00140559

567

L'ART DE VÉRIFIER
LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES,
DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,

DEPUIS

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

TOME I.

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 11 March, 2020

140559.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES

DES FAITS HISTORIQUES,

DES CHARTES,

DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,

DEPUIS

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

PAR le moyen d'une TABLE CHRONOLOGIQUE, où l'on trouve les Olympiades, les années de J. C., de l'Ere Julienne ou de Jules Céſar, des Eres d'Alexandrie & de Conſtantinople, de l'Ere des Séleucides, de l'Ere Céſaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Eſpagne, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Paſcal, les Cycles Solaire & Lunaire, le Terme Paſcal, les Pâques, les Epactes, & la Chronologie des Eclipſes;

AVEC

Deux Calendriers perpétuels, le Gloſſaire des Dates, le Catalogue des Saints, le Calendrier des Juifs; la Chronologie hiſtorique du Nouveau Teſtament; celles des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jéruſalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perſes, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans, des Schahs de Perſe; des Grands Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des Grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Veniſe, de Gênes, des Provinces-Unies, &c.

TROISIEME ÉDITION.

PAR UN RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.

TOME PREMIER. Vol-1

A PARIS,

Chez ALEXANDRE JOMBERT JEUNE, rue Dauphine, près du Pont-Neuf.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

V
902
Rel/Art
140559

00140559

PRÉFACE.

L'IMPORTANCE de cet Art qui apprend à fixer l'ordre des tems et des événemens, est si généralement reconnue, qu'il est inutile d'en relever ici les avantages. Personne n'ignore que la Chronologie et la Géographie sont comme les deux yeux de l'Histoire, que, guidée par leurs lumieres, elle met dans ses récits l'arrangement et la clarté convenables, et que sans elles l'ensemble des faits, dont la connoissance est venue jusqu'à nous, n'est qu'un chaos ténébreux qui surcharge la mémoire sans éclairer l'esprit. Combien d'erreurs en effet, par la privation de ces deux sciences, se sont introduites dans l'Histoire tant ecclésiastique que profane! Elles sont innombrables. Mais grace aux travaux des Chronologistes (il faut en dire autant de ceux des Géographes) qui depuis plus d'un siecle se sont appliqués à puiser l'Histoire dans les sources, grand nombre de ces erreurs ont été corrigées ou du moins reconnues. Il s'en faut bien cependant que leurs savantes et pénibles recherches aient dissipé tous les nuages et applani toutes les difficultés. Elles ont laissé en souffrance quantité de questions épineuses dont la solution dépend moins de la sagacité de l'esprit que du secours de l'art. C'est donc rendre un service essentiel à la République des Lettres, que d'établir des régles générales et sûres pour vérifier les dates des monumens historiques, marquer les époques des événemens, et concilier entre eux, lorsqu'ils peuvent l'être, les Auteurs qui ne sont point d'accord les uns avec les autres, et quelquefois aussi semblent ne l'être pas avec eux-mêmes. Tel est le but principal de l'ouvrage dont on présente au Public la troisieme édition. La marche qu'on suit dans celle-ci est à-peu-près la même que dans les deux précédentes.

Tous les principes sur lesquels est fondé l'Art de vérifier les Dates, se trouvent rassemblés, discutés et éclaircis dans la Dissertation préliminaire. Elle ne laisse rien, comme on le présume, à désirer sur cette matiere. Après les Olympiades, qui sont la plus ancienne des époques employées dans l'Histoire profane, on y examine les divers commencemens qui ont été assignés aux années de l'Ere chrétienne; on y apprend aux Lecteurs à les discerner dans les Chartes, les Chroniques, les Annales, &c. Vient ensuite la discussion des autres Eres qui ont eu cours parmi les différens peuples depuis J. C., et de leurs rapports avec celle de l'Incarnation. Mais l'objet dont on a cru devoir le plus s'occuper, c'est la fixation de la Pâque. On a pris soin d'expliquer les différentes méthodes qui ont été mises en usage pour déterminer le jour de chaque année auquel tombe cette grande solemnité, jour dont la connoissance est d'autant plus importante que de là dépend celle de toutes les fêtes mobiles. Parmi ces méthodes, les unes ont rapport à l'ancien Calendrier, les autres au nouveau. On rend sensible les avantages de celui-ci sur le premier, on indique dans une courte note le moyen le plus simple de le perfectionner, et on marque les diverses

TT A 6

époques de sa réception, autant qu'on a pu les découvrir, dans les divers États de la chrétienté. L'ignorance de ces choses, en tout ou en partie, est la véritable source et l'origine des difficultés que les Dates présentent dans les anciens monumens de l'Histoire. Mais elles s'évanouiront ces difficultés, on ose l'assurer, à la lumiere de la Dissertation destinée à les dissiper.

La Table chronologique qui la suit, rectifiée par M. Wels, en est comme le résultat, ou, si l'on veut, c'est le texte dont la Dissertation est le commentaire. On y voit rangées sur des colonnes paralleles, et marcher de front toutes les Eres qui ont été en usage depuis J. C., les Cycles, dans le même ordre, naître, parcourir chacun l'espace de leurs révolutions, finir et se renouveller; les Pâques, enchaînées par ces Cycles, se succéder annuellement aux jours qu'ils leur assignent: sur quoi l'on doit avertir ici que pour faire quadrer parfaitement entre elles et avec les années de J. C. toutes les Eres employées dans cette Table, il faut avoir sous les yeux une autre Table qui tient à la page 21 de la Dissertation, et qu'on a pour cette raison fait sortir hors du volume.

La connoissance des éclipses du soleil et de la lune est encore d'une importance essentielle pour assurer la position de plusieurs faits dans l'ordre chronologique. Souvent un Historien, se bornant à marquer l'année d'un événement, n'indique le jour où il est arrivé que par un de ces phénomenes. C'est donc alors une nécessité d'avoir sous les yeux une Table où ils soient rangés astronomiquement, sur-tout lorsqu'il s'agit d'un point d'histoire intéressant qu'on ne pourroit transporter du jour auquel il appartient sans jetter de la confusion dans le corps du récit. On ne peut rien désirer de plus achevé sur cette matiere que la Table des éclipses qu'avoit dressée, pour la précédente édition, M. Pingré, Chanoine régulier, Bibliothécaire de l'Abbaye de Sainte Genevieve et Membre de l'Académie des Sciences dont il est un des principaux ornemens. Elle reparoît ici avec l'addition d'un siecle, que M. du Vaucel, habile Astronome, y a faite.

Aux éclipses succéde le Calendrier lunaire dont les avantages sont expliqués dans l'Avertissement qui est à la tête.

Trente-cinq Calendriers particuliers, dressés suivant le nombre et l'ordre des Pâques, formoient le Calendrier solaire perpétuel dans la premiere édition de cet ouvrage. Mais dans celle-ci, comme dans la seconde, on a changé ce méchanisme, en réduisant les Calendriers particuliers au nombre de sept, adaptés au sept lettres dominicales. L'utilité de cette réforme n'a pas besoin d'être démontrée: l'usage la fait mieux sentir que le raisonnement.

Le Glossaire des Dates, qui vient ensuite, comprend non-seulement les noms latins et gaulois ou de vieux françois, mais aussi les noms grecs que l'Antiquité a donnés à certains jours du mois et de la semaine. Malgré les augmentations qu'on y a faites, on ne peut nier qu'il ne soit encore susceptible de nouveaux mots que la lecture des Chartes non imprimées pourra faire encore découvrir.

Le Catalogue des Saints est aussi un article qui appartient à l'Art de vérifier les Dates. On sait que les Anciens ne marquoient souvent dans leurs actes et dans leurs histoires la date du jour que par le nom du Saint dont la fête étoit attachée à ce jour. Il est donc nécessaire de connoître le mois et le quantieme du mois auxquels tombe la fête de chaque Saint. C'est ce qu'on a recherché avec soin; mais il n'a pas été possible de rassembler dans cet article tous les Saints dont la fête, célébrée en certains lieux, a pu être employée pour la date des actes que des habitans ou des forains y ont passés ces jours-là.

Les Consuls ont encore plus de droit, s'il est permis de le dire, que les Saints, de figurer dans cet ouvrage. L'Empire romain n'a point employé dans ses actes publics d'autre date que le Consulat. Il en est de même de presque tous les Historiens latins jusqu'au VIe siécle, et de la plupart des Historiens grecs. Il étoit par conséquent indispensable de tracer une Chronologie des Consuls depuis l'Incarnation jusqu'au tems où ils ont cessé. C'est ce qu'on a tâché de faire avec tout le soin possible. Mais au lieu de placer cet article à la suite du Catalogue des Saints, on a cru devoir le mettre immédiatement avant les Empereurs romains, parce qu'ils ont toujours disposé du Consulat en maîtres, et qu'ils l'ont souvent réuni à leurs autres titres.

C'est ainsi qu'on a rempli le principal objet de cet ouvrage, qui étoit de fournir des moyens faciles et sûrs pour éclaircir la Chronologie depuis J. C., découvrir et fixer les véritables époques des Chartes et des faits historiques. Mais on n'en est point demeuré là. Ce n'est pas assez d'établir des régles, il faut en faire l'application, joindre la pratique à la théorie, et montrer par l'usage la solidité des principes qu'on a posés. D'après ces considérations mûrement pesées, on s'est déterminé, sans être effrayé par l'étendue et la difficulté du travail, à donner la Chronologie historique depuis J. C. jusqu'à nous, la plus ample et la plus détaillée qui ait encore paru. Mais on ne s'est point proposé de lui donner la forme d'un discours suivi, tel que celui du grand Bossuet sur l'Histoire universelle. L'entreprise eût été trop hasardeuse. Il ne falloit pas moins en effet qu'un génie aussi vaste que celui de cet incomparable Prélat, pour ranger sous le même coup-d'œil une multitude presque infinie de faits, mettre chacun à la place qui lui convient, et en former ce riche tableau qui charme les yeux et ravit l'esprit de tous les connoisseurs. L'Histoire, traitée de cette maniere, selon la remarque du même Auteur, ressemble à une carte générale qui apprend à placer les différentes parties du monde dans leur tout, et où l'on voit par leur réunion le rapport qu'elles ont les unes avec les autres. Le plan qu'on s'est tracé ne permettoit pas de suivre cette route impraticable aux génies médiocres. Mais on en a pris une autre qui la côtoie, pour ainsi dire, en quelque sorte, et dont les avantages ne paroissent nullement équivoques. En partageant, comme on a fait, les événemens en différentes classes, on a tâché de rapprocher, autant qu'il a été possible, celles qui ont plus de liaison entre elles, de

les présenter, quoique distinguées, sous un même point de vue, d'en former un tableau dans son genre, et de réunir des parties correspondantes qui perdroient trop à n'être vues que séparément. Venons au détail.

La Chronologie historique de la religion chrétienne depuis son établissement jusqu'à l'entiere abolition du culte mosaïque par la ruine du Temple, est la premiere qu'on a entrepris de traiter. Celle des Juifs, qui lui est contemporaine, s'y trouve entre-mêlée, et la lumiere qu'elles se prêtent mutuellement, dissipe tous les nuages que l'incrédulité pourroit leur opposer. Les préliminaires de cet article, auxquels M. Wels a eu bonne part, présentent la forme de l'année des Juifs, le plan de leur Calendrier, la liste de leurs Grands-Prêtres depuis le commencement de l'Ere chrétienne, et celle des Gouverneurs que les Romains établirent en Judée après avoir réduit ce pays en province de l'Empire.

La Chronologie des Conciles qui suit, donne les époques des triomphes que l'Eglise a remportés sur les hérésies, et celles des changemens qu'elle a faits dans sa discipline.

Au-dessous des Papes on a placé les quatre Patriarches d'Orient sur autant de colonnes, en observant de faire correspondre à chaque page tous ces articles entre eux, pour l'ordre des tems et des événemens. On voit par là rassemblé sous un point de vue tout ce qui s'est passé dans le même tems de plus mémorable, par rapport à la religion, d'un bout du monde à l'autre. Les vertus et les vices des Evêques qui ont occupé les cinq premiers Siéges de l'Eglise; leurs liaisons et leurs divisions deviennent plus sensibles par ce rapprochement, et font plus d'impression sur l'esprit du Lecteur. Mais ce qui doit le frapper davantage, c'est la succession non interrompue des Evêques de Rome depuis S. Pierre jusqu'à nos jours; la prééminence dont ils ont constamment joui dans l'Eglise universelle; l'autorité qu'ils y ont exercée dans tous les tems pour la réformation des mœurs, le maintien de la foi, l'extirpation des hérésies, l'extinction des schismes, leur fermeté constante à réprimer l'ambition des Evêques de CP. qui vouloient s'égaler à eux; les démarches si souvent réitérées, mais malheureusement si infructueuses, qu'ils ont faites pour ramener l'Eglise d'Orient à l'unité, depuis le déplorable schisme qui l'en a séparée; leurs démêlés avec les Empereurs d'Allemagne et les autres Souverains de l'Europe; les suites funestes de ces combats des deux Puissances; la paix enfin rétablie entre le Sacerdoce et l'Empire, par la distinction bien établie de leurs droits respectifs. Tout cela joint à la Chronologie du Nouveau Testament et à celle des Conciles, forme un abrégé complet de l'histoire ecclésiastique.

De-là on passe à l'histoire civile. Les Empereurs romains ouvrent la scene, et à mesure qu'ils s'avancent, on voit paroître, chacun dans son rang, les Tyrans qui leur ont disputé l'Empire, et les Rois barbares qui l'ont démembré. Au spectacle des progrès de cette vaste Monar-

chie, de sa décadence et de sa ruine entiere, succede celui d'un autre colosse de puissance, qui doit causer encore plus d'étonnement. C'est la Monarchie des Califes, enfantée par le fanatisme, et dont les accroissemens rapides jusqu'au prodige n'ont pas été moins funestes au Christianisme qu'à la liberté des peuples. Le Califat réunissoit les droits du glaive et de l'autel. Rois et Pontifes à la fois, les successeurs de Mahomet décidoient avec la même autorité les matieres de la religion, qu'ils régloient les affaires de l'Etat. Tant que ce double pouvoir fut en des mains habiles et vigoureuses, l'Empire des Arabes se soutint avec gloire. Mais dès qu'on vit sur le trône du *Prophete* des hommes indolens et voluptueux, leur despotisme, fondé sur la superstition des peuples, diminua en raison du mépris qu'ils attiroient sur leur personne. Des sujets ambitieux et vaillans s'éleverent contre ces maîtres indignes de régner, leur arracherent, chacun suivant sa convenance, les différentes portions de leurs États, et les réduisirent enfin au vain titre de Chefs de la religion. Les principales Dynasties que ces usurpateurs fonderent, se trouvent placées sur autant de colonnes au bas des Califes auxquels elles se rapportent dans l'ordre des tems. A côté de ceux-ci l'on a mis une autre classe de rebelles qui, non contens de leur avoir enlevé l'Afrique et l'Egypte, oserent encore leur disputer leur autorité spirituelle, et, comme eux, se décorerent du titre de Califes. Les Tartares Genghizcanides, qui acheverent de détruire la Monarchie des Arabes, établirent un nouvel Empire en Asie, conquirent la Chine, et porterent la désolation jusques dans l'Europe, se montrent à leur tour, et remplissent d'effroi le Lecteur par le récit abrégé qu'on fait de leurs exploits. Dans le même tems un autre essaim de Barbares jettoit les fondemens d'une nouvelle Monarchie, plus durable et non moins terrible, au sein de l'Asie mineure. Ce sont les Ottomans dont les successeurs, assis sur le trône du grand Constantin, étendent leur domination sur les trois parties de notre hémisphere. Près d'eux, mais dans un rang inférieur, sont placés leurs rivaux, les Schahs, ou Shahs de Perse, sectateurs, comme eux, de la loi de Mahomet, et néanmoins leurs ennemis irréconciliables en matiere de religion. Les Grands-Maîtres des Chevaliers, dits aujourd'hui de Malte et des Templiers, ces deux Ordres célebres destinés par état à combattre les Infideles, marchent de front sur deux colonnes dans l'article suivant, où l'on marque les époques de leur Magistere et les principales actions qui les ont signalés.

De l'Orient dont on s'est principalement occupé jusqu'ici, et où l'on reviendra encore par la suite, on passe dans l'Occident dont on parcourt successivement, d'abord toutes les Monarchies, ensuite les Principautés subalternes qui en relevent. La France est parmi les Monarchies occidentales le premier objet que l'on traite, et celui sur lequel on s'arrête avec le plus de complaisance. L'intérêt que la patrie inspire n'est pas le seul motif de cette prédilection, et l'on conviendra que, tout préjugé mis à part, il n'est aucun Royaume de l'Europe qui

mérite plus que la France l'attention et la curiosité du Lecteur. Aussi ancien que la chûte de l'Empire romain en Occident, et formé de ses débris, ce Royaume subsiste avec gloire depuis plus de treize siecles; et, semblable aux grands fleuves qui l'arrosent, il s'agrandit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. La France est la seule Monarchie dont le sceptre ne soit point tombé en des mains étrangeres. En vain les Anglois ont fait les derniers efforts pour le ravir. Ils ont été maîtres, il faut l'avouer, de la capitale pendant dix-huit ans, moins toutefois par leur valeur que par l'effet des funestes divisions qui armoient le François contre le François; ils ont même fait déclarer héritier du trône de France un de leurs Rois, par des actes surpris à la foiblesse d'un Monarque en démence. Mais lorsque la nation, revenue de son délire, s'est réunie contre ces ennemis, ils ont été ignominieusement chassés et relégués dans leur Isle, sans retour. D'ailleurs l'étendue et la fertilité de la France, la bonté de son climat, les richesses que la nature et l'industrie lui prodiguent, le nombre prodigieux des grands hommes, dans tous les genres, qui l'ont illustrée, lui assurent une prééminence que nulle autre nation n'est en droit de lui disputer. Il étoit donc naturel de s'étendre sur une Monarchie si privilégiée, et dont un grand Roi de nos jours a dit avec autant de désintéressement que de vérité : *Le plus beau rêve que puisse faire un Prince, c'est de rêver qu'il est Roi de France.*

Immédiatement après la France se trouve placée l'Espagne, dont les premiers Souverains établirent leur trône dans nos Provinces méridionales. Partagée, comme elle l'a été, en plusieurs Royaumes depuis qu'elle tomba, pour la plus grande partie, sous la puissance des Arabes, on a cru devoir en distribuer les Souverains par colonnes, chacun dans celle de l'Etat qu'ils ont possédé. Les Gouverneurs de l'Espagne pour les Califes, les Rois mahométans de Cordoue, et les Rois chrétiens de Majorque marchent au bas des pages, chacun dans l'ordre qui leur convient.

Quoique le Portugal dans son origine soit un démembrement de l'Espagne, il convenoit, vu l'abondance de la matiere qu'il fournit, de lui donner un article isolé, plutôt que de l'accoler aux autres Royaumes qui composent la Monarchie espagnole.

Par la même raison on a mis l'article des Rois d'Ecosse à la suite des Rois d'Angleterre, au lieu de le ranger au-dessous, comme on avoit fait dans la seconde édition. Tel est en substance le précis des matieres qui entrent dans le premier volume.

Le second s'ouvre par la Chronologie historique des Empereurs d'Allemagne, suivie de celle des Rois de Hongrie, au bas desquels on voit les Princes de Transylvanie. De la Hongrie, l'ordre géographique conduit en Pologne, dont on passe en revue les Souverains accompagnés en sous-ordre des Ducs de Curlande. Après eux paroissent les Rois de Suede accolés aux Rois de Danemarck. Les Tsars, ou Czars de Russie, leur succedent, article rédigé d'après les his-

toires qui viennent d'être publiées de cette grande Monarchie.

On n'avoit osé dans les précédentes éditions traiter la Chronologie historique des Empereurs de la Chine, parce qu'on ne croyoit pas cette matiere encore suffisamment éclaircie. Les savans ouvrages qui ont paru depuis, ayant dissipé les nuages qui la couvroient, on s'est fait un devoir de lui donner place dans cette troisieme édition. Des observations sur les Cycles des Chinois lui servent de préliminaires, et levent d'avance les difficultés chronologiques qui pourroient arrêter le Lecteur.

C'est par là que l'on termine l'histoire chronologique des Souverains qui ont régné dans notre hémisphere, et qui, dès l'établissement de leur Monarchie, ou du moins depuis très long tems n'ont prétendu relever d'aucune autre Puissance.

On a fait comme une classe à part de tous les grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, dont quelques uns ont fait ériger leurs Fiefs en Royaumes, tels que les Ducs de Boheme, les Margraves de Brandebourg, les Ducs de Naples, les Comtes de Sicile, &c. On commence aux Pyrénées leur dénombrement, que l'on conduit géographiquement jusqu'à la Vistule. Ensuite revenant aux Alpes, on fait la même opération sur toute l'Italie. Parmi ces Fiefs on a compris les Républiques, quoique quelques unes prétendent avoir toujours joui d'une parfaite indépendance.

Par le moyen de toutes ces Chronologies historiques renfermées dans un même ouvrage, on aura l'agrément d'apprendre ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de chaque nation. Les personnes peu instruites trouveront rangés, dans un ordre facile et méthodique, la plupart des faits qui entrent dans la composition de l'histoire universelle depuis le commencement de l'Ere chrétienne. Celles qui sont plus versées dans cette étude, jouiront de la commodité d'avoir sous la main des époques et des indications échappées à la fidélité de leur mémoire.

Mais cette variété d'événemens offre de plus au Lecteur chrétien et religieux un spectacle non moins propre à nourrir sa piété qu'à satisfaire sa curiosité. Dans ces mouvemens qui agitent les nations et semblent ébranler l'univers, dans le bouleversement et la chûte des Empires, son attention ne s'arrête pas aux causes secondes; il remonte à celui dont la volonté suprême est la cause universelle de tout ce qui arrive ici bas, de tout, dis-je, à l'exception du péché, qu'elle fait néanmoins servir, en le permettant, à l'exécution de ses desseins. En considérant la Monarchie des Romains, renversée par les Hérules, les Turcilinges, et autres peuples sous la conduite d'Odoacre, et les maîtres du monde soumis à des Barbares; ces Barbares ensuite vaincus par les Goths, leurs semblables; ceux-ci remplacés par les Lombards après leur ruine; les Lombards subjugués par les François : il apperçoit la main de Dieu qui se sert d'un peuple pour punir un autre peuple, et qui, dispensateur souverain des Royaumes, les donne à qui il lui plaît,

sans déroger à sa justice, lorsqu'aux anciens possesseurs il substitue de nouveaux maîtres, selon cet oracle du S. Esprit: *Un Royaume est transporté d'une nation à une autre à cause des injustices, des violences, des outrages et des différentes tromperies* (1). C'est sous ce point de vue que la Foi, supérieure à l'impression des sens, fait envisager au Chrétien toutes ces révolutions, toutes ces invasions des peuples armés les uns contre les autres, et ces guerres cruelles qui ont fait répandre le sang de tant de victimes immolées à la vengeance divine. Il reconnoît par-tout les jugemens de Dieu, toujours justes, toujours adorables, et ne voit dans les hommes que les instrumens dont il se sert pour les exécuter.

Afin de rendre cet ouvrage vraiment utile et parfaitement conforme au titre qu'il porte, on ne s'est pas contenté de marquer les années, on ajoute encore, autant qu'il est possible, les mois et les jours, soit des événemens, soit du commencement et de la fin des régnes. Car ce n'est pas assez, pour fixer l'époque d'une Charte, datée d'une année d'un Roi, de savoir que ce Roi a commencé de régner telle année, il faut savoir en quel tems de l'année son régne a commencé, si c'est au mois de Janvier, de Février, de Mars, ou tel autre mois. Cette précaution n'est point encore suffisante pour donner à la Chronologie le dernier degré de précision; il faut être instruit des divers commencemens du régne du même Prince et savoir les distinguer; sans quoi l'on se jette dans de grands embarras qui exposent à de lourdes méprises. Ceci peut être rendu sensible par un exemple. Nous avons des Chartes de Charles le Chauve datées des années 837, 838, 839. A la seule inspection, ces dates paroîtront suspectes à un homme qui n'a pas assez approfondi l'histoire de ce Prince. Dans les Tables chronologiques le commencement de son régne est ordinairement fixé au 20 Juin 840, lorsqu'il succéda à Louis le Débonnaire, son pere. C'en est assez pour se livrer à des conjectures hasardées, pour soupçonner de faux les Chartes de ce Prince antérieures à l'an 840, et pour déclamer contre le faussaire qui les a fabriquées. Il est cependant facile de concilier ces contrariétés apparentes, quand on sait qu'en 837 Charles le Chauve fut déclaré Roi de Neustrie par son pere, qu'en 838 il le fut d'Aquitaine après la mort de Pepin I, et qu'en 839 il reçut le serment des Seigneurs aquitains. Cet éclaircissement constate la justesse des dates dont il s'agit, dissipe les nuages répandus sur l'authenticité des Chartes, et fait disparoître le prétendu faussaire. Combien d'autres exemples ne pourroit-on pas citer pour justifier cette remarque! Aux années de leur régne les Souverains joignoient dans leurs Diplômes d'autres notes chronologiques, telles que l'année civile, l'Indiction qu'ils ne commençoient pas tous en même tems; ce qui est encore pour les esprits inattentifs une source d'illusions. Voilà pourquoi sur chaque

(1) *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.* Eccl. x. 8.

Pape,

Pape, sur chaque Empereur d'Allemagne, sur chaque Roi de France, et quelquefois sur d'autres Princes, antérieurs à ces derniers tems, on a eu soin de marquer et d'expliquer la maniere de dater qui leur étoit propre.

Pour mettre à présent le Lecteur à portée de juger si les fondemens sur lesquels sont appuyés les faits et les époques renfermés dans cet ouvrage sont solides, il est nécessaire de lui faire connoître les sources où l'on a puisé pour dresser les différentes Chronologies dont il est composé. Cette précaution auroit été inutile, si la forme typographique qu'on a cru devoir préférer eût permis de citer les garans à la marge. On peut d'abord assurer qu'on a pris soin de n'avancer aucun fait ni de fixer aucune date qu'on ne soit en état de justifier par l'autorité de quelque Ecrivain accrédité. Ainsi ceux qui entreprendront de les critiquer ne doivent pas se contenter de citer quelque Historien qui rapporteroit les événemens à d'autres époques que celles où ils se trouvent ici placés; il faut encore qu'ils prouvent que les autorités qu'ils opposent, doivent l'emporter sur celles qu'on a pu suivre. Dans le choix des Auteurs on ne s'est laissé entraîner ni par la prévention, ni par la grande réputation que plusieurs se sont justement acquise. On a par-tout cherché la vérité; et par-tout où l'on a cru l'appercevoir, on s'est fait un devoir indispensable de la suivre. Avec cette circonspection néanmoins, fût-elle plus grande encore, il y auroit plus que de la témérité à prétendre qu'on ne s'est jamais trompé. C'est un privilége réservé, comme personne ne l'ignore, aux seuls Ecrivains sacrés. Tous les autres, quelque habiles qu'ils soient, ont payé le tribut plus ou moins grand à l'humanité par les erreurs où ils sont tombés. L'Abbé Fleuri, cet Historien si sage et si judicieux, manque souvent d'exactitude dans les dates. Le Critique célebre qui a relevé tant de fautes dans Baronius, en fait lui-même d'assez considérables : on en trouve dans le *Rationarium* du P. Petau, quelque excellent que soit cet ouvrage : enfin M. de Tillemont et D. Mabillon, ces deux Savans, l'honneur et la gloire de leur siecle, et M. Muratori qui n'a gueres moins illustré le nôtre, n'en sont pas entièrement exempts. Ce dernier nous prémunit lui-même contre le prestige que peuvent causer les grands noms, entre lesquels doit être placé le sien, en déclarant qu'*il n'y a point d'Ecrivain, quelque habile qu'il soit, qui ne soit sujet à se méprendre et même à se tromper lourdement* (1). Pour traiter avec fidélité l'Histoire, c'est donc à la vérité, tout préjugé mis à part, qu'il faut s'attacher; et c'est avec le flambeau de la critique qu'on doit la rechercher. Telle est la régle qu'on s'est proposé de suivre. Si l'on paroît quelquefois s'en écarter en marquant une déférence particuliere pour certains Auteurs modernes en des points qui sont obscurs, la grande autorité dont ils jouissent dans le monde litteraire tient lieu de justification. On marche avec

(1) Non v'ha scrittore per grande che sia, il quale non sia suggetto a prendere de i granchi, ed anche a grossolamente ingannarsi. (Annal. d'It. T. 6, p. 54.)

confiance à la suite d'un guide qu'on sait instruit de la route qu'il faut tenir, et peu sujet à s'égarer.

Dans la Chronologie des Conciles on ne s'en est point tenu aux deux collections générales qui en ont été publiées en France par le P. Labbe et par le P. Hardouin. On a de plus consulté l'édition donnée à Venise par Coleti, le supplément du P. Mansi, et les éditions des Conciles nationaux d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hongrie, &c. On a fixé, quand on l'a pu, les dates précises de ces Assemblées, et souvent on a été obligé de changer celles que les Editeurs leur avoient assignées.

Quoique la succession des Papes, depuis S. Pierre jusqu'à nos jours, soit incontestable, l'arrangement chronologique de ceux des trois premiers siecles, le commencement et la durée de leur pontificat, souffrent néanmoins d'assez grandes difficultés. Après les avoir sérieusement examinées, on a pris le parti de s'en rapporter là-dessus principalement à Eusebe de Césarée, dont l'autorité sur ces points est d'un très grand poids, et doit l'emporter sur les conjectures de quelques Modernes. Pour la suite des Papes on l'a tirée des Ecrivains qui en ont traité avec le plus de soin et de critique, et spécialement de M. de Tillemont, des deux Pagi, de MM. Bianchini, Muratori, Marengoni, le Fevre de S. Marc, et du P. Mansi.

A l'égard des Chronologies historiques des Empereurs, des Rois, des autres Souverains, des grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, et des Républiques, on ne finiroit pas si l'on vouloit marquer en détail toutes les sources où l'on a puisé pour les dresser. Il suffit de dire qu'on n'a rien laissé à l'écart de ce qui peut servir à faire connoître les véritables époques des régnes et des événemens; histoires générales et particulieres de chaque Monarchie et de chaque Province; vies séparées des Princes, Chartes, Chroniques, et autres monumens historiques, manuscrits et imprimés, tout ce qu'on a pu découvrir, a été mis à contribution et soigneusement examiné. Ceci ne doit point être regardé comme une vaine et fausse jactance. La continuation du grand Recueil des Historiens de France, dont on est chargé depuis 15 ans, a mis dans la nécessité de compulser et d'extraire tous les originaux qui ont rapport à cet objet, et par là on a eu l'avantage de travailler en même tems pour deux fins. Or qui ne sent qu'il a fallu, pour remplir cette tâche, parcourir et dépecer presque tous les monumens historiques de l'Europe? Entre les dépôts de Chartes manuscrites où l'on a eu la liberté de pénétrer, l'un des plus utiles est celui qui, ayant commencé à se former dans les dernieres années du précédent régne par les soins de M. Bertin, Ministre et Secrétaire d'État, s'accroît de jour en jour sous les auspices de Mgr de Miromenil, Garde des Sceaux. Des Comités qui se tiennent régulièrement en présence de cet illustre Chef de la Magistrature, ont pour objet d'éclaircir par des notes topographiques, chronologiques et historiques, les pieces que ce dépôt renferme, pour être mises ensuite

entre les mains du Public par la voie de l'impression. Un Académicien dont le mérite est universellement reconnu (M. de Brequigni), a bien voulu se charger de la rédaction de ce travail malgré la multiplicité de ses occupations.

Quelque grandes que soient les ressources qu'on vient d'indiquer, elles n'auroient cependant pas suffi pour donner à l'Art de vérifier les Dates toute l'exactitude qu'il exige, sans le secours des Savans, regnicoles et étrangers, qu'on s'est fait un devoir de consulter, et qu'on n'a jamais consultés en vain. Il en est même plusieurs qui ont bien voulu prendre la peine de refaire en entier les articles qu'on leur avoit fait passer. On n'a pas manqué dans ces mêmes articles de les faire connoître et de leur payer le tribut de reconnoissance qui leur est dû. On ne peut se dispenser néanmoins de s'acquitter ici de ce devoir envers les coopérateurs que la mort nous a ravis. Le premier est M. le Jeune, Chanoine Prémontré de l'Abbaye d'Estival, décédé l'an 1769, sur les mémoires duquel avoit été rectifiée la Chronologie très embrouillée des Grands-Maîtres du Temple, dans la précédente édition, article auquel on a fait encore dans celle-ci plusieurs changemens qu'exigeoit une plus grande exactitude. Le second est M. de Lier d'Andilli, fils d'un Conseiller de la Cour impériale de Wetzlar, et mort Président du Grand-Conseil de France en 1778. Ce Magistrat, non moins recommandable par la bonté de son caractere que par l'étendue et la variété de ses connoissances, s'est toujours prêté de la meilleure grace à tout ce que nous avons pris la liberté de lui demander. C'est en partie des mémoires qu'il nous a fournis, que nous avons tiré, après les avoir vérifiés, les Chronologies des six Electeurs laïques de l'Empire. Sa complaisance l'avoit porté encore à revoir quelques uns de nos articles des Souverains du nord. Nous l'avons de plus consulté sur plusieurs difficultés qui nous arrêtoient, et il nous a toujours satisfait avec autant de politesse que de sagacité. Dom Jean Colomb, mort à l'Abbaye de S. Vincent du Mans en 1774, n'a pas moins de droit à notre reconnoissance et à nos regrets. Tant qu'il a joui de la vue, dont il a été privé dans les sept dernieres années de sa vie, il n'a cessé de faire pour nous des recherches; et nous lui sommes redevables d'une partie de nos articles des Comtes de Poitiers, de Perigord, d'Angoulême, de la Marche, des Vicomtes de Limoges, des Comtes d'Anjou et du Maine. Pour ne rien omettre de ce que la gratitude exige, on déclare qu'on est redevable du Calendrier lunaire à feu M. le Chevalier Nau.

Malgré les secours abondans qu'on a reçus, et les longues et pénibles recherches qu'on a faites, malgré toutes les précautions qu'on a prises et l'attention qu'on a eue, soit dans la composition de l'ouvrage, soit dans la correction des épreuves, pour éviter les méprises, il est difficile, pour ne pas dire impossible, que dans un si grand nombre de faits et de dates il ne soit échappé des fautes. Nous en avons déjà remarqué plusieurs, même dans le cours de l'impression; et après les avoir corrigées dans le corps du volume, lorsque l'occasion s'en est

présentée, nous les avons rassemblées à la suite de cette Préface avec d'autres qu'une nouvelle revision nous a fait découvrir, et les additions que certains endroits obscurs nous ont paru exiger. Ainsi placées, elles s'offriront d'abord aux yeux du Lecteur, afin qu'il puisse les corriger lui-même sur son exemplaire, avant que de commencer la lecture du volume. C'est par là en effet qu'on doit commencer, pour lire avec fruit un ouvrage élémentaire tel que celui-ci, dans lequel il seroit à souhaiter qu'il ne se rencontrât, s'il étoit possible, ni erreur, ni obscurité. On ne doute point que les Savans n'y apperçoivent d'autres méprises que celles dont on leur présente la liste. Il est de leur générosité, comme nous les en prions, de nous les faire connoître. Quoique les hommes, suivant la remarque de S. Augustin (1), soient plus disposés à chercher des réponses à ce qu'on objecte contre leurs erreurs, qu'à faire attention combien il leur est avantageux d'en être délivrés, nous espérons néanmoins que les personnes éclairées trouveront en nous plus de docilité à profiter de leurs lumieres, que d'opiniâtreté à défendre les fautes qu'ils auront la bonté de nous découvrir.

Après avoir donné une idée de l'ouvrage que l'on présente au Public, il est juste de lui faire connoître celui qui en est le premier Auteur, quoiqu'il soit déjà connu des Savans par le rang que ses travaux littéraires lui ont mérité dans la République des Lettres.

D. MAUR-FRANÇOIS D'ANTINE, Religieux Prêtre de la Congrégation de S. Maur, naquit le 1 Avril 1688 à Gonrieux, dans le Diocèse de Liége. L'innocence de ses mœurs, sa religion, sa politesse, et sa douceur dans le commerce de la vie, nous font juger qu'il reçut de ses parens une excellente éducation. Nous en ignorons le détail; nous savons seulement qu'il fut envoyé à Douay pour y faire son cours de Philosophie, qu'il commença par ce qu'on appelle dans le pays la *Dialectique*. Cette route ne sembloit pas le conduire au genre d'étude qu'il embrassa dans la suite. Nous l'avons entendu plusieurs fois relever, par plaisanterie, les avantages de la Dialectique, et se féliciter néanmoins d'être venu assez tôt en France pour y puiser dans des sources plus pures le goût des bonnes études et de la vraie littérature.

Dégoûté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça pour se consacrer à Dieu, sous la Regle de S. Benoît, dans la Congrégation de S. Maur, et fit ses vœux solemnels le 14 d'Août 1712, dans l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais. La piété et la régularité qu'il avoit fait paroître durant son noviciat, ne se démentirent point après sa profession. Les progrès qu'il fit dans ses études, furent tels que les Supérieurs le chargerent, aussitôt qu'il eut fini son cours, d'enseigner la Philosophie dans l'Abbaye de S. Nicaise de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une maniere qui le fit également respecter et chérir de ses éleves. Mais ils n'eurent pas long-tems l'avantage de profiter de ses leçons. Dès l'année suivante il

(1) *Procliviores sumus quaerere potius, quid contra ea respondeamus, quae nostro objiciuntur errori, quàm intendere quàm salubria sint ut careamus errore.* De nat. et grat. c. 25, n. 28.

fut obligé de quitter Reims pour un sujet qui fera toujours honneur à sa mémoire, et se rendit à Paris, par ordre des Supérieurs, qui, connoissant ses talens, avoient dessein de l'occuper à quelque ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Coustant et de D. Mopinot, lui ayant été proposé, il l'accepta; mais quelques difficultés étant survenues, il quitta celui-ci pour s'appliquer à un autre.

Depuis long-tems on avoit entrepris dans la Congrégation de Saint Maur, une nouvelle édition du Glossaire latin de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Plusieurs Religieux y avoient travaillé successivement. Après la mort de D. Guenié, qui en avoit seulement conçu le dessein, D. Nicolas Toustain fut chargé en chef de son exécution. Celui-ci portant ses vues bien plus loin qu'on n'avoit fait jusqu'alors, forma le plan sur lequel ses successeurs dirigerent leurs travaux: il avança considérablement l'ouvrage des premiers volumes, et laissa d'excellens matériaux pour les suivans. D. le Pelletier lui fut associé pendant une ou deux années: la connoissance des Langues, sur-tout de l'ancien Celtique, dont celui-ci croyoit avoir découvert les racines dans les dialectes du Bas-Breton, le rendoit très-propre à concourir à une entreprise qui demandoit une érudition si diversifiée. Mais l'amour de la retraite lui ayant fait quitter Paris, pour retourner dans la Basse-Bretagne, d'où il étoit venu, et quelque tems après D. Toustain ayant été déchargé de l'édition du Glossaire, la gloire de le faire paroître sembla réservée à D. Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application et de succès, que dès l'année 1733 les quatre premiers volumes parurent. Ils furent reçus avec un applaudissement général du Public, qui fit le même accueil l'année suivante au cinquieme. Cette même année D. Maur fut obligé de quitter Paris et de se retirer à Pontoise.

Il restoit encore un sixieme volume du Glossaire de du Cange à donner; mais il l'avoit entierement fini, et en partant il le laissa prêt à être mis sous la presse, entre les mains d'un Religieux, alors son associé à cet ouvrage, qui veilla sur l'impression pendant son absence.

Maître de tout son tems, Dom Maur, dans sa retraite de Pontoise, s'appliqua à un autre genre d'étude plus conforme à son inclination, et s'y donna tout entier. Ce fut la méditation des Livres saints, sur-tout de cette partie de l'Ecriture, que l'Eglise a consacrée dans ses Offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces saints Cantiques, lui inspira le dessein d'en faire une traduction sur la langue originale, et il l'exécuta. Ayant été rappellé de Pontoise à Paris l'an 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des Historiens de France, il fit imprimer en 1738 sa traduction des Pseaumes sur l'Hébreu, avec des notes tirées de l'Ecriture et des Peres, pour en faciliter l'intelligence. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée aussi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une seconde édition l'an 1739. Le succès de celle-ci ayant été pareil à celui de la premiere, il en donna une troisieme l'an 1740. Enfin ces

trois éditions ne suffisant point pour satisfaire l'avidité du Public, il en méditoit encore une quatrieme, sous une nouvelle forme, lorsque la mort l'enleva.

Le goût que D. Maur avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, et priva D. Bouquet du secours qu'il en attendoit. Ce n'est pas cependant que Dom Maur regardât cette occupation comme contraire à l'esprit de son état; il n'ignoroit point, que de tout tems l'étude de l'Histoire avoit été cultivée dans l'Ordre de saint Benoît : les Bede, les Matthieu Paris, les Lambert d'Assachafembourg, les Hugues de Flavigni, les Sigebert, les Orderic Vital, les Tritheme, et tant d'autres de différentes nations, en sont la preuve. *Quelle est en effet la nation,* comme le remarque le P. Mabillon, *qui n'ait de grandes obligations aux Moines pour ce qui regarde l'Histoire?* Un célebre Anglois Protestant avoue de bonne foi, que, sans le secours des Moines, on ne connoîtroit rien dans l'Histoire d'Angleterre (1). C'étoit même la coutume dans ce Royaume, comme nous l'apprenons de Matthieu Paris, que dans chaque Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, on donnât commission à un Religieux habile et exact, de remarquer tout ce qui se passoit de considérable dans le Royaume, et après la mort de chaque Roi, on apportoit tous ces différens Mémoires au Chapitre général, pour les réduire en corps d'Histoire. D. Maur ne regarda jamais d'un autre œil l'étude de l'Histoire; et s'il ne s'appliqua pas à la Collection des Historiens de France, comme il auroit pu, c'est que son goût l'entraînoit ailleurs. Il ne renonça pas même entièrement à ce travail, et il se chargea de l'article des Croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'Histoire de France plusieurs porte-feuilles de Collections, qui néanmoins sont encore plus le fruit du travail de ses amis, que le sien propre.

Les découvertes et les remarques que D. Maur fit sur les Chartes, dans ces occupations, jointes aux connoissances qu'il avoit déja acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode, pour applanir les difficultés qui se rencontrent dans la Chronologie et dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers l'an 1743, et dressa pour son usage particulier une Table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un Calendrier perpétuel. Telle est l'origine de l'ouvrage que nous donnons aujourd'hui pour la troisieme fois au public. L'Auteur ne se proposoit point alors de lui donner une plus vaste étendue. Mais dans la suite il résolut d'y ajouter des Tables chronologiques et historiques des Conciles, des Papes, &c., et de puiser dans les sources mêmes, pour former une Chronologie depuis J. C. jusqu'à nous, la plus exacte qu'il seroit possible. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Dès l'an 1743, Dom Maur avoit été frappé, le 28 Décembre, d'une attaque d'apoplexie, genre de maladie qui ne par-

(1) *Absque Monachis nos sanè in historia patriae semper essemus pueri.* Ainsi parle Marshan, *in propylaeo Monast. Anglic. tom.* 1.

donne point, et n'en fut jamais bien guéri; il traîna toujours depuis une vie languissante, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de travailler au pénible ouvrage qu'il avoit commencé à mettre sous presse. Déja la Table chronologique et le Calendrier perpétuel étoient achevés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie nous l'enleva, le 3 Novembre 1746, dans la 59e année de son âge.

Ce que nous venons de dire des travaux littéraires de D. Maur, suffit pour se former une idée de ses talens et de son esprit : il l'avoit juste, solide, judicieux. Un goût heureux pour le vrai le lui faisoit démêler, peut-être autant que la pénétration de son esprit. S'il n'avoit pas reçu de la Nature les qualités brillantes de ces génies supérieurs, à qui rien n'échappe dans les sciences, une étude sérieuse et soutenue le dédommagea abondamment. Par cette application constante il acquit une grande connoissance de l'antiquité, et les Langues savantes lui devinrent même familieres.

Mais ce n'est point assez d'avoir fait connoître D. Maur par les talens de l'esprit : borner-là ce qu'il y avoit d'estimable en lui, ce seroit faire tort à sa mémoire, et retrancher de son éloge la partie la plus intéressante, en dérobant au Public la connoissance des qualités de son cœur. Tous ceux qui l'ont fréquenté, conviennent qu'il avoit reçu du Pere des lumieres les dons les plus parfaits, et tout ce qui forme un homme de bien, un bon Chrétien, un Prêtre édifiant et un vrai Religieux.

Un esprit doux, aimable, prévenant en toutes choses; une candeur et une droiture de cœur admirables, une simplicité vraiment évangélique formoient le fonds de son caractere. Un air toujours gai et affable, qui sembloit annoncer ses qualités, selon cette parole du Sage : *Sapientia hominis lucet in vultu ejus* (Eccles. 8, 1) lui gagnoit le cœur de tous ceux qui le pratiquoient. Jamais il ne sortoit de sa bouche que des paroles obligeantes et édifiantes. Nombre de passages de l'Écriture et des Peres, qu'il s'étoit rendu familiers, lui servoient à propos, soit dans les conversations pour les rendre chrétiennes, soit auprès des affligés pour les consoler, soit auprès des malades, pour les exhorter à souffrir leurs maux avec patience, et à faire à Dieu le sacrifice de leur vie. Il avoit reçu de Dieu un don particulier pour remplir cette sorte d'œuvre de charité, à laquelle il se prêtoit volontiers. Toujours disposé à rendre service, on ne lui proposoit aucune bonne œuvre dans laquelle il n'entrât volontiers. Sa charité lui faisoit tout entreprendre, et sa patience, qui ne se rebutoit de rien, le faisoit venir à bout de tout. Lorsqu'il s'agissoit d'être utile à l'innocent, au pauvre, au malheureux, à la veuve, à l'orphelin, les obstacles multipliés ne l'arrêtoient point, et il en triomphoit pour l'ordinaire par ses soins, ses peines et ses pressantes sollicitations, auxquelles il étoit difficile de résister.

Un zele ardent pour la vérité la lui faisoit préférer à toute chose; et la regardant, avec S. Bernard, comme la patrie des exilés et la fin de leur exil : *O veritas exulum patria, et exilii finis!* sans cesse il soupiroit après cette céleste vérité.

Un amour tendre pour l'Église, amour qui, selon S. Augustin, est la marque qu'on a en soi l'Esprit de Jésus-Christ, le rendoit extrêmement sensible à tout ce qui la regardoit: il ne se réjouissoit que des biens, et ne s'affligeoit que des maux de cette sainte Épouse de Jésus-Christ. Dans ses études, il ne se proposoit que d'employer le tems utilement pour elle, pour lui-même et pour le prochain. De cette maniere, l'étude et la science ne furent point pour lui un écueil. Ayant appris de S. Paul, *que la science enfle, et que la charité édifie* (1), et de S. Augustin (2), *que si la science est plus grande que la charité, elle n'édifie point, mais qu'elle enfle*, il s'appliqua toujours, avec le secours de la grace, à croître plus en charité qu'en science. Ainsi il évita les deux écueils opposés, celui de l'ignorance par l'étude, et celui de l'étude par la charité, qui fut toujours plus grande en lui que la science.

Plein de foi et de religion, il n'envisageoit, dans tous les événemens de la vie que la volonté de Dieu, qui les ordonne ou les permet, selon les desseins d'une Providence toujours adorable. Lorsque des ordres supérieurs l'obligerent de quitter Paris, pour se rendre à Pontoise, il les regarda comme une faveur du Ciel, qui le rendoit à lui-même, et qui le mettoit en état de méditer plus sérieusement les vérités éternelles. Pénétré de reconnoissance, il remercioit Dieu de lui avoir procuré les moyens de s'instruire plus à fond de la Religion, et de faire ses délices de la méditation des Pseaumes. Depuis cette heureuse époque, il ne cessa plus de les méditer et de s'en nourrir chaque jour jusqu'à sa mort. L'attaque d'apoplexie, dont il fut frappé en 1743, servit encore à faire croître en lui des dispositions si chrétiennes. A mesure que l'homme extérieur se détruisoit, l'homme intérieur se fortifioit; la mort lui étoit toujours présente, et il voyoit avec plaisir sa fin arriver; il le disoit avec complaisance à ses amis: *Je m'en vais*, leur disoit-il. C'est un langage qu'il nous tenoit sans cesse. Envisageant ainsi toujours son dernier moment, il s'y préparoit, en veillant continuellement pour aller au-devant de l'Époux: il offroit au Seigneur, chaque jour et chaque moment du jour, le sacrifice de sa vie, en l'unissant à celui de notre adorable Sauveur, par cette belle priere, tirée du Prophete Daniel, que l'Église a consacrée dans la célébration de ses redoutables Mysteres, et à laquelle il avoit une dévotion particuliere (3). « Nous nous « présentons à vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur con- « trit; recevez-nous favorablement, et que notre sacrifice soit tel, qu'il « puisse vous être agréable ». Telles étoient les dispositions de D. Maur, lorsque son dernier moment est arrivé: nous en avons été témoins, et elles nous donnent une juste confiance que le souverain Juge, qui les avoit lui-même formées dans son cœur, a couronné ses dons, en lui faisant miséricorde.

(1) *Scientia inflat, caritas verò aedificat.*

(2) *Si magnitudine sua praecedit scientia magnitudinem caritatis, non solum non aedificat, sed inflat.* Conc. 17 in Ps. 118.

(3) *In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur à te, Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodiè ut placeat tibi, Domine Deus.*

D. Maur d'Antine n'ayant pu achever son entrepriſe, D. Charles Clémencet fut chargé d'y mettre la derniere main. Il s'aſſocia Dom Urſin Durand dans ce travail, et conjointement ils firent tous les articles qui manquoient encore pour compléter l'ouvrage. Dès qu'il parut, l'accueil que lui fit le Public en prouva l'utilité, et excita auſſi la cenſure de certains Écrivains, jaloux peut-être des applaudiſſemens qu'il recevoit.

Un Jéſuite, dans une lettre anonyme, accuſa les Auteurs de l'Art de vérifier les Dates de s'être livrés à un eſprit de parti, et pour le favoriſer, d'avoir forgé un texte d'Euſebe, qu'on ne trouvoit, diſoit-il, *nulle part*. Les Journaliſtes de Trévoux venant à l'appui de ce déclamateur, ſoutinrent que la fabrication étoit manifeſte et palpable, et que « ſi la « ſubſtitution d'un texte à un autre eſt toujours un crime, dans cette « occaſion, c'étoit une ſorte de ſacrilege». (*Journal de Trév. Novemb.* 1750, p. 2661 et 2662.)

Ce texte prétendu fabriqué, regarde la diſpute des Aſiatiques avec le Pape Victor ſur la célébration de la Pâque, et il eſt ainſi conçu : *Irenæus Victorem papam arguit quod non rectè fecerit, abſcindere à corpore unitatis tot et tantas Eccleſias Dei.* On ſent par quel motif ces Jéſuites s'élevoient avec tant de vivacité contre un pareil texte, et contre ceux qui le produiſoient.

D. Clémencet n'eut pas de peine à juſtifier la vérité de ſa citation, et à confondre les calomniateurs. Il leur répondit par une lettre adreſſée à un ami de province, dans laquelle il leur montra que le texte qu'ils arguoient de faux, ſe trouvoit en propres termes dans tous les exemplaires imprimés, ou manuſcrits de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe, traduite par Rufin.

Les Journaliſtes de Trévoux chercherent à couvrir la honte de leur procédé par une *critique* ſinguliere qui leur étoit, diſoient-ils, *venue depuis en penſée,* et qu'ils inſérerent dans leur Journal du 4 Décembre 1750 (*ibid.* p. 2833).

Rien de plus ridicule, ou de plus miſérable que la maniere dont ils éluderent leurs torts, en feignant de diminuer ceux des Auteurs de l'Art de Vérifier les Dates, et de blâmer en partie le Cenſeur qui les avoit traduits comme des fauſſaires. C'eſt ainſi cependant qu'ils prétendoient *maintenir leurs Mémoires dans l'impartialité conſtante dont ils faiſoient profeſſion.* (ibid. p. 2835).

Mais D. Clémencet, par une ſeconde lettre à un ami de province, dévoila l'artifice de ces Écrivains, et leur donna lieu de rougir de leur peu de ſincérité.

Toujours appliqué à ſervir la Religion et les Lettres, D. Clémencet a compoſé grand nombre d'autres ouvrages qui lui ont mérité un rang diſtingué parmi les Savans de ſon Ordre.

A peine fut-il fixé dans le Monaſtere des Blancs-Manteaux, que D. Urſin Durand l'engagea à travailler avec lui à la Collection des Décrétales des Papes. Le Public en poſſédoit déja le premier volume,

qui faisoit justement désirer la suite de cet important Recueil. Dom Clémencet s'occupa avec zele de cette continuation. Il mit deux volumes en état de paroître, et composa une très grande Préface, qui comprenoit la vie des habiles Éditeurs qui avoient les premiers commencé l'ouvrage, D. Coustant et D. Mopinot. Mais les difficultés qui se rencontrerent pour l'impression de ces volumes, déterminerent D. Clémencet à prendre un autre travail.

Dès auparavant D. Sabbathier qui avoit préparé une Édition de l'ancienne version italique de la Bible, étant mort, D. Clémencet fit les Préfaces qui ont été mises à cette Édition, et composa la belle Épître Dédicatoire qui est en tête, adressée à S. A. Mgr le Duc d'Orléans, que son zele pour la Religion avoit engagé à procurer par ses bienfaits l'impression de cette Bible.

On voit par ces différentes pieces, que D. Clémencet avoit un goût particulier pour la langue latine, dont il possédoit singulièrement le génie, les tours et les expressions, qu'il avoit puisés dans la lecture des anciens Auteurs.

Chargé depuis de la continuation de l'Histoire Littéraire, il en publia le dixieme tome en 1756, et l'onzieme en 1759, conjointement avec un de ses confreres. Il avoit composé une histoire particuliere des écrits et de la vie de S. Bernard et de Pierre le Vénérable, les deux plus grands hommes du douzieme siecle, qui a été imprimée séparément en un seul volume.

Le zele dont il étoit animé pour les intérêts de l'Église, le porta souvent à prendre la plume contre ceux qui les blessoient.

François Morenas, Gazetier d'Avignon, ou les Jésuites sous son nom, avoient publié un Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleuri, plein d'erreurs et de faussetés, qu'ils vouloient opposer à celui de M. l'Abbé Racine, composé dans un goût bien différent.

D. Clémencet, justement indigné de tant d'impostures dont l'ouvrage de Morenas fourmilloit, les dévoila, et les réfuta dans une suite de lettres à cet Auteur, où l'on trouve autant de force et de solide critique que d'érudition : aussi eurent-elles un très grand succès; car il s'en est fait trois éditions consécutives.

Vers le même tems les Jésuites s'efforcerent de faire revivre la trop fameuse fable de Bourgfontaine. Pour cet effet ils répandirent un libelle intitulé, *La réalité du projet de Bourgfontaine,* très propre à en imposer par le ton de confiance avec lequel on y soutenoit les plus horribles calomnies. Mais le Parlement, pour réprimer une si grande audace, condamna le libelle à être lacéré et brûlé.

L'indignation qu'une entreprise aussi révoltante excita dans la Magistrature, fut commune à tous les honnêtes gens; et, pour seconder leurs vœux, D. Clémencet prit la plume, et pulvérisa cette misérable production par une réfutation en deux volumes in-12, qui a pour titre : *La Vérité et l'Innocence victorieuses de l'Erreur et de la Calomnie.* Il repoussa par une nouvelle brochure les vains efforts que

firent les Jésuites pour justifier les attentats de leur premier écrit.

D. Clémencet a fait nombre d'opuscules du même genre, dont on trouve la liste dans l'Histoire Littéraire de la Congrégation de S. Maur.

Mais quoique son zele pour le bien de l'Eglise saisît toutes les occasions de se produire, son attachement à la sainte Maison de Port-Royal et aux illustres Solitaires qui lui étoient unis, s'est supérieurement distingué par les différens ouvrages qu'il lui a fait entreprendre. Il donna en 1755 et 1757 une *Histoire Générale de Port-Royal, depuis la réforme de cette Abbaye, jusqu'à son entiere destruction*, en dix volumes in 12. Cette histoire curieuse et intéressante par son objet et par les détails qu'elle renferme, est très propre en même tems à donner une haute idée des sentimens de foi et de religion dont l'Auteur étoit animé. Aussi a-t-elle produit des effets merveilleux sur l'esprit et le cœur d'un grand nombre de personnes, et même sur plusieurs qui n'avoient entrepris de la lire que pour satisfaire leur curiosité.

D. Clémencet, en 1760, publia en trois volumes in-12 les Conférences de la Mere Angélique de S. Jean Arnauld, Abbesse de Port-Royal, sur les Constitutions de ce Monastere. L'éloge qu'il fait des talens et de la piété de la digne Abbesse dans la Préface, est justifié par les lumieres, l'onction et l'heureuse simplicité qui regnent dans ces discours prononcés la plûpart sans préparation. Enfin, il a laissé en manuscrit une Histoire Littéraire des Ecrivains, connus sous le nom de Messieurs de Port-Royal, qui pourroit composer quatre volumes in-4. Elle seroit (nous n'en doutons point) très instructive, et par-là très bien reçue du public, si l'on s'occupoit à la perfectionner.

D. Prudent Maran, qui travailloit à l'édition des œuvres de S. Grégoire de Nazianze, étant mort en 1762, et ayant laissé son entreprise fort imparfaite, le soin de l'achever fut confié à D. Clémencet. Il s'occupa dès-lors à finir la nouvelle traduction des Poésies que D. Maran avoit commencée. Il revit le texte des différens ouvrages du S. Docteur sur les variantes, déja recueillies dans les anciens manuscrits, fit choix de celles qu'il convenoit de placer, soit dans le corps, soit en notes, composa la vie du Saint et les avertissemens nécessaires pour les Oraisons, et fut ainsi en état de donner au public le premier volume de cette édition si long-tems desirée.

Mais une fausse attaque de paralysie qui lui survint dans le cours de l'impression de ce volume, le rendit bientôt incapable d'une application suivie. Il ne fit plus désormais que languir pendant près de deux ans, et, s'affoiblissant de jour en jour, il termina sa carriere le 5 Avril 1778, âgé de 74 ans.

La force de son tempérament promettoit assurément une plus longue vie; et s'il ne l'eût pas ruinée par ses austérités plus encore que par ses travaux, il eût pu augmenter le nombre des centenaires.

Jamais Religieux ne fut plus attaché que lui à ses observances, et ne montra plus de zele pour leur maintien qu'il le fit dans ces jours où elles furent menacées d'une entiere subversion. Pour lui, enchérissant beaucoup sur les pratiques de la regle, il menoit une vie extrêmement dure et

pénitente; car sa mortification s'étendoit généralement à tous les besoins du corps. Ses veilles étoient continuelles; son abstinence très étroite: on eût dit qu'il recherchoit par goût les alimens les plus grossiers. Mais c'étoit sur-tout dans le Carême qu'il se livroit presque sans aucune retenue à cette ardeur pour la pénitence, qui le dévoroit. La privation du vin, du poisson, de tout ce qui pouvoit flatter ses sens et nourrir sa chair, faisoit ses délices en ce saint tems, où son jeûne étoit encore prolongé au-delà des bornes ordinaires. Attentif à cacher ses macérations, il en pratiquoit beaucoup qu'on ignoroit; et n'aspiroit comme les pénitens de P. R., qu'il prenoit pour ses modeles, qu'à s'immoler avec J. C.

Quelque sévere qu'il fût à lui-même, son caractere n'en étoit ni moins doux, ni moins social. D'une humeur égale et agréable, il se faisoit aimer et rechercher de tous ceux qui le connoissoient. On s'attachoit d'autant plus à sa personne, que l'on trouvoit dans sa conversation solide et intéressante de quoi s'instruire et s'édifier.

Nul ne fut plus humain et plus compatissant: toujours prêt à obliger, son cœur sensible étoit ému sur tous les besoins du prochain; et se trouver dans quelque nécessité, étoit un titre suffisant pour avoir droit à ses bienfaits, ou à sa recommandation: aussi combien de personnes ont reconnu devoir à ses soins et ses sollicitations les succès qu'elles avoient eus dans les conjonctures critiques où elles s'étoient trouvées?

Ami tendre et sincere, il portoit une affection vraiment cordiale à ceux auxquels il étoit uni. Leurs biens et leurs maux lui devenoient propres; mais il ressentoit sur-tout si vivement leurs peines, qu'il eût moins souffert s'il eût pu les endurer seul. La perte qu'il fit successivement sur la fin de sa vie d'un nombre de ces amis précieux, pénétra son ame d'une douleur si amere, que désormais absorbé dans la tristesse la plus profonde, il sembloit se regarder déja comme enseveli avec eux.

Parmi toutes les vicissitudes qu'il a pu éprouver, sa foi et sa piété, toujours égales, dirigerent sa conduite, et sanctifierent tout le corps de ses actions. Chrétien fidele, Religieux humble et fervent, Prêtre recommandable par l'innocence de ses mœurs, et l'éminence de sa doctrine, il ne cessa d'édifier, d'instruire et de se consumer au service de l'Église et à la gloire de son Dieu, vraiment Prêtre selon l'esprit avec son Chef, et victime selon le corps.

L'amour de la vérité fut sa vertu dominante, et forma comme le fonds de son caractere. Persuadé qu'il ne vivoit que pour elle, et n'étoit honoré du Sacerdoce que pour lui rendre témoignage; toute sa vie il s'appliqua à la servir aux dépens de son repos, et de tout ce qu'il avoit de plus cher: jaloux de se sacrifier en toutes manieres pour conserver à l'Église ce précieux patrimoine, dont le sang de tant de Martyrs et les travaux de tous ses défenseurs lui ont assuré la possession.

C'est par cette longue suite de vertus et d'œuvres dignes de tous les éloges, que Dom Clémencet a rendu son nom cher à tous les gens de bien, et a mérité que sa mémoire fût à jamais en vénération.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

POUR LE PREMIER VOLUME.

CATALOGUE DES SAINTS.

Page 74, col. 1, *art.* S. Martin de Tours. *On a dit qu'il étoit mort* à Candé, *liſez*, à Candes, au confluent de la Vienne & de la Loire.

P. 78, col. 2. S. Saturnin, premier Evêque de Toulouſe, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Clément, vers la fin du premier ſiecle, *corrigez*, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Fabien vers l'an 245, Martyr à Toulouſe l'an 250.

CHRONOLOGIE DU N. TESTAMENT.

P. 114, col. 1, lig. 4 *en remontant :* L'enſévelit dans un ſépulcre neuf qu'il avoit fait tailler dans le roc aſſez près du Calvaire, *corrigez*, attenant au Calvaire, *& ajoutez en note :* » Il eſt certain, dit un célebre Interprete de l'Evan» gile au 17ᵉ ſiecle, par la deſcription que fait Brochard du » Sépulcre de Notre-Seigneur, & plus encore par celle que » l'Ambaſſadeur du Roi de France auprès du Grand-Seigneur » en a faite tout nouvellement, que c'eſt une grotte taillée » dans le roc, ſemblable à-peu-près à une chambre quarrée, » longue environ de ſept pieds, & large d'autant, dont la » porte qui regarde l'orient eſt très baſſe. Le lieu où le corps » de J. C. fut mis eſt au ſeptentrion; il eſt taillé en maniere » de table, & il eſt peu élevé au-deſſus du niveau de la » grotte. Avant que d'y entrer on en trouve une autre de » même figure & de même grandeur, qui n'eſt ſéparée de la » premiere que par une ſimple muraille, où eſt cette porte » ſi baſſe dont j'ai parlé. Selon cette diſpoſition des lieux, » il eſt aiſé d'entendre que la pierre que l'Ange ôta de l'en» trée, fermoit celle de la premiere grotte, & qu'elle étoit » ainſi hors du monument où le corps de Notre-Seigneur » avoit été mis, & qu'elle appartenoit néanmoins dans un » autre ſens à ce monument, en tant que la premiere grotte » en faiſoit partie. » (*Janſenius Iprenſ. in cap.* 28, *Matth. v.* 5.) » Cette deſcription, dit M. Duguet, leve beaucoup » de contradictions apparentes du texte de l'Evangile; car » en premier lieu l'on voit comment l'Ange invitoit les » ſaintes femmes à entrer dans le Sépulcre, comme s'il n'y » étoit pas déja lui-même. Il étoit à l'entrée de la premiere » grotte, & il montroit aux ſaintes femmes celle de la ſe» conde. L'on concilie en ſecond lieu ce qui eſt dit de la » grandeur de la pierre qui fermoit le Sépulcre, avec la » porte ſi étroite & ſi baſſe qui étoit celle de la ſeconde » grotte. L'on accorde en troiſieme lieu la néceſſité où l'on » étoit de ſe courber pour regarder dans le Sépulcre, & la » facilité avec laquelle on y entroit. Cette néceſſité & cette » facilité ne convenoient pas à une même partie : on entroit » ſans peine dans une; mais il falloit ſe pancher & ſe cour» ber pour regarder dans l'autre, & plus encore pour y en» trer. » (*Tombeau de J. C.*, p. 104.)

P. 120, col. 2, ſous l'an 36. Paul, *ajoutez*, ci-devant nommé Saul.

CONCILES.

P. 209, colon. 2, *on a donné le Concile de Conſtance pour le* XVIIᵉ *général, en ſe conformant à ceux qui tiennent pour général celui de Piſe, aſſemblé en* 1409. *Mais, à parler exactement, celui de Conſtance n'eſt que le* XVIᵉ *général.*

CHRONOLOGIE DES PAPES.

Page 282. PASCAL II. Ce Pape revint de France à Rome dans l'automne de l'an 1107, ſuivant l'Abbé d'Uſperg.

P. 306, col. 2. NICOLAS IV, ligne 3 *de cet art.*, en 1288, *liſez*, en 1278.

P. 319, col. 1. GRÉGOIRE XI, lig. 4 *de cet art.*, en 1373, *liſez*, en 1348.

P. 307, col. 2, CÉLESTIN V, lig. 7 *de cet art.*, âgé d'environ 72 ans, *liſez*, de 79 ans.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

P. 251. THOMAS I. *A l'article de ce Patriarche ajoutez :* Du tems de ce Patriarche une grande famine chaſſa preſque tous les Mahométans de Jéruſalem; ce qui fournit à Thomas une occaſion favorable de réparer le comble de l'Egliſe de la Réſurrection. Abdallah, fils de Taher, paſſant à Jéruſalem pour aller à Bagdad, quelques Muſulmans lui déférerent Thomas comme ayant fait des augmentations à cette Egliſe. Abdallah ſur cette accuſation le fit mettre en priſon avec menace du fouet, ſi elle ſe trouvoit véritable. Thomas vint à bout d'intéreſſer en ſa faveur un vieux Muſulman fort accrédité, au moyen d'une ſomme d'argent qu'il lui promit; & fut ſi bien ſervi que non ſeulement il évita le châtiment, mais qu'il obtint l'approbation de ce qu'il avoit fait. (*Hiſt. univ.* T. XVI, p. 80.)

EMPEREURS ROMAINS.

P. 372, col. 2. LUCIUS VERUS, lig. 13 *de cet art.* Mais il laiſſa, *liſez*, Mais Verus laiſſa.

P. 383. AURÉLIEN. *On a dit, d'après Jornandès, qu'*Aurélien eſt le premier Empereur qui ceignit le diadême. *Pour parler plus exactement il falloit ajouter*, en public. *Car on voit cet ornement dans les médailles de quelques Empereurs qui ont précédé Aurélien. Mais ils ne le portoient que dans leur palais.* (*Voy. du Cange ſur Joinville*, *Diſſert.* XXIV, pag. 290.)

P. 398. HONORIUS, lig. 23 *de cet art.* Sur la fin de cette année, *liſez*, ſur la fin de l'an 408.

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

P. 484, colon. 2, Genghizkhan, *lignes* 19 *&* 20 *de cet art.*, *en remontant*, à l'âge de 66 ans, *liſez*, à l'âge de 64 ans. *Il eſt vrai que la plûpart des Auteurs donnent à Genghizkhan l'âge de 66 ans à ſa mort; mais c'eſt en le faiſant naître en l'an de J. C.* 1161, *contre le ſentiment d'Abulghazi, qui met ſa naiſſance deux ans plus tard.*

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

P. 523. DIEU-DONNÉ DE GOZON, lig. 2 *de cet art.*, natif de Languedoc, *liſez*, de Milhau en Rouergue, ou plutôt du Château de Gouzon, à ſix lieues de Milhau.

ROIS DE FRANCE.

P. 541, col. 2, 3ᵉ *alinéa.* Le Décret de Childebert, daté de l'an 595, eſt compoſé de pluſieurs loix faites en différentes années au Champ de Mars. La premiere eſt du Champ de Mars tenu à Andernac en 589; la 2ᵉ eſt de celui de Maëſtricht en 590; la 3ᵉ eſt de l'an 591. Les ſuivantes ſont du Champ de Mars tenu à Cologne en 592. Celle qui réforme la loi de la Chrenechrude ou *du bâton blanc*, doit être de l'an 593 ou 594, ſi elle n'eſt pas du Champ de Mars tenu à Cologne en 595, dans lequel fut rédigé le Décret avec ſon préambule.

P. 555, col. 1. CHARLEMAGNE, lig. 18 *du premier alinéa de cet. art.*, Cour Wehenique, *liſez*, Cour Wehemique.

P. 590, LOUIS X, dit HUTIN, né le 4 Octobre 1289, ou, ſelon d'autres, 1291, *corrigez*, né le 4 Octobre 1289, ſelon un compte de l'Abbaye de S. Denis en France, commençant à la Madelaine 1289 & finiſſant à pareil jour de l'année ſuivante. Il porte : *Nuntio qui attulit rumores primogeniti Regis XVI.* LB.

ROIS DE CASTILLE.

P. 755. DON PEDRE LE CRUEL, IVᵉ du nom, *effacez* IVᵉ du nom. *Il n'y eut qu'un ſeul Roi de ce nom en Caſtille.*

Il eſt inutile, pour le très grand nombre de Lecteurs, d'avertir ici que les noms de *Pedre* & de *Jayme*, employés en nommant des Rois d'Eſpagne, ſignifient *Pierre & Jacques.*

ROIS D'ANGLETERRE.

P. 833, col. 2. JACQUES II, *lig.* 22, le 16 Décembre, *liſez*, 16 Novembre.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce volume.

PRÉFACE, page j

Corrections et additions pour le premier volume, xxj

Explication du fleuron qui est au frontispice, xxiv

Explication de la vignette allégorique qui est à la tête de la Dissertation sur les Dates, ibid.

DISSERTATION sur les Dates des Chartes, des Chroniques et des autres anciens monuments de l'Histoire depuis Jésus-Christ, pag. j

Premiere Partie.

Des différentes époques renfermées dans la Table Chronologique, ij

§. I. Des Olympiades, ibid.

§. II. Des années de Jésus-Christ; quand on a commencé à s'en servir en Occident, et combien cet usage a varié, iij

§. III. De l'Ere Julienne, ou de Jules César, xiv

§. IV. Des Indictions, ibid.

§. V. De l'Ere Mondaine d'Alexandrie, et à cette occasion des plus anciens calculs chronologiques, commençant à la création du monde, xv

§. VI. De l'Ere Mondaine d'Antioche, xvj

§. VII. De l'Ere de Constantinople, xvij

§. VIII. De l'Ere des Séleucides ou des Grecs, autrement dite l'Ere d'Alexandre, ibid.

§. IX. De l'Ere Césaréenne d'Antioche, xviij

§. X. De l'Ere d'Espagne, xix

§. XI. De l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs, ibid.

§. XII. De l'Ere de l'Hégire, xxj

§. XIII. Du Cycle Pascal, xxij

§. XIV. Du Cycle Lunaire, et du Cycle de XIX ans, plus communément appellé par les Modernes, le Nombre d'Or, xxiv

§. XV. Des Réguliers, xxvij

§. XVI. Des Clefs des Fêtes mobiles, xxix

§. XVII. Du Cycle solaire, ibid.

§. XVIII. Des Concurrens et des Lettres Dominicales, xxx

§. XIX. Du Terme Pascal, xxxj

§. XX. Des Pâques, ibid.

§. XXI. Des Épactes, xxxiv

Conclusion de la premiere partie. xxxvij

Seconde Partie.

De quelques Eres qui ne sont point comprises dans notre Table chronologique, xxxix

§. I. De l'Ere d'Abraham, xxxiv

§. II. De l'Ere de Nabonassar, ibid.

§. III. De l'Ere de Tyr, xl

§. IV. De l'Ere Actiaque, et de l'Ere des Augustes, pag. xl

§. V. De l'Ere de l'Ascension, ibid.

§. VI. De l'Ere des Arméniens, ibid.

§. VII. De l'Ere d'Isdégerde et de l'Ere de Malek-Schah-Dgélaleddin, dite l'Ere Gelaléenne, xlj

§. VIII. De la Période Julienne, ibid.

TABLE CHRONOLOGIQUE, qui contient les Olympiades, les années de Jésus-Christ, &c. signature *A*, 1

Discours Préliminaire sur la Chronologie des Éclipses visibles en Europe, en Asie, et dans la partie de l'Afrique connue des Romains, 41

Des Éclipses de Lune, 42

Des Éclipses de Soleil, 43

Table chronologique des Éclipses visibles en Europe, &c. 53

AVERTISSEMENT pour le Calendrier Lunaire Perpétuel, ou Calendrier ancien de l'Église, réuni avec celui de Grégoire XIII, signature A, 1

Du Nombre d'Or, ou du Cycle de 19 ans, ibid.

Des Lettres Dominicales, ibid.

Des Épactes du nouveau Style, ibid.

Du Terme Pascal, 3

Calendrier Lunaire perpétuel, 4

AVERTISSEMENT pour le Calendrier Solaire perpétuel, 6

Des Lettres Dominicales, 7

Des Calendes, des Nones, et des Ides, 8

Calendrier G, 9

Calendrier F, 15

Calendrier E, 21

Calendrier D, 27

Calendrier C, 33

Calendrier B, 39

Calendrier A, 45

Table démonstrative des sept Calendriers, 51

Glossaire des Dates, ou Liste alphabétique des noms peu connus de certains jours de la semaine et du mois, 52

Catalogue alphabétique et chronologique des Saints, 61

Précis historique de la forme de l'année chez les anciens Hébreux, et de l'établissement du Calendrier chez les Juifs modernes, 82

Idée du Calendrier judaïque, 84

Calendrier judaïque, ou ordre et disposition d'une année légale, commune et ordinaire des Juifs modernes, 88

Du Sabbat et autres Fêtes des Juifs, pag. 91
Jeûnes et abstinences de leur année, 94
Supputation des Tems suivant le Calcul des Juifs modernes, 95
Gouverneurs de Syrie depuis Jésus-Christ, et Préfets ou Procureurs de Judée, nommés aussi quelquefois Gouverneurs, 96
Grands-Prêtres des Juifs depuis Jésus-Christ, 97
Chronologie historique du Nouveau Testament, entremêlée de celle des Juifs qui lui correspond, depuis l'Incarnation du Verbe jusqu'à la ruine du Temple, 98
Chronologie apostolique, 117
Chronologie historique des Conciles, 136
Chronologie historique des Papes, 216
Chronologie des Patriarches de l'Eglise d'Orient, d'Alexandrie = d'Antioche = de Jérusalem, 217
Patriarches de Constantinople, 226
Patriarches Latins de Jérusalem, 271
Patriarches Latins d'Antioche, 279
Patriarches Latins de Constantinople, 308
Chronologie des Consuls Romains depuis Jésus-Christ, 356
Chronologie historique des Empereurs romains, 361
Chronologie historique des Rois Arsacides des Parthes depuis Jésus-Christ, 362
Rois Sassanides des Perses, 374
Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous Valérien, Gallien, Claude, Aurélien, 380
Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire depuis l'an 284 jusqu'en 312, 385
Chefs des Huns = Rois des Vandales, ibid.
Tyrans qui s'éleverent sous l'Empire de Constance et de Constant, 392
Empereurs d'Occident = Empereurs d'Orient, 395
Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous les régnes de Gratien, de Valentinien II et de Théodose, 396
Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous le régne d'Honorius, 399
Rois Barbares d'Italie, 405
Rois des Goths en Italie, 407
Ducs d'Italie, et Exarques de Ravenne, 412
Rois Lombards en Italie, ibid.
Ducs de Frioul = Ducs de Spolete = Ducs de Bénevent, 412
Rois des Bulgares, 423
Rois de Jérusalem, 435
Princes Latins ou Francs d'Antioche = Comtes Latins ou Francs de Tripoli, 436
Seconde suite des Rois des Bulgares, 446
Empereurs François de CP. = Empereurs Grecs, 449
Chronologie historique des Gouverneurs et des Rois Chrétiens d'Arménie = Rois Latins ou Francs de Chypre, pag. 458
Chronologie historique des Califes, 469
Califes d'Orient = Mahadis et Califes Fatimites d'Afrique et d'Egypte, 476
Sultans Turcs d'Iconium, ou de Roum, 478
Sultans Seldgioucides d'Alep et de Damas, 479
Mogols Genghizkhanides de Perse, 483
Sultans d'Alep, de Damas et d'Égypte, ibid.
Chronologie historique des Empereurs Ottomans, 495
Les Schahs, ou Rois modernes de Perse, 501
Explication de quelques noms Turcs pour servir à l'intelligence de l'Histoire, 510
Chronologie historique des Grands-Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, ou de Malte = Grands-Maîtres du Temple, 512
Chronologie historique des Rois de France, 529
Expéditions des Francs avant Clovis, 530
Premiere Race, 531
Deuxieme Race, 551
Rois Carlovingiens d'Italie, 553
Troisieme Race, 566
Généalogie de Charlemagne et de Hugues Capet, 567
Branche collatérale des Valois, 594
Maison d'Orléans, 628
Branche collatérale d'Angoulême, 632
Branche de Bourbon, 659
Addition à la premiere race, 725
Chronologie historique des Rois Visigoths, d'Aquitaine, de la Gaule Narbonnoise et d'Espagne, 727
Chronologie historique des Rois d'Espagne, 730
Rois des Goths = Rois des Suéves, ibid.
Rois d'Espagne depuis l'invasion des Mahométans, 734
Gouverneurs d'Espagne pour les Califes, ibid.
Rois de Cordoue, 735
Rois d'Oviédo, puis de Léon = Rois de Navarre, 736
Rois de Navarre = Rois d'Aragon, 740
Rois de Castille et de Léon = Rois de Navarre et d'Aragon, 741
Rois Chrétiens de Majorque, 748
Rois de toute l'Espagne = Rois de basse Navarre, 765
Rois d'Espagne de la Maison de Bourbon, 773
Chronologie historique des Rois de Portugal, 777
Chronologie historique des Rois d'Angleterre, 788
Eptarchie, 789

Rois de toute l'Angleterre, 793
Maison des Ducs de Normandie, 798
Maison de Champagne des Comtes de Blois, 800
Maison d'Anjou, dit Plantagenets, 801
Branche de Lancastre, 813
Branche d'Yorck, 816
Maison de Tudor, 818
Maison de Stuart, 826
Maison de Nassau-Orange, 834
Maison de Brunswick-Lunebourg, 837
Rois d'Écosse, 842

EXPLICATION DE LA VIGNETTE ALLÉGORIQUE qui est à la tête de la Dissertation sur les Dates.

L'HISTOIRE, appuyée sur son Livre, considere différens Monumens, que le tems dévoilé ne peut plus obscurcir. Elle tient d'une main sa plume, et de l'autre le fil de la Chronologie, qu'un Génie enfant lui présente; un autre enfant dérobe, avec avidité, au tems l'autre extrémité de ce fil; un troisieme saisit, avec empressement, des Actes, des Titres, des Chartes, &c. tandis qu'un autre leve le voile qui ensevelissoit ces différens objets. Les nuages qui s'étoient accumulés sur le tems, se dissipent, font place à la lumiere, et ne laissent rien à désirer à l'Histoire.

L'éclipse, que les nuages en se dissipant laissent entrevoir, indique que cet objet fait une des parties de l'Ouvrage. Chaque objet en particulier n'ayant pu entrer dans cette composition, on s'est contenté d'en donner ici les principaux. La République Romaine est marquée par les faisceaux; la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, &c. le sont par des écussons, des couronnes; les Croisades par le casque; les Empereurs Turcs et l'Ordre de Malte, par leur bouclier.

Explication du Fleuron qui est au Frontispice.

DEUX Génies portés sur un nuage, dont l'un est appuyé sur un Livre, considérant une suite de médaillons des Empereurs Romains, rangés selon l'ordre chronologique; un foyer de lumiere éclaire cette Collection; des écussons, des couronnes, un casque, indiquent une partie des États qui divisent aujourd'hui l'Empire des Romains.

DISSERTATION
SUR LES DATES
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET DES AUTRES ANCIENS MONUMENS DE L'HISTOIRE,
DEPUIS JESUS-CHRIST.

Il eſt peu de matieres en genre d'érudition d'une utilité plus étendue, comme auſſi d'une diſcuſſion plus épineuſe, que celle qu'on entreprend de traiter dans cette Diſſertation. Tous ceux qui travaillent ſur l'Hiſtoire, qui veulent la ſavoir à fond, qui l'étudient dans les Sources, dans les Annales, dans les Chroniques; tous ceux qui liſent les Chartes, les Actes originaux, qui ſe mêlent d'expliquer les Médailles & les Inſcriptions; tous ceux qui ſont occupés à déchiffrer, éclaircir & mettre en ordre les titres des anciennes familles, des Chapitres, des Communautés; tous ceux qui ſont les dépoſitaires de ces titres, qui veulent les connoître, & en faire uſage; les Magiſtrats qui les conſultent pour rendre leurs jugemens dans des cauſes, ſouvent très célébres & très importantes; les Avocats qui en font alors la baſe de leurs Conſultations & de leurs Plaidoyers; en un mot tous ceux qui, par état, par intérêt, ou par goût, ſe donnent à l'étude de ces anciens monumens, ſavent combien il eſt utile d'en pouvoir vérifier les Dates, & en même-tems combien ces Dates renferment de difficultés. Elles ſont inſurmontables, ces difficultés, à la plupart des Lecteurs; les Savans même ne viennent à bout de les applanir qu'avec un pénible & diſgracieux travail, dont la longueur les arrête dans leur courſe, & leur emporte un tems qu'ils emploieroient avec beaucoup plus de ſatisfaction à ce qui fait le véritable objet de leurs recherches.

Déſirant de ſervir ces perſonnes, & généralement quiconque cherche à connoître les Dates, à les vérifier & à les accorder enſemble, lorſqu'elles ſe trouvent multipliées & comme entaſſées les unes ſur les autres, ainſi qu'il arrive ſouvent, nous avons dreſſé une Table Chronologique, où, ſans aucune peine, ſans aucun calcul & du premier coup-d'œil, on peut voir les principales Dates qui concourent avec les années de Jeſus-Chriſt, ou qui ſont propres à chacune de ces années. On ſent d'abord combien une pareille Table, dreſſée avec exactitude, doit abréger le travail. Nous oſons le dire, après l'expérience que nous en avons faite; il ne reſteroit aucun embarras dans les Dates que renferme notre Table Chronologique, & on les vérifieroit toutes avec une extrême facilité, ſans crainte de jamais s'y tromper, ſi les Anciens s'étoient toujours accordés dans la maniere de les compter. Mais comme il s'en faut beaucoup que cet accord ſoit parfait entre eux, nous avouons que notre Table a beſoin de ſecours pour lever toutes les difficultés qui naiſſent de leurs différentes manieres de ſupputer les Dates.

Pour cela, des notions légeres & ſuperficielles ne ſuffiroient pas; il ne faut rien moins qu'une Diſſertation bien méditée & travaillée avec ſoin, où la matiere des Dates ſoit diſcutée à fond. Cet ouvrage nous manque juſqu'à préſent, du moins dans ſa totalité. Nous avons, à la vérité, d'excellens morceaux, & en grand nombre, ſur les Eres des Orientaux; D. Mabillon & M. Du Cange ont répandu de grandes lumieres ſur pluſieurs des Notes Chronologiques des Occidentaux, telles que les années de J. C. l'Ere d'Eſpagne, les Indictions, &c; mais ils n'ont point diſtingué le Cycle de la Lune, ſelon les Juifs modernes, du Cycle de 19 ans, ſelon les Grecs, quoique nos Auteurs & nos Chartes les diſtinguent, comme on le verra en ſon lieu; ils n'ont rien, ou preſque rien dit des Réguliers, des Concurrens, des Epactes, des clefs des Fêtes mobiles, des nouvelles

Lunes, &c. (1) ils ont trouvé toutes ces notes chronologiques dans les chartes; mais ils n'en ont point fait uſage pour fixer le tems de ces chartes, quelque néceſſaire que cela ſoit pour le déterminer au juſte, & ne point s'y tromper, comme nous le remarquerons dans la ſuite, lorſque l'occaſion s'en préſentera. Il y a long-tems qu'on s'eſt apperçu de ce défaut, & les nouveaux Editeurs du Gloſſaire latin de Du Cange crurent y ſuppléer, en faiſant imprimer pluſieurs petites Tables dans cet Ouvrage, au mot *Annus*. Mais outre que l'uſage de ces Tables demande des opérations, dont tous les Lecteurs ne ſont pas capables, & que ces opérations ſont toujours embarraſſantes & pénibles, même pour les plus habiles, il s'en faut bien, & D. Maur d'Antine, Auteur de ces Tables, en eſt lui-même convenu, qu'elles répondent à toute l'étendue de la matiere des Dates, ou ſuffiſent pour en diſſiper toutes les obſcurités. C'eſt dans cette Diſſertation que nous allons tâcher d'éclaircir toutes les difficultés à meſure qu'elles ſe préſenteront, en expliquant, 1° toutes les parties qui compoſent notre Table Chronologique; 2° d'autres époques, ou maniere de dater, qu'on n'a pas jugé à propos de faire entrer dans cette Table, mais qu'il eſt cependant utile de connoître. Ainſi nous diviſerons tout ce que nous avons à dire ſur les Dates, en deux parties, dont la premiere aura pour objet notre Table Chronologique; la ſeconde, les autres points qui ont rapport aux principes de la Chronologie.

PREMIERE PARTIE.

Des différentes Époques renfermées dans la Table Chronologique.

LES Olympiades, les années de Jeſus-Chriſt, l'Ere Julienne, l'Indiction, l'Ere d'Alexandrie, l'Ere Mondaine d'Antioche, l'Ere de Conſtantinople, l'Ere des Séleucides, ou des Grecs, l'Ere Céſaréenne d'Antioche, l'Ere d'Eſpagne, l'Ere des Martyrs, l'Ere de l'Hégire, le Cycle Paſcal, le Cycle de 19 ans, le Cycle Lunaire, les Réguliers, les Clefs des Fêtes mobiles, le Cycle Solaire, les Concurrens, les Lettres dominicales, le Terme Paſcal, les Pâques, les Epactes, ſont les différentes parties qui compoſent notre Table Chronologique, & dont nous allons traiter ſéparément.

§. I.

Des Olympiades.

L'ERE des Olympiades, qui conſiſte dans une révolution de 4 années, eſt la plus ancienne & la plus célebre de toutes celles dont les Grecs ſe ſont ſervis. Les Latins l'adopterent, pour s'entendre avec eux, & pour aſſurer leurs propres ſupputations. Nous ne rechercherons point ici ſon origine : cette diſcuſſion appartient à l'Hiſtoire ancienne, qui n'eſt point du reſſort de cet Ouvrage. Ce qui nous importe, eſt de la faire quadrer avec les années de l'Incarnation, & de marquer le tems à peu près où l'uſage en a ceſſé.

L'opinion commune des Chronologiſtes fait concourir la premiere année de l'Ere vulgaire de l'Incarnation avec la premiere de la 195e Olympiade. Par conſéquent la cinquieme année de J. C. répond à la premiere de la 196e Olympiade, & ainſi des autres. Il y a cependant une obſervation à faire, c'eſt que les années des Olympiades commencent à la pleine Lune qui ſuit le Solſtice d'été, c'eſt-à-dire environ le 1er Juillet; qui eſt le jour initial que les Chronologiſtes ſont convenus de leur aſſigner; d'où il s'enſuit que les ſix premiers mois d'une année de l'Incarnation correſpondent à une année des Olympiades, & les ſix derniers à une autre. Par exemple, quand on dit que la premiere année de l'Ere Chrétienne ſe rencontre avec la premiere de la 195e Olympiade, cela ne s'entend que des ſix derniers mois de celle-là; car les ſix premiers répondent à la derniere de la 194e Olympiade. Ainſi la 2e année de la 195e Olympiade ne commence qu'au premier Juillet de la 2e année de J. C; de même pour les années ſuivantes. Chaque année Olympique, marquée dans notre Table Chronologique, commence donc au premier Juillet de l'année de J. C. placée vis-à-vis, & finit au dernier Juin de la ſuivante. Telle eſt la régle ordinaire; mais il y a des exceptions.

En effet, il ſe trouve des Auteurs qui confondent l'année Olympique avec l'année civile des Grecs, en les faiſant partir l'une & l'autre du premier Septembre. C'eſt la Méthode d'Euſebe dans ſa Chronique : c'eſt auſſi celle de S. Jérôme, qui a continué cet Ouvrage juſqu'à la mort de l'Empereur Valens, arrivée le 9 Août de l'an de J. C. 378. Ce Pere compte à cette époque 1155 années Olympiques, quoique, ſelon la ſupputation ordinaire, il n'y en ait que 1154, commencées depuis 40 jours ſeulement. Mais les 10 mois, dont il anticipoit ſur nous à cet égard, devoient opérer la différence d'une année entre ſon calcul & le nôtre. L'Hiſtorien Socrate eſt encore de ceux qui s'écartent de l'uſage commun dans la maniere de ſupputer les Olympiades. Calviſius & le P. Pétau l'accuſent de ne garder aucune regle en cette partie, & de brouiller tout, juſqu'à ſe contredire ſouvent lui-même. Mais le P. Pagi fait voir que les endroits où la contradiction eſt réelle, ſont corrompus, & qu'ailleurs cet Hiſtorien ſuit fidelement le calcul d'Euſébe & de S. Jérôme. Le Cardinal Noris (*Cænotaph. Piſ. Diſſert. II*, ch. 6,) prouve que l'uſage des Syriens étoit de commencer l'année Olympique avec leur année civile.

Une troiſieme maniere de compter les Olympiades, eſt celle de Jules Africain, de George le Syncelle & de quelques autres anciens Chronographes, qui en devancent l'époque vulgaire de deux années. Le premier, ſuppoſant que la Paſſion de Notre-Seigneur arriva l'an 29 de l'Ere Chrétienne, ſous le Conſulat de Geminus, rapporte en conſéquence à la ſeconde année de la 202e Olympiade, la fameuſe éclipſe dont parle Phlégon. Cependant au mois de Mars de la 29e année de l'Incarnation, ce n'étoit que la 4e année de la 201e Olympiade qui couroit. Il eſt vrai que dans un autre fragment, rapporté par le Syncelle, (p. 323,) il aſſigne cette éclipſe tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux époques. Mais en cela, loin de tomber en contradiction avec lui-même, il montre qu'il poſſédoit les deux manieres de ſupputer; & il les emploie, l'une & l'autre, pour rendre la choſe plus claire. Il en eſt de même, lorſqu'il ajoute, tantôt que J. C. ſouffrit la 15e année de Tibere, tantôt qu'il ſouffrit l'année ſuivante. C'eſt pour s'accommoder aux différentes manieres de commencer

(1) Nous ne parlons point des Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere, depuis que l'*Art de vérifier les Dates* a paru. Il eſt certain qu'ils ont tous puiſé dans cette ſource.

les années du régne de ce Prince, ſoit avec l'année civile, ſoit avec le jour de ſon inauguration, qu'il en uſe ainſi.

George le Syncelle ſuit plus uniformément ſon calcul des Olympiades, & ne laiſſe appercevoir, dans ſa façon de les ſupputer, aucune apparence de variation. On doit mettre dans ſa claſſe un ancien Chroniqueur, dont l'ouvrage, rapporté dans le ſecond Tome de Caniſius, débute par la création. Cet Anonyme compte, juſqu'à la mort de l'Empereur Alexandre, 253 Olympiades, ou 1012 ans : *Sunt*, dit-il, *uſque ad annum* XIII *Alexandri Cæſaris Olympiades* CCLIII, *quæ ſunt anni* MXII. Alexandre mourut en l'année de J. C. 235, de ſon régne la 13e révolue, ſous le Conſulat de Séverе & de Quintien. Mais la 253e Olympiade, ſuivant l'époque vulgaire, ne finit que l'an 237 de J. C. C'eſt donc une anticipation de deux années dans notre Anonyme, faite d'après Jules Africain & le Syncelle.

L'établiſſement de l'Indiction donna, dit-on, l'excluſion aux Olympiades dans les actes publics. Cependant Cédrénus atteſte qu'elles ne furent abolies que la 16e & derniere année de Théodoſe le Grand. *Tunc Olympiorum*, dit-il, *deſiit feſtivitas quarti cujuſque anni exitu ſolita celebrari.... cœperuntque numerari Indictiones.* Quoi qu'il en ſoit, on voit encore depuis Théodoſe des Auteurs particuliers qui font uſage des Olympiades. On trouve même cette Date, par une ſingularité qui eſt peut-être unique, employée par notre Roi Philippe I, dans un de ſes diplômes, en faveur de l'Egliſe de S. Ambroiſe de Bourges, rapporté par le P. Labbe dans ſon éloge de la ville de Bourges, p. 192. *Inſtitutio autem*, y eſt-il dit, *iſtius Regiæ liberalitatis Domini Regis Philippi fuit facta in ſolemnitate S. Ambroſii, quæ célebratur m.e diante Octobris, an. ab Incarn. Dom. milleſimo centeſimo ſecundo, Indict. quintâ, Olympiade trecenteſimâ ſecundâ, Epactâ XX. reſidente in Pontificali Cathedrâ Leodegario.* Il ne faut pas néanmoins toujours prendre à la lettre ce terme d'Olympiade dans la lecture des Ecrivains du moyen âge. Souvent ils ne l'emploient que pour marquer abſolument une durée de 4 ans, ſans aucun rapport à la ſuite des révolutions qu'il déſigne. C'eſt en ce ſens que Sidoine Apollinaire, répondant à Oroſe, qui lui avoit demandé des vers, dit qu'il y a déjà trois Olympiades, c'eſt-à-dire 12 ans, qu'il a pris congé des Muſes. Le poète Auſone avant lui avoit dit, en parlant de l'âge de ſon pere, *undecies binas vixit Olympiades*, c'eſt-à-dire qu'il avoit vécu 88 ans. S. Colomban, dans une piece de vers adreſſée à Fédolus, déclare qu'il a déjà atteint la 18e Olympiade : *Nunc ad Olympiadis ter ſenæ venimus annos*; ce qui ſignifie qu'il étoit alors dans ſa 72e année. Quelques actes des VIII & IXe ſiecles appliquent auſſi, dans le même ſens, la Date des Olympiades au régne des Princes ſous leſquels ils ont été paſſés. Ethelrede, Roi d'Angleterre, ſouſcrit ainſi une Charte, rapportée dans Spelman : *Conſentiens ſigno ſanctæ Crucis ſubſcripſi Olympiade IV regni mei.* Cette quatrieme Olympiade eſt la 16e année du régne d'Etelrede (N. Tr. de Diplom. T. IV, p. 703, & T. V, p. 756.)

Nous n'avons employé dans notre Table Chronologique l'Ere des Olympiades que juſqu'à la fin du quatrieme ſiecle. D'après ce qui vient d'être dit, il ſera facile d'en vérifier la ſuite dans les Auteurs qui s'en ſont ſervis au-delà de ce terme. Par exemple, nous avons ſous les yeux une Charte de Cluni, datée, *Anno Dom. Incarn.* DCCCCLVI. *anno autem ſecundo Imperii Lotarii Regis, extante Indict. XV, primâ Holimpiadis.... imminente jam noviſſimâ ebdomadâ Octobris menſis.* L'Olympiade, dont on marque ici la premiere année, doit être la 434e commencée au mois de Juillet 956.

§. II.

DES ANNÉES DE JESUS-CHRIST

Quand on a commencé à s'en ſervir en Occident, & combien cet uſage à varié.

L'Ere de Jeſus-Chriſt, ou de l'Incarnation, eſt proprement l'Ere des Latins. Les Grecs & les Orientaux n'en ont preſque point fait uſage dans leurs actes publics. (1) Ils avoient, & ont encore aujourd'hui pour leurs Dates authentiques, d'autres époques dont nous donnerons ci-après le détail. C'eſt donc par rapport à l'Occident, & ſpécialement par rapport à la France, que nous allons traiter des années de Jeſus-Chriſt.

Nous n'examinerons point ici quelle eſt la véritable année de la naiſſance du Sauveur. Nous ferons voir dans la Chronologie hiſtorique du Nouveau Teſtament que, ſuivant les plus habiles Chronologiſtes, elle eſt arrivée cinq ans plutôt qu'on ne la met. Un Moderne (3), dont nous reſpectons les lumieres, ſoutient même qu'il faut avancer de huit ans cette époque. Il ne s'agit point ici de diſcuter ces différentes opinions, parce que nous ne donnons point notre Table Chronologique pour rectifier les idées des Auteurs, mais pour apprendre à compter comme eux, afin de les entendre, lorſque nous liſons leurs écrits. Or, les Anciens, du moins la plupart, comptoient les années de Jeſus-Chriſt de même que nous les comptons, ſelon notre Ere vulgaire, qui nous fait compter cette année 1783, au lieu que nous devrions compter 1788, ſi nous ſuivions le ſentiment des Chronologiſtes dont nous avons parlé.

L'uſage de compter les années par celles de Jeſus-Chriſt, n'a été introduit en Italie qu'au VIe ſiecle par Denis le Petit, & qu'au VIIe en France, (2) où il ne s'eſt même bien établi que vers le VIIIe, ſous les Rois Pepin & Charlemagne. Nous avons trois Conciles, celui de Germanie, aſſemblé l'an 742, celui de Liptines, ou Leſtines, tenu en 743, & celui de Soiſſons, célébré l'an 744, qui ſont datés des années de l'Incarnation. Depuis ce tems-là, & ſurtout depuis Charlemagne, nos Hiſtoriens ont

(1) Nous diſons dans leurs actes publics; car dans leurs actes privés ils ont ſouvent employé l'Ere de l'Incarnation, en la joignant toutefois, pour l'ordinaire, à d'autres époques qui leur étoient particulieres. Les Grecs l'ont peut-être connue avant les Latins; mais les autres peuples d'Orient en ont fait uſage beaucoup plus tard que ces derniers. M. Aſſemani prétend (*Bibl. Orient.* T. I, p. 289,) que les Syriens n'ont commencé à s'en ſervir qu'après le Xe ſiecle.

(2) Dans la premiere édition, le commencement de cette maniere de dater étoit fixé, pour la France, au milieu du VIIIe ſiecle. Mais outre qu'elle ſe rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond à la vérité l'Ere de l'Incarnation avec celle de la Paſſion, on la voit manifeſtement exprimée dans quelques chartes privées du VIIe ſiecle; & rien n'empêche de croire qu'elle s'introduiſit parmi nous preſque en même tems qu'en Angleterre, où elle fut apportée par S. Auguſtin, Apôtre de cette Isle. Cependant il faut convenir que l'uſage de dater par les années de l'Incarnation, ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le régne de Hugues Capet.

(3) Le P. Magnan, Minime, *Problema de anno Nativit. Chriſti, Romæ*, 1772 : problême fortement combattu par M. Rondet dans le Journal Eccléſ. de 1775.

coutume de dater les faits qu'ils rapportent, par les années de Jeſus-Chriſt; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'année.

Divers commencemens de l'année chez les Latins.

Nous trouvons huit manieres différentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençoient avec le mois de Mars, comme les premiers Romains, ſous Romulus; les autres avec le mois de Janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, & comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Pluſieurs la commençoient ſept jours plutôt que nous, & donnoient pour le premier jour de l'année le 25 Décembre, qui eſt celui de la naiſſance du Sauveur. D'autres remontoient juſqu'au 25 Mars, jour de ſa Conception, ou de ſon Incarnaton dans le ſein de la Vierge, communément appellé le jour de l'Annonciation. En remontant ainſi, ils commençoient l'année neuf mois & ſept jours avant nous. Il y en avoit d'autres qui, prenant auſſi le 25 Mars pour le premier de l'année, différoient dans leur maniere de compter d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançoient le commencement de l'année de neuf mois & ſept jours & comptoient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 Mars de notre année 999: ceux-ci, au contraire, la retardoient de trois mois moins ſept jours, & comptoient encore juſqu'au 24 Mars incluſivement l'an 999, lorſque nous comptons l'an 1000, ſelon notre maniere de commencer l'année avec le mois de Janvier, parce qu'ils ne la commençoient qu'au 25 Mars ſuivant. D'autres commençoient l'année à Pâque, & en avançoient ou reculoient le premier jour, ſelon que celui de Pâque tomboit: ceux-ci, comme les précédens, commençoient auſſi l'année environ trois mois après nous; tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, ſelon que Pâque tomboit en Mars, ou en Avril. Il y en a enfin, mais peu, qui paroiſſent avoir commmencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de Janvier, comme nous le verrons plus bas, l'an *onze cent trois*, lorſque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les divers commencemens de l'année de l'Incarnation que nous avons remarqués dans les Anciens: il faut en rapporter les preuves au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point, pour prouver que Grégoire de Tours & d'autres Ecrivains des ſixieme & ſeptieme ſiecles ont quelquefois commencé l'année avec le mois de Mars. Le P. Mabillon l'a démontré dans ſa Diplomatique, L. 2, c. 23, n. 4. Nous trouvons encore le même uſage au huitieme ſiecle dans un Statut du Concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il eſt ordonné, *ut bis in anno Synodus fiat: prima Synodus menſe primo, quod eſt Kalendis Martiis*. Voilà le mois de Mars, & même les Calendes, ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'année. (1) Il eſt aſſez indifférent à notre ſujet d'examiner de quelle ſorte d'année parle ce Concile, ſi c'eſt de l'année Solaire, ou de l'année Lunaire. Nous ſavons qu'on a ſouvent diſtingué ces deux ſortes d'années, & qu'on leur a auſſi ſouvent donné différens commencemens. Cette diſtinction, très bien fondée, peut ſervir à lever pluſieurs difficultés; mais pour le préſent elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'année avec le mois de Mars, qui puiſſe ſervir à vérifier certaines Dates. Pour faire cette vérification, il n'eſt pas néceſſaire de ſavoir que la Date qui fait la difficulté, ſoit la Date d'une année, ſuivant le cours du Soleil, ou la Date d'une année, ſuivant le cours de la Lune: il ſuffit que ce ſoit une Date qui a pu être employée, & qui ſe trouve vraie, ſelon l'un, ou l'autre cours, que les Anciens ſuivoient, peut-être aſſez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours, qui, quelquefois, commence l'année avec le mois de Mars, & quelquefois avec le mois de Janvier. En commençant l'année avec le mois de Mars, il appelle le mois de Juillet le cinquieme mois, *menſem quintum*, au Livre 4 des miracles de S. Martin, ch. 4. En la commençant avec le mois de Janvier, il donne le nom de cinquieme mois au mois de Mai, dans le ch. 35 du même Livre.

Nous ne trouvons qu'un ſeul exemple d'un commencement d'année, fixé au 18 Mars. C'eſt dans la Lettre du Clergé de Liége au Clergé de Treves, ſur la différence des Quatre-tems, *de differentia Quatuor-Temporum*, publiée par D. Martenne, p. 295 du Ier Tome de ſes Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du XIIe ſiecle, & Sigebert de Gemblours, qui en eſt auteur, y atteſte que ce ſiecle avoit commencé au 18 Mars. *Menſe Martio*, dit-il, *ſecundùm poſitionem Gentilium mediato primus dies ſæculi præfigitur in XVIII ejuſdem menſis, qui eſt XV Kal. Aprilis.* Sigebert parle ſans doute ici du commencement de l'année aſtronomique, qui s'ouvre avec le Printems, & non de l'année civile des pays de Liége & de Treves. Car on ne voit point d'acte de ces contrées, qui ſuppoſe l'année commencée au 18 Mars.

A l'égard du commencement de l'année, fixé au 25 Décembre, ou au 25 Mars, rien n'eſt plus claire que ce que nous liſons dans les Statuts des Egliſes de Cahors, de Rodez & de Tulle, dreſſés en 1289, & imprimés au IVe Tome des Anecdotes de D. Martenne & de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764: *Nota quod numerus Lunaris* (c'eſt le nombre d'Or) *& littera Dominicalis mutantur annuatim in feſto Circumciſionis, anni verò Incarnationis Domini mutantur in terra iſta in feſto Annunciationis Beatæ Mariæ, & in quibuſdam regionibus in feſto Nativitatis Domini.* Voilà deux commencemens de l'année de l'Incarnation bien marqués, le jour de Noël, ou le 25 Décembre dans certaines Provinces de France, & le jour de l'Annonciation, ou le 25 Mars, en

(1) Cet uſage des François de commencer l'année au premier Mars, tiroit ſon origine d'Allemagne. On voit en effet dans les Loix Allemandes que *tres Kalendæ Martiæ* ſont employées pour marquer trois années. *Ne in mallo publico*, eſt-il dit, titre XVII, ſect. V de ces Loix, *tranſactis tribus Kalendis Martiis poſthac ancilla maneat in perpetuum.* Le Décret de Thaſſillon, Duc de Baviere, au VIII^c^ ſiecle, dit la même choſe, ch. II, ſect. XII. Ce *mallum publicum* étoit l'Aſſemblée générale de la nation, qui s'appelloit autrement le Champ de Mars, *Campus Martis*, parce qu'elle s'ouvroit avec ce mois, & par conſéquent avec l'année. Mais en 755, ſuivant les Annales Pétavienes on la tranſporta au premier de Mai; ce qui la fit nommer alors le Champ de Mai: *Venit Thaſilo ad Martis Campum, & mutaverunt Martis Campum in menſe Maio.* Mais il ne paroît pas que ce changement ait entraîné celui du commencement de l'année. Cependant on voit par une Lettre du Pape Zacharie à S. Boniface, Archevêque de Mayence, que dans ce même ſiecle & du vivant de ce même Thaſſillon, l'année commençoit au premier Janvier en Allemagne: *Ubi*, dit-il, *Germani Kalendas Januarias & brumam ritu Paganorum colere, & aliquid novi facere propter novum annum prohibentur.*

d'autres.

d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précede-t-il de 9 mois & 7 jours, ou ſuit-il de 3 mois moins 7 jours notre commencement de l'année avec le mois de Janvier? C'eſt ce qui eſt encore décidé au même nombre, par les paroles ſuivantes : *Ita quod in feſto Circumciſionis Domini, ubi mutatur numerus Lunaris, incipias quoad hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in feſto Annuntiationis proximè tunc ſequenti.* Ces paroles ne ſont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation, regardé comme le premier de l'année de N. S. J. C. dans les Provinces de Querci, de Rouergue & du Bas-Limouſin en 1289, étoit le 25 de Mars, qui ſuit le mois de Janvier, avec lequel nous commençons l'année aujourd'hui, & qu'ainſi dans ces Provinces on la commençoit trois mois moins ſept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation, qui précede de neuf mois celui de la naiſſance du Sauveur, & de neuf mois, ſept jours le commencement de notre année Julienne avec le mois de Janvier, a été auſſi regardé comme le premier de l'année de l'Incarnation. La choſe eſt certaine par rapport à l'Italie. Tous les Savans conviennent que Denis le Petit y avoit établi cet uſage, en introduiſant la maniere de compter par les années de Notre Seigneur. On ſait auſſi que les Piſans ont ſuivi juſqu'en 1745 le même uſage dans leurs Dates, fondés originairement ſur ce motif, qu'il eſt plus naturel de mettre le jour de la Conception du Sauveur avant celui de ſa Naiſſance, que de placer celui de ſa Naiſſance avant celui de ſa Conception, comme faiſoient ceux qui commençoient l'année au jour de Noël. Dans la Chronologie des Papes, nous ferons remarquer ceux d'entre ces Pontifes qui ont employé dans leurs Bulles cette maniere de dater, nommée aujourd'hui le Calcul Piſan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet uſage établi en France; car pour l'Eſpagne, l'Angleterre & l'Allemagne, il eſt conſtant qu'elles ne l'ont jamais connu. Quelque probable au reſte qu'il ſoit que d'Italie il ait paſſé chez nous, comme tant d'autres ſemblables qui nous ſont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités : nous demandons des preuves qui ſoient propres à la France, & tirées de nos anciens monumens. En voici pluſieurs que nos Rois mêmes nous fourniſſent.

Dans le Cartulaire de S. Maur-des-Foſſés, il y a une Charte du Roi Robert, qui eſt ainſi datée : *Data VII Kalend. Novembris, Indict. XII, anno XII, regnante Roberto Rege.... anno Incarnati Verbi milleſimo.* La premiere année du régne du Roi Robert avec Hugues Capet, ſon pere, eſt l'an 988; ainſi la douzieme année de ce Roi répond à l'an 999 de l'Incarnation, ſelon notre maniere préſente de compter. L'Indiction XII marque auſſi l'année 999. Pourquoi donc le Notaire qui a écrit cette Charte, lie-t-il la douzieme année du Roi Robert, & l'Indiction XII avec l'an mil de l'Incarnation, ſi ce n'eſt parce qu'il commence celle-ci le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous? C'eſt pour la même raiſon qu'une Charte originale du même Roi, pour l'Abbaye de S. Pierre de Châlons-ſur-Marne, eſt ainſi datée : *Actum Pariſius anno Dominicæ Incarnationis MXXVIII, regnante Roberto Rege XL.* Et une autre encore pour l'Abbaye de Coulombs, rapportée par Du Chêne, parmi les preuves de l'Hiſtoire de la Maiſon de Montmorenci, p. 14, dont voici la Date : *Actum publicè Pariſius anno Incarnati Verbi MXXVIII, regnante Roberto Rege XL.* Si le Chancelier, ou le Notaire qui a écrit ces deux Chartes, n'avoit point commencé l'année neuf mois & ſept jours avant nous, il auroit mis l'an XLI du Roi Robert, puiſque l'an XL ne répond qu'à l'année MXXVII, ſelon notre maniere de commencer l'année aujourd'hui avec le mois de Janvier, neuf mois & 7 jours après l'Annonciation (1). Le Calcul d'Helgaud, dans la vie du Roi Robert, eſt conforme à celui des Actes que nous venons de citer. Cet Hiſtorien dit expreſſément que Robert eſt mort, *anno qui eſt Incarnationis milleſimus triceſimus ſecundus.* Il auroit dit, *triceſimus primus*, s'il n'avoit point commencé l'année neuf mois & ſept jours avant nous; puiſque le Roi Robert eſt en effet mort le 20 Juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même par ces paroles : *Obdormivit autem in Domino XIII Kal. Auguſti, luceſcente aurora diei tertiæ Sabbati*, c'eſt-à-dire le Mardi qui concouroit avec le XIII des Calendes du mois d'Août, ou le 20 Juillet en 1031 : concours qui ne ſe rencontroit point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même, & avec la vérité de l'Hiſtoire. Ce même moyen peut ſervir à concilier pluſieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance, ou de notre peu d'attention à la maniere de compter des Anciens.

Ces preuves ne laiſſent rien à déſirer pour le régne du Roi Robert. Ajoutons-en, pour le régne ſuivant, une qui peut être portée juſqu'à la derniere évidence. Nous la tirerons d'une Charte originale du Roi Henri I, par laquelle il érige en Abbaye le Monaſtere de la Chaize-Dieu en Auvergne. En voici la Date : *Actum Vitriaco palatio publicè...., menſe Septembri, Luna XI, Indictione V, ab Incarnatione Domini milleſimo quinquageſimo ſecundo.... regni Henrici viceſimo primo, XII Calendas Octobris.* Il eſt évident que celui qui a écrit cette Charte, commence l'année le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous, ſi les Dates ne conviennent point à l'an 1052, & qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or, il eſt aiſé de démontrer que toutes ces Dates quadrent parfaitement avec l'an 1051, & point du tout avec l'an 1052. En effet, le XII des Calendes d'Octobre, qui eſt le jour que la Charte a été donnée, marque le 20 Septembre. C'étoit le onzieme de la Lune en 1051, puiſque cette année-là le premier jour de la Lune étoit le 10 Septembre, comme on peut le voir dans notre Calendrier Lunaire. Cette Date de la Lune ne peut abſolument s'allier avec le 20 Septembre de l'an 1052. Il en eſt de même de l'année 21e du régne de Henri : cette 21e année, au mois de Septembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce Prince a commencé de régner le 20 Juillet 1031. Quant à l'Indiction V, elle s'accorde auſſi très bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de Septem-

(1) Cet uſage n'a pas été néanmoins conſtamment ſuivi dans les Diplômes de Robert. Nous avons la preuve du contraire dans une Charte de ce Prince, rapportée au XI Tome du Spicilege, p. 292, laquelle finit par ces mots : *Acta ſunt hæc anno pene finito decimo poſt milleſimum, Indict. IX. Epacta XIV, menſe Februario, Feria ſecunda, Luna XX, ſub Imperio Roberti clariſſimi Regis Francigenæ ſeu Aquitanici.* Ce Lundi, 20 de la Lune, tombe au 26 Février de l'an 1011. Par conſéquent le Rédacteur de cet Acte commençoit l'année trois mois après nous, ſoit au 25 Mars, ſoit à Pâque.

bre, comme on faiſoit quelquefois en France, ainſi que nous le dirons à l'article des Indictions.

Ce raiſonnement nous paroît déciſif. Nous pourrions en faire un ſemblable, à peu près, ſur une Charte de l'Egliſe de Vabres, rapportée parmi les preuves du Ier Tome du nouveau *Gallia Chriſtiana*, pag. 57 & 58. Cette Charte eſt ainſi datée : *Facta donatio hæc anno Incarnationis Dominicæ* MLXII, *Indictione* XIV, *pridie Idus Junii*, III *feria*, *Epacta* XXVI, *Lunâ* XIX. Toutes ces Dates ſont bien, & toutes, excepté la premiere, marquent l'année 1061. On accorde la premiere Date MLXII avec les autres, en commençant l'année neuf mois & ſept jours avant nous. Les Editeurs qui n'ont point connu la maniere de faire uſage de toutes ces Dates, ont rapporté cette Charte à l'an 1062. En conſéquence, ils ont cru qu'il y avoit faute à l'Indiction; & qu'au lieu de XIV, il falloit XV. Tous nos Critiques ſeront expoſés à de pareils anachroniſmes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux années de Jeſus-Chriſt & aux Indictions, ſans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reſte à examiner une Charte, où le P. Mabillon a cru voir l'uſage de commencer l'année le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous, bien établi dans l'Egliſe de Reims ſur la fin du 14e ſiécle: c'eſt dans ſa Diplomatique, L. II, ch. 23, n. 7. La Date de cette Charte, qui eſt de Gui, Abbé de S. Baſle, à trois lieues de Reims, eſt ainſi marquée : *Datum & actum in Monaſterio noſtro S. Baſoli ſub anno Domini, ſecundum curſum Eccleſiæ Remenſis*, MCCCXC, *decima tertia die menſis Junii*, *Pontificatûs Domini Clementis.... Papæ VII anno* XII. Cette Date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui étoit, au mois de Juin, la 12e année de Clément VII, élu en 1378; d'où il conclut qu'il eſt probable qu'à la fin du 14e ſiécle l'on ſuivoit dans l'Egliſe de Reims le Calcul Piſan. Cette remarque ſeroit bien fondée, ſi l'élection de Clément VII avoit précédé le 13 Juin de l'an 1378; mais comme ce Pape n'a été élu que le 21 Septembre de ladite année 1378, le raiſonnement du P. Mabillon croule par ſon fondement. Cela eſt viſible, puiſqu'en commençant les années du Pontificat de Clément VII par ce 21e de Septembre, jour de ſon élection, la 12e année de ce Pape couroit encore au mois de Juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la mépriſe d'un Savant auſſi reſpectable que D. Mabillon, ſi dans la Date qu'il rapporte nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'année, antérieur de neuf mois & ſept jours à celui de la nôtre. Mais que ſignifient ces paroles, *Secundùm curſum Eccleſiæ Remenſis*, qui tombent néceſſairement ſur *anno Domini* MCCCXC? Ne marquent-elles pas clairement que ſur la fin du 14e ſiécle il y avoit des Egliſes où l'on ſuivoit une maniere de compter les années du Sauveur, ſuivant laquelle il n'auroit pas fallu compter alors l'an 1390? Si cela eſt, il paroît hors de doute que cette autre maniere de compter étoit celle de commencer l'année au 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous.

La conjecture, ſur l'uſage de la Métropole de Reims, de commencer l'année au jour de l'Annonciation, neuf mois & ſept jours avant nous, ſe trouve confirmée par cette Date du Concile de Soiſſons, T. XIII, du P. Labbe, col. 1403: *Datum Sueſſione anno Domini* MCCCCLVI, *Indictione tertia, menſis Julii die Veneris undecima*, *Pontificatûs ſanctiſſimi in Chriſto Patris & Domini noſtri*, *Domini Calixti divina Providentia Papæ tertii anno primo*. Ce Pape fut élu le 8 Avril 1455. La même année étoit l'Indiction III, & le 11 Juillet un Vendredi. Tout ce que nous avons dit, & tout ce qui nous reſte à dire des divers commencemens de l'année en France, appuie ce raiſonnement.

Un uſage très commun ſous la troiſieme race de nos Rois, étoit de ne commencer l'année qu'à Pâque, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très remarquable, tiré de l'Avertiſſement de Dom Vaiſſette, ſur le IVe Tome de ſon Hiſtoire de Languedoc. On y voit que le Roi Jean pendant le ſéjour qu'il fit à la Cour Pontificale d'Avignon, y donna deux Chartes, l'une & l'autre en 1363, ſuivant notre maniere préſente de compter. La premiere eſt datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le Vendredi-Saint*, 31 *Mars, de l'an* 1362, en commençant l'année à Pâque: la ſeconde, qui eſt du jour ſuivant de la même année, eſt datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le Samedi-Saint de Pâque, après la bénédiction du Cierge, le premier Avril de l'an* 1363. Cette attention de marquer, *après la bénédiction du Cierge Paſcal*, qui anciennement ſe faiſoit la nuit du Samedi au Dimanche, nous indique, pour ainſi dire, le premier inſtant de la nouvelle année. Elle commençoit avec ou immédiatement après cette cérémonie. (1) Nous ne devons pas oublier ici l'inſcription qu'on attachoit anciennement au Cierge Paſcal: elle marquoit l'année de J. C. l'Indiction & les autres notes chronologiques qui convenoient à l'année courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples. (*Diplomat.* L. 2, ch. 23, n. 8.) C'eſt très probablement de cette inſcription, que venoit l'uſage de commencer l'année à Pâque.

On ne peut marquer préciſément le tems où cet uſage a commencé de s'établir en France; (2) mais nous ſavons qu'il a duré juſqu'à l'Edit de Charles IX, donné au mois de Janvier 1563 (V. S.) dont le 39e article ordonne de dater les actes publics & particuliers en commençant l'année au premier Janvier; ce qui fut confirmé le 4 Août ſuivant par la Déclaration de ce Prince donnée à Rouſſillon en Dauphiné (3).

(1) Dans quelques endroits on commençoit l'année après la bénédiction des Fonts. On voit un contrat, paſſé à Béthune en Artois, le 5 Avril 1539, *après les Fonts bénis.* (*Merc. de Fr.* 1736, *Juin*, p. 111.) De cet uſage de commencer l'année à Pâque, ou à la veille de Pâque, il arrivoit quelquefois qu'on avoit deux mois d'Avril preſque complets dans la même année. Par exemple, l'année 1347 ayant commencé au 1 Avril (jour de Pâque,) & fini à Pâque ſuivant, qui tomboit le 20 Avril; il y eut par conſéquent dans cette année un mois d'Avril complet, & les deux tiers d'un autre mois d'Avril. On a pluſieurs Chartes datées du mois d'Avril de cette année, dans leſquelles il n'y a rien qui marque ſi elles ſont données dans le premier ou le ſecond de ces deux mois, en ſorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux années 1347, ou 1348, elles appartiennent.

(2) On trouve des veſtiges de cet uſage dès le 6e ſiecle, du moins pour l'année eccléſiaſtique. Le Concile de Tours, tenu en 567, marquant (Can. 18) la diſtribution de l'Office divin pendant le cours de l'année, termine cette diſtribution à Pâque.

(3) Cette Loi ne fut adoptée par le Parlement de Paris qu'en 1567. L'année précédente n'eut que 8 mois 17 jours, depuis le 14 Avril juſqu'au 31 Décembre. L'Egliſe de Beauvais fut encore plus tardive; car elle ne commença à ſe conformer à

Ce n'eſt que depuis cette Loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos Dates de France. Pour les tems antérieurs, rien n'eſt plus néceſſaire que de bien ſe ſouvenir de tous ces divers commencemens de l'année, dont nous venons de parler, & d'un autre encore dont nous parlerons dans un moment, & qui eſt d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'eſt pas poſſible d'accorder une infinité de Dates, qui ſont très exactes & très vraies, & l'on eſt continuellement expoſé à trouver de la contradiction où il n'y en a point. Il faut avoir la même attention en liſant les Annales, ou les Chroniques. On croit y appercevoir des contradictions ſans nombre. Une Chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000; un autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, ſans héſiter, que c'eſt une faute dans l'une ou l'autre de ces deux Chroniques. Cette faute cependant n'eſt pas toujours réelle, quelquefois elle n'eſt qu'apparente: elle diſparoîtroit, ſi l'on étoit attentif aux divers commencemens de l'année. On ne ſauroit donc les avoir trop préſens à l'eſprit, en liſant les Chartes, les Annales, ou les Chroniques. Il y a même une remarque à faire ſur les Annales, ou les Chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même Chronique le commencement de l'année n'eſt pas le même par-tout. Cela vient de ce que la plûpart de ceux qui les ont écrites, n'étoient que des Compilateurs, ou des Copiſtes de pluſieurs Auteurs réunis dans un même Ouvrage: ils y ont mis, ſans diſcernement, les années telles qu'ils les ont trouvées dans ces différens Auteurs, dont les uns commençoient l'année, comme nous faiſons aujourd'hui, les autres plutôt, ou plus tard que nous. Les Annales de Metz & celles de Moiſſac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans ſon Ve Tome des Hiſtoriens de France, nous fourniſſent une preuve bien ſenſible de ce que nous diſons ici. Tout le monde ſait que Charlemagne a été couronné Empereur le 25 Décembre, ou le jour de Noël, de l'an 800, ſelon notre maniere préſente de commencer l'année, & que cet Empereur eſt mort le 28 Janvier de l'an 814. Cependant les deux Annaliſtes, que nous venons de citer, rapportent le couronnement de Charlemagne à l'an 801, & ſa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous? Rien de plus facile, en diſtinguant les différens commencemens de l'année que nos deux Compilateurs ont ſuivis, & probablement copiés d'après les Auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'année le 25 Décembre, jour de Noël; ils ont rapporté ſa mort, arrivée le 28 Janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'année qu'avec le mois de Mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâque ſeulement. Voilà deux commencemens de l'année bien marqués dans les mêmes Annales, compilées ſans doute de divers Auteurs; ce qui a donné lieu au ſavant Editeur de faire la même obſervation que nous faiſons ici, & d'ajouter que ce que nous voyons dans les Annales de Metz & de Moiſſac, doit ſe dire de la plûpart des Chroniques de ce tems-là & des ſiécles ſuivans.

Que ſi dans une même Chronique il ſe rencontre divers commencemens de l'année, que devons-nous penſer de diverſes Chroniques, comparées les unes avec les autres? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, & que par la ſuite nous remarquerons encore dans nos Chartes? Cela eſt certain, & Gervais de Cantorbery va nous en fournir la preuve. Cet Auteur vivoit au commencement du 13e ſiécle, dans le tems que les Chroniques ſe multiplioient à l'infini. Ecoutons ce qu'il nous dit: *Inter ipſos etiam Chronicæ ſcriptores* (ce ſont les termes de l'Avant-Propos de ſa Chronique) *nonnulla diſſentio eſt. Nam cùm omnium unica & præcipua ſit intentio annos Domini eorumque continentias ſupputatione veraci enarrare, ipſos Domini annos diverſis modis & terminis numerant, ſicque in Eccleſiam Dei multam mendaciorum confuſionem indicunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii à Nativitate, quidam à Circumciſione, quidam verò à Paſſione.* Ajoutons à cette énumération de Gervais ce que nous avons prouvé plus haut: *Quidam à Martio, quidam tandem à Paſchate.* Voici maintenant les réflexions qu'il fait ſur ces divers commencemens de l'année de l'Incarnation. *Cui ergo*, dit-il, *iſtorum magis credendum eſt? Annus ſolaris, ſecundùm Romanorum traditionem & Eccleſiæ Dei conſuetudinem, à Kalendis Januarii ſumit initium: in diebus Natalis Domini, hoc eſt, in fine Decembris ſortitur finem. Quomodo ergo utriuſque vera poterit eſſe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni ſolaris annos incipiat Incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eumdemque titulum apponit, cùm dicit, anno ab Incarnatione tanto vel tanto facta ſunt illa & illa. His aliiſque ſimilibus ex cauſis in Eccleſia Dei orta eſt non modica diſſentio.*

Après un témoignage, ſi clair & ſi précis, d'un témoin oculaire, on doit regarder comme ſuffiſamment prouvée la confuſion qu'avoient jettée dans les Chroniques les différens uſages de commencer l'année. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il

l'Ordonnance de Rouſſillon qu'en 1580. Les pays voiſins de la France firent, à ſon exemple, les uns plutôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur Calendrier.

En Franche-Comté, dès que l'Edit de Charles IX, pour fixer au 1 Janvier le commencement de l'année, y parut, les Etats de la Province s'adreſſerent au Parlement de Dôle, & en obtinrent, l'an 1566, un Réglement proviſionel conforme à cet Edit; ce qui fut confirmé, l'an 1575, par une Déclaration de Philippe II. (Chevalier, *Hiſt. de Poligni*, T. I, p. 158.) Cette même année 1575, le Duc de Réqueſens, Gouverneur des Pays-Bas, ordonna, par un Placard du 16 Juin, que l'année commenceroit au 1 Janvier. En 1576, Philippe II, Roi d'Eſpagne, rendit un Edit, du 31 Juillet, qui ordonnoit la même choſe pour le Comté de Bourgogne. Les Etats de Hollande avoient établi long-tems auparavant cette maniere de ſupputer le tems; & nous voyons que dès 1532 ils travailloient à l'introduire. (*Hiſt. des Prov. Unies*, T. V, p. 381.) En Lorraine le Duc Charles III établit le même uſage, par un Edit du 15 Novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avoit rien de fixe dans le pays, les uns commençant l'année à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâque.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de Loi expreſſe en Allemagne pour commencer l'année au 1 Janvier, il paroît que cet uſage y étoit preſque univerſellement établi avant qu'il le fût en France. Nous ſerions portés à croire que ce fut l'Empereur Maximilien I qui introduiſit ce ſtyle dans la Chancelerie Impériale. En effet, l'acte par lequel il ratifia le fameux Traité de Cambrai, conclu le 10 Décembre 1508, eſt daté de Malines le 26 Décembre de la même année; & afin qu'on ne ſoupçonne pas qu'il commençoit l'année à Pâque ou au 25 Mars, nous donnons la date du Traité de ligue héréditaire, par lui fait entre les Maiſons d'Autriche & de Bourgogne, d'une part, & les Cantons Suiſſe de l'autre. Elle porte: *Faict à Bade en Urgou le Vendredi 7e jour de Février, l'an, après la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, courant quinze cent onze, de notre regne des Romains le 25, & de celui de Hongrie le 20.* Or, le 7 Février tomboit réellement un Vendredi en 1511, commencé au 1 Janvier.

ne ſemble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'année dont nous avons dit ci-devant deux mots, ſans le prouver. C'eſt ſur ces paroles que nous nous fondons : *Annus ſolaris, ſecundùm Romanorum traditionem & Eccleſiæ Dei conſuetudinem à Kalendis Januarii ſumit initium : in diebus Natalis Domini, hoc eſt, in fine Decembris ſortitur finem. Quomodo ergo utriuſque vera poterit eſſe computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni ſolaris annos incipiat Incarnationis?* Il ne paroît pas qu'on puiſſe entendre ces paroles de ceux qui commençoient l'année le 25 Décembre, jour de la Naiſſance du Sauveur, & de ceux qui la commençoient ſept jours plus tard, avec le mois de Janvier. Une différence de ſept jours n'étoit pas capable de cauſer la confuſion dont ſe plaint le Moine Gervais, lorſqu'il nous dit : *Quomodo ergo, &c.* Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux choſes : 1° qu'il y avoit en ces tems-là des Auteurs qui commençoient l'année avec le mois de Janvier, & cela un an moins ſept jours avant ceux qui la commençoient à Noël? 2° que les uns & les autres, malgré la différence d'un an, marquoient dans leurs Chroniques ces deux années par la même année de l'Incarnation? Si tel eſt le vrai ſens des paroles de Gervais, comme il ne paroît pas qu'on puiſſe en douter, nous ſommes en état de répondre à une difficulté propoſée aux Savans par le P. Mabillon dans ſa Diplomatique, L. 2, ch. 25, n. 9. Elle roule, cette difficulté, ſur deux Bulles de Paſcal II, qui fut conſacré Pape le 14 Août de l'an 1099. La premiere eſt datée du 14 Février 1103 : la ſeconde, dont le P. Mabillon avoit l'original ſous les yeux, eſt du 23 Mars de la même année; l'une & l'autre, comme on le voit, avant le 25 Mars. Les autres Dates de ces Bulles ſont l'Indiction x & la 3e année du Pontificat de Paſcal II. Ces deux dernieres Dates marquent l'année 1102, tandis que les deux Bulles énoncent l'an 1103, comme on vient de le dire, & cela avant le 25 Mars. Comment réſoudre cette difficulté? C'eſt en diſant que le Chancelier, qui a dreſſé, ou écrit ces deux Bulles, commençoit l'année de l'Incarnation un an plein avant nous, & qu'ainſi il comptoit 1103, lorſque nous comptons 1102. Cette réponſe eſt fondée ſur les paroles de Gervais, qui viennent d'être rapportées, & l'interprétation que nous leur avons donnée, ſe trouve confirmée par les deux Bulles de Paſcal.

Au reſte ce commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur au nôtre d'un an, ne doit point étonner dans un tems où chaque Auteur ſemble avoir eu la liberté de commencer l'année quand il vouloit. On a vu plus haut qu'il y en avoit qui la commençoient le jour de l'Annonciation, neuf mois & ſept jours avant nous. Cette maniere de commencer l'année de l'Incarnation, n'empêchoit pas ceux qui la ſuivoient de regarder le premier de Janvier comme le premier jour de l'année ſolaire, ſuivant l'uſage des Romains, très connu & très commun en Occident (1). Delà il eſt arrivé tout naturellement que pour ne pas s'éloigner de cet uſage, certains Auteurs ont commencé dès le mois de Janvier à dater leurs récits par l'année telle, ou telle de l'Incarnation, quoiqu'ils ſuſſent bien que cette année telle, ou telle, ne devoit commencer que le 25 Mars ſuivant. Il en eſt de ces Auteurs comme de ceux qui datoient par les années de nos Rois, & ſans faire attention, ni au mois, ni au jour précis qu'ils avoient commencé de régner, dès le mois de Janvier ſuivant, datoient leurs récits de la ſeconde année de ces Princes, quoiqu'ils n'ignoraſſent point que leur régne ne commençoit qu'un certain nombre de mois après celui de Janvier. En traitant de la Chronologie de nos Rois, nous rapporterons plus d'une preuve de ce que nous avançons ici (2). Il nous ſuffit, pour

(1) Des Lettres de grace données l'an 1455, & conſervées au Tréſor des Chartes, ſont datées, *le premier jour de Janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an.* L'uſage étoit en ces tems-là, comme à préſent, de donner des étrennes au premier Janvier.

(2) Frédégaire & ſon Continuateur commencent l'année au premier Mars. (Voy. Pagi *ad an.* 736, n. 1, 11.) Cet uſage n'étoit point particulier aux Auteurs François. On le remarque dans pluſieurs diplômes des Empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'Empereur Otton I, (*Notit. Eccl. Belg.* c. 62,) daté du 22 Janvier 966, la 31e année de ſon régne. Or, ce Prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de Juillet 936, le 22 Janv. 966, il n'étoit encore que dans la 30e, & non la 31 année de ſon régne. Mais Otton, ou ſon Chancelier, comptoit les années incompletes comme les années completes, c'eſt-à-dire qu'il regardoit l'an 936, comme ſi le régne d'Otton eût commencé au 1 jour de cette année, & comptoit par conſéquent les ſept derniers mois de cette année comme une année complete du régne de ce Prince. Il ſe trouve quantité d'exemples de cette maniere de ſupputer les années des régnes dans d'autres diplômes de ce Prince, dans ceux de Henri, ſon pere, dans ceux d'Otton II, ſon fils, de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier Tome de la Chronique de Gotwich. On doit même faire remonter cet uſage bien plus haut que les Rois de France & les Empereurs d'Allemagne. Le Cardinal Noris, dans ſa Lettre ſur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Képler & le P. Pétau, que les Juifs comptoient les années de leurs Souverains du mois de Niſan, qui précédoit l'avénement de ces Princes au trône; de ſorte qu'ils comptoient une 2e année au 1 de Niſan ſuivant, quelque peu de tems qu'ils euſſent régné auparavant : il le prouve par un paſſage de Joſephe, qui ne ſouffre point de difficulté. Le Talmud eſt également formel la-deſſus. *Prima dies Niſan*, y eſt-il dit; *eſt novus annus Regum. Annus ille eſt à quo numerare & ſupputare incipiebant annos Regum ſuorum in contractibus, chirographis & publicis omnibus inſtrumentis & diplomatibus, qui ad annos & menſes Regis regnantis componebantur.* Mais on voit auſſi, par le même Livre & par d'autres monumens, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptoient les années des Empereurs & des autres Princes étrangers, du mois Tiſri qui avoit précédé leur avénement, quand même il ne ſe ſeroit écoulé que quelques mois, & même un ſeul jour. C'eſt à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les Dates d'années des Princes Juifs, qui ſe trouvent ſur les médailles de Philippe le Tétrarque, d'Hérode, Roi de Calcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa I & d'Agrippa le jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'Abbé Bellei, qui nous ſert ici de guide, ſuivoient auſſi l'uſage particulier de compter une nouvelle année de régne au Thoth, ou premier jour de leur année civile, (29 Août); en ſorte qu'ils comptoient une ſeconde année au Thoth, qui ouvroit une année nouvelle, quand le Prince n'auroit régné que peu de jours auparavant.

Le P. Pagi, (*ad an.* 63, n. 3,) a obſervé que ſans cette méthode on ne peut expliquer la Date d'une ſeconde année de Galba, ni la cinquieme année d'Elagabale, gravées ſur des médailles Egyptiennes. C'eſt par la même méthode que le Baron de la Baſtie explique la huitieme année, H, de l'Empereur Probus, ſur des médailles frappées en Egypte.

Le Cardinal Noris a prouvé que les habitans d'Antioche & de Laodicée en Syrie comptoient de même une nouvelle année de régne au commencement de leur année civile. *A menſe à quo annum ordiebantur, numerarunt, quod & de annis Imperii Julii Cæſaris Antiochenſes ac Laodicenſes feciſſe in volumine de annis Syro-Macedonum demonſtravi.*

Tel étoit auſſi l'uſage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, créé Céſar, & revêtu de la puiſſance Tribunitienne le 18 Septembre de l'an 97 de J. C. Le 19 du mois d'Octobre ſuivant, premier jour de l'année civile de Tyr, les habitans compterent la 2e année B du régne de ce Prince; & le 19 Octobre de l'an 116 ils compterent la 21e année, K A. Sans l'application de cet uſage, on ne pourroit concilier les monumens avec la

le préſent, d'avoir prouvé un commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur d'un an au nôtre d'aujourd'hui, & d'avoir rendu raiſon, autant que cela ſe peut, d'un uſage peu connu & fort éloigné de notre tems.

Ce qui vient d'être dit, ſur les divers commencemens de l'année qui ſe rencontrent dans nos Chartes & nos Chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monumens. Sans cela on ſeroit continuellement expoſé à s'y méprendre, & d'autant plus facilement, que ceux qui commençoient l'année diverſement, n'en avertiſſent point, comme le Moine Gervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'année de l'Incarnation, ſans dire qu'ils la commencent le 25 Mars, neuf mois & ſept jours avant nous, ou trois mois moins ſept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de Janvier de l'année qui précede la nôtre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de Mars, à Pâque ou à Noël. Combien ne faut-il pas d'attention & de diſcernement pour ne point prendre le change ſur des Dates ſi embarraſſantes & ſi embrouillées? Quelle témérité, d'en juger précipitamment, comme ſi elles ne renfermoient aucune difficulté! Ces Dates ne s'accordent pas avec notre calcul; donc elles ſont fauſſes, & les Chartes, ou les Chroniques qui les renferment, de nulle autorité. Ainſi raiſonnent ordinairement les demi-Savans, qui oſent prononcer ſur des choſes qu'ils n'entendent point (1).

durée du régne de Trajan, qui ne fut pas de 20 ans complets.

Ajoutons encore l'uſage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit M. Bellei, dans le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, un beau médaillon, frappé par les habitans de cette ville, en l'honneur de Galba, la 2 année de ſon régne, ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ Β. Galba n'avoit régné que 9 mois & 13 jours, à compter même du 3 Avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguſte en Eſpagne du vivant de Néron, ou 7 mois 7 jours, ſi l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 Juin de la même année 68. Il fut tué à Rome le 15 Janvier 69. Les habitans de Séleucie compterent donc une 2e année du régne de ce Prince au commencement de leur année civile, à l'automne qui ſuivit ſon avénement au trône.

(1) Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons raſſembler ici, par maniere de ſupplément, tous les divers commencemens d'année que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'uſage de commencer l'année à Noël, a long-tems régné en Allemagne, où on le voit établi dès le xe ſiecle. Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit: *Inchoante anno Nativitatis Chriſti Rex Chonradus in ipſa regia civitate Natalem Domini celebravit.* L'Hiſtorien Brunon, Moine du Diocèſe de Mersbourg, termine ainſi l'hiſtoire de la guerre de Saxe, qu'il écrivoit vers la fin du xie ſiecle: *Anno* 1082 (1081) *in Natali S. Stephani Protomartyris Hermannus à Sigefrido Moguntinæ ſedis Archiepiſcopo in Regem venerabiliter eſt unctus.* L'Annaliſte Saxon, qui a conduit ſon Hiſtoire juſqu'en 1139, commence chaque année de ſes Annales en cette maniere: *L'Empereur a célébré la Fête de Noël en cette ville, puis l'Epiphanie, enſuite la Purification en tel autre lieu.* Cet uſage ne fut pas néanmoins univerſel en Allemagne. A Cologne, l'année commençoit à Pâque. Il eſt vrai qu'un Concile, tenu l'an 1310 en cette Ville, ordonna (can. 23,) que l'année commenceroit déſormais à Noël, *ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine;* mais cela n'eut lieu que pour le Style eccléſiaſtique, & l'on continua de commencer l'année civile à Pâque; ce qu'on appelloit le *Style de la Cour.* L'Univerſité de Cologne avoit ſon Style particulier, qui étoit de commencer l'année au 25 Mars, & le P. Hartzeim aſſure qu'elle le conſervoit encore en 1428. On ſuivoit le même Style au Comté de la Marck, ſelon Haltaüs.

A Mayence, le jour de Noël faiſoit l'ouverture de l'année juſqu'au xve ſiecle. Mais dans la ſuite l'uſage s'eſt inſenſiblement établi de la commencer au 1 Janvier. C'eſt ce que nous a fait l'honneur de nous écrire, le 9 Janvier 1783, Monſeigneur Wurdtwein, Evêque Suffragant & Vicaire-Général de l'Archevêché de Mayence, Editeur d'un Recueil important en 12 volumes, qui a pour titre: *Subſidia Diplomatica.* Nous croyons devoir mettre ſous les yeux de nos Lecteurs un extrait de ſa Lettre: *De variatione Styli in Eccleſia Moguntina circa initium anni ſollicitè quærenti tibi paucis reſpondeo; quod ſpeciale edictum circa varium anni principium, numquam emanaverit; ſed cum annus olim à Nativitate cœperit, deinceps à ſæculo nempe XV per contrariam obſervantiam ſenſim ſine ſenſu introductum cum anno civili à primâ Januarii generaliter incœptus fuerit. In ſubſidiis Diplom. Præfat. Tom. X, XI & XII, quàm plurima extant Diplomata quæ data ſunt juxta Stylum ſcribendi in dioceſi Moguntina; ſecundum Stylum Trevirenſem; juxta Stylum Colonienſem, aut ſub formula conſimili. His addidi uſum Eccleſiarum Ukelenſis, Belgii, Italiæ. Concluſiones exinde deduci poſſunt perutiles, & regulæ vix non certæ ſtatui.*

On a déjà remarqué ci-deſſus (p. iv, col. 2,) que Sigebert, en donnant le 18 Mars pour le jour initial du xiie ſiecle ou de l'an 1101, n'a vraiſemblablement entendu que l'année aſtronomique & non l'année civile. Mais Haltaüs ſe trompe certainement en diſant que le 19 de ce même mois ſervit de commencement à l'année civile juſque vers l'an 1287, & fit alors place au 1 de Janvier pour le même uſage. Ce jour initial eſt une fiction qui n'a de fondement dans aucun autre Ecrivain ni dans aucun acte. Il eſt conſtant au contraire que l'uſage de l'Egliſe de Liége, dès le commencement du xiiie ſiecle & même auparavant, étoit de faire commencer l'année au Samedi-Saint après la bénédiction du Cierge Paſcal: *Attendendum*, dit Hocſem, Chanoine de Liége au xive ſiecle, dans la vie de l'Evêque Henri de Gueldre, ch. 1, *quod à tempore cujus memoria non exiſtit, annorum Nativitatis Domini cumulatio, ſive cujuſlibet anni ſuccreſcentis initium in cereo conſecrato Paſchali hactenus depingi tabula conſuevit, & ab illa hora annus Dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé, l'an 1334, ſuivant le même Auteur, (Liv. 2. *de Epiſc. Leod.*) par une Ordonnance de l'Evêque Adolphe qui ſubſtitua, pour ce jour initial, la Fête de Noël à celle de Pâque.

A Treves, on plaça, vers le même tems, le commencement de l'année au 25 Mars. Mais préſentement & depuis long-tems, dit Brouver, Ecrivain du xviie ſiecle, (*Annal. Trevir.* L. 18, p. 258,) l'année commence à Treves au 1 Janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'uſage des Notaires & des autres Ecrivains publics eſt toujours de prendre dans leurs actes le 25 Mars pour le premier jour de l'an. Mais cet uſage a été depuis aboli ſous le Gouvernement de l'Electeur Gaſpar Wanderleyen, qui monta ſur le Siége de Treves en 1652, & mourut en 1676.

A Strasbourg on conſerve un Calendrier du xie ſiecle, où l'année commence à la Circonciſion. Mais on ne peut pas inférer de-là que tel fût le jour initial de l'année civile. Voici la preuve du contraire, tirée d'une Charte de l'Evêque Wernaire, ou Werchaire, donnée au commencement du même ſiecle & conſervée aux Archives de l'Evêché de Strasbourg. *Actum*, porte la date, *anno Incarnationis Dominicæ milleſimo quinto, Indictione ſecundâ, Epactâ vigeſimâ ſextâ, concurrente ſexto.* Ces trois derniers caracteres chroniques ne conviennent qu'à l'année 1004 commencée au 1 Janvier; d'où il faut conclure que la Charte fut expédiée entre Noël de cette année, jour auquel Wernaire faiſoit commencer l'année, & le 1 Janvier ſuivant, auquel il attachoit le commencement de l'Indiction, de l'Epacte & du Concurrent. On peut apporter d'autres preuves encore plus anciennes du commencement de l'année fixé à Noël dans l'Alſace. Un ancien Calendrier de la fin du viiie ſiecle, publié par M. l'Abbé Grandidier à la fin du premier volume de ſon hiſtoire de l'Egliſe de Strasbourg, & qui paroît avoir appartenu à quelque Abbaye de ce Diocèſe, commence par ces mots: *In Chriſti nomine, incipit Martyrologium: VIII Kal. Januarii Nativitas Domini, &c.* Un rituel, preſque auſſi ancien, de l'Abbaye (aujourd'hui Collégiale) de Neuvillers, débute ainſi: *Ordo in Nativitate Domini.*

Enfin, pour terminer ce qui concerne l'Allemagne ſur cette matiere, nous remarquerons que le Style de la Cour Impériale étoit, dès le commencement du xvie ſiecle, d'ouvrir l'année par le premier jour de Janvier. Nous en avons la preuve dans le fameux traité de Cambrai conclu entre le Pape Jules II, l'Empereur Maximilien, & le Roi Louis XII, contre les Vénitiens. On ſait qu'il fut ſigné le 10 Décembre 1508 par les Plénipotentiaires de l'Empereur. Or la ratification qu'en fit ce Monarque à Malines, le 26 du même mois, eſt également datée de l'an 1508. (*Recueil des Traités de paix, &c. Amſterdam,* 1700, T. II, p. 27,) Maximilien ne commençoit donc pas l'année à Noël. Et afin qu'on ne diſe pas qu'étant alors dans les Pays-Bas il ſe conforma peut-être dans cet acte au Style local qui étoit de commencer l'année à Pâque, nous donnerons

Mais ce n'eſt pas ſeulement ſur les années de l'Incarnation, qu'il eſt aiſé de ſe tromper; on peut également prendre le change ſur les années de la Paſſion. Nous trouvons pluſieurs Chartes, où les années de la Paſſion du Sauveur ſont ajoutées à celles de l'Incarnation. M. du Cange en rapporte trois exemples dans ſon Gloſſaire au mot *Annus*. Pour accorder ces deux Dates, l'une avec l'autre, il ne ſuffit pas de ſavoir comment nos Anciens comptoient les années de l'Incarnation; il faut encore ſavoir comment ils comptoient celles de la Paſſion, ou à quelle année de l'âge de Notre-Seigneur ils ont rapporté ſa mort. Les uns ont cru qu'il étoit mort à 32 ans, les autres à 33, & d'autres enfin à 34. C'eſt ce que dit expreſſément Gervais de Cantorberi, dans l'Avant-Propos de ſa Chronique, où il ſe plaint encore de cette diverſité de ſentimens, qu'il dit, avec raiſon, être une nouvelle occaſion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement ſe rappeller ces trois différentes opinions, touchant l'année de la Paſſion, & ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit, d'après le Moine Gervais. On doit encore y ajouter une remarque importante, ſavoir que l'année de la Paſſion eſt quelquefois confondue avec celle de l'Incarnation. Nous en avons une preuve bien ſenſible dans une Charte de Thibaud I, Comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer ſur l'original au VIe Livre de ſa Diplomatique. Voici la Date de cette piece: *Data V Idus Januarii, indictione VI, anno à Paſſione Domini MLXXXIII, regni au-*

la date du traité de ligue héréditaire fait par le même Monarque entre les Maiſons d'Autriche & de Bourgogne, & les Cantons Suiſſes. Elle porte: *Faict à Bade en Urgou* (Argeu) *le Vendredi, ſeptieme jour de Février, l'an, après la Nativité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, quinze cent unze, de notre regne des Romains le 25 & de celui de Hongrie le 20.* Or le 7 Février tomboit réellement un Vendredi l'an 1511, commencé au premier Janvier. Ce n'étoit donc ni à Noël, ni à Pâque que Maximilien commençoit l'année, mais au 1 Janvier.

En Hongrie, l'année commençoit à Noël, ou au 1 Janvier, comme le prouvent les Dates employées par les Ecrivains de ce pays.

En Dannemarck, ſuivant Olaüs Wormius, on commençoit autrefois l'année tantôt à Noël, tantôt à la Circonciſion, tantôt au 12 Août, Fête de S. Tiburce. Il y a dans la Bibliotheque de Strasbourg un très ancien Calendrier Runique ou Danois, qui fixe le commencement de l'année à la Circonciſion.

En Suiſſe, dans les XIVe & XVe ſiecles, on commençoit l'année au 1 Janvier, à l'exception du Diocèſe de Lauſanne & du pays de Vaud, où, depuis le Concile de Baſle, on prit le 25 Mars pour le jour initial de l'année.

A Milan, dans les XIII, XIV & XVe ſiecles, l'année s'ouvroit par le jour de Noël. Une Charte citée par du Cange, eſt ainſi datée: *Anno à Nativitate Domini* 1377 *Indict.* 1, *ſecundùm curſum & conſuetudinem civitatis Mediolani*, 2^a *Decembris*, &c. Nous rapporterons d'autres preuves de cet uſage ſur les Ducs de Milan.

Rome & la plupart des villes d'Italie, ſuivoient le même Style. Mais à Florence, dès le Xe ſiecle, le commencement de l'année étoit fixé au 25 Mars, trois mois moins ſept jours après celui que nous comptons à préſent pour le premier de l'an; c'eſt ce qu'on nomme le *Calcul*, ou l'*Ere de Florence*. Quelques villes adopterent ce Style, que pluſieurs Papes, juſqu'à Clément XIII incluſivement, ont ſuivi dans leurs Bulles, comme on le fera voir à leurs articles. Les Florentins ne l'ont quitté que dans ces derniers tems, en vertu d'un Décret de l'Empereur François, donné l'an 1749, en ſa qualité de Grand-Duc de Toſcane, par lequel il fut ordonné que l'année 1750 & les ſuivantes commenceroient au 1 Janvier dans toute la Toſcane. Voici ce Décret tel qu'on le voit gravé en cuivre ſur le grand Pont de Florence: *Imp. Cæſ. Franciſcus, pius, fœlix, Aug. Lotharingiæ, Barri & Magnus Etruriæ Dux, bono Reip. natus, Cuſtos libertatis, Amplificator pacis, concordiæ Vindex, ſæculi Reſtitutor, humanæ ſalutis epocham annoſque ab Tuſciæ populis diverſo Stylo computari ſolitos, ad omnem confuſionem & diſcernendæ ætatis difficultatem amoliendam, unâ eâdemque formâ, & communibus auſpiciis ab univerſis lege latâ XII Kal. Decembris anno MDCCXLVIIII, inchoari ita juſſit, ut non quemadmodum, præter Romani Imperii morem, hactenus ſervatum fuerat, ſed vertente anno MDCCL, ac deinceps in perpetuum Kalendæ Januariæ, quæ novum annum aperiunt ceteris gentibus, unanimi etiam Tuſcorum in conſignandis temporibus conſenſione celebrarentur.* Le Calcul Piſan, qui précede d'une année entiere celui de Florence, a été en uſage, non-ſeulement à Piſe, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi; pluſieurs Papes s'y ſont conformés dans les Dates de leurs Bulles, & pluſieurs Empereurs d'Occident, dès le IXe ſiecle, dans celles de leurs Diplômes.

A Veniſe, quoique l'année civile & ordinaire commence au 1 Janvier comme parmi nous, cependant de tems immémorial, l'année légale, celle qu'on ſuit dans les actes, s'ouvre au 1 Mars; & cet uſage y eſt encore ſuivi, comme nous l'ont aſſuré MM. Soranzo & Olivieri, ſucceſſivement Secrétaires de l'Ambaſſade de Veniſe en Cour de France, & M. Bartoli, Vénitien de naiſſance, Antiquaire du Roi de Sardaigne, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Paris.

Il paroît qu'on commençoit l'année de même au 1 Mars à Bénévent dans le XIIe ſiecle; car Falcon, Citoyen de cette Ville, qui écrivoit ſa Chronique vers l'an 1141, prend toujours le mois de Février pour le dernier de l'année.

En Aragon, il fut réglé, l'an 1350, par Ordonnance du Roi Pierre, expédiée à Perpignan le 16 Décembre, que l'on commenceroit l'année à Noël, & que l'on omettroit les Calendes, les Nones & les Ides, dans la Date du jour. (Du Cange, *Gloſſ.* T. I, col. 468.) Auparavant, c'étoit le 25 Mars, trois mois moins ſept jours après nous, qui tenoit lieu du premier jour de l'an.

On publia la même loi en Caſtille l'an 1383, aux Cortès ou Etats tenus à Ségovie; & dans le Portugal, le Roi Jean I rendit une ſemblable Ordonnance en 1420. Cet uſage ſubſiſtoit encore au 16e ſiecle, comme on le voit par la Date du fameux traité conclu entre l'Empereur Charles-Quint, & le Roi François I. *Ainſy faict*, porte-t-elle, *traicté & conclu en la ville de Madrid au Dioceſe de Toledo, le Dimanche quatorzieme jour du mois de Janvier 1526, pris à la Nativité de Notre Seigneur, ſelon le Style d'Eſpagne.* (*V.* la Préface de D. Grégorio Mayans, ſur les Œuvres chronologiques du Marquis de Mondeja, publiées à Valence en 1744.) Dans le même ſiecle, à peu près vers le même tems que Charles IX rendit en France la fameuſe Ordonnance de Rouſſillon, l'uſage s'établit en Eſpagne, mais ſans qu'il y ait eu aucune loi expreſſe à ce ſujet, de commencer l'année comme en France au 1 Janvier.

En Ruſſie, ſuivant le Prince Michel Schtſcherbatow (*Hiſt. de Ruſſie,*) l'année Ruſſe, dans le XIe ſiecle, commençoit au printems. Mais dans la ſuite la Ruſſie adopta le Calendrier Grec.

En Sicile l'uſage étoit depuis l'invaſion des Normands de commencer l'année au 25 Mars. On lui donna enſuite dans le XVIe ſiecle pour jour initial le 1 Janvier. Mais Rocco Pirro, qui écrivoit un peu avant le milieu du XVIIe ſiecle, témoigne que, de ſon tems, quoique ce Style fût ſuivi par le peuple & même par les Magiſtrats, cependant les Notaires continuoient de prendre dans leurs Actes le 25 Mars pour le premier de l'an. (*Notit. Eccleſiæ Panorm. ad an.* 1744.)

En Chypre, le commencement de l'année ſe prenoit auſſi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une Charte ainſi datée: *Anno à Nativitate Domini* 1378, *Indict.* 1, *ſeptimo Martii, ſecundùm curſum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des veſtiges de cet uſage dès le VIIe ſiecle; & il s'y maintenoit encore au XIIIe. Gervais de Cantorberi, qui vivoit alors, & dont on a vu les plaintes ſur les diſſenſions des Computiſtes de ſon tems dans la maniere de commencer l'année, témoigne cependant que preſque tous les Ecrivains de ſa nation qui l'avoient précédé, s'étoient accordés à placer l'ouverture de l'année au jour de Noël, par la raiſon que ce jour eſt comme le terme où le ſoleil finit ſa courſe & la recommence: *Hac ut æſtimo*, dit-il, *ratione inducti ſunt omnes fere qui ante me ſcripſerunt, ut à Natali Domini anni ſubſequentis ſumerent initium.* Cependant il paroît que dès le XIIe ſiecle l'uſage de l'Egliſe Anglicane étoit de commencer l'année au 25 Mars; & c'eſt pour cette raiſon, ſans doute, qu'Edmer, qui écrivoit vers le milieu de ce ſiecle, appelle les IV Tems qui ſuivent la Pentecôte, le jeûne du quatrieme mois. Ce Style paſſa dans le civil au XIVe ſiecle. Dans les Actes de Rymer (T. V, p. 101,) on lit un Diplôme d'Edouard III, par lequel il engage ſa couronne à Baudouin, Archevêque de Treves, daté en cette maniere: *Datum anno Domini* 1338 *ſecundùm Stylum & conſuetudinem Eccleſiæ Anglicanæ & provinciæ*

tem Philippi XXIII, ſcripta manu Ingelrani Carnotenſis Eccleſiæ Decani & Cancellarii. On ne peut ſuppoſer qu'Ingelran ſe ſoit trompé dans cette Charte, en écrivant ſans y penſer *à Paſſione*, au lieu de *ab Incarnatione;* car il n'eſt pas le ſeul de ſon tems qui ait écrit de la ſorte. Nous avons un Auteur du même ſiecle, qui, dans ſon premier Livre des Miracles de S. Aile, Abbé de Rebais, prend auſſi le mot de *Paſſion* pour celui d'*Incarnation.* Voici les paroles de cet Ecrivain, (*Acta SS. Bened. ſect. II, p. 326:*) *Roberto apud Merovingiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium, poſt mille à Paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno, &c.* Ce texte dit bien expreſſément que Robert, Roi de France, régnoit l'an mil depuis la Paſſion, *poſt mille à Paſſione Domini volumina annorum, ipſo millenarii impleti anno:* or le Roi Robert ne régnoit point l'an mil de la Paſſion, proprement dite, puiſqu'il eſt mort en 1031, & que l'an mil de la Paſſion, proprement dite, de quelque maniere qu'on le compte, ne peut répondre à aucune année du Roi Robert, mais ſeulement aux années 1032, 1033, 1034; ainſi l'année de la Paſſion, dans le paſſage dont il s'agit, ſe prend pour celle de l'Incarnation, comme dans la Charte du Comte Thibaut.

Un autre nom qu'on a encore donné à l'année de l'Incarnation, eſt celui de l'an de grace, *Annus gratiæ.* Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet uſage, ſi commun dans les derniers tems, eſt de l'an 1132. Il ſe rencontre dans une Charte de

Trevirenſis, die penultimo menſis Septembris. On a vu plus haut qu'à Treves l'année commençoit alors au 25 Mars. Cet uſage a perſévéré en Angleterre juſqu'à la réception du Calendrier réformé. Le commencement de l'année fut alors fixé au 1 Janvier. Au reſte il faut diſtinguer trois ſortes d'années chez les Anglois; ſavoir l'année Hiſtorique, l'année Légale & l'année Liturgique. L'année Hiſtorique commence depuis longtems en Angleterre au 1 Janvier; l'année Légale, c'eſt-à-dire celle qu'on ſuivoit dans les Actes publics commençoit à Noël, comme nous l'avons dit, juſqu'à la fin du XIIIe ſiecle, puis au 25 Mars; quant à l'année Liturgique, elle commence au premier Dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, quelques Provinces, telles que la Gueldre & la Friſe, faiſoient partir le commencement de l'année du jour de Noël; le même uſage régna dans la Province d'Utrecht depuis l'an 1333; mais auparavant on y commençoit l'année à l'Annonciation. (Mabil. *de re Diplom.* p. 238 & p. 310.) A Delft, à Dordrecht, & dans le Brabant, elle commençoit au Vendredi-Saint. En Hollande, en Flandre, & dans le Hainaut, elle étoit fixée au jour de Pâque; & c'eſt le ſtyle que les Notaires ſuivoient dans leurs Actes. Mais pour éviter toute confuſion, ils étoient obligés d'ajouter à leurs Dates, lorſqu'elles précédoient Pâque, ces mots: *ſelon le Style de la Cour*, ou bien *avant Pâque*, ou *more Gallicano.* Le traité paſſé à Bruxelles entre l'Empereur Maximilien & notre Roi Louis XII eſt daté du 8 Février 1508. *Stylo curiæ Cameracenſis*, ce qui revient à l'an 1509, la ligue de Cambrai, concluë le 10 Décembre 1508, étant antérieure a ce traité, (Pontan. *Hiſt. Gelr.* p. 639.)

Ce dernier Style étoit auſſi celui de la Cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le tems de Charlemagne, l'uſage étoit de commencer l'année à Noël. Cet uſage s'y maintint preſque univerſellement pendant le IXe ſiecle. Nous diſons preſque univerſellement; car il y a des exceptions. On voit en effet que dans quelques endroits de la France on commençoit l'année à Pâque dès le milieu du IXe ſiecle. En voici la preuve. Dans le Cartulaire de l'Abbaye de S. Bertin, dreſſé par Folmar, on voit une Charte dont la Date eſt ainſi exprimée: *Actum Aria* (Aire en Artois) *Monaſterio VI. Kal. April. anno Incarnationis Dni. DCCCLVI, & biſſextili, aſcenſu I. Indict. IV. ac embol. Sabbato ante mediū XL. Anno XVII regnante Karolo cum fratre Hludovvico ac nepote Hlothario.* Cette Date, rapportée à l'année 856, ſuivant notre maniere de compter, eſt pleine de contradictions. Pâque, en 856, tomboit au 29 Mars, & le 6 des Calendes d'Avril, ou 27 Mars, tomboit par conſéquent un Vendredi. De plus, l'an 856, la 17e année du régne de Charles le Chauve ne commença qu'au 20 Juin; Louis le Débonnaire, ſon pere, étant mort ce jour là en 840. Mais tout ſe concilie en rapportant cette Date à l'année 857. En effet, Pâque tombant cette année le 18 Avril, le 27 Mars étoit le Samedi de la troiſieme ſemaine de Carême; & le lendemain, IVe Dimanche de Carême, étoit préciſément le milieu de la Quadrageſime proprement dite. La XVIIe année de Charles le Chauve couroit alors juſqu'au 20 Août; & l'Indiction IV, commencée à Pâque 856, n'étoit pas encore finie. Il eſt vrai que l'année 857 n'étoit point biſſextile; mais l'année 856 l'étoit, & par conſéquent la portion de l'année ſuivante, ſur laquelle elle s'étendoit, étoit ſenſée l'être auſſi. Il faut en dire autant de l'année Lunaire Embolimique, qui étoit réellement cette même année 856, ayant 2 pour Nombre d'Or, mais qui n'étoit ſenſée finir, comme la Solaire, qu'à Pâque 857. Enfin l'expreſſion *Aſcenſu I* nous paroît marquer le Régulier qui étoit 1. Il eſt donc ſûr que, dès le IXe ſiecle, il y avoit des lieux où l'année s'ouvroit à Pâque. Cependant il faut avouer que les exemples en ſont rares. Mais dans la ſuite, comme on le voit dans le corps de cette Diſſertation, il n'y eut plus rien de conſtant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre le jour, ou la veille de Pâque, pour le jour initial de l'année. Voici néanmoins quelques obſervations là-deſſus, qui pourront être utiles à ceux qui conſultent les anciens monumens de notre Hiſtoire. La coutume, preſque invariable de nos Rois dans leurs diplômes, depuis la fin du XIe ſiecle, & celle du Parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu ſédentaire, juſqu'à l'Edit qui fixa le commencement de l'année au 1 Janvier, fut de la commencer à Pâque, ou plutôt au Samedi-Saint, après la bénédiction du Cierge Paſcal. Mais dans les Provinces de France, dont les Anglois furent maîtres, l'uſage le plus commun étoit de commencer l'année à Noël. Lorſqu'on y datoit autrement, c'eſt-à-dire lorſqu'on commençoit l'année à Pâque, ou au 25 Mars, on ajoutoit ordinairement à la Date, *ſelon le Style de France*, ou *more Gallicano.*

Dans la Province eccléſiaſtique de Reims, au XIIe ſiecle, l'année commençoit à l'Annonciation ſelon les Actes du Concile de Reims tenu en 1133, ſur le fameux différend du Roi Louis le Gros avec l'Evêque de Beauvais. *Notandum*, y eſt-il dit, *quod more Gallicano mutatur annus in Annuntiatione Dominica.* (Marten. Theſ. Anecd. T. III, col. 182.) Cet uſage a ſubſiſté dans la ville de Montdidier juſqu'au 16e ſiecle. Des Lettres du Prévôt Royal, conſervées dans les Archives du Prieuré de cette Ville, ſont datées du 8 Avril 1441: *Incarnation renouvellée.* Dans les Regiſtres des Délibérations de l'Echevinage: *Le 25 Mars, Incarnation renouvellée avant Pâque.* Deux Actes de vente paſſés audit Echevinage, l'un le 2, l'autre le 9 Avril 1528, portent expreſſément: *Date renouvellée en noſtre Echevinage le jour de l'Annonciation de Noſtre-Dame dernier paſſé avant Paſques.*

Au Dioceſe de Soiſſons on commençoit l'année dans le XIIe ſiecle à la Nativité, comme on le voit par la Date ſuivante d'une Charte de Goslen, Evêque de Soiſſons: *Actum eſt Kalendis Martii anno Domin. Incarn. MCXXXV, à proximè præterito Natali inchoante & proximo Paſcha declarando.* (Arch. de l'Egl. de Soiſſons.)

A Amiens, au contraire, dans le même tems l'année commençoit la veille de Pâque après le Cierge béni. Dans un regiſtre de François Martin, Notaire Royal en cette Ville, on voit deux Obligations à la ſuite l'une de l'autre, dont la premiere eſt datée *du Samedi 5 Avril 1549, veille de Paſques, avant le Cierge beni;* la 2e du même jour, *cinq Avril 1550, avant Paſques, après le Cierge beni.*

A Péronne, même époque de la nouvelle année au XVe ſiecle. Un Regiſtre Capitulaire de la Collégiale de S. Furſi, renferme deux Actes, dont l'un commence par *Sabbato in vigilia Paſchæ, 14 Aprilis 1487, poſt cerei benedictionem;* l'autre par *Sabbato in vigilia Paſchæ, anno 1488, die quinta Aprilis, poſt cerei benedictionem.*

En pluſieurs endroits de Picardie on datoit néanmoins du 1 Janvier, après le milieu du treizieme ſiecle. Une Charte du Seigneur de Vignacourt, de l'an 1274, porte: *Au mois de Janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Les Chroniques de Froiſſart ont été rédigées ſuivant le même Style. Enfin il eſt peu de Provinces qui aient plus varié, pour le commencement de l'année, que la Picardie; enſorte qu'il eſt preſque impoſſible de dire préciſément quelle fût l'époque de l'ann[illegible], la plus généralement ſuivie. (D. Grenier, *Hiſtoriographe d[illegible] icardie.*)

» En Languedoc, dit M. Ménard, *Hiſt. de Nîmes, Préf.*) » & dans les autres Provinces méridionales, l'année commençoit au 25 Mars; « mais ce ne fut pas ſans de grandes exceptions. D. Vaiſſette prouve que dans le Languedoc, aux XI,

Hugues, Seigneur-de Château-Neuf, imprimée au T. IV du Spicilege, p. 261. Gervais de Cantorberi, qui vivoit au commencement du XIIIe ſiecle, a ſuivi cet uſage dans ſa Chronique, qu'il commence ainſi: *Anno igitur gratiæ ſecundùm Dionyſium* MC, *ſecundùm Evangelium verò* MCXXII, *ſuſcepit Henricus primus monarchiam totius Angliæ, &c.* Voilà l'an de grace bien marqué pour celui de l'Incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la Chronique de Gervais, c'eſt la diſtinction que cet Auteur met entre les années de l'Incarnation, ſelon Denis le Petit, & les mêmes années, ſelon l'Evangile. Il ſuppoſe donc que Denis, en comptant les années de J. C. s'eſt trompé, & que, ſelon la vérité de l'Evangile, il faut ajouter vingt-deux ans complets à ſon calcul, pour trouver la véritable année de l'Incarnation. Marianus Scotus, qui mourut ſur la fin du XIe ſiecle, & quelques autres Chroniqueurs, mais en petit nombre, du ſuivant, ont fait la même ſuppoſition. On la trouve auſſi dans un Reſcrit du Pape Urbain II, pour l'Abbaye de ſaint Mihel, imprimé dans la Diplomatique de D. Mabillon, p. 590. Voici la Date de ce Diplôme: *Data Laterani* VII *Kalend. April. anno ab Incarnatione Domini ſecundùm Dionyſium milleſimo nonageſimo octavo: ſecundùm verò certiorem Evangelii probationem milleſimo centeſimo* XXI, *Indict.* VI, *Epacta* XV, *Concurrente* IV. Le Pape Urbain & le Moine Gervais s'accordent, comme on le voit, ſur ce qu'ils diſent du calcul de Denis le Petit, qui n'eſt point diſtingué du nôtre; mais il y a une année de différence entre leur maniere de compter les années,

XII & XIIIe ſiecles, l'année commençoit plus ordinairement à Pâque, mais qu'il n'y avoit rien de ſtable là-deſſus. Nous pouvons ajouter que, même au 16e ſiecle, avant l'Edit de Rouſſillon, l'uſage du Parlement de Toulouſe étoit encore de commencer l'année à Pâque; témoin la date de l'enregiſtrement des Lettres du Roi Henri II, pour le rétabliſſement du Connétable de Montmorenci dans le gouvernement de Languedoc. *Donné*, portent ces Lettres, *à S. Germain-en-Laye le* XII *jour du mois d'Avril, l'an de grace* MDXLVII, *de noſtre regne le I.* Et enſuite: *Publiées & regiſtrées...... à Toloſe en Parlement le* XXII *Janvier* MDXLVII. (*Hiſt. de Lang.* T. V, *pr.* p. 107, col. 2.) Témoin encore une Lettre du même Parlement au Roi Charles IX, dont la date eſt ainſi marquée: *Eſcrit à Toloſe en voſtre Parlement..... le* XII *Avril* MDLXIII, *après Paſques.* (*Ibid*, p. 146, n. LXXX.) A Narbonne & dans le pays de Foix, l'uſage étoit de prendre le jour de Noël pour le premier de l'an. Parmi les preuves de la même Hiſtoire, T. III, pr. col. 187, on voit une charte de Raymond-Roger, Comte de Foix, datée *menſe Martio, die Dominicâ, Idibus ejuſdem menſis, anno ab Incarn. D.* MCXCVIII. Or, les Ides, ou le 15 Mars, tomboient un Dimanche en 1198, ſelon notre maniere de compter. Le Roi Louis VII étant à Maguelone, y confirma les privileges de cette Egliſe par un diplôme daté du Mercredi des Cendres, 9 Février 1 55; par où l'on voit, dit encore D. Vaiſſette, que le Notaire commençoit l'année à Noël.

Dans le Diocèſe de Limoges on ſubſtitua, l'an 1301, le 25 Mars, au jour de Pâque, pour le premier jour de l'an; & cet uſage dura juſqu'à l'Edit de 1564. Dans des fragmens de l'Hiſtoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque: *Nota quod Data litterarum contractuum ſolebat mutari quolibet anno in Feſto Paſchæ in Diœceſi Lemovicenſi. Sed Magiſter Petrus Fabri Cancellarius & cuſtos ſigilli Lemovicenſis inſtituit quod Data mutaretur quolibet anno in Feſto Annuntiationis B. Mariæ; & prima mutatio fuit anno Domini* 1301. Dans les minutes du XIVe & du XVe ſiecles, les Notaires Limouſins avoient l'attention d'inſérer au 25 Mars, *Hic mutatur Datum.*

Dans le Poitou, la Guienne, la Normandie & l'Anjou, l'uſage fut de commencer l'année légale à Noël, depuis que ces Provinces furent tombées ſous la puiſſance des Anglois, & tant qu'elles y reſterent. En voici un exemple important pour le Poitou. Otton de Brunſwick, Comte de Poitou, & enſuite Empereur, IVe du nom, donna, dans le lieu de Poitou, nommé Benaon, une Charte datée du 29 Décembre 1198, dans laquelle il ne prend que le titre de Comte de Poitou. Il n'étoit donc pas encore parvenu à l'Empire. Cependant il eſt certain, par tous les Hiſtoriens Allemands, qu'il fut couronné le jour de la Pentecôte 1198 à Aix-la-Chapelle. Voilà une contradiction apparente qui ne peut ſe lever qu'en diſant que l'année 1198, marquée dans la Charte donnée à Benaon, avoit commencé à Noël, & par conſéquent que le 29 Décembre, dont elle eſt datée, appartient à l'an 1197, ſelon notre maniere de compter. Mais avant que le Comté de Poitiers eût paſſé ſous la domination Angloiſe, l'année y commençoit ordinairement à Pâque, comme on le voit par la Chronique de Maillezais.

En Dauphiné, l'uſage le plus ordinaire juſque vers la fin du XIIIe ſiecle, étoit de commencer l'année au 25 Mars: mais dans le XIVe ſiecle, elle commençoit plus ordinairement à Noël; & c'eſt ce qu'on nommoit le Style Delphinal. On ſuivoit le même calcul pour l'Indiction. (Valbonnais.)

En Provence, il n'y eut point d'uniformité pour le commencement de l'année dans les XI, XII & XIIIe ſiecles. Les uns le plaçoient à Noël ou au premier Janvier, les autres au 25 Mars ou bien à Pâque. La Préface du 2e volume de la nouvelle Hiſtoire de Provence fournit des exemples de l'un & de l'autre uſage pour ces trois ſiecles. Nous ne pouvons dire ſi l'on fût plus conſtant, à cet égard, dans les ſiecles ſuivans. Mais nous voyons qu'au XVe le Concile d'Aix, tenu l'an 1409, pour envoyer des Députés à celui de Piſe, eſt daté du 22 Janvier, Indiction 2: or, l'Indiction 2 ne quadre avec le mois de Janvier 1409, que dans notre maniere de compter, ou en commençant l'année à Noël.

Dès le tems du Roi Gontran, ſi l'on en croit M. le Beuf, (*Hiſt. d'Aux.* T. II, p. 22,) c'eſt-à-dire dans le VIe ſiecle, » pour s'éloigner de l'uſage des Payens, on avoit quitté en » quelque choſe, à Auxerre, la coutume de commencer l'an- » née au mois de Janvier, ſelon l'ancienne maniere des Ro- » mains; & on avoit établi l'uſage de la commencer à Pâque. » Mais il reſtoit, ajoute-t-il, encore aſſez de veſtiges, même » dans l'uſage eccléſiaſtique, de la coutume d'appeller le mois » de Janvier le premier de tous les mois; & dans le monde on » en diſtinguoit les Calendes par des étrennes qu'on ſe donnoit » mutuellement. «

Parlant du Comté de Bourgogne: » J'ai reconnu, dit M. Chevalier, (*Hiſt. de Poligni*, T. I, p. 158,) que l'année com- » mençoit parmi nous, comme à Rome, en Italie & en Alle- » magne, dès la Nativité de N. S. & non comme en France où » l'année commençoit ſeulement à Pâque. Ce n'eſt que par » ſucceſſion d'années, & depuis que le pays fut ſoumis à des » Princes François, que le Style de France y fut introduit. » Ceci ne cadre pas tout-à-fait avec le texte qu'on a cité plus haut du même Auteur.

Un compte de Mahaud d'Artois, Comteſſe de Bourgogne, rendu en Artois, pour recette faite au Bailliage d'Aval, au Comté de Bourgogne, porte que Pâque Fleurie étoit le 11 Avril en 1304, & *finit à Paſques que li milliaire commença* 1305. Ainſi on trouve dans les Arrêts du Parlement de Franche-Comté, 8 *Avril avant Paſque* 1575; 28 *Mars* 1544, *avant Paſques*; 16 *Avril* 1545, *après Paſques*; 20 *Avril* 1563, *après Paſques.*

A Beſançon, l'année commençoit à l'Annonciation dans les Tribunaux civils, & à l'Officialité, du moins pendant le XVe ſiecle, à la Circonciſion. Ces différences, comme on l'a dit ci-deſſus, déterminerent les Etats de la Province à demander au Parlement que le commencement de l'année fût fixé au premier Janvier; & cela fut ordonné par Arrêt du 20 Décembre 1574, ſuivi, le 31 Juillet 1575, d'un Edit de Philippe II, Roi d'Eſpagne, du 9 Janvier 1576, qui ordonnoit la même choſe. (*Cette note vient de M. Droz, Conſeiller au Parlement de Beſançon & Secrétaire de l'Académie de la même Ville.*)

A Montbelliard, les uns commençoient l'année au 1 Janvier & les autres au 25 Mars.

En Lorraine « il naiſſoit tous les jours, *dit D. Calmet*, des » difficultés, à cauſe de l'incertitude & variété du milliaire & » du commencement de l'année; *les uns la commençant au* » jour de Noël, 25 Décembre; *les autres à l'Annonciation de* » Notre-Dame, 25 Mars; *les autres au jour de Pâques commu-* » *niant.* Pour obvier aux inconvéniens de cette variété de » Dates, & pour introduire une parfaite uniformité dans les » Actes Judiciaires & inſtrumens publics, le Duc Charles, par » ſon Edit du 15 Novembre 1579, ordonna qu'à l'avenir, en » tous actes, regiſtres, comptes, inſtrumens, contrats, or- » donnances, édits, miſſives, & généralement en toutes écri- » tures publiques & privées, le milliaire de l'année commen- » ceroit au premier jour de Janvier ſuivant, que l'on diroit » 1580; & défenſe à tous Juges, Greffiers, & autres perſonnes,

qu'ils appellent, *ſelon la vérité de l'Evangile*. Suivant la Chronique de Gervais, pour trouver la véritable année de l'Incarnation, il ne faut ajouter que 22 ans à notre Ere Chrétienne, ou au calcul de Denis le Petit; ſuivant la Date du Reſcrit d'Urbain II, il faut en ajouter 23. Marianus Scotus dit, comme Gervais, qu'il ne faut en ajouter que 22. Florent Bravonius, Moine de Vorcheſtre, adopte le même ſentiment dans ſa Chronique, compoſée au commencement du XIIe ſiecle. Il range les faits hiſtoriques, qu'il rapporte, ſous les deux Eres, celle de l'Evangile, qu'il exprime par ces deux lettres S. E, c'eſt-à-dire *ſecundùm Evangelium*, & l'Ere de Denis le Petit, qu'il déſigne par les lettres S. D, qui ſignifient *ſecundum Dionyſium*. Par exemple, il place un voyage de Guillaume II, Duc de Normandie, en Angleterre, ſous l'an 1051 de l'Ere introduite par Denis le Petit, & ſous l'an 1073 de l'Ere Evangélique; par où l'on voit qu'il fait marcher la premiere de ces deux époques 22 ans avant la ſeconde. D'autres, tels qu'Hélinand, Moine de Froimont, Ecrivain de la fin du XIIe ſiecle, n'anticipoient que de 21 ans l'Ere de Denis le Petit. *Hoc anno*, dit-il ſur l'an 979, *complentur mille anni à Nativitate Chriſti ſecundùm veritatem Evangelii, qui ſecundùm Cyclum Dionyſii anno ab hinc viceſimo primo finiuntur.* Nous ne rapporterons point ici les raiſons ſur leſquelles ces Auteurs appuyoient cette diſtinction des années de J. C., ſelon Denis le Petit, & des mêmes années, ſelon l'Evangile. On peut les voir dans l'Ouvrage du P. Pétau, *De Doctrina temporum* L. XII, ch. V. Parlons maintenant d'une autre Date plus uſitée, pour marquer l'année de l'Incarnation.

C'eſt l'année de la Trabéation, *Annus Trabeationis Chriſti*, qui ſe trouve dans pluſieurs Chartes du XIe ſiecle. M. Du Cange, dans ſon Gloſſaire, l'explique par *Annus quo Chriſtus trabi affixus eſt*, l'année que J. C. a été attaché à la croix. Mais ce ſavant homme s'eſt mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Gloſſaire, au mot *Trabeatio*, où l'on a démontré qu'*Annus Trabeationis* eſt la même choſe qu'*Annus Incarnationis*. Dans la multitude des Chartes qu'on a citées à ce ſujet, ſe trouve le Décret d'élection de Borel, Evêque de Roda en Catalogne, rapporté au IIe Tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainſi: *Anno Trabeationis D. N. J. C. milleſimo XVII, Ærâ milleſimâ quinquageſimâ quintâ, Indictione XV, Concurrente I, Epactâ XX*. Toutes ces Dates conviennent à l'année 1017 de l'Incarnation, de même que celle-ci, qui eſt à la fin du Décret: *Anno XXI regnante Roberto Rege*. Il n'eſt donc pas douteux qu'*Annus Trabeationis* & *Annus Incarnationis* ne ſoient la même choſe. La ſource de l'erreur de M. Du Cange eſt dans le mot *Trabs*, dont il faiſoit dériver *Trabeatio*, au lieu qu'il vient de *Trabea*, ſorte de robe, à l'uſage des anciens Rois, & dont les Païens ornoient les ſtatues de leurs faux Dieux. S. Fulgence, dans un Sermon, prononcé le jour de S. Etienne, dont la Fête, comme perſonne ne l'ignore, ſe célebre le lendemain de Noël, dit: *Heri Rex noſter Trabeâ carnis indutus, &c.* Il eſt très-probable que le mot *Trabeatio* a été tiré de ce paſſage de S. Fulgence, par les Notaires qui l'entendoient lire aux leçons de Matines le jour de S. Etienne. Du moins il eſt certain que *Trabeatio* & *Trabea carnis* marquent l'Incarnation du Verbe; & c'eſt tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir pour n'y pas être trompé.

La derniere remarque que nous ferons ſur la maniere de dater par les années de l'Incarnation, ſera ſur l'omiſſion d'un nombre de ces années pour en abréger la Date, ſur-tout quand elle eſt répétée. Dans l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, nous trouvons que l'Evêque Ardouin fut transféré ſur ce ſiége, *in principio anni milleſimi trecenteſimi quinquageſimi in Nativita e Domini*; & douze lignes après, qu'il paſſa delà à l'Evêché de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier; *anno quinquageſimo tertio Curiæ Romanæ*, (c'eſt-à-dire en commençant l'année à Noël) *more autem Gallicano*, (qui étoit de commencer l'année à Pâque) *anno quinquageſimo ſecundo, in Feſto Purificationis B. Mariæ*. L'Hiſtorien a omis deux fois cette Date, *anno milleſimo trecenteſimo*. Il eſt vrai qu'elle eſt facile à ſuppléer, parce qu'elle ſe trouve à la tête du récit. Mais on voit de ſemblables omiſſions dans des Dates qui ne ſont pas répétées, ou qui n'ont point été précédées de Dates entieres. La premiere édition de Martial, *in*-4°, eſt ainſi datée: *Impreſſum Ferrariæ die ſecundâ Julii* MLXXI pour MCCCCLXXI. (Maittaire.) De même la premiere édition de Guillaume de Paris eſt datée de l'an MLV, au lieu de l'an MDLV. La Lettre d'Eraſme, qui eſt à la tête des Œuvres de S. Cyprien, eſt datée de l'an MXIX, pour MDXIX (1). Il y a des Dates où l'on ne voit que l'année du ſiecle courant, par exemple, XXI pour MCCCCXXI, XXXIV pour MCCCCXXXIV. On lit dans un manuſcrit de l'Imitation, appartenant à l'Abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'eſt-à-dire le jour de S. Kilien (8 Juillet) 1434, & dans un autre, *anno* 21, ce qui ſignifie 1421. D. Mabillon (Dipl. l. 2, ch. 23, n. 17,) & d'autres remarquent que dans les Chartes même, il ſe trouve des exemples de ſemblables omiſſions. Telle eſt la Date d'une Charte d'Eſpagne: *Ærâ diſcurrente LXII*, c'eſt-à-dire de l'Ere (d'Eſpagne) DCCCLXII, ſous le régne du Roi Alfonſe, ce qui revient à l'an de J. C. 824. Les Editeurs du Gloſſaire de du Cange citent un Acte, daté ſeulement *de l'an de N. S. ſoixante-quatre*, quoiqu'il ſoit certainement de l'an 1364. Dans le Regiſtre A du Parlement de Paris, fol. 1 *recto*, le Privilege accordé par Charles V aux Ecoliers de l'Univerſité, porte la Date de *l'an trois cent ſoixante & ſix*; ce qui veut dire l'an 1366. Mais en voici une autre d'une eſpece encore plus ſinguliere. Au bas de l'épitaphe gravée ſur la tombe de Marguerite de Lévi, Dame de Marli, enterrée à Port-Royal des Champs, on liſoit avant la deſtruction de ce célebre Monaſtere: ANNO M. C. BIS; LX BIS; V. SEMEL. I. BIS. pour dire l'an 1327. (*Nécrol. de P. R.* p. 155.)

» de dater autrement. » (*Hiſt. de Lorraine*, L. 32, n. 114.) Nous avons déjà ci-deſſus rapporté du même Auteur un autre texte qui dit plus ſuccinctement & moins clairement la même choſe.

(1) Une autre obſervation qu'il eſt à propos de faire ici ſur la Date qui ſe lit à la fin des anciens Livres imprimés, c'eſt qu'elle n'eſt pas toujours celle de l'impreſſion, mais quelquefois celle de la compoſition de l'ouvrage. Car les premiers Imprimeurs avoient coutume de copier, ainſi que les copiſtes à la main, tout ce qu'ils trouvoient dans les manuſcrits. Ainſi quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco*, DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ, qu'il a été achevé l'an 1366, cela doit s'entendre de la compoſition & non de l'impreſſion. (D. Légipont, *Diſſert. Philologico-Bibliographica*, pp. 29-31.)

§. III.

De l'Ere Julienne, ou de Jules-Céſar.

L'Ere Julienne, qui précede de 45 ans notre Ere vulgaire, a pour époque la réformation du Calendrier Romain, faite par Jules-Céſar. Depuis Numa le dérangement de l'année étoit parvenu, par degrés, au point que les mois d'Hiver tomboient en Automne; ceux du Printems en Hiver, & ainſi des autres. Pour remédier à ce déſordre, Jules-Céſar, avec le ſecours de Soſigene, fameux Aſtronome, ordonna 1° que l'année de Rome 707 ſeroit compoſée de 15 mois, faiſant enſemble la ſomme de 445 jours; (c'eſt ce qu'on nomma *l'année de confuſion;*) 2° que, pour la ſuite, l'année ſeroit compoſée de 365 jours, auxquels on ajouteroit tous les quatre ans, après le 6 des Calendes de Mars, ou 24 Février, un jour de plus; ce qui fit nommer cette année Biſſextile, par la raiſon qu'on doubloit alors le 6 des Calendes de Mars. L'année 708 de Rome (1) fut la premiere qui procéda, ſuivant cette réformation, & cette année fut Biſſextile. Mais après la mort de Céſar, la forme qu'il avoit donnée à l'année fut mal entendue par ceux qui étoient chargés de la direction du Calendrier Romain. Au lieu d'intercaler dans la 5e année ſeulement, ils intercalerent dans la 4e; enſorte que dans les 37 premieres années qui s'écoulerent depuis la réformation, il y eut 12 intercalations au lieu de 9; & qu'ainſi l'année de Rome recula de 3 jours ſur l'année Julienne. Au bout de ces 37 ans on s'apperçut de cette différence. Pour y remédier, & retrancher les 3 jours que l'année Julienne avoit de trop, Auguſte ordonna qu'on omettroit les trois premieres intercalations à faire dans les années ſuivantes, c'eſt-à-dire en 41, 45, 49 de l'Ere Julienne; & par cette omiſſion, l'égalité ayant été rétablie au mois de Février 49, le premier Mars Romain de cette année recommença avec le premier Mars Julien.

Pour avoir l'année Julienne qui répond à une année Chrétienne propoſée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année Chrétienne dont il s'agit.

§. IV.

Des Indictions.

Les Indictions ſont une révolution de quinze années, qu'on recommence toujours par l'unité lorſque le nombre de quinze eſt fini. Elles ſe comptent ſéparément comme tous les autres Cycles, à l'exception des Olympiades. (2) On ne ſait ni l'origine de cette période, ni quand, ni pourquoi elle fut établie. Il eſt certain qu'on ne peut la faire remonter plus haut que le tems de l'Empereur Conſtantin, (3) ni deſcendre plus bas que celui de Conſtance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le Code Théodoſien, ſont du régne de ce dernier, mort en 361. (4) Dans ces premiers tems, il n'eſt pas aiſé de fixer les années pour les Indictions, parce que tous les Auteurs ne leur aſſignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la premiere Indiction en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, & il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre Table Chronologique nous ſuivons l'opinion la plus commune, en faiſant partir l'Indiction de l'an 313, & comptant 1 à cette année, 2 à la ſuivante & ainſi de ſuite, juſqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On diſtingue communément trois ſortes d'Indictions; la premiere eſt celle de Conſtantinople: elle commence avec le mois de Septembre. Les Empereurs Grecs s'en ſervoient, & on l'a auſſi connue en France, comme on peut le voir au mot *Indictio* dans la nouvelle édition du Gloſſaire de du Cange. Nous avons nous-mêmes rapporté plus haut, (pag. v,) la Date d'une Charte du Roi Henri I, où l'Indiction ſe prend du premier de Septembre. Pluſieurs Diplômes de nos Rois offrent le même commencement.

La ſeconde ſorte d'Indiction plus commune parmi nous & en Angleterre, eſt l'Impériale, ou Conſtantinienne, parce qu'on en attribue l'établiſſement à Conſtantin. On la nomme auſſi Céſaréene, à cauſe de l'uſage qu'en ont fait les Empereurs d'Occident. Son commencement eſt fixé au 24 Septembre. On peut voir les preuves de cette Indiction dans le Gloſſaire qui vient d'être cité. Elles ſont claires & en bon nombre.

La troiſieme ſorte d'Indiction commençoit au 25 Décembre, ou au 1 Janvier, ſelon que l'un ou l'autre de ces deux jours étoit pris pour le premier de l'année. Les Papes, ſur-tout depuis Grégoire VII, l'ont ſouvent employée dans leurs Bulles; c'eſt la raiſon pour laquelle on la nomme Romaine, ou Pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France; on en trouve des veſtiges dans nos anciens Ecrivains, & dans les Diplômes des Empereurs Carlovingiens. C'étoit même preſque la ſeule qu'on ſuivit en Dauphiné dans le XIVe ſiecle.

Outre ces trois manieres de commencer l'Indic-

(1) La premiere année Julienne commence le premier Janvier de l'an 708, depuis la Fondation de Rome, & non pas à la 709e année de cette époque, laquelle ne commença que le 21 Avril de la premiere année Julienne, 45 ans avant l'Ere vulgaire. Cette premiere année du Calendrier Julien étoit compoſée de 366 jours, c'eſt-à-dire qu'elle fut biſſextile; mais au lieu de faire enſuite l'intercalation aux années 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, 33 & 37, depuis la réforme, les Pontifes la firent aux 4e, 7e, 10e, 16e, 19e, 22e, 25e, 28e, 31e, 34e & 37e années, ne laiſſant que deux années communes entre chaque biſſextile, ce qui produiſit un excès de trois jours, réſultant de trois intercalations de trop dans le cours des 37 premieres années Juliennes.

(2) C'eſt la régle générale & l'uſage commun. Cependant on voit qu'au XII ſiecle tous les Actes du Chapitre de l'Abbaye de Corbie ſont datés d'Indictions, dont les révolutions ſont ſupputées collectivement comme celles des Olympiades. Nous n'en citerons qu'un ſeul exemple, tiré d'un Acte Capitulaire de l'an 1172, dont voici les Dates: *Actum & peractum anno Incarnati Verbi* MCLXXII, *Domini vero Papæ Alexandri tertii anno* XIII, *Domini autem Ludovici Regis noſtri unctionis anno* XXXV..... *Indictionis* LXX.X, *anno* V, XVII *Kal. Maii, vigiliâ Paſchæ, in Corbeinſi Capitulo, B. Petri Apoſtoli.* Au lieu de compter l'Indiction V, en 1172, on ſuppute toutes les Indictions révolues depuis la premiere année de J. C. Or, en 1172 ans, ſont compriſes 78 révolutions, avec cinq années; ce qui ne revient qu'à l'an cinq de la 79e Indiction. (*Nouveau Tr. de Diplom.* T. IV, p. 679.)

(3) En la prenant pour une révolution de 15 années. Car l'Indiction, comme impôt annuel, ſe trouve énoncée dans une loi de Dioclétien & de Maximien, publiée l'an 286, où il eſt dit que « l'Indiction n'impoſe aucune taxe perſonnelle, » parce qu'elle ne regarde que les fonds: *Indictiones non per-* » *ſonis, ſed rebus indici ſolent.* »

(4) S. Athanaſe eſt le premier Auteur Eccléſiaſtique qui ait employé la Date de l'Indiction. Ce fut Victorius qui l'introduiſit dans les Gaules avec ſon Cycle Paſcal, l'an 457. Elle y retarde de trois années.

tion, il s'en trouve une quatrieme dans les Regiſtres du Parlement de Paris. Celle-ci prend l'Indiction du mois d'Octobre. Au nº xxxv de la liaſſe d'Accords du Parlement de la S. Martin 1446, on voit une tranſaction, entre l'Evêque & le Chapitre de Clermont, datée du 9 & du 13 Décembre 1446, *Indictione decima ſumpta menſe Octobri.*

Dans le nouveau Traité de Diplomatique, (T. V, p. 238, nº 1,) on obſerve que le Pape Grégoire VII introduiſit une nouvelle ſorte d'Indiction, qu'il faiſoit commencer au 25 Mars. On prétend de plus, (*ibid.* p. 266, nº 3.) appercevoir une ſixieme eſpece d'Indiction, dont on place le commencement à Pâque. Cette opinion eſt appuyée ſur les Dates de deux privileges du Pape Innocent II. Le premier porte : *Datum apud Campilium — III Non. Martii, Indict. XV, Incarn. Dom. anno* 1138, *Pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Le ſecond finit ainſi : *Datum Laterani Kal. Maii, Indict. I, Incarn. Dom.* 1138, *Pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Il eſt certain que l'Indiction xv, ſelon les cinq manieres de la commencer, rapportées ci-deſſus, appartient à l'an 1137. Eſt-ce une nouvelle eſpece d'Indiction employée dans ces deux Bulles? eſt-ce plutôt une faute du Chancelier? C'eſt ce que nous n'oſons décider.

Au reſte, les mépriſes ſur la Date de l'Indiction ne ſeroient point particulieres au Pape Innocent II. M. Baluze & D. Mabillon remarquent que, pendant toute la durée de l'an 1207, dixieme du Pontificat d'Innocent III, le Chancelier de ce Pape met conſtamment dans les Bulles la ixe Indiction pour la xe. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée ſeulement dans les originaux, elle paſſa dans le Regiſtre même de ce Pape. Ce mécompte cependant ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pieces où il ſe rencontre. En général tous les Savans conviennent qu'il y a un grand nombre d'Actes ſinceres, dont l'Indiction eſt fautive, ou très embarraſſante. En voici une, par exemple, qui eſt peut-être unique; du moins nous ne l'avons rencontrée qu'une ſeule fois dans la quantité innombrable de Chartes qui nous ont paſſé ſous les yeux. Elle ſe rencontre dans la Date de la Charte de fondation de l'Egliſe de S. Denis de Vergi au Dioceſe d'Autun; Charte que nous avons lue dans le Cartulaire de cette Egliſe, conſervé à la Bibliotheque du Roi ſous le nº 5529. A. *Ego Gibuinus ſcripſi & ſubſcripſi, atque datavi quinto Nonas Martii, anno ab Incarn. Dom. N. J. C. milleſimo viceſimo tertio, Indictione viceſimâ primâ, regnante Roberto Rege ad juſſionem Odonis Cancellarii.* La véritable Indiction qui concouroit, ſuivant l'uſage ordinaire, avec le 3 Mars de l'an 1023 de l'Incarnation, étoit l'Indiction VI. Pourquoi donc marque-t-on ici l'Indiction xxi, qui eſt un nombre auquel cette période ne peut être portée, puiſque ſa révolution ſe fait dans l'eſpace de quinze ans? C'eſt que le Notaire a jugé à propos de doubler cette période en lui donnant un cours de trente années. xv & vi en effet font xxi.

Une derniere remarque à faire eſt que la premiere année de chaque Cycle de l'Indiction s'appelle Indiction I, & ainſi de ſuite juſqu'à la 15e. En remontant de l'an 312, on trouve que la premiere année de l'Ere Chrétienne auroit été la 4e Indiction, ſi cette maniere de compter les tems eût été alors en uſage : d'où il s'enſuit que pour trouver l'Indiction de quelque année que ce ſoit depuis J. C, il faut ajouter le nombre de 3 au nombre donné, & diviſant la ſomme par 15, s'il ne reſte rien, cette année ſera l'Indiction xve; s'il reſte un nombre, ce nombre donnera l'Indiction que l'on cherche. Ainſi l'Indiction xve eſt celle de l'an 1782, par ce qu'en ajoutant 3 à 1782, & diviſant le tout, il ne reſte abſolument rien.

§. V.

De l'Ere Mondaine d'Alexandrie, & à cette occaſion des plus anciens Calculs chronologiques, commençant à la création du Monde.

Quoique les premiers Chrétiens n'euſſent pas d'autres manieres de dater, que celles qui avoient cours parmi les Gentils, cependant on vit de bonne heure les plus habiles d'entre eux s'appliquer à régler la Chronologie ſur les années de la Création du Monde. Les Juifs leur en avoient donné l'exemple : mais les ſupputations des uns & des autres, quoique toutes appuyées ſur le texte des Septante, n'étoient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours, ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs Auteurs.

Pour commencer par l'Hiſtorien Joſephe, il compte depuis Adam juſqu'à la ruine du ſecond Temple, c'eſt-à-dire juſqu'à la 70e année de l'Ere chrétienne, 4233 ans; d'où il réſulte que, dans ſon calcul, cette Ere a pour époque l'an du Monde 4163. Clément d'Alexandrie attribue aux Juifs Helléniſtes de ſon tems une autre maniere de ſupputer, ſuivant laquelle il fait concourir la mort de l'Empereur Commode avec l'an du Monde 5818. Or il aſſigne lui-même cet événement à l'an de J. C. 194. C'eſt donc un eſpace de 5624 ans que ce calcul met entre la Création du Monde & l'Incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques : car il rapporte, (*L.* 1, *ad Autolycum*,) la mort de l'Empereur Marc Aurele à l'an du Monde 5695 : événement que nous plaçons en l'an 180 de l'Ere chrétienne. Jules Africain, qui acheva ſa Chronique, comme il le dit lui-même, ſous le Conſulat de Gratus & de Séleucus, c'eſt-à-dire l'an de J. C. 221, retranche encore 15 années du calcul précédent; & pour faire un compte rond, il aſſigne la naiſſance de J. C. à l'an du Monde 5499, & fait concourir la premiere année de l'Incarnation avec l'an 5500. La ſupputation d'Euſebe de Céſarée varie dans les différens exemplaires manuſcrits de ſa Chronique : mais la leçon la plus autoriſée place en l'an du Monde 5199 la naiſſance du Sauveur. C'eſt l'époque que pluſieurs Ecrivains du moyen âge ont préférée, & qu'on a jugé à propos de ſuivre juſqu'à nos jours dans le Martyrologe Romain.

Nul de ces Calculs, ſi l'on excepte celui de Jules Africain, ne paroît avoir fait loi dans aucune Egliſe, ni dans aucun pays. Les Alexandrins adopterent ce dernier; & c'eſt ce qu'on nomme l'Ere d'Alexandrie. Mais pour la bien entendre, il eſt important de faire quelques obſervations qui, pour avoir échappé à d'habiles Chronologiſtes modernes, ont été cauſe de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur eſprit, pour accorder ce Calcul avec lui-même.

La premiere choſe à remarquer eſt que Jules Africain avançoit l'époque de l'Incarnation de trois années ſur notre Ere chrétienne vulgaire. Car au lieu

de la faire concourir comme nous avec la premiere année de la 195e Olympiade, il la faiſoit correſpondre à la ſeconde de l'Olympiade 194; en ſorte que dans ſon Calcul l'année 5503 du Monde, quatrieme de Jeſus-Chriſt, ſelon lui, répond à la premiere de notre Ere vulgaire de l'Incarnation.

Cette différence s'accrut encore (& c'eſt notre ſeconde obſervation) par le retranchement que l'on fit de dix années au Calcul de Jules Africain; ce qui arriva au commencement de l'Empire de Dioclétien. Car au lieu de compter l'an du Monde 5787 à l'an de J. C. 287, ſelon eux, on ne compta plus que 5777 pour la premiere de ces deux périodes, & 277 pour la ſeconde. Nous en avons la preuve dans Théophane, dont la Chronographie, appuyée ſur l'Ere d'Alexandrie, réunit ces deux dernieres époques à la tête de l'Empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagi conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance, que cette réforme ſe fit à l'occaſion du Cycle de 19 ans, inventé dans ce tems-là par Anatolius, Evêque d'Hiéraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce Cycle commençât une nouvelle révolution avec l'Empire de Dioclétien, prirent le parti d'abréger de dix années la durée du Monde; parce qu'en effet la diviſion de 5777 par 19 ne donne qu'une unité au-delà du quotient. Voilà donc préſentement une différence de 7 ans entre nous & les Alexandrins, pour la ſupputation des années de l'Ere chrétienne. Car auparavant ils nous devançoient, à cet égard, de trois ans; & ſans le retranchement dont on vient de parler, la premiere année de Dioclétien, qui eſt pour nous la 284e de l'Incarnation, ſeroit pour eux, ainſi qu'on l'a dit, la 287e. Mais au moyen des dix années qu'ils ont ſupprimées, elle n'eſt plus que la 277e. Ainſi au lieu d'anticiper ſur nous, comme auparavant, de trois années l'époque de l'Incarnation, ils la reculent maintenant de ſept années après nous. Tel eſt le vrai dénouement de ces difficultés qui ont embarraſſé tant de Chronologiſtes dans la lecture des anciens Ecrivains, comme ſaint Maxime & Théophane, qui font profeſſion de ſuivre l'Ere d'Alexandrie. Quand le premier, par exemple, dans ſon Traité du Comput, ch. 32, fait correſpondre la 31e année de l'Empire d'Héraclius à la 633e de J. C., au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que ſuppléer la différence du Calcul qu'il ſuit d'avec le nôtre, & nous ſerons d'accord avec lui. Sept ajouté à 33 donne 40; & ce fut effectivement vers la fin de 640, ſelon notre maniere de compter, que commença la 31e année d'Héraclius. De même, lorſque Théophane rapporte à l'an de J. C. 356 l'avénement de Jovien au trône de l'Empire, l'addition de ſept années, dont il retarde l'Incarnation, le ramenera au même point que nous, c'eſt-à-dire à l'an 363: époque, ſuivant notre Calcul, de l'inauguration de ce Prince. Il faut néanmoins convenir que ce Chronographe n'eſt pas toujours conſtant dans la différence qu'il met entre ſa ſupputation & la nôtre; car il s'éloigne de nous quelquefois de huit ans, & quelquefois même de neuf. C'eſt ainſi qu'il fixe à l'an de J. C. 316 le Concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range ſous l'an 483 le commencement de l'Empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'Indiction qu'il a ſoin de marquer ſert à rectifier ſon Calcul. On trouve encore moins de conſiſtance dans Georges le Syncelle, dont Théophane eſt le continuateur. Chez lui Dioclétien monta ſur le trône en l'an de J. C. 279; & les Dates des régnes précédens ſont tellement embrouillées, qu'il mêle ſouvent le ciel avec la terre, ſuivant l'expreſſion du P. Pétau. Suidas, qui paroît avoir auſſi adopté la ſupputation de Jules Africain, ſeroit encore plus confus, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au texte de ſon Lexique, tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte eſt viſiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célebres époques, depuis la création du monde, juſqu'à la mort de l'Empereur Jean Zimiſquès. Elmacin, Auteur Arabe de l'Hiſtoire des Sarazins, eſt celui qui ſuit l'Ere Mondaine d'Alexandrie avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle eſt encore en uſage de nos jours parmi les Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elle continuoit d'avoir cours parmi eux au 15e ſiécle. Nous en avons la preuve dans la Lettre de leur Patriarche Jean XI, écrite au Pape Eugene IV, vers la fin du Concile de Florence, laquelle ſe trouve à la fin des Actes de ce Concile. Elle eſt ainſi datée: *Cahiræ XII[a] Septembris, ſexto millenario nongenteſimo quadrageſimo ſecundùm Græcos; ſecundùm Jacobitas milleſimo centeſimo quinquageſimo ſeptimo à tempore Martyrum, à computatione Incarnationis Domini MCDXL.* On voit ici que l'Ere mondaine, qu'on appelle des Grecs, n'eſt pas celle de CP. mais celle d'Alexandrie, proprement dite, ſans la réforme qu'on y fit l'an de J. C. 284, & de plus, que les Cophtes s'accordoient alors avec nous pour l'Ere de Jeſus-Chriſt.

§. VI.

De l'Ere Mondaine d'Antioche.

La réforme que les Alexandrins avoient faite au Calcul Chronologique de Jules Africain, ne fut pas la ſeule qu'il ſubit. Panodore, Moine Egyptien, qui fleuriſſoit vers la fin du 4e ſiécle, entreprit de le remanier, & ſon travail produiſit une Ere nouvelle, qu'on prétend avoir été en uſage dans l'Egliſe d'Antioche. La maniere dont il s'y prit eſt également ingénieuſe & ſimple. Ce fut de reculer de dix ans la création du monde, & de trois, l'époque de l'Incarnation; de ſorte que comptant 5490 ans juſqu'à la ſeconde année de la 194e Olympiade, il faiſoit concourir la premiere de l'Incarnation avec la quatrieme de la 194e Olympiade, & la premiere de l'Olympiade ſuivante, en commençant, à la maniere des Orientaux, l'année en Automne. Par-là, ſon année du monde 5490 répondoit à l'an 5500 des Alexandrins, qui étoit pour eux la premiere de l'Incarnation; ſon année 5491 à leur année 5501, & ſon année 5492 à leur année 5502, quatrieme, ſelon eux, & premiere, ſuivant lui, de l'Ere chrétienne. Ainſi plus de différence pour les années du Monde entre Panodore & les Alexandrins, depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur Ere au commencement du régne de Dioclétien; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit, comme nous, de trois années après ces derniers; ce qui fait voir que le P. Pétau s'eſt trompé, lorſqu'il a prétendu que l'Ere de Panodore rentroit dans celle d'Alexandrie pour la ſupputation des années de l'Incarnation, & ne s'en éloignoit que pour les années de la création. C'eſt préciſément le contraire, & par cette raiſon, dans notre Table Chronologique depuis l'an 284,

nous n'avons plus fait qu'une ſeule colonne de l'Ere d'Alexandrie & de l'Ere Mondaine d'Antioche. Nous avons donné à cette colonne le titre d'Ere d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paroiſſent avoir fait plus d'uſage de ce Calcul que les Syriens (1). On voit même que ceux d'Antioche adopterent dans la ſuite, & tout au moins dans le commencement du 5e ſiécle, l'Ere de Conſtantinople, dont nous parlerons au Paragraphe ſuivant. C'eſt ſur l'Ere de Panodore que le P. Pagi a fondé ſa période Gréco-Romaine, qu'il avoit imaginée pour la ſubſtituer à la période Julienne de Scaliger. On peut voir dans l'Apparat de cet habile Critique les avantages qu'il prétend réſulter de ſon ſyſtême pour la Chronologie : ſyſtême qui toutefois n'a point pris faveur parmi les Savans.

§. VII.

De l'Ere de Conſtantinople.

L'Ere de Conſtantinople, ainſi que celle d'Alexandrie, commence à la Création du Monde. Dans cette période, la premiere année de l'Incarnation tombe en 5509, & répond, comme dans notre Ere vulgaire, à la derniere de la 194e Olympiade, & à la premiere de l'Olympiade ſuivante. L'Egliſe Grecque, encore même aujourd'hui, n'en connoît point d'autre. Les Moſcovites, qui l'avoient reçue des Grecs avec le Chriſtianiſme, l'ont de même conſervée juſqu'au régne de Pierre le Grand. On diſtingue dans l'Ere de Conſtantinople deux ſortes d'années, la Civile & l'Eccléſiaſtique. La premiere s'ouvre avec le mois de Septembre ; la ſeconde a commencé, tantôt au 21 Mars, tantôt au premier Avril. Mais de ſavoir ſi le 1er de Septembre a toujours été le jour initial de l'année à CP. & dans ſon reſſort, même avant la ſéparation des deux Empires d'Orient & d'Occident, c'eſt ce que nous ne voudrions pas abſolument décider. En ſoutenant l'affirmative, il faudra dire qu'il y avoit alors à CP. deux ſortes d'années Civiles, la Romaine ou Conſulaire commençant au premier Janvier comme à Rome, & la Grecque qui s'ouvroit au premier de Septembre.

L'Ere Mondaine, dont nous parlons, étoit en uſage à CP. avant le milieu du 7e ſiécle, comme on le voit par le Traité du Comput de S. Maxime, qui fut compoſé l'an 641. Les Actes du 6e Concile général, terminé l'an 681 de notre Ere vulgaire, ſont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette ſomme 681, reſtera celle de 5508, qui forme l'Ere de CP. Dans la ſuite on voit tous les Actes publics de l'Empire Grec, datés de la même Ere.

§. VIII.

De l'Ere des Séleucides ou des Grecs, autrement dite l'Ere d'Alexandre.

On trouve chez les Grecs deux époques qui ont pris leur dénomination d'Alexandre le Grand. La premiere date de la mort de ce Prince, & de l'inauguration de ſon ſucceſſeur Philippe Aridée ; double événement qui concourt avec l'an 324 avant J. C. Il ne paroît pas qu'elle ait eu grand cours ; mais il ſe rencontre néanmoins des Ecrivains qui en ont fait uſage. *Non deſunt*, dit D. Montfaucon, (*Palæogr.* L. I, ch. 5,) *qui annos numerent à morte Alexandri & ab initio regni Philippi Aridæi.* En effet, Cenſorin, par exemple, entre les Dates multipliées qu'il emploie pour marquer le tems où il écrivoit ſon Livre *De Die Natali*, nomme le Conſulat d'Ulpius & de Pontien, avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, ſe comptent depuis la mort d'Alexandre (2). Or, le Conſulat d'Ulpius, ou de Pius, & de Pontianus, tombe en l'an 238 de J. C. Otez cette ſomme de 562, il reſte 324 ans ; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre & de l'Incarnation du Verbe. C'eſt la même Ere, comme le prouve M. Aſſemani dans ſes Actes des Martyrs, T. II, qu'a ſuivie l'Auteur Syrien des Actes de Sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette Sainte une ſixieme férie du mois de Septembre de l'an 642. En effet, la ſouſtraction de 324, faite à ce nombre, donne l'an 318 de J. C. qui eſt le tems le plus bas & le ſeul, toutes circonſtances peſées, auquel on puiſſe rapporter cet événement.

Nous n'avons point fait uſage de cette période dans notre Table Chronologique, parce qu'elle n'a point été aſſez accréditée pour mériter d'y trouver place ; mais enfin il falloit en parler ici pour empêcher qu'on ne la confonde avec la ſuivante.

La ſeconde Ere, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appellée plus communément, & à plus juſte titre, l'Ere des Séleucides, ou des Grecs. On la nommoit auſſi l'Ere des Syro-Macédoniens. Son commencement ſe prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, & 311 ans 4 mois pleins avant J. C. : époque des premieres conquêtes de Séleucus Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaſte Empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainſi que la précédente, au moins depuis l'Incarnation, ſont des années Juliennes, compoſées de mois Romains, auxquels on a donné des noms Syriens. Elle eut cours, non ſeulement dans la Monarchie des

(1) Si M. Renaudot avoit fait attention à la différence de l'Ere Mondaine dont il s'agit ici, d'avec celle de CP. qu'il ſuit, il n'auroit point accuſé de mépriſe, *Hiſt. Patriarch. Alexand.* p. 419,) le Diacre Mahoud, Hiſtorien des Patriarches Jacobites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des Martyrs avec l'an du Monde 6564. (V. notre Table Chronologique.)

(2) Il eſt à propos de rapporter ici en entier le texte de Cenſorin. *Secundùm quam rationem*, dit-il, ch. 31, *hic annus cujus velut index & titulus quidam eſt Ulpii & Pontiani Conſulatus, ab Olympiade primâ milleſimus eſt, & quartus decimus, ex diebus duntaxat æſtivis quibus Agon Olympicus celebrabatur ; à Roma autem condita nongenteſimus nonageſimus primus, & quidem ex Palilibus, unde Urbis anni numerantur ; eorum vero annorum, quibus Julianis nomen eſt, ducenteſimus octogeſimus tertius ; ſed ex die Kal. Jan. unde Julius Cæſar anni à ſe conſtituti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Auguſtorum, ducenteſimus ſexageſimus quintus, perinde ex Kalendis Januariis, quamvis ex ante diem decimum ſextum Kal. Februarii Imperator Cæſar Divi Filius Sententia L. Munatii Planci à Senatu ceteriſque civibus Auguſtus appellatus eſt, ſe* VII *& M. Vipſanio Agrippa III. Coſſ. Sed Ægyptii, quòd biennio ante in poteſtatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Auguſtorum annum ducenteſimum ſexageſimum ſeptimum. Nam ut à noſtris, ita ab Ægyptiis quidam anni in litteras relati ſunt ; ut quos Nabonaſſari nominant, quòd à primo Imperii ejus anno conſurgunt, quorum hic nongenteſimus octogeſimus ſextus eſt. Item Philippi, qui ab exceſſu Alexandri Magni numerantur, & ad hunc uſque perducti annos quingentos ſexaginta duos conſummant. Sed horum initia ſemper à primo die menſis ejus ſumuntur cui apud Ægyptios nomen eſt Thoth, quique hoc anno,* (c'eſt de l'année vague des Egyptiens qu'il parle,) *fuit ante diem ſeptimum Kalend. Julias ; cum abhinc annos centum Imperatore Antonino Pio II & Bruttio Præſente Coſſ. Romæ iidem dies fuerint ante diem* XII *Kal. Aug. quo tempore ſolet canicula in Ægypto facere exortum.*

Séleucides, mais chez preſque tous les peuples du Levant, & s'eſt même perpétuée juſqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adopterent ne la daterent pas du même mois, ni du même jour. Les Grecs de Syrie la faiſoient commencer au premier du mois Gorpiæus Macédonien, Eloul Syrien, qui répond à notre mois de Septembre; & c'eſt encore, dit-on, l'uſage des Catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenoient du 1 d'Hyperbérétæus Macédonien, Tiſri 1 Syrien, qui correſpond à notre mois d'Octobre; en quoi ils ſont encore à préſent ſuivis par les Neſtoriens & les Jacobites du Levant.

Différentes villes de Syrie, comme il paroît par les médailles & autres anciens monumens, avoient encore leur maniere particuliere de la commencer. A Tyr, on la comptoit du 19 Octobre; à Gaza, du 28 du même mois; à Damas, de l'Equinoxe du Printems.

Les Juifs, depuis qu'ils furent aſſujettis à la domination des Rois de Syrie, adopterent auſſi l'Ere des Séleucides. Ils la nommerent *Tarik Dilkarnaim*, ou Ere des Contrats, parce qu'ils en faiſoient uſage dans leurs marchés & autres Actes civils. L'équinoxe d'Automne étoit le point d'où ils la faiſoient partir. Il n'y a pas 300 ans, dit-on, qu'ils ont quitté ce Calcul pour en ſuivre un autre, dont ils ſe ſervent encore de nos jours (1).

Les Arabes, chez qui l'Ere des Séleucides eſt encore en uſage, la font commencer, les uns, comme Alfragan, au premier de Septembre, les autres, comme Albategnius, au premier d'Octobre.

Outre ces différences du jour initial de l'Ere des Séleucides, on en remarque une auſſi pour l'année même où elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens, les Juifs & les Arabes en mettoient l'époque 311 ans, ou dans la 312ᵉ année avant J. C. Mais il eſt prouvé par divers monumens que les peuples de la Babylonie & quelques autres la retardoient d'une année, & la faiſoient précéder, non de 311 ans pleins, mais de 310 ſeulement, l'époque de l'Ere Chrétienne (2). Tel eſt encore, à ce qu'on aſſure, l'uſage des Catholiques de Syrie.

Il faut avoir égard, en liſant les anciens monumens, à toutes ces différences, & ſouvent on ne pourra les bien ſaiſir qu'en combinant la Date de l'Ere dont il s'agit avec les autres caracteres chronologiques qui l'accompagnent. Car il ne faut point donner pour régles générales que tel peuple faiſoit remonter l'Ere des Séleucides à l'an 312 avant J. C. & tel autre la plaçoit un an plus tard; que les Grecs commençoient leur année au premier Septembre, & les Syriens au mois d'Octobre. Ces régles, comme on l'a vu, ſont ſujettes à trop d'exceptions. En voici un nouvel exemple entre pluſieurs autres. L'Auteur Syrien de la Chronique d'Edeſſe, publiée par M. Aſſemani dans le Iᵉʳ Tome de ſa Bibliothéque Orientale, place la mort de S. Siméon Stylite en l'an des Grecs 771, un Mercredi 2 Septembre. Coſme, au contraire, Syrien pareillement, Hiſtorien du même Saint & ſon contemporain, rapporte cet événement à l'an 770, ſous les mêmes férie & quantieme de Septembre; ce qui revient de part & d'autre à l'an de J. C. 459, où le 2 Septembre tomboit effectivement un Mercredi. Ainſi de deux choſes l'une : ou l'Auteur de la Chronique d'Edeſſe fixoit l'époque de l'Ere des Séleucides à l'an 312, & Coſme à l'an 311 avant J. C., ou tous les deux la rapportant au même point, (312 avant J. C.) le premier commençoit l'année avec le mois de Septembre, & le ſecond avec le mois d'Octobre; ce qui eſt égal pour l'exemple cité.

Dans notre Table Chronologique, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent, nous faiſons concourir l'an 313 des Grecs avec la premiere année de l'Incarnation; mais cette année 313 commence à l'Automne de la premiere année de l'Incarnation, & ainſi des années ſuivantes. A l'égard de cette Ere Syrienne, qui commence 310 ans ſeulement avant notre Ere vulgaire, & qu'un ſavant Académicien (M. Gibert) prétend être proprement l'Ere Syro-Macédonienne, elle ſera facile à trouver, en reculant d'une année, c'eſt-à-dire en comptant ſeulement l'année 313 à l'Automne de l'an 2 de J. C. & de même pour la ſuite.

Il nous reſte à donner les noms Grecs & Syriens de chaque mois, avec ceux des mois Romains qui leur correſpondent.

Mois Syriens.	*Mois Grecs.*	*Mois Romains.*
Eloul.	Gorpiæus.	Septembre.
Tiſri I.	Hyperbérétæus.	Octobre.
Tiſri II.	Dius.	Novembre.
Canun I.	Apellæus.	Décembre.
Canun II.	Audynæus.	Janvier.
Sabat.	Peritius.	Février.
Adar.	Dyſtrus.	Mars.
Niſan.	Xanticus.	Avril.
Jiar.	Artemiſius.	Mai.
Haziran.	Dæſius.	Juin.
Tamus.	Panémus.	Juillet.
Ab.	Lous.	Août.

§. IX.

De l'Ere Céſaréenne d'Antioche.

L'Ere Céſaréenne d'Antioche, eſt un monument qu'érigea la ville d'Antioche à Jules-Céſar, non en reconnoiſſance de l'autonomie qu'il lui avoit accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharſale l'an de Rome 706, avant J. C. 48, le 9 du mois Sextilis, depuis nommé le mois d'Août. Les Syriens commencerent à compter cette période de l'automne, ou de leur Iᵉʳ Tiſri de cette année; mais les Grecs la faiſoient remonter à leur mois Gorpiæus de l'année précédente 705 de Rome, 49ᵉ avant J. C. Le P. Pagi, ſur l'an 67 de J. C., nº 30, remarque que les Antiochéens, dans l'eſpace de 30 ans, ſe ſervirent de trois Eres, la Pompéienne, celle d'Auguſte & la Céſaréenne. En voici la preuve, tirée de

(1) Les Juifs ſe ſervent préſentement d'une Ere du Monde, qui commence 3761 ans avant l'Ere Chrétienne. Quelques-uns prétendent qu'elle eſt en uſage parmi eux dès l'an 1040, tems auquel, chaſſés de l'Orient, ils ſe jetterent dans les différens pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs de cette Ere plus amplement.

(2) Abulfhéda ſuivoit cet uſage, comme il paroît par l'époque qu'il marque pour la naiſſance du faux Prophete Mahomet; époque dont les caracteres ſont le 10 du 3ᵉ mois, férie 2ᵉ de l'an 881 des Grecs; ce qui ne peut ſe rapporter qu'au 10 Novembre de l'an 570 de J. C. comme on peut le voir par notre Table Chronologique & notre Calendrier E, qui eſt celui de cette année. Ainſi nous nous ſommes trompés, p. 392, col. 1, lig. 1, 2 & 3 de la précédente édition, en voulant corriger le texte d'Abulfhéda ſur l'époque dont il s'agit

M. l'Abbé Bellei, dans ſon neuvieme Supplément aux Diſſertations du Cardinal Noris ſur les époques Syro-Macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie ſous le gouvernement de Mucien, avec la Date de l'an 117 d'Antioche, ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤους. ΖΙΡ, dont l'une préſente la tête de Galba, & l'autre celle d'Otton. Galba fut tué le 15 Janvier de l'an 822 de Rome, 69 de J. C; Otton, ſon ſuceſſeur, périt le 15 Avril de la même année, & par conſéquent dans le cours de l'année Syrienne, qui avoit commencé à l'Automne de l'an 821 de Rome. Or cette année Syrienne étoit, ſuivant les deux médailles, la 117e ΖΙΡ de l'Ere d'Antioche. Donc la premiere année de cette Ere avoit commencé à l'Automne de l'an 705 de Rome, 49 ans avant l'Incarnation. La conſéquence réſulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différens Actes Syriens, publiés par MM. Aſſemani, font foi que l'Ere d'Antioche ne commença qu'à l'année 706 de Rome, 48e avant J. C. Par exemple, on lit à la fin des Actes de S. Siméon Stylite, que *ce Livre des Triomphes du Bh. Siméon fut achevé un Mercredi* (feria IV,) 17 *du mois Niſan* (Avril) *de l'an* 521 *de l'Ere d'Antioche.* Or c'étoit le 17 Avril de l'an 1227 de Rome, 474 de J. C, dans lequel la Lettre Dominicale étoit F, & le 17 Avril tomboit au Mercredi de la Semaine-Sainte. Ainſi l'année 521 de l'Ere d'Antioche, avoit commencé à l'Automne de l'an 1226 de Rome & conſéquemment la premiere de cette même Ere avoit précédé de 48 ans l'Ere Chrétienne.

Il eſt fait mention dans la Bibliothéque Orientale des mêmes Auteurs, d'un tremblement de terre, qui renverſa une partie de la ville d'Antioche un Dimanche, 14 du mois Gorpiæus, (Septembre) de l'an 506 de l'Ere d'Antioche, 770 de l'Ere des Grecs. Ces caracteres ne peuvent convenir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de J. C, où le 14 Septembre arriva réellement un Dimanche. De 1211 ôtez 505, reſte 706, qui eſt l'an de Rome, auquel ce témoignage fait répondre le commencement de l'Ere d'Antioche.

Cette même ville fut encore affligée par les ſecouſſes violentes d'un autre tremblement de terre un Mercredi, 29 du ſecond Tiſri, (Novembre) l'an 576 de l'Ere d'Antioche. Or, en conſultant notre Table Chronologique & notre Calendrier Solaire perpétuel, nous trouvons que cette année Syrienne concourt avec l'an 528 de J. C. (1281 de Rome,) dans lequel le 29 Novembre fut effectivement un Mercredi. Delà, ſi l'on remonte au commencement de l'Ere d'Antioche, on verra qu'elle prit naiſſance dans l'Automne de l'an 706 de Rome, 48 ans commencés avant J. C.

Ainſi, pour conclure avec le célebre Academicien qui nous ſert de guide ici, des Dates qui ſe trouveroient les mêmes ſur les médailles & dans les Actes publiés par MM. Aſſémani, différeroient d'une année entre elles.

La raiſon de cette différence, que perſonne avant M. Bellei n'avoit pu deviner, eſt que les Syriens adopterent un an plus tard que les Grecs l'Ere Céſaréenne. Cette explication ſi ſimple eſt miſe par notre Auteur dans un point d'évidence auquel on ne peut ſe refuſer.

Dans notre Table Chronologique, on trouvera cette Ere ſous ces deux époques différentes. En la prenant ſuivant les médailles, ſa 49e année commence à l'Automne qui précéda immédiatement la premiere année de l'Ere Chrétienne : en la prenant ſelon les Actes, le commencement de cette même année 49 tombe dans l'Automne de la premiere année de J. C. Evagre, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, fait uſage de l'Ere Céſaréenne d'Antioche. Le Patriarche Nicéphore, dans ſa Chronographie, parle d'une autre Ere d'Antioche, qu'il fait commencer avec l'Empire d'Auguſte. C'eſt la même que l'Ere Actiaque, dont nous traiterons dans la 2e Partie de cette Diſſertation.

§. X.

De l'Ere d'Eſpagne.

AUGUSTE ayant achevé l'an 715 de Rome, 39e avant notre Ere vulgaire, la conquête de l'Eſpagne, cet événement donna naiſſance à une Ere nouvelle, fondée ſur le Calendrier Julien, laquelle commença au 1 Janvier de l'année ſuivante. Elle eut lieu nonſeulement dans l'Eſpagne, mais auſſi dans l'Afrique, (1) & dans nos Provinces méridionales de France qui furent ſoumiſes aux Viſigoths : (2) mais depuis le IXe ſiecle, elle n'étoit pas ſeule dans la Date de l'année, & on lui joignoit aſſez communément celle de l'Incarnation. L'uſage de l'Ere d'Eſpagne fut aboli dans la Catalogne l'an 1180, en vertu d'un Canon du Concile de Tarragone, tenu cette année, par lequel il étoit ordonné de ſe ſervir de l'Ere de l'Incarnation. On fit un ſemblable réglement dans le Royaume d'Aragon en 1350, dans celui de Valence en 1358, dans celui de Caſtille en 1393, & enfin en Portugal l'an 1422, ou, ſelon d'autres, en 1415. Dans notre Table Chronologique nous faiſons concourir l'an 39 de cette période avec l'an premier de J. C. tous deux commençent au 1 Janvier, parce que l'Ere d'Eſpagne devance de 38 ans pleins l'Ere Chrétienne.

Mais il paroît qu'en Portugal, depuis l'établiſſement de cette Monarchie, on n'employa point d'autre Ere dans les Dates que celle de l'Incarnation, qu'on déſignoit ſimplement par le nom abſolu d'Ere. C'eſt ainſi qu'on doit entendre la Date d'un Diplôme par lequel Alphonſe Henriquès, [illegible] Roi de Portugal, en mettant ſa perſonne & ſon Royaume ſous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, aſſure à cette maiſon une rente annuelle & perpétuelle de 50 morabotins d'or fin : *Facta carta*, y eſt-il dit, *in Eccleſia Lamecenſi quarto Kal. Maii Æra* MCXLIII. (*Arch.* de Clairvaux.) Si cette Date devoit s'entendre de l'Ere d'Eſpagne, elle ſe rapporteroit à l'an 1105 de l'Ere Chrétienne, & précéderoit par conſéquent de 10 ans la fondation de Clairvaux qui eſt de l'an 1115.

§. XI.

De l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs.

L'ÉLÉVATION de Dioclétien à l'Empire ne fut pas ſeulement l'époque de la réforme que les Alexandrins firent, comme nous l'avons dit ci-deſſus, (pag. XVI, col. 1,) à l'Ere du Monde qu'ils avoient adoptée; elle le fut encore d'une Ere nouvelle, qu'ils imaginerent, & à laquelle ils donnerent le nom de ce Prince. Celle-ci changea dans la ſuite de dénomination, & fut appellée l'*Ere des Martyrs*, afin de perpétuer le ſouvenir de la cruelle perſécution que Dioclétien excita contre les Chrétiens. Pour bien en-

(1) La plupart des Conciles de Carthage ſont datés de l'Ere d'Eſpagne.

(2) Le Concile d'Arles, célébré l'an 813 de J. C. porte la Date de l'Ere (d'Eſpagne,) 851.

tendre cette période & la faire quadrer parfaitement avec notre Ere de l'Incarnation; il faut ſavoir quelle étoit la différence du Calendrier Egyptien & du nôtre.

Avant la réformation du Calendrier Romain, faite par Jules-Céſar, l'année des Egyptiens étoit compoſée de 12 mois, chacun de 30 jours, à la fin deſquels on ajoutoit 5 jours, nommés par cette raiſon *épagomenes*, pour faire le nombre de 365. Mais comme il reſtoit au bout de chaque année environ ſix heures qu'on négligeoit, il arrivoit delà que tous les 4 ans chaque mois rétrogradoit d'un jour, de maniere que dans l'eſpace de 1461 ans, après avoir parcouru, l'un après l'autre, toutes les ſaiſons, ils ſe retrouvoient au même point où ils étoient au commencement, avec la différence d'une année entiere ſur le total. Le remede que les Aſtronomes d'Alexandrie imaginerent à cet inconvénient, fut d'ajouter tous les quatre ans un ſixieme épagomene, comme Jules-Céſar avoit ajouté dans le même intervalle un 29e jour au mois de Février. Par ce moyen, ils rendirent leur année fixe, de vague qu'elle étoit, & lui donnerent toute la conſiſtance & la régularité de l'année Julienne. (1) Le 29 du mois d'Août de celle-ci, fut le terme auquel ils firent répondre le premier jour de leur année commune, & le jour ſuivant commença leur année intercalaire. Sur quoi il eſt à remarquer, d'après le P. Pétau, que cette année intercalaire ne concourt pas avec l'année biſſextile des Romains, mais la précéde immédiatement, de maniere que c'eſt ſur ce Calendrier ainſi réformé, que poſe l'Ere de Dioclétien, dont le commencement répond au 29 (M. Rivaz dit le 27) Août de notre année chrétienne 284, premiere du régne de ce Prince. Mais la dénomination d'Ere des Martyrs qu'elle porte auſſi, sembleroit devoir la faire reculer juſqu'en 303, époque de l'Edit ſanglant que cet Empereur donna contre les Chrétiens. Cependant l'uſage contraire a prévalu juſqu'à nos jours, où l'on voit encore cette période uſitée parmi les Cophtes & les Ethiopiens. En la ſubſtituant dans notre table Chronologique à l'Ere d'Alexandrie, nous avons eu ſoin d'en marquer les années intercalaires d'un aſtériſque *, pour empêcher de les confondre avec celles du Calendrier Romain.

Voici une Table qui repréſente la correſpondance du Calendrier Egyptien & du nôtre, avec les noms que les Egyptiens & les Ethiopiens (2) donnent reſpectivement à leurs mois.

Mois Romains.		*Mois Egyptiens.*	*Mois Ethiopiens.*	*Somme réſultante à la fin de chaque mois.*
Août	29e jour.	Thoth.	Maſcaran.	30 jours.
Septembre	28e jour.	Paophi.	Tikmith.	60 jours.
Octobre	28e jour.	Athyr.	Hadar.	90 jours.
Novembre	27e jour.	Choéac, ou Cohiac.	Tacſam.	120 jours.
Décembre	27e jour.	Tybi.	Tir.	150 jours.
Janvier	26e jour.	Méchir, ou Machir.	Jacatith.	180 jours.
Février	25e jour.	Phaménoth.	Magabith.	210 jours.
Mars	27e jour.	Pharmouti.	Miazia.	240 jours.
Avril	26e jour.	Pachon.	Gimboth.	270 jours.
Mai	26e jour.	Payni.	Sene.	300 jours.
Juin	25e jour.	Epiphi.	Hamlt.	330 jours.
Juillet	25e jour.	Méſori.	Nahaſe.	360 jours.
Août	24e jour.	EPAGOMENES, appellés NISI par les Cophtes modernes, lorſque l'année eſt commune; & KEBUS, lorſqu'elle eſt intercalaire.		1
———	25e jour.			2
———	26e jour.			3
———	27e jour.			4
———	28e jour.			5
———	29e jour.	INTERCALAIRE.		6

L'année qui ſuit l'intercalaire commence au 30 Août. Mais comme elle concourt avec une année biſſextile Romaine, elle finit le 28 Août ſuivant, & celle d'après recommence le 29.

(1) Cette réforme, ordonnée par un Décret du Sénat de Rome l'an 16 de l'Ere Julienne, 30e avant J. C., n'eut ſon effet que 5 ans après, & ſeulement à Alexandrie. Le reſte de l'Egypte continua long-tems depuis de ſuivre l'année vague.

(2) Les Ethiopiens nomment les années de l'Ere des Martyrs les *années de grace*. Ils ne comptent pas néanmoins, par une ſuite continue, depuis l'an 284 de J. C.; mais ils ſe ſervent d'une période de 532 ans, à la fin de laquelle ils recommencent par l'unité. Ils ſuivent auſſi, pour l'Ere Mondaine, le Calcul de Jules Africain, & anticipent ſur nous l'Ere Chrétienne de 8 ans. (Ludolphe, L. 3, ch. 6, §. 97.)

TABLE
DES CARACTERES DES MOIS DE L'HÉGIRE, TIRÉE EN PARTIE DE GRAVIUS.

Noms des mois & nombre de leurs jours.	*Féries initiales des mois.*						
Moharram, ou Muharram, 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar, 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabié premier, ou Rabi el-Aoual, ou Rabiul-Euvèl, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabié 2ᵉ, ou Rabi el-Akher, ou Rabiul-Achir, 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Gioumadi 1ᵉʳ, ou Dgioumadi el-Aoual, ou Gioumaaſil-Euvel, 30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Gioumadi 2ᵉ, ou Dgioumadi el-Akher, ou Gioumaaſil-Achir, 29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab, 30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sahaaban, 29 j.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan, 30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scherrail, 29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou Dulkaiadath, ou Zilkaade, 30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou Dulkagiadath, ou Dulheggiah, ou Zilligge, 29 jours. Et dans l'année intercalaire, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3

RÉCAPITULATION des Eres employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'Ére de JESUS-CHRIST.

La 1ᵉʳᵉ année de la 195ᵉ Olympiade répond au 1ᵉʳ Juillet de la 1ᵉʳᵉ année de J. C.

L'an 46 de l'Ere Julienne commence au 1 Janvier de la 1ᵉʳᵉ année de J. C.

La 4ᵉ année de l'Indiction Conſtantinopolitaine commence au 1 Septembre avant l'Ere de J. C.; la 4ᵉ année de l'Indiction Conſtantinienne, au 24 du même mois, & la 4ᵉ année de l'Indiction Pontificale, au 1 Janvier ſuivant.

L'année 5503 de l'Ere d'Alexandrie commence au 29 Août de l'année qui précéde immédiatement la 1ᵉʳᵉ année de J. C.

L'année 5493 de l'Ere Mondaine d'Antioche commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 5509 de CP. commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 313 de l'Ere des Grecs commence au 1ᵉʳ Septembre, ſuivant les uns, au 1 Octobre, ſelon les autres, de la 1ᵉʳᵉ année de J. C. Quelques peuples font commencer cette année 313, ſeulement en l'Automne de la 2ᵉ année de J. C.

La 49ᵉ année de l'Ere Céſaréenne d'Antioche commence, ſelon les médailles, le 1 Septembre, avant l'Ere de J. C. &, ſuivant les Actes, au 1 Septembre de la premiere année de J. C.

La 39ᵉ année de l'Ere d'Eſpagne commence au 1 Janvier de la premiere année de l'Ere Chrétienne.

La 1ᵉʳᵉ année de l'Ere des Martyrs commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La 1ᵉʳᵉ année de l'Hégire commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

Dans notre Table Chronologique, nous faiſons correſpondre la premiere année de l'Ere des Martyrs à l'an 285 de J. C. mais en la commençant au 29 Août de l'année précédente.

TABLE

DES CARACTERES DES MOIS DE L'HÉGIRE,

TIRÉE EN PARTIE DE GRAVIUS.

Noms des mois & nombre de leurs jours.	*Féries initiales des mois.*						
Moharram, ou Muharram, 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar, 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabié premier, ou Rabi el-Aoual, ou Rabiul-Euvel, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabié 2e, ou Rabi el-Akher, ou Rabiul-Achir, 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Gioumadi 1er, ou Dgioumadi el-Aoual, ou Gioumaaſil-Euvel, 30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Gioumadi 2e, ou Dgioumadi el-Akher, ou Gioumaaſil-Achir, 29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab, 30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sahaaban, 29 j.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan, 30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scherrail, 29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou Dulkaiadath, ou Zilkaade, 30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou Dulkagiadath, ou Dulheggiah, ou Zilligge, 29 jours. Et dans l'année intercalaire, 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3

RÉCAPITULATION des Eres employées dans la Table Chronologique, avec leurs rapports précis à l'Ére de JESUS-CHRIST.

LA 1ere année de la 195e Olympiade répond au 1er Juillet de la 1ere année de J. C.

L'an 46 de l'Ere Julienne commence au 1 Janvier de la 1ere année de J. C.

La 4e année de l'Indiction Conſtantinopolitaine commence au 1 Septembre avant l'Ere de J. C; la 4e année de l'Indiction Conſtantinienne, au 24 du même mois, & la 4e année de l'Indiction Pontificale, au 1 Janvier ſuivant.

L'année 5503 de l'Ere d'Alexandrie commence au 29 Août de l'année qui précéde immédiatement la 1ere année de J. C.

L'année 5493 de l'Ére Mondaine d'Antioche commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 5509 de CP. commence au 1 Septembre, avant l'Ere de J. C.

L'année 313 de l'Ere des Grecs commence au 1er Septembre, ſuivant les uns, au 1 Octobre, ſelon les autres, de la 1ere année de J. C. Quelques peuples font commencer cette année 313, ſeulement en l'Automne de la 2e année de J. C.

La 49e année de l'Ere Céſaréenne d'Antioche commence, ſelon les médailles, le 1 Septembre, avant l'Ere de J. C. &, ſuivant les Actes, au 1 Septembre de la premiere année de J. C.

La 39e année de l'Ere d'Eſpagne commence au 1 Janvier de la premiere année de l'Ere Chrétienne.

La 1ere année de l'Ere des Martyrs commence au 29 Août de l'an de J. C. 284.

La 1ere année de l'Hégire commence au 16 Juillet de l'an de J. C. 622.

Dans notre Table Chronologique, nous faiſons correſpondre la premiere année de l'Ere des Martyrs à l'an 285 de J. C. mais en la commençant au 29 Août de l'année précédente.

par la férie 5e, ou le Jeudi, qui eſt le 31 du même mois d'Août. Le premier jour de Schoual eſt le Samedi, 30 Septembre, parce que ce mois a pour caractere la férie 7e. Le caractere de Dzoulcaada étant 1, ou férie 1ere, le commencement de ce mois arrive le Dimanche, 29 Octobre. Enfin Dzouledgé commence le Mardi, 28 Novembre, parce qu'il a pour caractere la 3e férie, & que le 30e jour après le 29 Octobre tombe un Mardi. Ce douzieme mois a fini & terminé l'an de l'Hégire 891, le 27 Décembre, qui eſt le 30e jour, y compris le 28 Novembre, parce que 891 eſt une année intercalaire; & comme nous l'avons dit ci-devant, le dernier mois Arabe eſt de 29 jours dans les années communes, & de 30 pour les années intercalaires: en conſéquence l'an 892 a commencé le 28 Décembre, qui eſt un Jeudi, ou férie 5, comme on le voit dans notre Table Chronologique. Voilà donc toute mon année Arabique 891, combinée avec l'an de J. C. 1486. Mais il n'arrive pas toujours, & cela même eſt aſſez rare, qu'une année de l'Hégire commence & finiſſe dans la même année de J. C. Lorſqu'elle s'etend ſur deux de nos années, il faut, après avoir épuiſé le Calendrier ſur lequel on a commencé l'opération, paſſer au ſuivant pour l'achever, ſi la 2e des deux années Chrétiennes, dont il s'agit, eſt une année commune. Mais ſi cette 2e année eſt biſſextile, alors il faut ſauter le Calendrier qui ſuit immédiatement, & prendre celui qui vient après, comme nous le diſons dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de notre Calendrier Solaire Perpétuel, pag. 6. Par exemple, la premiere année de l'Hégire, qui commence le 16 Juillet, répondant aux années 622 & 623 de J. C. doit être ſupputée ſur les Calendriers C & B, qui ſont propres à ces deux années communes. Mais la ſeconde année de cette même Hégire, qui commence le 5 Juillet 623, & finit en 624, doit être ſupputée d'abord ſur le Calendrier B, enſuite ſur le Calendrier G, & non ſur le Calendrier A, parce que l'année 624 eſt biſſextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'Hégire, pour ce qui concerne la vérification des Dates. Ceux qui voudront s'inſtruire à fond ſur cette matiere, pourront conſulter le Commentaire de Gravius ſur Ulug-Beg, celui de Chriſtman ſur Alfragan, le 7e Livre du P. Pétau, *De Doctrina Temporum*, le 1 Livre de la Chronologie réformée du P. Riccioli, & le 4e Tome des Elémens de Mathématiques de Wolfius.

Nous avons mis au bas de la Table des caracteres des mois de l'Hégire une récapitulation des différentes Eres qui compoſent notre Table Chronologique, afin que le Lecteur puiſſe voir d'un coup d'œil le rapport précis qu'elles ont avec les années de Jeſus-Chriſt.

§. XIII.

Du Cycle Paſcal.

LE Cycle du Soleil eſt compoſé de 28 ans, & celui de la Lune, comme nous le dirons plus bas, de 19 ans. De ces ceux Cycles, de 28 & de 19 ans, multipliés l'un par l'autre, on en a compoſé un troiſieme, qui eſt appellé le Cycle Paſcal, parce qu'il ſert à trouver la Pâque. C'eſt une révolution de 532 années, à la fin deſquelles les deux Cycles de la Lune, les Réguliers, les Clefs des Fêtes Mobiles, le Cycle du Soleil, les Concurrens, les Lettres Dominicales, le Terme Paſcal, la Pâque, les Epactes avec les nouvelles Lunes, recommencent, comme toutes ces choſes étoient 532 années auparavant, & continuent le même eſpace d'années, en ſorte que la ſeconde révolution eſt en tout ſemblable à la premiere, & la troiſieme aux deux autres. C'eſt ce qu'on peut voir dans notre Table Chronologique, en comparant les années de la premiere révolution, qui commence un an avant notre Ere Chrétienne, avec celles de la ſeconde, qui commence en 532, & avec celles de la troiſieme qui commence en 1064. Que le Lecteur prenne la peine de jetter les yeux ſur la premiere année de J. C, ſur l'an 533 & ſur l'an 1065, il verra que ces trois années ſont la ſeconde du Cycle Paſcal, & que toutes les trois ſont marquées aux caracteres ſuivans: Cycle Paſcal 2, Cycle de 19 ans 2, Cycle Lunaire 18, Régulier 1, Clefs des Fêtes Mobiles 15, Cycle Solaire 10, Concurrent 5, Lettre Dominicale B, Terme Paſcal 25 Mars, Pâque 27 du même mois, Epactes 11; que delà il paſſe à notre Calendrier Lunaire (p. 4 & 5) il trouvera au même tems, en prenant le Nombre d'Or 2, nouvelles Lunes, Janvier 12, Février 10, Mars 12, Avril 10, Mai 10, Juin 8, Juillet 8, Août 6, Septembre 5, Octobre 4, Novembre 3, Décembre 2. Ce rapport eſt parfait, & les mêmes années de chaque révolution du Cycle Paſcal ſont marquées des mêmes caracteres, juſqu'à la réformation du Calendrier faite en 1582. Depuis cette époque, le Cycle Paſcal eſt devenu inutile pour tous ceux qui ont embraſſé la réformation du Calendrier, & il ne peut plus ſervir qu'à ceux qui n'ont pas voulu s'y ſoumettre (1).

Si depuis 1582 nous avons continué de mettre le

(1) Les Chrétiens de la primitive Egliſe firent uſage de différens Cycles pour déterminer le jour auquel ils devoient célébrer Pâque. S. Proſper nous apprend que, l'an 46 de l'Ere vulgaire, ils commencerent de faire uſage du Cycle de 84 ans, qu'ils emprunterent des Juifs. (*V. le Précis hiſtorique de la Forme de l'année chez les anciens Hébreux.* (pag. 84.) Mais le Cycle de 84 ans étant défectueux, S. Hippolyte, Evêque & Martyr, dreſſa un *Canon ou Cycle de XVI ans* (qui ſemble n'être qu'une octaétéride doublée) pour régler la Fête de Pâque : ce Cycle, répété ſept fois, forme une période de *cent douze ans*, qui devoit ſervir depuis l'an 222 juſqu'en 333. S. Anatole, Evêque de Laodicée, dreſſa un nouveau Canon Paſcal, contenant un *Cycle de 19 ans*, dans lequel il attacha l'Equinoxe du Printems au 22 de Mars, au lieu qu'il étoit déjà avancé au 21 ſelon le calcul des Alexandrins. Ce Cycle, commençant à l'an 276, a été entendu de peu de perſonnes, parce qu'il eſt plein de paradoxes : auſſi n'a-t-il jamais été de grand uſage dans l'Egliſe.

Euſebe, Evêque de Céſarée en Paleſtine, l'un des principaux Prélats du Concile de Nicée, dreſſa, quelque tems après ſon retour de ce Concile, un Canon Paſcal, ou un Cycle de XIX ans, avec le ſecours du Canon de S. Hippolyte. Mais le réſultat de ſon travail ne réunit pas tous les ſuffrages. Les Occidentaux eurent de la peine à s'accommoder de ce Cycle de XIX ans; & les peuples d'Orient & d'Egypte en ayant remarqué les inconvéniens, tout le monde convint du beſoin que le ſujet avoit d'être retouché. En conſéquence l'Empereur Théodoſe, dès la premiere année de ſon régne, donna cette commiſſion à Théophile, Prêtre alors, puis Evêque d'Alexandrie, qui dreſſa d'abord une eſpece de période compoſée de 23 Ennéadécaétérides ou Cycles de XIX ans, faiſant en tout 437 ans. L'ayant achevée, il l'envoya quelque tems après à S. Jérôme pour être traduite en Latin. Mais, ſur le peu d'apparence qu'il vit à la publier ou à la faire recevoir ſitôt, il fit un autre Cycle, ou Canon Paſcal, qui fut appellé *Cycle de cent ans*, quoi qu'il ne dût contenir que cinq Cycles lunaires de XIX ans, parce qu'il marquoit effectivement les Pâques pour cent ans, c'eſt-à-dire depuis 380 juſqu'à l'an 479. Ce Cycle fut embraſſé & ſuivi généralement par-tout l'Empire. Quoiqu'il fut, ſans contredit, le plus parfait de tous ceux dont l'Egliſe avoit juſques là fait uſage, il ne ſatisfit pas entièrement les Latins; ils y trouverent des difficultés qui les rebuterent juſqu'à leur faire reprendre leurs anciens calculs. Mais S. Cyrille, qui avoit ſuccédé depuis 14 ou 15 ans à ſon oncle Théophile dans l'Evêché d'Alexandrie, & qui ſe croyoit chargé par toute l'Egliſe du ſoin de régler la Pâque, entreprit la défenſe de ſon Cycle, & fit voir les défauts

§. XII.

De l'Ere de l'Hégire.

L'Ere dont ſe ſervent les Arabes & tous les Mahométans, ſe nomme Hégire. Elle a pour époque le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque à Medine, & ce jour répond, ſuivant l'uſage civil, au Vendredi, 16 Juillet de l'an de J. C. 622 : mais les Aſtronomes, & même quelques Hiſtoriens, la mettent au Jeudi précédent, 15 Juillet; ce qui avance d'un jour toute la ſuite de l'Hégire. C'eſt une obſervation qu'il ne faut point perdre de vue, en liſant les Ecrivains Arabes (1).

Les années qui compoſent l'Hégire, ſont des années Lunaires, dont le commencement répond, tantôt à un point, tantôt à un autre de notre année Solaire, plus longue, comme l'on ſait, de 11 jours que l'année Lunaire. Son cours ſe diviſe en Cycles de 30 années, dont 19, appellées années communes, ſont de 354 jours; les 11 autres, nommées intercalaires, ou abondantes, en comprennent un de plus. Celles-ci, entre-mêlées avec les premieres, ſont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 & 29. Chaque année eſt partagée en 12 mois, qui ont alternativement 30 & 29 jours, excepté le dernier qui, dans les années intercalaires, eſt de 30 jours. Dans notre Table Chronologique, ces années intercalaires ſont marquées d'un aſteriſque * pour les diſtinguer des années communes.

Les mois de l'Hégire ſont compoſés, comme les nôtres, de ſemaines, dont chaque jour, que nous appellerons férie, commence, (2) le ſoir après le Soleil couché. Ainſi notre Dimanche eſt la 1ere férie de la ſemaine Arabique, & notre Samedi la 7e.

Tels ſont les élémens de cette fameuſe Ere. Les Aſtronomes ont des méthodes ſures & démontrées, pour la faire quadrer parfaitement avec l'Ere Chrétienne. Mais trop compliquées & trop abſtraites, elles ne peuvent entrer dans cette Diſſertation, où l'on s'attache principalement à mettre les choſes à la portée du commun des Lecteurs. Nous nous contentons d'en donner les réſultats dans notre Table Chronologique, où nous avons placé l'Hégire à la ſuite de l'Ere des Martyrs, avec le mois, le jour & la férie de notre année, dans leſquels tombe le commencement de chaque année Arabique. Sur quoi il eſt à obſerver que les Aſtronomes Arabes nomment caractere de l'année, ou du mois, la férie par où l'année, ou le mois, commence. Ainſi chaque mois dans l'Hégire, auſſi-bien que chaque année, a ſon caractere. Mais, comme notre Table Chronologique ne repréſente que le caractere de l'année, nous y ſuppléons ici par une autre Table, où l'on voit le caractere de chaque mois de toute année dont le caractere eſt connu.

Rien de plus ſimple que le ſyſtême ſur lequel cette Table eſt dreſſée. Les 12 mois dont l'année Arabique eſt compoſée, ſont alternativement, comme on l'a dit, de 30 & de 29 jours. Ceux-ci commencent & finiſſent la même férie; ceux-là finiſſent le lendemain de la férie, par où ils ont commencé. Ainſi lorſque Muharram, qui eſt de 30 jours, commence la 1ere férie, ou le Dimanche, il finit la 2e férie, ou le Lundi; *Séfer* qui le ſuit & n'a que 29 jours, commence & *finit la 3e férie, ou le Mardi*; Rabié I, qui vient après, *ayant 30 jours, commence le Mercredi*, ou 4e férie, & *finit la 5e férie, ou le Jeudi*; Rabié II, qui eſt de 29 jours, commence & *finit le* Vendredi, ou 6e férie. Il en eſt de même des mois ſuivans.

Faiſons maintenant l'eſſai de cette Table, pour trouver, dans notre Calendrier Solaire Perpétuel, le commencement d'une année Arabique donnée, par exemple, de l'an 891 de l'Hégire, dont le premier jour, ſuivant notre Table Chronologique, répond au 7 Janvier de l'année Chrétienne 1486. Le caractere de cette année Arabique eſt la férie 7, & la Lettre Dominicale de notre année 1486 eſt A. Je cherche dans les Calendriers qui compoſent le Calendrier Solaire Perpétuel, celui qui porte le nom de cette Lettre, & j'y trouve qu'en effet le 7 Janvier tombe un Samedi : je jette enſuite les yeux ſur la colonne perpendiculaire, qui a 7 en tête dans la Table des caracteres, & j'y vois que le mois Séfer a pour caractere 2, ou la 2e férie. Je compte 30 jours dans mon Calendrier A, depuis le 7 Janvier, & j'arrive à un Lundi, 6 Février, qui eſt le jour initial de Séfer. Rabié I a pour caractere 3, ou 3e férie; comptant 29 jours depuis le 6 Février, je trouve que ce mois Arabique commence le 7 Mars, qui eſt effectivement un Mardi. Le caractere de Rabié II eſt 5, ou férie 5e. C'eſt le Jeudi, 6 Avril, 30e jour après le 7 Mars. Dgioumadi I a pour caractere 6, ou férie 6e. Donc c'eſt par le Vendredi, 5 Mai, 29e jours après le 6 Avril, que ce mois débute. Le caractere de Dgioumadi II eſt férie 1 : c'eſt par conſéquent le Dimanche 4 Juin, qui eſt ſon jour initial, 30e jour après le 5 Mai. Redgeb a pour caractere la férie 2, ou le Lundi, qui tombe le 3 Juillet, 29 jours après le 4 Juin. La férie 4e, ou le Mercredi, caractériſe le mois Schaban, & ce jour eſt le 2 Août, 30 jours après le 3 Juillet. Ramadhan commence

(1) Voici une preuve qui nous paroît démontrer qu'il ne faut pas fixer, dans l'uſage civil, le commencement de l'Hégire au Jeudi 15 Juillet 622. L'échange du Traité de paix entre l'Empire & la Porte (dont les Préliminaires avoient été ſignés le 1 Septembre 1739) fut fait par le Comte d'Uhlefeldt, Ambaſſadeur de l'Empereur Charles VI, & Gianihi-Ali Pacha, Ambaſſadeur du Grand-Seigneur Mahmoud, ſur un pont conſtruit exprès au milieu de la Save, entre Belgrade & Semlin. Cet échange eſt daté, dans l'Acte qui fut dreſſé à ce ſujet, du Vendredi 10 Juin 1740 de J. C. & du 15 de Rabié premier 1153 de l'Hégire. Ainſi il eſt certain qu'il y avoit alors 1152 années, 2 mois & 15 jours de l'Hégire de révolus. Ces 1152 années, 2 mois & 15 jours, ſont compoſés de 408,304 jours. Si d'un autre côté on compte combien il y a de jours depuis & compris le Vendredi 16 Juillet 622, juſqu'au Vendredi 10 Juin 1740 incluſivement, on trouvera 1117 ans Juliens & 331 jours, leſquels forment préciſément 408,304 jours. Par conſéquent l'époque radicale de l'Hégire eſt le Vendredi 16 Juillet, 622 de J. C.

(2) *Les vrais noms Arabes de chaque jour de la ſemaine ſont,*

Youm el-Ahad,	le premier jour,	ou Dimanche.
Youm el-Thani,	le ſecond jour,	ou Lundi.
Youm el-Thaleth,	le troiſieme jour,	ou Mardi.
Youm el-Arbaa,	le quatrieme jour,	ou Mercredi.
Youm el-Khamis,	le cinquieme jour,	ou Jeudi.
Youm el-Dgioumaa,	le jour d'aſſemblée,	ou Vendredi.
Youm el-Eſſabt,	le jour du Sabbat,	ou Samedi.

Cycle Paſcal dans notre Table Chronologique, c'eſt, 1° parce que tous ceux qui ſuivent le Calendrier réformé, ne l'ont pas admis auſſi-tôt après ſa publication, & que la plupart des Egliſes Proteſtantes ont été, juſques vers ces derniers tems, attachées au Calendrier Julien; 2° afin que ceux à qui il importe de connoître le jour où ceux qui ſuivent encore cet ancien Calendrier, célebrent la Pâque chaque année, puiſſent le ſavoir par le moyen du Cycle Paſcal continué. Pour cela, il ne faut que jetter les yeux ſur l'année de ce Cycle, depuis la réformation du Calendrier, & la comparer avec la même année du Cycle qui précede la réformation: la Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, ſuivant l'ancien Calendrier. Par exemple, je veux ſavoir quel jour les Proteſtans ont célébré la Pâque en 1600, je jette les yeux ſur la Table Chronologique & j'y vois, qu'en 1600 c'étoit la cinquieme année du Cycle Paſcal: je remonte enſuite au Cycle Paſcal précédent, & je vois que la cinquieme année de ce Cycle répond à l'an de J. C. 1068. La Pâque en 1068 tomboit le 23 Mars, d'où je conclus, ſans crainte de me tromper, qu'en 1600 les Proteſtans ont célébré la Pâque le 23 Mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des Proteſtans, juſquà ce qu'ils aient abandonné l'ancien Calendrier, & celles de tous ceux qui le ſuivent encore de nos jours, quelque année qu'on puiſſe me propoſer. Ces Pâques des Sectateurs de l'ancien Calendrier avancent, ou reculent ſur les nôtres, quelquefois d'un mois entier, tantôt elles s'en rapprochent plus ou moins: leurs mois ne s'accordent point auſſi entiérement avec les nôtres: ainſi pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs Actes publics, comme leurs Lettres miſſives, ils ajoutent, *vieux Style*, ou *nouveau Style*. La différence de l'un & de l'autre eſt aujourd'hui de 11 jours, dont le nouveau Style anticipe ſur le vieux, à cauſe du retranchement fait en 1582, duquel nous parlerons plus bas. Ainſi le premier du mois, ſuivant les Sectateurs du vieux Style, eſt le 11 ſelon nous, & le 19 pour eux eſt le 30 pour nous. Cette différente maniere de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne ſuivent pas le Calendrier réformé. Mais revenons au Cycle Paſcal.

Il eſt appellé par quelques Anciens, *Annus magnus*, & par d'autres, *Circulus*, ou *Cyclus magnus*. Nous l'appellons aujourd'hui la *Période Victorienne*, parce qu'elle a été compoſée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la perſuaſion d'Hilaire, Archidiacre de l'Egliſe de Rome, ſous le Pontificat de S. Léon le Grand. Le P. Pagi, dans ſa Critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la compoſa l'an 457, à l'occaſion de la diſpute qui s'étoit élevée entre les Grecs & les Latins, au ſujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette Période à l'année de la Paſſion du Sauveur, qui, ſelon la maniere de compter de cet ancien Auteur, répond à l'an 28 de notre Ere Chrétienne, ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de S. Jean de Réome, rapportée au premier ſiecle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, eſt ainſi datée: *Anno Dñi quingenteſimo duodecimo juxta quod in Cyclo B. Victurii.... numeratur:* Date que le P. Mabillon rapporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faiſant commencer la Période de Victorius avec la 28e année de Jeſus-Chriſt.

Mais cette maniere de la commencer n'a pas duré long-tems: Denis le Petit, qui a travaillé depuis ſur la même Période, lui a donné un autre commencement, & il la fait remonter un an au deſſus de notre Ere vulgaire, en ſorte que la premiere année de J. C. répond à la ſeconde année de la Période Victorienne, ainſi corrigée par Denis le Petit. Marianus Scotus, dans ſa Chronique, à l'an 531, dit: *Explicit magnus Cyclus Paſchalis* DXXXII *annorum, in cujus ſecundo anno juxta Dionyſium natus eſt Dominus.* C'eſt ainſi que nous avons arrangé le Cycle Paſcal dans notre Table Chronologique; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis le Petit, & qu'il ait été ſuivi par tous ceux qui ont fait uſage de ce Cycle. (2) Voici une Date qui ne s'accorde point avec cet arrangement. Elle eſt tirée d'une Charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Chriſtiana*, T. II, col 385. *Acta eſt hujuſmodi Eccleſiæ Cartula... anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *Indictione* XIV, *Cyclo Paſchali* X, *Epacta* XII, *Concurrentibus* V. Ce *Cyclo Paſchali* X ne quadre point avec notre arrangement. Il faudroit *Cyclo Paſcali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table Chronologique.

Mais peut-être que *Cyclus Paſchalis* ne ſe prend point ici pour le Cycle Paſcal que nous expliquons, & qu'il ſe prend pour *Cyclus Lunaris*, que, l'Auteur de la Charte auroit appellé *Paſchalis*, parce que ce Cycle Lunaire ſervoit auſſi aux Juifs à faire connoître la Pâque. Ce qui nous porteroit à le croire, c'eſt que le Cycle Lunaire x répond à l'an 1076, & que le Cycle Paſcal x, proprement dit, n'y répond

de la ſupputation Romaine qu'on vouloit lui ſubſtituer. Il réduiſit le Cycle centenaire de ſon oncle à 95 années, qui font une période de cinq Cycles lunaires de XIX ans, & ſans attendre que les cent ans du Cycle de Théophile fuſſent expirés, il fit courir ſon Cycle réformé dès l'an 437. Néanmoins les Latins, regardant comme un joug fâcheux l'eſpece de dépendance où ils étoient à l'égard des Grecs & des Orientaux, pour la célébration de la Fête de Pâque, firent travailler Victorius ſur ce ſujet. Ce Calculateur compoſa donc la *Période Victorienne*, qu'il publia l'an 457, vingt ans après le commencement du Cycle de Théophile, réduit à 95 ans par ſaint Cyrille. Mais quoique Victorius eut adopté le Cycle lunaire des Grecs, il ſuivit de telle ſorte les ſupputations des Latins; qu'il rendit le Cycle de Théophile & de S. Cyrille inutile en Occident. Cependant on retomba bientôt dans l'inconvénient que le Pape S. Léon avoit voulu éviter pour toujours. C'étoit la diverſité de pratiques pour la célébration de la Pâque que le Concile de Nicée avoit ordonné de faire en un même jour dans toutes les Egliſes. Enfin Denis le Petit ayant entrepris d'abolir tout à la fois le Cycle de Victorius & le Cycle ancien des Latins, dreſſa un nouveau Canon Paſcal ſur le Cycle lunaire des Alexandrins; & il retint la grande Période de Victorius, compoſée des deux Cycles ſolaire & lunaire, multipliés l'un par l'autre. C'eſt ce qu'on appelle la *Période Dionyſienne* de 532 ans, qui ne differe de la Période Victorienne que parce qu'elle rouloit ſur les calculs des Orientaux ou Alexandrins, qui étoient plus ſurs que ceux des Latins que Victorius avoit employés pour flatter les Romains. Denis publia ſon nouveau Cycle l'an 526, dans le deſſein de le faire ſuccéder au Cycle de Théophile, réformé par S. Cyrille, lequel, ayant commencé l'an 437, devoit expirer en 531; & Denis fit commencer le ſien l'an 532. Ainſi, quoiqu'en diſent Blondel & M. Guibert, deux ſavans qui indiquent plutôt ce qui auroit dû être que ce qui s'eſt fait, nous perſiſtons à faire remonter le Cycle Paſcal à l'année qui précede l'Ere Chrétienne, & cela pour nous conformer aux Dates de ce Cycle qui ſe trouvent dans les Chartes & les Chroniques.

(2) En dreſſant ſur ce Cycle, de la maniere que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien Calendrier, dans notre Table Chronologique, nous avons moins repréſenté ce qui s'eſt univerſellement pratiqué dans l'Egliſe juſque vers la fin du VIIIe ſiecle, que ce qui auroit dû s'y pratiquer, comme on le verra dans les notes qui ſont au bas des pages de cette Table.

pas. Au reſte, que cette conjecture ſoit vraie, ou fauſſe, il eſt conſtant d'ailleurs qu'il faut donner pluſieurs commencemens au Cycle Paſcal, comme il en faut donner pluſieurs à la plupart de ces ſortes d'époques (1).

M. Blondel, dans ſon Calendrier Romain, donneroit volontiers au Cycle Paſcal, ou à la Période Victorienne un commencement bien différent de celui que nous lui donnons, en ſuivant Denis le Petit. » Si l'on vouloit, dit cet Auteur, en rétrogradant, chercher le commencement de cette Période, il faudroit prendre 457 années avant la naiſſance de Notre-Seigneur, dans laquelle on pourroit ſuppoſer que l'un & l'autre des deux Cycles a commencé, ſi nous voulons, ſuivant notre uſage, que la premiere année des Chrétiens ait *deux* pour Cycle Lunaire, & *dix* pour Solaire. Par ce moyen nous trouverions que la premiere Période aura fini dans l'année 75 depuis la Nativité, qui avoit *dix-neuf* pour Cycle Lunaire, & *vingt-huit* pour Solaire; & partant que l'année 76, ayant le nombre 1 pour chacun de ces Cycles, eſt le commencement de la ſeconde Période; l'année 608, celui de la troiſieme; l'année 1140, de la quatrieme; & l'année 1672 auroit été celui de la cinquieme, s'il n'y avoit point eu d'altération dans ces Cycles, par la correction du Calendrier. « Ainſi raiſonne M. Blondel, qui marque plutôt ce qui auroit pu ſe faire que ce qui s'eſt fait. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet Auteur, qu'avec tous les Modernes il confond le Cycle Lunaire avec celui de 19 ans. Il faut néanmoins les diſtinguer, comme nous allons le faire voir.

§. XIV.

Du Cycle Lunaire, & du Cycle de XIX ans, plus communément appellé, par les Modernes, le Nombre d'Or.

NOUS diſtinguons, avec les anciens Computiſtes & d'après un certain nombre de Chartes, le Cycle de la Lune du Cycle de XIX ans, ou Nombre d'Or, quoique pluſieurs Auteurs & des Chartes, en plus grand nombre que les premiers, les confondent entiérement. Il eſt aſſez commun en effet de trouver dans les anciens monumens *Cyclus Lunæ*, ou *Lunaris* & *Cyclus decemnovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre. C'eſt une mépriſe occaſionnée par la reſſemblance des deux Cycles. Le Cycle de la Lune, ou Lunaire, ainſi que le Cycle de XIX ans, eſt une révolution de 19 années, après leſquelles on recommence par 1, en continuant juſqu'à 19, par un cercle perpétuel, comme on le voit dans notre Table Chronologique, où ces deux Cycles ſont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un & l'autre, eſt que le Cycle de la Lune commence 3 ans plus tard que celui de 19 ans. Cette différence vient des Grecs & des Juifs modernes. Ceux-ci ſe ſervent du Cycle, que nous appellons de la Lune, & ils le commencent à l'Equinoxe d'Automne avec leur mois Thiſri. Néanmoins, pour nous conformer à l'uſage adopté par les Rédacteurs des Chartes, nous faiſons commencer, dans notre Table Chronologique, les années de ce Cycle avec le mois de Janvier; ce qui eſt une anticipation d'environ 9 mois ſur les années de ce Cycle Lunaire des Juifs. Ainſi ce Cycle Lunaire n'eſt point, comme le penſe le ſavant M. Guibert, l'enveloppe des Epactes, mais un Cycle Lunaire invariable, que les Juifs modernes adopterent l'an 338 de notre Ere, & qui fait la baſe du Calendrier dont ils ſe ſervent encore de nos jours. (*V. le Calendrier des Juifs modernes*, pp. 84, 87 & 95.) Ce ſont les Grecs d'Alexandrie qui nous ont tranſmis le Cycle de XIX ans, que nous faiſons commencer avec notre mois de Janvier. Les Chrétiens ont fait uſage de l'un & de l'autre Cycles dans les premiers tems; mais enfin celui de XIX ans a prévalu, & nos Auteurs modernes ont tellement oublié ce Cycle de Juifs, que nous n'en connoiſſons aucun qui l'ait employé pour expliquer les Chartes qui en ſont datées.

Voici une de ces Chartes, d'autant plus remarquable, que les deux Cycles y ſont également exprimés. Elle eſt de Henri, Comte d'Eu, en faveur de l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais, & porte les Dates ſuivantes: *Acta ſunt hæc anno ab Incarnatione Domini MCIX, Indictione II, Epacta XVII, Concurrente IIII, Cyclus Lunaris V, Cyclus decemnovennalis VIII, Regularis Paſchæ IIII, Terminus Paſcalis XIIII Kal. Maii, dies Paſchalis VII Kal. Maii, Lunæ ipſius (diei Paſchæ) XXI*, (Mabill. *Diplom.* p. 594.) Toutes ces Dates ſont très exactes, & on peut les vérifier ſur notre Table Chronologique à l'année 1109. Il eſt rare de trouver des Chartes où le Cycle de la Lune & le Cycle de XIX ans ſoient auſſi clairement diſtingués que dans celle que nous venons de rapporter. Mais il n'eſt pas rare d'en trouver qui ſoient datées du Cycle de la Lune, ſelon les Juifs modernes, au lieu de l'être du Cycle de XIX ans, ſelon les Grecs. De ce nombre ſont la fondation du Monaſtere de Quimperlé, en 1209, qui eſt datée, *Cyclus Lunæ I*, au lieu de IV; une donation de l'an 1069, faite à la même Abbaye, datée, *Cyclus Lunæ III*, au lieu de VI; une Lettre de Baldric, Evêque de Dol, pour l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, datée, *Cyclo Lunari V*, au lieu de VIII. (Voy. D. Morice, *Preuve de l'Hiſtoire de Bretagne*, T. I, col. 366, 432 & 517.)

Parmi les Chartes qui ſont datées du Cycle Lu-

(1) Dans un manuſcrit du College de Clermont, ſuivant le témoignage du P. Labbe, (*Eloges Hiſtor.* T. II, p. 70,) on marque ainſi la Date de la mort de Thierri IV, dit de *Chelles*, Roi de France: *A Nativitate Domini uſque in præſentem annum, in quo Theudericus, Rex Francorum, defunctus eſt, DCC. XXXVII, in quo anno Indictione quintâ, Epactâ XV, Concurrente I, Lunæ circulum XIII. XIV. XII. Kalend. Aprilis, Paſchâ IX Kal. Aprilis, Luna XVII, XXIV de annorum DXXXII, ſecundùm Græcos, Cyclo.* Ce Cycle de 532 ans, ſelon les Grecs, avoit commencé 351 ans avant J. C., puiſqu'en 737 il étoit à la 24e année de ſa 3e révolution. C'eſt un exemple, entre pluſieurs, des divers commencemens qu'on a donnés au Cycle Paſcal.

Dans les deux éditions précédentes nous avons dit que nous n'avions trouvé aucune Charte qui fût datée par les années du Cycle Paſcal. Mais depuis il nous en eſt tombé une entre les mains, où cette Date eſt exprimée avec pluſieurs autres. L'objet de cet Acte eſt une donation que Roclenus, Prévôt de l'Egliſe de Châlon-ſur-Saône, fait de pluſieurs fonds ſitués *in villa Cianis*, (ce lieu nous eſt inconnu,) en faveur de l'Abbaye de Cluni. La piece finit ainſi: *Actum publicè Cabilonis civitate, anno ab Incarnat. Dom. MLXIII. Indict. I. Epactâ XVIII. Concurrente II. reſidente Romæ Alexandro Papâ diſcretiſſimo, regnante in Francia Philippo Rege, anno regni ejus V. Secundo magno anno ab Incarnatione Domini noſtri Jeſu Chriſti, qui conſtat DXXXII annis. Decemnovennali Cyclo LVI° IIII non. Junii.* (*Arch. de Cluni.*) La grande année, dont il s'agit ici, n'eſt autre choſe que le Cycle Paſcal dont la ſeconde révolution expira l'an 1063 de J. C., de même que la 56e du Cycle de 19 ans.

naire, ſelon les Juifs modernes, nous n'en avons trouvé aucune où ce Cycle ne commence au premier Janvier; mais parmi celles qui ſont datées du Cycle de XIX ans, ou du Cycle de la Lune, confondu avec le Cycle de XIX ans, nous en avons rencontré quelques unes où ce Cycle commence avec le mois de Janvier, & d'autres avec le mois de Mars; mais les Alexandrins ne commençoient ce Cycle qu'avec leur année, dont le jour initial étoit le 29e d'Août. Ces divers commencemens du Cycle de XIX ans doivent être remarqués pour accorder certaines Dates où il paroît qu'il y a de l'erreur, quoiqu'il n'y en ait point. Ils ſervent auſſi pour fixer le tems de certaines Chartes, données en Janvier, ou en Février. Telle eſt celle de la fondation du Prieuré de Quiberon, rapportée parmi les Preuves de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, T. I, col. 363, dont nous croyons devoir examiner ici les Dates, parce qu'elles prouvent ce que nous avançons. Les voici : *Anno ab Incarnatione Domini MXXVII, Circulus Lunæ II, Indictio XI, Epacta XXII, Concurrens B I.* Nous voyons par toutes ces Dates que cette Charte a été donnée en Janvier, ou en Février de l'an 1028, ſelon notre maniere préſente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençoit ordinairement l'année qu'à Pâque. Le *Circulus Lunæ II* eſt ici le même que le Cycle de XIX ans. L'Auteur de la Charte ne compte que *deux*, comme ſi l'an 1028 de J. C. n'étoit que la ſeconde année du Cycle de XIX ans, quoique ce ſoit la troiſieme, parce qu'il ne commence à compter cette troiſiéme année qu'avec le mois de Mars, & que la Charte a été donnée auparavant. L'Indiction XI & l'Epacte XXII marquent l'année 1028, de même que le Concurrent B I, c'eſt-à-dire *biſſextili I.* Ce Concurrent I, au lieu de VII, que l'Auteur auroit pu mettre, la Charte ayant été donnée avant le 25 Février, prouve ce qu'on dira plus bas à l'article des Concurrens; ſavoir, qu'il y a des Chartes, données en des années biſſextiles, où le Concurrent, qui ne devroit avoir lieu que depuis ce jour-là, eſt néanmoins marqué dès le mois de Janvier. Pour le *Luna VII* de notre Charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 Janvier, ou le 6 Février, comme on peut s'en convaincre, en conſultant notre Calendrier Lunaire. L'accord de toutes ces Dates eſt donc parfait; mais on ne le voit tel qu'en faiſant commencer avec le mois de Mars le Cycle Lunaire, pris pour celui de XIX ans.

Mais il y a d'autres Chartes où le mois de Janvier eſt regardé comme le premier du Cycle de XIX ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du Ier Tome du nouveau *Gallia Chriſtiana*, p. 165, on voit un Diplôme de Gaſton VI, Vicomte de Béarn, qui eſt ainſi daté : *Factum eſt hoc anno Incarnationis Verbi MCLXXXI, Indictione XV, Epactâ III, Concurrente III, Cyclo decemnovennali IV, Feriâ II Idus Februarii.* Ce *Feria II Idus*, ou *ante Idus Februarii*, étoit le neuvieme Février en 1181. Toutes les autres Dates marquent la même année. Mais pour accorder le Cycle *decemnovennalis IV* avec ces autres Dates, on doit faire commencer ce Cycle avec le mois de Janvier. En ne le faiſant commencer qu'avec le mois de Mars, il faudroit III, au lieu de IV. Preuve évidente qu'il y avoit des Anciens qui faiſoient concourir le commencement du Cycle de XIX ans avec le 1 de Janvier, pendant que d'autres le prenoient du 1 Mars; d'où il réſulte que cette régle, *muta Cyclum Lunarem in Kalendis Januarii, Cyclum decemnovennalem in Kalendis Martii*, que nous liſons dans un manuſcrit de S. Serge d'Angers du XIe ſiécle, eſt une régle ſemblable à la plupart des régles des Computs & des Calculs de ces tems-là, & qu'elle n'eſt pas moins ſujette à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du Cycle de XIX ans avec le mois de Mars.

Ces deux Cycles de la Lune, ſelon les Juifs modernes, & de XIX ans, ſelon les Grecs, ſont également appellés *Nombre d'Or.* On croit qu'on les a ainſi nommés, parce qu'on les écrivoit en caracteres d'or dans les anciens Calendriers, où ils ſervoient à faire connoître quel jour des 12 mois ſolaires tomboit la nouvelle Lune de chaque année de l'un ou de l'autre de ces Cycles. Pour cela, on les écrivoit vis-à-vis du jour de chaque mois ſolaire où la nouvelle Lune tomboit, comme on voit les Epactes imprimées dans nos Bréviaires depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582. C'eſt ainſi qu'on les voit auſſi dans nôtre Calendrier Lunaire Perpétuel, où nous les avons réunies avec les nouvelles Epactes. Ces Epactes, comme nous le dirons plus bas, indiquent les nouvelles Lunes de chaque mois, ſelon le nouveau Style. Les Nombres d'Or les indiquoient de même dans le Calendrier des Romains, & dans le vieux Calendrier de l'Egliſe, fait au tems du Concile de Nicée, en l'an 325. En dreſſant ce vieux Calendrier, on changea les Nombres d'or, qui étoient vis-à-vis des jours de chaque mois, dans le Calendrier Romain, & on en mit d'autres à leur place. Ces nouveaux Nombres d'or furent placés ſelon le Cycle de XIX ans, que nous avons dit nous venir des Grecs. Or c'eſt ſur ce dernier Cycle, qu'on qualifie ſpécialement aujourd'hui Nombre d'or, que nous indiquons les nouvelles Lunes dans notre Calendrier Lunaire, telles qu'elles étoient indiquées dans le vieux Calendrier. C'eſt pourquoi, ſans nous arrêter davantage au Cycle que nous avons dit nous venir des Juifs Modernes, & dont nous avons aſſez parlé, pour faire voir l'uſage qu'on en a fait dans les Dates, nous nous croyons obligés de pouſſer plus loin nos recherches touchant le Cycle de XIX ans, ſi célebre parmi nos Anciens, & même encore aujourd'hui.

Ce Cycle eſt compoſé de 19 années Lunaires, dont il y en a 12 qu'on appelle *communes*; & les 7 autres ſont appellées *embolimiques*, du Grec ἐμβολίσμος, ou ἐμβόλιμος, qui veut dire intercalaire, inſéré, ou ajouté. Entre ces années communes il y en a 8 de 354 jours & 4 de 355 jours; & parmi les années embolimiques, 6 de 384 jours & une de 383 jours, qui eſt la derniere du Cycle de XIX ans; c'eſt-à-dire qu'il y a 120 mois pleins, non compris les 4 jours biſſextils, ce qui fait que les Lunaiſons qui finiſſent au mois de Mars dans ces années ont 31 jours, au lieu qu'elles n'en auroient que 30 ſans cette raiſon, & 115 mois caves, ce qui produit en tout 6939 jours, leſquels 6939 jours font préciſément 19 années Solaires (1), ſelon le Calcul des Anciens. Ainſi, ſuivant eux, les 19 années du Cycle Lunaire, ou de XIX ans, répondent parfaite-

(1) Dix-neuf années Solaires font 6939 jours & 18 heures, à raiſon de 365 jours, 6 heures chacune, & 19 années Lunaires, y compris les 7 années Embolimiques, ou de 13 Lunaiſons, font auſſi le même nombre de jours & d'heures : car il y a d'abord 228 Lunaiſons en 19 ans, ſi on n'en compte que 12 par an. Elles ſont alternativement de 30 & de 29 jours, ce qui fait déjà 6726 jours. Il y a enſuite 209 jours pour les Emboliſmes, plus 4 jours, 18 heures à intercaler dans chaque Cycle Lunaire,

ment à 19 années Juliennes, ou Solaires; au moins ils le ſuppoſoient ainſi dans leur maniere de comparer, ou d'accorder les années ſelon le cours de la Lune, avec les années ſelon le cours du Soleil. Notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire, ſont dreſſés ſur cette ſuppoſition, ſuivant laquelle les 19 années du Cycle de XIX ans étant écoulées, les nouvelles Lunes retomboient aux mêmes jours & aux mêmes heures qu'elles étoient tombées 19 années auparavant; enſorte que pour toutes les nouvelles Lunes, le Cycle qui ſuccédoit, étoit entiérement ſemblable au Cycle précédent. Telle étoit la ſuppoſition des Anciens.

Mais il y avoit de l'erreur dans leur calcul, parce que les 19 années de la Lune ne répondent point parfaitement aux 19 années du Soleil; celles-ci ſurpaſſent les premieres de 2 heures & un peu plus. Ces 2 heures & un peu plus, négligées pendant pluſieurs ſiécles, avoit dérangé conſidérablement, & les nouvelles Lunes, & tout l'ancien Calendrier. Ce dérangement, qu'il eſt inutile d'expliquer ici en détail, fut réformé, comme on l'a dit ci-devant, par le Pape Grégoire XIII en 1582, au moyen du retranchement de 10 jours que l'on fit dans le mois d'Octobre, pour remettre l'Equinoxe du Printems au 21 Mars, comme il étoit en 325, au tems du premier Concile de Nicée, qui avoit fait dreſſer l'ancien Calendrier. Les nouvelles Lunes furent auſſi avancées, pour être remiſes au jour qu'elles tombent (1). On fit de plus un changement dans l'ordre des 7 années embolimiques du Cycle de XIX ans. Avant la réformation, ces 7 années étoient, la ſeconde, la cinquieme, la huitieme, la onzieme, la treizieme, la ſeizieme & la dix-neuvieme; les douze autres étoient communes. Depuis la réformation, les années embolimiques ſont, la troiſieme, la ſixieme, la neuvieme, la onzieme, la quatorzieme, la dix-ſeptieme, la dix-neuvieme; les douze autres ſont communes. Voyons maintenant l'ordre des nouvelles Lunes de ces deux ſortes d'années, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Calendrier. Comme chaque Lune, ſelon ſon cours Aſtronomique, eſt à-peu-près de 29 jours & demi, tous les Computiſtes, anciens & nouveaux, en comptent une de 30 jours, qu'ils appellent *pleine*, & l'autre de 29 jours, qu'ils appellent *cave;* & cela toujours à l'alternative, autant qu'il eſt en eux. Sur ce plan ils donnent 30 jours à la Lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 29 à celle d'Avril, 30 à celle de Mai, 29 à celle de Juin, 30 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. Ils gardent exactement cet ordre alternatif, en donnant toujours 30 jours à chaque Lune des mois impairs, & 29 à chaque Lune des mois pairs de toutes les années communes, tant avant, qu'après la réformation du Calendrier. C'eſt ce dont on peut ſe convaincre par notre Calendrier Lunaire, ſi l'on veut bien prendre la peine de compter les jours de chaque Lunaiſon de ces années communes.

Il n'en eſt pas de même des années embolimiques: dans celles-ci les Computiſtes ſont obligés de déranger cette ſuite de Lunes de 30 & de 29 jours, à cauſe de la treizieme Lunaiſon qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangemens, & examinons qu'elles ſont les Lunaiſons de la 19e année du Cycle de XIX ans, que nous avons dit être embolimiques, ſelon tous les Computiſtes anciens & nouveaux, avant & après la réformation. D'abord, pour trouver treize Lunaiſons, ou treize mois Lunaires dans cette 19e année comme dans toutes les autres années embolimiques, il faut ſavoir que la Lune eſt cenſée appartenir au mois où elle finit, & non pas au mois où elle commence, ſelon cette maxime des anciens Computiſtes: *In quo completur menſi Lunatio detur* (2). Il faut donc que nous remontions au mois de Décembre de la 18e année du Cycle de XIX ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la Lunaiſon du mois de Janvier de la 19e année de ce Cycle. Cela ſuppoſé, nous trouvons par notre Calendrier Lunaire, qu'avant la réformation, la Lune de Janvier de la 19e année du Cycle de XIX ans, commençoit le 6 du mois de Décembre précédent; que la Lune de Février commençoit le 5 Janvier; que celle de Mars commençoit le 3 Février; que celle d'Avril commençoit le 5 Mars; celle de Mai le 4 Avril; celle de Juin le 3 Mai; que celle de Juin encore, (parce que c'eſt au mois de Juin que ſe trouve l'emboliſme, ou la Lune intercalaire de la 19e année du Cycle de XIX ans,) commençoit le 2 du même mois; que celle de Juillet commençoit le 1, & celle d'Août le 30 du même mois de Juillet; celle de Septembre le 28 Août; celle d'Octobre le 27 Septembre; celle de Novembre le 26 Octobre, & enfin celle de Décembre le 25 Novembre. Voilà les commencemens des 13 Lunes de la 19e année du Cycle de XIX ans, avant la réformation. Pour s'en aſſurer, qu'on jette les yeux ſur le Nombre d'or XIX, marqué dans notre Calendrier Lunaire; on y verra

à cauſe des années Solaires Biſſextiles que ce Cycle renferme; & ces trois nombres réunis donnent préciſément la même ſomme que ci-deſſus, 6939 jours 18 heures. C'eſt ainſi que raiſonnerent les plus habiles des Aſtronomes qui s'occuperent à la rédaction du Calendrier depuis le Concile de Nicée.

Mais leur ſupputation n'étoit pas exempte d'erreur; car des obſervations plus exactes que les leurs, ont fait voir que la durée moyenne d'une Lunaiſon n'eſt pas ſeulement de 29 jours, 12 heures; elle a 44′, 3″ de plus. Or cette durée multipliée par 235 (nombre des Lunaiſons compriſes dans le Cycle) ne donne pour produit que 6939 jours, 16h. 31′, 45″, & non pas 6939 jours, 18 heures. Mais comme la durée de l'année Tropique n'eſt que de 365 jours, 5 h., 48′, 45″, il s'enſuit que 19 révolutions Solaires vraies ne valent que 6939 j., 14h., 26′, 15″; & comme 235 Lunaiſons moyennes forment 6939 j., 16 h., 31′, 45″, il eſt évident que le Cycle Lunaire anticipe, ſur 19 révolutions Solaires, de 2 h., 5′, 30″; & c'eſt en quoi conſiſte l'anticipation des nouvelles Lunes.

(1) On peut voir dans notre Calendrier Lunaire quelle eſt la différence des nouvelles Lunes du Calendrier Grégorien & de celles de l'ancien Calendrier depuis 1582. C'eſt ce qu'on ne pouvoit voir dans la premiere édition de cet Ouvrage, où les ſeules nouvelles Lunes du nouveau Calendrier ſont marquées depuis ſa publication.

(2) Tous les Ecrivains néanmoins ne s'accordent pas ſur cet article. M. Rondet, dans une Diſſertation inſérée dans le Journal Eccléſiaſtique, (Janvier 1771) prétend prouver que la Lune Paſcale doit être appellée Lune de Mars. Mais l'uſage, ſuivant la régle des Computiſtes, que nous avons citée, eſt contraire; & cet uſage eſt atteſté par Clavius (*part. 2, ch. 4, p. 156,*) par M. Blondel, dans ſon *Hiſtoire du Calendrier Romain*, & par l'Auteur d'un Mémoire intitulé: *Queſtion curieuſe, où l'on demande de quel mois l'année Solaire doit prendre ſon nom chaque mois de l'année Lunaire.* (Journ. de Trévoux, Mai 1741.) Le vénérable Bede penſoit que le mois Lunaire devoit prendre ſon nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune: cela ſeroit plus naturel. D'autres ont prétendu qu'il falloit donner au mois Lunaire le nom du mois Civil où étoit renfermé le plus grand nombre de jours; d'autres enfin le nom du mois où la Lune commençoit. Mais il faut s'en tenir à l'uſage le plus général; & ſur ce principe, la Lune de Mars n'eſt jamais la Lune Paſcale. Cependant il faut avouer qu'une ſemblable dénomination des Lunes ſera toujours équivoque, qu'elle ne ſera jamais compriſe par le grand nombre de ceux qui s'en ſerviront, & qu'il n'y a aucune raiſon fondée dans la nature pour la conſerver.

qu'il répond à tous les jours que nous venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'eſt-à-dire du 6 Décembre, auquel répond le Nombre d'or XVIII, parce que ce mois eſt de la 18ᵉ année du Cycle. Ces commencemens des 13 Lunes de la 19ᵉ année du Cycle de XIX ans étant connus, il eſt aiſé de trouver combien les anciens computiſtes donnoient de jours à chaque Lunaiſons en cette année-là, & quel ordre ils gardoient dans ces Lunaiſons. Voici l'un & l'autre. Ils donnoient 30 jours à la Lune de Janvier, 29 à celle de Février, 30 à celle de Mars, 30 à celle d'Avril, 29 à celle de Mai, 30 à la premiere de Juin, & 29 à la ſeconde, 29 à celle de Juillet, 29 à celle d'Août, 30 à celle de Septembre, 29 à celle d'Octobre, 30 à celle de Novembre, & enfin 29 à celle de Décembre. On voit combien cet ordre eſt différent de celui des années communes, où tous les Computiſtes anciens & modernes, donnent conſtamment 30 jours de Lune à nos mois impairs, Janvier, Mars, &c., & 29 à tous les mois pairs, Février, Avril, &c. Cet ordre alternatif de 30 & de 29 jours donnés aux Lunaiſons, eſt plus ou moins dérangé dans les années embolimiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'eſt conſidérablement que dans la 8ᵉ, la 11ᵉ & la 19ᵉ année du Cycle de XIX ans avant la réformation. Quant aux autres années embolimiques, ſurtout depuis la réformation, l'ordre des Lunaiſons y eſt très peu troublé par l'emboliſme, où la 13ᵉ Lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui ſe trouve dans la 19ᵉ année du Cycle de XIX ans, conſiſte en ce qu'on y donne deux Lunes de 29 jours au mois de Décembre: pour tous les autres mois de cette année, l'ordre des Lunaiſons de 30 & de 29 jours y eſt parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangemens cauſés par l'emboliſme. Il ſuffit d'en avoir averti en général, & d'avoir marqué les années où ces dérangemens ſont plus conſidérables; afin que ſi le Lecteur les remarque, il ne juge point que ce ſont des fautes gliſſées dans notre Calendrier Lunaire. Soit pour les années communes, ſoit pour les embolimiques, ce Calendrier indique les nouvelles Lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Style. Ce Comput, même depuis la réformation, n'eſt pas entiérement conforme au calcul Aſtronomique; & les Computiſtes n'ont pu encore parvenir à établir une regle générale qui convînt à tous les tems, ou qui marquât pour toujours les nouvelles Lunes avec la même préciſion que les Aſtronomes les marquent. Les Epactes, par leſquelles on les regle dans le nouveau Calendrier, les marquent ordinairement un jour ou deux, & quelquefois trois, plus tard qu'elles n'arrivent, quoique ce Calendrier ſoit dreſſé avec tout le ſoin poſſible. De-là vient que nous célébrons quelquefois Pâques le 2ᵉ Dimanche après le 14ᵉ de la Lune, quoique la regle générale ſoit de la célébrer le premier. Les Savans qui ont travaillé à la réformation du Calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pu y remédier, ſans s'expoſer à tomber dans une autre, qui leur a paru beaucoup plus conſidérable. C'eſt qu'en établiſſant une regle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâque le 14ᵉ de la Lune, comme les Juifs; uſage qu'on vouloit abſolument éviter. Ceci, qui ne regarde notre Table Chronologique, qu'autant que nous y marquons les Pâques, ſoit dit en paſſant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons quelquefois cette grande Fête ſept jours plus tard que nous ne devrions la célébrer.

§. XV.

Des Réguliers.

On diſtingue deux ſortes de Réguliers, les Réguliers Solaires & les Réguliers Lunaires. Les premiers ſont un nombre invariable, attaché à chaque mois, comme on le voit dans la Table ſuivante.

TABLE DES RÉGULIERS SOLAIRES QUI RÉPONDENT A CHAQUE MOIS.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On ſe ſervoit des Réguliers avec les Concurrens, dont nous parlerons au Paragraphe XVIII, pour trouver quel jour de la ſemaine tomboit le premier de chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les Réguliers du mois aux Concurrens de l'année. Ces deux nombres réunis enſemble, en font un troiſieme, qui eſt le total. Si ce total ne ſurpaſſe point celui de ſept, il marque le jour de la ſemaine que l'on cherche: s'il ſurpaſſe le nombre ſept, il faut retrancher ſept, & ce retranchement fait, le nombre reſtant marque quel jour de la ſemaine tomboit le premier de chaque mois de l'année en queſtion. Ceci deviendra clair par un exemple: je prends l'année 78 de J. C.; cette année on comptoit trois Concurrens, comme on le voit dans la Table Chronologique. J'ajoute à ces trois Concurrens le Régulier du mois de Janvier, qui eſt deux; le total eſt cinq: ainſi le 1 de Janvier en 78 étoit la cinquieme férie, ou le Jeudi. En Février on comptoit cinq Réguliers; ajoutons-les aux trois Concurrens, cela fait huit; retranchons ſept, reſte un. Donc le premier Février en 78 étoit le premier de la ſemaine, ou un Dimanche. Je fais la même opération pour tous les mois de la même année, & je trouve que le premier de Mars étoit un Dimanche, le premier d'Avril un Mercredi, le premier de Mai un Vendredi, le premier de Juin un Lundi, le premier de Juillet un Mercredi, le premier d'Août un Samedi, le premier de Septembre un Mardi, le premier d'Octobre un Jeudi, le premier de Novembre un Dimanche, le premier de Décembre un Mardi. Pour ſavoir ſi je ne me ſuis point trompé dans le calcul que je viens de faire, je jette les yeux ſur la Table Chronologique, & je trouve qu'en 78 la Lettre Dominicale étoit D; je paſſe enſuite au Calendrier Solaire Perpétuel, & j'examine au Calendrier D, quel jour de la ſemaine tombe le premier de chaque mois, & je trouve que dans mon calcul j'ai bien rencontré par-tout. En effet, il n'eſt pas poſſible de s'y tromper pour les années communes, ni même pour les biſſextiles, pourvu qu'on retranche une unité ſur les Concurrens, aux mois de Janvier & de Février, (par la raiſon que dans ces années, comme nous le dirons en ſon lieu,

ils changent au 25 Février). Si donc en une année biſſextile l'on compte, par exemple, deux Concurrens, il n'en faut compter qu'un, pour trouver le premier jour de Janvier & celui de Février; & il en faut compter trois, pour trouver le jour initial des mois ſuivans.

Les Réguliers Lunaires ſont auſſi un nombre invariable, attaché à chaque mois de l'année. Ajoutés aux Epactes, ils faiſoient connoître quel étoit le jour de la Lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens Computiſtes ne s'accordoient point ſur le commencement de l'année Lunaire, ils ne s'accordoient point auſſi en tout ſur le nombre des Réguliers Lunaires, qu'il falloit attacher à chaque mois. Ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars, attachoient autant de Réguliers Lunaires à chaque mois, que la Lune avoit de jours le premier de chaque mois de la premiere année du Cycle de 19 ans. Cette année, comme on peut le voir dans notre Calendrier Lunaire, le premier de Janvier étoit le neuvieme de la Lune, puiſque la nouvelle Lune tomboit le 24 Décembre précédent, & que depuis le 24 Décembre juſqu'au premier Janvier incluſivement, il y a 9 jours. Suivant cette regle appliquée à chaque mois de la premiere année du Cycle de 19 ans, voici une Table qui va nous apprendre, combien les anciens Computiſtes, qui commençoient l'année Lunaire au 1 Janvier, ou au 1 Mars, attachoient de Réguliers Lunaires à chaque mois de l'année quelle qu'elle ſoit.

TABLE DES RÉGULIERS LUNAIRES

Selon les Computiſtes qui commençoient l'année avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	16	16	18	18

Maintenant pour ſavoir le jour de la Lune au 1 Janvier de la ſeconde année du Cycle de 19 ans, il ne falloit qu'ajouter l'Epacte de cette année, qui eſt onze, comme on le voit dans la Table Chronologique, aux neuf Réguliers de ce mois. Neuf & onze font vingt. Donc le premier de Janvier de la ſeconde année du Cycle de 19 ans, étoit le vingtieme de la Lune cette année-là. Il en faut excepter les années 8, 11 & 19, qui étoient des années *embolimiques*, ou de 13 mois Lunaires, auxquels les Réguliers & les Epactes reunis enſemble, ne marquoient point exactement le jour de la Lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des Lunes *pleines*, ou de 30 jours, & des Lunes *caves*, ou de 29 jours, étoit troublé, ou dérangé ces années-là par le mois intercalaire, ou ajouté, comme on l'a dit au Paragraphe précédent, p. *xxvij*. Les anciens Computiſtes ſuppléoient alors au défaut des Réguliers & des Epactes, par la connoiſſance qu'ils avoient de l'irrégularité de ces années, & de la maniere de compter les Lunes en ces occaſions.

Les autres Computiſtes, qui commençoient l'année Lunaire au mois de Septembre avec les Egyptiens, & 4 mois avant l'année Julienne, donnoient cinq Réguliers Lunaires aux mois de Septembre & d'Octobre, & ſept aux mois de Novembre & de Décembre. Pour tous les autres mois, ils convenoient parfaitement avec ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars. La cauſe de cette différence ſaute aux yeux. Ce ne ſont point les mêmes mois de Septembre, d'Octobre, de Novembre & de Décembre, chez les uns & les autres. Ces 4 mois, ſelon ceux qui commençoient l'année avec le mois de Septembre, appartenoient à une année; & les mêmes mois, ſelon ceux qui commençoient l'année Lunaire avec le mois de Janvier, ou avec le mois de Mars, appartenoient à une autre année, qui eſt la ſuivante: ainſi l'on ne doit point s'étonner s'ils attachoient un différent nombre de Réguliers Lunaires à ces 4 mois. Pour les accorder enſemble, il ne faut qu'ajouter 11 d'Epacte, que comptoient ceux qui commençoient l'année Lunaire avec l'année Julienne, & qui n'étoit point comptée par ceux qui commençoient leur année Lunaire 4 mois auparavant. Cinq & onze font ſeize; ce ſont les Réguliers de Septembre & d'Octobre: ſept & onze font dix-huit; ce ſont les Réguliers de Novembre & de Décembre.

Il ne ſera peut-être pas hors de propos d'éclaircir ici une petite Table des Réguliers Lunaires, qui ſe trouve dans le Gloſſaire de du Cange, au mot *Regulares*. Elle eſt dreſſée ſelon ceux qui commençoient l'année au mois de Septembre avec les Egyptiens. Il y a dans cette Table une colonne de chiffres marqués ainſi, Lxxx, Lxxix vis-à-vis de chaque mois. Ces chiffres Lxxx, Lxxix., ſont répétés ſix fois alternativement, & l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils ſignifient. Cette obſcurité vient de ce qu'ils ſont mal imprimés. Voici comment ils auroient dû l'être: L. xxx, L. xxix. La lettre L ſignifie *Lune*, & les chiffres xxx, ou xxix, ſignient les jours de la Lune, qui, ſelon la maniere de compter des Computiſtes, a xxx & xxix jours alternativement, excepté les années embolimiques, où cet ordre eſt dérangé, comme on l'a dit ci-devant. Revenons à nos Réguliers Solaires & Lunaires.

Juſqu'ici tout ce que nous avons dit, des uns & des autres Réguliers, eſt plus curieux qu'il n'eſt néceſſaire pour l'intelligence de notre Table Chronologique, où nous n'avons point placé ces ſortes de Réguliers, parce que nous ne les avons trouvés dans aucune Charte, & qu'ils ne peuvent ſervir à aucun uſage, qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a une autre ſorte de Réguliers Lunaires, attachés aux années, qui ſe trouvent quelquefois marqués dans les Chartes parmi les Dates. On peut voir dans la Table Chronologique où ces Réguliers ſont marqués, comment ils répondoient aux années du Cycle de dix-neuf ans, & aux autres Notes chronologiques qui appartiennent aux mêmes années. C'eſt ici qu'il faut en expliquer l'uſage.

Les Réguliers annuels de la Lune ſervoient, avec les Concurrens, à marquer quel jour de la ſemaine tomboit le premier jour de la Lune Paſcale. On additionoit les Réguliers & les Concurrens d'une année. Si ces Réguliers & ces Concurrens ne ſurpaſſoient point

le nombre de ſept, on le conſervoit entier, & le jour ſuivant étoit le premier de la Lune Paſcale. S'ils ſurpaſſoient le nombre de ſept, on retranchoit ſept, & le nombre reſtant indiquoit que le lendemain étoit le premier de la Lune Paſcale. Par exemple, l'an 874, qui étoit la premiere année du Cycle de dix-neuf ans, on comptoit quatre Concurrens & cinq Réguliers. Quatre & cinq font neuf : j'en retranche ſept, reſte deux, qui marque le ſecond jour de la ſemaine, ou le Lundi : donc le premier jour de la Lune Paſcale étoit le Mardi. Pour me convaincre qu'en 874 le premier de la Lune Paſcale étoit réellement un Mardi, je jette les yeux ſur le Calendrier Lunaire, & j'y vois qu'en 874 le premier de la Lune Paſcale étoit le 23 Mars; je cherche enſuite dans la Table Chronologique la Lettre Dominicale de 874, & j'y trouve C. Delà je paſſe au Calendrier C, où je trouve le 23 Mars un Mardi.

Rapportons un ſecond exemple de l'uſage des Réguliers annuels. En 875, qui étoit la 2e année du Cycle de dix-neuf ans, on comptoit un Régulier & cinq Concurrens. Un & cinq font ſix : ſix marque le Vendredi; donc le premier de la Lune Paſcale en 875 étoit un Samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela ſoit néceſſaire, non plus que d'en rapporter un plus grand nombre d'exemples. Les Lecteurs intelligens en feront tant qu'il leur plaira, pour vérifier la regle que nous établiſſons ici, touchant l'uſage des Réguliers annuels. Il en réſultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes, après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvoit être chez nos Anciens l'uſage de ces Réguliers.

§. XVI.

Des Clefs des Fêtes Mobiles.

Les Anciens appelloient ces Clefs, *Claves terminorum*. Nous les appellons les Clefs des Fêtes Mobiles, parce qu'on s'en ſervoit autrefois pour connoître quels jours du mois tomboient les Fêtes Mobiles, le Dimanche de la Septuagéſime, le premier Dimanche de Carême, le ſaint Jour de Pâque, le Dimanche des Rogations, & enfin le jour de la Pentecôte. On trouve ces Clefs marquées parmi les Dates de quelques Chartes. Voici la maniere dont les Anciens en faiſoient uſage.

Suivant leur langage, *le Terme* de la Septuagéſime étoit le 7 Janvier; celui du 1 Dimanche de Carême, le 28 du même mois; celui de Pâque, le 11 Mars; celui des Rogations, le 15 Avril; celui de la Pentecôte, le 29 du même mois. C'eſt de ces jours fixes qu'il falloit partir, ou commencer à compter, pour trouver les jours de ces Fêtes mobiles, par le moyen de ces Clefs. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de J. C., comme on le voit dans la Table Chronologique, avoit 15 pour Clef des Fêtes mobiles. Je veux ſavoir, par l'uſage de ce nombre, quel jour tomboit, en cette année 533 de J. C., le Dimanche de la Septuaſime. Je commence par compter 1 le 7 Janvier, 2 le 8, & ainſi de ſuite juſqu'à 15 incluſivement; ce qui me conduit juſqu'au 21 de ce mois auſſi incluſivement. Le Dimanche après ce 21, eſt celui de la Septuagéſime; & je vois par la Lettre Dominicale, qui eſt B, que ce Dimanche eſt le 23 Janvier, parce que la Lettre Dominicale B répond à ce quantieme. Cette opération faite, j'en fais une ſeconde, en commençant par compter 1 le 28 Janvier, & je ſuis conduit par mon nombre 15 juſqu'au 11 Février incluſivement. Le Dimanche qui ſuit ce jour, eſt le premier Dimanche de Carême; & toujours par ma Lettre Dominicale B, je trouve que ce Dimanche tomboit la 533e année de J. C. le 13 Février. Je fais une troiſieme opération, ſemblable aux deux premieres, en commençant par compter 1 au 11 Mars, & je trouve que le jour de Pâque tomboit le 27 du même mois. J'en fais une quatrieme pour compter 1 le 15 Avril, & je trouve que le Dimanche des Rogations, qui eſt le ve après Pâque, étoit le 1 Mai : enfin je fais une derniere opération, en commençant par compter 1 le 19 Avril, & je trouve que le jour de la Pentecôte tomboit le 15 Mai de la 533e année du Sauveur. Tel eſt l'uſage que les Anciens faiſoient des Clefs des Fêtes mobiles. Pour m'aſſurer de la certitude de ce calcul, je jette les yeux ſur le Calendrier B de notre Calendrier Solaire Perpétuel, où Pâque tombe le 27 Mars, & où toutes les Fêtes mobiles de l'année ſont marquées; & je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me ſervant des Clefs dont nos Anciens faiſoient uſage pour indiquer les jours où ces Fêtes tomboient; d'où je conclus que leur méthode étoit bonne. Mais je ſuis diſpenſé de m'en ſervir, ayant ajourd'hui un Calendrier Perpétuel, qui m'indique toutes les Fêtes mobiles & immobiles, ſans la moindre opération.

§. XVII.

Du Cycle Solaire.

Le Cycle Solaire, ou du Soleil, eſt une révolution de 28 années, en commençant par 1, & finiſſant par 28, après quoi on recommence, & on finit toujours de même, par une eſpece de cercle, d'où vient le nom de Cycle. Pour bien comprendre ceci, il faut ſe rappeller la diſtinction des deux ſortes d'années, l'année commune & l'année biſſextile. L'année commune eſt compoſée de 365 jours, qui font 52 ſemaines & un jour; la biſſextile eſt compoſée de 366 jours, qui font 52 ſemaines & 2 jours. Elle eſt ainſi appellée de deux mots latins, *bis ſexto*, parce que les Romains, dans leur maniere de ſupputer les jours de cette année-là, comptoient deux fois *ſexto Calendas Martias*, une fois pour le 24 Février, ainſi qu'ils le faiſoient dans les années communes, & une ſeconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de Février avoit 29 jours dans les années biſſextiles, & qu'il n'en avoit que 28 dans les années communes.

L'année biſſextile, comme on l'a dit ci-devant, a été inventée par Jules-Céſar, pour accorder l'année Civile avec l'année Solaire. Le Soleil, pour achever ſon cours annuel, ou pour revenir préciſément au même point d'où il eſt parti, met 365 jours & 6 heures, ou environ. Ces 6 heures répétées 4 fois, font un jour : ainſi pour accorder l'année Civile avec le cours du Soleil, Jules-Céſar ordonna que tous les 4 ans il y auroit une année de 366 jours, & que cette année ſeroit appellée *biſſextile*, pour la raiſon que nous avons dite. Les années communes finiſſent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles ſont compoſées de 52 ſemaines, & un jour de plus; les années biſſextiles finiſſent par le lendemain du jour où elles commencent, parce qu'elles ſont compoſées de 52 ſemaines & 2 jours de plus. Si donc une année commune a commencé le Lundi, elle finira de même, & le Mardi ſera le 1er jour de l'année ſui-

vante. Si une année biſſextile a commencé le Lundi, elle finira le Mardi, & le Mercredi ſera le premier de l'année ſuivante. Delà il s'enſuit que, s'il n'y avoit que des années communes, leurs commencemens, (il faut en dire autant de chaque quantieme de tous les mois,) parcourroient ſucceſſivement tous les jours de la ſemaine ſans interruption; ce qui produiroit un Cycle de 7 ans. Mais comme il y a des années biſſextiles qui dérangent cet ordre de 4 ans, il faut que les commencemens de celles-ci, de même que chaque quantieme de leurs mois, aient auſſi paſſé ſur les ſept jours de la ſemaine, (non pas, à la vérité, de ſuite,) pour revenir à un ordre d'années parfaitement ſemblable, par le rapport des jours du mois aux jours de la ſemaine, à celles qui ont précédé. Tel eſt le fondement du Cycle Solaire, qui eſt compoſé de 28 ans, parce que ſept fois quatre, ou quatre fois ſept, donnent ce produit. C'eſt ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique. L'an 20 de J. C., qui eſt biſſextile, eſt le premier du Cycle Solaire, & ſe rapporte aux lettres Dominicales GF, qui ſont dans la colonne ſuivante. Ces deux Lettres, qui marquent les Dimanches de cette année, ne ſe retrouvent qu'après 28 ans écoulées, ainſi qu'on peut le vérifier, en parcourant de ſuite ces 28 années du Cycle que nous indiquons, & les Lettres Dominicales qui leur répondent; mais ceci ne regarde que l'ancien Calendrier. Paſſons au nouveau.

Depuis la réformation du Calendrier, faite en 1582, le Cycle Solaire devroit être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'année s'écoule, avant que la Lettre Dominicale, qui marque les Dimanches, revienne préciſément au même point où elle étoit, la premiere année de ce Cycle, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les Lettres Dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on ſuppoſe écoulés. Ce Cycle de 400 ans commence en 1601, & finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800 & 1900, n'étant point biſſextiles, comme l'ont été toutes les centiemes années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des Lettres Dominicales; & par conſéquent, l'ordre du Cycle Solaire, auquel ces Lettres répondent, doit être dérangé. C'eſt ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique, en jettant les yeux ſur les années 1700, 1800 & 1900, où il n'y a qu'une Lettre Dominicale (1). Il y en auroit deux, comme nous le verrons plus bas, ſi ces années étoient biſſextiles, & ſi le Cycle de 28 ans n'étoit point dérangé (2).

§. XVIII.

Des Concurrens & des Lettres Dominicales.

Les années communes, comme on vient de le dire, ſont compoſées de 52 ſemaines & un jour, & les années biſſextiles ſont compoſées de 52 ſemaines & deux jours. Ce jour, ou ces deux jours ſurnuméraires, ſont appellés *Concurrens*, parce qu'ils concourent avec le Cycle Solaire, ou qu'ils en ſuivent le cours, ainſi qu'on va le voir.

La premiere année de ce Cycle, on compte un Concurrent, la ſeconde deux, la troiſieme trois, la quatrieme quatre, la cinquieme ſix, au lieu de cinq, parce que cette année eſt biſſextile, la ſixieme ſept, la ſeptieme un, la huitieme deux, la neuvieme quatre, au lieu de trois, par la raiſon que cette année eſt encore biſſextile; & ainſi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes, & deux dans les biſſextiles, & en recommençant toujours par un, après avoir compté ſept, parce qu'il n'y a que ſept Concurrens, autant qu'il y a de jours dans la ſemaine, & autant qu'il y a de Lettres Dominicales (3).

Ces Lettres Dominicales ſont A, B, C, D, E, F, G, & ſervent, comme perſonne ne l'ignore, à marquer les ſept jours de la ſemaine. A déſigne le premier jour de l'année, B le ſecond, C le troiſieme, & ainſi des autres, par un cercle perpétuel, juſqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la ſemaine qu'elle commence, & l'année biſſextile un jour après, ainſi qu'on l'a dit plus haut, les Lettres Dominicales, qui marquent le jour de la ſemaine, changent chaque année en rétrogradant; de ſorte que ſi la lettre G, par exemple, marque les Dimanches d'une année commune, la lettre F marquera les Dimanches de l'année ſuivante, ſi cettte année eſt commune; mais ſi elle eſt biſſextile, la lettre F ne marquera les Dimanches que juſqu'au 24 Février incluſivement, & la lettre E les marquera depuis ce jour, juſqu'à la fin de l'année. Cela ſe fait ainſi dans les années biſſextiles, à cauſe du jour intercalaire, ajouté au mois de Février en ces années-là. Les ſept lettres, qui marquent également tous les jours de la ſemaine, ſont appellées Dominicales, parce que le Dimanche eſt le pre-

(1) Il paroît qu'au lieu de retrancher trois années biſſextiles ſur quatre années ſéculaires, il eût été plus exact d'en ſupprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non-ſeulement les années auroient répondu plus exactement au mouvement du Soleil, mais encore le calcul auroit été plus précis, que par notre maniere de compter, en ce que l'année commune ſeroit alors de 365 jours, 5 heures, 48 minutes & 45 ſecondes; telle à peu près que la donnent les obſervations les plus préciſes; tandis que par notre Calendrier elle eſt de 365 jours, 5 heures, 49 minutes & 12 ſecondes; plus longue, par conſéquent, qu'elle ne devroit être, d'environ 27 ſecondes. Cette remarque eſt de M. Bonne, premier Aſtronome de la Marine.

(2) En 1761, tous les Almanachs & Calendriers ont donné 7 pour le nombre du Cycle Solaire, au lieu de 6; ce qui eſt une faute conſidérable.

(3) « L'uſage des Concurrens, dit M. de Marca, fut introduit pour trouver, par leur moyen & des Réguliers des Calendes de chaque mois, le propre jour de la ſemaine; ce que les Chrétiens inventerent, dès le tems du Concile de Nicée, pour ſavoir déterminément le jour de Pâque, lequel devant être célébré le Dimanche, en l'honneur de la Réſurrection, & non le Vendredi, ſuivant l'opinion condamnée de quelques Quartodécimains, qui célébroient la Pâque du Crucifiement, & non celle de la Réſurrection, il étoit néceſſaire d'inventer un ordre perpétuel, pour indiquer avec aſſurance la premiere férie. En Occident, on y a pourvu fort aiſément par le moyen des Lettres Dominicales, ainſi que Bede l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais les Chrétiens Orientaux, qui n'ont point la méthode des ſept Lettres alphabétiques pour marquer les ſept jours de la ſemaine, ſont obligés d'avoir recours à un moyen plus ſubtil, qui eſt celui des Concurrens & des Réguliers. Les vieux Calendriers Latins conſervent cette invention, non pas comme néceſſaire, mais à cauſe de ſa gentilleſſe. C'eſt pour cela que Scaliger dit fort bien qu'il faut retenir la ſcience des Concurrens, & en rejetter l'uſage. Maximus Monachus, en ſon Compoſt Eccléſiaſtique, publié par le P. Pétau, explique fort diſtinctement ces Concurrens, qu'il nomme Epactes du Soleil, & les Réguliers, qu'il nomme jours ajoutés. Paul Alexandrin, qui écrivoit l'an 377, & Vettius Valens Antiochenus, donnent des régles pour trouver le Plinthe, ou les Concurrens & Réguliers, dans le Calendrier Egyptiaque & l'Ethiopique. Joannes Chryſococcès fait la même choſe pour les années Arabiques & Perſiques. Qui voudra ſavoir la méthode particuliere de ces Concurrens, pourra lire Bede, Scaliger & le P. Pétau, dans ſes Notes ſur le Compoſt de Maxime. » (*Hiſt. de Béarn*, p. 461.)

mier jour de la ſemaine, & celui qu'on cherche principalement par l'uſage de ces Lettres A, B, &c. (1).

Le Concurrent 1 répond à la Lettre Dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'eſt ce qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique, où nous avons placé les Concurrens à côté des Lettres Dominicales du Calendrier Julien, parce qu'on trouve un grand nombre de Chartes qui ſont datées de ces Concurrens, appellés quelquefois *Epactæ ſolis*, ou *Epactæ majores*, pour les diſtinguer des Epactes de la Lune, appellées ſimplement *Epactes*, comme nous le verrons plus bas.

On avoit ſupprimé, dans la premiere édition de la Table Chronologique de cet Ouvrage, les Concurrens, ainſi que les Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier, depuis l'an 1582. Nous avons cru devoir les conſerver les uns & les autres dans les nôtres, parce qu'ils ſervent, comme on le voit, à régler les Dimanches de ceux qui n'ont pas encore adopté le nouveau Style.

§. XIX.

Du Terme Paſcal.

Outre le Terme Paſcal, dont nous avons parlé en traitant des Clefs des Fêtes Mobiles, qui étoit conſtamment le 11 Mars, les Anciens ſe ſervoient d'un autre moyen pour connoître le jour que Pâque tomboit. Ce moyen étoit le 14e de la Lune, qui précédoit le Dimanche auquel cette ſolemnité devoit ſe célébrer. Ils appelloient ce 14e de la Lune le *Terme Paſcal*, & on le trouve aſſez ſouvent ſous le nom de *Terminus Paſchalis* parmi les Dates des Chartes, comme on l'aura déjà remarqué dans quelques exemples de ceux que nous avons cités de tems en tems. En voici deux nouveaux. Parmi les Preuves de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, par D. Morice, T. I, col. 566, nous trouvons une Charte datée : *Anno MCXXXII, Indictione X, Epacta I, Concurrentibus V, Terminus Paſchalis II Nonas Aprilis, Dies ipſius Paſchalis diei IV Idus* (ejuſdem Aprilis) *Luna ipſius diei* (Paſchæ) xx. Toutes ces Dates ſont bonnes, & en particulier le *Terminus Paſchalis ſecundo Nonas Aprilis*, qui eſt le 4 de ce mois; puiſque nous voyons en effet dans notre Table Chronologique & dans notre Calendrier Lunaire, qu'en 1132 le Terme Paſcal tomboit le 4 Avril. Dans le même Tome de D. Morice on trouve, col. 613 : *Hæc autem facta ſunt anno MCLI, Epactâ XII, Indictione XV, Concurrente V cum B. Circulus Lunaris XIII, Terminus Paſchalis VIIII Kal. Aprilis, Dies Paſchalis III Kal. Aprilis, Luna ipſius diei XX.* Le *VIIII Kal. Aprilis* marque le 24 Mars, & nous trouvons encore dans les mêmes Tables qu'en 1152 le Terme Paſcal tomboit en effet le 24 Mars. La ſeule faute qu'il y ait dans toutes les Dates de cette derniere Charte, eſt *Concurrente V* pour *Concurrente II;* mais cette faute eſt ſans doute du Copiſte. Il n'y a rien de plus aiſé que de lire V pour II, & II pour V, lorſque les deux chiffres ne ſont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne ſont pas bien unis par en-bas. Le B de la Charte eſt pour *Biſſextili*.

Il eſt inutile de nous étendre ſur ce Terme Paſcal, qui ne ſouffre aucune difficulté. Si l'on veut ſe convaincre qu'il eſt bien indiqué dans notre Table Chronologique & dans notre Calendrier Lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus ſimplement, il n'y a qu'à compter ſur ſes doigts depuis le premier de la Lune Paſcale, marquée dans le Calendrier Lunaire, & l'on verra qu'il eſt toujours indiqué au jour du mois Solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien, que pour le nouveau Calendrier.

§. XX.

Des Pâques.

Après ce qui a été dit juſqu'à préſent touchant la Pâque, & en y joignant ce que nous dirons dans le Paragraphe ſuivant, nous croyons devoir nous borner ici à traiter hiſtoriquement de la confection du Calendrier Grégorien, dont cette ſolemnité étoit le principal objet, & des différentes époques de ſa réception dans les différens pays.

Lorſque Jules-Céſar fit travailler à la réformation du Calendrier, Soſigene, le principal Aſtronome qu'il chargea de cette entrepriſe, fixa l'Equinoxe du Printems au 25 Mars. Mais comme ſur l'eſpace de 365 jours & 6 heures qu'il donnoit au cours annuel du Soleil, il y avoit, dans le Calcul Aſtronomique, 11 minutes & 12 ſecondes, ou environ, à rabattre, il arrivoit delà qu'en 129 années, l'Equinoxe précédoit d'un jour le 25 Mars; de ſorte qu'au tems du premier Concile de Nicée, tenu, comme l'on ſait, en l'an 325, l'Equinoxe ne tomboit plus le 25 Mars, mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les Peres de Nicée le fixerent, ſans chercher de remede à la cauſe de la préceſſion, qu'ils ignoroient. Le mal continuant donc, ainſi que par le paſſé, l'Equinoxe, en 341 ans, ſe trouva devancer le 21 Mars de 3 jours; & en 1257 ans, c'eſt-à-dire depuis l'an 325 juſqu'à l'an 1582, la préceſſion étoit de 11 jours, quoique, ſelon les Tables Alfonſines que les Auteurs du Calendrier Grégorien ont ſuivies, elle n'aille qu'à 10 jours. Long-tems avant le Pape Grégoire XIII, on s'étoit apperçu de ce défaut du Calendrier Julien. Jean de Sacroboſco, ſavant Aſtronome Anglois, en fit la remarque en 1260, & après lui Jean de Saxe & Robert Groſſe-Tête, Evêque de Lincoln, tracerent quelques régles pour la réformation du Calendrier. Pierre Philuména, Nicolas Grégoras & Iſaac Argyre, au 14e ſiécle, propoſerent auſſi leurs vues ſur le même ſujet. Il en fut traité, mais ſans ſuccès, au Concile de Conſtance en 1414, ſur les repréſentations du Cardinal d'Ailli, & dans le Concile de Baſle en 1436 & 1439, ſur celles du Cardinal Cuſa. Le Pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du Calendrier; & dans ce deſſein, il fit venir à Rome le célebre Jean Régiomontanus; mais ce Mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché ſon ouvrage. Dans le ſiécle ſuivant, les erreurs du Calendrier Julien furent déférées au Pape Léon X &

(1) Dans les Chartes, la Lettre Dominicale de l'année eſt ſouvent employée parmi les Notes Chronologiques; mais quelquefois, au lieu de la nommer, on ſe contente de la déſigner par le rang qu'elle tient dans l'Alphabet. Ainſi au lieu de marquer *Littera* A, on met *Littera* I, au lieu de *Littera* B, on met *Littera* II, & de même des autres; témoin cette Charte de Raoul, Comte d'Evreux : *Actum eſt hoc Rodomo civitate, anno ab Incarnatione D. N. J. C.* MXI, *Indict.* IX, *Littera* VII, *Luna* XIV, XVII *Kal. Octobrium, regnante Roberto Rege Francorum, & Procurante Normanniam Richardo II, in ſede Rotomagenſi, Archipræſule Roberto.* (Pommeraye, Hiſt. de l'Abb. de S. Ouen de Rouen, Part. I, p. 422.)

au Concile de Latran, fini l'an 1517. On fit la même démarche auprès du Pape Pie IV & du Concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois. La réformation du Calendrier fut ordonnée par le Concile; ce qui occaſionna divers écrits, où chacun propoſa ſon plan pour réuſſir dans cette opération. Enfin Grégoire XIII ayant appellé à Rome les hommes les plus verſés dans cette matiere, employa dix années à diſcuter toutes les formules qui lui furent préſentées, donna la préférence à celle des deux freres Aloyſio & Antonio Lilio, & en envoya des copies, l'an 1577, à tous les Princes, Républiques & Académies Catholiques. Aſſuré de leur conſentement, il publia, l'an 1582, ſon nouveau Calendrier, dans lequel on retrancha dix jours sur cette année, en comptant le 15 Octobre au lieu du 5.

En Eſpagne, en Portugal & dans une partie de l'Italie, le retranchement ſe fit au même jour qu'à Rome : mais en France il n'eut lieu qu'au mois de Décembre ſuivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux Lettres-Patentes du Roi Henri III, datées du 3 Novembre précédent.

La même année, François de France, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, en ſa qualité de Souverain des Pays-Bas, adreſſa, le 10 Décembre, aux Conſeils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande & de Friſe, un Placard pour la réception du Calendrier Grégorien, par lequel il étoit ordonné que dans ces Provinces, *après que le* 14 *futur de Décembre ſeroit paſſé, le jour ſuivant, qu'on comptoit pour le* 15e, *ſelon l'ancien Calcul, ne ſe compteroit plus pour le* 15e, *mais pour le* 25e, *& ainſi ſeroit tenu pour le jour de Noël, & que l'année préſente finiroit 6 jours après ledit jour de Noël.* Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande ſe conformerent à cet Edit. Mais la Gueldre, le Zutphen, la Province d'Utrecht, la Friſe, le pays de Groningue, l'Over-Iſſel s'y oppoſerent, & continuerent de ſuivre l'ancien Style. L'année ſuivante, après la retraite du Duc d'Anjou, Philippe II, Roi d'Eſpagne, étant à Tournai, donna, le 10 Janvier, un nouvel Edit, portant ordre aux 17 Provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau Calendrier, réglant en conſéquence que le 12 Février futur ſeroit compté pour le 22, & le lendemain ſeroit tenu le jour des Cendres. *Réformons en cela*, ajoute-t-il, *la Lettre F en B, tellement qu'en effet, le ſuſdit mois de Février, pour cette année, n'aura que* 18 *jours, en place de* 28, *quoiqu'on compte juſqu'au* 28 *incluſivement.* Celles des ſept Provinces-Unies, qui avoient refuſé d'obéir au Placard du Duc d'Anjou, ne tinrent compte de l'Edit de Philippe II, dont elles ne reconnoiſſoient plus l'autorité. Mais nous voyons qu'en 1700 les Etats de la Province d'Utrecht publierent un Placard, le 24 Juillet, portant que le Calendrier nouveau y ſeroit reçu, à commencer le 1 Décembre, que l'on compteroit pour le 12. La Province d'Over-Iſſel ſuivit la même année cet exemple, ainſi que la Gueldre, le Zutphen, la Friſe & Groningue. C'eſt donc de cette époque que le Style eſt uniforme dans tous les Bays-Bas.

« L'an 1582, le 24 de Novembre, dit Meuriſſe, » (*Hiſt. des Ev. de Mets*, p. 643,) les nouvelles » de la réformation du Calendrier étant arrivées en » cette ville (de Mets,) ceux qui avoient l'autorité » ſpirituelle au nom de l'Evêque, Charles de Lorraine, donnerent ordre, avec le reſte du Clergé, » qu'au lieu de compter le 10 de Décembre, on comptât le 20, le lendemain le 21, auquel jour fut » ſolemniſée la Fête de S. Thomas, & ainſi conſécutivement ».

En Allemagne, l'Empereur Rodolphe II propoſa, dans une des dernieres ſéances de la Diete d'Auſbourg, ouverte le 27 Juin 1582, d'introduire dans l'Empire le Calendrier Grégorien; & ce projet très raiſonnable, dit M. Pfeffel, eût ſans doute été agréé ſur le champ, ſi les Etats ne ſe fuſſent pas trouvés offenſés par le ton abſolu avec lequel le Pape leur avoit enjoint de ſuivre ſon Calendrier. L'on s'y oppoſa tout d'une voix; mais l'an 1584, l'Empereur, par les ſoins d'Erneſt de Baviere, Electeur de Cologne, engagea les Etats Catholiques de l'Empire, à recevoir le nouveau Calendrier. Les Proteſtans continuerent de ſuivre l'ancien. Mais la ville de Straſbourg étant tombée ſous la domination de la France, adopta le Grégorien, le 5 Février 1682, par les ſoins de M. de la Grange, Intendant d'Alſace. Le retranchement de dix jours ſe fit dans ce mois, & l'on commença le 1 Mars ſuivant le nouveau Style, (Pontier, *Cabinet des Grands*, p. 257, & Schœpflin, *Alſ. illuſtr.* T. II, p. 343.) Enfin, l'an 1698, les Proteſtans de l'Empire commencerent à travailler à un nouveau Calendrier. Le 14 Octobre (V. S.) de cette année, Echart Weigel, ſavant Mathématicien d'Iéne, propoſa à la Diete de Ratisbonne la maniere d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le Corps des Etats ſoi-diſant Evangéliques; on conſulta en même tems d'autres Mathématiciens; & le 13 Septembre 1699, le Corps des Proteſtans conclut & arrêta qu'on retrancheroit de l'année 1700 les 11 derniers jours du mois de Février, & que la Fête de Pâque ſeroit célébrée, non ſuivant le Cycle Dionyſien, reçu dans le Calendrier Julien, mais ſuivant le Calcul Aſtronomique. En conformité de cette déciſion, il parut, en 1700, un nouveau Calendrier, ſous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le Grégorien, avec lequel il s'accorde, à la vérité, pour la quantité des jours de l'année, & la diſpoſition des ſemaines, mais dont il differe pour la maniere de déterminer la Pâque & les Fêtes mobiles qui en dépendent. Car au lieu de fixer invariablement l'Equinoxe du Printems au 21 Mars, comme fait le Calendrier Grégorien, on le détermine dans celui des Proteſtans, par un Calcul fondé ſur les Tables Rudolfines, ou Képlériennes, des mouvemens céleſtes, & cela ſans le ſecours des Nombres d'Or, Epactes & Lettres Dominicales. Dans ce Calcul, l'Equinoxe eſt mobile, & peut tomber les 19, 20, 21, 22 & 23 Mars; d'où il arrive que les Proteſtans ne ſe rencontrent pas toujours avec nous pour le jour de la Pâque. Ils peuvent la faire avant nous; car leur Equinoxe tombant le 19 ou le 20 Mars, alors ſi la pleine Lune arrive l'un de ces deux jours un Samedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'eſt ce qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fimes la Pâque le 16 Avril, & les Proteſtans le 9 du même mois; & en 1744 où les Proteſtans célébrerent cette Fête le 29 Mars, & nous le 5 Avril (1). Ils peuvent

(1) Cela devoit encore arriver en 1778 & en 1798. Mais comme alors la Pâque des Chrétiens ſe rencontreroit avec celle des Juifs, les Proteſtans, après avoir délibéré ſur cela dès 1724, ont enfin arrêté, dans la Diete de Ratisbonne, le 30 Janvier 1733, qu'ils ne célébreroient ces deux Pâques que huit jours après les Juifs; ſavoir, celle de 1778 le 19 Avril, & celle de 1798 le 8 Avril, l'une & l'autre avec les Catholiques. (Cette remarque eſt de M. Raillard, Bibliothécaire de la ville de Baſle.)

la faire après nous ; car ſi la pleine Lune arrive le 21 Mars, nous pouvons faire la Pâque le 22, ou le 23, au cas que ces quantiemes tombent un Dimanche. Mais pour lors il eſt poſſible que l'Equinoxe n'arrive dans le Calendrier des Proteſtans, que le 22, ou le 23 Mars ; ce qui les obligera de remettre la Pâque au Dimanche ſuivant, ſept jours après nous. Une obſervation que nous ne devons pas omettre, c'eſt que ce Calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais ſeulement par proviſion, en attendant que les défauts du Calendrier Grégorien ſoient réformés (1).

Ce Réglement néanmoins ne fut pas adopté par tous les Etats Proteſtans d'Allemagne. Car en 1774 le Miniſtre du Roi de Pruſſe préſenta, de la part de ſon Maître, à la Diete de Ratisbonne, un Reſcrit portant que » S. M. Pruſſienne, prévoyant » qu'en 1778 la Pâque des Proteſtans n'arrivera pas le même » jour que celle des Catholiques Romains, & qu'il pourroit » ſurvenir quelques troubles, parce qu'elle ſe rencontre avec » les azymes des Juifs, elle déſire que les Etats de l'Empire » prennent des meſures convenables pour que les deux Com- » munions Chrétiennes célebrent la Pâque le même jour, ſur- » tout dans les Etats où les deux cultes ſont également autoriſés » par les loix. « En conſéquence le Roi déclaroit que la Fête de Pâque, en 1778, devant tomber, ſuivant le Calendrier corrigé, au 12 Avril, il l'avoit fixée, dans ſes Etats, au 19 du même mois, pour ne pas la célébrer avec les Juifs dont le Calendrier la plaçoit au même jour que celui des Proteſtans. La Diete, frappée de ce Mémoire, fit, ſur la fin de Novembre 1774, un *Concluſum*, par lequel il fut unanimeent réglé qu'on ſe conformeroit dorénavant au Calendrier Grégorien pour fixer la Fête de Pâque. On donna acte par là aux Catholiques de l'inconvénient qu'il y a de s'écarter de leur Calendrier, ſous prétexte d'une plus grande exactitude aſtronomique.

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, T. IV, p. 494, on trouve un Mémoire, adreſſé, l'an 1724, au Sénat de Baſle, dans lequel il prouve que, malgré le calcul le plus exact de l'Equinoxe & de la pleine Lune, les Pâques des Chrétiens ſouvent ne ſe rencontreroient pas, à cauſe de la grande diſtance des lieux & de la grande variation du lever du Soleil, qui change d'un méridien à l'autre, de maniere que ſi la pleine Lune tomboit un Samedi dans un endroit, ce ſeroit déjà le Dimanche dans un autre, & par cette raiſon il conſeilloit d'en faire une Fête fixe & immobile, & que l'on s'accordât ſur ce jour dans tout le monde Chrétien : mais ſon avis ne fut point ſuivi.

(1) L'état actuel du Calendrier ſuppoſe l'année Solaire de 365 jours, 5 heures, 49 minutes, 12 ſecondes ; elle n'eſt cependant, ſuivant M. de la Lande, que de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 ſecondes.

Les Rédacteurs du Calendrier, comme on la déjà remarqué ci-deſſus, euſſent donc fait une correction plus exacte, s'ils euſſent fixé la ſuppreſſion du Biſſexte à chaque époque de 128 ans ; car alors l'année eût été ſuppoſée de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 ſecondes, ce qui eſt préciſément la durée de l'année Aſtronomique. Mais alors il eût fallu renoncer à l'uniformité des intercalations à faire du Biſſexte tous les 4 ans, excepté les 3 années Séculaires, & de l'intercalation à faire du même Biſſexte tous les 400 ans.

Autre défaut de notre Calendrier. Les Calculs relatifs aux mouvemens de la Lune ont été faits ſur la durée *moyenne* de ſes révolutions. Il n'eſt donc pas étonnant que les nouvelles Lunes du Calendrier s'écartent quelquefois d'un jour ou deux, & même juſqu'à près de 3 jours, des nouvelles Lunes Aſtronomiques, qui ſont toutes calculées ſur le *mouvement vrai* de cette Planete. D'ailleurs le Calendrier marque ſeulement la nouvelle Lune aux jours où l'on eſt cenſé appercevoir le premier filet de ſa lumiere. Les Ephémérides, au contraire, la marquent au moment même de ſa conjonction avec le Soleil. Or, les Obſervateurs s'accordent à dire que ce mouvement précede d'environ deux jours celui où l'on commence à diſtinguer ſon croiſſant : & telle eſt la ſource de la différence qui régne entre les Lunes Civiles & les Lunes Aſtronomiques.

Troiſieme défaut. C'eſt que tel Dimanche, qui devoit être conſacré à la célébration de la Pâque, ſuivant le Concile de Nicée, ne l'eſt quelquefois pas, par la faute du Calendrier. On l'a déjà vu en 1724 ; car l'Equinoxe du Printems arriva cette année là, entre 9 & 10 heures du matin, le 20 Mars ; & la pleine Lune Paſcale Aſtronomique tomba un Samedi 8 Avril, vers les quatre heures du ſoir. Les Chrétiens devoient donc célébrer la Pâque le lendemain 9 Avril. Mais, par le Calendrier, la pleine Lune n'arrivoit que le Dimanche de cette même année. L'Egliſe devoit donc différer de huit jours la célébration de la Pâque, ce qui étoit contre l'intention primitive du Concile de Nicée. Le même inconvénient arriva en 1744 & en 1778. On le reverra encore une fois dans ce ſiecle, ſavoir en 1798 : cette époque devant avoir lieu dans 15 ans d'ici, chacun pourra plus aiſément reconnoître l'erreur dont nous parlons. On trouvera que la pleine Lune Paſcale doit arriver, ſuivant les Ephémérides, le 31 Mars, vers 9 heures du ſoir ; par conſéquent ce jour étant un Samedi, la Pâque devroit être célébrée le lendemain premier Avril. Par le Calendrier, au contraire, on trouve que l'Epacte répondra au 19 Mars, & que par conſéquent la pleine Lune arrivera le premier Avril, qui ſera un Dimanche. Il faudra donc attendre le Dimanche ſuivant pour célébrer la Pâque. Auſſi le Calendrier n'annonce-t-il que pour le 8 Avril la célébration de cette Fête en 1798.

Au reſte, ce troiſieme défaut, qui réſulte évidemment du ſecond, eſt inévitable tant qu'on n'aura pas recours au calcul pour fixer en particulier chaque nouvelle Lune. On le dimi-nueroit pourtant beaucoup, ſi aux Epactes des nouvelles Lunes on ſubſtituoit celles des pleines Lunes, comme le P. Méliton l'a propoſé dans un Ouvrage publié il y a quelques années ſous le titre de *Gregoriana correctio illuſtrata, ampliata, & à conviciis vindicata*, in-4.

Quatrieme défaut. C'eſt qu'en ordonnant une parfaite conformité dans tous les Etats Catholiques pour le jour auquel on doit célébrer la Pâque, Grégoire XIII ſemble n'avoir point eu d'égard aux pays qui comptent un jour de plus ou de moins que nous, ſuivant qu'ils ſont à l'Orient ou à l'Occident. Cette différence peut faire cependant que les Chrétiens qui habitent ces contrées, célebrent la Pâque le même jour que les Juifs. Il eſt vrai que ce n'eſt plus un inconvénient depuis qu'on ne parle plus dans l'Egliſe des *Quartodécimans*, ainſi appellés parce qu'ils célébroient toujours la Pâque le quatorzieme jour de la Lune, comme les Juifs. On ſait que leur opiniâtreté cauſa de grands troubles, & que ſans le ſage conſeil de S. Irenée, le Pape Victor eût fulminé contre eux un anathême ſolemnel. Les Proteſtans ont eu auſſi leurs débats pour ſavoir à quelle méthode ils s'attacheroient dans la recherche des Lunes Paſcales : mais comme le célebre Jean Bernoulli le diſoit aux Magiſtrats de Baſle, qui le conſulterent à ce ſujet en 1723 : » Il ſeroit » bien à ſouhaiter que les Chrétiens ne paruſſent pas ſi inquiets » du choix qu'ils doivent faire du jour de Pâque, & qu'ils témoignaſſent plus de zéle, après l'avoir une fois choiſi pour le » célébrer d'une maniere convenable à leur foi, en l'honneur » de Dieu, & en l'honneur de la glorieuſe Réſurrection de » N. S. J. C.... « Bernoulli déſiroit beaucoup que l'on fixât à jamais le jour de Pâque au premier Dimanche après l'Equinoxe du Printems. Par-là les gens même du peuple auroient toujours ſu à quoi s'en tenir ; au lieu qu'ils ne comprennent rien aux variations continuelles qu'entraîne l'ancien uſage. Combien même de gens inſtruits qui ne ſe ſont pas donné la peine d'en approfondir les raiſons ! Ce n'eſt pourtant pas faute d'Auteurs qui ont écrit ſur le Calendrier : le nombre en eſt conſidérable. Mais on diſtinguera toujours parmi tous ces Traités celui que l'on trouve dans le 5e volume des Œuvres de Gaſſendi, *in-folio*. Il eſt plein de clarté comme tous les ouvrages de ce grand homme dont le mérite n'eſt pas aſſez connu.

Cinquieme défaut. Il eſt prouvé, par une grande ſuite d'obſervations modernes, comparées avec beaucoup d'obſervations anciennes, que l'année Solaire a 11 minutes, 15 ſecondes, de moins que Soſigene ne l'avoit cru : ces 11 minutes, 15 ſecondes, réduites en parties de jours, équivalent à $\frac{7}{900}$ de jours ; donc la préceſſion des Equinoxes doit être de 7 jours au bout de 900 ans, & par conſéquent de 28 jours au bout de 3600 ans. Il faut donc ſupprimer 28 jours ſur 36 années Séculaires, ſi l'on veut conſerver l'Equinoxe du Printems au même point. Et comme 3600 années de 365 jours, 5 h., 49′, 12″, forment 1,314,873 jours, & que l'année Tropique n'eſt que de 365 j. 5 h. 48′, 45″, il s'enſuit que 3600 de ces années ne valent que 1,314,871 jours, 21 heures, par conſéquent 3600 années, ſuivant le Calendrier, excédent 3600 années Tropiques d'un jour trois heures. Ainſi au bout de 36 ſiécles, ſi on n'y remédie, on comptera, non pas un jour, mais 27 heures de trop, & ces 27 heures, en 36 ſiécles, formeront 9 jours en 28,800 ans. Les 36 ſiécles, dont il eſt queſtion ici, ſe termineront l'an 5200 de J. C. Cependant les Rédacteurs du Calendrier Grégorien n'ayant preſcrit de ſupprimer que 3 Biſſextes à chaque époque de 400 ans, nous ont mis, ainſi que ceux qui viendront après nous, dans le cas de ne ſupprimer que 27 jours ſur 36 ſiécles. Ceux donc qui ſe trouveront à la fin de cette longue période verront l'Equinoxe remonter d'un jour.

Rien au reſte ne ſeroit plus aiſé que de remédier à ce défaut. Il n'y auroit qu'à ſupprimer ſept Biſſextes ſur neuf ſiécles, au

En Suiſſe, le Calendrier Grégorien fut ſucceſſivement adopté par les Cantons & Etats Catholiques. Les Cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Fribourg & Soleure le reçurent en 1583, celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les Bailliages que les Catholiques poſſedent en commun avec les Proteſtans, l'introduction de ce Calendrier ſouffrit de grandes difficultés de la part de ces derniers, qui ne le rejetterent que parce qu'ils en firent une affaire de Religion, à cauſe du Pape qui l'avoit publié. Les deux parties firent là-deſſus, en Février 1585, un réglement à l'amiable, pour leurs ſujets des deux Religions. Les Cantons de Zurich, Berne, Glaris, Baſle, Schaffauſen, la ville de S. Gal, les Ligues-Griſes, Bienne, Mulhauſen, Geneve & Neuchâtel conſerverent le Calendrier Julien dans leurs territoires reſpectifs. Le Canton d'Appenzell, où la Religion étoit Mixte, avoit d'abord adopté le Calendrier Grégorien en 1584: mais bientôt après ce Canton fut agité de troubles ſi véhémens, à l'occaſion de ce Calendrier, entre les habitans des deux Religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés par la médiation des autres Cantons, il fut ſtipulé, l'an 1590, que les Proteſtans pourroient célébrer de nouveau leurs Fêtes ſuivant l'ancien Calendrier, & le Canton d'Appenzell ayant été depuis partagé en deux diviſions, entiérement diſtinctes, l'une Catholique, l'autre Proteſtante, le Calendrier Julien fut réintégré dans la derniere. Le réglement que les Cantons avoient fait, en Février 1585, pour leurs Bailliages communs, où s'exerçoient les deux Religions, portoit que les Proteſtans pourroient y conſerver leurs Fêtes ſur le pied de l'ancien Calendrier, & que ces jours-là leurs compatriotes Catholiques ſeroient tenus de ceſſer leurs travaux juſqu'à l'heure de midi; que réciproquement les Catholiques pourroient célébrer leurs Fêtes ſuivant le nouveau Calendrier, & que ces jours-là il ſeroit pareillement défendu aux Proteſtans de travailler avant l'heure de midi.

En 1700, ſur les repréſentations des Etats Proteſtans d'Allemagne, aſſemblés à Ratisbonne, les quatre Cantons, de Zurich, de Berne, de Baſle & de Schaffauſen adopterent le nouveau Calendrier corrigé par Weigel, & en conſéquence ils commencerent l'année 1701 au 12 Janvier de l'ancien Style, ſur le même pied que les Catholiques. Les villes de Geneve, Bienne, Mulhauſen, le Comté de Neuchâtel, & les Bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargans, de Rheinthal adopterent le même changement. Mais il ne put s'introduire dans le Canton de Glaris, où la Religion étoit Mixte, ni dans la partie Proteſtante du Canton d'Appenzell, enſorte qu'encore aujourd'hui l'ancien Calendrier y eſt obſervé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de S. Gal. Les Proteſtans des trois Ligues-Griſes ont perſiſté juſqu'à ce jour à le rejetter. Il n'y a que les Catholiques de ces Ligues qui en faſſent uſage. Ainſi dans les Décrets généraux des trois Ligues on a ſoin de marquer la double Date du jour du mois, & ſuivant l'ancien, & ſuivant le nouveau Calendrier. (*Ceci eſt tiré d'un Memoire qui nous à été fourni par M. le Baron de Zurlauben.*) On nous apprend d'ailleurs que dans le Tockenbourg au pays de S. Gal, les Proteſtans ſuivent actuellement l'ancien Style, & les Catholiques le nouveau.

En Hongrie, la Diete de Presbourg, tenue en préſence de l'Archiduc Erneſt, l'an 1587, admit après de grands débats la réformation Grégorienne. (de Saci *Hiſt. de Hongrie.* T. II, p. 92.)

En Pologne, le Roi Etienne Battori ayant voulu y établir, l'an 1586 le Calendrier Grégorien, les habitans de Riga s'y oppoſerent, & en vinrent à une ſédition. Mais ils furent réprimés, & le Calendrier nouveau prévalut.

En Suede, il fut introduit par un Edit du Roi, rendu ſur une délibération du Sénat le 24 Février 1752, & commença d'avoir cours le 1 Mars de l'année 1753.

En Danemarck, il fut adopté dès l'an 1582: mais en 1699 on le réforma, par Edit du Roi donné le 20 Décembre, ſur les corrections de Weigel, & depuis ce tems le Calcul des Danois s'accorde parfaitement avec celui des Proteſtans d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Screiber, Conſeiller-Aumônier de l'Ambaſſade de Danemarck à la Cour de France. C'eſt donc une mépriſe dans quelques uns de nos Ecrivains, d'avancer que le nouveau Calendrier ne fut reçu en Danemarck que l'an 1745.

En Angleterre, par un Acte du Parlement, tenu à Weſtminſter l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 & les ſuivantes commenceroient au 1 Janvier, ce qui doit s'entendre du 1 Janvier, ſuivant l'ancien Style. Le même Acte ordonna de plus, afin de réduire la Chronologie Angloiſe au nouveau Style, que le 3 Septembre 1752 ſeroit compté pour le 14 du même mois. Ainſi l'année Angloiſe & l'année Françoiſe ne commencerent à s'accorder parfaitement que le 14 Septembre 1752, & l'année 1753 fut la premiere qui commença préciſément au même jour dans les deux Chronologies.

Enfin il ne reſte plus en Occident que la Ruſſie & quelques endroits des Pays Helvétiques, où l'on ſuive le Calendrier Julien. Mais en Orient le Calendrier Grégorien eſt univerſellement rejetté. Les Grecs, quoi qu'en diſe un Moderne, ſuivent encore aujourd'hui leur ancien Style. Il eſt vrai que Jérémie II, Patriarche de Conſtantinople, s'étoit engagé, avec le Pape Grégoire XIII, à introduire le nouveau Calendrier dans ſon Egliſe; mais Théolepte, Métropolitain de Philippopoli, le fit dépoſer & mettre en priſon pour ce ſujet, comme nous le dirons à l'article de ce Patriarche.

§. XXI.

Des Epactes.

L'ANNÉE Solaire commune, ainſi qu'il a été dit plus haut, contient 365 jours, & l'année Lunaire commune 354. Il y a donc dans la premiere onze jours de plus que dans la ſeconde. Ainſi pour égaler l'année Lunaire à la Solaire, il faut ajouter onze jours à la premiere, & ces onze jours ſont ce qu'on appelle Epacte. Elles augmentent d'un pareil nombre cha-

lieu de n'en ſupprimer que trois ſur quatre. Et ſi, au lieu d'employer l'Equation Lunaire tous les 312 ans & demi, on l'employoit cinq fois en onze ſiécles, il ne ſeroit pas difficile de prouver que la révolution ſynodique de la Lune ſeroit alors, ſuivant le Calendrier même, d'une telle exactitude, qu'elle ne différeroit pas d'un dixieme de ſeconde de celle que donnent les meilleures obſervations. Il faudroit donc 146,700 ans pour que cette différence produisît enfin un jour d'erreur dans l'indication des nouvelles Lunes d'un Calendrier réformé ſur ces principes: ce qui le rendroit beaucoup plus parfait.

que

que année commune, parce que le cours de la Lune avance d'autant ſur celui du Soleil. Les anneés biſſextiles étant de 366 jours, la Lune avance de 12 jours ſur le Soleil, ces années-là. Mais les Calendriers, tant l'ancien que le nouveau, ſont arrangés de maniere qu'on n'y fait aucune attention aux années biſſextiles, & qu'on ſe contente d'augmenter les Epactes du nombre 11, comme dans les années communes. Il n'y a que deux exceptions pour l'année du Cycle de 19 ans, qui concourt avec l'Epacte 29, juſqu'à la réformation du Calendrier, & pour l'année qui précede celle dont le Nombre d'Or eſt 1, depuis 1596 juſqu'en 1900 excluſivement: dans l'un & l'autre cas les Computiſtes augmentent les Epactes de 12 au lieu de 11, & cela afin qu'au bout de 19 ans les Epactes, comme les nouvelles Lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le Cycle précédent. On peut remarquer cet ordre dans notre Table, en comparant un Cycle avec l'autre. On y verra auſſi que les Epactes augmentent de 12, au lieu de 11, dans les années qui concourent avec la derniere du Cycle de 19 ans.

Pour y découvrir cet uſage plus aiſément, il faut ſavoir, comment les Computiſtes font leur addition d'Epactes chaque année. S'ils en comptent 11 cette année, ils en compteront 22 l'année d'après, en ajoutant 11; l'année ſuivante, en ajoutant encore 11, ils en compteront 33, ou plutôt ils en compteront 3; parce qu'étant arrivés, par leur addition à un nombre au deſſus de 30, ils retranchent le nombre de 30, & ce qui reſte eſt l'Epacte qu'ils cherchent. Cela ſuppoſé, il eſt aiſé de comprendre, qu'au lieu de 11, ils ajoutent 12 pour l'année qui ſuit l'Epacte 29 depuis J. C. juſqu'en 1582, pour l'année qui ſuit l'Epacte 19, depuis 1596 juſqu'en 1700, & encore pour l'année qui ſuit l'Epacte 18, depuis 1700 juſqu'à l'an 1900 excluſivement. Si, l'année qui ſuit l'Epacte 29, on n'ajoutoit que 11, on ne compteroit cette année que 10 d'Epacte: 29 & 11 font 40; retranchez 30, il reſte 10, & par conſéquent en n'ajoutant que 11, il ne faudroit compter que 10 d'Epacte. Cependant on compte 11 après 29, comme on le voit dans notre Table Chronologique, depuis J. C. juſqu'en 1582. Il faut donc que les Computiſtes ajoutent 12 à 29, pour l'année qui ſuit celle qui eſt marquée de l'Epacte 29. Il en eſt de même depuis 1700, pour l'année qui ſuit l'Epacte 18. Cette année eſt ainſi marquée * dans notre Table Chronologique, où cet aſtériſque tient lieu de 30. Or 18 & 11 ne font que 29; il faut donc ajouter 12 d'Epacte au lieu de 11, pour les années qui ſont marquées de cette petite étoile, que nous nommons aſtériſque. On voit que les anciens & les nouveaux Computiſtes s'accordent parfaitement, en ajoutant 12 d'Epacte au lieu de 11, pour une certaine année du Cycle de dix neuf ans. Mais il s'en faut bien que les uns & les autres conviennent ſur la maniere de compter les Epactes.

Les nouveaux Computiſtes comptent autant d'Epactes chaque année, que la Lune avoit de jours le dernier Décembre qui a précédé. Par exemple, on comptoit en l'année 1760, 12 d'Epacte; parce que, ſelon le Comput Eccléſiaſtique, le 31 Décembre 1759 étoit le 12 de la Lune. Cependant il y a une exception, qui eſt que, depuis 1596, la 1ere année du Cycle de 19 ans, on ajoute une unité au nombre des jours que la Lune avoit, le dernier jour de Décembre précédent. Exemple; en 1785, la Lune aura 29 jours le 31 Décembre, & néanmoins le 1er Janvier ſuivant, on comptera 30, ou * d'Epacte, parce que l'an 1786 concourt avec la 1ere année du Cycle de 19 ans, qui a 1 pour nombre d'Or. C'eſt au fond la même raiſon pourquoi l'on ajoute 12 aux Epactes 18, 19 & 29. Il n'en eſt point ainſi des anciens Computiſtes. Ils comptoient autant d'Epactes chaque année, que la Lune avoit de jours le 22 Mars: *Omni anno*, dit le vénérable Bede, *quota Luna in undecimo Calendarum Aprilis evenerit, tota eodem anno Epacta erit.* Ce ſont ces Epactes anciennes, dont les Chartes ſont datées, que nous marquons, dans notre Table Chronologique, depuis la premiere année de notre Ere Chrétienne, juſqu'à la réformation du Calendrier, faite en 1582; ſur quoi nous remarquerons que les anciens Computiſtes ne donnoient pas tous le même commencement à leurs Epactes. Quelques uns en effet commençoient à les compter dès le mois de Septembre avec les Egyptiens, quatre mois pleins avant ceux qui, ſuivant l'uſage des Romains, ne commençoient à les compter qu'avec le mois de Janvier. *Epactæ*, dit encore le vénérable Bede, *incipiunt ſecundùm Ægyptios à Calendis Septembris, ſecundùm Romanos à Calendis Januarii.* Nous trouvons, dans nos Chartes, des Notaires qui ont ſuivi l'uſage des Egyptiens, & d'autres qui ont ſuivi celui des Romains. Commençons par les premiers. Dans le Ier Tome des Anecdotes de D. Martenne, col. 264, on voit une Charte ainſi datée: *Acta ſunt hæc.... anno ab Incarnatione Domini* MXCIII, *Indictione* I, *Epactâ* I; parceque cette Charte n'a point été donnée avant le mois de Septembre, *Epacta* I eſt bon, ſuivant l'uſage des Egyptiens. Si elle avoit été donnée avant le mois de Septembre, ou ſi celui qui l'a écrite avoit ſuivi l'uſage des Romains, il l'auroit datée *Epactâ* XX, comme on la voit marquée en 1093, dans notre Table Chronologique, où nous ſuivons les Romains dans notre maniere de compter les Epactes, ſans aucun égard à celle des Egyptiens, parce qu'il n'eſt pas poſſible de tout marquer dans une Table qui doit être claire & ſans confuſion. Le même Tome des Anecdotes, qui vient d'être cité, préſente, col. 346, une Charte de Louis le Gros, ainſi datée: *Anno Domini* MCXVII.... *Epactâ* XXVI, *Concurrentibus* VII. Cette Date *Epacta* XXVI eſt bonne, en ſuivant la maniere de compter des Egyptiens; mais en ſuivant celle des Romains, il faudroit *Epactâ* XV, comme elle eſt indiquée dans notre Table Chronologique, pour l'an 1117. Il en eſt encore de même d'une autre Charte, rapportée par D. Vaiſſete, T. II, fol. 511 de ſes preuves de l'Hiſtoire de Languedoc. Telles ſont les Dates de cet Acte: *Facta Charta iſta menſe Novembrio, Feriâ* VII, *Epactâ* VI, *Lunâ* VI, *anno videlicet ab Incarnatione Domini* MCXLIIII. Il faut lire MCXLV, ſelon D. Vaiſſette. En effet toutes les Dates de cette Charte conviennent à l'an 1145, & le *Feriâ* VII, *menſe Novembrio* réuni avec *Lunâ* VI, prouve qu'elle a été donnée cette année 1145, le 24 Novembre, qui étoit un Samedi, comme on peut le voir dans nos deux Calendriers Lunaire & Solaire. Pour l'*Epacta* VI, au lieu de XXV, elle ne peut plus faire de difficulté, après que nous avons prouvé qu'il y avoit des Notaires qui changeoient les Epactes dès le mois de Septembre, avec les Egyptiens. En voici une preuve bien claire, tirée de celles de la derniere Hiſtoire de Bretagne, T. I, col. 612: *Hæc.... confirmatio facta eſt.... anno ab Incarnatione Domini* MCLII, *menſe Septembri, in Exaltatione Sanctæ Crucis, Lunâ* II,

Feria I, *Cyclus Solaris XIII*, *Epacta XXIII*, *Concurrentes II*, *Claves Terminorum XIV*, *Indictione XV*. Selon les Romains il faudroit *Epacta XII;* mais *Epacta XXIII* eſt bon, ſuivant les Egyptiens, dans une Charte donnée, comme eſt celle-ci, au mois de Septembre. Donc toutes les Dates ſont exactes, à l'exception de *Lunâ II*, qui paroît être une faute de Copiſte, pour *Lunâ XI*.

Il peut ſe faire que cet uſage des Egyptiens ait été très ſuivi par nos Anciens; mais pour le prouver il faudroit un grand nombre de Chartes qui euſſent été faites dans les quatre derniers mois de l'année; & c'eſt ce qui nous manque. A l'égard de celles qui ont été données dans le mois de Janvier & les 7 mois ſuivans, quoique les Epactes y ſoient ſouvent marquées, elles ne peuvent être apportées en preuve, ni de l'uſage des Romains, ni de celui des Egyptiens. La raiſon en eſt bien ſenſible; ce ſont les mêmes Epactes dans les 8 premiers mois de l'année, ſelon l'un & l'autre uſage. Ainſi en rapportant, comme nous allons faire, un certain nombre de ces Chartes données depuis le mois de Janvier juſqu'au mois d'Août incluſivement, notre but eſt moins de démontrer l'uſage particulier des Romains, que de prouver l'uſage général de nos Anciens. En effet, la maniere dont ceux-ci comptoient les Epactes eſt ſi différente de la nôtre, qu'elle mérite d'être atteſtée par des autorités aſſez nombreuſes pour ne laiſſer aucun doute ſur ce que nous avons dit.

Le premier exemple que nous trouvons des Epactes ajoutées aux Dates des Lettres, ou des Chartes, eſt tiré d'une Lettre inſérée dans la Vie de S. Benoît d'Aniane, où les Moines de l'Abbaye d'Inde rapportent la mort de ce ſaint Abbé en ces termes: *Obiit autem Septuagenarius, tertiò Idus Februarii, anno ab Incarnatione Domini octingenteſimo vigeſimo primo, Indictione XIV, Concurrente I, Epactâ decimâ quartâ.*

Un autre exemple du même ſiécle, eſt de Rodrade, Prêtre de la ville d'Amiens, qui date ainſi ſon Ordination: *Ego Rodradus..... IIII Nonas Martii, Sacerdotalis miniſterii trepidus ſuſcepi officium anno Incarnationis Dominicæ* DCCCLIII, *Indictione I, Epactâ VII, Concurrente VI, L. VII* (il faut *Lunâ XIX*,) *Termino Paſchali IV, Kal. Aprilis.*

Le premier Tome des Anecdotes de D. Martenne va nous fournir d'autres exemples pour les ſiécles ſuivans. Une Charte d'Hubert, Evêque de Térouenne, pour l'Abbaye de Fécam (col. 214,) eſt ainſi datée: *Actum Fiſcanni in Capitulo, anno ab Incarnatione Domini* MLXXX, *Epactâ* XXVI, *Indictione* III. Et col. 260, Charte de l'Empereur Henri III, *Data II Idus Auguſti.... anno Dominicæ Incarnationis* MXCII, *Indictione* XV, *Epactâ* IX. Col. 584, Charte de Berthe, Ducheſſe de Lorraine, ainſi datée: *Acta ſunt hæc anno ab Incarn. Dom.* MCLXXVI, *Indict.* IX, *Epactâ* VII, *Concurr.* IV (1).

Dans ces Chartes de différens pays, les Epactes ſont toujours marquées ſuivant le Calcul de nos anciens Computiſtes, qui comptoient, ainſi qu'on l'a dit, autant d'Epactes chaque année que la Lune avoit de jours le 22 Mars. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire pour ſe convaincre de la vérité de ce que nous diſons. Il n'y a point ici de variété dans nos Chartes; elles s'accordent toutes ſur cet article, & toutes les Epactes y ſont marquées de la même maniere, excepté celle qui répond à la premiere année du Cycle de dix-neuf ans, qui eſt tantôt *Epactâ* XXIX, tantôt *Epactâ nullâ*. Il eſt bon de ſe ſouvenir de ces deux manieres de marquer une même Epacte, pour n'y être point embarraſſé, quand on rencontrera *Epactâ nullâ*, que nous n'avons point marquée dans notre Table Chronologique.

Mais pourquoi les anciens Computiſtes comptoient-ils autant d'Epactes chaque année que la Lune avoit de jours le 22 Mars? & quel uſage pouvoient-ils faire de ces Epactes? Le voici. La Pâque ne pouvant arriver plutôt que le 22 Mars, il importoit de ſavoir quel étoit le quantieme de la Lune ce 22e jour, parce qu'en étant inſtruit, on ſavoit en même-tems ſi cette Lune, qui couroit le 22 Mars, étoit la Lune Paſcale, ou ne l'étoit point; & voici comment on le ſavoit. Si le nombre des Epactes étoit au-deſſus de 16, ce nombre au-deſſus marquoit que la Lune, qui couroit le 22 Mars, n'étoit point la Lune Paſcale, mais que c'étoit la Lune ſuivante. Au contraire, ſi le nombre des Epactes étoit au-deſſous de 16, il marquoit que la Lune qui, cette année-là, couroit le 22 Mars, étoit la Lune Paſcale, & qu'il n'en falloit point chercher d'autre.

Ceci deviendra clair, par l'application de cette régle aux deux premieres années du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans. La premiere année de ce Cycle, nos Anciens comptoient 29 d'Epacte. Ce nombre eſt au-deſſus de 16, par conſéquent la Lune, qui couroit le 22 Mars cette année là, n'étoit point la Lune Paſcale: c'étoit la ſuivante, dont le premier jour tomboit le 23 du même mois. Voyons maintenant la ſeconde année du même Cycle. Nos Anciens, cette année, comptoient onze Epactes. Onze eſt au-deſſous de 16. Donc la 2e année du Cycle de dix-neuf ans, la Lune, qui couroit le 22 Mars, étoit la Lune Paſcale. Tout cela peut ſe vérifier ſur notre Table Chronologique & notre Calendrier Lunaire. Tel eſt l'uſage que les Anciens faiſoient de leurs Epactes; outre celui dont nous avons parlé plus haut. Obſervons encore qu'il n'étoit pas rare dans le onzieme ſiecle de dater les Chartes de deux Epactes différentes, la majeure & la mineure. La premiere eſt la Solaire, qui ſe confond avec les Concurrens; la ſeconde eſt la Lunaire, dont on vient de parler.

Nous nous ſervons aujourd'hui de nos Epactes pour connoître les nouvelles Lunes de chaque mois pendant tout le cours de l'année, comme nous l'expliquerons d'une maniere plus étendue dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête de notre Calendrier Lunaire, où nos nouvelles Epactes ſont marquées comme dans tous les Calendriers. Nous remarquerons ſeulement ici d'avance que ces nouvelles Epactes, comme il a été déja dit plus haut, quoique plus exactes que les anciennes, n'indiquent pas néanmoins, avec toute la préciſion Aſtronomique, le commencement de la nouvelle Lune; que ſouvent elle les anticipe d'un jour, de deux, & même de

(1) Une Charte du Cartulaire de S. Michel de Tonnerre, fol. 159, donnée par le Chevalier Hugues de Maltalent, Eliſabeth ſa femme, Agnès ſa fille, & le Chevalier Hildebald, oncle de Hugues, eſt datée: *Anno Chriſti* MCXVIII, *menſe Septembri, qui apud Hebræos VII[us], apud Romanos verò IX[s], III Cal. Octobris, Epactâ VII, Concurrente II, Lunâ XXIII, in Cathedra Romanæ ſedis Apoſtolicæ reſidente Papâ Gelaſio, Joanne ſcilicet Gaetano, anno Ordinationis ſuæ I, Monarchiam regni ſuaviter gubernante Ludovico cum Adelaide uxore ſua, anno regni ſui XI, Reginæ verò IV, Jocerani Epiſcopi Lingonenſis IV[o], Hugonis Burgundiæ Ducis XVII[o], Willelmi Nivernenſis Comitis XXIX[o].*

trois, & que rarement elles l'indiquent au jour qui lui eſt propre. Ainſi l'on diſtingue le commencement de la Lune, ſuivant l'uſage ordinaire, de ce même commencement, ſuivant l'exactitude aſtronomique.

Pour remplir toute cette exactitude, M. Carouge a propoſé dans le J. des Savans, (Août, 1775, p. 561, in-4°,) la méthode ſuivante que nous allons tranſcrire.

» Si on appelle Epacte, le tems écoulé depuis la » nouvelle Lune de Décembre juſqu'à l'inſtant où » commence le mois de Janvier ſuivant, il eſt certain que la méthode ordinaire de trouver l'Epacte » eſt très défectueuſe; c'eſt ce que montre la Table » ſuivante, qui contient l'âge de la Lune au commencement de chaque année, depuis 1760 juſqu'à 1785, comparé avec l'Epacte ordinaire.

Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées. j.	h.	m.	Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées. j.	h.	m.	Années.	Épactes ordinaires.	Épactes calculées. j.	h.	m.
1761	23	24	9	19	1769	22	22	14	58	1777	20	20	22	57
1762	4	5	14	58	1770	3	3	19	55	1778	1	2	1	57
1763	15	16	12	20	1771	14	14	20	22	1779	12	13	1	46
1764	26	27	2	28	1772	25	25	15	37	1780	23	24	1	22
1765	7	9	1	0	1773	6	7	15	57	1781	4	6	4	3
1766	18	19	9	5	1774	17	18	1	48	1782	15	16	17	42
1767	0	0	7	9	1775	28	28	9	58	1783	26	27	2	31
1768	11	10	19	34	1776	9	9	8	41	1784	7	8	0	23
										1785	18	19	10	31

» On voit par cette Table que l'Epacte ordinaire » eſt preſque toujours en erreur d'un jour, & ſouvent de deux. Il ne faudroit donc jamais s'en ſervir pour trouver la pleine Lune Paſcale, mais laiſſer » aux Aſtronomes à la calculer, & à déterminer le » jour où la Fête de Pâque doit être célébrée; encore faudroit-il, comme le remarque M. Bernoulli, convenir d'un méridien fixe.

» L'intercalation de 97, ſur 400 années complettes, a donné au Calendrier une perfection auſſi » grande qu'on pouvoit le déſirer. En effet, ſi l'on » ſuppoſe avec M. de la Lande la longueur de l'année de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 ſecondes, il s'écoulera 3200 ans avant que nous comptions un jour de trop. Si on la fait avec M. de la » Caille de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 48 ſecondes, ce ne ſera qu'après 3600 ans que nous » compterons un jour de trop. Si on la ſuppoſe avec » M. la Hire de 365 jours 5 heures, 49 minutes, » il s'écoulera 7200 ans avant que nous comptions » un jour de trop. Enfin ſi l'année étoit au juſte de » 365 jours, 5 heures, 49 minutes, 12 ſecondes, » jamais il n'y auroit d'erreur.

» Si le Calendrier a de ce côté là toute la perfection qu'on peut déſirer, il ſemble que d'un autre » côté on auroit pû lui en donner une plus grande. » Pour cela il auroit fallu fixer l'Equinoxe au premier Avril, & compoſer chaque mois d'un nombre de jours plus conforme au tems que le Soleil » reſte en chaque Signe : or le Soleil emploie

» 89 j. 1 h. 45′ à parcourir les Signes d'Hiver,
» 92 j. 22 h. 12′ à parcourir les Signes du Printems,
» 93 j. 13 h. 32′ à parcourir les Signes d'Eté,
» 89 j. 16 h. 20′ à parcourir les Signes d'Automne,

» On auroit donc fait Janvier de 30 jours, Février de 30, Mars de 30, Avril de 31, Mai de 31, » Juin de 31, Juillet de 31, Août de 31, Septembre de 31, Octobre de 30, Novembre de 30, » Décembre de 29 & 30.

» Voici les avantages qui ſeroient réſultés de cette » correction; 1° l'année auroit commencé lorſque » le Soleil commence à ſe rapprocher de nous, & » que les jours commencent à croître; 2° le Soleil » ſeroit entré dans chaque Signe preſque toujours le » premier jour de chaque mois; 3° chaque ſaiſon » auroit commencé le premier jour d'un mois, & » auroit duré exactement trois mois; 4° rien n'auroit été plus aiſé que de retenir quels ſont les mois » de 30 jours, & quels ſont ceux de 31 jours; 5° le » jour intercalaire, placé à la fin de Décembre, auroit ſervi de complément à l'année biſſextile, & » auroit été mieux placé qu'il ne l'eſt aujourd'hui, » ſans raiſon, après la fête de S. Matthias, &c.

» En fixant, comme on l'a fait, l'Equinoxe au » 21 Mars, on a perdu tous ces avantages. Il eſt vrai » qu'il falloit fixer l'Equinoxe, ſans quoi, comme le » remarque M. Bernoulli, ſouvent la Fête de Pâque » ne ſe célébreroit pas le même jour à cauſe de la » grande diſtance des lieux & de la grande variation » du lever & du coucher du Soleil, qui change d'un » méridien à l'autre; mais la raiſon que l'on a eue » de les fixer au 21 Mars, raiſon que tout le monde » connoît, étoit-elle donc aſſez forte pour ſacrifier » tant d'avantages, & ne pas procurer au Calendrier » toute la ſimplicité & la juſteſſe qu'il auroit reçue » en fixant l'Equinoxe au premier Avril? Il ne m'appartient pas (ni à nous non plus) de prononcer. «

CONCLUSION de la premiere Partie.

Avons-nous rempli le deſſein que nous nous ſommes propoſé, & avons-nous ſuffiſamment éclairci cet amas de Dates obſcures, qui ſont renfermées dans notre Table Chronologique? Cette Table ſera-t-elle auſſi utile, & d'un uſage auſſi étendu que nous l'avons dit au commencement de notre Diſſertation? C'eſt au Lecteur attentif & judicieux que nous prenons la liberté de faire cette queſtion. Il eſt maintenant en état d'y répondre, & de nous apprendre, par ſa réponſe, quel ſuccès nous pouvons eſpérer de no-

tre Ouvrage. Pour nous, qui avons déjà là-deſſus le ſuffrage des perſonnes les plus capables d'en juger, nous nous flattons toujours qu'il ſera très utile à tous ceux qui s'en ſerviront, non-ſeulement pour vérifier toutes les Dates renfermées dans notre Table Chronologique, comme nous l'avons déjà dit, mais encore; 1° pour corriger pluſieurs Dates viſiblement fauſſes, ſans crainte de ſe tromper en les corrigeant; 2° pour empêcher les Copiſtes, qui ſeront en état de ſe ſervir de notre Table, d'en commettre de nouvelles, en écrivant une Date pour une autre, lorſqu'ils ont de la peine à lire les chiffres qui marquent ces Dates dans les Actes originaux; 3° pour fixer l'année, le mois & le jour de certaines Chartes, datées d'une maniere qui paroît ſi vague, qu'il n'eſt point poſſible d'en marquer le tems au juſte, ſans le ſecours de notre Table Chronologique, & de nos Calendriers Lunaire & Solaire, qui en ſont une dépendance, ou ſans une connoiſſance équivalente, qui ne ſe trouve dans aucun Livre, ni ancien, ni moderne. Prouvons toujours ce que nous avançons.

Nous diſons d'abord que notre Table & nos Calendriers peuvent ſervir à corriger pluſieurs Dates viſiblement fauſſes, ſans crainte de ſe tromper, en les corrigeant. C'eſt ainſi que, par leurs ſecours, nous avons corrigé pluſieurs Dates fauſſes dans le cours de notre Diſſertation.

Faut-il encore d'autres preuves? En voici quelques-unes des plus claires. La Charte de fondation de l'Abbaye de Savigni, que D. Martene & D. Durand ont fait imprimer au Ier Tome de leurs Anecdotes, col. 333, eſt ainſi datée : *Hæc donatio confirmata eſt..... anno ab Incarnatione Domini* MCXII, *Indictione* V, *Epactâ* XXI. Il faut certainement lire *Epactâ* XX, comme nous le voyons par notre Table Chronologique à l'an 1112. La preuve en eſt évidente, les anciens Computiſtes n'avoient point d'Epacte XXI; elle n'a été en uſage qu'en 1587 pour la premiere fois.

Les mêmes Computiſtes ne comptoient que ſept Concurrens, & ils s'en ſervoient, comme nous l'avons dit §. XVIII, pour marquer les ſept jours de la ſemaine : ainſi quand nous trouvons des Chartes, comme nous nous ſouvenons très bien d'en avoir vu quelques unes, qui ſont datées de *Concurrente* VIII, ou *Concurrente* VIIII, ce ſont des fautes manifeſtes, que l'on corrigera toujours par notre Table, où les Concurrens de chaque année ſont marqués. Il en eſt de même des Réguliers annuels, qui ne ſont auſſi que ſept en tout. S'il s'en trouve un plus grand nombre dans certaines Chartes mal copiées, ce ſont des mépriſes viſibles, qu'il ſera aiſé de corriger par notre Table, où ces Réguliers ſont encore marqués. Il en eſt encore de même des Lunes, quand les jours en ſont mal marqués, par une faute de Copiſte. Nous liſons dans le 2e Tome de la nouvelle Hiſtoire de Languedoc, col. 303, une Charte, qui eſt ainſi datée : *Facta eſt autem Carta* V *Idus Auguſti, mediante die Veneris, Lunâ* VII *in Scorpione; Sole verò in Leone : anno verò ab Incarnatione Domini* MLXXIX, *Epactâ* XV, *Concurrente* I, *& Indictione* II. Au lieu de *Luna* VII, il faut lire *Luna* VIII, & il n'eſt pas difficile de le prouver par notre Table Chronologique, en y joignant notre Calendrier Lunaire. Nous y voyons, par le chiffre 16 du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans, propre à cette année, qu'en 1079 la nouvelle Lune, qui commençoit au mois d'Août, tomboit le deux; le V *Idus Auguſti* marque le neuf du même mois. Commencez à compter un, le deux du mois, & comptez juſqu'à neuf incluſivement, & vous trouverez qu'il faut lire dans la Charte que nous examinons, *Lunâ* VIII, au lieu de *Lunâ* VII. Nous pouvons aſſurer la même choſe de toutes les Dates renfermées dans notre Table Chronologique. S'il s'en trouve des fauſſes dans des Chartes, il n'y en a aucune qu'on ne puiſſe corriger avec cette Table. Donnons-en encore un exemple. Dans l'Hiſtoire de Languedoc, que nous venons de citer, nous trouvons, Tome II, col. 340, *Habitum eſt hoc Placitum Magalone anno Dominicæ Incarnationis* MXCV, (MXCVI, en commençant l'année avant Pâque,) *Indictione* IIII, *Concurr.* II, *Epactâ* XXIIII. (Il faut lire *Epactâ* XXIII, comme dans notre Table Chronologique, à l'an 1096; les anciens Computiſtes ne connoiſſoient point d'*Epacta* XXIIII.) V *Feria*, IIII *Idus Aprilis, Lunâ* XIII. (Il faut lire *Lunâ* XII, comme il eſt encore aiſé de le prouver par le Nombre d'Or.) *Erâ* MXXXIIII. (Liſez *Erâ* MCXXXIIII.) Notre Table Chronologique, rapprochée de notre Calendrier Lunaire, nous fournit le moyen de corriger toutes ces fauſſes Dates, avec une pleine aſſurance de ne nous être point mépris.

Mais ſi toutes ces fauſſes Dates, qui ne viennent que des Copiſtes qui les ont mal lues dans les originaux, peuvent ſe corriger avec le ſecours de cette Table & des Calendriers qui en dépendent, ne s'enſuit-il pas qu'en les conſultant dans le beſoin, les Copiſtes éviteront infailliblement ces ſortes de mépriſes? Nul d'entre eux n'ignore, & généralement tous ceux qui liſent les Chartes & les autres Actes originaux, ſavent qu'il n'y a rien de plus épineux, ni de plus difficile à lire que les Dates, ou les chiffres qui marquent ces Dates dans ces anciens monumens. On n'y voit pas bien s'il faut lire I, II, III, IV, &c. On y confond le V avec le II, parce que les deux jambages du V ne ſont point aſſez unis par le bas, ou que ceux du nombre II le ſont trop. On y confond de même le IV & le VI avec le III, & le III avec l'un & l'autre. On y confond encore le VII avec le IIII, & ainſi de pluſieurs autres chiffres. Il y en a quelquefois de ſi mal formés, ou qui le ſont d'une maniere ſi équivoque, qu'il faut deviner en les liſant, & ſouvent le Copiſte devine mal. Preſque dans tous ces cas notre Table & nos Calendriers peuvent ſervir infiniment : l'uſage en fera la preuve.

Ils ſerviront encore, comme nous l'avons dit, à déterminer l'année, le mois & le jour de certaines Chartes, dont les Dates paroiſſent ſi vagues, qu'il ſemble n'être pas poſſible de les fixer. Donnons-en des exemples. Nous liſons parmi les Preuves de la nouvelle Hiſtoire de Languedoc, T. II, col. 319, une Charte qui eſt ainſi datée : *Facta ſunt autem hæc* V *Kal. Januarii, die Sabbati, Lunâ* XXVII, *regnante Philippo Francorum Rege.* C'eſt Philippe I. Ce Prince a régné depuis 1060 juſqu'en 1108. Comment connoître en quelle année d'un régne ſi long notre Charte a été donnée? La choſe eſt facile avec notre Table Chronologique & nos Calendriers. Nous en allons fournir la preuve, après avoir examiné nos Dates avec attention. Entre ces Dates, nous trouvons le 28 Décembre marqué par V *Kal. Januarii*, & nous trouvons encore que ce 28 Décembre étoit le 27 de la Lune, *Luna* XXVII. Pour que le 28 Décembre concourre avec le 27 de la Lune, il faut néceſſairement que le premier de la Lune tombe le 2 du même mois. Ceci eſt ſi clair, que ce ſeroit faire injure au

Lecteur, de vouloir le prouver. Prenons maintenant les Nombres d'Or de toutes les années du régne de Philippe I, & voyons ſur notre Calendrier Lunaire ſi nous trouvons pluſieurs de ces années où le premier de la Lune tombe le ſecond de Décembre. En parcourant depuis 1060 juſqu'en 1108, nous trouvons trois de ces années, qui ſont 1065, 1084 & 1103, où le premier de la Lune tombe en effet le ſecond de Décembre. Notre Charte a été donnée certainement en l'une de ces trois années; mais laquelle eſt-ce des trois? Retournons à nos Dates. Le *die Sabbati* nous apprend que c'étoit l'année où le 28 Décembre étoit un Samedi. Pour que le 28 Décembre tombe un Samedi, il faut que la Lettre Dominicale ſoit F. Nous le voyons dans notre Calendrier Solaire Perpétuel à celui de la Lettre F. Reprenons notre Table Chronologique, & jettons les yeux ſur nos trois années 1065, 1084 & 1103, & nous remarquerons qu'il n'y a que l'année 1084, dont la Lettre Dominicale ſoit F; & de tout ceci, nous conclurons, avec la certitude la plus parfaite, que cette Charte, dont les Dates nous paroiſſoient d'abord ſi vagues, a été donnée en 1084. Tels peuvent être l'uſage & l'avantage de notre Table & de nos Calendriers en bien des occaſions.

Ajoutons encore quelques preuves. Parmi celles qui ſervent à la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, nous trouvons une Charte, T. I, col. 300, qui eſt ainſi datée: *Factum eſt hoc.... IV Kal. Auguſti, die Sabbati, Lunâ vigeſimâ, regnante Carolo Rege, Salomone in Britannia.* Par le régne de Charles le Chauve en France, & par celui de Salomon en Bretagne, nous voyons que cette Charte a été certainement donnée vers 860 ou 870; mais nous voulons en ſavoir l'année préciſe, & nous pouvons la ſavoir par notre Table Chronologique, aidée de notre Calendrier Lunaire. La Charte en queſtion a été donnée IV *Kal. Auguſti*, c'eſt-à-dire le 29 Juillet. Ce 29 Juillet étoit le 20 de la Lune, *Luna vigeſima*. Pour que le 20 de la Lune tombe le 29 Juillet, il faut que la nouvelle Lune tombe le 10 du même mois. Or nous voyons dans les Nombres d'Or, marqués dans notre Table Chronologique & rapportés à notre Calendrier Lunaire, que depuis l'an 846 juſqu'en 883, il n'y a que la ſeule année 864, dont la nouvelle Lune de Juillet tombe le 10 de ce mois; ainſi la Charte que nous examinons a été certainement donnée en 864. Pour le démontrer, nous n'avons point ici beſoin du Samedi, qui eſt encore une Date de notre Charte; mais ſi cette Date *die Sabbati* nous étoit néceſſaire, nous pourrions l'ajouter aux deux autres; parce qu'en 864 le 29 Juillet étoit un Samedi, comme on peut le voir par la Lettre Dominicale A, & par notre Calendrier Solaire Perpétuel, ſur lequel il n'y a qu'à jetter les yeux, pour ſe convaincre de ce que nous diſons.

Rapportons un troiſieme exemple, encore tiré des mêmes Preuves de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, col. 302. *Facta eſt iſta Traditio die Sabbati, ſecundo Nonas Martii, Lunâ* XII, *anno ſexto Principatus ejuſdem Salomonis in Britannia.* Nous avons choiſi exprès cet exemple, où l'année de la Principauté de Salomon eſt marquée; parce que les mêmes Dates, dont nous nous ſervons pour fixer l'année d'une Charte, peuvent auſſi ſervir pour fixer le commencement du régne d'un Prince: ainſi ſi nous doutions du commencement du régne de Salomon en Bretagne, nous prouverions par les Dates de la Charte que nous examinons, que ce Prince a commencé de régner en 857; parce que toutes ces Dates nous marquent l'an 863, qui étant la 6e d'un régne, montre qu'il commence en 857. Nous ne prouvons point ici que toutes ces Dates marquent l'année 863, attendu que maintenant le Lecteur doit être en état de s'en convaincre ſans nous, par un calcul ſemblable aux deux que nous avons faits pour fixer l'année, le mois & le jour des deux Chartes que nous avons examinées en premier lieu.

Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'exemples des Chartes embarraſſantes, dont on peut fixer le tems, par le moyen de notre Table Chronologique. Nous pourrions auſſi faire voir combien il eſt utile pour l'Hiſtoire de fixer le tems de ces Chartes, qui ſont preſque toujours données par des perſonnes qu'il eſt avantageux de connoître, & quelquefois ſignées par un grand nombre de témoins d'un rang diſtingué, ſur leſquels il y a ſouvent des conteſtations qui regardent le tems de leur vie & de leur mort, qu'on ne peut décider qu'en fixant celui des Chartes qu'ils ont ſignées, ou comme approbateurs, ou comme témoins; mais nous ne touchons cet article qu'en paſſant. Avec des Lecteurs inſtruits, un mot ſuffit, & il eſt tems de finir cette Partie. Nous croyons y avoir ſuffiſamment éclairci les Dates renfermées dans notre Table Chronologique, & avoir prouvé aſſez au long l'uſage qu'on peut en faire pour vérifier toutes ces Dates, quand elles ſe trouvent dans nos Chartes, ou dans nos Chroniques, pour les corriger quand elles ſont viſiblement fauſſes, pour empêcher qu'on n'y faſſe de nouvelles fautes en les copiant, & enfin pour faire voir l'uſage qu'on peut faire de la connoiſſance de ces Dates, pour fixer le tems de pluſieurs Chartes, qu'il eſt bon de déterminer. Ce ſont les avantages que nous nous ſommes propoſés, en donnant notre Table au Public, précédée d'un Traité, qui en explique toutes les parties, & ſuivie de deux Calendriers qui ſervent à en faire l'application & la vérification. Si le Public les y trouve, nous l'aurons ſervi ſelon nos vœux.

SECONDE PARTIE.

De quelques Eres qui ne ſont point compriſes dans notre Table Chronologique.

§. I.

De l'Ere d'Abraham.

L'Ere d'Abraham, qui commence à la vocation de ce Patriarche, précede l'Incarnation de 2015 ans, & commence au 1 Octobre; de maniere que le 1 Octobre, qui devance immédiatement notre Ere vulgaire, eſt le commencement de l'an 2016 d'Abraham. C'eſt l'Ere d'où part Euſebe dans ſa Chronique, & que ſuit Idacius dans la ſienne.

§. II.

De l'Ere de Nabonaſſar.

Rien n'eſt plus fameux dans les Tables des anciens Aſtronomes que l'Ere de Nabonaſſar, fondateur du Royaume des Babyloniens. Ptolémée eſt celui qui en a fait le plus d'uſage. Ses obſervations ſont appuyées, pour la plupart, ſur cette Epoque; & ceux qui l'ont bien examinée remarquent qu'elle a dû commencer un Mercredi, (ou férie 4,) 26 Février de l'an 747 avant J. C. Les années dont elle eſt compoſée, ſont des années vagues de 365 jours, ſans intercalation à

la 4e année, de même que celles des anciens Egyptiens; ce qui produit, comme on l'a dit ailleurs, une année de plus ſur 1460 années Juliennes. Delà vient que Cenſorin, dans le paſſage qu'on a rapporté de lui, p. XVII, note 2, compte à l'an 238 de l'Ere Chrétienne, 986 ans de l'Ere de Nabonaſſar, quoiqu'il n'y ait que 985 années Juliennes. Nous n'en dirons pas davantage ſur cette Epoque, parce qu'elle eſt moins d'uſage en Chronologie pour les années qui ont ſuivi J. C., que pour celles qui ont précédé.

§. III.

De l'Ere de Tyr.

L'Ere de Tyr commence 125 ans avant J. C., l'an de Rome 628, & 186 de l'Ere des Séleucides, dont les Tyriens s'étoient ſervis juſqu'alors. Ce qui les engagea à établir une nouvelle époque en cette année, fut la reconnoiſſance envers Bala, Roi de Syrie, qui, à ſon avénement au trône, leur accorda l'Autonomie, ou la liberté de ſe gouverner par leurs propres Loix. Le 19 Octobre étoit le premier jour de l'année Tyrienne, qui s'ouvroit par le mois Hyperbérétæus. Ainſi la premiere année de notre Ere vulgaire tombe en l'an 126 de l'Ere Tyrienne, commencée le 19 Octobre, 2 mois & 13 jours avant notre 1 Janvier. On voit pluſieurs médailles, ſur leſquelles eſt marquée l'Ere de Tyr. Le Cardinal Noris (*de Epocha Syro-Maced* Diſſ. 4, c. 3,) en rapporte ſix; une de l'an 219 de Tyr, qui concourt avec l'an 94 de J. C.; une autre de l'an 237, qui tombe en notre année 112; une troiſieme de l'an 256, qui répond à l'an 131 de l'Incarnation; une quatrieme de l'an 279, qui eſt notre année 153; deux autres de l'an 263, qui revient à l'an de J. C. 138. Quelques Conciles ſont auſſi datés de la même Ere. Nous aurons ſoin de les marquer dans la Chronologie des Conciles. M. l'Abbé Bellei prétend que Tyr reprit l'Ere des Séleucides ſous Elagabale. Mais il faut qu'elle l'ait enſuite abandonnée de nouveau, puiſque les Conciles où cette Ere de Tyr, proprement dite, eſt employée, ſont poſtérieurs au régne de ce Prince.

§. IV.

De l'Ere Actiaque, & de l'Ere des Auguſtes.

L'Ere Actiaque tire ſon origine & ſon nom de la bataille d'Actium, qui rendit Auguſte maître de l'Egypte & de tout l'Empire Romain. Cet événement eſt du 2, ou plutôt du 3 Septembre, de l'an 15 de l'Ere Julienne, 723 de Rome. L'Ere Actiaque commença chez les Romains avec la 16e année de l'Ere Julienne, c'eſt-à-dire au 1 Janvier, de l'an 724 de Rome. En Egypte, où elle prit naiſſance l'année même de la bataille, & ſe maintint juſqu'au régne de Dioclétien, elle commença avec le mois Thoth, ou le 29 Août & deux jours après, ou le 1 Septembre, chez les Grecs d'Antioche. Ceux-ci la nommoient auſſi l'Ere d'Antioche, & nous voyons qu'elle étoit encore en uſage parmi eux au IXe ſiécle. C'eſt à cette Ere qu'on doit rapporter les Dates de pluſieurs médailles que la ville d'Antioche fit frapper en l'honneur d'Auguſte. Telle eſt entre autres celle-ci rapportée par Morel (*Specim. univerſ. rei num. Tab.* IV, *n.* 1,) & mal-à-propos appliquée par le P. Faure à l'Ere des Auguſtes, dont nous parlerons à la fin de ce Paragraphe. Ce monument porte en face: ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ, *Cæſaris Auguſti*, & au revers: ΕΤΟΥΣ L Κ ΝΙΚΗΣ ΥΠΑ ΙΒ, *anno* XXVI *victoriæ conſ.* XII. Or le 12e Conſulat d'Auguſte, ſuivant les faſtes conſulaires, tombe l'an 41 de l'Ere Julienne, qui eſt préciſément le 26e depuis la bataille d'Actium. C'eſt donc à l'Ere Actiaque que ſe rapportent les Dates exprimées ſur cette médaille. En Syrie on la nommoit auſſi l'Ere d'Antioche. C'eſt ce qu'atteſte le Patriarche Nicéphore dans ſa Chronographie. Μετὰ Ιȣλιον, dit-il, Ρομαίων ἐβασίλευσεν Καῖσαρ Σεβαστὸς Οκταυῖος Αὐγȣ̀στος ετη ν ϛ' ϗ μηνας ἕξ. Ἐντεῦθεν οἱ Ἀντιοχεῖς τȣ̀ς χρόνȣς αυτων ἀριτμουσι. *Poſt Julium Romanis imperavit Cæſar Octavianus Auguſtus, annis 56 & menſibus ſex. Hinc Antiocheni annos ſuos numerant.* On voit par-là que le Cardinal Noris s'eſt mépris, lorſqu'il a prétendu qu'on a ceſſé de compter par l'Ere d'Auguſte, peu de tems après la mort de ce Prince. Cependant il eſt vrai de dire qu'elle n'éclipſa pas l'Ere Céſaréenne d'Antioche, dont nous avons parlé au Paragraphe VIIIe de la premiere partie de cette Diſſertation.

Outre l'Ere Actiaque qui ſervit d'Epoque à l'extinction totale du Gouvernement Républicain à Rome, il faut encore, avec le P. Pétau, reconnoître une Ere des Auguſtes, plus tardive de 4 ans, laquelle commence à l'an 727 de Rome, 27 ans avant l'Ere de l'Incarnation, c'eſt-à-dire à l'année où Céſar Octave, feignant de vouloir abdiquer la ſouveraine autorité dont il s'étoit emparé de force & contre le gré des citoyens, vint à bout de ſe la faire confirmer par le Sénat & le peuple Romain. Ce fut alors en effet que, par un Décret public, on lui décerna l'Empire avec le titre d'Auguſte, & qu'il donna, par les arrangemens qu'il prit avec le Sénat, une vraie conſiſtance à ce nouveau genre de gouvernement.

§. V.

De l'Ere de l'Aſcenſion.

Nous ne connoiſſons que l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, qui ait employé l'Ere de l'Aſcenſion. C'eſt ainſi, par exemple, qu'il date l'année du martyre de S. Ménas de Cotys: *Anno* CCLVII *Domini in cælos Aſſumptionis, ac iiſdem Coſſ.* (*Tuſco & Anulino*) *martyrium ſubiit S. Menas Cotyæus Phrygiæ Salutaris civitate Atyr* XV, *ex ante diem Idus Novembris*; ce qui revient à l'an 295 de notre Ere vulgaire, le 12 Novembre. Le même Auteur donne encore cette Date du martyre de S. Gelaſin Bouffon: *Anno* CCLIX *Dñi. in cælos Aſſumptionis, ac iiſdem ſupra nominatis Coſſ.* (*Maximiano Herculio Aug.* V. *& Galeriano Maximiano Cæſare II,*) *martyrio vitam finivit ſanctus Gelaſinus in Heliopolitarum urbe Libanenſi:* ce qui ſe rapporte à l'an de notre Ere vulgaire 297.

§. VI.

De l'Ere des Arméniens.

L'Ere des Arméniens, appellée dans quelques titres François l'*Etreure des Ermines*, commença l'an de J. C. 552, un Mardi, 9 de Juillet. C'eſt l'époque du Concile de Tiben, où les Arméniens confirmerent la condamnation du Concile de Calcédoine, qu'ils avoient prononcée l'an 536 au Concile de Thévis, & par-là conſommerent leur Schiſme. « Les Arméniens, dit M. Fréret, (Mem. de l'Acad. » des B. L. T. XIX, p. 85,) ſe ſervent aujourd'hui » d'une année compoſée, comme celle des anciens » Perſans, de 12 mois, de 30 jours chacun & de 5 » épagomenes. Cette année eſt abſolument vague,

» ſans aucune intercalation, & elle remonte tous
» les 4 ans d'un jour dans l'année Julienne. Elle ſert
» dans le pays pour les Actes & pour la Date des
» Lettres; mais en même-tems on emploie une au-
» tre année qui eſt proprement l'année Eccléſiaſti-
» que, & qui ſert dans la Liturgie pour régler la
» célébration de la Pâque & des Fêtes, le tems
» des Jeûnes, & tout ce qui a rapport à la Religion:
» cette année eſt fixe, au moyen d'un 6e épagomene
» qu'on ajoute tous les 4 ans; mais le Nourous, ou
» premier jour de l'année, qui commence avec le
» mois Navazardi, eſt fixé depuis long-tems au 11
» du mois d'Août de l'année Julienne, & il ne s'en
» écarte plus.

» Dans la ſuite, ajoute le même Auteur, lorſque
» les Arméniens ſe réconcilierent avec l'Egliſe La-
» tine, & qu'une partie d'entre eux reconnurent les
» Papes de Rome dans une eſpece de Concile tenu
» à Kherna au 14e ſiécle, (c'eſt le Concile dit *Char-
» nenſe*, tenu l'an de J. C. 1330,) ils admirent la
» forme de l'année Julienne, que le commerce avec
» les Francs leur avoit rendue familiere. Les Actes
» du Concile de Siſe joignent l'an 756 de l'Ere Ar-
» ménienne avec l'an 1307 de l'Ere vulgaire, &
» datent dans l'une & l'autre année par le 19 Mars.
» Dans le Concile d'Adéna, tenu en 1316, où il
» fut queſtion du Calendrier, on ne ſe ſert que
» des mois Juliens & de l'Ere vulgaire; & encore
» aujourd'hui lorſque les Arméniens traitent avec les
» Occidentaux, ils emploient les mois Juliens ».

Dans une réponſe de M. Arnaud au Miniſtre Claude, ſur la Perpétuité de la Foi, imprimée en 1671, on voit une Lettre de Jacques, Catholique des Arméniens, datée du 12 Avril de l'an 1120 de l'Ere des Arméniens; ce qui revient à notre année 1671. Nous ajouterons que les Arméniens datent auſſi par les années du Monde, ſuivant l'Ere de CP. & qu'ils joignent quelquefois dans leurs Actes cette façon de ſupputer les tems à celle qui leur eſt propre.

Mois Romains.	*Mois Arméniens.*
11 Août,	Navazardi.
10 Septembre,	Hori.
10 Octobre,	Sahomi.
9 Novembre,	Dré Thari.
9 Décembre,	Kagoths.
8 Janvier,	Aracz.
7 Février,	Malégi.
9 Mars,	Arcki.
8 Avril,	Angi.
8 Mai,	Mariri.
7 Juin,	Marcacz.
7 Juillet,	Hérodiez.

Acéliacz, ou les cinq Epagomenes, & les ſix dans les années abondantes.

§. VII.

De l'Ere d'Iſdégerde & de l'Ere de Malek-Schah-Dgélaleddin, dite l'Ere Gélaléenne.

L'Ere d'Iſdégerde, (IIIe du nom,) Roi de Perſe, commence, non à la mort de ce Prince, comme quelques uns le prétendent, mais à ſon avénement au trône, que l'on rapporte au 16 Juin de l'an de J. C. 632. Les années dont elle eſt compoſée, ſont de 365 jours, & chaque mois de 30 jours; mais à la fin du mois Aben, l'uſage étoit d'ajouter 5 jours; les Aſtronomes ne faiſoient cette addition qu'à la fin de l'année. Les Perſans ont ſuivi cette Ere, dont les années étoient vagues, comme celles de l'Ere de Nabonaſſar juſqu'à Malek-Schah-Dgéladeddin, Sultan du Khoraſan. Ce Prince ayant formé un Conſeil de huit Aſtronomes, régla, l'an 467 de l'H. (1075 de J. C.), que l'Equinoxe du Printems ſeroit fixé au 14 de notre mois de Mars (1), & qu'outre les cinq épagomenes, chaque 4e année, ſix ou ſept fois de ſuite, on en ajouteroit un 6e après quoi l'intercalation ne ſe feroit plus qu'une fois en cinq ans. Cette réforme fut adoptée des Perſans, qui la ſuivent encore de nos jours, & eſt appellée Gélaléene, ou Malaléene, du nom de ſon Auteur.

Voici les noms des mois Perſans, ſuivant Alfragan.

Afrudin-meh.	Méhar-meh.	Muſtéraca, ou les cinq Epagomenes, & les ſix dans les années abondantes.
Ardiſaſcht-meh.	Aben-meh.	
Cardi-meh.	Adar-meh.	
Thir-meh.	Di-meh.	
Merded-meh.	Béhen-meh.	
Schaharir-meh.	Affirer-meh.	

Les Perſans n'ont point de ſemaine, & donnent à chaque jour du mois les noms ſuivans.

1 Hormozd.	13 Tir.	25 Erd.
2 Behman.	14 Dgiouſch.	26 Aſchſtad.
3 Ardabaheſcht.	15 Dibaméher.	27 Oſman.
4 Schahrivar.	16 Méher.	28 Ramiad.
5 Eſphendármod.	17 Sourouſch.	29 Marasfend.
6 Khordad.	18 Reſch.	30 Aniran.
7 Mordad.	19 Fervardin.	EPAGOMENES.
8 Dibadur.	20 Béhéram.	1 Ahnoud.
9 Azur.	21 Ram.	2 Aſchnoud.
10 Aben.	22 Bod.	3 Eſphendarmez.
11 Khour.	23 Dibadin.	4 Vaheſcht.
12 Mah.	24 Din.	5 Heſchouneſch.

§. VIII.

De la Période Julienne.

La Période Julienne eſt une Ere fictive, imaginée par Joſeph Scaliger, pour faciliter la réduction des années de toute époque donnée aux années d'une autre époque, telle qu'on voudra la donner. Cette Période réſulte du produit des Cycles de la Lune, du Soleil & des Indictions, multipliés les uns par les autres. Ainſi multipliez 19, qui eſt le Cycle Lunaire, par le nombre 28 du Cycle Solaire, le produit ſera 532, lequel étant multiplié à ſon tour par 15, qui eſt le Cycle des Indictions, donnera la ſomme de 7980 années, qui conſtitue la Période Julienne.

La premiere année de notre Ere vulgaire eſt placée l'an 4714 de la Période Julienne; d'où il ſuit que pour trouver une année quelconque de J. C. dans cette Période, il faut ajouter 4713 à cette année. Par exemple, pour ſavoir à quelle année de la Période Julienne répond l'an 1783 de J. C., ajoutez 4713 à ce nombre, & vous aurez 6496, qui eſt l'année de la Période Julienne que vous cherchez.

La premiere année de l'Ere de CP. eſt l'an 795, avant la Période Julienne. Ajoutez cette ſomme à 4714, & vous aurez 5509, qui concourra avec la premiere année de l'Ere vulgaire de l'Incarnation.

La premiere année de l'Ere d'Iſdégerde eſt l'an 5345 de la Période Julienne; ce qui réſulte de la ſomme de 632 ans, ajoutée à celle de 4713.

La Période Julienne eſt d'un grand ſecours pour les années qui précedent le tems de l'Incarnation; mais depuis cette époque on en fait moins d'uſage.

(1) Les Perſans font conſiſter l'année tropique, ou aſtronomique, en 365 jours, 4 heures, 49 minutes, 15 ſecondes, 0 tierces & 48 quartes; d'où M. Wolf (*Elem. Math.* T. IV, p. 101,) conclut que la forme de l'année Gélaléene eſt la meilleure de toutes les années civiles, (en ce qu'elle retient les points des Equinoxes & des Solſtices, chacun dans le même jour,) & que la maniere dont les Perſans intercalent, l'emporte ſur celle du Calendrier Grégorien.

FIN DE LA DISSERTATION.

TABLE
CHRONOLOGIQUE,
QUI CONTIENT

Les Olympiades; les années de JESUS-CHRIST; l'Ere Julienne; les Indictions; l'Ere d'Alexandrie; l'Ere Mondaine d'Antioche; l'Ere de Conſtantinople; l'Ere des Séleucides, ou des Grecs; l'Ere Céſaréene d'Antioche; l'Ere d'Eſpagne; l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs; l'Ere de l'Hégire; le Cycle Paſcal; le Cycle de dix-neuf ans, ou Nombre d'Or; le Cycle Lunaire; les Réguliers; les Clefs des Fêtes Mobiles; le Cycle Solaire; les Concurrens; les Lettres Dominicales; le Terme Paſcal & les Pâques de l'ancien Calendrier; les Lettres Dominicales; le Terme Paſcal & les Pâques du nouveau Calendrier, avec les Epactes depuis la naiſſance du Sauveur juſqu'en l'an 2000.

Nota. On a marqué au bas des pages de cette Table les différences qui ſe ſont rencontrées entre les Orientaux & les Occidentaux, juſques vers la fin du VIIIe ſiécle, pour la fixation de la Pâque. Ceux qui voudront ſavoir les raiſons de ces différences, les trouveront dans la 2e Partie, ch. I, §. II, de l'Hiſtoire des Fêtes mobiles de l'Egliſe, par M. Baillet. Le plan de notre Diſſertation ne nous a pas permis de les y faire entrer, parce qu'elles ſont peu importantes pour ce qui en fait le principal objet.

CORRECTIONS à faire dans la Diſſertation précédente.

P. xj, 2e *colonne des notes, premier alinéa, ligne premiere & ſuiv.* Le Concile de Reims, qu'on met ici en 1133, eſt de l'an 1235, & ſe tint par conſéquent ſous le régne de S. Louis, & non ſous celui de Louis le Gros.

Ibid. Anecd. T. III, *liſez*, Anecd. T. IV.

P. xxx, *note* (1), *derniere ligne*, M. Bonne, premier Aſtronome de la Marine, *liſez*, premier Hydrographe de la Marine.

TABLE

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Antioche.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
195	1	46	5503	5493	5509	313	49	39	2	*2	18	1	15	10	5	B	25 M	M 27	11
II	2	47	5504	5494	5510	314	50	40	3	3	*19	6	34	11	6	A	13 A	A 16	22
III	3	48	5505	5495	5511	315	51	41	4	4	1	2	23	12	7	G	2 A	A 8	3
IV	4	49	5506	5496	5512	316	52	42	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22 M	M 23	14
196	5	50	5507	5497	5513	317	53	43	6	6	*3	3	31	14	3	D	10 A	A 12	25
II	6	51	5508	5498	5514	318	54	44	7	7	4	6	20	15	4	C	30 M	A 4	6
III	7	52	5509	5499	5515	319	55	45	8	*8	5	4	39	16	5	B	18 A	A 24	17
IV	8	53	5510	5500	5516	320	56	46	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7 A	A 8	28
197	9	54	5511	5501	5517	321	57	47	10	10	7	3	17	18	1	F	27 M	M 31	9
II	10	55	5512	5502	5518	322	58	48	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15 A	A 20	20
III	11	56	5513	5503	5519	323	59	49	12	12	9	4	25	20	3	D	4 A	A 5	1
IV	12	57	5514	5504	5520	324	60	50	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24 M	M 27	12
198	13	58	5515	5505	5521	325	61	51	14	14	*11	5	33	22	6	A	12 A	A 16	23
II	14	59	5516	5506	5522	326	62	52	15	15	12	1	22	23	7	G	1 A	A 8	4
III	15	60	5517	5507	5523	327	63	53	16	*16	13	4	11	24	1	F	21 M	M 24	15
IV	16	61	5518	5508	5524	328	64	54	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9 A	A 11	26
199	17	62	5519	5509	5525	329	65	55	18	18	15	5	19	26	4	C	29 M	A 4	7
II	18	63	5520	5510	5526	330	66	56	19	*19	16	3	38	27	5	B	17 A	A 24	18
III	19	64	5521	5511	5527	331	67	57	20	1	*17	5	26	28	6	A	5 A	A 9	29
IV	20	65	5522	5512	5528	332	68	58	21	*2	18	1	15	1	1	GF	25 M	M 31	11
200	21	66	5523	5513	5529	333	69	59	22	3	*19	6	34	2	2	E	13 A	A 20	22
II	22	67	5524	5514	5530	334	70	60	23	4	1	2	23	3	3	D	2 A	A 5	3
III	23	68	5525	5515	5531	335	71	61	24	*5	2	5	12	4	4	C	22 M	M 28	14
IV	24	69	5526	5516	5532	336	72	62	25	6	*3	3	31	5	6	BA	10 A	A 16	25
201	25	70	5527	5517	5533	337	73	63	26	7	4	6	20	6	7	G	30 M	A	6
II	26	71	5528	5518	5534	338	74	64	27	*8	5	4	39	7	1	F	18 A	A 2	17
III	27	72	5529	5519	5535	339	75	65	28	9	*6	7	28	8	2	E	7 A	A 13	28
IV	28	73	5530	5520	5536	340	76	66	29	10	7	3	17	9	4	DC	27 M	M 28	9
202	29	74	5531	5521	5537	341	77	67	30	*11	*8	1	36	10	5	B	15 A	A 17	20
II	30	75	5532	5522	5538	342	78	68	31	12	9	4	25	11	6	A	4 A	A 9	1
III	31	76	5533	5523	5539	343	79	69	32	*13	10	7	14	12	7	G	24 M	M 25	12
IV	32	77	5534	5524	5540	344	80	70	33	14	*11	5	33	13	2	FE	12 A	A 1	23
203	33	78	5535	5525	5541	345	81	71	34	15	12	1	22	14	3	D	1 A	A 5	4
II	34	79	5536	5526	5542	346	82	72	35	*16	13	4	11	15	4	C	21 M	M 28	15
III	35	80	5537	5527	5543	347	83	73	36	17	*14	2	30	16	5	B	9 A	A 10	26
IV	36	81	5538	5528	5544	348	84	74	37	18	15	5	19	17	7	AG	29 M	A 1	7
204	37	82	5539	5529	5545	349	85	75	38	*19	16	3	38	18	1	F	17 A	A 21	18
II	38	83	5540	5530	5546	350	86	76	39	1	*17	5	26	19	2	E	5 A	A 6	29
III	39	84	5541	5531	5547	351	87	77	40	*2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	11
IV	40	85	5542	5532	5548	352	88	78	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13 A	A 17	22
205	41	86	5543	5533	5549	353	89	79	42	4	1	2	23	22	6	A	2 A	A 9	3
II	42	87	5544	5534	5550	354	90	80	43	*5	2	5	12	23	7	G	22 M	M 25	14
III	43	88	5545	5535	5551	355	91	81	44	6	*3	3	31	24	1	F	10 A	A 14	25
IV	44	89	5546	5536	5552	356	92	82	45	7	4	6	20	25	3	ED	30 M	A 5	6
206	45	90	5547	5537	5553	357	93	83	46	*8	5	4	39	26	4	C	18 A	A 25	17
II	46	91	5548	5538	5554	358	94	84	47	9	*6	7	28	27	5	B	7 A	A 10	28
III	47	92	5549	5539	5555	359	95	85	48	10	7	3	17	28	6	A	27 M	A 2	9
IV	48	93	5550	5540	5556	360	96	86	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15 A	A 21	20
207	49	94	5551	5541	5557	361	97	87	50	12	9	4	25	2	2	E	4 A	A 6	1
II	50	95	5552	5542	5558	362	98	88	51	*13	10	7	14	3	3	D	24 M	M 29	12

L'Etoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	51	96	5553	5543	5559	363	99	89	52	14	*11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
IV	52	97	5554	5544	5560	364	100	90	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
208	53	98	5555	5545	5561	365	101	91	54	*16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
II	54	99	5556	5546	5562	366	102	92	55	17	*14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
III	55	100	5557	5547	5563	367	103	93	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
IV	56	101	5558	5548	5564	368	104	94	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17 A	A 18	18
209	57	102	5559	5549	5565	369	105	95	58	1	*17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
II	58	103	5560	5550	5566	370	106	96	59	*2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
III	59	104	5561	5551	5567	371	107	97	60	3	*19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
IV	60	105	5562	5552	5568	372	108	98	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
210	61	106	5563	5553	5569	373	109	99	62	*5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
II	62	107	5564	5554	5570	374	110	100	63	6	*3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
III	63	108	5565	5555	5571	375	111	101	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
IV	64	109	5566	5556	5572	376	112	102	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	17
211	65	110	5567	5557	5573	377	113	103	66	9	*6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
II	66	111	5568	5558	5574	378	114	104	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
III	67	112	5569	5559	5575	379	115	105	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
IV	68	113	5570	5560	5576	380	116	106	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1
212	69	114	5571	5561	5577	381	117	107	70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
II	70	115	5572	5562	5578	382	118	108	71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
III	71	116	5573	5563	5579	383	119	109	72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
IV	72	117	5574	5564	5580	384	120	110	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
213	73	118	5575	5565	5581	385	121	111	74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
II	74	119	5576	5566	5582	386	122	112	75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
III	75	120	5577	5567	5583	387	123	113	76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
IV	76	121	5578	5568	5584	388	124	114	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	29
214	77	122	5579	5569	5585	389	125	115	78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
II	78	123	5580	5570	5586	390	126	116	79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
III	79	124	5581	5571	5587	391	127	117	80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
IV	80	125	5582	5572	5588	392	128	118	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
215	81	126	5583	5573	5589	393	129	119	82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
II	82	127	5584	5574	5590	394	130	120	83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	6
III	83	128	5585	5575	5591	395	131	121	84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
IV	84	129	5586	5576	5592	396	132	122	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
216	85	130	5587	5577	5593	397	133	123	86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
II	86	131	5588	5578	5594	398	134	124	87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20
III	87	132	5589	5579	5595	399	135	125	88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
IV	88	133	5590	5580	5596	400	136	126	89	*13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
217	89	134	5591	5581	5597	401	137	127	90	14	*11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
II	90	135	5592	5582	5598	402	138	128	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
III	91	136	5593	5583	5599	403	139	129	92	*16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
IV	92	137	5594	5584	5600	404	140	130	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
218	93	138	5595	5585	5601	405	141	131	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
II	94	139	5596	5586	5602	406	142	132	95	*19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
III	95	140	5597	5587	5603	407	143	133	96	1	*17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
IV	96	141	5598	5588	5604	408	144	134	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	11
219	97	142	5599	5589	5605	409	145	135	98	3	*19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
II	98	143	5600	5590	5606	410	146	136	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
III	99	144	5601	5591	5607	411	147	137	100	*5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
IV	100	145	5602	5592	5608	412	148	138	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25

L'Etoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
220	101	146	5603	5593	5609	413	149	139	102	7	4	6	20	26	4 C	30 M	A 4	6
II	102	147	5604	5594	5610	414	150	140	103	*8	5	4	39	27	5 B	18 A	A 24	17
III	103	148	5605	5595	5611	415	151	141	104	9	*6	7	28	28	6 A	7 A	A 9	28
IV	104	149	5606	5596	5612	416	152	142	105	10	7	3	17	1	1 GF	27 M	M 31	9
221	105	150	5607	5597	5613	417	153	143	106	11	*8	1	36	2	2 E	15 A	A 20	20
II	106	151	5608	5598	5614	418	154	144	107	12	9	4	25	3	3 D	4 A	A 5	1
III	107	152	5609	5599	5615	419	155	145	108	*13	10	7	14	4	4 C	24 M	M 28	12
IV	108	153	5610	5600	5616	420	156	146	109	14	*11	5	33	5	6 BA	12 A	A 16	23
222	109	154	5611	5601	5617	421	157	147	110	15	12	1	22	6	7 G	1 A	A 8	4
II	110	155	5612	5602	5618	422	158	148	111	*16	13	4	11	7	1 F	21 M	M 24	15
III	111	156	5613	5603	5619	423	159	149	112	17	*14	2	30	8	2 E	9 A	A 13	26
IV	112	157	5614	5604	5620	424	160	150	113	18	15	5	19	9	4 DC	29 M	A 4	7
223	113	158	5615	5605	5621	425	161	151	114	*19	16	3	38	10	5 B	17 A	A 24	18
II	114	159	5616	5606	5622	426	162	152	115	1	*17	5	26	11	6 A	5 A	A 9	29
III	115	160	5617	5607	5623	427	163	153	116	*2	18	1	15	12	7 G	25 M	A 1	11
IV	116	161	5618	5608	5624	428	164	154	117	3	*19	6	34	13	2 FE	13 A	A 20	22
224	117	162	5619	5609	5625	429	165	155	118	4	1	2	23	14	3 D	2 A	A 5	3
II	118	163	5620	5610	5626	430	166	156	119	*5	2	5	12	15	4 C	22 M	M 28	14
III	119	164	5621	5611	5627	431	167	157	120	6	*3	3	31	16	5 B	10 A	A 17	25
IV	120	165	5622	5612	5628	432	168	158	121	7	4	6	20	17	7 AG	30 M	A 1	6
225	121	166	5623	5613	5629	433	169	159	122	*8	5	4	39	18	1 F	18 A	A 21	17
II	122	167	5624	5614	5630	434	170	160	123	9	*6	7	28	19	2 E	7 A	A 13	28
III	123	168	5625	5615	5631	435	171	161	124	10	7	3	17	20	3 D	27 M	M 29	9
IV	124	169	5626	5616	5632	436	172	162	125	*11	*8	1	36	21	5 CB	15 A	A 17	20
226	125	170	5627	5617	5633	437	173	163	126	12	9	4	25	22	6 A	4 A	A 9	1
II	126	171	5628	5618	5634	438	174	164	127	*13	10	7	14	23	7 G	24 M	M 25	12
III	127	172	5629	5619	5635	439	175	165	128	14	*11	5	33	24	1 F	12 A	A 14	23
IV	128	173	5630	5620	5636	440	176	166	129	15	12	1	22	25	3 ED	1 A	A 5	4
227	129	174	5631	5621	5637	441	177	167	130	*16	13	4	11	26	4 C	21 M	M 28	15
II	130	175	5632	5622	5638	442	178	168	131	17	*14	2	30	27	5 B	9 A	A 10	26
III	131	176	5633	5623	5639	443	179	169	132	18	15	5	19	28	6 A	29 M	A 2	7
IV	132	177	5634	5624	5640	444	180	170	133	*19	16	3	38	1	1 GF	17 A	A 21	18
228	133	178	5635	5625	5641	445	181	171	134	1	*17	5	26	2	2 E	5 A	A 6	29
II	134	179	5636	5626	5642	446	182	172	135	* 2	18	1	15	3	3 D	25 M	M 29	11
III	135	180	5637	5627	5643	447	183	173	136	3	*19	6	34	4	4 C	13 A	A 18	22
IV	136	181	5638	5628	5644	448	184	174	137	4	1	2	23	5	6 BA	2 A	A 9	3
229	137	182	5639	5629	5645	449	185	175	138	*5	2	5	12	6	7 G	22 M	M 25	14
II	138	183	5640	5630	5646	450	186	176	139	6	*3	3	31	7	1 F	10 A	A 14	25
III	139	184	5641	5631	5647	451	187	177	140	7	4	6	20	8	2 E	30 M	A 6	6
IV	140	185	5642	5632	5648	452	188	178	141	*8	5	4	39	9	4 DC	18 A	A 25	17
230	141	186	5643	5633	5649	453	189	179	142	9	*6	7	28	10	5 B	7 A	A 10	28
II	142	187	5644	5634	5650	454	190	180	143	10	7	3	17	11	6 A	27 M	A 2	9
III	143	188	5645	5635	5651	455	191	181	144	*11	*8	1	36	12	7 G	15 A	A 22	20
IV	144	189	5646	5636	5652	456	192	182	145	12	9	4	25	13	2 FE	4 A	A 6	1
231	145	190	5647	5637	5653	457	193	183	146	*13	10	7	14	14	3 D	24 M	M 29	12
II	146	191	5648	5638	5654	458	194	184	147	14	*11	5	33	15	4 C	12 A	A 18	23
III	147	192	5649	5639	5655	459	195	185	148	15	12	1	22	16	5 B	1 A	A 3	4
IV	148	193	5650	5640	5656	460	196	186	149	*16	13	4	11	17	7 AG	21 M	M 25	15
232	149	194	5651	5641	5657	461	197	187	150	17	*14	2	30	18	1 F	9 A	A 14	26
II	150	195	5652	5642	5658	462	198	188	151	18	15	5	19	19	2 E	29 M	M 30	7

L'Etoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	151	196	5653	5643	5659	463	199	189	152	*19	16	3	38	20	3	D	17 A	A 19	18
IV	152	197	5654	5644	5660	464	200	190	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5 A	A 10	29
233	153	198	5655	5645	5661	465	201	191	154	*2	18	1	15	22	6	A	25 M	M 26	11
II	154	199	5656	5646	5662	466	202	192	155	3	*19	6	34	23	7	G	13 A	A 15	22
III	155	200	5657	5647	5663	467	203	193	156	4	1	2	23	24	1	F	2 A	A 7	3
IV	156	201	5658	5648	5664	468	204	194	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22 M	M 29	14
234	157	202	5659	5649	5665	469	205	195	158	6	*3	3	31	26	4	C	10 A	A 11	25
II	158	203	5660	5650	5666	470	206	196	159	7	4	6	20	27	5	B	30 M	A 3	6
III	159	204	5661	5651	5667	471	207	197	160	*8	5	4	39	28	6	A	18 A	A 23	17
IV	160	205	5662	5652	5668	472	208	198	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7 A	A 14	28
235	161	206	5663	5653	5669	473	209	199	162	10	7	3	17	2	2	E	27 M	M 30	9
II	162	207	5664	5654	5670	474	210	200	163	*11	*8	1	36	3	3	D	15 A	A 19	20
III	163	208	5665	5655	5671	475	211	201	164	12	9	4	25	4	4	C	4 A	A 11	1
IV	164	209	5666	5656	5672	476	212	202	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24 M	M 26	12
236	165	210	5667	5657	5673	477	213	203	166	14	*11	5	33	6	7	G	12 A	A 15	23
II	166	211	5668	5658	5674	478	214	204	167	15	12	1	22	7	1	F	1 A	A 7	4
III	167	212	5669	5659	5675	479	215	205	168	*16	13	4	11	8	2	E	21 M	M 23	15
IV	168	213	5670	5660	5676	480	216	206	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9 A	A 11	26
237	169	214	5671	5661	5677	481	217	207	170	18	15	5	19	10	5	B	29 M	A 3	7
II	170	215	5672	5662	5678	482	218	208	171	*19	16	3	38	11	6	A	17 A	A 23	18
III	171	216	5673	5663	5679	483	219	209	172	1	*17	5	26	12	7	G	5 A	A 8	29
IV	172	217	5674	5664	5680	484	220	210	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25 M	M 30	11
238	173	218	5675	5665	5681	485	221	211	174	3	*19	6	34	14	3	D	13 A	A 19	22
II	174	219	5676	5666	5682	486	222	212	175	4	1	2	23	15	4	C	2 A	A 4	3
III	175	220	5677	5667	5683	487	223	213	176	*5	2	5	12	16	5	B	22 M	M 27	14
IV	176	221	5678	5668	5684	488	224	214	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10 A	A 15	25
239	177	222	5679	5669	5685	489	225	215	178	7	4	6	20	18	1	F	30 M	M 31	6
II	178	223	5680	5670	5686	490	226	216	179	*8	5	4	39	19	2	E	18 A	A 20	17
III	179	224	5681	5671	5687	491	227	217	180	9	*6	7	28	20	3	D	7 A	A 12	28
IV	180	225	5682	5672	5688	492	228	218	181	10	7	3	17	21	5	CB	27 M	A 3	9
240	181	226	5683	5673	5689	493	229	219	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15 A	A 16	20
II	182	227	5684	5674	5690	494	230	220	183	12	9	4	25	23	7	G	4 A	A 8	1
III	183	228	5685	5675	5691	495	231	221	184	*13	10	7	14	24	1	F	24 M	M 31	12
IV	184	229	5686	5676	5692	496	232	222	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12 A	A 19	23
241	185	230	5687	5677	5693	497	233	223	186	15	12	1	22	26	4	C	1 A	A 4	4
II	186	231	5688	5678	5694	498	234	224	187	*16	13	4	11	27	5	B	21 M	M 27	15
III	187	232	5689	5679	5695	499	235	225	188	17	*14	2	30	28	6	A	9 A	A 16	26
IV	188	233	5690	5680	5696	500	236	226	189	18	15	5	19	1	1	GF	29 M	M 31	7
242	189	234	5691	5681	5697	501	237	227	190	*19	16	3	38	2	2	E	17 A	A 20	18
II	190	235	5692	5682	5698	502	238	228	191	1	*17	5	26	3	3	D	5 A	A 12	29
III	191	236	5693	5683	5699	503	239	229	192	*2	18	1	15	4	4	C	25 M	M 28	11
IV	192	237	5694	5684	5700	504	240	230	193	3	*19	6	34	5	6	BA	13 A	A 16	22
243	193	238	5695	5685	5701	505	241	231	194	4	1	2	23	6	7	G	2 A	A 8	3
II	194	239	5696	5686	5702	506	242	232	195	*5	2	5	12	7	1	F	22 M	M 24	14
III	195	240	5697	5687	5703	507	243	233	196	6	*3	3	31	8	2	E	10 A	A 13	25
IV	196	241	5698	5688	5704	508	244	234	197	7	4	6	20	9	4	DC	30 M	A 4	6
244	197	242	5699	5689	5705	509	245	235	198	*8	5	4	39	10	5	B	18 A	A 24	17
II	198	243	5700	5690	5706	510	246	236	199	9	*6	7	28	11	6	A	7 A	A 9	28
III	199	244	5701	5691	5707	511	247	237	200	10	7	3	17	12	7	G	27 M	A 1	9
IV	200	245	5702	5692	5708	512	248	238	201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15 A	A 20	20

L'Étoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du Cycle de 19 ans, & dans celle du Cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Antioche.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
245	201	246	5703	5693	5709	513	249	239	202	*12	9	4	25	14	3 D	4 A	A 5	1
II	202	247	5704	5694	5710	514	250	240	203	13	10	7	14	15	4 C	24 M	M 28	12
III	203	248	5705	5695	5711	515	251	241	204	14	*11	5	33	16	5 B	12 A	A 17	23
IV	204	249	5706	5696	5712	516	252	242	205	15	12	1	22	17	7 AG	1 A	A 8	4
246	205	250	5707	5697	5713	517	253	243	206	*16	13	4	11	18	1 F	21 M	M 24	15
II	206	251	5708	5698	5714	518	254	244	207	17	*14	2	30	19	2 E	9 A	A 13	26
III	207	252	5709	5699	5715	519	255	245	208	18	15	5	19	20	3 D	29 M	A 5	7
IV	208	253	5710	5700	5716	520	256	246	209	*19	16	3	38	21	5 CB	17 A	A 24	18
247	209	254	5711	5701	5717	521	257	247	210	1	*17	5	26	22	6 A	5 A	A 9	29
II	210	255	5712	5702	5718	522	258	248	211	*2	18	1	15	23	7 G	25 M	A 1	11
III	211	256	5713	5703	5719	523	259	249	212	3	*19	6	34	24	1 F	13 A	A 14	22
IV	212	257	5714	5704	5720	524	260	250	213	4	1	2	23	25	3 ED	2 A	A 5	3
248	213	258	5715	5705	5721	525	261	251	214	*5	2	5	12	26	4 C	22 M	M 28	14
II	214	259	5716	5706	5722	526	262	252	215	6	*3	3	31	27	5 B	10 A	A 17	25
III	215	260	5717	5707	5723	527	263	253	216	7	4	6	20	28	6 A	30 M	A 2	6
IV	216	261	5718	5708	5724	528	264	254	217	*8	5	4	39	1	1 GF	18 A	A 21	17
249	217	262	5719	5709	5725	529	265	255	218	9	*6	7	28	2	2 E	7 A	A 13	28
II	218	263	5720	5710	5726	530	266	256	219	10	7	3	17	3	3 D	27 M	M 29	9
III	219	264	5721	5711	5727	531	267	257	220	*11	*8	1	36	4	4 C	15 A	A 18	20
IV	220	265	5722	5712	5728	532	268	258	221	12	9	4	25	5	6 BA	4 A	A 9	1
250	221	266	5723	5713	5729	533	269	259	222	*13	10	7	14	6	7 G	24 M	M 25	12
II	222	267	5724	5714	5730	534	270	260	223	14	*11	5	33	7	1 F	12 A	A 14	23
III	223	268	5725	5715	5731	535	271	261	224	15	12	1	22	8	2 E	1 A	A 6	4
IV	224	269	5726	5716	5732	536	272	262	225	*16	13	4	11	9	4 DC	21 M	M 28	15
251	225	270	5727	5717	5733	537	273	263	226	17	*14	2	30	10	5 B	9 A	A 10	26
II	226	271	5728	5718	5734	538	274	264	227	18	15	5	19	11	6 A	29 M	A 2	7
III	227	272	5729	5719	5735	539	275	265	228	*19	16	3	38	12	7 G	17 A	A 22	18
IV	228	273	5730	5720	5736	540	276	266	229	1	*17	5	26	13	2 FE	5 A	A 6	29
252	229	274	5731	5721	5737	541	277	267	230	*2	18	1	15	14	3 D	25 M	M 29	11
II	230	275	5732	5722	5738	542	278	268	231	3	*19	6	34	15	4 C	13 A	A 18	22
III	231	276	5733	5723	5739	543	279	269	232	4	1	2	23	16	5 B	2 A	A 3	3
IV	232	277	5734	5724	5740	544	280	270	233	*5	2	5	12	17	7 AG	22 M	M 25	14
253	233	278	5735	5725	5741	545	281	271	234	6	*3	3	31	18	1 F	10 A	A 14	25
II	234	279	5736	5726	5742	546	282	272	235	7	4	6	20	19	2 E	30 M	A 6	6
III	235	280	5737	5727	5743	547	283	273	236	*8	5	4	39	20	3 D	18 A	A 19	17
IV	236	281	5738	5728	5744	548	284	274	237	9	*6	7	28	21	5 CB	7 A	A 10	28
254	237	282	5739	5729	5745	549	285	275	238	10	7	3	17	22	6 A	27 M	A 2	9
II	238	283	5740	5730	5746	550	286	276	239	*11	*8	1	36	23	7 G	15 A	A 22	20
III	239	284	5741	5731	5747	551	287	277	240	12	9	4	25	24	1 F	4 A	A 7	1
IV	240	285	5742	5732	5748	552	288	278	241	*13	10	7	14	25	3 ED	24 M	M 29	12
255	241	286	5743	5733	5749	553	289	279	242	14	*11	5	33	26	4 C	12 A	A 18	23
II	242	287	5744	5734	5750	554	290	280	243	15	12	1	22	27	5 B	1 A	A 3	4
III	243	288	5745	5735	5751	555	291	281	244	*16	13	4	11	28	6 A	21 M	M 26	15
IV	244	289	5746	5736	5752	556	292	282	245	17	*14	2	30	1	1 GF	9 A	A 14	26
256	245	290	5747	5737	5753	557	293	283	246	18	15	5	19	2	2 E	29 M	M 30	7
II	246	291	5748	5738	5754	558	294	284	247	*19	16	3	38	3	3 D	17 A	A 19	18
III	247	292	5749	5739	5755	559	295	285	248	1	*17	5	26	4	4 C	5 A	A 11	29
IV	248	293	5750	5740	5756	560	296	286	249	*2	18	1	15	5	6 BA	25 M	M 26	11
257	249	294	5751	5741	5757	561	297	287	250	3	*19	6	34	6	7 G	13 A	A 15	22
II	250	295	5752	5742	5758	562	298	288	251	4	1	2	23	7	1 F	2 A	A 7	3

L'an de J. C. 211, ceux qui ne ſe conformerent pas au calcul des Egyptiens, firent Pâque le 21 Avril.

L'an de J. C. 248, Pâque fut célébré le 2 Avril par ceux qui ne ſuivoient pas le calcul Alexandrin.

L'Etoile ou Aſtériſque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, & dans celle du cycle lunaire, déſigne les années emboliſmiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ere Julienne.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine d'Ant.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	251	296	5753	5743	5759	563	299	289		252	*5	2	5	12	8	2	E	22 M	M 23	14
IV	252	297	5754	5744	5760	564	300	290		253	6	*3	3	31	9	4	DC	10 A	A 11	25
258	253	298	5755	5745	5761	565	301	291		254	7	4	6	20	10	5	B	30 M	A 3	6
II	254	299	5756	5746	5762	566	302	292		255	*8	5	4	39	11	6	A	18 A	A 23	17
III	255	300	5757	5747	5763	567	303	293		256	9	*6	7	28	12	7	G	7 A	A 8	28
IV	256	301	5758	5748	5764	568	304	294		257	10	7	3	17	13	2	FE	27 M	M 30	9
259	257	302	5759	5749	5765	569	305	295		258	*11	*8	1	36	14	3	D	15 A	A 19	20
II	258	303	5760	5750	5766	570	306	296		259	12	9	4	25	15	4	C	4 A	A 11	1
III	259	304	5761	5751	5767	571	307	297		260	*13	10	7	14	16	5	B	24 M	M 27	12
IV	260	305	5762	5752	5768	572	308	298		261	14	*11	5	33	17	7	AG	12 A	A 15	23
260	261	306	5763	5753	5769	573	309	299		262	15	12	1	22	18	1	F	1 A	A 7	4
II	262	307	5764	5754	5770	574	310	300		263	*16	13	4	11	19	2	E	21 M	M 23	15
III	263	308	5765	5755	5771	575	311	301		264	17	*14	2	30	20	3	D	9 A	A 12	26
IV	264	309	5766	5756	5772	576	312	302		265	18	15	5	19	21	5	CB	29 M	A 3	7
261	265	310	5767	5757	5773	577	313	303		266	*19	16	3	38	22	6	A	17 A	A 23	18
II	266	311	5768	5758	5774	578	314	304		267	1	*17	5	26	23	7	G	5 A	A 8	29
III	267	312	5769	5759	5775	579	315	305		268	*2	18	1	15	24	1	F	25 M	M 31	11
IV	268	313	5770	5760	5776	580	316	306		269	3	*19	6	34	25	3	ED	13 A	A 19	22
262	269	314	5771	5761	5777	581	317	307		270	4	1	2	23	26	4	C	2 A	A 4	3
II	270	315	5772	5762	5778	582	318	308		271	*5	2	5	12	27	5	B	22 M	M 27	14
III	271	316	5773	5763	5779	583	319	309		272	6	*3	3	31	28	6	A	10 A	A 16	25
IV	272	317	5774	5764	5780	584	320	310		273	7	4	6	20	1	1	GF	30 M	M 31	6
263	273	318	5775	5765	5781	585	321	311		274	*8	5	4	39	2	2	E	18 A	A 20	17
II	274	319	5776	5766	5782	586	322	312		275	9	*6	7	28	3	3	D	7 A	A 12	28
III	275	320	5777	5767	5783	587	323	313		276	10	7	3	17	4	4	C	27 M	M 28	9
IV	276	321	5778	5768	5784	588	324	314		277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15 A	A 16	20
264	277	322	5779	5769	5785	589	325	315		278	12	9	4	25	6	7	G	4 A	A 8	1
II	278	323	5780	5770	5786	590	326	316		279	*13	10	7	14	7	1	F	24 M	M 31	12
III	279	324	5781	5771	5787	591	327	317		280	14	*11	5	33	8	2	E	12 A	A 13	23
IV	280	325	5782	5772	5788	592	328	318		281	15	12	1	22	9	4	DC	1 A	A 4	4
265	281	326	5783	5773	5789	593	329	319		282	*16	13	4	11	10	5	B	21 M	M 27	15
II	282	327	5784	5774	5790	594	330	320		283	17	*14	2	30	11	6	A	9 A	A 16	26
III	283	328	5785	5775	5791	595	331	321		284	18	15	5	19	12	7	G	29 M	A 1	7
IV	284	329	5786	5776	5792	596	332	322		285	*19	16	3	38	13	2	FE	17 A	A 20	18
266	285	330	†	5777	5793	597	333	323	1	286	1	*17	5	26	14	3	D	5 A	A 12	29
II	286	331		5778	5794	598	334	324	2	287	*2	18	1	15	15	4	C	25 M	M 28	11
III	287	332		5779	5795	599	335	325	3*	288	3	*19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
IV	288	333		5780	5796	600	336	326	4	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
267	289	334		5781	5797	601	337	327	5	290	*5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
II	290	335		5782	5798	602	338	328	6	291	6	*3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
III	291	336		5783	5799	603	339	329	7*	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
IV	292	337		5784	5800	604	340	330	8	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
268	293	338		5785	5801	605	341	331	9	294	9	*6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
II	294	339		5786	5802	606	342	332	10	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
III	295	340		5787	5803	607	343	333	11*	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
IV	296	341		5788	5804	608	344	334	12	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
269	297	342		5789	5805	609	345	335	13	298	*13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
II	298	343		5790	5806	610	346	336	14	299	14	*11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
III	299	344		5791	5807	611	347	337	15*	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
IV	300	345		5792	5808	612	348	338	16	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15

L'an de J. C. 251, ceux qui ne ſuivirent pas le calcul égyptien, firent Pâque le 30 Mars.

L'an de J. C. 252, on fit Pâque le 18 Avril dans les lieux où l'on s'écartoit de ce même calcul.

† Ici l'Ere d'Alexandrie ſe confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait ſur la premiere, qui donnera déſormais ſon nom à la ſeconde.

L'étoile, ou aſtériſque * marque, dans l'Ere des Martyrs, les années ſurabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
270	301		5793	5809	613	349	339	17	302	17	*14	2	30	2	2 E	9 A	A 13	26
II	302		5794	5810	614	350	340	18	303	18	15	5	19	3	3 D	29 M	A 5	7
III	303		5795	5811	615	351	341	19*	304	*19	16	3	38	4	4 C	17 A	A 18	18
IV	304		5796	5812	616	352	342	20	305	1	*17	5	26	5	6 BA	5 A	A 9	29
271	305		5797	5813	617	353	343	21	306	*2	18	1	15	6	7 G	25 M	A 1	11
II	306		5798	5814	618	354	344	22	307	3	*19	6	34	7	1 F	13 A	A 14	22
III	307		5799	5815	619	355	345	23*	308	4	1	2	23	8	2 E	2 A	A 6	3
IV	308		5800	5816	620	356	346	24	309	*5	2	5	12	9	4 DC	22 M	M 28	14
272	309		5801	5817	621	357	347	25	310	6	*3	3	31	10	5 B	10 A	A 17	25
II	310		5802	5818	622	358	348	26	311	7	4	6	20	11	6 A	30 M	A 2	6
III	311		5803	5819	623	359	349	27*	312	*8	5	4	39	12	7 G	18 A	A 22	17
IV	312		5804	5820	624	360	350	28	313	9	*6	7	28	13	2 FE	7 A	A 13	28
273	313	1	5805	5821	625	361	351	29	314	10	7	3	17	14	3 D	27 M	M 29	9
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30	315	*11	*8	1	36	15	4 C	15 A	A 18	20
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31*	316	12	9	4	25	16	5 B	4 A	A 10	1
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32	317	*13	10	7	14	17	7 AG	24 M	M 25	12
274	317	5	5809	5825	629	365	355	33	318	14	*11	5	33	18	1 F	12 A	A 14	23
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34	319	15	12	1	22	19	2 E	1 A	A 6	4
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35*	320	*16	13	4	11	20	3 D	21 M	M 22	15
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36	321	17	*14	2	30	21	5 CB	9 A	A 10	26
275	321	9	5813	5829	633	369	359	37	322	18	15	5	19	22	6 A	29 M	A 2	7
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38	323	*19	16	3	38	23	7 G	17 A	A 22	18
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39*	324	1	*17	5	26	24	1 F	5 A	A 7	29
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40	325	*2	18	1	15	25	3 ED	25 M	M 29	11
276	325	13	5817	5833	637	373	363	41	326	3	*19	6	34	26	4 C	13 A	A 18	22
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42	327	4	1	2	23	27	5 B	2 A	A 3	3
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43*	328	*5	2	5	12	28	6 A	22 M	M 26	14
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44	329	6	*3	3	31	1	1 GF	10 A	A 14	25
277	329	2	5821	5837	641	377	367	45	330	7	4	6	20	2	2 E	30 M	A 6	6
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46	331	*8	5	4	39	3	3 D	18 A	A 19	17
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47*	332	9	*6	7	28	4	4 C	7 A	A 11	28
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48	333	10	7	3	17	5	6 BA	27 M	A 2	9
278	333	6	5825	5841	645	381	371	49	334	*11	*8	1	36	6	7 G	15 A	A 22	20
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50	335	12	9	4	25	7	1 F	4 A	A 7	1
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51*	336	*13	10	7	14	8	2 E	24 M	M 30	12
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52	337	14	*11	5	33	9	4 DC	12 A	A 18	23
279	337	10	5829	5845	649	385	375	53	338	15	12	1	22	10	5 B	1 A	A 3	4
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54	339	*16	13	4	11	11	6 A	21 M	M 26	15
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55*	340	17	*14	2	30	12	7 G	9 A	A 15	26
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56	341	18	15	5	19	13	2 FE	29 M	M 30	7
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57	342	*19	16	3	38	14	3 D	17 A	A 19	18
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58	343	1	*17	5	26	15	4 C	5 A	A 11	29
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59*	344	*2	18	1	15	16	5 B	25 M	M 27	11
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60	345	3	*19	6	34	17	7 AG	13 A	A 15	22
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61	346	4	1	2	23	18	1 F	2 A	A 7	3
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62	347	*5	2	5	12	19	2 E	22 M	M 23	14
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63*	348	6	*3	3	31	20	3 D	10 A	A 12	25
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64	349	7	4	6	20	21	5 CB	30 M	A 3	6
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65	350	*8	5	4	39	22	6 A	18 A	A 23	17
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66	351	9	*6	7	28	23	7 G	7 A	A 8	28

L'an de J. C. 306, Pâque fut célébré le 14 Avril en Egypte & dans l'Orient, & le 21 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 326, ceux qui ſuivoient le calcul égyptien, firent Pâque le 3 Avril; les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 346, Pâque fut célébré le 23 Mars en Egypte & en Orient, & le 30 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident on fit Pâque le 26 Mars.

L'étoile, ou aſtériſque * marque, dans l'Ere des Martyrs, les années ſurabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
III	351	9	5843	5859	663	399	389	67*	352	10	7	3	17	24	1	F	27 M	M 31	9
IV	352	10	5844	5860	664	400	390	68	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15 A	A 19	20
283	353	11	5845	5861	665	401	391	69	354	12	9	4	25	26	4	C	4 A	A 11	1
II	354	12	5846	5862	666	402	392	70	355	*13	10	7	14	27	5	B	24 M	M 27	12
III	355	13	5847	5863	667	403	393	71*	356	14	*11	5	33	28	6	A	12 A	A 16	23
IV	356	14	5848	5864	668	404	394	72	357	15	12	1	22	1	1	GF	1 A	A 7	4
284	357	15	5849	5865	669	405	395	73	358	*16	13	4	11	2	2	E	21 M	M 23	15
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74	359	17	*14	2	30	3	3	D	9 A	A 12	26
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75*	360	18	15	5	19	4	4	C	29 M	A 4	7
IV	360	3	5852	5868	672	408	398	76	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17 A	A 23	18
285	361	4	5853	5869	673	409	399	77	362	1	*17	5	26	6	7	G	5 A	A 8	29
II	362	5	5854	5870	674	410	400	78	363	*2	18	1	15	7	1	F	25 M	M 31	11
III	363	6	5855	5871	675	411	401	79*	364	3	*19	6	34	8	2	E	13 A	A 20	22
IV	364	7	5856	5872	676	412	402	80	365	4	1	2	23	9	4	DC	2 A	A 4	3
286	365	8	5857	5873	677	413	403	81	366	*5	2	5	12	10	5	B	22 M	M 27	14
II	366	9	5858	5874	678	414	404	82	367	6	*3	3	31	11	6	A	10 A	A 16	5
III	367	10	5859	5875	679	415	405	83*	368	7	4	6	20	12	7	G	30 M	A 1	6
IV	368	11	5860	5876	680	416	406	84	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18 A	A 20	17
287	369	12	5861	5877	681	417	407	85	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
II	370	13	5862	5878	682	418	408	86	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
III	371	14	5863	5879	683	419	409	87*	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
IV	372	15	5864	5880	684	420	410	88	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
288	373	1	5865	5881	685	421	411	89	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
II	374	2	5866	5882	686	422	412	90	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
III	375	3	5867	5883	687	423	413	91*	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
IV	376	4	5868	5884	688	424	414	92	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
289	377	5	5869	5885	689	425	415	93	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
II	378	6	5870	5886	690	426	416	94	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
III	379	7	5871	5887	691	427	417	95*	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
IV	380	8	5872	5888	692	428	418	96	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
290	381	9	5873	5889	693	429	419	97	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
II	382	10	5874	5890	694	430	420	98	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
III	383	11	5875	5891	695	431	421	99*	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
IV	384	12	5876	5892	696	432	422	100	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
291	385	13	5877	5893	697	433	423	101	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
II	386	14	5878	5894	698	434	424	102	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6
III	387	15	5879	5895	699	435	425	103*	388	*8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
IV	388	1	5880	5896	700	436	426	104	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
292	389	2	5881	5897	701	437	427	105	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
II	390	3	5882	5898	702	438	428	106	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
III	391	4	5883	5899	703	439	429	107*	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
IV	392	5	5834	5900	704	440	430	108	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
293	393	6	5885	5901	705	441	431	109	394	14	*11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
II	394	7	5886	5902	706	442	432	110	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
III	395	8	5887	5903	707	443	433	111*	396	*16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
IV	396	9	5888	5904	708	444	434	112	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
294	397	10	5889	5905	709	445	435	113	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
II	398	11	5890	5906	710	446	436	114	399	*19	16	3	38	15	4	C	17 A	A 18	18
III	399	12	5891	5907	711	447	437	115*	400	1	*17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
IV	400	13	5892	5908	712	448	438	116	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25 M	A 1	11

L'an de J. C. 360, quelques Occidentaux firent Pâque le 26 Mars.

L'an de J. C. 368, en quelques Provinces d'Occident on célébra Pâque le 22 Mars.

L'an de J. C. 387, en divers endroits le 18 Avril fut le jour de Pâque; & chez quelques Latins, on célébra cette ſolemnité le jour même de l'équinoxe, contre la diſpoſition du Concile de Nicée.

L'an de J. C. 397, Pâque ſe célébra chez les Orientaux le 5 Avril; mais chez pluſieurs Occidentaux le 29 Mars.

L'étoile ou aſtériſque * marque, dans l'ere des Martyrs, les années ſurabondantes de l'année égyptienne, & les années intercalaires dans les Colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
401	14	5893	5909	713	449	439	117	402	3	*19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
402	15	5894	5910	714	450	440	118	403	4	1	2	23	19	2	E	2 A	A 6	3
403	1	5895	5911	715	451	441	119*	404	*5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
404	2	5896	5912	716	452	442	120	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10 A	A 17	25
405	3	5897	5913	717	453	443	121	406	7	4	6	20	22	6	A	30 M	A 2	6
406	4	5898	5914	718	454	444	122	407	*8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
407	5	5899	5915	719	455	445	123*	408	9	*6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
408	6	5900	5916	720	456	446	124	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
409	7	5901	5917	721	457	447	125	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
410	8	5902	5918	722	458	448	126	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
411	9	5903	5919	723	459	449	127*	412	*13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
412	10	5904	5920	724	460	450	128	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
413	11	5905	5921	725	461	451	129	414	15	12	1	22	2	2	E	1 A	A 6	4
414	12	5906	5922	726	462	452	130	415	*16	13	4	11	3	3	D	21 M	M 22	15
415	13	5907	5923	727	463	453	131*	416	17	*14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
416	14	5908	5924	728	464	454	132	417	18	15	5	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
417	15	5909	5925	729	465	455	133	418	*19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
418	1	5910	5926	730	466	456	134	419	1	*17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29
419	2	5911	5927	731	467	457	135*	420	*2	18	1	15	8	2	E	25 M	M 30	11
420	3	5912	5928	732	468	458	136	421	3	*19	6	34	9	4	DC	13 A	A 18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	137	422	4	1	2	23	10	5	B	2 A	A 3	3
422	5	5914	5930	734	470	460	138	423	*5	2	5	12	11	6	A	22 M	M 26	14
423	6	5915	5931	735	471	461	139*	424	6	*3	3	31	12	7	G	10 A	A 15	25
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	13	2	FE	30 M	A 6	6
425	8	5917	5933	737	473	463	141	426	*8	5	4	39	14	3	D	18 A	A 19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	142	427	9	*6	7	28	15	4	C	7 A	A 11	28
427	10	5919	5935	739	475	465	143*	428	10	7	3	17	16	5	B	27 M	A 3	9
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15 A	A 22	20
429	12	5921	5937	741	477	467	145	430	12	9	4	25	18	1	F	4 A	A 7	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	*13	10	7	14	19	2	E	24 M	M 30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147*	432	14	*11	5	33	20	3	D	12 A	A 19	23
432	15	5924	5940	744	480	470	148	433	15	12	1	22	21	5	CB	1 A	A 3	4
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	*16	13	4	11	22	6	A	21 M	M 26	15
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	*14	2	30	23	7	G	9 A	A 15	26
435	3	5927	5943	747	483	473	151*	436	18	15	5	19	24	1	F	29 M	M 31	7
436	4	5928	5944	748	484	474	152	437	*19	16	3	38	25	3	ED	17 A	A 19	18
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	*17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	*2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
439	7	5931	5947	751	487	477	155*	440	3	*19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
440	8	5932	5948	752	488	478	156	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	*5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	*3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
443	11	5935	5951	755	491	481	159*	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
444	12	5936	5952	756	492	482	160	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18 A	A 23	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	*6	7	28	6	7	G	7 A	A 8	28
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	3	17	7	1	F	27 M	M 31	9
447	15	5939	5955	759	495	485	163*	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	*13	10	7	14	10	5	B	24 M	M 27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	*11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23

L'an de J. C. 401, Pâque ſe fit en Occident le 21 Avril; mais le 14 du même mois, en Egypte & en Orient.

L'an de J. C. 406, Pâque ſe célébra le 22 Avril dans le plus grand nombre des Egliſes; mais chez quelques Latins, le 25 Mars.

L'an de J. C. 414, les Occidentaux, par ordre du Pape Innocent, célébrerent Pâque le 22 Mars; mais S. Cyrille fit différer cette Fête en Egypte juſqu'au 29 du même mois.

L'an de J. C. 417, Pâque ſe fit le 22 Mars parmi quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 421, les Egyptiens célébrerent Pâque le 3 Avril, les autres le 10 du même mois.

L'an de J. C. 424, l'Egliſe d'Afrique célébra Pâque le 3 Mars, & les autres Egliſes le 6 Avril.

L'an de J. C. 425, on fit Pâque le 22 Mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J. C. 441, les Occidentaux firent Pâque le 23 Mars, & les Orientaux, ainſi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J. C. 444, quelques Latins firent Pâque le 26 Mars.

L'étoile ou aſtériſque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années ſurabondantes, ou intercalaires des Egyptiens; & les années emboliſmiques dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
451	4	5943	5959	763	499	489	167 *	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
452	5	5944	5960	764	500	490	168	453	* 16	13	4	11	13	2	FE	21 M	M 23	15
453	6	5945	5961	765	501	491	169	454	17	* 14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	26
454	7	5946	5962	766	502	492	170	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
455	8	5947	5963	767	503	493	171 *	456	* 19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	* 17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	* 2	18	1	15	18	1	F	25 M	M 31	11
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	* 19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175 *	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	* 5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	* 3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
463	1	5955	5971	775	511	501	179 *	464	* 8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	* 6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	* 11	* 8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183 *	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	* 13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	* 11	5	33	2	2	E	12 A	A 13	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
471	9	5963	5979	783	519	509	187 *	472	* 16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	* 14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	* 19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191 *	476	1	* 17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	* 2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	* 19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	2	23	11	6	A	2 A	A 9	3
479	2	5971	5987	791	527	517	195 *	480	* 5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	* 3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	* 8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
483	6	5975	5991	795	531	521	199 *	484	9	* 6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	* 11	* 8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 6	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203 *	488	* 13	10	7	14	20	3	D	24 M	M 29	12
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	* 11	5	33	21	5	CB	12 A	A 17	23
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	22	6	A	1 A	A 2	4
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	* 16	13	4	11	23	7	G	21 M	M 25	15
491	14	5983	5999	803	539	529	207 *	492	17	* 14	2	30	24	1	F	9 A	A 14	26
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	15	5	19	25	3	ED	29 M	A 5	7
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	* 19	16	3	38	26	4	C	17 A	A 18	18
494	2	5986	6002	806	542	532	210	495	1	* 17	5	26	27	5	B	5 A	A 10	29
495	3	5987	6003	807	543	533	211 *	496	* 2	18	1	15	28	6	A	25 M	M 26	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	* 19	6	34	1	1	GF	13 A	A 14	22
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	2 A	A 6	3
498	6	5990	6006	810	546	536	214	499	* 5	2	5	12	3	3	D	22 M	M 29	14
499	7	5991	6007	811	547	537	215 *	500	6	* 3	3	31	4	4	C	10 A	A 11	25
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	30 M	A 2	6

L'an de J. C. 455, on célébra Pâque le 24 Avril parmi les Orientaux, les Egyptiens, & la plupart des Occidentaux; mais quelques-uns des derniers firent cette Fête le 17 du même mois. Le Pape Saint Léon, qui avoit d'abord été de leur avis, ſe rangea enſuite à celui des premiers.

L'an de J. C. 475, en pluſieurs lieux d'Occident, on fit Pâque le 13 Avril.

L'an de J. C. 482, les Latins firent Pâque le 18 Avril, & quelques-uns même le 21 Mars, tandis que les Orientaux & les Egyptiens célébrerent cette Fête, comme il convenoit, le 25 Avril.

L'an de J. C. 495, on célébra Pâque le 2 Avril chez les Latins, & le 26 Mars en Orient & en Egypte.

L'an de J. C. 496, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâque le 14 Avril, & les Latins le 21.

L'an de J. C. 499, pluſieurs Occidentaux firent Pâque le 18 Avril.

L'étoile, ou aſtériſque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années ſurabondantes, ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
501	9	5993	6009	813	549	539	217	502	*8	5	4	39	6	7	G	18 A	A 22	17
502	10	5994	6010	814	550	540	218	503	9	*6	7	28	7	1	F	7 A	A 14	28
503	11	5995	6011	815	551	541	219*	504	10	7	3	17	8	2	E	27 M	M 30	9
504	12	5996	6012	816	552	542	220	505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15 A	A 18	20
505	13	5997	6013	817	553	543	221	506	12	9	4	25	10	5	B	4 A	A 10	1
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	*13	10	7	14	11	6	A	24 M	M 26	12
507	15	5999	6015	819	555	545	223*	508	14	*11	5	33	12	7	G	12 A	A 15	23
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	13	2	FE	1 A	A 6	4
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	*16	13	4	11	14	3	D	21 M	M 22	15
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	*14	2	30	15	4	C	9 A	A 11	26
511	4	6003	6019	823	559	549	227*	512	18	15	5	19	16	5	B	29 M	A 3	7
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	*19	16	3	38	17	7	AG	17 A	A 22	18
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	*17	5	26	18	1	F	5 A	A 7	29
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	*2	18	1	15	19	2	E	25 M	M 30	11
515	8	6007	6023	827	563	553	231*	516	3	*19	6	34	20	3	D	13 A	A 19	22
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	21	5	CB	2 A	A 3	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	*5	2	5	12	22	6	A	22 M	M 26	14
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	*3	3	31	23	7	G	10 A	A 15	25
519	12	6011	6027	831	567	557	235*	520	7	4	6	20	24	1	F	30 M	M 31	6
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	*8	5	4	39	25	3	ED	18 A	A 19	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	*6	7	28	26	4	C	7 A	A 11	28
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	3	17	27	5	B	27 M	A 3	9
523	1	6015	6031	835	571	561	239*	524	*11	*8	1	36	28	6	A	15 A	A 16	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4 A	A 7	1
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	*13	10	7	14	2	2	E	24 M	M 30	12
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	*11	5	33	3	3	D	12 A	A 19	23
527	5	6019	6035	839	575	565	243*	528	15	12	1	22	4	4	C	1 A	A 4	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	*16	13	4	11	5	6	BA	21 M	M 26	15
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	*14	2	30	6	7	G	9 A	A 15	26
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29 M	M 31	7
531	9	6023	6039	843	579	569	247*	532	*19	16	3	38	8	2	E	17 A	A 20	18
532	10	6024	6040	844	580	570	248	1	1	*17	5	26	9	4	DC	5 A	A 11	29
533	11	6025	6041	845	581	571	249	2	*2	18	1	15	10	5	B	25 M	M 27	11
534	12	6026	6042	846	582	572	250	3	3	*19	6	34	11	6	A	13 A	A 16	22
535	13	6027	6043	847	583	573	251*	4	4	1	2	23	12	7	G	2 A	A 8	3
536	14	6028	6044	848	584	574	252	5	*5	2	5	12	13	2	FE	22 M	M 23	14
537	15	6029	6045	849	585	575	253	6	6	*3	3	31	14	3	D	10 A	A 12	25
538	1	6030	6046	850	586	576	254	7	7	4	6	20	15	4	C	30 M	A 4	6
539	2	6031	6047	851	587	577	255*	8	*8	5	4	39	16	5	B	18 A	A 24	17
540	3	6032	6048	852	588	578	256	9	9	*6	7	28	17	7	AG	7 A	A 8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	10	10	7	3	17	18	1	F	27 M	M 31	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	11	*11	*8	1	36	19	2	E	15 A	A 20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259*	12	12	9	4	25	20	3	D	4 A	A 5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	13	*13	10	7	14	21	5	CB	24 M	M 27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	14	14	*11	5	33	22	6	A	12 A	A 16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	15	15	12	1	22	23	7	G	1 A	A 8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263*	16	*16	13	4	11	24	1	F	21 M	M 24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	17	17	*14	2	30	25	3	ED	9 A	A 12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	18	18	15	5	19	26	4	C	29 M	A 4	7
550	13	6042	6058	862	598	588	266	19	*19	16	3	38	27	5	B	7 A	A 24	18

L'an de J. C. 501, les Occidentaux firent Pâque le 25 Mars, & les Orientaux le 22 Avril.

L'an de J. C. 516, Pâque fut célébré le 3 Avril par les Alexandrins & les Orientaux, & le 10, par les Occidentaux.

L'an de J. C. 520, quelques Latins firent Pâque le 22 Mars.

L'an de J. C. 536, Pâque ſe célébra dans quelques Egliſes d'Occident le 30 Mars.

L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâque le 17 Avril, & les Orientaux le 24 du même mois.

L'étoile, ou aſtériſque *, dans l'Ere des Martyrs, marque les années ſurabondantes ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
551	14	6043	6059	863	599	589	267 *	20	1	* 17	5	26	28	6	A	5 A	A 9	29
552	15	6044	6060	864	600	590	268	21	* 2	18	1	15	1	1	GF	25 M	M 31	11
553	1	6045	6061	865	601	591	269	22	3	* 19	6	34	2	2	E	13 A	A 20	22
554	2	6046	6062	866	602	592	270	23	4	1	2	23	3	3	D	2 A	A 5	3
555	3	6047	6063	867	603	593	271 *	24	* 5	2	5	12	4	4	C	22 M	M 28	14
556	4	6048	6064	868	604	594	272	25	6	* 3	3	31	5	6	BA	10 A	A 16	25
557	5	6049	6065	869	605	595	273	26	7	4	6	20	6	7	G	30 M	A 1	6
558	6	6050	6066	870	606	596	274	27	* 8	5	4	39	7	1	F	18 A	A 21	17
559	7	6051	6067	871	607	597	275 *	28	9	* 6	7	28	8	2	E	7 A	A 13	28
560	8	6052	6068	872	608	598	276	29	10	7	3	17	9	4	DC	27 M	M 28	9
561	9	6053	6069	873	609	599	277	30	* 11	* 8	1	36	10	5	B	15 A	A 17	20
562	10	6054	6070	874	610	600	278	31	12	9	4	25	11	6	A	4 A	A 9	1
563	11	6055	6071	875	611	601	279 *	32	* 13	10	7	14	12	7	G	24 M	M 25	12
564	12	6056	6072	876	612	602	280	33	14	* 11	5	33	13	2	FE	12 A	A 13	23
565	13	6057	6073	877	613	603	281	34	15	12	1	22	14	3	D	1 A	A 5	4
566	14	6058	6074	878	614	604	282	35	* 16	13	4	11	15	4	C	21 M	M 28	15
567	15	6059	6075	879	615	605	283 *	36	17	* 14	2	30	16	5	B	9 A	A 10	26
568	1	6060	6076	880	616	606	284	37	18	15	5	19	17	7	AG	29 M	A 1	7
569	2	6061	6077	881	617	607	285	38	* 19	16	3	38	18	1	F	17 A	A 21	18
570	3	6062	6078	882	618	608	286	39	1	* 17	5	26	19	2	E	5 A	A 6	29
571	4	6063	6079	883	619	609	287 *	40	* 2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	11
572	5	6064	6080	884	620	610	288	41	3	* 19	6	34	21	5	CB	13 A	A 17	22
573	6	6065	6081	885	621	611	289	42	4	1	2	23	22	6	A	2 A	A 9	3
574	7	6066	6082	886	622	612	290	43	* 5	2	5	12	23	7	G	22 M	M 25	14
575	8	6067	6083	887	623	613	291 *	44	6	* 3	3	31	24	1	F	10 A	A 14	25
576	9	6068	6084	888	624	614	292	45	7	4	6	20	25	3	ED	30 M	A 5	6
577	10	6069	6085	889	625	615	293	46	* 8	5	4	39	26	4	C	18 A	A 25	17
578	11	6070	6086	890	626	616	294	47	9	* 6	7	28	27	5	B	7 A	A 10	28
579	12	6071	6087	891	627	617	295 *	48	10	7	3	17	28	6	A	27 M	A 2	9
580	13	6072	6088	892	628	618	296	49	* 11	* 8	1	36	1	1	GF	15 A	A 21	20
581	14	6073	6089	893	629	619	297	50	12	9	4	25	2	2	E	4 A	A 6	1
582	15	6074	6090	894	630	620	298	51	* 13	10	7	14	3	3	D	24 M	M 29	12
583	1	6075	6091	895	631	621	299 *	52	14	* 11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
584	2	6076	6092	896	632	622	300	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
585	3	6077	6093	897	633	623	301	54	* 16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
586	4	6078	6094	898	634	624	302	55	17	* 14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
587	5	6079	6095	899	635	625	303 *	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
588	6	6080	6096	900	636	626	304	57	* 19	16	3	38	9	4	DC	17 A	A 18	18
589	7	6081	6097	901	637	627	305	58	1	* 17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
590	8	6082	6098	902	638	628	306	59	* 2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
591	9	6083	6099	903	639	629	307 *	60	3	* 19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
592	10	6084	6100	904	640	630	308	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
593	11	6085	6101	905	641	631	309	62	* 5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
594	12	6086	6102	906	642	632	310	63	6	* 3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
595	13	6087	6103	907	643	633	311 *	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
596	14	6088	6104	908	644	634	312	65	* 8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	17
597	15	6089	6105	909	645	635	313	66	9	* 6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
598	1	6090	6106	910	646	636	314	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
599	2	6091	6107	911	647	637	315 *	68	* 11	* 8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
600	3	6092	6108	912	648	638	316	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1

L'an de J. C. 570, les Alexandrins & les Orientaux célébrerent Pâque le 6 Avril, & les Latins le 13 du même mois.

L'an de J. C. 577, le 25 Avril fut le jour de Pâque pour Rome, les Orientaux & les Egyptiens; mais les Gaules, pour la plus grande partie, célébrerent cette Fête le 18 du même mois, & les Eſpagnols le 21 Mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Pâque le 26 Mars, & quelques Occidentaux le 2 Avril. Il y eût à ce ſujet une grande conteſtation entre les Gaulois & les Eſpagnols : (Voyez Pagi, *ad hunc annum.*)

L'an de J. C. 594, Pâque fut célébré le 11 Avril en Orient, & le 18 en Occident.

L'étoile ou aſtériſque * marque, dans l'ere des Martyrs, les années ſurabondantes ou intercalaires des Egyptiens, & de même les années intercalaires dans les Colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
601	4	6093	6109	913	649	639	317		70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
602	5	6094	6110	914	650	640	318		71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
603	6	6095	6111	915	651	641	319*		72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
604	7	6096	6112	916	652	642	320		73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
605	8	6097	6113	917	653	643	321		74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
606	9	6098	6114	918	654	644	322		75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
607	10	6099	6115	919	655	645	323*		76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
608	11	6100	6116	920	656	646	324		77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	29
609	12	6101	6117	921	657	647	325		78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
610	13	6102	6118	922	658	648	326		79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
611	14	6103	6119	923	659	649	327*		80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
612	15	6104	6120	924	660	650	328		81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
613	1	6105	6121	925	661	651	329		82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
614	2	6106	6122	926	662	652	330		83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	6
615	3	6107	6123	927	663	653	331*		84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
616	4	6108	6124	928	664	654	332		85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
617	5	6109	6125	929	665	655	333		86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
618	6	6110	6126	930	666	656	334		87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20
619	7	6111	6127	931	667	657	335*		88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
620	8	6112	6128	932	668	658	336		89	*13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
621	9	6113	6129	933	669	659	337		90	14	*11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16 Juillet, F 6	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2* 5 Juillet, F 3	92	*16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24 Juin, F 1	93	17	*14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13 Juin, F 5	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5* 2 Juin, F 2	95	*19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6 23 Mai, F 7	96	1	*17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7* 11 Mai, F 4	97	*2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	1
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8 1 Mai, F 2	98	3	*19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9 20 Avril, F 6	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10* 9 Avril, F 3	100	*5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11 29 Mars, F 1	101	6	*3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12 18 Mars, F 5	102	7	4	6	20	26	4	C	30 M	A 4	6
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13* 7 Mars, F 2	103	*8	5	4	39	27	5	B	18 A	A 24	17
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14 25 Févr. F 7	104	9	*6	7	28	28	6	A	7 A	A 9	28
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15 14 Févr. F 4	105	10	7	3	17	1	1	GF	27 M	M 31	9
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16* 2 Févr. F 1	106	*11	*8	1	36	2	2	E	15 A	A 20	20
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17 23 Janv. F 6	107	12	9	4	25	3	3	D	4 A	A 5	1
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18* 12 Janv. F 3	108	*13	10	7	14	4	4	C	24 M	M 28	12
640	13	6132	6148	952	688	678	356	{ 19 2 Janvier, F 1 20 21 Décembre, F 5 }	109	14	*11	5	33	5	6	BA	12 A	A 16	23
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21* 10 Déc. F 2	110	15	12	1	22	6	7	G	1 A	A 8	4
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22 30 Nov. F 7	111	*16	13	4	11	7	1	F	21 M	M 24	15
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23 19 Nov. F 4	112	17	*14	2	30	8	2	E	9 A	A 13	26
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24* 7 Nov. F 1	113	18	15	5	19	9	4	DC	29 M	A 4	7
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25 28 Octob. F 6	114	*19	16	3	38	10	5	B	17 A	A 24	18
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26* 17 Octob. F 3	115	1	*17	5	26	11	6	A	5 A	A 9	29
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27 7 Octob. F 1	116	*2	18	1	15	12	7	G	25 M	A 1	11
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28 25 Sept. F 5	117	3	*19	6	34	13	2	FE	13 A	A 20	22
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29 *14 Sept. F 2	118	4	1	2	23	14	3	D	2 A	A 5	3
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30 4 Sept. F 7	119	*5	2	5	12	15	4	C	22 M	M 28	14

L'an de J. C. 645, dans l'Orient & en Egypte on célébra Pâque le 24 Avril, & le 7 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabe; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire déſigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen, d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
651	9	6143	6159	963	699	689	367*	31 24 Août, F 4	120	6	*3	3	31	16	5 B	10 A	A 17	25
652	10	6144	6160	964	700	690	368	32* 12 Août, F 1	121	7	4	6	20	17	7 AG	30 M	A 1	6
653	11	6145	6161	965	701	691	369	33 2 Août, F 6	122	*8	5	4	39	18	1 F	18 A	A 21	17
654	12	6146	6162	966	702	692	370	34 22 Juillet, F 3	123	9	*6	7	28	19	2 E	7 A	A 13	28
655	13	6147	6163	967	703	693	371*	35* 11 Juillet, F 7	124	10	7	3	17	20	3 D	27 M	M 29	9
656	14	6148	6164	968	704	694	372	36 30 Juin, F 5	125	*11	*8	1	36	21	5 CB	15 A	A 17	20
657	15	6149	6165	969	705	695	373	37* 19 Juin, F 2	126	12	9	4	25	22	6 A	4 A	A 9	1
658	1	6150	6166	970	706	696	374	38 9 Juin, F 7	127	*13	10	7	14	23	7 G	24 M	M 25	12
659	2	6151	6167	971	707	697	375*	39 29 Mai, F 4	128	14	*11	5	33	24	1 F	12 A	A 14	23
660	3	6152	6168	972	708	698	376	40* 17 Mai. F 1	129	15	12	1	22	25	3 ED	1 A	A 5	4
661	4	6153	6169	973	709	699	377	41 7 Mai, F 6	130	*16	13	4	11	26	4 C	21 M	M 28	15
662	5	6154	6170	974	710	700	378	42 26 Avril, F 3	131	17	*14	2	30	27	5 B	9 A	A 10	26
663	6	6155	6171	975	711	701	379*	43* 15 Avril, F 7	132	18	15	5	19	28	6 A	29 M	A 2	7
664	7	6156	6172	976	712	702	380	44 4 Avril, F 5	133	*19	16	3	38	1	1 GF	17 A	A 21	18
665	8	6157	6173	977	713	703	381	45 24 Mars, F 2	134	1	*17	5	26	2	2 E	5 A	A 6	29
666	9	6158	6174	978	714	704	382	46* 13 Mars, F 6	135	*2	18	1	15	3	3 D	25 M	M 29	11
667	10	6159	6175	979	715	705	383*	47 3 Mars, F 4	136	3	*19	6	34	4	4 C	13 A	A 18	22
668	11	6160	6176	980	716	706	384	48 *20 Févr. F 1	137	4	1	2	23	5	6 BA	2 A	A 9	3
669	12	6161	6177	981	717	707	385	49 9 Févr. F 6	138	*5	2	5	12	6	7 G	22 M	M 25	14
670	13	6162	6178	982	718	708	386	50 29 Janv. F 3	139	6	*3	3	31	7	1 F	10 A	A 14	25
671	14	6163	6179	983	719	709	387*	51* 18 Janv. F 7	140	7	4	6	20	8	2 E	30 M	A 6	6
672	15	6164	6180	984	720	710	388	{52 8 Janvier, F 5} {53 27 Décembre, F 2}	141	*8	5	4	39	9	4 DC	18 A	A 25	17
673	1	6165	6181	985	721	711	389	54* 16 Déc. F 6	142	9	*6	7	28	10	5 B	7 A	A 10	28
674	2	6166	6182	986	722	712	390	55 6 Déc. F 4	143	10	7	3	17	11	6 A	27 M	A 2	9
675	3	6167	6183	987	723	713	391*	56* 25 Nov. F 1	144	*11	*8	1	36	12	7 G	15 A	A 22	20
676	4	6168	6184	988	724	714	392	57 14 Nov. F 6	145	12	9	4	25	13	2 FE	4 A	A 6	1
677	5	6169	6185	989	725	715	393	58 3 Nov. F 3	146	*13	*10	7	14	14	3 D	24 M	M 29	12
678	6	6170	6186	990	726	716	394	59* 23 Octob. F 7	147	14	*11	5	33	15	4 C	12 A	A 18	23
679	7	6171	6187	991	727	717	395*	60 13 Octob. F 5	148	15	12	1	22	16	5 B	1 A	A 3	4
680	8	6172	6188	992	728	718	396	61 1 Octob. F 2	149	*16	13	4	11	17	7 AG	21 M	M 25	15
681	9	6173	6189	993	729	719	397	62* 20 Sept. F 6	150	17	*14	2	30	18	1 F	9 A	A 14	26
682	10	6174	6190	994	730	720	398	63 10 Sept. F 4	151	18	15	5	19	19	2 E	29 M	M 30	7
683	11	6175	6191	995	731	721	399*	64 30 Août, F 1	152	*19	16	3	38	20	3 D	17 A	A 19	18
684	12	6176	6192	996	732	722	400	65* 18 Août, F 5	153	1	*17	5	26	21	5 CB	5 A	A 10	29
685	13	6177	6193	997	733	723	401	66 8 Août, F 3	154	*2	18	1	15	22	6 A	25 M	M 26	11
686	14	6178	6194	998	734	724	402	67* 28 Juillet, F 7	155	3	*19	6	34	23	7 G	13 A	A 15	22
687	15	6179	6195	999	735	725	403*	68 18 Juillet, F 5	156	4	1	2	23	24	1 F	2 A	A 7	3
688	1	6180	6196	1000	736	726	404	69 6 Juillet, F 2	157	*5	2	5	12	25	3 ED	22 M	M 29	14
689	2	6181	6197	1001	737	727	405	70* 25 Juin, F 6	158	6	*3	3	31	26	4 C	10 A	A 11	25
690	3	6182	6198	1002	738	728	406	71 15 Juin, F 4	159	7	4	6	20	27	5 B	30 M	A 3	6
691	4	6183	6199	1003	739	729	407*	72 4 Juin, F 1	160	*8	5	4	39	28	6 A	18 A	A 23	17
692	5	6184	6200	1004	740	730	408	73* 23 Mai, F 5	161	9	*6	7	28	1	1 GF	7 A	A 14	28
693	6	6185	6201	1005	741	731	409	74 13 Mai, F 3	162	10	7	3	17	2	2 E	27 M	M 30	9
694	7	6186	6202	1006	742	732	410	75 2 Mai, F 7	163	*11	*8	1	36	3	3 D	15 A	A 19	20
695	8	6187	6203	1007	743	733	411*	76* 21 Avril, F 4	164	12	9	4	25	4	4 C	4 A	A 11	1
696	9	6188	6204	1008	744	734	412	77 10 Avril, F 2	165	*13	10	7	14	5	6 BA	24 M	M 26	12
697	10	6189	6205	1009	745	735	413	78* 30 Mars, F 6	166	14	*11	5	33	6	7 G	12 A	A 15	23
698	11	6190	6206	1010	746	736	414	79 20 Mars, F 4	167	15	12	1	22	7	1 F	1 A	A 7	4
699	12	6191	6207	1011	747	737	415*	80 9 Mars, F 1	168	*16	13	4	11	8	2 E	21 M	M 23	15
700	13	6192	6208	1012	748	738	416	81* 26 Févr. F 5	169	17	*14	2	30	9	4 DC	9 A	A 11	26

L'an de J. C. 665, les Egyptiens & les Orientaux célébrerent Pâque le 6 Avril, & les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle Victorius.

L'an de J. C. 672, les Alexandrins & les Orientaux firent Pâque le 25 Avril, & les Occidentaux le 18 de ce mois, quelques-uns même le 21 Mars.

L'an de J. C. 685, Pâque ſe fit le 26 Mars chez les Egyptiens & les Orientaux, & le 2 Avril chez les Occidentaux.

L'an de J. C. 689, Alexandrie & l'Orient célébrerent Pâque le 11 Avril, & l'Egliſe Latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
701	14	6193	6209	1013	749	739	417	82 15 Févr. F 3	170	18	15	5	19	10	5 B	29 M	A 3	7
702	15	6194	6210	1014	750	740	418	83 4 Févr. F 7	171	*19	16	3	38	11	6 A	17 A	A 23	18
703	1	6195	6211	1015	751	741	419*	84* 24 Janv. F 4	172	1	*17	5	26	12	7 G	5 A	A 8	29
704	2	6196	6212	1016	752	742	420	85 14 Janv. F 2	173	*2	18	1	15	13	2 FE	25 M	M 30	11
705	3	6197	6213	1017	753	743	421	86* 2 Janvier, F 6; 87 23 Décembre, F 4	174	3	*19	6	34	14	3 D	13 A	A 19	22
706	4	6198	6214	1018	754	744	422	88 12 Déc. F 1	175	4	1	2	23	15	4 C	2 A	A 4	3
707	5	6199	6215	1019	755	745	423*	89* 1 Déc. F 5	176	*5	2	5	12	16	5 B	22 M	M 27	14
708	6	6200	6216	1020	756	746	424	90 20 Nov. F 3	177	6	*3	3	31	17	7 AG	10 A	A 15	25
709	7	6201	6217	1021	757	747	425	91 9 Nov. F 7	178	7	4	6	20	18	1 F	30 M	M 31	6
710	8	6202	6218	1022	758	748	426	92* 29 Octob. F 4	179	*8	5	4	39	19	2 E	18 A	A 20	17
711	9	6203	6219	1023	759	749	427*	93 19 Octob. F 2	180	9	*6	7	28	20	3 D	7 A	A 12	28
712	10	6204	6220	1024	760	750	428	94 7 Octob. F 6	181	10	7	3	17	21	5 CB	27 M	A 3	9
713	11	6205	6221	1025	761	751	429	95* 26 Sept. F 3	182	*11	*8	1	36	22	6 A	15 A	A 16	20
714	12	6206	6222	1026	762	752	430	96 16 Sept. F 1	183	12	9	4	25	23	7 G	4 A	A 8	1
715	13	6207	6223	1027	763	753	431*	97* 5 Sept. F 5	184	*13	10	7	14	24	1 F	24 M	M 31	12
716	14	6208	6224	1028	764	754	432	98 25 Août, F 3	185	14	*11	5	33	25	3 ED	12 A	A 19	23
717	15	6209	6225	1029	765	755	433	99 14 Août, F 7	186	15	12	1	22	26	4 C	1 A	A 4	4
718	1	6210	6226	1030	766	756	434	100* 3 Août, F 4	187	*16	13	4	11	27	5 B	21 M	M 27	15
719	2	6211	6227	1031	767	757	435*	101 24 Juillet, F 2	188	17	*14	2	30	28	6 A	9 A	A 16	26
720	3	6212	6228	1032	768	758	436	102 12 Juillet, F 6	189	18	15	5	19	1	1 GF	29 M	M 31	7
721	4	6213	6229	1033	769	759	437	103* 1 Juillet, F 3	190	*19	16	3	38	2	2 E	17 A	A 20	18
722	5	6214	6230	1034	770	760	438	104 21 Juin, F 1	191	1	*17	5	26	3	3 D	5 A	A 12	29
723	6	6215	6231	1035	771	761	439*	105 10 Juin, F 5	192	*2	18	1	15	4	4 C	25 M	M 28	11
724	7	6216	6232	1036	772	762	440	106* 29 Mai, F 2	193	3	*19	6	34	5	6 BA	13 A	A 16	22
725	8	6217	6233	1037	773	763	441	107 19 Mai, F 7	194	4	1	2	23	6	7 G	2 A	A 8	3
726	9	6218	6234	1038	774	764	442	108* 8 Mai, F 4	195	*5	2	5	12	7	1 F	22 M	M 24	14
727	10	6219	6235	1039	775	765	443*	109 28 Avril, F 2	196	6	*3	3	31	8	2 E	10 A	A 13	25
728	11	6220	6236	1040	776	766	444	110 16 Avril, F 6	197	7	4	6	20	9	4 DC	30 M	A 4	6
729	12	6221	6237	1041	777	767	445	111* 5 Avril, F 3	198	*8	5	4	39	10	5 B	18 A	A 24	17
730	13	6222	6238	1042	778	768	446	112 26 Mars, F 1	199	9	*6	7	28	11	6 A	7 A	A 9	28
731	14	6223	6239	1043	779	769	447*	113 15 Mars, F 5	200	10	7	3	17	12	7 G	27 M	A 1	9
732	15	6224	6240	1044	780	770	448	114* 3 Mars, F 2	201	*11	*8	1	36	13	2 FE	15 A	A 20	20
733	1	6225	6241	1045	781	771	449	115 21 Fév. F 7	202	12	9	4	25	14	3 D	4 A	A 5	1
734	2	6226	6242	1046	782	772	450	116* 10 Fév. F 4	203	*13	10	7	14	15	4 C	24 M	M 28	12
735	3	6227	6243	1047	783	773	451*	117 31 Janv. F 2	204	14	*11	5	33	16	5 B	12 A	A 17	23
736	4	6228	6244	1048	784	774	452	118 20 Janv. F 6	205	15	12	1	22	17	7 AG	1 A	A 8	4
737	5	6229	6245	1049	785	775	453	119* 8 Janvier, F 3; 120 29 Décembre, F 1	206	*16	13	4	11	18	1 F	21 A	M 24	15
738	6	6230	6246	1050	786	776	454	121 18 Déc. F 5	207	17	*14	2	30	19	2 E	9 A	A 13	26
739	7	6231	6247	1051	787	777	455*	122* 7 Déc. F 2	208	18	15	5	19	20	3 D	29 M	A 5	7
740	8	6232	6248	1052	788	778	456	123 26 Nov. F 7	209	*19	16	3	38	21	5 CB	17 A	A 24	18
741	9	6233	6249	1053	789	779	457	124 15 Nov. F 4	210	1	*17	5	26	22	6 A	5 A	A 9	29
742	10	6234	6250	1054	790	780	458	125* 4 Nov. F 1	211	*2	18	1	15	23	7 G	25 M	A 1	11
743	11	6235	6251	1055	791	781	459*	126 25 Octob. F 6	212	3	*19	6	34	24	1 F	13 A	A 14	22
744	12	6236	6252	1056	792	782	460	127* 13 Octob. F 3	213	4	1	2	23	25	3 ED	2 A	A 5	3
745	13	6237	6253	1057	793	783	461	128 3 Octob. F 1	214	*5	2	5	12	26	4 C	22 M	M 28	14
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129 22 Sep. F 5	215	6	*3	3	31	27	5 B	10 A	A 17	25
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130* 11 Sept. F 2	216	7	4	6	20	28	6 A	30 M	A 2	6
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131 31 Août, F 7	217	*8	5	4	39	1	1 GF	18 A	A 21	17
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132 20 Août, F 4	218	9	*6	7	28	2	2 E	7 A	A 13	28
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133* 9 Août, F 1	219	10	7	3	17	3	3 D	27 M	M 29	9

L'an de J. C. 729, toutes les Egliſes Britanniques ſe réunirent à l'Egliſe Romaine pour la célébration du jour de Pâque.

L'an de J. C. 740, en Orient, en Egypte & en quelques lieux de l'Occident, Pâque fut célébré le 24 Avril; mais le 17 du même mois dans quelques Egliſes Lat.

L'an de J. C. 743, Pâque ſe fit chez les Alexandrins & les Orientaux, le 14 Avril; mais les Latins qui ſuivoient le cycle de Victorius, retarderent cette Fête juſqu'au 21 du même mois.

L'an de J. C. 748, les Latins célébrerent Pâque le 24 Mars, & autres le 21 Avril.

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile, ou aſtériſque *, déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
751	4	6243	6259	1063	799	789	467 *	134 30 Juillet, F 6	220	* 11	* 8	1	36	4	4	C	15 A	A 18	20
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135 18 Juillet, F 3	221	12	9	4	25	5	6	BA	4 A	A 9	1
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136 * 7 Juillet, F 7	222	* 13	10	7	14	6	7	G	24 M	M 25	12
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137 27 Juin, F 5	223	14	* 11	5	33	7	1	F	12 A	A 14	23
755	8	6247	6263	1067	803	793	471 *	138 * 16 Juin, F 2	224	15	12	1	22	8	2	E	1 A	A 6	4
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139 5 Juin, F 7	225	* 16	13	4	11	9	4	DC	21 M	M 28	15
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140 25 Mai, F 4	226	17	* 14	2	30	10	5	B	9 A	A 10	26
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141 * 14 Mai, F 1	227	18	15	5	19	11	6	A	29 M	A 2	7
759	12	6251	6267	1071	807	797	475 *	142 4 Mai, F 6	228	* 19	16	3	38	12	7	G	17 A	A 22	18
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143 22 Avril, F 3	229	1	* 17	5	26	13	2	FE	5 A	A 6	29
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144 * 11 Avril, F 7	230	* 2	18	1	15	14	3	D	25 M	M 29	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145 1 Avril, F 5	231	3	* 19	6	34	15	4	C	13 A	A 18	22
763	1	6255	6271	1075	811	801	479 *	146 * 21 Mars, F 2	232	4	1	2	23	16	5	B	2 A	A 3	3
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147 10 Mars, F 7	233	* 5	2	5	12	17	7	AG	22 M	M 25	14
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148 27 Févr. F 4	234	6	* 3	3	31	18	1	F	10 A	A 14	25
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149 * 16 Févr. F 1	235	7	4	6	20	19	2	E	30 M	A 6	6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483 *	150 6 Févr. F 6	236	* 8	5	4	39	20	3	D	18 A	A 19	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151 26 Janv. F 3	237	9	* 6	7	28	21	5	CB	7 A	A 10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152 * 14 Janv. F 7	238	10	7	3	17	22	6	A	27 M	A 2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	{153 4 Janvier, F 5} {154 24 Décembre, F 2}	239	* 11	* 8	1	36	23	7	G	15 A	A 22	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487 *	155 * 13 Déc. F 6	240	12	9	4	25	24	1	F	4 A	A 7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156 2 Déc. F 4	241	* 13	10	7	14	25	3	ED	24 M	M 29	12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157 * 21 Nov. F 1	242	14	* 11	5	33	26	4	C	12 A	A 18	23
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	158 11 Nov. F 6	243	15	12	1	22	27	5	B	1 A	A 3	4
775	13	6267	6283	1087	823	813	491 *	159 31 Octob. F 3	244	* 16	13	4	11	28	6	A	21 M	M 26	15
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160 * 19 Octob. F 7	245	17	* 14	2	30	1	1	GF	9 A	A 14	26
777	15	6269	6285	1089	825	815	493	161 9 Octob. F 5	246	18	15	5	19	2	2	E	29 M	M 30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162 28 Sept. F 2	247	* 19	16	3	38	3	3	D	17 A	A 19	18
779	2	6271	6287	1091	827	817	495 *	163 * 17 Sept. F 6	248	1	* 17	5	26	4	4	C	5 A	A 11	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164 6 Sept. F 4	249	* 2	18	1	15	5	6	BA	25 M	M 26	11
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165 26 Août, F 1	250	3	* 19	6	34	6	7	G	13 A	A 15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166 * 15 Août, F 5	251	4	1	2	23	7	1	F	2 A	A 7	3
783	6	6275	6291	1095	831	821	499 *	167 5 Août, F 3	252	* 5	2	5	12	8	2	E	22 M	M 23	14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168 * 24 Juillet, F 7	253	6	* 3	3	31	9	4	DC	10 A	A 11	25
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169 14 Juillet, F 5	254	7	4	6	20	10	5	B	30 M	A 3	6
786	9	6278	6294	1098	834	824	502	170 3 Juillet, F 2	255	* 8	5	4	39	11	6	A	8 A	A 23	17
787	10	6279	6295	1099	835	825	503 *	171 * 22 Juin, F 6	256	9	* 6	7	28	12	7	G	7 A	A 8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172 11 Juin, F 4	257	10	7	3	17	13	2	FE	27 M	M 30	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173 31 Mai, F 1	258	* 11	* 8	1	36	14	3	D	15 A	A 19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174 * 20 Mai, F 5	259	12	9	4	25	15	4	C	4 A	A 11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507 *	175 10 Mai, F 3	260	* 13	10	7	14	16	5	B	24 M	M 27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176 * 28 Avril, F 7	261	14	* 11	5	33	17	7	AG	12 A	A 15	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177 18 Avril, F 5	262	15	12	1	22	18	1	F	1 A	A 7	4
794	2	6286	6302	1106	842	832	510	178 7 Avril, F 2	263	* 16	13	4	11	19	2	E	21 M	M 23	15
795	3	6287	6303	1107	843	833	511 *	179 * 27 Mars, F 6	264	17	* 14	2	30	20	3	D	9 A	A 12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180 16 Mars, F 4	265	18	15	5	19	21	5	CB	29 M	A 3	7
797	5	6289	6305	1109	845	835	513	181 5 Mars, F 1	266	* 19	16	3	38	22	6	A	17 A	A 23	18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182 * 22 Févr. F 5	267	1	* 17	5	26	23	7	G	5 A	A 8	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515 *	183 12 Févr. F 3	268	* 2	18	1	15	24	1	F	25 M	M 31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184 1 Févr. F 7	269	3	* 19	6	34	25	3	ED	13 A	A 19	22

L'an de J. C. 760, Pâque fut célébré le 6 Avril par les Egyptiens & les Orientaux, & le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 763, Pâque tomba le 3 Avril pour les Alexandrins, & le 10 pour les Latins qui ſuivoient le cycle de Victorius.

L'an de J. C. 780, les Orientaux avec les Alexandrins, firent Pâque le 26 Mars, & les Occidentaux qui ſuivoient le cycle de Victorius, le 2 d'Avril.

L'an de J. C. 783, Pâque tomba le 23 Mars pour les Alexandrins & les Orientaux, & le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 784, Pâque arriva le 11 d'Avril dans le calcul des Alexandrins, & le 18 dans celui de Victorius.

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſsous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes de cycle de 19 ans & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	185 * 20 Janv. F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2 A	A 4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	186 10 Janvier, F 2 187* 30 Décembre, F 6	271	*5	2	5	12	27	5	B	22 M	M 27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	188 20 Déc. F 4	272	6	*3	3	31	28	6	A	10 A	A 16	25
804	12	6296	6312	1116	852	842	520	189 8 Déc. F 1	273	7	4	6	20	1	1	GF	30 M	M 31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	190* 27 Nov. F 5	274	*8	5	4	39	2	2	E	18 A	A 20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191 17 Nov. F 3	275	9	*6	7	28	3	3	D	7 A	A 12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192 6 Nov. F 7	276	10	7	3	17	4	4	C	27 M	M 28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193* 25 Octob. F 4	277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15 A	A 16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194 15 Octob. F 2	278	12	9	4	25	6	7	G	4 A	A 8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195 4 Octob. F 6	279	*13	10	7	14	7	1	F	24 M	M 31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	196* 23 Sept. F 3	280	14	*11	5	33	8	2	E	12 A	A 13	23
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197 12 Sept. F 1	281	15	12	1	22	9	4	DC	1 A	A 4	4
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198* 1 Sept. F 5	282	*16	13	4	11	10	5	B	21 M	M 27	15
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199 22 Août, F 3	283	17	*14	2	30	11	6	A	9 A	A 16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200 11 Août, F 7	284	18	15	5	19	12	7	G	29 M	A 1	-
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201* 30 Juillet, F 4	285	*19	16	3	38	13	2	FE	17 A	A 20	18
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202 20 Juillet, F 2	286	1	*17	5	26	14	3	D	5 A	A 12	29
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203 9 Juillet, F 6	287	*2	18	1	15	15	4	C	25 M	M 28	11
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204* 28 Juin, F 3	288	3	*19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205 17 Juin, F 1	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206* 6 Juin, F 5	290	*5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207 27 Mai, F 3	291	6	*3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208 16 Mai, F 7	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209* 4 Mai, F 4	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210 24 Avril, F 2	294	9	*6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211 13 Avril, F 6	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212* 2 Avril, F 3	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213 22 Mars, F 1	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214 11 Mars, F 5	298	*13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215* 28 Févr. F 2	299	14	*11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216 18 Févr. F 7	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
832	10	6324	6340	1144	880	870	548	217* 7 Févr. F 4	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218 27 Janv. F 2	302	17	*14	2	30	2	2	E	9 A	A 13	26
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219 16 Janv. F 6	303	18	15	5	19	3	3	D	29 M	A 5	7
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	220* 5 Janvier, F 3 221 26 Décembre, F 1	304	*19	16	3	38	4	4	C	17 A	A 18	18
836	14	6328	6344	1148	884	874	552	222 14 Déc. F 5	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5 A	A 9	29
837	15	6329	6345	1149	885	875	553	223* 3 Déc. F 2	306	*2	18	1	15	6	7	G	25 M	A 1	11
838	1	6330	6346	1150	886	876	554	224 23 Nov. F 7	307	3	*19	6	34	7	1	F	13 A	A 14	22
839	2	6331	6347	1151	887	877	555*	225 12 Nov. F 4	308	4	1	2	23	8	2	E	2 A	A 6	3
840	3	6332	6348	1152	888	878	556	226* 31 Octob. F 1	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22 M	M 28	14
841	4	6333	6349	1153	889	879	557	227 21 Octob. F 6	310	6	*3	3	31	10	5	B	10 A	A 17	25
842	5	6334	6350	1154	890	880	558	228* 10 Octob. F 3	311	7	4	6	20	11	6	A	30 M	A 2	6
843	6	6335	6351	1155	891	881	559*	229 30 Sept. F 1	312	*8	5	4	39	12	7	G	18 A	A 22	17
844	7	6336	6352	1156	892	882	560	230 18 Sept. F 5	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7 A	A 13	28
845	8	6337	6353	1157	893	883	561	231* 7 Sept. F 2	314	10	7	3	17	14	3	D	27 M	M 29	9
846	9	6338	6354	1158	894	884	562	232 28 Août, F 7	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15 A	A 18	20
847	10	6339	6355	1159	895	885	563*	233 17 Août, F 4	316	12	9	4	25	16	5	B	4 A	A 10	1
848	11	6340	6356	1160	896	886	564	234* 5 Août, F 1	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24 M	M 25	12
849	12	6341	6357	1161	897	887	565	235 26 Juillet, F 6	318	14	*11	5	33	18	1	F	12 A	A 14	23
850	13	6342	6358	1162	898	888	566	236 15 Juillet, F 3	319	15	12	1	22	19	2	E	1 A	A 6	4

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, déſigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
851	14	6343	6359	1163	899	889	567*	237 5 Juillet, F 1	320	*16	13	4	11	20	3 D	21 M	M 22	15
852	15	6344	6360	1164	900	890	568	238 23 Juin, F 5	321	17	*14	2	30	21	5 CB	9 A	A 10	26
853	1	6345	6361	1165	901	891	569	239* 12 Juin, F 2	322	18	15	5	19	22	6 A	29 M	A 2	7
854	2	6346	6362	1166	902	892	570	240 2 Juin, F 7	323	*19	16	3	38	23	7 G	17 A	A 22	18
855	3	6347	6363	1167	903	893	571*	241 22 Mai, F 4	324	1	*17	5	26	24	1 F	5 A	A 7	29
856	4	6348	6364	1168	904	894	572	242* 10 Mai, F 1	325	*2	18	1	1	25	3 ED	25 M	M 29	11
857	5	6349	6365	1169	905	895	573	243 30 Avril, F 6	326	3	*19	6	34	26	4 C	13 A	A 18	22
858	6	6350	6366	1170	906	896	574	244 19 Avril, F 3	327	4	1	2	23	27	5 B	2 A	A 3	3
859	7	6351	6367	1171	907	897	575*	245* 8 Avril, F 7	328	*5	2	5	12	28	6 A	22 M	M 26	14
860	8	6352	6368	1172	908	898	576	246 28 Mars, F 5	329	6	*3	3	31	1	1 GF	10 A	A 14	25
861	9	6353	6369	1173	909	899	577	247* 17 Mars, F 2	330	7	4	6	20	2	2 E	30 M	A 6	6
862	10	6354	6370	1174	910	900	578	248 7 Mars, F 7	331	*8	5	4	39	3	3 D	18 A	A 19	17
863	11	6355	6371	1175	911	901	579*	249 24 Févr. F 4	332	9	*6	7	28	4	4 C	7 A	A 11	28
864	12	6356	6372	1176	912	902	580	250* 13 Févr. F 1	333	10	7	3	17	5	6 BA	27 M	A 2	9
865	13	6357	6373	1177	913	903	581	251 2 Févr. F 6	334	*11	*8	1	36	6	7 G	15 A	A 22	20
866	14	6358	6374	1178	914	904	582	252 22 Janv. F 3	335	12	9	4	25	7	1 F	4 A	A 7	1
867	15	6359	6375	1179	915	905	583*	253* 11 Janv. F 7	336	*13	10	7	14	8	2 E	24 M	M 30	12
868	1	6360	6376	1180	916	906	584	{254 1 Janvier, F 5} {255 20 Décembre, F 2}	337	14	*11	5	33	9	4 DC	12 A	A 18	23
869	2	6361	6377	1181	917	907	585	256* 9 Déc. F 6	338	15	12	1	22	10	5 B	1 A	A 3	4
870	3	6362	6378	1182	918	908	586	257 29 Nov. F 4	339	*16	13	4	11	11	6 A	21 M	M 26	15
871	4	6363	6379	1183	919	909	587*	258* 18 Nov. F 1	340	17	*14	2	30	12	7 G	9 A	A 15	26
872	5	6364	6380	1184	920	910	588	259 7 Nov. F 6	341	18	15	5	19	13	2 FE	29 M	M 30	7
873	6	6365	6381	1185	921	911	589	260 27 Octob. F 3	342	*19	16	3	38	14	3 D	17 A	A 19	18
874	7	6366	6382	1186	922	912	590	261* 16 Octob. F 7	343	1	*17	5	26	15	4 C	5 A	A 11	29
875	8	6367	6383	1187	923	913	591*	262 6 Octob. F 5	344	*2	18	1	15	16	5 B	25 M	M 27	11
876	9	6368	6384	1188	924	914	592	263 24 Sept. F 2	345	3	*19	6	34	17	7 AG	13 A	A 15	22
877	10	6369	6385	1189	925	915	593	264* 13 Sept. F 6	346	4	1	2	23	18	1 F	2 A	A 7	3
878	11	6370	6386	1190	926	916	594	265 3 Sept. F 4	347	*5	2	5	12	19	2 E	22 M	M 23	14
879	12	6371	6387	1191	927	917	595*	266* 23 Août, F 1	348	6	*3	3	31	20	3 D	10 A	A 12	25
880	13	6372	6388	1192	928	918	596	267 12 Août, F 6	349	7	4	6	20	21	5 CB	30 M	A 3	6
881	14	6373	6389	1193	929	919	597	268 1 Août, F 3	350	*8	5	4	39	22	6 A	18 A	A 23	17
882	15	6374	6390	1194	930	920	598	269* 21 Juillet, F 7	351	9	*6	7	28	23	7 G	7 A	A 8	28
883	1	6375	6391	1195	931	921	599*	270 11 Juillet, F 5	352	10	7	3	17	24	1 F	27 M	M 31	9
884	2	6376	6392	1196	932	922	600	271 29 Juin, F 2	353	*11	*8	1	36	25	3 ED	15 A	A 19	20
885	3	6377	6393	1197	933	923	601	272* 18 Juin, F 6	354	12	9	4	25	26	4 C	4 A	A 11	1
886	4	6378	6394	1198	934	924	602	273 8 Juin, F 4	355	*13	10	7	14	27	5 B	24 M	M 27	12
887	5	6379	6395	1199	935	925	603*	274 28 Mai, F 1	356	14	*11	5	33	28	6 A	12 A	A 16	23
888	6	6380	6396	1200	936	926	604	275* 16 Mai, F 5	357	15	12	1	22	1	1 GF	1 A	A 7	4
889	7	6381	6397	1201	937	927	605	276 6 Mai, F 3	358	*16	13	4	11	2	2 E	21 M	M 23	15
890	8	6382	6398	1202	938	928	606	277* 25 Avril, F 7	359	17	*14	2	30	3	3 D	9 A	A 12	26
891	9	6383	6399	1203	939	929	607*	278 15 Avril, F 5	360	18	15	5	19	4	4 C	29 M	A 4	7
892	10	6384	6400	1204	940	930	608	279 3 Avril, F 2	361	*19	16	3	38	5	6 BA	17 A	A 23	18
893	11	6385	6401	1205	941	931	609	280* 23 Mars, F 6	362	1	*17	5	26	6	7 G	5 A	A 8	29
894	12	6386	6402	1206	942	932	610	281 13 Mars, F 4	363	*2	18	1	15	7	1 F	25 M	M 31	11
895	13	6387	6403	1207	943	933	611*	282 2 Mars, F 1	364	3	*19	6	34	8	2 E	13 A	A 20	22
896	14	6388	6404	1208	944	934	612	283* 19 Févr. F 5	365	4	1	2	23	9	4 DC	2 A	A 4	3
897	15	6389	6405	1209	945	935	613	284 8 Févr. F 3	366	*5	2	5	12	10	5 B	22 M	M 27	14
898	1	6390	6406	1210	946	936	614	285 28 Janv. F 7	367	6	*3	3	31	11	6 A	10 A	A 16	25
899	2	6391	6407	1211	947	937	615*	286* 17 Janv. F 4	368	7	4	6	20	12	7 G	30 M	A 1	6
900	3	6392	6408	1212	948	938	616	{287 7 Janvier, F 2} {288* 26 Décembre, F 6}	369	*8	5	4	39	13	2 FE	18 A	A 20	17

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
901	4	6393	6409	1213	949	939	617	289 16 Déc. F 4	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
902	5	6394	6410	1214	950	940	618	290 5 Déc. F 1	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
903	6	6395	6411	1215	951	941	619*	291 *24 Nov. F 5	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
904	7	6396	6412	1216	952	942	620	292 13 Nov. F 3	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
905	8	6397	6413	1217	953	943	621	293 2 Nov. F 7	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
906	9	6398	6414	1218	954	944	622	294 *22 Octob. F 4	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
907	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295 12 Octob. F 2	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
908	11	6400	6416	1220	956	946	624	296 *30 Sept. F 6	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
909	12	6401	6417	1221	957	947	625	297 20 Sept. F 4	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	2
910	13	6402	6418	1222	958	948	626	298 9 Sept. F 1	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
911	14	6403	6419	1223	959	949	627*	299 *29 Août, F 5	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
912	15	6404	6420	1224	960	950	628	300 18 Août, F 3	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
913	1	6405	6421	1225	961	951	629	301 7 Août, F 7	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
914	2	6406	6422	1226	962	952	630	302 27 Juillet, F 4	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
915	3	6407	6423	1227	963	953	631*	303 17 Juillet, F 2	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
916	4	6408	6424	1228	964	954	632	304 5 Juillet, F 6	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
917	5	6409	6425	1229	965	955	633	305 *24 Juin, F 3	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306 14 Juin, F 1	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6
919	7	6411	6427	1231	967	957	635*	307* 3 Juin, F 5	388	*8	5	4	39	4	4	C	18 A	A 25	17
920	8	6412	6428	1232	968	958	636	308 23 Mai, F 3	389	9	*6	7	28	5	6	BA	7 A	A 9	28
921	9	6413	6429	1233	969	959	637	309 12 Mai, F 7	390	10	7	3	17	6	7	G	27 M	A 1	9
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310* 1 Mai, F 4	391	*11	*8	1	36	7	1	F	15 A	A 21	20
923	11	6415	6431	1235	971	961	639*	311 21 Avril, F 2	392	12	9	4	25	8	2	E	4 A	A 6	1
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312 9 Avril, F 6	393	*13	10	7	14	9	4	DC	24 M	M 28	12
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313 *29 Mars. F 3	394	14	*11	5	33	10	5	B	12 A	A 17	23
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314 19 Mars, F 1	395	15	12	1	22	11	6	A	1 A	A 2	4
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315 8 Mars, F 5	396	*16	13	4	11	12	7	G	21 M	M 25	15
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316 *25 Fév. F 2	397	17	*14	2	30	13	2	FE	9 A	A 13	26
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317 14 Fév. F 7	398	18	15	5	19	14	3	D	29 M	A 5	7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318* 3 Févr. F 4	399	*19	16	3	38	15	4	C	7 A	A 18	18
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319 24 Janv. F 2	400	1	*17	5	26	16	5	B	5 A	A 10	29
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320 13 Janv. F 6	401	*2	18	1	15	17	7	AG	25 M	A 1	1
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	{321* 1 Janvier, F 3} {322 22 Décembre, F 1}	402	3	*19	6	34	18	1	F	13 A	A 14	22
934	7	6426	6442	1246	982	972	650	323 11 Déc. F 5	403	4	1	2	23	19	2	E	2 A	A 6	3
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	324* 30 Nov. F 2	404	*5	2	5	12	20	3	D	22 M	M 29	14
936	9	6428	6444	1248	984	974	652	325 19 Nov. F 7	405	6	*3	3	31	21	5	CB	10 A	A 17	25
937	10	6429	6445	1249	985	975	653	326* 8 Nov. F 4	406	7	4	6	20	22	6	A	30 M	A 2	6
938	11	6430	6446	1250	986	976	654	327 29 Octob. F 2	407	*8	5	4	39	23	7	G	18 A	A 22	17
939	12	6431	6447	1251	987	977	655*	328 18 Octob. F 6	408	9	*6	7	28	24	1	F	7 A	A 14	28
940	13	6432	6448	1252	988	978	656	329* 6 Octob. F 3	409	10	7	3	17	25	3	ED	27 M	M 29	9
941	14	6433	6449	1253	989	979	657	330 26 Sept. F 1	410	*11	*8	1	36	26	4	C	15 A	A 18	20
942	15	6434	6450	1254	990	980	658	331 15 Sept. F 5	411	12	9	4	25	27	5	B	4 A	A 10	1
943	1	6435	6451	1255	991	981	659*	332* 4 Sept, F 2	412	*13	10	7	14	28	6	A	24 M	M 26	12
944	2	6436	6452	1256	992	982	660	333 24 Août, F 7	413	14	*11	5	33	1	1	GF	12 A	A 14	23
945	3	6437	6453	1257	993	983	661	334 13 Août, F 4	414	15	12	1	22	2	2	E	1 A	A 6	4
946	4	6438	6454	1258	994	984	662	335* 2 Août. F 1	415	*16	13	4	11	3	3	D	21 M	M 22	15
947	5	6439	6455	1259	995	985	663*	336 23 Juillet, F 6	416	17	*14	2	30	4	4	C	9 A	A 11	26
948	6	6440	6456	1260	996	986	664	337* 11 Juillet, F 3	417	18	15	5	19	5	6	BA	29 M	A 2	7
949	7	6441	6457	1261	997	987	665	338 1 Juillet, F 1	418	*19	16	3	38	6	7	G	17 A	A 22	18
950	8	6442	6458	1262	998	988	666	339 20 Juin, F 5	419	1	*17	5	26	7	1	F	5 A	A 7	29

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile ou aſtériſque *, déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
951	9	6443	6459	1263	999	989	667 *	340* 9 Juin, F 2	420	* 2	18	1	15	8	2	E	25 M	M 30	11
952	10	6444	6460	1264	1000	990	668	341 29 Mai, F 7	421	3	* 19	6	34	9	4	DC	13 A	A 18	22
953	11	6445	6461	1265	1001	991	669	342 18 Mai, F 4	422	4	1	2	23	10	5	B	2 A	A 3	3
954	12	6446	6462	1266	1002	992	670	343 * 7 Mai, F 1	423	* 5	2	5	12	11	6	A	22 M	M 26	14
955	13	6447	6463	1267	1003	993	671 *	344 27 Avril, F 6	424	6	* 3	3	31	12	7	G	10 A	A 15	25
956	14	6448	6464	1268	1004	994	672	345 15 Avril, F 3	425	7	4	6	20	13	2	FE	30 M	A 6	6
957	15	6449	6465	1269	1005	995	673	346* 4 Avril, F 7	426	* 8	5	4	39	14	3	D	18 A	A 19	17
958	1	6450	6466	1270	1006	996	674	347 25 Mars, F 5	427	9	* 6	7	28	15	4	C	7 A	A 11	28
959	2	6451	6467	1271	1007	997	675 *	348*14 Mars, F 2	428	10	7	3	17	16	5	B	27 M	A 3	9
960	3	6452	6468	1272	1008	998	676	349 3 Mars, F 7	429	* 11	* 8	1	36	17	7	AG	15 A	A 22	20
961	4	6453	6469	1273	1009	999	677	350 20 Févr. F 4	430	12	9	4	25	18	1	F	4 A	A 7	1
962	5	6454	6470	1274	1010	1000	678	351* 9 Févr. F 1	431	* 13	10	7	14	19	2	E	24 M	M 30	12
963	6	6455	6471	1275	1011	1001	679 *	352 30 Janv. F 6	432	14	* 11	5	33	20	3	D	12 A	A 19	23
964	7	6456	6472	1276	1012	1002	680	353 19 Janv. F 3	433	15	12	1	22	21	5	CB	1 A	A 3	4
965	8	6457	6473	1277	1013	1003	681	{354* 7 Janvier, F 7} {355 28 Decembre, F 5}	434	* 16	13	4	11	22	6	A	21 M	M 26	15
966	9	6458	6474	1278	1014	1004	682	356* 17 Déc. F 2	435	17	* 14	2	30	23	7	G	9 A	A 15	26
967	10	6459	6475	1279	1015	1005	683 *	357 7 Déc. F 7	436	18	15	5	19	24	1	F	29 M	M 31	7
968	11	6460	6476	1280	1016	1006	684	358 25 Nov. F 4	437	* 19	16	3	38	25	3	ED	17 A	A 19	18
969	12	6461	6477	1281	1017	1007	685	359* 14 Nov. F 1	438	1	* 17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
970	13	6462	6478	1282	1018	1008	686	360 4 Nov. F 6	439	* 2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
971	14	6463	6479	1283	1019	1009	687 *	361 24 Octob. F 3	440	3	* 19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
972	15	6464	6480	1284	1020	1010	688	362 * 12 Octob. F 7	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
973	1	6465	6481	1285	1021	1011	689	363 2 Octob. F 5	442	* 5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
974	2	6466	6482	1286	1022	1012	690	364 21 Sept. F 2	443	6	* 3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
975	3	6467	6483	1287	1023	1013	691 *	365 * 10 Sept. F 6	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
976	4	6468	6484	1288	1024	1014	692	366 30 Août, F 4	445	* 8	5	4	39	5	6	BA	8 A	A 23	17
977	5	6469	6485	1289	1025	1015	693	367 * 19 Août, F 1	446	9	* 6	7	28	6	7	G	7 A	A 8	28
978	6	6470	6486	1290	1026	1016	694	368 9 Août, F 6	447	10	7	3	17	7	1	F	27 M	M 31	9
979	7	6471	6487	1291	1027	1017	695 *	369 29 Juillet, F 3	448	* 11	* 8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
980	8	6472	6488	1292	1028	1018	696	370 * 17 Juillet, F 7	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
981	9	6473	6489	1293	1029	1019	697	371 7 Juillet, F 5	450	* 13	10	7	14	10	5	B	24 M	M 27	12
982	10	6474	6490	1294	1030	1020	698	372 26 Juin, F 2	451	14	* 11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23
983	11	6475	6491	1295	1031	1021	699 *	373* 15 Juin, F 6	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
984	12	6476	6492	1296	1032	1022	700	374 4 Juin, F 4	453	* 16	13	4	11	13	2	FE	21 M	M 23	15
985	13	6477	6493	1297	1033	1023	701	375 24 Mai, F 1	454	17	* 14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	26
986	14	6478	6494	1298	1034	1024	702	376* 13 Mai, F 5	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
987	15	6479	6495	1299	1035	1025	703 *	377 3 Mai, F 3	456	* 19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
988	1	6480	6496	1300	1036	1026	704	378 * 21 Avril, F 7	457	1	* 17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
989	2	6481	6497	1301	1037	1027	705	379 11 Avril, F 5	458	* 2	18	1	15	18	1	F	25 M	M 31	11
990	3	6482	6498	1302	1038	1028	706	380 31 Mars, F 2	459	3	* 19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
991	4	6483	6499	1303	1039	1029	707 *	381 * 20 Mars, F 6	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
992	5	6484	6500	1304	1040	1030	708	382 9 Mars, F 4	461	* 5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
993	6	6485	6501	1305	1041	1031	709	383 26 Févr. F 1	462	6	* 3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
994	7	6486	6502	1306	1042	1032	710	384* 15 Févr. F 5	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
995	8	6487	6503	1307	1043	1033	711 *	385 5 Févr. F 3	464	* 8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
996	9	6488	6504	1308	1044	1034	712	386 * 25 Janv. F 7	465	9	* 6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
997	10	6489	6505	1309	1045	1035	713	387 14 Janv. F 5	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
998	11	6490	6506	1310	1046	1036	714	{388 3 Janvier, F 2} {389* 23 Décembre, F 6}	467	* 11	* 8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
999	12	6491	6507	1311	1047	1037	715 *	390 13 Déc. F 4	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
1000	13	6492	6508	1312	1048	1038	716	391 1 Déc. F 1	469	* 13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1001	14	6493	6509	1313	1049	1039	717	392 * 20 Nov. F 5	470	14	* 11	5	33	2	2	E	12 A	A 13	23
1002	15	6494	6510	1314	1050	1040	718	393 10 Nov. F 3	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
1003	1	6495	6511	1315	1051	1041	719*	394 30 Octob. F 7	472	* 16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
1004	2	6496	6512	1316	1052	1042	720	395 * 18 Octob. F 4	473	17	* 14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
1005	3	6497	6513	1317	1053	1043	721	396 8 Octob. F 2	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
1006	4	6498	6514	1318	1054	1044	722	397 * 27 Sept. F 6	475	* 19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
1007	5	6499	6515	1319	1055	1045	723*	398 17 Sept. F 4	476	1	* 17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
1008	6	6500	6516	1320	1056	1046	724	399 5 Sept. F 1	477	* 2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
1009	7	6501	6517	1321	1057	1047	725	400 * 25 Août, F 5	478	3	* 19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
1010	8	6502	6518	1322	1058	1048	726	401 15 Août, F 3	479	4	1	2	23	11	6	A	2 A	A 9	3
1011	9	6503	6519	1323	1059	1049	727*	402 4 Août, F 7	480	* 5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
1012	10	6504	6520	1324	1060	1050	728	403 * 23 Juillet, F 4	481	6	* 3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
1013	11	6505	6521	1325	1061	1051	729	404 13 Juillet, F 2	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
1014	12	6506	6522	1326	1062	1052	730	405 2 Juillet, F 6	483	* 8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
1015	13	6507	6523	1327	1063	1053	731*	406 * 21 Juin, F 3	484	9	* 6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
1016	14	6508	6524	1328	1064	1054	732	407 10 Juin, F 1	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
1017	15	6509	6525	1329	1065	1055	733	408 * 30 Mai, F 5	486	* 11	* 8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
1018	1	6510	6526	1330	1066	1056	734	409 20 Mai, F 3	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 6	1
1019	2	6511	6527	1331	1067	1057	735*	410 9 Mai, F 7	488	* 13	10	7	14	20	3	D	24 M	M 29	12
1020	3	6512	6528	1332	1068	1058	736	411 * 27 Avril, F 4	489	14	* 11	5	33	21	5	CB	12 A	A 17	23
1021	4	6513	6529	1333	1069	1059	737	412 17 Avril, F 2	490	15	12	1	22	22	6	A	1 A	A 2	4
1022	5	6514	6530	1334	1070	1060	738	413 6 Avril, F 6	491	* 16	13	4	11	23	7	G	21 M	M 25	15
1023	6	6515	6531	1335	1071	1061	739*	414 * 26 Mars, F 3	492	17	* 14	2	30	24	1	F	9 A	A 14	26
1024	7	6516	6532	1336	1072	1062	740	415 15 Mars, F 1	493	18	15	5	19	25	3	ED	29 M	A 5	7
1025	8	6517	6533	1337	1073	1063	741	416 * 4 Mars, F 5	494	* 19	16	3	38	26	4	C	17 A	A 18	18
1026	9	6518	6534	1338	1074	1064	742	417 22 Févr. F 3	495	1	* 17	5	26	27	5	B	5 A	A 10	29
1027	10	6519	6535	1339	1075	1065	743*	418 11 Févr. F 7	496	* 2	18	1	15	28	6	A	25 M	M 26	11
1028	11	6520	6536	1340	1076	1066	744	419 * 31 Janv. F 4	497	3	* 19	6	34	1	1	GF	13 A	A 14	22
1029	12	6521	6537	1341	1077	1067	745	420 20 Janv. F 2	498	4	1	2	23	2	2	E	2 A	A 6	3
1030	13	6522	6538	1342	1078	1068	746	421 9 Janvier, F 6 422 * 29 Décembre, F 3	499	* 5	2	5	12	3	3	D	22 M	M 29	14
1031	14	6523	6539	1343	1079	1069	747*	423 19 Déc. F 1	500	6	* 3	3	31	4	4	C	10 A	A 11	25
1032	15	6524	6540	1344	1080	1070	748	424 7 Déc. F 5	501	7	4	6	20	5	6	BA	30 M	A 2	6
1033	1	6525	6541	1345	1081	1071	749	425 * 26 Nov. F 2	502	* 8	5	4	39	6	7	G	18 A	A 22	17
1034	2	6526	6542	1346	1082	1072	750	426 16 Nov. F 7	503	9	* 6	7	28	7	1	F	7 A	A 14	28
1035	3	6527	6543	1347	1083	1073	751*	427 * 5 Nov. F 4	504	10	7	3	17	8	2	E	27 M	M 30	9
1036	4	6528	6544	1348	1084	1074	752	428 25 Octob. F 2	505	* 11	* 8	1	36	9	4	DC	5 A	A 18	20
1037	5	6529	6545	1349	1085	1075	753	429 14 Octob. F 6	506	12	9	4	25	10	5	B	4 A	A 10	1
1038	6	6530	6546	1350	1086	1076	754	430 * 3 Octob. F 3	507	* 13	10	7	14	11	6	A	24 M	M 26	12
1039	7	6531	6547	1351	1087	1077	755*	431 23 Sept. F 1	508	14	* 11	5	33	12	7	G	12 A	A 15	23
1040	8	6532	6548	1352	1088	1078	756	432 11 Sept. F 5	509	15	12	1	22	13	2	FE	1 A	A 6	4
1041	9	6533	6549	1353	1089	1079	757	433 * 31 Août, F 2	510	* 16	13	4	11	14	3	D	21 M	M 22	15
1042	10	6534	6550	1354	1090	1080	758	434 21 Août, F 7	511	17	* 14	2	30	15	4	C	9 A	A 11	26
1043	11	6535	6551	1355	1091	1081	759*	435 10 Août, F 4	512	18	15	5	19	16	5	B	29 M	A 3	7
1044	12	6536	6552	1356	1092	1082	760	436 * 29 Juillet, F 1	513	* 19	16	3	38	17	7	AG	17 A	A 22	18
1045	13	6537	6553	1357	1093	1083	761	437 19 Juillet, F 6	514	1	* 17	5	26	18	1	F	5 A	A 7	29
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438 * 8 Juillet, F 3	515	* 2	18	1	15	19	2	E	25 M	M 30	11
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763*	439 28 Juin, F 1	516	3	* 19	6	34	20	3	D	13 A	A 19	22
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440 16 Juin, F 5	517	4	1	2	23	21	5	CB	2 A	A 3	3
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441 * 5 Juin, F 2	518	* 5	2	5	12	22	6	A	22 M	M 26	14
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442 26 Mai, F 7	519	6	* 3	3	31	23	7	G	10 A	A 15	25

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, déſigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens. Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1051	4	6543	6559	1363	1099	1089	767*	443 15 Mai, F 4	520	7	4	6	20	24	1 F	30 M	M 31	6
1052	5	6544	6560	1364	1100	1090	768	444* 3 Mai, F 1	521	*8	5	4	39	25	3 ED	18 A	A 19	17
1053	6	6545	6561	1365	1101	1091	769	445 23 Avril, F 6	522	9	*6	7	28	26	4 C	7 A	A 11	28
1054	7	6546	6562	1366	1102	1092	770	446*12 Avril, F 3	523	10	7	3	17	27	5 B	27 M	A 3	9
1055	8	6547	6563	1367	1103	1093	771*	447 2 Avril, F 1	524	*11	*8	1	36	28	6 A	15 A	A 16	20
1056	9	6548	6564	1368	1104	1094	772	448 21 Mars, F 5	525	12	9	4	25	1	1 GF	4 A	A 7	1
1057	10	6549	6565	1369	1105	1095	773	449*10 Mars, F 2	526	*13	10	7	14	2	2 E	24 M	M 30	12
1058	11	6550	6566	1370	1106	1096	774	450 28 Févr. F 7	527	14	*11	5	33	3	3 D	12 A	A 19	23
1059	12	6551	6567	1371	1107	1097	775*	451 17 Févr. F 4	528	15	12	1	22	4	4 C	1 A	A 4	4
1060	13	6552	6568	1372	1108	1098	776	452* 6 Fév. F 1	529	*16	13	4	11	5	6 BA	21 M	M 26	15
1061	14	6553	6569	1373	1109	1099	777	453 26 Janv. F 6	530	17	*14	2	30	6	7 G	9 A	A 15	26
1062	15	6554	6570	1374	1110	1100	778	454 15 Janv. F 3	531	18	15	5	19	7	1 F	29 M	M 31	7
1063	1	6555	6571	1375	1111	1101	779*	{455* 4 Janvier, F 7} {456 25 Décembre, F 5}	532	*19	16	3	38	8	2 E	17 A	A 20	18
1064	2	6556	6572	1376	1112	1102	780	457*13 Déc. F 2	1	1	*17	5	26	9	4 DC	5 A	A 11	29
1065	3	6557	6573	1377	1113	1103	781	458 3 Déc. F 7	2	*2	18	1	15	10	5 B	25 M	M 27	11
1066	4	6558	6574	1378	1114	1104	782	459 22 Nov. F 4	3	3	*19	6	34	11	6 A	13 A	A 16	22
1067	5	6559	6575	1379	1115	1105	783*	460* 11 Nov. F 1	4	4	1	2	23	12	7 G	2 A	A 8	3
1068	6	6560	6576	1380	1116	1106	784	461 31 Octob. F 6	5	*5	2	5	12	13	2 FE	22 M	M 23	14
1069	7	6561	6577	1381	1117	1107	785	462 20 Octob. F 3	6	6	*3	3	31	14	3 D	10 A	A 12	25
1070	8	6562	6578	1382	1118	1108	786	463* 9 Octob. F 7	7	7	4	6	20	15	4 C	30 M	A 4	6
1071	9	6563	6579	1383	1119	1109	787*	464 29 Sept. F 5	8	*8	5	4	39	16	5 B	18 A	A 24	17
1072	10	6564	6580	1384	1120	1110	788	465 17 Sept. F 2	9	9	*6	7	28	17	7 AG	7 A	A 8	28
1073	11	6565	6581	1385	1121	1111	789	466* 6 Sept. F 6	10	10	7	3	17	18	1 F	27 M	M 31	9
1074	12	6566	6582	1386	1122	1112	790	467 27 Août, F 4	11	*11	*8	1	36	19	2 E	15 A	A 20	20
1075	13	6567	6583	1387	1123	1113	791*	468*16 Août, F 1	12	12	9	4	25	20	3 D	4 A	A 5	1
1076	14	6568	6584	1388	1124	1114	792	469 5 Août, F 6	13	*13	10	7	14	21	5 CB	24 M	M 27	12
1077	15	6569	6585	1389	1125	1115	793	470 25 Juillet, F 3	14	14	*11	5	33	22	6 A	12 A	A 16	23
1078	1	6570	6586	1390	1126	1116	794	471*14 Juillet, F 7	15	15	12	1	22	23	7 G	1 A	A 8	4
1079	2	6571	6587	1391	1127	1117	795*	472 4 Juillet, F 5	16	*16	13	4	11	24	1 F	21 M	M 24	15
1080	3	6572	6588	1392	1128	1118	796	473 22 Juin, F 2	17	17	*14	2	30	25	3 ED	9 A	A 12	26
1081	4	6573	6589	1393	1129	1119	797	474* 11 Juin, F 6	18	18	15	5	19	26	4 C	29 M	A 4	7
1082	5	6574	6590	1394	1130	1120	798	475 1 Juin, F 4	19	*19	16	3	38	27	5 B	17 A	A 24	18
1083	6	6575	6591	1395	1131	1121	799*	476* 21 Mai, F 1	20	1	*17	5	26	28	6 A	5 A	A 9	29
1084	7	6576	6592	1396	1132	1122	800	477 10 Mai, F 6	21	*2	18	1	15	1	1 GF	25 M	M 31	11
1085	8	6577	6593	1397	1133	1123	801	478 29 Avril, F 3	22	3	*19	6	34	2	2 E	13 A	A 20	22
1086	9	6578	6594	1398	1134	1124	802	479*18 Avril, F 7	23	4	1	2	23	3	3 D	2 A	A 5	3
1087	10	6579	6595	1399	1135	1125	803*	480 8 Avril, F 5	24	*5	2	5	12	4	4 C	22 M	M 28	14
1088	11	6580	6596	1400	1136	1126	804	481 27 Mars, F 2	25	6	*3	3	31	5	6 BA	10 A	A 16	25
1089	12	6581	6597	1401	1137	1127	805	482*16 Mars, F 6	26	7	4	6	20	6	7 G	30 M	A 1	6
1090	13	6582	6598	1402	1138	1128	806	483 6 Mars, F 4	27	*8	5	4	39	7	1 F	18 A	A 21	17
1091	14	6583	6599	1403	1139	1129	807*	484 23 Févr. F 1	28	9	*6	7	28	8	2 E	7 A	A 13	28
1092	15	6584	6600	1404	1140	1130	808	485*12 Févr. F 5	29	10	7	3	17	9	4 DC	27 M	M 28	9
1093	1	6585	6601	1405	1141	1131	809	486 1 Févr. F 3	30	*11	*8	1	36	10	5 B	15 A	A 17	20
1094	2	6586	6602	1406	1142	1132	810	487*21 Janv. F 7	31	12	9	4	25	11	6 A	4 A	A 9	1
1095	3	6587	6603	1407	1143	1133	811*	{488 11 Janvier, F 5} {489 31 Décembre, F 2}	32	*13	10	7	14	12	7 G	24 M	M 25	12
1096	4	6588	6604	1408	1144	1134	812	490*19 Déc. F 6	33	14	*11	5	33	13	2 FE	12 A	A 13	23
1097	5	6589	6605	1409	1145	1135	813	491 9 Déc. F 4	34	15	12	1	22	14	3 D	1 A	A 5	4
1098	6	6590	6606	1410	1146	1136	814	492 28 Nov. F 1	35	*16	13	4	11	15	4 C	21 M	M 28	15
1099	7	6591	6607	1411	1147	1137	815*	493*17 Nov. F 5	36	17	*14	2	30	16	5 B	9 A	A 10	26
1100	8	6592	6608	1412	1148	1138	816	494 6 Nov. F 3	37	18	15	5	19	17	7 AG	29 M	A 1	[illegible]

L'étoile ou aſtériſque*, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1101	9	6593	6609	1413	1149	1139	817	495 26 Octob. F 7	38	*19	16	3	38	18	1	F	17 A	A 21	18
1102	10	6594	6610	1414	1150	1140	818	496 *15 Octob. F 4	39	1	*17	5	26	19	2	E	5 A	A 6	29
1103	11	6595	6611	1415	1151	1141	819*	497 5 Octob. F 2	40	*2	18	1	15	20	3	D	25 M	M 29	11
1104	12	6596	6612	1416	1152	1142	820	498 *23 Sept. F 6	41	3	*19	6	34	21	5	CB	13 A	A 17	22
1105	13	6597	6613	1417	1153	1143	821	499 13 Sept. F 4	42	4	1	2	23	22	6	A	2 A	A 9	3
1106	14	6598	6614	1418	1154	1144	822	500 2 Sept. F 1	43	*5	2	5	12	23	7	G	22 M	M 25	14
1107	15	6599	6615	1419	1155	1145	823*	501 *22 Août, F 5	44	6	*3	3	31	24	1	F	10 A	A 14	25
1108	1	6600	6616	1420	1156	1146	824	502 11 Août, F 3	45	7	4	6	20	25	3	ED	30 M	A 5	6
1109	2	6601	6617	1421	1157	1147	825	503 31 Juillet, F 7	46	*8	5	4	39	26	4	C	18 A	A 25	17
1110	3	6602	6618	1422	1158	1148	826	504 *20 Juillet, F 4	47	9	*6	7	28	27	5	B	7 A	A 10	28
1111	4	6603	6619	1423	1159	1149	827*	505 10 Juillet, F 2	48	10	7	3	17	28	6	A	27 M	A 2	9
1112	5	6604	6620	1424	1160	1150	828	506 *28 Juin, F 6	49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15 A	A 21	20
1113	6	6605	6621	1425	1161	1151	829	507 18 Juin, F 4	50	12	9	4	25	2	2	E	4 A	A 6	1
1114	7	6606	6622	1426	1162	1152	830	508 7 Juin, F 1	51	*13	10	7	14	3	3	D	24 M	M 29	12
1115	8	6607	6623	1427	1163	1153	831*	509 *27 Mai, F 5	52	14	*11	5	33	4	4	C	12 A	A 18	23
1116	9	6608	6624	1428	1164	1154	832	510 16 Mai, F 3	53	15	12	1	22	5	6	BA	1 A	A 2	4
1117	10	6609	6625	1429	1165	1155	833	511 5 Mai, F 7	54	*16	13	4	11	6	7	G	21 M	M 25	15
1118	11	6610	6626	1430	1166	1156	834	512 *24 Avril, F 4	55	17	*14	2	30	7	1	F	9 A	A 14	26
1119	12	6611	6627	1431	1167	1157	835*	513 14 Avril, F 2	56	18	15	5	19	8	2	E	29 M	M 30	7
1120	13	6612	6628	1432	1168	1158	836	514 2 Avril, F 6	57	*19	16	3	38	9	4	DC	17 A	A 18	18
1121	14	6613	6629	1433	1169	1159	837	515 *22 Mars, F 3	58	1	*17	5	26	10	5	B	5 A	A 10	29
1122	15	6614	6630	1434	1170	1160	838	516 12 Mars, F 1	59	*2	18	1	15	11	6	A	25 M	M 26	11
1123	1	6615	6631	1435	1171	1161	839*	517 * 1 Mars, F 5	60	3	*19	6	34	12	7	G	13 A	A 15	22
1124	2	6616	6632	1436	1172	1162	840	518 19 Fév. F 3	61	4	1	2	23	13	2	FE	2 A	A 6	3
1125	3	6617	6633	1437	1173	1163	841	519 7 Févr. F 7	62	*5	2	5	12	14	3	D	22 M	M 29	14
1126	4	6618	6634	1438	1174	1164	842	520 *27 Janv. F 4	63	6	*3	3	31	15	4	C	10 A	A 11	25
1127	5	6619	6635	1439	1175	1165	843*	521 17 Janv. F 2	64	7	4	6	20	16	5	B	30 M	A 3	6
1128	6	6620	6636	1440	1176	1166	844	522 6 Janvier, F 6 523* 25 Décembre, F 3	65	*8	5	4	39	17	7	AG	18 A	A 22	17
1129	7	6621	6637	1441	1177	1167	845	524 15 Déc. F 1	66	9	*6	7	28	18	1	F	7 A	A 14	28
1130	8	6622	6638	1442	1178	1168	846	525 4 Déc. F 5	67	10	7	3	17	19	2	E	27 M	M 30	9
1131	9	6623	6639	1443	1179	1169	847*	526 *23 Nov. F 2	68	*11	*8	1	36	20	3	D	15 A	A 19	20
1132	10	6624	6640	1444	1180	1170	848	527 12 Nov. F 7	69	12	9	4	25	21	5	CB	4 A	A 10	1
1133	11	6625	6641	1445	1181	1171	849	528 * 1 Nov. F 4	70	*13	10	7	14	22	6	A	24 M	M 26	12
1134	12	6626	6642	1446	1182	1172	850	529 22 Octob. F 2	71	14	*11	5	33	23	7	G	12 A	A 15	23
1135	13	6627	6643	1447	1183	1173	851*	530 11 Octob. F 6	72	15	12	1	22	24	1	F	1 A	A 7	4
1136	14	6628	6644	1448	1184	1174	852	531 *29 Sept. F 3	73	*16	13	4	11	25	3	ED	21 M	M 22	15
1137	15	6629	6645	1449	1185	1175	853	532 19 Sept. F 1	74	17	*14	2	30	26	4	C	9 A	A 11	26
1138	1	6630	6646	1450	1186	1176	854	533 8 Sept. F 5	75	18	15	5	19	27	5	B	29 M	A 3	7
1139	2	6631	6647	1451	1187	1177	855*	534 *28 Août, F 2	76	*19	16	3	38	28	6	A	17 A	A 23	18
1140	3	6632	6648	1452	1188	1178	856	535 17 Août, F 7	77	1	*17	5	26	1	1	GF	5 A	A 7	2
1141	4	6633	6649	1453	1189	1179	857	536* 6 Août, F 4	78	*2	18	1	15	2	2	E	25 M	M 30	11
1142	5	6634	6650	1454	1190	1180	858	537 27 Juillet, F 2	79	3	*19	6	34	3	3	D	13 A	A 19	22
1143	6	6635	6651	1455	1191	1181	859*	538 16 Juillet, F 6	80	4	1	2	23	4	4	C	2 A	A 4	3
1144	7	6636	6652	1456	1192	1182	860	539* 4 Juillet, F 3	81	*5	2	5	12	5	6	BA	22 M	M 26	14
1145	8	6637	6653	1457	1193	1183	861	540 24 Juin, F 1	82	6	*3	3	31	6	7	G	10 A	A 15	25
1146	9	6638	6654	1458	1194	1184	862	541 13 Juin, F 5	83	7	4	6	20	7	1	F	30 M	M 31	6
1147	10	6639	6655	1459	1195	1185	863*	542* 2 Juin, F 2	84	*8	5	4	39	8	2	E	18 A	A 20	17
1148	11	6640	6656	1460	1196	1186	864	543 22 Mai, F 7	85	9	*6	7	28	9	4	DC	7 A	A 11	28
1149	12	6641	6657	1461	1197	1187	865	544 11 Mai, F 4	86	10	7	3	17	10	5	B	27 M	A 3	9
1150	13	6642	6658	1462	1198	1188	866	545 *30 Avril, F 1	87	*11	*8	1	36	11	6	A	15 A	A 16	20

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile, ou aſtériſque *, déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1151	14	6643	6659	1463	1199	1189	867 *	546 20 Avril, F 6	88	12	9	4	25	12	7	G	4 A	A 8	1
1152	15	6644	6660	1464	1200	1190	868	547* 8 Avril, F 3	89	* 13	10	7	14	13	2	FE	24 M	M 30	12
1153	1	6645	6661	1465	1201	1191	869	548 29 Mars, F 1	90	14	* 11	5	33	14	3	D	12 A	A 19	23
1154	2	6646	6662	1466	1202	1192	870	549 18 Mars, F 5	91	15	12	1	22	15	4	C	1 A	A 4	4
1155	3	6647	6663	1467	1203	1193	871 *	550* 7 Mars, F 2	92	* 16	13	4	11	16	5	B	21 M	M 27	15
1156	4	6648	6664	1468	1204	1194	872	551 25 Févr. F 7	93	17	* 14	2	30	17	7	AG	9 A	A 15	26
1157	5	6649	6665	1469	1205	1195	873	552 13 Févr. F 4	94	18	15	5	19	18	1	F	29 M	M 31	7
1158	6	6650	6666	1470	1206	1196	874	553* 2 Févr. F 1	95	* 19	16	3	38	19	2	E	17 A	A 20	18
1159	7	6651	6667	1471	1207	1197	875 *	554 23 Janv. F 6	96	1	* 17	5	26	20	3	D	5 A	A 12	29
1160	8	6652	6668	1472	1208	1198	876	555 12 Janvier, F 3 556* 31 Décembre, F 7	97	* 2	18	1	15	21	5	CB	25 M	M 27	11
1161	9	6653	6669	1473	1209	1199	877	557 21 Déc. F 5	98	3	* 19	6	34	22	6	A	13 A	A 16	22
1162	10	6654	6670	1474	1210	1200	878	558* 10 Déc. F 2	99	4	1	2	23	23	7	G	2 A	A 8	3
1163	11	6655	6671	1475	1211	1201	879 *	559 30 Nov. F 7	100	* 5	2	5	12	24	1	F	22 M	M 24	14
1164	12	6656	6672	1476	1212	1202	880	560 18 Nov. F 4	101	6	* 3	3	31	25	3	ED	10 A	A 12	25
1165	13	6657	6673	1477	1213	1203	881	561* 7 Nov. F 1	102	7	4	6	20	26	4	C	30 M	A 4	6
1166	14	6658	6674	1478	1214	1204	882	562 28 Octob. F 6	103	* 8	5	4	39	27	5	B	18 A	A 24	17
1167	15	6659	6675	1479	1215	1205	883 *	563 17 Octob. F 3	104	9	* 6	7	28	28	6	A	7 A	A 9	28
1168	1	6660	6676	1480	1216	1206	884	564* 5 Octob. F 7	105	10	7	3	17	1	1	GF	27 M	M 31	9
1169	2	6661	6677	1481	1217	1207	885	565 25 Sept. F 5	106	* 11	* 8	1	36	2	2	E	15 A	A 20	20
1170	3	6662	6678	1482	1218	1208	886	566 * 14 Sept. F 2	107	12	9	4	25	3	3	D	4 A	A 5	1
1171	4	6663	6679	1483	1219	1209	887 *	567 4 Sept. F 7	108	* 13	10	7	14	4	4	C	24 M	M 28	12
1172	5	6664	6680	1484	1220	1210	888	568 23 Août, F 4	109	14	* 11	5	33	5	6	BA	12 A	A 16	23
1173	6	6665	6681	1485	1221	1211	889	569 * 12 Août, F 1	110	15	12	1	22	6	7	G	1 A	A 8	4
1174	7	6666	6682	1486	1222	1212	890	570 2 Août, F 6	111	* 16	13	4	11	7	1	F	21 M	M 24	15
1175	8	6667	6683	1487	1223	1213	891 *	571 22 Juillet, F 3	112	17	* 14	2	30	8	2	E	9 A	A 13	26
1176	9	6668	6684	1488	1224	1214	892	572 * 10 Juillet, F 7	113	18	15	5	19	9	4	DC	29 M	A 4	7
1177	10	6669	6685	1489	1225	1215	893	573 30 Juin, F 5	114	* 19	16	3	38	10	5	B	17 A	A 24	18
1178	11	6670	6686	1490	1226	1216	894	574 19 Juin, F 2	115	1	* 17	5	26	11	6	A	5 A	A 9	29
1179	12	6671	6687	1491	1227	1217	895 *	575* 8 Juin, F 6	116	* 2	18	1	15	12	7	G	25 M	A 1	11
1180	13	6672	6688	1492	1228	1218	896	576 28 Mai, F 4	117	3	* 19	6	34	13	2	FE	13 A	A 20	22
1181	14	6673	6689	1493	1229	1219	897	577* 17 Mai, F 1	118	4	1	2	23	14	3	D	2 A	A 5	3
1182	15	6674	6690	1494	1230	1220	898	578 7 Mai, F 6	119	* 5	2	5	12	15	4	C	22 M	M 28	14
1183	1	6675	6691	1495	1231	1221	899 *	579 26 Avril, F 3	120	6	* 3	3	31	16	5	B	10 A	A 17	25
1184	2	6676	6692	1496	1232	1222	900	580 * 14 Avril, F 7	121	7	4	6	20	17	7	AG	30 M	A 1	6
1185	3	6677	6693	1497	1233	1223	901	581 4 Avril, F 5	122	* 8	5	4	39	18	1	F	18 A	A 21	17
1186	4	6678	6694	1498	1234	1224	902	582 24 Mars, F 2	123	9	* 6	7	28	19	2	E	7 A	A 13	28
1187	5	6679	6695	1499	1235	1225	903 *	583 * 13 Mars, F 6	124	10	7	3	17	20	3	D	27 M	M 29	9
1188	6	6680	6696	1500	1236	1226	904	584 2 Mars, F 4	125	* 11	* 8	1	36	21	5	CB	15 A	A 17	20
1189	7	6681	6697	1501	1237	1227	905	585 19 Févr. F 1	126	12	9	4	25	22	6	A	4 A	A 9	1
1190	8	6682	6698	1502	1238	1228	906	586* 8 Févr. F 5	127	* 13	10	7	14	23	7	G	24 M	M 25	12
1191	9	6683	6699	1503	1239	1229	907 *	587 29 Janv. F 3	128	14	* 11	5	33	24	1	F	12 A	A 14	23
1192	10	6684	6700	1504	1240	1230	908	588 * 18 Janv. F 7	129	15	12	1	22	25	3	ED	1 A	A 5	4
1193	11	6685	6701	1505	1241	1231	909	589 7 Janvier, F 5 590 27 Décembre, F 2	130	* 16	13	4	11	26	4	C	21 M	M 28	15
1194	12	6686	6702	1506	1242	1232	910	591 * 16 Déc. F 6	131	17	* 14	2	30	27	5	B	9 A	A 10	26
1195	13	6687	6703	1507	1243	1233	911 *	592 6 Déc. F 4	132	18	15	5	19	28	6	A	29 M	A 2	7
1196	14	6688	6704	1508	1244	1234	912	593 24 Nov. F 1	133	* 19	16	3	38	1	1	GF	17 A	A 21	18
1197	15	6689	6705	1509	1245	1235	913	594* 13 Nov. F 5	134	1	* 17	5	26	2	2	E	5 A	A 6	29
1198	1	6690	6706	1510	1246	1236	914	595 3 Nov. F 3	165	* 2	18	1	15	3	3	D	25 M	M 29	11
1199	2	6691	6707	1511	1247	1237	915 *	596 * 23 Octob. F 7	166	3	* 19	6	34	4	4	C	13 A	A 18	22
1200	3	6692	6708	1512	1248	1238	916	597 12 Octob. F 5	167	4	1	2	23	5	6	BA	2 A	A 9	3

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1201	4	6709	1513	1249	1239	917	598 1 Octob. F 2	138	*5	2	5	12	6	7	G	22 M	M 25	14
1202	5	6710	1514	1250	1240	918	599 *20 Sept. F 6	139	6	*3	3	31	7	1	F	10 A	A 14	25
1203	6	6711	1515	1251	1241	919*	600 10 Sept. F 4	140	7	4	6	20	8	2	E	30 M	A 6	6
1204	7	6712	1516	1252	1242	920	601 29 Août, F 1	141	*8	5	4	39	9	4	DC	18 A	A 25	17
1205	8	6713	1517	1253	1243	921	602 *18 Août, F 5	142	9	*6	7	28	10	5	B	7 A	A 10	28
1206	9	6714	1518	1254	1244	922	603 8 Août, F 3	143	10	7	3	17	11	6	A	27 M	A 2	9
1207	10	6715	1519	1255	1245	923*	604 28 Juillet, F 7	144	*11	*8	1	36	12	7	G	15 A	A 22	20
1208	11	6716	1520	1256	1246	924	605 *16 Juillet, F 4	145	12	9	4	25	13	2	FE	4 A	A 6	1
1209	12	6717	1521	1257	1247	925	606 6 Juillet, F 2	146	*13	10	7	14	14	3	D	24 M	M 29	12
1210	13	6718	1522	1258	1248	926	607 *25 Juin, F 6	147	14	*11	5	33	15	4	C	12 A	A 18	23
1211	14	6719	1523	1259	1249	927*	608 15 Juin, F 4	148	15	12	1	22	16	5	B	1 A	A 3	4
1212	15	6720	1524	1260	1250	928	609 3 Juin, F 1	149	*16	13	4	11	17	7	AG	21 M	M 25	15
1213	1	6721	1525	1261	1251	929	610* 23 Mai, F 5	150	17	*14	2	30	18	1	F	9 A	A 14	26
1214	2	6722	1526	1262	1252	930	611 13 Mai, F 3	151	18	15	5	19	19	2	E	29 M	M 30	7
1215	3	6723	1527	1263	1253	931*	612 2 Mai, F 7	152	*19	16	3	38	20	3	D	17 A	A 19	18
1216	4	6724	1528	1264	1254	932	613 *20 Avril, F 4	153	1	*17	5	26	21	5	CB	5 A	A 10	29
1217	5	6725	1529	1265	1255	933	614 10 Avril, F 2	154	*2	18	1	15	22	6	A	25 M	M 26	11
1218	6	6726	1530	1266	1256	934	615 30 Mars, F 6	155	3	*19	6	34	23	7	G	13 A	A 15	22
1219	7	6727	1531	1267	1257	935*	616 *19 Mars, F 3	156	4	1	2	23	24	1	F	2 A	A 7	3
1220	8	6728	1532	1268	1258	936	617 8 Mars, F 1	157	*5	2	5	12	25	3	ED	22 M	M 29	14
1221	9	6729	1533	1269	1259	937	618 *25 Févr. F 5	158	6	*3	3	31	26	4	C	10 A	A 11	25
1222	10	6730	1534	1270	1260	938	619 15 Févr. F 3	159	7	4	6	20	27	5	B	30 M	A 3	6
1223	11	6731	1535	1271	1261	939*	620 4 Févr. F 7	160	*8	5	4	39	28	6	A	18 A	A 23	17
1224	12	6732	1536	1272	1262	940	621 *24 Janv. F 4	161	9	*6	7	28	1	1	GF	7 A	A 14	28
1225	13	6733	1537	1273	1263	941	622 13 Janv. F 2	162	10	7	3	17	2	2	E	27 M	M 30	9
1226	14	6734	1538	1274	1264	942	623 2 Janvier, F 6 / 624* 22 Décembre, F 3	163	*11	*8	1	36	3	3	D	5 A	A 19	20
1227	15	6735	1539	1275	1265	943*	625 12 Déc. F 1	164	12	9	4	25	4	4	C	4 A	A 11	1
1228	1	6736	1540	1276	1266	944	626* 30 Nov. F 5	165	*13	10	7	14	5	6	BA	24 M	M 26	12
1229	2	6737	1541	1277	1267	945	627 20 Nov. F 3	166	14	*11	5	33	6	7	G	12 A	A 15	23
1230	3	6738	1542	1278	1268	946	628 9 Nov. F 7	167	15	12	1	22	7	1	F	1 A	A 7	4
1231	4	6739	1543	1279	1269	947*	629 *29 Octob. F 4	168	*16	13	4	11	8	2	E	21 M	M 23	15
1232	5	6740	1544	1280	1270	948	630 18 Octob. F 2	169	17	*14	2	30	9	4	DC	9 A	A 11	26
1233	6	6741	1545	1281	1271	949	631 7 Octob. F 6	170	18	15	5	19	10	5	B	29 M	A 3	7
1234	7	6742	1546	1282	1272	950	632 *26 Sept. F 3	171	*19	16	3	38	11	6	A	17 A	A 23	18
1235	8	6743	1547	1283	1273	951*	633 16 Sept. F 1	172	1	*17	5	26	12	7	G	5 A	A 8	29
1236	9	6744	1548	1284	1274	952	634 4 Sept. F 5	173	*2	18	1	15	13	2	FE	25 M	M 30	11
1237	10	6745	1549	1285	1275	953	635 *24 Août, F 2	174	3	*19	6	34	14	3	D	13 A	A 19	22
1238	11	6746	1550	1286	1276	954	636 14 Août, F 7	175	4	1	2	23	15	4	C	2 A	A 4	3
1239	12	6747	1551	1287	1277	955*	637* 3 Août, F 4	176	*5	2	5	12	16	5	B	22 M	M 27	14
1240	13	6748	1552	1288	1278	956	638 23 Juillet, F 2	177	6	*3	3	31	17	7	AG	10 A	A 15	25
1241	14	6749	1553	1289	1279	957	639 12 Juillet, F 6	178	7	4	6	20	18	1	F	30 M	M 31	6
1242	15	6750	1554	1290	1280	958	640* 1 Juillet, F 3	179	*8	5	4	39	19	2	E	18 A	A 20	17
1243	1	6751	1555	1291	1281	959*	641 21 Juin, F 1	180	9	*6	7	28	20	3	D	7 A	A 12	28
1244	2	6752	1556	1292	1282	960	642 9 Juin, F 5	181	10	7	3	17	21	5	CB	27 M	A 3	9
1245	3	6753	1557	1293	1283	961	643* 29 Mai, F 2	182	*11	*8	1	36	22	6	A	15 A	A 16	20
1246	4	6754	1558	1294	1284	962	644 19 Mai, F 7	183	12	9	4	25	23	7	G	4 A	A 8	1
1247	5	6755	1559	1295	1285	963*	645 8 Mai, F 4	184	*13	10	7	14	24	1	F	24 M	M 31	12
1248	6	6756	1560	1296	1286	964	646 *26 Avril, F 1	185	14	*11	5	33	25	3	ED	12 A	A 19	23
1249	7	6757	1561	1297	1287	965	647 16 Avril, F 6	186	15	12	1	12	26	4	C	1 A	A 4	4
1250	8	6758	1562	1298	1288	966	648* 5 Avril, F 3	187	*16	13	4	11	27	5	B	21 M	M 27	15

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, déſigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1251	9	6759	1563	1299	1289	967*	649 26 Mars, F 1	188	17	*14	2	30	28	6 A	9 A	A 16	26
1252	10	6760	1564	1300	1290	968	650 14 Mars, F 5	189	18	15	5	19	1	1 GF	29 M	M 31	7
1253	11	6761	1565	1301	1291	969	651* 3 Mars, F 2	190	*19	16	3	38	2	2 E	17 A	A 20	18
1254	12	6762	1566	1302	1292	970	652 21 Févr. F 7	191	1	*17	5	26	3	3 D	5 A	A 12	29
1255	13	6763	1567	1303	1293	971*	653 10 Févr. F 4	192	*2	18	1	15	4	4 C	25 M	M 28	11
1256	14	6764	1568	1304	1294	972	654* 30 Janv. F 1	193	3	*19	6	34	5	6 BA	13 A	A 16	22
1257	15	6765	1569	1305	1295	973	655 19 Janv. F 6	194	4	*1	2	23	6	7 G	2 A	A 8	3
1258	1	6766	1570	1306	1296	974	656* 8 Janvier, F 3; 657 29 Décembre, F 1	195	*5	2	5	12	7	1 F	22 M	M 24	14
1259	2	6767	1571	1307	1297	975*	658 18 Déc. F 5	196	6	*3	3	31	8	2 E	10 A	A 13	25
1260	3	6768	1572	1308	1298	976	659* 6 Déc. F 2	197	7	4	6	20	9	4 DC	30 M	A 4	6
1261	4	6769	1573	1309	1299	977	660 26 Nov. F 7	198	*8	5	4	39	10	5 B	18 A	A 24	17
1262	5	6770	1574	1310	1300	978	661 15 Nov. F 4	199	9	*6	7	28	11	6 A	7 A	A 9	28
1263	6	6771	1575	1311	1301	979*	662* 4 Nov. F 1	200	10	7	3	17	12	7 G	27 M	A 1	9
1264	7	6772	1576	1312	1302	980	663 24 Octob. F 6	201	*11	*8	1	36	13	2 FE	15 A	A 20	20
1265	8	6773	1577	1313	1303	981	664 13 Octob F 3	202	12	9	4	25	14	3 D	4 A	A 5	1
1266	9	6774	1578	1314	1304	982	665* 2 Octob. F 7	203	*13	10	7	14	15	4 C	24 M	M 28	12
1267	10	6775	1579	1315	1305	983*	666 22 Sept. F 5	204	14	*11	5	33	16	5 B	12 A	A 17	23
1268	11	6776	1580	1316	1306	984	667* 10 Sept. F 2	205	15	12	1	22	17	7 AG	1 A	A 8	4
1269	12	6777	1581	1317	1307	985	668 31 Août, F 7	206	*16	13	4	11	18	1 F	21 M	M 24	15
1270	13	6778	1582	1318	1308	986	669 20 Août, F 4	207	17	*14	2	30	19	2 E	9 A	A 13	26
1271	14	6779	1583	1319	1309	987*	670* 9 Août, F 1	208	18	15	5	19	20	3 D	29 M	A 5	7
1272	15	6780	1584	1320	1310	988	671 29 Juillet, F 6	209	*19	16	3	38	21	5 CB	17 A	A 24	18
1273	1	6781	1585	1321	1311	989	672 18 Juillet, F 3	210	1	*17	5	26	22	6 A	5 A	A 9	29
1274	2	6782	1586	1322	1312	990	673* 7 Juillet, F 7	211	*2	18	1	15	23	7 G	25 M	A 1	11
1275	3	6783	1587	1323	1313	991*	674 27 Juin, F 5	212	3	*19	6	34	24	1 F	13 A	A 14	22
1276	4	6784	1588	1324	1314	992	675 15 Juin, F 2	213	4	1	2	23	25	3 ED	2 A	A 5	3
1277	5	6785	1589	1325	1315	993	676* 4 Juin, F 6	214	*5	2	5	12	26	4 C	22 M	M 28	14
1278	6	6786	1590	1326	1316	994	677 25 Mai, F 4	215	6	*3	3	31	27	5 B	10 A	A 17	25
1279	7	6787	1591	1327	1317	995*	678* 14 Mai, F 1	216	7	4	6	20	28	6 A	30 M	A 2	6
1280	8	6788	1592	1328	1318	996	679 3 Mai, F 6	217	*8	5	4	39	1	1 GF	18 A	A 21	17
1281	9	6789	1593	1329	1319	997	680 22 Avril, F 3	218	9	*6	7	28	2	2 E	7 A	A 13	28
1282	10	6790	1594	1330	1320	998	681* 11 Avril, F 7	219	10	7	3	17	3	3 D	27 M	M 29	9
1283	11	6791	1595	1331	1321	999*	682 1 Avril, F 5	220	*11	*8	1	36	4	4 C	15 A	A 18	20
1284	12	6792	1596	1332	1322	1000	683 20 Mars, F 2	221	12	9	4	25	5	6 BA	4 A	A 9	1
1285	13	6793	1597	1333	1323	1001	684* 9 Mars, F 6	222	*13	10	7	14	6	7 G	24 M	M 25	12
1286	14	6794	1598	1334	1324	1002	685 27 Févr. F 4	223	14	*11	5	33	7	1 F	12 A	A 14	23
1287	15	6795	1599	1335	1325	1003*	686* 16 Févr. F 1	224	15	12	1	22	8	2 E	1 A	A 6	4
1288	1	6796	1600	1336	1326	1004	687 6 Févr. F 6	225	*16	13	4	11	9	4 DC	21 M	M 28	15
1289	2	6797	1601	1337	1327	1005	688 25 Janv. F 3	226	17	*14	2	30	10	5 B	9 A	A 10	26
1290	3	6798	1602	1338	1328	1006	689* 14 Janv. F 7	227	18	15	5	19	11	6 A	29 M	A 2	7
1291	4	6799	1603	1339	1329	1007*	690 4 Janvier, F 5; 691 24 Décembre, F 2	228	*19	16	3	38	12	7 G	17 A	A 22	18
1292	5	6800	1604	1340	1330	1008	692* 12 Déc. F 6	229	1	*17	5	26	13	2 FE	5 A	A 6	29
1293	6	6801	1605	1341	1331	1009	693 2 Déc. F 4	230	*2	18	1	15	14	3 D	25 M	M 29	11
1294	7	6802	1606	1342	1332	1010	694 21 Nov. F 1	231	3	*19	6	34	15	4 C	13 A	A 18	22
1295	8	6803	1607	1343	1333	1011*	695* 10 Nov. F 5	232	4	1	2	23	16	5 B	2 A	A 3	3
1296	9	6804	1608	1344	1334	1012	696 30 Octob. F 3	233	*5	2	5	12	17	7 AG	22 M	M 25	14
1297	10	6805	1609	1345	1335	1013	697* 19 Octob. F 7	234	6	*3	3	31	18	1 F	10 A	A 14	25
1298	11	6806	1610	1346	1336	1014	698 9 Octob. F 5	235	7	4	6	20	19	2 E	30 M	A 6	6
1299	12	6807	1611	1347	1337	1015*	699 28 Sept. F 2	236	*8	5	4	39	20	3 D	18 A	A 19	17
1300	13	6808	1612	1348	1338	1016	700* 1[illegible] Sept. F 6	237	9	*6	7	28	21	5 CB	7 A	A 10	28

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017	701 6 Sept. F 4	238	10	7	3	17	22	6 A	27 M	A 2	9
1302	15	6810	1614	1350	1340	1018	702 26 Août, F 1	239	*11	*8	1	36	23	7 G	15 A	A 22	20
1303	1	6811	1615	1351	1341	1019*	703*15 Août, F 5	240	12	9	4	25	24	1 F	4 A	A 7	1
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020	704 4 Août, F 3	241	*13	10	7	14	25	3 ED	24 M	M 29	12
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021	705 24 Juillet, F 7	242	14	*11	5	33	26	4 C	12 A	A 18	23
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022	706*13 Juillet, F 4	243	15	12	1	22	27	5 B	1 A	A 3	4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023*	707 3 Juillet, F 2	244	*16	13	4	11	28	6 A	21 M	M 26	15
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024	708*21 Juin, F 6	245	17	*14	2	30	1	1 GF	9 A	A 14	26
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025	709 11 Juin, F 4	246	18	15	5	19	2	2 E	29 M	M 30	7
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026	710 31 Mai, F 1	247	*19	16	3	38	3	3 D	7 A	A 19	18
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027*	711*20 Mai, F 5	248	1	*17	5	26	4	4 C	5 A	A 11	29
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028	712 9 Mai, F 3	249	*2	18	1	15	5	6 BA	25 M	M 26	[illegible]
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029	713 28 Avril, F 7	250	3	*19	6	34	6	7 G	13 A	A 15	22
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030	714*17 Avril, F 4	251	4	1	2	23	7	1 F	2 A	A 7	3
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031*	715 7 Avril, F 2	252	*5	2	5	12	8	2 E	22 M	M 23	14
1316	14	6824	1628	1364	1354	1032	716*26 Mars, F 6	253	6	*3	3	31	9	4 DC	10 A	A 11	25
1317	15	6825	1629	1365	1355	1033	717 16 Mars, F 4	254	7	4	6	20	10	5 B	30 M	A 3	6
1318	1	6826	1630	1366	1356	1034	718 5 Mars, F 1	255	*8	5	4	39	11	6 A	18 A	A 23	17
1319	2	6827	1631	1367	1357	1035*	719*22 Févr. F 5	256	9	*6	7	28	12	7 G	7 A	A 8	28
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036	720 12 Fév. F 3	257	10	7	3	17	13	2 FE	27 M	M 30	9
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037	721 31 Janv. F 7	258	*11	*8	1	36	14	3 D	15 A	A 19	20
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038	722*20 Janv. F 4	259	12	9	4	25	15	4 C	4 A	A 11	1
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039*	723 10 Janvier, F 2 724 30 Décembre, F 6	260	*13	10	7	14	16	5 B	24 M	M 27	12
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040	725*18 Déc. F 3	261	14	*11	5	33	17	7 AG	12 A	A 15	23
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041	726 8 Déc. F 1	262	15	12	1	22	18	1 F	1 A	A 7	4
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042	727*27 Nov. F 5	263	*16	13	4	11	19	2 E	21 M	M 23	15
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043*	728 17 Nov. F 3	264	17	*14	2	30	20	3 D	9 A	A 12	26
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044	729 5 Nov. F 7	265	18	15	5	19	21	5 CB	29 M	A 3	7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045	730*25 Octob. F 4	266	*19	16	3	38	22	6 A	17 A	A 23	18
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046	731 15 Octob. F 2	267	1	*17	5	26	23	7 G	5 A	A 8	29
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047*	732 4 Octob. F 6	268	*2	18	1	15	24	1 F	25 M	M 31	11
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048	733*22 Sept. F 3	269	3	*19	6	34	25	3 ED	13 A	A 19	22
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049	734 12 Sept. F 1	270	4	1	2	23	26	4 C	2 A	A 4	3
1334	2	6842	1646	1382	1372	1050	735 1 Sept. F 5	271	*5	2	5	12	27	5 B	22 M	M 27	14
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051*	736*21 Août, F 2	272	6	*3	3	31	28	6 A	10 A	A 16	25
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052	737 10 Août, F 7	273	7	4	6	20	1	1 GF	30 M	M 31	6
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053	738*30 Juillet, F 4	274	*8	5	4	39	2	2 E	18 A	A 20	17
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	739 20 Juillet, F 2	275	9	*6	7	28	3	3 D	7 A	A 12	28
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055*	740 9 Juillet, F 6	276	10	7	3	17	4	4 C	27 M	M 28	9
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056	741*27 Juin, F 3	277	*11	*8	1	36	5	6 BA	15 A	A 16	20
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057	742 17 Juin, F 1	278	12	9	4	25	6	7 G	4 A	A 8	1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058	743 6 Juin, F 5	279	*13	10	7	14	7	1 F	24 M	M 31	12
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059*	744*26 Mai, F 2	280	14	*11	5	33	8	2 E	12 A	A 13	23
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060	745 15 Mai, F 7	281	15	12	1	22	9	4 DC	1 A	A 4	4
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061	746* 4 Mai, F 4	282	*16	13	4	11	10	5 B	21 M	M 27	15
1346	14	6854	1658	1394	1384	1062	747 24 Avril, F 2	283	17	*14	2	30	11	6 A	9 A	A 16	26
1347	15	6855	1659	1395	1385	1063*	748 13 Avril, F 6	284	18	15	5	19	12	7 G	29 M	A 1	7
1348	1	68 6	1660	1396	1386	1064	749* 1 Avril, F 3	285	*19	16	3	38	13	2 FE	17 A	A 20	18
1349	2	6857	1661	397	1387	1065	750 22 Mars, F 1	286	1	*17	5	26	14	3 D	5 A	A 12	29
1350	3	6858	1662	1398	1388	1066	751 11 Mars, F 5	287	*2	18	1	15	15	4 C	25 M	M 28	11

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1351	4	6859	1663	1399	1389	1067*	752* 28 Fév. F 2	288	3	*19	6	34	16	5	B	13 A	A 17	22
1352	5	6860	1664	1400	1390	1068	753 18 Févr. F 7	289	4	1	2	23	17	7	AG	2 A	A 8	3
1353	6	6861	1665	1401	1391	1069	754 6 Févr. F 4	290	*5	2	5	12	18	1	F	22 M	M 24	14
1354	7	6862	1666	1402	1392	1070	755 *26 Janv. F 1	291	6	*3	3	31	19	2	E	10 A	A 13	25
1355	8	6863	1667	1403	1393	1071*	756 16 Janv. F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	30 M	A 5	6
1356	9	6864	1668	1404	1394	1072	757* 5 Janvier, F 3; 758 25 Décembre, F 1	293	*8	5	4	39	21	5	CB	18 A	A 24	17
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759 14 Déc. F 5	294	9	*6	7	28	22	6	A	7 A	A 9	28
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760* 3 Déc. F 2	295	10	7	3	17	23	7	G	27 M	A 1	9
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075*	761 23 Nov. F 7	296	*11	*8	1	36	24	1	F	15 A	A 21	20
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762 11 Nov. F 4	297	12	9	4	25	25	3	ED	4 A	A 5	1
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763 *31 Octob. F 1	298	*13	10	7	14	26	4	C	24 M	M 28	12
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764 21 Octob. F 6	299	14	*11	5	33	27	5	B	12 A	A 17	23
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079*	765 10 Octob. F 3	300	15	12	1	22	28	6	A	1 A	A 2	4
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766 *28 Sept. F 7	301	*16	13	4	11	1	1	GF	21 M	M 24	15
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767 18 Sept. F 5	302	17	*14	2	30	2	2	E	9 A	A 13	6
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768* 7 Sept. F 2	303	18	15	5	19	3	3	D	29 M	A 5	7
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083*	769 28 Août, F 7	304	*19	16	3	38	4	4	C	17 A	A 18	18
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770 16 Août, F 4	305	1	*17	5	26	5	6	BA	5 A	A 9	29
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771* 5 Août, F 1	306	*2	18	1	15	6	7	G	25 M	A 1	11
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772 26 Juillet, F 6	307	3	*19	6	34	7	1	F	13 A	A 14	22
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087*	773 15 Juillet, F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2 A	A 6	3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774* 3 Juillet, F 7	309	*5	2	5	12	9	4	DC	22 M	M 28	14
1373	11	6881	1685	1421	1411	1089	775 23 Juin, F 5	310	6	*3	3	31	10	5	B	10 A	A 17	25
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776* 12 Juin, F 2	311	7	4	6	20	11	6	A	30 M	A 2	6
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091*	777 2 Juin, F 7	312	*8	5	4	39	12	7	G	18 A	A 22	17
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778 21 Mai, F 4	313	9	*6	7	28	13	2	FE	7 A	A 13	28
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779* 10 Mai, F 1	314	10	7	3	17	14	3	D	27 M	M 29	9
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780 30 Avril, F 6	315	*11	*8	1	36	15	4	C	15 A	A 18	20
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095*	781 19 Avril, F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4 A	A 10	1
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782* 7 Avril, F 7	317	*13	10	7	14	17	7	AG	24 M	M 25	12
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783 28 Mars, F 5	318	14	*11	5	33	18	1	F	12 A	A 14	23
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784 17 Mars, F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1 A	A 6	4
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099*	785* 6 Mars, F 6	320	*16	13	4	11	20	3	D	21 M	M 22	15
1384	7	6892	1696	1432	1422	1100	786 24 Févr. F 4	321	17	*14	2	30	21	5	CB	9 A	A 10	26
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787*12 Févr. F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	9 M	A 2	7
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788 2 Févr. F 6	323	*19	16	3	38	23	7	G	17 A	A 22	18
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103*	789 22 Janv. F 3	324	1	*17	5	26	24	1	F	5 A	A 7	29
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	790* 11 Janvier, F 7; 791 31 Décembre, F 5	325	*2	18	1	15	25	3	ED	25 M	M 29	11
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792 20 Déc. F 2	326	3	*19	6	34	26	4	C	13 A	A 18	22
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793* 9 Déc. F 6	327	4	1	2	23	27	5	B	2 A	A 3	3
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107*	794 29 Nov. F 4	328	*5	2	5	12	28	6	A	22 M	M 26	14
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795 17 Nov. F 1	329	6	*3	3	31	1	1	GF	10 A	A 14	25
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796* 6 Nov. F 5	330	7	4	6	20	2	2	E	30 M	A 6	6
1394	2	6902	1706	1442	1432	1110	797 27 Octob. F 3	331	*8	5	4	39	3	3	D	18 A	A 19	17
1395	3	6903	1707	1443	1433	1111*	798*16 Octob. F 7	332	9	*6	7	28	4	4	C	7 A	A 11	28
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799 5 Octob. F 5	333	10	7	3	17	5	6	BA	7 M	A 2	9
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800 24 Sept. F 2	334	*11	*8	1	36	6	7	G	15 A	A 22	20
1398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801 *13 Sept. F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4 A	A 7	1
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115*	802 3 Sept. F 4	336	*13	10	7	14	8	2	E	24 M	M 30	12
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803 22 Août, F 1	337	14	*11	5	33	9	4	DC	12 A	A 18	23

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere Céſaréen. d'Ant.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	Terme Paſcal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804*11 Août, F 5	338	15	12	1	22	10	5	B	1 A	A 3	4
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805 1 Août, F 3	339	*16	13	4	11	11	6	A	21 M	M 26	15
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119*	806*21 Juillet, F 7	340	17	*14	2	30	12	7	G	9 A	A 15	26
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807 10 Juillet, F 5	341	18	15	5	19	13	2	FE	29 M	M 30	7
1405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808 29 Juin, F 2	342	*19	16	3	38	14	3	D	17 A	A 19	18
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809*18 Juin, F 6	343	1	*17	5	26	15	4	C	5 A	A 11	29
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123*	810 8 Juin, F 4	344	*2	18	1	15	16	5	B	25 M	M 27	11
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811 27 Mai, F 1	345	3	*19	6	34	17	7	AG	13 A	A 15	22
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812*16 Mai, F 5	346	4	1	2	23	18	1	F	2 A	A 7	3
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813 6 Mai, F 3	347	*5	2	5	12	19	2	E	22 M	M 23	14
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127*	814 25 Avril, F 7	348	6	*3	3	31	20	3	D	10 A	A 12	25
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815*13 Avril, F 4	349	7	4	6	20	21	5	CB	30 M	A 3	6
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816 3 Avril, F 2	350	*8	5	4	39	22	6	A	18 A	A 23	17
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817*23 Mars, F 6	351	9	*6	7	28	23	7	G	7 A	A 8	28
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131*	818 13 Mars, F 4	352	10	7	3	17	24	1	F	27 M	M 31	9
1416	9	6924	1728	1464	1454	1132	819 1 Mars, F 1	353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15 A	A 19	20
1417	10	6925	1729	1465	1455	1133	820*18 Févr. F 5	354	12	9	4	25	26	4	C	4 A	A 11	1
1418	11	6926	1730	1466	1456	1134	821 8 Févr. F 3	355	*13	10	7	14	27	5	B	24 M	M 27	12
1419	12	6927	1731	1467	1457	1135*	822 28 Janv. F 7	356	14	*11	5	33	28	6	A	12 A	A 16	23
1420	13	6928	1732	1468	1458	1136	823*17 Janv. F 4	357	15	12	1	22	1	1	GF	1 A	A 7	4
1421	14	6929	1733	1469	1459	1137	{824 6 Janvier, F 2 / 825 26 Décembre, F 6}	358	*16	13	4	11	2	2	E	21 M	M 23	15
1422	15	6930	1734	1470	1460	1138	826*15 Déc. F 3	359	17	*14	2	30	3	3	D	9 A	A 12	26
1423	1	6931	1735	1471	1461	1139*	827 5 Déc. F 1	360	18	15	5	19	4	4	C	29 M	A 4	7
1424	2	6932	1736	1472	1462	1140	828*23 Nov. F 5	361	*19	16	3	38	5	6	BA	17 A	A 23	18
1425	3	6933	1737	1473	1463	1141	829 13 Nov. F 3	362	1	*17	5	26	6	7	G	5 A	A 8	29
1426	4	6934	1738	1474	1464	1142	830 2 Nov. F 7	363	*2	18	1	15	7	1	F	25 M	M 31	11
1427	5	6935	1739	1475	1465	1143*	831*22 Octob. F 4	364	3	*19	6	34	8	2	E	13 A	A 20	22
1428	6	6936	1740	1476	1466	1144	832 11 Octob. F 2	365	4	1	2	23	9	4	DC	2 A	A 4	3
1429	7	6937	1741	1477	1467	1145	833 30 Sept. F 6	366	*5	2	5	12	10	5	B	22 M	M 27	14
1430	8	6938	1742	1478	1468	1146	834*19 Sept. F 3	367	6	*3	3	31	11	6	A	10 A	A 16	25
1431	9	6939	1743	1479	1469	1147*	835 9 Sept. F 1	368	7	4	6	20	12	7	G	30 M	A 1	6
1432	10	6940	1744	1480	1470	1148	836*28 Août, F 5	369	*8	5	4	39	13	2	FE	18 A	A 20	17
1433	11	6941	1745	1481	1471	1149	837 18 Août, F 3	370	9	*6	7	28	14	3	D	7 A	A 12	28
1434	12	6942	1746	1482	1472	1150	838 7 Août, F 7	371	10	7	3	17	15	4	C	27 M	M 28	9
1435	13	6943	1747	1483	1473	1151*	839*27 Juillet, F 4	372	*11	*8	1	36	16	5	B	15 A	A 17	20
1436	14	6944	1748	1484	1474	1152	840 16 Juillet, F 2	373	12	9	4	25	17	7	AG	4 A	A 8	1
1437	15	6945	1749	1485	1475	1153	841 5 Juillet, F 6	374	*13	10	7	14	18	1	F	24 M	M 31	12
1438	1	6946	1750	1486	1476	1154	842*24 Juin, F 3	375	14	*11	5	33	19	2	E	12 A	A 13	23
1439	2	6947	1751	1487	1477	1155*	843 14 Juin, F 1	376	15	12	1	22	20	3	D	1 A	A 5	4
1440	3	6948	1752	1488	1478	1156	844 2 Juin, F 5	377	*16	13	4	11	21	5	CB	21 M	M 27	15
1441	4	6949	1753	1489	1479	1157	845*22 Mai, F 2	378	17	*14	2	30	22	6	A	9 A	A 16	26
1442	5	6950	1754	1490	1480	1158	846 12 Mai, F 7	379	18	15	5	19	23	7	G	29 M	A 1	7
1443	6	6951	1755	1491	1481	1159*	847* 1 Mai, F 4	380	*19	16	3	38	24	1	F	17 A	A 21	18
1444	7	6952	1756	1492	1482	1160	848 20 Avril, F 2	381	1	*17	5	26	25	3	ED	5 A	A 12	29
1445	8	6953	1757	1493	1483	1161	849 9 Avril, F 6	382	*2	18	1	15	26	4	C	25 M	M 28	11
1446	9	6954	1758	1494	1484	1162	850*29 Mars, F 3	383	3	*19	6	34	27	5	B	13 A	A 17	22
1447	10	6955	1759	1495	1485	1163*	851 19 Mars, F 1	384	4	1	2	23	28	6	A	2 A	A 9	3
1448	11	6956	1760	1496	1486	1164	852 7 Mars, F 5	385	*5	2	5	12	1	1	GF	22 M	M 24	14
1449	12	6957	1761	1497	1487	1165	853*24 Févr. F 2	386	6	*3	3	31	2	2	E	10 A	A 13	25
1450	13	6958	1762	1498	1488	1166	854 14 Févr. F 7	387	7	4	6	20	3	3	D	30 M	A 5	6

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans & du cycle lunaire, déſigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere d'Eſpagne.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Lettres Dominicales. Concurrens.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1451	14	6959	1763	1489	1167 *	855 3 Févr. F 4	388	*8	5	4	39	4	4 C	18 A	A 25	17
1452	15	6960	1764	1490	1168	856*23 Janv. F 1	389	9	*6	7	28	5	6 BA	7 A	A 9	28
1453	1	6961	1765	1491	1169	857 12 Janv. F 6	390	10	7	3	17	6	7 G	27 M	A 1	9
1454	2	6962	1766	1492	1170	{858* 1 Janvier, F 3} {859 22 Décembre, F 1}	391	*11	*8	1	36	7	1 F	15 A	A 21	20
1455	3	6963	1767	1493	1171 *	860 11 Déc. F 5	392	12	9	4	25	8	2 E	4 A	A 6	1
1456	4	6964	1768	1494	1172	861*29 Nov. F 2	393	*13	10	7	14	9	4 DC	24 M	M 28	12
1457	5	6965	1769	1495	1173	862 19 Nov. F 7	394	14	*11	5	33	10	5 B	12 A	A 17	23
1458	6	6966	1770	1496	1174	863 8 Nov. F 4	395	15	12	1	22	11	6 A	1 A	A 2	4
1459	7	6967	1771	1497	1175 *	864*28 Octob. F 1	396	*16	13	4	11	12	7 G	21 M	M 25	15
1460	8	6968	1772	1498	1176	865 17 Octob. F 6	397	17	*14	2	30	13	2 FE	9 A	A 13	26
1461	9	6969	1773	1499	1177	866* 6 Octob. F 3	398	18	15	5	19	14	3 D	29 M	A 5	7
1462	10	6970	1774	1500	1178	867 26 Sept. F 1	399	*19	16	3	38	15	4 C	17 A	A 18	18
1463	11	6971	1775	1501	1179 *	868 15 Sept. F 5	400	1	*17	5	26	16	5 B	5 A	A 10	29
1464	12	6972	1776	1502	1180	869* 3 Sept. F 2	401	*2	18	1	15	17	7 AG	25 M	A 1	11
1465	13	6973	1777	1503	1181	870 24 Août, F 7	402	3	*19	6	34	18	1 F	13 A	A 14	22
1466	14	6974	1778	1504	1182	871 13 Août, F 4	403	4	1	2	23	19	2 E	2 A	A 6	3
1467	15	6975	1779	1505	1183 *	872* 2 Août, F 1	404	*5	2	5	12	20	3 D	22 M	M 29	14
1468	1	6976	1780	1506	1184	873 22 Juillet, F 6	405	6	*3	3	31	21	5 CB	10 A	A 17	25
1469	2	6977	1781	1507	1185	874 11 Juillet, F 3	406	7	4	6	20	22	6 A	30 M	A 2	6
1470	3	6978	1782	1508	1186	875*30 Juin, F 7	407	*8	5	4	39	23	7 G	18 A	A 22	17
1471	4	6979	1783	1509	1187 *	876 20 Juin, F 5	408	9	*6	7	28	24	1 F	7 A	A 14	28
1472	5	6980	1784	1510	1188	877* 8 Juin, F 2	409	10	7	3	17	25	3 ED	27 M	M 29	9
1473	6	6981	1785	1511	1189	878 29 Mai, F 7	410	*11	*8	1	36	26	4 C	15 A	A 18	20
1474	7	6982	1786	1512	1190	879 18 Mai, F 4	411	12	9	4	25	27	5 B	4 A	A 10	1
1475	8	6983	1787	1513	1191 *	880* 7 Mai, F 1	412	*13	10	7	14	28	6 A	24 M	M 26	12
1476	9	6984	1788	1514	1192	881 26 Avril, F 6	413	14	*11	5	33	1	1 GF	12 A	A 14	23
1477	10	6985	1789	1515	1193	882 15 Avril, F 3	414	15	12	1	22	2	2 E	1 A	A 6	4
1478	11	6986	1790	1516	1194	883* 4 Avril, F 7	415	*16	13	4	11	3	3 D	21 M	M 22	15
1479	12	6987	1791	1517	1195 *	884 25 Mars, F 5	416	17	*14	2	30	4	4 C	9 A	A 11	26
1480	13	6988	1792	1518	1196	885 13 Mars, F 2	417	18	15	5	19	5	6 BA	29 M	A 2	7
1481	14	6989	1793	1519	1197	886* 2 Mars, F 6	418	*19	16	3	38	6	7 G	17 A	A 22	18
1482	15	6990	1794	1520	1198	887 20 Févr. F 4	419	1	*17	5	26	7	1 F	5 A	A 7	29
1483	1	6991	1795	1521	1199 *	888 * 9 Févr. F 1	420	*2	18	1	15	8	2 E	25 M	M 30	11
1484	2	6992	1796	1522	1200	889 30 Janv. F 6	421	3	*19	6	34	9	4 DC	13 A	A 18	22
1485	3	6993	1797	1523	1201	890 18 Janv. F 3	422	4	1	2	23	10	5 B	2 A	A 3	3
1486	4	6994	1798	1524	1202	{891* 7 Janvier, F 7} {892 28 Décembre, F 5}	423	*5	2	5	12	11	6 A	22 M	M 26	14
1487	5	6995	1799	1525	1203 *	893 17 Déc. F 2	424	6	*3	3	31	12	7 G	10 A	A 15	25
1488	6	6996	1800	1526	1204	894* 5 Déc. F 6	425	7	4	6	20	13	2 FE	30 M	A 6	6
1489	7	6997	1801	1527	1205	895 25 Nov. F 4	426	*8	5	4	39	14	3 D	18 A	A 19	17
1490	8	6998	1802	1528	1206	896 *14 Nov. F 1	427	9	*6	7	28	15	4 C	7 A	A 11	28
1491	9	6999	1803	1529	1207 *	897 4 Nov. F 6	428	10	7	3	17	16	5 B	27 M	A 3	9
1492	10	7000	1804	1530	1208	898 23 Octob. F 3	429	*11	*8	1	36	17	7 AG	15 A	A 22	20
1493	11	7001	1805	1531	1209	899 *12 Octob. F 7	430	12	9	4	25	18	1 F	4 A	A 7	1
1494	12	7002	1806	1532	1210	900 2 Octob. F 5	431	*13	10	7	14	19	2 E	24 M	M 30	12
1495	13	7003	1807	1533	1211 *	901 21 Sept. F 2	432	14	*11	5	33	20	3 D	12 A	A 19	23
1496	14	7004	1808	1534	1212	902* 9 Sept. F 6	433	15	12	1	22	21	5 CB	1 A	A 3	4
1497	15	7005	1809	1535	1213	903 30 Août, F 4	434	*16	13	4	11	22	6 A	21 M	M 26	15
1498	1	7006	1810	1536	1214	904 19 Août, F 1	435	17	*14	2	30	23	7 G	9 A	A 15	26
1499	2	7007	1811	1537	1215 *	905* 8 Août, F 5	436	18	15	5	19	24	1 F	29 M	M 31	7
1500	3	7008	1812	1538	1216	906 28 Juillet, F 3	437	*19	16	3	38	25	3 ED	17 A	A 19	18

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.		Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des Fêtes mob.	Cycle Solaire.	Concurrens.	Lettres Dominicales.	M. Mars, A. Avril. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1501	4	7009	1813	1217	907 *17 Juillet,	F 7	438	1	*17	5	26	26	4	C	5 A	A 11	29
1502	5	7010	1814	1218	908 7 Juillet,	F 5	439	*2	18	1	15	27	5	B	25 M	M 27	11
1503	6	7011	1815	1219 *	909 26 Juin,	F 2	440	3	*19	6	34	28	6	A	13 A	A 16	22
1504	7	7012	1816	1220	910 *14 Juin,	F 6	441	4	1	2	23	1	1	GF	2 A	A 7	3
1505	8	7013	1817	1221	911 4 Juin,	F 4	442	*5	2	5	12	2	2	E	22 M	M 23	14
1506	9	7014	1818	1222	912 24 Mai,	F 1	443	6	*3	3	31	3	3	D	10 A	A 12	25
1507	10	7015	1819	1223 *	913 *13 Mai,	F 5	444	7	4	6	20	4	4	C	30 M	A 4	6
1508	11	7016	1820	1224	914 2 Mai,	F 3	445	*8	5	4	39	5	6	BA	18 A	A 23	17
1509	12	7017	1821	1225	915 21 Avril,	F 7	446	9	*6	7	28	6	7	G	7 A	A 8	28
1510	13	7018	1822	1226	916 *10 Avril,	F 4	447	10	7	3	17	7	1	F	27 M	M 31	9
1511	14	7019	1823	1227 *	917 31 Mars,	F 2	448	*11	*8	1	36	8	2	E	15 A	A 20	20
1512	15	7020	1824	1228	918 *19 Mars,	F 6	449	12	9	4	25	9	4	DC	4 A	A 11	1
1513	1	7021	1825	1229	919 9 Mars,	F 4	450	*13	10	7	14	10	5	B	24 M	M 27	12
1514	2	7022	1826	1230	920 26 Février,	F 1	451	14	*11	5	33	11	6	A	12 A	A 16	23
1515	3	7023	1827	1231 *	921 *15 Février,	F 5	452	15	12	1	22	12	7	G	1 A	A 8	4
1516	4	7024	1828	1232	922 5 Février,	F 3	453	*16	13	4	11	13	2	FE	21 M	M 23	15
1517	5	7025	1829	1233	923 24 Janvier,	F 4	454	17	*14	2	30	14	3	D	9 A	A 12	26
1518	6	7026	1830	1234	924 *13 Janvier,	F 4	455	18	15	5	19	15	4	C	29 M	A 4	7
1519	7	7027	1831	1235 *	925 3 Janvier, 926 * 23 Décembre,	F 2 F 6	456	*19	16	3	38	16	5	B	17 A	A 24	18
1520	8	7028	1832	1236	927 12 Décembre,	F 4	457	1	*17	5	26	17	7	AG	5 A	A 8	29
1521	9	7029	1833	1237	928 1 Décembre,	F 1	458	* 2	18	1	15	18	1	F	25 M	M 31	11
1522	10	7030	1834	1238	929 *20 Novembre,	F 5	459	3	*19	6	34	19	2	E	13 A	A 20	22
1523	11	7031	1835	1239 *	930 10 Novembre,	F 3	460	4	1	2	23	20	3	D	2 A	A 5	3
1524	12	7032	1836	1240	931 29 Octobre,	F 7	461	*5	2	5	12	21	5	CB	22 M	M 27	14
1525	13	7033	1837	1241	932 *18 Octobre,	F 4	462	6	*3	3	31	22	6	A	10 A	A 16	25
1526	14	7034	1838	1242	933 8 Octobre,	F 2	463	7	4	6	20	23	7	G	30 M	A 1	6
1527	15	7035	1839	1243 *	934 27 Septembre,	F 6	464	*8	5	4	39	24	1	F	18 A	A 21	17
1528	1	7036	1840	1244	935 *15 Septembre,	F 3	465	9	*6	7	28	25	3	ED	7 A	A 12	28
1529	2	7037	1841	1245	936 5 Septembre,	F 1	466	10	7	3	17	26	4	C	27 M	M 28	9
1530	3	7038	1842	1246	937 *25 Août,	F 5	467	*11	*8	1	36	27	5	B	15 A	A 17	20
1531	4	7039	1843	1247 *	938 15 Août,	F 3	468	12	9	4	25	28	6	A	4 A	A 9	1
1532	5	7040	1844	1248	939 3 Août,	F 7	469	*13	10	7	14	1	1	GF	24 M	M 31	12
1533	6	7041	1845	1249	940 *23 Juillet,	F 4	470	14	*11	5	33	2	2	E	12 A	A 13	23
1534	7	7042	1846	1250	941 13 Juillet,	F 2	471	15	12	1	22	3	3	D	1 A	A 5	4
1535	8	7043	1847	1251 *	942 2 Juillet,	F 6	472	*16	13	4	11	4	4	C	21 M	M 28	15
1536	9	7044	1848	1252	943 *20 Juin,	F 3	473	17	*14	2	30	5	6	BA	9 A	A 16	26
1537	10	7045	1849	1253	944 10 Juin,	F 1	474	18	15	5	19	6	7	G	29 M	A 1	7
1538	11	7046	1850	1254	945 30 Mai,	F 5	475	*19	16	3	38	7	1	F	17 A	A 21	18
1539	12	7047	1851	1255 *	946 *19 Mai,	F 2	476	1	*17	5	26	8	2	E	5 A	A 6	29
1540	13	7048	1852	1256	947 8 Mai,	F 7	477	*2	18	1	15	9	4	DC	25 M	M 28	11
1541	14	7049	1853	1257	948 *27 Avril,	F 4	478	3	*19	6	34	10	5	B	13 A	A 17	22
1542	15	7050	1854	1258	949 17 Avril,	F 2	479	4	1	2	23	11	6	A	9 A	A 9	3
1543	1	7051	1855	1259 *	950 6 Avril,	F 6	480	*5	2	5	12	12	7	G	22 M	M 25	14
1544	2	7052	1856	1260	951 *25 Mars,	F 3	481	6	*3	3	31	13	2	FE	10 A	A 13	25
1545	3	7053	1857	1261	952 15 Mars,	F 1	482	7	4	6	20	14	3	D	30 M	A 5	6
1546	4	7054	1858	1262	953 4 Mars,	F 5	283	*8	5	4	39	15	4	C	18 A	A 25	17
1547	5	7055	1859	1263 *	954 *21 Février,	F 2	484	9	*6	7	28	16	5	B	7 A	A 10	28
1548	6	7056	1860	1264	955 11 Février,	F 7	485	10	7	3	17	17	7	AG	27 M	A 1	9
1549	7	7057	1861	1265	956 *30 Janvier,	F 4	486	*11	*8	1	36	18	1	F	15 A	A 21	20
1550	8	7058	1862	1266	957 20 Janvier,	F 2	487	12	9	4	25	19	2	E	4 A	A 9	1

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile *, déſigne les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans, & du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantin.	Ere des Séleucid. ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſcal.	Cycle de 19 ans.	Cycle Lunaire.	Réguliers.	Clefs des F. M.	Cycle Solaire.	Concurrens. Lettres Domin.	M. Mars, A. Avr. Terme Paſcal.	Les Pâques M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1551	9	7059	1863	1267 *	{958 9 Janvier, F 6} {959 * 29 Décembre, F 3}	488	* 13	10	7	14	20	3 D	24 M	M 29	12
1552	10	7060	1864	1268	960 18 Décembre, F 1	489	14	* 11	5	33	21	5 CB	12 A	A 17	23
1553	11	7061	1865	1269	961 7 Décembre, F 5	490	15	12	1	22	22	6 A	1 A	A 2	4
1554	12	7062	1866	1270	962 * 26 Novembre, F 2	491	* 16	13	4	11	23	7 G	21 M	M 25	15
1555	13	7063	1867	1271 *	963 16 Novembre, F 7	492	17	* 14	2	30	24	1 F	9 A	A 14	26
1556	14	7064	1868	1272	964 4 Novembre, F 4	493	18	15	5	19	25	3 ED	29 M	A 5	7
1557	15	7065	1869	1273	965 * 24 Octobre, F 1	494	* 19	16	3	38	26	4 C	17 A	A 18	18
1558	1	7066	1870	1274	966 14 Octobre, F 6	495	1	* 17	5	26	27	5 B	5 A	A 10	29
1559	2	7067	1871	1275 *	967 * 3 Octobre, F 3	496	* 2	18	1	15	28	6 A	25 M	M 26	11
1560	3	7068	1872	1276	968 22 Septembre, F 1	497	3	* 19	6	34	1	1 GF	13 A	A 14	22
1561	4	7069	1873	1277	969 11 Septembre, F 5	498	4	1	2	23	2	2 E	2 A	A 6	3
1562	5	7070	1874	1278	970 * 31 Août, F 2	499	* 5	2	5	12	3	3 D	22 M	M 29	14
1563	6	7071	1875	1279 *	971 21 Août, F 7	500	6	* 3	3	31	4	4 C	10 A	A 11	25
1564	7	7072	1876	1280	972 9 Août, F 4	501	7	4	6	20	5	6 BA	30 M	A 2	6
1565	8	7073	1877	1281	973 * 29 Juillet, F 1	502	* 8	5	4	39	6	7 G	18 A	A 22	17
1566	9	7074	1878	1282	974 19 Juillet, F 6	503	9	* 6	7	28	7	1 F	7 A	A 14	28
1567	10	7075	1879	1283 *	975 8 Juillet, F 3	504	10	7	3	17	8	2 E	27 M	M 30	9
1568	11	7076	1880	1284	976 * 26 Juin, F 7	505	* 11	* 8	1	36	9	4 DC	15 A	A 18	20
1569	12	7077	1881	1285	977 16 Juin, F 5	506	12	9	4	25	10	5 B	4 A	A 10	1
1570	13	7078	1882	1286	978 * 5 Juin, F 2	507	* 13	10	7	14	11	6 A	24 M	M 26	12
1571	14	7079	1883	1287 *	979 26 Mai, F 7	508	14	* 11	5	33	12	7 G	12 A	A 15	23
1572	15	7080	1884	1288	980 14 Mai, F 4	509	15	12	1	22	13	2 FE	1 A	A 6	4
1573	1	7081	1885	1289	981 * 3 Mai, F 1	510	* 16	13	4	11	14	3 D	21 M	M 22	15
1574	2	7082	1886	1290	982 23 Avril, F 6	511	17	* 14	2	30	15	4 C	9 A	A 11	26
1575	3	7083	1887	1291 *	983 12 Avril, F 3	512	18	15	5	19	16	5 B	29 M	A 3	7
1576	4	7084	1888	1292	984 * 31 Mars, F 7	513	* 19	16	3	38	17	7 AG	17 A	A 22	18
1577	5	7085	1889	1293	985 21 Mars, F 5	514	1	* 17	5	26	18	1 F	5 A	A 7	29
1578	6	7086	1890	1294	986 * 10 Mars, F 2	515	* 2	18	1	15	19	2 E	25 M	M 30	11
1579	7	7087	1891	1295 *	987 28 Février, F 7	516	3	* 19	6	34	20	3 D	13 A	A 19	22
1580	8	7088	1892	1296	988 17 Février, F 4	517	4	1	2	23	21	5 CB	2 A	A 3	3
1581	9	7089	1893	1297	989 * 5 Février F 1	518	* 5	2	5	12	22	6 A	22 M	M 26	14
1582	10	7090	1894	1298	990 26 Janvier, F 6	519	6	* 3	3	31	23	7 G†C	10 A	A 15	25

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſcal.	Concurrens. *Lettres Dominicales de l'anc. Calendrier.*	Cycle de 19 ans.	*Terme Paſcal de l'ancien Cal. M. Mars, A. Avril.*	*Les Paques de l'ancien Cal. M. Mars, A. Avril.*	Cycle Solaire. Lettres Dominicales du nouv. Calendrier.	Terme Paſcal du nouveau Cal. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Cal. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1583	11	7091	1895	1299 *	991 15-25 Janvier, F 3	520	1 *F*	7	30 *M*	*M* 31	24 B	6 A	A 10	7
1584	12	7092	1896	1300	992 * 4-14 Janvier, F 7	521	3 *ED*	8	18 *A*	*A* 19	25 AG	26 M	A 1	18
1585	13	7093	1897	1301	{993 24 Décemb. 1584, 3 Janvier, F 5} {994 13-23 Décembre, F 2}	522	4 *C*	* 9	7 *A*	*A* 11	26 F	14 A	A 21	29
1586	14	7094	1898	1302	995 * 2-12 Décemb. F 6	523	5 *B*	10	27 *M*	*A* 3	27 E	3 A	A 6	10
1587	15	7095	1899	1303 *	996 22 Nov. 2 Déc. F 4	524	6 *A*	* 11	15 *A*	*A* 16	28 D	23 M	M 29	21
1588	1	7096	1900	1304	997 * 10-20 Novemb. F 1	525	1 *GF*	12	4 *A*	*A* 7	1 CB	11 A	A 17	2
1589	2	7097	1901	1305	998 31 Oct. 10 Nov. F 6	526	2 *E*	13	24 *M*	*M* 30	2 A	31 M	A 2	13
1590	3	7098	1902	1306	999 20-30 Octobre, F 3	527	3 *D*	* 14	12 *A*	*A* 19	3 G	18 A	A 22	24
1591	4	7099	1903	1307 *	1000 * 9-19 Octobre, F 7	528	4 *C*	15	1 *A*	*A* 4	4 F	8 A	A 14	5
1592	5	7100	1904	1308	1001 28 Sept. 8 Octob. F 5	529	6 *BA*	16	21 *M*	*M* 26	5 ED	28 M	M 29	16
1593	6	7101	1905	1309	1002 17-27 Septemb. F 2	530	7 *G*	* 17	9 *A*	*A* 15	6 C	16 A	A 18	27
1594	7	7102	1906	1310	1003 * 6-16 Septemb. F 6	531	1 *F*	18	29 *M*	*M* 31	7 B	5 A	A 10	8
1595	8	7103	1907	1311 *	1004 27 Août, 6 Sept. F 4	532	2 *E*	* 19	17 *A*	*A* 20	8 A	25 M	M 26	19
1596	9	7104	1908	1312	1005 15-25 Août, F 1	1	4 *DC*	1	5 *A*	*A* 11	9 GF	12 A	A 14	1
1597	10	7105	1909	1313	1006 * 4-14 Août, F 5	2	5 *B*	2	25 *M*	*M* 27	10 E	1 A	A 6	12
1598	11	7106	1910	1314	1007 25 Juill. 4 Août, F 3	3	6 *A*	* 3	13 *A*	*A* 16	11 D	21 M	M 22	23
1599	12	7107	1911	1315 *	1008 * 14-24 Juillet, F 7	4	7 *G*	4	2 *A*	*A* 8	12 C	9 A	A 11	4
1600	13	7108	1912	1316	1009 3-13 Juillet, F 5	5	2 *FE*	5	22 *M*	*M* 23	13 BA	29 M	A 2	15

† Les deux Lettres Dominicales de l'an de J. C. 1582, ſont, la premiere pour l'ancien Calendrier, & la ſeconde pour le nouveau.

1601

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1601	14	7109	1913	1317	1010 22 Juin, 2 Juill. F 2	6	3 D	*6	10 A	A 12	14 G	17 A	A 22	26
1602	15	7110	1914	1318	1011*11-21 Juin, F 6	7	4 C	7	30 M	A 4	15 F	6 A	A 7	7
1603	1	7111	1915	1319*	1012 1-11 Juin, F 4	8	5 B	8	18 A	A 24	16 E	26 M	M 30	18
1604	2	7112	1916	1320	1013 20-30 Mai, F 1	9	7 AG	*9	7 A	A 8	17 DC	14 A	A 18	29
1605	3	7113	1917	1321	1014* 9-19 Mai, F 5	10	1 F	10	27 M	M 31	18 B	3 A	A 10	10
1606	4	7114	1918	1322	1015 29 Avril, 9 Mai, F 3	11	2 E	*11	15 A	A 20	19 A	23 M	M 26	21
1607	5	7115	1919	1323*	1016*18-28 Avril, F 7	12	3 D	12	4 A	A 5	20 G	11 A	A 15	2
1608	6	7116	1920	1324	1017 7-17 Avril, F 5	13	5 CB	13	24 M	M 27	21 FE	31 M	A 6	13
1609	7	7117	1921	1325	1018 27 Mars, 6 Avr. F 2	14	6 A	*14	12 A	A 16	22 D	18 A	A 19	24
1610	8	7118	1922	1326	1019*16-26 Mars, F 6	15	7 G	15	1 A	A 8	23 C	8 A	A 11	5
1611	9	7119	1923	1327*	1020 6-16 Mars, F 4	16	1 F	16	21 M	M 24	24 B	28 M	A 3	16
1612	10	7120	1924	1328	1021 23 Fév. 7 Mars, F 1	17	3 ED	*17	9 A	A 12	25 AG	16 A	A 22	27
1613	11	7121	1925	1329	1022*11-21 Février, F 5	18	4 C	18	29 M	4	26 F	5 A	A 7	8
1614	12	7122	1926	1330	1023 1-11 Février, F 3	19	5 B	*19	17 A	A 24	27 E	25 M	M 30	19
1615	13	7123	1927	1331*	1024 21-31 Janvier, F 7	20	6 A	1	5 A	A 9	28 D	12 A	A 19	1
1616	14	7124	1928	1332	1025*10-20 Janvier, F 4	21	1 GF	2	25 M	M 31	1 CB	1 A	A 3	
1617	15	7125	1929	1333	{ 1026 30 Décemb. 1616, 9 Janv. F 2 ; 1027* 19-29 Décembre, F 6 }	22	2 E	*3	13 A	A 20	2 A	21 M	M 26	23
1618	1	7126	1930	1334	1028 9-19 Décemb. F 4	23	3 D	4	2 A	A 5	3 G	9 A	A 15	4
1619	2	7127	1931	1335*	1029 28 Nov. 8 Déc. F 1	24	4 C	5	22 M	M 28	4 F	29 M	M 31	15
1620	3	7128	1932	1336	1030*16-26 Novemb. F 5	25	6 BA	*6	10 A	A 16	5 ED	17 A	A 19	26
1621	4	7129	1933	1337	1031 6-16 Novemb. F 3	26	7 G	7	30 M	A 1	6 C	6 A	A 11	7
1622	5	7130	1934	1338	1032 26 Oct. 5 Nov. F 7	27	1 F	8	18 A	A 21	7 B	26 M	M 27	18
1623	6	7131	1935	1339*	1033*15-25 Octobre, F 4	28	2 E	*9	7 A	A 13	8 A	14 A	A 16	29
1624	7	7132	1936	1340	1034 4-14 Octobre, F 2	29	4 DC	10	27 M	M 28	9 GF	3 A	A 7	0
1625	8	7133	1937	1341	1035 23 Sept. 3 Oct. F 6	30	5 B	*11	15 A	A 17	10 E	23 M	M 30	21
1626	9	7134	1938	1342	1036*12-22 Septemb. F 3	31	6 A	12	4 A	A 9	11 D	11 [illegible]	A [illegible]	2
1627	10	7135	1939	1343*	1037 2-12 Septemb. F 1	32	7 G	13	24 M	M 25	12 C	31 M	A 4	[illegible]
1628	11	7136	1940	1344	1038*21-31 Août, F 5	33	2 FE	*14	12 A	A 13	13 BA	8 A	A 23	24
1629	12	7137	1941	1345	1039 11-21 Août, F 3	34	3 D	15	1 A	A 5	14 G	8 A	A 1[illegible]	5
1630	13	7138	1942	1346	1040 31 Juil. 10 Août, F 7	35	4 C	16	21 M	M 28	15 F	28 M	[illegible] 31	[illegible]
1631	14	7139	1943	1347*	1041*20-30 Juillet, F 4	36	5 B	*17	9 A	A 10	16 E	16 A	A 20	27
1632	15	7140	1944	1348	1042 9-19 Juillet, F 2	37	7 AG	18	29 M	A 1	17 DC	5 A	A 11	[illegible]
1633	1	7141	1945	1349	1043 28 Juin, 8 Juill. F 6	38	1 F	*19	17 A	A 21	18 E	25 M	M 27	19
1634	2	7142	1946	1350	1044*17-27 Juin, F 3	39	2 E	1	5 A	A 6	19 A	12 A	A 16	1
1635	3	7143	1947	1351*	1045 7-17 Juin, F 1	40	3 D	2	25 M	M 29	20 G	1 A	A 8	12
1636	4	7144	1948	1352	1046*26 Mai, 5 Juin, F 5	41	5 CB	*3	13 A	A 17	21 FE	21 M	M 23	23
1637	5	7145	1949	1353	1047 16-26 Mai, F 3	42	6 A	4	2 A	A 9	22 D	9 A	A 12	4
1638	6	7146	1950	1354	1048 5-15 Mai, F 7	43	7 G	5	22 M	M 25	23 C	29 M	A 4	5
1639	7	7147	1951	1355*	1049*24 Avril, 4 Mai, F 4	44	1 F	*6	10 A	A 14	24 B	7 A	A 24	26
1640	8	7148	1952	1356	1050 13-23 Avril, F 2	45	3 ED	7	30 M	A 5	25 AG	6 A	A 8	7
1641	9	7149	1953	1357	1051 2-12 Avril, F 6	46	4 C	8	18 A	A 25	26 F	26 M	M 31	18
1642	10	7150	1954	1358	1052*22 Mars, 1 Avril, F 3	47	5 B	*9	7 A	A 10	27 E	14 A	A 20	29
1643	11	7151	1955	1359*	1053 12-22 Mars, F 1	48	6 A	10	27 M	A 2	28 D	3 A	A 5	10
1644	12	7152	1956	1360	1054 29 Fév. 10 Mars, F 5	49	1 GF	*11	15 A	A 21	1 CB	23 M	M 27	21
1645	13	7153	1957	1361	1055*17-27 Février, F 2	50	2 E	12	4 A	A 6	2 A	11 A	A 16	2
1646	14	7154	1958	1362	1056 7-17 Février, F 7	51	3 D	13	24 M	M 29	3 G	31 M	A 1	13
1647	15	7155	1959	1363*	1057*27 Janv. 6 Févr. F 4	52	4 C	*14	12 A	A 18	4 F	18 A	A 21	24
1648	1	7156	1960	1364	1058 17-27 Janvier, F 2	53	6 BA	15	1 A	A 2	5 ED	8 A	A 12	5
1649	2	7157	1961	1365	1059 5-15 Janvier, F 6	54	7 G	16	21 M	M 25	6 C	28 M	A 4	16
1650	3	7158	1962	1366	{ 1060* 25 Décembre, 1649, 4 Janvier, F [illegible] ; 1061 15-25 Décembre F [illegible] }	55	1 F	*17	9 A	A 14	7 B	16 A	A 17	27

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Paques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1651	4	7159	1963	1367 *	1062 4-14 Décemb. F 5	56	2 E	18	29 M	M 30	8 A	5 A	A 9	8
1652	5	7160	1964	1368	1063 * 22 Nov. 2 Déc. F 2	57	4 DC	* 19	17 A	A 18	9 GF	25 M	M 31	19
1653	6	7161	1965	1369	1064 12-22 Novemb. F 7	58	5 B	1	5 A	A 10	10 E	12 A	A 13	1
1554	7	7162	1966	1370	1065 1-11 Novemb. F 4	59	6 A	2	25 M	M 26	11 D	1 A	A 5	12
1655	8	7163	1967	1371 *	1066 * 21-31 Octobre, F 1	60	7 G	* 3	13 A	A 15	12 C	21 M	M 28	23
1656	9	7164	1968	1372	1067 10-20 Octobre, F 6	61	2 FE	4	2 A	A 6	13 BA	9 A	A 16	4
1657	10	7165	1969	1373	1668 * 29 Sept. 9 Oct. F 3	62	3 D	5	22 M	M 29	14 G	29 M	A 1	15
1658	11	7166	1970	1374	1069 19-29 Septemb. F 1	63	4 C	* 6	10 A	A 11	15 F	17 A	A 21	26
1659	12	7167	1971	1375 *	1070 8-18 Septemb. F 5	64	5 B	7	30 M	A 3	16 E	6 A	A 13	7
1660	13	7168	1972	1376	1071 * 27 Août, 6 Sept. F 2	65	7 AG	8	18 A	A 22	17 DC	26 M	M 28	18
1651	14	7169	1973	1377	1072 17-27 Août, F 7	66	1 F	* 9	7 A	A 14	18 B	14 A	A 17	29
1662	15	7170	1974	1378	1073 6-16 Août, F 4	67	2 E	10	27 M	M 30	19 A	3 A	A 9	10
1663	1	7171	1975	1379 *	1074 * 26 Juill. 5 Août, F 1	68	3 D	* 11	15 A	A 19	20 G	23 M	M 25	21
1664	2	7172	1976	1380	1075 15-25 Juillet, F 6	69	5 CB	12	4 A	A 10	21 FE	11 A	A 13	2
1665	3	7173	1977	1381	1076 * 4-14 Juillet, F 3	70	6 A	13	24 M	M 26	22 D	31 M	A 5	13
1666	4	7174	1978	1382	1077 24 Juin, 4 Juill. F 1	71	7 G	* 14	12 A	A 15	23 C	18 A	A 25	24
1667	5	7175	1979	1383 *	1078 13-23 Juin, F 5	72	1 F	15	1 A	A 7	24 B	8 A	A 10	5
1668	6	7176	1980	1384	1079 * 1-11 Juin, F 2	73	3 ED	16	21 M	M 22	25 AG	28 M	A 1	16
1669	7	7177	1981	1385	1080 22 Mai, 1 Juin, F 7	74	4 C	* 17	9 A	A 11	26 F	16 A	A 21	27
1670	8	7178	1982	1386	1081 11-21 Mai, F 4	75	5 B	18	29 M	A 3	27 E	5 A	A 6	8
1671	9	7179	1983	1387 *	1082 * 30 Avril, 10 Mai, F 1	76	6 A	* 19	17 A	A 23	28 D	25 M	M 29	19
1672	10	7180	1984	1388	1083 19-29 Avril, F 6	77	1 GF	1	5 A	A 7	1 CB	12 A	A 17	1
1673	11	7181	1985	1389	1084 8-18 Avril, F 3	78	2 E	2	25 M	M 30	2 A	1 A	A 2	12
1674	12	7182	1986	1390	1085 * 28 Mars, 7 Avril, F 7	79	3 D	* 3	13 A	A 19	3 G	21 M	M 25	23
1675	13	7183	1987	1391 *	1086 18-28 Mars, F 5	80	4 C	4	2 A	A 4	4 F	9 A	A 14	4
1676	14	7184	1988	1392	1087 * 6-16 Mars, F 2	81	6 BA	5	22 M	M 26	5 ED	29 M	A 5	15
1677	15	7185	1989	1393	1088 24 Févr. 6 Mars, F 7	82	7 G	* 6	10 A	A 15	6 C	17 A	A 18	26
1678	1	7186	1990	1394	1089 13-23 Février, F 4	83	1 F	7	30 M	M 31	7 B	6 A	A 10	7
1679	2	7187	1991	1395 *	1090 * 2-12 Février, F 1	84	2 E	8	18 A	A 20	8 A	26 M	A 2	18
1680	3	7188	1992	1396	1091 23 Janv. 2 Fév. F 6	85	4 DC	* 9	7 A	A 11	9 GF	14 A	A 21	29
1681	4	7189	1993	1397	1092 11-21 Janvier, F 3	86	5 B	10	27 M	A 3	10 E	3 A	A 6	10
1682	5	7190	1994	1398	1093 * 31 Décembre, 1681 10 Janvier, F 7 / 1094 21-31 Décembre, F 5	87	6 A	* 11	15 A	A 16	11 D	23 M	M 29	21
1683	6	7191	1995	1399 *	1095 10-20 Décemb. F 2	88	7 G	12	4 A	A 8	12 C	11 A	A 18	2
1684	7	7192	1996	1400	1096 * 28 Nov. 8 Déc. F 6	89	2 FE	13	24 M	M 30	13 BA	31 M	A 2	13
1685	8	7193	1997	1401	1097 18-28 Novemb. F 4	90	3 D	* 14	12 A	A 19	14 G	18 A	A 22	24
1686	9	7194	1998	1402	1098 * 7-17 Novemb. F 1	91	4 C	15	1 A	A 4	15 F	8 A	A 14	5
1687	10	7195	1999	1403 *	1099 28 Oct. 7 Nov. F 6	92	5 B	16	21 M	M 27	16 E	28 M	M 30	16
1688	11	7196	2000	1404	1100 16-26 Octobre, F 3	93	7 AG	* 17	9 A	A 15	17 DC	16 A	A 18	27
1689	12	7197	2001	1405	1101 * 5-15 Octobre, F 7	94	1 F	18	29 M	M 31	18 B	5 A	A 10	8
1690	13	7198	2002	1406	1102 25 Sept. 5 Octob. F 5	95	2 E	* 19	17 A	A 20	19 A	25 M	M 26	19
1691	14	7199	2003	1407 *	1103 14-24 Septemb. F 2	96	3 D	1	5 A	A 12	20 G	12 A	A 15	1
1692	15	7200	2004	1408	1104 * 2-12 Septemb. F 6	97	5 CB	2	25 M	M 27	21 FE	1 A	A 6	12
1693	1	7201	2005	1409	1105 23 Août, 2 Sept. F 4	98	6 A	* 3	13 A	A 16	22 D	21 M	M 22	23
1694	2	7202	2006	1410	1106 * 12-22 Août, F 1	99	7 G	4	2 A	A 8	23 C	9 A	A 11	4
1695	3	7203	2007	1411 *	1107 2-12 Août, F 6	100	1 F	5	22 M	M 24	24 B	29 M	A 3	15
1696	4	7204	2008	1412	1108 21-31 Juillet, F 3	101	3 ED	* 6	10 A	A 12	25 AG	17 A	A 22	26
1697	5	7205	2009	1413	1109 * 10-20 Juillet, F 7	102	4 C	7	30 M	A 4	26 F	6 A	A 7	7
1698	6	7206	2010	1414	1110 30 Juin, 10 Juill. F 5	103	5 B	8	18 A	A 24	27 E	26 M	M 30	18
1699	7	7207	2011	1415 *	1111 19-29 Juin, F 2	104	6 A	* 9	7 A	A 9	28 D	14 A	A 19	29
1700	8	7208	2012	1416	1112 * 7-18 Juin, F 6	105	1 GF	10	27 M	M 31	1 C	4 A	A 11	9

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Egire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1701	9	7209	2013	1417	1113 28 Mai, 8 Juin, F 4	106	2 E	*11	15 A	A 20	2 B	24 M	M 27	20
1702	10	7210	2014	1418	1114 17-28 Mai, F 1	107	3 D	12	4 A	A 5	3 A	12 A	A 16	1
1703	11	7211	2015	1419*	1115* 6-17 Mai, F 5	108	4 C	13	24 M	M 28	4 G	1 A	A 8	12
1704	12	7212	2016	1420	1116 25 Avril, 6 Mai, F 3	109	6 BA	*14	12 A	A 16	5 FE	21 M	M 23	23
1705	13	7213	2017	1421	1117*14-25 Avril, F 7	110	7 G	15	1 A	A 8	6 D	9 A	A 12	4
1706	14	7214	2018	1422	1118 4-15 Avril, F 5	111	1 F	16	21 M	M 24	7 C	29 M	A 4	15
1707	15	7215	2019	1423*	1119 24 Mars, 4 Avr. F 2	112	2 E	*17	9 A	A 13	8 B	17 A	A 24	26
1708	1	7216	2020	1424	1120*12-23 Mars, F 6	113	4 DC	18	29 M	A 4	9 AG	6 A	A 8	7
1709	2	7217	2021	1425	1121 2-13 Mars, F 4	114	5 B	*19	17 A	A 24	10 F	26 M	M 31	18
1710	3	7218	2022	1426	1122 19 Fév. 2 Mars, F 1	115	6 A	1	5 A	A 9	11 E	13 A	A 20	*
1711	4	7219	2023	1427*	1123* 8-19 Février, F 5	116	7 G	2	25 M	A 1	12 D	2 A	A 5	11
1712	5	7220	2024	1428	1124 29 Janv. 9 Fév. F 3	117	2 FE	*3	13 A	A 20	13 CB	22 M	M 27	22
1713	6	7221	2025	1429	1125 17-28 Janvrier, F 7	118	3 D	4	2 A	A 5	14 A	10 A	A 16	3
1714	7	7222	2026	1430	1126*6-17 Janvier, F 4	119	4 C	5	22 M	M 28	15 G	30 M	A 1	14
1715	8	7223	2027	1431*	1127 27 Déc. 1714, 7 Janvier, F 2 1128* 16-27 Décembre. F 6	120	5 B	*6	10 A	A 17	16 F	18 A	A 21	25
1716	9	7224	2028	1432	1129 5-16 Décemb. F 4	121	7 AG	7	30 M	A 1	17 ED	7 A	A 12	6
1717	10	7225	2029	1433	1130 24 Nov. 5 Déc. F 1	122	1 F	8	18 A	A 21	18 C	27 M	M 28	17
1718	11	7226	2030	1434	1131*13-24 Novemb. F 5	123	2 E	*9	7 A	A 13	19 B	15 A	A 17	28
1719	12	7227	2031	1435*	1132 3-14 Novemb. F 3	124	3 D	10	27 M	M 29	20 A	4 A	A 9	9
1720	13	7228	2032	1436	1133 22 Oct. 2 Nov. F 7	125	5 CB	*11	15 A	A 17	21 GF	24 M	M 31	20
1721	14	7229	2033	1437	1134*11-22 Octobre, F 4	126	6 A	12	4 A	A 9	22 E	12 A	A 13	1
1722	15	7230	2034	1438	1135 1-12 Octobre, F 2	127	7 G	13	24 M	M 25	23 D	1 A	A 5	12
1723	1	7231	2035	1439*	1136*20 Sept. 1 Oct. F 6	128	1 F	*14	12 A	A 14	24 C	21 M	M 28	23
1724	2	7232	2036	1440	1137 9-20 Septembre, F 4	129	3 ED	15	1 A	A 5	25 BA	9 A	A 16	4
1725	3	7233	2037	1441	1138 29 Août, 9 Sept. F 1	130	4 C	16	21 M	M 28	26 G	29 M	A 1	15
1726	4	7234	2038	1442	1139*18-29 Août, F 5	131	5 B	*17	9 A	A 10	27 F	17 A	A 21	26
1727	5	7235	2039	1443*	1140 8-19 Août, F 3	132	6 A	18	29 M	A 2	28 E	6 A	A 13	7
1728	6	7236	2040	1444	1141 27 Juill. 7 Août, F 7	133	1 GF	*19	17 A	A 21	1 DC	26 M	M 28	18
1729	7	7237	2041	1445	1142*16-27 Juillet, F 4	134	2 E	1	5 A	A 6	2 B	13 A	A 17	*
1730	8	7238	2042	1446	1143 6-17 Juillet, F 2	135	3 D	2	25 M	M 29	3 A	2 A	A 9	11
1731	9	7239	2043	1447*	1144 25 Juin, 6 Juill. F 6	136	4 C	*3	13 A	A 18	4 G	22 M	M 25	22
1732	10	7240	2044	1448	1145*13-24 Juin, F 3	137	6 BA	4	2 A	A 9	5 FE	10 A	A 13	3
1733	11	7241	2045	1449	1146 3-14 Juin, F 1	138	7 G	5	22 M	M 25	6 D	30 M	A 5	14
1734	12	7242	2046	1450	1147*23 Mai, 3 Juin, F 5	139	1 F	*6	10 A	A 14	7 C	18 A	A 25	25
1735	13	7243	2047	1251*	1148 13-24 Mai, F 3	140	2 E	7	30 M	A 6	8 B	7 A	A 10	6
1736	14	7244	2048	1452	1149 1-12 Mai, F 7	141	4 DC	8	18 A	A 25	9 AG	27 M	A 1	17
1737	15	7245	2049	1453	1150*20 Avril, 1 Mai, F 4	142	5 B	*9	7 A	A 10	10 F	15 A	A 21	28
1738	1	7246	2050	1454	1151 10-21 Avril, F 2	143	6 A	10	27 M	A 2	11 E	4 A	A 6	9
1739	2	7247	2051	1455*	1152 30 Mars, 10 Av. F 6	144	7 G	*11	15 A	A 22	12 D	24 M	M 29	20
1740	3	7248	2052	1456	1153*18-29 Mars, F 3	145	2 FE	12	4 A	A 6	13 CB	12 A	A 17	1
1741	4	7249	2053	1457	1154 8-19 Mars, F 1	146	3 D	13	24 M	M 29	14 A	1 A	A 2	12
1742	5	7250	2054	1458	1155 25 Fév. 8 Mars, F 5	147	4 C	*14	12 A	A 18	15 G	21 M	M 25	23
1743	6	7251	2055	1459*	1156*14-25 Février, F 2	148	5 B	15	1 A	A 3	16 F	9 A	A 14	4
1744	7	7252	2056	1460	1157 4-15 Février, F 7	149	7 AG	16	21 M	M 25	17 ED	29 M	A 5	15
1745	8	7253	2057	1461	1158*23 Janv. 3 Févr. F 4	150	1 F	*17	9 A	A 14	18 C	17 A	A 18	26
1746	9	7254	2058	1462	1159 13-24 Janvier, F 2	151	2 E	18	29 M	M 30	19 B	6 A	A 10	7
1747	10	7255	2059	1463*	1160 2-13 Janvier, F 6	152	3 D	*19	17 A	A 19	20 A	26 M	A 2	18
1748	11	7256	2060	1464	1161* 22 Déc. 1747, 2 Janvier, F 3 1162 11-22 Décembre, F 1	153	5 CB	1	5 A	A 10	21 GF	13 A	A 14	*
1749	12	7257	2061	1465	1163 30 Nov. 11 Déc. F 5	154	6 A	2	25 M	M 26	22 E	2 A	A 6	11
1750	13	7258	2062	1466	1164*19-30 Novemb. F 2	155	7 G	*3	13 A	A 15	23 D	22 M	M 29	22

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; Les deux chiffres ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1751	14	7259	2063	1467 *	1165 9-20 Novemb. F 7	156	1 F	4	2 A	A 7	24 C	10 A	A 11	3
1752	15	7260	2064	1468	1166 * 28 Oct. 8 Nov. F 4	157	3 ED	5	22 M	M 29	25 BA	30 M	A 2	14
1753	1	726	2065	1469	1167 18-29 Octobre, F 2	158	4 C	* 6	10 A	A 11	26 G	18 A	A 22	25
1754	2	7262	2066	1470	1168 7-18 Octobre, F 6	159	5 B	7	30 M	A 3	27 F	7 A	A 14	6
1755	3	7263	2067	1471 *	1169 * 26 Sept. 7 Octob. F 3	160	6 A	8	18 A	A 23	28 E	27 M	M 30	17
1756	4	7264	2068	1472	1170 15-26 Septemb. F 1	161	1 GF	* 9	7 A	A 14	1 DC	15 A	A 18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171 4-15 Septemb. F 5	162	2 E	10	27 M	M 30	2 B	4 A	A 10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172 * 24 Août, 4 Sept. F 2	163	3 D	* 11	15 A	A 19	3 A	24 M	M 26	20
1759	7	7267	2071	1475 *	1173 14-25 Août, F 7	64	4 C	12	4 A	A 11	4 G	12 A	A 15	1
1760	8	7268	2072	1476	1174 2-13 Août, F 4	165	6 BA	13	24 M	M 26	5 FE	1 A	A 6	12
1761	9	7269	2073	1477	1175 * 22 Juill. 2 Août, F 1	166	7 G	* 14	12 A	A 15	6 D	21 M	M 22	23
1762	10	7270	2074	1478	1176 12-23 Juillet, F 6	167	1 F	15	1 A	A 7	7 C	9 A	A 11	4
1763	11	7271	2075	1479 *	1177 * 1-12 Juillet, F 3	168	2 E	16	21 M	M 23	8 B	29 M	A 3	15
1764	12	7272	2076	1480	1178 20 Juin, 1 Juill. F 1	169	4 DC	* 17	9 A	A 11	9 AG	17 A	A 22	26
1765	13	7273	2077	1481	1179 9-20 Juin, F 5	170	5 L	18	29 M	A 3	10 F	6 A	A 7	7
1766	14	7274	2078	1482	1180 * 29 Mai, 9 Juin, F 2	171	6 A	* 19	17 A	A 23	11 E	26 M	M 30	18
1767	15	7275	2079	1483 *	1181 19-30 Mai, F 7	172	7 G	1	5 A	A 8	12 D	13 A	A 19	*
1768	1	7276	2080	1484	1182 7-18 Mai, F 4	173	2 FE	2	25 M	M 30	13 CB	2 A	A 3	11
1769	2	7277	2081	1485	1183 * 26 Avr. 7 Mai, F 1	174	3 D	* 3	13 A	A 19	14 A	22 M	M 26	22
1770	3	7278	2082	1486	1184 16-27 Avril, F 6	175	4 C	4	2 A	A 4	15 G	10 A	A 15	3
1771	4	7279	2083	1487 *	1185 5-16 Avril, F 3	176	5 B	5	22 M	M 27	16 F	30 M	M 31	14
1772	5	7280	2084	1488	1186 * 24 Mars, 4 Avr. F 7	177	7 AG	* 6	10 A	A 15	17 ED	18 A	A 19	25
1773	6	7281	2085	1489	1187 14-25 Mars, F 5	178	1 F	7	30 M	M 31	18 C	7 A	A 11	6
1774	7	7282	2086	1490	1188 * 3-14 Mars, F 2	179	2 E	8	18 A	A 20	19 B	27 M	A 3	17
1775	8	7283	2087	1491 *	1189 21 Fév. 4 Mars, F 7	180	3 D	* 9	7 A	A 12	20 A	15 A	A 16	28
1776	9	7284	2088	1492	1190 10-21 Février, F 4	181	5 CB	10	27 M	A 3	21 GF	4 A	A 7	9
1777	10	7285	2089	1493	1191 * 29 Janv. 9 Fév. F 1	182	6 A	* 11	15 A	A 16	22 E	24 M	M 30	20
1778	11	7286	2090	1494	1192 19-30 Janvier, F 6	183	7 G	12	4 A	A 8	23 D	12 A	A 19	1
1779	12	7287	2091	1495 *	1193 8-19 Janvier, F 3	184	1 F	13	24 M	M 31	24 C	1 A	A 4	12
1780	13	7288	2092	1496	1194 * 28 Décemb. 1779, 8 Janvier, F 7 1195 17-28 Décembre, F 5	185	3 ED	* 14	12 A	A 19	25 BA	21 M	M 26	23
1781	14	7289	2093	1497	1196 * 6-17 Décem. F 2	186	4 C	15	1 A	A 4	26 G	9 A	A 15	4
1782	15	7290	2094	1498	1197 26 Nov. 7 Déc. F 7	187	5 B	16	21 M	M 27	27 F	29 M	M 31	15
1783	1	7291	2095	1499 *	1198 15-26 Novemb. F 4	188	6 A	* 17	9 A	A 16	28 E	17 A	A 20	26
1784	2	292	2096	1500	1199 * 3-14 Novemb. F 1	189	1 GF	18	29 M	M 31	1 DC	6 A	A 11	7
1785	3	7293	2097	1501	200 24 Oct. 4 Nov. F 6	190	2 E	* 19	17 A	A 20	2 B	26 M	M 27	18
1786	4	7294	2098	1502	1201 13-24 Octobre, F 3	191	3 D	1	5 A	A 12	3 A	13 A	A 16	*
1787	5	7295	2099	1503 *	1202 * 2-13 Octobre, F 7	192	4 C	2	25 M	M 28	4 G	2 A	A 8	11
1788	6	7296	2100	1504	1203 21 Sept. 2 Oct. F 5	193	6 BA	* 3	13 A	A 16	5 FE	22 M	M 23	22
1789	7	7297	2101	1505	1204 10-21 Septemb. F 2	194	7 G	4	2 A	A 8	6 D	10 A	A 12	3
1790	8	7298	2 02	1506	1205 * 30 Août, 10 Sept. F 6	195	1 F	5	22 M	M 24	7 C	30 M	A 4	14
1791	9	7299	2103	1507 *	1206 20-31 Août, F 4	196	2 E	* 6	10 A	A 13	8 B	18 A	A 24	25
1792	10	7300	2104	1508	1207 * 8-19 Août, F 1	197	4 DC	7	30 M	A 4	9 AG	7 A	A 8	6
1793	11	7301	2105	1509	1208 29 Juill. 9 Août, F 6	198	5 B	8	18 A	A 24	10 F	27 M	M 31	17
1794	12	7302	2106	510	1209 18-29 Juillet, F 3	199	6 A	* 9	7 A	A 9	11 E	15 A	A 20	28
1795	13	7303	2107	1511 *	1210 * 7-18 Juillet, F 7	200	7 G	10	27 M	A 1	12 D	4 A	A 5	9
1796	14	7304	2108	1512	1211 26 Juin, 7 Juillet, F 5	201	2 FE	* 11	15 A	A 20	13 CB	24 M	M 27	20
1797	15	7305	2109	1513	1212 15-26 Juin, F 2	202	3 D	12	4 A	A 5	14 A	12 A	A 16	1
1798	1	7306	2110	1514	1213 * 4-15 Juin, F 6	203	4 C	13	24 M	M 28	15 G	1 A	A 8	12
1799	2	7307	2111	1515 *	1214 25 Mai, 5 Juin, F 4	204	5 B	* 14	12 A	A 17	16 F	21 M	M 24	23
1800	3	7308	2112	1516	1215 13-25 Mai, F 1	205	7 AG	15	1 A	A 8	17 E	9 A	A 13	4

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres, ſéparés par une petite barre dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans les colonnes du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1801	4	7309	2113	1517	1216* 2-14 Mai, F 5	206	1 F	16	21 M	M 24	18 D	29 M	A 5	15
1802	5	7310	2114	1518	1217 22 Avril, 4 Mai, F 3	207	2 E	*17	9 A	A 13	19 C	17 A	A 18	26
1803	6	7311	2115	1519*	1218*11-23 Avril, F 7	208	3 D	18	29 M	A 5	20 B	6 A	A 10	7
1804	7	7312	2116	1520	1219 31 Mars, 12 Avr. F 5	209	5 CB	*19	17 A	A 24	21 AG	26 M	A 1	18
1805	8	7313	2117	1521	1220 20 Mars, 1 Avr. F 2	210	6 A	1	5 A	A 9	22 F	13 A	A 14	*
1806	9	7314	2118	1522	1221* 9-21 Mars, F 6	211	7 G	2	25 M	A 1	23 E	2 A	A 6	11
1807	10	7315	2119	1523*	1222 27 Fév. 11 Mars, F 4	212	1 F	*3	13 A	A 14	24 D	22 M	M 29	22
1808	11	7316	2120	1524	1223 16-28 Février, F 1	213	3 ED	4	2 A	A 5	25 CB	10 A	A 17	3
1809	12	7317	2121	1525	1224* 4-16 Février, F 5	214	4 C	5	22 M	M 28	26 A	30 M	A 2	14
1810	13	7318	2122	1526	1225 25 Janv. 6 Fév. F 3	215	5 B	*6	10 A	A 17	27 G	18 A	A 22	25
1811	14	7319	2123	1527*	1226* 14-26 Janvier, F 7	216	6 A	7	30 M	A 2	28 F	7 A	A 14	6
1812	15	7320	2124	1528	1227 4-16 Janvrier, F 5	217	1 GF	8	18 A	A 21	1 ED	27 M	M 29	17
1813	1	7321	2125	1529	1228 23 Déc. 1812, 4 Janvier, F 2 1229* 12-24 Décembre, F 6	218	2 E	*9	7 A	A 13	2 C	15 A	A 18	28
1814	2	7322	2126	1530	1230 2-14 Décemb. F 4	219	3 D	10	27 M	M 29	3 B	4 A	A 10	9
1815	3	7323	2127	1531*	1231 21 Nov. 3 Déc. F 1	220	4 C	*11	15 A	A 18	4 A	24 M	M 26	20
1816	4	7324	2128	1532	1232* 9-21 Novemb. F 5	221	6 BA	12	4 A	A 9	5 GF	12 A	A 14	1
1817	5	7325	2129	1533	1233 30 Oct. 11 Nov. F 3	222	7 G	13	24 M	M 25	6 E	1 A	A 6	12
1818	6	7326	2130	1534	1234 19-31 Octobre, F 7	223	1 F	*14	12 A	A 14	7 D	21 M	M 22	23
1819	7	7327	2131	1535*	1235* 8-20 Octobre, F 4	224	2 E	15	1 A	A 6	8 C	9 A	A 11	4
1820	8	7328	2132	1536	1236 27 Sept. 9 Oct. F 2	225	4 DC	16	21 M	M 28	9 BA	29 M	A 2	15
1821	9	7329	2133	1537	1237*16-28 Septemb. F 6	226	5 B	*17	9 A	A 10	10 G	17 A	A 22	26
1822	10	7330	2134	1538	1238 6-18 Septemb. F 4	227	6 A	18	29 M	A 2	11 F	6 A	A 7	7
1823	11	7331	2135	1539*	1239 26 Août, 7 Sept. F 1	228	7 G	*19	17 A	A 22	12 E	26 M	M 30	18
1824	12	7332	2136	1540	1240*14-26 Août, F 5	229	2 FE	1	5 A	A 6	13 DC	13 A	A 18	*
1825	13	7333	2137	1541	1241 4-16 Août, F 3	230	3 D	2	25 M	M 29	14 B	2 A	A 3	11
1826	14	7334	2138	1542	1242 24 Juill. 5 Août, F 7	231	4 C	*3	13 A	A 18	15 A	22 M	M 26	22
1827	15	7335	2139	1543*	1243*13-25 Juillet, F 4	232	5 B	4	2 A	A 3	16 G	10 A	A 15	3
1828	1	7336	2140	1544	1244 2-14 Juillet, F 2	233	7 AG	5	22 M	M 25	17 FE	30 M	A 6	14
1829	2	7337	2141	1545	1245 21 Juin, 3 Juill. F 6	234	1 F	*6	10 A	A 14	18 D	18 A	A 19	25
1830	3	7338	2142	1546	1246*10-22 Juin, F 3	235	2 E	7	30 M	A 6	19 C	7 A	A 11	6
1831	4	7339	2143	1547*	1247 31 Mai, 12 Juin, F 1	236	3 D	8	18 A	A 19	20 B	27 M	A 3	17
1832	5	7340	2144	1548	1248*19-31 Mai, F 5	237	5 CB	*9	7 A	A 10	21 AG	15 A	A 22	28
1833	6	7341	2145	1549	1249 9-21 Mai, F 3	238	6 A	10	27 M	A 2	22 F	4 A	A 7	9
1834	7	7342	2146	1550	1250 28 Avril, 10 Mai, F 7	239	7 G	*11	15 A	A 22	23 E	24 M	M 30	20
1835	8	7343	2147	1551*	1251*17-29 Avril, F 4	240	1 F	12	4 A	A 7	24 D	12 A	A 19	1
1836	9	7344	2148	1552	1252 6-18 Avril, F 2	241	3 ED	13	24 M	M 29	25 CB	1 A	A 3	12
1837	10	7345	2149	1553	1253 26 Mars, 7 Avr. F 6	242	4 C	*14	12 A	A 18	26 A	21 M	M 26	23
1838	11	7346	2150	1554	1254*15-27 Mars, F 3	243	5 B	15	1 A	A 3	27 G	9 A	A 15	4
1839	12	7347	2151	1555*	1255 5-17 Mars, F 1	244	6 A	16	21 M	M 26	28 F	29 M	M 31	15
1840	13	7348	2152	1556	1256*22 Fév. 5 Mars, F 5	245	1 GF	*17	9 A	A 14	1 ED	17 A	A 19	26
1841	14	7349	2153	1557	1257 11-23 Février, F 3	246	2 E	18	29 M	M 30	2 C	6 A	A 11	7
1842	15	7350	2154	1558	1258 31 Janv. 12 Fév. F 7	247	3 D	*19	17 A	A 19	3 B	26 M	M 27	18
1843	1	7351	2155	1559*	1259*20 Janv. 1 Févr. F 4	248	4 C	1	5 A	A 11	4 A	13 A	A 16	*
1844	2	7352	2156	1560	1260 10-22 Janvier, F 2	249	6 BA	2	25 M	M 26	5 GF	2 A	A 7	11
1845	3	7353	2157	1561	1261 29 Déc. 1844, 10 Janvier, F 6 1262* 18-30 Décembre, F 3	250	7 G	*3	13 A	A 15	6 E	22 M	M 23	22
1846	4	7354	2158	1562	1263 8-20 Décembre, F 1	251	1 F	4	2 A	A 7	7 D	10 A	A 12	3
1847	5	7355	2159	1563*	1264 27 Nov. 9 Déc. F 5	252	2 E	5	22 M	M 23	8 C	30 M	A 4	14
1848	6	7356	2160	1564	1265*15-27 Novemb. F 2	253	4 DC	*6	10 A	A 11	9 BA	18 A	A 23	25
1849	7	7357	2161	1565	1266 5-17 Novemb. F 7	254	5 B	7	30 M	A 3	10 G	7 A	A 8	6
1850	8	7358	2162	1566	1267*25 Oct. 6 Nov. F 4	255	6 A	8	18 A	A 23	11 F	27 M	M 31	17

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; Les deux chiffres ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'Ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Paques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1851	9	7359	2163	1567 *	1268 15-27 Octobre, F 2	256	7 G	* 9	7 A	A 8	12 E	15 A	A 20	28
1852	10	7360	2164	1568	1269 3-15 Octobre, F 6	257	2 FE	10	27 M	M 30	13 DC	4 A	A 11	9
1853	11	7361	2165	1569	1270 * 22 Sept. 4 Oct. F 3	258	3 D	* 11	15 A	A 19	14 B	24 M	M 27	20
1854	12	7362	2166	1570	1271 12-24 Septemb. F 1	259	4 C	12	4 A	A 11	15 A	12 A	A 16	1
1855	13	7363	2167	1571 *	1272 1-13 Septemb. E 5	260	5 B	13	24 M	M 27	16 G	1 A	A 8	12
1856	14	7364	2168	1572	1273 * 20 Août, 1 Sept. F 2	261	7 AG	* 14	12 A	A 15	17 FE	21 M	M 23	23
1857	15	7365	2169	1573	1274 10-22 Août, F 7	262	1 F	15	1 A	A 7	18 D	9 A	A 12	4
1858	1	7366	2170	1574	1275 30 Juill. 11 Août, F 4	263	2 E	16	21 M	M 23	19 C	29 M	A 4	15
1859	2	7367	2171	1575 *	1276 * 19-31 Juillet, F 1	264	3 D	* 17	9 A	A 12	20 B	17 A	A 24	26
1860	3	7368	2172	1576	1277 8-20 Juillet, F 6	265	5 CB	18	29 M	A 3	21 AG	6 A	A 8	7
1861	4	7369	2173	1577	1278 * 27 Juin, 9 Juill. F 3	266	6 A	* 19	17 A	A 23	22 F	26 M	M 31	18
1862	5	7370	2174	1578	1279 17-29 Juin, F 1	267	7 G	1	5 A	A 8	23 E	13 A	A 20	*
1863	6	7371	2175	1579 *	1280 6-18 Juin, F 5	268	1 F	2	25 M	M 31	24 D	2 A	A 5	11
1864	7	7372	2176	1580	1281 * 25 Mai, 6 Juin, F 2	269	3 ED	* 3	13 A	A 19	25 CB	22 M	M 27	22
1865	8	7373	2177	1581	1282 15-27 Mai, F 7	270	4 C	4	2 A	A 4	26 A	10 A	A 16	3
1866	9	7374	2178	1582	1283 4-16 Mai, F 4	271	5 B	5	22 M	M 27	27 G	30 M	A 1	14
1867	10	7375	2179	1583 *	1284 * 23 Avril, 5 Mai, F 1	272	6 A	* 6	10 A	A 16	28 F	18 A	A 21	25
1868	11	7376	2180	1584	1285 12-24 Avril, F 6	273	1 GF	7	30 M	M 31	1 ED	7 A	A 12	6
1869	12	7377	2181	1585	1286 * 1-13 Avril, F 3	274	2 E	8	18 A	A 20	2 C	27 M	M 28	17
1870	13	7378	2182	1586	1287 22 Mars, 3 Avril, F 1	275	3 D	* 9	7 A	A 12	3 B	15 A	A 17	28
1871	14	7379	2183	1587 *	1288 11-23 Mars, F 5	276	4 C	10	27 M	M 28	4 A	4 A	A 9	9
1872	15	7380	2184	1588	1289 * 28 Févr. 11 Mars, F 2	277	6 EA	* 11	15 A	A 16	5 GF	24 M	M 31	20
1873	1	7381	2185	1589	1290 17 Fév. 1 Mars, F 7	278	7 G	12	4 A	A 8	6 E	12 A	A 13	1
1874	2	7382	2186	1590	1291 6-18 Février, F 4	279	1 F	13	24 M	M 31	7 D	1 A	A 5	12
1875	3	7383	2187	1591 *	1292 * 26 Janv. 7 Fév. F 1	280	2 E	* 14	12 A	A 13	8 C	21 M	M 28	23
1876	4	7384	2188	1592	1293 16-28 Janvier, F 6	281	4 DC	15	1 A	A 4	9 BA	9 A	A 16	4
1877	5	7385	2189	1593	1294 4-16 Janvier, F 3	282	5 B	16	21 M	M 27	10 G	29 M	A 1	15
1878	6	7386	2190	1594	1295 * 24 Décembre, 1877, 5 Janvier, F 7 1296 14-26 Décembre, F 5	283	6 A	* 17	9 A	A 16	11 F	17 A	A 21	26
1879	7	7387	2191	1595 *	1297 * 3-15 Décemb. F 2	284	7 G	18	29 M	A 1	12 E	6 A	A 13	7
1880	8	7388	2192	1596	1298 22 Nov. 4 Déc. F 7	285	2 FE	* 19	17 A	A 20	13 DC	26 M	M 28	18
1881	9	7389	2193	1597	1299 11-23 Novemb. F 4	286	3 D	1	5 A	A 12	14 B	13 A	A 17	*
1882	10	7390	2194	1598	1300 * 31 Oct. 12 Nov. F 1	287	4 C	2	25 M	M 28	15 A	2 A	A 9	11
1883	11	7391	2195	1599 *	1301 21 Oct. 2 Nov. F 6	288	5 B	* 3	13 A	A 17	16 G	22 M	M 25	22
1884	12	7392	2196	1600	1302 9-21 Octobre, F 3	289	7 AG	4	2 A	A 8	17 FE	10 A	A 13	3
1885	13	7393	2197	1601	1303 * 28 Sept. 10 Oct. F 7	290	1 F	5	22 M	M 24	18 D	30 M	A 5	14
1886	14	7394	2198	1602	1304 18-30 Septemb. F 5	291	2 E	* 6	10 A	A 13	19 C	18 A	A 25	25
1887	15	7395	2199	1603 *	1305 7-19 Septemb. F 2	292	3 D	7	30 M	A 5	20 B	7 A	A 10	6
1888	1	7396	2200	1604	1306 * 26 Août, 7 Sept. F 6	293	5 CB	8	18 A	A 24	21 AG	27 M	A 1	17
1889	2	7397	2201	1605	1307 16-28 Août, F 4	294	6 A	* 9	7 A	A 9	22 F	15 A	A 21	28
1890	3	7398	2202	1606	1308 * 5-17 Août, F 1	295	7 G	10	27 M	A 1	23 E	4 A	A 6	9
1891	4	7399	2203	1607 *	1309 26 Juill. 7 Août, F 6	296	1 F	* 11	15 A	A 21	24 D	24 M	M 29	20
1892	5	7400	2204	1608	1310 14-26 Juillet, F 3	297	3 ED	12	4 A	A 5	25 CB	12 A	A 17	1
1893	6	7401	2205	1609	1311 * 3-15 Juillet, F 7	298	4 C	13	24 M	M 28	26 A	1 A	A 2	12
1894	7	7402	2206	1610	1312 23 Juin, 5 Juill. F 5	299	5 B	* 14	12 A	A 17	27 G	21 M	M 25	23
1895	8	7403	2207	1611 *	1313 12-24 Juin, F 2	300	6 A	15	1 A	A 2	28 F	9 A	A 14	4
1896	9	7404	2208	1612	1314 * 31 Mai, 12 Juin, F 6	301	1 GF	16	21 M	M 24	1 ED	29 M	A 5	15
1897	10	7405	2209	1613	1315 21 Mai, 2 Juin, F 4	302	2 E	* 17	9 A	A 13	2 C	17 A	A 18	26
1898	11	7406	2210	1614	1316 * 10-22 Mai, F 1	303	3 D	18	29 M	A 5	3 B	6 A	A 10	7
1899	12	7407	2211	1615 *	1317 30 Avr. 12 Mai, F 6	304	4 C	* 19	17 A	A 18	4 A	26 M	A 2	18
1900	13	7408	2212	1616	1318 18 Avril, 1 Mai, F 3	305	6 BA	1	5 A	A 9	5 G	14 A	A 15	29

L'étoile ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres ſéparés par une petite barre dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du noveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1901	14	7409	2213	1617	1319* 7-20 Avril, F 7	306	7 G	2	25 M	A 1	6 F	3 A	A 7	10
1902	15	7410	2214	1618	1320 28 Mars, 10 Av. F 5	307	1 F	*3	13 A	A 14	7 E	23 M	M 30	21
1903	1	7411	2215	1619*	1321 17-30 Mars, F 2	308	2 E	4	2 A	A 6	8 D	11 A	A 12	2
1904	2	7412	2216	1620	1322* 5-18 Mars, F 6	309	4 DC	5	22 M	M 28	9 CB	31 M	A 3	13
1905	3	7413	2217	1621	1323 23 Fév. 8 Mars, F 4	310	5 B	*6	10 A	A 17	10 A	18 A	A 23	24
1906	4	7414	2218	1622	1324 12-25 Février, F 1	311	6 A	7	30 M	A 2	11 G	8 A	A 15	5
1907	5	7415	2219	1623*	1325* 1-14 Février, F 5	312	7 G	8	18 A	A 22	12 F	28 M	M 31	16
1908	6	7416	2220	1624	1326 22 Janv. 4 Fév. F 3	313	2 FE	*9	7 A	A 13	13 ED	16 A	A 19	27
1909	7	7417	2221	1625	1327* 10-23 Janvier, F 7	314	3 D	10	27 M	M 29	14 C	5 A	A 11	8
1910	8	7418	2222	1626	1328 31 Déc. 1909 13 Janv. F 5	315	4 C	*11	15 A	A 18	15 B	25 M	M 27	19
1911	9	7419	2223	1627*	{ 1329 20 Décemb. 1910, 2 Janv. F 2 / 1330* 9-22 Décembre, F 6 }	316	5 B	12	4 A	A 10	16 A	13 A	A 16	*
1912	10	7420	2224	1628	1331 28 Nov. 11 Déc. F 4	317	7 AG	13	24 M	M 25	17 GF	2 A	A 7	11
1913	11	7421	2225	1629	1332 17-30 Novemb. F 1	318	1 F	*14	12 A	A 14	18 E	22 M	M 23	22
1914	12	7422	2226	1630	1333* 6-19 Novemb. F 5	319	2 E	15	1 A	A 6	19 D	10 A	A 12	3
1915	13	7423	2227	1631*	1334 27 Oct. 9 Nov. F 3	320	3 D	16	21 M	M 22	20 C	30 M	A 4	14
1916	14	7424	2228	1632	1335 15-28 Octobre, F 7	321	5 CB	*17	9 A	A 10	21 BA	17 A	A 23	25
1917	15	7425	2229	1633	1336* 4-17 Octobre, F 4	322	6 A	18	29 M	A 2	22 G	7 A	A 8	6
1918	1	7426	2230	1634	1337 24 Sept. 7 Oct. F 2	323	7 G	*19	17 A	A 22	23 F	27 M	M 31	17
1919	2	7427	2231	1635*	1338* 13-26 Septemb. F 6	324	1 F	1	5 A	A 7	24 E	14 A	A 20	29
1920	3	7428	2232	1636	1339 2-15 Septemb. F 4	325	3 ED	2	25 M	M 29	25 DC	3 A	A 4	10
1921	4	7429	2233	1637	1340 22 Août, 4 Sept. F 1	326	4 C	*3	13 A	A 18	26 B	23 M	M 27	21
1922	5	7430	2234	1638	1341* 11-24 Août, F 5	327	5 B	4	2 A	A 3	27 A	11 A	A 16	2
1923	6	7431	2235	1639*	1342 1-14 Août, F 3	328	6 A	5	22 M	M 26	28 G	31 M	A 1	13
1924	7	7432	2236	1640	1343 20 Juil. 2 Août, F 7	329	1 GF	*6	10 A	A 14	1 FE	18 A	A 20	24
1925	8	7433	2237	1641	1344* 9-22 Juillet, F 4	330	2 E	7	30 M	A 6	2 D	8 A	A 12	5
1926	9	7434	2238	1642	1345 29 Juin, 12 Juill. F 2	331	3 D	8	18 A	A 19	3 C	28 M	A 4	16
1927	10	7435	2239	1643*	1346* 18 Juin, 1 Juill. F 6	332	4 C	*9	7 A	A 11	4 B	16 A	A 17	27
1928	11	7436	2240	1644	1347 7-20 Juin, F 4	333	6 BA	10	27 M	A 2	5 AG	5 A	A 8	8
1929	12	7437	2241	1645	1348 27 Mai, 9 Juin, F 1	334	7 G	*11	15 A	A 22	6 F	25 M	M 31	19
1930	13	7438	2242	1646	1349* 16-29 Mai, F 5	335	1 F	12	4 A	A 7	7 E	13 A	A 20	*
1931	14	7439	2243	1647*	1350 6-19 Mai, F 3	336	2 E	13	24 M	M 30	8 D	2 A	A 5	11
1932	15	7440	2244	1648	1351 24 Avril, 7 Mai, F 7	337	4 DC	*14	12 A	A 18	9 CB	22 M	M 27	22
1933	1	7441	2245	1649	1352* 13-26 Avril, F 4	338	5 B	15	1 A	A 3	10 A	10 A	A 16	3
1934	2	7442	2246	1650	1353 3-16 Avril, F 2	339	6 A	16	21 M	M 26	11 G	30 M	A 1	14
1935	3	7443	2247	1651*	1354 23 Mars, 5 Avril, F 6	340	7 G	*17	9 A	A 15	12 F	17 A	A 21	25
1936	4	7444	2248	1652	1355* 11-24 Mars, F 3	341	2 FE	18	29 M	M 30	13 ED	7 A	A 12	6
1937	5	7445	2249	1653	1356 1-14 Mars, F 1	342	3 D	*19	17 A	A 19	14 C	27 M	M 28	17
1938	6	7446	2250	1654	1357* 18 Fév. 3 Mars, F 5	343	4 C	1	5 A	A 11	15 B	14 A	A 17	29
1939	7	7447	2251	1655*	1358 8-21 Février, F 3	344	5 B	2	25 M	M 27	16 A	3 A	A 9	10
1940	8	7448	2252	1656	1359 28 Janv. 10 Févr. F 7	345	7 AG	*3	13 A	A 15	17 GF	23 M	M 24	21
1941	9	7449	2253	1657	1360* 16-29 Janvier, F 4	346	1 F	4	2 A	A 7	18 E	11 A	A 13	2
1942	10	7450	2254	1658	1361 6-19 Janvier, F 2	347	2 E	5	22 M	M 23	19 D	31 M	A 5	13
1943	11	7451	2255	1659*	{ 1362 26 Décembre, 1942, 8 Janvier, F 6 / 1363* 15-28 Décembre, 1943, F 3 }	348	3 D	*6	10 A	A 12	20 C	18 A	A 25	24
1944	12	7452	2256	1660	1364 4-17 Décemb. F 1	349	5 CB	7	30 M	A 3	21 BA	8 A	A 9	5
1945	13	7453	2257	1661	1365 23 Nov. 6 Déc. F 5	350	6 A	8	18 A	A 23	22 G	28 M	A 1	16
1946	14	7454	2258	1662	1366* 12-25 Novemb. F 2	351	7 G	*9	7 A	A 8	23 F	16 A	A 21	27
1947	15	7455	2259	1663*	1367 2-15 Novemb. F 7	352	1 F	10	27 M	M 31	24 E	5 A	A 6	8
1948	1	7456	2260	1664	1368* 21 Oct. 3 Nov. F 4	353	3 ED	*11	15 A	A 19	25 DC	25 M	M 28	19
1949	2	7457	2261	1665	1369 11-24 Octobre, F 2	354	4 C	12	4 A	A 11	26 B	13 A	A 17	*
1950	3	7458	2262	1666	1370 30 Sept. 13 Oct. F 6	355	5 B	13	24 M	M 27	27 A	2 A	A 9	11

L'étoile, ou aſtériſque *, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes. Les deux chiffres ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Conſtantinople.*	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	Ere de l'Hégire.	Cycle Paſcal.	Lettres Dominicales de l'ancien Calendrier. Concurrens.	Cycle de 19 ans.	Terme Paſcal de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques de l'ancien Calend. M. Mars, A. Avril.	Lettres Dominicales du nouveau Calendrier. Cycle Solaire.	Terme Paſcal du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Les Pâques du nouveau Calend. M. Mars, A. Avril.	Epactes.
1951	4	7459	2263	1667*	1371*19 Sept. 2 Octob. F 3	356	6 A	*14	12 A	A 16	28 G	22 M	M 25	22
1952	5	7460	2264	1668	1372 8-21 Septemb. F 1	357	1 GF	15	1 A	A 7	1 FE	10 A	A 13	3
1953	6	7461	2265	1669	1373 28 Août, 10 Sept. F 5	358	2 E	16	21 M	M 23	2 D	30 M	A 5	14
1954	7	7462	2266	1670	1374*17-30 Août, F 2	359	3 D	*17	9 A	A 12	3 C	17 A	A 18	25
1955	8	7463	2267	1671*	1375 7-20 Août, F 7	360	4 C	18	29 M	A 4	4 B	7 A	A 10	6
1956	9	7464	2268	1672	1376*26 Juill. 8 Août, F 4	361	6 BA	*19	17 A	A 23	5 AG	27 M	A 1	17
1957	10	7465	2269	1673	1377 16-29 Juillet, F 2	362	7 G	1	5 A	A 8	6 F	14 A	A 21	29
1958	11	7466	2270	1674	1378 5-18 Juillet, F 6	363	1 F	2	25 M	M 31	7 E	3 A	A 6	10
1959	12	7467	2271	1675*	1379*24 Juin, 7 Juill. F 3	364	2 E	*3	13 A	A 20	8 D	23 M	M 29	21
1960	13	7468	2272	1676	1380 13-26 Juin, F 1	365	4 DC	4	2 A	A 4	9 CB	11 A	A 17	2
1961	14	7469	2273	1677	1381* 2-15 Juin, F 5	366	5 B	5	22 M	M 27	10 A	31 M	A 2	13
1962	15	7470	2274	1678	1382 23 Mai, 5 Juin, F 3	367	6 A	*6	10 A	A 16	11 G	18 A	A 22	24
1963	1	7471	2275	1679*	1383 12-25 Mai, F 7	368	7 G	7	30 M	A 1	12 F	8 A	A 14	5
1964	2	7472	2276	1680	1384*30 Avr. 13 Mai, F 4	369	2 FE	8	18 A	A 20	13 ED	28 M	M 29	16
1965	3	7473	2277	1681	1385 20 Avril, 3 Mai, F 2	370	3 D	*9	7 A	A 12	14 C	16 A	A 18	27
1966	4	7474	2278	1682	1386* 9-22 Avril, F 6	371	4 C	10	27 M	M 28	15 B	5 A	A 10	8
1967	5	7475	2279	1683*	1387 30 Mars, 12 Av. F 4	372	5 B	*11	15 A	A 17	16 A	25 M	M 26	19
1968	6	7476	2280	1684	1388 18-31 Mars, F 1	373	7 AG	12	4 A	A 8	17 GF	13 A	A 14	*
1969	7	7477	2281	1685	1389* 7-20 Mars, F 5	374	1 F	13	24 M	M 31	18 E	2 A	A 6	11
1970	8	7478	2282	1686	1390 25 Fév. 10 Mars, F 3	375	2 E	*14	12 A	A 13	19 D	22 M	M 29	22
1971	9	7479	2283	1687*	1391 14-27 Février, F 7	376	3 D	15	1 A	A 5	20 C	10 A	A 11	3
1972	10	7480	2284	1688	1392* 3-16 Février, F 4	377	5 CB	16	21 M	M 27	21 BA	30 M	A 2	14
1973	11	7481	2285	1689	1393 23 Janv. 5 Fév. F 2	378	6 A	*17	9 A	A 16	22 G	17 A	A 22	25
1974	12	7482	2286	1690	1394 12-25 Janvier, F 6	379	7 G	18	29 M	A 1	23 F	7 A	A 14	6
1975	13	7483	2287	1691*	1395* 1-14 Janvier, F 3	380	1 F	*19	17 A	A 21	24 E	27 M	M 30	17
1976	14	7484	2288	1692	1396 22 Décemb. 1975, 4 Janvier, F 1 1397* 10-23 Décembre, F 5	381	3 ED	1	5 A	A 12	25 DC	14 A	A 18	29
1977	15	7485	2289	1693	1398 30 Nov. 13 Déc. F 3	382	4 C	2	25 M	M 28	26 B	3 A	A 10	10
1978	1	7486	2290	1694	1399 19 Nov. 2 Déc. F 7	383	5 B	*3	13 A	A 17	27 A	23 M	M 26	21
1979	2	7487	2291	1695*	1400* 8-21 Novemb. F 4	384	6 A	4	2 A	A 9	28 G	11 A	A 15	2
1980	3	7488	2292	1696	1401 28 Oct. 10 Nov. F 2	385	1 GF	5	22 M	M 24	1 FE	31 M	A 6	13
1981	4	7489	2293	1697	1402 17-30 Octobre, F 6	386	2 E	*6	10 A	A 13	2 D	18 A	A 19	24
1982	5	7490	2294	1698	1403* 6-19 Octobre, F 3	387	3 D	7	30 M	A 5	3 C	8 A	A 11	5
1983	6	7491	2295	1699*	1404 26 Sept. 9 Oct. F 1	388	4 C	8	18 A	A 25	4 B	28 M	A 3	16
1984	7	7492	2296	1700	1405*14-27 Septemb. F 5	389	6 BA	*9	7 A	A 9	5 AG	16 A	A 22	27
1985	8	7493	2297	1701	1406 4-17 Septemb. F 3	390	7 G	10	27 M	A 1	6 F	5 A	A 7	8
1986	9	7494	2298	1702	1407*24 Août, 6 Sept. F 7	391	1 F	*11	15 A	A 21	7 E	25 M	M 30	19
1987	10	7495	2299	1703*	1408*13-26 Août, F 4	392	2 E	12	4 A	A 6	8 D	13 A	A 19	*
1988	11	7496	2300	1704	1409 2-15 Août, F 2	393	4 DC	13	24 M	M 28	9 CB	2 A	A 3	11
1989	12	7497	2301	1705	1410 22 Juill. 4 Août, F 6	394	5 B	*14	12 A	A 17	10 A	22 M	M 26	22
1990	13	7498	2302	1706	1411 *11-24 Juillet, F 3	395	6 A	15	1 A	A 2	11 G	10 A	A 15	3
1991	14	7499	2303	1707*	1412 1-14 Juillet, F 1	396	7 G	16	21 M	M 25	12 F	30 M	M 31	14
1992	15	7500	2304	1708	1413 19 Juin, 2 Juillet, F 5	397	2 FE	*17	9 A	A 13	13 ED	17 A	A 19	25
1993	1	7501	2305	1709	1414* 8-21 Juin, F 2	398	3 D	18	29 M	A 5	14 C	7 A	A 11	6
1994	2	7502	2306	1710	1415 29 Mai, 11 Juin, F 7	399	4 C	*19	17 A	A 18	15 B	27 M	A 3	17
1995	3	7503	2307	1711*	1416*18-31 Mai, F 4	400	5 B	1	5 A	A 10	16 A	14 A	A 16	29
1996	4	7504	2308	1712	1417 7-20 Mai, F 2	401	7 AG	2	25 M	A 1	17 GF	3 A	A 7	10
1997	5	7505	2309	1713	1418 26 Avril, 9 Mai, F 6	402	1 F	*3	13 A	A 14	18 E	23 M	M 30	21
1998	6	7506	2310	1714	1419*15-28 Avril, F 3	403	2 E	4	2 A	A 6	19 D	11 A	A 12	2
1999	7	7507	2311	1715*	1420 5-18 Avril, F 1	404	3 D	5	22 M	M 29	20 C	31 M	A 4	13
2000	8	7508	2312	1716	1421 24 Mars, 6 Avr. F 5	405	5 CB	*6	10 A	A 17	21 BA	18 A	A 23	24

L'étoile ou aſtériſque*, dans la colonne de l'Ere des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres, ſéparés par une petite barre - dans l'Ere de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien Calendrier, le ſecond au nouveau; F déſigne la Férie; & la barre — au-deſſous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui eſt de 30 ans.

L'étoile * déſigne les années intercalaires, dans la colonne du cycle de 19 ans.

DISCOURS

CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL,

Ou Calendrier ancien de l'Egliſe, réuni avec celui de Grégoire XIII.

AVERTISSEMENT.

Voici un Calendrier Lunaire que nous ſubſtituons à la Table des nouvelles Lunes, qui occupoit ci-devant (1ère éd.) un eſpace conſidérable dans notre Table Chronologique, & à celle des Épactes, inſérée dans l'Avertiſſement ſur notre Calendrier Perpétuel. Il réunit les avantages de toutes les deux, & y ajoute des commodités qu'elles n'ont pas. En effet il repréſente, ſous un même point de vue, l'ancien & le nouveau ſtyle, de maniere qu'il met le Lecteur en état de connoître au ſimple coup d'œil, pour tous les tems, la nouvelle Lune de chaque mois & ſon cours entier, le Terme paſchal & la Pâque de chaque année; utilité qu'on ne retireroit point des deux Tables ſupprimées, même en les rapprochant. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs ſur chacune des parties dont ce Calendrier eſt compoſé. Elles doivent être ſuffiſamment connues. Il ne s'agit plus que de faire voir comment nous les appliquons aux objets dont on vient de parler. C'eſt ce que nous allons exécuter en détail.

Du Nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans.

Commençons par le nombre d'Or. C'eſt celui qui régloit, comme l'on sait, l'ancien ſtyle pour le commencement de chaque Lune. Les dix-neuf années dont il eſt compoſé, répondent aux dix-neuf jours de chaque mois où les Anciens penſoient que les nouvelles Lunes pouvoient ſeulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'Or ne peut s'appliquer. Ainſi pour trouver dans le vieux ſtyle la nouvelle Lune de chaque mois de telle année qu'on voudra, il n'eſt queſtion que de connoître le nombre d'Or qui appartient à cette année, & voir enſuite le jour de chaque mois auquel il correſpond. Voulez-vous ſavoir, par exemple, quels jours tomboient les nouvelles Lunes en l'année 1500? Cherchez le nombre d'Or de cette année dans notre Table Chronologique, & vous trouverez 19. Voyez après cela dans notre Calendrier Lunaire les jours auxquels ce nombre ſe rapporte, & vous trouverez 5 Janvier, 3 Février, 5 Mars, 4 Avril, 3 Mai, 2 Juin, 1 & 30 Juillet, 28 Août, 27 Septembre, 26 Octobre, 25 Novembre, 24 Décembre, qui ſont toutes les nouvelles Lunes de l'année 1500.

Des Lettres dominicales.

Viennent enſuite les Lettres dominicales: elles ſont les mêmes & ſuivent le même ordre dans l'ancien & le nouveau Calendrier. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres, eſt celui qu'on peut remarquer dans notre Table Chronologique en l'an 1582. Si l'ancien Calendrier n'avoit point été changé cette année-là, on n'y verroit qu'un G pour Lettre dominicale; & ce G auroit ſervi pour marquer tous les Dimanches de l'année. Mais on y voit auſſi un C, & ce C marque les Dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'eſt fait à Rome depuis le 5 Octobre juſqu'au 14 du même mois incluſivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux ſur le premier Calendrier qui lui tombera ſous la main; il y verra que le 30 Septembre eſt un Dimanche, lorſque G eſt la Lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'Octobre, marquent alors le Lundi, le Mardi, le Mercredi & le Jeudi. Retranchez enſuite dix jours de ce mois, & nous nous trouverons au 15 Octobre, jour auquel répond la Lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la ſemaine après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le Vendredi, la lettre B le Samedi; & par conſéquent la lettre C, après le retranchement fait depuis le 5 Octobre juſqu'au 14 incluſivement, a marqué les Dimanches du reſte de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau Calendrier ait apporté dans l'ordre des Lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la ſuppreſſion des doubles lettres aux années centenaires qui ne ſont pas biſſextiles.

Des Epactes du nouveau ſtyle.

Au nombre d'Or, employé dans le vieux ſtyle, ont ſuccédé les Épactes dans le nouveau pour fixer les nouvelles Lunes. Examinons-en d'abord la diſpoſition.

Ces trente nombres, que les Auteurs du nouveau Calendrier ont appellés Épactes, ſont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un aſtériſque *, juſqu'au nombre I. De-là recommençant toujours par cet aſtériſque juſqu'à ce nombre I, l'on procede en rétrogradant depuis le premier de Janvier juſqu'au dernier de Décembre, de telle ſorte, qu'à la différence du nombre d'Or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne ſoit marqué au moins d'une Épacte. Tel eſt l'arrangement de ces trente nombres, ou nouvelles Épactes: en voici maintenant l'uſage.

Pour connoître les nouvelles Lunes de chaque mois de quelque année que ce puiſſe être, depuis 1582, tant que le nouveau Calendrier ſubſiſtera, il ne faut que l'Épacte de l'année propoſée. Par exemple, je ſais par notre Table Chronologique, où les Épactes de chaque année ſont marquées, qu'en cette année 1785 nous comptons XVIII d'Épacte. Tous les jours de chaque mois où l'Épacte XVIII eſt marquée, ſont par conſéquent les nouvelles Lunes que je cherche. Or je trouve qu'en 1785 les nouvelles Lunes arrivent les 13 Janvier, 11 Février, 13 Mars, 11 Avril, 11 Mai, 9 Juin, 9 Juillet, 7 Août, 6 Septembre, 5 Octobre, 4 Novembre & 3 Décembre, par la raiſon que l'Épacte XVIII ſe trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là: voilà donc l'objet de

ma recherche rempli. Il faut cependant ſe reſſouvenir que le plus ſouvent la nouvelle Lune, comme on l'a dit ailleurs, arrive deux jours avant celui qui eſt marqué par l'Épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour; & que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici, dans la Table des Épactes de notre Calendrier Lunaire, pluſieurs jours où il y a deux Épactes: que ſignifient ces deux Épactes? C'eſt ce qu'il faut expliquer. L'Épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre Épacte en chiffres romains, le 6 Janvier, le 4 Février, le 6 Mars, le 4 Avril, le 4 Mai, le 2 Juin, le 2 Juillet & le 31 du même mois, le 30 Août, le 28 Septembre, le 28 Octobre, le 26 Novembre & enfin le 26 Décembre, a été inventée pour déſigner en certaines années les nouvelles Lunes un peu différemment qu'elles n'auroient été indiquées par l'Épacte marquée en chiffres romains, & cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du Soleil. Voici les années où l'on doit ſe ſervir de l'Épacte 25, marquée en chiffres arabes. C'eſt lorſqu'elle répond à un nombre d'Or qui eſt au-deſſus de onze, comme ſont les huit dernieres années du cycle de 19 ans. Que ſi l'Épacte 25 répond à un nombre d'Or au-deſſous de douze, comme ſont les onze premieres années du même cycle de 19 ans, on ſe ſert alors de l'Épacte XXV, marquée en chiffres romains, & jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en uſage qu'après l'an 1900.

Nous avons encore deux Épactes vis-à-vis du 31 Décembre, l'Épacte 19 en chiffres arabes, & l'Épacte XX en chiffres romains. La premiere ſert pour les années où elle concourt avec le nombre d'Or 19; & c'eſt ce qui arriva pour la derniere fois en 1690, & n'arrivera plus avant 8500. La ſeconde ſert pour toutes les années où ce concours ne ſe rencontre point. Pour ce qui eſt des Épactes XXV & XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 Février, 5 Avril, 3 Juin, 1 Août, 29 Septembre & 27 Novembre: elles ſont doublées pour deux raiſons. La premiere eſt que ſi trente Épactes ſe ſuccédoient les unes aux autres douze fois, ſans qu'aucune fût doublée; elles répondroient à 360 jours: or l'année Lunaire commune n'en contient que 354, comme nous l'avons dit ailleurs; afin donc que le nombre des Épactes ne ſurpaſſe pas le nombre des 354 jours de l'année Lunaire commune, il a fallu doubler ſix de ces Épactes. Par le moyen de ces ſix Épactes doublées, les trente répétées douze fois, ne nous conduiſent que juſqu'au 20 Décembre incluſivement, au lieu qu'elles nous conduiroient juſqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avoit aucune de doublée. Or il eſt néceſſaire qu'elles ne nous conduiſent que juſqu'au 20 Décembre, afin qu'il reſte onze jours juſqu'à la fin de ce mois, c'eſt-à-dire autant de jours que l'année Lunaire en contient moins que la Solaire, qui finit toujours le 31 Décembre. Ces onze derniers jours de Décembre ſont marqués des mêmes Épactes que les onze premiers du mois de Janvier; & lorſque la nouvelle Lune arrive l'un de ces derniers jours de Décembre, elle eſt toujours exactement indiquée par l'Épacte qui répond à ce jour.

La ſeconde raiſon pour laquelle il y a ſix Épactes doublées, ou, pour mieux dire, pourquoi ces Épactes doublées ſont placées vis-à-vis des 5 Février, 5 Avril, 3 Juin, 1 Août, 29 Septembre, & 27 Novembre, eſt afin que les Lunes pleines, ou de 30 jours, & les Lunes caves qui n'en ont que 29, ſe ſuccedent alternativement, comme nous avons dit, au dernier paragraphe de la premiere partie de notre Diſſertation, qu'elles doivent ſe ſuccéder. En effet ces deux Épactes XXV & XXIV, ainſi placées vis-à-vis l'une de l'autre aux jours que nous avons marqués, font que toutes les Épactes qui les ſuivent, avancent d'un jour; & en avançant ainſi, elles font naître cette ſucceſſion de Lunes pleines & de Lunes caves. C'eſt ce qu'il eſt aiſé d'éclaircir par un exemple. Nous avons dit qu'en cette préſente année 1785 nous comptions XVIII d'Épacte, autant que la Lune avoit de jours le 31 Décembre de l'année 1784. Nous avons dit encore, & nous l'avons prouvé par la diſpoſition des Épactes, que quand il y a XVIII d'Épacte, les nouvelles Lunes tomboient le 13 Janvier, le 11 Février, le 13 Mars, le 11 Avril, le 11 Mai, le 9 Juin, le 9 Juillet, le 7 Août, le 6 Septembre, le 5 Octobre, le 4 Novembre & le 3 Décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaiſons, & nous verrons que celle de Janvier eſt de 30 Jours, celle de Février de 29, celle de Mars de 30, celle d'Avril de 29, & ainſi des autres, toujours alternativement l'une de 30 & l'autre de 29, juſqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ailleurs, que la lune, ou lunaiſon d'un mois, n'eſt pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La Lune de Janvier, par exemple, n'eſt point celle qui commence le 13 de ce mois en cette année 1785, mais celle qui finit le 12 du même mois, & qui avoit commencé le 14 Décembre de l'an 1784. Cela ſuppoſé, comme il doit l'être, ſuivant tous les anciens & nouveaux Computiſtes, venons à notre examen, & comptons. Depuis le 14 Décembre juſqu'au 12 Janvier incluſivement, il y a 30 jours: donc la Lune de Janvier eſt une Lune pleine, ou de 30 jours. Depuis le 13 Janvier juſqu'au 10 Février incluſivement, il y a 29 jours; c'eſt la Lune cave, ou de 29 jours, de Février. Depuis le 11 Février juſqu'au 12 Mars incluſivement, il y a 30 jours, & depuis le 13 Mars juſqu'au 10 Avril, toujours incluſivement, il n'y a que 29 jours. Ce ſont les deux Lunes, dont l'une eſt pleine & l'autre cave; la premiere de Mars, la ſeconde d'Avril. En continuant le même calcul juſqu'au mois de Décembre, on trouvera une Lune pleine pour le mois de Mai, une cave pour le mois de Juin; une pleine en Juillet, une cave en Août; une pleine en Septembre, une cave en Octobre; une pleine en Novembre, une cave en Décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Mais celle qui commence le 3 doit finir au 31 du même mois, & non pas au 1er du mois de Janvier ſuivant, attendu que cette année 1785 eſt la 19e du nombre d'Or, dont la derniere Lune ne doit avoir que 29 jours. Ces Lunes pleines & caves qui ſe ſuccedent alternativement, ne ſont ſi exactement indiquées par les Épactes du nouveau Calendrier, que parce qu'on y a placé les Épactes XXV & XXIV vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reſte plus qu'à conſidérer le concours, ou la correſpondance des Épactes du nouveau Calendrier avec le nombre d'Or, ou les différentes années du Cycle de 19 ans. On peut voir dans notre Table Chronologique comment les Épactes répondent à ces années, ſoit avant, ſoit depuis la réformation du Calendrier. Mais en nous bornant ici à ce

qui regarde le Calendrier réformé, nous voyons que depuis la réforme juſqu'en 1700 excluſivement, l'Épacte I répond au nombre d'Or I, l'Épacte XII au nombre d'Or II, & ainſi des autres, comme on les voit marquées toutes de ſuite dans la Table Chronologique, depuis l'an 1596 juſqu'en 1691 incluſivement. Depuis & compris 1700 juſqu'en 1899 incluſivement dans notre Table Chronologique, on apperçoit une nouvelle correſpondance des Épactes & des nombres d'Or; l'Épacte XXX, ou l'aſtériſque *, répond au nombre d'Or I, l'Épacte XI au nombre d'Or II, & le reſte, comme on peut le voir de ſuite, depuis 1710 juſqu'en 1899 incluſivement. Si l'ancienne correſpondance avoit été encore en uſage, on auroit compté X d'Épacte comme on en comptoit toujours X vis-à-vis du nombre d'Or X, ainſi qu'on peut le voir toutes les fois que ce nombre d'Or X ſe rencontre depuis 1582 juſqu'en 1700. Mais en 1700, à cauſe du nouveau concours, ou rapport des Épactes avec les nombres d'Or, on voit l'Épacte IX vis-à-vis du nombre d'Or X, & cette Épacte IX marque les nouvelles Lunes de chaque mois un jour plus tard qu'elles n'auroient été marquées par l'Épacte X. Celle-ci auroit marqué la nouvelle Lune le 21 Janvier, le 19 Février, &c. : l'Épacte IX l'a marquée le 22 Janvier, le 20 Février, & ainſi des autres, toujours un jour plus tard que l'Épacte X ne les auroit marquées. En 1900 il y aura dans la correſpondance des Épactes & du nombre d'Or un autre changement, comme on le voit dans notre Table Chronologique. Cette année l'Épacte XXIX répondra au nombre d'Or I; la ſuivante, l'Épacte X répondra au nombre d'Or II, & de même des autres; ce qui continuera juſqu'en 2200. Ces changemens ſe font pour accorder toujours, autant qu'il eſt poſſible, l'année Lunaire avec l'année Solaire, & en même temps indiquer la Pâque de telle ſorte que nous ne la célébrions jamais le 14 de la Lune, mais le Dimanche après ce 14 : précaution qui, comme nous l'avons dit ailleurs, nous fait quelquefois célébrer cette grande Fête ſept jours plus tard que nous ne la célébrerions, ſi notre comput Eccléſiaſtique nous marquoit les nouvelles Lunes auſſi exactement que les Aſtronomes les marquent. C'eſt ce qui nous eſt arrivé en 1744. En ſuivant le comput Eccléſiaſtique, ou le nouveau Calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 Avril; nous l'aurions faite le 29 Mars, en ſuivant le calcul des Aſtronomes; puiſque, ſelon ce calcul, la nouvelle Lune paſcale tomboit le 14 Mars, à 7 heures 47 minutes du matin, & par conſéquent le 14 de la Lune le 27 du même mois, qui étoit un Vendredi; d'où il réſulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 Mars, qui étoit le premier Dimanche après le 14 de la Lune paſcale, ſelon le calcul des Aſtronomes, plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé ailleurs de ce défaut de notre Calendrier, & perſonne juſqu'ici n'a pu encore y remédier.

Du Terme paſcal.

DANS notre Calendrier Lunaire les mois de Mars & d'Avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'eſt la colonne des différentes époques du Terme paſcal, relatives aux nombres d'Or & aux Épactes que l'on voit depuis & compris le 8 Mars juſqu'au 5 Avril incluſivement. Ces époques du Terme paſcal indiquent le quantieme de Mars, ou d'Avril, où tombe le 14 de la Lune de Pâque, déſignée par le nombre d'Or, ou par l'Épacte d'une année après le 7 Mars; en ſorte, par exemple, que le nombre d'Or XVI & l'Épacte XXIII qui ſe trouvent ici vis-à-vis du 8 Mars, marquant, pour ce quantieme, la nouvelle Lune, indiquent pareillement que le 14 de cette Lune paſcale tombera le 21 du même mois. De 8 en effet juſqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en eſt de même des autres époques du Terme paſcal. Il faut ſeulement ſe rappeller qu'avant 1582 les Épactes n'étoient pas conſidérées pour la recherche du Terme paſcal. Elles ne ſervent à cela que depuis cette année, & ſeulement pour le nouveau Calendrier. L'ancien ſe regle toujours à cet égard par le nombre d'Or.

Quoique Pâque, comme on le verra ci-après, puiſſe arriver en 35 jours différens, c'eſt-à-dire depuis & compris le 22 Mars juſqu'au 25 Avril incluſivement, néanmoins le Terme paſcal, ou le 14 de la Lune de Pâque, ne peut tomber que ſur 29 jours, dont le premier eſt le 21 Mars, & le 18 Avril le dernier. La raiſon de cette différence eſt facile à ſaiſir. C'eſt que différentes Pâques peuvent avoir le même Terme paſcal, ſuivant les différens jours de la ſemaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 Mars, peuvent avoir également pour Terme paſcal le 21 Mars, ſelon le jour de la ſemaine où tombera ce quantieme. Si le 21 Mars eſt un Dimanche, Pâque arrivera le Dimanche ſuivant, 28 de ce mois; ſi ce même Terme paſcal tombe un Lundi, le 27 Mars ſera le jour de Pâque, & ainſi des autres. C'eſt par la même raiſon que le 18 Avril eſt la derniere époque du Terme paſcal. Car puiſque ſept Pâques différentes peuvent avoir le même Terme paſcal, il s'enſuit que celui du 18 Avril doit être commun aux ſept dernieres Pâques, & par conſéquent le dernier de tous.

Le Terme paſcal, étant connu, fait connoître à ſon tour la Pâque au moyen de la Lettre dominicale qui le ſuit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce Terme. Ainſi Pâque tombe le 27 Mars en 1785, parceque la lettre B, qui appartient à cette année, marque au 27 Mars le premier Dimanche qui ſuit le 26 de ce mois, époque du Terme paſcal.

JANVIER.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	III	A	*
2	O	B	XXIX
3	XI	C	XXVIII
4	O	D	XXVII
5	XIX	E	XXVI
6	VIII	F	25. XXV
7	O	G	XXIV
8	XVI	A	XXIII
9	V	B	XXII
10	O	C	XXI
11	XIII	D	XX
12	II	E	XIX
13	O	F	XVIII
14	X	G	XVII
15	O	A	XVI
16	XVIII	B	XV
17	VII	C	XIV
18	O	D	XIII
19	XV	E	XII
20	IV	F	XI
21	O	G	X
22	XII	A	IX
23	I	B	VIII
24	O	C	VII
25	IX	D	VI
26	O	E	V
27	XVII	F	IV
28	VI	G	III
29	O	A	II
30	XIV	B	I
31	III	C	*

FÉVRIER.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	D	XXIX
2	XI	E	XXVIII
3	XIX	F	XXVII
4	VIII	G	25. XXVI
5	O	A	XXV. XXIV
6	XVI	B	XXIII
7	V	C	XXII
8	O	D	XXI
9	XIII	E	XX
10	II	F	XIX
11	O	G	XVIII
12	X	A	XVII
13	O	B	XVI
14	XVIII	C	XV
15	VII	D	XIV
16	O	E	XIII
17	XV	F	XII
18	IV	G	XI
19	O	A	X
20	XII	B	IX
21	I	C	VIII
22	O	D	VII
23	IX	E	VI
24	O	F	V
25	XVII	G	IV
26	VI	A	III
27	O	B	II
28	XIV	C	I

MARS.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.	Terme paſcal.
1	III	D	*	
2	O	E	XXIX	
3	XI	F	XXVIII	
4	O	G	XXVII	
5	XIX	A	XXVI	
6	VIII	B	25. XXV	
7	O	C	XXIV	
8	XVI	D	XXIII	21 M.
9	V	E	XXII	22 M.
10	O	F	XXI	23 M.
11	XIII	G	XX	24 M.
12	II	A	XIX	25 M.
13	O	B	XVIII	26 M.
14	X	C	XVII	27 M.
15	O	D	XVI	28 M.
16	XVIII	E	XV	29 M.
17	VII	F	XIV	30 M.
18	O	G	XIII	31 M.
19	XV	A	XII	1 A.
20	IV	B	XI	2 A.
21	O	C	X	3 A.
22	XII	D	IX	4 A.
23	I	E	VIII	5 A.
24	O	F	VII	6 A.
25	IX	G	VI	7 A.
26	O	A	V	8 A.
27	XVII	B	IV	9 A.
28	VI	C	III	10 A.
29	O	D	II	11 A.
30	XIV	E	I	12 A.
31	III	F	*	13 A.

AVRIL.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.	Terme paſcal.
1	O	G	XXIX	14 A.
2	XI	A	XXVIII	15 A.
3	O	B	XXVII	16 A.
4	XIX	C	25. XXVI	17 A.
5	VIII	D	XXV. XXIV	18 A.
6	XVI	E	XXIII	
7	V	F	XXII	
8	O	G	XXI	
9	XIII	A	XX	
10	II	B	XIX	
11	O	C	XVIII	
12	X	D	XVII	
13	O	E	XVI	
14	XVIII	F	XV	
15	VII	G	XIV	
16	O	A	XIII	
17	XV	B	XII	
18	IV	C	XI	
19	O	D	X	
20	XII	E	IX	
21	I	F	VIII	
22	O	G	VII	
23	IX	A	VI	
24	O	B	V	
25	XVII	C	IV	
26	VI	D	III	
27	O	E	II	
28	XIV	F	I	
29	III	G	*	
30	O	A	XXIX	

MAI.

Jours du m.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XI	B	XXVIII
2	O	C	XXVII
3	XIX	D	XXVI
4	VIII	E	25. XXV
5	O	F	XXIV
6	XVI	G	XXIII
7	V	A	XXII
8	O	B	XXI
9	XIII	C	XX
10	II	D	XIX
11	O	E	XVIII
12	X	F	XVII
13	O	G	XVI
14	XVIII	A	XV
15	VII	B	XIV
16	O	C	XIII
17	XV	D	XII
18	IV	E	XI
19	O	F	X
20	XII	G	IX
21	I	A	VIII
22	O	B	VII
23	IX	C	VI
24	O	D	V
25	XVII	E	IV
26	VI	F	III
27	O	G	II
28	XIV	A	I
29	III	B	*
30	O	C	XXIX
31	XI	D	XXVIII

JUIN.

Jours du m.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	E	XXVII
2	XIX	F	25. XXVI
3	VIII	G	XXV. XXIV
4	XVI	A	XXIII
5	V	B	XXII
6	O	C	XXI
7	XIII	D	XX
8	II	E	XIX
9	O	F	XVIII
10	X	G	XVII
11	O	A	XVI
12	XVIII	B	XV
13	VII	C	XIV
14	O	D	XIII
15	XV	E	XII
16	IV	F	XI
17	O	G	X
18	XII	A	IX
19	I	B	VIII
20	O	C	VII
21	IX	D	VI
22	O	E	V
23	XVII	F	IV
24	VI	G	III
25	O	A	II
26	XIV	B	I
27	III	C	*
28	O	D	XXIX
29	XI	E	XXVIII
30	O	F	XXVII

M. dans la colonne du Terme paſcal ſignifie Mars, & A. Avril.

JUILLET.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XIX	G	XXVI
2	VIII	A	25. XXV
3	O	B	XXIV
4	XVI	C	XXIII
5	V	D	XXII
6	O	E	XXI
7	XIII	F	XX
8	II	G	XIX
9	O	A	XVIII
10	X	B	XVII
11	O	C	XVI
12	XVIII	D	XV
13	VII	E	XIV
14	O	F	XIII
15	XV	G	XII
16	IV	A	XI
17	O	B	X
18	XII	C	IX
19	I	D	VIII
20	O	E	VII
21	IX	F	VI
22	O	G	V
23	XVII	A	IV
24	VI	B	III
25	O	C	II
26	XIV	D	I
27	III	E	*
28	O	F	XXIX
29	XI	G	XXVIII
30	XIX	A	XXVII
31	O	B	25. XXVI

AOUT.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	VIII	C	XXV. XXIV
2	XVI	D	XXIII
3	V	E	XXII
4	O	F	XXI
5	XIII	G	XX
6	II	A	XIX
7	O	B	XVIII
8	X	C	XVII
9	O	D	XVI
10	XVIII	E	XV
11	VII	F	XIV
12	O	G	XIII
13	XV	A	XII
14	IV	B	XI
15	O	C	X
16	XII	D	IX
17	I	E	VIII
18	O	F	VII
19	IX	G	VI
20	O	A	V
21	XVII	B	IV
22	VI	C	III
23	O	D	II
24	XIV	E	I
25	III	F	*
26	O	G	XXIX
27	XI	A	XXVIII
28	XIX	B	XXVII
29	O	C	XXVI
30	VIII	D	25. XXV
31	O	E	XXIV

SEPTEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XVI	F	XXIII
2	V	G	XXII
3	O	A	XXI
4	XIII	B	XX
5	II	C	XIX
6	O	D	XVIII
7	X	E	XVII
8	O	F	XVI
9	XVIII	G	XV
10	VII	A	XIV
11	O	B	XIII
12	XV	C	XII
13	IV	D	XI
14	O	E	X
15	XII	F	IX
16	I	G	VIII
17	O	A	VII
18	IX	B	VI
19	O	C	V
20	XVII	D	IV
21	VI	E	III
22	O	F	II
23	XIV	G	I
24	III	A	*
25	O	B	XXIX
26	XI	C	XXVIII
27	XIX	D	XXVII
28	O	E	25. XXVI
29	VIII	F	XXV. XXIV
30	O	G	XXIII

OCTOBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XVI	A	XXII
2	V	B	XXI
3	XIII	C	XX
4	II	D	XIX
5	O	E	XVIII
6	X	F	XVII
7	O	G	XVI
8	XVIII	A	XV
9	VII	B	XIV
10	O	C	XIII
11	XV	D	XII
12	IV	E	XI
13	O	F	X
14	XII	G	IX
15	I	A	VIII
16	O	B	VII
17	IX	C	VI
18	O	D	V
19	XVII	E	IV
20	VI	F	III
21	O	G	II
22	XIV	A	I
23	III	B	*
24	O	C	XXIX
25	XI	D	XXVIII
26	XIX	E	XXVII
27	O	F	XXVI
28	VIII	G	25. XXV
29	O	A	XXIV
30	XVI	B	XXIII
31	V	C	XXII

NOVEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	O	D	XXI
2	XIII	E	XX
3	II	F	XIX
4	O	G	XVIII
5	X	A	XVII
6	O	B	XVI
7	XVIII	C	XV
8	VII	D	XIV
9	O	E	XIII
10	XV	F	XII
11	IV	G	XI
12	O	A	X
13	XII	B	IX
14	I	C	VIII
15	O	D	VII
16	IX	E	VI
17	O	F	V
18	XVII	G	IV
19	VI	A	III
20	O	B	II
21	XIV	C	I
22	III	D	*
23	O	E	XXIX
24	XI	F	XXVIII
25	XIX	G	XXVII
26	O	A	25. XXVI
27	VIII	B	XXV. XXIV
28	O	C	XXIII
29	XVI	D	XXII
30	V	E	XXI

DÉCEMBRE.

Jours du mois.	Nombre d'Or.	Let. Dom.	Épactes.
1	XIII	F	XX
2	II	G	XIX
3	O	A	XVIII
4	X	B	XVII
5	O	C	XVI
6	XVIII	D	XV
7	VII	E	XIV
8	O	F	XIII
9	XV	G	XII
10	IV	A	XI
11	O	B	X
12	XII	C	IX
13	I	D	VIII
14	O	E	VII
15	IX	F	VI
16	O	G	V
17	XVII	A	IV
18	VI	B	III
19	O	C	II
20	XIV	D	I
21	III	E	*
22	O	F	XXIX
23	XI	G	XXVIII
24	XIX	A	XXVII
25	O	B	XXVI
26	VIII	C	25. XXV
27	O	D	XXIV
28	XVI	E	XXIII
29	V	F	XXII
30	O	G	XXI
31	XIII	A	19. XX

CALENDRIER SOLAIRE
PERPÉTUEL.

AVERTISSEMENT.

Le nouveau Calendrier perpétuel que nous donnons aujourd'hui, n'eſt proprement que l'analyſe & le précis de celui qui a paru dans la premiere édition de cet Ouvrage. L'expoſition de l'un & de l'autre en fournira la preuve. « Toutes les Fêtes mobiles, « attachées à certains jours de la ſemaine, a-t-on « dit dans l'Avertiſſement ſur le premier, & toutes « les Fêtes immobiles, fixées à certains jours du « mois, ont un tel rapport avec le S. jour de Pâque, « que celui qui ſait le quantieme de Mars, ou d'A- « vril, où la Pâque tombe, peut ſavoir en même « temps, avec une entiere certitude, quels jours de « la ſemaine, ou du mois, tombent les Fêtes mo- « biles & immobiles de l'année. Le plutôt que Pâ- « que puiſſe arriver, eſt le 22 Mars, & le plus tard « le 25 Avril. Depuis le 22 Mars juſqu'au 25 Avril « incluſivement, il y a 35 jours. Ainſi pour avoir « un Calendrier perpétuel, il ne s'agit que de dreſ- « ſer 35 Calendriers, dont le premier marque tous « les jours de la ſemaine, ou du mois, dans l'ordre « qu'ils ſont arrangés aux années où la Pâque tombe « le 22 Mars, le ſecond tous les jours des années où la « Pâque tombe le 23 Mars, & ainſi de ſuite juſqu'au « nombre de 35. Le dernier de ces 35 Calendriers ſera « pour les années où la Pâque arrive le 25 Avril. » On avoue enſuite que cette méthode eſt un peu longue; mais en lui conſervant toute ſon étendue, on fait aſſez entendre qu'on n'a pas cru qu'il fût poſſible de l'abréger. Tel eſt le ſort des inventions humaines, de n'être perfectionnées que par degrés, & preſque jamais du premier coup. Enfin, après diverſes réflexions, que d'utiles avis ont fait naître, nous avons trouvé moyen de réduire ce Calendrier perpétuel au cinquieme de ſon étendue, & voici de quelle maniere.

Les ſept Lettres dominicales ont, avec les 35 Pâques, le même rapport qu'elles ont avec tous les Dimanches de chaque année, de maniere que partageant entre elles ces Pâques en nombre égal, elles leur aſſignent à chacune, avec le ſecours du Terme paſcal, la place qui leur convient. Ce ſont par conſéquent 5 Pâques pour chaque Lettre dominicale, puiſque 5 eſt le quotient ou réſultat de 35, diviſé par 7. Les Fêtes immobiles ont pareillement une liaiſon ſi intime avec ces mêmes Lettres, qu'elles en ſuivent le cours pour tous les jours de la ſemaine, que ces Fêtes parcourent d'année à autre. Ainſi ſous chaque Lettre dominicale, faiſant d'abord une colonne des jours du mois, une ſeconde des jours de la ſemaine, une troiſieme des Fêtes immobiles ou fixées à certains jours du mois; rangeant enſuite les cinq Pâques appartenantes à cette même Lettre; les rangeant, dis-je, avec les Fêtes mobiles qui en dépendent, ſur cinq autres colonnes, je réduis par là cinq Calendriers à un ſeul, & conſéquemment les 35 au nombre de 7. L'ordre de ces ſept Calendriers ſera l'ordre rétrograde des ſept Lettres dominicales. J'appellerai le premier le Calendrier G, parcequ'il aura cette Lettre pour caractere : je nommerai le ſecond le Calendrier F, pour la même raiſon, & ainſi des autres. Voilà tout le myſtere de notre nouveau Calendrier perpétuel. Il eſt ſimple, il eſt court; il a de plus l'avantage ſur celui qu'il remplace, comme on le verra ci-après, d'être plus aſſorti aux différentes eſpeces d'années, & aux divers commencemens qu'on leur donne.

La maniere de s'en ſervir eſt facile. Chacun des ſept Calendriers eſt comme diviſé en deux parties, celle des Fêtes immobiles, ou fixées à certains jours du mois, & celle des Fêtes mobiles. On peut le conſulter à part ſur les premieres ou ſur les ſecondes, ou le conſulter ſur les deux enſemble. N'avez-vous beſoin de connoître que les jours de chaque ſemaine où tombent les Fêtes immobiles de telle année? Voyez à la Table Chronologique la Lettre dominicale qui correſpond à cette année; ou s'il y a deux Lettres, comme dans les années biſſextiles, prenez la ſeconde & paſſez au Calendrier qui en porte le nom. La colonne des Fêtes fixées vous donnera ce que vous cherchez. Voulez-vous ſavoir, par exemple, quel jour de la ſemaine tombera la Purification en 1793? Voyez à la Table Chronologique quelle eſt la Lettre dominicale de cette année; vous trouverez F. Cherchez enſuite la Purification dans le Calendrier qui porte le nom de cette Lettre, & vous verrez qu'elle tombe un Samedi.

A l'égard des Fêtes mobiles, ce n'eſt pas aſſez de la Lettre dominicale; il faut y joindre le jour de Pâque. Par exemple, je veux ſavoir quand arrivera la Pentecôte en 1794, ſuivant le nouveau ſtyle, je conſulte la Table Chronologique, & j'y obſerve, 1°. la Lettre dominicale, qui eſt E; 2°. le jour où Pâque tombe cette année; c'eſt le 20 Avril. Je paſſe enſuite au Calendrier E, où je trouve, dans la premiere colonne des Pâques, la Pentecôte au 8 Juin. Autre exemple : il eſt queſtion de ſavoir quel quantieme arrivera l'Aſcenſion en 1796. Cette année eſt biſſextile, comme on le voit par les deux Lettres dominicales CB qui lui correſpondent. Je vais donc au Calendrier B, après avoir obſervé que Pâque en 1796 tombe le 27 Mars; & j'y trouve ſous la colonne de Pâque tombant au 27 Mars, l'Aſcenſion au 5 Mai.

Nous avons dit que notre Calendrier perpétuel s'ajuſtoit beaucoup mieux que l'autre aux différentes eſpeces d'années, & aux divers commencemens qu'elles peuvent avoir. Et en effet, pour ſuivre le cours d'une année qui n'a pas le même commencement que la nôtre, ou qui eſt d'une autre nature, il faut avoir ſous les yeux deux Calendriers qui ſe rapportent à deux années conſécutives. Par exemple, pour avoir toute la ſuite d'une année commençant à Pâque, il faut conſulter & le Calendrier où elle commence & celui où elle finit. Or, ces deux Calendriers ne ſe ſuivent pas dans la premiere édition;

ils ſont même ſouvent fort éloignés l'un de l'autre, comme il eſt aiſé de s'en convaincre : mais il n'en eſt pas de même dans notre nouveau plan. Les ſept Lettres dominicales répondant à un pareil nombre d'années conſécutives, la même correſpondance doit ſe rencontrer dans les ſept Calendriers qui ſont dreſſés ſur ces Lettres ; c'eſt un cycle qui ſe répete ſans ceſſe. Il n'y a de dérangement dans cet ordre que lorſqu'on paſſe d'une année commune à une année biſſextile. Alors il faut ſauter un Calendrier pour avoir celui qui convient à la derniere. Des exemples vont rendre ſenſible ce que nous diſons. Je veux connoître toute la ſuite de l'année 1494, à prendre ſon commencement du jour de Pâque, comme on faiſoit alors en France. Ce ſont les deux Calendriers conſécutifs E & D, avec les Pâques du 30 Mars & du 19 Avril, qui doivent régler mon opération. Je la fais de ſuite & auſſi rapidement qu'il me plaît, pourvu que je retienne ces quatre points, ou qu'après avoir trouvé les deux Pâques en queſtion, j'aie ſoin de les marquer comme les deux termes de l'année que je dois parcourir. Mais ſi la même ſorte d'année, telle qu'une année commençant à Pâque 1499, s'étendoit ſur deux des nôtres, dont la derniere fût biſſextile, en ce cas, après avoir commencé l'opération ſur le Calendrier F, qui eſt celui de 1499, il faudroit l'achever, non ſur le Calendrier E, qui ſuit immédiatement, mais ſur le Calendrier D, auquel ſe rapporte l'année biſſextile 1500. Ce que nous diſons des années commençant à Pâque, doit s'appliquer à toutes les eſpeces d'années chrétiennes qui ont un autre commencement que le premier Janvier.

La choſe eſt encore plus facile lorſqu'il s'agit d'une année différente par ſa nature des années chrétiennes. La ſeule Lettre dominicale ſuffit alors, parce-qu'on n'a beſoin que des deux colonnes des jours du mois & des jours de la ſemaine, ou féries, dans les Calendriers qu'il faut conſulter. Prenons pour exemple la premiere année de l'Hégire ; elle commence un Vendredi 16 Juillet de l'an de J. C. 622. Cette année chrétienne 622 a pour Lettre dominicale C, & la ſuivante eſt une année commune : cela me ſuffit. Je vais au Calendrier C, ſur lequel je ſuppute mon année arabique depuis le 16 Juillet juſqu'au 31 Décembre ; après quoi je paſſe au Calendrier ſuivant, où je continue mon calcul juſqu'au 4 Juillet, terme de la premiere année de l'Hégire. Il eſt cependant néceſſaire de ſe rappeller ici la méthode que nous avons tracée dans notre Diſſertation, pour combiner les années de l'Hégire avec les nôtres, & de faire uſage de la Table que nous y avons jointe. Mais avec cette méthode & cette Table, toutes commodes qu'elles ſont, combien ſera-t-il plus difficile de calculer cette année, ou telle autre de l'Hégire, ſur le Calendrier de la premiere édition ? Faiſons-en l'eſſai. (Nous parlons à ceux qui ont cette édition ſous la main.) Je procéde à la vérité, ſans aucun embarras, depuis le 16 Juillet 622 juſqu'au 31 Décembre de la même année. Mais lorſque je ſuis parvenu à ce terme, je n'en ſuis encore qu'au 21 du mois Dgioumadi II de ma premiere année de l'Hégire. Pour en calculer la ſuite il faut recourir à la Table chronologique, afin d'avoir le Calendrier de l'année chrétienne 623, ſur lequel je dois achever mon opération. Mais en faiſant cette recherche, ne riſqué-je pas d'oublier où j'en étois de mon année arabique ? C'eſt ce qui nous eſt arrivé plus d'une fois à nous-mêmes avant que nous euſſions trouvé le nouveau Calendrier que nous donnons.

Il eſt vrai que pour combiner une année arabique avec deux années correſpondantes de J. C. dont la derniere eſt biſſextile, l'opération ne peut ſe faire ſur deux Calendriers conſécutifs. C'eſt le même cas dont on vient de parler ſur les années chrétiennes qui n'ont pas le même commencement que la nôtre. Il faut donc alors, comme on l'a dit, ſauter un Calendrier & paſſer d'un premier à un troiſieme. J'ai, par exemple, à calculer l'année 1198 de l'Hégire, ſur les années de J. C. 1783 & 1784, qui lui correſpondent. Après avoir commencé ma ſupputation ſur le Calendrier E, qui eſt celui de 1783, je vais l'achever, non ſur le Calendrier D, qui ſuit immédiatement, mais ſur le Calendrier C, qui vient après celui-ci, parce que l'année biſſextile 1784 a pour Lettres dominicales DC, dont la derniere marque le Calendrier propre à cette année. L'opération même peut ſe faire auſſi facilement que ſi les deux Calendriers étoient contigus, lorſqu'on ſait ſeulement que la ſeconde des deux années eſt biſſextile, ſans s'embarraſſer de la double Lettre dominicale qui la caractériſe. Ainſi connoiſſant par la Table chronologique que l'année 1783 eſt commune, & l'année 1784 biſſextile, je conſulte d'abord le Calendrier de la premiere ; après quoi ſautant le Calendrier ſuivant, je prends celui qui lui ſuccede pour avoir la ſuite de l'année 1198 de l'Hégire.

Tout s'arrange donc, tout ſe combine dans notre nouveau Calendrier, avec beaucoup plus de facilité que dans celui de la premiere édition. A parler exactement, le premier n'a été dreſſé que pour les années commençant au premier Janvier, & finiſſant au 31 Décembre. Ce n'eſt qu'à celles-ci qu'il a ſon application propre & naturelle. Le nôtre, au contraire, s'adapte de lui-même à toutes les eſpeces d'années, lunaires, ſolaires, chrétiennes, judaïques, arabiques, perſanes, égyptiennes, &c. enſorte que le titre d'univerſel ne lui convient pas moins que celui de perpétuel.

Des Lettres dominicales.

ENCORE une ou deux obſervations ſur les Lettres dominicales. Quoiqu'elles ſe ſuivent d'année à autre dans l'ordre rétrograde, cependant elles roulent entre elles ſur chaque jour de la ſemaine dans l'ordre direct, comme on le voit dans nos ſept Calendriers. L'un eſt une ſuite de l'autre. Par exemple ſi la Lettre du Dimanche eſt A, celle du Lundi ſera B, celle du Mardi C, & ainſi de ſuite. Delà il réſulte que l'année commence toujours par un A, quelle que ſoit la Lettre du Dimanche. Cela étant, pour ſavoir par quel jour de la ſemaine a commencé ou commencera telle année qu'on voudra, il n'eſt beſoin que de la Lettre dominicale de cette année ; ou ſi elle eſt biſſextile, de la premiere des deux Lettres dominicales qui lui appartiennent. Je veux connoître, par exemple, le jour initial de l'année 1798 ; j'examine la Lettre dominicale de cette année qui eſt G, & j'en conclus que l'année commencera par un Lundi, parce qu'il y a ſept Lettres dans l'ordre direct depuis A juſqu'à G incluſivement.

Comme la Lettre dominicale ſert à faire connoître le jour initial de l'année, celui-ci réciproquement eſt propre à indiquer la Lettre dominicale. Par exemple, je ſais que l'année commence par un Dimanche, j'en conclus que la Lettre dominicale eſt A,

parceque l'année débute toujours, comme on l'a dit, par cette Lettre. Si je vois un Lundi marqué pour le jour initial de l'année, j'en infere que la Lettre dominicale eſt G, par la raiſon que le ſeptieme jour de cette année tombant le Dimanche, doit concourir avec la Lettre G, qui eſt la ſeptieme dans l'ordre direct. Même raiſonnement pour les années qui s'ouvrent par le Mardi, le Mercredi & les jours ſuivans.

D'après ces remarques on pourroit dreſſer un Calendrier perpétuel ſur les ſept jours de la ſemaine, comme ſur les ſept Lettres dominicales. Le premier des Calendriers dont il ſeroit compoſé s'appelleroit le Calendrier du Lundi, & répondroit à notre Calendrier G. Le ſecond ſe nommeroit le Calendrier du Mardi, & répondroit à notre Calendrier F. Le troiſieme, qui prendroit ſon nom du Mercredi, ſeroit en correſpondance avec le Calendrier E, & ainſi des autres. Notre premier deſſein avoit été de ſuivre cette méthode. Mais pour cela il eût fallu ajouter la férie initiale aux années de J. C. dans notre Table chronologique, comme on a fait à celles de l'Hégire, & c'eſt ce qui, faute d'eſpace, ne pouvoit s'exécuter. D'ailleurs l'autre méthode eſt plus ſimple, & par là méritoit, même en cas de choix, la préférence.

Des Calendes, des Nones, des Ides.

CES trois noms ſont ceux dont ſe ſervoient nos Anciens, à l'imitation des Romains, pour marquer tous les jours du mois. Ils appelloient Calendes, comme tout le monde ſait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois & celui des Calendes: par exemple, *Calendis Januarii*, *Calendis Februarii* pour le premier du mois de Janvier ou de Février. Ils déſignoient les jours ſuivans par ceux d'avant les Nones, & ils appelloient Nones le cinquieme jour de chaque mois, excepté Mars, Mai, Juillet & Octobre. Dans ces quatre mois les Nones *Nonis* marquoient le ſeptieme jour: *Nonis Martii* le ſept de Mars, &c. Dans les huit mois où *Nonis* marque le cinquieme jour, le ſecond eſt déſigné par *quarto Nonas* ou *IV Nonas*, c'eſt-à-dire *quarto die ante Nonas*, le quatrieme jour avant les Nones. On ſupprime ordinairement les mots *die* & *ante*. Le troiſieme jour de ces huit mois eſt déſigné par *tertio* ou *III Nonas*; le quatrieme par *pridie* ou *II Nonas*, & enfin le cinquieme par *Nonis*. En Mars, Mai, Juillet & Octobre, le ſecond du mois eſt marqué par *ſexto* ou *VI Nonas*; le troiſieme par *quinto* ou *V Nonas*; le quatrieme par *quarto* ou *IV Nonas*; le cinquieme par *tertio* ou *III Nonas*; le ſixieme par *pridie*, en abrégé *prid.* ou *pr.* & en chiffre *II Nonas*, & enfin le ſeptieme par *Nonis*. On croit que le mot *Nonæ* vient de ce qu'il marque le neuvieme jour avant les Ides de chaque mois.

En effet les Ides, *Idibus*, marquent le quinzieme de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, qui ſont les quatre mois, comme nous venons de le dire, où *Nonis* marque le ſeptieme du mois; dans les huit autres, où *Nonis* marque le cinquieme du mois, *Idibus* marque le treizieme; ainſi dans les uns & dans les autres l'*Idibus* marque toujours le neuvieme jour après les Nones. Quant aux ſept jours pleins qui ſe trouvent renfermés entre les Nones & les Ides, & que nous comptons aujourd'hui par 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, en Mars, en Mai, en Juillet & en Octobre; les Romains & les Anciens, à leur exemple, comptoient *octavo* ou *VIII Idus*, *ſeptimo* ou *VII Idus*, *ſexto* ou *VI Idus*, *quinto* ou *V Idus*, *quarto* ou *IV Idus*, *tertio*, ou *III Idus*, *pridie* ou *II Idus*, en ſous-entendant toujours *ante*, comme nous l'avons dit en parlant des Nones. Pour les autres huit mois où les Nones marquent le cinquieme, les Romains & nos Anciens, au lieu de notre 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12 du mois, comptoient *octavo Idus*, *ſeptimo*, & le reſte juſqu'à *pridie Idus*, qui déſignoit en ces huit mois le douzieme jour, au lieu qu'il déſignoit le quatorzieme à ces autres quatre mois, Mars, Mai, Juillet & Octobre. Le mot *Idus* vient de l'ancien Toſcan *Iduare*, en latin *Dividere*, Diviſer, parce que le jour des Ides partageoit le mois à peu près en deux parties égales.

Tous les jours, depuis les Ides juſqu'à la fin du mois, ſe comptoient par les Calendes du mois ſuivant. Par exemple, le quatorzieme de Janvier, qui étoit le lendemain des Ides du même mois, étoit déſigné par *decimo-nono*, ou *XIX Kalendas*, ou *ante Kalendas Februarii*; le quinzieme *decimo-octavo*, ou *XVIII Kalendas Februarii*, & tous les autres jours de ſuite, en rétrogradant toujours juſqu'à *pridie*, ou *II Kalendas Februarii*, qui marquoit le 31 Janvier. Comme les Ides marquent en certains mois le treizieme jour, ainſi que nous l'avons dit, en d'autres le quinzieme, & que tous les mois n'ont pas un égal nombre de jours, le *decimo-nono*, ou *XIX Kalendas*, ne convient pas toujours au lendemain des Ides; il n'y convient qu'en Janvier, en Août & en Décembre. *Decimo-ſexto* ou *XVI* en Février; *decimo-ſeptimo* ou *XVII* en Mars, en Mai, en Juillet & en Octobre; *decimo-octavo* ou *XVIII*, en Avril, en Juin, en Septembre & en Novembre, comme on peut le remarquer dans tous les Calendriers, dont notre Calendrier perpétuel eſt compoſé.

Nous avons preſque oublié de dire qu'on dérive le mot de Calendes du Grec Καλεῖν, *vocare*, appeller, convoquer.

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
A	Cal.	1	Lundi	DIMANCHE	Circonciſ.					
B	IV	2	Mardi	Lundi						
C	III	3	Mercredi	Mardi						
D	II	4	Jeudi	Mercredi						
E	Non.	5	Vendredi	Jeudi						
F	VIII	6	Samedi	Vendredi	Epiphanie.					
G	VII	7	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
A	VI	8	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
B	V	9	Mardi	Lundi						
C	IV	10	Mercredi	Mardi						
D	III	11	Jeudi	Mercredi						
E	II	12	Vendredi	Jeudi						
F	Ides.	13	Samedi	Vendredi						
G	XIX	14	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
A	XVIII	15	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
B	XVII	16	Mardi	Lundi						
C	XVI	17	Mercredi	Mardi						
D	XV	18	Jeudi	Mercredi						
E	XIV	19	Vendredi	Jeudi						
F	XIII	20	Samedi	Vendredi						
G	XII	21	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
A	XI	22	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
B	X	23	Mardi	Lundi						
C	IX	24	Mercredi	Mardi						
D	VIII	25	Jeudi	Mercredi						
E	VII	26	Vendredi	Jeudi						
F	VI	27	Samedi	Vendredi						
G	V	28	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
A	IV	29	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
B	III	30	Mardi	Lundi						
C	II	31	Mercredi	Mardi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi	Mercredi						
E	IV	2	Vendredi	Jeudi	Purificat.					
F	III	3	Samedi	Vendredi						
G	II	4	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
A	Non.	5	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
B	VIII	6	Mardi	Lundi						
C	VII	7	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
D	VI	8	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
E	V	9	Vendredi	Jeudi						
F	IV	10	Samedi	Vendredi						
G	III	11	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
A	II	12	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
B	Ides.	13	Mardi	Lundi						
C	XVI	14	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
D	XV	15	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
E	XIV	16	Vendredi	Jeudi						
F	XIII	17	Samedi	Vendredi						
G	XII	18	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
A	XI	19	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
B	X	20	Mardi	Lundi						
C	IX	21	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
D	VIII	22	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
E	VII	23	Vendredi	Jeudi	Vigile.					
F	VI	24	Samedi	Vendredi	S. Mathias.					
G * f	V * 6	25	DIMANCHE	Samedi	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
A g	IV 5	26	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
B a	III 4	27	Mardi	Lundi						
C b	II 3	28	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
c	2	29		Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années biſſextiles.

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi						
E	VI	2	Vendredi						
F	V	3	Samedi						
G	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
A	III	5	Lundi						
B	II	6	Mardi						
C	Non.	7	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
D	VIII	8	Jeudi						
E	VII	9	Vendredi						
F	VI	10	Samedi						
G	V	11	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
A	IV	12	Lundi						
B	III	13	Mardi						
C	II	14	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
D	Ides.	15	Jeudi						
E	XVII	16	Vendredi						
F	XVI	17	Samedi						
G	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
A	XIV	19	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
B	XIII	20	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
C	XII	21	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
D	XI	22	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
E	X	23	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
F	IX	24	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
G	VIII	25	DIMANCHE	L'Annonciat.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
A	VII	26	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
B	VI	27	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
C	V	28	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
D	IV	29	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
E	III	30	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
F	II	31	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
G	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
A	IV	2	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
B	III	3	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
C	II	4	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
D	Non.	5	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
E	VIII	6	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
F	VII	7	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
G	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
A	V	9	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
B	IV	10	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
C	III	11	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
D	II	12	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
E	Ides.	13	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
F	XVIII	14	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
G	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
A	XVI	16	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
B	XV	17	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
C	XIV	18	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
D	XIII	19	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
E	XII	20	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
F	XI	21	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
G	X	22	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	IX	23	Lundi	. . . . .	Lundi.				
B	VIII	24	Mardi	. . . . .	Mardi.				
C	VII	25	Mercredi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Jeudi						
E	V	27	Vendredi						
F	IV	28	Samedi						
G	III	29	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
A	II	30	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G ; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A G.

M A I.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
B	Cal.	1	Mardi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Mercredi						
D	V	3	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.
E	IV	4	Vendredi						
F	III.	5	Samedi						
G	II.	6	DIMANCHE	. . . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
A	Non.	7	Lundi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Rogations.	
B	VIII	8	Mardi						
C	VII	9	Mercredi						
D	VI	10	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.	
E	V	11	Vendredi						
F	IV	12	Samedi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.
G	III	13	DIMANCHE	. . . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECOTE.
A	II	14	Lundi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Rogations.	. . . . . .	Lundi.
B	Ides.	15	Mardi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.
C	XVII	16	Mercredi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV Temps.
D	XVI	17	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.		
E	XV	18	Vendredi						
F	XIV	19	Samedi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.	
G	XIII	20	DIMANCHE	. . . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
A	XII	21	Lundi	. . . . . .	. . . . . .	Rogations,	. . . . . .	Lundi.	
B	XI	22	Mardi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.	
C	X	23	Mercredi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.	
D	IX	24	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.
E	VIII	25	Vendredi						
F	VII	26	Samedi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.		
G	VI	27	DIMANCHE	. . . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
A	V	28	Lundi	. . . . . .	Rogations.	. . . . . .	Lundi.		
B	IV	29	Mardi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.		
C	III	30	Mercredi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.		
D	II	31	Jeudi	. . . . . .	Aſcenſion.	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.	

J U I N.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
E	Cal.	1	Vendredi						
F	IV	2	Samedi	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.			
G	III	3	DIMANCHE	. . . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanche.
A	II	4	Lundi	. . . . . .	. . . . . .	Lundi.			
B	Non.	5	Mardi	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.			
C	VIII	6	Mercredi	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.			
D	VII	7	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.		
E	VI	8	Vendredi						
F	V	9	Samedi	. . . . . .	Vigile.				
G	IV	10	DIMANCHE	. . . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	III	11	Lundi	S. Barnabé.	Lundi.				
B	II	12	Mardi	. . . . . .	Mardi.				
C	Ides.	13	Mercredi	. . . . . .	IV. Temps.				
D	XVIII	14	Jeudi	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.			
E	XVII	15	Vendredi						
F	XVI	16	Samedi						
G	XV	17	DIMANCHE	. . . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
A	XIV	18	Lundi						
B	XIII	19	Mardi						
C	XII	20	Mercredi						
D	XI	21	Jeudi	. . . . . .	Fête-Dieu.				
E	X	22	Vendredi						
F	IX	23	Samedi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	DIMANCHE	Nat. de S. J. B.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanche.
A	VII	25	Lundi						
B	VI	26	Mardi						
C	V	27	Mercredi						
D	IV	28	Jeudi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Vendredi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Samedi						

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
G	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc	VII. Dimanc.
A	VI	2	Lundi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Mardi						
C	IV	4	Mercredi						
D	III	5	Jeudi						
E	II	6	Vendredi						
F	Non.	7	Samedi						
G	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
A	VII	9	Lundi						
B	VI	10	Mardi						
C	V	11	Mercredi						
D	IV	12	Jeudi						
E	III	13	Vendredi						
F	II	14	Samedi						
G	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.
A	XVII	16	Lundi						
B	XVI	17	Mardi						
C	XV	18	Mercredi						
D	XIV	19	Jeudi						
E	XIII	20	Vendredi						
F	XII	21	Samedi						
G	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
A	X	23	Lundi						
B	IX	24	Mardi	Vigile.					
C	VIII	25	Mercredi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Jeudi						
E	VI	27	Vendredi						
F	V	28	Samedi						
G	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.
A	III	30	Lundi						
B	II	31	Mardi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
C	Cal.	1	Mercredi						
D	IV	2	Jeudi						
E	III	3	Vendredi						
F	II	4	Samedi						
G	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
A	VIII	6	Lundi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Mardi						
C	VI	8	Mercredi						
D	V	9	Jeudi	Vigile.					
E	IV	10	Vendredi	S. Laurent M.					
F	III	11	Samedi						
G	II	12	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
A	Ides.	13	Lundi						
B	XIX	14	Mardi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Mercredi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Jeudi						
E	XVI	17	Vendredi						
F	XV	18	Samedi						
G	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanche.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.
A	XIII	20	Lundi						
B	XII	21	Mardi						
C	XI	22	Mercredi						
D	X	23	Jeudi	Vigile.					
E	IX	24	Vendredi	S. Barthelemi.					
F	VIII	25	Samedi	S. Louis.					
G	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
A	VI	27	Lundi						
B	V	28	Mardi						
C	IV	29	Mercredi						
D	III	30	Jeudi						
E	II	31	Vendredi						

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
F	Cal.	1	Samedi						
G	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
A	III	3	Lundi						
B	II	4	Mardi						
C	Non.	5	Mercredi						
D	VIII	6	Jeudi						
E	VII	7	Vendredi						
F	VI	8	Samedi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
A	IV	10	Lundi						
B	III	11	Mardi						
C	II	12	Mercredi						
D	Ides.	13	Jeudi						
E	XVIII	14	Vendredi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Samedi						
G	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.
A	XV	17	Lundi						
B	XIV	18	Mardi						
C	XIII	19	Mercredi	IV. Temps.					
D	XII	20	Jeudi	Vigile.					
E	XI	21	Vendredi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Samedi						
G	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Dimanc.
A	VIII	24	Lundi						
B	VII	25	Mardi						
C	VI	26	Mercredi						
D	V	27	Jeudi						
E	IV	28	Vendredi						
F	III	29	Samedi	S. Michel.					
G	II	30	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
A	Cal.	1	Lundi						
B	VI	2	Mardi						
C	V	3	Mercredi						
D	IV	4	Jeudi						
E	III	5	Vendredi						
F	II	6	Samedi						
G	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
A	VIII	8	Lundi						
B	VII	9	Mardi						
C	VI	10	Mercredi						
D	V	11	Jeudi						
E	IV	12	Vendredi						
F	III	13	Samedi						
G	II	14	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.
A	Ides.	15	Lundi						
B	XVII	16	Mardi						
C	XVI	17	Mercredi						
D	XV	18	Jeudi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Vendredi						
F	XIII	20	Samedi						
G	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
A	XI	22	Lundi						
B	X	23	Mardi						
C	IX	24	Mercredi						
D	VIII	25	Jeudi						
E	VII	26	Vendredi						
F	VI	27	Samedi	Vigile.					
G	V	28	DIMANCHE	S. Simon, S. J.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
A	IV	29	Lundi						
B	III	30	Mardi						
C	II	31	Mercredi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER G

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt G; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont A. G.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
D	Cal.	1	Jeudi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Vendredi	Les Morts.					
F	III	3	Samedi						
G	II	4	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
A	Non.	5	Lundi						
B	VIII	6	Mardi						
C	VII	7	Mercredi						
D	VI	8	Jeudi						
E	V	9	Vendredi						
F	IV	10	Samedi						
G	III	11	DIMANCHE	S. Martin.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
A	II	12	Lundi						
B	Ides.	13	Mardi						
C	XVIII	14	Mercredi						
D	XVII	15	Jeudi						
E	XVI	16	Vendredi						
F	XV	17	Samedi						
G	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
A	XIII	19	Lundi						
B	XII	20	Mardi						
C	XI	21	Mercredi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Jeudi						
E	IX	23	Vendredi						
F	VIII	24	Samedi						
G	VII	25	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
A	VI	26	Lundi						
B	V	27	Mardi						
C	IV	28	Mercredi						
D	III	29	Jeudi	Vigile.					
E	II	30	Vendredi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 22 Avril.	15 Avril.	8 Avril.	1er Avril.	25 Mars.
F	Cal.	1	Samedi						
G	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
A	III	3	Lundi						
B	II	4	Mardi						
C	Non.	5	Mercredi						
D	VIII	6	Jeudi						
E	VII	7	Vendredi						
F	VI	8	Samedi	Conc. de la V.					
G	V	9	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
A	IV	10	Lundi						
B	III	11	Mardi						
C	II	12	Mercredi						
D	Ides.	13	Jeudi						
E	XIX	14	Vendredi						
F	XVIII	15	Samedi						
G	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
A	XVI	17	Lundi						
B	XV	18	Mardi						
C	XIV	19	Mercredi	IV. Temps.					
D	XIII	20	Jeudi	Vigile.					
E	XII	21	Vendredi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Samedi						
G	X	23	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
A	IX	24	Lundi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Mardi	NOEL.					
C	VII	26	Mercredi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Jeudi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Vendredi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Samedi						
G	III	30	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
A	II	31	Lundi						

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G, F.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
A	Cal.	1	Mardi	Lundi	Circonciſ.					
B	IV	2	Mercredi	Mardi						
C	III	3	Jeudi	Mercredi						
D	II	4	Vendredi	Jeudi						
E	Non.	5	Samedi	Vendredi						
F	VIII	6	Dimanche	Samedi	Epiphanie.					
G	VII	7	Lundi	Dimanche	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
A	VI	8	Mardi	Lundi						
B	V	9	Mercredi	Mardi						
C	IV	10	Jeudi	Mercredi						
D	III	11	Vendredi	Jeudi						
E	II	12	Samedi	Vendredi						
F	Ides.	13	Dimanche	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
G	XIX	14	Lundi	Dimanche	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
A	XVIII	15	Mardi	Lundi						
B	XVII	16	Mercredi	Mardi						
C	XVI	17	Jeudi	Mercredi						
D	XV	18	Vendredi	Jeudi						
E	XIV	19	Samedi	Vendredi						
F	XIII	20	Dimanche	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
G	XII	21	Lundi	Dimanche	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
A	XI	22	Mardi	Lundi						
B	X	23	Mercredi	Mardi						
C	IX	24	Jeudi	Mercredi						
D	VIII	25	Vendredi	Jeudi						
E	VII	26	Samedi	Vendredi						
F	VI	27	Dimanche	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
G	V	28	Lundi	Dimanche	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
A	IV	29	Mardi	Lundi						
B	III	30	Mercredi	Mardi						
C	II	31	Jeudi	Mercredi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi	Jeudi	Purificat.					
E	IV	2	Samedi	Vendredi						
F	III	3	Dimanche	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
G	II	4	Lundi	Dimanche	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
A	Non.	5	Mardi	Lundi						
B	VIII	6	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Cendres.
C	VII	7	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Cendres.
D	VI	8	Vendredi	Jeudi						
E	V	9	Samedi	Vendredi						
F	IV	10	Dimanche	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
G	III	11	Lundi	Dimanche	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
A	II	12	Mardi	Lundi						
B	Ides.	13	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
C	XVI	14	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
D	XV	15	Vendredi	Jeudi						
E	XIV	16	Samedi	Vendredi						
F	XIII	17	Dimanche	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
G	XII	18	Lundi	Dimanche	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
A	XI	19	Mardi	Lundi						
B	X	20	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.	
C	IX	21	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.	
D	VIII	22	Vendredi	Jeudi						
E	VII	23	Samedi	Vendredi	Vigile.					
F	VI	24	Dimanche	Samedi	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
G*f	V*6	25	Lundi	Dimanche	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
A g	IV 5	26	Mardi	Lundi						
B a	III 4	27	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
C b	II 3	28	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
c	2	29		Jeudi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER F

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi						
E	VI	2	Samedi						
F	V	3	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
G	IV	4	Lundi						
A	III.	5	Mardi						
B	II.	6	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
C	Non.	7	Jeudi						
D	VIII	8	Vendredi						
E	VII	9	Samedi						
F	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
G	V	11	Lundi						
A	IV	12	Mardi						
B	III	13	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
C	II	14	Jeudi						
D	Ides.	15	Vendredi						
E	XVII	16	Samedi						
F	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
G	XV	18	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
A	XIV	19	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
B	XIII	20	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
C	XII	21	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
D	XI	22	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
E	X	23	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
F	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
G	VIII	25	Lundi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
A	VII	26	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
B	VI	27	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
C	V	28	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
D	IV	29	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
E	III	30	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
F	II	31	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
G	Cal.	1	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
A	IV	2	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
B	III	3	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
C	II	4	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
D	Non.	5	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
E	VIII	6	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
F	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
G	VI	8	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
A	V	9	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
B	IV	10	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
C	III	11	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
D	II	12	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
E	Ides.	13	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
F	XVIII	14	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanche.
G	XVII	15	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
A	XVI	16	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
B	XV	17	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
C	XIV	18	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
D	XIII	19	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
E	XII	20	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
F	XI	21	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanche.
G	X	22	Lundi	. . . . .	Lundi.				
A	IX	23	Mardi	. . . . .	Mardi.				
B	VIII	24	Mercredi						
C	VII	25	Jeudi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Vendredi						
E	V	27	Samedi						
F	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
G	III	29	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
A	II	30	Mardi						

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

M A I.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
B	Cal.	1	Mercredi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Jeudi	.....	.....	.....	.....	.....	Aſcenſion.
D	V	3	Vendredi						
E	IV	4	Samedi						
F	III	5	DIMANCHE	.....	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
G	II	6	Lundi	.....	.....	.....	.....	Rogations.	
A	Non.	7	Mardi						
B	VIII	8	Mercredi						
C	VII	9	Jeudi	.....	.....	.....	.....	Aſcenſion.	
D	VI	10	Vendredi						
E	V	11	Samedi	.....	.....	.....	.....	.....	Vigile.
F	IV	12	DIMANCHE	.....	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
G	III	13	Lundi	.....	.....	.....	Rogations.	.....	Lundi.
A	II	14	Mardi	.....	.....	.....	.....	.....	Mardi.
B	Ides.	15	Mercredi	.....	.....	.....	.....	.....	IV. Temps.
C	XVII	16	Jeudi	.....	.....	.....	Aſcenſion.		
D	XVI	17	Vendredi						
E	XV	18	Samedi	.....	.....	.....	.....	Vigile.	
F	XIV	19	DIMANCHE	.....	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
G	XIII	20	Lundi	.....	.....	Rogations.	.....	Lundi.	
A	XII	21	Mardi	.....	.....	.....	.....	Mardi.	
B	XI	22	Mercredi	.....	.....	.....	.....	IV. Temps.	
C	X	23	Jeudi	.....	.....	Aſcenſion.	.....	.....	Fête-Dieu.
D	IX	24	Vendredi						
E	VIII	25	Samedi	.....	.....	.....	Vigile.		
F	VII	26	DIMANCHE	.....	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
G	VI	27	Lundi	.....	Rogations.	.....	Lundi.		
A	V	28	Mardi	.....	.....	.....	Mardi.		
B	IV	29	Mercredi	.....	.....	.....	IV. Temps.		
C	III	30	Jeudi	.....	Aſcenſion.	.....	.....	Fête-Dieu.	
D	II	31	Vendredi						

J U I N.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
E	Cal.	1	Samedi	.....	.....	Vigile.			
F	IV	2	DIMANCHE	.....	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
G	III	3	Lundi	.....	.....	Lundi.			
A	II	4	Mardi	.....	.....	Mardi.			
B	Non.	5	Mercredi	.....	.....	IV. Temps.			
C	VIII	6	Jeudi	.....	.....	.....	Fête-Dieu.		
D	VII	7	Vendredi						
E	VI	8	Samedi	.....	Vigile.				
F	V	9	DIMANCHE	.....	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
G	IV	10	Lundi	.....	Lundi.				
A	III	11	Mardi	S. Barnabé.	Mardi.				
B	II	12	Mercredi	.....	IV. Temps.				
C	Ides.	13	Jeudi	.....	.....	Fête-Dieu.			
D	XVIII	14	Vendredi						
E	XVII	15	Samedi						
F	XVI	16	DIMANCHE	.....	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanc.
G	XV	17	Lundi						
A	XIV	18	Mardi						
B	XIII	19	Mercredi						
C	XII	20	Jeudi	.....	Fête-Dieu.				
D	XI	21	Vendredi						
E	X	22	Samedi	Vigile jeûne.					
F	IX	23	DIMANCHE	.....	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
G	VIII	24	Lundi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Mardi						
B	VI	26	Mercredi						
C	V	27	Jeudi						
D	IV	28	Vendredi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Samedi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	DIMANCHE	.....	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.

CALENDRIER *F*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
G	Cal.	1	Lundi						
A	VI	2	Mardi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Mercredi						
C	IV	4	Jeudi						
D	III.	5	Vendredi						
E	II.	6	Samedi						
F	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.
G	VIII	8	Lundi						
A	VII	9	Mardi						
B	VI	10	Mercredi						
C	V	11	Jeudi						
D	IV	12	Vendredi						
E	III	13	Samedi						
F	II	14	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
G	Ides.	15	Lundi						
A	XVII	16	Mardi						
B	XVI	17	Mercredi						
C	XV	18	Jeudi						
D	XIV	19	Vendredi						
E	XIII	20	Samedi						
F	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX Dimanc.	X. Dimanc.
G	XI	22	Lundi						
A	X	23	Mardi						
B	IX	24	Mercredi	Vigile.					
C	VIII	25	Jeudi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Vendredi						
E	VI	27	Samedi						
F	V	28	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
G	IV	29	Lundi						
A	III	30	Mardi						
B	II	31	Mercredi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
C	Cal.	1	Jeudi						
D	IV	2	Vendredi						
E	III	3	Samedi						
F	II	4	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
G	Non.	5	Lundi						
A	VIII	6	Mardi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Mercredi						
C	VI	8	Jeudi						
D	V	9	Vendredi	Vigile.					
E	IV	10	Samedi	S. Laurent M.					
F	III	11	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
G	II	12	Lundi						
A	Ides.	13	Mardi						
B	XIX	14	Mercredi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Jeudi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Vendredi						
E	XVI	17	Samedi						
F	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
G	XIV	19	Lundi						
A	XIII	20	Mardi						
B	XII	21	Mercredi						
C	XI	22	Jeudi						
D	X	23	Vendredi	Vigile.					
E	IX	24	Samedi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	DIMANCHE	S. Louis.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
G	VII	26	Lundi						
A	VI	27	Mardi						
B	V	28	Mercredi						
C	IV	29	Jeudi						
D	III	30	Vendredi						
E	II	31	Samedi						

CALENDRIER F

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
F	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
G	IV	2	Lundi						
A	III	3	Mardi						
B	II	4	Mercredi						
C	Non.	5	Jeudi						
D	VIII	6	Vendredi						
E	VII	7	Samedi						
F	VI	8	DIMANCHE	Nat. de la Vier.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
G	V	9	Lundi						
A	IV	10	Mardi						
B	III	11	Mercredi						
C	II	12	Jeudi						
D	Ides.	13	Vendredi						
E	XVIII	14	Samedi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Diman.
G	XVI	16	Lundi						
A	XV	17	Mardi						
B	XIV	18	Mercredi	IV. Temps.					
C	XIII	19	Jeudi						
D	XII	20	Vendredi	Vigile.					
E	XI	21	Samedi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Dimanc.
G	IX	23	Lundi						
A	VIII	24	Mardi						
B	VII	25	Mercredi						
C	VI	26	Jeudi						
D	V	27	Vendredi						
E	IV	28	Samedi						
F	III	29	DIMANCHE	S. Michel.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
G	II	30	Lundi.						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
A	Cal.	1	Mardi						
B	VI	2	Mercredi						
C	V	3	Jeudi						
D	IV	4	Vendredi						
E	III	5	Samedi						
F	II	6	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
G	Non.	7	Lundi						
A	VIII	8	Mardi						
B	VII	9	Mercredi						
C	VI	10	Jeudi						
D	V	11	Vendredi						
E	IV	12	Samedi						
F	III	13	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.
G	II	14	Lundi						
A	Ides.	15	Mardi						
B	XVII	16	Mercredi						
C	XVI	17	Jeudi						
D	XV	18	Vendredi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Samedi						
F	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
G	XII	21	Lundi						
A	XI	22	Mardi						
B	X	23	Mercredi						
C	IX	24	Jeudi						
D	VIII	25	Vendredi						
E	VII	26	Samedi	Vigile.					
F	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
G	V	28	Lundi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Mardi						
B	III	30	Mercredi						
C	II	31	Jeudi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER F

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt F ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont G. F.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
D	Cal.	1	Vendredi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Samedi	Les Morts.					
F	III	3	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
G	II	4	Lundi						
A	Non.	5	Mardi						
B	VIII	6	Mercredi						
C	VII	7	Jeudi						
D	VI	8	Vendredi						
E	V	9	Samedi						
F	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
G	III	11	Lundi	S. Martin.					
A	II	12	Mardi						
B	Ides.	13	Mercredi						
C	XVIII	14	Jeudi						
D	XVII	15	Vendredi						
E	XVI	16	Samedi						
F	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
G	XIV	18	Lundi						
A	XIII	19	Mardi						
B	XII	20	Mercredi						
C	XI	21	Jeudi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Vendredi						
E	IX	23	Samedi						
F	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
G	VII	25	Lundi						
A	VI	26	Mardi						
B	V	27	Mercredi						
C	IV	28	Jeudi						
D	III	29	Vendredi	Vigile.					
E	II	30	Samedi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 21 Avril.	14 Avril.	7 Avril.	31 Mars.	24 Mars.
F	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
G	IV	2	Lundi						
A	III	3	Mardi						
B	II	4	Mercredi						
C	Non.	5	Jeudi						
D	VIII	6	Vendredi						
E	VII	7	Samedi						
F	VI	8	DIMANCHE	Conc. de la V.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
G	V	9	Lundi						
A	IV	10	Mardi						
B	III	11	Mercredi						
C	II	12	Jeudi						
D	Ides.	13	Vendredi						
E	XIX	14	Samedi						
F	XVIII	15	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
G	XVII	16	Lundi						
A	XVI	17	Mardi						
B	XV	18	Mercredi	IV. Temps.					
C	XIV	19	Jeudi						
D	XIII	20	Vendredi	Vigile.					
E	XII	21	Samedi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
G	X	23	Lundi						
A	IX	24	Mardi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Mercredi	NOEL.					
C	VII	26	Jeudi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Vendredi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Samedi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
G	III	30	Lundi						
A	II	31	Mardi						

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
A	Cal.	1	Mercredi	Mardi	Circonciſ.					
B	IV	2	Jeudi	Mercredi						
C	III	3	Vendredi	Jeudi						
D	II	4	Samedi	Vendredi						
E	Non.	5	DIMANCHE	Samedi						
F	VIII	6	Lundi	DIMANCHE	Epiphanie.					
G	VII	7	Mardi	Lundi						
A	VI	8	Mercredi	Mardi						
B	V	9	Jeudi	Mercredi						
C	IV	10	Vendredi	Jeudi						
D	III	11	Samedi	Vendredi						
E	II	12	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
F	Ides.	13	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
G	XIX	14	Mardi	Lundi						
A	XVIII	15	Mercredi	Mardi						
B	XVII	16	Jeudi	Mercredi						
C	XVI	17	Vendredi	Jeudi						
D	XV	18	Samedi	Vendredi						
E	XIV	19	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
F	XIII	20	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
G	XII	21	Mardi	Lundi						
A	XI	22	Mercredi	Mardi						
B	X	23	Jeudi	Mercredi						
C	IX	24	Vendredi	Jeudi						
D	VIII	25	Samedi	Vendredi						
E	VII	26	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
F	VI	27	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
G	V	28	Mardi	Lundi						
A	IV	29	Mercredi	Mardi						
B	III	30	Jeudi	Mercredi						
C	II	31	Vendredi	Jeudi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi	Vendredi						
E	IV	2	DIMANCHE	Samedi	Purificat.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
F	III	3	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
G	II	4	Mardi	Lundi						
A	Non.	5	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
B	VIII	6	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
C	VII	7	Vendredi	Jeudi						
D	VI	8	Samedi	Vendredi						
E	V	9	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
F	IV	10	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
G	III	11	Mardi	Lundi						
A	II	12	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
B	Ides.	13	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
C	XVI	14	Vendredi	Jeudi						
D	XV	15	Samedi	Vendredi						
E	XIV	16	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
F	XIII	17	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
G	XII	18	Mardi	Lundi						
A	XI	19	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
B	X	20	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
C	IX	21	Vendredi	Jeudi						
D	VIII	22	Sam. *Vig.*	Vendredi						
E	VII	23	DIMANCHE	Samedi	Vigile.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
F	VI	24	Lundi	DIMANCHE	S. Mathias.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
G * f	V * 6	25	Mardi	Lundi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
B a	III 4	27	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
C b	II 3	28	Vendredi	Jeudi						
c	2	29		Vendredi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi						
E	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
F	V	3	Lundi						
G	IV	4	Mardi						
A	III	5	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
B	II	6	Jeudi						
C	Non.	7	Vendredi						
D	VIII	8	Samedi						
E	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
F	VI	10	Lundi						
G	V	11	Mardi						
A	IV	12	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
B	III	13	Jeudi						
C	II	14	Vendredi						
D	Ides.	15	Samedi						
E	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
F	XVI	17	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
G	XV	18	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
A	XIV	19	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
B	XIII	20	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
C	XII	21	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
D	XI	22	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
E	X	23	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
F	IX	24	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
G	VIII	25	Mardi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
A	VII	26	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
B	VI	27	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
C	V	28	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
D	IV	29	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
E	III	30	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
F	II	31	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
G	Cal.	1	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
A	IV	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
B	III	3	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
C	II	4	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
D	Non.	5	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
E	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
F	VII	7	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
G	VI	8	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
A	V	9	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
B	IV	10	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
C	III	11	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
D	II	12	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
E	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
F	XVIII	14	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
G	XVII	15	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
A	XVI	16	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
B	XV	17	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
C	XIV	18	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
D	XIII	19	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
E	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	XI	21	Lundi	. . . . .	Lundi.				
G	X	22	Mardi	. . . . .	Mardi.				
A	IX	23	Mercredi	. . . . .					
B	VIII	24	Jeudi						
C	VII	25	Vendredi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Samedi						
E	V	27	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
F	IV	28	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
G	III	29	Mardi						
A	II	30	Mercredi						

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
B	Cal.	1	Jeudi	S. Jacq .S. Ph.	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.
C	VI	2	Vendredi						
D	V	3	Samedi						
E	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
F	III	5	Lundi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Rogations.	
G	II	6	Mardi						
A	Non.	7	Mercredi						
B	VIII	8	Jeudi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.	
C	VII	9	Vendredi						
D	VI	10	Samedi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.
E	V	11	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
F	IV	12	Lundi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Rogations.	. . . . . .	Lundi.
G	III	13	Mardi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.
A	II	14	Mercredi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.
B	Ides.	15	Jeudi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.		
C	XVII	16	Vendredi						
D	XVI	17	Samedi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.	
E	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
F	XIV	19	Lundi	. . . . .	. . . . . .	Rogations.	. . . . . .	Lundi.	
G	XIII	20	Mardi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.	
A	XII	21	Mercredi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.	
B	XI	22	Jeudi	. . . . .	. . . . . .	Aſcenſion.	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.
C	X	23	Vendredi						
D	IX	24	Samedi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Vigile.		
E	VIII	25	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
F	VII	26	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . . .	Lundi.		
G	VI	27	Mardi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Mardi.		
A	V	28	Mercredi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	IV. Temps.		
B	IV	29	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.	
C	III	30	Vendredi						
D	II	31	Samedi	. . . . .	. . . . . .	Vigile.			

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
E	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
F	IV	2	Lundi	. . . . .	. . . . . .	Lundi.			
G	III	3	Mardi	. . . . .	. . . . . .	Mardi.			
A	II	4	Mercredi	. . . . .	. . . . . .	IV. Temps.			
B	Non.	5	Jeudi	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.		
C	VIII	6	Vendredi						
D	VII	7	Samedi	. . . . .	Vigile.				
E	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	V	9	Lundi	. . . . .	Lundi.				
G	IV	10	Mardi	. . . . .	Mardi.				
A	III	11	Mercredi	S. Barnabé.	IV. Temps.				
B	II	12	Jeudi	. . . . .	. . . . . .	Fête-Dieu.			
C	Ides.	13	Vendredi						
D	XVIII	14	Samedi						
E	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
F	XVI	16	Lundi						
G	XV	17	Mardi						
A	XIV	18	Mercredi						
B	XIII	19	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
C	XII	20	Vendredi						
D	XI	21	Samedi						
E	X	22	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
F	IX	23	Lundi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Mardi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Mercredi						
B	VI	26	Jeudi						
C	V	27	Vendredi						
D	IV	28	Samedi	Vigile jeûne.					
E	III	29	DIMANCHE	S. Pierre S. P.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
F	II	30	Lundi						

CALENDRIER E

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
G	Cal.	1	Mardi						
A	VI	2	Mercredi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Jeudi						
C	IV	4	Vendredi						
D	III	5	Samedi						
E	II	6	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.
F	Non.	7	Lundi						
G	VIII	8	Mardi						
A	VII	9	Mercredi						
B	VI	10	Jeudi						
C	V	11	Vendredi						
D	IV	12	Samedi						
E	III	13	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
F	II	14	Lundi						
G	Ides.	15	Mardi						
A	XVII	16	Mercredi						
B	XVI	17	Jeudi						
C	XV	18	Vendredi						
D	XIV	19	Samedi						
E	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.
F	XII	21	Lundi						
G	XI	22	Mardi						
A	X	23	Mercredi						
B	IX	24	Jeudi	Vigile.					
C	VIII	25	Vendredi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Samedi						
E	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
F	V	28	Lundi						
G	IV	29	Mardi						
A	III	30	Mercredi						
B	II	31	Jeudi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
C	Cal.	1	Vendredi						
D	IV	2	Samedi						
E	III	3	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
F	II	4	Lundi						
G	Non.	5	Mardi						
A	VIII	6	Mercredi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Jeudi						
C	VI	8	Vendredi						
D	V	9	Samedi	Vigile.					
E	IV	10	DIMANCHE	S. Laurent M.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
F	III	11	Lundi						
G	II	12	Mardi						
A	Ides.	13	Mercredi						
B	XIX	14	Jeudi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Vendredi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Samedi						
E	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
F	XV	18	Lundi						
G	XIV	19	Mardi						
A	XIII	20	Mercredi						
B	XII	21	Jeudi						
C	XI	22	Vendredi						
D	X	23	Samedi	Vigile.					
E	IX	24	DIMANCHE	S. Barth. Ap.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
F	VIII	25	Lundi	S. Louis.					
G	VII	26	Mardi						
A	VI	27	Mercredi						
B	V	28	Jeudi						
C	IV	29	Vendredi						
D	III	30	Samedi						
E	II	31	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.

CALENDRIER *E*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
F	Cal.	1	Lundi						
G	IV	2	Mardi						
A	III	3	Mercredi						
B	II	4	Jeudi						
C	Non.	5	Vendredi						
D	VIII	6	Samedi						
E	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
F	VI	8	Lundi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Mardi						
A	IV	10	Mercredi						
B	III	11	Jeudi						
C	II	12	Vendredi						
D	Ides.	13	Samedi						
E	XVIII	14	DIMANCHE	Ex. de la Croix.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
F	XVII	15	Lundi						
G	XVI	16	Mardi						
A	XV	17	Mercredi	IV. Temps.					
B	XIV	18	Jeudi						
C	XIII	19	Vendredi						
D	XII	20	Samedi	Vigile.					
E	XI	21	DIMANCHE	S. Matth. Ap.	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
F	X	22	Lundi						
G	IX	23	Mardi						
A	VIII	24	Mercredi						
B	VII	25	Jeudi						
C	VI	26	Vendredi						
D	V	27	Samedi						
E	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
F	III	29	Lundi	S. Michel.					
G	II	30	Mardi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
A	Cal.	1	Mercredi						
B	VI	2	Jeudi						
C	V	3	Vendredi						
D	IV	4	Samedi						
E	III	5	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
F	II	6	Lundi						
G	Non.	7	Mardi						
A	VIII	8	Mercredi						
B	VII	9	Jeudi						
C	VI	10	Vendredi						
D	V	11	Samedi						
E	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
F	III	13	Lundi						
G	II	14	Mardi						
A	Ides.	15	Mercredi						
B	XVII	16	Jeudi						
C	XVI	17	Vendredi						
D	XV	18	Samedi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
F	XIII	20	Lundi						
G	XII	21	Mardi						
A	XI	22	Mercredi						
B	X	23	Jeudi						
C	IX	24	Vendredi						
D	VIII	25	Samedi						
E	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
F	VI	27	Lundi	Vigile.					
G	V	28	Mardi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Mercredi						
B	III	30	Jeudi						
C	II	31	Vendredi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER E

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt E ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont F. E.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
D	Cal.	1	Samedi	La Touſſaint.					
E	IV	2	DIMANCHE	Les Morts.	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
F	III	3	Lundi						
G	II	4	Mardi						
A	Non.	5	Mercredi						
B	VIII	6	Jeudi						
C	VII	7	Vendredi						
D	VI	8	Samedi						
E	V	9	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
F	IV	10	Lundi						
G	III	11	Mardi	S. Martin.					
A	II	12	Mercredi						
B	Ides.	13	Jeudi						
C	XVIII	14	Vendredi						
D	XVII	15	Samedi						
E	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
F	XV	17	Lundi						
G	XIV	18	Mardi						
A	XIII	19	Mercredi						
B	XII	20	Jeudi						
C	XI	21	Vendredi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Samedi						
E	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
F	VIII	24	Lundi						
G	VII	25	Mardi						
A	VI	26	Mercredi						
B	V	27	Jeudi						
C	IV	28	Vendredi						
D	III	29	Samedi	Vigile.					
E	II	30	DIMANCHE	S. André Ap.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 20 Avril.	13 Avril.	6 Avril.	30 Mars.	23 Mars.
F	Cal.	1	Lundi						
G	IV	2	Mardi						
A	III	3	Mercredi						
B	II	4	Jeudi						
C	Non.	5	Vendredi						
D	VIII	6	Samedi						
E	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
F	VI	8	Lundi	Conc. de la V.					
G	V	9	Mardi						
A	IV	10	Mercredi						
B	III	11	Jeudi						
C	II	12	Vendredi						
D	Ides.	13	Samedi						
E	XIX	14	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
F	XVIII	15	Lundi						
G	XVII	16	Mardi						
A	XVI	17	Mercredi	IV. Temps.					
B	XV	18	Jeudi						
C	XIV	19	Vendredi						
D	XIII	20	Samedi	Vigile.					
E	XII	21	DIMANCHE	S. Thom. Ap.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
F	XI	22	Lundi						
G	X	23	Mardi						
A	IX	24	Mercredi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Jeudi	NOEL.					
C	VII	26	Vendredi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Samedi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	DIMANCHE	Les SS. Innoc.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
F	IV	29	Lundi						
G	III	30	Mardi						
A	II	31	Mercredi						

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
A	Cal.	1	Jeudi	Mercredi	Circonciſ.					
B	IV	2	Vendredi	Jeudi						
C	III	3	Samedi	Vendredi						
D	II	4	DIMANCHE	Samedi						
E	Non.	5	Lundi	DIMANCHE						
F	VIII	6	Mardi	Lundi	Epiphanie.					
G	VII	7	Mercredi	Mardi						
A	VI	8	Jeudi	Mercredi						
B	V	9	Vendredi	Jeudi						
C	IV	10	Samedi	Vendredi						
D	III	11	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
E	II	12	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
F	Ides.	13	Mardi	Lundi						
G	XIX	14	Mercredi	Mardi						
A	XVIII	15	Jeudi	Mercredi						
B	XVII	16	Vendredi	Jeudi						
C	XVI	17	Samedi	Vendredi						
D	XV	18	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
E	XIV	19	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	Septuagéſ.
F	XIII	20	Mardi	Lundi						
G	XII	21	Mercredi	Mardi						
A	XI	22	Jeudi	Mercredi						
B	X	23	Vendredi	Jeudi						
C	IX	24	Samedi	Vendredi						
D	VIII	25	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
E	VII	26	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
F	VI	27	Mardi	Lundi						
G	V	28	Mercredi	Mardi						
A	IV	29	Jeudi	Mercredi						
B	III	30	Vendredi	Jeudi						
C	II	31	Samedi	Vendredi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
E	IV	2	Lundi	DIMANCHE	Purificat.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
F	III	3	Mardi	Lundi						
G	II	4	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
A	Non.	5	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
B	VIII	6	Vendredi	Jeudi						
C	VII	7	Samedi	Vendredi						
D	VI	8	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
E	V	9	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
F	IV	10	Mardi	Lundi						
G	III	11	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
A	II	12	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
B	Ides.	13	Vendredi	Jeudi						
C	XVI	14	Samedi	Vendredi						
D	XV	15	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
E	XIV	16	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
F	XIII	17	Mardi	Lundi						
G	XII	18	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
A	XI	19	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
B	X	20	Vendredi	Jeudi						
C	IX	21	Samedi	Vendredi						
D	VIII	22	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
E	VII	23	Lundi *Vig.*	DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
F	VI	24	Mardi	Lundi *Vig.*	S. Mathias.					
G * f	V * 6	25	Mercredi	Mardi	S. Mathias.	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
A g	IV 5	26	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.		
B a	III 4	27	Vendredi	Jeudi						
C b	II 3	28	Samedi	Vendredi						
c	2	29		Samedi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER D

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au				
					19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	Dimanche	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
E	VI	2	Lundi						
F	V	3	Mardi						
G	IV	4	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
A	III	5	Jeudi						
B	II	6	Vendredi						
C	Non.	7	Samedi						
D	VIII	8	Dimanche	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
E	VII	9	Lundi						
F	VI	10	Mardi						
G	V	11	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
A	IV	12	Jeudi						
B	III	13	Vendredi						
C	II	14	Samedi						
D	Ides.	15	Dimanche	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
E	XVII	16	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
F	XVI	17	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
G	XV	18	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
A	XIV	19	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
B	XIII	20	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
C	XII	21	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
D	XI	22	Dimanche	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	Paque.
E	X	23	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
F	IX	24	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
G	VIII	25	Mercredi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
A	VII	26	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
B	VI	27	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
C	V	28	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
D	IV	29	Dimanche	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	Paque.	I. D. Quaſim.
E	III	30	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
F	II	31	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au				
					19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
G	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
A	IV	2	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
B	III	3	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
C	II	4	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
D	Non.	5	Dimanche	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	Paque.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
E	VIII	6	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
F	VII	7	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
G	VI	8	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
A	V	9	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
B	IV	10	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
C	III	11	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
D	II	12	Dimanche	. . . . .	D. Rameaux.	Paque.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
E	Ides.	13	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
F	XVIII	14	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
G	XVII	15	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
A	XVI	16	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
B	XV	17	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
C	XIV	18	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
D	XIII	19	Dimanche	. . . . .	Paque.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	XII	20	Lundi	. . . . .	Lundi.				
F	XI	21	Mardi	. . . . .	Mardi.				
G	X	22	Mercredi						
A	IX	23	Jeudi						
B	VIII	24	Vendredi						
C	VII	25	Samedi	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Dimanche	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
E	V	27	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
F	IV	28	Mardi						
G	III	29	Mercredi						
A	II	30	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.

CALENDRIER D

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
B	Cal.	1	Vendredi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Samedi						
D	V	3	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
E	IV	4	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
F	III	5	Mardi						
G	II	6	Mercredi						
A	Non.	7	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
B	VIII	8	Vendredi						
C	VII	9	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
D	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
E	V	11	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
F	IV	12	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
G	III	13	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
A	II	14	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
B	Ides.	15	Vendredi						
C	XVII	16	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
D	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
E	XV	18	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
F	XIV	19	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
G	XIII	20	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
A	XII	21	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
B	XI	22	Vendredi						
C	X	23	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
D	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
E	VIII	25	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
F	VII	26	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
G	VI	27	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
A	V	28	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
B	IV	29	Vendredi						
C	III	30	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
D	II	31	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
E	Cal.	1	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
F	IV	2	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
G	III	3	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
A	II	4	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
B	Non.	5	Vendredi						
C	VIII	6	Samedi	. . . . .	Vigile.				
D	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	VI	8	Lundi	. . . . .	Lundi.				
F	V	9	Mardi	. . . . .	Mardi.				
G	IV	10	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
A	III	11	Jeudi	S. Barnabé.	. . . . .	Fête-Dieu.			
B	II	12	Vendredi						
C	Ides.	13	Samedi						
D	XVIII	14	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
E	XVII	15	Lundi						
F	XVI	16	Mardi						
G	XV	17	Mercredi						
A	XIV	18	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
B	XIII	19	Vendredi						
C	XII	20	Samedi						
D	XI	21	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
E	X	22	Lundi						
F	IX	23	Mardi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Mercredi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Jeudi						
B	VI	26	Vendredi						
C	V	27	Samedi	Vigile jeûne.					
D	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
E	III	29	Lundi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Mardi						

CALENDRIER D

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
G	Cal.	1	Mercredi						
A	VI	2	Jeudi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Vendredi						
C	IV	4	Samedi						
D	III	5	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
E	II	6	Lundi						
F	Non.	7	Mardi						
G	VIII	8	Mercredi						
A	VII	9	Jeudi						
B	VI	10	Vendredi						
C	V	11	Samedi						
D	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
E	III	13	Lundi						
F	II	14	Mardi						
G	Ides.	15	Mercredi						
A	XVII	16	Jeudi						
B	XVI	17	Vendredi						
C	XV	18	Samedi						
D	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.
E	XIII	20	Lundi						
F	XII	21	Mardi						
G	XI	22	Mercredi						
A	X	23	Jeudi						
B	IX	24	Vendredi	Vigile.					
C	VIII	25	Samedi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
E	VI	27	Lundi						
F	V	28	Mardi						
G	IV	29	Mercredi						
A	III	30	Jeudi						
B	II	31	Vendredi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
C	Cal.	1	Samedi						
D	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
E	III	3	Lundi						
F	II	4	Mardi						
G	Non.	5	Mercredi						
A	VIII	6	Jeudi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Vendredi						
C	VI	8	Samedi	Vigile.					
D	V	9	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
E	IV	10	Lundi	S. Laurent M.					
F	III	11	Mardi						
G	II	12	Mercredi						
A	Ides.	13	Jeudi						
B	XIX	14	Vendredi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Samedi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Dimanc.
E	XVI	17	Lundi						
F	XV	18	Mardi						
G	XIV	19	Mercredi						
A	XIII	20	Jeudi						
B	XII	21	Vendredi						
C	XI	22	Samedi	Vigile.					
D	X	23	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
E	IX	24	Lundi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Mardi	S. Louis.					
G	VII	26	Mercredi						
A	VI	27	Jeudi						
B	V	28	Vendredi						
C	IV	29	Samedi						
D	III	30	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
E	II	31	Lundi						

CALENDRIER *D*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
F	Cal.	1	Mardi						
G	IV	2	Mercredi						
A	III	3	Jeudi						
B	II	4	Vendredi						
C	Non.	5	Samedi						
D	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
E	VII	7	Lundi						
F	VI	8	Mardi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Mercredi						
A	IV	10	Jeudi						
B	III	11	Vendredi						
C	II	12	Samedi						
D	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
E	XVIII	14	Lundi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Mardi						
G	XVI	16	Mercredi	IV. Temps.					
A	XV	17	Jeudi						
B	XIV	18	Vendredi						
C	XIII	19	Samedi	Vigile.					
D	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
E	XI	21	Lundi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Mardi						
G	IX	23	Mercredi						
A	VIII	24	Jeudi						
B	VII	25	Vendredi						
C	VI	26	Samedi						
D	V	27	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
E	IV	28	Lundi						
F	III	29	Mardi	S. Michel.					
G	II	30	Mercredi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
A	Cal.	1	Jeudi						
B	VI	2	Vendredi						
C	V	3	Samedi						
D	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
E	III	5	Lundi						
F	II	6	Mardi						
G	Non.	7	Mercredi						
A	VIII	8	Jeudi						
B	VII	9	Vendredi						
C	VI	10	Samedi						
D	V	11	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
E	IV	12	Lundi						
F	III	13	Mardi						
G	II	14	Mercredi						
A	Ides.	15	Jeudi						
B	XVII	16	Vendredi						
C	XVI	17	Samedi						
D	XV	18	DIMANCHE	S. Luc Evang.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
E	XIV	19	Lundi						
F	XIII	20	Mardi						
G	XII	21	Mercredi						
A	XI	22	Jeudi						
B	X	23	Vendredi						
C	IX	24	Samedi						
D	VIII	25	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
E	VII	26	Lundi						
F	VI	27	Mardi	Vigile.					
G	V	28	Mercredi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Jeudi						
B	III	30	Vendredi						
C	II	31	Samedi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER D

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt D ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont E. D.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
D	Cal.	1	DIMANCHE	La Touſſaint.	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
E	IV	2	Lundi	Les Morts.					
F	III	3	Mardi						
G	II	4	Mercredi						
A	Non.	5	Jeudi						
B	VIII	6	Vendredi						
C	VII	7	Samedi						
D	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
E	V	9	Lundi						
F	IV	10	Mardi						
G	III	11	Mercredi	S. Martin.					
A	II	12	Jeudi						
B	Ides.	13	Vendredi						
C	XVIII	14	Samedi						
D	XVII	15	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
E	XVI	16	Lundi						
F	XV	17	Mardi						
G	XIV	18	Mercredi						
A	XIII	19	Jeudi						
B	XII	20	Vendredi						
C	XI	21	Samedi	Préſ. de la V.					
D	X	22	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
E	IX	23	Lundi						
F	VIII	24	Mardi						
G	VII	25	Mercredi						
A	VI	26	Jeudi						
B	V	27	Vendredi						
C	IV	28	Samedi	Vigile.					
D	III	29	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
E	II	30	Lundi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 19 Avril.	12 Avril.	5 Avril.	29 Mars.	22 Mars.
F	Cal.	1	Mardi						
G	IV	2	Mercredi						
A	III	3	Jeudi						
B	II	4	Vendredi						
C	Non.	5	Samedi						
D	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
E	VII	7	Lundi						
F	VI	8	Mardi	Conc. de la V.					
G	V	9	Mercredi						
A	IV	10	Jeudi						
B	III	11	Vendredi						
C	II	12	Samedi						
D	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
E	XIX	14	Lundi						
F	XVIII	15	Mardi						
G	XVII	16	Mercredi	IV. Temps.					
A	XVI	17	Jeudi						
B	XV	18	Vendredi						
C	XIV	19	Samedi	Vigile.					
D	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
E	XII	21	Lundi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Mardi						
G	X	23	Mercredi						
A	IX	24	Jeudi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Vendredi	NOEL.					
C	VII	26	Samedi	S. Etienne M.					
D	VI	27	DIMANCHE	S. Jean Apôt.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
E	V	28	Lundi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Mardi						
G	III	30	Mercredi						
A	II	31	Jeudi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
A	Cal.	1	Vendredi	Jeudi	Circonciſ.					
B	IV	2	Samedi	Vendredi						
C	III	3	DIMANCHE	Samedi						
D	II	4	Lundi	DIMANCHE						
E	Non.	5	Mardi	Lundi						
F	VIII	6	Mercredi	Mardi	Epiphanie.					
G	VII	7	Jeudi	Mercredi						
A	VI	8	Vendredi	Jeudi						
B	V	9	Samedi	Vendredi						
C	IV	10	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
D	III	11	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
E	II	12	Mardi	Lundi						
F	Ides.	13	Mercredi	Mardi						
G	XIX	14	Jeudi	Mercredi						
A	XVIII	15	Vendredi	Jeudi						
B	XVII	16	Samedi	Vendredi						
C	XVI	17	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
D	XV	18	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
E	XIV	19	Mardi	Lundi						
F	XIII	20	Mercredi	Mardi						
G	XII	21	Jeudi	Mercredi						
A	XI	22	Vendredi	Jeudi						
B	X	23	Samedi	Vendredi						
C	IX	24	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
D	VIII	25	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
E	VII	26	Mardi	Lundi						
F	VI	27	Mercredi	Mardi						
G	V	28	Jeudi	Mercredi						
A	IV	29	Vendredi	Jeudi						
B	III	30	Samedi	Vendredi						
C	II	31	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
E	IV	2	Mardi	Lundi	Purificat.					
F	III	3	Mercredi	Mardi						
G	II	4	Jeudi	Mercredi						
A	Non.	5	Vendredi	Jeudi						
B	VIII	6	Samedi	Vendredi						
C	VII	7	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
D	VI	8	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
E	V	9	Mardi	Lundi						
F	IV	10	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
G	III	11	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
A	II	12	Vendredi	Jeudi						
B	Ides.	13	Samedi	Vendredi						
C	XVI	14	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
D	XV	15	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
E	XIV	16	Mardi	Lundi						
F	XIII	17	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
G	XII	18	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
A	XI	19	Vendredi	Jeudi						
B	X	20	Samedi	Vendredi						
C	IX	21	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
D	VIII	22	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
E	VII	23	Mardi	Lundi	Vigile.					
F	VI	24	Mercredi	Mardi	S. Mathias.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
G * f	V * 6	25	Jeudi	Mercredi	S. Mathias.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
A g	IV 5	26	Vendredi	Jeudi						
B a	III 4	27	Samedi	Vendredi						
C b	II 3	28	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
c	2	29		DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi						
E	VI	2	Mardi						
F	V	3	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
G	IV	4	Jeudi						
A	III	5	Vendredi						
B	II	6	Samedi						
C	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
D	VIII	8	Lundi						
E	VII	9	Mardi						
F	VI	10	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
G	V	11	Jeudi						
A	IV	12	Vendredi						
B	III	13	Samedi						
C	II	14	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
D	Ides.	15	Lundi						
E	XVII	16	Mardi						
F	XVI	17	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
G	XV	18	Jeudi						
A	XIV	19	Vendredi						
B	XIII	20	Samedi						
C	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
D	XI	22	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
E	X	23	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
F	IX	24	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
G	VIII	25	Jeudi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
A	VII	26	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
B	VI	27	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
C	V	28	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
D	IV	29	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
E	III	30	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
F	II	31	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
G	Cal.	1	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
A	IV	2	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
B	III	3	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
C	II	4	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
D	Non.	5	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
E	VIII	6	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
F	VII	7	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
G	VI	8	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
A	V	9	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
B	IV	10	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
C	III	11	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
D	II	12	Lundi.	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
E	Ides.	13	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
F	XVIII	14	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
G	XVII	15	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
A	XVI	16	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
B	XV	17	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
C	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
D	XIII	19	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
E	XII	20	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
F	XI	21	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
G	X	22	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
A	IX	23	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
B	VIII	24	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
C	VII	25	DIMANCHE	S. Marc Ev.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	VI	26	Lundi	. . . . .	Lundi.				
E	V	27	Mardi	. . . . .	Mardi.				
F	IV	28	Mercredi						
G	III	29	Jeudi						
A	II	30	Vendredi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

MAI.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
B	Cal.	1	Samedi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
D	V	3	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
E	IV	4	Mardi						
F	III	5	Mercredi						
G	II	6	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
A	Non.	7	Vendredi						
B	VIII	8	Samedi						
C	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
D	VI	10	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
E	V	11	Mardi						
F	IV	12	Mercredi						
G	III	13	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
A	II	14	Vendredi						
B	Ides.	15	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
C	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
D	XVI	17	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
E	XV	18	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
F	XIV	19	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
G	XIII	20	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
A	XII	21	Vendredi						
B	XI	22	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
C	X	23	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
D	IX	24	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
E	VIII	25	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
F	VII	26	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
G	VI	27	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
A	V	28	Vendredi						
B	IV	29	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
C	III	30	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
D	II	31	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		

JUIN.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
E	Cal.	1	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.		
F	IV	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
G	III	3	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
A	II	4	Vendredi						
B	Non.	5	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
C	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
D	VII	7	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
E	VI	8	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
F	V	9	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
G	IV	10	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
A	III	11	Vendredi	S. Barnabé.					
B	II	12	Samedi	. . . . .	Vigile.				
C	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	XVIII	14	Lundi	. . . . .	Lundi.				
E	XVII	15	Mardi	. . . . .	Mardi.				
F	XVI	16	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
G	XV	17	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
A	XIV	18	Vendredi						
B	XIII	19	Samedi						
C	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
D	XI	21	Lundi						
E	X	22	Mardi						
F	IX	23	Mercredi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Jeudi	Nat. de S. J. B.	Fête-Dieu.				
A	VII	25	Vendredi						
B	VI	26	Samedi						
C	V	27	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
D	IV	28	Lundi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Mardi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Mercredi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
G	Cal.	1	Jeudi						
A	VI	2	Vendredi	Viſit. de la V.					
B	V	3	Samedi						
C	IV	4	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
D	III	5	Lundi						
E	II	6	Mardi						
F	Non.	7	Mercredi						
G	VIII	8	Jeudi						
A	VII	9	Vendredi						
B	VI	10	Samedi						
C	V	11	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
D	IV	12	Lundi						
E	III	13	Mardi						
F	II	14	Mercredi						
G	Ides.	15	Jeudi						
A	XVII	16	Vendredi						
B	XVI	17	Samedi						
C	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
D	XIV	19	Lundi						
E	XIII	20	Mardi						
F	XII	21	Mercredi						
G	XI	22	Jeudi						
A	X	23	Vendredi						
B	IX	24	Samedi	Vigile.					
C	VIII	25	DIMANCHE	S. Jacq. le M.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
D	VII	26	Lundi						
E	VI	27	Mardi						
F	V	28	Mercredi						
G	IV	29	Jeudi						
A	III	30	Vendredi						
B	II	31	Samedi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
C	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
D	IV	2	Lundi						
E	III	3	Mardi						
F	II	4	Mercredi						
G	Non.	5	Jeudi						
A	VIII	6	Vendredi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	Samedi						
C	VI	8	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
D	V	9	Lundi	Vigile.					
E	IV	10	Mardi	S. Laurent M.					
F	III	11	Mercredi						
G	II	12	Jeudi						
A	Ides.	13	Vendredi						
B	XIX	14	Samedi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	DIMANCHE	L'Aſſomption.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.
D	XVII	16	Lundi						
E	XVI	17	Mardi						
F	XV	18	Mercredi						
G	XIV	19	Jeudi						
A	XIII	20	Vendredi						
B	XII	21	Samedi						
C	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Dimanc.
D	X	23	Lundi	Vigile.					
E	IX	24	Mardi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Mercredi	S. Louis.					
G	VII	26	Jeudi						
A	VI	27	Vendredi						
B	V	28	Samedi						
C	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.
D	III	30	Lundi						
E	II	31	Mardi						

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
F	Cal.	1	Mercredi						
G	IV	2	Jeudi						
A	III	3	Vendredi						
B	II	4	Samedi						
C	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
D	VIII	6	Lundi						
E	VII	7	Mardi						
F	VI	8	Mercredi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Jeudi						
A	IV	10	Vendredi						
B	III	11	Samedi						
C	II	12	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
D	Ides.	13	Lundi						
E	XVIII	14	Mardi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Mercredi	IV. Temps.					
G	XVI	16	Jeudi						
A	XV	17	Vendredi						
B	XIV	18	Samedi						
C	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
D	XII	20	Lundi	Vigile.					
E	XI	21	Mardi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Mercredi						
G	IX	23	Jeudi						
A	VIII	24	Vendredi						
B	VII	25	Samedi						
C	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
D	V	27	Lundi						
E	IV	28	Mardi						
F	III	29	Mercredi	S. Michel.					
G	II	30	Jeudi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
A	Cal.	1	Vendredi						
B	VI	2	Samedi						
C	V	3	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
D	IV	4	Lundi						
E	III	5	Mardi						
F	II	6	Mercredi						
G	Non.	7	Jeudi						
A	VIII	8	Vendredi						
B	VII	9	Samedi						
C	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
D	V	11	Lundi						
E	IV	12	Mardi						
F	III	13	Mercredi						
G	II	14	Jeudi						
A	Ides.	15	Vendredi						
B	XVII	16	Samedi						
C	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
D	XV	18	Lundi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Mardi						
F	XIII	20	Mercredi						
G	XII	21	Jeudi						
A	XI	22	Vendredi						
B	X	23	Samedi						
C	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
D	VIII	25	Lundi						
E	VII	26	Mardi						
F	VI	27	Mercredi	Vigile.					
G	V	28	Jeudi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Vendredi						
B	III	30	Samedi	Vigile jeûne.					
C	II	31	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.

CALENDRIER C

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt C;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont D. C.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
D	Cal.	1	Lundi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Mardi	Les Morts.					
F	III	3	Mercredi						
G	II	4	Jeudi						
A	Non.	5	Vendredi						
B	VIII	6	Samedi						
C	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
D	VI	8	Lundi						
E	V	9	Mardi						
F	IV	10	Mercredi						
G	III	11	Jeudi	S. Martin.					
A	II	12	Vendredi						
B	Ides.	13	Samedi						
C	XVIII	14	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
D	XVII	15	Lundi						
E	XVI	16	Mardi						
F	XV	17	Mercredi						
G	XIV	18	Jeudi						
A	XIII	19	Vendredi						
B	XII	20	Samedi						
C	XI	21	DIMANCHE	Préſ. de la V.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
D	X	22	Lundi						
E	IX	23	Mardi						
F	VIII	24	Mercredi						
G	VII	25	Jeudi						
A	VI	26	Vendredi						
B	V	27	Samedi						
C	IV	28	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
D	III	29	Lundi	Vigile.					
E	II	30	Mardi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au				
					25 Avril.	18 Avril.	11 Avril.	4 Avril.	28 Mars.
F	Cal.	1	Mercredi						
G	IV	2	Jeudi						
A	III	3	Vendredi						
B	II	4	Samedi						
C	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
D	VIII	6	Lundi						
E	VII	7	Mardi						
F	VI	8	Mercredi	Conc. de la V.					
G	V	9	Jeudi						
A	IV	10	Vendredi						
B	III	11	Samedi						
C	II	12	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
D	Ides.	13	Lundi						
E	XIX	14	Mardi						
F	XVIII	15	Mercredi	IV. Temps.					
G	XVII	16	Jeudi						
A	XVI	17	Vendredi						
B	XV	18	Samedi						
C	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
D	XIII	20	Lundi	Vigile.					
E	XII	21	Mardi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Mercredi						
G	X	23	Jeudi						
A	IX	24	Vendredi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	Samedi	NOEL.					
C	VII	26	DIMANCHE	S. Etienne M.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.
D	VI	27	Lundi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Mardi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Mercredi						
G	III	30	Jeudi						
A	II	31	Vendredi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
A	Cal.	1	Samedi	Vendredi	Circonciſ.					
B	IV	2	DIMANCHE	Samedi						
C	III	3	Lundi	DIMANCHE						
D	II	4	Mardi	Lundi						
E	Non.	5	Mercredi	Mardi						
F	VIII	6	Jeudi	Mercredi	Epiphanie.					
G	VII	7	Vendredi	Jeudi						
A	VI	8	Samedi	Vendredi						
B	V	9	DIMANCHE	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
C	IV	10	Lundi	DIMANCHE	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
D	III	11	Mardi	Lundi						
E	II	12	Mercredi	Mardi						
F	Ides.	13	Jeudi	Mercredi						
G	XIX	14	Vendredi	Jeudi						
A	XVIII	15	Samedi	Vendredi						
B	XVII	16	DIMANCHE	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
C	XVI	17	Lundi	DIMANCHE	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
D	XV	18	Mardi	Lundi						
E	XIV	19	Mercredi	Mardi						
F	XIII	20	Jeudi	Mercredi						
G	XII	21	Vendredi	Jeudi						
A	XI	22	Samedi	Vendredi						
B	X	23	DIMANCHE	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
C	IX	24	Lundi	DIMANCHE	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
D	VIII	25	Mardi	Lundi						
E	VII	26	Mercredi	Mardi						
F	VI	27	Jeudi	Mercredi						
G	V	28	Vendredi	Jeudi						
A	IV	29	Samedi	Vendredi						
B	III	30	DIMANCHE	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
C	II	31	Lundi	DIMANCHE	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi	Lundi						
E	IV	2	Mercredi	Mardi	Purificat.					
F	III	3	Jeudi	Mercredi						
G	II	4	Vendredi	Jeudi						
A	Non.	5	Samedi	Vendredi						
B	VIII	6	DIMANCHE	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
C	VII	7	Lundi	DIMANCHE	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
D	VI	8	Mardi	Lundi						
E	V	9	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
F	IV	10	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
G	III	11	Vendredi	Jeudi						
A	II	12	Samedi	Vendredi						
B	Ides.	13	DIMANCHE	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
C	XVI	14	Lundi	DIMANCHE	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
D	XV	15	Mardi	Lundi						
E	XIV	16	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
F	XIII	17	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
G	XII	18	Vendredi	Jeudi						
A	XI	19	Samedi	Vendredi						
B	X	20	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
C	IX	21	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
D	VIII	22	Mardi	Lundi						
E	VII	23	Mercredi	Mardi	Vigile.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
F	VI	24	Jeudi	Mercredi	S. Mathias.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
G * f	V * 6	25	Vendredi	Jeudi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Samedi	Vendredi						
B a	III 4	27	DIMANCHE	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
C b	II 3	28	Lundi	DIMANCHE	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
c	2	29		Lundi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER B

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi						
E	VI	2	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
F	V	3	Jeudi						
G	IV	4	Vendredi						
A	III	5	Samedi						
B	II	6	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
C	Non.	7	Lundi						
D	VIII	8	Mardi						
E	VII	9	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
F	VI	10	Jeudi						
G	V	11	Vendredi						
A	IV	12	Samedi						
B	III	13	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
C	II	14	Lundi						
D	Ides.	15	Mardi						
E	XVII	16	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
F	XVI	17	Jeudi						
G	XV	18	Vendredi						
A	XIV	19	Samedi						
B	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
C	XII	21	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
D	XI	22	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
E	X	23	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
F	IX	24	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
G	VIII	25	Vendredi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
A	VII	26	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
B	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
C	V	28	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
D	IV	29	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
E	III	30	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc, Saint.	
F	II	31	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
G	Cal.	1	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	
A	IV	2	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
B	III	3	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
C	II	4	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
D	Non.	5	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
E	VIII	6	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
F	VII	7	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
G	VI	8	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
A	V	9	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
B	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
C	III	11	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
D	II	12	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
E	Ides.	13	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
F	XVIII	14	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
G	XVII	15	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
A	XVI	16	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
B	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
C	XIV	18	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
D	XIII	19	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
E	XII	20	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
F	XI	21	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
G	X	22	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
A	IX	23	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
B	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	VII	25	Lundi	S. Marc Ev.	Lundi.				
D	VI	26	Mardi	. . . . .	Mardi.				
E	V	27	Mercredi						
F	IV	28	Jeudi						
G	III	29	Vendredi						
A	II	30	Samedi						

CALENDRIER B

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt *B* ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

M A I.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
B	Cal.	1	DIMANCHE	S. Jacq. S. Ph.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
C	VI	2	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
D	V	3	Mardi						
E	IV	4	Mercredi						
F	III	5	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
G	II	6	Vendredi						
A	Non.	7	Samedi						
B	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
C	VII	9	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
D	VI	10	Mardi						
E	V	11	Mercredi						
F	IV	12	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
G	III	13	Vendredi						
A	II	14	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
B	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
C	XVII	16	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
D	XVI	17	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
E	XV	18	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
F	XIV	19	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
G	XIII	20	Vendredi						
A	XII	21	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
B	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENT CÔTE.	I. Dim. Trin.
C	X	23	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
D	IX	24	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
E	VIII	25	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
F	VII	26	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
G	VI	27	Vendredi						
A	V	28	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
B	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
C	III	30	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
D	II	31	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi		

J U I N.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
E	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		
F	IV	2	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
G	III	3	Vendredi						
A	II	4	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
B	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
C	VIII	6	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
D	VII	7	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
E	VI	8	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
F	V	9	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
G	IV	10	Vendredi						
A	III	11	Samedi	S. Barnabé.	Vigile.				
B	II	12	DIMANCHE	. . . . .	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	Ides.	13	Lundi	. . . . .	Lundi.				
D	XVIII	14	Mardi	. . . . .	Mardi.				
E	XVII	15	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
F	XVI	16	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
G	XV	17	Vendredi						
A	XIV	18	Samedi						
B	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
C	XII	20	Lundi						
D	XI	21	Mardi						
E	X	22	Mercredi						
F	IX	23	Jeudi	Vigile jeûne.	Fête-Dieu.				
G	VIII	24	Vendredi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	Samedi						
B	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
C	V	27	Lundi						
D	IV	28	Mardi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Mercredi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Jeudi						

CALENDRIER B

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
G	Cal.	1	Vendredi						
A	VI	2	Samedi	Viſit. de la V.					
B	V	3	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
C	IV	4	Lundi						
D	III	5	Mardi						
E	II	6	Mercredi						
F	Non.	7	Jeudi						
G	VIII	8	Vendredi						
A	VII	9	Samedi						
B	VI	10	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
C	V	11	Lundi						
D	IV	12	Mardi						
E	III	13	Mercredi						
F	II	14	Jeudi						
G	Ides.	15	Vendredi						
A	XVII	16	Samedi						
B	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
C	XV	18	Lundi						
D	XIV	19	Mardi						
E	XIII	20	Mercredi						
F	XII	21	Jeudi						
G	XI	22	Vendredi						
A	X	23	Samedi	Vigile.					
B	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
C	VIII	25	Lundi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Mardi						
E	VI	27	Mercredi						
F	V	28	Jeudi						
G	IV	29	Vendredi						
A	III	30	Samedi						
B	II	31	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
C	Cal.	1	Lundi						
D	IV	2	Mardi						
E	III	3	Mercredi						
F	II	4	Jeudi						
G	Non.	5	Vendredi						
A	VIII	6	Samedi	Tr. de N. S.					
B	VII	7	DIMANCHE	. . . . .	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
C	VI	8	Lundi						
D	V	9	Mardi	Vigile.					
E	IV	10	Mercredi	S. Laurent M.					
F	III	11	Jeudi						
G	II	12	Vendredi						
A	Ides.	13	Samedi	Vigile jeûne.					
B	XIX	14	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
C	XVIII	15	Lundi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Mardi						
E	XVI	17	Mercredi						
F	XV	18	Jeudi						
G	XIV	19	Vendredi						
A	XIII	20	Samedi						
B	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
C	XI	22	Lundi						
D	X	23	Mardi	Vigile.					
E	IX	24	Mercredi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Jeudi	S. Louis.					
G	VII	26	Vendredi						
A	VI	27	Samedi						
B	V	28	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
C	IV	29	Lundi						
D	III	30	Mardi						
E	II	31	Mercredi						

CALENDRIER *B*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
F	Cal.	1	Jeudi						
G	IV	2	Vendredi						
A	III	3	Samedi						
B	II	4	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
C	Non.	5	Lundi						
D	VIII	6	Mardi						
E	VII	7	Mercredi						
F	VI	8	Jeudi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Vendredi						
A	IV	10	Samedi						
B	III	11	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
C	II	12	Lundi						
D	Ides.	13	Mardi						
E	XVIII	14	Mercredi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Jeudi						
G	XVI	16	Vendredi						
A	XV	17	Samedi						
B	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
C	XIII	19	Lundi						
D	XII	20	Mardi	Vigile.					
E	XI	21	Mercredi	IV. T. S. Mat.					
F	X	22	Jeudi						
G	IX	23	Vendredi						
A	VIII	24	Samedi						
B	VII	25	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
C	VI	26	Lundi						
D	V	27	Mardi						
E	IV	28	Mercredi						
F	III	29	Jeudi	S. Michel.					
G	II	30	Vendredi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
A	Cal.	1	Samedi						
B	VI	2	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
C	V	3	Lundi						
D	IV	4	Mardi						
E	III	5	Mercredi						
F	II	6	Jeudi						
G	Non.	7	Vendredi						
A	VIII	8	Samedi						
B	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
C	VI	10	Lundi						
D	V	11	Mardi						
E	IV	12	Mercredi						
F	III	13	Jeudi						
G	II	14	Vendredi						
A	Ides.	15	Samedi						
B	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
C	XVI	17	Lundi						
D	XV	18	Mardi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Mercredi						
F	XIII	20	Jeudi						
G	XII	21	Vendredi						
A	XI	22	Samedi						
B	X	23	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
C	IX	24	Lundi						
D	VIII	25	Mardi						
E	VII	26	Mercredi						
F	VI	27	Jeudi	Vigile.					
G	V	28	Vendredi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Samedi						
B	III	30	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
C	II	31	Lundi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt B ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont C. B.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
D	Cal.	1	Mardi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Mercredi	Les Morts.					
F	III	3	Jeudi						
G	II	4	Vendredi						
A	Non.	5	Samedi						
B	VIII	6	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
C	VII	7	Lundi						
D	VI	8	Mardi						
E	V	9	Mercredi						
F	IV	10	Jeudi						
G	III	11	Vendredi	S. Martin.					
A	II	12	Samedi						
B	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
C	XVIII	14	Lundi						
D	XVII	15	Mardi						
E	XVI	16	Mercredi						
F	XV	17	Jeudi						
G	XIV	18	Vendredi						
A	XIII	19	Samedi						
B	XII	20	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
C	XI	21	Lundi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Mardi						
E	IX	23	Mercredi						
F	VIII	24	Jeudi						
G	VII	25	Vendredi						
A	VI	26	Samedi						
B	V	27	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
C	IV	28	Lundi						
D	III	29	Mardi	Vigile.					
E	II	30	Mercredi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 24 Avril.	17 Avril.	10 Avril.	3 Avril.	27 Mars.
F	Cal.	1	Jeudi						
G	IV	2	Vendredi						
A	III	3	Samedi						
B	II	4	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
C	Non.	5	Lundi						
D	VIII	6	Mardi						
E	VII	7	Mercredi						
F	VI	8	Jeudi	Conc. de la V.					
G	V	9	Vendredi						
A	IV	10	Samedi						
B	III	11	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
C	II	12	Lundi						
D	Ides.	13	Mardi						
E	XIX	14	Mercredi	IV. Temps.					
F	XVIII	15	Jeudi						
G	XVII	16	Vendredi						
A	XVI	17	Samedi						
B	XV	18	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
C	XIV	19	Lundi						
D	XIII	20	Mardi	Vigile.					
E	XII	21	Mercredi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Jeudi						
G	X	23	Vendredi						
A	IX	24	Samedi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25	DIMANCHE	NOEL.					
C	VII	26	Lundi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Mardi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Mercredi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Jeudi						
G	III	30	Vendredi						
A	II	31	Samedi						

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A; & pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

JANVIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
A	Cal.	1	Dimanche	Samedi	Circonciſ.					
B	IV	2	Lundi	Dimanche						
C	III	3	Mardi	Lundi						
D	II	4	Mercredi	Mardi						
E	Non.	5	Jeudi	Mercredi						
F	VIII	6	Vendredi	Jeudi	Epiphanie.					
G	VII	7	Samedi	Vendredi						
A	VI	8	Dimanche	Samedi	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
B	V	9	Lundi	Dimanche	. . . .	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.	I. Dimanc.
C	IV	10	Mardi	Lundi						
D	III	11	Mercredi	Mardi						
E	II	12	Jeudi	Mercredi						
F	Ides.	13	Vendredi	Jeudi						
G	XIX	14	Samedi	Vendredi						
A	XVIII	15	Dimanche	Samedi	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
B	XVII	16	Lundi	Dimanche	. . . .	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.	II. Diman.
C	XVI	17	Mardi	Lundi						
D	XV	18	Mercredi	Mardi						
E	X V	19	Jeudi	Mercredi						
F	XIII	20	Vendredi	Jeudi						
G	XII	21	Samedi	Vendredi						
A	XI	22	Dimanche	Samedi	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
B	X	23	Lundi	Dimanche	. . . .	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	III. Diman.	Septuagéſ.
C	IX	24	Mardi	Lundi						
D	VIII	25	Mercredi	Mardi						
E	VII	26	Jeudi	Mercredi						
F	VI	27	Vendredi	Jeudi						
G	V	28	Samedi	Vendredi						
A	IV	29	Dimanche	Samedi	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
B	III	30	Lundi	Dimanche	. . . .	IV. Diman.	IV. Diman.	IV. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.
C	II	31	Mardi	Lundi						

FÉVRIER.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Années communes.	Années biſſextiles.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	Mardi						
E	IV	2	Jeudi	Mercredi	Purificat.					
F	III	3	Vendredi	Jeudi						
G	II	4	Samedi	Vendredi						
A	Non.	5	Dimanche	Samedi	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
B	VIII	6	Lundi	Dimanche	. . . .	V. Diman.	V. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſime.	Quinquag.
C	VII	7	Mardi	Lundi						
D	VI	8	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
E	V	9	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.
F	IV	10	Vendredi	Jeudi						
G	III	11	Samedi	Vendredi						
A	II	12	Dimanche	Samedi	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
B	Ides.	13	Lundi	Dimanche	. . . .	VI. Diman.	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.
C	XVI	14	Mardi	Lundi						
D	XV	15	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
E	XIV	16	Jeudi	Mercredi	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.
F	XIII	17	Vendredi	Jeudi						
G	XII	18	Samedi	Vendredi						
A	XI	19	Dimanche	Samedi	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
B	X	20	Lundi	Dimanche	. . . .	Septuagéſ.	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.
C	IX	21	Mardi	Lundi						
D	VIII	22	Mercredi	Mardi	. . . .	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
E	VII	23	Jeudi	Mercredi	Vigile.	. . . .	. . . .	Cendres.	IV. Temps.	
F	VI	24	Vendredi	Jeudi	S. Mathias.					
G*f	V*6	25	Samedi	Vendredi	S. Mathias.					
A g	IV 5	26	Dimanche	Samedi	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
B a	III 4	27	Lundi	Dimanche	. . . .	Sexagéſim.	Quinquag.	I. D. de Car.	II. D. Car.	III. D. Car.
C b	II 3	28	Mardi	Lundi						
c	2	29		Mardi						

* Ces lettres f, g, a, b, c, & ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, ſont pour les années Biſſextiles.

CALENDRIER A

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

MARS.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.		
E	VI	2	Jeudi						
F	V	3	Vendredi						
G	IV	4	Samedi						
A	III	5	DIMANCHE	. . . . .	Quinquagéſ.	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.
B	II	6	Lundi						
C	Non.	7	Mardi						
D	VIII	8	Mercredi	. . . . .	Cendres.	IV. Temps.			
E	VII	9	Jeudi						
F	VI	10	Vendredi						
G	V	11	Samedi						
A	IV	12	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de Car.	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.
B	III	13	Lundi						
C	II	14	Mardi						
D	Ides.	15	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
E	XVII	16	Jeudi						
F	XVI	17	Vendredi						
G	XV	18	Samedi						
A	XIV	19	DIMANCHE	. . . . .	II. D. de Car.	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.
B	XIII	20	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.
C	XII	21	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.
D	XI	22	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.
E	X	23	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.
F	IX	24	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*
G	VIII	25	Samedi	L'Annonciat.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.
A	VII	26	DIMANCHE	. . . . .	III. D. de Car.	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.
B	VI	27	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.
C	V	28	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.
D	IV	29	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.	
E	III	30	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.	
F	II	31	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*	

AVRIL.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
G	Cal.	1	Samedi	. . . . .		. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.	
A	IV	2	DIMANCHE	. . . . .	IV. D. de Car.	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.
B	III	3	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.	
C	II	4	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.	
D	Non.	5	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.		
E	VIII	6	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.		
F	VII	7	Vendredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*		
G	VI	8	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.		
A	V	9	DIMANCHE	. . . . .	D. de la Paſſ.	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.
B	IV	10	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.		
C	III	11	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.		
D	II	12	Mercredi	. . . . .	. . . . .	Merc. Saint.			
E	Ides.	13	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Jeudi-Saint.			
F	XVIII	14	Vendredi	. . . . .	. . . . .	*Vend. Saint.*			
G	XVII	15	Samedi	. . . . .	. . . . .	Samedi-Saint.			
A	XVI	16	DIMANCHE	. . . . .	D. Rameaux.	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
B	XV	17	Lundi	. . . . .	Lundi-Saint.	Lundi.			
C	XIV	18	Mardi	. . . . .	Mardi-Saint.	Mardi.			
D	XIII	19	Mercredi	. . . . .	Merc. Saint.				
E	XII	20	Jeudi	. . . . .	Jeudi-Saint.				
F	XI	21	Vendredi	. . . . .	*Vend. Saint.*				
G	X	22	Samedi	. . . . .	Samedi-Saint.				
A	IX	23	DIMANCHE	. . . . .	PAQUE.	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	VIII	24	Lundi	. . . . .	Lundi.				
C	VII	25	Mardi	S. Marc Ev.	Mardi.				
D	VI	26	Mercredi						
E	V	27	Jeudi						
F	IV	28	Vendredi						
G	III	29	Samedi						
A	II	30	DIMANCHE	. . . . .	I. D. Quaſim.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

M A I.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
B	Cal.	1	Lundi	S. Jacq. S. Ph.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.
C	VI	2	Mardi						
D	V	3	Mercredi						
E	IV	4	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.
F	III	5	Vendredi						
G	II	6	Samedi						
A	Non.	7	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.
B	VIII	8	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	
C	VII	9	Mardi						
D	VI	10	Mercredi						
E	V	11	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	
F	IV	12	Vendredi						
G	III	13	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.
A	II	14	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.
B	Ides.	15	Lundi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.
C	XVII	16	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.
D	XVI	17	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.
E	XV	18	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.		
F	XIV	19	Vendredi						
G	XIII	20	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.	
A	XII	21	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.
B	XI	22	Lundi	. . . . .	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.	
C	X	23	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi.	
D	IX	24	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.	
E	VIII	25	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.
F	VII	26	Vendredi						
G	VI	27	Samedi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Vigile.		
A	V	28	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.
B	IV	29	Lundi	. . . . .	Rogations.	. . . . .	Lundi.		
C	III	30	Mardi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Mardi		
D	II	31	Mercredi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.		

J U I N.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
E	Cal.	1	Jeudi	. . . . .	Aſcenſion.	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.	
F	IV	2	Vendredi						
G	III	3	Samedi	. . . . .	. . . . .	Vigile.			
A	II	4	DIMANCHE	. . . . .	VI. D. Octav.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.
B	Non.	5	Lundi	. . . . .	. . . . .	Lundi.			
C	VIII	6	Mardi	. . . . .	. . . . .	Mardi.			
D	VII	7	Mercredi	. . . . .	. . . . .	IV. Temps.			
E	VI	8	Jeudi	. . . . .	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.		
F	V	9	Vendredi						
G	IV	10	Samedi	. . . . .	Vigile.				
A	III	11	DIMANCHE	S. Barnabé.	PENTECÔTE.	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	II	12	Lundi	. . . . .	Lundi.				
C	Ides.	13	Mardi	. . . . .	Mardi.				
D	XVIII	14	Mercredi	. . . . .	IV. Temps.				
E	XVII	15	Jeudi	. . . . .	. . . . .	Fête-Dieu.			
F	XVI	16	Vendredi						
G	XV	17	Samedi						
A	XIV	18	DIMANCHE	. . . . .	I. Dim. Trin.	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.
B	XIII	19	Lundi						
C	XII	20	Mardi						
D	XI	21	Mercredi						
E	X	22	Jeudi	. . . . .	Fête-Dieu.				
F	IX	23	Vendredi	Vigile jeûne.					
G	VIII	24	Samedi	Nat. de S. J. B.					
A	VII	25	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.
B	VI	26	Lundi						
C	V	27	Mardi						
D	IV	28	Mercredi	Vigile jeûne.					
E	III	29	Jeudi	S. Pierre S. P.					
F	II	30	Vendredi						

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

JUILLET.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
G	Cal.	1	Samedi						
A	VI	2	DIMANCHE	Viſit. de la V.	III. Dimanc.	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.
B	V	3	Lundi						
C	IV	4	Mardi						
D	III	5	Mercredi						
E	II	6	Jeudi						
F	Non.	7	Vendredi						
G	VIII	8	Samedi						
A	VII	9	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Dimanc.
B	VI	10	Lundi						
C	V	11	Mardi						
D	IV	12	Mercredi						
E	III	13	Jeudi						
F	II	14	Vendredi						
G	Ides.	15	Samedi						
A	XVII	16	DIMANCHE	. . . . .	V. Dimanche.	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.
B	XVI	17	Lundi						
C	XV	18	Mardi						
D	XIV	19	Mercredi						
E	XIII	20	Jeudi						
F	XII	21	Vendredi						
G	XI	22	Samedi						
A	X	23	DIMANCHE	. . . . .	VI. Dimanc.	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanc.	X. Dimanche.
B	IX	24	Lundi	Vigile.					
C	VIII	25	Mardi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26	Mercredi						
E	VI	27	Jeudi						
F	V	28	Vendredi						
G	IV	29	Samedi						
A	III	30	DIMANCHE	. . . . .	VII. Dimanc.	VIII. Diman.	IX. Dimanç.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.
B	II	31	Lundi						

AOUT.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
C	Cal.	1	Mardi						
D	IV	2	Mercredi						
E	III	3	Jeudi						
F	II	4	Vendredi						
G	Non.	5	Samedi						
A	VIII	6	DIMANCHE	Tr. de N. S.	VIII. Dimanc.	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.
B	VII	7	Lundi						
C	VI	8	Mardi						
D	V	9	Mercredi	Vigile.					
E	IV	10	Jeudi	S. Laurent M.					
F	III	11	Vendredi						
G	II	12	Samedi						
A	Ides.	13	DIMANCHE	. . . . .	IX. Dimanc.	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.
B	XIX	14	Lundi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Mardi	L'Aſſomption.					
D	XVII	16	Mercredi						
E	XVI	17	Jeudi						
F	XV	18	Vendredi						
G	XIV	19	Samedi						
A	XIII	20	DIMANCHE	. . . . .	X. Dimanc.	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.
B	XII	21	Lundi						
C	XI	22	Mardi						
D	X	23	Mercredi	Vigile.					
E	IX	24	Jeudi	S. Barth. Ap.					
F	VIII	25	Vendredi	S. Louis.					
G	VII	26	Samedi						
A	VI	27	DIMANCHE	. . . . .	XI. Dimanc.	XII. Dimanc.	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.
B	V	28	Lundi						
C	IV	29	Mardi						
D	III	30	Mercredi						
E	II	31	Jeudi						

CALENDRIER *A*

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

SEPTEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
F	Cal.	1	Vendredi						
G	IV	2	Samedi						
A	III	3	DIMANCHE	. . . . .	XII. Dimanc.	XIII. Diman.	XIV. Diman.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.
B	II	4	Lundi						
C	Non.	5	Mardi						
D	VIII	6	Mercredi						
E	VII	7	Jeudi						
F	VI	8	Vendredi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Samedi						
A	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	XIII. Dimanc.	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.
B	III	11	Lundi						
C	II	12	Mardi						
D	Ides.	13	Mercredi						
E	XVIII	14	Jeudi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Vendredi						
G	XVI	16	Samedi						
A	XV	17	DIMANCHE	. . . . .	XIV. Dimanc.	XV. Dimanc.	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.
B	XIV	18	Lundi						
C	XIII	19	Mardi						
D	XII	20	Mercredi	IV. T. Vigile.					
E	XI	21	Jeudi	S. Matthieu.					
F	X	22	Vendredi						
G	IX	23	Samedi						
A	VIII	24	DIMANCHE	. . . . .	XV. Dimanc.	XVI. Diman.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.
B	VII	25	Lundi						
C	VI	26	Mardi						
D	V	27	Mercredi						
E	IV	28	Jeudi						
F	III	29	Vendredi	S. Michel.					
G	II	30	Samedi						

OCTOBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. PAQUE tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
A	Cal.	1	DIMANCHE	. . . . .	XVI. Dimanc.	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.
B	VI	2	Lundi						
C	V	3	Mardi						
D	IV	4	Mercredi						
E	III	5	Jeudi						
F	II	6	Vendredi						
G	Non.	7	Samedi						
A	VIII	8	DIMANCHE	. . . . .	XVII. Diman.	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.
B	VII	9	Lundi						
C	VI	10	Mardi						
D	V	11	Mercredi						
E	IV	12	Jeudi						
F	III	13	Vendredi						
G	II	14	Samedi						
A	Ides.	15	DIMANCHE	. . . . .	XVIII. Dim.	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Dim.
B	XVII	16	Lundi						
C	XVI	17	Mardi						
D	XV	18	Mercredi	S. Luc Evang.					
E	XIV	19	Jeudi						
F	XIII	20	Vendredi						
G	XII	21	Samedi						
A	XI	22	DIMANCHE	. . . . .	XIX. Diman.	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.
B	X	23	Lundi						
C	IX	24	Mardi						
D	VIII	25	Mercredi						
E	VII	26	Jeudi						
F	VI	27	Vendredi	Vigile.					
G	V	28	Samedi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	DIMANCHE	. . . . .	XX. Dimanc.	XXI. Diman.	XXII. Diman.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.
B	III	30	Lundi						
C	II	31	Mardi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER A

Pour les années communes dont la Lettre dominicale eſt A ;
& pour les années Biſſextiles dont les Lettres dominicales ſont B. A.

NOVEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
D	Cal.	1	Mercredi	La Touſſaint.					
E	IV	2	Jeudi	Les Morts.					
F	III	3	Vendredi						
G	II	4	Samedi						
A	Non.	5	DIMANCHE	. . . . .	XXI. Diman.	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.
B	VIII	6	Lundi						
C	VII	7	Mardi						
D	VI	8	Mercredi						
E	V	9	Jeudi						
F	IV	10	Vendredi						
G	III	11	Samedi	S. Martin.					
A	II	12	DIMANCHE	. . . . .	XXII. Dim.	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.
B	Ides.	13	Lundi						
C	XVIII	14	Mardi						
D	XVII	15	Mercredi						
E	XVI	16	Jeudi						
F	XV	17	Vendredi						
G	XIV	18	Samedi						
A	XIII	19	DIMANCHE	. . . . .	XXIII. Dim.	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.
B	XII	20	Lundi						
C	XI	21	Mardi	Préſ. de la V.					
D	X	22	Mercredi						
E	IX	23	Jeudi						
F	VIII	24	Vendredi						
G	VII	25	Samedi						
A	VI	26	DIMANCHE	. . . . .	XXIV. Dim.	XXV. Dim.	XXVI. Dim.	XXVII. Dim.	XXVIII. Dim.
B	V	27	Lundi						
C	IV	28	Mardi						
D	III	29	Mercredi	Vigile.					
E	II	30	Jeudi	S. André Ap.					

DÉCEMBRE.

Lett. Dom.	Jours du mois.		Jours de la ſemaine.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES. Paque tombant au 23 Avril.	16 Avril.	9 Avril.	2 Avril.	26 Mars.
F	Cal.	1	Vendredi						
G	IV	2	Samedi						
A	III	3	DIMANCHE	. . . . .	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.	I. D. de l'Av.
B	II	4	Lundi						
C	Non.	5	Mardi						
D	VIII	6	Mercredi						
E	VII	7	Jeudi						
F	VI	8	Vendredi	Conc. de la V.					
G	V	9	Samedi						
A	IV	10	DIMANCHE	. . . . .	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.	II. Dimanche.
B	III	11	Lundi						
C	II	12	Mardi						
D	Ides.	13	Mercredi						
E	XIX	14	Jeudi						
F	XVIII	15	Vendredi						
G	XVII	16	Samedi						
A	XVI	17	DIMANCHE	. . . . .	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.	III. Dimanc.
B	XV	18	Lundi						
C	XIV	19	Mardi						
D	XIII	20	Mercredi	IV. T. Vigile.					
E	XII	21	Jeudi	S. Thom. Ap.					
F	XI	22	Vendredi						
G	X	23	Samedi	Vigile jeûne.					
A	IX	24	DIMANCHE	. . . . .	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.	IV. Dimanc.
B	VIII	25	Lundi	NOEL.					
C	VII	26	Mardi	S. Etienne M.					
D	VI	27	Mercredi	S. Jean Apôt.					
E	V	28	Jeudi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29	Vendredi						
G	III	30	Samedi						
A	II	31	DIMANCHE	. . . . .	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.	Dim. Octave.

TABLE DÉMONSTRATIVE

DES SEPT CALENDRIERS.

VOILA donc nos ſept Calendriers diſtribués ſuivant l'ordre rétrograde des ſept Lettres dominicales, avec les cinq Pâques qui appartiennent à chacune de ces Lettres. Mais comme les Pâques de chaque Calendrier ne ſe ſuivent pas immédiatement, il s'agit maintenant de faire voir ſur quels principes nous les avons placées dans les Calendriers où elles ſe trouvent. La Table ſuivante tiendra lieu de démonſtration.

LES TRENTE-CINQ PÂQUES,

Avec les Lettres dominicales qui leur correſpondent.

PAQUE. M. Mars.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. M. Mars. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.	PAQUE. A. Avril.	Années communes.	Années Biſſextiles.
22 M	D	ED	29 M	D	ED	5 A	D	ED	12 A	D	ED	19 A	D	ED
23 M	E	FE	30 M	E	FE	6 A	E	FE	13 A	E	FE	20 A	E	FE
24 M	F	GF	31 M	F	GF	7 A	F	GF	14 A	F	GF	21 A	F	GF
25 M	G	AG	1 A	G	AG	8 A	G	AG	15 A	G	AG	22 A	G	AG
26 M	A	BA	2 A	A	BA	9 A	A	BA	16 A	A	BA	23 A	A	BA
27 M	B	CB	3 A	B	CB	10 A	B	CB	17 A	B	CB	24 A	B	CB
28 M	C	DC	4 A	C	DC	11 A	C	DC	18 A	C	DC	25 A	C	DC

TABLE des Concurrens & Lettres dominicales, par le moyen de laquelle, connoiſſant la Lettre dominicale d'une année propoſée, on connoîtra le jour de la ſemaine dans lequel cette année a commencé, & pareillement à quel jour elle finira. Avec le ſecours de cette Table, on peut trouver les Lettres dominicales pour une ſuite d'années quelconques, quand on connoît la Lettre de l'année d'où l'on part.

G 7 AG	F 1 GF	E 2 FE	D 3 ED	C 4 DC	B 5 CB	A 6 BA
A Lundi.	A Mardi.	A Mercredi.	A Jeudi.	A Vendredi.	A Samedi.	A Dimanche.
B Mardi.	B Mercredi.	B Jeudi.	B Vendredi.	B Samedi.	B Dimanche.	B Lundi.
C Mercredi.	C Jeudi.	C Vendredi.	C Samedi.	C Dimanche.	C Lundi.	C Mardi.
D Jeudi.	D Vendredi.	D Samedi.	D Dimanche.	D Lundi.	D Mardi.	D Mercredi.
E Vendredi.	E Samedi.	E Dimanche.	E Lundi.	E Mardi.	E Mercredi.	E Jeudi.
F Samedi.	F Dimanche.	F Lundi.	F Mardi.	F Mercredi.	F Jeudi.	F Vendredi.
G Dimanche.	G Lundi.	G Mardi.	G Mercredi.	G Jeudi.	G Vendredi.	G Samedi.

Le premier jour de l'an eſt toujours déſigné par la Lettre A. Les Lettres G, F, E, D, C, B, A, ſont pour les années communes; & les Lettres A G, G F, F E, E D, D C, C B & B A, ſont pour les années biſſextiles. L'année commune étant compoſée de 365 jours, il eſt conſtant qu'elle commence & finit par le même jour de la ſemaine. Or, ſi c'eſt par le Dimanche que commence une année commune, elle finira pareillement le Dimanche; & la Lettre dominicale, affectée à une année commune qui commence par ce jour, eſt la Lettre A. L'année qui ſuivra immédiatement, en ſuppoſant qu'elle ſoit commune, commencera par le Lundi, & finira à pareil jour.

L'année biſſextile, étant compoſée de 366 jours, en ſuppoſant qu'elle commence le Samedi, finira le Dimanche. Les Lettres dominicales, affectées à une année biſſextile qui commence par le Samedi, ſont C B; & inconteſtablement l'année qui ſuivra celle-ci commencera par le Lundi, & aura G pour indiquer le Dimanche; ainſi des autres.

GLOSSAIRE DES DATES,

OU

LISTE ALPHABÉTIQUE

Des noms peu connus de certains jours de la ſemaine & du mois.

Dans les chartes & autres anciens monumens on trouve les jours de la ſemaine & du mois ſouvent marqués par des noms particuliers & depuis long-tems bannis de l'uſage. La ſignification de ces noms embarraſſe la plupart des Lecteurs. Il étoit donc indiſpenſable, dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, d'en donner l'explication. Nous les rangerons dans l'ordre alphabétique, en forme de Gloſſaire, ſans diſtinction de grec, de latin & de françois, & ſans en excepter les Dimanches déſignés par les premiers mots de l'*Introït* de la Meſſe, ou de quelques Répons. Si ces mots commencent par la lettre A, nous les placerons ſous l'A, & de même des autres, perſuadés qu'il eſt plus aiſé de les trouver ainſi placés, que ſi nous les avions mis ſous le nom générique de *Dominica* ou de *Dimanche*. Quand un Dimanche, une Fête, ou un autre jour, ſont marqués par deux mots qui commencent par deux différentes lettres, & dont l'un ſe met devant ou après l'autre indifféremment, nous les mettrons ſous chacune de ces deux lettres, aimant mieux répéter que d'expoſer le lecteur à chercher un mot où il ne ſe rencontre point.

A.

ABSOLUTIONIS dies, ou *dies Jovis abſoluti*, le Jeudi abſolu, ou le Jeudi Saint.

Adorate Dominum, Introït & nom du troiſieme Dimanche après l'Épiphanie.

Adoration des Mages, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Ad te levavi, Introït & nom du premier Dimanche de l'Avent.

Anaſtaſimus, jour de Pâque chez les Grecs.

Animarum dies, le jour des Ames ou des Morts, le 2 Novembre.

Ante diem, ou A. D. comme *Ante diem* IX *Kalend. Martias*; c'eſt la même choſe que *Ad diem* IX *Calend. Martias*, dont il y a auſſi des exemples. On trouve dans Cicéron, *Epiſt. famil. l.* X, *ep.* 28, *l.* XI, *ep.* 6, & *l.* XII, *ep.* 22, 23, *Ad* XIII *Kalend. Jan. Ante* XIII, *Kalend. Jan.* & XIII *Kalend. Jan.* employés pour marquer le 20 Décembre. Séneque déſigne par ces mots, *A. D.* III. *Eidus Octobris*, le jour de la mort de l'Empereur Claude, que Tacite & Suétone atteſtent être arrivée le III des Ides d'Octobre ou le 13 de ce mois. Aulu-Gelle marque par ces mots, *Ante diem* III *Non. Jan.* le jour natal de Cicéron, qui déclare lui-même dans ſes lettres à Atticus (*l.* 7, *ep.* 5 & *l.* 13, *ep.* 41) être réellement né le 3 des Nones de Janvier, ou le 3 de ce mois. Les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ſe ſont ſervis des mêmes expreſſions. Le Pape Innocent I, écrivant à Aurele, Evêque de Carthage, (*ep.* 11.) lui indique le jour de Pâque pour l'an 414, par *Ante diem* XI *Kalend. Aprilis*; & l'on voit effectivement par nos Tables que le Jour de Pâque tomba cette année le XI des Calendes d'Avril, ou le 22 Mars. Lactance (*Inſtit. divin. l.* 4, *c.* 10) dit que notre Sauveur a ſouffert *Ante diem* X *Calend. Aprilis*; & dans le livre *De la mort des perſécuteurs*, qu'on lui attribue, qu'il a été crucifié *poſt diem* X *Kalend. April.*, ce qui ſignifie la même choſe ſelon Baluze: mais cette derniere formule eſt unique & ne ſe rencontre point ailleurs. Les Grecs ont auſſi quelquefois employé la premiere. Le jour de la premiere action, par ex. du Concile général d'Épheſe eſt ainſi marqué dans les Actes, πρὸ καλανδῶν Ἰουλίων (Labbe, *Concil.* T. III, *col.* 446.) & celui du Concile de Calcédoine par ces mots: Τῇ πρὸ ὀκτὼ ἰδῶν Οκτωϐρίων. (T. IV. *col.* 77.)

Antipaſcha, le ſecond Dimanche après Pâque chez les Grecs, que nous comptons pour le premier. La ſemaine qui commence par ce Dimanche ſe nomme Antipaſcale.

Apocreos, c'eſt le Carême-prenant des Grecs, qui commence au Lundi de la Septuagéſime, & finit au Dimanche ſuivant, jour de notre Sexagéſime, paſſé lequel ils ne mangent plus de chair.

Apparitio Domini, ou *Apparitio*, ſeul, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Architriclini dies, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie. Voy. *Feſtum Architriclini*.

Aſcenſa Domini, aujourd'hui, *Aſcenſio*, l'Aſcenſion.

Aſcenſio B. M. V. la Fête de l'Aſſomption, ainſi nommée au IX ſiecle.

Aſpiciens à longè, premier Dimanche d'Avent ainſi nommé du I Répons du I Nocturne.

Aveugle-né, le Mercredi de la IV ſemaine de Carême.

B.

BAιοφόρος, id eſt, Ramifera. vel Palmifera, le Dimanche des Rameaux chez les Grecs.

Baptiſterium, c'eſt le nom que les Arméniens donnent à l'Epiphanie.

Benedicta, Introït & nom du Dimanche de la Trinité.

Bohordicum, Bouhourdis, ou Behourdi & Behourdich, eſpece de joûte qui ſe faiſoit avec des bâtons les I & II Dimanche de Carême. *Le Dimence premier Behourdi*, dans un cartulaire de Cambrai. *Le Samedi après le Behourdich.* Hiſt. général. de la M. de Guines, pr. p. 556.

Bordæ, Brandones, Buræ, les Bordes, les Brandons, les Bures, ou les Bules, I Dimanche de Carême & toute la ſemaine qui ſuit. Voyez le Gloſſ. de du Cange & ſon ſupplément ſur ces mots.

Broncheria, le Dimanche des Rameaux. (Du Cange, *ſuppl.*)

C.

CALENES, le 25 Décembre ou le jour de Noël en Provence.

La Cananée, le Jeudi de la premiere ſemaine de Carême.

Candela, chandelle, mot employé pour marquer le tiers de la nuit qu'on diviſoit en trois chandeles. Dans une charte de 1386, il eſt dit: *L'expoſant s'en alloit en ſa maiſon environ heure d'une chandelle de nuit.* Et une autre de 1408: *En ce faiſant le ſuppliant miſt & vacqua tout ledit jour & bien juſqu'à deux chandelles de nuit.* (Du Cange, *ſuppl.* Voy. *Candela.*)

Candelatio, *Candelaria*, *Candeliere*, *Calamai*, le ſecond de Février. Voyez *Hypapanti*.

Cantate Domino, Introït & nom du IV Dimanche d'après Pâque.

Capitilavium, le Dimanche des Rameaux; parce qu'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptiſés, pour leur ôter la craſſe qu'ils pouvoient avoir contractée pendant le Carême, les bains étant alors défendus.

Caput jejunii, le jour des Cendres.

Carnicapium,

Caput Kalendarum, caput Nonarum, caput Iduum. V. *Kalendæ.*

Cara cognatio, le 22 Février. Voyez *Feſtum S. Petri Epularum.*

Caramentrant, le Mardi gras.

Carementranum, ou *Carementranus*, Carême-entrant, le Mardi gras.

Caremprenium, Carême-prenant, le Mardi gras.

Cariſtia, le 22 Février. Voyez *Feſtum S. Petri Epularum.*

Carnicapium, le Mardi gras.

Carnipl[illegible], le Mardi gras. C'eſt peut-être une faute pour *Carnicapium.*

Carniprivium, *Carniſprivium*, ſignifie quelquefois les premiers jours de Carême, & quelquefois le Dimanche de la Septuagéſime; parcequ'on commençoit dès ce Dimanche à ſe priver ou à s'abſtenir de manger de la *chair*, ſur-tout les Eccléſiaſtiques & les Religieux : c'eſt ce qui fait que ce Dimanche eſt ainſi appellé *Carniprivium*, *Carniſprivium*, ou *Privicarnium Sacerdotum*, &c.

Carniſprivium novum, le Dimanche de la Quinquagéſime. Voyez *Dominica ad carnes levandas.*

Carniſprivium vetus, le premier Dimanche de Carême. Avant le neuvieme ſiecle, dans l'Egliſe Latine, on ne commençoit l'abſtinence que le premier Dimanche de Carême, & l'on ne jeûnoit point les quatre derniers jours de la ſemaine de la Quinquagéſime, comme nous les jeûnons aujourd'hui.

Inter duo Carniſprivia, les jours de la ſemaine de la Quinquagéſime.

Carnivora, le Mardi gras.

La Chandeleuſe, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Charitas Dei, Introït de la Meſſe du Samedi des quatre tems de la Pentecôte.

Cheretiſmus, du Grec χαιρετισμὸς, Salutation, Annonciation, le 25 Mars.

Circumdederunt, Introït & nom du Dimanche de la Septuagéſime.

Clauſum Paſcha, Pâque cloſe, autrefois la *Cloſe de Pâque*, le Dimanche d'après Pâques, ou la *Quaſimodo*. Le Dimanche ſuivant s'appelloit *Dominica prima poſt clauſum Paſcha*, (c'eſt notre ſecond Dimanche après Pâque) & ainſi des ſuivans.

Clauſum Pentecoſtes, le Dimanche de la Trinité. On le voit cependant pris pour le II Dimanche après la Pentecôte dans la Chronique de Benoît de Péterborouch.

Cœna Domini, le Jeudi-Saint.

Commemoratio omnium Fidelium, le 2 Novembre chez les Latins; le Jeudi avant la Pentecôte chez les Grecs; dans l'Egliſe de Milan au XVI ſiecle juſqu'en 1582, le Lundi après le III Dimanche d'Octobre.

Commoviſti terram & conturbaſti eam. Le Dimanche de la Sexagéſime. Il eſt dit que le Cardinal Otton, Légat du Pape Grégoire IX, arriva l'an 1231 à Liége le Dimanche où l'on chante à la Meſſe ce verſet qui eſt le commencement du Trait.

Compaſſion de la Vierge, ou Notre-Dame de Pitié, le Vendredi de la ſemaine de la Paſſion.

Conceptio B. Mariæ, Conception de la ſainte Vierge le 8 Décembre.

Conſeil des Juifs, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux.

Correction fraternelle, le Mardi de la troiſieme ſemaine de Carême.

Croix (les) noires, *cruces nigræ*, la proceſſion du jour de S. Marc. *Litania hæc*, dit Durand (*Ration. div. off. l. 6, c.* 102) *dicitur Gregoriana, vel Romana. Vocatur etiam cruces nigræ, quoniam in ſignum mœroris ex tantâ hominum ſtrage* (la peſte qui avoit déſolé Rome) *& in ſignum pœnitentiæ homines nigris veſtibus induebantur, & cruces & altaria nigris velabantur.* Le Sire de Joinville appelle de même le jour de S. Marc le *jour des Croix noires.* En général dans les bas temps on donnoit le nom de Croix à toutes les proceſſions. Le Prêtre Wolfard au l. 3 des miracles de Sainte Walburge, c. 2, nomme la ſemaine des Rogations *hebdomada crucium.* Voyez du Cange ſur l'hiſt. de S. Louis, p. 43 & 44.)

D.

Da pacem, Introït & nom du XVIII Dimanche après la Pentecôte.

Dæmon mutus, le Démon muet, le troiſieme Dimanche de Carême.

Dedicatio Baſilicæ Salvatoris, la Fête de la Dédicace de la Baſilique Conſtantinienne de l'Egliſe du Sauveur, ou de S. Jean de Latran, le 9 Novembre.

Dedicatio Baſilicarum ſanctorum Apoſtolorum Petri & Pauli, le 20 Novembre.

Delun, pour Lundi dans le teſtament de Baudouin III, Comte de Guines. On trouve auſſi *Diluns* dans des lettres de Philippe le Bel écrites aux habitans du Languedoc en 1306 : *Donade a Paris le Diluns d'avant Paſques flories.* (Rec. des Ordonn. T. I, p. 449.)

Deluys, même ſignification. Hellin, Seigneur de Chiſoing, mande à pluſieurs perſonnes qu'il a vendu à Marguerite, Comteſſe de Flandre, les hommages qu'elles lui devoient, & qu'il les tient quittes de leurs feautés. *Ki furent données l'an de l'Incarnation mil CCLX & onze le deluys devant Paques flories.*

Le Demanche d'avant que Dieu fut vendu, le ſoir des Rameaux, dans une charte du Chapitre de S. Vulfran d'Abbeville de l'an 1293.

Depoſitio, le jour de la mort d'un Saint, qui n'eſt point Martyr ordinairement.

Devenres, Vendredi. Gilles Rigault, Seigneur de Coen, reconnoît avoir reçu du Comte de Flandre 20 livres pariſis par lettres *ki furent données l'an de grasche MCC IIII. XX & XIII le Devenres prochain après Pâques cloſes.*

Deus in adjutorium, Introït & nom du XII Dimanche après la Pentecôte.

Deus in loco ſancto, Introït & nom du XI Dimanche après la Pentecôte.

Deus omnium exauditor eſt, 2e Répons du I Nocturne du III Dimanche après la Pentecôte & des ſuivans juſqu'au I Dimanche d'Août. Dans une Chronique de Normandie donnée par Duchêne, parmi les Hiſtoriens de cette province, on trouve ſous l'an 1170 le couronnement du jeune Henri, fils du Roi d'Angleterre Henri II, marqué : *Dominica quâ cantatur*, DEUS OMNIUM. Or il eſt certain d'ailleurs que ce jeune Prince fut couronné un Dimanche 21 Juin 1170, comme le prouve le P. Pagi, lequel Dimanche étoit le IV après la Pentecôte, ainſi qu'on peut le voir par nos Tables, Pâque tombant cette année le 5 d'Avril, & la lettre dominicale étant D.

Dicit Dominus, Introït & nom du XXIII & du XXIV Dimanche après la Pentecôte.

Dies Abſolutionis, le Jeudi abſolu, le Jeudi-Saint.

Dies adoratus, le Vendredi-Saint, dit auſſi Vendredi-Aouré.

Dies Ægyptiaci. Certains jours réputés malheureux, ſuivant une ancienne ſuperſtition, & auxquels on croyoit ne devoir ni ſe faire tirer du ſang, ni entamer aucune entrepriſe. Il y en avoit deux pour chaque mois. On les connoîtra par les deux vers ſuivans, compoſés de 12 mots, dont chacun eſt propre à un mois :

Augurior decios, audito lumine clangor,
Liquet olens abies, coluit colus, excute Gallum.

Le premier mot appartient au mois de Janvier, le ſecond à Février, & ainſi des ſuivans; de maniere que la premiere lettre de la premiere ſyllabe de chaque mot déſigne, ſuivant l'ordre qu'elle a dans l'alphabet, le premier jour égyptien, à compter du commencement du mois auquel il correſpond, & la premiere lettre de la ſeconde ſyllabe le ſecond jour égyptien de ce même mois, à compter de la fin en remontant. Ainſi le mot *Augurior*, qui commence par *Au*, montre que le premier jour de Janvier eſt un jour égyptien, & G, étant la ſeptieme de l'alphabet, déſigne le 25 Janvier, qui eſt le ſeptieme jour de ce mois, en remontant depuis la fin : & de même des autres mois. Paſquier & Denys Godefroy nous ont donné la liſte de ces jours, tirée des Ephémérides de Paris du temps des Rois Charles VI & Charles VII. On les voit auſſi marqués dans les anciens Calendriers de diverſes Egliſes, quoique S. Auguſtin (*in Epiſt. ad Galat. c.* 4.) & d'autres Ecrivains Eccléſiaſtiques ſe ſoient élevés contre cette ſuperſtition qui remonte juſqu'au temps de l'idolâtrie égytienne.

Dies animarum, le jour des Ames ou des Morts, 2 Novembre.

Dies Burarum, jour des Bures, premier Dimanche de Carême. Voyez *Bordæ.*

Dies Burdillini, la quinzaine des Behourdichs. Voyez *Bohordicum.*

Dies Calendarum. Voyez *Kalendæ.*

Dies carnem relinquens, en Hongrie le Mardi gras. (Perterfy. *Conc. Hung.* T. I, pag. 31.)

Dies Dominicus, le jour du Seigneur par excellence, le jour de Pâque.

Dies Feliciſſimus, le jour de Pâque.

Dies Florum atque Ramorum, le Dimanche des Rameaux.

Dies Focorum, premier Dimanche de Carême. Voyez *Dies Burarum.*

Dies Lamentationis, les trois jours de la Semaine-Sainte où l'on chante les Lamentations de Jéremie.

Dies Magnus, le jour de Pâque.

Dies Mercurinus, le Mercredi, ainſi nommé dans les Statuts du Cardinal de Foix en 1446.

Dies Myſteriorum, c'eſt le Jeudi-Saint chez les Syriens & autres Peuples du Levant.

Dies Natalis, le jour du Martyre, ou de la mort d'un Saint, l'Anniverſaire de l'élévation d'un Prince, d'un Pape, d'un Evêque, &c.

Dies Neophytorum, les ſix jours entre le Dimanche de Pâque & celui de *Quaſimodo*.

Dies Oſanna, le Dimanche des Rameaux.

Dies Palmarum, *Ramorum*, le Dimanche des Rameaux.

Dies Pingues, les jours gras qui précedent le jour des Cendres.

Dies Roſarum, le 6 Février chez les Hongrois, ſuivant Sponde, *ad an.* 1386.

Dies S. Petri, le jour de la Chaire de S. Pierre à Antioche, 22 Février, à la différence de *Dies SS. Petri* & *Pauli*, qui eſt le 29 Juin.

Dies Sanctus, le Dimanche.

Dies ſancti, le Carême.

Dies Scrutinii, les jours des Scrutins où l'on examinoit les Catéchumenes deſtinés au Baptême. Il y avoit ordinairement ſept Scrutins. Le premier ſe faiſoit le Lundi ou le Mercredi de la troiſieme ſemaine de Carême; le ſecond, le Samedi de la même ſemaine; les cinq autres, le Mercredi de la quatrieme ſemaine & les quatre jours ſuivans dans pluſieurs Egliſes; mais en d'autres Egliſes ce n'étoit point les mêmes jours. Il n'y a que le Mercredi de la quatrieme ſemaine de Carême qui ait été par-tout le jour du grand Scrutin: *Dies*, ou *Feria magni Scrutinii*.

Dies Solis, le Dimanche appellé par les Aſtronomes *le Jour du Soleil*.

Dies viginti, les vingt Jours depuis Noël juſqu'à l'Octave des Rois. Lettres de grace de l'an 1423, *la veille des Vingt-Jours nommés les* PETITS ROIS.

Dies Viridium, en Allemand *Der grune Donneſtarg*, le Jeudi-Saint dans quelques anciens Calendriers Allemands. Le ſavant D. Martin Gerbert, Abbé de S. Blaiſe dans la Forêt noire, avoue qu'il n'a pas pu trouver la raiſon de cette dénomination: *Rationem hujus denominationis a Chriſti ligno viridi, impetrare a me necdum potui, ut probarem.* (*Vit. Liturg. Alem.* T. I, p. 849, n.)

Dilun, *Dimar*, Lundi, Mardi, dans quelques anciens actes françois.

Dimanche *Behourdich*, ou Dimanche des Brandons, Voyez *Bohordicum*.

Dimanche des Bures, premier Dimanche de Carême. Voyez *Bordæ*.

Dimanche du mois de Pâque, c'eſt le Dimanche de *Quaſimodo*.

Dimanche Repus, ou Reprus, le Dimanche de la Paſſion, ainſi nommé de *Repoſitus*, parce que ſuivant le Rit Romain, la veille de ce Dimanche on couvre les Images des Saints. Repus, dans notre ancien langage, répond à *Repoſitus*.

Diviſio Apoſtolorum, le 15 Juillet. On voit une charte de Jacques de Condé, *de Condato*, *pro Eccleſiâ Condatenſi*, datée *in vigiliâ diviſionis Apoſtolorum*, *ann.* 1243, c'eſt-à-dire le 14 Juillet (*Miræus opp. Diplom.* T. I, pag. 759.) Les Polonois célébrent encore de nos jours la Fête de la Diviſion des Apôtres en mémoire de la grande victoire qu'ils remporterent ce jour là en 1410, à Tanneberg, ſur les Chevaliers Teutoniques. (*Cromer.*)

Dodecameron, c'eſt le nom que les Grecs donnent aux douze jours qui ſont entre Noël & l'Epiphanie.

Domine, *in tua miſericordia*, Introït & nom du premier Dimanche après la Pentecôte.

Domine, *ne longe*, Introït & nom du Dimanche des Rameaux.

Dominica ad carnes levandas, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica ad carnes tollendas, le même Dimanche. Voyez *Carniſprivium novum*.

Dominica ad Palmas, le Dimanche des Rameaux.

Dominica ante Brandones, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica ante Candelas, le Dimanche avant la Chandeleur.

Dominica ante Litanias, le cinquieme Dimanche après Pâque.

Dominica ante ſancta Lumina, chez les Grecs le Dimanche dans l'Octave de la Circonciſion, ou avant l'Epiphanie.

Dominica aperta, tout Dimanche qui n'eſt point prévenu par l'Office de quelque Saint, ou d'une Octave.

Dominica Aſoti, ou *Filii prodigi*, chez les Grecs le Dimanche de la Septuagéſime, jour auquel on lit l'Evangile de l'Enfant prodigue; c'eſt chez les Latins le Samedi de la deuxieme ſemaine de Carême.

Dominica Benedictæ, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte.

Dominica Brandonum, *Burarum*, *Focorum*, le premier Dimanche de Carême. Voyez *Bordæ*.

Dominica carne levale, ou *de carne levario*, c'eſt le Dimanche de la Quinquagéſime chez tous ceux qui commencent le jeûne du Carême au Mercredi qui ſuit ce Dimanche; mais le premier Dimanche de la Quadragéſime pour les Milanois & les autres qui, à leur exemple, n'ouvrent le jeûne qu'à ce Dimanche-ci.

Dominica Cæci nati, chez les Grecs le ſixieme Dimanche Paſcal, qui répond à notre cinquieme Dimanche après Pâque. A Milan le Dimanche de l'Aveugle-né eſt le quatrieme de Carême. Dans le reſte de l'Egliſe latine, où l'on ſuit le Rit Romain, l'Evangile de l'Aveugle-né ſe lit le Mercredi de la quatrieme ſemaine de Carême, qui s'appelle pour cette raiſon le Mercredi de l'Aveugle-né.

Dominica Chananeæ, le deuxieme Dimanche de Carême.

Dominica de Fontanis, Dimanche des Fontaines, le quatrieme Dimanche de Carême dans le Perche & ailleurs.

Dominica de Lignis orditis. Voyez *Bohordicum*.

Dominica Duplex, le Dimanche de la Trinité, parce qu'il eſt en même temps le premier Dimanche après la Pentecôte.

Dominica, *Jeruſalem*, quatrieme Dimanche de Carême.

Dominica in Albis, *in Albis depoſitis*, *poſt Albas*, le premier Dimanche après Pâque, la *Quaſimodo*.

Dominica in Capite Quadrageſimæ, en Béarn *Dimenge Cabée*, le Dimanche de la Quinquagéſime.

Dominica Indulgentiæ, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Palmis, *in Ramis*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica in Paſſione Domini, le Dimanche de la Paſſion, le cinquieme de Carême. Cela s'entend quelquefois de tous les Dimanches de Carême.

Dominica Lucæ prima, *ſecunda*, *&c.* chez les Grecs les Dimanches après l'Exaltation de la ſainte Croix, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Luc. On en compte treize, dont le dixieme répond à notre premier Dimanche de l'Avent.

Dominica Lucæ decima quinta, *ſive Zachæi*, c'eſt le ſecond Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs, jour auquel on reprend la lecture de l'Evangile de S. Luc.

Dominica Lucæ decima ſexta, *ſive Publicani & Phariſæi*, le troiſieme Dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs.

Dominica Mapparum albarum, le ſecond Dimanche après Pâque.

Dominica Matthæi prima, *ſecunda*, *tertia*, *&c.* c'eſt ainſi que les Grecs appellent les Dimanches après la Pentecôte, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de S. Matthieu, diviſé par ſections; & remarquez que le premier de ces Dimanches répond à notre premier Dimanche après la Pentecôte, à la différence des Dimanches des Grecs après Pâque, qui anticipoient d'une unité ſur les nôtres.

Dominica Mediana, le Dimanche de la Paſſion. Folcuin, dans ſa Chronique de Laube, l'appelle *Mediana Octava*, peut-être parce que c'eſt le huitieme Dimanche en commençant par celui de la Septuagéſime; mais la ſemaine qui précede immédiatement ce Dimanche, s'appelloit auſſi *Hebdomada Mediana*.

Dominica menſis Paſchæ. Voyez *Menſis Paſchalis*.

Dominica miſericordiæ. C'eſt ainſi qu'avant le XII ſiecle les Latins appelloient le IV Dimanche après la Pentecôte, ſuivant M. Baillet.

Dominica nova, κυριακὴ νέα, chez les Grecs le premier Dimanche après Pâque. Voyez *Antipaſcha*.

Dominica Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Oſanna, ou *Oſannæ*, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Paralytici, chez les Grecs notre troiſieme Dimanche après Pâque, qu'ils appellent le quatrieme.

Dominica poſt Albas. Voyez *Dominica in Albis*.

Dominica poſt Aſcenſum Domini, le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion.

Dominica poſt focos, *poſt ignes*, le Dimanche après les Brandons, ou le ſecond Dimanche de Carême.

Dominica poſt ſancta lumina, chez les Grecs le premier Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica poſt Strenas, le premier Dimanche après le premier Janvier.

Dominica prima, *ſecunda*, *tertia ante Natale Domini*, le ſecond, le troiſieme & le quatrieme Dimanche de l'Avent, dans un vieux Calendrier Romain, cité par du Cange au mot *Dominica*.

Dominica Publicani & Phariſæi, chez les Grecs le ſixieme Dimanche après l'Epiphanie.

Dominica Quintana, *Quintanæ*, *de Quintana*, ou *Quintana* ſeul, le premier Dimanche de Carême, qui eſt le cin-

quieme avant la quinzaine de Pâque.

Dominica Quadraginta, le Dimanche de la Quinquagéſime. (du Cange, *Suppl.*)

Dominica Ramiſpalmarum, le Dimanche des Rameaux.

Dominica Reſurrectio, ne marque point toujours le Dimanche de la Réſurrection du Sauveur; il ſe prend quelquefois pour chaque Dimanche de l'année.

Dominica Rogationum, le cinquieme Dimanche après Pâque.

Dominica Roſæ, ou *de Roſa*, ou *Roſata*, le quatrieme Dimanche de Carême, ainſi appellé à cauſe de la bénédiction d'une Roſe d'or, que le Pape fait ce jour-là. Il donne ordinairement cette Roſe à la perſonne la plus qualifiée qui ſe trouve alors à Rome, & l'envoie même quelquefois comme un rare préſent à une perſonne éloignée d'une haute dignité & d'un grand nom. On appelle encore à Rome,

Dominica de Roſa, ou *de Roſis*, le Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion, ſoit parce que c'eſt le temps que les Roſes fleuriſſent, ſoit parce qu'on en jettoit autrefois dans l'Egliſe où étoit la Station, lorſque le Pape y officioit.

Dominica Samaritani, chez les Grecs notre quatrieme Dimanche après Pâque, qu'ils appellent le cinquieme.

Dominica Sancta, ou *Sancta in Paſcha*, le jour de Pâque.

Dominica ſanctæ Trinitatis, le Dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. Il eſt quelquefois appellé *le Roi des Dimanches.*

Dominica, σταυρο-προσκυνήσεως, ou *adorandæ Crucis*, le troiſieme Dimanche de Carême chez les Grecs, qui adorent ſolemnellement la croix ce jour-là & toute la ſemaine ſuivante, qui eſt leur quatrieme ſemaine de Carême.

Dominica de Transfiguratione, le ſecond Dimanche de Carême, dont l'Evangile contient l'hiſtoire de la Transfiguration du Sauveur.

Dominica trium Septimanarum Paſchatis, le troiſieme Dimanche après Pâque. Cela ſe prouve par le procès-verbal du Parlement (qualifié à tort Concile par le P. Labbe) tenu à Paris l'an 1224 par le Roi Louis VIII; piece rapportée dans les preuves de l'hiſtoire de Languedoc, T. III, col. 93. Il y eſt dit que le Légat Conrad fut introduit dans cette aſſemblée, *Dominica trium ſeptimanarum Paſchæ*, pour recevoir la réponſe du Roi au Pape touchant la révocation des Indulgences qu'il avoit accordées à ceux qui ſe croiſeroient contre les Albigeois. Or l'Auteur des *Geſtes* de Louis VIII nous apprend que ce jour étoit le 5 Mai, jour auquel tomboit le III Dimanche après Pâque en 1224. Ce Dimanche & celui des trois ſemaines de Pâque ſont donc la même choſe (Voy. *Tres ſeptimanæ Paſchæ.*)

On trouve auſſi *Dominica trium Septimanarum Pentecoſtes*, ſemblable explication; c'eſt-à-dire que ces trois ſemaines commencent à la Pentecôte. (Voyez *Tres ſeptimanæ.*)

Dominica Tyrophagi, le Dimanche de la Quinquagéſime chez les Grecs qui donnent ce même nom à la ſemaine qui le précede. Après ce Dimanche il n'eſt plus permis dans l'Egliſe Grecque d'uſer de laitage juſqu'à Pâque.

Dominica vacans, ou *vacat*, c'eſt le nom qu'on donne dans l'Egliſe Latine aux deux Dimanches d'entre Noël & l'Epiphanie, parce qu'ils ſont toujours remplis par une Fête ou une Octave. On a encore appellé,

Dominicæ vacantes, les Dimanches qui ſuivent les Samedis des Quatre-Temps & de l'Ordination; parce que l'Office de ces Samedis ſe faiſant autrefois la nuit, il ne laiſſoit point aſſez de temps pour faire un Office propre le Dimanche matin. Ainſi ces Dimanches étoient alors appellés *Vacantes*, parce qu'ils n'avoient point d'Office propre.

Dominica, unam Domini, le deuxieme Dimanche après Pâque, ainſi déſigné dans le Journal des viſites que Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges & Primat d'Aquitaine, fit dans la Province de Bordeaux en 1291. (*Editio Veneta Concil. T. XIV, p. 986.*)

Dominicum, pour *Dominica*, dans quelques Auteurs du moyen âge, comme *Dominicum Sanctum*, le jour de Pâque, *Dominum ſecundum poſt clauſum Paſcha*, le troiſieme Dimanche après Pâque.

Dominus fortitudo, Introït & nom du ſixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dominus illuminatio mea, Introït & nom du quatrieme Dimanche après la Pentecôte.

Dormitio S. Mariæ, l'Aſſomption de la ſainte Vierge, le 15 Août. Dans pluſieurs anciens Calendriers cette Fête ſe trouve placée au 18 Janvier. Les Maronites, dans leur College de Rome, en conſervent un en langue Syriaque, où il eſt parlé du *Repos* de la Mere de Dieu au 21 du mois Tybi, qui répond au 16 Janvier.

Dum clamarem, Introït & nom du dixieme Dimanche après la Pentecôte.

Dum medium ſilentium, le Dimanche dans l'Octave de Noël, & celui d'après la Circonciſion, lorſqu'il tombe la veille des Rois.

E.

Eau changée en vin aux noces de Cana, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania.*

Ecce Deus adjuvat, Introït & nom du neuvieme Dimanche après la Pentecôte.

L'Enfant Prodigue, le Samedi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Epipanti, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Epiphania, *Theophania*, Epiphanie, le jour des Rois, en Gaulois, *Tiphaine*, *Tiphagne*, *Tiéphaine*, *Tiéphanie*, *&c.* Noms qui ont auſſi été donnés au jour de Noël, mais très-rarement dans ces derniers ſiecles, à moins que le nom de Noël ne ſoit ajouté, *Tiphaine* de Noël. On a encore appellé l'Epiphanie, *Apparitio*, Apparition de notre Seigneur, lorſqu'il s'eſt fait connoître aux hommes. *Feſtum ſtellæ*, la Fête de l'Etoile. La Fête des Rois, de l'adoration des Mages, de l'Eau changée en vin aux noces de Cana, du Baptême de Jeſus-Chriſt. Toutes ces Fêtes ſe célebrent en un même jour le 6 Janvier, excepté celle de Noël qui s'eſt toujours célébrée le 25 Décembre en Occident. Mais en Egypte & en Grece on l'a auſſi célébrée avec l'Epiphanie le 6 Janvier dans les premiers ſiecles.

Eſto mihi, Introït du Dimanche de la Quinquagéſime.

Eutaules, ou *Eutalles* pour Octave. Dans le Cartulaire de S. Pierre du Mont: *Ce fut fait l'an que li milliaire corroit par M & CC & LX & XIII ans, lou Lundi après les Eutaules de la Pentecoſte.* Une épitaphe gravée ſur une tombe à la Cathédrale de Mets porte: *Cy giſt li Sires Jehans de Raigecourt, Chanoines & Couſtre de Sayans, & Prevos de S. Salvour. Hi morut lou jor des Eutales S. Annes per MCCC & XLVIII ans. Prieis por lui. Amen.*

Exaltatio ſanctæ Crucis, Fête attachée au 14 Septembre dans l'Egliſe Grecque comme dans l'Egliſe Latine. On prétend, ſur la foi des Actes de ſainte Marie Egyptienne, qu'elle ſe célébroit avant que l'Empereur Héraclius eût reporté à Jéruſalem la vraie Croix qu'il avoit recouvrée ſur les Perſes l'an 628. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à Jéruſalem on célébroit le 14 Septembre l'Anniverſaire de la Dédicace de l'Egliſe de la Réſurrection, bâtie par ſainte Hélene, & qu'en ce jour on adoroit la vraie Croix.

Exaudi, Domine, Introït du Dimanche dans l'Octave de l'Aſcenſion, ou du ſixieme Dimanche après Pâque.

Expectatio, B. Mariæ, la Fête de l'Expectation de la ſainte Vierge, ou de l'Attente de ſes couches, le jour qu'on chante la premiere des Antiennes appellées les OO de l'Avent. C'eſt le 18 Décembre, & en quelques Egliſes le 16 du même mois, comme à Paris où il y a neuf Antiennes, au lieu qu'il n'y en a que ſept dans les Egliſes où cette Fête de l'Expectation ſe fait le 18 du mois.

Exurge, Domine, Introït du Dimanche de la Sexagéſime.

F.

Factus eſt Dominus, Introït & nom du ſecond Dimanche après la Pentecôte.

La Femme adultere, le Samedi de la troiſieme ſemaine de Carême.

Feria ad Angelum, le Mercredi des Quatre-Temps d'Avent, parce qu'on chante ce jour-là l'Evangile *Miſſus eſt.*

Feria Calida, la Foire Chaude, c'eſt la Foire de S. Jean-Baptiſte à Troye.

Feria Frigida, la Foire du premier Octobre au même lieu.

Feria prima, le Dimanche.

Feria quarta major, ou *magna*, le Mercredi-Saint.

Feria quinta major, ou *magna*, le Jeudi-Saint.

Feria ſecunda major, ou *magna*, le Lundi-Saint.

Feria ſeptima, le Samedi-Saint.

Feria ſexta major, ou *magna*, le Vendredi-Saint.

Feria tertia major, ou *magna*, le Mardi-Saint.

Feria magni Scrutinii, le Mercredi de la quatrieme ſemaine de Carême où l'on commençoit l'examen des Catéchumenes qu'on devoit admettre au Baptême 18 jours après.

Feſta Paſchalia. » Les Auteurs Eccléſiaſtiques, Grecs & Latins, » dit M. de Marca (*Hiſt. de Bearn.* p. 803), depuis mille ans, » ont appellé les trois ſolemnités de la Nativité, de la Réſurrection & de la Pentecôte, les Fêtes Paſchales ou les jours » Paſchals, ſoit à l'exemple des Juifs qui nommoient Pâque » les trois principales ſolemnités de l'année, la Scenopegie, les » Azymes & la Pentecôte qui étoit la fermure ou le dernier

» jour de la cinquantaine après le dernier des Azymes, ſoit
» en conſéquence peut-être de ce que par le Synode d'Agde
» & par les Capitulaires il fut ordonné à tous les fideles de
» communier aux trois Fêtes de Pâque, de la Pentecôte & de
» la Nativité, comme il étoit ordonné auparavant de confé-
» rer le Baptême aux Fêtes ſeules de Pâque & de la Pente-
» côte.... auxquels jours l'uſage ajouta depuis celui de la
Nativité pour la célébration du Baptême ſolemnel, comme
il étoit affecté pour la Communion.«

Fête aux Cornets, ou le *quarel S. Gentien*, 7 Mai, veille de la Translation des reliques de S. Gentien à l'Abbaye de Corbie. Ce jour, après les Vêpres, un nombre d'habitants de Corbie, qui tenoient de l'Abbaye à demi cens certaines portions de terre appellées *quadrelli*, d'où eſt venu le nom de quarel, montoient à cheval, ſe rendoient à la porte de l'Abbaye, chacun une corne de bœuf à la main; la parade faite & les cornes remplies de vin, la compagnie s'en retournoit bien contente. De-là le nom de *Fête aux Cornets* donné à cette cérémonie.

Feſtivitas Dominicæ Matris, la Fête de l'Annonciation dans le neuvieme Concile de Tolede.

Feſtum Animarum, la Fête des Ames, le jour des Morts, le 2 Novembre.

Feſtum Apoſtolorum, la Fête de tous les Apôtres, célébrée autrefois le premier Mai chez les Latins, le 30 Juin chez les Grecs.

Feſtum Architriclini, le ſecond Dimanche après l'Epiphanie, à cauſe de l'Evangile qui rapporte le miracle des noces de Cana.

Feſtum armorum Chriſti. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti*.

Feſtum Aſinorum, Fête, ou Cérémonie autrefois célébrée à Rouen le 25 Décembre, & à Beauvais le 14 Janvier.

Feſtum Azymorum, le jour de Pâque.

Feſtum B. M. Cleophæ, le 25 Mai anciennement à Paris.

Feſtum B. M. Salome, le 22 Octobre anciennement à Paris.

Feſtum Broncheriæ. Voyez *Broncheria*.

Feſtum Calendarum, dans une charte de Marſeille ſemble être le jour de Noël, que les Marſeillois appellent encore aujourd'hui *Calenes*. Voyez *Feſtum Calendarum* au mot *Kalendæ*.

Feſtum Campanarum, en quelques-unes de nos Provinces le 25 de Mars, parce que peut-être on ſonnoit beaucoup les cloches à cauſe de la Fête de l'Annonciation.

Feſtum Candelarum, ou *Candeloſa*, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Feſtum Chriſti, Noël, ſuivant la Chronique Anglo-Saxone.

Feſtum de Clavis Domini. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti*.

Feſtum Conceptionis S. Joannis Baptiſtæ, le 20 Septembre à Limoges.

Feſtum Coronæ Chriſti, Fête célébrée en Allemagne le Vendredi d'après l'Octave de Pâque, ou le Vendredi ſuivant, ſi le premier eſt occupé. Cette Fête eſt encore appellée *Feſtum Armorum Chriſti*, *Inſtrumentorum Dominicæ Paſſionis*, *Haſtæ*, *Clavorum*, &c *Feſtum de Corona & Clavis Domini*, *de Lancea & Clavis*, &c.

Feſtum Coronæ Domini, la Fête de la Suſception de la ſainte Couronne par S. Louis, ſe célebre à Paris l'onzieme d'Août.

Feſtum Diviſionis, ou *de Diſperſione Apoſtolorum*, lorſqu'ils ſe ſéparerent pour aller prêcher l'Evangile par tout le monde. Cette Fête eſt marquée dans pluſieurs Martyrologes au 15 Juillet, & au 14 du même mois dans un Manuſcrit de Saint Victor de Paris.

Feſtum Evangeliſmi, cinquieme Dimanche après Pâque. Cette Fête où l'on honore le commencement de la Prédication de Jeſus-Chriſt, étoit autrefois attachée en pluſieurs lieux au premier Mai.

Feſtum Herbarum, l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

Feſtum Hypapantes, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Feſtum Hypodiaconorum, ou *Subdiaconorum*, Fête des Sous-Diacres, le premier de l'An dans quelques Egliſes, ou le jour ſuivant; dans d'autres à la fin de l'année.

Feſtum Inſtrumentorum Dominicæ Paſſionis, *de Lancea Domini*, &c. Voyez *Feſtum Coronæ Chriſti*.

Feſtum Luminum, la Chandeleur, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*. Chez les Grecs, c'eſt l'Epiphanie, Εορτὴ των φώτων.

Feſtum B. Mariæ de Nive, ſainte Marie-aux-Neiges, que l'Egliſe Romaine célebre le 5 Août.

Feſtum S. Martini Bullionis, S. Martin le Bouillant, le 4 Juillet.

Feſtum Occurſus, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Feſtum Olivarum, le Dimanche des Rameaux.

Feſtum Orthodoxiæ, chez les Grecs le deuxieme Dimanche de Carême, où l'on célebre la mémoire du Concile tenu à Cp l'an 842 à pareil jour, après la mort de l'Empereur Théophile, pour le rétabliſſement des ſaintes Images.

Feſtum omnium Sanctorum, Fête de tous les Saints, la Touſſaints, premier Novembre, le premier Dimanche après la Pentecôte chez Grecs.

Feſtum Palmarum, le Dimanche des Rameaux.

Feſtum primitivum, le premier Août.

Feſtum S. Petri Epularum, la Chaire de S. Pierre à Antioche, le 22 Février, jour auquel les Païens faiſoient de grands repas aux tombeaux de leurs parens, ce qu'ils appelloient *cara cognatio*, ou *cariſtia*. On permit auſſi aux Chrétiens de faire ce jour-là des Agapes ou Banquets religieux en l'honneur de S. Pierre.

Feſtum primitiarum, le premier d'Août, ainſi déſigné dans la Chronique Saxonne d'Angleterre.

Feſtum ſancti Regis, en Hongrie la Fête du Roi S. Etienne, qui tombe le 2 Septembre.

Feſtum ſeptem Fratrum, le 7 de Juillet dans un Calendrier de Metz.

Feſtum ſeptuaginta duorum Chriſti Diſcipulorum, le 15 Juillet, qui eſt auſſi le jour conſacré à la *Fête de la diviſion des Apôtres*: ce qui a peut-être donné lieu à l'Auteur du Martyrologe François de rapporter la Fête des 72 Diſciples au 4 Janvier, comme les Grecs qui la font ce jour-là.

Feſtum S. Simeonis, le 2 Février. Voyez *Hypapanti*.

Feſtum Stellæ, le 6 Janvier. Voyez *Epiphania*.

Feſtum Stultorum, la Fête des Fous, le premier jour de l'an en pluſieurs Villes.

Feſtum Translationis Jeſu, dans le Teſtament de Rotherham, Evêque d'Yorck en 1498, eſt la même Fête que la Transfiguration que nous célébrons le 6 Août. C'eſt peut-être une faute pour *Feſtum Transfigurationis*.

Feſtum SS. Trinitatis. Il y en avoit deux, l'une le premier Dimanche après la Pentecôte, l'autre le dernier. La premiere s'appelloit *Trinitas æſtivalis*.

Feſtum Valletorum, la Fête aux Varlés, le Dimanche après la S. Denis.

Forenſis pour *Feria*. On trouve dans Ludewig des chartes datées *Forenſi III*, *Forenſi V*. (*Reliq. mſſ. T. VI. p.* 147, 154.) C'eſt le Mardi & le Jeudi.

G.

Gaudete in Domino, Introït & nom du troiſieme Dimanche de l'Avent.

Genethliacus dies Conſtantinopolitanæ Urbis, la Dédicace de la Ville de Conſtantinople, le 11 Mai.

Giouli, c'eſt le nom que donne Bede aux deux mois de Décembre & de Janvier, parce que dans l'année luni-ſolaire des anciens Anglo-Saxons, le ſolſtice tomboit tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux mois.

H.

Hebdomada Authentica, la Semaine-Sainte.

Hebdomada Crucis, la Semaine-Sainte.

Hebdomas Diacæneſima, la ſemaine du renouvellement: c'eſt la premiere de Pâque chez les Grecs.

Hebdomada Duplex. Voyez *Hebdomada Trinitatis*.

Hebdomada Expectationis, la ſemaine d'après l'Aſcenſion qui nous rappelle l'attente de la deſcente du Saint-Eſprit ſur les Apôtres.

Hebdomada Indulgentiæ, la Semaine-Sainte.

Hebdomada Magna, la Semaine-Sainte: on donnoit auſſi ce nom à la ſemaine avant la Pentecôte.

Hebdomada Mediana Quadrageſimæ, la quatrieme ſemaine de Carême, celle avant la Paſſion.

Hebdomada Muta, la Semaine-Sainte; parce qu'on ne ſonne point les cloches les trois derniers jours.

Hebdomada Pœnalis, *Pœnoſa*, la Semainte-Sainte, vulgairement la ſemaine Péneuſe.

Hebdomada Sacra, la ſemaine avant Pâque, & auſſi celle qui précede la Pentecôte.

Hebdomada Trinitatis, la ſemaine après le Dimanche de la Trinité, appellée auſſi *Hebdomada Duplex*, parce qu'elle eſt en même tems la ſemaine du premier Dimanche après la Pentecôte.

Hebdomadæ Græcæ. Les ſemaines des Grecs ſont compoſées comme les nôtres de ſept jours; mais avec cette différence que le Dimanche eſt ſouvent le dernier jour de la ſemaine, au lieu qu'il eſt toujours le premier de la nôtre. Ceci mérite attention par rapport aux dates. Le nom d'une ſemaine ne ſe tire pas toujours, chez les Grecs, du Dimanche qui la précede. Dans certains tems de l'année il ſe tire de celui qui la ſuit, & qui en eſt comme le terme. Ainſi la premiere ſemaine de Carême dans le Calendrier grec, eſt celle qui pré-

cede le premier Dimanche de Carême, & dans laquelle ſe rencontre notre jour des Cendres. La ſemaine de la Paſſion eſt celle qui eſt ſuivie immédiatement du Dimanche de ce nom : celle des Rameaux, la ſemaine qui eſt avant ce Dimanche. Voici un exemple intéreſſant, qu'il eſt à propos de rapporter ſur celle-ci. On lit dans Ville-Hardouin que Conſtantinople fut priſe par les François le 12 Avril 1204, *le Lundi de Pâques Flories*. Cette expreſſion a trompé quelques Auteurs qui, faute de faire attention que Ville-Hardouin comptoit les ſemaines à la grecque, ont cru qu'il marquoit par-là le lendemain des Rameaux, au lieu qu'il déſignoit le Lundi de la ſemaine précédente, qui effectivement tomboit le 12 Avril en 1204. La ſemaine qui ſuit les Rameaux ne s'appelle pas cependant la ſemaine de Pâque chez les Grecs; mais la Semaine-Sainte, comme parmi nous. On voit par-là que les ſemaines quadragéſimales des Grecs ne répondent point à celles des Latins, quoiqu'elles ſoient en même nombre préciſément que les nôtres. Il n'en eſt pas de même des ſemaines qui ſont entre Pâque & la Pentecôte : elles ne prennent point leur nom du Dimanche qui les termine. La ſemaine, par exemple, qui vient après l'Octave de Pâque, s'appelle, chez les Grecs comme parmi nous, la ſeconde ſemaine après Pâque; mais le Dimanche ſuivant, qui eſt notre ſecond Dimanche après Pâque, ſe nomme parmi les Grecs le troiſieme, & ainſi des autres, enſorte qu'ils comptent ſept Dimanches entre Pâque & la Pentecôte, celui de Pâque compris, & autant de ſemaines. Après la Pentecôte, ils recommencent à compter le Dimanche pour le dernier jour de la ſemaine. Cependant, par une contradiction ſinguliere, les Grecs ne laiſſent pas d'appeller en tout tems, comme nous, le Lundi le ſecond jour de la ſemaine, le Mardi le troiſieme, & de même des ſuivans.

Huitieve de S. Jean, Huitieve de S. Martin, Octave de S. Jean, Octave de S. Martin, & ainſi des autres.

Hypapanti, *Hypante*, *Hypantæ*, du grec Ὑπαπαντή, en latin *Occurſus*, Rencontre, en françois : Fete de la Préſentation de N. S. J. C. au Temple, où ſe rencontrerent le vieillard Siméon & Anne la Prophéteſſe : *Feſtum S. Simeonis*, *Candelariæ*, *S. Mariæ Candelariæ*, *Candeloſæ*, *Candelarum*, *Luminum*, la Chandeleur, en quelques Provinces, la Chandeleuſe, communément la Purification de la ſainte Vierge, que nous célébrons le 2 Février.

I.

JEAN (S.) de Collaces, la Décollation de S. Jean. Baluze, Hiſt. de la Maiſon d'Auv. T. II, p. 295.

Jeudi, le grand Jeudi, le Jeudi-Saint, appellé encore, *le Jeudi blanc*, à cauſe qu'on diſtribuoit en ce ſaint jour des pains blancs aux Pauvres; ce qui ſe pratique encore en pluſieurs Egliſes après le lavement des pieds.

Jeudi, *Magnificet*, ou le Jeudi de la mi-Carême, ainſi nommé en Picardie du premier mot de la Collecte.

In excelſo throno, Introït & nom du premier Dimanche après l'Epiphanie.

In voluntate tua, Introït & nom du vingt & unieme Dimanche après la Pentecôte.

Inclina aurem tuam, Introït & nom du quinzieme Dimanche après la Pentecôte.

Indictum, la Foire du Lendit établie à S. Denis en France par Charles le Chauve, ſuivant Guillaume de Nangis. Elle commençoit anciennement le Mercredi de la ſeconde ſemaine du mois de Juin : *Et nundinas Indicti in platea quæ Indictum dicitur, quolibet anno in ſecunda quarta feria Junii fieri inſtituit*. On voit des chartes anciennes datées avant ou après le Lendit.

Le Pape Urbain II étant à Angers l'an 1096, y établit auſſi un Lendit pour l'anniverſaire de la Dédicace qu'il y avoit faite de l'Egliſe de S. Nicolas le Dimanche de la Septuagéſime, 10 Février, de cette année : *Conſtituit etiam*, dit le Comte Foulques le Rechin, *Idem Apoſtolicus, & edicto juſſit, ut in eodem termino quo dedicationem fecerat, Indictum publicum celebraretur uno quoque anno apud S. Nicolaum.* Dans la Chronique d'Angers (Martenne, *Anecdot. tom. III, col.* 1381), l'incendie du pont d'Angers eſt daté de l'an 1145, *Sabbato poſt Indictum*, c'eſt-à-dire le 16 Février.

Inventio ſanctæ Crucis, le 3 Mai chez les Latins, le 6 Mars chez les Grecs du moyen âge. Les Grecs d'aujourd'hui la joignent à la Fête de l'Exaltation.

Invocavit me, Introït & nom du premier Dimanche de Carême.

Joannes (S.) Albus, Fête de S. Jean-B. au 24 Juin.

Jouler mouath. C'eſt ainſi que les Suédois appellent le mois de Décembre, du nom de la Fête ou du Banquet qu'ils célébroient, étant encore païens, aux deux jours du ſolſtice d'hiver. La Jol eſt ancienne dans le Nord; & il en eſt fait mention dans l'Edda.

Jours nataux, les plus grandes Fêtes de l'année. Voyez *Natales*.

Iſti ſunt dies, Dimanche de la Paſſion, ainſi nommé du Répons de la Proceſſion.

Jubilate, omnis terra, Introït & nom du troiſieme Dimanche après Pâque.

Judica me, Introït & nom du Dimanche de la Paſſion.

Jugement dernier, le Lundi de la premiere ſemaine de Carême.

Juignet pour Juillet (du Cange, *Gloſſ. Franc. ſur ce mot.*)

Juſtus es, Domine, Introït & nom du dix-ſeptieme Dimanche après la Pentecôte.

K.

KALENDÆ, *dies Calendarum*, ou *Kalendarum*, le jour des Calendes. C'eſt ordinairement le premier jour du mois, & quelquefois le premier jour du mois précédent, auquel on commençoit à compter par les Calendes du mois ſuivant. Nous trouvons, par exemple, dans les Annales, publiées par Lambecius au Tome II de la Bibliotheque Céſaréenne, que Charlemagne, revenant de Rome en 774, ſe trouva à Lauresham, *Die Kalendarum Septembris*, qui étoit le jour de la Tranſlation de S. Nazaire dans cette Abbaye. Les Tranſlations des Reliques ſe faiſoient alors le Dimanche, & en 774 le premier de Septembre étoit un Jeudi; ainſi le *Die Kalendarum Septembris* ne ſignifie point le premier de ce mois : il ſignifie ce que la Chronique du même Monaſtere nous exprime par *In capite Kalendarum Septembrium*, c'eſt-à-dire le *XIX Calendas Septembris*, ou le quatorze du mois d'Août, qui eſt le premier jour de ce mois, auquel on commençoit à compter par les Calendes de Septembre, & qui étoit en effet un Dimanche en 774.

Sur quoi il y a deux remarques à faire; 1° qu'au lieu de compter dans un ordre rétrograde, à la maniere des Romains, les jours avant les Nones, les Ides & les Calendes, les Rédacteurs des chartes du moyen & du bas âge, les comptoient quelquefois dans un ordre direct. Ainſi au lieu de marquer, par exemple, le 14 Janvier par *XIX Kalendas Februarii*, ils mettent *prima die Calendarum Februarii*, & pour le jour ſuivant, *ſecunda die Calendarum Februarii*, à la place de *XVIII Kalendas Februarii*, &c. 2°. que dans la date de pluſieurs chartes les jours des Nones, des Ides, des Calendes, n'entrent point en ligne de compte : autre différence entre nos Anciens & les Romains, qui, dans leur ſupputation, comprenoient, & le jour même des Nones, des Ides & des Calendes, & celui où elles arrivent; par conſéquent où nous marquerions *XIX Kalendas* ſur le modele des Romains, nos Anciens ne mettoient que *XVIII Kalendas*. Mais cela n'a pas toujours été conſtant.

Nous trouvons auſſi que dans les bas tems, en conſervant au premier jour du mois le nom de Calendes, on comptoit les ſuivans dans l'ordre direct. Ainſi on diſoit quelquefois *poſt VII Kalend. Martii*, pour le 7 de Mars.

Nous remarquerons encore que, même parmi les Romains, ces mots Calendes, Nones, Ides, n'avoient pas toujours la même ſignification. Quelquefois ils ſe prenoient dans un ſens abſolu, pour marquer tout l'eſpace de tems qui avoit rapport aux Calendes, aux Nones & aux Ides. D'autrefois, & pour l'ordinaire, ces noms s'employoient dans une ſignification plus reſtreinte, pour déſigner un jour particulier. Cette diſtinction eſt importante, pour concilier des dates qui paroiſſent ſe contredire. Par exemple, lorſque Suétone dit que Tibere (l'an 784 de Rome, 31 de J. C.) garda le Conſulat juſqu'aux Ides de Mai; il n'eſt pas contraire, quoi qu'en diſe le Cardinal de Noris, à une inſcription de Nole, rapportée par ce Prélat, monument où il eſt marqué que Tibere abdiqua le Conſulat le VII des Ides de Mai. Ici le nom des Ides eſt employé dans un ſens limité; là il embraſſe tout l'intervalle qui a rapport aux Ides.

Kalendæ, ou *Feſtum Kalendarum*, Fête ridicule, profane & toute païenne, long-tems célébrée à Rome & ailleurs le premier de Janvier. L'Egliſe a eu beaucoup de peine à l'abolir.

L.

LÆTARE, Introït & nom du quatrieme Dimanche de Carême.

Lardarium, le Mardi gras, ainſi appellé dans le Limoſin au douzieme ſiecle, ſuivant Geofroy du Vigeois (*Chron.* p. 334.)

Le Lazare, le Vendredi de la quatrieme ſemaine de Carême.

Litania, *Litaniæ*, ſouvent confondues avec les Rogations par nos Auteurs; parce qu'on chante des Litanies aux Proceſſions des Rogations, & que le mot Λιτανεία en Grec eſt la même choſe que *Rogatio* ou *Supplicatio* en Latin. Pour diſtinguer

les Litanies du jour de ſaint Marc, le 25 Avril, des Litanies des Rogations, on a ſouvent appellé les premieres *Litania major*, ou *Litania Romana*, parce qu'elles ont été ordonnées à Rome par ſaint Grégoire le Grand; & les ſecondes *Litania minor*, ou *Litania Gallicana*, parce qu'elles ont été d'abord établies à Vienne en Dauphiné par S. Mamert, Evêque de cette ville, d'où elles ont paſſé dans les Egliſes de France avant que d'être en uſage dans l'Egliſe de Rome & dans les autres Egliſes étrangeres. Voyez les *Croix noires*.

Lundi, le grand Lundi, le Lundi-Saint.

M.

MALADE de 38 ans, le Vendredi de la premiere ſemaine, ou des Quatre-Temps de Carême.

Mardi, le grand Mardi, le Mardi-Saint.

S. Maria ad Nives, le 5 Août. Voyez *Feſtum Mariæ de Nive*.

S. Martinus calidus, S. Martin Bouillant, le 4 Juillet, jour de ſa Tranſlation.

Martror, la Touſſaints, dans les chartes de Languedoc. *De Martror in Martror*, d'une Fête de la Touſſaints à l'autre. *Martror* veut dire Martyrs; & l'on donnoit ce nom à la Touſſaints parce que cette Fête dans ſon origine n'étoit conſacrée qu'aux Martyrs.

Marzache, la Fête de l'Annonciation, ainſi appellée par quelques-uns de nos Auteurs François, parce qu'elle tombe en *Mars* le 25 du mois.

Le Mauvais Riche, le Jeudi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Memento meî, Introït du quatrieme Dimanche de l'Avent autrefois: aujourd'hui c'eſt *Rorate Cœli*.

Menſis intrans, *introïens*, les ſeize premiers jours des mois de 31 jours, & les quinze premiers des mois de 30 jours. Ces jours ſe comptoient par un, deux, trois, comme nous les comptons aujourd'hui; on ne faiſoit qu'y ajouter le mot *intrans*, ou *introïens*, par exemple, *Die XIV intrante Maio*, pour le 14 Mai. Il n'en eſt point de même des jours marqués par

Menſis exiens, *aſtans*, *ſtans*, *reſtans*, les quinze derniers jours du mois. On comptoit ceux-ci en rétrogradant. Ainſi, par exemple: *Actum tertiâ die exeunte*, *aſtante*, *ſtante*, *reſtante menſe Septembri*, ou bien *actum tertiâ die exitûs menſis Septembris*, marque le 28 Septembre, en commençant de compter par la fin de ce mois & en rétrogradant, un le 30, deux le 29, trois le 28, quatre le 27, &c. On voit un grand nombre d'exemples de cette maniere de compter dès le dixieme ſiecle dans le Gloſſaire de M. du Cange; elle doit être remarquée pour ne point s'y tromper.

Les Grecs, comme nous le diſons plus amplement ailleurs, avoient une maniere de partager le mois fort approchante de celle-ci. Ils diviſoient leurs mois en trois décades, ou dizaines, & comptoient les deux premieres directement, ou dans l'ordre naturel Μηνὸς ἱσταμένου πρώτη, c'eſt-à-dire *menſis ineuntis primâ*, μηνὸς μεσοῦντος πρώτη *menſis mediantis primâ*, ou bien πρώτη ἐπὶ δεκάδι *undecima*. La derniere dizaine étoit ordinairement comptée à rebours: φθίνοντος μηνὸς ἐνδεκάτη *deſinentis menſis undecimâ* pour les mois de 31 jours, δεκάτη *decimâ* pour ceux de 30 jours. Dans l'un & l'autre cas c'étoit le 21 du mois. Le compte étoit donc rétrograde. Mais il ſemble que dès le cinquieme ſiecle les Grecs ne partageoient plus leur mois qu'en deux parties à peu près égales, & que φθίνοντος μηνὸς renfermoit toute la ſeconde qui pouvoit s'étendre juſqu'à 15 jours. En effet Syneſius ſe ſert de la date τρὶς καὶ δεκάτη φθίνοντος μηνὸς *decima tertia deſinentis menſis*.

Menſis Fenalis, le mois Fenal, Juillet.

Menſis Magnus, le grand mois, Juin, ainſi nommé à cauſe qu'il renferme les plus longs jours.

Menſis Meſſionum, le mois des Meſſons (des Moiſſons) le mois d'Août.

Menſis Novarum, le mois d'Avril.

Menſis Paſchæ, le mois de Pâque, la quinzaine de Pâque.

Menſis purgatorius, Février, à cauſe de la Purification de la ſainte Vierge, qui ſe célebre le 2 de ce mois, ou plutôt parce que les Romains avoient coutume d'offrir pour les morts des ſacrifices d'expiation en ce mois de Février.

Menſis undecimus, *menſis duodecimus*. C'étoit chez les Romains & chez les François, ſous la premiere race, les mois de Janvier & de Février. On voit même des chartes du dixieme ſiecle où ils ſont ainſi appellés.

Mercredi ens oucien kesms, dans un titre de l'Hôtel-de-Ville de Lille. M. de Brequigny, conſulté ſur cette date, conjecture qu'il faut lire *enſ ourant keſms*, c'eſt-à-dire *en ouvrant kareſme*, ce qui marqueroit le jour des Cendres.

Mercredi des Traditions, celui de la troiſieme ſemaine de Carême.

Mercredi, le Grand-Mercredi, le Mercredi-Saint.

Mercoris dies, le Mercredi.

Meſoneſtime, chez les Grecs la ſemaine de la Mi-Carême, qui eſt leur quatrieme ſemaine quadragéſimale.

Meſopentecoſte, chez les Grecs c'eſt le nom qu'on donne aux huit jours qui commencent le Mercredi de la quatrieme ſemaine après Pâque, & finiſſent le Mercredi de la ſemaine ſuivante.

Miſerere meî, *Domine*, Introït & nom du ſeizieme Dimanche après la Pentecôte.

Miſericordia Domini, Introït & nom du ſecond Dimanche après Pâque.

Miſſa, le jour de la Fête d'un Saint, comme *Miſſa ſancti Joannis*, pour la S. Jean.

Miſſæ Domini, *Alleluia*, *alleluia*, *alleluia*, le Dimanche de Quaſimodo. Les Statuts Synodaux de Gui de Hainaut, Evêque d'Utrecht, ſont de l'an 1310, *Feriâ tertiâ poſt Miſſas Domini*, *Alleluia*, *alleluia*, *alleluia*.

N.

NATALE, ou *Nativitas Domini*, la Naiſſance de notre Seigneur, le 25 Décembre. *Feſtorum omnium Metropolis*, dit S. Jean Chryſoſtôme.

Natale S. Mariæ, Fête célébrée autrefois dans l'Egliſe le premier Janvier. C'eſt la plus ancienne de toutes les Fêtes de la ſainte Vierge.

Natale S. Petri de Cathedra, la Chaire de S. Pierre à Rome le 18 Janvier, ou à Antioche le 22 Février.

Natale, *Natalis*, ou *Natalis dies*, le jour du Martyre, ou de la mort d'un Saint; mais particulierement d'un Martyr. Le jour de la mort d'un Saint non Martyr eſt ordinairement appellé *Depoſitio*.

Natales, les principales Fêtes de l'année, Noël, Pâque, la Pentecôte & la Touſſaints, dans une Charte de Pons, Evêque d'Arras. Ces Fêtes ſont quelquefois appellées *Jours nataux*.

Natalis, l'Anniverſaire du jour qu'une perſonne diſtinguée eſt montée en dignité, comme le Pape ſur le ſaint Siege, &c.

Natalis Calicis, le Jeudi-Saint.

Natalis S. Joannis Baptiſtæ, c'eſt la Fête de la Décollation de S. Jean, (le 29 Août) dans les anciens Martyrologes & dans les Chroniques, à la différence de *Nativitas*, qui eſt le jour de ſa naiſſance.

Natalis S. Mariæ ad Martyres, ou *Dedicatio Eccleſiæ B. Mariæ ad Martyres*. Le Martyrologe Romain marque cette Fête le 13 Mai. C'eſt Boniface IV qui l'a inſtituée lorſqu'il changea en Egliſe le Panthéon de Rome.

Natalis Reliquiarum, le jour de la Tranſlation des Reliques d'un Saint.

Notre-Dame l'Angevine, ou Septembreche, la Nativité de la ſainte Vierge, ainſi appellée en Anjou.

Notre-Dame Chaſſe-Mars, la Fête de l'Annonciation.

Notre-Dame de Pitié, le Vendredi avant le Dimanche des Rameaux en pluſieurs Egliſes. Voyez Compaſſion de la ſainte Vierge.

Notre-Dame Demi-Août, la Fête de l'Aſſomption.

Notre-Dame aux Marteaux, la Fête de l'Annonciation. Voyez Daniel, *Mil. Franc.* T. I, pag. 133.

Nox, l'eſpace de 24 heures pris d'un ſoir à un autre ſoir. C'étoit l'uſage des Gaulois & des Germains, ſelon Jule Céſar & Tacite, de diviſer le temps par le nombre des nuits. Les Francs, les Anglo-Saxons & les Peuples du Nord adopterent cet uſage qui avoit encore lieu dans la France au douzieme ſiecle. *Quot noctes habet infans iſte?* eſt-il dit dans la vie de S. Goar. *Non noctes*, dit Géofroy de Vendôme, *ſecundùm conſuetudinem Laïcorum*, *ſed ſecundùm inſtituta Canonum inducias poſtulamus*.

Nox intempeſta, c'eſt le nom que les Romains donnoient à l'eſpace de la nuit depuis le *concubium* ou l'heure à laquelle on ſe couchoit, juſqu'à minuit.

Nox ſacrata, la veille de Pâque.

O.

OCTAVA *Infantium*, le Dimanche dans l'Octave de Pâque, ainſi appellé par ſaint Auguſtin.

Octave du grand Carême. Nous conjecturons que cette expreſſion marque la ſemaine de Pâque. *Che fu fait l'an de grace* MCCCII *le merquedi prochain, après les Octaves dou grant quareſme.* (du Cange, *Suppl. voce*, *Quadrageſima major.*)

Octogeſima, pour *Septuageſima*, dans une Chronique abrégée

de Normandie : *Anno* MC II *Ypapente & Octogeſima eodem die fuerunt.*

Oculi, Introït & nom du troiſieme Dimanche de Carême.

Oleries, les Antiennes commençant par O, qui ſe chantent à Vêpres pendant les ſept derniers jours de l'Avent, non compris la veille de Noël. *Le Dimanche dernier des Oleries de devant Noël :* Charte citée dans le Supplément de du Cange au mot O.

Olympias, ſur la ſignification qu'on a donnée à ce terme dans les bas tems, voyez ce qui eſt dit à la fin de l'article des Olympiades dans notre diſſertation ſur l'Art de vérifier les anciennes dates.

Omnes gentes, Introït & nom du ſeptieme Dimanche après la Pentecôte.

Omnia quæ feciſti, Introït & nom du vingtieme Dimanche après la Pentecôte.

Omnis terra, Introït & nom du II Dimanche après l'Epiphanie.

Oſanna, le Dimanche des Rameaux.

Ottembre, pour Octobre.

P.

PAINS, le Dimanche des cinq pains, le quatrieme de Carême.

Palmæ ſeul, ou *Palmarum Dies*, le Dimanche des Rameaux.

Pâque Communiant, ou Pâque Eſcommunichant & Pâque Communiaux, le jour de Pâque dans une Charte de Charles VI en 1387. Une quittance, rapportée par Duchêne, eſt datée du *deux Avril, nuit de Pâque Communiant, avant le cierge béni* Monſtrelet, pour marquer le tems où commence ſon Hiſtoire, s'exprime ainſi dans le Prologue : *Si commencera cette préſente Chronique au jour de Paſques Communiant, l'an de grace* 1400. Il ſe prend auſſi pour la quinzaine de Pâque. Des lettres de grace de l'an 1389, dans le Tréſor des Chartes, ſont datées du *Mardi après la quinzaine de Paſques Communiant ;* d'autres lettres de 1390 portent en date *le Lundi de Paſques Communiant.*

Pâque Charneux, le jour de Pâque, à cauſe qu'on y commence à manger de la chair.

Pâque Neves, le jour où commençoit alors la nouvelle année qu'on comptoit d'après la bénédiction du Cierge Paſcal.

Pâque de Noël, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, qu'autrefois on appelloit auſſi *Pâque* ſans addition, & qu'on ne diſtinguoit de la Fête de la Réſurrection qu'en nommant celle-ci *les grandes Pâques.* C'eſt ainſi qu'on concilie des anciens Ecrivains qui mettent le même fait, les uns à Noël, les autres à Pâques. Encore de nos jours on dit à Rome *Pâque de Noël* & *Pâque de la Réſurrection.* En France on diſoit il n'y a pas encore un ſiecle, *faire ſes Pâques*, pour dire, communier à quelque grande Fête de l'année.

Paraſceve, du Grec Παρασκευὴ, préparation, le Vendredi-Saint, & quelquefois le Vendredi de chaque ſemaine.

Paſcha ſeul, le ſaint jour de Pâque ordinairement & quelquefois la ſemaine de Pâque, comme *Paſchalis dies.* Il ſe prend encore quelquefois, ſur-tout en Italie & en Eſpagne, pour d'autres Fêtes que pour celle de Pâque ; mais ordinairement on y ajoute le nom de la Fête, comme *Paſcha Pentecoſtes* pour la Pentecôte, *Paſcha Epiphaniæ*, ou *Epiphaniorum*, pour l'Epiphanie, &c.

Paſcha annotinum, c'eſt l'anniverſaire de la Pâque de l'année précédente. On le célebre encore aujourd'hui dans l'Egliſe de Cambrai.

Paſcha Clauſum, Pâque Cloſe, le Dimanche de l'Octave, ou la *Quaſimodo*, *Cluſe de Paſche.*

Paſcha Competentium, le Dimanche des Rameaux, à cauſe du Symbole qu'on donnoit ce jour-là à réciter à ceux qui demandoient le Baptême.

Paſcha Florum, Floridum, Pâque Fleurie, le Dimanche des Rameaux.

Paſcha medium, le Mercredi dans l'Octave de Pâque.

Paſcha petitum, le même que *Paſcha Competentium.*

Paſcha primum, le 22 Mars, ainſi appellé par pluſieurs Anciens, parce que Pâque peut tomber ce jour-là, & qu'il ne peut tomber plutôt.

Paſcha Roſarum, la Pentecôte, lorſque les Roſes fleuriſſent, ou ſont en fleur.

Paſtor bonus, le bon Paſteur, le ſecond Dimanche après Pâque, dont l'Evangile commence : *Ego ſum Paſtor bonus.*

Pauſatio S. Mariæ, le jour de l'Aſſomption, le 15 Août.

La Pécheresſe pénitente, le Jeudi de la ſemaine de la Paſſion.

Pentecoſte, la Pentecôte. Ce mot marque quelquefois, & principalement chez les Grecs, tout le tems Paſcal depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte.

Pentecoſte media, le Mercredi de la ſemaine de la Pentecôte chez les Latins.

Pentheſis, c'eſt un des noms que les Grecs donnoient autrefois à la Fête de la Purification.

S. Petrus in gula Auguſti, S. Pierre aux Liens, auſſi dit *S. Pierre Angoul-Août* & *Angel-Août.* Les Anglois appellent le premier jour d'Août *Lammasday.* Dans les anciens livres Saxons ce jour eſt appellé *Hlaf-maſſ*, c'eſt-à-dire *Meſſe du pain* ou *du blé.* Ce nom ſe trouve dans la Chronique Saxonne imprimée, & caractériſe la Fête des premiers fruits de la moiſſon (*Ad an.* 921.)

Populus Sion, Introït & nom du ſecond Dimanche de l'Avent

Præſentatio, D. N. J. C. la Préſentation de N. S. au Temple, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Privicarnium Sacerdotum, le Dimanche de la Septuagéſime. Voyez *Carniprivium.*

Proſphoneſime, c'eſt le nom que les Grecs donnent à la ſemaine de la Septuagéſime. Ce nom veut dire invitation, parce que dans cette ſemaine on y annonce au peuple le Carême qui approche.

Protector noſter, Introït & nom du quatorzieme Dimanche après la Pentecôte.

Puerperium, la Fête de l'Enfantement, ou des Couches ſacrées de la Vierge, le 26 Décembre chez les Grecs & les Moſcovites.

Purificatio B. Mariæ, la Fête de la Purification de la ſainte Vierge, le 2 Février. Voyez *Hypapanti.*

Q.

QUADRAGESIMA, Carême. Ce nom pris abſolument déſigne les quarante jours de jeûne qui précedent la Fête de Pâque & qu'on déſigne dans quelques actes ſous le nom de *Quadrageſima major*, le grand Carême. Mais on pratiquoit anciennement pluſieurs Carêmes dans l'année ; premierement celui dont on vient de parler ; ſecondement le Carême de la Pentecôte ; troiſièmement le Carême de Noël. C'eſt ce qu'on voit expreſſément marqué dans les Capitulaires de Charlemagne, l. VI, c. 184. *Admoneant ſacerdotes ut jejunia tria legitima in anno agantur, id eſt* XL *dies ante Nativitatem Domini, &* XL *ante Paſcha, ubi decimas anni ſolvimus ; & poſt Pentecoſten* XL *dies.* Voilà pour l'Egliſe Latine. A ces Carêmes les Grecs ajoutent ceux des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Les Jacobites obſervent encore un ſixieme Carême qu'ils nomment des Ninivites.

Quadrageſima intrans, Quareſmentranum, Carême entrant. Voyez *Careſmentranus. Quadrageſima intrans*, ſe prend auſſi pour le I Dimanche de Carême. (Voyez *Cang. Suppl.*)

Quadraginta, ou *Dominica Quadraginta*, le Dimanche de la Quinquagéſime, ainſi appellé du premier Répons de Matines : *Quadraginta dies & noctes*, *&c.* dans l'ancien Bréviaire de Beauvais.

Quadringeſima, le même que *Quadrageſima.* (Mab. Lit. Gall. p. 228.)

Quaſimodo, Introït & nom du premier Dimanche après Pâque, qui eſt celui de l'Octave.

Quindana, quindena, quinquenna, la quinzaine. *Quindena Paſcha*, la quinzaine de Pâque. Ce ſont les huit jours qui précedent la Fête & les huit jours qui la ſuivent.

Quindena Pentecoſtes, la quinzaine de la Pentecôte commençant à la Pentecôte même. Ainſi *Dominica in Quindena Pentecoſtes* eſt le ſecond Dimanche après la Pentecôte. On trouve auſſi *Quindena Nativitatis, Quindena Purificationis, Quindena ſancti Joannis Baptiſtæ, Quindena ſancti Michaelis, &c.* ; même explication, c'eſt-à-dire que ces quinzaines commencent à la Fête même. Nous en avons la preuve pour la quinzaine de Noël dans le Concile de Montpellier tenu en 1215. Pierre de Vaux-cernay le date de la quinzaine de Noël, & les Actes le datent du VI des Ides, ou 8 de Janvier. (Voyez *Tres ſeptimanæ.*)

Quinquageſima, le Dimanche de la Quinquagéſime ordinairement, & quelquefois le Temps Paſcal, qui eſt de cinquante jours, depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte, & quelquefois auſſi le jour de la Pentecôte même, qui eſt le cinquantieme.

Quintana, la quintaine, le premier Dimanche de Carême, & non pas le Dimanche de la Quinquagéſime, comme le marque du Cange.

Quintilis menſis, c'eſt le nom qu'on donnoit au mois de Juillet, avant que Marc Antoine lui eût donné celui de Jules Céſar.

R.

RAMISPALMA, le Dimanche des Rameaux.

Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari, le vingt-deuxieme Diman-

che après la Pentecôte, ainſi appellé par les Hiſtoriens contemporains de la bataille de Weiſſemberg près de Prague, donnée le 8 Novembre 1610; *Dominica*, diſent-ils, *in qua cantatur Evangelium* Reddite, &c.

Relatio pueri Jeſu de Ægypto, le 7 Janvier.

Reminiſcere, Introït & nom du ſecond Dimanche de Carême.

Reſaille-Mois, les mois de Juin & de Juillet. Du Cange, *Suppl.*

Reſpice, Domine, Introït & nom du treizieme Dimanche après la Pentecôte.

Révélation de S. Michel, (le jour de la) 8 de Mai. Voyez Monſtrelet, T. I, *fol.* 87 *recto.*

Le Roi des Dimanches, le Dimanche de la Trinité. Voyez *Dominica ſanctæ Trinitatis.*

Rorate cœli, Introït & nom du quatrieme Dimanche de l'Avent aujourd'hui; autrefois c'étoit *Memento mei.*

Roſæ Dominica, le quatrieme Dimanche de Carême, & celui dans l'Octave de l'Aſcenſion. Voyez *Dominica Roſæ.*

S.

SABBATUM, le Samedi ordinairement, ou quelquefois la ſemaine entiere. De là viennent *una*, ou *prima Sabbati*, pour le premier jour de la ſemaine, c'eſt-à-dire le Dimanche; *ſecunda Sabbati* pour le Lundi, &c.

Sabbatum Acathiſti, c'eſt le nom que les Grecs donnoient au Samedi de la cinquieme ſemaine de Carême: ce jour étoit fêté à Conſtantinople en mémoire de la délivrance miraculeuſe de cette ville aſſiégée par les Abares; événement arrivé l'an 626, & dont ils ſe croyoient redevables à la protection de la ſainte Vierge. Ce jour-là on chantoit à l'honneur de la Mere de Dieu une Hymne nommée *Acathiſtos*, parce qu'elle ſe chantoit debout. Voyez Gretzer, *L. III. obſerv. in Coddinum*, *c.* 7.

Sabbatum duodecim lectionum, Samedi aux douze leçons, les quatre Samedis des Quatre-Temps.

Sabbatum Luminum, le Samedi-Saint.

Sabbatum Magnum, le grand Samedi, le Samedi-Saint.

Sabbatum vacans, le Samedi avant le Dimanche des Rameaux, ainſi appellé à Rome, parce qu'il n'avoit point d'Office, le Pape étant occupé à diſtribuer des aumônes en ce jour là.

Salus Populi, Introït & nom du dix-neuvieme Dimanche après la Pentecôte.

La Samaritaine, le Vendredi de la Mi-Carême, ou de la troiſieme ſemaine de Carême.

Scrutinii Dies, voyez au mot *Dies.*

Septimana, la ſemaine. Voyez *Hebdomada.*

Septimana communis, la ſemaine qui commençoit au Dimanche après la ſaint Michel de Septembre. Haltaus *Calend. medii ævi*, *p.* 131.) Dans Ludewig (*Rel. mſſ. t.* 7, *p.*493) on trouve un diplôme daté A. 1306 *feria quarta in Communibus.* C'eſt le 5 Octobre.

Septimana media jejuniorum Paſchalium, la troiſieme ſemaine de Carême. Il ne faut point confondre cette ſemaine avec *Hebdomada mediana Quadrageſimæ*: celle-ci eſt la quatrieme ſemaine de Carême.

Septimana pœnoſa, la ſemaine péneuſe, la ſemaine-Sainte.

Septuageſima, c'eſt le neuvieme Dimanche, & non le ſeptantieme jour avant Pâque, comme pluſieurs l'ont penſé: mais parce que le ſixieme Dimanche avant cette grande Fête, qui eſt le premier de Carême, fut nommé Quadrageſime, on nomma les trois qui le précédent Quinquageſime, Sexageſime & Septuageſime.

Seval, le mois de Juillet. Charte de Godefroi II, Sire de Perucis: *Ce fut fait l'an del Incarnation Jeſu* MCCLXIV, *el mois de Seval le jour S. Jakemé & S. Chriſtoffle* (Butkens, T. I, pr. p. 229.)

Sextilis menſis, c'eſt le nom que portoit le mois d'Août avant qu'Auguſte lui eût donné le ſien.

Si iniquitates, Introït & nom du vingt-deuxieme Dimanche après la Pentecôte.

Sicut oculi ſervorum, Introït du Lundi après le premier Dimanche de Carême. Charte de la Fondation de la Collégiale de S. Denis d'Iſſoudun, par Gerard la Fuile, Abbé de N. D. d'Iſſoudun. *Actum ſolemniter in Capitulo noſtro, Feria II qua cantatur*: ſicut oculi ſervorum, *quinto Idus Martii.... anno Dom. Incarn.* MCL XXXV. (*Gall. ch. no. T. II, prob. col.* 49.)

Solemnitas Solemnitatum, le ſaint jour de Pâque.

Somertras ou *Sonmartras*, le mois de Juin au pays Meſſin. Charte de Baudouin d'Epinal, Abbé de S. Vincent de Mets, datée *lou premier jour de Somertras, l'an de graſce noſtre Signor mil trois cent & dous ans.* Sauf conduit accordé l'an 1356, à tous ceux qui viendront acheter des laines en cette ville *pour la ſaixon dou vendaige des termes de Paiſques dès le jour de feſte S. Gengoult en May, juſces jour de feſte S. Vy en ſonmartras*, c'eſt-à-dire juſqu'à la fête de S. Vit, S. Modeſte & Ste Creſcence, Martyrs, qui tombe le 15 Juin.

Suſcepimus, Deus, Introït & nom du VIII Dimanche après la Pentecôte.

Suſceptio ſanctæ Crucis, la Suſception de la ſainte Croix, à Paris le premier Dimanche d'Août.

T.

TESSARACOSTE, c'eſt le nom que les Grecs donnent au Carême.

Tetrada, le quatrieme jour de la ſemaine, ou le Mercredi.

Theophania, la Fête de Noël & celle de l'Epiphanie, confondues dans les premiers ſiecles en Orient, & célébrées l'une & l'autre le 6 Janvier. De là viennent ces mots Gaulois *Tiphagne*, *Tiphaine*, *Tiéphaine*, *Thiéphanie*, *Tiéphaigne*, *Tiphaigne*, qui ſignifient ordinairement le jour des Rois. Voyez *Epiphania.*

Thore-maneth, ou Lune de Thor. C'eſt le nom que les Suédois donnent au mois de Janvier, & les Danois au mois de Mars, du nom d'une Fête qu'ils célébroient dans le tems de leur Paganiſme.

Des Traditions, le Mercredi de la troiſieme ſemaine de Carême, parce que l'Evangile parle des fauſſes Traditions des Juifs, que les Diſciples du Sauveur n'obſervoient point dans leur repas.

Transfigurationis Dominica, le ſecond Dimanche de Carême, parce qu'on y chante l'Evangile de la Transfiguration de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Transfigurationis Feſtum, la Transfiguration de notre Seigneur, le 6 Août.

Tres ſeptimanæ Paſchales. Les Lettres d'ajournement adreſſées par le Roi Philippe le Long aux Pairs de France dans le fameux procès de Robert d'Artois, & rapportées tout au long par le P. Anſelme, tome II, pag. 820, portent: *Ad diem Sabbati poſt tres ſeptimanas inſtantis Paſchatis, videlicet ad diem vigeſimam Maii.* Ces Lettres ſont datées du 9 Avril de l'an 1317. Mais il eſt indubitable qu'elles appartiennent à l'an 1318, ſuivant notre maniere de commencer l'année. En effet elles ſont antérieures, comme il eſt viſible, au jour de Pâque. Or Pâque en 1317 tomboit le 3 Avril; & de plus le 20 Mai cette année étoit un Vendredi & non pas un Samedi; au lieu qu'en 1318 Pâque tomboit le 23 Avril, & le 20 Mai étoit le Samedi de la quatrieme ſemaine après Pâque. Les trois ſemaines précédentes ſont donc ce que Philippe le Long appelloit *tres ſeptimanas Paſchatis.* Ainſi cette expreſſion, qui ſe rencontre dans d'autres Actes, marque les trois ſemaines qui commençoient au jour de Pâque.

On trouve auſſi *tres ſeptimanæ Pentecoſtes*, *tres ſeptimanæ Nativitatis*, *tres ſeptimanæ S. Joannis B.*: ſemblable explication. La raiſon de cette dénomination, c'eſt que dans pluſieurs endroits les grandes Fêtes avoient trois octaves conſécutives; en d'autres elles n'en avoient que deux; ce qui étoit exprimé par le mot *quindena*. Voilà pourquoi dans les anciennes chartes & chroniques on trouve plus ordinairement *octavæ* qu'*octava.*

Τριώδιον, c'eſt le nom que les Grecs donnent au Dimanche avant la Septuageſime, parce qu'on commence ce jour-là la grande hymne appellée Τριώδιον, qui dure juſqu'à Pâque.

V.

VERDI-AORÉ, pour *Vendredi-adoré*, le Vendredi-Saint, ainſi appellé autrefois parmi le peuple, à cauſe de l'adoration de la Croix.

La Veuve de Naïm, le Jeudi de la quatrieme ſemaine de Carême.

Vigilia Horemii, la veille de ſaint Laurent, ou le 9 Août, dans un Traité de Gebbehard, Evêque d'Halberſtat, paſſé l'an 1477, avec l'Abbaye de Quedelinbourg (Ludewig, tome X, pag. 93.)

Les Vignerons, le Vendredi de la ſeconde ſemaine de Carême.

Vocem jucunditatis, Introït & nom du cinquieme Dimanche après Pâque.

W.

WITAVE, Octave. *Et vel que les devant dites dix livres ſoient priſes & payées au devant dit Chapelain us Witaves de cheſte Chandeleur prochaine à venir.* (Teſtament d'Alix, femme de Jean, Seigneur de Lille, de l'an 1274.)

Witive, même ſignification.

CATALOGUE

CATALOGUE
ALPHABÉTIQUE ET CHRONOLOGIQUE
DES SAINTS.

Les Fêtes des Saints tenant lieu de jour & de mois dans les dates de pluſieurs anciens monumens, il eſt important de ſavoir à quel mois & à quel jour du mois elles appartiennent. C'eſt une des raiſons qui nous engagent à donner un Catalogue des Saints dont on célebre la fête ou la mémoire dans l'Egliſe. Mais on ne s'eſt pas borné à marquer le jour que l'Egliſe leur a conſacré dans ſes faſtes; on a fixé de plus, autant que les lumieres de la critique l'ont permis, l'époque où ils ont commencé à ſe diſtinguer, avec l'année & le jour précis de leur mort. Cet objet n'eſt pas le moins eſſentiel de notre travail. En effet puiſque les Saints ſont le plus bel ornement de l'Egliſe, & leurs actions la partie la plus utile de ſon hiſtoire, que pluſieurs même d'entre eux ont eu part aux événemens publics de leur âge, n'étoit-ce pas un devoir indiſpenſable pour nous de rechercher avec ſoin & le tems où ils ont fleuri & celui où ils ont ceſſé de vivre? Du reſte quoique ce Catalogue ſoit conſidérablement augmenté dans cette nouvelle édition, nous n'avons pas entrepris d'y faire entrer tous les Saints dont le culte eſt local & particulier à certaines Egliſes: cela iroit à l'infini. Nous nous ſommes renfermés dans le dénombrement de ceux qui ont eu le plus de célébrité, ou dont les noms ſe rencontrent plus fréquemment dans les chartes & les hiſtoires. Lorſque pluſieurs Saints portent le même nom, nous les rangerons ſuivant l'ordre chronologique, ſans égard pour les ſurnoms ou les titres qui les différencient.

A.

Saint Abbon, Abbé de Fleuri, vers l'an 988, martyriſé à la Réole le 13 Novembre 1004.

SS. Abdon & Sennen, Perſans, Martyrs à Rome en 250; leur Fête le 30 Juillet.

S. Abraham, Abbé de S. Cirgues en Auvergne, mort vers l'an 472; ſa Fête le 15 Juin.

S. Acaire, *Acarius*, ou *Aicarius*, Evêque de Noyon & de Tournai, l'an 621, mort l'an 639 le 27 Novembre.

S. Achard, ou Acaire, *Aicadrus*, Abbé de Quinçai vers l'an 667, de Jumieges en 683, mort le 15 Septembre 687; ſa Fête le 15 Septembre.

S. Achillée, Martyr au premier ou deuxieme ſiecle; on en fait la Fête avec celle de S. Nérée le 12 Mai.

S. Adalbert, Evêque de Prague en 983, Apôtre de Pruſſe, martyriſé le 23 Avril 997. Le P. Manſi rapporte ſa mort à l'an 996.

La bienheureuſe Adélaïde, Reine d'Italie, puis Impératrice d'Allemagne, femme d'Otton I, décédée le 16 Décembre de l'an 999, au Monaſtere de Seltz ſur le Rhin, à l'âge de 69 ans.

S. Adelard, *Adelardus*, vulgairement S. Allard, né l'an 753, de Bernard, fils de Charles Martel, Moine de Corbie en Picardie, l'an 772, Abbé de la même Abbaye en 777, Fondateur & Abbé de la nouvelle Corbie en Saxe l'an 823, mort le 2 Janvier de l'an 826, dans l'ancienne Corbie.

S. Adelbert, Abbé de Würtzbourg, en 966, Apôtre des Ruges & non des Ruſſes, premier Archevêque de Magdebourg en 970, mort le 20 Juin 981.

S. Adjuteur, ou Ajoutre, Moine de Tiron, mort probablement le 30 Avril 1131, ou 1132.

S. Adon, né vers l'an 800, élevé à l'Abbaye de Ferrieres dès ſa plus tendre jeuneſſe, Evêque de Vienne l'an 860, mort le 16 Décembre 875, âgé de 76 ans.

S. Adrien, Martyr de Nicomédie. On en fait mémoire le 8 Septembre dans l'Egliſe Latine, & le 26 Août chez les Grecs. Il a ſouffert en 305, ou 306.

S. *Ægidius*; voyez S. Gilles.

Ste Afre, Martyre à Ausbourg, avec ſa mere & ſes trois ſervantes, l'an 304; leur Fête le 5 Août.

S. Afrique, ou S. Efrique, dit auſſi S. Fric & Sainto-Frique, Evêque de Comminges, mort au ſixieme ſiecle; ſes Fêtes le 15 Janvier, le 8 Février & le 1 Mai.

Stes Agape, Chionie & Irene, ſœurs, martyriſées à Theſſalonique; les deux premieres au mois de Mars, la derniere, le premier Avril, l'an 304. Leur Fête le premier Avril chez les Latins, le 16 du même mois chez les Grecs.

S. Agapet, Martyr de Paleſtrine ou Preneſte vers l'an 274, à l'âge de 15 ou 16 ans; ſa Fête le 18 Août.

S. Agapet, Pape, ſacré le 3 Juin 535, mort le 22 Avril 536; ſa Fête, qui eſt le jour de ſa tranſlation de Conſtantinople à Rome, le 20 Septembre.

Ste Agate, Vierge & Martyre. On met ſa mort au 5 Février 251, jour de ſa Fête.

S. Agathange, Diacre de S. Clément, Evêque d'Ancyre, martyriſé avec ce Saint dans l'une des premieres perſécutions. Quoique leur martyre ſoit certain, on ne peut faire aucun fond ſur leurs Actes; leur Fête le 23 Janvier. On donna auſſi le ſurnom d'Agathange à S. Acace, Evêque d'Antioche en Aſie, martyriſé le 29 Mars 250, ou 251, & honoré par les Grecs le 31 du même mois.

S. Agathon, élu Pape le 26 Juin de l'an 679, mort le 10 Janvier de l'an 682: l'Egliſe Latine en fait mémoire le 10 Janvier.

S. Agilbert, ou Ailbert, Evêque de Dorcheſter en Angleterre l'an 650, de Paris l'an 664, mort en 675, honoré le 11 Octobre.

S. Agile, ou Aile, premier Abbé de Rebais, offert à l'âge de 7 ans à S. Colomban dans le tems qu'il bâtiſſoit le monaſtere de Luxeuil, c'eſt-à-dire en 590, mort âgé de cent ans le 30 Août, ſuivant l'auteur de ſa vie. D'où il ſuit qu'il a ceſſé de vivre en 683 & non en 654; comme l'a marqué l'un des plus grands Critiques du dernier ſiecle.

S. Agnan, *Anianus*, Evêque d'Orléans l'an 390, du vivant de S. Euverte mort le 7 Septembre 391. On prétend que S. Agnan eſt mort le 17 Novembre 453, après 62 ans d'Epiſcopat; ſa tranſlation le 14 Juin.

Ste Agnès, Vierge & Martyre, au commencement du quatrieme ſiecle; ſa Fête le 21 Janvier.

S. Agoard, S. Agilbert & leurs Compagnons, Martyrs à Créteil près de Paris, au troiſieme ſiecle; leur Fête le 25 Juin.

S. Agobart, ou Aguebaud, qualifié Saint, Coadjuteur de Leidrade Evêque de Lyon en 814, Evêque ſeul après la retraite de Leidrade en 816; aſſiſte à l'Aſſemblée de Compiegne, où Louis le Débonnaire eſt dépoſé en 833. Il eſt dépoſé lui-même, en ſon abſence, au Concile de Thionville, où Louis le Débonnaire eſt rétabli au mois de Février 835, revient à ſon Egliſe de Lyon en 837, & meurt le 6 Juin, accompagnant l'Empereur en Saintonge, l'an 840.

S. Agri, ou Airi, *Agericus* & *Agiricus*, Evêque de Verdun l'an 550, mort le premier Décembre 591, jour de ſa Fête.

S. Aidan, premier Abbé & premier Evêque de Lindish ou Lindisfar, mort l'an 651; ſa Fête le 31 Août.

S. Aigulfe, Aou, Aioul, ou Aieul, *Agiulfus*, *Aygulfus*, & *Aiulfus*, Evêque de Bourges vers l'an 811, mort vers l'an 835; ſa Fête ſe célebre le 22 Mai dans le Berry.

S. Alban, Martyr à Mayence au cinquieme ſiecle; ſa Fête le 21 Juin.

S. Alban, premier Martyr d'Angleterre, mort vers l'an 287; ſa Fête le 22 Juin.

S. Albert, élu Evêque de Liege l'an 1188, Cardinal l'an 1192, martyriſé à Reims le 25 Novembre de la même année.

Le B. Albert le Grand, Dominicain en 1221, Evêque de Ratiſbonne au commencement de l'an 1260, ſe démet l'an 1263, & meurt le 15 Novembre 1282.

Ste Albine, veuve de Publicola, fils de Sainte Mélanie l'ancienne, & mere de Mélanie la jeune, morte vers l'an 433; ſa Fête le 31 Décembre.

Le B. Alcuin, Abbé, Précepteur de Charlemagne en 781, juſqu'en 790, qu'il retourna en Angleterre. Charlemagne le rappella en France l'an 803, où il eſt mort le 19 Mai 804.

Ste Aldegonde, Vierge, en Hainaut, Fondatrice de l'Abbaye des Chanoineſſes de Maubeuge, morte le 30 Janvier 684.

S. Aldric, ou Audri, né l'an 775, Abbé de Ferrieres l'an 827, Archevêque de Sens, élu en 829, ſacré au commencement de 830, mort en 840, ou 841. L'Egliſe de Sens fait ſa Fête le 6 Juin; mais à Ferrieres & ailleurs on la célebre le 10 Octobre.

S. Aldric, ſacré Evêque du Mans le Dimanche 22 Décembre 832, mort le 7 Janvier de l'an 856.

S. Aleaume, ou Eleſme, *Adelelmus*, Moine de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, puis Abbé de S. Jean de Burgos en Eſpagne, mort vers l'an 1100. M. Baillet rapporte ſa vie au 30 Janvier.

S. Alexandre, Martyr à Lyon. Voyez S. Epipode.

S. Alexandre, Evêque de Jeruſalem, Martyr l'an 249. On croit que c'eſt le même Alexandre qui eſt inſéré dans le Canon de la Meſſe après S. Ignace, Evêque d'Antioche & Martyr; ſa Fête, à Paris, le 18 Mars, chez les Grecs le 22 Décembre.

S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, mort le 17 Avril 326; ſa Fête dans le Martyrologe Romain le 26 Février.

S. Alexandre, Inſtituteur des Acemetes, mort le 15 Janvier de l'an 440.

S. Alexandre, le Charbonnier, Evêque de Comane, dans le Pont, Martyr vers l'an 250, ou 251; ſa Fête le 11 Août.

S. Alexis, mort dans les premieres années du V ſiecle, eſt honoré le 17 Juillet à Rome où il mourut; le 17 Mars chez les Grecs. Il ne faut point le confondre avec S. Jean Calybite.

S. Alire, *Illidius*, Evêque de Clermont, en Auvergne, vers l'an 336, mort vers l'an 385; ſa Fête le 5 Juin.

S. Alphonſe. Voyez Ildephonſe.

S. Alype, Evêque de Tagaſte, vers l'an 394, diſciple de S. Auguſtin à Carthage, ſon compagnon dans ſes égaremens, & enſuite le fidele imitateur de ſes vertus & de ſon zele pour la Religion, mort après l'an 430.

S. Amable, *Amabilis Ricomagenſis*, Curé & Patron de Riom, en Auvergne, mort, dit-on, l'an 474, le premier de Novembre. La Fête de ſa Tranſlation le 19 Octobre.

Ste Amalberge, veuve, mere de pluſieurs Saints, morte au Monaſtere des Religieuſes de Maubeuge, & enterrée au Monaſtere de Lobbes l'an 670; ſa Fête le 10 Juillet.

S. Amand, Evêque de Bordeaux, vers l'an 404, mort après l'an 431; ſa Fête le 18 Juin.

S. Amand, né l'an 589, Miſſionnaire en 628, Evêque de Maëſtricht en 649, ſe démet en 652, meurt en 675. Le Martyrologe met ſa Fête au 6 Février.

S. Amarand, ou Amaranthe, *Amaranthus*, Martyr à Alby au III ſiecle; ſa Fête le 7 Novembre.

S. Amarand, *Amarandus*, Evêque d'Albi, vers l'an 700, mort avant 722.

S. Amateur, Amatre, ou Amaitre, Evêque d'Auxerre, vers l'an 388, mort le premier Mai 418.

S. Ambrois, *Ambroſius*, Evêque de Cahors, vers l'an 752, abdique vers l'an 759, & meurt ſolitaire dans le Berri, l'an 770; ſa Fête le 16 Octobre.

S. Ambroiſe, Docteur de l'Egliſe, Evêque de Milan, ſacré, comme l'on croit, le 7 Décembre 374, mort après minuit le 4 Avril, qui étoit le Samedi-Saint, de l'an 397; ſa Fête, à Rome le 7 Décembre, le 4 Avril à Paris.

Le B. Ambroiſe Autpert, Abbé de S. Vincent ſur le Voltorne en Italie l'an 776, mort l'an 778, le 18 Juillet.

S. Amé, *Amatus*, Evêque, l'an 669, de Sion en Valais, *Sedunenſis*, & non de Sens, comme l'avancent Baillet & les Bollandiſtes, calomnié par des envieux, & chaſſé de ſon Egliſe par le Roi Thierry III en 674, mort l'an 690 au Monaſtere de Breuil, dans le Dioceſe de Terrouenne. Ses Fêtes, ſurtout à Douai dont il eſt le Patron, ſont le 13 Septembre, qui eſt le jour de ſa mort, le 28 Avril & le 19 Octobre. Celle-ci eſt maintenant la principale dans ſon Egliſe de Douai.

S. Amet, ou Amé, *Amatus*, premier Abbé de Habenda, depuis Remiremont, en 620, mort le 13 Septembre, vers l'an 627.

S. Ammon, Fondateur des Hermites de la Montagne de Nitrie, à 70 milles d'Alexandrie, au-delà du Lac de Mareotis, mort le 4 Octobre vers le milieu du quatrieme ſiecle.

S. Amour, Aquitain de naiſſance, Diacre dans l'Haſbaye, mort vers le milieu du ſeptieme ſiecle; ſa Fête le 8 Octobre.

S. Amphiloque, Evêque d'Icone en Lycaonie, ſacré l'an 374, mort vers 394; ſa Fête le 23 Novembre.

S. Anaclet, Pape au I ſiecle; ſa Fête en l'Egliſe de Paris le 26 Avril.

S. Anaſtaſe, Perſan, Martyr le 22 Janvier 628; ſa Fête le 22 Janvier.

Ste Anaſtaſe, Dame Romaine, Martyre vers l'an 305; ſa Fête, chez les Grecs, le 22 Décembre, chez les Latins le 25 du même mois.

S. Andéol, *Andeolus*, Sous-Diacre, Martyr, en Vivarais, l'an 208. Le Martyrologe en fait mémoire le premier Mai.

S. Andoche, Prêtre, S. Thyrſe & S. Félix, Martyrs à Saulieu, dans le Dioceſe d'Autun, vers l'an 179; leur Fête le 24 Septembre.

S. André, Apôtre; ſa Fête le 30 Novembre.

S. André Avellino, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins & Prêtre, Patron de la Sicile & de la ville de Naples, mort le 10 Novembre 1608.

Ste Angadreme, *Angadriſma*, Vierge & Patrone de Beauvais, morte le 14 Octobre vers l'an 698; ſa Tranſlation le 27 Mars.

SS. Anges Gardiens; la Fête en leur honneur le 2 Octobre chez les Latins, & le 8 Novembre chez les Grecs.

S. Angilbert, Engelbert, vulgairement Englevert, ſeptieme Abbé de S. Riquier en Ponthieu l'an 793, mort l'an 814, le 18 Février.

Ste Anne, mere de la ſainte Vierge; ſa Fête le 26 Juillet, renvoyée au 28 du même mois, à Paris, à Beauvais, & encore ailleurs; parce que le 26 eſt occupé par une autre Fête; le 25 Juillet chez les Grecs.

S. Annon, Archevêque de Cologne l'an 1055, mort le 4 Décembre 1075.

S. Anſbert, Abbé de Fontenelle ou S. Vandrille en 678, Evêque de Rouen l'an 683, mort vers l'an 695, le 9 Février, à l'Abbaye de Haumont en Hainaut.

S. Anſchaire, Moine de Corbie en Picardie, Apôtre de Danemarck en 826, & de Suede en 829, premier Archevêque de Hambourg en 830, Légat du Pape dans le Nord en 833, obligé de quitter Hambourg en 845, Evêque de Brême en 854, mort le 3 Février 865.

S. Anſelme, Evêque de Lucques, mort le 18 Mars 1086.

S. Anſelme, Abbé du Bec en 1078, Archevêque de Cantorbery, nommé le 6 Mars 1093, ſacré le 4 Décembre ſuivant, mort le 21 Avril 1109.

S. Anthelme, Général des Chartreux vers l'an 1141, Evêque de Bellai, ſacré le 8 Septembre 1163, quitte ſon Evêché peu de tems après, & meurt à la Grande-Chartreuſe le 26 Juin 1178.

S. Anthime, Evêque de Nicomédie, Martyr en 303; ſa Fête le 27 Avril.

S. Antoine, Patriarche des Cénobites, mort le 17 Janvier 356.

S. Antoine, Moine de Lerins, mort vers l'an 520 ou 530, le 28 Décembre.

S. Antoine de Pade, de l'Ordre de S. François l'an 1221, mort le 13 Juin 1231, âgé de 36 ans; ſa mémoire à Paris le 28 Mars.

S. Antonin, Martyr, Patron de la Cathédrale de Pamiers; ſa Fête le 2 Septembre.

S. Antonin, Archevêque de Florence en 1446, mort le 2 Mai 1459; ſa Fête à Paris le 10 Mai, à Rome le jour de ſa mort.

S. Août, *Auguſtus*, Prêtre en Berri, mort après le milieu du ſixieme ſiecle, honoré le 7 Octobre.

S. Aphrodiſe, premier Evêque de Beziers, au troiſieme ſiecle probablement; on met ſa Fête au 22 Mars.

S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne au premier, ou au deuxieme ſiecle; ſa Fête le 23 Juillet.

S. Apollinaire, Evêque d'Hieraple & Apologiſte de la Religion Chrétienne, mort après l'an 177; ſa Fête le 8 Janvier chez les Latins.

S. Apollinaire, Evêque de Valence vers l'an 480, mort vers l'an 525; ſa Fête le 5 Octobre.

Ste Apolline, ou Apollonie, Vierge & Martyre en 249; l'Egliſe en fait mémoire le 9 Février.

S. Aquilin, Evêque d'Evreux vers l'an 653, mort l'an 695; ſa Fête le 19 Octobre.

S. Arbogaſte, Evêque de Strasbourg, mort en 678 comme le

prouve M. Grandidier (*Hiſt. de l'Égl. de Straſb.* T. I, p. 7.) ſa Fête le 21 Juillet.

S. Archélaüs, Evêque de Caſcar en Méſopotamie au III ſiecle; célebre par les diſputes qu'il eut avec l'Héréſiarque Manès, qu'il confondit en deux conférences; nommé dans le Martyrologe Romain au 26 Décembre.

S. *Aredius*, ou *Aridius*. Voyez S. Yriez.

S. Areg, *Aregius*, ou *Aridius*, Evêque de Nevers; il a ſouſcrit au Concile d'Orléans en 549, & à celui de Paris en 551; il eſt honoré dans ſon Dioceſe le 16 Août.

S. Ariald, Diacre de Milan, martyriſé par les Simoniaques le 28 Juin 1066, canoniſé l'année ſuivante par Alexandre II.

S. Ariga, ou Areg, *Arigius* & *Aredius*, Evêque de Gap en Dauphiné l'an 579, mort le premier Mai 604.

S. Arnoul, *Arnulfus*, aſſaſſiné dans la forêt d'Yveline au Dioceſe de Chartres vers l'an 534, & honoré du titre de Martyr; ſa Fête le 18 Juillet.

S. Arnoul, tige de la II race de nos Rois, époux de Dode qui le fit pere de Clodulphe & d'Anſchiſe ou Anſegiſe, puis Evêque de Mets en 611 (& non en 614) abdique l'an 626 & meurt le 16 Août 640; ſa Fête le jour de ſa mort, & le 18 Juillet, jour de ſa tranſlation.

S. Arnoul, Religieux de Vendôme, Evêque de Gap en 1055, mort le 19 Septembre, vers l'an 1074.

S. Arnoul, Moine de S. Médard, Evêque de Soiſſons en 1080, juſqu'en 1085; eſt mort à Aldembourg le 15 Août 1087.

S. Arſene, Précepteur des enfans de Théodoſe le Grand, puis en 394 Anachorete de Sceté, mort vers 449; ſa Fête le 19 Juillet.

S. Aſaph, Evêque au pays de Galles, mort vers la fin du ſixieme ſiecle; ſa Fête le premier Mai.

S. Aſcole, Evêque de Theſſalonique, mort en 383; ſa Fête le 30 Décembre.

S. Athanaſe, Evêque d'Alexandrie le 27 Décembre 326, mort le 18 Janvier 373; ſa Fête le même jour, & encore chez les Grecs le 2 Mai, jour de la Tranſlation de ſes Reliques à Conſtantinople, le 9 Juin & le 27 du même mois; chez les Latins le 2 Mai.

S. Aubert, *Audebertus*, *Autpertus*, Evêque de Cambray & d'Arras le 21 Mars 633, mort l'an 668; ſa Fête le 13 Décembre.

Ste Aubierge, Abbeſſe de Faremoutier vers l'an 695. Voyez Edilburge.

S. Aubin, *Albinus*, Evêque d'Angers en 529, mort le premier Mars 549.

Ste Aude, Vierge à Paris au ſixieme ſiecle; ſa Fête le 18 Novembre.

S. Aventin, Archidiacre du Dunois, puis Evêque de Chartres, honoré à Châteaudun. On met ſa mort en 528, & ſa Fête le 4 Février.

S. Aventin, Solitaire au Dioceſe de Troyes, mort le 4 Février 537 ou 540.

S. Auguſtin, Docteur de l'Egliſe, né le 13 Novembre 354, baptiſé le 24 Avril 387, Prêtre en 391, Evêque d'Hippone du vivant de Valere en 396, & depuis la mort de Valere juſqu'en 430. S. Auguſtin eſt mort le 28 Août de la même année.

S. Auguſtin, Evêque de Cantorbery en Angleterre l'an 597, mort le 26 Mai 607; ſa Tranſlation le 6 Septembre.

S. Avit, ou Avi, *Alcimus Ecdicius Avitus*, Evêque de Vienne, mort le 5 Février 525.

S. Avit, ou Avi, Abbé de S. Meſmin près d'Orléans vers l'an 520. On ignore le tems de ſa mort; mais on en fait mémoire le 17 Juin, de même que d'un autre S. Avi, Abbé de Châteaudun, qui vivoit en même tems.

S. Aunaire, *Aunarius*, *Anacharius*, Evêque d'Auxerre en 571, mort probablement le 25 Septembre 605.

Ste Aure, ou Aurée, *Aurea*, Abbeſſe vers l'an 633 de S. Martial dans Paris, où ſont aujourd'hui les Barnabites; ſa Fête le 4 Octobre, jour de ſa mort arrivée l'an 666.

S. Aurele, Evêque de Carthage, mort l'an 423, après environ 40 ans d'Epiſcopat; ſa Fête, ſuivant un ancien Calendrier donné par Dom Mabillon, ſe célébroit en Afrique le 20 Juillet.

S. Aurélien, Evêque d'Arles au commencement de l'an 546, mort le 16 Juin 552.

S. Auſone, premier Evêque d'Angoulême au troiſieme, quatrieme ou cinquieme ſiecle; on en fait la Fête le 22 Mai & le 11 Juin.

S. Auſpice, *Auſpicius*, premier Evêque d'Apt & Martyr. On ignore le tems où il a vécu.

Ste Auſtreberte, Vierge, premiere Abbeſſe de Pavilli, dans le pays de Caux en Normandie, morte le 10 Février 703.

S. Auſtregiſile, Auſtrille, ou Outrille, *Auſtregiſus*, Evêque de Bourges en 611, mort le 20 Mai 624; ſa Fête à Paris le 23 Mai.

S. Auſtremoine, *Stremonius*, ou *Strimonius*, Apôtre & premier Evêque d'Auvergne; ſa Fête le premier Novembre; ſes Tranſlations le premier Février & le 23 Mai.

Ste Auſtrude, *Auſtrudis*, Vierge & Abbeſſe de S. Jean de Laon, après ſainte Salaberge ſa mere morte l'an 654, bénie par ſon Evêque l'an 655. On rapporte ſa mort à l'an 688 ou à l'an 707; ſa Fête le 17 Octobre.

S. Auxence, Solitaire, près de Calcédoine, mort vers l'an 470; ſa mémoire à Rome le 15 Février, à Paris le 17 Avril, chez les Grecs le 14 Février.

S. Aybert, Prêtre & reclus Bénédictin en Hainaut, mort le 7 Avril 1040.

S. Ayou, *Aygulfus*, Abbé de Lerins vers l'an 668, Martyr vers l'an 675; ſa Fête avec celle de ſes Compagnons le 3 Septembre.

B.

Saint BABILAS, Evêque d'Antioche, Martyr l'an 251; ſa Fête chez les Latins le 24 Janvier, chez les Grecs le 4 Septembre.

S. Babolein, *Babolenus*, premier Abbé de S. Maur des Foſſés vers l'an 638, mort le 26 Juin vers l'an 660; ſa Fête le même jour.

Ste Barbe, Vierge & Martyre à Héliopolis en Egypte l'an 306, (Aſſemani); ſa Fête le 4 Décembre.

S. Barnard, Bernhart, ou Berear, Fondateur & premier Abbé d'Ambournai en Breſſe, puis Archevêque de Vienne, mort au Monaſtere de Romans en Dauphiné le 22 Janvier 842.

S. Barnabé, Apôtre des Gentils, dont on fait la Fête le 11 Juin.

S. Barthelemi, Apôtre, ſa Fête le 24 Août chez les Latins, le 11 Juin chez les Grecs; à Rome on la fait le 25 Août. Le P. Stilting, Bollandiſte, prétend qu'il eſt le même que Nathanael.

S. Baſile, Prêtre d'Ancyre, martyriſé le 28 ou 29 Juin de l'an 362; ſa Fête le 22 Mars chez les Grecs.

S. Baſile le Grand, Evêque de Céſarée en Cappadoce, ordonné l'an 370, le 14 Juin, qui eſt le jour de ſa Fête à Rome, mort au commencement de l'an 379. L'Egliſe de Paris honore ſa mémoire le 31 Mars, & les Grecs le premier & le 30 Janvier.

S. Baſile, *Baſilius*, Evêque d'Aix vers l'an 449: on ignore le tems de ſa mort.

S. Baſilide, S. Cyrin, ou Quirin, S. Nabor, S. Nazaire, ou Nazare, Martyrs à Rome vers l'an 309; on en fait la Fête le 12 Juin.

S. Baſiliſque, Soldat, martyriſé à Comane dans le Pont l'an 306; ſa Fête le 22 Mai.

S. Baſle, *Baſolus*, Hermite en Champagne, mort le 26 Novembre 620.

Ste Batilde, Badechilde, Bautour, ou Baudour, Reine de France, puis Religieuſe à Chelles, morte l'an 680; ſa Fête le 30 Janvier; ſa Tranſlation le 26 Février.

S. Baudille, ou Baudele, Martyr de Nîmes au troiſieme ou quatrieme ſiecle: les Martyrologes en font mémoire le 20 Mai.

S. Bavon, ou Baf, *Bavo*, Moine de S. Pierre de Gand & Patron de cette ville, mort Hermite vers l'an 653 & peut-être en 657, le premier Octobre.

S. Bede, dit le Vénérable, Religieux Anglois, Pere de l'Egliſe, mort le 26 Mai 735; ſa Fête eſt remiſe au 27 du même mois.

Ste Beggue, fille de Pepin de Landen, Maire du Palais, ſœur de Ste Gertrude de Nivelle, veuve d'Anſégiſe, fils de S. Arnoul, fondatrice & premiere Abbeſſe d'Anden ſur Meuſe, morte en 698. Le Martyrologe Romain en fait mention au 17 Décembre. Ce n'eſt pas à elle, comme pluſieurs le prétendent, mais à Lambert Berggh, ou le Begue, Prêtre de Liege au douzieme ſiecle, que ſe rapporte l'inſtitution des Béguines, dont la premiere Communauté, établie à Liege en 1173, fut transférée à Nivelle en 1207.

S. Benezet, Benedet, ou Benedict, Berger & Fondateur, à l'âge de 18 ans, du Pont d'Avignon, appellé pour cela *Paſtor & Pontifex* dans ſon Office, mort en 1184: on en fait mémoire le 14 Avril.

S. Benigne, Apôtre de Bourgogne, Martyr vers l'an 179; ſa principale Fête le 24 Novembre; les autres Fêtes ſont le 27 Février, le 26 Avril & le 3 Novembre.

S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, né vers l'an 480, mort le 21 Mars 543, ſelon le P. Mabillon; ſa Fête le même

jour chez les Latins, le 12 Mars chez les Grecs; ſa Tranſlation le 11 Juillet en France.
S. Benoît Biſcop, Abbé en Angleterre, mort l'an 690, ou vers l'an 703; ſa Fête le 12 Janvier.
S. Benoît, Abbé d'Aniane, ou Agnane, en Languedoc, vers l'an 780, puis d'Inde, ou S. Corneille, près d'Aix-la-Chapelle, vers l'an 816, mort le 11 Février 821.
S. Bercaire, *Bercarius* & *Bererus*, premier Abbé de Hautvillers, à quatre lieues de Reims, vers l'an 662, de Montierender vers l'an 673, mort la nuit de Pâque, qui tomboit le 26 Mars l'an 696; ſa Fête le 16 Octobre.
S. Bernard, Evêque de Vienne en Dauphiné. Voyez S. Barnard.
S. Bernard de Menthon, Archidiacre d'Aouſte en Piémont, Apôtre des Alpes, mort le 28 Mai 1008; ſa Fête le 15 Juin.
Le B. Bernard, premier Abbé de Tiron l'an 1109, mort le 14 Avril 1117; ſa Tranſlation le 23 Avril.
S. Bernard, le dernier des Peres de l'Egliſe dans l'ordre des tems, mais non le moins célebre, né l'an 1090 à Fontaines-lez-Dijon, dont Teſcelin ſon pere étoit Seigneur, élevé à Châtillon-ſur-Seine, Moine de Citeaux en 1113, Fondateur & premier Abbé de Clairvaux en 1115, mort en 1153, le 20 Août, qui eſt le jour de ſa Fête.
S. Bernardin de Sienne, né l'an 1380, Réformateur des Cordeliers en 1442, mort le 20 Mai 1444.
Le B. Bernon, premier Abbé de Cluni en 910, mort le 13 Janvier 927.
Ste Berte, veuve, Abbeſſe de Blangi en Artois vers l'an 690, morte le 4 Juillet, vers l'an 725.
Ste Bertille, *Bertila*, Vierge, Religieuſe de Jouarre après l'an 640, premiere Abbeſſe de Chelles l'an 646, morte le 5 Novembre 692, & non vers l'an 702, comme D. Mabillon le conjecture.
S. Bertin, Abbé de Sithieu à S. Omer en 659, mort le 5 Septembre de l'an 709, après avoir remis ſa charge d'Abbé à Rigobert, ſon diſciple, dès l'an 696; la Fête de ſa Tranſlation le 16 Juillet.
S. Bertou, ou Bertulfe, premier Abbé de Renti en Artois, mort le 5 Février, vers l'an 705.
S. Bertrand, *Berti-Chramnus*, *Bertrannus*, ou *Bertrandus*, Evêque du Mans en 586, mort, comme on le croit, le 30 Juin de l'an 623; ſa Fête le 3 Juillet.
S. Bertrand, Evêque de Comminges en Gaſcogne vers l'an 1076, mort le 15 ou le 16 Octobre vers l'an 1126; ſa Fête principale le 15 du même mois.
Ste Beuve, ou Bove, Abbeſſe à Reims, morte vers l'an 673; ſa Fête le 24 Avril.
S. Beuvon, ou Bobon, *Bobo* & *Bovus*, Gentilhomme Provençal, mort en pélérinage à Voghera près de Pavie, le 22 Mai 986; ſa Fête le 2 Janvier, & le 22 Mai en Lombardie où il eſt invoqué par les Payſans pour la conſervation des beſtiaux.
Ste Bibiane, *Bibiana*, Vierge & Martyre à Rome ſous Julien l'Apoſtat l'an 363; ſa Fête le 2 Décembre.
S. Blaiſe, Evêque de Sébaſte, & Martyr vers l'an 316. L'Egliſe Latine en fait mémoire le 3 Février, & l'Egliſe Grecque le 11 du même mois.
S. Blanchar, ou Branchet, dit auſſi Planchet, le même que S. Pancrace, Martyr du deuxieme ſiecle, dont on célebre la Fête avec celle de S. Nérée, de S. Achillée & de Ste Domitille, le 12 Mai.
Boëce, *Anicius Manlius Torquatus Severinus Boëtius*, Philoſophe vraiement Chrétien, Conſul ſeul en 487 & 510, avec ſon beau-pere Symmaque en 522, exilé à Pavie & mis l'an 524 en priſon, où le Roi Théodoric le fait mourir cruellement le 23 Octobre de la même année, comme on le croit. Il eſt honoré comme Saint dans quelques Egliſes d'Italie.
S. Bon, ou Bonet, *Bonitus*, *Bonus*, *Bonifacius*, *Euſebius*, Evêque de Clermont, abdiqua en 699, mort le 15 Janvier 710.
S. Bonaventure, Général de l'Ordre de S. François en 1256, Cardinal & Evêque d'Albano en 1273, mort le 14 Juillet 1274.
S. Boniface, Martyr, au commencement, à ce que l'on croit, du quatrieme ſiecle; l'Egliſe de Rome en fait mémoire le 14 Mai; ſa Fête à Paris le 26 Mai.
S. Boniface, Pape, ſacré le 29 Decembre en 418, mort le 4 Décembre en 422, enterré le 25 du même mois, qui eſt le jour de ſa Fête.
S. Boniface, Apôtre de l'Allemagne, Evêque en 723, martyriſé à Dorkum en Friſe, avec 52 autres perſonnes, le 5 Juin de l'an 754 ou 755; ſa Fête le 5 Juin.
Le B. Boniface, dit de la Cambre, né à Bruxelles vers l'an 1188, vient à Paris en 1205; va à Cologne en 1235, Evêque de Lauſanne en 1237; abdique ſon Evêché en 1247, & revient à Paris; on croit que ce fut alors qu'il fut fait Recteur de l'Univerſité en 1249. Il ſe retire enſuite dans un Monaſtere de Filles près Bruxelles, où il eſt mort le 19 Février de l'an 1266.
S. Brice, *Brictio* & *Brictius*, Evêque de Tours après ſaint Martin l'an 400, mort le 13 Novembre 444.
S. Brieu, *Briocus*, *Briomaclus*, ou *Vriomaclus*, au cinquieme, ſixieme ou ſeptieme ſiecle: ſa Fête le 29 & 30 Avril; & le premier Mai celle de la Tranſlation de pluſieurs de ſes reliques de S. Serge d'Angers à S. Brieu le 18 Octobre.
Ste Brigitte, ou Brigide, Veuve, morte le 23 Juillet 1373; ſa Fête le 7 Octobre d'abord, aujourd'hui le 8 du même mois.
S. Bruno, Inſtituteur des Chartreux l'an 1084, mort le 6 Ocbre de l'an 1101.
Le B. Brunon, Archevêque de Cologne l'an 953, mort le 11 Octobre 965.
S. Brunon, ou S. Brun, Evêque régionnaire l'an 1002, Apôtre de la Pruſſe, martyriſé avec 18 de ſes Compagnons le 14 Février l'an 1009; ſa Fête le 15 Octobre.
S. Brunon, Evêque de Segni en Italie l'an 1081, mort le 31 Août 1125, au Mont-Caſſin; ſa Fête le 18 Juillet.
S. Burkard, ou Burchard, premier Evêque de Würtzbourg en 742, mort vers l'an 753; ſa Fête le 14 Octobre, autrefois en Allemagne le Jeudi après la S. Denis.

C.

Saint CAGNOU, *Chagnoaldus*, *Chainoaldus*, *Chanulphus*, *Agnoaldus*, & *Hagnoaldus*, frere de S. Faron, Evêque de Meaux & de ſainte Fare, premiere Abbeſſe de Faremoutier, Evêque de Laon, mort le 6 Septembre de l'an 638 au plus tard; car l'année de ſa mort n'eſt pas certaine.
S. Caius, ou Gaius, Pape le 17 Décembre 283, mort le 22 Avril 296.
S. Calais, ou Calès, *Carileſus*, ou *Karileſus*, Abbé du Monaſtere qui porte aujourd'hui ſon nom dans le Maine, l'an 532, mort le premier Juillet vers l'an 542.
S. Calliſte, Pape vers le commencement de l'an 219, Martyr l'an 222; ſa Fête le 14 Octobre.
S. Caltry, *Calcericus* & *Chalactericus*, Evêque de Chartres l'an 556, mort, comme on le croit, le 8 Octobre 567.
S. Canut, Roi de Danemarck, quatrieme du nom, mis à mort par ſes Sujets le 10 Juillet de l'an 1086; ſa Fête le 19 Janvier.
S. Canut le jeune, fils d'Eric Roi de Danemarck, aſſaſſiné le 7 Janvier de l'an 1130 ou environ, & canoniſé, comme le prouve Manſi, l'an 1171; ſa Fête le 7 Janvier.
S. Caprais, Martyr d'Agen le 20 Octobre de l'an 287 ou environ.
Le B. Carloman, fils de Charles Martel, Duc des François après la mort de ſon pere en 741, renonce au monde en 747, & ſe fait Moine au Mont-Caſſin. Il eſt mort à Vienne le 17 Août, ſelon Dom Bouquet, en 754.
S. Caſimir, fils de Caſimir III, Roi de Pologne, mort le 4 Mars 1483.
S. Caſſien, Evêque d'Autun, mort avant le milieu du quatrieme ſiecle; ſa principale Fête le 5 Août.
Caſſien, Prêtre de Marſeille & Pere de l'Egliſe, mort vers l'an 434; ſa mémoire eſt honorée à Marſeille le 23 Juillet, & en Grece le 29 Février des années Biſſextiles.
S. Caſſius, ou Caſſis, & 6266 autres Martyrs, en Auvergne, vers l'an 266; leur Fête le 15 Mai.
S. Caſtor, Abbé du Monaſtere de S. Fauſtin, Evêque d'Apt en 1419, honoré dans ſon Egliſe le 20 Septembre. Caſſien lui dédia ſes douze Livres des Inſtitutions en 422.
Ste Catherine, Vierge & Martyre du IV ſiecle; la Fête le 25 Novembre.
Ste Catherine de Sienne, Vierge, Religieuſe du Tiers-Ordre de S. Dominique, morte le 29 Avril 1380.
Ste Catherine de Suede, Vierge, fille de ſainte Brigitte, morte le 24 Mars 1381; ſa Fête, à Paris, le 24 Mars.
Ste Cécile, Vierge & Martyre peut-être au II ſiecle; ſa Fête le 22 Novembre.
S. Cedde, ou Céadde, Evêque de Lindish, ou Lindisfarn, puis de Lichfield, en Angleterre, mort le 2 Mars 672; ſa Fête le même jour en Angleterre.
S. Célérin, ou Sérénic, *Serenicus*, né à Spolette, mort dans un déſert près de Séez vers l'an 669.
S. Céleſtin, Pape, premier du nom, ſacré le 10 Septembre 422, mort le 30 Juillet 432; ſa Fête le 6 Avril.

Ste Céligne, *Cœlinia*, ou *Cilinia*, Vierge à Meaux, amie de ſainte Genevieve, morte au cinquieme ſiecle, honorée à Paris & à Meaux le 21 Octobre.

S. Ceolfride, dit vulgairement en France S. Ceoulfroy ou S. Ceufrei, parent de S. Benoît Biſcop, Abbé de Saint Pierre de Wirmouth au dioceſe de Durham en Angleterre, qu'ils fonderent enſemble en 674, puis de S. Paul de Jarrow en 682, mort à Langres, en allant à Rome, le 25 Septembre 716; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Céran, *Ceraunus*, ou *Ceraunius*, Evêque de Paris au commencement du ſeptieme ſiecle, mort avant l'an 617; le 27 Septembre eſt le jour de ſa Fête.

S. Cerboney, *Cerbonius*, Evêque de Populone en Toſcane, mort l'an 568; ſa Fête le 10 Octobre à Rome, le 17 du même mois à Paris.

S. Céſaire, Médecin, frere de S. Grégoire de Nazianze, mort l'an 369; ſa Fête le 25 Février.

S. Céſaire, Pere de l'Egliſe, Evêque d'Arles en 502, mort le 27 Août 542.

S. Chadoin, ou Hardouin, *Chadoenus*, *Caduindus*, *Clodoenus*, *Harduinus*, ou *Hadvvinus*, douzieme Evêque du Mans vers l'an 623, mort vers l'an 653 le 20 Août, jour auquel il eſt honoré dans le pays du Maine.

S. Chaffre, ou Théofroi, *Theofredus* & *Tietfredus*, Abbé de Carmeni en Vélay, martyriſé par les Sarazins le 19 Octobre vers l'an 728, après avoir gouverné ſon Monaſtere pluſieurs années, ſans qu'on ſache combien.

S. Chamant, ou Amant, *Amantius*, premier Evêque de Rodez au cinquieme ſiecle; ſa Fête le 4 Novembre.

Charlemagne, premier Empereur d'Occident, canoniſé l'an 1165 par l'Antipape Paſcal III, à la demande de l'Empereur Frédéric Barberouſſe. Les Papes légitimes, par reconnoiſſance des biens que ce Prince a faits à l'Egliſe de Rome, n'ayant point réclamé contre cette canoniſation, pluſieurs ont pris pour une approbation leur ſilence. Louis XI ordonna ſous peine de mort de chommer cette Fête; elle ſe célebre à Aix-la-Chapelle & ailleurs le 29 Janvier, jour de ſa mort, & le 28 Août, jour de ſa tranſlation.

Le B. Charle le Bon, Comte de Flandre en 1119, tué par des ſcélérats, lorſqu'il prioit dans l'Egliſe de S. Donatien de Bruges, le 2 Mars 1127.

S. Charle Borromée, né le 2 Octobre l'an 1538, Abbé de S. Gratignan l'an 1550, Cardinal le 31 Décembre 1560, & Archevêque de Milan le 8 Février 1561, mort le 3 Novembre 1584.

S. Chaumond, *Anemundus*, *Ennemundus*, *Chanemundus*, *Dalphinus*, ou *Dalvinus*, Evêque de Lyon vers le milieu du ſeptieme ſiecle, maſſacré par ordre du Maire Ebroïn l'an 659, ou 668; ſa Fête à Lyon le 28 Septembre.

S. Chef, ou Cherf, *Theuderius* & *Thuodarius*, Abbé de Vienne en Dauphiné vers l'an 537, mort le 29 Octobre vers l'an 575.

S. Cheron, *Carannus*, Martyr au pays Chartrain vers le cinquieme ſiecle; ſa principale Fête le 28 Mai.

Ste Chriſtine, Vierge & Martyre du troiſieme, ou quatrieme ſiecle en Toſcane, honorée le 24 Juillet.

S. Chriſtophe, *Chriſtophorus*, Martyr du troiſieme ſiecle, dont on fait mémoire le 25 Juillet à Rome, chez les Grecs le 9 Mai.

S. Chrodegand, *voyez* S. Crodegand.

S. Chromace, Evêque d'Aquillée vers l'an 389, mort l'an 411, vers le même tems que le fameux Rufin, Prêtre de cette Egliſe; ſa Fête le 2 Décembre.

S. Chryſanthe & Sainte Darie, Vierge; Martyrs à Rome au troiſieme ſiecle; leur Fête le 25 Octobre.

S. Chryſeuil, Martyr en Flandre en 281; ſa Fête le 7 Février.

S. Chryſogone, Prêtre, Martyr près d'Aquillée vers l'an 304; ſa Fête le 24 Novembre.

S. Clair, Prêtre en Touraine au quatrieme ſiecle; ſa Fête le 8 Novembre.

S. Clair, Prêtre & Martyr en Vexin au troiſieme, ou quatrieme ſiecle, honoré le 4 Novembre.

S. Clair, ou Clars d'Aquitaine, Evêque & Martyr du troiſieme, ou quatrieme ſiecle; ſa Fête le premier Juin.

S. Clair, *Clarus*, Abbé à Vienne en Dauphiné, mort vers l'an 660; ſa Fête eſt marquée au premier Janvier.

Ste Claire, Vierge, mere des Religieuſes de S. François en 1212, morte en 1253 le 11 Août; ſa Fête le 12 du même mois.

S. Claude, Evêque de Beſançon probablement en 516, Religieux de S. Oyant du Mont-jou en 523, Abbé du même Monaſtere en 526, mort en 581; ſa Fête en France le 6 Juin. On la trouve auſſi marquée dans quelques Martyrologes au 12 Janvier & au 7 Juin.

S. Clément, Pape, premier du nom en l'an 91, Martyr l'an 100; ſa Fête le 23 Novembre, marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, & la Dédicace de ſon Egliſe le 22 Juillet.

S. Clément d'Alexandrie, *Titus Flavius Clemens*, Docteur de l'Egliſe, mort après l'an 211; ſa Fête le 4 Décembre.

Ste Clotilde, *Chrotildis* & *Chrodechildis*, Reine de France l'an 493, morte vers l'an 545; ſa Fête le 3 Juin.

S. Clou, *Clodulphus*, *Flondulphus* & *Hlodulphus*, Evêque de Metz l'an 654, mort l'an 694 le 8 Juin.

S. Cloud, *Chlodoaldus*, Prêtre du Dioceſe de Paris en 551, mort vers l'an 560, le 7 Septembre, jour de ſa Fête.

La B. Colette Boilette de Corbie, Réformatrice de l'Ordre de ſainte Claire en 1406, morte le 6 Mars 1447.

S. Colman, Martyr en Autriche le 13 Octobre de l'an 1012; ſa Fête le même jour.

S. Colomban, Fondateur & Abbé de Luxeu l'an 592, mort le 21 Novembre 615; ſa Tranſlation ſe célebre à Luxeu avec celles de S. Euſtaſe & de S. Walbert le 31 Août.

Ste Colombe, Vierge & Martyre à Sens l'an 273, probablement le 31 Décembre; ſa Tranſlation eſt marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, & la Dédicace de l'Egliſe ſous ſon nom le 22 Juillet.

S. Côme & S. Damien, freres, Médecins & Martyrs du troiſieme ou quatrieme ſiecle; leur Fête le 27 Septembre chez les Latins, le premier Juillet chez les Grecs. Ceux-ci appellent ces deux Saints *Anargyri*, parce qu'ils exerçoient gratuitement leur profeſſion.

S. Conrad, Evêque de Conſtance en 934, mort le 26 Novembre 976; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Conſtantien, Solitaire au pays du Maine, mort après l'an 561; il eſt honoré le premier Décembre.

S. Conteſt, *Conteſtus*, Evêque de Bayeux ſur la fin du cinquieme ſiecle ou au commencement du ſuivant, mort le 19 Janvier. Son corps eſt aujourd'hui à Fécamp.

S. Convoyon, premier Abbé du Monaſtere de Rédon en Bretagne l'an 831, mort dans celui de Pletan, même province, le 5 Janvier de l'an 868, ou environ; ſa Fête le 28 Décembre, jour de la Tranſlation de ſes Reliques.

S. Corbinien, premier Evêque de Friſingue en Baviere vers l'an 715, mort l'an 730; ſa Fête le 8 Septembre.

S. Corentin, premier Evêque de Cornouaille, ou de Quimper en Baſſe Bretagne, au quatrieme ou cinquieme ſiecle; ſes Fêtes ſont le premier Mai, le 5 Septembre & le 12 Décembre.

S. Corneille, Centurion de Céſarée en Paleſtrine, le premier des Gentils convertis à la foi; ſa mémoire eſt marquée au 2 Février dans le Martyrologe Romain. Les Grecs la célebrent le 13 Septembre & donnent à Corneille les titres d'Evêque & de Martyr.

S. Corneille, Pape le 4 Juin 251, après une vacance de près de 17 mois (depuis le martyre de S. Fabien le 20 Janvier de l'an 250) Martyr en exil le Mardi 14 Septembre 252, après avoir tenu le S. Siege un an, 4 mois & dix jours; ſa Fête aujourd'hui le 16 Septembre.

Les Quatre Couronnés, freres, Martyrs à Rome au quatrieme ſiecle. L'Egliſe en fait mémoire le 8 Novembre.

S. Crêpin & S. Crêpinien, freres, Martyrs à Soiſſons, l'an 287, ou 288; leur Fête le 25 Octobre.

S. Creſcent, Diſciple de S. Paul, Evêque, à ce qu'on prétend, de Vienne en Dauphiné; ſa Fête à Rome le 27 Juin, en France le 29 Décembre.

S. Crodegand, ou Godegrand, *Chrodogandus*, Evêque de Metz, appellé par honneur Archevêque, en 742, mort le 6 Mars 766.

La Ste Croix. Son Invention le 3 Mai, & ſon Exaltation le 14 Septembre.

S. Cucufat, Afriquain, Martyr à Barcelone l'an 304; ſa Fête le 25 Juillet.

Ste Cunegonde, Veuve de l'Empereur S. Henri, Religieuſe à Kaffungen, près de Caſſel, au Dioceſe de Paderborn, morte l'an 1033, & non 1038 comme le dit Marianus Scotus, ni 1040, comme l'aſſurent les Bollandiſtes; ſa Fête le 3 Mars, jour de ſa mort.

S. Cunibert, Hunibert, ou Clunibert, Evêque de Cologne, le 25 Septembre 623, mort le 12 Novembre 663; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Cuthbert, Evêque de Lindisfarn, en Angleterre, l'an 685, mort le 20 Mars 687.

S. Cybar, *Eparchius*, Reclus à Angoulême, mort le premier Juillet de l'an 581.

S. Cyprien, *Taſcius Cæcilianus Cyprianus*, Evêque de Carthage en 248, martyriſé le 14 Septembre 258; ſa Fête d'abord le jour de ſa mort, & enſuite le 16 Septembre avec celle de S. Corneille, pour faire place à l'Exaltation de la ſainte Croix.

S. Cyprien le Magicien, & ſainte Juſtine, Martyrs à Nico-

médie, comme on le croit, en 304; leur Fête le 26 Septembre.

S. Cyprien, Evêque de Toulon vers l'an 516, mort avant l'an 549; ſa Fête le 3 Octobre.

S. Cyprien, ou Sabran, *Cypriannus*, Abbé à Perigueux, mort aſſez probablement vers l'an 580. Il eſt honoré le 9 Décembre.

S. Cyr ou Cyrique, enfant, & ſainte Julitte, ſa mere, Martyrs l'an 305; leur Fête le 16 Juin chez les Latins, le 15 Juillet chez les Grecs.

S. Cyran pour Siran, *Sigirannus*, premier Abbé de Lonrey, l'an 641, mort le 4 Décembre, vers l'an 657.

S. Cyriaque, S. Large & S. Smaragde, Martyrs à Rome, au commencement du IV ſiecle; leur Fête le 8 Août.

S. Cyrille, Evêque de Jéruſalem en 351, mort en 386; on en fait mémoire le 18 Mars.

S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie en 412, Pere & Docteur de l'Egliſe grecque, mort le 27 Juin 444; ſa Fête le 28 Janvier chez les Latins, chez les Grecs le 18 Janvier & le 9 Juin.

S. Cyrille, Moine, & S. Méthodius ſon frere, ſacré l'an 868, Evêque régionaire par le Pape Adrien II, Apôtres des Bulgares, des Moraves, & des Sclavons, & inventeurs des Lettres ſclavones; le premier mort vers l'an 870, le ſecond après l'an 889; leur Fête, dans l'Egliſe Latine, le 9 Mars. Chez les Grecs & les Moſcovites, S. Cyrille eſt honoré le 14 Février, & S. Méthode le 11 Mai.

S. Cyrin, Martyr. *Voyez* S. Baſilide.

D.

Saint DACE, *Datius*, Evêque de Milan, mort en Février 552; ſa Fête le 14 Janvier.

S. Dagobert, dont on fait la Fête à Stenai en baſſe Lorraine le 2 Septembre, eſt identifié mal à propos par pluſieurs Auteurs avec *Dagobert II*, Roi d'Auſtraſie.

S. Damaſe, Pape, ordonné la premiere ou la ſeconde ſemaine d'Octobre l'an 366, mort le 11 Décembre 384.

S. David, Evêque de Caerléon ou de Ménevie, qui porte aujourd'hui ſon nom, au pays de Galles, mort vers l'an 544; ſa Fête le premier Mars, en Angleterre.

S. Dauphin: *voyez* S. Chaumond.

S. Delphin, *Delphinus*, Evêque de Bordeaux, aſſiſte au Concile de Saragoſſe en 380, & meurt aſſez probablement le 23 Décembre 403.

S. Démétrius, Martyr à Theſſalonique l'an 307; ſa Fête dans l'Egliſe latine le 8 Octobre, chez les Grecs & en Ruſſie le 26 du même mois. Ce Saint eſt appellé S. Dimitri chez les Italiens. Les Turcs le déſignent ſous le nom de Caſin-Giuni. » Ils ont, dit le Prince Cantimir, leurs légendes fabuleuſes » à ſon ſujet, & aſſurent qu'il fut Muſulman; ce qu'ils diſent auſſi de S. George, qui, chez eux, eſt appellé *Hydyrlez*. Ils célebrent les Fêtes de ces deux Saints les mêmes » jours que les Chrétiens d'Orient, ſavoir le 23 Avril & le 26 » Octobre. C'eſt par ces deux jours, comme par des termes » fixes pour chaque année, que les Turcs reglent leurs expé» ditions. Après le 23 Avril on entre en campagne, & le 26 » Octobre met fin au ſervice de la ſaiſon. « Cantimir, *Hiſt. Othom. t. 2, p. 39.*

S. Denis l'Aréopagite, premier Evêque d'Athene, & Martyr; honoré le 3 Octobre.

S. Denis, Apôtre des Gaules & Evêque de Paris, envoyé, ſuivant le Pape Zoſime, Fortunat de Poitiers, & d'autres anciens, par le Pape S. Clément, & ſuivant Grégoire de Tours par le Pape S. Denis au milieu du troiſieme ſiecle, martyriſé avec ſes compagnons Ruſtique & Eleuthere; leur Fête le 9 Octobre.

S. Denis, Pape, ordonné après une année de vacance le 22 Juillet de l'an 259, mort le 26 Décembre 269.

S. Denis, Evêque de Milan en 351, dépoſé l'an 355 par les Ariens au Concile de Milan, & envoyé en exil par l'Empereur Conſtantin, mort vers l'an 556; ſa Fête le 25 Mai.

Denis le Chartreux, mort en odeur de ſainteté le 12 Mars 1471.

S. Déſiré, Evêque de Bourges, mort le 8 Mai de l'an 550, ſelon l'opinion la plus probable, dit M. Baillet.

S. Deus-dedit, Pape le 19 Octobre 615, mort le 8 Novembre 619; ſa Fête le même jour.

S. Didace, ou Diego, de l'Ordre de S. François, mort le 12 Novembre 1463; ſa Fête le 13 Novembre.

S. Didier, nommé auſſi S. Dizier, S. Deſeri, S. Drezery, S. Deſir, *Deſiderius*, Evêque de Langres, martyriſé vers l'an 411: ſa Fête le 23 Mai.

S. Didier, *Deſiderius*, Evêque de Vienne en Dauphiné l'an 596, aſſaſſiné par ordre de la Reine Brunehaut le 23 Mai 608; ſa Fête à Lyon le 10 Août, ailleurs le 23 Mai.

S. Didier, vulgairement Gérif, Evêque de Cahors en 629, comme le prouve le P. Mabillon, T. I, *Analect.* p. 530, mort la 26 année de ſon Epiſcopat le 15 Novembre 654.

S. Dié, *Deodatus*, *Theodatus*, *Theudatus*, Evêque de Nevers vers l'an 655, juſqu'en 664, puis Abbé de Jointures en Lorraine, mort un Dimanche le 19 Juin 679 ou 684. C'eſt un autre S. Dié, qu'on croit plus ancien, qui a donné le nom de S. Dié à un Bourg ſur la Loire, près de Chambort.

S. Dielf, Deile, Dieu, ou Déel, *Deicola*, ou *Deicolus*, Abbé de Lure en Franche-Comté, mort le 18 Janvier vers l'an 625.

S. Diſibod, ou Diſen, *Deſibodus*, Evêque Régionnaire & Abbé de Diſemberg au Dioceſe de Mayence vers l'an 674, mort vers l'an 700, le 8 Septembre, ſelon Raban Maur, ou le 8 Juillet, ſelon ſainte Hildegarde.

Ste Dode, niece de ſainte Beuve, Abbeſſe à Reims après ſa tante morte vers l'an 673; on ne ſait point l'année de la mort de ſainte Dode; on en fait la Fête avec celle de ſainte Beuve le 24 Avril.

S. Dominique l'encuiraſſé, Solitaire en Italie, mort le 14 Octobre 1062.

S. Dominique, Inſtituteur des Dominicains ſous la regle de S. Auguſtin en 1216, mort le Vendredi 6 Août 1221; ſa Fête le 4 du même mois.

S. Domnin, Officier de la Chambre de l'Empereur Maximien Herculius, martyriſé entre Milan & Plaiſance l'an 304, dans le lieu où eſt aujourd'hui le Bourg de San-Donnino; ſa Fête le 9 Octobre.

S. Domnole, ou Dame, Evêque du Mans l'an 545, mort le premier Décembre 583 (Bolland).

S. Donatien & S. Rogatien, freres, appellés à Nantes les Freres Nantois, Martyrs ſur la fin du troiſieme ſiecle; leur Fête le 24 Mai.

S. Donatien, Evêque de Reims, entre le milieu & la fin du quatrieme ſiecle; il eſt honoré le 24 Mai, le 30 Août & le 14 Octobre, principalement à Bruges en Flandre, dont il eſt le Patron.

Ste Dorothée, Vierge & Martyre de Céſarée en Cappadoce, au commencement du quatrieme ſiecle. Le Martyrologe en fait mention le 6 Février.

S. Drauſin, *Drauſius*, *Drauſcio*, ou *Drantio*, Evêque de Soiſſons en 654, mort le 5 Mars 674; ſa Fête le 2 Juin.

S. Droctové, ou Drotté, premier Abbé de S. Germain-des-Prés à Paris en 559, mort vers l'an 580. L'Egliſe honore ſa mémoire le 10 Mars.

S. Druon, ou Dreux, *Drogo*, Reclus en Hainaut, mort, comme on le croit, le 16 Avril 1186.

S. Dunſtan, Archevêque de Cantorbery en 961, mort le 19 Mai 988; ſa Fête le 19 Mai.

E.

Saint EBBES, ou Ebbon, Abbé de S. Pierre le Vif vers l'an 704, Evêque de Sens vers 709, mort, ſelon quelques Savans, le 27 Août 743, qui eſt le jour de ſa Fête à Sens; celle de ſa Tranſlation le 15 Février.

Ste Edilburge, ou Aubierge, *Edalberga*, ou *Edilburgis*, troiſieme Abbeſſe de Farmoutier au ſeptieme ſiecle, morte vers l'an 695; ſa Fête le 7 Juillet.

S. Edme, Archevêque de Cantorbery, l'an 1234, mort à Soiſſi, près de Provins en Brie, le 16 Novembre 1241, ſa Tranſlation le 9 Juin.

S. Edmond, Roi d'Angleterre, ou d'Eaſtangle en 857, martyriſé par les Danois le 22 Novembre 870, ſa Fête principale le jour de ſa mort; ſa Tranſlation le 29 Avril.

S. Edouard, Roi d'Angleterre en 975, aſſaſſiné l'an 978, & honoré comme Martyr à Rome le 18 Mars, à Paris le 19 du même mois; la Fête de ſa premiere Tranſlation le 18 Février, celle de la ſeconde le 20 Juin.

S. Edouard, Roi d'Angleterre en 1042, dit le Confeſſeur, mort le 4 Janvier 1066; ſa Fête natale le 5 Janvier, celle de ſa Tranſlation le 13 Octobre.

S. Egbert, Prêtre Anglois, Miſſionnaire d'Irlande, mort l'an 729; ſa Fête le 24 Avril.

S. Eleuthere, Pape, depuis 177, juſqu'en 193. L'Egliſe en fait mémoire le 26 Mai.

S. Eleuthere, Evêque de Tournai en 496, mort le 20 Février, ou le 30 Juin de l'an 532; ſa Fête le 20 Février.

S. Eleuthere, Evêque d'Auxerre en 532, mort, comme on le croit, le 16 Août 561.

Ste Eliſabeth, Abbeſſe de Schonauge au Dioceſe de Treves, morte le 18 Juin 1165.

Ste Eliſabeth de Hongrie, Veuve de Louis IV, Landgrave de Thuringe, morte le 19 Novembre 1231 dans l'Hôpital de Marpourg, bâti par ſes ſoins ; ſa Fête le jour de ſa mort.

Ste Eliſabeth, Reine de Portugal, morte le 4 Juillet 1336 ; ſa Fête le 8 Juillet.

S. Elme : *voyez* S. Eraſme.

S. Elof, ou Aloph, *Eliphius*, Martyr en Lorraine l'an 362 ou 363 ; ſa Fête le 16 Octobre.

S. Eloi, *Eligius*, Evêque de Noyon & de Tournai, ſacré à Rouen avec S. Ouen le 21 Mai 640, mort la nuit du 30 Novembre au premier Décembre 659 ; ſa Fête le premier Décembre. *Voyez* ſur la date de ſon ordination D. Bouquet, T. III, p. 557.

S. Elphege, Archevêque de Cantorbery en 1006, tué par les Danois & les Rebelles du pays vers l'an 1012 ; ſa Fête le 19 Avril.

S. Elzéar, Comte d'Arian, Baron d'Anſois, & ſainte Delphine, ſa femme, Vierge, en Provence au quatorzieme ſiecle. S. Elzéar eſt mort à Paris le 27 Septembre 1323, & ſainte Delphine, dit-on, le 26 Novembre 1369.

S. Emilien, vulgairement dit Milhan, Curé & Solitaire en Eſpagne, mort vers l'an 574 ; ſa Fête le 12 Novembre.

S. Emmeram, *Emmeramnus* & *Heimerammus*, Evêque en France ou Chorévêque, puis Miſſionnaire de Ratisbonne, Martyr, comme on le croit, le 22 Septembre 652. On ignore les autres époques de la vie de ce Saint.

Ste Emmerantiene, Vierge & Martyre vers l'an 304 ; ſa Fête le 22 Janvier.

S. Emmeric, ou Emery, *Emericus*, fils de S. Etienne Roi de Hongrie, mort l'an 1031 ; ſa Fête le 4 Novembre.

S. Engelbert, Archevêque de Cologne l'an 1215, Martyr l'an 1225, & honoré comme tel le 7 Novembre.

S. Ennodius, Evêque de Pavie vers l'an 511, mort le 1 Août 521 ; il eſt honoré comme ſaint à Paris le 17 Juillet.

S. Ephrem, Diacre d'Edeſſe, Pere de l'Egliſe, mort l'an 378 le 9 Juin, ou le 15 Juillet. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le premier Février, & le Synaxaire des Maronites, ainſi que le Ménologe des Grecs, le 28 Janvier.

S. Epimaque, Martyr au troiſieme ſiecle ; ſa Fête avec celle de S. Gordien le 10 Mai chez les Latins, le 9 chez les Grecs.

S. Epiphane, Evêque de Salamine, ou Conſtance en Chypre, vers l'an 366, Pere & Docteur de l'Egliſe, mort probablement en 403 ; ſa Fête le 12 Mai.

S. Ephiphane, Evêque de Pavie en 466, mort le 21 Janvier 496, ou 497.

S. Epipode & S. Alexandre, Martyrs à Lyon l'an 178 ; leur Fête à Rome le 22 Avril, à Paris le 6 du même mois.

S. Eraſme, vulgairement S. Elme, Evêque & Martyr en Campanie vers le commencement du quatrieme ſiecle ; ſa mémoire, le 3 Juin, ſuivant les anciennes Chartes.

S. Erbland, ou Hermeland, *Ermelandus*, ou *Hermelandus*, Abbé d'Aindre en Bretagne vers l'an 676, mort l'an 718 ; ſa mémoire le 26 Mars, à Paris le 18 Octobre, jour de ſa Tranſlation faite en 869.

S. Erembert, Moine de ſaint Vandrille en Normandie, Evêque de Toulouſe en 656, quitte ſon Evêché vers l'an 668, & revient à ſon Monaſtere où il eſt mort vers l'an 671, ou 675, ſelon d'autres ; ſa Fête le 14 Mai.

S. Ermie, ou Ermin, *Ermino* & *Erminus*, Evêque & Abbé de Lobes au pays de Liege en 712, mort le 25 Avril 737 ; on fait ſa Fête le 26 du même mois.

Ste Ermine, ou Irmine, fille du Roi Dagobert II, Abbeſſe d'Oeren, près de Treves, morte dans les premieres années du VIII ſiecle ; ſa Fête le 24 Décembre.

S. Eſgobille : *voyez* S. Nigaiſe.

S. Etienne, premier Martyr, le 26 Décembre ; ſa Fête chez les Grecs le 27 Décembre ; la Fête de l'invention de ſon corps en 415 ſe célebre le 3 Août.

S. Etienne, premier du nom, Pape après S. Luce mort le 4, ou le 5 Mars 252. S. Etienne eſt mort en 257, probablement le 2 Août qui eſt le jour de ſa Fête.

S. Etienne, premier Roi de Hongrie, mort le 15 Août 1038 ; ſa Fête autrefois le 20 Août, maintenant le 2 Septembre.

S. Etienne, Fondateur de l'Ordre de Grammont, né l'an 1046, & mort le 8 Février 1124.

S. Etienne, troiſieme Abbé de Cîteaux en 1109, mort le 28 Mars de l'an 1134 ; ſa Fête le 17 Avril.

S. Evariſte, Pape vers l'an 100, mort probablement vers la fin d'Octobre de l'an 109 ; ſa Fête le 20 du même mois.

S. Euchaire, *Eucharius*, premier Evêque de Treves au troiſieme ſiecle ; ſa Fête le 8 Décembre.

S. Eucher, *Eucherius*, Evêque de Lyon vers l'an 434, mort l'an 451, ou, ſelon d'autres, 454 ; ſa Fête le 16 Novembre.

S. Eucher II, Evêque de Lyon depuis 523 juſqu'en 530. M. Antelmi prétend qu'il ne faut pas le confondre avec l'Evêque Eucher qui ſouſcrivit les Actes des Conciles d'Arles en 524, de Carpentras en 527 & d'Orange en 529. Celui-ci eſt néanmoins qualifié Evêque de Lyon par l'Auteur contemporain de la vie de ſainte Comſorce, Vierge, qui floriſſoit en Provence au VI ſiecle, & dont le martyrologe Romain fait mention au 22 Juin ; la Fête de ſaint Eucher II le 16 Juillet.

S. Eucher, *Eucherius*, Evêque d'Orléans en 521, exilé à Cologne, puis à Saint-Tron, Dioceſe de Liége, où il eſt mort en 738, ſelon le Pere Mabillon. Le Martyrologe en fait mention le 20 Février.

S. Eugene, Martyr à Deuil en Pariſis au troiſieme ſiecle ; ſa Fête le 15 Novembre.

S. Eugene, Evêque de Carthage en 481 le 19 Mai, mort l'an 505 le 6 Septembre à Vians dans le territoire d'Albi où il s'étoit retiré ; ſa Fête le 13 Juillet.

S. Eugene, Evêque de Tolede en 645, mort en 657 ; ſa Fête le 13 Novembre.

Ste Eugénie, Vierge & Martyre à Rome l'an 304 ; ſa Fête le 25 Décembre.

Ste Eulalie de Barcelone, Martyre ſous Dioclétien ; ſa Fete le 12 Février. Il y a pluſieurs Egliſes & Villages de ſon nom en Guyenne & Languedoc, où elle eſt appellée ſainte Aulaire, ſainte Olacie, ſainte Occille, ſainte Olaille, ſainte Olazie, &c. Ses Actes ne ſont point authentiques.

Ste Eulalie, Vierge martyriſée à Merida en Eſpagne vers la mi-Décembre 304 ; ſa Fête le 10 Décembre.

S. Euloge, Patriarche d'Alexandrie en 580, mort l'an 607 ; ſa Fête le 13 Septembre.

S. Euloge, Prêtre de Cordoue, martyriſé le 11 Mars 859.

S. Evode, *Evodius*, Evêque de Rouen probablement vers l'an 426, mort peut-être l'an 430. Le Martyrologe en fait mention le 6 Octobre.

Ste Euphemie, Vierge & Martyre de Calcédoine en 307, ou au plus tard en 311. L'Egliſe Latine en fait mémoire le 16 Septembre, & l'Egliſe Grecque le 11 Juillet & le 16 Septembre.

S. Euphraiſe, *Euphraſius*, Evêque de Clermont en Auvergne en 490, mort en 515, le 15 Mai, plutôt que le 14 Janvier ; ſa Fête le 15 Mai.

Ste Euphraſie, Vierge dans la Thébaïde, dont le Martyrologe Romain fait mention le 13 Mars, & le Menologe Grec le 25 Juillet, morte après l'an 410.

S. Euphrone, Eufroy, ou Eufroine, Evêque de Tours en 556, mort le 4 Août de l'an 573.

Ste Euphroſine, Martyre à Terracine ſous l'empire de Domitien ; ſa Fête le 7 Mai.

Ste Eupſique, martyriſée à Céſarée en Cappadoce en préſence de Julien l'Apoſtat le 9 Avril 362.

S. Evre, *Aper*, Evêque de Toul au commencement du cinquieme ſiecle ; ſa Fête le 15 Septembre.

S. Evremond, *Evermundus* & *Ebremundus*, Abbé de Fontenai-ſur-Orne en Beſſin, & de Mont du Maire dans le Dioceſe de Séez en Normandie vers l'an 688 ; ſa mort vers l'an 720, & ſa Fête le 10 Juin.

S. Evrols, ou Evroul, *Ebrulfus* & *Eberulfus*, Reclus & Abbé près de Beauvais au VII ſiecle ; ſa Fête le 26 Juillet.

S. Evroul, *Ebrulfus*, premier Abbé du Monaſtere de ſon nom, ou d'Ouche en Hyeſmois, au Dioceſe de Liſieux, l'an 565, mort le 29 Décembre 596.

S. Euſebe, Pape, ordonné le 20 Mai de l'an 310, mort le 26 Septembre de la même année.

S. Euſebe, Evêque de Verceil avant le milieu du quatrieme ſiecle, mort vers l'an 370 ; ſa Fête, marquée autrefois le premier Août, aujourd'hui le 15 Décembre.

S. Euſebe, Prêtre Romain, Confeſſeur au quatrieme ſiecle, dit-on, honoré le 14 Août.

S. Euſice, *Euſitius*, Hermite en Berri, puis Abbé de Celles l'an 532, mort aſſez probablement vers l'an 542, le 27 Novembre, jour auquel on fait ſa Fête, & encore le 28 Avril.

S. Euſpice, premier Abbé de Mici près d'Orléans vers l'an 508, mort deux ans après. Sa vie eſt rapportée avec celle de ſon neveu S. Meſmin le 15 Décembre.

S. Euſtache & ſes Compagnons, Martyrs au deuxieme ſiecle ; leur Fête le 20 Septembre.

S. Euſtache, Evêque de Tours l'an 444, mort en 461 ; ſa Fête le 19 Septembre.

S. Euſtaſe, ou Euſtaiſe, Abbé de Luxeu en Franche-Comté l'an 611, mort en 625. Le Martyrologe Romain marque ſa Fête le 29 Mars.

S. Euſtathe, Evêque d'Antioche l'an 324 ou 325, mort vers l'an 337, ſuivant M. de Tillemont, vers l'an 370, ſuivant Socrate & Sozomene ; ſa Fête chez les Grecs le 20 Février.

Ste Euſtoquie, Vierge & Fille de ſainte Paule, morte à

Bethléem le 28 Septembre 419 ; ſa Fête le même jour.
S. Eutrope, premier Evêque de Saintes, Martyr du troiſieme ſiecle, dont on fait mémoire le 30 Avril.
S. Eutrope, Evêque d'Orange vers l'an 463, mort après l'an 475 ; ſa Fête marquée le 27 Mai.
S. Eutrope, diſciple & ſucceſſeur de S. Martin, Abbé de Saintes, mort au cinquieme ſiecle, & honoré avec ſon Maître le 7 Décembre.
Ste Eutrope, ou Eutropie, Veuve en Auvergne au cinquieme ſiecle ; ſa Fête le 15 Septembre.
S. Eutychien, Pape, ordonné le 5 ou le 6 Janvier 275, mort le 7 ou le 8 Décembre 283.
S. Euverte, *Evortius*, *Evurtius* & *Eortius*, Evêque d'Orléans vers l'an 320, mort le 7 Septembre 340, ſuivant le nouvel Hiſtorien d'Orléans. Les Auteurs du nouveau *Gallia Chriſtiana* mettent ſa mort vers l'an 391, ſans rien décider ſur le commencement de ſon épiſcopat.
S. Exupere, Evêque de Toulouſe ſur la fin du quatrieme ſiecle, mort au plutôt l'an 409 ; ſes Fêtes ſont le 14 Juin & le 28 Septembre.

F.

Saint FABIEN, Pape le 10 Janvier 236, Martyr le 20 du même mois 250.
Ste Fabiole, Dame Romaine, morte l'an 400 ; ſa Fête le 27 Décembre.
S. Fale, ou Phal, *Fidolus*, Abbé au Dioceſe de Troyes en Champagne, mort vers l'an 561 ou 570 ; ſa Fête le 16 Mai.
Ste Fare, *Burgondofara*, Vierge & premiere Abbeſſe de Faremoutier l'an 617, morte le 3 Avril vers l'an 655 ; ſa Fête le 7 Décembre.
S. Fargeau, ou Ferjeu, Prêtre, *Ferreolus*, & S. Fargeon, Diacre, *Ferrutius* & *Ferrutio*, Martyrs de Beſançon l'an 211 ou 212 ; leur Fête principale le 16 Juin.
S. Faron, Evêque de Meaux l'an 627, mort le 28 Octobre 672.
Fauſte, Abbé de Lerins en 433, Evêque de Riez vers l'an 460, mort vers 480, ou 485, ou même encore plus tard. On en fait la Fête à Riez le 16 Janvier & le 28 Septembre. S. Iſidore n'avoit pas grande foi aux reliques de ce Saint, qu'il appelle *virum profundæ calliditatis.* Auſſi l'Egliſe Romaine ne l'a-t-elle point mis dans ſon Martyrologe.
S. Fauſtin & S. Jovite, freres & Martyrs vers l'an 134, l'Egliſe en fait la Fête le 15 Février.
S. Félicien & S. Prime, freres & Martyrs à Rome en 286 ou 287 ; leur Fête le 9 Juin.
Ste Félicité, Dame Romaine, martyriſée à Rome avec ſes ſept fils l'an 164, ſuivant Tillemont, ſous l'Empereur Marc-Aurele ; ſa mémoire le 23 Novembre ; celle de ſes fils le 10 Juillet ; ce qui donne lieu de croire qu'elle ne conſomma ſon ſacrifice que quatre mois après ſes enfans. L'Egliſe de Paris réunit la mémoire de la mere & des fils au 10 Juillet. Le P. Berti place leur martyre en l'an 150, ſous Antonin le pieux.
S. Félix, Prêtre, S. Fortunat & S. Achillée, Diacres, Apôtres du Valentinois, martyriſés à Valence ſur le Rhône l'an 211 le 23 Avril.
S. Félix, Prêtre de Nole & Confeſſeur, mort vers l'an 260 ou 265 ; ſa Fête le 14 Janvier.
S. Félix I, Pape le 28 ou le 29 Décembre 269, mort probablement le 22 Décembre 274 ; ſa Fête le 30 Mai.
S. Félix & S. Adaucte, ou Audacte par tranſpoſition, Martyrs à Rome au quatrieme ſiecle ; leur Fête le 30 Août.
S. Félix, Evêque de Treves en 386, abdique en 399, mort vers l'an 400, & enterré le 26 Mars.
S. Félix, Pape, deuxieme de ce nom, (ou troiſieme, ſelon quelques-uns qui comptent mal à propos parmi les Papes un Félix que les Ariens ſubſtituerent à Libere pendant ſon exil) ordonné le 6 Mars 483, mort, comme on le croit, le 25 Février 492.
S. Félix, Evêque de Nantes en 550, mort le 6 ou le 8 Janvier 584 ; ſa Fête le 7 Juillet.
S. Félix de Valois, Collegue de S. Jean de Matha dans l'Inſtitution de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs l'an 1198, mort le 4 Novembre 1212 ; ſa Fête aujourd'hui le 20 du même mois.
S. Ferréol, Forget, ou Fargeu, *Ferreolus*, Martyr à Vienne en Dauphiné au quatrieme ſiecle ; ſa Fête le 18 Septembre.
S. Ferréol, Evêque d'Uſez l'an 553, mort, comme on le croit, le 4 Janvier 581 ; ſa Fête le 18 Septembre.
S. Fiacre, *Fefrus* autrefois, aujourd'hui *Fiacrius*, Solitaire au Dioceſe de Meaux où il étoit venu d'Irlande, & non d'Ecoſſe, mort vers l'an 670 ; ſa Fête le 30 Août.

S. Fidele, Soldat & Martyr à Come dans le Milanois l'an 304 ; ſa Fête le 28 Octobre.
S. Filibert, *Filibertus*, Moine, puis Abbé de Rebais en 650, Fondateur & Abbé de Jumieges vers l'an 654, mort en Poitou à l'Iſle de Nermoutier le 20 Août 684 probablement.
S. Firmilien, Evêque de Céſarée en Cappadoce, mort le 26 Décembre 269 ; ſa Fête chez les Grecs le 28 Octobre.
S. Firmin, premier Evêque d'Amiens, Martyr vers l'an 287 ; ſa Fête le 25 Septembre.
S. Firmin le Confès, ou Confeſſeur, pour le diſtinguer du Martyr, Evêque d'Amiens au quatrieme ou cinquieme ſiecle ; ſa Fête le premier Septembre.
S. Firmin, Evêque d'Uſez en Languedoc l'an 538, mort le 11 Octobre 553.
S. Firmin, Evêque de Mende ; on célebre ſa Fête le 14 Janv.
S. Flavien, Patriarche d'Antioche en 381, mort en 404, le 26 Septembre ; ſa Fête le 21 Février.
S. Flavien, Patriarche de Conſtantinople en 447, condamné au brigandage d'Epheſe, & mort en 449, le 11 Août. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 18 Février ; le Menologe Grec de même.
S. Florent, Diſciple de S. Martin, Abbé du Monaſtere de Glonne, appellé depuis S. Florent-le-Vieux, en Anjou, mort au commencement du cinquieme ſiecle ; ſa Fête le 22 Septembre.
S. Florentin, & S. Hilaire ou Hilier, Martyrs en Bourgogne vers l'an 406 ; leur Fête le 27 Septembre.
S. Flour, *Florus*, premier Evêque de Lodeve en Languedoc au quatrieme ſiecle probablement ; ſa Fête le 3 Novembre.
Ste Foi, Vierge & Martyre d'Agen vers l'an 287 ; ſa Fête le 6 Octobre.
S. Foignan, *Foillanus* & *Fullanus*, aſſaſſiné par des Voleurs le 31 Octobre 655.
S. Folcuin, *Folcuinus*, Evêque de Terouenne l'an 817, mort le 14 Décembre 855.
S. Frambourd, ou Frambaud, *Frambaldus*, Solitaire au Maine, mort vers le milieu du ſixieme ſiecle ; ſa Fête le 16 Août.
S. François d'Aſſiſe, Inſtituteur des Freres Mineurs en l'an 1209, mort le 4 Octobre 1226, canoniſé le 16 Juillet 1228.
S. François de Paule, Inſtituteur des Minimes vers l'an 1435, mort le Vendredi-Saint 2 Avril 1507, à 91 ans.
Le B. François d'Eſtain, né à Rodez le 6 Janvier 1462, Docteur en Droit à Pavie le 19 Mai 1488, Chanoine de Lyon, Prêtre le 18 Septembre 1499, Conſeiller du Grand-Conſeil nouvellement établi par Louis XII, Roi de France, Evêque de Rodez le 11 Novembre 1501, ſacré en 1504, mort le premier Novembre 1529 ; on lui donne le titre de Bienheureux.
S. François Xavier, Apôtre des Indes en 1541, mort le 2 Décembre 1552, béatifié en 1619, canoniſé en 1621.
S. François de Sales, ſacré Evêque de Geneve le 8 Décembre de l'an 1602, mort à Lyon le 28 du même mois 1622, canoniſé le 19 Avril 1665 ; ſa Fête le 29 Janvier.
Ste Françoiſe, Dame Romaine, Veuve, Inſtitutrice des Collatines en 1425, morte le 9 Mars 1440.
S. Frédéric, Evêque d'Utrecht vers l'an 820, martyriſé par des aſſaſſins, comme on le croit, le 18 Juillet de l'an 838.
S. Friard, Reclus près de Nantes, mort en 577, ſelon le Pere le Cointe, ou peut-être en 583, ſelon M. Baillet ; ſa Fête le premier Août.
S. Frobert, ou Flobert, *Frodobertus*, premier Abbé de Moutier-la-Celle, près de Troyes en Champagne, vers l'an 653, mort la nuit du 31 Décembre au premier Janvier 673 ; ſa principale Fête le 8 Janvier, qui eſt le jour de ſa Tranſlation en 873.
S. Frodoald, Evêque de Mende & Martyr ; on célebre ſa Fête le 12 Septembre.
S. Froiland, Evêque de Leon en 990, mort en 1006 ; ſa Fête le 5 Octobre.
S. Front, *Fronto*, premier Evêque de Périgueux au troiſieme ou quatrieme ſiecle ; ſa Fête le 25 Octobre.
S. Fructueux, vulgairement San-Frutor, Evêque de Tarragone, Martyr avec deux de ſes Diacres Augure & Euloge, le 21 Janvier 259.
S. Frumence, Apôtre d'Ethiopie, Evêque d'Auxume en 331, mort après 356. Sa Fête chez les Latins le 27 Octobre, chez les Grecs le 30 Novembre, chez les Abyſſins le 18 Déc.
S. Fulbert, Evêque de Chartres en 1007, mort le 10 Avril 1029.
S. Fulcran, Evêque de Lodeve en Languedoc le 4 Février 949, mort le 13 Février 1006.
S. Fulgence, *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, Evêque de Ruſpe en Afrique & Pere de l'Egliſe, mort en 533, le premier Janvier.

S. Furſi, ou Fourſi, *Furſæus*, mort, ſelon M. Baillet, le 16 Janvier 650, à Fronheins, au Dioceſe d'Amiens. Il bâtit le Monaſtere de Lagni vers l'an 644 : il eſt fait mémoire de lui dans les Martyrologes ſous ſept jours différens; ſavoir le 16 Janvier, les 6, 9 & 15 Février, le 4 Mars, le 17 Septembre & le 28 du même mois.

S. Fuſcien, Martyr, près d'Amiens, au troiſieme ou quatrieme ſiecle; ſa Fête, avec celle de S. Victoric & S. Gentien ſes Compagnons, le 11 Décembre.

G.

Saint GABRIEL, Archange; ſa Fête le 26 Mars & le 13 Juillet chez les Grecs.

S. Gaëtan de Thienne, *Cajetanus*, un des Inſtituteurs des Théatins en 1524, mort le 7 Août 1547, béatifié l'an 1629, canoniſé l'an 1671 à la demande de Louis XIV; mais la Bulle de canoniſation ne fut publiée qu'en 1691.

S. Gal, Evêque de Clermont en Auvergne en 528, mort vers l'an 554, le Dimanche avant les Rogations, 10 Mai; ſa Fête le 1 Juillet.

S. Gal, Abbé du Monaſtere de ſon nom en Suiſſe l'an 614, eſt mort vers l'an 646 le 16 Octobre, jour de ſa Fête.

S. Galactoire, *Galactorius*, ou *Galacterius Laſcurnenſis*, ſecond Evêque de Béarn avant le Concile d'Agde en 506, Martyr en 507; ſa Fête le 27 Juillet.

S. Garmier, Galmier, Gaumier, Geaumier, ou Germier, *Baldomer*, ou *Waldimer*, Serrurier, puis Sous-Diacre à Lyon, mort le 27 Février vers le milieu du ſeptieme ſiecle.

S. Gatien, *Gatianus* & *Catianus*, & non *Gratianus*, premier Evêque de Tours au troiſieme ſiecle, honoré le 18 Décembre.

S. Gaubert, ou Valbert, *Waldebertus*, Abbé de Luxeu en Franche-Comté l'an 625, mort le 2 Mai 665.

S. Gaucher, Chanoine Régulier en Limoſin, mort l'an 1130; ſa Fête le 9 Avril.

S. Gaud, *Valdus*, Evêque d'Evreux, mort l'an 491; ſa Fête le 31 Janvier.

S. Gaudence, Evêque de Breſcia vers l'an 386, mort l'an 427; ſa Fête le 25 Octobre.

S. Gautier, Abbé de l'Eſterp en Limoſin, l'an 1034, mort le 11 Mai 1070.

S. Gautier, premier Abbé de S. Martin de Pontoiſe vers 1060, mort probablement le 8 Avril 1099, qui eſt le jour de ſa principale Fête; celle de ſa Canoniſation, ou Tranſlation faite par pluſieurs Evêques l'an 1153, le 4 Mai.

S. Gelaſe, premier Pape de ce nom, ſacré le premier Mars de l'an 492, mort le 19 Novembre 496; ſa Fête le 21 Novembre.

S. Genebaud, premier Evêque de Laon en 497, mort vers l'an 549; ſa Fête le 5 Septembre. C'eſt une fable que l'hiſtoire de ſon commerce avec ſa femme depuis qu'il fut Evêque, & de la pénitence que S. Remi lui fit ſubir pour cette faute.

S. Genès, Comédien, Martyr à Rome l'an 303 (Rivaz); ſa Fête le 26 Août.

S. Genès, *Geneſius*, Evêque de Clermont en Auvergne vers l'an 656, mort vers l'an 662; il eſt honoré le 3 Juin.

Ste Genevieve, *Genovefa*, Vierge à Paris, morte le 3 Janvier 512; ſa Fête le même jour.

S. Gengoul, Gengoux & Gengon dans les Pays-Bas, & en Allemagne Saint-Golff, en Latin *Gangulfus*, *Gengulfus* & *Wolgangus*, aſſaſſiné par l'adultere de ſa femme dans ſon Château d'Avaux en Baſſigni l'an 760; ſa Fête le 11 Mai dans le Martyrologe Romain moderne; elle ſe célébroit autrefois le 9 du même mois dans le Comté de Hollande & dans les Pays-Bas du Rhin. On la fait encore le 12 Octobre en quelques endroits de Flandre & de Brabant.

S. Geniez, *Geneſius*, Greffier, ou Notaire d'Arles, Martyr au troiſieme ſiecle, ou au commencement du quatrieme; ſa principale Fête le 25 Août, une autre le 16 Décembre qui eſt le jour de la Dédicace de ſon Egliſe à Arles.

S. Genou, *Genulfus*, premier Evêque de Cahors vers le milieu du troiſieme ſiecle; on célébroit ſa Fête le 8 Février.

S. George, Martyr au troiſieme, ou quatrieme ſiecle; on fait ſa Fête le 23 Avril : *voyez* S. Démétrius.

Ste Georgie, ou George, Vierge de Clermont vers la fin du cinquieme ſiecle; ſa Fête le 15 Février.

S. Gérard, ou Géraud, Moine de S. Denis en France l'an 918, premier Abbé de Brogne au Comté de Namur vers l'an 931, mort le 3 Octobre 959; ſa Fête le même jour.

S. Gérard, Evêque de Toul en 963, mort le 23 Avril 994.

Le B. Gérard, Moine de Clairvaux, frere de ſaint Bernard, mort le 13 Juin 1138.

S. Gérard, Evêque de Chonad en Hongrie, martyriſé le 24 Septembre 1047, & non 1046 : *voyez* André, Roi de Hongrie.

S. Géraud, *Geraldus*, Comte & Baron d'Orilhac, né l'an 855, Fondateur de l'Abbaye de S. Pierre d'Orilhac, Ordre de ſaint Benoît, l'an 894, mort le Vendredi 3 Octobre en 909; ſa Fête le même jour.

S. Géraud, *Geraldus*, Moine de Corbie en Picardie, Abbé de ſaint Vincent de Laon, enſuite de ſaint Médard de Soiſſons en 1077, & enfin premier Abbé de la Seauve près de Bordeaux en 1079, mort le 5 Avril 1095.

S. Géreon & ſes 318 Compagnons, Martyrs à Cologne ſous Maximien Hercule l'an 287; leur Fête le 10 Octobre.

S. Géri, *Gaugericus*, ou *Gauricus*, Evêque de Cambrai & d'Arras vers l'an 580, mort le 11 Août 619, ſelon M. Baillet.

S. Gérif, Evêque : *voyez* S. Didier.

S. Germain, Evêque d'Auxerre, ſacré le 7 Juillet 418, mort le 31 Juillet 448 ou 449; ſa Fête le même jour.

S. Germain, Evêque de Paris vers l'an 555, mort le 28 Mai 576; ſa Fête le même jour.

S. Germain, Patriarche de Conſtantinople en 715, mort le 12 Mai 733; ſa Fête chez les Grecs le même jour.

S. Germer, *Geremarus* & *Germerius*, Evêque de Toulouſe l'an 510 ou 511, mort le 16 Mai, comme on le croit, après l'an 560.

S. Germer, premier Abbé de l'Abbaye de ſon nom en Beauvaiſis vers 654, mort le 24 Septembre 658.

Ste Gertrude, Abbeſſe de Nivelle en Brabant l'an 647, morte le 17 Mars de l'an 659.

Ste Gertrude, Abbeſſe de Rodersdorf, au Comté de Mansfeld, en 1294, puis de Heldelfs l'année ſuivante, célebre par ſes révélations, morte en 1334; ſa Fête le 15 Novembre.

S. Gervais & S. Protais, Martyrs du premier ſiecle à Milan; leur Fête le 19 Juin. S. Gervais eſt appellé Gevart en certains lieux.

S. Gezelin, ou Scocelin, *Getzelinus*, *Joſcelinus*, *Gotzelinus*, ou *Scotzelinus*, Solitaire au Dioceſe de Treves, mort vers l'an 1136; ſa Fête le 6 Août.

S. Gilbert, premier Abbé de Neuffont, ou Neuffontaines, de l'Ordre de Prémontré, en Auvergne l'an 1151, mort le 6 Juin 1152; ſa Fête le 3 Octobre, jour de ſa Tranſlation : *voyez* ſainte Pétronille, Abbeſſe, ſa femme.

S. Gilbert, Fondateur de l'Ordre de Simptingham en Angleterre vers l'an 1123, mort le 4 Fév. 1190, à l'âge de 106 ans.

S. Gildard, Evêque de Rouen ſur la fin du cinquieme ſiecle, mort vers l'an 527; ſa Fête le 8 Juin. Ce qui eſt dit de ce Saint dans le Martyrologe qu'il étoit frere de ſaint Médard, né, fait Evêque & mort le même jour que lui, *eſt une fable* inventée ſans aucun fondement.

S. Gildas, Abbé de Ruis en Bretagne, mort le 29 Janvier 565.

S. Gilles, *Ægidius*, Abbé en Languedoc, mort vers le milieu du ſixieme ſiecle; ſa Fête le premier Septembre.

Ste Gloſſinde, ou Gloſſinne, *Chlodeſindis*, Abbeſſe du Monaſtere de ſon nom à Metz, morte à l'âge de 30 ans vers l'an 610; (Mabil.) ſa Fête à Metz le 25 Juillet.

S. Goar, Solitaire & Prêtre au Dioceſe de Treves, mort le 6 Juillet 649, ſuivant l'opinion commune, l'an 575, ſelon M. de Hontheim, l'an 566, ſelon le P. Hartzheim.

S. Godard, ou Gothard, *Godehardus*, Evêque de Hildesheim l'an 1021, mort le 4 Mai 1038.

Ste Godeberte, Vierge à Noyon, morte vers la fin du ſeptieme ſiecle; ſa Fête le 11 Avril.

S. Godefroi, ou Geofroi, Bénédictin du Mont Saint-Quentin-lès-Péronne dès l'âge de cinq ans, Abbé de Nogent l'an 1091, Evêque d'Amiens l'an 1104, ſe retire à la Grande-Chartreuſe l'an 1112, eſt obligé, par ordre du Concile de Reims de l'an 1115, de retourner à ſon Egliſe, meurt à S. Crêpin de Soiſſons le 8 Novembre de la même année.

S. Godegrand : *voyez* S. Crodegand.

Ste Godelieve, ou Godeleine, étranglée par ordre de ſon mari au Dioceſe de Terouane l'an 1070 ou 1073, & honorée comme Martyre; ſa mémoire à Paris le 18 Avril.

S. Godon, Gon, ou Gan, Solitaire, mort le 26 Mai ſur la fin du ſeptieme ſiecle.

Gontran, ou Gunt-Chramne, Roi de Bourgogne, mort le 28 Mars 593, honoré comme Saint en quelques lieux le jour de ſa mort.

S. Gordien, Martyr au quatrieme ſiecle ſous Dioclétien; ſa Fête avec celle de S. Epimaque le 10 Mai; ſa mémoire à Paris le 22 Mars.

Ste Gorgonie, ſœur de S. Grégoire de Nazianze, morte l'an 371, le 9 Décembre.

S. Goudon, ou Gondulfe, *Gondulfus*, Evêque de Maëſtricht en Juillet ou en Août de l'an 597, mort, dit-on, le 26 Juillet de l'an 617.

S. Grat, *Gratus*, Evêque de Châlons-ſur-Saône peu avant l'an 644

mort, comme on le croit, le 8 Octobre 652.

S. Grégoire Thaumaturge, Evêque de Néocéſarée vers l'an 240, mort, comme on le croit, en 270, le 17 Novembre, qui eſt le jour de ſa Fête.

S. Grégoire l'Illuminateur, Apôtre de l'Arménie vers l'an 300; ſa Fête le 30 Septembre chez les Grecs qui l'honorent comme Martyr, mort vers l'an 325.

S. Grégoire de Nazianze, le Pere, Evêque de cette ville vers l'an 328, mort le premier Janvier 373.

S. Grégoire de Nazianze, le Fils, né vers l'an 326, Evêque de Conſtantinople en 379 & Docteur de l'Egliſe, mort l'an 389; ſa Fête le 25 & le 30 Janvier chez les Grecs, & le 9 Mai chez les Latins.

S. Grégoire, Evêque de Nyſſe, frere de S. Baſile, Pere de l'Egliſe, mort vers l'an 396, ou, ſelon d'autres, vers l'an 400; l'Egliſe Latine l'honore le 9 Mars, & l'Egliſe Grecque le 10 Janvier.

S. Grégoire, Evêque de Langres, mort vers l'an 539, le Martyrologe Romain en fait mention le 4 Janvier.

S. Grégoire, (*Georgius Florentius Gregorius*) iſſu de l'une des plus illuſtres familles d'Auvergne, né le 30 Novembre 539, arriere-petit-fils de S. Grégoire Evêque de Langres, par Armentaria ſa mere, ſacré le 22 Août 573 Evêque de Tours par Gilles, Evêque de Reims, mort le 17 Novembre 595.

S. Grégoire le Grand, Pape, premier de ce nom, ſacré le 3 Septembre 590, Docteur de l'Egliſe, mort le 12 Mars 604; ſes Fêtes le 12 Mars & le 3 Septembre.

S. Grégoire, troiſieme du nom, Pape, ſacré le 18 Mars 731, mort le 28 Novembre 741. Quelques-uns prétendent qu'il eſt mort le 10, & que le 28 eſt le jour de ſa ſépulture.

S. Grégoire, Adminiſtrateur de l'Evêché d'Utrecht, après le martyre de S. Boniface Apôtre d'Allemagne en 754, mort le 25 Août 776, ſelon M. Baillet.

Ste Gudule, Gudile, Goule, ou Ergoule, *Gudila*, Vierge de Brabant, morte le 8 Janvier 712; ſa Fête le même jour.

S. Guenau, *Guinailus*, *Wenialus*, *Guennailus*, ſecond Abbé de Landevenec en Baſſe-Bretagne, au ſixieme ſiecle, pendant ſept ans, après leſquels il paſſa en Angleterre où il eſt mort le 3 Novembre vers l'an 570.

S. Gui, Martyr du quatrieme ſiecle : *voyez* S. Vit.

S. Guibert, Moine de Gorze, Fondateur de l'Abbaye de Gemblours vers l'an 920, mort le 23 Mai 962.

S. Guidon, Coutre-Lay, ou Bedeau d'Egliſe près de Bruxelles, mort le 12 Mai 1112; ſa Fête le 12 Septembre.

S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, Moine de Gellonne, dit S. Guillem du Déſert, mort le 28 Mai de l'an 812 ou 813.

Le Vén. Guillaume, Abbé de S. Benigne de Dijon vers 990, mort à Fécamp le premier Janvier 1031.

S. Guillaume, Fondateur des Religieux, dits du Mont-Vierge, en 1119, mort le 25 Juin de l'an 1142.

S. Guillaume, Archevêque d'York, mort le 8 Juin 1154; ſa Fête le même jour.

S. Guillaume de Malaval, près de Sienne, Hermite, Fondateur des Guillemins ou Guillemites, mort le 10 Février 1157.

S. Guillaume, Chanoine Régulier & Sous-Prieur de ſainte Genevieve à Paris, enſuite Abbé d'Eskill au Dioceſe de Roſchild en Danemarck, mort la nuit du 5 au 6 Avril de l'an 1203. Il ne faut point le confondre avec S. Guillaume, Evêque de Roſchild, mort le 28 Avril 1074, & dont la Fête eſt marquée au 2 Septembre.

S. Guillaume, Archevêque de Bourges en 1200, mort la nuit du Vendredi au Samedi 10 Janvier 1209; ſa Fête le 10 Janvier.

S. Guinolé, Guignolé, Guingalois, Gunolo, Vennolé, *Winwaloëus*, premier Abbé de Landevenec en Baſſe-Bretagne l'an 480, mort le 3 Mars 529; ſa Fête le même jour.

S. Guiſlin, *Giſlenus*, Abbé en Hainaut l'an 652, mort vers l'an 681; ſa Fête le 9 Octobre.

H.

Saint HADELIN, Abbé de Celles au Dioceſe de Liege, mort vers l'an 696. M. Baillet rapporte ſa vie au 3 Février.

Ste Hedwige, ou Havoye, Ducheſſe de Siléſie & de la Grande Pologne, morte le 15 Octobre 1243, & canoniſée l'an 1267 par le Pape Clément IV. Le Martyrologe Romain met ſa Fête au 15 Octobre, ainſi que les anciens Calendriers; mais le Calendrier Grégorien la place au 17 du même mois. Ainſi il n'y a point de faute dans la date du diplome rapporté par du Mont, *T. II, p.* 254,) & donné le jour de ſainte Hedwige un Vendredi de l'an 1432, quoi qu'en diſe ce Compilateur. Le 15 Octobre en effet tomboit cette année là un Vendredi.

S. Hegeſippe, homme apoſtolique qui a écrit l'hiſtoire de l'Egliſe le premier après S. Luc, mort vers l'an 176; ſa Fête le 7 Avril.

Ste Helene, femme de l'Empereur Conſtance Chlore & mere de Conſtantin, morte au mois d'Août 327; ſa Fête le 18 Août.

S. Henri, né l'an 972, ſacré Empereur le 7 Juin 1002, après Othon III, mort à Paterno en Italie le 23 Janvier de la même année. Henri eſt mort la nuit du 13 au 14 Juillet 1024; ſa Fête à Rome le 14 Juillet, à Paris le 2 Mars.

S. Héribert, Archevêque de Cologne, ſacré la veille de Noël 999, mort le 16 Mars 1021 ou 1022.

Le B. H. Herluin, Fondateur & premier Abbé du Bec en Normandie, mort l'an 1078, le 26 Août.

S. Hermenigilde, Martyr en Eſpagne le 24 Mars 585; ſa Fête le 13 Avril. Saint Grégoire le Grand fait un grand éloge de ce Saint. Mais l'Abbé de Biclar & S. Iſidore de Séville ne font pas difficulté de le traiter de tyran pour s'être révolté contre le Roi Léovigilde, ſon pere. Ils auroient dû faire attention que ce Saint expia le crime de ſa révolte par ſes vertus héroïques & l'effuſion de ſon ſang pour la vraie foi.

S. Hermès, Martyr de Rome au deuxieme ſiecle; ſa Fête le 28 Août.

S. Hidulfe, vulgairement Hidou, Evêque de Treves en 666, puis Abbé de Moyen-Moutier vers 671, mort vers 707; ſa Fête le 11 Juillet.

S. Hilaire, Evêque de Poitiers vers l'an 353, Pere de l'Egliſe, mort probablement le 13 Janvier 368; ſa Fête le même jour dans les anciens monumens; mais on l'a transférée depuis au lendemain 14, à cauſe de l'Octave de l'Epiphanie. Nous avons cependant vu des Chartes où elle eſt marquée au premier Octobre; & d'autres, du dixieme ſiecle, où elle eſt aſſignée au 26 Juin; d'autres où elle eſt marquée au premier Novembre : ce ſont apparemment des jours de Tranſlation.

S. Hilaire, Evêque d'Arles en 429, mort l'an 449; ſa Fête le 5 Mai.

S. Hilaire, Pape, *Hilarus*, ſacré le 12 Novembre 461, mort le 21 Février 468.

S. Hilaire, S. Chelirs dans le pays, *Hilarius*, *Hilarus*, Evêque de Mende en 535, ſon corps eſt conſervé dans l'Abbaye de S. Denis en France : on célebre ſa Fête le 25 Octobre.

S. Hilarion, Inſtituteur de la vie monaſtique en Paleſtine, mort l'an 371 ou 372; ſa Fête le 21 Octobre chez les Latins, le 28 Mars chez les Grecs.

S. Hildebert, ou Hildevert, *Hildebertus*, *Ildevertus* & *Datlevertus*, Evêque de Meaux l'an 672, mort le 27 Mai vers l'an 690.

S. Hildeman, Moine de Corbie, puis Evêque de Beauvais vers l'an 822, mort probablement le 11 Décembre 844; ſa Fête le 8 du même mois.

Ste Hildegarde, Abbeſſe du Mont Saint-Robert au Dioceſe de Mayence, morte le 17 Septembre 1180; ſes révélations furent approuvées par Eugene III dans un grand Concile qu'il tint à Treves l'an 1147.

Ste Hiltrude, Vierge, Recluſe à Lieſſies en Hainaut, morte au commencement du huitieme ſiecle, le 27 Septembre.

S. Hippolite, comme l'on croit, Martyr à Rome l'an 259 : on en fait mémoire le 13 Août.

S. Hippolite, Evêque, Docteur de l'Egliſe & Martyr du troiſieme ſiecle; il eſt honoré avec ſaint Timothée & ſaint Symphorien le 22 Août.

Hombeline, (La Bh.) ſœur de S. Bernard, Religieuſe de Juilli ſous Raviere, au Dioceſe de Langres, morte en 1141.

S. Homobon, Marchand à Crémone, mort l'an 1197; ſa Fête à Rome le 13 Novembre, jour de ſa mort, à Paris le 6 Juillet.

S. Honet, *Honeſtus*, Prêtre de Toulouſe, Confeſſeur ou Martyr du troiſieme ſiecle; ſes Fêtes à Toulouſe le 12 Juillet, à l'Abbaye d'Hieres le 16 Février & le Dimanche dans l'Octave de S. Denis.

S. Honorat, Evêque d'Arles, Fondateur du Monaſtere de Lerins en 391, mort, à ce que l'on croit, le 16 Janvier 429 ou 430; ſes Fêtes le 20 Janvier & le 15 Mai.

S. Honoré, Archevêque de Cantorberi, mort le 30 Septembre 653.

S. Honoré, *Honoratus*, Evêque d'Amiens au ſixieme & ſeptieme ſiecle : les Martyrologes en font mention le 16 Mai.

Ste Honorine, Vierge & Martyre du troiſieme ou quatrieme ſiecle, peu connue, mais fort honorée dans le Dioceſe de Paris & ailleurs le 28 Février.

S. Hoſpice, vulgairement Soſpis, *Hoſpitius*, Reclus en Provence, mort le 21 Mai 581; ſa Fête à Paris le 25 Mai.

Ste Hou : *voyez* Ste Lindru.

S. Hubert, dernier Evêque de Maëſtricht l'an 708, & premier Evêque de Liege l'an 721, mort le 5 Novembre 727, ſelon

Pagi, ou 730, ſuivant Manſi. Le P. Hartzheim, au ſentiment duquel nous nous en tenons, dit qu'il mourut un Vendredi de l'an 728, ce qui ſe rapporte au 5 Novembre de cette année.

S. Hugues, Archevêque de Rouen en 722, mort le 9 Avril 730.

S. Hugues, fils de Dalmace, Seigneur de Semur en Auxois, & d'Aremburge de Vergi, frere d'Helie, femme de Robert I, Duc de Bourgogne, Abbé de Cluni en 1049, mort la nuit du 28 au 29 Avril 1109; ſa Fête le 29 Avril.

S. Hugues, Evêque de Grenoble en 1080, mort le premier Avril 1132; ſa mémoire à Paris le 11 Avril.

Hugues de S. Victor, (Le Vénér.) également célebre par ſa ſcience & ſa vertu, mort un Mardi 11 Février 1141, à 44 ans.

S. Hugues, Evêque de Lincoln, mort à Londres le 16 Novembre l'an 1200; ſa Fête le 17 Novembre.

S. Humbert, Prêtre ou Abbé de Marolles en Hainaut, mort vers l'an 682, le 25 Mars.

Ste Hunegonde, Religieuſe à Homblieres en Vermandois, morte vers l'an 690; ſa Fête le 25 Août.

S. Hyacinthe, de l'Ordre de S. Dominique l'an 1218, mort le 15 Août 1257; ſa Fête le 16 du même mois.

J.

Saint JACQUES le Majeur, Apôtre & Martyr; ſa Fête le 25 Juillet chez les Latins, le 30 Avril chez les Grecs.

S. Jacques le Mineur, Apôtre & Evêque de Jéruſalem, dont on fait la Fête avec celle de S. Philippe le premier Mai chez les Latins; celle de S. Jacques ſe célebre le 23 Octobre chez les Grecs, & celle de S. Philippe le 14 Novembre.

S. Jacques, Evêque de Niſibe en Perſe, mort l'an 338; ſa Fête chez les Latins le 15 Juillet, chez les Grecs le 31 Octobre, chez les Maronites le 13 Janvier.

S. Jacques l'Intercis, haché en pieces par ordre de Varanane IV, Roi de Perſe, le 27 Novembre de l'an 421.

S. Jacques, Grec de naiſſance, mort Solitaire en Berri vers l'an 865; ſa Fête le 19 Novembre.

S. Janvier, Evêque de Benevent, & ſes Compagnons, Martyrs du quatrieme ſiecle; leur Fête le 19 Septembre chez les Latins, le 21 Avril chez les Grecs.

La B. Ide, Comteſſe de Boulogne en Picardie, mere de Godefroi de Bouillon, morte le 13 Avril de l'an 1113.

S. Jean-Baptiſte, décapité par ordre d'Hérode Antipas vers la Fête de Pâque, ſuivant Joſephe, dans la trente-deuxieme année de ſon âge. Sa Conception célébrée en quelques Egliſes le 24 Septembre; ſa Sanctification dans le ſein d'Eliſabeth, par la viſite de la ſainte Vierge le 2 Juillet; ſa Nativité le 24 Juin; ſa Décollation le 29 Août, qui eſt vraiſemblablement le jour de la découverte de ſon chef.

S. Jean l'Evangéliſte, Apôtre, mort, ſelon la Chronique d'Euſebe, l'an 99, & ſelon d'autres l'an 104; ſa Fête le 27 Décembre chez les Latins, chez les Grecs le 8 Mai, le 10 Juillet & le 26 Septembre; celle de ſa perſécution ſous Domitien, appellée ſaint Jean *devant la porte latine*, le 6 Mai.

S. Jean & S. Paul, Martyrs à Rome l'an 362, ou 363; leur Fête le 26 Juin.

S. Jean Chryſoſtome, Pere & Docteur de l'Egliſe, ſacré Evêque de Conſtantinople le 26 Février 398, mort, comme l'on croit, le 14 Septembre 407; ſa Fête à Rome le 27 Janvier, jour de la tranſlation de ſes Reliques à Conſtantinople, à Paris le 18 Septembre, chez les Grecs le 30 Janvier & le 13 Novembre.

S. Jean Calybite, mort à Conſtantinople l'an 450; ſa Fête chez les Grecs le 15 Janvier. Quelques modernes le confondent mal à propos avec S. Alexis. *Voyez* Aſſemani, *Kal. ant. T. VI, p.* 190.

S. Jean, Pape, premier du nom, en 523, Martyr le 18 Mai 526.

S. Jean, Fondateur & Abbé de Réomé, *Reomaus*, aujourd'hui Moutier-ſaint-Jean, mort vers l'an 540; ſa mémoire le 28 Janvier.

S. Jean le Silentiaire, Evêque de Colonie en Arménie en 482, puis Solitaire, mort l'an 558; ſa Fête chez les Grecs le 13 Mai.

S. Jean Climaque, Abbé du Mont Sina vers l'an 600, Pere de l'Egliſe Grecque, mort le 30 Mars 605 ou 606; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Jean l'Aumônier, Patriarche d'Alexandrie l'an 609, mort le 11 Novembre 616; ſa Fête chez les Grecs le 11 Novembre, à Rome le 23 Janvier, à Paris le 9 Avril.

S. Jean Moſch, Auteur du *Pré ſpirituel*, & compagnon de voyage de S. Sophrone, Patriarche de Jéruſalem, mort à Rome l'an 620.

S. Jean Damaſcene, Pere de l'Egliſe, mort, ſelon les uns, l'an 754, ſelon d'autres 26 ans plus tard; ſa Fête le 6 Mai à Rome, le 8 du même mois à Paris, le 29 Novembre chez les Grecs.

Le B. Jean, Abbé de Gorze en Lorraine en 960, mort le 27 Février 973.

S. Jean Gualbert, Abbé, Fondateur de Vallombreuſe l'an 1051, mort l'an 1073, le 12 Juillet, jour de ſa Fête.

S. Jean de Meda, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance ſitué à dix milles de Côme (ſon vrai nom étoit Jean Oldrato) de l'Ordre des Humiliés qu'il mit ſous la regle de S. Benoît, Fondateur de l'Abbaye de Rondenario près de Côme, mort à Milan le 25 Septembre 1159.

S. Jean de Matha, né en Provence au mois de Juin 1160, Fondateur de l'Ordre de la Trinité, dit des Mathurins, pour la Rédemption des Captifs, vers l'an 1198, mort probablement le 21 Décembre 1213; ſa Fête le 8 Février.

Le B. Jean de Montmirel, Religieux de l'Ordre de Cîteaux l'an 1210, mort le 29 Septembre 1217.

S. Jean de Népomuk, en Boheme, dit Jean Népomucene, Chanoine de Prague, & Confeſſeur de la Reine Jeanne, précipité dans la Moldau, à Prague, la ſurveille de l'Aſcenſion (28 Avril) 1383, par ordre du Roi Venceslas, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confeſſion de la Reine. Le S. Siege l'a béatifié l'an 1720, & canoniſé le 19 Mai 1729; ſa Fête le 19 Mai.

S. Jean Capiſtran, de l'Ordre de S. François en 1415, mort le 23 Octobre 1456, à Willech près de Sirmich en Hongrie, canoniſé en 1724 par Benoît XIII.

S. Jean de Dieu, Inſtituteur des Religieux de la Charité en 1540, mort le 8 Mars 1550; ſa Fête le même jour.

S. Jean de la Croix, Réformateur des Carmes en 1568, mort le 14 Décembre de l'an 1591.

La B. Jeanne de France, premiere Femme du Roi Louis XII, Inſtitutrice des Annonciades en 1500, morte la nuit du 4 au 5 Février 1505. On a demandé en différens tems que le S. Siege canoniſât cette vertueuſe Princeſſe, ce qui n'a point été accordé; mais en 1742 le Pape Benoît XIV a confirmé le culte qu'on lui rendoit depuis deux ſiecles; il a permis d'en faire la Fête dans les Monaſteres de l'Ordre le 4 Février: & pour rendre cette ſolemnité plus célebre, il y a attaché des Indulgences.

S Jérôme, Prêtre, Docteur de l'Egliſe, né l'an 331, mort le 30 Septembre 420; ſa Fête le même jour.

S. Ignace, ſurnommé Théophore, Evêque d'Antioche en 68, Martyr en 116, ſelon le P. Pagi, & ſelon d'autres en 107; ſa Fête le premier Février chez les Latins, le 29 du même mois chez les Grecs.

S. Ignace, Patriarche de Conſtantinople en 846, mort le 23 Octobre 877; ſa Fête le même jour.

S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jéſus, approuvée par le Pape Paul III en 1540, ſupprimée par Clément XIV en 1773, mort le 31 Juillet 1556.

S. Ildephonſe, ou Alphonſe, Evêque de Tolede en 658, mort le 23 Janvier 667; ſa Fête le même jour.

S. Innocent, Pape, ordonné le 18 Mai 401, mort le 12 Mars 417; ſa Fête avec celle de S. Nazaire le 28 Juillet.

SS. Innocens, le 28 Décembre.

S. Joachim, pere de la ſainte Vierge; ſa Fête à Rome le 20 Mars, à Paris le 28 Juillet, & chez les Grecs le 9 Septembre, avec ſainte Anne.

S. *Jonas*, ou *Jonius*: voyez S. Yon.

S. Joſeph, époux de la ſainte Vierge; ſa Fête à Rome le 19 Mars, à Paris le 20 Avril.

S. Joſſe, *Judocus* & *Jodocus*, Prêtre en Ponthieu, mort vers l'an 668, ſa Fête le 13 Décembre.

S. Irenée, Pere de l'Egliſe, Evêque de Lyon vers l'an 177, Martyr vers l'an 197 ſuivant M. Lumina, vers l'an 202 ſelon d'autres; ſa Fête le 28 Juin chez les Latins, le 23 Août chez les Grecs.

La B. Iſabelle, ſœur de S. Louis, Fondatrice du Monaſtere de Long-Champ en 1260, morte le 22 Février 1271 (V. S); ſa Fête à Long-Champ le 31 Août, à Paris le 12 Septembre.

S. Iſidore de Peluſe, ou de Damiette, Prêtre, Solitaire & Pere de l'Egliſe, mort avant le milieu du cinquieme ſiecle; les Grecs en font la Fête le 4 Février.

S. Iſidore, Evêque de Séville l'an 601, mort le 4 Avril 636.

S. Iſidore le Laboureur en 1130, ou plus tard; ſa Fête en Eſpagne le 15 Mai.

Ste Itte, ou Iduberge, femme de Pepin de Landen, Maire du Palais, ſœur de S. Modoalde, Evêque de Treves, mere de Grimoald, de ſainte Begge & de ſainte Gertrude Abbeſſe de Nivelle, auprès de laquelle elle ſe retira, morte en 652; ſa Fête le 17 Mars.

S. Jude, Apôtre; ſa Fête le 19 Juin chez les Grecs & les Ruſſes, chez les Latins le 28 Octobre, avec S. Simon.

Ste Julie, Vierge & Martyre en Syrie vers l'an 300; ſa Fête le 7 Octobre.

S. Julien, premier Evêque du Mans au troiſieme ou quatrieme ſiecle; le Martyrologe en fait mention le 27 Janvier.

S. Julien, Martyr à Brioude en Auvergne au troiſieme ou quatrieme ſiecle; ſa Fête le 28 Août.

S. Julien, Evêque de Tolede en 680, mort le 6 Mars de l'an 690; ſa Fête le 8 Mars.

Ste Julienne, Vierge, Martyre à Nicomédie le 16 Février 308; ſa Fête le même jour à Rome, le 21 Mars à Paris.

La B. Julienne du Mont-Cornillon près de Liege, morte le 5 Avril 1258.

Ste Julie, Vierge née à Carthage, emmenée captive en Syrie & martyriſée en Corſe le 22 Mai 439.

Ste Julitte, mere de S. Cyr, & martyre avec ſon fils vers 305; leur fête le 16 Juin à Rome, le premier à Paris.

Les trois Jumeaux, ou S. Speuſippe, S. Eleuſippe & S. Meleuſippe, Martyrs en Cappadoce au deuxieme ou troiſieme ſiecle; leur Fête le 17 Janvier, tant en Occident que chez les Grecs: on les nomme au Dioceſe de Langres les SS. *Jaumes*.

S. Junien, Reclus, Abbé de Mairé dit l'Eveſcau en Poitou, mort le 13 Août 587; ſa Fête le même jour.

S. Juſt, *Juſtus*, Martyr en Beauvaiſis, honoré le 18 Octobre.

S. Juſte, Evêque de Lyon ſur la fin du quatrieme ſiecle; ſa Fête le 2 Septembre.

S. Juſtin le Philoſophe, Docteur de l'Egliſe, Apologiſte de la Religion, Martyr en 167; ſa Fête le 13 Avril chez les Latins, le premier Juin chez les Grecs.

S. Juſtin, Martyr en Pariſis, honoré le 8 Août; ſa Fête le premier Juin chez les Ruſſes; peut-être le même que S. Juſt du Beauvaiſis.

Ste Juſtine, Vierge & Martyre vers le quatrieme ſiecle, Patrone de Padoue, honorée le 7 Octobre.

S. Juvenal, premier Evêque de Narni en Ombrie, mort vers l'an 377; ſa Fête à Narni le 7 Août, ailleurs le 3 Mai.

K.

Saint KILIEN, ou Kuln, *Killanus*, *Killena*, Evêque Irlandois & Apôtre de Franconie en 685, martyriſé à Wirtzbourg avec ſes deux compagnons Colman & Totnan, l'an 689, le 8 Juillet, jour de leur Fête.

L.

Saint LAMBERT, ou Landebert, Evêque de Lyon vers l'an 679, mort l'an 688. L'Egliſe en fait mémoire le 14 Avril.

S. Lambert, *Landebertus*, *Lantbertus*, *Lambertus*, Patron de Liege, Evêque de Maëſtricht l'an 668, Martyr le 17 Septembre vers l'an 708; ſa Fête le même jour.

S. Lambert, Evêque de Vence en 1114, mort en 1154, le 25 Mai, enterré le 26, qui eſt le jour de ſa Fête à Vence, & à Riez en Provence: le Martyrologe en fait mention le 26 Juin.

S. Landelin, Fondateur & premier Abbé de Lobes en 653, mort le 15 Juin vers l'an 686.

S. Landoald, Miſſionnaire des Pays-Bas, Compagnon de S. Amand, mort vers l'an 666: le Martyrologe en fait mémoire le 19 Mars.

Ste Landrade, Vierge, premiere Abbeſſe de Munſter-Bilſen, au pays de Liege, morte l'an 690; ſa Fête le 8 Juillet.

S. Landri, *Landericus*, Evêque de Paris vers le milieu du ſeptieme ſiecle, & mort vers l'an 660; ſa Fête le 10 Juin.

Le B. Lanfranc, Prieur du Bec en 1044, Abbé de S. Etienne de Caën en 1063, ſacré Archevêque de Cantorbery le 29 Août 1070, mort le Jeudi 24 Mai, ou le Lundi de la Pentecôte 28 Mai de l'an 1089.

S. Laurent, Diacre & Martyr à Rome l'an 258, le 10 Août, jour de ſa Fête.

S. Laurent, Archevêque de Cantorbery en 608, mort en 619: le Martyrologe en fait mémoire le 2 Février.

S. Laurent, Archevêque de Dublin, mort le 14 Novembre 1181 à l'Abbaye de la ville d'Eu en Normandie; ſa Fête le jour de ſa mort.

S. Laurent Juſtinien, Evêque de Veniſe en 1433, premier Patriarche de la même ville en 1451, mort le 8 Janvier 1455; ſa Fête le 5 Septembre.

S. Léandre, Evêque de Séville, mort l'an 596, le 27 Février, jour de ſa Fête; d'autres mettent ſa mort en 601, & ſe trompent comme le prouve D. Mabillon.

S. Lebwin, ou Libwin, dit auſſi Leboin & Liſoin, *Lebwinus*, *Liebwinus*, *Lipwinus*, Anglois, Apôtre de l'Oweriſſel vers l'an 770, mort avant l'an 800 le 12 Novembre, jour de ſa Fête.

Ste Lée, Dame Romaine, morte vers l'an 384; ſa Fête le 22 Mars.

S. Léger, *Leodegarius*, Evêque d'Autun l'an 659, Martyr le 3 Octobre 678; ſa Fête le 2 Octobre.

S. Léobard, ou Libard, Reclus en Touraine, mort vers l'an 593; ſa Fête le 18 Janvier.

Ste Léocadie, Vierge, morte en priſon pour la Foi dans la ville de Tolede vers la mi-Décembre l'an 304; ſa Fête le 9 Décembre.

S. Léon le Grand, Pape en 440, mort le 3 ou 4 Novembre 461: on en fait la Fête à Rome le 11 Avril, le 10 Novembre à Paris & le 18 Février chez les Grecs.

S. Léon, deuxieme du nom, Pape, ſacré le 17 Août 682, mort le 3 Juillet 683; ſa Fête le 28 Juin depuis le ſeizieme ſiecle.

S. Léon, quatrieme du nom, Pape, élu le 27 Janvier & ordonné le 11 Avril 847, mort le 17 Juillet 855.

S. Léon, neuvieme du nom, Pape en 1048, mort le 19 Avril 1054.

S. Léonard, Abbé de Vandœuvre, au pays du Maine, vers l'an 538, mort, ſelon quelques-uns, vers l'an 565, ou 570 ſelon d'autres; ſa Fête le 15 Octobre au Mans, & à Corbigni au pays de Morvant.

S. Léonard, ou Liénart, *Leonardus*, Solitaire en Limoſin, Abbé de Noblac, mort le 6 Novembre 559; ſa Fête le même jour.

S. Léonce, Evêque de Fréjus en Provence au plus tard l'an 391, mort vers l'an 450, le premier Décembre.

S. Léonce le Jeune, ou le deuxieme du nom, Evêque de Bordeaux vers l'an 541, mort vers 564: il eſt honoré à Bordeaux le 15 Novembre.

S. Léonide, pere du célebre Origene, martyriſé l'an 202, ou 203; ſa Fête le 22 Avril.

S. Léopold, Marquis d'Autriche, troiſieme du nom, en 1096, mort l'an 1136; ſa Fête le 15 Novembre, jour de ſa mort.

S. Leu, ou Loup, *Lupus*, Evêque de Sens après le mois d'Avril 609; ſa mort eſt rapportée au premier Septembre 623; ſa principale Fête le même jour, & ſa Tranſlation le 23 Avril.

S. Leubaſſe, ou Libeſſe, *Leubatius* & *Leobatius*, Abbé en Touraine au ſixieme ſiecle; ſa Fête dans le Martyrologe de France le 18 Juillet, & ailleurs le 28 du même mois.

S. Leufroi, *Leutfredus*, & *Leotfridus*, Abbé de Madrie, ou de la Croix en Normandie vers l'an 690, mort le 21 Juin 738.

S. Lezin, *Licinius*, Evêque d'Angers en 586, mort, ſelon M. Baillet, le premier Novembre 605, mais plus probablement l'an 616; ſa Fête à Rome le 13 Février, à Paris le même jour.

S. Libere, *Marcellinus Felix Liberius*, Pape, ſacré le 22 Mai 352, mort le 23, ou plutôt le 24 Septembre 366.

S. Liboire, *Liborius*, quatrieme Evêque du Mans au quatrieme, ou cinquieme ſiecle; ſes Fêtes à Aymeries en Hainaut le 23 Juillet, au Mans le 9 Juin, le 28 Mai, & le 12, ou le 13 du même mois.

S. Licer, ou Lizier, *Glycerius*, ou *Licerius*, Evêque de Conſerans en 504, mort vers l'an 548; ſa Fête le 7 Août.

S. Lidoire, *Lidorius*, *Litorius*, & *Lictor*, ſecond Evêque de Tours en 338, mort l'an 371, honoré à Tours le 13 Septembre.

S. Lié, *Lætus*, Solitaire du Berri, mort le 5, ou le 6 Novembre 533, ou 534 au Dioceſe d'Orléans dans le lieu qu'on nomme aujourd'hui la Motte ſaint-Lié; ſa Fête le 5 Novembre.

S. Lietbert, Evêque de Cambrai & d'Arras, mort l'an 1076, le 28 Septembre, ſuivant l'ancien auteur de ſa vie, le 23 Juin, ſuivant Raiſſ.

S. Liſard, *Liphardus*, ou *Lietphardus*, Prêtre, Abbé à Mehun-ſur-Loire, mort vers le milieu du ſixieme ſiecle; on l'honore le 3 Juin.

S. Lin, Pape après la mort de S. Pierre & de S. Paul, en 66, mort en 78; ſa Fête aujourd'hui le 23 Septembre, autrefois en quelques Egliſes le 7 Octobre & le 26 Novembre.

Ste Lindru, *Lutrudis*, *Lintrudis*, Ste Hou, *Hoyldis*, *Othildis*, Ste Puſinne & Ste Menehout, ſœurs & Vierges, mortes vers la fin du cinquieme ſiecle; la Fête de Ste Lindru le 22 Septembre, celle de Ste Hou le 30 Avril, celle de Ste Puſinne le 24 Janvier, & le 23 Avril, celle de Ste Menehout le 14 Octobre.

S. Livin, Irlandois, Evêque en ſon pays vers l'an 607, Miſſionnaire en Brabant l'an 653, martyriſé à Hauthem dans le territoire d'Aloſt l'an 656 le 12 Novembre, jour de ſa Fête à Gand dont il eſt le Patron.

S. Lo, *Laudus*, & *Lunus*, Evêque de Coutances vers l'an 328, mort entre 363 & 368; ſa Fête le 21 Septembre.

S. Lomer, *Launomarus*, Abbé au Dioceſe de Chartres, mort le 19 Janvier 590. (Bouquet.)

S. Longin, vulgairement S. Longis, nom qu'on à donné au Soldat qui perça d'un coup de lance le côté du Sauveur en croix, & dont le Martyrologe Romain fait mémoire comme d'un Martyr le 5 Mars.

S. Longis, ou Longiſon, *Lanogiſilus*, *Leonegiſilus*, ou *Leonegilus*, Abbé de Boiſſeliere au Mans, ou de S. Pierre de la Cour, ou de la Couture, mort vers l'an 653; ſa Fête eſt marquée au 13 Janvier & au 2 Avril.

S. Louis, Roi de France, né le 25 Avril 1215, mort l'an 1270, le 25 Août, jour de ſa Fête.

S. Louis, nommé Evêque de Toulouſe avant l'an 1296, ſacré probablement au mois de Février 1297, mort le 19 Août de la même année.

Le B. H. Louis Aleman, Evêque de Maguelone vers l'an 1420, Archevêque d'Arles en 1422, Cardinal le 24 Mai 1426, Préſident du Concile de Baſle après la retraite du Cardinal de S. Ange le 9 Janvier 1438, juſqu'en 1443, qu'il le termina par la quarante-cinquieme ſéance tenue le 16 Juin, Légat du Pape Nicolas V dans la Baſſe-Allemagne en 1449, mort le 16 Septembre à Arles l'an 1450.

Le B. H. Louis de Blois, dit *Bloſius*, Abbé de Lieſſies en Hainaut l'an 1530, mort le 7 Janvier 1566.

S. Loup, Evêque de Bayeux, mort l'an 465; ſa Fête le 28 Mai.

S. Loup, *Lupus*, Evêque de Troyes vers le mois d'Août 426, mort le 29 Juillet 478; ſa Fête le même jour.

S. Loup, *Lupus*, Evêque de Lyon vers l'an 523, mort avant l'an 542; ſa Fête le 25 Septembre.

S. Louvent, *Lupentius*, Abbé de S. Privat en Gévaudan, Martyr vers l'an 584, ou 590; ſa Fête le 22 Octobre.

S. Lubin, *Leobinus*, Evêque de Chartres en 544, mort en 556, ou 557; le Martyrologe Romain en fait mémoire le 15 Septembre, celui de Paris le 14 Mars.

S. Luc, Evangéliſte, ſa Fête le 18 Octobre chez les Latins, le 22 Avril chez les Grecs.

S. Luce, *Lucius*, Pape, le 25 Septembre 252, exilé peu de tems après, rappellé enſuite, & mort le 4 Mars de l'an 253.

Ste Luce, Vierge & Martyre l'an 304, ou 305; ſa Fête le 13 Décembre.

S. Lucien, Apôtre de Beauvais vers l'an 289; ſa Fête le 8 Janvier; ſa Tranſlation le premier Mai.

S. Lucien, Prêtre d'Antioche & Martyr; ſa mort l'an 312; ſa Fête dans l'ancienne Egliſe Grecque ſe célébroit le 7 Janvier, chez les Grecs modernes, elle ſe fait le 15 Octobre.

S. Ludger, premier Evêque de Munſter en 802, mort le 26 Mars 809.

S. Lulle, *Lullus*, Evêque de Mayence vers l'an 753, mort le 16 Octobre 786, ou 787.

S. Lupicin, Abbé de Lauconne dans le Mont-Jou, mort vers l'an 480; ſa Fête le 21 Mars.

Ste Lutgarde, Religieuſe Ciſtercienne en Brabant, morte le 16 Juin 1246; ſa Fete à Paris le 13 Juin, à Rome le 16.

M.

Saint MACAIRE d'Egypte, ou l'Ancien, Prêtre, Abbé dans le déſert de Scété, mort l'an 390, ou 391; ſa Fête dans l'Egliſe Grecque le 19 Janvier, dans l'Egliſe Latine le 15 du même mois.

S. Macaire d'Alexandrie, Prêtre, Abbé des Cellules en Egypte, mort l'an 405, ſuivant M. Baillet, ſelon d'autres l'an 394, ou 395; ſa Fête dans l'Egliſe Latine le 2 Janvier, chez les Grecs le 19 du même mois avec celle de ſaint Macaire d'Egypte.

S. Macaire, Archevêque en Arménie, ou en Natolie, mort à Gand le 10 Avril de l'an 1012.

S. Macary, *Macarius*, Evêque de Cominges au cinquieme ſiecle; ſa Fête le premier Mai.

Les Machabées, ou les ſept Freres, Martyrs de l'ancienne Loi; leur Fête le premier Août.

Ste Macre, Vierge & Martyre à Fiſme au Dioceſe de Reims vers l'an 287; ſes Fêtes le 6 Janvier, le 30 Mai, & principalement le 11 Juin.

Ste Macrine, ſœur de ſaint Baſile, morte vers la fin de l'an 379; ſa Fête le 19 Juillet.

Ste Madeleine, Diſciple de Jeſus-Chriſt, honorée le 22 Juillet.

S. Magloire, Abbé & Evêque Régionnaire en Bretagne, mort le 24 Octobre, dit-on, de l'an 575.

S. Maïeul, *Maiolus*, ou *Mayolus*, quatrieme Abbé de Cluni avec Aimard en 948, ou 949, après la mort d'Aimard, ſeul l'an 966, fait S. Odillon ſon Coadjuteur en 990, & meurt le 11 Mai 994.

S. Mainbeuf, ou Mainbeu, *Magnobodus*, Evêque d'Angers l'an 606, mort, à ce que l'on croit, le 16 Octobre 654.

S. Maixent, ou Meſſant, *Maxentius*, Abbé en Poitou, mort vers l'an 515, le 26 Juin.

S. Malachie, né l'an 1094, Archevêque d'Armach, en Irlande, l'an 1130, abdique en 1135, meurt à Clairvaux le 2 Novembre 1148; ſa Fête le 3 Novembre.

S. Malo, Maclou, ou Mahout, *Machutus*, *Machutes*, *Maclovius*, & *Macliavus*, premier Evêque d'Aleth, en Bretagne, vers l'an 541, mort probablement le 15 Novembre 565.

S. Mamert, Evêque de Vienne, Inſtituteur des Rogations en 469, mort, comme on le croit, le 11 Mai de l'an 475, ou 476.

S. Mammès, *Mammas*, Berger en Cappadoce, Martyr à Céſarée vers l'an 274; ſa Fête le 17 Août chez les Latins, le 2 Septembre chez les Grecs.

S. Manguille, *Mandelgiſilus*, Solitaire en Picardie, mort vers l'an 685; ſa Fête le 30 Mai.

S. Manſui, ou Manſu, *Manſuetus*, premier Evêque de Toul au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 3 Septembre.

S. Manvieu, *Manveus*, Evêque de Bayeux vers l'an 465, mort vers 480; ſa Fête le 28 Mai.

S. Marc, Evangéliſte, premier Evêque d'Alexandrie, martyriſé le 25 Avril 62; ſa Fête le jour de ſa mort; ſa Tranſlation à Veniſe le 31 Janvier de l'an 828.

S. Marc, Pape, ſacré le 18 Janvier 336, mort le 7 Octobre de la même année.

S. Marc & S. Marcellin, freres, Martyrs à Rome au troiſieme ſiecle; leur Fete le 18 Juin.

S. Marcel, Martyr à Châlon-ſur-Saône l'an 179; ſa Fête le 4 Septembre.

S. Marcel, Pape le 19 Mai 308, honoré comme Martyr le 16 Janvier, qui eſt probablement le jour de ſa mort, en 310.

S. Marcel, ou Marceau, Evêque de Paris, mort le premier Novembre au commencement du cinquieme ſiecle; ſa Fête le 3 Novembre, ſa Tranſlation faite vers l'an 1200, le 26 Juillet, dans l'Egliſe de Paris.

Ste Marcelle, Dame Romaine, veuve, morte l'an 409, le 30 Août, ſix jours après la priſe de Rome par les Goths; ſa Fete le 31 Janvier.

S. Marcellin, ordonné Pape le 30 Juin 296, mort, à ce que pluſieurs croient, le 24 Octobre 304; ſa Fête le 26 Avril.

S. Marcellin, Prêtre, & S. Pierre Exorciſte, Martyrs à Rome l'an 304, honorés le 2 Juin.

S. Marcellin, Evêque d'Embrun, mort vers l'an 373, ſa Fête le 20 Avril.

Ste Marcelline, Vierge & ſœur de S. Ambroiſe, morte vers l'an 398; ſa Fête le 17 Juillet.

Ste Marcie, ou ſainte Ruſticle, *Marcia Ruſticula*, Abbeſſe de S. Céſaire d'Arles en 574, morte en 623; ſa Fête le 11 Août, qu'on croit être le jour de ſa mort.

S. Marcoul, Abbé de Nanteuil en Normandie, mort le premier Mai 558; ſon corps transféré à Corbeni au Dioceſe de Reims en 898; ſa Fête le premier Mai.

Ste Marguerite, Vierge & Martyre (on ne ſait en quel tems;) ſa Fête le 20 Juillet chez les Latins, le 17 du même mois chez les Grecs.

Ste Marguerite, Reine d'Ecoſſe en 1070, morte l'an 1093; on en fait la Fête le 10 Juin depuis 1693; on la faiſoit auparavant le 8 Juillet.

La B. H. Marguerite de Hongrie, Vierge, fille du Roi Bela IV, morte le 28 Janvier 1271 à l'âge de 28 ans.

S. Mari, ou Maire, *Marius*, premier Abbé de Beuvoux en Provence, mort le 27 Janvier 555 probablement.

Ste Marie, la ſainte Vierge, Mere de N. S. J. C. La plus ancienne Fête conſacrée à ſon culte eſt celle qui étoit autrefois célébrée le premier Janvier ſous le nom de *Natale S. Mariæ*; ſa Conception ſe célebre le 8 Décembre; ſa Nativité, ou ſa Naiſſance le 8 Septembre; ſa Préſentation au Temple le 21 Novembre; la Conception du Verbe dans ſon ſein le 25 Mars ſous le nom de l'Annonciation; celle de la Viſite qu'elle rendit à Ste Eliſabeth le 2 Juillet, ſous le titre de la Viſitation; celle de ſa Purification le 2 Février; celle de ſa mort glorieuſe, de quelque maniere qu'elle ſoit arrivée, le 15 Août, ſous les divers titres de *Dépoſition*, de *Sommeil*, de *Repos*, de *Paſſage*, de *Trépas*, & aujourd'hui d'*Aſſomption*. Ce ſont ici les principales Fêtes de la ſainte Vierge célébrées dans toute l'Egliſe. M. Baillet en rapporte pluſieurs autres obſervées dans des Egliſes particulieres; on peut le conſulter ſur l'Aſſomption le 15 Août. Nous remarquerons ſeulement qu'en Eſpagne conformément au 1 Canon du X Concile de Tolede on célebre l'Annonciation le 18 Décembre, de même qu'à Milan. (Martenne, *de Ant. Eccl. rit.* t. 3, p. 560.)

Ste Marie de Béthanie, ſœur de Marthe & de Lazare, honorée

le 19 Janvier à Paris, le 19 Mars en Bourgogne, le 18 du même mois chez les Grecs.

Ste Marie Egyptienne, Pénitente, morte vers l'an 430, ou, ſelon Papebrok, l'an 421; ſa mémoire à Rome le 9 Avril, à Paris le 29 du même mois, & chez les Grecs le premier Avril.

La B. H. Marie d'Oignies, Recluſe aux Pays-Bas, morte le 23 Juin de l'an 1213.

S. Marien, ou Marjein, *Marianus*, Solitaire en Berri au ſixieme ſiecle; ſa Fête le 19 Août & le 19 Septembre.

Ste Marine, Vierge en Orient, morte vers l'an 750; ſa Fête le 18 Juin; ſa Translation ſe célebre à Veniſe le 17 Juillet.

S. Maron, Archimandrite en Syrie, duquel les Syriens du Mont-Liban tirent leur nom, mort vers l'an 410. (Aſſemani *Bibl. Orient.*) ſa Fête le 14 Février chez les Grecs, le 9 du même mois chez les Maronites.

Ste Marthe, ſœur de Lazare & de Marie; ſa Fête le 29 Juillet.

S. Martial, premier Evêque de Limoges vers la fin du premier ſiecle; ſa Fête le 30 Juin.

S. Martin, Evêque de Tours. Les Savans ne s'accordent ni ſur les principales époques de ſa vie, ni ſur l'année de ſa mort. L'opinion qui nous paroît la plus vraiſemblable eſt qu'il naquit l'an 317 avant Pâque, qu'il fut baptiſé vers cette même Fête l'an 354, qu'il reçut l'ordination Epiſcopale le 3 Juillet de l'an 371, qu'il mourut un Dimanche 8 Novembre de l'an 397 à Candé, d'où il fut porté à Tours & enterré le 11 du même mois. C'eſt Grégoire de Tours qui nous fournit l'année de ſa mort en diſant qu'il mourut ſous le Conſulat de Fl. Cæſarius & de Nonius Atticus; & remarquez que c'eſt preſque la ſeule fois qu'il emploie la date des Conſuls, ce qui montre qu'il avoit tiré celle dont il s'agit ici des Archives de ſon Egliſe. Sa Fête principale le 11 Novembre, celle de ſon Ordination & de ſa Translation le 4 Juillet, celle du retour de ſes Reliques d'Auxerre à Tours le 13 Décembre. Ce fut pour lui que fut faite l'Hymne *Iſte Confeſſor*, que le Bréviaire Romain a depuis adaptée à tous les Confeſſeurs Pontifes & autres.

S. Martin, Abbé à Saintes, & diſciple de S. Martin, Evêque de Tours, mort au cinquieme ſiecle, & honoré le 7 Décembre.

S. Martin, Abbé de Dumie, Archevêque de Brague en 561, mort le 20 Mars 580.

S. Martin, Abbé de Vertou en Bretagne vers l'an 574, mort le 24 Octobre vers l'an 601.

S. Martin, Pape, élu auſſi-tôt après la mort du Pape Théodore, arrivée le 20 Avril de l'an 649, ſacré le 5 Juillet de la même année, enlevé de Rome par ordre de l'Empereur Conſtant le 19 Juin de l'an 653, mort Martyr le 16 Septembre 655; ſa Fête chez les Grecs le 14 Avril, chez les Latins le 12 Novembre, jour de ſa Translation de Conſtantinople à Rome.

Ste Martine, Vierge Romaine, Martyre au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 30 Janvier.

S. Martinien & S. Proceſſe, Martyrs à Rome au premier ſiecle; leur Fête le 2 Juillet.

S. Marts, ou Mars, *Martius*, Abbé en Auvergne, mort vers l'an 525 ou 530; ſa Fête le 13 Avril en Auvergne.

Maſſe Blanche, c'eſt le nom qu'on donne aux trois cens Martyrs ou environ qui furent précipités dans un baſſin plein de chaux vive à Utique le 18 Août de l'an 258.

S. Materne, Evêque de Treves, de Tongres & de Cologne au troiſieme ou quatrieme ſiecle, aſſiſta aux Conciles de Rome & d'Arles en 313 & 314; ſa Fête dans le Martyrologe le 14 Septembre, transférée à Liége, à cauſe de l'Exaltation de la ſainte Croix, au 19 ou au 25 du même mois. A Tréves, ſes Translations le 18 Juillet & le 23 Octobre. M. Baillet ne parle point de Cologne pour ſes Fêtes. On dépeint ordinairement S. Materne avec une Egliſe à trois clochers.

S. Mathias, Apôtre, dont on fait la Fête le 24 Février aux années communes, & le 25 du même mois aux années biſſextiles.

S. Matthieu, Apôtre & Evangéliſte; ſa Fête chez les Latins le 21 Septembre, chez les Grecs & les Ruſſes le 9 Août.

La B. H. Mathilde, vulgairement ſainte Mahault, Reine d'Allemagne, femme de Henri premier, mere de l'Empereur Otton I, aïeule maternelle de Hugues Capet, morte le 14 Mars 968 à l'Abbaye de Quedlinbourg en Saxe.

S. Mathurin, Prêtre, Confeſſeur en Gâtinois au quatrieme ou cinquieme ſiecle; ſa Fête aujourd'hui le 9 Novembre, le premier dans Uſuard, & le 6 plus anciennement.

S. Mauger, ou Madelgaire, *Madelgarius*, appellé encore S. Vincent de Soignies, Fondateur de l'Abbaye d'Haumont en Hainaut vers l'an 650, mort le 14 Juillet 677.

S. Maur, Diſciple de S. Benoît, mort le 15 Janvier 584, ſelon le P. Mabillon; ſa Fête le même jour.

Ste Maure & Ste Brigitte, *Maura* & *Britta*, honorées en Touraine & en Beauvaiſis le 13 Juillet. On croit qu'elles vivoient au cinquieme ſiecle.

Ste Maure, Vierge à Troyes, morte le 21 Septembre 850.

S. Maurice & ſes Compagnons, autrement les Martyrs de la Légion Thébéenne, ainſi appellée parce qu'elle avoit été levée dans la Thébaïde ou haute Egypte; mis à mort par ordre de Maximien Hercule le 22 Septembre de l'an 286 ou environ, dans le lieu dit Agaune, au pied des Alpes pennines.

S. Maurille, *Maurilio* & *Maurilius*, Evêque d'Angers en 406, mort vers l'an 437; ſa Fête le 13 Septembre.

S. Maurille, Moine de Fécam, puis Archevêque de Rouen en 1055, mort le 9 Août de l'an 1067; ſa Fête eſt marquée dans le Martyrologe de France au 9 Août & au 13 Septembre.

S. Mauront, Abbé de Bruel en 684, Patron de la ville de Douai en Flandre, mort le 5 Mai 702.

Ste Maxence, vulgairement Meſſence, Ecoſſoiſe de naiſſance, Vierge, Recluſe en France, près de la riviere d'Oiſe, miſe à mort par un ſcélérat pour n'avoir point ſuccombé à ſa lubricité. Le Continuateur de Frédégaire atteſte que ſon culte étoit établi dans le ſeptieme ſiecle, au paſſage de l'Oiſe, où s'eſt formée la ville de Pont-Ste-Maxence, qui conſerve ſes reliques: ſa Fête le 20 Novembre.

S. Maxime, Evêque d'Alexandrie en 264, mort le 9 Avril 282. Les Martyrologes en font mémoire le 27 Décembre.

S. Maxime, dit S. Maſſe, Abbé de Lérins en 426, Evêque de Riez en 433, mort vers l'an 460, le 27 Novembre, jour de ſa Fête. Il eut pour ſucceſſeur Fauſte ſurnommé de Riez.

S. Maxime, Evêque de Turin, mort l'an 466; ſa Fête le 25 Juin.

S. Maxime, Abbé de CP, Confeſſeur de J. C. contre le Monothéliſme, mort le 13 Août 662, ou le 21 Janvier 663, en arrivant dans le lieu de ſon dernier exil, après avoir beaucoup ſouffert pour la Foi; ſa Fête le 13 Août.

S. Maximilien, Martyr à Thebeſte en Numidie, l'an 295; ſa Fête le 12 Mars.

S. Maximin, Evêque de Treves vers l'an 332, mort au plus tard en 349; ſa principale Fête le 29 Mai.

S. Médard, Evêque de Noyon, probablement en 530, & de Tournai en 532, mort vers l'an 545; ſa Fête le 8 Juin.

S. Mein, ou Méhen, *Mevennius*, *Menevennus* & *Mainus*, premier Abbé de Ghé en Bretagne au ſixieme ſiecle; ſa Fête le 21 Juin.

S. Melaine, *Melanius*, Evêque de Rennes au commencement du ſixieme ſiecle; aſſiſta au Concile d'Orléans en 511. On le regarde comme l'Apôtre de la France avec S. Remi de Reims: il eſt mort en 530 ou 531, le [illegible] Janvier.

Ste Mélanie, l'ancienne, Dame Romaine, morte à Jérusalem vers l'an 411; ſa Fête, dans quelques Martyrologes, le 7 Janvier.

Ste Mélanie la jeune, Dame Romaine, fille de ſainte Albine, petite-fille de ſainte Mélanie l'ancienne, & femme de Pinien, morte le 31 Décembre 439 ou environ.

S. Melchiade, ou Miltiade, Pape, ordonné, comme l'on croit, le 2 Juillet 311, mort le 10 ou le 11 Janvier 314; ſa Fête autrefois le 10 de ce mois, aujourd'hui le 10 Décembre.

S. Mélece, Evêque d'Antioche l'an 361, mort l'an 381, ſur la fin de Mai; ſa Fête chez les Grecs & les Latins le 12 Février.

S. Mellon, *Mellonus*, premier Evêque de Rouen vers l'an 257, mort vers l'an 311; ſa Fête le 22 Octobre.

Ste Menehout, *Manechildis*, *Magenhildis*, Patrone de la ville d'Auxuene, en Champagne, qui a perdu ſon nom pour prendre celui de la Sainte: *voyez* Ste Lindru.

S. Ménélé, Mauvis, ou Manevieu, *Meneleüs*, ou *Menelaüs*, Abbé de Menat, en Auvergne, mort le 22 Juillet 720.

S. Menge, ou Memmie, *Memmius*, premier Evêque de Châlons-ſur-Marne; on ne ſait en quel tems, & l'on ignore ſa vie. Le Martyrologe en fait mémoire le 5 Août.

S. Menne, Martyr en Phrygie l'an 303, ou 304. L'Egliſe en fait mémoire le 11 Novembre, jour de S. Martin

S. Meriadec, Evêque de Vannes, mort le 7 Juin 1302; ſa Fête le même jour.

S. Merre, ou Mitry, *Mitrius*, & *Mitrias*, Martyr d'Aix en Provence, au IV ſiecle; ſa Fête le 13 Novembre.

S. Merri, *Medericus*, Abbé de S. Martin d'Autun, mort à Paris, comme l'on croit, au commencement du huitieme ſiecle. Uſuard marque ſa Fête le 29 Août; on la fait à Paris le 31 du même mois, une autre ſe célebre le 22 Janvier, & une troiſieme le 2 Septembre.

S. Meſme, *Maximinus*, Confeſſeur en Touraine, mort vers le milieu du cinquieme ſiecle; ſa Fête le 20 Août.

S. Meſmin, *Maximinus*, deuxieme Abbé de Mici près d'Orléans en 5.., mort le 15 Décembre vers l'an 520; ſa Fête le jour de ſa mort.
S. Methodius : *voyez* S. Cyrille, Moine.
S. Michel, Archange; la Fête de ſon Apparition le 8 Mai; la Dédicace de ſon Egliſe le 29 Septembre chez les Latins : les Grecs ont auſſi deux Fêtes de S. Michel & des SS. Anges, l'une le 8 Juin, l'autre le 6 Septembre.
S. Miles, ou Mille, ou Nil, Evêque de Suſe, S. Abroſime, Prêtre, & S. Sina, Diacre, martyriſés le 11 Novembre 341 en Perſe; leur Fête le 22 Avril dans le Martyrologe Romain, le 10 Novembre chez les Grecs, le 7 Février chez les Cophtes (Aſſemani *Acta Martyrum*.)
S. Modeſte, Martyr; ſa Fête avec celle de S. Vit, le 15 Juin.
S. Modoald, Evêque de Tréves en 622, mort, à ce qu'on croit, le 12 Mai 640.
S. Mommolin, *Mummolinus*, premier Abbé de Sithieu, aujourd'hui S. Bertin, l'an 648, Evêque de Noyon & de Tournai l'an 659, mort le 16 Octobre 685.
S. Mondolf, Evêque de Maëſtricht en 571, mort le 16 Juillet 609.
Ste Monegonde, Recluſe à Tours au ſixieme ſiecle, honorée le 2 Juillet.
Ste Monique, mere de S. Auguſtin, morte l'an 387; ſa Fête le 4 Mai.
S. Moran, *Moderamnus* & *Moderandus*, Evêque de Rennes en Bretagne vers l'an 703, Abbé de Berzetto en Italie vers l'an 718. Il y eſt mort après y avoir paſſé quelques années; ſes Fêtes le 16 Mars & le 22 Octobre.

N.

Saint NABOR & S. Félix, Martyrs dans le Milanez vers l'an 304; leur Fête le 12 Juillet.
S. Narciſſe, Apôtre d'Ausbourg, Martyr l'an 307; ſa Fête le 5 Août.
S. Narſés, Evêque en Perſe, & Joſeph, ſon Diſciple, martyriſés ſous le Roi Sapor le 9 Novembre l'an 343; leur mémoire le 20 Novembre chez les Grecs, qui nomment le premier *Nirſa*, & chez les Latins qui l'appellent *Narſa*.
S. Nazaire & S. Celſe, Martyrs à Milan au premier ſiecle; leur Fête le 28 Juillet.
S. Nazaire, Martyr à Rome vers l'an 309 : on en fait la Fête avec celle de S. Baſilide le 12 Juin; les Grecs honorent S. Nazaire en particulier le 14 Octobre.
S. Nérée, Martyr au premier ou deuxieme ſiecle; on en fait la Fête avec celle de ſaint Achillée le 12 Mai.
S. Nicaiſe, Evêque de Reims au cinquieme ſiecle; ſa Fête avec celle de ſainte Eutrope ſa ſœur, Vierge, & de leurs Compagnons, Martyrs, le 14 Décembre.
S. Nicece, ou Nicet, *Nicetius*, Evêque de Tréves en 527, mort vers l'an 565, le premier Octobre ſelon les uns, le 5 Décembre ſelon les autres; ſa Fête le 5 Décembre.
S. Nicéphore, Martyr à Antioche vers l'an 260; c'eſt celui avec qui le Prêtre Saprice ne voulut jamais ſe réconcilier : ſa mémoire à Rome le 9 Février, à Paris le 15 Mars.
S. Nicétas, Abbé en Bithynie, l'un des principaux défenſeurs des ſaintes images, mort l'an 824; ſa Fête le 3 Avril, jour de ſa mort.
S. Nicolas, Evêque de Myre au quatrieme ſiecle, ſous le regne du grand Conſtantin; ſa Fête le 6 Décembre, celle de ſa Tranſlation à Bari le 9 Mai.
S. Nicolas, Pape, premier du nom, ſacré le 24 Avril 858, mort le 13 Novembre 867.
S. Nicolas de Tolentin, Hermite de ſaint Auguſtin, mort le 10 Septembre 1309.
S. Nicon, dit le Metanoïte, parce qu'il prêchoit la pénitence, mort dans un monaſtere du Péloponeſe l'an 998; ſa Fête dans les Calendriers Grecs & Latins le 26 Novembre.
S. Nigaiſe, *Nigaſius*, Prêtre, ſaint Cerin, *Quirinus*, ſaint Eſcobille ou Egobile, *Scubiculus*, *Scuviculus*, ou *Scubilius*, ſainte Pienche, *Pientia*, Martyrs du troiſieme ou quatrieme ſiecle, au Vexin François; leur Fête le 11 Octobre.
S. Nil, l'ancien, Solitaire & Prêtre au Mont Sina en Arabie, mort vers l'an 451; ſa Fête chez les Grecs le 12 Novembre.
S. Nil le jeune, vers l'an 906 en Calabre, Abbé ou Supérieur en divers Monaſteres d'Italie, Fondateur de Grotta-Ferrata, mort à Paterno l'an 1005; ſa Fête le 26 Septembre, jour de ſa mort.
S. Niſier, Evêque de Lyon en 551, mort le 2 Avril 573.
S. Nivard, Evêque de Reims vers l'an 650, mort le premier Septembre 670.
Ste Nonne, femme de ſaint Grégoire de Nazianze, le Pere, morte l'an 373, ſa Fête le 5 Août.

S. Norbert, Fondateur de l'Ordre de Prémontré en 1120, Archevêque de Magdebourg en 1126, mort le 6 Juin 1134.

O.

Ste ODILLE, Vierge, premiere Abbeſſe de Hoembourg, ou d'Orhilberg, près de Straſbourg, morte vers l'an 720; ſa Fête le 13 Décembre.
S. Odilon, *Odilo*, Coadjuteur de S. Maïeul, Abbé de Cluni dès l'an 990 au plus tard, & ſon ſucceſſeur en 994, mort la nuit d'avant le premier Janvier 1049; ſes Fêtes les 2 Janvier & 21 Juin.
S. Odon, *Odo*, né l'an 879, Chanoine de S. Martin de Tours l'an 898, Moine à Baume, en Franche-Comté, l'an 909, Abbé de Cluni l'an 927, mort le 18 Novembre 942; ſa Fête le 19 du même mois. L'opinion commune eſt que ſes Reliques ſont conſervées à la Collégiale de l'Isle-Jourdain, près de Toulouſe. Un écrit cité dans l'acte de la viſite qui fut faite de cette Egliſe en 1523 & daté du 13 Novembre 1407, prouve à la vérité qu'à cette derniere époque le Chapitre de l'Isle-Jourdain ſe croyoit en poſſeſſion de ce tréſor. Mais un acte donné par D. Mabillon (V[e] *ſiecle Bened.* p. 124) fait foi que le 22 Janvier 1408 (N. S.) il ſe fit une tranſlation des Reliques de S. Odon, Abbé de Cluni, dans l'Egliſe de S. Julien de Tours. Il faut donc que le S. Odon, duquel on a les Reliques à l'Isle-Jourdain, ſoit différent de l'Abbé de Cluni. Du reſte on chercheroit vainement aujourd'hui celles de ce dernier à S. Julien, attendu l'incendie que les Huguenots firent de toutes les Reliques de cette Abbaye au ſeizieme ſiecle.
S. Odon, Archevêque de Cantorberi en 943, mort le 4 Juillet 961.
S. Olaüs, Roi de Norwege, mort l'an 1028 ſelon M. Baillet, l'an 1030 ſuivant M. Mallet; ſa Fête le 29 Juillet. (*Voy.* Canut le Grand, Roi de Danemarck.)
S. Oldegaire, Evêque de Tarragone, mort le 6 Mars 1137.
Ste Olympiade, veuve de Nebride, Préfet de CP. morte vers l'an 410; ſa mémoire chez les Latins le 17 Décembre, le 25 Juillet chez les Grecs.
S. Omer, *Audomarus*, Moine de Luxeu, Evêque de Terouane en 637, mort vers 670; ſa Fête le 9 Septembre.
Ste Opportune, Abbeſſe de Montreuil près d'Almeneſche au Dioceſe de Séez, morte le 22 Avril 770, ſelon M. Baillet; ſa Fête le 22 Avril.
S. Optat, Evêque de Mileve en Afrique, mis au nombre des Saints dans le Martyrologe Romain au 4 Juin. On croit qu'il eſt morr vers l'an 370.
S. Orens, ou Orient, *Orientius*, Evêque d'Auch, mort vers le milieu du cinquieme ſiecle; ſa Fête au premier Mai.
S. Orſiſe, Supérieur-Général de la Congrégation de Tabenne, mort l'an 381; ſa Fête le 15 Juin.
S. Othon, Evêque de Bamberg en 1103, Apôtre de Poméranie, mort l'an 1139, le 2 Juillet, ou, ſelon le Nécrologe de S. Michel de Bamberg, le 30 Juin; ſa Fête le 2 Juillet.
S. Otmar, ou Omar, *Otmarus*, *Odomarus*, premier Abbé de Durgaug, ou S. Gal en 721, mort l'an 759 dans l'Isle de Stein ſur le Rhin, où il étoit relégué; ſa Fête natale le 16 Novembre, jour de ſa mort; ſa Tranſlation le 25 Octobre.
S. Ouen, *Dado* & *Audoenus*, Evêque de Rouen le 21 Mai 640, mort le 24 Août 686 à Clichi près de Paris, d'où ſon corps fut tranſporté dans l'Abbaye de S. Pierre de Rouen, à laquelle on a donné depuis ſon nom. Sa principale Fête le jour de ſa mort, à cauſe de diverſes Tranſlations de ſes Reliques : il y en a d'autres le premier Février, le 20 & le 31 Mars.
S. Ours, *Urſus*, Abbé de Senevieres, Paroiſſe en Touraine, mort vers l'an 508; le Martyrologe de France marque ſa Fête le 18 Juillet; mais elle paroît avoir été marquée le 28 du même mois.
S. Oyend, ou Oyant, *Eugendus*, ou *Ogendus*, Abbé de Condat dans le Mont-Jou. Sa Fête eſt marquée dans le Martyrologe Romain au premier Janvier. Il eſt mort vers l'an 510.

P.

Saint PACIEN, Evêque de Barcelone, Pere de l'Egliſe, mort vers l'an 390; le Martyrologe Romain en fait mémoire au 9 Mars.
S. Pacôme, Inſtituteur des Cénobites, mort vers le 9 Mai de l'an 348, ou 349; ſa Fête le 15 Mai chez les Grecs, le 14 chez les Latins.
S. Pair, ou Patier, *Paternus*, Evêque d'Avranche en 552, mort le 16 Avril 565.

S. Palémon, Anachorete en Thébaïde, maître de S. Pacôme, mort l'an 315; ſa Fête à Rome le 11 Janvier, à Paris le 14 Mai.
S. Pallade, ou Palais, *Palladius*, Evêque de Saintes vers l'an 573, mort après l'an 596, honoré dans ſon Egliſe comme Saint le 7 Octobre.
S. Pamphile, Prêtre de Céſarée en Paleſtine, Martyr en 309; ſa Fete à Rome le premier Juin, à Paris le 12 Mars, chez les Grecs le 16 Février.
S. Pancrace, Martyr à Rome l'an 304; ſa Fête le 12 Mai.
S. Pantaléon, Médecin & Martyr de Nicomédie en l'an 305 probablement; ſa Fête le 27 Juillet.
S. Pantene, Prêtre, Docteur de l'Egliſe d'Alexandrie, Apôtre des Indes, mort vers l'an 213; ſa Fête le 7 Juillet.
S. Papias, Evêque d'Hieraple en Phrygie, mort vers l'an 156; ſa Fête le 22 Février.
S. Papoul, *Papulus*, Prêtre & Martyr près de Toulouſe au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 3 Novembre.
S. Pardou, *Pardulfus Waractenſis*, Abbé de Gueret dans la Marche ſur la fin du ſeptieme ſiecle, mort le 6 Octobre vers l'an 737.
S. Parfait, Prêtre de Cordoue, Martyr le 16 Avril 850; ſa Fête le 18 Avril.
S. Parre; *voyez* S. Patrocle.
S. Paſcaſe Radbert, Abbé de Corbie, en 844, mort le 26 Avril vers l'an 865.
S. Paterne, Evêque de Vannes en 540; on met ſa mort au 15 Avril vers l'an 555.
S. Paterne, ou Pair, *Paternus*, Moine de S. Pierre-le-Vif-lès-Sens, Martyr le 12, ou 13 Novembre 726; ſa Fête le 12 de ce mois.
S. Patient, Evêque de Lyon vers l'an 467, mort vers l'an 491; ſa Fete le 11 Septembre.
S. Patrice, Evêque & Apôtre d'Irlande en 431, mort, ſelon M. Baillet, vers l'an 460; la mémoire de ſa mort le 17 Mars; la Fête de ſa Tranſlation le 9 Juin.
S. Patrocle, vulgairement ſaint Parre, Martyr à Troyes au troiſieme ou quatrieme ſiecle; on en fait mémoire le 21 Janvier.
S. Patrocle, Prêtre, Reclus en Berri, mort l'an 576; ſa Fête le 19 Novembre.
S. Pavin, *Paduinus*, Abbé au pays du Maine, mort l'an 580, ſelon quelques-uns, ou, ſelon d'autres, vers 589; ſa Fête le 15 Novembre.
S. Paul, Apôtre des Gentils; ſa principale Fête, avec celle de S. Pierre, le 29 Juin; ſa Commémoration au 30 du même mois; ſa Converſion arrivée, à ce que l'on croit, l'an 34, ou 35 de J. C. le 25 Janvier; ſon Entrée à Rome le 6 Juillet; ſon Martyre à Rome le 29 Juin en 66 probablement.
S. Paul, premier Evêque de Narbonne vers la fin du premier ſiecle probablement; le Martyrologe Romain en fait mention au 22 Mars, d'autres au 12 Décembre.
S. Paul, premier Hermite, mort en 341, ou 342; ſa Fête chez les Grecs le 15 Janvier; le 10 à Rome.
S. Paul, Martyr à Rome en 362 ou 363, avec ſon frere S. Jean; on en fait la Fête le 26 Juin.
S. Paul, premier Evêque de Léon en Bretagne, mort le 12 Mars 579 ou 583; ſa Fête le 12 Mars.
S. Paul, Evêque de Verdun, vers l'an 630, mort probablement le 8 Février 649.
Ste Paule, Dame Romaine, morte au Monaſtere de Bethléem en Paleſtine le 26 Janvier 404; ſa Fête le même jour à Rome, le 22 Juin à Paris.
S. Paulin, Evêque de Tréves, vers l'an 349, mort exilé pour la cauſe de ſaint Athanaſe l'an 358; ſa Fête le 31 Août; ſa Tranſlation le 13 Mai.
S. Paulin, Evêque de Nole l'an 409, mort le 22 Juin 431; ſa Fête à Rome le 22 Juin.
S. Paulin, Patriarche d'Aquilée, l'an 776, mort le 11 Janvier 802; ſa Fête autrefois le jour de ſa mort, maintenant le 28 Janvier.
S. Paxent, *Paxentius*, Martyr au troiſieme, ou quatrieme ſiecle; ſa Fête à Paris le 23 Septembre.
Ste Pélagie, Comédienne à Antioche, puis Pénitente à Jéruſalem, morte au mois d'Octobre vers l'an 458; ſa Fête le 8 Octobre à Rome, à Paris le 8 Mars.
Le B. H. Pepin, dit de Landen au Brabant, Maire du Palais, & premier Miniſtre des Rois de France en Auſtraſie, mort le 21 Février 640.
S. Peregrin, premier Evêque d'Auxerre, Martyr ſur la fin du troiſieme, ou au commencement du quatrieme ſiecle. Les Martyrologes en font mention au 16 Mai.
S. Perpétue, ou Perpet, *Perpetuus*, Evêque de Tours vers la fin de l'an 460, mort le 8 Avril 497; ſon Ordination marquée le 30 Décembre dans le Martyrologe de France.
Ste Perpétue & Ste Félicité, martyriſées à Carthage en 203, ou 205; leur Fête le 7 Mars.
Ste Pétronille, ou Perrine, Vierge, qu'on ſuppoſe, ſans preuve, la fille de S. Pierre, morte à Rome au premier ſiecle; ſa Fête le 31 Mai.
Ste Pétronille, ou Perronelle, femme d'abord de ſaint Gilbert, depuis Abbé de Neuffons, enſuite premiere Abbeſſe d'Aubeterre en Auvergne vers l'an 1150; ſa Fête le 3 Octobre.
S. Phébade, *Phebadius*, Evêque d'Agen, mort à la fin du quatrieme ſiecle; ſa Fête le 25 Avril.
S. Philaſtre, Evêque de Breſcia en 374, mort vers l'an 387; ſa Fête le 18 Juillet.
S. Philéas, Evêque de Thmuis, & S. Philorome, Intendant d'Egypte, Martyrs à Alexandrie l'an 309, ou 310; leur Fête le 4 Février.
S. Philippe, Apôtre, dont on fait la Fête le premier Mai.
S. Philippe Berruyer, Evêque d'Orléans en 1221, Archevêque de Bourges en 1235, mort le 9 Janvier 1261.
S. Philippe de Néri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire en Italie l'an 1558, mort la nuit du 25 au 26 Mai 1595; ſa Fête à Paris le 26 Mai.
S. Philogone, Evêque d'Antioche, mort le 20 Décembre 322 ou 323; ſa Fête chez les Grecs le même jour.
S. Phocas, Jardinier de Sinope, ville du Pont, martyriſé ſous Dioclétien l'an 303; ſa Fete le 3 Juillet.
S. Piat, *Piatus*, *Piato* & *Piatonus*, Apôtre de Tournai & Martyr du troiſieme ſiecle; ſes Fêtes le premier & le 29 Octobre.
S. Pie, Pape, premier du nom, en 142, ſelon l'opinion qui nous paroît la plus probable, mort l'an 157; ſa Fête le 11 Juillet. Le P. Pagi place ſa mort en 151, après un Pontificat de 10 ans.
S. Pierre, le premier des Apôtres, martyriſé l'an de J. C. 66, ſuivant l'opinion la plus probable; ſa principale Fête le 29 Juin; ſa chaire à Antioche le 22 Février; ſa chaire à Rome fixée au 18 Janvier par Paul IV; la S. Pierre aux Liens le 16 Janvier chez les Grecs, le premier Août chez les Latins. C'eſt à Rome qu'elle commença d'être fixée à ce jour, à la demande de l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, pour abolir la Fête Païenne de la priſe d'Alexandrie par Auguſte, qui ſe célébroit ce même jour.
S. Pierre Exorciſte, Martyr en 304; ſa Fête le 2 Juin.
S. Pierre, Evêque d'Alexandrie l'an 300, Martyr le 25 Novembre 311.
S. Pierre, Evêque de Sébaſte en 380, frere de S. Baſile & de S. Grégoire de Nyſſe, mort l'an 387; ſa Fête le 9 Janvier.
S. Pierre Chryſologue, Evêque de Ravenne en 433, mort au plus tard l'an 457; ſa Fête le 2 Décembre.
Le B. H. Pierre de Damien, Cardinal, Evêque d'Oſtie l'an 1058, mort le 22 Février 1072.
S. Pierre, Evêque de Policaſtro vers 1073, Fondateur de la Congrégation de Cave en 1074, mort l'an 1123; ſa Fête le 4 Mars.
Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni l'an 1122, mort le 25 Décembre 1156.
S. Pierre, Archevêque de Tarentaiſe, ſacré le 3 Mai 1142, mort le 14 Septembre 1174; ſa Fête le 8 Mai.
S. Pierre Gonçalès, Dominicain, Patron des Matelots Eſpagnols, mort à Tuy en Galice le 15 Avril 1240.
S. Pierrre Nolaſque, Fondateur de l'Ordre de la Merci pour la rédemption des Captifs l'an 1218, mort la veille de Noël en 125· ou 1258; ſa vie eſt rapportée par M. Baillet au 31 Janvier.
S. Pierre Céleſtin, (Pierre de Mouron), Inſtituteur des Céleſtins en 1274, Pape le 5 Juillet 1294, abdiqua le 13 Décembre de la même année, & mourut le 19 Mai 1296.
Le B. H. Pierre de Luxembourg, né le 20 Juillet 1369, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1382, Evêque de Metz avant l'âge de 15 ans, ſacré, avec diſpenſe du Pape, ou de l'Anti-Pape Clément VII, au mois de Mars ou d'Avril 1383, Cardinal en 1386, mort le 5 Juillet 1387 à Villeneuve, près d'Avignon, toujours attaché au parti de l'Anti-Pape Clément VII; ce qui n'a pas empêché le vrai Clément de publier la Bulle de ſa Béatification le 14 Mars 1527, après avoir fait faire des informations juridiques de ſa vie & de ſes miracles.
S. Pierre d'Alcantara, né l'an 1499, Religieux de l'Ordre de S. François en Eſpagne à l'âge de 16 ans, Inſtituteur en 1555 de la réforme des Franciſcains Déchauſſés, ou de l'étroite obſervance de S. Pierre d'Alcantara, mort le 19 Octobre 1562.
Le B. H. Pinien, époux de ſainte Mélanie la Jeune, mort vers l'an 435.
S. Pionius, Prêtre de Smyrne & Martyr l'an 250, le 12 Mars;

ſa Fête le 11 Mars chez les Grecs, le premier Février chez les Latins.

S. Placide, Diſciple de S. Benoît, & ſes Compagnons, Martyrs en 5[illegible], leur Fête le 5 Octobre.

S. Platon, Abbé à Conſtantinople, mort le 19 Mars 813; ſa Fête chez les Grecs le 4 Avril.

S. Polycarpe, diſciple de ſaint Jean l'Evangéliſte, Evêque de Smyrne & Martyr après le milieu du deuxieme ſiecle; ſa Fête le 26 Janvier à Rome, le 27 Avril à Paris, le 23 Février chez les Grecs.

S. Polyeucte, Officier dans l'armée romaine, Martyr à Melitene en Arménie l'an 257; ſa Fête le 13 Février chez les Latins, le 9 Janvier chez les Grecs. Grégoire de Tours dit que nos Rois de la premiere race confirmoient leurs Traités par le nom de ſaint Martyr Polyeucte.

S. Pons, ou Ponce, Martyr à Cemele, ou Cimiez dans les Alpes, près de Nice, vers l'an 259; ſa Fête le 14 Mai.

S. Pontien, *Pontianus*, Pape le 22 Juillet 230, mort en exil le 28 Septembre 235; ſa Fête, comme d'un Martyr, le 19 Novembre.

S. Popon, *Poppo*, Abbé de Stavelo, *Stabulenſis*, au pays de Liége, en 1040, mort le 25 Janvier 1048.

S. Porcaire, *Porcarius*, Abbé de Lérins, & ſes Compagnons, Martyrs le 12 Août 731.

S. Porphyre, Evêque de Gaza en Paleſtine, mort le 26 Février de l'an 420.

S. Potamon, Evêque d'Héraclée en Egypte, mort l'an 342 des coups que les Ariens lui donnerent, après avoir été Confeſſeur ſous les Païens; ſa Fête le 18 Mai.

Ste Potamienne, Vierge d'Alexandrie, & ſainte Marcelle ſa mere, martyriſées l'une & l'autre à Alexandrie vers l'an 204 ou 205; leur Fête le 28 Juin.

S. Pothin, Evêque de Lyon, avec quarante-ſept autres Martyrs de la même ville en 177 : on les honore le 2 Juin.

S. Pourçain, *Portianus*, Abbé en Auvergne avant l'an 520, mort vers l'an 540; ſa Fête le 24 Novembre.

Ste Praxede, Vierge Romaine au deuxieme ſiecle, honorée le 21 Juillet.

S. Prétextat, Evêque de Rouen en 544, martyriſé le 24 Février 586, par ordre de la Reine Frédégonde. (Henſchenius, le Cointe, Pagi, Baillet, Fleuri, Bouquet.) Un célebre moderne ſe trompe en rapportant cet événement à l'an 590.

S. Prey : *voyez* S. Prix.

S. Prime & S. Félicien, freres, Martyrs à Rome en 286 ou 287, comme l'on croit, le 9 Juin, qui eſt le jour de leur Fête.

S. Principe, *Principius*, Evêque de Soiſſons après 441, mort avant 511; ſa Fête le 25 Septembre.

S. Priſque & S. Cot, *Priſcus & Cottus*, Martyrs de l'Auxerrois en 273 ou 274; leur principale Fête le 26 Mai.

Ste Priſque, Martyre à Rome au premier ſiecle; ſa Fête le 12 Janvier.

S. Privat, Evêque du pays de Gévaudan à la fin du quatrieme ſiecle, ſelon les uns, ou au commencement du cinquieme, ſelon d'autres, martyriſé par les Barbares, & enterré à Mende, qui n'étoit alors qu'un village, & qui eſt aujourd'hui une ville Epiſcopale formée par l'éclat des Miracles de S. Privat. Ce Saint paroît avoir été Evêque de Javouls, dont le ſiége a été transféré à Mende; ſa Fête le 21 Août.

S. Prix, Prict, ou Prey, *Praejectus*, ou *Projectus*, Evêque de Clermont en Auvergne l'an 665, & Martyr l'an 674; ſa Fête le 25 Janvier, ſelon le Martyrologe Romain.

S. Procope, Martyr en Paleſtine l'an 303; ſa Fête le 8 Juillet.

S. Proceſſe & S. Martinien, Martyrs à Rome au troiſieme ſiecle; leur Fête le 2 Juillet.

S. Proſper d'Aquitaine, Docteur, ou Pere de l'Egliſe, mort vers le milieu du cinquieme ſiecle, ſa Fête le 25 Juin.

S. Proſper, Evêque d'Orléans vers l'an 454, mort vers l'an 464; ſa Fête le 29 Juillet.

S. Prudence, ou Prudent, Evêque de Troyes, mort le 6 Avril 861.

Ste Pudentienne, Vierge Romaine au deuxieme ſiecle; on en fait mémoire le 19 Mai.

Ste Pulquerie, *Ælia Pulcheria*, née le 19 Janvier 399, fille de l'Empereur Arcade, ſœur de Théodoſe le Jeune, déclarée Auguſte le 14 Juillet de l'an 414, femme de l'Empereur Marcien en 450, morte l'an 453 le 18 Février, comme le prouve le Cardinal Noris; ſa Fête le 10 Septembre à Rome & le 13 chez les Grecs.

S. Pyrmin, Abbé & Réformateur de l'Etat Monaſtique vers 727, mort l'an 758 au Monaſtere de Gamond dans le Dioceſe de Metz ſur les confins du Duché de deux-Ponts; ſa Fête le 3 Novembre.

Q.

Saint QUADRAT, Evêque d'Athenes & Apologiſte de la Religion Chrétienne, mort vers le milieu du deuxieme ſiecle; ſa Fête le 26 Mai.

Les quarante Martyrs de Cappadoce ſous Licinius en 320. L'Egliſe Latine met leur Fête au 10 Mars.

S. Quentin, Martyr en Vermandois probablement le 31 Octobre 287.

S. Quinibert, Curé de Saleſche en Hainaut au neuvieme ſiecle; ſa Fête le 18 Mai.

S. Quiniz, *Quinidius*, ou *Quindius*, Evêque de Vaiſon, mort le 15 Février 578.

S. Quintien, Evêque de Rodez vers l'an 502, puis de Clermont en Auvergne en 515, mort le 13 Novembre 527; ſa Fête à Rodez le 14 Juin.

S. Quirin, ou Cyrin, Martyr à Rome vers 309; ſa Fête, avec celle de S. Baſilide, le 12 Juin.

R.

Le B. H. RABAN Maur, *Rabanus Maurus Magnentius*, Archevêque de Mayence en 847, mort le 4 Février 856.

S. Radbod, Evêque d'Utrecht l'an 899, mort le 29 Novembre 918 ou 919.

Ste Radegonde, Reine de France en 538, Religieuſe en 544, Fondatrice de l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers en 559, morte le 13 Août 587; ſa Fête à Paris le 30 Janvier.

La B. H. Raingarde, veuve, Religieuſe de Marcigni, morte le 24 Juin 1135.

S. Raymond de Pegnafort, troiſieme Général des Dominicains en 1238, mort à Barcelone le 6 Janvier 1275, âgé de cent ans; ſa Fête le 23 Janvier, autrefois le 7 du même mois.

Ste Reine, *Regina*, Vierge & Martyre au Dioceſe d'Autun dans le troiſieme ſiecle, dit-on. Ses Fêtes ſont les 17 & 22 Mars & le 7 Septembre.

S. Remacle, Evêque de Maëſtricht en 652, mort entre 667 & 671; ſes Fêtes le 3 Septembre, & le 25 Juin, jour de ſa Tranſlation.

S. Rembert, Compagnon & ſucceſſeur de S. Anſchaire, & ſon ſucceſſeur dans les Evêchés de Hambourg & de Breme, mort le 11 Juin 888. Le Martyrologe en fait mention le 4 Février.

S. Remi, *Remigius*, ou *Remedius*, Evêque de Reims l'an 460, ſelon les uns, en 480, ſelon les autres, mort le 13 Janvier vers l'an 533; ſes Fêtes le 13 Janvier, & le premier Octobre, jour de ſa Tranſlation.

S. Remi, Archevêque de Lyon l'an 853; on croit qu'il eſt mort le 28 Octobre de l'an 875.

S. Réné, Patron d'Angers. On le fait ſans preuve Evêque de la même ville au cinquieme ſiecle; ſa Fête le 12 Novembre.

Ste Renelle, *Renula*, *Reinildis*, Abbeſſe d'Eike au Dioceſe de Maëſtricht, morte le 6 Février vers l'an 750.

S. Renobert, ou Raimbert, *Ragnobertus* & *Regnobertus*, Evêque de Bayeux vers l'an 625, mort vers l'an 666 le 16 Mai. (*Gall. Chr.*) Divers Martyrologes en font mention le 23, le 25 & le 28 Mars, le 23 Avril, le 16 Mai, le 13 Juin, le 2 Septembre, le 14 & le 24 Octobre, enfin le 28 Décembre, à cauſe de différentes Tranſlations de ſes Reliques.

S. Rhétice, Evêque d'Autun, aſſiſta au Concile de Rome de l'an 313, où Cécilien fut abſous & Donat condamné; ſa Fête eſt marquée au 19 Juillet par quelques-uns, & par d'autres au 25 du même mois.

S. Richard, Evêque de Chicheſter en Angleterre, l'an 1244, mort le 3 Avril 1253.

Ste Rictrude, Veuve, Abbeſſe de Marchiennes en Flandre vers l'an 688, morte le 12 Mai de l'an 680; ſa Fête le 5 Mai à Paris, le 12 ailleurs.

S. Rieul, ou S. Regle, *Regulus*, premier Evêque & Apôtre de Senlis vers la fin du premier ſiecle; ſes Fêtes le 23 Avril, jour de ſa mort, le 30 Mars, le 15 Juillet, & autrefois encore le 7 Février.

S. Rigobert, ou Robert, Moine d'Orbais, Evêque de Reims en 696, mort en 732, ſuivant D. Mabillon, le 4 Janvier, qui eſt le jour de ſa Fête.

S. Rigomer, Prêtre, né dans le Sonnois, Canton du Maine, *in Condita Sagonenſi*, mort le 24 Août vers le milieu du ſixieme ſiecle. Il ne faut pas le confondre avec S. Riconir, Solitaire du même Dioceſe, mort le 17 Janvier dans le ſeptieme ſiecle. (Le Beuf.)

S. Riquier, *Richarius*, Abbé de Centule dans le Ponthieu vers l'an 638, mort vers l'an 645, ſelon le P. Mabillon; ſes Fêtes le 26 Avril & 9 Octobre.

S. Robert, premier Abbé de la Chaiſe-Dieu vers l'an 1050, mort le 17 Avril, & enterré le 24 du même mois l'an 1067; ce dernier jour eſt celui de ſa Fête à Rome, & le 3 Avril à Paris.

S. Robert, Abbé, Fondateur de Molême en 1075 & de Cîteaux en 1098, mort le 17 Avril 1110, ſuivant D. Mabillon; ſa Fête le 29 Avril. C'eſt une faute dans la Légende de ce Saint d'avoir mis ſa mort en 1098.

Le B. Robert d'Arbriſſel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrault en 1100, mort le 25 Février 1117.

S. Roch, Confeſſeur en Languedoc, mort le 16 Août 1327.

S. Rogatien & S. Donatien, freres, Martyrs à Nantes ſur la fin du troiſieme ſiecle; honorés le 24 Mai.

S. Roger, Evêque de Cannes en Italie, mort vers l'an 605; ſa Fête le 30 Décembre.

S. Romain, Fondateur des Monaſteres du Mont-Jura, ou Mont-Jou vers l'an 425, & Abbé de Condat, dit depuis de S. Oyend, enſuite de S. Claude, en Franche-Comté, ci-devant du Dioceſe de Lyon, maintenant érigé en Evêché. S. Romain eſt mort le 28 Février 460.

S. Romain, Evêque de Rouen en 626, mort le 23 Octobre 638. (*Gall. Chr.*)

S. Romain & S. David, Patrons de Moſcovie, martyriſés l'an 1001; leur Fête en Ruſſie le 24 Juillet. Ces deux Martyrs ſont les ſeuls Saints Moſcovites dont les Ruſſes Catholiques de Lithuanie & de Pologne faſſent la Fête.

S. Romarique, Remiré, ou Rombert, *Romaricus*, Moine de Luxeu l'an 617, Fondateur des deux Monaſteres de Religieux & des Religieuſes de Remiremont l'an 620, Abbé, ou Directeur de ces deux Monaſteres l'an 627, mort le 8 Décembre 653.

S. Romuald, né vers l'an 956, Fondateur des Camaldules, mort, à ce que l'on croit, en 1027. Le Martyrologe Romain en fait mémoire au 7 Février, & au 19 Juin, comme étant le jour de ſa mort.

Ste Roſe de Lima dans le Perou, Vierge, morte le 24 Août 1617, canoniſée par le Pape Clément X en 1671; ſa Fête le 30 Août.

S. Rouin, *Rodingus*, *Chrandingus* & *Chrodincus*, premier Abbé de Beaulieu en Argonne, entre la Champagne & la Lorraine, vers l'an 645, mort le 17 Septembre vers l'an 680.

S. Ruf, premier Evêque, à ce qu'on croit, d'Avignon, au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 14 Novembre.

S. Rufin & S. Valere, Martyrs au Dioceſe de Soiſſons, vers l'an 287; leur Fête le 14 Juin.

S. Rumold, dit vulgairement S. Rombaut, Evêque Régionaire dans les Pays-Bas, mis à mort par deux aſſaſſins l'an 775, le 24 Juin; ſa Fête le premier Juillet.

S. Rupert, Rudbert, Robert, Hruotbert, ou Chrodobert, Evêque de Saltzbourg, mort le 27 Mars 718; ſes Fêtes le 27 Mars & le 24 Septembre.

Ste Ruſticle, ou Marcie, *Marcia Ruſticula*. *Voyez* ſainte Marcie.

S. Ruſticle, ou Ruſtic, vulgairement Rotiri, Evêque de Clermont en Auvergne au commencement de l'an 424, mort, à ce que l'on croit, vers l'an 450; ſa Fête le 24 Septembre.

S. Ruſtique, Evêque de Narbonne vers 427 ou 430. On met ſa mort le 26 Octobre 462.

S.

Saint Sabas, Abbé & Fondateur de pluſieurs Monaſteres en Paleſtine, né l'an 439. Cyrille de Scytople, Auteur contemporain de la vie de S. Sabas, dit qu'il mourut le 5 Décembre de l'an du monde 6024, de J. C. 524, Indiction X, 14 ans (commencés) après la mort d'Elie, Patriarche de Jéruſalem, poſtérieure de 10 jours à celle de l'Empereur Anaſtaſe, la ſixieme année (commencée) de l'Empire de Juſtinien, la ſeconde année (commencée) après le Conſulat de Lampadius & d'Oreſte. Toutes ces dates combinées nous menent au 5 Décembre 531, & prouvent que l'Auteur ſuivoit le calcul Alexandrin, qui retarde ſur nous de ſept années l'époque de l'Incarnation. S. Sabas eſt honoré le 5 Décembre.

S. Sabin, Evêque d'Aſſiſe, Martyr l'an 303; ſa Fête le 30 Décembre.

Ste Sabine, Dame Italienne, Veuve & Martyre à Rome au deuxieme ſiecle, ſous l'Empire d'Adrien; ſa Fête le 29 Août.

S. Sabinien, ou Savinien, premier Evêque de Sens, & S. Potentien, Martyrs. Leur Fête le 31 Décembre à Sens, & à Paris le 19 Octobre; une autre à Sens de S. Savinien le 23 Août.

S. Sabinien, Martyr au troiſieme ſiecle, dont les Reliques ſont à la Cathédrale de Troyes; ſa Fête le 29 Janvier. On honore le même jour ſainte Sabine, ou Savine, qu'on dit avoir été ſa ſœur. L'Abbaye de Moutier-la-Celle prétend avoir les Reliques de cette Sainte, dont le Martyrologe Romain fait mention le 28 Août.

S. Sabinien & ſes Compagnons, Martyrs à Cordoue l'an 85[illegible] dans la perſécution des Saraſins; leur Fête le 7 Juin.

S. Sadoth. *Voyez* S. Sciahduſte.

S. Saens, ou Sanſe, *Sidonius*, Abbé au pays de Caux en Normandie vers l'an 676, mort, comme on le croit, le 14 Novembre 689.

S. Saintin, premier Evêque de Meaux au troiſieme ou quatrieme ſiecle; ſa Fête le 22 Septembre.

Ste Salaberge, Veuve, Abbeſſe de S. Jean de Laon en 640, morte le 22 Septembre 654 ou 655.

S. Salvi, ou Sauge, *Salvius*, Evêque d'Albi vers l'an 575, mort l'an 584 ou 585. Le Martyrologe met ſa Fête le 10 Septembre, qu'on croit être le jour de ſa mort.

Salvien, *Salvianus*, Prêtre de Marſeille & Pere de l'Egliſe, à qui pluſieurs donnent le nom de Saint, vivoit encore lorſque Gennade faiſoit ſon Catalogue des Hommes Illuſtres, c'eſt-à-dire en 484 ou 485, ou même en 496, ſuppoſé que ce qu'il y dit du Pape Gelaſe ne ſoit point une addition faite après Gennade.

S. Samſon, Evêque Régionnaire, Abbé à Dol en Bretagne, & probablement premier Evêque de cette ville vers 541, mort le 28 Juillet vers l'an 564.

S. Sapor & S. Iſaac, Evêques en Perſe, martyriſés avec trois autres Chrétiens par ordre de Sapor II, Roi de Perſe, l'an 339; leur Fête le 30 Novembre.

S. Saturnin, premier Evêque de Toulouſe, envoyé dans les Gaules par le Pape S. Clément vers la fin du premier ſiecle, Martyr à Toulouſe; ſa Fête le 29 Novembre.

S. Saturnin, Martyr à Rome l'an 250. L'Egliſe en fait mémoire le 29 Novembre.

S. Saturnin, Prêtre d'Abitine dans la province Proconſulaire d'Afrique, Martyr avec ſes Compagnons à Carthage en 304; ſa Fête le 11 Février.

S. Satyre, frere de ſaint Ambroiſe, mort l'an 379; ſa Fête le 21 Juin.

S. Sauve, Evêque d'Amiens le 11 Janvier, mort le 28 Octobre, vers l'an 615.

Ste Scholaſtique, Vierge, ſœur de ſaint Benoît, morte vers l'an 543; ſa Fête le 10 Février.

S. Sciahduſte ou Sadoth, Evêque de Cteſiphon, & ſes Compagnons, martyriſés ſous Sapor II au mois de Février l'an 342. Leur mémoire le 20 Février chez les Latins, le 20 Novembre chez les Grecs, le 23 Février chez les Cophtes. (Aſſemani *Acta mart.*)

Les Scillitains, ainſi nommés de Scillite, leur patrie, en Afrique, mis à mort l'an 200 pour la Foi, par ordre du Proconſul Saturnin. Ce furent, à ce qu'on croit, les premiers Martyrs d'Afrique; leur Mémoire le 17 Juillet.

S. Sébaſtien, ſurnommé le Défenſeur de l'Egliſe Romaine, Martyr le 20 Janvier 304. (Rivaz.)

S. Seine, *Sequanus*, *Segonus* & *Sigo*, Abbé en Bourgogne, mort le 19 Septembre de l'an 560, ou plutôt, comme le prouvent les Bollandiſtes, & non vers l'an 580, comme le marque D. Mabillon.

S. Semblin, ou Sembin, ou Similien, *Similinus* & *Similianus*, Evêque de Nantes au quatrieme ſiecle; ſa Fête le 16 Juin.

S. Sendou, ou Sandoux, *Sindulfus*, Prêtre au Dioceſe de Reims, mort le 20 Octobre à la fin du ſixieme ſiecle.

S. Senoch, Abbé en Touraine vers l'an 539, mort l'an 579; ſa Fête le 24 Décembre.

Les ſept Freres, fils de ſainte Félicité, Martyrs à Rome vers l'an 164; leur Fête le 10 Juillet.

Les ſept Dormans, Martyrs à Epheſe ſous l'Empire de Décius; leur Fête le 27 Juillet: *voyez* ſur l'Hiſtoire de ces Martyrs une ſavante Diſſertation latine, imprimée à Rome en 1741.

S. Serdot, *Sacerdos*, Evêque de Lyon avant le Concile d'Orléans, auquel il ſouſcrivit le 28 Octobre 549, mort deux ou trois ans après, le 12 Septembre.

S. Serge & S. Bacque, Martyrs en Syrie au troiſieme, ou quatrieme ſiecle; l'Egliſe en fait mention le 7 Octobre.

S. Servais, Evêque de Tongres, réſidant à Maëſtrich, ſur la fin de ſon Epiſcopat, eſt mort le 13 Mai 384.

S. Sévard, ou Siviard, Abbé de S. Calès au Maine, mort le premier Mars 681, ou 728. (Baillet.)

S. Severe, Evêque de Tréves, mort en 445; ſa Fête le 15 Octobre.

S. Severin, Evêque de Cologne vers l'an 355, mort vers 403; ſa Fête le 23 Octobre.

S. Severin, Apôtre de Baviere & d'Autriche, mort l'an 482; ſa Fête le 8 Janvier.

S. Severin, ou Surin, Evêque de Bordeaux, au commencement

du cinquieme ſiecle, en même tems que S. Amand, qui lui en cédoit tous les honneurs; ſa Fête le 23 & le 28 Octobre, à Bordeaux & à Cologne. C'eſt ce qui fait que pluſieurs confondent ſaint Severin de Bordeaux avec ſaint Severin, Evêque de Cologne.

S. Severin, Abbé d'Agaune, ou de ſaint Maurice en Valais, mort à Château-Landon en Gatinois le 11 Février de l'an 508.

S. Severin, Solitaire à Paris, mort l'an 555; ſa Fête le 24 Novembre.

S. Sidoine Apollinaire, *Caius Sollius Apollinaris Sidonius*, Evêque d'Auvergne, ou de Clermont vers l'an 473, mort vers 483, le 21 Août, qui eſt le jour de ſa Fête.

S. Sigebert, Roi de France, en Auſtraſie, mort le premier Février 655 ou 656.

S. Sigiſmond, appellé Simond dans l'Orléanois, Roi de Bourgogne en 516, mis à mort par Chlodomir l'an 524. Le Martyrologe en fait mémoire le premier Mai.

Ste Sigouleine, ou Segolene, Veuve, Abbeſſe de Troclar en Albigeois, au huitieme ſiecle; ſa Fête à Albi & ailleurs le 24 Juillet

S. Silas, Apôtre, Compagnon de S. Paul, nommé autrement Silvain, ſelon l'uſage qu'avoient alors les Orientaux & les Peuples de langues étrangeres, ſoumis à l'Empire, de changer leurs noms contre d'autres qui étoient Romains ou Grecs. On ignore s'il termina ſa vie par le martyre. Sa Fête chez les Latins le 13 Juillet, chez les Grecs le 30 du même mois.

S. Silvere, *Silverius*, Pape, ſacré le 8 Juin 536, exilé au mois de Novembre 537, & mort de miſere dans ſon exil le 20 Juin 538.

S. Silveſtre, *Silveſter*, Pape, ordonné le 31 Janvier 314, mort le 31 Décembre de l'an 335; ſa Fête le jour de ſa mort chez les Latins, le 2 Janvier chez les Grecs.

S. Silveſtre, Evêque de Châlon-ſur-Saône vers l'an 490, mort vers l'an 532; ſa Fête le 20 Novembre.

S. Silveſtre Gozzolini, Abbé d'Oſimo, Inſtituteur des Silveſtrins, mort le 26 Novembre 1267.

S. Silvin, Evêque Apoſtolique, mort à Auchi en Artois le 15 Février de l'an 718.

S. Siméon le juſte, qui reçut dans ſes bras l'Enfant-Jéſus au Temple; les Grecs en font mémoire le 3 Février.

S. Siméon, ou Simon, couſin-Germain du Sauveur, Evêque de Jéruſalem, Martyr en 107, ou plutôt en 116, ſelon le P. Pagi; l'Egliſe Latine en fait mémoire le 18 Février, l'Egliſe Grecque le 27 Avril.

S. Siméon Barſaboé, ou le Foulon, Evêque de Séleucie & de Cteſiphon, martyriſé avec ſes Diſciples ſous Sapor II, Roi de Perſe, le 17 Avril de l'an 341. On dit qu'il fut le premier qui porta le titre de Catholique ou de Métropolitain de Perſe, titre qui emportoit le droit de Primatie ſur toutes les Egliſes de Perſe, & la prééminence ſur tous les autres ſiéges, après les quatre Patriarches, conformément au 38me des Canons Arabiques du Concile de Nicée.

S. Siméon Stylite, mort le 2 Septembre 459, ſelon M. Aſſemani; ſa Fête chez les Grecs le 24 Mai, chez les Latins le 5 Janvier.

S. Siméon Stylite le jeune, mort le 24 Mai de l'an 596; ſa Fête chez les Latins le 5 Janvier, chez les Grecs le premier Septembre.

Siméon Métaphraſte, né vers l'an 881, Protoſecrétaire & Patrice ſous l'Empereur Léon le Sage & ſes ſucceſſeurs, Auteur de pluſieurs Vies de Saints paraphraſées, qui lui ont fait donner le ſurnom de Métaphraſte, mort vers l'an 976, comme le prouve Pagi. Les Grecs font ſa Fête avec ſolemnité le 27 Novembre.

S. Simon & S. Jude, Apôtres; leur Fête chez les Latins le 28 Octobre; les Grecs font en particulier la Fête de S. Jude le 10 Mai.

S. Simon Stok, Général des Carmes, mort à Bordeaux le 15 Août 1250.

S. Simplice, Evêque d'Autun au quatrieme ſiecle; ſa Fête le 24 Juin.

S. Simplicien, Evêque de Milan, mort l'an 400; ſa Fête le 16 Août.

S. Sirice, Pape, ſacré probablement le 22 Décembre l'an 384, mort le 25 Novembre 398.

S. Sixte, Pape, mort l'an 127; ſa mémoire le 6 Août.

S. Sixte & S. Sinice, premiers Evêques de Reims & de Soiſſons; leur Fête le premier Septembre. *Voyez* S. Xyſte.

Ste Sophie, mere des ſaintes Foi, Eſpérance & Charité, martyriſée avec ſes filles ſous l'Empereur Adrien. Leur Fête chez les Grecs le 17 Septembre; la Fête de ſainte Sophie en particulier le 30 Septembre à Rome, dans le reſte de l'Egliſe Latine le premier Août avec celle de ſes filles.

S. Sophrone, Patriarche de Jéruſalem, mort le 11 Mars en 644 au plus tard; ſa Fête chez les Grecs le 11 Mars.

S. Soter, Pape, depuis 168, juſqu'en 177; ſa Fête le 22 Mars.

S. Souleine, *Solemnis*, *Solemnius*, ou *Solennis*, Evêque de Chartres vers l'an 497, mort avant le Concile d'Orléans, tenu en 511; ſa Fête le 24 Septembre.

S. Spire, *Exuperius*, Evêque de Bayeux, mort dans le cinquieme ſiecle (*Gall. Chriſt. T. XI*); ſa Fête le premier Août.

S. Spiridion, Evêque de Trimithonte en Chypre, mort peu de tems après le Concile de Sardique, tenu en 347, où il avoit pris la défenſe de S. Athanaſe; ſa Fête le 14 Décembre chez les Latins, le 12 chez les Grecs.

S. Staniſlas, Evêque de Cracovie en Pologne l'an 1071, Martyr le 7 Mai de l'an 1079.

S. Sturme, premier Abbé de Fulde en 744, mort l'an 779; ſa Fête le 17 Décembre, jour de ſa mort.

Sulpice Sévere, ou Sévere Sulpice, Moine de Marſeille, Prêtre, Diſciple de S. Martin, & Hiſtorien Eccléſiaſtique. On croit qu'il eſt mort vers 410; ſa Fête ſe célebre au Dioceſe de Tours le 29 Janvier.

S. Sulpice Sévere, Evêque de Bourges vers 584, mort en 591. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 29 Janvier.

S. Sulpice le Débonnaire, *Pius*, Evêque de Bourges en 624, mort le 17 Janvier 647, au plus tard.

Ste Suſanne, Vierge & Martyre à Rome l'an 295, dit-on; ſa mémoire le 11 Août, avec celle de S. Tiburce.

S. Swidbert, ou Suibert, Evêque Régionnaire en 693, & Apôtre de la Friſe, mort le premier Mars 713.

S. Syagre, *Syagrius*, Evêque d'Autun vers l'an 560. On croit qu'il eſt mort le 27 Août en 600.

S. Symmaque, Pape le 2 Décembre 498, mort le 19 Juillet 514.

Le B. H. Symmaque, *Quintus Aurelius Anicius Symmachus*, Conſul ſeul l'an 485, avec Boëce ſon gendre l'an 522, condamné à avoir la tête tranchée par le Roi Théodoric, & exécuté au mois d'Août de l'an 526. C'étoit comme Boëce un parfait Chrétien.

S. Symphorien, Martyr à Autun vers l'an 179. Il eſt honoré avec S. Timothée & S. Hippolite le 22 Août.

Ste Symphoroſe & ſes ſept fils, Martyrs de Tivoli près de Rome vers l'an 120 ou 125; leur Fête le 18 Juillet à Rome, le 8 du même mois à Paris.

T.

Saints TARAQUE, Probe & Andronic, Martyrs en Cilicie l'an 304; leur Fête le 11 Octobre chez les Latins, le 12 chez les Grecs.

S. Taurin, premier Evêque d'Evreux en Normandie, à la fin du troiſieme ſiecle, ſelon M. Boſquet & M. de Tillemont, ou du quatrieme, ſelon le P. Papebroch & M. Baillet; ſa Fête le 11 Août.

S. Taxiarque (Chef de la Milice); c'eſt un des noms donnés par les Grecs à S. Michel.

Ste Thaïs, Pénitente en Egypte vers le milieu du quatrieme ſiecle; ſa Fête chez les Grecs le 8 Octobre.

Ste Tharbe & ſes Compagnes, Vierges & Martyres en Perſe le 8 Mai 341; leur Fête dans le Martyrologe Romain le 22 Avril, chez les Grecs le 5 du même mois, (Aſſemani *Acta mart.*)

S. Theau, ou Tillon, *Thillo*, *Tillonius*, ou *Tilmennus*, Diſciple de S. Eloi, & Religieux de Solignac en Limoſin, mort vers 702; ſa Fête le 7 Janvier.

Ste Thecle, Vierge & Martyre au premier ſiecle; ſa Fête le 23 Septembre, chez les Grecs le 24 du même mois.

S. Théoctiſte, Archimandrite dans la Paleſtine, mort le 3 Septembre 467.

S. Théodart, ou Dodart, *Theodardus*, Abbé de Stavelo & de Malmedi en 653, Evêque de Maëſtricht en 662, maſſacré par des ſcélérats en 668; ſa Fête le 10 Septembre.

S. Théodore d'Amaſée dans le Pont, dit le Tiron, Martyr l'an 306; l'Egliſe en fait mémoire le 9 Novembre.

S. Théodore, Evêque de Marſeille, mort vers l'an 594. M. Baillet rapporte ſa Vie au 2 Janvier.

S. Théodore, Archevêque de Cantorberi, ſacré à Rome le 26 Mars 668 par le Pape Vitalien, mort l'an 690; ſa Fête le 19 Septembre, jour de ſa mort.

S. Théodore Studite, Abbé à C. P. mort le 11 Novembre 826; ſa Fête le 12 du même mois.

Le B. H. Théodoret, Evêque de Cyr dans la Syrie Euphratéſienne, l'une des plus grandes lumieres de l'Egliſe au cinquieme ſiecle, mort vers l'an 458.

S. Théodoſe, Archimandrite en Paleſtine, mort le 11 Janv. 529.

S. Théodote le Cabaretier, Martyr à Ancyre en Galatie l'an 303; ſa Fête le 18 Mai à Rome.

S. Théodote, ou Théodore de Sicée, Evêque d'Anaſtaſiople en Galatie, mort l'an 613; ſa Fête chez les Grecs le 22 Avril, jour de ſa mort.

S. Théophane, Abbé de Mégalagre près de la Propontide, Auteur d'une Chronographie, mort en exil dans l'Ile de Samothrace, pour la défenſe des ſaintes Images, le 12 Mars 818.

Ste Thérèſe, Vierge, Réformatrice des Carmes Déchauſſés, aidée de S. Jean de la Croix en 1568, morte l'an 1582 le 4 Octobre, devenu le 14, à cauſe du retranchement de dix jours fait en cette année-là; ſa Fête le 15 du même mois.

S. Thibaud, *Theobaldus*, Prêtre & Hermite, mort près de Vicence un Vendredi le dernier jour de Juin, Indiction IV, ſous le regne de l'Empereur Henri IV, fils & ſucceſſeur de Henri III. Les Caracteres du tems de la mort de notre Saint, dit M. Baillet, ſpécifiés par l'Auteur de ſa Vie, ſemblent marquer aſſez nettement l'an 1066, ſi ce n'eſt que la quatrieme année de l'Indiction ne devoit commencer qu'au mois de Septembre ſuivant; mais il ſe trompe ſur ce dernier point. La quatrieme Indiction commençoit réellement au mois de Septembre 1063. Ce Thibaud deſcendoit des Comtes de Brie & de Champagne; ſa Fête le premier Juillet.

S. Thibaud, Abbé de Vaux de Cernai en 1234, mort le 8 Décembre 1247; ſa Fête le 8 ou le 9 Juillet.

S. Thieri, *Theodoricus*, Diſciple de S. Remi de Reims, & Abbé du Mont-d'Hor près de cette ville, mort vers l'an 533 le premier de Juillet, qui eſt le jour de ſa Fete.

S. Thieri, *Theodoricus*, Evêque d'Orléans vers l'an 1016, mort le 27 Janvier 1022 à Tonnerre.

S. Thiou, ou Théodulfe, troiſieme Abbé du Mont-d'Hor, ou de Saint-Thieri près de Reims, vers l'an 541, mort le premier Mai vers l'an 590.

S. Thodart, ou Audard, *Theodardus*, Evêque de Narbonne le 15 Août de l'an 885, Patron de Montauban, mort le premier Mai 893.

S. Thomas, Apôtre; ſa Fête le 21 Décembre chez les Latins, le 6 Octobre chez les Grecs.

S. Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéri, ordonné le 3 Juin 1162, martyriſé le 29 Décembre 1170; ſa Fête principale à Rome le 29 Décembre, à Paris le 7 Juillet, qui eſt le jour de ſa Translation. Il eſt à remarquer qu'en Eſpagne, lorſque cette Fête tombe un Dimanche, on la renvoie au 5 Janvier ſuivant, parce que dans ce Royaume le 30 Décembre eſt rempli par la Translation de S. Jacques. Ceux des anciens Chroniqueurs qui commencent l'année à Noël, mettent la mort de S. Thomas en 1171.

Le B. H. Thomas, Prieur de Saint-Victor de Paris en 1113, aſſaſſiné, probablement le 17 Août, & enterré le 20 du même mois de l'an 1133. (Mabillon.)

S. Thomas d'Aquin, dit le Docteur Angélique, ou l'Ange de l'Ecole, mort le 7 Mars 1274; ſa Fête à Paris le 18 Juillet, à Rome le jour de ſa mort.

S. Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence en Eſpagne l'an 1544, mort le 8 Septembre 1555; ſa Fête le 18 Septembre.

S. Tibere, ou Tiberi, & ſes Compagnons, Martyrs dans la Gaule Narbonnoiſe à Ceſſeron, ou Ceſſarion, entre Agde & Pezenas, ſous les Empereurs Dioclétien & Maximien; leur Fête le 10 Novembre.

SS. Tiburce, Valérien & Maxime, Martyrs au deuxieme ou troiſieme ſiecle; leur Fête le 14 Avril.

S. Tiburce, Martyr à Rome au mois d'Août 286; l'Egliſe en fait mémorre le 11 du même mois.

S. Timothée, Diſciple de S. Paul & Evêque d'Epheſe, Martyr l'an 97; ſa Fête à Rome le 24 Janvier, à Paris le 31 Mars.

S. Timothée & S. Apollinaire, Martyrs à Reims au troiſieme ou quatrieme ſiecle; leur Fête le 23 Août.

S. Timothée, Martyr à Rome au quatrieme ſiecle, honoré avec S. Hippolite & S. Symphorien le 22 Août.

S. Trivier, *Triverius*, Moine de Terrouenne, mort dans le ſixieme ſiecle; ſa Fête le 16 Janvier.

La Touſſaints, ou la Fête de tous les Saints, le premier Novembre.

S. Troien, ou Trojan, *Trojanus*, Evêque de Saintes vers l'an 511, & mort en 532; ſa Fête le 30 Novembre.

S. Tron, ou Truyem, *Trudo*, Prêtre au Pays de Liége, Fondateur de l'Abbaye qui porte aujourd'hui ſon nom, l'an 662, mort le 23 Novembre 698.

S. Tropès, ou Torpet, *Torpetius*, martyriſé, à ce qu'on croit, à Piſe, dans la perſécution de Néron; ſa Fête le 17 Mai.

S. Trophime, premier Evêque d'Arles vers le commencement du deuxieme ſiecle, ou la fin du premier; ſa Fête principale le 29 Décembre, celle de ſa Translat[ion] le 30 Septembre.

S. Tryphon, S. Reſpice, l'an 251, & Ste Nym[phe], Vierge de Sicile au quatrieme ou cinquieme ſiecle; l'Egliſe fait mémoire de ces trois Saints le 10 Novembre.

S. Tugal, ou Tugwal, appellé par les Bretons S. Pabu, en Latin *Tugdwaldus*, ou *Pabutugwaldus*, en ajoutant à ſon nom *Pabu*, qui en Breton veut dire Pere, Abbé de Tréguier vers 523, Evêque de Lexobie en Baſſe-Bretagne vers l'an 532, mort probablement le 30 Novembre 553. Il eſt Patron de la ville de Tréguier en Bretagne, de Laval au Maine, & de Château-Landon en Gâtinois.

S. Turiaf, ou Thuriau, *Thuriavus*, ou *Thuriannus*, Evêque en Bretagne l'an 733, mort vers l'an 749: il eſt honoré le 13 Juillet.

S. Tychique, Diſciple de S. Paul, Evêque de Colophon en Ionie ſuivant les Grecs; ce qui n'eſt nullement ſûr; ſa Fête chez les Latins le 29 Avril.

V.

Saint VAAST, *Vedaſtus*, Evêque d'Arras en 499, mort, comme l'on croit, l'an 540, le 6 Février, qui eſt le jour de ſa Fête.

S. Valbert, ou Gaubert, troiſieme Abbé de Luxeu l'an 625, mort l'an 665; ſa Fête le 2 Mai. Il ne faut point le confondre comme font quelques modernes, avec le Comte Valbert, pere de S. Bertin.

Ste Valburge, ou Ste Avaugour, *Valburgis*, premiere Abbeſſe de Heindenheim au Palatinat de Baviere en 754, morte en 780; ſes Fêtes le 25 Février & le 2 Mai.

S. Valentin, Prêtre & Martyr à Terni en Italie l'an 306; l'Egliſe en fait la Fête le 14 Février.

S. Valere, Martyr au Dioceſe de Soiſſons vers l'an 287; ſa Fête, avec celle de S. Rufin, le 14 Juin.

S. Valere, Evêque de Treves au troiſieme ſiecle; ſa Fête le 29 Janvier.

Ste Valere, Vierge & Martyre en Limoſin après le milieu du troiſieme ſiecle; ſa Fête à Rome le 9 Décembre, le 10 à Paris.

S. Valeri, *Walaricus*, ou *Gualaricus*, premier Abbé du Monaſtere qui porte aujourd'hui ſon nom en Picardie, vers l'an 614, mort le 12 Décembre 622.

S. Valérien, Martyr à Tournus en Bourgogne le 15 Septembre 179; ſa Fête le jour de ſa mort, renvoyée au 17 de ce mois en pluſieurs Egliſes.

S. Vandrille, *Wandregiſilus*, Fondateur en 648 & premier Abbé de Fontenelle au Pays de Caux, mort le 22 Juillet 667, ſuivant les modernes. Mais s'il eſt né ſous le regne de Dagobert, comme le dit l'ancien Auteur de ſa vie, & qu'il ſoit parvenu juſqu'à 96 ans, il doit avoir ceſſé de vivre beaucoup plus tard.

S. Vanne, *Vitonus*, *Videnus* & *Victo*, Evêque de Verdun l'an 498, mort l'an 525; ſa Fête le 9 Novembre.

Ste Vaudru, Waltrude, *Waldetrudis*, Veuve, Patrone de Mons en Hainaut, morte le 9 Avril 686.

S. Ubald, Evêque de Gubbio en Ombrie en 1129, mort le 16 Mai 1160.

S. Venant, *Venantius*, Abbé à Tours vers la fin du cinquieme ſiecle; ſa Fête le 13 Octobre.

S. Venceslas, Duc de Boheme, Martyr à Prague l'an 923; ſa Fête le 28 Septembre.

S. Vénérand, Evêque de Clermont en Auvergne, probablement l'an 394, mort vers l'an 423, la veille de Noël 24 Décembre.

S. Véran, *Veranus*, ou *Verannius*, Evêque de Vence en Provence, probablement avant le milieu du cinquieme ſiecle, mort vers l'an 467; ſa Fête le 9 ou 10 Septembre. On met, ſans aucun fondement certain & même contre la vraiſemblance, un autre S. Véran, Evêque de Lyon, que l'on fait vivre après le milieu du cinquieme ſiecle. Voyez le nouveau *Gallia Chriſtiana*, & plus bas *S. Urain*.

Ste Victoire, Vierge & Martyre à Rome, ou dans les environs, en 249; ſa Fête le 23 Décembre.

Ste Victoire, Vierge d'Afrique, Martyre à Carthage en 304, avec S. Saturnin & ſes autres Compagnons; ſa Fête le 11 Février.

S. Victor, Pape l'an 193, mort en 202; ſa Fête, avec celle de S. Nazaire, le 28 Juillet.

S. Victor de Marſeille & ſes Compagnons, Martyrs en 303; leur Fête le 21 Juillet.

S. Victoric, Martyr près d'Amiens au troiſieme ou quatrieme ſiecle; ſa Fête avec celle de S. Fuſcien & S. Gentien, ſes Compagnons, le 11 Décembre.

S. Victorien, Proconſul d'Afrique, & ſes Compagnons, Mar-

tyrs ſous les Vandales en 484 ; on en fait mémoire le 23 Mars.

S. Victrice, *Victricius*, Evêque de Rouen vers l'an 383, mort vers 408 ſelon M. Baillet; ſa Fête le 7 Août.

S. Vigile, Evêque de Trente en 385, martyriſé par des Payſans idolâtres l'an 405; ſa Fête le 26 Juin.

S. Vigor, Evêque de Bayeux, mort le premier Novembre, plus de douze ans avant le milieu du ſixieme ſiecle; ſa Fête renvoyée au 3 du même mois.

S. Vincent, Diacre & Martyr de Sarragoſſe le 22 Janvier, à ce que l'on croit, de l'an 304.

S. Vincent, Martyr en Agénois; on ne ſait point en quel tems; mais on célebre ſa Fête à Agen le 7 Juin.

S. Vincent de Lérins, Prêtre-Religieux, & Ecrivain Eccléſiaſtique, mort vers l'an 448; on en fait mémoire le 24 Mai.

S. Vincent Ferrier, Dominicain, mort à Vannes en 1419 le 5 Avril; ſa Fête à Paris le 13 Mars.

S. Vindicien, Evêque d'Arras & de Cambrai vers 667, mort le 11 Mars en 705, ſelon M. Baillet, ou en 712, ſelon Henſchénius, & ſuivant d'autres en 695.

S. Vinébaud, Abbé de Saint-Loup de Troyes, mort le 6 Avril 620 ou 623.

S. Virgile, Evêque d'Arles l'an 588, mort vers l'an 624; on en fait la Fête à Arles le 10 Octobre, & à Lérins le 5 Mars.

S. Virgile, Evêque de Saltzbourg en 764, & Miſſionnaire dès l'an 738, mort l'an 780, ſelon Baillet, ou 785, ſuivant Pagi; ſa Fête le 27 Novembre, jour de ſa mort. Hanſiz prouve contre Pagi qu'il eſt le même que le Prêtre Virgile dont l'opinion ſur les Antipodes fit du bruit ſous le Pape Zacharie.

S. Vit, ou Gui, S. Modeſte & Ste Creſcence, Martyrs du quatrieme ſiecle; leur Fête le 15 Juin.

S. Vital, Martyr du premier ou du deuxieme ſiecle; on en fait la Fête le 28 Avril.

S. Vital & S. Agricole, Martyrs de Bologne en Italie vers l'an 304; leur Fête le 4 Novembre.

S. Vital, premier Abbé de Savigni au Dioceſe d'Avranche, mort le 16 Septembre 1122.

S. Vivant, Prêtre & Solitaire, Diſciple de S. Hilaire de Poitiers, mort en Poitou vers l'an 400, transféré l'an 868 en Auvergne, & peu de tems après au Château de Vergi près de Nuits en Bourgogne, où l'on a bâti un Monaſtere de ſon nom; ſa Fête le 13 Juin.

S. Viventiol, Evêque de Lyon avant l'an 517. On ne ſait point le tems de ſa mort; ſa Fête le 12 Juillet.

S. Ulric, ou Udalric, *Udalricus*, Evêque d'Ausbourg en 923, mort l'an 973 le 4 Juillet, canoniſé l'an 993 dans le Concile de Latran. On prétend que c'eſt le premier exemple de la Canoniſation juridique & ſolemnelle des Saints faite hors de leurs Dioceſes; la Fête de S. Ulric le 4 Juillet.

S. Ultan, *Ultanus*, Abbé de Foſſe, puis de Péronne, mort vers l'an 680; ſa Fête le premier Mai.

S. Voel, ou Voué, *Vodoalus*, *Vodalus*, *Vodoaldus*, ſurnommé Benoît, Solitaire à Soiſſons, mort vers l'an 720. Pluſieurs Martyrologes en font mention, les uns au 4, les autres au 5 Février.

S. Urain, ou Veran, *Uranius*, ou *Veranius*, Evêque de Cavaillon, au Comtat Venaiſſin en Provence, au ſixieme ſiecle, mort le 11 Novembre, après l'an 589. C'eſt celui dont le Martyrologe Romain parle au 19 Octobre, & dont il met le culte au Dioceſe d'Orléans.

S. Urbain, Pape au mois d'Octobre de l'an 223, mort le 25 Mai de l'an 230; ſa Fête le 25 Mai.

S. Urbain, Evêque de Langres au cinquieme ſiecle; ſa Fête le 23 Janvier.

S. Urbique, ou Urbice, Evêque de Clermont en Auvergne, au troiſieme ou quatrieme ſiecle. On en fait mémoire le 3 Avril.

S. Urſin, premier Evêque de Bourges au ſecond ou troiſieme ſiecle: ſa Fête principale autrefois le 29 Décembre, dans le nouveau Bréviaire du Dioceſe le 9 Novembre.

S. Urſmar, ſecond Abbé de Lobes vers l'an 686, puis Evêque Apoſtolique, ou Régionnaire, mort le 18 Avril de l'an 713.

Ste Urſule & ſes Compagnes, Martyres au quatrieme ou cinquieme ſiecle; leur Fête le 21 Octobre.

S. Vulfran, Evêque de Sens vers l'an 682, Patron d'Abbeville, mort le 20 Mars 721: ſa mémoire à Paris le 29 Mars.

S. Vulmer, Vilmer, Villaumer, ou Goumer, *Vulmarus*, premier Abbé de Samer, en Boulonois, avant 688, mort vers l'an 710, le 20 Juillet, qui eſt le jour de ſa Fête. Adon & Uſuard en parlent avec éloge au 17 Juin; c'eſt le jour de ſa Tranſlation.

S. Walbert, troiſieme Abbé de Luxeu. (*Voy.* S. Valbert.)

S. Walfroie, ou Ouflai, *Vulfilaicus*, Diacre, Solitaire & Stilite au Dioceſe de Tréves en 585; ſa Fête le 21 Octobre.

S. Waſnon ou Waſnulfe, Moine Irlandois, Apôtre du Hainaut, mort vers le milieu du VII ſiecle à Condé dont il eſt Patron; ſa Fête le premier Octobre.

Ste Wiborade, ou Guiborade, Vierge près de S. Gal en Suiſſe, martyriſée par les Hongrois le 2 Mai 925, jour de ſa Fête.

S. Wigbert, Anglois, Miſſionnaire en Allemagne l'an 732, premier Abbé de Fritzlar, mort l'an 747; ſa Fête le 13 Août.

S. Wilfrid, Evêque d'York en 664, mort le 24 Avril 709; ſa Fête le 12 Octobre.

S. Willibrord, ſurnommé Clément, Apôtre de Friſe l'an 691, premier Evêque d'Utrecht le 22 Novembre 695, mort, ſelon l'opinion la plus vraiſemblable, l'an 738; ſa Fête le 7 Novembre.

S. Willehad, Evêque de Breme & Apôtre de la Saxe, ſacré Evêque des Saxons le 15 Juillet 787, mort à Bletkenſée, aujourd'hui Plexem, le 8 Novembre 789; ſa Fête le même jour.

S. Winoch, ou Winoc, *Winnocus*, Abbé de Wormhout en Flandre, l'an 695, mort vers l'an 717, & honoré le 6 Novembre.

S. Wolfgants, Evêque de Ratiſbonne, mort le 31 Octobre 994.

S. Wunebaud, ou Guénebaud, Miſſionnaire en Allemagne en 739, premier Abbé de Heidnheim, au Palatinat de Baviere, vers 752, & frere de ſaint Guillebaud, Evêque d'Eiſchſtet, mort l'an 761; ſa Fête le 18 Décembre.

X.

Saint XYSTE. (*Voyez* S. Sixte.)

S. Xyſte, ou Sixte, premier Evêque de Reims vers l'an 290, ſuivant M. de Tillemont; mais d'autres prétendent, avec plus de vraiſemblance, que S. Xyſte & S. Sinice ſon Collegue dans le gouvernement des Egliſes de Reims & de Soiſſons, qui n'en faiſoient originairement qu'une, ſuivant eux, ſont beaucoup plus anciens que la fin du troiſieme ſiecle; leur Fête le premier Septembre.

Y.

Saint YON, *Jonius*, *Jonas* & *Ion*, Prêtre & Martyr du Dioceſe de Paris au troiſieme ſiecle. On en fait la Fête le 5 Août.

S. Yriez, ou Yrier, ou Ereie en quelques endroits, *Aredius*, ou *Aridius*, Chancelier du Roi d'Auſtraſie Théodebert I, enſuite premier Abbé d'Atane en Limouſin vers l'an 550, mort en 591, le 25 Août, qui eſt le jour de ſa Fête dans ſon Abbaye, aujourd'hui Collégiale de Chanoines, ſoumiſe au Chapitre de S. Martin de Tours.

Ste Yſoye, ou Euſebie, *Euſebia*, Abbeſſe de Hamaige, au Dioceſe d'Arras, morte le 16 Mars vers l'an 660.

S. Yved, ou Evode, *Evodius*, Evêque de Rouen au cinquieme ſiecle. Le Martyrologe Romain en fait mention le 8 Octobre.

Yves de Chartres, qualifié Saint dans le Dioceſe de Chartres & parmi les Chanoines Réguliers, premier Abbé de Saint Quentin de Beauvais en 1078, ſacré Evêque de Chartres ſur la fin de 1090 probablement, mort le 23 Décembre 1115 ou 1116.

S. Yves, Official & Curé en Bretagne, dit l'Avocat des pauvres, vivoit aux treizieme & quatorzieme ſiecles. Il eſt mort le 19 Mai 1303, & fut canoniſé le 19 Mai 1347; ſa Fête à Paris le 19 Mai.

Z.

Saint ZACHARIE, Pape, ſacré le 30 Novembre 741, mort le 14 Mars 752, & honoré le 15 du même mois, qui eſt le jour de ſa ſépulture dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome.

S. Zéphirin, Pape en 202, ſelon l'opinion qui nous paroît la plus probable, mort le 20 Décembre 218. Il eſt honoré le 26 Août.

S. Zozime, Pape, ſacré le 18 Mars 417, mort le 26 Décembre 418.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA FORME DE L'ANNÉE CHEZ LES ANCIENS HÉBREUX,

ET DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER CHEZ LES JUIFS MODERNES.

Les anciens Hébreux, avant leur retour d'Egypte, commençoient leur année à l'Equinoxe d'Automne. Mais ce grand événement étant arrivé au mois de *Niſan*, pour ſolemniſer la mémoire de cette délivrance, ils firent commencer leur année par ce mois, qui ſe trouvoit toujours vers l'Equinoxe du Printems: & telle a toujours été leur année Eccléſiaſtique, par laquelle ſe régloient leurs Jeûnes, leurs Fêtes, & tout ce qui regarde la Religion; mais pour les affaires purement civiles, comme les Actes & les Contrats ſéculiers, on ne laiſſoit pas de retenir l'ancienne forme qui la faiſoit commencer au mois de *Thiſri* à l'autre Equinoxe. C'étoit ſelon cette derniere forme que ſe régloient les Jubilés, les années Sabbatiques, & toutes les autres dates des affaires civiles, comme c'eſt encore par-là que commencent leurs années de la Création & celle de leur Ere des Contrats; les deux ſeules époques dont ils ſe ſervent.

Leur ancienne forme d'année étoit fort groſſiere: elle n'étoit fondée ſur aucune regle, ni ſur aucun calcul Aſtronomique; c'étoit ſeulement un certain nombre de mois Lunaires, dont la vue ſeule régloit la longueur. Quand ils voyoient la nouvelle Lune, ils comptoient un nouveau mois qui, par conſéquent, devoit être tantôt de 29 & tantôt de 30 jours, ſelon que la nouvelle Lune paroiſſoit plutôt ou plus tard: car le cours ſynodique de la Lune, c'eſt-à-dire, le tems qui s'écoule d'une nouvelle Lune à l'autre, étant de 29 jours & demi, ce demi jour, avec l'autre demi jour du mois ſuivant, en faiſoit un entier, qui rendoit ce ſecond mois un mois de 30 jours; de ſorte que leurs mois étoient alternativement de 29 & de 30 jours. Comme ils avoient remarqué qu'il n'y en avoit jamais qui euſſent moins de 29 jours, ils ne cherchoient jamais la nouvelle Lune que la nuit d'après le 29. Si elle paroiſſoit, le jour ſuivant étoit le premier du nouveau mois. D'un autre côté, leurs mois n'avoient jamais plus de 30 jours; & ainſi ils ne cherchoient jamais la nouvelle Lune après la nuit qui ſuivoit le 30me jour; & s'ils ne l'appercevoient pas alors, ils concluoient que cela venoit de quelques nuages qui la cachoient; & ſans attendre davantage, ils prenoient le jour ſuivant pour le premier du nouveau mois. Douze de ces mois compoſoient leur année ordinaire; mais comme douze mois Lunaires ont onze jours de moins que l'année Solaire, chacune de ces années ordinaires finiſſoit onze jours trop tôt, ce qui en 33 ans auroit fait parcourir au premier jour de l'année toutes les ſaiſons en reculant, l'auroit enfin ramené à peu près au même point, & auroit en même tems gagné une année entiere ſur le Soleil; c'eſt-à-dire qu'au lieu de ces 33 années Lunaires, il n'y en auroit eu pendant ce tems là que 32 années Solaires, comme cela arrive parmi les Turcs qui ſe ſervent de cette année purement Lunaire. Les Iſraëlites, pour prévenir cet inconvénient qui auroit bouleverſé toutes les ſaiſons, ajoutoient tous les deux ou trois ans à leur année ordinaire un mois intercalaire, qui ramenoit, quoiqu'un peu groſſiérement, leur année compoſée de mois Lunaires à l'année Solaire, & empêchoit ces deux années de s'écarter jamais l'une de l'autre de plus d'un mois.

C'étoient leurs Fêtes qui les obligeoient à prendre ces précautions: car la Pâque, dont le premier jour étoit fixé au milieu du mois *Niſan*, demandoit, outre l'Agneau Paſcal, l'offrande de la gerbe, pour les prémices de la moiſſon des Orges; & la Pentecôte, qui ſe célébroit cinquante jours après le 16 de *Niſan* (jour que s'offroit cette gerbe), demandoit auſſi qu'on offrît deux pains pour les prémices de la moiſſon du Froment; & enfin, la Fête des Tabernacles, qui commençoit toujours le 15 de *Thiſri*, étoit auſſi fixée à la fin de la récolte. Il eſt clair que la Pâque ne pouvoit ſe célébrer dans les formes que dans la ſaiſon que les Agneaux étoient bons à manger, & l'Orge prêt à couper: la Pentecôte, que quand le Froment étoit mûr; & la Fête des Tabernacles, qu'après les Vendanges & la récolte des Olives. Ces Fêtes étant donc fixées par la Loi à ces différentes ſaiſons, il fallut néceſſairement avoir recours à l'expédient de l'intercalation qui les ramenoit toujours, à un mois près, au même tems de l'année Solaire d'où dépendent les ſaiſons.

Voici la regle qu'ils s'étoient faite pour cela. Quand, ſelon le cours ordinaire, le 15 de *Niſan*, qui étoit le premier jour des Pains ſans levain & de la Pâque, devoit arriver avant l'Equinoxe du Printems, on intercaloit un mois; ce qui reculoit la Pâque d'un mois entier, & avec elle toutes les autres Fêtes qui en dépendoient: car la Pentecôte étoit 50 jours après, à compter du ſecond jour de la Pâque ou du 16 de *Niſan*, que s'offroit la gerbe; & la Fête des Tabernacles, ſix mois après le commencement de la Pâque, puiſque le premier de la Pâque étoit le 15 de *Niſan*; (car le 14, quoiqu'on y dût égorger l'Agneau Paſcal entre les deux Vêpres, n'étoit proprement que la Vigile de cette ſolemnité); & que le 15 de *Thiſri*, à ſix mois de là, étoit auſſi le premier de la Fête des Tabernacles.

Pour avoir une idée plus diſtincte de ceci, il faut remarquer la ſuite des mois Hébreux que voici: 1° *Niſan*, 2° *Jiar*, 3° *Siban*, 4° *Thamuz*, 5° *Ab*, 6° *Elul*, 7° *Thiſri*, 8° *Marcheſvan*, 9° *Caſlen*, 10° *Tebeth*, 11° *Sabath* & 12° *Adar*. C'étoient ces douze mois qui compoſoient leur année ordinaire; mais dans leur année extraordinaire, il y en avoit un treizieme qu'on intercaloit après *Adar*, & qu'on appelloit par cette raiſon *Veadar*, le *Second Adar*; de ſorte que l'année extraordinaire avoit treize mois. Poſons donc, à préſent, que l'Equinoxe du Printems dût tomber ſur le 21 Mars, par exemple, où il eſt à peu près de nos jours; & que le 15 de *Niſan* (premier jour de la ſolemnité de Pâque), tombât dans le cours ordinaire ſur le 20 Mars, un jour avant l'Equinoxe. Quand ils furent aſſez d'Aſtronomie pour prévoir cela, ils intercaloient un mois après celui d'*Adar*; & ce mois étoit de 29 ou de 30 jours, ſelon que cela ſe rencontroit dans le cours ordinaire de la Lune: nous le ſuppoſerons ici de 30. Par cette intercalation, le premier de *Niſan*, qui commence l'année, au lieu d'être le 6 Mars, comme il auroit été dans

le cours ordinaire, eſt porté 30 jours plus loin au 5 Avril, & la Pâque au 19 de ce mois. Mais l'année ſuivante commençant, par la raiſon qu'on a vue ci-deſſus, onze jours plutôt, le premier de *Niſan* tomberoit ſur le 25 Mars, & le jour de Pâque ſur le 8 Avril; l'année d'après le premier de *Niſan* tomberoit, par la même raiſon, le 14 Mars, & le premier de Pâque le 28. L'année qui ſuivroit cette derniere, dans le cours ordinaire de ce calcul, le premier de *Niſan* tomberoit ſur le 3 Mars, & le premier de la Pâque le 17; ce qui obligeroit à faire une nouvelle intercalation d'un mois, parce que ce 17 Mars eſt avant l'Equinoxe, & ainſi de ſuite pour les années ſuivantes. De ſorte que le premier de *Niſan*, qui étoit auſſi le premier jour de leur année, tomboit toujours entre les quinze jours qui précedent & les quinze qui ſuivent l'Equinoxe du Printems, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de 30 jours, dont l'Equinoxe eſt le milieu; & ce premier de *Niſan*, une fois fixé, fixoit auſſi le commencement de tous les autres mois, ainſi que toutes les Fêtes & les Jeûnes attachés à certains jours de ces mois.

Mais cette maniere groſſiere de former leurs mois & leurs années, ne fut en uſage que tandis qu'ils furent en poſſeſſion du pays de Chanaan, où ceux qui étoient chargés du ſoin de régler ces ſortes d'affaires, ſe trouvoient à portée de leur faire ſavoir aſſez promptement ce qu'ils avoient arrêté. Leur diſperſion les obligea à chercher quelque choſe de plus ſûr & plus conſtant, & d'avoir recours au calcul Aſtronomique & aux Cycles, pour régler leurs nouvelles Lunes, leurs Intercalations, leurs Fêtes & tout le reſte, d'une maniere uniforme, dans tous les lieux où ils ſe trouvoient répandus.

Le premier Cycle qu'ils employerent fut celui de 84 ans. Ils s'en ſervirent pour fixer leur Pâque & tout le reſte de leur année. Mais il eſt à propos d'obſerver ici que, malgré les divers Edits des Rois de Perſe en faveur des Juifs, qui leur accordoient le retour dans leur patrie, il y en eut un grand nombre qui refuſerent d'en profiter & qui reſterent dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans les autres Provinces Orientales de ce Royaume, où ils avoient été tranſportés. Il eſt même fort vraiſemblable que ce furent les plus conſidérables & les plus riches qui prirent ce parti. On comprend aiſément qu'ayant acquis des maiſons & des terres dans ce pays là, ils n'étoient guere diſpoſés à quitter de bons établiſſemens pour aller défricher & cultiver un pays qui avoit été abandonné & laiſſé en friche pendant un ſi grand nombre d'années. Car de 24 Claſſes des Enfans d'Aaron qui furent tranſportées, il n'en revint que quatre : c'eſt ce qui fit que, pendant tout le tems du ſecond Temple & même long-tems après, les Juifs s'accrurent ſi fort dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans la Perſe, qu'ils paſſoient pour être en beaucoup plus grand nombre que les Juifs de la Paleſtine, dans le tems même que la Judée étoit le plus peuplée. On ne ſait pas comment ces Juifs de l'Orient faiſoient pour régler leurs Fêtes. Cependant puiſqu'ils avoient ce qu'ils appelloient un Prince de la Captivité, qui les gouvernoit en tout ſelon la Loi, & un Sanedrin qui l'aſſiſtoit de ſes conſeils; ſans doute qu'ils avoient auſſi une méthode fixe pour cela, fondée ſur les meilleures regles d'Aſtronomie, d'autant plus que cette ſcience étoit portée dans ce pays là à un plus haut point de perfection que par-tout ailleurs. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Aſtronomique, pour déterminer les nouvelles Lunes d'où tout dépendoit.

Pour les autres Juifs, on eſt bien sûr qu'ils ſe ſervoient tous du Cycle de 84 ans. Pluſieurs des anciens Peres de l'Egliſe en parlent, & diſent que les Juifs s'en ſervoient depuis long-tems, que les premiers Chrétiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leur Pâque, & que c'étoit le premier Cycle dont on ſe fût ſervi pour cela. Bucherius place le commencement de ce Cycle à l'an 162, avant J. C. Il ſemble avoir été fait de la Période Calippique & de l'Octaëteride jointes enſemble; car il contient juſtement le nombre de jours que font ces deux Périodes ajoutées l'une à l'autre, pourvu qu'on les compte ſur le pied d'années Juliennes, puiſque les 76 années de la Période Calippique font 27759 jours, faiſant 940 mois Lunaires; & l'Octaëteride contient 2922 jours, faiſant auſſi 99 mois Lunaires; & ces deux ſommes, jointes enſemble, font 30681, le nombre précis des jours qu'il faut pour faire les 84 années Juliennes qui compoſent ce Cycle.

Parmi les Peres de l'Egliſe qui parlent de ce Cycle, nous pouvons citer S. Epiphane, S. Cyrille d'Alexandrie & S. Proſper; mais comme ils n'ont pas jugé à propos de nous en tranſmettre les élémens, nous ne pouvons donner que des conjectures ſur ce ſujet. Or nous croyons que les Juifs commencerent par ſe ſervir de la Période de Calippe, & que ce fut dans la ſuite qu'ils y ajouterent l'Octaëteride, en partie pour la perfectionner, par rapport à l'uſage qu'ils en faiſoient, & en même tems pour la faire paſſer pour une choſe de leur invention. Il n'eſt pas impoſſible que cela ſe ſoit fait l'an 162, avant J. C. comme Bucherius le dit; mais il n'y a guere d'apparence que les Juifs, qui ne venoient que de recouvrer leur Temple, par le zele des Maccabées, & d'y rétablir le culte de Dieu, pendant qu'ils étoient ſi occupés à déraciner les uſages Païens établis parmi eux, aient introduit alors un Cycle emprunté des Païens, & s'en ſoient ſervis dans la Religion pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes. La conjecture, qui paroît la plus vraiſemblable, eſt que les Juifs, dans leur diſperſion depuis le tems d'Alexandre le Grand, ſentirent la néceſſité qu'il y avoit d'avoir recours à des calculs Aſtronomiques; qu'ils établirent des regles pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes, afin de les obſerver tous en même tems dans les différens pays où ils étoient répandus. Le commencement de ce premier Cycle eſt fixé par M. Prideaux à l'an 291, avant J. C. Ainſi, ſuivant le même Auteur, le deuxieme commença l'an 207, le troiſieme l'an 123, le quatrieme l'an 39, avant J. C. & le cinquieme l'an 46, de l'Ere vulgaire.

On ſait que Calippe prétendit, par l'invention de ſa Période, ajuſter le mouvement de la Lune avec celui du Soleil, & que cette Période étoit celle qui avoit le plus de cours parmi les Grecs, de qui, ſuivant toute apparence, les Juifs l'emprunterent; pour déguiſer néanmoins ſon origine, ils ajouterent l'Octaëteride à cette Période, afin de lui donner un air d'original, & formerent par ce moyen leur Cycle de 84 ans.

Mais par cette addition, bien loin de perfectionner la choſe, ils la gâterent; car quoique la Période de Calippe n'ajuſtât pas ſi exactement le mouvement de ces deux Luminaires, qu'il n'y eût encore ſur le tout 5 $^{h.}$ 53$'$ de plus que 940 Lunaiſons moyennes dont étoit compoſée ſa Période : c'étoit approcher

bien près de la dernière exactitude; au lieu que l'addition de 8 ans rendoit cette différence d'un jour 6 h. 41′ 57″ de moins que les 1039 Lunaiſons que devoit avoir, ſuivant nous, le Cycle de 84 ans.

Quoi qu'il en ſoit, l'an 46 de J. C. ſuivant le témoignage de S. Proſper, les premiers Chrétiens commencerent à ſe ſervir de ce Cycle, qu'ils avoient emprunté des Juifs; mais ce Cycle avoit des défauts qu'on découvrit avec le tems. En conſéquence, les Peres du Concile de Nicée ſtatuerent: 1° que la Fête de Pâque ſe célébreroit le premier Dimanche d'après la pleine Lune qui tombe au jour de l'Equinoxe du Printems, ou après cet Equinoxe qui fut fixé au 21 de Mars; 2° que le jour de la pleine Lune ſeroit toujours le 14me depuis la nouvelle Lune incluſivement. Ils chargerent l'Egliſe d'Alexandrie de l'exécution de leur déciſion; & elle s'acquitta de ce devoir en adoptant le Cycle de Méton, qui eſt celui de 19 ans.

Les Juifs, à l'exemple des Chrétiens, firent la même choſe, à peu près dans le même tems; & c'eſt ſur ce Cycle qu'eſt fondée la forme de leur année d'aujourd'hui. Le premier qui travailla à la mettre ſur le pied où elle eſt, fut Rabbi Samuel, Recteur de l'École Juive de Sora dans la Meſopotamie. Rabbi Adda, habile Aſtronome, ſuivit ſon plan; & après lui, Rabbi Hillel y mit la derniere main l'an de J. C. 360; & étant *Naſi*, ou Préſident du Sanédrin, il introduiſit la forme d'année qu'ils ont conſervée juſqu'à nos jours, & qu'ils diſent devoir durer juſqu'à la venue du Meſſie. (Extrait de l'Hiſtoire des Juifs de Prideaux.)

Comme les Juifs d'à préſent conſervent encore religieuſement la pratique des Fêtes qui leur ſont preſcrites par la Loi, ou par leurs traditions, ils ont pour les diriger un Calendrier tout dreſſé, dont il ſuffira d'extraire ce qui a trait au jour fixé pour la célébration de leur ſolemnité Paſcale, en nous aidant particuliérement de ce qu'en a dit M. Venture dans le Livre qu'il a donné (à Amſterdam 1770) ſous le titre de *Calendrier Hébraïque.*

Idée du Calendrier Judaïque.

Quoique les Juifs reconnoiſſent avec nous une année Solaire, compoſée de 365 jours, quand elle eſt commune, & de 366, quand elle eſt biſſextile, toutefois pour le tems & l'ordre de leurs Fêtes, & ſur-tout pour celle de la Pâque, ils ſe reglent ſur le cours de la Lune; ainſi l'on peut dire que l'année, qui appartient proprement à leur Calendrier, eſt une année purement Lunaire, compoſée de 12 mois, dont nous avons donné ci-deſſus les noms, ſuivant l'ordre qu'ils tiennent dans leur année Légale ou Eccléſiaſtique.

De ces 12 mois, dont quelques-uns ſont nommés autrement dans l'Ecriture ſainte, il y en a cinq qui ſont conſtamment de 30 jours; ſavoir, le premier, le troiſieme, le cinquieme, le ſeptieme & le onzieme, qui ſont *Niſan*, *Siban*, *Ab*, *Thiſri* & *Sabath.* Dans les ſept autres, il y en a pareillement cinq qui n'ont que 29 jours; ſavoir, *Jiar*, *Thamnz*, *Elul*, *Tebeth* & *Adar*; mais celui-ci en a 30 dans les années biſſextiles Solaires. Les deux qui reſtent, ſavoir, *Marcheſvan* & *Casleu*, n'ont quelquefois que 29 jours chacun; d'autres fois l'un en a 29, & l'autre 30; d'autres fois chacun de ces deux mois a 30 jours; & cette variété en met néceſſairement une dans le nombre des jours de leur année Lunaire, puiſque, ſuivant que ces deux mois ſont tous deux pleins, ou tous deux caves, ou qu'un ſeul eſt cave & l'autre plein, l'année doit être ou de 353 jours, ou de 354, ou enfin de 355; & comme ils donnent le nom de *Parfaits* ou de *Défectifs* aux mois, ſelon qu'ils ſont pleins ou caves, ils nomment auſſi *Parfaite*, l'année où *Marcheſvan* & *Casleu* ont chacun 30 jours; & *Défective*, celle où ils n'en ont chacun que 29, réſervant le nom d'année *Commune* ou *Ordinaire*, pour celle où un ſeul de ces deux mois eſt défectif, & qui par-là eſt compoſée de 354 jours, comme nos années Lunaires communes.

Dans l'ordre civil & politique, les Juifs commencent leur année au ſeptieme mois, qui eſt *Thiſri*, & qui répond en partie à notre mois de Septembre, & en partie à celui d'Octobre; de même que chacun de leurs autres mois répond auſſi à deux des nôtres, par une partie ou plus grande, ou plus petite, ſuivant que la Lune ſe renouvelle, plus ou moins avant, dans nos mois communs & Solaires. De façon que leur premier mois légal, qui eſt *Niſan*, répond toujours en partie à notre mois de Mars, & en partie à celui d'Avril; *Jiar*, à ceux d'Avril & de Mai, & ainſi des autres dans les années communes.

Quoique chez les Juifs le commencement de leurs mois Civils concoure ordinairement avec le jour où la Lune ſe renouvelle, il n'eſt pourtant pas rare que le mois Légal ne commence qu'un jour, & même deux après la nouvelle Lune; ce qu'ils ont ſoin de marquer dans leur Calendrier, pour diſtinguer le premier jour du mois Civil du commencement du mois Légal, qu'ils déſignent par le mot de *Roshode*, à quelque jour que tombe ce commencement, qui répond ou au ſecond jour du mois, ſi le mois précédent eſt défectif, ou au troiſieme, s'il eſt parfait, c'eſt-à-dire de 30 jours; & ces *Roshodes*, ou commencements de mois (car c'eſt ce que ſignifie ce mot de *Rhoshode*), ſuivent l'ordre des jours de la Semaine; c'eſt-à-dire que ſi le *Roshode* de *Niſan*, par exemple, eſt un Samedi, celui de *Jiar* ſera le Lundi, parce que *Niſan* a 30 jours; & comme *Jiar* n'en a que 29, le *Roshode* de *Siban* ſera le Mardi; & ainſi des autres. Mais la Néomenie, ou nouvelle Lune, qui étoit un jour conſacré à Dieu par un ſacrifice particulier (Nomb. 10, v. 10), eſt preſque toujours le premier jour du mois Civil des Hébreux; ce qui fait que dans notre Vulgate la Néomenie eſt aſſez ſouvent déſignée par le mot de *Kalendes*, qui, comme on ſait, indique le premier jour du mois. Outre les douze mois dont nous venons de parler, les Juifs en ont un treizieme qu'ils nomment *Veadar*, ou le *Second Adar*, qui, comme on a vu ci-devant, eſt le douzieme & dernier de leur année Légale; & ils ſe ſervent, à peu près comme nous, de ce treizieme mois Intercalaire, pour ramener de tems en tems les années Lunaires aux années Solaires; ce qui a beſoin de quelque explication que voici.

Le Cycle Lunaire des Juifs eſt le même que notre Cycle de 19 ans, auquel ils donnent néanmoins un commencement différent: car la premiere année de notre Ere a 2 de Nombre d'Or; & ce n'eſt qu'à l'Automne de cette même année, ſuivant eux, que commence la 19me année de leur 198me Cycle Lunaire. Parmi les 19 années dont il eſt compoſé, ils en diſtinguent ſept, ſavoir, les troiſieme, ſixieme, huitieme, onzieme, quatorzieme, dix-ſeptieme & dix-neuvieme, qu'ils ſont *Emboliſmiques*; c'eſt-à-

dire, qu'à la fin de chacune de ces ſept années, ils ajoutent un mois de 30 jours; & cela fondé ſur ce que l'année Lunaire commune n'étant que de 354 jours, tandis que la Solaire commune en a 365, il ſe trouve par-là que celle-ci ſurpaſſe l'autre de 11 jours; ce qui, au bout de 3 ans, fait 33 jours, d'où retranchant 30 pour faire le mois intercalaire *Veadar*, il ne reſte que trois jours qu'on ajoute aux 11 des années ſuivantes (en retranchant toujours 30, quand on le peut) pour le *Second Adar*. En continuant toujours de même juſqu'à la derniere année du Cycle, & comptant les douze autres pour des années Lunaires communes, il arrive qu'en recommençant le Cycle, le Soleil & la Lune ſe trouvent, l'un à l'égard de l'autre, dans la même poſition, à très peu de choſe près, où ils étoient 19 ans auparavant; & qu'ainſi, au bout de ce terme, ces deux Aſtres recommencent à marcher enſemble, pour ainſi dire, ſur la même ligne; le ſiege de la Lune n'avançant d'un Cycle à l'autre que d'environ une heure & demie, c'eſt-à-dire $1^{h.}\ 27'\ 31''\ 55'''$.

Si, chez les Juifs, l'année Lunaire de 12 mois étoit toujours de 354 jours, celle de 13 mois ſeroit auſſi toujours de 384 jours; mais la premiere de ces deux ſortes d'années pouvant être encore ou Défective, ou Parfaite, ou Commune, il s'enſuit que la ſeconde peut être de 383, ou 384, ou de 385, ſans pourtant que cette différence en apporte aucune à la ſomme des années du Cycle, les plus foibles étant compenſées par les plus fortes.

On voit par-là que pour ramener les années Lunaires aux Solaires, & retrouver la nouvelle Lune au même jour, & preſque à la même heure que 19 ans auparavant, les Juifs emploient le Cycle de 19 ans à peu près de la même maniere que nous, & c'eſt ce qui fait que nous paſſons un peu légérement ſur cet article.

Nous remarquerons ſeulement ici que le Cycle Lunaire des Juifs retardant de 3 ans ſur le nôtre, la Lune dut avoir trois jours au commencement de la premiere année de ce Cycle : elle en eut 14 à la fin de cette même année, à quoi, ſi on ajoute 22 pour les 2 années ſuivantes, on aura 36 jours; ce qui fait d'abord un mois Lunaire plein qu'on donne à la troiſieme année, qui par-là ſe trouve *Emboliſmique*; & joignant aux 6 jours qu'il y a de ſurplus, les 33 provenans des trois années qui ſuivent, la ſixieme doit auſſi être *Emboliſmique*, puiſque de ces 39 jours, il faut en donner 30, ou un mois plein à la ſixieme année; après quoi ajoutant ſeulement deux fois 11, ou 22 jours aux 9 qui ſont reſtés, on trouvera que c'eſt la huitieme année du Cycle qui doit être *Emboliſmique*; au lieu que dans notre Nombre d'Or, c'eſt la neuvieme; en ajoutant le jour qui reſte des 31 qu'on vient de trouver aux 33 des 3 années ſuivantes, & continuant toujours de même, on verra que les 7 années *Emboliſmiques* doivent être dans l'ordre marqué ci-deſſus; & qu'ainſi cet ordre n'eſt pas arbitraire : mais il faut prendre garde que pour la régularité du calcul, le dernier mois intercalaire ne doit avoir que 29 jours, afin que des 32 qu'on trouve à la fin de la dix-neuvieme année, il en reſte 3 pour recommencer le Cycle, toujours ſur le même pied, qui eſt de compter que la Lune a 3 jours au commencement de la premiere année; quoique d'ailleurs, cela ſuppoſé, on puiſſe, pour plus grande uniformité, donner 30 jours à ce dernier mois, comme à tous les autres mois intercalaires.

Quoique les Juifs modernes ſe ſervent, ou du moins puiſſent ſe ſervir du Cycle de 19 ans de la façon qu'on vient de dire, il eſt néanmoins vrai que tous les Calendriers Hébraïques, ſuivant M. Venture, ne roulent que ſur 14 années, 7 communes & 7 biſſextiles; ce qui vraiſemblablement doit s'entendre d'années Lunaires, dont les communes ſont de 354 jours; & les biſſextiles, ou plutôt les *Emboliſmiques*, ſont de 384 jours. Ces Calendriers, ajoute le même Auteur, ne ſervent que pour les *Roshodes*, *Samedis*, *Fêtes & Jeûnes de l'année*, moyennant une Table qui indique l'année du Calendrier dont on doit ſe ſervir : il avertit au même endroit qu'il faut ſe ſervir d'autres Tables pour les nouvelles Lunes, parce qu'elles ne reviennent pas toutes les années au même jour ni à la même heure.

Comme il étoit preſcrit aux Juifs par la Loi de célébrer leurs Fêtes d'un ſoir à l'autre, *à veſpera uſque ad veſperam celebrabitis Sabbata veſtra* (Lév. XXIII, 32.) peut-être eſt-ce là ce qui fait qu'ils commencent le jour naturel au coucher du Soleil, & qu'ils le finiſſent au coucher ſuivant; quoique d'ailleurs ils auroient pu célébrer leurs Fêtes d'un ſoir à l'autre, en commençant & finiſſant le jour tout autrement qu'ils ne font, à peu près comme dans l'Egliſe Catholique, on commence la célébration des Fêtes par les Vêpres de la veille, ſans commencer le jour naturel à l'heure de ces mêmes Vêpres. Quoi qu'il en ſoit de cette façon de commencer & de finir les jours naturels, qui eſt la même que celle dont ſe ſervent encore les Italiens, les Juifs donnent, comme nous, 24 heures au jour, 12 pour le tems que le Soleil eſt ſur l'horiſon, & 12 pour pour celui où il eſt au-deſſous; & ils diſtinguent les 12 heures du jour artificiel en quatre parties, de 3 heures chacune, donnant à ces quatre parties le nom de premiere, de troiſieme, de ſixieme & de neuvieme heures; ce qui revient à nos mots vulgaires de *Prime*, *Tierce*, *Sexte & None*.

La premiere heure de *Prime* commence toujours, ſelon eux, au lever du Soleil; celle de *Tierce* vient trois heures après, de même pour *Sexte* & pour *None*; & de là ces heures doivent être plus longues ou plus courtes, ſuivant que le Soleil eſt plus ou moins de tems ſur l'horiſon, & commencer auſſi plutôt ou plus tard, ſuivant la même proportion; de façon pourtant qu'ils comptent toujours Midi pour la ſixieme heure du jour, ou pour la premiere heure de *Sexte*, en quelque tems de l'année que ce ſoit. Les 12 heures de la nuit ſont auſſi diſtinguées, comme chez les anciens Romains, en quatre parties ou *Veilles*, chacune de trois heures, plus ou moins grandes, ſuivant la longueur des nuits.

Quant à l'heure commune, ou la vingt-quatrieme partie du jour naturel, que nous diviſons en 60 minutes, ils la diviſent en 1080 parties, à cauſe du grand nombre de Diviſeurs juſtes qui ſe trouvent dans ce nombre de 1080, dont 18 parties valent juſtement une de nos minutes.

Tout ce qu'on vient de dire des années, des mois & des jours des nouveaux Juifs, n'eſt proprement que pour ſervir à marquer le tems de la célébration de leurs Fêtes, & en particulier des trois principales, dont la premiere eſt celle de la Pâque, qu'ils appellent plus volontiers la *Fête des Azymes*, & en hébreu *Peſſah*, qui ſignifie proprement *Paſſage*, *Tranſitus*, & qui tombe toujours le 15 de leur premier mois Lunaire, qui eſt *Niſan*, c'eſt-à-dire à la pleine Lune de ce

même mois. La ſeconde de ces trois Fêtes eſt celle de la Pentecôte ou des Semaines, en hébreu *Sebuhot*, qui vient toujours 7 ſemaines ou 50 jours après *Peſſah*, & qui par conſéquent en dépend pour le tems où elle doit être célébrée : c'étoit dans la Judée le tems de la moiſſon. La troiſieme enfin eſt la Fête des Tabernacles, en hébreu *Succot*, qui tombe au 15 de leur ſeptieme mois, c'eſt-à-dire à la pleine Lune de *Thiſri* (ou de Septembre.)

Ces trois Fêtes ſe trouvent marquées & réunies enſemble dans un ſeul & même paſſage de l'Ecriture ſainte. *Tribus vicibus per annum apparebit omne maſculinum tuum in conſpectu Domini tui, in loco quem elegerit : in ſolemnitate Azymorum, in ſolemnitate Hebdomadarum & in ſolemnitate Tabernaculorum.* (*Deuter.* XVI. 16.) ; & le tems en eſt marqué en différens endroits des Livres Saints, ſur-tout pour leur *Peſſah*, qui regle le jour du *Sebuhot*, & même toutes les autres Fêtes de l'année.

Dans le Calendrier Hébraïque, chacune de ces trois ſolemnités ſe trouve marquée ſous deux jours conſécutifs du mois où elles tombent ; ſavoir, *Peſſah*, le 15 & le 16 de *Niſan ; Sebuhot*, le 6 & le 7 de *Siban ; Succot*, le 15 & le 16 de *Thiſri.*

Les Juifs ont des jours de rebut, par leſquels ils ne veulent point commencer l'année, de peur que la Fête de Pâque ne tombe ces mêmes jours-là. Ils appellent *Kébies* les autres jours, par leſquels il eſt permis de commencer l'année. Ils nomment auſſi *Roſch-Haſchana* le commencement de l'année civile. Pour ne point commencer l'année, ou célébrer les Fêtes aux jours de rebut, on fait une tranſlation de Férie quand le cas y échoit. La méthode, pour faire cette tranſlation, eſt fondée ſur ce proverbe : *Nunquam Niſan in Badu, nunquam Thiſri in Adu.* Voici quel eſt le ſens de ce proverbe. *Badu* répond à ces nombre 2, 4, 6 ; & *Adu*, à ceux-ci, 1, 4, 6. Les Juifs veulent donc dire par ces mots, *Nunquam Niſan in Badu*, qu'il ne faut jamais faire la *Néomenie*, ou nouvelle Lune de *Niſan*, ni par conſéquent Pâque, qui tombe toujours le 15 de cette Lune, aux Féries 2, 4, 6 ; & par ceux-ci, *nunquam Thiſri in Adu*, qu'on ne doit jamais célébrer la nouvelle Lune de *Thiſri*, par laquelle s'ouvre l'année civile, ni commencer la Fête des Tabernacles par les Féries 1, 4, 6 ; & comme la Pentecôte eſt le cinquantieme jour après Pâque, & doit par conſéquent tomber à la Férie qui ſuit celle où l'on a fait Pâque, ils veulent auſſi qu'on ne faſſe jamais la Pentecôte aux Féries 3, 5, 7. C'eſt ainſi qu'ils remettent ces Fêtes aux jours licites, qu'ils appellent *Kébies.* Ayant une fois fixé la *Kébie* de *Thiſri*, ils voient de quelle eſpece ſera l'année. Pour cela, ils ôtent la *Kebie* de cette année de celle de l'année ſuivante, en y ajoutant 7, ſi l'on ne peut pas ſans cela faire la ſouſtraction ; & ſuivant que le reſte eſt 3, ou 4, ou 5, ils concluent que l'année eſt Défective, ou Commune, ou Parfaite ; que ſi ce reſte eſt 5, ou 6, ou 7, ils diſent que l'année eſt Emboliſmique, ou Défective, ou Commune, ou Parfaite. Suppoſons donc que la *Kébie* de cette année ſoit la Férie 3, & que la *Kébie* de l'année qui vient ſoit la ſeptieme Férie ; de 7, ôtez 3, reſtera 4, qui fera connoître que l'année eſt commune & ordinaire.

Ainſi de ce que nous venons de dire il réſulte que le premier de *Peſſah*, qui eſt toujours le 15 de *Niſan*, ne tombe jamais les Lundi, Mercredi & Vendredi, ni le premier jour de *Sébuhot*, aux Mardi, Jeudi & Samedi ; non plus que le premier de *Succot*, aux Dimanche, Mercredi & Vendredi, pour parler comme M. Venture, qui a effectivement diſpoſé ſon Calendrier de façon que le premier des deux jours de ces trois Fêtes ne s'y trouve jamais marqué ſous un des jours prohibés de la Semaine ; & cela pour ne pas déranger l'ordre de certaines autres Fêtes qui ſe reglent ſur ces trois premieres, & en particulier ſur les premiers jours de *Peſſah*, comme on l'a déjà dit.

Or ce *Peſſah* devant toujours être célébré à la pleine Lune de leur premier mois légal, qui eſt *Niſan*, il leur faut un moyen de connoître cette pleine Lune, ſoit immédiatement en elle-même, ſoit par le moyen de la nouvelle Lune de ce même mois ; & c'eſt ſur quoi les Juifs modernes ne ſauroient être embarraſſés, puiſqu'outre leur Calendrier annuel, ils ont encore des Tables particulieres pour toutes les nouvelles Lunes de pluſieurs années ; mais ſans avoir beſoin de ces Tables, il leur ſuffit de connoître le jour & l'heure de la nouvelle Lune d'un mois quelconque, pour trouver, à peu de choſe près, la nouvelle Lune du mois ſuivant. La façon dont ils s'y prennent pour cela eſt toute ſimple & naturelle ; c'eſt d'ajouter à la nouvelle Lune connue une lunaiſon entiere, c'eſt-à-dire un mois Synodique Lunaire, qui eſt de 29 jours, 12 h. 44′ & 3″.

Et voici comment ils font cette addition. Ils comptent pour le premier de ces 29 jours, celui où la Lune connue a été nouvelle ; & pour remplacer ce qui manque à ce jour, ils joignent les heures & les minutes qui s'en ſont écoulées juſqu'à cette nouvelle Lune, aux 12 h. & 44′ de la lunaiſon, en négligeant ici les 3 ſecondes ; & cette ſomme totale de jours, d'heures & de minutes, conduit à la nouvelle Lune du mois ſuivant, à peu de choſe près. Par exemple, en l'année 1785, la nouvelle Lune de *Niſan* eſt marquée dans le Calendrier Hébraïque au Jeudi 10 Mars à 11 h. 45′ du ſoir ; ou, ce qui eſt la même choſe, à la 23me heure 45′ de ce Jeudi. A ces 23 heures 45′, ajoutez d'abord les 12 h. 44′ de la Lunaiſon, vous aurez un jour 12 h. 29′ ; à quoi joignant les 29 jours depuis & compris le Jeudi 10 Mars, vous tomberez au Samedi 9 Avril à 29′ après midi ; ce qui eſt le tems de la nouvelle Lune du mois ſuivant, ſavoir de *Jiar.* Cette opération ſe peut faire auſſi, par voie de ſouſtraction, de cette autre maniere, qui nous paroît un peu plus claire, & qui ſouvent eſt plus courte & plus commode. Retranchez d'un mois ſynodique l'âge qu'avoit la Lune à la fin du jour où elle a été nouvelle, mais ſans compter ce jour : le reſte montrera le jour, l'heure & la minute où la Lune du mois ſuivant ſera nouvelle. Ainſi dans l'exemple propoſé, la Lune de *Niſan* ayant été nouvelle le Jeudi 10 Mars à 23 h. 45′, elle n'avoit donc en tout, à la fin de la vingt-quatrieme heure de ce jour, que 15 minutes qui étant ôtées de 29 jours, 12 h. 44′, & comptant le reſte à commencer au 11 Mars, vous finirez également au 9 Avril à 29′ après Midi : moment exprimé dans le Calendrier de M. Venture, par 0 h. 29′ du ſoir, ce qui eſt la même choſe ; car il compte les heures comme nous. Si on compare le tems de cette derniere nouvelle Lune avec le tems Aſtronomique, on ne le trouvera en retard que d'environ 16 h. 35′ ; puiſque dans les Ephémérides de 1785, cette Lune eſt marquée nouvelle au 8 Avril à 7 h. 54′ du ſoir.

Et ſi dans le Calendrier Hébraïque la Lune de Mars étoit marquée comme dans les Ephémérides; celle d'Avril, en opérant comme on a dit, ſe trouveroit le 8 à 11 h. 26′ du ſoir, c'eſt-à-dire environ 19 minutes plutôt que dans le Calendrier, & 16 h. 35′ en tout plus tard que dans les Ephémérides; ce qui montre que pour avoir le vrai tems d'une nouvelle Lune, il ne ſuffit pas toujours d'ajouter une Lunaiſon parfaite à la précédente, priſe même Aſtronomiquement; mais au moins, par ce moyen, il ſemble que la Lune Juive ne devroit jamais s'écarter d'un jour entier de la Lune Aſtronomique; il peut même arriver que celle-ci ſoit devancée de quelque peu par celle des Juifs, à raiſon de l'irrégularité des mouvemens de la Lune.

On obſervera de plus que dans le Calendrier donné par M. Venture, l'année 1785 eſt marquée ſous le Cycle Lunaire 16; mais cette ſeizieme année du Cycle ne ſert que depuis notre mois de Janvier juſqu'à l'Equinoxe d'Automne, ou pour mieux dire juſqu'à leur mois de *Thiſri* excluſivement, & alors commence leur dix-ſeptieme année du même Cycle: cela ſuit naturellement de ce que les Juifs modernes font remonter ce Cycle à l'Automne de l'an 3761, avant notre Ere, où ils placent la Création; car quoique leur Cycle ſoit compoſé comme le nôtre de 19 années, il retarde de 3 ans, à peu de choſe près, ſur celui qui eſt en uſage parmi nous, comme il a été dit ci-deſſus.

Voilà, à peu près, ce qu'il y a de plus remarquable dans ce qui a rapport au Calendrier des Juifs modernes qui en font remonter l'origine à l'an 338, puiſqu'ils prétendent que l'an 1431, depuis ſa formation, concourt avec l'an 1769 de notre Ere vulgaire; ce qui prouveroit dans leurs anciens Rabbins une connoiſſance peu commune dans ces tems là du cours & des mouvemens de la Lune, dont la révolution ſynodique ſe trouve marquée dans leur Calendrier d'une façon auſſi juſte & auſſi préciſe que dans nos meilleurs Livres d'Aſtronomie. Mais ils ne paroît pas qu'ils aient ſi bien connu le cours du Soleil, ni même qu'ils s'en ſoient beaucoup occupés, ſoit qu'ils ne ſoupçonnaſſent aucune erreur dans le calcul de Soſigenes, qui avoit déterminé l'année Julienne à 365 jours & 6 heures, quoiqu'il s'en faille d'environ onze minutes 15″, ſoit plutôt parce que toutes leurs Fêtes ſe rapportant à des mois Lunaires, ils n'avoient beſoin que de connoître exactement le cours de la Lune.

Mais ſi l'on dit que chez les Juifs le *Peſſah* ne dépendoit pas moins de l'Equinoxe du Printems que de la pleine Lune de *Niſan*; & qu'ainſi les anciens Rabbins n'ont pu ſe diſpenſer de rechercher le vrai tems de cet Equinoxe: il eſt aiſé de répondre que cet examen leur étoit aſſez inutile, parce que *Niſan* ne commençant jamais qu'aſſez avant dans le mois de Mars, ou même que dans les premiers jours d'Avril, quand il eſt précédé du *Véadar*, il s'enſuit que le premier *Peſſah*, qui tombe toujours au 15 de *Niſan*, ne ſauroit précéder l'Equinoxe du Printems; ce qui ſeroit contre la loi. (*Deut.* XVI. 1.) Je dis le premier *Peſſah*, parce qu'ils en ont un ſecond pour ceux qui, à raiſon de quelque impureté légale, n'ont pu célébrer le premier, ou parce qu'ils étoient en voyage dans un pays lointain; & ce ſecond *Peſſah*, qui leur étoit formellement permis par la loi (*Nomb.* IX. 10 & 11.) doit être célébré au ſecond mois légal, qui eſt *Jiar*, à la pleine Lune, de la même maniere que le premier; ce ſecond mois paſcal ſe trouve marqué dans leurs Livres ſous le nom de *Peſſah Scheni.*

Le tems de ces deux Pâques Juives eſt marqué dans l'Ecriture d'une maniere ſi préciſe qu'on ne pourroit guere s'y tromper. C'étoit ſur le ſoir du quatorzieme jour de *Niſan* ou de *Jiar*, (*Quartadecima die menſis ad veſperam.* ibid. & alib.) qu'on immoloit l'Agneau Paſcal, & on le mangeoit à la premiere heure de la nuit où commençoit le quinzieme jour du mois, & le premier de la ſolemnité Paſcale, qui duroit ſept jours. Mais il n'en eſt pas tout à fait de même de la Pâque Chrétienne, 1°. parce que le jour n'en eſt point marqué dans le Nouveau Teſtament; & en ſecond lieu, parce que l'Egliſe, à qui ſeule il appartient de décider ce point, dès que l'Ecriture n'en dit rien, n'a pas jugé à propos d'attacher la célébration de cette Fête à un certain quantieme du mois de Mars ou d'Avril, mais au Dimanche qui ſuit le quatorzieme jour de la Lune qu'elle compte pour celle de Mars, & qui eſt la premiere pleine Lune depuis & compris le 21 de ce même mois, comme ſavent ceux qui ont un peu étudié le Calendrier Romain. Il faut donc convenir que notre façon de trouver le jour de notre Pâque n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſimple que celle dont ſe ſervent les Juifs pour trouver le jour de la leur; & que de plus leur méthode, pour connoître le tems de la nouvelle Lune de chaque mois, donne ce tems un peu plus juſte que ne font nos Epactes.

Mais auſſi leur calcul ſur ce dernier point n'eſt pas ſi ſimple, ni ſi populaire que le nôtre, puiſqu'il leur faut d'abord ſavoir le tems de la nouvelle Lune précédente, puis y ajouter une révolution Aſtronomique qui n'eſt pas connue de tout le monde. Ainſi l'avantage du Calendrier des Juifs ſur notre Calendrier réformé, n'eſt pas auſſi grand qu'on pourroit d'abord le croire.

Par rapport à leur méthode, pour trouver la nouvelle Lune de chaque mois, nous ajouterons en finiſſant, qu'outre qu'elle n'eſt pas aſſez populaire pour notre calcul Eccléſiaſtique, elle eſt encore d'une longueur ennuyeuſe, quand le mois dont on cherche la nouvelle Lune eſt dans une année éloignée (devant ou après) de celle où ſe trouve le mois dont la nouvelle Lune eſt connue. Auſſi, pour s'épargner cet ennui & cette peine, ont-ils beſoin de Tables particulieres, ſuivant M. Venture, où ſoient marquées leurs nouvelles Lunes pour pluſieurs années; au lieu qu'avec le ſecours de nos Epactes, le plus petit calcul ſuffit pour les trouver dans telle année qu'on voudra, durant une longue ſuite de ſiecles; & que même, avec un léger changement, elles peuvent donner le tems de chaque nouvelle Lune, auſſi juſte que le peut faire le calcul des Juifs.

Pour ne rien omettre de ce qui peut donner une idée ſuffiſante du Calendrier des Juifs modernes, attendu que celui de M. Venture nous a paru obſcur: voici quel eſt l'ordre & la diſpoſition des mois & des Fêtes principales d'une de leurs années Légales, *Commune* & *Ordinaire*, c'eſt-à-dire compoſée de 354 jours, diſtribués en 12 mois Lunaires, qui ſont alternativement de 30 & de 29 jours.

CALENDRIER JUDAÏQUE,

Ou ordre & diſpoſition d'une année légale, commune & ordinaire des Juiſs modernes, laquelle commence le Mardi 23 Mars 1784 & finit le Vendredi 11 Mars 1785.

I. Nisan, 30 jours.

Mars.	Jours Juiſs.	
23	1	*Roshode.*
24	2	Mort des Enfans d'Aaron.
25	3	
26	4	
27	5	Samedi.
28	6	
29	7	
30	8	
31	9	
Avril.		
1	10	Jeûne pour la mort de Marie, ſœur de Moïſe.
2	11	
3	12	Samedi.
4	13	
5	14	On immole l'Agneau Paſcal. *Tecuſa.* 12 h. 0. du M.
6	15	Pâque, *Paſſah,* ou Fêtes des Azymes.
7	16	Prémices de la Moiſſon des Orges.
8	17	
9	18	
10	19	Samedi de *Peſſah.*
11	20	
12	21	Septieme jour des Azymes.
13	22	Huitieme jour des Azymes.
14	23	
15	24	
16	25	
17	26	Samedi & *Pereq* premier.
18	27	Jeûne pour la mort de Joſué.
19	28	
20	29	
21	30	*Roshode.*

II. Jiar, 29 jours.

Avril.	Jours Juiſs.	
22	1	*Roshode.*
23	2	
24	3	Samedi & *Pereq* deuxieme.
25	4	
26	5	
27	6	
28	7	Dédicace du Temple de Jéruſalem après la profanation d'Antiochus Epiphanès.
29	8	
30	9	
Mai.		
1	10	Samedi & *Pereq* troiſieme.
2	11	Jeûne pour la mort d'Elie & la priſe de l'Arche.
3	12	
4	13	
5	14	*Peſſah ſcheni* en faveur de ceux qui n'ont pu célébrer la premiere.
6	15	
7	16	
8	17	Samedi & *Pereq* quatrieme.
9	18	*Laglahomer.*
10	19	
11	20	
12	21	
13	22	
14	23	
15	24	Samedi & *Pereq* cinquieme.
16	25	
17	26	
18	27	Fête pour l'expulſion des Couronnés. Jeûne pour la mort de Samuel.
19	28	
20	29	

III. Siban, 30 jours.

Mai.	Jours Juifs.	
21	1	*Roshode.*
22	2	Samedi & *Pereq* ſixieme.
23	3	
24	4	
25	5	
26	6	La Pentecôte, ou Fête des ſemaine. C'eſt en ce 50e jour depuis la ſortie d'Egypte que la Loi fut donnée à Moïſe.
27	7	
28	8	
29	9	Samedi.
30	10	
31	11	
Juin.		
1	12	
2	13	
3	14	
4	15	
5	16	Samedi.
6	17	
7	18	
8	19	
9	20	
10	21	
11	22	
12	23	Samedi.
13	24	Jeûne pour le Schiſme de Jéroboam.
14	25	
15	26	
16	27	
17	28	
18	29	
19	30	Samedi. *Roshode.*

IV. Thamuz, 29 jours.

Juin.	Jours Juifs.	
20	1	*Roshode.*
21	2	
22	3	
23	4	
24	5	
25	6	
26	7	Samedi.
27	8	
28	9	
29	10	
30	11	
Juillet.		
1	12	
2	13	
3	14	Samedi.
4	15	
5	16	*Tecuſa* 8 h. 52′ du ſoir.
6	17	Tables de la Loi briſées par Moïſe. Priſe de Jéruſalem par Tite. Jeûne de Thamuz.
7	18	
8	19	
9	20	
10	21	Samedi.
11	22	
12	23	
13	24	
14	25	
15	26	
16	27	
17	28	Samedi.
18	29	

V. Ab, 30 jours.

Juillet.	Jours Juifs	
19	1	*Roshode.* Jeûne pour la mort d'Aaron.
20	2	
21	3	
22	4	
23	5	
24	6	Samedi.
25	7	
26	8	
27	9	Le Temple brûlé par les Chaldéens & enſuite par Tite. Jeûne à cette occaſion.
28	10	
29	11	
30	12	
31	13	Samedi.
Août.		
1	14	
2	15	*Tubeab.*
3	16	
4	17	
5	18	Jeûne parce que la Lampe du ſoir s'éteignit du tems d'Achaz.
6	19	
7	20	Samedi.
8	21	Fête dans laquelle on portoit au Temple le bois néceſſaire pour les Sacrifices.
9	22	
10	23	
11	24	
12	25	
13	26	
14	27	Samedi.
15	28	
16	29	
17	30	*Roshode.*

VI. Elul, 29 jours.

Août.	Jours Juifs.	
18	1	*Roshode.*
19	2	
20	3	*Selihot.*
21	4	Samedi.
22	5	
23	6	
24	7	Dédicace des murs de Jéruſalem par Néhémie.
25	8	
26	9	
27	10	
28	11	Samedi.
29	12	
30	13	
31	14	
Septem.		
1	15	
2	16	
3	17	Fête pour l'expulſion des Grecs qui empêchoient les Hébreux de ſe marier.
4	18	Samedi.
5	19	
6	20	
7	21	
8	22	
9	23	
10	24	
11	25	Samedi.
12	26	
13	27	
14	28	
15	29	

VII. Thisri, 30 jours.

Septem.	Jours Juifs.	
16	1	*Roshode.* Ros-haſchana : commencement de l'année civile qu'on célebre pendant ce jour & le ſuivant.
17	2	Fête des Trompettes.
18	3	Samedi.
19	4	Jeûne pour la mort de Guedalia, (ou Godolias) & abolition des Contrats par écrit.
20	5	
21	6	
22	7	Jeûne pour le Veau d'or.
23	8	
24	9	
25	10	Samedi. *Quippur.* Jeûne des Expiations.
26	11	
27	12	
28	13	
29	14	
30	15	Fêtes des Tabernacles.
Octob.		
1	16	
2	17	Samedi de *Succot.*
3	18	
4	19	
5	20	*Tecuſa*, 3 h. 4' du m.
6	21	*Hoſanna Rabba*, ou Fête des Rameaux.
7	22	Semini Haſſeret.
8	23	Réjouiſſance pour la Loi. Dédicace du Temple. Simha-tora.
9	24	Samedi. *Bereſchit.*
10	25	
11	26	
12	27	
13	28	
14	29	
15	30	*Roshode.*

VIII. Marchesvan, 29 jours.

Octob.	Jours Juifs.	
16	1	Samedi. *Roshode.*
17	2	
18	3	
19	4	
20	5	
21	6	Jeûne pour la premiere ruine de Jéruſalem.
22	7	
23	8	Samedi.
24	9	
25	10	
26	11	
27	12	
28	13	
29	14	
30	15	Samedi.
31	16	
Novemb.		
1	17	
2	18	
3	19	
4	20	
5	21	
6	22	Samedi.
7	23	
8	24	
9	25	
10	26	
11	27	
12	28	
13	29	Samedi.

IX. Casleu, 30 jours.

Novem.	Jours Juifs.	
14	1	*Roshode.*
15	2	
16	3	
17	4	
18	5	
19	6	Jeûne au ſujet du Livre de Jérémie, déchiré & brûlé.
20	7	Samedi. Mort d'Hérode.
21	8	
22	9	
23	10	
24	11	
25	12	
26	13	
27	14	Samedi.
28	15	
29	16	
30	17	
Décem.		
1	18	
2	19	
3	20	Oraiſon pour la pluie.
4	21	Samedi Fête du Mont Garizim.
5	22	
6	23	
7	24	
8	25	Fête des Lumieres, ou Purification du Temple ſous Antiochus.
9	26	
10	27	
11	28	Samedi.
12	29	Semailles.
13	30	*Roshode.*

X. Tebeth, 29 jours.

Décem.	Jours Juifs.	
14	1	*Roshode.*
15	2	
16	3	
17	4	
18	5	Samedi.
19	6	
20	7	
21	8	Jeûne pour la Verſion des LXX.
22	9	Jeûne dont on ignore le motif, dit D. Calmet: mais ſelon d'autres, Fête pour la délivrance d'Egypte.
23	10	Jeûne pour le Siége de Jéruſalem par Nabuchodonoſor.
24	11	
25	12	Samedi.
26	13	
27	14	
28	15	
29	16	
30	17	
31	18	
Janv.		
1	19	Samedi.
2	20	
3	21	
4	22	*Tecufa* 10 h. 55′ du M.
5	23	
6	24	
7	25	
8	26	Samedi.
9	27	
10	28	Fête pour l'excluſion des Saducéens hors du Sanhédrin.
11	29	

XI. Sabath, 30 jours.

Janv.	Jours Juifs.	
12	1	*Roshode.*
13	2	
14	3	
15	4	Samedi.
16	5	
17	6	
18	7	
19	8	
20	9	
21	10	
22	11	Samedi.
23	12	
24	13	
25	14	
26	15	Premier jour de l'année des Arbres.
27	16	
28	17	
29	18	Samedi.
30	19	
31	20	
Févr.		
1	21	
2	22	
3	23	
4	24	
5	25	Samedi.
6	26	
7	27	
8	28	
9	29	Mort d'Antiochus Epiphanès.
10	30	*Roshode.*

XII. Adar, 29 jours.

Févr.	Jours Juifs.	
11	1	*Roshode.*
12	2	Samedi.
13	3	
14	4	
15	5	
16	6	
17	7	Jeûne pour la mort de Moïſe.
18	8	Fêtes des Trompettes pour les pluies.
19	9	Samedi.
20	10	
21	11	
22	12	
23	13	Jeûne d'Eſther.
24	14	Premier *Purim*, ou *Phurim*, petite Fête des Sorts.
25	15	Second *Purim*, ou *Phurim*, grande Fête des Sorts.
26	16	Samedi.
27	17	
28	18	
Mars.		
1	19	
2	20	
3	21	
4	22	
5	23	Samedi. Dédicace du Temple de Zorobabel.
6	24	
7	25	
8	26	
9	27	
10	28	Révocation de l'Edit d'Antiochus.
11	29	

Nous avons eu ſoin d'inſérer dans ce Calendrier les *Roshodes*, les *Tecufot*, les *Samedis*, les *Fêtes* & les *Jeûnes* de l'année, avec l'attention de placer au lendemain les Jeûnes qui tombent le Samedi, à l'exception de celui des Expiations qui ne ſe remet point, dit M. Venture. Nous remarquerons ici que parmi les Samedis, ou Sabbats de l'année, jours ſi ſolemnels pour les Juifs anciens & modernes, qu'ils diſtinguent particulierement ceux qui ſe trouvent immédiatement après Pâque juſqu'à la Pentecôte; car dans l'intervalle de ces deux Fêtes il y a toujours ſept Samedis, dont celui qui arrive dans la ſemaine des

Azymes eſt appellé *Samedi de Peſſah;* mais ſi le premier Samedi depuis la Pâque tombe le dernier jour des Azymes, on l'appelle *Huitieme de Peſſah*, & les ſix autres qui ſuivent ſont diſtingués par la dénomination commune de *Pereq*, c'eſt-à-dire Section ou Chapitre. Ces ſix Sabbats ſont déſignés dans le Calendrier Hébraïque par le mot *Pereq*, pour avertir que c'eſt dans ces jours qu'on lit dans la Synagogue un Chapitre ou Section du Livre d'*Abod*, lequel eſt inſéré dans le Talmud. Ainſi c'eſt par cette raiſon que le ſecond Samedi depuis Pâque eſt appellé *Pereq premier*, parce que c'eſt en ce jour qu'on commence à lire le premier Chapitre de ce Livre & ſucceſſivement les cinq autres, de maniere que la lecture du ſixieme & dernier Chapitre eſt affectée au Samedi qui précede immédiatement *Sabouhot*, ou la Fête des Semaines; & cette dénomination des Sabbats ou Samedis qui ſe trouvent dans cet eſpace, peut ſervir pour l'intelligence du paſſage de Saint Luc (VI. 1.) qui dit: *Un jour de Sabbat, appellé le ſecond-premier, comme Jeſus paſſoit le long des blés: in Sabbato ſecundo primo:* puiſque par ce Sabbat l'Evangéliſte ne veut dire autre choſe que le ſecond Sabbat depuis la ſolemnité de Pâque, comme effectivement ce Samedi eſt le deuxieme, quoique appellé ſecond-premier, attendu que c'eſt en ce Sabbat, comme on l'a déjà dit, qu'on commençoit la lecture du premier Chapitre d'*Abod*, ou pour mieux dire, comme en ce tems là la Doctrine contenue en ce Livre n'étoit point encore écrite, elle s'enſeignoit de vive voix par un des Anciens de la Synagogue: au ſurplus on peut conſulter les Interpretes de l'Écriture Sainte ſur ce ſujet. Pour ne rien laiſſer à déſirer nous allons donner un précis raiſonné des Fêtes, Solemnités & Jeûnes Judaïques, que nous avons extrait du Calendrier des Juifs pour l'année 1779.

Le Sabbat eſt une des Fêtes les plus ſolemnelles des Juifs; ſon inſtitution eſt auſſi ancienne que le monde; il eſt célébré en mémoire de la ceſſation de l'ouvrage des ſix jours & du repos que l'Éternel prit dans ce même jour (*Gen.* II, 2 & 3.) Le mot Sabbat en Hébreu ſignifie ceſſation & repos. Il eſt défendu aux Juifs de faire en ce jour aucune œuvre ſervile, d'écrire, de traiter d'affaires, de voyager, de s'éloigner même de la ville au-delà de 2000 pas, de porter aucune arme, de toucher au feu, d'apprêter à manger, de porter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre, & de jouer des inſtrumens. Le Vendredi, environ une demi-heure avant le coucher du Soleil, on commence la Fête, en allumant des lampes à cette occaſion; & on doit avoir tout préparé pour les repas du ſoir & du lendemain. La Fête ne finit tout-à-fait que la nuit du Samedi après la priere du ſoir; on fait cependant allumer le feu par quelque étranger non Juif, pour échauffer les viandes, pour les vieillards, les infirmes, les enfans, & contre la rigueur du froid. Les malades qui ſont en danger & les femmes dans les premiers jours de leurs couches, peuvent ſe faire ſervir par un Iſraélite ſans le ſecours d'un étranger. On lit dans la Synagogue une Section du Pentateuque tous les Samedis de l'année, & quelquefois deux; de ſorte que dans un an on lit tous les Livres de Moïſe, qu'on a diviſés en 54 Sections, ou Leçons.

On commence à les lire immédiatement le premier Samedi après les Fêtes des Tabernacles; on lui donne le nom de *Sabbat Bereſchit*, du nom de la Section; on fait une petite Fête, & on finit le Pentateuque le jour de *Simha-tora*. Voyez l'article des Fêtes des Tabernacles.

Il y a dans l'année quatre Samedis diſtingués, dans leſquels on lit quelques paſſages du Pentateuque, outre la Section du jour, leſquels prennent le nom de ces lectures; ce ſont 1° le Samedi *Sheekalim*, c'eſt-à-dire, des Sicles, en mémoire des Sicles d'argent qu'Aman promit de donner au Roi Aſſuérus, pour qu'il lui livrât le Peuple Juif. (Eſther. III. 9.) Ce Samedi eſt avant ou enſemble avec le *Roshode Adar*. 2° le Samedi *Zachor*, c'eſt-à-dire du ſouvenir, en mémoire de la défaite des Amalécites, deſquels deſcendoit Aman. C'eſt pourquoi on lit le paſſage du Deutéronome, XXV. 17, qui en fait mention & qui commence par le mot *Zachor*. Ce Samedi eſt avant la Fête de *Purim*. 3° le Samedi *Para*, c'eſt-à-dire de la Vache, en mémoire de la Vache rouſſe que Moïſe fit offrir dans le déſert, pour purifier avec ſa cendre tous ceux qui étoient impurs. (Nomb. XIX. 1 & ſuiv.) Ce Samedi eſt l'avant-dernier & quelquefois le dernier des *Roshodes* d'*Adar*. 4° le Samedi *Hahodes*, c'eſt-à-dire du mois, en mémoire du premier mois de l'année, dans lequel le Peuple Juif ſortit de l'eſclavage de l'Egypte, & où Dieu fit éclater ſes miracles, en le délivrant par la voie du Légiſlateur Moïſe; c'eſt pourquoi on lit le paſſage de l'Exode, XII. 1, 2, &c. qui commence par le mot *Hahodes*. Ce Samedi eſt avant le *Roshode Niſan*, ou concourt avec lui. Pour le Samedi *Hagadol* voyez l'article de Pâque. Les Samedis de *Haphsaca* ou *Séparation*, ſont ceux qui ſe trouvent quelquefois entre les quatre Samedis dont on vient de parler.

Les Samedis qui ſe rencontrent dans les Fêtes prennent le nom des Fêtes auxquelles ils ſont joints, comme Samedi de *Peſſah*, de *Souccot*, de *Hanoucca*, de *Roshode*, &c. On nomme communément les trois Samedis qui ſe rencontrent entre le Jeûne de *Thamuz* & celui d'*Ab*, Samedi *Dibré*, Samedi *Simhouz* & Samedi *Hazon* ou *Echa*, à cauſe des Sections lugubres des Prophêtes qu'on y lit & qui commencent par ces mots. (Jérémie, I. & II. Iſaïe, I.) Le Samedi, qui ſe trouve immédiatement après le Jeûne d'*Ab*, eſt appellé Samedi *Nahamon*, mot par où commence la Section du Prophête Iſaïe, XL. qui ſignifie *conſolez-vous*. On nomme enfin Samedi de *Teſchouba* ou *Schouba*, celui qui ſe rencontre entre les jours de *Ros-haſchana* & celui de *Quippour*, parce qu'il eſt dans les jours de pénitence.

La Paque eſt, comme on l'a dit, la Fête la plus ſolemnelle des Juifs, qu'ils célebrent le 14ᵉ jour de *Niſan*, à la pleine Lune de Mars, qui eſt le premier mois de l'année Eccléſiaſtique. Sur le ſoir, ou plutôt entre les deux Vêpres, c'eſt-à-dire depuis midi & demi, & après avoir immolé le ſacrifice continuel, juſqu'au coucher du Soleil, on immoloit l'Agneau Paſcal, d'abord dans le Tabernacle & enſuite dans le Parvis du Temple; on le faiſoit rôtir, & on le mangeoit par familles, au commencement de la nuit ſuivante, à l'entrée du quinzieme jour, avec des laitues ameres & du pain ſans levain. Dans l'eſpace de cinq à ſix heures on immoloit une quantité immenſe de victimes. Le nom de cette Fête, où l'on immoloit & où l'on mangeoit l'Agneau Paſcal, s'appelle *Peſſah*, c'eſt-à-dire paſſage, du mot Hébreu *Peſſah*, il a paſſé, il a ſauté, parce que l'Ange du Seigneur paſſant pour tuer les premiers nés des Egyptiens, fit grace aux maiſons des Iſraélites dont les poteaux étoient teints du ſang de

l'Agneau Paſcal qu'ils avoient immolé par l'ordre de Dieu. (Ex. XII. 3.) Les premiers nés jeunent ce même jour tous les ans en mémoire de cette délivrance.

La cérémonie qu'on fit en Egypte de prendre l'Agneau le 10ᵉ jour, & de le garder juſqu'au 14ᵉ, ne fut que pour cette année là ſeulement, & non pas pour les autres. Ce dixieme jour fut un Samedi, parce que le jour de la ſortie de l'Egypte, qui fut le 15, tomba le Jeudi. Et à cauſe du miracle que Dieu fit de faire prendre ce jour là, en préſence des Egyptiens, l'Agneau qui étoit l'Idole qu'ils adoroient, on l'a appellé *Sabbat Hagadol*, c'eſt-à-dire le *grand Samedi*, & c'eſt celui qui vient immédiatement avant la Fête de Pâque.

Ceux qui étoient malades ou impurs, ou qui voyageoient, ou qui avoient quelque empêchement légitime, qui ne leur permît pas de célébrer la Pâque dans ſon tems, étoient, avons-nous déjà dit, obligés de le faire le 14ᵉ jour du mois ſuivant; c'eſt ce qu'on appelle *Peſſah Scheni*, c'eſt-à-dire la ſeconde Pâque. (Nom. IX. 10, 11, &c.) Le 15ᵉ jour du mois Paſcal eſt la Fête des Azymes, en mémoire de la ſortie d'Egypte. Elle dure ſelon la Loi ſept jours, (Ex. XII.) ainſi que l'obſervent encore ceux qui habitent la Terre Sainte, ne faiſant ſolemnels que le premier & le dernier; mais ceux qui habitent ailleurs, la font durer huit jours, ſuivant l'inſtitution des anciens Rabbins, fondés ſur l'uſage de leurs prédéceſſeurs, qui, étant éloignés de la Paleſtine, & ne ſachant préciſément quand le *Sanédrin* marquoit les jours des nouvelles Lunes, étoient obligés, à cauſe qu'ils ignoroient le jour précis de la Fête, d'en faire un jour de plus, pour ne point manquer de la faire en ſon tems, parce qu'alors le Calendrier n'étoit point encore en uſage. Les deux premiers & les deux derniers jours ſont ſolemnels, pendant leſquels on ne peut ni travailler, ni traiter d'affaires; ce qui s'obſerve preſque comme le jour du Sabbat; mais il eſt permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a beſoin d'un lieu à un autre. On appelle ces deux jours de ſolemnité de plus, *les ſeconds jours de Fête de la Captivité.* Durant les quatre jours du milieu, qu'on appelle *Hob-homahed*, c'eſt-à-dire *les jours profanes de la Fête*, on ne doit travailler qu'à de certaines choſes urgentes, & qui pourroient périr ſi on les laiſſoit juſqu'après la Fête. Mais pendant les huit jours il eſt défendu de manger ou d'avoir dans ſon pouvoir du pain levé, ou du levain quelconque; & à cauſe de cela on prend un ſoin extraordinaire d'ôter abſolument tout le levain de la maiſon; & on ne ſe ſert que des uſtenſiles de table & de cuiſine qui ont ſervi les autres années pour ces mêmes jours.

Le Homer, qui ſignifie *Meſure* ou *Gerbe*, eſt le nom qu'on donnoit aux prémices de la moiſſon que l'on offroit dans le Temple le 16 du mois de *Niſan*. La Loi ne détermine point de quelle eſpece de grain cette gerbe devoit être; mais la tradition leur enſeigne que ces prémices devoient être de l'orge, parce que cette eſpece de grain murit plutôt. Il n'étoit point permis de mettre la faux dans la moiſſon, avant que cette oblation eût été faite. Et depuis le jour qu'on avoit offert ces prémices dans le Temple, avec toute la pompe & toute la magnificence poſſible, on comptoit ſept ſemaines, ou 49 jours. (Lévit. XXVIII. 10 & 15.) C'eſt pourquoi l'on a ſoin de compter le *Homer*, c'eſt-à-dire les 49 jours du *Homer*, depuis le ſecond jour de Pâque juſqu'à la Fête des Semaines, qui eſt le cinquantieme jour du *Homer.*

Laglahomer, c'eſt-à-dire le 33ᵉ jour du *Homer*, eſt une petite Fête que l'on fait en mémoire de la ceſſation de la mortalité des Diſciples du Rabbin Hakiba, qui commencerent à mourir le premier jour du *Homer*, & ceſſerent le 33ᵉ. Il n'eſt point défendu de travailler; pluſieurs Juifs ſont dans l'uſage de ne point ſe faire raſer pendant tous ces jours là, pour marquer le deuil de la mort de ces Diſciples.

Fête des Semaines ou Sabouhot. Après avoir compté ſept ſemaines pleines, depuis le 16ᵉ jour de *Niſan*, les Juifs célebrent avec grande ſolemnité le 50ᵉ jour qui eſt le 6 du mois *Siban* ou de la Lune de Mai. Cette Fête eſt célébrée deux jours entiers, qui ſont obſervés comme les deux jours ſolemnels de Pâque. Les habitans de la Terre Sainte ne la font qu'un jour: elle eſt nommée *Fête des Semaines*, *Fête de la Moiſſon*, & *jour des Prémices;* parce que les ſept ſemaines étant écoulées, on offroit à Dieu en actions de graces deux pains de froment nouveau, comme les prémices de la moiſſon. (Ex. & Lévit. XXIII.) On appelle ce jour là *Hatſeret*, c'eſt-à-dire *concluſion de ſolemnité*, parce que ce jour là terminoit entierement la ſolemnité Paſcale. A pareil jour, c'eſt-à-dire le 50ᵉ depuis que les Iſraélites furent ſortis d'Egypte, la Loi fut donnée à Moïſe ſur le Mont Sinaï. C'eſt un jour de réjouiſſance où l'on eſt dans l'uſage d'orner de fleurs les Synagogues & les Maiſons.

Fête des Tabernacles ou Souccot. Le 15ᵉ jour du mois de *Thiſri*, ou de la Lune de Septembre, les Juifs célebrent pendant neuf jours la Fête des Tabernacles, des Tentes ou des Cabanes, en mémoire de ce que les anciens Iſraélites camperent ſous des Tentes dans le Déſert en ſortant d'Egypte. Les ſept premiers jours ſont appellés *la Fête des Tentes* ou des *Cabanes;* on les appelle auſſi *la Fête de la récolte*, parce qu'elle eſt célébrée dans l'Automne après la récolte des fruits. Chacun chez ſoi fait en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapiſſée à l'entour & ornée autant qu'on le peut; & pendant ces ſept jours, il n'eſt point permis de manger, de boire, ni même de dormir, s'il eſt poſſible, que ſous les cabanes. Auſſi eſt-il dit dans le Lévitique, XV. 23, *Vous habiterez ſept jours ſous les cabanes.* Outre cela on porte à la Synagogue, le premier jour & pendant tous les autres, le fruit d'un bel arbre, comme de cédra, de palmier, de petites branches de myrte & de ſaules, (*Lévit.* XXIII.) & on ſe réjouit *devant le Seigneur.* Les deux premiers jours de cette Fête ſont ſolemnels, comme ceux de Pâque, les cinq jours qui les ſuivent ſont comme les quatre du milieu de Pâque. Ceux qui habitent la Terre Sainte ne font qu'un ſeul jour de ſolemnité & ſix profanes. Tous les jours de la Fête, on fait le tour de l'Autel avec les palmes, les branches de myrte & de ſaules, & le fruit de cédra, excepté le Samedi qu'on ne fait point le tour, ni les cérémonies qui l'accompagnent. Le ſeptieme jour, qui eſt appellé *Hoſchahana Rabba*, c'eſt-à-dire le jour du grand *Hoſanna*, on fait ſept fois le tour de l'Autel. Une des principales cérémonies de cette Fête eſt de puiſer & de répandre de l'eau ſur l'Autel avec beaucoup de réjouiſſance. On la nomme *la réjouiſſance du puiſement.* Le huitieme jour de cette Fête eſt appellé *Schemini haghatſeret*, c'eſt-à-dire *la concluſion de la ſolemnité*, & ce jour là eſt un jour conſacré pariculièrement à Dieu. Il eſt célébré avec la même ſolemnité du premier jour; & le neuvieme jour, qui eſt auſſi ſolemnel, eſt appellé

Simha-tora, c'eſt-à-dire *la joie de la Loi*; parce qu'on acheve de lire tout le Pentateuque, conformément à la diviſion qui en a été faite pour chaque ſemaine; & comme c'eſt alors la fin de l'année pour la lecture de la Loi, on choiſit deux hommes dans la Synagogue, qu'on appelle *Epoux*; dont l'un lit la fin, & l'autre reprend enſuite le commencement; ce qui eſt accompagné de quelques ſignes d'alégreſſe. Celui qui lit la fin eſt appellé *l'Epoux de la Loi*, & l'autre *l'Epoux du commencement de la Loi*. Le Samedi ſuivant eſt appellé *Sabbat Bereſchit*, du nom de la premiere lecture du Pentateuque qui commence par le mot *Bereſchit*, c'eſt-à-dire *au commencement*. Ceux qui habitent la Terre Sainte font la Fête de *Simha-tora* le 8e jour, parce que ce huitieme jour eſt de l'inſtitution des Rabbins, comme il eſt dit à l'article de la Fête de Pâque.

Ros-haschana, c'eſt-à-dire *Chef de l'an*, eſt la Fête du commencement de l'année civile que les Juifs célebrent pendant les deux premiers jours de *Thiſri*, ou de la Lune de Septembre, comme il eſt dit dans le Lévitique (XXIII & XXIV) en mémoire de la création de l'homme; car, ſelon l'opinion la plus commune parmi les Rabbins, le monde a été créé en automne. Pendant ces deux jours, que les Juifs appellent *jours de jugement*, *jours de ſouvenir*, *jours de tribulation*, *jours terribles*, & enfin *jours de pénitence*; ils s'abſtiennent de toute œuvre ſervile, & ils les regardent comme des jours où Dieu juge les hommes, relativement aux actions de l'année paſſée, & diſpoſe des événemens de celle dans laquelle on entre. Ils font plus de prieres dans ces jours là que dans aucun autre jour de Fête de l'année; & ils y rappellent les actions les plus mémorables de leurs anciens Patriarches, particulierement celle du ſacrifice d'Iſaac, qui a été faite dans ces mêmes jours; ils y ſonnent le *ſchophar*, qui eſt une eſpece de trompette courbe d'environ un pied & demi, faite de la corne d'un belier, en mémoire du bélier qui ſervit d'holocauſte en place d'Iſaac. Cette trompette étoit beaucoup en uſage parmi les anciens Iſraélites; on s'en ſervoit d'abord pour convoquer l'aſſemblée, pour marquer le départ des troupes, pour annoncer l'année du Jubilé. Joſué s'en eſt ſervi pour abattre les murs de *Jéricho*. On s'en ſervoit dans le Tabernacle pendant les Fêtes ſolemnelles, lorſqu'on immoloit les holocauſtes & les victimes de Pacification; & on s'en eſt ſervi enſuite dans le Temple pour y annoncer les Fêtes ſolemnelles, l'entrée du jour du *Sabbat*, & les jours de la nouvelle Lune. Delà il a été ordonné d'après le Lévitique (XXIII) & les Nombres (XVI.) de la ſonner au *chef de l'an*, pour faire ſonger au jugement de Dieu, intimider les pécheurs, & les porter à ſe repentir. Le Samedi qui ſuit immédiatement ces deux jours, eſt appellé *Sabbat de Teſchouba*, c'eſt-à-dire *le Samedi de pénitence*; parce qu'il ſe rencontre dans les 10 jours de pénitence que l'on compte depuis le premier jour de l'an juſqu'au jour d'expiation incluſivement.

Le lendemain du Roshode *Elul* ou de la nouvelle Lune d'Août, qui eſt celle qui précéde la Lune du jour de l'An, on commence à réciter avant l'aurore & dans la priere du ſoir les *Selihot* ou prieres d'indulgences, juſqu'au jour d'expiation, ſans diſcontinuer, excepté les Samedis & les deux jours de *Roſhaſchana*. Ce ſont des prieres que l'on fait pendant quarante jours, pour demander pardon à Dieu des fautes commiſes dans l'année, & ſe préparer à la pénitence avant le jour d'expiation, en mémoire des 40 jours que Moïſe reſta ſur la Montagne de Sinaï, pour recevoir les dernieres Tables de la Loi & obtenir de Dieu miſéricorde pour ſon peuple. Les Juifs Allemands ne commencent ces prieres que la ſemaine avant *Roſ-haſchana*. Pluſieurs Juifs ſont dans l'uſage de jeûner pendant ces 40 jours; d'autres ne jeûnent que les Lundis & les Jeudis, & quelques-uns les dix jours de pénitence ſeulement: les Samedis & le jour de l'An on ne jeûne point.

Quippour, ou jour d'Expiation, c'eſt le jour que Moïſe, après avoir obtenu de Dieu le pardon du Peuple Juif à cauſe du Veau d'or, deſcendit du Mont Sinaï avec les deux dernieres Tables de la Loi. Il ſe célebre le 10 du mois de *Thiſri*, ou de la Lune de Septembre, ordonné dans le Lévitique (XXIII) il s'appelle jour d'Expiation, parce que le Grand Sacrificateur offroit à Dieu en ce jour-là un ſacrifice d'expiation durant lequel, ayant fait devant Dieu la confeſſion de ſes péchés & de ceux du peuple, il en demandoit la rémiſſion, & purifioit le Sanctuaire, l'Autel & tous les Iſraélites. Pendant ce jour-là toute œuvre ſervile ceſſe comme au jour de Sabbat; on s'abſtient de manger, de boire, de ſe laver, de s'oindre, de chauſſer des ſouliers de cuir, & d'avoir communication avec ſa femme; on y fait quantité de bonnes œuvres & tout ce qui doit accompagner, ſelon les Juifs, une exacte pénitence; & on demeure toute la journée à la Synagogue, en récitant pluſieurs fois des prieres d'indulgences & autres, en ſe confeſſant de ſes péchés & en racontant les cérémonies que le Grand Sacrificateur faiſoit dans le Temple & dans le Saint des Saints, où il ne lui étoit permis d'entrer que dans ce ſeul jour de l'année. La veille de ce terrible jour on s'y prépare par des actes de dévotion; on va viſiter les malades; on tâche de ſe réconcilier avec les perſonnes que l'on a offenſées pendant l'année; on s'entre-pardonne ſes fautes; on va ſe purifier à la riviere ou dans quelques réſervoirs d'eau courante; on fait des aumônes; on va ſouper avant que le Soleil ſoit couché; on change de linge, on ôte ſes ſouliers en ſigne de pénitence, & on demeure ſans boire ni manger juſqu'au lendemain au ſoir. Les femmes nouvellement acouchées, les malades en danger, & les enfans au-deſſous de 13 ans, ne ſont point obligés de jeûner.

Le (ou la) Roshode c'eſt-à-dire le premier du mois ou la nouvelle Lune, eſt un jour de Fête; & quelquefois il y en a deux de ſuite, dont l'un termine le mois précédent. On faiſoit à celui qui commence le mois un nouveau ſacrifice d'expiation. Quoique le travail ne ſoit point défendu, les femmes ſont dans l'uſage de s'en abſtenir.

Lorſque le *Roshode* n'eſt que d'un jour, la nouvelle Lune doit être arrivée au plus tard la veille avant midi de ce jour; & s'il y a deux jours de *Roshode*, la nouvelle Lune peut arriver le ſoir du premier jour de *Roshode*. On commence à compter les jours du mois par le ſecond jour, lorſqu'il y a deux jours de *Roshode*. Tous les mois précédés d'un mois de 30 jours ont deux jours de *Roshode*; & ceux au contraire qui ſont précédés d'un mois de 29 jours n'en ont qu'un. *Niſan*, *Siban*, *Ab*, *Thiſri* & *Sabath*, n'ont jamais qu'un jour de *Roshode*. *Jiar*, *Thamuz*, *Elul*, *Marcheſvan*, *Adar* & *Veadar*, dans les années emboliſmiques, en ont toujours deux; *Casleu* & *Tebeth* quelquefois n'en ont qu'un & quelquefois en ont deux.

La Fête de Hanoucca, ou de la Dédicace, commence le 25 de *Caſleu* ou de la Lune de Novembre, & dure huit jours. Elle eſt célébrée en mémoire de la Dédicace du Temple par les Machabées, & de la victoire qu'ils remporterent ſur l'impie Antiochus l'an 3632 de la Création & 128 ans avant l'Ere chrétienne. On allume des lampes pendant ces huit jours à cauſe du miracle qui a été fait de l'augmentation de l'huile. Après que les Machabées eurent purifié le Temple que les Grecs avoient ſouillé, ils chercherent de l'huile ſacrée pour allumer de nouveau les lampes du Sanctuaire qui avoient été éteintes; & n'en trouverent qu'une petite caraffe cachetée du ſceau du Grand Sacrificateur, dans laquelle il n'y avoit que la quantité ſuffiſante pour un ſeul jour: mais il ſe fit par un miracle qu'elle dura huit jours, juſqu'à ce qu'ils fuſſent à même d'en avoir de la nouvelle. Il n'eſt point défendu ces jours-là de travailler; néanmoins on s'en abſtient les ſoirs pendant que les lampes ſont allumées. (Joſephe, *Ant.* L. 13, c. 10.)

Purim, ou la Fête des Sorts, eſt célébrée pendant deux jours, le 14 & le 15 du mois *Adar* ou de la Lune de Février, en mémoire des Sorts que le ſanguinaire Aman jetta pour perdre les Juifs ſous le regne d'Aſſuérus, & pour le miracle que Dieu fit à ſon peuple de l'en délivrer environ deux ans avant le rétabliſſement du ſecond Temple de Jéruſalem. On eſt dans l'uſage, ces deux jours, de ne point travailler; on les paſſe en grands feſtins & réjouiſſances; on s'envoie réciproquement des préſens; on ſe donne des étrennes en ſigne d'alégreſſe. La veille, qui eſt le 13, ſi ce n'eſt point un Samedi, on jeûne en mémoire du Jeûne que la Reine Eſther inſtitua dans ce tems-là. (*Eſth.* VIII. IX. *& ſuiv.*) Si la veille eſt un Samedi, on jeûne le Jeudi précédent, qui eſt le 11. Si l'année eſt emboliſmique, on fait la Fête dans le ſecond *Adar* ou *Veadar*; & dans le premier *Adar* on fait une petite Fête moins ſolemnelle, qu'on nomme Purim Rischon, la premiere Fête des Sorts, en mémoire du *Grand Purim*, & on ne jeûne point la veille.

Ros-haschana des Arbres, c'eſt-à-dire Chef de l'an des Arbres, eſt une petite Fête que l'on célebre le premier de *Sabath* ou de la Lune de Janvier, à cauſe des arbres qui commencent à pouſſer alors dans la Terre Sainte, & de la premiere ſaiſon de l'année.

Toubeab, ou le 15 du mois *Ab*, ou de la Lune de Juillet, eſt une petite Fête qu'on célebre, parce qu'anciennement dans ce même jour les Filles Juives ſortoient aux champs toutes habillées en blanc pour y danſer & pour ſe montrer aux jeunes gens qui vouloient en prendre pour le mariage.

L'Oraison pour la pluie eſt une priere que les Juifs font pour demander à Dieu la pluie dont les biens de la terre ont beſoin, & l'abondance de l'année. Elle commence réguliérement 60 jours après la *Tecufa* de *Thiſri*.

Les Tecufot (pluriel de *Tecufa*) ſont proprement les quatre Tems des Juifs, avec cette différence que ceux des Chrétiens ſont des jours de jeûne mobiles, au lieu que les Juifs ne jeûnent point les jours de *Tecufot*, qui ſont d'ailleurs immobiles, puiſqu'ils tombent pendant tout le cours de ce ſiecle, ſavoir la *Tecufa* de *Niſan* au 5 ou 6 d'Avril; celle de *Thamuz* au 5 ou au 6 de Juillet; celle de *Thiſri* au 4 ou au 5 d'Octobre; & celle de *Thebeth* au 4 ou au 5 de Janvier; mais les *Tecufot* avanceront d'un jour dans le dix-neuvieme ſiecle.

Il eſt vraiſemblable, dit M. Woeff, Juif ſavant que nous avons conſulté, que les Juifs modernes, par leurs *Tecufot*, ont voulu déſigner le changement des ſaiſons, ſavoir les deux ſolſtices & les deux équinoxes; mais ſoit par mépriſe, ſoit par ignorance, ils ont retardé par la célébration de ces eſpeces de Fêtes, les quatre points cardinaux d'environ quinze jours. Au reſte les Juifs attachent à ces jours certaines ſuperſtitions ridicules, qui ne méritent pas que l'on en faſſe mention.

Jeûnes & Abſtinences de l'année, outre ceux qu'on a déjà nommés.

Le 9 du mois d'*Ab* ou de la Lune de Juillet, qu'on appelle *Tishabeab*, on jeûne pour les ruines du premier & du ſecond Temple de Jéruſalem. (La deſtruction du premier Temple a été faite par Nabuchodonoſor l'an du monde 3338 & 422 ans avant l'Ere Chrétienne, & la ſeconde par Titus Veſpaſien l'an 3830 & la 70ᵉ de l'Ere vulgaire.) On le regarde comme le jour le plus lugubre de l'année; on y lit les Lamentations de Jérémie, & beaucoup d'autres complaintes relatives à la fatale ruine de la ville & du Temple de Jéruſalem, & la diſperſion du peuple; on y obſerve les mêmes abſtinences que le jour d'Expiation; il eſt défendu d'y prendre aucune ſorte de récréation, même de ſe raſer depuis le premier du mois. Pluſieurs Juifs ſont dans l'uſage de s'abſtenir des viandes pendant les neuf jours, excepté le Samedi pour lequel on peut auſſi ſe raſer la veille. Et pluſieurs obſervent ces abſtinences depuis le jeûne de *Thamuz*, qui eſt trois ſemaines avant le jeûne d'*Ab*. Zacharie (VIII) appelle ce jeûne le 5ᵉ.

Le Jeune de Thamuz, qui eſt le 17 de ce mois, ou de la Lune de Juin, eſt en mémoire de cinq malheurs qui ſont arrivés ce même jour en différents tems au Peuple Juif. 1°. Moïſe briſa les premieres Tables de la Loi. 2°. Les Grecs placerent une image dans le Temple de Jéruſalem. 3°. Ils brûlerent les Livres de la Loi. 4°. La Lampe du *Continuel*, qui brûloit jour & nuit dans le Temple s'éteignit. 5°. Enfin les Romains firent une bréche aux murs de la Ville Sainte. Zacharie (VIII) appelle ce jeûne le 4ᵉ.

Le Jeune de Tebeth eſt le 10 de ce mois ou de la Lune de Décembre, en mémoire du ſiége que Nabuchodonoſor mit devant Jéruſalem (II. Rois, XXV.): c'eſt le 10ᵉ jeûne ſuivant Zacharie à l'endroit cité.

Le Jeune de Guedalia eſt le 3 de *Thiſri* ou de la Lune de Septembre, en mémoire du meurtre qu'Iſmaël, fils de Nathania, & ſes complices commirent en la perſonne de Guédalia (Godolias), fils d'Ahicam, que Nabuchodonoſor avoit établi Gouverneur de la Judée, après la deſtruction du premier Temple (Jérém. XL & XLI.) Zacharie l'appelle le ſeptieme jeûne.

Tous les Jeûnes ci-deſſus, excepté celui d'Expiation, lorſqu'ils ſe rencontrent le Samedi, ſe remettent au jour ſuivant. Pluſieurs Juifs ſont dans l'uſage de jeûner toutes les veilles des *Roshodes*, qu'ils appellent *Miſmara*, c'eſt-à-dire veille, excepté celles des *Roshodes*, *Jiar*, *Marcheſvan* & *Tebeth*, parce qu'elles ſe rencontrent dans des jours où l'on ne doit point jeûner. Le jeûne de la veille du jour de l'An eſt preſque général. Il y a auſſi pluſieurs Juifs qui par dévotion jeûnent pendant ſix ſemaines tous les Lundis & Jeudis: ils commencent le Lundi de la ſe-

maine dans laquelle on lit la ſection *Schemot*, & ils finiſſent le Jeudi de celle dans laquelle on lit celui de *Miſchpatim*. Ils appellent ces jeûnes le *Schobabim*, mot hébreu factice dans lequel ſont compriſes les ſix ſections qu'on lit pendant les ſemaines de ces douze jeûnes. La lettre SCHIN ſignifie *Schemot;* le VAU, *Vaera;* le BETH, *Boel Parho;* l'autre BETH, *Beſchalah;* le YOD, *Ytro;* & le MEM, *Miſchpatim*.

Quelques-uns jeûnent auſſi le 7 de *Adar* ou de la Lune de Février, pour la mort de Moïſe, qui arriva ce même jour.

SUPPUTATION *des Tems ſuivant le Calcul des Juifs modernes, juſqu'à l'année 1785, de l'Ere Chrétiennes.*

DEPUIS L'ÉPOQUE

De la Création du Monde	5546
Du Déluge univerſel	3890
De la Naiſſance d'Abraham	3598
De la Tour de Babel & diviſion des Langues	3550
De la Naiſſance d'Iſaac	3498
Du Sacrifice d'Abraham	3461
De la Naiſſance de Jacob	3438
De la Deſcente des Hébreux en Egypte	3308
De la Naiſſance de Moïſe	3178
De la Délivance des Hébreux de l'Egypte	3098
De l'Entrée & Poſſeſſion de la Terre Sainte	3098
De la Diviſion de la Terre Sainte par Joſué	3034
De la Monarchie du Roi David	2662
De l'Edification du premier Temple	2618
De ſa Deſtruction par Nabuchodonoſor	2208
De la Conſtruction du ſecond Temple	2140
De la Ceſſation de la Prophétie	2097
De la Monarchie des Macchabées	1914
De l'Année vulgaire	1785
De la Deſtruction du 2e Temple par Tite	1715
De la Formation du Calendrier Juif	1447
De la Poſſeſſion de la Terre Ste par les Turcs	468

Ils comptent auſſi que l'année 1785 eſt la deuxieme du Cycle Solaire de 28 ans, en quoi ils s'accordent avec nous. Mais cette année-là ils ne comptent que 17 du Cycle Lunaire, ce qui prouve ce que nous avons dit que le Cycle dont ils ſe ſervent retarde de 3 ans ſur le nôtre; ou pour parler plus juſte & plus correctement, leur calcul, par rapport aux années de ce Cycle, ne differe du nôtre que de 2 ans dans la premiere partie de leur année Civile, & de 3 dans la ſeconde partie. Ainſi en 1785, où nous avons 19 de Nombre d'Or, dès le mois de Janvier, ce n'eſt qu'à leur mois de *Thiſri* (en Septembre) qu'ils commencent à compter 17 de leur Cycle Lunaire; & ils continuent juſqu'à leur mois *Elul* (en Septembre) de 1786; au lieu que dès le commencement de cette même année, nous comptons 1 de notre Cycle de 19 ans, ou Nombre d'Or. Et c'eſt à quoi il eſt bon de faire attention, pour ne point confondre ces deux Cycles qui ſe trouvent employés dans pluſieurs de nos Chartes. Pour avoir le Cycle Lunaire d'une année quelconque de notre Ere, il faut ajouter 17 à l'année propoſée, s'il s'agit des neuf premiers mois; mais pour les trois derniers mois on ajoutera 18, puis on diviſera le tout par 19, & le ſurplus de la diviſion donnera l'année du Cycle que l'on demande. La raiſon d'ajouter 17 pour la premiere partie de notre année & 18 pour la derniere, eſt qu'il y avoit 17 années de ce Cycle écoulées à l'Automne qui précede la premiere année de notre Ere, année qui commence, comme on ſait, avec notre mois de Janvier. Ainſi à 1785 ajoutez 17, viendra 1802: diviſez cette ſomme par 19, reſtera 16, ce qui indique que c'eſt la 16e année du Cycle, laquelle commencera avec le mois juif *Thiſri* de notre année 1784; mais ſi à l'année 1785 on ajoute 18, on aura, après la diviſion par 19, 17 de reſte, qui eſt le Cycle Lunaire de l'année juive commencée dans l'Automne de notre année 1785.

N. B. A l'article de la FÊTE DES TABERNACLES on a oublié de dire qu'elle s'appelle auſſi SCÉNOPÉGIE, mot Grec qui ſignifie *Erection des Tentes*.

GOUVERNEURS DE SYRIE DEPUIS JESUS-CHRIST,

ET PRÉFETS OU PROCUREURS DE JUDÉE,

NOMMÉS AUSSI QUELQUEFOIS GOUVERNEURS.

AVANT ET DEPUIS L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

QUINTILIUS VARUS fait Gouverneur de Syrie en l'an 5 avant J. C. l'étoit encore en l'an 3 de notre Ere vulgaire. Il étoit entré pauvre dans cette province; il en ſortit riche de ſes dépouilles pour aller prendre le Gouvernement de Germanie où, s'étant laiſſé ſurprendre avec ſon armée l'an 9 par Arminius, il fut totalement défait. Ce revers, auquel il crut ne pouvoir ſurvivre, fut cauſe qu'il ſe donna la mort. On ne connoît point le ſucceſſeur immédiat de *Varus* en Syrie.

DE L'ERE VULGAIRE.

5 VOLUSTIUS SATURNINUS étoit Gouverneur de Syrie dans la 35e année de l'Empire d'Auguſte, la 5e de notre Ere vulgaire, comme le prouve l'Abbé de Longuerue par les médailles.

6 PUBL. SULPIT. QUIRINIUS, ou CYRENIUS, eſt fait Gouverneur de Syrie après Saturninus. La Judée ayant été réduite cette même année en province, après l'exil d'Archelaüs, *Coponius*, Chevalier Romain, fut envoyé pour la gouverner en qualité de Procureur Impérial. Il fut rappellé l'an 10 de J. C.

10 *Marius Ambivius* fut donné pour ſucceſſeur à *Coponius* en Judée.

11 Q. CECILIUS-METELLUS-CRETICUS-SILANUS fut pourvu du Gouvernement de Syrie par Tibere.

13 *Annius Rufus* ſuccéda à *Coponius* dans la Préfecture de Judée. (Joſephe, liv. 18, c. 13.)

15 *Valerius Gratus* fut envoyé par Tibere pour remplacer Annius Rufus en Judée.

17 CN. CALPURNIUS PISO fut nommé Gouverneur de Syrie par Tibere à la place de Silanus qu'il rappella, parce qu'il le croyoit ami de Céſar Germanicus qui alloit commander les armées en Orient. Piſon & Plancine ſa femme ſervirent à ſouhait la haine que Tibere portoit à Germanicus & à ſa femme Agrippine. Leur inſolence à l'égard de l'un & de l'autre obligea Germanicus, l'an 19 de notre Ere, à deſtituer Piſon & à lui ordonner de quitter ſon gouvernement. Piſon obéit; mais en partant il fit donner ſecretement au Prince un poiſon lent qui le conduiſit au tombeau. Germanicus en mourant exhorta ſa femme & ſes amis à venger ſa mort. Agrippine, fidele aux dernieres volontés de ſon époux, vint à Rome & forma ſon accuſation devant le Sénat contre Piſon qui prévint ſon jugement en ſe donnant la mort.

19 CN. SENTIUS SATURNINUS, élu par les Magiſtrats Romains à Antioche après le départ de Piſon, pour gouverner la Syrie, exerça trois ans cet emploi, parce qu'ÆLIUS LAMIA, que Tibere y avoit nommé, ne ſortit point de Rome; ainſi il ne doit point être mis au nombre des Gouverneurs de Syrie.

22 POMPONIUS FLACCUS fut envoyé par Tibere pour gouverner la Syrie après le rappel de Saturnin. » Ces » Gouverneurs, dit l'Abbé de Longuerue, envoyés par » Tibere, ne firent plus marquer ſur les médailles à An» tioche les années de la Monarchie d'Auguſte, mais l'é» poque vulgaire de la ville d'Antioche : ce qui ſe voit par » une médaille de Flaccus, battue l'an π'6 (82). Car cette » époque ne peut convenir à la Monarchie d'Auguſte, » puiſque Flaccus mourut dans ſa province l'an de Rome » 786, ſelon Tacite, c'eſt-à-dire l'an 62 ou 63 de la Mo» narchie d'Auguſte, (de J. C. 33.) « Tibere, après la mort de *Flaccus*, laiſſa vacquer deux ans le gouvernement de Syrie.

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

26 *Ponce Pilate* ſuccede à *Gratus* dans la charge de Procureur de la Judée.

35 LUCIUS VITELLIUS, nommé Gouverneur de Syrie, arriva dans cette Province l'an 36 de J. C. Sur les plaintes qui lui furent portées contre Pilate, il le dépoſa l'an 38, & l'envoya à Rome pour répondre aux accuſations des Juifs qui le firent condamner à l'exil.

38 *Marcellus* fut donné pour ſucceſſeur à Pilate par Vitellius, ce qui fut confirmé par l'Empereur Caligula.

39 PUBLIUS PETRONIUS TURPILIANUS, nommé Gouverneur de Syrie à la place de *Vitellius*, ſe comporta dans cette Province avec beaucoup de prudence.

42 VIBIUS MARSUS fut le ſucceſſeur de Pétronius dans le Gouvernement de Syrie. Il eut de fréquentes conteſtations avec Agrippa, Roi de Judée, qui obtint de l'Empereur ſa révocation l'année que lui-même mourut.

44 *Cuſpius Fadus* fut nommé Gouverneur ou Préfet de Judée par Claude après la mort du Roi Agrippa.

45 CAIUS CASSIUS LONGINUS fut pourvu du Gouvernement de Syrie après le rappel de *Marſus*.

46 *Tibere Alexandre* remplaça *Fadus* dans la Préfecture de Judée.

48 *Ventidius Cumanus* ſuccede à Tibere Alexandre.

52 CAIUS NUMIDIUS QUADRATUS ſuccéde à Caſſius dans le Gouvernement de Syrie qu'il tint l'eſpace de deux ans. L'une de ſes premieres opérations fut de dépoſer *Cumanus*. *Claude Felix*, frere de l'affranchi Pallas, & déja Procureur de la Samarie & de la Galilée, réunit la charge de *Cumanus* à la ſienne. Ce fut pour tout ruiner. Les aſſaſſins & les impoſteurs firent ſous lui de grands maux au peuple.

60 DOMITIUS CORBULO, qui commandoit les armées romaines en Orient, eſt chargé du Gouvernement de Syrie après la mort de *Quadratus*.

Portius Feſtus remplace la même année Claude Félix dans la Préfecture de Judée. Il y mourut l'année ſuivante.

61 *Albin*, ſucceſſeur de *Feſtus* en Judée, ne gouverna pas avec plus d'équité que lui. L'an 64, apprenant qu'il étoit rappellé, il ouvrit toutes les priſons, ce qui remplit de voleurs la Judée.

65 *Geſſius Florus*, ſubſtitué au Préfet Albin, fit oublier aux Juifs, par l'atrocité de ſa conduite, tout le mal que ſes prédéceſſeurs leur avoient fait.

65 LUCIUS CESTIUS GALLUS eut le Gouvernement de Syrie après le rappel de Corbulon. Ayant été battu le 8 Novembre de l'an 66 par les Juifs, il envoya la relation de cette affaire à Néron qui étoit alors en Achaïe, rejettant la faute ſur *Florus*, & mourut peu de tems après.

67 LICINIUS MUCIANUS fut envoyé par Néron pour ſuccéder à *Gallus*. Flavius Veſpaſien fut en même tems chargé de la guerre contre les Juifs.

GRANDS-PRÊTRES DES JUIFS

DEPUIS JESUS-CHRIST.

AVANT L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

5 MATTHIAS, fils de Théophile, fut nommé Grand-Prêtre par Hérode le Grand, à la place de Simon Boethe qu'il avoit dépoſé. Il ne garda cette place qu'environ l'eſpace d'un an. Hérode dans ſa derniere maladie le dépoſa pour ne s'être point oppoſé à l'entrepriſe des Juifs qui avoient abattu l'Aigle d'or qu'il avoit placé ſur le portail du Temple.

4 JOAZAR, fils du Grand Prêtre Simon Boethe, fut ſubſtitué à Matthias par le Roi Hérode ſon beau-frere. L'an 6 ou environ de notre Ere vulgaire, le Roi Archélaüs le dépoſa.

DE L'ERE VULGAIRE.

6 ÉLÉAZAR, frere de Joazar, lui fut donné pour ſucceſſeur par Archélaüs, qui le deſtitua très peu de tems après.

JÉSUS, fils de Sié, donné pour ſucceſſeur au Grand-Prêtre Éléazar, jouit à peine un mois de cette dignité.

JOAZAR reparoît enſuite dans l'hiſtoire faiſant les fonctions de Souverain Pontife, ſans qu'elle parle de ſon rétabliſſement. Le Gouverneur Quirinus le dépoſa l'année ſuivante, quoiqu'il eût porté les Juifs à ſouffrir l'eſtimation que ce Magiſtrat avoit faite de leurs biens.

7 ANANUS ou ANNE, (le même dont il eſt parlé dans l'Évangile) fils de Seth, fut mis par Quirinus à la place de Joazar. Joſephe (*Antiq.* liv. 20, c. 8.) le donne pour un homme ſingulierement heureux en ce qu'après avoir exercé long-tems le Pontificat, il avoit vu cinq de ſes enfans revêtus de cette dignité, ſavoir Éléazar, Jonathas, Théophile, Matthias & Ananus. (On doit y joindre Caïphe ſon gendre.). Il fut dépoſé l'an 16 de notre Ere, ſuivant M. de Tillemont, l'an 23, ſuivant l'Abbé de Longuerue.

23 ISMAEL, fils de Phœbi, ſuccéda au Grand-Prêtre Ananus, & ne reſta en fonction qu'environ l'eſpace d'un an.

24 ÉLÉAZAR, fils d'Anne & ſucceſſeur d'Iſmaël, ne reſta pas plus long-tems en place que lui.

25 Simon, fils de Camide, fut revêtu du ſouverain Pontificat par le Préfet Gratus, après Éléazar, & deſtitué l'année ſuivante au plus tard.

26 JOSEPH CAÏPHE, ou CAÏAPHE, gendre du Grand Prêtre Anne & ſucceſſeur de Simon, fut dépoſé l'an 36 par L. Vitellius, Gouverneur de Syrie, aux Fêtes de Pâque, & ſe tua, dit-on, de déſeſpoir.

36 JONATHAS ou JONATHAN, fils aîné du Grand Prêtre Anne, fut ſubſtitué dans cette dignité à Caïphe ſon beau-frere par Vitellius qui le dépoſa l'année ſuivante.

37 THÉOPHILE, frere de Jonathas, fut nommé par Vitellius pour lui ſuccéder. Il garda le Pontificat juſqu'en l'an 41 que le Roi Agrippa, étant venu à Jéruſalem vers les Fêtes de Pâque, l'en dépouilla.

41 SIMON CANTHARE, dont le pere Simon Boethe & le frere Joazar avoient exercé la ſouveraine Sacrificature, fut pourvu par Agrippa de la même dignité après la dépoſition de Théophile. Le même Roi la lui ayant ôtée preſque auſſi-tôt, voulut la rendre à Jonathas fils d'Ananus. Mais celui-ci s'excuſa de la recevoir, diſant qu'il lui ſuffiſoit d'avoir joui déjà de cet honneur dont il ne ſe ſentoit pas auſſi digne qu'on le penſoit; mais qu'il avoit un frere, qu'il en jugeoit plus capable, exempt de fautes envers Dieu & envers le Prince. Agrippa loua ſa modeſtie, & donna le Pontificat à ſon frere,

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

41 MATTHIAS, fils d'Ananus; ſon Pontificat ne dura pas plus d'un an.

42 ÉLIONÉE, fils de Céthé, quitta le Pontificat de gré ou de force preſque auſſi-tôt qu'il y fut placé.

43 SIMON CANTHARE remonta ſur le Siege Pontifical après Élionée, & l'occupa encore l'eſpace de deux ans.

45 JOSEPH, fils de Camide, jouit environ trois ans du Pontificat.

48 ANANIAS, fils de Zébédée, fut élevé au Pontificat par Hérode, Roi de Calcide, après que ce Prince en eut fait deſcendre Joſeph. Mais comme il étoit Saducéen, on lui donna pour Collégue Jonathas qui avoit déjà exercé la grande Sacrificature onze ans auparavant; le Préfet Claude Félix, las des remontrances que Jonathas lui faiſoit ſur les déſordres qu'il toléroit, le fit tuer vers l'an 55 de J. C. Ananias n'eut pas une fin moins funeſte; deſtitué après dix ans de Pontificat, il fut mis à mort par les Zélateurs le 7 de Septembre de l'an 66.

58 ISMAEL, fils de Phœbi, différent du Pontife de même nom, qui étoit en charge 34 ans auparavant, obtint après Ananias la même dignité. L'an 61 les Juifs le mirent à la tête de la députation qu'ils firent à Néron pour empêcher le Roi Agrippa II de démolir le mur qu'ils avoient élevé entre le Palais de ce Prince & le Temple, afin qu'il ne pût voir ce qui ſe paſſoit dans l'intérieur de ce lieu ſaint. Agrippa le punit à ſon retour en le dépoſant. Il fut décapité quelque tems après à Cyrene. (Tillemont.)

61 JOSEPH CABI fut ſubſtitué au Grand Prêtre Iſmaël, & dépoſé la même année.

61 ANANAS le jeune, ou ANANUS, le 5e des fils du Grand Prêtre Anne, ſemblable à ſon pere par la férocité de ſon caractere, fut pourvu de cette dignité par Agrippa ſur la fin de Janvier. Ce fut lui qui fit mourir S. Jacques, Evêque de Jéruſalem, & quelques autres, à la Fête de Pâque. Cette action, ayant déplu à tout le monde, fut cauſe de ſa dépoſition qu'Agrippa crut devoir à la haine publique.

62 JÉSUS, fils de Damnée, fut mis à la place du Grand Prêtre Ananias par Agrippa.

63 JESUS, fils de Gamaliel ou de Gamala, remplaça le fils de Damnée dans le Pontificat. Ce dernier voulut ſe maintenir par la force. Les deux rivaux aſſemblerent chacun de leur côté des gens ſans crainte & ſans honneur, qui des injures ſouvent en vinrent aux mains les uns avec les autres. Le Préfet Albin les mit d'accord en dépoſant le nouveau Pontife. L'an 68 il fut tué par les Iduméens en voulant les détourner de ſe joindre aux Zélateurs de Jéruſalem, qui les avoient appellés à leur ſecours.

64 MATTHIAS, ſubſtitué à Jéſus fils de Gamaliel, fut décapité au mois de Juin de l'an 70 par ordre de Simon fils de Gioras, qu'il avoit fait recevoir dans Jéruſalem. En lui finit le Sacerdoce des Juifs. Les Zélateurs, à la vérité, lui ſubſtituerent un payſan nommé Phannias. Mais outre qu'on doute s'il étoit de la race d'Aaron, il eſt certain qu'il ne fit aucune fonction de la grande Sacrificature.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DU NOUVEAU TESTAMENT,
Entremêlée de celle des Juifs qui lui correſpond, depuis l'Incarnation du Verbe juſqu'à la ruine du Temple.

AVANT L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

6 L'AN 747 (1) de la fondation de Rome, ſelon Varron, ſous le Conſulat de C. Antiſtius Vetus & Decimus Lœlius Balbus, la 40ᵉ année de l'Ere Julienne, la 39ᵉ d'Auguſte depuis la mort de Jules Céſar, ou la 25ᵉ depuis la bataille d'Actium, la 35ᵉ depuis qu'Hérode avoit été déclaré Roi de la Judée, la 2ᵉ de la 193ᵉ Olympiade, & la 4708ᵉ de la Période Julienne, c'eſt-à-dire cinq ans, neuf mois & ſept jours avant l'Ere vulgaire, le tems arrivé de la rédemption du genre humain, promiſe dès la chûte du premier homme, prédite par tous les Prophêtes, figurée par toutes les cérémonies de l'ancienne loi, attendue de tous les Juſtes, le 25 du mois de Mars, l'Ange Gabriel eſt envoyé du Ciel à Nazareth, ville de Galilée, à une Vierge nommée Marie de la Maiſon de David, mariée à Joſeph (2) de la même race (3), pour lui annoncer qu'elle concevra dans ſon ſein, par l'opération du Saint-Eſprit, un fils qui ſera appellé *le fils du Très-haut, & régnera éternellement ſur la Maiſon de Jacob.* Voyant la Vierge troublée à ce diſcours, il la raſſure en lui apprenant qu'Eliſabeth, ſa couſine, femme du Prêtre Zacharie, avancée en âge & ſtérile juſqu'alors, *a conçu dans ſa vieilleſſe un fils, & que déjà elle eſt au ſixieme mois de ſa groſſeſſe, parce que rien*, dit-il, *n'eſt impoſſible à Dieu.* Marie croit à la parole de l'Ange, & ſe met en route, après qu'il a diſparu, pour aller trouver Eliſabeth dans les montagnes de Judée (peut-être à Hébron, l'une des villes deſtinées pour les Prêtres, à 30 lieues environ de Nazareth); elle demeura trois mois auprès d'elle. Ce fut durant ce ſéjour, ou très peu de tems après le départ de Marie, qu'Eliſabeth accoucha de ſon fils qui fut nommé Jean. C'eſt le nom que Zacharie, ſon pere, indiqua ſur ſes tablettes, par inſpiration divine, étant demeuré muet depuis ſa conception pour n'avoir pas ajouté foi à l'Ange qui la lui avoit annoncée. Sa bouche s'étant ouverte alors, il chante un Cantique d'actions de graces, dans lequel il prédit que Jean ſera le Prophète du Très-Haut, & le précurſeur du Meſſie.

6 Au mois de Décembre ſuivant, Marie ſe rend avec Joſeph à Bethléem, ville de la Tribu de Juda & lieu natal de David, pour ſe faire inſcrire dans le dénombrement général des ſujets de l'Empire, ordonné par Auguſte trois ans auparavant, mais qui n'avoit pu s'exécuter dans la Judée avant qu'elle eût prêté ſerment de fidélité à ce Prince. Les hôtelleries de Bethléem ſe trouvant remplies par la multitude des étrangers que le même ſujet y avoit attirés, Marie & ſon époux ne trouverent de retraite que dans une caverne qui ſervoit d'étable (4). Comme l'heure de l'enfantement de cette Vierge étoit

(1) L'opinion que nous ſuivons comme la plus probable (car nous ne la donnons pas pour abſolument certaine) ſur l'année de la naiſſance du Sauveur, eſt celle qui a pour aûteur Marc-Antoine Cappelli, Franciſcain, & que M. le Noble de S. George a développée dans une ſavante diſſertation ſur ce ſujet, imprimée à Paris en 1693. Il eſt ſurprenant que M. Freret, qui a traité la même matiere dans les Mémoires de l'Académie des B. L., *Tom. XXI, p. 278 & ſuiv.* ait donné la préférence au ſentiment du P. Petau, & d'autres Chronologiſtes, qui retardent d'un an l'événement dont il s'agit, & ne le font précéder que d'environ trois mois la mort d'Hérode, arrivée, comme ils en conviennent d'après Joſephe, peu de jours avant Pâque, 37 ans après que ce Prince eut obtenu des Romains la royauté; ce qui revient à l'an 42 de l'Ere Julienne, 749 de la fondation de Rome, 4ᵉ année avant notre Ere vulgaire. C'eſt aſſurément reſſerrer dans des bornes trop étroites tout ce que l'Evangile place entre ces deux époques. En effet il eſt conſtant, par le témoignage de S. Luc, que la ſainte Vierge ſe ſoumit à la loi de la purification. Après quoi cet Evangéliſte dit qu'elle retourna à Nazareth (d'où elle revint enſuite, comme nous le prouverons plus bas, à Bethléem). Or, la purification de la Vierge eſt antérieure à l'adoration des Mages, quelque intervalle que l'on mette entre la naiſſance du Sauveur & leur arrivée à Bethléem; puiſque S. Matthieu dit qu'après leur départ Joſeph fut averti par l'Ange de prendre la Mere avec l'Enfant & de les emmener en Egypte. Il faut donc compter d'abord les 40 jours qui s'écoulerent depuis la naiſſance du Sauveur juſqu'à la purification de Marie; placer enſuite l'arrivée des Mages, puis la fuite en Egypte, qui n'a pu ſe faire qu'en beaucoup de jours, y ayant près de 50 lieues de Jéruſalem à la frontiere d'Egypte, & enfin le tems, quelque bref qu'on veuille le ſuppoſer, que Joſeph demeura dans ce pays, d'où il eſt certain qu'il ne revint qu'après la mort d'Hérode. Or il n'y a nulle apparence que toutes les circonſtances qu'on vient de marquer, puiſſent ſe raſſembler en auſſi peu de tems qu'il s'en trouve entre le 25 Décembre d'une année & la fin de Mars de la ſuivante. D'où il s'enſuit que Notre Seigneur naquit en la 40ᵉ année Julienne, 748 de la fondation de Rome; & cela s'accorde avec l'ancienne tradition qui lui donne deux ans lorſqu'il fut ramené d'Egypte.

(2) Les mariages chez les Juifs ſe contractoient dans une aſſemblée de parens & d'amis ſans l'intervention d'aucun Miniſtre de la Religion. Ainſi les peintres manquent au coſtume en repréſentant Marie épouſant Joſeph dans le Temple en préſence du Grand-Prêtre qui les unit.

(3) S. Matthieu & S. Luc ont tracé deux généalogies de J. C. qui le font également deſcendre de David, mais qui different entre elles d'ailleurs en pluſieurs points. Cela prouve qu'ils ne les ont pas faites de concert, mais non pas qu'ils ſe contrediſent. L'un a nommé les Ancêtres de J. C. ſelon la nature, l'autre ſes Ancêtres ſelon la loi de Moïſe, qui ordonnoit qu'une femme étant devenue veuve ſans enfans, le plus proche parent du défunt l'épouſeroit pour en avoir des enfans qui ſeroient cenſés appartenir au premier mari.

(4) Bethléem étoit bâti ſur une montagne pleine de rochers dans leſquels on avoit creuſé pluſieurs maiſons. On voit encore l'étable où naquit le Sauveur, ſur laquelle on a élevé une Egliſe

arrivé, elle y mit au monde, vers le milieu de la nuit, le fils de Dieu d'une maniere auſſi miraculeuſe qu'elle l'avoit conçu. Ce jour mémorable à jamais fut le 25 Décembre, ſuivant une tradition conſtante.

Des Bergers alors faiſoient paître leurs troupeaux dans la campagne, & veilloient ſur eux pendant la nuit dans un lieu nommé la Tour d'Ader. Un Ange vient leur apprendre l'heureuſe nouvelle de la naiſſance d'un Sauveur; & auſſi-tôt une multitude d'eſprits céleſtes ſe joint à ce héraut pour chanter la gloire du Très-Haut & ſouhaiter la paix aux hommes chéris de Dieu; après quoi ils ſe retirent dans le Ciel. Etonnés & ravis de ce qu'ils viennent de voir & d'entendre, les Bergers ſe rendent à Bethléem, entrent dans l'étable, y trouvent l'enfant couché dans une crêche, enveloppé de langes, l'adorent, & s'en retournent glorifiant Dieu & publiant les merveilles dont ils ont été témoins.

5 Huit jours après ſa naiſſance, le fils de Marie eſt circoncis; & à cette cérémonie, il reçoit le nom de Jeſus (1), (c'eſt-à-dire Sauveur) comme l'Ange l'avoit marqué à Joſeph avant qu'il fût né. La Circonciſion étant la marque du péché, rien ne paroiſſoit plus oppoſé à la ſainteté du fils de Dieu que d'en recevoir l'impreſſion dans ſa chair. Cependant il étoit d'ailleurs utile, & même néceſſaire pour ſon miniſtere, qu'il fût circoncis; parce qu'autrement il n'auroit pu avoir de commerce avec les Juifs, auxquels l'Evangile devoit être annoncé avant de l'être aux Gentils, & annoncé par lui-même, étant deſtiné par ſon pere à en être le Miniſtre à l'égard des enfans d'Iſraël.

Il régnoit alors ſur la terre une paix univerſelle : prélude bien convenable à la naiſſance de celui qui étoit le *Prince de la Paix*, comme les Prophètes le qualifient. Mais elle ne dura pas l'eſpace de douze ans, ainſi que le marque Paul Oroſe, Ecrivain du cinquieme ſiecle; puiſqu'on voit, par les Hiſtoriens du tems d'Auguſte & de Tibere, que depuis l'an 4e, avant l'Ere vulgaire, il y a eu des guerres continuelles ſur les frontieres de l'Empire Romain.

Deux Affranchis de Phéroras, frere d'Hérode, viennent accuſer la veuve de ce Prince devant Hérode de l'avoir fait empoiſonner. Hérode, pour vérifier cette accuſation, fait appliquer pluſieurs perſonnes à la torture. En cherchant la cauſe de la mort de ſon frere, il découvre la vérité de l'intrigue nouée par Phéroras & Antipater, ſon propre fils, pour l'empoiſonner lui-même. Sa tendreſſe pour ce fils dénaturé ſe tourne alors en fureur. Il diſſimule néanmoins, & attend à éclater qu'il l'ait entre ſes mains pour le punir. Antipater étoit alors à Rome, où il s'étoit retiré après le complot dont on vient de parler.

5 Marie étant relevée de ſes couches au bout de 40 jours, porte ſon fils au Temple le 2 Février, le préſente au Seigneur, & offre en ſacrifice, à la maniere des pauvres, deux tourterelles; l'une en actions de graces, (les riches offroient un Agneau) l'autre pour le péché, c'eſt-à-dire pour l'impureté légale qu'elle ſembloit avoir contractée, comme les autres femmes, par les ſuites de l'enfantement. Un ſaint vieillard nommé Siméon, à qui le Saint-Eſprit avoit promis qu'il ne mourroit pas ſans voir le Chriſt du Seigneur, qu'il attendoit, arrive au Temple par l'inſpiration divine en ce moment; & ayant pris l'enfant entre ſes bras, bénit le Seigneur par un Cantique; puis en le remettant à ſa mere, il lui prédit que ce fils eſt né pour la ruine & pour la réſurrection de pluſieurs, qu'il ſera en butte à la contradiction, & qu'elle même en aura l'ame percée comme par un glaive. Une femme de la Tribu d'Aſer, veuve dès ſa jeuneſſe, nommée Anne, âgée pour lors de 84 ans, étant ſurvenue à la même heure, parle de cet enfant avec admiration à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Iſraël.

Joſeph & Marie après cela s'en retournerent à Nazareth leur ville; mais ils y reſterent peu de tems & revinrent à Bethléem (2), où vraiſemblablement ils furent rappellés par des perſonnes pieuſes, que les merveilles opérées à la naiſſance de l'Enfant Jeſus, avoient frappées & déterminées à le regarder comme le vrai Meſſie.

Depuis quelque tems un météore lumineux, ayant l'éclat, la forme & la conſiſtance d'une étoile, paroiſſoit ſur l'horiſon d'un pays ſitué à l'Orient de la Judée, & exerçoit la ſagacité des Mages, ſecte de Philoſophes, principalement adonnée à l'Aſtronomie. Dieu révele enfin à quelques-uns d'entre eux, que ce phénomene annonce la naiſſance d'un Roi des Juifs, qui doit être le Sauveur de ſa nation & de tout l'Univers. Ils partent pour l'aller adorer; & étant arrivés à Jéruſalem, ils s'informent où eſt le Roi des Juifs nouvellement né. A cette demande, toute la ville eſt en trouble : Hérode ſur-tout en eſt conſterné, comme ſi elle lui an-

qui eſt deſſervie par trois Monaſteres, de Grecs, d'Arméniens & de Latins, & dont le P. Nau, Miſſionnaire, a donné la deſcription dans ſon Voyage de la Paleſtine. Il y a bien de l'apparence que cette étable n'étoit pas vuide d'animaux lorſque Marie & Joſeph s'y retirerent, vu l'affluence d'étrangers qu'il y avoit alors à Bethléem. Ainſi les peintres & les ſculpteurs n'abuſent point de la permiſſion qu'ils ont de feindre, en mettant un bœuf & un âne préſens à la naiſſance du Sauveur. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils étoient en poſſeſſion dès les premiers tems d'exprimer cette idée avec leurs pinceaux & leurs ciſeaux, comme le prouvent de très anciennes peintures ſur verre & des ſculptures trouvées ſur des tombeaux du IV. ſiecle. V. Bottari (*Explic. ſacrar. pictur. & ſculptur. Romæ ſubter. p.* 88, 89. *Tab.* 22.) & Gori (*de præſepi. D N. J C. p.* 82.) Cela eſt d'ailleurs conforme à la lettre du Texte ſacré d'Iſaïe (I. 2.) & d'Habacuc (III. 2.) que des modernes expliquent trop légérement dans un ſens allégorique.

La crêche où fut mis le Sauveur étoit de bois. Elle fut apportée dans le ſeptieme ſiecle à Rome, & placée dans l'Egliſe de Sainte Marie Majeure, où elle ſe voit encore aujourd'hui. (*Bened. XIV de Canoniſat. SS. l.* 4, *par.* 2.)

(1) La Circonciſion ſe faiſoit ordinairement à la maiſon par le miniſtere de tel parent ou ami qu'on vouloit choiſir, même quelquefois par le Pere ou la Mere de l'Enfant; & ce n'étoit pas toujours à cette cérémonie qu'il étoit nommé.

(2) Voici la preuve de ce retour. Lorſque Joſeph ramena l'Enfant d'Egypte, il *appréhenda*, dit l'Ecriture, *d'aller en Judée*, ſur ce qu'il apprit qu'Archelaüs y régnoit à la place d'Hérode ſon pere. Son premier deſſein étoit donc d'aller s'y établir. Pourquoi cela, ſinon parce qu'il demeuroit en Judée avant que de paſſer en Egypte ? Oui ſans doute il y demeuroit, puiſque ce fut de Bethléem qu'il emmena en Egypte l'Enfant Jeſus avec ſa mere.

nonçoit un rival qui dût le détrôner. Il aſſemble là-deſſus les Docteurs Juifs, pour ſavoir d'eux où le Chriſt doit naître; (car il ne doutoit point que cet enfant ne fût le Meſſie dont toute la nation Juive attendoit l'avénement, comme très prochain). On lui répond que c'eſt à Bethléem de Juda, ainſi que les Prophêtes l'ont prédit. Ayant fait venir enſuite les Mages, il les interroge ſur le tems où l'étoile leur avoit apparu; puis il les congédie après les avoir chargés de s'informer ſoigneuſement de tout ce qui concernoit le nouveau né, pour lui en faire un récit exact à leur retour. Les Mages s'étant remis en route, l'étoile, qu'ils avoient vue en Orient, reparoît (1), chemine devant eux, comme pour leur ſervir de guide, & s'arrête ſur l'endroit où étoit l'enfant. *Etant entrés dans la maiſon, ils le trouvent avec Marie, ſa mere, & l'adorent en ſe proſternant; puis ayant ouvert leurs tréſors, ils en tirent de l'or, de l'encens & de la mirrhe, qu'ils lui offrent en préſens* (2). Mais la nuit ſuivante, un Ange les avertit en ſonge de changer de route en s'en retournant, & de ne point repaſſer par Jéruſalem. Furieux d'avoir été trompé par les Mages, Hérode donne ordre de maſſacrer tous les enfans de deux ans & au-deſſous à Bethléem & dans les environs, afin que le Meſſie ne puiſſe lui échapper (3). Mais Joſeph, prévenu de cet ordre cruel par l'Ange, emmene par ſon commandement l'Enfant Jeſus en Egypte avec ſa mere. L'Hiſtorien Joſephe ne parle point de ce maſſacre; mais un Auteur Païen de la fin du quatrieme ſiecle de l'Egliſe (Macrob. *Saturn.* L. II, c. 4.) ſupplée à ce ſilence.

Antipater ignorant ce qui ſe paſſe à la Cour de ſon pere, & ne doutant point que les poiſons qu'il lui avoit fait préparer n'aient produit leur effet, part de Rome pour retourner en Judée. Mais à Tarente il apprend que Phéroras n'eſt plus, & la découverte qui a été faite du complot après ſa mort. A cette nouvelle, il veut rebrouſſer chemin. Ses amis diſſipent ſes frayeurs, & l'engagent à s'embarquer. Arrivé à Sébaſte, il y eſt reçu avec des imprécations par les Juifs qui l'appellent hautement le meurtrier de ſes freres. Il arrive enfin à Jéruſalem, où ſon pere l'attendoit, avec autant d'impatience, qu'il avoit de crainte de s'y rendre. On l'arrête auſſi-tôt; & peu de tems après on inſtruit ſon procès en préſence d'Hérode & de Quintilius Varus, Gouverneur de Syrie. Nicolas de Damas, premier Miniſtre d'Hérode, parle pour le Monarque dans cette affaire. Antipater convaincu, malgré l'artifice qu'il avoit mis dans ſes défenſes, eſt condamné à mort. La ſentence eſt envoyée à l'Empereur qui la confirme à regret. Ce fut alors qu'il dit, à ce qu'on prétend, *qu'il valoit mieux être le pourceau d'Hérode, que ſon fils.*

4 Hérode ſur ces entrefaites tombe dangereuſement malade. Matthias, fils de Margalothe, & Judas, fils de Sariphée, deux célebres interpretes de la loi, profitent de la conjoncture pour engager leurs Diſciples à arracher, comme une profanation du lieu ſaint, l'Aigle d'or, qu'Hérode avoit fait placer ſur le portail du Temple. Hérode, imputant cette entrepriſe à tous les Juifs, ſe fait tranſporter à Jéricho, où les Chefs de la nation ſont mandés. Ils s'excuſent d'avoir eu part à l'attentat dont il ſe plaint, & en nomment les véritables auteurs. Hérode fait brûler ceux-ci tout vifs. Joſephe dit que la nuit même de cette exécution il y eut une Eclipſe de Lune, laquelle effectivement arriva le 13 Mars de l'an 42 de l'Ere Julienne environ à deux heures & demie du matin, ſuivant les Tables Aſtronomiques. La maladie d'Hérode augmentant, les Juifs font ſur ſa mort prochaine des réjouiſſances publiques, dont le bruit retentit juſqu'à ſes oreilles. Tranſporté de rage, il fait enfermer les principaux d'entre eux dans le Cirque, avec ordre à Salomé, ſa ſœur, & à ſon époux Alexas, de les faire égorger dès qu'il aura rendu l'eſprit. *C'eſt ainſi*, dit-il, *que je prétends, non-ſeulement réprimer la maligne joie de ce peuple, mais l'obliger de verſer des larmes à ma mort.*

Un faux bruit ſe répand qu'Hérode vient d'expirer, & pénetre juſque dans la priſon d'Antipater. Croyant le moment arrivé, non-ſeulement de ſa délivrance, mais de ſon élévation au trône, il ſollicite, mais en vain, ſon geolier de rompre ſes liens. Hérode en étant inſtruit envoie ſur le champ un garde pour le tuer, & commande qu'on l'enterre ſans pompe dans le château d'Hircanion; ce qui eſt exécuté. Il meurt enfin lui-même cinq jours après, quelques jours avant Pâque, ſelon Joſephe, (& non vers le milieu de l'Automne, comme porte le Calendrier actuel des Juifs) la 4e année avant notre Ere vulgaire, la 70e année de ſon âge, la 37e de ſon regne, & 34 ans après la mort d'Antigone. Le jour de ſa mort fut vraiment pour les Juifs un jour de triomphe, dont aucun événement fâcheux ne troubla la ſérénité; car Alexas & Salomé rendirent la liberté aux malheureuſes victimes qu'il leur avoit ordonné d'immoler à ſes obſéques. Peu de Princes juſqu'alors avoient laiſſé une mémoire plus odieuſe que lui. Eſclave des Romains, tyran de ſes ſujets, bourreau de ſa famille, implacable dans ſa haine, furieux dans ſes tranſports, ſacrifiant tout à ſon ambition, & ne connoiſſant de loi que ſa volonté; mais adroit, courageux, entreprenant, porté aux choſes d'éclat & habile à les exécuter: il eut les vices & les talens qui font les ſcélérats illuſtres. C'eſt ce mélange de qualités éminentes en bien & en mal, qui lui a valu dans la poſtérité le ſurnom de GRAND.

Il avoit eu dix femmes: 1° DORIS; 2° MARIAMNE, fille d'Alexandre Jannée; 3° MALTHACÉ, Samaritaine; 4° CLÉOPATRE; 5° MARIAMNE, fille du Prêtre Simon, qu'il éleva au

(1) L'opinion commune eſt que l'étoile avoit conduit les Mages de leur pays juſqu'à Jéruſalem. Mais cela n'eſt point marqué dans l'Evangile.

(2) C'eſt ſur le fondement de ces trois ſortes de préſens qu'on a réduit les Mages au nombre de trois.

(3) Le nombre des enfans qui périrent dans ce maſſacre n'eſt marqué nulle part. Mais comme Bethléem étoit une petite ville dont le territoire, à raiſon du voiſinage de Jéruſalem, ne pouvoit être d'une étendue conſidérable, ce nombre ne ſauroit être guere évalué au-delà d'une centaine.

ſouverain

Av. l'Ere vulg. ſouverain Pontificat, & qu'enſuite il deſtitua; 6 Palla; 7° Phédra; 8° Elpide, & deux autres qui ne lui donnerent point d'enfans. De la premiere, il eut Antipater, qui laiſſa en mourant d'Antigona, ſa premiere épouſe, fille d'Antigone Aſmonéen & de Mariamne, deuxieme femme du même Antigone & ſa niece, un fils marié à la fille de Phéroras, ſon oncle. De Mariamne, fille de Jannée, Hérode eut Alexandre & Ariſtobule, qu'il fit mourir l'un & l'autre, & deux filles, Salampſa, mariée à Phaſaël, ſon couſin, & Cypre, femme d'Antipater, fils de Salomé. Malthacé fit Hérode pere d'Archélaus & d'Hérode Antipas. De Cléopatre, il eut Philippe; & de la deuxieme Mariamne Hérode-Philippe, mari d'Hérodias, ſa niece, fille d'Ariſtobule (1). Par ſon teſtament qu'Auguſte ratifia dans la ſuite, Hérode fit héritier de ſon Royaume Archélaus; Antipas fut Tétrarque de Galilée & de Pérée; & Philippe, fils de Cléopatre, Tétrarque de la Gaulonite, de la Trachonite, de la Batanée & de Panéas, nommée auſſi Céſarée, avec ſes environs, toutes Provinces compriſes ſous le nom d'Iturée. A l'égard d'Hérode-Philippe qui ſurvécut auſſi à ſon pere, il n'eut que de l'argent, ſans aucune principauté. Euſebe de Céſarée donne encore à Hérode pour fils Lyſanias, qui fut, ſuivant S. Luc, Tétrarque d'Abilene, pays ſitué entre le Liban & l'Antiliban, dont la Capitale étoit Abila, aujourd'hui Belinas; d'autres penſent, avec plus de fondement, que ce Lyſanias étoit petit-fils de Ptolemée Mennée par ſon pere Lyſanias, que la Reine Cléopatre fit mourir.

4 Archélaus eſt reconnu Roi de Judée dans une grande aſſemblée qu'Alexas & Salomé avoient convoquée à Jéricho auſſi-tôt après la mort d'Hé-

Av. l'Ere vulg. rode, ſon pere. Cependant le teſtament de ce Prince, que Ptolemée, ſon Secrétaire, y lut, portoit formellement que les diſpoſitions qu'il renfermoit, n'auroient lieu qu'après qu'Auguſte l'auroit confirmé. C'eſt ce qui fit qu'Archélaus refuſa de porter le diadême avant que cette condition fût remplie. Son premier ſoin, après avoir congédié l'aſſemblée, fut de travailler aux obſéques de ſon pere: elles furent magnifiques. Le corps d'Hérode, revêtu à la royale, étoit porté dans une litiere d'or enrichie de pierreries. Les fils du mort & ſes proches parens ſuivoient la litiere. Les gens de guerre, armés comme en un jour de combat, marchoient après eux, diſtingués par nations. Cinq cens Officiers du défunt Roi portoient des parfums & fermoient la pompe. Ils marcherent en cet ordre durant huit ſtades ou mille pas juſqu'au château d'Hérodion où ce Prince fut inhumé, comme il l'avoit ordonné.

De retour à Jéruſalem, Archélaus fit pendant ſept jours, ſuivant la coutume, le deuil du Roi, ſon pere; après quoi étant monté au Temple, il s'aſſit ſur un trône d'or, & parla au peuple avec une bonté qui lui attira de grandes acclamations. On lui ſouhaita toutes ſortes de proſpérités pour le voyage de Rome, auquel il ſe préparoit, & on lui témoigna un grand empreſſement de le voir de retour avec la confirmation de ſa royauté. Mais peu de jours après, des Juifs, mécontens & inquiets, exciterent une ſédition dans les Fêtes de Pâque, en demandant vengeance de la mort de Matthias & des autres qu'Hérode avoit fait maſſacrer pour avoir arraché l'Aigle qu'il avoit fait placer dans le Temple. Un grand nombre d'étrangers, qui étoient venus à la Fête, ſe joignirent à eux.

(1) DESCENDANS D'HÉRODE
DONT IL EST PARLÉ DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

HÉRODE LE GRAND
eut

DE MARIAMNE, fille d'Alexandre Jannée,

- **ARISTOBULE,** que ſon pere fit mourir. Celui-ci eut
  - **HÉRODE AGRIPPA,** qui fut d'abord à la place de Philippe & d'Antipas ſes oncles, fut enſuite élu Roi de Judée, fit mourir S. Jacques & empriſonner S. Pierre, & mourut à Céſarée. *Act.* XII. 1-4 & 19-23. Il eut
    - **AGRIPPA,** Roi de Chalcide, qui ſuccéda à Hérode ſon oncle.
    - **BÉRÉNICE,** qui épouſa Hérode, Roi de Chalcide, ſon oncle.
      - Ce fut devant eux que Feſtus, Gouverneur de Judée, fit paroître S. Paul. *Act.* XXV. 13 & *ſeq.*
    - **DRUSILLE,** qui épouſa Aziz, Roi d'Emeſe, & le quitta pour épouſer Félix, Gouverneur de Judée, avec qui elle étoit lorſqu'il fit paroître devant lui S. Paul. *Act.* XXIV. 24, 25.
  - **HÉRODE,** Roi de Chalcide, qui épouſa Bérénice ſa niece.
  - **HÉRODIADE,** qui épouſa Philippe & Antipas, ſes oncles. *Matt.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17. *Luc.* III. 19.

DE MARIAMNE, fille de Simon,

- **PHILIPPE,** ou **HÉRODE-PHILIPPE,** premier époux d'Hérodiade, ſa niece. *Marc.* 6, 17.

DE MALTHACÉ,

- **ARCHELAUS,** Tétrarque de Judée, qui ſuccéda à Hérode ſon pere, & fut rélégué à Vienne. *Matt.* II. 22.
- **HÉRODE-ANTIPAS,** Tétrarque de Galilée, qui épouſa Hérodiade, femme de ſon frere, fit mourir Saint Jean-Baptiſte, mépriſa Jeſus-Chriſt, & fut rélégué à Lyon. *Luc.* III. 1, 19 & 20. *Matt.* XIV. 1 & *ſeq.* *Marc.* VI. 14 & *ſeq.* *Luc.* IX. 7 & *ſeq.* & XXIII. 6 & *ſeq.*

DE CLÉOPATRE,

- **PHILIPPE,** Tétrarque d'Iturée & de Trachonite. *Luc.* III. 1.
  - Il ne laiſſa point d'enfans de ſa femme Salomé, fille d'Hérode-Philippe ſon frere & d'Hérodiade.

Av. l'Ere vulg.

Archélaus, ne pouvant calmer ces mutins par la voie des remontrances, fut obligé de recourir
4 à la force pour les réprimer. Trois mille d'entre eux furent maſſacrés par l'armée du Prince au ſortir du Temple, & le reſte ſe diſſipa.

Archélaus ſe met en route pour Rome, accompagné de Malthacé, ſa mere, de Salomé, ſa tante, avec ſa famille, de pluſieurs autres de ſes parens, de Nicolas de Damas, principal Conſeiller d'Hérode, & de divers amis. Hérode-Antipas, ſon frere, le ſuit dans le deſſein de le ſupplanter & d'obtenir de l'Empereur la Judée en vertu d'un premier teſtament d'Hérode fait en ſa faveur. Antipater, fils de Salomé, jeune homme éloquent & grand ennemi d'Archélaus, appuie la demande d'Antipas. Nicolas de Damas parle pour Archélaus, & réfute tout ce qu'on alléguoit contre lui. On produit de part & d'autre des mémoires que l'Empereur remet à ſon Conſeil pour les examiner.

La Judée cependant étoit en proie à de nouvelles ſéditions. A Jéruſalem les Juifs s'étoient élevés contre Sabinus, Intendant d'Auguſte, qui l'avoit envoyé pour ſe ſaiſir des tréſors d'Hérode. Les Soldats Romains, après avoir mis le feu aux portiques du Temple, ſur leſquels étoient montés les Juifs & d'où ils les accabloient de pierres & de traits, entrerent dans ce lieu ſaint & pillerent le tréſor ſacré. Les Juifs, irrités de cette déprédation ſacrilége, aſſiégerent Sabinus dans le palais, & le preſſerent ſi vivement que, près de tomber entre leurs mains, il fut obligé d'appeller Varus, Gouverneur de Syrie, à ſon ſecours. En divers lieux de la Judée, on vit des hommes audacieux aſpirer à la royauté, & ſe faire décerner ce titre par un peuple qu'ils avoient abuſé. On apprit à Rome ces nouvelles; & preſqu'en même tems, on y vit arriver une députation de la nation Juive, qui demandoit l'abolition de la dignité Royale, & la réunion de la Judée au Gouvernement de Syrie. Auguſte, après avoir peſé tout mûrement, commença par détacher de la ſucceſſion d'Hérode les villes de Gaza, Gadara & Hippus, qu'il unit à la Syrie; enſuite de quoi il adjugea la moitié de la Judée ſous le titre d'Ethnarchie à Archélaus; l'autre moitié à Philippe & à ſon frere Antipas; & les villes de Jamnia, d'Azot & de Phazaëlide à Salomé. Dans la part d'Archélaus étoit compriſe l'Idumée & la Samarie; dans celle d'Antipas, la Galilée & le pays de de-là le Jourdain; & dans celle de Philippe, l'Auranite & la Trachonite. Tous ces Princes ainſi partagés reprirent la route de la Paleſtine.

Ce fut vers ce tems que l'Ange du Seigneur apparut à Joſeph en Egypte, & lui dit: *Prenez l'Enfant* (*Jeſus*) *& ſa mere, & retournez-vous-en dans la terre d'Iſraël; car ceux qui cherchoient à ôter la vie à l'enfant ne ſont plus.* Joſeph obéit; mais ſur la route ayant appris qu'Archélaus régnoit en Judée, il appréhenda d'y aller. Un nouvel avertiſſement qu'il reçoit du Ciel pendant le ſommeil, le tire d'embarras. Il paſſe en Galilée, qui étoit dans le lot d'Antipas, & va s'établir à Nazareth. Le Sauveur y demeura juſqu'au tems de ſa prédication.

Années. ERE VULGAIRE.

Pendant les premieres années d'Archélaus, la paix régna dans la Judée. Mais las de contraindre la fougue & la dureté de ſon caractere, il ſe relâcha inſenſiblement, & parvint, par des actes multipliés d'injuſtice & de violence, à ſe faire déteſter de ſes ſujets. Excédés par ſes mauvais traitemens, les Juifs & les Samaritains firent chacun de leur côté une députation à Rome pour expoſer leurs griefs à l'Empereur. Archélaus étoit alors dans la 10e année de ſon regne. Auguſte, ſur les plaintes de ſes accuſateurs, le fait venir à Rome; &
6 après avoir ouï ſes défenſes & les répliques de ſes adverſaires, il l'envoie en exil à Vienne dans les Gaules, où il mourut l'année ſuivante. Ses domaines & ſes tréſors furent appliqués au fiſc. Il avoit répudié MARIAMNE, ſa femme légitime, pour épouſer Glaphyra, fille d'Archélaus, Roi de Cappadoce, & veuve d'Alexandre, ſon frere, dont elle avoit eu des enfans; en quoi il pécha doublement contre la loi de Moïſe.

Après l'exil d'Archélaus, la Judée eſt unie par Auguſte au Gouvernement de la Syrie.

7 Cyrenius, ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, vient en Paleſtine pour y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers, apparemment afin d'y établir la taille réelle. C'eſt ce dénombrement dont parle S. Luc, (II. 2.) & qu'il dit avoir été fait après celui qu'Auguſte y avoit ordonné l'année de la naiſſance de notre Sauveur.

Quirinius, après avoir achevé ſon opération, non ſans de grandes oppoſitions de la part des Juifs qu'il eut peine à réprimer par la force des armes, retourne en Syrie, laiſſant à Coponius le Gouvernement de la Judée, & les Juifs très mécontens des nouvelles taxes qu'il leur avoit impoſées.

Judas le Gaulonite & le Phariſien Sadoc excitent les Juifs à refuſer le tribut aux Romains. Ils ſe font un grand nombre de partiſans qui, remplis de leur fanatiſme, commettent les plus grands ravages, & pourſuivent par le fer & le feu, ſans diſtinction de Juif ni de Gentil, tous ceux qui ne prennent point de part à leur révolte. La guerre, tout à la fois étrangere & civile, amena bientôt la famine, qui fut ſuivie de la peſte; en ſorte que tout ſembloit concourir à la deſtruction de cette nation également criminelle & malheureuſe.

Jeſus, ayant atteint ſa 12e année, eſt amené par ſes parens à Jéruſalem pour la Fête de Pâque. C'étoit l'âge auquel tous les enfans mâles devoient ſe rendre au Temple dans les trois principales Fêtes. Jeſus, s'étant dérobé à ſes parens, reſte dans le Temple après qu'ils ſont partis. Ils font la premiere journée tranquillement ſans lui, s'imaginant qu'il eſt dans la compagnie de leurs proches ou de perſonnes de leur connoiſſance. Mais l'ayant cherché le ſoir inutilement parmi les autres pélerins, ils reviennent à Jéruſalem; & le 3e jour ils le trouvent dans le Temple aſſis au milieu des Docteurs, les écoutant & leur propoſant diverſes queſtions. Sa mere lui fait des plaintes de l'inquiétude qu'il leur a donnée. *Pourquoi me cher-*

Ere vulg.

chiez-vous, lui répond-il? *ne ſaviez-vous pas que je dois travailler à l'ouvrage de mon pere?* Sa mere avec ſon mari le ramene, & il leur demeura ſoumis juſqu'au tems de ſa manifeſtation. S. Marc (VI, 3.) nous apprend qu'il exerçoit avec Joſeph la profeſſion d'artiſan, *Faber*, & la tradition porte que c'étoit celle de Charpentier.

10 Coponius, rappellé à Rome, eſt remplacé dans le Gouvernement de Judée par M. Ambivius.

11 Mort de Salomé, ſœur d'Hérode. Par ſon teſtament elle inſtitua ſon héritiere Livie, femme d'Auguſte. Les villes dont l'Impératrice hérita d'elle, furent Jamnia, Phaſaélide & Archélaïde, fameuſe par ſes palmiers dont les fruits étoient excellens.

[illegible] Annius Rufus eſt nommé Gouverneur de Judée à la place d'Ambivius. Il étoit en exercice de cette charge à la mort d'Auguſte, arrivée l'an 14 de J. C. ou de l'Ere vulgaire.

La diſgrace d'Archélaus n'avoit influé ni ſur Hérode Antipas, ni ſur Philippe, ſes freres. Ils gouvernerent tranquillement leurs Tétrarchies ſous l'Empire d'Auguſte & ſous celui de Tibere, ſon ſucceſſeur. Antipas, pour flatter l'Impératrice Livie, donna le nom de Liviade à la ville de Betaramphta, qu'il fit embellir & fortifier. Il en bâtit une nouvelle ſur les bords du Lac de Genezareth, & la nomma Tiberiade en l'honneur de Tibere, lorſque ce Prince fut parvenu à l'Empire. Le Lac prit enſuite le nom de cette ville.

De ſon côté, Philippe augmenta Paneade près des ſources du Jourdain, & lui donna le nom de Céſarée. Il nomma auſſi Juliade, en l'honneur de Julie, fille d'Auguſte, le bourg de Bethzaïde ſur les bords de la mer de Genezareth, après y avoir fait des augmentations & des embelliſſemens conſidérables.

15 Valerius Gratus eſt envoyé par Tibere pour gouverner la Judée à la place d'Annius Rufus.

19 Les Juifs ſont chaſſés de Rome par les intrigues de Sejan qui craignoit leur fidélité dans les complots qu'il formoit contre l'Empereur. (Philon.)

26 Ponce Pilate remplace Valerius Gratus dans le Gouvernement de Judée. Philon & Joſephe le repréſentent comme un homme dominé par l'avarice, ſacrifiant à ſes intérêts les droits de la juſtice, inquiet, entreprenant & dur juſqu'à la cruauté. Sa conduite ne démentit aucun de ces traits.

Ses prédéceſſeurs s'étoient abſtenus de faire paroître les enſeignes romaines dans Jéruſalem, pour ne pas choquer les Juifs à qui elles étoient en abomination, à cauſe des figures d'hommes & d'animaux qu'elles repréſentoient. Pilate jugeant cette condeſcendance au-deſſous de lui, les fait arborer un matin dans la ville ſainte après les y avoir fait entrer ſecretement pendant la nuit, & ſe retire enſuite à Céſarée. Les Juifs alarmés courent en cette ville pour le conjurer de lever ce ſujet de ſcandale. Il perſiſte durant ſix jours à le refuſer, & ne ſe rend que lorſqu'il voit ces infortunés tendre le cou aux Soldats qu'il avoit fait venir pour les maſſacrer.

Son inquiétude & ſa mauvaiſe volonté le porterent bientôt après à une autre entrepriſe également affligeante pour les Juifs. Ayant conſacré des boucliers à Tibere, il les fit ſuſpendre dans le Palais Royal avec des inſcriptions contraires à la loi de Moïſe. Les Magiſtrats de la ville lui remontrerent en vain le ſcandale qu'excitoit cette nouveauté parmi le peuple, & les ſuites fâcheuſes qu'elle pourroit avoir. N'étant point écoutés, ils envoyerent à Rome une lettre également ſoumiſe & preſſante : elle produiſit ſon effet. L'Empereur blâma Pilate de ſon entrepriſe, & ordonna que les boucliers fuſſent retirés de Jéruſalem & mis dans une autre ville. En vertu de cet ordre, ils furent tranſportés & placés à Céſarée.

Joſephe & Philon rapportent un troiſieme attentat de Pilate, mais ſans en fixer l'époque, non plus que des deux précédens. Il ſavoit qu'il y avoit dans le Temple un tréſor conſidérable. Dans le deſſein de s'en emparer, il imagina de faire conſtruire un aqueduc de 200 ſtades de long pour conduire l'eau à Jéruſalem, & de propoſer aux Juifs de prendre dans ce tréſor les ſommes néceſſaires pour cette conſtruction. Ayant aſſemblé le peuple à ce ſujet, ſa propoſition fut univerſellement rejettée. Il s'y étoit attendu; & des Soldats, qui s'étoient mêlés par ſon ordre dans l'aſſemblée, tomberent à coups de bâton, au premier ſignal qu'il leur fit, ſur la multitude dont ils bleſſerent un grand nombre. Les Juifs en fuyant l'accablent d'injures, d'imprécations & de menaces. Pilate ne fut plus déſormais que l'objet de l'averſion publique. C'étoit peut-être le ſeul point ſur lequel fuſſent réunis les ſentimens des Juifs. Diviſés en ſectes de Phariſiens, de Sadducéens, d'Hérodiens, d'Eſſéniens; partagés entre de faux Meſſies qui s'élevoient à la faveur de l'attente univerſelle, où l'on étoit de l'avénement prochain d'un libérateur; déchirés par des factions qui manquoient ſouvent d'objet; telle étoit leur ſituation, lorſque Jeſus-Chriſt quitta ſa patrie & ſortit de l'obſcurité de la maiſon paternelle pour ſe manifeſter aux hommes.

30 Jean, retiré dès ſon enfance dans le déſert, prêchoit alors la pénitence & baptiſoit à Bethabara (& non à Bethanie, comme porte la Vulgate) ſur les bords du Jourdain, aux environs de Jéricho. Il avoit commencé l'exercice de ſon miniſtere la 15e année du regne de Tibere. C'étoit parmi les Juifs celle d'un Jubilé dont l'ouverture ſe faiſoit le 10e du mois *Thiſri* par un grand jeûne, appellé le *jeûne d'expiation*. On croit que ce fut ce jour même que Jean choiſit pour ouvrir ſa miſſion, dont l'objet étoit d'annoncer un Jubilé d'une eſpece nouvelle, figuré par les précédens, & qui devoit être ſalutaire, non-ſeulement aux Juifs, mais à toutes les nations. Jean retraçoit dans ſa conduite la vie auſtere des anciens Prophêtes. Son vêtement étoit à peu près le même que celui d'Elie, un tiſſu de poils de chameau avec une ceinture de cuir ſur les reins. Il vivoit de miel ſauvage & de ſauterelles : nourriture commune en divers endroits de l'Aſie (1). Pluſieurs le

(1) » Les Européens, dit M. Niebuhr (*Deſcript. de l'Arabie, » p. 252*) ne comprennent pas comment les Arabes peuvent » manger avec plaiſir des ſauterelles; & les Arabes, qui n'ont » pas eu de commerce avec les Chrétiens, ne veulent pas

Ere vulg. prenoient pour le Meſſie, dont l'attente tenoit en ſuſpens toutes les nations orientales. Mais
30 il déclaroit qu'il n'étoit que ſon précurſeur, avouant qu'il n'étoit pas digne de délier les cordons de ſa chauſſure, & diſant même qu'il ne méritoit pas le nom de Prophête. *Je baptiſe*, ajoutoit-il, *dans l'eau; mais ce ſera lui qui vous baptiſera dans le Saint-Eſprit & dans le feu.* Tout le peuple de Judée accourant pour recevoir le baptême de Jean, Jeſus vient ſe préſenter auſſi à lui pour être baptiſé. Jean ne l'avoit jamais vu. Mais l'ayant alors connu par une lumiere ſurnaturelle, *c'eſt à moi*, lui dit-il, *à recevoir de vous le baptême.* Jeſus inſiſte, & il obéit. Au ſortir de l'eau, comme il faiſoit ſa priere, le Saint-Eſprit deſcendit ſur lui en forme de Colombe; & on entendit une voix du Ciel qui diſoit : *c'eſt ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.*

Jeſus étant rempli du S. Eſprit revient des bords du Jourdain, & l'eſprit le pouſſe auſſitôt dans le déſert. Il y paſſa dans un jeûne continuel 40 jours & 40 nuits; au bout deſquels ayant faim, il ſouffrit que le diable le tentât en trois différentes manieres, pour éprouver s'il étoit vraiment le fils de Dieu (1). Le tentateur s'étant retiré confus, les Anges s'approchent de Jeſus, & lui ſervent à manger. Jeſus retourne ſur les bords du Jourdain, à l'endroit où Jean continuoit de baptiſer; & Jean le voyant paſſer, lui rend un nouveau témoignage en préſence du peuple. Deux de ſes Diſciples ayant ouï qu'il l'appelloit l'*Agneau de Dieu*, viennent trouver Jeſus, & s'attachent à lui. André, l'un des deux, lui amene enſuite Simon, ſon frere puîné, dont Jeſus change le nom en celui de Céphas, c'eſt-à-dire Pierre. Ces deux freres étoient fils de Jonas, & pêcheurs de leur profeſſion. Le lendemain Jeſus allant en Galilée, rencontre Philippe natif de Bethſaïde, comme André & Pierre, & lui ordonne de le ſuivre. Philippe ayant trouvé Nathanaël l'engage à venir voir Jeſus, l'aſſurant qu'il eſt le Meſſie. (On croit que Nathanaël eſt le même que S. Barthelemi.) Jeſus, dès qu'il l'apperçoit, fait l'éloge de ſa candeur. Nathanaël ſurpris, lui demande d'où il le connoît. Jeſus lui rappelle une occaſion où il étoit caché ſous un figuier. Aſſuré que nul homme n'avoit pu le voir alors, *Maître*, lui répondit-il, *vous êtes le fils de Dieu; vous êtes le Roi d'Iſraël.*

31 Trois jours après, (2) Jeſus eſt convié avec ſa mere & ſes Diſciples à des noces qui ſe faiſoient à Cana en Galilée. Le vin étant venu à manquer dans le cours du repas, il change l'eau en vin à la demande de ſa mere. (3) C'eſt le premier miracle qu'il fit pour manifeſter ſa gloire & ſe faire connoître à ſes Diſciples.

Jeſus de-là paſſe à Capharnaüm, ville de la Tribu de Nephtali & capitale de la Décapole, ſituée à l'endroit où le lac de Généſareth, dit auſſi la mer de Tibériade, reçoit le Jourdain. C'étoit la ville la plus marchande, la mieux ſituée, & en même tems la plus déréglée non-ſeulement de la Décapole, mais de toutes celles des Tribus de Nephtali & de Zabulon. Après y avoir demeuré quelques jours, Jeſus ſe rend à Jéruſalem aux approches de la fête de Pâque. Etant entré dans le Temple, il eſt ſaiſi d'indignation à la vue du trafic qu'on y faiſoit de bœufs, de moutons, de colombes; il ſe met en devoir de venger la ſainteté prophanée de la maiſon de ſon pere, & ayant fait un fouet avec des cordes, il en chaſſe les vendeurs avec leurs marchandiſes, jette par terre l'argent des changeurs, & renverſe leurs bureaux. Tout ce commerce avoit pour prétexte le ſervice du Temple; mais l'avarice en étoit le principe.

» croire à leur tour que ces derniers ſe font une délicateſſe des » huîtres, des crabes, des chevretes, des écreviſſes, &c. Cependant ces deux faits ſont également certains. Dans toutes » les villes d'Arabie, depuis Babelmandel juſqu'à Baſra, on enfile les ſauterelles pour les porter au marché. Je vis un Arabe » ſur le mont Sumara qui en avoit rempli un ſac. On les accommode en diverſes façons...Quand les Arabes en ont une » grande quantité, ils les grillent ou les font ſécher dans un » four, ou les bouillent & les mangent avec du ſel.... Les Arabes » du royaume de Maroc, après les avoir fait bouillir légérement, les font ſécher ſur les toîts de leurs maiſons. «

A l'égard du miel ſauvage, il ſe recueille, ſuivant le même Auteur, ſur un arbre qui croît communément en Perſe & y devient fort grand.

(1) La premiere tentation fut de le défier, s'il étoit le fils de Dieu, de changer en pain des pierres pour ſoulager ſa faim; la ſeconde de le tranſporter dans la ville ſainte & de le placer ſur le haut du temple; puis de l'exhorter à ſe jetter en bas, en lui promettant par les termes de l'Ecriture que les Anges le ſoutiendroient de leurs mains de peur qu'il ne heurtât le pied contre quelque pierre; la troiſieme, de le tranſporter encore ſur une haute montagne d'où il lui fit voir tous les royaumes du monde & la gloire qui les accompagne, en lui diſant : *Je vous donnerai toutes ces choſes ſi, en vous proſternant devant moi, vous m'adorez.* Jeſus repouſſa ces trois tentations, & confondit le tentateur par l'autorité des mêmes Ecritures qu'il lui avoit citées. Mais on objecte contre la ſeconde que le toît du temple, ſelon Joſephe, étant hériſſé de branches d'or ſi pointues, que les oiſeaux même ne pouvoient s'y repoſer, il étoit impoſſible que Jeſus put s'y tenir. Nous convenons que tel étoit le toît du temple proprement dit, ou de l'édifice compoſé du Saint & du Saint des Saints. Mais à cet édifice, qui faiſoit le corps du temple, étoient jointes des ailes deſtinées pour le logement des Prêtres & pour ſerrer les proviſions du temple. C'eſt ſur le haut de l'une de ces ailes que le diable plaça Jeſus : & le texte original le dit formellement : Καὶ ἵστησιν αὐτὸν ἐπὶ τὸ πτερύγιον τοῦ ἱεροῦ : *Et ſtatuit eum ſuper alam templi*, & non pas *ſuper pinnaculum templi*, comme traduit la Vulgate. On objecte encore contre la troiſieme tentation que la terre étant ronde, il n'y a nulle montagne, ſi haute qu'on veuille la ſuppoſer, d'où l'on puiſſe appercevoir tous les royaumes du monde. A cela on répond que cette démonſtration de tous les royaumes de l'Univers, ſuivant les regles du langage, doit s'entendre de la maniere dont elle eſt poſſible; c'eſt-à-dire que le démon fit voir à Jeſus-Chriſt tous ceux que l'œil pouvoit appercevoir de la montagne où il l'avoit placé, & lui fit la peinture ou la deſcription des autres.

(2) Ce fut probablement dans l'intervalle de ces trois jours que Jeſus fit deux autres Diſciples, Jean, ſurnommé depuis l'Evangéliſte, & Jacques, ſon frere aîné, dit le Majeur, tous deux encore de Bethſaïde, tous deux Pêcheurs, fils de Zébédée & de Salomé, qui fut dans la ſuite l'une des ſaintes Femmes qui avoient coutume de ſuivre le Sauveur & de le ſervir. Les deux freres étoient dans une barque avec leur pere, lorſque Jeſus leur dit : *Venez à ma ſuite, & je vous ferai pêcheurs d'hommes;* ce qu'ayant oui, ils quitterent auſſitôt leurs filets & leur pere pour ſuivre le Sauveur. Jean fut ſon Diſciple bien aimé; & c'eſt ainſi qu'il ſe qualifie lui-même dans ſon Evangile.

(3) Il eſt dit, ſuivant la verſion françoiſe, que Jeſus ordonna de porter cette eau changée en vin au *Maître-d'Hôtel.* Eſt-il croyable, dit-on, que les mariés de Cana, qui ſans doute étoient de pauvres gens, euſſent un Maître-d'Hôtel ? Mais il faut s'en prendre à la diſette de notre Langue, ſi les Traducteurs ont rendu par Maître-d'Hôtel le mot latin *architriclinus*, qui ſignifie proprement celui qui eſt chargé de l'économie, de l'ordre & de l'arrangement d'un repas. Dans les noces ordinaires des anciens, c'étoit un parent de l'époux qui s'acquittoit de cet emploi momentané.

Hérode

Ere vulg.
30 Hérode Antipas, devenu amoureux de ſa belle-ſœur & ſa niece, Hérodiade fille d'Ariſtobule & femme de Philippe ſon frere conſanguin, répudie ſa femme légitime, fille d'Arétas Roi d'Arabie, & ayant fait enlever Hérodiade, il la prend pour ſon épouſe au grand ſcandale des gens de bien. Jean-Baptiſte lui fait à ce ſujet des remontrances qu'il mépriſe, & qui mettent Hérodiade en fureur contre lui. Les Phariſiens jaloux du crédit qu'il avoit parmi le peuple, ſe concertent avec Hérodiade pour le perdre. Ils inſinuent à Hérode que la nouveauté de la doctrine de Jean peut cauſer quelque révolution dans l'Etat. Il n'en fallut pas davantage à ce Prince, diſpoſé comme il étoit à l'égard du Prophete, pour le faire arrêter & l'envoyer priſonnier au château de Macheron. Son deſſein étoit de le faire mourir; mais il fut retenu par la crainte du peuple qui regardoit Jean comme un Prophete. Il prit même pour lui bientôt après des ſentimens d'eſtime & de vénération, juſqu'à déférer en pluſieurs points à ſes avis, perſuadé par ſes entretiens & ſa conduite, que c'étoit un homme juſte & ſaint. Jeſus ayant reçu la nouvelle de l'empriſonnement de Jean, quitte la Judée pour ſe mettre à couvert de la fureur d'Hérode, & retourne dans la partie de la Galilée, qui n'étoit point ſoumiſe à ce Prince, c'eſt-à-dire la partie la plus maritime de ce pays, où étoient ſitués *Bethſaïde & Capharnaüm*. Sur ſa route, en paſſant par la Samarie, il s'arrête près de la ville de Sichar ou Sichem, & s'aſſied étant fatigué du voyage, ſur le bord d'un puits qui avoit ſervi autrefois au Patriarche Jacob, pour lui, ſa famille & ſes troupeaux. Tandis que ſes Diſciples vont à la ville pour y acheter des vivres, une femme en arrive avec une cruche pour puiſer de l'eau dans ce puits. Jeſus lui demande à boire. Elle s'étonne qu'étant Juif il faſſe pareille demande à une Samaritaine, les deux nations n'ayant aucun commerce enſemble. Jeſus l'inſtruit, lui rappelle ſa vie paſſée, & lui apprend qu'il eſt celui qui doit rétablir toutes choſes. Elle laiſſe ſa cruche, retourne à la ville, & engage les habitants à venir voir un homme qui lui a dit tout ce qu'elle a fait, & qu'elle croit être le Meſſie. (1) Ils viennent, & emmenent Jeſus dans leur ville. Il paſſe deux jours avec eux, & les laiſſe, en reprenant ſa route, pleinement convaincus de la divinité de ſa miſſion.

Les Galiléens, à l'arrivée de Jeſus dans leur pays, témoignent une grande joie de le voir, parce que la plupart avoient été témoins des merveilles qu'il avoit opérées le jour de la fête à Jéruſalem. Un jour de ſabbat, étant entré dans la Synagogue, il aſſiſte à la lecture de l'Ecriture-

Ere vulg.
Sainte, après quoi s'étant levé il prend la parole, & remplit d'admiration toute l'aſſemblée par la force de ſon diſcours & la ſublimité de ſa doctrine. Il ſe trouvoit-là un homme poſſédé du Démon. Tourmenté par la préſence de Jeſus, l'eſprit impur s'écrie pour lui rendre témoignage. Jeſus lui impoſe ſilence, & lui ordonne de ſortir de cet homme; ce qui eſt exécuté ſur le champ: nouveau ſujet d'étonnement.

Etant ſorti de la Synagogue, il entre dans la maiſon de Simon-Pierre, & y guérit la bellemere de ce Diſciple, qui avoit une grande fievre. Sur le ſoir on amene tous les malades de la ville à la porte de la maiſon où étoit Jeſus; & il les guérit tous.

De Capharnaüm où il établit comme le centre de ſa miſſion, Jeſus parcourt la Galilée, prêchant, & faiſant des miracles pour appuyer ſon enſeignement. Etant venu ſur le rivage de la mer de Tibériade, il s'embarque avec ſes Diſciples pour paſſer au pays des Gadaréniens ou Géraſéniens. Dans le trajet une furieuſe tempête s'éleve, tandis qu'il dort tranquillement ſur la poupe. Ses Diſciples près de périr l'éveillent & le prient de les ſauver. Il parle avec menaces aux vents & aux flots agités. Le vent ceſſe auſſi-tôt, & le calme ſuccede à l'orage. Nous remarquerons que c'eſt ici la ſeule fois que l'Ecriture diſe formellement que Jeſus-Chriſt ait dormi. Elle l'inſinue à la vérité dans un autre endroit. (Marc. I. 35.) Mais elle nous apprend que le plus ſouvent il paſſoit les nuits en prieres.

Jeſus étant deſcendu de la barque, deux poſſédés ſortent des tombeaux qui leur ſervoient de retraite, & viennent ſe préſenter à lui. C'étoient deux furieux qui mettoient la déſolation dans le pays. Mais l'un d'eux beaucoup plus violent que l'autre, étoit d'une force à rompre toutes ſes chaînes, enſorte que nul homme ne pouvoit le dompter. Jeſus les délivra l'un & l'autre, ſuivant S. Matthieu, quoique S. Luc ne parle que du ſecond, par la raiſon, dit S. Auguſtin, que celui-ci étoit plus remarquable & le plus connu dans le pays. Ce n'étoit pas un ſeul Démon dont il étoit poſſédé, mais une Légion d'eſprits impurs, comme leur chef le déclara, lorſque Jeſus lui demanda ſon nom. Craignant que Jeſus ne les envoyât dans l'abîme, ils le prierent de leur permettre d'entrer dans un troupeau de pourceaux qui paiſſoient dans le voiſinage. Jeſus y conſentit, & dès qu'ils y furent entrés, les pourceaux allerent ſe précipiter dans le lac, & s'y noyerent.

Jeſus étant revenu à Capharnaüm, un grand nombre de perſonnes s'aſſemblent dans la maiſon où il eſt, les uns pour entendre ſes diſ-

(1) Dans l'entretien que cette femme eut avec J. C. elle lui propoſa la queſtion ſur laquelle les Samaritains étoient en différend avec les Juifs, touchant le lieu où il étoit permis de ſacrifier; » car il eſt clair, dit M. Nicole, que dans les paroles par » leſquelles cette femme de Samarie exprime ſa queſtion, le » mot *d'adorer* (qu'elle emploie) ſignifie ſacrifier. « *Nos peres*, dit-elle, *ont adoré ſur cette montagne, & vous autres* (Juifs) *vous dites que c'eſt dans Jéruſalem qu'eſt le lieu où il faut adorer.* » Je dis, pourſuit cet Auteur, qu'il eſt clair que le mot » *adorer* ſignifie ici ſacrifier, puiſque la prétention des Juifs » n'a jamais été qu'il ne fût pas permis d'adorer Dieu en un au» tre lieu qu'à Jéruſalem; mais ſeulement qu'il n'étoit pas per» mis de ſacrifier à Dieu hors de Jéruſalem. Jeſus-Chriſt a donc » pris auſſi dans ſa réponſe ce terme dans le même ſens; & » c'eſt dans ce ſens qu'il déclare à cette femme que le tems de » la loi nouvelle étoit venu, & que le propre du tems de cette » loi étoit qu'on n'y ſeroit plus obligé de *n'adorer*, c'eſt-à-dire » de ne ſacrifier qu'à Jéruſalem ou dans quelque autre lieu par» ticulier; mais qu'il ſeroit permis d'offrir en tout lieu le ſacri» fice propre à la loi nouvelle; & par là il fait voir manifeſte» ment que la loi nouvelle auroit un ſacrifice extérieur, puiſ» qu'il ne s'agit nullement ici des ſacrifices purement inté» rieurs, attendu qu'il a toujours été permis d'offrir ces ſacri» fices en tous les endroits du monde. «

Ere vulg. cours, les autres pour être guéris de leurs maladies. On lui amene entre autres un paralytique; mais la maiſon étant pleine, on imagine de découvrir le toît, & de deſcendre avec des cordes le malade couché dans ſon lit, qui ſe trouve ainſi placé devant Jeſus. *Mon fils*, lui dit Jeſus, *ayez confiance ; vos péchés vous ſont remis :* paroles qui ſcandaliſent les Phariſiens. *Quel autre que Dieu*, diſent-ils, *peut remettre les péchés ?* Jeſus pour les confondre ordonne au paralytique de ſe lever & d'emporter ſon lit; ce qu'il fit au grand étonnement des aſſiſtans.

Vocation du Publicain Levi, dit auſſi Matthieu, fils d'Alphée. Jeſus paſſant devant ſon bureau où il étoit aſſis, lui commande de quitter ſa profeſſion & de le ſuivre; & ſur le champ il eſt obéi. Sans préjudice de la grace intérieure on peut dire que les miracles qu'avoit déja faits Jeſus à Capharnaüm, l'avoient préparé à le reconnoître pour le Meſſie, & à s'attacher à lui.

31 Jaïre, chef d'une Synagogue, vient trouver Jeſus pour le prier de venir ſauver la vie à ſa fille qui eſt près de mourir. Jeſus ſe met en route pour y aller, ſuivi de ſes Diſciples. Une grande foule de peuple l'accompagne pour être témoin du miracle. Sur ſa route, une femme affligée d'une perte de ſang depuis douze ans, s'approche de lui par derriere & touche le bord de ſa robe, dans la ferme confiance que cela ſuffit pour la guérir. La ſource de ſon mal eſt tarie à l'inſtant, & elle ſent dans ſon corps la preuve de ſa parfaite guériſon. Jeſus demande qui l'a touché, diſant qu'une vertu eſt ſortie de lui. La femme s'approche en tremblant, avoue humblement ce qu'elle a fait, & Jeſus, après avoir loué ſa foi, lui dit de s'en retourner en paix. Lorſqu'il parloit encore, on vient avertir Jaïre que ſa fille eſt morte. Jeſus continue ſa route, arrive dans la maiſon, d'où il chaſſe les joueurs

Ere vulg. de flûte & tous les pleureurs à gage, ne gardant auprès de lui que trois de ſes Diſciples, avec le pere & la mere de la fille, la prend par la main, & la rend pleine de vie à ſes parens.

Comme il ſortoit de ce lieu, deux aveugles le ſuivirent en lui demandant à grands cris qu'il leur rendît la vue. Jeſus la leur accorde, après quoi on lui préſente un muet poſſédé du Démon, & il le guérit de même.

La fête de Pâque approchoit alors. Jeſus s'étant rendu à Jéruſalem pour la célébrer, vint un jour de ſabbat à la piſcine des brebis, qu'on appelloit en hébreu Bethſaïda, & en ſyriaque Bethzéda. Elle étoit voiſine de la porte qui eſt nommée *du troupeau* dans le deuxieme livre d'Eſdras, & étoit entourée d'une galerie à cinq portiques. Il s'y rendoit un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, & de ceux qui avoient les membres deſſéchés, leſquels attendoient tous que l'eau fût remuée pour y entrer. Car un Ange du Seigneur deſcendoit en un certain tems dans cette piſcine dont il agitoit l'eau, & celui qui le premier y entroit, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût. Or il y avoit-là un paralytique malade depuis trente-huit ans, qui, faute d'avoir quelqu'un pour le deſcendre auſſi-tôt que l'eau étoit troublée, avoit toujours le malheur d'être prévenu par quelque autre. Jeſus l'appercevant lui demande s'il veut être guéri. Le malade lui expoſe l'inconvénient où il ſe trouve. *Levez-vous*, lui dit Jeſus, *emportez votre lit, & marchez*. Il le fait, & les Juifs, au lieu de rendre gloire à Dieu de cette merveille, ſe ſcandaliſent de ce que cet homme emporte ſon lit un jour de ſabbat. La guériſon que fait Jeſus quelque tems après d'une main ſeche dans un pareil jour, met le comble à la fureur des Phariſiens, & les porte à ſe concerter avec les Hérodiens (1) pour le perdre. Jeſus connoiſſant leur deſſein ſe retire vers la

(1) » Ce qui eſt marqué des Hérodiens dans l'Evangile, dit » M. Prideaux, (*Hiſt. des Juifs, T. V, Liv. XIII, p. 124, » & ſuiv.*), ſemble aſſez marquer que c'étoit une ſecte parmi » les Juifs qui différoit des autres dans quelques points de la loi » & de la religion. Ils ſont nommés avec les Phariſiens, & diſ» tingués d'eux : de ſorte que ce doit naturellement être une » ſecte, auſſi bien que l'autre. Il eſt dit d'eux auſſi, qu'ils avoient » un levain particulier, de la maniere que cela eſt dit des Pha» riſiens; c'eſt-à-dire quelques dogmes faux & méchans qui » gâtoient la pâte dans laquelle on les mettoit : & Jeſus-Chriſt » avertit ſes Diſciples de ſe donner de garde du levain des uns & » des autres. Et puiſqu'il l'appelle le levain d'Hérode, il faut » qu'Hérode ſoit l'auteur des dogmes dangereux qui diſtin» guoient cette ſecte de toutes les autres ſectes des Juifs; & que » l'on appellât Hérodiens ceux qui embraſſoient ces dogmes: » ſes ſectateurs étant pour la plûpart des gens de la Cour, ceux » qui avoient des charges au Palais, & leurs deſcendans; la » verſion Syriaque, par-tout où ſe trouve le nom d'Hérodiens, » le rend par celui de *domeſtiques d'Hérode.* Cette verſion ayant » été faite de fort bonne heure pour l'uſage de l'Egliſe d'Antioche, » ceux qui y ont travaillé étoient fort proche du tems où cette » ſecte avoit pris naiſſance, & avoient par là l'avantage de ſa» voir mieux que perſonne ce que c'étoit. Voilà donc, ce me » ſemble, les Hérodiens bien prouvés une ſecte, & une ſecte » venue d'Hérode le Grand.

» Mais quels dogmes avoit cette ſecte ? Le ſeul moyen de le » découvrir qui nous reſte, eſt d'examiner en quoi ſon fonda» teur différoit du reſte des Juifs : car, ſans doute, ce ſera là » auſſi la difference de ſes ſectateurs avec les autres Juifs. On » trouvera qu'il y a deux articles ſur leſquels Hérode & les Juifs » ne s'accordoient pas. Le premier eſt, en ce qu'il aſſujettit la » nation à la domination des Romains; & le ſecond, en ce que, » par complaiſance pour ces mêmes Romains, il ſuivoit plu» ſieurs des uſages & des modes du Paganiſme. Hérode croyoit » l'un & l'autre permis, & ſuivoit ces principes dans la prati» que. Ce ſont la auſſi, ſelon moi, les opinions dans leſquelles » conſiſtoit la différence qui étoit entre ſes ſectateurs & les au» tres Juifs, & ce qui conſtituoit la ſecte qui, à cauſe de cela, » portoit ſon nom. Du commandement qui avoit été donné au » XVII du Deutéronome, v. 15. *Tu établiras ſur toi pour Roi » un d'entre tes freres. Tu ne pourras pas établir ſur toi un étran» ger qui ne ſoit pas ton frere :* on avoit conclu, & tous les » Phariſiens étoient de cette opinion, qu'il n'étoit pas per» mis de ſe ſoumettre à l'Empereur Romain, ni de lui payer » tribut. Mais Hérode & ſes ſectateurs entendant ce texte d'un » choix volontaire, non pas d'une ſoumiſſion forcée ou néceſ» ſaire, étoient d'une opinion contraire, & croyoient qu'il étoit » très permis en ce cas là & de ſe ſoumettre à l'Empereur Ro» main & de lui payer tribut. Les Phariſiens donc & les Héro» diens ayant ſur cet article des ſentimens ſi oppoſés, ceux qui » tendoient des pieges à Jeſus-Chriſt, & qui cherchoient à le » perdre, détacherent des diſciples de ces deux ſectes oppoſées, » pour lui faire propoſer cette queſtion captieuſe conjointe» ment : Matth. XIII. 16. *Eſt-il permis de payer le tribut à Cé» ſar, ou non ?* perſuadés que de quelque maniere qu'il y répon» dît, il donneroit priſe ſur lui. Car, s'il diſoit que non, les » Hérodiens le déféreroient d'abord comme un ennemi de Cé» ſar; &, s'il diſoit qu'oui, les Phariſiens ne manqueroient » pas de le rendre odieux au peuple, comme un ennemi de leurs » droits & de leurs privileges : car le peuple étoit déjà entêté de » leur opinion, qu'il n'étoit pas permis de payer le tribut. Mais » Jeſus-Chriſt, qui ſavoit leurs mauvaiſes intentions, confondit » les uns & les autres par la réponſe qu'il leur donna. Mais en» fin, cette réponſe étant une juſtification de la doctrine des

Ere vulg. mer avec ſes Diſciples; il n'y reſte pas inconnu. On vient de tous les endroits de la Judée, de la Galilée & de l'Idumée pour l'entendre & pour lui préſenter des malades, & tous ceux qui ont le bonheur de le toucher ſont guéris. Étant enſuite monté ſur une montagne voiſine, il choiſit parmi ſes Diſciples douze Apôtres, à la tête deſquels il met Pierre, & leur fait un ſermon qui renferme en précis toute la morale évangélique.

Il deſcend, & une grande foule de peuple qui l'attendoit ſe met à ſa ſuite. S'en étant ſéparé, il rencontre près de Capharnaüm un Lépreux qu'il guérit en le touchant, mais il lui défend d'en parler, & lui ordonne d'aller ſe préſenter au Prêtre pour vérifier ſa guériſon & le rétablir dans l'ordre de la ſociété. Car les Lépreux en étoient ſéqueſtrés, & l'entrée même des villes leur étoit interdite.

Jeſus étant dans Capharnaüm, un Centenier lui députe quelques Juifs, pour le prier de venir au ſecours de ſon ſerviteur qui étoit paralytique. Il ſe met en route; mais le Centenier ſe jugeant indigne de le recevoir dans ſa maiſon, lui fait dire par ſes amis qu'il ne mérite point cet honneur, & qu'une parole ſortie de ſa bouche ſuffit pour rendre la ſanté au malade. Jeſus admirant ſa foi lui accorde ſa demande, & le ſerviteur eſt auſſi-tôt guéri.

Le jour ſuivant, Jeſus allant à Naïm, ville de la Tribu d'Iſſachar, près du torrent de Ciſon entre Nazareth & Aphec, rencontre à la porte de la ville le convoi d'un jeune homme, fils unique d'une veuve qui ſuivoit le cercueil en pleurant. Touché de compaſſion, Jeſus dit à ceux qui portoient le corps de s'arrêter, & commande au mort de ſe lever. Le jeune homme en même tems ſe leve, & commence à parler, ce qui remplit les aſſiſtans de frayeur & d'admiration.

Toutes ces choſes ayant été racontées à Jean-Baptiſte dans ſa priſon par ſes Diſciples, il envoie deux d'entre eux à Jeſus pour lui demander s'il eſt le Meſſie, ou s'il faut en attendre un autre. Jean n'avoit aucun doute là-deſſus; mais il vouloit que ſes Diſciples fuſſent inſtruits par la bouche de Jeſus même de la divinité de ſa perſonne & de ſa miſſion. Jeſus fait en leur préſence divers miracles, & leur dit de rapporter à Jean ce qu'ils ont vu, ajoutant qu'heureux eſt celui qui ne prendra pas de lui un ſujet de ſcandale & de chûte. Jeſus étoit encore à Naïm, lorſqu'il reçut cette députation.

Un Phariſien de la même ville, nommé Si-

Ere vulg. mon, l'invite à dîner. Tandis qu'il eſt à table, une femme de mauvaiſe vie, différente de Marie-Magdeleine, & de Marie ſœur de Lazare, comme le penſent les meilleurs critiques, ſurvient avec un vaſe d'albâtre plein d'une huile odoriférante. Elle ſe place derriere lui, & après avoir arroſé ſes pieds de ſes larmes, les avoir eſſuyés avec ſes cheveux & les avoir baiſés, elle les embaume de ſon parfum. Ce ſpectacle attendriſſant, loin de toucher le Phariſien, ne lui inſpire que du mépris & pour la pénitente qu'il regarde comme indigne de pardon, & pour Jeſus qui lui paroît n'être pas un vrai Prophete, puiſqu'il ne connoît pas, ſelon lui, la perſonne qui eſt à ſes pieds. Jeſus le convainc d'erreur par une parabole, après quoi il renvoie cette femme en l'aſſurant que ſes péchés lui ſont remis.

Une autrefois Jeſus étant entré dans une maiſon (vraiſemblablement à Capharnaüm) pour y prendre ſon repas avec ſes Diſciples, il s'y aſſembla une ſi grande foule de peuple, qu'à peine y pouvoit-on reſpirer. Ses proches l'ayant appris, vinrent pour ſe ſaiſir de lui, diſant qu'il avoit perdu l'eſprit, car ils ne croyoient pas en lui. Dans ce moment il guérit un poſſédé qui étoit aveugle & muet, miracle qui frappe le peuple d'admiration. Mais les Phariſiens ont la malice de l'attribuer à Béelzebuth, Prince des Démons. Surquoi Jeſus leur prouve que, ſi le royaume de Satan eſt diviſé contre lui-même, il eſt impoſſible qu'il ſubſiſte. Il leur fait enſuite ce raiſonnement: *Si je chaſſe les Démons par Béelzebuth, par qui vos enfans les chaſſent-ils?* Puis il ajoute, pour leur faire ſentir l'énormité de leur calomnie: *Je vous le dis en vérité, que tous les blaſphêmes que les hommes auront proférés leur ſeront remis, à l'exception du blaſphême contre le S. Eſprit.*

Étant parti de-là, il vient avec ſes Diſciples à Nazareth, où il avoit été élevé. Le jour du ſabbat il entre dans la Synagogue, & y fait ſur un paſſage d'Iſaïe qui le concerne, un diſcours qui remplit d'étonnement ſes auditeurs. » D'où » lui vient cette ſageſſe, ſe demandent-ils? » n'eſt-ce pas là cet artiſan dont nous connoiſ- » ſons le pere, la mere, les freres & les ſœurs, » (couſins & couſines) gens du commun, qui » n'ont point de lumieres au-deſſus de leur état?» Ces conſidérations les arrêtent & les empêchent de croire à une doctrine qu'ils ſont forcés néanmoins d'admirer. Jeſus prend de-là occaſion de leur dire & de leur montrer par des exemples que jamais un Prophete n'eſt bien reçu dans ſon pays. Les reproches d'incrédulité qu'il leur

» Hérodiens ſur cet article, ce ne peut pas être là le levain d'Hérode dont notre Sauveur diſoit à ſes Diſciples de ſe donner de garde. Il faut donc que ce ſoit leur ſeconde opinion; que quand une force majeure le commande & le veut, il eſt permis de la ſuivre, & de lui obéir & de faire des actes d'idolâtrie, ou de ſuivre d'autres pratiques criminelles de Religion. » Il eſt bien ſûr qu'Hérode ſuivoit cette lâche maxime; & il y » a beaucoup d'apparence que, pour juſtifier ſa conduite, il forma cette ſecte. Joſephe nous apprend que, pour faire ſa cour » à Auguſte & aux Grands de Rome, il avoit fait bien des choſes » défendues par la loi & la religion des Juifs; qu'il avoit bâti » des Temples & élevé des Statues pour un culte idolâtre; & » s'étoit excuſé aux Juifs en leur repréſentant qu'il l'avoit fait » malgré lui; forcé par le commandement d'une puiſſance à laquelle la néceſſité le contraignoit d'obéir, & que cela le diſculpoit entiérement, puiſque ce n'étoit pas un acte volontaire. » De là vient qu'il eſt quelquefois traité de demi-Juif. Je crois » donc que les Hérodiens, ſes ſectateurs, étoient des demi-Juifs » comme lui; des gens qui à la vérité faiſoient profeſſion du Judaïſme, mais qui pourtant dans l'occaſion ſavoient s'accommoder à l'idolâtrie païenne, & faire ce qu'elle demandoit d'eux. » Les Sadducéens, qui ne connoiſſoient point de vie après celle-ci, donnerent preſque tous dans l'Hérodianiſme; auſſi les voiton confondus, pour ainſi dire, avec eux; car les mêmes perſonnes qui, dans un Evangile ſont appellées Hérodiens, dans un » autre ſont nommées Sadducéens. Cette ſecte tomba, & s'évanouit après le tems de Notre Seigneur. Il n'en eſt plus parlé du » tout. »

Ere vulg. fait les irritent au point, qu'ils veulent le précipiter du haut de la montagne, ſur laquelle étoit bâtie leur ville. Mais Jeſus paſſe au milieu d'eux ſans qu'ils lui faſſent de mal.

32 Jean dans ſa priſon continuoit de blâmer le mariage d'Hérode avec Hérodiade, & cette méchante femme de ſon côté ne ceſſoit de tendre des embûches au Prophete pour le faire mourir. Enfin le moment favorable à ſon abominable deſſein arriva. Ce fut le jour de la naiſſance d'Hérode. Ce Prince donnant à cette occaſion un feſtin aux Grands de ſa Cour, aux Officiers de ſes troupes & aux principaux de Galilée, Salomé fille d'Hérodiade y fut introduite, & ayant danſé devant le Roi, elle lui plut tellement qu'il s'engagea par ſerment à lui donner tout ce qu'elle demanderoit, fût-ce même la moitié de ſon royaume. Salomé s'étant retirée conſulte ſa mere, qui lui dit de demander la tête de Jean-Baptiſte. Hérode auſſi fâché que ſurpris de cette demande, ne l'accorde qu'à regret. Sa conſcience lui dictoit un refus; mais deux choſes l'en détournerent, la crainte de moleſter la jeune Princeſſe, & la honte de ſe parjurer à la vûe des convives. Il envoie donc un garde pour décapiter le Prophete dans ſa priſon. Sa tête eſt apportée dans un baſſin à Salomé, qui la remet à ſa mere.

Jeſus apprenant la mort de Jean ſe retire de Galilée. Il y revient quelque tems après, & ne ceſſe de faire des miracles, qui répandent au loin ſa réputation, & donnent lieu à divers diſcours. On en parle à la cour d'Hérode, & ſur ce qu'il entend dire, il s'imagine que c'eſt Jean-Baptiſte qui eſt reſſuſcité. On rapporte à Jeſus ce qu'Hérode dit de lui. Il quitte le lieu où il eſt, s'embarque avec ſes Diſciples ſur la mer de Tibériade, & ſe retire dans le déſert appellé de Bethſaïde, non qu'il fût du même côté que cette ville, mais parcequ'il étoit vis-à-vis, n'y ayant que le lac entre deux. Le peuple l'ayant vu partir s'empreſſe de le ſuivre, & pluſieurs firent une telle diligence qu'ils arriverent avant lui. Jeſus touché de compaſſion pour cette multitude qu'il voyoit abandonnée comme des brebis ſans paſteur, leur dit beaucoup de choſes pour leur inſtruction, & rend la ſanté à ceux qui étoient malades. Le jour étant déja fort avancé, ſes Diſciples lui remontrent qu'il eſt tems de renvoyer ces gens, afin qu'ils aillent ſe procurer des vivres dans les lieux voiſins, attendu qu'il n'y a pas dans cette ſolitude de quoi les nourrir. Jeſus demande à ſes Diſciples combien ils ont de pains, & ayant connu par leur réponſe qu'ils n'en avoient que cinq avec deux poiſſons, il leur ordonne de faire aſſeoir cette multitude ſur l'herbe par rangs de cent & de cinquante; puis ayant béni les pains & les poiſſons, il les leur donne pour les diſtribuer à ceux qui étoient aſſis. La multiplication de ces alimens fut telle, que cinq mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans, qui compoſoient ce peuple, en furent raſſaſiés. Ce miracle les ravit au point qu'ils penſent à enlever Jeſus pour le faire Roi. Mais connoiſſant leur deſſein il les congédie, & s'enfuit ſur la montagne pour prier.

Ses Diſciples cependant s'étoient embarqués pour aller vers Capharnaüm. Comme ils ramoient à force, le vent leur étant contraire, Jeſus leur apparoit, vers la quatrieme veille de la nuit, marchant ſur les eaux. Pierre lui demande la permiſſion d'aller à lui; il l'obtient, & ſaute de la barque pour le joindre. Mais un coup de vent l'ayant effrayé, il enfonce dans l'eau en implorant le ſecours de ſon maître. Jeſus le retire par la main, & lui reproche ſon peu de foi.

Arrivé à Généſareth, Jeſus guérit les malades qu'on lui amene de toute la contrée. Il parcourt les villes & bourgades, en s'avançant vers la méditerranée, & faiſant par tout les mêmes miracles. Une femme Cananéenne l'étant venu trouver ſur les confins de Tyr & de Sidon, ſe proſterne à ſes pieds en lui demandant la guériſon de ſa fille, qui étoit tourmentée du Démon. Jeſus la refuſe avec une dureté apparente. Elle inſiſte avec une foi ſi vive que Jeſus en eſt étonné lui-même, & ne peut s'empêcher de lui accorder ſa demande.

Par-tout où Jeſus ſe trouve, une grande foule de peuple l'environne. Elle le ſuit dans un lieu deſert où il ſe retire avec ſes Diſciples, & elle y paſſe trois jours ſans manger, occupée à l'entendre & à contempler les merveilles qu'il opére. Jeſus ne voulant point renvoyer ces gens à jeun, ordonne à ſes Diſciples de leur diſtribuer ſept pains & quelques petits poiſſons, en quoi conſiſtoient toutes leurs proviſions. Ce peu d'alimens ſe multiplia tellement entre leurs mains, que quatre mille hommes, ſans compter les femmes & les enfans, en furent raſſaſiés, & laiſſerent encore de quoi remplir ſept corbeilles.

32 Jeſus paſſe à Bethſaïde en Galilée, où il guérit un aveugle, & delà dans les environs de Céſarée de Philippe (1). Etant proche de cette ville, ayant ſes Diſciples avec lui, il leur fit en chemin cette queſtion : *que diſent les hommes du fils de l'homme? Qui diſent-ils que je ſuis?* ſur ce qu'ils répondirent que les uns le prenoient pour Jean-Baptiſte, les autres pour Jérémie ou pour quelqu'un des anciens Prophetes, qui étoit reſſuſcité; *mais vous*, reprit-il, *qui dites vous que je ſuis?* Pierre prenant la parole dit : *vous êtes le Chriſt, le fils du Dieu vivant.* Jeſus donne à cette réponſe des éloges, & avertit en même tems Pierre qu'elle ne lui a point été ſuggérée par la chair & le ſang, mais par le Pere céleſte; à quoi il ajoute : *Et moi je vous dis que vous êtes Pierre, & que ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe; & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle :* ce qui démontre en même tems & la pri-

(1) Cette ville, ſituée au pied du mont Liban, près des ſources du Jourdain, avoit pluſieurs fois changé de nom. Elle s'appelloit d'abord Laïs, & appartenoit aux Sidoniens, lorſque ſous le gouvernement des Juges, 600 hommes de la tribu de Dan la prirent & la réduiſirent en cendres : l'ayant enſuite rebâtie, ils lui donnerent le nom de Dan. Long-tems après elle prit celui de Paneas, du nom de la montagne de Panée, qui en étoit proche. Enfin Philippe, l'un des fils d'Hérode le Grand, & Tétrarque d'Iturée, l'ayant augmentée & embellie en l'honneur de Tibere, & non pas de Caligula, comme le marque un moderne, l'appella Céſarée de Philippe.

Ere vulg. mauté de S. Pierre & la perpétuité de l'Egliſe. Environ huit jours après ceci, Jeſus ayant pris avec lui Pierre, Jean & Jacques, les mene ſur une haute montagne à l'écart pour prier. (Cette montagne eſt, à ce qu'on croit, mais ſans fondement, le Thabor.) Tandis qu'il eſt en oraiſon, il change de figure. Son viſage devient brillant comme le ſoleil, ſes vêtemens paroiſſent tout éclatans de lumiere, & d'une blancheur égale à celle de la neige. On voit en même tems deux hommes pleins de majeſté & de gloire, qui s'entretiennent avec lui; c'étoient Moïſe & Elie, qui lui parloient de la maniere dont il devoit terminer ſa vie mortelle à Jéruſalem. Les trois Diſciples que le ſommeil accabloit, éveillés au ſon de leurs voix, contemplent ce beau ſpectacle avec des tranſports d'admiration & de joie. Mais voyant la nuée envelopper les deux hommes au moment qu'ils ſe ſéparent de Jeſus, ils en ſont effrayés. Leur épouvante redouble en entendant une voix qui du fond de la nuée articule ces paroles: *c'eſt ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le*. Alors ils tombent de peur le viſage contre terre. Jeſus les releve, les raſſure, & leur défend de parler à perſonne de ce qu'ils ont vu, juſqu'à ce qu'il ſoit reſſuſcité.

Le lendemain Jeſus deſcendant de la montagne, trouve une grande foule de peuple qui l'attendoit. On lui préſente un enfant lunatique & muet, que ſes Diſciples avoient en vain entrepris de guérir. Après leur avoir reproché leur peu de foi, il commande à l'eſprit impur de ſortir du corps de cet enfant, & il eſt obéi. Les Diſciples lui demandent pourquoi ils n'ont pu opérer cette guériſon. » Ces ſortes de Démons, leur répond-il, ne peuvent être chaſſés par aucun autre moyen que par la priere » & le jeûne. » Des lecteurs peu verſés dans l'hiſtoire ſeront peut-être ſurpris de voir au tems du Meſſie un ſi grand nombre de perſonnes tourmentées par les Démons. » Mais dit un habile homme, c'eſt gratuitement qu'on ſuppoſe » qu'avant & après notre Sauveur, les Démoniaques ont été inconnus dans le monde. Des » faits authentiques démontrent le contraire par » rapport aux tems poſtérieurs à la date de l'Evangile. Quand on n'auroit aucun fait à alléguer en preuve, ceux qui décrient le ſens littéral des hiſtoires des poſſédés que Jeſus a » guéris, ne pourroient tirer de cette diſette de » faits aucune induction favorable à leur hypotheſe ». Rien de plus ſenſé que la conjecture du Docteur Stebbing ſur ce ſujet. » Si jamais, » dit-il, on ne parla tant de l'obſeſſion des Démons qu'on le fit pendant la vie de notre » Sauveur, c'eſt que jamais on ne vit ſe déployer avec tant d'éclat la puiſſance miraculeuſe qui rendit la malice de ces eſprits impurs & ſi ſenſible & ſi publique. Les maladies » dont les Démons étoient les auteurs, étoient » très connues. Les ſymptomes en étoient frappans: mais on en ignora la vraie cauſe juſqu'à ce que le Grand Libérateur des malades » de cet ordre révéla le ſecret de leur triſte » état. Peut-être que quelque jour cette même » vertu Divine éclatera de nouveau, & alors » auſſi peut-être le monde en admirera-t-il de

Ere vulg. » nouveau de ſemblables effets. Notre raiſon & » nos ſens ne nous apprennent que très peu de » choſe touchant l'exiſtence & l'opération des » Démons. Nous ſommes incapables de démêler » ſûrement dans quel cas on doit les regarder » comme des cauſes immédiates de certains effets qui frappent nos yeux. Mais qui ſait ſi encore aujourd'hui ces eſprits impurs ne contribuent en rien à pluſieurs des fléaux qui déſolent le genre humain? » (Stackhouſe, *Diſſert.* T. 3. p. 164.)

La fête des tabernacles étant proche, les parens de Jeſus, qui, ſans croire en lui, vouloient tirer parti de ſes miracles, l'exhortent à s'y rendre pour ſe faire connoître au monde. Il répond à ces ambitieux que ſon tems n'eſt pas encore prêt, & les laiſſe partir. Mais après leur départ il ſe met en route lui-même pour aller à la fête. En traverſant la Samarie il rencontre dix Lépreux qui l'ayant apperçu ſe tiennent éloignés, & le conjurent à grands cris d'avoir pitié d'eux. Jeſus les renvoie aux Prêtres, & dans le chemin ils ſont guéris. Mais un ſeul, & celui-ci étoit Samaritain, retourne ſur ſes pas pour rendre graces à l'auteur de ſa guériſon.

Les Juifs cherchent Jeſus pendant la fête, & tiennent divers diſcours à ſon ſujet. Il paroît tout-à-coup dans le Temple au milieu de la Solemnité, & étonne le peuple par ſa doctrine. Les Phariſiens & les Princes des Prêtres envoient des ſatellites pour le prendre. Mais ceux-ci frappés comme les autres d'admiration n'oſent mettre la main ſur lui. Etant revenus vers ceux qui les avoient envoyés, ſans l'amener, ils s'excuſent en diſant: *Jamais homme n'a parlé comme celui-là.*

Jeſus après la fête monte ſur la montagne des Oliviers, & le lendemain dès la pointe du jour il retourne au Temple, où tout le peuple s'amaſſe autour de lui pour l'entendre. Tandis qu'il eſt occupé à les inſtruire, les Scribes & les Phariſiens lui amenent une femme qu'ils ont ſurpriſe en adultere. La loi de Moïſe condamnoit ces ſortes de perſonnes à être lapidées. Ils preſſent Jeſus de dire ce qu'il penſe à ce ſujet, & cela dans la vue d'avoir occaſion de l'accuſer ou de trop de ſévérité, s'il condamnoit cette femme au dernier ſupplice, ou de manque de reſpect pour la loi de Moïſe, s'il s'aviſoit de l'abſoudre. La réponſe de Jeſus les met tous en défaut. *Que celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui eſt ſans péché lui jette la premiere pierre.* Alors s'étant retirés tous les uns après les autres, la femme reſte ſeule avec Jeſus qui la renvoie en lui diſant de ne plus pécher. Il continue ſes inſtructions dans le Temple, & les Phariſiens étant revenus, entrent en diſpute avec lui. Il leur prouve qu'il a reçu ſa miſſion de Dieu ſon pere qu'ils ne connoiſſent point; que c'eſt la haine de la vérité qui les porte à le vouloir faire mourir; qu'ils ne ſont point la vraie poſtérité d'Abraham, puiſqu'ils n'ont point hérité de ſa foi, mais les enfans du Diable dont ils ſont les œuvres, étant homicides & menteurs comme lui. A ces reproches légitimes ils oppoſent des injures non moins atroces qu'inſenſées, en appellant Jeſus Samaritain & Démoniaque. La réponſe pleine de modération & de force qu'il

Ere vulg.

leur fait, ne ſert qu'à mettre le comble à leur fureur. Ils prennent des pierres pour le lapider;
32 mais il leur échappe d'une maniere miraculeuſe, & ſe retire ſur la montagne des Oliviers.

Ses Diſciples étant venus l'y trouver, il en choiſit 72 qu'il envoie devant lui deux à deux dans toutes les villes & dans tous les lieux où il doit lui-même aller. Etant revenus quelque tems après le joindre, ils lui annoncent avec des transports de joie que les Démons même leur ſont ſoumis. Jeſus modére l'excès de leur contentement par des inſtructions ſur l'uſage qu'ils doivent faire des dons miraculeux dont il les a revêtus.

Cependant on approchoit de la Fête de la Dédicace du Temple, c'eſt-à-dire la Fête qu'on célébroit le 25 de *Casleu*, qui répond au mois de Décembre, en mémoire de la Purification du Temple faite par Judas Macchabée après la victoire qu'il remporta ſur Nicanor. Jeſus retournant à Jéruſalem pour cette ſolemnité, rencontre un jour de Sabbat non loin de la ville un homme qui étoit aveugle dès ſa naiſſance; ſur quoi ſes Diſciples lui font cette queſtion: *Maître, eſt-ce le péché de cet homme, ou le péché de ceux qui l'ont mis au monde, qui eſt cauſe qu'il eſt né aveugle?* On voit par-là qu'ils croyoient comme la plûpart des Juifs la preexiſtence des ames. Jeſus répond que l'état de cet homme ne vient ni d'un péché qui lui ſoit particulier, ni de ceux de ſes parens, mais que Dieu l'a permis pour manifeſter ſa gloire. S'étant enſuite approché de l'Aveugle, il lui frotte les yeux avec de la terre détrempée dans ſa ſalive, après quoi il l'envoie à la fontaine de Siloé pour s'y laver. (Cette fontaine étoit au pied des murs de Jéruſalem du côté de l'Orient.) Il y va, s'y lave, & revient voyant clair. Ce miracle fait grand bruit à Jéruſalem, & jette les Phariſiens dans un grand embarras. Ayant fait venir le miraculé dans leur aſſemblée, ils l'interrogent ſur les circonſtances de ſa guériſon. Il les raconte avec une ſimplicité admirable. Mais ſon récit ne les convainc point. Ils font venir ſon pere & ſa mere, qui, par timidité, ſe contentent de déclarer que leur fils eſt né aveugle, mais qu'ils ne ſavent pas comment il voit. Les Phariſiens alors veulent contraindre cet homme à regarder ſon bienfaiteur comme un impie, parce qu'il a violé, ſuivant eux, la ſainteté du Sabbat, en le guériſſant ce jour-là. Le miraculé le refuſe, & ils le chaſſent de leur Synagogue.

Jeſus ſe promenant dans le Temple pendant la Fête dans la galerie de Salomon, ſe trouve environné tout-à-coup d'un grand nombre de Juifs qui le ſomment de leur dire clairement s'il eſt le Chriſt. Il répond que ſes œuvres dépoſent évidemment en ſa faveur, que leur incrédulité vient de ce qu'ils ne ſont pas du nombre de ſes brebis; qu'il a Dieu pour pere, & qu'ils ne ſont enſemble qu'une même choſe. A ces dernieres paroles les Juifs prennent des pierres pour le lapider comme un blaſphémateur. Il veut les réprimer en juſtifiant ce qu'il vient de dire, & ne fait qu'augmenter leur fureur. Ils ſe mettent en devoir de le ſaiſir; mais il ſe dérobe à leurs efforts, paſſe au-delà du Jourdain, dans l'endroit où Jean avoit autrefois baptiſé, & s'y arrête quelque tems. Dès qu'on ſut qu'il y étoit, une grande foule de perſonnes vinrent l'y trouver, & il continua de les inſtruire. Ce fut là que Marthe & Marie lui envoyerent du bourg de Béthanie où elles demeuroient près de Jéruſalem, pour lui dire que Lazare leur frere, qu'il aimoit ſingulièrement, étoit dangereuſement malade. Au lieu de s'y rendre ſur le champ comme elles le déſiroient, il demeure encore deux jours au même lieu, après quoi il ſe remet en route pour la Judée, & avertit dans le chemin ſes Diſciples que Lazare eſt mort. Il arrive à Béthanie quatre jours après que cet ami a été enſeveli. S'étant fait conduire au ſépulcre, qui étoit une caverne, il commande, en préſence d'un grand nombre de perſonnes, d'ôter la pierre qui le couvroit; puis il appelle le mort à haute voix. Lazare ſort & paroît debout plein de vie. Il le fait délier (car il étoit entouré de bandelettes ſuivant l'uſage d'enſevelir les morts chez les Juifs); & Lazare dégagé de ſes liens retourne dans ſa maiſon. » Ce miracle, dit » M. Nicole, fut accompagné de circonſtances » qui accablent l'incrédulité des hommes & qui » les réduiroient tous à embraſſer la foi, ſi l'en- » têtement & la prévention étoient capables de » ſe rendre à la raiſon. C'eſt un mort que Je- » ſus-Chriſt reſſuſcite, & un mort de quatre » jours; un mort enſeveli en préſence de plu- » ſieurs Juifs; un mort qui répandoit déjà l'in- » fection des corps morts, & qui étoit tout » corrompu. Jeſus-Chriſt ne le reſſuſcite pas » ſans témoins, comme il avoit reſſuſcité la fille » du Prince de la Synagogue. Ce fut en préſence » de pluſieurs Juifs venus de Jéruſalem, té- » moins irréprochables de la corruption de » ce corps mort & de la vérité de ſa reſurrec- » tion. L'hiſtoire même qui en eſt rapportée » dans l'Evangile, eſt décrite d'une maniere ini- » mitable à l'artifice, & perſuade tellement » l'eſprit, qu'il ne ſauroit former le moindre » doute ſur ce miracle. Et cependant il eſt tel, » qu'étant ſuppoſé, on ne ſauroit avoir aucun » doute raiſonnable de la vérité de toute la Re- » ligion Chrétienne. « Frappés de ſon évidence, pluſieurs de ceux qui en furent témoins crurent en Jeſus. Mais les Chefs de la nation n'en devinrent que plus animés contre lui. Dans un conſeil qu'ils tiennent à ce ſujet au nombre de ſoixante-douze perſonnes, ils déliberent ſur les moyens de l'arrêter & de le faire mourir. Ce parti, ſelon eux, étoit indiſpenſable pour empêcher que l'éclat de ſes miracles ne portât le peuple à le reconnoître pour Roi; attentat, diſoient-ils, que les Romains ne manqueroient pas de punir par la ruine de la Ville & du Temple & la diſperſion entiere de la nation. Caïphe (1),

(1) Caïphe étoit Grand-Prêtre alors depuis 7 ans, & il le fut encore l'eſpace de 3 ans. Il paroît qu'Anne & Caïphe ſon gendre étoient tous deux Grands Prêtres enſemble pour tout le tems de leur vie; mais qu'ils rouloient par année. Celui qui entroit dans le Saint des Saints à la Fête de l'Expiation étoit le Pontife de l'année courante; en ſorte qu'on les regardoit comme deux Pontifes alternatifs, non pour la dignité qu'ils ne perdoient pas, mais pour le miniſtere & pour les fonctions qu'ils exerçoient tour à tour. C'eſt une conjecture du P. Hardouin, que nous abandonnons au Lecteur.

Ere vulg. Grand-Prêtre de cette année là, les affermit dans ce deſſein, en leur diſant par eſprit de prophétie qu'il eſt de leur intérêt qu'un ſeul homme meure pour le peuple, afin que toute la nation ne périſſe point. Ce langage émanoit de deux principes. Caïphe parloit par ſon propre eſprit en conſeillant aux Juifs de faire mourir Jeſus-Chriſt; il parloit par l'eſprit de Dieu en prédiſant cette mort & les grands biens qui devoient en revenir au monde.

33 Jeſus ſachant qu'ils cherchoient à le mettre à mort, ſe retire dans le déſert d'Ephrem ou d'Ephraïm, petite ville à huit lieues de Jéruſalem, du côté du nord. Mais comme la Pâque étoit proche & qu'il devoit y conſommer le grand objet de ſa miſſion, il ne ſéjourna pas long-tems en ce lieu (1). S'étant donc remis en route pour Jéruſalem, il vint à Béthanie ſix jours avant cette ſolemnité. Il y ſoupa chez Simon le Lépreux (*Math.* XXVI. *6.*); & Lazare qu'il avoit reſſuſcité ſe trouvoit au nombre des convives. Tandis que Marthe les ſervoit à table, Marie ſa ſœur s'approche de Jeſus, portant un vaſe d'albâtre plein d'une livre d'huile de parfum de vrai nard d'épi (c'étoit le plus précieux) & le répand ſur les pieds de Jeſus, qu'enſuite elle eſſuya de ſes cheveux. Judas Iſcariote, l'un des douze Apôtres, condamne hautement cette action comme une profuſion inutile. *N'auroit-il pas mieux valu*, dit-il, *donner aux pauvres le prix de ce parfum?* Il parloit ainſi; dit l'Evangile, parce qu'il portoit la bourſe; car au fond il ſe ſoucioit peu des pauvres. Jeſus prend la défenſe de Marie avec douceur, & impoſe ſilence à ceux qui la blâmoient.

Le lendemain étant proche de la montagne des Oliviers, diſtante d'un mille de Jéruſalem, il envoie deux de ſes Diſciples à un bourg voiſin nommé Bethphagé, avec ordre de lui amener un ânon qu'ils trouveront lié auprès de ſa mere. Ils amenent l'un & l'autre; & ayant fait aſſeoir leur Maître ſur l'ânon dont la mere le ſuivoit, tous les Diſciples l'accompagnent juſqu'à Jéruſalem. Une grande quantité de peuple qui étoit venu pour la fête, accourt au devant de lui & groſſit ſon cortege. Les uns étendent leurs manteaux ſur le chemin (2); les autres le jonchent de branches d'arbres, & tous crient à l'envi: *Hoſanna* (ſalut & gloire) *au fils de David, béni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur!* Lorſqu'il fut près de la ville, la regardant, il pleura ſur elle, en prédiſant que, pour la punir de ſon incrédulité, il viendra un tems malheureux où ſes ennemis l'environneront de tranchées, la ſerreront de toutes parts, la renverſeront par terre elle & ſes enfans renfermés dans ſes murs, & ne laiſſeront pas pierre ſur pierre. Nous verrons dans la ſuite l'accompliſſement de cette prédiction. Les acclamations cependant continuoient. Jeſus entre comme en triomphe au milieu de ces marques d'alégreſſe dans Jéruſalem qui eſt toute émue en le voyant. Etant monté au Temple, ſon zele s'enflamme à la vue des profanations qui

Ere vulg. ſouilloient la maiſon de ſon Pere. Il en chaſſe, comme il avoit déjà fait une autrefois, tous les marchands & les banquiers; fait enſuite ſa priere; parle au peuple; redreſſe des boîteux; rend la vue à des aveugles qui ſe préſentent à lui, & ſur le ſoir il s'en retourne avec ſes douze Apôtres à Béthanie. Après y avoir paſſé la nuit, il revient le lendemain à Jéruſalem. Sur la route, preſſé de la faim, il s'approche d'un figuier qu'il voit chargé de feuilles, y cherche du fruit & n'en trouve point; car ce n'étoit pas le tems des figues, dit la Vulgate. L'ancienne verſion Saxonne dit au contraire que c'étoit le tems des figues en ce canton là, & le Grec eſt ſuſceptible de cette interprétation qui nous paroît la meilleure. Jeſus maudit le figuier; & l'arbre ſe ſécha au grand étonnement de ſes Diſciples, qui, repaſſant au même endroit le jour ſuivant, s'en apperçurent, & le firent remarquer à leur Maître. Ce dernier jour étoit le Mardi, que Jeſus employa, comme il avoit fait les deux précédens, à inſtruire le peuple dans le Temple par diverſes paraboles. Les Chefs & les Docteurs de la nation s'y reconnoiſſent aux traits dont il peint la méchanceté de ſes ennemis, ſans être effrayés des châtimens dont il les menace. Ils cherchent à le ſurprendre dans ſes paroles; & d'abord ſe préſentent les émiſſaires les plus ruſés des Phariſiens concertés avec les Hérodiens, qui lui demandent, après un compliment inſidieux, s'il eſt permis ou non de payer le tribut ou la capitation à Céſar. » Montrez-moi, leur répondit Jeſus, la piece » d'argent qu'on paie pour le tribut. « Ceux-ci lui ayant préſenté un denier » : De qui eſt, leur » dit-il, cette image & cette inſcription? « De Céſar, répondirent-ils ». Rendez donc, repli» qua-t-il, à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à » Dieu ce qui eſt à Dieu. « Réponſe admirable, qui, en ménageant les intérêts de la vérité, ne heurtoit ni la penſée des Hérodiens qui prétendoient que le tribut étoit légitimement dû, ni le préjugé du peuple, qui le regardoit comme une atteinte portée à ſa qualité de peuple de Dieu.

Les Sadducéens eſſayerent à leur tour d'embarraſſer Jeſus en lui propoſant une difficulté ſur la réſurrection des morts, qu'ils ne croyoient pas. » Une femme, lui dirent-ils, a » conſécutivement épouſé (ſuivant la loi du Lé» virat) ſept freres dont aucun n'a laiſſé de » poſtérité; à la réſurrection des morts, de qui » ſera-t-elle femme, puiſqu'elle l'a été de tous » les ſept? « Jeſus leur montra par ſa réponſe qu'ils étoient dans l'erreur, & ne comprenoient ni les Ecritures ni la puiſſance de Dieu. » Car » lorſque les morts, dit-il, ſeront reſſuſcités, » les hommes n'auront point de femmes, ni » les femmes de maris; mais ils ſeront comme » les Anges ſont dans les cieux. « Par là il confondoit également les Sadducéens qui nioient la réſurrection, & les Phariſiens qui l'entendoient mal, ſe figurant qu'en l'autre vie on buvoit, on mangeoit, on ſe marioit, & qu'en un mot on y jouiſſoit de tous les plaiſirs des

(1) D. Calmet dit qu'il y reſta depuis le 24 Janvier juſqu'au 24 Mars.

(2) Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique, dit que ſes ſoldats étendirent leurs habits ſur les chemins où il devoit paſſer. Athénée L. XII, c. 9. raconte de même qu'aux Fêtes où l'on portoit en proceſſion la ſtatue de Junon, le peuple jettoit ſes habits ſur le paſſage de la Déeſſe.

Ere vulg. ſens, de même qu'ici bas.

Comme il ſortoit du Temple, ſes Diſciples voulurent lui en faire admirer la ſtructure. Il leur prédit que ce vaſte & ſuperbe édifice ſera tellement détruit qu'il n'y demeurera pas pierre ſur pierre. S'étant retiré le ſoir avec eux ſur la montagne des Oliviers, il répond à la queſtion qu'ils lui firent ſur le tems de la ruine du Temple & de celle de Jéruſalem, & ſur les ſignes qui précéderont ce double événement. Il leur parle dans le même diſcours de la fin du monde & de la deſtruction de l'Univers entier, & donne les marques auxquelles on reconnoîtra les approches de cette épouvantable cataſtrophe.

Le lendemain Mercredi, Jeſus revient au Temple de grand matin, & tout le peuple ſe raſſemble autour de lui pour l'entendre. La jalouſie des Princes de l'ordre ſacerdotal & des Sénateurs dont il démaſquoit l'hypocriſie, l'ingratitude & la méchanceté, dans ſes diſcours, ne peut plus y tenir. Ils s'aſſemblent chez le Grand-Prêtre Caïphe pour délibérer ſur les moyens de ſe ſaiſir adroitement de Jeſus & de le faire mourir; car ils n'oſoient point mettre la main ſur lui en public, & ſur-tout un jour de Fête, par la crainte du peuple qui admiroit ſa doctrine & le regardoit comme un Prophete. Judas Iſcariote, l'un des douze Apôtres, ſurvient dans le même tems, & les tire d'embarras, en s'offrant de leur livrer ſon Maître moyennant la ſomme de trente deniers d'argent ou trente ſicles, qu'ils promettent de lui donner. C'étoit le prix des eſclaves. Si quelqu'un de cette condition avoit été tué par quelque accident, on ſatisfaiſoit le maître en lui donnant ces trente pieces d'argent.

On touchoit cependant à la Fête de Pâque (c'étoit la quatrieme depuis le baptême de J. C.) Elle tomboit cette année le Vendredi (3 Avril, 15 de Niſan.) Or les Juifs avoient introduit une coutume que quand la Pâque arrivoit le jour qui précédoit le Sabbat, ils la remettoient au Sabbat même, parce que ces deux jours conſécutifs de Fêtes qui commençoient dès la veille, jours auxquels il ne leur étoit permis ni d'enterrer leurs morts, ni de rien cuire pour le manger, leur étoient extrêmement à charge, & entraînoient de grands inconvéniens. Jeſus-Chriſt toléra cette coutume; mais comme elle n'impoſoit aucune néceſſité, il voulut célébrer la Pâque le jour qui étoit ordonné par la loi. Le Jeudi donc, vrai jour des azymes, il envoie deux de ſes Diſciples à Jéruſalem pour lui préparer, à lui & à ſes Apôtres, le ſouper de l'Agneau Paſcal (1). Pendant le repas il leur annonce qu'un d'entre eux le trahit. Tous étant conſternés de cette parole, Judas a l'effronterie de demander ſi c'eſt lui. *Vous l'avez dit*, lui répondit Jeſus tout bas.

Après le ſouper, Jeſus ayant quitté ſes vêtemens, prend un linge dont il ſe ceint, verſe de l'eau dans un baſſin, & lave les pieds à ſes Diſciples pour leur apprendre à ſe rendre mutuellement les ſervices les plus humilians. S'étant remis enſuite à table, il inſtitue le Sacrement de l'Euchariſtie; après quoi il entame un diſcours admirable pour conſoler ſes Diſciples ſur ſa mort prochaine; ſort enſuite de la maiſon avec eux & continue de les entretenir du même ſujet en retournant ſur la montagne des Oliviers.

Il y avoit là un enclos aſſez vaſte, nommé le Jardin de Gethſemani, que Jeſus fréquentoit ſouvent avec ſes Diſciples. Y étant entré, il les fait aſſeoir en leur recommandant la priere, afin d'éviter la tentation. Il s'avance plus loin avec trois d'entre eux, Pierre, Jacques & Jean, & s'en étant encore éloigné de la longueur d'un jet de pierre ou environ, il ſe proſterne le viſage contre terre pour demander à ſon pere qu'il détourne de lui, s'il eſt poſſible, le calice, c'eſt-à-dire le ſupplice qui lui eſt préparé. Il répete trois fois cette priere qui n'étoit que le mouvement d'une volonté naturelle, pleinement ſoumiſe d'ailleurs à celle de ſon pere; & il le fait avec une agitation ſi violente qu'elle lui cauſe une ſueur extraordinaire; enſorte qu'il ſortoit de ſon corps, dit l'Evangile, comme des goutes de ſang. Dans cette eſpece d'agonie un Ange vient pour le ſoutenir & le fortifier. Judas cependant qui l'avoit quitté après le ſouper pour aller conſommer ſa trahiſon, s'avançoit avec les ſatellites que les Chefs du Sanhédrin lui avoient donnés pour le prendre. Jeſus va trouver ſes Diſciples que le ſommeil accabloit, & les avertit que ſon heure eſt arrivée. Au même moment arrive la cohorte. Judas l'ayant un peu devancée s'approche de Jeſus & lui donne un baiſer; c'étoit le ſignal dont il étoit convenu avec ceux dont il étoit le guide, pour le reconnoître. Il retourne vers eux, & Jeſus s'étant avancé à ſon tour leur demande: *Qui cherchez-vous? Jeſus de Nazareth*, répondirent-ils. *C'eſt moi*, dit Jeſus; & à ce mot ils tombent tous à la renverſe. S'étant relevés, ils ſe jettent ſur lui, le ſaiſiſſent, & l'amenent garrotté, d'abord chez Anne, beau-pere de Caïphe qui étoit Grand-Prêtre, comme on l'a déjà dit, cette année-là. De-là on le traîne chez Caïphe lui-même, où les principaux des Juifs s'aſſemblent pour le juger. Interrogé par le Grand-Prêtre ſur ſa doctrine, il répond qu'il a parlé publiquement à tout le monde; qu'il a toujours enſeigné dans le Temple & la Synagogue; & qu'ainſi l'on n'a qu'à interroger ceux qui l'ont entendu. Sur cette réponſe, comme ſi elle n'eût pas été aſſez reſpectueuſe envers le Grand-Prêtre, un Officier lui donne un ſoufflet.

Pluſieurs faux témoins ſe préſentent pour accuſer Jeſus; mais leurs dépoſitions ne s'accordent point. Le Grand Prêtre le ſomme au nom du Dieu vivant de déclarer s'il eſt le Chriſt, fils de Dieu. *Vous l'avez dit*, répond Jeſus, *Je le ſuis*. Le Pontife, alors criant au blaſphême, déchire ſes habits contre la défenſe de la loi

(1) » Les Juifs, dit l'Abbé de Longuerue, n'ont jamais mangé l'Agneau Paſcal qu'à Jéruſalem, quoi qu'en aient dit quelques Auteurs qui ont pris la Pâque commémorative pour la Pâque légale. Ils pratiquent encore aujourd'hui cette Pâque commémorative. Elle conſiſte à manger rôti juſqu'au deſſéchement un morceau de viande, mais qui n'eſt jamais agneau ni chevreau; à le manger avec des laitues & du pain azyme. Ils le deſſéchent pour être plus sûrs qu'il n'y reſte point de ſang. Par la même raiſon les Mahométans ne mangent point de viande tuée par les Chrétiens. « (*Longueruana*, p. 116.)

Ere vulg. qui lui interdiſoit cette marque de deuil ainſi que toute autre ; mais Dieu permit que Caïphe montrât par-là qu'il s'étoit dépouillé lui-même, & que le Sacerdoce d'Aaron étoit aboli dans ſa perſonne. Tous les aſſiſtans applaudiſſent à ſon exclamation, & jugent que Jeſus eſt digne de mort. On l'abandonne aux valets qui lui ayant bandé les yeux le chargent d'opprobres, lui crachent au viſage, lui donnent des ſoufflets & des coups de poing, en lui diſant de deviner qui l'a frappé.

Pierre voulant voir la fin de cette tragédie, étoit cependant au milieu de la cour où il ſe chauffoit avec les gens du Grand Prêtre. On le reconnoît pour un des Diſciples de Jeſus. Il le nie juſqu'à trois fois avec ſerment, & vérifie ainſi la prédiction que ſon Maître lui avoit faite la veille, lorſqu'il promettoit de le ſuivre juſqu'à la mort. Mais Jeſus ayant jetté ſur lui un regard de pitié le rappelle à lui-même, & lui inſpire un vif regret de ſon crime. Il ſort, & va pleurer dans la retraite. Le jour ne commençoit encore qu'à paroître. Alors les Princes des Prêtres, c'eſt-à-dire, les Chefs de chaque claſſe Sacerdotale, les Sénateurs & tout le conſeil des Juifs s'étant aſſemblés dans la ſalle du Temple, où ſe tenoit le Sanhédrin, y prononcent en forme une Sentence de mort contre Jeſus.

Judas apprenant la condamnation de ſon Maître commence à ſentir toute l'horreur de ſa trahiſon. Il en rapporte le prix à cette aſſemblée, en avouant qu'il a livré le ſang innocent. On ne lui répond que par une raillerie inſultante. Il jette l'argent dans le Temple, & va ſe pendre de déſeſpoir. S. Pierre atteſte que dans ce ſupplice ſon ventre creva, & que ſes entrailles ſe répandirent à terre.

Pour rendre exécutoire leur jugement, il reſtoit aux Juifs à le faire confirmer par le Gouverneur Romain ; car depuis que leur pays étoit réduit en Province romaine, ils n'avoient plus le droit de vie & de mort, & s'ils en ont uſé quelquefois, c'eſt dans des occaſions tumultueuſes, où la fureur les emportoit au-delà des bornes de leur pouvoir. Les Juifs emmenent donc Jeſus au palais de Pilate, & l'accuſent devant ce Magiſtrat ſur trois chefs, blaſphême contre la loi, ſédition, & affectation de la royauté. Pilate l'ayant interrogé en particulier admire la ſageſſe de ſes réponſes. Il ſort pour parler en ſa faveur aux Juifs, qui ſe tenoient devant la porte pour ne pas ſe ſouiller en entrant dans la maiſon d'un idolâtre, & ſe rendre par-là incapables de manger l'Agneau Paſcal. (1) Les Juifs perſiſtent à ſoutenir que cet homme eſt digne de mort. Pilate effrayé de leurs cris, interroge de nouveau Jeſus, qui ne répond pas. Ce ſilence l'étonne. Il retourne aux Juifs pour leur déclarer une deuxieme fois qu'il ne voit rien de criminel en cet homme. Mais il les trouve encore plus acharnés à ſa perte que la premiere fois. Au milieu de leurs clameurs il apprend que Jeſus eſt de Galilée. Hérode, Souverain de ce pays, étoit pour lors à Jeruſalem. Pilate lui renvoie Jeſus qu'il déſiroit voir depuis long-tems, eſpérant qu'il feroit quelque miracle en ſa pré-

Ere vulg. ſence. La curioſité d'Hérode eſt trompée. Jeſus n'oppoſe que le ſilence à ſes queſtions. Ce Prince & toute ſa cour, indignés de ſon peu de complaiſance, le renvoient à Pilate, revêtu d'une robe blanche pour montrer le mépris qu'ils faiſoient de ſa royauté. Hérode & le Gouverneur, qui étoient ennemis, ſe réconcilierent à cette occaſion. Pilate voulant ſouſtraire Jeſus à la mort & donner en même tems quelque ſatisfaction aux Juifs, le condamne à la peine du fouet. Les ſoldats, après lui avoir fait ſubir ce châtiment dans la ſalle du Prétoire, le revêtent d'un manteau d'écarlate, lui mettent une couronne d'épines ſur la tête & un roſeau en forme de ſceptre dans la main, puis fléchiſſant un genou le ſaluent Roi des Juifs, dériſion qu'ils accompagnent de ſoufflets & d'autres inſultes les plus ignominieuſes. Pilate le préſente en cet état aux Juifs pour émouvoir leur compaſſion. Mais loin de s'attendrir à ce ſpectacle, les Princes des Prêtres & leurs gens demandent à cris redoublés qu'il ſoit mis en croix. Pilate inſiſte pour le renvoyer. *Si vous le faites*, lui crie-t-on, *vous vous déclarez ennemi de Ceſar, en relâchant un homme qui ſe dit Roi.* Le Gouverneur terraſſé par ces mots ordonne que la demande des Juifs ait ſon effet, & leur livre Jeſus pour être crucifié.

Les ſoldats s'étant de nouveau ſaiſis du Sauveur, l'emmenent chargé de ſa croix au lieu où l'on exécutoit les criminels, nommé en hébreu Golgotha, & Calvaire en latin. C'étoit une éminence ſituée à l'occident & à peu de diſtance de Jéruſalem. Jeſus y étant arrivé, ſes bourreaux le dépouillent de ſes habits, l'attachent ſur la croix avec des clous aux pieds & aux mains, & en cet état l'élevent de terre entre deux voleurs crucifiés à ſes côtés, l'un à droite & l'autre à gauche.

Loin de s'irriter contre ſes perſécuteurs, il demande à ſon pere grace pour eux à cauſe de leur ignorance, priere, ſelon S. Auguſtin, qui ne fut point inefficace, parceque dans cette troupe forcenée il en voyoit quelques uns qui devoient croire en lui. Cependant les Princes des Prêtres & les Scribes de concert avec les Soldats l'accabloient de railleries & d'inſultes. Un des voleurs crucifiés avec lui s'unit à eux, & lui dit en blaſphêmant : *Si tu es le Chriſt, ſauve toi toi-même, & nous avec toi.* Mais ſon compagnon le reprend avec force, demande à Jeſus qu'il ſe ſouvienne de lui, lorſqu'il aura pris poſſeſſion de ſon royaume, & reçoit de lui cette réponſe : *Je vous le dis en vérité, vous ſerez aujourd'hui avec moi dans le Paradis.*

Dans l'excès de ſes tourmens Jeſus ſe plaint à ſon pere avec douceur, de ce qu'il l'a abandonné. Mais il n'abandonne pas lui-même les ſiens. Il voit au pied de ſa croix ſa mere & ſon Diſciple Jean. *Femme*, dit-il à ſa mere, *voilà votre fils ;* & au Diſciple, *voilà votre mere.* Marie depuis ce tems demeura dans la maiſon de Jean.

Jeſus, pour accomplir une derniere parole de l'Ecriture, témoigne qu'il a ſoif. Un Soldat auſſi-tôt lui préſente à la bouche une éponge imbibée de vinaigre, au bout d'un bâton d'hy-

(1) Il n'étoit cependant écrit nulle part dans la loi de Moïſe qu'on ſe ſouillât pour être entré chez un Païen. Mais c'étoit une des traditions que les Phariſiens avoient accréditées.

Ere vulg. ſope (cette plante, de même que le ſénevé, l'origan & la mauve croiſſoit en forme d'arbre dans la Paleſtine.) Ayant goûté du vinaigre, il dit: *tout eſt accompli;* & remettant ſon ame entre les mains de ſon pere avec un grand cri, il baiſſe la tête, & expire.

C'étoit alors la neuvieme heure du jour, ou ſelon nous, trois heures après midi. Dans ce moment, d'épaiſſes ténebres qui avoient commencé dès la ſixieme heure (midi) & s'étoient accrues par degrés, couvrent la ſurface de la terre (prodige d'autant plus ſurprenant que la Lune étant alors dans ſon plein il ne pouvoit y avoir d'éclipſe de ſoleil), un grand tremblement de terre ſe fait ſentir juſqu'à fendre les rochers. (1) Tout cela jette une ſi grande conſternation parmi les ſpectateurs, que pluſieurs en s'en retournant ſe frappent la poitrine, & confeſſent que celui qu'ils viennent de crucifier eſt véritablement le fils de Dieu.

On ne dut pas être moins étonné dans Jéruſalem, en voyant à cette même heure ou plutôt dans le même moment que Jeſus expiroit, le voile du Temple, qui ſéparoit le lieu Saint du Saint des Saints, ſe déchirer du haut en bas, & laiſſer par conſéquent à découvert cette partie du Temple, où il n'étoit permis qu'au Grand Prêtre d'entrer, & cela une ſeule fois l'année. C'étoit l'heure alors où le Prêtre & les Lévites en fonction étoient raſſemblés avec le peuple pour le ſacrifice du ſoir; l'heure où le Prêtre immoloit un Agneau ſur l'Autel des Holocauſtes, & brûloit des parfums ſur la table d'or qui étoit placée dans le Saint. Ainſi le miracle dut avoir un grand nombre de témoins dans le moment qu'il s'opéra. Mais que ſignifie ce déchirement du voile, opéré par une main inviſible? n'eſt-il pas évident qu'il marque l'abolition du Sacerdoce légal? Dès qu'il n'y avoit plus de Saint des Saints, de lieu ſecret dont l'entrée ne fût permiſe qu'au Grand Prêtre, le ſacrifice ſolemnel d'expiation ne pouvoit plus ſe célébrer; & comme tous les autres tenoient à celui-ci, ils devoient ceſſer avec lui. Voilà ce que les Juifs auroient dû comprendre, s'ils euſſent bien réfléchi ſur l'économie de la loi de Moïſe: mais l'excès de leur fureur ne leur permettoit point alors de réflexion.

Le ſoir même de cette journée, Joſeph d'Arimathie, Diſciple de Jeſus, ayant obtenu ſon corps de Pilate, le détache de la croix, & l'enſevelit dans un ſépulcre neuf qu'il avoit fait tailler dans le roc aſſez près du Calvaire. La providence fit choiſir un Sépulcre où perſonne n'avoit encore été mis, pour la ſépulture de Jeſus, afin qu'on ne confondît point ſon corps avec un autre, & que le miracle de ſa réſurrection, qui devoit ſuivre, ne ſouffrît aucun nuage.

Comme Jeſus avoit prédit qu'il reſſuſciteroit au bout de trois jours, les principaux des Juifs, dans la crainte que cela n'arrivât, ou plutôt que ſes Diſciples n'enlevaſſent furtivement ſon corps pour avoir lieu de feindre ce miracle, placerent des gardes devant le Sépulcre après en avoir ſcellé l'ouverture de leurs ſceaux, afin d'empêcher cette ſupercherie.

La premiere nuit & le Sabbat qui la ſuit ſe paſſent tranquillement. Mais ſur la fin de la deuxieme nuit, il ſe fit tout-à-coup un grand tremblement de terre; un Ange deſcendit, renverſa la pierre qui fermoit le Sépulcre & s'aſſit deſſus. A la vue de ſon viſage brillant comme un éclair, & de ſes vêtemens blancs comme la neige, les Gardes effrayés prennent la fuite, & vont raconter aux Princes des Prêtres les choſes dont ils venoient d'être témoins. Sur ce récit le Sanhédrin s'étant aſſemblé conclut à leur donner une ſomme conſidérable pour les engager à dire que pendant qu'ils dormoient, les Diſciples de Jeſus avoient dérobé ſon corps. L'offre eſt acceptée, l'impoſture divulguée prend faveur, & cette illuſion, dit S. Matthieu, ſubſiſte encore parmi les Juifs.

Cependant Marie-Magdeleine, Marie mere de Jacques & Salomé, avec d'autres Saintes Femmes, venoient de Jéruſalem au Sépulcre de Jeſus, portant des parfums pour l'embaumer. Elles arrivent au lever du Soleil, & trouvent la pierre qui fermoit le Sépulcre renverſée. Elle étoit grande, & leur embarras dans le chemin avoit été de ſavoir comment elles pourroient l'ôter. Mais leur étonnement fut étrange, lorſqu'étant entrées dans le Sépulcre, elles n'y trouverent que les linceuils dans leſquels on avoit enſeveli le corps de Jeſus. Elles s'imaginent qu'il a été enlevé, & Magdeleine va le dire aux Apôtres.

Les autres Femmes étant reſtées dans le Sépulcre, l'Ange qui s'étoit rendu inviſible à leur arrivée, reparoît; elles en voient même deux, dont un (c'étoit apparemment celui qui avoit levé la pierre) leur annonce que Jeſus eſt reſſuſcité, *Allez*, ajoute-t-il, *faire part de cette nouvelle à ſes Diſciples, & les avertir qu'ils le verront en Galilée.* Elles partent incontinent pour s'acquitter de ce meſſage, & font la route ſans rien dire à perſonne de ce qu'elles avoient vu, tant elles étoient effrayées.

Pierre & Jean arrivent en courant au Sépul-

(1) S. Cyrille de Jéruſalem, dans ſa treizieme Catecheſe, dit que le Golgotha, ou Calvaire, montroit encore que les pierres s'étoient briſées à la mort de Jeſus-Chriſt. Cette preuve ſubſiſte même de nos jours. » Un Déiſte, homme d'eſprit & bon » Mathématicien, étant allé ſur le Calvaire, on lui montra, » ſelon la coutume, les fentes que l'on voit dans le rocher; & » on aſſure que les ayant examinées, il conclut qu'elles ne pou» voient s'y être faites que par miracle; car, diſoit-il, *ſi c'eût » été par un tremblement de terre ordinaire, le rocher ſe ſeroit » ſéparé ſelon ſes veines & où il étoit le plus foible; ce qui eſt » arrivé par-tout ailleurs où j'ai vu des rochers fendus, & » qui ne peut pas même être autrement. Ici le rocher ſe voit » fendu en zig-zag & à contre-ſens des veines d'une maniere » tout-à-fait étrange, & que pour moi je ne puis croire que ſur» naturelle; béniſſant Dieu du fond du cœur, qui m'a ouvert » les yeux par ce monument de ſa toute-puiſſance, lequel at» teſte hautement la miſſion divine de Jeſus-Chriſt.* « (Millar, *Hiſt. de la propagation du Chriſtian. & de la ruine du Pagan.*)

M. Maundell, Ecrivain Anglois comme le précédent, reconnoît de même que cette fente n'eſt point contrefaite par art; » car les côtés, dit-il, en ſont auſſi égaux que deux taillis, » & outre cela elle va en ſerpentant, de maniere qu'il n'y a pas » d'inſtrumens qui puiſſent y atteindre. (*Voyage* d'Alep, p. 122.)

Le célebre Shaw, dans ſes Voyages, T. II, p. 41, aſſure pareillement, après le plus ſérieux examen, que le rocher fendu du Calvaire eſt un miracle qui ne manque jamais de produire un étonnement religieux dans tous ceux qui le conſiderent. (*Cette note eſt tirée de* M. Bullet, Réponſe aux diffic. des Incrédules, T. I, p. 547.)

Ere vulg. cre, ſans les avoir rencontrées ſur la route. Ils y entrent, & n'apperçoivent que ce que Magdeleine y avoit d'abord trouvé, l'Ange ne ſe montrant point à eux, parceque'il s'étoit rendu une ſeconde fois inviſible pour exercer leur foi. Ils crurent alors ce que Magdeleine leur avoit annoncé, c'eſt-à-dire que le corps de Jeſus n'étoit plus dans le tombeau; mais ils ne crurent pas encore qu'il fût reſſuſcité. Comme ils s'en retournoient, Magdeleine revient au Sépulcre, toujours perſuadée qu'on a enlevé le corps de Jeſus. Elle pleure de déſolation à l'entrée de ce monument. Mais s'étant baiſſée pour regarder dedans, elle y voit les deux Anges qui lui demandent le ſujet de ſes pleurs. Elle répond qu'on a enlevé ſon Maître, & qu'elle ne ſait où on l'a mis. Dans ce moment, elle entend du bruit derriere elle, & ſe retourne. C'étoit Jeſus lui-même qui s'approchoit, mais ſous une figure qu'elle ne reconnoît pas; le prenant pour le Jardinier, elle le prie de lui dire ſi c'eſt lui qui a enlevé le corps & où il l'a dépoſé, afin qu'elle puiſſe l'emporter. Jeſus l'appelle par ſon nom; elle le reconnoît alors, & dans le tranſport de ſa joie elle ſe jette à ſes pieds pour les embraſſer. Jeſus lui dit: *ne me touchez pas; car je ne ſuis pas encore monté vers mon pere:* c'eſt-à-dire, ne me touchez pas à préſent; vous en aurez le loiſir, car je ne ſuis pas encore monté vers mon pere. Les autres Femmes, à l'exception de quelques-unes qui avoient pris les devants, eurent auſſi la conſolation de voir le Seigneur en s'en retournant, & même la permiſſion de lui baiſer les pieds. Mais tout ce qu'elles raconterent aux Apôtres & aux Diſciples de ce qu'elles avoient vu & entendu, leur parut une rêverie, & ils ne les crurent point.

Vers le ſoir de ce jour-là même deux Diſciples allant au bourg d'Emmaüs, diſtant de 60 ſtades ou 2 lieues & demie de Jéruſalem, Jeſus ſe joint à eux ſur la route ſans ſe faire connoître. Comme ils paroiſſoient triſtes, il leur demande le ſujet de leur entretien & la cauſe de leur affliction. C'étoit préciſément du récit des Femmes, qui les premieres étoient revenues du Sépulcre, qu'ils s'entretenoient ſans y ajouter foi. Sur l'aveu qu'ils en font, Jeſus les reprend de l'incrédulité qu'ils oppoſoient à un événement auſſi clairement annoncé par les Prophetes; après quoi il leur prouve par les Ecritures qu'il falloit que le Chriſt ſouffrît tout ce qu'il a ſouffert, & entrât ainſi dans ſa gloire. Les Diſciples ravis & embraſés par ſes diſcours, l'engagent à s'arrêter avec eux dans le bourg; car il

Ere vulg. feignoit, c'eſt-à-dire qu'il avoit l'apparence de vouloir aller plus loin, comme il l'eût fait effectivement, s'ils ne l'euſſent pas preſſé de demeurer. Dans le repas Jeſus rompt le pain, comme il l'avoit fait en inſtituant l'Euchariſtie. Leurs yeux alors s'étant deſſillés, ils le reconnoiſſent; mais auſſi-tôt il diſparoît.

S'étant levés à l'heure même ils retournent à Jéruſalem, & ſe rendent au lieu où les Apôtres étoient aſſemblés avec d'autres Diſciples. On leur apprend que Jeſus avoit apparu à Simon-Pierre; ils racontent à leur tour ce qui venoit de leur arriver. Quelques-uns néanmoins de la compagnie ne croyoient pas encore à ces récits. Comme ils diſcouroient enſemble, les portes du lieu bien fermées, de peur des Juifs, Jeſus ſe préſente ſubitement au milieu d'eux, les raſſure, blâme ceux qui refuſoient de croire, leur montre ſes pieds, ſes mains & ſon côté, qu'un ſoldat après ſa mort avoit percé de ſa lance, leur dit de les toucher, pour ne pas s'imaginer que ce fût un fantôme (car il y en avoit qui le penſoient) & enfin ayant mangé en leur préſence, il les laiſſe remplis de joie & d'admiration.

Thomas, l'un des Apôtres, n'étoit point de cette aſſemblée. A ſon retour les Diſciples lui diſent qu'ils ont vu le Seigneur. *Je n'en croirai rien*, dit-il, *ſi je ne vois dans ſes mains la marque des clous qui les ont percées, ſi je ne porte mon doigt dans les trous qu'ils y ont faits, & ſi je ne mets ma main dans la plaie de ſon côté.* Huit jours après, les Diſciples étant encore enfermés dans le même lieu, Jeſus y ſurvient comme la premiere fois, leur ſouhaite la paix, & s'adreſſant enſuite à Thomas lui préſente ſes mains & ſon côté à toucher. Thomas les touche effectivement, ſelon la plupart des interprêtes, & alors convaincu que ce n'eſt pas un fantôme, il dit: *Mon Seigneur & mon Dieu:* paroles qu'on entendroit mal en les prenant pour une exclamation; car ſelon la force du texte original & de la Vulgate, elles ſont une confeſſion claire de la Divinité de Jeſus-Chriſt.

Pendant les quarante jours que Jeſus reſta ſur la terre après ſa réſurrection, il ſe manifeſta dans pluſieurs autres rencontres à ſes Diſciples (1). Il y en eut une ſur-tout où il ſe montra à plus de cinq cents d'entre eux raſſemblés. On croit que ce fut ſa derniere apparition. Quoi qu'il en ſoit, étant ſur le point de retourner à ſon pere, il conduiſit ſes Diſciples ſur le mont des Oliviers. Ce fut-là qu'il leur fit ſes adieux, leur renouvellant l'ordre qu'il leur avoit donné d'aller prêcher & baptiſer par toute la terre,

(1) Pourquoi Jeſus-Chriſt, dit l'incrédule, ne s'eſt-il pas montré au Peuple Juif après ſa réſurrection? Il n'avoit qu'à ſe produire pour fermer la bouche à ſes ennemis. Les plus obſtinés d'entre eux n'auroient pu s'empêcher de le reconnoître & de rendre hommage à ſa divinité. L'incrédule ſe trompe. L'apparition de Lazare après ſa réſurrection n'a pas convaincu les Juifs de la miſſion divine de celui qui l'avoit reſſuſcité. Ils l'ont vu mangeant & buvant avec J. C. & ils n'en ont été que plus acharnés à la perte de cet Homme-Dieu. Si J. C. reſſuſcité s'étoit montré publiquement à ſes contemporains, l'incrédule ne ſeroit pas encore ſatisfait. Il demanderoit pourquoi il n'a pas accordé la même grace aux générations ſuivantes. Il voudroit comme Rouſſeau l'avoir vu lui-même, il voudroit lui avoir parlé. Mais peut-on raiſonnablement, ajoute l'incrédule, s'en rapporter au témoignage de ſes Diſciples ſur une ſi grande merveille? Oui, ſans doute, parce qu'ils ont appuyé leur témoignage d'une infinité de miracles qui portent la conviction dans l'eſprit de tout homme qui a le cœur droit & qui ne conſulte que la ſaine raiſon. Ils ont, en preuve de la réſurrection de J. C. guéri des maladies de toute eſpece, reſſuſcité des morts, accordé à des idiots, par l'impoſition des mains, le don de diverſes langues. Ce don étoit ſi commun à la naiſſance de l'Egliſe, qu'il en réſultoit quelquefois de la confuſion dans les aſſemblées des fideles par l'indiſcrétion de ceux qui l'avoient reçu. Il étoit en même tems ſi extraordinaire que celui qui parloit une langue étrangere n'avoit ſouvent pas reçu le don de l'interpréter, & réciproquement; ce qui obligea S. Paul d'établir des regles parmi les Corinthiens pour l'uſage de ces dons. (*I. Corinth. xiv.*) Enfin ceux qui ſe ſont donnés pour avoir vu J. C. reſſuſcité, ont ſcellé leur témoignage de leur ſang. Jamais faux témoin n'a porté le fanatiſme juſques-là.

Ere vulg.

avec promeſſe d'être avec eux juſqu'à la fin des ſiecles ; après quoi les ayant bénits, il s'éleva de terre & entra dans une nuée qui le déroba à leurs regards. Comme ils demeuroient les yeux tournés vers le Ciel, deux Anges ſurvinrent, qui leur annoncerent qu'un jour Jeſus deſcendroit du Ciel (pour juger tous les hommes) comme ils l'y avoient vu monter. Les Diſciples alors quitterent la montagne & s'en retournerent à Jéruſalem.

En terminant ſon Evangile, l'Apôtre S. Jean dit, ſelon la Vulgate, que *Jeſus a fait encore beaucoup d'autres choſes, & que ſi on les rapportoit en détail, il ne croit pas que le monde pût contenir les livres qu'on en écriroit.* Mais en prenant ici le monde pour les hommes, & non pour le globe terreſtre, ce qui eſt très commun dans l'Ecriture, & en expliquant le mot χωρῆσαι du texte original par *concevoir*, *comprendre*, *imaginer*, au lieu de *contenir*, comme le rend la Vulgate, cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que Jeſus a fait tant de choſes, que ſi l'on vouloit les rapporter toutes en détail, les hommes, & même tous les hommes enſemble auroient peine à concevoir le nombre de livres qu'on en composeroit. L'hyperbole alors ne paſſe point la vraiſemblance ; & c'eſt tout ce qu'on exige pour cette figure.

C'étoit la coutume des Magiſtrats Romains de dreſſer des Procès-verbaux & des actes de tout ce qui ſe paſſoit de remarquable dans leur Province, pour les envoyer à l'Empereur. Suivant cet uſage, Pilate dreſſa la relation du crucifiement de Jeſus-Chriſt, qu'il envoya à Tibere avec une lettre rapportée par le Martyr S. Juſtin (*Apol.* 1. p. 65.) par Tertulien. (*Apol.* c. v.) par Euſebe, (*Hiſt. Eccleſ.* L. II.) & par d'autres Ecrivains reſpectables, qui renvoient là-deſſus aux archives du Sénat. La lettre portoit en ſubſtance que Pilate avoit été forcé de faire mettre en croix J. C. pour prévenir un tumulte de la part des Juifs, quoique fort à contre-cœur. » Car le monde, diſoit-il, n'a jamais vu & probablement ne verra jamais un homme d'une » droiture & d'une probité ſi extraordinaires. » Mais le Grand-Prêtre & le Sanhédrin ont accompli en ceci les oracles de leurs Prophêtes » & de nos Sibylles. Pendant qu'il fut attaché à » la croix, ajoutoit Pilate, une horrible obſcurité, qui couvroit la face de la terre, ſembloit annoncer la deſtruction de l'Univers. Ses » Diſciples qui prétendent l'avoir vu reſſuſcité » des morts & monté vers le Ciel, & qui le » reconnoiſſent pour leur Dieu, ſubſiſtent encore » & montrent par la ſageſſe de leurs mœurs » qu'ils appartiennent à un ſi excellent Maître. » Tibere en conſéquence de ces actes, (qui n'exiſtent plus, du moins dans leur pureté originale) délibéra de mettre J. C. au rang des Dieux, & en fit la propoſition au Sénat, qui la rejetta.

Le témoignage au reſte que rendit Pilate à J. C. & à ſa doctrine, doit-il nous ſurprendre, après celui que la force de la vérité a de nos jours arraché au plus éloquent des incrédules ? Il eſt trop beau pour n'être pas ici rapporté, quoiqu'un peu long, dans les propres termes de l'Auteur. » La Sainteté de l'Evangile, dit-il, » parle à mon cœur. Voyez les livres des Philoſophes : qu'ils ſont petits auprès de celui là ! » Se peut-il qu'un livre ſi ſublime & ſi ſimple » ſoit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que » celui dont il fait l'hiſtoire ne ſoit qu'un homme lui-même ? Eſt-ce-là le ton d'un enthouſiaſte ou d'un ambitieux ſectaire ? Quelle » douceur, quelle pureté dans ſes mœurs ! Quelle » grace touchante dans ſes inſtructions ! Quelle » élévation dans ſes maximes ! Quelle profonde » ſageſſe dans ſes diſcours ! Quelle préſence » d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans » ſes réponſes ! Quel empire ſur ſes paſſions ! » Où eſt l'homme, où eſt le ſage, qui ſait agir, » ſouffrir & mourir ſans foibleſſe & ſans oſtentation ? Quand Platon peint ſon juſte imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, » & digne de tous les prix de la vertu ; il peint, » trait pour trait, J. C. : la reſſemblance eſt ſi » frappante, que tous les Peres l'ont ſentie, & » qu'il n'eſt pas poſſible de s'y tromper........ » Socrate mourant ſans douleur, ſans ignominie, » ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon perſonnage ; &, ſi cette facile mort n'eût honoré ſa » vie, on douteroit ſi Socrate, avec tout ſon eſprit, fut autre choſe qu'un Sophiſte. Il inventa, » dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avoient » miſe en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils » avoient fait ; il ne fit que mettre en leçons » leurs exemples. Ariſtide avoit été juſte, avant » que Socrate eût dit ce que c'étoit que juſtice ; » Léonidas étoit mort pour ſon pays, avant que » Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; » Sparte étoit ſobre, avant que Socrate eût loué » la ſobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la » Grece abondoit en hommes vertueux. Mais » où Jesus avoit-il pris chez les ſiens cette morale élevée & pure, dont lui ſeul a donné des » leçons & l'exemple ?... La mort de Socrate, philoſophant tranquillement avec ſes amis, eſt » la plus douce qu'on puiſſe deſirer ; celle de » Jesus expirant dans les tourmens, injurié, » raillé, maudit de tout un peuple, eſt la plus » horrible qu'on puiſſe craindre. Socrate, prenant la coupe empoiſonnée, bénit celui qui la » lui préſente & qui pleure ; Jesus, au milieu » d'un ſupplice affreux, prie pour ſes bourreaux. » Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un » Sage, la vie & la mort de Jesus ſont d'un » Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir ? Non, ce n'eſt pas » ainſi qu'on invente ; & les faits de Socrate, » dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés » que ceux de Jesus-Christ. Au fond c'eſt » éluder la difficulté ſans la détruire. Il feroit » plus inconcevable que pluſieurs hommes d'accord euſſent fabriqué ce livre, qu'il ne l'eſt » qu'un ſeul en ait fourni le ſujet. Jamais des » Auteurs Juifs n'euſſent trouvé ni ce ton, ni » cette morale ; & l'Evangile a des caracteres de » vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros. « (J. J. Rouſſeau, *Em.* 3e v.)

CHRONOLOGIE APOSTOLIQUE.

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

33 Les Diſciples, après l'Aſcenſion de leur Maître, s'étant rendus à Jéruſalem, montent au nombre de cent vingt perſonnes, la Mere de Jeſus à leur tête, dans une grande ſalle au dernier étage, pour y attendre en ſilence & en prieres le Saint-Eſprit qu'il avoit promis de leur envoyer. C'étoit le don qui devoit les remplir de lumieres & de force pour exercer leur miſſion & ſoumettre toutes les nations au joug de l'Evangile.

Il vaquoit cependant une place dans le Collége Apoſtolique par la mort du traître Judas. Quoique Jeſus-Chriſt n'y eût point pourvu depuis ſa réſurrection, elle n'étoit point ſupprimée, parce qu'il étoit écrit (*Pſalm.* CVIII.) qu'elle ſeroit occupée par un autre. Pour vérifier cette prédiction, Pierre s'étant levé propoſe à l'aſſemblée de faire l'élection d'un nouvel Apôtre. On y procede incontinent; mais les ſuffrages ſe trouvent partagés entre deux ſujets, Joſeph ſurnommé le Juſte, & Matthias. Les Diſciples alors s'étant mis en prieres, ſont inſpirés de recourir à la voie extraordinaire du ſort, pour connoître celui des deux que le Seigneur a choiſi; & le ſort tombe ſur Matthias qui eſt auſſitôt aſſocié aux onze Apôtres.

La Fête de la Pentecôte arrive; c'étoit le 50e jour après Pâque, & le 11e depuis que les Diſciples étoient raſſemblés. Le matin, vers la troiſieme heure (la neuvieme ſelon notre uſage) un grand bruit, comme d'un vent impétueux, ſe fait tout-à-coup entendre dans la maiſon où ils étoient; & en même tems ils voient deſcendre des langues de feu, c'eſt-à-dire des flammes pointues en forme de langues, qui, s'étant partagées, ſe repoſent ſur chacun d'eux. Dès lors ils furent remplis du Saint-Eſprit, & commencerent à parler diverſes langues, ſelon que cet Eſprit leur mettoit les paroles dans la bouche.

Il paroît que le bruit qui avoit agité la maiſon, s'étoit fait entendre dans toute la ville; car, étant ſortis, ils trouverent une grande multitude attroupée devant ce logis. C'étoient non ſeulement des habitans de Jéruſalem, mais des Juifs ou des Proſélytes de différentes nations qui s'étoient rendus en cette ville à l'occaſion de la Fête. Tous furent épouvantés de ce que chacun d'eux entendoit ces Galiléens parler ſa langue naturelle. Comme ils faiſoient différentes conjectures (1) pour expliquer cette merveille, Pierre, élevant la voix, leur déclare & leur montre par les Ecritures que c'eſt l'ouvrage du Saint-Eſprit, le fruit de la mort de Jeſus qu'ils ont mis en croix, & la preuve de ſa réſurrection; ſur quoi il les exhorte à faire

DE L'ERE VULGAIRE.

ANNÉES.

pénitence & à mériter par le Baptême, avec la foi au nom de Jeſus, la rémiſſion de leurs péchés & le don du Saint-Eſprit. Le fruit de cette prédication fut la converſion de trois mille perſonnes. Le nombre des fidéles augmenta chaque jour, & l'union de cette multitude étoit ſi étroite, qu'elle ne faiſoit qu'un cœur & qu'une ame. Tout étoit commun entre eux. Ils vendoient leurs fonds & en apportoient le prix aux Apôtres, qui le diſtribuoient à chacun ſelon ſes beſoins. Ils s'aſſembloient dans le Temple pour prier, & dans leurs maiſons pour célébrer le Myſtere euchariſtique & prendre leur repas en commun.

Pierre & Jean montant au Temple rencontrent à l'une des portes, nommée la *belle porte*, un homme perclus des jambes dès ſa naiſſance, qui leur demande l'aumône. Pierre l'ayant enviſagé lui ordonne au nom de Jeſus le Nazaréen de ſe lever & de marcher. Il ſe leve à l'inſtant, marche & entre dans le Temple avec eux en ſautant & en louant Dieu. Toute la multitude qui étoit dans le Temple accourt au bruit de ce miracle, & ſe raſſemble autour des deux Apôtres. Ils en prennent occaſion de prêcher l'Evangile. Tandis qu'ils parloient encore, le Capitaine des Gardes du Temple & les Sadducéens ſurviennent & les arrêtent, indignés de ce qu'ils annonçoient la réſurrection des morts en la perſonne de J. C. Comme il étoit tard, ils les mettent en priſon juſquau lendemain. Ce jour-là le conſeil des Juifs s'étant aſſemblé le matin, fait venir les Apôtres pour leur demander par quelle puiſſance ils avoient guéri ce boiteux. Pierre répond ſans héſiter que c'eſt par celle de J. C. Le Conſeil étonné leur défend de parler en aucune maniere de Jeſus & d'enſeigner en ſon nom. *S'il eſt juſte*, répondent les Apôtres, *de vous obéir plutôt qu'à Dieu, c'eſt ce que nous vous laiſſons à décider. Pour nous, il nous eſt impoſſible de taire ce que nous avons vu & entendu.* Les Juifs n'ayant rien à répliquer les laiſſent aller ſans leur faire de mal.

Les Apôtres continuent de prêcher & d'appuyer leur doctrine par des miracles; double moyen dont Dieu ſe ſert pour accroître le nombre des fideles. Le Grand-Prêtre & les Sadducéens irrités de ces progrès de l'Evangile, mettent de nouveau la main ſur les Apôtres, & les envoient en priſon. Mais un Ange pendant la nuit leur ouvre les portes, & leur ordonne d'aller prêcher dans le Temple. On vient en avertir le Sanhédrin qui s'étoit aſſemblé pour les juger. *Voilà*, leur dit-on, *ces hommes qu'hier vous avez fait empriſonner, qui enſeignent actuellement dans le Temple, où le peuple eſt occupé à les en-*

(1) L'une de ces conjectures étoit que les Apôtres étoient ivres, *pleni ſunt muſto*, porte la vulgate, ce qu'on rend ordinairement par ces mots François : ils ſont ivres de moût. Mais la Pentecôte, objecte-t-on, tombant au mois de Mai, ce n'étoit pas le tems du moût, puiſqu'on étoit encore loin de la vendange. Le Grec leve cette difficulté, γλεύκους μεμεστωμένοι εἰσί, porte-t-il. *Ils ſont ivres de vin doux.* Les Anciens avoient trois ſortes de vin doux, le *peſſum* fait avec des raiſins à demi ſechés; le *defrutum*, qui étoit un vin réduit à moitié par la cuiſſon; & le *mulſum*, composé de vin & de miel.

Ere vulg.

tendre. Ils envoient dans la priſon qui ſe trouve ſoigneuſement gardée, mais les Apôtres ne s'y rencontrent pas. Ce miracle ne les touche point. Ayant fait amener du Temple ces Prédicateurs, ils leur reprochent, par la bouche du Grand-Prêtre, d'avoir contrevenu à la défenſe du Sanhédrin. Pierre alors prenant la parole pour ſes Collégues juſtifie pleinement leur conduite, & déclare avec liberté qu'ils ne peuvent agir autrement. On délibère de les faire mourir. Mais Gamaliel, Docteur de la loi, reſpecté de tout le monde, empêche par ſes remontrances cet avis de prévaloir. On ſe contente de les faire fouetter au milieu de l'aſſemblée. Cet affront reçu pour le nom de J. C. comble de joie les Apôtres, & leur inſpire une nouvelle confiance pour reprendre l'exercice de leur miniſtere.

Quelque grande que fût la multitude de ceux qu'ils attiroient à la foi, la concorde & l'union y étoit ſi parfaite qu'ils ne compoſoient, pour ainſi dire, qu'un cœur & une ame. Pour abolir entre eux toute différence de pauvres & de riches, ils mettoient, ainſi qu'on l'a dit, tous leurs biens en commun, & laiſſoient aux Apôtres le ſoin de les diſtribuer ou faire diſtribuer à chacun ſelon ſes beſoins. Or il arriva qu'Ananie & ſa femme Saphire vendirent comme les autres leur héritage. Mais, s'étant concertés enſemble, ils n'apporterent qu'une partie du prix de la vente aux pieds de S. Pierre, & garderent le ſurplus. Interrogés ſéparément par l'Apôtre ſi c'eſt là le produit entier de la vente, ils répondent l'un & l'autre affirmativement, & ſur le champ ils tombent morts en ſa préſence. Cet événement jette une grande terreur parmi les fideles; mais quelle horreur ne dut-il pas leur inſpirer du menſonge!

Quoique les Apôtres euſſent tout réduit à l'égalité, il arrivoit cependant que, dans la diſtribution journaliere des alimens, ceux qui étoient chargés de cette fonction, donnoient la préférence aux veuves des Hébreux, & négligeoient celles des Juifs helleniſtes ou étrangers. Il y eut à ce ſujet du murmure parmi les fideles de cette ſeconde claſſe. Les Apôtres, pour le faire ceſſer, aſſemblent tous les Diſciples, & leur propoſent d'élire ſept hommes d'entre eux, d'une probité reconnue & pleins de l'eſprit Saint, pour vaquer au miniſtere des tables, » n'étant pas juſte, diſent-» ils, que pour cet emploi nous abandonnions la » prédication de la parole de Dieu.» Ce diſcours plut à la multitude, & en conſéquence on élut ſept Diacres ou Miniſtres à qui les Apôtres impoſerent auſſitôt les mains. Telle eſt l'inſtitution du Diaconat qui n'eut pas ſeulement pour objet primitif la diſtribution des viandes corruptibles, mais auſſi celle du corps & du ſang de J. C. dont la conſécration terminoit ordinairement les repas des premiers fideles.

Etienne, le premier des ſept Diacres, homme rempli de grace & de force, étonnoit par le grand nombre de prodiges & de miracles qu'il faiſoit parmi le peuple. Or il y avoit à Jéruſalem différentes Synagogues qui étoient comme autant d'écoles où l'on envoyoit les Juifs pour étudier, de toutes les provinces du monde où ils étoient établis. Dans celle qu'on appelloit des Affranchis, (1) des Cyrénéens, des Alexandrins, des Ciliciens, & des Aſiatiques, il ſe trouva des hommes qui s'éleverent contre Etienne, & entrerent en diſpute avec lui. Mais il leur montra que J. C. étoit le Meſſie, par des preuves auxquelles ils ne pouvoient rien oppoſer. Dans l'impuiſſance de lui répondre, ils ſubornent des témoins qui l'accuſent devant le Sanhédrin d'avoir blaſphémé contre Dieu & contre Moïſe. Amené à ce Tribunal, Etienne parle à ſes Juges avec une force & une liberté qui les met en fureur. Ils ſe jettent tous enſemble ſur lui par un de ces tranſports qu'on appelloit *Jugement de zele*, & l'ayant traîné hors de la ville, ils le lapident, malgré ſon innocence, comme un blaſphémateur. Les témoins, ſuivant la loi de Moïſe, furent ceux qui lui jetterent les premieres pierres. Etienne en mourant ſe mit à genoux, & cria: *Seigneur, ne leur imputez point ce péché;* après quoi il rendit l'ame. La mort de ce juſte, le premier des Martyrs, (c'eſt ainſi qu'on nomma depuis ceux qui ſcellerent la foi de leur ſang) fut le ſignal d'une violente perſécution qui s'éleva contre l'Egliſe de Jéruſalem. Les fideles épouvantés ſortent de la capitale, à l'exception des Apôtres, & ſe répandent dans la Judée & la Samarie. Mais avant cette fuite, pluſieurs furent empriſonnés, & quelques-uns vraiſemblablement exécutés à mort.

L'un de ceux qui montroient le plus d'animoſité contre eux, étoit un jeune homme nommé Saul, natif de Tharſe en Cilicie, l'une des villes Autonomes, c'eſt-à-dire qui ſe gouvernoient par leurs propres loix, mais non pas Colonie Romaine ni municipe; par conſéquent ne donnant pas, comme quelques-uns ſe l'imaginent, à ſes citoyens le droit de Bourgeoiſie Romaine; Saul jouiſſoit néanmoins de ce droit par ſa naiſſance, ainſi qu'il le déclara lui-même au Tribun Lyſias, lorſque celui-ci le voulut faire mettre à la queſtion avant de l'avoir jugé. C'étoit donc parce qu'il étoit deſcendu de citoyens Romains. (Grotius.) Il étoit né Juif, de la Tribu de Benjamin, & avoit été élevé à Jéruſalem par le Docteur Gamaliel dans la ſecte des Phariſiens. Il avoit déjà eu part au martyre de S. Etienne, en gardant les habits des témoins pendant qu'ils le lapidoient. S'étant fait enſuite donner des pouvoirs par les Princes des Prêtres, il entroit dans les maiſons, en tiroit hommes & femmes, & les traînoit en priſon.

Cependant le nombre des fideles, malgré cette perſécution, ſe multiplioit hors de Jéruſalem dans tous les lieux où ceux de cette ville s'étoient répandus. Philippe, l'un des ſept Diacres, étant venu à Samarie, y prêcha l'Evangile; & les Samaritains voyant les merveilles qu'il opéroit, lui prêtoient la plus grande attention. Il y avoit parmi eux un Magicien nommé Simon, qui les avoit ſéduits par ſes preſtiges au point de leur perſuader qu'il portoit en lui-même la grande vertu de Dieu. Témoin & admirateur des miracles de Philippe, il crut ou fit ſemblant de croire, & reçut comme les autres le Baptême. Ce ſuccès de l'Evangile ayant été rapporté aux Apôtres, ils envoyerent Pierre &

(1) C'étoient ceux qui avoient été emmenés captifs à Rome par Pompée, & qui depuis avoient recouvré leur liberté.

Ere vulg. Jean pour impoſer les mains aux nouveaux convertis, afin qu'ils reçuſſent le Saint-Eſprit; car n'étant que Diacre, Philippe ne pouvoit exercer cette fonction réſervée aux Apôtres & à leurs Succeſſeurs. C'eſt ce qu'on a depuis appellé le Sacrement de Confirmation.

L'effet viſible de ce Sacrement fut tel dans ceux à qui les deux Apôtres le conférerent, qu'auſſitôt après l'avoir reçu ils commencerent à prophétiſer, à parler diverſes langues & à faire des miracles. Simon, hors de lui-même à la vue de ce changement, offre de l'argent aux Apôtres pour acquérir le pouvoir de donner le S. Eſprit par l'impoſition des mains. S. Pierre rejette avec horreur ſa propoſition, & le maudit. Simon depuis ce tems devint l'ennemi des Apôtres. Il fit une ſecte particuliere, enſeignant qu'il étoit la ſouveraine puiſſance qui avoit paru chez les Samaritains comme pere, chez les Juifs comme fils, chez les Gentils comme S. Eſprit. A ces abſurdités il joignoit d'autres extravagances qui, à la faveur de ſes preſtiges, ne laiſſerent pas de faire illuſion à beaucoup d'eſprits crédules. C'eſt le premier Héréſiarque. On a donné le nom de Simoniaques à tous ceux qui dans la ſuite ont employé non ſeulement les préſens, mais les ſervices & les ſollicitations directes ou indirectes pour entrer dans le miniſtere eccléſiaſtique.

Les Apôtres, après avoir inſtruit les Fideles de Samarie, & prêché l'Évangile dans les villages d'alentour, s'en retournerent à Jéruſalem.

Philippe de ſon côté ſe rend, par l'ordre d'un Ange, ſur le chemin qui deſcend de Jéruſalem à Gaza dans un lieu déſert. Il y rencontre l'Intendant de Candace, Reine d'Ethiopie, qui revenoit de Jéruſalem, monté ſur ſon char, & liſoit le Prophete Iſaïe. C'étoit un Proſélyte qui étoit venu adorer le Seigneur dans ſon Temple, peut-être à l'occaſion de quelque ſolemnité. La Reine dont il étoit officier régnoit dans la Péninſule de Méroé, au-deſſus & au midi de l'Egypte; & le nom que nous lui donnons d'après l'Ecriture, étoit un nom générique, comme celui de Pharaon pour les Rois d'Egypte. Philippe connoiſſant par révélation ce que l'Intendant liſoit, lui demande s'il croit l'entendre. » Comment le pourrois-je, répondit-il, ſans le » ſecours d'un Interprete? « Philippe à ſa priere monte auprès de lui. L'endroit qui l'occupoit en ce moment étoit celui-ci: *Il a été mené comme une brebis à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau qui demeure muet devant celui qui le tond, &c.* (Iſaïe XIII, 7.) Philippe lui montre qu'il s'agit là non du Prophete, mais de J. C., & lui explique en abrégé toute la doctrine de l'Evangile. L'Intendant convaincu demande le Baptême. Ils deſcendent enſemble dans un ruiſſeau qui ſe rencontre ſur la route. Philippe, après l'avoir baptiſé, diſparoît, & ſe trouve tranſporté tout-à-coup dans la ville d'Azot, éloignée de neuf à dix lieues de Gaza.

C'eſt ainſi que l'Evangile fructifioit au milieu
34 dés perſécutions. Saul toujours acharné à la re-

Ere vulg. cherche des fideles ne ſe contente pas de les pourſuivre en Judée. Apprenant qu'ils ſont en grand nombre à Damas, il part avec des lettres du Grand-Prêtre aux Synagogues de cette ville pour lui amener ceux qu'il y rencontrera. Damas n'appartenoit point aux Juifs; mais Arétas qui en étoit Roi, leur permettoit d'y vivre ſelon leur loi, & de punir ceux de leur nation qui la violoient. Le zéle aveugle de Saul s'enflamme à meſure qu'il avance. Il n'étoit pas loin de Damas, lorſqu'au milieu du jour une lumiere céleſte le frappe & le terraſſe en l'éblouiſſant. Il entend Jeſus en même tems qui ſe plaint de ce qu'il le perſécute dans ſes Saints. Saul lui demande ce qu'il doit faire. Jeſus lui répond qu'il l'apprendra lorſqu'il ſera dans la ville. Ses gens le relevent, mais comme il ne voyoit plus, ils le conduiſent par la main à Damas. Après y être reſté trois jours, dans le jeûne & la priere, il reçoit la viſite d'Ananie, l'un des fideles de Damas, qui vient par l'ordre de Dieu lui impoſer les mains pour recouvrer la vue, après quoi il le baptiſe. Saul auſſi-tôt rempli du S. Eſprit devient un Apôtre fervent, & commence à prêcher Jeſus-Chriſt dans les Synagogues de Damas, au grand étonnement des Juifs & des fideles qui ſavoient le ſujet pour lequel il étoit venu. Après avoir fait quelques proſélytes dans cette ville, il paſſe dans l'Arabie voiſine, (1) revient à Damas, & continue pendant trois ans d'y exercer ſon miniſtere, diſputant avec les plus habiles d'entre les Juifs, & les confondant par l'autorité des Saintes Ecritures. L'Egliſe cependant avoit recouvré la paix dans toute la Paleſtine, & prenoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. S. Pierre étant ſorti de Jéruſalem parcourt ce pays de ville en ville pour affermir les freres dans la grace qu'ils avoient reçue. Etant à Lydde nommée depuis Dioſpolis, on lui préſenta un paralytique étendu depuis huit ans ſur ſon lit ſans pouvoir faire uſage de ſes membres. Il s'appelloit Enée. Pierre lui dit de ſe lever & de faire lui-même ſon lit, en preuve d'une parfaite guériſon. Il ſe leve auſſi-tôt, fait ſon lit, & ce miracle produit la converſion de tous les habitans non-ſeulement de Lydde, mais de la Sarone, canton qui s'étendoit ſur la méditerranée depuis cette ville juſqu'à Céſarée.

35 On apprit à Joppé qui n'eſt qu'à quatre lieues de Lydde, ſur la mer, la guériſon que S. Pierre venoit d'y opérer. Cette nouvelle concourut avec un événement qui plongeoit dans le deuil les pauvres de Joppé. Une femme pieuſe, nommée Tabithe, qui les ſoutenoit par ſes aumônes, venoit d'y rendre l'eſprit. Les fideles députent auſſi-tôt à S. Pierre pour l'engager à ſe rendre dans leur ville. Il part, arrive dans la chambre où le corps de Tabithe, environné des veuves éplorées qu'elle avoit vêtues, étoit expoſé. Ayant fait ſortir tout le monde, il ſe met en prieres, puis ſe tournant vers le corps de Tabithe, il lui commande de ſe lever; ce qui eſt effectué ſur le champ.

Pendant le ſéjour que Pierre fit à Joppé (car il y demeura pluſieurs jours,) il eut une viſion

(1) Capelle, ſuivi par Hardouin & Berruyer, prétend qu'il reſta trois ans dans l'Arabie, ce qui eſt ſans vraiſemblance, puiſque S. Luc dans les Actes des Apôtres ne parle pas même de ce voyage; ce qui prouve qu'il a été court.

Ere vulg. ſinguliere, en faiſant ſa priere vers le midi ſur le toît de la maiſon où il logeoit. Il étoit à jeun, & tout-à-coup il ſe ſentit un grand beſoin de manger. Dans le même tems il voit deſcendre du Ciel une grande nappe liée par les quatre coins, & remplie de toutes ſortes d'animaux, purs & impurs. Une voix incontinent lui crie de tuer & de manger de tout indifféremment. Pierre s'en excuſe en diſant au Seigneur que jamais rien d'impur n'eſt entré dans ſa bouche. » N'appellez pas impur, reprend la voix, ce que » Dieu a purifié ». Cette viſion fut répétée juſqu'à trois fois de ſuite, après quoi la nappe fut enlevée au Ciel, & ne reparut plus. L'Apôtre héſitant ſur ce qu'il venoit de voir, la même voix l'avertit que trois hommes viennent le chercher, & lui dit de ne pas faire difficulté de partir avec eux. C'étoient des envoyés d'un Centurion de Céſarée, nommé Corneille, homme religieux & faiſant de grandes aumônes, a qui le Seigneur dans une autre viſion avoit commandé de faire venir Pierre pour lui enſeigner la voie du ſalut. Pierre les reçoit, & le lendemain il les accompagne à leur retour. Arrivé chez Corneille, il l'inſtruit avec toute ſa maiſon de la vérité de l'Evangile. Tandis qu'il parle, le S. Eſprit deſcend ſur ceux qu'il catéchiſoit, au grand étonnement des Juifs qu'il avoit amenés avec lui; car ils s'imaginoient que le ſalut n'étoit que pour leur nation ou ceux qui s'y étoient agrégés en obſervant la loi de Moïſe.

36 De Céſarée, S. Pierre ſe rendit à Antioche, où il fonda une Egliſe dont il remplit le Siége. C'eſt ce qu'enſeignent diſertement Origene, Euſebe, S. Chryſoſtôme, S. Grégoire le Grand, & tous les anciens, à un très petit nombre près. Mais il faut dire que cette Egliſe ne fut d'abord compoſée que de Juifs. Par-là ſe concilient les autorités qu'on vient de citer avec ce qui eſt rapporté dans S. Luc (*Act.* XI. 29.) de la prédication de ces fideles de la Cyrénaïque & de Chypre, leſquels étant venus vers l'an 41 à Antioche y firent connoître le Seigneur Jeſus aux Gentils; ce que l'Egliſe de Jéruſalem, dit le même Ecrivain, ayant appris, elle envoya Barnabé pour donner la perfection à cet œuvre.

L. *Vitellius*, Gouverneur de Syrie, vient à Jéruſalem vers les Fêtes de Pâque. Senſible à la réception honorable qu'on lui fit, il remit aux habitans le droit qu'on prenoit ſur les fruits qui ſe vendoient dans les marchés, & permit aux Prêtres de garder l'Ephod & tous les ornemens du Grand-Prêtre, qui étoient alors dans la forteresse *Antonia* ſous la garde d'un Officier Romain; il dépoſa dans le même tems le Grand-Prêtre Caïphe, & mit en ſa place Jonathas fils d'Ananus, après quoi il reprit le chemin d'Antioche.

Mort de Philippe le Tétrarque frere d'Hérode-Antipas, à Juliade ſa capitale, ſituée à l'embouchure du Jourdain dans la mer morte. Il étoit alors dans la trente-ſeptieme année de ſon regne, qui concouroit avec la vingt-deuxieme de celui de Tibere, ſuivant la vraie leçon de Joſephe, (*Antiq.* L. XVIII. c. 4.) Comme il ne laiſſoit point d'enfans de Salomé ſa femme & ſa niece du côté paternel (fille d'Hérode-Philippe & d'Hérodiade), ſes Etats furent réunis au Gouvernement de Syrie. Salomé ſe remaria depuis à ſon couſin germain Ariſtobule, fils d'Hérode Roi de Calcide, frere d'Agrippa & d'Hérodiade, & en eut pluſieurs enfans.

Un impoſteur ſéduit les Samaritains & leur perſuade de s'aſſembler avec lui ſur le Mont Gariſim, promettant de leur montrer les vaſes ſacrés que Moïſe, diſoit-il, y avoit dépoſés. Pilate apprenant cet attroupement de gens armés, envoie contre eux de la cavalerie & de l'infanterie, qui les ayant attaqués les mirent en fuite. On fit parmi eux pluſieurs priſonniers dont les principaux furent punis de mort par ordre du Préfet. Les chefs des Samaritains irrités de ce traitement en portent leurs plaintes à Vitellius Gouverneur de Syrie, dont celui de Judée relevoit. Ils alleguent en même tems d'autres griefs contre Pilate; ſur quoi Vitellius lui ordonne de ſe rendre à Rome pour répondre à ces accuſations.

Arétas Roi de Pétrée n'avoit pas oublié l'affront qu'Hérode-Antipas avoit fait à ſa fille en la répudiant pour épouſer Hérodiade. S'étant mis en forces pour le combattre avec ſuccès, il lui déclara la guerre, & remporta ſur lui une victoire qui fut regardée par les Juifs, dit Joſephe (*Antiq.* L. XVIII. c. 5.) comme la juſte punition de la mort de Jean-Baptiſte. Hérode mande ſa défaite à Tibere qui donne ordre à Vitellius de marcher contre Arétas, & de le faire tranſporter chargé de chaînes à Rome, ou de lui envoyer ſa tête.

Vitellius ayant levé des troupes ſe met en campagne pour aller faire le ſiege de Petra. Mais
37 ayant appris à Jéruſalem la mort de Tibere, arrivée le 16 Mars de l'an 37 de l'Ere chrétienne, il licencie ſon armée, & s'en retourne.

Pierre, après avoir parcouru la Syrie & la Judée, étant arrivé à Jéruſalem, pluſieurs des Juifs convertis, informés qu'il avoit demeuré quelque tems chez le Centurion Corneille, lui font des reproches d'être entré chez des incirconcis, & d'avoir mangé avec eux. L'Apôtre ſe juſtifie modeſtement en rendant compte de ce qui avoit précédé le baptême de Corneille, & la multitude ſe tut, admirant la bonté du Seigneur qui avoit auſſi appellé les Gentils au ſalut.

37 Les progrès journaliers que la prédication de Paul faiſoit depuis trois ans à Damas, & l'état floriſſant de l'Egliſe qu'il y avoit formée, mirent enfin le comble à la fureur des Juifs qui étoient reſtés incrédules. Ils gagnerent le Miniſtre d'Arétas pour le faire arrêter, dans le deſſein de le faire mourir. Ce Prince étant alors en guerre avec Hérode le Tétrarque & les Romains, faiſoit garder exactement les portes de la ville de peur qu'il n'y entrât quelque eſpion, ou qu'il n'en ſortît quelque transfuge. Il y a de l'apparence que les Juifs, pour perdre Paul dans l'eſprit du Roi, l'accuſerent d'intelligence avec les Romains. Quoi qu'il en ſoit, les Diſciples inſtruits de leur complot le firent échouer en deſcendant l'Apôtre dans une corbeille par une fenêtre qui donnoit ſur les champs.

De Damas, Paul ſe rendit à Jéruſalem. Sa converſion n'y étoit encore gueres connue, quoique la diſtance de l'une de ces villes à l'autre ne

Ere vulg. ſoit que de 75 lieues. Mais la guerre ayant interrompu le commerce entre elles, cette ignorance n'a rien de ſurprenant. L'arrivée de Paul fit trembler les fideles de Jéruſalem, en leur rappellant le ſouvenir des perſécutions qu'il avoit exercées contre eux. Barnabé qui avoit été, dit-on, à l'école de Gamaliel avec lui, diſſipa cette crainte en leur racontant le miracle de ſa converſion. Le principal objet de Paul dans ce voyage étoit de voir Pierre, le Chef de l'Apoſtolat, & de conférer avec lui ſur l'Evangile. Ils ſe virent, & pendant les 15 jours qu'ils furent enſemble, Pierre n'apprit rien de nouveau à ſon Collégue touchant la voie du Seigneur. Paul vit auſſi dans le même tems Jacques, frere (c'eſt-à-dire couſin) du Seigneur, & Evêque de Jéruſalem. Ce furent les deux ſeuls Apôtres qu'il viſita; les autres ſans doute étoient alors abſens. Durant ce ſéjour il ne négligea point l'exercice de la prédication. Il parloit aux Juifs Helléniſtes, dont il étoit plus particulierement connu, comme étant de leur nombre, & diſputoit avec eux. Mais comme il prioit un jour dans le Temple, Jeſus lui apparut dans une viſion, & lui ordonna de ſortir au plutôt de la ville, parce que ſon témoignage n'y ſeroit point reçu. En effet loin de ſe rendre à ſes raiſons, les Juifs cherchoient à le faire mourir, ou en trahiſon, ou par le jugement de zéle, comme ils avoient fait à l'égard de S. Etienne. Leur deſſein ayant tranſpiré, les freres emmenerent Paul à Céſarée, & de-là le conduiſirent par la Syrie à Tharſe ſa patrie. Il y annonça l'Evangile à ſes compatriotes, ſuivant S. Chryſoſtôme, plus croyable en cela qu'Origene qui prétend qu'il s'abſtint d'y prêcher, par la raiſon qu'un Prophete n'eſt jamais bien venu dans ſa patrie.

38 Retour triomphant d'Hérode-Agrippa, que S. Luc nomme ſimplement Hérode, fils d'Ariſtobule, en Judée. Ce Prince avoit déja éprouvé bien des viciſſitudes. S'étant rendu à Rome avec Bérénice ſa mere peu de tems avant la mort d'Hérode le Grand, il y devint l'ami particulier de Druſus fils de Tibere, & vécut avec lui dans une grande familiarité. Tant que ſa mere fut vivante, elle le contint dans les bornes de la modération. Mais après la mort de cette Princeſſe il ſe monta ſur un ton de dépenſe qui ſurpaſſoit de beaucoup ſes facultés. Bientôt ſes largeſſes exceſſives, le luxe de ſa table & le faſte de ſes équipages, le réduiſirent à un état d'indigence qui ne lui permit plus de demeurer à Rome. Il en partit donc pour retourner en Paleſtine, & alla ſe confiner dans un château voiſin de Malatha dans l'Idumée. Là, réfléchiſſant ſur ſes dettes & ſur l'impuiſſance où il étoit de les acquitter, il penſoit, dans ſon déſeſpoir, à ſe donner la mort. Cypros ſa femme s'étant apperçue de ſon deſſein en fit part à Hérodiade ſa ſœur, qui de concert avec Hérode-Antipas ſon époux, lui aſſigna pour ſa demeure la ville de Tibériade avec un revenu honnête pour ſon entretien. Mais ſa diſſipation l'ayant bientôt replongé dans la miſere, il reprit la route de Rome, après avoir emprunté de Pierre, affranchi de Bérénice, une ſomme pour les frais de ſon voyage. Druſus n'étoit plus; mais Agrippa retrouva les mêmes ſentimens qu'il avoit eus pour lui, dans Caius Caligula.

Ere vulg. Leur liaiſon fut pour le Prince Juif la cauſe d'un nouveau revers. Un jour qu'ils ſe promenoient enſemble montés ſur le même char, l'entretien étant tombé ſur Tibere, Agrippa pria Dieu d'ôter au plutôt l'Empire à celui-ci, pour le faire paſſer à Caius qui en étoit, ſelon lui, plus digne. Eutychus cocher d'Agrippa entendit ce ſouhait, & ſe tut pour lors. Mais quelque tems après ſon maître l'ayant livré au Préfet de Rome pour un vol qu'il lui avoit fait, il demanda d'être mené à l'Empereur, ayant, diſoit-il, un ſecret important à lui révéler. On le conduit à Caprée, où d'abord il fut mis dans les fers. Mais au bout de quelque tems ayant été préſenté à Tibere, il lui découvrit ce qu'il avoit oui dire à ſon maître. Tibere le renvoie, & mande à Rome qu'on mette en priſon Agrippa. Sa captivité ne fut pas longue. Tibere étant mort peu de tems après, Caligula ſon Succeſſeur tira de ſa priſon le Prince Juif, & l'ayant fait venir auprès de lui, il lui mit le diadême ſur la tête en le déclarant Roi de la Tétrarchie de Philippe & de celle de Lyſanias. A ces marques d'affection il ajouta le préſent d'une chaîne d'or du poids de celle de fer, qu'il avoit portée. En paſſant par Alexandrie, Agrippa fut inſulté par le peuple avec d'autant plus de licence, qu'il étoit appuyé du Gouverneur *Flaccus* jaloux de la proſpérité de ce Prince. La haine des Alexandrins ne ſe borna pas à la perſonne d'Agrippa. Elle s'étendit à tous les Juifs de la ville, contre leſquels ils exercerent la plus cruelle perſécution. De cinq quartiers dont étoit compoſée Alexandrie, deux étoient appellés Judaïques, parce qu'ils étoient principalement habités par des Juifs, quoiqu'il y en eût encore pluſieurs répandus dans les autres. On les réduiſit à un ſeul quartier après avoir pillé leurs maiſons, & on leur interdit toute ſorte de métiers; ce qui fit qu'un grand nombre d'entre eux demeurerent ſans domicile & ſans moyen de ſubſiſter. On fit plus; on abolit leurs Synagogues, on les déclara, par Edit du Préfet, étrangers, & privés non-ſeulement des priviléges des citoyens, mais du droit d'actionner en juſtice, ſoit en demandant, ſoit en défendant. Enfin pour mettre le comble aux malheurs de cette nation, pluſieurs furent jettés dans des cachos & delà conduits au dernier ſupplice, après avoir eſſuyé la plupart une cruelle flagellation: il y eut même des femmes qui furent miſes à la torture. L'Empereur apprit avec joie ces traitemens horribles, parce qu'il ſavoit que les Juifs n'étoient pas diſpoſés à lui rendre les honneurs divins. (*Philo in Flac.*) Tels furent les préludes de la vengeance terrible que Dieu préparoit à cette nation pour expier le déicide qu'elle avoit commis dans la perſonne de ſon fils. Sa juſtice ne permit pas néanmoins que l'auteur de cette affreuſe tragédie recueillît le fruit de ſa méchanceté. Flaccus s'étoit flatté de regagner par-là les bonnes graces de Caligula, dont la mere avoit été la victime de ſes perfides délations. Il ſe trompa. Le Centurion Baſſus envoyé par l'Empereur en Egypte, l'arrêta dans Alexandrie au milieu d'un feſtin qu'il donnoit pendant la Scénopegie ou Fête des Tabernacles des Juifs, & l'amena chargé de chaînes à Rome. De-là il fut relégué dans l'iſle d'Andros, où peu

Ere vulg.

de tems après il fut mis à mort par ordre de l'Empereur.

Agrippa n'avoit pas été ſpectateur des cruautés exercées dans Alexandrie contre ſa nation. Après les outrages perſonnels que les Alexandrins lui avoient faits, il s'étoit promptement rembarqué pour gagner ſes nouveaux Etats. Hérodiade ſa ſœur ne le vit pas, ſans une extrême jalouſie, décoré de la Royauté. Pour ne pas lui être inférieure en dignité, cette Princeſſe engage Hérode-Antipas ſon époux d'aller ſolliciter
39 à Rome le même titre. Il part, mais Agrippa le fait ſuivre par Fortunatus ſon affranchi, avec une lettre pour l'Empereur, où il l'accuſe d'intelligence avec les Parthes. L'Empereur ſur cette accuſation relégue Antipas à Lyon. Bientôt après, ennuyé de ſon exil, il ſe ſauve avec ſa femme en Eſpagne, où ils périrent tous deux miſérablement, ſuivant le faux Hégéſipe. (*De excid. Hieroſol. L.* 2. *c.* 2.) La Tétrarchie d'Hérode & tous ſes biens furent donnés par l'Empereur au Roi Agrippa.

Pilate, à qui l'Empereur avoit ôté l'année précédente le Gouvernement de Judée, pour ſes malverſations, dévoré de chagrins, ſe donne lui-même la mort, la 3e année de la 204e Olympyade, ſuivant Euſebe, ce qui revient à l'an 39 ou 40 de J. C. Adon, Evêque de Vienne, au 9e ſiecle, dit qu'il mourut en cette ville, où il avoit été envoyé en exil.

Caligula voulant ſe faire adorer comme un Dieu, des étrangers établis à Jamnia dans la Judée, lui érigent à la hâte un autel de briques, qui eſt auſſi-tôt renverſé par les Juifs. C'étoit le Préfet Capiton, homme avare, qui avoit ſourdement excité cette nouvelle ſcene pour avoir occaſion de piller les Juifs; il mande auſſi-tôt à l'Empereur l'attentat qu'ils viennent de commettre, & le revêt des couleurs les plus noires que la calomnie peut imaginer. Caligula par ſon reſcrit charge Pétrone, Gouverneur de Syrie, de faire placer un coloſſe doré dans le
40 Temple de Jéruſalem. Pétrone, homme judicieux, prévoyant la révolte que cette entrepriſe ne manqueroit pas d'occaſionner non-ſeulement dans la Judée, mais parmi cette multitude infinie de Juifs répandus dans toutes les autres parties de l'Empire, uſe de délais, & au lieu de faire tranſporter à Jéruſalem une de ces ſtatues coloſſales qui ſe trouvoient dans les provinces voiſines, il fait venir les plus habiles ouvriers de Phénicie, & traite avec eux pour en fondre une nouvelle à Sidon avec les matieres qu'il s'engage à leur fournir.

Tandis qu'on travaille à la ſtatue, il s'éleve une ſédition à ce ſujet, entre les citoyens d'Alexandrie & les Juifs. On envoie de part & d'autre cinq députés à l'Empereur. Le Grammairien Appion, déclamateur auſſi vain que bruyant, appellé pour cette raiſon, *le tambour du Monde*, par Tibére, fut mis à la tête des premiers; Philon, le plus ſavant des Juifs, fut le chef des ſeconds. Arrivés à Rome, ceux-ci ſe préſenterent devant l'Empereur dans le champ de Mars, comme il ſortoit des jardins de ſa mere. La maniere honnête dont il les accueillit, & la promeſſe qu'il leur fit faire par Romulus, Introducteur des Ambaſſadeurs, de les entendre &

Ere vulg.

d'examiner leur affaire à ſes premiers momens de loiſir, les remplirent de confiance, excepté Philon à qui ſon âge & ſon expérience rendirent ſuſpectes ces grandes démonſtrations. L'événement fit voir qu'il ne s'étoit point trompé. Les députés des Juifs ayant ſuivi Caligula dans un voyage qu'il fit à Pouzzoles, y apprirent l'ordre réitéré qu'il avoit donné de placer une ſtatue coloſſale de Jupiter dans le Temple. Philon dans le récit qu'il fait de cette députation, n'a point de termes pour exprimer la déſolation dont lui & ſes collégues furent alors frappés. Il en étoit de même en Judée. Vieillards, jeunes-gens, femmes, enfans, tous abandonnerent leurs foyers pour aller en Phénicie ſe jetter aux pieds de Pétrone, & le prier de leur ôter la vie plutôt que de violer la ſainteté du Temple. Pétrone touché de cette conſternation en inſtruiſit l'Empereur par lettres, & demanda un délai pour ne pas pouſſer à bout une nation qu'il étoit à propos de ménager. Agrippa qui vivoit dans la ſécurité à Rome, où il étoit revenu l'an 38, apprend de Caligula ce qui ſe paſſe dans ſon pays, & tombe évanoui à cette nouvelle. On l'emporte chez lui à demi mort. Revenu à lui-même, il écrit à l'Empereur dans les termes les plus humbles & les plus preſſans en faveur de ſa nation. Fléchi par ſes prieres, Caligula dans ſa réponſe à Pétrone conſent qu'on s'abſtienne de placer une ſtatue dans Jéruſalem; mais il n'étend pas cette condeſcendance aux autres villes de la Judée. La mort de cet in-
41 ſenſé, arrivée le 24 Janvier de l'an 41, délivre les Juifs des alarmes qu'il leur avoit cauſées.

Claude déclaré Empereur le 25 Janvier, nomme Agrippa Roi de Judée, & Hérode ſon frere Roi de Calcide. Il donne, à la demande du premier, deux Edits en faveur des Juifs; l'un pour rétablir ou confirmer ceux d'Alexandrie dans les droits dont ils y jouiſſoient ſous le regne d'Auguſte; l'autre par lequel il leur accorde le libre exercice de leur religion dans toute l'étendue de l'Empire. Mais il ne veut point qu'ils tiennent d'aſſemblées à Rome. (Joſephe, *Antiq.* L. xx, c. 1.)

L'Evangile cependant continuoit de faire des progrès rapides. Des Fideles de l'Iſle de Chypre & de la Cyrénaïque étant venus à Antioche l'an 41, y convertirent un grand nombre de Grecs; car S. Pierre qui avoit fondé cette Egliſe en l'an 36, n'y avoit prêché, comme on l'a dit, qu'aux Juifs. Barnabé Cypriot lui-même, chargé par l'Egliſe de Jéruſalem d'aller confirmer dans la foi ces Néophytes, va trouver Paul à Tharſe, & l'amene à Antioche où ils paſſerent un an, occupés à inſtruire, & à faire de nouvelles converſions. Ce fut alors que les Fideles commencerent à être appellés Chrétiens. Mais les Juifs incrédules les nommoient par mépris, comme ils font encore aujourd'hui, Nazaréens.

42 Agrippa, de retour en Judée, s'applique à gagner l'affection des Juifs par des actes de générosité. Il emploie des ſommes prodigieuſes à bâtir & à fortifier à Jéruſalem du côté Septentrional un nouveau quartier, qu'il nomma Bézetha ou la ville neuve; il conſtruit un théâtre à Bérithe, où il donne un ſpectacle de gladiateurs;

Ere vulg. il répand des largeſſes parmi le peuple ; mais il excite une perſécution contre les fideles, & fait trancher la tête à l'Apôtre Jacques, frere de Jean l'Evangéliſte. Voyant que cela eſt agréable aux Juifs, il fait mettre auſſi Pierre en priſon ſous bonne garde, dans le deſſein de le faire pareillement exécuter après la Fête de Pâque qui étoit proche. Mais un Ange ayant éveillé Pierre au milieu de la nuit, comme il dormoit garrotté d'une double chaîne entre deux ſoldats, le délivre, le ramene au travers des Sentinelles juſqu'aux portes de la ville qui s'ouvrent d'elles-mêmes, & parcourt la premiere rue avec lui; après quoi il le quitte & diſparoît. Ce fut alors que Pierre, ne ſe croyant plus en sûreté dans la Judée, prit la route de Rome par une inſpiration divine. (Foggini, *S. Petri Rom. iter*, Mamachi *Orig. Chr.* T. V. Saccarelli *Hiſt. eccl.* T. I.) Il y trouva Simon le magicien qui par ſes enchantemens s'étoit acquis parmi les Romains la même réputation dont il avoit joui chez les Samaritains, juſque-là qu'à Rome, ſuivant S. Juſtin, on lui avoit érigé dans l'Isle du Tibre une ſtatue avec cette inſcription : A SIMON DIEU SAINT.

On peut rapporter à ce même tems la diſperſion des Apôtres dans les différentes parties de l'Univers. La tradition eſt qu'avant de ſe ſéparer ils composerent un précis de la Foi, pour être aux Fideles ce qu'eſt le mot du guet aux Troupes : c'eſt ce qu'on appelle le Symbole. S. Jean paſſa en Aſie avec la Mere de Jeſus, & s'établit à Epheſe où S. Paul avoit déjà fondé une Egliſe. Il en fonda lui-même pluſieurs dans cette province. S. André paſſa chez les Scythes d'où il vint en Epire & en Grece; S. Thomas fut envoyé chez les Parthes; S. Barthelemi dans la Grande Arménie; S. Simon en Perſe; S. Jude en Méſopotamie, S. Matthieu en Ethiopie où il porta ſon Evangile qu'il avoit compoſé en Hébreu, & qu'on avoit traduit dès-lors en Grec.

43 Le Prophete Agabus prédit une grande famine qui devoit ſe faire ſentir en Syrie & en Paleſtine. Elle arriva l'an 44. Les Juifs en cette occaſion furent ſoulagés par Helene, veuve de
44 Monobaze, Roi de l'Adiabene, & par Izatès ſon fils, qui avoient embraſſé leur religion. Les Fideles d'Antioche ſignalerent auſſi leur charité envers ceux de Judée par d'abondantes aumônes, dont ils chargerent Paul & Barnabé d'être les porteurs, après avoir prié pour eux & leur avoir imposé les mains.

Hérode-Agrippa s'étant rendu à Céſarée, y fait repréſenter des jeux à l'honneur de Claude. Les Tyriens & les Sidoniens contre leſquels il étoit irrité pour un ſujet qu'on ignore, s'y rendent le 2e jour de la Fête pour implorer ſa clémence. Ils avoient d'autant plus beſoin de le fléchir, que leur pays reſſerré dans d'étroites bornes du côté de la terre, & néanmoins très peuplé, tiroit ordinairement ſes vivres des greniers de ce Prince, & ne pouvoit, dans la diſette qui régnoit alors, s'en procurer d'ailleurs. Agrippa, vaincu par les remontrances de Blaſte ſon Intendant, qu'ils avoient gagné, aſſigne un

Ere vulg. jour pour leur donner audience dans le théâtre. Le terme arrivé, il s'y rend avec le plus brillant appareil, monte ſur la tribune, & harangue le peuple avec tant de grace, qu'on s'écrie de toute part : *C'eſt la voix d'un Dieu & non d'un homme*. Au lieu de rejetter cette flatterie comme un blaſphême, il en tire vanité. Un Ange l'ayant auſſitôt frappé d'une maladie mortelle; il meurt rongé de vers au bout de quelques jours dans la 54e année de ſon âge, la 4e de ſon regne ſur toute la Judée, & la 7e depuis que Caligula lui avoit mis le diadême ſur la tête. Ces mêmes habitans de Céſarée, qui lui avoient donné l'éloge impie qui fut cauſe de ſa mort, oubliant ſes bienfaits, l'accablerent d'injures dès qu'il eut rendu l'eſprit. Les ſoldats porterent la pétulance juſqu'à enlever les ſtatues de ſes filles & les porter dans des lieux de proſtitution. (Joſephe, *Antiq.* L. XIX, c. 8). L'Empereur Claude n'apprit pas la mort d'Agrippa ſans regret & ſans indignation contre l'ingratitude de ceux qui avoient outragé ſa mémoire. Ce Prince laiſſoit un fils âgé de 17 ans, & nommé auſſi Agrippa, à qui l'Empereur, qui le faiſoit élever à ſa Cour, avoit deſſein de tranſmettre le royaume de ſon pere. Mais ſes amis & ſes affranchis lui ayant repréſenté qu'il étoit trop jeune pour gouverner un Etat ſi tumultueux, il nomma *Cuſpius Fadus*, Gouverneur de la Judée. Hérode, Roi de Calcide, obtint néanmoins de l'Empereur, pour lui & ſes deſcendans la Préfecture du Temple, avec le pouvoir de créer le Grand-Prêtre; & ce fut avec cette autorité qu'il ôta le ſouverain Sacerdoce à Canthera, & lui ſubſtitua Joſeph, fils de Chamide. Outre le fils dont on vient de parler, Agrippa laiſſa trois filles, Bérénice âgée de 16 ans, Mariamne de dix, & Druſille de 6. Il avoit marié la premiere à ſon frere Hérode. (Il ſera encore parlé d'elle ci-après.) Mariamne, qu'il avoit fiancée à Julius Archélaüs, fils de Chelcias, le quitta pour épouſer Démétrius, Alabarque des Juifs d'Alexandrie. Druſille épouſa l'an 52 Aziz, Roi d'Emeſe, qui ſe fit Juif pour obtenir ſa main, & dont elle ſe ſépara avant l'an 55, époque de la mort de ce Prince, pour ſe marier à Félix, Gouverneur de Judée, qu'elle fit pere d'Agrippa, qui périt avec ſa femme ſous l'Empire de Titus, dans l'embraſement du Mont-Véſuve.

45 Paul & Barnabé accompagné de Jean-Marc, couſin de ce dernier, étant venus en Chypre, parcourent cette Isle en Miniſtres Evangéliques, & arrivent à Paphos où réſidoit le Proconſul Sergius Paulus. C'étoit un homme ſage & prudent, qui, ayant oui parler de leurs prédications, déſiroit d'entendre la parole du Seigneur. Ils vont la lui annoncer; mais un faux Prophete Juif, nommé Elymas, autrement Barjeſu, s'efforce d'en empêcher l'effet & de détourner le Proconſul d'embraſſer le Chriſtianiſme. Paul ſaiſi d'indignation frappe cet impoſteur d'aveuglement en préſence du Proconſul, qui ſe convertit en voyant ce miracle. Ce fut alors que l'Apôtre quitta le nom de Saul pour prendre celui de Paul (1) ſous lequel il eſt

(1) Les Apôtres & les Diſciples qui devoient prêcher l'Evangile par tout le monde, pour ne point choquer les peuples par leurs noms mêmes qui auroient pu leur paroître barbares, en évitoient la rudeſſe autant qu'ils pouvoient, & les changeoient,

Ere vulg. toujours déſigné depuis dans la ſuite des Actes des Apôtres, ainſi que dans ſes Lettres.

De Chypre les deux Apôtres avec leur Compagnon paſſent en Pamphilie; de-là s'étant rendus à Antioche de Piſidie, ils entrent le jour du Sabbat dans la Synagogue que les Juifs y avoient. Les Chefs de l'Aſſemblée les invitent à faire un diſcours d'édification. Paul ayant pris la parole, démontra avec tant de force que Jeſus-Chriſt étoit le vrai Meſſie, qu'au ſortir de la Synagogue on le pria de traiter le même ſujet au Sabbat prochain. Mais la multitude des converſions qu'il fit ce jour-là, où toute la ville étoit venue l'entendre, piqua de jalouſie les Juifs, qui firent chaſſer les deux Apôtres. Ceux-ci, après avoir ſecoué la pouſſiere de leurs pieds en ſortant de la ville, vinrent à Icone où ils ne furent pas mieux traités. Pourſuivis par les Juifs à coups de pierres, ils ſe ſauverent à Lyſtres en Lycaonie. Paul y guérit un boiteux. Le peuple témoin de ce miracle s'imagine que ce ſont des Dieux qui ont pris la figure humaine, & veut en conſéquence leur ſacrifier; ce qu'ils n'empêcherent qu'avec beaucoup de peine. Mais des Juifs étant ſurvenus changent la diſpoſition des eſprits à leur égard. Ils les font paſſer pour des impoſteurs, & Paul, lapidé par ceux qui vouloient un moment auparavant l'adorer, eſt laiſſé pour mort. Il revient de cet accident par les ſoins des freres, & ſe trouve en état le lendemain d'aller à Derbe.

46 Un Juif, nommé Theudas, ſe donnant pour un Prophete, perſuade à une grande multitude de ſa nation d'emporter toutes leurs richeſſes & de le ſuivre juſqu'au Jourdain, dont il promet de diviſer les eaux par ſon commandement pour leur ouvrir le paſſage. Le Préfet *Cuſpius Fadus* envoie contre eux de la Cavalerie, qui, les ayant ſurpris, en tue pluſieurs & fait beaucoup plus de priſonniers. Theudas fut du nombre de ces derniers. Le Préfet lui ayant fait couper la tête, elle eſt portée par ſon ordre à Jéruſalem. (Joſephe, *Antiq.* L. xx, c. 2). Cet impoſteur ne doit pas être confondu avec celui de même nom, dont parle Gamaliel dans le diſcours qu'il fit au Sanhédrin. Celui-ci parut & périt long-tems avant que Fadus vînt en Judée.

47 Tibére Alexandre qui avoit abjuré le Judaïſme après l'avoir embraſſé, ſuccéde à *Cuſpius Fadus*, dans la Préfecture de la Judée. Joſephe (L. xx, c. 3.) dit qu'on le nommoit Alabarque, ce que Scaliger interprête de l'Intendance des impôts. C'eſt, à ce qu'il paroît, ce même Alabarque à qui on érigea dans Rome une ſtatue, ſuivant le Poëte Juvénal qui tourne en ridicule à cette occaſion l'original. (*Sat.* 1.)

48 L'opinion la plus probable, quoique nullement certaine, rapporte à l'an 48 la mort de la Mere de Dieu. Mais ce qui eſt encore plus incertain, c'eſt le lieu de ſon trépas & de ſa ſépulture. Les uns prétendent que ce fut près de Jéruſalem dans la vallée de Gethſémani qu'elle fut inhumée, & Juvénal Evêque de Jéruſalem, au 5e ſiecle, eſt le premier qu'on ſache avoir avancé cette aſſertion dans ſa lettre à l'Empereur Marcien & à l'Impératrice Pulquerie. D'autres aſſurent qu'elle mourut à Epheſe, & le Concile Général tenu dans cette ville en 431, ſemble décider en leur faveur.

Tibére Alexandre eſt remplacé par *Cumanus* dans la Préfecture de Judée avant la Fête de Pâque. Celui-ci craignant que la multitude des étrangers qui venoient à cette ſolemnité, n'occaſionnât du tumulte, mit pour le prévenir, comme avoient fait ſes Prédéceſſeurs, une cohorte armée aux portiques du Temple. Mais le 4e jour de la Fête un Soldat ayant eu l'impudence de ſe découvrir indécemment en public, les Juifs s'écrient au ſacrilége, comme s'il eût outragé Dieu même dans ſon Temple. Ils s'en prennent au Préfet, & le chargent d'imprécations, s'imaginant ou feignant de croire qu'il avoit envoyé ce Soldat pour commettre une pareille infamie. *Cumanus* accourt au bruit, & les exhorte à s'abſtenir de ſédition dans le cours de la ſolemnité. Voyant qu'il n'y gagnoit rien, il fait venir l'armée entiere dans la Tour *Antonia*. Le peuple à la vue de cette multitude effrayante prend la fuite, & comme les iſſues étoient étroites, il y en eut plus de dix mille qui furent étouffés dans la foule. De ceux qui avoient échappé, quelques-uns ayant rencontré, à cent ſtades de la ville, Etienne Domeſtique de l'Empereur, ſe jetterent ſur lui & le dépouillerent. *Cumanus*, pour venger cette inſulte, envoie piller les bourgs voiſins de l'endroit où elle avoit été faite. Un Soldat parmi les effets qui tombent ſous ſa main, trouve le livre de Moïſe, & le met en pieces, avec des blaſphêmes dont il accompagne cette action. *Cumanus* ſur les plaintes que lui en porterent les Juifs à Céſarée, où il réſidoit, fait mettre à mort le coupable.

49 Ce n'étoit pas ſeulement dans leur patrie que les Juifs excitoient des troubles; ils faiſoient la même choſe à Rome, & leur fureur ſe déchaînoit ſur-tout contre ceux de leur nation, qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme. L'Empereur Claude, ſans diſcerner les uns des autres, donna un Edit pour les chaſſer tous de Rome. S. Pierre revint alors en Judée.

Agrippa le jeune, par la faveur de l'Empereur Claude, ſuccede dans le Royaume de Calcide & la Préfecture du Temple, entre les mois de Mai & de Septembre, à ſon oncle Hérode mort l'année précédente. Bérénice, veuve de ce dernier, ſe retire auprès du jeune Roi ſon frere, avec lequel elle vécut d'une maniere qui donna lieu à des bruits très déſavantageux. Elle ſe remaria enſuite à Polémon Roi de Pont, qu'elle quitta bientôt après. On prétend que Tite l'ayant connue en Judée, voulut l'épouſer avant d'être Empereur, & qu'il la congédia, lorſqu'il fut parvenu à l'Empire: ce qui n'eſt gueres probable. Bérénice avoit 12 ans plus que ce Prince.

quand ils en trouvoient l'occaſion, en les réduiſant à la forme, & à la terminaiſon des noms Grecs ou Latins, ou prenoient d'autres noms qui leur fuſſent plus agréables. Ainſi Céphas, *Petrus*; Saul, *Paulus*, nom agréable aux Romains: de même auſſi Lévi, *Matthæus*; Jacob, *Jacobus*; & Nathanael, qu'on croit un des douze Apôtres, eſt nommé *Bartolomæus*; Silas, *Silvanus*. (D. Rob. Guerard, *Abrégé de la ſainte Bible.*)

Ere vulg.

50 La paix, dont jouiſſoit l'Egliſe d'Antioche, fut troublée ſubitement par l'arrivée de quelques freres de Judée, qui prétendirent que Juifs & Gentils baptiſés, tous étoient également obligés d'obſerver la loi de Moïſe. Paul & Barnabé réſiſterent à ces faux zélés. Mais les Fideles ſe trouvant diviſés à ce ſujet, il fut réſolu qu'on députeroit les plus diſtingués d'entre eux avec Paul & Barnabé pour conſulter là-deſſus l'Egliſe de Jéruſalem. La déciſion formée dans une grande aſſemblée dont Pierre étoit le Préſident, fut conſignée dans une lettre aux Fideles d'Antioche. Elle portoit qu'on ne devoit leur impoſer d'autre joug, ſinon de s'abſtenir de la fornication, des viandes immolées aux idoles, des animaux ſuffoqués & du ſang. (*V. les Conciles.*) C'eſt ici le deuxieme voyage que fit S. Paul à Jéruſalem depuis ſa converſion. Sa date, comme il le marque lui-même, eſt de la 14e année après le premier. (*Galat.* II. 1.)

51 Les Juifs de Galilée, en allant à Jéruſalem pour les Fêtes ſolemnelles, avoient coutume de traverſer le pays de Samarie. Il arriva que dans un de ces voyages une troupe d'entre eux fut attaquée par des Samaritains, qui en maſſacrerent un aſſez grand nombre. Les Chefs des Galiléens, inſtruits de cet attentat, en demanderent vengeance à *Cumanus ;* mais il ne tint compte de leurs plaintes, s'étant laiſſé corrompre par l'argent des Samaritains. Ce déni de juſtice met en fureur les Juifs. Ayant mis à leur tête un Chef de brigands, nommé Eleazar, ils ſe jettent ſur les terres des Samaritains, qu'ils dévaſtent. *Cumanus* envoie contre eux quatre cohortes, qui s'étant jointes aux Samaritains font main baſſe ſur ces furieux, & emmenent un grand nombre de priſonniers.

52 *Quadratus* Gouverneur de Syrie apprend ces troubles, & n'y eſt pas indifférent. S'étant rendu à Samarie, il fait arrêter les principaux des Juifs & des Samaritains qui l'étoient venu trouver, & les envoie à Rome, avec le Préfet *Cumanus* & le Tribun *Celer*, pour être jugés par l'Empereur. Les deux partis ayant plaidé leur cauſe devant Claude, ce Prince condamne à mort les Chefs des Samaritains, envoie *Cumanus* en exil, & lui ſubſtitue dans la Préfecture de Judée *Felix*, frere de l'affranchi Pallas ſon principal Miniſtre. Le Roi Agrippa qui ſe trouvoit pour lors à Rome, ſervit beaucoup les Juifs dans cette occaſion. (Joſephe *Antiq.* L. 20, c. 5.)

52 Cephas, le même que Pierre, étant venu viſiter l'Egliſe d'Antioche, ne fait d'abord aucune difficulté de manger avec les Fideles incirconcis. Mais des Juifs Chrétiens étant ſurvenus, il ſe ſépare des premiers pour ne converſer qu'avec les ſeconds. Paul témoin de cette diſſimulation lui en fait publiquement des reproches, que Pierre reçoit avec docilité.

Paul propoſe à Barnabé d'aller faire enſemble la revue des Egliſes où ils avoient prêché. Barnabé y conſent, mais à condition que Jean-Marc ſera de la compagnie. Paul s'y oppoſe par la raiſon que Marc les avoit abandonnés en Pamphylie. Les deux Apôtres ne pouvant s'accorder à ce ſujet, ſe ſéparent; Barnabé part avec Marc pour l'Iſle de Chypre, & Paul s'étant aſſocié Silas, ou Silvain, parcourt la Syrie & la Cilicie. Jean Marc regagna depuis les bonnes graces de Paul, lequel étant à Rome l'an 62 le manda d'Orient, en écrivant à Timothée, comme un miniſtre qui lui ſeroit fort utile. (II. *Timoth.* IV.) Ce Timothée étoit un Diſciple que S. Paul emmena de Lyſtres dans un troiſieme voyage qu'il y fit l'an 52. Mais comme il étoit fils d'un pere Gentil, quoique d'une mere Juive, nommée Eunice, fille elle-même d'une Juive appellée Loïde, l'Apôtre jugea à propos de le circoncire; & cela pour qu'il pût travailler à la converſion des Juifs, & concourir avec lui, dit S. Chryſoſtôme, à l'abolition de la circonciſion même.

Ce fut vers ce tems auſſi que Luc, Médecin d'Antioche, vint ſe joindre à Paul dont il fut dans la ſuite le plus fidele compagnon. Ils partirent enſemble de Troade avec Silas & Timothée pour la Macédoine, où Paul étoit appellé par un ordre particulier du Ciel. Arrivés à Philippes, colonie Romaine, ils y convertiſſent une marchande de pourpre, nommée Lydie, qui les engage à loger chez elle. Paul délivre en cette ville une Pythoniſſe du malin eſprit qui l'inſpiroit. C'étoit une eſclave, dont les maîtres ſe voyant fruſtrés du gain qu'elle leur procuroit en devinant, exciterent une ſédition contre Paul & ſes Compagnons. Les Magiſtrats s'étant ſaiſis de ces étrangers, les envoient en priſon, après les avoir fait battre de verges. Au milieu de la nuit une violente ſecouſſe de tremblement de terre agite la priſon; les portes s'ouvrent; les fers des priſonniers ſe briſent; le Geolier les croyant échappés veut ſe tuer de déſeſpoir. Paul le raſſure, lui enſeigne la voie du ſalut & le baptiſe avec toute ſa maiſon. Les Magiſtrats inſtruits que Paul étoit citoyen romain, viennent lui faire des excuſes (1) & le prier de ſortir de leur ville.

Paul & Silas, étant de là venus à Theſſalonique, y font des proſélytes parmi les Juifs, & un bien plus grand nombre parmi les Gentils. Rien de plus beau que le témoignage que l'Apôtre leur rend en écrivant à eux-mêmes (I. *Theſ.* II.) Rien de plus édifiant que ce qu'il raconte de la docilité avec laquelle ils reçurent la parole divine, & de la ferveur avec laquelle ils la mirent en pratique. Mais ceux des Juifs qui étoient reſtés incrédules, s'éleverent contre ces Prédicateurs, les accuſant de vouloir oppoſer un nouveau Souverain à l'Empereur. Les freres, pour ſouſtraire Paul à leur fureur, l'envoient, ſous la conduite de quelques-uns d'entre eux, à Bérée. Il y trouva des Juifs bien mieux diſpoſés que ceux de Theſſalonique. Chaque jour ils étoient occupés à comparer ce qu'il leur annonçoit, avec les divines Ecritures; & le réſultat de cette étude fut la pleine conviction de la vérité de ſon enſeignement. La renommée porta bientôt à Theſſalonique les progrès qu'il faiſoit à Bérée. Les ennemis qu'il y avoit laiſſés arrivent, &, ayant ſoulevé la populace, ils l'obligent à prendre la fuite.

(1) C'étoit, ſuivant Cicéron, un attentat d'enchaîner un Citoyen Romain, un crime de le frapper, & preſque un parricide de le mettre à mort, ſans l'avoir jugé ſelon les formes.

Ere vulg.

Amené par ſes amis à Athenes, ſon zele s'enflamme en voyant cette ville fameuſe, le domicile des ſciences, livrée à toutes ſortes de ſuperſtitions. Il entre dans les Synagogues pour diſputer avec les Juifs; il differte pendant plusieurs jours dans les places publiques avec tous ceux qui ſe préſentent. Sa doctrine étant nouvelle cauſe de la ſurpriſe. On l'entraîne dans l'Aréopage pour l'obliger à la développer plus amplement. Dans le diſcours qu'il y fait, il inſiſte principalement ſur la vanité des idoles & ſur le jour de la réſurrection générale, où tous les hommes doivent comparoître au tribunal de J. C. Ce dernier point fut une matiere de dériſion pour les Epicuriens; d'autres remirent à l'entendre encore une fois ſur le même ſujet; quelques-uns néanmoins s'attacherent à lui; de ce nombre fut Denis, qui devint enſuite Evêque d'Athènes.

52 L'Empereur Claude, la 12e année de ſon regne, augmente la fortune d'Hérode-Agrippa le jeune, par le don qu'il lui fait de la Tétrarchie de Philippe, de la Batanée, de la Trachonite & de l'Abylene qui avoit appartenu au Tétrarque Lyſanias; mais il lui retire la Calcide dont il jouiſſoit depuis quatre ans. (Joſ. *Ant.* L. xx, c. 5.)

D'Athènes, Paul avoit deſſein de retourner à Theſſalonique; mais il en fut empêché par Satan, après l'avoir eſſayé deux fois. Il y envoya Timothée & Silvain à ſa place, & partit ſur la fin de l'année pour Corinthe, où il ſéjourna l'eſpace d'un an & demi. Aquila, Juif converti du Pont, l'y étant venu trouver, ils habiterent enſemble, exerçant le même métier: c'étoit celui de faire des tentes de cuir; & de ce travail Paul tiroit ſa ſubſiſtance afin de n'être à charge à perſonne.

53 Timothée & Silvain arrivent de Theſſalonique à Corinthe, & rendent compte à l'Apôtre de l'état floriſſant où ils ont laiſſé cette Egliſe, malgré les perſécutions qu'elle avoit eſſuyées. Les Idolâtres en effet avoient pillé les biens des Fideles de Theſſalonique, & leur avoient fait d'autres outrages, qu'ils avoient ſoutenus avec joie, loin d'en être abattus. L'Apôtre ne tarda pas à leur écrire pour les féliciter de la fermeté de leur foi, les exhorter à la perſévérance, & leur réitérer les préceptes qu'il leur avoit donnés de vive voix. Mais peu de tems après il apprit qu'ils étoient troublés par de faux Docteurs, qui leur annonçoient comme très prochaine la fin du monde. Ce fut l'occaſion d'une ſeconde Lettre qu'il leur adreſſa pour les raſſurer, en leur marquant les ſignes qui doivent précéder ce terme & le dernier avénement de J. C. On voit par celle-ci qu'on en avoit fait courir une ſous ſon nom pour appuyer l'erreur qu'il combat.

Les Juifs de Corinthe voyoient cependant avec une extrême jalouſie le nombre des Fideles s'y multiplier de jour en jour à la prédication de Paul, appuyée des miracles qu'il faiſoit en confirmation de ſa doctrine. S'étant jettés ſur lui dans un tumulte qu'ils exciterent, ils le traînerent comme un ſéditieux au tribunal du Proconſul Gallion, frere aîné du Philoſophe Séneque. Mais ce Magiſtrat voyant qu'il ne s'agiſſoit entre eux que de queſtions touchant leur loi, les congédie, en diſant qu'il ne vouloit pas être juge de ces ſortes de matieres.

54 La Judée alors étoit déſolée par des impoſteurs & des brigands qui la dévaſtoient impunément. Le Préfet Claude Félix, excité par le Grand-Prêtre Jonathas, vint néanmoins à bout de ſurprendre leur Chef, Eléazar fils de Dinée, qu'il envoya ſous bonne eſcorte à Rome. Mais las des remontrances que Jonathas ne ceſſoit de lui faire ſur les déſordres qu'il toléroit, il le fit tuer par Doras, l'homme en qui ce Pontife ſe fioit le plus. L'impunité de ce meurtre enhardit les aſſaſſins à en commettre bien d'autres. Ananias, dont Jonathas étoit le Collégue, eut pour ſucceſſeur Iſmaël, ſous le Pontificat duquel il s'éleva un grand conflit entre l'ordre des Pontifes & celui des Prêtres; il s'agiſſoit de la part que les premiers devoient avoir dans les dixmes. Ceux-ci étoient en grand nombre, parce qu'on changeoit preſque tous les ans de Grand-Prêtre; & quoique dépoſés, ceux qui avoient occupé cette dignité, prétendoient en conſerver les émolumens. Leur impudence monta au point qu'ils envoyoient des gens armés dans les aires, où l'on ramaſſoit les dixmes, pour les enlever de force (1); ce qui réduiſit pluſieurs Prêtres & Lévites, faute de ſubſiſtance, à ſe tuer de déſeſpoir. D'autres néanmoins, ſoutenus par des bandits, ſe mirent en état de défenſe. Félix en ayant pris quelques-uns les fit conduire à Rome, d'où ils furent renvoyés après quelques années de priſon, parce qu'on ne jugea pas leur cas digne de mort. On vit paroître dans le même tems à Jéruſalem un Egyptien qui ſe donnoit pour un Prophete. Il perſuada au peuple de monter avec lui ſur le Mont des Olives, avec promeſſe de faire tomber à leur vûe les murs de la ville, pour en laiſſer l'entrée libre de toute part. Un corps de troupes, envoyé par le Préfet, diſſipa cet attroupement. Mais l'Egyptien eut le bonheur de s'échapper & diſparut. (Joſephe, *Ant.* L. xx, c. 8.)

55 Paul, après s'être fait couper les cheveux pour acquitter un vœu de Nazaréen, s'embarque au port de Cenchrée, voiſin de Corinthe, pour Ephèſe, avec Aquila & Priſcilla ſa femme. En y arrivant il alla, ſelon ſa coutume, prêcher l'Evangile dans la Synagogue. S'étant remis en mer peu de jours après, il deſcend à Céſarée, monte enſuite à Jéruſalem dont il ſalue l'Egliſe, part de-là pour Antioche d'où il prend ſa route par terre pour retourner à Ephèſe, en traverſant l'Aſie mineure. Il paſſa trois années conſécutives en cette ville, enſeignant tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. La premiere demande qu'il fit aux Fideles en les catéchiſant, fut de ſavoir s'ils avoient reçu le Saint-Eſprit, depuis qu'ils avoient embraſſé la foi. » Nous n'avons pas même oui dire, répondirent-ils, qu'il y ait un Saint-Eſprit. « Il ſe trouva en effet qu'ils n'avoient reçu que le

(1) Suivant la loi de Moïſe, les Lévites recevoient les dixmes du peuple, & en rendoient la dixme aux Prêtres. Ces derniers, ſur leur portion, fourniſſoient au Grand Sacrificateur ce qu'il falloit pour ſoutenir ſa dignité, & partageoient le reſte entre eux.

Ere vulg. Baptême de Jean, & n'en connoiſſoient point d'autre. L'Apôtre alors les ayant baptiſés au nom de J. C. & confirmés par l'impoſition des mains, le S. Eſprit deſcendit ſur eux, & ils commencerent auſſitôt à parler diverſes langues & à prophétiſer. Paul de ſon côté faiſoit d'autres miracles non ſeulement par lui-même, mais auſſi par ſes diſciples, en appliquant ſur les malades des linges qui avoient touché ſon corps; ce qui opéra la converſion de pluſieurs Gentils.

Sept freres Juifs, fils de Sceva, Prince des Prêtres (c'eſt-à-dire vraiſemblablement l'un des Chefs des vingt-quatre familles Sacerdotales) faiſoient le métier d'exorciſtes en courant le monde. Témoins de ces merveilles, ils s'aviſerent d'invoquer ſur un poſſédé le nom de Jeſus que Paul prêchoit. Le Démoniaque ſe jette auſſitôt ſur eux, déchire leurs habits & les laiſſe à peine échapper nus. Le bruit de cet événement ſe répandit par toute la ville, & mit la terreur dans les eſprits. La magie étoit en vogue à Ephèſe, même parmi les Fideles. Pluſieurs d'entre ceux-ci touchés de remords vinrent confeſſer le mal qu'ils avoient fait; Paul fit brûler en public les livres qui traitoient des curioſités auſſi vaines que dangereuſes, auxquelles ils s'étoient adonnés.

Pendant ſon ſéjour à Ephèſe Paul apprit par des perſonnes de la maiſon de Chloé, Dame Chrétienne de Corinthe, que la diſcorde régnoit dans cette Egliſe, les uns s'attachant à Paul, les autres à Céphas, d'autres à Apollon, ou à quelque autre perſonnage eſtimé des Apôtres, comme ſi J. C. fût diviſé. Outre cela, dans les agapes ou repas de charité, les riches avoient leurs mets particuliers, dont ils ne faiſoient point part aux pauvres, enſorte que l'un étoit raſſaſié, & l'autre demeuroit affamé; les Vierges aſſiſtoient ſans voile aux aſſemblées; il y avoit entre les Fideles des procès qu'on portoit devant les Juges idolâtres; pluſieurs mangeoient ſans ſcrupule des viandes immolées aux idoles; dans l'uſage même du don des langues il y avoit de la confuſion; enfin ce qui eſt horrible, on toléroit un Fidele qui avoit un commerce inceſtueux avec ſa belle-mere. L'Apôtre
57 pénétré de douleur à ce récit, écrivit une lettre pleine de lumieres & de force aux Corinthiens pour remédier à ces déſordres. Un orage cependant ſe formoit contre lui à Ephèſe. Le culte de J. C. à meſure qu'il s'y établiſſoit, faiſoit tomber celui de Diane, la Patrone de cette ville, & déſerter le Temple magnifique qui lui étoit conſacré. Un Orfévre nommé Démétrius, voyant diminuer le gain qu'il faiſoit en fabriquant de petites figures de ce Temple, en argent, aſſemble ſes ouvriers, & ſouleve avec eux toute la ville contre Paul. L'Apôtre veut aller ſe préſenter au Théâtre, où le peuple s'étoit rendu en foule. Mais les Fideles l'en empêchent, & l'obligent à ſe cacher.

Le tumulte ayant ceſſé, Paul convoque tous les Fideles, prend congé d'eux, & part pour la Macédoine. Il y paſſa trois mois, pendant leſquels *Tertius* ſon Diſciple, écrivit ſous ſa dictée ſa lettre aux Romains, qui la reçurent des mains de Phébé Diaconeſſe de Cenchrée. Les Juifs & les Gentils de l'Egliſe de Rome ſe diſputoient la préférence dans l'ordre de la vocation. C'eſt pour humilier les uns & les autres, en leur prouvant qu'ils étoient également indignes de la grace de la foi, que S. Paul fit cette lettre, où il traite admirablement du myſtere de la prédeſtination. Etant à Philippes dans la même Province, il écrivit aux Corinthiens ſa deuxieme lettre, dont le porteur fut Tite, ſon Diſciple. Tel en eſt le ſommaire. Après des excuſes ſur l'impuiſſance où il eſt de les aller voir, il releve, en conſidération de la triſteſſe ſalutaire que ſa premiere lettre leur avoit cauſée, l'inceſtueux de l'excommunication dont il l'avoit frappé, leur donne des préceptes & des conſeils ſur divers points, & menace les impénitens de ne point les épargner, s'ils ne ſe corrigent.

De la Macédoine Paul vint en Grece, & de là s'étant rendu à Troade dans la petite Phrygie ſur l'Helleſpont, il y ſéjourna une ſemaine. Le Samedi, ſe diſpoſant à partir le lendemain, il aſſembla les Fideles dans une Salle haute, & leur fit un diſcours qu'il continua juſqu'à minuit. Parmi ſes Auditeurs, un jeune homme nommé Eutyque, étoit aſſis ſur la fenêtre; le ſommeil l'ayant pris, il tomba d'un troiſieme étage, & fut emporté mort. S. Paul deſcend, lui rend la vie en l'embraſſant, remonte, célebre l'Euchariſtie, reprend enſuite ſon diſcours, & ſe remet en route au point du jour: ſon deſſein étoit de ſe rendre à Jéruſalem, s'il étoit poſſible, à la Pentecôte.

Etant arrivé par terre dans une ville de Myſie, nommée Aſſon, il y rejoignit ſes compagnons, Soſipatre, Ariſtarque, Second, Gaius, Timothée, Tychique & Trophime, qui avoient fait le voyage par mer. Tous enſemble s'embarquerent au port d'Aſſon, & arriverent en quatre jours à Milet. Paul y ayant appellé les Prêtres d'Ephèſe, leur fait un diſcours pathétique ſur leurs devoirs, & perſuadé que l'heure de ſon ſacrifice eſt proche, il finit par leur dire qu'ils ne le reverront plus. Leur douleur à ces dernieres paroles éclate par des ſanglots & des torrens de larmes.

Paul ſe remet en mer, & va aborder à Tyr où pendant ſept jours qu'il y reſta, des Diſciples lui prédirent les chaînes & les tribulations qui l'attendoient à Jéruſalem. A Céſarée, où il logea chez le Diacre Philippe, le Prophete Agabus lui fit les mêmes prédictions. Ses amis le conjurent alors en pleurant de ne point aller dans une ville, où ſa liberté doit lui être ravie. Paul eſt attendri par leurs larmes; mais il proteſte qu'il eſt prêt à ſouffrir & la priſon & la mort même pour le nom du Seigneur Jeſus. Alors ils ceſſent de le preſſer, diſant: *que la volonté du Seigneur ſoit faite.* Il arrive enfin à Jéruſalem, & s'étant rendu chez Jacques Evêque de cette ville, tous les Prêtres viennent l'y trouver. On l'avertit qu'il eſt accuſé d'enſeigner aux Juifs convertis de quitter entiérement la loi de Moïſe; & pour diſſiper ce bruit, on lui conſeille de ſe joindre à quatre Nazaréens qui étoient venus pour accomplir leur vœu, de ſe purifier avec eux, & de contribuer à la dépenſe du ſacrifice qu'ils devoient offrir. Il ſuit cet avis, mais le ſeptieme jour de ſa purification, des Juifs d'Aſie l'ayant rencontré dans le Temple ſe jettent ſur lui, l'entraînent dehors, appellent le peuple à leur ſe-

Ere vulg. cours, & veulent le mettre à mort. Heureuſement le Tribun Lyſias étant ſurvenu avec une cohorte, le tire de leurs mains, & l'emmene dans la Citadelle. Le lendemain il le fait amener dans le Sanhédrin, pour ſavoir la cauſe du tumulte de la veille. Le Grand-Prêtre Ananus, dès qu'il commmence à parler pour ſa défenſe, ordonne à ceux qui étoient près de lui de le frapper au viſage. *Dieu vous frappera vous même, muraille blanchie*, lui dit Paul par eſprit prophétique. *Quoi, vous êtes aſſis pour me juger ſelon la loi, & cependant contre la loi, vous commandez qu'on me frappe!* On lui reproche qu'il viole lui-même la loi en maudiſſant le Grand-Prêtre de Dieu. Il s'excuſe en diſant qu'il ignoroit que ce fût le Grand-Prêtre. Reprenant enſuite ſon apologie, ſur ce qu'il s'étoit apperçu que l'Aſſemblée étoit compoſée de Phariſiens & de Sadducéens, il met aux priſes les uns avec les autres, en ſe rangeant du parti des premiers, & ſe déclarant pour la réſurrection des morts. Tandis que la diſpute s'échauffe, le Tribun craignant que Paul ne ſoit mis en pieces, le fait enlever & reconduire dans ſa priſon. Le lendemain inſtruit par le neveu de Paul qu'il y a une conjuration formée contre lui par quarante Juifs, il le fait partir dans la nuit ſous bonne eſcorte pour Céſarée, avec une lettre au Gouverneur Felix. Celui-ci le fait enfermer dans le Prétoire d'Hérode juſqu'à l'arrivée de ſes accuſateurs. Ils ne tarderent pas à venir, ayant à leur tête le Grand-Prêtre Ananus. Paul appellé pour comparoître, réfute victorieuſement les allégations de Tertulle leur Orateur. Il reſta néanmoins priſonnier tout le tems de la Préfecture de Félix, ce Magiſtrat avare eſpérant lui faire acheter à prix d'argent ſa liberté. A ſon départ il voulut mériter les regrets des Juifs, en laiſſant Paul dans les liens. Ils ne l'en pourſuivirent cependant pas moins à Rome pour ſes malverſations. Mais il obtint grace par le crédit de ſon frere Pallas.

60 *Portius Feſtus* ſucceſſeur de Félix arrive à Jéruſalem, trois jours après ſon entrée dans la province. Les Juifs lui demandent d'y faire venir Paul pour le juger; ſur ſon refus ils ſe rendent à Céſarée. Paul eſt confronté avec eux, & voyant le Gouverneur diſpoſé à le renvoyer à Jéruſalem pour y être jugé par lui-même, il en appelle à Céſar.

Etant décidé qu'il ſera conduit à Rome, il eſt entendu, avant de partir, dans une audience ſolemnelle tenue en préſence du Roi Agrippa & de Bérénice ſa ſœur, qu'il étonne par ſa doctrine. Il part, & on l'embarque avec d'autres priſonniers ſur un vaiſſeau d'Adramyte, ville de Myſie (& non pas d'Adrumet en Afrique, comme porte la Vulgate) ſous la conduite d'un Centenier nommé Jule.

A Limyre, ville maritime de Lycie (la Vulgate dit Lyſtres en Lycaonie, qui eſt fort éloignée de la mer) on le tranſporte avec tout l'équipage dans un vaiſſeau d'Alexandrie, qui faiſoit route pour l'Italie. La navigation étant devenue lente par l'effet des vents contraires, ils gagnent, non ſans peine, le lieu nommé Beaux-ports près de la ville de Labée, ou Thalaſſe au midi de l'Iſle de Crete. On étoit alors au ſeptieme mois Hébreu, Thiſri, qui répond à ceux de Septembre & d'Octobre. Paul conſeille au Centenier de relâcher-là pour y paſſer l'hiver, prévoyant, dit-il, un grand danger à continuer la route dans cette ſaiſon. Il n'eſt point écouté; ce qu'il avoit prédit arriva. Une grande tempête s'éleve quelque tems après, & obſcurcit tellement le Ciel, que pendant quatorze jours on ne vit ni le ſoleil ni les étoiles. Paul conſole l'équipage conſterné, en l'aſſurant que le Dieu qu'il ſert lui a accordé dans une viſion le ſalut de tous ſes compagnons de voyage. (Ils étoient au nombre de 276.) Enfin le vaiſſeau s'étant échoué contre une langue de terre, les uns ſe ſauvent à la nage, les autres ſur des débris du bâtiment, & tous arrivent à l'Iſle de Malthe, dont le Gouverneur *Publius*, & les habitans les reçoivent avec beaucoup d'humanité. Leur premier ſoin fut d'allumer un grand feu pour les ſécher & les réchauffer. Une vipere ſortie d'un faiſceau de brouſſailles, que Paul avoit jetté dans le braſier, ſaiſit ſa main, & y demeure ſuſpendue. Paul ſecoue l'animal dans le feu, ſans en reſſentir aucun mal; ce qui le fait regarder par les Barbares comme une Divinité.

Les troubles cependant ſe renouvelloient en Judée. Un Edit de Néron ſurpris par *Burrhus* ſon Gouverneur, à la ſollicitation des Syriens de Céſarée, avoit privé du droit de bourgeoiſie
61 Romaine les Juifs établis dans cette ville. Ce fut l'occaſion d'un ſoulevement de ceux-ci, qui ſe répandit dans toute la province. Bientôt elle ſe vit inondée de brigands, dont les plus terribles étoient les Sicaires, ainſi nommés de leurs coutelas récourbés à la perſane, qu'ils portoient ſous leurs habits. Adroits à ſe déguiſer, ils ſe mêloient dans toutes les aſſemblées où il y avoit foule, & commettoient des meurtres dont ils feignoient enſuite d'être les plus indignés. A ce déſaſtre ſe joignit la diſcorde qui s'éleva entre le Roi Agrippa & l'Ordre Sacerdotal. Ce Prince avoit conſtruit dans le Palais d'Hérode, où il logeoit étant à Jéruſalem, un édifice d'une telle hauteur, que de ſon appartement l'œil plongeoit dans la cour intérieure du Temple. Les Prêtres s'offenſerent de cette entrepriſe comme d'un attentat ſacrilege, la loi ne permettant qu'à eux de voir ce qui ſe paſſoit au-dedans du Temple, ſur-tout dans le tems des ſacrifices. Pour contre-carrer le Monarque, ils éleverent vis-à-vis du Palais une muraille qui déroboit la vue du Temple non ſeulement à ce bâtiment, mais encore à la galerie où les Romains faiſoient garde aux grandes Fêtes. Agrippa & Feſtus ſe réuniſſent pour faire abattre ce mur; mais les Juifs les arrêtent par une députation qu'ils font à l'Empereur, à la tête de laquelle étoit le Grand-Prêtre Iſmaël. Néron, gagné par ſa maîtreſſe Poppée, juge en faveur des Juifs, & ordonne que le mur ſubſiſtera. Agrippa ſe venge d'Iſmaël en le dépoſant. Joſephe (*de Bell. Jud.* L. VIII, c. 9.) dit que ce Pontife eut dans la ſuite la tête tranchée à Cyrene, ſans marquer par quel ordre, ni ſous quel prétexte cela ſe fit.

61 Paul & ſes Compagnons quittent l'Iſle de Malte après un ſéjour de trois mois, pendant lequel l'Apôtre guérit pluſieurs malades. S'étant rembarqués, ils abordent à Syracuſe, où ils

s'arrêterent

Ere vulg. s'arrêterent trois jours. Ils paſſerent enſuite à Rhege, & en deux jours ils arriverent à Pouzzole où S. Paul demeura ſept jours, après leſquels il ſe rendit à Rome par le marché d'Appius & par les trois loges (*Tres Tabernas.*) (1).

Le Centenier Jule ayant remis tous les priſonniers au Préfet du Prétoire *Afranius Barrus*, il fut permis à Paul de demeurer en ſon particulier ſous la garde d'un ſoldat qui ne le quittoit point; il étoit même enchaîné avec lui par le corps & la main droite, enſorte qu'ils ne pouvoient marcher qu'enſemble.

Trois jours après ſon arrivée, Paul fait prier les principaux des Juifs de venir le voir pour leur proteſter de ſon innocence, en leur expoſant la cauſe de ſon appel. L'ayant entendu, ils l'aſſurent n'avoir rien appris ni de vive voix, ni par lettres, qui fût à ſon déſavantage. Mais ils témoignent être curieux de ſavoir de lui-même le fonds de ſes ſentimens, & ayant pris jour pour cela, ils reviennent en plus grand nombre. Paul dans un diſcours qu'il fit du matin au ſoir, leur expliqua la doctrine de l'Evangile, & en perſuada pluſieurs. Les autres perſiſtant dans leur endurciſſement, l'Apôtre pour les piquer de jalouſie, leur déclare qu'il va ſe tourner du côté des Gentils, qui recevront, dit-il, la parole du Salut que vous rejettez. Là-deſſus ils ſe retirent en diſputant vivement entre eux.

Le ſéjour de S. Paul à Rome fut de deux ans. Ce tems fut employé à prêcher l'Evangile à tous ceux qui ſe rendoient auprès de lui, ſans que perſonne y mît empêchement. Les Juifs, malgré la haine qu'ils lui portoient, avoient trop peu de crédit en cette ville pour être en état de traverſer ſa prédication. Il avoit pour co-opérateurs S. Luc qui ne l'avoit point quitté dans ſon voyage, Timothée, Ariſtarque & quelques autres de ſes Diſciples.

Les Philippiens ayant appris qu'il étoit captif à Rome, ſe hâterent de lui envoyer Epaphrodite leur Evêque avec des préſens, pour l'aſſiſter dans ſes beſoins. Une maladie grave retint à Rome ce député plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Dès qu'il eut commencé à ſe rétablir, S. Paul le renvoya promptement, afin de mettre fin aux inquiétudes que ſon état avoit cauſées à ſes ouailles. C'eſt ce qu'il témoigne dans la lettre dont il le chargea pour cette Egliſe, lettre où, après les avoir aſſurés de la tendreſſe de ſon affection, & les avoir remerciés de la part qu'ils avoient priſe à ſes liens, il les exhorte à la concorde, & les prémunit contre les faux Apôtres qui leur prêchoient les obſervances de la loi, comme néceſſaires au ſalut. A la tête de cette Epître il joint à ſon nom celui de Timothée, qu'il promet de leur envoyer dès que ſes affaires le permettront.

Vers ce même tems Onéſime, eſclave de Philemon, Citoyen diſtingué de la ville de Coloſſe en Phrygie, & Diſciple de S. Paul, ayant pris la fuite après avoir volé ſon Maître, vint à Rome; il y vit l'Apôtre qui, l'ayant fait rentrer en lui-même, l'inſtruiſit, le baptiſa & le renvoya enſuite à Philémon avec un Lettre très pathétique & très ingénieuſe, pour l'engager à recevoir en grace ce ſerviteur que le Baptême avoit rendu ſon frere. Tychique accompagna Onéſime à ſon retour. Par la même occaſion S. Paul écrivit aux Coloſſiens, dont l'Evêque Epaphras, qui les avoit convertis, étoit venu le trouver à Rome, pour lui rendre compte de l'état de cette Egliſe naiſſante. D'après le récit qu'Epaphras lui fit, il étoit à craindre que les Coloſſiens ne ſe laiſſaſſent corrompre par les diſcours captieux de certains ſéducteurs, du genre de ceux qui s'étoient gliſſés parmi les Philippiens. Toutes leurs inſinuations tendoient à leur inſpirer le Judaïſme, en les obligeant au diſcernement des viandes & des jours, & à les
62 détourner de la foi en J. C. pour les attacher à un culte ſuperſtitieux envers les Anges. Ce ſont ces illuſions que l'Apôtre s'applique à diſſiper dans cette lettre, où il développe d'une maniere admirable toute l'économie de la Religion Chrétienne. Timothée lui ſervit de Secrétaire pour l'écrire; & il n'y a de ſa main, comme il l'atteſte lui-même, que la ſalutation qui eſt à la fin.

Tychique de ſon côté fut chargé d'une lettre de l'Apôtre à l'Egliſe d'Ephèſe. La ſublimité des matieres qu'il y traite dans les premiers chapitres (2) la rend obſcure; la Langue Grecque, toute riche qu'elle eſt, ne pouvant, dit S. Auguſtin, fournir à ſon cœur & à l'étendue de ſes penſées des expreſſions aſſez énergiques & aſſez claires. La ſuite eſt plus à la portée de tous les eſprits: elle roule ſur les devoirs propres à chaque état.

63 Enfin après deux ans d'une captivité qui le rendit célebre dans tous les tribunaux de Rome, qui enhardit pluſieurs de ſes Diſciples à prêcher plus hautement la foi, & lui fit des proſélytes juſques dans la Cour de Néron, S. Paul fut remis en liberté, ſans qu'on ſache, dit M. de Tillemont, comment cela arriva. Alors il entreprit de nouveaux voyages pour faire de nouvelles conquêtes à J. C. Mais avant de quitter l'Italie, il écrivit ſa lettre aux Hébreux, que Timothée, partant pour la Paleſtine, fut chargé de leur remettre. Telle étoit la prévention des Juifs mêmes convertis contre S. Paul, que tout ce qui venoit de lui leur étoit ſuſpect. C'eſt la raiſon pourquoi il n'a pas mis ſon nom à la tête de ſa lettre; ce qui a porté quelques Anciens à douter qu'elle fût de lui. Mais S. Jérôme atteſte que de ſon tems les Egliſes d'Orient s'accordoient à la regarder comme ſon ouvrage. Aujourd'hui il n'y a plus de doute à cet égard. Elle fut écrite en Hébreu vulgaire ou en Syriaque, telle, à ce que l'on croit, qu'elle ſe voit dans nos Bibles Polyglottes. Le but de l'Apôtre

(1) C'eſt aujourd'hui Céſarillo, petit lieu dans la campagne de Rome, ſur la voie Appienne, entre le 43e & le 44e milliaire de Rome, où l'on voit encore les veſtiges d'une ville détruite; ſur quoi il eſt à propos de conſulter le *Vetus Latium* du Cardinal Marcellin Corradin (T. II, l. II, p. 2.)

(2) Dans les écrits des Anciens il n'y avoit originairement aucune diviſion ni de chapitres, ni de paragraphes, ni d'articles, pas même de ſéparation de mots, excepté un point ou quelque autre ſigne équivalent qu'on mettoit entre les divers membres de la même période. C'eſt S. Jérôme qui introduiſit la ſtichometrie ou diſtinction par verſets dans les manuſcrits de l'Ecriture Sainte, pour en faciliter l'intelligence aux ſimples Fideles. Mais pour la diſtinction de chaque mot, elle ne fut bien établie qu'au IXe ſiecle.

Ere vulg. eſt d'y prouver que la vraie juſtice ne vient point de la loi, mais de la foi qui nous eſt donnée par Jeſus-Chriſt & par ſon Eſprit. Et pour établir cette vérité, il releve 1° la grandeur de Jeſus-Chriſt, fils de Dieu, qui l'a fait aſſeoir à ſa droite au-deſſus de Moïſe qui n'eſt que ſon ſerviteur, au-deſſus des Anges qui ne ſont que les exécuteurs de ſes ordres; 2° l'excellence du Sacerdoce de J. C. dont celui d'Aaron n'étoit que la figure, & de ſon ſacrifice par lequel tous ceux de la loi ont été abolis comme inutiles & ſans effet. A la fin de cette Epître S. Paul promet aux Hébreux d'aller les viſiter, pourvu que Timothée ne tarde pas à revenir.

64 Le retour du meſſager fut prompt, & l'Apôtre tint parole. Mais ſur ſa route il fit diverſes ſtations aſſez longues, ſoit pour fonder de nouvelles Egliſes, ſoit pour confirmer dans la foi celles qu'il avoit déjà établies. Il reſta peu de temps en Judée, & s'étant rembarqué pour l'Occident, il alla deſcendre à Epheſe (1), où il laiſſa Timothée qui l'avoit accompagné, lui donnant le ſoin de l'Aſie. On croit qu'il fut enſuite à Coloſſes, comme il l'avoit promis à Philémon. Ce qui eſt plus certain, c'eſt qu'il paſſa d'Aſie en Macédoine, où ſans doute il ne manqua pas d'acquitter la promeſſe qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir. M. de Tillemont penſe que ce fut de Macédoine qu'il écrivit à Timothée ſa premiere lettre, dont le principal objet eſt de lui tracer les devoirs d'un Evêque. Celle qu'il écrivit vers le même têms à Tite, qu'il avoit fait dans ce voyage Evêque de Crete ou de Candie, roule à-peu-près ſur le même ſujet. L'Apôtre lui mande de venir le trouver à Nicopoli où il étoit près de ſe rendre, & où il avoit réſolu de paſſer l'hiver.

65 Le printems arrivé, S. Paul reprit la route de l'Aſie, comme il l'avoit fait eſpérer à Timothée. En paſſant à Troade il logea chez Carpe ſon Diſciple, où il laiſſa un de ces habits de campagne, que les Anciens nommoient *Penula* (c'étoit une eſpece de manteau pour la pluie), avec des livres (ſes Epîtres, ſuivant S. Chryſoſtôme) & des membranes, (2) qui pouvoient être les volumes de l'Ecriture-Sainte. (II. *Timoth.* I. 4.) Timothée le revit à Epheſe avec une joie qui eſt atteſtée par les larmes qu'il répandit en le voyant partir. (*Ibid.* IV. 20.) Après l'avoir quitté, l'Apôtre alla à Milet, & y laiſſa Trophime malade. (*Ibid.* II. 2.) Dieu lui avoit révélé, ſuivant S. Athanaſe & d'autres Peres, qu'il devoit ſouffrir le martyre à Rome. Impatient de recevoir l'effet de cette prédiction, il retourna à Rome, dès qu'il eut terminé les affaires qui l'avoient rappellé en Aſie. A ſon arrivée, il y trouva S. Pierre avec lequel il partagea, mais ſans préjudice de la primauté de celui-ci, le gouvernement de l'Egliſe Romaine. Même zéle dans l'un & dans l'autre pour la converſion des Juifs & des Gentils. Pierre s'attachoit plus particulièrement aux premiers, parce qu'ils étoient l'objet principal de ſon miniſtere. Paul faiſoit plus de progrès parmi les ſeconds, dont il étoit l'Apôtre par ſa deſtination. La perſécution cependant étoit ouverte à Rome contre les Chrétiens, depuis que Néron leur avoit imputé calomnieuſement l'incendie de cette capitale de l'Univers. Les deux Chefs du Chriſtianiſme ne manquerent pas de lui être déférés. S. Paul fut arrêté & mis en priſon. Ayant été enſuite appellé pour comparoître devant ce Prince, il fut abandonné de tout le monde dans cette importante occaſion; mais il fut aſſiſté du Seigneur qui lui donna des forces & du courage, afin qu'il pût accomplir ce qui lui reſtoit encore de ſon miniſtere à remplir. C'eſt ce qu'il mande dans ſa deuxieme Epître à Timothée. (IV. 16.) On y voit qu'ayant échappé pour cette fois à la mort, il reſta chargé de chaînes. Mais la parole du Seigneur reſta libre dans ſa bouche, & il acheva dans ſa priſon la converſion d'une concubine de Néron la plus chérie, & celle de ſon échanſon, qu'il avoit commencées, lorſqu'il étoit en liberté. Le tyran, furieux de ſe voir enlever ces deux complices de ſes débauches, & apprenant que Pierre étoit collégue de Paul, condamne les deux Apôtres à la mort. Ils furent exécutés le même jour 29 Juin, mais non par le même ſupplice. Paul comme citoyen Romain eût la tête tranchée, au lieu nommé les *Eaux Salviennes*. Une Dame Romaine nommée Lucie le fit inhumer dans ſa terre ſur le chemin d'Oſtie. Le ſupplice de Pierre fut celui de la Croix, qu'il ſubit dans le quartier des Juifs au haut du Mont Janicule, mais la tête en bas, comme il l'avoit demandé. Reprenons l'hiſtoire des Juifs.

La Judée étoit alors dans la plus grande agitation. *Feſtus*, Gouverneur ou Préfet de cette Province, étant mort en l'an 61 de J. C. (7e de de Néron,) eut pour ſucceſſeur Albin. Mais tandis qu'il eſt en route pour ſon Gouvernement, le Grand-Prêtre *Ananus*, Phariſien des plus féroces, ſuivant Joſephe (& non pas Sadducéen, comme le dit un moderne) ayant aſſemblé le Sanhédrin, y fit condamner à mort l'Apôtre S. Jacques Evêque de Jéruſalem, avec quelques autres Chrétiens. Albin écrivit d'Alexandrie, où il apprit ce procédé irrégulier, une lettre menaçante au Pontife. Le Roi Agrip-

(1) L'Apôtre néanmoins, ſept ans auparavant, avoit annoncé aux Ephéſiens, en leur parlant, qu'ils ne le reverroient plus. Il le croyoit alors ainſi, ſur ce qu'il ſavoit que les chaînes l'attendoient à Jéruſalem, où il alloit.

(2) Anciennement on écrivoit ſur quatre ſortes de matieres, 1° ſur des tablettes enduites de cire avec un ſtylet pointu d'un bout pour graver les lettres, & applati de l'autre pour les effacer quand on le jugeroit à propos; 2° ſur du papier d'Egypte, dit en latin *papyrus*, eſpece de roſeau qui croît dans le Nil, dont on détachoit les diverſes tuniques pour en compoſer, en les collant deux à deux, l'une contre l'autre, en ſens contraire, différentes feuilles larges quelquefois de deux pieds; 3° ſur des écorces d'arbres, principalement du hêtre & du tilleul, non pas les écorces extérieures, mais les intérieures, préparées à peu près comme celles du papier d'Egypte; 4° ſur des peaux d'animaux paſſées; c'eſt ce qu'on nomme parchemin, *Pergamenum*, dont on rapporte l'invention à Eumene, Roi de Pergame. Sur ces trois dernieres ſortes de matieres on écrivoit, comme font encore aujourd'hui les Orientaux, avec un roſeau trempé dans une encre à peu près ſemblable à la nôtre.

Le papier de chiffes dont nous nous ſervons aujourd'hui, ne remonte pas au-delà du 13e ſiecle. Les Chinois cependant ſont en poſſeſſion, dès la plus haute antiquité, de leur papier de ſoie ſur lequel ils écrivent avec un pinceau, & dont l'extrême fineſſe ne permet pas d'écrire ſur les deux côtés. Les Grecs ont eu auſſi dès le IXe ſiecle au moins, leur papier de coton, qui a ſervi de modele à notre papier de chiffes.

Ere vulg.

pa craignant les ſuites de cette affaire, ſe hâte de dépoſer *Ananus*, avant l'arrivée d'Albin, & de mettre à ſa place Jeſus fils de Damnée.

62 Le nouveau Préfet donna ſes premiers ſoins à détruire les bandits, dont le nombre & la hardieſſe croiſſoient de jour en jour. Mais il n'y réuſſit pas. Son avarice en fut en partie la cauſe, parce qu'il relâcha pour de l'argent la plûpart de ceux qui tomberent entre ſes mains. Le Grand-Prêtre Jéſus fils de Damnée, dépoſé par Agrippa quelques mois après ſon inſtallation, en prit une partie à ſa ſolde, pour faire la guerre à Jeſus fils de Gamaliel qu'on lui avoit ſubſtitué. » Il ſemble, dit M. de Tillemont, qu'Ananus eut auſſi ſa faction à part, & la plus puiſſante de toutes, parce qu'il étoit le plus riche ». Agrippa vers le même tems établit une nouveauté qui déplut fort au plus grand nombre de la nation. Juſqu'alors les Lévites, conformément à la loi de Moïſe, n'avoient point d'habit qui les diſtinguât des Laïques. Ce Prince en ſa qualité de Surintendant du Temple, leur accorda la robe de lin & d'autres privilèges particuliers aux Prêtres. La querelle entre ceux-ci & les Pontifes duroit toujours au ſujet des dixmes, dont les plus forts enlevoient la meilleure part. Enfin vers le milieu de cette année le Temple ayant été achevé, dix-huit mille ouvriers employés à cet édifice ſe trouverent ſans occupation. Agrippa propoſa de les employer à paver la ville en pierres blanches. Mais ſi l'entrepriſe fut commencée, elle fut bientôt interrompue, & le nombre des bandits s'accrut de cette foule d'ouvriers réduits à l'oiſiveté.

Cette même année *62*, quatre ans, dit Joſephe, avant la guerre (dont nous allons parler) ſept ans avant le ſiége de Jéruſalem, un payſan nommé Jeſus fils d'Ananus étant venu à la Fête des Tabernacles, commença tout d'un coup à crier: *malheur au Temple, malheur au Temple, voix du côté d'Orient: voix du côté des quatre vents: voix contre Jéruſalem & contre le Temple: voix contre tout le peuple.* Il couroit nuit & jour par les rues de la ville, qu'il rempliſſoit de ces cris funeſtes. Il continua ainſi juſqu'au tems du ſiége, ſans s'offenſer des mauvais traitemens qu'on lui faiſoit pour lui impoſer ſilence, ni remercier ceux qui lui fourniſſoient de la nourriture. Joſephe dit que le Préfet Albin l'ayant fait arrêter, le fit déchirer à coups de fouet, ſans qu'il proférât d'autre parole que celles qu'on vient de rapporter, & qu'enſuite il le renvoya comme un fou. Enfin voyant la ville aſſiégée, il ſe mit à crier d'une voix plus haute en faiſant le tour de la ville: *Malheur, malheur ſur la ville: malheur ſur le Temple: malheur ſur le peuple: malheur auſſi ſur moi*, & dans ce moment une pierre lancée par une machine l'étendit mort par terre.

Il y avoit déjà trois ans qu'il faiſoit ces lamentations, lorſqu'on vit, l'an *65*, divers prodiges qui paroiſſoient être faits pour les confirmer. A la Fête de Pâque, qui tomboit cette année le 8 Avril, le Temple ſur les trois heures après minuit ſe trouva durant une demi-heure éclairé comme en plein jour; ce que les plus judicieux prirent pour une marque du feu qui le conſuma peu d'années après. En la même Fête une porte d'airain qui fermoit le Temple intérieur, ſi peſante que vingt hommes avoient peine à la fermer, ſe trouva ouverte d'elle-même à minuit; elle annonçoit par-là que Dieu ouvroit ce Temple aux ennemis. Le 21 du mois ſuivant, vers le coucher du ſoleil, on vit en l'air dans tout le pays des chariots & des bataillons d'hommes, traverſer les nues & ſe répandre autour des villes comme pour les aſſiéger. Ce prodige ainſi que les précédens raconté par Joſephe (*de Bello Jud.* L. VI. c. 31.) n'a pas été oublié par Tacite (*Hiſt.* L. V. c. 13.) A la Fête ſuivante de la Pentecôte, les Prêtres étant entrés de nuit dans le Temple, entendirent d'abord comme un bruit de perſonnes qui ſe remuoient, & enſuite
64 une voix qui diſoit: *Sortons d'ici.* (Joſ. *Ibid.*)

Albin après avoir adminiſtré la Judée environ deux ans, fut remplacé par *Geſſius Florus*, dont les crimes firent oublier ceux de ſon prédéceſſeur. Il ſe comporta, dit Joſephe, non comme un Magiſtrat commis pour gouverner un peuple, mais comme un bourreau chargé d'exécuter des criminels, (& c'eſt ce qu'il étoit dans l'ordre de la juſtice divine.) Les voleurs n'eurent pas de peine à s'accommoder avec lui; ils obtinrent la permiſſion de tout piller en lui faiſant part du butin; ce qui contraignit un grand nombre de perſonnes à quitter le pays pour aller s'établir ailleurs, & rendit deſerts
66 pluſieurs cantons de la Judée.

Tant de maux eſſuyés pendant le cours de deux ans laſſerent enfin la patience des Juifs. *Ceſtius Gallus*, Gouverneur de Syrie, étant venu l'an *66* de J. C. vers la Fête des Azymes à Jéruſalem, les Juifs prirent occaſion de ſon arrivée pour lui faire des plaintes de leur Préfet. *Gallus* promit que *Florus* changeroit de conduite. Mais celui-ci ne tint compte de cette promeſſe; & dans un voyage de Céſarée où il accompagna *Gallus*, il réuſſit à le tromper par ſes menſonges. Alors libre de crainte, il ne ſongea qu'à tourmenter de plus en plus les Juifs, pour les obliger à ſe révolter. C'étoit le moyen qui lui paroiſſoit le plus ſûr pour ſe mettre à couvert de leurs accuſations; & ce moyen à la fin lui réuſſit.

Après avoir mis aux priſes par un déni de Juſtice qu'il leur fit, les Juifs établis à Céſarée, avec les Syriens de la même ville, il envoya prendre à Jéruſalem 17 talens (1) d'argent dans le Temple. Cette eſpece de ſacrilége cauſa une émeute parmi le peuple qui le chargea de malédictions. Les plus ſages néanmoins renfermerent leur mécontentement dans le ſilence, & vinrent à bout par leurs remontrances d'empêcher une ſédition. Peu de tems après, les Jéroſolymitains, apprenant que *Florus* vient dans leur ville, vont au-devant de lui pour lui faire honneur. Mais cinquante Cavaliers qui le précédoient, les obligent à ſe retirer. Le lende-

(1) Le talent Hébraïque étoit compoſé de trois mille ſicles valant chacun trente ſols, & faiſoit la ſomme de quatre mille cinq cens livres, ſuivant le taux du marc d'argent ſous les dernieres années de Louis XIV. Ce taux a preſque doublé ſous le regne de Louis XV.

Ere vulg.

main de ſon arrivée, étant monté ſur ſon Tribunal, il ſomme les principaux Citoyens de lui livrer ceux qui l'ont outragé. On le ſupplie d'oublier cet écart d'une populace imprudente. Loin de ſe rendre à cette priere, il ordonne à ſes Soldats d'aller piller le haut marché, & de faire main-baſſe ſur tout ce qu'ils y rencontreront. Trois mille ſix cens perſonnes, de tout âge & des deux ſexes, furent maſſacrées dans cette journée qui fut le 16 Mai de la deuxieme année du Gouvernement de *Florus*, la douzieme de l'Empire de Néron, & la dix-ſeptieme du regne d'Agrippa; ce qui revient à l'an 66 de notre Ere vulgaire.

Florus, un ou deux jours après, ayant excité un nouveau tumulte, veut en profiter pour piller l'argent qui étoit dans le Temple. Mais les Juifs, étant montés ſur les toits des maiſons, l'arrêtent à coups de traits, & coupent la galerie qui joignoit le Temple à la Tour *Antonia ;* ce qui obligea Florus de renoncer à ſon deſſein.

Il part, laiſſant à craindre qu'il ne revienne en forces. Le Roi Agrippa, qui ſe trouvoit pour lors à Jéruſalem, travaille à procurer quelque ſatisfaction au Préfet. Ayant harangué le peuple, il l'engage à relever la galerie qu'il avoit détruite, & à fournir promptement ce qui reſtoit dû aux Romains. Mais il le ſouleve dans une nouvelle aſſemblée, en l'exhortant à demeurer ſoumis à Florus juſqu'à ce que l'Empereur lui ait donné un ſucceſſeur. On lui jette des pierres; & obligé de ſe cacher, il retourne dans ſes Etats. Son départ fut le ſignal d'une révolte des Juifs contre les Romains. Les Bandits, que ſa préſence avoit intimidés, s'étant introduits furtivement dans le Château de Maſſada près des bords du Lac Aſphaltide, s'y établirent après avoir égorgé la garniſon que les Romains y avoient miſe. Vers le même tems à Jéruſalem, Eléazar, fils du Grand Prêtre Ananus, jeune homme hardi, & alors Capitaine du Temple, perſuada aux Sacrificateurs de ne plus recevoir de victimes que des Juifs, & de n'en plus offrir pour l'Empereur ni pour les Romains, comme ils avoient accoutumé. Les Principaux de la ville, voyant les conſéquences de cet attentat, en avertirent par leurs députés le Préfet qui ſe tenoit à Céſarée, & le Roi Agrippa, les priant l'un & l'autre d'envoyer promptement des troupes pour arrêter la ſédition dans ſa naiſſance. Florus, dont le déſordre aſſuroit l'impunité, ne tint compte de cet avis. Agrippa fit partir pour Jéruſalem trois mille chevaux qui, favoriſés par les plus diſtingués & les plus ſages des Citoyens, ſe rendirent maîtres de la ville haute contre Eléazar & ſa faction, qui tenoient le Temple & la Ville baſſe. Il y eut alors entre les deux partis un combat ſanglant qui dura ſept jours, & où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Mais les ſéditieux, ayant été renforcés par les Sicaires ou aſſaſſins, forcerent la haute ville le 14e Août, brûlerent la maiſon du Pontiſe Ananus, pere de leur chef, avec le palais d'Agrippa & de Bérénice, & étendirent l'incendie ſur le tréſor des Archives. Leur deſſein étoit d'anéantir par là tous les actes qui contenoient les obligations des particuliers, & d'attirer par ce moyen à leur parti les gens obérés. Trois jours après, ils emporterent la forteresſe *Antonia* qu'ils réduiſirent en cendres; le 6 Septembre ſuivant, ayant forcé le haut palais, ils mirent à mort le Pontife Ananus, & vérifierent ainſi la prédiction que S. Paul lui avoit faite dans le Sanhédrin. La garniſon romaine s'étoit retirée du haut palais dans trois tours voiſines. Eléazar, le Capitaine du Temple, l'ayant ſommée de ſe rendre, elle ne demanda que la vie ſauve, qu'on lui promit; mais on lui manqua de parole.

Le même jour & à la même heure, vingt mille Juifs périrent à Céſarée dans un ſoulevement des Gentils contre eux, excité, ou du moins favoriſé par Florus, qui envoya aux Galeres ceux qui échapperent au carnage. La nation Juive ſe vengea ſur pluſieurs villes & bourgades des Syriens, voiſines de la Judée. Ceux-ci rendirent la pareille aux Juifs, & en firent une horrible boucherie par-tout où ils furent les plus forts. Ainſi chaque ville étoit diviſée comme en deux armées, & toute la Syrie dans une confuſion horrible. La ville d'Alexandrie ſignala dans le même tems ſa haine contre les Juifs, dont elle attaqua le quartier nommé le Delta, qu'elle inonda de leur ſang.

Ceſtius Gallus, voyant tous les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeurer en repos. Il part d'Antioche avec la douzieme légion, à laquelle les Rois Antiochus & Agrippa joignirent leurs troupes, brûle à la Fête des Tabernacles la ville de Lidda; &, s'étant approché de Jéruſalem à la diſtance de 60 ſtades, il en vient aux mains près de Bethoron avec les Juifs qui étoient accourus en foule à ſa rencontre. Le ſuccès du combat fut incertain. Mais Gallus, ayant reçu de nouvelles forces, repouſſa les Juifs dans leurs murs, & s'avança juſqu'au lieu dit Scopas, diſtant de ſept ſtades de la ville. Après y avoir inutilement attendu trois jours s'ils viendroient lui faire des ſoumiſſions, le quatrieme, qui étoit le 30 Octobre, il fait irruption dans la ville, dont il occupe la partie baſſe, & oblige les rebelles à ſe retirer dans la derniere enceinte auprès du Temple.

Si le Général Romain eût voulu profiter de cet avantage, il lui étoit facile, ſuivant Joſephe, de forcer les rébelles dans leurs derniers retranchemens, & de mettre par-là fin à la guerre. Mais ſes Officiers, corrompus par l'argent de Florus qui vouloit prolonger la guerre, l'arrêterent; près d'emporter le Temple, après ſix jours d'aſſaut, ils lui conſeillerent de ne point aller plus avant. Il ceſſe donc les attaques ſans avoir eſſuyé le moindre échec, ſort de la ville, & retourne à Scopas. Cette retraite ayant rendu le courage aux Juifs, ils pourſuivent l'armée romaine, dont ils enlevent le bagage, & ſurtout les machines de guerre, après lui avoir tué près de cinq mille hommes dans les défilés. Cette action eſt du 8 Novembre.

Après cette victoire, tout occupés des moyens de ſoutenir la guerre, les Juifs choiſiſſent les plus braves d'entre eux pour commander dans les places & dans les divers cantons de la Judée. Joſephe, fils de Gorion, & le Souverain Sacrificateur Ananus, eurent le commandement dans Jéruſalem; Joſephe, l'Hiſtorien célebre

de

Ere vulg.

de cette guerre, homme de tête, de l'Ordre des Prêtres, fut chargé du Gouvernement des deux Galilées; & Eléazar, chef de ceux qui ſe nommerent les Zélateurs, eut celui de l'Iturée. Ceſtius Gallus étant mort peu de tems après, (Tac. *Hiſt.* L. v. c. 10) & Florus ayant été tué, (*Joſeph. de vita ſua*) Néron envoie d'Achaïe où il étoit pour lors, Veſpaſien pour remplacer le premier. Tite, fils de Veſpaſien, part en même tems par ordre de ſon pere pour lui amener d'Alexandrie en Syrie la cinquieme & la dixieme légion. Pendant qu'elles ſont en marche pour Antioche, Veſpaſien raſſemble en diligence autour de cette ville toutes les troupes de ſon Gouvernement, & des Royaumes voiſins ſoumis aux Romains.

67 Tite arrive pendant l'hivèr avec ſes légions à Ptolémaïde où ſon pere étoit venu l'attendre. Veſpaſien, ſe trouvant alors à la tête de 60 mille hommes, aſſiége le 4 Mai Jotapate où commandoit l'Hiſtorien Joſephe, prend la place d'aſſaut au bout de 40 jours, la livre aux flammes, & accorde la vie au Commandant qu'il retient néanmoins priſonnier. Tibériade qu'il attaque enſuite, lui ouvre ſes portes malgré les ſéditieux, & obtient grace de l'incendie par les prieres du Roi Agrippa. Tarichée, qui ſoutient un ſiége, eſt réduite en cendres. Gamale éprouve le même ſort le 23 Octobre après un mois de réſiſtance. Jean de Giſcale défendoit cependant la ville dont il portoit le ſurnom, contre Tite qui lui fait promettre la vie ſauve, s'il veut ſe rendre. Il feint d'accepter l'offre, & ſe ſauve avec les ſiens pendant la nuit à Jéruſalem. Les Chrétiens n'étoient plus dans cette ville. Voyant approcher ſa ruine prédite par le Sauveur, ils s'en étoient retirés; & les mieux aviſés d'entre les principaux Citoyens les avoient imités. Mais il n'y avoit gueres plus de ſûreté pour eux dans le reſte de la Judée, du moins en deça du Jourdain. Tout y étoit plein de brigands qui pilloient, maſſacroient ceux qui parloient de ſe rendre aux Romains, ou qu'ils accuſoient de ce prétendu crime. Le dépôt de leurs rapines étoit à Jéruſalem, dont la diſcorde avoit fait un théâtre d'horreur. Les Zélateurs, pourſuivis par le peuple qu'ils avoient irrité par leurs violences, ſe réfugient dans le Temple, où ils ſe fortifient comme dans une place d'armes. Bientôt ils s'y voient aſſiégés par Ananus, frere du Pontife de ce nom. On ſe préparoit à leur donner l'aſſaut; mais Jean de Giſcale les en ayant fait avertir, ils font venir en diligence vingt mille Iduméens, qu'ils introduiſent, par une ſortie nocturne, d'abord dans la ville, & enſuite dans le Temple. Il y eut à cette occaſion huit mille hommes de tués parmi le peuple. Le carnage continua les jours ſuivans; & l'on fit état de douze mille Citoyens les plus diſtingués, du nombre deſquels fut le Capitaine Ananus, que ce déſaſtre enveloppa. Les Iduméens, reconnoiſſent alors que les Zélateurs les ont trompés en les appellant au ſecours de la patrie qu'ils déſolent eux-mêmes; ils ſe retirent après avoir délivré deux mille hommes, que ces furieux retenoient dans les liens. Mais leur retraite ne ralentit point la rage de ces derniers. Quoique diviſés entre eux, les Zélateurs ſe réuniſſoient

Ere vulg.

pour dépouiller & maſſacrer le peuple. Veſpaſien laiſſoit les Juifs ainſi s'entredétruire, eſpérant que l'excès de leurs maux les porteroit à rentrer d'eux-mêmes ſous l'obéiſſance des Romains, ou les rendroit plus faciles à ſubjuguer. Cependant, excité par les cris de pluſieurs Citoyens, il ſe détermina enfin à faire le ſiége de Jéruſalem. Mais pour ne rien laiſſer derriere ſoi qui pût lui donner de l'inquiétude, il porta ſes armes dans la Pétrée, qu'il ſoumit toute entiere, à l'exception du Château de Macheron; après quoi il mit ſon armée en quartiers d'hiver, & alla prendre le ſien à Céſarée.

68 Au printems ſuivant, il voulut encore s'aſſurer de l'Idumée; l'ayant réduite par la force, il vint dans le mois de Juin à Jéricho, qu'il trouva entièrement vuide d'habitans; enfin il s'approche de Jéruſalem, autour de laquelle il fait élever des tours. On apprit alors en Judée que Néron venoit d'être tué, & Galba mis en ſa place. Veſpaſien à cette nouvelle ſuſpend le ſiége, & fait partir Tite pour aller ſaluer de ſa part le nouvel Empereur, & prendre ſes ordres ſur les affaires de la Judée : elles ſe brouilloient de plus en plus. Les habitans de Jéruſalem, ne pouvant plus tenir contre les violences d'Eléazar & de ſes Zélateurs retranchés dans le Temple, firent venir Simon, fils de Gioras, qui dévaſtoit la campagne à la tête d'un corps de Galiléens, & l'introduiſirent dans la ville avec ſes gens. Il y eut alors trois factions à Jéruſalem; celle d'Eléazar dans le Temple; celle de Jean de Giſcale, dont les partiſans ſe paroient auſſi du nom de Zélateurs; & celle de Simon, également ennemie de l'une & de l'autre. La diviſion régnoit même parmi ceux qui occupoient le Temple; & ils en vinrent pluſieurs fois aux mains juſques dans le ſanctuaire, qui fut ſouillé de leur ſang & jonché de leurs cadavres.

69 Tite rapporta d'Achaïe (car il n'alla pas plus loin) la nouvelle de la mort de Galba, & preſque dans le même tems l'armée d'Egypte proclama Veſpaſien Empereur le 1 Juillet dans Alexandrie. Obligé de ſe rendre à Rome, il laiſſa le ſoin de la guerre de Judée à Tite, avec défenſe de faire aucune grace aux Juifs. Mais avant de partir il remit en liberté l'Hiſtorien Joſephe, en reconnoiſſance de ce qu'il lui avoit prédit qu'il parviendroit à l'Empire. Tite employa le reſte de l'année à faire ſes préparatifs pour reprendre le ſiege de Jéruſalem. S'étant mis en campagne dès que la
70 ſaiſon le permit, il alla camper avec une partie de ſes troupes à Gabath-Saül, c'eſt-à-dire, ſuivant l'interprétation de Joſephe, *la vallée des Epines*, à trente ſtades ou environ une lieue & demie de Jéruſalem. Delà s'étant avancé avec ſix cents chevaux pour reconnoître la place, il ſe vit enveloppé par une troupe des ennemis. Il devoit être pris, & n'échappa de leurs mains que par un extrême bonheur.

La Fête de Pâque, qui tomboit cette année le 14 Avril, étant proche, une infinité de Juifs ſe rendent de toute part à Jéruſalem pour cette Solemnité. Ce fut alors que Tite, par l'ordre, non du deſtin, mais de la ſageſſe divine, fit inveſtir la ville, afin de prendre toute la nation comme dans un filet. Eléazar crut ne pouvoir

ſe diſpenſer d'ouvrir les portes du Temple à cette multitude. Mais les gens de Giſcale s'étant mêlés parmi la foule, firent paroître, dès qu'ils furent entrés, les armes qu'ils avoient cachées ſous leurs habits, & ſe rendirent maîtres de l'intérieur du Temple. Ils y vécurent des oblations & des autres choſes conſacrées à Dieu, comme les premiers, & avec auſſi peu de circonſpection & de ménagement, ſans prendre ſoin de ſe purifier, & juſqu'à s'enivrer. Bientôt ils eurent conſumé les proviſions du Temple; car ils étoient au nombre de huit mille quatre cents: & alors ils commencerent à piller la ville pour ſubſiſter.

Tite cependant la ſerroit de ſi près, qu'ayant fait une breche avec ſes beliers, il y entra le 28 du mois Xantique, ou d'Avril, & ſe trouva maître de toute la partie Septentrionale juſqu'au torrent de Cédron. Mais de ce côté-là Jéruſalem avoit une triple enceinte. Tite avant d'aller plus avant, envoya l'Hiſtorien Joſephe faire des propoſitions de paix aux Juifs. Elles furent rejettées, & quatre jours après les Romains ayant forcé la ſeconde enceinte, pénétrerent dans la ville neuve juſqu'à la fortereſſe *Antonia*. Mais preſqu'auſſitôt les Juifs les contraignirent de repaſſer le mur qu'ils venoient de prendre. Il fallut quatre jours de travaux immenſes & d'efforts pour regagner le terrein perdu. Nouvelle députation de Joſephe aux aſſiégés pour les engager à ſe rendre. Il épuiſe avec eux ſon éloquence, qui n'étoit pas médiocre, emploie tour à tour les prieres, les menaces, les promeſſes; rien ne peut les fléchir. Cette opiniâtreté n'étoit à la vérité le crime que des Chefs de la ſédition, à qui l'énormité de leurs forfaits ne permettoit pas d'eſpérer de pardon. Le peuple voyant croître de jour en jour ſa miſere, déteſtoit ces ſcélérats, & n'oſoit leur réſiſter. Pluſieurs néanmoins s'étant ſouſtraits furtivement à leur tyrannie, allerent avec leurs familles ſe remettre à la diſcrétion du Général Romain, qui leur permit de ſe retirer où ils voudroient. Mais Simon & Jean de Giſcale s'étant apperçus de leur évaſion, firent défenſe aux portes de laiſſer ſortir perſonne. Il n'y eut que les pauvres qui ſe haſarderent d'aller chercher autour de la ville & dans les cavées des herbes pour vivre, laiſſant chez eux leurs femmes & leurs enfans pour gages de leur retour. Les Romains ſurprirent un grand nombre de ces malheureux, que Tite fit mettre en croix à la vue des aſſiégés pour les intimider. Les plus aiſés dans la ville ſe trouverent eux-mêmes réduits à la condition des pauvres, & manquoient également de ſubſiſtance. On ſe diſputoit, on s'arrachoit réciproquement, ſans diſtinction de parens ou d'amis, les plus vils alimens. Les ſéditieux non moins affamés que les autres, ſe jettoient dans les maiſons, emportant de force ce qu'ils y trouvoient de vivres, tuoient, égorgeoient ou maltraitoient ceux qu'ils ſoupçonnoient avoir trompé leur avidité. Voici un trait qu'on ne peut rapporter ſans frémir. Une femme Juive d'au delà du Jourdain, nommée Marie, étoit venue à la Fête avec ſon enfant qu'elle allaitoit. Vaincue par la faim, elle ſe détermina dans ſon déſeſpoir à le tuer, & l'ayant fait cuire elle en mangea la moitié. Les Soldats attirés par l'odeur de la viande entrent chez elle, la forcent de leur montrer ce qu'elle avoit apprêté. Mais ayant vu la moitié d'un enfant, ils ſe retirent ſaiſis d'horreur. Ainſi fut accomplie la prédiction de J. C. aux femmes de Jéruſalem, qu'un jour viendroit où l'on eſtimeroit heureux les ventres ſtériles & les mamelles qui n'auroient point allaité.

La famine produiſit ſon effet ordinaire, la mortalité, qui fut telle qu'il n'y avoit pas aſſez de vivans pour enterrer les morts, & qu'on ſe contentoit d'enfermer la plupart des cadavres dans les maiſons qui étoient reſtées vuides.

Le ſiége malgré ces déſaſtres, n'étoit pas ſoutenu avec moins de vigueur. Ce ne fut qu'après des combats furieux & multipliés que les Romains emporterent la tour *Antonia*. L'ayant enſuite ruinée, ils vinrent juſqu'au Temple. C'étoit le 17 Juillet, jour auquel le *Tamid* ou ſacrifice perpétuel, qui n'avoit point été interrompu depuis que Judas Macchabée l'avoit rétabli, ceſſa faute de Miniſtres pour l'offrir. Le Sacerdoce ceſſa dans le même tems par la mort du Grand-Prêtre Matthias, que Simon fils de Gioras fit exécuter avec trois de ſes fils, & dix-ſept autres perſonnes, ſur l'accuſation vraie ou fauſſe d'entretenir des correſpondances avec les Romains.

Tite deſirant conſerver le Temple, fit encore propoſer, avant de l'attaquer, une amniſtie aux factieux par Joſephe, qui n'en fut pas mieux reçu qu'auparavant. Tandis même qu'il leur parloit, il reçut un coup de pierre qui l'étendit comme mort. Des Soldats Romains ſurvenus à propos l'emporterent & le firent revenir de ſon évanouiſſement. Le ſiege du Temple fut donc réſolu. Après la perte de la tour *Antonia*, les factieux avoient eux-mêmes déjà mis le feu à la galerie, par où elle communiquoit à cet édifice. Les Romains en firent autant le 27 Juillet à une partie de celles qui environnoient le Temple, & le firent à la vue des Juifs, qui ſe contenterent de leur donner des malédictions, ſans ſe mettre en devoir d'arrêter le progrès des flammes. La ſeconde enceinte par-là ſe trouvoit à découvert; Tite y fit appliquer les beliers, qui ne firent aucun effet, tant étoient énormes & étroitement liées enſemble les pierres qui compoſoient ce mur. L'eſcalade fut tentée enſuite à pluſieurs repriſes avec auſſi peu de ſuccès. On prit donc le parti de mettre le feu aux portes du Temple, & comme elles étoient couvertes de lames d'argent, l'embraſement continua tout le jour & la nuit ſuivante. Ceci eſt du 8 Août. Le lendemain Tite ayant aſſemblé ſon Conſeil, fixa le jour ſuivant, 10 Août, 9ᵉ du mois Judaïque Ab, qui tomboit cette année un Vendredi, pour un aſſaut général. Les aſſiégés qui s'y attendoient, le prévinrent par deux ſorties qu'ils firent ſur les Romains la nuit qui précéda ce même jour. Elles furent ſans ſuccès. Chaque fois les aſſiégeans les repouſſerent après un rude combat. Le Général après cela ſe retira dans ſa tente. Alors un Soldat Romain, de ſon propre mouvement, ſe fit ſoulever contre le mur par un de ſes compagnons, & tenant un gros tiſon enflammé, il le jetta par une fenêtre dans un des appartemens qui entouroient le Sanctuaire. Le

feu prit auſſi-tôt à cette piece, & ſe communiquant rapidement aux autres, il conſuma le Temple entier. Ce déſaſtre arriva au même mois & au même jour que Nabuchodonoſor avoit fait brûler le Temple de Salomon. Tite averti de l'incendie accourut pour le faire éteindre; mais la confuſion étoit ſi grande qu'il ne put ſe faire obéir, ni même ſe faire entendre. Les Romains ne ſongeoient qu'à maſſacrer les Juifs & à augmenter l'embraſement. Ce Prince entra dans le lieu dit le Saint, & dans le Sanctuaire dont il trouva la magnificence & la richeſſe bien ſupérieures à ce que la renommée en publioit. Il ſauva du premier de ces endroits le Chandelier d'or, la Table des pains de propoſition, l'Autel des Parfums, le tout de pur or. Les Soldats Romains pillerent tout ce qu'ils purent arracher de précieux aux flammes, & emporterent beaucoup d'or & d'argent.

Les ſéditieux cependant s'ouvrirent un paſſage au travers des vainqueurs, & ſe ſauverent dans la partie de la ville dont les Romains n'étoient pas encore maîtres. Quelques Prêtres ſe retirerent ſur une haute muraille épaiſſe de huit coudées où ils demeurerent cinq jours, gardés par les Romains, afin qu'ils ne puſſent s'enfuir. La faim les ayant contraints enſuite de ſe rendre, ils furent menés à Tite & lui demanderent la vie; mais il leur répondit que le tems de la miſéricorde étoit paſſé, & les envoya au ſupplice.

Les Juifs ſe défendirent encore près d'un mois dans la ville haute, tandis que les Romains ſaccagerent la ville baſſe, à laquelle ils mirent enſuite le feu. La ville haute fut à la fin rendue le 7 Septembre, & les vainqueurs y étant entrés arborerent leurs Drapeaux ſur les tours. Le carnage y fut affreux ce jour & le lendemain 8 Septembre, qui fut celui de l'entrée de Tite dans cette place.

Les Romains n'ayant plus à piller ni à tuer, Tite les occupa à démolir ce qui reſtoit du Temple juſque dans les fondemens, afin d'accomplir (quoiqu'il n'y penſât pas) ce que J. C. avoit prédit, qu'il ne reſteroit pas pierre ſur pierre de ce ſuperbe édifice (1). Il donna le même ordre pour toute la ville, ne réſervant que les trois tours d'Hippique, de Phaſaël & de Marianne, pour faire connoître à la poſtérité ce qu'elle avoit été, avec la muraille qui environnoit la partie Occidentale, afin qu'elle ſervît de Camp à la deuxieme légion qu'il y laiſſa. Voilà quelle fut, ſelon Joſephe, la fin de Jéruſalem, cette ville ſi fameuſe & ſi illuſtre dans toute la terre.

(1) Cette prédiction n'eut cependant ſon entier accompliſſement que ſous l'Empereur Julien, comme nous le verrons à l'article de ce Prince.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES CONCILES.

Les Conciles, dont la célébration étoit auſſi fréquente autrefois qu'elle eſt rare aujourd'hui, forment pour la plûpart des époques remarquables dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Ce ſont comme des points d'appui pour quantité de faits qui la concernent, & même pour un grand nombre d'événemens civils. On peut juger delà combien il importe de bien fixer le tems où ils ſe ſont tenus; c'eſt à quoi nous avons donné toute l'application dont nous ſommes capables. Les Savans connoiſſent les difficultés dont cette matiere eſt hériſſée. Pour les applanir, nous avons conſulté les plus habiles Critiques, comme on le verra par nos citations; mais nous n'avons pas ſuivi ces guides en aveugles. Avant que d'adopter leurs déciſions, nous avons diſcuté leurs moyens avec ſoin. Lorſqu'ils ne s'accordent point entre eux, nous marquons pour l'ordinaire celui dont nous préférons le ſentiment. Quelquefois nous leur oppoſons notre jugement particulier; mais ce n'eſt que lorſque l'évidence nous y force, & alors nous joignons la preuve à l'aſſertion.

Nous exprimons les noms des Conciles en Latin, parce que c'eſt en cette Langue qu'ils ſe trouvent dans les Collections; mais nous les rendons enſuite en François, avec ceux des Provinces auxquelles ils appartiennent, ſans quoi ſouvent le Lecteur ſeroit expoſé à ſe méprendre. Les noms des Conciles généraux ſont marqués en lettres capitales, pour les diſtinguer des autres. L'aſtériſque * avertit que ceux auxquels il eſt appliqué, ne ſont point reçus dans l'Egliſe.

On trouvera dans cette liſte pluſieurs Conciles qui n'ont point été connus du Pere Labbe & du Pere Hardouin. Nous les avons tirés principalement des Collections publiées dans les Pays Etrangers; telles que l'Edition des Conciles, donnée à Veniſe par M. Coleti, le Supplément à cette Edition, publié à Lucques par le Pere Dominique Manſi, les Conciles d'Allemagne du Pere Hartzheim, ceux de Hongrie du Pere Péterfy, ceux d'Eſpagne du Cardinal d'Aguirre, ceux d'Angleterre de Wilkins, &c. Notre intention n'a pas été cependant de raſſembler ici tous les Conciles dont les actes, ou la mémoire, ſont venus juſqu'à nous. Outre les Conciles douteux, ou ſuppoſés, que nous avons jugé à propos de paſſer ſous ſilence, nous en avons ſupprimé beaucoup d'autres dont l'objet eſt inconnu ou trop peu intéreſſant. Si nous en rapportons quelques-uns de ceux-ci, ce n'eſt qu'à raiſon des difficultés qu'on peut faire ſur leurs dates.

L'an de J. C. 50. *Jeroſolymitanum*, de Jéruſalem, qui décharge de la Circonciſion & des cérémonies preſcrites aux Juifs par la loi de Moïſe, les Gentils qui embraſſoient l'Evangile, en ne leur ordonnant que de s'abſtenir de l'idolâtrie, ou, comme il eſt marqué aux Actes des Apôtres, chap. 15, *des ſouillures des Idoles, de la fornication & du ſang.* Ce dernier point, qui n'eſt qu'une loi de diſcipline, eſt encore en vigueur dans une partie de l'Orient.

On voit dans ce Concile, tel qu'il eſt rapporté aux Actes que nous venons de citer, le modele des Conciles-Généraux. Les Fideles ſe trouvant diviſés de ſentimens ſur un point important, on envoie conſulter l'Egliſe de Jéruſalem où la prédication de l'Evangile avoit commencé, & où S. Pierre ſe rencontroit alors. Les Apôtres & les Prêtres s'aſſemblent en auſſi grand nombre qu'il eſt poſſible. (Il y avoit cinq Apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jacques, S. Paul & S. Barnabé.) On délibere à loiſir, chacun dit ſon avis; on décide. S. Pierre préſide à l'aſſemblée; il en fait l'ouverture; il propoſe la queſtion, & dit le premier ſon avis. Mais il n'eſt pas ſeul juge: S. Jacques juge auſſi, & il le dit expreſſément. La déciſion eſt fondée ſur les ſaintes Ecritures, & formée par le commun conſentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un Oracle, & on dit avec confiance: *Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit & à nous.* On envoie cette déciſion aux Egliſes particulieres, non pour être examinée, mais pour être reçue & exécutée avec une entiere ſoumiſſion. (Fleuri.)

Nous ne parlons point du Concile d'Antioche, qu'on dit avoir été tenu vers ce tems-ci par les Apôtres. On en lit neuf Canons dans le P. Labbe. Mais ce Concile, quoique cité au ſecond Concile-Général de Nicée en 787, eſt ſuppoſé.

Les Canons, dits des Apôtres, au nombre de 50 dans Denis le Petit, ou de 84 dans le P. Labbe, & les Conſtitutions Apoſtoliques, qu'on voit dans les Conciles du même Auteur, ſont des tems Apoſtoliques; mais ils ne ſont point des Apôtres. Il faut cependant excepter des Canons Apoſtoliques les 46 & 47, qui permettent la rebaptiſation des Hérétiques, & que nous regardons comme des fourrures faites dans le 4e ſiecle, ou même plus tard. Quelle apparence en effet, s'ils étoient des tems Apoſtoliques, qu'ils n'euſſent pas été employés par Firmilien & par S. Cyprien, en répondant au Pape S. Etienne qui les preſſoit par l'autorité de la tradition.

Il en eſt de même des *Récognitions* & des Lettres attribuées à S. Clément: elles ne ſont point de ce Pape; quoiqu'elles en portent le nom. Il n'y a que la premiere Lettre aux Corinthiens qui ſoit certainement de lui. La ſeconde aux mêmes eſt douteuſe.

Les Décrétales des Papes, depuis S. Lin, ſucceſſeur immédiat de S. Pierre, juſqu'au Pape Sirice qui a commencé à gouverner l'Egliſe en 384, ne ſont point auſſi des Papes dont elles portent les noms. Elles ont été fabriquées au neuvieme ſiecle, & contiennent des regles de diſcipline inconnues aux premiers Chrétiens. L'ignorance de la critique les a fait regarder comme véritables juſqu'au milieu du dix-ſeptieme ſiecle. Aujourd'hui on en reconnoît la fauſſeté. Elles ont été ſouvent citées autrefois, comme des Lettres authentiques, par des Auteurs célebres, & ſurtout par Gratien dans ſon Décret, où il les regarde comme des regles dont il n'eſt point permis de s'écarter. C'eſt ce qu'il eſt bon de ſavoir de la ſuppoſition de ces Décrétales pour ne point s'y tromper.

152 *Pergamenum*, de Pergame, où l'on condamne les Colorbarſaniens, eſpece de Valentiniens. (*Ed. Veneta.*)

173 *Hierapolitanum*, d'Hieraple en Phrygie, où l'on condamne Montan, Théodote le corroyeur & leurs ſectateurs. (Fabricius.)

196 *Romanum*, de Rome; *Cæſareenſe Paleſtinum*, ou de Céſarée en Paleſtine; *Ponticum*, de Pont en Aſie; *Corinthium*, de Corinthe; *Oſrhoënum*, d'Oſrhoëne; *Lugdunenſe*, ou *Gallicanum*, & quelques autres encore marqués dans le Synodicon imprimé dans Fabricius, Tome XI de ſa Bibliotheque Grecque, pour célébrer la Pâque le Dimanche après le 14 de la Lune.

196 * *Epheſinum*, d'Epheſe, ſous Polycrate qui en étoit

Evêque

Evêque. Fondé ſur l'uſage des Apôtres, S. Jean & S. Philippe, ce Concile décida qu'on devoit célébrer Pâque le 14 de la Lune, quelque jour qu'il tombât.

197 ou environ. * *Romanum*, où le Pape Victor excommunie les Aſiatiques Quartodécimans. Cette excommunication fut tenue pour nulle par Polycrate & les Aſiatiques. Elle fut auſſi blamée par pluſieurs autres Evêques, & en particulier par S. Irénée, Evêque de Lyon.

197 ou environ. *Lugdunenſe*, d'où ce Saint écrivit au Pape Victor une Lettre, par laquelle il l'exhortoit fortement à ſuivre l'exemple de ſes prédéceſſeurs, en ne rompant point la Communion avec les Aſiatiques Quartodécimans. (Baluze, *nov. Coll.*) La queſtion de la Pâque fut décidée au Concile de Nicée en 325.

200 ou environ. * *Carthaginenſe*, ou *Africanum*. Ce Concile de tous les Evêques d'Afrique & de Numidie, aſſemblé par Agrippin de Carthage, décida contre ce qui s'étoit pratiqué juſques-là en Afrique, qu'il ne falloit plus recevoir ſans Baptême ceux qui l'avoient reçu hors de l'Egliſe. Tillemont le place vers 200, d'autres en 215, ou 225.

217 ou environ. *Carthaginenſe*, par Agrippin, où l'on défend de nommer aucun Eccléſiaſtique pour Tuteur ou Curateur. Ce fut en vertu de ce Canon que ſaint Cyprien défendit de prier pour Geminus Victor, qui par ſon teſtament avoit inſtitué Curateur de ſes enfans un Prêtre ſon parent, nommé Geminius Fauſtinus. (*Cyprianus Ep.* 56.)

231 *Alexandrinum*, ſous Démetre. Il y dégrada Origene pour s'être mutilé. Dans un autre Concile d'Alexandrie tenu très peu de tems après, le même Démetre dépoſa Origene du Sacerdoce & l'excommunia. D'autres Egliſes prirent la défenſe d'Origene.

231 ou environ. * *Iconienſe* & *Synnadenſe*, d'Icone en Lycaonie, & de Synnade en Phrygie, où il eſt mal décidé qu'il faut donner le Baptême à ceux qui l'ont reçu hors de l'Egliſe. Tillemont place ces Conciles vers 230, & Pagi à la fin du regne d'Alexandre Sévere, mort en 235, ce qui revient preſque au même.

235 ou environ. *Alexandrinum*, *incerti loci*, dit le P. Labbe, où Héraclas d'Alexandrie ramene à la foi l'Evêque Ammonius, qui s'en étoit écarté. La ville de cet Evêque, où le Concile s'eſt tenu, n'eſt point nommée.

240 ou environ. *Lambeſitanum*, de Lambeſe en Afrique, de 90 Evêques, contre l'Hérétique Privat.

242 *Philadelphienſe*, de Philadelphie, ou Boſra en Arabie, contre Berille, Evêque de Boſra, qui faiſoit de J. C. un pur homme.

245 *Epheſinum*, contre Noet, qui nioit la diſtinction des Perſonnes dans la Trinité.

247 ou 248. *Arabicum*, d'Arabie, la quatrieme année de l'Empereur Philippe, contre ceux qui prétendoient que les ames mouroient & reſſuſciteroient avec les corps. Ils furent convertis par Origene, ſelon Euſebe & le Synodicon de Fabricius.

250 *Achaïcum*, d'Achaïe, contre les Valéſiens qui prétendoient qu'on devoit ſe faire eunuque pour être ſauvé.

251 *Carthaginenſe I*, de Carthage, ſous S. Cyprien, après Pâque, avec un grand nombre d'Evêques. L'élection du Pape S. Corneille y fut examinée & confirmée. La cauſe des Apoſtats, ou tombés dans la perſécution, y fut auſſi jugée, & on y fit des Canons ſur la maniere de les recevoir à la Pénitence & à la Communion, &c. On y condamna de plus le Schiſmatique Féliciſſime. Le P. Pagi prouve que ce Concile a duré long-tems & qu'il a été prorogé. Il a commencé d'abord avant l'élection de S. Corneille; mais il n'a fini qu'après.

251 *Romanum*, de Rome, de ſoixante Evêques, & d'un plus grand nombre de Prêtres & de Diacres, ſous le Pape S. Corneille, au mois d'Octobre. Les Canons Pénitentiaux du précédent Concile de Carthage, y furent confirmés, & Novatien condamné pour ſon Schiſme, & parce qu'il refuſoit la Communion aux Tombés, quelque pénitence qu'ils fiſſent.

Les Confeſſeurs Schiſmatiques furent reçus à la Communion de l'Egliſe par le même Pape & par cinq autres Evêques au mois de Novembre de la même année, au grand contentement de tous les Fideles qui les virent déteſter le Schiſme de Novatien, & revenir à la Communion de S. Corneille & de l'Egliſe. Ce qui s'eſt fait pour cette réunion, peut paſſer pour un ſecond Concile moindre que le premier.

252 *Antiochenum*, d'Antioche, au moins convoqué contre Novatien par l'Evêque Fabius, à qui S. Corneille en avoit écrit. Le Synodicon fait mention de ce Concile, comme ayant été tenu par Démétrien, ſucceſſeur de Fabius, mort la même année 252.

252 *Carthaginenſe II*, par S. Cyprien, à la tête de quarante-deux Evêques, le 15 Mai. Les Tombés qui étoient demeurés dans l'Egliſe pleurant leur chûte, furent traités avec indulgence, à cauſe de la perſécution qui approchoit. Dans le Concile de 251, on ne leur donnoit la paix qu'en péril de mort: on uſe d'indulgence dans celui-ci, en ordonnant de l'accorder inceſſamment.

253 ou environ, *Carthaginenſe III*, de ſoixante-ſix Evêques ſous S. Cyprien. On y décida qu'il falloit baptiſer les enfans; & S. Cyprien qui en écrivit la déciſion à l'Evêque Fidus en ſon nom & au nom de ſes Collégues, en rend raiſon, en diſant: » Si les plus grands pécheurs venant à la foi, reçoivent la rémiſſion des péchés & le Baptême, combien doit-on moins le refuſer à un enfant qui vient de naître & qui n'a point péché, ſi ce n'eſt en tant qu'il eſt né d'Adam ſelon la chair, & que par ſa premiere naiſſance il a contracté la contagion de l'ancienne mort: il doit avoir l'accès d'autant plus facile à la rémiſſion des péchés, que ce ne ſont point ſes péchés propres, mais ceux d'autrui qui lui ſont remis. » C'eſt ainſi que S. Cyprien & ſes Collégues reconnoiſſent le péché originel. (Fleuri.)

On peut rapporter à ce même Concile les Prieres & le Sacrifice offert pour les morts, dont il parle comme de pratiques anciennes.

254 *Carthaginenſe IV*, de trente-ſix Evêques, ſous S. Cyprien. On y déclare que Baſilide & Martial, Evêques d'Eſpagne, ont été bien dépoſés comme Libellatiques, & que les ordinations de Sabin & Félix, mis à leurs places, ſont valides, ſans avoir égard aux Lettres que Baſilide avoit obtenues du Pape S. Etienne, pour être rétabli, lettres qui ne ſervent, dit S. Cyprien dans la ſienne écrite de la part du Concile, qu'à rendre Baſilide plus criminel pour avoir uſé de ſurpriſe. (Fleuri.)

255 * *Carthaginenſe*, le premier que S. Cyprien y tint avec trente-un Evêques & pluſieurs Prêtres, pour baptiſer tous ceux qui l'avoient été hors de l'Egliſe.

256 * *Carthaginenſe II*, S. Cyprien, à la tête de ſoixante & onze Evêques, y confirme la fauſſe déciſion du Concile précédent, touchant l'invalidité du Baptême donné hors de l'Egliſe.

256 *Romanum*. S. Etienne refuſe de communiquer avec les Députés de S. Cyprien, & y condamne la déciſion des deux Conciles précedens, prétendant que le Baptême donné par les Hérétiques, eſt bon. (Fabricius.)

256 * *Carthaginenſe III*, le premier de Septembre. S. Cyprien, à la tête de quatre-vingt-cinq Evêques d'Afrique, de Numidie & de la Mauritanie, d'un grand nombre de Prêtres & du peuple, y confirme ſa fauſſe opinion de l'invalidité du Baptême donné hors de l'Egliſe, mais ſans ſe ſéparer de la Communion de celui qui ne ſeroit pas de cet avis. » Aucun de nous, dit-il au ſujet du Pape S. Etienne, ne » s'établit Evêque des Evêques, & ne réduit ſes Collegues à lui obéir par une terreur tyrannique, puiſque » tout Evêque a une pleine liberté de ſa volonté; où il » n'y a point de déciſion, ni de Canon, univerſellement » reçus; & comme il ne peut être jugé par un autre, il ne » le peut auſſi juger Attendons tous le jugement de N. S. » J. C. &c. « (Fleuri.)

258 ou environ. *Romanum*, ſous le Pape Sixte, où l'on condamne l'héréſie de Noet. Le Synodique le rapporte mal à propos au tems du Pape Victor. (Baluze, *nov. Coll.*)

260 ou environ. *Romanum*, par le Pape S. Denis, où S. Denis, d'Alexandrie ſe juſtifie par une belle Lettre, de l'accuſation de Sabellianiſme, intentée contre lui par les Evêques de la Pentapole. (Hardouin, *Tome I.*)

264 *Antiochenum I*, d'Antioche, au mois de Septembre, contre Paul de Samoſate qui en étoit Evêque, & qui nioit la divinité de J. C. Paul évita ſa condamnation, en proteſtant qu'il tenoit la foi de l'Egliſe; mais il trompoit. S. Grégoire Thaumaturge, Evêque de Néocéſarée, & Athénodore ſon frere, ſont nommés les premiers parmi ceux qui ſouſcrivirent ce Concile.

269 D'Antioche II. Paul de Samoſate y eſt convaincu d'erreur, & dépoſé au commencement de l'an 270 au plus tard, & Domnus mis en ſa place à Antioche. On n'eſt pas aſſuré du nombre des Evêques qui compoſerent ce Concile. S. Athanaſe en compte ſoixante-dix, Facundus quatre-vingts, & les Moines d'Orient dans leur requête préſentée au Concile d'Epheſe contre Neſtorius, portent ce nombre juſqu'à cent quatre-vingts. Un Moderne nie que ce Concile ait rejetté le terme *Omouſion*, ou conſubſtantiel, dans Paul de Samoſate. S. Athanaſe (*de Synod. Rimin. & Seleuc.*) l'aſſure néanmoins poſitivement, & en donne la raiſon,

parce que Paul, dit-il, entendoit ce terme corporellement.

277 Diſpute célebre d'Archélaüs, Evêque de Caſchar en Méſopotamie, avec l'Héréſiarque Manès. Photius, d'après S. Epiphane dans ſon Traité *de Ponderibus & menſ.* n. 20, la place en 272; mais S. Epiphane a corrigé lui-même cette époque dans ſon Traité des Héréſies, où il dit que Manès commença à répandre ſon héréſie ſur la fin de l'empire d'Aurelien, & au commencement de celui de Probus. *Voyez* Zacagni, *Mon. Vet. Eccl. gr.* Tome I, où l'on trouve les actes entiers de cette diſpute.

Eliberitanum, ou *Illiberitanum*, d'Elvire au Royaume de Grenade en Eſpagne. On attribue à ce Concile quatre-vingt-un Canons Pénitentiaux. Ils ſont tous dignes de l'antiquité, & tous expliqués par Mendoza, Eſpagnol, & par M. de l'Aubeſpine, Evêque d'Orléans, dans la Collection du P. Labbe. Quelques-uns les regardent plutôt comme un Recueil de différens Canons, tirés de pluſieurs Auteurs, ou de pluſieurs Conciles, que comme l'Ouvrage du ſeul Concile d'Elvire, dont on ne connoît point le tems. Les uns le mettent avant 250, les autres vers 300, 305, ou 313, d'autres en 324, ou plus tard encore. Nous le plaçons vers 300, avec M. de Tillemont. L'un des Canons les plus remarquables de ce Concile eſt celui qui porte qu'un Diacre ayant commis un crime ſecret avant ſon ordination, s'il le confeſſe enſuite de lui-même, ſera mis en pénitence pendant trois ans; mais que ſi un autre le découvre, ſa pénitence ſera de cinq ans : après quoi il ſera réduit à la Communion laïque. Sur quoi il eſt à propos d'obſerver que l'uſage de l'Egliſe a été juſqu'au quatrieme ſiecle de ſoumettre les Clercs comme les Laïques à la pénitence publique. Mais dans la ſuite on s'eſt contenté de les dépoſer, lorſqu'ils étoient convaincus de crime, ſans les excommunier comme les autres pécheurs publics, pour ne pas leur impoſer une double peine : bien entendu néanmoins qu'on leur faiſoit faire une pénitence ſecrete, ſelon la qualité du crime.

301 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, ſous Pierre, Martyr. Mélece, Evêque de Lycopolis, convaincu d'avoir abandonné la foi, d'avoir ſacrifié aux Idoles, & de pluſieurs autres crimes, y fut dépoſé; & ſans ſe ſoucier de ſe juſtifier dans un autre Concile, il commença un Schiſme qui duroit encore 150 ans après. M. de Tillemont rapporte ce Concile à l'an 306, ſur une lettre de S. Athanaſe, qu'il ſuppoſe écrite en 361, & où ce Pere compte 55 ans depuis la naiſſance du ſchiſme de Mélece. Mais D. Cellier (T. III, p. 678) prouve, d'après D. Montfaucon, que la lettre dont il s'agit fut écrite vers l'an 355.

305 * *Cirtenſe*, de Cirte, ou Zerte en Numidie, tenu le 5 Mars par onze ou douze Evêques, qui tous étoient coupables d'avoir livré, pendant la perſécution, les ſaintes Ecritures. Ils ſe donnent réciproquement l'abſolution de ce crime. Ces Evêques Traditeurs furent les premiers Auteurs du Schiſme des Donatiſtes, & les Evêques Catholiques ſe ſervirent dans la ſuite avantageuſement contre ces Schiſmatiques, des Actes du Concile de Cirte. On y élut pour Evêque de la même Ville, le Sous-Diacre Sylvain, qui étoit auſſi Traditeur. On lit dans les Actes de ce Concile, qu'il ſe tint le 5 Mars, Dioclétien étant Conſul pour la huitieme fois, & Maximien pour la ſeptieme, ce qui revient à l'an 303 de J. C. Mais on ne peut douter qu'il n'y ait faute à cette date; & S. Auguſtin qui la rapporte dans ſes Livres contre Creſconius, remarque ailleurs que dans l'exemplaire de ces Actes produit à la Conférence de Carthage, on liſoit qu'il avoit été aſſemblé l'année d'après le neuvieme Conſulat de Dioclétien & le huitieme de Maximien, le troiſieme des Nones de Mars, c'eſt-à-dire le 5 Mars 305. C'eſt la véritable Leçon, comme le prouve D. Cellier, Tome III, page 686.

312 *Carthaginenſe*, où Cécilien eſt élu pour ſuccéder à Menſurius, Evêque de cette ville. Donat, Evêque des Caſes-noires en Numidie, s'éleve contre cette élection comme ayant été faite, ſelon lui, par des Traditeurs; c'eſt ainſi qu'on nommoit ceux qui avoient livré les ſaintes Ecritures aux Payens dans la perſécution de Dioclétien. Il entraîne dans ſon parti les Evêques de ſa province, leſquels s'étant pareillement aſſemblés à Carthage au nombre de ſoixante-dix, y dépoſent Cécilien, & ordonnent à ſa place Majorin. C'eſt ce qui forma le Schiſme des Donatiſtes. (Tillemont.)

313 *Romanum*, ſous le Pape Melchiade, ſur l'affaire des Donatiſtes. Ce Concile, commencé le 2 Octobre, dura trois mois. Cécilien y fut abſous, & Donat des Caſes-noires condamné comme chef des Donatiſtes. (Tillemont.)

314 *Arelatenſe*, d'Arles, aſſemblé le premier Août de tout l'Occident, par ordre de Conſtantin. Cécilien y eſt abſous de nouveau, & les Donatiſtes encore condamnés. Dans le huitieme Canon il eſt dit que » ſi quelqu'un revient » de l'héréſie au ſein de l'Egliſe, on l'interrogera ſur le » Symbole; & ſi l'on s'apperçoit qu'il a été baptiſé au » nom du Pere, du Fils & du S. Eſprit, on ſe contentera » de lui impoſer les mains pour recevoir le S. Eſprit. « C'eſt le Concile plénier (dans ſa convocation) où S. Auguſtin dit que fut terminée la queſtion du Baptême des Hérétiques. Les Donatiſtes en appellerent encore à l'Empereur, qui les condamna rigoureuſement à Milan vers la fin d'Octobre 316. Il eſt à remarquer qu'à la fin des Actes de ce Concile, les Evêques ne ſignent pas ſuivant le rang qu'on a donné depuis à leurs Sieges, mais ſuivant celui de leur antiquité. On y voit par exemple la ſouſcription de l'Evêque de Vienne après celle des Evêques de ſa province, celle de l'Evêque d'Autun avant celle de l'Evêque de Lyon. Il n'y avoit donc encore rien de réglé dans les Gaules touchant la prééminence de certains Sieges; & tous les Evêques y étoient regardés comme égaux; l'âge ſeul mettant une différence entre eux. Adon de Vienne compte ſix cens Evêques à ce Concile, ce qui eſt conforme à d'anciens exemplaires manuſcrits des actes de cette aſſemblée, dont un (celui de Corbie) eſt du ſixieme ſiecle.

314 ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre, Métropole de la Galatie, par Vital d'Antioche, entre Pâque & la Pentecôte, où l'on fit vingt-cinq Canons, dont la plupart regardent ceux qui étoient tombés au tems de la perſécution. On leur impoſe diverſes pénitences, ſelon le dégré & les circonſtances du crime. Le neuvieme Canon eſt remarquable, en ce qu'il porte, que ſi un Diacre, au moment de ſon Ordination, a déclaré qu'il ne peut paſſer ſa vie dans le célibat, il peut ſe marier enſuite, ſans pour cela être interdit de ſes fonctions; mais s'il s'eſt abſtenu de faire cette déclaration, il ne peut plus ſonger au mariage; ou s'il prend une femme, il faut qu'il abdique le Diaconat. Dans le douzieme, il eſt défendu aux Chorévêques d'ordonner des Prêtres ou des Diacres. C'eſt la premiere fois, dit D. Cellier, qu'il eſt parlé des Chorévêques.

314 ou 315. *Neocæſareenſe*, de Néocéſarée, peu de tems après celui d'Ancyre, par Vital d'Antioche. Il traite de la Diſcipline en quatorze ou quinze Canons.

321 ou environ. *Alexandrinum*, où le Prêtre Arius & neuf Diacres furent excommuniés tout d'une voix par S. Alexandre & par tout ſon Clergé.

321 D'Alexandrie II, où S. Alexandre, à la tête de cent Evêques d'Egypte, condamne de nouveau Arius & ſes Sectateurs, qui ſoutenoient qu'il y avoit un tems où le Fils n'avoit point été, & qu'ainſi il n'étoit point parfaitement Dieu.

321 * *Bithynienſe* & *Paleſtinum*, de Bithynie & de Paleſtine. Deux Conciles en faveur des Ariens, tenus par le crédit d'Euſebe de Nicomédie principalement.

324 *Alexandrinum*, tenu par Oſius, que Conſtantin y avoit envoyé pour la réunion de S. Alexandre avec Arius. Les Ariens ſont condamnés dans ce Concile, de même que les Colluthiens, qui ſoutenoient que Dieu n'eſt point l'auteur du mal phyſique, comme il ne l'eſt point du péché. (Tillemont.)

325 *NICÆNUM*, de Nicée en Bithynie, depuis le 19 Juin juſqu'au 25 Août; (c'eſt le premier Concile général,) tenu en préſence de l'Empereur Conſtantin : il y avoit trois cens dix-huit Evêques de toutes les parties de l'Empire. C'eſt le nombre marqué dans la Chronique Grecque d'Euſebe, dans la traduction de cette Chronique par ſaint Jérôme, dans S. Athanaſe, dans S. Hilaire, dans S. Ambroiſe. (Le Miniſtre Beauſobre ſur le récit d'Eutichius, Ecrivain décrié du dixieme ſiecle, y fait entrer les Paſteurs des différentes Sectes, qui compoſerent, dit-il, avec ces Peres le nombre de deux mille quarante-huit Evêques.) La foi de la *Conſubſtantialité* du Fils de Dieu avec ſon Pere, y fut définie, & ſignée par les Euſebiens mêmes, fauteurs d'Arius. Il y fut anathématiſé avec tous ſes Sectateurs, & banni. Oſius y préſidoit au nom du Pape S. Silveſtre, qui avoit envoyé à Nicée deux de ſes Prêtres, avec ordre de conſentir à tout ce qui s'y décideroit. Oſius y dreſſa le Symbole que nous appellons encore aujourd'hui de Nicée; & tout le monde l'approuva, excepté Arius, & peu de ſes diſciples déclarés. Les Méléciens ſe réunirent à l'Egliſe pour la plupart. Une lettre de l'Empereur Conſtantin, rapportée par Euſebe, nous apprend que ce Concile décida la queſtion touchant le jour de la célébration de la Pâque, en fixant cette ſolemnité au Dimanche qui ſuit le quatorzieme de la lune de l'équinoxe du Printems. Mais ce réglement, que nous n'avons plus,

n'étoit point apparemment exprimé dans des termes aſſez clairs pour ôter toute ambiguité, puiſque nous voyons qu'au ſeptieme ſiecle les Egliſes d'Irlande perſiſtoient encore dans l'uſage de célébrer la Pâque le quatorzieme de la lune, lorſque ce jour tomboit un Dimanche. On ſait combien S. Colomban, dont l'Egliſe univerſelle révere la ſainteté, fut attaché à cette pratique, même pendant ſon ſéjour en France & en Italie. On dreſſa dans ce Concile vingt Canons ſur la Diſcipline, qui ſont reçus dans l'Egliſe univerſelle. Les Arabes y en ajoutent ſoixante autres, qui ſont admis comme légitimes par toutes les Sectes d'Orient, & dont Abraham Echellenſis s'eſt efforcé vainement de prouver l'authenticité. On propoſa de défendre à ceux qui étoient dans les Ordres ſacrés d'habiter avec les femmes qu'ils avoient étant Laïcs; mais ſur les repréſentations de l'Evêque Paphnuce, la propoſition fut rejettée. Paphnuce parloit ſans intérêt perſonnel, ayant toujours vécu dans le célibat.

Une autre remarque importante à faire, c'eſt qu'à ce Concile les Prêtres ou Diacres, Procureurs des Prélats abſens, y prirent parmi les Evêques le même rang qu'auroient eu ceux dont ils étoient les députés, s'ils avoient été préſens. C'eſt ce qui paroît par les ſouſcriptions. La même choſe s'eſt toujours obſervée depuis dans les Conciles tenus en Orient. Le contraire s'obſervoit dans ceux qui furent tenus en Occident. (Salmon, *Traité de l'étude des Conciles*, pag. 506.) L'Egliſe Grecque fait mention des Peres de Nicée le 29 Mai.

Dans un manuſcrit du Vatican, cité par Riccioli, (*Chronol. réform. IX*, 4.) le Symbole de Nicée eſt daté du 19 Dæſius de l'an 636 de l'Ere d'Alexandre (ou des Grecs) Indiction 13, ſous le Conſulat de Paulin & de Julien; ce qui revient au 19 Juin de l'an de J. C. 325.

Peu de tems après ce Concile, il s'en tint un autre de quelques Evêques, où Euſebe de Nicomédie & Théognis de Nicée, reconnus pour Chefs des Ariens, quoiqu'ils euſſent ſigné la *Conſubſtantialité*, furent dépoſés & relégués dans les Gaules par Conſtantin. Environ après deux ans d'exil, ils en furent rappellés par le même Empereur, & rétablis dans leurs Sieges.

330 *Alexandrinum*, le 27 Décembre, où S. Athanaſe eſt ordonné à la place de S. Alexandre, mort au mois d'Avril de cette année. (Pagi.) Le P. Manſi place ce Concile en 328.

330 au plus tard. * *Carthaginenſe*, Conciliabule où deux cens Evêques Donatiſtes reçurent à la communion les *Traditeurs*, c'eſt-à-dire ceux qui avoient livré les Livres Saints pendant la perſécution. Les Collecteurs des Conciles ſe trompent en rapportant cette aſſemblée à l'an 308, puiſque Donat, faux Evêque de Carthage, qui en fut le Préſident, ne remplaça Majorin qu'après le Concile de Nicée. (Pagi.)

331 * *Antiochenum*, d'Antioche par les Ariens. S. Euſtathe qui en étoit Evêque, y eſt fauſſement accuſé d'un crime honteux, & en conſéquence dépoſé. Quelques Anciens mettent ce Concile à Nicomédie. Le P. Manſi (*Suppl. Conc.* T. I,) le rapporte à l'an 327, ou environ.

334 * *Cæſareenſe*, de Céſarée en Paleſtine, par les Ariens, calomniateurs de S. Athanaſe. Sachant que ce Concile qui devoit ſe tenir contre lui ne ſeroit point libre, le Prélat ne jugea pas à propos de s'y rendre, & les Euſébiens lui en firent un grand crime auprès de Conſtantin, diſant qu'il avoit abuſé de leur patience, après s'être fait attendre l'eſpace de trente mois qui s'étoient écoulés entre la convocation du Concile faite en 331 & ſa célébration.

335 * *Tyrienſe*. Ce Concile nombreux tenu aux mois d'Août & de Septembre, ſe paſſa en tumultes excités par les Euſébiens contre S. Athanaſe, qui ſe retira avant la fin. Il y fut outrageuſement calomnié, & enfin dépoſé par les Ariens.

335 * *Jeroſolymitanum*, pour la dédicace de l'Egliſe du S. Sépulchre, où les Evêques du Concile de Tyr furent appellés par Conſtantin. Dans celui de Jéruſalem, commencé le 13 Septembre, Arius fut reçu à la Communion de l'Egliſe par les Euſébiens, après avoir préſenté au Concile, & auparavant à Conſtantin, une profeſſion de foi équivoque & captieuſe, où le mot de *Conſubſtantiel* ne ſe trouvoit point, ni aucun autre équivalent. S. Athanaſe fut banni dans les Gaules ſur la fin de la même année 335, & il arriva à Treves en Février 336.

336 * *Conſtantinopolitanum*, de CP. au mois de Février, où Marcel d'Ancyre fut dépoſé & excommunié par les Ariens. Arius meurt ſubitement pendant ce Concile, où les Euſébiens vouloient le faire recevoir à la Communion par S. Alexandre de CP. On attribue cette mort aux prieres de ce Saint, & à celles de S. Jacques de Niſibe. Ce Concile fut nombreux & dura près de ſix mois. L'exil de Marcel d'Ancyre, rélégué par l'Empereur, on ne ſait où, ainſi que celui de Paul, Prêtre de CP. envoyé dans le Pont, fut encore une ſuite de ſes opérations. Ce Concile dura juſqu'au mois d'Août.

339 * *Antiochenum*, par les Ariens en préſence de l'Empereur Conſtance, où Piſtus, Prêtre de la Maréote, eſt ordonné à la place de S. Athanaſe. (D. Cellier, *ibid.*)

339 * *Conſtantinopolitanum*, où Paul Evêque de CP. eſt injuſtement dépoſé par les Ariens. (Pagi, le Quien.)

340 *Alexandrinum*, en faveur de S. Athanaſe qui avoit été renvoyé à ſon Egliſe par Conſtantin le Jeune en 338. Ce Concile d'environ cent Evêques, réfuta dans une Lettre circulaire toutes les calomnies avancées contre S. Athanaſe par les Euſébiens. (Pagi.) Labbe ſe trompe, en rapportant ce Concile à l'an 339. (*Edit. Venet.* T. II.)

Gangrenſe, de Gangre en Paphlagonie. Nous rapportons ici le Concile de Gangre, parce que Denis le Petit dans ſa Collection en place les vingt Canons avant ceux du Concile d'Antioche qui ſuit. On ignore ſa véritable époque. *Voyez* Till. & Pagi.

341 *Antiochenum*, d'Antioche, vers le mois d'Août, pour la Dédicace de l'Egliſe. Il y avoit quatre-vingt-dix-ſept Evêques, dont quarante Ariens. Ceux-ci donnerent leur profeſſion de foi. Elle ne diſoit point, & elle ne nioit point que le Fils fût Conſubſtantiel au Pere; mais les Catholiques s'en contenterent, puiſqu'ils communiquerent avec les Ariens. On y fit, après la Dédicace de l'Egliſe, deux autres profeſſions de foi contre le Sabellianiſme, toutes deux Catholiques, & enfin 25 Canons, dont le premier anathématiſe ceux qui ne ſe conformeront pas au réglement du Concile de Nicée touchant le jour de la célébration de la Pâque. [On ne voit point que les Peres de Nicée aient employé les cenſures dans cette matiere: mais ceux d'Antioche pouvoient uſer de cette voie de rigueur, parce qu'alors il n'y avoit plus qu'une poignée de dyſcoles qui s'obſtinât à ſuivre l'uſage des Juifs. On les appella depuis Quartodécimans]. Le cinquieme Canon ordonne la dépoſition contre un Clerc Schiſmatique, & ajoute ces paroles remarquables: *S'il continue de troubler l'Egliſe, qu'il ſoit réprimé par la puiſſance extérieure, comme ſéditieux.* C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *implorer le ſecours du bras ſéculier.* Le dix-huitieme porte que, ſi un Evêque, ordonné pour une Egliſe, eſt rejetté par ſon peuple ſans qu'il y ait faute de ſa part, il conſervera non-ſeulement l'honneur de ſon rang, mais auſſi les fonctions de ſon miniſtere, pourvu qu'il ne ſoit point à charge à l'Egliſe où il les exercera.

* Les quarante Evêques Ariens élurent enſuite du Concile, & à Antioche même, Grégoire, qu'ils envoyerent à Alexandrie à la place de S. Athanaſe, qu'ils regardoient comme dépoſé depuis le Concile de Tyr. Ce Grégoire s'y fit recevoir en qualité d'Evêque avec des cruautés inouies, que S. Antoine avoit prédites.

Nous ne parlons point d'une quatrieme formule équivoque, compoſée par les mêmes Ariens dans leur Conciliabule après le Concile. *Voyez* Pagi.

342 *Romanum*, vers le mois de Juin, ſous le Pape Jules. S. Athanaſe y eſt pleinement juſtifié de toutes les calomnies que les Ariens avoient avancées contre lui. Marcel d'Ancyre, qu'ils pourſuivoient de même, y prouva également ſon innocence, ainſi qu'Aſclepas de Gaze. Ce Concile étoit de cinquante Evêques. Le Pape écrivit au nom de tous une Lettre magnifique aux Orientaux, qui avoient d'abord demandé le Concile, & qui refuſerent enſuite d'y venir. Ce Concile eſt daté de l'Indiction 15. C'eſt la premiere fois que cette date ſe trouve employée par les Latins. Les Editeurs des Conciles placent celui-ci, mais mal, en 341. (Pagi.)

345 * *Antiochenum*, par les Ariens. Ils y firent une nouvelle profeſſion de foi, qui pour ſa longueur fut appellée *Macroſtiche*, ou à longues lignes. Elle auroit été Catholique ſi le mot *Conſubſtantiel* s'y étoit trouvé. Elle fut préſentée par les Députés Orientaux au Concile ſuivant. (Till.) Le P. Manſi place ce Concile vers la fin de 343.

346 *Mediolanenſe*, de Milan, par les Catholiques. Ils refuſerent de ſouſcrire la nouvelle profeſſion de foi préſentée par les Orientaux, en déclarant que celle de Nicée leur ſuffiſoit, & qu'ils ne vouloient rien au-delà. (Till.) Ce Concile eſt de l'an 344, ſelon le P. Manſi.

347 *Sardicenſe*, de Sardique en Illyrie (aujourd'hui Sofia en Bulgarie) commencé au mois de Mai, d'environ cent ſoixante-dix Evêques, cent Occidentaux & les autres

Orientaux. S. Athanaſe y étoit. Ses ennemis voyant le Concile en regle, & qu'ils n'y prévaudroient point, ſe retirerent confus. S. Athanaſe y fut encore juſtifié & confirmé dans la Communion de l'Egliſe. Les Chefs de ſes ennemis, au nombre de huit Evêques, y furent dépoſés & excommuniés. Grégoire mis à ſa place, le fut de même. On n'y fit point de nouvelle profeſſion de foi : celle de Nicée fut déclarée ſuffiſante; mais on fit vingt Canons, preſque tous propoſés par Oſius. Ces Canons dans la ſuite ont été ſouvent confondus avec ceux de Nicée. Il y en a un qui permet à un Evêque condamné par un Concile particulier, d'appeller à Rome, s'il ſe croit injuſtement condamné; & au Pape de nommer de nouveaux Juges, s'il croit l'appel bien fondé.

* Pendant le Concile, les Orientaux, au nombre de quatre-vingts, ſe retirerent à Philippopolis en Thrace, & delà écrivirent une Lettre où ils excommunioient entre autres Oſius, S. Athanaſe & le Pape Jules. Ils dreſſerent une profeſſion de foi qui n'a rien de remarquable que l'omiſſion affectée du terme *Conſubſtantiel.* Depuis ce dernier prétendu Concile de Sardique, l'Orient fut quelque tems diviſé de l'Occident, & les Ariens continuerent d'exercer de grandes violences en Orient. Le P. Manſi, (*Suppl. Conc.* Tome I,) place ces deux Conciles en 344; ſur quoi il eſt réfuté par le P. Mamachi.

347 ou environ. *Latopolitanum*, de Latopole en Egypte, compoſé d'Evêques & de Moines, devant leſquels ſaint Pacôme rend compte des dons extraordinaires qu'il avoit reçus de Dieu. (*Edit. Venet.* T. II.)

347 *Mediolanenſe*, de Milan, contre Photin, Evêque de Sirmich, qui nioit la Trinité, & diſoit que J. C. étoit un pur homme, qui n'exiſtoit point avant Marie. Urſace & Valens y abjurerent l'Arianiſme, & furent réunis à l'Egliſe dont ils avoient été ſéparés à Sardique. Le P. Manſi place en 346 ce Concile, ſur une Lettre du Pape Libere, écrite en 354, dans laquelle il eſt dit que les Evêques s'étoient aſſemblés huit ans auparavant à Milan, pour dépoſer Photin.

348 * *Antiochenum*, d'Antioche, par les Ariens, où l'Evêque Etienne eſt dépoſé. Manſi rapporte ce Concile à l'an 345.

348 * *In Numidia*, par les Donatiſtes Circoncellions, au ſujet de Marculfe, un de leurs Evêques, que Macaire, envoyé par l'Empereur Conſtant en Afrique, avoit fait mourir. Cette aſſemblée députa dix de ſes membres à ce Prince, pour lui faire des plaintes ſur la conduite de Macaire. (Manſi.)

348 ou 349. *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Gratus. Ce Concile étoit de toute l'Afrique, & on y fit treize Canons ſur la Diſcipline.

349 *Jeroſolymitanum*, de Jéruſalem, par l'Evêque S. Maxime, à la tête de quinze autres. On y écrivit une Lettre Synodale en faveur de S. Athanaſe qui étoit alors à Jéruſalem, & qui s'en retournoit avec l'agrément de l'Empereur Conſtance, à ſon Egliſe, après la mort de Grégoire l'intrus.

349 *Romanum*, de Rome, contre Photin, au mois de Janvier. Urſace & Valens y rétracterent, en préſence du Pape Jules, tout ce qu'ils avoient dit contre S. Athanaſe, & lui écrivirent des Lettres de Communion. Le P. Manſi place ce Concile en 348. Le P. Hardouin le partage en deux : l'un tenu en 349, où Valens & Urſace ſe rétracterent; l'autre célébré en 351, où l'on condamna l'héréſie & la perſonne de Photin; ſur quoi il eſt réfuté par l'Editeur de Veniſe, (Tome II.)

349 ou environ. *Cordubenſe*, de Cordoue, par Oſius. Le Cardinal d'Aguirre le croit national. On y confirma tout ce qui s'étoit fait à celui de Sardique. (*Edit. Ven.*) Tome II.)

351 * *Sirmienſe*, de Sirmich en baſſe Pannonie, contre Photin, que les Ariens y dépoſerent. Ils y dreſſerent un nouveau Formulaire, toujours ſuſpect, à cauſe de ſes Auteurs, & de l'omiſſion affectée du mot *Conſubſtantiel.* Manſi aſſigne ce Concile à l'an 358.

352 *Ægyptiacum*, d'Egypte, par ſoixante-quinze Evêques Catholiques, qui écrivirent une Lettre Synodique au Pape Libere en faveur de S. Athanaſe. (Manſi, *Suppl. Conc.* Tome I.)

352 *Romanum*, de Rome, ſous le Pape Libere, pour ſaint Athanaſe, accuſé par les Orientaux, & ſoutenu par un plus grand nombre d'Egyptiens.

353 * *Arelatenſe*, d'Arles en Provence, par les Ariens, ſoutenus par l'Empereur Conſtance. Photin de Sirmich, Marcel d'Ancyre & S. Athanaſe, y ſont condamnés. Vincent de Capoue, Légat du Pape Libere, conſent à ces trois condamnations. S. Paulin de Treves, qui refuſe de ſouſcrire à celle de S. Athanaſe, eſt exilé, & meurt dans ſon exil en 358. Le P. Manſi rapporte ce Concile à l'an 354.

354 * *Antiochenum*, d'Antioche, par trente Evêques Ariens, qui dépoſent de nouveau S. Athanaſe, & mettent George, homme de la lie du peuple, à ſa place. (Sozomene, *Liv.* 4.) Le P. Manſi met ce Concile en 356.

355 * *Mediolanenſe*, de Milan, par les Ariens & par les Occidentaux, au nombre de plus de trois cens, en préſence de l'Empereur Conſtance. Il y préſenta un Formulaire Arien, qui fut rejetté par le peuple; il inſiſta enſuite pour la condamnation de S. Athanaſe. Quelques Evêques lui ayant repréſenté que ce qu'il exigeoit étoit contre la regle de l'Egliſe; *ce que je veux*, répliqua-t-il, *doit paſſer pour regle : les Evêques de Syrie trouvent bon que je parle ainſi.* Irrité de la fermeté avec laquelle ces Prélats appuyerent leurs premieres repréſentations, il s'emporta juſqu'à tirer l'épée contre eux. Le plus grand nombre conſentit enfin à la condamnation de S. Athanaſe. Ceux qui eurent la force de réſiſter furent condamnés à l'exil. De ce nombre furent S. Euſebe de Verceil, Lucifer de Cagliari, Denis de Milan lui-même, qui avoit eu la foibleſſe de ſouſcrire à la condamnation de S. Athanaſe, ſubit la même peine à cauſe du zele qu'il témoignoit pour la foi de Nicée; & le Diacre Hilaire, envoyé du Pape Libere, y fut fouetté par les Eunuques Ariens, excités par Urſace & Valens qui étoient retournés à l'Arianiſme.

355 *Gallicanum*, peut-être de Poitiers, ou de Toulouſe, peu de tems après le Concile de Milan. S. Hilaire & les autres Evêques Catholiques des Gaules s'y ſéparerent de la Communion de Saturnin, Evêque d'Arles, de Valens & d'Urſace, & accorderent à leurs partiſans un délai pour revenir de leur égarement. (Manſi, *Suppl.* Tome I.)

356 * *Biterrenſe*, de Béſiers, avant le mois de Juin. S. Hilaire, qui s'y oppoſa à Saturnin d'Arles & aux autres Ariens, y fut peut-être dépoſé. Du moins il eſt certain que peu après il fut exilé par l'Empereur Conſtance en Phrygie, où il acheva ſes Livres de la Trinité.

357 * *Sirmienſe II*, de Sirmich, où les Ariens dreſſerent un nouveau Formulaire, plus mauvais que pluſieurs autres dreſſés auparavant. C'eſt celui que le grand Oſius eut le malheur de ſigner. Manſi rapporte ce Concile à l'an 359.

357 ou 358. * *Cæſareenſe*, de Céſarée en Paleſtine, par Acace Céſarée, où S. Cyrille de Jéruſalem eſt dépoſé. Il appelle de ce Concile à un plus grand Tribunal, & l'Empereur autoriſe cet appel. (Socrate, *Hiſt. Eccleſ.* [illegible], ch. 40.)

358 * *Antiochenum*, d'Antioche, par l'Evêque Eudoxe, qui en avoit uſurpé le Siege, & par d'autres Evêques Ariens. Ils y condamnerent les mots *Conſubſtantiel* & *ſemblable en ſubſtance.*

358 *Melitinenſe*, de Mélitene dans la petite Arménie, où l'on dépoſa Euſtathe, Evêque de Sébaſte. (*Edit. Veneta*, Tome II.)

358 *Neocæſareenſe*, de Néocéſarée dans le Pont, où le même Euſtathe eſt de nouveau dépoſé. (*Ibid.*)

358 *Romanum*, de Rome, où l'Anti-Pape Félix, à la tête de quarante-huit Evêques, condamne Urſace & Valens, & même l'Empereur Conſtance, comme Hérétiques. (Baluze, *nova Coll.*)

358 * *Ancyranum*, d'Ancyre en Galatie, par les Sémi-Ariens. Ils y condamnent la ſeconde Formule de Sirmich de l'an 357, & ils enſeignent le *ſemblable en ſubſtance.* Manſi met ce Concile en 359.

358 * *Sirmienſe III*, de Sirmich, où, contre l'uſage de l'Egliſe, on dreſſa une nouvelle Formule datée du 22 Mai. On y donne à Conſtance le titre de *Roi éternel*, qu'on y refuſe au Fils de Dieu. Le Pape Libere eſt rétabli, après avoir ſigné ce Formulaire Arien, & condamné S. Athanaſe dont la cauſe étoit alors inſéparable de celle de la foi. Ce qui fait dire à S. Hilaire : *Anathême à Libere.* Manſi place ce Concile en 359.

359 *Ariminenſe*, de Rimini en Italie, d'environ quatre cens Evêques. Il n'y en avoit qu'environ quatre-vingts qui fuſſent Ariens. Les Catholiques ſéparés des Ariens, confirmerent la foi de Nicée, & condamnerent de nouveau Arius avec toutes ſes erreurs. Ils condamnerent auſſi le 21 Juillet Urſace, Valens, & quelques autres, comme Hérétiques. Le Concile auroit pu ici ſe ſéparer; mais l'ordre d'envoyer des Députés à l'Empereur, retint les Evêques à Rimini.

* L'Empereur par ſes délais engagea, vers le 10 Octobre, les Députés Catholiques à ſigner à Nice, en Thrace, un

nouveau

nouveau Formulaire Arien, qui fut envoyé à Rimini, & enfin reçu par tous les Evêques du Concile, qui finit ainſi malheureuſement, après avoir ſi bien commencé. Urſace, Valens, & quelques autres de leurs amis, en porterent la nouvelle à l'Empereur. Le Pape Libere & quelques Evêques Occidentaux, rejetterent le nouveau Formulaire de Conſtance.

359 * *Seleucienſe*, de Séleucie, le 27 Septembre, où les Orientaux s'aſſemblerent en même tems que les Occidentaux à Rimini. Il s'y trouva des Demi-Ariens au nombre de cent cinq, des Anoméens, ou purs Ariens, environ quarante, & des Catholiques environ quinze, entre leſquels étoit S. Hilaire exilé. Le Concile ſe paſſa en diſputes entre les Semi-Ariens & les Anoméens qui rejettoient le *ſemblable en ſubſtance*; il n'y fut proprement rien conclu. Les Députés des uns & des autres allerent trouver l'Empereur à Conſtantinople, qui y aſſembla un nouveau Concile.

360 * *Conſtantinopolitanum*, au commencement de l'année, où l'on fit ſigner à tous les Evêques la Formule de Rimini, en y ajoutant une défenſe de ſe ſervir de l'expreſſion de *ſemblable en ſubſtance*. Delà on envoya cette Formule par tout l'Empire, pour la faire ſouſcrire par tous les Evêques abſens. Ce qui remplit alors l'Egliſe de troubles effroyables & d'une infinité de prévaricateurs. S. Hilaire, qui étoit pour lors à Conſtantinople, demanda audience à l'Empereur par un écrit où il fit voir l'abſurdité de tant de nouvelles formules de foi, & s'offrit de la prouver en préſence du Concile. L'Aſſemblée refuſa ſon défi, & le fit renvoyer à Poitiers comme un homme qui troubloit l'Orient.

360 *Pariſienſe I*, de Paris, ſous Julien l'Apoſtat, déclaré Auguſte dans la même Ville au mois de Mai en cette année. S. Hilaire en fut l'ame par ſes Lettres écrites d'Orient, d'où il n'étoit pas encore revenu. On y rejette, la Formule de Rimini, dreſſée par les Ariens, & on s'en tient à celle de Nicée. D. Coutant (*vit. S. Hilarii*) prouve que ce Concile s'eſt tenu en 360; d'autres le rapportent à 361, quelques-uns à 362, & le P. Manſi à 364: mais ce dernier ſe trompe viſiblement. Car il eſt certain qu'au tems de ce Concile, les Evêques chaſſés de leurs Siéges, en conſéquence de la défection des Peres de Rimini, n'étoient point encore rétablis; & il eſt également certain qu'une des premieres opérations de Julien, après ſon élévation à l'Empire, fut de les rappeller de leur exil.

361 *Antiochenum*, en préſence de l'Empereur Conſtance, où l'on élit S. Mélece, Evêque d'Antioche. Conſtance l'exila trente jours après ſon élection.

361 * *Antiochenum*, où les Ariens, dominant après l'exil de S. Mélece, retranchent de leur Formule, qui eſt la derniere des Ariens, le *ſemblable en ſubſtance*, comme le dit Sozomene expreſſément (Pagi.)

362 On tint cette année pluſieurs Conciles dans les Gaules, par les ſoins de S. Hilaire de Poitiers, dont Dieu ſe ſervit particulierement pour préſerver & délivrer l'Occident de l'Héréſie Arienne.

362 *Alexandrinum*, où S. Athanaſe & pluſieurs Confeſſeurs expoſent ce qu'on doit croire de la Trinité & de l'Incarnation. Ils y décident qu'il faut recevoir avec affection les Evêques ſéduits par les Ariens, & les Ariens mêmes s'ils reviennent ſincérement à l'Egliſe.

Cette douceur déplut à Lucifer de Cagliari, qui étoit à Antioche, & ſa rigueur le jetta dans le Schiſme, appellé depuis *des Lucifériens*. Il augmenta auſſi celui d'Antioche, en y ordonnant pour Evêque Paulin, que les Méléciens ne voulurent point reconnoître. Ce Schiſme d'Antioche, commencé à la dépoſition de S. Euſtathe en 331, ne finit qu'en 415, ſous l'Evêque Alexandre.

362 *Theveſtanum*, de Théveſte en Numidie, où Primaſe, Evêque de Lemelle en Mauritanie, ſe plaint des violences que les Donatiſtes avoient exercées contre ſon peuple. C'eſt tout ce qu'on en ſait. (D. Cellier.)

363 ou environ. * *Zelenſe*, de Zele dans le Pont, où les ſemi-Ariens dreſſerent une profeſſion de Foi. (Manſi, *Sup.* T. I.)

363 *Alexandrinum*, au mois de Juillet, ou d'Août; aſſemblé de toute l'Egypte par S. Athanaſe, pour ſatisfaire à la demande que lui avoit faite l'Empereur Jovien, de lui envoyer une expoſition de la vraie Foi. Dans la réponſe, S. Athanaſe exhorte l'Empereur à s'attacher à la foi de Nicée, &c. (Pagi.)

363 *Antiochenum*, au mois d'Octobre, par S. Mélece & les Evêques de ſon parti. S. Jérôme, attaché à Paulin, blâme ce Concile, en donnant un mauvais ſens à ce qui en avoit un bon. (Pagi.)

364 * *Lampſacenum*, de Lampſaque en Myſie, vers le mois d'Août, par les Macédoniens. Ils réglerent que l'on ſuivroit, par toutes les Egliſes, la Confeſſion de foi de Séleucie, propoſée auparavant à la Dédicace de l'Egliſe d'Antioche. Ils dirent anathême au Formulaire de Rimini, quoiqu'ils l'euſſent eux-mêmes ſigné. Pagi & D. Maran mettent ce Concile en 364; d'autres le rapportent, mais mal, à l'an 365.

364 *Romanum*, où l'on reçoit les Députés du Concile de Lampſaque, avec la Confeſſion de foi dont ils étoient chargés. (Manſi.) C'eſt peut-être le même que celui de 366.

365 * *Nicomedienſe*, où l'Empereur Valens force Eleuſius de Cyzique, Demi-Arien, d'embraſſer la Communion des Ariens. Eleuſius ſe repentit de ſa faute dans le moment, &, de retour chez lui, il voulut abdiquer l'Epiſcopat, mais ſon Peuple l'en empêcha. Socrate, (*L.* 4, *c.* 6, 7.) D. Cellier met ce Concile en 366.

366 *Romanum*, où les Macédoniens préſentent au Pape Libere un écrit, par lequel ils embraſſent purement & ſimplement la foi de Nicée. Socrate & l'Hiſtoire Tripartite rapportent cet écrit avec la Lettre Synodique de Libere aux Macédoniens convertis: Lettre, qui fixa par la ſuite la croyance des Egliſes d'Orient, & mit fin aux diſputes ſur la Trinité.

366 ou environ. *Laodicenum*, de Laodicée, dans la Phrygie Pacatienne. Il eſt célebre par ſes ſoixante Canons ſur diverſes matieres de diſcipline, principalement touchant les rits & la vie Cléricale. On ne trouve point le 60e dans la Collection de Denis le Petit; c'eſt celui qui régle le Canon des Ecritures, dans lequel il omet Judith, Tobie, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, les Machabées & l'Apocalypſe. On ignore l'année préciſe de ce Concile.

366 *Tyanenſe*, de Tyane en Cappadoce, où les Macédoniens réunis apportent les Lettres de Communion du Pape Libere & des autres Evêques d'Occident, & de concert avec les Catholiques Orientaux, indiquent un Concile à Tharſe, pour confirmer la foi de Nicée. Mais l'Empereur Valens, à l'inſtigation des Ariens, leur fit défenſe de s'aſſembler. (Fl.) Pagi met ce Concile en 365.

367 *Romanum I*, par quarante-quatre Evêques, au ſujet d'une accuſation d'adultere, formée par les Schiſmatiques contre le Pape Damaſe. On croit que ce fut dans ce Concile que furent condamnés les Paterniens, autrement dits Vénuſtiens, qui attribuoient au diable la formation des parties inférieures du corps humain, & permettoient de les faire ſervir à toutes ſortes de crimes. (*Edit. Venet.* T. II.)

367 * *Antiochenum*, d'Antioche en Carie, où trente-quatre Evêques Aſiatiques ſoutiennent la profeſſion de foi de la Dédicace de l'Egliſe d'Antioche, comme étant l'ouvrage du Martyr S. Lucien. (Tillemont.)

369 *Romanum II*, par le Pape Damaſe, où l'on condamne Urſace & Valens. (Tillemont.) Pagi met ce Concile en 367.

370 ou environ. *Alexandrinum*, d'où S. Athanaſe écrit au Pape Damaſe pour le remercier de ce qu'il a condamné Urſace & Valens. Il voudroit qu'on en eût fait autant à Auxence de Milan: ce qui paroît avoir donné occaſion au Concile de Rome de 372.

372 *In Cappadociâ*, en Cappadoce, vers le mois de Juin. L'Empereur Valens, ayant diviſé la Cappadoce en deux Provinces, établit la ville de Tyane pour Métropole de la ſeconde. L'Evêque de Tyane, en vertu de cette diviſion, s'étant voulu attribuer le titre & les droits de Métropolitain, S. Baſile s'y oppoſa; ſur quoi l'on aſſembla ce Concile, où l'on accorda les deux parties, en multipliant les Evêchés de la Cappadoce. (D. Maran, *Vita S. Baſilii*, Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

372 *Romanum III*, ſous le Pape Damaſe. Quatre-vingt-treize Evêques y excommunierent Auxence de Milan, & y traiterent de la Conſubſtantialité du Saint-Eſprit. (Pagi) Tillemont place ce Concile à la fin de 371.

372 *Antiochenum*, d'Antioche, par S. Mélece. On y reçoit la Lettre Synodique du Pape Damaſe, apportée par le Diacre Sabin, auquel on en remet une autre pour ce Pape. C'eſt la quatre-vingt-douzieme de celles de S. Baſile. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

372 ou environ. *Nicopolitanum*, dans la petite Arménie, ſur les confins de la Cappadoce, par Théodoſe, Evêque de cette ville. S. Baſile, comme il paroît par ſa Lettre 187, y aſſiſta, & y ayant ramené de ſes erreurs Euſtathe de Sébaſte, il l'obligea de ſigner la profeſſion de foi qui ſe trouve dans la Lettre 77 de ce Pere. Euſtathe retourna depuis à ſes erreurs. On traita auſſi dans ce Concile de l'état des Egliſes d'Arménie, dont S. Baſile & Théodoſe avoient

été nommés Viſiteurs par le Comte Terentius. (*Editio Veneta*, T. II, p. 1056.)

374 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 12 Juillet. S. Phébade, Evêque d'Agen, y préſida comme le plus ancien Evêque de l'aſſemblée; ce qui montre que les droits des Métropolitains n'étoient pas encore reconnus dans les Gaules. On fit dans ce Concile quatre Canons, dont le dernier eſt : Qu'il n'eſt pas plus permis de porter faux témoignage contre ſoi-même que contre un autre. (Pagi.) Le P. Manſi rapporte ce Concile à l'an 375, mais mal, puiſqu'il eſt daté du Conſulat de Gratien & d'Equitius.

374 *Romanum*, le IVe ſous le Pape Damaſe, contre Apollinaire & Timothée, qui prétendoient que J. C. n'avoit point d'ame humaine, mais que le Verbe de Dieu animoit ſon corps, &c. C'eſt dans ce même Concile, & non dans un autre tenu la même année, comme le prétend le P. Manſi, que l'on condamna Lucius, uſurpateur du Siége d'Alexandrie. (*V.* Pagi qui rectifie pluſieurs Hiſtoriens ſur ce Concile.)

375 *Illyricum*, de l'Illyrie, où l'on décide que le Fils & le Saint-Eſprit ſont une même ſubſtance avec le Pere. L'Empereur Valentinien confirma le Décret de ce Concile par un reſcrit, portant ordre de publier par-tout la Trinité conſubſtantielle. (D. Cellier.) Pagi met ce Concile en 372, ou 373, Hardouin en 374.

375 * ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre en Galacie, où le Préfet Démoſthene, à l'inſtigation des Ariens, fait dépoſer Hypſius, Evêque de Parnaſſée & non d'Ancyre. (Manſi.)

375 * ou environ. *Nyſſenum*, de Nyſſe dans le Pont, où S. Grégoire de Nyſſe eſt condamné, quoique abſent, & dépoſé ſur les accuſations des Ariens. (Manſi, *ibid.*)

375 *Romanum V*, par le Pape Damaſe, où l'on condamne Lucius, uſurpateur du ſiége d'Alexandrie. (Manſi, *ibid.*)

375 * *Puzenſe*, de Puze, ou Pépuze en Phrygie, par les Aëtiens, où l'on décide qu'il faut célébrer la Pâque avec les Juifs. (*Ed. Ven.* T. II.) Fabricius met ce Concile en 368.

376 *Gallicanum*. (à ce que l'on conjecture), où l'on reçoit une loi de Gratien qui autoriſe la voie d'appel du Jugement de l'Ordinaire au Concile de la Province, & dans certains cas de ce Concile même à celui de tout le Dioceſe du Préfet ou du Vicaire.

376 * *Cyzicenum*, de Cyzique, en faveur des Semi-Ariens, Macédoniens & Eunomiens. (*Ed. Ven.* T. II. Manſi, *Sup.* T. I.)

377 *Romanum VI*, par S. Damaſe vers la fin de l'année, où l'on condamne l'héréſie des Apollinariſtes, & celle des Marcellianiſtes, qui étoit une branche des Gnoſtiques. Damaſe écrivit, au nom de ce Concile, une Lettre aux Orientaux, dans laquelle il condamnoit toutes les héréſies du tems. C'eſt la deuxieme de celles de ce Pontife. (Tillemont, Manſi.)

378 *Romanum VII*, en faveur de Damaſe contre ſes accuſateurs, & ſur d'autres matieres. Nous avons la Lettre de ce Concile à Valentinien, par laquelle on le prie de faire exécuter ſon reſcrit de 367, portant que l'Evêque de Rome jugeroit les cauſes des autres Evêques avec ſes Collégues. Dans ce même Concile on renouvella la condamnation d'Arius, de Sabellius, d'Apollinaire, d'Eunomius & de Photin. (D. Cellier.)

378 *Iconienſe*, d'Icone, par S. Amphiloque. Ce Prélat, après la délibération du Concile, donne à certains Evêques les éclairciſſemens qu'ils lui avoient demandés ſur le Concile de Nicée & ſur le S. Eſprit. Le P. Manſi doute ſi ce Concile eſt le même que celui dont parle S. Baſile. (*Ep.* 202,) & où il aſſiſta.

379 *Romanum VIII*, ſous Damaſe, contre divers Hérétiques & contre les partiſans d'Urſicin. C'eſt à ce Concile que ſe rapporte la Lettre Synodique de Damaſe, qu'on lit dans Théodoret, L. 5, ch. 10. (*Edit. Venet.* T. II. Manſi, *Suppl.* T. I, D. Cellier, T. V.)

379 *Antiochenum*, d'Antioche en Syrie, par S. Mélece & 146 Orientaux, au mois d'Octobre. On y approuve les articles de foi & les anathématiſmes du dernier Concile de Rome par un écrit ou tome qui eſt cité dans la Lettre Synodale du Concile de CP. tenu en 382. Le P. Manſi met ce Concile en 378, & ſe trompe, puiſqu'il eſt certain qu'il ſe tint neuf mois après la mort de S. Baſile.

380 ou environ. *Mediolanenſe*, de Milan, par S. Ambroiſe & les Evêques de ſa Province, où l'on reconnoît l'innocence de la vierge Indicia, accuſée de s'être laiſſée corrompre. (*Edit. Venet.* T. II.)

380 ou environ. * *Africanum*, d'Afrique, par les Donatiſtes, où l'on condamne Tichonius, Donatiſte, qui ſoutenoit, par écrit & de vive voix, que la vraie Egliſe eſt répandue par toute la terre. (*Edit. Venet.* T. II.)

380 * *Antiochenum*, d'Antioche. Les Ariens condamnés à céder les Egliſes d'Antioche aux Catholiques, tinrent en cette ville, au mois de Décembre, un Concile, d'où ils écrivirent à Eunomius & à ceux de ſon parti, pour leur demander leur Communion; mais ils ne l'obtinrent qu'à condition d'anathématiſer Aëce & ſes Livres. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

381 *CONSTANTINOPOLITANUM*, commencé dans le mois de Mai & fini le 30 Juillet. Second Concile général convoqué par Théodoſe. S. Mélece d'Antioche y préſide juſqu'à ſa mort arrivée pendant la tenue du Concile. S. Grégoire de Nazianze, élu Evêque de Conſtantinople, y préſida enſuite avant ſa retraite; Timothée d'Alexandrie après S. Grégoire, & enfin Nectaire, ſubſtitué à ce dernier dans le Siége de Conſtantinople par Théodoſe, quoiqu'il ne fût point encore baptiſé. Le Concile étoit de cent cinquante Evêques. Il dreſſa le Symbole que nous chantons aujourd'hui à la Meſſe. On y a depuis ajouté le *Filioque*. On y condamna tous les Hérétiques du tems, & on y fit pluſieurs Canons. Celui qui donne la prérogative d'honneur, ou le ſecond rang après le Pape à l'Evêque de Conſtantinople, a dans la ſuite ſouffert beaucoup de difficultés de la part de Rome. Ce Concile d'Orient n'a été général que par l'acceptation de toute l'Egliſe. (Pagi.) S. Grégoire (*Carmine X*) fait un portrait fort déſavantageux des Peres de cette Aſſemblée, qui l'avoient obligé à ſe démettre. Il les repréſente comme des gens ignorans & groſſiers, comme des ſuperbes & des ambitieux, comme des avares qui ne ſongent qu'à amaſſer par toutes ſortes de voies, comme des hypocrites qui ſous l'apparence des vertus cachent de grands déréglemens. » C'eſt, dit-il, une Aſſemblée d'oiſons & de grues qui ſe battent & ſe déchirent ſans diſcrétion, une troupe de geais, un eſſaim de guêpes qui ſautent au viſage; ce ſont des hommes pétulans, amis du faſte, livrés aux plaiſirs de la table, ennemis de la vérité, prêts à ſe parjurer quand l'intérêt le demande, des ames baſſes & féroces, qui rampent devant les grands, & ſont comme des lions vis-à-vis de leurs inférieurs. «

381 *Aquileienſe*, d'Aquilée, au mois de Septembre, ſous S. Valérien d'Aquilée & S. Ambroiſe de Milan. Il n'y avoit que trente-deux ou trente-trois Evêques; mais il étoit de tout l'Occident par ſes Députés. Pallade & Secondien, Evêques d'Illyrie, Ariens, y furent dépoſés.

381 *Cæſarauguſtanum*, de Saragoſſe, par douze Evêques, le 4 Octobre, contre les Priſcillianiſtes, Secte dont l'héréſie étoit un compoſé des erreurs des Gnoſtiques, des Manichéens & des Sabelliens. Le P. Manſi penſe que ce n'eſt pas dans ce Concile, mais dans un autre tenu l'année précédente au même lieu, que les Priſcillianiſtes furent condamnés pour la premiere fois.

381 *Italicum*, d'Italie, vraiſemblablement à Milan, par S. Ambroiſe. Maxime le Cynique, chaſſé du Siége de Conſtantinople, s'étant préſenté à cette aſſemblée, y eſt reconnu ſur ſes allégations pour Evêque légitime, & Nectaire, qu'on avoit mis à ſa place, regardé comme un intrus. On y condamna auſſi les Apollinariſtes. Le Concile rendit compte de ſes opérations à l'Empereur Théodoſe par deux Lettres que nous avons. (*Edit. Venet.* T. II.)

382 *Conſtantinopolitanum* au commencement de l'été, pour appaiſer les diviſions, particuliérement celles d'Antioche, dont Flavien avoit été nommé Evêque au Concile de Conſtantinople de 381, du vivant de l'Evêque Paulin. Il y a une Lettre de ce Concile aux Occidentaux, où la foi de la Trinité & de l'Incarnation eſt très bien expoſée. (Fleury.)

382 *Romanum IX*; d'où le Pape Damaſe & les Evêques d'Occident adreſſerent leurs Lettres Synodales à Paulin d'Antioche, ſans écrire à Flavien. (Fleury.) Le P. Manſi penche à renvoyer ce Concile au mois de Septembre, ou d'Octobre 383.

383 *Conſtantinopolitanum*, où Théodoſe aſſemble toutes les Sectes ſchiſmatiques, au mois de Juin, dans le deſſein de les réunir à l'Egliſe. Les chefs des Ariens, ceux des Eunomiens & ceux des Macédoniens s'y trouverent. On eſſaya de les ramener à la foi Catholique; mais rien ne fut capable de vaincre l'opiniâtreté de ces Hérétiques; ce qui engagea l'Empereur à donner contre eux une loi, qui eſt la XIe du Code Théodoſien.

384 ou environ. *Burdigalenſe*, de Bordeaux, contre les Priſcillianiſtes. Priſcillien appella de ce Concile à l'Empereur Maxime, & les Evêques eurent la foibleſſe de le ſouffrir; au lieu qu'ils devoient, dit Sulpice Severe, le condamner par contumace, ou réſerver ce jugement à d'autres Evê-

ques, & non pas laiſſer à l'Empereur le jugement de crimes ſi manifeſtes. Maxime, à la réquiſition d'Ithace, & contre la promeſſe faite à S. Martin, condamna à mort Priſcillien avec quelques-uns de ſes Sectateurs.

C'eſt avec les Ithaciens que S. Martin, quelque tems après, communiqua, pour ne point déſobéir à Maxime, & pour ſauver la vie à des malheureux qui alloient être égorgés. S. Martin, dit Sévere Sulpice, nous avouoit de tems en tems avec larmes, qu'il ſentoit une diminution de puiſſance pour délivrer des poſſédés, à cauſe de cette malheureuſe communion, où il s'étoit engagé pour un moment.

385 * *Trevirenſe*, de Treves, où l'on reçoit à la communion l'Evêque Ithace, qui avoit fait condamner cette même année l'Héréſiarque Priſcillien au dernier ſupplice. (*Conc. Germ.* T. I.)

386 *Romanum*, de Rome, le 6 Janvier, par le Pape Sirice & quatre-vingts Evêques. On y fit, ſur la diſcipline, divers réglemens, dont le plus remarquable a pour objet le célibat des Prêtres & des Diacres. On peut voir le réſultat de ce Concile dans la Lettre Synodique du Pape S. Sirice, dont le P. Couſtant a très bien prouvé l'authenticité.

386 *Carthaginenſe*, de Carthage. Les Evêques d'Afrique y approuvent la Lettre Synodique du Pape Sirice, & confirment, par un nouveau Canon, ce qu'il avoit réglé ſur le célibat des Prêtres & des Diacres. (Marca, Manſi.)

386 ou environ. *Leptenſe*, de Leptes en Afrique. On y fit neuf Canons tirés de la Lettre Synodale de S. Sirice. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

389 ou environ. *Nemauſenſe*, de Nîmes. S. Martin refuſe de s'y trouver; mais un Ange lui révele ce qui s'y étoit paſſé. C'eſt tout ce que nous en ſavons. (D. Cellier.) D'autres rapportent ce Concile à l'an 393.

389 *Antiochenum*, d'Antioche, où l'on défend aux enfans de Marcel, Evêque d'Apamée, tué par les Idolâtres, de pourſuivre la vengeance de ſa mort. (*Edit. Venet.* T. II.)

390 *Romanum*, de Rome, par le Pape Sirice, contre l'Héréſiarque Jovinien. (*Edit. Venet.* Tome II.)

390 *Mediolanenſe*, de Milan, vers le mois d'Avril, contre le même Jovinien & ſes Sectateurs. Nous en avons la Lettre au Pape Sirice.

C'eſt en ce Concile, ou dans un autre qui le ſuivit de près, que la condamnation des Ithaciens, faite l'année précédente, fut confirmée, Ithace dépoſé de l'Epiſcopat, excommunié & envoyé en exil, où il mourut environ deux ans après.

C'eſt encore dans ce même Concile que S. Ambroiſe apprit le maſſacre de ſept mille perſonnes à Theſſalonique, pour lequel le même Saint impoſa dans la ſuite la pénitence publique à Théodoſe, & lui fit porter une loi qui ſuſpendoit les exécutions de mort pendant 30 jours.

390 *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Génethlius, le 17 Mai, dans le Palais, *in Prætorio.* On y fit pluſieurs réglemens de diſcipline qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. (D. Cellier.)

390 *Carthaginenſe*, de Carthage, ſous l'Evêque Génethlius, le 16 Juin, dans l'Egliſe de Sainte Perpétue. On voit, entre les treize Canons qu'on y fit, que l'Evêque étoit le Miniſtre ordinaire de la pénitence, & le Prêtre ſeulement en ſon abſence, en cas de néceſſité, & par ſon ordre. On y renouvella auſſi la loi qui impoſoit à l'Evêque, au Prêtre & au Diacre la continence; loi, diſent les Peres de cette aſſemblée, qui vient d'inſtitution apoſtolique. Ce Concile pourroit bien n'être qu'une continuation du précédent.

391 ou environ. *Antiochenum*, où l'Evêque Flavien, avec trois autres Evêques, & pluſieurs Prêtres & Diacres, anathématiſa les Meſſaliens, qui regardoient les Sacremens comme inutiles, & mettoient toute la perfection du Chrétien dans la priere ſeule (D. Cellier.)

391 *Sidenſe*, de Side en Pamphylie, par S. Amphiloque, Evêque d'Icone, à la tête de vingt-cinq Evêques, contre les Meſſaliens. (D. Cellier.) L'Editeur de Veniſe met ce Concile & le précédent en 383.

391 *Capuanum*, de Capoue, au mois de Décembre, ſur le ſchiſme d'Antioche. Il renvoie l'examen des deux Evêques Evagre & Flavien aux Evêques d'Egypte; mais il accorde, par proviſion, la communion à tous les Evêques d'Orient qui profeſſoient la foi catholique. La cauſe de Bonoſe, Evêque de Naïſſe en Myſie, accuſé de nier la perpétuelle virginité de Marie, & de ſoutenir les erreurs de Photin, y eſt renvoyée au jugement des Evêques voiſins. On croit que S. Ambroiſe fut le Préſident de cette aſſemblée.

393 * *Sangarenſe*, de Sangare en Bithynie, par les Novatiens, contre Sabbatius, Prêtre de leur Secte, qui vouloit faire ſchiſme à l'occaſion de la Pâque. Il y fut décidé que chacun feroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne ſe ſéparât point de la communion des autres. D. Cellier met ce Concile en 392.

393 *Hipponenſe*, Concile général de l'Afrique, tenu à Hippone le 8 Octobre. S. Auguſtin, ſimple Prêtre alors, s'y trouva, y prêcha par l'ordre des Evêques, & y combattit les Manichéens. On y ordonna qu'on tiendroit, tous les ans, un Concile de toute l'Afrique, tantôt à Carthage, tantôt dans quelque autre Province, & cet uſage s'obſerva juſqu'en 407. On y régla que l'Evêque de Carthage indiqueroit tous les ans à ſes Collégues le jour de Pâque de l'année ſuivante. Enfin on y fit quarante-un Canons qui ſervirent de modele aux Conciles ſuivans.

393 * *Cabarſuſſianum*, de Cabarſuſſi dans la Byſacene, où cent Evêques Donatiſtes condamnerent, en ſon abſence, Primien, Evêque de leur parti à Carthage, pour divers crimes, & mirent le Diacre Maximien, ſon accuſateur, à ſa place. (Baluze.)

394 * *Cavernenſe*, des Cavernes de Suſes près de Carthage, où cinquante-trois Evêques Donatiſtes confirmerent la condamnation de l'Evêque Primien. (*Ed. Venet.*)

394 * *Bagaienſe*, de Bagaïs, ou Vagaïs en Numidie. Trois cens dix Evêques du parti de Primien, qui étoit préſent, le déclarent innocent, & condamnent Maximien abſent. (*Auguſtin.* L. 4, *contra Creſcon.* c. 53.)

394 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 29 Septembre, au ſujet des différends entre deux Evêques qui ſe diſputoient le Siége de Boſtre, Métropole d'Arabie. Il fut décidé que le nombre de trois Evêques qui eſt ſuffiſant pour l'Ordination, ne ſuffit point pour la Dépoſition. Nectaire de Conſtantinople y préſidoit en préſence de Théophile d'Alexandrie & de Flavien d'Antioche.

395 *Hipponenſe*, d'Hippone. S. Auguſtin y fut ordonné Evêque contre les regles, malgré lui, du vivant de Valere, par l'autorité de ce Concile, un peu avant Noël. (Tillem.)

397 *Byzacenum*, de la Byzacene, où l'on ordonne de ſe conformer aux Canons du Concile d'Hippone de l'an 393. (*Edit. Venet.* T. II.)

397 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 28 Août. Quarante-huit Evêques y aſſiſterent. Nous avons cinquante Canons qui portent le nom de ce Concile; mais on en ſoupçonne quelques uns d'avoir été ajoutés des Conciles ſuivans. Le ſixieme Canon abolit l'uſage où l'on étoit de donner l'Euchariſtie aux morts.

398 *Carthaginenſe*, le 8 Novembre, de deux cens quatorze Evêques. On y fit cent quatre Canons, la plupart touchant l'Ordination & les devoirs des Evêques & des Clercs. Il n'eſt point ſuppoſé, comme les Proteſtans le prétendent; mais quelques uns des 104 Canons ne ſont point de ce Concile. (Pagi.)

399 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par l'Evêque Théophile, contre les Origéniſtes, & contre les quatre grands freres en particulier. La Lettre Synodique de ce Prélat, traduite en latin par S. Jérôme, ſe trouve (*Ep.* 92.) parmi les Lettres de ce Pere dans l'édition de Vérone. Le P. Pagi & M. de Tillemont paroiſſent ſe tromper en rapportant ce Concile à l'an 401. (*Voyez* Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

399 *Hieroſolymitanum*, de Jéruſalem, par l'Evêque Jean, où l'on approuve la Lettre Synodique de Théophile contre les Origéniſtes. Voyez la Lettre Synodique de l'Evêque Jean, dans S. Jérôme. (*Ep.* 93 de l'édition de Vérone.)

399 *Cyprium*, de Chypre, contre les Origéniſtes. (Baluze. *Conc.*) L'Editeur de Veniſe le met en 401.

400 *Toletanum I*, de Tolede, le 7 Septembre. On y fit vingt Canons, dont le ſixieme défend aux Vierges conſacrées à Dieu d'avoir de la familiarité avec un *Confeſſeur* : par ce mot il faut entendre le Chantre ou le Pſalmiſte, de même que dans le dix-neuvieme Canon; & c'eſt de ces ſortes de Chantres ou de Pſalmiſtes, qu'on doit expliquer le terme de *Confeſſeurs* dans l'Oraiſon qui ſe dit pour eux le Vendredi-Saint. *Oremus pro omnibus Epiſcopis, Preſbyteris, Diaconibus, Confeſſoribus.* Le dix-ſeptieme Canon mérite encore une attention particuliere à cauſe de la fauſſe interprétation que lui ont donnée quelques modernes. *Si quis habens uxorem*, y eſt-il dit, *ſi concubinam habeat, non communicet. Ceterum qui non habet uxorem, & pro uxore concubinam habet, à communione non repellatur : tantùm ut unius mulieris aut uxoris aut concubinæ, uti ſibi placuerit, ſit conjunctione contentus.* Sur quoi il faut remarquer que les concubines dont il s'agit ici étoient de véritables épouſes, mais d'un ſecond rang, parce qu'elles étoient mariées ſans dot, diſent les Canoniſtes, & avec moins de ſolemnité : *uxores ſine dote minus ſolemniter ductæ.* L'uſage de ces ſor-

tes de conjonctions, qu'on appelloit demi-mariages, *ſemi-matrimonia*, paſſa des Romains idolâtres aux Chrétiens qui l'ont conſervé librement pendant pluſieurs ſiécles. Il ſubſiſte même encore de nos jours parmi la nobleſſe d'Allemagne. Dans ce Concile pluſieurs Priſcillianiſtes furent reçus à la Communion de l'Egliſe, après avoir condamné leurs erreurs. On promet auſſi de recevoir les Evêques de Galice engagés dans les mêmes erreurs, s'ils ſouſcrivent à la formule envoyée par le Concile, en attendant, diſent les Peres, ce que le Pape qui eſt à préſent, ce que Simplicien, Evêque de Milan & les autres Evêques écriront. C'eſt la premiere fois que l'on trouve l'Evêque de Rome nommé ſimplement le Pape comme par excellence. (Fleury.) La déciſion de ce Concile ayant excité un ſchiſme dans l'Eſpagne, l'Evêque Hilaire fut député au Pape Innocent. Nous avons la réponſe de ce Pontife adreſſée aux Evêques qui avoient compoſé le Concile de Tolede. Innocent y approuve leur déciſion, blâme la conduite de ceux qui en avoient pris occaſion de rompre l'unité, & réforme pluſieurs abus qui s'étoient gliſſés dans les Ordinations. Cette Lettre, écrite l'an 405 ou 407, & publiée dans les nouvelles Collections des Conciles, a donné lieu de croire qu'il s'étoit célébré un Concile à Tolede l'une de ces deux années; mais on s'eſt trompé. (Ferréras, *T. I, p.* 418.)

400 *Romanum*, de Rome, par le Pape Anaſtaſe. On y décida que les Clercs ou Evêques Donatiſtes, ne ſeroient point maintenus dans leurs grades, lorſqu'ils reviendroient à l'Egliſe Catholique. (*Edit. Venet.* T II.)

401 *Epheſinum*, de ſoixante-dix Evêques d'Aſie préſidés par S. Jean Chryſoſtôme, pour l'élection d'un Evêque d'Epheſe. Six Prélats Simoniaques y furent dépoſés.

401 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 18 Juin. Ce Prélat y propoſe de députer à Rome & à Milan, afin d'obtenir leur approbation pour mettre dans le Clergé les enfans des Donatiſtes, convertis en âge de raiſon.

401 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 13 Septembre, de toutes les Provinces d'Afrique. On y députe à Rome pour y faire voir au Pape Anaſtaſe la néceſſité de recevoir les Clercs Donatiſtes dans leur rang.

401 *Taurinenſe*, de Turin, le 22 Septembre, ſur les affaires des Gaules, & en particulier ſur le différend des Evêques de Vienne & d'Arles touchant la primatie. On y fit huit Canons contenus dans une Lettre Synodale adreſſée *à nos très chers freres des Gaules & des cinq Provinces.* (On entendoit par les Gaules la Belgique, la Celtique & l'Aquitaine, & par les cinq Provinces, la Gaule Narbonoiſe diviſée alors en cinq Provinces.) Touchant la querelle des Evêques d'Arles & de Vienne, qui ſe diſputoient la Juriſdiction ſur la Viennoiſe, il y fut décidé que ce droit appartiendroit à celui qui pourroit prouver que ſa ville étoit la Métropole de la Province. Mais ſoit que l'autorité d'un Concile étranger ne fût pas d'un grand poids en pareille matiere aux yeux des Evêques de France, ſoit que ſon réglement ne parût regarder que ces deux Egliſes particulieres, il régnoit encore une grande confuſion à cet égard ſous le Pontificat d'Innocent I. Une Décrétale de ce Pape adreſſée à Victrice, Evêque de Rouen, prouve qu'alors les Réglemens du Concile de Nicée n'étoient ni connus ni pratiqués dans l'Egliſe Gallicane.

402 *Milevitanum I*, de Mileve, pour la réunion des Donatiſtes. On y fit divers Canons, dont le cinquante-ſixieme veut que les Lettres d'Ordination ſoient datées du jour & du Conſulat. Ce Concile porte lui-même la date du Conſulat d'Honorius & d'Arcade, le VIe des Calendes de Septembre, (27 Août.)

403 * *Ad Quercum*, du Chêne, Bourg près de Calcédoine, au mois de Juin, par Théophile d'Alexandrie & 45 Evêques, contre S. Jean-Chryſoſtôme. (Pagi.)

403 *Conſtantinopolitanum*, de CP. en même tems que le précédent, de quarante Evêques, pour ſaint Jean-Chryſoſtôme. Ce Saint ayant été injuſtement dépoſé au Concile du Chêne, pour avoir refuſé d'y comparoître, l'Empereur l'exila; mais ſon exil ne dura qu'un jour, & il fut ramené comme en triomphe à Conſtantinople.

403 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 25 Août, de toutes les Provinces d'Afrique. Il y fut décidé qu'on inviteroit les Donatiſtes à ſe trouver avec les Catholiques pour examiner les raiſons qui les ſéparoient de Communion. Tout ce qui eſt dans le *Codex Eccleſiæ Africanæ*, depuis la page 911 C. juſqu'à la page 915 C. appartient à ce Concile.

404 * *Conſtantinopolitanum*, de CP. ſaint Jean-Chryſoſtôme y fut dépoſé une ſeconde fois & chaſſé de la ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tomboit le cinq Juin. Arſace fut élu en ſa place le Lundi 27 du même mois.

404 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 26 Juin. On y implora le ſecours de l'Empereur contre les violences des Donatiſtes, & on y fit divers Canons ſur la diſcipline. Tout ce qui eſt dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 915. C. juſqu'à la p. 918. E. appartient à ce Concile.

405 *Carthaginenſe*, le 23 Août. Tout ce qui eſt dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 918. E. juſqu'à la p. 919. B. appartient à ce Concile.

405 *Italicum*, d'Italie, par Innocent I, pour demander un Concile à Theſſalonique en faveur de S. Jean-Chryſoſtôme, (Tillemont, Manſi.)

407 *Carthaginenſe*, le 15 Juillet, par Aurele, Evêque de Carthage. On y fit pluſieurs Canons ſur les appels, ſur les voyages des Evêques au-delà de la Mer, ſur les Evêques Donatiſtes qui ſe réuniroient à l'Egliſe, ſur les érections de nouveaux Evêchés. Enfin on y députa deux Evêques à l'Empereur, pour lui demander une loi confirmative du décret de ce Concile touchant les perſonnes répudiées, à qui l'on défend de ſe marier à d'autres. Tout ce qui eſt dans le *Codex Eccl. Afr.* depuis la p. 919. B. juſqu'à la p. 926. B. appartient à ce Concile.

408 *Carthaginenſia duo*, ſuivant Schelestrate, l'un le 16 Juin, l'autre le 13 Octobre. Dans le premier, dit-il, on députa l'Evêque Fortunatien à l'Empereur, avec pouvoir d'agir contre les Païens & les Hérétiques. Dans le ſecond on donne une ſemblable commiſſion aux Evêques Florent & Reſtitut, à l'occaſion du maſſacre de Sévere & de Macaire. Mais de ces deux Conciles il n'y a que le ſecond de réel, comme le prouve M. de Tillemont dans le récit qu'il fait des actes du Concile de Carthage tenu l'an 407, & dans ſa 41e note ſur S. Auguſtin.

409 *Carthaginenſe*, le 15 Juin. On y ordonna qu'un Evêque ne jugeroit point ſeul. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

410 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, le 14 Juin. A la demande de ce Concile, l'Empereur Honorius révoque aux Donatiſtes la liberté qu'il leur avoit accordée auparavant pour le libre exercice de leur Religion.

410 *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Jean, Métropolitain de Séleucie, & quarante autres Evêques, le jour de Noël. On y fit vingt-deux Canons ſur la diſcipline. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

411 *Ptolemaïdenſe*, de Ptolémaïde, où l'Evêque Synéſius excommunia le Préfet Andronic, qui ſe conduiſoit en tyran, & qui avoit fait afficher ſes Ordonnances à la porte de l'Egliſe. (Pagi.)

411 *Carthaginenſe.* Conférences le 1, le 3 & le 8 Juin, en préſence du Comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les Catholiques & les Donatiſtes. Les deux premiers jours ſe paſſerent en chicanes de la part des Donatiſtes. Le troiſieme jour on vint au fond de la diſpute; & les Donatiſtes n'ayant pu répondre aux moyens des Catholiques, le Commiſſaire prononça en faveur de ces derniers. Comme il y avoit peu d'Egliſes où il n'y eût à la fois deux Evêques, l'un Catholique & l'autre Donatiſte, S. Auguſtin, au nom de tous ſes Collégues, offrit de quitter leurs Siéges en faveur des Donatiſtes qui voudroient ſe réunir: cette généroſité en toucha pluſieurs, & les fit renoncer au ſchiſme.

412 *Carthaginenſe*, ſous Aurele, où Céleſtius, diſciple de Pélage, eſt condamné. (Pagi.) Tillemont le rapporte à 411.

412 *Cirtenſe*, ou *Zertenſe*, de Cirte ou Zerte. S. Auguſtin, au nom du Concile, écrit aux Donatiſtes, pour les déſabuſer du faux bruit que leurs Evêques faiſoient courir, que le Tribun Marcellin avoit été corrompu par argent pour les condamner.

414 * *Africanum*, Conciliabule des Donatiſtes au nombre de trente. On y régla que les Evêques & les Prêtres de leur Secte qui auroient communiqué avec les Catholiques, ſeroient reçus & conſervés dans leur rang, pourvu qu'ils n'euſſent point offert enſemble le ſaint Sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du miniſtere avec eux. (*Auguſtinus*, L. 1, *contra Gaudent.* c. 27.)

415 *Jeroſolymitanum*, de Jéruſalem, où Pélage eſt renvoyé aux Evêques Latins pour le juger. Ce Concile, ſuivant Oroſe, fut célébré quarante-cinq jours avant la Dédicace (de l'Egliſe de la Réſurrection) qui tomboit le 14 Septembre. Sa date préciſe eſt par conſéquent le premier Août.

415 *Illyricianum*, d'Illyrie, pour Périgene, ordonné Evêque de Patras. (Tillemont.)

415 *Dioſpolitanum*, de Dioſpolis, le 20 Décembre. Pélage y évita ſa condamnation par ſa diſſimulation & ſes menſonges. S. Auguſtin a ſouvent reproché aux Pélagiens que leur Chef s'y étoit condamné par ſa propre bouche. Il y

avoit anathématiſé ce qu'on y avoit rapporté de Céleſtius, ſon diſciple.

416 *Carthaginenſe*, vers le mois de Juin. Soixante-huit Evêques y anathématiſent Pélage & Céleſtius, s'ils n'anathématiſent eux-mêmes clairement leurs erreurs, & ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il ſcelle ce jugement de ſon autorité.

416 *Milevitanum II*, de Mileve en Numidie, vers le mois de Septembre. Soixante-un Evêques écrivent comme ceux de Carthage au Pape Innocent. S. Auguſtin lui écrit une ſeconde lettre au nom de cinq Evêques, où il explique plus au long l'affaire de Pélage.

Le Pape, dans ſes réponſes aux deux Lettres Synodales, établit ſommairement la Doctrine Catholique ſur la Grace, & condamne Pélage, Céleſtius & leurs Sectateurs, les déclarant ſéparés de la Communion de l'Egliſe, à la charge de les y recevoir, s'ils renoncent à leurs erreurs. Dans ſa réponſe à la lettre des cinq Evêques, il dit : qu'il a lu le livre de Pélage, qu'il y a trouvé beaucoup de propoſitions contre la grace de Dieu, beaucoup de blaſphêmes, rien qui lui ait plu, & preſque rien qui ne lui ait déplu, & qui ne doive être rejetté de tout le monde. Ces réponſes ſont du 27 Janvier 417.

417 *Tuſdrenſe*, de Tuſdre dans la Byſacene. On y fit lecture de la Lettre du Pape Sirice, écrite en 386 aux Evêques d'Afrique, après quoi l'on dreſſa deux Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *Conc.*)

417 *Carthaginenſe*, vers le mois de Novembre, de deux cens quatorze Evêques. Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'étoit laiſſé tromper par Pélage & Céleſtius, que la ſentence prononcée contre eux par Innocent, ſubſiſte juſqu'à ce qu'ils confeſſent nettement que la grace de J. C. nous aide, non-ſeulement pour connoître, mais auſſi pour faire la juſtice en chaque action : enſorte que ſans elle nous ne pouvons rien avoir, penſer, dire ou faire, qui appartienne à la vraie piété, &c. Le P. Manſi renvoie ce Concile à la mi-Janvier 418.

418 *Suffetulenſe*, de Suffétula dans la Byſacene. On y défend d'élever un laïque à l'Epiſcopat, à moins qu'il n'ait paſſé pendant une année par tous les autres dégrés du miniſtere Eccléſiaſtique. (Baluze, *Conc.*)

418 *Macrianum*, de Macriane dans l'Afrique. On y fit deux Canons, dont le premier porte que le ſuffrage de l'Egliſe matrice ſuffit pour l'élection d'un Evêque. (Baluze, *ibid.*)

418 *Septimunicum*, en Afrique. On y fit ſix Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *ibid.*)

418 *Theneſium*, de Thenes ou Théneſe, ville maritime de la Byſacene. Il nous en reſte trois Canons ſur la Diſcipline. (Baluze, *ibid.*)

Les dates de ce Concile & des trois précédens, ne ſont pas abſolument certaines.

418 *Carthaginenſe*, le premier Mai. Plus de deux cens Evêques y décident huit ou neuf articles contre les Pélagiens ſous peine d'anathême. On peut les voir dans M. Fleury, de même que les Canons que le même Concile fit touchant la réunion des Donatiſtes.

Le Pape Zozime, mieux informé, condamna auſſi Pélage & Céleſtius, & confirma les décrets du Concile de Mileve de 416, comme avoit fait ſon prédéceſſeur Innocent.

419 *Ravennatenſe*, de Ravenne, au mois de Février. Ce Concile, aſſemblé par l'Empereur Honorius pour décider entre le Prêtre Boniface & l'Archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la Papauté, ne put rien décider faute d'unanimité. (*Edit. Venet.* D. Cellier, T. XIII.)

419 *Carthaginenſe VI*, le 25 Mai & le 1 Juin. Ce Concile étoit général d'Afrique, & le Légat du Pape y aſſiſtoit après les deux Préſidens. L'occaſion de ce Concile fut l'appel qu'Apiarius, Prêtre de Sicque en Mauritanie, avoit interjetté l'année précédente à Rome de la ſentence d'excommunication prononcée contre lui par Urbain, ſon Evêque, pour cauſe de crime. Zozime, qui tenoit alors le S. Siége, avoit reçu cet appel, & envoyé un Légat en Afrique avec une ample inſtruction pour le ſoutenir. Zozime étant mort ſur ces entrefaites, le légat ne laiſſa pas de continuer l'exercice de ſa commiſſion. Pour appuyer l'appel du Prêtre Apiarius au S. Siége, il y propoſa les Canons de Sardique, ſous le nom de Nicée : ce qui cauſa quelques conteſtations avec les Africains, qui ne connoiſſoient point ces Canons prétendus de Nicée. Ils envoyerent à Conſtantinople & à Alexandrie pour en avoir les vrais Actes. Ils firent auſſi, ou plutôt ils renouvellerent trente-neuf Canons faits auparavant. Le vingt-quatrieme contient le catalogue des Ecritures, attribué auſſi au Concile tenu en 397, entiérement conforme à celui dont nous uſons aujourd'hui. Le P. Pagi de ce Concile en fait deux.

420 *Cteſiphontis*, de Ctéſiphon en Perſe, par Jaballaha, Métropolitain de Séleucie. On y confirme les Canons du Concile de Séleucie tenu l'an 410. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III. Manſi, T. I.)

422 *Hipponenſe*, d'Hippone, où Antoine, Evêque de Fuſſale, eſt dépoſé. Cet Evêque ſurprit le Primat, & enſuite le Pape Boniface. S. Auguſtin en a tant de douleur, qu'il eſt diſpoſé à quitter plutôt l'Epiſcopat, que de voir Antoine rétabli. (Tillemont, T. XIII. Manſi, T. I, p. 310.)

423 *Cilicienſe*, de Cilicie. Les Pélagiens y ſont condamnés par Théodore de Mopſueſte même, qui eſt regardé comme leur chef, & chez qui Julien s'étoit retiré quelque tems, pour y faire ſes huit livres contre S. Auguſtin.

424 *Antiochenum*, par Théodote, Evêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage. Prayle, Evêque de Jéruſalem, que cet Héréſiarque avoit d'abord prévenu en ſa faveur, aſſiſta à ce Concile où il reconnut l'illuſion que Pélage lui avoit faite, & ſouſcrivit à ſa condamnation. (*Editio Veneta*) Manſi ſe trompe en mettant ce Concile en 418 ; Théodote ne monta ſur le Siege d'Antioche qu'en 421, ou 422.

425 ou environ. *Carthaginenſe*. Apiarius, mal rétabli par le Pape, y confeſſe enfin ſes crimes. Les Peres du Concile en écrivent à Céleſtin, en révoquant la permiſſion accordée en 419 aux Africains d'appeller au Pape ; réſolus de juger & de finir en Afrique toutes les affaires qui y naîtroient, ſuivant les vrais Canons du Concile de Nicée.

426 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 28 Février, pour ordonner l'Evêque Siſinnius. On y défend de recevoir les Meſſaliens relaps.

426 *Hipponenſe*, le 26 Septembre. S. Auguſtin y déclare Eraclius pour ſon ſucceſſeur ; mais en le laiſſant dans l'ordre de Prêtre juſqu'à ſa mort. Deux Evêques, ſept Prêtres, & tout le peuple d'Hippone conſentirent à cette déclaration.

429 *Trecenſe*, de Troyes en Champagne, dans l'Automne, où l'on choiſit, de l'avis du Pape Céleſtin, S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens. Ce Concile fut nombreux ſuivant le Prêtre Conſtance, qui ne marque pas le lieu où il ſe tint. Mais les Bollandiſtes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes ſur la premiere vie de S. Loup.

430 *Alexandrinum*, au commencement de Février. S. Cyrille y écrit à Neſtorius ſa ſeconde Lettre qui eſt très belle. (Tillemont.)

430 *Alexandrinum*, vers le mois de Juin. S. Cyrille ayant appris que Neſtorius avoit écrit au Pape, en lui envoyant ſes Homélies, lui écrivit de ſon côté contre Neſtorius. (Till.)

430 *Romanum*, le 11 Août. La doctrine de Neſtorius y eſt condamnée, & lui dépoſé, s'il ne ſe retracte dans dix jours. S. Cyrille eſt commis pour lui donner un ſucceſſeur en cas de refus. Les Pélagiens y furent auſſi condamnés. (D. Cellier.)

430 *Alexandrinum*, le 3 Novembre. S. Cyrille y dreſſe douze anathêmes, & les envoie à Neſtorius avec la Lettre du Pape. (D. Cellier.)

431 *Romanum*, au commencement de Mai, à l'occaſion de la Lettre de l'Empereur Théodoſe pour la convocation du Concile ſuivant. (D. Cellier.)

431 *EPHESINUM*, d'Ephèſe, troiſieme Concile général commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet. A ce Concile, compoſé de plus de deux cens Evêques, S. Cyrille préſida comme tenant la place du Pape, ainſi que portent les Actes. Neſtorius refuſa d'y aſſiſter avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématiſé & ſa doctrine : ce qui fut confirmé le 11 Juillet après l'arrivée des Légats. L'Empereur trompé par le Comte Candidien qu'il avoit chargé de maintenir l'ordre & la paix dans le Concile, mais qui fit tout le contraire, blâma d'abord la conduite qu'on avoit tenue contre Neſtorius. Mais déſabuſé enſuite par ſa ſœur Pulcherie, il approuva la condamnation de cet Héréſiarque & ordonna qu'on lui donnât un ſucceſſeur. Les Pélagiens qui couroient toutes les Provinces, dit le Pape Céleſtin, & ſe faiſoient connoître pour être condamnés par-tout, le furent encore par le Concile d'Ephèſe. S. Proſper, en conſéquence, fit l'Epitaphe des héréſies de Pélage & de Neſtorius, frappées d'anathême à Epheſe. Jean d'Antioche & les autres Schiſmatiques y furent auſſi retranchés de la Communion de l'Egliſe.

431 * *Epheſinum*, le 27 Juin, par Jean d'Antioche & les Orientaux, en faveur des Neſtoriens. S. Cyrille & Memnon d'Ephèſe furent dépoſés par ce prétendu Concile.

431 * *Tarſenſe*, de Tarſe en Cilicie, au mois de Novembre, par Jean d'Antioche contre quelques Evêques attachés à S. Cyrille. Pagi, Tillemont, Baluze.

431 * *Antiochenum*, par le même, contre d'autres Evêques par-

tiſans de S. Cyrille (Socrate, Baluze, Tillemont) Pagi révoque en doute ce Concile. Manſi en prouve la réalité.

432 *Antiochenum*, pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Elle ne fut concluë que l'année ſuivante. (Pagi, Tillemont.)

433 * *Zeugmatenſe*, de Zeugma en Syrie, où l'on reconnoît S. Cyrille pour Orthodoxe, ſans vouloir condamner Neſtorius, & ſans rompre de Communion avec Jean d'Antioche. (Tillemont.)

433 *Romanum*, par le Pape Sixte, le 31 Juillet, pour l'anniverſaire de ſon Ordination. Il y reçut la nouvelle de la paix entre S. Cyrille & les Orientaux. (Tillemont.)

435 *Anazarbicum*, d'Anazarbe, par Maximin, Métropolitain de la ſeconde Cilicie. Les Evêques de cette Province, excepté Mélece de Mopſueſte, rentrent, à l'exemple de Théodoret, ſous l'obéiſſance de Jean d'Antioche, & embraſſent la paix qu'il avoit faite avec S. Cyrille, ſans néanmoins approuver les anathématiſmes de ce dernier. Baluze met ce Concile en 433; mais Pagi montre qu'il eſt de 435.

435 *Tarſenſe*, par Helladius, Métropolitain de la premiere Cilicie, où les Prélats de cette Province reçoivent ſolemnellement le Concile d'Epheſe, anathématiſent Neſtorius, & adoptent la paix établie entre S. Cyrille & Jean d'Antioche. Pagi prouve contre Baluze que ce Concile appartient à l'an 435 & non à l'an 434.

435 *Antiochenum*. On y lut & approuva un ouvrage de Proclus de CP. contre Théodore de Mopſueſte. Liberat ajoute qu'un certain Diacre, nommé Baſile, porta cet ouvrage à S. Cyrille d'Alexandrie, de qui il reçut en échange les Livres qu'il avoit compoſés contre Diodore de Tarſe & Théodore de Mopſueſte, & que Baſile revint à CP. dans le tems que Proclus ſe diſpoſoit à faire l'envoi de ſon ouvrage aux Arméniens.

439 *Regienſe*, de Riez en Provence, le 29 Novembre, pour remédier aux déſordres de l'Egliſe d'Embrun. S. Hilaire d'Arles y préſida; & Armentaire, qui avoit été mal élu Evêque d'Embrun, y fut dépoſé & réduit à la *Communion pérégrine*, c'eſt-à-dire qu'on lui permit de ſe retirer dans toute Egliſe où l'on voudroit charitablement le ſouffrir, pour y confirmer ſeulement les Néophites, ſans pouvoir faire aucune fonction épiſcopale que dans ladite Egliſe où il ſeroit reçu par charité. (Tillemont.)

440 ou environ. *Antiochenum*, par le Patriarche Jean. Les Moines Arméniens, échauffés par la lecture de l'ouvrage de Proclus, vinrent à CP. & de-là dans les autres villes d'Orient, criant par-tout à la condamnation de Théodore de Mopſueſte & de ſes écrits. Jean d'Antioche, quoiqu'il eût approuvé l'ouvrage de Proclus, voulut néanmoins examiner ſi Théodore & ſes écrits étoient tels que les Moines Arméniens les repréſentoient. C'eſt le ſujet pour lequel il aſſembla ce deuxieme Concile, dans lequel, après une mûre délibération, il fut réſolu que non-ſeulement la mémoire de Théodore ne ſeroit point flétrie, mais qu'elle ſeroit défendue; ce qui fut exécuté par trois lettres, l'une à l'Empereur, la deuxieme à S. Cyrille, & la troiſieme à Proclus. M. Baluze identifie ce Concile avec celui de 435; mais le P. Manſi prouve qu'ils doivent être diſtingués, & qu'il y eut à-peu-près l'intervalle de cinq ans entre l'un & l'autre.

441 *Arauſicanum I*, d'Orange, le 8 Novembre, de trois Provinces ſeulement, ſous la préſidence de S. Hilaire, Evêque d'Arles. Nous en avons trente Canons importans pour la Diſcipline. Le 5, le 6 & le 7, décident qu'on ne doit pas livrer, mais défendre les ſerfs qui ſe refugieront aux pieds des autels; que l'on condamnera par-tout quiconque prendra les ſerfs des Egliſes au lieu des ſiens qui s'y ſeront réfugiés; & qu'on réprimera par les cenſures eccléſiaſtiques celui qui voudra réduire en ſervitude des hommes affranchis dans l'Egliſe ou recommandés à l'Egliſe par teſtament. On ne peut douter que dans ces déciſions les Evêques n'aient paſſé leurs pouvoirs, & donné atteinte à la propriété des particuliers.

442 *Vaſenſe*, de Vaiſon, le 13 Novembre. Nous en avons dix Canons, dont le cinquieme permet à celui qui ne voudra point aquieſcer au jugement de ſon Evêque, d'appeller au Concile. Le huitieme porte que l'Evêque ne doit point publier le crime d'un de ſes diocéſains, lorſqu'il le connoît ſeul & qu'il ne peut le prouver par témoins, mais qu'il doit travailler à corriger en ſecret le coupable, en le laiſſant dans ſa Communion & dans celle des autres auſſi long-tems qu'il n'y aura pas de preuves contre lui. Que ſi, ajoute-t-on, le coupable ſe montre incorrigible, l'Evêque le pourra ſéparer de ſa Communion, mais non pas de celle des autres. L'Auteur de l'hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, ſuivant la remarque de M. l'Abbé Dinouart, s'eſt donné la liberté d'altérer ce texte pour avoir lieu d'y ajouter une note propre à favoriſer le Schiſme. Ce Concile eſt daté de l'Ere (d'Eſpagne) 480, ſous le Conſulat de Dioſcore.

Arelatenſe II, d'Arles. Nous en avons cinquante-ſix Canons. Le P. Pagi, qui place ce Concile immédiatement après celui de Vaiſon, ne doute point qu'il n'ait été une occaſion à S. Léon, de s'échauffer contre S. Hilaire d'Arles, qui s'attribuoit le droit d'aſſembler de grands Conciles dans les Gaules.

444 *Gallicanum*, peut-être de Beſançon, mais non pas de Vienne, par S. Hilaire, Evêque d'Arles, en qualité de Vicaire ou d'Inſpecteur des Gaules; titre qu'il avoit hérité de Patrocle ſon prédéceſſeur, à qui le Pape Zozime l'avoit conféré. On croit que S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes aſſiſterent à cette aſſemblée, où l'on dépoſa Célidonius, Evêque, peut-être de Beſançon, pour avoir épouſé une veuve & prononcé des jugemens de mort. Célidonius appella de cette ſentence au Pape ſaint Léon, qui reçut favorablement l'appel, prit Célidonius ſous la protection du S. Siége, & traita fort durement S. Hilaire qui étoit venu à Rome pour ſoutenir le jugement du Concile.

444 *Romanum*, où S. Léon fait dreſſer les actes des abominations que des Manichéens, qu'il avoit découverts, avoient avouées en préſence du Concile. (Dom Cellier, T. XIV.)

445 *Romanum*, ſous S. Léon. Célidonius y eſt rétabli, & S. Hilaire d'Arles retranché de la communion du ſaint Siége. On lui défend d'entreprendre ſur les droits d'autrui; on le prive de l'autorité qu'il avoit ſur la province de Vienne, & on lui défend d'aſſiſter à aucune Ordination. S. Léon pouſſa les choſes plus loin; comme on accuſoit S. Hilaire d'aller par les provinces, accompagné de gens armés, pour donner des Evêques aux Egliſes vacantes, ſans égard pour les droits des Métropolitains, il obtint le 6 Juin de cette même année un reſcrit de l'Empereur Valentinien, portant défenſe aux Evêques d'employer les armes pour les affaires eccléſiaſtiques, de rien entreprendre contre l'ancienne coutume ſans l'autorité du Pape, de récuſer ſon tribunal, lorſqu'ils y ſeront appellés, avec menaces d'y être contraints par le Gouverneur de la Province. S. Hilaire eſt nommément déſigné dans ce reſcrit. Telle étoit alors la prévention de S. Léon contre ce Prélat, dont il reconnut l'innocence dans la ſuite.

445 *Antiochenum*. Concile nombreux, où Athanaſe, Evêque de Perrha, eſt dépoſé, & Sabinien mis à ſa place.

447 *Toletanum*, ou plutôt *Hiſpanicum*; car on ne ſait pas bien l'endroit d'Eſpagne où il ſe tint. On y fit une Confeſſion de foi contre les Priſcillianiſtes, qui ſe trouve pour la ſubſtance parmi les actes de celui de 400, tenu dans la ville de Tolède. (Tillemont.)

447 *Romanum*, par le Pape S. Léon, 29 Septembre, où l'on défend aux Evêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs Egliſes, ſans le conſentement de leurs Collegues. (Manſi, *Suppl. Conc.* Tom. I.)

448 *Antiochenum*, d'Antioche, ſous l'Evêque Domnus, aux Fêtes de Pâque, où l'on oblige les accuſateurs d'Ibas, Evêque d'Edeſſe, à ſe déſiſter de leurs pourſuites. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

448 *Gallæcia*, de Galice, (on ne ſait en quel lieu) convoqué par S. Toribius, Evêque d'Aſtorga, par ordre du Pape S. Léon, pour condamner les erreurs & les Livres des Priſcillianiſtes. Les Canons de ce Concile ſont perdus. (Ferréras, T. II.)

448 *Conſtantinopolitanum*, de CP. depuis le 8 Novembre juſqu'au 22, par Flavien & trente-deux Evêques. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois Evêques, Euſebe de Dorilée y préſenta une Requête contre Eutychès, qui fut condamné malgré l'Eunuque Chryſaphius, ennemi de Flavien.

449 *Tyrium* & *Berytenſe*, de Tyr, le 25 Février, & de Béryte, un peu avant Pâque, & non pas au mois de Septembre, comme le prétend le P. Labbe. Dans ces deux Aſſemblées, Ibas, Evêque d'Edeſſe, eſt abſous du ſoupçon de Neſtorianiſme. Les Actes du Concile de Tyr, rapportés dans la neuvieme ſeſſion du Concile de Calcédoine, portent en date: *Après le Conſulat de Zénon & de Poſthumien, l'an 574* (de l'Ere de Tyr) *le 10 du mois Péritius, & ſelon les Romains le 25 Février, Indiction premiere.* Tous ces caracteres, excepté l'indiction que nous jugeons fautive, ſe rapportent à l'an de J. C. 449.

Voyez ce que nous avons dit de l'Ere de Tyr dans la Diſſertation ſur l'Art de vérifier les Dates.

449 *Conſtantinopolitanum*, de CP. le 13 Avril. On y vérifie les Actes de la condamnation d'Eutychès, & on en reconnoît la ſincérité.

449 * *Epheſinum*, le 8 Août. Théodoſe, qui avoit autant de zéle pour l'Egliſe que peu de lumiere pour connoître ceux qui le trompoient, ſurpris par Chryſaphius & Eutychès, leur accorde un Concile Œcuménique, & écrit au Pape que ce Concile eſt indiqué à Epheſe. S. Léon, qui en craint les ſuites, y envoie ſes Légats, & écrit cette belle Lettre à Flavien, qui eſt un des plus illuſtres monumens de l'antiquité. L'événement juſtifia la crainte de S. Léon. Tout ſe paſſa dans le déſordre à Epheſe ſous Dioſcore, Evêque d'Alexandrie. La vérité y fut condamnée, l'héréſie approuvée, Eutychès abſous, & Flavien condamné par les Evêques, environ au nombre de cent trente : *Impiis ſubſcriptionibus captivas manus dederunt.* Le trouble & la violence régnerent tellement à Epheſe, que cette miſérable aſſemblée n'eſt connue que ſous le nom de Brigandage d'Epheſe, *Latrocinium Epheſinum.* C'eſt de ce brigandage qu'appella S. Flavien, & ſon appel ne fut jugé qu'après ſa mort à Calcédoine en 451.

La premiere ſeſſion de ce Conciliabule eſt datée d'*après le Conſulat de Zénon & de Poſthumien, le VI des Ides d'Août, qui eſt le XV du mois Meſori* (des Egyptiens,) *Indiction III.* Mais il y a faute de Copiſte pour l'Indiction qui n'étoit alors que la ſeconde.

449 *Romanum*, au mois d'Octobre, d'un aſſez grand nombre d'Evêques pour repréſenter tout l'Occident. On y condamne tout ce qui s'eſt fait au Brigandage d'Epheſe.

450 *Romanum*, le 22 Février, Fête de la Chaire de S. Pierre (& non le 29 Juin) d'un grand nombre d'Evêques d'Italie. S. Léon à leur tête va trouver à l'Egliſe l'Empereur Valentinien, l'Impératrice Placidie ſa mere, & Eudoxie ſa femme; les prie avec larmes, & les conjure par l'Apôtre, à qui ils venoient de rendre leurs reſpects, par leur propre ſalut & celui de Théodoſe, de vouloir écrire à ce Prince, pour l'engager à faire réparer tout ce qui s'étoit fait contre l'ordre à Epheſe, & à faire aſſembler un Concile général; diſant que c'étoit le véritable remede aux maux de l'Egliſe, & qu'il étoit néceſſaire, ſur-tout à cauſe de l'appel de Flavien. S. Léon à genoux obtint la grace qu'il demandoit. (Tillemont.)

450 *Conſtantinopolitanum*, au mois d'Août. Anatole, ſucceſſeur de S. Flavien, mort des mauvais traitemens qu'il avoit ſoufferts à Epheſe, aſſembla ce Concile de tous les Evêques, Abbés, Prêtres & Diacres qui ſe trouverent alors à Conſtantinople. On y lut & on y approuva la Lettre de S. Léon à Flavien, & on anathématiſa Neſtorius, Eutychès, & leurs dogmes. Les Légats du Pape rendirent graces à Dieu de ce qu'ils trouvoient preſque tout le monde uni dans la même foi.

451 *Mediolanenſe.* On y approuve la Lettre de S. Léon à Flavien.

451 *Gallicanum*, ou *Arelatenſe*, comme le ſuppoſe M. de Tillemont. Quarante-quatre Evêques y approuverent la même Lettre de S. Léon, & lui écrivirent avec de grands éloges.

451 *CHALCEDONENSE*, quatrieme Concile général, d'abord à Nicée, & enſuite transféré à Calcédoine, où les Evêques arriverent à la fin de Septembre. Il y en avoit cinq cens vingt, ou même cinq cens trente-ſix, en y comprenant peut-être les abſens, au nom deſquels les Métropolitains ſignerent la déciſion de la foi. Tous ces Evêques, excepté deux d'Afrique & les quatre Légats du Pape, étoient de l'Empire d'Orient. Il y avoit auſſi dix-neuf des premiers Officiers de l'Empire, qui aſſiſtoient au Concile de la part de l'Empereur Marcien. La premiere ſeſſion ſe tint le 8 Octobre. Les Evêques Paſcaſin & Lucence, & même le Prêtre Boniface, y eurent la preſſéance, comme Légats de S. Léon. Sa Lettre à Flavien y fut lue avec approbation, S. Flavien juſtifié, & Dioſcore anathématiſé. On pardonna aux Evêques qui, au Brigandage d'Epheſe, avoient cédé à la violence & au tems. Théodoret y fut auſſi reçu à la Communion de l'Egliſe, après avoir condamné Neſtorius. L'Eutychianiſme & le Neſtorianiſme y furent également proſcrits; & tous les Evêques en ſignerent le décret de la foi. L'Empereur Marcien aſſiſta à la ſixieme ſeſſion, tenue le 25 Octobre, dans laquelle on fit trois réglemens, dont le premier concerne les Moines, & les deux autres les Clercs. Après quoi les Evêques ayant fait les acclamations, ſupplierent l'Empereur de leur permettre de ſe retirer; ce qui fait voir qu'ils regardoient le Concile dès lors comme fini. Voilà pourquoi les Anciens, dit M. Fleury, faiſoient grande différence entre les ſix premieres ſeſſions & les ſuivantes, où il ne fut point queſtion de la foi. C'eſt après la ſixieme ſeſſion que les anciens exemplaires placent les vingt-ſept Canons du Concile de Calcédoine ſur la Diſcipline. Dans la quinzieme ſeſſion on fit, en l'abſence des Légats, un Canon, compté pour le vingt-huitieme, & conçu en ces termes: » Les » Peres ont eu raiſon d'accorder au Siége de Rome ſes » privileges, parce qu'elle étoit la Ville régnante. Ainſi » les cent cinquante Evêques ont jugé que la nouvelle » Rome, (Conſtantinople,) qui eſt honorée de l'Empire » & du Sénat, doit avoir les mêmes avantages dans l'Or» dre Eccléſiaſtique, & être la ſeconde après elle. « C'étoit, à la réſerve de la primauté, attribuer autant à l'Egliſe de Conſtantinople qu'à celle de Rome. Ce Canon fut vivement contredit par les Légats du Saint Siege, par S. Léon & par ſes ſucceſſeurs. Quoique dans le fond il n'accordât aux Evêques de CP. que des prérogatives dont ils étoient en jouiſſance, on doit le regarder néanmoins comme le germe du Schiſme qui ſépara depuis l'Egliſe d'Orient de celle d'Occident.

Dans la quatorzieme ſeſſion de ce Concile on fit deux réglemens dont il n'y avoit pas encore d'exemple. Par le premier, Athanaſe, Evêque de Pertha, dans la province Euphratéſienne, qui avoit été dépoſé ſur une accuſation mal prouvée, ayant été rétabli, il fut dit que Sabinien, qu'on avoit mis en ſa place, continueroit d'exercer les fonctions épiſcopales dans l'Egliſe de Pertha, aux dépens de laquelle il ſeroit nourri, juſqu'à la mort d'Athanaſe alors fort âgé, auquel il ſeroit ſubſtitué. Voilà la Coadjutorerie avec le droit de ſuccéder bien clairement établie. Par le ſecond réglement, Baſſien & Etienne, dépoſés l'un après l'autre du Siége Epiſcopal d'Epheſe, doivent être entretenus ſur les revenus de cette Egliſe. On voit ici l'origine des penſions réſervées aux Bénéficiers ſur les Bénéfices qu'ils ont quittés. Le Code de Denis le Petit, où ſont inſcrits les Canons de ce Concile, n'a été reçu en France qu'au tems de Charlemagne, comme le prouve le P. Queſnel dans ſa ſavante diſſertation, *de Codice Canonum Eccleſiæ Romanæ.*

451 *Romanum*, de Rome, par S. Léon, ſur la fin de l'année. On y reçoit le Concile de Calcédoine, & on y fait deux Canons; l'un qui ordonne que les enfans revenus de la captivité ſoient baptiſés, dans le doute s'ils l'ont été; l'autre qui défend de réitérer le Baptême donné par les Hérétiques. Le P. Manſi met ce Concile au 29 Septembre 451, jour conſacré, dit-il, au Synode annuel de Rome. Mais le Concile de Calcédoine n'étoit pas même alors commencé.

452 *Arelatenſe III.* On y fit 56 Canons dont le vingt-deuxieme défend de mettre en pénitence les perſonnes mariées ſans leur conſentement mutuel. Le trente-quatrieme défend de mettre les Affranchis en eſclavage pour crime d'ingratitude, à moins qu'il ne fût prouvé juridiquement. C'eſt que ce crime mettoit le Patron en droit de rappeller ſes Affranchis au joug de la ſervitude; & une légere offenſe, aux termes de la Loi Romaine, ſuffiſoit pour cela. L'héritier du Patron avoit le même droit contre les enfans des Affranchis, quand même ils auroient été dans la milice. (de Gourcy.)

453 *Andegavenſe*, d'Angers, le 4 Octobre, pour l'Ordination d'un Evêque. On y fit douze Canons ſur la Diſcipline. Léon, Métropolitain de Bourges, y aſſiſta, & eut la preſſéance ſur celui de Tours. Ce fut lui qui écrivit, avec les Evêques de Tours & du Mans, une Lettre encyclique au Clergé de la troiſieme Lyonnoiſe, pour lui notifier le deſſein où ils étoient de dépoſer les Clercs, qui, dans leurs affaires, s'adreſſeroient aux Juges Laïques préférablement aux Juges Eccléſiaſtiques. Le nom de Léon, qui paroît à la tête de cette Lettre, la fait attribuer au Pape S. Léon; & par une autre erreur on a ſuppoſé qu'elle étoit adreſſée aux Evêques *Provinciæ Thraciæ*, au lieu de *Provinciæ tertiæ*, qui eſt la troiſieme Lyonnoiſe.

453 *Jeroſolymitanum*, des Evêques des trois Paleſtines, après le rétabliſſement de Juvenal, & l'expulſion de Théodoſe. (Til.)

455 *Arelatenſe IV*, au ſujet d'un différend entre Fauſte, Abbé de Lérins, & Théodore, Evêque de Fréjus. Ce différend concernoit la Juriſdiction que l'Evêque prétendoit exercer ſur le Monaſtere de Lérins. Il fut réglé que Théodore, à l'exemple de Léonce ſon prédéceſſeur, auroit le droit excluſif d'ordonner les Sujets que l'Abbé voudroit élever à la Cléricature; qu'il ſeroit le ſeul à qui l'on s'adreſſeroit pour le ſaint Crême & la Confirmation; qu'on n'admettroit point dans le Monaſtere, ſans ſon conſentement, de Clercs étrangers à la Communion ou à la

l'exercice du Miniſtere ; & que du reſte toute la Congrégation laïque des Moines ſeroit ſous le gouvernement de l'Abbé, ſans que l'Evêque pût s'en mêler en aucune maniere. *Car il eſt conforme*, diſent les Peres, *à la raiſon & à la religion que toute la Congrégation laïque du Monaſtere ſoit en la libre diſpoſition & ſous l'unique gouvernement de l'Abbé qu'elle aura choiſi ; le tout en obſervant ſoigneuſement la régle établie par le Fondateur du Monaſtere*. Voilà une exemption monaſtique antérieure à l'Ordre de S. Benoît. Ce n'eſt donc pas, comme l'avancent pluſieurs Modernes, depuis la naiſſance de cet Ordre qu'elles ont eu lieu en Occident. M. Fleury met ce Concile en 461, & le P. Manſi en 456. Nous ſuivons le P. Labbe & le P. Pagi.

457 ou environ. * *Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Patriarche Protérius & le Concile de Calcédoine. (*Edit. Venet.* Tome IV, *ex Synodico.*)

458 *Romanum*, par S. Léon, pour réſoudre différentes difficultés que les ravages des Huns avoient fait naître. (Tillemont.)

459 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Gennade, contre les Simoniaques. Nous en avons la Lettre ſynodale ſans date. (Pagi.)

462 *Romanum*, au mois de Novembre, en faveur d'Hermès, qui s'étoit emparé de l'Egliſe de Narbonne.

463 *Arelatenſe V*, d'Arles, ſur la fin de l'année, par Léonce, Métropolitain d'Arles, à l'occaſion de l'Ordination d'un Evêque de Die, faite par S. Mamert de Vienne, ſans égard pour l'ordonnance de S. Léon, qui avoit ſoumis en 450 cette Egliſe à l'Archevêque d'Arles. Le Concile écrivit au Pape Hilaire, pour ſe plaindre du procédé de S. Mamert, que le Pape déſapprouva par ſa réponſe. (*Edit. Venet.* Tome V.)

464 *Tarraconenſe*, de Tarragone, au ſujet de Silvain, Evêque de Calahorre, qui ordonnoit des Evêques à l'inſu d'Aſcagne, Evêque de Tarragone, ſon Métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les Evêques de ſa Province, en écrivit au Pape, pour ſavoir comme il falloit traiter Silvain.

465 ou environ. *Venetenſe*, de Vannes en Bretagne, par Perpétuus, Métropolitain de Tours, pour donner un Evêque à cette Egliſe. On y fit ſeize Canons, dont le dernier ordonne de chaſſer de l'Egliſe les Clercs qui obſervoient les augures, & ce qu'on appelloit alors le ſort des Saints.

465 *Romanum*, le 17 Novembre, compoſé de quarante-huit Evêques, ſur la Diſcipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par ſa réponſe à Aſcagne, & aux autres Evêques de la Tarragonoiſe, du 30 Décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le paſſé ; & il leur refuſe, par la même Lettre, ce qu'ils avoient demandé touchant Irénée, que tout le Clergé & le peuple de Barcelone déſiroit d'avoir pour Evêque, comme ſon prédéceſſeur le leur avoit déſigné.

470 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, par S. Patient, Métropolitain de Lyon, où l'on élit pour Evêque de Châlon un ſaint Prêtre, nommé Jean.

471 * *Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Triſagion l'addition impie, *qui crucifixus es pro nobis*. (*Edit. Venet.* Tome IV, *ex Synodico.*)

472 *Antiochenum*, où Pierre le Foulon eſt dépoſé. Le Pape Gélaſe en fait mention & Libérat. *Brev. Cap.* 18.

473 *Bituricenſe*, de Bourges, où Sidoine, Evêque de Clermont & Préſident de cette aſſemblée, proclama Simplicius, Evêque de Bourges, & à cette occaſion fit au peuple un diſcours que nous avons.

475 ou environ. *Arelatenſe* & *Lugdunenſe*, dans le premier deſquels on prétend que le Prêtre Lucide rétracta des propoſitions outrées qu'il avoit avancées, touchant la prédeſtination. Le ſecond roula, dit-on, à peu près ſur les mêmes matieres. Ces deux Conciles ne nous ſont connus que par les Ouvrages de Fauſte de Riez : Ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du ſemi-Pélagianiſme, & qui, comme tels, ont été mis entre les Apocryphes, par le Concile du Pape Gélaſe & de ſoixante-dix Evêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicateſſe de Fauſte ſur l'article de la ſincérité.

476 * *Epheſinum*, d'Ephèſe, par Timothée Elure, à la tête des Eutychiens, contre Acace de CP. & tous les Evêques qui s'étoient oppoſés aux Lettres Encycliques de Baſiliſque contre le Concile de Calcédoine. (*Edit. Venet.* T. V.)

477 * *Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le Concile de Calcédoine. *Ibid.*

478 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée & Paul d'Ephèſe, y ſont condamnés & dépoſés.

Le Pape Simplice fit à Rome la même choſe dans un autre Concile. Mais l'Egliſe d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le Patriarche Acace, de concert avec l'Empereur Zénon, trompoit le Pape, en favoriſant ſous main les Hérétiques qu'il affectoit de condamner. (Pagi, Tillemont, Muratori, S. Marc.)

481 *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, Evêque d'Antioche, accuſé d'héréſie par les partiſans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet.* T. V.)

484 * *Carthaginenſe*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, Roi des Vandales, entre les Catholiques & les Ariens, pour le premier Février 484. Elle ne ſe tint point ; mais 464 Evêques Catholiques qui s'y étoient rendus, y furent opprimés & relégués, 46 en Corſe, 302 ailleurs ; 88 moururent, & 28 s'enfuirent.

484 *Romanum I*, par Félix III, à la tête de 67 Evêques, le 28 Juillet. Vital & Miſene Légats à CP. y ſont dépoſés & excommuniés, pour avoir communiqué avec les Hérétiques, & prononcé à haute voix dans les Diptyques le nom de Pierre Monge, faux Evêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée, & celle d'Acace de CP. prononcée pour la premiere fois. (Pagi.)

Tout l'Occident rejettoit hautement l'Hénoticon, ou Décret d'union de l'Empereur Zénon ; ce qui fit avec l'Orient un ſchiſme de 35 ans. (Pagi.)

485 * *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Barſumas, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où, ſur une fauſſe interprétation d'un texte de S. Paul, l'on permet le mariage aux Prêtres & aux Moines. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

485 *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Babuée, Evêque Catholique de cette ville, où l'on condamne la déciſion de Barſumas & de ſon Concile. (*Ibid.*)

485 *Romanum II*, de ſoixante-dix-ſept Evêques, le 5 Octobre. La condamnation d'Acace de CP. prononcée au Concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'eſt apparemment le même Concile où Pierre le Foulon, Patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématiſé. (Pagi.)

488 *Romanum III*, le 13 Mars, de quarante Evêques, le Pape Félix à la tête, & de ſoixante-ſeize Prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape ſur ceux qui avoient abandonné la foi dans la perſécution en Afrique. (Manſi.)

492 *Conſtantinopolitanum*, où l'on confirme le Concile de Calcédoine, ſous l'Evêque Euphémius, qui l'avoit fait recevoir précédemment à l'Empereur Anaſtaſe avant que de le couronner.

495 *Romanum*, de quarante-cinq Evêques & cinquante-huit Prêtres. Miſene, Légat prévaricateur en 484, y eſt abſous par Gélaſe. Vital, ſon collegue, étoit mort auparavant. (Pagi.)

495 * *Lapetenſe*, *Seleucienſe*, *Adrienſe*, trois Conciliabules des Neſtoriens en Perſe, tenus par Barſumas, où l'on confirme l'Héréſie & les décrets donnés en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

495 ou 496 * *Conſtantinopolitanum*, où les Evêques eurent la lâcheté de dépoſer & d'excommunier le Patriarche Euphémius, en éliſant Macédonius par une baſſe complaiſance pour l'Empereur Anaſtaſe. Les Bollandiſtes mettent ce Concile en 496. (T. I. *Menſ. Aug.* p. 47.)

496 & non 494, comme le prouve le P. Pagi, *Romanum*, ſous Gélaſe. On y fit un catalogue des Livres Canoniques. Celui des Ecritures eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il ne met qu'un Livre des Maccabées, ſuivant la plûpart des exemplaires. Il nomme les quatre Conciles généraux & les autres autoriſés dans l'Egliſe. Il nomme enſuite les Peres, en commençant par S. Cyprien & en finiſſant par la Lettre de S. Léon à Flavien. Entre les apocryphes, il place les Ecrits de Fauſte de Riez, comme on l'a déja remarqué plus haut.

499 * *Perſicum*, de Perſe, par Hoſée, Métropolitain Neſtorien de Niſibe, où l'on confirme les décrets donnés ſous Barſumas, en faveur du mariage des Prêtres & des Moines. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

499 *Romanum I*, le premier Mars, ſous le Pape Symmaque. Soixante-douze Evêques, le Pape à leur tête, y font pluſieurs décrets pour retrancher les abus qui ſe commettoient dans l'élection du Pape. On y déclara nul un décret du Pape Simplice, portant qu'on ne procéderoit à l'élection d'un nouveau Pape qu'en préſence du Préfet du Prétoire ou de tel autre député du Souverain de Rome. Baronius prétend que ce décret eſt ſuppoſé ; mais les Evêques du Concile ne le diſent pas. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que

le Préfet Baſile avoit aſſiſté au nom du Roi Odoacre à l'élection de Félix III. (Muratori, *Ann.* T. III.)

500 au plus tard, *Lugdunenſe*, ou plutôt conférence des Catholiques avec les Ariens, le 2 Septembre, Fête de ſaint Juſte, Evêque de Lyon, & le jour ſuivant, en préſence du Roi Gondebaud, Arien lui-même. Les Ariens furent convaincus d'erreurs par S. Avit de Vienne, & pluſieurs ſe convertirent; mais le Roi, quoiqu'il aimât les Catholiques, demeura endurci : *Quia Pater eum non traxerat, non potuit venire ad Filium, ut veritas impleretur : Non eſt volentis, neque feſtinantis, ſed miſerentis Dei*, comme il eſt dit dans la conférence même, que le P. Pagi rapporte à l'an 500.

501 *Romanum II*, ſous le Pape Symmaque, aux Fêtes de Pâque, par Pierre, Evêque d'Altino, envoyé à Rome par Théodoric, Roi d'Italie, en qualité de Viſiteur, pour terminer la conteſtation de Symmaque & de Laurent, au ſujet de la Papauté. Symmaque ayant refuſé de comparoître à cette Aſſemblée, les choſes reſterent dans la même confuſion qu'auparavant. Une choſe remarquable, c'eſt que les Peres de ce Concile, en parlant de Théodoric, l'appellent, tout Arien qu'il étoit, *très-pieux & très-ſaint*. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

501 *Romanum III.* Théodoric, qui vouloit rétablir la paix dans Rome, ordonna ce ſecond Concile qui fut aſſemblé au mois de Septembre dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Jéruſalem, autrement dite la Baſilique du Palais de Seſſorius. Mais Symmaque, tandis qu'il étoit en marche pour s'y rendre, accompagné d'un grand nombre de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, eſt attaqué par des Factieux qui font pleuvoir ſur lui & ſur ſon cortége une grêle de pierres; ce qui l'oblige à rebrouſſer chemin. Ce ne furent plus dans la ville que violences & que meurtres. Les Evêques, ne pouvant rien ordonner en l'abſence de Symmaque, écrivirent au Roi Théodoric pour demander permiſſion de retourner à leurs Egliſes.

502 *Romanum IV*, dit *Palmare*, de la Palme, à cauſe d'une porte ainſi nommée de la Baſilique de S. Pierre, commencé, ſuivant les apparences, le 6 Novembre. Les Evêques y déclarerent Symmaque déchargé devant les hommes des accuſations intentées contre lui, laiſſant le tout au Jugement de Dieu. On y annulla l'Ordonnance par laquelle Baſile, Préfet du Prétoire, avoit en 483 défendu de conſacrer l'Evêque de Rome ſans avoir pris l'avis du Prince ou du Préfet du Prétoire.

503 *Romanum V*, au ſujet d'un écrit des Schiſmatiques *contre le Synode de l'abſolution*, c'eſt-à-dire contre le Concile précédent. Le Diacre Ennodius, chargé par le Pape de répondre à cet écrit, préſenta le ſien à l'Aſſemblée ſous le titre de *Livre Apologétique* : Ouvrage où l'Auteur prétend que le S. Siége rend impeccables ceux qui l'occupent, ou plutôt que Dieu n'en permet l'entrée qu'à ceux qu'il a prédeſtinés pour être Saints. Si la conduite de ceux qui l'avoient tenu juſqu'alors pouvoit juſtifier en quelque ſorte cette aſſertion, celle de pluſieurs de leurs ſucceſſeurs l'ont bien démentie.

504 *Romanum VI*, ſous Symmaque, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe. Ils y ſont anathématiſés comme des Hérétiques manifeſtes, s'ils ne reſtituent. (Pagi.)

506 *Agathenſe*, d'Agde, le 11 Septembre, par vingt-quatre Evêques & dix Députés. Ils y firent quarante-huit Canons, ſur la Diſcipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment de quelques Conciles ſuivans. On voit dans le vingt-deuxieme Canon l'origine des Bénéfices, en ce qu'il permet aux Prêtres & aux Clercs de retenir les biens de l'Egliſe avec la permiſſion de l'Evêque, ſans pouvoir néanmoins les vendre, ni les donner. Le quinzieme défend de regarder comme Catholiques les Laïcs qui ne communient point aux Fêtes de Noël, de Pâque & de la Pentecôte. Le vingtieme ordonne à l'Archidiacre de tondre les Clercs qui laiſſent croître leurs cheveux. On trouve dans le vingt-unieme l'établiſſement des Chapelles domeſtiques pour la commodité des familles qui ſont à la campagne, & dont les habitations ſont trop éloignées des Egliſes Paroiſſiales. On abolit dans le quarante-unieme ce qu'on appelloit le *ſort des Saints* : abus qui conſiſtoit à regarder comme un préſage de l'avenir le premier verſet qui ſe préſentoit à l'ouverture d'un Livre de l'Ecriture Sainte. On voit encore par ce Concile que quoique les Gaules ne fiſſent plus partie de l'Empire, on y datoit encore les Actes Eccléſiaſtiques par les Conſuls Romains. Il eſt daté du Conſulat de Meſſala, vingt-deuxieme année d'Alaric II, Roi des Viſigoths, dans les imprimés d'après trois anciens manuſcrits. Mais un manuſcrit de la Bibliotheque Cottonienne, au lieu du Conſulat, porte : *anno vigeſimo regnante Alarico ;* ce qui revient à l'an 505. Mais dans un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi on lit : *anno xxi Alarici Regis*. Une Lettre de Saint Céſaire d'Arles, écrite après ce Concile, nous apprend qu'Alaric avoit indiqué un Concile à Toulouſe pour l'année ſuivante. L'objet pour lequel il convoqua cette Aſſemblée étoit vraiſemblablement d'y faire approuver ſon code Théodoſien, rédigé & commenté par Anien. Ce Concile ſert auſſi à faire connoître l'étendue de la domination des Viſigoths dans les Gaules.

509 * *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre Synodale, par laquelle il déclaroit recevoir les Conciles de Nicée, de Conſtantinople & d'Epheſe, ſans parler de celui de Calcédoine. (Le Quien, *Or. Chriſt.*)

511 *Aurelianenſe I*, d'Orléans, le 10 Juillet, par 30 Evêques. On y fit trente-un Canons ſur la Diſcipline, dont quelques uns entreprennent ſur la juriſdiction civile. Tel eſt le quatrieme qui ordonne que les fils, les petits-fils & les arriere-petits-fils de ceux qui ont vécu dans la Cléricature, demeureront ſous le pouvoir & la juriſdiction de l'Evêque. Les Peres de l'Aſſemblée dans le cinquieme reconnoiſſent que toutes les Egliſes tiennent du Roi les fonds dont elles ſont dotées; c'eſt là, ſi l'on en croit un Moderne, le fondement de la Régale. On ne pouvoit guere la tirer de plus loin. Dans le ſixieme on défend à tout particulier de ſe préſenter pour entrer dans le Clergé ſans avoir des Lettres du Roi ou du Juge. Cette défenſe avoit pour objet principal de s'aſſurer ſi le Sujet étoit de condition libre ou affranchi. Ceux qui étoient Serfs n'étoient point admis aux Ordres. S'ils y avoient été reçus, les maîtres pouvoient les réclamer. On les dégradoit, & ils rentroient dans la Servitude. Cependant on dérogeoit quelquefois à cette loi générale. Nous en voyons des exemples dans ces tems-là. Les Evêques envoyerent ces Canons à Clovis, le priant de les appuyer de ſon autorité. Entre ces Prélats on voit Adelphius, Evêque de Bâle. Or il paſſe pour conſtant parmi les Savans que les Evêques alors n'alloient point aux Conciles indiqués dans les lieux qui n'étoient pas de l'obéiſſance de leur Souverain. On y voit auſſi un *Litharſus, Epiſcopus Eccleſiæ Oximenſis*, c'eſt-à-dire d'Hieſmes, d'où le P. Sirmond infere que l'Hieſmois avoit alors un Evêque particulier; ce qu'Adrien de Valois refute dans ſa Notice des Gaules, où il prouve que l'Hieſmois a toujours appartenu au Dioceſe de Séez. Dans un exemplaire manuſcrit de ce Concile (*Cod.* R. 1458) & dans un autre de Pithou, cité par le P. Sirmond, la date de ſa clôture eſt ainſi exprimée : *Sexto Idus menſis quinti*, au lieu que l'imprimé porte, *ſexto Idus Julias*, ce qui revient au même, & montre que les Peres de cette Aſſemblée ſuivoient l'uſage des Francs de commencer l'année avec le mois de Mars.

511 * *Sidonenſe*, de Sidon en Paleſtine, ſur la fin de l'année, compoſé de quatre-vingts Evêques, contre le Concile de Calcédoine. Les Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem empêchent qu'il ne ſoit formellement condamné; mais par une foibleſſe coupable ils feignent de ne pas le recevoir. (Le Quien, *Or. Chriſt.*)

512 * *Antiochenum*, par Xénaïas, Evêque d'Hiéraple. Sévere y eſt ordonné Patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'Ordination de Sévere au mois Dius, de l'an 561 de l'Ere Céſaréenne d'Antioche, Indiction vi, ce qui revient au mois de Novembre 512.

516 * *Conſtantinopolitanum*, par Timothée, Patriarche intrus, où l'on condamne le Concile de Calcédoine. (*Edit. Venet.* T. V.)

516 *Illyrienſe*. Jean de Nicopolis & ſept autres Evêques y marquent leur Communion avec le Pape Hormiſdas.

516 *Tarraconenſe*, de Tarragone, le 6 Novembre, où dix Evêques dreſſerent treize Canons, dont le ſeptieme ordonne que l'obſervation du Dimanche commencera dès le Samedi; d'où vient la coutume en Eſpagne de s'abſtenir de toute œuvre ſervile le Samedi vers le ſoir. Ce Concile eſt daté : *Anno ſexto Theuderici Regis, Conſulatu Petri, ſub die octavo idûs Novembris.* C'eſt un des premiers qui aient employé la date des années du regne des Rois d'Eſpagne.

517 *Gerundenſe*, de Gironne, le 8 Juin. Sept Evêques y firent dix Canons. Entre autres points de Diſcipline, on y ordonna deux Litanies : la premiere, le Jeudi, le Vendredi & le Samedi après la Pentecôte, la ſeconde, le premier Jeudi de Novembre & les deux jours ſuivans.

517 *Epaonenſe*, d'Albon au Dioceſe de Vienne, & non d'Yene au Dioceſe de Bellai, depuis le 6 juſqu'au 15 de

Septembre, par S. Avit, Evêque de Vienne, à la tête, non des ſeuls Evêques de ſa Province, mais de tous ceux du Royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq, parmi leſquels on voit un Evêque de Vindiſch, ville aujourd'hui ruinée au Dioceſe de Basle, & ſuivant les actes imprimés un Evêque de Nevers. Mais M. le Beuf a fait voir contre M. Schoepflin & d'autres qui inféroient de-là que Nevers a été de l'ancien Royaume de Bourgogne, qu'au lieu de *Nivernenſis*, il faut lire *Nivedunenſis*, Nyon, ville à quatre lieues de Geneve, près du Lac, où étoit autrefois le Siége de Bellai. On fit dans ce Concile quarante Canons, dont le vingtieme défend aux Clercs de rendre viſite aux femmes à midi & le ſoir ſans compagnons & ſans néceſſité; ce qui montre que la méridienne étoit alors en uſage dans les Gaules. Le trentieme défend de recevoir à la pénitence ceux qui auront contracté des mariages inceſtueux, & déclare tel celui d'un homme avec ſa belle-ſœur. Etienne, grand Tréſorier du Roi Sigiſmond, étoit dans ce dernier cas, ayant épouſé en ſecondes noces Palladia, ſœur de ſa premiere femme; & le Canon avoit été ſpécialement fait à ſon occaſion. Le Roi prit le parti de ſon Officier, & menaça les Prélats de ſon reſſentiment. Ce Concile eſt daté de l'Indiction XV. Le P. le Cointe a donc eu tort d'avancer qu'avant Charlemagne on ne datoit point de l'Indiction dans les Gaules, depuis qu'elles étoient tombées au pouvoir des Barbares. Outre cette date, ce Concile porte: *Die XVII cal. menſis octavi;* ce qui prouve que les Bourguignons commençoient alors comme les Francs l'année au mois de Mars.

517 *Lugdunenſe.* S. Viventiole, Evêque de Lyon, qui avoit aſſiſté au Concile d'Epaone, où d'Albon, loin d'être intimidé par les menaces de Sigiſmond, aſſembla ce nouveau Concile pour confirmer le trentieme Canon qui avoit irrité ce Prince. C'eſt l'objet des ſix réglemens que l'on fit dans cette Aſſemblée, où l'on ne remarque parmi les Prélats qui la compoſoient que deux Suffragans de Lyon, Silveſtre de Châlon-ſur-Saône & S. Grégoire de Langres.

518 *Conſtantinopolitanum*, le 20 Juillet, ſous l'Empereur Juſtin. A la requête des Moines & à la priere du peuple, on mit dans les Diptyques Euphémius & Macédonius; tous ceux qui avoient été bannis pour la cauſe de ces deux Patriarches de Conſtantinople furent rappellés & rétablis: les quatre Conciles généraux & S. Léon furent auſſi mis dans les Diptyques; Sévere d'Antioche anathématiſé. Jean de Conſtantinople envoya par-tout ce Décret ſigné de 40 Evêques, avec un Edit de l'Empereur pour le faire exécuter.

518 *Jeroſolymitanum*, le 6 Août, où tout ce qui s'eſt fait à Conſtantinople, eſt confirmé par trente-trois Evêques des trois Paleſtines. (Labbe, Manſi.)

518 *Tyrienſe*, de Tyr, où la même confirmation ſe fit dans l'Egliſe, parmi les acclamations du peuple, le Dimanche après la lecture de l'Evangile. Dans la cinquieme Action du Concile de CP. célébré ſous Mennas l'an 536, il eſt dit que ce Concile de Tyr ſe tint *le 28 de Loüs, ſelon les Tyriens, ou le 15 Septembre de l'an 643* (de l'Ere de Tyr) *Indiction XII;* ce qui revient à l'an de J. C. 518. Voyez ce qu'on a dit de l'Ere de Tyr dans la Diſſertation ſur l'Art de vérifier les Dates.

Pluſieurs autres Egliſes, & en particulier le Clergé d'Antioche, ſe déclarerent alors contre Sévere & en faveur du Concile de Calcédoine. On comptoit juſques à deux mille cinq cens Evêques qui avoient confirmé par leurs lettres ce Concile, ſous le regne de l'Empereur Juſtin. (Fleury.)

519 Aſſemblée générale à CP. le Jeudi-Saint 28 Mars, où Jean de Conſtantinople eſt réuni au Pape, après avoir déclaré qu'il recevoit les quatre Conciles, & qu'il condamnoit tous ceux qui avoient voulu de façon ou d'autre y contrevenir. Acace de Conſtantinople fut auſſi effacé des Diptyques avec Fravita, Euphémius, Macédonius, Timothée & les Empereurs Zénon & Anaſtaſe.

La même année, Sévere fut chaſſé d'Antioche, & Paul ordonné à ſa place.

519 *Britannicum*, de Brévi dans le Pays de Galles, où ſaint David, après avoir éteint dans ce Concile, par un diſcours pathétique, les dernieres étincelles du Pélagianiſme, eſt élu Archevêque du Pays. (Wilkins, T. I, p. 8. Manſi, T. I, p. 403.

520 *Conſtantinopolitanum.* Epiphane y eſt ordonné Patriarche de Conſtantinople le 25 Février, à la place de Jean, mort au commencement de 520.

521 ou environ. *In Sardinia*, par les Evêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Il fut tenu à l'occaſion de la fameuſe propoſition des Moines de Scythie: *Un de la Trinité a ſouffert*, & des écrits de Fauſte, Evêque de Riez, ſur le libre Arbitre & la Grace. Nous avons la Lettre Synodale où les Peres de ce Concile expliquent leurs ſentimens ſur ces matieres. Elle eſt de S. Fulgence, & ſe trouve parmi ſes Œuvres.

523 *Agaunenſe*, d'Agaune, ou de S. Maurice en Valais, le 14 Mai. La Pſalmodie continuelle, établie dans ce Monaſtere le 30 Avril précédent par le Roi Sigiſmond, eſt confirmée par neuf Evêques & neuf Comtes. Le P. Labbe & Dom Mabillon mettent ce Concile en 515, fondés ſur la Chronique de Marius d'Avenche; ſelon laquelle il s'eſt tenu ſous le Conſulat de Florentius & d'Anthemius. Mais le P. Pagi fait voir qu'étant poſtérieur à la mort de Sigeric, arrivée en 522, & antérieur à la priſe du Roi Sigiſmond ſon pere, il appartient à l'an 523.

523 *Juncenſe*, de Junque en Afrique, où S. Fulgence préſida ſur la fin de l'année. Le P. Pagi ſe trompe en rapportant ce Concile à l'an 524. (Manſi.)

524 *Suffetanum*, de Suffete en Afrique, où S. Fulgence, par modeſtie, fit préſider l'Evêque *Quodvultdeus*, qui lui avoit diſputé la préſéance au Concile de Junque.

524 *Arelatenſe*, le 6 Juin, où S. Céſaire préſide, aſſiſté de douze Evêques. On y fit quatre Canons.

525 *Carthaginenſe*, le 5 Février. Boniface de Carthage, à la tête de 60 Evêques, y rendit graces à Dieu de la paix rendue à l'Egliſe d'Afrique. On y lut un grand nombre de Canons; on y confirma l'ancienne police de l'Egliſe d'Afrique, ſuivant laquelle chaque Province avoit ſon Métropolitain qu'on qualifioit de Primat ou Evêque du premier Siége, & toutes reconnoiſſoient l'Evêque de Carthage pour leur chef. L'Abbé Pierre y préſenta une requête au Primat de Carthage Boniface, & à toute l'Aſſemblée, pour la liberté de ſon Monaſtere, que Libérat, Evêque du premier Siége de la Byſacene, prétendoit ſoumettre à ſon autorité, parce qu'il étoit ſitué dans ſa Province, prétention qu'il avoit pouſſée juſqu'à excommunier l'Abbé & ſes Moines, malgré la proteſtation qu'ils faiſoient de ne relever que du Primat d'Afrique, & malgré les preuves qu'ils en donnoient. Libérat avoit écrit à Boniface & à ſon Concile de ne point donner atteinte aux Canons qui ordonnoient que les Monaſteres fuſſent ſoumis aux Evêques dans les Dioceſes deſquels ils ſe trouvoient. Mais Boniface lui répondit que, ſous prétexte de maintenir les anciens Canons, on ne devoit pas annuller des droits ſi bien établis. En conſéquence on fit le Décret ſuivant: *Erunt igitur omnia omnino Monaſteria, ſicut ſemper fuerunt, a conditione Clericorum modis omnibus libera, ſibi tantùm & Deo placentia.* (Labbe *Concil.* T. 4. p. 1649.)

527 *Carpentoractenſe*, de Carpentras, le 6 Novembre. Saint Céſaire d'Arles y préſida, & il y avoit en tout 16 Evêques. Le Préſident y ſuſpendit pour un an Agrece, Evêque d'Antibes, pour ne s'être pas conformé au réglement qui défendoit d'ordonner aucun Evêque qui n'eût pas ſervi dans le Clergé. (Pagi.)

527 *Toletanum II*, le 17 Mai. On y fit cinq Canons, dont un étend la défenſe du mariage entre parens, tant que la parenté ſe peut connoître. A la fin de ce Concile, Tolède eſt qualifiée Métropole. C'eſt la premiere fois qu'on lui voit donner ce titre. Ce Concile eſt daté de l'an 565 de l'Ere d'Eſpagne & de la cinquieme année du regne d'Amalaric. En aſſociant ce Prince à ſon Aïeul Theuderic dès l'an 523, ces deux dates s'accordent, & répondent à l'an 527 de J. C.

529 *Arauſicanum II*, d'Orange, le 3 Juillet, Treize Evêques, dont S. Céſaire étoit le premier, s'y trouverent. Ils y propoſerent & ſouſcrivirent 25 articles qui leur avoient été envoyés du S. Siége touchant la Grace & le libre Arbitre. Ces articles ſont: Que le péché d'Adam n'a pas ſeulement nui au corps, mais à l'ame; qu'il n'a pas nui à lui ſeul, mais qu'il a paſſé à ſes deſcendans; que la Grace de Dieu n'eſt pas donnée à ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que la purgation du péché & le commencement de la foi ne viennent pas de nous, mais de la Grace; en un mot que par les forces de la nature nous ne pouvons, ni rien faire, ni rien penſer qui tende au ſalut; que l'homme n'a de lui-même que le menſonge & le péché; que la perſévérance eſt un don de Dieu, &c.

529 *Vaſenſe*, de Vaiſon, le 5 Novembre. Douze Evêques, compris S. Céſaire, y firent cinq Canons. Ce fut dans ce Concile qu'on introduiſit en France la Litanie ſimple, ou le *Kyrie eleiſon*, à l'imitation des Egliſes d'Orient & d'Italie. Il fut ordonné qu'elle ſe diroit à Matines, à la Meſſe & à Vêpres. La date de ce Concile eſt ainſi marquée: *Actum ſub die Nonarum Novembris, Decio juniore viro clariſſimo Conſule.*

530 *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, au mois de Juillet ou d'Août, pour les vérités de la Grace contre les Sémi-Pélagiens. (Pagi.)

530 & 531 *Romana duo.* Dans le premier tenu après le 12 Novembre, le Pape Boniface II fait ſigner aux Evêques un Décret qui l'autoriſoit à ſe choiſir un ſucceſſeur, & nomme auſſi-tôt le Diacre Vigile. Mais s'étant apperçu qu'il avoit en cela contrevenu aux ſaints Canons, il aſſembla un nouveau Concile, où il fit caſſer & brûler ce Décret. (Labbe, *Conc.* T. IV, p. 1690. Pagi.)

531 *Conſtantinopolitanum*, par Epiphane, où l'on ſuſpend de ſes fonctions Etienne, Métropolitain de Lariſſe en Theſſalie, pour ne s'être point fait ordonner par le Patriarche de Conſtantinople.

531 *Romanum*, le 7 Décembre, au ſujet du même Etienne de Lariſſe, qui avoit appellé au Pape de ſon interdiction. La déciſion de ce Concile nous manque.

532 *Collatio*, ou Conférence de CP. pendant trois jours, entre les Catholiques & les Sévériens. Ceux-ci furent confondus, & il y en eut pluſieurs qui revinrent à l'Egliſe.

533 *Aurelianenſe II*, d'Orléans, le 23 Juin. On y fit 21 Canons, dont le huitieme ſupprime l'Ordre des Diaconeſſes, & ordonne que les meubles de l'Evêque défunt ſoient conſervés à ſon ſucceſſeur. Le neuvieme défend aux Prêtres d'habiter avec des Laïcs, & veut qu'ils reſtent ſeuls ou s'aſſocient avec d'autres Clercs. Le vingtieme défend l'uſage des viandes ſuffoquées. Le P. Manſi ſe trompe en rapportant ce Concile à l'an 536. *Voy.* Pagi.

534 *Romanum*, où cette propoſition : *Unus è Trinitate paſſus eſt carne*, fut approuvée, & les Moines Acémetes, qui la combattoient, condamnés & excommuniés.

535 *Carthaginenſe*, au commencement de l'année, de 217 Evêques, ſous l'Evêque Réparat. On y demanda à l'Empereur Juſtinien la reſtitution des droits & des biens des Egliſes d'Afrique, uſurpés par les Vandales : ce qui fut accordé par une loi du premier Août de la même année. On renouvella auſſi dans ce Concile la déciſion de celui de 525 touchant l'exemption des Monaſteres. Elle fut portée dans les Gaules où elle devint célebre ; on la trouve citée dans pluſieurs priviléges, entre autres dans celui de S. Denis en France de l'an 658, & dans celui de Corbie de l'an 664. (Labbe, *Conc.* T. IV, p. 1642.)

535 *Arvernenſe I*, de Clermont en Auvergne, le 8 Novembre. Quinze Evêques du Royaume de Théodebert y firent 16 Canons, dont le cinquieme porte *que les Sénieurs des Francs, & les Anciens qui ſe trouveront dans les châteaux ou bien à la ſuite de la Cour, ſeront tenus à Pâque, à la Pentecôte & à Noël de ſe rendre chacun dans la ville capitale de la Cité où il eſt domicilié, pour y célébrer ces Fêtes avec l'Evêque.* Par ces *Sénieurs* & ces *Anciens*, on ne doit pas entendre avec M. de Valois des Officiers vétérans & retirés du ſervice, mais des Officiers exerçant actuellement un emploi conſidérable.

536 *Conſtantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y dépoſa Anthime de CP. & Mennas fut conſacré à ſa place par le Pape. Sévere, faux Patriarche d'Alexandrie, & d'autres Evêques Hérétiques y furent auſſi condamnés.

Après la mort d'Agapit, arrivée à CP. le 22 Avril, Mennas y tint un nouveau Concile le 2 Mai, qui fut continué juſqu'au 4 Juin. La dépoſition d'Anthime y fut confirmée, & ce Prélat anathématiſé. On y dit auſſi anathême à Sévere d'Antioche & à Pierre d'Apamée, déja condamnés. Le même anathême fut prononcé contre Zoare, Moine Syrien, fougueux Acéphale ; & le tout fut confirmé par la Conſtitution de Juſtinien, donnée le 6 Août 536. Il y avoit plus de 60 Evêques dans ce Concile.

536 *Jeroſolymitanum*, le 19 Septembre. Quarante Evêques y approuverent ce qui avoit été fait à Conſtantinople.

536 * *Thevinenſe*, de Thévis en Arménie, par Nierſès, Catholique des Arméniens, où l'on condamne le Concile de Calcédoine, & l'on adopte l'erreur de l'unité de nature en J. C. On y ordonne de plus que les Fêtes de Noël & de l'Epiphanie ſe célébreront le même jour, 6 Janvier. Ce Concile eſt l'époque du ſchiſme de l'Egliſe d'Arménie. (*Edit. Venet.* T. V.)

538 *Aurelianenſe III*, d'Orléans, le 7 Mai. On y fit 33 Canons. Le mois de Mai, dans la date de ce Concile, eſt appellé le troiſieme mois ; d'où le P. Pagi conclut que les François commençoient dès-lors l'année à Pâque. Il en devoit conclure au contraire qu'ils la commençoient avec le mois de Mars. En effet Pâque en 538 fut le 4 Avril. Si donc l'année eût commencé à Pâque, Mai n'auroit été que le ſecond mois, & non le troiſieme.

540 ou environ, *Barcinonenſe*, de Barcelone, par Sergius, Métropolitain de Tarragone. On y fit 10 Canons ſur la Diſcipline.

541 *Aurelianenſe IV*, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y fit 38 Canons, qui furent ſouſcrits par 38 Evêques préſens, & pour les abſens par 11 Prêtres & un Abbé. Le P. Sirmond prétend que ce Concile fut célébré avant l'Automne, ſur ce qu'il eſt daté de la IV Indiction, qui finiſſoit, dit-il, au 31 Août.

541 *Gazenſe*, de Gaza en Paleſtine, dans lequel Paul, Patriarche d'Alexandrie, eſt dépoſé, pour ſon attachement à l'Origéniſme, & pour crime d'homicide. (Manſi, *Suppl.* T. I, p. 428.)

541 *Byſacenum*, des Evêques de la Province Byſacene, en Afrique. Les Réglemens qu'on y fit & que nous n'avons plus, furent envoyés à l'Empereur Juſtinien, qui les confirma par un Reſcrit de l'an 542, au deſir du Concile. (D. Cellier.)

542 *Antiochenum*, aſſemblé par Ephrem, Patriarche d'Antioche. On y condamne les erreurs d'Origene. (*Ibid.*)

543 ou environ. *Conſtantinopolitanum*, de CP. où Mennas & les autres Evêques approuverent l'Edit de Juſtinien, qui anathématiſoit Origene, & les erreurs qui lui ſont attribuées. La condamnation d'Origene fut une occaſion à Théodore de Cappadoce, Origéniſte, & Acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux Chapitres tirés de Théodore de Mopſueſte, d'Ibas & de Théodoret. Théodore flattoit l'Empereur de l'eſpérance que les Acéphales ſe réuniroient à l'Egliſe, & recevroient le Concile de Calcédoine, dès que ces trois Chapitres ſeroient condamnés.

544 * *Perſicum*, de Perſe, par Mar-Abas, Catholique des Neſtoriens, qui par ſon zele mit fin au ſchiſme qui régnoit dans ſa Secte, où l'on voyoit ordinairement deux Evêques en chaque Ville, l'un célibataire & l'autre marié. Il paroît que dans ce Synode les Evêques embraſſerent la continence. On y renouvella pluſieurs anciens Canons ſur la Diſcipline. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. III.)

546 *Ilerdenſe*, de Lérida, par 8 Evêques, le 6 Août. On y fit 16 Canons ſur la Diſcipline, dont le dernier prononce anathême contre les Clercs qui enlevent les biens & les effets de l'Evêque après ſa mort, & les déclare coupables de ſacrilege ; permettant néanmoins qu'on leur accorde, quoique difficilement, la Communion étrangere. Ce Canon les prive donc des fonctions de leur Ordre & les admet à la Communion laïque, qu'il faut entendre quelquefois ſous le nom de Communion étrangere. Ainſi l'anathême ne ſignifie pas toujours l'excommunication majeure proprement dite, mais quelquefois une peine canonique en général. (Cellier.) Ce Concile eſt daté, ſuivant les plus anciens exemplaires manuſcrits, de l'Ere (d'Eſpagne) 584, l'an 15 de Theudis. Ainſi ce n'eſt pas à l'an de J. C. 524, qu'il faut le rapporter, comme a fait le P. Labbe, mais à l'an 546. (d'Aguirre.)

546 *Valentinum*, de Valence en Eſpagne, le 4 Décembre, par 6 Evêques. On y fit 6 Canons ſur la Diſcipline. Ce Concile eſt daté comme le précédent. Toutefois le Pere Manſi conjecture qu'il eſt poſtérieur à l'an 546, ſur ce que le nom de l'Evêque Celſinius qui eſt en tête des ſouſcriptions, ſe rencontre auſſi parmi celles du troiſieme Concile de Tolede, tenu, ſelon lui, en 590. Le Lecteur jugera de la ſolidité de cette conjecture.

546, 547, 548. Juſtinien ayant condamné les trois Chapitres en 546, les eſprits s'échaufferent & la diviſion fut extrême. Théodore de Cappadoce diſoit lui-même depuis, que Pélage, Légat du Pape, qui avoit fait condamner Origene, & lui Théodore qui avoit fait condamner les trois Chapitres, méritoient d'être brûlés vifs pour avoir excité ce ſcandale. La préſence du Pape Vigile à Conſtantinople ne put remédier au mal. Le Concile qu'il y tint d'environ 70 Evêques en 547, fut rompu. Le *Judicatum* du 11 Avril 548, où il condamna les trois Chapitres, *ſans préjudice du Concile de Calcédoine*, ne contenta, ni les défenſeurs, ni les ennemis des trois Chapitres. Les premiers étoient en grand nombre ; car c'étoient tous les Evêques d'Illyrie, de Dalmatie & d'Afrique, qui, à ce ſujet, ſe ſéparerent de la Communion du Pape. Facundus, Evêque d'Hermiane en Afrique, qui ſe trouvoit alors à Conſtantinople, fit plus ; il compoſa, pour la défenſe des trois Chapitres, un écrit ſolide, mais trop véhément, que l'Empereur, à qui il l'avoit adreſſé, récompenſa par l'exil, mais qui ſervit beaucoup à fortifier ſon parti.

549 *Aurelianenſe V*, d'Orléans, le 28 Octobre ; 50 Evêques & 21 Députés y firent 24 Canons. Ce Concile eſt daté : *Sub die v Kal. Novemb. anno* XXXVIII, *regni Domini*

noſtri Childeberti regis, Indict. XIII. C'eſt le premier qui ſoit daté du regne de nos Rois.

549 *Arvernum II*, de Clermont, par 10 Evêques, où l'on adopta les Canons du cinquieme Concile d'Orléans. (Manſi, *Suppl.* Tome I.)

550 *Tullenſe*, de Toul, le premier Juin, par S. Nicet, Métropolitain de Treves. On n'a point les Actes de ce Concile, qui paroît avoir été convoqué à l'occaſion de quelques inſultes faites à S. Nicet par des François, qu'il avoit excommuniés pour des mariages inceſtueux. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

550 *Mopſueſtenum*, le 17 Juin. On y fit voir que Théodore de Mopſueſte n'étoit point dans les Diptyques, & on en rendit témoignage au Pape & à l'Empereur.

551 *Conſtantipolitanum.* Le Pape Vigile, aſſiſté de 13 Evêques Latins, y dépoſe Théodore de Céſarée, & ſuſpend de ſa Communion Mennas & les autres complices de Théodore. La Sentence eſt datée du 14 Août. Le Pape & les ſiens ſouffrirent une cruelle perſécution en ce tems-là.

551 ou environ. *Pariſienſe II.* Vingt-ſept Evêques, dont ſix étoient Métropolitains, y dépoſerent Saffarac, Evêque de Paris, pour un crime conſidérable, & ordonnerent Euſebe à ſa place. Quelques-uns le mettent en 553, d'autres en 555.

552 * *Tibenenſe*, de Tiben dans la grande Arménie, par le Catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du Concile de Calcédoine, déjà prononcée au Concile de Thévis en 536. C'eſt au Concile de Tiben que commence l'Ere des Arméniens, établie en mémoire de la conſommation de leur Schiſme. Voyez ce que nous avons dit de l'Ere des Arméniens dans la Diſſertation ſur l'Art de vérifier les Dates.

553 * *Perſicum*, de Perſe, par Joſeph, Patriarche des Neſtoriens. On y dreſſa 23 Canons ſur la Diſcipline. (Manſi, *Suppl.* Tome I.)

553 *CONSTANTINOPOLITANUM*, cinquieme Concile général, compoſé de huit Conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 Mai & le 2 Juin, au ſujet des trois Chapitres; 151 Evêques y aſſiſterent. Mais le Pape Vigile, qui étoit alors à CP. refuſa de s'y trouver. Cependant il dreſſa ſon *Conſtitutum*, où il condamnoit les erreurs, ſans toucher à la mémoire des Auteurs; 17 Evêques & 3 Diacres le ſouſcrivirent. Il eſt daté du 14 Mai : cet Ecrit ne fit aucun effet. On continua les Conférences, dans la derniere deſquelles on reçut les quatre Conciles généraux, & on condamna les trois Chapitres. On y fit auſſi 15 Canons qui condamnent les principales erreurs d'Origene, & portent le titre des 160 *Peres du cinquieme Concile général.* Le Pape Vigile ſe rendit enfin à l'avis du Concile, comme on le voit par une Lettre écrite ſix mois après, (le 8 Décembre,) au Patriarche Eutychius, où il avoue qu'il a manqué à la charité, en ſe diviſant de ſes freres, & où il dit anathême à ceux qui croient que l'on doit défendre les trois Chapitres.

S. Grégoire le Grand, qui vivoit dans un tems où l'affaire de ces trois Chapitres n'étoit point encore entiérement finie, n'avoit pas pour le cinquieme Concile, où il ne s'étoit agi que des perſonnes, la même vénération que pour les quatre premiers qui avoient traité de la foi. Il recevoit ceux-ci comme l'Evangile; mais il ne dit point la même choſe du cinquieme, & il ſe diſpenſoit même quelquefois d'en parler. M. de S. Marc décrit ainſi de quelle maniere ce Concile s'eſt accrédité. » Durant un tems conſidérable, dit-il, beaucoup d'Egliſes refuſerent d'accepter » ce Concile de CP. Il ſeroit même impoſſible de prouver » que les Egliſes des Gaules & d'Eſpagne en aient jamais » fait aucune acceptation. Ce ne fut qu'à la longue que, » les trois Chapitres étant tombés dans l'oubli, ce Concile prit inſenſiblement le rang de cinquieme Concile » général. »

On remarque parmi les Souſcripteurs des Actes de cette Aſſemblée, deux Prêtres & Supérieurs de Monaſteres, Etienne & Zotique, qui empruntent pour ſouſcrire, l'un la main d'un Diacre, l'autre celle d'un Prêtre. Il n'étoit pas rare alors de voir des Evêques même qui ne ſavoient pas écrire.

553 *Jeroſolymitanum.* Les Evêques de Paleſtine y approuverent le cinquieme Concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut dépoſé de l'Epiſcopat.

554 *Arelatenſe*, le 29 Juin. Onze Evêques & huit Députés y firent 7 Canons.

556 * *Aquileienſe*, d'Aquilée, par l'Evêque Paulin I. On y condamne le dernier Concile de CP. & l'on ſe ſépare de la Communion de ceux qui le reçoivent, ſans excepter le Pape. Ce Schiſme fut embraſſé par tous les Evêques de Vénétie, d'Iſtrie & de Ligurie, c'eſt-à-dire par tous les Suffragans d'Aquilée & de Milan. Le Pape Pélage I excommunia ces Evêques à ſon tour, & pria le Général Narſes d'envoyer Paulin captif à CP. ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet.* Tome V. Muratori, *Ann. d'Ital.*)

557 *Pariſienſe III*, où l'on fit 10 Canons, qui tendent particuliérement à empêcher l'uſurpation du bien des Egliſes. Ces Canons furent ſouſcrits par 15 Evêques.

560 *Landavenſia tria*, de Landaff au pays de Galles. Dans le premier on excommunie Mouric, Roi de Clamorgan, pour avoir tué le Roi Cynétu, malgré la paix qu'ils avoient jurée enſemble ſur les ſaintes Reliques. Dans le ſecond on en uſe de même envers le Roi Morcant, qui avoit tué Frioc, ſon oncle, après lui avoir pareillement juré la paix. Dans le troiſieme, autre excommunication prononcée contre le Roi Guidnert, pour avoir mis à mort ſon frere, qui lui diſputoit la Couronne. Ces trois Princes réparerent leurs crimes par une pénitence éclatante & ſincere.

562 *Santonenſe*, de Saintes, par Léonce, Evêque de Bordeaux. On y dépoſa Emérius, qui avoit été placé ſur le Siege de Saintes par Clotaire I, ſans l'avis du Métropolitain, & on mit à ſa place Héraclius; ce que Chérebert, fils de Clotaire I, trouva très mauvais. Il punit les Evêques de ce Concile, maintint Emérius, & condamna Léonce à une amende de mille pieces d'or, & les Evêques ſes adhérens proportionnément à leurs facultés.

563 *Bracarenſe I*, de Brague, le premier Mai, par Lucrétius, Archevêque de Brague, où ſe conſomma la converſion du Roi Théodemir, & de toute la nation des Sueves à la Foi catholique. On y publia 17 articles contre les Ariens & les Priſcillianiſtes; après quoi l'on dreſſa 22 Canons, dont la plupart concernent les Cérémonies. (Ferréras.) Pagi met ce Concile en 560.

565 * Aſſemblée, ou Conventicule d'Evêques à CP. qui pour faire leur cour à l'Empereur Juſtinien, condamnent le Patriarche Eutychius, parce qu'il s'oppoſoit à la fauſſe doctrine de ce Prince ſur l'incorruptibilité prétendue de la chair de J. C. avant la réſurrection. Eutychius fut enſuite rélégué dans l'Isle du Prince, & delà au Monaſtere d'Amaſée.

566 *Lugdunenſe II*, de Lyon, par S. Nicet. Quatorze Evêques, huit préſens & ſix par députés, y firent 6 Canons. Ce Concile eſt daté de la ſixieme année du Roi Gontran, de la huitieme du Pape Jean III, & de l'Indiction XIV.

567 *Turonenſe II*, de Tours, le 17 Novembre. Neuf Evêques y firent 27 Canons, & quelques réglemens touchant la Diſcipline & les cérémonies de la Religion. Le troiſieme Canon porte: *Ut corpus Domini, non imaginario ordine, ſed ſub crucis titulo, componatur.* On diſpute ſur le ſens de ces paroles. L'explication la plus vraiſemblable eſt qu'on ne doit point arranger ſur l'autel d'une maniere arbitraire, mais en forme de croix, les Hoſties offertes par les Fideles. Dans le 23ᵉ il eſt dit que l'Evêque qui eſt marié doit vivre avec ſa femme comme avec une ſœur. La femme de l'Evêque eſt appellée dans ce Canon *Epiſcopa.* Ce Concile eſt daté de la ſixieme année du Roi Chérebert. Une Lettre circulaire, écrite par les Evêques après cette Aſſemblée, paroît ordonner le paiement de la dîme, mais comme d'une aumône.

569 *Lucenſe I*, de Lugo en Eſpagne, le premier Janvier. Lugo y eſt érigé en Métropole. Cette Egliſe eſt aujourd'hui ſoumiſe à Compoſtelle. Ce Concile eſt daté *ſub Era DCVII die Kalendarum Januarii*, ce qui revient à l'an de J. C. 569. Ainſi M. Fleury ſe trompe en le rapportant à l'an 562. (Pagi.)

572 *Bracarenſe II*, le premier Juin, par S. Martin de Dumie, Archevêque de Brague. Douze Evêques y dreſſerent 10 Canons. La date de ce Concile porte : *Regnante Domino noſtro Jeſu Chriſto, currente Era DCX.* C'eſt de l'Ere d'Eſpagne qu'il s'agit. Ce Concile eſt le premier où l'on ait employé la Formule *Regnante Chriſto*, quoique longtems auparavant uſitée en d'autres Actes. (d'Aguirre, Pagi.) Loyaſa & Ferréras mettent ce Concile au 15 Décembre 571.

572 *Lucenſe II*, par Nitigius, Métropolitain de Lugo, où le Roi confirme la diviſion des Dioceſes, établie dans le premier Concile de cette Ville.

573 *Pariſienſe IV*, le 11 Septembre, aſſemblé par le Roi Gontran, pour terminer un différend entre ſes deux freres. Promotus, ſacré Evêque de Château-Dun par Gilles, Archevêque de Reims, à la requiſition de Sigebert, Roi d'Auſtraſie, y fut dépoſé; mais Sigebert le maintint dans

cette Ville, malgré les Evêques qui aſſiſterent à ce Concile au nombre de 32, dont 6 étoient Métropolitains. Promotus ne fut chaſſé de Château-Dun qu'après la mort de Sigebert. Ce Concile a pour date le 3 *des Ides de Septembre, année XI de nos Rois, Indiction VI.*

576 * *Seleucienſe*, de Séleucie en Perſe, par Ezéchiel, Catholique des Neſtoriens, au mois de Février. On y fit 39 Canons ſur la Diſcipline. Ce Concile eſt daté, dans le Nomocanon arabique, de l'an 45 de Choſroès. (Manſi, *Suppl.* Tome I.)

577 *Pariſienſe V*, au printems, dans l'Egliſe de S. Pierre, aujourd'hui Ste Génevieve, où quarante-cinq Evêques aſſiſterent. Le Roi Chilperic, qui les avoit aſſemblés, s'y porta pour accuſateur de Prétextat, Evêque de Rouen, comme ayant favoriſé, diſoit-il, la révolte de ſon fils Mérouée. En conſéquence il demanda que ſa robe fût déchirée, ou qu'on prononçât ſur lui les malédictions contenues au pſeaume 108, ou que, par le jugement des Evêques, il fût pour toujours ſéparé de la Communion. Saint Grégoire, Evêque de Tours, s'étant oppoſé à ces demandes comme contraires à la promeſſe du Roi, ſuivant laquelle tout devoit ſe paſſer conformément aux Canons, Prétextat fut enlevé de force, traîné en priſon, & peu de tems après envoyé en exil. Ce ne fut que par un complot de quelques particuliers qu'on plaça Mélaine ſur le Siége de Rouen, & Frédégonde s'autoriſa de cette ordination pour ſoutenir que Prétextat avoit été dépoſé. Grégoire de Tours dit que Chilpéric reçut les Evêques dans une Salle faite à la hâte & couverte de feuillages : *Stabat Rex juxta tabernaculum ex ramis factum... Et erat ante eos ſcamnum pane deſuper plenum cum diverſis ferculis.* Qu'étoit donc devenu ce palais que Clovis, ſuivant quelques uns de de nos Hiſtoriens, avoit fait élever près de la Baſilique de S. Pierre?

578 * *Ægyptiacum*, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, Evêque Eutychien, où l'on dépoſe Paul Beth-Ucham, Patriarche Jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'héréſie à CP. quoiqu'il eût depuis révoqué ſon abjuration. Ce Concile, dans la Chronique du Patriarche Denis, eſt daté de l'an 889 des Grecs; ce qui revient à l'an de J. C. 578, avant l'automne. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* Tome III.)

579 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône. Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap, y furent dépoſés pour leurs mœurs. Ils furent enſuite rétablis par le Roi Gontran, à la demande du Pape, & dépoſés enfin de nouveau à Châlon, où il paroît qu'il y eut deux Conciles en cette année 579.

579 * *Gradenſe*, de l'Iſle de Grado, par le Patriarche Elie, le 3 Novembre, où l'on détermine que le Siége patriarchal d'Aquilée ſeroit transféré a Grado, parce que les Lombards étoient maîtres d'Aquilée. A cette Aſſemblée, compoſée d'Evêques Schiſmatiques, on vit paroître le Prêtre Laurent, chargé de Lettres du Pape Pélage II, qu'on n'avoit ſûrement pas demandées, portant confirmation de la tranſlation du Siége d'Aquilée à Grado. Les Prélats y firent éclater leur oppoſition au cinquieme Concile général, & Laurent n'oſa inſiſter ſur ſon acceptation. C'eſt le Doge André Dandolo, premier Hiſtorien de Veniſe, qui nous fournit ce récit, contre lequel s'inſcrit en faux le P. de Rubeis (de Roſſi) dans une longue & belle Diſſertation ſur le Schiſme d'Aquilée.

580 *Brennacenſe*, de Braine dans le Soiſſonnois, ſur la riviere de Veſle, où Grégoire de Tours eſt juſtifié, par ſon propre ſerment, d'une accuſation que le Comte Leudaſte avoit portée contre lui, le 23 Mai.

581 *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par S. Euloge, ſur la Diſcipline. Ce Concile eſt mal à propos dit d'Antioche dans l'édition de Veniſe. (Manſi.)

581 ou 582. * *Toletanum*, de Tolede, par les Ariens, où le Roi Leuvigilde fait défendre de rebaptiſer les Catholiques qui paſſoient à l'Arianiſme. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

582 ou environ. *Matiſconenſe I*, de Mâcon le premier Novembre. Vingt & un Evêques y firent 19 Canons dont le ſixieme eſt le plus ancien monument, ſuivant D. Rivet, où le titre d'Archevêque ſoit donné aux Métropolitains. Mais Baronius *ad an.* 508, le Cointe *ad an.* 542, & le P. Longueval T. III. p. 473, citent le teſtament de ſaint Céſaire d'Arles, mort en 542, où il donne à ſon ſucceſſeur cette dénomination. Néanmoins il faut avouer que ce ne fut que vers l'an 800 que tous les Métropolitains en Occident furent décorés de ce titre. Le neuvieme Canon du même Concile ordonne que l'on jeûne tous les mercredis & vendredis depuis la S. Martin juſqu'à Noël, & que ces jours, on célebre le S. Sacrifice comme on fait en Carême, *ordine Quadrageſimali.* Ce Concile eſt daté de l'Indiction XV.

583 *Lugdunenſe III*, de Lyon au mois de Mai. Huit Evêques avec 12 Députés, y firent ſix Canons, dont le dernier ordonne qu'en chaque ville il y aura un logement ſéparé pour les Lépreux, qui ſeront nourris & vêtus aux dépens de l'Egliſe. La Lepre régnoit donc en France longtems avant les Croiſades.

585 ou environ. *Valentinum*, de Valence, le 23 Mai. Dix-ſept Evêques confirment les donations faites aux Egliſes par le Roi Gontran, la Reine ſa femme, & ſes deux filles qui étoient conſacrées à Dieu.

585 *Matiſconenſe II*, de Mâcon, le 23 Octobre, préſidé par Priſque, Evêque de Lyon à qui les actes donnent le titre de Patriarche, comme on le donnoit alors en Occident à tous les Métropolitains. Quarante-trois Evêques y firent 20 Canons, dont le premier, que le Roi Gontran appuya enſuite d'un Edit, ordonne la ceſſation de toute œuvre ſervile & de toute plaidoirie, le jour du Dimanche : le ſecond défend de baptiſer en d'autre tems qu'à Pâque, hors le cas de néceſſité; le cinquieme enjoint de payer la dixme aux Prêtres & Miniſtres de l'Egliſe, ſous peine d'excommunication. C'eſt le premier Concile qui faſſe mention expreſſe de la dixme eccléſiaſtique comme dette; & cependant il eſt dit dans le Canon cité, que tous les Chrétiens autrefois étoient exacts à la payer. Le ſixieme Canon ordonne de ne célébrer la Meſſe qu'à jeun, excepté le jour de la Céne du Seigneur. On voit par là l'uſage où l'on étoit alors de célébrer le Jeudi Saint la Meſſe après le ſouper, pour mieux ſe conformer à l'inſtitution du Sacrement. Dans ce Concile on dépoſa Fauſtin de Dax, qui avoit été ordonné Evêque par l'autorité de Gondebaud. On voit parmi les ſouſcriptions les noms de deux autres Evêques qui n'avoient point de Siége. C'étoient Promotus, ordonné contre les regles Evêque de Château-Dun, puis interdit par le Concile de Paris, & Fronimus, Evêque d'Agde, chaſſé par les Goths. Ce Concile eſt daté de la vingt-quatrieme année du Roi Gontran; ce qui prouve que Binius s'eſt trompé, en le rapportant à l'an 588.

586 ou environ. *Altiſſiodorenſe*, d'Auxerre, ſous l'Evêque Aunacaire, où l'on fit 45 Canons, qui ſemblent n'être faits que pour l'exécution du Concile précédent. Le premier porte : *Non licet Kalendis Januarii cervulo aut vetula (vitula) facere;* c'eſt contre la coutume païenne, où l'on étoit de ſe déguiſer en cerf, en vache & en d'autres animaux le premier Janvier, que ce Canon eſt fait. Le 12e défend de donner la Communion aux morts. Le 36e & le 37e défendent aux femmes de recevoir l'Euchariſtie dans la main nue & de toucher la palle du Seigneur ou le corporal; ce qui prouve qu'on recevoit encore alors l'Euchariſtie dans la main, que les hommes avoient nue, les femmes couverte d'un linge. Par le 42e les femmes ſont obligées, lorſqu'elles communient, d'avoir leur *dominical* ou voile qu'elles portoient le Dimanche ſur la tête.

587 ou environ. *Arvernenſe III*, de Clermont en Auvergne. On y termine le différend d'Innocent de Rodez & d'Urſicin de Cahors, touchant quelques Paroiſſes que l'un & l'autre s'attribuoient. (Pagi.)

588 *Conſtantinopolitanum*, de CP. vers le mois de Juin. Grégoire, Patriarche d'Antioche, y fut juſtifié des crimes dont on l'accuſoit; & Jean le Jeûneur s'y fit donner le titre de Patriarche œcuménique. (Pagi.)

589 *Toletanum III*, de 64 Evêques, & 8 Députés, le 8 Mai. Le Roi Récarede y fit une belle profeſſion de foi en ſon nom & en celui de tous les Goths, qui abjurerent l'Arianiſme; après quoi l'on fit, à la demande du Roi, 23 Canons ſur la Diſcipline, dont quelques uns ſe reſſentent un peu de la dureté Gothique. Le quatrieme défend de faire aucun travail le Dimanche, ſous peine au contrevenant, s'il eſt libre, de payer ſix ſols d'amende au Comte de la Cité, & s'il eſt ſerf, de cent coups de fouet. Ce Concile eſt daté, *Anno IV regnante Reccaredo Rege, die octavo Iduum Maïarum, Era DCXXVII.*

589 *Narbonenſe*, le premier Novembre. On y fait pluſieurs réglemens de Diſcipline, dont le cinquieme proſcrit un reſte de Paganiſme, qui conſiſtoit à s'abſtenir de travailler le Jeudi, parce qu'il étoit conſacré à Jupiter. Ce Concile eſt daté de l'Ere d'Eſpagne 627.

589 *Alexandrinum*, à l'occaſion du verſet 15 du chap. 18 du Deutéronôme, ſur le ſens duquel les Juifs & les Samaritains étoient diviſés : les premiers l'appliquant à Joſué, les ſeconds à un certain Doſithée, contemporain de Simon le Magicien. S. Euloge Patriarche d'Alexandrie, choiſi pour

arbitre de la diſpute, aſſembla pluſieurs ſavans Evêques, à la tête deſquels, après un mur examen, il décida que ce verſet regarde J. C. (Photius, *Cod.* 227.) Remarquez que dans les éditions de Photius il eſt dit que ce Concile ſe tint la ſeptieme année de Marcien; il faut lire Maurice, au lieu de Marcien. (*Editio Veneta*, Tome VI.)

590 *Pictavienſe*. Chrodielde, fille du Roi Chérebert, & Baſine, Religieuſes de Sainte-Croix de Poitiers, révoltées contre leur Abbeſſe Leubouere, y furent excommuniées.

590 *Sauriciacum*, de Saurci ou Sourci, à trois lieues de Soiſſons vers le Nord, où l'on permet à Droctégiſile, Evêque de Soiſſons, de revenir dans ſa ville épiſcopale, d'où les Evêques de la Province l'avoient obligé quatre ans auparavant de s'éloigner à cauſe de ſon ivrognerie. (*Greg. Turon. L.* IX. n. 37.)

590 *Metenſe*, de Metz, au mois d'Octobre. Gilles, Archevêque de Reims, y fut dépoſé & exilé, comme coupable du crime de leze-majeſté. Chrodielde & Baſine y furent reçues à la Communion. Celle-ci rentra dans ſon Couvent. Chrodielde fut envoyée dans une terre que le Roi lui donna.

590 *Gabalitanum*, du Gévaudan, à peu près où eſt aujourd'hui la ville de Marvejols, où l'on condamne Tétradie, femme d'Eulalius, Comte Auvergnat, & devenue concubine du Comte Didier, du vivant de ſon époux, à rendre à celui-ci, ſur ſes propres biens, quatre fois autant qu'elle avoit emporté de ſa maiſon, avec la note de bâtardiſe, attachée aux enfans qu'elle avoit eus de Didier. (Vaiſſette, *T. I*, *p.* 317.)

590 * *Maranenſe*, de Marano, ou Mariano, dans l'Iſtrie, ou le Frioul. Sévere, Patriarche de Grado, ayant été forcé par l'Exarque de Ravenne de ſigner la condamnation des trois Chapitres, préſenta dans ce Concile, aſſemblé pour le punir, un acte par lequel il déſavouoit cette ſignature. Ce Concile, compoſé de 10 Evêques, écrivit à l'Empereur Maurice une Lettre, pour ſe plaindre de l'exaction de la ſignature des trois Chapitres, & des entrepriſes des Evêques de France ſur celui d'Aquilée. (*Edit. Venet.* T. VI. Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

590 *Hiſpalenſe I*, de Séville, le 4 ou le 5 Novembre, (*die primo nonarum Novembrium.*) Huit Evêques y firent trois Décrets. (Pagi.)

590 *Romanum I*, de Rome, au mois de Décembre, où le Pape S. Grégoire le Grand inſtruit de la rechûte du Patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'Aſſemblée, à venir rendre compte de ſa conduite. (Manſi, *Suppl.* Tom. I.)

591 * *Iſtrium*, d'Iſtrie, par les Schiſmatiques, au commencement de l'année. Le réſultat de cette Aſſemblée fut une Lettre Synodique, écrite à l'Empereur, pour le prier de faire ceſſer les pourſuites du Pape contre le Patriarche Sévere, & lui promettre qu'il iroit plaider lui-même ſa cauſe à CP. dès que l'état des affaires d'Italie le permettroit. (*Ibid.*) Le P. Pagi ſe trompe en confondant ce Concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente. (Manſi.)

591 *Romanum II*, au mois de Février. S. Grégoire y écrivit une grande Lettre Synodale aux quatre Patriarches, où il dit qu'il reçoit & révere les quatre Conciles généraux comme les quatre Evangiles. Il ajoute ici qu'il porte le même reſpect au cinquieme; ce qui doit s'expliquer.

592 *Cæſarauguſtanum*, de Saragoſſe, le premier Novembre. Onze Evêques & deux Diacres députés y firent trois Canons touchant les Ariens convertis.

594 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, où l'on établit dans le Monaſtere de S. Marcel la même maniere de pſalmodier qu'on ſuivoit à S. Martin de Tours, à S. Denis en France & à S. Germain-des-Prés. (Aimoin, *Liv.* 3.)

595 *Romanum III*, ſous S. Grégoire, le 5 Juillet. Il y propoſa ſix Canons que 22 Evêques, 33 Prêtres aſſis comme les Evêques, & les Diacres debout, approuverent. On y abſout auſſi Jean, Prêtre de Calcédoine, qui avoit appellé au Pape de la condamnation que Jean de Conſtantinople, ſurnommé le Jeûneur, avoit portée contre lui. Les Députés du Patriarche, qui ſuivoient cet appel, y furent déboutés. On voit par là que Jean le Jeûneur reconnoiſſoit la Juriſdiction du Pape, dans le tems même qu'il prenoit le titre de Patriarche univerſel.

597 *Toletanum*, le 17 Mai. Seize Evêques y firent 2 Canons, dit ce Concile; mais on n'y en voit que 13 dans les ſouſcriptions, entre leſquelles eſt celle de Migece, Archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce Concile pour ſuppoſé. Pagi n'en parle pas. Ferréras le compte pour le IV de Tolede.

598 *Oſcenſe*, de Huesca, dans la Province de Tarragone. On n'en conſerve que 2 Canons, dont l'un ordonne le célibat aux Prêtres, Diacres & Sous-Diacres. (Ferréras.)

599 *Barcinonenſe II*, de Barcelone, le premier Novembre. Douze Evêques y firent quatre Canons ſur la Diſcipline.

600 *Romanum IV*, ſous S. Grégoire, au mois de Novembre. Un impoſteur Grec, nommé André, y fut condamné, & on y permit à Probus, Abbé de S. André à Rome, de faire un teſtament.

601 *Romanum V*, ſous S. Grégoire, le 5 Avril. On y fit une Conſtitution en faveur des Moines, qui fut ſouſcrite par 21 Evêques.

601 ou environ. *Senonenſe*, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la ſimonie & des ordinations des Néophytes. Le P. Manſi conjecture que ce fut à ce Concile que S. Colomban fut appellé & refuſa de ſe trouver, parce qu'on devoit y agiter la queſtion qui diviſoit les François & les Bretons touchant le jour de Pâque: queſtion qui conſiſtoit à ſavoir, non ſi l'on devoit célébrer la Fête de Pâque le quatorzieme de la Lune Paſcale, en quelque jour de la ſemaine qu'il tombât, mais ſi, ce quatorzieme jour tombant un Dimanche, on devoit ou non renvoyer la Fête au Dimanche ſuivant. Les Bretons étoient pour la négative, & célébroient en conſéquence la Fête de Pâque le quatorzieme de la Lune, quand ce quantieme arrivoit un Dimanche.

603 * *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, par Arédius, Evêque de Lyon. La Reine Brunehaut y fait dépoſer S. Didier, Evêque de Vienne, pour l'avoir repriſe de ſes déſordres. (Fleury, D. Cellier.)

604 ou environ. *Britannicum*. S. Auguſtin de Cantorbery y exhorta ſept Evêques Bretons, avec leurs Docteurs & Savans, à célébrer la Fête de Pâque le Dimanche après le 14 de la Lune, à conférer le Baptême ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine, à prêcher de concert l'Evangile aux Anglois. Ces Evêques & Docteurs Schiſmatiques ayant refuſé, S. Auguſtin leur prédit les malheurs qui leur arriverent quelque tems après. (Béda, *Hiſt. Angl.* L. 2, c. 2.) D. Cellier met ce Concile à Worcheſtre.

605 *Cantuarienſe*, de Cantorbery, pour confirmer la fondation de l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul, la premiere qu'on ait bâtie en Angleterre.

605 ou environ. *Londinenſe*, de Londres, par S. Auguſtin de Cantorbery, où l'on déclare nuls les mariages contractés au troiſieme degré de parenté, & avec des femmes qui avoient reçu le voile. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

606 *Romanum*, ſous Boniface III, de 72 Evêques, 34 Prêtres, pluſieurs Diacres, & de tout le bas Clergé. Il y fut défendu, ſous peine d'anathême, que du vivant du Pape, ou de quelque autre Evêque, perſonne fût aſſez hardi pour parler de ſon ſucceſſeur; & on ne permit de procéder à une nouvelle élection que trois jours après les funérailles du défunt.

610 *Romanum*, le 27 Février, en faveur des Moines, contre ceux qui prétendoient qu'étant morts au monde, ils ne pouvoient exercer aucun miniſtere eccléſiaſtique. (*Holſtenius Collect. Rom.*)

610 *Toletanum IV*, le 23 Octobre. Quinze Evêques y reconnoiſſent celui de Tolede pour leur Métropolitain.

615 *Egarenſe*, d'Egara, aujourd'hui Téraſſa, dans la Province de Catalogne, à quatre lieues de Barcelone, le 13 Janvier. On y confirme les déciſions du Concile d'Hueſca, tenu en 598 touchant le célibat des Prêtres, Diacres & Sous-Diacres. (Pagi.)

615 *Pariſienſe VI*, de toutes les Provinces des Gaules nouvellement réunies ſous le Roi Clotaire. Soixante-dix-neuf Evêques y firent 15 Canons, dont le 10ᵉ porte que les donations des Evêques & des Clercs en faveur de l'Egliſe, auront leur effet indépendamment des formalités. Ce Concile, le plus nombreux des Gaules en ce tems-là, eſt appellé général en celui de Reims de l'an 625. Le Roi Clotaire donna le 18 Octobre, jour même de la tenue de ce Concile, ſon Edit pour l'exécution de ſes Canons. Les Grands du Royaume aſſiſterent à cette Aſſemblée; & Clotaire par ſon Edit leur donna la ſatisfaction qu'ils demandoient ſur les cens & péages établis par ſes prédéceſſeurs, & ſur les biens qu'ils leur avoient enlevés. (D. Cellier, T. XVII, p. 779. D. Bouquet, T. III.)

619 *Hiſpalenſe II*, de Séville, le 13 Novembre. Huit Evêques, S. Iſidore de Séville à la tête, y firent des Décrets diviſés en 13 actions ou chapitres. (d'Aguirre, Ferréras.) Pagi met ce Concile en 618.

622 *Charnenſe ſeu Theodoſiopolitanum*, de Charne ou Théodoſiopolis, en Arménie, par le Patriarche Jéſer Nécaïn. On y révoque tout ce qui avoit été fait au Concile de

Thévis, on y reçoit le Concile de Calcédoine, & on ſupprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Triſagion. (Galanus, *Conc. Arm.* T. I, & *Edit. Venet.* T. VI.)

624 au plus tard. *Matiſconenſe III*, de Mâcon, où le Moine Agreſtin eſt confondu par S. Euſtaſe, Abbé de Luxeu, ſur les calomnies qu'il avançoit contre la Regle de S. Colomban. (Manſi.)

625 *Remenſe*, de Reims, ſous l'Archevêque Sonnace, avec plus de 40 Evêques. On y fit 25 Canons, dont l'un dit qu'on obſervera ceux du Concile de Paris de 615. Un autre (c'eſt le premier) porte que quelque tems qui ſe ſoit écoulé depuis qu'on poſſéde les biens d'une Egliſe à titre de précaire, c'eſt-à-dire pour une certaine redevance annuelle, on ne pourra ſe les approprier, & que l'Egliſe eſt toujours en droit d'y rentrer. On voit par là que l'uſage des précaires eccléſiaſtiques étoit établi dès le commencement du ſeptieme ſiecle. Il ne commença donc pas, comme le dit un Moderne, ſous le Maire Ebroin en 660.

626 * *Conſtantinopolitanum*, ſous le Patriarche Sergius, où les Acéphales déciderent qu'il n'y a qu'une volonté & une opération en Jeſus-Chriſt. (Pagi.)

627 *Clippiacenſe*, de Clichi près de Paris, le 26 Mai. Aſſemblée mixte convoquée par Clotaire pour y régler tout ce qui pourroit contribuer à la tranquillité de l'Etat & à l'utilité de l'Egliſe. (Aimoin.) Les Actes en ſont perdus.

630 * *Lenienſe*, de Lénia en Irlande, au ſujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce ſaint jour comme par le paſſé, c'eſt-à-dire le 14 de la Lune, quand il tombera un Dimanche. C'eſt le ſeul point où les Hibernois s'accordoient avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens Auteurs les appellent Quartodécimans. (*Edit. Venet.* T. VI.)

633 * *Alexandrinum*, par le Patriarche Cyrus, en faveur des Monothélites. Ce Concile, dans l'original, eſt daté du mois Payni, qui répond à Mai & à Juin. (Manſi.)

633 *Toletanum V*, le 9 Décembre. Soixante-deux Evêques, auxquels S. Iſidore de Séville préſidoit, y firent 75 Canons, dont le quatrieme preſcrit en détail la forme de tenir les Conciles, qui vient apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant.

Dans le premier Canon il eſt dit en termes exprès, que le S. Eſprit procede du Pere & du Fils : *Spiritum ſanctum nec creatum nec genitum, ſed procedentem à Patre & Filio profitemur.* Le 49 porte : *Monachum aut paterna devotio, aut propria profeſſio facit. Quidquid horum fuerit, alligatum tenebit.* Le 65e favoriſe ouvertement l'uſurpation du Roi Siſenand, & dépouille la Nation de ſon droit, en remettant l'élection des Rois aux Evêques & aux Grands. (Manſi, S. Marc.) Ce fut par l'ordre de ce Concile que S. Iſidore compoſa l'Office nommé d'abord Gothique, parce que l'Eſpagne étoit alors ſous la domination des Goths, & enſuite Mozarabique, depuis que les Arabes furent devenus maîtres du Pays. Ce Concile eſt daté de l'an 671 de l'Ere de l'Eſpagne.

634 *Jeroſolymitanum*, des Evêques de Paleſtine. Ce fut de ce Concile que ſaint Sophrone écrivit ſa belle Lettre Synodale pour donner aux Patriarches avis de ſon élection. Il y prouve les deux volontés & les deux opérations en Jeſus-Chriſt.

636 *Clippiacum*, de Clichi près de Paris, le premier Mai, où S. Agile fut établi premier Abbé de Rebais, nouvellement fondé par S. Eloi. (Mabil. *Sæc.* 2, *Bened.* p. 323.

638 ou environ. *Aurelianenſe VI*, contre un Hérétique qu'on croit avoir été Grec & Monothélite. (Le Cointe.) Le P. Labbe, d'après le P. Sirmond, met ce Concile en 645, & le P. Manſi en 642. Mais D. Rivet prouve (*Hiſt. Lit.* T. IX, *Avert.* p. 7.) que ce Concile précede l'an 640, puiſque S. Eloi, qui ne fut élu Evêque qu'en 639, y aſſiſta, n'étant encore que Laïque.

636 *Toletanum VI*, ſous le Roi Cinthilla, qui y fit faire 9 Canons, leſquels regardent preſque tous ſa puiſſance. Le troiſieme défend d'élever d'autre perſonne qu'un Viſigoth de naiſſance à la Royauté. Vingt-deux Evêques & deux Députés d'abſens ſouſcrivirent ces Canons.

638 *Toletanum VII*, le 9 Janvier, la deuxieme année du Roi Cinthilla. Quarante-deux Evêques d'Eſpagne & de cette partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui obéiſſoit aux Viſigoths, y ordonnerent, avec le conſentement du Roi & des Grands, qu'à l'avenir aucun Roi ne montera ſur le Trône, qu'il ne promette de conſerver la Foi Catholique, &c.

638 * *Conſtantinopolitanum.* On y lut & on y confirma l'Ectheſe de l'Empereur Héraclius, compoſée par Sergius de Conſtantinople. Elle reconnoiſſoit deux natures en Jeſus-Chriſt; mais elle défendoit de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. Elle diſoit que c'eſt un ſeul & même Jeſus-Chriſt qui opere les choſes divines & humaines, & que les unes & les autres opérations procédent du même Verbe incarné ſans diviſion ni confuſion.

* Pyrrus, ſucceſſeur de Sergius, approuva l'Ectheſe dans un Concile tenu à la hâte & ſans les formalités ordinaires l'année 639 ou la ſuivante, & ordonna qu'elle ſeroit ſouſcrite par les Evêques, tant préſens qu'abſens, ſous peine d'excommunication.

640 *Romanum*, où le Pape Severin condamne l'Ectheſe. (Pagi.)

641 *Romanum*, par le Pape Jean IV, au mois de Janvier, contre le Monothéliſme. (Pagi.)

643 ou 644. *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, le 25 Octobre, par ordre de Clovis II. On y fit 20 Canons qui furent ſouſcrits par 39 Evêques préſens, 6 Députés d'abſens, &c. (Fleury.) Voyez auſſi Pagi à l'an 662, n. III. Labbe met ce Concile en 650. Parmi les ſouſcriptions des actes de cette Aſſemblée on trouve celle de *Betto Epiſcopus de Juliobona.* C'eſt Lillebonne, & non pas Dieppe, comme le prétend M. de Valois. Cet Evêché ne ſubſiſte pas.

645 Conférence de Pyrrus de CP. avec S. Maxime, Abbé de Chryſopolis près de Calcédoine. Elle ſe tint en Afrique au mois de Juillet, en préſence du Patrice Grégoire, & de quelques Evêques. S. Maxime y démontra qu'il y avoit deux volontés & deux opérations en Jeſus-Chriſt. Pyrrus ſe rendit à ſes preuves, & alla enſuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avoit enſeigné auparavant d'une ſeule volonté & d'une ſeule opération, & y il fut ainſi reçu à la Communion; mais il retourna enſuite à la même erreur.

646 *Africana.* Il y eut pluſieurs Conciles en Afrique cette année contre les Monothélites; un en Numidie, un autre dans la Byzacene, un troiſieme en Mauritanie, & un quatrieme à Carthage dans la Province Proconſulaire.

646 *Toletanum VIII.* Vingt-huit Evêques & onze Députés pour les abſens y firent ſix Canons.

648 *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore dépoſa Paul de CP. de même qu'il y anathématiſa Pyrrus, dont il ſouſcrivit la ſentence du ſang de Jeſus-Chriſt mêlé avec de l'encre.

649 *Lateranenſe*, dont la premiere Seſſion ſe tint le 5 Octobre, & la derniere le 31 du même mois. Il y avoit 105 Evêques, compris le Pape S. Martin. Tous ſouſcrivirent la condamnation de Théodore, jadis Evêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Conſtantinople, de Pyrrus & de Paul ſes ſucceſſeurs, avec leurs écrits hérétiques, & de l'Ectheſe impie & du Type qu'ils avoient autoriſés. Ce Type de l'Empereur Conſtant, qui impoſoit ſilence aux deux partis, avoit été publié en 648.

649 ou 650 * *Theſſalonicenſia duo*, par Paul, Métropolitain de Theſſalonique. Dans le premier, ce Prélat, infecté du Monothéliſme, dreſſa une expoſition de cette doctrine, qu'il envoya au Pape S. Martin, avec une Lettre Synodique pour la défendre. Le Pape, pour réponſe, lui renvoya deux Députés chargés d'une profeſſion de Foi Catholique, avec ordre à lui de la ſigner, ſous peine d'anathême; ſur quoi Paul, ayant aſſemblé un nouveau Concile, ſigna l'écrit de Martin, mais après l'avoir tronqué dans un point eſſentiel, & le remit enſuite aux Députés.

650 *Romanum*, de Rome. Le Pape S. Martin, indigné de la fourberie de Paul de Theſſalonique, commença par impoſer une peine canonique à ſes Députés, pour s'être mal acquittés de leur commiſſion; puis dans un Concile qu'il tint le premier Novembre, il anathématiſa Paul & tout ce qu'il avoit fait dans les deux Conciles de Theſſalonique mentionnés ci-deſſus. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

653 *Clippiacenſe*, de Clichi. Privilege de l'Abbaye de S. Denis, ſouſcrit par le Roi Clovis II, par Béroalde, ſon Référendaire, & par 24 Evêques le 22 Juin.

653 *Toletanum IX*, commencé au mois de Décembre & fini au mois ſuivant. Le Roi Récéſvinte y lut ſa profeſſion de foi, où il recevoit les quatre Conciles généraux. On y fit enſuite douze Canons d'un ſtyle ſi diffus & ſi figuré, qu'il n'eſt point aiſé de les entendre. Le premier n'eſt autre choſe que le Symbole de Nicée avec l'addition *Filioque*, en parlant de la Proceſſion du Saint-Eſprit. Le dixieme porte que « l'élection du Roi ſe fera dans l'endroit où » ſon Prédéceſſeur ſera mort, & qu'elle ſera faite par les » Evêques qui s'y trouveront préſens & par les grands » (Officiers) du Palais ». Ce Concile fut ſouſcrit par 52 Evêques.

655 *Toletanum X*, le 2 Novembre. Seize Evêques y firent 17 Canons, la plupart pour réprimer les abus que les Evêques commettoient dans l'adminiſtration des biens Eccléſiaſtiques.

656 *Toletanum XI*, le premier Décembre. Vingt Evêques y firent 7 Canons, dont le ſixieme porte que les enfans, offerts dans les Monaſteres par leurs parens juſqu'à l'âge de dix ans, ne pourront plus revenir dans le ſiécle. Potamius, Evêque de Brague, s'étant confeſſé par écrit d'avoir péché avec une femme, y fut condamné à une priſon perpétuelle. Cependant on lui laiſſa le nom d'Evêque par compaſſion pour ſon repentir. Mais ſon Evêché fut donné à S. Fructueux, Evêque de Dumes. On transféra dans ce Concile la Fête de l'Annonciation au huitieme jour avant Noël, ou 18 Décembre, ſuivant l'uſage de pluſieurs Egliſes étrangeres. *Nam in multis eccleſiis*, diſent les Peres, *a nobis & ſpatio remotis & terris hic mos agnoſcitur retineri.* Cela s'obſerve encore, dit le P. Pagi, dans l'Egliſe de Tolede.

659 *Manſolacenſe*, de Malay-le-Roi, ſur la riviere de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon, Archevêque de cette Ville. On y fit quelques réglemens ſur la Diſcipline. La date de ce Concile porte : *Actum Manſolaco in curte Dominicâ anno tertio Domini noſtri Chlotarii.* (Mabillon, *Act. SS. Sæc.* 3, *par.* 2, *pag.* 614.)

660 ou environ. *Nannetenſe*, de Nantes. On y fit 20 Canons que le P. Labbe rapporte à un autre Concile tenu au même lieu ſur la fin du neuvieme ſiécle. De ces Canons, le ſixieme permet d'enterrer les morts dans le parvis ou porche, *exedra*, de l'Egliſe, c'eſt-à-dire dans un de ſes bâtimens extérieurs, mais jamais dans l'Egliſe. Le neuvieme porte que le Prêtre, chaque Dimanche, bénira le reſte des pains offerts & non conſacrés, pour être diſtribué à ceux qui n'auront pas communié; que s'il n'y a pas de reſte des pains offerts, il y pourvoira d'ailleurs. On voit ici que le pain béni eſt comme le ſupplément de la communion.

664 *Pharenſe*, en Angleterre. La queſtion de la Pâque y fut agitée entre les Anglois qui ſuivoient l'uſage de Rome, & les Ecoſſois, *Scoti*, qui en ſuivoient un autre. On y agita auſſi quelques autres queſtions de Diſcipline. Les Ecoſſois perdirent leur cauſe. (Pagi.)

666 *Emeritenſe*, de Mérida en Eſpagne, le 6 Novembre. Douze Evêques y firent 23 Canons, dont le huitieme ordonne que chaque Evêque aura dans ſa Cathédrale un Archiprêtre, un Archidiacre & un Primicier. C'étoient les Chefs des trois Ordres du Clergé. Le Primicier étoit le Chef des Clercs inférieurs. Le douzieme porte que l'Evêque pourra tirer des Paroiſſes les Prêtres & les Diacres qu'il jugera propres à le ſoulager, & les mettre dans ſa Cathédrale, leur laiſſant le revenu & l'inſpection ſur les Egliſes d'où ils ſont tirés, avec pouvoir d'établir de ſon conſentement des Vicaires payés par eux pour y ſervir à leur place. Telle eſt l'origine des Curés primitifs & des Vicaires, d'abord amovibles & devenus perpétuels en France par les Ordonnances de nos Rois. Le dix-neuvieme Canon ordonne que lorſque pluſieurs Egliſes ſont confiées à un ſeul Prêtre, parce que chacune eſt trop pauvre pour entretenir le ſien, celui qui eſt prépoſé pour les deſſervir doit offrir le ſacrifice, tous les Dimanches, dans chacune de ces Egliſes. On voit par ce Canon combien l'uſage de biner eſt ancien.

667 *Cretenſe*, de l'Iſle de Crete. Paul, Archevêque de cette Iſle, ayant cité à ce Concile Jean, Evêque de Lappa, pour un ſujet qu'on ignore, fit prononcer contre lui une ſentence dont Jean appella auſſi-tôt au Saint Siége. Paul, regardant cet appel comme un acte de révolte, mit l'Evêque en priſon; mais Jean, s'étant échappé, eut le bonheur d'arriver à Rome. (Manſi, T. I.)

667 *Romanum*, le 19 Décembre, par le Pape Vitalien, où l'appel de Jean, Evêque de Lappa, eſt reçu, & la procédure de l'Archevêque Paul caſſée. (Manſi, D. Cellier.)

670 *Auguſtodunenſe*; voyez plus bas *Chriſtiacum*, à l'an 676.

670 *Burdigalenſe*, de Bordeaux, en préſence du Comte Loup, par les Métropolitains de Bourges, de Bordeaux & d'Eauſe, aſſiſtés de leurs Comprovinciaux. On y travailla au rétabliſſement de la paix dans le Royaume & à la réformation de la Diſcipline. D. Vaiſſete & d'autres critiques mettent ce Concile en 673, fondés ſur l'inſcription du manuſcrit de l'Egliſe d'Albi, qui le renferme, & à la tête duquel on lit : *Hic liber recuperatus fuit, Domino auxiliante, ſub die VIII Kal. Auguſti, anno IV regnantis Domini noſtri Kilderici Regis.* Or cette année quatrieme, du régne de Childeric, doit s'entendre de ſon régne ſur toute la France, & répond par conſéquent à l'an 673. Mais ce n'eſt pas l'époque du Concile; c'eſt ſeulement celle du recouvrement du manuſcrit où il eſt contenu : recouvrement qui fut fait, comme il eſt dit une ligne plus haut, après un incendie de la ville, *poſt incendium civitatis.* Le Concile dont il s'agit doit s'être tenu la premiere année du regne de Childeric ſur toute la France. Car il fut aſſemblé par ſes ordres, *per Juſſorium Childerici Regis*, dans un Dioceſe du Royaume de Neuſtrie, & pour la ſtabilité de ſon régne, *pro ſtabilitate regni;* ce qui déſigne le commencement de ſon élévation ſur le trône de Neuſtrie. Le Duc Loup, en préſence duquel il fut tenu, étoit vraiſemblablement un Seigneur envoyé pour faire reconnoître Childeric à la place de Thierri III qu'on venoit de détrôner.

673 *Herfordienſe*, d'Herford, le 24 Septembre. Ce Concile d'Angleterre n'étoit compoſé que de ſix Evêques. Saint Théodore de Cantorbery y propoſa dix articles extraits des Canons, que tous les Evêques promirent d'obſerver. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier Dimanche, après le 14 de la Lune du premier mois qui étoit alors le mois de Mars. (Wilkins, Manſi.)

675 *Toletanum XII*, le 7 Novembre. On y fit 16 Canons qui furent ſouſcrits par 17 Evêques, 2 Députés d'abſens, par 6 Abbés & par l'Archidiacre de Tolede. Le cinquieme Canon défend d'exiger des Evêques pour crimes les compoſitions pécuniaires, fixées par les loix barbares, à moins qu'ils n'aient des biens en propre. Le ſixieme défend aux Evêques de prononcer des Jugemens de mort ou de mutilation, & condamne ceux qui en auront prononcé à la priſon perpétuelle. Le ſeptieme ordonne de corriger les pécheurs ſcandaleux publiquement. Que ſi l'on condamne à l'exil ou à la priſon, la ſentence ſera prononcée devant trois témoins, & ſouſcrite de la main de l'Evêque. Les Evêques condamnoient donc dès-lors à ces ſortes de peines.

675 *Bracarenſe III*, de Brague. Huit Evêques y firent 9 Canons dont quelques-uns ſont des plaintes contre les Evêques. On n'eſt point ſûr de la date de ce Concile. (Pagi.)

676 *Chriſtiacum*, de Creſſi ou Créci dans le Ponthieu, ſuivant la conjecture du P. Mabillon. S. Léger, Evêque d'Autun, y aſſiſta; ce qui a porté quelques copiſtes à placer ce Concile à Autun, en quoi ils ont été ſuivis par les Editeurs des Conciles. Ceux-ci ont fait une autre faute en rapportant ce Concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être ſa vraie date. (Voyez le 16 L. de ſes Annales & ſes Œuvres poſthumes, T. I, p. 530.) Les Statuts qui nous reſtent de ce Concile, concernent preſque tous la Diſcipline Monaſtique. Le premier ordonne que les Prêtres & les Clercs ſauront par cœur le Symbole de S. Athanaſe. C'eſt la premiere fois qu'il eſt parlé de ce Symbole en France. Le quinzieme Canon enjoint aux Moines & aux Abbés d'obſerver la régle de S. Benoît.

677 *Marlacenſe*, de Morlay au Dioceſe de Toul, ſuivant D. Mabillon, de Marli près de Paris, ſelon le P. Pagi, au mois de Septembre. Les Evêques de Neuſtrie & de Bourgogne aſſemblés par ordre & en préſence du Roi Thierri, y dépoſent Chramlin, qui s'étoit emparé de l'Evêché d'Embrun, & lui déchirent ſes habits pour marque de ſa dégradation. (*Edit. Venet.* T. VII. Manſi.)

678 au plus tard. * *Gallicanum*, des Gaules, aſſemblé par ordre du Roi Thierri & du Maire Ebroin, dans un Palais Royal qu'on ne déſigne point. On y preſſe S. Léger, Evêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du Roi Childéric II, & malgré les proteſtations qu'il fait de ſon innocence, on le dégrade, puis on le livre au Comte du Palais pour le faire mourir.

679 *Mediolanenſe*, de Milan, par l'Archevêque Manſuétus, vers le commencement de l'année. Le Prêtre Damien, qui fut peu après Evêque de Pavie, compoſa une Lettre Synodale de ce Concile à l'Empereur, où les deux volontés & les deux opérations en J. C. ſont expliquées avec netteté & défendues avec force. (Muratori, *Ann. d'It.* T. IV.)

679. *Gallicanum*, vers le commencement de l'année, contre le Monothéliſme. On croit communément qu'il ſe tint pour envoyer des Députés au Concile ſuivant.

679 *Romanum*, au mois d'Octobre. Saint Wilfrid, Archevêque d'Yorck, chaſſé de ſon Siége par le Roi Egfrid & Théodore, Archevêque de Cantorbery, y eſt rétabli par un jugement contradictoire, où l'on entendit les accuſations alléguées contre lui par le Moine Coenvald, député de Théodore, & les défenſes que le Saint y oppoſa; mais on ne tint compte de ce jugement en Angleterre. (D. Cellier.) Pagi met ce Concile en 678.

680 *Romanum*, ſous le Pape Agathon, le Mardi de Pâque, 27 Mars. Cent vingt-cinq Evêques y aſſiſterent; S. Wilfrid étoit de ce nombre. On y envoya des Députés à CP. pour le Concile général, avec une Lettre du Pape & une autre du Concile à l'Empereur Conſtantin Pogonat, où le Pape & le Concile reconnoiſſent deux volontés & deux opérations en J. C. (D. Cellier) Pagi & Muratori mettent ce Concile, mais mal, en 679. Quelle apparence en effet qu'on ait envoyé des Députés à un Concile plus de dix-huit mois avant qu'il ſe tînt, & même avant qu'il fût indiqué. C'eſt très vraiſemblablement à ce Concile que Théodore, Archevêque de Ravenne, fut obligé de renoncer à l'autocéphalie ou indépendance de ſon Siége, que Maur, ſon prédéceſſeur, avoit obtenue de l'Empereur en 666; & qu'il reconnoît pour ſon Supérieur l'Evêque de Rome. Cette ſoumiſſion fut renouvellée en 682; & l'on croit que ce fut à l'Empereur Conſtantin Pogonat que l'Egliſe Romaine en fut redevable.

680 *Anglicanum*, ou *Anglo-Saxonicum*, dans la campagne de Hapfeld, le 17 Septembre, par Théodore, Archevêque de Cantorbery, contre l'erreur des Monothélites. Pagi prouve que ce Concile ſe tint cette année, & non pas l'an 679.

680 & 681 *CONSTANTINOPOLITANUM*. Sixieme Concile général, commencé le 7 Novembre 680, & fini le 16 Septembre 681. Ce Concile ne rejetta pas ſeulement les dogmes impies des Monothélites; mais, comme diſent les Peres en la treizieme Seſſion: « Nous croyons auſſi que leurs noms doivent être bannis de l'Egliſe; ſavoir, de Sergius, jadis Evêque de cette ville de Conſtantinople, qui a commencé d'écrire ſur cette erreur; de Cyrus d'Alexandrie; de Pyrrus, Paul & Pierre, auſſi Evêques de Conſtantinople; de Théodore, Evêque de Pharan....Nous les déclarons tous frappés d'anathême. Avec eux nous croyons devoir chaſſer de l'Egliſe & anathématiſer Honorius, jadis Pape de l'ancienne Rome; parce que nous avons trouvé, dans ſa Lettre à Sergius, qu'il ſuit en tout ſon erreur, & autoriſe ſa doctrine impie. » Tous ces anathêmes furent renouvellés en préſence de l'Empereur à la derniere Seſſion, où l'on anathématiſa auſſi Macaire d'Antioche & le Moine Etienne, ſon diſciple. Il y avoit à cette Seſſion plus de 160 Evêques.

681 *Toletanum XIII*, le 9 Janvier juſqu'au 25 du même mois. Trente-cinq Evêques, & à leur tête S. Julien de Tolede, y firent 13 Canons, dans le premier deſquels ils confirmerent la renonciation du Roi Vamba au Royaume, publiée ſolemnellement le Dimanche 14 Octobre l'année précédente. En conſéquence ils déclarerent le peuple délié du ſerment de fidélité envers ce Prince, & aſſurerent le Royaume à ſon ſucceſſeur Ervige. Le deuxieme ordonne que ceux qui ont une fois reçu la pénitence ſans le ſavoir, (comme il étoit arrivé au Roi Vamba) l'obſerveront inviolablement, ſans pouvoir retourner aux fonctions militaires. C'eſt ici le premier exemple, ſuivant M. Fleury, d'une pareille entrepriſe des Evêques. Juſqu'alors on n'avoit pas cru que l'impoſition de la pénitence leur donnât droit d'interdire aux Souverains l'exercice de la puiſſance temporelle, ni de diſpenſer leurs Sujets de l'obéiſſance qu'ils leur doivent.

683 *Toletanum XIV*, le 4 Novembre. Quarante-huit Evêques y firent 13 Canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Le cinquieme défend aux Veuves des Rois de ſe remarier, même à un Roi, ſous peine d'excommunication. Ce Concile dura trois jours.

684 *Toletanum XV*, depuis le 14 Novembre juſqu'au 20 du même mois, pour la réception du ſixieme Concile général dans toute l'Eſpagne & la Gaule Gothique, à la demande de Léon II. Ce Pape, dans ſa Lettre aux Evêques, dit que le ſixieme Concile a condamné Honorius, qui au lieu d'éteindre dans ſa naiſſance la flamme de l'héréſie, comme il convenoit à l'autorité apoſtolique, l'a fomentée par ſa négligence. Léon dit à peu près la même choſe de la condamnation d'Honorius dans ſa Lettre au Roi. Les Evêques d'Eſpagne examinerent les Actes du Concile, & l'approuverent en tout.

687 ou environ. * *Manaſchiertenſe*, dans l'Arménie, ſur les confins de l'Hircanie, par le Patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des Acéphales, on y défendit l'uſage de l'eau & du pain levé, dans l'Euchariſtie, & on y fit d'autres changemens dans la Diſcipline. (*Edit. Venet.* T. VII.) Galanus le place vers 680.

688 *Toletanum XVI*, le 11 Mai. Soixante-un Evêques y expliquerent quelques propoſitions qui avoient déplu au Pape Benoît, & y déciderent que deux ſermens du Roi Egica, qui paroiſſoient contraires, ne l'étoient point. Il ne faut pas croire, diſent les Evêques, qu'il ait promis de ſoutenir les intérêts de ſes beaux-freres autrement que ſelon la juſtice. Mais en cas qu'il fallût choiſir, le dernier ſerment, fait en faveur du peuple, devroit l'emporter; puiſque le bien public eſt préférable à tous les intérêts particuliers. Le Roi Egica confirma, par ſon Ordonnance, les Décrets du Concile.

689 *Rotomagenſe*, de Rouen, par S. Ansbert, & 16 Evêques, *ubi plurima Deo accepta & ſanctæ Eccleſiæ utilitatibus profutura, diſputata ſunt*, dit l'Auteur de la Vie de ſaint Ansbert. C'eſt tout ce qu'on ſait de ce Concile, à la réſerve d'un privilége de l'Abbaye de Fontenelle, qu'on y confirma. (Bouquet, T. III.)

691 *Cæſarauguſtanum III*, de Saragoce, le premier de Novembre. On y fit 5 Canons ſur la Diſcipline, dont le cinquieme ordonne que les Veuves des Rois prendront l'habit de Religieuſe, & s'enfermeront dans un Monaſtere le reſte de leurs jours. Le Concile donne pour motifs de ce réglement le manque de reſpect & même les inſultes auxquelles ces Reines douairieres s'expoſoient, en demeurant dans le monde.

691 *Conſtantinopolitanum*, dit *in Trullo*, parce qu'il ſe tint dans le Dôme du Palais, nommé *Trullus* en Latin, & *Quiniſextum*, parce qu'il eſt regardé comme un ſupplément aux V & VI Conciles, où l'on n'avoit fait aucun Canon pour la Diſcipline & pour les mœurs. Dans celui-ci, qui ſe tint, ou du moins s'ouvrit en automne, on en fit cent deux qui furent ſouſcrits par deux cens onze Evêques. Entre ces 202 Canons, il y en a de fort bons, que les Papes ont approuvés, & d'autres mauvais qu'ils ont condamnés: c'eſt ainſi qu'il en faut penſer, & ne pas dire ſimplement comme un Auteur moderne: *Ce Concile eſt rejetté.* Entre les Canons que l'Egliſe Latine n'admet point, le plus remarquable eſt celui qui permet aux Sous-Diacres, Diacres & Prêtres qui étoient mariés (pour la premiere fois) avant leur Ordination, de garder leurs femmes, & d'uſer comme auparavant du mariage, excepté le tems où ils doivent toucher les choſes ſaintes. Anaſtaſe le Bibliothécaire ſe trompe en diſant que les Légats du Pape eurent la foibleſſe de ſouſcrire les Actes de ce Concile. Leur ſouſcription ne paroît en effet dans aucun exemplaire de ces Actes. L'Empereur Juſtinien II les ayant envoyés au Pape Sergius II, ce Pontife refuſa non ſeulement de les ſouſcrire, mais ne daigna pas même les lire. (Voyez ſon *article*.) Dans le 3e Canon de ce Concile, il eſt dit que l'année qui le précéda étoit la 6199e, Indiction IV; ce qu'il faut entendre de l'Ere mondaine de Conſtantinople, dont la 6199e année finit ainſi que l'Indiction IV au 31 Août de l'an de J. C. 691. (V. Pagi *ad an.* 692.)

692 *Britannicum*, de preſque toute la Bretagne, ou l'Angleterre, dit Bede. Il fut aſſemblé par le Roi Ina, pour réunir les Bretons avec les Saxons: les premiers, quoique Chrétiens, différoient encore en pluſieurs uſages, comme ſur la Pâque, &c. *Voyez* Pagi.

693 *Toletanum XVII*, le 2 Mai, 59 Evêques, 5 Abbés, & 3 Députés d'Evêques abſens y aſſiſterent, avec le Roi Egica & 16 Comtes. On y fit 10 Canons de Diſcipline & on y confirma le *Livre de la Loi gothique*, c'eſt-à-dire le Code d'Alaric, augmenté par les Rois ſes ſucceſſeurs & compoſé de la Loi Romaine & de la Loi Gothique fondues enſemble, pour ne faire qu'un ſeul Code qui devoit régir tous les Sujets, ſans diſtinction, de l'Empire des Viſigoths. Enfin on dépoſa dans cette aſſemblée Sisbert, Archevêque de Tolede, comme ayant conſpiré contre le Roi, qui le condamna à une priſon perpétuelle.

694 *Toletanum XVIII*, le 9 Novembre. On y fit 8 Canons ſur la Diſcipline. On ne trouve point dans les Actes de ce Concile les ſouſcriptions des Evêques qui y aſſiſterent.

694 *Bacanceldenſe*, de Bacanceld, en Angleterre. S. Britoualde de Cantorbery, avec Tobie de Rocheſtre, des Abbés, des Abbeſſes, des Prêtres, des Diacres, des Seigneurs, & Vitred Roi de Kent, y aſſiſterent. Ce Prince y promit de conſerver la liberté & l'immunité des Egliſes & des Monaſteres.

697 *Bergamſtedenſe*, de Bergamſted, en Angleterre. S. Britoualde y préſida. L'Evêque de Rocheſtre & pluſieurs autres Prélats avec le Roi Vitred y aſſiſterent. On y fit 28 Canons, qui peuvent être auſſi comptés pour loix, puiſque les deux Puiſſances y concouroient, & qu'ils ordonnoient des amendes & d'autres punitions temporelles, outre les ſpirituelles.

698 *Aquileienſe*, d'Aquilée, par le Patriarche Pierre & les Evêques de ſon reſſort. Ces Prélats, ſur les remontrances du Pape Sergius, comme le dit Bede, (*L. de ſex ætati-*

bus,) renoncent unanimement au Schiſme qui les tenoit ſéparés de l'Egliſe Romaine depuis le tems du Pape Pélage I, à l'occaſion de la condamnation des trois Chapitres. (*Voy.* Zanetti, *Del regno de' Longob.* p. 465.)

701 *Toletanum XIX*, & le dernier, ſous le Roi Vitiza, qui venoit de ſuccéder à ſon pere Egica. Il ne reſte de ce Concile, ni Actes, ni Canons.

703 *Neſterfieldenſe*, de Neſtrefield, en Angleterre, contre S. Wilfrid d'Yorck, qui en appella à Rome où il avoit déja été juſtifié & rétabli.

704 *Romanum*, où S. Wilfrid fut abſous de nouveau, & renvoyé à ſon Egliſe par Jean VI, qui en écrivit au Roi des Merciens Ethelrede, & à celui de Northumbre Alfrede, ou Alfride.

705 *Niddanum*, près la riviere de Nid, en Angleterre, où les Evêques Anglois ſe réconcilierent avec S. Wilfrid, qui fut enfin rétabli dans ſon Egliſe. Il mourut le 24 Avril 709.

712 * *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Jean & les Monothélites, contre le VI Concile général, ſous l'Empereur Filépique. (Théophane.)

715 *Conſtantinopolitanum*, au mois d'Août, en préſence du Prêtre Michel, Apocriſiaire du S. Siége, où du conſentement du Clergé, du Sénat & du peuple, on transfére Germain, Métropolitain de Cyzique, ſur le Siége de Conſtantinople. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

715 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Germain, contre les Monothélites, en faveur du ſixieme Concile, ſous l'Empereur Anaſtaſe.

721 *Romanum*, ſous Grégoire II, le 5 Avril. On y fit 17 Canons, dont pluſieurs regardent les mariages illégitimes. Ils furent ſouſcrits par 23 Evêques, le Pape compris, par 14 Prêtres & 4 Diacres.

730 * *Conſtantinopolitanum*, le 7 Janvier, par l'Empereur Léon l'Iſaurien, où il fit un Décret contre les Images, & voulut engager S. Germain de CP. à le ſouſcrire. Ce Prélat, l'ayant refuſé, fut chaſſé de ſon Siége avec outrage.

731 *Romanum I*, par le Pape Grégoire III, contre le Prêtre George, qui ayant été chargé de porter une Lettre de ce Pape aux Empereurs Léon & Conſtantin, pour les engager à ceſſer de faire la guerre aux ſaintes Images, s'en étoit revenu ſans avoir oſé la remettre. Grégoire vouloit le dépoſer; mais les Evêques ayant intercédé pour le coupable, il ſe contenta de lui impoſer une pénitence, & le renvoya porter la Lettre à CP. en lui faiſant promettre de la rendre aux Empereurs. George fut arrêté par les Officiers Impériaux en Sicile, où, après s'être ſaiſis de la Lettre, ils le retinrent en priſon près d'un an. (Muratori.)

732 *Romanum II*, par le Pape Grégoire III, à la tête de 93 Evêques. On y ordonna que quiconque mépriſeroit l'uſage de l'Egliſe touchant la vénération des ſaintes Images, quiconque les ôteroit des Egliſes, les détruiroit, les profaneroit, ou en parleroit avec mépris, ſeroit privé du Corps & du Sang de J. C. & ſéparé de la Communion de l'Egliſe. Ce Concile, ſuivant la Lettre de convocation de Grégoire III, publiée par le P. Manſi, (*Suppl. Conc.* T. I,) ſe tint le premier Novembre de l'année qui ſuivoit la quinzieme Indiction; ce qui revient à l'an 732, en prenant l'Indiction du premier Septembre, comme faiſoient alors les Papes.

742 *Germanicum*, (probablement de Ratiſbonne.) Carloman le fit aſſembler le 21 Avril, & S. Boniface y préſida. C'étoit pour y chercher les moyens de rétablir la loi de Dieu, & la Diſcipline eccléſiaſtique, tombées ſous les regnes précédens, & empêcher le peuple fidele d'être trompé par de faux Prêtres, comme par le paſſé. On y fit 16 Canons, que quelques uns réduiſent à 7. Ils ſont énoncés au nom de Carloman, qui ſe qualifie Duc & Prince des François. Voici comme il y parle. « Par le conſeil des » Prélats & des Seigneurs de nos Etats, nous avons établi » des Evêques dans les villes... Nous avons ôté les biens » de l'Egliſe aux faux Prêtres, aux Diacres & aux Clercs » fornicateurs. 2° Nous avons abſolument défendu aux » Serviteurs de Dieu (c'eſt-à-dire aux Clercs & aux Moi» nes,) de porter les armes, de combattre & d'aller à la » guerre, excepté ceux qui ſuivent l'armée pour y faire » l'Office divin, célébrer la Meſſe, & porter les Reliques » des Saints. Ainſi que le Prince ait (à l'armée) un ou deux » Evêques avec des Prêtres & des Chapelains » (C'eſt la premiere fois que l'on trouve ce dernier nom. Il dérive du nom de *Chapelle* que l'on donna à l'Oratoire où l'on conſervoit la Chappe de S. Martin, eſtimée la plus précieuſe Relique de France; & tous les Clercs qui le deſſervoient, étoient nommés Chapelains : noms qui paſſerent à tous les Oratoires & à tous leurs deſſervans); « que chaque *Préfet* » (Colonel) ait un Prêtre pour juger des péchés de ceux » qui ſe confeſſent, & leur impoſer pénitence. » (On voit par ce Canon qu'il y avoit dès-lors des Aumôniers pour confeſſer les ſoldats, &c.) Ce Concile eſt le premier de France & d'Allemagne qui porte la date de l'année de l'Incarnation. Le P. Manſi ſoupçonne, mais ſans fondement, qu'elle a été ajoutée par quelque Copiſte. C'eſt avec auſſi peu d'apparence qu'il recule d'une année ce Concile. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

743 *Romanum I*, par le Pape Zacharie, avec 40 Evêques, 22 Prêtres, 6 Diacres & tout le Clergé de Rome. On y dreſſa 15 Canons, la plupart ſur la vie Cléricale & les mariages illicites. Ce Concile eſt daté du XI des Calendes d'Avril (22 Mars) la deuxieme année d'Artabaſde, (que Rome tenoit pour légitime Empereur à la place de Copronyme,) & la trente-deuxieme du Roi Liutprand. (C'eſt la premiere fois, dit Muratori, qu'on voit des Actes Romains datés du regne des Rois des Lombards.) De ces notes chronologiques le P. Manſi conclut que ce Concile ſe tint l'an 744, ſans faire attention que Liutprand étoit mort au mois de Janvier de cette année, & qu'Artabaſde étoit dépoſſédé dès l'année précédente.

743 *Liptinenſe*, de Liptines, aujourd'hui les Eſtines dans le Hainaut près de Binch. Carloman l'y aſſembla le premier Mars, & S. Boniface y préſida. Ce Concile confirma les Canons du Concile précédent tenu en Allemagne. Les Moines y reçurent la Regle de S. Benoît que les Peres nomment la *ſainte Regle*, pour rétablir la Diſcipline réguliere. De-là quelques Critiques ont inféré que cette Regle fut alors introduite pour la premiere fois dans les Monaſteres de France, ſans faire attention que long-tems auparavant S. Léger, avec d'autres Evêques de France aſſemblés dans le Concile d'Autun ou de Creſſi l'an 676, en avoient ordonné la pratique dans les mêmes Monaſteres; ce qu'on ne doit pas même entendre de la premiere réception, mais de la pratique plus exacte, comme pluſieurs monumens l'atteſtent. On fit à Liptines quatre nouveaux Canons, dans le ſecond deſquels il fut réglé que le Prince, afin de ſe mettre en état de ſoutenir la guerre contre les Sarazins, les Saxons & les Bretons, qui infeſtoient le Royaume, prendroit pour un tems une partie des biens de l'Egliſe à titre de précaire & de cens; à la charge de payer tous les ans à l'Egliſe ou au Monaſtere un ſol, c'eſt-à-dire 12 deniers (25 ſols de notre monnoie actuelle) par chacune des familles auxquelles les fonds ſeroient diſtribués; mais à condition qu'à la mort de ceux qui les auroient poſſédés, ils ſeroient reſtitués à l'Egliſe; qu'ils pourroient cependant être de nouveau donnés au même titre de précaire, ſi le beſoin de l'Etat l'exigeoit & que le Prince l'ordonnât. Toutefois le Concile veut que l'on examine ſi les Egliſes ou les Monaſteres ne ſeroient pas expoſés par cette conceſſion à l'indigence & à la pauvreté; dans ce cas, dit-il, on doit les laiſſer jouir de tout leur revenu. Ce précaire étoit, comme l'on voit, une eſpece de Fief accordé à un homme de guerre pour faire le ſervice, & ſeulement à vie. Le mot que nous avons rendu ici par famille, eſt appellé dans le Canon du Concile *caſata*, qui ſignifie, dans le ſtyle ancien, une habitation ou une maiſon avec une certaine étendue de terre ſuffiſante pour nourrir une famille de Serfs. (Du Cange, *Gloſſ.* Fleury, *Hiſt. Eccl.* T. IX, p. 307.) On condamne auſſi dans ce Concile Adalbert & Clément, deux Prêtres rebelles envers ſaint Boniface. (*Conc. Germ.* T. I.) Le P. Manſi place ce Concile en 745, & ſe trompe. Le P. Papebrock tombe dans une autre erreur en rejettant comme ſuppoſés les Actes de ce Concile & du précédent, ſur ce qu'ils portent qu'un Prince Laïque tel que Carloman, préſida à ces deux Aſſemblées. D. Mabillon (*de re Diplom.* p. 187, 188.) dément par des faits inconteſtables l'imagination de ce Critique.

744 *Sueſſionenſe*, de Soiſſons, le 2 Mars. Vingt-trois Evêques, aſſemblés par ordre & en préſence de Pepin, Maire du Palais, y firent 10 Canons. On ne doute point que S. Boniface n'y ait préſidé comme aux deux précédens. Ce Concile eſt daté *anno DCCXLIV ab Incarnatione Chriſti, ſub die VI Nonas Martii, Lunâ XIV, in anno II Childerici Regis;* par où l'on voit que cette Aſſemblée commençoit l'année ſoit au premier Mars, ſoit au premier Janvier, ou même à Noël précédent. Car le XIV de la Lune tomboit réellement au 2 Mars de l'année 744, telle que nous la comptons aujourd'hui; mais il y a faute, ou dans les Actes de ce Concile, ou dans ceux du Concile de Liptines,

tenu l'année précédente, pour l'année du regne de Childéric, attendu que les uns & les autres ſont datés de la deuxieme année de ce Prince. Une autre remarque à faire ſur ce Concile, c'eſt que les Actes n'en ſont ſouſcrits que par quatre perſonnes, qui ſont Pepin, Radbod, Aribert & Helmingaud. On ignore ſi ces trois derniers ſont des Evêques ou des Seigneurs de la ſuite de Pepin.

745 *Germanicum*, ſous Carloman, par S. Boniface. On y examina pluſieurs Clercs hérétiques, ſéduits par Adalbert & Clément, & on y dépoſa Gévilieb de Mayence, qui avoit commis un homicide.

745 *Romanum II*, le 25 Octobre. Le Pape Zacharie, 7 Evêques, 17 Prêtres, & le Clergé de Rome, y dépoſerent Adalbert & Clément du Sacerdoce, avec anathême.

747 *Germanicum*, par S. Boniface, aſſemblé vers le mois de Janvier, par ordre de Carloman avant ſa retraite. On y reçut les quatre Conciles généraux. (Pagi.)

747 *Cloveshovienſe I*, de Cliffe, ou Cloveshou, dit auſſi d'Abbengdon, au commencement de Septembre. Il y avoit 12 Evêques, pluſieurs Prêtres & moindres Clercs, & le Roi des Merciens Ethelbade y aſſiſtoit avec les Grands du Royaume. On y fit 30 Canons, qui ne contiennent gueres que des avis généraux aux Evêques de remplir leurs devoirs.

752 ou 753. *Moguntinum*, de Mayence, où S. Boniface ordonna Lulle, Evêque de Mayence, & confirma, dans leurs dignités, les autres Evêques & Abbés ci-devant établis. (*Conc. Germ.* T. I.)

753 *Vermerienſe*, de Verberie, par le Roi Pepin. On y fit, comme l'on croit, 21 Canons qui regardent les mariages pour la plupart. Le ſeptieme eſt le plus remarquable. « Si » un Serf, porte-t-il, a pour concubine ſon eſclave, il » peut la quitter, s'il le veut, pour épouſer ſa pareille, » l'eſclave de ſon maître. Mais il vaut mieux qu'il garde » ſon eſclave. *Si ſervus ſuam ancillam concubinam hа» buerit, ſi ita placet, poteſt, illâ dimiſſâ, comparem ſuam » ancillam domini ſui accipere; ſed melius eſt ſuam an» cillam tenere.* » On voit par-là qu'il y avoit une ſorte d'eſclaves qui avoient à leur ſervice d'autres eſclaves. Ils avoient même la liberté de les affranchir, tandis qu'eux-mêmes demeuroient dans les liens de la ſervitude. On peut voir dans Lindenbrok (*Cod. leg. antiq. formulâ* 105.) un modele de cette ſorte d'affranchiſſement. Il eſt dit au neuvieme Canon que « ſi une femme refuſe de ſuivre ſon » mari, qui eſt obligé de paſſer dans une autre province, » ou de ſuivre ſon Seigneur, elle ne pourra pas ſe marier à » un autre du vivant de ſon mari; mais le mari qu'elle a » refuſé de ſuivre, pourra épouſer une autre femme en ſe » ſoumettant à la pénitence. » Il faut remarquer que ce Concile étoit mixte, & que les Seigneurs Laïques faiſoient quelquefois dans ces ſortes d'Aſſemblées des réglemens que les Prélats n'admettoient pas. C'eſt pour cette raiſon qu'il eſt dit ici à la fin du dix-huitieme Canon, *hoc Eccleſia non recipit.*

753 *Metenſe*, de Metz, (Aſſemblée mixte.) On y fit, de concert avec les Officiers du Roi, 8 Statuts dont le 5e roule ſur la monnoie, & porte que « déſormais la livre peſante » ne contiendra plus que 22 ſols, dont le Monétaire en » retiendra un, & donnera les autres à celui qui aura » fourni la matiere. « (Muratori.) Le P. Hartzheim met ce Concile en 733, & Baluze en 736.

754 * *Conſtantinopolitanum*, ou du Palais d'Hiérie ſur la côte d'Aſie, vis-à-vis de Conſtantinople, depuis le 10 Février juſqu'au 8 Août, ſous l'Empereur Conſtantin Copronyme. Trois cens trente-huit Evêques Iconoclaſtes y firent un long Décret contre les ſaintes Images, & enſuite pluſieurs articles en forme de Canons avec anathême. Ceux qui regardent la Trinité & l'Incarnation ſont Catholiques; mais ils en ajoutent pluſieurs contre les Images de J. C. & des Saints.

755 *Vernenſe*, de Ver ou Vern, Château Royal, ſuivant M. le Beuf, qui le place entre Paris & Compiegne, le 11 Juillet. On y fit 25 Canons. Dans le 14e les Peres n'approuvent pas l'opinion alors commune parmi le peuple, *que le jour de Dimanche il ne falloit pas ſe ſervir de chevaux, de bœufs, ou de voiture, pour voyager, ni préparer quoi que ce fût pour manger*: ce que les Peres regardent comme des coutumes judaïques plutôt que chrétiennes. Suivant le 20e Canon les Monaſteres de fondation royale rendoient compte au Roi de leurs biens, les Epiſcopaux à l'Evêque. Les premiers étoient indépendans des Evêques, & ſoumis ſeulement à l'inſpection de l'Archichapelain. Le 25e Canon défend aux Evêques & aux Abbés de recevoir des préſens pour rendre la juſtice. Enfin on y ordonna qu'il ſe tiendroit deux Conciles tous les ans: le premier, le 1 Mars; le ſecond, le 1 Octobre. Ce Concile eſt daté de la quatrieme année du Roi Pepin. Manſi le met en 756.

756 *Anglicum*, par Cuthbert, Archevêque de Cantorbery, où l'on ordonne que la Fête de S. Boniface, Archevêque de Mayence, ſera célébrée dans toute l'Angleterre le 5 Juin. (*Edit. Venet.* T. VIII.)

756 *Compendienſe*, de Compiegne, le 22 Juin, ſous la préſidence de George & Jean, Légats du S. Siége. Ce Concile étoit compoſé des Evêques & des Seigneurs, ſuivant l'uſage de ce tems-là. On y fit 18 Canons qui regardent, preſque tous, les mariages, & dont quelques-uns ſont peu conformes à la doctrine de l'Egliſe. Tel eſt le 13e qui permet au mari dont la femme aura de ſon conſentement embraſſé la vie monaſtique, d'en épouſer une autre. Tel eſt encore celui qui accorde la même permiſſion pour cauſe de lépre.

L'année ſuivante (757) on tint au même endroit un autre Concile, où Taſſillon, Duc de Baviere, prêta ſerment de fidélité au Roi Pepin. (Manſi.)

765 *Attiniacenſe*, d'Attigni ſur Aiſne, la 14e année du regne de Pepin. S. Chrodégand de Metz y préſida, & il y aſſiſta 27 Evêques & 17 Abbés. Il n'en reſte que la promeſſe réciproque qu'ils ſe firent, que quand quelqu'un d'eux viendroit à mourir, chacun feroit dire cent Pſeautiers & célébrer cent Meſſes par ſes Prêtres, & que l'Evêque lui-même diroit trente Meſſes pour le défunt. On trouve d'autres promeſſes ſemblables dans les Conciles de ce tems-là. Ce Concile ne différe point de celui que le P. Pagi met en 762, comme le prouve le P. Manſi. (*Suppl.* Tome I, p. 622.)

766 ou 767 *Hieroſolymitanum*, de Jéruſalem, par le Patriarche Théodore en faveur des ſaintes Images. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

767 *Gentiliacenſe*, de Gentilli près de Paris, par le Roi Pepin. Il y avoit des Légats du Pape & des Grecs. Ceux-ci reprocherent aux Latins d'avoir ajouté au Symbole de CP. le mot *Filioque*. Il y fut auſſi parlé des Images: *utrumne pingendæ an fingendæ eſſent imagines* (*Ado Vien.*) mais on ne ſait point quelle fut la déciſion. Manſi le met à Noël 756.

768 ou 769 *Ratiſbonenſe*, de Ratiſbonne, où l'on interdit aux Chorévêques les fonctions Epiſcopales. (Hartzheim, *Conc. Germ.* T. I.)

769 *Romanum*, le 12 Avril, où le Pape Etienne III, 12 Evêques de France & pluſieurs autres de Toſcane, de Campanie & du reſte de l'Italie, condamnerent à une pénitence perpétuelle le faux Pape Conſtantin. On y brûla les Actes du Concile qui avoit confirmé ſon élection, & on fit un Décret touchant l'élection du Pape, avec défenſe de la troubler. Enfin on y ordonna que les Reliques & les Images ſeroient honorées ſuivant l'ancienne tradition, & on anathématiſa le Concile tenu en Grece l'an 754 contre les Images. Les Actes en ſont plus entiers dans Manſi qu'ailleurs. La date en eſt ſinguliere. Elle porte: *Regnante unâ & eâdem ſanctâ Trinitate*, ſans faire mention des années de l'Empereur; ce qui montre que ſon autorité n'étoit plus reconnue à Rome.

772 *Dingolvingenſe*, de Dingelfind en Baviere, par ordre du Duc Taſſillon, le 14 Octobre. Six Evêques, avec pluſieurs Seigneurs Laïques, le Duc à la tête, y firent 14 Décrets concernant les affaires Eccléſiaſtiques & Civiles.

774 * *Romanum*, où le Pape Adrien I accorde à Charlemagne le droit d'élire le Pontife Romain & de donner l'inveſtiture à tous les Evêques. C'eſt ce que rapporte Alberic de Trois-Fontaines, en citant pour garant le Moine Helinand, ſon confrere & ſon contemporain. La même choſe ſe trouve dans la premiere édition de Sigebert; mais elle a été ſupprimée comme une fourure dans celle qu'a donnée Aubert le Mire d'après les plus anciens manuſcrits; cependant il eſt vraiſemblable que cette fourure étoit déjà faite du tems d'Alberic. On a tout lieu de croire avec Baronius & Pagi que ce Concile eſt une fable. Sans parler en effet du ſilence que gardent ſur ce privilege le Diacre Florus & Loup, Abbé de Ferrieres, en traitant de l'intervention des Princes dans le choix des Evêques, nous avons deux lettres de ce même Adrien à Charlemagne, poſtérieures à ce prétendu Concile, où il ſoutient comme une vérité conſtante que l'intervention des Princes n'eſt point néceſſaire dans les Elections Eccléſiaſtiques. (Manſi.)

777 *Paderbornenſe*, de Paderborn, où un grand nombre de Saxons reçoivent le Baptême. (*Conc. Germ.* T. I.)

779 *Durienſe*, de Duren, aujourd'hui dans le Duché de Ju-

liers ſur le Roer, compoſé de Prélats & de Comtes. On y fit 24 Canons, dont le ſeptieme porte que » chacun paiera » la dîme pour être diſpenſée ſuivant les ordres de l'Evê- » que. « C'eſt la premiere fois, ſuivant M. Eckart (*Hiſt. Franc. L.* 24,) qu'il eſt fait mention en Allemagne de la dîme proprement dite, comme d'une dette envers le Clergé.

780 *Paderbornenſe*, *vel Luppienſe*, de Paderborn, ou de Lipſtadt. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne jetta les fondemens des cinq Evêchés deſtinés pour affermir la Religion Chrétienne dans la Saxe. Ces Evêchés ſont Minden, Halberſtad, Ferden, Paderborn & Munſter. (*Conc. Germ.* T. I.)

782 *Coloniênſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne reçoit les ſoumiſſions des Saxons, à l'exception de Vitikinde. (*Conc. Germ.* T. I.)

782 *Paderbornenſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne concerte avec les Comtes & les Prélats la forme civile & eccléſiaſtique qu'il déſire donner à la République des Saxons. (*Ibid.*)

785 *Paderbornenſe*. (Aſſemblée mixte) où Charlemagne donne la derniere main à la forme civile & eccléſiaſtique de la République des Saxons, & nomme des Evêques pour remplir les Siéges qu'il y avoit créés. (*Conc. Germ.* T. I.)

786 *Conſtantinopolitanum*, commencé le premier Août, & diſſous par la violence des Iconoclaſtes & des Soldats. Les Catholiques furent obligés de ſe retirer, quoiqu'ils fuſſent protégés par l'Empereur Conſtantin & l'Impératrice Irene ſa mere. (Théophane.)

787 *NICÆNUM II*, de Nicée. Septieme Concile général, commencé le 24 Septembre & fini le 23 Octobre, ſous le Pape Adrien & ſous l'Empereur Conſtantin, fils de Léon & d'Irene. Les Légats du Pape y préſiderent. Taraiſe de Conſtantinople y aſſiſta, & les Députés des trois autres Patriarches. On y compta juſqu'à 377 Evêques. L'impiété des Iconoclaſtes y fut anathématiſée, & le culte des ſaintes Images expliqué & rétabli dans l'Egliſe. On y fit 22 Canons. L'Egliſe grecque fait mémoire des Peres de ce Concile le 11 Octobre.

787 *Calchutenſe*, de Celchyt en Northumbre. Le Roi Elfuolde ou Alphécad s'y trouva avec les Evêques & les Seigneurs. On y dreſſa 20 Canons, dont le premier recommande la foi de Nicée & des ſix Conciles généraux. Le ſeptieme n'y étoit point encore connu.

788 *Ingelheimenſe*, d'Ingelheim près de Mayence. (Aſſemblée mixte) où Taſſillon, Duc de Baviere, eſt jugé définitivement & condamné à être enfermé dans un Cloître. (*Conc. Germ.* T. I.)

791 *Narbonenſe*, le 27 Juin, au ſujet de Félix d'Urgel. Vingt-ſix Evêques & deux Députés d'abſens y aſſiſterent : mais on ne voit point que Félix, qui étoit préſent, y ait été condamné. Ce Concile, dans un fragment que nous en avons, eſt daté du 27 Juin de l'an 788, la 23ᵉ année du regne de Charlemagne, Indiction XII. Voilà des contradictions viſibles. L'année 788 n'étoit que la 20ᵉ du regne de Charlemagne, & l'Indiction XI couroit ſeulement alors. C'eſt ce qui porte D. Vaiſſette à croire que ces dates ont été ajoutées après coup. Le P. Pagi doute même de l'authenticité du fragment où elles ſe trouvent.

792 *Ratiſbonenſe*, de Ratiſbone en Baviere, vers le mois d'Août. Félix d'Urgel, convaincu d'erreur, y fut condamné, & envoyé à Rome vers le Pape Adrien, en préſence duquel il confeſſa & abjura ſon héréſie dans l'Egliſe de S. Pierre : puis il retourna chez lui à Urgel. Il ſoutenoit, comme Elipand, que J. C. homme n'étoit Fils de Dieu que par adoption.

793 *Verolamenſe*, de Verlam en Angleterre, au mois d'Août, pour fonder l'Abbaye de S. Albans.

793 ou environ. * *Hiſpanum*, peut-être de Tolede, par les Evêques d'Eſpagne, où l'erreur d'Elipand eſt approuvée, & d'où l'on écrit une Lettre Synodique aux Evêques des Gaules pour les engager dans le même parti. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I, p. 730.)

794 *Francofordienſe*, de Francfort ſur le Mein, près de Mayence, au commencement de l'été, de tous les Evêques de Germanie, de Gaule, d'Aquitaine, & de deux autres Evêques Légats du Pape. On y condamna l'héréſie d'Elipand de Tolede & de Félix d'Urgel, touchant l'adoption qu'ils attribuoient au Fils de Dieu, & on y fit 56 Canons. Le ſecond eſt conçu en ces termes : « On a propoſé la » queſtion du nouveau Concile des Grecs..... touchant l'adoration des Images, où il étoit écrit que, *Quiconque ne* » *rendra pas aux Images des Saints le ſervice, l'adoration, comme à la Trinité, ſera jugé anathême.* Les Peres du Concile ont rejetté & mépriſé abſolument cette adoration » & cette ſervitude, & l'ont condamnée unanimement. » Le mot d'adoration n'eſt pas pris ici dans le même ſens que les Peres du deuxieme Concile de Nicée l'expliquent. Les Livres Carolins entendent auſſi mal ce mot. Mais le Concile de Francfort & les Livres Carolins font voir clairement que les François étoient perſuadés que la ſeule autorité du Pape ne ſuffiſoit pas pour faire recevoir un Concile ſans le conſentement des principales Egliſes. On voit par Hincmar que le ſeptieme Concile n'étoit point encore reçu en France en 870. (Fleury.)

796 *Gallicanum*, vraiſemblablement de Tours, où l'on dépoſa Joſeph, Evêque du Mans, pour ſa conduite tyrannique & barbare envers ſon Clergé. (Mabill. *Anal.* in-fol. pag. 292.)

796 *Forojulienſe*, de Cividad di Friuli, par Paulin, Patriarche d'Aquilée & ſes Suffragans, avant le 15 Avril. Il y combat deux erreurs ; la premiere, que le Saint-Eſprit ne procéde que du Pere & non du Fils ; l'autre qu'en Jeſus-Chriſt il y a deux Fils, l'un naturel, & l'autre adoptif : erreurs qu'il condamne ſans en nommer les auteurs. Pagi prouve que ce Concile s'eſt tenu en 796, d'autres le rapportent à 791.

799 au plus tard. *Altinenſe*, d'Altino, dans la marche Tréviſane, tenu par S. Paulin, Patriarche d'Aquilée, qui en envoya les Actes à Charlemagne avec une Supplique tendante à ce que ce Prince daignât arrêter le cours des violences qui s'exerçoient contre des Prêtres. Labbe, *Conc.* T. VII. *Col.* 1187.) On met ordinairement ce Concile en l'an 802, dans la ſuppoſition qu'il fut tenu à l'occaſion du meurtre de Jean, Patriarche de Grado, que le Duc de Veniſe fit mourir cette année. Mais étant certain, par les Annales de Fulde, la Chronique d'Hermanle Contract, les Annales publiées par Lambécius & les Calendriers de l'Egliſe d'Aquilée, que Paulin mourut le 11 Janvier 802, il n'eſt nullement probable que le Concile dont il s'agit ſe ſoit tenu cette même année. D'ailleurs l'Egliſe de Grado faiſant partie de l'Empire d'Orient, ce n'étoit point à Charlemagne, mais à l'Empereur d'Orient que Paulin auroit dû s'adreſſer pour avoir juſtice du meurtre du Patriarche Jean. La Lettre de Paulin à Charlemagne avoit donc un autre objet que la punition de cet attentat. Enfin le ſimple titre de Roi, que Paulin donne à ce Prince dans cette Lettre, ſuivant quelques exemplaires, ſemble prouver que le Concile d'Altino, dont elle eſt le ſeul monument qui nous reſte, eſt antérieur à l'an 800. (*Voy.* Murat. *Annal. Ital.* T. IV. pag. 449.)

799 *Ratiſbonenſe*, de Riſbach, au Dioceſe de Ratiſbonne, le 20 Janvier. On y fit 12 Canons (*Conc. Germ.* T. II.) Manſi le rapporte à l'an 803.

799 *Becanceldenſe*, de Bécanceld en Angleterre, en préſence du Roi Quénulfe. On y défendit aux Laïques d'uſurper les biens des Egliſes, & 17 Evêques ſouſcrivirent ce Décret avec quelques Abbés. (Wilkins.)

799 ou environ. *Finchalenſe*, de Finklei, en Angleterre. Echembal d'Yorck y préſida, & on y ordonna le rétabliſſement de l'ancienne Diſcipline, principalement ſur l'obſervation de la Pâque.

799 *Romanum*. L'Ecrit de Félix d'Urgel contre Alcuin, y fut condamné, & Félix lui-même excommunié, s'il ne renonçoit à l'héréſie dans laquelle il étoit retombé. Cinquante-ſept Evêques aſſiſterent à ce Concile avec le Pape Léon III qui y préſida.

799 *Urgellenſe*, d'Urgel, par Leidrade de Lyon, que Charlemagne avoit envoyé à Félix, avec Néfride de Narbonne, Benoît, Abbé d'Aniane, & pluſieurs autres, tant Evêques qu'Abbés. Ils y perſuaderent à Félix de venir trouver le Roi, en lui promettant une entiere liberté de produire en ſa préſence les paſſages des Peres, qu'il prétendoit favorables à ſon opinion.

799 *Aquiſgranenſe*, d'Aix-la-Chapelle, où Félix, entendu en préſence du Roi & des Seigneurs, & réfuté par les Evêques, renonça à ſon erreur, & fut néanmoins dépoſé à cauſe de ſes rechûtes. Il écrivit lui-même ſon abjuration, en forme de Lettre, adreſſée à ſon Clergé & à ſon peuple d'Urgel. Félix fut relégué à Lyon, où il paſſa le reſte de ſa vie.

800 *Cloveshovenſe II*, de Cliffe, en Angleterre. On y reconnut la foi telle qu'elle avoit été reçue de S. Grégoire, & on y traita des uſurpations des biens d'Egliſe. Les Actes de ce Concile ſont datés, *Anno Adventûs* DCCC. C'eſt la même choſe que l'année de l'Incarnation.

800 *Romanum*, au mois de Décembre, tenu en préſence de Charlemagne, & compoſé d'Archevêques, d'Evêques, de Prêtres, & de toute la Nobleſſe Romaine & Françoiſe pour procéder à l'examen des accuſations intentées contre

le Pape Léon III. Les Prélats y débutent par déclarer que « perſonne n'eſt aſſez hardi pour appeller le Pape en jugement, parce que le Siége Apoſtolique étant le Chef de » toutes les Egliſes, & le Juge de tous les Eccléſiaſtiques, » aucun Siége ne peut le juger ». Charles, avec qui cette déclaration avoit été concertée, s'en contente, & le reſte de l'Aſſemblée imite ſon exemple. Le Pape, de ſon côté, proteſte « qu'il veut imiter l'exemple de ſes Prédéceſſeurs »; & le lendemain, étant monté ſur l'ambon de la Baſilique de S. Pierre, il jure ſur la Croix & l'Evangile, « qu'il ne » ſe ſent coupable ni d'avoir commis, ni d'avoir fait » commettre les crimes dont quelques Romains, ſes » Perſécuteurs, l'avoient accuſé ». Enſuite « le Pape, » dit l'Annaliſte de Moiſſac, les Peres du Concile & le » reſte du Peuple Chrétien, jugerent qu'il étoit de leur » devoir de nommer Empereur Charles, Roi des François; » lequel étoit maître de Rome même, où les Céſars avoient » coutume de fixer leur principal ſéjour, & de tous les » autres lieux d'Italie, de la Gaule & de la Germanie, de» venus en différens temps le Siége de l'Empire : le Dieu » Tout-Puiſſant ayant ſoumis tous ces Siéges à la puiſſance » de ce Prince; que pour cette raiſon, il leur paroiſſoit » juſte qu'à la requête de tout ce Peuple Chrétien, il reçût » le jour même de la naiſſance de N. S. J. C. le nom » d'Empereur, & fût conſacré par la main du Pape Léon ». Si le Pape & les Principaux Membres du Concile, dit M. de S. Marc, n'avoient pas été certains que Charles ne refuſeroit pas le titre d'Empereur, quand on le prieroit de l'accepter, il eſt à croire que cette Aſſemblée, dont il étoit l'ame, n'eût pas décidé qu'il étoit juſte de le proclamer Empereur.

803 *Aquiſgranenſe*, grand Concile aſſemblé par Charlemagne au mois d'Octobre. Les Evêques avec les Prêtres y lurent les Canons; & les Abbés avec les Moines la Régle de S. Benoît, afin que les uns & les autres vécuſſent ſelon la loi qui leur étoit preſcrite. Il n'y avoit point alors de Moines ou Religieux qui ſuiviſſent une autre Regle que celle de S. Benoît. (*Conc. Germ.* T. II.) Labbe & Pagi mettent ce Concile en 802.

803 *Cloveshovenſe III*, le 12 Octobre, par Adhelard ou Ethelard II, Archevêque de Cantorberi, à la tête de douze Evêques, des Abbés & des Prêtres de ſa dépendance. Ce Prélat y rend compte d'un voyage qu'il avoit fait à Rome, pour s'oppoſer à l'érection qu'Offa, Roi des Merciens, avoit faite d'un Archevêché, dans l'Abbaye de Lich-Field, en vertu d'une Bulle qu'il avoit obtenue du Pape Adrien. Adhelard ayant fait déclarer cette Bulle obreptice par le Pape Léon III, avec défenſe de donner aucune atteinte à la juriſdiction de l'Egliſe de Cantorberi, le Concile, après avoir pris communication de ces Lettres, ordonna que l'Archevêché de Lich-Field demeureroit ſupprimé avec anathême contre ceux qui voudroient le maintenir. (Wilkins.)

806 * *Conſtantinopolitanum.* Le Patriarche Nicéphore, avec environ 15 Evêques, y rétablit, par condeſcendance, le Prêtre Joſeph, qui avoit été dépoſé par Tharaiſe en 797. S. Théodore Studite s'oppoſa au Décret de ce Concile, & ſe ſépara en conſéquence de la Communion du Patriarche. Ce fut dans ce Concile qu'on régla les cérémonies pour la conſécration d'un Archimandrite. (Manſi, *in Pagium.*)

807 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, le 26 Janvier, où l'on décida, ſelon les Canons, que les dîmes devoient être partagées en quatre portions; la premiere à l'Evêque, la ſeconde aux Clercs, la troiſieme aux pauvres, la quatrieme à la Fabrique des Egliſes. (Le Cointe, Pagi, Hartzheim, *Conc. Germ.* T. II.)

809 * *Conſtantinopolitanum*, au mois de Janvier. Un grand nombre d'Evêques déclarerent que le mariage de Conſtantin avec Théodote, fille de la Chambre de l'Impératrice Marie qu'il avoit répudiée, étoit valide par diſpenſe; & on y excommunia S. Platon, S. Théodore Studite, & ſon frere Joſeph, Archevêque de Theſſalonique, qui regardoient ce mariage comme un adultere, & qui refuſoient de communiquer avec le Prêtre Joſeph pour l'avoir fait. La perſécution contre les Moines fut très grande à l'occaſion de ce mariage.

809 *Aquiſgranenſe*, au mois de Novembre. On y traita cette queſtion : Si le Saint-Eſprit procede du Fils comme du Pere. Pour la décider, l'Empereur envoya Bernaire, Evêque de Worms, & Adelard, Abbé de Corbie, conſulter le Pape Léon, avec lequel ces Députés eurent une grande conférence ſur le mot *Filioque*, chanté dans le Symbole par les Egliſes de France & d'Eſpagne. On ne le chantoit point à Rome. Le Pape auroit ſouhaité qu'on eût été dans la même réſerve par-tout; mais il ne condamnoit point ceux qui chantoient *Filioque*. Il avouoit même que ce mot expliquoit la vraie foi; mais il reſpectoit les Conciles qui avoient défendu de rien ajouter au Symbole. Il fit plus; pour montrer ſon attachement à l'antiquité, & pour ne pas bleſſer la délicateſſe des Grecs, il fit attacher dans la Baſilique de ſaint Pierre deux tables d'argent, ſur l'une deſquelles étoit gravé le Symbole en Grec, & ſur l'autre le même Symbole en Latin; mais tous deux ſans l'addition *Filioque*.

812 *Conſtantinopolitanum*, le premier Novembre. L'Empereur Michel Curopalate aſſembla ce Concile, pour délibérer ſur les offres que faiſoient les Bulgares de lui accorder la paix, à condition de rendre les transfuges de leur Nation. Les avis furent partagés. L'Empereur & le Patriarche étoient pour la paix. S. Théodore Studite, avec pluſieurs autres s'y oppoſa, & ſon parti prévalut. (Théophane, p. 421, Cedrene, p. 486.)

813 *Arelatenſe*, le 10 Mai, *Remenſe*, à la mi-Mai, *Moguntiacum*, le 9 Juin, *Cabilonenſe* & *Turonenſe*. Cinq Conciles, tenus par ordre de Charlemagne, pour corriger les abus & rétablir la Diſcipline eccléſiaſtique. On fit dans tous un grand nombre de Canons. Dans celui de Tours, on avertit les Evêques de faire en ſorte que chaque Prêtre ait pardevers lui les Homélies des Peres, traduites en langue Romaine ruſtique, ou en langue Théotiſque; ce qui prouve que le Latin avoit déjà ceſſé d'être la Langue vulgaire. Dans le 30 Canon de celui de Châlon il eſt défendu de rompre les mariages entre les Serfs, quoiqu'ils appartiennent à différens maîtres, pourvu qu'ils ſe ſoient mariés de leur conſentement & ſelon les loix.

813 *Aquiſgranenſe*, au mois de Septembre. Charlemagne fit lire dans une grande Aſſemblée tous les Canons des cinq Conciles précédens, & fit publier un Capitulaire de 28 articles, contenant ceux de ces Canons dont l'exécution avoit plus de beſoin de la puiſſance temporelle.

814 *Noviomenſe*, de Noyon, par Vulfaire, Archevêque de Reims, où l'on regle les limites des Dioceſes de Noyon & de Soiſſons. Il y fut décidé que les villages qui étoient au-delà de l'Oiſe, dans le territoire de Noyon, & qui ſont ſpécifiés par Flodoard, ſeroient de ce premier Dioceſe; & que les autres, qui étoient auſſi au-delà de cette riviere, non compris au territoire de Noyon, appartiendroient au Dioceſe de Soiſſons.

814 *Conſtantinopolitanum*, vers les Fêtes de Noël, par le Patriarche Nicéphore, à la tête de 270 Evêques. On y condamne Antoine, Métropolitain de Silée en Pamphylie, convaincu de l'héréſie des Iconoclaſtes, & on y confirme la vraie doctrine ſur le culte des ſaintes Images. (Labbe, *Conc.* T. IX. Manſi, *Suppl.* T. I.)

815 * *Conſtantinopolitanum*, par les Iconoclaſtes, au mois de Février, où le ſaint Patriarche Nicéphore fut dépoſé.

815 * *Conſtantinopolitanum*, au mois d'Avril. Grand Concile des Iconoclaſtes, ſous l'Empereur Léon. Toutes les peintures des Egliſes furent effacées par-tout avec de la chaux, les vaſes ſacrés briſés, les ornemens déchirés, &c. La perſécution fut grande contre les Catholiques. Ce Concile, auquel préſida le faux Patriarche Théodote Caſſitere, eſt une ſuite du précédent.

816 *Celichytenſe*, de Celchyt en Angleterre, le 27 Juillet. Quenulfe, Roi des Merciens, y étoit préſent. On y fit 11 Canons, dans l'un deſquels il eſt ordonné à tous les Evêques de dater leurs Actes de l'année de l'Incarnation. Vulfred de Cantorberi y préſida, aſſiſté de 12 Evêques, de pluſieurs Abbés, des Prêtres & des Diacres.

816 *Aquiſgranenſe*, au mois d'Octobre. On y fit une Regle pour les Chanoines, compoſée de 145 articles. On en fit auſſi une pour les Chanoineſſes, qui contient 8 articles. C'étoient de vraies Religieuſes, engagées par le vœu de chaſteté, & gardant exactement la clôture, voilées & vêtues de noir.

816 *Romanum*, où le Pape Etienne IV publie un Canon portant que l'élection du Pape ſe fera par les Evêques & le Clergé en préſence du Sénat & du peuple, & ſa conſécration devant les Députés de l'Empereur. Ce Canon à la vérité ne ſe trouve que dans le Décret de Gratien (*Diſt.* 63, c. 28.) Baronius & pluſieurs autres le rejettent comme ſuppoſé. Le P. Pagi, qui l'admet, l'attribue à Etienne VI, & prétend qu'il fut dreſſé dans le Concile Romain de l'an 897. On ſe fonde de part & d'autre ſur ce que dans ce Canon il eſt dit que la préſence des Députés de l'Empereur à l'ordination du Pape eſt d'un uſage ancien & conforme aux regles; ce qui étoit faux en 816, puiſque Eugene II eſt le premier qui ait admis cette loi dans la formule de ſerment qu'il donna de concert avec l'Empereur Lothaire en 824.

Manſi (*Suppl.* T. I, p. 788.) avance que Muratori a clairement démontré que le Canon rapporté par Gratien eſt d'Etienne IV. Mais Muratori (*Rer. Ital.* T. II, *Part.* 2, p. 128.) ne parle que de la défenſe qui eſt faite dans ce Canon de conteſter au Clergé de Rome le droit d'élire le Pontife Romain. Et ſans entrer dans d'autre diſcuſſion, il laiſſe la liberté de croire que les ſucceſſeurs d'Eugene ont inſéré des clauſes étrangeres dans ce Canon.

817 *Aquiſgranenſe*, * où l'on fit des Conſtitutions ſur la Regle de S. Benoît, que l'Empereur Louis confirma, & fit exécuter par ſon autorité.

821 *Conſtantinopolitanum.* L'Empereur Michel le Begue ayant ordonné que les Evêques Catholiques s'aſſembleroient avec les Iconoclaſtes pour délibérer enſemble ſur les moyens de rendre la paix à l'Egliſe, les premiers à leur arrivée à CP. tinrent entre eux un Concile pour examiner s'ils pouvoient s'aſſembler en Synode avec des Hérétiques; & ayant conclu que non, ils ſe retirerent. (Manſi.)

822 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, par 32 Evêques, au mois d'Octobre. On y fit, pour la ſûreté des Eccléſiaſtiques, 4 articles que l'Empereur & les Grands des Gaules & de Germanie confirmerent l'année ſuivante par un Capitulaire qui commence ainſi : *Placuit nobis & fidelibus noſtris.* Le P. Labbe & le P. Hartzheim ne s'accordent pas dans le récit de ce qui ſe paſſa à ce Concile. Le P. Manſi le place en 813, d'après un MS. de Lucques.

822 *Cloveshovenſe IV*, de Cliffe en Angleterre, où Vulfred de Cantorberi ſe fit reſtituer une terre que le Roi Quenulfe lui avoit enlevée, & que l'Abbeſſe Cynedride, ſa fille & ſon héritiere, retenoit encore malgré le Prélat.

822 *Attinianenſe*, d'Attigni, où Louis le Débonnaire, par le conſeil des Evêques & des Seigneurs, ſe réconcilia avec ſes trois jeunes freres, Hugues, Drogon & Théodoric, qu'il avoit fait tondre malgré eux. Il ſe confeſſa publiquement de cette action, & de la rigueur dont il avoit uſé envers ſon neveu Bernard, Roi d'Italie, & envers l'Abbé Adelard & Vala, ſon frere : il en fit pénitence publique, ſe propoſant d'imiter celle de l'Empereur Théodoſe. Il témoigna auſſi un grand deſir de réformer tous les abus introduits par la négligence des Evêques & des Seigneurs, & il confirma la Regle des Chanoines & celle des Moines qui avoient été faites à Aix-la-Chapelle.

823 *Romanum*, où le Pape Paſcal, en préſence de 34 Evêques, ſe purge, par ſerment, de l'accuſation intentée contre lui d'avoir fait crever les yeux au Primicier Théodore & au Nomenclateur Léon. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

823 *Compendienſe*, de Compiegne, ſur le mauvais uſage des choſes ſaintes. Il faut diſtinguer ce Concile d'un autre qui ſe tint au même lieu en 816, & dont les Actes ſont perdus. (Manſi.)

824 *Cloveshovenſe V.* On y termina un différend entre Hébert de Vorcheſtre & les Moines de Berclei, touchant le Monaſtere de Veſtbury qui fut rendu à l'Evêque. Le Décret, daté du 30 Octobre, fut ſouſcrit par le Roi Bernulfe, 12 Evêques, 4 Abbés, un Député du Pape & pluſieurs Seigneurs. Ce Concile eſt daté de l'Indiction III, & par conſequent il eſt du mois d'Août au plus tard.

825 *Pariſienſe VII*, au mois de Novembre. Les Evêques trouverent bon que le Pape Adrien eût blâmé ci-devant ceux qui briſoient les Images; mais ils le blâmerent d'avoir ordonné de les adorer ſuperſtitieuſement. Adrien n'ordonnoit pas d'adorer ſuperſtitieuſement les Images; mais les Evêques de France, par une erreur de fait, le croyoient ainſi. Ils blâmerent auſſi le deuxieme Concile de Nicée, & encore plus celui des Iconoclaſtes tenu en 754, & ils s'en tinrent aux Livres Carolins. (Goldaſt.)

825 *Aquiſgranenſe.* C'eſt une ſuite de celui de Paris, d'où les Evêques envoyerent leur déciſion à l'Empereur, qui étoit à Aix-la-Chapelle, le 6 Décembre. Le tout fut porté au Pape par deux Evêques. On ne ſait point quelle fut la ſuite de la négociation de ces Evêques auprès du Pape; mais il eſt certain que les François ſoutinrent encore quelque tems qu'il ne falloit ni briſer, ni adorer les Images, ſans recevoir le deuxieme Concile de Nicée, ni ſe ſoumettre en ce point à l'autorité du Pape qui l'avoit approuvé; & toutefois il eſt également certain qu'ils furent toujours en communion avec le S. Siege, ſans que l'on y voie un moment d'interruption. (Fleury.)

826 *Ingelhenheimenſe*, d'Ingelheim ſur la Saltz, le premier Juin. Le P. Hartzheim lui attribue un Capitulaire en ſept articles, qui ſe trouve dans Baluze. Mais le fait eſt pour le moins très douteux. On le fonde ſur ce que dans le VI Livre des Capitulaires d'où ces articles ſont extraits, il eſt marqué, dit-on, qu'ils furent arrêtés dans une Aſſemblée d'Ingelheim; ce qui néanmoins ne s'y trouve pas. Tout ce qu'on ſait de cette Aſſemblée, c'eſt que l'Empereur y reçut pluſieurs Ambaſſades & deux Légats du Pape, qu'Hérïold, Prince Danois, y fut inſtruit & converti; & que la miſſion de S. Anſchaire en Danemark y fut déterminée.

826 *Romanum*, le 15 Novembre, ſous Eugene II. Soixante-deux Evêques, 18 Prêtres, 6 Diacres & pluſieurs autres Clercs y aſſiſterent. On y fit 38 Canons, la plupart pour la réformation du Clergé. Un de ces Canons ordonne (conformément à une loi de Charlemagne) qu'on établiſſe des Maîtres dans les maiſons des Evêques, & partout où beſoin ſera, pour enſeigner la Grammaire & l'Ecriture ſainte. Un autre porte que les Abbés, pour avoir une plus grande autorité dans leurs Monaſteres, ſeront revêtus du caractere de la Prêtriſe. Mais ce Canon n'eut point d'exécution en France. Nous voyons en effet longtems après des Abbés dans ce Royaume qui n'étoient que Diacres. Tel fut le célebre Géofroi, Abbé de Vendôme, qui ne reçut la Prêtriſe qu'après ſon élévation au Cardinalat.

827 *Mantuanum*, de Mantoue, compoſé de 72 Evêques, où l'on rend au Patriarche d'Aquilée toute l'étendue de ſon ancienne juriſdiction, c'eſt-à-dire qu'on lui ſoumet l'Iſtrie qui continuoit d'obéir au Patriarche de Grado depuis l'an 579, époque de la tranſlation du Siege Patriarchal en cette ville, ſans égard pour le rétabliſſement du même Siége Patriarchal à Aquilée, fait par les Evêques Lombards en 605. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

829 *Pariſienſe VII*, le Dimanche 6 Juin. Dans l'Aſſemblée tenue à Aix-la-Chapelle, ſur la fin de 828, l'Empereur Louis ordonna quatre Conciles à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouſe. Ces quatre Conciles ſe ſont tenus; mais nous n'avons les Actes que de celui de Paris. Il fut tenu dans une Egliſe dédiée à S. Etienne, qui étoit l'ancienne Cathédrale, voiſine de la nouvelle, & qui n'exiſte plus. Quatre Métropolitains y aſſiſterent & en tout 25 Evêques. Les Actes de ce Concile ſont diviſés en trois Livres. Le premier contient 54 articles, dont la plupart regardent les Evêques. Le ſecond en comprend 13 qui regardent les devoirs des Rois. Dans le troiſieme Livre les Evêques rendent compte aux Empereurs Louis & Lothaire, & répétent 27 articles du premier, en demandant en particulier aux Empereurs l'exécution de dix de ces articles. Le plus important de ce Concile eſt ſur les entrepriſes des deux Puiſſances; de la royale, en ce que les Princes depuis longtems s'ingerent dans les affaires eccléſiaſtiques; de l'Eccléſiaſtique, en ce que les Evêques partie par ignorance, partie par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne devroient des affaires temporelles.

829 *Moguntinum*, de Mayence, au mois de Juin, par l'Archevêque Otgaire & 23 autres Evêques. C'eſt un des quatre Conciles dont on vient de parler. Gotheſcalc, Moine de Fulde, y comparoît avec Raban, ſon Abbé, pour demander à être renvoyé libre des engagemens de la vie monaſtique, attendu qu'il avoit été offert à la Religion par ſes parens, dans ſon enfance, ſans le ſavoir ni le vouloir. Les Prélats adjugerent à Gotheſcalc ſa demande. Mais Raban appella de cette déciſion à l'Empereur, auquel il envoya un Traité de ſa compoſition ſur l'offrande des enfans. Otgaire l'ayant lu, rétracta ſon jugement & permit ſeulement à Gotheſcalc de retourner à Orbais, ſon premier Monaſtere. (*Conc. Germ.* T. II.)

829 *Vormatienſe*, de Worms, après les quatre Conciles précédens. On y fit un Capitulaire de pluſieurs articles, dont le plus conſidérable défend l'épreuve de l'eau froide, pratiquée juſqu'alors. Nous avons un traité d'Agobard compoſé vers ce tems-ci contre toutes les épreuves, que le peuple nommoit alors jugement de Dieu.

829 * *Conſtantinopolitanum*, où l'Empereur Théophile fait proſcrire les ſaintes Images.

829 *Lugdunenſe*, de Lyon. Il n'en reſte qu'une Lettre Synodique d'Agobard, Archevêque de Lyon, de Bernard, Archevêque de Vienne, & d'Eaof, Evêque de Châlon-ſur-Saône, à l'Empereur Louis le Débonnaire, pour ſe plaindre de la protection que ſes Officiers accordoient aux Juifs & des inconvéniens qui en réſultoient pour les Chrétiens. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

830 *Noviomagenſe*, de Nimegue, où Jeſſé, Evêque d'Amiens, fut dépoſé pour avoir été l'un des chefs de la révolte contre l'Empereur Louis. Dans le même Concile il fut décidé que l'Empereur reprendroit Judith ſon épouſe; & que ſi quelqu'un formoit quelque accuſation contre cette Princeſſe, elle ſe défendroit par l'autorité des loix, ou ſubiroit le jugement des François, c'eſt-à-dire l'épreuve. D. Cellier met ce Concile en 831.

831 *Aquiſgranenſe*, où l'Impératrice Judith eſt déclarée innocente des accuſations formées contre elle. Dans la ſeconde action il fut décidé que S. Anſchaire, Moine de Corvei, qui, l'an 826, avoit été envoyé en miſſion dans le Danemark, ſeroit ordonné Archevêque de Magdebourg, ce qui fut exécuté ſur le champ par Drogon, Evêque de Metz, aſſiſté des autres Peres du Concile.

832 *San-Dionyſianum*, de S. Denis en France, le premier Février, par ordre de l'Empereur Louis le Débonnaire & à la ſollicitation de l'Abbé Hilduin, pour la réformation de ce Monaſtere. D. Mabillon a donné les Actes de ce Concile ſur l'original en parchemin, mais ſi mutilé, que la meilleure partie en eſt inintelligible. (*Diplomat.* L. 6, n. 74.)

833 * *Compendienſe*, de Compiegne, le premier Octobre. Aſſemblée digne de l'horreur de tous les ſiecles, où l'Empereur Louis fut mis en pénitence publique & regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme étant dépoſé.

834 *San-Dionyſianum*, de S. Denis, où l'Empereur Louis voulut être réconcilié à l'Egliſe par le miniſtere des Evêques, & recevoir de leur main l'épée qu'ils lui avoient ôtée, non pas la couronne qu'il ne tenoit que de Dieu. C'étoit le deuxieme Dimanche de Carême, premier Mars.

835 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, au mois de Février. Plus de quarante Evêques y déclarerent nul tout ce qui avoit été fait contre Louis le Débonnaire, & le conduiſirent à la Cathédrale de Metz, pour rendre plus ſolemnelle ſa réhabilitation, qui ſe fit le Dimanche de la Quinquagéſime, pendant la Meſſe, le dernier jour de Février. Agobard de Lyon & Bernard de Vienne furent enſuite dépoſés après le retour des Evêques à Thionville, & enfin Ebbon de Reims le fut plus ſolemnellement que les deux autres qui étoient abſens, ayant conſenti lui-même à ſa dépoſition, & renoncé pour toujours à l'Epiſcopat.

835 *Stramiacenſe*, de Cremieu dans le Dauphiné, ſuivant M. de Valois; de Tramoye en Breſſe, ſelon M. de Lumina dont le ſentiment paroît le mieux fondé, puiſque l'Aſtronome dans la vie de Louis le Débonnaire met ce Concile dans le Lyonois. Il ſe tint au mois de Juin en préſence de ce Prince & de ſes deux fils Louis & Pepin. L'Empereur y demanda que l'on pourvût aux Siéges de Lyon & de Vienne, vacans par la dépoſition d'Agobard & de Bernard, dépoſés au Concile de Thionville. Mais ces deux Prélats étant abſens, l'Aſſemblée ne voulut rien prononcer. (Pagi, *ad an.* 836.)

836 *Aquiſgranenſe*, le 6 de Février. Il contient beaucoup d'avis aux Eccléſiaſtiques, aux Moines, à l'Empereur lui-même, à ſes enfans, à ſes Miniſtres, & en particulier à Pepin, Roi d'Aquitaine, pour l'obliger à la reſtitution des biens eccléſiaſtiques, qu'il reſtitua en effet, & qu'il fit reſtituer par ceux qui en avoient uſurpé.

837 *Aquiſgranenſe*, le 30 Avril, touchant le différend d'Aldric, Evêque du Mans avec l'Abbaye d'Aniſole ou de ſaint Calès, qui ſe prétendoit exempte de ſa juriſdiction. L'Evêque gagna ſon procès d'une voix unanime. Mais les Moines refuſant de ſe ſoumettre à ce jugement, dont il preſſoit l'exécution, allerent trouver l'Empereur qui les renvoya au Concile ſuivant. Le P. Manſi, d'après les Actes de cette aſſemblée d'Aix-la-Chappelle, la place en 838. Mais Eckart prétend qu'il y a faute dans ces Actes pour la date de l'Incarnation, attendu qu'ils ſont datés d'ailleurs de la 25e année de l'Empereur Louis, laquelle commence au mois de Janvier 837.

838 *Cariſiacum I*, de Quierſi-ſur-Oiſe, le 6 Septembre, en préſence de l'Empereur, où le Diacre Florus dénonce & fait condamner les Ouvrages liturgiques d'Amalaire, Chorévêque de Lyon. On y jugea auſſi de nouveau le différend de l'Evêque du Mans avec l'Abbaye de S. Calés en faveur du premier. Pagi met ce Concile en 837, quoique la vie de S. Aldric le place en 838. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

839 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, vers le mois d'Octobre. L'Empereur Louis le Débonnaire y expoſa aux Prélats & aux Seigneurs les raiſons qu'il avoit eues de donner le Royaume d'Aquitaine à ſon fils Charles, préférablement aux enfans de Pepin.

840 *Engilhenheimenſe*, d'Ingelheim, le 25 Août. Ebbon fut rétabli à Reims par un Acte de l'Empereur Lothaire, ſouſcrit de 20 Evêques. Il ordonna quelques Clercs après ſon rétabliſſement; mais Charles le Chauve chaſſa Ebbon de Reims l'année ſuivante. Les Actes de ce Concile portent la date du VIII des Calendes de Juillet ou du 24 Juin. Mais le P. Le Cointe & Baluze prétendent qu'il faut lire le VIII des Calendes de Septembre. La raiſon qu'ils en donnent, eſt que Louis le Débonnaire étant mort le 20 Juin de cette année, tandis que ſon fils Lothaire étoit en Italie, ce dernier n'auroit pas pu ſe rendre à Mayence le 24 du même mois.

841 *Tauriacenſe*, & non pas *Germanicum*, comme le marque le P. Hartzheim. Ce fut effectivement dans un lieu voiſin de Fontenai, nommé *Tauriacus*, où les deux freres Louis & Charles avoient campé avant la bataille de Fontenai & où ils ſe retirerent après l'avoir gagnée, que cette Aſſemblée ſe tint; & voilà pourquoi M. la Lande, qui en a fait la découverte dans Nithard, lui donne pour titre, *Concilium Tauriacenſe in Pago Autiſſiodorenſi.* On y décida que le ſuccès de la journée de Fontenai étoit le jugement de Dieu, & on y décerna des prieres accompagnées d'un jeûne de trois jours pour tous ceux qui étoient reſtés de part & d'autre ſur le champ de Bataille.

841 *Turonenſe*, par l'Archevêque Urſmarus, après que les Normands, obligés de lever le Siége de Tours, eurent été défaits par ce Prélat à S. Martin-le-Beau, en latin *de Bello*; ce qui arriva le 12 Mai de cette année. On y ordonna que tous les ans on célébreroit ſolemnellement le 12 Mai la fête de la Subvention de S. Martin dans tout le Dioceſe; réglement qui s'obſerve encore à préſent. (Maan, *Metrop. Turon.* p. 54.)

842 *Conſtantinopolitanum*, ſous l'Empereur Michel & l'Impératrice Théodora, ſa mere, le premier & non le ſecond Dimanche de Carême, 19 Février. Ce Concile très nombreux, auquel préſida le Patriarche Méthodius, confirma le ſecond Concile de Nicée, anathématiſa les Iconoclaſtes, ratifia la dépoſition de Jean Léconomante & l'ordination de Méthodius, ſon ſucceſſeur. Les Grecs, en mémoire de ce Concile, appellent le premier Dimanche de Carême, *la fête de l'Orthodoxie.* (*Voyez* Methodius, Patriarche de CP.)

842 *Aquiſgranenſe*, aſſemblé par les deux Rois Louis & Charles le Chauve pour délibérer avec les Evêques s'ils pouvoient partager la portion de Lothaire leur frere dans le Royaume de France, que ce Prince abandonnoit après avoir perdu l'eſpérance de s'y maintenir. Tous unanimement oſent déclarer Lothaire déchu de ſes droits à la Couronne, & ſes Sujets déliés du ſerment de fidélité. *Promettez-vous de mieux gouverner?* dirent-ils enſuite aux deux Princes. *Nous le promettons*, répondirent-ils. *Et nous*, dit l'Evêque qui préſidoit, *nous vous permettons par l'autorité divine de régner à la place de votre frere, pour gouverner ſon Royaume ſuivant la volonté de Dieu. Nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* D'après cette déciſion où les Evêques s'attribuoient une autorité qui ne leur appartenoit pas, les deux freres partagerent les Etats de Lothaire. Mais l'année ſuivante, plus équitables que ces Prélats, s'étant raccommodés avec ce Prince, ils les lui rendirent preſque en entier, & lui aſſurerent le titre d'Empereur.

843 *In Villa Colonia*, de Coulene proche de la Ville du Mans, ou de Coulaine en Touraine, ſur la Vienne. Charles le Chauve y fit un Capitulaire de 6 articles, qui furent rappellés au Concile de Meaux de l'an 845.

843 *Apud Lauriacum*, de Loiré près d'Angers, au mois d'Octobre. On y fit 4 Canons, dont les deux premiers anathématiſent ceux qui n'obéiſſent point au Roi. Le Pere Sirmond croit que ce Concile fut aſſemblé par ordre du Roi Charles le Chauve à l'occaſion de la révolte de Lambert, Comte de Nantes, & de ſes adhérens, qui avoient pris les armes contre ce Prince.

843 *Germanicienſe*, de Germigni dans l'Orléanois, où l'on traite de pluſieurs affaires importantes de l'Egliſe, & en particulier de la réformation de l'Ordre Monaſtique.

844 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, au mois d'Octobre, en un lieu nommé alors *Judicium*, aujourd'hui Jeuſt. Lothaire, Louis & Charles y promirent de garder entre eux une amitié fraternelle, & de rétablir l'état de l'Egliſe troublée par leurs diviſions. Les Evêques y firent 6 articles, que les Rois promirent d'obſerver.

844 *Vernenſe II*, du Château de Vern, en Décembre. Ebroin, Archichapelain du Roi Charles & Evêque de Poitiers, y préſida en préſence de Vénilon de Sens. On y fit 12 Canons, dont le 11e eſt remarquable en ce que les Evêques y déclarent qu'ils ne peuvent, ſans le conſentement d'une plus grande Aſſemblée, reconnoître pour Légat du S. Siége Drogon, Evêque de Metz, que le Pape Sergius II avoit décoré de ce titre. Dans la préface, on exhorte le Roi à conſerver la paix avec ſes freres.

845 *Bellovacenſe*, de Beauvais, au mois d'Avril, par dix Evêques. Hincmar, Moine de S. Denis, y fut élu Arche-

vêque de Reims, & on y fit 8 articles, que le Roi Charles promit d'obſerver avec ſerment.

845 *Meldenſe*, de Meaux, le 17 Juin, par les Evêques de trois Provinces, Sens, Reims, Bourges. On y recueillit les Canons de quelques Conciles précédens, auxquels on en ajouta 56, faiſant en tout 80. Ces Canons, dont pluſieurs, ſur-tout ceux qui défendoient l'aliénation des biens eccléſiaſtiques, incommodoient les Seigneurs Laïques, exciterent leurs plaintes. Le Roi Charles le Chauve, pour y faire droit, indiqua l'année ſuivante une Aſſemblée générale à Epernai ſur Marne, où ils demanderent que les Statuts du Concile de Meaux leur fuſſent repréſentés, & qu'afin de pouvoir les examiner avec plus de liberté, les Evêques euſſent ordre de ſe retirer. Le Roi aquieſça à leur demande, & fit ſortir les Prélats. Les Grands, après avoir diſcuté les Actes du Concile de Meaux, firent choix de 19 Canons qui ne bleſſoient en rien leurs intérêts ni leurs prétentions. Ils les préſenterent aux Evêques, & leur dirent qu'ils n'en avoient accepté que cette portion, le Roi & eux n'en voulant pas adopter davantage. Ces Canons furent mis au nombre des Capitulaires de Charles le Chauve. Les Evêques furent fort mal-menés dans cette Aſſemblée; & jamais l'Ordre Epiſcopal, dit l'Annaliſte de S. Bertin, ne reçut un ſi grand afront.

846 *Pariſienſe VIII*, le 14 Février, pour l'affaire d'Ebbon que Lothaire, pour ſe venger de Charles, entreprit de rétablir à Reims, plus d'un an après l'ordination de Hincmar qu'il ſavoit être fidele à Charles. Cette entrepriſe fut inutile. On y confirma les privileges de Corbie, & 20 Evêques y ſouſcrivirent.

Ce Concile a pour caracteres chronologiques le 16 des Calendes de Mars de l'an 846, Indiction 10; d'où le P. Labbe infere qu'il eſt de 847, ſuivant le nouveau ſtyle, parce que l'Indiction 10 appartient réellement à cette année. Mais ce Concile étant une continuation de celui de Meaux, comme il eſt marqué dans la préface, peut-on ſuppoſer qu'il y aura eu un intervalle de 20 mois entre l'un & l'autre? Nous diſons donc avec le P. Pagi, qu'il y a faute dans l'Indiction.

846 *Senonenſe*, de Sens, où Vénilon ordonne Chorévêque Audradus Modicus. Ce Concile eſt daté dans Albéric *anno tertio induciarum.* Ce mot *induciarum* marque la paix qui fut faite en 843 entre les fils de Louis le Débonnaire. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

847 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche S. Ignace, où Grégoire, Evêque de Syracuſe, eſt dépoſé pour divers crimes dont il eſt convaincu. Tous les modernes, à l'exception du P. Manſi, placent ce Concile, mais mal, en 854.

847 *Moguntinum I*, de Mayence, en Septembre ou Octobre, par Raban Maur, à la tête de 12 Evêques & de pluſieurs Abbés, principalement pour remédier aux uſurpations des biens eccléſiaſtiques. On y fit 31 Canons. On y condamna au fouet une fauſſe Prophéteſſe nommée Thiote, qui annonçoit comme très prochain le Jugement dernier. Des Serfs ſoupçonnés de certains crimes y furent ſoumis à l'épreuve du feu; ce que le Pape Etienne ayant appris, il s'éleva contre cet abus dans une lettre à l'Evêque de Mayence.

848 *Moguntium II*, au commencement d'Octobre, par le même. Gotheſcalc y préſenta un Ecrit, où il diſoit qu'il y a deux prédeſtinations, & que comme Dieu, avant la création du monde, a prédeſtiné incommutablement tous les élus à la vie éternelle par ſa grace gratuite; de même il a prédeſtiné à la mort éternelle tous les méchans à cauſe de leurs démérites. Il reprenoit Raban de dire que les méchans ne ſont pas prédeſtinés à la damnation; mais qu'elle eſt ſeulement prévue. La doctrine de Gotheſcalc eſt condamnée à Mayence, & lui renvoyé à Hincmar. Raban lui fait dire ce qui n'eſt point dans ſon Ecrit, que Dieu prédeſtine pour le mal comme pour le bien: il recommande à Hincmar de le renfermer.

848 *Lemovicenſe*, de Limoges, où les Chanoines de S. Martial demandent au Roi Charles le Chauve préſent, & obtiennent la permiſſion d'embraſſer la vie monaſtique.

848 au plus tard. *Britannicum*, par ordre de Nomenoé, Duc de Bretagne, ſur ce que les Evêques de ce Duché n'ordonnoient ſans argent, ni Prêtres, ni Diacres. On envoya à Rome deux Evêques, & Nomenoé pria ſaint Convoyon, fondateur & premier Abbé de Redon, de les accompagner.

848 au plus tard. *Romanum*, où le Pape Léon déclara aux Evêques Bretons, qu'aucun Evêque ne doit rien prendre pour conférer les Ordres, ſous peine de dépoſition; mais il ne les dépoſa point pour le paſſé, & il les renvoya après leur avoir donné différens avis. (Mabillon, *Sæc. IV, Bened.* p. 221.) Nomenoé fit ce que le Pape n'avoit pas fait; il dépoſa tous ces Evêques Simoniaques, & en mit d'autres en leur place. (*Voy.* les Ducs de Bretagne.)

848 au plus tard. *Rotonenſe*, au Monaſtere de S. Sauveur de Redon en Bretagne, où Nomenoé obligea quatre Evêques Bretons à renoncer à leurs Siéges, en mit d'autres à leurs places, & érigea trois nouveaux Evêchés, Dol, S. Brieux, Tréguier, en donnant à Dol, pour ſéparer de Tours ces ſept Evêchés, le nom de Métropole, qu'il a conſervé malgré Tours pendant 300 ans. Les ſept Evêques furent ſacrés à Dol, & Nomenoé déclaré Roi, qui étoit ce qu'il s'étoit propoſé dans tous ces changemens.

848 *Lugdunenſe*, dans la ville ou dans la province de Lyon, par l'Archevêque Amolon, où l'on ordonne qu'Uſuard, Abbé & Archidiacre, on ne ſait de quelle Egliſe, relâchera le Prêtre Godelcaire. On n'a connoiſſance de ce Concile que par la 80 Lettre de Loup de Ferrieres, adreſſée à cet Uſuard. On trouve encore aujourd'hui quelques exemples de ces Abbés-Archidiacres. Tel eſt l'Archidiacre de Clermont, qui porte le nom d'Abbé.

849 * *Cariſiacenſe II*, de Quierſi-ſur-Oiſe, en Avril ou Mai, où Gotheſcalc fut condamné par Hincmar & 12 Evêques, à être fouetté & renfermé à Hautvilliers. Il écrivit dans cette priſon deux profeſſions de foi dans le ſens de l'écrit qu'il avoit donné au Concile de Mayence en 848. On écrivit alors pour & contre Gotheſcalc.

849 *Carnotenſe*, de Chartres, où l'on donne la tonſure à Charles, frere cadet de Pepin, Roi d'Aquitaine.

849 *Pariſienſe IX*, vers l'automne, de 22 Evêques. On y écrivit une Lettre de reproches à Nomenoé, prétendu Roi de Bretagne, ſur tout ce que nous en avons rapporté en 848; mais elle ne ſervit qu'à irriter ce Prince, qui, l'année ſuivante, alla prendre Angers & le Mans. Dans ce Concile appellé quelquefois de Tours, parceque l'Archevêque de Tours y préſida, tous les Chorévêques de France, ſuivant le témoignage d'Albéric, furent dépoſés. On en voit cependant encore quelques-uns depuis.

850 *Ticinenſe* ou *Papienſe*, de Pavie, auquel préſida Angilbert, Archevêque de Milan. On y fit 25 Canons. Ce Concile eſt daté de l'an de l'Incarnation 850, Indiction XIV, la 30e année de l'Empereur Lothaire, & la 1ere de Louis ſon fils. Le P. Pagi ſoupçonne avec aſſez de fondement qu'au lieu de l'Indiction XIV il faut lire Indiction XIII, parce que dès le mois de Mai 850, Lothaire comptoit la 31e année de ſon Empire; d'où il faut conclure que ce Concile s'eſt tenu dans les premiers mois de 850.

850 *Apud Murittum*, de Moret au Dioceſe de Sens. On ne ſait point quel a été l'objet de cette Aſſemblée, dont il ne reſte d'autre monument que le fragment d'une Lettre qu'elle écrivit à Erchenrad, Evêque de Paris.

851 *Benningdonenſe*, de Béningdon au Royaume de Mercie en Angleterre, le 27 Mars, par Céolnoth, Archevêque de Cantorberi, en préſence de Bertulfe, Roi des Merciens, où, après avoir traité des affaires du Royaume, ce Prince accorde un ample & magnifique privilege au Monaſtere de Croyland.

852 * *Cordubenſe*, de Cordoue, où les Evêques par complaiſance pour Abderame, l'ennemi le plus cruel du nom Chrétien, font un Réglement portant défenſe aux Fideles de s'expoſer au martyre, & d'honorer même ceux qui avoient terminé leur vie par ce glorieux genre de mort, ſous le prétexte qu'il n'y avoit que la violence qui fût une raiſon de le juſtifier.

852 *Moguntinum III*, de Mayence, au mois de Mai, ſous Raban, où l'on fit divers Réglemens ſur la Diſcipline. Le P. Hartzheim, d'après Manſi, en a donné des Actes inconnus au P. Labbe. (*Conc. Germ.* T. II.)

853 *Sueſſionenſe*, le 26 Avril, dans l'Egliſe de S. Médard, de 26 Evêques de cinq Provinces, en préſence du Roi Charles. L'ordination d'Hincmar fut reconnue légitime, & les ordinations faites par Ebbon depuis ſa dépoſition, déclarées nulles, &c.

853 *Francofurtenſe*, de Francfort ſur le Mein, par Raban, Archevêque de Mayence, & ſes Suffragans, en préſence de Louis, Roi de Germanie, où l'on détermina les droits qui appartenoient à Gozbert, Evêque d'Oſnabruck, ſur les Egliſes dépendantes de l'Abbaye d'Hérifort ou Herford, dans le Comté de Ravensberg en Weſtphalie. (*Gall. chr.* T. V. Col. 447.)

853 *Cariſiacenſe III*, de Quiercy-ſur-Oiſe, où quelques Evêques & quelques Abbés ſouſcrivirent 4 articles, compoſés par Hincmar, contre la doctrine de Gotheſcalc.

853 *Pariſienſe X*, de Paris, pour l'Ordination d'Enée. Saint Prudence de Troyes, ne pouvant s'y trouver, y envoya 4 articles contraires à ceux d'Hincmar, pour les faire ſouſcrire par Enée, avant que de conſentir à ſon Ordination.

853 *Vermerienſe*, de Verberie, au mois d'Août, quoique indiqué pour le premier Septembre. Quatre Métropolitains & pluſieurs Evêques y approuverent les articles que le Roi avoit publiés au Concile de Soiſſons.

853 *Romanum*, le 8 Décembre, ſous Léon IV, de 67 Evêques. On y dépoſa le Prêtre Anaſtaſe, Cardinal du titre de S. Marcel, parce qu'il étoit abſent depuis 5 ans de ſon titre. Enſuite on y publia 42 Canons, dont les 38 premiers ſont tirés du Concile tenu par Eugene II en 826, avec quelques additions : les 4 derniers ſont nouveaux.

855 *Valentinum III*, de Valence en Dauphiné, aſſemblé par l'Empereur Lothaire le 8 Janvier, pour juger l'Evêque de cette ville, accuſé de pluſieurs crimes. Quatorze Evêques des Provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, y firent avec leurs Métropolitains 23 Canons, dont les 6 premiers ſont de Doctrine. Dans le troiſieme les Evêques diſent : « Nous confeſſons hardiment la prédeſtination des élus à la » vie, & la prédeſtination des méchans à la mort ; mais » dans le choix de ceux qui ſeront ſauvés, la miſéricorde » de Dieu précede leur mérite ; & dans la condamnation de » ceux qui périront, leur démérite précede le juſte jugement » de Dieu. » Ils rejettent enſuite, comme inutiles, nuiſibles & contraires à la vérité, les 4 articles de Quierci, & 19 autres de Jean Scot, qui avoit été engagé par Hincmar à écrire ſur des matieres qu'il n'entendoit point : néanmoins Hincmar dit dans la ſuite qu'il n'avoit pu découvrir l'auteur de ces articles, en quoi il montre plus d'artifice que de bonne foi. (Fleury.) Le P. Sirmond, qui le premier a donné les Canons de ce Concile ſur un manuſcrit du Vatican, a ſupprimé cette cenſure des 4 articles de Quierci, quoiqu'elle ſe rencontre dans cet exemplaire, ſuivant la remarque de M. Foggini. (*SS. Patrum op. ſelecta de gr. & præd. T. VI, part. 2, p.* 439.)

855 *Ticinenſe*, ou *Papienſe*, de Pavie, au mois de Février. A la demande de Louis, fils de Lothaire, on y dreſſa 19 articles pour réformer divers abus. Le 12e, adreſſé en forme de Supplique à l'Empereur, condamne l'uſage abuſif où étoient la plupart des Seigneurs Laïques d'appliquer, ſans le conſentement de l'Evêque, les dîmes qui ſe levoient dans leurs territoires, à leurs oratoires particuliers, préférablement aux Egliſes paroiſſiales ; *ce que nous prions*, diſent les Prélats, *votre autorité de réformer comme contraire à la loi divine & aux ſaints Canons.* « On prit dans » ce Concile, dit un Moderne, de ſages meſures pour » s'aſſurer de la vérité des chartes accuſées de faux. C'eſt » tout dire, ajoute-t-il, qu'elles étoient conformes aux » loix preſcrites par Juſtinien ſur le même ſujet. Comme » lui, les Peres du Concile faiſoient dépendre la validité » de ces pieces du témoignage du Notaire & des Témoins. » Mais ils différoient du Légiſlateur, en ce qu'au défaut de » ceux-ci le ſerment du premier ne faiſoit foi qu'autant » qu'il étoit ſoutenu de celui de douze perſonnes. « (*Nou. Traité de Diplom.* T. VI, p. 147.)

855 *Apud villam Bonoilum*, ou *Bonogiſilum*, de Bonœuil près de la Marne, à trois lieues de Paris, le 25 Août, par les Archevêques Amauri de Tours, Venilon de Sens, Hincmar de Reims, Paul de Rouen, 23 Evêques & 13 Abbés, ſur les différends de l'Evêque du Mans avec l'Abbaye d'Aniſole, ou de S. Calès. Ce Concile eſt daté, *Anno Incarnationis* DCCCLV. *Karoli Regis* XVI, *Indict.* 2, *die* VIII, *kal. Septemb.* Ces dates ne s'accordent pas. Le P. Mabillon prétend qu'il faut lire *Indict.* III. Le P. Manſi ſoutient au contraire que l'erreur eſt dans l'année de l'Incarnation, qui doit être, ſelon lui, DCCCLIII, & cela ſur le fondement que Charles ayant commencé à régner en 837, la ſeizieme année de ſon regne tombe en 853. Mais nous ferons voir, à l'article de ce Prince, qu'il faut diſtinguer quatre différentes époques de ſon regne, dont la principale & la plus commune eſt celle de 840, après la mort de ſon pere.

855 *Vintonienſe*, de Vincheſtre, au mois de Novembre. On y ordonna, en préſence de trois Rois de différentes Provinces d'Angleterre, qu'à l'avenir, la dixieme partie de toutes les terres du Royaume d'Oueſſex, appartiendroit, franche de toutes charges, à l'Egliſe, pour la dédommager du pillage des Barbares, ou Normands, qui ne ravageoient pas moins l'Angleterre que la France.

857 *Cariſiacenſe IV*, de Quierci, où Charles aſſembla le 25 Février les Evêques & les Seigneurs pour remédier aux maux de l'Egliſe & de l'Etat.

857 *Moguntinum*, de Mayence, vers le mois d'Octobre, ſous la préſidence de l'Archevêque Charles, fils du Roi Pepin, ſur des matieres de droit Eccléſiaſtique, dont le détail n'eſt pas venu juſqu'à nous. (*Conc. Germ.* T. II.

858 *Wormatienſe*, de Worms, en Carême, où l'on conclut l'union de l'Egliſe de Hambourg à celle de Brême ; ce qui fut ratifié par le Pape Nicolas I. (*Conc. Germ.* T. II.) Le P. Manſi renvoie ce Concile en 864.

858 *Cariſiacenſe V*, de Quierci-ſur-Oiſe, au mois de Mars, d'où les Evêques des Provinces de Reims & de Rouen écrivirent le 25 Novembre une grande Lettre de reproche au Roi Louis, de ce qu'il venoit en France pour appuyer les Seigneurs mécontens du gouvernement du Roi Charles.

858 *Conſtantinopolitanum.* S. Ignace ayant été chaſſé de CP. le 23 Novembre 857 par le Céſar Bardas, à qui il avoit refuſé très juſtement la Communion, & Photius ayant été ordonné à ſa place le 25 Décembre de la même année, les Evêques de la Province de Conſtantinople tinrent un Concile dans l'Egliſe de Sainte-Irene, où ils déclarerent Photius dépoſé avec anathême, tant contre lui, que contre quiconque le reconnoîtroit pour Patriarche.

* Pendant la tenue de ce Concile, qui dura 40 jours, Photius, ayant aſſemblé ſes partiſans dans l'Egliſe des Apôtres, uſa de repréſailles envers S. Ignace, exilé pour lors dans l'Iſle de Mitylene. Il le déclara déchu de la dignité Patriarchale, le priva de la Communion, & l'anathématiſa. (*Nicetas in vitâ S. Ignatii.*) Le Pere Pagi met ces deux Aſſemblées en 859.

859 *Lingonenſe*, de l'Abbaye des SS. Jaumes, près de Langres, le 19 Avril, où préſidoient Remi de Lyon, & Agilmar de Vienne. On y fit 16 Canons, dont les 6 premiers ſont les 6 du Concile de Valence ſur la Prédeſtination.

859 *Metenſe*, de Metz, le 28 Mai, pour procurer la paix de Charles le Chauve, & de Lothaire, ſon neveu, avec Louis le Germanique.

859 *Tullenſe I*, de Toul, ou de Savonieres, *apud Saponarias*, le 14 de Juin, de 12 Provinces des trois Royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire & de Charles, ſes neveux, qui y aſſiſterent tous trois. On y fit 13 Canons, dont la plupart regardent des affaires particulieres. On y relut encore les Canons de Valence, ſur quoi quelques uns du parti d'Hincmar voulurent faire quelques remontrances ; mais Remi de Lyon les appaiſa, & le Concile prononça que ces articles ſeroient examinés au premier Concile après la paix rétablie ; ce qu'on ne voit point avoir été fait : auſſi nous n'avons dans ce neuvieme ſiécle de déciſion authentique touchant la Grace & la Prédeſtination, que ces 6 Canons publiés en 3 Conciles, & qui paroiſſent auſſi avoir été confirmés à Rome, puiſque l'Annaliſte de S. Bertin dit ſur l'année 859 : « Le Pape Nicolas confirme la Doctrine Catholique touchant la grace de Dieu & le libre » arbitre, la vérité de la double Prédeſtination, & le Sang » de J. C. répandu pour tous les Croyans ». Charles le Chauve, irrité contre Venilon, Archevêque de Sens, qui avoit abandonné ſon parti pour embraſſer celui de Louis de Germanie, préſenta aux Peres de cette Aſſemblée une requête contre lui, dans laquelle il diſoit : *Venilon, que j'avois fait Archevêque de Sens, m'a ſacré, & je ne pouvois être chaſſé du Royaume par perſonne, au moins avant d'avoir comparu devant les Evêques qui m'avoient ſacré Roi, & avec leſquels il m'avoit ſacré lui-même. Il falloit auparavant que j'euſſe ſubi le jugement de ces Prélats qui ſont appellés les Trônes de Dieu, dans leſquels Dieu eſt aſſis, & par leſquels Dieu prononce ſes arrêts, ayant toujours été prêt à me ſoumettre à leurs corrections paternelles & aux châtimens qu'ils voudroient m'impoſer, comme je m'y ſoumets encore.* Tel eſt l'étrange préambule de la requête de ce Monarque. Les Evêques y firent droit, & citerent Venilon à comparoître & à ſe juſtifier. Mais il fit défaut & ne fut point jugé, parce que ſes confreres ménagerent une réconciliation avec le Roi qui lui pardonna. (Fleury.)

860 *Aquiſgranenſe*, le 9 Janvier, au ſujet de la Reine Thietberge, femme de Lothaire, qui ſe reconnoît coupable d'un grand crime devant les Evêques. Elle fit le même aveu au Roi, à quelques Seigneurs, & le renouvella aux Evêques, dans une ſeconde Aſſemblée tenue encore à Aix-la-Chapelle à la mi-Février. On la renferma dans un Monaſtere, d'où enſuite elle ſe ſauva.

860 *Confluentinum*, de Coblentz, le 5 Juin. Les cinq Rois, Louis & Charles, & leurs trois neveux, Louis, Lothaire & Charles, ſe firent une promeſſe de ſecours mutuels, avec ſerment, & convinrent de quelques articles entr'eux.

860 ou environ. *Moguntinum*, par Charles, Archevêque de

Mayence, & 8 autres Evêques, où l'on déclare nul le mariage d'Abbon, contracté avec une parente au quatrieme degré. Grimold, Abbé ſéculier de S. Gal, préſent à ce Concile, y produiſit, en faveur de ce mariage, une Bulle du S. Siége, que le Pape Nicolas, dans ſa réponſe au Concile, déclara fauſſe & ſuppoſée. (*Conc. Germ.* T. II.)

860 *Romanum I*, où le Pape Nicolas I nomme ſes Légats, Rodoalde, Evêque de Porto, & Zacharie, Evêque d'Anagnie, pour aller s'informer à CP. des cauſes de la dépoſition du Patriarche Ignace, & de la conſécration de Photius. (Manſi.)

860 *Tullenſe II*, ou plutôt *Tuſiacenſe*, de Tuſey près de Vaucouleurs, au Dioceſe de Toul, de 40 Evêques de 14 Provinces, le 22 Octobre juſqu'au 7 Novembre. On y dreſſa 5 Canons contre les pillages, les parjures & les autres crimes qui régnoient alors. Cinquante-huit Evêques y ſouſcrivirent, quoiqu'il n'y en ait que 40 qui y aient aſſiſté. On envoyoit quelquefois les Décrets des Conciles aux Evêques abſens pour les ſouſcrire. Outre les 5 Canons qu'on y fit ſur la Diſcipline, on y éclaircit les diſputes ſur la prédeſtination. (Mabillon, *Analect.* T. I, p. 58.)

861 * *Conſtantinopolitanum*, de 318 Evêques, en comptant les deux Légats du Pape; le 25 Mai. S. Ignace préſent y fut de nouveau dépoſé, & Photius confirmé Patriarche de Conſtantinople. On y fit auſſi pour la forme un Décret en faveur des Images, & enfin 17 Canons, dont la plupart regardent les Moines & les Monaſteres.

861 *Romanum II*, où le Pape Nicolas déclare, en préſence de Léon, Ambaſſadeur de l'Empereur Michel, qu'il n'avoit point envoyé ſes Légats à CP. pour approuver la dépoſition du Patriarche Ignace, ni la conſécration de Photius, & qu'il ne conſentira jamais ni à l'une ni à l'autre. (Manſi.)

861 *Romanum III*, contre Jean de Ravenne, ſur les plaintes de ſes Diocéſains. Il eſt cité au Concile qui devoit ſe tenir au premier Novembre de la même année, & ne s'y trouva pas. Le Pape va ſur les lieux, & le condamne à rendre les biens qu'il avoit uſurpés. Jean voulut ſe pourvoir devant l'Empereur qu'il alla trouver à Pavie; mais ce Prince lui conſeilla de ſe ſoumettre au Pape & de ſe réconcilier avec lui. Il refuſa de ſuivre ce conſeil, & la rupture dura encore l'eſpace d'environ trois ans entre le Pape & lui.

861 * *Sueſſionenſe*, de Soiſſons, à S. Creſpin. Rothade de Soiſſons y fut excommunié par Hincmar, pour avoir refuſé de rétablir, comme il le lui avoit enjoint, un de ſes Prêtres, qu'il avoit puni, ſuivant les Canons, pour un crime capital dont il avoit été convaincu.

861 *Piſtenſe I*, de Pîtres ſur la Seine, à trois lieues au-deſſus de Rouen, commencé le 25 Juin. Ce Concile, compoſé d'Evêques de diverſes Provinces, & appellé pour cela Général, dura juſqu'à l'année ſuivante, comme le prouve D. Mabillon. (*Diplom.* p. 316.) On y publia un Capitulaire de Charles le Chauve contre les pillages. Rothade y appella au Pape de l'excommunication qu'Hincmar avoit prononcée contre lui.

862 * *Sueſſionenſe*, par les Peres du Concile de Pîtres, transféré à Soiſſons par Charles le Chauve, où Hincmar, ayant fait arrêter Rothade, pour l'empêcher d'aller pourſuivre ſon appel à Rome, le dépoſa, mit un autre Evêque à ſa place, & le fit enfermer dans un Monaſtere. Hincmar obtint par ſurpriſe la confirmation de ce Concile du Pape Nicolas, qui bientôt après la révoqua. Ce Concile, comme Pagi le prouve, eſt le même que celui de Senlis, qu'on met en l'année ſuivante ſur cette fauſſe adreſſe d'une Lettre du Pape Nicolas I: *Ad Epiſcopos Silvanectenſis Concilii;* au lieu qu'il faut lire, *Sueſſionenſis Concilii.*

862 * *Aquiſgranenſe*, d'Aix-la-Chapelle, le 8 Avril. Les Evêques, ſuppoſant ſans raiſon la nullité du mariage de Lothaire avec Thietberge, lui permirent d'épouſer une autre femme, & il épouſa Valdrade, ſa concubine, au grand déplaiſir de ſes plus fideles ſujets.

862 *Romanum IV*, où l'on condamne l'héréſie des Théopaſchiſtes, qui commençoit à renaître.

863 *Romanum V*, au commencement de l'année. Tout ce qui avoit été fait contre S. Ignace à CP. en 861, y fut condamné; un Légat du Pape dépoſé & excommunié; la ſentence de l'autre, qui étoit abſent, remiſe à un autre Concile; Photius privé de tout honneur ſacerdotal & de toute fonction cléricale, &c.

863 *Romanum VI*, avant le mois de Juin, où l'on caſſe les Actes du Concile de Soiſſons, & l'on ordonne que Rothade ſoit envoyé à Rome. (Manſi.)

863 * *Metenſe*, de Metz, à la mi-Juin, en faveur du Roi Lothaire, même en préſence des Légats qui, ſéduits par les préſens de ce Prince, n'exécuterent point les ordres du Pape. On donna un nouveau tour à l'affaire du mariage de ce Prince, en voulant faire entendre que Valdrade avoit reçu ſa foi avant Thietberge, & qu'il avoit épouſé celle-ci malgré lui.

863 *Vermerienſe*, de Verberie, le 25 Octobre. Charles le Chauve y permit à Rothade d'aller à Rome, ſuivant les ordres du Pape. On y examina les titres produits par Robert, Evêque du Mans, pour s'aſſujettir l'Abbaye de Saint Calès, & on reconnut qu'ils n'étoient pas véritables, *non vera*. Sur quoi l'Evêque s'étant déſiſté de ſa prétention, le Roi ordonna que dans le terme de 14 jours les pieces de l'Egliſe du Mans, dont on avoit prouvé la fauſſeté, ſeroient apportées en ſa préſence, pour être ſupprimées & détruites, de peur qu'elles ne fourniſſent matiere à de nouveaux procès. Le Pape Nicolas I confirma ce jugement par ſa 72e Lettre. Ainſi finit la grande & longue conteſtation de l'Egliſe du Mans avec l'Abbaye de S. Calès.

863 *Romanum VII*, où le Concile de Metz, en faveur de Lothaire, fut caſſé, Theutgaud de Treves & Gonthier de Cologne, dépouillés de toute puiſſance épiſcopale; les Evêques, qui avoient tenu ce Concile avec eux, dépoſés; mais à condition d'être rétablis s'ils reconnoiſſoient leur faute, &c. Dans ce même Concile on dépoſa Jean de Ravenne, qui prit enfin le parti de la ſoumiſſion. (*Conc. Germ.* T. II.)

864 ou environ. *Schirvanum*, de Schirvan en Arménie, par le Patriarche ou Catholique Zacharie, où l'on condamna les erreurs de Neſtorius & d'Eutychès; après quoi l'on fit 15 Canons, qui ſe trouvent dans les Actes de ce Concile, publiés par Clément Galanus, T. I, part. 2, p. 139, & enſuite par Hardouin, qui met cette Aſſemblée en 863. D'autres la mettent en 862.

864 *Piſtenſe II*, de Pîtres, le 25 Juin, pour les affaires de l'Egliſe & de l'Etat. (Mab. *Dipl.* p. 316.)

864 *Lateranenſe*, le premier Novembre, où Rodoalde de Porto, Légat prévaricateur à CP. en 861, & à Metz en 863, fut dépoſé & excommunié, & où probablement Rothade de Soiſſons fut rétabli. Il le fut encore plus ſolemnellement dans un nouveau Concile commencé à Rome le 23 Décembre 864, & fini au mois de Janvier 865.

Le Pape Nicolas écrivit de ce Concile une Lettre à tous les Evêques de Gaule, où ſur l'autorité des fauſſes Décrétales, il prétend qu'on ne peut dépoſer un Evêque ſans l'autorité du S. Siége: ce qui étoit alors très nouveau dans l'Egliſe. (D. Cellier.)

865 *Attiniacenſe*, d'Attigni, où l'Evêque Arſene, Légat du Pape, oblige le Roi Lothaire à quitter Valdrade, ſa concubine, & à reprendre Thietberge, ſon épouſe. Dans ce même Concile, Rothade de Soiſſons fut reconnu pour innocent & reçu comme Evêque. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

866 *Ticinenſe*, de Pavie, dans la ſemaine de la Sexagéſime. Les Peres de ce Concile écrivirent au Pape Nicolas en faveur des Archevêques Theutgaud & Gonthier. Ce dernier adreſſa une Lettre en ſon particulier à Hincmar, Archevêque de Reims, pour le mettre dans ſes intérêts. Le Pape, dans ſa réponſe aux Peres du Concile de Pavie, les blâme fort de ſouhaiter le rétabliſſement de Theutgaud & de Gonthier. Il écrivit de même à l'Empereur Louis pour le prier de ne plus le ſolliciter en faveur de ces deux Prélats. (*Conc. Germ.* T. II.)

866 *Sueſſionenſe*, le 18 Août, où 35 Evêques, aſſemblés par ordre du Pape, à la requiſition du Roi Charles, rétablirent par indulgence les Clercs ordonnés par Ebbon, que le Concile de Soiſſons avoit dépoſés en 853. Vulfade, qui étoit un de ces Clercs, fut ordonné Archevêque de Bourges la même année 866, au mois de Septembre, & le Pape Adrien ratifia ſon Ordination en lui envoyant le Pallium le 2 Février 868. Bernard, Abbé de Solignac en Limoſin, étant à cette Aſſemblée, y expoſa que les titres de ſon Abbaye avoient péri dans les incurſions des Normands, & demanda au Roi & au Synode un privilege de liberté qu'il obtint: *Cujus piis petitionibus*, diſent les Peres, *ſimul cum regia ſublimi clementia annuentes hoc præſens privilegium adjectâ regiæ præſidentiæ authoritate decrevimus roborandam.* L'Evêque de Limoges étoit ſans doute préſent à l'Aſſemblée. Ainſi le privilege fut en regle ſans qu'on imposât pour condition à l'Abbé de le faire confirmer par le Pape. Ce fut dans ce Concile que l'on couronna la Reine Hermintrude, femme de Charles le Chauve. (Bouquet, T. VII.)

867 * *Conſtantinopolitanum*, forgé par Photius, dont il fit ſouſcrire, vers le mois de Janvier, les prétendus Actes par

21 Evêques, en y ajoutant enſuite environ mille fauſſes ſouſcriptions. Il oſe y dépoſer & excommunier le Pape Nicolas. Il écrit enſuite contre les Latins, ſans garder aucune meſure, & attaque particuliérement le *Filioque* ajouté au Symbole. Nous ſuivons Pagi & Aſſemani, en rapportant ce prétendu Concile à l'an 867.

867 *Tricaſſinum*, de Troies, le 25 Octobre. Les Evêques du Royaume de Louis de Germanie y étoient invités; mais il n'y en eut que 20 des Royaumes de Charles & de Lothaire qui y aſſiſterent. Ils écrivirent une longue Lettre au Pape Nicolas, où, après avoir parlé au long de toute l'affaire d'Ebbon, ils prient le Pape de ne point toucher à ce que ſes prédéceſſeurs avoient réglé, & de ne point ſouffrir qu'à l'avenir aucun Evêque fût dépoſé ſans la participation du S. Siége, ſuivant les *fauſſes* Décrétales des Papes; ce qui a fait mettre cette note vis-à-vis de l'endroit même de cette Lettre dans un manuſcrit de la Cathédrale de Laon écrit dans le même tems: *Hæc quidam Epiſcopi conſcientiâ ſuâ mordente inſeri fecerunt, quod ſinceri propter ſcandalum penitus non rejecerunt.*

867 *Conſtantinopolitanum*. L'Empereur Baſile ayant rappellé S. Ignace, le Dimanche 23 Novembre, Photius fut dépoſé dans un Concile tenu peu de jours après. (Pagi.)

868 *Wormatienſe*, de Worms, le 16 Mai, en préſence de Louis de Germanie. On en compte 80 Canons; mais on ne trouve que les 44 premiers dans les meilleurs exemplaires.

868 *Romanum*, avant le mois d'Août. Le Pape Adrien y releve la témérité de Photius d'avoir oſé condamner Nicolas, ſon prédéceſſeur. Il avoue que le Pape Honorius a été anathématiſé après ſa mort; « mais, ajoute-t-il, il faut ſavoir qu'il avoit été accuſé d'héréſie, qui eſt la ſeule cauſe pour laquelle il eſt permis aux inférieurs de réſiſter à leurs ſupérieurs; & toutefois aucun, ni Patriarche, ni Evêque, n'auroit eu droit de prononcer contre lui, ſi l'autorité du S. Siége n'avoit précédé ». Enfin il condamne les écrits de Photius au feu, en le chargeant lui-même d'anathême, &c. Cette ſentence fut ſouſcrite par 30 Evêques, dont les deux premiers ſont le Pape Adrien & l'Archevêque Jean, Légat du Patriarche Ignace.

868 ou environ. *Gallicanum*, de Gaule & de Bourgogne. Les Peres de ce Concile y répondent à deux Lettres du Pape Adrien ſur l'ordination des Evêques nommés par l'Empereur. Le Pape ſe déclaroit pour l'Empereur, le Concile réclamoit la liberté des élections. (Labbe, T. VIII. p. 1942.)

868 *Romanum*, le 4 Octobre, où le Pape Adrien II condamne de nouveau le Cardinal Anaſtaſe, qui, après s'être tenu caché ſous le Pontificat de Nicolas, avoit reparu couvert de nouveaux crimes ſous celui de ſon ſucceſſeur. Ce Concile eſt différent du précédent Concile de Rome tenu avant le mois d'Août. (Manſi.)

869 *Vermerienſe*, de Verberie, le 24 Avril, en préſence de Charles le Chauve. Hincmar de Laon, accuſé de violences envers ſes Diocéſains, & d'infidélité envers le Roi, ſe voyant près d'être condamné, appelle au S. Siége.

869 *Piſtenſe III*, de Pîtres, au mois d'Août, où l'on dreſſe 13 Capitules ſur les affaires de l'Egliſe & de l'Etat. (d'Acheri, *Spicil* T. II, p. 712. Mabil. *Diplomat.* p. 316.)

869 *Metenſe*, le 9 Septembre, où Charles le Chauve fut couronné Roi de Lorraine après la mort de Lothaire, ſon neveu. Hincmar, Archevêque de Reims, qui préſidoit à cette Aſſemblée compoſée des Suffragans de Treves, y lut, à la priere des Prélats, quatre Capitules touchant le droit qu'avoient les Archevêques de Reims de gouverner la Province de Treves, lorſque le Siége Métropolitain étoit vacant. Le cas exiſtoit alors par la dépoſition de l'Archevêque Teutgaud. (Bouquet, T. VII.)

869 *CONSTANTINOPOLITANUM.* Huitieme Concile général, ſous Adrien II & l'Empereur Baſile, commencé le 5 Octobre & fini le 28 Février 870. Photius y fut dépoſé & anathématiſé, & S. Ignace rétabli. On y fit enſuite 27 Canons, dont la plupart regardent l'affaire de Photius, & enfin une ample profeſſion de foi, avec anathême contre les Hérétiques, particuliérement les Monothélites, entre leſquels Honorius n'eſt point oublié, & contre les Iconoclaſtes. On y approuve auſſi les ſept Conciles généraux, auxquels on joint celui-ci comme le huitieme. Les trois Légats du Pape ſouſcrivirent les premiers; enſuite le Patriarche Ignace; puis, Joſeph, Légat d'Alexandrie; Thomas, Archevêque de Tyr, repréſentans le Siége d'Antioche vacant, & Elie, Légat de Jéruſalem; puis l'Empereur, & Conſtantin & Léon, ſes deux fils; enfin, les Evêques au nombre de 102. C'étoit peu, vu la quantité d'Evêques qui dépendoient encore de l'Empire de Conſtantinople; mais Photius avoit dépoſé la plupart de ceux que ſes prédéceſſeurs avoient ordonnés, & en avoit mis d'autres à leur place, dont aucun ne fut reconnu pour Evêque dans ce Concile. Il ne ſe trouva que ces cent deux qui euſſent été ſacrés par les Patriarches précédens.

Les Légats, après le Concile, tinrent avec les Grecs, en préſence de l'Empereur, une conférence, dont l'objet étoit de ſavoir à quelle juriſdiction, celle de l'Egliſe Romaine ou celle de l'Egliſe de CP. devoit reſſortir la nouvelle Egliſe de Bulgarie. Les Grecs déciderent en leur propre faveur, & l'emporterent malgré la réclamation des Légats. La hauteur avec laquelle ces derniers ſoutinrent la prééminence du Siége de Rome, comme ils avoient déjà fait dans le Concile, jetta parmi les Grecs un levain d'aigreur qui fermenta avec le tems, & produiſit le funeſte ſchiſme qui ſépare les deux Egliſes.

870 *Viennenſe*, de Vienne en Dauphiné, au mois d'Avril, où l'on traite des privileges monaſtiques. (Mabil. *Sæc. IV, Bened.* part. 2, p. 296. Ce n'étoit, à ce qu'il paroît, qu'un Synode Diocéſain, auquel préſidoit Adon.

870 *Attiniacum*, d'Attigni, au mois de Mai, de 30 Evêques de dix Provinces. Le Roi Charles, préſent, y fit juger ſon fils Carloman, à qui il ôta ſes Abbayes, & le fit mettre en priſon. Hincmar de Laon y promit fidélité au Roi, & obéiſſance à Hincmar de Reims; mais il ſe retira enſuite & écrivit au Pape des plaintes contre le Roi & contre l'Archevêque ſon oncle: ce qui brouilla le Roi avec le Pape, qui prit le parti de l'Evêque de Laon.

870 *Colonienſe*, de Cologne, le 26 Septembre. On y régla pluſieurs points de Diſcipline. Les Actes de ce Concile ſont perdus.

870 ou environ. *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du Pape, où l'on défend l'uſage de la langue Sclavone dans la célébration du ſervice divin. Ce Décret fut confirmé par le Pape Alexandre II; mais il faut convenir qu'il ne regardoit que les Egliſes ſituées vers la Moravie & la Pologne, ou dire qu'il ne fut jamais exécuté. Il y a encore aujourd'hui dans le Dioceſe de Spalatro dix Chapitres & pluſieurs Paroiſſes qui célebrent la Liturgie en Sclavon. Robert Sala atteſte lui-même dans ſes obſervations ſur les Livres liturgiques du Cardinal Bona, qu'il n'y a dans ce Dioceſe que huit Paroiſſes qui faſſent uſage de la langue Latine.

871 *Duziacenſe*, de Douzi-les-Prés, dans le territoire de Mouſon, le 5 Août & les jours ſuivans. Hincmar de Laon y fut dépoſé, n'ayant point voulu répondre aux plaintes que le Roi avoit faites contre lui. Sa dépoſition fut ſouſcrite par 21 Evêques préſens, par les Députés de 8 Evêques abſens, & par 8 autres Eccléſiaſtiques. Le Pape Adrien III, à qui l'Evêque de Laon avoit appellé, écrivit au Roi pour lui enjoindre, *par la puiſſance Apoſtolique*, d'envoyer les parties à Rome pour y être jugées, ajoutant qu'il lui confioit la garde des biens de l'Egliſe de Laon. Sur ces dernieres paroles Charles lui répondit: *Apprenez que les Rois de France ne ſont pas les Vidames des Evêques, mais les maîtres de l'Etat.* Le Pape alors changea de ton, & prit celui de la douceur pour appaiſer le Roi. La Lettre de ce Monarque a été donnée par M. La Lande; mais le P. Labbe n'a pas jugé à propos de l'employer.

871 *Compendienſe*, de Compiegne, dans lequel Hincmar, Archevêque de Reims, excommunie les Fauteurs de Carloman, qui s'étoit révolté contre le Roi Charles le Chauve, ſon pere. (Manſi.)

872 *Romanum*, où le Pape Jean VIII abſout l'Empereur Louis d'un ſerment qu'Adalgiſe, Duc de Bénévent, lui avoit fait faire, de ne point tirer vengeance de ſon empriſonnement. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

873 *Silvanectenſe*, de Senlis, où, ſur la plainte du Roi Charles, Carloman ſon fils fut dépoſé du Diaconat & de tout degré Eccléſiaſtique, & réduit à la communion laïque. Mais ſur ce que ſes partiſans diſoient que n'étant plus Clerc il étoit habile à régner, le Roi Charles le fit juger de nouveau pour les crimes dont les Evêques n'avoient pu prendre connoiſſance, & il fut condamné à mort. Charles n'oſa mettre ce jugement à exécution. On lui fit ſeulement crever les yeux, & telle fut la triſte fin de ſon ordination forcée.

873 *Colonienſe*, le 26 Septembre, où l'on confirma les Statuts de Gonthier, prédéceſſeur de Guillebert, alors Archevêque de Cologne, portant que les Chanoines de cette Egliſe auroient leur menſe particuliere, avec la liberté d'élire leur Prévôt. *Conc. Germ.* T. II.

874 *Duziacenſe*, de Douzi-les-Prés au territoire de Mouſon, le 13 Juin. On y écrivit une grande Lettre aux Evêques d'Aquitaine, contre deux abus fréquens en ce tems-là, les

mariages inceſtueux, & l'uſurpation des biens de l'Egliſe.

874 *Ravennatenſe*, de Ravenne, par le Pape Jean VIII; de 70 Evêques. On y termina un différend entre Orſo Particiato, Duc de Veniſe, & Pierre, Patriarche de Grado. Nous ſuivons Pagi & le Roſſi pour l'époque que nous donnons à ce Concile. Il paroît néanmoins qu'il s'eſt tenu plus tard, puiſque André Dandolo le rapporte après la mort de l'Empereur Louis II. Ce Concile, au jugement de Muratori, pourroit bien être le même que celui de 877.

874 *Remenſe*, de Reims, au mois de Juillet. Hincmar y publie un Réglement en cinq articles pour les Prêtres de ſon Dioceſe.

875 *Romanum*, ſur la fin de l'année, où le Pape Jean VIII propoſe d'élire Empereur le Roi Charles le Chauve : ce qui fut accepté. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

876 *Ticinenſe*, de Pavie, au mois de Février, par Anſpert, Archevêque de Milan, & 17 Evêques d'Italie, où l'on reconnoit pour Empereur Charles le Chauve préſent &, couronné par Jean VIII le 25 Décembre précédent. Ce Prince publia dans ce Concile, ou cette Diete, un Capitulaire diviſé en 20 articles. (*Edit. Venet.* T. XI.)

876 *Romanum*, vers la mi-Avril, où le Pape Jean VIII donne un jour préfix à Formoſe, Evêque de Porto, pour comparoître devant lui. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

876 *Pontigonenſe*, de Pontion, au Dioceſe de Châlons-ſur-Marne près de Vitri, le 21 Juin & jours ſuivans, juſqu'au 16 Juillet que ſe tint la 8 Seſſion. L'élection de l'Empereur y fut confirmée, & on y agita pluſieurs fois l'affaire d'Anſegiſe de Sens, que le Pape venoit de nommer Primat des Gaules & de Germanie. C'eſt depuis ce tems-là que les Archevêques de Sens prennent ce titre, qui n'eſt qu'un nom, ſans aucune réalité, ni juriſdiction. Dans un des Canons on défend de piller les meubles de l'Evêque après ſa mort, & on ordonne qu'ils ſoient mis en réſerve par l'économe pour le ſucceſſeur, ou pour être employés à quelques uſages pieux. C'eſt de cette coutume de piller les meubles de l'Evêque défunt qu'eſt venu le proverbe : *Diſputer de la Chappe à l'Evêque*, pour ſignifier deux perſonnes qui ſe diſputent une choſe qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre.

877 *Ovetanum*, d'Oviedo, vers la fin de Mars, en préſence du Roi Alfonſe. L'Evêque d'Oviedo y fut déclaré Métropolitain, & en cette qualité préſida au Concile. On y fit divers Réglemens ſur la Diſcipline ; mais il ne reſte des Actes ſincéres de cette Aſſemblée que ce qui s'en trouve dans l'hiſtoire de l'Evêque Sampire. Ceux que d'Aguierre en a publiés ſont viſiblement faux, comme le démontre Ferreras. Mais cet Hiſtorien ſe trompe en rapportant ce Concile à l'an 900, puiſque Sampire dit formellement qu'il ſe tint ſous le Pape Jean VIII & Charles, Empereur des Romains & Roi de France, qui n'eſt autre que Charles le Chauve : *Ad celebrandum Concilium cum authoritate Domini Joannis Papæ & Conſilio Caroli magni Imperatoris Romanorum & Regis Francorum.*

877 *Compendienſe*, de Compiegne, où l'Empereur aſſembla le premier Mai les Evêques de la Province de Reims & de quelques autres. Il y fit dédier, avec grande ſolemnité, en ſa préſence & celle des Légats, l'Egliſe de S. Corneille & de S. Cyprien. Il y donna enſuite ordre à l'état du Royaume pendant ſon voyage d'Italie.

877 *Romanum*, au commencement de Juillet. Il ne nous en reſte que la confirmation de l'élection de l'Empereur Charles. (Pagi, & *Edit. Venet.* T. XI.)

877 *Ravennatenſe*, de Ravenne, commencé le 22 Juillet, terminé au mois de Septembre. Le Pape & 130 Evêques y firent 19 Canons. (*V. le Concile tenu au même lieu en* 874.)

877 *Compendienſe*, le 8 Décembre, où Louis le Begue eſt couronné Roi de France par Hincmar. (Bouquet, *T. IX.*)

878 *In Neuſtriâ*, dans la Neuſtrie, par Hincmar, Archevêque de Reims, contre Hugues, bâtard du Roi Lothaire, qui pilloit les Etats de Louis II, Roi de Germanie. (*Edit. Venet.* T. XI.)

878 *Romanum*, où le Pape Jean VIII excommunie Lambert, Duc de Spolette, pour les maux qu'il avoit faits & pour ceux qu'il menaçoit de faire aux Romains. (Manſi *Suppl.* T. I.)

878 *Tricaſſinum*, de Troies, commencé le 11 Août, par le Pape Jean & 30 Evêques. Ce Concile eut cinq Seſſions, dans la 3e deſquelles on ordonna que les cadavres de ceux qui mourroient dans l'excommunication, reſteroient ſans ſépulture, le long des chemins, ou dans les places publiques pour être la pâture des bêtes carnacieres. Cet uſage de refuſer toute ſépulture aux excommuniés étoit dès lors fort ancien. La ſeule grace qu'on leur accordoit quelquefois, étoit de les couvrir de gazon ou d'un monceau de pierres ; ce qui s'appelloit *imblocare*. (V. Du Cange ſur ce mot.) C'étoit alors une opinion aſſez reçue, & qui regne encore chez les Grecs, que ces corps ne pourriſſoient point. Mais comme la même choſe arrive quelquefois aux cadavres de perſonnes recommandables par leur ſainteté, les Grecs diſent qu'on diſcerne ceux-ci par l'odeur ſuave qu'ils exhalent, & par des traits de beauté qu'on y remarque, au lieu que les autres, ajoutent-ils, ſont hideux, noirs, infects, & enfin ſont enflés comme des tambours : marques qu'ils prétendent être conſtatées par une longue expérience. (V. Goar, *Euchol. Græc.* p. 688.) Revenons au Concile de Troies. Dans la 4e Seſſion on lut ſept Canons ſur la Diſcipline, que le Pape avoit dreſſés. Après la 5e il couronna le Roi Louis le Begue ; mais il refuſa de couronner Adélaïde, ſon épouſe, parce qu'Anſgarde, qu'il avoit d'abord épouſée & que Charles ſon pere l'avoit obligé de répudier, vivoit encore. On fit auſſi dans ce Concile un Décret, qui défend aux Laïques de quitter leurs femmes pour en épouſer d'autres, & aux Evêques de quitter un moindre Siége pour un plus grand. On y permit à Hincmar de Laon, à qui l'on avoit fait crever les yeux auparavant, de chanter la Meſſe, s'il le vouloit ; mais on y ordonna qu'Hédenulfe garderoit le Siége de Laon. Le Pape, à la fin du Concile, preſſa les Evêques de s'unir à lui pour la défenſe de l'Egliſe Romaine avec tous leurs vaſſaux armés en guerre. Il adreſſa enſuite la parole au Roi, le conjurant de venir ſans délai défendre & délivrer cette même Egliſe, comme ſes prédéceſſeurs avoient fait. Quoiqu'il eût demandé au Prince, ainſi qu'aux Evêques, une réponſe préciſe, on ne voit point dans l'hiſtoire qu'on lui en ait fait aucune de part ni d'autre ; ſans doute parce qu'on ne croyoit pas qu'il fût permis au Pape de preſcrire au Roi comment il devoit employer ſes forces & uſer du droit de glaive, ni qu'il eût rien à commander aux Evêques, en tant que Seigneurs temporels & Vaſſaux du Roi.

Dans ce Concile le Pape produiſit un Diplôme de Charles le Chauve, par lequel ce Prince donnoit au S. Siége les Abbayes de S. Denis & de S. Germain-des-Prés, poſſédées l'une & l'autre par l'Abbé Goslen. Mais il eut le déſagrément de voir ſa demande rejettée. Trop de gens ſavoient que c'étoit Frotaire, Archevêque de Bourges, & Adalgaire, Evêque d'Autun, qui avoient fabriqué l'acte de cette prétendue donation pour faire perdre à Goslen ſes Abbayes, qu'ils eſpéroient de tirer enſuite pour eux-mêmes des mains du Pape. Ainſi la cupidité des deux Prélats, jointe à leur mauvaiſe foi, ne fit que tourner à leur propre confuſion. (Félibien, *Hiſt. de S. Denis*, p. 98. *Gall. chr.* T. VII, *Coll.* 359 & 429.)

879 *Romanum*, le premier Mai. Le Pape ſe propoſoit d'y faire élire un Empereur, attendu que Carloman, Roi de Baviere, qui aſpiroit à l'être, étoit incapable d'agir par ſa mauvaiſe ſanté. L'élection ne ſe fit point.

879 * *Romanum II*, au mois d'Août. Le Pape, après la mort de S. Ignace, reconnoît Photius pour Patriarche de Conſtantinople, contre toutes les regles de l'Egliſe, uſant, dit-il, d'indulgence avec lui, à cauſe des circonſtances du tems. Il écrivit pluſieurs Lettres à ce ſujet, & envoya un troiſieme Légat pour ſe joindre aux deux qui étoient déjà à Conſtantinople, avec une inſtruction ſouſcrite par 17 Evêques.

879 * *Hieroſolymitanum*, *Antiochenum*, *Alexandrinum* Ces trois Conciles furent tenus par chacun des trois Patriarches d'Orient, pour approuver le rétabliſſement de Photius dans le Siége de Conſtantinople. (Le Quien, Manſi.)

879 *Romanum III*, le 15 Octobre. On y dépoſa Anſpert, Archevêque de Milan, & le Pape écrivit à l'Egliſe de Milan d'élire un autre Evêque à ſa place.

879 *Mantalenſe*, de Mantaille, entre Vienne & la riviere d'Iſere, près de la terre de Mante, ou Mantoz, le 15 Octobre. Vingt-trois Evêques y accordent le titre de Roi au Duc Boſon. Parmi ces Prélats on voit *Rickardus Agathenſis* ; c'eſt une faute de Copiſte. Il faut lire *Richardus Aptenſis*. Le Royaume de Boſon ne s'eſt jamais étendu juſqu'à Agde, & d'ailleurs celui qui occupoit alors le Siége d'Agde ſe nommoit Alaric.

879 * *Conſtantinopolitanum*, ſous Photius, de 380 Evêques, commencé au mois de Novembre, & fini le Dimanche 13 Mars 880. Les Lettres du Pape y furent lues, mais altérées dans tous les endroits peu favorables à Photius, ſans que les trois Légats y trouvaſſent à redire. Dans les acclamations, Photius y fut mis avant le Pape Jean. Par-

tout

tout Photius y paroît comme un homme irréprochable, quoique le Pape eût marqué qu'il devoit ſe reconnoître coupable, en demandant pardon au Concile. On termina cette Aſſemblée par une profeſſion de foi, qui embraſſe celle du Concile de Nicée, expliquée, où confirmée par les 6 Conciles généraux ſuivans, ſans addition ni reſtriction. Le huitieme eſt condamné; & celui-ci en tient la place chez tous les Grecs ſchiſmatiques. A la fin des Actes tels que nous les avons, on voit une Lettre du Pape Jean, où il fait entendre clairement que l'Egliſe Romaine n'avoit point encore ajouté *Filioque* au Symbole. Il range avec Judas ceux qui ont oſé faire cette addition; mais, ajoute-t-il, on ne doit contraindre perſonne à la quitter. Tout ceci eſt-il bien vrai, ayant été dreſſé ſous les yeux de Photius, & peut-être par Photius lui-même, à qui l'impoſture & le menſonge ne coûtoient rien?

881 *Apud ſanctam Macram*, de Fîmes, Dioceſe de Reims, le 2 Avril. Hincmar y préſidoit, & on reconnoît ſon ſtyle dans les 8 articles qui nous en reſtent. Ce ſont plutôt de longues exhortations que des Canons.

886 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, le 18 Mai, pour établir la paix & régler les autres affaires de l'Egliſe. « Ce Concile, dans toutes les éditions, eſt daté dans l'an 886; cependant il eſt certainement de l'année ſuivante, dit D. Vaiſſete. L'Indiction V eſt marquée, ajoute-t-il, dans tous les Actes donnés par le même Concile; & cette Indiction ne convient nullement au mois de Mai 886, mais bien à l'année 887. » Ne ſeroit-on pas néanmoins également fondé à dire que c'eſt l'Indiction qui eſt fautive, & non l'année?

887 *Colonienſe*, de Cologne, le premier Avril. On y renouvella les anciens Canons, en prononçant des menaces & des cenſures contre ceux qui pilloient les Egliſes. (*Conc. Germ.* T. II.)

887 *De Portu*, de Port, ſur les confins des Dioceſes de Maguelone & de Nîmes, le 17 Novembre, par Théodard, Archevêque de Narbonne. On y dépoſa deux Evêques intrus. (*Edit. Venet.* T. XI.)

887 *Urgellenſe*, d'Urgel. On y confirme la dépoſition des deux Evêques ci-deſſus. On vit à ce Concile Frodoin, Evêque de Barcelone, demander pardon en chemiſe & pieds nuds, pour avoir ordonné l'un de ces deux Evêques. (Vaiſſete, *Hiſt. de Lang.* T. II, p. 526.)

887 *Turonenſe*, vers la mi-Décembre, où l'on arrête que la Fête du retour des Reliques de S. Martin ſe célébrera tous les ans le 13 Décembre. Le P. Labbe met ce Concile en 912, fondé ſur la relation du retour des Reliques de ſaint Martin, attribuée (fauſſement) à S. Odon. Mais il eſt aujourd'hui démontré que l'Auteur inconnu de cette piece s'eſt mépris, & que les Reliques de S. Martin ont été rapportées à Tours en 887.

888 *Moguntiacum*, de Mayence, vers le commencement de l'année, par ordre d'Arnoul, nouvellement élu Roi de Germanie. Ce Concile étoit compoſé de 6 Archevêques & de 15 Evêques, avec pluſieurs Abbés. On y fit 26 Canons tirés la plupart des Conciles précédens. (*Conc. Germ.* T. II.)

888 *Agaunenſe*, d'Agaune, ou S. Maurice en Valais, où Rodolfe eſt reconnu & couronné Roi de la Bourgogne Tranſjurane. (Labbe, T. IX, p. 400.)

888 *Metenſe*, de Metz, par Ratbod, Archevêque de Treves, le premier Mai. On y fit 13 Canons. Les Critiques ne ſont point d'accord ſur la date de ce Concile. Nous ſuivons D. Calmet, M. Eckart & l'Editeur des Conciles d'Allemagne.

Le P. Manſi prétend que ce Concile n'a pas pu ſe tenir avant le milieu de 888, parce qu'Adalgaire de Hambourg, dont on y voit la ſouſcription, ne fut élevé ſur ce Siége qu'après la mort de S. Rembert, arrivée, ſuivant les Bollandiſtes, le 11 Juin de cette année.

889 *Ticinenſe*, de Pavie, où l'on confirme l'élection de Gui, Roi d'Italie. On y fit de plus 10 Canons ſur la Diſcipline. (*Edit. Venet.* T. XI.)

890 *In civitate Vangionum, ſeu Wormatienſe*, de Worms, par Foulques, Archevêque de Reims, qui préſida comme Légat né du S. Siége à cette Aſſemblée, en préſence de Sunderholde, Archevêque de Mayence, Métropolitain de Worms, qui s'y trouva par ordre du Pape Etienne V. (Frodoard, L. 4, c. 1.) Les Actes de ce Concile ſont perdus.

890 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné. Les Evêques des Provinces d'Arles, d'Embrun & de Vienne, y éliſent & ſacrent Roi, Louis, fils de Boſon, âgé de 10 ans. (*Conc. Germ.* T. II.)

890 *Forcheimenſe*, de Forcheim, au mois de Mai, par Sunderholde, Archevêque de Mayence, où l'on confirme la fondation du Monaſtere d'Hériſiem, à la demande de Biſon, Evêque de Paderborn; après quoi le Roi Arnoul, les Evêques & les Seigneurs Laïques, reconnurent pour les ſucceſſeurs de ce Prince, ſes deux bâtards, Zwentibolde & Ratolde, au défaut d'héritiers légitimes. (*Conc. Germ.* T. II.)

891 *Magdunenſe*, de Meun-ſur-Loire, où l'on défend à l'Archevêque de Sens d'ordonner un autre Abbé de ſaint Pierre le Vif, que celui qui ſeroit élu par les Moines. (Bouquet, *T. IX.*)

892 *Viennenſe*, de Vienne, par ordre du Pape Formoſe, où préſiderent ſes deux Légats, Paſcal & Jean. On y fit 4 Canons contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe, les meurtriers, les mutilations, & autres outrages faits aux Clercs, &c. Pluſieurs Evêques y ſouſcrivirent.

893 *Remenſe*, le 28 Janvier, où l'Archevêque Foulques fait proclamer Roi de France Charles, fils de Louis le Begue, âgé de 14 ans, & le ſacre en préſence des Archevêques de Mayence, de Cologne & de Treves. On y menaça d'excommunication Baudouin, Comte de Flandre, pour avoir fait fuſtiger un Prêtre, & pour s'être emparé de pluſieurs biens eccléſiaſtiques. Mais on s'abſtint de prononcer cette peine, en conſidération des ſervices que ce Comte rendoit à l'Etat. Frodoard & Reginon mettent ce Concile en 892, parce qu'ils commencent l'année au 25 Mars.

894 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, le premier Mai. On y examina l'affaire de Gerfroi, Moine de Flavigni, accuſé, par la voix publique, d'avoir empoiſonné Adalgaire, Evêque d'Autun; mais il ne ſe trouva ni preuve ni accuſateur contre lui. Il fut néanmoins ordonné que, pour rendre ſa juſtification plus authentique, Gerfroi recevroit publiquement, en témoignage de ſon innocence, le Corps & le Sang de Notre Seigneur dans un Synode diocéſain qui ſe tiendroit inceſſamment à Flavigni même, ce qui fut exécuté.

895 *Triburienſe*, de Tribur, ou Teuver, près de Mayence, dans les premiers jours d'Août au plus tard. Vingt-deux Evêques y aſſiſterent avec le Roi Arnoul. On y fit 58 Canons, tendant principalement à réprimer les violences & l'impunité des crimes. Le 22e porte que *ceux qui ſont accuſés de quelque crime dont il n'y a point de preuve, ſe purgeront par ſerment; mais que s'il y a du fondement à les ſoupçonner, ils ſubiront l'épreuve du fer ardent en préſence de l'Evêque ou de celui qu'il aura commis.* Il ne faut pas néanmoins conclure de là que l'Egliſe univerſelle approuvât ces ſortes d'épreuves. Agobard, Archevêque de Lyon, s'étoit élevé avec force 60 ans auparavant contre cet abus dans ſon Traité contre le *Jugement de Dieu*, où il prouvoit que rien n'étoit plus contraire à la ſaine raiſon & à l'eſprit de la Religion. Le 30e eſt une preuve de l'aſſerviſſement où la Cour de Rome avoit déjà réduit les Egliſes d'Allemagne. *Honoremus*, porte-t-il, *ſanctum Romanam & Apoſtolicam ſedem, ut quæ nobis Sacerdotalis Mater eſt dignitatis, debeat eſſe Magiſtra eccleſiaſticæ rationis. Quare.... licet vix ferendum ab illa ſancta ſede imponatur jugum, conferamus & piâ devotione toleremus.*

Il ſe tint vers le même tems pluſieurs Conciles en Angleterre, par des Evêques d'une grande vertu, qui s'élevoient avec force contre les déréglemens des Princes, & qui les puniſſoient par les peines canoniques. On ignore les années préciſes de ces Conciles. Voyez Pagi, *ad. an.* 895, n. 6.

896 * ou au commencement de 897. *Romanum*, où Etienne VI fit apporter le corps du Pape Formoſe, qu'il avoit fait déterrer, lui reprocha d'avoir quitté l'Evêché de Porto, pour uſurper celui de Rome, comme s'il avoit pu l'entendre. Il le condamna enſuite, le dépouilla des habits ſacrés dont on l'avoit revêtu, lui fit couper trois doigts, & enfin la tête, puis on jetta le tronc dans le Tibre. Etienne y dépoſa auſſi tous ceux que Formoſe avoit ordonnés. On y déclara de plus nulle l'élection du Pape Boniface VI, parce qu'il avoit été dégradé deux fois, l'une du Sous-diaconat, l'autre de la Prêtriſe.

898 *Romanum*, où le Pape Théodore réhabilite les Clercs ordonnés par Formoſe, que ſon prédéceſſeur Etienne avoit dépoſés. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

898 *Romanum*, par Jean IX, en préſence de l'Empereur Lambert. On y caſſa tout ce qui avoit été fait au Concile tenu par Etienne en 896. On fit un Décret en 12 articles, dont le 8e rétablit la mémoire de Formoſe, & les Evêques qu'Etienne avoit dépoſés. Le 10e porte que le Pape ne pourra être ſacré qu'en préſence des Députés de l'Em-

pereur. Le 11e eſt conçu en cette maniere : « Il s'eſt » introduit une déteſtable coutume, qu'à la mort du Pape » on pille le Palais Patriarchal ; le pillage s'étend même » par toute la ville & juſques dans les fauxbourgs. On » traite pareillement les maiſons des Evêques après leur » décès. C'eſt ce que nous défendons à l'avenir ſous peine, » non-ſeulement des cenſures eccléſiaſtiques, mais de l'in- » dignation de l'Empereur. «

898 *Ravennenſe*, de Ravenne, par le Pape Jean IX, encore en préſence de l'Empereur Lambert. On y relut les Actes du Concile de Rome, & on y approuva 12 autres articles. (Pagi, Muratori.)

900 *Remenſe*, le 6 Juillet, où l'on excommunie les meurtriers de l'Archevêque Foulques. En prononçant les malédictions uſitées en pareil cas, les Evêques jetterent à terre les lampes qu'ils tenoient à la main & les éteignirent : premier exemple d'une ſemblable formalité. Toute ſorte d'inhumation fut interdite aux auteurs & aux complices de ce crime. « Que leur ſépulture, dit le Concile, ſoit celle » de l'âne ; qu'ils reſtent comme le fumier ſur la ſurface » de la terre, afin qu'ils ſoient pour les races préſentes » & futures un exemple d'opprobre & de malédiction. » Que devenoient donc les cadavres des excommuniés ? On a déja vu plus haut qu'ils reſtoient expoſés en proie aux bêtes, ou bien qu'on les couvroit de gazon ou de pierres. Quelquefois auſſi on les enfermoit dans des creux d'arbres.

900 *Lateranenſe*, par Benoît IV, au mois d'Août, en faveur d'Argrim, Evêque de Langres, qui, chaſſé de ſon Siége par une faction, demandoit d'y être rétabli, ce qui lui fut accordé. (*Edit. Venet.* T. XI.)

902 *Attilianum*, d'Aſille ou Aſillan, au Dioceſe de Narbonne, par Roſtaing, Archevêque d'Arles, & Arnuſte, Archevêque de Narbonne, aſſiſtés de leurs Comprovinciaux. Tetbald, *Prêtre titré*, ou Curé de Sainte Marie-de-Vic, étoit en différend touchant cette Egliſe avec le Diacre Thierri qui la vouloit aſſujettir à celle de Cruzi ; le premier avoit prouvé ſon droit par l'épreuve du feu & de l'eau, qu'un repréſentant avoit ſubi pour lui ſans en être endommagé. Ce qui ayant été atteſté au Concile par l'Archevêque Arnuſte, l'Aſſemblée donna gain de cauſe à Tetbald. (*Edit. Venet.* T. XI.)

903 *Forcheimenſe*, contre Adalbert, Comte de Bamberg, qui pilloit les terres de l'Egliſe de Würtzbourg. Le Roi de Germanie Louis IV, préſent à cette Aſſemblée compoſée d'Evêques & de Seigneurs Laïques, priva le Comte de ſes châteaux ; & l'année ſuivante Adalbert ayant été pris en trahiſon fut amené le 9 Décembre devant le Roi, qui le condamna à perdre la tête, ce qui fut exécuté. Les biens d'Adalbert après ſa mort retournerent partie aux Ducs de Saxe dont il deſcendoit, & partie au fiſc impérial. (*Conc. Germ.* T. II. p. 583.)

906 *Conſtantinopolitanum*, vers la mi-Janvier, par le Patriarche Nicolas le Myſtique, où l'on condamne le mariage de l'Empereur Léon le Sage avec Zoé, parce qu'il étoit contracté en quatriemes noces. Le Prêtre Thomas, qui avoit béni les deux époux, fut dépoſé, & l'Empereur privé de l'entrée de l'Egliſe. (*Edit. Venet.* T. XI.)

906 * *Conſtantinopolitanum*, vers la fin de Janvier, où l'Empereur Léon fait dépoſer le Patriarche Nicolas & mettre Euthymius à ſa place. (*Manque dans les Collections.*)

906 *Barcinonenſe*, de Barcelone. On y fit pluſieurs Réglemens de Diſcipline qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. L'Evêque de Vic-d'Auſonne s'y plaignit d'une redevance annuelle que l'Archevêque de Narbonne avoit impoſée à ſon Egliſe, en conſentant que le Siége épiſcopal y fût rétabli. On fit droit ſur cette plainte au Concile ſuivant. (Vaiſſete, *T. II, p.* 43, & *Edit. Venet.* T. XI.) Baluze met ce Concile en 907, & Manſi en 908.

907 *Apud S. Tiberium*, à l'Abbaye de S. Tiberi en Languedoc. On y déclare l'Egliſe d'Auſonne franche envers l'Egliſe de Narbonne. (Vaiſſete, T. II.) Ce Concile eſt le même que celui que Ferréras met cette année à Barcelone.

909 *De Juncheriis*, de Jonquieres, au Dioceſe de Maguelone, le 3 Mai, où l'on abſout le Comte Suniarius des cenſures qu'il avoit encourues. (Labbe, T. IX.)

909 *Troſleianum*, de Troli près de Soiſſons, le 26 Juin, ſous Hervé de Reims. Les Décrets de ce Concile ſouſcrits par 12 Prélats, ſont diſtribués en 15 Chapitres, qui ſont plutôt de longues exhortations que des Canons, & font voir le triſte état de l'Egliſe.

911 *Conſtantinopolitanum*, au mois de Mai, où l'on rétablit le Patriarche Nicolas. (Pagi.)

916 *Altheimenſe*, d'Altheim dans la Rhétie, Aſſemblée mixte tenue en préſence de l'Empereur ou Roi Conrad, le 20 Septembre. Un Légat du Pape y aſſiſta, & l'on y fit 18 Canons. Les Etats y firent le procès aux Princes révoltés contre le Roi Conrad. Erchanger, Duc de Suabe, & ſon frere Berthold, quoique beaux-freres de Conrad, furent condamnés, comme rebelles, à perdre la tête, & ſubirent leur ſentence en vertu d'un arrêt de la Diete de Mayence. Le Synode & la Diete d'Altheim prononcerent de concert anathême & arrêt de proſcription contre tous ceux qui manqueroient à la fidélité due au Roi Conrad. (*Conc. Germ.* T. II, & Pfeffel, *Abr. chr.*) Manſi place ce Concile en 918.

920 *Conſtantinopolitanum*, au mois de Juillet, par le Patriarche Nicolas, où la paix eſt rendue à cette Egliſe diviſée à l'occaſion des quatriemes noces de l'Empereur Léon, mort l'an 911. On défend d'en contracter de pareilles. Ce Concile fut appellé l'*Aſſemblée d'union.* (Manſi, *Suppl.* T. I.)

921 *Troſleianum*, de Troli près de Soiſſons, par Hervé de Reims, où, à la priere du Roi Charles, on donne l'abſolution à un Seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.

922 *Confluentinum*, de Coblentz, compoſé de 8 Evêques, aſſemblés par ordre des deux Rois, Charles de France, & Henri de Germanie, & préſidé par le premier. Il nous en reſte 8 Canons.

923 *Remenſe*, où Seulfe de Reims, avec ſes Suffragans, ordonna à ceux qui s'étoient trouvés à la bataille de Soiſſons, entre Robert & Charles, de faire pénitence pendant trois Carêmes conſécutifs. C'eſt qu'il étoit d'uſage en France d'impoſer une pénitence à tous ceux qui s'étoient trouvés dans une bataille donnée entre François.

927 *Trevirenſe*, par Ruotger, ou Roger, Archevêque de Treves. On y fit pluſieurs Réglemens pour la réformation du Clergé, & on y approuva un Livre de Ruotger ſur le même ſujet. Le tout eſt devenu la proie du tems. (*Conc. Germ.* T. II.)

927 *Troſleianum*, convoqué par Herbert, Comte de Vermandois, malgré le Roi Raoul avec lequel il étoit brouillé pour lors. On ignore quel fut l'objet principal de cette Aſſemblée à laquelle Herbert aſſiſta. Les Evêques n'y furent qu'au nombre de ſix. Herluin, Comte de Ponthieu, qu'on avoit excommunié pour avoir pris une ſeconde femme du vivant de la premiere, y obtint ſon abſolution. (*Frodoard.*)

928 *Grateleanum*, de Gratlei en Angleterre. Le Roi Ethelſtan y publie pluſieurs Loix civiles & eccléſiaſtiques.

931 ou environ. *Altheimenſe*, d'Altheim dans la Rhétie. On y fit 37 Capitules que nous n'avons plus. (Pagi.)

931 * *Conſtantinopolitanum*, le 2 Septembre, à la ſollicitation de Romain Lécapene, où l'on engage le Patriarche Tryphon à mettre ſon nom au bas d'une feuille blanche, qu'on remplit enſuite de la formule de ſon abdication. (Pagi, Fleury, le Quien.)

932 *Ratisbonenſe*, le 14 Janvier, par 5 Evêques & un Chorévêque. On y inſtruiſit le peuple de ſes devoirs relativement aux abus régnans. Les Prélats y convinrent entre eux de certains ſecours ſpirituels qu'ils ſe donneroient mutuellement après leur mort. Ce Concile eſt daté *anno ab Incarnatione Domini* DCCCCXXXII. *Indict. v. XIX. Kal. Febr. regnante Arnolfo ven. Duce, anno x.* Tous caracteres qui conviennent à l'an 932, ſuivant le nouveau ſtyle, & prouvent par conſéquent que l'année commençoit alors en Allemagne à Noël ou au premier Janvier. (Manſi, *Suppl.* T. I. Hartzheim, *Conc. Germ.* T. II. *Deeſt in Veneta.*)

932 *Erpfordienſe*, d'Erford en Allemagne, le premier Juin. On y fit cinq Canons.

932 *Dingolvingenſe*, de Dingelfind au Dioceſe de Ratisbone, où l'on traite de la réformation du Clergé. (Manſi, Hartzheim, *ibid.*)

935 *Apud ſanctam Macram*, de Fîmes au Dioceſe de Reims, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. On les avertit de ſe corriger.

941 * *Sueſſionenſe*, où, ſur de vains prétextes, l'on dépoſe Artaud, Archevêque de Reims, & l'on met à ſa place Hugues, fils d'Herbert, Comte de Vermandois, jeune homme de 20 ans, qui fut enſuite ordonné à Reims. Artaud ne laiſſa point ſon rival en paiſible jouiſſance de ſon uſurpation. (Labbe, *T. IX*, & *Edit. Venet.* T. XI.)

943 *Landavenſe*, de Landaff au pays de Galles. Le Roi Nougui reſtitue à l'Evêque Patre tout ce qu'il avoit enlevé à ſon Egliſe de Landaff, & lui accorde une de ſes terres. (Pagi.)

946 *Aſturicenſe*, d'Aſtorga, en préſence de Ramire II, Roi de Léon, le premier Septembre. On y remédie à divers

abus qui s'étoient gliſſés dans la Diſcipline eccléſiaſtique. Les Actes de ce Concile ſont perdus. Il n'en eſt reſté que la mémoire dans une Charte de l'Egliſe d'Aſtorga. (Ferréras, *T. III, p.* 60.)

947 *Narbonenſe*, de Narbonne, le 27 Mars, par Aymeric, Archevêque de cette Ville. On y délibere ſur les moyens de rétablir la Diſcipline eccléſiaſtique dans la Province. (Vaiſſete, *Hiſt. de Lang.* T. II, p. 81. *Deeſt alibi.*) On prétend que les Evêques de la Province tinrent un Concile la même année à Fontaines dans le Dioceſe d'Elne; mais c'eſt un fait certainement ſuppoſé. (*Ibid.*)

947 *Virdunenſe*, de Verdun, vers la mi-Novembre. Sept Evêques, Robert de Treves à la tête, y maintinrent par proviſion Artaud dans la poſſeſſion du Siége de Reims.

948 *Moſomenſe*, de Mouſon, le 13 Janvier. Robert Archevêque de Treves & ſes Suffragans avec quelques Evêques de la Métropole de Reims, y jugent définitivement qu'Artaud devoit conſerver la Communion eccléſiaſtique & la poſſeſſion du Siége de Reims, & que Hugues devoit être privé de l'une & de l'autre juſqu'à ce qu'il vînt ſe juſtifier devant le Concile général qui étoit indiqué au premier jour d'Août.

948 *Ingelenheimenſe*, d'Ingelheim près de Mayence, le 7 Juin ou plutôt le 9 Juillet, en préſence des deux Rois Otton & Louis d'Outremer. Le Légat Marin y préſidoit, & il y avoit 23 Evêques en tout, avec bon nombre d'Abbés, de Chanoines & de Moines. Le Roi Louis ſe plaignit de la perſécution qu'il ſouffroit de la part de Hugues, Comte de Paris, & Artaud de Reims de celle de Hugues, ſon compétiteur. Sigebolde, Diacre de ce dernier, y fut dépoſé comme calomniateur, Hugues excommunié & Artaud rétabli. Hugues, Comte de Paris, ſera auſſi excommunié, ajoute-t-on, s'il ne ſe ſoumet au jugement d'un Concile. Enfin on dreſſa 10 Canons.

948 *Laudunenſe*, de l'Abbaye de S. Vincent de Laon, où l'on cite le Comte Hugues pour venir rendre compte des maux qu'il avoit faits au Roi Louis d'Outremer & aux Evêques. (Labbe, T. IX.)

948 *Trevirenſe*, le 6 Septembre. Le Légat Marin, l'Archevêque de Treves & pluſieurs Evêques de France y excommunierent Hugues, Comte de Paris, juſqu'à ce qu'il vînt à réſipiſcence; deux prétendus Evêques, ordonnés par l'Archevêque Hugues de Reims, y furent auſſi privés de la Communion. Ce Concile dura trois jours.

948 *Lonzinenſe*, de Londres, le 8 Septembre, où Turquetil fut fait Abbé de Croyland, après avoir refuſé deux Evêchés que le Roi vouloit lui donner. Cette nomination fut ſouſcrite par 2 Archevêques, 4 Evêques & par 2 Abbés, dont l'un eſt S. Dunſtan.

949 *Romanum*, où le Pape Agapit confirma les cenſures portées en France contre l'Archevêque Hugues, & Hugues, Comte de Paris.

952 *Auguſtanum*, d'Ausbourg, le 7 Août. Vingt-quatre Evêques de Germanie & de Lombardie y firent 11 Canons, dont le premier porte que ſi un Evêque, un Prêtre, un Diacre, un Sous-diacre, ſe marie, il ſera dépoſé; mais il n'annulle point le mariage. Ainſi la défenſe de ſe marier faite à ceux qui étoient dans les Ordres ſacrés ne formoit encore alors qu'un empêchement prohibitif, & non un empêchement dirimant. Le Roi Otton aſſiſta au Concile, & promit d'appuyer de ſon autorité ce que les Evêques y avoient réſolu.

955 *Landavenſe*, de Landaff. Un Diacre ayant tué un payſan qui l'avoit bleſſé, s'étoit enfui dans une Egliſe. Six des perſonnes de la maiſon du Roi Nougui l'y pourſuivent, & le maſſacrent au pied de l'Autel. Le Concile ordonne que tous les biens des coupables ſeront confiſqués au profit de l'Egliſe. (Labbe, *Tome* IX.)

958 *Ingelenheimenſe*, d'Ingelheim, près de Mayence, aux Fêtes de Pâque, où l'on ſubſtitue Fridéric de Chiemgan à Hérolde, Archevêque de Saltzbourg, que Henri, frere de l'Empereur Otton, avoit privé de la vue, pour avoir appuyé la révolte du Prince Liutolfe contre ſon pere. (*Conc Germ.* T. II.)

963 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Polyeucte, vers la fin de Septembre, ſur la validité du mariage de l'Empereur Nicéphore Phocas avec Théophanon, veuve de l'Empereur Romain. Ce mariage eſt confirmé contre l'avis du Patriarche. (*Edit. Venet.* T. XI.)

963 *Romanum*, par l'Empereur Otton, à la priere des Romains, depuis le 6 juſqu'au 22 Novembre. Le Pape Jean XII y fut accuſé d'un grand nombre de crimes, & n'ayant point voulu comparoître, il fut dépoſé. On mit à ſa place Léon VIII, qui tint le S. Siége juſqu'à ſa mort arrivée un an & 4 mois après ſon élection.

Baronius, Pagi, & d'autres modernes, traitent cette Aſſemblée de Conciliabule. Le Cardinal Turrecremata la tenoit pour ſi légitime, qu'il en tire ſon cinquieme argument, pour prouver l'utilité des Conciles. *Summa Eccleſiæ*, *L.* 3, *c.* 10.) Du reſte il faudroit avoir les Actes de cette Aſſemblée pour en bien juger; mais nous n'avons que le récit qui s'en trouve à la fin de l'Hiſtoire de Liutprand. Il eſt vrai que cet Ecrivain ayant aſſiſté à ce Concile & y ayant porté la parole, ſon témoignage eſt d'un grand poids. Mais ſon dévouement trop marqué pour l'Empereur fait craindre qu'il n'ait un peu déguiſé la vérité. (*Voy.* Léon VIII, Pape.)

964 * *Romanum*, le 26 Février, où le Pape Jean XII dépoſa Léon VIII par une procédure encore moins réguliere que celle du Concile précédent. Léon VIII abſent, y eſt condamné dans la premiere Seſſion, ſans avoir été cité une ſeule fois, & ſans qu'il paroiſſe contre lui d'accuſateurs, ni de témoins. (Feury.)

964 * *Romanum*, entre la S. Jean & la S. Pierre. Léon VIII y dépoſa Benoît V, qui avoit été élu après la mort de Jean XII. Benoît s'y jetta aux pieds de Léon VIII & de l'Empereur Otton, criant qu'il avoit péché, & qu'il étoit uſurpateur du S. Siége. On le laiſſa dans l'Ordre de Diacre en l'envoyant en exil. Ce Concile, compoſé d'Evêques Italiens, Lorrains & Saxons, fit enſuite un Décret par lequel le Pape Léon, avec tout le Clergé & le peuple de Rome, accorda & confirma à Otton & à ſes ſucceſſeurs la faculté de ſe choiſir un ſucceſſeur pour le Royaume d'Italie, d'établir le Pape, & de donner l'inveſtiture aux Evêques, en ſorte qu'on ne pourroit élire, ni Patrice, ni Pape, ni Evêque, ſans ſon conſentement, le tout ſous peine d'excommunication, d'exil perpétuel, & de mort. En ce Concile la Puiſſance temporelle étoit jointe à la ſpirituelle. (Fleury.) « Il eſt vrai, dit M. Pfeffel, que pluſieurs Auteurs reſpectables ont douté de l'authenticité de ce Décret, qui ne ſe trouve dans aucun Auteur contemporain, & que Thierri de Niem, Secrétaire du Pape Jean XXIII, a le premier publié au commencement du quinzieme ſiecle, d'après une copie qui s'en trouvoit dans la Bibliotheque Ambroſienne. Cependant quand on conſidere que Luitprand, Evêque de Vérone, qui a porté la parole au nom de l'Empereur au Concile de Rome, raconte exactement dans ſon hiſtoire les mêmes choſes qu'on trouve dans ce Décret; que les fameux Caroniſtes, Yves de Chartres & Waltram de Naumbourg, l'ont cité & reconnu pour véritable dès le onzieme ſiecle; que le Moine Gratien l'a inſéré par extrait dans ſon *Decretum*; que les Souverains Pontifes, qui ont corrigé cette compilation, n'ont jamais ſongé à l'en effacer; & qu'enfin il n'attribue point à Otton I de droits que les anciens Empereurs Romains, les Exarques & les Empereurs Carlovingiens n'euſſent exercés, & que l'hiſtoire des ſucceſſeurs d'Otton ne juſtifie; il n'eſt guere poſſible de ne pas ſe déclarer pour la vérité de cette célébre conſtitution. Au ſurplus, ajoute le même Auteur, la formule que Thierri de Niem en a produit peut très bien avoir été forgée par un fauſſaire ſur les récits de Luitprand & de Sigebert de Gemblours, & ſur l'extrait du texte original que Gratien nous a conſervé. La collection de Goldaſt eſt remplie de loix & de conſtitutions, dont le fond eſt inconteſtablement vrai, mais dont la forme n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures. »

967 *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Jean XIII, en préſence de l'Empereur Otton I. Il ne nous reſte de ce Concile qu'un Diplome, donné par l'Empereur, avec l'approbation de l'Aſſemblée, en faveur de l'Abbaye de Sublac. Mais, ſi l'on en croit M. Muratori, ce fut dans ce Concile que l'on confirma le titre de Métropole de toute la Vénetie à l'Egliſe de Grado. Sigonius ajoute que dans ce même Concile il fut propoſé d'abolir la loi qui ordonnoit de confirmer les Actes publics par un ferment ſolemnel, comme étant une ſource de parjures; mais que l'affaire fut renvoyée à un autre Concile. *Statutum eſt ut ejus rei judicium in alium conventum rejiceretur.* Cette loi ne fut effectivement abolie que l'an 983, dans une Diete que tint l'Empereur Otton II, au retour de ſa funeſte expédition contre les Grecs. Mais à cette loi dangereuſe, on en ſubſtitua une autre encore pire. Ce fut d'obliger ceux qui formeroient une inſcription en faux contre un titre, de la prouver par le duel. (Muratori, Manſi, S. Marc.)

967 *Ravennenſe*, le 20 Avril, après Pâque. L'Empereur Otton y confirma au S. Siége les donations & les privileges que les anciens Empereurs lui avoient accordés; & lui fit reſti-

tuer les terres & les autres revenus de S. Pierre, qui étoient tombés en mains étrangeres. Le Concile approuva la dépoſition d'Hérolde, Archevêque de Saltzbourg, que le Duc de Baviere avoit fait aveugler, & l'élection de l'Archevêque Fréderic, que la Nobleſſe Bavaroiſe lui avoit ſubſtitué. Otton y propoſa de fonder un nouvel Archevêché à Magdebourg en faveur des Provinces récemment conquiſes ſur les Venedes & les Slaves; ce qui fut approuvé par le Pape Jean XIII, avec l'agrément de l'Archevêque de Mayence, Métropolitain de Magdebourg. « Le Pape
» accorda au nouvel Archevêque le *pallium* avec la *com-*
» *plétion des droits primatiaux appartenans aux Archevê-*
» *ques de Mayence, de Treves & de Cologne*. Ces expreſ-
» ſions de la la Bulle de fondation prouvent évidemment
» l'erreur dans laquelle pluſieurs Auteurs ſont tombés, en
» attribuant à l'Archevêché de Magdebourg une primatie
» abſolue ſur toute l'Allemagne. Cette hypotheſe chimé-
» rique eſt d'ailleurs réfutée par l'uſage conſtant des 10 &
» 11 ſiecles, pendant leſquels ces Prélats ont conſtam-
» ment roulé par rang d'ancienneté avec les trois Arche-
» vêques du Rhin & ceux de Saltzbourg, juſqu'à ce que
» ces derniers ont été pourvus du caractere de Légats nés
» du S. Siége. Au ſurplus le Pape ſoumit à la nouvelle
» Métropole de Magdebourg les Evêchés de Brandebourg,
» de Havelberg, de Meiſſen, de Naumbourg & de Merſ-
» bourg, tous fondés par Otton I, & l'Evêché de Poſna-
» nie en Pologne. » (Pfeffel.)

967, 968. *Romanum*, commencé à la fin de la premiere de ces deux années, & fini au commencement de l'autre, en préſence des Empereurs Otton I & Otton II. Ce Concile fut célebre; mais il n'en reſte que trois priviléges du Pape Jean XIII, dont le dernier a pour objet l'érection déja faite de l'Evêché de Meiſſen, Capitale de Miſnie. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I.)

968 *Ravennenſe*, où pluſieurs Evêques d'Italie & de Germanie ſouſcrivirent un échange entre l'Egliſe d'Halberſtadt & celle de Magdebourg. (Pagi.)

968 *Romanum*, où le Pape Jean XIII approuve & ratifie la fondation de l'Evêché de Minden, faite l'an 935, par Henri l'Oiſeleur. (*Conc. Germ.* T. II.)

969 *Anglicanum*, de toute l'Angleterre, par S. Dunſtan, en préſence du Roi Edgard, qui y fit un diſcours aux Evêques ſur les déréglemens des Clercs, & en chargea trois en particulier d'y remédier.

969 Conférence tenue à Conſtantinople entre les Catholiques & les Jacobites, par Polyeucte, Patriarche de CP. d'une part, & Jean, Patriarche Jacobite d'Antioche, de l'autre, en préſence de l'Empereur, des Evêques & du Sénat. Elle commença le jour de Pâque & fut continuée les deux jours ſuivans. Nous n'avons d'autres Actes de cette Conférence que la Lettre Synodique du Patriarche Jean à Mennas, Patriarche Cophte d'Alexandrie; Lettre où il fait le récit, à ſa maniere, de tout ce qui fut dit de part & d'autre. Elle fut écrite le 25 Août, de la priſon ou l'Empereur avoit fait enfermer le Patriarche Jean, pour n'avoir pas voulu ſe rendre aux raiſons qu'on lui avoit apportées, afin de le ramener à la foi orthodoxe. (Aſſemani, *Bibl. Orient.* T. II. Manſi, *Suppl.* T. I.)

969 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 26 Mai. Il n'eſt connu que par la Bulle du Pape, portant érection de l'Evêché de Bénévent en Archevêché. (*Edit. Venet.* T. XI.)

971 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 23 Avril, où l'on confirme l'établiſſement des Moines dans l'Abbaye de Mouſon, à la place des Chanoines. (*Gall. chr.* T. VIII.) Manſi met ce Concile en 972.

971 *Compoſtellanum*, le 29 de Novembre, où Céſaire, Abbé de Mont-Serrat, fut élu & ſacré Archevêque de Tarragone; mais l'Archevêque de Narbonne s'y oppoſa, avec les Evêques d'Eſpagne, qui le reconnoiſſoient pour Métropolitain. (Pagi, à l'an 900, n. 8, &c.)

972 *Apud montem ſanctæ Mariæ*, du Mont-Sainte-Marie en Tardénois, au Dioceſe de Soiſſons, dans le mois de Mai, par Adalbéron, Archevêque de Reims, où l'on fait lecture de la Bulle de Jean XIII, pour l'introduction des Moines dans l'Abbaye de Mouſon. (Mabillon, *Ann.* T. III, p. 622.) Il ne faut pas confondre ce Concile avec un autre qui ſe tint au même lieu dans le mois de Décembre de l'année ſuivante.

972 *Ingelheimenſe*, d'Ingelheim. On y blâme publiquement Adalberon, neveu de S. Udalric, Evêque d'Auſbourg, & ſon Coadjuteur, qui s'ingéroit de porter le baton paſtoral du vivant de ſon oncle, & on le déclare incapable de lui ſuccéder, à moins qu'il ne jure qu'il ignoroit que ce fut une héréſie (c'eſt-à-dire une violation des Canons) d'uſurper la puiſſance épiſcopale.

973 *Marzalienſe*, de Marzaille au Dioceſe de Parme, aujourd'hui de celui de Modene, par Honeſtus, Archevêque de Ravenne. La date & l'objet de ce Concile varient dans les différentes éditions qui en ont été données. Celle de Rubeus, ou Roſſi, qui en a rapporté les Actes dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Ravenne, la date de la premiere année du Pape Benoît VI, de la 6 de l'Empereur Otton II, du 9 de Septembre & de l'Indiction 11. L'édition de Sillingardi, qui les a reproduits dans ſon Catalogue des Evêques de Modene, leur donne, pour notes chronologiques, l'an de l'Incarnation 973, premier du pontificat de Benoît, 8 de l'empire d'Otton, 3 de l'épiſcopat d'Honeſtus, Métropolitain de Ravenne. Mais il y a là quelque faute, dit M. Muratori ſans rien décider. A l'égard de l'objet de cette Aſſemblée, c'eſt, ſuivant l'édition de Sillingardi, une conteſtation d'Adalbert, Evêque de Bologne, avec Ubert, Evêque de Parme, touchant certains domaines que le dernier poſſédoit, & que l'autre revendiquoit comme appartenans à ſon Egliſe. Dans l'édition de Roſſi, ce ſont des Nobles qui redemandent à l'Evêque de Parme des terres de leurs Maiſons, dont Otton le Grand l'avoit inveſti. Sur cette différence de leçons, le P. Labbe, d'un Concile en fait deux, l'un de Marzaille & l'autre de Modene.

975 *Romanum*, par le Pape Benoît VII, où l'on excommunie Boniface Francon, pour avoir uſurpé le S. Siége. (*Edit. Venet.* T. XI.)

975 *Remenſe*, par le Diacre Etienne, Légat de Benoît VII, où l'on excommunie Thibaut, uſurpateur du Siége d'Amiens. Thibaut avoit déja ſubi la même Sentence au Concile de Treves en 948; mais il en avoit appellé à Rome.

978 *Calnenſe*, de Calne, Château royal en Angleterre, où l'on propoſe de chaſſer les Moines des Egliſes qu'ils poſſédoient, pour y ſubſtituer des Clercs Séculiers. S. Dunſtan ſe déclare en faveur des Moines, & pluſieurs Prélats ſe rangent à ſon avis. (*Edit. Venet.* T. XI.)

979 *Ingelheimenſe*, d'Ingelheim, en préſence de l'Empereur Otton II, où l'on fit pluſieurs réglemens de Diſcipline, qui ne ſont point venus juſqu'à nous. La réunion des Abbayes de Malmédi & de Stavelo ſous un même Abbé, y fut confirmée; après quoi Egbert, Archevêque de Treves, fit part au Concile de la découverte qu'il avoit faite du corps de S. Celſe, l'un de ſes prédéceſſeurs, mort, à ce que l'on croit, l'an 143. (*Concil. Germ.* T. II.) Manſi place ce Concile en 980.

987 *Remenſe*, de Reims, où l'on excommunie Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire, neveu de Charles de Lorraine, & alors Chanoine de Laon, comme étant convaincu de connivence avec le Prince ſon oncle, qui ravageoit la France pour en obtenir le trône. Adalberon, Evêque de Laon, le releva bientôt après de cette excommunication. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. I, p. 1193.)

988 *Remenſe*, le 23 Janvier, où l'on élit Archevêque de Reims ce même Arnoul, en préſence du Roi Hugues Capet, & de ſon fils Robert. (*Edit. Venet.* T. XI. Manſi, *Suppl* T. I.)

988 *Landavenſe*, de Landaff, au pays de Galles. Arthmail, Roi de Galles, y fut mis en pénitence pour avoir tué ſon frere, & excommunié juſqu'à ce qu'il eut expié ſon crime. (Pagi.)

988 *Silvanectenſe*, au mois de Juillet, où l'on confirme l'excommunication portée par Arnoul de Reims, contre ceux qui s'étoient emparés de la ville de Reims, par l'autorité d'Arnoul même, qui trahiſſoit Hugues Capet à qui il avoit fait ſerment de fidélité.

989 *Romanum*, par Jean XV, où S. Adalbert, Evêque de Prague, demande, mais inutilement, la permiſſion d'abdiquer.

989 ou environ. *Carrofenſe*, de l'Abbaye de Charroux, en Poitou, le premier Juin. On y fit 3 Canons contre les Brigands, & ceux qui frapperoient les Clercs.

990 ou environ. *Narbonenſe*, par Ermengaud, Archevêque de Narbonne; pluſieurs Seigneurs Laïques y aſſiſterent. On y délibere ſur les moyens de réprimer les uſurpations des biens eccléſiaſtiques. (Vaiſſette.)

991 * *Remenſe*, de S. Baſle, à trois lieues de Reims, le 17 Juin, par Seguin, Archevêque de Sens, à qui la préſidence fut déférée, préférablement à l'Archevêque de Bourges qui s'y trouvoit auſſi, à raiſon de ſon ancienneté. L'Archevêque Arnoul, à la demande du Roi Hugues Capet, & ſur ſa propre confeſſion, y fut dépoſé comme traître & parjure envers ce Prince, & Gerbert mis en ſa place. Les Actes de ce Concile ſont en partie dans le Pere Labbe & en partie dans le 2

Tome des Hiſtoriens de France, donné par Duchêne : ils ſont très intéreſſans. On y voit une Lettre du Roi Hugues au Pape, touchant la perfidie d'Arnoul, & une des Evêques, qui étoient au nombre de treize, ſur le même ſujet; mais on ſoupçonne Gerbert de les avoir altérées. Arnoul, Evêque d'Orléans, prononça dans cette Aſſemblée un diſcours plein de force contre les fauſſes Décrétales & les déſordres de la Cour de Rome, qu'on peut lire auſſi dans Duchêne, mais qui ne ſe trouve ni dans Labbe ni dans Hardouin. L'Archevêque Arnoul réclama dans la ſuite contre ſa renonciation. Rome annulla ſa dépoſition, & le fit rétablir ſur ſon Siége.

992 *Aquiſgranenſe*, d'Aix-la-Chapelle, où l'on défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâque, & pendant les 14 jours avant la S. Jean. (*Conc. Germ.* T. II.).

993 *Lateranenſe*, le 31 Janvier. S. Udalric y fut canoniſé après qu'on y eut entendu le récit de ſes miracles, que Liutolfe, Evêque d'Ausbourg, y fit lire. Le P. Mabillon croit que le but de Liutolfe étoit d'étendre dans les autres Egliſes, par l'autorité du Pape, le culte de S. Udalric, qui étoit déja établi à Ausbourg, dont il avoit été Evêque. Il y avoit 20 ans qu'il étoit mort. C'eſt le premier Acte de canoniſation qui ſoit connu, & dont nous ayons la Bulle du Pape. Elle eſt ſignée par Jean XV & par cinq Evêques des environs de Rome, neuf Prêtres Cardinaux & trois Diacres.

Ce fut peut-être dans le même Concile que le Pape caſſa la dépoſition d'Arnoul de Reims, & l'ordination de Gerbert.

993 *Remenſe*, par Gerbert, contre les uſurpateurs des biens Eccléſiaſtiques, & ceux qui maltraitent les Clercs. (Labbe, T. IX, p. 740.)

994 *Anſanum*, d'Anſe, à quatre lieues au-deſſus de Lyon, par Burchard, Archevêque de Lyon, & 10 autres Prélats. On y fit 9 Canons, dont le ſeptieme défend les œuvres ſerviles le Samedi depuis Nones; le huitieme ordonne l'abſtinence le Mercredi & le jeûne le Vendredi. Nous avons deux priviléges expédiés au Concile d'Anſe : l'un pour confirmer, à la demande de l'Abbé S. Odilon, les priviléges de l'Abbaye de Cluni; l'autre en faveur des Chanoines de Romans. Le premier eſt daté de l'an 990, le deuxieme de l'an 994. Ainſi, ou il y a eu deux Conciles d'Anſe tenus dans l'une & l'autre de ces deux années, ou il y a faute dans la date de l'un ou de l'autre de ces deux priviléges. Le premier ne porte qu'une partie des ſouſcriptions; au lieu que celles de tous les Prélats de l'Aſſemblée ſe trouvent dans le ſecond. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

995 *Moſomenſe*, de Mouſon, le 2 (& non le 8) Juin, où Léon, Légat du Pape, avec quatre Evêques, ordonna à Gerbert, malgré le diſcours, plus éloquent que ſolide, qu'il prononça pour ſa défenſe, de s'abſtenir de l'Office Divin juſqu'au Concile de Reims, indiqué au mois de Juillet. Ce Concile, qui ſe tint effectivement le premier Juillet, prononça en faveur d'Arnoul, *pro Arnulfo Judicatum;* & le jugement qu'il rendit fut envoyé à Rome. Cependant Arnoul ne fut point alors rétabli. Abbon, à la vérité, ſelon le témoignage d'Aimoin, fut à Rome ſolliciter, auprès du Pape Grégoire V, le rétabliſſement d'Arnoul, auquel il apporta le *pallium.* Mais il paroît que l'affaire de ce rétabliſſement ne fut abſolument terminée qu'au Concile de Pavie tenu en 997. Au moins le Concile de Rome de l'an 998 l'inſinue par un de ſes Canons, où il eſt dit qu'il a plu à l'Aſſemblée de ſuſpendre de leurs fonctions tous les Evêques d'Occident qui ſe ſont trouvés à la dépoſition d'Arnoul, Archevêque de Reims, & ont dédaigné de comparoître au Concile de Pavie. Les Actes de celui de Mouſon portent qu'Aimon, Evêque de Verdun, y harangua en françois : *Aimo Epiſcopus ſurrexit, & gallicè concionatus eſt.* Godefroi, Duc de Lorraine, & d'autres Seigneurs Laïques étoient à ce Concile.

996 *San-Dionyſianum*, de S. Denis, vers le mois de Mai, touchant les dîmes qu'on vouloit ôter aux Moines & aux Laïques qui les poſſédoient. Un homme de l'Abbaye, tandis qu'on délibéroit ſur ce ſujet, va ſemer l'effroi dans la ville, & occaſionne par-là une émeute qui oblige les Evêques à prendre la fuite. (Fleury, Manſi.)

996 *Romanum*, par Grégoire V, en préſence de l'Empereur Otton III. Sur les plaintes d'Herluin que le Pape venoit de ſacrer Evêque de Cambrai, on y excommunie les uſurpateurs des biens de cette Egliſe. Quelques Ecrivains attribuent à ce Concile, mais à tort, l'inſtitution des ſept Electeurs pour l'élection de l'Empereur. Voyez du Cange au mot *Electores.*

997 *Ticinenſe*, de Pavie, par Grégoire V. Creſcence y fut excommunié avec l'Anti-Pape Jean XVI, qu'il avoit fait élire la même année. Mais ce tyran s'étonna ſi peu de l'excommunication, qu'il mit en priſon les Légats que Grégoire avoit envoyés à Rome pour la lui notifier. Ce Concile rétablit, comme on l'a dit, Arnoul ſur le Siége de Reims. (Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V.)

998 *Romanum*, de 28 Evêques, ſous Grégoire V, le 24 Avril, en préſence de l'Empereur Otton III. On y fit 8 Canons, dont le premier porte que le Roi Robert quittera Berte, ſa parente, qu'il a épouſée contre les Canons, & qu'il fera ſept ans pénitence, ſuivant les degrés preſcrits dans l'Egliſe : le tout ſous peine d'anathême.

998 *Ravennenſe*, le premier Mai. Gerbert, devenu Archevêque de Ravenne, le célébra avec huit Suffragans de ſa Métropole. Les Editeurs des Conciles mettent celui-ci en 997; mais Gerbert n'étoit pas encore alors ſur le Siége de Ravenne. Voyez Mabillon, *Ann. Lib.* 51. On y fit 3 Canons, dont le premier condamne une mauvaiſe coutume introduite à la conſécration des Evêques. Un Sous-diacre leur vendoit le corps de Notre Seigneur, c'eſt-à-dire l'hoſtie qu'ils recevoient dans cette cérémonie.

999 *Gneſnenſe*, de Gneſne en Pologne, où l'Empereur Otton III, dans un voyage qu'il fit en Pologne au tombeau de ſaint Adalbert, érigea l'Egliſe de Gneſne en Métropole, à laquelle il attribua 3 Evêchés en Pologne & 7 en Eſclavonie, puis en déſigna pour premier Archevêque Gaudence, frere de S. Adalbert : le tout avec le ſeul conſentement du Pape, ſans avoir conſulté l'Archevêque de Magdebourg, Métropolitain de ces Egliſes. Cette conduite eſt regardée comme irréguliere, même par les Ecrivains du tems. Manſi, d'après l'Annaliſte d'Hildesheim, met ce Concile en l'an 1000. L'Aſſemblée finie, l'Empereur fit enfermer les Reliques de S. Adalbert ſous un Autel qu'il avoit fait élever, & partit pour aller à Magdebourg le Dimanche des Rameaux.

1000 ou environ. *Pictavienſe*, de Poitiers, le 13 Janvier, pour le rétabliſſement de la Diſcipline eccléſiaſtique. On y fit 3 Canons, dont le dernier défend, ſous peine de dégradation, aux Prêtres & aux Diacres, d'avoir des femmes chez eux. (Labbe, T. IX.)

1000 *Magdeburgenſe*, le Lundi de Pâque, où l'on ſomme, mais en vain, Géſilier, Archevêque de Magdebourg, de quitter l'Evêché de Mersbourg qu'il retenoit avec ſon Archevêché, comme Grégoire V l'avoit ordonné au Concile de Rome tenu l'an 998. Géſilier demanda un délai qui lui fut accordé. On tint encore cette année deux autres Conciles ſur le même ſujet; l'un à Quedelimbourg, & l'autre à Aix-la-Chapelle. Géſilier éluda les procédures de ces deux Conciles par un appel au Concile général, & mourut l'an 1004 poſſeſſeur des deux Siéges. (*Conc. Germ.* T. II.)

1001 *Romanum*, le 6 Janvier, ſous Gerbert ou Silveſtre II, de 17 Evêques d'Italie & de 3 d'Allemagne, en préſence de l'Empereur. S. Bernouard, Evêque d'Hildesheim, y fut confirmé dans la poſſeſſion du Monaſtere de Gandersheim, que Villigiſe de Mayence lui diſputoit.

1001 *Poldenſe*, de Polden près de Brandebourg, le 22 Juillet. On y exhorta l'Archevêque de Mayence à ſatisfaire Bernouard d'Hildesheim; ce que n'ayant point fait, il fut ſuſpendu par le Légat de toute fonction épiſcopale.

1001 *Francofurtenſe*, de Francfort, après l'Aſſomption. On y convint que, ni Villigiſe de Mayence, ni Bernouard d'Hildesheim n'exerceroit aucun droit ſur l'Abbaye de Gandersheim juſqu'à l'Octave de la Pentecôte de l'année ſuivante, où les Evêques s'aſſembleroient à Friſlar. (*Conc. Germ.* T. III, p. 22.)

1002 *Romanum*, le 3 Décembre. Il y eut dans ce Concile, entre le Pape & l'Evêque de Pérouſe, une conteſtation dont il eſt important de rendre compte pour faire connoître la juriſprudence canonique de ces tems-là ſur les exemptions. L'Evêque ſoutenoit qu'un certain Monaſtere de ſa ville lui étoit ſoumis & ne le ſeroit à aucun autre. Le Pape, qui en étoit en poſſeſſion pour la juriſdiction, répondoit : « Je n'ai point ſouſtrait ce Monaſtere à votre » Egliſe ni ne l'ai fait ſouſtraire; mais je l'ai trouvé ſous » le régime & le gouvernement de notre Egliſe; & l'ayant » ainſi poſſédé juſqu'à préſent, je demande qu'on rapporte les » priviléges donnés par les Papes, nos prédéceſſeurs, & que » ſur la lecture entiere nos freres les Evêques jugent ce » qui eſt juſte en droit ». L'Evêque répliqua : « Je ſoutiens que ce privilége a été donné ſans le conſentement » de mon prédéceſſeur, au tems duquel il a été accordé. » Si je voyois ſon conſentement, je garderois un ſilence » éternel. Tout le Clergé de la Sainte Egliſe Romaine » lui répondit : Nous avons tous vu la Lettre de votre

» prédéceſſeur Evêque, par laquelle non-ſeulement il convenoit de ce que nous diſons, mais prioit inſtamment » que le Monaſtere fût exempté. C'eſt de quoi nous ſommes témoins; & nous approuvons l'exemption, parce » qu'elle a été faite ſelon les Canons. *Cui è contra omnis* » *Clerus S. Eccleſiæ Romanæ ait : vidimus omnes epiſtolam anteceſſoris tui, in qua & conſenſus erat, & precibus, ut hoc fieret, Epiſcopus obnixè poſtulabat, cujus* » *rei teſtes ſumus, & ſecundùm Canonicam ſanctionem verum fuiſſe comprobamus* ». (Labbe, *Conc.* T. IX. *Col.* 1248.) On voit par là qu'à Rome on convenoit alors de la néceſſité du conſentement de l'Evêque Diocéſain pour la validité des priviléges d'exemption.

1003 *Thedonis Villa*, de Thionville, en préſence du Roi de Germanie Henri II, où l'on condamne le mariage de Conrad, depuis Duc de Carinthie, & de Mathilde, fille d'Herman II, Duc de Suabe, à raiſon de parenté. Mais ce jugement fut ſans effet. (*Conc. German.* Tome III, p. 28.)

1005 *Conſtantienſe*, de Conſtance, où l'on condamne des Lettres qui ſe débitoient comme venues du Ciel à l'occaſion d'une famine qui déſoloit l'Allemagne. (*Conc. Germ.* T. III.)

1005 *Arneborchienſe*, d'Arneberg dans le Brandebourg, en préſence du Roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienſéance, de vendre les Chrétiens aux Gentils, & de violer les loix de la juſtice. (*Conc. Germ.* T. III, p. 28.)

1005 *Tremonienſe*, de Dortmont en Weſtphalie, le 7 Juillet, en préſence du Roi Henri II & de la Reine Cunégonde, par 14 Evêques. On y diſcuta la queſtion de la validité des mariages contractés entre parens au troiſieme degré. Mais Conrad, Duc de Carinthie, qui étoit perſonnellement intéreſſé à cette conteſtation, empêcha l'Aſſemblée de prononcer. Les Canons de ce Concile ſont perdus. Il n'en reſte qu'un acte par lequel ces Evêques conviennent de certains jeûnes & autres ſecours ſpirituels, les uns pour les autres après leur mort. (*Conc. Germ.* T. III, p. 31.) Manſi place ce Concile en 1006.

1007 *Romanum*, où le Pape Jean XVIII donne une Bulle pour confirmer l'érection de l'Evêché de Bamberg. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1007 *Francofurtenſe*, de Francfort, le premier Novembre, par Villigiſe, Archevêque de Mayence, & 36 Evêques, où l'on reçoit & l'on confirme la Bulle de l'érection de l'Evêché de Bamberg. (*Conc. Germ.* T. III, p. 36.)

1009 *Ænhamenſe*, d'Enham en Angleterre, le jour de la Pentecôte, où l'on fit 32 Canons pour la réformation des mœurs & de la Diſcipline. L'un de ces Canons ordonne aux Prêtres concubinaires de quitter leurs femmes, & accorde à ceux qui garderont la continence les priviléges des Nobles. (*Edit. Venet.* T. XI.) Ce Concile étoit proprement une Aſſemblée mixte compoſée de Seigneurs laïques & d'Evêques raſſemblés à la Cour du Roi Ethelrede. S. Wulſtan, Archevêque d'Yorck, étoit à la tête des Prélats.

1009 & non 1015 *Mediolanenſe.* Depuis que Henri II étoit devenu Roi d'Italie après la défaite d'Ardouin, Marquis d'Ivrée, ce dernier ne ceſſoit de faire des tentatives pour recouvrer la couronne uſurpée qu'il avoit perdue, & l'Evêque d'Aſti étoit regardé comme un de ſes partiſans. Pour lui ôter cet appui, le Roi Henri fit dépoſer le Prélat, & mettre à ſa place Olderic, homme puiſſant, & d'une naiſſance diſtinguée. Il s'agiſſoit de le faire conſacrer; Arnoul, Archevêque de Milan, ſon Métropolitain, le refuſa ſur ce qu'il n'étoit point canoniquement élu. Olderic ſe pourvut au S. Siége pour ce refus. L'Archevêque, offenſé de ce recours, aſſembla ſon Concile dans lequel il frappa d'anathême Olderic. Ce ne fut pas tout; il leva des troupes, & pourſuivit les armes à la main Olderic & Magnifrede, ſon frere, les battit & les contraignit à lui faire ſatisfaction d'une maniere qui en les couvrant d'ignominie, fit voir en même tems la hauteur & la dureté de ſon caractere. (*Arnulphus, Hiſt. Mediol.* L. I. c. 18.)

1012 *Confluentinum*, de Coblentz, après la S. Martin, aſſemblé par ordre de Henri II, Roi de Germanie, pour juger la félonie de pluſieurs Evêques, (& particuliérement de Thierri de Metz), qui s'étoient révoltés contre ce Prince. Les Prélats coupables, qui avoient ſujet de craindre les ſuites qu'auroit pour eux cette Aſſemblée, tenterent par leurs Députés quelque voie d'accommodement. Mais le Roi, que cette révolte encore récente affectoit vivement, ne les écouta qu'à demi. Cependant il permit à leurs Commettans de le venir voir à Mayence, où ils obtinrent leur pardon. Le ſeul Evêque de Metz fut puni par le Concile qui lança contre lui un interdit.

1014 *Ravennenſe*, où l'Empereur Henri II fait replacer Arnoul, ſon frere, ſur le Siége de Ravenne, & chaſſer Adalbert qui s'en étoit emparé. (*Edit. Venet.* T. XI. Manſi, *Suppl.* T. I.)

1015 *Remenſe*, le 12 Mai, par l'Archevêque Arnoul & neuf de ſes Comprovinciaux. Il n'en reſte d'autre acte qu'une confirmation des priviléges de l'Abbaye de Mouſon. (Marten. *Anecdot.* T. IV. Col. 77.)

1016 *Ravennenſe*, par Arnoul, Archevêque de Ravenne, le 30 Avril & les deux jours ſuivans, où l'on ſuſpend les Clercs ordonnés par l'uſurpateur Adalbert juſqu'à un plus mur examen. (*Edit. Venet.* T. XI, Manſi, *Suppl.* T. I.)

1018 *Noviomagenſe*, de Nimegue, le 16 Mars, où l'on ordonne que le corps de J. C. ſera placé à la gauche du Prêtre, & le Calice à ſa droite ſur l'Autel pendant la Meſſe. (*Conc Germ.* T. III, Manſi, T. I.)

1018 *Goſlarienſe*, de Goſlar, pendant le Carême, où l'on décide, après avoir ſéparé deux époux pour cauſe de parenté, que les enfans d'un ſerf qui a épouſé une femme libre, ſont ſujets à la ſervitude avec leur mere. (*Edit. Venet.* T. XI, & *Conc. Germ.* T. III.)

1020 *Bambergenſe*, par le Pape Benoît VIII, aux Fêtes de Pâque. Ce Pontife, en préſence de 72 Evêques, y confirme les priviléges de l'Egliſe de Bamberg. Le P. Pagi & le P. Hartzheim mettent ce Concile en 1019; mais M. Muratori prouve qu'il eſt de 1020.

1020 *Airiacenſe*, d'Airi, dans l'Auxerrois, tenu en préſence du Roi Robert & de Gauzlin, Archevêque de Bourges, qui vraiſemblablement y préſida. On ne le connoît que par la Chronique de S. Pierre le Vif, qui n'en marque pas l'objet. Elle nous apprend ſeulement qu'on y apporta les Reliques de S. Pierre le Vif & de S. Germain d'Auxerre. C'eſt d'après le P. Pagi & le *Gallia Chriſtiana* que nous mettons ce Concile en 1020. Le P. Manſi le recule juſqu'en 1023, ſur ce que dans un Diplome du Roi Robert de l'an 1024, il eſt cité comme nouvellement tenu.

1020 *Legionenſe*, de Léon en Eſpagne, le premier Août, par ordre du Roi Alphonſe V. Ce fut une Aſſemblée mixte de Prélats & de Grands du Royaume de Léon. On y fit des Réglemens diviſés en 48 articles, dont les ſept premiers concernent l'adminiſtration eccléſiaſtique, & les autres le gouvernement civil. Les Collecteurs des Conciles, d'après Baronius, placent mal à propos ce Concile en 1012. La ville de Léon n'étoit point encore alors rebâtie, ni le Roi Alphonſe marié avec la Reine Elvire, qui aſſiſta à cette Aſſemblée, dont les Actes originaux portent la date de l'an 1058 de l'Ere d'Eſpagne. L'erreur vient de ce qu'on a ſéparé le dernier nombre de cette date pour l'appliquer aux Calendes; ce qui a fait lire, *Æra ML.* VIII *Kal. Aug.* (Ferréras, T. III, p. 148.) « J'ai découvert, dit le P. André Marc Burriel, que c'eſt dans ce Concile qu'exiſte le principe du droit primitif du Royaume de Léon, & que ſe trouvent les loix fondamentales de ce Royaume. »

1022 *Ticinenſe*, ou *Papienſe*, de Pavie, le premier Août. Benoît VIII, qui préſidoit à cette Aſſemblée, s'y plaignit de la vie licencieuſe du Clergé, & fit un Décret en ſept articles pour le réformer. L'Empereur le confirma, & ajouta des peines temporelles contre ceux qui ne l'obſerveroient pas. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1022 *Salegunſtadienſe*, de Sélingſtad, Abbaye ſur le Mein au Dioceſe de Mayence, par l'Archevêque Aribon & cinq de ſes Suffragans, le 11 Août. On y fit 20 Canons, dont le cinquieme défend aux Prêtres de dire plus de trois Meſſes par jour. Le 18e défend à ceux qui ſe ſentent coupables de quelque crime capital, d'aller à Rome pour en recevoir du Pape l'abſolution, avant de s'être préſentés à leurs propres Prêtres, & d'avoir accompli la pénitence qu'ils leur auront impoſée. Alors, dit le Concile, ils pourront ſe rendre à Rome, après toutefois en avoir obtenu de leur Evêque la permiſſion, avec ſes Lettres pour le Pape. (*Edit. Venet.* & *Conc. Germ.* T. III.) M. Fontanini met ce Concile, par erreur, en 1023.

1022 *Germanicum*, auquel aſſiſta l'Empereur Henri II. Ce Concile, dont on ne ſait, ni le lieu, ni l'objet, étoit compoſé d'un grand nombre d'Evêques, ſuivant le témoignage de l'Annaliſte ou du Chronographe Saxon. Ce n'étoit donc pas le même, quoi qu'en diſe le P. Sollier, (*Acta SS.* 14 *Jul.*) que le Concile de Sélingſtad, où, comme on vient de le voir, il ne ſe trouva que 5 Suffragans de Mayence avec leur Métropolitain. D'ailleurs on ne voit pas que l'Empereur ait aſſiſté à celui-ci; & comment l'auroit-il pu, étant encore à Lucques, ſuivant l'un

de ſes Diplomes, le 25 Juillet précédent?

Le P. Hartzheim ne fait point mention de ce Concile dans ſa Collection de ceux d'Allemagne. Peut-être eſt-ce le même que celui d'Aix-la-Chapelle, tenu la même année en préſence de l'Empereur.

1022 *Aurelianenſe VII*, d'Orléans, par Léotheric, Archevêque de Sens & ſes Suffragans, en préſence du Roi Robert & de la Reine Conſtance. On y condamna au feu 13 Manichéens nouvellement découverts, dont les Chefs étoient Etienne, ou Héribert, & Liſoye, Eccléſiaſtiques d'Orléans. (Pagi, *ad an.* 1017, & *Edit. Venet.* T. XI.) M. Fleury met ce Concile en 1017 d'après Raoul Glaber. Mais un Diplome du Roi Robert, donné à Orléans en faveur de l'Abbaye de S. Mêmin, prouve que Glaber ſe trompe. La date porte: *Anno Incarnat. Dom.* MXXII, *regni Roberti Regis* XXVIII, *Indict. V, quando Stephanus hereſiarches & complices ejus damnati ſunt & arſi Aurelianis.* (Labbe, *Meſlang.* T. II, p. 51.)

1023 *Moguntinum*, aux Fêtes de la Pentecôte. Aribon de Mayence y tint ce Concile national d'Allemagne, où il corrigea pluſieurs déſordres; mais il ne put ſéparer Otton, Comte de Hamerſteim, d'avec Irmengarde, quoique ce Seigneur eût promis de la quitter.

1023 ou environ. *Pictavenſe*, de Poitiers, ſur la conteſtation qui s'étoit élevée entre les Clercs de Limoges, l'Evêque Jourdain à leur tête, & les Moines de S. Martial, ſur le rang qu'on devoit donner à ce Saint dans les Litanies. Les premiers ſoutenoient qu'il falloit s'en tenir à la coutume qui étoit de nommer S. Martial parmi les Confeſſeurs; les ſeconds vouloient qu'il fût mis au nombre des Apôtres. Sur quoi, dit-on, le Duc d'Aquitaine, Guillaume IV qui étoit préſent, produiſit un Livre ancien qui lui avoit été envoyé par Canut le Grand, Roi d'Angleterre, & dans lequel étoient peintes les images de divers Saints, au nombre deſquelles étoit S. Martial parmi celles des Apôtres. Puis, adreſſant la parole à l'Archevêque de Bordeaux & aux autres Evêques: « Vous pouvez juger par là, leur dit-il, » combien étoit grande autrefois l'autorité du Patron d'A» quitaine, lui que S. Grégoire a recommandé à l'Egliſe » d'Angleterre en la fondant ». Malgré ce diſcours, ſuppoſé que le Duc l'ait réellement tenu, rien ne fut décidé. (Pagi.)

1023 *Pampelonenſe*, de Pampelune, en préſence du Roi Sanche, où l'on rétablit dans cette Ville le Siége Epiſcopal, qui avoit été transféré au Monaſtere de Leire, depuis l'invaſion des Sarazins. Il y eſt ordonné que l'Evêque de Pampelune ſera pris d'entre les Moines de Leire, & choiſi par les Evêques de la Province. D. Mabillon prouve, (*Ann. Lib.* 55,) que ce Concile eſt de 1023, & non de 1032, comme le prétendent Baronius & le P. Labbe.

1024 *Pariſienſe XI*, où l'on donna le titre d'Apôtre à S. Martial de Limoges. (Pagi.)

1025 *Anſenſe*, d'Anſe, à 4 lieues au-deſſus de Lyon. Bouchard de Vienne y fit ſatisfaction à Gauſlin de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluni des Moines contre les Canons, mais ſuivant le privilege du Pape, que les Evêques ne regarderent point comme au-deſſus des Canons. S. Odilon y étoit préſent.

1027 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Alexis, au mois de Janvier. On y fit pluſieurs Réglemens ſur la Diſcipline. (D. Cellier, T. XXIII.)

1027 *Romanum*, par le Pape Jean XIX, en préſence de l'Empereur Conrad, & à la tête d'un grand nombre de Prélats, le 6 Avril. La conteſtation qui régnoit depuis long-tems entre le Patriarche d'Aquilée & celui de Grado, y fut terminée à l'avantage du ſecond. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

1027 *Conſtantinopolitanum*, au mois de Novembre, par le Patriarche Alexis, ſur les chariſticaires, ou donataires des Monaſteres. (D. Cellier, T. XXIII.)

1027 ou 1028 *Carroſenſe*, de Charroux en Poitou, contre des Manichéens. (Pagi, *à l'an* 1027, n. 12.)

1028 *Geitzletenſe*, de Geiſlar près de Mayence, où un homme, accuſé de l'aſſaſſinat du Comte Sigefroy, ſe purgea par l'épreuve du fer chaud qui ſe fit pendant deux nuits, *per duas noctes probatus*, c'eſt-à-dire l'eſpace de deux jours. (On comptoit encore alors par nuits en Allemagne.) (*Edit. Venet.* T. XI.) Le P. Hartzheim met ce Concile en 1027.

1029 *Conſtantinopolitanum*, de CP. où l'on condamna Jean Abdon, Patriarche Jacobite d'Antioche, que l'Empereur Romain Argyre avoit fait amener en cette Ville avec 4 Evêques & 3 Moines. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

1029 *Palithenſe*, de Palith près de Mayence, où l'Archevêque de cette Egliſe renonce enfin à ſes prétentions ſur le Monaſtere de Gandersheim, & en abandonne la juriſdiction à l'Evêque d'Hildesheim. (*Conc. Germ.* T. III.) Il s'étoit déjà tenu pluſieurs Conciles ſur ce ſujet, ſavoir; à Rome le 6 Janvier 1001; à Polden le 22 Juillet ſuivant; à Francfort la même année après l'Aſſomption; à Todi aux Fêtes de Noël ſuivant; à Francfort l'an 1027. Voyez ci-deſſus les trois premiers.

1029 *Lemovicenſe*, où il fut décidé que S. Martial de Limoges étoit Apôtre. C'eſt ce qu'on lit dans une hiſtoire de ſa vie, connue au XI ſiecle. On y voit auſſi le diſcours que nous avons rapporté du Duc d'Aquitaine, ſur l'an 1023, au Concile de Poitiers. Il y fut de plus ſtatué que perſonne ne recevroit du Pape la pénitence & l'abſolution ſans le conſentement de ſon Evêque.

1031 *Bituricenſe*, de Bourges, le premier Novembre. Nous en avons 25 Canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de S. Martial parmi les Apôtres. Le 5 preſcrit le célibat aux Sous-diacres comme aux Prêtres & aux Diacres. C'eſt la premiere fois qu'on voit le Souſdiaconat compris formellement dans les Ordres ſacrés. Le 7e ordonne que les Miniſtres eccléſiaſtiques, Séculiers & Réguliers, aient la barbe raſée & la tonſure en forme de couronne.

1031 *Lemovicenſe*, le 18 Novembre. L'Apoſtolat de ſaint Martial y fut confirmé, & on y prononça une excommunication terrible contre ceux qui ne garderoient point la paix & la juſtice, comme le Concile le preſcrivoit. Pendant que le Diacre la liſoit, les Evêques jetterent à terre les cierges allumés qu'ils tenoient, & les éteignirent. Le peuple en frémit d'horreur, & cria tout d'une voix: *Ainſi Dieu éteigne la lumiere de ceux qui ne veulent pas recevoir la paix!* Le lendemain on relut les Canons du Concile de Bourges, dont quelques-uns furent modifiés; tel que celui qui ordonnoit de renouveller l'Euchariſtie tous les huit jours. Au lieu de ce terme on mit celui d'un mois, attendu, diſent les Peres, que les Prêtres ne peuvent pas toujours ſe rendre tous les huit jours à leur Egliſe. On permit de prêcher non ſeulement dans la Cathédrale, mais dans toute autre Egliſe, pourvu que le Prédicateur Clerc ou Moine eût au moins l'Ordre de Lecteur.

1034 Il s'eſt tenu cette année différens Conciles en Aquitaine, dans la Province d'Arles & dans celle de Lyon, pour le rétabliſſement de la paix, pour la foi, pour porter les peuples à reconnoître la bonté de Dieu, & les détourner des crimes par le ſouvenir des maux paſſés. Il y fut auſſi réglé qu'on jeûneroit le Vendredi, & qu'on s'abſtiendroit de viande le Samedi. (Pagi.)

1036 *Triburienſe*, de Tribur, ou Teuver, près de Mayence, peu de jours après Pâque. On y renouvella d'anciens Canons, auxquels on en ajouta de nouveaux. (*Conc Germ.* T. III.) Le P. Pagi, d'après Herman le Contract, met ce Concile en 1035.

1037 *Trevirenſe*, de Treves, le 20 Octobre, pour la Tranſlation des Reliques de S. Materne. (*Conc. Germ.* T. III.)

1038 *Italicum*, peut-être de Rome, où le Pape dépoſe Aribert, Archevêque de Milan, pour avoir refuſé de ſatisfaire l'Empereur Conrad, qu'il avoit outragé dans l'Aſſemblée de Salone, & qui, pour cette raiſon, l'avoit mis à la garde du Patriarche d'Aquilée. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

1039 ou 1040 *Romanum*, où le Pape Benoît IX condamne Brétiſlas, Duc de Boheme, à conſtruire un Monaſtere à ſes dépens, pour avoir enlevé de Gneſne, dans le pillage de cette Ville, les Reliques de S. Adalbert, & les avoir tranſportées à Prague. (Manſi.)

1040 *Venetum*, de Veniſe en préſence du Duc Flabanico, où l'on fit pluſieurs Canons, dont nous n'avons que les ſommaires. L'un de ces Canons fixoit l'âge du Diaconat à 26 ans, & celui de la Prêtriſe à 30. (*Edit Venet.* T. XI.)

1041 Il ſe tint cette année en France pluſieurs Conciles, où l'on établit la Treve de Dieu, qui ordonnoit que, depuis le Mercredi au ſoir juſqu'au Lundi matin, perſonne ne prendroit rien par force, ne tireroit vengeance d'aucune injure, & n'exigeroit point de gage d'une caution. On avoit arrêté que, quiconque y contreviendroit, paieroit la compoſition des loix, comme ayant mérité la mort, ou ſeroit excommunié & banni du pays. On avoit déjà fait des tentatives pour établir cette convention; mais elle ne fut bien établie qu'en 1041. L'un des Conciles dont nous parlons, eſt celui qui fut tenu au Dioceſe d'Elne dans la prairie de Tuluje, à trois milles de Perpignan, par Guifred, Archevêque de Narbonne. C'étoit une Aſſemblée mixte compoſée des Prélats & des Seigneurs du pays. Le P. Coſſart & M. Baluze le placent mal-à-propos, l'un en

1065, l'autre en 1045. (Vaiſſete, *Hiſt. de Lang.* T. II, p. 608.)

1042 *Cæſenenſe*, de Céſene dans la Romagne, le 2 de Juin. Jean, Evêque de cette Ville, y fait approuver le deſſein qu'il avoit d'établir la vie commune dans ſa Cathédrale.

1042 *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 4 Septembre. Vingt-deux Evêques y firent 3 Canons, & y confirmerent la Treve de Dieu. (D. Vaiſſete, *T. II*, *p.* 183 & n. *xxxiv.*)

1043 *Narbonenſia duo*, l'un le 17 Mars, & l'autre le 8 Août. Tous les deux par Guifred, Archevêque de Narbonne, qui dans le ſecond dépoſa l'habit militaire qu'il portoit, avec ſerment de ne jamais le reprendre. Dans l'autre, on excommunia les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. (*Edit. Venet.* T. XI. Vaiſſete, T. II, p. 185.)

1043 *Conſtantienſe*, de Conſtance, Synode & Diete en même tems. Henri III, Roi de Germanie, y monta lui-même en chaire; & après avoir défendu ſévérement les défis particuliers & publics, il établit dans toute l'Allemagne *une paix publique & univerſelle* qu'il eut ſoin de maintenir. (Pfeffel.) Le P. Labbe met ce Concile en 1044, mais mal, comme le prouve le P. Pagi.

1044 *Romanum*, ſur la fin de l'année, par le Pape Benoît IX, où ce Pontife révoque le Décret par lequel il avoit déclaré, peu de mois auparavant, l'Égliſe de Grado ſuffragante d'Aquilée, quoiqu'elle en eût été déclarée indépendante au Concile de Rome en 1027. C'étoit Poppon, Patriarche d'Aquilée, qui avoit obtenu, à force d'argent, ce Décret, dont il avoit pourſuivi l'exécution à main armée; & ce furent les plaintes de Contaréno, Doge de Veniſe, & d'Orſo, Patriarche de Grado, qui en obtinrent la révocation. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1046 *Sutrinum*, de Sutri près de Rome, peu avant Noël, par Henri III, Roi de Germanie. Il y invita Grégoire VI, qui s'y trouva, eſpérant d'être reconnu ſeul Pape légitime; mais y trouvant de la difficulté, il renonça au Pontificat, ſe dépouilla des ornemens & remit le Bâton paſtoral, après avoir tenu le S. Siége environ vingt mois. On renouvella dans cette Aſſemblée la loi fondamentale qu'il ne ſeroit plus élu de Souverain Pontife ſans le conſentement de l'Empereur. le Roi Henri vint enſuite à Rome avec les Evêques du Concile de Sutri, & d'un commun conſentement, tant des Romains, que des Allemands, il fit élire Pape Suidger, Saxon de naiſſance & Evêque de Bamberg. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, & fut ſacré le jour de Noël. Le Roi Henri fut couronné Empereur le même jour, & la Reine Agnès, Impératrice.

1047 *Romanum*, au mois de Janvier, par le Pape Clément II, en préſence de l'Empereur Henri III. L'extirpation de la Simonie qui régnoit impunément alors dans tout l'Occident, fut probablement le premier objet de ce Concile. On y ordonna de plus, ſuivant Pierre de Damien qui nous a conſervé la mémoire de ce Concile, (*Opuſc.* 27, c. 36.) qu'à l'avenir ce ne ſera qu'avec la permiſſion de l'Empereur que l'Egliſe de Rome ſera pourvue d'un Evêque. Enfin c'eſt à ce Concile qu'on rapporte une Bulle de Clément II qui donne la préſéance à l'Archevêque de Ravenne ſur ceux de Milan & d'Aquilée. Mais cette Bulle eſt très ſuſpecte. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on voit dans la ſuite le même Archevêque de Milan qui fut préſent à ce Concile, Gui de Vélate, jouir de la préſéance en d'autres occaſions. (Murat, *Ann.* T. VI, p. 144.)

1047 *Tulugienſe II*, de Tuluje au Dioceſe d'Elne, le premier de Juin. Ce n'étoit qu'un Synode Dioceſain. On y confirma la Treve de Dieu. M. Baluze ſe trompe ainſi que le P. Labbe ſur la date de cette Aſſemblée, qu'ils mettent en 1027. (Vaiſſete, *T. II*, *p.* 608.)

1047 *Germanicum*, convoqué par l'Empereur Henri III contre les Simoniaques. (*Edit. Venet.* T. XI, & *Conc. Germ.* T. III.)

1048 *Senonenſe*, de Sens, où l'on confirme la fondation du Prieuré de S. Ayoul de Provins, faite par le Comte Thibaut. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1048 *Wormatienſe*, de Worms, au mois de Décembre, où l'on élit Pape Brunon, Evêque de Toul, en préſence & par les ſoins de l'Empereur Henri III. Ce Pape prit le nom de Léon IX. (*Conc. Germ.* T. III.)

1049 *Romanum*, le 11 Avril, ſous Léon IX, des Evêques d'Italie & des Gaules. On y déclare nulles toutes les Ordinations des Simoniaques; » ce qui cauſa, dit M. Fleury, » un grand tumulte. Après de longues diſputes, ajoute-» t-il, on repréſenta au Pape le Décret de Clément II; portant, que ceux qui étoient ordonnés par les Simoniaques, » pouvoient exercer leurs fonctions après 40 jours de pénitence; ce qui fut ſuivi par Léon IX. »

1049 *Ticinenſe*, de Pavie, par le même Pape, dans la ſemaine de la Pentecôte. Ce n'eſt qu'une répétition de celui de Rome.

1049 *Remenſe*, le 3 Octobre, lendemain de la Dédicace de l'Egliſe de S. Remi, par le Pape Léon IX. Il y avoit 20 Evêques, près de 50 Abbés & pluſieurs autres Eccléſiaſtiques. Dans la 3e Seſſion il fut défendu ſous peine d'anathême à tout autre Evêque que celui de Rome, de prendre le titre d'Apoſtolique. Dans les ſuivantes on fit le procès à quelques Evêques Simoniaques & à quelques Abbés; & on excommunia les Evêques qui, ayant été invités au Concile, n'y étoient point venus, & n'avoient point envoyé d'excuſe par écrit. Enſuite on dreſſa 12 Canons pour renouveller les Décrets des Peres, mépriſés depuis long-tems; & on condamna, ſous peine d'anathême, pluſieurs abus qui avoient cours dans l'Egliſe Gallicane, comme la Simonie, &c. On chanta pour la premiere fois, à la 3e Seſſion de ce Concile, l'Hymne *Veni, Creator.* S. Hugues, Abbé de Cluni, eſt le premier qui ait ordonné de la chanter à Tierce le jour de la Pentecôte, uſage que preſque toutes les Egliſes ont adopté. Le P. Pagi obſerve que les Actes de ce Concile ſont plus corrects dans l'édition de Marlot que dans les grandes Collections des Conciles; & cependant ni Hardouin, ni Coleti, ni Manſi, n'ont fait uſage de cette remarque.

1049 *Moguntinum*, au mois de Novembre, par Léon IX. Il y avoit environ 40 Evêques. On y condamna la Simonie & les mariages des Prêtres. Le Pape y créa les Archevêques de Cologne Archi-Chanceliers de l'Egliſe de Rome, & Cardinaux Prêtres nés de l'Egliſe de S. Jean devant la porte latine. L'une & l'autre de ces dignités eſt tombée en déſuétude, & il n'en reſte aux Archevêques de Cologne que le droit de ſe vêtir de rouge, à l'exemple des Cardinaux. (*Conc. Germ.* T. III.)

1049 ou environ. *Rotomagenſe*, de Rouen, par l'Archevêque Mauger. On y fit 19 Canons, dont la plupart ſont contre la Simonie.

1050 *Sipontinum*, de Siponto dans la Pouille, au Carême. Le Pape Léon IX y dépoſe deux Archevêques pour crime de Simonie. (Pagi.)

1050 *Turonenſe*, par le Légat Giraud contre l'héréſie naiſſante de Bérenger. C'eſt le premier tenu ſur cette matiere. (Bouquet. T. XI. p. 527.)

1050 *Romanum*, le 2 Mai, par Léon IX & 55 Evêques. Berenger y fut privé de la Communion de l'Egliſe à cauſe de ſes ſentimens hérétiques ſur l'Euchariſtie. Ce fut dans ce même Concile, ſuivant Pagi, que Léon IX canoniſa ſaint Gérard, Evêque de Toul, & aſſigna ſa fête au 24 Avril. (Pagi.) D. Bouquet prétend (T. XI, p. 474) que ce Concile eſt de l'an 1049.

1050 *Briotnenſe*, de Brionne en Normandie, au mois d'Août. C'eſt une conférence plutôt qu'un Concile, où Bérenger fut réduit au ſilence, & enſuite à la confeſſion, quoique forcée, de la foi Catholique.

1050 *Vercellenſe*, de Verceil, le premier Septembre, par Léon IX. Il y avoit des Evêques de divers Pays. Bérenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y condamna & brûla le Livre de Jean Scot ſur l'Euchariſtie. L'erreur de Bérenger y fut encore condamnée.

1050 *Pariſienſe XII*, le 17 Octobre, d'un grand nombre d'Evêques, par ordre & en préſence du Roi Henri. On y lut une Lettre de Bérenger, qui ne comparut point. Le Concile fut très ſcandaliſé de cette Lettre. Bérenger fut condamné avec tous ſes complices, de même que le Livre de Jean Scot ſur l'Euchariſtie.

1050 *Coyacenſe*, de Coyança en Eſpagne, de 9 Evêques, en préſence du Roi de Léon, Ferdinand I, & de la Reine Sancha, qui eſt nommée la premiere, parce que c'étoit elle qui étoit proprement Reine de Léon. On y fit 13 Canons, dont le cinquieme défend de baptiſer hors les veilles de Pâque & de Pentecôte, ſans néceſſité. Le douzieme ordonne de jeûner tous les Vendredis comme en Carême. Les Actes de ce Concile ſont plus amples & plus corrects dans l'édition de Manſi qu'ailleurs.

1051 *Auguſtanum*, d'Ausbourg, au mois de Février, par le Pape Léon IX, où ce Pontife abſout Humphroi, Archevêque de Ravenne, qu'il avoit interdit au Concile de Verceil, tenu l'année précédente. (*Conc. Germ.* T. III.)

1051 *Romanum*, après Pâque, par Léon IX. Il y excommunia, pour adultere, l'Evêque de Verceil, qui étoit abſent. Ce Prélat ayant enſuite promis ſatisfaction, fut retabli dans ſes fonctions.

1051 *Moguntinum*. Le Pape & l'Empereur y préſident. Sibicon,

Evêque de Spire, accuſé d'adultere, eſt obligé de s'y juſtifier par l'épreuve de l'Euchariſtie. Il s'en tira mal; à peine eut-il avalé les ſaintes Eſpeces, qu'il fut frappé de paralyſie, & ſa bouche demeura torſe. On fit dans le même Concile un Décret contre le mariage des Prêtres. (Bouquet, T. XI, p. 427, 641.)

1052 *Bambergenſe*, par le Pape Léon IX, en préſence de l'Empereur Henri III, où ce Pontife confirme les privileges de l'Egliſe de Bamberg. (*Conc. Germ.* T. III.)

1053 *Mantuanum*, de Mantoue, par le Pape Léon IX, dans la Quinquagéſime. Les Evêques, qui redoutoient la ſévérité de ce Pontife, rendirent cette Aſſemblée inutile par le trouble qu'ils y exciterent (*Edit. Venet.* T. XI.) Labbe met ce Concile, non ſans quelque fondement, en 1052.

1053 *Romanum*, après Pâque, par Léon IX. Il n'en reſte que la Lettre aux Evêques de Vénétie & d'Iſtrie, en faveur de Dominique, Patriarche de Grado, portant que cette Egliſe ſera reconnue Métropole de ces deux Provinces, ſuivant les privileges des Papes.

1054 * *Conſtantinopolitanum*, au mois de Juin, par Michel Cérulaire, où l'on anathématiſa les Légats du Pape, avec l'écrit qu'ils avoient déposé ſur l'Autel de la grande Egliſe de CP. avant leur départ. (*Edit. Venet.* T. XI.)

1054 *Narbonenſe*, de 10 Evêques, le 25 Août. On y confirma la treve de Dieu, & on y fit 29 Canons.

1054 *Barcinonenſe*, de Barcelone, le 20 Novembre, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe. (*Marca Hiſp.*)

1055 *Moguntinum*, au mois de Mars, où Gebbehard, Evêque d'Eiſchſtat, eſt élu Pape, ſous le nom de Victor II.

1055 *Florentinum*, de Florence, vers la Pentecôte, par le Pape Victor II, en préſence de l'Empereur Henri. On y corrigea pluſieurs abus, & on y renouvella les déſenſes d'aliéner les biens des Egliſes.

1055 *In Lugdunenſi Gallia*, par Hildebrand, Légat, touchant la Simonie. On prétend que ce Légat y fit un miracle pour convaincre un Evêque de ce crime. Ce Concile eſt peut-être le même que le ſuivant.

1055 *Turonenſe*, par Hildebrand, & par Gérard, Cardinal. On y donna à Bérenger la liberté de défendre ſon opinion; mais ſes moyens ayant été réfutés d'une maniere victorieuſe, il ſe rendit, confeſſa publiquement la foi commune de l'Egliſe, & jura que dès lors il croiroit ainſi. Il ſouſcrivit de ſa main cette abjuration, & les Légats le croyant converti, le reçurent à la Communion. A ce Concile aſſiſterent les Ambaſſadeurs de l'Empereur Henri III, envoyés pour rendre plainte contre Ferdinand, Roi de Caſtille & de Léon, qui refuſoit de reconnoître leur Maître, & uſurpoit lui-même le titre d'Empereur. Les Peres du Concile, après avoir délibéré ſur ce ſujet, ordonnerent une députation de leur part à Ferdinand pour l'exhorter à reconnoître l'Empereur Henri, & à ſe départir du titre qu'il avoit uſurpé: à quoi il obéit.

1055 *Lexovienſe*, de Liſieux en Normandie, où Mauger, Archevêque de Rouen, fut déposé à la demande du Duc Guillaume le Bâtard ſon neveu, contre lequel il s'étoit révolté, & Maurille fut mis à ſa place. On y ordonna qu'on ſonneroit une cloche tous les ſoirs pour inviter à prier Dieu, & pour avertir de fermer ſa porte & de ne plus ſortir. C'eſt ce qu'on appelle le Couvre-feu, *Ignitegium*: uſage qui fut introduit en Angleterre par ce même Guillaume devenu Roi. (Beſſin, *Conc. Norm.*)

1055 *Rotomagenſe*, de Rouen, ſous l'Archevêque Maurille. On y traita de la continence des Clercs & de l'obſervation des Canons. On croit que c'eſt dans ce Concile que l'on dreſſa une profeſſion de foi, portant que le pain & le vin ſont changés au Corps & au Sang de J. C. par la conſécration, avec anathême contre quiconque attaqueroit cette croyance. (Fleury.) Pagi le rapporte à l'an 1063, ainſi que D. Beſſin.

1055 *Narbonenſe*, le premier Octobre, de 6 Evêques, qui déclarerent excommuniés les uſurpateurs des biens de l'Egliſe d'Auſonne. (D. Vaiſſete.)

1055 ou environ. *Andegavenſe*, contre Bérenger. L'année & le mois en ſont incertains. (Pagi.)

1056 *Compoſtellanum*, le 15 Janvier, où l'on fit d'excellens Réglemens ſur la Diſcipline. (Pagi.)

1056 *Landavenſe*, de Landaff, au pays de Galles, où la famille Royale eſt excommuniée pour une inſulte faite à l'Evêque de Landaff. (Vilkins.)

1056 *Toloſanum III*, le 13 Septembre, de 18 Evêques. On y fit 13 Canons pour abolir la Simonie, & ordonner le célibat aux Eccléſiaſtiques, pour empêcher l'uſurpation des biens des Egliſes, & remédier à divers abus.

1057 *Colonienſe*, pour la réforme du Clergé. Baudouin, Comte de Flandre, s'y réconcilie, par l'entremiſe du Pape Victor, avec le jeune Roi Henri IV. (*Conc. Germ.*)

1057 *Romanum*, le 18 Avril, appellé Général par Etienne IX, où, entre autres choſes, Victor II excommunia Guifred de Narbonne, pour crime de Simonie, comme le prouve D. Vaiſſete, Hiſt. de Languedoc, *T. II*, *p.* 198.

1057 * *Apud Fontanetum*, de Fontanéto, au Dioceſe de Novarre, par Gui de Vélate, Archevêque de Milan, à la tête d'un grand nombre de Prélats & de Clercs, où l'on excommunia le Diacre Arialde & Landolfe ſon compagnon, ces deux grands adverſaires de l'incontinence des Clercs & de la Simonie. Le Pape Etienne IX déclara cette excommunication nulle. (*Edit. Venet.* T. XII. Manſi, *Suppl.* T. I.)

1058 *Senenſe*, de Sienne, le 28 Décembre, où Gérard, Evêque de Florence, eſt élu Pape par les Seigneurs Allemands & Romains. C'eſt le Pape Nicolas II. (Muratori, *Ann.* T. VI.)

1059 *Sutrinum*, de Sutri, par le P. Nicolas II, vers la fin de Janvier, où l'on dépoſe l'Antipape Benoît X. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1059 *Romanum*, le 13 Avril, par Nicolas II, à la tête de 113 Evêques. Ce Pontife y publia d'abord un Décret portant que le S. Siége vacant, *les Cardinaux-Evêques, avec les Cardinaux-Clercs s'aſſembleront pour faire l'élection d'un nouveau Pape; & que le reſte du Clergé, ainſi que le peuple, y donnera ſon conſentement; ſauf toutefois*, ajoute-t-il, *l'honneur & le reſpect dû à notre cher Fils Henri, préſentement Roi, & qui ſera un jour Empereur, comme nous l'eſpérons de la grace de Dieu.* Après quoi l'on fit 13 Canons, dont le quatrieme, qui ordonne la vie commune aux Clercs, eſt l'origine des Chanoines Réguliers. On y fit une profeſſion de foi ſur l'Euchariſtie. Bérenger la ſigna avec ſerment; mais enſuite il écrivit contre, chargeant d'injures le Cardinal Humbert, qui en étoit l'auteur.

1059 *Melfitanum*, de Melfe, vers le mois de Mai, par Nicolas II, avec qui les Normands ſe réconcilierent, en remettant à ſa libre diſpoſition toutes les Terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés; le Pape en conſéquence leur donna l'abſolution, & les reçut dans les bonnes graces du Saint Siége. (Murat. *Ann.*)

1059 *Beneventanum*, le premier d'Août, par le Pape Nicolas, à qui les Normands rendirent de grands ſervices, en commençant à délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyranniſoient depuis long-tems. (Murat. *Ann.*)

1059 *Arelatenſe*, d'Arles, par les Légats du Pape. Bérenger, Vicomte de Narbonne, y préſente une Requête contre Guifred, Archevêque de Narbonne, qui l'avoit injuſtement excommunié. Sur la date de ce Concile, voyez l'Hiſtoire de Languedoc, T. II, note XXXV.

1059 ou 1060. *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, par un Légat du S. Siége, où l'on publia les Décrets du dernier Concile Romain, & l'on élut Laurent pour Archevêque. (Aſſemani, *Kalend. ant.* T. IV.)

1060 *Viennenſe*, le Lundi 31 Janvier, par Etienne, Légat. On y fit 10 Canons qui regardent principalement la Simonie & l'incontinence des Clercs. Ce Concile eſt daté, *anno* MLX. *Indict.* XIII, *prid. Kal. Febr. Luna* XXIV, *ſecundâ feriâ*: tous caracteres qui conviennent à l'an 1060, ſelon l'uſage préſent, & prouvent par conſéquent que dans le Dauphiné l'année commençoit alors à Noël, ou au premier Janvier. (D. Cellier.)

1060 *Turonenſe*, par Etienne Légat, & 10 Evêques. On y répéta les 10 Canons du Concile de Vienne. Ce Concile de Tours eſt daté du Mercredi 1 Mars de l'an 1060, Indiction XIII, par où l'on voit que le commencement de l'année ſe prenoit alors de Noël, ou du premier Janvier, dans la Touraine.

1060 ou environ. *Toloſanum IV*, par S. Hugues, Abbé de Cluni, en qualité de Légat. On n'en ſait pas l'objet; mais ce Concile eſt différent de celui qui ſe tint dans la même Ville en 1056. (Vaiſſete.)

1061 *Romanum*, contre les Simoniaques, par Nicolas II. Aldrede, Archevêque de Cantorbery, député à Rome par le Roi S. Edouard avec deux autres Eccléſiaſtiques, aſſiſta à ce Concile, où ils furent honorablement placés. Le Prélat, trouvant le tems favorable, préſenta au Pape les Lettres du Roi. Nicolas, de concert avec l'Aſſemblée, accorda au Prince ce qu'il ſollicitoit, c'eſt-à-dire la confirmation des privileges accordés aux Rois d'Angleterre. Des voleurs ayant pillé Aldrede & ſes compagnons ſur la route, le Concile les excommunia. (Pagi.)

1061 * *Baſileenſe*, de Baſle, au mois d'Octobre, après la mort

du Pape Nicolas II. Ce fut une Diete qui ſe convertit en Concile. L'Impératrice Mere & ſon Conſeil ayant appris qu'Anſelme de Lucques venoit d'être élu Pape ſans leur conſentement, engagent les Evêques de Lombardie, qui ſe trouvoient à la Diete, à lui oppoſer Cadaloüs, Evêque de Parme. Cette élection ſe fit le 28 Octobre. (*Conc. Germ.* T. III.)

1061 *Sleſvicenſe*, de Sleſwic, par Adalbert, Archevêque de Hambourg, où l'on traite des qualités que doivent avoir les Evêques qui ſeront ordonnés pour les nouveaux Siéges établis en Dannemark. (*Conc. Germ.* T. III.)

1062 *Andegavenſe*, le 4 Avril, par Hugues, Archevêque de Beſançon, accompagné des Evêques Euſebe d'Angers, Wlgrin du Mans & Quiriace de Nantes. Il ſe tint dans la Chapelle de S. Sauveur d'Angers, & fut indiqué par le Comte Foulques le Rechin. On y condamna l'héreſie de Bérenger. (Bouquet, T. XI, p. LXVIII, & p. 529.)

1062 *Aragonenſe*, de S. Jean de la Pegna, le 25 Juin, où l'on décida que les Evêques d'Aragon devoient être choiſis parmi les Moines de ce Monaſtere. Ce Concile eſt ainſi daté: *Data eſt ſententia VII, kal. Julii Æra MLXII.* L'Ere ſe prend ici pour l'année du Seigneur, quoi qu'en diſent Labbe & Pagi. (Manſi.)

1062 *Osborienſe*, du Château d'Osbor, le 27 Octobre, par Annon, Archevêque de Cologne, en faveur d'Alexandre II, & contre l'Antipape Cadaloüs. (Pagi, Hartzheim, *Conc. Germ.* T. III.)

1062 *Lucenſe*, de Lucques, par le Pape Alexandre II, le 12 Décembre. On y anathématiſe l'Antipape Cadaloüs; puis on y abſout Eritte, Abbeſſe de ſainte Juſtine de Lucques, fauſſement accuſée de crimes par trois de ſes Religieuſes. (Manſi, *Suppl.* T. I.)

1063 *Romanum I*, de plus de 100 Evêques, ſous Alexandre II, le 9 Mai. Les Moines de Vallombreuſe y accuſerent de Simonie Pierre Evêque de Florence, & s'offrirent de le prouver par le feu; mais le Pape ne voulut ni dépoſer l'Evêque, ni accorder aux Moines l'épreuve du feu. On y fit enſuite 12 Canons, qui ſont tirés preſque mot pour mot du Concile de Rome de l'an 1059. Le P. Manſi renvoie à l'an 1068, ſur l'autorité d'un ancien manuſcrit, ce Concile, que nous mettons avec Pagi en 1063.

1063 *Jacetanum*, de Jacca en Aragon, par Auſtinde, Arhevêque d'Auch, & cinq (non pas huit) de ſes Suffragans. On y transfere d'Hueſca le Siége Epiſcopal à Jacca, parce que la premiere de ces deux villes étoit au pouvoir des Infideles, mais à condition que, lorſque les Chrétiens auront recouvré celle-ci, l'Egliſe de Jacca lui demeurera ſoumiſe comme à ſa mere. On y fit de plus divers Réglemens pour le rétabliſſement des mœurs & de la Diſcipline, altérées par les guerres continuelles: & enfin on y voulut abolir le Rit Gothique, pour ſuivre le Romain. Baronius & le P. Labbe mettent ce Concile d'après Zurita en 1060, ſur quoi ils ſont réfutés par le P. Pagi. De ce que l'Archevêque d'Auch préſida à ce Concile, M. de Marca (*Hiſt. de Béarn*, p. 244,) conclut qu'il exerçoit alors les droits de Métropolitain dans la Province de Tarragone.

1063 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône. Le Légat Pierre de Damien y corrigea avec les Evêques pluſieurs abus, & y confirma, du conſentement de tous les Prélats de l'Aſſemblée, la Juriſdiction de Cluni que Drogon, Evêque de Mâcon, attaquoit. Ce Prélat, ſuivant une Charte conſervée à Cluni, fut condamné à jeûner huit jours au pain & à l'eau pour réparer ſa faute. On ne pouvoit contredire plus formellement la déciſion du Concile d'Anſe tenu l'an 1025, ſur la même Juriſdiction.

1065 *Romanum II*, par le Pape Alexandre II, dans les premiers mois de l'année, où l'on décide que les dégrés de conſanguinité, par rapport au mariage, doivent ſe compter, non ſuivant les loix romaines, qui mettent les freres & ſœurs au ſecond dégré, mais ſuivant les Canons qui les placent au premier. Ce Concile n'eſt connu que par un fragment de Décret que Gratien rapporte, & par des fragmens de Lettres d'Alexandre II aux Evêques d'Arezzo, de Veniſe, de Baſle & aux Napolitains, leſquels ſe trouvent dans le Décret d'Yves de Chartres. Pierre de Damien (*Opuſc.* 22, ch. 29,) fait mention d'un ſecond Concile tenu la même année ſur le même ſujet, dans lequel on ajoute au Décret du premier l'excommunication contre ceux qui ne s'y ſoumettroient pas. Ce Décret ainſi muni ſouffrit néanmoins de grandes contradictions. L'opinion de ceux qui s'y oppoſerent, fut appellée l'*Héréſie des Inceſtueux.* (Pagi, S. Marc.)

1065 *Helenenſe*, de Tuluje, près d'Elne en Rouſſillon. Voyez ce Concile en 1041.

1065 *Londinenſe*, en préſence du Roi S. Edouard, qui accorde une pleine immunité au Monaſtere de Weſtminſter près de Londres. Cette Charte eſt ſouſcrite par le Roi, la Reine, 2 Archevêques, 10 Evêques, 5 Abbés, le 28 Décembre 1066, en commençant l'année à Noël. (Pagi.)

1066 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Jean Xiphilin, contre les mariages inceſtueux. (Manſi, T. II. *App.* p. 99.)

1067 *Conſtantinopolitanum*, par le même, contre ceux qui, après s'être fiancés à une perſonne, ſe marioient à une autre. (*Ibid.* p. 106.)

1067 *Mantuanum*, de Mantoue, très nombreux. (On prétend qu'il y eut 113 Evêques.) Le Pape Alexandre s'y purgea par ſerment de la Simonie dont il étoit accuſé, & prouva, par de ſi bonnes raiſons, la validité de ſon élection, qu'il ſe réconcilia les Evêques de Lombardie, qui lui avoient été oppoſés: au contraire l'Antipape Cadaloüs fut condamné, tout d'une voix, comme Simoniaque. (Pagi, à l'an 1064, n. 1.) Manſi met ce Concile en 1071 ou 1072; & ſes raiſons ne ſont point à mépriſer.

1068 *Leirenſe*, du Monaſtere de Leire, où le Roi Sanche Ramire fit tenir ce Concile par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat. On y confirma les privileges du Monaſtere, & on y traita peut-être de l'introduction du Rit Romain, au lieu du Gothique ou Moſarabique: ce qui ne put encore être exécuté.

1068 *Gerundenſe*, de Gironne, par le même Légat. Il y confirma, par l'autorité du Pape, la Treve de Dieu, ſous peine d'excommunication contre les infracteurs. On y fit auſſi 14 Canons contre les abus. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1068 *Barcinonenſe*, par le meme Légat, ſelon Pagi, qui prouve à l'an 1064, que ce Concile de Barcelone s'eſt tenu en 1068, & que la continence y fut ordonnée aux Clercs. Il y fut auſſi propoſé de quitter le Rit Gothique pour le Romain, de même que dans l'Aſſemblée des Grands de ſubſtituer aux Loix Gothiques de nouvelles coutumes.

1068 *Auſcenſe*, d'Auch, de toute la Province, par le même Légat. On y ordonna que toutes les Egliſes du Dioceſe paieroient à la Cathédrale le quart de leurs dîmes. Celle de S. Orens en fut exempte & quelques autres.

1068 *Toloſanum V*, de Toulouſe, par le même Légat. On y extirpa la Simonie, & on y rétablit l'Evêché de Lectoure changé en Monaſtere.

1069 ou environ. *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, par Mainard, Légat du S. Siége, où l'on interdit aux Dalmates l'uſage de la Langue Sclavone dans la célébration de l'Office divin. Le Clergé de Dalmatie appella de cette défenſe au Pape, qui la confirma, loin de la révoquer. La Dalmatie, malgré cela, continue encore de nos jours à ſuivre l'ancien uſage. Mais il eſt bon d'obſerver que le Sclavon de la Liturgie Dalmatique eſt très différent du Sclavon vulgaire. (Aſſemani, *Kal. ant.* T. IV.)

1069 *Moguntinum*, de Mayence, au mois d'Octobre, où Pierre de Damien, Légat, défendit au Roi Henri, de la part du Pape, de répudier Berthe ſa femme, comme il le vouloit.

1070 *Anſanum*, d'Anſe, Dioceſe de Lyon. Dans ce Concile, dont on ignore l'objet, ou immédiatement après, Achard, Evêque de Châlon-ſur-Saône, donna une charte datée du 27 Janvier, le 10 de la Lune, Indiction VIII. Ces caracteres prouvent que dans ces contrées on commençoit alors l'année à Noël, ou au premier Janvier.

1070 *Vintonienſe*, de Wincheſtre, dans l'Octave de Pâque, où le Roi Guillaume le Conquérant fait dépoſer Stigand, Archevêque de Cantorbery, avec pluſieurs Evêques & Abbés qui lui étoient ſuſpects. (Wilkins.) Orderic Vital confond ce Concile avec celui de Windſor, tenu à la Pentecôte de la même année, dans lequel, ſuivant Roger de Hoveden, le Roi Guillaume remplit les Siéges de ceux qu'il avoit fait dépoſer à Wincheſtre.

Il y eut la même année deux autres Conciles, tenus par ordre du Roi Guillaume, l'un en Angleterre, l'autre en Normandie. Le Légat Ermenfroi préſida à tous les deux. Dans le premier, Agéleric de Suſſex & pluſieurs Abbés furent dépoſés. Dans le ſecond, Lanfranc fut contraint de paſſer en Angleterre pour y remplir le Siége de Cantorbery, auquel le Roi Guillaume l'avoit nommé.

1070 *Romanum III*, ſous Alexandre II, de 72 Evêques, où l'on approuve la fondation du Monaſtere de Viſſegrad, près de Prague, faite par le Duc Wratiſlas. (Pagi.)

1071 *Moguntinum*, de Mayence, au ſujet de Charles de Thuringe, que le Clergé de Conſtance ne vouloit point avoir pour Evêque. Charles, après bien des conteſtations,

remit l'Anneau & le Bâton paſtoral entre les mains du Roi, diſant, que ſelon les Décrets du Pape Céleſtin, il ne vouloit point être Evêque de ceux qui ne vouloient point de lui. Ce Concile commença le 15 Août, & dura trois ou quatre jours.

1072 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, ſur un différend de l'Evêque de Valence avec les Chanoines de Romans. Ce Concile eſt daté du 2 Mars, le 19 de la Lune, l'an 1072, Indiction x; nouvelle preuve que l'année commençoit alors à Noël, ou au premier Janvier dans ce pays. (Manſi.)

1072 *Anglicanum*, commencé à Pâque, & fini à la Pentecôte, le Roi préſent. La Primatie y fut confirmée à Lanfranc de Cantorbery, contre Thomas d'Yorck qui la lui diſputoit.

1072 *Rotomagenſe*, de Rouen, par l'Archevêque Jean de Bayeux avec ſes Suffragans. On y fit 24 Canons, dont le 5e défend aux Prêtres de baptiſer ſans être à jeun, hors le cas de néceſſité; le 6e défend de réſerver l'Euchariſtie & l'eau-bénite au-delà de huit jours; le 14e porte que les mariages ne ſe feront ni en ſecret ni après dîner, mais que les Prêtres & les parties contractantes ſeront à jeun. Le 15e déclare nuls les mariages entre parens juſqu'au 7e degré incluſivement. Un homme veuf, porte le 17e, ne pourra épouſer une femme avec laquelle il aura été en mauvais commerce pendant la vie de ſa premiere femme. Les Prêtres, ſuivant le 22e, ſeront dépoſés par ſix Evêques, ou leurs fondés de procuration, & les Diacres par trois. Il n'eſt permis par le dernier de faire des Baptêmes généraux qu'aux veilles de Pâque & de la Pentecôte. On pourra néanmoins baptiſer les enfans quand on le demandera, excepté la veille des Rois; le 15e eſt contre les Clercs mariés.

1072 *Romanum IV*, par le Pape Alexandre II, où Godefroi de Caſtillon, qui avoit acheté l'Archevêché de Milan, fut excommunié. (Pagi.)

1073 * *Erpfordienſe*, d'Erford, le 10 Mars & les jours ſuivans, pour y partager entre le Roi Henri & Sigefroi, Archevêque de Mayence, les dîmes de Thuringe, dont les principales étoient dûes aux Abbayes de Fulde & d'Herfeld.

1073 *Rotomagenſe*, en préſence du Roi Guillaume, au ſujet d'un tumulte arrivé dans l'Egliſe de S. Ouen le 24 Août de la même année. (Sur le tumulte de S. Ouen, voyez Mabil. *Annal. Bened.* T. V, p. 68, & le *Nouv. Traité de Diplom.* T. IV, p. 453, note 1.)

1073 *Pictavienſe*, au Monaſtere de Moutier-Neuf, par le Légat Amé, & Goſelin, Archevêque de Bordeaux, & pluſieurs de ſes Suffragans, pour obliger Guillaume VI, Comte de Poitiers, à quitter Hildegarde de Bourgogne ſa femme, pour cauſe de parenté, quoi qu'il en eût déja trois enfans. Ce Concile étoit à peine commencé, qu'Iſambert, Evêque de Poitiers, étant ſurvenu, par ordre du Comte, avec une troupe de ſoldats, rompit les portes du Monaſtere & chaſſa tous les Prélats; ſur quoi le Pape Grégoire VII écrivit une lettre fulminante (L. I, *Ep.* 1.) à l'Evêque de Poitiers pour le citer en ſa préſence. Le Comte ſatisfit le Pape en renvoyant Hildegarde, après avoir inutilement demandé de la garder juſqu'à ce que la validité de ſon mariage fût décidée dans un Synode. Son obéiſſance lui valut une Lettre de félicitation que Grégoire lui écrivit. (*ibid, L. II, Ep.* 3.) A l'égard de l'Evêque de Poitiers, le Pape l'ayant interdit de ſes fonctions, s'il ne comparoiſſoit au jour marqué, chargea l'Archevêque de Bordeaux du ſpirituel de l'Egliſe de Poitiers; & par un exemple inoui, confia le temporel au Comte de Poitiers. Tout ce grand fracas néanmoins tourna à la honte du Pape. La prétendue parenté de Guillaume & d'Hildegarde ne fut point prouvée. Le Comte reprit ſa femme, & Grégoire leva l'interdit prononcé contre l'Evêque de Poitiers.

1073 *Cabilonenſe*, de Châlon-ſur-Saône, le 19 Octobre, par Girard, Evêque d'Oſtie & Légat, en préſence duquel on ſubſtitue à Lancelin, Evêque de Die, dépoſé pour Simonie, Hugues, Chambrier de l'Egliſe de Lyon.

1073 *Erpfordienſe*, au mois d'Octobre, où l'Archevêque de Mayence, Sigefroi, voulut ſoumettre les Eccléſiaſtiques aux Décrets de Rome ſur la continence; mais ce Concile fut troublé particuliérement au ſujet des dîmes de Thuringe. (Manſi, Hartzheim.)

1074 *Pictavenſe*, de Poitiers, le 13 Janvier, où en préſence du Cardinal Girard Légat, on agita la matiere de l'Euchariſtie avec tant de chaleur, que Bérenger, qui nioit la préſence réelle, penſa y être tué. Ceux qui mettent, d'après la Chronique de Maillezais, ce Concile en 1075, ne font pas attention que le Légat Girard étoit de retour à Rome en 1074. La même Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile tenu le 25 Juin précédent à S. Maixent, ſans en marquer ni l'objet ni le réſultat.

1074 *Romanum*, la premiere ſemaine de Carême. Grégoire VII y ordonna que ceux qui étoient entrés dans les Ordres ſacrés par Simonie, ſeroient à l'avenir privés de toutes fonctions; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Egliſes, les perdroient; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient célébrer la Meſſe, ni ſervir à l'Autel pour les fonctions inférieures. Il y excommunia auſſi Robert Guiſcard, Duc de la Pouille, pour avoir pris quelques terres de l'Egliſe, &c. Ce Concile eſt le premier tenu ſous Grégoire VII.

1074 *Rotomagenſe*, de Rouen, par l'Archevêque Jean. On y fit 14 Canons ſur la Diſcipline.

1074 ou environ * *Pariſienſe*, où S. Gautier, Abbé de Pontoiſe, eſt couvert d'opprobres, chargé de coups & chaſſé honteuſement pour avoir pris la défenſe du Décret de Grégoire VII, qui ne permettoit pas d'entendre la Meſſe des Prêtres concubinaires. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1075 *Romanum II*, depuis le 24 Février juſqu'au dernier du même mois. Il étoit compoſé de 50 Evêques & d'un grand nombre d'Abbés. Les menaces, & même les Décrets d'excommunication & de ſuſpenſe ne furent point épargnés. On y fit un Décret contre les inveſtitures & l'incontinence des Clercs. Ce Concile eſt daté, *Anno Incarn. Dni milleſimo ſeptuageſimo quarto, pontificatûs Dni Gregorii Papæ ſecundo, Indictione XIII.* Sur quoi Baronius fait deux remarques: la premiere, que ce n'eſt point de la Nativité que ce Concile fait partir ſe commencement de l'année, mais de l'Annonciation, ſuivant le ſtyle de Florence; la 2e, qu'en Février 1075, ce n'étoit encore que la 2e année du Pontificat de Grégoire VII, la 3e année ne commençant qu'au 22 Avril ſuivant. Grégoire tint à Rome, vers la fin de la même année, un ſecond Concile dont nous ignorons le détail. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1075 ou environ. *Anglicanum generale*, ſous la préſidence de Lanfranc, Archevêque de Cantorbery, touchant les femmes & les vierges qui s'étoient refugiées dans des Monaſteres & y avoient pris le voile, pour ſe mettre à couvert des inſultes des Normands. On y décida qu'elles pouvoient retourner au ſiecle. (Wilkins.)

1075 *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, par Lanfranc. On y renouvella les anciens Canons touchant le rang des Evêques, & on y défendit les ſuperſtitions, les divinations, les ſortileges, &c. On y régla que perſonne, excepté les Evêques & les Abbés, ne parleroit dans les Conciles ſans la permiſſion du Métropolitain. (Wilkins.)

1075 *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, au mois de Novembre, par Girard, Evêque de Siponte & Légat du S. Siége. On y fit pluſieurs Réglemens ſur la Diſcipline, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. (Aſſemani, *Kalend. ant.* T. IV.)

1076 * *Wormatienſe*, de Worms, le 23 Janvier. Grégoire VII y fut dépoſé par le Roi Henri IV, aſſiſté du Cardinal Hugues le Blanc, condamné par Grégoire pour ſes mœurs déréglées & comme fauteur des Simoniaques. Tous les Evêques ſouſcrivirent à la dépoſition du Pape, & le Roi en écrivit aux Evêques de Lombardie, de la Marche d'Ancône & au Pape même, ſoutenant que ce n'eſt point de lui, mais de Dieu ſeul qu'il tenoit ſon royaume, & que ſuivant la tradition des Peres, un Souverain n'a que Dieu pour Juge & ne peut être dépoſé pour aucun crime.

1076 *Romanum III*, la premiere ſemaine de Carême. Un Clerc de Parme, nommé Roland, y préſenta les Lettres du Roi & du Concile de Worms au Pape, en lui diſant: « Le » Roi, mon Maître, & tous les Evêques Ultramontains » & Italiens vous ordonnent de quitter maintenant le Saint » Siége que vous avez uſurpé. « Puis ſe retournant vers le Clergé de Rome, il ajouta: « Vous êtes avertis, mes Freres, » de vous trouver à la Pentecôte en préſence du Roi, pour » y recevoir un Pape de ſa main, puiſque celui-ci n'eſt » pas un Pape, mais un loup raviſſant. « Roland penſa payer bien cher ſa témérité; le Préfet de Rome & toute la milice voulant le tuer dans l'Egliſe où ſe tenoit le Concile. Mais Grégoire le couvrit de ſon corps, & lui ſauva la vie. Le lendemain il prononça une ſentence par laquelle le Roi Henri fut excommunié & anathématiſé, privé de ſon Royaume, & ſes ſujets abſous du ſerment de fidélité. C'eſt la premiere fois qu'une telle ſentence a été prononcée contre un Souverain. « L'Empire fut d'autant plus » indigné de cette nouveauté, » dit Otton, Evêque de Friſingue, Hiſtorien très Catholique & très attaché aux Papes,

qui écrivoit au ſiecle ſuivant, « que jamais auparavant il » n'avoit vu de pareille ſentence prononcée contre aucun » Empereur Romain. » Il dit ailleurs : « Je ne trouve nulle » part qu'aucun d'eux ait été excommunié par un Pape, » ou privé du Royaume. » Une ancienne Chronique (Ducheſne, T. IV, p. 89.) dit que cette ſentence fut prononcée contre l'avis du Concile. Pluſieurs Evêques furent auſſi, ou ſuſpendus de leurs fonctions ou excommuniés par Grégoire VII dans la même Aſſemblée.

1076 *Vintonienſe I*, de Wincheſtre, aſſemblé par Lanfranc le premier d'Avril, ſur le concubinage des Prêtres & autres points de Diſcipline. On y décida que les Prêtres de la campagne qui avoient des femmes, ne ſeroient point obligés à les renvoyer. Mais on défendit à ceux qui n'en avoient point, d'en prendre. Celui qui aura tué à la guerre, y eſt-il dit, fera autant d'années de pénitence qu'il aura tué d'hommes. S'il a frappé ſans ſavoir qu'il a tué, il fera autant de quarantaines de pénitence qu'il aura frappé d'hommes. S'il ignore le nombre de ceux qu'il aura tués ou frappés, il fera un jour de pénitence chaque ſemaine, tant qu'il vivra, à la volonté de l'Evêque; ou, s'il le peut, il bâtira ou dotera une Egliſe.

1076 *Vintonienſe II*, aſſemblé par le même Lanfranc à la Pentecôte, ſur le même ſujet.

1076 *Apud Oppenheim*, entre Mayence & Worms tenu à la mi-Septembre. Aſſemblée mixte, où les Légats, avec pluſieurs Seigneurs Saxons & Suabes, déliberent d'élire un nouveau Roi d'Allemagne à la place de Henri. Mais les Suabes vouloient un Roi Saxon & les Saxons un Roi Suabe, *Saxones ex Suevis, Suevi ex Saxonibus unum quemlibet volebant eligere*, dit l'Annaliſte Saxon d'Eckart : ſur quoi l'on ne put s'accorder. Henri cependant, campé de l'autre côté du Rhin, vint à bout de les appaiſer par ſes Ambaſſadeurs, en promettant de réparer les torts qu'il leur avoit faits & de ſe faire abſoudre par le Pape dans le mois de Février prochain. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1076 *Triburienſe*, de Tribur ou Teuver près de Mayence, le 16 Octobre. Autre Aſſemblée mixte, où les Légats, avec pluſieurs Seigneurs & quelques Evêques d'Allemagne, veulent encore dépoſer le Roi Henri. On y rappella toutes les infamies de ſa premiere jeuneſſe, les injuſtices qu'il avoit faites à chacun en particulier & à tous en général, le mépris qu'il faiſoit de la haute Nobleſſe pour donner ſa confiance à des hommes de néant & ſans mérite perſonnel, les déprédations que ces Miniſtres exerçoient ſous ſon nom & de ſon aveu; après quoi l'on conclut que ſi, avant l'an expiré de ſon excommunication, il ne ſe faiſoit pas abſoudre, il ſeroit déchu du trône ſans aucune eſpérance de retour. Henri, pour prévenir ce coup, part de Spire quelques jours avant Noël avec ſa femme & ſon fils Conrad, encore enfant, dirige ſa route pour l'Italie par la Bourgogne & la Savoie, arrive le 25 Janvier 1077 au Château de Canoſſe en Lombardie, où étoit le Pape avec la Comteſſe Mathilde, paſſe trois jours à l'air dans la ſeconde des trois enceintes de cette place, nu-pieds, à jeun & vêtu d'une ſimple tunique de laine, eſt admis enfin le quatrieme jour (28 Janvier) à l'audience du Pape qui lui accorde ſon abſolution à des conditions très humiliantes & très dures, dont il lui fait jurer l'obſervation par tout ce qu'il y a de plus ſacré. Les Lombards, ennemis du Pape, ſe plaignirent ſi haut de cette réconciliation du Roi, qu'il en rompit lui-même le traité environ quinze jours après qu'il eut été conclu.

1076 *Salonitanum*, de Salone en Dalmatie, au mois d'Octobre. Les Légats du S. Siége y couronnent Roi de Dalmatie Démétrius, autrement dit Zuonimir. En reconnoiſſance de cette faveur, Démétrius s'oblige à payer annuellement un tribut de 200 beſans au S. Siége. (Manſi, *in Pagium.*)

1077 *Foracheimenſe*, Aſſemblée de Forcheim en Franconie, le 13 Mars & les quatre jours ſuivans. Rodolphe, Duc de Suabe, y fut élu Roi à la place de Henri, le 15 ou le 17 du même mois; delà il fut conduit à Mayence, où il fut ſacré le 26. Le Pape déſapprouva cette élection, & envoya des Légats en Allemagne pour décider lequel des deux, Henri ou Rodolphe, étoit Roi légitime, comme ſi le droit du premier eût été douteux.

1077 *Divionenſe*, de Dijon, vers la fin de Juillet. On y dépoſa les Clercs Simoniaques, & on en mit d'autres à leur place. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1077 *Auguſtodunenſe*, d'Autun, le 10 Août, par le Légat Hugues de Die. Manaſſés de Reims, accuſé de Simonie & d'avoir uſurpé cet Archevêché, y fut ſuſpendu de ſes fonctions. On y jugea encore quelques autres Evêques de France. Le Légat interdit les Archevêques de Tours, de Sens, de Beſançon, & l'Evêque de Chartres, pour ne s'être point trouvés à ce Concile. Ces Prélats s'étant humiliés, Grégoire VII les releva par ſa Lettre du 9 Mars de l'année ſuivante.

1077 *Biſuldinenſe*, du Château de Béſalu en Catalogne, le 6 Décembre, par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, 3 Evêques & pluſieurs Abbés. Guifred, Archevêque de Narbonne, y fut dépoſé avec 6 Abbés, pour crime de Simonie. On y fit divers Canons ſur cette matiere. Ce Concile avoit été commencé à Gironne.

1078 *Pictavienſe*, de Poitiers, par le Légat Hugues de Die, le 15 Janvier. Il y eut du trouble dans ce Concile auquel on attribue dix Canons, dont le ſixieme porte que les Abbés qui n'ont pas reçu la Prêtriſe, doivent ou la recevoir ou perdre leur Prélature; ce qui avoit déja été ordonné ſous le Pape Eugene II dans le Concile de Rome tenu l'an 826. Le huitieme exclut les Bâtards des Dignités Eccléſiaſtiques. Dans un exemplaire manuſcrit de S. Aubin d'Angers, ce Concile eſt daté de l'an 1077, ce qui vient apparemment de ce qu'on commençoit alors en Anjou l'année au 25 Mars ou à Pâque.

1078 *Londinenſe*, de Londres, préſidé par Lanfranc. On y ordonne que quelques Siéges épiſcopaux qui étoient dans des Bourgs & des Bourgades, ſeroient transférés dans des Villes; ce qui procura aux Villes de Bath, de Lincoln, d'Exceſter, de Ceſter, de Ciceſter, la dignité de Villes épiſcopales. On y dépoſa auſſi Vulſtan, Evêque de Worcheſter, parce qu'il étoit ignorant, quoique de mœurs très édifiantes.

1078 *Romanum IV*, ſous Grégoire VII, la premiere ſemaine de Carême, d'environ 100 Evêques. Il y fut réſolu qu'on enverroit en Allemagne des Légats pour tenir une Aſſemblée générale, & y rétablir la paix. Le Décret du Concile ajouta une menace d'excommunication contre ceux qui traverſeroient cette commiſſion des Légats. On y lit ces paroles remarquables : *Nous le lions* (Henri IV) *par l'autorité Apoſtolique, non ſeulement quant à l'eſprit, mais quant au corps, & lui ôtons toute la proſpérité de cette vie, & la victoire à ſes armes.* Tous les Normands qui pilloient les terres de S. Pierre furent excommuniés dans ce Concile. Mais le Pape par ſa Bulle du 3 Mars ſuivant reſtreignit cette excommunication, en déclarant que les femmes, les enfans & les ſerviteurs des excommuniés, ainſi que ceux qui communiquoient avec eux par neceſſité ou par ignorance, en étoient exceptés. Cette indulgence, dit M. Fleury, étoit néceſſaire; car les excommunications s'étendoient à l'infini & devenoient impraticables à la rigueur.

1078 *Romanum V*, ſous Grégoire VII, au mois de Novembre. Bérenger y fit une courte profeſſion de foi, & y reçut ordre de reſter à Rome juſqu'au Concile prochain, où il devoit rendre un compte plus exact de ſa doctrine. On y excommunia l'Empereur de Conſtantinople, Nicephore Botoniate, pour avoir uſurpé la couronne Impériale ſur Michel Parapinace, dont Grégoire eſpéroit beaucoup pour la réunion des deux Egliſes. (V. cet Empereur.) Dans ce Concile les Députés de Henri & de Rodolphe jurerent que leurs Maîtres n'uſeroient d'aucune fraude pour empêcher la conférence que les Légats devoient tenir en Allemagne. Enfin ce Concile fit des Réglemens pour l'utilité de l'Egliſe.

1079 *Armoricanum*, célébré par le Légat Amé, Evêque d'Oléron, pour détruire l'abus qui régnoit en Baſſe-Bretagne d'abſoudre les pécheurs publics qui perſévéroient dans leurs vices.

1079 *Romanum VI*, ſous Grégoire VII, au mois de Février, de 150 Evêques. Bérenger y fit profeſſion de la foi de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie, contre laquelle il écrivit encore étant de retour en France. Les Députés du Roi Rodolphe s'y plaignirent des violences qu'exerçoit le Roi Henri dans l'Allemagne; ſur quoi le Pape envoya ſur les lieux trois Légats qui revinrent ſans avoir rien fait. (*Ed. Ven.*, T. XII.) Le P. Manſi prétend que Grégoire tint cette année un ſecond Concile à Rome ſur le même ſujet, dans l'Octave de la Pentecôte.

1079 *Toloſanum VI*, de Toulouſe, par Hugues, Evêque de Die, & Légat du Pape, où l'on dépoſa Frotard, Evêque d'Albi, pour cauſe de Simonie. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1079 * *Ultrajectenſe*, d'Utrecht, où les partiſans de l'Empereur Henri IV excommunient le Pape Grégoire VII. (*Conc. Germ.* T. III.)

1079 ou au commencement de 1080. *Lugdunenſe*, par Hugues de Die, Légat, où l'on dépoſa Manaſſés de Reims. Cette dépoſition fut confirmée au Concile ſuivant; & Manaſſés,

enſuite

enſuite excommunié, & chaſſé de Reims, ſe retira auprès du Roi Henri, où il mourut vagabond & ſans abſolution.

1080 *Romanum VII*, ſous Grégoire VII, terminé le 7 Mars, après la bataille gagnée le 27 Janvier par Rodolphe ſur Henri. Celui-ci fut dépoſé du Royaume & excommunié, & Rodolphe déclaré le vrai Roi dans ce Concile. On y réitéra auſſi la défenſe aux Laïques de recevoir ou donner des inveſtitures, & on y renouvella les excommunications contre Tédald de Milan, Guibert de Ravenne, & quelques autres Evêques; & contre les Normands qui pilloient en Italie les terres de l'Egliſe.

1080 *Wirtzeburgenſe*, de Würtzbourg. L'Empereur Henri IV y eſt réconcilié à l'Egliſe; mais non pas rétabli ſur le trône. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1080 *Burgenſe*, de Burgos dans la vieille Caſtille, par le Cardinal Richard, Abbé de S. Victor de Marſeille & Légat. Le Roi Don Alphonſe VI y fit ordonner que l'Office Romain ſeroit ſubſtitué à l'Office Gothique en Eſpagne. Ce Décret ayant cauſé beaucoup de troubles dans le pays, on convint de remettre cette affaire à la déciſion d'un duel entre deux Chevaliers, dont l'un tiendroit pour l'Office Gothique & l'autre pour le Romain. L'avantage du combat fut pour le champion du Gothique; mais le Roi perſiſta dans ſa réſolution, & l'Office Romain prévalut. Ferréras met ce Concile en 1077. Mais Pagi prouve qu'il appartient à l'an 1080.

1080 *Meldenſe*, par le Légat Hugues de Die, dans lequel Urſion, Evêque de Soiſſons, fut dépoſé, & Arnoul, Abbé de S. Médard, mis à ſa place. (Labbe.) On y confirma de plus la donation que Geofroi, Comte du Perche, avoit faite récemment à Cluni du Monaſtere de S. Denis de Nogent, malgré la réclamation de l'Abbé de S. Pere de Chartres, qui prétendoit qu'il lui appartenoit. (*Mabil. Ann.* T. V, p. 157.)

1080 *Juliobonenſe*, de Lillebonne en Normandie, aux Fêtes de la Pentecôte en préſence de Guillaume le Conquérant. On y fit 13 Canons, ſuivant une leçon, & 46, ſuivant une autre. Mais Les deux leçons ſont les mêmes, quant aux expreſſions, de maniere que les 46 Canons ne diſent pas plus que les 13, & ne ſont que des phraſes différemment numérotées. On voit dans ce Concile que, les Evêques négligeant de punir les Clercs concubinaires, le Roi avoit pris connoiſſance de ce cas, ſur quoi il fut ordonné que déſormais on porteroit devant l'Evêque Diocéſain les accuſations contre les Clercs qui entretiendroient des femmes. Au reſte, dit Orderic Vital, le Roi par ſon ordonnance n'avoit pas eu deſſein d'ôter pour toujours aux Evêques la connoiſſance de ce crime; mais il vouloit ſeulement ſuppléer à leur négligence ſur ce point afin de ne pas laiſſer un libre cours au déſordre par l'impunité. (*Editio Veneta*, T. XII, & *Conc. Norm.*)

1080 * *Moguntinum*, de Mayence, aux Fêtes de la Pentecôte, où les partiſans de l'Empereur Henri IV condamnent le Pape Grégoire VII avec tous ſes adhérens, & confirment l'élection de l'Antipape Guibert. (*Conc. Germ.* T. III.)

1080 *Avenionenſe*, d'Avignon, par le Cardinal Hugues de Die, Légat. Achard, uſurpateur du Siége d'Arles, y fut dépoſé & Gibelin élu à ſa place. Lantelme y fut auſſi élu Archevêque d'Embrun; Hugues, Evêque de Grenoble; & Didier, Evêque de Cavaillon; le Légat les mena à Rome, où ils furent ſacrés par le Pape.

1080 * *Brixinenſe*, de Brixen dans le Tirol, le 25 Juin. Hugues le Blanc, Cardinal, 30 Evêques & pluſieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne y dépoſerent Grégoire VII, & choiſirent à ſa place Guibert de Ravenne, qui ſe fit nommer Clément III. La date de cette élection eſt du Jeudi 25 Juin.

1080 *Burdigalenſe*, aſſemblé par Amé, Evêque d'Oléron & Légat du S. Siége, le 6 Octobre, où Bérenger, qui étoit retourné à ſon erreur, rend compte de ſa foi. On n'en ſait pas davantage ſur ce Concile, ſi ce n'eſt qu'on y régla quelques affaires entre des Egliſes particulieres; mais il eſt certain que Bérenger mourut dans la communion de l'Egliſe (le 5 Janvier 1088, à l'âge de 90 ans.)

1080 ou environ. *Carrofenſe*, de l'Abbaye de Charroux en Poitou. L'Abbé de S. Maixent y porta plainte devant le Légat Amé, Evêque d'Oléron, contre l'Abbé de Moutier-Neuf, à qui le Comte Gui-Geofroy avoit tranſporté des biens qu'il avoit enlevés à S. Maixent. (*Cartul. S. Maxenii*, Labbe, Mabillon, *Annal. ad an.* 1081.)

1081 *Santonenſe*, de Saintes, au mois de Janvier. L'Evêque de Dol, préſent, ſommé par le Légat Hugues de Die de repréſenter, comme il l'avoit promis à Grégoire VII, les Bulles ſur leſquelles il fondoit le titre de Métropolitain, qu'il s'attribuoit, demeura muet. Mais un de ſes Clercs produiſit une Bulle d'Adrien, qui fut rejettée comme fauſſe. Cependant rien ne fut décidé. (Manſi, T. II, *Col.* 41.)

1081 * *Ticinenſe*, de Pavie, vers la mi-Mars, en préſence de l'Empereur, où l'on confirme l'élection de l'Antipape Guibert. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1081 * *Romanum VIII*, le 4 Mai, ſous Grégoire VII, où il excommunia de nouveau Henri & tous ceux de ſon parti, & confirma la dépoſition prononcée par ſes Légats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

1081 *Exolidunenſe*, d'Iſſoudun, le 8 Mars, ſous la préſidence des Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron, & de Richard, Archevêque de Bourges (& non pas d'Aimon, ſon prédéceſſeur, comme le dit Guillaume Godel, *apud* Bouquet, T. XI, p. 285.) On y excommunia les Clercs d'Iſſoudun, pour n'avoir pas reçu proceſſionnellement le ſecond de ces deux Légats; mais ils furent relevés des cenſures par Urbain II, ſans être obligés à faire aucune ſatisfaction. On frappa des mêmes cenſures les Chanoines de S. Martin de Tours, pour n'avoir pas voulu recevoir proceſſionnellement & la croix levée, Rodolphe, Archevêque de cette ville, ſe prétendant exempts de ſa juriſdiction. Les Chanoines ſe plaignirent au Roi de cette excommunication, dont ils accuſoient Rodolphe d'être le principal auteur. Dans cette plainte ils firent entrer l'entrepriſe des Légats qui s'ingéroient d'aſſembler des Conciles ſans la permiſſion du Roi, & la déſobéiſſance de Rodolphe qui avoit aſſiſté à ces Aſſemblées contre la défenſe du Monarque, & favoriſoit ouvertement le deſſein formé par les Légats d'enlever au Roi les inveſtitures. L'Archevêque, mandé en Cour pour ſe juſtifier, refuſa de comparoître; ſurquoi le Comte d'Anjou, Foulques le Rechin, par ordre du Roi, le chaſſa de ſon Siége, & ſaiſit tous les revenus de l'Archevêché. Rodolphe eut recours au Pape Grégoire VII, qui fulmina une excommunication contre Foulques, défendant à la Nobleſſe & aux peuples de ſes Etats d'avoir communication avec lui, & ordonnant de rétablir Rodolphe. Cette affaire s'accommoda dans la ſuite, & Rodolphe rentra dans ſon Siége. Bouquet, T. XII.) Ceci eſt un Supplément a ce qui manque dans toutes les éditions de ce Concile. (Labbe, Hardouin, &c.)

1082 *Meldenſe*, de Meaux, par les Légats Hugues de Die & Amé d'Oléron, en préſence de Thibaut III, Comte de Champagne, & de la Comteſſe Adele ſa femme. Il n'y aſſiſta que deux Evêques de la Province de Sens, ceux de Nevers & de Troies. Les ſouſcriptions portent d'ailleurs les noms de l'Archevêque de Bourges & des Evêques de Grenoble, de Mâcon, de Châlon, d'Autun, de Langres, de Soiſſons & d'Amiens. Robert, Abbé de Rebais, y fut élu & ſacré Evêque de Meaux. Richer, Archevêque de Sens, indigné de ce que cette élection s'étoit faite ſans ſa participation, excommunia Robert le 2 Novembre 1085, de concert avec ſes Suffragans, & lui ſubſtitua Gautier de Chambli dans le Siége de Meaux. Dans ce Concile, que l'on compte pour le quatrieme de Meaux, il fut réglé que les Monaſteres qui ne pourroient entretenir que dix Religieux, ſeroient ſoumis à Marmoutiers ou à Cluni. (Du Pleſſis, *Hiſt. de l'Egl. de Meaux*, T. I, p. 114.)

1083 *Romanum IX*, le 20 Novembre, ſous Grégoire VII. Il y parla ſi fortement de la foi, de la morale Chrétienne & de la conſtance néceſſaire dans la perſécution préſente, qu'il tira les larmes de toute l'Aſſemblée. Il n'y renouvella point l'excommunication contre Henri; mais il la prononça contre quiconque l'avoit empêché de venir à Rome. Les Actes de ce Concile ſont datés dans le P. Labbe de l'an 1084, & de la 11e année du Pontificat de Grégoire VII, ce qui ſe contredit, puiſque la 12e année de ce Pape couroit au mois de Novembre 1084. Peut-être même que Grégoire n'étoit plus à Rome pour lors.

Henri s'y rendit le 21 Mars 1084, & il y fit introniſer l'Antipape Guibert ſous le nom de Clément III, le Dimanche ſuivant le jour des Rameaux. Il reçut enſuite de ſes mains la Couronne Impériale le jour de Pâque, pendant que Grégoire VII étoit retiré au Château S. Ange.

1084 *Romanum X*, ſous Grégoire VII, tiré du Château S. Ange par Robert Guiſchard. Le Pape y réitéra l'excommunication contre l'Antipape Guibert, l'Empereur Henri & leurs partiſans.

1085 * *Romanum*, par l'Antipape Guibert, au mois de Janvier, où l'on déclare nulle l'excommunication prononcée par Grégoire VII contre l'Empereur. Le P. Manſi prétend que Guibert avoit tenu l'année précédente un autre Concile à Rome ſur le même ſujet en préſence de Henri IV.

1085 * *Gerſtungenſe*, de Gerſtungen dans la Thuringe, où

deux Orateurs, Wezilon, Archevêque de Mayence, & Geberhard, Archevêque de Saltzbourg, plaident le premier pour l'Empereur Henri IV, & le ſecond pour le Pape Grégoire VII. Cette diſpute n'éclaircit rien, & ne ſervit qu'à augmenter l'animoſité des partis. (*Conrad. Abbas Uſperg.*)

1085 *Quintiliburgenſe*, de Quedelimbourg, la ſemaine de Pâque, par le Légat Otton. On y déclara nulles toutes les ordinations faites par les excommuniés, & on y anathématiſa l'Antipape Guibert avec onze autres Evêques ou Cardinaux. On y interdit l'uſage des œufs & du fromage en Carême. On y ordonna la continence aux Clercs conſtitués dans les Ordres ſacrés. Le Roi Herman, nouveau rival de l'Empereur Henri IV, étoit préſent à ce Concile, où l'autorité du Pape fut défendue & portée au-delà de ſes bornes.

1085 * *Moguntinum*, de Mayence, le 29 Avril, par les Schiſmatiques, en préſence de l'Empereur Henri, & des Légats de l'Antipape Guibert. On y reconnut Guibert pour Pape légitime, & on y confirma la dépoſition de Grégoire VII, avec excommunication contre lui & tous ceux qui le reconnoiſſoient pour Pape. (*Conc. Germ.* T. II.)

1085 *Compendienſe*, de S. Corneille de Compiegne, par 10 Evêques & 19 Abbés. Evrard, Abbé de Corbie, y fut dépoſé, & on y confirma les priviléges de l'Egliſe de Saint Corneille.

1087 *Capuanum*, de Capoue, le 21 Mars. Didier, Abbé du Mont-Caſſin, y accepta enfin la Papauté qu'il avoit refuſée. Il fut ſacré à Rome le Dimanche après l'Aſcenſion, 9 de Mai, & on l'appella Victor III.

1087 *Beneventanum*, par Victor III, au mois d'Août. Le Pape y dépoſa Guibert & l'anathématiſa. Il y excommunia auſſi Hugues de Lyon & Richard, Abbé de Marſeille, qui faiſoient ſchiſme avec lui. Il y défendit enfin les inveſtitures ſous peine d'excommunication, avec le conſentement de tout le Concile.

1088 *Fuſelenſe*, de Huzillos près de Palentia en Eſpagne, par Richard, Abbé de S. Victor de Marſeille, Légat d'Urbain II, l'Archevêque de Tolede, & 11 Evêques, pluſieurs Abbés & nombre de Seigneurs Laïques. On y dépoſa l'Evêque de Compoſtelle accuſé de haute trahiſon; on le mit en priſon, & on lui donna un ſucceſſeur. Dans le même Concile on marqua les limites des Dioceſes de Burgos & d'Oſma. (Pagi.)

1089 *Romanum*, ſous Urbain II, de 115 Evêques, où ce Pape, dit Berthold, confirme les Statuts de ſes Prédéceſſeurs, Guibert, chaſſé de Rome, s'en retourna à Ravenne. Il eſt remarquable que depuis l'Aſſemblée de Brixen, où il fut fait Antipape, il continua de ſe nommer Guibert, Archevêque de Ravenne, dans toutes ſes chartes, hors une ſeule où il prend le nom de Clément; & ce qu'il y a de plus ſingulier encore, celles où il ſe nomme Guibert, ſont datées du Pontificat de Clément, comme ſi c'étoient deux hommes différens.

1089 *Melfitanum*, de Melfe dans la Pouille, par Urbain II, le 10 Septembre, de 70 Evêques & 12 Abbés. Le Duc Roger y fit hommage-lige au Pape, & on y publia 16 Canons ſur la Simonie, ſur le luxe & l'incontinence des Clercs. Romuald de Salerne met ce Concile en 1090 au mois de Septembre, Indiction XIII, ſur quoi D. Ruinart obſerve que Romuald commence l'année comme les Grecs au mois de Septembre, ce qui revient à l'an 1089, ſuivant notre maniere de commencer l'année. Mais en ce cas l'Indiction ſeroit fautive. Le Pellegrino penſe qu'il y a ici faute de Copiſte & pour l'année & pour l'Indiction. Ce qui eſt plus vraiſemblable. Il eſt vrai cependant que Loup Protoſpathe, qui ſuit auſſi l'uſage des Grecs pour le commencement de l'année, place au mois de Septembre 1089 le Concile dont il s'agit. Mais il faut ſuppoſer que cet Hiſtorien n'eſt pas uniforme dans ſa maniere de compter les années, & que quelquefois, par inattention ſans doute, il emploie l'année vulgaire des Latins. (S. Marc.)

1089 *Santonenſe*, le 4 Novembre, dans lequel Amé, Evêque d'Oléron paſſe à l'Archevêché de Bordeaux. La plupart des modernes le mettent en 1088; mais D. Ruinart (*vit. Urbani II*, p. 70) prouve qu'il eſt de 1089.

1090 *Toloſanum VII*, de Toulouſe, au Printems, par les Légats aſſiſtés des Evêques de diverſes Provinces, & en particulier par Bernard, Archevêque de Tolede, retournant de Rome en Eſpagne. On y corrigea divers abus, & à la priere du Roi de Caſtille, on envoya une Légation à Tolede pour y rétablir la Religion.

1091 *Narbonenſe*, en faveur de l'Abbaye de la Graſſe & contre la Simonie. La date de ce Concile eſt ainſi marquée: *Factum eſt hoc anno Domini MXC. XIII. kal. Apr. regnante Ludoico.* Comme on commençoit alors l'année à Pâque dans le Languedoc, le 19 Mars de l'année 1091, ſelon notre uſage, appartenoit, dans le comput de cette Province, à l'an 1090. Pour le nom du Prince *Louis régnant alors*, c'eſt une faute du Copiſte, qui aura mis au lieu de Philippe premier, Louis le Gros, ſon fils, quoiqu'il ne fût pas encore aſſocié à la Royauté. (Vaiſſete.)

1091 *Beneventanum*, par Urbain II, le 28 Mars. On y réitéra l'anathême contre Guibert & ſes partiſans, & on y fit quatre Canons.

1091 *Legionenſe*, de Léon, par le Légat Rainier (depuis Pape Paſcal II) que le Pape Urbain II avoit ſubſtitué au Légat Richard ſur les plaintes des Evêques Eſpagnols contre ce dernier. Cette Aſſemblée ſe tint à la ſuite des obſéques de Don Garcie, Roi de Galice, mort le 22 Mars de cette année. Après avoir caſſé les Actes du Concile de Huzillos, on ordonna l'élargiſſement de l'Evêque de Compoſtelle, dont la dépoſition fut néanmoins confirmée, & on déclara illégitime l'ordination de ſon ſucceſſeur. Enſuite prenant en conſidération les plaintes portées ſur la confuſion qui régnoit dans la célébration de l'office divin, on fit deux Decrets, dont l'un portoit que la Liturgie de S. Iſidore ſeroit ſuivie autant qu'elle ſe trouveroit conforme à l'Ordre romain, & l'autre que pour l'uniformité l'écriture gauloiſe ſeroit ſubſtituée à la gothique dans les Livres d'Egliſe. L'écriture gauloiſe, dit le P. Mabillon, avoit déjà prévalu dans toute l'Europe. Guillaume le Conquérant la porta en Angleterre; les Empereurs de la ſeconde race la firent recevoir en Allemagne & en Italie. Elle fut introduite en Eſpagne par les Moines de Cluni, & ſur-tout par Bernard, tiré de cette Congrégation pour être placé ſur le Siége de Tolede, & l'un des Préſidens de ce Concile.

1091 ou 1092 *Stampenſe*, d'Etampes. Le Pape Urbain II ayant dépoſé à Rome Geofroi, Evêque de Chartres, le Clergé de cette Egliſe regardant le Siége comme vacant, avoit élu pour le remplir Yves, Abbé de S. Quentin; & ce choix avoit été approuvé par le Roi. Mais Richer, Archevêque de Sens, refuſa de conſacrer l'Elu, regardant la dépoſition de Geofroi comme illégale, attendu que ſon affaire n'avoit point été portée au Tribunal de la Province. Yves ſur cette difficulté prit le parti d'aller ſe faire ſacrer à Rome. C'eſt au ſujet de cette élection & de cette ordination également irrégulieres que le Concile dont il s'agit fut aſſemblé. Mais Yves voyant qu'on ſe diſpoſoit à lui faire ſubir le ſort de ſon prédéceſſeur, appella au Pape.

1092 ou environ. *Sueſſionenſe*, où Roſcelin fut convaincu d'erreur & obligé de l'abjurer, mais par crainte d'être aſſommé par le peuple, comme il le déclara depuis. Il diſoit que les trois Perſonnes divines étoient trois choſes, ſéparées, comme trois Anges; enſorte toutefois qu'elles n'avoient qu'une volonté & une puiſſance: autrement il auroit fallu dire, ſelon lui, que le Pere & le Saint-Eſprit s'étoient incarnés. Il ajoutoit que l'on pourroit dire véritablement que c'étoient trois Dieux, ſi l'uſage le permettoit.

1092 *Szabolchenſe*, de Szabolchs dans le Comté de Niyr en Hongrie, par Séraphin, Archevêque de Strigonie, en préſence du Roi Ladiſlas. On y fit, de concert avec ce Prince & la Nobleſſe, un corps de Loix eccléſiaſtiques & civiles, diviſé en trois Livres. (Peterfy, *Conc. Hung.* T. I, Manſi, T. II.) *Deeſt in Venetâ.*

1093 *Remenſe*, avant Pâque, par l'Archevêque Rainaud de Martigné, où l'on oblige Robert le Frizon, Comte de Flandre, à ceſſer de s'emparer de la ſucceſſion des Clercs, après leur mort. On y reçoit la Bulle d'Urbain II, qui permettoit au Clergé d'Arras de ſe donner un Evêque propre. Cette Egliſe étoit réunie depuis long-tems à celle de Cambrai.

1093 *Trojanum*, de Troie en Pouille, le 11 Mars, par Urbain II, d'environ 75 Evêques & 12 Abbés. On y parla des mariages entre parens, & on y confirma la Treve de Dieu.

1093 *Cantuarienſe*, de Cantorbery, le 4 Décembre, pour le ſacre de S. Anſelme, élu Archevêque de cette Egliſe. Sur les rémontrances de Thomas, Archevêque d'Yorck, on y corrigea le Décret d'élection, où l'Egliſe de Cantorbery étoit appellée Métropole de toute l'Angleterre, & au lieu du mot de *Métropole*, on mit celui de *Primatiale*. (D. Cellier.)

1094 *Rokhingamiæ*, du Château de Rokhingam en Angleterre, les 11 & 12 Mars, où l'on décide, contre l'avis de S. Anſelme, Archevêque de Cantorbery, que ce Prélat

ne peut, ſans le conſentement du Roi, promettre obéiſſance, ni demander le *Pallium* au Pape Urbain II, attendu que ce Prince ne l'avoit pas encore reconnu. (*Edit. Veneta.*)

1094 *Moguntinum*, de tous les Evêques d'Allemagne, avec les Princes de l'Empire, à la mi-Carême. On n'en ſait point l'objet. Nous ſuivons Côme de Prague pour la date de ce Concile, que le P. Manſi place en 1095. Le P. Hartzheim n'en parle point.

1094 *Conſtantienſe*, dans la Semaine-Sainte, par Gebehard, Evêque de Conſtance & Légat du Pape en Allemagne. On y renouvella la défenſe d'entendre l'Office célébré par les Prêtres Simoniaques ou incontinens, & on y fixa les Quatre-Temps de Mars à la premiere ſemaine de Carême, & ceux de la Pentecôte à la ſemaine de l'Octave de la même Fête. On y régla de plus qu'il n'y auroit que trois Fêtes dans la ſemaine de Pâque & dans celle de la Pentecôte; car juſqu'alors on chomoit la ſemaine entiere.

1094 *Remenſe*, le 17 Septembre, & les trois jours ſuivans. Le Roi Philippe eſpéroit y faire approuver ſon mariage avec Bertrade, vu que Berthe, ſa premiere femme, étoit morte la même année. Trois Archevêques & huit Evêques y aſſiſterent; mais Yves de Chartres ne voulut point s'y trouver, & en appella au Pape. Il ne lui auroit point été permis, diſoit-il, de dire la vérité impunément dans cette Aſſemblée. Il ajouta après : Que le Roi faſſe contre moi tout ce que Dieu lui permettra de faire; qu'il m'enferme, qu'il m'éloigne, qu'il me proſcrive; j'ai réſolu, avec la grace de Dieu, de tout ſouffrir pour ſa Loi.

1094 *Auguſtodunenſe*, d'Autun, le 16 Octobre, par Hugues de Lyon, Légat, avec 32 Evêques & pluſieurs Abbés. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur Henri & l'Antipape Guibert, & l'on excommunia, pour la premiere fois, le Roi Philippe, pour avoir épouſé Bertrade du vivant de ſa femme légitime. Ceux qui s'étonnent que ces Légats aient oſé prononcer une excommunication contre Philippe dans ſon propre Royaume, ne font pas attention qu'Autun faiſoit partie de la Bourgogne dont le Duc étoit, à peu de choſe près, auſſi maître dans ſes Domaines que le Roi dans les ſiens.

1095 *Placentinum*, de Plaiſance en Lombardie, commencé le premier Mars & fini le 7 du même mois, par Urbain II. D. Mabillon fait commencer ce Concile le 4 Mars, ſans rien oppoſer à l'autorité de deux anciens manuſcrits qui portent le premier de ce mois ſuivant le P. Labbe. Deux cens Evêques s'y trouverent, avec près de 4000 Clercs & plus de 30000 Laïques. La premiere & la troiſieme Seſſion ſe tinrent en pleine campagne. L'Impératrice Praxede, ou Adélaïde vint s'y plaindre de ſon époux l'Empereur Henri, & l'y accuſa publiquement des infamies qu'il lui avoit fait ſouffrir en ſa perſonne. Philippe, Roi de France, y obtint un délai juſqu'à la Pentecôte. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur de Conſtantinople y vinrent demander du ſecours contre les Infideles. On y renouvella la condamnation de l'héréſie de Bérenger, & on y établit clairement la foi de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Les Nicolaïtes, les Prêtres ou Clercs majeurs incontinens, les Simoniaques y furent auſſi condamnés, de même que les Ordinations faites par Guibert & par les autres excommuniés. Le jeûne des Quatre-Temps fixé aux mêmes jours que nous l'obſervons aujourd'hui : ce qui doit être remarqué pour certaines dates des Chartes avant ce Concile, où l'on fit encore d'autres Réglemens qui ne peuvent être ici tous rapportés. On dit que ce fut à ce Concile que le Pape inſtitua la Préface que l'on chante aux Meſſes de la Vierge.

1095 * *Anglicanum*, dans la troiſieme ſemaine de Carême. Les Evêques y font un crime à S. Anſelme d'avoir reconnu le Pape Urbain II ſans le conſentement du Roi. On paſſe trois jours en conteſtations. S. Anſelme, ferme dans ſa réſolution, demande un ſauf-conduit pour ſortir du Royaume. Les Barons lui obtiennent un ſurſis juſqu'à la Pentecôte.

1095 *Claromontanum*, de Clermont en Auvergne, commencé le 18 Novembre par Urbain II, & terminé le 28 du même mois. Treize Archevêques vinrent à ce Concile, & 205 Prélats portant croſſe, tant Evêques qu'Abbés, ſelon Berthold; d'autres en comptent 400. On y confirma tous les Décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melfe, à Bénévent, à Troie & à Plaiſance. On y fit pluſieurs nouveaux Canons, dont il ne nous reſte que les ſommaires pour la plupart. Le 28e Canon eſt conçu en ces termes : *Ne quis communicet de altari, niſi corpus ſeparatim & ſanguinem ſimiliter ſumat, niſi per neceſſitatem & per cautelam.* Le vrai ſens de ce Canon, comme le démontre M. de Marca, n'eſt pas d'obliger les Laïques à toujours communier ſous les deux eſpeces, mais de proſcrire l'uſage de donner le corps du Seigneur, trempé dans le ſang, comme on faiſoit dans l'Egliſe Grecque, & en tant d'endroits de l'Egliſe Latine, qu'Yves de Chartres étoit d'avis qu'on tolérât cet abus. A l'égard de la communion ſous la ſeule eſpece du pain, elle étoit en uſage de tems immémorial dans l'Egliſe de Jéruſalem; & depuis la premiere croiſade, elle devint fréquente en Occident. Le 19e Canon porte que ſi quelqu'un, pourſuivi par ſes ennemis, ſe réfugie auprès de quelques Croix ſur les chemins, il doit y trouver un aſyle comme dans les Egliſes. De là l'uſage de planter beaucoup de Croix ſur les grandes routes. Le Pape confirma dans ce Concile la primatie accordée à l'Egliſe de Lyon par Grégoire VII. On y établit le petit Office de la Vierge pour tous les jours, & ſon Office canonial pour tous les Samedis non empêchés. On y confirma la Treve de Dieu, & on y excommunia le Roi Philippe à cauſe de ſon mariage avec Bertrade. Le Pape y défendit de plus qu'aucun Evêque rendît foi lige au Roi ou à des Laïques. Mais de tous les Actes de ce Concile, le plus fameux eſt celui de la publication de la Croiſade pour le recouvrement de la Terre Sainte. Les ſuites en ont été importantes pour toute l'Europe, & pour la France en particulier. V. *les Rois de Jéruſalem.*

1096 *Rotomagenſe*, de Rouen, au mois de Février. On y examina les Décrets du Concile de Clermont; & après avoir confirmé les Ordonnances du Pape, on fit 8 Canons, dont le 6e défend aux Laïques, comme aux Clercs, de porter de longs cheveux, ſous peine d'excommunication.

1096 *Turonenſe*, la troiſieme ſemaine de Carême, par le Pape Urbain II, dans l'Egliſe Cathédrale, nommée alors de S. Maurice, aujourd'hui de S. Gatien, & non dans celle de S. Martin, comme le marque la Chronique de Maillezais. On y confirma les Décrets du Concile de Clermont, & le Pape refuſa d'abſoudre le Roi Philippe, comme les Evêques en partie le demandoient. L'Aſſemblée fut terminée par une proceſſion générale à S. Martin. L'Auteur contemporain de la Chronique de Tours, rapporte qu'Urbain ſe fit couronner à l'entrée de la porte d'une couronne de palmier, *ſuivant l'uſage qui ſe pratiquoit à Rome.* Comme cette coutume ne s'obſerve plus, & que c'eſt ici le ſeul exemple qu'on en remarque dans l'hiſtoire, on peut croire que les Papes employoient alors cette cérémonie pour exciter les peuples au voyage de la Terre Sainte. Car les Pélerins à leur retour en rapportoient des branches de palmier, qu'ils dépoſoient ſur un Autel pour les conſacrer à Dieu. Ce Concile où ſe trouverent 64 Evêques, & le précédent, ſont datés de l'an 1095, *more Gallico*, ſelon les François, qui commençoient alors l'année à Pâque.

1096 *Nemauſenſe*, de Nîmes, depuis le 6 Juillet juſqu'au 14, par le Pape Urbain II, 4 Cardinaux & pluſieurs Evêques. On y fit 16 Canons, qui ne ſont la plupart que ceux de Clermont, que le Pape confirma dans tous les Conciles qu'il tint enſuite. Le plus remarquable de ceux de Nîmes, eſt celui qui maintient les Moines dans le droit d'exercer les fonctions ſacerdotales. Le Roi Philippe, à ce qu'on prétend, y fut abſous de l'excommunication, après avoir promis de quitter Bertrade. Cependant D. Vaiſſete, d'après D. Ruinart, ſoutient que Philippe ne fut abſous qu'au commencement de l'année ſuivante; & nous ſommes de cet avis.

1096 *Hibernienſe*, d'Irlande. Il nous en reſte une Lettre écrite au nom du Roi Murchertach, du Clergé & du peuple de cette Iſle à S. Anſelme, pour l'engager à ériger l'Egliſe de Waterford en Evêché.

1097 *Sanctonenſe*, de Saintes, le 2 Mars, par le Légat Amé. On y ordonna qu'on jeûneroit toutes les veilles des Fêtes d'Apôtres. Ce Concile eſt daté de l'an 1096, ſuivant le ſtyle de France.

1097 *Remenſe*, de Reims, par l'Archevêque Manaſſés II, où l'on condamne Robert, Abbé de S. Remi, à continuer de rendre obéiſſance à l'Abbé de Marmoutiers, dont il avoit été Moine. Robert ayant appellé de ce jugement à Rome, le Pape Urbain II déclara qu'un Moine, tiré d'une Abbaye pour être mis à la tête d'une autre, n'appartenoit plus à la premiere, & devenoit Moine du lieu dont il étoit Abbé. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1097 *Gerundenſe*, de Gironne, le 13 Décembre, par l'Archevêque de Tarragone & 3 Evêques. On y prend des meſures pour maintenir les libertés eccléſiaſtiques.

1098 * *Romanum*, par 8 Cardinaux, 4 Evêques & 4 Prêtres Schiſmatiques. (Guibert étoit abſent.) Ils écrivirent une

Lettre datée du 7 Août, pour s'attirer des partiſans; mais cette Lettre fut mépriſée par tous les Catholiques.

1098 *Barenſe*, de Bari, le premier d'Octobre, par le Pape Urbain, à la tête de 183 Evêques. S. Anſelme y prouva, en préſence des Grecs, avec tant de netteté, que le Saint-Eſprit procede du Pere & du Fils, qu'on y prononça anathême contre tous ceux qui le nieroient. Le même Saint obtint, par ſes prieres, qu'on n'y excommuniât point le Roi d'Angleterre qui le perſécutoit. Loup Protoſpata & le Chronographe de Bari mettent ce Concile en 1099, parce qu'ils commençoient l'année le premier Septembre comme les Grecs.

1099 *Romanum*, la troiſieme ſemaine après Pâque, 25 Avril, par le Pape Urbain, à la tête de 150 Evêques, du nombre deſquels étoit encore S. Anſelme. Entre autres choſes on y fit 18 Canons, dont les 11 premiers ſont mot pour mot tirés de ceux de Plaiſance; enſuite on y prononça excommunication contre tous les Laïques qui donneroient les inveſtitures des Egliſes, & contre tous les Eccléſiaſtiques qui les recevroient.

1099 *Audomarenſe*, de S. Omer, le 14 de Juillet, par Manaſſés de Reims, & 4 de ſes Suffragans. On y publia 5 articles touchant la Treve de Dieu, avec ordre de les obſerver, ſous peine d'excommunication.

1100 *Lambethenſe*, de Lambeth en Angleterre, par S. Anſelme. Le Roi Henri I vouloit épouſer Mathilde, fille de Malcolme, Roi d'Ecoſſe. Mais on l'en détournoit ſur ce que Mathilde, élevée dès ſon enfance dans un Monaſtere, y avoit été offerte, diſoit-on, à Dieu par ſes parens. Ce fut pour éclaircir ce fait qu'il aſſembla le Concile de Lambeth. Mathilde y ayant comparu, proteſta & s'offrit de prouver par témoins qu'elle n'avoit jamais été engagée à la vie religieuſe, ni par ſon choix, ni par le vœu de ſes parens. La Princeſſe gagna ſa cauſe, & devint femme de Henri. (Wilkins.)

1100 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 30 Septembre. Norgaud, Evêque d'Autun, accuſé de Simonie, y fut déclaré ſuſpens de toute fonction épiſcopale & ſacerdotale; mais Hugues de Flavigni, accuſé du même crime, fut renvoyé abſous dans ſon Abbaye.

1100 *Melphitanum*, de Melphe dans la Pouille, au mois d'Octobre, où le Pape Paſcal II excommunia la ville de Bénévent pour s'être ſouſtraite (on ne ſait pour quel ſujet) à l'obéiſſance du S. Siége. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1100 *Pictavienſe*, de Poitiers, le 18 Novembre, par deux Légats aſſiſtés d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Norgaud d'Autun y fut dépoſé, & on fit 16 Canons, dont le premier porte que les Evêques donneront la tonſure aux Clercs, & les Abbés aux Moines. Le 5e défend aux Abbés l'uſage des gants, des ſandales & de l'anneau dans les fonctions eccléſiaſtiques, ſans une permiſſion expreſſe du Pape. *Il n'eſt point parlé là de mitre*, dit D. Mabillon (*Ann.* T. V, p. 428); *& je n'en trouve aucun veſtige dans les priviléges des tems antérieurs.* Le 10e Canon déclare habiles aux fonctions curiales les Chanoines Réguliers, & le 11e les interdit aux Moines. On voulut renouveller enſuite l'excommunication du Roi Philippe & de Bertrade. Mais le Duc d'Aquitaine qui étoit préſent, & qui avoit alors publiquement une maîtreſſe, s'oppoſa vivement à l'entrepriſe des Légats, déclarant qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on excommuniât en ſa préſence le Roi, ſon Seigneur. Ses gens firent un ſi grand vacarme, que les Prélats, craignant pour leur vie, chercherent leur ſalut dans la fuite. Hugues de Flavigni dit au contraire qu'ils demeurerent fermes, ôtant leurs mitres pour préſenter aux coups leurs têtes nues; ce qui déſarma leurs ennemis, & leur laiſſa, dit-il, la liberté d'achever de prononcer l'excommunication. (Pagi.)

1100 *Anſanum*, d'Anſe, ſur la fin de l'année, compoſé de 4 Archevêques entre leſquels étoit S. Anſelme, & de 8 Evêques. Hugues, Archevêque de Lyon, y demanda un ſubſide pour les frais du voyage qu'il devoit faire à Jéruſalem avec la permiſſion du Pape. On y excommunia ceux qui, ayant pris la Croix pour la Terre Sainte, négligeoient d'accomplir leur vœu.

1102 *Romanum*, vers la fin du mois de Mars, par Paſcal II, de tous les Evêques d'Italie, & des Députés de pluſieurs Ultramontains. Le Pape avoit écrit à l'Empereur pour l'inviter à s'y rendre, afin de rétablir l'ancienne union entre le Sacerdoce & l'Empire. Henri promit de s'y trouver, mais il manqua de parole, & n'envoya pas même faire ſes excuſes au Pape. On ſut au contraire qu'il travailloit à prolonger le ſchiſme, & à faire élire un nouvel Anti-pape; ce qui irrita Paſcal au point qu'il engagea le Concile à confirmer l'excommunication prononcée contre ce Prince par Grégoire VII & Urbain II. Paſcal la prononça de ſa bouche le Jeudi-Saint, 3 Avril, dans l'Egliſe de Latran, en préſence d'un peuple infini de diverſes nations. Mais comme l'Empereur & la plupart de ſes partiſans mépriſoient hautement les foudres de l'Egliſe, & publioient par-tout qu'elles n'avoient aucune force; (ce que les partiſans du Pape appelloient *l'héréſie Henricienne*) le Pape fit dreſſer dans le Concile cette formule de ſerment: « J'anathématiſe toute héréſie, & ſur-tout celle qui trouble » l'état préſent de l'Egliſe, & qui enſeigne qu'il faut mépriſer l'anathême & les cenſures; & je promets obéiſſance au Pape Paſcal & à ſes ſucceſſeurs ».

1103 *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, vers la fin de Septembre, par S. Anſelme. On y condamna la Simonie, & on y dépoſa 6 Abbés qui en furent convaincus. On fit enſuite pluſieurs Réglemens, dont le 9e défend aux Clercs d'avoir des habits de différentes couleurs, ſans déterminer celle qui leur eſt propre.

1103 *Mediolanenſe*, de Milan. Le Prêtre Liprand, qui avoit déjà perdu le nez & les oreilles pour avoir accuſé l'Archevêque Pierre Groſſolan de Simonie, y renouvelle cette accuſation, & s'offre de la prouver par l'épreuve du feu. Les Peres du Concile veulent l'en empêcher; mais preſſé par Groſſolan de ſortir du pays ou de faire l'épreuve, il paſſe entre deux buchers allumés ſans en être endommagé dans ſes habits. Il lui reſta néanmoins une bleſſure à la main & une autre à un pied, qui rendirent, aux yeux de quelques uns, l'épreuve ſuſpecte, quoiqu'elles lui fuſſent étrangeres; car l'une lui étoit venue des encenſemens qu'il avoit faits avant d'entrer dans le bûcher; l'autre du cheval d'un cavalier qui avoit appuyé ſon fer ſur le pied de Liprand, comme il ſortoit du bûcher. Groſſolan lui-même, jugeant que ces deux bleſſures étoient pour lui une reſſource inſuffiſante, prit le parti de ſortir de la ville, ainſi que les Evêques, qui partagerent avec lui toute la honte & la confuſion de ce ſingulier événement. (*Edit. Veneta*, T. XII, Muratori. *Ann.* T. VI.)

1104 *Romanum*, par le Pape Paſcal II, dans le Carême. Le Pape y fit une ſévere réprimande à Brunon, Archevêque de Treves, de ce qu'il avoit reçu l'inveſtiture de l'Empereur Henri. Brunon donna ſa démiſſion; mais trois jours après il fut rétabli.

Il ne paroît pas que le Pape ait fait aucun reproche à Brunon de ſon attachement à l'Empereur Henri, tout excommunié qu'il étoit, comme il n'en fit point à S. Otton pour le même ſujet, lorſqu'il le ſacra Evêque de Bamberg, le 17 Mai 1103. Ces exemples & d'autres encore du même tems font voir qu'on ne laiſſoit pas d'être Catholique, même aux yeux du S. Siége, quoiqu'on n'exécutât point à la rigueur les condamnations prononcées contre Henri; en un mot, que le pouvoir du Pape ſur le temporel des Souverains ne paſſoit point pour article de foi.

Pour être bon Catholique, il falloit obéir au Pape pour le ſpirituel, & à ſon Roi pour le temporel, ſans lui manquer de fidélité, quoique le Pape en diſpenſât. Voyez Fleury, *T. XIV, p.* 78 & ſuivantes. Voyez auſſi Pagi & Hartzheim ſur la différence de ce Concile de Rome d'avec celui de l'année ſuivante.

1104 *Trecenſe*, de Troyes, le 2 Avril, par le Légat Richard, Evêque d'Albane, & pluſieurs Evêques. Hubert, Evêque de Senlis, accuſé d'avoir vendu les Ordres ſacrés, s'y purgea par ſerment; & Godefroi, Abbé de Nogent, y fut nommé, malgré lui, Evêque d'Amiens. La Chronique de S. Pierre le Vif ſe trompe en rapportant ce Concile à l'an 1105, car ſa date porte, *quarto nonas Aprilis, anno ab Incarn. Dom.* MCIV, *Indict.* XII, *Epacta* XXII.

1104 *Balgenciacenſe*, de Beaugenci, le 30 Juillet, par le Légat Richard & pluſieurs Evêques, en préſence du Roi Philippe & de Bertrade, qui promirent avec ſerment de vivre ſéparés, non pour toujours, mais juſqu'à ce qu'ils euſſent obtenu diſpenſe du Pape, comme Yves de Chartres le mande à ſa Sainteté, *uſque ad veſtram diſpenſationem.* Cependant, malgré cette promeſſe, ils ne furent point encore abſous dans ce Concile, parce que les Evêques ne purent convenir entr'eux de la forme d'abſolution.

1104 *Pariſienſe XIII*, le 2 Décembre, où le Roi & Bertrade furent abſous, après avoir promis par ſerment de n'avoir plus enſemble aucun commerce criminel, & même de ne ſe voir qu'en préſence de témoins non ſuſpects; promeſſe qu'ils n'accomplirent point. Cette Aſſemblée étoit compoſée des Prélats des trois Provinces, de Tours, de Sens & de Reims, ſuivant la Lettre de convocation du Pape Paſcal, rapportée dans le 3e Tome du Spicilége, p. 128.

1105 *Romanum*, au Palais de Latran, le 26 Mars. Paſcal II y excommunia le Comte de Meulent & ſes complices, que l'on accuſoit d'être cauſe que le Roi d'Angleterre s'opiniâtroit à ſoutenir les inveſtitures; il y excommunia auſſi ceux qui les avoient reçues.

1105 *Romanum*, dans le mois de Mai, où le Pape rétablit Pierre Groſſolan ſur le Siége de Milan. Mais il ne put jamais faire exécuter le Décret de ſon rétabliſſement, tant étoit puiſſant, dit Muratori, le parti qui lui étoit oppoſé.

1105 *Quintiliburgenſe vel Northuſenſe*, de l'Abbaye de Quedlimbourg, ſelon les uns, de Northauſen en Thuringe, ſuivant les autres, le 29 Mai, dans la ſemaine avant la Pentecôte. On y condamna la Simonie & le concubinage des Prêtres, & on y confirma la paix de Dieu. On promit auſſi de réconcilier, par l'impoſition des mains, ceux qui avoient été ordonnés par les Schiſmatiques, & on ordonna que ces Evêques Schiſmatiques ſeroient dépoſés. Le Roi Henri V, révolté contre l'Empereur, ſon pere, étant ſurvenu à cette Aſſemblée, y proteſta avec larmes qu'il n'avoit accepté le Sceptre que malgré lui, ajoutant qu'il étoit prêt à le rendre à ſon pere, pourvu qu'il ſatisfît le Pape. Le Concile parut perſuadé de la ſincérité de ce diſcours. (*Conc. Germ.* T. III.)

1105 *Remenſe*, le 2 Juillet, où l'on ſubſtitue Odon, Abbé de S. Martin de Tournai, à Gaucher, Evêque de Cambrai, dépoſé au Concile de Clermont en 1095, pour ſon attachement à l'Empereur Henri IV. Gaucher ſe maintint dans ſon Siége tant que ce Prince vécut. (*Spicileg.* T. XII.)

1105 *Conventus Moguntinus*, Diete de Mayence aſſemblée le jour de Noël par le Roi Henri V. Les Légats du Pape y aſſiſterent avec plus de 52 Seigneurs Laïques de l'Empire & un grand nombre de Prélats. On y renouvella les anathêmes prononcés contre l'Empereur, l'Antipape Guibert & leurs adhérens. Le premier, renfermé dans le Château de Binghem, envoie demander à la Diete la permiſſion de s'y rendre. On ne lui fait point de réponſe; le peuple de Mayence en murmure. Les Seigneurs Laïques, craignant une émeute, tranſportent la Diete, le 29 Décembre, à Gilenheim, où ils font venir ce Prince. Le Légat Richard y ſurvient inopinément. L'Empereur ſe jette à ſes pieds, confeſſe ſes crimes & lui en demande l'abſolution. Richard le renvoie au Pape. La Diete, également ſourde à ſes remontrances, confirme ſa dépoſition, & le fait reconduire à Binghem. Le jeune Henri retourne avec les Seigneurs à Mayence, d'où il envoie demander à ſon pere les ornemens royaux. L'Empereur les remet; le fils en eſt revêtu ſolemnellement le jour de l'Epiphanie 1106 par Rothard, Archevêque de Mayence, en préſence des Légats qui lui impoſent les mains. Telle eſt l'époque du ſacre de Henri V, avec ſes principales circonſtances, ſuivant l'Annaliſte Saxon, qui met cette Aſſemblée en 1106, parce que l'année commençoit alors à Noël en Allemagne.

1105 *Florentinum*, de Florence, ſur la fin de l'année, par le Pape Paſcal II. On y diſputa beaucoup contre l'Evêque du lieu, qui diſoit que l'Antechriſt étoit déjà né. Le tumulte fut ſi grand, qu'on ne put rien décider. (Muratori.)

1106 *Pictavienſe*, de Poitiers, le 25 Juin (& non le 26 Mai), par le Légat Brunon, Evêque de Segni. Boëmond, Prince d'Antioche, y étoit préſent, & on y publia ſolemnellement la Croiſade. On y traita auſſi diverſes matieres eccléſiaſtiques.

1106 *Lexovienſe*, de Liſieux, vers la mi-Octobre, aſſemblé par Henri I, Roi d'Angleterre. Les Réglemens de ce Concile regardent plus le Civil que l'Eccléſiaſtique. Auſſi les Seigneurs Laïques y étoient-ils en plus grand nombre que les Prélats.

1106 *Guaſtallienſe*, de Guaſtalle ſur le Pô, le 22 Octobre. Paſcal II, aſſiſté d'un grand nombre d'Evêques & de Clercs, des Ambaſſadeurs de Henri V, Roi d'Allemagne, & de la Princeſſe Matilde en perſonne, y ordonna que la Province d'Emilie ne ſeroit plus ſoumiſe à la Métropole de Ravenne: ainſi il ne lui reſta que la Province de Flaminie. On y uſa d'indulgence en faveur des Evêques ordonnés dans le Schiſme, pourvu qu'ils ne fuſſent, ni uſurpateurs, ni Simoniaques, ni coupables d'autres crimes, & on y renouvella les défenſes faites aux laïques de donner les inveſtitures.

1107 *Trecenſe*, de Troyes, vers l'Aſcenſion. Paſcal II exhorta les peuples à la Croiſade, & le Concile excommunia tous ceux qui violeroient la Treve de Dieu. Le mariage de Louis le Gros avec Lucienne de Rochefort y fut déclaré nul ſous prétexte de parenté. On y rétablit la liberté des élections, & on y confirma la condamnation des inveſtitures, ſur leſquelles les Allemands ne s'étoient point accordés avec les Romains dans la conférence de Châlons, tenue quelques jours auparavant. (*Edit. Venet.* T. XI, Manſi, *Suppl.* T. II.)

1107 *Londinenſe*, de Londres, le premier Août, par S. Anſelme. On y accorda les hommages au Roi, comme le Pape le permettoit, & on y défendit les inveſtitures par la Croſſe & l'Anneau. Anſelme écrivit cette bonne nouvelle au Pape, en lui marquant le ſervice que Robert, Comte de Meulent, avoit rendu à l'Egliſe en cette occaſion.

1107 *Jeroſolymitanum.* Gibelin d'Arles, Légat, aſſiſté des Evêques du Royaume, y ayant dépoſé Ebremar, intrus à Jéruſalem du vivant de Daïmbert, lui donna l'Egliſe de Céſarée à cauſe de ſa ſimplicité. Gibelin fut enſuite élu par le Concile Partiarche de Jéruſalem.

1108 *Londinenſe*, de Londres, par S. Anſelme, à la Cour de la Pentecôte, 24 Mai. On y fit 10 Canons, qui portent entre autres choſes, que les Prêtres qui n'ont pas obſervé la défenſe du Concile de Londres de 1102, s'ils veulent encore célébrer la Meſſe, quitteront leurs femmes, & ne pourront plus leur parler que hors de leurs maiſons & en préſence de deux témoins.

1108 *Beneventanum*, le 12 Octobre, par le Pape Paſchal II, touchant les inveſtitures & le luxe des habits des Clercs.

1109 Les Editeurs des Conciles placent en 1109 un prétendu Concile de Reims, où Godefroi, Evêque d'Amiens, convainquit de faux le titre d'exemption de l'Abbaye de Saint Valeri. Voyez la réfutation de cette fable dans l'Hiſt. Litt. de la Fr. *T. X*, *pp.* 730-736.

1110 *Romanum*, le 7 de Mars. Paſcal II y renouvella les Décrets contre les inveſtitures, & les Canons qui défendent aux laïques de diſpoſer des biens des Egliſes.

La même année, Richard, Evêque d'Albane, tint trois Conciles en France, l'un à Clermont en Auvergne, à la Pentecôte, le ſecond à Toulouſe, peu de tems après la Pentecôte, (c'eſt le huitieme de cette Ville,) & le troiſieme à S. Benoît-ſur-Loire, le premier Octobre. Il ſe tenoit alors peu de Conciles ſans Légats du Pape.

1110 *Colonienſe*, de Cologne, par Frédéric, Archevêque de Cologne, où Sigebert, Moine & député de Gemblours, célebre écrivain, obtint la canoniſation de Guibert, qui avoit fondé ce Monaſtere 148 ans auparavant. Cette cérémonie ſe fit ſolemnellement quelque tems après ce Concile, en levant de terre le corps du Saint. (*Conc. Germ.* T. III.)

1110 *Conſtantinopolitanum*, où l'on condamne l'héréſie des Bogomiles. L'Empereur Alexis Comnene y publie auſſi une Conſtitution ſur les élections & ſur les devoirs des Prélats. (*Edit. Venet.* T. XII, Manſi, *Suppl.* T. II.)

1111 *Verulanum*, de Véroli, entre Anagni & Vélétri, où l'on obligea Grimald, Archichanoine de S. Paterne, à reconnoître la juriſdiction de l'Evêque Diocéſain. Fabricius met ce Concile en 1140; mais D. Mabillon prouve qu'il eſt de 1111. (*Muſ. Ital.* T. I, p. 242.)

1111 *Lateranenſe I.* Le Roi Henri V étant convenu avec le Pape Paſcal II que le Clergé lui rendroit les régales, & que lui réciproquement ſe déſiſteroit des inveſtitures, ce Prince vint à Rome pour faire ratifier ſolemnellement ce traité. On aſſembla à ce ſujet, le 12 Février, le Concile dont nous parlons. Mais lorſqu'on étoit ſur le point de conclure, il arrive du trouble, l'Aſſemblée eſt rompue, on court aux armes. Le Pape eſt emmené priſonnier par Henri, qui lui fait ſigner le 11 Avril un autre traité par lequel Henri laiſſe au Clergé les régales & reprend les inveſtitures. Le lendemain le Pape célébra la Meſſe, & donna la Commuuion & le baiſer de paix au Prince en ſigne d'une amitié que rien ne devoit altérer. Enſuite de ces actes religieux, on prit gaîment le chemin de Rome, où Henri reçut des mains du Pape la Couronne Imperiale. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1112 *Lateranenſe II*, le 18 Mars & les cinq jours ſuivans, d'environ 100 Evêques. Paſcal II y révoqua le privilége des inveſtitures. Le fameux Gérard, Evêque d'Angoulême, fut chargé de porter à l'Empereur le Décret de révocation, contenant qu'il eſt contre le S. Eſprit & contre l'inſtitution canonique d'exiger qu'un Evêque élu ſuivant les regles par le Clergé & le peuple, ne ſoit pas ſacré, qu'il n'ait reçu auparavant l'inveſtiture du Roi. Le Légat s'acquitta de cette commiſſion périlleuſe avec une fermeté qui déſarma le Prince. Les Actes de ce Concile ſont datés du Lundi 28 Mars dans l'édition du P. Labbe, mais mal, parce que le 28 Mars ne tomboit pas un Lundi. Il faut y ſubſtituer le 18, comme porte l'édition de Manſi.

1112 *Anſanum*, d'Anſe. Les Evêques de la Province de Sens appellés à ce Concile par l'Archevêque de Lyon, refuſerent de s'y trouver, ne voulant point reconnoître la juriſ-

diction. Nous avons, dans les collections des Conciles, leur réponſe à ce Prélat, avec ſa réplique. On n'eſt point ſûr que ce Concile ſe ſoit tenu. Du moins il n'en reſte aucun Acte.

1112 *Viennenſe*, le 16 Septembre, par Gui, Archevêque de Vienne, & Légat. Les Evêques y jugent que l'inveſtiture reçue d'une main laïque, eſt une héréſie. Ils condamnent le privilége extorqué par le Roi Henri, anathématiſent ce Prince, & le ſéparent du ſein de l'Egliſe, juſqu'à une pleine ſatisfaction. C'eſt ce que n'avoit point fait le Pape au Concile de Latran; mais il confirma celui-ci par une Lettre du 20 Octobre.

Yves de Chartres ne croyoit point l'inveſtiture permiſe; mais il ne la croyoit point auſſi une héréſie, comme on le voit dans une Lettre qu'il écrivit à Joceran, Archevêque de Lyon, cette année 1112. Joceran lui répond, que l'inveſtiture en ſoi n'eſt point une héréſie, mais que l'héréſie conſiſte à ſoutenir qu'elle eſt permiſe. Géofroi de Vendôme ſoutient au contraire que l'inveſtiture eſt une héréſie ſuivant la tradition, & que celui qui l'autoriſe eſt un hérétique. On le croit le premier auteur qui ſe ſoit ſervi de l'allégorie des deux glaives.

1112 *Aquenſe*, d'Aix en Provence. On y fit trois Canons, dont le premier ordonne que l'Archevêque d'Aix percevra la quatrieme partie de tous les revenus eccléſiaſtiques de ſon Archevêché. (*Edit. Venet. ſola*, T. XII.)

1112 ou environ. *Jeroſolymitanum*, par Conon, Légat, en Paleſtine. On y excommunie l'Empereur Henri V, pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits au Pape Paſcal II.

1114 *Strigonienſe*, de Gran ou Strigonie, vers le mois de Janvier, par l'Archevêque Laurent, avec 6 de ſes Suffragans & 4 autres Evêques. On y fit 65 Canons ſur la Diſcipline, dont le 31ᵉ eſt conçu en ces termes: *Presbyteris uxores, quas legitimis ordinibus acceperint, moderatiùs habendas, prævisâ fragilitate, induliſimus.* (Péterfy, T. I.)

1114 *Vindſorienſe*, de Windſor près de Londres, où l'on élut pour Archevêque de Cantorbery, après cinq ans de vacance, Raoul, Evêque de Rocheſter, le 26 Avril.

1114 *Cyperanum* ou *Ceperanum*, de Céperano, petite ville ſur le Garillan, le 12 Octobre, par le Pape Paſcal II. L'Archevêque de Bénévent y fut dépoſé pour une affaire purement temporelle; & celui de Caſſano remit aux pieds du Pape, du conſentement de l'Abbé du Mont-Caſſin, l'habit Monaſtique qu'il avoit été contraint de recevoir dans cette Abbaye, pour obéir à Roger, Comte de Sicile. Dans ce même Concile, Paſcal donna l'inveſtiture des Duchés de Calabre & de la Pouille à Guillaume, fils du Comte Roger.

1114 *Legionenſe*, de Léon, le 18 Octobre, par Bernard, Archevêque de Tolede, & tous les Prélats des Aſturies, de Léon & de Galice. On y fit 10 Canons ſur la Diſcipline. (Ferréras.)

1114 *Palentinum*, de Palentia. On y déclara nul le mariage d'Alphonſe, Roi d'Aragon, & d'Uraque, pour cauſe de parenté. Ferréras met ce Concile au 25 Octobre.

1114 *Compoſtellanum*, le 17 Novembre. On adopta dans celui-ci les 10 Canons qui avoient été dreſſés dans celui de Léon, & on y en ajouta 15 autres. (D'Aguirre, Hardouin, Ferréras.)

1114 *Bellovacenſe*, de Beauvais, le 6 Décembre, par Conon, Cardinal & Légat, aſſiſté des Evêques de trois Provinces. On y excommunia l'Empereur Henri, on y frappa des mêmes cenſures Thomas de Marle, qui pilloit impunément les Egliſes de ſon voiſinage, & on y renouvella pluſieurs Décrets des derniers Papes, touchant la conſervation des biens eccléſiaſtiques, & les autres points de Diſcipline les plus néceſſaires alors. On y parla auſſi de quelques Hérétiques que le peuple brûla à Soiſſons ſans attendre le jugement des Eccléſiaſtiques, craignant qu'il ne fût trop doux, & on remit à délibérer au Concile ſuivant ſur S. Godefroi, qui avoit quitté ſon Evêché d'Amiens pour ſe retirer à la Chartreuſe.

1115 *Sueſſionenſe*, le 6 de Janvier, d'où on envoya aux Freres de la Chartreuſe, pour les prier & leur ordonner de renvoyer Godefroi, Evêque d'Amiens; ce qui fut éxécuté dans le Carême ſuivant.

1115 *Remenſe*, le 28 Mars, par le Légat Conon. Il y excommunia encore l'Empereur Henri, & renvoya à ſon Siége d'Amiens l'Evêque Godefroi. Ce Prélat fut reçu de ſon peuple avec joie, parce qu'il étoit fort regretté; quoi qu'en diſe au contraire Guibert, Abbé de Nogent, trop paſſionné contre Godefroi qui l'avoit précédé dans ſon Abbaye, pour mériter créance dans le mal qu'il en dit. On dépoſa dans ce même Concile Adalberon IV, Evêque de Metz, pour ſon attachement à l'Empereur. Mais il ne fut remplacé que quatre ans après.

Le même Légat tint deux autres Conciles cette année, l'un à Cologne le Lundi de Pâque 19 Avril, l'autre à Châlon-ſur-Marne le 12 Juillet; dans l'un & dans l'autre il réitéra l'excommunication contre l'Empereur. Pluſieurs Evêques & Abbés de Normandie ayant refuſé de ſe trouver au Concile de Châlons, Conon les dépoſa. Le Roi d'Angleterre, Henri I, irrité de cette conduite du Légat, en porta ſes plaintes au Pape, qui rétablit les Prélats dépoſés.

1115 *Trenorchienſe*, de Tournus, le 15 Août, par Gui, Archevêque de Vienne, Légat & depuis Pape, ſous le nom de Calliſte II. Ce Prélat y décide en faveur des Chanoines de S. Jean de Beſançon la conteſtation ſur la dignité d'Egliſe matrice, que les Chanoines de Saint Etienne de la même ville leur diſputoient. Le Pape Paſcal n'approuva pas ce jugement; il ordonna d'aſſembler un nouveau Concile qui ſe tint la même année à Dijon & par le même Légat; mais ſans aucun fruit. Cette conteſtation ne fut terminée que l'an 1253. (Labbe, *T. X.* Pagi.)

1115 *Trojanum*, de Troie dans la Pouille, le 24 Août, par le Pape Paſcal II. On y établit la Treve de Dieu pour trois ans.

1115 *Ovetanum*, d'Oviédo, en préſence de la Reine Uraque & de ſa Cour. On y fit des Réglemens contre ceux qui pilloient les Egliſes & contre ceux qui violoient les aſyles ſacrés. (Pagi.)

1115 *Colonienſe*, de Cologne, aux Fêtes de Noël, où l'on renouvelle l'excommunication contre l'Empereur Henri. Le Légat Dietéric devoit y préſider; mais il mourut en chemin. Ce Concile eſt daté dans Tritheme, *Chron. Hirſaug.* de l'an 1116, parce que l'année commençoit alors à Noël en Allemagne. (Pagi & *Ed. Veneta*, T. XII.)

1115 *Syriacum*, de Syrie, après Noël, par l'Evêque d'Orange, Légat du Pape, où Arnoul, Patriarche de Jéruſalem, fut dépoſé.

1116 *Lateranenſe*, le 5 Mars. Paſcal II y condamna le privilége extorqué par l'Empereur, ſous un anathême perpétuel, & tout le Concile, qui étoit très nombreux, s'écria: Ainſi ſoit-il. Brunon, Evêque de Segni, dit enſuite: « Rendons graces à Dieu de ce que le Pape, notre Chef & notre Maître, témoigne tant de regret d'avoir accordé un privilége qui contient une héréſie. Qu'appellez-vous héréſie? reprit avec chaleur Jean, Evêque de Vulturne. Oui, héréſie, répliqua Brunon. Apprenez, lui repartit Jean, que l'héréſie ſuppoſe une volonté libre de la part de celui qui en eſt l'auteur, & que le privilége accordé par le Pape n'eſt que le fruit de la contrainte & de la force. » L'Empereur n'y fut point excommunié; mais le Pape y approuva ce que les Légats avoient fait dans leurs Conciles, où ce Prince l'avoit été pluſieurs fois. On y renouvella la défenſe de donner ou recevoir l'inveſtiture. Dans ce Concile, Ponce, Abbé de Cluni, qui s'arrogeoit le titre d'*Abbé des Abbés*, fut réfuté par Jean, Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui lui prouva que ce titre n'appartenoit qu'à l'Abbé du Mont-Caſſin.

1116 *Saliſberienſe*, de Saliſbéri, le 20 Mars, en préſence du Roi Henri I. On veut y contraindre Turſtain, élu Archevêque d'Yorck, de promettre obéiſſance à l'Archevêque de Cantorbery. Il le refuſe & aime mieux renoncer à ſon Siége. Il y monta néanmoins dans la ſuite, & ſans faire l'acte qu'on exigeoit de lui. (Wilkins.)

1116 *Lingonenſe*, célébré en pleine campagne entre Lux & Til-Chatel, au Dioceſe de Langres, aujourd'hui de Dijon, à une lieue de Beze, le 8 Juin, par Gui, Archevêque de Vienne. L'objet de ce Concile furent les brigandages qui ſe commettoient, principalement à l'égard des biens eccléſiaſtiques. L'Archevêque de Vienne y fit un diſcours ſi pathétique, que les peuples, émus juſqu'aux larmes, jurerent de mener déſormais une vie modérée & paiſible. Les Reliques de l'Abbaye de Beze, dont la principale étoit celle de S. Prudent, Martyr, qu'on y avoit apportées, opérerent, dit-on, des miracles ſi évidens & ſi bien prouvés, que le Duc de Bourgogne, Hugues II, s'en étant fait rendre compte, marqua ſon indignation à ceux qui les attribuoient à la ſupercherie intéreſſée des Moines de Beze. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1116 *Divionenſe*, de Dijon, par le même. On y ordonna aux Chanoines Réguliers de S. Etienne de retourner à cette Egliſe, qu'ils avoient abandonnée pour aller vivre dans la ſolitude. Ce Concile eſt vraiſemblablement le même que celui dont parle la Chronique de Bonneval ſous l'an 1017,

ſans en marquer aucun détail. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1117 *Mediolanenſe*, de Milan, par l'Archevêque Jourdain, vers la fin de Février. Ce fut dans une prairie nommée le Broglio que ce Concile ſe tint. On y éleva deux théâtres, ſur l'un deſquels étoient les Evêques, les Abbés, & autres Prélats inférieurs; ſur l'autre étoient les Conſuls avec les Juriſconſultes; & autour des uns & des autres, une grande multitude de Clercs, de Vierges & de Laïques. L'objet de cette Aſſemblée étoit la réformation des mœurs. C'eſt tout ce qu'on en ſait. (Pagi.)

1117 *Beneventanum*, au mois d'Avril, où Paſcal II excommunia Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, ſon Légat, pour avoir couronné l'Empereur à Rome durant la retraite du Pape au Mont-Caſſin.

1118 *Toloſanum IX*, de Toulouſe, vers le mois de Février, où l'on conclut le voyage d'Eſpagne pour le ſecours d'Alfonſe, Roi d'Arragon, qui gagna une grande bataille contre les Maures le 6 Décembre. Le 10 du même mois il prit Saragoſſe, &c. (Vaiſſete.)

1118 *Capuanum*, de Capoue, où Gélaſe II excommunia l'Empereur Henri & ſon Antipape Bourdin qu'il venoit de faire élire.

1118 *Rotomagenſe*, de Rouen, le 7 Octobre, ou plutôt, ſuivant Pagi, le 5 Novembre. (Aſſemblée mixte.) Henri, Roi d'Angleterre, y traita de la paix du Royaume avec les Seigneurs & Raoul de Cantorbery, tandis que Géofroy de Rouen y traitoit des affaires de l'Egliſe avec quatre de ſes Suffragans & pluſieurs Abbés. Conrad, Légat du Pape Gélaſe, s'y plaignit de l'Empereur & de l'Antipape Bourdin, en demandant aux Egliſes de Normandie le ſecours de leurs prieres, & encore plus de leur argent, dit Orderic, auteur du tems.

1118 vers la fin de l'année. *Viennenſe*, par le Pape Gélaſe. Les Actes en ſont perdus. La réalité de ce Concile eſt atteſtée contre le P. Pagi & M. de S. Marc qui la combattent, par la Chronique de Saxe, par celle de l'Abbé d'Uſperg, & par celle des Archevêques de Vienne, donnée par extrait dans le XII.e Tome de D. Bouquet, p. 346.

1119 *Beneventanum*, le 10 Mars, par l'Archevêque Landulphe. On y dit anathême à ceux qui ravageoient le pays & dépouilloient les Egliſes. (Labbe, *T. X*, Pagi, *ad hunc ann.*)

1119 *Colonienſe*, par le Légat Conon, où l'on publia l'excommunication de l'Empereur Henri V. (Hartzheim, *T. III.*) Labbe & Manſi mettent ce Concile, ainſi que le ſuivant, en 1118.

1119 *Fritizlarienſe*, de Fritzlar dans la Heſſe, le 28 Juillet, par le Légat Conon. On y renouvella l'excommunication contre l'Empereur. S. Norbert y comparut pour ſe défendre contre ceux qui l'accuſoient de prêcher ſans miſſion. Il ſe juſtifia par les termes de ſon Ordination, ſuivant l'Auteur de ſa vie. (Manſi, *Suppl.* T. II. Bolland.)

1119 *Toloſanum X*, de Toulouſe, le 8 Juillet, par Caliſte II, aſſiſté des Cardinaux, des Evêques & des Abbés de Languedoc, &c. On y fit 10 Canons, dont le 3.e chaſſe de l'Egliſe les Manichéens, & ordonne qu'ils ſoient réprimés par les Puiſſances ſéculieres. Les Actes de ce Concile ſont datés du 6 Juin 1120, double faute de copiſte, relevée par D. Vaiſſete.

1119 *Remenſe*, de Reims, par le Pape Caliſte II, aſſiſté de 15 Archevêques, de plus de 200 Evêques, & d'environ autant d'Abbés; depuis le 19 Octobre juſqu'au 30 du même mois. Louis le Gros y porta ſes plaintes au ſujet de la Normandie dont le Roi d'Angleterre privoit ſon neveu; mais le Concile n'en jugea point. S. Norbert y étant venu nupieds & en habit de pénitent, y fit confirmer par Caliſte les pouvoirs que Gélaſe lui avoit accordés de prêcher l'Evangile en tous lieux. On fit dans ce Concile 5 Décrets contre les principaux abus du tems, contre la Simonie, les inveſtitures, les uſurpations, & l'incontinence des Eccléſiaſtiques. Dans le 4.e on défend de rien exiger pour le Baptême, les ſaintes Huiles ou l'onction des malades, & la ſépulture. On y dreſſa un autre Décret pour la Treve de Dieu; mais on n'y put conclure la paix projettée entre le Pape & l'Empereur. Ce dernier étoit à Mouſon, où le Pape ſe tranſporta pendant la tenue du Concile. Mais ſon voyage fut inutile. L'Empereur ne voulut point exécuter la promeſſe qu'il avoit faite avec ſerment de renoncer aux inveſtitures. Le Pape à ſon retour prit le parti de l'excommunier avec l'Antipape Bourdin.

1119 *Rotomagenſe*, au mois de Novembre, par l'Archevêque Géofroi. On y défend aux Prêtres tout commerce avec les femmes, ce qui excita une ſédition.

1120 *Bellovacenſe*, depuis le 18 juſqu'au 29 Octobre, par le Légat Conon & les Evêques de trois Provinces. On y canoniſa S. Arnoul de Soiſſons. Le reſte eſt ignoré.

1120 *Neapolitanum*, de Naplouſe en Paleſtine. On y exhorta le peuple à la converſion de ſes mœurs pour appaiſer la colere de Dieu, & on y fit 25 Canons ſur la Diſcipline.

1122 *Sueſſionenſe*, par le Légat Conon. On y obligea Abélard de brûler de ſa propre main ſon Livre de la Trinité, & on l'envoya à S. Médard, d'où il fut peu de tems après renvoyé à S. Denis. Le P. Labbe met ce Concile en 1120, le P. Pagi en 1121. Mais comme il eſt certain, par le témoignage d'Abélard lui-même, (*Epiſt. I, c. 9.*) qu'il ſe tint peu après la mort de Guillaume de Champeaux, arrivée au mois de Janvier 1122, (N. S.) ſuivant le nouveau *Gallia Chriſtiana*, on ne peut le placer que dans le cours de cette même année.

1122 *Vormatienſe*, Aſſemblée de Worms, le 8 Septembre. L'Empereur y renonça aux inveſtitures, & le Pape lui conſerva le droit de donner les régales, qui ſont les droits royaux de juſtice, de monnoie, de péage, ou autres ſemblables, accordés à des Egliſes, ou à des particuliers. C'eſt ainſi que l'union de l'Empire & du Sacerdoce fut rétablie le 22 ou le 23 Septembre. Pagi, Hartzheim.)

1123 *LATERANENSE*, de Latran. IX Concile général, & le premier d'Occident, ſous Calliſte II, depuis le 18 Mars juſqu'au 5 Avril. (Manſi.) Il s'y trouva plus de 300 Evêques & plus de 600 Abbés, en tout près de 1000 Prélats. Il ne nous reſte de ce Concile que 22 Canons, dont la plupart ſont répétés de pluſieurs Conciles précédens.

1124 On rapporte à cette année différens Conciles, tenus en France par le Légat Pierre de Léon, qui fut depuis Antipape, ſous le nom d'Anaclet. Ces Conciles ſont ceux de Chartres, de Clermont, de Beauvais & de Vienne; mais on ne ſait rien de ce qui s'y eſt paſſé. (Pagi, Hardouin.)

1124 *Biſuntinum*. Le ſujet de cette Aſſemblée fut préciſément le même qui détermina en 1116 celle de la plaine de Lux au Dioceſe de Langres. On voulut guérir les peuples de la fureur de piller les Egliſes. C'eſt de l'Auteur des miracles de S. Prudent, Martyr, que nous tirons ce récit. Il rapporte qu'Anſeric, Archevêque de Beſançon, ayant fait publier l'annonce d'une Aſſemblée pour une de ces Fêtes où il étoit d'ordinaire aux peuples d'aller en pélerinage, & d'y aller preſque nus, dans la crainte d'être dévaliſés & dépouillés par les voleurs, il ſe trouva, non loin des murs de Beſançon, dans une plaine qu'arroſe le Doux, un nombre prodigieux de perſonnes de tout âge & de toute condition; qu'on y apporta, comme à Lux, les Reliques de Beze, & entre autres un bras de S. Remi que le peuple prenoit pour celui de S. Prudent, & qu'il ſe fit pluſieurs miracles par l'interceſſion du S. Martyr. L'Auteur donne lieu de conjecturer que l'une de ces Fêtes étoit celle de la Pentecôte.

1125 *Londinenſe* ou *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter près de Londres, le 8 ou le 9 de Septembre, & les deux jours ſuivans, par Jean de Creme, Légat du Pape Honorius II, aſſiſté des Archevêques de Cantorbery & d'Yorck, de 20 Evêques & d'environ 40 Abbés. On y fit 17 Canons qui ne font que confirmer les anciens. Le Légat y harangua avec beaucoup de force contre le concubinage des Prêtres. Mais, ſi l'on en croit Roger d'Hoveden, Henri d'Huntington, Matthieu Paris, & Walter Hemingford, il corrompit par ſa conduite le fruit de ſon diſcours, ayant été ſurpris la nuit ſuivante avec une courtiſane. La Chronique de Siméon de Durham met ce Concile en l'an 1126 de J. C. & l'an 25 du regne de Henri. C'eſt une faute de copiſte; il faut l'an 26 du regne de Henri, & l'an 1125 de J. C. puiſque Simeon ajoute à ces dates celle de la premiere année d'Honorius II.

1127 *Wormatienſe*, au mois d'Avril, par le Cardinal Pierre, en vertu des ordres du Pape Honorius II, où l'on examine l'élection de Godefroy, Archevêque de Treves, faite près de trois ans auparavant, & taxée de Simoniaque par le Clergé de Treves. On ignore le réſultat de cette Aſſemblée : on ſait ſeulement qu'après qu'elle fut terminée, Godefroy, ſoit de gré, ſoit de force, abdiqua. (*Conc. Germ.* T. III.) Manque *in Venetâ.*

1127 *Londinenſe*, ou *Weſtmonaſterienſe*, le 13 Mai, & les deux jours ſuivans, où l'on fit 12 Canons pour la réformation des mœurs. (Wilkins.)

1127 ou environ. *Nannetenſe*, de Nantes, ſous le Comte Conan, par les Evêques de Bretagne. On y abolit la coutume qui attribuoit au Seigneur tous les meubles d'un mari ou d'une femme, après la mort de l'un & de l'autre, lorſqu'ils ne laiſſoient point d'enfans, & celle qui attribuoit au Prince les débris des naufrages. On y fit auſſi quelques Réglemens de Diſcipline.

1127 *Trojanum*, de Troie, dans la Pouille, ſur la fin de Novembre, où le Pape Honorius II confirme l'excommunication qu'il avoit prononcée à Bénévent contre Roger, pour avoir pris le titre de Duc de Pouille & de Calabre, & pour ſ'être emparé des terres de ce Duché.

1128 *Trecenſe*, de Troyes en Champagne, le 13 Janvier, par le Légat Matthieu d'Albane, aſſiſté des Archevêques de Reims & de Sens, de 13 Evêques en tout, de S. Bernard & de quelques autres Abbés. On y jugea qu'il étoit à propos de donner une Regle par écrit & l'habit blanc aux Templiers, dont l'Ordre avoit commencé en 1118. (Voyez Hugues des Païens *parmi les Gr. Maîtres du Temple.*)

1128 *Ravennenſe*, de Ravenne, où le Pape Honorius II dépoſa les Patriarches d'Aquilée & de Veniſe, ou de Grado, pour avoir été favorables aux Schiſmatiques. (Pagi.)

1128 *Rotomagenſe*, au mois d'Octobre, par le Légat Matthieu d'Albane. Ce Prélat, après avoir conféré avec le Roi d'Angleterre ſur les beſoins de l'Egliſe, aſſembla par ſon ordre les Evêques & les Abbés de Normandie, avec leſquels il fit trois Réglemens de Diſcipline en préſence du Roi. (*Order. Vital.*).

1128 *Papienſe*, de Pavie, par le Cardinal Jean de Crême, où l'on excommunia Anſelme, Archevêque de Milan, pour avoir couronné Roi d'Italie Conrad, Duc de Franconie, rébelle envers l'Empereur Lothaire. (*Edit. Venet. ſola*, T. XII.)

1129 *Pariſienſe* V, dans l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, en préſence du Roi, par Matthieu d'Albane. On y parla de la réforme de pluſieurs Monaſteres, & en particulier de celui d'Argenteuil, dont on diſperſa les Religieuſes, pour y mettre des Moines de S. Denis. Le Décret, touchant Argenteuil, fut confirmé par l'Evêque de Paris, enſuite par le Pape, & enfin par le Roi. (D. Cellier.)

1129 *Catalaunenſe*, de Châlons-ſur-Marne, le 2 Février. Henri de Verdun y abdiqua l'épiſcopat, ſuivant le conſeil de S. Bernard.

1129 *Palentinum*, de Palentia au Royaume de Léon, la premiere ſemaine de Carême. On y fit 17 Canons, relatifs aux abus du tems.

1129 *Londinenſe*, le premier Août. Les Evêques y furent trompés par le Roi, qui ſ'appropria le droit de punir les Prêtres incontinens, dont il tira beaucoup d'argent ſans les corriger. (Wilkins.)

1129 *Toloſanum*, ſuivant le P. Labbe & D. Cellier. Voyez ce Concile à l'an 1229.

1130 *Anicienſe*, du Puy en Vélay, vers le mois de Mars, ou d'Avril, au ſujet de la double élection d'Innocent II & d'Anaclet II à la Papauté. S. Hugues, Evêque de Grenoble, perſuadé que l'élection d'Innocent, quoique faite clandeſtinement, & par le plus petit nombre des Cardinaux, étoit légitime, engage l'Aſſemblée à le reconnoître pour Pape, & à excommunier Anaclet comme Schiſmatique. La grande réputation de S. Hugues, & l'autorité que ſes vertus & 50 ans d'épiſcopat lui donnoient dans l'Egliſe, porterent au parti d'Anaclet un coup dont il ne put ſe relever. Mais il faut faire attention que S. Hugues, alors accablé d'infirmités, avoit 78 ans; que c'eſt ſa derniere action d'éclat; & qu'on nous apprend dans ſa vie que bientôt après il perdit la mémoire. Il mourut le premier Avril 1132; & deux ans après, Innocent par reconnoiſſance le mit au nombre des Saints. (S. Marc.) Le Pere Daniel ſe trompe, en diſant que le Pape Innocent aſſiſta en perſonne à ce Concile. Il étoit pour lors à Avignon. (Baronius.)

1130 *Stampenſe*, d'Etampes, Aſſemblée mixte de Prélats & de Seigneurs, au mois d'Avril, en préſence de Louis le Gros. On ſ'en rapporta à S. Bernard, qui déclara le vrai Pape Innocent II, & Pierre de Léon, Antipape. Il étoit donné à ce Saint de ſubjuguer tous les eſprits par la force de ſon éloquence, indépendamment du mérite des moyens; car ceux qu'il employa dans la cauſe d'Innocent, ne prévaudroient aujourd'hui dans aucun Tribunal réglé.

1130 *Herbipolenſe*, de Würtzbourg, au mois d'Octobre. Innocent II y fut reconnu Pape en préſence de ſon Légat, & confirmé par l'Empereur Lothaire.

1130 *Claromontanum*, de Clermont en Auvergne, vers la fin de Novembre, par Innocent II, qui reçut Conrad, Archevêque de Saltzbourg, & Eribert de Munſter, envoyés du Roi Lothaire. On y fit 13 Canons.

1130 *Carrionenſe*, au Royaume de Léon, par Hugues, Cardinal-Prêtre & Légat du S. Siége, avec les trois Archevêques de Taragone, de Tolede & de Compoſtelle, & 14 Evêques, le Roi Alfonſe VIII préſent. Il ne reſte de cette Aſſemblée qu'un jugement rendu en faveur de l'Abbaye de Cluni, contre les Religieux de S. Facond, au Dioceſe de Burgos, qui réclamoient la terre nommée la Vallée-Verte, dont les Cluniſtes avoient la poſſeſſion où ils furent maintenus. (*Archiv. de Cluni, Tiroir*, Eſpagne, 4e *liaſſe cottée* 40.)

1131 *Leodienſe*, de Liege, le 29 Mars. Lothaire préſent avec la Reine, ſon épouſe, & 36 Evêques, y reçut le Pape avec honneur; & on y rétablit Otton, Evêque d'Halberſtat, dépoſé trois ans auparavant au Concile de Mayence. (*Conc. Germ.* T. III.)

1131 *Remenſe*, le 19 Octobre, par Innocent II. Treize Archevêques, 263 Evêques & un grand nombre d'Abbés, de Clercs & de Moines François, Allemands, Anglois & Eſpagnols y aſſiſterent. Le plus diſtingué des Abbés étoit S. Bernard. L'élection du Pape Innocent y fut confirmée, & Pierre de Léon excommunié, ſ'il ne revenoit à réſipiſcence. On y publia 17 Canons qui ſont à peu près les mêmes que les 13 du Concile de Clermont de l'année précédente. Le 6e défend aux Chanoines Réguliers & aux Moines d'exercer la plaidoirie & la médecine, à raiſon de leur profeſſion. Mais comme ces arts ne pouvoient être exercés que par des perſonnes lettrées, & que les Laïques ne l'étoient pas, il étoit néceſſaire que l'Egliſe tolérât qu'ils fuſſent exercés par les Clercs Séculiers. Le 11e ordonne de garder la Treve de Dieu, ſous peine d'excommunication; 1° *depuis le coucher du Soleil de la* 4e *Férie* (ou du Mercredi) *juſqu'au lever du Soleil de la* 2e *Férie* (ou du Lundi); 2° *depuis l'Avent du Seigneur juſqu'à l'Octave de l'Epiphanie*; 3° *depuis la Quinquagéſime juſqu'à la Pentecôte.* Le 12e porte : *Nous défendons en toute maniere ces Féries ou Fêtes déteſtables, où les Nobles ſ'aſſemblent & combattent témérairement pour faire parade de leur force & de leur audace, d'où ſouvent il arrive mort d'homme & danger pour les ames.* Mais il ne paroît pas, dit M. Fleury, que ces défenſes de l'Egliſe, quoique ſouvent réitérées, aient eu aucun effet pour empêcher les Joutes & les Tournois, dont l'uſage a continué d'être fréquent pendant 400 ans. Le Pape ſacra le 25 Octobre dans ce Concile le Roi Louis le Jeune, en préſence du Roi Louis le Gros, ſon pere.

1131 *Moguntinum*, de Mayence, où Brunon de Strasbourg, accuſé d'être intrus dans ce Siége, remit ſa dignité entre les mains de Matthieu, Légat du Pape. (Pagi.)

1132 *Placentinum*, de Plaiſance, après Pâque, par Innocent II, aſſiſté de pluſieurs Evêques de Lombardie, &c.

1132 *Creiſſanum*, de Creixan, dans le territoire de Narbonne, le 5 Décembre, par Arnauld, Archevêque de Narbonne. On y établit une ſauve-garde à Creixan, dont les Evêques marquerent les limites par des croix qu'ils y firent planter, avec anathême contre ceux qui donneroient atteinte à cette ſauve-garde. (Vaiſſete.)

1133 *Jotrenſe*, de l'Abbaye de Jouarre au Dioceſe de Meaux. On y frappa d'excommunication les auteurs du meurtre de Thomas, Prieur de S. Victor, commis le 20 Août de la même année. (Pagi, *ad an.* 1135.)

1134 *Piſanum*, de Piſe, le 30 Mai, à la Pentecôte, de tous les Evêques d'Occident, par Innocent II. S. Bernard y aſſiſta. On y excommunia de nouveau Pierre de Léon & ſes fauteurs, ſans eſpérance de rétabliſſement. Ce Concile eſt daté de l'an 1135, ſuivant le calcul Piſan.

1136 *Londinenſe*, au mois de Janvier, où l'on traita des beſoins de l'Egliſe & de l'Etat, en préſence du Roi Etienne. (Pagi, à l'an 1135, n. XXXVII & ſuivans.)

1136 *Northamptonienſe*, en Northumbre, le 29 Mars, convoqué par le Roi Etienne. On y élut l'Archidiacre Robert, ſon parent, pour remplir le Siége d'Exceſter, vacant par le décès de Guillaume de Waravaſt. On y nomma auſſi à deux Abbayes. Les Editeurs des Conciles ſe trompent en rapportant celui-ci à l'an 1133, puiſque le Roi Etienne ne fut reconnu qu'à la fin de 1135.

1136 *Burgenſe*, de Burgos, au mois d'Octobre, par Gui, Cardinal-Légat, venu en Eſpagne pour l'introduction du Rit Romain dans les Offices divins, & pour réconcilier enſemble les Rois de Navarre & de Caſtille, qui étoient en guerre. (Pagi, *ad hunc an.* & *Edit. Venet.* T. XII.)

1137 *Melfenſe*, au lieu nommé Lago-Péſole près de Melfe, le 18 Juillet, où l'Empereur Lothaire, aſſiſté de pluſieurs Evêques, réconcilia l'Abbé & les Moines du Mont-Caſſin avec le Pape Innocent II.

1138 *Londinenſe*, le 13 Décembre, par le Légat Albéric, aſſiſté de 18 Evêques & d'environ 30 Abbés. On y fit 17 Canons, la plupart répétés des derniers Conciles. (Wilkins.)

1139 *LATERANENSE II*, dixieme Concile général, ſous Innocent II, le 20 Avril. Il ſ'y trouva environ 1000 Evê-

ques. Le principal objet de ce Concile étoit la réunion de l'Egliſe. Dans le diſcours que le Pape fit à l'ouverture de cette Aſſemblée, il dit ces paroles remarquables : « Vous ſavez que Rome eſt la capitale du monde, que l'on reçoit les dignités eccléſiaſtiques par la permiſſion du Pontife Romain comme à titre de fief, & qu'on ne peut ſans cela les poſſéder légitimement. » (*Chron. Mauriniac.*) Cette comparaiſon des dignités eccléſiaſtiques avec les fiefs étoit inouie juſqu'alors & devoit ſurprendre par ſa nouveauté. On fit enſuite 30 Canons, qui ſont preſque les mêmes que ceux du Concile de Reims en 1131, répétés mot pour mot, mais diviſés autrement. Le 29ᵉ néanmoins eſt neuf en ce qu'il défend l'uſage de l'arbalête à la guerre. C'eſt qu'on ne regardoit alors comme légitimes que les armes avec leſquelles on pouvoit montrer de la force & de l'adreſſe. Enfin on y condamna les erreurs d'Arnaud de Breſſe, ancien diſciple d'Abélard. Il déclamoit contre le Pape, les Evêques, les Clercs & les Moines, ne flattant que les Laïques.

1139 *Vintonienſe*, de Vincheſtre, le 29 Août & les deux jours ſuivans, par Henri de Blois, Evêque de Wincheſtre, contre le Roi Etienne ſon frere. Ce Prince en montant ſur le trône avoit permis imprudemment aux Evêques & aux Barons de fortifier leurs Châteaux ; ce qui facilita les moyens à Mathilde ſa rivale de ſe faire un puiſſant parti en Angleterre, & fournit aux Seigneurs l'occaſion de ſuppoſer des ſujets de mécontentement, & de ſe révolter. Etienne reconnut ſa faute ; & lorſqu'il crut ſa puiſſance bien affermie, il voulut retirer aux Evêques la permiſſion qu'il leur avoit accordée ; n'oſant point cependant les attaquer en corps, il commença par trois d'entre eux dont la fidélité lui étoit ſuſpecte, ſavoir ceux d'Eli, de Lincoln & de Saliſberi, qu'il ſomma de lui remettre leurs châteaux pour garans de leur fidélité. Sur leur refus, il envoya des troupes s'en emparer. Elles y trouverent des ſommes conſidérables. « Tout le Clergé prit feu pour ces trois Prélats ; & l'Evêque de Wincheſtre, homme inconſéquent & mauvais frere, aſſembla le Concile dont il s'agit, auquel il cita le Roi. Un célebre Juriſconſulte prouva que les trois Prélats avoient été punis, non comme Evêques, mais comme ſujets déſobéiſſans. L'Archevêque de Rouen, qui ſe trouvoit alors en Angleterre, & qu'on avoit invité à ſe trouver à ce Concile, demanda ſi les Evêques pouvoient prouver par les Canons qu'ils duſſent avoir en cette qualité des châteaux fortifiés ; ſi, lorſque le Royaume étoit menacé d'une invaſion, ils pouvoient, ſans être coupables de révolte, refuſer de remettre au Roi leurs châteaux, & ſi des ſujets dans ce cas pouvoient ſans crime ne pas ouvrir leurs places à leur Souverain. La cohue épiſcopale, dit M. de S. Marc que nous copions, ne fut point touchée de ces raiſons ; & le Légat, dont l'avis ne fut point ſuivi, propoſa d'excommunier le Roi. Les autres Evêques ſe contenterent de lui députer pour demander réparation de l'injure faite à leur Corps. » Depuis ce tems la guerre continua de déchirer également l'Angleterre & la Normandie.

1140 *Conſtantinopolitanum*, au mois de Mai, par le Patriarche Léon Stipyote. On y condamna les Ecrits de Conſtantin Chryſomale, mort auparavant, comme étant remplis, non ſeulement de nouveautés & d'extravagances, mais d'héréſies manifeſtes, & principalement de celles des Enthouſiaſtes & des Bogomiles.

1140 *Senonenſe*, le 2 Juin, par l'Archevêque Henri Sanglier, en préſence du Roi Louis le Jeune. Abélard, qui avoit demandé ce Concile pour juſtifier ſa doctrine, y eſt confondu par S. Bernard dès la premiere interpellation. On cenſura ſa doctrine, en réſervant ſa perſonne au S. Siége, auquel il avoit appellé. Le Pape Innocent le condamna comme Hérétique le 16 Juillet de la même année, fit brûler ſes Livres, & ordonna qu'il fût enfermé, ainſi qu'Arnaud de Breſſe. Abélard ſe déſiſta de ſon appel, & ſe retira dans l'Abbaye de Cluni où il conſacra le reſte de ſes jours à la pénitence. Sa mort arriva le 21 Avril de l'an 1142, au Prieuré de S. Marcel de Châlon.

1141 *Vintonienſe*, de Vincheſtre, le 7 Avril. Henri, Evêque de Vincheſtre & Légat du Pape, y fit reconnoître Mathilde pour Reine d'Angleterre, au préjudice d'Etienne, frere du Prélat, qu'elle tenoit alors en priſon, & y fit même excommunier ce Prince. (Pagi, *ad hunc an.* nº 8.) Wilkins met ce Concile en 1142 ; mais Guillaume de Malmeſburi, ſur lequel il ſe fonde, dit lui-même que l'année où ſe tint le Concile de Vincheſtre, le 14 des Calendes de Mars, ou le 16 Février, tomboit au premier Dimanche de Carême ; ce qui ne convient qu'à l'an 1141.

1141 *Antiochenum*, le dernier de Novembre, par le Légat Albéric, aſſiſté des Evêques de Syrie. On y dépoſa le Patriarche Raoul, & on mit à ſa place ſur le Siége d'Antioche Aimeri qui en étoit Doyen. (Guill. de Tyr, *L. v.*)

1141 *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter, le 7 Décembre. L'Evêque de Vincheſtre s'y excuſe d'avoir reconnu Mathilde pour Reine, & détermine les aſſiſtans à fournir des ſecours à Etienne, ſon frere, délivré de priſon, & préſent à cette Aſſemblée, pour ſe maintenir. (Pagi, *ad hunc an.*) Wilkins met ce Concile en 1142.

1141 *Nugarolienſe*, de Nogaro en Armagnac, où l'on termina la querelle de Bonhomme, Evêque d'Aire, & de Raymond-Sanche, Abbé de S. Séver-Cap-de-Gaſcogne, touchant l'Egliſe de la nouvelle ville de Mont-Marſan, que celui-ci avoit permis de bâtir ſans le conſentement du Prélat. (Voyez Béatrix II, Comteſſe de Bigorre.)

1142 *Latiniacenſe*, de Lagny. Les Moines de Marchienne s'y défendent contre Alviſe, Evêque d'Arras, qui ſe prétendoit en droit de leur donner un Abbé. Le Pape Innocent II avoit pris la défenſe des Moines, S. Bernard celle de l'Evêque. Les premiers gagnerent leur cauſe. Le Légat Yves, qui préſidoit à cette Aſſemblée, reprit, dit-on, l'Abbé de Clairvaux, des Lettres trop vives qu'il avoit écrites contre ces Religieux ; & celui-ci, ajoute-t-on, eut l'humilité de reconnoître ſon tort. L'Aſſemblée ſe termina par l'excommunication de Raoul, Comte de Vermandois, qui avoit épouſé Pétronille d'Aquitaine, du vivant de ſa femme, Eléonore de Champagne.

1142 *Londonienſe*, de Londres, à la mi-Carême, par le même, en préſence du Roi Etienne, contre ceux qui maltraitoient les Clercs & les empriſonnoient. Roger de Hoveden met ce Concile en 1143, & Matthieu Paris en 1142.

1143 *Jeroſolymitanum*, par le Légat Albéric, aux Fêtes de Pâque. Le Patriarche des Arméniens y aſſiſta. On y conféra avec lui ſur les articles de croyance où il différoit de nous, & il promit de les corriger. (Hardouin, *Conc.* T. VI.)

1143 *Conſtantinopolitanum I*, le 20 Août, contre deux prétendus Evêques, dont les Ordinations, faites par le ſeul Métropolitain, furent déclarées nulles : on les condamna encore comme étant de la ſecte des Bogomiles. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1143 *Conſtantinopolitanum II*, le premier Octobre. Le Moine Niphon y fut renfermé dans un Monaſtere, en attendant une plus ample information de ce qui le regardoit. (*Ibid.*)

1144 *Conſtantinopolitanum III*, le 22 Février. Niphon y fut enfin condamné pour avoir dit entre autres choſes, anathême au Dieu des Hébreux. On le renferma enſuite, & il demeura dans ſa retraite forcée pendant tout le Patriarchat de Michel Oxite.

1144 *Romanum*, où Lucius II ſoumet à l'Egliſe de Tours, comme à leur Métropole, toutes les Egliſes de Bretagne, avec cette reſtriction pour celle de Dol, que tant que Geofroi, qui en étoit Evêque, la gouvernera, il aura le Pallium & ne ſera ſoumis qu'au Pape. La Bulle eſt du 15 Mai.

Ce différend entre Tours & Dol ne fut entiérement terminé en faveur de Tours, que par la Bulle d'Innocent III, datée du premier de Juin 1199, & ſignée par 19 Cardinaux.

1145 *Bituricenſe*. Aſſemblée des Prélats & des Barons tenue à Bourges le jour de Noël, en préſence du Roi Louis le Jeune, pour leur manifeſter la réſolution où il étoit de ſe croiſer. C'étoit la coutume alors qu'aux Fêtes ſolemnelles nos Rois ſe fiſſent couronner par l'Evêque ou le Métropolitain du Dioceſe où ils ſe trouvoient. Samſon, Archevêque de Reims, ayant fait cette cérémonie en l'abſence de Pierre de la Châtre, Archevêque de Bourges, celui-ci s'en plaignit au Pape Eugene, comme d'une entrepriſe faite ſur ſes droits. Le Pape en conſéquence interdit à Samſon l'uſage du *Pallium* par ſes Lettres datées de Sutri le 26 Mars 1146. S. Bernard, ami de Samſon, écrivit au Pape (*Epiſt.* 246.) pour lui faire des remontrances ſur la ſévérité de ce jugement. (Pagi, Martenne, *Ampl. Coll.* T. I. *Præfat.*).

1146 *Vizeliacenſe*, de Vézelai, le jour de Pâque, 31 Mars. Louis le Jeune s'y croiſa avec la Reine Aliénor & grand nombre de Seigneurs, à la perſuaſion de S. Bernard, qui prêcha la Croiſade dans cette Aſſemblée, & appuya ſa prédication de pluſieurs miracles.

1146 *Lugduni Clavati, vel Laudunenſe*, Aſſemblée des Evêques & des Seigneurs, convoquée à Laon par le Roi Louis le Jeune, pour délibérer ſur les préparatifs de la Croiſade. On renvoya l'affaire à l'Aſſemblée ſuivante, ſans doute parce que celle-ci n'étoit pas aſſez nombreuſe. (Suger *vita Ludov. VII.*)

1146 *Carnotenſe*, Aſſemblée de Chartres, le 21 Avril. On y veut élire S. Bernard pour être le Chef de la Croiſade. Mais il refuſe conſtamment cet emploi, comme n'étant nullement aſſorti à ſon goût ni à ſa profeſſion.

1147 *Conſtantinopolitanum*, le 26 Février, où l'on dépoſe le Patriarche Côme à cauſe de ſes liaiſons avec l'Hérétique Niphon. (*Edit. Venet.* T. XII.)

1147 *Pariſienſe XV*, après les Fêtes de Pâque, par le Pape Eugene III. On y examina les erreurs de Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, ſur la Trinité. S. Bernard y diſputa contre Gilbert; mais le Pape remit la déciſion de cette diſpute au Concile qu'il devoit tenir l'année ſuivante à la mi-Carême.

1147 au mois de Décembre, ou dans les premiers jours de 1148. *Trevirenſe*, par Eugene III, avec 18 Cardinaux, pluſieurs Evêques & Abbés. On y examina les écrits de Sainte Hildegarde; le Pape lui-même les lut en préſence de tout le Clergé : tous les aſſiſtans en rendirent graces à Dieu & à S. Bernard en particulier. Le Pape en écrivit à la Sainte, lui recommandant de conſerver par l'humilité la grace qu'elle avoit reçue, & de déclarer avec prudence ce qui lui ſeroit révélé. (Pagi, Mabil.)

1148 *Remenſe*, commencé le 21 Mars, par le Pape Eugene III, (& non par le Légat Albéric, comme le marque un Moderne) aſſiſté de pluſieurs Evêques de France, de quelques uns d'Allemagne, d'Angleterre & d'Eſpagne. On y fit pluſieurs Canons, la plupart répétés d'autres Conciles, & rapportés diverſement en divers exemplaires. Le 6e prive de la ſépulture eccléſiaſtique les Avoués, *s'ils exigent des Egliſes au-delà de ce qui a été anciennement réglé.* Il abolit les Sous-Avoués qui faiſoient hommage à ceux qu'on appelloit grands & ſouverains Avoués. Ces nouveaux Officiers moins puiſſans, & par conſéquent plus avides que ceux dont ils dépendoient, n'étoient pour l'ordinaire occupés que du ſoin de s'enrichir. C'étoient moins des conſervateurs des Egliſes que des deſtructeurs & des brigands. Dans cette Aſſemblée S. Bernard entra de nouveau en lice avec Gilbert de la Porrée. La diſpute dura deux jours. Gilbert ayant été forcé de convenir que la nature divine, ſa bonté, ſa ſageſſe & ſes autres attributs étoient Dieu même, & non pas ſeulement la forme par laquelle il eſt Dieu, Geofroi, Diſciple de S. Bernard, lui ſoutint qu'il avoit auparavant dit le contraire, à quoi Gilbert répondit : « Quoi que j'aie ci-devant dit, voilà ce que je dis maintenant. Vous avez donc, répliqua Geofroi, votre dit & votre dédit, comme le Roi : *Ergo, ſicut Rex, habes dictum & dedictum* ». C'étoit une alluſion qu'il faiſoit à cet ancien proverbe qu'on appliquoit à celui qui déſavouoit ce qu'il avoit avancé, & dont nous ignorons l'origine : *Habet dictum & dedictum, ſicut Dominus Rex.* Le réſultat de la diſpute fut qu'on condamna quatre articles de Gilbert de la Porrée, auxquels les Evêques oppoſerent quatre autres articles énoncés dans leur profeſſion de foi, qu'ils préſenterent au Pape & aux Cardinaux, déclarant qu'ils ne s'en départiroient point. Gilbert ne fut point condamné perſonnellement, parce qu'il promit de corriger ce qu'il avoit mal enſeigné. Eon de l'Etoile, Gentilhomme Breton du pays de Loudeac, fut auſſi condamné dans cette Aſſemblée. C'étoit une maniere de fou, qui, entendant ſouvent prononcer dans l'Egliſe ces paroles, *per eum qui venturus eſt*, s'imagina qu'on parloit de lui, confondant *eum* avec Eon, dont la prononciation étoit ſemblable dans le pays; & ſur ce fondement il ſe regardoit comme le maître des vivans & des morts, & celui qui devoit les juger tous à la fin du monde. Quelques mois avant ce Concile, il avoit comparu en Bretagne devant le Légat Albéric & Hugues, Archevêque de Rouen, un bâton fourchu à la main. On lui demanda ce que ſignifioit ce bâton : *ces deux pointes, qui regardent le Ciel*, répondit-il, *ſignifient que Dieu, maître des deux tiers du monde, m'a cédé le troiſieme; & ſi je tournois ces deux pointes en bas, les deux tiers du monde ſeroient à moi, & je n'en laiſſerois qu'un tiers à Dieu.* Il fut condamné par le Concile à une priſon perpétuelle. Sa folie n'auroit mérité que du mépris, s'il n'avoit point fait de Diſciples. Mais il en eut à la honte de l'humanité; &, contre les loix de cette même humanité, des Seigneurs, & même des Evêques en firent brûler un grand nombre.

1150 *Bambergenſe*, de Bamberg, par Eberhart, Archevêque de Saltzbourg, où l'on examine la doctrine de Gérohus, Prévôt des Chanoines Réguliers de Reicherſperg, ſur J. C. qu'il ſoutenoit devoir être adoré dans ſon humanité comme dans ſa divinité. Cette doctrine fut jugée irrépréhenſible; & Folmar, accuſateur de Gérohus, rejetté avec mépris. (*Conc. Germ.* T. III. *Deeſt alibi.*)

1151 *Londinenſe*, de Londres, à la mi-Carême, par Thibaud, Archevêque de Cantorbery, en préſence du Roi Etienne. Il fut principalement queſtion dans ce Concile des appellations à Rome. Un Hiſtorien Anglois (Henri de Huntington) dit qu'auparavant ces ſortes d'appels n'étoient pas en uſage, & que Henri, Evêque de Vincheſtre, fut le premier qui les fit valoir étant Légat du S. Siége. Il en fut bien puni, ajoute le même Auteur; car on appella trois fois dans cette Aſſemblée de ſes jugemens. (Pagi, *ad hunc an.*) L'Editeur de Veniſe a publié, d'après Baluze, 8 Canons de ce Concile ſur la Diſcipline.

1152 *Balgentiacenſe*, de Baugenci, le 18 Mars. Après avoir oui les témoins, qui dépoſerent de la parenté de Louis VII avec la Reine Aliénor, leur mariage fut déclaré nul du conſentement des parties, par les Evêques, pour cette raiſon. Ils étoient parens, diſoit-on, du 3e ou 4e degré, étant iſſus, l'un & l'autre, de Robert, Roi de France. Mais il eſt bien étonnant que les Evêques aient gardé, pendant 15 ans, le ſilence ſur cette parenté, qu'ils ne pouvoient ignorer, & qu'ils ne l'aient rompu que lorſqu'ils ont vu les deux époux diſpoſés par méſintelligence à ſe ſéparer. Comment S. Bernard lui-même, qui cria ſi haut contre ce mariage (*Ep.* 224) lorſqu'il s'agit d'aſſembler un Concile pour le caſſer, n'avoit-il pas dit le mot quand il fut célébré? Parmi les anciens Chroniqueurs, les uns placent ce Concile en 1151, les autres en 1152. Cela vient de ce que les premiers commençoient l'année à Pâque, & les ſeconds à Noël, ou au premier Janvier.

1152 *Hibernicum*, au Monaſtere de Mellifont, Ordre de Cîteaux, en Irlande, après le mois de Septembre, par le Cardinal Paperon, Légat. On y établit 4 Archevêchés; à Armach, à Dublin, à Cashel & à Thouam, & on leur aſſigna leurs Suffragans.

1153 *Wormatienſe*, par les Cardinaux Bernard & Grégoire, aux Fêtes de la Pentecôte. Henri, Archevêque de Mayence, y eſt dépoſé, ſur les accuſations calomnieuſes de pluſieurs de ſes Clercs; & Arnold de Sélehoven, Prévôt de cette Egliſe, eſt mis à ſa place. (*Conc. Germ.* T. III, p. 374.)

1153 *Conſtantienſe*, de Conſtance, où l'Empereur Frédéric fait divorce avec ſon épouſe Adélaïde, en préſence des Légats & par le conſeil des Evêques, ſuivant Otton de Friſingue. (*Conc. Germ.* T. III, p. 376.)

1154 *Londinenſe*, pendant le Carême. On y fait revivre les anciennes coutumes énoncées dans la charte de S. Edouard, & les priviléges du Clergé.

1154 *Apud Moretum.* Ce Concile, qui eut deux Seſſions, tint la deuxieme dans un bois près de Moret, en préſence du Roi Louis le Jeune, & de pluſieurs Seigneurs. Le fragment des Actes de cette Aſſemblée, publié par D. d'Acheri, (*Spicil. T. II.*) ne porte les noms que de quelques Evêques, à la tête deſquels ſe trouve celui de l'Archevêque de Reims. Il réſulte de ce fragment que les habitans de Vezelai, excités par Guillaume II, Comte de Nevers, contre l'Abbaye de Vezelai, y commirent de grands déſordres; ſur quoi les Moines ayant porté leurs plaintes au Cardinal Paperon qui revenoit de ſa Légation d'Irlande, & au Cardinal Jourdain qui rempliſſoit la même fonction en France; ces deux Prélats étant à Cluni, lancerent une ſentence d'excommunication contre les rébelles qui s'en moquerent, & continuerent leurs déprédations. La derniere reſſource des Moines fut dans le Roi Louis VII, qui indiqua ce Concile, où l'on contraignit le Comte Guillaume à faire arrêter les Chefs des mutins pour être repréſentés au Roi quand il jugeroit à propos de les faire punir. Ces dernieres diſpoſitions produiſirent leur effet; elles rétablirent le calme dans la ville, & firent rentrer les habitans dans le devoir.

1155 *Sueſſionenſe*, le 10 Juin. Le Roi Louis le Jeune & les Barons y jurent la paix pour 10 ans.

1157 *Conſtantinopolitanum*, le 26 Janvier, par le Patriarche Luc Chryſoberge, où l'on décide que le ſacrifice de l'Autel s'offre au Fils comme au Pere & au S. Eſprit.

1157 *Remenſe*, par l'Archevêque Samſon, le 26 Octobre, contre les Piſres, ſecte d'Albigeois, compoſée, pour la plus grande partie, de Tiſſerans & répandue en Picardie & dans les Pays-Bas. On ordonne de les renfermer & de les marquer d'un fer chaud, s'ils ſont convaincus. On fit enſuite 7 Canons ſur la Diſcipline. (Manſi, T. II, p. 499.)

1159 *Moguntinum*, après le premier Octobre, par Arnoul, Archevêque de Mayence. On ne ſait pas l'objet de cette Aſſemblée, qui fut interrompue par la révolte des citoyens. L'Archevêque s'étant mis en devoir l'année ſuivante de réprimer ces mutins, fut attaqué par eux dans le Monaſtere de S. Jacques, & mis à mort le 24 Juin.

Conc. Germ. Tome III.)

1160 * *Papienſe*, de Pavie, commencé le 5 Février, par ordre de l'Empereur. Environ 50 Evêques avec pluſieurs Abbés s'y déclarerent le 11 Février en faveur d'Octavien, ou Victor IV, Antipape, & y anathématiſerent Alexandre III avec tous ſes fauteurs, qui avoient refuſé de venir à ce Concile.

1160 *Anagninum*, d'Anagni, où Alexandre III, aſſiſté des Evêques & des Cardinaux de ſa ſuite, excommunia ſolemnellement, le Jeudi-Saint, 24 Mars, l'Empereur Frédéric, & déclara tous ceux qui avoient juré fidélité à ce Prince, abſous de leur ſerment. Il ne paroît pas, dit M. Fleury, que Frédéric ait été moins obéi, ni moins reconnu Empereur après cette excommunication que devant.

1160 *Oxonienſe*, d'Oxford, où l'on condamna plus de 30 Hérétiques Poplicains, qui déteſtoient le Baptême, l'Euchariſtie & le Mariage, & comptoient pour rien l'autorité de l'Egliſe. On les abandonna au Prince, pour être punis corporellement.

1160 *Nazareth*, vers la fin de l'année. Alexandre y eſt reconnu Pape.

1161 * *Laudenſe*, de Lodi, commencé le 19 Juin, & fini le jour de S. Jacques 25 Juillet, par l'Antipape Victor, en préſence de l'Empereur. L'élection de Victor y fut confirmée. La Chronique de Lobbes compoſée par un partiſan de Victor, met un Concile tenu à Crémone par cet Antipape ſous les yeux de l'Empereur au mois de Mai précédent.

1161 *Apud novum Mercatum*, de Neuf-Marché au Dioceſe de Rouen; *Bellovacenſe*, de Beauvais. Dans l'un & l'autre tenus au mois de Juillet, on reconnoît Pape Alexandre III.

1161 *Toloſanum XI*, vers la fin de l'année, où le Roi de France & le Roi d'Angleterre, avec 100 Prélats, tant Evêques qu'Abbés des deux royaumes, reconnurent le Pape Alexandre plus ſolemnellement qu'ils ne l'avoient fait précédemment, dans les Aſſemblées qu'ils avoient tenues chacun de leur côté, à Beauvais, à Neuf-Marché & à Londres.

1162 *Monſpelienſe*, de Montpellier, le jour de l'Aſcenſion, 17 Mai, où Alexandre III, aſſiſté de 10 Evêques, réitéra publiquement l'excommunication contre Octavien, ou l'Antipape Victor & ſes complices.

1162 *Weſtmonaſterienſe* de Weſtminſter à Londres le 26 Mai, veille de la Pentecôte, où Thomas Becquet, Chancelier du Royaume, eſt élu Archevêque de Cantorbery.

1163 *Turonenſe*, le 19 Mai, par le Pape Alexandre III, aſſiſté de 17 Cardinaux, 124 Evêques, 414 Abbés, &c. Labbe en a publié 10 Canons, la plupart répétés des Conciles précédens. Le 4e eſt contre les Manichéens, depuis nommés Albigeois, avec leſquels il eſt défendu d'avoir aucun commerce, ſous peine d'excommunication. Le 5e défend de gager des Prêtres pour deſſervir des Egliſes en leur donnant une certaine ſomme ou redevance annuelle. L'affluence de monde & ſur-tout de Seigneurs, qu'attira ce Concile à Tours, y rendit les logemens ſi chers que le Roi de France fut obligé d'y mettre la police pour la partie de Tours, nommée Château-neuf de S. Martin, qui dépendoit de lui; ordonnant que les plus chers ne paſſeroient pas ſix livres. (Voyez ſa Lettre ſur ce ſujet dans Duchêne, (*Script. Hiſt. Fr.* T. IV. p. 732.) Il y a apparence que le Roi d'Angleterre fit un ſemblable Réglement pour la ville de Tours dont il étoit Seigneur. S. Thomas de Cantorbery ſe rendit à cette Aſſemblée avec ſes Suffragans & y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Arnoul, Evêque de Liſieux, fit l'ouverture de ce Concile par un très beau diſcours. Dans le 9e Canon les Ordinations faites par Octavien & par les autres Schiſmatiques, ſont déclarées nulles. D. Martenne a découvert & publié 3 nouveaux Canons de ce Concile. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1164 * *Clarendonenſe*, Aſſemblée de tout le Royaume à Clarendon, le 25 Janvier. S. Thomas de Cantorbery y promit, avec tous les Evêques d'Angleterre, d'obſerver de bonne foi & en vérité les coutumes royales, dont les unes étoient bonnes, & les autres mauvaiſes. Les Evêques s'étonnerent de les avoir ſouſcrites. Le Pape les condamna: le Primat les déſavoua; & quand on voulut les lui oppoſer il répondit que le Pape les ayant condamnées, il ne lui reſtoit plus qu'à gémir devant Dieu de la foibleſſe qu'il avoit eue de les ſigner. Le Roi les ſoutenant, faiſoit pourſuivre devant les Juges ſéculiers les Clercs accuſés de vol, d'homicide, ou d'autres crimes; afin qu'ayant été convaincus, ils fuſſent dépoſés & livrés à la Cour laïque; mais l'Archevêque, fondé ſur les fauſſes Décrétales, ne trouvoit point que la Puiſſance ſéculiere eût aucun droit dans une cauſe criminelle d'un Clerc, ni qu'elle pût le punir corporellement, à moins qu'il ne commît un nouveau crime après ſa dépoſition. (Voyez Henri II, Roi d'Angleterre.)

1164 *Remenſe*, par le Pape Alexandre. On y traita du ſecours de la Terre-Sainte. Ce Concile ſe tint après le mois de Mai. (Pagi.)

1164 * *Northamptonenſe*, de Northampton, le 13 Octobre, où S. Thomas de Cantorbery fut accuſé & condamné par le Roi, les Seigneurs & les Evêques, comme parjure & traître. Le Saint en appella au Pape, qui caſſa la ſentence rendue à Northampton.

1165 * *Herbipolenſe*, de Würtzbourg, le 23 Mai, jour de la Pentecôte. L'Empereur & une quarantaine d'Evêques, en comptant ceux qui n'étoient point encore ſacrés, jurerent qu'ils ne reconnoîtroient jamais le Pape Alexandre, & qu'ils demeureroient inviolablement attachés à Paſcal, qui avoit été nommé Pape par les Schiſmatiques à la mort d'Octavien. Deux Envoyés d'Angleterre jurerent au nom de leur Roi, qu'il obſerveroit inviolablement tout ce que l'Empereur avoit juré.

1165 *Lumbarienſe*, de Lombers, (petite Ville à deux lieues d'Albi, qu'il ne faut point confondre avec Lombés en Gaſcogne) par Pons d'Arſac, Archevêque de Narbonne, contre les Bons-hommes, qui étoient Manichéens, appellés dans la ſuite Albigeois, ou Vaudois. Voyez l'époque de ce Concile dans D. Vaiſſete; il le met vers le mois de Juin de cette année. (*Hiſt. de Lang.* T. III.)

1165 *Aquiſgranenſe*. Cour pléniere de l'Empereur Frédéric pour la canoniſation de Charlemagne. La cérémonie s'en fit le 29 Décembre. Aucun Pape n'a contredit cette canoniſation, quoique faite par les Schiſmatiques & par l'autorité d'un Antipape; & depuis ce tems-là, on a fait la Fête de Charlemagne comme d'un Saint dans quelques Egliſes.

1166 *Londinenſe*. Les Evêques d'Angleterre y appellerent au Pape de la légation & des ſentences de Thomas de Cantorbery, refugié en France depuis le mois d'Octobre 1164.

1166 *Conſtantinopolitanum*, le 11 Avril, par le Patriarche Luc Chryſoberge & trente Métropolitains. On y condamna l'abus qui toléroit le mariage du ſixieme au ſeptieme degré, à moins qu'on n'eût demandé la permiſſion de le contracter. (D. Cellier.)

1166 *Conſtantinopolitanum*, de 56 Evêques. On y fit 9 Canons, dont le premier dit anathême à ceux qui ne prennent pas bien les paroles des ſaints Docteurs de l'Egliſe, & qui détournent à de fauſſes interprétations ce qu'ils ont nettement expliqué par la grace du Saint-Eſprit. Il s'agit particuliérement du ſens qu'on doit donner à ces paroles du Sauveur: *Mon Pere eſt plus grand que moi*, que les Canons expliquent comme les Peres les ont expliquées, & comme l'Egliſe les explique encore aujourd'hui. (*Leo Allatius.*)

1167 *Lateranum*, avant le mois d'Avril, où Alexandre III excommunie de nouveau l'Empereur Frédéric, & abſout tous ſes ſujets du ſerment de fidélité.

1170 * *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Michel d'Anchiale, où, par les artifices de ce Prélat, on rejette les propoſitions que faiſoit l'Empereur Manuel Comnene pour la réunion des deux Egliſes. L'Editeur de Veniſe met ce Concile, mais mal, en 1168. Voyez Pagi, *ad hunc an.*

1171 *Armachanum*, d'Armach, en Irlande, où l'on met en liberté tous les Anglois qui ſe trouvoient réduits en eſclavage dans cette Iſle. (Wilkins.)

1171 *Caſſilienſe*, de Cashel en Irlande, au commencement de Novembre. On y dreſſa 7 Canons pour remédier aux maux qui régnoient dans le pays. (Wilkins.)

1172 *Abrincatenſe*, d'Avranches, le 21 Mai. Henri II, Roi d'Angleterre, après avoir fait un ſerment tel que les Légats du Pape le demandoient, & après avoir caſſé toutes les coutumes illicites qu'il avoit établies de ſon tems, & reçu la pénitence, fut abſous de l'aſſaſſinat de S. Thomas de Cantorbery, arrivé le 29 Décembre 1170. Ceci s'eſt plutôt paſſé dans une Aſſemblée que dans un Concile.

Le vrai Concile d'Avranches de cette année 1172 ne s'eſt tenu que le 27 & le 28 Septembre. Le 27 le Roi y réitéra ſon ſerment, en ajoutant quelques clauſes d'attachement & d'obéiſſance au Pape Alexandre, & le 28 les Légats & les Evêques y firent 13 Canons.

1173 *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter à Londres, le 6 de Juillet, où l'on élit Richard, Prieur de Douvres, pour Archevêque de Cantorbery. On y lut enſuite la Bulle de Canoniſation de S. Thomas, après quoi l'on fit 27 Canons ſur la Diſcipline. (Wilkins.)

1175 *Londinenſe*, de Londres, à Weſtminſter, le 18 Mai. On y fit 19 Canons, la plupart tirés des anciens Conciles. Le 16e dit qu'on ne donnera point l'Euchariſtie trempée, ſous prétexte de rendre la Communion plus complete. C'étoit donc dès-lors l'uſage le plus commun de ne prendre que l'eſpece du pain.

1175 *Hallenſe*, de Hall, par Wicman, Archevêque de Magdebourg, contre les Tournois. (*Conc. Germ.* T. III.)

1176 *Northamptonenſe*, le 25 Janvier, par le Cardinal Hugues, Légat. L'Archevêque d'Yorck veut y contraindre les Evêques d'Ecoſſe préſens, à reconnoître ſa juriſdiction. Ils s'en défendent, ſoutenant que de tout tems ils étoient immédiatement ſoumis au S. Siége. L'Archevêque de Cantorbery les appuie ſous main par jalouſie, & l'affaire demeure indéciſe. (Spelman, Wilkins.)

1176 *Londinenſe*, à Weſtminſter, dans la Chapelle de l'Infirmerie le 14 Mars, par le Légat Hugues, en préſence du Roi. Les Archevêques de Cantorbery & d'Yorck s'étant diſputés à qui s'aſſeyeroit à la droite du Préſident, la querelle en vint au point que les partiſans de l'Archevêque de Cantorbery tomberent ſur ceux de l'Archevêque d'Yorck, terraſſerent ce Prélat & le foulerent aux pieds, de maniere qu'il fut emporté à demi-mort. L'Aſſemblée plus calme condamna l'Archevêque de Cantorbery à donner au Légat une ſomme d'argent pour aſſoupir cette affaire. (Wilkins.)

1176 *Lumbarienſe*, de Lombers. Mal cette année dans M. Fleury. Voyez-le en 1165.

1177 *Northamptonenſe*, à la mi-Janvier, Aſſemblée mixte & très nombreuſe, où le Roi Henri II rend à Robert, Comte de Leyceſtre, les terres qu'il avoit confiſquées ſur lui; ſubſtitue des Chanoines Réguliers aux Séculiers dans l'Egliſe de Waltham, & concerte avec Richard, Archevêque de Cantorbery, de mettre des Religieuſes de Fontévraut dans l'Abbaye d'Ambresberi. (Wilkins.)

1177 *Tarſenſe*, de Tarſe, par ordre de Léon, Roi d'Arménie. Les Arméniens, leur Patriarche Grégoire à la tête, ſatisfont aux propoſitions que les Grecs leur avoient faites pour ſe réunir à eux, & leur en font réciproquement d'autres tendantes à la même fin. On voit par ce Concile que les Arméniens étoient alors très attachés à l'Egliſe Romaine. Il eſt daté de l'an 626 de l'Ere des Arméniens, ce qui répond à l'an de J. C. 1177, après le 9 Juillet. (Galanus.)

1177 *Venetum*, de Veniſe, le 14 Août, par Alexandre III, aſſiſté de ſes Cardinaux & de pluſieurs Evêques d'Italie, d'Allemagne, de Lombardie & de Toſcane. L'Empereur, qui avoit renoncé au Schiſme & juré la paix le premier d'Août, y aſſiſtoit. Le Pape y prononça excommunication contre quiconque troubleroit cette paix.

1178 *Saltzburgenſe*, de Hochenau dans le Dioceſe de Saltzbourg, le premier Février, par l'Archevêque Conrad avec ſes Suffragans. Ces Prélats y renoncent à l'obédience de l'Antipape Calliſte & embraſſent celle d'Alexandre III. (*Conc. Germ.* T. III, & *Edit. Venet.* T. XIII.)

1179 *LATERANENSE III.* Onzieme Concile général, de 302 Evêques de tous les pays Catholiques, avec un Abbé qui y aſſiſtoit pour les Grecs, ſous Alexandre III. La premiere ſeſſion ſe tint le 5 Mars, la ſeconde le 14 & la derniere le 19. On y fit 27 Canons, dont le premier donne ou confirme aux Cardinaux le droit excluſif d'élire le Pape, & fixe aux deux tiers du ſacré Collége le nombre de voix néceſſaire pour une élection canonique. Le 3e défend d'ordonner un Evêque avant l'âge de 30 ans. Le 5e oblige l'Evêque à donner de quoi vivre à un Diacre ou à un Prêtre qu'il aura ordonné ſans lui aſſigner un titre certain & ſuffiſant pour le faire ſubſiſter, à moins que ce Diacre ou Prêtre n'ait un patrimoine dont il puiſſe s'entretenir. C'eſt la premiere fois, ſuivant M. Fleury, qu'il eſt parlé de patrimoine au lieu d'un titre eccléſiaſtique. Le 10 défend à un Religieux d'avoir un pécule, ſi ce n'eſt pour l'exercice de ſon obédience. Le 14e défend aux Laïques de transférer les dîmes à d'autres Laïques; & leur enjoint de les reſtituer à l'Egliſe ſous peine d'anathême. Ce Canon, dit M. Pfeffel, ne fut jamais exécuté; mais s'il empêcha les uſurpations & les aliénations ultérieures des dîmes, les Seigneurs Laïques trouverent auſſi moyen, à la faveur d'une diſtinction adoptée par tous les Canoniſtes, de s'en faire un titre pour poſſéder tranquillement les dîmes inféodées avant l'époque de 1179. Le 14e Canon défend aux Evêques & Archidiacres de mener avec eux dans leurs viſites des chiens & des oiſeaux pour la chaſſe.

1180 *Tarragonenſe*, de Tarragone, commencé le 24 Juin, & fini le 18 Octobre, où le calcul de l'Ere d'Eſpagne eſt ſupprimé dans la Catalogne, & l'Ere de l'Incarnation établie avec défenſe d'employer déſormais dans les Actes, comme par le paſſé, les années des Rois de France. Cependant on voit encore en 1184 un Accord du Roi d'Aragon & du Comte de Toulouſe, daté du regne de Philippe Auguſte, tant cet uſage, dit M. de Marca, étoit profondément gravé dans les eſprits. (Mabillon, *Dipl.* L. 2, c. 23. *Marca Hiſpan.* L. 4, p. 514.)

1181 *Anicienſe*, du Puy, le 15 Septembre; *Vaſatenſe*, de Bazas, le 8 Décembre: l'un & l'autre par le Cardinal Henri. On n'en ſait point l'objet. (Vaiſſette, *T. III.*)

1182 *Lemovicenſe*, des deux Provinces de Bourges & de Bordeaux, par le même Légat, le troiſieme Dimanche de Carême, ſur la Diſcipline. (*Ibid.*)

1182 *Signienſe*, de Segni en Italie, où S. Bruno, qui en avoit été Evêque, fut canoniſé par le Pape Lucius III. (Pagi, *ad an.* 1125, n. XIV.)

1184 *Veronenſe*, de Vérone, commencé le premier Août, & continué au moins juſqu'au 4 Novembre. Le Pape Lucius y fit en préſence de l'Empereur une Conſtitution contre les Hérétiques, où l'on voit le concours des deux Puiſſances pour l'extirpation des héréſies. L'Egliſe y emploie les peines ſpirituelles, & l'Empereur, les Seigneurs & les Magiſtrats les temporelles. C'eſt qu'on vouloit réprimer la fureur des Cathares, Patarins, Vaudois, & autres hérétiques du tems; & les cruautés inouies qu'ils exerçoient contre les Eccléſiaſtiques, exigeoient la même ſévérité dont les Empereurs Romains avoient autrefois uſé contre les Circoncellions. On excommunia auſſi dans ce Concile les Arnaldiſtes & les Romains déſobéiſſans & rebelles à l'autorité temporelle du Pape. Nous trouvons de plus dans Arnold de Lubec, L. 3, c. 7, qu'on debattit enſuite divers points conteſtés entre le Pape & l'Empereur, & principalement celui du *patrimoine de la Comteſſe Mathilde.* L'Empereur en étoit en poſſeſſion, & le Pape le réclamoit comme biens donnés à l'Egliſe Romaine. On diſputa long-tems; on produiſit divers Actes: mais à la fin les choſes reſterent au même état. Le Pape & l'Empereur ne s'accorderent pas davantage au ſujet des différents Prélats ou Schiſmatiques, ou bien Elus pendant la querelle du Sacerdoce & de l'Empire. Frédéric voulut auſſi que le Pape donnât au Roi Henri ſon fils la couronne Impériale; mais le Pape le refuſa, en diſant que ce n'étoit pas l'uſage d'avoir deux Empereurs à la fois, & qu'il ne pouvoit donner la couronne au fils, ſi le pere n'y renonçoit auparavant. Enfin ils ſe ſéparerent mécontens l'un de l'autre. Le Pape reſta à Vérone où il mourut le 25 Novembre 1185.

1185 *Pariſienſe XVI*, au mois de Janvier, où Philippe Auguſte ordonna à tous les Prélats aſſemblés à Paris, d'exhorter tous ſes ſujets à faire le voyage de Jéruſalem pour la défenſe de la foi.

1185 *Londinenſe*, le 18 Mars. On y jugea qu'il étoit plus ſage & plus convenable que le Roi reſtât dans ſon Royaume pour gouverner ſes ſujets & défendre ſes Etats propres, que d'aller expoſer ſa perſonne pour la défenſe de l'Orient.

1185 *Spalatenſe*, de Spalatro en Dalmatie, par l'Archevêque Pierre, où l'on marque les Egliſes ſoumiſes à cet Archevêché. (Aſſemani, *Kal. ant.* T. IV.)

1186 *Conſtantinopolitanum*, par les Patriarches de CP. de Jéruſalem & d'Antioche avec vingt-trois Métropolitains, en préſence de l'Empereur Iſaac l'Ange. Jean, Métropolitain de Cyzique, s'y plaignit de ce qu'on avoit violé à ſon égard les Canons touchant les élections, en ce que le Patriarche de CP. & ſon Concile avoient élu, ſans l'appeller, quoiqu'il fût dans cette Ville, cinq Evêques de ſa Province. L'Empereur, à cette occaſion, donna une Novelle par laquelle il déclare nulles ces élections, & ordonne d'inviter, à celles qui ſe feront dorénavant à CP. tous les Evêques qui s'y rencontreront. Il n'eſt donc pas vrai que, dès le neuvieme ſiecle, l'Egliſe eût abandonné aux Empereurs les élections, comme l'avance M. de Marca. Voyez la Novelle d'Iſaac dans Manſi, *Suppl. Conc.* T. II, p. 722.

1186 *Hibernicum*, d'Irlande, par Jean, Archevêque de Dublin & ſes Suffragans, le 23 Mars, touchant la réformation du Clergé, & ſur-tout contre les Clercs concubinaires. (Wilkins, Manſi, *Suppl. Conc.* T. II.)

1186 *Karrofenſe*, de Charroux, par Henri de Sully, Archevêque de Bourges, où l'on fit quelques Réglemens de Diſcipline.

1186 *Colonienſe*, par Philippe, Archevêque de Cologne. On y publie la canoniſation de S. Annon, l'un des Prédéceſſeurs de ce Prélat.) *Conc. Germ.* T. III.)

1187 *Moſomenſe*, de Mouſon, au Dioceſe de Reims, le premier Dimanche de Carême, par Folmar, Archevêque de Treves & Légat du S. Siége, avec les Evêques de ſa Province, excepté ceux de Toul & de Verdun, dont il excommunia le premier & dépoſa l'autre. Il prononça dans le même Concile des cenſures & des ſentences de dépoſition contre d'autres perſonnes qui refuſoient de le reconnoître pour Archevêque; ce qu'il fit avec ſi peu de diſcrétion que le Pape Grégoire VIII lui défendit d'en uſer de même par la ſuite, ſans la participation du S. Siége. (*Edit. Venet.* T. XIII. *Conc. Germ.* T. III.) Brouver met ce Concile en 1186 d'après ceux qui commençoient l'année à Pâque. (Voyez *les Archevêques de Treves.*)

1187 *Colonienſe*, par Philippe, Archevêque de Cologne. Ce Prélat y confirme certaines donations faites à l'Abbaye de Steinfeld, & délibere avec ſes Comprovinciaux ſur les moyens de réſiſter à l'Empereur Frédéric I, qui pour ſe venger de certains ſujets de mécontentemens que le Pape lui avoit donnés, menaçoit de faire une irruption à Cologne. (*Conc. Germ.* T. III.)

1188 Il y eut cette année pluſieurs Aſſemblées pour la Croiſade. L'une, depuis le 13 Janvier juſqu'au 21, entre Giſors & Trie, où les Rois de France & d'Angleterre prirent la Croix. La ſeconde au Mans, peu de tems après, où le Roi d'Angleterre ordonna que chacun donneroit pendant cette année la dîme de ſes revenus & de ſes meubles, pour le ſecours de la Terre-Sainte. La troiſieme à Paris, des Prélats & des Seigneurs du Royaume, où Philippe Auguſte fit une ſemblable Ordonnance le 27 Mars. Cette dîme fut appellée *la dîme Saladine.*

1190 *Rotomagenſe*, de Rouen, le 11 Février, par Gautier, Archevêque de cette Ville. On y fit 32 Canons, tirés la plupart des Conciles précédens. Celui-ci porte la date de l'an 1189, *ſous le regne de Richard, Roi d'Angleterre.* Mais comme Richard, au mois de Février 1189, ne régnoit pas encore, ni en Angleterre, ni en Normandie, c'eſt une preuve que l'année eſt ici comptée ſuivant le ſtyle de France, en la commençant à Pâque.

1193 *Cantuarienſe*, de Cantorbery. Le Roi Richard ayant appris, dans ſa priſon en Allemagne, que le Siége de Cantorbery étoit vacant, écrivit aux Suffragans & au Doyen de cette Egliſe de procéder à une nouvelle élection. En conſéquence les Evêques, ſur la préſentation des Moines de Cantorbery, élurent, le 30 Mai, pour Archevêque Hubert, Evêque de Saliſbery. (Wilkins.)

1193 *Compendienſe*, Parlement de Compiegne, tenu le 4 Novembre, où l'Archevêque de Reims, Légat du ſaint Siége, prononça avec les Evêques, que le mariage du Roi avec Ingeburge étoit nul pour cauſe de parenté. Ingeburge en appella à Rome, comme elle put, ne parlant, ni le François, ni le Latin. (*Gall. Chr.* T. IX, p. 98.) le P. Manſi met ce Parlement en 1195; ce qui eſt une mépriſe, puiſqu'il ſe tint 82 jours après le mariage qu'il déclara nul.

1195 *Eboracenſe*, d'Yorck, les 14 & 15 Juin, par Hubert de Cantorbery, Légat du Pape. Il y publia 12 Canons diviſés en 18 ſelon une autre édition.

La même année, Céleſtin III ſuſpendit Géofroi, Archevêque d'Yorck, de toute fonction épiſcopale, & déclara nulle l'excommunication publiée par le même Prélat, contre quelques Chanoines qui avoient appellé au Pape avant cette excommunication, ordonnant néanmoins de les abſoudre pour plus grande ſûreté, *ad majorem cautelam.* On ne voit point d'abſolution *ad cautelam* avant celle-ci.

1195 *Monſpelienſe*, de Montpellier, au mois de Décembre. Le Docteur Michel, Légat du Pape en Eſpagne, avec pluſieurs Prélats de la Province de Narbonne, y publie quelques Réglemens, & un entre autres en faveur de ceux qui marcheront en Eſpagne contre les Infideles.

1196 *Pariſienſe XVIII*, de deux Légats, avec tous les Evêques & les Abbés du Royaume, pour examiner la validité du mariage de Philippe Auguſte avec Ingeburge de Danemark. On n'y décida rien, la crainte ayant empêché d'agir ſur le vrai ſujet de la Légation & du Concile.

1198 *Senonenſe*, de Sens, contre les Poplicains, eſpece de Manichéens découverts en Nivernois. Le P. Manſi place ce Concile au commencement de l'année ſuivante.

1199 *Dalmaticum*, de Dalmatie, où deux Religieux Légats, aſſiſtés de l'Archevêque de Dioclée & de 6 Evêques ſes Suffragans, publierent 12 Canons qui tendent à retrancher les abus, & à établir en Dalmatie les uſages de Rome. (Hardouin, *T. VI.*)

1199 *Divionenſe*, de Dijon, dans l'Egliſe de S. Bénigne. Il commença le 6 Décembre, ſelon Raoul de Diceto, & dura 7 jours. Pierre de Capoue, Cardinal-Légat, aſſiſté de 4 Archevêques & de 18 Evêques, y traita du mariage de Philippe Auguſte avec la Reine Ingeburge. Le Roi craignant les cenſures, en appella au Pape; & le Légat ne décida rien, quoi qu'en diſe un Moderne, qui avance que le Légat prit la fuite après avoir prononcé une ſentence d'interdit. La Chronique de S. Bénigne met ce Concile en 1200.

1200 *Viennenſe*, de Vienne en Dauphiné, au mois de Janvier. C'eſt une continuation du précédent. Le Légat étant ſur les terres de l'Empire déploya ſon autorité contre le Roi de France. Alors, en preſence de pluſieurs Evêques, entre leſquels il y avoit des François, il publia l'interdit ſur toutes les terres de l'obéiſſance du Roi, avec ordre à tous les Prélats de l'obſerver ſous peine de ſuſpenſe. Le Pape Innocent III confirma la ſentence du Légat, mais il excepta les Croiſés. Cet interdit dura 8 mois, & fut obſervé avec une telle rigueur que les Egliſes étoient fermées, & les corps morts demeuroient ſur terre ſans ſépulture. Il ne fut levé qu'après que le Roi Philippe Auguſte eut repris Ingeburge.

1200 *Londinenſe*, de toute l'Angleterre, ſous Hubert de Cantorbery. On y publia un Décret de 4 articles, tirés la plupart du dernier Concile de Latran.

1200 *Romanum*, où le Pape Innocent III canoniſa ſainte Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II. (*Conc. Germ.* T. III.)

1200 *Nigellenſe*, de Néelle en Vermandois, le 7 Septembre. Le Roi ayant repris Ingeburge & juré qu'il la traiteroit en Reine, le Légat Octavien leva l'interdit qui avoit duré huit mois. Le Roi éloigna auſſi Agnès, qui mourut à Poiſſi l'année ſuivante 1201, peu de tems après ſes couches. Ses deux enfans furent légitimés par une Bulle du 2 Novembre de la même année. Un Moderne confond mal-à-propos ce Concile avec le ſuivant.

1201 *Sueſſionenſe*, depuis la mi-Mars juſqu'à la fin d'Avril. On y traita, ſans rien finir, du mariage du Roi avec Ingeburge, qui fut enſuite enfermée au Château d'Etampes, où le Roi lui fourniſſoit ſa ſubſiſtance, & le Pape la conſoloit par ſes Lettres.

1201 *Perthanum*, de Perth en Ecoſſe, par le Légat Jean, Cardinal de S. Etienne, pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce Concile, qui dura 4 jours, ſont perdus. Nous ſavons ſeulement qu'on y ordonna que le Samedi les œuvres ſerviles ceſſeroient depuis midi. (Wilkins.)

1201 *Pariſienſe XIX.* Octavien Légat, avec les Evêques du Royaume, y convainquit d'héréſie Evrard de Nevers, qui fut conduit à Nevers même, & brûlé publiquement, au grand contentement du peuple qu'il avoit auparavant opprimé, étant Gouverneur de la terre de ce Comté.

1204 *Meldenſe*, de Meaux, ſur la paix que l'Abbé de Caſemare, Légat, auroit voulu établir entre les Rois de France & d'Angleterre.

1205 *Arelatenſe*, d'Arles, par le Légat Pierre de Caſtelnau. On y dreſſa des Réglemens pour le gouvernement de cette Egliſe. (*Gall. Chriſt. no.* T. I, *col.* 565. *Deeſt in Veneta.*)

1206 *Cantuarienſe*, de Lambeth, par Etienne de Langton, Archevêque de Cantorbery. On y fit un Statut en trois articles ſur la Diſcipline.

1209 *Montis-Limarii*, ou *Montilienſe*, de Montelimar, dans les premiers jours de Juin. Le Légat Milon, après avoir délibéré avec les Peres de ce Concile ſur les offres que le Comte de Toulouſe faiſoit de ſe ſoumettre à ſa déciſion, le fait citer au Concile de Valence, pour lui répondre ſur ſes offres. (Vaiſſete, T. III.) Chorier met par erreur ce Concile en 1208.

1209 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, à la mi-Juin. C'eſt une ſuite du précédent. Le Comte de Toulouſe y comparoît ſur la citation qui lui avoit été faite; accepte les conditions que le Légat lui impoſe pour obtenir ſon abſolution; remet à l'Egliſe Romaine 7 Châteaux pour caution de ſes engagemens; & cependant il n'eſt pas encore abſous. (Vaiſſete, *ibid. Deeſt in Veneta.*)

1209 *S. Ægidii*, de S. Gilles en Languedoc, le 18 Juin. Le Légat Milon y donna enfin l'abſolution au Comte de Toulouſe en chemiſe & nu juſqu'à la ceinture, après avoir exigé de lui un nouveau ſerment de réparer tous les maux qu'il avoit cauſés. (Vaiſſete, *ibid. Deeſt in Veneta.*)

1209 *Avenionenſe*, au commencement de Septembre, par Hugues, Evêque de Riez, & Milon, Légats du Pape, aſſiſtés de 4 Archevêques, de 20 Evêques & d'un grand nombre d'Abbés. Le Comte de Forcalquier y ſigne le 4 Septembre les Statuts qui avoient été dreſſés à Saint-Gilles pour la paix. On y fit de plus 21 Canons ſur la

Diſcipline. De ce Concile le P. Coſſart en fait deux, dont il place le ſecond en 1210, ſur quoi il eſt relevé par D. Vaiſſete, T. III, p. 560.

1210 *S. Ægidii*, de S. Gilles, vers la fin de Septembre. Le Comte de Toulouſe pourſuivi de nouveau pour n'avoir pas rempli ſes engagemens, y demande à ſe juſtifier du crime d'héréſie & du meurtre de Pierre de Caſtelnau, ſuivant les ordres du Pape, & ne peut l'obtenir. (*Ibid.*)

1210 *Pariſienſe XX*, au mois d'Octobre, par le Cardinal Robert de Courçon, où, après avoir proſcrit les erreurs d'Amauri, mort depuis peu, l'on condamne 14 de ſes diſciples à être brûlés; ce qui fut exécuté le 21 Octobre. (Manſi, *in Rayn.*) On y condamna auſſi au feu les Livres de la Métaphyſique d'Ariſtote apportés à Paris, traduits du grec en latin, avec défenſe de les tranſcrire, de les lire, ou retenir, ſous peine d'excommunication. Quelques-uns mettent ce Concile, mais mal, au mois de Décembre de la même année.

1210 *Romanum*, au mois de Novembre, où le Pape Innocent III dépoſe & excommunie l'Empereur Otton, pour s'être emparé des terres de l'Egliſe Romaine, & vouloir uſurper le Royaume de Sicile. (Raynaldi, *ad hunc an.*)

1211 *Narbonenſe*, Aſſemblée de Narbonne, au commencement de Janvier, où l'Abbé de Cîteaux, Légat du S. Siége, & Raymond, Evêque d'Uſez, propoſent au Comte de Toulouſe de lui rendre ſes domaines à condition de chaſſer les Hérétiques de ſes Etats, ce que le Comte refuſa. Le Roi d'Arragon, préſent à cette Aſſemblée, promit aux Légats que ſi le Comte de Foix ſe retiroit de la Communion de l'Egliſe, il leur livreroit le Château de Foix. L'Editeur de Veniſe, ainſi que le P. Labbe, met ce Concile en 1210, en quoi il ſe trompe, comme le prouve D. Vaiſſete.

1211 *Arelatenſe*, vers le mois de Février, où l'on impoſe au Comte de Toulouſe des conditions de paix abſurdes. Auſſi proteſta-t-il qu'il aimeroit mieux périr que de s'y ſoumettre. Sur ſon refus le Concile l'excommunia & abandonna ſes domaines au premier occupant. (Vaiſſete.)

1211 *Northamptonienſe*, où le Légat du Pape excommunia en face le Roi Jean, ſur le refus qu'il fit de ſatisfaire à l'Egliſe. L'Auteur des Annales de Beverlai met ce Concile en l'année ſuivante. (Wilkins.)

1212 *Pariſienſe XXI.* Robert de Courçon, Cardinal & Légat, y publia divers Statuts pour la réformation du Clergé ſéculier & régulier. Ces Statuts ſont diviſés en quatre parties, dont la premiere concerne les Clercs, la ſeconde les Moines, la troiſieme les Religieuſes, la quatrieme les Evêques. Dans le Supplément que D. Martenne a donné des Actes de ce Concile (*Ampliſſ. Coll. T. VII, Col.* 98.) on voit, art. 10, une défenſe de célébrer des Meſſes à deux ou trois faces : *Statuimus ſub pœna ſuſpenſionis ne aliquis Sacerdos aut in nundinis aut alibi bifaciat Miſſas contra canonicas Sanctiones.* L'abus que l'on condamne ici conſiſtoit à dire juſqu'à l'Offertoire pluſieurs Meſſes de différens ſujets l'une après l'autre, que l'on renfermoit enſuite ſous un ſeul Canon ou ſous le Canon une ſeule fois récité; & ces Meſſes, ſuivant le nombre, s'appelloient *Miſſæ bifaciatæ*, *trifaciatæ*, *quadrifaciatæ*, &c. (Voyez Martenne *de antiq. Eccl: rit.* T. II, p. 273, art. 20.)

1212 *Apamienſe*, de Pamiers, à la fin de Novembre, aſſemblé par Simon de Montfort, chef de la Croiſade contre les Albigeois. On y fit divers Réglemens pour le rétabliſſement de la Religion, de la paix & des bonnes mœurs. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1213 *Vaurenſe*, de Lavaur, à la mi-Janvier, où l'on rejette les offres que le Roi d'Aragon avoit faites pour la réconciliation des Comtes de Toulouſe, de Cominges, de Foix & de Béarn. Ce Concile dura huit jours, comme le prouve Manſi.

1213 *Ad S. Albanum*, de S. Albans près de Vincheſtre, par Etienne de Langton, Archevêque de Cantorbery, au mois de Juillet, où le Roi Jean ſe réconcilia avec les Prélats & les Barons, en jurant d'obſerver les loix de S. Edouard & celles de Henri I. (Wilkins, T. I, Manſi, *Suppl.* T. II.)

1213 *Londinenſe*, de Londres, par le même Archevêque, le 25 Août, où l'on permet au Clergé de réciter publiquement l'Office divin à voix baſſe, en attendant que le Pape ait confirmé l'abſolution du Roi Jean. (*Ibid.*)

1214 *Londinenſe*, de Londres, le 29 Juin, où le Légat Nicolas de Tuſculum abſout le Roi Jean, le rétablit, & leve l'interdit dont l'Angleterre étoit frappée depuis ſix ans, trois mois & quatorze jours. (Wilkins.)

1215 *Monſpelienſe*, de Montpellier, le 8 Janvier, par le Légat Pierre de Bénévent, cinq Archevêques & vingt-huit Evêques, qui prierent le Pape de leur donner Simon, Comte de Montfort, pour Seigneur, au lieu de Raymond, Comte de Toulouſe. On y fit enſuite 46 Canons, dont le 18e défend aux Moines & Chanoines réguliers d'avoir rien en propre, même avec la permiſſion du Supérieur. Ce Concile eſt daté du VI des Ides de Janvier, le Mercredi après l'Epiphanie de l'an 1214, c'eſt-à-dire le 8 Janvier 1215, ſelon notre maniere de commencer l'année. Pierre de Vaux-Cernai le date de l'an 1214 *in quindena Nativitatis*, ce qui revient au même. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1215 *Pariſienſe XXII*, au mois d'Août. Robert de Courçon y fit un Statut pour l'Ecole de Paris, c'eſt le plus ancien Réglement en ce genre, dit M. Crévier, qui ſe ſoit conſervé juſqu'à nous, & il embraſſe toute la Diſcipline de l'Ecole.

1215 *LATERANENSE IV.* Douzieme Concile général, ſous Innocent III, depuis le 11 Novembre juſqu'au 30 du même mois. Il s'y trouva 412 Evêques, 800, tant Abbés que Prieurs, un grand nombre de Procureurs pour les abſens, & des Ambaſſadeurs de l'Empereur, des Rois, & de preſque tous les Princes Catholiques. Raymond le Vieux, Comte de Toulouſe, les Comtes de Foix & de Cominges, s'y étoient rendus pour ſe plaindre de Simon de Montfort qui leur avoit enlevé leurs Etats, & des Légats qui les lui avoient adjugés. Il y eut de vifs débats à l'occaſion du Comte de Toulouſe entre les Peres. Le Pape lui-même héſita quelque tems ſur le ſort de ce Prince. Mais enfin la politique l'emporta. Il priva le Comte de ſes Domaines, comme le Sénat de Rome, pour quelques infidélités, dépouilloit autrefois de leurs Etats les Rois qui lui étoient ſoumis. En vain ce Prince infortuné, dans une audience particuliere qu'il obtint après ſon jugement, lui fit-il les repréſentations les plus juſtes & les plus touchantes à ce ſujet. Le S. Pere lui déclara qu'il ne pouvoit, pour le préſent, rien faire de plus en ſa faveur. Le jeune Raymond, fils du Comte, étoit venu d'Angleterre où il s'étoit réfugié auprès du Roi ſon oncle, joindre ſon pere à Rome; Innocent ſe montra plus favorable à ſon égard. Il lui donna le Comtat Venaiſſin avec ſes dépendances, la Provence & Beaucaire, avec ſa bénédiction apoſtolique. En tout cela le Pape agiſſoit de ſon autorité privée, & ſans l'approbation du Concile. Voici ce qui appartient proprement à cette Aſſemblée. On y expoſa la foi de l'Egliſe contre les Albigeois, les Vaudois, l'Abbé Joachim, & tous les Hérétiques du tems. Le terme de *Tranſſubſtantiation* y eſt conſacré pour ſignifier le changement que Dieu opere au Sacrement de l'Euchariſtie, comme le mot de *Conſubſtantiel* fut conſacré au Concile de Nicée pour exprimer le myſtere de la Trinité. Lanfranc & Guimond s'en étoient déjà ſervis contre Bérenger. Les Canons de cette Aſſemblée ſont au nombre de 70, dont le 3. porte entre autres choſes que, ſi le Seigneur temporel admonêté néglige de purger ſa terre des Hérétiques, il ſera excommunié par le Métropolitain & ſes Comprovinciaux; & s'il ne ſatisfait dans l'an, on en avertira le Pape, afin qu'il déclare ſes vaſſaux abſous du ſerment de fidélité, & qu'il expoſe ſa terre à la conquête des Catholiques. Il faut ici ſe ſouvenir qu'à ce Concile aſſiſtoient les Ambaſſadeurs de pluſieurs Souverains, qui conſentoient au nom de leurs Maîtres à ce Décret, où l'Egliſe ſemble entreprendre ſur l'autorité ſéculiere.

On voit dans le 10e & le 11e l'origine du Pénitencier & du Théologal dans les Egliſes Cathédrales d'Occident. Le 14e porte que les Clercs qui, ſuivant la coutume des lieux qu'ils habitent, n'ont pas renoncé à l'uſage du mariage, s'ils tombent dans la fornication, ſeront punis d'autant plus rigoureuſement qu'il leur étoit libre d'uſer légitimement de leurs femmes. Ce Canon doit s'entendre des Sousdiacres qui en quelques lieux étoient autoriſés à garder leurs femmes, lorſqu'ils déclaroient avant leur ordination qu'ils ne prétendoient point s'engager à la continence. Ce qui fait voir que le Décret porté par le Pape Urbain II au Concile de Rome en 1089, contre les Sousdiacres qui voudroient uſer du mariage, Décret qui les prive de tout office & bénéfice eccléſiaſtique, n'étoit pas encore univerſellement obſervé. Le 18e Canon abolit la ſuperſtition des épreuves.

Le Canon 21e ordonne que chaque fidele de l'un & l'autre ſexe, étant arrivé à l'âge de diſcrétion, confeſſe ſeul à ſon propre Prêtre, au moins une fois l'an, tous ſes péchés, & accompliſſe la pénitence qui lui ſera impoſée. Que chacun auſſi reçoive, au moins à Pâque, le Sacrement de l'Euchariſtie, s'il ne juge à propos de s'en abſtenir pour un tems, par le conſeil de ſon propre Prêtre, autrement il ſera chaſſé de l'Egliſe & privé de la ſépulture

eccléſiaſtique. Que ſi quelqu'un veut ſe confeſſer à un Prêtre étranger, qu'il en obtienne auparavant la permiſſion de ſon propre Prêtre ; puiſqu'autrement l'autre ne peut, ni le lier, ni l'abſoudre. C'eſt le premier Canon connu qui ordonne généralement la Confeſſion ſacramentelle. Les Albigeois, qui prétendoient recevoir la rémiſſion des péchés ſans confeſſion, ni ſatisfaction, peuvent avoir donné occaſion à ce Décret, où le propre Prêtre eſt le Curé, comme au Concile de Paris de 1212, & le Prêtre étranger eſt le Curé d'une autre Paroiſſe, ou tout autre Prêtre.

Par le 22e Canon il eſt enjoint aux Médecins, ſous peine d'excommunication, d'avertir les malades de faire venir leur Confeſſeur avant de leur preſcrire des remedes.

Le 30e défend d'établir de nouveaux Ordres Religieux: c'eſt celui de tous qui a été le plus mal obſervé.

Le Canon 50e réduit la parenté au quatrieme dégré pour être un obſtacle au mariage. On la comptoit auparavant juſqu'au ſeptieme. Le Canon ſuivant ordonne la publication des bans pour les mariages, comme elle s'obſerve aujourd'hui.

Il eſt à remarquer que les Canons de ce Concile ſont tous au nom du Pape; mais en quelques-uns on ajoute la clauſe : *Avec l'approbation du ſaint Concile*, qu'on trouve pour la premiere fois au troiſieme Concile de Latran. Elle ſert à déclarer que les Décrets n'auroient point leur pleine autorité ſans le conſentement & l'approbation du Concile repréſentant l'Egliſe univerſelle.

La Magiſtrature eſt redevable à ce Concile de l'inſtitution de l'ordre judiciaire dans la pourſuite des procès criminels, tel qu'il s'obſerve encore aujourd'hui.

1216 *Genuenſe*, de Gênes, par l'Archevêque Otton, le 6 Avril & les deux jours ſuivans, où l'on publia les Décrets du Concile de Latran. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1216 *Melodunenſe*, de Melun. Innocent III avoit écrit à l'Archevêque de Sens & à ſes Suffragans, que Philippe Auguſte étoit excommunié comme ſoupçonné de favoriſer Louis, ſon fils, appellé en Angleterre, pour y régner à la place du Roi Jean. Mais les Grands du Royaume aſſemblés en ce Concile de Melun, proteſterent qu'ils ne tiendroient point le Roi pour excommunié à ce ſujet, s'ils n'étoient plus aſſurés de la volonté du Pape.

Pour le Prince Louis, il fut ſolemnellement excommunié avec les ſiens par le Pape ſur la fin de Juin, ou au plus tard au commencement de Juillet 1216, & cette excommunication dura juſqu'à ſa paix avec le jeune Henri, Roi d'Angleterre, qui fut jurée le 11 Septembre 1217.

1216 *Anglicanum*, de Briſtol, par Galon, Légat du S. Siége, le 11 Novembre, où l'on excommunie le Prince Louis avec ſes adhérens, pour l'obliger à déſemparer de l'Angleterre, où il étoit entré à la demande des Barons. (Wilkins.)

1219 *Toloſanum.* Ce Concile que Manſi, d'après D. Martenne place en 1219, eſt le même que celui de 1229. Le nom ſeul du Préſident en fournit la preuve; c'eſt le Légat Romain, Cardinal de S. Ange, qui ne vint en France que l'an 1224.

1222 *Oxonienſe*, d'Oxford, vers le 11 Juin, de toute l'Angleterre. On y fit 49 Canons conformes à ceux du dernier Concile de Latran, avec quelques autres Réglemens. (*Ed. Venet.* T. XIII.)

1222 *Sleſwicenſe*, de Sleſwic, par le Cardinal Grégoire, ſur le célibat des Prêtres. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1222 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Grec Germain II, ſur les différends des Evêques Grecs & des Evêques Latins de Chypre. (Manſi.)

1223 *Rotomagenſe*, le 27 Mars. On y publie un abrégé des Canons du Concile de Latran. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1223 *Pariſienſe XXIII*, le 6 Juillet, par le Cardinal Conrad, Evêque de Porto, Légat en France, contre les Albigeois. Il avoit été d'abord indiqué à Sens par une Lettre circulaire du Légat Conrad, où il dit que les Albigeois s'étoient fait un Pape qui demeuroit aux confins de la Bulgarie & de la Croatie, & prenoit le titre de *Serviteur des Serviteurs de la ſainte Foi.*

1224 *Monſpelienſe*, de Montpellier, le 21 Août, dans l'Octave de l'Aſſomption. Raymond, Comte de Toulouſe, y demanda à être réconcilié à l'Egliſe, ſans pouvoir l'obtenir. C'eſt plutôt une Conférence qu'un Concile. Elle avoit été précédée d'une autre, tenue ſur le même ſujet, le 2 Juin au même lieu.

1225 *Pariſienſe XXIV*, le 15 Mai, par le Légat Romain, qui traita avec le Roi Louis des affaires d'Angleterre & des Albigeois. Le Roi Louis ceſſa enſuite de pourſuivre ſes droits contre les Anglois, & marcha contre les Hérétiques.

1225 *Melodunenſe*, de Melun, le 8 Novembre. Le Roi & les Evêques y traiterent de la Juriſdiction eccléſiaſtique ſans y rien définir.

1225 *Bituricenſe*, de Bourges, à la S. André, par le Légat Romain, aſſiſté d'environ 100 Evêques de France. Raymond, Comte de Toulouſe, & Amauri de Montfort, qui prétendoit l'être par la donation du Pape Innocent III & celle du Roi, faites à ſon pere & à lui, y plaiderent leur cauſe, ſans qu'elle fût décidée. La demande de deux Prébendes dans chaque Egliſe Cathédrale, & de deux places monachales dans chaque Abbaye, faite par le Pape, y fut rejettée par les Procureurs des Egliſes qui aſſiſtoient à ce Concile.

1225 *Moguntinum*, de Mayence, par le Légat Conrad, le 10 Décembre. On y fit 14 Canons, la plupart contre l'incontinence des Clercs & la Simonie. Le corps de S. Engilbert, Archevêque de Cologne, tué par ſon parent Frédéric, Comte d'Iſembourg, le 7 Novembre de la même année, fut préſenté à cette Aſſemblée, qui déclara Martyr le Saint, & excommunia ſon meurtrier. (*Conc. Germ.* T. III.)

1226 *Londinenſe*, à Weſtminſter, le 13 Janvier. La Bulle du Pape, pour ſe réſerver deux Prébendes dans chaque Cathédrale, y fut rejettée comme en France au Concile précédent de Bourges.

1226 *Pariſienſe XXV*, le 28 Janvier. Louis VIII & le Légat Romain tinrent ce Concile, qui étoit national, de l'autorité du Pape. Le Légat, après y avoir excommunié Raymond, Comte de Toulouſe, & ſes complices, confirma au Roi & à ſes hoirs à perpétuité, les droits ſur les terres de ce Comte, comme d'un Hérétique condamné. Amauri, Comte de Montfort, & Gui, ſon oncle, céderent au Roi toutes les prétentions qu'ils avoient ſur les terres du Comte de Toulouſe.

Le 20 Mars de la même année, le Roi convoqua encore à Paris un Concile, ou Parlement. Il y traita amplement, avec le Légat, les Evêques & les Barons, de l'affaire des Albigeois, & fit enſuite expédier des Lettres pour mander à tous ceux qui lui devoient ſervice de guerre, de le venir trouver à Bourges le 17 Mai ſuivant.

1226 *Leodienſe*, de Liege, par le Légat Conrad, au mois de Février, où l'on dépoſe Thierri, Evêque de Munſter, & Brunon, Evêque d'Oſnabruc, freres de Frédéric d'Iſembourg, comme complices du meurtre de S. Engilbert. (*Conc. Germ.* T. III.)

1226 *Cremonenſe*, de Cremone, par l'Empereur Frédéric, à la Pentecôte. On y traita de l'extirpation des Hérétiques d'Italie, de l'affaire de la Terre-Sainte, & de la réunion des villes de Lombardie, la plupart liguées contre l'Empereur.

1226 ou environ. *Scoticum*, d'Ecoſſe. On y fit un Statut de 84 articles ſur la Diſcipline. (Wilkins.)

1227 *Trevirenſe*, le premier Mars, où l'on publie un Statut en 17 articles ſur l'adminiſtration des Sacremens & ſur les devoirs des Clercs & des Religieux. (*Conc. Germ.* T. III.)

1227 *Narbonenſe*, de Narbonne, pendant le Carême. On y fit 20 Canons, dont quelques uns regardent les Juifs, qui ſont obligés de porter ſur la poitrine une figure de roue pour marque de diſtinction.

1227 *Romanum*, le 18 Novembre. Grégoire IX y réitéra l'excommunication qu'il avoit déjà portée contre l'Empereur Frédéric, le 29 Septembre, pour ne s'être point embarqué, comme il l'avoit promis, pour aller au ſecours de la Terre-Sainte.

1228 *Romanum*, vers la fin du Carême. Grégoire IX y confirma, le Jeudi-Saint 23 Mars, l'excommunication de l'Empereur. Frédéric la mépriſa; & au mois de Juin ſuivant, il s'embarqua pour la Terre-Sainte, malgré la défenſe que le Pape lui avoit faite d'y paſſer comme croiſé, juſqu'à ce qu'il fût abſous des cenſures portées contre lui.

1228 *Luſitanicum*, de Portugal, par le Légat Jean, Evêque de Sabine & Cardinal. On y fulmina une excommunication contre ceux qui donneroient atteinte aux libertés eccléſiaſtiques, à la tranquillité, aux biens & à l'honneur des femmes cloîtrées, &c. (Ferréras, T. IV. *Deeſt in Veneta & aliis collect.*)

1229 *Meldenſe*, ou *Pariſienſe XXVI*, de Meaux, transféré à Paris. Raymond, Comte de Toulouſe, y fit ſa paix avec l'Egliſe & avec le Roi, par un Traité ſigné à Paris au mois d'Avril avant Pâque, qui, cette année, étoit le 15 Avril. Le *Gallia Chriſtiana* (*T. VIII, p.* 1624) met ce Concile en 1228, ſuivant l'ancien ſtyle.

1229 *Ilerdenſe*, de Lérida, le 29 Mars, par le Légat Jean, Evêque de Sabine & Cardinal. On y traita de la Diſcipline, & on marqua les réformes qui étoient à faire dans

le Clergé. (*Edit. Ven.* T. XIII.)

1229 *Weſtmonaſterienſe*, de Weſtminſter, le 29 Avril, en préſence du Roi Henri III. Le Nonce Etienne y demande au nom du Pape Grégoire IX, le dixieme de tous les revenus de l'Angleterre & de l'Irlande, pour être employés à faire la guerre à l'Empereur Frédéric II. Les Seigneurs Laïques le refuſent unanimement. Le Clergé, après quatre jours de délibération, s'y ſoumet par la crainte de l'excommunication. (Wilkins *ex Matth. Paris.*)

1229 *Turiaſonenſe*, de Taraçona dans l'Aragon, le 29 Avril. Jean, Cardinal & Evêque de Sabine, Légat, aſſiſté de deux Archevêques & de neuf Evêques, y déclara nul le mariage de Jacques I, Roi d'Aragon, avec Eléonor de Caſtille, comme ayant été contracté entre proches parens ſans diſpenſe. Le Roi Jacques n'y réſiſta point; mais il déclara légitime Alphonſe, né de ce mariage, qu'il avoit déjà nommé ſon ſucceſſeur auparavant; ce qui fut confirmé par le Pape dans la ſuite. (d'Aguirre.)

1229 *Toloſanum*, au mois de Novembre, par trois Archevêques, avec pluſieurs Evêques & autres Prélats, en préſence de Raymond, Comte de Toulouſe, & des autres Comtes & Barons du pays. On y publia 45 Canons, qui tendent tous à éteindre l'héréſie & à rétablir la paix. Le 13e déclare ſuſpects d'héréſie tous ceux qui ne ſe confeſſeront pas & ne communieront pas au moins trois fois l'an. Le 14e fait défenſe aux Laïques d'avoir les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, hors le Pſeautier, le Bréviaire & les Heures de l'Office de la Sainte Vierge. C'eſt ici le premier exemple d'une pareille défenſe. M. Fleury tâche de l'excuſer, en diſant qu'elle fut faite afin d'empêcher l'abus que les Hérétiques faiſoient des Livres ſaints. C'eſt à ce Concile, dit D. Vaiſſete, qu'il faut rapporter l'établiſſement fixe & permanent du Tribunal de l'Inquiſition. Le Cardinal en commença auſſi-tôt les procédures, & fit examiner devant l'Aſſemblée tous ceux qui étoient les plus ſuſpects d'héréſie. Quatre ans après, le Pape Grégoire IX nomma deux Dominicains Inquiſiteurs en Languedoc. Voy. Vaiſſete ſur l'époque de ce Concile.

1230 *Tarraconenſe*, de Tarragone, par l'Archevêque Sparagus, le premier Mai. On y fit cinq Canons qui n'ont point encore vu le jour, & dont le dernier défend les joutes dans l'enceinte & les dépendances des Monaſteres. (Communiqué par D. Urſin Durand.)

1231 *Rotomagenſe*, par Maurice, Archevêque de Rouen. On y fit 52 Réglemens de Diſcipline, qui concernent principalement le Clergé ſéculier & le régulier. Le 10e ordonne qu'on raſe entiérement, pour faire diſparoître la tonſure cléricale, ceux qu'on nommoit *Clercs Ribauds*. Le 36e défend aux Diacres de donner l'Euchariſtie aux malades, d'entendre les confeſſions & de baptiſer, ſinon au défaut d'un Prêtre. Les confeſſions, entendues par les Diacres, étoient comme celles qu'on faiſoit alors aux Laïques, des préliminaires & des témoignages de pénitence, mais non des confeſſions ſacramentelles. (Hardouin, *Conc.* T. VII.)

1231 *Apud Caſtrum Gonterii*, de Château-Gontier en Anjou, par Juhel de Mayenne, Archevêque de Tours, avec ſes Suffragans. Nous en avons 35 Canons, dont le 19e ordonne de faire raſer les Clercs Ribauds dont on vient de parler, nommés auſſi Gouliards, ſans néanmoins faire aucun ſcandale. Ces Clercs étoient une eſpece de gens qui ne demandoient qu'à bouffonner, à faire bonne chere, à boire, chantant des chanſons & faiſant des vers à l'honneur de ceux qui les régaloient. On les appelloit Gouliards d'un certain Paraſite nommé Gouliard, que Sylveſte Giraud dit dans ſon *Miroir de l'Egliſe* avoir été fort célebre de ſon tems à Rome par ſes railleries & ſes bons mots.

1232 *Nicænum*, par le Patriarche Grec Germain II, touchant les Stauropeges, ou les Croix que le Patriarche faiſoit planter dans les endroits où l'on élevoit un Oratoire, un Monaſtere, une Egliſe Paroiſſiale. On y décide que tous ces lieux, en quelque Dioceſe qu'ils ſe trouvent, releveront, ſuivant l'ancien uſage, immédiatement du Patriarche, dont la juriſdiction y ſera exercée par ſon Exarque. Le P. Labbe ne fait point mention de cette Aſſemblée dans ſa Synopſe des Conciles; mais il en parle dans ſa Chronologie hiſtorique, & fait à ce ſujet deux fautes. 1° Il place ce Concile à Nimphée en Bithynie; 2° il le date de l'an 1233. Mais la Lettre que Germain écrivit à Manuel Ducas, Deſpote d'Epire, en lui envoyant le réſultat de ce Concile, prouve qu'il s'étoit tenu à Nicée; & la date de l'Indiction V, qu'il porte avec celle du mois d'Août, fait voir qu'il appartient à l'an 1232. (Lambecius, T. II, p. 108.)

1232 *Londinenſe*, par l'Evêque de Londres & dix autres Prélats, où, ſur les plaintes du Pape Grégoire IX, on excommunia les auteurs des mauvais traitemens qu'on avoit faits aux Clercs Romains qui poſſédoient des Bénéfices en Angleterre. (*Edit. Ven.* T. XIII.)

1233 *Noviomenſe*, de Noyon, la premiere ſemaine de Carême; *Laudunenſe*, de Laon, la ſemaine devant la Paſſion; *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin en Vermandois, au commencement de Septembre, & un ſecond dans la même ville, le troiſieme Dimanche de l'Avent, pour un différend entre le Roi & Milon, Evêque de Beauvais. Milon prétendoit que le Roi S. Louis avoit violé les droits de ſon Egliſe en exerçant la Juſtice dans Beauvais contre les coupables qui avoient excité dans cette ville une ſédition où il y eut des meurtres commis. Les Evêques jetterent un interdit; ce que les Chapitres des Cathédrales de la Province trouverent mauvais, parce qu'on n'avoit pas demandé leur conſentement. L'interdit fut révoqué au ſecond Concile de S. Quentin, où l'on déclara que les Evêques ne pourroient rien ordonner ſans la participation de leurs Chapitres. L'Evêque de Beauvais appella au Pape de cette concluſion; mais il mourut le 6 Septembre 1234, avant que cette affaire fût jugée à Rome; & quelques années après, ſon ſucceſſeur leva l'interdit, & fit ſa paix avec le Roi. Les Chronologiſtes anciens mettent les deux premiers de ces Conciles en l'année 1232, parce que l'an 1233 ne commençoit alors qu'à Pâque. Les Modernes n'auroient pas dû les imiter.

1233 * *Nymphaenſe*, de Nymphée en Bithynie, depuis le 24 Avril juſqu'au 10 Mai, par les Grecs, ſous l'Empereur de Nicée, Jean Vatace & le Patriarche Germain Nauplius. Les Grecs y diſputerent beaucoup avec les Nonces du Pape ſur la proceſſion du Saint-Eſprit, & ſur le pain azyme dont ſe ſervent les Latins pour l'Euchariſtie; mais on ne convint de rien : les Grecs reſterent dans leur fauſſe opinion, & les Latins dans celle de l'Egliſe Romaine. Les Modernes, qui mettent ce Concile en 1234, n'ont pas fait attention que les Lettres du Pape Grégoire IX, dont étoient chargés ſes Nonces, ſont datées du mois de Janvier de la 6e année de ſon pontificat; ce qui revient à l'an 1233.

1233 *Moguntinum*, de Mayence, avant le mois d'Août, contre certains Hérétiques nommés Stadingues. Le Docteur Conrad de Marpourg, qui avoit donné des Croix à ceux qui voulurent bien s'armer contre ces Hérétiques, y fut tué par ceux-ci au retour de cette Aſſemblée. Sa mort occaſionna un autre Concile la même année encore à Mayence, où ceux qui étoient ſoupçonnés d'héréſie, furent abſous ſur leur parole, & les meurtriers du Docteur Conrad envoyés au Pape pour obtenir l'abſolution.

1234 Aſſemblée de Francfort, tenue par Henri, fils de l'Empereur, le 2 Février, & compoſée de Princes, d'Evêques, de Ciſterciens, de Dominicains & de Freres Mineurs. On y rejetta la forme de procéder contre les Hérétiques, employée par Conrad de Marpourg. (*Conc. Germ.* T. III.)

1234 *Biterrenſe*, de Beziers, le 2 Avril, 4e Dimanche de Carême, ſous le Légat Jean de Burnin, Archevêque de Vienne. On y dreſſa 26 Canons, dont les cinq premiers, contre les Hérétiques, ſont aſſez ſemblables aux Réglemens que le Comte Raymond avoit fait publier à Toulouſe le 18 Février de la même année.

1234 *Arelatenſe*, le 10 Juillet, ſous Jean de Baux, Archevêque d'Arles, où l'on publia 24 Canons, la plupart contre les Hérétiques, en exécution du Concile de Latran de 1215, & de celui de Toulouſe de 1229.

1235 *Narbonenſe*, où les trois Archevêques de Narbonne, d'Arles & d'Auch, avec d'autres Prélats, firent un Réglement de 29 Articles pour les Inquiſiteurs. (Labbe.)

1235 *Remenſe*, ou plutôt de S. Quentin en Vermandois, le 23 Juillet, d'où l'Archevêque de Reims, avec ſix de ſes Suffragans, allerent à Melun trouver le Roi le 29 du même mois, pour lui faire des remontrances ſur certains Articles qui bleſſoient, ſelon eux, la liberté de l'Egliſe.

1235 *Compendienſe*, le 5 Août, ſur la même affaire, par les mêmes Evêques, qui allerent à Saint-Denis faire au Roi la ſeconde monition; ce qui donna occaſion aux Seigneurs de ſe plaindre au Pape des Prélats & des Eccléſiaſtiques, par une Lettre datée de Saint-Denis au mois de Septembre de la même année.

On croit que ce fut auſſi à l'Aſſemblée de Saint-Denis que le Roi fit une Ordonnance portant que ſes vaſſaux & ceux des Seigneurs ne ſeroient point tenus de répondre aux Eccléſiaſtiques, ni à d'autres, dans le Tribunal Eccléſiaſtique (en matiere civile); que ſi le Juge Eccléſiaſtique les excommunioit pour ce ſujet, il ſeroit contraint, par ſaiſie de ſon temporel, à lever l'excommunication; que les Pré-

lats, les autres Eccléſiaſtiques & leurs vaſſaux ſeroient tenus, en toutes cauſes civiles, de ſubir le jugement du Roi & des Seigneurs.

Le Pape exhorta S. Louis à révoquer cette Ordonnance par une Lettre du 15 Février 1236, où il dit, entre autres choſes, que Dieu a confié au Pape tout enſemble les droits de l'empire terreſtre & ceux du céleſte; mais le ſaint Roi ne paroît point avoir été touché de cette Lettre, & ne révoqua point ſon Ordonnance : il fut même toujours attentif à réprimer les entrepriſes du Clergé de ſon Royaume.

1235 *Silvanectenſe*, de Senlis, le 14 Novembre. Les mêmes Evêques y jetterent un interdit ſur tout le domaine du Roi, ſitué dans la Province de Reims.

Le Roi arrêta cette affaire en rendant à Paris un jugement favorable à l'Archevêque au mois de Janvier 1236, & en nommant deux Commiſſaires qui prirent toutes les précautions qu'ils purent pour ôter toute matiere de diviſion, comme on le voit par leur jugement rendu à Reims le 8 Février 1236.

1236 *Turonenſe*, le 10 Juin. On y fit un Réglement contenant 14 Articles, dont le premier porte..... Nous défendons étroitement aux Croiſés & aux autres Chrétiens de tuer ou battre les Juifs, leur ôter leurs biens ou leur faire quelque autre tort, puiſque l'Egliſe les ſouffre, ne voulant point la mort du pécheur, mais ſa converſion.

1237 *Ilerdenſe*, de Lérida, avant le mois de Juin, où l'on commet divers Religieux Franciſcains & Dominicains pour la recherche des hérétiques. (Vaiſſete, T. III, p. 412. *Deeſt in Veneta.*)

1237 *Londinenſe*, le 19, le 21 & le 22 Novembre, où le Légat Otton propoſa 31 Décrets aux Evêques, qui en délibérerent entre eux avant que de les recevoir. Le 28e porte que déſormais tous les Actes ſeront datés *de l'an, du jour, & du lieu.* C'eſt que les Chartes non-royales d'Angleterre étoient juſqu'alors, du moins pour la plupart, ſuivant la remarque de Du Cange, dépourvues de marques chronologiques, & ſur-tout de la date de l'année.

1238 *Copriniacenſe*, de Cognac, le 12 Avril, par l'Archevêque de Bordeaux & ſes Suffragans. On y publia 38 Canons ou Articles de réformation, où l'on voit, comme dans la plupart des Conciles du même ſiécle, l'eſprit de chicane qui régnoit alors dans le Clergé. Le 6e Canon ordonne que chaque Egliſe Paroiſſiale aura ſon ſceau propre, exprimant le nom de la Paroiſſe.

1238 *Londinenſe*, le 17 Mai. Le Légat Otton ayant interdit la ville d'Oxford & ſuſpendu tous les exercices de l'Univerſité, pour y avoir été inſulté, demanda ſatisfaction au Concile de Londres. L'Archevêque d'Yorck & les Evêques la lui accorderent. Le Légat rétablit l'Univerſité d'Oxford & leva l'interdit.

1238 *Trevirenſe*, de Treves, le jour de S. Matthieu. On y fit 45 Canons, dont le 15e ordonne que les femmes adulteres porteront une coupe ſur l'épaule & un bâton à la main. C'étoit apparemment parce que la femme proſtituée eſt repréſentée dans l'Apocalypſe une coupe à la main, qu'on obligeoit en quelques endroits les femmes publiques d'en porter une ſur l'épaule. Le dernier révoque ce qu'on appelloit alors l'*Année de grace;* c'eſt-à-dire le pouvoir qu'avoit un Bénéficier de diſpoſer d'une année du revenu de ſon Bénéfice après ſa mort. (Manſi, *Suppl.* T. II, & *Conc. Germ.* T. III.)

1239 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius, le 19 Avril. On y fit 5 Canons. (*Edit. Venet.* T. XIII.) On y confirma de plus une Conſtitution du Légat, Evêque de Sabine, diviſée en 16 Articles. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1239 *Turonenſe*, par l'Archevêque Juhel & ſes Suffragans. On y publia 12 Canons, ou Articles de réformation, *avec l'approbation du ſaint Concile;* ce qui montre que cette formule n'étoit pas particuliere au Pape & à ſes Légats.

1239 *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin, le 28 Novembre, par Henri de Dreux, Archevêque de Reims, contre ceux qui maltraitoient les Clercs & les empriſonnoient. (*Edit. Venet.* T. XIII.)

1239 *Moguntinum*, par Sigefroi d'Epſtein, Archevêque de Mayence, en préſence du Roi Conrad, fils de l'Empereur Frédéric II. Sur les plaintes de l'Evêque d'Aichſtat contre les Miniſtériaux ou Officiers Laïques de ſon Egliſe, on y concerta des meſures pour réprimer leurs entrepriſes. (*Conc. Germ.* T. III.)

1239 *Senonenſe*, par l'Archevêque Gautier Cornu, où l'on fait 14 Canons concernant le Clergé ſéculier & régulier. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1240 *Tarraconenſe*, de Valence, dans la Province de Tarragone, le 8 Mai, par l'Archevêque Pierre Albalatius. On y fit un Réglement en 4 articles, dont le ſecond défend à tous les Evêques de la Province de ſouffrir que l'Archevêque de Tolede exerce aucun acte de juriſdiction en paſſant dans leurs Dioceſes. (Martenne, *Anecd.* T. IV)

1240 *Meldenſe*, par le Cardinal Légat Jacques de Paleſtrine, où l'on traita de la contumace de l'Empereur Frédéric; & *Silvanectenſe*, par le même, où l'on accorde au Pape le 20e des revenus eccléſiaſtiques. (Manſi *in Raynald.* & *Gall. Chr.* T. VIII-IX.)

1240 *Wigornienſe*, de Worcheſtre, le 26 Juillet, par l'Evêque Gautier de Chanteloup. Il y publia grand nombre de Conſtitutions, dont voici 2 articles. On ordonne de baptiſer ſous condition en cas de doute, mais toujours avec les trois immerſions. La Confirmation ſe fera dans l'an de la naiſſance.

1240 *Apud Vallem Guidonis*, de Laval dans le Maine, par Juhel, Archevêque de Tours. On y fit 9 Canons ſur la Diſcipline, dont le 7e défend de donner aux Religieux leur veſtiaire en argent.

1241 *Oxonienſe*, d'Oxford, le 29 Novembre. On y ordonna des prieres & des jeûnes pour obtenir un bon Pape, (le S. Siége étoit vacant,) & on réſolut de députer à l'Empereur, pour l'engager à laiſſer aux Cardinaux la liberté d'élection. (Wilkins.)

1242 *Tarraconenſe*, de Tarragone, par l'Archevêque Pierre Albalatius, le 13 de Mai, ſur la maniere de rechercher les Hérétiques, de les punir en cas d'obſtination, & de les abſoudre lorſqu'ils abjurent leurs erreurs. On y fit de plus 6 Canons ſur la Diſcipline. S. Raymond de Pegnafort, alors Pénitencier de l'Egliſe de Rome, aſſiſta à ce Concile. (*Editio Veneta*, T. XIII.)

1243 *Biterrenſe*, de Béziers, le 18 Avril, par les Archevêques de Narbonne & d'Arles, 10 Evêques & pluſieurs Abbés. Raymond, Comte de Toulouſe, y proteſte contre l'excommunication dont l'avoient frappé les deux Inquiſiteurs Dominicains, Fr. Ferrier & Fr. Raymond-Guillaume, nonobſtant & après l'appel qu'il avoit interjetté au S. Siége de leurs procédures. Il offre de s'en rapporter au Concile, tant au ſujet dudit appel, que de la ſentence d'excommunication portée contre lui par les Inquiſiteurs. On ne voit pas ce que le Concile décida. (*Gall. Chriſt.* T. VI. *Inſtr.* p. 155. Vaiſſete, T. III, p. 441.)

1244 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius, le 12 Janvier. On y fit 4 Canons contre ceux qui pillent, maltraitent, ou calomnient les Clercs. (Martenne, *Anecd.* T. IV.)

1244 *Londinenſe*, où l'on accorde un ſubſide au Roi, & l'on élude celui que le Pape demandoit. Matthieu Paris date ce Concile, *à die Purificationis in tres ſeptimanas*, c'eſt-à-dire du 22 Février. (Wilkins.)

1244 ou environ. *Narbonenſe.* Voyez ce Concile en 1235, où nous l'avons placé d'après le P. Labbe. D. Vaiſſete prétend qu'il ne s'eſt tenu qu'entre 1243 & 1245. (*Hiſt. de Lang.* T. III, p. 585.)

1245 *Othonienſe*, d'Odenſée, dans l'Iſle de Fionie en Danemarck, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques, & ceux qui mépriſoient les cérémonies de l'Egliſe.

1245 *LUGDUNENSE I*, treizieme Concile général, ſous Innocent IV, en préſence de Baudouin, Empereur de CP. Il y avoit 140 Evêques, à la tête deſquels étoient 3 Patriarches Latins, de Conſtantinople, d'Antioche, d'Aquilée, ou de Veniſe. Il y avoit auſſi pluſieurs Procureurs de Prélats abſens, & les Députés des Chapitres. La premiere Seſſion ſe tint le 28 Juin, la ſeconde le 5 Juillet, & la troiſieme & derniere le 17 du même mois. C'eſt dans celle-ci que le Pape dépoſa, en préſence du Concile, l'Empereur Frédéric, & délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, ſans dire dans ſa ſentence *avec l'approbation du Concile*, comme il eſt dit ordinairement dans les autres Décrets. Voici les termes de cette étonnante ſentence. « Je ſuis le Vicaire de Jeſus-Chriſt : tout ce que je lierai » ſur la terre ſera lié dans le Ciel, ſuivant la promeſſe du » Fils de Dieu à S. Pierre. C'eſt pourquoi après en avoir » délibéré avec nos Freres & avec le Concile, je déclare » Frédéric atteint & convaincu de ſacrilege & d'héréſie, » excommunié & déchu de l'Empire; j'abſous pour toujours de leur ſerment ceux qui lui ont juré fidélité; je » défends, ſous peine d'excommunication encourue par le » ſeul fait, de lui obéir déſormais. J'ordonne enfin aux » Electeurs d'élire un autre Empereur; & je me réſerve la » diſpoſition du Royaume de Sicile. » C'eſt une fauſſeté de la part du Pape d'avoir avancé qu'il avoit délibéré là-deſſus avec le Concile; c'eſt une foibleſſe dans les Evêques de ne s'être point oppoſés à la dépoſition de Frédéric;

foibleſſe dont ils ne tarderent pas à ſe repentir. Les Décrets, qui ſont proprement leur ouvrage, ſont au nombre de 17, dont il y en a un pour le ſecours de l'Empereur de Conſtantinople, & un autre pour la Croiſade de la Terre-Sainte. Ce fut dans ce Concile, ſuivant Nicolas de Curbion, dans la vie d'Innocent IV, (c. 21.) qu'il fut réglé que les Cardinaux porteroient le chapeau rouge.

1246 *Biterrenſe*, de Béziers, le 19 Avril, par Guillaume de Broue, Archevêque de Narbonne, & ſes Suffragans. On y publia 46 articles de Réglemens ſur les Hérétiques, & ſur divers points de Diſcipline; enſuite on y donna aux Inquiſiteurs un grand Réglement de 37 articles, qui ſont, avec ceux de Narbonne, donnés en 1235, ou vers 1244, les fondemens de la procédure obſervée depuis dans les Tribunaux de l'Inquiſition. (Vaiſſete, T. III, p. 452.)

1246 *Fritzlarienſe*, de Fritzlar, par Sigefroi, Archevêque de Mayence, le 30 Mai. On y fit 14 Canons concernant le Clergé. (*Conc. Germ.* T. III.)

1246 *Ilerdenſe*, de Lérida, le 19 Octobre. On y réconcilia Jacques, Roi d'Aragon, qui avoit été excommunié pour avoir fait couper la langue à l'Evêque de Girone, qu'il ſoupçonnoit d'avoir révélé ſa confeſſion.

1246 *Londinenſe*, le premier Décembre, où l'on s'oppoſe à la demande que le Pape faiſoit du tiers des revenus du Clergé d'Angleterre. (Wilkins.)

1247 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius & 6 autres Evêques, le 1 Mai. On y confirma l'excommunication contre ceux qui prenoient par violence les perſonnes & les biens eccléſiaſtiques; & on y ordonna que les Saraſins qui demanderoient le baptême, demeureroient quelques jours chez le Recteur de l'Egliſe, pour éprouver leur converſion. C'eſt bien peu que quelques jours pour cette épreuve, dit M. Fleury, qui met ce Concile en 1246. Nous ſuivons Baluze, qui le place en 1247.

1247 *Stampenſe*, d'Etampes, le 23 Août, par Gilon Cornu, Archevêque de Sens. On y traita des affaires eccléſiaſtiques de la Province de Sens, ſuivant la Lettre de convocation qui eſt le ſeul monument qui nous reſte de ce Concile. (Manſi *in Raynald.*)

1247 *Colonienſe*, de Nuys près de Cologne, le 4 Octobre, par le Légat Pierre Caputio, aſſiſté de tous les Evêques qu'il put raſſembler. On y élut Guillaume, Comte de Hollande, pour Roi des Romains, ou plutôt on y confirma ſon élection faite à Voëringen le 29 Septembre précédent. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1248 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Pierre Albalatius. On y pourvut à la ſûreté des biens de l'Archevêque & des autres Bénéficiers après leur mort. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1248 *Pariſienſe XXVII*, par l'Archevêque de Sens. On y fit 23 Canons, concernant, pour la plupart, le Clergé ſéculier & régulier. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1248 *Vratiſlavienſe*, de Breſlau en Siléſie, par Jacques Pantaléon, Archidiacre de Liége & Légat. On y accorde au Pape le cinquieme des revenus du Clergé de Pologne pour trois ans. On y permet de plus aux Polonois l'uſage de la viande juſqu'au Mercredi de la Quinquagéſime. Ils s'en abſtenoient depuis le Dimanche de la Septuagéſime, avant cette diſpenſe.

1248 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 5 Décembre, par deux Cardinaux, quatre Archevêques & quinze Evêques. On y publia 23 Canons pour faire exécuter les anciens touchant la conſervation de la foi, de la paix & de la liberté eccléſiaſtique. On y renouvella auſſi l'excommunication contre l'Empereur Frédéric & ſes fauteurs.

1248 ou 1249 *Schœningienſe*, de Schening en Suede, par le Légat Guillaume, depuis Cardinal Evêque de Sabine. On y décerna des peines contre les Clercs concubinaires.

1249 *Mildorfianum*, de Muldorf, par l'Archevêque de Saltzbourg & trois autres Evêques, vers le commencement de l'année. On y veut contraindre Otton, Duc de Baviere, à ſe déclarer contre l'Empereur Frédéric II, pour Guillaume de Hollande, ſon compétiteur; ce qu'il refuſe: ſur quoi on lui accorde un délai juſqu'au premier Mai ſuivant pour délibérer. (*Edit. Venet.* T. XIV. *Conc. Germ.* T. III.)

1249 *Ultrajectinum*, d'Utrecht, par le Cardinal Pierre Caputio, Evêque de Porto, & Conrad, Archevêque de Cologne, en préſence de Guillaume de Hollande, Roi des Romains, où Goſwin, élu pour l'Evêché d'Utrecht l'an 1246, eſt obligé d'abdiquer. (*Conc. Germ.* T. III.)

1250 * *Nicænum*, de Nicée, par le Patriarche Manuel II. Les Décrets de ce Concile attribués mal-à-propos à Manuel Charitopule par Leunclavius, ſe trouvent au L. III, p. 238 du *Jus Græco-Romanum*. Ils portent en date l'an de l'Ere de Conſtantinople 6758, Ind. VIII au mois de Juillet.

1251 *Pruvinenſe*, de Provins, par Gilon, Archevêque de Sens, le 26 Juillet. On y renouvelle les Statuts du Concile de Paris, tenu en 1248, avec quelques additions ſur la Diſcipline qu'on doit obſerver envers les excommuniés. (Manſi, *in Raynald.*)

1251 *Inſulanum*, de l'Iſle au Comtat Venaiſſin, le 19 Septembre, par Jean de Baux, Archevêque d'Arles. On y fit 13 Canons touchant l'Inquiſition & la Diſcipline. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1252 *Senonenſe*, de Sens, par l'Archevêque Gilon, & 6 de ſes Suffragans, le 15 Novembre, d'où l'on envoie à Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, une monition canonique, pour l'engager à ceſſer de s'emparer des biens eccléſiaſtiques acquis depuis 40 ans dans ſes Etats de Champagne. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1253 *Tarraconenſe*, de Tarragone, le 8 Avril, par l'Archevêque Benoît. On y régla que les Evêques pourroient abſoudre les excommuniés de leur Dioceſe, les Archevêques tous ceux de leur Province, & on y accorda aux Prêtres la faculté de s'abſoudre réciproquement de l'excommunication mineure. (d'Aguirre, T. III. & *Edit. Ven.* T. XIV.)

1253 *Ravennenſe*, le 28 Avril, par Philippe, Archevêque de Ravenne, contre les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. Ce Concile eſt daté, *anno* 1253, *tempore Innocentii IV, die Lunæ tertiâ, exeunte menſe Aprili, Indict. XI.* (Labbe, T. XI.)

1253 *Pariſienſe XXVIII*, par Gilon Cornu, Archevêque de Sens, le 12 Novembre, où l'on donne un Décret pour transférer à Mantes le Chapitre de l'Egliſe de Chartres, à l'occaſion du meurtre de Réginald de l'Epine, Chantre de cette Egliſe. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1253 *Salmurienſe*, de Saumur, le 2 Décembre, par Pierre de Lamballe, Archevêque de Tours. On y fit 31 Canons concernant la plupart le Clergé ſéculier & régulier. On y condamna dans le 27e les mariages clandeſtins.

1254 *Ad caſtrum Gonterii*, de Château-Gontier, par les mêmes Prélats, avant Pâque. Il n'en reſte qu'un Canon qui ordonne de ſe conformer à la Conſtitution de Grégoire IX, *Quia nonnulli*, touchant les reſcrits de Rome. (Manſi, *in Raynald.*) Labbe & Hardouin mettent ce Concile en 1253.)

1255 *Londinenſe*, le 13 Janvier, contre les exactions de la Cour de Rome & celles de la Cour d'Angleterre. On y ordonne, ſous peine d'anathême, l'obſervation de la grande Charte de S. Edouard, & on y répond à Ruſtand, Nonce du Pape, que les biens de l'Egliſe appartenoient au Pape quant à la défenſe, & non quant à la jouiſſance & la propriété, comme il le prétendoit. (Wilkins.)

1255 *Albienſe*, d'Albi, dans le Carême, par Zoen, Evêque d'Avignon & Légat du S. Siége, ſur la convocation de S. Louis. Les Evêques des Provinces de Narbonne, Bourges & Bordeaux y aſſiſterent. On y dreſſa 72 Canons, partie pour l'entiere extirpation de l'héréſie du pays, conformément aux Canons du Concile de Toulouſe tenu en 1229; partie pour le rétabliſſement de la Diſcipline. Ce Concile eſt poſtérieur à la mort du Pape Innocent IV, décédé le 7 Décembre 1254, puiſqu'il y eſt qualifié de *bonne mémoire* dans le 35e Canon. Ainſi c'eſt au Carême de 1255 qu'on doit le rapporter, quoiqu'il porte la date de 1254, ſuivant l'ancienne maniere de commencer l'année. (Vaiſſete, *T. III, p.* 481)

1255 *Burdigalenſe*, le 13 Avril. Gérard de Malemort, Archevêque de Bordeaux, y publia une Conſtitution de 30 articles, dont le cinquieme dit: « On ne donnera point aux enfans des Hoſties conſacrées pour communier le jour de Pâque; mais ſeulement du pain beni. » Ceci ſemble être un reſte de l'ancien uſage de leur donner l'Euchariſtie dès qu'ils étoient baptiſés: uſage que l'Egliſe Grecque a toujours conſervé. Le précepte de la Communion Paſcale au Concile de Latran de 1215, n'eſt que pour ceux qui ont atteint l'âge de diſcrétion.

1255 *Pariſienſe XXIX*, par Henri Cornu, Archevêque de Sens & 5 autres Evêques, le 13 Juillet, où il eſt jugé que Hugues de Chavernei, Chanoine de Chartres & Colin ſon frere coupables du meurtre de Reginald, ſeront bannis pendant cinq ans, & que Hugues demeurera privé à perpétuité de ſon Bénéfice; quant aux deux autres Clercs qu'ils avoient pour complices, le Concile ordonne qu'ils ſeront mis en priſon & enſuite relégués pour toujours en Paleſtine. Ce Concile eſt daté du Mardi avant la S. Arnoul; c'eſt S. Arnoul, Martyr, dont on fait encore mémoire dans l'Egliſe de Paris le 18 Juillet. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1256 *Pariſienſe XXX*, au mois de Février probablement, par Henri Cornu, Archevêque de Sens, & cinq autres Evêques. On y nomma des Arbitres du différend de l'Univerſité avec les Freres Prêcheurs. Leur jugement fut que ceux-ci devoient être exclus du corps des Maîtres & des Ecoliers ſéculiers de Paris, à moins que ces derniers ne les rappellaſſent volontairement.

1256 *Senonenſe, vel Pariſienſe XXXI*, par le même, le 31 Juillet. On y confirme le jugement des Arbitres nommés pour juger le différend des Freres Prêcheurs avec l'Univerſité. Mais ceux-ci appellerent au Pape Alexandre IV qui ſe déclara entièrement pour eux. Dans le même Concile on ordonna que les deux Clercs mis en priſon pour le meurtre de Reginald en ſeroient tirés pour être envoyés en Paleſtine. (Martenne, *Ampl. Coll.* T. VII, *col.* 146.) Ce Concile eſt daté *die Lunæ in vigiliâ B. Petri ad vincula, an. D.* MCCLVI.

1256 *Senonenſe*, par le même, le 24 Octobre, où l'on ordonne au Chapitre de Chartres, qui étoit revenu de Mantes en cette Ville, de ſe tranſporter à Etampes, juſqu'à ce qu'on lui ait aſſuré ſa tranquillité à Chartres. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1257 *Londinenſe*, par Boniface, Archevêque de Cantorbery. La Lettre de convocation portoit, qu'on devoit y délibérer ſur les moyens de rendre la liberté à l'Egliſe d'Angleterre, & de la tirer de la ſervitude où la tenoient le Pape & le Roi par leurs exactions. Le Roi voulut en vain s'oppoſer à la tenue de ce Concile. Il s'aſſembla, malgré lui, dans l'Octave de l'Aſſomption. (22 Août.) On y dreſſa 50 articles conformes, dit le Continuateur de Matthieu Paris, à ceux pour leſquels S. Thomas de Cantorbery avoit combattu. (Manſi, *Suppl.* T. II.)

1257 *Danicum*, de Danemarck, par Jacob Erlandſen, Archevêque de Lunden, où l'on fit quatre Canons contre les violences que les Seigneurs faiſoient aux Evêques. Ces Canons furent confirmés par le Pape Alexandre IV, le 3 Octobre de cette année. M. Mallet, dans ſon Hiſtoire de Danemarck, (T. II, p. 51-54,) rapporte ce Concile au 6 Mars 1256, & le place à Vedel dans le Dioceſe de Rypen en Juthland. Ce fut, ſelon lui, contre le Roi Chriſtophe, avec qui l'Archevêque de Lunden s'étoit brouillé, que ces Canons furent dreſſés pour ſervir comme de contrebaterie aux délibérations des Etats généraux que le Monarque avoit convoqués dans le même tems à Nybourg, pour examiner la conduite ſéditieuſe du Prélat à ſon égard. Cet Hiſtorien cite pour garant de ſes aſſertions Odoric Raynaldi qui ſe contente néanmoins de rapporter, ſans aucun préambule, les Canons dont il s'agit, comme extraits de la Lettre d'Alexandre IV, qui les confirme. (Voyez Odoric Raynald, *ad an.* 1257, n. 30.)

1258 *Mertonenſe*, de Merton, le 6 Juin, par Boniface, Archevêque de Cantorbery, pour la défenſe des libertés de l'Egliſe Anglicane contre la conceſſion que le Pape avoit faite d'une décime au Roi Henri III. Ce Concile eſt daté, *die jovis ante feſtum ſancti Barnabæ.*

1258 *Roffiacenſe*, de Ruffec en Poitou, le 21 Août, où l'on publia un Réglement de 10 articles, qui regardent principalement les intérêts temporels de l'Egliſe.

1258 *Monſpelienſe*, de Montpellier, le 6 Septembre. On y fit huit Statuts ou Canons, à la fin deſquels le P. Labbe a mis une déciſion, *reſolutio*, portant qu'il ſera permis au Sénéchal de Beaucaire d'arrêter les Clercs ſurpris en flagrant délit pour crimes puniſſables par les loix, à la charge de les remettre à la Cour de l'Evêque. On voit ici le commencement des *cas privilégiés.*

1259 *Moguntinum*, de Mayence. On y fit ſept Statuts ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV, p. 576.

1260 *Copriniacenſe*, de Cognac. L'Archevêque de Bordeaux y fit 19 articles de Conſtitutions. Par le premier article on voit que le peuple aſſiſtoit encore en ce tems-là aux Offices de la nuit, & qu'on paſſoit même la nuit dans les Egliſes, ce qui occaſionnoit de grands abus. On défend ces ſortes de veillées, hors le tems de l'Office divin, parce qu'elles obligeoient à réconcilier les Egliſes. Un autre article défend, ſous peine d'anathême, la guerre des coqs, eſpece de jeu qui étoit en uſage dans les écoles & ailleurs. Il faut ſuppoſer qu'il en naiſſoit de grands inconvéniens.

1260 ou 1261 *Arelatenſe*. Florentin, Archevêque d'Arles, avec ſes Suffragans, y condamna les extravagances des Joachimites, qui diſoient que le Pere a opéré depuis le commencement du monde juſqu'à la prédication de Jeſus-Chriſt; que Jeſus-Chriſt a opéré juſqu'en 1260, & que le Saint-Eſprit opérera depuis 1260 juſqu'à la fin du monde: que ſous l'opération du Pere, les hommes vivoient ſelon la chair; que ſous celle du Fils, ils vivoient entre la chair & l'eſprit; & que ſous la troiſieme, ils vivroient plus parfaitement ſelon l'Eſprit. On y fit auſſi 17 Canons, dont le troiſieme ordonne que la Confirmation doit être adminiſtrée & reçue à jeun, excepté les enfans à la mamelle. On la donnoit donc encore aux petits enfans, comme on le pratique même à préſent dans les Egliſes d'Orient. Le 15e défend aux Grands Pénitenciers d'entendre ceux qui s'adreſſent à eux pour d'autres cas que ceux qui ſont réſervés, & leur enjoint de les renvoyer pour le reſte de la confeſſion à leur propre Curé. C'étoit diviſer la Confeſſion, ce qui ne s'accorde guere avec les principes de la ſaine Théologie ſur cette matiere. Par le 17e on voit que dans le cas d'une conteſtation pour un Bénéfice on couroit aux armes & on s'emparoit des Egliſes par violence, au lieu de ſe pourvoir par devant les Juges qui en devoient connoître. Le Concile défend ces voies de fait qui depuis ont donné occaſion aux Juges de prendre connoiſſance du poſſeſſoire des Bénéfices.

1261 *Colonienſe*, par Conrad, Archevêque de Cologne, le 12 Mars. On y publia 14 Statuts pour le Clergé de la Province, & 28 pour les Moines. Ce Concile eſt daté de l'an 1260, parce qu'on ſuivoit alors à Cologne le ſtyle de France.

1261 *Pariſienſe XXXII*, le Dimanche de la Paſſion, 10 Avril, par ordre de S. Louis, pour implorer le ſecours du Ciel contre les conquêtes des Tartares ſur les Chrétiens. Il fut ordonné qu'on feroit à cet effet des proceſſions, qu'on puniroit les blaſphêmes, que le luxe des tables & des habits ſeroit réprimé, les tournois défendus pour deux ans & tous les jeux, hors l'exercice de l'arc & celui de l'arbalête. M. Fleury de ce Concile en fait deux dont il place le premier en l'an 1260, & donne le 2e pour une répétition du premier.

1261 *Lambethenſe*, de Lambeth près de Londres, le 13 de Mai. L'Archevêque de Cantorbery y ordonna des jeûnes, des prieres publiques & des proceſſions pour détourner l'invaſion des Tartares: il y fit de plus un Réglement pour conſerver la liberté de l'Egliſe contre les entrepriſes du Roi & des Juges ſéculiers.

1261 *Londinenſe* & *Bervalacenſe*, de Londres, le 16 Mai, & de Béverlai, le 23 du même mois. Dans ces deux Conciles on fit quelques nouveaux Réglemens ſur l'état des Egliſes d'Angleterre, & on envoya des Députés à Rome pour aſſiſter au Concile indiqué par le Pape au commencement de Juillet, afin d'y prendre les meſures néceſſaires pour s'oppoſer aux conquêtes des Tartares.

1261 *Ravennenſe*, en conſéquence de l'ordre du Pape, pour prêter ſecours contre les Tartares. Mais Alexandre IV mourut le 25 Mai de la même année, avant que d'avoir pu tenir le Concile qu'il n'avoit indiqué que pour le mois de Juillet ſuivant. (*Edit. Venet.* T. XIV. Manſi, *Suppl.* T. II.)

1261 *Moguntinum*, de Mayence, pour ſatisfaire à l'ordre du Pape, & ſe diſpoſer à réſiſter aux Tartares. On y fit auſſi 54 Réglemens utiles pour l'augmentation du ſervice divin & la réformation du Clergé. (*Conc. Germ.* T. III.)

1262 *Apud pontem in Hiberniâ*, au mois de Janvier, par Patrice Oſcanlan, Archevêque d'Armach, où l'on fit pluſieurs Statuts ſur la Diſcipline qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Ce Concile, dans Wilkins, eſt daté du Lundi 18 Janvier 1262. Mais en cette année le 18 Janvier tomboit un Mercredi, & l'année ſuivante un Jeudi.

1262 *Copriniacenſe*, de Cognac, par Guill. de la Roue, Archevêque de Bordeaux. On y fit ſept articles, dont le troiſieme eſt pour contraindre les Seigneurs à ſaiſir le temporel des excommuniés, afin de les obliger à rentrer dans l'Egliſe.

1263 Par le même Archevêque, en un lieu qui n'eſt point nommé. On y fit encore ſept Articles, dont le ſecond porte que celui qui aura ſouffert l'excommunication pendant un an, ſera réputé Hérétique & dénoncé comme tel. Ce qui aboutiſſoit à le ſoumettre aux peines temporelles portées contre les Hérétiques par les loix, ſelon la remarque de M. Fleury.

On voit dans ces deux Conciles, comme dans les remontrances faites par les Evêques au Roi S. Louis en 1263, les maximes du Clergé ſur les excommunications ſi fréquentes en ces tems-là. S. Louis n'en penſoit point comme eux. Voyez Fleury.

1263 *Pariſienſe XXXIII*, le 18 Novembre. L'Archevêque de Tyr, Légat du S. Siége, y obtint le centieme des revenus du Clergé de France pendant cinq ans, pour les beſoins de la Terre-Sainte. On peut rapporter à cette Aſſemblée la demande que les Prélats firent à S. Louis, ſuivant le Sire de Joinville, d'enjoindre aux Officiers de Juſtice de con-

traindre par ſaiſie de leurs biens les excommuniés après l'an & jour de ſe faire abſoudre, ſans permettre aux Juges de prendre connoiſſance de la cauſe de l'excommunication. La réponſe du Roi fut qu'il donneroit volontiers cet ordre à l'égard de ceux qui ſeroient convaincus par l'examen des Juges d'avoir fait tort à l'Egliſe ou à leur prochain, mais non autrement; « car il ſeroit contre la raiſon, ajouta-» t-il, que je contraigniſſe de ſe faire abſoudre ceux à qui » les Eccléſiaſtiques eux-mêmes feroient tort ».

1264 *Nannetenſe*, de Nantes, par l'Archevêque de Tours, le premier de Juillet. On y publia neuf Canons, dont le premier défend aux Patrons, tant Clercs que Laïques, de promettre les Bénéfices avant qu'ils ſoient vacans; le 5e défend de ſervir plus de deux plats aux repas qu'on donne aux Prélats dans les viſites de leurs Dioceſes.

1264 *Pariſienſe XXXIV*, le 26 Août. Simon de Brion, Cardinal, depuis Pape, ſous le nom de Martin IV, y préſida; & S. Louis, de l'avis de toute l'Aſſemblée, y fit publier une Ordonnance très-ſévere contre les juremens & les blaſphêmes. On croit auſſi que le Légat y obtint la décime ſur le Clergé de France, ſans laquelle Charles d'Anjou ne vouloit point entreprendre la conquête du Royaume de Sicile.

1264 *Bononienſe*, de Boulogne. Le Cardinal Gui Foulquois, envoyé par le Pape Urbain IV pour réconcilier les Barons d'Angleterre avec leur Roi Henri III, n'ayant pu aborder dans cette Iſle, manda pluſieurs Evêques d'Angleterre à Boulogne, & tint avec eux un Concile dans lequel il prononça, contre les Barons Anglois, une ſentence d'excommunication qu'il chargea ces Prélats de fulminer à leur retour. Le Continuateur de Matthieu Paris met ce Concile en 1265; mais Urbain IV étoit mort dès le 21 Octobre 1264, & le Cardinal Foulquois lui ſuccéda le 5 Février de l'an 1265, ſous le nom de Clément IV. C'eſt aſſez l'uſage de ce Continuateur de retarder d'une année les événemens.

1265 ou 1266. *Northamptonienſe*. Le Légat Otton de Fieſque y fulmina une ſentence d'excommunication contre tous les Evêques & Clercs qui avoient aidé ou favoriſé Simon de Montfort contre le Roi Henri III. La Chronique de Duneſtaple met ce Concile à la S. Nicolas de l'an 1265, & les Annales d'Eveſham le placent dans la quinzaine de Pâque de l'an 1266.

1266 *Colonienſe*, le 10 Mai. Synode où l'Archevêque Engilbert publia, du conſentement de ſon Clergé, un Décret en 15 articles, contre les injuſtices & les violences qui ſe commettoient impunément depuis 15 ans que l'Empire étoit vacant.

1266 *Bremeſe*, par Gui, Cardinal-Légat, au mois de Novembre, contre le concubinage des Clercs & la pluralité des Bénéfices. (*Conc. Germ.* T. IV, p. 579.)

1267 *Viennenſe*, de Vienne en Autriche, le 10 Mai, par Gui, Cardinal-Légat. On y publia une Conſtitution de 19 Articles, aſſez ſemblable à celle du Synode tenu à Cologne l'année précédente. (Hartzheim, T. IV.)

1267 *Ad Pontem Audomari*, de Pont-Audemer, par Eude, Archevêque de Rouen, le 30 Août. Il y fut ordonné aux Clercs mariés de porter la tonſure & l'habit clérical, & de s'abſtenir de tout négoce, ſous peine d'être privés des privileges de la Cléricature. C'étoit pour jouir de ces privileges, ſans renoncer au mariage, que quantité de perſonnes entroient dans le Clergé & s'en tenoient aux moindres Ordres.

1268 *Vratiſlavienſe*, de Breſlau, par Gui, Cardinal-Légat, le 2 Février. Le Légat y prêcha la Croiſade pour le ſecours de la Terre-Sainte.

1268 *Londinenſe*, le 16 Avril, par le Légat Ottobon, en préſence de tous les Prélats d'Angleterre, de Galles & d'Irlande, & de deux Evêques, un Abbé & un Prieur d'Ecoſſe. Il y publia un Décret de 54 Articles, pour réparer les déſordres de la guerre civile, & ramener l'exécution des Canons qui n'étoient preſque plus obſervés, particuliérement les Conſtitutions qu'Otton, Cardinal-Légat, avoit faites au Concile de Londres tenu en 1237. Le 8e ordonne aux Religieux devenus Evêques de garder l'habit de leur Ordre. Le 26e défend aux Evêques de s'attribuer les fruits des Egliſes vacantes, ſoit pour un an, ſoit pour un autre tems, s'ils ne ſont fondés en privilége ou en coutume. On voit ici le commencement du *Déport* & de l'*Annate*.

1268 *Apud caſtrum Gonterii*, Château-Gontier, le 23 Juillet. On y fit ſept Canons, dont le premier défend aux Baillis & aux autres Juges ſéculiers d'occuper les biens d'Egliſe & d'y envoyer des *Mangeurs*. Ces Mangeurs étoient des Sergens qu'on envoyoit dans les maiſons, où ils vivoient à diſcrétion aux dépens des débiteurs juſqu'à ce qu'ils euſſent payé.

1269 *Senonenſe*, le 26 Octobre, par Pierre de Charni, Archevêque de Sens. On a ſix Canons de ce Concile ſur la Diſcipline.

1270 *Compendienſe*, de Compiegne, le 19 Mai, par Jean de Courtenai, Archevêque de Reims, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe.

1270 *Avenionenſe*, le 15 de Juillet, par Bertrand Maleferrati, Archevêque d'Arles, où l'on fit huit Réglemens pour le Clergé.

1271 *Langeſiacum*, de Langei en Touraine, par Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours, ſur la fin de Janvier. On y fit 14 Canons, dont le premier défend de recevoir les droits de viſite en argent.

1271 *Apud S. Quintinum*, de S. Quentin en Picardie, le Siége de Reims étant vacant. On en cite d'après Hemeré cinq Canons de Diſcipline.

1273 *Redonenſe*, de Rennes, le 22 Mai, par Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours. On y fit 7 Canons ſur la Diſcipline.

1274 *LUGDUNENSE II*, de Lyon. Quatorzieme Concile général, commencé le 7 Mai & fini le 17 Juillet, après la ſixieme ſeſſion. Il s'y trouva 500 Evêques, 70 Abbés, avec mille autres Prélats, & Grégoire X y préſidoit. Dans la ſeſſion du 7 Juin, qui étoit la troiſieme, on publia 20 Conſtitutions touchant les élections des Evêques & les ordinations des Clercs. Les Grecs ſe réunirent aux Latins, abjurerent le Schiſme, accepterent la foi de l'Egliſe Romaine, & reconnurent la primauté du Pape, dans la quatrieme ſeſſion tenue le 6 Juillet. Dans la cinquieme, tenue le 16 du même mois, on lut 14 Conſtitutions, dont la premiere eſt celle du Conclave pour l'élection d'un Pape. La 4 défend aux Evêques nouvellement élus d'exercer aucune fonction temporelle ou ſpirituelle avant que d'avoir obtenu des proviſions apoſtoliques, ſuivant l'ancien uſage, y eſt-il dit. Mais cet uſage ne remonte qu'à Innocent III qui en fut l'inventeur. Une autre qui fut lue en préſence des Ambaſſadeurs de France, & à laquelle ils aquieſcerent au nom de leur maître, défend, ſous peine d'excommunication, à toute perſonne de quelque dignité qu'elle ſoit, d'uſurper de nouveau ſur les Egliſes le droit de Régale ou celui d'Avouerie. Quant à ceux, dit-elle, qui ſont en poſſeſſion de ces droits, à titre de fondateurs, ou par une ancienne coutume, ils ſont exhortés à n'en point abuſer, ſoit en étendant leur jouiſſance au-delà des fruits, ſoit en détériorant les fonds qu'ils ſont tenus de conſerver. C'eſt la premiere Conſtitution qui ait autoriſé, du moins indirectement, la Régale. Dans la ſixieme & derniere Seſſion, tenue le lendemain de la précédente, on lut deux autres Conſtitutions; l'une pour réprimer la multitude des Ordres Religieux: (on ne laiſſa pas néanmoins de confirmer dans ce Concile l'Ordre des Serviteurs de la Mere de Dieu, dits Servites, établi 35 ans auparavant à Florence par Bonfilio Monaldi, Marchand de cette ville, qui mourut en 1285.) L'autre Conſtitution ne ſe trouve plus. On parla auſſi dans ce Concile de l'affaire de la Terre-Sainte, & de la réformation des mœurs; le Pape dit que les Prélats étoient cauſe de la chûte du monde entier, & exhorta tous les coupables à ſe corriger. S. Bonaventure, nouvellement élevé à la dignité de Cardinal-Evêque d'Albane, avoit ſuivi le Pape à ce Concile durant lequel il mourut le 15 Juillet. Son Oraiſon funebre fut prononcée par le Cardinal-Evêque d'Oſtie. S. Thomas d'Aquin, que le Pape y avoit auſſi appellé, étoit mort en chemin le 7 Mars, à l'âge de 49 ans.

1274 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Légat du S. Siége & ſes Suffragans. On y ordonna que les Conſtitutions du Concile de Lyon ſeroient publiées dans la Province de Saltzbourg, & enſemble celles du Concile de la même Province, tenu à Vienne en 1267. On y fit enſuite 24 articles de Réglemens.

1275 *Conſtantinopolitanum*, le 26 Mai, où Jean Veccus, auteur, avec l'Empereur Michel Paléologue, de la réunion des Grecs avec les Latins, fut élu Patriarche de Conſtantinople. Il fut ordonné le Dimanche ſuivant 2 Juin, jour de la Pentecôte.

1275 *Arelatenſe*, par Bertrand de S. Martin, Archevêque d'Arles. On y dreſſa 22 Canons ſur la Diſcipline, dont manquent les quatre premiers. Le 9e concerne les teſtamens. Il y eſt dit, que quatre jours après la mort du teſtateur, l'héritier ſera averti & même contraint par les cenſures de fournir au Curé de la Paroiſſe une copie du teſtament, afin de connoître les legs pieux qu'il renferme.

1275 *Lundienſe*, de Lunden en Danemark. On y leve l'interdit du Royaume, qui duroit depuis neuf ans, à compter de

l'empriſonnement de Jacob Erlandſen, Archevêque de Lunden & de quelques autres Prélats, qui en avoit été l'occaſion. (Olaus Vormius, Meurſius.)

1276 *Salmurienſe*, de Saumur, par l'Archevêque de Tours, le 31 Août. On y fit 14 Canons.

1276 *Bituricenſe*, de Bourges, par Simon de Brion, Cardinal-Légat, le 13 Septembre. On y publia 16 articles de Réglemens, qui tendent principalement à maintenir la juriſdiction & l'immunité eccléſiaſtique dans l'étendue dont le Clergé étoit alors en poſſeſſion, & que les Séculiers s'efforçoient de reſtreindre.

1277 *Conſtantinopolitanum*, avant ou environ le mois d'Avril, comme on le voit par la Lettre du Patriarche Veccus au Pape Jean XXI. Il y fait une profeſſion de foi très Catholique, en reconnoiſſant les ſept Sacremens & le reſte de tout ce que croit l'Egliſe Romaine.

1277 *Conſtantinopolitanum alterum*, le 16 Juillet, par le même Jean Veccus, où l'on excommunie les Schiſmatiques qui s'oppoſoient à la réunion des deux Egliſes. (Manſi.)

1278 *Langenſienſe*, de Langei, ſous Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours, où l'on fit un Décret de 16 articles. On n'eſt pas bien aſſuré de la date de ce Concile.

1278 *Compendienſe*, par l'Archevêque de Reims, Pierre Barbets, avec ſes Suffragans, la veille des Rameaux, 9 Avril. On y fit un Décret contre les Chapitres des Cathédrales, qui prétendoient avoir droit de ceſſer l'Office divin, & de mettre la ville en interdit pour la conſervation de leurs libertés. Labbe met ce Concile en 1277 pour n'avoir pas diſtingué l'ancienne & la nouvelle maniere de compter en France.

1279 *Apud Pontem Audomari*, de Pont-Audemer, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque de Rouen, avec ſes Suffragans. On y fit 24 Chapitres, dont l'un ordonne que ceux qui n'ont point fait leurs Pâques ſoient pourſuivis comme ſuſpects d'héréſie. Un autre oblige les gros Décimateurs aux réparations des Egliſes & à l'entretien des Livres de chœur & des ornemens.

1279 *Biterenſe*, de Beziers, par l'Archevêque de Narbonne & ſept Evêques, le 4 Mai. On y ordonna que l'Archevêque de Narbonne iroit en France au prochain Parlement, pour ſe plaindre au nom de la Province des entrepriſes anciennes & nouvelles de la Puiſſance ſéculiere ſur les Eccléſiaſtiques touchant les fiefs, les alleus, le ſervice de guerre, & demander la conſervation de leurs libertés & priviléges.

1279 *Avenionenſe*, d'Avignon, par l'Archevêque d'Arles & quatre Evêques, le 17 Mai. On y fit un Décret contenant 15 articles, la plupart contre les uſurpations & les invaſions des biens eccléſiaſtiques, les violences commiſes contre les Clercs & le mépris des excommunications; mais à tous ces maux on n'oppoſe que de nouvelles cenſures.

1279 *Redingenſe*, de Reading, le 30 Juillet, par l'Archevêque de Cantorbery & ſes Suffragans. On y renouvella les Conſtitutions du Concile de Latran de 1215, & de celui de Londres de 1268, contre la pluralité des Bénéfices à charge d'ames. On y fit encore quelques autres Réglemens.

1279 *Budenſe*, de Bude en Hongrie, par le Légat Philippe, Evêque de Fermo. Du conſentement des Evêques, des Abbés, & de tout le Clergé ſéculier & régulier, il y fit des Conſtitutions en 69 articles ſur différens ſujets. Ces Conſtitutions ſont datées du 14 Septembre. (Péterfy.)

1279 *Andegavenſe*, d'Angers, le 22 Octobre, par l'Archevêque de Tours. On y fit quatre Canons, dont l'un fait voir que le Clergé même donnoit l'exemple de mépriſer l'excommunication, & qu'elle n'étoit plus la derniere peine canonique.

1280 *Bituricenſe*, de Bourges, au mois d'Avril, où l'on défend aux Clercs pluſieurs métiers vils dont on fait l'énumération. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1280 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Veccus, le 3 Mai. Huit, tant Métropolitains qu'Evêques, y aſſiſterent. On y parla d'un paſſage de S. Grégoire de Nyſſe, où il étoit dit que le *Saint-Eſprit eſt du Pere & du Fils*, & d'où l'on avoit retranché malicieuſement une ſyllabe qui, étant ôtée, changeoit le ſens de ce paſſage ſi favorable à la réunion de l'Egliſe; ce qui fit dire au Patriarche : « La moindre altération dans les Ecrits des Peres porte un préjudice notable à l'Egliſe; & c'eſt à nous, qui leur avons ſuccédé dans la conduite du troupeau de J. C. à conſerver inviolablement la tradition qu'ils nous ont laiſſée. »

Le zéle de Veccus, pour la réunion & pour la juſtification de la doctrine des Latins, irritoit de plus en plus les Schiſmatiques contre lui, & l'Empereur les mettoit au déſeſpoir par ſes ſoupçons & ſes cruautés. (*Leo Allatius*, L. 3, *de Conſenſ.*)

1280 *Senonenſe*, le 25 Septembre, par Gilon Cornu II, Archevêque de Sens, & 5 de ſes Suffragans, à l'occaſion des violences que Jean, Seigneur d'Amboiſe & de Chaumont, exerçoit contre l'Abbaye de Pontlevoi. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1281 *Colonienſe*, par Sigefroi de Weſterbourg, Archevêque de Cologne & ſes Suffragans. On y fit 18 Statuts ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. III.)

1281 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Frédéric, Légat du S. Siége, avec 7 de ſes Suffragans. On y fit une Conſtitution de 17 articles, la plupart touchant les Réguliers, pour réprimer divers abus.

1281 *Lambethenſe*, de Lambeth, le 10 Octobre, où Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, renouvella les Décrets du dernier Concile de Lyon, les Conſtitutions de celui de Londres de 1268, & celles du Concile de Lambeth de l'an 1261, en y ajoutant les ſiennes propres en 27 articles, ſur différentes matieres. Un de ces articles défend d'adminiſtrer l'Euchariſtie, hors le cas de néceſſité, à ceux qui ont négligé de recevoir la Confirmation.

1281 *Pariſienſe XXXV*, au mois de Décembre, par 4 Archevêques & 20 Evêques. Ils s'y plaignent des Religieux Mendians, qui prêchent & entendent les confeſſions malgré eux dans leurs Dioceſes, diſant qu'ils ont pour cet effet des priviléges des Papes. Martin IV confirma ces priviléges aux Freres Mineurs le 10 Janvier 1282, mais avec cette clauſe : « Nous voulons que ceux qui ſe confeſſeront à ces Freres ſoient tenus de ſe confeſſer à leurs Curés au moins une fois l'année, ſuivant l'ordonnance du Concile (de Latran) & que les Freres les y exhortent ſoigneuſement & efficacement. »

1282 *Londinenſe*, par Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, le premier Mars, pour la délivrance d'Amauri de Montfort, Chapelain du Pape Martin IV, arrêté par les Anglois en menant ſa ſœur, femme du Prince de Galles, à ſon époux. (Wilkins, T. II.)

1282 *Tarraconenſe*, le 22 Mars, par l'Archevêque Bernard. On y fit ſept Canons, dont le premier défend aux Clercs de porter des boutons d'or, d'argent ou d'aucun autre métal, ni des habits d'étoffe cordelée. Le 5e défend aux Chrétiens d'habiter avec les Juifs. (Manſi.)

1282 *Avenionenſe*, d'Avignon, par Amauri, Archevêque d'Arles, avec ſes Suffragans. Il y publia 10 Canons.

1282 *Santonenſe*, de Saintes. Geoffroi de S. Brice, qui en étoit Evêque, s'y plaint que dans ſon Dioceſe on enterroit les excommuniés dans les cimetieres, ou ſi proche, qu'on ne pouvoit diſtinguer leurs ſépultures de celles des Fideles, &c. La multitude des excommunications donnoit occaſion à ces abus.

1282 *Turonenſe*, le 3 Août juſqu'au 5. Jean de Montſoreau, Archevêque de Tours, avec ſes Suffragans, y condamna pluſieurs abus, qui marquent l'eſprit de chicane qui regnoit alors dans cette Province.

1282 *Aquileienſe*, d'Aquilée, par le Patriarche Raymond, le 14 Décembre, où l'on fait divers Réglemens ſur la Diſcipline. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1283 * *Conſtantinopolitanum*, au mois de Janvier, ſous le Patriarche Joſeph. Les Grecs Schiſmatiques y condamnerent Jean Veccus, qu'ils regardoient comme l'auteur de la réunion avec les Latins. Ils le firent exiler peu de tems après par l'Empereur Andronic, très attaché au Schiſme, malgré tout ce qu'il avoit fait avec ſon pere Paléologue pour la réunion.

1283 * *Conſtantinopolitanum alterum*, ſous le Patriarche Grégoire de Chypre, le lendemain de Pâque, où l'on condamne tous les Evêques Latins & Grecs qui avoient eu part à la réunion des deux Egliſes. (Manſi, T. III.) Le P. Poſſines met ce Concile en 1284, & peut-être avec raiſon.

1284 *Melfitanum*, de Melfe, le 28 Mars. On y fit une Conſtitution diviſée en 9 articles, dont le premier eſt pour obliger les Grecs du Royaume de Sicile à ajouter le mot *Filioque* dans le Symbole. Le troiſieme eſt contre les Latins de naiſſance qui ſe marioient étant dans les Ordres mineurs, & enſuite ſans renoncer au mariage, ſe faiſoient élever aux Ordres ſupérieurs, diſant qu'ils vouloient obſerver le Rit des Grecs. Le quatrieme eſt contre les Collateurs qui, par eſprit d'avarice, donnoient aux peuples du Rit Latin des Prêtres Grecs, & réciproquement aux Grecs des Prêtres Latins, ſuivant que ces Miniſtres mettoient leurs honoraires au rabais. Le Concile condamne ces abus, & les défend ſous des peines grieves. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1285 *Lanciſcienſe*, de Lencici en Pologne, le 6 Janvier, où

l'Archevêque de Gneſne, avec 4 Evêques, excommunia Henri IV, Duc de Siléſie, pour s'être ſaiſi de tous les biens de l'Evêque de Breſlau, & de toutes les dîmes du Clergé.

1285 *Conſtantinopolitanum*, dans l'Egliſe de N. D. des Blaquernes. Véccus y fut amené, & il perſiſta à ſoutenir que, ſuivant la Doctrine des Peres, on pouvoit dire que le Saint-Eſprit procéde du Pere & du Fils.

1286 *Regienſe*, de Riez, le 14 Février, par Roſtaing de Capre, Archevêque d'Aix. On y fit 23 Canons, dont le ſecond ordonne des prieres pour la délivrance de Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (*Edit. Ven.* T. XIV.) Ce Concile eſt daté de l'an 1285, parce que l'année commençoit alors à Pâque en Provence.

1286 *Londinenſe*, le 30 Avril. Jean Peckam, Archevêque de Cantorbery, aſſiſté de 3 Evêques & de pluſieurs Docteurs, y condamna quelques propoſitions ſur l'état du Corps de Jeſus-Chriſt après ſa mort.

1286 *Ravennenſe*, le 8 Juillet, par Boniface de Lavagne, Archevêque de Ravenne, avec 8 Evêques ſes Suffragans. On y publia une Conſtitution diviſée en 9 articles, dont le premier condamne un abus introduit par les Laïques, ſavoir, que quand ils étoient faits Chevaliers, ou ſe marioient, ils faiſoient venir des Jongleurs & des Bouffons pour les réjouiſſances de ces Fêtes, &c.

1286 *Matiſconenſe*, au mois de Juillet. On y fit des Réglemens compris en 13 articles ſur la Diſcipline. L'Archevêque de Lyon & l'Evêque d'Autun, qui paroiſſent à la tête de ce Concile, y firent une tranſaction très circonſtanciée touchant l'adminiſtration réciproque des deux Egliſes en cas de vacance. Il y eſt réglé que, ſelon l'ancienne coutume, l'Archevêque de Lyon aura l'adminiſtration du Dioceſe d'Autun tant au temporel qu'au ſpirituel après la mort de l'Evêque, & qu'il en ſera de même de l'Evêque d'Autun, par rapport au Dioceſe de Lyon, après la mort de l'Archevêque. (Martenne, *Anecd.* T. IV, p. 203.)

1286 *Bituricenſe*, le 19 Septembre. Simon de Beaulieu, Archevêque de Bourges, aſſiſté de 3 de ſes Suffragans, y publia une Conſtitution de 37 articles, pour rappeller la mémoire & procurer l'exécution de ce qu'avoient ordonné les Conciles précédens.

1286 *Naumburgenſe*, de Naumbourg, en Miſnie, contre ceux qui arrêtent priſonniers les Evêques & les Clercs. (*Conc. Germ.* T. III.)

1287 *Herbipolenſe*, de Würtzbourg, le 18 Mars. Le Légat Jean Bucamatio, Evêque de Tuſculum, aſſiſté de 4 Archevêques, de quelques uns de leurs Suffragans, & de pluſieurs Abbés, y publia un Réglement de 42 articles, où l'on voit les déſordres qui régnoient alors dans l'Egliſe d'Allemagne. Le Pape y obtient pour ſix ans la levée du dixieme dénier ſur tous les biens eccléſiaſtiques; mais l'Empereur, qui n'y avoit conſenti qu'à condition qu'il pourroit mettre un ſemblable impôt ſur les Princes & Etats ſéculiers, eſſuie un refus unanime à la Diete qui ſe tint au même lieu & dans le même tems.

1287 *Exonienſe*, d'Exceſter, le 16 Avril. Pierre Quivil, qui en étoit Evêque, y fit des Conſtitutions en 55 articles, ſur tous les Sacremens & ſur différentes matieres.

1287 *Mediolanenſe*, par Otton, Archevêque de Milan, aſſiſté de pluſieurs Evêques & des Députés de tous les Chapitres de la Province, le 12 Septembre. On y ordonna l'obſervation des Conſtitutions des Papes, & des Loix de l'Empereur Frédéric II, contre les Hérétiques, à quoi l'on ajouta IX autres articles. (*Edit. Venet.* T. XIV.)

1287 *Remenſe*, le premier Octobre. Pierre Barbets, Archevêque de Reims, 7 Evêques ſes Suffragans, & les Députés de deux autres, réſolurent unanimement d'envoyer à Rome pour y pourſuivre, juſqu'à ſon entiere expédition, l'affaire qu'ils avoient avec les Religieux Mendians, au ſujet de leurs priviléges pour la Confeſſion & la Prédication.

1287 *Saltzburgenſe*, par le Légat Jean Bucamatio, où l'on délibere que l'on donnera pendant ſix ans la dîme des revenus eccléſiaſtiques pour les beſoins de la Terre-Sainte. (*Conc. Germ.* T. III.)

1288 *Inſulanum*, de l'Iſle, au Comtat Venaiſſin, par Roſtaing de Capre, Archevêque d'Arles, aſſiſté de 4 Evêques & des Députés de 4 autres abſens. On y publia les Statuts de pluſieurs autres Conciles de la même Province, & l'on y ajouta celui-ci, de ne donner que l'aube ſeule à l'enfant dont on ſeroit le parrain. C'étoit l'habit blanc dont le nouveau baptiſé étoit revêtu en ſortant des Fonts.

1288 *Salzburgenſe*, de Saltzbourg, par l'Archevêque Rodolphe, le 11 Novembre. Avant que de délibérer, on préſenta à chaque Evêque des Tablettes, au bas deſquelles on le pria d'appliquer ſon ſceau. Elles contenoient un anathême contre les Clercs qui régiroient les affaires des Princes ſéculiers, avec une défenſe à tout Prélat de rendre hommage au Seigneur Laïque de la Province. Le ſeul Evêque de Sécou refuſa de ſceller ces Tablettes; les autres, qui étoient au nombre de dix, ſans compter le Préſident, firent ce qu'on leur demandoit, ſans examen, & s'en repentirent. (*Conc. Germ.* T. III.)

1290 *Nugarolienſe*, de Nogaro dans l'Armagnac, le 29 Août. Amanieu, Archevêque d'Auch, aſſiſté de 6 Suffragans, y fit 10 Canons, dont 8 concernent les excommunications & les excommuniés.

1291 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, ſur les moyens de ſecourir la Terre-Sainte. On y conſeilla au Pape d'unir enſemble les Templiers, les Hoſpitaliers & les Chevaliers Teutoniques. (*Conc. Germ.* T. III.)

1291 *Mediolanenſe*, de Milan, le 27 Novembre & les deux jours ſuivans, par l'Archevêque Otton Viſconti, & par ſes Suffragans, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, qui avoit été entièrement perdue par la priſe d'Acre, le 18 Mai de la même année.

1291 *Londinenſe*, en préſence du Roi Edouard. On y rend un Décret pour chaſſer d'Angleterre les Juifs, qui vuiderent en effet le pays.

1292 *Tarraconenſe*, de Tarragone, par l'Archevêque Rodrigue, le 15 Mars. On y fit un Réglement ſur la Diſcipline en 12 articles, dont le 7e défend de ſouffrir que l'Archevêque de Tolede exerce aucun acte de juriſdiction, ou porte même aucune marque de Primat en paſſant par la Province de Tarragone. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1292 *Bremenſe*, par Giſlebert, Archevêque de Brême, & 3 Evêques, le 17 Mars, contre ceux qui mettent la main ſur les Evêques & les empriſonnent. (*Edit. Venet.* T. XIV, & *Conc. Germ.* T. IV.)

1292 *Ciceſtrenſe*, de Chicheſtre. On y fit ſept Statuts, dont le premier défend de faire paître des beſtiaux dans les cimetieres, & le ſixieme d'ériger des troncs dans les Egliſes ſans la permiſſion de l'Evêque.

1292 *Aſchaffemburgenſe*, par Gerard d'Epſtein, Archevêque de Mayence, le 15 Septembre. On y fit 25 articles ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1294 *Salmurienſe*, de Saumur, le 9 Mars. On y fit cinq Statuts, dont le troiſieme eſt contre l'abus d'impoſer des pénitences pécuniaires dans la Confeſſion.

1294 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Rodrigue. On y fit une Conſtitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle eſt en 6 articles, dont le quatrieme défend le repas que les Paroiſſiens exigeoient de leurs Curés à certains jours. (Communiqué par D. Urſin Durand.)

1297 *Londinenſe*, le 14 Janvier. Robert de Cantorbery & ſes Suffragans y traiterent huit jours durant de la demande que le Roi Edouard leur faiſoit d'un ſubſide, ſans pouvoir trouver le moyen de le contenter.

Le 26 Mars de la même année, l'Archevêque de Cantorbery aſſembla encore quelques uns de ſes Suffragans à S. Paul de Londres, où deux Avocats & deux Freres Prêcheurs s'efforcerent de prouver que le Clergé pouvoit ſecourir le Roi de ſes biens en tems de guerre, nonobſtant la défenſe du Pape.

1297 *Conſtantinopolitanum*. Le Patriarche Athanaſe, après ſa retraite forcée, avoit lancé contre l'Empereur des anathêmes dans un écrit qu'il avoit eu ſoin de cacher dans une muraille de la grande Egliſe. Cet écrit ayant été découvert, troubla l'eſprit de l'Empereur. Le Concile fut aſſemblé à ce ſujet. Les avis étant partagés ſur la valeur de ces anathêmes, on conſulta Athanaſe lui-même, qui déclara les avoir écrits dans la colere, & conſentit qu'ils fuſſent regardés comme nuls, ce qui tranquilliſa l'Empereur. Telle étoit la délicateſſe d'Andronic le Vieux, qui n'avoit pas le moindre ſcrupule ſur la perſécution qu'il faiſoit à ceux qui s'étoient réunis à l'Egliſe Romaine. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1298 *Nicoſienſe*, de Nicoſie en Chypre, le 23 Septembre, par Gerard, Archevêque de Nicoſie & Légat du S. Siége, à la tête des Evêques tant Latins que Grecs, Arméniens & Maronites. Ce Prélat, au commencement des Actes de ce Concile, prend le titre de *Dei & Apoſtolicæ ſedis gratiâ Archiepiſcopus*. C'eſt le premier, ou du moins le ſecond (car un de ſes Prédéceſſeurs en avoit uſé de même en 1251) qui ſe ſoit dit Evêque par la grace du S. Siége, ce qui a paſſé depuis en uſage dans preſque tout l'Occident. Gerard dans cette Aſſemblée publia une Conſtitution qui n'étoit qu'un renouvellement des anciens Statuts de la

Province ſur l'adminiſtration des Sacremens & autres points de Diſcipline.

1299 *Rotomagenſe*, le 18 Juin, dans l'Egliſe de Notre-Dame du Pré, aujourd'hui Bonne-Nouvelle, près de Rouen. Guillaume de Flavacourt, Archevêque de Rouen, y fit, avec ſes Suffragans, un Décret diviſé en ſept articles, dont le premier montre le déréglement du Clergé de ce tems-là.

1299 *Biterenſe*, de Beziers, par l'Archevêque de Narbonne & ſes Suffragans, le 29 Octobre. On y députa au Roi touchant un différend temporel entre l'Archevêque & le Vicomte de Narbonne.

1299 *Conſtantinopolitanum*, par ordre de l'Empereur Andronic le Vieux, pour faire caſſer le mariage d'Alexis ſon neveu, Prince des Lazes, avec la fille d'un Seigneur Ibérien, & lui faire épouſer la fille de Chumnus, Gouverneur de Canicléе & Favori de l'Empereur. Le Patriarche Jean s'oppoſa aux volontés de l'Empereur, & le mariage fut déclaré valide, quoiqu'Andronic, ſans le conſentement duquel il s'étoit fait, eût la tutele d'Alexis encore pupille. (Manſi *Suppl.* T. III.)

1300 *Cantuarienſe*, le 13 Juin, ſur les pouvoirs des Religieux Mendians pour l'adminiſtration des Sacremens, & ſur la Clôture des Religieuſes. (Wilkins, T. II.)

1300 *Mertonenſe*, de Merton, dans le Comté de Surrei, ſous Robert, Archevêque de Cantorbery, où il publia des Conſtitutions qui regardent principalement les dîmes, & font voir avec quelle rigueur on les exigeoit en Angleterre. (Labbe.) Wilkins met ce Concile en 1305, ſans en dire la raiſon.

1300 *Auſcitanum*, d'Auch, ſur la liberté des élections & autres matieres bénéficiales.

1301 *Melodunenſe*, de Melun, par Etienne Becard, Archevêque de Sens & ſes Suffragans, le 21 Janvier, pour réformer la Diſcipline. Ce Concile eſt daté de l'an 1300, ſuivant le ſtyle du tems.

1301 *Remenſe*, de Reims, par l'Archevêque Robert de Courtenai, le 22 Novembre. On y fit une Conſtitution de ſept articles dont la plupart regardent les Clercs qui ſeroient appellés à un Tribunal ſéculier. (Manſi, *Suppl.* T. III.) Le nouveau *Gallia Chriſtiana*, (T. IX. *col.* 121.) met ce Concile à Compiegne, Hartzheim le place à Cambrai.

1302 *Apud Pennam Fidelem*, de Pegna-Fiel, le 13 Mai, par Gonſalve, Archevêque de Tolede & ſes Suffragans. On y publia 15 articles pour réprimer les mêmes abus que l'on voit dans les autres Conciles du tems, le concubinage des Clercs, les uſures, &c. On y ordonne qu'en chaque Egliſe on chantera tous les jours à haute voix le *Salve Regina* après Complies.

1302 *Pariſienſe XXXVI*, Aſſemblée des Seigneurs & des Prélats, le 10 Avril. Philippe le Bel ayant fait empriſonner en 1301 Bernard de Saiſſet, premier Evêque de Pamiers, Boniface VIII s'en plaignit au Roi par une lettre du 5 Décembre de la même année, & le même jour il lui envoya la Bulle *Auſculta, fili*, où il s'applique les paroles de Jérémie, I, 10, & dit au Roi : « Ne vous laiſſez donc point perſuader que vous n'ayez point de Supérieur, & que vous ne ſoyez point ſoumis au Chef de la Hiérarchie eccléſiaſtique : qui penſe ainſi eſt un inſenſé, & qui le ſoutient opiniâtrement eſt un infidele, ſéparé du troupeau du bon Paſteur. »

Philippe le Bel, ſurpris & troublé de cette Bulle, aſſembla les Seigneurs, les Prélats & les Notables des Villes à Notre-Dame de Paris, le 10 Avril 1302. Il y fit des plaintes contre le Pape, & fit lire la Bulle *Auſculta, fili.* Les Seigneurs écrivirent aux Cardinaux une lettre forte, où ils ſe plaignent de ce que le Pape prétend que le Roi eſt ſon ſujet quant au temporel & le doit tenir de lui : au lieu que le Roi & tous les François ont toujours dit, que pour le temporel le Royaume ne releve que de Dieu ſeul. Ils ajoutent : « Nous diſons avec une extrême douleur, que de tels excès ne peuvent plaire à aucun homme de bonne volonté ; que jamais ils ne ſont venus en penſée à perſonne, & qu'on n'a pu les attendre que pour le tems de l'Antechriſt. Et quoique celui-ci diſe qu'il agit ainſi par votre conſeil, nous ne pouvons croire que vous conſentiez à de telles nouveautés, ni à de ſi folles entrepriſes. C'eſt pourquoi nous vous prions d'y apporter tel remede que l'union entre l'Egliſe & le Royaume ſoit maintenue, &c. »

La lettre des Prélats au Pape eſt moins forte ; mais ils le ſupplient la larme à l'œil, diſent-ils, de conſerver l'ancienne union entre l'Egliſe & l'Etat, & de pourvoir à leur ſûreté en révoquant le Mandement par lequel il les avoit appellés à Rome, où le Pape auroit voulu juger cette affaire avec eux ; ce que le Roi & les Barons déclarent qu'ils ne ſouffriront en aucune ſorte.

Les Cardinaux répondirent aux Seigneurs François, que le Pape n'avoit jamais écrit au Roi qu'il dût reconnoître tenir de lui le temporel de ſon Royaume, &c. « Déſaveu remarquable, dit M. Fleury, qui ajoute ; mais le Lecteur peut juger s'il eſt ſincere. Le Pape dit dans ſa réponſe aux Prélats : Ne s'efforce-t-on pas d'établir deux principes, quand on dit que les choſes temporelles ne ſont point ſoumiſes aux ſpirituelles ? Et il les blâme de ce que les Puiſſances temporelles l'ont emporté ſur eux. »

1302 *Remenſe*, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, le 30 Septembre, contre les entrepriſes des Chapitres des Cathédrales. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1302 *Romanum*, le 30 Octobre. Le Pape Boniface y fit beaucoup de bruit, & éclata en menaces contre Philippe le Bel, mais ſans en venir à l'exécution. On regarde ſeulement comme l'ouvrage de ce Concile la fameuſe Décretale, *Unam ſanctam*, où, ſelon M. Fleury, il faut ſoigneuſement diſtinguer l'expoſé & la déciſion : tout l'expoſé tend à prouver que la Puiſſance temporelle eſt ſoumiſe à la ſpirituelle, & que le Pape a droit d'inſtituer, de corriger & de dépoſer les Souverains. Cependant Boniface, tout entreprenant qu'il étoit, n'oſa tirer cette conſéquence qui ſuivoit naturellement de ſes principes, ou plutôt Dieu ne le permit pas ; & Boniface ſe contenta de décider en général, que tout homme eſt ſoumis au Pape, vérité dont aucun Catholique ne doute, pourvu qu'on reſtreigne la propoſition à la Puiſſance ſpirituelle : tel eſt ſon vrai ſens ; & cent ans auparavant le Pape Innocent III avoit formellement que le Roi de France ne reconnoît point de ſupérieur pour le temporel.

Cette Bulle, *Unam ſanctam*, ſelon une autre Bulle de Clément V, datée du 1 Février 1305, ne porte aucun préjudice au Roi ou au Royaume de France, & ne rend point les François plus ſujets à l'Egliſe Romaine qu'ils l'étoient auparavant.

1303 *Compendienſe*, de Compiegne, le 4 Janvier, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, huit Evêques & les Députés de trois abſens. On y fit des Statuts compris en cinq articles. Les Actes de ce Concile ſont datés, *Pridie Nonas Januarii, anno D. MCCCIII. Die Veneris poſt Circumciſionem.* Or la veille des Nones ou le 4 de Janvier tomboit effectivement un Vendredi l'an 1303, ſelon notre maniere préſente de compter. Remarquez que ce Concile eſt daté ſuivant l'uſage de l'Egliſe de Reims, qui étoit de commencer l'année neuf mois & ſept jours plutôt que nous ne faiſons, comme on l'a dit ailleurs. C'eſt donc une faute dans toutes les éditions des Conciles, d'avoir mis celui-ci en 1304.

1303 *Pariſienſe XXXVII*, Aſſemblée au Louvre, le 12 Mars, le Roi préſent avec pluſieurs Seigneurs, 2 Archevêques & 3 Evêques. Guillaume de Nogaret y préſenta une Requête au Roi contre le Pape, qu'il accuſoit de n'être point Pape, d'être Hérétique manifeſte & Simoniaque, en le chargeant d'autres crimes énormes : enfin il prioit le Roi & tous les aſſiſtans de s'employer pour faire convoquer un Concile général où l'on pût le condamner & en mettre un autre à ſa place. Il s'offroit de pourſuivre ſon accuſation devant ce Concile.

1303 Aſſemblée au Louvre, le 13 Juin, dans la Chambre du Roi, où ſe trouverent pluſieurs Evêques & Abbés, & pluſieurs Seigneurs & autres Nobles. Guillaume du Pleſſis y préſente une Requête de 27 articles contre le Pape. Il s'offre de les prouver au Concile général ou ailleurs. Le Roi y appelle lui-même, & prétend y aſſiſter en perſonne. Il appelle encore au Concile de toutes les procédures que pourroit faire Boniface. Les Prélats, au nombre de 37, formerent auſſi leur appel portant les mêmes clauſes, auxquelles ils ajoutent qu'ils y ſont contraints par une eſpece de néceſſité, & qu'ils ne veulent point ſe rendre parties. Depuis ce jour juſqu'au mois de Septembre incluſivement, le Roi obtint plus de ſept cens Actes d'appel, de conſentement & d'adhéſion du Chapitre & de l'Univerſité de Paris, des Evêques, des Chapitres de Cathédrales & de Collégiales, des Abbés & des Religieux de divers Ordres, même des Freres Mendians, & des Communautés des Villes.

Le Pape Boniface ayant appris ce qui s'étoit paſſé à Paris depuis le 12 Mars juſqu'à la S. Jean, publia pluſieurs Bulles datées du 15 Août 1303. Il conclut la premiere en menaçant le Roi & ſes adhérens, de procéder contre eux en tems & lieu ſelon qu'il ſera expédient. La ſeconde porte que les citations faites par le Pape dans la ſalle du

Palais, & enſuite affichées aux portes de la grande Egliſe du lieu où réſide la Cour de Rome, vaudront comme ſi elles avoient été faites à la perſonne citée, au bout d'un tems proportionné à la diſtance des lieux. La troiſieme eſt contre Gerard, Archevêque de Nicoſie en Chypre, qui étoit un des Appellans avec Philippe le Bel. La quatrieme ſuſpendoit tous les Docteurs juſqu'à ce que le Roi ſe soumît aux ordres de l'Egliſe, déclarant nulles les licences qu'ils donneroient au préjudice de cette défenſe. Enfin par une derniere Bulle du 25 du même mois d'Août, le Pape réſerve à ſa diſpoſition tous les Evêchés & toutes les Abbayes du Royaume de France qui vaquent & qui vaqueront juſqu'à ce que le Roi revienne à l'obéiſſance du S. Siége.

Boniface compoſoit une derniere Bulle qu'il vouloit publier le 8 de Septembre, où il diſoit, que comme Vicaire de Jeſus-Chriſt, il a le pouvoir de gouverner les Rois avec la verge de fer, & de les briſer comme des vaiſſeaux de terre, &c. Il la concluoit en diſant que le Roi avoit manifeſtement encouru les excommunications portées par pluſieurs Canons: ſes vaſſaux & tous ſes ſujets y étoient abſous de la fidélité qu'ils lui devoient, même par ſerment; & nous défendons, ajoutoit le Pape, ſous peine d'anathême, de lui obéir & lui rendre aucun ſervice, &c.

Mais la veille du jour que cette Bulle devoit être publiée, Guillaume de Nogaret ſe ſaiſit de Boniface, qui s'étoit auparavant revêtu en Pape tout exprès; il le tint à la garde des François juſqu'au neuvieme Septembre, depuis le Samedi juſqu'au Lundi, qu'il en fut retiré par les habitans d'Anagni, qui, ſe repentant d'avoir d'abord abandonné le Pape, ſe ſouleverent enſuite contre les François. Boniface VIII partit auſſi-tôt d'Anagni pour Rome, où il prétendoit aſſembler un Concile, & ſe venger hautement contre le Roi de France de l'injure faite à lui & à l'Egliſe. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut le 11 Octobre 1303.

Nous ne mettons avec tant d'étendue parmi les Conciles ce fameux démêlé du Pape Boniface & du Roi Philippe le Bel, que pour ne point diviſer une hiſtoire importante, en la plaçant partie ici, & partie dans la Chronologie que nous donnons plus bas des Papes & de nos Rois. Benoît XI, ſucceſſeur de Boniface, termina cette triſte affaire en Pape vraiment pacifique; il accorda au Roi Philippe l'abſolution des cenſures, qu'il n'avoit point demandée, mais qu'il avoit ordonné à ſes Envoyés de recevoir, ſi on la lui offroit, & remit toutes choſes en France dans le même état qu'elles étoient auparavant. Benoît donna ſur cette paix différentes Bulles, dont quelques unes ſont datées du mois d'Avril, & les autres du mois de Mai 1304. Dans l'une il abſout ceux qui avoient eu part à la priſe du Pape Boniface, & il n'excepte que Nogaret, dont il ſe réſerve l'abſolution. Clément V donna auſſi une Bulle du premier Juin 1307, où il dit au Roi Philippe: « Nous révoquons & annullons toutes les Sentences d'excommunication, d'interdit & autres peines prononcées contre vous.... depuis le commencement du différend entre Boniface & vous.... Nous aboliſſons le reproche de ſa capture, vous en déchargeons, & vous en quittons entiérement. » Il abſout Guillaume de Nogaret & Renaud de Supino, qui avoient pris Boniface, pourvu qu'ils ſe ſoumettent à la pénitence qui leur ſera impoſée par trois Cardinaux qu'il nomme. Voyez le Concile de Vienne en 1311.

1303 *Nugaroliense*, de Nogaro dans l'Armagnac, le 2 Décembre, par Amanieu, Archevêque d'Auch. On y fit 19 Canons. Le 18e défend aux Clercs d'engager, ni leur perſonne, ni leur Bénéfice.

1303 *Cameracenſe*, de Cambrai, par les Evêques de la Province de Reims, le 27 Décembre. On y publia quatre Statuts ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV.) D. Martenne & le P. Manſi ont donné ce Concile ſous le titre de Concile de Reims.

1305 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Rodrigue, le 22 Février. On y publia une Conſtitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle eſt en trois Articles. (Communiqué par D. Urſin Durand.)

1305 *Londinenſe*, le 15 Septembre, & les 20 jours ſuivans, aſſemblé par le Roi Edouard I, pour aviſer aux moyens d'établir une paix ſolide entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. Il s'y trouva des Evêques, des Abbés & des Barons des deux Royaumes. (Wilkins.)

1307 *Aquileienſe*, les 30 & 31 Janvier, par Ottoboni, Patriarche d'Aquilée. On y fit une Conſtitution ſur la Diſcipline, que nous n'avons plus. L'Evêque de Padoue y appella au S. Siége du refus qu'on lui faiſoit de lui accorder la premiere place après le Patriarche. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1307 *Colonienſe*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, le 20 Février. On y dreſſa 15 Articles contre les Bégards, & contre ceux qui donnent atteinte aux libertés eccléſiaſtiques, & ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV.) Ce Concile eſt daté de l'an 1306, en commençant l'année à Pâque, ſuivant le ſtyle de Cologne.

1307 *Tarraconenſe*, par l'Archevêque Guillaume. On y publia une Conſtitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle eſt en deux Articles, dont le ſecond ordonne que les legs faits aux Freres Mineurs ſeront appliqués à d'autres par l'Ordinaire, attendu qu'ils ſont incapables d'en recevoir. (Communiqué par D. Urſin Durand.)

1307 *Siſenſe*, de Sis en Arménie, par 26 Evêques, 10 Vertabjets & 7 Abbés, en préſence d'Aïton & de Léon, ou Livon, ſon neveu, Rois d'Arménie, pour cimenter le plan d'union de l'Egliſe d'Arménie avec l'Egliſe Romaine, propoſé par le Patriarche Grégoire, mort quelque tems avant le Concile. On y régle qu'on célébrera les principales Fêtes aux mêmes jours que celle-ci les célébre; qu'au Triſagion on dira, *Chriſte, qui crucifixus es*, &c. qu'on mêlera de l'eau avec le vin dans le ſaint Sacrifice. Les Actes de ce Concile ſont datés du 19 Mars de l'an 756 de l'Ere des Arméniens, & de l'an 1307 de J. C. (Galanus, *Conc. Arm.* & *Edit. Venet.* T. XIV. Manſi, *Suppl.* T. III.) Les Schiſmatiques s'éleverent contre ce Concile, & proteſterent contre tout ce qui s'y étoit fait, avec tant de fureur, qu'ils entraînerent une partie du peuple.

1308 *Auſcitanum*, d'Auch, par l'Archevêque Amanieu, le 26 Novembre. On y publia 6 Articles concernant le Clergé.

1309 *Budenſe*, de Bude en Hongrie, par le Cardinal Gentil, Légat, le 7 Mai. On y publia une Conſtitution en faveur de Charles ou Charobert, Roi de Hongrie. (Péterfy. *Conc. Hung.*)

1309 *Poſonienſe*, de Presbourg, par le Cardinal Gentil, Légat du S. Siége. On y fit un Statut en 9 Articles ſur la Diſcipline. (Péterfy, *Conc. Hung.*)

1309 *Udwardenſe*, d'Udward dans le Dioceſe de Strigonie, par l'Archevêque Thomas & ſes Suffragans, où l'on fit 4 Réglemens, dont le dernier ordonne d'obſerver ceux qui avoient été dreſſés par le Cardinal Gentil, Légat du S. Siége. (Péterfy, *Conc. Hung.*)

1310 *Utinenſe*, d'Udine dans le Frioul, le 9 Février, par Ottoboni, Patriarche d'Aquilée. On y confirma le Statut du Concile d'Aquilée tenu en 1307. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1310 *Colonienſe*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, & 3 Evêques, le 9 Mars & les deux jours ſuivans. On y publia des Statuts en 28 Articles, plus propres à faire connoître les déſordres qui régnoient alors, qu'à y remédier, puiſqu'on n'y emploie que des cenſures depuis long-tems mépriſées. Le 23e ordonne que l'on commencera l'année à Noël, ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine; mais cela doit s'entendre de l'année eccléſiaſtique. La civile ſe datoit & continua de ſe dater de Pâque; ce qu'on nommoit alors le ſtyle de la Cour.

1310 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, au Carême, par l'Archevêque Conrad, Légat du S. Siége, & ſix Evêques, pour régler le paiement de la décime que le Pape avoit demandée pour deux ans, & pour expliquer quelques Statuts des Conciles précédens. On y lut en particulier la Bulle de Clément V, qui modere celle de Boniface VIII, *Clericis laïcos*. Ce Concile eſt partagé mal à propos en deux par le P. Labbe.

1310 *Trevirenſe*, par l'Archevêque Baudouin de Luxembourg. frere de l'Empereur Henri VII, le 28 Avril. On y publia 114 Statuts, dont le 96e défend de ſe confeſſer à un autre Prêtre qu'à ſon Curé, hors cinq cas qui ſont exprimés. (*Edit. Venet.* T. XIV, *Conc. Germ.* T. IV, & *Hiſtor. Diplom. Trevir.* T. II.)

1310 *Moguntinum*, par Pierre, Archevêque de Mayence, le 11 Mai & les deux jours ſuivans. On y fit un abrégé des Conciles précédens, & on y traita, par ordre du Pape, de l'affaire des Templiers. Vingt & un de ces Chevaliers, ayant à leur tête Hugues, leur Commandeur, appellé le Comte Sauvage, qui réſidoit au Château de Grumbach près de Meyſenheim, ſe préſenterent d'eux-mêmes à cette Aſſemblée, pour y proteſter de leur innocence, & ſe déclarer appellans au Pape futur des procédures qu'on faiſoit contr'eux. On les renvoya ſans leur faire aucun mal. L'Archevêque, appréhendant qu'ils n'excitaſſent du tumulte, répondit qu'il agiroit auprès du Pape pour aſſurer leur tranquillité; après quoi il les congédia. L'année ſuivante, ayant, en vertu d'une nouvelle commiſſion, procédé à l'examen de leur cauſe, il les déchargea des crimes qui

leur étoient imputés, & les déclara innocens par Sentence du premier Juillet. (Sérarius.)

1310 *Ravennenſe*, le 17 Juin, par l'Archevêque Raynald, Légat du S. Siége, où l'on fait comparoître cinq Templiers, qui nient les crimes qu'on leur objectoit, & ſont renvoyés, malgré deux Inquiſiteurs qui vouloient qu'on les mît à la queſtion.

1310 *Pariſienſe XXXVIII*, par Philippe de Marigni, Archevêque de Sens, depuis le 11 juſqu'au 26 Octobre. On y examina la cauſe des Templiers, dont les uns furent renvoyés abſous, les autres relâchés avec une pénitence qu'on leur impoſa, & 59 condamnés, comme relaps dans l'héréſie, à la peine du feu; ce qui fut exécuté dans un champ près de l'Abbaye de S. Antoine, malgré les proteſtations que les accuſés firent de leur innocence.

1310 *Salmanticenſe*, de Salamanque, le 21 Octobre, par Roderic, Archevêque de Compoſtelle. On y examina les crimes allégués contre les Templiers, qui furent déclarés innocens. (Ferréras.)

1310 *Silvanectenſe*, de Senlis, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, où 9 Templiers furent condamnés au feu. Aucun d'eux n'avoua les crimes dont on les accuſoit.

1311 *Ravennenſe*, par l'Archevêque Raynald, commencé le 17 Juin & fini le 21. On y dreſſa 32 Statuts ſur les mœurs & la Diſcipline, qui furent publiés le 10 Septembre. Dans le 24e Statut on s'éleve avec force contre les Evêques ordonnés pour des Egliſes, qui n'ont ni revenu, ni Clergé, ni Peuple Chrétien. On les traite de vagabonds; on leur reproche de ne ſavoir ni la langue, ni les rits des Dioceſes qu'ils parcourent, & on blâme, comme contraire à toute regle, la conduite de ceux qui leur permettent d'exercer chez eux les fonctions du Miniſtere épiſcopal.

1311 *Bergomenſe*, de Bergame, par Gaſton Turriani, Archevêque de Milan, le 5 Juillet, où l'on publia une Conſtitution diviſée en 34 Rubriques ſur la Diſcipline. Dans la premiere Rubrique, on défend aux Clercs de porter des habits de ſoie, ou rayés de différentes couleurs, d'avoir à leurs robes des boutons d'argent, ou d'autre métal, &c. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1311 & 1312 *VIENNENSE*, de Vienne en Dauphiné. Quinzieme Concile général, ſous Clément V, qui y préſida. Il y avoit, ſelon Villani, plus de 300 Evêques, outre les moindres Prélats, Abbés, ou Prieurs. La premiere ſeſſion ſe tint le 16 Octobre. Le Pape publia la ſuppreſſion de l'Ordre des Templiers à la ſeconde ſeſſion, tenue le 3 Avril 1312, en préſence du Roi qui avoit l'affaire à cœur, de ſon frere Charles de Valois, & de ſes trois fils, Louis, Roi de Navarre, Philippe & Charles. Mais cette ſuppreſſion ſe fit par proviſion, plutôt que par voie de condamnation, le Pape réſervant les perſonnes des Templiers & leurs biens à ſa diſpoſition & à celle de l'Egliſe. Ce Concile déclara que le Pape Boniface, dont Philippe le Bel avoit toujours pourſuivi la condamnation comme d'un Hérétique, avoit toujours été Catholique, & qu'il n'avoit rien fait qui le rendît coupable d'héréſie; mais pour contenter le Roi, le Pape fit un Décret portant qu'on ne pourroit jamais reprocher au Roi, ni à ſes ſucceſſeurs, ce qu'il avoit fait contre Boniface, ou contre l'Egliſe. On y décida que le Fils de Dieu avoit pris les parties de notre nature unies enſemble, ſavoir le corps paſſible & l'ame raiſonnable, qui eſt eſſentiellement la forme du corps.... Quiconque oſera ſoutenir que l'ame raiſonnable n'eſt pas eſſentiellement la forme du corps humain, doit être tenu pour Hérétique. On y condamna auſſi le fanatiſme des Bégards & des Beguines. On y fit encore différentes Conſtitutions touchant les Religieux & les Religieuſes, touchant les mœurs & la conduite du Clergé. Quant à l'immunité des Clercs, le Concile révoqua la fameuſe Bulle *Clericis laïcos* de Boniface VIII, avec ſes déclarations, & tout ce qui s'étoit enſuivi. Enfin on ordonna la levée d'une décime pour la Croiſade, à la troiſieme & derniere ſeſſion, qui ſe tint le 6 Mai, le Samedi dans l'Octave de l'Aſcenſion.

1313 *Magdeburgenſe*, par Burchard Scrapelau, Archevêque de Magdebourg, le 7 Mars. On y fit 9 Statuts ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1314 *Pariſienſe XXXIX*, le 7 Mai & les jours ſuivans, par Philippe de Marigni, Archevêque de Sens. On y fit un Décret de 12 Articles, dont le quatrieme défend aux Juges Eccléſiaſtiques les citations vagues & générales des accuſés. (Manſi, *Suppl.* T. III.)

1314 *Ravennenſe*, par Raynald, Archevêque de Ravenne, & 6 Evêques, le 10 Octobre. On y fit un Réglement en 26 articles, dont le 7e défend aux Notaires de faire aucun acte pour les excommuniés. Un autre défend aux Evêques qui ont un territoire aſſigné, de ſe ſervir des Evêques *in partibus*, dont le nombre augmentoit tous les jours, pour faire des Ordinations ou d'autres fonctions épiſcopales dans leurs Egliſes.

1315 *Salmurienſe*, de Saumur, le 9 Mai, où Geofroi de la Haye, Archevêque de Tours, publia un Décret en 4 articles ſur la Diſcipline.

1315 *Nugarolienſe*, de Nogaro dans l'Armagnac, par Amanieu, Archevêque d'Auch, 6 Evêques & les Députés des autres Evêques Suffragans. On y fit 4 articles, dont le 3e condamne l'abus de refuſer le Sacrement de Pénitence à ceux qui ſont condamnés au dernier ſupplice, & qui demandent à ſe confeſſer.

1315 *Silvanectenſe*, de Senlis, au mois d'Octobre, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, & ſes Suffragans. Louis Hutin avoit deſtitué Pierre de Latilli, Chancelier & Evêque de Châlons, & l'avoit fait empriſonner comme ſuſpect d'avoir procuré la mort de Philippe le Bel, & de l'Evêque ſon prédéceſſeur. P. de Latilli demanda au Concile de Senlis, avant toutes choſes, la liberté de ſa perſonne & la reſtitution de ſes biens. On les lui accorda. Il demanda enſuite l'information des faits, pour laquelle on prorogea le Concile, en l'indiquant à Paris, où l'on ne voit point qu'il ſe ſoit tenu; mais on voit par un autre Concile de Senlis de 1318, auquel Pierre de Latilli avoit envoyé ſes Députés, que cet Evêque devoit avoir été pleinement juſtifié.

1316 *Adanenſe*, d'Adena en Armenie, compoſé de 18 Evêques, 5 Vertabjets ou Docteurs, 2 Abbés, grand nombre de Prêtres & de ſavans Religieux, le Roi Oſſim préſent, & grand nombre de Seigneurs. On y confirma les Décrets du Concile de Sis pour la réunion, au grand regret des Schiſmatiques. Le Patriarche Conſtantin en preſſa l'exécution, ce que firent auſſi les 15 Patriarches ſuivans, qui demeurerent conſtamment unis au S. Siége. Mais les Schiſmatiques, toujours occupés à les traverſer, prévalurent enfin, & entraînerent la ruine de leur Egliſe avec celle de l'Etat. (Galanus, le P. Monnier, *Lettre ſur l'Arménie*, au T. III *des nouv. Mém. des Miſſions de la Comp. de J.* p. 122-1225.)

1317 *Tarraconenſe*, le 22 Février. On y fit un Réglement en 7 articles, dont le 6e ordonne aux Clercs & aux Chanoines non Prêtres de communier au moins deux fois l'an. Ce fut apparemment dans ce Concile qu'on condamna au feu, comme pleins d'erreurs contre la foi, les Livres d'Arnaud de Villeneuve. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1317 *Ravennenſe*, par Raynald, Archevêque de Ravenne, & 8 Evêques ſes Suffragans. On fit dans ce Concile, tenu à Bologne, 22 articles de réglemens, qui furent publiés le 27 Octobre. Le 12e de ces articles défend de dire des Meſſes baſſes pendant la grande.

1318 *Silvanectenſe*, le 27 Mars, par Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, 4 de ſes Suffragans & les Députés de 7 autres abſens, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe. Ce Concile eſt daté de l'an 1317, ſuivant le ſtyle du tems.

1318 *Cæſarauguſtanum*, de Saragoſſe, le 13 Décembre, par Pierre de Lune, premier Archevêque de cette Ville, où l'on publie l'érection de Saragoſſe en Archevêché, faite l'année précédente. (d'Aguirre.)

1320 *Senonenſe*, le 22 Mai. Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, y fit un Statut de 4 articles, dont le ſecond porte qu'on interdit les lieux où les Clercs auront été empriſonnés par les Juges Laïques. Il eſt fait mention dans ce Concile, pour la premiere fois, de l'Expoſition & de la Proceſſion du S. Sacrement.

1320 *Hallenſe*, de Hall, par Burchard de Scrapelau, Archevêque de Magdebourg. On y fit un Statut en 7 articles ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1321 *Londinenſe*, de Londres, par Gautier Raynaud, Archevêque de Cantorbery, au mois de Décembre. On fit un Réglement en 8 articles ſur la Diſcipline, que nous n'avons plus.

1322 *Borgolii*, de Borgolio, transféré enſuite à Valence dans le Milanois, le 14 Mars, par Ricard, Archevêque de Milan, avec ſes Suffragans & 3 Inquiſiteurs. On y déclare Hérétique Matthieu Viſcomti, & en conſéquence on l'excommunie. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1322 *Apud Vallem Oleti*, de Valladolid, le 2 Août, par le Légat Guillaume de Gondi, Evêque de Sabine. On y publia un Réglement en 27 articles ſur la Diſcipline. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1322 *Magdeburgenſe*, par Burchard de Scrapelau, Archevêque de Magdebourg. On y fit un Statut pour la défenſe du Clergé (*Conc. Germ.* T. IV.)

1322 *Colonienſe*, par Henri de Virnenbourg, Archevêque de Cologne, 2 Evêques & quelques Députés d'abſens, le 31 Octobre. On y renouvella & on autoriſa, comme provinciaux, les Statuts ſynodaux que l'Archevêque Engilbert avoit faits pour le Dioceſe particulier de Cologne en 1266, afin de réprimer les violences contre les perſonnes & les biens eccléſiaſtiques.

1324 *Pariſienſe XL*, le 3 Mars. Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, y publia un Statut de quatre articles, répété preſque mot pour mot du Concile de la même Province tenu par ce Prélat, en 1320. Il y ordonna que chaque Evêque exhortât ſon peuple à jeûner la veille du S. Sacrement, & laiſſa à la dévotion du même peuple la Proceſſion qui ſe fait aujourd'hui ſolemnellement le jour même.

1324 *Toletanum*, le 21 Novembre, par D. Juan d'Aragon, Archevêque de Tolede, où il publia 8 Canons, dont la Préface ordonne qu'ils ſeront obſervés avec ceux que le Légat Guillaume de Gondi avoit publiés à Valladolid deux ans auparavant. Le 2e de ces Canons ordonne aux Clercs de ſe faire raſer la barbe au moins une fois le mois.

1326 *Silvanectenſe*, de Senlis, le 11 Avril, par Guillaume de Trie, Archevêque de Reims, ſept de ſes Suffragans, & les Procureurs des abſens. On y publia ſept Statuts, dont le premier marque la forme de tenir les Conciles provinciaux. C'eſt celle que l'on obſerve aujourd'hui.

1326 *Avenionenſe*, d'Avignon, le 18 Juin, par 3 Archevêques, 11 Evêques, & pluſieurs Députés d'abſens. On y fit un grand Réglement de 59 articles, dont la plupart ne regardent que les biens temporels de l'Egliſe & ſa Juriſdiction. Un de ces Réglemens eſt contre les empoiſonneurs & les enchanteurs, ſortes de gens qui n'étoient pas rares alors.

1326 *Complutenſe*, d'Alcala de Henarès, le 25 Juin, par D. Juan d'Aragon, Archevêque de Tolede, 3 Evêques avec les Députés de 3 abſens. On n'y fit que deux Canons.

1326 *Marciacenſe*, de Marciac au Dioceſe d'Auch, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque, & ſes Suffragans, le 8 Décembre. On y publia 56 Canons.

1327 *Ruffiacenſe*, de Ruffec en Poitou, le 21 Janvier, par Arnaud de Chanteloup, Archevêque de Bordeaux, où l'on publia deux Canons. Ce Concile eſt daté de 1326, ſuivant l'uſage du tems.

1327 *Avenionenſe*, par le Pape Jean XXII, contre l'Antipape Pierre de Corbiere, qui au ſchiſme ajoutoit l'héréſie, en ſoutenant que Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples n'avoient rien poſſédé en propre, ni en commun, ni en particulier.

1329 *Londinenſe*, au mois de Février, par Simon Mepham, Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat y publia une Conſtitution en neuf articles, dont le ſecond porte qu'on fêtera la Conception de la ſainte Vierge dans toute la Province de Cantorbery. Ce Concile eſt daté de l'an 1328, ſuivant le ſtyle Anglois, qui étoit alors de commencer l'année au 25 Mars.

1329 *Compendienſe*, de Compiegne, le 8 Septembre, par Guillaume de Trie, & 3 Evêques ſes Suffragans, avec les Députés des autres abſens. On y fit un Réglement de 7 articles.

1329 Il ſe tint à Paris cette année au mois de Décembre, par ordre & en préſence du Roi Philippe de Valois, des Aſſemblées pour fixer les limites des deux Juriſdictions, la Royale & l'Eccléſiaſtique. Pierre de Cugnieres portant la parole pour les gens du Roi entra en diſpute avec Pierre Bertrandi, Evêque d'Autun, chargé de parler pour le Clergé. Les moyens du premier, quoique mêlés de faux raiſonnemens, paroiſſoient devoir l'emporter ſur ceux de ſon Adverſaire qui s'arrêta long-tems à prouver ce qu'on ne lui conteſtoit pas, que la Juriſdiction temporelle & la ſpirituelle ne ſont pas incompatibles, & que les Eccléſiaſtiques ſont capables de l'une & de l'autre. Cependant rien ne fut décidé. Le Roi, qui ne s'entendoit guere à ces matieres, accorda un an aux Evêques pour corriger les abus dont on ſe plaignoit. Mais Pierre de Cugnieres devint ſi odieux au Clergé, que par dériſion on l'appella *Pierre du Cognet.* C'étoit le nom d'une figure groteſque placée dans l'Egliſe de Notre-Dame, & faiſant partie d'une repréſentation de l'enfer qui étoit ſous le Jubé à la clôture du chœur. C'eſt à cette querelle qu'on rapporte l'introduction de la forme d'*appel comme d'abus.*

1330 *Lambethenſe*, de Lambeth, par Simon Mepham, Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat y publia une Conſtitution en 10 articles, dont la neuvieme défend d'inſtituer aucun Reclus ou Recluſe ſans la permiſſion de l'Evêque Diocéſain.

1330 *Charnenſe*, de Kherna dans l'Arménie, où, par les ſoins du Prince George & de Barthelemi de Bologne, Dominicain, Evêque de Malaga, l'Egliſe d'Arménie promet obéiſſance au Pontife Romain, comme chef de l'Egliſe univerſelle. Ce Concile, daté de l'an 779 de l'Ere d'Arménie, dura un mois entier. C'eſt dans cette Aſſemblée que les Arméniens admirent la forme de l'année Julienne, que le commerce avec les Francs avoit rendue néceſſaire depuis les Croiſades. (Galanus *T. I. p* 51.)

1330 *Marciacenſe*, de Marciac, le 6 Décembre, par Guillaume de Flavacourt, Archevêque d'Auch, & cinq Evêques, contre ceux qui avoient tué Aneſance de Joyeuſe, Evêque d'Aire, deux ans auparavant dans une embuſcade près de Nogaro. Le titre de ce Concile, qui dura ſix jours, porte la date de l'an 1329; mais les Actes portent celle de 1330.

1335 *Salmanticenſe*, de Salamanque, le 24 Mai, par Jean, Archevêque de Compoſtelle. On y publia 17 Statuts ſur la Diſcipline. (D'Aguirre, Hardouin.)

1335 *Pratenſe*, du Prieuré du Pré ou de Bonne-Nouvelle, près de Rouen, terminé le 11 Septembre, par Pierre Roger, Archevêque de Rouen. On y fit un Statut en 13 articles, dont le troiſieme défend l'habit court & le port d'armes aux Moines.

1336 *Bituricenſe*, de Bourges, terminé le 17 Octobre, par l'Archevêque Foucaut. On y publia 14 Statuts, dont le quatrieme défend le commerce au Clergé. Les Actes de ce Concile portent qu'il fut commencé le Lundi avant la Fête de S. Luc. Or cette Fete en 1336 tomboit un Vendredi. Donc le Lundi qui le précédoit étoit le 14 du mois.

1336 *Apud Caſtrum Gonterii*, de Château-Gontier en Anjou, le 20 Novembre, par Pierre Frérot, Archevêque de Tours. On y publia un Decret de 12 articles, qui tendent la plupart, comme ceux des Conciles du même tems, à conſerver la Juriſdiction de l'Egliſe & ſes biens temporels. Chacun des Peres de ce Concile apposa ſon ſceau particulier à ce Décret.

1337 *Avenionenſe*, d'Avignon, dans l'Abbaye de S. Ruf, terminé le 3 Septembre, par 3 Archevêques & 1[illegible] Evêques. On y publia un Décret de 69 articles, répétés la plupart du Concile de 1326.

1337 *Trevirenſe*, de Treves, par l'Archevêque Baudouin. On y publia un Statut en 8 articles concernant le Clergé. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1339 *Toletanum*, de Tolede, le 9 Mai, par Gilles d'Albornoz, Archevêque de Tolede. On y publia un Statut en 5 articles, dont le troiſieme ordonne que dans chaque Egliſe Cathédrale & Collégiale, ſur dix Clercs on en prendra un pour le faire étudier en Théologie & en Droit Canon. (D'Aguirre.)

1340 *Nicoſienſe*, de Nicoſie en Chypre, le 17 Janvier, par Hélie, Archevêque de cette Ville, & quatre de ſes Suffragans. On y publia une Confeſſion de foi, & une Conſtitution ſur la Diſcipline.

1340 *Saltzburgenſe*, par Henri, Archevêque de Saltzbourg, & ſes Suffragans. On y dégrade un Prêtre nommé Rodolphe, qui nioit la préſence réelle & d'autres dogmes; après quoi on le livra au bras ſéculier qui le fit brûler. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1341 * *Conſtantinopolitanum*, le 11 Juin, par le Patriarche Jean d'Apri, en préſence de l'Empereur Andronic. Barlaam y dénonça la Doctrine de Grégoire Palamas, qui mettoit une diſtinction entre l'Eſſence & l'Opération de Dieu, & ſoutenoit que la lumiere du Thabor étoit increée & divine. On condamna Barlaam ſans approuver Palamas. L'Empereur alors malade harangua avec tant de véhémence en faveur de ce dernier, que ſon mal en étant augmenté conſidérablement, il mourut quatre jours après.

1341 ou environ. *Cantuarienſe*, par Jean de Stratford, Archevêque de Cantorbery, contre ceux qui ſe procurent des Bénéfices avant qu'ils vaquent, & ſur d'autres points de Diſcipline.

1342 *Salmurienſe*, par Pierre Frétaud, Archevêque de Tours. On y fit 32 Canons, dont le 6e défend de tenir des plaids dans les Egliſes ou dans leurs veſtibules, & le 23e aux Evêques de ſe réſerver des penſions ſur les Cures. Maan ſe trompe en mettant ce Concile à l'année ſuivante.

1342 *Londinenſ.*, le 10 Octobre, par l'Archevêque Jean de Stratford, où il publia une Conſtitution de 12 articles, dont pluſieurs font voir une avarice ſans bornes dans l'exercice de la Juriſdiction eccléſiaſtique, dont le Clergé étoit alors ſi jaloux.

1343 *Londinenſe*, le Mercredi après la S. Edouard, Martyr, ou le 19 Mars, par le même Archevêque, 11 Évêques, & quelques Députés d'abſens. On y publia 17 Canons contre pluſieurs abus. Ce Concile eſt daté de l'an 1342, parce qu'alors on commençoit l'année au 25 Mars en Angleterre.

1344 *Magdeburgenſe*, par Otton de Heſſe, Archevêque de Magdebourg, le 13 Juin, pour la défenſe des immunités eccléſiaſtiques. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1344 *Noviomenſe*, de Noyon, le 26 Juillet, par Jean de Vienne, Archevêque de Reims, & ſix Evêques. On y publia 17 Canons, dont le premier contient les plaintes ſi fréquentes en ce tems-là contre ceux qui empêchoient le cours de la Juriſdiction eccléſiaſtique.

1344 ou 1345 *Armenum*, en préſence de Conſtantin, Roi de la petite Arménie, par le Patriarche Mekquitard, 6 Archevêques & 22 Evêques, au ſujet des erreurs dont l'Egliſe d'Arménie étoit accuſée. Les Prélats y composèrent une Apologie qu'ils remirent aux Nonces du Pape, écrit où ils ſe juſtifioient ſur 117 chefs d'accuſation. Le Pape (Clément VI) n'étant point encore pleinement ſatisfait de cette Apologie, leur envoya de nouveaux Nonces en 1346, pour les inviter à s'expliquer ſur certains articles auxquels ils n'avoient point répondu. Ce qu'ils firent par une nouvelle Apologie qui fut apportée à Rome vers l'an 1350. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III. & *in Raynald. ad an.* 1342 & 1345.

1345 *Conſtantinopolitanum*, par le Patriarche Jean d'Apri, contre les erreurs des Palamites. (Le Quien.)

1347 *Pariſienſe XLI*, par Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, depuis le Vendredi de la 3e ſemaine de Carême, 9 Mars, juſqu'au Mercredi ſuivant 14 du même mois. Ces dates exprimées dans les Actes de ce Concile, prouvent qu'il appartient à l'an 1347, commencé au mois de Janvier, & non à l'an 1344, comme on l'a marqué dans la premiere édition. On y fit treize Canons, dont le premier ſe plaint que les Juges ſéculiers font de jour en jour empriſonner, mettre à la queſtion, & même exécuter à mort des Eccléſiaſtiques; mais on ne dit point qu'ils ſoient innocens; on ſe plaint ſeulement que c'eſt au préjudice de la Juriſdiction eccléſiaſtique. Ce Concile finit par l'Indulgence de l'*Angelus*, accordée à ceux qui le diſent trois fois à la fin de la journée, par une Bulle de Jean XXII, datée du 7 Mai 1327. La fin de la journée s'annonçoit à ſept heures par le couvre-feu qu'on ſonnoit tous les jours dans l'Egliſe principale.

1347 *Toletanum*, ou plutôt *Complutenſe*, d'Alcala de Henarés, terminé le 24 Avril, par Gilles, Archevêque de Tolede. On y fit 14 Statuts, dont le troiſieme renouvelle la Conſtitution *Abuſionibus* de Clément V, contre les quêteurs d'un Dioceſe étranger.

1347 * *Conſtantinopolitanum*, en préſence de l'Impératrice Anne & de l'Empereur ſon fils, où le Patriarche Jean d'Apri eſt dépoſé par les intrigues de cette Princeſſe, pour avoir embraſſé la Doctrine de Barlaam, & renoncé à celle de Palamas. (Manſi.)

1350 *Patavinum*, de Padoue, par le Cardinal Gui de Sainte-Cécile, pour la réformation des mœurs.

1351 *Dublinenſe*, par Jean, Archevêque de Dublin en Irlande, & ſes Suffragans, au mois de Mars, où l'on publia un Statut en dix articles ſur la Diſcipline. (Wilkins, T. II.)

1351 *Biterrenſe*, de Béziers, le 7 Novembre, par Pierre de la Jugie, Archevêque de Narbonne, & ſes Suffragans. On y fit 32 Canons, dont les 8 premiers ſont répétés du Concile d'Avignon tenu 25 ans auparavant.

1355 *Pragenſe*, par Erneſt, premier Archevêque de Prague. (Cette Egliſe fut érigée en Métropole le 24 Avril 1344.) On y publia 68 Canons tirés de divers Conciles de Mayence, dont Prague dépendoit auparavant. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1355 *Toletanum*, de Tolede, par l'Archevêque Blaiſe, le premier Octobre. On y publia deux Capitules, dont le premier déclare que les Conſtitutions de la Province de Tolede n'obligent point *ad culpam*, mais ſeulement *ad pœnam*, à moins qu'elles n'énoncent manifeſtement le contraire. (D'Aguirre.)

1356 *Londinenſe*, par Simon Iſlip, Archevêque de Cantorbery, depuis le 16 Mai juſqu'au 24 du même mois. On y accorda pour un an les décimes du Clergé au Roi, qui les demandoit pour ſix ans. (Wilkins, T. III.)

1365 *Aptenſe*, d'Apt, par les Evêques des trois Provinces d'Arles, d'Embrun & d'Aix, le 13 Mai. On y fit un Statut en 30 articles. (*Edit. Venet.* T. XV.)

1366 *Andegavenſe*, d'Angers, le Jeudi 12 Mars, par Simon Renoul, Archevêque de Tours, & ſes Suffragans. On y fit 34 articles de Réglemens, dont les premiers regardent les procédures, & montrent juſqu'à quel excès les Clercs pouſſoient les chicanes en ces Provinces : d'autres articles regardent leurs exemptions & les immunités des Egliſes; il y en a peu qui tendent directement à la correction des mœurs Le 14e & le 15e font des Réglemens pour la récitation de l'Office des Morts & de celui de la Vierge. Les Curés ſont tenus de réciter le premier tous les jours de Férie. Ordre aux Chapitres tant ſéculiers que réguliers de chanter l'Office de la Vierge tous les jours, à quelques exceptions près. Le 16e défend aux Clercs & même aux Evêques de ſe faire ſervir à table plus de deux plats. Le 17e & le 18e recommandent la réſidence aux Curés ſous peine de perdre leurs revenus, s'ils s'abſentent pendant un mois, & leurs Bénéfices, ſi leur abſence dure ſix mois. Le 22e condamne l'uſage du beurre & du lait en Carême, & en fait même un cas réſervé à l'Evêque. (Labbe; *Conc.* T. XI, *part.* 2.) Ce Concile eſt daté de l'an 1365, ſuivant le Style de France.

1367 *Eboracenſe*, par Jean Tursby, Archevêque d'Yorck, avec ſes Suffragans. On y publia dix Canons, & le Concile fut terminé le 29 Septembre.

1368 *Vaurenſe*, de Lavaur, le 27 Mai & les trois jours ſuivans, par 13 Evêques de trois Provinces, auxquels Pierre de la Jugie, Archevêque de Narbonne, préſida. On y publia un grand corps de Conſtitutions, diviſé en 133 articles, dont une grande partie eſt tirée des Conciles d'Avignon tenus en 1326 & 1337. Le 90e article ordonne l'abſtinence du Samedi aux Clercs Bénéficiers ou conſtitués dans les Ordres ſacrés. Elle n'étoit donc pas encore établie parmi les Laïques.

1370 *Magdeburgenſe*, par Albert de Luxembourg, Archevêque de Magdebourg, où l'on renouvelle d'anciens Statuts de la Province & ſur-tout ceux de l'Archevêque Burchard. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1374 *Narbonenſe*, depuis le 15 juſqu'au 24 Avril. On y fit 28 Canons tirés preſque tous du Concile de Lavaur de l'an 1368. Le 18e permet à tout Prêtre de ſe confeſſer à tel autre Prêtre qu'il voudra, même n'ayant point charge d'ames.

1375 *Uniejovienſe*, de Winuwski, par Jaroſlau, Archevêque de Gneſne, pour fournir des ſecours au Pape contre le Sultan Amurat qui menaçoit l'Italie.

1380 *Saltzburgenſe*, par Piligrin, Archevêque de Saltzbourg, au mois de Juillet. On ne ſait point l'objet de ce Concile. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1380 *Salmanticenſe*, de Medina del Campo, au Dioceſe de Salamanque, commencé le 23 Novembre & fini le 19 Mai de l'année ſuivante. L'objet de cette Aſſemblée tenue en préſence de Jean I, Roi de Caſtille, étoit de décider entre les deux Contendans à la Papauté, Urbain VI & Clément VII. Le Cardinal Pierre de Lune parla pour le ſecond dont il étoit Légat, & détermina les ſuffrages en ſa faveur. (Baluze, *Suppl. Conc.* Manſi.)

1381 *Pragenſe*, par Jean, Archevêque de Prague, le 29 Avril. On y dreſſa 7 Statuts en forme d'interprétation de ceux de l'Archevêque Erneſt, publiés l'an 1355. Le 5e défend de conférer des Cures aux Moines à moins qu'ils ne ſoient ou Bénédictins ou Chanoines Réguliers, en faveur deſquels les Evêques peuvent uſer de diſpenſe. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1382 *Londinenſe*, par Guillaume de Courtenai, Archevêque de Cantorbery, ſept Evêques, pluſieurs Docteurs & Bacheliers en Théologie, & pluſieurs autres en Droit Canon & Civil. On y dénonça le 17 Mai pluſieurs propoſitions de Wiclef; & le 21 du même mois on en déclara 10 hérétiques & 14 erronées. Enſuite l'Archevêque obtint du Roi Richard, pour lui & ſes Suffragans, un pouvoir de faire arrêter & empriſonner ceux qui enſeigneroient & ſoutiendroient ces erreurs. La Lettre du Roi eſt du 12 Juillet. Le P. Manſi a donné un Supplément curieux & intéreſſant aux Actes de cette Aſſemblée.

1382 *Oxonienſe*, d'Oxford, par le même Préſident, le 18 Novembre & jours ſuivans, où l'on reçoit l'abjuration de pluſieurs Wicléfites. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1383 *Cameracenſe*, le premier d'Octobre, par le Cardinal Gui de Poitiers, en faveur de Clément VII. (Manſi.)

1386 *Saltzburgenſe*, par Piligrin, Archevêque de Saltzbourg, au mois de Janvier, où l'on publia 17 Statuts ſur la Diſcipline, dont le 8e défend aux Freres Mendians de confeſſer ſans l'approbation des Evêques.

1387 *Moguntinum*, par Conrad de Winſpurg, Archevêque

de Mayence, où l'on condamna 36 Vaudois de Mayence, qui furent enſuite brûlés vifs. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1388 *Palentinum*, de Palencia en Eſpagne, par le Cardinal Pierre de Lune, le 4 Octobre. Le Roi Jean y étoit préſent, & il s'y trouva 3 Archevêques & 25 Evêques. On y publia 7 Statuts ſur la Diſcipline. (D'Aguirre.)

1388 *Panormitanum*, de Palerme, le 10 Novembre, par l'Archevêque Louis. On y fit pluſieurs Réglemens pour la réformation du Clergé. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. III.)

1390 *Colonienſe*, par Frédéric de Sarwerden, Archevêque de Cologne, le 16 Septembre, où l'on renouvelle les anciens Statuts de la Province.

1391 *Londinenſe*, de Londres, au Château de Croydon, le 28 Avril, par Guillaume de Courtenai, Archevêque de Cantorbery, avec ſes Suffragans. On y renouvelle une Conſtitution de Robert de Wynchelſei, prédéceſſeur de Guillaume, pour réprimer les entrepriſes des Chapelains & autres Prêtres ſtipendiés ſur les droits des Curés.

1392 *Pragenſe*, par Jean, Archevêque de Prague, le 17 Juin. On y défend aux Juges ſéculiers d'empêcher les criminels, condamnés à mort, de recevoir la Pénitence & même l'Euchariſtie s'ils les demandent. (*Conc. Germ.* T. IV.)

1392 *Trajectinum*, d'Utrecht, le 30 Septembre, par l'Archevêque Florent & ſept de ſes Suffragans, où l'on dégrada Jacques de Juliers, qui ſe diſant fauſſement Evêque, avoit ordonné pluſieurs Prêtres en Flandre & en Hollande. Ce malheureux fut enſuite remis au bras ſéculier, qui lui fit trancher la tête. (Raynaldi, *Ad an.* 1391, *n.* 21. Manſi, *ibid.*)

1395 *Pariſienſe XLII*, I national de la France, le 4 Février, par 2 Patriarches, celui d'Alexandrie, Adminiſtrateur de l'Evêché de Carcaſſonne, & celui de Jéruſalem, Adminiſtrateur de l'Egliſe de S. Pons, aſſiſtés de 7 Archevêques, de 46 Evêques, 9 Abbés, quelques Doyens, & grand nombre de Docteurs qui ſont tous nommés. On y délibéra, par ordre du Roi Charles VI, ſur le moyen de faire ceſſer le Schiſme dans l'Egliſe; & le très grand nombre conclut le 2 Février, que la ceſſion des deux Papes contendans, étoit la voie la plus courte & la plus propre pour parvenir à l'union ſi néceſſaire & ſi déſirée. Ce Concile eſt daté de 1394, ſelon le ſtyle de France.

1396 *Arbogenſe*, d'Arbogen en Suede. On y fit 7 Canons ſur la Diſcipline, dont le 4e condamne celui qui aura commis un meurtre le Dimanche à s'abſtenir de chair toute ſa vie; celui qui l'aura commis un Vendredi, à ne jamais manger de poiſſon; celui qui l'aura commis un Samedi, à s'abſtenir perpétuellement de laitage. (Manſi, T. III, p. 707.)

1397 *Londinenſe*, le 19 Février, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery. On y condamna 18 articles, tirés du Trialogue de Wiclef. (Wilkins, T. III.) Ce Concile eſt daté du 19 Février 1396. Mais Thomas d'Arondel ne devint Archevêque de Cantorbery qu'au mois d'Août de cette année. C'eſt donc ſuivant le ſtyle Anglois qu'il faut entendre cette date; ſavoir en commençant l'année au 25 Mars.

1398 *Pariſienſe XLIII*, II national, que le Roi Charles VI aſſembla le 22 Mai. Il s'y trouva, avec le Patriarche d'Alexandrie, 11 Archevêques, 60 Evêques, 70 Abbés, 68 Procureurs de Chapitres, le Recteur de l'Univerſité de Paris, avec les Procureurs des Facultés, les Députés des Univerſités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier & de Toulouſe, outre un très grand nombre de Docteurs en Théologie & en Droit. Dans une ſeconde Aſſemblée qui ſe tint au mois de Juillet, on convint que le meilleur moyen de mettre le Pape Benoît à la raiſon, étoit de lui ôter, non-ſeulement la collation des Bénéfices, mais tout exercice de ſon autorité, par une ſouſtraction entiere d'obéiſſance. Le Roi pour cet effet donna un Edit le 28 Juillet, qui fut enregiſtré au Parlement le 29 Août de la même année, & publié à Avignon au commencement du mois de Septembre ſuivant.

Cette ſouſtraction dura juſqu'au 30 Mai 1403. Le Roi la révoqua ce jour-là, & reſtitua, pour lui & pour ſon Royaume, l'obéiſſance au Pape Benoît XIII, qui prétendit d'abord diſpoſer de tous les Bénéfices qui avoient vaqué depuis la ſouſtraction; mais le Roi, par ſa déclaration du 19 Décembre de la même année, ordonna que tout ce qui avoit été fait pendant cette ſouſtraction, quant aux proviſions des Bénéfices, demeureroit en ſa force & vertu. *Spicileg.* T. VI.)

1401 *Londinenſe*, de Londres, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery, depuis le 26 Janvier juſqu'au 8 Mars, contre divers Wicléfites. (Wilkins, T. III.) Ce Concile eſt daté de 1400, ſuivant le ſtyle d'Angleterre.

1404 *Pariſienſe XLIV*, le 21 (& non le 11) Octobre. On y arrêta 8 Articles pour la conſervation des priviléges pendant le Schiſme. En voici le premier: Les Moines de Cluni & de Cîteaux, & tous les autres exemts, tant Réguliers que Séculiers, procéderont à l'ordinaire dans leur gouvernement, comme ils faiſoient avant la neutralité; mais les exemts, qui n'ont point de Supérieurs au-deſſous du Pape, ſeront confirmés par l'Evêque Diocéſain. D. Martenne (*Theſ. Anecd.* T. II, *col.* 1398) a donné des Additions à ce Concile, qui paroiſſent au P. Manſi appartenir à celui qui ſe tint à Paris en 1408.

1406 *Hammaburgenſe*, de Hambourg, par Jean de Slameſtorp, Archevêque de Brême, avec 3 Evêques, ſes Suffragans, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que *mourir avec l'habit de S. François, c'étoit être aſſuré de la vie éternelle.* (*Conc. Germ.* T. V.)

1406 *Pariſienſe XLV*, de tout le Clergé de France convoqué à la S. Martin, & fini le 16 Janvier ſuivant, pour terminer le Schiſme. On y réſolut de demander la convocation d'un Concile général, & de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du Pape Benoît.

Grégoire XII & Benoît XIII ſe promirent alors par lettres de céder le Pontificat, ſans en avoir envie, ni l'un, ni l'autre, quoique toute l'Egliſe le ſouhaitât pour finir le Schiſme dont elle étoit déchirée.

En 1408 Grégoire XII crée 4 Cardinaux, malgré les anciens, qui ſe retirent de ſon obédience, & qui en appellent à lui-même, à J. C. & au Concile général, où l'on a, diſent-ils, coutume d'examiner & de juger toutes les actions, même des Papes. Ils en appellent encore au Pape futur, auquel il appartient de réformer ce que ſon prédéceſſeur a mal fait, & ils proteſtent contre tout ce qui pourroit être fait, ou attenté à leur préjudice pendant le cours de cette appellation. Grégoire ne déféra point à cet appel.

La même année Benoît XIII donne une Bulle, où il excommunie tous ceux, de quelque condition qu'ils ſoient, même Rois, ou Princes, qui rejettent la voie de la conférence pour réunir l'Egliſe; tous ceux qui approuvent la voie de la ceſſion; tous ceux qui ne penſent point comme lui, &c. Cette Bulle fut condamnée à Paris & lacérée, comme bleſſant la foi, ſéditieuſe & injurieuſe à la Majeſté Royale; & Pierre de Lune, déclaré Schiſmatique, opiniâtre, & même Hérétique, perturbateur de la paix & de l'union de l'Egliſe. Il ne doit plus être nommé Benoît, ajoute-t-on, ni Pape, ni Cardinal, & perſonne ne doit lui obéir, ſous peine d'être déclaré fauteur du Schiſme, &c. C'eſt ce que le Docteur Jean Courtecuiſſe prononça au nom de l'Univerſité, le 21 Mai 1408, en préſence du Roi & des Princes, &c.

1408 *Remenſe*, le 28 Avril, par l'Archevêque Gui de Roye & 11 de ſes Suffragans. Le Docteur Jean Gerſon en fit l'ouverture par un excellent diſcours ſur les devoirs de l'Epiſcopat. D'après ce diſcours qui ſe trouve dans la 2e partie de ſes Œuvres, on chercha les moyens de remédier aux déſordres cauſés par le Schiſme & à rétablir la Diſcipline. (Hardouin, *Conc.* T. VII, *Gall. Chr.* T. VII.)

1408 *Londinenſe*, le 23 Juillet, par François Hugution, Archevêque de Bordeaux & Cardinal. Ce Prélat y engagea le Clergé d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, à quitter l'obédience de Grégoire XII, pour ſe joindre aux Cardinaux qui avoient convoqué le Concile de Piſe. (Wilkins, T. III.)

1408 *Pariſienſe XLVI*, IIIe national tenu à Paris depuis le 11 Août juſqu'au 5 Novembre. On y fait de très beaux Réglemens ſur la maniere dont l'Egliſe Gallicane devoit ſe gouverner pendant la neutralité. On y renvoie la plupart des affaires aux Conciles Provinciaux, en qui l'on reconnoît le pouvoir de les terminer, comme le Pape les termineroit, s'il y en avoit un reconnu dans l'Egliſe. Le 20 Octobre, les Prélats adhérans à Benoît XIII, furent déclarés fauteurs du Schiſme, &c. On ſévit encore plus rigoureuſement contre deux Eſpagnols porteurs d'une Bulle de Benoît XIII, par laquelle il excommunioit & dépoſoit les Princes qui s'étoient déclarés pour la voie de ceſſion. Ces deux Emiſſaires ayant été amenés du Louvre au Palais, chacun dans un tombereau, revêtus d'une dalmatique noire, avec un écriteau portant: *Ceux-ci ſont deſloyaux à l'Egliſe & au Roi*, y furent expoſés pendant le reſte du jour aux inſultes de la populace. Le lendemain on les ramena dans le même équipage du Louvre au Parvis de Notre-Dame, où ils eſſuyerent un long ſermon plein d'invectives contre eux & contre Benoît, à la fin duquel on déchira la Bulle; après quoi ils furent condamnés: le premier, nommé Santio Lopez, à finir ſes jours dans les fers; l'autre à

une priſon de trois ans. Dans ce même Concile on nomme les Prélats & autres Députés qui devoient aſſiſter au Concile de Piſe. (Labbe, Manſi, Dinouart.)

1408 * *Perpiniacenſe*, de Perpignan, par Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le premier Novembre. Il fut d'abord nombreux juſqu'au 5 Décembre. Les Prélats ſe partagerent alors, ayant été conſultés ſur ce qu'il falloit faire pour l'union de l'Egliſe. Il n'en reſta que 18 avec Benoît, qui, le premier Février 1409, lui conſeillerent d'embraſſer ſans délai la voie de la ceſſion comme la meilleure, & d'envoyer des Nonces à Grégoire XII & à ſes propres Cardinaux, qui tenoient alors un Concile à Piſe. Il nomma le 26 Mars, ſuivant ce conſeil, 7 Légats pour aller à Piſe; mais 6 de ces Légats furent arrêtés à Nîmes par ordre du Roi de France, & le 7ᵉ étoit reſté en Catalogne, pour aller en ambaſſade auprès du même Roi Charles VI, de la part de Benoît.

1409 *Francofurtenſe*, vers l'Epiphanie, par Landolfe, Cardinal-Archevêque de Bari, député par les Cardinaux de l'une & l'autre obédience, réſidens à Piſe, pour inviter les Prélats & les Princes d'Allemagne au Concile indiqué dans cette derniere Ville. Le Cardinal Antoine, neveu du Pape Grégoire XII, étant ſurvenu à Francfort ſix jours après Landolfe, ſe déclara ſon antagoniſte, & s'appliqua à combattre ſes raiſons. La concluſion de cette Aſſemblée fut qu'on enverroit des Ambaſſadeurs en Italie pour ſolliciter l'union.

1409 *Oxonienſe*, le 14 Janvier, par Thomas d'Arondel, Archevêque de Cantorbery, où l'on fait des Réglemens diviſés en 13 chapitres, pour les Prédicateurs & les Profeſſeurs des Univerſités, à l'occaſion des nouvelles opinions de Wiclef. Le 7ᵉ chapitre défend de traduire en langue vulgaire aucun texte de l'Ecriture-Sainte. C'étoit bien mal s'y prendre pour arrêter le cours de l'erreur. Ce Concile que nous appellons d'Oxford pour nous conformer aux éditions, fut réellement tenu à S. Paul de Londres. Il eſt daté du 14 Janvier 1408; mais il appartient, ſuivant notre calcul, à l'an 1409; & ce qui le prouve, c'eſt qu'il porte en même tems la date de la 13ᵉ année du Pontificat de l'Archevêque Thomas d'Arondel, laquelle ne commença qu'au mois d'Août 1408.

1409 *Florentinum*, de Florence, par les Evêques de Toſcane, au mois de Février, où l'on confirme le Décret rendu par la République de Florence, pour ſe ſouſtraire à l'obédience de Grégoire XII. (Manſi.)

1409 *Piſanum*, de Piſe, convoqué par les Cardinaux des deux Papes pour le 25 Mars, qui fut auſſi le jour de ſon ouverture. Il s'y trouva 22 Cardinaux, 4 Patriarches Latins, 12 Archevêques en perſonne, & d'autres par Procureurs, 80 Evêques, & les Procureurs de 102 autres, 87 Abbés & 202 autres par Procureurs, 41 Prieurs, les 4 Généraux des Ordres Mendians, le Grand-Maître de Rhodes & 16 Commandeurs, les Députés de l'Univerſité de Paris & de 12 autres au moins, ceux de plus de 200 Chapitres, plus de 300 Docteurs en Théologie & en Droit Canon, & enfin les Ambaſſadeurs de pluſieurs Rois & autres grands Seigneurs. Les deux Papes contendans furent invités & enſuite appellés pour la forme à ce Concile, où n'ayant point comparu, ni en perſonne, ni par Procureurs, ils furent déclarés contumaces dans la cauſe de la Foi & du Schiſme, en la quatrieme Seſſion tenue le 30 Mars. Dans la cinquieme, tenue le 15 Avril, on donna audience aux Envoyés de Robert, Roi des Romains, qui ſe retirerent enſuite ſans avoir attendu la réponſe aux difficultés qu'ils avoient propoſées. Ils appellerent à un autre Concile général, diſant que celui-ci n'étoit point légitime, parce qu'il n'avoit point été convoqué par le Roi des Romains. Cet appel fut mépriſé, & l'on continua avec ordre les ſeſſions ſuivantes. Dans la quinzieme, tenue le 5 Juin, veille du S. Sacrement, on prononça la ſentence définitive contre les deux Papes contendans. Ils y ſont déclarés tous deux notoirement Schiſmatiques, Hérétiques, coupables de parjure, pour avoir violé leur ſerment, déchus de toute dignité, ſéparés de l'Egliſe, *ipſo facto*, avec défenſe à tous les fideles, ſous peine d'excommunication, de les reconnoître, ou de les favoriſer, &c. Après la dix-ſeptieme ſeſſion, 24 Cardinaux entrent au Conclave le 15 Juin. Le 26 du même mois ils éliſent Pape Pierre de Candie, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, & préſida à la ſuite du Concile. Il ratifia tout ce qui avoit été fait & réglé par les Cardinaux depuis le 3 Mai 1408, & particuliérement ce qui s'étoit paſſé à Piſe: enſuite après avoir réglé les affaires de l'Egliſe, comme on pouvoit les régler prudemment pour réparer les maux occaſionnés par le Schiſme, il congédia le Concile, avec Indulgence pleniere pour tous ceux qui y avoient aſſiſté & qui y adhéreroient, remettant au prochain Concile, indiqué en 1412, la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres. Ainſi finit le Concile de Piſe à la vingt-quatrieme ſeſſion, tenue le 7 Août de la même année. On peut dire avec Sponde qu'on fit en ce Concile tout ce qu'il étoit poſſible de faire dans un tems de Schiſme; & avec le grand Boſſuet que, *ſi le Schiſme, ce monſtre cruel qui déſoloit l'Egliſe de Dieu, n'y fut pas exterminé, il y reçut du moins un coup qui fut le prélude de ſon extinction totale au Concile de Conſtance.*

1409 * *Aquileienſe*, d'Auſtria, près d'Udine, au Dioceſe d'Aquilée, par Grégoire XII, pendant qu'on travailloit à Piſe pour le dépoſer. Il tint la premiere Seſſion le 6 Juin, jour de la Fête du S. Sacrement. Le peu d'Evêques qu'il y avoit, lui fit remettre la ſeconde Seſſion au 22 du même mois. Le prétendu Pape y prononça une ſentence contre Pierre de Lune, & contre Alexandre V, Pierre de Candie, qu'il déclare Schiſmatiques, & leurs élections nulles & ſacriléges, &c. Dans la derniere Seſſion du 5 Septembre, il promet encore de renoncer au Pontificat, ſi ces deux contendans renoncent eux-mêmes à leurs prétendus droits; mais il ajoute une condition qui prouve que cette promeſſe n'eſt encore qu'un artifice pour éloigner l'union.

1410 * *Salmanticenſe*, de Salamanque, où l'on déclare le droit de Benoît XIII au Pontificat le mieux fondé, après l'avoir, dit-on, ſérieuſement examiné. (D'Aguirre.)

1412 & 1413. *Romanum*, indiqué par Alexandre V, & célébré par Jean XXIII. Il commença vers la fin de 1412, & fut continué peut-être juſqu'au 18 Juin 1413. Mais il fut peu nombreux, & le ſeul acte qui nous en reſte eſt une Bulle de Jean XXIII, contre les Ecrits de Wiclef. Elle eſt datée dans l'imprimé du IV des Nones, ou 2 de Février; mais le P. Manſi prouve qu'il faut ſubſtituer le IV des Ides, ou 10 de ce mois. Nicolas Clémangis rapporte qu'à l'ouverture de ce Concile, lorſque le Pape ſe fut aſſis ſur ſon trône, un gros hibou vint ſe placer vis-à-vis de lui, le regardant d'un œil fixe, que l'Aſſemblée en rit, mais que le Pape en fut ſi troublé, qu'il rompit la ſéance. La même choſe, ajoute-t-il, arriva encore une autrefois, & l'on fut obligé de tuer l'animal à coups de bâton.

1413 *Londinenſe*, contre un Gentilhomme, nommé Jean Old-Caſtel, chef des Lollards, ou Wicléfites en Angleterre. Il fut condamné à être renfermé; mais s'étant échappé l'année ſuivante de ſa priſon, il excita une ſédition qui ceſſa par ſa mort, ayant été repris & pendu avec pluſieurs de ſes complices. Le Concile de Londres fut terminé le 26 Juin. (Wilkins.)

1414 *CONSTANTIENSE*, de Conſtance, XVIIᵉ Concile général, convoqué par Jean XXIII. On en fit l'ouverture le 5 Novembre, & la premiere ſeſſion ſe tint le 16 du même mois. L'Empereur Sigiſmond arriva la nuit de Noël à Conſtance, & chanta, en habits de Diacre, l'Evangile de la premiere Meſſe du jour, qui fut dite par le Pape Jean XXIII. On régla d'abord deux choſes; l'une, que les Députés & les Docteurs laïques auroient voix délibérative; l'autre, qu'on opineroit par nations & non par perſonnes: ce qui déplut fort au Pape qui comptoit beaucoup ſur les Italiens dont le nombre étoit très conſidérable. La ſeconde ſeſſion ſe tint le 2 Mars 1415, & le Pape y publia ſolemnellement ſon Acte de ceſſion, à regret néanmoins, & pour ne déplaire, ni à l'Empereur, ni au Concile, qui l'exigeoient de lui. Le 23 Mars il ſortit de Conſtance en habit déguiſé, & ſe retira en Suiſſe. La retraite du Pape n'empêcha pas les Peres du Concile de s'aſſembler le 26 du même mois, & de tenir la troiſieme ſeſſion, dans laquelle on déclara le Concile légitime. La quatrieme ſeſſion ſe tint le 30 de Mars, & fit le Décret ſuivant: *Que ledit Concile légitimement aſſemblé au nom du Saint-Eſprit, faiſant un Concile général, qui repréſente l'Egliſe Catholique militante, a reçu immédiatement de J. C. une puiſſance à laquelle toute perſonne de quelque état & dignité qu'elle ſoit, même Papale, eſt obligée d'obéir en ce qui appartient à la Foi, à l'extirpation du préſent Schiſme, & à la réformation de l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes Membres.* Ce Décret célebre fut relu dans la cinquieme ſeſſion, qui ſe tint le Samedi 6 Avril; & on y en ajouta un autre ſur l'obligation indiſpenſable aux Fideles de tout état, de quelque dignité qu'ils ſoient revêtus, d'obéir aux Décrets du Concile, & de tout autre Concile général légitimement aſſemblé. Nous remarquerons ici que le Clergé de France aſſemblé en 1682, a déclaré ſon attachement inviolable aux Décrets du S. Concile œcuménique de Conſtance, contenus dans les ſeſſions quatre & cinq, comme

étant approuvés, même par le S. Siége Apoſtolique & religieuſement obſervés de tout tems par l'Egliſe Gallicane.

Après la retraite de Jean XXIII, les Peres du Concile lui envoyerent une députation pour l'engager à revenir au Concile, & le ſommerent enſuite par une citation en forme; enfin le 14 Mai, ils le déclarerent contumace, & le dépoſerent le 29 du même mois. Il abdiqua lui-même peu de jours après; ce que Grégoire XII fit auſſi par ſon Procureur le 4 Juillet, dans la quatorzieme ſeſſion: mais Benoît XIII étant demeuré obſtiné, fut enfin dépoſé le 26 Juillet 1417. Les erreurs de Wiclef y avoient été condamnées dès 1415 dans la 7e ſeſſion tenue le 2 Mai. Jean Hus, dans la 15e, tenue le 6 Juillet de la même année, avoit pareillement ſubi ſon jugement. Muni d'un ſauf-conduit de l'Empereur, obtenu le 18 Octobre 1414, il s'étoit rendu le 3 Novembre ſuivant à Conſtance avec Jean de Chlun, ſon ami, & deux Seigneurs à qui l'Empereur avoit confié ſa perſonne. Quelques Cardinaux, & non le Concile, le firent empriſonner à ſon arrivée. Le Concile alors nomma trois Commiſſaires pour examiner ſa doctrine. On lui donna pluſieurs audiences pour s'expliquer dans le Concile; mais il refuſa de ſe rétracter. En conſéquence on condamna ſes Livres au feu, & lui-même à être dégradé, mais non pas à la mort. Il fut rendu par le Concile à l'Empereur qui le remit à l'Electeur Palatin. Celui-ci le livra aux Magiſtrats qui l'abandonnerent aux Valets, avec ordre de le livrer aux flammes. Ainſi, après la 15e ſeſſion, Jean Hus fut livré au feu, malgré le ſauf-conduit de l'Empereur, ſans arrêt de mort en régle & par un jugement arbitraire & illégal; car il n'exiſtoit aucune loi civile en Allemagne qui ordonnât de brûler les Hérétiques. Jérôme de Prague, diſciple de Jean Hus, eut le même ſort que ſon maître l'année ſuivante le 30 Mai. Dans la 41e ſeſſion, tenue le 11 Novembre 1417, on propoſa l'élection d'un nouveau Pape. L'Empereur vouloit qu'avant tout on commençât par réformer l'Egliſe. Le Cardinal d'Ailli, qui ſouhaitoit l'un & l'autre, s'écria: « Comment réformer un » corps ſans tête & des membres ſans chef! » Son avis l'emporta, & l'on élut Pape Othon Colonne qui prit le nom de Martin V. Il publia une Bulle contre les Huſſites le 22 Février. Dans le premier article de cette Bulle, Martin V veut que celui qui ſera ſuſpect, jure qu'il croit tous les Conciles généraux, & en particulier celui de Conſtance, repréſentant l'Egliſe univerſelle; & que tout ce que ce dernier Concile a approuvé & condamné, ſoit approuvé & condamné par tous les Fideles. Le Pape ferma le Concile à la 45e ſeſſion, tenue le Vendredi 22 Avril 1418. Un Cardinal prononça à la fin ces paroles: *Domini, ite in pace*, & tous répondirent: *Amen*.

1418 *Saltzburgenſe*, le 18 Novembre, par Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, pour le rétabliſſement de la Diſcipline preſque anéantie durant le Schiſme. On y confirma pluſieurs anciens Statuts, & on en fit 34 nouveaux. Le 33e ordonne aux Juifs, ſous peine d'une amende pécuniaire, de porter un bonnet cornu, & aux femmes & filles Juives d'avoir à leur ceinture une clochette ſonnante. (Hartzheim, T. V, p. 61.) Le P. Labbe met ce Concile au 15 Janvier 1420. Mais il le confond avec un Synode de Saltzbourg tenu en 1420 par Jean Hundio, Prévôt & Archidiacre de cette Egliſe, en vertu des pouvoirs de ſon Archevêque: encore ſe trompe-t-il ſur le jour de ce Synode qui eſt le 28 Août.

1420 *Caliſchienſe*, de Kaliſch, au Dioceſe de Gneſne en Pologne, le 25 Septembre. On y publia un grand nombre de Canons tirés des Décrétales.

1421 * *Pragenſe*, par les Calixtins, ayant à leur tête Conrad de Weſtphalie, Archevêque de Prague, le 7 Juin. On y fit 18 Statuts, dont le 2e commet quatre Docteurs pour régler toutes les affaires eccléſiaſtiques de la Bohême, & le cinquieme ordonne la Communion ſous les deux eſpeces pour tous les fideles. Le reſte paroît aſſez orthodoxe. (*Conc. Germ.* T. V.)

1423 *Colonienſe*, le 22 Avril, par Thierri, Archevêque de Cologne. On y publia 12 Statuts ſur la Diſcipline. (*Conc. Germ.* T. V.)

1423 *Ticinenſe* ou *Papienſe*, de Pavie, comme il avoit été indiqué au Concile de Conſtance. On en fit l'ouverture au mois de Mai; mais il fut transféré à Sienne le 22 Juin, à cauſe de la peſte dont Pavie étoit menacée.

1423 *Senenſe*, de Sienne, commencé le 22 Août. On y fit un Décret contre les héréſies condamnées à Conſtance, & contre tous ceux qui donneroient du ſecours aux Wicléfites, ou aux Huſſites; mais on renvoya l'affaire de la réformation & celle de la réunion des Grecs au Concile qui fut indiqué à Baſle, & qui ne s'eſt tenu qu'en 1431. Celui de Sienne fut diſſous le 26 Février 1424, & le Pape en confirma la diſſolution le 12 Mars de la même année.

1423 *Trevirenſe*, le 26 Avril, par Otton de Ziegentheim, avec ſes Suffragans. On y dreſſa 6 Statuts, dont le premier eſt contre les héréſies de Wiclef & de Jean Hus. (*Conc. Germ.* T. V.)

1425 *Hafnienſe*, de Coppenhague en Danemark, par Lucke, Archevêque de Lunden, ſes Suffragans, & quelques autres Prélats, Abbés, Doyens, Prévôts, &c. le Jeudi après la S. Canut, c'eſt-à-dire le 21 Janvier. On y fit une Epître Synodale pour le rétabliſſement de la Diſcipline, & la réformation des mœurs tant des Eccléſiaſtiques que des Laïques, que les guerres preſque continuelles avoient extrêmement corrompues.

1429 *Rigenſe*, par Henri, Archevêque de Riga, d'où ce Prélat envoya 12 Députés au Pape pour ſe plaindre de l'oppreſſion où étoit ſon Egliſe. Ces Députés furent arrêtés par un Commandeur de l'Ordre Teutonique & précipités dans un lac. (*Conc. Germ.* T. V.) Manſi rapporte ce Concile à l'année précédente.

1429 *Pariſienſe XLVII*, commencé le 1 Mars & fini le 23 Avril, par Jean Nanton, Archevêque de Sens, ſes Suffragans, & pluſieurs autres du Clergé ſéculier & régulier. Ils y dreſſerent 40 articles de Réglemens concernant les devoirs & les mœurs des Eccléſiaſtiques, des Moines & des Chanoines réguliers, la célébration du Dimanche, & les diſpenſes des bans de mariages, qu'ils défendent d'accorder facilement. Le 2e de ces Réglemens eſt contre les indécences, pour ne pas dire les impiétés, qui ſe commettoient en pluſieurs Egliſes à certains jours. La plus ſcandaleuſe de toutes étoit la fête des Fous qu'on voit établie dans l'Egliſe de Paris & fixée au jour de la Circonciſion dès la fin du 12e ſiecle. Les Clercs inférieurs choiſiſſoient un d'entre eux qu'ils revêtoient d'habits pontificaux & appelloient l'*Evêque des Fous*. Après l'avoir fait officier & lui avoir ſervi dans l'Egliſe un grand repas mêlé de chanſons & de danſes, on le promenoit par la ville, monté ſur un char, avec un cortége qui amuſoit le peuple par des farces ſouvent très licencieuſes. Ailleurs c'étoit au jour des Innocens qu'étoit attachée cette fête. Les Enfans de Chœur y occupoient les places des Chanoines & en exerçoient les fonctions, même à l'Autel. Une autre fête encore plus déteſtable & non moins ancienne, étoit celle de l'âne, qui ſe célébroit à la Cathédrale de Beauvais le 14 Janvier. (Voyez-en la deſcription dans le Gloſſaire de Ducange aux mots *Feſtum Aſinorum* & *Kalendæ*.) Nous obſerverons ici que de pareilles profanations n'ont jamais eu lieu dans les Egliſes de l'Ordre de S. Benoît.

1429 *Dertuſanum*, de Tortoſe en Catalogne, par le Cardinal de Foix, 8 Evêques, pluſieurs Abbés, &c. On y fit quelques Réglemens & quelques Décrets touchant l'Office divin, les Ornemens des Egliſes, l'inſtruction de la jeuneſſe, les qualités des Bénéficiers & autres; le tout en quatre ſeſſions, dont la premiere ſe tint le 19 Septembre, & la derniere le 5 Novembre de la même année.

1430 *Aſchaffemburgenſe*, le 12 Novembre, par Conrad III, Archevêque de Mayence, pour conférer avec ſes Suffragans ſur les griefs de l'Egliſe d'Allemagne & les moyens de les redreſſer. On fit en conſéquence un mémoire, ou pour mieux dire on approuva celui que l'Archevêque avoit compoſé ſur ce ſujet pour être préſenté au Concile général indiqué à Bâle. (*Chriſtian. Joannis not. in Serar.* p. 744.)

1431 *Nannetenſe*, de Nantes, depuis le 23 Avril juſqu'au 2 Mai, ſur la Diſcipline. On y proſcrit la Fête des fous, & un autre abus qui régnoit en pluſieurs Egliſes: c'étoit de ſurprendre, le lendemain de Pâque, les Clercs pareſſeux dans leur lit, les promener nus par les rues, & les porter en cet état dans l'Egliſe, où, après les avoir placés ſur l'Autel même, on les arroſoit largement d'eau bénite. (*Conc. Provinciæ Turon.*)

1431 *BASILEENSE*, de Baſle, XVIIIe Concile général, que le Pape Martin V avoit indiqué à Pavie, & transféré à Sienne, & de Sienne à Baſle. Le Pape Eugene IV, ſon ſucceſſeur, en ayant confirmé l'indication à Baſle, & continué au Cardinal Julien le droit qui lui avoit été donné d'y préſider; l'ouverture s'en fit le 23 Juillet, & la premiere ſeſſion ſe tint le 14 Décembre. Les deux principaux motifs de ce Concile furent la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Romaine, & la réformation générale de l'Egliſe, tant dans ſon Chef, que dans ſes Membres, ſuivant le projet qui en avoit été fait au Concile de Conſtance. On peut juger de l'exactitude de ſes déciſions par le ſage Réglement

qu'on fit d'abord de diviſer les Evêques qui y arrivoient, en quatre claſſes égales. Ces claſſes qui s'aſſembloient trois fois la ſemaine en particulier, ſe communiquoient enſuite leurs difficultés avec ce qui avoit été réſolu, avant que d'en faire le rapport au Concile aſſemblé, qui en jugeoit en dernier reſſort. Il y avoit là une liberté entiere, & dont on a peu d'exemples. Le Pape, qui étoit abſent, ayant entrepris juſqu'à deux fois de diſſoudre ce Concile, les Peres ſoutinrent avec fermeté qu'il étoit ſupérieur au Pape, & le prouverent, non-ſeulement par les deux Décrets du Concile de Conſtance, Seſſ. 4 & 5, mais encore par pluſieurs raiſons rapportées dans la Lettre Synodale, au 12e tome des Conciles, p. 673. Cette méſintelligence dura juſqu'à la 15e ſeſſion, tenue le 26 Novembre 1433, où il n'en fut plus parlé. Eugene IV approuva enſuite le Concile par une Bulle datée de Rome le 15 Décembre de la même année. Ses Légats y furent incorporés après avoir juré qu'ils en garderoient les Décrets, & particuliérement ceux de Conſtance, Seſſ. 4 & 5. Ils préſiderent ainſi avec le Cardinal Julien Céſarini, en préſence de l'Empereur, protecteur du Concile, à la 17e ſeſſion, tenue le 26 Avril 1434. Le 26 Juin de la même année, on renouvella dans la 18e ſeſſion les deux Décrets de Conſtance déja cités dans 4 ſeſſions. La 19e ſe tint le Mardi 7 Septembre. On y traita de la réunion des Grecs, des affaires des Bohémiens, & de la converſion des Juifs. On fit 4 Décrets de réformation dans la 20e ſeſſion, qui ſe tint le Samedi 23 Janvier 1435. La 21e, tenue le 9 Juin, abolit les Annates, malgré l'oppoſition des Légats du Pape. La 22e, tenue le 15 Octobre, condamna 9 propoſitions comme erronées, ſans en flétrir l'Auteur, qui avoit promis de ſe ſoumettre à la déciſion de l'Egliſe. La 23e, tenue le Samedi 25 Mars 1436, rapporte la profeſſion de foi que le Pape doit faire le jour de ſon élection. Elle comprend tous les Conciles généraux, & particuliérement ceux de Conſtance & de Baſle. Les Peres y ajoutent que le nouveau Pape doit s'engager ſolemnellement à pourſuivre la convocation des Conciles généraux, & ils réduiſent le nombre des Cardinaux à 24, qui ſeront choiſis de toutes les parties du monde Chrétien. On annulla dans la même ſeſſion toutes les Graces expectatives, Mandats & autres Réſerves de Bénéfices que le Pape avoit accoutumé d'appliquer à ſon profit. Dans la 24e, tenue le Vendredi 14 Avril, on confirma les promeſſes que les Députés du Concile avoient faites à l'Empereur des Grecs & au Patriarche de Conſtantinople. Dans la 25e, tenue le Mardi 7 Mai 1437, il fut arrêté par un Décret qu'on tiendroit le Concile en faveur des Grecs, ou à Baſle, ou à Avignon, ou dans une ville de Savoie. Les Légats du Pape & quelques Prélats, en petit nombre, en firent un autre, où, ſuivant l'intention d'Eugene, ils déſignoient une ville d'Italie pour le lieu du Concile. Ces deux Décrets oppoſés causerent de grandes conteſtations. Le Pape confirma celui de ſes Légats, & les envoya ſur ſes Galeres à Conſtantinople pour y recevoir l'Empereur Jean Paléologue & les Grecs, & les amener en Italie. Le Concile y envoya auſſi les ſiennes. Mais celles du Pape les ayant prévenues, remplirent l'objet de leur miſſion. Depuis ce tems il y eut une guerre ouverte entre le Pape & les Peres du Concile. Ceux-ci arrêterent dans la 26e ſeſſion, qu'ils tinrent le 26 Juillet 1437, que le Pape viendroit rendre compte de ſa conduite; & qu'en cas de refus, il ſeroit procédé contre lui ſelon la rigueur des Canons. Le Pape, de ſon côté, donna une Bulle qui transféroit ou diſſolvoit le Concile, & en indiquoit un autre à Ferrare. On n'y eut aucun égard en France, & le Roi Charles VII défendit aux Evêques de ſon Royaume de ſe trouver à ce nouveau Concile; il leur ordonna au contraire d'aller recevoir les Grecs à Avignon quand ils y ſeroient mandés, ſuivant les traités des Peres de Baſle. Cependant le Concile continuoit de s'aſſembler comme à l'ordinaire, & d'agir contre le Pape. Dans la 27e ſeſſion, qui ſe tint le 27 Septembre, on y déclara nulle la promotion qu'il avoit faite de deux Cardinaux, & on lui fit défenſe d'aliéner la ville d'Avignon. Dans la 28e il fut déclaré coutumace pour n'avoir point comparu, & ſa Bulle de convocation du Concile à Ferrare fut réfutée dans la ſuivante, qui ſe tint le 12 Octobre.

Voilà ce qui ſe paſſa de plus important à Baſle avant le Concile de Ferrare. Nous obſerverons ſeulement que la Communion ſous les deux eſpeces fut permiſe dans la 30e ſeſſion, le 8 Janvier 1438, pour condeſcendre à la demande des Bohémiens, mais avec les reſtrictions convenables. Les Peres du Concile tinrent encore 15 ſeſſions auxquelles préſida le Cardinal d'Arles, à la place du Cardinal de Saint-Ange, Julien Céſarini, qui ſe retira & ſe rendit à Ferrare au mois de Janvier 1438. Dans la 34e ſeſſion, tenue le 25 Juin 1439, on dépoſa le Pape Eugene; & dans la 39e, tenue le 17 Novembre, on confirma l'élection d'Amédée, Duc de Savoie, qui avoit été élu Pape dans le Conclave, le 5 du même mois, & qui fut nommé Félix V. Les Peres de Baſle ne ſe ſéparerent qu'après la 45e ſeſſion, tenue au mois de Mai de l'an 1443, ayant auparavant déclaré que le Concile ne ſeroit point regardé comme diſſous, ou qu'on en tiendroit un autre à Lyon ou à Lauſanne, qui en ſeroit la continuation.

1437 *Ferrarienſe*, de Ferrare. Eugene IV brouillé, comme nous avons vu, avec les Peres de Baſle, convoqua ce Concile malgré eux. La premiere ſeſſion ſe tint le 10 Janvier 1438. Le Cardinal Julien Céſarini, qui avoit juſqu'alors préſidé à Baſle, s'y trouva avec quatre Prélats qu'il avoit gagnés, & le Concile fut déclaré légitime & canonique. Le Pape Eugene préſida à la ſeconde ſeſſion le Samedi 15 Février, & les Peres de Baſle y furent excommuniés. L'ouverture du Concile avec les Grecs ſe fit le 9 Avril. On le déclara Concile général pour la réunion des deux Egliſes Latine & Grecque, de la part du Pape, du conſentement de l'Empereur, du Patriarche de Conſtantinople, & de tous les Peres qui étoient aſſemblés. Entre les Grecs il y avoit 21 Prélats du premier Ordre, outre l'Empereur & ſes Officiers. La premiere ſeſſion avec les Grecs ſe tint le Mercredi 8 Octobre; & la 16e, qui fut la derniere à Ferrare, ſe tint le 10 Janvier 1439. On y publia la Bulle du Pape pour transférer le Concile à Florence, du conſentement des Grecs, avec leſquels on n'avoit pu encore s'accorder ſur les points conteſtés. Eugene partit de Ferrare le 19 Janvier pour ſe rendre à Florence, précédé du Saint Sacrement qu'on portoit dans une boîte, accompagné de flambeaux, ſuivant la coutume des Papes, lorſqu'ils ſont en voyage.

1438 Aſſemblée des Electeurs de l'Empire à Francfort, en Carême, où ils élurent Albert d'Autriche, Roi des Romains. Les Electeurs voyant les brouilleries entre le Pape & les Peres de Baſle, & les différens Décrets qu'ils portoient réciproquement, réſolurent de ne recevoir ni les uns ni les autres, ſans manquer toutefois au reſpect qu'ils devoient & au Pape & au Concile de Baſle, d'où vient la neutralité d'Allemagne, qui fut également condamnée par le Pape & par les Peres de Baſle. Le nouveau Roi des Romains approuva néanmoins le Concile de Baſle, & ordonna aux Ambaſſadeurs nommés par l'Empereur Sigiſmond de s'y rendre, accordant aux Peres l'argent qu'on avoit levé en Allemagne pour l'arrivée des Grecs, & leur permettant d'en faire un autre uſage. Il voulut même qu'on obſervât dans toute l'Allemagne les Décrets de Baſle; mais on lui demanda ſix mois pour s'y déterminer, comme on le voit par le Décret fait à Francfort le 18 Mars de la même année.

1438 Nombreuſe Aſſemblée de Bourges, où le Roi Charles VII préſidoit. On y dreſſa le 7 Juillet, de concert avec les Peres de Baſle, ce Réglement ſi célebre, appellé Pragmatique Sanction. Elle contient 23 articles, qui tendent particuliérement à reconnoître l'autorité des Conciles généraux ſupérieure à celle des Papes, à rétablir toutes les élections libres, à abolir les Annates, les Graces expectatives, les Réſerves, &c.

1439 *FLORENTINUM*, de Florence, Concile général, ſuite de celui de Ferrare. La premiere ſeſſion des Latins & des Grecs ſe tint le 26 Février. Elle ſe paſſa en diſputes entre l'Empereur Jean Paléologue & le Cardinal Julien ſur les matieres qui étoient l'objet du Concile, & principalement ſur la proceſſion du S. Eſprit. Dans les huit ſeſſions ſuivantes on agita tous les points qui cauſoient la déſunion des deux Egliſes; & dans la dixieme, qui fut la derniere avec les Grecs, & qui ſe tint le Lundi 6 Juillet, on publia le Décret d'union. On y reconnoît que le Saint-Eſprit procede du Pere & du Fils, ou par le Fils, comme d'un ſeul principe; que le Corps de Jeſus-Chriſt eſt véritablement conſacré dans le pain azyme & dans le pain levé; que les ames des véritables pénitens, morts dans la charité de Dieu avant que d'avoir fait de dignes fruits de pénitence pour expier leurs péchés, ſont purifiées après leur mort par les peines du Purgatoire, & qu'elles ſont ſoulagées de ces peines par les ſuffrages des Fideles vivans, &c. Que le S. Siége Apoſtolique & le Pontife Romain a la primauté ſur toute la terre. Avant la publication de ce Décret le Pape avoit fixé le Dimanche 5 Juillet pour le ſigner; en conſéquence tous les Prélats Grecs qui étoient au Concile ſe rendirent ce jour-là chez l'Empereur à deux heures après midi, à l'exception de trois, ſavoir l'Archevêque de Stauropolis, qui ſortit ſecretement de Florence dès qu'il apprit qu'on devoit s'aſſembler; l'Ar-

chevêque d'Epheſe, qui s'étoit formellement & conſtamment oppoſé à la réunion; & l'Archevêque d'Héraclée, qui étoit malade. Comme celui-ci devoit ſigner le premier, attendu qu'il repréſentoit le Patriarche d'Alexandrie, on commença, après que l'Empereur eut ſigné, par lui porter l'Acte qu'il ſouſcrivit ſans difficulté. Le Décret fut enſuite rapporté à l'Aſſemblée, où il fut ſigné d'abord par le Protoſyncelle de Conſtantinople, dont le Patriarche étoit mort pendant le Concile, puis par les Vicaires des Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem; après leſquels 28 autres Prélats, Métropolitains pour la plupart, appoſerent leur ſignature de leur propre main, & cela ſous les yeux de trois Evêques Latins & d'un Protonotaire, envoyés par le Pape pour être témoins de l'opération. L'exemplaire du Décret fut enſuite porté chez le Pape, où les Prélats de l'Egliſe Latine s'étoient pareillement aſſemblés. L'Empereur à ſon tour députa pluſieurs des plus conſidérables de l'Egliſe Grecque pour être témoins de la ſignature des Latins. Ceux-ci ſouſcrivirent auſſi de leur propre main, ainſi que le Pape qui ſigna le dernier, après avoir examiné attentivement les ſignatures des Grecs. Enfin le lendemain 6 Juillet, les Prélats Grecs & Latins s'aſſemblerent dans l'Egliſe Cathédrale de Florence. Le Décret y fut lu à haute voix dans les deux Langues, & approuvé des deux partis par acclamation. Le Pape célébra la meſſe où les Prélats des deux Egliſes aſſiſterent en commun.

L'union paroiſſant conſommée, l'Empereur & ſes Prélats ſe diſpoſoient à s'en retourner. Le Pape s'étoit engagé à les défrayer en payant à chacun par mois une ſomme convenue. L'Empereur demanda qu'on leur tînt compte de cinq mois qui leur étoient dus. Le Pape répondit qu'il étoit prêt à les ſatisfaire, mais qu'auparavant il falloit encore qu'ils ſignaſſent cinq exemplaires du Décret. Il étoit naturel que l'exemplaire qui étoit déjà ſigné reſtât aux mains du Pape; & les Grecs devoient en emporter un; les autres, dit Syropule, étoient deſtinés aux Princes qui étoient attachés au parti d'Eugene. Les Grecs repréſenterent d'abord qu'il ſuffiſoit de deux exemplaires, l'un pour l'Egliſe Latine, l'autre pour l'Egliſe Grecque. Le Pape ſe réduiſit à demander quatre exemplaires outre celui qui avoit été ſigné. Les Grecs y conſentirent enfin. On ſe hâta de préparer les copies qui devoient par les ſignatures devenir des originaux. Mais quand on les leur préſenta pour y mettre leurs ſeings, ils refuſerent de le faire, à moins qu'on ne les payât comme on le leur avoit promis. Syropule atteſte même avec ſerment que ce refus leur avoit été preſcrit par un ordre exprès de l'Empereur. Cependant cet Hiſtorien lui-même nous apprend que l'Empereur les fit ſigner quelques jours après ſous ſes yeux, quoiqu'ils n'euſſent point encore été payés. Car les quatre nouveaux exemplaires ayant été remis à ce Prince ſur le refus que les Prélats de ſon Egliſe avoient fait de les ſigner, il les aſſembla ſur le champ, & ils ſignerent conjointement avec lui. Syropule aſſure poſitivement que tous ceux qui avoient ſigné le premier original, ſignerent auſſi les nouveaux exemplaires, excepté le Protoſyncelle. Il ne nous dit point quel jour ils firent cette ſeconde ſignature; mais nous apprenons par les Actes grecs inſérés dans la Collection des Conciles, que ce fut le 20 Juillet, 15 jours après la premiere. Ces Actes cependant ſuppoſent qu'il n'y eut que quelques-uns des Prélats, preſſés de partir, qui ſignerent le 20, & que le reſte ſigna le lendemain chez l'Empereur. Syropule ne fait point cette différence; il ajoute ſeulement que les Prélats, après avoir ſouſcrit, partirent ſucceſſivement depuis le 22 Juillet juſqu'au 26 Août, jour auquel l'Empereur quitta Florence avec ce qui y reſtoit de Prélats Grecs, qui ne reçurent leur paiement qu'à l'inſtant de leur départ. Ce détail ſur les ſignatures du Décret de réunion eſt tiré d'un Mémoire que M. de Brequigni a bien voulu nous communiquer.

* Dans le Concile de Florence, que quelques-uns ne regardent plus comme général depuis le départ des Grecs, on tint la premiere ſeſſion le 4 Septembre 1439: ce fut dans cette ſeſſion que les Peres de Baſle, qui avoient dépoſé le Pape Eugene, furent traités d'Hérétiques & de Schiſmatiques, & tous ceux qui leur demeuroient attachés. Dans la ſeconde ſeſſion qui ſe tint le 22 Novembre, le Pape Eugene fit un Décret très étendu pour réunir les Arméniens à l'Egliſe Romaine. Ce Décret eſt au nom du Pape ſeul. Outre la foi de la Trinité & de l'Incarnation expliquée par les Conciles généraux qui ſont indiqués, il contient encore la forme & la matiere de chaque Sacrement, expliquées un peu autrement que les Grecs & pluſieurs Théologiens ne les expliquoient. Le même Pape, dans la ſeſſion troiſieme, tenue le 23 Mars 1440, déclare Amédée, Antipape, Hérétique, Schiſmatique, & tous ſes fauteurs, criminels de leze-majeſté, promettant toutefois le pardon à ceux qui ſe reconnoîtront avant cinquante jours. Dans la quatrieme ſeſſion, tenue le 5 Février 1441, on fit un Décret de réunion avec les Jacobites, qui fut ſigné par le Pape & 8 Cardinaux. L'Abbé André, député du Patriarche Jean, & de Conſtantin, Roi d'Ethiopie, reçut & accepta ce Décret au nom de tous les Jacobites Ethiopiens, & promit de le faire exactement obſerver. La cinquieme & derniere ſeſſion fut tenue le 26 Avril 1442, & le Pape y propoſa la tranſlation du Concile à Rome. Ainſi finit le Concile de Florence; celui de Rome ne s'eſt point tenu. Eugene partit de Florence le 7 Mars 1443, & ſe rendit à Sienne, d'où après un ſéjour de ſix mois il arriva le 28 Septembre à Rome dont il avoit été abſent pendant l'eſpace de plus de neuf ans.

1439 *Moguntinum*, Aſſemblée de Mayence, au mois de Mars. Elle étoit compoſée d'un Cardinal, des Archevêques de Treves, Cologne & Mayence, de trois autres Evêques d'Allemagne, des Ambaſſadeurs de l'Empereur Albert, de l'Archevêque de Tours & de l'Evêque de Troyes, Ambaſſadeurs du Roi de France, de l'Evêque de Cuença, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne ou Caſtille, de ceux du Duc de Milan, d'autres Princes d'Allemagne, dont aucun n'avoit envoyé perſonne au Concile de Ferrare ou de Florence. Les Députés du Concile de Baſle ne voulurent jamais convenir de la ſurſéance du procès contre le Pape Eugene, ni du changement du lieu du Concile. L'Aſſemblée de Mayence en reçut les Décrets, à l'exception de ceux qui étoient faits contre le Pape; ce qui n'empêcha point le Concile de Baſle de les continuer & d'en faire de nouveaux juſqu'à le dépoſer.

1440 *Bituricenſe*, Aſſemblée de Bourges, depuis le 26 Août juſqu'au 11 Septembre, où ſe trouverent les Députés du Pape Eugene, & ceux du Concile de Baſle. Charles VII & les Prélats y témoignerent un grand reſpect pour le Concile, mais en demeurant attachés au Pape Eugene, ſans vouloir reconnoître Félix V, comme les Députés de Baſle le ſouhaitoient. Le Roi & les mêmes Prélats ne voulurent point auſſi reconnoître le Concile de Ferrare, ni abolir la Pragmatique Sanction, comme les Députés du Pape le demandoient.

1440 *Friſingenſe*, de Friſingue en Allemagne, par Nicodeme de Scala qui en étoit Evêque. On y fit 26 Réglemens qui contiennent beaucoup d'excellentes choſes. Le cinquieme renouvelle le Statut du Concile de Baſle, qu'il appelle général, contre les Clercs concubinaires. Le vingtieme renouvelle celui du Concile général de Conſtance contre les Simoniaques. Ces Decrets furent approuvés le Vendredi 2 Septembre.

1441 *Moguntinum*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence. On y reçoit, 1° les Décrets du Concile de Baſle ſur la tenue des Conciles provinciaux & diocéſains. 2° Le Statut de la même Aſſemblée contre les Clercs concubinaires. 3° Le Décret du même Concile ſur les interdits locaux. 4° La Bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitoient les Eccléſiaſtiques; puis on y adopta quatre Décrets du même Concile de Baſle, dont le ſecond défend l'expoſition du Saint-Sacrement dans les Egliſes des Monaſteres, ſous quelque prétexte que ce ſoit, hors le tems de l'Octave de la Fête-Dieu. (*Conc. Germ.* T. V.)

1445 *Rotomagenſe*, le 15 Décembre, par Raoul Rouſſel, Archevêque de Rouen, avec ſes Suffragans. On y fit 41 Statuts, dont le ſeptieme eſt remarquable en ce qu'il condamne la ſuperſtition de ceux qui, dans la vue de quelque gain, donnent des noms particuliers à des Images de la ſainte Vierge, comme de Notre-Dame de Recouvrance, de Conſolation, de Grace, &c. parce que ces noms donnent lieu de croire qu'il y a plus de vertu dans une Image que dans une autre. Le onzieme eſt contre les maſcarades & autres folies qui ſe faiſoient à certains jours dans quelques Egliſes. Celle de Rouen n'étoit pas exempte de pareils abus, comme du Cange le fait voir par ſon ancien Rituel. Le trente-deuxieme condamne dans les Eccléſiaſtiques les Chaperons à cornetes. C'étoit, ſuivant M. Huet, (*Orig. de Caen*, p. 242.) des capuchons que le luxe avoit fait alonger *deméſurément*, en forme de longues cornes, d'où ceux qui les portoient ainſi furent appellés Cornetiers. Au reſte M. Huet ſe trompe, ou plutôt ſon Imprimeur, en mettant ce Concile en 1345.

1448 *Andegavenſe*, d'Angers, par Jean, Archevêque de Tours, avec ſes Suffragans, le 19 de Juillet. On y fit

17 Réglemens pour réformer divers abus, & entre autres celui de prendre dans leur lit, aux Fêtes de Pâque, les Clercs pareſſeux, & de les porter tout nus à l'Egliſe. Voyez le Concile de Nantes de 1431.

1449 *Lauſanenſe.* Amédée de Savoie, connu dans ſon obédience ſous le nom de Félix V, ayant renoncé au Pontificat le 9 Avril, les Peres de Baſle s'aſſemblerent pour la derniere fois à Lauſanne le 16 du même mois : là, comme tenant encore le Concile général, ils ratifierent par deux Décrets ſa renonciation, avec toutes les clauſes & les conditions dont on étoit convenu avec le Pape Nicolas V, ſucceſſeur d'Eugene IV. Ces deux Décrets ſont datés de Lauſanne le 16 Avril. Le Pape de ſon côté déclara, par une Bulle datée de Spolette le 18 Juin, que Dieu ayant rendu la paix à ſon Egliſe par les ſoins des Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Sicile & du Dauphin, ſon vénérable & très cher frere Amédée, qu'on appelloit Félix V, dans ſon obédience, renonce au droit qu'il prétendoit avoir au ſouverain Pontificat ; qu'il le crée premier Cardinal de l'Egliſe Romaine, Evêque de Sabine, & Légat du S. Siége en quelques Provinces ; que ceux qui avoient été aſſemblés à Baſle & enſuite à Lauſanne, ſous le nom de Concile général, avoient ordonné & publié qu'il falloit obéir à Nicolas, comme à l'unique & indubitable Pontiſe, & qu'ils avoient enfin diſſous ladite Aſſemblée de Baſle. « Déſirant donc, continue le » Pape, autant que Dieu nous en donne le pouvoir, pro- » curer la paix à tous les Fideles ; nous approuvons, rati- » fions & confirmons, pour le bien de l'union de l'Egliſe, » de notre pleine puiſſance Apoſtolique, & du conſeil & » conſentement de nos freres les Cardinaux, les élections, » confirmations, proviſions de quelque Egliſe & Bénéfice » que ce ſoit, ... faites aux perſonnes & aux lieux, qui » obéiſſoient à Félix, & à ceux qui étoient aſſemblés à » Baſle & à Lauſanne, comme auſſi tout ce que les Ordi- » naires ont fait par leur autorité, &c. »

Par une ſeconde Bulle, le Pape Nicolas rétablit entiérement toutes les perſonnes, de quelque dignité, condition & état qu'elles ſoient, qui avoient été privées de leurs Bénéfices & Juriſdictions par le Pape Eugene, pour avoir ſuivi Félix & le Concile de Baſle. Enfin dans une troiſieme, il déclare nul tout ce qui avoit été fait, dit, ou écrit contre le même Félix, les Peres de Baſle & leurs adhérens ; voulant que tout ſoit effacé des regiſtres d'Eugene, & qu'il n'en ſoit plus fait aucune mention. Ainſi finit entiérement le Schiſme, & Nicolas V fut reconnu de tous pour le ſeul Pape légitime.

1450 * *Conſtantinopolitanum*, par les trois Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jéruſalem, contre celui de CP. & contre la réunion faite à Florence. Sur la ſuppoſition de ce Concile, dont les Actes ſe rencontrent dans toutes les éditions, voyez Allatius, *de Conſ.* col. 1381, & le Quien. *Or. Ch.* T. I. col. 311.

1451 *Saltzburgenſe*, par le Légat Nicolas de Cuſa, & Frédéric d'Emerberg, Archevêque de Saltzbourg, le 8 Février. On y ordonne la réformation des Monaſteres de la Province. (*Conc. Germ.* T. V.)

1452 *Colonienſe*, le 3 Mars, par le Cardinal Nicolas de Cuſa. Ce Prélat, avec l'approbation de l'Archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de Statuts, dont le troiſieme recommande aux Curés la lecture de S. Thomas ſur les Sacremens. Le dixieme & le onzieme défendent les nouvelles Confrairies & les nouveaux Ordres Religieux. On y fit auſſi un Réglement pour l'expoſition du S. Sacrement. C'eſt le premier qui ait été fait ſur cette matiere. (*Conc. Germ.* T. V.)

1452 *Magdeburgenſe*, par le Cardinal de Cuſa, & Frédéric de Beichlingen, Archevêque de Magdebourg, avec 2 Suffragans, le jour de la Pentecôte. Le Légat, après y avoir publié quelques Statuts, nomme deux Commiſſaires pour la réforme des Chanoines Réguliers. (*Conc. Germ.* T. V.)

1453 *Caſhelenſe*, de Caſhel en Irlande, célébré à Limerik, le 6 Août. On y fit 121 Réglemens, dont le 20e défend aux Clercs de porter des mouſtaches. Le 25e déclare que de tous les legs teſtamentaires, il en appartient une portion à l'Egliſe Paroiſſiale. (Wilkins.)

1455 *Aſchaffemburgenſe*, par Thierri d'Erbach, Archevêque de Mayence & ſes Suffragans, le 15 de Juin, contre les erreurs des Huſſites. (*Conc. Germ.* T. V.)

1455 *Sueſſionenſe*, de Soiſſons, le Vendredi 11 Juillet, par Jean Juvenal des Urſins, Archevêque de Reims & ſes Suffragans, en perſonne, ou par Procureurs. On y ordonna l'exécution du Décret du Concile de Baſle, confirmé dans l'Aſſemblée de Bourges, touchant la maniere de chanter l'Office divin, & on y fit quelques autres Statuts. Ce Concile eſt rapporté par tout à l'an 1456 : ce qui n'eſt vrai qu'en commençant l'année le jour de l'Annonciation, neuf mois & ſept jours avant nous, ſuivant l'uſage de la Métropole de Reims en ce tems-là. Ce qui le prouve, c'eſt qu'il eſt daté, *Calixti Papæ III, anno I.* Or Calixte III fut élu le 8 Avril 1455.

1457 *Avenionenſe*, d'Avignon, le 7 Septembre, par les ſoins de Pierre, Cardinal de Foix, de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque d'Arles & Légat d'Avignon. Le but principal de cette Aſſemblée fut de confirmer ce qui s'étoit fait au Concile de Baſle, (*Seſſ.* 36,) touchant l'opinion de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge. On y défend, ſous peine d'excommunication, de prêcher le contraire de cette opinion ; on ne permet pas même d'en diſputer en public, & on enjoint aux Curés de publier ce Décret, & de l'annoncer à tous les Fideles, afin qu'aucun ne puiſſe l'ignorer.

1473 *Madritenſe*, de Madrid, au commencement de l'année, par le Cardinal Borgia, Légat du Pape, avec pluſieurs Prélats. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des Eccléſiaſtiques d'Eſpagne, qui étoit telle, qu'à peine s'en trouvoit-il quelques uns qui ſuſſent le Latin. La bonne chere & la débauche étoient leurs plus ordinaires occupations.

1473 *Arandenſe*, ou *Raudenſe*, d'Aranda, dans la vieille Caſtille, vers la fin de l'année, & pour la même choſe que le précédent. Carillo, Archevêque de Tolede, avec ſes Suffragans, y fit 29 Réglemens ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, entre leſquels il y en a un qui dit, qu'on ne conférera point les Ordres ſacrés à ceux qui ne ſavent point le latin.

1486 *Cantuarienſe*, de Londres, le 13 Février, par Thomas, Archevêque de Cantorberi, pour la réformation des mœurs. Ce Concile eſt daté de l'an 1485, parce que l'année commençoit alors en Angleterre au 25 Mars.

1485 *Senonenſe*, le 23 Juin, par Triſtan, Archevêque de Sens. Il y confirma les Conſtitutions faites vingt-cinq ans auparavant par ſon prédéceſſeur Louis de Melun, & y traita de la célébration de l'Office divin, de la réforme du Clergé dans les mœurs & dans les habits, de la réforme des Religieux, des devoirs des Laïques envers l'Egliſe, du paiement des dîmes, &c.

1490 *Saltzburgenſe*, de Saltzbourg, le 19 Octobre. On y fit pluſieurs Réglemens ſur la Diſcipline, tirés en grande partie de ceux du Concile de Baſle. On y publia de plus une Conſtitution de Martin V, donnée le 19 Décembre 1417, pendant la tenue du Concile de Conſtance, pour confirmer les Loix des Empereurs Frédéric II & Charles IV, touchant les immunités eccléſiaſtiques & la ſûreté des aſyles ſacrés. (*Edit. Venet.*)

1510 *Turonenſe*, aſſemblé, au mois de Septembre, par le Roi Louis XII, d'abord à Orléans, puis à Tours, & compoſé, ſuivant Génébrard, de tous les Prélats du Royaume, & d'un grand nombre de Docteurs. Le Roi y propoſa 8 queſtions touchant la guerre qu'il ſe diſpoſoit à déclarer au Pape Jules II, pour ſecourir Alfonſe, Duc de Ferrare, ſon allié, que ce Pontiſe s'obſtinoit à vouloir dépouiller de ſes Etats. Les réponſes du Concile affermirent le Roi dans ſa réſolution.

1510 *Paterkavenſe*, de Péterkau en Pologne, le 11 Novembre, par Jean, Archevêque de Gneſne & Primat. On y fit 28 Réglemens, dont le 2e ordonne de chomer la Fête de S. François dans tout le Royaume ; le 10e enjoint aux Paſteurs de publier tous les ans le Jeudi-Saint dans leurs Egliſes, la fameuſe Bulle *In cœnâ Domini* ; le 24e défend aux Clercs de s'exciter à boire les uns les autres dans les repas, & de boire à la ſanté de perſonne. (Manſi.)

1511 * *Piſanum*, de Piſe. Quelques Cardinaux mécontens de ce que le Pape Jules II ne convoquoit point de Concile général, comme il l'avoit promis par ſerment lors de ſon élection ; ſollicités en même tems par l'Empereur Maximilien & par Louis XII, Roi de France, indiquerent ce Concile de Piſe, qu'ils appellerent Général, & en marquerent l'ouverture le premier Septembre. Elle ne ſe fit que le premier Novembre de la même année 1511. Quatre Cardinaux s'y trouverent avec la procuration de trois autres abſens. Pluſieurs Evêques de France & pluſieurs Abbés y aſſiſterent avec les Ambaſſadeurs du Roi. Il n'y en eut aucun d'Allemagne aux 3 premieres Seſſions. La 4e ſe tint à Milan le 4 Janvier 1512, & il y en eut juſqu'à 8. Dans la derniere tenue le 21 Avril, on ſuſpendit le Pape Jules ; les Prélats quitterent enſuite Milan, & ſe retirerent à Lyon, où ils voulurent continuer leur Concile, mais ſans ſuccès.

1512 LATERANENSE, convoqué par une Bulle de Ju-

les II, datée du 18 Juillet 1511. On en fit l'ouverture le Lundi 3 Mai 1512, & il y avoit 15 Cardinaux, près de 80 Archevêques, ou Evêques, tous Italiens, & 6 Abbés, ou Généraux d'Ordre. La premiere ſeſſion ſe tint le Lundi ſuivant 10 Mai. Les Officiers du Concile y furent nommés; & le 17 du même mois on lut dans la ſeconde ſeſſion la Bulle d'approbation du Concile. Dans la troiſieme, tenue au commencement de Décembre, l'Evêque de Gurck déclara de la part de l'Empereur, qu'il approuvoit auſſi le Concile, & qu'il renonçoit à tout ce qui s'étoit paſſé à Piſe. Le 10 du même mois on tint la quatrieme ſeſſion, où les défenſeurs de la Pragmatique Sanction furent cités à comparoître dans 60 jours. On décerna enfin dans la cinquieme, une nouvelle monition contre l'Egliſe de France, pour répondre ſur le même ſujet. Cette ſeſſion ſe tint le 16 Février 1513; mais le Pape Jules, malade alors, ne put ſ'y trouver, & mourut peu de jours après. Léon X, ſon ſucceſſeur, fit tenir la 6e ſeſſion le Mercredi 27 Avril. Sur la propoſition que l'on y fit d'une citation contre la contumace des François dans l'affaire de la Pragmatique, il ne répondit rien, dans la vue peut-être de les gagner par douceur. Le 17 Juin, qui tomboit le Vendredi, on lut dans la ſeptieme ſeſſion, la rétractation de 2 Cardinaux du Concile de Piſe, qui condamnoient tous les Actes de ce Concile, & approuvoient ceux de Latran. Les Ambaſſadeurs de Louis XII renoncerent auſſi au Concile de Piſe, & adhérerent à celui de Latran le 17 Décembre; & le 5 Mai 1514, le Pape, dans la neuvieme ſeſſion, donna l'abſolution aux François abſens qui ſuivirent cet exemple. On fit dans la même ſeſſion un Décret pour la réformation du Clergé de Rome. La dixieme ſeſſion ſe tint le 4 Mai 1515, & l'on y dreſſa 4 Décrets contenus en autant de Bulles du Pape: le premier, ſur les Monts de piété; le ſecond, pour le Clergé; le troiſieme, ſur l'Impreſſion des livres dangereux; & le quatrieme, pour obliger les François de venir à la ſeſſion ſuivante, dire les raiſons qu'ils avoient de ſ'oppoſer à l'abolition de la Pragmatique Sanction. (On entend par Mont de piété un lieu où l'on prête de l'argent ſur gages à ceux qui ſont dans le beſoin, afin de les ſouſtraire aux exactions des uſuriers. Ces établiſſemens étoient depuis pluſieurs années un ſujet de diſpute entre les Théologiens. Les uns les condamnoient à cauſe des intérêts qu'on y exigeoit pour les frais de régie; ſoutenant que tout ce qui excédoit la ſomme prêtée étoit formellement contraire à la nature du prêt qui doit être purement gratuit ſuivant la parole de Dieu. Selon les autres c'étoit une dureté envers les pauvres, que de les priver du ſecours qu'ils trouvoient dans les Monts de piété, les frais de régie, diſoient-ils, n'étant qu'un dédommagement qu'on peut avec juſtice faire ſupporter à ceux qui retirent d'ailleurs un ſi grand avantage de cet établiſſement. Le Pape dans ſa Bulle déclare que ce dernier ſentiment a eu l'approbation de pluſieurs de ſes prédéceſſeurs, ſavoir Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI & Jules II. En conſéquence il l'approuve aux mêmes conditions: c'eſt-à-dire qu'on n'exigera que l'intérêt modique néceſſaire pour les frais de régie, ſans qu'il en revienne aucun profit au Mont de piété; déclarant néanmoins qu'il ſeroit beaucoup plus parfait de donner à ces établiſſemens les fonds néceſſaires pour les frais de régie, ſans qu'il fût néceſſaire de rien exiger au-delà du principal. La Bulle fut reçue par tout le Concile, à l'exception de Jérémie, Archevêque de Trani, qui ſ'y oppoſa, diſant que, ſelon l'expérience qu'il en avoit, ces établiſſemens faiſoient plus de mal que de bien.) La onzieme ſeſſion ſe tint le 19 Décembre 1516, & le Pape y préſida. On y lut la profeſſion de foi des Maronites, qui reconnoiſſoient que le Saint-Eſprit procéde du Pere & du Fils, comme d'un ſeul principe & d'une unique ſpiration, &c. On y abolit enſuite la Pragmatique Sanction; ſans nous arrêter, dit le Pape dans ſa Bulle, à l'autorité qu'elle a reçue, & dans le Concile de Baſle, & dans l'Aſſemblée de Bourges, l'acceptation n'en ayant été faite qu'après la tranſlation de ce Concile par le Pape Eugene IV; ce qui lui ôte toute vigueur, &c. On lui ſubſtitua le fameux Concordat conclu à Bologne le 16 Août de la même année entre 2 Cardinaux, au nom de Léon X, & le Chancelier du Prat, au nom de François I. Dans la douzieme & derniere ſeſſion, tenue le 16 Mars 1517, on lut une Bulle, qui, entre autres choſes, ordonnoit une impoſition de Décimes, pour être employées à la guerre contre les Turcs; après quoi un Cardinal dit à haute voix: *Meſſieurs, allez en paix.* Pluſieurs Théologiens ne reconnoiſſent point ce Concile comme général, & le Cardinal Bellarmin lui-même permet d'en douter.

1528 *Pariſienſe XLVIII*, commencé le 3 Février, & fini le 9 Octobre, par le Cardinal du Prat, Archevêque de Sens, & ſes Suffragans. On y condamna les erreurs de Luther & des nouveaux Hérétiques; après quoi l'on fit 16 Décrets ſur la foi de l'Egliſe, ſur ſon infaillibilité, ſur ſa viſibilité, &c. On y ajouta enfin pluſieurs Réglemens touchant les mœurs & la Diſcipline. Le commencement de ce Concile eſt daté de l'an 1527, & la fin de l'an 1528, conformément à l'uſage de la France, qui étoit alors de commencer l'année à Pâque.

1528 *Bituricenſe*, le 21 Mars, par François de Tournon, Archevêque de Bourges, & ſes Suffragans, contre les erreurs de Luther, & pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce Concile ſont datés de l'an 1527, par la raiſon qui vient d'être dite ſur le Concile précédent.

1528 *Lugdunenſe*, de Lyon, le 21 Mars, par Claude de Longvy, Evêque de Mâcon, & Vicaire-Général de l'Archevêque François de Rohan, ſur le même ſujet que le précédent. (*Edit. Venet.* T. XIX.) Ce Concile eſt daté de 1527, ſuivant le ſtyle de France.

1536 *Colonienſe*, par Herman de Weidon, ou de Weida, Archevêque de Cologne, avec ſes Suffragans & pluſieurs perſonnes habiles. On y traita très au long des devoirs des Evêques, des Clercs Majeurs, de ceux qui deſſervent les Egliſes Métropolitaines, Cathédrales & Collégiales, des Curés, des Vicaires & des Prédicateurs. On y traita enſuite de l'adminiſtration des Sacremens, de la Sépulture, des Jeûnes, des Litanies, des Proceſſions, de la Bénédiction des Cloches, des Confrairies, de l'Ordre Monaſtique, des Religieuſes, des Chanoineſſes, des Freres Teutoniques, des Hôpitaux, &c. Ces différens articles formant en tout 275, ſont contenus en 14 parties, qu'on peut voir dans le P. Labbe. L'Archevêque Herman, peu d'années après (l'an 1542) ſe fit Luthérien.

1545 *TRIDENTINUM*, dernier Concile général, contre les erreurs de Luther, de Zuingle & de Calvin, & pour la réformation de la Diſcipline & des mœurs. Il avoit été indiqué à Mantoue dès l'an 1537, enſuite à Vicence, & enfin à Trente, où il commença le 13 Décembre 1545. Comme ce Concile eſt connu de tout le monde, nous nous contenterons d'en marquer les principales dates. La ſeconde ſeſſion ſe tint le 7 Janvier 1546, ſous Paul III; & les trois ſuivantes le 3 février, le 8 Avril & le 17 Juin de la même année. L'année ſuivante on tint la ſixieme le 13 Janvier, & la ſeptieme le 3 Mars, ſous le même Pape. Le Décret de la tranſlation de ce Concile à Bologne eſt du 11 du même mois, & fut donné dans la huitieme ſeſſion. On tint en cette ville la même année les ſeſſions 9, 10 & 11; mais on n'y décida rien, & le Concile fut interrompu juſqu'à ce que Jules III le renvoya à Trente, par ſa Bulle datée de Rome l'an 1550 le 14 Décembre. La onzieme ſeſſion, prorogée à Bologne, ſe tint à Trente le premier Mai 1551, ſous le même Pape. On y tint encore cette année (le premier Septembre, le 11 Octobre & le 25 Novembre) les ſeſſions 12, 13 & 14. Ce fut dans la treizieme qu'on accorda le premier ſauf-conduit aux Proteſtans invités à venir au Concile; & dans la quinzieme, tenue le 25 Janvier 1552, que le ſecond, plus étendu, fut dreſſé. Dans la ſeizieme, qui fut la derniere ſous Jules III, tenue le 28 Avril de la même année, le Concile fut encore interrompu; & l'ordre de le raſſembler ne fut donné par Pie IV, que le 29 Novembre 1560. La dix-ſeptieme ſeſſion ſe tint le 18 Janvier 1562, & la dix-huitieme le 26 Février; l'on y donna un troiſieme ſauf-conduit aux Allemands & aux autres Nations. Les ſeſſions 19, 20, 21 & 22e, ſont des 14 Mai, 4 Juin, 16 Juillet, 17 Septembre de la même année. Les 23, 24 & 25e, qui fut la derniere, ſont des 15 Juillet, 11 Novembre & 3 Décembre de 1563. Le 4 Décembre on termina le Concile par des acclamations, après avoir dit qu'on en demanderoit la confirmation au Pape, qui l'accorda, par une Bulle datée de Rome le 26 Janvier 1564.

Tous les Prélats qui étoient préſens à la fin du Concile, en ſouſcrivirent les Actes. Ils étoient au nombre de 255, en y comprenant 39 Procureurs pour les abſens, 7 Abbés & 7 Généraux d'Ordres, qui tous eurent voix délibérative & déciſive. Il n'eſt point reçu en France pour la Diſcipline; mais il eſt reçu, comme tous les Conciles généraux, avec un profond reſpect, pour la Doctrine. Tous les François croient de cœur & confeſſent de bouche toutes les vérités que ce ſaint Concile enſeigne, & condamnent de même toutes les erreurs qu'il condamne, ſans y être obligés par aucune Loi extérieure émanée du Roi, ou donnée en ſon nom par les Parlemens. C'eſt ce qui fait que des Magiſtrats & des Juriſconſultes célébres ne diſent

point que le Concile de Trente ſoit reçu en France pour la Doctrine, dans le moment même qu'ils en croient tous les dogmes, & qu'ils en regardent la croyance comme néceſſaire au ſalut.

Nous finiſſons ici la Chronologie des Conciles, n'ayan en vue que les dates des Chartes, des Chroniques & des autres anciens monumens de l'Hiſtoire, auxquels celles des Conciles qui ont ſuivi ne nous paroiſſent pas fort néceſſaires.

OBSERVATION *ſur le Concile de Verberie de l'an 752.*

Nous avons paſſé trop légérement ſur ce Concile, dont les Canons ou Réglemens concernant le mariage paroiſſent les uns trop rigides, les autres trop relâchés. Il eſt à-propos de les mettre en précis ſous les yeux de nos Lecteurs, avec les explications favorables qu'on leur donne, afin qu'ils ſoient en état d'en juger.

Le 2e de ces Réglemens porte qu'un homme, ayant eu commerce avec ſa belle-fille, *cum filiaſtra*, ne pourra plus habiter avec la mere, ni contracter mariage avec la fille, & que les deux complices ſeront obligés de paſſer le reſte de leurs jours dans la continence. A l'égard de la mere de cette fille, il eſt dit que ſi, d'après la connoiſſance qu'elle a du crime de ſon époux, elle ne le reconnoît plus en cette qualité, & que d'ailleurs elle ne ſe trouve point diſpoſée à vivre dans la continence, elle peut prendre un autre époux.

Dans le 5e Réglement, il eſt dit que le mari, ayant tué en ſe défendant un aſſaſſin apoſté par ſa femme pour ſe défaire de lui, peut la renvoyer & en prendre une autre. Baluze, rapportant ce Réglement, ajoute, d'après la collection de Réginon, que la femme ſera miſe en pénitence publique, ſans eſpérance de pouvoir jamais ſe remarier.

Le 9e Réglement poſe le cas où, le mari ſe trouvant obligé d'aller demeurer dans une terre étrangere, la femme refuſe de le ſuivre. Alors il lui eſt défendu de prendre un autre mari avant la mort de celui qu'elle abandonne. Mais il n'en eſt pas de même du mari. Il lui eſt libre de prendre une autre femme en ſe ſoumettant à la pénitence canonique.

Un autre cas fait la matiere du 10e Réglement; c'eſt celui d'un fils d'un premier lit qui a commerce avec ſa belle-mere. On décide que ni l'un ni l'autre ne pourront jamais ſe marier. Mais le mari outragé pourra prendre une autre femme. L'imprimé du P. Sirmond ajoute que néanmoins il eſt mieux de s'en abſtenir, *ſed melius eſt abſtinere;* ce qui ne ſe rencontre point dans Réginon.

Enfin, par le 18e Réglement, il eſt ordonné qu'un mari, qui a commerce avec la couſine de ſa femme, ſoit privé & de ſa femme & de toute autre, c'eſt-à-dire condamné à une continence perpétuelle. Sa femme au contraire aura la liberté de faire ce qu'elle voudra, c'eſt-à-dire de ſe remarier. Le texte ajoute ce correctif, que l'Egliſe ne reçoit point cette déciſion, *hoc Eccleſia non recipit.*

Il eſt difficile, nous en convenons, de juſtifier ces Réglemens, ſur-tout par rapport aux nouveaux mariages qu'ils permettent. Des Auteurs reſpectables l'ont néanmoins entrepris, & entre autres le ſavant P. le Cointe dans ſes Annales eccléſiaſtiques de France. Selon lui, la liberté que donne le Concile de ſe remarier doit s'entendre ſeulement après la mort de la partie coupable. Mais il faut, ce ſemble, tordre le texte pour lui donner cette interprétation qu'on ne peut étayer des expreſſions dont il eſt compoſé.

Si le Concile paroît ſe relâcher de la ſévérité des Regles en permettant à la partie outragée de ſe remarier, il donne au contraire dans l'excès en défendant abſolument le mariage à celui qui s'eſt rendu coupable d'un inceſte. S. Paul n'a point fait une pareille défenſe à l'inceſtueux de Corinthe, & perſonne n'a le droit de paſſer les bornes dans leſquelles ce grand Apôtre s'eſt renfermé.

Fin de la Chronologie hiſtorique des Conciles.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PAPES.

Jesus-Christ, le Pontife éternel, ayant choiſi la Capitale de l'Empire Romain pour être la Capitale du monde Chrétien, & le centre de ſon Egliſe, S. Pierre, qu'il en avoit établi le Chef viſible en le créant Prince des Paſteurs, vint à Rome l'an 42 de J. C. en la ſeconde année de l'Empereur Claude, & y établit ſon Siége, qui a toujours ſubſiſté, & toujours été rempli par une ſucceſſion non interrompue d'Evêques juſqu'au préſent Pontificat: ſucceſſion que S. Auguſtin met au rang des marques éclatantes de la véritable Egliſe, qui retiennent très juſtement les Fideles dans ſon ſein. Jamais dans l'antiquité l'on n'a douté, ni que l'Egliſe de Rome eût été fondée par S. Pierre, ni que les Papes fuſſent les ſucceſſeurs de cet Apôtre. Les Peres ont défié les Hérétiques anciens de le nier: *Negare non potes*, dit un d'eux, parlant à Parménien, Donatiſte, *ſcire te in urbe Roma Petri primo Cathedram eſſe collatam, in qua ſederet omnium Apoſtolorum caput Petrus.* (Optat. l. 2.) Si quelques Hérétiques modernes ont oſé s'écarter de la Tradition ſur ce point, les plus ſavans d'entre eux, tels que Pearſon, Evêque Proteſtant, n'ont pas fait difficulté de l'admettre, & ſe ſont même appliqués avec ſuccès à le prouver.

On peut conſidérer l'Evêque de Rome, indépendamment de ſon Dioceſe particulier, ſous trois rapports différens, comme Primat, comme Patriarche, & comme Chef de l'Egliſe univerſelle. Pour bien entendre la premiere de ces trois qualités, il eſt à-propos de ſavoir quels étoient autrefois les départemens civils de l'Italie. Le Préfet du Prétoire d'Italie, qu'on ne doit pas confondre avec le Préfet de Rome, avoit ſous lui trois Dioceſes; celui que l'on appelloit Urbicaire, adminiſtré par le Vicaire de Rome; le Dioceſe d'Italie, qui avoit pour gouverneur le Vicaire d'Italie, réſidant à Milan; & le Dioceſe d'Afrique, gouverné par le Vicaire d'Afrique. Toute l'Italie étoit diviſée en 17 Provinces, dont 10 appartenoient au Vicaire de Rome, & 7 au Vicaire d'Italie. Les 10 premieres, qui originairement en faiſoient 13, étoient l'Hétrurie ou la Toſcane, la Valerie, la Campanie, le *Picenum*, la Pouille, la Calabre, la Lucanie, le *Brutium*, le *Samnium*, l'Ombrie, la Sicile, la Sardaigne & la Corſe. Les 7 Provinces, qui relevoient du Vicaire d'Italie, étoient la Ligurie, l'Emilie, la Flaminie ou le *Picenum Annonarium*, la Vénétie avec l'Iſtrie, les Alpes Cottiennes & les deux Rheties. Il eſt à remarquer que parmi les 10 Provinces qui formoient le premier département, il y en avoit 4 qui ſe trouvoient en même tems compriſes en tout ou en partie dans celui du Préfet de Rome, dont la juriſdiction s'étendoit à cent mille pas autour de cette ville. C'étoient celles qu'on nommoit proprement Suburbicaires. Dans l'Ordre eccléſiaſtique, elles n'avoient point d'autre Métropolitain que l'Evêque de Rome. Les 6 autres du même département, qu'on appelloit Urbicaires, & quelquefois auſſi, quoiqu'improprement Suburbicaires, avoient à la vérité des Métropolitains, mais ſans fonctions, & pour l'honneur ſeulement, étant immédiatement ſoumiſes à l'Egliſe de Rome. Les Papes en effet avoient ſeuls le droit de ſacrer les Evêques dans ces 10 Provinces, rejettoient ceux qui, bien qu'élus dans les formes, ne leur paroiſſoient pas convenables, envoyoient des Viſiteurs ſur les lieux, & en obligeoient les Evêques de venir à Rome: toutes choſes que faiſoient également les Evêques de Milan dans les 7 Provinces qui reſſortiſſoient au Vicaire d'Italie. Tels étoient les droits & l'étendue de la Primatie de l'Evêque de Rome. Comme Patriarche, il a une autorité d'un genre différent, ſemblable à peu près à celle des Patriarches d'Orient, & dont le diſtrict embraſſe tout l'Occident. Enfin, comme Chef de l'Egliſe univerſelle, le Pape a d'inſtitution divine la primauté d'ordre ou d'honneur, de vigilance & d'inſpection ſur toutes les Egliſes particulieres; ce qui emporte une autre ſorte de juriſdiction, telle que l'ont déterminée le Concile général de Conſtance dans ſes 4e & 5e ſeſſions, & le Clergé de France dans les quatre fameux articles arrêtés en ſon Aſſemblée de l'an 1682.

Voilà en abrégé ce qui concerne la puiſſance ſpirituelle du Pape. Mais il a outre cela une autorité temporelle, à raiſon des Domaines attachés à ſon Siége par la libéralité des Princes. Juſqu'au Roi Pepin le Bref, l'Egliſe de Rome, quoique riche en fonds de terres, ne poſſédoit aucun Etat proprement dit. Ce fut ce Monarque qui rendit le Pape Seigneur & Prince temporel, en lui cédant l'Exarchat de Ravenne. Charlemagne confirma cette donation, & y ajouta la Marche d'Ancone, outre les Villes & Châteaux que l'Egliſe Romaine avoit en d'autres pays, ſe réſervant néanmoins ſur tous ces Domaines le droit de Suzeraineté. Même réſerve pour la ville de Rome, dont il fut toujours regardé comme le ſuprême Seigneur, ainſi que le témoignent les Actes qu'on y datoit de l'année de ſon regne, *imperante Domino noſtro Carolo*, & les médailles qu'il y fit frapper. Depuis la mort de ce Prince, les Papes firent divers efforts pour ſe rendre indépendans. Mais ce ne fut qu'au douzieme ſiécle qu'ils demeurerent paiſibles poſſeſſeurs de l'autorité ſouveraine dans Rome. Elle s'étend aujourd'hui cette ſouveraineté, depuis Mantoue, le long de la mer Adriatique, juſqu'aux confins de l'Abruzze; & en largeur, depuis Ancone juſqu'à Civita Vecchia, d'une mer à l'autre.

Le Pape au temporel eſt Monarque abſolu chez lui, ſon autorité n'étant balancée par aucune autre, ni au dedans ni au dehors. A ſon inauguration, il eſt couronné comme les Princes Laïques; cérémonie qu'il faut bien diſtinguer de ſon introniſation. Celle-ci ſe fait au même moment qu'il eſt élu. On le revêt alors de ſes habits pontificaux; on lui met la mitre en tête; on le fait aſſeoir ſur l'Autel, où les Cardinaux viennent ſe proſterner devant lui; ce qui s'appelle adoration: après quoi il eſt proclamé Pape & ſalué en cette qualité. Le couronnement, dont l'origine ne remonte pas au-delà du IXe ſiécle, n'a point de jour fixe, & ſe fait devant les portes de l'Egliſe de S. Pierre. Là, on dreſſe un trône ſur lequel on fait monter le nouveau Pontife; on lui met une couronne dite la Tiare (appellée auſſi *Regnum*)

devant tout le peuple; enſuite de quoi il fait la cavalcade en grand cortége, depuis S. Pierre juſqu'à S. Jean de Latran. Les proviſions de la Cour de Rome avant le couronnement ſe datent *a die ſuſcepti a nobis Apoſtolatûs officii;* & après le couronnement, *ab anno Pontificatûs noſtri*, ou *a die coronationis noſtræ.*

Les Lettres des Papes ſont de trois ſortes; 1° les Bulles qui ſont des Ecrits authentiques, expédiés en parchemin & ſcellés en cire verte, avec un ſceau pendant en plomb, où ſont imprimés les buſtes de S. Pierre & de S. Paul: elles s'adreſſent ordinairement à tous les Fideles, lorſqu'elles décident des points de Religion; 2° les Brefs: ce ſont des Lettres que le Pape envoie pour des affaires particulieres, ſoit à des Princes, ſoit à des Prélats, ſoit à d'autres perſonnes qu'il honore de ſon eſtime. Ils ſont conçus ſans préambule, écrits ſur du papier & ſcellés en cire rouge ſous l'anneau du pêcheur; 3° les ſignatures de Cour de Rome: ce ſont des Reſcrits expédiés ſur papier à la Chancellerie Romaine, contenant en abrégé les ſuppliques adreſſées au Pape pour une grace, diſpenſe ou collation de petits Bénéfices, au bas deſquelles le Pape met de ſa main *fiat*, ou fait mettre en ſa préſence *conceſſum.* Ces ſortes de pieces ne ſont point ſcellées.

Ces préliminaires un peu longs nous ont paru néceſſaires pour faciliter l'intelligence de pluſieurs traits que nous allons rapporter dans la Chronologie hiſtorique des Papes.

SAINT PIERRE.

Saint Pierre, dont les Evêques de Rome ſe ſont toujours dits les ſucceſſeurs, & quelquefois les Vicaires, quoiqu'on les ait univerſellement qualifiés les Vicaires de Jeſus-Chriſt, étoit, comme on l'a dit ci-devant (p. 104), de Bethſaïde, bourg de Galilée. Notre Sauveur, dans l'élection qu'il fit de ſes Apôtres (l'an 31 de notre Ere), lui donna le premier rang & la prééminence. De là vient que l'Ecriture & la Tradition le mettent toujours à la tête des douze Apôtres. L'an 37 S. Paul, que Dieu avoit converti depuis trois ans, vint à Jéruſalem pour voir S. Pierre, & conférer avec lui. S. Pierre ſe rendit à Rome en 42;

CHRONOLOGIE HISTOR. DES PATRIARCHES DE L'ÉGLISE D'ORIENT.

Les Patriarches de l'Egliſe d'Orient ſont au nombre de quatre, ſavoir ceux de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem. Ces trois derniers furent créés par les Apôtres. Celui de Conſtantinople ne fut érigé que dans le IVe ſiecle. Nous en parlerons en ſon lieu: les trois autres vont préſentement nous occuper.

L'Egypte, ſur laquelle s'étend le Patriarchat d'Alexandrie, ne comprenoit, du tems d'Auguſte, que trois Provinces, l'Egypte proprement dite, la Thébaïde & la Libye. On y ajouta enſuite deux autres Provinces, l'Auguſtamnique & la Pentapole. Cette diviſion ſubſiſta juſqu'au cinquieme ſiecle. On fit enſuite une nouvelle diviſion du Dioceſe, ou Gouvernement d'Egypte; diviſion ſuivant laquelle on le partagea en huit Provinces, ſavoir, la premiere & la ſeconde Egypte, la premiere & la ſeconde Auguſtamnique, la Thébaïde ſupérieure, la Thébaïde inférieure, la haute Libye ou Cyrénaïque, & la baſſe Libye. L'Egliſe d'Alexandrie, dans les premiers ſiecles, étoit la ſeconde après Rome, & la premiere de l'Orient. Cette prééminence, d'abord ébranlée par le deuxieme Concile général, lui fut entiérement ravie par le troiſieme, & transférée à l'Egliſe de Conſtantinople. On ſait les oppoſitions que firent les Papes à cette innovation; mais enfin elle prévalut par l'autorité des Empereurs & la complaiſance des Evêques d'Orient.

La Ville d'Antioche, bâtie ſur l'Oronte par Séleucus Nicator, premier Roi de Syrie, devint la Capitale des Etats de ce Prince & de ſes ſucceſſeurs. Réduite avec toute la Syrie ſous la puiſſance des Romains par Pompée, elle conſerva ſes anciennes prérogatives, & continua d'être regardée comme la Capitale des quinze Provinces dont étoit compoſé le Royaume de Syrie, & qui formerent dans la ſuite le Dioceſe d'Orient. Ces Provinces, gouvernées par un Vicaire du Préfet du Prétoire, qui prenoit le titre de Comte d'Orient, étoient, ſuivant la notice de l'Empire, la Paleſtine, la Syrie, la Phénicie, l'Isle de Chypre, la premiere Cilicie, la deuxieme Paleſtine, la Paleſtine Salutaire, la Phénicie du Mont-Liban, l'Euphrateſienne, la Syrie Salutaire, l'Oſrohene, la Méſopotamie, la deuxieme Cilicie, l'Iſaurie & l'Arabie; à quoi il faut ajouter une partie de la Perſe. Toutes ces Provinces réduites enſuite, ſans démembrement, par une nouvelle diviſion, au nombre de ſept, ſavoir, la Syrie Creuſe, ou la Céléſyrie, la Phénicie, la Paleſtine, l'Arabie, (ce qu'il faut entendre de l'Arabie Pétrée; car les Romains n'allerent jamais plus avant.) La Cilicie, la Méſopotamie & l'Iſaurie furent également ſoumiſes à l'Evêque d'Antioche qui jouiſſoit du ſecond rang dans l'Egliſe Orientale, juſqu'à ce qu'il déféra au Canon du deuxieme Concile général, qui attribuoit le premier à l'Evêque de Conſtantinople.

L'Egliſe de Jéruſalem, dans ſon origine & ſous les quinze premiers Evêques qui la gouvernerent, ne fut compoſée que de Juifs convertis, qui joignoient à la profeſſion du Chriſtianiſme pluſieurs pratiques de la Loi de Moïſe, ſans les croire toutefois néceſſaires au ſalut. Sa juriſdiction, ſous l'Epiſcopat de S. Jacques & ſous celui de ſon ſucceſſeur, juſqu'à la ruine de Jéruſalem, s'étendit ſur toutes les Egliſes de la Paleſtine. Mais après que cette Ville eut été détruite par Veſpaſien & Tite, Céſarée acquit les droits de Jéruſalem, & devint, dans l'Ordre Eccléſiaſtique, comme dans l'Ordre Civil, Métropole de la Phénicie & de la Judée. Les choſes ſubſiſterent de la ſorte juſqu'au Concile de Calcédoine. Elles changerent alors de face. Juvenal, Evêque de Jéruſalem, obtint, dans cette Aſſemblée, comme on le verra plus amplement à ſon article, la juriſdiction ſur toute la Paleſtine, diviſée pour lors en trois Provinces. Ses ſucceſſeurs ſe maintinrent dans cette prérogative tant que le pays fit partie de l'Empire Romain. Mais après que les Arabes s'en furent emparés, les affaires de l'Egliſe de Jéruſalem tomberent dans une telle confuſion, qu'elle fut ſans Patriarches durant plus de 60 ans. Enfin étant venue à bout de ſe donner un Chef, elle conſerva quelques reſtes de ſon ancienne forme, juſqu'à l'arrivée des Croiſés. Ceux-ci s'étant rendus maîtres de Jéruſalem, changerent l'état de cette Egliſe, & lui donnerent pour limites celles du Royaume de Jéruſalem. Les Muſulmans ayant reconquis la Paleſtine, l'Egliſe de Jéruſalem rentra ſous la dépendance des Grecs, qui ont continué de lui donner des Patriarches juſqu'à la fin de leur Empire.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

I. S. MARC.

L'an de J. C. 52. S. Marc, Diſciple de S. Pierre, & non pas l'un des 72 Diſciples

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

I. S. PIERRE.

Saint Pierre fonda l'Egliſe d'Antioche en l'an de J. C. 36. Il trouva en y arrivant

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

I. S. JACQUES le Mineur.

Saint Jacques, ſurnommé le Mineur pour le diſtinguer de S. Jacques le Majeur,

c'eſt l'époque où commencent les 25 années, que la Chronique d'Euſebe donne à ſon Pontificat. De Rome après quelque ſéjour, il revint à Jéruſalem, où il fut mis en priſon par les ordres du Roi Agrippa l'an 44, au tems de Pâque, & preſqu'auſſi-tôt délivré par un Ange. En 51, au Concile de Jéruſalem, il parla le premier, & il y maintint la liberté de l'Evangile. S. Pierre, étant retourné à Rome, y rencontra S. Paul avec lequel il gouverna l'Egliſe qu'ils avoient fondée dans cette Capitale du monde. Mais la pureté de la Doctrine que prêchoient ces deux grands Apôtres, & les converſions nombreuſes qu'ils opéroient, irriterent Néron, qui, les ayant fait arrêter, condamna S. Pierre au ſupplice de la croix; & S. Paul, comme citoyen romain, à être décapité: ce qui fut exécuté le 29 Juin. Cette date eſt conſtante, par le témoignage de tous les Anciens. Mais on n'eſt point d'accord ſur l'année où tombe ce double événement. Les uns le mettent en l'an 65, les autres en 66, pluſieurs en 67, & quelques uns en 68. La premiere opinion contredit formellement Euſebe, qui place la mort de S. Pierre deux ans (commencés) après celle de Séneque, arrivée au mois d'Avril de l'an 65. La troiſieme eſt pareillement à rejetter, puiſque Néron, comme Dion l'atteſte, paſſa tout l'été de l'an 67 dans la Grece. La quatrieme eſt encore plus inſoutenable, Néron étant mort le 9 Juin de cette année. Il faut donc s'en tenir à la deuxieme, qui eſt celle de S. Epiphane parmi les Anciens, & de MM. de Tillemont & Foggini parmi les Modernes. On n'eſt pas moins partagé ſur le ſucceſſeur immédiat de S. Pierre. Mais le plus sûr eſt de ſuivre l'ordre que S. Irenée donne à cette ſucceſſion. Or, ſuivant ce Pere, à S. Pierre ſuccéda immédiatement S. Lin; à celui-ci S. Clet, ou Anaclet, & à ce dernier S. Clément.

I. S. LIN.

66 LIN, fils d'Herculanus, né à Volterra dans la Toſcane, ſuccéda l'an 66 à S. Pierre, qui l'avoit ordonné pour faire ſes fonctions en ſon abſence (Marengoni.) C'eſt durant ſon Pontificat que la ruine de Jéruſalem arriva l'an 70. S. Lin gouverna l'Egliſe de Rome douze ans, & mourut l'an 78, peut-être le 23 Septembre, qui eſt le jour de ſa Fête dans pluſieurs anciens Martyrologes, comme dans le moderne.

II. S. ANACLET.

78 ANACLET, le même que S. Clet, comme les Savans en conviennent, ſuccéda l'an 78 ou 79 à S. Lin, & tint le Siége de Rome l'eſpace de douze ans, auxquels il y en a qui ajoutent quelques mois. Il mourut en l'an 91. L'Egliſe l'honore entre les Martyrs, de même que S. Lin, quoiqu'il ſemble que ni l'un ni l'autre n'ait fini ſes jours par une mort violente, & que la diſpoſition du cœur leur ait ſeule mérité ce titre.

III. S. CLÉMENT I.

91 CLÉMENT, fils de Fauſtin, Romain de naiſſance, mais Juif d'origine, comme il le témoigne lui-même (*Ep. I. ad Cor.*) en ſe diſant de la race de Jacob, attaché d'abord à S. Paul, qui l'appelle ſon coopérateur, & qu'il ſuivit à Philippes, où il eut part à ſes ſouffrances, avoit enſuite reçu l'ordination épiſcopale de S. Pierre, ſelon le témoignage de Tertullien; (ſoit que ce fût pour gouverner l'Egliſe Romaine pendant ſon abſence, ſoit comme un Evêque Apoſtolique, non attaché à aucune Egliſe particuliere, mais deſtiné pour aſſiſter les Apôtres dans leur mi-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

de J. C., différent auſſi de Jean Marc, couſin de S. Barnabé, fut envoyé par ſon Maître pour fonder l'Egliſe d'Alexandrie. Il apporta avec lui l'Evangile qu'il avoit compoſé à Rome ſous les yeux de S. Pierre à la priere des fideles. C'étoit le précis de ce que cet Apôtre leur avoit appris de vive voix touchant la vie & les diſcours de J. C. Que l'ouvrage ait été écrit en Grec, & non en Latin, les Savans n'en doutent plus. On eſt convaincu préſentement que l'ancien exemplaire Latin, qu'on montre de cet Evangile à S. Marc de Veniſe, comme l'original, n'eſt qu'une portion de l'Evangéliaire qui étoit autrefois à l'uſage de l'Egliſe de Frioul. (Saccarelli, *Hiſt. Eccl.* T. I, p. 258.) La prédication de S. Marc fit des progrès ſi rapides dans Alexandrie, qu'en peu de tems il s'y forma une Egliſe comparable à celle de Jéruſalem pour le nombre & pour la ferveur des fideles. Le Démon ne lui pardonna pas les conquêtes qu'il faiſoit ſur lui dans une Ville dévouée de tout tems à ſon culte le plus licencieux & le plus abſurde. Ses Miniſtres les Prêtres de Sérapis, dans leurs réjouiſſances fanatiques pour la fête de cette Divinité, s'étant ſaiſis du ſaint Evêque, lui procurerent la couronne du martyre le 29 de leur mois Pharmutie (24 Avril), la 8e année de Néron (62 de J. C.) ſuivant Euſebe & S. Jérôme.

II. ANIEN.

62. ANIEN ſuccéda à S. Marc. Euſebe, qui l'appelle un homme agréable à Dieu,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

un grand nombre de Juifs & de Gentils, convertis par les fideles qui étoient venus de Judée. Ce fut dans Antioche, comme nous l'apprend S. Luc, que les Diſciples de J. C. commencerent à être appellés Chrétiens. S. Pierre quitta cette Ville en 42 pour aller établir un nouveau Siége à Rome.

II. ÉVODE.

42. ÉVODE fut nommé par S. Pierre pour ſon ſucceſſeur dans l'Egliſe d'Antioche, lorſque cet Apôtre partit pour ſe rendre à Rome. Son Epiſcopat fut d'environ 26 ans. Il mourut, & probablement avec la gloire du martyre, ſur la fin de la perſécution & de l'Empire de Néron, c'eſt-à-dire l'an 68. L'Egliſe Latine honore ſa mémoire le 6 Mai, & l'Egliſe Grecque le 29 Avril & le 7 Septembre.

III. S. IGNACE.

68. IGNACE, ſurnommé THÉOPHÒRE, Diſciple de S. Jean l'Evangéliſte, fut ordonné Evêque par S. Pierre, ſuivant Euſebe, S. Chryſoſtôme & Théodoret, du vivant d'Evode auquel il ſuccéda. Son gouvernement fut remarquable, & par ſa longue durée, & par l'éclat des vertus qu'il fit briller dans l'Epiſcopat. On admire ſes lumieres & l'ardeur de ſa charité dans les ſept Lettres qui nous reſtent de lui; monument précieux dont l'authenticité a été vainement combattue par quelques Proteſtans, & ſolidement établie par d'autres. L'Empereur Trajan, paſſant par

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

fils de Zébédée & frere de S. Jean, fut crée par les Apôtres, du nombre deſquels il étoit, Evêque de Jéruſalem. L'Ecriture le nomme frere, c'eſt-à-dire couſin du Seigneur; & preſque tous les Critiques anciens & modernes s'accordent à l'identifier avec Jacques, fils d'Alphée & l'un des douze Apôtres que J. C. élut ſur la montagne. Mais les Bollandiſtes s'écartent de l'opinion commune, prétendant qu'il étoit fils de Cléophas & de Marie, ſœur de la mere du Sauveur. Car avant le dernier voyage de J. C. à Jéruſalem, diſent-ils, ſes freres ne croyoient pas encore en lui, ſelon S. Jean l'Evangéliſte. Il eſt même très probable, ajoutent-ils, qu'ils ne ſe convertirent qu'après l'avoir vu monter aux cieux. D'où ils concluent que ce ne fut qu'après cet événement que les Apôtres aſſocierent Jacques à leur Collége & le nommerent Evêque de Jéruſalem. Mais ce ſentiment ne s'accorde nullement avec celui des Anciens qui prétendent que ſaint Jacques fut ordonné par J. C. même Evêque de Jéruſalem. *Eccleſia Dei*, dit l'Auteur des Récognitions attribuées à S. Clément (l. 1, c. 43.) *in Jeruſalem conſtituta, copioſiſſimè multiplicata creſcebat per Jacobum qui a Domino ordinatus in Epiſcopum, gubernata*. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques. (l. 8, c. 35.) joint le concours des Apôtres avec celui du Seigneur pour l'ordination de S. Jacques. *Epiſcopus Ieroſolymorum ab ipſo Domino & ab Apoſtolis ordinatus*. Et S. Epiphane, *primus ille*, dit-il, *Epiſcopalem Cathe-*

niſtere, & pour aller prêcher J. C. à ceux qui ne le connoiſſoient point.) C'eſt apparemment ce qui a donné occaſion à quelques Auteurs anciens de le donner pour ſucceſſeur immédiat à S. Pierre. Il ne remplit toutefois le Siége de Rome qu'après la mort de S. Anaclet, au commencement de l'an 91, le 23 de Janvier, jour auquel on faiſoit autrefois une Fête de ſa Chaire; il le tint pendant neuf ans & quelques mois, étant mort la 3ᵉ année de Trajan, la 100ᵉ de J. C. Bede & les Martyrologes poſtérieurs, mettent ſa Fête au 23 Novembre. L'événement le plus remarquable du Pontificat de S. Clément, eſt la perſécution que Domitien excita contre les Chrétiens. Elle commença l'an 93, & ne finit qu'en l'an 96. On la compte pour la 2ᵉ. Un Schiſme qui s'éleva parmi les Fideles de Corinthe, à l'occaſion de deux Prêtres qui furent injuſtement dépoſés, donna occaſion à S. Clément d'écrire à cette Egliſe, au nom de celle de Rome, une Lettre qualifiée admirable, par Euſebe, que quelques uns ont même voulu mettre au rang des Ecritures canoniques. S. Clément en écrivit à la même Egliſe une deuxieme, dont il ne reſte qu'un long fragment, qu'on a découvert à la fin du fameux MS. Alexandrin de la Bible. Euſebe, qui fait auſſi mention de celle-ci (l. 3. *Hiſt. Eccl.* c. 38), ne lui donne pas le même degré d'autorité qu'à la premiere, ſur ce que les Anciens, dit-il, n'en ont point fait uſage. Jacques Wetſtein, Proteſtant, a de plus mis au jour en 1752 deux autres Lettres de S. Clément aux *Eunuques ſpirituels*, qu'il avoit trouvées à la fin d'un MS. Syriaque du N. T. & dont nous avons une verſion françoiſe, donnée en 1763. Ce ſont les ſeuls ouvrages certains qui nous reſtent de ce Pape.

Quoi qu'en diſent pluſieurs Savans modernes, il y a bien de l'apparence que c'eſt à S. Clément & non à S. Fabien, qu'on doit rapporter la miſſion des premiers Evêques dans les Gaules; tels que S. Trophime d'Arles, S. Gatien de Tours, S. Denis de Paris, S. Paul de Narbonne, S. Auſtremoine de Clermont, S. Martial de Limoges. (Marca, les deux Pagi, & *Gall. Chr. no.* T. I, *Præf.*)

IV. S. ÉVARISTE.

100 Évariste, né dans la Syrie, ſuccéda, vers la fin de l'an de J. C. 100, à S. Clément. Il gouverna pendant près de neuf ans l'Egliſe Romaine, juſqu'au 26 ou 27 Octobre de l'an 109. Ce fut ſous ſon Pontificat que la perſécution de Trajan arriva. On la compte pour la 3ᵉ. Elle commença vers l'an 107. Tandis qu'elle attaquoit l'Egliſe au dehors, les Hérétiques, ayant pour Chefs Baſilide, Elxai, Saturnin, la déchiroient au dedans. M. de Tillemont rapporte à ce même tems la ceſſation des oracles, par leſquels les démons avoient accoutumé de tromper les hommes.

V. S. ALEXANDRE.

109 Alexandre, que S. Irenée compte pour le 5ᵉ Evêque de Rome, ſuccéda l'an 109 à S. Evariſte. Son Pontificat, qui fut de dix ans non entiers, finit le 3 Mai de l'an 119.

VI. S. SIXTE, ou XISTE.

119 Sixte, Romain de naiſſance, ſucceſſeur de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

& admirable en toute ſa conduite, lui donne 22 années d'épiſcopat, & rapporte ſa mort à la quatrieme année de Domitien (85 de Jeſus-Chriſt.)

III. ABILIUS.

85. Abilius, nommé par les Arabes Mélian, & par les Cophtes Milvi, fut le ſucceſſeur d'Anien. Il gouverna 13 ans, & mourut, ſuivant Euſebe, la premiere année de Trajan (l'an de J. C. 98.) Le Martyrologe romain fait mémoire de lui le 22 Février.

IV. CERDON.

98. Cerdon fut élu pour ſuccéder à Abilius. Son gouvernement fut de 12 ans commencés. Il mourut la 12ᵉ année de Trajan. (de J. C. 109) le 5 Juin.

V. PRIMUS.

109. Primus, nommé par les Arabes Abrimius & Ephræmius, monta ſur le Siége d'Alexandrie après la mort de Cerdon. On lui donne, comme à ſon prédéceſſeur, 12 années d'épiſcopat, & on aſſigne ſa mort au 27 Juillet de la 5ᵉ année d'Adrien, (122 de J. C.) ce qui s'accorde avec le témoignage d'Euſebe.

VI. JUSTE.

122. Juste fut ſubſtitué à Primus. Il mourut la 14ᵉ année d'Adrien, (de J. C. 130,) après le 11 Août, ſuivant Euſebe.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Antioche, le fit comparoître devant lui pour rendre raiſon de ſa foi. Sur ſes réponſes vraiment apoſtoliques, il le condamna à être conduit à Rome pour y être dévoré par les bêtes. L'année de ſon martyre eſt un point conteſté parmi les Critiques: les uns le mettent, d'après S. Chryſoſtôme, au 20 Décembre de l'an 107; les autres, avec le P. Pagi, le rapportent au même jour de l'an 116. Ce dernier ſentiment nous paroît le mieux appuyé. (Pagi, le Quien.)

IV. HÉRON.

116 Héron, ſuivant Euſebe, fut le ſucceſſeur de ſaint Ignace dont il étoit Diſciple, & qui l'avoit ordonné Diacre. Le même Hiſtorien lui donne 20 ans d'épiſcopat. Il mourut, par conſéquent, l'an 136 de J. C. Sa mémoire eſt honorée dans l'Egliſe le 27 Octobre.

V. CORNEILLE.

136. Corneille fut élu, pour ſuccéder à Héron, ſur la fin de l'an 136. Il gouverna l'Egliſe d'Antioche l'eſpace de 13 ans, & mourut l'an 150.

VI. ÉROS.

150. Éros monta ſur le Siége d'Antioche après Corneille. Nicéphore & George

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

dram cepit, cum ei ante ceteros omnes ſuum in terris thronum Dominus tradidiſſet. (Hæres. 78, n°. 7, T. I, p. 1059.) La Chaire de Jéruſalem étoit en effet celle du Fils de Dieu, puiſqu'il en fut le Fondateur & le Docteur, n'ayant été envoyé, ainſi qu'il le déclare lui-même, que pour les Brebis de la Maiſon d'Iſraël. S. Jacques doit donc être regardé comme ſon ſucceſſeur, de quelque maniere qu'il ait été élu. Ce ſaint Paſteur rendit un témoignage éclatant à la vérité dans la grande diſpute qui s'éleva touchant les obſervations légales. Ceux qui ſoutenoient dans Antioche que la loi de Moïſe obligeoit les Gentils, n'oppoſoient autre choſe à S. Paul & à S. Barnabé que la croyance & la conduite de l'Egliſe de Jéruſalem, qu'ils ſoutenoient leur être contraires en ce point. Pour terminer cette queſtion, il fallut que l'Egliſe s'aſſemblât à Jéruſalem. « Il eſt inutile, dit un habile homme, de rechercher qui préſida » à ce Concile: il ſuffit de ſavoir que la charité & l'humilité y préſiderent. S. Pierre, la bouche des Apôtres, ainſi » que S. Chryſoſtome l'appelle, parla le premier. Son » avis fut fortement ſoutenu par S. Paul & S. Barnabé; » mais ce fut S. Jacques, le frere du Seigneur, & l'Evêque » de Jéruſalem, qui parla le dernier, qui reprit les avis, & » qui conclut qu'il falloit écrire aux Fideles que les Diſciples circoncis avoient inquiétés mal à propos. Il marqua » auſſi en quels termes il falloit leur écrire; & il y a de » fortes conjectures pour croire qu'il fut l'auteur de la » Lettre. » (Duguet.) S. Jérôme donne 30 ans d'épiſcopat à S. Jacques, & met ſa mort à la 7ᵉ année de Néron, qui revient à l'an 61 de J. C. Nous admettons la derniere époque, en retranchant environ cinq années de l'épiſcopat de S. Jacques. Les Anciens varient ſur la maniere dont il termina ſes jours. Hégéſippe dit, qu'ayant été précipité du haut du temple, il fut achevé par un Foulon d'un coup de bâton ſur la tête. Joſephe l'Hiſtorien raconte qu'il fut lapidé par ſentence du Pontife Ananus, & du Sanhedrin des Juifs, dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort du Préfet Portius Feſtus & l'arrivée d'Albin ſon ſucceſſeur; ce que ce dernier, ajoute-t-il, blâma fort comme un attentat commis contre l'autorité Romaine. S. Jacques eſt auteur de l'E-

S. Alexandre, tint le Siége de Rome juſques vers la fin de l'an 127. (Muratori.)

VII. S. TÉLESPHORE.

127 Télesphore, le ſeptieme Paſteur de l'Egliſe de Rome depuis les Apôtres, fut placé ſur ce Siége vers la fin de l'an 127, & l'occupa pendant onze ans ou environ. Sa mort, qu'on prétend être arrivée le 2 Janvier de l'an 139, a été honorée par un illuſtre martyre, ſelon le témoignage de S. Irenée & d'Euſebe. Pluſieurs Ecrivains du moyen âge lui attribuent l'hymne *Gloria in excelſis*, que l'on chante à la Meſſe.

VIII. S. HYGIN.

139 Hygin remplaça Téleſphore ſur le Siége de Rome, qu'il occupa juſqu'en 142. Les Martyrologes mettent ſa mort au 10 Janvier. Euſebe dit que les Héréſies de Valentin & de Cerdon s'éleverent ſous ſon Pontificat.

IX. S. PIE I.

142 Pie remplit le Siége de Rome, depuis 142 juſqu'en 157. Les Martyrologes rapportent ſa mort au 11 Juillet.

X. S. ANICET.

157 Anicet, ſucceſſeur de S. Pie l'an 157 de J. C. gouverna l'Egliſe de Rome pendant onze ans; il ſouffrit le martyre le 17 Avril 168 dans la perſécution de M. Aurele, que Sulpice Sévere compte pour la 4e. Sous ſon Pontificat, les plus grands Hérétiques & les plus grands Saints, parurent à Rome; les uns pour tâcher de l'infecter de leurs erreurs, les autres pour la maintenir dans ſa pureté. Dès le tems d'Hygin, Valentin étoit venu en cette Capitale, Marcion y avoit paru ſous S. Pie; l'un & l'autre avoient fait beaucoup de progrès, & continuoient à corrompre les eſprits. S. Polycarpe s'y étant rendu, en ramena beaucoup par le témoignage qu'il rendit à la doctrine de l'Egliſe Romaine. Anicet lui céda l'honneur d'offrir les ſaints myſteres à ſa place, & ils ſe ſéparerent en paix, malgré la diverſité de leurs ſentimens ſur la célébration de la Pâque. S. Juſtin, la plus grande lumiere de ſon ſiécle, défendoit alors l'Egliſe par ſes écrits, dont pluſieurs ont été composés à Rome.

XI. S. SOTER.

168 Soter, natif de Fondi en Campanie, fut élu pour ſuccéder à S. Anicet l'an 168 de J. C. Il gouverna l'Egliſe de Rome pendant neuf ans, & peut-être quelques mois de plus, juſqu'en 177. Le Martyrologe Romain & quelques autres, marquent ſa Fête le 22 Avril. S. Denis, Evêque de Corinthe, rend un beau témoignage à la charité de S. Soter & des Romains, au ſujet des grandes aumônes par leſquelles ils ſoulageoient les indigens & les pauvres de différens pays du monde. L'Héréſie de Montan commença, ſelon Euſebe, ſous le Pontificat de Soter, en l'an 171. Le Diable, qui avoit en vain attaqué l'Egliſe par le libertinage & les mœurs déréglées des autres Hérétiques, ſemble avoir voulu la ſurprendre par l'auſtérité apparente & la ſainteté hypocrite de la Secte des Montaniſtes. Tertullien, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, eut le malheur de tomber dans ce piege.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

VII. EUMENES.

130. Eumenes, ou Hyménée, remplaça l'Evêque Juſte. Euſebe lui donne 13 années d'épiſcopat, & les Cophtes placent ſa mort au 10 du mois Paophi; ce qui revient au 7 Octobre de l'an de J. C. 143.

VIII. MARC II.

143. Marc, ou Marcien, remplit le Siége d'Alexandrie après la mort d'Eumenes. Euſebe lui donne 10 années d'épiſcopat. Sa mort arriva, ſuivant les Cophtes, le 6 du mois Tybi, (premier Janvier de l'an de J. C. 154.)

IX. CÉLADION.

154. Céladion prit le gouvernement de l'Egliſe d'Alexandrie après Marc II, & l'exerça pendant 14 ans. Il mourut l'an de J. C. 167, le 9, ſuivant Elmacin, du mois Epiphi. (3 Juillet.)

X. AGRIPPIN.

167. Agrippin fut le ſucceſſeur de Céladion. Il tint le Siége 12 ans & quelques mois, & mourut la premiere année de Commode, le 5 du mois Egyptien Mechir (30 Janvier de l'an de J. C. 180.)

XI. JULIEN.

180. Julien prit la place d'Agrippin. Euſebe, qui fait l'éloge

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Syncelle lui donnent 26 ans d'épiſcopat. Sa mort par conſéquent arriva l'an 176.

VII. THÉOPHILE.

176. Théophile fut le ſucceſſeur d'Eros. Il joignoit un rare ſavoir à une éminente piété. Il nous reſte des productions de ſa plume trois Livres à Autolycus contre le Paganiſme; ouvrage rempli d'érudition ſacrée & d'érudition profane, employées avec diſcernement. Dodwell a vainement tâché de tranſporter ces trois Livres à un autre Théophile plus récent, ſelon lui, que l'Evêque d'Antioche, & abſolument inconnu. Pearſon, Baſnage & Tillemont, l'ont victorieuſement réfuté ſur ce point. L'Evêque Théophile mourut la 6e année de l'Empereur Commode, l'an de J. C. 186.

VIII. MAXIMIN.

186. Maximin, ſucceſſeur de Théophile, occupa la Chaire épiſcopale d'Antioche durant 13 ans, & mourut l'an de J. C. 199.

IX. SÉRAPION.

199. Sérapion ſuccéda à Maximin. Euſebe & S. Jérôme louent le ſavoir de ce Prélat, & ſon zele pour la défenſe de la vérité. Il avoit écrit un Livre contre l'héréſie de Montan, & un autre adreſſé

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

pître Catholique qui porte ſon nom. (Tillemont, T. I, Le Quien, *Or. Chr.* Mamachi, *Orig. Eccl.* T. II.)

II. SIMON, ou SIMÉON.

61. Simon, ou Siméon, parent du Seigneur, frere de Jacques, de Joſeph & de Judas, & par conſéquent fils de Cléophas & de Marie, monta l'an 61 ſur le Siége de Jéruſalem. Son épiſcopat fut de 46 ou 47 ans. Il fut mis en croix l'an 107, à l'âge de 120 ans, pour la foi de J. C. Avant le ſiége de Jéruſalem, commencé le 14 Avril de l'an 70, & terminé le 8 Septembre ſuivant, il avoit quitté cette ville, ainſi que tous les Fideles, & s'étoit retiré à Pella, petite ville ſituée au-delà du Jourdain.

III. JUDE LE JUSTE.

107. Jude, ſurnommé le Juste, ſuccéda à Siméon, & mourut l'an 110, ſous le Conſulat de Priſcien & d'Orfitus, après trois années de gouvernement, pendant leſquelles il convertit un grand nombre de Juifs. Il y a bien de l'apparence qu'il étoit frere des deux précédens.

IV. ZACHÉE, ou ZACHARIE.

110. Zachée, nommé Zacharie par S. Epiphane, fut le ſucceſſeur immédiat de Jude, ſuivant Euſebe. Son épiſcopat fut très court, ainſi que celui de ſes trois ſucceſſeurs; mais on n'en ſait pas préciſément la durée.

V. TOBIE. VI. BENJAMIN. VII. JEAN I.

Tobie, ſuccéda à Zachée. Bientôt après il fut remplacé par Benjamin. Celui-ci eut pour ſucceſſeur Jean, qui mourut, ſuivant Euſebe, l'an de J. C. 116.

VIII. MATTHIAS. IX. PHILIPPE.

116. Après l'Evêque Jean, l'Egliſe de Jéruſalem fut gouvernée par Matthias ou Matthieu, dont le ſucceſſeur fut Philippe, mort, ſelon Euſebe, la 8e année d'Adrien, 125 de J. C.

XII. S. ÉLEUTHERE.

177 Eleuthere, Diacre ſous Anicet, lorſque Hégéſippe vint à Rome, ſuccéda l'an 177 à S. Soter. Il gouverna l'Egliſe de Rome plus de ſeize ans, étant mort après Commode, qui périt le dernier jour de l'an 192. Les Martyrologes placent ſa Fête au 26 Mai. La premiere année de ſon Pontificat eſt célebre par la mort glorieuſe des Martyrs de Lyon. De leur priſon ils écrivirent à Eleuthere contre l'Héréſie des Montaniſtes, & lui députerent S. Irénée, alors Prêtre, depuis Evêque de Lyon. Bede nous apprend qu'il reçut de Lucius, Roi d'Angleterre, une ambaſſade, pour demander un Miſſionnaire qui lui enſeignât la Religion Chrétienne; ce qui s'accorde avec ce que dit Tertullien : *Britannorum inacceſſa Romanis loca, Chriſto vero ſubdita.*

XIII. S. VICTOR.

193 Victor fut élevé ſur le ſaint Siége l'an 193, dans le tems, ſuivant Euſebe, que Pertinax jouiſſoit de l'Empire. Le même Auteur met ſa mort à la 9e année de Sévere, 202 de J. C. L'Egliſe honore ſa mémoire le 28 Juillet. La diſpute ſur la célébration de la Pâque ſe renouvella ſous Victor, qui ne garda pas la même modération que ſes prédéceſſeurs; car il écrivit des Lettres pour retrancher de la communion de l'Egliſe les Evêques d'Aſie; mais il ne réuſſit pas à faire entrer les autres Evêques du monde dans ſes vues, *qua ſententia hi qui diſcrepabant ab illis, Victori non dederunt manus*, (dit S. Jérôme.) Cela ſervit, auſſi bien que les ſages remontrances de pluſieurs Evêques, entre autres de S. Irénée, à tempérer le zele excеſſif du Pape Victor. « Ces Prélats, ſuivant Euſebe, lui repréſenterent qu'il avoit mal fait de ſéparer de ſa communion des Egliſes ſi conſidérables, & l'exhorterent à tenir une conduite plus conforme à la paix, à l'unité & à la charité qu'on doit avoir pour le prochain ». S. Jérôme met le Pape Victor le premier entre les Auteurs Eccléſiaſtiques qui ont écrit en latin. Sous ſon Pontificat s'éleva l'Héréſie de Théodote le Banquier, qui nioit la divinité de J. C. & qu'il excommunia pour ce ſujet.

XIV. S. ZÉPHIRIN.

202 Zéphirin fut ordonné, au rapport d'Euſebe, la 9e année de Sévere, la 202 de J. C. & gouverna l'Egliſe de Rome juſqu'à la premiere année de l'Empereur Héliogabale, 218 de J. C. Après avoir tenu le ſaint Siége environ 17 ans, il mourut le 20 Décembre, auquel ſa Fête eſt marquée dans le Martyrologe de S. Jérôme. La perſécution de Sévere, que l'on compte pour la 5e, commença la premiere année de Zéphirin, ſelon Pagi, ou plutôt l'an 201, ſuivant

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

de ſon ſavoir & de ſa vertu, rapporte ſa mort à la 10e année de Commode, ou 189e de J. C. Les Egyptiens la datent du 8 de leur mois Phaménoth, ou 4 Mars. Ce fut vers la fin de ſon Epiſcopat que le Prêtre Pantenus, Catéchiſte d'Alexandrie, alla en miſſion dans l'Ethiopie à la demande des peuples du pays, chez qui, dit-on, il trouva l'Evangile de ſaint Matthieu, écrit en Hébreu de ſa main.

XII. DÉMÉTRIUS.

189. Démétrius, homme marié, mais vivant dans la continence, devint, l'an 189, Evêque d'Alexandrie. On connoît ſes démêlés avec Origene. L'an 231, après l'avoir obligé à ſortir d'Alexandrie, il le fit condamner par deux Conciles qu'il aſſembla contre lui. Démétrius mourut le 8 Octobre de la même année, ſelon Meſſieurs Tillemont, Fleury & Renaudot.

XIII. HÉRACLAS.

231. Héraclas, ſucceſſeur d'Origene dans l'Ecole d'Alexandrie, le fut auſſi de Démétrius dans le Siége de cette Egliſe. Il la gouverna l'eſpace de 16 ans, & mourut le 5 Décembre de l'an de J. C. 247, la 3e année de l'Empire de Philippe. (Pagi, Renaudot.)

XIV. S. DENIS.

247. Denis, Diſciple d'Origene, fut élevé ſur le Siége d'Alexandrie immédiatement après la mort d'Héraclas, & non pas au bout d'un an de vacance, comme il eſt marqué dans la Chronique Orientale. L'Empereur Déce ayant fait publier au commencement de l'an 250 ſes Edits contre les Chrétiens, le S. Evêque ne négligea rien pour préparer ſon peuple à la perſécution. Mais comme il étoit perſonnellement recherché, il ſe tint quelque tems caché. Dieu permit néanmoins qu'il fût découvert & conduit avec d'autres Fideles dans la ville de Tapoſiris la petite. Mais ayant été enlevé ſur la route par des payſans, il ſe retira, avec deux de ſes Prêtres qui l'accompagnoient, dans un déſert de la province de Marmarique en Libye. La perſécution ayant ceſſé l'an 251, il revint à Alexandrie. L'an 252, il écrivit a Fabius, Evêque d'Antioche, contre les Novatiens. L'an 254,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

aux Fideles de Roſſe en Cilicie, pour réfuter l'Evangile ſuppoſé de S. Pierre. Sérapion mourut la premiere année de l'Empereur Caracalla, de Jeſus-Chriſt 211.

X. ASCLÉPIADE.

211. Asclépiade, ſucceſſeur de Sérapion ſur le Siége d'Antioche, rendit un glorieux témoignage à la Foi ſous la perſécution de Caracalla. Son Epiſcopat fut de 9 ans. Il mourut la 2e année de l'Empereur Héliogabale, l'an de J. C. 219, après le 7 Juin.

XI. PHILET.

219. Philet devint Evêque d'Antioche après Aſclépiade. Son gouvernement fut de 11 ans, & finit par conſéquent l'an 230.

XII. ZIBEN.

230. Ziben remplit le Siége d'Antioche après Philet, & mourut l'an 236.

XIII. S. BABYLAS.

236. Babylas, ſuivant Euſebe, fut mis à la tête de l'Egliſe d'Antioche dans le même tems que Fabien prit le gouvernement de celle de Rome; caractere qui dénote le commencement de l'an 236. Il fut arrêté pendant la perſécution de Déce, & mourut en priſon l'an 251. L'Egliſe Latine honore ſa mémoire le 24 Janvier, & l'Egliſe Grecque le 4 Septembre.

XIV. FABIUS.

251. Fabius, ou Fabien, ſucceſſeur de S. Babylas, n'occupa

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

X. SÉNEQUE.	XIII. ÉPHREM.
XI. JUSTE II.	XIV. JOSEPHE.
XII. LÉVI.	XV. JUDE II.

De ces 6 Evêques le dernier vécut, ſuivant Euſebe, juſqu'à la 19e année d'Adrien, 136 de J. C., &, ſelon S. Epiphane, juſqu'à la 11 d'Antonin, 149 de J. C. Pendant leur gouvernement, les Juifs, qui avoient relevé en partie les ruines de Jéruſalem, s'étant révoltés, exercerent mille cruautés ſur les Chrétiens du pays, pour les contraindre à prendre part à leur révolte. Les Prélats, dont on vient de parler, furent ſans doute les principales victimes de leur fureur; & c'eſt ce qui abrégea la durée de leur gouvernement. L'an 136, les Rebelles ayant été entiérement défaits, toute la nation des Juifs, ſans excepter ceux qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme, fut bannie de la Judée. Par cette révolution, l'Egliſe de Jéruſalem, preſque toute compoſée juſqu'alors de Juifs de naiſſance, le fut ſur-tout déſormais de Gentils. Le Siége de cette Egliſe étoit toujours a Pella où elle s'étoit retirée avant la ruine du Temple.

XVI. MARC.

38. Marc, le premier des Evêques Gentils de Jéruſalem, fut ordonné, ſuivant M. de Tillemont, la 21 année d'Adrien, l'an 138 de J. C. Ce Prince ayant rebâti Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia*, non pas à la vérité ſur le même terrein qu'occupoit l'ancienne, mais dans le voiſinage, l'Egliſe de Pella s'y tranſporta dans la ſuite; ce qui ne dut ſouffrir aucune difficulté, l'entrée de la nouvelle Jéruſalem n'étant interdite qu'aux ſeuls Juifs. On ignore l'année de la mort de Marc. Le Martyrologe Romain marque ſa Fête au 22 Octobre.

Muratori. Ce Prince avoit d'abord été favorable aux Chrétiens. Il changea tout à coup, & leur déclara une guerre ſi cruelle, qu'on crut que l'Antechriſt étoit proche; elle ne finit qu'à ſa mort. L'an 212, le célebre Origene vint à Rome pour voir cette Egliſe ſi renommée. Ce fut ſous le Pontificat de Zéphirin qu'arriva la funeſte chûte de Tertullien, devenu Montaniſte en 205. Ce ſcandale dut être d'autant plus ſenſible à Zéphirin, qu'il fut occaſionné, ſuivant S. Jérôme, par la jalouſie du Clergé de Rome contre ce grand perſonnage.

XV. S. CALLISTE.

219 CALLISTE, ou CALIXTE, ſuccéda à Zéphirin la premiere année d'Héliogabale, vers le commencement de l'an de J. C. 219. L'Egliſe, ſous ſon Pontificat, jouit d'une aſſez grande tranquillité, par la protection que l'Empereur Alexandre donnoit aux Chrétiens. On a même lieu de croire que ce fut alors qu'ils commencerent à élever des Temples publics à la vue des Païens. Calliſte ſe ſervit de ce tems favorable pour bâtir, ſur la voie Appienne, ce Cimetiere célebre, dans lequel on prétend que ſont enterrés plus de 174 mille Martyrs & 46 Papes. Les bonnes diſpoſitions d'Alexandre envers les Chrétiens, n'empêcherent pas qu'il n'y eût ſous ſon regne quelques Martyrs, par des ſoulévemens populaires ou autrement. Calliſte, lui-même, en eſt une preuve. Il fut mis à mort pour la Foi en 222, le 14 Octobre, qui eſt le jour de ſa Fête. (Pagi.) C'eſt à lui qu'on rapporte l'inſtitution du jeûne des Quatre-Tems.

XVI. S. URBAIN.

223 URBAIN ſuccéda à Calliſte l'an 3 d'Alexandre, 223 de J. C. Il a tenu le Siége de Rome pendant un peu plus de ſept ans, & eſt mort l'an 230, le 25 Mai, auquel ſa Fête eſt marquée.

XVII. S. PONTIEN.

230 PONTIEN fut ordonné Pape le 22 Juillet, de l'an 230, un Jeudi. Il eut part à la perſécution que l'Empereur Maximin fit aux Chrétiens, en haine d'Alexandre, ſon prédéceſſeur, qui les avoit favoriſés. On la compte pour la 6e. Elle commença l'an 235. Pontien, relégué dans l'Iſle de Sardaigne, mourut la même année, le 28 Septembre, après 5 ans, 2 mois & 7 jours de Pontificat.

XVIII. S. ANTERE.

235 ANTERE, élu le 21 Novembre de l'an 235, peut avoir été ordonné le 22 du même mois, qui étoit un Dimanche; (quoique ce ne fût point pour lors une regle de n'ordonner que ce jour là.) Ce Pape n'a tenu le Siége de Rome qu'un mois & treize jours, étant mort le 3 Janvier de l'an 236. La briéveté de ſon Pontificat & la perſécution de Maximin, durant laquelle il mourut, donnent lieu de croire qu'il reçut la couronne du martyre.

XIX. S. FABIEN.

236 FABIEN, élu ſucceſſeur d'Antere le 10 Janvier 236, ſeconde année de la perſécution de Maximin, gouverna l'Egliſe de Rome, ſous pluſieurs Empereurs, l'eſpace de 14 ans, juſqu'au commencement de Dece. Ce Prince excita contre les Chrétiens une cruelle perſécution, (c'eſt la 7e) dont Fabien fut une des premieres victimes. L'époque de ſon martyre eſt fixée en 250, au 20 Janvier, jour auquel tous les monumens anciens marquent cet événement. (D. Couſtant.)

XX. S. CORNEILLE.

251 CORNEILLE fut élu & ordonné Pape, ſuivant l'opinion la plus probable, le Mercredi, 4 Juin de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

dans une Conférence, il ramene à la vérité les habitans d'Arſinoé, infectés des erreurs des Millénaires. L'an 256, dans la diſpute qui s'éleva entre le Pape S. Etienne & S. Cyprien à la tête des Africains, touchant le Baptême donné par les Hérétiques, il adreſſa pluſieurs Lettres au premier pour l'engager à uſer de modération envers ceux qui ne penſoient pas comme lui ſur cette matiere. Il confeſſa la Foi l'an 257, devant le Préfet Emilien, qui l'exila en Libye. Rendu à ſon Egliſe l'an 260, il écrivit l'an 261 au Pape Denis pour démentir le reproche qu'on lui faiſoit d'avoir attaqué la Divinité de J. C. en réfutant les erreurs de Sabellius. Non moins oppoſé à Paul de Samoſate qu'à cet Héréſiarque, il adreſſa une Lettre contre ſa doctrine au Concile d'Antioche aſſemblé l'an 264 pour le juger. Denis mourut la même année, le 10 de Septembre. Sa mémoire fut en telle vénération, qu'au rapport de S. Epiphane on dédia une Egliſe à Alexandrie ſous ſon nom. De tous ſes écrits, qui étoient en grand nombre, il ne reſte en entier que ſon Epître canonique à Baſilide.

XV. MAXIME.

264. MAXIME, Prêtre, fut élu pour ſuccéder à S. Denis dont il avoit été le compagnon dans ſon exil. Il mourut la derniere année de Probus, un Dimanche 9 Avril 282. (Pagi, Renaudot, Le Quien.)

XVI. S. THÉONAS.

282. THÉONAS remplaça Maxime. Il gouverna

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

le Siége qu'un peu plus d'un an. Le Pape S. Corneille, & S. Denis Evêque d'Alexandrie, lui écrivirent touchant le ſchiſme de Novatien, pour lequel il ſembloit pencher. On convoqua même un Concile pour le juger. Mais il mourut ſur ces entrefaites l'an 252.

XV. DÉMÉTRIEN.

252. DÉMÉTRIEN ſuccéda à Fabius. Il fit preuve de ſon zele pour l'unité de l'Egliſe dans un Concile qu'il aſſembla contre Novatien, ſuivant le témoignage de S. Denis d'Alexandrie. Sa mort arriva dans la 8e année de ſon Epiſcopat, l'an de J. C. 260.

XVI. PAUL DE SAMOSATE.

260. PAUL, natif de Samoſate ſur l'Euphrate, fut le ſucceſſeur de Démétrien. On lui donne preſque toujours, dit M. de Tillemont, le ſurnom de ſa patrie plutôt que d'Antioche dont il déshonora le Siége par le déréglement de ſes mœurs & par ſa fauſſe doctrine. Il imitoit, ajoute le même Critique, le faſte d'un Grand du ſiecle, & non la ſimplicité d'un Evêque. Il violoit même ouvertement les loix de la pudeur & de la juſtice. Sa doctrine étoit preſque entiérement ſemblable à celle que Sabellius avoit publiée l'an 255. La Reine

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XVII. CASSIEN.	XXII. SYMMAQUE.
XVIII. PUBLIUS.	XXIII. GAIUS II.
XIX. MAXIME I.	XXIV. JULIEN II.
XX. JULIEN I.	XXV. CAPITON.

XXI. CAIUS ou GAIUS I.

Euſebe paſſe en revue ces 9 Evêques ſur l'an 19 d'Antonin, 157 de J. C. & termine l'Epiſcopat du dernier au Conſulat de Maternus & de Bradua, c'eſt-à-dire à l'an 185 de J. C. ſans marquer le tems précis que chacun d'eux a gouverné. Mais S. Epiphane place la mort de Gaius II, qu'il nomme GAIEN, à la 8e année de Vérus, 168 de J. C. Selon cette opinion les 16 années ſuivantes, c'eſt-à-dire l'eſpace écoulé depuis 168 juſqu'en 185, ſont à partager entre ſes deux ſucceſſeurs JULIEN & CAPITON.

XXVI. MAXIME II.	XXXI. DIUS.
XXVII. ANTONIN.	XXXII. GERMANION.
XXVIII. VALENS.	XXXIII. GORDIUS.
XXIX. DOLICHIEN.	NARCISSE *de nouveau.*
XXX. NARCISSE.	

185. MAXIME ſuccéda à Capiton. Il occupa le Siége de Jéruſalem avec les 7 qui lui ſuccéderent de ſuite pendant l'eſpace de 27 ans. Le ſeul de ces Prélats ſur leſquels on ſait quelque détail, eſt NARCISSE. La ſévérité de ſa conduite, dit Euſebe, lui attira la

l'an 251, après que le ſaint Siége eut vaqué plus de ſeize mois. La perſécution de Dece, qui attaquoit ſur-tout les Evêques & n'en vouloit point ſouffrir à Rome, avoit occaſionné cette longue vacance. Gallus, ſucceſſeur de Dece, ayant hérité de ſon averſion contre les Chrétiens, Corneille ſoutint, par ſon exemple & ſes exhortations, les Fideles que ce Prince perſécutoit. Il fortifia les foibles, & releva ceux qui avoient eu le malheur de tomber. Lui-même confeſſa généreuſement J. C. & après avoir été exilé à Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, il ſcella cette confeſſion de ſon ſang le 14 Septembre de l'an 252, n'ayant tenu le ſaint Siége qu'un an, trois mois & dix jours. La perſécution de Gallus ne fut pas le ſeul orage que l'Égliſe de Rome eſſuya ſous le Pontificat de Corneille. Novat, Prêtre d'Afrique, homme ſans mœurs & ſans religion, y excita un dangereux Schiſme par le miniſtere de Novatien, Prêtre de l'Égliſe de Rome, & devint le premier Antipape. Au Schiſme il joignit l'Héréſie, en conteſtant à l'Egliſe le pouvoir de remettre les péchés mortels commis après le Baptême. Il rejetta auſſi les ſecondes noces, & traita d'adulteres les veuves qui ſe remarioient. Ce Schiſme déplorable paſſa de Rome en Afrique & en Orient, où il ſubſiſta long-tems. Une Lettre de S. Euloge atteſte qu'il y avoit encore des Novatiens en Egypte l'an *600*, & même plus tard. S. Cyprien, ami de S. Corneille, n'oublia rien pour éteindre cet incendie dans ſa naiſſance.

XXI. S. LUCE.

252 Luce, élu le 25 Septembre 252 pour ſuccéder à S. Corneille, acquit en même tems la qualité d'Evêque & celle de Confeſſeur, ayant été banni auſſitôt qu'il fût élu; ce qui lui procura une Lettre de S. Cyprien ſur ſa promotion & ſon exil, qui ne fut pas long; car il fut rappellé peu de tems après: mais la mort ſuivit de près ſon retour. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de Mars de l'an 253, après avoir gouverné l'Egliſe de Rome ſeulement cinq mois & quelques jours. Dieu vengea en ce tems-là le ſang innocent de ſes ſerviteurs par une peſte affreuſe, qui s'étendit par-tout l'Empire, & dura douze ans au moins, à différentes repriſes.

XXII. S. ÉTIENNE.

253 Étienne fut élu pour ſuccéder à Luce au mois de Mars 253. Il gouverna l'Egliſe quatre ans & près de ſix mois. L'Empereur Valérien, d'abord favorable aux Chrétiens, ſe tourna ſubitement contre eux au mois de Juillet 257, & commença la perſécution qu'on compte pour la 8e. Elle dura 42 mois, ſuivant S. Denis d'Alexandrie, c'eſt-à-dire juſqu'à la captivité de Valérien. On croit communément qu'elle procura la couronne du martyre à S. Etienne; mais on n'en a pas de preuve certaine. Quoi qu'il en ſoit, il eſt hors de doute qu'il mourut le 2 Août de l'an 257. Son Pontificat eſt mémorable par l'éclat que fit vers l'an 255 la fameuſe diſpute ſur la validité du Baptême des Hérétiques. Etienne ſoutenoit l'affirmative; & S. Cyprien, avec l'Egliſe d'Afrique & celles d'Aſie, tenoit pour la négative. Le premier s'appuyoit ſur la tradition; le ſecond alléguoit des textes de l'Ecriture qu'il croyoit déciſifs en ſa faveur. Etienne avoit la vérité de ſon côté. Mais il outra le zele, s'il eſt vrai, comme le lui reproche l'Evêque S. Firmilien, qu'il retrancha de ſa communion ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment. D'autres penſent qu'il s'en tint là-deſſus aux menaces. Il paroît qu'après la mort d'Etienne la diſpute fut appaiſée par les ſoins charitables de ſon ſucceſſeur. Du moins on ne voit pas que depuis elle ait produit aucune fermentation parmi les Catholiques, quoique long-tems diviſés dans la façon de penſer à cet égard. Mais elle ſervit de prétexte aux Donatiſtes, vers l'an 311, pour rompre l'unité de l'Egliſe; ce qui occaſionna le Concile plénier dont parle S. Auguſtin, où la queſtion fut décidée par un jugement, auquel tous les vrais Fideles ſe ſoumirent.

XXIII. S. SIXTE II, OU XISTE.

257 Sixte, ou Xiste, fut ordonné, comme on croit, le 24 Août 257. Il ne gouverna l'Egliſe que onze mois & quelques jours. Sixte fut une des victimes que le feu de la perſécution de Valérien conſuma. Nous plaçons, avec le P. Pagi, ſon martyre au *6* Août 258. MM. Bianchini & le Beuf le reculent d'une année. L'Egliſe d'Auxerre a des obligations par-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ſaintement l'Egliſe d'Alexandrie pendant l'eſpace de 19 ans commencés. Ce Prélat mourut l'an 16 de l'Ere des Martyrs, (de J. C. 300) le 23 Août, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire.

XVII. S. PIERRE.

300. Pierre fut élu, entre le 23 Août & le 25 Novembre, pour ſuccéder à S. Théonas. L'an 303, il fut mis en priſon avec pluſieurs Evêques, Prêtres, Diacres & Laïques, dans la perſécution de Dioclétien. Mélece, Evêque de Lycople en Thébaïde, ſe prévalut de la captivité de Pierre pour exercer les fonctions épiſcopales dans ſon Dioceſe. Le Prélat & les Compagnons de ſa priſon lui écrivirent en vain pour lui remontrer la témérité de ſon entrepriſe. Son obſtination détermina Pierre à le ſuſpendre de la communion des Fideles par une Lettre adreſſée à ſon Clergé & à ſon peuple. (Saccarelli.) Mélece fut lui-même enveloppé dans la perſécution, & ne s'en tira pas avec honneur. Comme il n'en étoit pas moins arrogant, Pierre le dépoſa l'an 305 ou 306 dans un Concile, après l'avoir convaincu d'apoſtaſie & d'autres crimes. Ce fut alors que

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Zénobie, qui raſſembloit alors à Palmyre, où elle tenoit ſa cour, les hommes célebres par leurs talens & leurs lumieres, y appella Paul dans le deſſein de s'entretenir avec lui des dogmes du Chriſtianiſme. Elle avoit embraſſé la Religion Juive, & la préféroit aux myſteres de la Religion Chrétienne, qu'elle ne pouvoit accorder avec la raiſon. L'Evêque, pour condeſcendre à ſes préjugés, lui propoſa ſur la Trinité une doctrine qui paroiſſoit plus aſſortie à ſon entendement, en diſant que les trois perſonnes dans ce myſtere n'étoient en effet que des attributs différens, loin de former, comme elle s'imaginoit, trois Dieux; & que J. C. n'étoit appellé Fils de Dieu que parce que la Sageſſe divine s'étoit communiquée à lui d'une maniere extraordinaire, quoique dans le fond il ne fût qu'un pur homme. La Reine goûta cette expoſition, mais les Fideles, & ſur-tout les Evêques de Syrie, en furent ſcandaliſés. On aſſembla contre lui l'an 264 à Antioche un Concile,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

haine des méchans, qui, à force de calomnie, l'obligerent à prendre la fuite. Incertain du lieu de ſa retraite, ſon peuple mit à ſa place Dius, dont l'Epiſcopat fut très court. A celui-ci, ajoute-t-il, on ſubſtitua Germanion, qui fut ſuivi de Gordius, pendant le gouvernement duquel Narciſſe ayant reparu, tous les Freres, remplis de joie, l'engagerent à remonter ſur ſon Siége. Narciſſe aſſiſta l'an 196 au Concile de Céſarée, aſſemblé par Théophile, Evêque de Céſarée & Métropolitain de la Paleſtine, touchant la Pâque. Il mourut, ſuivant Euſebe, la 2e année de Caracalla, 212 de J. C., âgé de 116 ans. Ce fut Narciſſe qui, de concert avec Théophile, éleva le célebre Origene au Sacerdoce. (Le Quien.)

XXXIV. ALEXANDRE.

212. Alexandre, Evêque en Cappadoce, fut élu, l'an 212, pour ſuccéder à Narciſſe, qu'il aidoit depuis

ticulieres à S. Sixte, s'il eſt vrai, comme le prétend M. le Beuf avec aſſez de vraiſemblance, que S. Pérégrin, ſon Apôtre, lui fut envoyé par ce Pape.

XIV. S. DENIS.

259 Denis, Prêtre de l'Egliſe de Rome ſous ſaint Etienne, fut placé ſur le ſaint Siége, qui étoit vacant par la mort de S. Sixte depuis près d'un an, le Vendredi 22 Juillet de l'an 259. Le Pontificat de S. Denis, qui comprend tout le regne de Gallien & la plus grande partie de celui de Claude II, a duré 10 ans, 5 mois & 4 jours. Il mourut le 26 Décembre 269. Le fragment, qui nous reſte des écrits de S. Denis, juſtifie le jugement avantageux qu'Euſebe porte de l'érudition de ce Pape.

XXV. S. FÉLIX I.

269 Félix I ſuccéda à S. Denis, & fut ordonné le 28 ou le 29 Décembre de l'an 269. Il gouverna l'Egliſe de Rome cinq ans, étant mort, ſelon les apparences, le 22 Décembre de l'an 274. Félix eſt qualifié Martyr par le Concile d'Epheſe & par S. Cyrille : qualité qu'il a acquiſe comme pluſieurs de ſes prédéceſſeurs, ſelon le langage du tems, ou par la priſon, ou en ſouffrant beaucoup pour Jesus-Chriſt; mais non toutefois par une mort violente. L'Egliſe fut agitée ſous ſon Pontificat en 273 & 274, par la perſécution d'Aurélien, qui fit pluſieurs Martyrs, & cauſa une grande frayeur. C'eſt la 9e perſécution.

XXVI. S. EUTICHIEN.

275 Eutichien, ſucceſſeur de S. Félix, fut ordonné le 5 ou le 6 Janvier de l'an 275. Après avoir gouverné l'Egliſe de Rome huit ans, onze mois & quelques jours, il mourut le 7 ou le 8 de Décembre, de l'an 283. C'eſt ſous le Pontificat de S. Eutichien que le Démon oppoſa à l'Egliſe l'Héréſie des Manichéens, auſſi infâme que ridicule, & la plus fameuſe de toutes celles qui ſe ſont élevées dans les trois premiers ſiécles. Le chef de cette ſecte fut un eſclave Perſan, qui changea ſon nom de *Cubrique* en celui de Manès, ou Manichée. Ayant été mis en priſon, à cauſe de la mort du fils de Varanane, Roi de Perſe, qu'il avoit promis de guérir, il s'échappa, vint du côté de la Méſopotamie, vers l'an 277, & y débita ſes erreurs. Mais étant retourné en Perſe, il fut pris & amené au Roi; qui le condamna à être écorché vif avec des roſeaux; ce qui fut exécuté vers le mois de Mars de l'an 278.

XXVII. S. CAIUS.

283 Caius, né à Salone en Dalmatie, fils de Gaius, ou de Concordius, de la race de Dioclétien, fut placé ſur le Siége de Rome le Lundi 17 Décembre, de l'an 283; il le tint 12 ans, 4 mois, 7 jours, & mourut le 22 Avril, de l'an 296. (D. Couſtant.)

XXVIII. S. MARCELLIN.

296 Marcellin, Romain de naiſſance, fils de Project, fut élu pour ſuccéder à Caius, & ordonné le Mardi 30 Juin de l'an 296. Il tint le Siége de Rome 8 ans, 3 mois & 24 jours, juſqu'au 24 Octobre de l'an 304, qui eſt le jour de ſa mort; quoique la plupart des Martyrologes la mettent au 26 Avril. L'Egliſe fut cruellement perſécutée ſous le Pontificat de Marcellin. Maximien Galere commença par ſa maiſon & par ſes armées, l'an 298; puis il pouſſa Dioclétien à cette ſanglante perſécution, qui eſt la 10e de l'Egliſe : elle s'ouvrit à Nicomédie le 23 Février de l'an 303. On y abattit l'Egliſe ce jour-là; & le lendemain on publia un Edit qui ordonnoit de démolir toutes les Egliſes & de brûler tous les Livres ſaints. Dès les premiers jours de l'année ſuivante (304), on rendit, contre tous les Chrétiens en général, un autre Edit qui produiſit un carnage épouvantable. Les Donatiſtes, en haine du Siége de Rome, ont accuſé Marcellin d'avoir ſuccombé dans cette perſécution & d'avoir ſacrifié aux Idoles. Mais cette inculpation eſt une calomnie dont S. Auguſtin le lave dans ſon Ouvrage contre Pétilien. Les Actes du Concile de Sinueſſe, qui la contiennent, n'ont été fabriqués que long-tems après. Il eſt étonnant qu'une pareille fable ſoit encore conſervée dans le Breviaire Romain. Après la mort de Marcellin, le Siége de Rome vaqua juſqu'à l'an 308.

XXIX. S. MARCEL.

308 Marcel, Romain de naiſſance, fut élevé ſur

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

commença le ſchiſme de Mélece, qui dura environ 150 ans, & cauſa de grands ravages dans l'Egypte. Pluſieurs de ceux qui étoient tombés dans la perſécution s'étant adreſſés à Pierre, il publia l'an 306 une Lettre canonique touchant la maniere dont on devoit ſe conduire envers eux ſuivant les diverſes circonſtances de leur chûte. Mélece à qui un reſte de pudeur auroit dû impoſer ſilence, oſa taxer de relâchement les regles établies dans cette Lettre, & il trouva des partiſans. La perſécution, qui ſe renouvella l'an 311, ſuſpendit la querelle. Le Céſar Maximin Daia étant à Alexandrie, condamna à mort ſans formalité Pierre & trois de ſes Prêtres qui furent décapités le 29 du mois Athyr, c'eſt-à-dire le 25 Novembre de la même année.

XVIII. S. ACHILLAS.

311. Achillas, ordonné Prêtre & mis par S. Pierre a la tête de l'Ecole d'Alexandrie, le remplaça vers la fin de l'an 311 dans le Siége de cette Egliſe. La prudence n'étoit pas éminente en lui. L'an 312, il reçut à la Communion Eccléſiaſtique le Diacre Arius, que ſon prédéceſ-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

d'où il ſe tira en niant l'héréſie qu'on lui imputoit. Fier du ſuccès de ſa mauvaiſe foi, il continua de débiter ſes faux dogmes, & le fit avec moins de circonſpection. On le cita l'an 269 ou 270 à un nouveau Concile dans la même Ville. Il y fut convaincu non ſeulement d'erreur dans la Foi, mais encore de déréglement dans les mœurs, & en conſéquence dépoſé. Il perſiſta dans ſon héréſie, & ſe maintint ſur ſon Siége par la protection de la Reine de Palmyre. Mais après la défaite de cette Princeſſe, il fut chaſſé vers la fin de l'an 270, par ordre de l'Empereur Aurélien, à la demande des Evêques qui l'avoient dépoſé.

XVII. DOMNUS I.

270. Domnus, après l'expulſion de Paul fut mis à ſa place. Il gouverna deux ans l'Egliſe d'Antioche, & mourut l'an 273, le 2 Janvier. (Bolland. Le Quien.)

XVIII. TIMÉE.

273. Timée ſuccéda à Domnus. Il

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

quelques années à ſoutenir le poids de l'Epiſcopat dans ſa vieilleſſe. L'an 249, arrêté dans la perſécution de Déce, il rendit un glorieux témoignage à la Foi devant le Gouverneur de Céſarée, & fut enſuite jetté dans une priſon obſcure où il expira. L'Egliſe Grecque honore le 16 Mai & le 22 Décembre ſa mémoire; l'Egliſe Latine le 18 Mars. (Bollandus.)

XXXV. MAZABANE.

250. Mazabane fut élevé l'an 250 ſur le Siége de Jéruſalem, qu'il tint, ſuivant S. Jérôme, juſqu'à la 13e année de Gallien, 266 de J. C. (Le Quien.)

XXXVI. HYMÉNÉE.

266. Hyménée remplaça l'Evêque Mazabane ſur le Siége de Jéruſalem. Il ſe rendit recommandable par ſes vertus & par ſon zéle pour la ſaine doctrine. Il aſſiſta aux deux Conciles

le Siége de Rome, après une vacance de 3 ans, 6 mois & 25 jours. La conformité du nom de Marcel avec celui de ſon prédéceſſeur a fait quelquefois confondre l'un avec l'autre, comme ſi ce n'étoit qu'un même Pape; enſorte qu'Euſebe & S. Jérôme ne parlent que de Marcellin; mais on s'eſt mépris: Marcel & Marcellin ſont deux Papes differens. Parmi pluſieurs preuves très certaines, nous avons l'Epitaphe que S. Damaſe a faite de Marcel, qui ne permet pas d'en douter, & qui eſt en même tems un glorieux témoignage de ſon zéle pour les regles de la Pénitence.

Veridicus rector, lapſis quia crimina flere
Prædixit miſeris, fuit omnibus hoſtis amarus.
Hinc furor, hinc odium ſequitur, diſcordia, lites,
Seditio, cædes, ſolvuntur fœdera pacis.
Crimen ob alterius Chriſtum qui in pace negavit,
Finibus expulſus patriæ eſt feritate tyranni.
Hæc breviter Damaſus voluit comperta referre,
Marcelli ut populus meritum cognoſcere poſſet.

Marcel a tenu le Siége de Rome depuis le 19 Mai, de l'an 308, jour de ſon ordination, juſqu'au 16 de Janvier, de l'an 310, date de ſa mort. (Tillemont.)

XXX. S. EUSEBE.

310 Eusebe, ſucceſſeur de Marcel, n'a fait que paroître ſur le Siége de Rome, l'ayant ſeulement tenu 4 mois & 6 jours, depuis le 20 Mai, de l'an 310, juſqu'au 26 Septembre ſuivant. Ce S. Pape mourut en Sicile, où il avoit été vraiſemblablement exilé pour la Foi; mais ſon corps fut rapporté à Rome. (D. Couſtant, Manſi.)

XXXI. S. MILTIADE, ou MELCHIADE.

311 Miltiade fut donné pour ſucceſſeur à Euſebe le 2 Juillet de l'an 311, après une vacance de plus de 9 mois, dont on ignore la raiſon. Il eſt mort le 10 ou le 11 de Janvier, de l'an 314, ayant ſeulement tenu le ſaint Siége 2 ans, 6 mois & 9 jours. Ce fut ſous le Pontificat de Miltiade que l'Égliſe Romaine vit le changement le plus agréable qu'elle eût pu deſirer, par la converſion de Conſtantin & ſa victoire ſur Maxence. Ce double événement délivra l'Egliſe du joug de la perſécution des Païens. Trois ſiécles entiers avoient ſuffi, & ſur-tout les dix années de la derniere perſécution, pour faire voir que la Religion Chrétienne eſt l'ouvrage de Dieu; & qu'étant appuyée ſur lui ſeul, elle eſt invincible à tous les efforts des hommes. Il étoit tems qu'après avoir couronné les Martyrs, Dieu convertît auſſi les Empereurs, qu'il fît voir que ſa volonté eſt que tous les hommes ſoient ſauvés, & qu'il accomplît la promeſſe qu'il avoit faite par la bouche d'Iſaïe, c. 49, v. 22 & 23. *Je m'en vais étendre ma main vers les nations, & j'éleverai mon étendard devant tous les peuples.... les Rois ſeront vos nourriciers, & les Reines vos nourrices; ils vous adoreront en baiſſant le viſage contre terre.*

XXXII. S. SILVESTRE.

314 Silvestre, Prêtre de l'Egliſe de Rome, ſa patrie, fut donné pour ſucceſſeur à Miltiade le 31 Janvier de l'an 314. Il tint le ſaint Siége 21 ans & 11 mois, juſqu'au 31 Décembre de l'an 335, qui fut le terme de ſes jours. Au commencement de ſon Pontificat il envoya deux Légats au Concile d'Arles, convoqué pour mettre fin au Schiſme des Donatiſtes. Les Peres de cette Aſſemblée lui adreſſerent les Canons qu'ils y avoient faits, par une Lettre Synodale, où ils témoignoient leur regret de ce qu'ils n'avoient pu l'avoir à leur tête. La paix que Conſtantin avoit procurée à l'Egliſe, fut troublée par l'Arianiſme qu'on vit éclater vers l'an 319. Pour abattre d'un ſeul coup cette dangereuſe Héréſie, l'Egliſe univerſelle s'aſſembla pour la premiere fois en corps l'an 325 à Ni-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ſeur en avoit retranché pour ſon attachement au Schiſme de Mélece, il l'éleva même enſuite à la Prêtriſe. Achillas mourut vers le 13 Juin de la même année. (Tillemont, Pagi, Renaudot, Le Quien.)

XIX. S. ALEXANDRE.

312. Alexandre fut ſubſtitué à S. Achillas. Son adminiſtration, dans le commencement, fut troublée par les mouvemens des Méletiens. L'an 321, il excommunia de nouveau le Prêtre Arius qui commença cette année à publier ſon héréſie contre la Divinité de Jesus-Chriſt. (*Voy. la Chr. des Conciles.*) L'an 325, il aſſiſta, avec ſon Diacre Athanaſe, au Concile de Nicée. Il mourut l'an 326, le 22 de Pharmuti, un Lundi 17 Avril, ſuivant Renaudot, Pagi, Tillemont & Montfaucon. Les Bollandiſtes mettent cet événement à la fin de 325 ou au commencement de 326; & le P. Manſi le retarde juſqu'en 328. Le fameux Mélece finit ſes jours vers le même tems, laiſſant un Traité de l'Euchariſtie, que M. Renaudot a fait imprimer dans ſon Recueil d'ouvrages anciens ſur la même matiere.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

mourut, ſuivant Euſebe, la 4e année de Probus, c'eſt-à-dire l'an de J. C. 280. (Bolland.)

XIX. CYRILLE.

280. Cyrille, après la mort de Timée, remplit le Siége d'Antioche juſqu'à l'an 300; époque de ſa mort. (Bolland. T. IV. Jul. p. 28.)

XX. TYRAN.

300. Tyran fut le ſucceſſeur de Cyrille. La perſécution de Dioclétien, dont l'effort ſe fit ſentir particuliérement à Antioche, rendit ſon Epiſcopat fort orageux. Sans abandonner ſon peuple, il fut obligé de ſe tenir preſque toujours caché. Il mourut, ſuivant les uns, en 313, ſelon les autres, en 316. Nous préférons le premier ſentiment, pour les raiſons qu'on verra dans un moment.

XXI. S. VITAL.

313. Vital, ſuivant S. Jérôme, fut placé ſur le Siége d'Antioche lorſque la paix des Egliſes commençoit à prendre conſiſtance, c'eſt-à-dire après la mort de l'Empereur Maximin arrivée en 313. Son nom ſe trouve parmi les ſouſcriptions des Conciles d'Ancyre & de Néocéſarée, célébrés l'un & l'autre l'an 314. Il fit rétablir l'Egliſe de la Palée, ou de la vieille ville d'Antioche, qui avoit été détruite pendant la perſécution. Nicéphore & Théophane lui donnent environ 6 ans d'Epiſcopat, c'eſt-à-dire qu'il mourut vers l'an 319.

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

tenus contre Paul de Samoſate, Evêque d'Antioche. On croit qu'il tint le Siége juſqu'à la 14e année de Dioclétien, 298 de J. C. (Le Quien.)

XXXVII. ZABDAS.

298. Zabdas, nommé par S. Epiphane Bazas, fut le ſucceſſeur d'Hyménée, & gouverna l'Egliſe de Jéruſalem juſqu'à la 18 année de Dioclétien, 302 de J. C. L'Egliſe honore ſa mémoire le 19 Février. (Bolland. Le Quien.)

XXXVIII. HERMON.

302. Hermon ſuccéda à Zabdas. Eutychius lui donne, ainſi que Nicéphore & Théophane, 9 ans d'Epiſcopat; d'où M. de Tillemont conclut qu'il mourut l'an 311. On pourroit cependant prolonger la durée de ſon gouvernement juſqu'en 312, attendu que la Chronique d'Euſebe met en l'année ſuivante la promotion de ſon ſucceſſeur. Les Ménées des Grecs célebrent ſa mémoire le 7 Mars, & lui attribuent la gloire d'avoir envoyé pluſieurs Evêques en miſſion parmi les nations barbares, & ſur-tout dans la Scythie du Mont-Taurus.

cée. Silveſtre, retenu par ſon grand âge, fut repréſenté par deux de ſes Prêtres dans ce Concile, auquel ils préſiderent avec Oſius, Evêque de Cordoue. Le triomphe qu'y remporta la vérité, n'empêcha pas néanmoins l'erreur de faire de nouveaux progrès, & de ſe répandre ſucceſſivement dans toutes les parties de l'univers connu. La fureur l'accompagna par-tout où elle domina, & l'Arianiſme, ſous les Princes qui le protégerent, fit un grand nombre de Martyrs; mais beaucoup plus encore d'Apoſtats. Les vertus de Silveſtre, & ſur-tout le grand zéle qu'il montra en toute occaſion pour la pureté de la Foi, le firent canoniſer par la voix publique. Symmaque, l'un de ſes ſucceſſeurs au 6e ſiécle, lui dédia une Egliſe, où Serge II, qui vint enſuite, transféra ſon corps, qu'il fit placer ſous le grand Autel.

XXXIII. S. MARC.

336 Marc fut placé, le Dimanche 18 Janvier de l'an 336, ſur le Siége de Rome, qu'il ne remplit que 8 mois & 21 jours, étant mort le 7 Octobre de la même année. Il fut enterré dans le Cimetiere, qui porta depuis ſon nom, & qu'on nommoit alors de Sainte Balbine, originairement appellé de Prétextat, peu éloigné de celui de Calliſte, ſitué près de la voie Appienne.

XXXIV. S. JULE.

337 Jule, Romain de naiſſance, fut élu le Dimanche 6 Février (& non pas le 18 Janvier) de l'an 337, pour remplir le Siége de Rome, vacant depuis quatre mois par la mort de Marc. Il gouverna glorieuſement cette Egliſe pendant 15 ans, 2 mois & 6 jours, juſqu'au 12 Avril de l'an 352, qui eſt le jour de ſa mort, & celui de ſa Fête. Son nom eſt célebre dans les Faſtes de l'Egliſe par la généroſité avec laquelle il embraſſa la cauſe de S. Athanaſe, ou plutôt la cauſe de l'Egliſe contre les Ariens. Cet illuſtre perſécuté s'étant réfugié auprès de lui pour ſe ſouſtraire à la fureur de ſes ennemis, Jule le reçut avec les marques de la plus tendre affection. Déja prévenu de ſon innocence & de l'injuſtice de ceux qui l'avoient condamné, il s'en convainquit de plus en plus dans les entretiens qu'il eut avec lui. Nous avons ſur ce ſujet une excellente Lettre de lui, ou de ſon Concile, écrite l'an 342, aux Euſébiens, dans laquelle on voit la vérité défendue avec une vigueur digne du Chef des Evêques. On peut dire ſans flat-

CHRONOLOGIE HISTOR. DES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Conſtantinople, appellée Byſance avant que Conſtantin le Grand en eût fait la Capitale de l'Empire, eut pour premier Evêque Philadelphe ſous l'Empire de Sévere & de Caracalla, c'eſt-à-dire au commencement du troiſieme ſiecle. Ce Prélat & ſes ſucceſſeurs n'eurent aucune prérogative au-deſſus des autres Evêques; ils furent même ſoumis au Métropolitain d'Héraclée en Thrace, tant que Byſance demeura dans le rang des Villes ordinaires. Mais lorſqu'elle eut acquis le titre de nouvelle Rome, ſes Evêques commencerent à jouir d'une conſidération particuliere, qui, s'étant accrue inſenſiblement, leur fit décerner au premier Concile général de Conſtantinople le ſecond rang après celui de Rome, ſans toutefois leur attribuer aucune Juriſdiction ſur d'autres Egliſes. On voit néanmoins que S. Chryſoſtome prenoit ſoin de celles d'Aſie & de Thrace, qu'il y ordonnoit des Evêques, & qu'il y exerçoit une ſorte de droit précaire qu'on nomme de *prévention;* en quoi il fut imité par ſes ſucceſſeurs Atticus & Flavien. Les choſes ſubſiſterent en cet état juſqu'au Concile de Calcédoine, où l'Evêque de Conſtantinople obtint l'autorité patriarchale ſur ces Egliſes, ſur celles du Pont & des Nations barbares : autorité dans laquelle il ſe maintint malgré la réclamation du Pape S. Léon, l'oppoſition de l'Evêque d'Epheſe, & le Reſcrit de l'Empereur Marcien, pour conſerver à chaque Egliſe ſes anciennes prérogatives. Les Evêques de Conſtantinople obtinrent par la ſuite, uſurperent ou entreprirent de s'attribuer d'autres privileges que nous ferons connoître dans le cours de cet article.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

I. PHILADELPHE. II. EUGENE. III. RUFIN. IV. MÉTROPHANE.

Ces quatre premiers Evêques de Byſance ſont aſſez peu connus. Philadelphe, comme on l'a dit, vivoit au commencement du IIIe ſiecle. On donne la 3e année de Gordien, c'eſt-à-dire l'an 240 de J. C. pour la premiere de l'Epiſcopat d'Eugene, qui fut, dit-on, de 25 ans. Rufin, qui lui ſuccéda l'an 265, tint le Siége 9 ans. S'il n'y eut point de vacance après lui, il faut donner 42 ans de gouvernement à Métrophane qui le remplaça; car celui-ci mourut en 316 ou 317.

V. ALEXANDRE.

317. Alexandre fut le ſucceſſeur de Métrophane dans le Siége de Byſance. L'an 322, S. Alexandre d'Alexandrie lui écrivit pour lui faire part de la condamnation qu'il avoit prononcée l'année précédente contre l'Héréſiarque Arius. Cette Lettre le mit en garde contre l'héréſie naiſſante & ſon Auteur. L'an 325, il aſſiſta au Concile de Nicée, dont il fit publier à ſon retour les Actes dans les Isles Cyclades. Il en conſerva précieuſement la doctrine, & la défendit en toute occaſion ſans déguiſement ni reſpect humain. Sa fermeté parut avec éclat l'an 336, lorſque l'Empereur Conſtantin ayant fait venir à CP. Arius, à la ſollicitation des Euſébiens, voulut l'engager à le recevoir dans ſon Egliſe. Alexandre s'y oppoſa fortement ſans être effrayé des menaces qu'on lui fit. Arius voulant ſurmonter la réſiſtance du S. Prélat, éprouva la main de Dieu qui l'arrêta. Il mourut ſubitement dans un lieu public d'aiſance un Samedi au ſoir, la veille du jour que ſes partiſans avoient deſtiné pour

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XX. S. ATHANASE.

326 ou 328. Athanase, Diacre d'Alexandrie, déſigné par S. Alexandre pour ſon ſucceſſeur, fut ordonné le 27 Décembre, malgré les efforts qu'il avoit faits pour s'enfuir. Devenu odieux aux Ariens dès le Concile de Nicée, où il avoit combattu leur Chef, ils ne ceſſerent de le perſécuter durant ſon Epiſcopat, comme il ne ceſſa de les réfuter de vive voix & par écrit. L'an 335, ſur leurs calomnies, il eſt relégué à Tréves par l'Empereur Conſtantin. Rappellé l'an 338, après la mort de ce Prince, il eſt dépoſé l'année ſuivante dans un Conciliabule d'Antioche, où l'on ordonne à ſa place Piſtus, Prêtre de la Maréote. Il part ſur la fin de cette même année pour Rome, où il fit un ſéjour de 18 mois ou environ, mais non continus. De retour dans ſon Egliſe, il eſt de nouveau dépoſé l'an 341 par les Ariens, qui ordonnent à ſa place Grégoire de Cappadoce. L'an 349, ſuivant Tillemont, 346, ſelon Manſi, il eſt rétabli par les ſoins de l'Empereur Conſtant, après la mort de Grégoire, maſſacré cette année par le peuple d'Alexandrie. L'an 355, le 19 Février, il eſt encore obligé de fuir pour échapper aux recherches du Duc Syrien. George de Cappadoce, élu par les Ariens l'an 354 pour le remplacer, arrive à Alexandrie le 24 Février 355. Il eſt mis à mort le 24 Décembre 361. Délivré de ce rival, Athanaſe rentre dans ſon Egliſe au mois de Février 362. Mais la faction Arienne lui oppoſe preſque auſſitôt un nouvel antagoniſte dans la perſonne de Lucius. Cet uſurpateur, appuyé de la protection de l'Empereur Julien, oblige Athanaſe à s'enfuir au mois d'Octobre, & à ſe tenir caché pendant tout le regne de ce Prince. Il reparoît au mois de Février 364, ſous le regne de Jovien, qui ordonne qu'il reprenne ſon Siége, & que Lucius en ſoit

terie, avec M. de Tillemont, que c'eſt un des plus beaux monumens de l'antiquité. Jule, par le droit de ſon Siége, comme le dit Sozomene, rétablit non-ſeulement Athanaſe, mais tous les Evêques attachés à ſa cauſe dans les Egliſes dont les Euſébiens les avoient dépouillés. *Cum, propter ſedis Romanæ dignitatem, omnium cura ad ipſum ſpectaret, ſuam cuique Eccleſiam reſtituit.* (Voy. le Concile Romain de l'an 342.) Une autre Lettre de Jule, qui ne le cede gueres à la précédente, eſt celle qu'il écrivit, lors du départ de ſaint Athanaſe, à l'Egliſe d'Alexandrie, pour la féliciter ſur le retour de ſon Paſteur. Ce Pape ordonna, ſuivant Anaſtaſe le Bibliothécaire, que tous les Actes eccléſiaſtiques ſeroient dreſſés par le Primicier des Notaires.

XXXV. S. LIBERE.

352 Libere, Romain, ſucceſſeur de Jule, fut placé ſur le Siége de Rome le 22 Mai de l'an 352. *Il ſe ſignala*, dit M. de Tillemont, *par des actions ſi différentes, tantôt de foibleſſe, tantôt de courage, qu'il n'eſt pas aiſé de ſavoir quel jugement on en doit porter.* Rien effectivement de plus grand, de plus héroïque, que la fermeté avec laquelle il réſiſta l'an 355 à l'Empereur Conſtance, qui, l'ayant fait venir à Milan, le preſſoit de ſouſcrire à la condamnation de S. Athanaſe. La menace de l'exil ne l'intimida point. « J'ai déjà dit adieu, répondit-il, à mes Freres qui » ſont à Rome; les Loix de l'Egliſe me ſont plus cheres » que le ſéjour de cette ville». *Fratribus meis qui ſunt Romæ jam valedixi. Potiores mihi ſunt leges eccleſiaſticæ quàm domicilium Romæ.* Mais il ne ſoutint pas juſqu'au bout ce beau perſonnage; & rien de plus triſte, ni de plus déplorable, que ce qu'il fit l'an 357, ou au commencement de 358, pour obtenir ſon rappel de Bérée, où il étoit en exil. Il revint à Rome en 358, avec la honte d'avoir ſigné la premiere Formule de Sirmich & embraſſé la Communion des Ariens. Néanmoins la chûte de Libere, dont il ſe releva en rejettant le Concile de Rimini l'an 359, n'empêche pas que ſa mémoire ne ſoit en vénération dans l'Egliſe. S. Ambroiſe, S. Baſile, & d'autres en parlent avec éloge, & le qualifient de bienheureux. Libere eſt mort le 24 Septembre de l'an 366, après avoir tenu le Siége de Rome 14 ans, 4 mois & 2 jours.

FÉLIX II.

355 Après que Libere fut parti pour ſon exil, le Clergé de Rome fut contraint d'élire à ſa place le Diacre Félix, à quoi Libere lui-même, ſuivant le Livre Pontifical, donna ſon conſentement. Mais le peuple déſapprouva hautement cette élection. Quelques uns prétendent que Félix ne fut élu que comme Vicaire ou Coadjuteur de Libere, pour tenir le S. Siége durant ſon abſence ſeulement. Quoi qu'il en ſoit, le Sénat le chaſſa dès que Libere fut de retour. Félix alors ſe retira dans ſon domaine à la campagne, où il vécut juſqu'au 22 Novembre 365, époque de ſa mort. Il eſt qualifié Saint & Martyr dans quelques Martyrologes. Bellarmin & Baronius ont pris ſa déſenſe. Le dernier raconte qu'en 1582, comme on agitoit ſa cauſe à Rome, ſavoir ſi on le mettroit au nombre des Antipapes ou non, ſon ſépulcre fut decouvert dans l'Egliſe de S. Côme & de S. Damien le 4 Août, jour conſacré à ſa mémoire, avec cette inſcription: *Corpus S. Felicis Papæ, & Martyris qui damnavit Conſtantium.* Mais pluſieurs, dit Sandinus, regarderent cette inſcription comme fort douteuſe, avec d'autant plus de raiſon, que

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XXII. S. PHILOGONE.

319 ou environ. Philogone, ſucceſſeur de Vital, fut tiré du Barreau pour être mis à la tête de l'Egliſe d'Antioche, & paſſa tout-à-coup, dit S. Chryſoſtome, du Tribunal des Magiſtrats ſéculiers à celui des Princes de l'Egliſe. Il fit paroître beaucoup de fermeté pendant la perſécution de Licinius. Il acheva la reconſtruction de l'Egliſe de la Palée. S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, après avoir chaſſé Arius de ſon Egliſe, lui envoya la ſentence qu'il avoit prononcée contre cet Héréſiarque, comme à un défenſeur des dogmes apoſtoliques. S. Philogone la confirma, & prit hautement la défenſe de la Foi orthodoxe touchant la divinité du Verbe. M. de Tillemont place ſa mort au 20 Décembre de l'an 323; les Bollandiſtes la mettent en 322.

XXIII. PAULIN I.

322 ou 323. Paulin, natif d'Antioche, étoit Evêque de Tyr lorſque S. Philogone mourut. Le peuple d'Antioche alors le revendiqua, dit Euſebe, comme un bien qui lui étoit propre, & le mit ſur le Siége que la mort du Saint laiſſoit vacant. Mais il le tint fort peu de tems, étant mort l'an 324, ou dans le commencement de l'année ſuivante.

XXIV. S. EUSTATHE.

324 ou 325. Eustathe, né à Side en Pamphilie, fut transféré du Siége de Berée en Syrie, qu'il occupa d'abord, ſur celui d'Antioche. Cette translation ſe fit à la demande du peuple & du Clergé d'Antioche. Elle fut approuvée par le Concile de Nicée, où le Prélat ſe trouva, & où il eut l'honneur de haranguer l'Empereur Conſtantin. Le zéle qu'il fit paroître dans cette Aſſemblée contre Arius lui attira la haine des Sectateurs de cet Héréſiarque. L'an 331, Euſebe de Nicomédie & Euſebe de Céſarée, le firent dépoſer dans un Concile tenu à Antioche même ſur une fauſſe accuſation dont ils étoient les auteurs. L'Empereur Conſtantin, dont ils ſurprirent la religion, le relégua enſuite à Philippes en Macédoine. L'année & le lieu de ſa mort ſont incertains. M. de Tillemont place cet événement vers l'an 337; mais Socrate & Sozomene atteſtent qu'Evagre fut ordonné l'an 370 Evêque de Conſtantinople par Euſtathe,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XXXIX. MACAIRE.

313. Macaire fut élevé l'an 313 ſur le Siége de Jéruſalem. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, connoiſſant ſon zéle pour la pureté de la Foi, lui écrivit contre Arius, qu'il avoit pour la ſeconde fois condamné. L'an 325, il aſſiſta au Concile de Nicée, aſſemblé contre cet Héréſiarque. Le Siége de Jéruſalem fut déclaré Apoſtolique dans cette aſſemblée, & la primauté accordée à ſon Evêque ſur tous ſes Comprovinciaux, ſans préjudice néanmoins des droits du Métropolitain. Macaire concourut à la découverte qu'on fit l'an 326 ou 327 des inſtrumens de la Paſſion du Sauveur, & fit l'épreuve de la vraie Croix ſur des malades qu'elle guérit. M. de Tillemont conjecture qu'il vécut juſqu'en 331. L'Egliſe Romaine honore ſa mémoire le 10 Mars.

XL. MAXIME III.

331. Maxime, ſuivant S. Jérôme & Sozomene, ſuccéda immédiatement à Macaire dont il avoit été Coadjuteur. Il étoit un des Confeſſeurs que l'Empereur Maximien avoit condamnés aux mines, après leur avoir fait crever l'œil droit & brûler le jarret gauche. Macaire l'avoit d'abord ordonné pour l'Evêché de Dioſpolis; mais à la priere du peuple de Jéruſalem, il le retint pour l'aider dans ſes fonctions, & donna un autre Evêque aux Dioſpolitains. L'an 335, s'étant trouvé au Concile de Tyr aſſemblé contre S. Athanaſe, il en ſortit par le conſeil de S. Paphnuce, Evêque de Thmuis, voyant que la faction Arienne y dominoit. Mais la même année il eut la foibleſſe, à ce qu'il paroît, de ſouſcrire à la condamnation du S. Evêque d'Alexandrie au Concile de Jéruſalem. Il répara cette faute l'an 349 dans un autre Concile tenu au même lieu: non ſeulement il y reçut ſolemnellement à la communion S. Athanaſe qui étoit préſent, mais il écrivit une Lettre ſynodale en ſa faveur. Socrate & Sozomene diſent qu'il fut dépoſé la même année par Acace, Evêque de Céſarée, & envoyé en exil, où il mourut. Mais le ſilence de S. Jérôme ſur ce double événement, & les circonſtances où on le place, ſemblent en prouver la fauſſeté. (*Voyez la nouvelle Edition de S. Cyrille de Jéruſalem*, Préf. p. XVIII *& ſeqq.*) La mort de Maxime arriva ſur la fin de 349, ou au commencement de l'année ſuivante.

Fauſtin & Marcellin, auteurs contemporains, ne donnent point à Félix la qualité de Martyr, & qu'aucun ancien ne rapporte qu'il ait condamné Conſtance.

XXXVI. S. DAMASE.

366 Damase, Romain de naiſſance, mais originaire d'Eſpagne, dont le pere, nommé Antoine, entra dans le Clergé, & devint Prêtre de l'Egliſe de S. Laurent de Rome, fut élu après la mort de Libere, pour remplir le ſaint Siége, qu'il tint 18 ans & environ 2 mois, juſqu'au 10 ou 11 Décembre de l'an 384. Le P. Pagi met l'ordination de Damaſe au premier Octobre de l'an 366, & ſa mort au 10 Décembre 384. Il eut un fâcheux antagoniſte dans la perſonne d'Urſin, ou Urſicin, que l'ambition porta à ſe faire ordonner Evêque de Rome peu de jours après l'ordination de Damaſe, faite par Paul, Evêque de Tivoli. Un parti conſidérable appuya cet Antipape, & en vint pluſieurs fois aux mains avec celui de Damaſe. Urſin, banni de Rome l'an 366 par le Préfet, trouva moyen d'y rentrer le 15 Septembre de l'an 367; mais il en fut de nouveau chaſſé le 15 Novembre ſuivant, & relégué dans les Gaules. Son éloignement ne rétablit pas néanmoins entiérement la paix. Damaſe eut beaucoup à ſouffrir des Schiſmatiques, qui attaquerent ſa réputation par des calomnies; mais il fut pleinement juſtifié, & demeura toujours poſſeſſeur du Pontificat. S. Jérôme, qui vint à Rome avec S. Epiphane & Paulin, Evêque d'Antioche, ſur la fin de l'an 382, fut étroitement lié avec S. Damaſe, & lui ſervit de Secrétaire. Les écrits de ce Pape en vers & en proſe annoncent un eſprit des plus polis & des plus cultivés de ſon tems. Il employa le talent qu'il avoit pour la poéſie à décorer d'épitaphes les tombeaux de pluſieurs Martyrs. L'Egliſe de S. Laurent, qu'il avoit deſſervie après ſon pere, fut réparée par ſes ſoins. Elle s'appelle encore aujourd'hui *S. Lorenzo in Damaſo.* Dans les catacombes voiſines de la voie Ardéatine, on découvrit en 1736 ſon tombeau avec ceux de ſa mere & de ſa ſœur, dont Marengoni a donné la deſcription. (*Comment. ad Chron. R.* PP.) Sur ce qu'il fit contre l'Hérétique Appollinaire; voyez les Conciles de Rome, tenus en 374 & 377.

C'eſt à ce Pape qu'on doit attribuer la premiere inſtitution des Vicaires du S. Siége dans les Provinces éloignées de Rome. Les Lettres par leſquelles il chargea de cette commiſſion Aſcholius, Evêque de Theſſalonique, n'exiſtent plus; mais D. Couſtant (T. I. *Decret.* p. 534.) prouve qu'elles furent expédiées avant l'an 380. Les Provinces ſur leſquelles s'étendoit ce Vicariat, ſont marquées dans la Lettre d'Innocent I de l'an 412 à Rufus, un des ſucceſſeurs d'Aſcholius, & formoient ce qu'on appelloit l'Illyrie orientale, compoſée de la Gréce & de la Dace, que Gratien avoit cédée à Théodoſe. L'Evêque de Theſſalonique, en vertu des pouvoirs qu'il tenoit du S. Siége, étoit comme le chef de tous les Evêques de ſon Vicariat, *inter ipſos Primates primus.* Son autorité conſiſtoit, 1°. en ce que toutes les affaires qui devoient être portées à Rome, ne pouvoient plus y être traduites que de ſon conſentement: *quidquid eos ad nos neceſſe fuerit mittere, non ſine tuo poſtulent arbitratu;* 2°. en ce qu'il termineroit lui-même ces affaires, ou les renverroit, s'il le jugeoit à propos, au S. Siége, en y joignant ſon avis: *aut per tuam experientiam quidquid illud eſt finiatur, aut tuo conſilio ad nos uſque perveniendum eſſe mandamus;* 3°. en ce que pour l'examen de toute affaire qui pourroit ſurvenir, il pût aſſembler tels Evêques de ſon Vicariat que bon lui ſembleroit: *cùm aliqua eccleſiaſtica ratio vel in tuâ, vel in memoratis provinciis agitanda & cognoſcenda fuerit, quoſve Epiſcoporum ſocios de quibuſcumque Eccleſiis aſſumas tecum.* (Ibid. p. 815.) Damaſe établit ce Vicariat pour ne pas perdre la juriſdiction qu'il avoit ſur toute l'Illyrie avant qu'elle fût diviſée.

On vit à Rome ſous ce Pape, au rapport de S. Jérôme, un événement des plus ſinguliers, le mariage d'un homme qui avoit eu déjà 20 femmes, avec une femme qui en étoit à ſon 22e mari. Tout le monde attendoit lequel des deux ſurvivroit à l'autre. Ce fut le mari; il aſſiſta aux funérailles de ſa femme comme un vainqueur, la couronne en tête, une palme à la main, aux acclamations du peuple.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le mener en triomphe à l'Egliſe. Alexandre, ſuivant M. de Tillemont, ceſſa de vivre la même année, vers le mois d'Août. Mais le P. Pagi, les Bollandiſtes & le P. Le Quien, prouvent qu'il ne mourut qu'en 340.

VI. PAUL.

340. Paul, Secrétaire de l'Evêque Alexandre, & Prêtre, connu par ſon zéle pour la Foi orthodoxe, qui lui avoit mérité l'exil en 336, fut élevé ſur le Siége de Conſtantinople en 340, malgré les efforts des Ariens qui vouloient y placer le Diacre Macédone, un de leurs partiſans ſecrets. C'étoit Alexandre qui avoit décidé ce choix en mourant. Interrogé par ſes Clercs touchant le ſucceſſeur qu'ils devoient lui donner. *Si vous cherchez*, leur dit-il, *un homme ſavant & vertueux, vous avez Paul; ſi vous aimez mieux un intrigant, vous le trouverez dans Macédone.* Mais Paul à peine fut-il introniſé, que les Ariens le dépoſerent dans un Concile ſur les calomnies de Macédone; ils le firent enſuite chaſſer par l'Empereur Conſtance, pour s'être fait ordonner ſans avoir l'approbation de ce Prince. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

EUSEBE, *Hérétique intrus.*

340. Euſebe, Evêque de Berythe & enſuite de Nicomédie, Chef de la faction Arienne, fut transféré ſur le Siége de Conſtantinople après la dépoſition de Paul. Il avoit fait ſemblant d'abjurer les erreurs d'Arius au Concile de Nicée. Mais il prouva bien dans la ſuite qu'il les avoit toujours conſervées dans le cœur. La plus grande occupation de cet intrus fut de noircir, par des calomnies, les plus illuſtres défenſeurs de la Foi, dans l'eſprit de Conſtance, comme il avoit fait auprès de Conſtantin. L'an 341, il aſſiſta au Concile d'Antioche, où il fit un perſonnage digne de lui. Il mourut, ſuivant Sozomene, peu de tems après le Concile d'Antioche tenu vers le mois d'Août 341, c'eſt-à-dire ſur la fin de cette année ou au commencement

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

chaſſé. Athanaſe vécut depuis ce tems en paix, & mourut au milieu de ſon peuple le 18 Janvier de l'an 373, comme le prouve M. Aſſemani, (*Kalend. Univ.* T. VI, p. 299,) & non le 2 Mai de la même année. S. Athanaſe fut pour les Ariens ce que S. Auguſtin a depuis été vis-à-vis des Pélagiens, le plus redoutable de leurs adverſaires. L'un & l'autre furent ſpécialement ſuſcités de Dieu pour terraſſer deux héréſies armées de toutes les ſubtilités de la plus captieuſe dialectique. Mais en défendant la vérité, le premier eut perpétuellement à ſoutenir les aſſauts de la terre & de l'enfer, conjurés avec acharnement contre lui; le ſecond au contraire vit l'Univers applaudir aux triomphes qu'il remportoit ſur l'erreur. S. Athanaſe eſt, à ce qu'on croit, le premier qui ait employé le titre d'Archevêque, & cela en nommant l'Evêque d'Alexandrie. (Voy. ſa 2e Apologie, p. 791.) D. Montfaucon a donné ſes œuvres l'an 1698, en 3 vol. in-fol. (*Voy. les Conciles.*)

XXI. PIERRE II.

373. Pierre II, élu par les Catholiques pour remplacer Saint Athanaſe, eſt auſſitôt mis en priſon par Lucius & les Miniſtres de l'Empereur Valens. S'étant échappé de ſes liens, il ſe ſauve à Rome, d'où il ne revient que l'an 378. A ſon retour, en qualité de premier Evêque d'Orient, il met, à la demande de pluſieurs Prélats, S. Grégoire de Nazianze à la tête de l'Egliſe de Conſtantinople. Mais ayant changé d'avis peu de tems après, il nomme à la même place le Philoſophe Maxime, & envoie trois Evêques d'Egypte pour l'ordonner. Pierre mourut l'an 380, le 20 de Machir, ou 14 Février.

XXII. TIMOTHÉE.

380. Timothée, frere de Pierre II, lui ſuccede. L'an 381, il ſe rend au Concile de Conſtantinople. Mais voyant cette Aſſemblée mal diſpoſée à ſon égard, il ſe retire. Timothée mourut l'an 385, le 26 Epiphi (20 Juillet.)

XXXVII. S. SIRICE.

384. Sirice, Romain de naiſſance, fut élu vers le 22 Décembre 384 pour ſuccéder à Damaſe. Cette élection fut unanime, malgré les efforts d'Urſin, qui, revenu d'exil, ſe préſenta de nouveau pour occuper le ſaint Siége. L'an 385, le 10 Février, Sirice écrivit à Himere, Evêque de Tarragone, une Lettre, où il répond à pluſieurs articles ſur leſquels ce Prélat l'avoit conſulté. Les Savans regardent cette Lettre comme la premiere Décrétale qui ſoit authentique. Ce ſeroit cependant mal-à-propos qu'on rejetteroit, comme des pieces ſuppoſées, toutes celles des prédéceſſeurs de S. Sirice. Il s'en trouve en effet pluſieurs de très-véritables, qu'on peut voir dans le Recueil des Lettres des Papes de D. Couſtant. Sirice condamna Jovinien & ſes Sectateurs, par une Lettre adreſſée aux Evêques, l'an 389. Ce Pape mourut le 25 Novembre 398, après avoir gouverné l'Egliſe près de quatorze ans. Une de ſes Décrétales porte en tête *Siricius Papa*. C'eſt peut-être la premiere où les Papes ſe ſoient ainſi qualifiés eux-mêmes.

XXXVIII. S. ANASTASE.

398. Anastase, Romain, appellé par S. Jérôme, *Vir inſignis*, & dont il dit que Rome ne mérita pas de jouir long-tems, ſuccéda, vers la fin de l'an 398, à S. Sirice. Pagi prétend qu'il fut ordonné le 5 de Décembre; ce critique ne lui donne que trois ans & dix jours de Pontificat, & place ſa mort le 14 de Décembre de l'an 401. M. Tillemont ajoute quelques mois à ſon gouvernement, & met ſa mort le 27 Avril 402. M. Muratori eſt du ſentiment de Pagi.

XXXIX. S. INNOCENT I.

402. Innocent, natif d'Albane, fut ordonné auſſitôt après la mort d'Anaſtaſe, par un conſentement unanime du Clergé & du peuple; ce qui arriva, ſelon le P. Pagi, le 21 Décembre de l'an 401; & ſelon M. de Tillemont, le 27 Avril 402. Il gouverna l'Egliſe juſqu'au 12 Mars de l'an 417, époque certaine de ſa mort, comme le prouve le Cardinal Noris. Ce Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de ſon tems, S. Jérôme, S. Auguſtin, &c. & les a mérités par les ſervices importans qu'il a rendus à l'Egliſe. S. Chryſoſtome, perſécuté par l'Impératrice Eudoxie & Théophile, Patriarche d'Alexandrie, trouva dans ce Pape un généreux défenſeur. Inſtruit par les Députés que ce Saint lui envoya de l'injuſtice des mauvais traitemens qu'on lui faiſoit eſſuyer, il l'exhorta par ſes Lettres à s'envelopper de ſon innocence & à ſe conſoler par le témoignage que ſa conſcience lui rendoit. Il n'en demeura point là; ſur ce qu'il apprit enſuite que les ennemis de S. Chryſoſtome ſe déchaînoient dans tout l'Orient contre ceux qui lui étoient attachés, il écrivit à l'Empereur Honorius pour l'engager à convoquer, de concert avec l'Empereur Arcade, ſon frere, un Concile général à Theſſalonique, afin de détruire toutes les ſemences de diviſion. Mais le crédit de Théophile & de ſes partiſans rendit inutiles les efforts de ſon zéle. Le Saint étant mort dans l'exil en 407, Innocent, fidele à ſa mémoire, ne voulut avoir ni communion ni commerce avec ceux qui refuſoient de mettre ſon nom dans les Diptyques. L'attention qu'il donna aux affaires de l'Orient ne prit rien ſur l'application qu'il devoit à celles de l'Oc-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

qui avoit été, diſent-ils, Evêque d'Antioche, & demeuroit alors caché dans la Capitale de l'Empire. Ils ajoutent que les Ariens, irrités de cette ordination, le firent exiler à Byzie dans la Thrace. S. Jérôme dit qu'il mourut à Trajanople, ville de cette Province; d'autres le font mourir dans le premier lieu de ſon exil en 338: c'eſt le ſentiment, à ce qu'il nous paroît, le mieux appuyé.

XXV. PAULIN II.

331. Paulin fut placé ſur le Siége d'Antioche par les Euſébiens, après la dépoſition d'Euſtathe. Comme il n'étoit pas Arien déclaré, pluſieurs Catholiques ne firent pas difficulté de communiquer avec lui. Mais d'autres demeurerent ſéparés de ſa communion & de celle de ſes ſucceſſeurs. On les nomma les Euſtathiens. Paulin ne tint le Siége d'Antioche qu'environ ſix mois. (Pagi, Tillemont.) Le P. Le Quien ne parle point de cet Evêque, qu'il confond avec le premier Paulin.

XXVI. EULALIUS, *Hérétique.*

331. Eulalius fut ſubſtitué, par les Euſébiens, à Paulin. Il mourut l'an 332.

XXVII. EUPHRONIUS, *Hérétique.*

332. Euphronius fut tiré de Céſarée en Cappadoce, dont il étoit Evêque, pour remplir le Siége d'Antioche. Cette place ne lui fut accordée qu'au refus d'Euſebe de Céſarée, à qui elle avoit été d'abord offerte. Euphronius étoit Arien, mais ſi diſſimulé, que l'Empereur Conſtantin l'avoit propoſé lui-même pour Antioche, le croyant bon Catholique. Il mourut l'an 333.

XXVIII. PLACILLE, *Hérétique.*

333. Placille, ou Flacille, fut donné pour ſucceſſeur à Euphronius. Il préſida, l'an 335, dans le mois d'Août, au Concile de Tyr, où il ſe rangea du parti des Ariens contre S. Athanaſe & les Evêques d'Egypte. Le 13 Septembre ſuivant, il eut le même honneur au Concile de Jéruſalem, où l'on reçut Arius à la communion. L'an 341, on le voit encore à la tête

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XLI. S. CYRILLE.

350 ou 351. Cyrille, Prêtre de l'Egliſe de Jéruſalem, fut placé ſur le Siége de cette Egliſe vers la fin de 350, ou au commencement de 351, après une vacance de pluſieurs mois. Il fut ordonné par Acace de Céſarée, qui, bien que dépoſé par le Concile de Sardique pour ſon attachement à l'Arianiſme, continuoit ſes fonctions de Métropolitain de la Paleſtine. Cette ordination fit naître, ſur la foi de Cyrille, des ſoupçons qu'il fortifia par ſes liaiſons avec Baſile d'Ancyre, Euſtathe de Sébaſte, & d'autres Semi-Ariens. Mais bientôt il diſſipa ces nuages en manifeſtant la pureté de ſa doctrine. L'an 357, ou 358, Acace s'étant brouillé avec Cyrille touchant les droits du Siége de Jéruſalem, le dépoſa dans un Concile, le chaſſa de ſon Egliſe, & mit un nommé Eutychius à ſa place. Le principal grief ſur lequel on appuya ſa condamnation, fut d'avoir vendu des étoffes précieuſes & autres meubles de ſon Egliſe, ſans dire qu'il en avoit employé le prix à ſoulager les pauvres dans le tems d'une extrême diſette. C'eſt ainſi que la malignité lui fit un crime d'une action héroïque. Cyrille appella de ce jugement inique à un tribunal ſupérieur; & cet appel, autoriſé par l'Empereur, fut reçu l'an 359, au Concile de Séleucie, où Cyrille fut rétabli ſur ſon Siége, & ſon perſécuteur chaſſé du ſien. Mais les intrigues de ce dernier, ſecondé par les Ariens, firent ſubir à l'Evêque de Jéruſalem l'an 360, dans le Concile de Conſtantinople, une nouvelle dépoſition qui fut ſuivie d'un nouvel exil. Rappellé ſur la fin de 361 par l'Empereur Julien, avec les autres Evêques bannis ſous Conſtance, il gouverna paiſiblement ſon Egliſe juſqu'en 367. Alors il ſe vit obligé de la quitter pour la troiſieme fois, en vertu de l'Edit de Valens, qui renvoyoit en exil tous les Prêtres que Julien avoit fait revenir. Pendant ſon abſence, qui fut de plus de 11 ans, le Siége de Jéruſalem fut envahi ſucceſſivement par Irénée & par Hilarion. L'an 378, il eut part au rappel de tous les Evêques exilés, par où Théodoſe conſacra les prémices de ſon Empire. Il aſſiſta l'an 381 au Concile général de Conſtantinople, dont il ſouſcrivit les Actes. Enfin après 35 ans d'un Epiſcopat fort traverſé, il mourut tranquille au milieu de ſon peuple le 18

cident. Il chaſſa de Rome les Novatiens qui, non contens d'y être tolérés, vouloient y dominer, & traita de même les Donatiſtes. Les Lettres qui nous reſtent de lui, ſont des preuves du ſoin qu'il eut de maintenir dans l'Italie, dans les Gaules, &c. l'ancienne Diſcipline, & de faire obſerver les Canons. Mais, tandis qu'il travailloit à rétablir l'ordre de la régularité par-tout, l'Italie ſe vit plongée dans la plus affreuſe confuſion par les incurſions des barbares. L'an 408, Alaric, Roi des Goths, vint aſſiéger Rome, qu'il réduiſit aux dernieres extrémités : à la famine ſe joignit la peſte ; & ces deux fléaux emporterent plus de monde que l'épée des ennemis. Il fallut acheter la levée du ſiége par une ſomme immenſe d'or & d'argent. Mais Alaric, mécontent d'Honorius, revint devant Rome l'année ſuivante. Les Romains, ſe voyant alors ſans reſſource, députent le Pape au Roi des Goths, & enſuite à l'Empereur, pour les engager à faire la paix. Cette négociation fut infructueuſe : Rome fut priſe, pillée & ſaccagée. Innocent, qui étoit reſté à Ravenne pour n'être pas témoin de ce déſaſtre, revint à Rome lorſque l'orage fut paſſé. Il reprit ſes fonctions avec un nouveau zéle, conſola ſon peuple par ſes diſcours, & le ſoulagea par ſes aumônes. L'Héréſie de Pélage qu'il vit naître, fut un nouveau ſujet d'affliction pour lui. Il approuva & ſcella de ſon autorité les jugemens rendus par les Conciles de Carthage & de Mileve contre la doctrine de cet ennemi de la grace de J. C. C'eſt par-là qu'il couronna ſes glorieux travaux, dont il alla recevoir dans le Ciel la récompenſe le 12 Mars de l'an 417.

XL. S. ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naiſſance, ſucceſſeur d'Innocent, fut élu & ordonné le Dimanche 18 de Mars de l'an 417, & mourut le 26 Décembre de l'an 418, n'ayant tenu le Siége de Rome qu'un an, neuf mois & neuf jours. Son Pontificat, quoique très-court, eſt célebre par ce qui ſe paſſa dans l'affaire des Pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces Hérétiques, qu'il crut revenus à la Foi de l'Egliſe, il uſa d'indulgence envers eux ; mais cette ſurpriſe ne fut pas de longue durée, & ne ſervit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un Décret ſolemnel, adreſſé à tous les Evêques, en forme de Lettre, au mois d'Avril de l'an 418, & dont il ne nous reſte que quelques fragmens. Ce Décret fut porté en Afrique par un Acolythe, nommé Léon, qui lia connoiſſance à cette occaſion avec S. Auguſtin, & que nous verrons dans la ſuite ſur le ſaint Siége. Le 30 du même mois d'Avril, Zozime obtint de l'Empereur un Reſcrit pour chaſſer de Rome les Pélagiens. Ce Pape, l'année précédente, avoit accordé le Vicariat du ſaint Siége dans les Gaules à Pa-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de la ſuivante. Euſebe de Céſarée fait ſon éloge, & ne rougit pas même de le donner pour un Saint, en comptant juſqu'à ſes fourberies pour des vertus. N'en ſoyons point ſurpris, c'eſt un Sectaire qui canoniſe ſon Chef.

PAUL *rétabli & chaſſé de nouveau.*

VII. MACÉDONE.

342. Paul fut rétabli ſur le Siége de Conſtantinople par les Catholiques après la mort d'Euſebe, en l'abſence de l'Empereur. Macédone, ſon ancien rival, lui fut oppoſé de nouveau par les Ariens. Les deux partis en viennent aux armes. Hermogene, maître de la milice équeſtre, envoyé pour appaiſer la ſédition, eſt mis à mort. Le Préfet Philippe enleve adroitement Paul, & le fait embarquer pour Theſſalonique d'où ce Prélat étoit originaire. Conſtance laiſſe en place Macédone, ſans toutefois approuver ſon élection. (Socrate.)

PAUL *rétabli pour la troiſieme fois, puis encore chaſſé.*

347. Paul remonta ſur ſon Siége pour la troiſieme fois, en vertu du décret du Concile de Sardique, qui rétabliſſoit tous les Evêques Catholiques dépoſés par les Ariens. Le crédit de l'Empereur Conſtant le ſervit beaucoup en cette occaſion. Il demeura paiſible juſqu'à la mort de ce Prince, arrivée l'an 350. Sur la fin de cette année, il fut chaſſé de nouveau & relégué à Cucuſe, où les Ariens le firent étrangler.

MACÉDONE *ſeul.*

350. Macédone demeura maître du Siége de Conſtantinople par le dernier exil de l'Evêque Paul. Il n'employa ſon crédit & ſon autorité qu'à vexer les Catholiques & les Novatiens. Mais dans la ſuite il irrita les Ariens purs, en ſe rangeant du côté des Semi-Ariens. L'an 360, ceux-là s'étant aſſemblés dans une eſpece de Concile à Conſtantinople, le dépoſerent le 15 du mois grec Peritius, ſuivant Evagre, c'eſt-à-dire le 15 Février. Macédone, retiré dans une terre, reparut ſous l'Empereur Julien, forma la Secte des Pneumatomaques appellés auſſi de ſon nom Macédoniens, & mourut peu de tems après.

VIII. EUDOXE.

360. Eudoxe, Evêque d'Antioche, fut transféré ſur le Siége de Conſtantinople par l'Aſſemblée qui dépoſa Macédone. Il ordonna, l'année même de ſa translation, Evêque de Cyzique, Eunome, fameux Arien, qu'il fut obligé de dépoſer l'an-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XXIII. THÉOPHILE.

385. Théophile, Archidiacre d'Alexandrie, monta ſur le Siége de cette Egliſe le 23 Juillet, après la mort de Timothée. C'étoit un politique adroit & ruſé dont l'ambition régloit ordinairement la conduite. Ayant oui dire l'an 388 qu'il devoit y avoir en Pannonie une action déciſive entre l'Empereur Théodoſe & le tyran Maxime, il fit partir Iſidore, ſon homme de confiance, avec des Lettres accompagnées de préſens pour celui des deux qui ſeroit le vainqueur : mais Iſidore étant arrivé à Rome ſe laiſſa voler par un Lecteur de ſa compagnie, qui dévoila le myſtere, en rendant publiques ces Lettres. Le Député ſaiſi de frayeur ne tarda pas à ſe rembarquer pour regagner Alexandrie. (Socrate, *Hiſt. Eccléſ.*) Théophile la même année fit montre de ſon zéle, en excitant ſon peuple à détruire le fameux Temple de Sérapis, dont la circonférence embraſſoit un vaſte terrein, & que Marcellin donne pour le plus ſuperbe monument d'architecture après le Capitole. De toutes les Idoles qu'il renfermoit, le Prélat ne conſerva que celle du Singe, pour montrer aux générations futures que tels étoient les ridicules objets du culte des Egyptiens. Pluſieurs Chrétiens devinrent en cette occaſion les victimes de la fureur des Idolâtres, & l'Empereur défendit qu'on recherchât ceux qui leur avoient procuré la couronne du martyre. Dix ans après, Théophile partagea la gloire avec S. Jean Chryſoſtome d'éteindre le grand Schiſme d'Antioche, en réconciliant Flavien avec le S. Siége. Juſqu'alors il avoit paru favorable à la doctrine d'Origene. Mais il changea entiérement à cet égard, & pourſuivit à outrance les Origéniſtes. De ce nombre étoient les Moines de Nitrie, dont pluſieurs attribuoient par ſimplicité une forme humaine à Dieu ; ce qui les fit nommer Antropomorphites. L'Evêque d'Alexandrie les chaſſa à main armée de leurs retraites, & les obligea même à vuider l'Egypte. Quelques uns d'entre eux (c'étoient les plus éclairés) s'étant réfugiés à Conſtantinople, il trouva fort mauvais que S. Chryſoſtome les eût reçus ; & de là cette haine qu'il fit éclater depuis contre ce grand homme dont il étoit d'ailleurs jaloux. Théophile néanmoins dans le même Concile où il le fit condamner, rendit la paix à ces fugitifs, ſans exiger d'eux aucune rétractation. (Socrate, Sozomene.) Le Pape Innocent, inſtruit de l'injuſte dépoſition de S. Chryſoſtome & de ſes ſuites, ſuſpendit Théophile de ſa communion, juſqu'à ce qu'il eût rétabli ſa mémoire dans les Dyptiques. Mais l'orgueil de l'Evêque d'Alexandrie ne put jamais s'abaiſſer à cette humiliante démarche. Il mourut ſéparé du ſaint Siége le 18 de Paophi (15 Octobre) de l'an

trocle, Evêque d'Arles. C'étoit une nouveauté pour les Gaules, où elle excita de grandes conteſtations. La Lettre, par laquelle Zozime revêt l'Evêque d'Arles de cette commiſſion, lui donne le pouvoir excluſif d'accorder des Lettres formées aux Eccléſiaſtiques voyageurs pour être admis à la communion hors de leur pays; elle lui attribue de plus le droit d'ordonner les Evêques dans la Province Narbonnoiſe & les deux Viennoiſes, de juger tous les différends qui s'éleveront parmi les Evêques, & de choiſir ceux qu'il lui plaira d'appeller pour la déciſion des affaires. Zozime n'excepte que les cas où l'importance de la matiere demande que le Pape en prenne connoiſſance; c'eſt ce qu'on a depuis appellé *Cauſes majeures* réſervées au ſaint Siége. Les ſucceſſeurs de ce Pontife, juſqu'à S. Grégoire le Grand, augmenterent les pouvoirs attachés au Vicariat des Gaules. Zozime, ſur la fin de ſon Pontificat, eut encore un démêlé avec les Evêques d'Afrique touchant l'appel à Rome, interjetté par le Prêtre Appiarius, condamné par Urbain, Evêque de Sicque, pour crimes atroces. Le Pape ſe fondoit, pour recevoir cet appel, ſur le Concile de Sardique, que les Afriquains ne reconnoiſſoient pas. La mort de Zozime arriva pendant cette conteſtation.

XLI. S. BONIFACE.

418. Boniface, Romain, fils du Prêtre Jocondus, élu par le Peuple & le Clergé, deux jours après la mort de Zozime, le 28 Décembre de l'an 418, fut conſacré le lendemain 29, qui étoit un Dimanche. Cette élection trompa les vues de l'Archidiacre Eulalius qui s'étoit flatté qu'elle tomberoit ſur lui. Il ne perdit pas néanmoins courage; & ne pouvant obtenir par des voies légitimes la place qu'il ambitionnoit, il réſolut de l'emporter de force. Pour y réuſſir, il profita du tems où l'on étoit occupé aux funérailles de Zozime. Alors, accompagné de pluſieurs Diacres & d'un petit nombre de Prêtres, il ſe ſaiſit de l'Egliſe de Latran, où il ſe fit ordonner deux jours après par trois Evêques de ſon parti; mais Dieu permit qu'Eulalius gâtât lui-même ſes affaires par ſa précipitation; & l'Empereur ayant confirmé l'élection de Boniface par un Reſcrit du 3 Avril 419, rendu ſur la déciſion d'un Concile tenu à Ravenne, l'élu reſta paiſible poſſeſſeur du Pontificat. Boniface gouverna l'Egliſe juſqu'au 4 Septembre de l'an 422. La douceur naturelle de ce Pontife ne l'empêcha pas de s'oppoſer vigoureuſement aux Evêques de CP. dont l'ambition

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

du Concile d'Antioche, & toujours favorable aux Ariens. M. de Tillemont met ſa mort en 345, le P. Manſi en 342.

XXIX. ETIENNE, *Hérétique.*

345. Etienne, Prêtre, autrefois dépoſé pour ſes impiétés, fut choiſi par les Ariens pour ſuccéder à Placille. Etant venu l'an 347 au Concile de Sardique, il fut du nombre de ceux qui s'enfuirent à Philipopoli, voyant que cette Aſſemblée ne vouloit condamner ni S. Athanaſe ni les autres défenſeurs de la vérité. L'an 348, les Euſébiens furent obligés de le dépoſer pour une fourberie déteſtable qu'il commit envers les Députés du Concile de Sardique. (Tillemont.) Le P. Manſi, qui place le Concile de Sardique en 344, met la dépoſition d'Etienne en 345. (Voy. *le Concile de Sardique.*)

XXX. LÉONCE, *Hérétique.*

348. Léonce, Phrygien de nation & Prêtre, fut mis par les Euſébiens à la place d'Etienne. Il n'étoit pas meilleur que ſon prédéceſſeur. Il fut le maître d'Aëtius, chef des Anoméens, qu'il fit Diacre en 350, & qu'il fut preſque auſſitôt contraint de dépoſer. Léonce étoit d'autant plus dangereux, qu'il maſquoit ſon impiété ſous les dehors de la modération. Les Prêtres Flavien & Diodore eurent ſoin de prémunir les Catholiques contre les piéges qu'il leur tendoit. S'étant ſéparés de lui, ils apprirent aux Fideles à pſalmodier, dans les prieres publiques, alternativement & à deux chœurs; uſage qui ſe répandit enſuite par toute la terre. On croit auſſi que, pour ſe diſtinguer des Ariens, ils faiſoient chanter à la fin de chaque pſeaume: *Gloire au Pere, au Fils & au S. Eſprit;* au lieu que ces Hérétiques diſoient: *Gloire au Pere dans le Fils & le S. Eſprit.* Léonce mourut l'an 357, ou au commencement de l'année ſuivante. (Tillemont, Bollandus, Le Quien.)

XXXI. EUDOXE, *Hérétique.*

358. Eudoxe, Evêque de Germanicie, s'empara du Siége d'Antioche après la mort de Léonce, par le crédit des Eunuques du Palais. Il tint la même année un Concile, où il condamna le *Conſubſtantiel* & le *Semblable en ſubſtance.* L'an 359, étant au Concile de Séleucie, il ſe déclara pour les purs Ariens; ce qui engagea la plus ſaine partie de cette Aſſemblée à le dépoſer. Mais peu de tems après il trouva moyen de ſe faire placer ſur le Siége de Conſtantinople.

XXXII. ANIEN.

359. Anien fut nommé par le Concile de Séleucie, pour remplacer Eudoxe ſur le Siége d'Antioche dont il étoit Prêtre. Mais Acace de Céſarée & les Ariens de ſon parti le firent en-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Mars 386; jour auquel l'Egliſe Latine & la Greque célebrent ſa mémoire. Il nous reſte de lui 23 Catécheſes qui renferment une expoſition ſimple, claire & exacte de la doctrine chrétienne. Les 18 premieres ſont adreſſées aux Cathécumenes, & les autres aux Néophytes ou nouveaux baptiſés. L'édition qu'en a donnée en 1715 D. Auguſtin Touttée ne fait pas ſeulement l'éloge des preſſes de l'Imprimeur, comme le prétendent les Journaliſtes de Trévoux, mais aſſure à l'Editeur un rang diſtingué dans la République des Lettres.

XLII. JEAN II.

386. Jean, appellé Sylvain par quelques Anciens, ſuccéda l'an 386 à S. Cyrille. Il avoit été Moine & ordonné Prêtre par le S. Prélat. L'an 392, il impoſa les mains à S. Porphyre pour l'Evêché de Gaza. Il commença, l'an 394, à ſe brouiller avec S. Epiphane & S. Jérôme, au ſujet d'Origene, qu'il refuſoit de condamner. Théophile, Patriarche d'Alexandrie, le réconcilia l'an 397 avec ſaint Jérôme. Dans cette réunion, dont quelques uns font honneur à ſainte Mélanie, fut compris Rufin, Prêtre d'Aquilée, autrefois l'intime ami de S. Jérôme, & devenu, faute de s'entendre réciproquement, ſon adverſaire ou, ſi l'on veut, ſon ennemi. L'amitié qui attachoit l'Evêque de Jéruſalem à Théophile, ne l'aveugla pas ſur ſes torts dans la conduite qu'il tint vis-à-vis de S. Jean Chryſoſtome. Il ſe déclara hautement pour cet illuſtre perſécuté lorſqu'il apprit ſa condamnation prononcée l'an 403 par Théophile & ſa cabale au Concile du Chêne. Mais il ne fut pas également en garde contre les artifices de Pélage. Cet Héréſiarque lui ayant été déféré l'an 415 au Concile de Dioſpolis, il eut la facilité de le renvoyer abſous ſur une profeſſion de Foi équivoque qu'il préſenta: ce qui étant venu à la connoiſſance de S. Auguſtin & du Pape Innocent, ils écrivirent l'un & l'autre à ce Prélat pour le déſabuſer. La même année le 26 Décembre, il fit transférer dans l'Egliſe de Sion les reliques de S. Etienne, découvertes le 3 du même mois. Sa mort arriva l'an 417 dans la 30e, ou 31e année de ſon Epiſcopat. Pluſieurs anciens Auteurs reſpectables ont parlé de lui avec éloge. Le P. Pagi met ſa mort en 416.

XLIII. PRAYLE.

417 Prayle fut élu peu de jours après la mort de l'Evêque Jean pour lui ſuccéder. Au commencement de ſon épiſcopat, il ſe laiſſa ſurprendre, comme ſon prédéceſſeur, par les artifices de Pélage & de Céleſtius. Il écrivit même en leur faveur au Pape Zozime. Mais bientôt revenu de ſon illuſion, il chaſſa le premier de la Paleſtine. On n'eſt pas aſſuré de l'année de ſa mort. Idace, dans ſa Chronique, dit que ſon gouvernement fut aſſez court. Théodoret néanmoins parle de lui comme vivant

étoit d'étendre leur juriſdiction ſur l'Illyrie & d'autres Provinces qui, quoique ſoumiſes alors à l'Empire d'Orient, avoient toujours été dépendantes du Patriarchat d'Occident. Il ſut maintenir auſſi les droits de Rufus, Evêque de Theſſalonique, ſon Vicaire dans la Theſſalie & la Grece, & contraignit les nouveaux Evêques de ces contrées à faire confirmer leur élection par ce Prélat, conformément à l'ancienne Diſcipline. Il affranchit encore de la Primatie d'Arles les Métropoles de Narbonne & de Vienne. S. Auguſtin a dédié à ce S. Pape un excellent ouvrage en 4 Livres contre les erreurs des Pélagiens.

XLII. S. CÉLESTIN.

422. Célestin, né à Rome, fut placé ſur le ſaint Siége immédiatement après la mort de Boniface, ſans qu'il y eût aucun partage dans ſon élection. Sa conſécration ſe fit le Dimanche ſuivant, 10 de Septembre 422. Le P. Manſi lui donne 9 ans, 10 mois & 20 jours de Pontificat, fondé ſur un ancien Catalogue de Corbie, qui met ſa mort au 30 Juillet 432. M. de Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de Juillet de la même année. S. Céleſtin remplit dignement le Siége de Rome; il s'éleva avec force contre l'Héréſie de Neſtorius, la condamna dès ſa naiſſance vers l'an 430, ſépara l'Evêque Neſtorius de ſa communion, & ſoutint le Clergé & le Peuple de Conſtantinople contre cet Héréſiarque, par d'excellentes inſtructions. Il fit chaſſer d'Italie les Pélagiens, ôta aux Novatiens les Egliſes dont ils étoient maîtres à Rome, réprima l'Héréſie nouvelle des Semi-Pélagiens, & rendit un glorieux témoignage à la mémoire de S. Auguſtin dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux Evêques des Gaules, l'an 431. L'affaire du Prêtre Appiarius, entamée ſous le Pontificat de Zozime, fut repriſe ſous celui de Céleſtin qui le renvoya en Afrique après l'avoir rétabli dans ſes fonctions. Les Evêques de cette Egliſe s'oppoſerent à ce rétabliſſement dans le Concile de Carthage, d'où ils écrivirent au Pape pour le prier de ne plus recevoir à la communion ceux qu'ils en auroient privés, attendu que les cauſes des Evêques & des Prêtres, ſuivant le Concile de Nicée, doivent être jugées dans le Concile de leur Province. (*Voyez les Conciles.*)

XLIII. S. SIXTE III.

432. Sixte, ou Xiste, Romain de naiſſance, ſucceſſeur de Céleſtin, étoit Prêtre de Rome ſous Zo-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

née ſuivante. L'an 364, il eſt dépoſé lui-même, mais ſans effet, par le Concile de Lampſaque, compoſé de Macédoniens, pour avoir refuſé d'y comparoître. Lorſque Valens fut élevé ſur le trône Impérial, il s'inſinua dans ſon eſprit par des flatteries, & réuſſit à l'infecter du venin de ſes erreurs. Ce fut lui qui adminiſtra le Baptême à ce Prince en 367; & tandis qu'il le recevoit, il l'engagea à promettre ſolemnellement de maintenir la doctrine de l'Arianiſme. L'an 370, vers le mois de Mai, Eudoxe mourut à Nicée en ſacrant Eugene Evêque de cette ville.

IX. ÉVAGRE. DÉMOPHILE, *intrus.*

370. La mort d'Eudoxe fut ſuivie d'une double élection. Celle des Catholiques tomba ſur Évagre, & celle des Ariens ſur Démophile, Evêque de Bérée en Thrace. Le premier eſt auſſitôt envoyé en exil par l'Empereur Valens. Quatre-vingts Clercs, députés par les Catholiques, vont trouver ce Prince à Nicomédie, pour réclamer leur Evêque. Valens, pour toute réponſe, les fait embarquer ſur un vaiſſeau, où l'on mit le feu par ſes ordres, lorſqu'il fut en pleine mer. Démophile, maître de toutes les Egliſes de Conſtantinople, tantôt perſécute ouvertement les Orthodoxes, tantôt fait ſemblant d'adopter leur doctrine. Sa duplicité fut à la fin dévoilée, & il en devint la victime. L'an 380, le 26 Novembre, il eſt chaſſé par l'Empereur Théodoſe. L'an 383, il ſe trouve à la Conférence que ce Prince fit tenir au mois de Juin à CP. entre les Chefs des différentes Sectes. Le perſonnage qu'il y fit ne démentit point ſon caractere. Il mourut l'an 386.

X. S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE. MAXIME le Cynique.

379. Grégoire, fils de Grégoire & de Nonne, né l'an 329 (Tillemont) dans le territoire de Nazianze en Cappadoce, dont ſon pere fut Evêque; dreſſé à la vertu par ſes parens; formé aux Lettres dans les Ecoles d'Alexandrie, de Céſarée & d'Athenes, où il brilla par ſes talens & ſes mœurs; élevé au Sacerdoce pour aider ſon pere dans les fonctions de l'Epiſcopat, après avoir paſſé quelques années dans la ſolitude avec Baſile, ſon illuſtre ami; Adminiſtrateur enſuite de l'Evêché de Saſimes, qu'il abandonna l'an 375 pour ſe retirer à Séleucie, vint à Conſtantinople, après la mort de l'Empereur Valens, pour prendre ſoin de cette Egliſe. Il n'avoit accepté que malgré lui cette commiſſion, dont Pierre d'Alexandrie, à la demande de pluſieurs Evêques, aſſemblés à Antioche, l'avoit chargé. Mais preſque auſſitôt ce même Pierre envoya Maxime, Philoſophe Cynique, pour remplir le Siége de Conſtantinople. Celui-ci fut chaſſé par le peuple, après avoir néanmoins reçu l'ordination en ſecret. Le Pape Damaſe, inſtruit de cette ordination, la réprouva. L'an 381, l'élection de Grégoire eſt confirmée au

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

412. Dans ſes derniers momens il s'écria, ſuivant Pallade: « Que vous êtes heureux, Arſene, d'avoir toujours eu cette » heure préſente à l'eſprit! » Cet Arſene étoit celui qui, après avoir été Précepteur des enfans de Théodoſe, s'étoit conſacré à Dieu dans la ſolitude. (Voyez S. Chryſoſtome.)

XXIV. S. CYRILLE.

412. Cyrille, neveu de Théophile, fut élu le 18 Octobre, après de vives conteſtations touchant ſon ſucceſſeur, & reçut la conſécration le 23 du même mois. A l'exemple de ſon oncle, il ne ſe borna pas aux fonctions ſpirituelles, & voulut ſe mêler auſſi de la police d'Alexandrie, ce qui le commit avec le Préfet Oreſte, Magiſtrat fort jaloux de ſon autorité. Le peuple, dans leur querelle, prit le parti de ſon Evêque; &, s'imaginant que la célebre Hypatie excitoit Oreſte, il mit en pieces, dans une ſédition, cette fille, l'honneur de ſon ſexe, non moins recommandable, quoique païenne, par la pureté de ſes mœurs que par ſes talens & l'étendue de ſon ſavoir. Ce malheur, que la calomnie oſa imputer au Prélat, eſt de l'an 415. Deux ans après, vaincu par les remontrances d'Atticus de CP. & de ſaint Iſidore de Peluſe, il conſentit enfin à placer le nom de S. Chryſoſtome dans les diptyques de ſon Egliſe. Il y étoit d'autant plus obligé, qu'il avoit concouru l'an 403 à ſa condamnation dans le Concile du Chêne, où il avoit accompagné ſon oncle. C'eſt une faute qu'il couvrit dans la ſuite par les grands ſervices qu'il rendit à la religion. Lorſque l'héréſie de Neſtorius s'éleva, Cyrille parut divinement ſuſcité pour terraſſer ce monſtre. Ce fut lui qui la dénonça au S. Siége, & que le Pape Céleſtin chargea de ſes pouvoirs l'an 430 pour contraindre l'auteur par les voies de droit à ſe retracter. En vertu de cette commiſſion Cyrille ſomma juridiquement Neſtorius, par une Lettre ſynodale, de ſouſcrire douze anathématiſmes qu'il y avoit joints pour les oppoſer à autant d'erreurs qu'il avoit remarquées dans ſes écrits. L'Héréſiarque répondit en lui rendant anathêmes pour anathêmes. La diſpute s'échauffant de plus en plus, & les eſprits ſe partageant ſuivant leurs diſpoſitions, il fallut en venir à un Concile général pour la décider. L'Empereur Théodoſe II l'indiqua l'an 431 à Epheſe; & l'Evêque d'Alexandrie y préſida tant en ſon nom qu'en celui du Pape. Il fut l'ame comme le chef de cette Aſſemblée, & eut beſoin de toute ſa fermeté pour repouſſer les divers aſſauts qu'on lui livra. D'un côté traverſé par la Cour, dont les Officiers, abuſant de la foibleſſe de l'Empereur, protégeoient hautement Neſtorius; de l'autre attaqué par un de ſes Collégues, (Jean d'Antioche) qui, ſous prétexte qu'on avoit procédé ſans l'avoir attendu, oppoſoit Concile à Concile, quelle iſſue pouvoit-il humainement enviſager, ſinon le triomphe de l'erreur? Sa patience néanmoins, ſoutenue par la Foi, ſurmonta ces obſtacles & les fit tourner à l'avantage de

zime, & ſouſcrivit en cette qualité, l'an 418, le Décret de ce Pape contre les Pélagiens. Il fut ſacré le Dimanche 31 Juillet de l'an 432. En montant ſur le ſaint Siége, il trouva l'Egliſe victorieuſe des héréſies de Pélage & de Neſtorius, mais déchirée par la diviſion des Orientaux. Sixte travailla & réuſſit à faire ceſſer cette eſpece de Schiſme, en reconciliant S. Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant S. Proſper, qui donne à Sixte 8 ans & 18 jours de Pontificat, ce Pape mourut le 18 Août de l'an 440.

XLIV. S. LÉON LE GRAND.

440. Léon, à qui ſes qualités éminentes & ſes belles actions ont mérité le ſurnom de Grand, né à Rome (& non pas en Toſcane), Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu Pape le 29 Septembre 440, tandis qu'il étoit occupé dans les Gaules à réconcilier le Général Aëtius avec Albin, ſon antagoniſte. De retour à Rome, il débuta le jour de ſon ordination par un diſcours pathétique qui fit connoître le talent admirable qu'il avoit reçu pour annoncer la parole divine. L'uſage qu'il fit de ce don fut ſon exercice le plus ordinaire, & l'un des moyens les plus efficaces qu'il employa pour prémunir ſon peuple contre la ſéduction, le porter à la vertu, & le conſoler dans les calamités qui furent preſque continuelles à Rome & dans l'Italie ſous ſon Pontificat. Le zele de Léon fut ardent & ſa fermeté inébranlable pour le maintien de la Diſcipline eccléſiaſtique. Ayant appris qu'en divers lieux on avoit élevé par brigues des Laïques & même des hommes pervers à l'Epiſcopat, il tonna dans ſes Lettres contre des abus ſi révoltans, & vint à bout de faire dépoſer ces intrus. Les intérêts de la Foi lui furent également chers. L'an 443, ayant découvert à Rome des Manichéens, il purgea la ville de ces Hérétiques, en les dénonçant aux Magiſtrats qui les forcerent à prendre la fuite. Il pourſuivit en Eſpagne les Priſcillianiſtes, contre leſquels il écrivit l'an 447 aux Evêques de ce Royaume, une Lettre dogmatique qui occaſionna le Concile de Tolede, où ils furent condamnés. Mais ce qui a immortaliſé S. Léon, c'eſt la victoire qu'il remporta, non ſans de grands travaux, ſur l'Héréſie d'Eutychès. Pénétré de la plus vive douleur en apprenant la funeſte iſſue du Concile d'Epheſe, où cet Héréſiarque triompha l'an 449, il proteſta par ſes Légats contre les Actes de ce brigandage, ſollicita la tenue d'un nouveau Concile libre & canonique, & l'obtint enfin l'an 451 de l'Empereur Mar-

PATRIARCHES d'ANTIOCHE.

voyer auſſi-tôt en exil. Depuis on n'entendit plus parler de lui. (Tillemont, le Quien, Orſi.)

XXXIII. S. MÉLECE. EUZOIUS, *intrus.*

361. Mélece, ſucceſſeur d'Anien, fut élu par le Concile d'Antioche, en préſence de l'Empereur Conſtance. Il étoit alors à Bérée, où il s'étoit retiré après avoir quitté l'Evêché de Sébaſte en Arménie. Sur la nouvelle de ſon élection, il arriva à Antioche avant que le Concile fût ſéparé. Il prêcha devant cette Aſſemblée le jour de ſon introniſation, & prêcha la Foi de Nicée au grand étonnement des Ariens. L'Empereur, ſéduit par leurs artifices, l'exila au bout de 30 jours à Mélitine en Arménie, lieu de ſa naiſſance.

Euzoius, Diacre d'Alexandrie, & privé de ſon rang par S. Alexandre, pour avoir embraſſé le parti d'Arius, fut mis à la place de Mélece. Les Catholiques alors ſe ſéparerent ouvertement des Ariens, & commencerent à tenir leurs Aſſemblées à part. Les Euſtathiens, regardant Mélece lui-même comme un intrus, firent ſchiſme avec les autres Catholiques, & ſe raſſemblerent ſous la conduite du Prêtre Paulin. Euzoius jouit de ſon uſurpation juſqu'en 376, époque de ſa mort. Les Ariens lui donnerent pour ſucceſſeur Dorothée, qui fut chaſſé l'an 381. (Bollandus.)

XXXIV. MÉLECE ET PAULIN III, *enſemble.*

362. Mélece, après la mort de l'Empereur Conſtance, revint à ſon Egliſe, en vertu de l'Edit de Julien qui rappelloit tous les Evêques exilés. Il y trouva Paulin, ordonné peu de tems auparavant Evêque d'Antioche par Lucifer de Cagliari en Sardaigne. Alors toute l'Egliſe Catholique ſe partagea entre les deux Compétiteurs. L'Orient étoit pour Mélece, l'Occident avec l'Egypte pour Paulin. Ce Schiſme dura 85 ans. Mélece ſubit l'an 363 un ſecond exil, qui fut de peu de durée, & un troiſieme plus long en 372; celui-là pour s'être oppoſé au rétabliſſement de l'Idolâtrie ſous Julien, & l'autre pour avoir défendu la Religion Catholique ſous Valens. Rendu enfin à ſon Egliſe l'an 378, il convint avec Paulin que celui des deux qui ſurvivroit à l'autre, demeureroit ſeul Evêque d'Antioche, & que cependant ils gouverneroient dans l'Egliſe d'Antioche les ouailles qui les reconnoiſſoient pour leurs Paſteurs. L'an 381, Mélece préſida au Concile général de Conſtantinople. C'étoit Théodoſe nouvellement aſſocié par Gratien à l'Empire, qui avoit convoqué cette Aſſemblée. Quand les Evêques qui la compoſoient vinrent ſaluer pour la premiere fois ce Prince, il défendit qu'on lui montrât Mélece, qu'il ne connoiſſoit que de réputation. Il le reconnut entre tous d'après un ſonge où il l'avoit vu, peu de jours avant ſon élévation, cet illuſtre Prélat le revêtir du manteau impérial. A l'inſtant il courut à lui, &

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

au 38e Chapitre du 5e Livre de ſon Hiſtoire, & nomme ſon ſucceſſeur au 40e & dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette Hiſtoire. Le P. Pagi met ſa mort en 425.

XLIV. JUVÉNAL.

428. Juvénal ſuccéda, l'an 428 au plus tard, à Prayle. Il aſſiſta l'an 431 au Concile général d'Epheſe, où il concourut à la dépoſition de Neſtorius, & ordonna lui-même Maximien à la place de cet Héréſiarque. Mais il fit un perſonnage bien différent l'an 449 au brigandage d'Epheſe. Dans cette Aſſemblée, il ſe rangea du parti de Dioſcore, & ſouſcrivit tous les Actes que ce Prélat y fit dreſſer, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les Evêques qui en prirent la défenſe. Cette faute, quoique très grave, étoit plutôt l'effet de la foibleſſe que de la méchanceté. L'an 451, il la répara pleinement au Concile de Calcédoine : ce fut un de ceux que le Concile chargea de dreſſer ſa Formule de Foi. Son crédit y fut tel, que dans la 7e ſeſſion il fit ratifier par tous les Peres, ſans excepter les Légats du ſaint Siége, le Traité qu'il avoit fait avec Maxime d'Antioche : Traité par lequel il étoit dit que l'Evêque de Jéruſalem auroit la juriſdiction ſur les trois Paleſtines, & que celui d'Antioche jouiroit du même droit ſur les deux Phénicies & l'Arabie. C'eſt ainſi qu'il acquit le rang de Patriarche, pour lequel il avoit déja fait des tentatives au premier Concile d'Epheſe. A ſon retour, il trouva ſon Egliſe en combuſtion, au ſujet du Concile de Calcédoine. Craignant pour ſa vie, il s'enfuit à Conſtantinople. Pendant ſon abſence, le Moine Théodoſe, auteur du trouble, s'empare de ſon Siége. L'an 453, il rentre dans ſon Egliſe; Théodoſe prend la fuite. La même année, l'Impératrice Pulcherie, ſuivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la ſainte Vierge, s'il ſe trouvoit encore, il répond que, ſelon la tradition, il n'exiſte plus ſur terre, & lui envoie ſon cercueil avec les linges, dans leſquels on l'avoit enſeveli. L'an 458, Juvénal meurt avec la réputation d'un Evêque rempli de zele & de lumieres, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de ſon Siége.

XLV. ANASTASE.

458. Anastase, d'abord Moine de S. Paſſarion, enſuite Chorévêque de Jéruſalem, ſuccéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au Concile de Calcédoine lui attira la haine des Schiſmatiques, dont la fureur ſe ranima l'an 475, à l'occaſion des Lettres encycliques du Tyran Baſiliſque contre ce Concile. Ils mirent à leur tête l'Archimandrite Géronce, & donnerent beaucoup d'exercice au Patriarche. Son gouvernement finit avec ſa vie au mois de Janvier 478.

cien. Ce fut celui de Calcédoine dont la déciſion fut dreſſée ſur l'excellente Lettre de Léon à Flavien touchant le myſtere de l'Incarnation. (*Voy. les Conciles.*) L'an 452, Attila, Roi des Huns, après avoir ſaccagé pluſieurs villes d'Italie au-delà du Pô, ſembloit menacer Rome. Léon eut le courage de l'aller trouver, accompagné de deux Sénateurs, & en l'abordant : « Grand Roi, lui dit-il, le Sénat & le Peuple Romain, autrefois le vainqueur du monde, m'envoient implorer humblement votre clémence. De tous les événemens qui ont illuſtré votre regne, le plus glorieux & le plus mémorable, c'eſt de voir humilié devant vous un peuple qui a vu ſi longtems toutes les nations & tous les Rois à ſes pieds. Vous avez vaincu tous ceux dont Rome a été victorieuſe. Vous n'avez plus maintenant d'autre gloire à acquérir que celle de vous vaincre vous-même, & de dominer par la clémence ſur des peuples que vous avez ſoumis par la terreur. Nous nous avouons vaincus : épargnez le ſang d'une foule de malheureux qui ſe ſoumettent à vous ſans réſiſtance ». L'air de dignité avec lequel il prononça ce diſcours, fit une telle impreſſion ſur le cœur d'Attila, qu'il conſentit à quitter l'Italie, moyennant un tribut que le Pape lui promit au nom de Valentinien III. Il n'en fut pas de même trois ans après de Genſeric, Roi des Vandales. Il étoit déjà aux portes de Rome avec ſon armée, lorſque S. Léon en ſortit pour venir à ſa rencontre. Mais s'il ne put ſauver Rome du pillage, il obtint du moins qu'on ne commettroit ni meurtres ni incendies, & qu'on ne toucheroit point aux trois principales baſiliques. (*Voy. les Rois des Vandales.*) Délivré de ces barbares, S. Léon porta ſon attention ſur l'Egliſe d'Alexandrie, déſolée par la faction de Timothée Elure & de Pierre Monge, qui s'efforçoient d'y rétablir l'Eutychianiſme. Le premier, après la mort de Marcien, étant venu à bout d'en uſurper le Siége, le S. Pape écrivit à Léon, nouvel Empereur, & aux Métropolitains d'Orient, pour les engager à le faire chaſſer; ce qui fut exécuté l'an 460. Cet illuſtre Pontife termina ſa glorieuſe carriere le 4 ou le 5 Novembre de l'année ſuivante, après avoir rempli le S. Siége 21 ans, 1 mois & 4 jours. C'eſt le Ier Pape dont on ait un corps d'ouvrages. Il conſiſte en 96 Sermons ſur les principales Fêtes & 141 Lettres. Le ſtyle de ce Pere eſt nombreux, élégant, ſouvent même ſu-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Concile de Conſtantinople. Mais les murmures des Evêques Egyptiens l'engagent à donner ſon abdication. L'Egliſe de Conſtantinople ſe vit par là privée de l'une des plus grandes lumieres & du plus zélé défenſeur de la Religion Catholique. Grégoire étant retourné à Nazianze, gouverna encore quelque tems cette Egliſe; puis y ayant fait mettre un Evêque, il alla s'enfoncer de nouveau dans la retraite, où il mourut l'an 391, avec la réputation de l'un des plus ſaints Evêques & des plus beaux génies de ſon ſiecle.

XI. NECTAIRE.

381. NECTAIRE, Sénateur de Tarſe & ſimple Catéchumene, eſt choiſi par l'Empereur Théodoſe, entre pluſieurs Candidats qui lui furent préſentés, pour remplir le Siége de Conſtantinople, & reçoit l'Ordination Epiſcopale en préſence du Concile tenu dans cette Ville. Son gouvernement fut plus ſage & plus éclairé que n'avoit ſemblé le promettre l'état d'où il avoit été ſubitement tiré. L'an 390, à l'occaſion d'un ſcandale arrivé dans ſon Egliſe, il ſupprime la charge de Pénitencier, laiſſant à chaque Fidele la liberté de ſe choiſir tel Prêtre qu'il voudroit pour recevoir ſa confeſſion, & le conduire dans la pénitence, ſoit publique, ſoit ſecrete, ſuivant l'ordre établi par les Canons. Tous les Evêques d'Orient imiterent en ce point la conduite de Nectaire. (Tillemont.) Il préſida l'an 394 au Concile de Conſtantinople tenu le 29 Septembre, & mourut l'an 397, le 27 Septembre, ſuivant l'Hiſtorien Socrate, après 16 ans & 3 mois d'Epiſcopat.

XII. S. JEAN CHRYSOSTOME.

397. JEAN, ſurnommé CHRYSOSTÔME, à cauſe de ſon éloquence admirable, né à Antioche l'an 344, ordonné Diacre par S. Mélece ſon Evêque, après avoir paſſé quelques années dans la ſolitude, élevé à la Prêtriſe en 383 par S. Flavien, ſucceſſeur de Mélece, fut choiſi par l'Empereur Arcade, à la demande du Clergé & du peuple de Conſtantinople, pour ſuccéder à Nectaire. L'an 398, le 26 Février, il reçut la conſécration épiſcopale des mains de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, après mille pratiques ſourdes employées par ce Prélat pour empêcher ſa promotion. Placée ſur le chandelier, cette grande lumiere répandit au loin ſes rayons qui réjouirent les gens de bien en les éclairant, & bleſſerent les yeux malades des jaloux. La ſollicitude des Evêques de Conſtantinople s'étoit renfermée juſqu'alors dans les bornes de leur dioceſe. Celle de l'Evêque Jean s'étendit au-delà. L'an 401, il ſe rend en Aſie, où il dépoſe ſix Evêques ordonnés à prix d'argent par Antonin d'Epheſe, mort l'année précédente. C'étoient les Evêques de cette province qui, par conſidération pour ſon mérite extraordinaire, l'avoient appellé pour y rétablir l'ordre. *Venez*, lui avoient-ils écrit, *régler notre Egliſe troublée par les Ariens, par l'a-*

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

la cauſe qu'il défendoit. L'Empereur, déſabuſé par ſes ſoins, confirma la ſentence de dépoſition qu'il avoit rendue contre Neſtorius; obligea les Evêques du parti de Jean d'Antioche d'y ſouſcrire; caſſa leur Conciliabule, & les renvoya chacun dans leur dioceſe. S. Cyrille, étant rentré le 30 Octobre dans Alexandrie, y fut reçu avec les applaudiſſemens qu'il méritoit. La fermentation des eſprits n'y étoit cependant pas entiérement calmée. Il vint à bout par ſes inſinuations de ramener les dyſcoles à des ſentimens de paix. Il eut même l'avantage en 433 de ſe réconcilier avec les Prélats qui l'avoient condamné à Epheſe. Depuis ce tems il ne travailla plus qu'à édifier ſon peuple, au milieu duquel il mourut le 3 du mois Epiphi, 27 Juin de l'an 444, avec la gloire de l'un des plus ſaints Evêques & des plus généreux défenſeurs de la Foi. Les fruits de ſa plume ſont nombreux. Ils ont été donnés en 638 par Jean Aubert, Chanoine de Laon, avec la traduction en 6 vol. in-fol.

XXV. DIOSCORE.

444. DIOSCORE, Archidiacre de l'Egliſe d'Alexandrie, en devint le Paſteur après la mort de S. Cyrille. L'an 449, il préſida au Concile d'Epheſe, aſſemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès. Les violences qu'il y exerça firent tourner cette Aſſemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'Empereur avoit convoqué d'abord un nouveau Concile général, il força dix Evêques de ſa dépendance à prononcer une ſentence d'excommunication contre le Pape S. Léon. Excommunié lui-même au Concile de Calcédoine, tenu la même année, il fut exilé l'année ſuivante par ordre de l'Empereur, à Gangres, où il mourut l'an 454, le 4 du mois Thoth, ou le premier Septembre, ſans donner aucune marque de repentir. Son Epiſcopat eſt l'époque du renverſement de la Religion en Egypte. Sous l'appui de ce Prélat frénétique, l'héréſie d'Eutychès y jetta de ſi profondes racines, que depuis 1300 ans, ni les ſaints Evêques qui ont par intervalle occupé ce grand Siége, ni les révolutions funeſtes qui ont pluſieurs fois changé la face de l'Egypte, n'ont pu l'en arracher. (Le Beau.)

XXVI. PROTÉRIUS.
TIMOTHÉE ELURE, *intrus.*

451. PROTÉRIUS, Archiprêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, fut élu pour ſuccéder à Dioſcore. L'an 452, il envoya, ſuivant l'uſage, ſa Lettre ſynodique au Pape S. Léon. Elle ſatisfit pleinement le Pontife, qui le félicita ſur la pureté de ſa foi, par ſa réponſe du 10 Mars 454. L'an 457, nouveaux troubles dans l'Egliſe d'Alexandrie, occaſionnés par le Prêtre Timothée & le Diacre Pierre Monge. L'Empereur Marcien les ayant bannis l'un & l'autre à cauſe de leur attachement à Dioſcore, ils reviennent après la mort de ce Prince. Le premier, au moyen d'une fourberie qui lui mérita le ſurnom d'Elure ou de Chat,

blime. Il eſt ſemé d'épithetes bien choiſies, d'antitheſes heureuſes, mais peut-être un peu trop fréquentes.

Ce Pape a ſouvent varié dans ſes Notes Chronologiques. Parmi ſes Lettres, les unes ſont expédiées ſans la date du jour, ni celle des Conſuls, les autres avec toutes les deux, pluſieurs avec le nom d'un ſeul Conſul, une *d'après le Conſulat d'Opilion*, une autre datée du nom du Conſul d'Orient préférablement à celui d'Occident. Il faut néanmoins convenir que les Copiſtes ont altéré les dates de quelques unes de ſes Lettres. Par exemple, les deux premieres Lettres de ce Pontife, contre Eutychès, adreſſées l'une à Flavien de Conſtantinople, l'autre à l'Empereur Théodoſe II, ſont datées dans les collections des Conciles, celle-là du 20 Avril 449, celle-ci du premier Mai ſuivant, quoique la premiere rappelle clairement la deuxieme. Il eſt d'ailleurs certain que cette derniere étoit arrivée à Conſtantinople au commencement d'Avril. Depuis la converſion de Conſtantin & la tranſlation du Siége de l'Empire à Conſtantinople, les Papes avoient accoutumé d'envoyer des Légats aux Empereurs toutes les fois que les affaires de l'Egliſe l'exigeoient. Mais ils n'ont commencé à avoir des Apocriſiaires ou Nonces réſidans auprès des Princes Chrétiens que ſous S. Léon, qui députa en cette qualité Julien, Evêque de Cos, à l'Empereur Marcien. (Marca, *de Concord.* L. V, c. 15.)

XLV. S. HILAIRE.

461. HILAIRE, ou HILARE, natif de Sardaigne, Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu après la mort de S. Léon pour lui ſuccéder, le 10 Novembre de l'an 461, & ordonné le 12 du même mois, qui étoit un Dimanche. Hilaire a tenu le Siége de Rome 6 ans, 3 mois & 9 jours, juſqu'au 21 Février de l'an 468, qui eſt celui de ſa mort, ſelon pluſieurs Martyrologes & Calendriers rapportés par le P. Pagi, Bollandus & Bianchini. Avant ſon Epiſcopat, il étoit en ſi haute eſtime auprès de S. Léon pour ſa capacité, ſa vertu & ſon zéle, que ce Pape l'avoit mis au nombre des Légats qu'il envoyoit en Orient, pour aſſiſter, tant en ſon nom qu'en celui de tous les Evêques d'Occident, au Concile d'Ephèſe, convoqué l'an 449, à l'occaſion de l'héréſie naiſſante d'Eutychès. Ce fut lui qui préſenta au Concile la Lettre où S. Léon expoſe d'une maniere ſi lumineuſe le myſtere de l'Incarnation. Mais le Patriarche Dioſcore, comme on le ſait, fit dégénérer cette Aſſemblée en brigandage. Hilaire y courut riſque de la vie, & n'échappa que par la fuite à la fureur des auteurs du trouble. Etant monté ſur le ſaint Siége, il écrivit une Lettre encyclique pour foudroyer de nouveau les erreurs de Neſtorius & d'Eutychès. Ce Pape fut très zélé pour l'obſervation du Canon de Nicée, qui défend les

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

baiſa la main qui l'avoit couronné. Mélece ne vit pas la fin du Concile, étant mort à Conſtantinople dans les derniers jours de Mai, avec la gloire d'avoir ſouffert pour la vérité trois exils, & avec le titre de *divin* que ſes éminentes qualités lui avoient mérité. Les Evêques le pleurerent comme leur pere. Son corps fut reporté à Antioche avec une pompe qui n'avoit point d'exemple. L'Occident, qui lui avoit refuſé la Communion pendant ſa vie, lui a rendu juſtice après ſa mort, en le plaçant au nombre des Saints.

XXXV. PAULIN ET FLAVIEN I, *enſemble.*

381. FLAVIEN, Prêtre d'Antioche, d'une naiſſance illuſtre & d'une vertu ſupérieure à ſa naiſſance, fut ſubſtitué à Mélece par les Catholiques de ſon parti, contre la foi du Traité fait entre lui & Paulin. Le Concile de Conſtantinople approuva néanmoins cette élection. Paulin, accompagné de S. Epiphane, ſe rendit peu de tems après à Rome, & aſſiſta au Concile qui s'y tint l'an 382. Il reprit enſuite la route d'Antioche, où il mourut vers le mois de Septembre 388. (Bollandus.)

XXXVI. FLAVIEN ET ÉVAGRE, *enſemble.*

388. ÉVAGRE prit la place de Paulin, qui l'avoit ordonné pour ſon ſucceſſeur avant que de mourir. L'an 390, l'Empereur Théodoſe donne ordre aux deux Compétiteurs de ſe rendre au Concile de Capoue, qui ſe tint l'année ſuivante, pour y ſubir le jugement de cette Aſſemblée ſur leurs prétentions. Flavien ayant fait défaut, l'affaire eſt renvoyée aux Evêques d'Egypte; Flavien les recuſe. Les Occidentaux, irrités de cette conduite, preſſent l'Empereur d'envoyer ce Prélat à Rome. Sur ces entrefaites, Evagre meurt l'an 392.

FLAVIEN, *ſeul.*

392. FLAVIEN, après la mort de ſon rival, vient à bout d'empêcher que ſes partiſans ne lui donnent un ſucceſſeur; mais il ne peut les faire entrer dans ſa communion. L'an 398, il eſt rétabli dans celle de Rome, par la médiation de S. Chryſoſtome & de Théophile d'Alexandrie, avec lequel il s'étoit réconcilié. Alors tous les Evêques d'Orient ſe réuniſſent à lui. Les ſeuls Euſtathiens d'Antioche perſiſtent dans le Schiſme. L'an 404 (peut-être le 26 Septembre,) Flavien meurt avec la réputation de l'un des plus ſaints & des plus éloquens Prélats de ſon ſiécle. Nous avons le beau diſcours par lequel il déſarma la colere de Théodoſe, prête à éclater contre les habitans d'Antioche, pour avoir outragé ſes ſtatues & celles de ſa famille dans une ſédition occaſionnée par les impots.

XXXVII. PORPHIRE.

404. PORPHIRE, Prêtre d'Antioche, eſt ordonné furtivement Evêque de cette Egliſe peu de jours après la mort de Fla-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XLVI. MARTYRIUS.

478. MARTYRIUS, Solitaire du Mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné Prêtre de l'Egliſe de Jéruſalem par Anaſtaſe, devint ſon ſucceſſeur l'an 478. Les Schiſmatiques, ſous ſon épiſcopat & par ſes ſoins, rentrerent dans le ſein de l'Egliſe. Ce Prélat mourut le 13 Avril de l'an 486.

XLVII. SALUSTE.

486. SALUSTE ſuccéda à Martyrius. Il eut la foibleſſe de ſouſcrire l'Hénotique de Zénon, par amour de la paix, & non par haine de la vraie Foi. L'an 491, il ordonna Prêtre S. Sabas, dédia l'Egliſe de ſa Laure, & l'établit Archimandrite de tous les Anachoretes de Paleſtine. Il donna la même intendance à S. Théodoſe ſur tous les Cénobites du reſſort de ſon Egliſe. Le gouvernement de Saluſte fut de 8 ans & 3 mois. Il mourut, ſuivant le Moine Cyrille, Auteur de la vie de S. Sabas, le 23 Juillet, Indiction II, c'eſt-à-dire l'an 494. (Pagi.)

XLVIII. ÉLIE.

494. ÉLIE, Arabe de nation & Diſciple de l'Abbé S. Euthyme, fut élu le 25 Juillet 494 pour ſuccéder à Saluſte. L'an 511, il aſſiſta au Concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condamnât la Foi de Calcédoine, mais feignit en même tems de ne pas recevoir ce Concile. Cette diſſimulation n'empêcha pas qu'il ne fût chaſſé l'an 513 de ſon Siége par l'Empereur Anaſtaſe, pour avoir dit anathême à Sévere, uſurpateur du Siége d'Antioche. L'an 518, Elie mourut en Arabie le 20 Juillet. L'Egliſe Romaine honore ſa mémoire le 4 Juillet.

XLIX. JEAN III.

513. JEAN, fils de Marcien, fut ſubſtitué au Patriarche Elie par l'autorité du Gouverneur Olympius. Il étoit auparavant Evêque de Sébaſte en Arménie. En montant ſur le Siége de Jéruſalem, il avoit promis d'anathématiſer le Concile de Calcédoine, & de communiquer avec Sévere. Mais après ſon inſtallation, il refuſa l'un & l'autre. Sur ce refus, Anaſtaſe, ſucceſſeur d'Olympius, le fait mettre en priſon. Il en ſort peu de tems après en donnant des paroles équivoques, & continue de prêcher la vraie Foi. L'an 518, après la mort de l'Empereur Anaſtaſe, il aſſemble un Concile où il fait recevoir celui de Calcédoine & anathématiſe Sévere. L'an 524, il meurt le 22 Avril. (Le Quien.)

L. PIERRE.

524. PIERRE, natif d'Eleutérople, ſuccéda au Patriarche Jean. L'an 530, il députa S. Sabas à Conſtantinople pour demander du ſecours contre les Samaritains révoltés, qui mettoient tout à feu & ſang dans la Paleſtine. A ces mouvemens ſuccéderent,

tranſlations d'un Siége épiſcopal à un autre. Hilaire n'avoit point la foibleſſe de ſe prêter aveuglement aux volontés des Souverains. L'Empereur Anthémius, à ſon arrivée à Rome, s'étoit laiſſé induire, par un Hérétique Macédonien, à permettre, par un Edit, la tolérance de toutes les ſectes dans Rome. Hilaire s'oppoſa ſi vigoureuſement à cette loi, qu'il obligea l'Empereur à la révoquer. La religion de ce Pape ne fut pas néanmoins toujours à l'abri de la ſurpriſe. Il le fit voir dans la querelle de Léonce, Evêque d'Arles, avec S. Mamert, Evêque de Vienne. La prévention, jointe au zele de la Diſcipline, ſemble l'avoir emporté dans cette affaire au-delà des bornes de l'équité. Il nous reſte de lui onze Lettres & quelques Décrets.

XLVI. S. SIMPLICE.

468. Simplice, natif de Tivoli, ſucceſſeur de ſaint Hilaire, fut conſacré le Dimanche 25 Février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Egliſe de Rome, dans des tems très difficiles, pendant 15 ans & 2 jours, il mourut ſaintement le 27 Février de l'an 483. Simplice ſe donna de grands mouvemens pour faire chaſſer Pierre Monge du Siége d'Alexandrie, ainſi que Pierre le Foulon de celui d'Antioche, & pour faire mettre à leur place des Evêques Catholiques. Il démêla par ſa prudence tous les artifices dont Acace de Conſtantinople ſe ſervit pour le ſurprendre. On voit dans ſes Lettres quelle a été la ſource & l'origine de ce Schiſme fâcheux, qui diviſa les deux Egliſes, & ne finit que ſous Hormiſdas.

XLVII. S. FÉLIX II.

483. Félix II, (ou III du nom, ſi l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le ſaint Siége pendant l'exil de Libere) fut élu Evêque de Rome, ſa patrie, le 2 Mars 483, en préſence du Préfet Baſile, nommé par le Roi Odoacre pour aſſiſter de ſa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui étoit un Dimanche, il reçut l'ordination. Félix gouverna l'Egliſe 8 ans, 11 mois, 18 jours, & mourut le 25, ou, ſelon le P. Pagi, le 24 Février de l'an 492. Ce Pape condamna, dans un Concile du 28 Juillet 484, Acace & les Légats du ſaint Siége, qui, trompés par cet homme artificieux, & gagnés par ſes promeſſes ou abattus par ſes menaces, avoient

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

varice des Evêques, par la cupidité de ces Loups raviſſans qui achetent le Sacerdoce. Ainſi ce ne fut qu'un pouvoir précaire qu'il exerça dans cette occaſion, & non une juriſdiction attachée à ſon Siége. Les Egliſes d'Aſie en effet ne reconnoiſſoient point d'autre Supérieur que l'Exarque d'Ephèſe, comme celles de Pont & de Cappadoce ne relevoient que de celui de Céſarée. Cependant cette démarche, inſpirée par la charité & ſans prétention de la part de S. Chryſoſtôme, ſervit de prétexte, comme on l'a dit plus haut, à l'ambition de ſes ſucceſſeurs. Ils firent des tentatives; ils les ſoutinrent; & firent rendre par l'Empereur une loi portant défenſe d'ordonner dans l'Aſie & le Pont aucun Evêque ſans avoir obtenu leur conſentement. Enfin nous verrons confirmée par le Concile de Calcédoine du moins une partie des droits dont l'uſage les avoit déjà mis en poſſeſſion. Cette même année 401, S. Chryſoſtôme ſe brouille avec Théophile, Evêque d'Alexandrie, pour avoir donné retraite aux grands Freres que ce Prélat avoit chaſſés. La véhémence de ſes diſcours contre le luxe, l'orgueil, & la violence des Grands, ſon zéle pour la réformation du Clergé & pour la converſion des Hérétiques, lui avoient déjà fait une foule d'ennemis. De ce nombre étoit l'Eunuque Eutrope, Miniſtre de l'Empereur, & Gaïnas, l'un de ſes Généraux. Un Sermon où l'on prétendit qu'il avoit indirectement noté l'Impératrice Eudoxie, en parlant du luxe & de l'avidité des femmes, fut traduit comme un crime de leze-majeſté dans le récit qu'on en fit à cette Princeſſe. Elle chercha à s'en venger. L'an 403, au mois de Juin, Théophile, de concert avec elle, aſſemble des Evêques de ſa cabale dans un fauxbourg de Calcédoine : c'eſt le Conciliabule nommé *du Chêne.* On y dépoſe S. Chryſoſtôme en ſon abſence, & l'Empereur l'envoie en exil. Le peuple ſe ſouleve à cette occaſion. Un tremblement de terre, qui arrive dans ces entrefaites à Conſtantinople, engage l'Impératrice à le faire rappeller. Il rentre dans la Ville aux acclamations du peuple, & reprend les fonctions de ſon miniſtere ſans nulle oppoſition. Huit mois après ſon retour, on érigea une ſtatue à l'honneur de l'Impératrice entre le Palais du Sénat & l'Egliſe de Sainte Sophie. A la dédicace de ce monument il y eut des danſes, des jeux, & un ſi grand tumulte, que le bruit en retentit dans l'Egliſe & troubla le ſervice divin. Le Pontife, indigné de ces divertiſſemens ſcandaleux, éleva la voix en chaire & contre ceux qui s'y livroient & contre ceux qui les permettoient. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la haine de ſes ennemis & la remettre en mouvement. Ils aſſemblent peu avant Pâque un nouveau Concile, où le Prélat eſt une ſeconde fois dépoſé. Le 10 Juin ſuivant, il eſt envoyé en exil à Cucuſe, dans la petite Arménie, au pied du Mont-Taurus. Tandis qu'on l'y conduit, tous ceux qui avoient parlé librement ou pris la plume pour ſa défenſe, eſſuyerent la plus violente perſécution. Ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt de voir parmi ſes adverſaires d'illuſtres & ſaints perſonnages, tels que S. Epiphane & S. Jérôme, que les calomnies de ſes ennemis avoient ſéduits. Le Pape Innocent I ne fut pas la dupe de leurs artifices. Il ſe déclara hautement pour S. Chryſoſtôme, & le conſola par ſes Lettres dans ſon exil. Il engagea même l'Empereur Honorius à écrire en ſa faveur à l'Empereur Arcade ſon frere. Mais cette démarche fut inutile. Le ſaint Evêque, après avoir long-tems ſouffert à Cucuſe, lieu déſert, où les choſes néceſſaires à la vie lui manquoient, fut transféré à Arabiſſe, puis à Pitiunte ſur le Pont-Euxin. Mais en allant à ce dernier

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

réuſſit à ſe faire ſacrer Patriarche d'Alexandrie par deux Evêques. Pour conſommer le crime de ſon intruſion, il fait maſſacrer Protérius avec ſix autres perſonnes, dans le Baptiſtere de ſon Egliſe, le Vendredi-Saint, 29 Mars de la même année 457. Timothée, ſuivant Elmacin, reſta maître du Siége d'Alexandrie juſqu'en 460, qu'il fut chaſſé par l'Empereur Léon.

XXVII. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciole, cinq mois après l'expulſion d'Elure, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie. L'an 476, Elure, par la protection du Tyran Baſilique, revient de la Cherſoneſe, où l'Empereur Léon l'avoit relégué. A ſon arrivée, Solofaciole eſt obligé de ſe retirer à Canope. Elure perſuade au Tyran de condamner le Concile de Calcédoine. L'an 477, le 7 de Méſori, ou 31 Juillet, il s'empoiſonne, ſuivant Libérat, ou meurt de vieilleſſe, ſelon d'autres. Il eſt remarquable qu'Elure anathématiſoit également Eutychès & le Concile de Calcédoine : le premier, parce qu'il nioit que Jeſus-Chriſt fût de même nature que nous; le Concile, parce qu'il admettoit deux natures en Jeſus-Chriſt. Les Hérétiques lui ſubſtituerent Pierre Monge, ſon Archidiacre, que l'Empereur Zénon fit chaſſer 36 jours après ſon élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciole, vers le mois d'Avril. Les Ecrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaiſance envers les ennemis du Concile de Calcédoine.

XXVIII. JEAN TALAIA.

482. Jean Talaia, Prêtre de la Congrégation de Tabenne, & Econome de l'Egliſe de S. Jean d'Alexandrie, fut élu, par les Catholiques, pour ſuccéder à Timothée Solofaciole. La Lettre-ſynodique qu'il écrivit à Acace, Patriarche de Conſtantinople, pour lui faire part de ſon élection, s'étant égarée ſur la route, ce Prélat s'imagina qu'il ne lui en avoit point adreſſé par mépris pour ſa perſonne. Dans ce préjugé il le fait chaſſer de ſon Siége, & rétablit Pierre Monge vers le mois d'Octobre 482. Jean Talaia ſe retire d'abord à Antioche, d'où, par le conſeil du Patriarche Calendion, il appelle à Rome & s'y rend. L'an 491, après la mort de Zénon, il part pour Conſtantinople dans l'eſpérance d'obtenir ſon rétabliſſement d'Anaſtaſe, ſucceſſeur de ce Prince, dont il étoit particuliérement connu. Le nouvel Empereur le condamne au contraire à l'exil. Jean retourne à Rome. Le Pape alors

communiqué

communiqué avec lui. Il refuſa même ſa communion aux ſucceſſeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fiſſent ſatisfaction, & s'oppoſa généreuſement aux efforts de l'Empereur Zénon contre la vraie Foi, ſans s'écarter du reſpect dû à la Majeſté Impériale. Félix eſt le premier Pape qui ait traité l'Empereur de fils en lui écrivant; S. Grégoire le Grand l'appelle ſon biſaïeul, par où l'on voit qu'il avoit été marié.

On a de Félix une Lettre qui eſt datée d'un an après le Concile de Rome où elle fut dreſſée; ſavoir, le 15 Mars 488; ce qui fait croire, dit D. Cellier, que Félix en envoya des copies en divers endroits, ſelon les beſoins, & qu'il datoit ces copies du tems qu'il les envoyoit. Remarquons encore que Félix eſt le premier Pape qui ait employé l'Indiction dans ſes Lettres.

XLVIII. S. GÉLASE.

492. Gélase, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les Auteurs le diſent Africain, après avoir été Secrétaire de S. Félix, lui ſuccéda l'an 492, le premier de Mars, qui étoit un Dimanche. Il tint le ſaint Siége 4 ans, 8 mois & 19 jours, & mourut le 19 du mois de Novembre de l'an 496. Ce Pape fit paroître, dans la défenſe de ce que Félix, ſon prédéceſſeur, avoit fait contre Acace, une fermeté qu'il auroit peut-être dû modérer. Acace en effet étant mort en 489, étoit-il indiſpenſable de pourſuivre ſa mémoire, comme fit Gélaſe, juſqu'à refuſer la communion à ceux qui faiſoient difficulté, par ménagement, de le condamner, quelque purs d'ailleurs que fuſſent leurs ſentimens ſur la Foi? Cette rigueur inflexible jetta le trouble dans l'Egliſe de Conſtantinople, & occaſionna un Schiſme dont les Hérétiques tirerent avantage. Gélaſe au reſte joignoit au zéle de grandes lumieres. Le Sacramentaire qui porte ſon nom, quoiqu'il ne ſoit pas entiérement de lui, ſon Décret ſur les Livres authentiques, ſa Lettre à l'Empereur Anaſtaſe pour la défenſe du Concile de Calcédoine, ſon traité contre Eutychès & Neſtorius, ſont des preuves de la profonde connoiſſance qu'il avoit des matieres eccléſiaſtiques. Il eſt le premier qui ait fixé les Ordinations aux Quatre-Temps.

XLIX. S. ANASTASE 2.

496. Anastase, Romain, fut ordonné cinq jours après la mort de Gélaſe, le 24 Novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape, pour finir le Schiſme

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

vien. Rejetté par la plus grande partie du Clergé & du peuple, il ſe ligue avec les ennemis de S. Chryſoſtome. Cette conduite augmente l'averſion publique contre lui; mais elle lui rend la Cour favorable. Édit de l'Empereur Arcade, qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche & Arſace de Conſtantinople. Les gens de bien ſont perſécutés à l'occaſion de cette Loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer S. Chryſoſtome de Cucuſe à Pithyunte. Il fut par-là, dit M. de Tillemont, le principal auteur de la mort qui ravit ce Saint à la terre dans ce voyage. Dieu différa néanmoins encore ſa punition de quelques années, ajoute le même Ecrivain, & peut-être juſqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut.

XXXVIII. ALEXANDRE.

413 ou 414. Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes & monaſtiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre ſur la Chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le Schiſme de cette Egliſe en ramenant ce qui reſtoit d'Euſtathiens à ſa Communion. Il eut auſſi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de S. Chryſoſtôme, ayant donné l'exemple aux Evêques de mettre ſon nom dans les Diptyques. A l'amour de la paix il joignoit une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiſcopat; mais Bollandus, Noris, Pagi & le Quien prouvent qu'il mourut en 421.

XXXIX. THÉODOTE.

421 ou 422. Théodote fut placé ſur le Siége d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'étoit un homme ſavant, ſelon Théodoret, mais peu reſſemblant, à ce qu'il paroît, pour le caractere à ſon prédéceſſeur. Un des premiers Actes de ſon épiſcopat fut de retrancher des Diptyques le nom de S. Chryſoſtome; mais les murmures de ſon peuple l'obligerent bientôt à l'y remettre. L'Auteur de la vie de S. Alexandre, Patriarche des Acémetes, lui reproche des procédés fort durs envers ce vénérable Solitaire. Jean Moſch fait néanmoins l'éloge de ſa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un Concile où Pélage fut convaincu d'Héréſie & chaſſé des lieux ſaints. Théodoret, dont l'Hiſtoire Eccléſiaſtique finit à l'an 428, dit y avoir mis la derniere main l'année que Théodote d'Antioche & Théodore de Mopſueſte moururent, c'eſt-à-dire l'an 429 au plus tard. Théodote avoit ordonné Prêtre & chargé de l'emploi de Catéchiſte le fameux Neſtorius.

XL. JEAN I.

429. Jean, élevé dans le Monaſtere de S. Euprepe, voiſin d'Antioche, avec le fameux Neſtorius & le célebre Théodoret, fut élu pour ſuccéder à Théodote dans la Chaire d'Antioche. L'an 430, il écrivit à Neſtorius pour l'engager à rétracter ſes erreurs. Séduit par la réponſe artificieuſe de cet Héréſiarque, il engagea Théodoret à réfuter les anathématiſmes de S. Cyrille. Invité l'année ſuivante au Concile général d'Ephèſe, il differe de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ſes Suffragans, n'eſt point écouté, malgré les remontrances de 68 Evêques, arrive enfin un Samedi 27 Juin, après la condamnation de Neſtorius. Le même jour, il tient un Conciliabule avec les ſiens, où il dépoſe S. Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephèſe. Excommunié lui-même par le Concile légitime, il s'en retourne ſur la fin d'Octobre. La même année, il tient deux nouveaux Conciliabules; l'un à Tarſe, & l'autre à Antioche, contre

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

l'an 532, ceux des Origéniſtes, qui, par la molleſſe du Patriarche, troublerent ſon Egliſe pendant toute la ſuite de ſon gouvernement. L'an 536, le 19 Septembre, il tient un Concile où il anathématiſe Anthyme, Patriarche de Conſtantinople, dont il avoit auparavant embraſſé la Communion. Il aſſiſta l'an 541, par ordre de l'Empereur Juſtinien, au Concile de Gaza, où Paul, Patriarche d'Alexandrie, fut dépoſé. L'an 544, il ſouſcrivit avec les autres Patriarches, mais malgré lui, l'Edit de Juſtinien contre les trois Chapitres. Pierre mourut la même année. Prélat foible, mais bien intentionné. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

LI. EUSTOCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les Moines de la nouvelle Laure, attachés à l'Origéniſme, placerent Macaire, homme de leur ſecte, ſur le Siége de Jéruſalem. Mais l'Empereur caſſa cette élection au bout de deux mois, chaſſa Macaire, & lui fit ſubſtituer Eustochius, Econome de l'Egliſe d'Alexandrie. Celui-ci tint le Siége 19 ans, pendant leſquels il aſſiſta, l'an 553, par ſes Légats, au ſecond Concile général de Conſtantinople, dont il confirma les Actes la même année dans un Concile de ſon Patriarchat. Son éloignement pour l'Origéniſme le rendit odieux à Théodore Aſcidas, Evêque de Céſarée en Cappadoce, fameux, puiſſant & adroit Origéniſte, par les intrigues duquel il fut dépoſé l'an 563 & exilé. (Le Quien.) Pagi met la dépoſition d'Euſtochius en 561, & les Bollandiſtes en 556. On ignore ce que devint enſuite ce Prélat.

LII. MACAIRE II.

563. Macaire, après la dépoſition d'Euſtochius qui l'avoit ſupplanté, remonta ſur le Siége de Jéruſalem; mais on lui fit auparavant condamner ſolemnellement Origene. Ce Prélat gouverna encore ſon Egliſe l'eſpace d'onze ans, au bout deſquels il mourut ſur la fin de l'an 574. Bollandus avance ſa mort de quatre ans.

LIII. JEAN IV.

574. Jean, Moine Acémete, ſuccéda au Patriarche Macaire. Il tint le Siége 19 ans, & mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens Chriſt.* T. III.)

d'Acace & retirer de l'Héréſie l'Empereur Anaſtaſe, furent inutiles. Mais dès le commencement de ſon Pontificat, dans un tems qu'aucun Souverain du monde ne faiſoit profeſſion de la Foi Catholique, étant tous dans les ténebres de l'Héréſie ou du Paganiſme, il eut la conſolation de voir un des plus grands Rois de l'Europe embraſſer la Religion Chrétienne : ce fut Clovis, premier Roi de France Chrétien, baptiſé l'an 496. Anaſtaſe lui écrivit pour l'en féliciter, au commencement de l'an 497. Il mourut le 17 Novembre (Muratori) de l'année ſuivante, n'ayant tenu le Siége de Rome qu'un an, 11 mois & 24 jours.

L. SYMMAQUE.

498. SYMMAQUE, natif de Sardaigne, Archidiacre de l'Egliſe de Rome, fut ordonné Pape le 22 Novembre 498. Le Patrice Feſtus, pour parvenir à ſon but de faire ſouſcrire l'Hénotique, fit ordonner le même jour l'Archiprêtre Laurent; ce qui occaſionna un Schiſme. L'affaire ayant été portée au jugement de Théodoric, Roi d'Italie, il prononça, quoiqu'Arien, que celui-là demeureroit ſur le ſaint Siége, qui avoit été ordonné le premier, ou qui avoit pour lui le plus grand nombre des ſuffrages. En conſéquence de ce jugement, Symmaque fut confirmé; mais il ne laiſſa pas d'avoir beaucoup à ſouffrir des Schiſmatiques que Théodoric, par des vues de politique, appuyoit ſous main. On l'accuſa même de grands crimes, dont il fut obligé de ſe juſtifier dans un Concile. Ses ennemis ne ſe rendirent point encore. Excités par l'Empereur Anaſtaſe, ils publierent un libelle contre lui, contre les Juges qui l'avoient abſous, & contre la forme de leur jugement. Ils demanderent un nouveau Concile plus nombreux que le premier. On les ſatisfit. Ennodius, Evêque de Pavie, y produiſit l'apologie qu'il avoit compoſée pour Symmaque; elle demeura ſans réplique. Tout cela n'empêcha pas néanmoins que ce Pape juſqu'à ſa mort n'eût des adverſaires, même parmi les gens de bien, & ſon rival des partiſans. Au milieu de ſes traverſes il fut toujours ferme à rejetter la communion de ceux qui s'obſtinoient à vouloir retenir dans les diptyques le nom d'Acace, & par là prolongea le ſchiſme qu'il eut mieux fait de terminer. Symmaque mourut le 19 Juillet de l'an 514, ayant

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

exil, excédé par les mauvais traitemens des ſoldats qui le conduiſoient, il mourut ſur la route à Comane le 14 de Septembre 407, la 3ᵉ année de ſon exil, la dixieme de ſon Epiſcopat, à l'âge de 60 ans. La ſupériorité de ſes talens, l'éminente ſainteté de ſa vie, & le zéle avec lequel il attaqua les vices des Grands dans ſes diſcours, firent tous ſes crimes aux yeux de ſes perſécuteurs. Il eſt regardé à juſte titre comme le plus éloquent des Peres de l'Egliſe. Treize volumes in-fol. forment l'édition complete de ſes Œuvres, donnée par D. Montfaucon.

XIII. ARSACE, *intrus.*

404. ARSACE, frere de Nectaire, Prêtre de la grande Egliſe de Conſtantinople, & l'un des accuſateurs de S. Chryſoſtôme, fut mis à ſa place le 27 Juin de l'an 404, à l'âge de 80 ans. Le peuple refuſant de communiquer avec lui, il employa la violence pour ſe faire reconnoître. L'an 405, il meurt le 11 Septembre, après 14 mois & 16 jours d'Epiſcopat. « C'eſt bien peu, dit M. de » Tillemont, pour une éternité de peines, qu'il avoit méritée par ſon ambi- » tion, ſes parjures & ſes autres crimes. » Les Grecs font néanmoins ſa Fête au 11 Septembre.

XIV. ATTICUS.

406. ATTICUS, Prêtre de Conſtantinople, autre calomniateur de S. Chryſoſtôme, devient le ſucceſſeur d'Arſace au mois de Février de l'an 406. Le peuple refuſe encore de communiquer avec lui; pluſieurs Evêques en font de même. De-là une perſécution violente qui s'exerce contre ces Prélats & contre les adhérens de S. Chryſoſtôme. Le Pape Innocent ayant appris ſa mort, preſſe les Orientaux pour le rétabliſſement de ſa mémoire. Atticus eſt ſourd aux ſollicitations du Pontife Romain. L'an 417, privé juſqu'alors de la communion du S. Siége, il conſent enfin par politique à remettre le nom du Saint dans les Diptyques. Son zéle pour étendre ſa juriſdiction fut bien plus ſincere & plus actif. L'an 421, il obtient de l'Empereur Théodoſe une Loi pour ſoumettre l'Illyrie à ſon Siége. Mais le Pape Boniface fait révoquer cette Loi l'année ſuivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 Octobre, dans la 20ᵉ année de ſon Epiſcopat. Les Grecs honorent ſa mémoire, aſſez gratuitement, le 8 Janvier.

XV. SISINNIUS I.

426. SISINNIUS, Prêtre de Conſtantinople, fut ordonné le 28 Février par un grand nombre de Prélats, Evêque de cette Egliſe, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le Siége moins de deux ans, & mourut le 24 Décembre de l'an 427. Le Pape Céleſtin pleura ſa mort comme par un preſſentiment des maux que ſon ſucceſſeur devoit cauſer.

XVI. NESTORIUS.

428. NESTORIUS, natif de Germanicie, Prêtre de l'Egliſe d'Antioche après avoir été Moine, fut nommé par l'Empereur Théodoſe II, pour ſuccéder à Siſinnius. Son ordination ſe fit le premier Avril, ſuivant Libérat, ou le 10 du même mois, ſelon Socrate. Dans le Sermon qu'il fit à l'iſſue de cette cérémonie, il exhorta pathétiquement l'Empereur à pourſuivre les Hérétiques. Peu de tems après il fait prêcher & prêche lui-même une nouvelle héréſie, en ſoutenant que le Verbe n'étoit point né de Marie, mais ſeulement le Chriſt

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ne voyant plus de jour à ſon rétabliſſement, lui donne l'Evêché de Nole en Campanie. Jean Talaia, ſuivant Eutychius, ne tint le Siége d'Alexandrie que 6 mois. Théophane dit qu'il l'occupa 3 ans, en quoi il ſe trompe viſiblement. (Tillemont, Le Quien.)

XXIX. PIERRE MONGE.

482. PIERRE MONGE, après l'expulſion de Jean Talaia demeure paiſible poſſeſſeur du Siége d'Alexandrie. Il reçoit l'Hénotique de Zénon, comme il l'avoit promis; mais il reçoit en même tems le Concile de Calcédoine & le condamne enſuite. Les adverſaires les plus ardens de ce Concile, choqués de ſes variations & de ſon attachement à l'Hénotique, ſe ſéparent de ſa communion. Ils furent appellés Acéphales parce qu'ils ne reconnoiſſoient pas de Patriarche, & Sévériens, du nom de Sévere, leur Chef. On peut voir dans MM. Fleury & Tillemont le détail des perſécutions que Pierre Monge fit aux Catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois Athyr, ſuivant Elmacin, c'eſt-à-dire le 29 ou 31 Octobre.

XXX. ATHANASE II.

490. ATHANASE, ſurnommé par les uns CÉLITES, par les autres ABINAS, ſuccéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, & anathématiſa le Concile de Calcédoine. Mais le refus qu'il fit de rayer des Diptyques le nom de ſon prédéceſſeur, empêcha les Acéphales de communiquer avec lui. Athanaſe mourut un Mardi 20 du mois Thoth, ou 17 Septembre de l'an 496. (Pagi.) M. Renaudot met ſa mort à l'année ſuivante, & ſe trompe.

XXXI. JEAN II.

496. JEAN, ſurnommé HÉMULA, Moine, Prêtre & Econome, eſt élevé ſur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Athanaſe II. Il imita ſon prédéceſſeur dans l'acceptation de l'Hénotique & la condamnation du Concile de Calcédoine. Cependant il garda le ſilence ſur ce dernier point dans ſes Lettres ſynodiques qu'il écrivit aux Patriarches. Jean mourut un Vendredi 29 du mois d'Avril de l'an 505. (Pagi.)

tenu le S. Siége 15 ans & près de 8 mois. Ce Pape, la derniere année de ſon Pontificat, nomma S. Céſaire Evêque d'Arles, ſon Vicaire dans les Gaules, avec pouvoir d'aſſembler des Conciles; il lui donna en même tems le *Pallium*. C'eſt le premier Evêque d'Occident qui ait porté cet ornement. (Pagi.)

LI. HORMISDAS.

514. Hormisdas, Diacre, (né à Fruſinone en Campanie) fut élu Pape en préſence du célebre Caſſiodore, alors Conſul, & Député du Roi Théodoric pour cette élection, le 26 Juillet, & fut conſacré le 27, qui étoit un Dimanche. Il envoya trois légations (dans les années 515, 517, 519,) à Conſtantinople pour réconcilier cette Egliſe avec le S. Siége, dont elle étoit ſéparée depuis la condamnation d'Acace. La derniere de ces légations eut ſon effet. L'an 520, il reçut mal celle des Moines de Scythie, qui étoient venus pour lui faire approuver cette propoſition: *Un de la Trinité a ſouffert.* La même année, il condamna les Livres de Fauſte de Riez, ſur la Grace & le libre Arbitre. Hormiſdas mourut le 6 Août 523, après un Pontificat de 9 ans & 11 jours, qu'il rendit illuſtre par la vigueur avec laquelle il ſoutint la bonne doctrine, par la réforme du Clergé, par la paix qu'il procura aux Egliſes d'Orient, par le ſoin qu'il prit de chaſſer de Rome les Manichéens, par ſes aumônes & par ſes libéralités envers les lieux ſaints. Les plus anciens privileges accordés aux Monaſteres en Occident par le S. Siége, remontent à Symmaque. Il nous reſte environ 80 Lettres de ce Pape, parmi leſquelles ſe trouvent d'excellentes inſtructions envoyées à S. Avit de Vienne pour la Gaule Narbonnoiſe, à Jean de Tarragone pour l'Eſpagne citérieure, & à Salluſte de Séville pour l'ultérieure.

LII. S. JEAN. I.

523. Jean I, natif de Toſcane, fut élu Pape le 13 Août de l'an 523, & tint le ſaint Siége ſeulement 2 ans & 9 mois. Il mourut le 18 Mai de l'an 526, dans la priſon où le Roi Théodoric l'avoit fait enfermer à Ravenne, au retour de Conſtantinople, où il étoit allé par ordre de ce Prince. L'objet de cette ambaſſade étoit, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'Empereur Juſtin à rendre aux Ariens

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

S. Cyrille & ſes partiſans. Enfin, l'an 433 au mois d'Avril, il fait ſa paix avec S. Cyrille, en diſant anathême aux erreurs de Neſtorius, en approuvant ſa dépoſition & en reconnoiſſant pour légitime Evêque Maximien, ſon ſucceſſeur. Mais l'an 435, preſſé par S. Cyrille & Procle de Conſtantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopſueſte, il le refuſe avec ſon Concile. Sa mort arriva l'an 442 dans la 13e année de ſon épiſcopat. Quoiqu'attaché à la perſonne de Neſtorius, il conſerva toujours la pureté de la Foi. Le Concile de Calcédoine l'appelle un ſage Evêque, & S. Euloge d'Alexandrie le qualifie de Saint.

XLI. DOMNUS II.

442. Domnus, neveu du Patriarche Jean & Diſciple de l'Abbé S. Euthyme, ſuccéda au premier dans le Siége d'Antioche. Avant ſon Epiſcopat, il avoit fait preuve de ſon amour pour la paix, par les ſoins qu'il s'étoit donnés pour réconcilier ſon oncle avec S. Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèſe. Depoſé par cette Aſſemblée, Domnus ſe retira auprès de ſon maître S. Euthyme en Paleſtine. Il y termina ſaintement ſes jours l'an 461.

XLII. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la Cour, à la ſollicitation de Dioſcore, pour ſuccéder à Domnus. Le Promoteur de ſa nomination le fit ordonner dans Conſtantinople par Anatole, Evêque de cette Egliſe. Toute irréguliere que fût une telle ordination, elle fut néanmoins confirmée par le Concile de Calcédoine & par le Pape S. Léon qui l'avoit d'abord hautement déſaprouvée. Mais la pureté de la Foi de Maxime couvrit le vice de ſon entrée dans l'Epiſcopat. Nicéphore ne lui accorde que quatre années de gouvernement; mais le P. Le Quien prouve qu'il faut lui en donner au moins ſix, & qu'il ne mourut au plutôt qu'en 455.

XLIII. BASILE.

456. Basile, ſucceſſeur de Maxime, n'occupa le Siége d'Antioche qu'environ deux ans. Il mourut vers le milieu de l'an 458. (Le Quien.)

XLIV. ACACE.

458. Acace, que Victor de Turone appelle Alexandre, fut élu pour ſuccéder à Baſile. Sous ſon Pontificat la ville d'Antioche fut bouleverſée par un horrible tremblement de terre. Cet événement date, ſuivant Evagre, du 14 Septembre de la ſeconde année de l'Empereur Léon. Acace mourut vers la fin de l'an 459, après un an & quatre mois d'Epiſcopat.

XLV. MARTYRIUS.

460. Martyrius monta ſur le Siége d'Antioche après la mort d'Acace. L'an 470, la paix de ſon Egliſe fut troublée par l'arrivée de Pierre le Foulon, que Zénon, gendre de l'Empereur Léon I, avoit amené avec lui en Orient. Ce Fanatique, chaſſé d'un Monaſtere d'Acémetes où il exerçoit le métier de Foulon, ſouleva le peuple contre ſon Evêque, l'accuſant de Neſtorianiſme. Il étoit lui-même Eutychien & Eutychien outré. Pour faire entendre que la Divinité avoit elle-même ſouffert, il ajouta au Triſagion: *Vous qui avez été crucifié pour nous.* L'an 471, Martyrius, voyant ſon peuple diviſé, ſans eſpérance de pouvoir le réunir, fit publiquement ſon abdication, en ſe réſervant l'honneur du Sacerdoce.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LIV. AMOS.

594. Amos ou Néamus, fut élu vers la fin de 594, pour ſuccéder à Jean IV. Il étoit Moine, & avoit gouverné quelque tems l'une des Laures de la Paleſtine. Lorſqu'il ſe rendit à Jéruſalem, les Abbés des différens Monaſteres vinrent au devant de lui pour le ſaluer. « Priez » pour moi, mes Peres, leur dit-il; car » on m'a impoſé un grand & terrible » fardeau. La dignité ſacerdotale me fait » trembler. C'eſt à Pierre & à Paul, ainſi » qu'à leurs ſemblables, à gouverner » les ames. Pour moi, je ne ſuis qu'un » miſérable pécheur. Mais ce que je re- » doute par deſſus toute choſe, ce ſont » les Ordinations ». Amos mourut vers la fin de 601, après environ ſept ans d'Epiſcopat.

LV. ISAAC, ou HESYCHIUS.

601. Isaac, ou Hesychius, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le Siége de Jéruſalem. Auſſitôt après ſon élection il envoya, ſuivant la coutume, ſa Lettre ſynodale au Pape S. Grégoire le Grand. La réponſe de ce Pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Iſaac. Elle nous apprend auſſi que la Simonie étoit commune en Orient, & qu'il régnoit des diſſentions dans l'Egliſe de Jéruſalem. S. Grégoire exhorte Iſaac à donner ſes ſoins pour remédier à ces abus. Ce Patriarche tint le Siége huit ans, & mourut l'an 609. On prétend qu'il eſt le même qu'Heſychius, Auteur d'un excellent Lexique Grec.

LVI. ZACHARIE.

609. Zacharie, Prêtre & garde des Vaſes ſacrés de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Iſaac. L'an 614, il fut témoin de la déſolation de la Paleſtine, lorſque Sarbazas, Général de Choſroès II, Roi de Perſe, y étant entré avec une armée formidable, couvrit de ruines tout le pays. Ce fut vers la mi-Juin de cette année que Jéruſalem tomba au pouvoir des Perſes.

les Egliſes qu'il leur avoit enlevées. Jean fit tout le contraire. Mais devoit-il accepter une pareille commiſſion? Quoi qu'il en ſoit, c'eſt à juſte titre que l'Egliſe l'honore comme Martyr.

LIII. FÉLIX III.

526. Félix III, du pays des Samnites, ſuccéda, le 24 Juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mure délibération, & avec l'agrément du Sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de Septembre, après la mort de ce Prince. Félix tint le ſaint Siége quatre ans, deux mois & quelques jours, étant décédé, ſuivant Anaſtaſe, au commencement d'Octobre 530. Le P. Pagi met ſa mort au 18 Septembre de la même année. On a de lui une Lettre à S. Céſaire d'Arles, par laquelle il approuve le Réglement des Evêques des Gaules, portant défenſes d'élever au Sacerdoce des Laïques ſans les avoir éprouvés dans le Clergé.

LIV. BONIFACE II.

530. Boniface II, Romain de naiſſance, mais Goth d'origine, ſucceſſeur de Félix III, fut ordonné le 15 Octobre 530. Le même jour un autre parti élut & ordonna un nommé Dioſcore; mais le Schiſme ne dura pas long-tems, Dioſcore étant mort le 12 Novembre de la même année. Boniface mourut l'an 532 le 8 Novembre, ſuivant Bianchini, ou le 16 Octobre, ſelon Pagi.

LV. JEAN II.

533. Jean II, ſurnommé Mercure, Romain de naiſſance, Prêtre du titre de S. Clément, fut ordonné Pape le 22 Janvier de l'an 533. Jean II approuva cette fameuſe propoſition des Moines Scythes, *Unus è Trinitate paſſus eſt*, mais il ajouta *in carne*, afin que cette propoſition ne révoltât pas les perſonnes peu inſtruites, qui avoient fait tant de bruit ſous Hormiſdas. Il mourut le 27 Mai de l'an 535, après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans & 4 mois.

LVI. AGAPIT.

535. Agapit, Archidiacre, fils du Prêtre Gordien, fut ordonné le 3 Juin 535, & tint le ſaint Siége 10 mois, 19 jours. Son Pontificat, quoique ſi court, fut des plus glorieux. Agapit s'y montra ferme pour l'obſervation des Canons, en refuſant à l'Empereur Juſtinien ce qu'il lui demandoit en faveur

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

adopté par le Verbe. Les oreilles du peuple ſont ſcandaliſées de cette nouveauté. L'Avocat Euſebe, depuis Evêque de Dorylée, alors ſimple Laïque, s'éleve en pleine Aſſemblée contre la doctrine de ſon Evêque, & fait une proteſtation au nom des Catholiques. Neſtorius, loin de ſe rétracter, n'en eſt que plus obſtiné dans ſon erreur. Pluſieurs ſe ſéparent de ſa communion. L'an 431, on aſſemble contre lui un Concile général à Ephèſe. Il y eſt dépoſé le 22 Juin, après trois citations auxquelles il avoit refuſé de déférer. Au mois de Septembre ſuivant, il ſe retire dans un Monaſtere d'Antioche. L'an 436, il eſt exilé dans l'Oaſis, d'où il paſſe en Thébaïde, & y meurt miſérablement entre l'an 439 & l'an 440. Son héréſie ne finit pas avec lui. Elle paſſa de l'Empire Romain dans la Perſe où elle fit des progrès rapides. De-là elle ſe répandit aux extrémités de l'Aſie; & le Neſtorianiſme domine encore aujourd'hui parmi les Chrétiens de Caldée ou de Syrie. Il eſt remarquable que Neſtorius ne fut point excommunié perſonnellement par le Concile d'Ephèſe; mais il le fut équivalemment par les anathêmes prononcés contre ſes erreurs auxquelles il demeura opiniâtrement attaché.

XVII. MAXIMIEN.

431. Maximien, Prêtre & Moine, fut ſubſtitué à Neſtorius le 25 Octobre 431. Son Epiſcopat fut de 2 ans & 5 mois, pendant leſquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Egliſe. Maximien mourut le 12 Avril 434, le Jeudi Saint.

XVIII. PROCLUS.

434. Proclus, nommé l'an 426 à l'Evêché de Cyzique, ſans avoir pu ſe mettre en poſſeſſion de cette Egliſe, fut élu pour ſuccéder à Maximien dans celle de Conſtantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 Janvier, il fit la Tranſlation du corps de S. Chryſoſtôme à Conſtantinople. L'an 447, après avoir aſſidument travaillé pour l'extirpation de l'erreur & le rétabliſſement de la Diſcipline, il mourut le 12 Juillet, au bout de 13 ans 3 mois d'Epiſcopat. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 24 Octobre. (Le Quien.)

XIX. FLAVIEN.

447. Flavien, Prêtre de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur de Proclus. L'an 448, il convoque un Concile qui s'ouvre le 8 Novembre. Euſebe, pour lors Evêque de Dorylée, le même qui avoit réſiſté en pleine Egliſe à Neſtorius, y défere l'Archimandrite Eutychès, comme coupable d'une nouvelle héréſie. Ils avoient été amis enſemble; & Euſebe, avant que de rompre avec ce novateur, avoit fait tous ſes efforts pour le faire revenir de ſon égarement. Le 22 du même mois de Novembre, Flavien prononce, avec le Concile, une ſentence d'anathême & de dépoſition contre Eutychès, après l'avoir convaincu de confondre les deux natures en Jeſus-Chriſt. La nouvelle héréſie ne fut point abattue par ce coup. Eutychès trouva des amis puiſſans qui entreprirent de le venger. L'an 449, le 8 Août, Flavien eſt lui-même dépoſé au brigandage d'Ephèſe, foulé aux pieds, & enfin ſi cruellement maltraité, qu'il en mourut trois jours après (le 11 Août,) à Epipe en Lydie, ſur la route du lieu où il étoit envoyé en exil. Son corps, l'an 451, fut rapporté à Conſtantinople & inhumé dans l'Egliſe des Apôtres.

XX. ANATOLE.

449. Anatole, Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, eſt mis ſur le Siége de Conſtantinople par Dioſcore d'Alexandrie, après la mort de Flavien, & or-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XXXII. JEAN III.

505. Jean, ſurnommé Nicéote, ſuccede à Jean II. Son averſion pour le Concile de Calcédoine fut ſi grande, qu'il refuſa de communiquer avec les trois autres Patriarches d'Orient, parce qu'ils ſe contentoient de recevoir l'Hénotique, ſans s'expliquer ſur ce Concile. Les Acéphales demeurerent pareillement ſéparés de ſa communion, à cauſe de ſon reſpect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refuſa de flétrir. Néanmoins l'an 513, Sévere, leur Chef, nouvellement élu Patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé ſa Lettre ſynodique, Jean ne fit point difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le ſchiſme des Acéphales. Jean mourut un Lundi 27 du mois Pachon, ou 22 de Mai de l'an 517.

XXXIII. DIOSCORE II.

517. Dioſcore, neveu de Timothée Elure, monta ſur le Siége d'Alexandrie le 22 Mai 517, non ſans de grands troubles, le jour même de la mort de Jean III. Il réunit à ſa communion les Acéphales, en condamnant hautement le Concile de Calcédoine, ainſi que la mémoire de Pierre Monge, ſans néanmoins rejetter l'Hénotique. Dioſcore mourut le 8 Octobre de l'an 519, comme le prouve le P. Pagi, & non le 14 du même mois de l'an 518, comme le marque le P. Le Quien.

XXXIV. TIMOTHÉE III.

519. Timothée remplaça, le 8 Octobre 519, Dioſcore II ſur le Siége d'Alexandrie. Ce fut encore un ennemi du Concile de Calcédoine. Sévere, Patriarche d'Antioche, chaſſé de ſon Siége par l'Empereur Juſtin, trouva un aſyle auprès de lui avec Julien, Evêque d'Halicarnaſſe, le compagnon de ſon erreur & de ſon exil. L'an 531, ces deux hôtes exciterent de nouveaux troubles à Alexandrie par leur diſpute ſur la corruptibilité & l'incorruptibilité de la chair de J. C. avant ſa réſurrection. Sévere étoit pour la corruptibilité, Julien pour l'incorruptibilité. Les ſectateurs de celui-ci furent nommés Incorrupticoles ou Phantaſiaſtes. Du ſentiment de Sévere, qui étoit le véritable, le Diacre Thémiſtius inféra que Jeſus-Chriſt avoit ignoré quelque choſe, & fonda la ſecte dite des Agnoëtes. Timothée

des Ariens convertis : il fit le voyage de Conſtantinople, par ordre de Théodat, Roi des Goths, pour détourner l'Empereur de porter la guerre en Italie, guérit un boiteux en chemin, entra dans Conſtantinople le 2 de Février 536, & ne voulut point voir Anthyme transféré de Trébiſonde à Conſtantinople, par le crédit de l'Impératrice Théodora, parce qu'il étoit oppoſé comme elle au Concile de Calcédoine. Juſtinien, trompé par ſa femme, preſſa, mais en vain, le Pape de communiquer avec ce Patriarche. Agapit, ſur les menaces que lui fit le Prince de l'envoyer en exil, répondit : *Je croyois parler à un Empereur Catholique, mais je vois que c'eſt à un Dioclétien :* à la fin il convainquit l'Empereur qu'Anthyme n'étoit point orthodoxe, & le fit conſentir à ſa dépoſition, qu'il prononça lui-même dans un Concile qu'il tint à Conſtantinople. Agapit préſenta enſuite à Juſtinien la requête de 92 Evêques, tendante à lui faire connoître les maux que les Hérétiques cauſoient dans l'Egliſe, & ſur-tout en Orient. Mais il ne put le détourner de porter la guerre en Italie, dont la conquête lui étoit aſſurée par les meſures qu'il avoit priſes. Etant ſur le point de s'en retourner, Agapit fut attaqué d'une maladie qui l'emporta promptement le 22 Avril de l'an 536.

LVII. SILVERE.

536. SILVERE, natif de Campanie, fils du Pape Hormiſdas, & Sous-Diacre, fut placé ſur le ſaint Siége dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, & ordonné, ſuivant Pagi, le 8 Juin 536. Ce fut le Roi Théodat qui le fit élire Pape. Cette protection ſervit dans la ſuite de prétexte aux ennemis de Silvere, pour l'accuſer de favoriſer les Goths. On fabriqua des Lettres en ſon nom, par leſquelles il encourageoit ces peuples à faire la guerre aux Romains. La calomnie produiſit ſon effet. En conſéquence Béliſaire enleva Silvere, l'envoya, le 17 Novembre 537, en exil à Patare en Lycie, & fit mettre Vigile à ſa place. Ces violences ſe commirent à l'inſçu de Juſtinien, tandis que Vitigès aſſiégeoit Rome. L'Empereur, inſtruit de l'enlévement de Silvere & de ce qui s'étoit enſuivi, ordonna ſon rappel & ſon rétabliſſement. Mais, par les intrigues de l'Impératrice Théodora, Béliſaire le fit conduire dans l'Iſle Palmaria, où il mourut de faim le 20 Juin de l'an

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XLVI. PIERRE LE FOULON, *intrus.*

471. PIERRE LE FOULON s'empara du Siége d'Antioche après l'abdication de Martyrius. L'Empereur Léon en étant inſtruit, ordonna auſſitôt qu'il fût exilé dans l'Oaſis. Pierre prévint cet ordre par la fuite.

XLVII. JULIEN.

471. JULIEN, après la retraite de Pierre le Foulon, fut mis canoniquement ſur le Siége d'Antioche. Il n'en jouit pas tranquillement. L'an 475, Pierre le Foulon rentra dans Antioche par la faveur du Tyran Baſiliſque. Il y excita tant de troubles, que Julien en mourut de chagrin.

PIERRE LE FOULON, *pour la ſeconde fois.*

475. PIERRE LE FOULON remonta ſur le Siége d'Antioche après la mort de Julien : Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'eſpace de trois ans, c'eſt-à-dire juſqu'en 478. Un Concile l'ayant de nouveau dépoſé, Zénon le relégua dans le Pont.

XLVIII. JEAN II, dit CODONAT.

478. JEAN, ſurnommé CODONAT, que Pierre le Foulon avoit fait Evêque d'Apamée, fut mis à ſa place. Il avoit contribué plus que tout autre à l'expulſion de cet intrus ; mais il n'en étoit pas meilleur Catholique. Au bout de trois mois, il fut dépoſé & chaſſé à ſon tour. (Bollandus.)

XLIX. ETIENNE II.

478. ETIENNE fut donné pour ſucceſſeur à Jean Codonat. La Chronique de Nicéphore & les Tables de Théophane lui donnent trois années d'Epiſcopat. Il mourut par conſéquent l'an 481.

L. ETIENNE III.

481. ETIENNE III monta ſur le Siége d'Antioche après Etienne II. Baronius & d'autres Modernes confondent mal à propos ces deux Prélats. Le gouvernement d'Etienne III ne fut que d'un an. Son attachement à la ſaine doctrine lui mérita la couronne du martyre. L'an 482, les partiſans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le maſſacrerent au pied des Autels. L'Egliſe honore ſa mémoire le 25 Avril.

LI. CALENDION.

482. CALENDION, après la mort d'Etienne III, fut élu & ordonné à Conſtantinople par Acace pour l'Evêché d'Antioche. Son Epiſcopat fut de quatre ans commencés, pendant leſquels il ramena pluſieurs Hérétiques à l'unité de l'Egliſe. Mais, l'an 485, l'Empereur Zénon, à la ſollicitation du perfide Acace, le chaſſa de ſon Egliſe vers le mois d'Août, & rétablit Pierre le Foulon. (Pagi.)

PIERRE LE FOULON, *pour la troiſieme fois.*

485. PIERRE LE FOULON, replacé pour la troiſieme fois ſur le Siége d'Antioche, renouvella ſes ravages dans toutes les Egliſes ſoumiſes à ſon Patriarchat. L'an 486, il chaſſa Cyrus de ſon Siége d'Hieraple, & lui fit ſubſtituer Xenaias, autrement dit Philoxene, qui avoit été chaſſé de la Perſe, ſa patrie, par les ſoins du Patriarche Calendion. (Ce Xenaias eſt le premier auteur de l'héréſie des Iconoclaſtes. Il ſoutenoit qu'on ne doit peindre ni les Anges ni Jeſus-Chriſt, & effaçoit ou enlevoit leurs images par-tout où il en trouvoit). La mort de Pierre le Foulon arriva l'an 488 vers le mois d'Août. (Bollandus.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Tout ce qui s'y trouva d'habitans, hommes, femmes, vieillards & enfans, fut chargé de chaînes pour être traîné au-delà du Tigre. Les Juifs, que Sarbazas épargnoit, en racheterent un grand nombre, qu'on fait monter à 80 mille, pour ſe donner le plaiſir cruel de leur arracher la vie. Le Patriarche fut du nombre des captifs qu'on emmena, & avec lui fut emportée la vraie Croix enfermée dans un étui qu'il ſcella de ſon ſceau. (Sarbazas la dépoſa, ſuivant la tradition des Arméniens, à Tauris dans un Château dont on montre encore les ruines). L'an 628, Zacharie eſt renvoyé à ſon Egliſe par Siroès, fils & ſucceſſeur de Choſroès. L'année ſuivante, Héraclius reporte à Jéruſalem la vraie Croix que Syroès lui avoit renvoyée; & Zacharie l'ayant reçue de ſes mains, la replace au lieu qui lui étoit deſtiné. Ce Patriarche mourut l'an 631 ou 632. L'Egliſe Grecque fait mémoire de lui le 21 Février.

LVII. MODESTE.

632. MODESTE, Prêtre & Abbé du Monaſtere de S. Théodoſe, après avoir gouverné, pendant l'abſence de Zacharie, l'Egliſe de Jéruſalem, eſt élu pour lui ſuccéder. Son Patriarchat fut très court. Giacomelli, Prélat domeſtique de Clément XIII, a donné de ce Patriarche un ſermon *ſur le paſſage de la Très-Sainte Vierge, Mere de Dieu,* dans lequel on voit que la tradition ſur l'Aſſomption corporelle de Marie ſe maintenoit toujours dans l'Egliſe de Jéruſalem. Le P. Pagi met la mort de Modeſte en 633, & le P. Papebrock en 634. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 16 Décembre.

538. La cauſe de ſes diſgraces fut le refus qu'il fit à cette Princeſſe de rétablir Anthyme & d'abroger le Concile de Calcédoine, comme elle l'en avoit fait vivement ſolliciter.

LVIII. VIGILE.

537. Vigile, fils du Conſul Jean, & Diacre de l'Egliſe Romaine, ordonné le 22 Novembre 537, du vivant de Silvere, fut reconnu pour Pape légitime depuis ſon ordination, quoiqu'elle fût contre les regles. La réputation de ce Pape a beaucoup ſouffert, & n'eſt pas encore lavée des accuſations formées contre lui au ſujet de ſon entrée ſur le ſaint Siége. Ses différentes démarches, par rapport aux trois fameux Chapitres qu'il a condamnés & approuvés à l'alternative, ont encore fait beaucoup de tort à ſa mémoire, & lui ont attiré grand nombre d'ennemis. Mais D. Couſtant a démontré dans une Diſſertation manuſcrite qui eſt entre nos mains, que tous les reproches faits à ce Pape n'ont d'autre fondement que des Lettres fabriquées ſous ſon nom & envoyées en Italie par les Acéphales, lorſqu'il refuſoit à Conſtantinople de condamner les trois Chapitres, dans la crainte de donner atteinte au Concile de Calcédoine. Il eſt parlé de ces Lettres dans celle que le Clergé d'Italie adreſſa aux Ambaſſadeurs de France qui ſe trouvoient à Conſtantinople, pour leur recommander ce Pape, alors détenu comme priſonnier en cette ville. C'eſt dans ces faux Actes que Libérat, défenſeur outré des trois Chapitres depuis le ve Concile, a puiſé (peut-être ſans malice) tout ce qu'il raconte au déſavantage de Vigile, dont on ſait d'ailleurs que l'entrée dans le Pontificat n'excita aucune plainte dans l'Occident. Ce Pape mourut de la pierre à Syracuſe, en revenant de Conſtantinople, le 10 Janvier de l'an 555, après avoir tenu le S. Siége 18 ans, 1 mois & 18 jours. (V. le ve *Concile général.*)

LIX. PÉLAGE I.

555. Pélage, Diacre de l'Egliſe Romaine, ſuccéda à Vigile, après une vacance de trois mois, & fut conſacré le 16 du mois d'Avril de l'an 555. Pélage, avant ſon Pontificat, avoit été Apocriſiaire de Vigile à Conſtantinople, d'où ce Pape le rappella l'an 545. Il fut le compagnon, & non l'auteur, comme ſes ennemis l'en accuſerent, de la perſécution qu'eſ-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

donné par le même ſur la fin de Novembre 449. Il trompa l'attente de celui qui l'avoit élu, & la crainte du peuple qui lui étoit confié, en ſe déclarant preſque auſſitôt pour la vraie doctrine au grand étonnement de tout le monde. Ayant aſſemblé l'an 450 un Concile à CP. il y ſouſcrivit la Lettre de S. Léon à Flavien, & anathématiſa Eutychès. L'an 451, il aſſiſta au Concile de Calcédoine, où il occupa le premier rang après les Légats du S. Siége. Il y ſoutint la cauſe de la Foi; mais il travailla en même tems pour les intérêts de ſon Siége, & vint à bout de faire dreſſer, en l'abſence des Légats, le 28e Canon qui, ſoumettant à ſa juriſdiction les Egliſes de Thrace, d'Aſie & de Pont, l'élevoit au-deſſus des autres Patriarches d'Orient, & lui donnoit les mêmes prérogatives dont jouiſſoit l'Egliſe de Rome en Occident. L'an 458, il meurt vers le mois de Juillet.

XXI. GENNADE.

458. Gennade, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur d'Anatole. Baronius l'appelle un fidele gardien & un zélé défenſeur de la Foi & de la Diſcipline de l'Egliſe. L'an 459, il tint un Concile contre les Simoniaques dont le nombre ſe multiplioit en Orient. L'an 462, il favoriſa la fondation du Monaſtere de Stude à Conſtantinople, qui devint ſi célebre dans la ſuite. L'an 471, vers le 25 Août, Gennade mourut en odeur de ſainteté. Les Grecs font ſa fête le 25 Août.

XXII. ACACE.

471. Acace, Prêtre de Conſtantinople, monta ſur le Siége de cette Egliſe après la mort de Gennade. Les premieres années de ſon Epiſcopat furent employées à édifier ſon peuple, à l'inſtruire & à le garantir de la ſéduction des Hérétiques. L'an 475, il réſiſte au Tyran Baſiliſque, & refuſe d'adhérer à ſa Lettre circulaire contre le Concile de Calcédoine. L'an 476, il eſt dépoſé pour ce ſujet au Concile d'Ephèſe par Timothée Elure, faux Patriarche d'Alexandrie; mais cette dépoſition fut ſans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'Empereur Zénon à publier ſon Hénotique qui ſappe l'autorité du Concile de Calcédoine. Peu de tems après il fait replacer Pierre Monge ſur le Siége d'Alexandrie, après en avoir fait chaſſer Jean Talaia. L'an 484, il eſt excommunié & dépoſé par le Pape Félix, dans un Concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie Foi. Le Pape va plus loin, il ſépare de ſa communion tous ceux qui ne ſe ſépareroient point de celle d'Acace; ce qui occaſionne un ſchiſme de 35 ans. La ſentence de Rome contre Acace ayant été portée à CP. des Moines Acémetes oſerent l'attacher à ſon manteau. Cette hardieſſe leur coûta la vie. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'Août, eſprit fourbe, intrigant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le Prince qu'il devoit inſtruire, qu'à vexer les Catholiques zélés qu'il devoit appuyer, qu'à compoſer avec les Hérétiques qu'il devoit réprimer. Il eſt le premier Evêque de Conſtantinople qui ait été qualifié Patriarche.

XXIII. FRAVITA.

489. Fravita, Prêtre Goth, du Fauxbourg de Sicques, eſt élevé ſur le Siége de Conſtantinople après la mort d'Acace. Ce fut un eſprit flottant qui ne ſavoit à quoi s'en tenir ſur les diſputes de la Religion. Il envoie ſes Lettres ſynodiques à Pierre Monge, pour lui demander ſa communion. Il en envoie de ſemblables au Pape Félix, qui le ſuſpend de ſa communion juſqu'à ce qu'il ait effacé des Diptyques les noms d'Acace & de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponſe du Pape, 3 mois 17 jours après ſon élection, vers le mois de Mars 490.

XXIV. EUPHÉMIUS.

490. Euphémius ſuccéde à Fravita. Il demande la communion de Rome, & ne peut

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

pencha, tantôt pour Sévere, tantôt pour Julien. Sa mort eſt rapportée, par M. Renaudot & le P. Le Quien, à l'an 535. Mais s'il eſt vrai, comme le dit Eutychius, qu'elle arriva un Samedi 13 de Machir, ou 7 de Février, ce jour ne quadre qu'avec l'année 537, qui eſt effectivement celle qu'on voit marquée, pour cet événement, dans les Tables Chronologiques de Théophane.

XXXV. GAINAS, ou GAIEN.

537. Après la mort de Timothée il y eut deux partis dans l'Egliſe d'Alexandrie pour le choix de ſon ſucceſſeur. Les uns élurent Gainas, ou Gaien; les autres Théodose: tous deux ennemis du Concile de Calcédoine; mais celui-ci étoit de la ſecte des Corrupticoles, & l'autre de celle des Phantaſiaſtes. Le parti de Gainas étant le plus fort, prévalut, & obligea Théodoſe à ſe retirer. Mais ce triomphe fut de peu de durée. Gainas, après 103 jours de jouiſſance fut chaſſé le 22 Mai 537, par ordre de l'Impératrice Théodora, & envoyé en exil, d'abord à Carthage, & enſuite en Sardaigne. On ignore ce que dans la ſuite il devint.

XXXVI. THÉODOSE.

537. Théodose demeura ſeul poſſeſſeur du Siége d'Alexandrie par l'exil de ſon rival. Mais peu de perſonnes voulurent communiquer avec lui. Les partiſans de Gainas s'étant ſoulevés, l'Eunuque Narsès entreprit de les réprimer; & ne pouvant y réuſſir par la voie des armes, il prit le parti de livrer la ville aux flammes. L'an 538, au mois de Novembre, Théodoſe, ſur le refus qu'il fait à l'Empereur de recevoir le Concile de Calcédoine, eſt exilé près du Pont-Euxin, d'où il infecte de ſes erreurs la Cour & la ville de Conſtantinople. De ſa ſecte naquirent les Trithéites, qui eu-

ſuya Vigile pour la cauſe des trois Chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenſeur; ce qui ayant été ſu à Rome, beaucoup de monde ſe ſépara de ſa communion. La déſertion fut ſi grande, que de toute l'Italie, deux Evêques ſeulement avec un Prêtre ſe trouverent à ſa conſécration. Dans cet abandonnement il ordonna, ſuivant le conſeil du Patrice Narsès, une proceſſion à l'iſſue de laquelle, étant monté ſur la tribune, tenant l'Evangile d'une main & la Croix de l'autre, il ſe purgea par ſerment de l'accuſation formée contre lui d'avoir contribué à la mort de ſon prédéceſſeur. Il exhorta les fideles à concourir avec lui au bon gouvernement de l'Egliſe, déclarant que ſes intentions étoient pures & dégagées de tout intérêt; ce qu'il appuya des grandes largeſſes qu'il fit le même jour & les ſuivans. Ayant ramené par-là une partie de ſon peuple, il donna ſes ſoins pour éteindre le Schiſme que la condamnation des trois Chapitres avoit occaſionné. Narsès le ſeconda beaucoup dans cette entrepriſe; mais les Schiſmatiques rendirent ſa foi ſuſpecte, en diſant qu'il ne défendoit le ve Concile, auquel il avoit été oppoſé ſous Vigile, que pour abroger le ive. Cette calomnie s'étant répandue au loin, il écrivit pluſieurs Lettres pour la repouſſer. Il envoya même au Roi de France Childebert ſa confeſſion de Foi, que ce Prince lui avoit envoyé demander par Rufin, ſon Ambaſſadeur. Dans la Lettre qui renferme cet Acte, il dit ces paroles remarquables : *Nous devons avoir ſoin, pour éviter les ſoupçons ſcandaleux, de donner la déclaration de notre Foi aux Rois que nous devons reſpecter, & auxquels les divines Ecritures nous ordonnent d'être ſoumis*, (Bouquet, T. IV, p. 74.) Un Ecrivain moderne dit que « les » Romains, aſſiégés par les Goths, dûrent beau-» coup à Pélage, qu'il diſtribua des vivres, & qu'il » obtint de Totila, à la priſe de la ville en 556, » pluſieurs graces en faveur des citoyens ». Remarquez que Totila étoit mort dès 552, trois ans avant l'exaltation de Pélage. Ce qui eſt vrai, c'eſt que ce Pape étoit fort charitable. Pélage mourut le premier Mars 560, après avoir tenu le S. Siége 4 ans, 10 mois & 14 jours. Pagi remarque que les vacances du ſaint Siége, depuis ce Pape, devinrent plus longues qu'auparavant; & cela, dit-il, par l'autorité que Juſtinien & ſes ſucceſſeurs, à l'exemple des Rois

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LII. PALLADE, *Hérétique.*

488. Pallade, Prêtre de Séleucie en Iſaurie, fut le ſucceſſeur de Pierre le Foulon Il étoit ennemi, comme ſon prédéceſſeur, du Concile de Calcédoine. Il avoit eu deux concurrens pour le Siége d'Antioche, Anaſtaſe qui fut depuis Empereur & alors engagé dans le Clergé de Conſtantinople, & un nommé Jean. Tous trois eurent des voix; mais Pallade l'emporta pour le nombre. (Villoiſon, *Anecd. Græca.* T. II.) Pallade, ſuivant Théophane & Nicéphore, tint le Siége dix ans, & mourut l'an 498 après le mois d'Août.

LIII. FLAVIEN II.

498. Flavien, Prêtre & Apocriſiaire de l'Egliſe d'Antioche, fut nommé par l'Empereur Anaſtaſe pour ſuccéder à Pallade. Dans les commencemens de ſon Epiſcopat, il uſa de diſſimulation touchant le Concile de Calcédoine, par complaiſance pour l'Empereur : mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût proſcrit au Concile de Sidon, où il aſſiſta. Les Hérétiques devinrent alors ſes ennemis. L'an 512, Xénaias, Evêque d'Hiéraple, & d'autres Prélats, oppoſés comme lui au Concile de Calcédoine, dépoſerent Flavien dans un Conciliabule. L'Empereur Anaſtaſe le relégua enſuite à Pétra, où il mourut au mois de Juillet 518.

LIV. SÉVERE.

512. Sévere, l'un des plus grands fléaux de l'Egliſe d'Orient, fut ſubſtitué à Flavien dans le mois de Novembre 512 par ordre de l'Empereur Anaſtaſe. Il étoit de Sozople en Piſidie. L'an 475, étant en Egypte, il avoit embraſſé le parti de Pierre Monge. Le trouvant enſuite trop modéré, il s'étoit ſéparé de lui, & avoit formé la Secte des Acéphales, ou Sévériens. Aſſis ſur la Chaire d'Antioche, il ne ceſſa de vexer les Catholiques de ſa dépendance, tant que l'Empereur Anaſtaſe vécut. Pour ſe faire un autre partiſan capable d'appuyer ſes violences, il entreprit de gagner à ſa Secte Almandoure, Prince des Sarazins, nouvellement converti, & le plus redoutable ennemi qu'eut alors l'Empire. Deux Evêques, qu'il chargea de cette commiſſion, ayant expliqué ſa doctrine au Prince, il remit au lendemain à leur répondre. Ils reviennent, & dans le moment un Officier vient lui parler à l'oreille. Une grande triſteſſe paroît alors ſur ſon viſage. *J'apprends*, leur dit-il, *une bien fâcheuſe nouvelle; l'Archange Michel eſt mort.* Les Evêques lui ayant repréſenté que cela ne pouvoit être, un Ange étant immortel de ſa nature. *Eh quoi!* leur dit-il, *vous voulez me perſuader que la nature divine a ſubi la mort!* Il les renvoya ainſi confus. L'an 518, Juſtin, ſucceſſeur d'Anaſtaſe, fit dépoſer Sévere dans un Concile tenu à Conſtantinople au mois de Juillet. Peu de tems après, il le condamna à avoir la langue coupée, en punition des blaſphêmes qu'il ne ceſſoit de vomir contre la Foi. Sévere évita ce châtiment par la fuite qu'il prit au mois de Septembre de la même année. Il reparut après la mort de Juſtin, & excita beaucoup de troubles à Conſtantinople & en Egypte. Sa mort, ſuivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850, (de J. C. 539,) ou trois ans plus tard, (l'an 542,) ſelon Sévere d'Aſchmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois ſiécles.

L'expulſion de Sévere n'empêcha pas ſes partiſans de le reconnoître pour vrai Patriarche tant qu'il vécut. Après ſa mort, ils lui donnerent un ſucceſſeur; & depuis ce tems, ces Hérétiques, nommés dès lors Jacobites, n'ont ceſſé d'avoir un Patriarche de leur Secte pour l'Egliſe d'Antioche, comme ils en avoient un pour celle d'Alexandrie. Mais celui d'Antioche, ſous les Empereurs Grecs, n'eut pas la liberté de réſider en cette Ville. Sa demeure fut à Diarbeckir, (l'ancienne Amide,) où dans le Monaſtere de S. Ananie, près de Mélitine en Arménie.

LV. PAUL II.

519. Paul, Prêtre de Conſtantinople, fut élu au mois de Mai 519 pour remplir le Siége

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LVIII. SOPHRONE.

634. Sophrone, Moine de Paleſtine, fut élevé ſur le Siége de Jéruſalem après Modeſte. Sa vertu, ſa ſcience & les combats qu'il avoit ſoutenus contre les Hérétiques, lui avoient mérité cette place. Dès l'an 614, il avoit été employé avec Jean Moſch, Auteur du *Pré ſpirituel*, par S. Jean l'Aumonier, Patriarche d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de l'Egliſe les Acéphales, & y avoit réuſſi. L'an 633, il fit ſes efforts, mais inutilement, auprès du Patriarche Cyrus, pour l'empêcher de publier ſa doctrine ſur l'unité de volonté & d'opération en Jeſus-Chriſt. Devenu Patriarche de Jéruſalem, il aſſembla auſſitôt un Concile, où il foudroya cette héréſie, connue ſous le nom de Monothéliſme. De là il envoya ſes Lettres ſynodiques au Pape Honorius & à Sergius, Patriarche de Conſtantinople, qu'il croyoit encore Catholique. Les trouvant peu favorables l'un & l'autre à ſes vûes, il députe à Rome Etienne, Evêque de Dore, avec un long écrit, où il explique ſavamment le dogme des deux volontés en Jeſus-Chriſt. L'an 638, les Muſulmans ayant formé le Siége de Jéruſalem, Sophrone traite de la capitulation avec le Général, & reçoit enſuite le Calife Omar, qui étoit venu d'Arabie pour prendre poſſeſſion de la place. On ignore l'année de la mort de ce Patriarche, dont Théophane dit qu'il remporta d'illuſtres trophées ſur Sergius & Pyrrhus. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papebrock & le P. Le Quien reculent cet événement juſqu'en 644. Quoi qu'il en ſoit, il mourut le 11

Goths, s'attribuerent dans l'élection des Papes ; ce qui obligea d'attendre la confirmation de l'Empereur pour introniſer le Pape élu. Mais on voit que dès le tems d'Odoacre les Souverains d'Italie uſoient de ce droit. (Bouquet, T. IV, p. 74.)

LX. JEAN III.

560. JEAN III, ſurnommé CATELIN, Romain, fils d'Anaſtaſe qui portoit le titre d'Illuſtre, fut conſacré le 18 Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 560. Il tint le ſaint Siége 12 ans, 11 mois, 26 jours, & mourut le 13 Juillet 573. (Pagi, Muratori.) Le P. Manſi met ſa mort au 25 Octobre ſuivant. Ce fut lui qui acheva l'Egliſe de S. Jacques & de S. Philippe, commencée par ſon prédéceſſeur. Il y fit peindre pluſieurs hiſtoires, partie en moſaïque, c'eſt-à-dire en pieces rapportées, partie en couleurs. On croit que c'eſt de la dédicace de cette Egliſe qu'eſt venue la Fête de ces deux Apôtres, que l'Egliſe célebre le premier Mai.

LXI. BENOIT BONOSE.

574. BENOIT BONOSE, après une vacance de 10 mois & 21 jours, occaſionnée par les troubles qui régnoient en Italie, fut ordonné Pape le 3 de Juin de l'an 574. Il mourut le 30 de Juillet de l'an 578, après avoir tenu le ſaint Siége 4 ans, 1 mois & 28 jours, au milieu de la perſécution des Lombards.

LXII. PÉLAGE. II.

578. PÉLAGE, Romain, fut conſacré le 30 Novembre de l'an 578, après une vacance du S. Siége de 4 mois. Les ravages des Lombards qui faiſoient alors le ſiége de Rome, empêcherent qu'on attendît le conſentement de l'Empereur, comme Juſtinien l'avoit établi, ainſi qu'on l'a dit, à l'imitation des Rois Goths. Pélage travailla avec zele, mais inutilement, à ramener à l'unité de l'Egliſe les Evêques d'Iſtrie & de Vénétie, qui faiſoient Schiſme pour la défenſe des trois Chapitres. Dès le commencement de ſon Pontificat, il tira de ſon Monaſtere Grégoire pour le faire un des ſept Diacres de Rome, l'envoya à Conſtantinople demander du ſecours contre les Lombards, & l'y nomma ſon Apocriſiaire. Ces barbares ayant ruiné le Mont-Caſſin, comme S. Benoît l'avoit prédit, les Moines ſe réfugierent à Rome, où Pélage

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

l'obtenir pour la même raiſon qui l'avoit fait refuſer à ſon prédéceſſeur. C'étoit Félix qui tenoit alors le S. Siége. Gélaſe, qui le remplaça l'an 492, montra la même fermeté. Euphémius, craignant d'exciter une ſédition en rayant des Diptyques le nom d'Acace, demeura également ferme à le conſerver. Euphémius ne gagna rien du côté des Hérétiques que ſa conduite ſembloit favoriſer. L'Empereur Anaſtaſe, leur protecteur, irrité perſonnellement contre lui pour avoir fait abattre la chaire où il enſeignoit ſes erreurs, étant dans le Clergé de Conſtantinople, le fit dépoſer l'an 495, ſelon Muratori, ou 496, ſuivant Pagi, & l'envoya en exil à Euchaïtes. L'an 510, ou environ, il meurt à Ancyre.

XXV. MACÉDONE II.

495 ou 496. MACÉDONE, neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, & Prêtre de Conſtantinople, fut ſubſtitué, par l'Empereur Anaſtaſe, au Patriarche Euphémius. Il ſigna, comme les autres, l'Hénotique. C'étoit la porte unique en Orient pour entrer dans l'Epiſcopat. Macédone étoit néanmoins déclaré pour la Foi Catholique. Anaſtaſe fit de vains efforts l'an 507 pour l'engager à condamner le Concile de Calcédoine. L'an 510, Macédone refuſe de communiquer avec Sévere, Chef des Acéphales, qu'Anaſtaſe avoit attiré à Conſtantinople. Ce qu'il avoit lieu de prévoir arriva. L'an 511, ſur la fin du mois d'Août, il eſt enlevé la nuit par ordre de l'Empereur, tranſporté dans le Pont, où il eſt dépoſé dans un Conciliabule, & enſuite relégué à Euchaïtes auprès de S. Euphémius ſon prédéceſſeur. Il mourut l'an 515 à Gangres, où les ravages des Huns l'avoient obligé de ſe refugier. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 25 Avril.

XXVI. TIMOTHÉE.

511. TIMOTHÉE, Prêtre & Tréſorier de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué au Patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion ſe plioit aux circonſtances, condamna tantôt le Concile de Calcédoine, & tantôt le reçut, ſuivant que ſes intérêts l'exigeoient. On peut voir dans les Hiſtoriens les troubles qui s'éleverent de ſon tems à Conſtantinople au ſujet de l'Hymne *Triſagion*, que les Hérétiques interpoloient. Timothée jouit de ſon uſurpation l'eſpace de 6 ans, & mourut le 5 Avril de l'an 517, ſuivant Victor de Tunone. Ce fut lui qui ordonna au commencement de ſon Epiſcopat qu'on réciteroit tous les jours le Symbole à l'Autel.

XXVII. JEAN II.

517. JEAN DE CAPPADOCE, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, remplaça Timothée, qui l'avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur, & fut ordonné la 3e Fête de Pâque de l'an 517. Avant ſon ordination, l'Empereur Anaſtaſe l'avoit obligé de condamner le Concile de Calcédoine. Mais l'an 518, ſous Juſtin, ſucceſſeur de ce Prince, il anathématiſa Sévere dans un Concile qu'il tint le 20 Juillet, & rétablit la mémoire des Peres de Calcédoine. L'année ſuivante il mit fin au ſchiſme en retranchant des Diptyques les noms d'Acace & de ſes ſucceſſeurs, ſuivant le Formulaire qui lui fut apporté par les Légats du Pape. Jamais la joie ne fut auſſi grande à Conſtantinople : & l'on ne ſe ſouvenoit pas d'avoir vu communier une auſſi grande multitude de peuple. L'an 520, le Patriarche Jean meurt au commencement de Février.

XXVIII. ÉPIPHANE.

520. ÉPIPHANE, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople & Syncelle, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Jean, & ordonné le 25 Février. L'an 528, l'Empereur Juſtinien lui adreſſe une Loi du 12 Février, portant défenſe aux Evêques de venir à la Cour ſans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 5 Juin avec la réputation d'un bon Prélat.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

rent pour Chef le Grammairien Jean Philopon ; & un autre parti oppoſé, qui confondoit les trois Perſonnes Divines. Théodoſe mourut l'an 568.

XXXVII. PAUL.

538. PAUL, l'un des Abbés de Tabenne, eſt nommé ſur la fin de 538 par l'Empereur Juſtinien pour remplacer Théodoſe. Mennas, Patriarche de Conſtantinople, l'ordonne quelques jours après en préſence des Apocriſiaires des autres Patriarches. Paul continua ſur ſon Siége de profeſſer la Foi du Concile de Calcédoine, dans laquelle il avoit juſqu'alors vécu : mais ſa conduite le déshonora. L'an 541, (Manſi) Paul eſt dépoſé au Concile de Gaza pour crime d'homicide dont il eſt convaincu, & pour ſon attachement à l'Origéniſme. De ſon tems les Monophyſites, ou Partiſans de l'unité de nature en Jeſus-Chriſt commencerent d'être appellés Jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, dit Baradée, qui ſe qualifioit parmi eux Evêque univerſel.

XXXVIII. ZOILE.

541. ZOILE fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par le même Concile qui avoit dépoſé Paul. L'an 544, il ſouſcrivit l'Edit de Juſtinien contre Origene. Ce Prince, l'an 551, le fait chaſſer de ſon Siége le 14 Juillet, parce qu'il refuſoit de condamner les trois Chapitres. (Pagi.)

XXXIX. APOLLINAIRE.

551. APOLLINAIRE, dans le mois d'Août au plus tard, eſt mis ſur le Siége d'Alexandrie à la place de Zoile. Il aſſiſta l'an 553 au Ve Concile général, dont il ſouſ-

leur

leur permit de bâtir un Monaſtere près du Palais de Latran. Pélage mourut de la peſte le 8 Février de l'an 590, après avoir tenu le ſaint Siége 11 ans, 2 mois & 9 jours. Ce Pape avoit fait de ſa maiſon un hôpital pour les pauvres vieillards; &, malgré ſes abondantes aumônes, il trouva dans ſon économie des fonds ſuffiſans pour rebâtir l'Egliſe de S. Laurent, dont il orna le tombeau de tables d'argent.

Quelques Auteurs remarquent que Pélage eſt le premier des Souverains Pontifes qui ait employé les Indictions dans ſes Lettres: ce qui n'eſt pas exactement vrai, puiſque Félix II, comme on l'a dit, s'en eſt ſervi dès l'an 490; mais c'eſt Pélage qui a commencé d'en faire un uſage ordinaire. Il y joignit auſſi quelquefois l'année de l'Empereur régnant.

LXIII. S. GRÉGOIRE LE GRAND.

590. Grégoire I dit le Grand, & grand véritablement par ſa charité, par ſes lumieres, par ſa modeſtie, & par toutes ſes éminentes qualités, né à Rome de Gordien & de Sylvie, fut Préteur de cette ville en 573: mais, renonçant au monde & à ſes dignités, pour ne ſervir que Dieu, il ſe retira l'année ſuivante dans le Monaſtere de S. André, qu'il avoit fondé dans ſa maiſon. Il en étoit Abbé, lorſque Pélage II l'en tira pour le faire un des ſept Diacres de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie à Conſtantinople, où il réſida juſqu'en 584, avec titre d'Apocriſiaire. Ce fut pendant ſon ſéjour en cette ville qu'il compoſa ſes Morales ſur Job. Pélage, dont il fut Secrétaire à ſon retour, étant mort le 8 Février 590, le Clergé & le peuple, d'un conſentement unanime, élurent Grégoire pour lui ſuccéder: Grégoire ſeul s'y oppoſa de toute ſa force; il s'enfuit, il ſe cacha, & écrivit à l'Empereur Maurice, le priant de ne point approuver ce choix; mais il ne réuſſit point. Grégoire fut donc ordonné Pape le 3 de Septembre, qui étoit un Dimanche, l'an 590. Il ſe plaignit férieuſement à ſes amis des complimens que quelques uns lui firent ſur ſa nouvelle dignité. Ce fut à cette occaſion qu'il compoſa ſon Paſtoral: ouvrage diviſé en quatre parties, où il traite des marques de la vocation à l'Epiſcopat, des obligations qu'il impoſe & des vertus qu'il exige. Rome étoit alors ravagée par la peſte. Pour arrêter ce fléau qui rendoit la ville preſque déſerte, il fit faire une proceſſion générale, d'où l'on croit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

d'Antioche. Auſſitôt après ſon ordination, il rétablit le Concile de Calcédoine. Son orthodoxie lui aliéna les Hérétiques; mais ſa mauvaiſe conduite indiſpoſa preſque également les Orthodoxes. Devenu odieux à tout ſon peuple, il prit le parti d'abdiquer l'an 521 au mois d'Avril. Il vécut encore trois ans après ſon abdication. (Bollandus.)

LVI. EUPHRASIUS.

521. Euphrasius, natif de Jéruſalem, fut ſubſtitué à Paul dans le Siége d'Antioche. Il commença ſon Epiſcopat, dit Théophane, par retrancher des Diptyques les noms du Pontife Romain & des Peres de Calcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier enſuite les quatre Conciles. Les Hérétiques s'étant ſoulevés à cette occaſion, il y en eut pluſieurs de tués. Un accident funeſte termina l'Epiſcopat & les jours d'Euphraſius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 Mai 526, dura un an entier, ſelon Théophane, & il y périt, ſuivant Evagre, des derniers.

LVII. EPHREM.

527. Ephrem, Comte d'Orient, dans le tems du tremblement de terre qui bouleverſa la ville d'Antioche, mérita, par le ſoin qu'il prit des habitans, d'être élu pour ſuccéder à Euphraſius. La conduite qu'il tint dans l'Epiſcopat juſtifia ce choix. Ses mœurs furent ſimples, ſa vie frugale, ſa doctrine pure, ſon zéle actif & réglé. Il pourſuivit avec vigueur les Hérétiques dans ſes diſcours & ſes écrits. Antioche, au commencement de ſon Pontificat, eſſuya, le 29 Novembre 528, un nouveau tremblement de terre, qui dura une heure, & fit écrouler le reſte des édifices qui avoient réſiſté au premier. Ce fut une nouvelle occaſion pour Ephrem de faire éclater ſa charité. Ce digne Paſteur mourut l'an 545, vers le commencement de Mai.

LVIII. DOMNUS III.

545. Domnus, Thrace de naiſſance, fut choiſi par l'Empereur Juſtinien pour remplacer Ephrem ſur le Siége d'Antioche. Il eut le même attachement que ſon prédéceſſeur à la Foi Catholique. L'an 553, il aſſiſta au 5e Concile général, dont il ſouſcrivit les Actes. Nicéphore & Théophane lui donnent 14 ans d'Epiſcopat. Les Tables du dernier mettent ſa mort en l'an de l'Incarnation 552, ſelon le calcul d'Alexandrie; ce qui revient à l'an de notre Ere 559 avant le 29 Août, par où débute l'année des Egyptiens.

LIX. ANASTASE I.

559. Anastase, Moine de Paleſtine, qu'il ne faut pas confondre avec le Sinaïte, fut élu pour ſuccéder à Domnus. Il ſoutint dans l'Epiſcopat la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſa doctrine & ſes vertus dans le Cloître. L'an 563, il réſiſta courageuſement à l'Empereur Juſtinien, qui vouloit faire ériger en dogme ſon erreur de l'incorruptibilité du Corps de J. C. avant ſa réſurrection. Sa grande charité lui fit épuiſer le tréſor de ſon Egliſe en faveur des pauvres. L'Empereur Juſtin II, irrité contre lui d'ailleurs, lui en fit un crime, & le chaſſa de ſon Siége vers la fin de l'an 569. (Le Quien.)

LX. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, Abbé dans la Paleſtine, fut mis à la place du Patriarche Anaſtaſe I par l'Empereur Juſtin. La ſageſſe de ſon gouvernement couvrit le vice de ſon entrée dans l'Epiſcopat. Il ſignala ſa prudence & ſa charité pendant les incurſions que les Perſes firent en Syrie ſous les regnes de Juſtin, Tibere & Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un Laïque l'accuſa de crimes honteux, dont il ſe purgea l'an 588 au Concile de Conſtantinople. L'an 593, il remit le Siége d'Antioche à ſon prédéceſſeur, & mourut la même année d'une attaque de goutte. (Pagi.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Mars; jour auquel ſa mémoire eſt célébrée dans l'Egliſe Latine & l'Egliſe Grecque.

ADMINISTRATEURS

Pendant la vacance du Siége de Jéruſalem.

Après la mort du Patriarche Sophrone, le Siége de Jéruſalem vaqua juſqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anaſtaſe, Evêque de Jéruſalem, & ce Pierre, Evêque d'Alexandrie, dont on voit les ſouſcriptions au bas des Actes du Concile *in Trullo*. Il eſt certain qu'alors, c'eſt-à-dire en 692, ces deux Siéges étoient vacans.

I. ÉTIENNE, Évêque de Dore.

Sergius, Evêque de Joppé & Monothélite, voyant le Siége de Jéruſalem vacant par la mort de Sophrone, s'ingéra, par l'autorité de l'Empereur, ſoit Héraclius, ſoit Conſtant, de gouverner cette Egliſe, & y fit pluſieurs ordinations. Le Pape Théodore en étant inſtruit, confia le ſoin, & proprement le Vicariat de l'Egliſe de Jéruſalem, à Etienne, Evêque de Dore, qui ſe trouvoit pour la ſeconde fois à Rome. Etienne uſa de ſon pouvoir avec ſageſſe, & fit rentrer les rebelles dans le devoir. L'an 649, il ſe démit de ce Vicariat au Concile de Latran entre les mains du Pape Martin.

II. JEAN, Évêque de Philadelphie.

A Etienne le Pape Martin ſubſtitua, l'an 649, Jean, Evêque de Philadelphie, pour l'adminiſtration de l'Egliſe de Jéru-

qu'eſt venue celle de S. Marc, qu'on nomme encore la *grande Litanie*. L'an 593, & non 596, comme le dit Baronius, il engagea le Roi des Lombards à lever le ſiége qu'il avoit mis devant Rome. Ce ſaint Pape défendit le 5e Concile, tâcha de ramener les Schiſmatiques, & fit rentrer dans la Communion de l'Evêque de Milan Théodelinde, Reine des Lombards, qui s'en étoit ſéparée. Apprenant que Jean le Jeuneur, Patriarche de Conſtantinople, affectoit de ſe qualifier Evêque œcuménique, il lui écrivit avec force pour l'engager à quitter ce titre faſtueux & extravagant; ne pouvant rien gagner ſur lui, il s'adreſſa à l'Empereur, dont il ne fut pas plus écouté. Alors, pour oppoſer l'humilité à l'orgueil du Patriarche, il prit dans ſes Lettres le titre de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, que ſes ſucceſſeurs, mais non pas tous ſans exception, ont adopté, & qui a paſſé en formule dans leurs Lettres. Il faut avouer néanmoins qu'il n'eſt pas l'inventeur de ce titre, & qu'on le trouve avant lui dans quelques Lettres de S. Auguſtin & de S. Fulgence. S. Grégoire exécuta l'an 596 le deſſein où il étoit depuis longtems de porter la Foi en Angleterre; il y envoya des Miſſionnaires, dont S. Auguſtin, Prévôt de ſon Monaſtere de Saint-André, fut le Chef. Ayant abordé l'an 597 en cette Iſle, ils furent bien reçus par Ethelbert, Roi de Kent, qui embraſſa la Foi, & fut baptiſé avec un grand nombre des ſiens. Une des plus importantes occupations du Pontificat de S. Gregoire a été la réformation qu'il fit de l'Office de l'Egliſe Romaine l'an 599. L'école de Chant qu'il avoit établie à Rome, ſubſiſtoit encore 300 ans après lui. Ce ſaint Pape, conſumé de glorieux travaux & de maladies, mourut ſaintement le 12 de Mars de l'an 604, après avoir tenu le Siége de Rome 13 ans, 6 mois & 10 jours. S. Grégoire eſt celui des Papes dont il nous reſte le plus d'écrits. Son Paſtoral, ſes Commentaires ſur Job, ſes Homélies, ſont remplis d'une morale admirable exprimée dans un ſtyle ſimple & ſans art. Ses Lettres, qui ſont au nombre de 840, roulent, pour la plûpart, ſur différentes matieres eccléſiaſtiques, qu'il développe avec autant de juſteſſe que de ſagacité. Il eſt étonnant que ce Pape ait pu tant écrire & vaquer à tant d'affaires, quand on ſe rappelle qu'il étoit accablé d'infirmités, & ſur-tout rongé de la goutte qui, d'un corps puiſſant & vigou-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XXIX. ANTHIME.

535. ANTHIME, Evêque de Trébizonde, quitte ce Siége pour paſſer ſur celui de Conſtantinople, après la mort d'Epiphane. C'étoit un fourbe qui couvroit l'Eutychianiſme, dont il étoit infecté, du manteau de la Foi Catholique qu'il faiſoit ſemblant de profeſſer. Le Pape Agapit étant venu l'an 536 à Conſtantinople, refuſa de le voir, quelque inſtance que lui fît l'Empereur Juſtinien de communiquer avec lui. Ce Prince s'étant emporté juſqu'à dire au Pape qu'il l'envérroit en exil; Agapit lui déclara que ſes menaces ne l'effrayoient point: » Mais pour vous prouver, ajouta-» t-il, que mon refus n'eſt point » l'effet d'une aveugle prévention, » faites ſeulement confeſſer au Pa-» triarche deux natures en J. C. & » je communique avec lui. » Anthime auſſitôt mandé au Palais eſt ſommé par l'Empereur de s'expliquer nettement ſur ce point. Il s'embarraſſe; on le preſſe; & il répond enfin qu'il n'admet qu'une nature en J. C. Juſtinien, alors déſabuſé, fait ſes excuſes au Pape de ſon emportement; &, de concert avec lui, chaſſe Anthime de ſon Siége & de la Ville dans les premiers jours du mois de Mars 536, après l'avoir fait dépoſer dans un Concile où préſida le Pape.

XXX. MENNAS.

536. MENNAS, natif d'Alexandrie, Abbé de S. Samſon, fut ſubſtitué à Anthime, & ordonné par le Pape Agapit le 13 Mars, un Jeudi. Le 2 Mai ſuivant, il tient un Concile dans le Veſtibule, ou la Nef de Sainte Marie, où il confirme & ordonne de mettre à exécution les Décrets portés par Agapit, mort peu de tems auparavant, contre Anthime & les Acéphales. L'an 551,

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

crivit les Actes. La mort l'enleva vers la fin de la 4e année de Juſtin le jeune, c'eſt-à-dire l'an 569. L'année précédente, les Théodoſiens, qu'on nommoit ſpécialement Jacobites, ayant appris la mort de Théodoſe, leur Patriarche, avoient élu pendant la nuit un certain Dorothée pour lui ſuccéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accorderent avec les Gaïanites pour lui ſubſtituer le Moine Jean, que les derniers traiterent enſuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les Théodoſiens, & mourut la même année qu'Apollinaire.

XL. JEAN IV, *Catholique.*

569. JEAN fut élu Patriarche d'Alexandrie par les Catholiques après la mort d'Apollinaire, & ſacré à Conſtantinople par Jean, Patriarche de cette Ville. Il fut attaché fermement à la Foi Catholique, & mourut l'an 579.

XLI. EULOGE, *Catholique.*

580. EULOGE, Prêtre & Moine de l'Egliſe d'Antioche, fut ſubſtitué à Jean dans le Siége d'Alexandrie. Ce Prélat ſe rendit également recommandable par la pureté de de ſa foi & par celle de ſes mœurs. Il combattit de vive voix & par écrit les Hérétiques, & maintint la concorde parmi les Catholiques. S. Grégoire le Grand fut lié d'une étroite amitié avec lui. Euloge mourut l'an 607. Il avoit compoſé divers ouvrages aſcétiques & polémiques dont il ne nous reſte que quelques fragmens dans Photius. Sa mémoire eſt honorée dans l'Egliſe le 13 Septembre. (Pagi.)

XLII. THÉODORE SCRIBON, *Catholique.*

607. THÉODORE SCRIBON ſuccéda à S. Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ſes ennemis, c'eſt-à-dire vraiſemblablement par les Hérétiques.

DAMIEN, *Jacobite.*

DAMIEN, Moine d'Egypte, fut élu Patriarche par les Jacobites d'Alexandrie vers le même tems que Jean monta ſur le Siége de cette Egliſe. Il précéda de deux ans S. Euloge au tombeau, étant mort le 2 Juin de l'an 605. De ſon tems les Acéphales n'ayant plus que quatre Prêtres ſans Evêque de leur ſecte, ceux de la partie Orientale de l'Egypte délibérerent entre eux de prendre l'ancien des quatre pour en faire un Evêque, afin que la ſecte ne pérît point. Mais les Acéphales de la partie Occidentale ayant appris qu'on agiſſoit ainſi ſans leur participation, ils en furent indignés, firent un Evêque de leur côté; ce qui produiſit un ſchiſme dans la ſecte.

ANASTASE, *Jacobite.*

605. Le Prêtre ANASTASE ſuccéda à Damien. Il réconcilia les Jacobites d'Alexandrie avec ceux d'Orient dont ils étoient ſéparés, à cauſe du Trithéiſme de Pierre, Patriarche Jacobite d'Antioche. Il mourut l'an 614.

ANDRONIC, *Jacobite.*

614. ANDRONIC fut ſubſtitué par les Jacobites au Patriarche Anaſtaſe. Il ceſſa de vivre l'an 620. (Renaudot.)

XLIII. S. JEAN L'AUMONIER.

609. JEAN, que ſa grande charité a fait ſurnommer l'AUMÔNIER, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il étoit natif d'Amathunte en Chypre, fils d'Epiphane, Gouverneur de l'Iſle, & avoit été marié. Devenu veuf ſans enfans, il ſe donna tout entier au ſoin des pauvres. On l'élut Patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poſte éminent, & produiſit des effets preſque incroyables. L'an 613, les Habitans de Paleſtine, obligés de fuir devant Choſroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le S. Prélat les reçut comme ſes ouailles, & pourvut à tous leurs beſoins. Son zéle ne ſe borna point à ces ſecours temporels, il fut égal, & plus grand encore pour le ſalut des ames. Pluſieurs Hérétiques, par ſes ſoins, rentrerent dans le ſein de l'Egliſe. Il inſtruiſit aſſidument ſon peuple; il extirpa la Simonie de ſon Clergé. L'an 616, les Perſes s'étant emparés de l'Egypte, Jean ſe refugia dans l'Iſle de Chypre, où il mourut le 11 Novembre de la même année. (Pagi.) Le Quien met ſa mort en 620.

reux qu'il avoit reçu de la nature, en avoit fait un ſquelete raccourci. Un Moderne (*Eſame dei diplomi di Lodovico pio*) prouve que du tems de ſaint Grégoire le Grand l'Egliſe Romaine étoit fort riche, qu'elle avoit une Juriſdiction fort étendue, avec le droit de punir les criminels par ſes Juges dans la Sicile, la Calabre, la Pouille, la Campanie, le territoire de Sabine, la Dalmatie, l'Illyrie, la Sardaigne, la Corſe, la Ligurie, les Alpes Cottiennes, & jouiſſoit d'une ſorte de petit Etat (que d'autres appellent ſimplement un patrimoine) dans les Gaules. Il eſt de plus certain que les Papes avoient dès lors beaucoup de part au gouvernement de Rome. Malgré toute cette opulence la table de S. Grégoire étoit très frugale & ſon train des plus modeſtes. Dans une Lettre au Sous-Diacre Pierre, Recteur du Patrimoine de Sicile, il lui dit : *Vous m'avez envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes, je ne puis monter le cheval, par ce qu'il ne vaut rien, ni les ânes, parce que ce ſont des ânes.* On voit par là que l'écurie du Pape n'étoit pas bien magnifique.

S. Grégoire ne faiſoit pas grand cas des ſciences profanes, mais non pas cependant au point d'avoir fait brûler, comme on l'en accuſe, la Bibliothéque Palatine, formée à Rome par l'Empereur Auguſte. L'unique fondement de cette accuſation eſt un paſſage corrompu du Polycratique de Jean de Saliſberi, Ecrivain du XIIe ſiecle. Rapportons-le tel qu'il ſe lit dans les exemplaires les plus corrects. *Doctor ſapientiſſimus ille Gregorius, qui melleo prædicationis imbre totam rigavit & inebriavit Eccleſiam, non modò Matheſim juſſit ab aulâ recedere, ſed, ut traditur a majoribus, incendio dedit reprobatæ lectionis ſcripta Palatinus quæcumque tenebat Apollo.* C'eſt ainſi que porte la premiere édition de cet ouvrage d'après les plus anciens manuſcrits, & ſpécialement celui de Jumiége. Mais dans les éditions poſtérieures au lieu de *reprobatæ lectionis*, on lit *probatæ lectionis.* Or, indépendamment de l'incertitude du fait avancé par Jean de Saliſberi, n'eſt-il pas viſible, en ſuivant la vraie leçon, qu'il ne s'agit ici que des Livres d'Aſtrologie Judiciaire, nommés dans le Digeſte *Libri improbatæ lectionis ?*

S. Grégoire eſt le premier Pape qui dans ſes dates ait compté les jours du mois à notre maniere, au lieu d'employer les noms de Calendes, de Nones & d'Ides, comme les Romains. Mais peu de ſes ſucceſſeurs en cela l'ont imité.

LXIV. SABINIEN.

604. SABINIEN, Diacre, qui avoit été Nonce de S. Grégoire à Conſtantinople, auprès de l'Empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1 de Septembre, ſelon M. Fleury, après une vacance de cinq mois & demi, & ne tint le S. Siége que cinq mois & 19

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ANASTASE I, *pour la ſeconde fois.*

593. ANASTASE remonta ſur ſon Siége le 25 Mars 593 après 23 ans d'exil. Il le tint encore 5 ans, & mourut l'an 598, avant le mois de Septembre, en odeur de ſainteté. (Pagi, Le Quien.)

LXI. ANASTASE II, dit LE JEUNE & LE MARTYR.

598. ANASTASE II fut le ſucceſſeur d'Anaſtaſe I. Ce fut à lui, & non pas à ſon prédéceſſeur, que le Pape S. Grégoire écrivit ſa Lettre 48e, datée du mois de Janvier, Indiction II, (599 de J. C.) en réponſe à celle qu'il lui avoit adreſſée en lui envoyant ſa profeſſion de Foi. Son Epiſcopat fut vivement agité par les guerres des Perſes contre les Romains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquerent les Chrétiens à force ouverte. Anaſtaſe, voulant défendre ſes ouailles, fut mis à mort par ces forcenés vers le mois d'Août de l'an 610. Le Siége d'Antioche vaqua 19 ans depuis ſa mort. Les Grecs font ſa Fête le 21 Décembre.

LXII. ATHANASE, OU ANASTASE III.

629. ATHANASE, ou ANASTASE III, eſt retranché du Catalogue des Patriarches d'Antioche par les PP. Pagi & Le Quien, ainſi que par M. Aſſemani. Mais le P. Boſchius (*Hiſt. Chron. Patriar. Anth.*) fait voir qu'il doit être rétabli, par des preuves dont voici le réſultat. Il eſt certain qu'Athanaſe étoit Patriarche ou Catholique des Jacobites de Syrie dès l'an 604, & peut-être même l'étoit-il dès l'an 597. Après la victoire que l'Empereur Héraclius remporta l'an 629 ſur les Perſes, victoire qui procura le recouvrement de la vraie Croix, étant allé trouver ce Prince à Hiérapolis en Syrie pour le féliciter ſur cet événement, il en fut gracieuſement accueilli. Héraclius s'engagea de le faire Patriarche d'Antioche, s'il vouloit recevoir le Concile de Calcédoine, & reconnoître les deux natures en J. C. Flatté de cette offre, Athanaſe feignit d'admettre en J. C. les deux natures, en ſe retranchant à dire qu'elles ne produiſoient qu'une ſeule opération, qu'il appelloit *Théandrique* ou *Dei-Virile.* L'Empereur, ſatisfait de cette reſtriction dont il ne connut pas le venin, tint parole à l'hypocrite Prélat, en le plaçant ſur le Siége qu'il lui avoit promis. Athanaſe, dès qu'il y eût été inſtallé, manifeſta hautement le Monothéliſme dont il étoit imbu, & le ſoutint perſévéramment juſqu'à ſa mort arrivée, à ce qu'on croit, l'an 640.

LXIII. MACÉDONIUS.

640. MACÉDONIUS fut nommé, l'an 640, par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siége d'Antioche. Il fit ſa réſidence à Conſtantinople, attendu que la Syrie étoit entre les mains des Arabes. Macédonius étoit Monothélite, comme le Patriarche Sergius, qui l'avoit propoſé à l'Empereur, & enſuite ordonné. Les Bollandiſtes mettent ſa mort en 650; mais le P. Le Quien prouve qu'il vivoit encore du tems de Pierre, Patriarche de Conſtantinople. Ainſi ſa mort ne peut être arrivée plutôt qu'en 655.

LXIV. GEORGE I.

655 au plutôt. GEORGE, ou JARIH, fut élu & conſacré à Conſtantinople pour ſuccéder à Macédonius dans le Siége d'Antioche. Il étoit Monothélite, comme ſon prédéceſſeur. L'année de ſa mort eſt incertaine.

LXV. MACAIRE.

MACAIRE fut élu & conſacré Patriarche d'Antioche à Conſtantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au Monothéliſme le fit dépoſer le 7 Mars 681 dans la 8e ſeſſion du 6e Concile général, auquel il aſſiſta, & où il fut convaincu d'avoir inſeré pluſieurs pieces ſuppoſées dans les Actes du 5e Concile œcuménique. L'Empereur Conſtantin le fit transférer enſuite à Rome, où il mourut dans un Monaſtere que le Pape Léon II lui avoit

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

ſalem. On ignore combien de tems il exerça cet emploi.

III. THÉODORE, PRÊTRE.

Après Jean de Philadelphie, le Prêtre Théodore fut chargé de l'adminiſtration de l'Egliſe de Jéruſalem. L'an 680, il envoya George, Prêtre & Moine, au 6e Concile général, pour y tenir ſa place. On ne peut dire combien de tems il gouverna depuis cette Egliſe, ni s'il eut un ſucceſſeur juſqu'en 705. En un mot, c'eſt le dernier Adminiſtrateur connu de l'Egliſe de Jéruſalem.

Suite des Patriarc. de Jéruſalem.

LIX. JEAN V.

L'an 705, l'Egliſe de Jéruſalem, après environ 60 ans de vacance, eut pour Patriarche JEAN, que S. Jean Damaſcene qualifie de ſaint homme. Eutychius lui donne 40 ans d'Epiſcopat. On doit lui en donner au moins 49, s'il eſt auteur d'une invective contre l'Empereur Conſtantin Copronyme, qui ſe trouve dans la nouvelle édition de ſaint Jean Damaſcene, ſous le nom de Jean, Patriarche de Jéruſalem : car cette piece n'a pu être compoſée qu'après le Conciliabule aſſemblé par ce Prince en 754. Mais peut-être Jean V aura-t-il eu un ſucceſſeur du même nom, que les Hiſtoriens n'auront point connu.

LX. THÉODORE.

754. THÉODORE fut élevé ſur le Siége de Jéruſalem au plus tard vers la fin de 754. Il ſe déclara pour les ſaintes Images, & fulmina l'an 763, de concert avec les Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, une ſentence d'excommunication contre Coſme,

Jours. Le P. Pagi, qui met l'ordination de Sabinien au 13 Septembre 604, & ſa mort au 22 Février 606, lui donne, après Anaſtaſe le Bibliothéquaire, 1 an, 5 mois & 9 jours de Pontificat. On peut remarquer ici avec M. Fleury que dans l'élection du Pape, le choix tomboit ordinairement ſur un Diacre plutôt que ſur un Prêtre; ce qui venoit de ce que les Diacres, ſe mêlant du temporel & du ſpirituel, & étant maîtres de tout, ſe concilioient aiſément les eſprits. Sabinien n'avoit pas hérité des vertus de ſon prédéceſſeur. Rome avoit été ſouvent menacée de diſette ſous le Pontificat de Grégoire. Mais la charité de ce S. Pape, toujours féconde & inépuiſable, y avoit entretenu l'abondance, malgré les ravages des Lombards & l'intempérie des ſaiſons. La famine ſous Sabinien s'étant fait ſentir en cette ville, il ouvrit à la vérité les greniers de l'Egliſe; mais au lieu de diſtribuer le bled gratuitement, il le mit en vente. Les pauvres s'attrouperent, demandant à grands cris qu'on ne laiſſât pas mourir de faim ceux à qui Grégoire avoit tant de fois conſervé la vie. Sabinien ſe montra aux fenêtres de ſon Palais, & s'adreſſant à cette multitude aſſemblée : *Ceſſez vos clameurs*, leur dit-il, *ſi Grégoire vous a donné du pain pour acheter vos éloges, je ne ſuis pas en état de vous raſſaſier au même prix.* Ces paroles indignes d'un Paſteur manifeſtent la jalouſie que Sabinien portoit à S. Grégoire On prétend même qu'il la pouſſa juſqu'au point de vouloir faire brûler ſes écrits. (Le Beau.)

LXV. BONIFACE III.

606 ou *607*. BONIFACE III, Diacre & Apocriſiaire de S. Grégoire à CP., fut ordonné Pape le 25 Février *606*, & ne tint le S. Siége que 8 mois & 28 jours, juſqu'au 12 de Novembre de l'an *606*, ſelon M. Fleury. Le P. Pagi, ſuppoſant un an de vacance, met ſon ordination le 19 Février de l'an *607*, d'après Anaſtaſe, & ſa mort le 10 de Novembre de la même année. Boniface obtint de l'Empereur Phocas ce que les Papes Pélage II & Grégoire le Grand n'avoient pu obtenir de leur tems; ſavoir, que le Patriarche de CP. ne prendroit plus le titre d'Œcuménique. Quelques Auteurs veulent que Phocas ne ſuivit en cela que ſon reſſentiment contre le Patriarche Thomas, dont il étoit mécontent. Quoi qu'il en ſoit, les Evêques de Conſtantinople reprirent dans la ſuite ce titre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le Pape Vigile, étant à Conſtantinople, le prive de ſa communion, ainſi que Théodoſe de Céſarée, le 22 Août, pour avoir ſouſcrit la condamnation des trois Chapitres. Le ſecond avoit fait plus; c'étoit lui qui avoit engagé l'Empereur à publier ſon Edit contre les trois Chapitres. Mennas & Théodore, pour ſe reconcilier avec le Pape, lui envoient dans l'Egliſe de Sainte Euphémie, où il s'étoit réfugié, leur profeſſion de Foi, dans laquelle ils déclarent leur ſoumiſſion aux quatre Conciles généraux, avec promeſſe de ſe conformer à tout ce qui a été décidé du *conſentement des Légats & des Vicaires du S. Siége.* Vigile de retour à CP. met cet Acte à la tête de ſon *Conſtitutum* publié le 14 Mai 552. Mennas, la même année, termine ſes jours le 25 Août, qui eſt celui auquel ſa mémoire eſt conſacrée dans l'Egliſe Grecque. Ce fut lui qui établit à Conſtantinople la Fête de la Purification, qu'on y célébra pour la premiere fois le 2 Février de l'an 542.

XXXI. EUTYCHIUS.

552. EUTYCHIUS, Prêtre & Moine d'Amaſée dans le Pont, fut mis à la place du Patriarche Mennas. Il préſida l'an 553 au Concile général de Conſtantinople, ſur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 Avril, l'Empereur Juſtinien le chaſſe de ſon Siége, pour s'être oppoſé à l'Edit publié par ce Prince en faveur de ceux qui croyoient le Corps de Jeſus-Chriſt incorruptible avant ſa réſurrection.

XXXII. JEAN III, DIT LE SCHOLASTIQUE.

565. JEAN le SCHOLASTIQUE, Syrien, Apocriſiaire de l'Egliſe d'Antioche à Conſtantinople, eſt nommé ſucceſſeur d'Eutychius, & reçoit l'ordination le 12 Avril 565. Huit jours après il fait citer ſon prédéceſſeur dans une Aſſemblée d'Evêques à Conſtantinople. Eutychius ayant refuſé de comparoître, eſt condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean finit ſes jours le 31 Août.

EUTYCHIUS, *rétabli.*

577. EUTYCHIUS, après la mort de Jean, fut rappellé à la demande du peuple, & remonta ſur ſon Siége le 3 Octobre 577. L'an 582, S. Grégoire le Grand, alors Nonce à Conſtantinople, entre en conférence avec lui, ſur ce qu'il ſoutenoit que nos corps, après la réſurrection, ne ſeroient point palpables. Eutychius rétracte cette erreur peu de tems avant ſa mort arrivée un Dimanche 5 Avril de la même année. L'Egliſe Grecque honore ſa mémoire le 6 du même mois.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XLIV. GEORGE, *Catholique.*

616. GEORGE monta ſur le Siége d'Alexandrie dans un tems où cette Egliſe gémiſſoit ſous la domination des Perſes. On ne connoît point d'autres traits de ſa vie, ſinon qu'il eſt auteur d'une vie de S. Jean Chryſoſtôme. Sa mort eſt marquée à l'an 630 de J. C.

XLV. CYRUS, *Melquite.*

630. CYRUS, Evêque de Phaſis en Colchide, fut nommé par l'Empereur Héraclius pour remplir le Siége d'Alexandrie après la mort du Patriarche George. Ce choix fut l'effet des inſinuations d'Anaſtaſe, Patriarche Jacobite d'Antioche. Cyrus avoit été entraîné dans le Monothéliſme par Sergius, Patriarche de Conſtantinople. L'an 633, vers le mois de Juin, il tient un Concile, où il entreprend de réunir les Catholiques & les ennemis du Concile de Calcédoine, à la faveur de cette doctrine. Les Jacobites ſe moquent de cette fauſſe réunion; les bons Catholiques en gémiſſent. Le Moine Sophrone la combat de vive voix & par écrit. L'an 640, Cyrus eſt cité à la Cour Impériale comme coupable d'avoir livré l'Egypte aux Saraſins. Il ſe purge de cette accuſation, & néanmoins il eſt mis à la torture. L'an 641, il eſt renvoyé à ſon Egliſe, où il meurt l'an 643. (Pagi, Le Quien.)

XLVI. PIERRE, *Melquite.*

643. PIERRE ſuccede à Cyrus, & adopte ſon erreur. Il eſt compris dans les anathêmes que le Pape Martin lança l'an 649, au Concile de Latran, contre les Chefs du Monothéliſme. L'an 653, voyant les Jacobites maîtres de toutes les Egliſes d'Alexandrie & d'Egypte, ſous la protection des Saraſins, il abandonne ſon Siége & ſe retire à Conſtantinople. L'Egypte, depuis lui, fut ſans Patriarche Melquite l'eſpace de ſoixante-quatorze ans.

JEAN, *Jacobite.*

620. JEAN fut ſubſtitué par les Jacobites Théodoſiens au Patriarche Andronic, & mourut vers l'an 625.

BENJAMIN, *Jacobite.*

625. BENJAMIN ſuccéda, chez les Jacobites, au Patriarche Jean. Il étoit, dit-on, d'une naiſſance diſtinguée, & avoit d'abord embraſſé la vie monaſtique. Lorſque Cyrus fut monté ſur le Siége d'Alexandrie, Benjamin ſe vit réduit à ſortir de cette Ville & à mener une vie errante dans l'Egypte & la Thébaïde. Mais auſſitôt que les Saraſins, ſecondés par ſes intrigues, eurent fait la conquête de ce Pays, il reparut & obtint du Général Amrou une charte de pleine ſécurité pour tous les Cophtes : c'eſt ainſi qu'on nommoit dès lors les Egyptiens naturels, qui tous étoient Jacobites. Ce nom leur vint de la ville de Coptos dans la Thébaïde, où la plupart d'entre eux ſe réfugierent à l'arrivée des Muſulmans. Les Grecs établis en Egypte ſuivoient au contraire la religion de l'Empereur, & on les nommoit, par cette raiſon, Melquites, c'eſt-à-dire Royaliſtes. Benjamin, après la retraite de Pierre, Patriarche Melquite, en 653, reſta ſeul en poſſeſſion de l'Egliſe d'Alexandrie & de toutes ſes dépendances juſqu'à ſa mort, arrivée, ſuivant Elmacien, l'an 40 de l'Hégire, le 8 de Tybi, 377 de l'Ere des Martyrs, ſelon les Cophtes; ce qui revient au 3 Janvier de l'an 661. Ce fut lui qui per-

LXVI. BONIFACE IV.

607 ou 608. Boniface IV, natif de Valérie au pays des Marſes, fut élu Pape, ſelon M. Fleury, après que le S. Siége eut vaqué plus de 10 mois, le 18 Septembre 607, & le remplit un peu plus de ſix ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le 25 Août de l'an 608, & mourut le 7 Mai de l'an 615, après un Pontificat de 6 ans, 8 mois & 13 jours. Boniface obtint de Phocas le célebre Temple, appellé *Panthéon*, bâti par Agrippa 25 ans avant J. C. & après l'avoir purifié des ſouillures de l'idolâtrie, il en fit une Egliſe qu'il dédia en l'honneur de la ſainte Vierge & de tous les Martyrs. Cette Egliſe ſubſiſte encore de nos jours à Rome, ſous le nom de Notre-Dame de la Rotonde : c'eſt de cette dédicace qu'eſt venue la Fête de tous les Saints, le premier jour de Novembre.

Spelman cite une Lettre de Boniface IV, datée de l'an de J. C. 613. C'eſt le premier Pape qui ait employé l'Ere de l'Incarnation dans ſes dates. Elle ne devint familiere à ſes ſucceſſeurs que long-tems après lui.

LXVII. S. DEUSDEDIT.

614 ou 615. Deusdedit, Romain, fils d'Etienne, Sous-Diacre, fut ordonné Pape le 13 Novembre 614, ſelon M. Fleury; & ſelon le P. Pagi, le 19 Octobre 615. Le premier paroît avoir raiſon pour le mois, & l'autre pour l'année. (Muratori.) Ce Pape tint le Siége de Rome, ſuivant Anaſtaſe, 3 ans & 20 jours. Il mourut par conſéquent le 3 Décembre 618. L'éminente piété de Deuſdedit l'a fait mettre au rang des Saints. C'eſt le premier Pape dont on ait des Bulles ſcellées en plomb.

LXVIII. BONIFACE V.

617 ou 618. Boniface V, natif de Naples, ſuccéda à Deuſdedit le 29 Décembre de l'an 617, ſelon M. Fleury, qui lui donne 7 ans de Pontificat : le P. Pagi, qui ne lui en donne que cinq & dix mois, met ſon ordination au 23 Décembre de l'an 619, après une vacance du Siége de Rome de plus d'un an, & place ſa mort au 22 Octobre de l'an 625. Boniface écrivit peu de tems avant ſa mort à Edouin, Roi de Northumbre en Angleterre, pour l'engager à ſe faire Chrétien, & à la Reine Edelburge pour la féliciter de ſa converſion. Il accompagna ſes Lettres de préſens; ſavoir, une chemiſe ornée d'or, & un

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

aſſigné pour priſon, après avoir travaillé inutilement à le faire revenir de ſon erreur. (Boſchius.)

LXVI. THÉOPHANE.

681. Théophane, Abbé Sicilien, fut élu dans le 6e Concile général pour ſucceſſeur du Patriarche Macaire, & ordonné ſur le champ. Il aſſiſta aux trois dernieres ſeſſions de cette Aſſemblée, dont il ſouſcrivit les Actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

LXVII. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, ſuivant les Bollandiſtes, fut le ſucceſſeur du Patriarche Théophane. Les mêmes Critiques penſent qu'il mourut l'an 686. C'eſt apparemment le même qui eſt appellé Thomas par Eutychius.

LXVIII. GEORGE II.

686. George monta ſur le Siége d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il aſſiſta au Concile, dit In Trullo, dont il ſouſcrivit les Actes. Les Bollandiſtes mettent ſa mort en 702.

LXIX. ÉTIENNE III.

742. Étienne, Moine Syrien, fut placé ſur le Siége d'Antioche avec la permiſſion du Caliſe Neſcham, après 40 ans de vacance. Eutychius & Théophane font l'éloge de ſa piété. Il mourut, ſuivant le dernier, l'an 744. (Bollandus.)

LXX. THÉOPHYLACTE.

744. Théophylacte, Prêtre d'Edeſſe, ſuccéda au Patriarche Etienne III. Théophane loue ſa tempérance & ſa modeſtie; deux vertus qui en ſuppoſent beaucoup d'autres dans un Prélat. Le même Auteur rapporte ſa mort à la fin de Juin de la 10e année de Copronyme; (751 de Jeſus-Chriſt.)

LXXI. THÉODORE.

751. Théodore, fils du Vicaire de la petite Arménie, monta ſur le Siége d'Antioche après la mort de Théophylacte. L'an 756, il fut exilé par le Caliſe Almanzor, ſur une fauſſe accuſation de crime d'Etat. L'an 763, de retour en ſon Egliſe, il excommunia Coſme, Evêque de Philadelphie en Syrie, pour s'être déclaré contre les ſaintes Images. Il mourut, ſuivant Eutychius, la 23e année de ſon gouvernement, (l'an 773.)

LXXII. THÉODORET.

773. Théodoret ſuccéda au Patriarche Théodore. L'an 781, il tint un Concile en faveur des ſaintes Images. L'an 787, il fut repréſenté au ſecond Concile de Nicée par le Moine Jean, ſon Syncelle. L'an 812 fut l'époque de ſa mort, ou ſi elle arriva plutôt, ſon Siége vaqua juſqu'à cette année. (Aſſemani.)

LXXIII. JOB.

812. Job ſuccéda, vers la fin de 812, au Patriarche Théodoret. L'an 822, il couronna un impoſteur, nommé Thomas, qui avoit uſurpé le titre d'Empereur en Orient, où il ſe donnoit pour le fils de Conſtantin Copronyme. Il mourut l'an [illegible], après 30 ans commencés d'Epiſcopat. (Bollandus.) Le Siége, depuis ſa mort, vaqua environ 4 ans.

LXXIV. NICOLAS I.

846 ou 847. Nicolas fut élevé ſur le Siége d'Antioche après une vacance d'environ 4 ans.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Evêque Iconoclaſte de Philadelphie. Théodore vivoit encore en 767, tems auquel il envoya ſa Lettre ſynodique ſur les ſaintes Images au Pape Paul; mais on ignore ce qu'il devint depuis ce tems-là.

LXI. EUSEBE.

Ce Patriarche eſt aſſez douteux, n'étant connu que par la vie de S. Madalvé, Evêque de Verdun, où il eſt dit que le Saint, étant allé l'an 772 ou 773 à Jéruſalem, y fut très bien reçu par le Patriarche Euſebe. C'eſt aux Savans à voir ſi Hugues de Flavigni, Auteur de cette vie, eſt un garant aſſez sûr de l'exiſtence de ce Patriarche de Jéruſalem.

LXII. ÉLIE II.

Élie, dans les Catalogues latins des Patriarches de Jéruſalem, eſt mis immédiatement à la ſuite de Théodore. Il étoit monté ſur le Siége avant l'an 785. Cette année, les Légats de Conſtantinople, étant venus en Paleſtine pour inviter ce Patriarche au 7e Concile général, trouverent qu'il étoit en exil dans la Perſe. Un Moine, nommé Théodore, étoit l'auteur de cette diſgrace, & avoit obtenu du Gouverneur la place d'Elie. Déteſté des Catholiques, il prit bientôt la fuite. Le Patriarche Elie revint à ſon Egliſe, & vécut au moins juſqu'en 796.

LXIII. GEORGE.

George fut le ſucceſſeur d'Elie dans le Siége de Jéruſalem. L'an 800, il fit accompagner à leur retour, par deux de ſes Moines, les Ambaſſadeurs que Charlemagne avoit envoyés au Caliſe Haroun. Ces Moines appor-

manteau pour le Roi ; un miroir d'argent avec un peigne d'ivoire garni d'or, pour la Reine.

LXIX. HONORIUS I.

625. HONORIUS, natif de Campanie, fils de Pétrone, Conſul, fut ordonné, non le 14 Mai 626, comme le marque M. Fleury, mais le 27 Octobre de l'an 625, ainſi que Pagi le prouve. Nous avons en effet une Lettre de ce Pape aux Evêques d'Epire, datée des Ides de Décembre, Indiction XIVe, qui eſt celle qui couroit cette année en Décembre. Honorius eut la joie d'apprendre que la Lettre de ſon prédéceſſeur avoit opéré la converſion du Roi Edouin, qui fut baptiſé le jour de Pâque, 12 Avril 627. Deux ans après il reçut encore la nouvelle non moins agréable de la converſion des Anglois Orientaux. Mais un double événement fâcheux de ſon Pontificat fut la naiſſance d'une nouvelle héréſie, & la faute qu'il fit, trompé par Sergius, Patriarche de CP. en la favoriſant. Ce Prélat infecté de l'Eutychianiſme avoit imaginé ou adopté une tournure fort adroite pour le faire prévaloir. C'étoit en feignant de reconnoître, d'après le Concile de Calcédoine, deux natures en Jeſus-Chriſt, de n'admettre en lui qu'une ſeule volonté, une ſeule opération, bien aſſuré qu'il étoit de rentrer par là dans l'erreur qu'il ſembleroit avoir abandonnée. Les Eutychiens ſaiſirent avidement cette ouverture qui ne les obligeoit qu'à un changement de langage, & les Catholiques pour la plupart donnerent dans le piége en les recevant à la communion. Le Moine Sophrone fut preſque le ſeul en Orient qui éleva la voix contre cette nouveauté qu'on nomma depuis le Monothéliſme. Sergius, pour lui fermer la bouche, écrivit ſur ce ſujet au Pape Honorius la Lettre la plus ſéduiſante & la plus propre à lui faire prendre le change ſur le véritable état de la queſtion. Dire qu'en J. C. il n'y a qu'une ſeule volonté, ou dire qu'il y en a deux, rien, ſelon lui, de plus indifférent, dès qu'on reconnoiſſoit en J. C. deux natures. Le meilleur ſeroit même, ajoutoit-il, d'impoſer ſilence ſur cette matiere auſſi abſtraite qu'inutile, pour ne pas arrêter les Schiſmatiques qui s'empreſſoient de rentrer dans le ſein de l'Égliſe. Honorius ne démêlant point l'artifice, lui fit une réponſe conforme à ſes vues. » Nous avons appris, y dit-il, par votre » Lettre, qu'il y a eu quelques diſputes & quelques

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XXXIII. JEAN IV, *ſurnommé* le JEUNEUR.

582. JEAN, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu le 11 Avril pour ſuccéder au Patriarche Eutychius, & ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un Concile général d'Orient pour juger la cauſe de Grégoire, Patriarche d'Antioche, accuſé fauſſement, & prend, dans ſes Lettres de convocation, le titre de Patriarche Œcuménique. Il n'en étoit pas à la vérité l'inventeur. Juſtinien l'avoit donné auparavant aux Evêques de ſa Capitale ; mais aucun d'eux n'avoit encore oſé s'en parer. Le Pape Pélage, & depuis S. Grégoire le Grand, lui firent des reproches de ce titre faſtueux, & voulurent, mais inutilement, l'obliger à s'en déſiſter. Le ſecond, dans ſa Lettre qu'il lui écrivit le premier Janvier 595, traite ce titre de *nom plein d'orgueil & d'extravagance*. Il écrivit auſſi aux autres Patriarches pour les engager à s'oppoſer à cette nouveauté. Jean mourut cette même année 595, le 2 Septembre, jour auquel les Grecs honorent ſa mémoire. Sa grande abſtinence lui fit donner le ſur nom de Jeûneur.

XXXIV. CYRIAQUE.

595. CYRIAQUE, Prêtre & Econome de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda au Patriarche Jean. Il adopta les prétentions de ſon prédéceſſeur, & eut, comme lui, pour adverſaire S. Grégoire le Grand. Cyriaque mourut le 29 Octobre de l'an 606.

XXXV. THOMAS I.

607. THOMAS fut élu le 23 Janvier 607 pour ſuccéder à Cyriaque. Il mourut le 20 Mars de l'an 610. L'Empereur Phocas, ſur les inſtances redoublées du Pape Boniface III, l'avoit obligé de quitter le titre d'Œcuménique. (Pagi, Bollandus, Le Quien.)

XXXVI. SERGIUS.

610. SERGIUS, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu le 18 Avril, veille de Pâque, pour ſuccéder au Patriarche Thomas. L'an 626, conſulté de la part de l'Empereur Héraclius par Cyrus, alors Evêque de Phaſis, ſi l'on devoit reconnoître une ſeule ou deux opérations en Jeſus-Chriſt, il ſe déclare pour le premier ſentiment qu'il fait approuver dans un Concile, & par là donne naiſſance à l'héréſie du Monothéliſme. L'an 634 (& non 633) il écrit au Pape Honorius pour lui faire autoriſer le ſilence ſur les deux opérations en Jeſus-Chriſt, & il y réuſſit. (Pagi.) L'an 638, il détermina l'Empereur Héraclius à publier ſon Ecthèſe, ou expoſition de la Foi, qui impoſoit la même loi. (*Idem.*) Il tint un Concile peu de tems après pour la faire confirmer, & mourut au mois de Décembre de la même année.

XXXVII. PYRRHUS.

639. PYRRHUS, Prêtre & Moine de Conſtantinople, ſuc-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XLVIII. AGATHON, *Jacobite.*

L'an 661. AGATHON, Prêtre & Diſciple de Benjamin, fut élu par les Jacobites pour lui ſuccéder. Les Gaïanites, toujours ſéparés des Théodoſiens, lui donnerent beaucoup d'exercice par leurs mouvemens. Il eut auſſi beaucoup à ſouffrir de la part d'un certain Théodoſe de Calcédoine, à qui le Prince Yeſid, fils du Calife Moavia, avoit accordé toute autorité ſur les Chrétiens d'Alexandrie, de la Mareote & des lieux voiſins. Ce Théodoſe, zélé Catholique, rançonna le Patriarche Jacobite, & le perſécuta de maniere qu'il n'oſoit plus ſortir de ſon Monaſtere. Agathon mourut le 16 Octobre 677.

vertit l'Egliſe d'Ethiopie, par la prédication d'un Evêque & de quelques autres Eccléſiaſtiques qu'il envoya ſur les lieux, & qui réuſſirent à y faire adopter les erreurs des Jacobites.

XLIX. JEAN III, dit SEMNUDÉE, *Jacobite.*

677. JEAN SEMNUDÉE, Prêtre & Archimandrite, fut mis ſur le Siége d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avoit demandé pour ſon ſucceſſeur. Ayant manqué d'aller ſaluer Abdal-Aziz, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Gouvernement d'Egypte, il fut déféré à cet Emir par Théophane Melquite, qui avoit ſuccédé au crédit de Théodoſe, ſon beau-frere, comme un rebelle qui avoit accumulé de grandes richeſſes. Abdal-Aziz, ſur cette délation, lui manda de lui apporter cent mille écus d'or ; & pour l'y contraindre, il le fit mettre en priſon ſous la garde d'un homme barbare qui s'appliquoit chaque jour à le tourmenter. Mais l'impuiſſance où il étoit de payer cette ſomme ayant été reconnue, on ſe réduiſit à 50 mille deniers d'or, que les Jacobites employés auprès d'Abdal-Aziz donnerent pour délivrer leur Patriarche. Les Ecrivains de ſa ſecte diſent qu'il fit rebâtir l'Egliſe de S. Marc, qu'il acquit pluſieurs fonds à ſon Patriarchat, & qu'il fit entrer dans ſa communion un grand nombre de Melquites ; ce qui lui étoit d'autant plus facile, que les Melquites n'avoient point alors d'Evêques. De ſon tems (l'an 680) ſe tint le VIe Concile général. Pierre, Vicaire-Général du Patriarchat d'Alexandrie pour les Melquites, ſe rendit à cette Aſſemblée dont il ſouſcrivit toutes les définitions. Les Melquites d'Alexandrie renoncerent dès lors au Monothéliſme dont ils avoient été imbus par le Patriarche Cyrus. A l'égard du Patriarche Jean, il mourut le premier du mois Coheac de l'an 402 de l'Ere des Martyrs, (27 Novembre de l'an de J.C. 686.)

L. ISAAC, *Jacobite.*

686. ISAAC, déſigné par Jean Semnudée pour ſon ſucceſſeur, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie par ordre d'Abdal-Aziz, Gouverneur d'Egypte, à l'excluſion du Diacre George, que les Evêques & le peuple avoient élu. Peu de tems après,

» queſtions de mots, introduites par le Moine So-
» phrone contre notre frere Cyrus, Evêque d'Alexan-
» drie, qui enſeigne aux Hérétiques convertis qu'il
» n'y a qu'une opération en J. C.; pour nous, nous
» confeſſons une ſeule volonté en J. C. *Unam volon-
» tatem fatemur Domini noſtri Jeſu-Chriſti* » Et plus
bas: « Nous devons rejetter ces mots nouveaux qui
» ſcandaliſent les Egliſes, de peur que les ſimples,
» choqués de l'expreſſion de deux opérations, ne
» nous croient Neſtoriens, ou ne nous croient Eu-
» tychiens, ſi nous ne reconnoiſſons qu'une ſeule
» opération ». Cette réponſe, qui eſt de l'an 633, & qui a les caracteres d'une vraie Décrétale, a mérité au Pape Honorius un anathême de la part du 6e Concile général. Ce Pontife termina ſa carriere le 12 Octobre de l'an 638, après avoir tenu le ſaint Siége 12 ans, 11 mois & 17 jours, en y comprenant celui de ſon ordination & celui de ſa mort. Il a laiſſé d'illuſtres monumens de ſa magnificence & de ſa piété dans quantité d'Egliſes qu'il fit conſtruire ou réparer.

LXX. SEVERIN.

640. Severin, Romain de naiſſance, fut conſacré le 28 du mois de Mai 640, ſelon Pagi, ou le 29, ſelon M. Fleury, après que le S. Siége eut vaqué 1 an, 7 mois & 17 jours. Son Pontificat ne fut que de 2 mois & 4 jours, pendant leſquels il ſe fit eſtimer par ſa vertu, ſa douceur & ſon amour pour les pauvres. Il mourut le 1 Août de l'an 640.

LXXI. JEAN IV.

640. Jean IV, de Dalmatie, Diacre, fut ordonné Pape le 24 Décembre de l'an 640, ſuivant Pagi & Bianchini. Il mourut le 11 Octobre 642, après avoir tenu le S. Siége 1 an, 9 mois & 18 jours. Dès la premiere année de ſon Pontificat, il condamna l'héréſie des Monothélites & l'Ecthèſe, ou l'Edit d'Héraclius. Il écrivit aux Evêques d'Ecoſſe & d'Irlande ſur la célébration de la Pâque, & pour les prémunir contre l'héréſie de Pélage.

LXXII. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jéruſalem, fut conſacré Pape le 24 Novembre de l'an 642, ſelon Pagi & Bianchini. Le P. Manſi differe l'exaltation de ce Pape juſqu'au 8 Décembre ſuivant. Théodore, après

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

L'an 867, il ſe joignit aux autrss Patriarches d'Orient pour anathématiſer Photius. La même année, ou la ſuivante, il fut exilé par le Calife Motaz. Nicolas mourut vers l'an 870, ſuivant Eutychius, qui lui donne 23 ans d'Epiſcopat. Il eut pour ſucceſſeur Etienne, qui mourut le jour même de ſon inſtallation. (Le Quien.)

LXXV. THÉODOSE I.

870. Théodose, ou Thaduse, prit la place du Patriarche Etienne. L'an 879, il envoya de ſa part Baſile, Métropolitain de Martyropolis, au Concile de Conſtantinople, tenu par Photius. On voit à la fin des Actes de ce Concile une Lettre de Théodoſe, où il reconnoît Photius pour légitime Patriarche. Il mourut au plus tard l'an 886. (Le Quien.)

LXXVI. EUSTATHE II.

886. Eustathe II, ſucceſſeur de Théodoſe I, ne nous eſt connu que par une Lettre de Photius, où il l'appelle ſon pere & ſon frere, & l'invite à le venir voir. Cette Lettre fut ſans doute écrite depuis le rétabliſſement de Photius, & avant ſon dernier exil arrivé l'an 886. Euſtathe mourut au plus tard l'an 893. (Le Quien.)

LXXVII. SIMÉON.

892 ou 893. Siméon, fils de Zarnaki, monta, ſuivant Eutychius, ſur le Siége d'Antioche la premiere année du Calife Mothaded, c'eſt-à-dire l'an 892 ou 893 de J. C. Il mourut dans la 12e année de ſon Epiſcopat, l'an 904 ou 905 de J. C.

LXXVIII. ÉLIE II.

904 ou 905. Élie ſuccéda au Patriarche Siméon. Eutychius lui donne 28 ans d'Epiſcopat; mais il ſe trompe, ſi cela eſt, en rapportant ſa mort à l'an 929. Il devoit la mettre en 934. D'autres la placent en 930, ſur la ſuppoſition plus vraiſemblable qu'il n'a tenu le Siége que 26 ans. Après ſa mort il y eut une vacance d'environ 6 ans.

LXXIX. THÉODOSE II.

935. Théodose II, dit auſſi Étienne, fut ordonné Patriarche d'Antioche, ſuivant Eutychius, au mois Ramahan de l'an 323 de l'Hégire, (Août de J. C. 935.) Il vivoit encore lorſque le même Eutychius acheva ſes Annales, c'eſt-à-dire l'an de l'Hégire 326, (de J. C. 937 ou 938.) On n'a rien de de plus certain ſur la durée de ſon Epiſcopat.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

toient, par ordre du Calife, les clefs du ſaint Sépulcre & de l'Egliſe du Calvaire pour ce Monarque, avec un étendard que M. de Fleury croit avoir été le ſigne de la puiſſance & de l'autorité qu'Haroun avoit remiſe à Charlemagne. George mourut au plus tard l'an 807.

LXIV. THOMAS.

Thomas, Moine de la Laure de S. Sabas, Diacre & Médecin, avoit remplacé, l'an 807, le Patriarche George. L'an 808, avant la Fête de Noël, les Moines du Mont des Olives ayant conſulté le Patriarche touchant une diſpute qui s'étoit élevée parmi eux ſur la proceſſion du Saint-Eſprit, Thomas les renvoya au ſaint Siége. Il écrivit en conſéquence ſur ce ſujet au Pape Léon III. Les Moines écrivirent de leur côté à ce Pontife. Ce fut la même queſtion qu'on agita l'année ſuivante au Concile d'Aix-la-Chapelle. L'an 817, S. Théodore Studite écrivit à Thomas, ainſi qu'aux autres Patriarches & au Pape, touchant l'état de la Religion en Grece, ſous l'Empire tyrannique de Léon l'Arménien, ennemi des ſaintes Images. Thomas, ſur cette Lettre, envoya deux Moines de S. Sabas à l'Empereur pour défendre en ſa préſence la vérité. Léon les fit fouetter & envoyer en exil. Thomas mourut l'an 829 au plus tard.

LXV. BASILE.

829. Basile, ſucceſſeur de Thomas, occupoit le Siége de Jéruſalem au mois d'Octobre 829, lorſque l'Empereur Théophile monta ſur le trône. Il écrivit, de concert avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, une Lettre très forte à ce Prince en faveur des ſaintes Images. Elle ne fit aucun effet. Baſile mourut au plus tard l'an 843.

LXVI. SERGIUS.

843. Sergius fut élu Patriarche de Jéruſalem la ſeconde année du Calife Vatech, c'eſt-à-dire l'an 843, ſuivant Eutychius, qui lui donne 16 années de Patriarchat. Il mourut donc en 858 ou 859.

LXVII. SALOMON.

858 ou 859. Salomon, fils de Zarkum, fut tiré du nombre des Laïques, ſuivant Anaſtaſe, pour être élevé à la dignité patriarchale. Eutychius lui donne cinq années de gouvernement, c'eſt-à-dire qu'il mourut en 862 ou 863.

LXVIII. THÉODOSE.

862 ou 863. Théodose, ou Théodore, fut ſubſtitué, la premiere année du Calife Moſtain, (l'an de l'Hégire 248), à Salomon. Eutychius lui donne 19 ans de gouvernement; mais il eſt certain qu'il mourut l'an 879. Il écrivit, l'an 867, à S. Ignace, Patriarche de Conſtantinople, une Lettre contre Photius, uſurpateur de ſon Siége, qui fut lue au 8e Concile général, auquel il aſſiſta par Elie, ſon Syncelle. Théodoſe mourut avant le mois de Novembre 879, puiſqu'il eſt fait mention de ſon ſucceſſeur dans les Actes du faux Concile que Photius tint dans ce mois.

avoir eſſayé inutilement de ramener à la Foi Catholique Paul, Patriarche de Conſtantinople, prononça contre lui une ſentence de dépoſition l'an 648. Il condamna auſſi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par S. Maxime, & y avoir renoncé, profeſſa de nouveau le Monothéliſme : ce Pape, s'étant fait apporter le Calice, prit du ſang précieux de Jeſus-Chriſt, & en ſouſcrivit la ſentence. Il ne paroît pas que Théodore ait condamné dans aucun Concile, ni par aucune ſentence, le Type de Conſtant. Il mourut ſaintement le 13 Mai de l'an 649, après 6 ans, 5 mois & 19 jours de Pontificat. Théodore eſt le premier Pape qu'on ait qualifié de *Souverain Pontife.* C'eſt un Concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui déféra ce titre. Il eſt peut-être auſſi le dernier Pape qu'un Evêque ait appellé frere, ſans qu'il l'ait trouvé mauvais. On a une Lettre de Victor de Carthage, qui l'appelle ainſi en lui écrivant.

LXXIII. S. MARTIN.

649. MARTIN, de Todi en Toſcane, fut ordonné Pape le 5 de Juillet, qui étoit un Dimanche, l'an 649. L'Empereur Conſtant fit tous ſes efforts pour lui faire approuver ſon Type; mais ce Pape, bien loin de ſe rendre à ſes deſirs, aſſembla au mois d'Octobre de la même année 649 un grand Concile, dans lequel toutes les héréſies furent condamnées, ſpécialement celle des Monothélites, avec l'Ecteſe d'Héraclius & le Type de Conſtant. Le zéle pour la Foi coûta la liberté & la vie même à ce digne ſucceſſeur de S. Pierre. Il fut tiré par force de l'Egliſe, enſuite de Rome, mis dans un vaiſſeau l'an 653, un Mercredi 19 Juin, & conduit à Conſtantinople, où il arriva le 17 Septembre 654, après avoir demeuré l'eſpace d'un an priſonnier dans l'Iſle de Naxe. Arrivé dans cette Capitale, il y eſſuya pendant près de 6 mois toutes les indignités que le fanatiſme peut ſuggérer, le cachot, les fers, la privation de tout ſoulagement dans une longue maladie, les diſcours outrageans, les menaces de mort. Sa fermeté inébranlable lui ferma pour toujours le retour de Rome. Le 10 Mars 655 il fut tranſporté de la priſon de Diomede dans la Cherſonèſe Taurique, où régnoit alors une famine affreuſe. Il en reſſentit les effets, & ayant demandé à Dieu qu'il abrégeât la durée de ſes maux par une prompte mort, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres, il fut exaucé le 16 Septembre de la même année, après avoir tenu le S. Siége ſix ans, un mois & vingt-deux jours.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

cede à Sergius au commencement de l'an 639. La même année il confirme dans un Concile l'Ecthèſe d'Héraclius. Accuſé l'an 641 d'avoir contribué à la mort de Conſtantin, fils & ſucceſſeur d'Héraclius, il eſt obligé de prendre la fuite. Avant de partir il dépoſa ſon *Pallium* ſur l'Autel, en diſant : *Je quitte un peuple indocile ſans renoncer au Sacerdoce.*

XXXVIII. PAUL II.

641. PAUL II, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, devient au mois d'Octobre le ſucceſſeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore qu'il ſuit le ſentiment d'Honorius & de Sergius ſur l'unité de volonté & d'opération en J. C. L'an 648, il tend un nouveau piége aux Catholiques en ſubſtituant ſous le nom de l'Empereur Conſtant, à l'Ecthèſe d'Héraclius, un autre Edit appellé le *Type*, portant défenſe de parler ni d'une ni de deux opérations en Jeſus-Chriſt. Ayant appris ſa dépoſition prononcée à Rome, il renverſa l'Autel que le Pape avoit à Conſtantinople dans l'Oratoire du Palais de Placidie, & perſécuta pluſieurs Evêques & d'autres Catholiques, dont les uns furent bannis, d'autres mis en priſon, d'autres déchirés de coups. L'an 654 il meurt le 26 Décembre.

PYRRHUS *de retour.*

654. PYRRHUS, après avoir quitté Conſtantinople, ſe retira en Afrique, où il eut au mois de Juillet 645 une conférence avec S. Maxime touchant la Foi. De-là il ſe rendit à Rome l'an 646, & y abjura ſon erreur entre les mains du Pape Théodore, qui l'honora comme Patriarche, malgré ce qui s'étoit paſſé à Conſtantinople. Mais l'an 648, l'Exarque de Ravenne l'ayant attiré auprès de lui, ſur un ordre de l'Empereur, le contraignit de rétracter ce qu'il avoit fait à Rome. Revenu à Conſtantinople, il remonta ſur ſon Siége après la mort de Paul, le tint encore près de cinq mois, & mourut au mois de Mai ou de Juin 655. (Pagi, Muratori.)

XXXIX. PIERRE.

655. PIERRE, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda au Patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paroître Catholique, ſans s'éloigner des Hérétiques, il imagina trois volontés en J. C., deux naturelles & une hypoſtatique. Il eut part aux dernieres violences qui furent exercées contre S. Maxime & ſon diſciple Anaſtaſe. Pierre tint le Siége, ſuivant Théophane & Zonaras, environ 12 ans, & mourut l'an 666.

XL. THOMAS II.

666. THOMAS, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Pierre. Il occupa le Siége environ trois ans, ſuivant Théophane, & mourut l'an 669.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

accuſé devant ce Gouverneur d'avoir écrit aux Rois d'Ethiopie & de Nubie pour les réconcilier, il fut ſur le point d'être condamné comme traître à l'Etat. Il mourut, ſuivant Elmacin, l'an 69 de l'Hégire (de J. C. 688 ou 689.) De ſon tems Abdal-Aziz, contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, ſe mit à perſécuter les Chrétiens; ordonnant de briſer toutes les croix, & d'afficher aux portes des Egliſes cette inſcription : *Mahomet le grand Apôtre de Dieu. Jeſus-Chriſt, Apôtre de Dieu. Et Dieu n'engendre, ni n'eſt engendré.*

LI. SIMON, *Jacobite.*

689. SIMON, né en Syrie, & Moine du Monaſtere où Sévere étoit inhumé, fut nommé par le Gouverneur Abdal-Aziz, à la demande d'un parti, pour remplir le Siége d'Alexandrie. Telle fut l'iſſue des débats qui s'éleverent ſur le ſucceſſeur du Patriarche Iſaac. Simon tint un Concile auquel aſſiſterent quelques Melquites & quelques Gaïanites. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyoient leurs femmes ſans cauſe légitime, & en épouſoient d'autres. Simon termina ſes jours le 24 d'Epiphi de l'an 416 de l'Ere des Martyrs, ou 18 Juillet de l'an de J. C. 700. Après ſa mort le Siége d'Alexandrie demeura vacant l'eſpace de 3 ans, ou ſelon d'autres de cinq ans.

LII. ALEXANDRE, *Jacobite.*

703 ou 705. ALEXANDRE, Moine du Mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le Patriarche Simon. Les perſécutions que les Mahométans firent aux Chrétiens ſous ſon Pontificat, le réduiſirent à un tel excès de pauvreté, qu'il fut obligé de ſe ſervir de calices de verre pour les ſaints Myſteres, après avoir vendu toute l'argenterie de ſon Egliſe. Dans le cours de ſes viſites patriarchales, il réunit à ſa communion les Agnoëtes, & pluſieurs des Gaïanites. Il mourut, ſuivant Elmacin, le 9 de Tybi de l'Ere des Martyrs 442, ou 4 Janvier, de l'an de J. C. 726.

LIII. COSME I, *Jacobite.*

726. COSME, Moine de S. Macaire, ſuccéda, malgré lui, au Patriarche Alexandre. La durée de ſon gouvernement fut courte. Il mourut, ſuivant Elmacin, le dernier jour de Payni de l'an 443 de l'Ere des Martyrs, ou 24 Juin de l'an 727 de J. C.

LIV. COSME, *Melquite.*

727. COSME fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Coſme le Jaco-

THÉODORE, *Jacobite.*

727. THÉODORE, Moine de la Maréote, monta ſur le Siége des Jacobites en même

LXXIV. S. EUGENE I.

654. Eugene, Romain de naiſſance, & Archi-prêtre, gouverna, comme Vicaire Général, l'Egliſe de Rome, avec l'Archidiacre & le Primicier des Notaires, l'eſpace de 15 mois, depuis l'enlévement de S. Martin. L'Empereur néanmoins auſſitôt après cet événement avoit donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus, pour s'être fait conſacrer ſans attendre, ſuivant l'uſage, qu'il eût confirmé ſon élection. Les Romains éluderent tant qu'ils purent cet ordre. Enfin le 8 Septembre 654, ils élurent Pape Eugene, dans la crainte que, fatigué d'un plus long délai, l'Empereur ne mît ſur le S. Siége un Evêque Monothélite. S. Martin conſentit à cette élection, lorſqu'il l'eut appriſe, quoique faite à ſon inſçu, puiſqu'il prie dans une de ſes Lettres pour le Paſteur de l'Egliſe de Rome. Eugene mourut le premier Juin 657, ſuivant Pagi & Bianchini, après avoir tenu le S. Siége 2 ans, 8 mois & 24 jours.

LXXV. VITALIEN.

657. Vitalien, natif de Ségni en Campanie, fut ordonné Pape le 30 Juillet 657, & mourut le 27 Janvier 672, ſuivant Pagi & Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'hiſtoire ait conſervé de ſon long Pontificat, c'eſt la vigueur avec laquelle il réſiſta à Marc, Archevêque de Ravenne. Ce Prélat refuſoit de ſe ſoumettre à la Juriſdiction du S. Siége, & avoit obtenu de l'Empereur Conſtant un Diplome, qui le confirmoit dans cette diſpoſition Schiſmatique. Vitalien excommunia l'an 666 l'Archevêque qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'uſage des Orgues dans les Egliſes a commencé, dit-on, ſous ce Pape, ſuivant ces paroles des Pontificaux : *Inſtituit cantum adhibitis inſtrumentis quæ vulgari nomine Organa dicuntur*. Mais par ce mot *Organa* l'on peut entendre tout inſtrument de muſique propre à ſoutenir ou à relever le chant. C'eſt ainſi que S. Auguſtin l'a entendu, (*in pſalm.* 26, Tom. IV, p. 538.)

LXXVI. ADÉODAT.

672. Adéodat, Romain de naiſſance & Moine de S. Eraſme au Mont-Cœlius, fut élu Pape le 22 Avril 672, ſuivant Pagi, le 11 du même mois, ſelon Bianchini. Tous deux mettent ſa mort au mois de Juin 676, le premier au 26ᵉ jour, le ſecond au 17ᵉ.

Adéodat eſt le premier Pape, que l'on ſache, qui ait employé dans ſes Lettres la formule, *ſalutem & Apoſtolicam benedictionem*. Il eſt auſſi le premier qui ait daté des années de ſon Pontificat.

LXXVII. DONUS, ou DOMNUS.

676. Donus, ou Domnus, Romain de naiſſance, fils de Maurice, ſuccéda le 2 Novembre au Pape Adéodat, après quatre mois & demi de vacance. L'an 677, il obtint de Conſtantin Pogonat la révocation de l'Edit de Conſtant, qui déclaroit l'Archevêque de Ravenne exempt de la Juriſdiction du ſaint Siége. Par-là finit le Schiſme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 Avril 678. Le P. Manſi eſt de ſon avis à cet égard ; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

LXXVIII. AGATHON.

678 ou 679. Agathon, Moine, Sicilien de naiſſance, ſuccéda à Donus le 26 Juin de l'an 679, & mourut le 10 Janvier de l'an 682. (Bianchini.) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 Juin de l'an 678, & mourut le 10 de Janvier de l'an 682, après avoir tenu le S. Siége 3 ans, 6 mois & 14 jours. Ce fut lui qui reçut la Lettre que l'Empereur Pogonat avoit écrite à ſon prédéceſſeur pour le prier d'envoyer des hommes ſages & inſtruits, afin de conférer avec les Patriarches de Conſtantinople & d'Antioche touchant les diſputes qui diviſoient les Egliſes d'Orient. Agathon fit part des pieuſes intentions de l'Empereur aux Evêques d'Occident. On tint à ce ſujet des Synodes en différentes Provinces. Ceux d'Italie & des Gaules envoyerent des Députés à Rome, où le Pape aſſembla un Concile de 125 Evêques pour nommer les Légats qui devoient aller à Conſtantinople. Ils y arriverent au commencement de Septembre de l'an 680. Ce qui ne devoit être qu'une conférence, devint par l'événement un Concile général auquel ils préſiderent, & que l'on compte pour le 6ᵉ œcuménique. Agathon obtint de l'Empereur que l'Egliſe Romaine ſeroit déchargée de la ſomme d'argent qui ſe payoit à l'ordination de chaque Pape, par un abus que les Rois Goths avoient introduit. Elle étoit de trois mille ſous d'or. Mais Conſtantin exigea que, ſuivant l'ancienne coutume, le Pape nouvellement élu ne ſeroit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXX. THÉODORET II.
LXXXI. AGAPIUS I.
LXXXII. CHRISTOPHE.

Théodoret II & Agapius I, dont on ne ſait que les noms, viennent à la ſuite de Théodoſe II dans le Catalogue des Patriarches d'Antioche.

Christophe avoit ſuccédé au Patriarche Agapius I dans le tems que Nicéphore Phocas entreprit le Siége d'Antioche, c'eſt-à-dire l'an 968 ou 969. Alors les Muſulmans, dit le Diacre Léonce, Auteur contemporain, ſe ſaiſirent du Patriarche Chriſtophe, & le percerent d'un coup de dard, en haine de ſa Religion. L'Empereur, inſtruit de ſa mort, lui donna pour ſucceſſeur Euſtrathe, Evêque de Flaviade en Cilicie. Mais il ne paroît pas que celui-ci ait pris poſſeſſion du Patriarchat. (Le Quien.)

LXXXIII. THÉODORE II.

969. Théodore II, Anachorete, fut nommé

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXIX. ÉLIE III.

879. Élie fut élu l'an 879 au plus tard pour ſuccéder au Patriarche Théodoſe. Il aſſiſta, par ſon Syncelle, nommé, comme lui, Elie, au Conciliabule que Photius tint au mois de Novembre de cette année ſur ſon rétabliſſement. Si l'on peut ajouter foi aux Actes de cette Aſſemblée, il paroît que le Patriarche Elie, ainſi que ſon Syncelle, avoit été ſurpris par les artifices de Photius. Car le Syncelle ſe déclara au nom de celui qu'il repréſentoit, en faveur de cet intrus, & condamna la mémoire de S. Ignace. L'an 881, il écrivit à l'Empereur Charles le Gros & aux Grands de France pour demander des ſubſides, à l'effet de réparer les Egliſes de Jéruſalem, ruinées par les Arabes. Elie mourut la 29ᵉ année de ſon gouvernement, c'eſt-à-dire l'an 907.

LXX. SERGIUS II.

907. Sergius, nommé George par Eutychius, fut placé le 4 ou le 5 Avril ſur le Siége de Jéruſalem, qu'il tint l'eſpace de 4 ans. Il mourut l'an 911, vers le commencement d'Avril.

LXXI. LEONCE.

911. Léonce, ou Léon, monta ſur le Siége de Jéruſalem au mois d'Avril 911. Il l'occupa 17 ans, & mourut par conſéquent l'an 927 ou 928.

conſacré qu'après que l'Empereur auroit confirmé ſon élection.

LXXIX. S. LÉON II.

682. Léon II, Sicilien, fut élu le 16 Avril, après une vacance de 7 mois & 7 jours, & ordonné le 17 Août, ſelon Pagi & Bianchini, ou, ſelon M. Fleury, le 19 d'Octobre de l'an 682, & mourut, ſelon les deux premiers, le 3 de Juillet 683, n'ayant tenu le S. Siége que 10 mois & 17 jours depuis ſon ordination. M. Fleury met un intervalle de 19 mois entre ce terme & celui de ſa vie. Au commencement de ſon Pontificat Léon reçut une Lettre de l'Empereur, écrite à ſon prédéceſſeur, en date du 13 Décembre, Indiction x, rapportée dans la 18e Seſſion du VIe Concile général, & dont tel étoit le ſujet. L'Empereur y témoignoit déſirer que le Pape envoyât à Conſtantinople un homme de confiance pour y réſider & traiter en ſon nom de toutes les affaires concernant le Dogme ou la Diſcipline, & en général toutes les matieres eccléſiaſtiques qui pourroient y être agitées. Léon ne ſe prêta qu'avec circonſpection à la demande de l'Empereur, en lui envoyant le Sous-Diacre Conſtantin avec le titre d'Apocriſiaire, ſans y joindre les pleins pouvoirs de Légat. Par-là il réduiſit les fonctions de ce Député à celles de ſuggérer & d'inſinuer à l'Empereur ce qu'il jugeroit néceſſaire & convenable pour le bien de la religion, ſe réſervant la déciſion des affaires ſur le rapport de ſon Repréſentant, comme il le témoigne dans ſa réponſe à l'Empereur. La prudence avoit fait prendre au Pape cette précaution pour ſe mettre à l'abri des entrepriſes ſourdes des Patriarches de Conſtantinople, qui, cherchant toujours à étendre l'autorité de leur Siége, pourroient, appuyés des menaces de l'Empereur, extorquer d'un Légat ſon conſentement pour introduire quelque nouveauté. Anaſtaſe fait un grand éloge de la piété de Léon II, de ſa charité, de ſon éloquence, de ſon habileté dans les Langues Grecque & Latine, dans le chant eccléſiaſtique, &c.

LXXX. BENOIT II.

684. Benoît II, Prêtre de l'Egliſe de Rome, ſa patrie, fut ordonné le 26 Juin de l'an 684, après une vacance du S. Siége de 11 mois, 22 jours, & mourut le 7 Mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de S. Pierre que 10 mois & 12 jours. Benoît poſſédoit toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événemens remarquables de ſon Pontificat fut la Conſtitution que l'Empereur Conſtantin Pogonat joignit à la confirmation de ſon élection, par laquelle il permettoit de conſacrer le Pape à l'avenir, auſſitôt qu'il ſeroit élu. Mais il paroît que Juſtinien II reprit ce droit.

LXXXI. JEAN V.

685 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné, ſelon M. Fleury, le 10 Juin 686, & mourut le 7e jour d'Août de l'an 687. Il avoit été Légat du Pape Agathon au 6e Concile. Jean V étoit ſavant, courageux & très modéré. Les Archevêques de Cagliari en Sardaigne avoient, par la négligence des Papes, uſurpé les ordinations des Evêques de cette Iſle, qui appartenoient originairement au S. Siége. Jean V revendiqua ce droit & s'en remit en poſſeſſion. Le P. Pagi met ſon ordination au 23 Juillet 685, & ſa mort au premier Août de l'an 686; ce qui nous paroît plus vraiſemblable.

LXXXII. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en Sicile, vieillard vénérable par ſa bonne mine, ſes cheveux blancs, ſa ſimplicité, ſa candeur & ſon détachement du monde, ſuccéda au Pape Jean V. Le Clergé avoit voulu d'abord élire l'Archiprêtre Pierre, mais l'armée étoit pour un autre Prêtre, nommé Théodore. Comme ni les uns, ni les autres, n'étoient diſpoſés à céder, les Evêques & le Clergé choiſirent une tierce perſonne, ſavoir, le Prêtre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple & enſuite par l'armée. Il fut

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XLI. JEAN V.

669. Jean, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccede à Thomas. Théophane lui donne 6 ans d'Epiſcopat; ce qui nous détermine à placer ſa mort en 675.

XLII. CONSTANTIN I.

675. Constantin, Diacre & Scevophylax, ou Garde des vaſes ſacrés de l'Egliſe de Conſtantinople, fut le ſucceſſeur du Patriarche Jean V. Les anciens Chronographes ſont fort diviſés ſur la durée de ſon Epiſcopat. Nous ſuivons Théophane qui le fait durer l'eſpace de deux ans, au bout deſquels il fut chaſſé. Les Bollandiſtes lui donnent le titre de ſaint, & penſent que ſon attachement à la ſaine doctrine fut la cauſe de ſon expulſion.

XLIII. THÉODORE I.

677. Théodore, Prêtre & Scevophylax de l'Egliſe de Conſtantinople, ſuccéda l'an 677 à Conſtantin. Les Papes ayant rejetté les Lettres ſynodiques de ſes prédéceſſeurs, comme peu orthodoxes, il ſe diſpenſa d'en envoyer. La 2e année de ſon Epiſcopat il fut dépoſé, ou abdiqua de lui-même : on ne ſait pour quel ſujet.

XLIV. GEORGE I.

678. George, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué à Théodore ſur la fin de l'an 678. Il aſſiſta au VIe Concile général tenu l'an 680, dont il ſouſcrivit les Actes. Théophane & Nicéphore Calliſte lui donnent 6 ans d'Epiſcopat, mais ſeulement commencés. Il mourut par conſéquent l'an 683. (Pagi, Le Quien.) Les Grecs l'ont mis au nombre des Saints.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

bite. Son métier étoit, ſuivant Eutychius, de faire des aiguilles. Le Calife Heſcham lui fit rendre la principale Egliſe d'Alexandrie. Il étoit infecté du Monothéliſme au commencement de ſon Pontificat. Mais l'an 742, il abjura cette héréſie avec tout ſon peuple. Coſme fut un des grands défenſeurs du culte des ſaintes Images. On n'eſt pas bien aſſuré de l'année de ſa mort. Mais le P. Pagi conjecture, avec aſſez de vraiſemblance, qu'il ceſſa de vivre l'an 775.

tems que Coſme fut élu Patriarche des Melquites. Il mourut, ſuivant M. Renaudot, le premier Février 738.

CHAIL I, *Jacobite.*

Chaïl, ou Michel, Moine de S. Macaire, fut ſubſtitué par les Jacobites à leur Patriarche Théodore, après une vacance de près de cinq ans. M. Renaudot prouve que ſon ordination date du 14 Septembre de l'an 743. Le même Auteur met ſa mort en 766, le 16 de Phaménoth, ou 12 Mars.

MINAS, *Jacobite.*

Minas, ou Mennas, fut le ſucceſſeur de Chaïl. Le Diacre Pierre vint à bout, par ſes calomnies auprès du Calife, de le faire dépoſer, & de ſe faire mettre à ſa place, qu'il occupa durant trois ans. Minas remonta enſuite ſur ſon Siége, & mourut l'an 775, le dernier jour du mois de Coheac, ou 26 Décembre.

conſacré, ſelon Pagi, le 21 Octobre de l'an 686, & mourut le 21 Septembre de l'an 687, n'ayant tenu le S. Siége que 11 mois, pendant leſquels il fut toujours malade. Le choix qu'il fit de Conſtantin, Diacre de Syracuſe, pour adminiſtrer le Patrimoine de l'Egliſe Romaine en Sicile, ne fit pas honneur à ſon diſcernement. Cet homme, avare & artificieux, occaſionna par ſes exactions injuſtes une ſédition que le Gouverneur du pays n'appaiſa qu'en le faiſant mettre en priſon. S. Kilien vint à Rome ſous le Pontificat de Conon, & reçut de lui ſa miſſion pour prêcher l'Evangile aux infideles.

LXXXIII. SERGIUS I.

687. Sergius, Prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, Curé de ſainte Suſanne à Rome, réunit le plus grand nombre des voix pour la Papauté, après une double élection faite par deux partis oppoſés; l'une en faveur de l'Archidiacre Paſcal, l'autre en faveur de l'Archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 Décembre 687. Le Prêtre Théodore ſe ſoumit de bon gré à Sergius; l'Archidiacre le fit auſſi, mais malgré lui, & fut dépoſé quelque tems après de ſon Archidiaconé pour crime de magie. l'Empereur Juſtinien II ayant fait remettre de ſa part, l'an 692, à Sergius les Canons du Concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les ſouſcrire, comme l'Empereur le ſouhaitoit, ne daigna pas même les lire. Juſtinien irrité de ce mépris, envoya, l'an 694, Zacharie, Protoſpataire, à Rome, pour arrêter Sergius, & l'amener à Conſtantinople. Les ſoldats prirent la défenſe du Pape, dont Zacharie fut obligé d'implorer la protection pour ſe mettre à l'abri de leur fureur. Cet orage diſſipé, un autre ſuccéda. L'Archidiacre Paſcal, dont l'ambition s'étoit réveillée, étant allé trouver l'Exarque Jean à Ravenne, l'engagea, ſous la promeſſe de cent livres d'argent qu'il devoit tirer du tréſor de S. Pierre, à venir à Rome pour l'introniſer, après avoir enlevé Sergius. Mais à ſon arrivée l'Exarque ayant vu tout le peuple diſpoſé à défendre ſon Paſteur, n'oſa rien entreprendre à force ouverte contre ſa perſonne. Il ſuſcita néanmoins tant de traverſes à Sergius, qu'il l'obligea de s'éloigner de Rome, dont il fut abſent, comme le prouve un ancien monument, l'eſpace de 7 ans. Rendu à ſon peuple, Sergius eut le bonheur, l'an 698, d'éteindre le Schiſme des Evêques d'Iſtrie, qui duroit depuis 150 ans. Ce Pape ayant tenu le S. Siége 13 ans, 8 mois & 7 jours, mourut le 8 Septembre 701. (Bianchini.) C'eſt lui qui ordonna qu'on chantât à la Meſſe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompoit les Hoſties.

LXXXIV. JEAN VI.

701. Jean VI, Grec de nation, fut ordonné le 28 Octobre de l'an 701, après que le S. Siége eut vaqué 50 jours. Giſulfe, Duc de Bénévent, dévaſtoit alors la Campanie. Le nouveau Pape, lui ayant envoyé des Prêtres avec des préſens, l'engage à ſe retirer. L'année ſuivante 702, arrive de Conſtantinople à Rome Théophilacte, créé nouvellement Exarque de Ravenne. Le peuple Romain & les troupes du voiſinage, même celles de Ravenne, lui ſuppoſant de mauvais deſſeins, prennent les armes pour la défenſe du Pontife. Mieux inſtruit des intentions de l'Exarque & de l'objet de ſon voyage, Jean VI étouffe par ſes remontrances & ſes prieres la ſédition prête à éclater. Ce Pape, digne d'un long regne, mourut le 9 Janvier 705, ayant tenu la Chaire de ſaint Pierre 3 ans, 2 mois & 12 jours.

LXXXV. JEAN VII.

705. Jean VII, Grec de nation, fut ordonné le premier Mars 705, après que le S. Siége eut vaqué 1 mois & 19 ou 20 jours. Il le tint 2 ans, 7 mois & 17 jours, & mourut le 17 Octobre 707. L'Empereur Juſtinien lui envoya les volumes du Concile *in Trullo*, que Sergius & Jean VI avoient refuſé d'approuver, en le conjurant de confirmer & de rejetter ce qu'il jugeroit à propos; le Pape Jean VII, par une foibleſſe humaine, dit M. Fleury, craignant de déplaire à l'Empereur, lui renvoya ces volumes ſans y avoir rien corrigé.

LXXXVI. SISINNIUS.

708. Sisinnius, Syrien de nation, fut élevé ſur le Siége de Rome, vacant depuis 3 mois, le 18 Janvier de l'an 708, & mourut ſubitement le 7 Février, après 20 jours de Pontificat.

LXXXVII. CONSTANTIN.

708. Constantin, homme d'une grande douceur, fut ordonné Pape le 25 Mars de l'an 708. Il étoit

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Patriarche d'Antioche par l'Empereur Jean Tzimiſquès, & ordonné à Conſtantinople par le Patriarche Polyeucte l'an 969. Après ſon ordination, il pria l'Empereur de retirer de l'Orient les Manichéens qui infectoient de leurs erreurs; ce qu'il obtint, au grand déſavantage de l'Occident, où ils ſe répandirent. Théodore mourut ſur la fin de l'an 975. (Boſchius.)

LXXXIV. AGAPIUS II.

Agapius II, Evêque de Séleucie, fut transféré ſur le Siége d'Antioche par l'Empereur Conſtantin Porphyrogénete. Son inſtallation, ſuivant Elmacin, ſe fit un Dimanche 23 du mois Canun 2e de l'an des Grecs 1287, (23 Janvier de l'an de J. C. 976.) L'an 987, ce Prince le relégua dans un Monaſtere de Conſtantinople, pour des intelligences avec le rébelle Bardas Phocas. Il y mourut après l'an 994. Il paroît qu'il étoit Monophyſite. (Boſchius.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXII. ANASTASE.

Les Catalogues Latins des Patriarches de Jéruſalem donnent pour ſucceſſeur à Léonce un nommé Anastase. Si ce Patriarche eſt réel, ſon gouvernement fut très court. Il ne paroît pas avoir paſſé l'an 928.

LXXIII. NICOLAS.

Le Patriarchat de Nicolas eſt auſſi douteux que celui d'Anaſtaſe. En ſuppoſant réel ce Patriarche, il mourut l'an 937 au plus tard.

LXXIV. CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE I.

Christophe, ou Christodule, natif d'Aſcalon, étoit Patriarche de Jéruſalem l'an 937, ſuivant Eutychius, qui rapporte une irruption des Muſulmans, faite le jour des Rameaux de cette année, ſous le Patriarchat de Chriſtophe. On ignore l'année de ſa mort.

LXXV. JEAN VI.

Jean VI fut le ſucceſſeur de Chriſtophe. Les Muſulmans, ayant été battus pluſieurs fois par l'Empereur Nicéphore Phocas, s'en prirent à ce Prélat, comme ayant excité l'Empereur à leur faire la guerre. Pleins de cette préoccupation, ils ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le brûlerent vif l'an 969.

Syrien, & fut le ſeptieme Pape de ſuite venu de Syrie, ou de Grece. L'an 710 le 5 Octobre, il partit, par ordre de Juſtinien, pour Conſtantinople, où il fut reçu l'année ſuivante avec les honneurs dûs au Chef de l'Egliſe. L'objet de ce voyage étoit, à ce qu'il paroît, le Concile *in Trullo*, dont l'Empereur vouloit tirer de lui une approbation formelle. Anaſtaſe fait entendre qu'il ſatisfit l'Empereur, ſans manquer à ce qu'il devoit à la juſtice. Quoi qu'il en ſoit, Conſtantin fut très honorablement reçu à Nicée par ce Prince qui ſe proſterna devant lui la couronne en tête, lui demanda le ſecours de ſes prieres, & voulut recevoir la communion de ſa main. Ayant obtenu quelques tems après la permiſſion de s'en retourner, il rentra dans Rome le 24 Octobre 711. L'année ſuivante, Filépique, nouvel Empereur, lui ayant envoyé les Actes du faux Concile de Conſtantinople, qui condamnoit le 6e Concile général, il les rejetta avec horreur. Le peuple Romain alla plus loin, & refuſa de reconnoître pour Empereur un Prince hérétique. Conſtantin mourut le 9 Avril 715, après avoir tenu le S. Siége 7 ans & 15 jours.

LXXXVIII. GRÉGOIRE II.

715. Grégoire II, Romain de naiſſance, Sacellaire & Bibliothéquaire de l'Egliſe Romaine, fut ordonné Pape le 19 Mai de l'an 715, après 40 jours de vacance du S. Siége : il l'occupa 15 ans, 8 mois & 23 jours, ſous trois Empereurs, Anaſtaſe, Théodoſe, Léon l'Iſaurien, & mourut le 10 Février de l'an 731. Grégoire étoit verſé dans les affaires, inſtruit des ſaintes Ecritures, de bonnes mœurs & d'une ame ferme. La premiere année de ſon Pontificat, il envoya S. Corbinien, natif de Châtres en France, prêcher l'Evangile en Germanie. L'an 718, il rétablit le Monaſtere de Mont-Caſſin, qui avoit été détruit par les Lombards 140 ans auparavant. Pétronax, qu'il avoit chargé de travailler à ce rétabliſſement, en fut le ſeptieme Abbé depuis S. Benoît. Ouinfrid, nommé depuis Boniface, qui étoit venu d'Angleterre à Rome l'an 718, reçut de ce Pape ſa miſſion pour travailler à la converſion des Infideles. Les Romains ayant chaſſé, l'an 726, Baſile, dernier Duc de Rome, Grégoire acquit dans cette Ville & dans ſon Duché, au défaut des Officiers Impériaux, la ſur-intendance miniſtérielle, confondue mal à propos avec l'autorité abſolue par les Ultramontains. L'Apôtre Boniface faiſoit alors de grands progrès en Allemagne. Ayant conſulté le ſaint Siége ſur pluſieurs cas de conſcience, il reçut de Grégoire, l'an 726, une ample Lettre qui ſatisfaiſoit article par article à toutes ſes difficultés. La déciſion qu'il rendit ſur la ſeconde a paru étrange à quelques Théologiens, faute d'en avoir bien pris le ſens. La voici : » Si une femme, par quelque infirmité, n'a pu » rendre à ſon mari le devoir conjugal, vous demandez ce que le mari doit faire. Je répons qu'il » ſeroit bon qu'il demeurât ainſi & gardât la continence. Mais s'il ne peut la garder, qu'il ſe marie » plutôt ». Remarquez que le Pape ne dit pas, ſi elle (la femme) ne peut, mais ſi elle n'a pu, *ſi non valuerit ;* ce qui montre qu'il s'agit ici d'un empêchement naturel antérieur au mariage, & par conſéquent dirimant. Anaſtaſe nous apprend que Grégoire II écrivit à Charles Martel pour lui demander du ſecours contre les vexations des Lombards. Il eut auſſi beaucoup à ſouffrir de la part de l'Empereur Léon l'Iſaurien, qui embraſſa ou plutôt enfanta l'héréſie des Iconoclaſtes. Il écrivit à ce Prince, l'an 729, ſes deux Lettres dogmatiques ſur le culte des ſaintes Images ; mais au lieu de le ramener, elles ne firent que l'irriter. Grégoire depuis ce tems ne fut occupé qu'à éviter les embûches de Léon, & à contenir les villes d'Italie, prêtes à ſe ſoulever. (Zanetti.) Ceux qui ont accuſé ce Pape d'avoir ſoulevé l'Italie, & de l'avoir engagée à ſecouer le joug impérial, ſont victorieuſement réfutés par M. Le Beau, (*Hiſt. du Bas-Emp.* T. XIII, pp. 368, 369.) L'Egliſe honore Grégoire II entre les Saints, le 13 Février.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

THÉODORE *rétabli.*

683. Théodore remonta l'an 683 ſur le Siége de Conſtantinople, qu'il tint encore l'eſpace d'environ 3 ans. Le P. Pagi & les Bollandiſtes mettent ſa mort en 686. Il paroît que Théodore adopta la doctrine du VIe Concile général, & que ce fut une des conditions de ſon rétabliſſement.

XLV. PAUL III.

686. Paul, Laïque & l'un des Secrétaires du 6e Concile, remplaça le Patriarche Théodore. Il préſida l'an 692 au Concile *Quiniſexte*, dit *in Trulio*, dont il ſouſcrivit les Actes. Sa mort ſe rapporte à l'an 693, ſon Epiſcopat ayant été, ſuivant Nicéphore & tous les Catalogues, de 6 ans & 8 mois.

XLVI. CALLINIQUE.

693. Callinique, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué au Patriarche Paul. L'an 705, dans l'Automne, l'Empereur Juſtinien II, après lui avoir fait crever les yeux pour s'être attaché au parti du Tyran Léonce, le relégua à Rome, où il mourut. L'Egliſe Grecque fait mémoire de lui au 23 Août.

XLVII. CYRUS.

705. Cyrus, Prêtre & Supérieur du Monaſtere de Chora dans l'Isle d'Amaſtris, fut mis à la place de Callinique, par Juſtinien, en reconnoiſſance de ce qu'il lui avoit prédit ſon rétabliſſement. L'an 712, Filepique, qui s'étoit emparé l'année précédente du Trône Impérial, chaſſa ce Patriarche & le renvoya dans ſon Monaſtere. Son zéle contre le Monothéliſme fut la cauſe de cette diſgrace. Il eſt fait mémoire de lui au 8 Janvier dans les Menées des Grecs.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LV. POLITIEN, *Melquite.*

775. Politien, ou Balathien, & non Athanaſe comme le ſuppoſe le P. Pagi, ſuccéda au Patriarche Coſme. Il exerçoit la Médecine. Ayant guéri d'une grande maladie une des femmes du Calife Haroun, il obtint un ordre de ce Prince pour obliger les Jacobites à rendre pluſieurs Egliſes aux Melquites. Le P. Le Quien place ſa mort en l'an 801.

LVI. EUSTATHE, *Melquite.*

801. Euſtathe, Supérieur du Monaſtere d'Alkoſair, monta ſur le Siége d'Alexandrie après la mort de Politien, & mourut l'an 805.

JEAN IV, *Jacobite.*

775. Jean, Prêtre & Moine de S. Macaire, remplaça Minas parmi les Jacobites. Les ſuffrages étant diviſés, ſon élection ſe fit par le ſort : uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui chez les Cophtes. Il mourut le 16 du mois Tybi, ou 11 Janvier de l'an 799.

MARC I, *Jacobite.*

799. Marc, ſucceſſeur de Jean, reçut l'ordination le 2 de Machir, ou 27 Janvier 799. Il mourut l'an 535 de l'Ere des Martyrs, 819 de Jeſus-Chriſt. Le Siége des Jacobites vaqua ſept ans après ſa mort.

LXXXIX. GRÉGOIRE III.

731. Grégoire III, Syrien de nation, Prêtre de l'Egliſe de Rome, fut ordonné Pape le 18 Mars de l'an 731. Il tint le ſaint Siége 10 ans, 8 mois & 21 jours, & mourut le 27 ou le 28 Novembre de l'an 741. Ce Pape après ſon élection écrivit à l'Exarque pour en obtenir la confirmation; mais ce fut pour la derniere fois. L'Empereur Léon l'Iſaurien & ſes ſucceſſeurs s'opiniâtrant de plus en plus à troubler l'Egliſe, cette coutume ceſſa, & ne fut rétablie que cent ans après ſous les Princes de la Maiſon de Charlemagne. Grégoire III ayant reçu les Lettres de l'Empereur adreſſées à ſon prédéceſſeur, y répondit en des termes qui ſemblent paſſer de bien loin la liberté apoſtolique. Il reprochoit formellement à Léon ſon ignorance préſomptueuſe, ſa rebellion contre l'Egliſe, ſa barbarie, & le menaçoit en termes couverts d'une révolte des peuples d'Italie. Le Prêtre George, chargé de porter cette Lettre, s'en étant revenu ſans avoir oſé la préſenter, Grégoire veut le dépoſer dans un Concile, & ne lui pardonne qu'après l'avoir obligé de repartir inceſſamment pour s'acquitter de ſa commiſſion. Mais ſur la route il eſt arrêté par les Officiers Impériaux qui le mettent en priſon après s'être ſaiſis de la Lettre du Pape. L'an 732, même traitement fait en Sicile au Défenſeur Conſtantin, porteur d'une autre Lettre, où Grégoire faiſoit part à l'Empereur du réſultat d'un Concile qu'il venoit de tenir contre les Iconoclaſtes. Autre empriſonnement fait dans la même Iſle des Députés envoyés par les peuples d'Italie à ce Prince, avec des requêtes en faveur du culte des Images. Le Défenſeur Pierre, troiſieme Député de Grégoire, arrive par une route détournée à Conſtantinople, & remet à l'Empereur une nouvelle Lettre du Pape, dont la lecture, loin de le calmer, ne fait que l'irriter de plus en plus contre Grégoire & contre tous les Italiens ſoumis à l'Empire. Léon voulant écraſer le Pape, les Romains & l'Italie, du poids de ſon indignation, envoye contre eux une puiſſante armée navale ſous la conduite du Duc Manès. Une tempête la fait périr preſque toute entiere dans la mer Adriatique. Manès ayant raſſemblé les débris de ſa flotte, aborde par le Pô près de Ravenne, dans l'intention de ſaccager cette Ville. Le peuple de Ravenne court aux armes, & livre aux Grecs, le 26 Juin 733, un combat où ils ſont mis en déroute. L'an 741, Grégoire, alarmé de voir Liutprand, Roi des Lombards, avec une armée aux environs de Rome, menaçant d'aſſiéger cette Ville, envoie deux Nonces à Charles Martel, Duc des François, pour implorer ſon ſecours. Ce furent les premiers qu'on vit en France. Ils étoient chargés de lui remettre les clefs du tombeau de S. Pierre, avec une Lettre du Pape, qui finiſſoit par ces mots: *Nous vous conjurons par le Dieu vivant & véritable, & par les clefs très ſacrées de la confeſſion de S. Pierre que nous vous envoyons comme les marques de la ſouveraineté, de ne point préférer l'amitié du Roi des Lombards à celle du Prince des Apôtres.* Charles reçut les Nonces avec de grands honneurs. Mais ſans accepter la dignité qu'ils lui offroient, ni vouloir ſe brouiller avec Liutprand, il leur promit d'interpoſer ſes bons offices auprès de ce Prince en faveur des Romains. La mort de Grégoire ſuivit de près leur retour. Il ne tient pas à Anaſtaſe qu'il ne ſoit regardé comme un Saint: nous ne nous y oppoſons pas; mais il faut convenir qu'il y a bien des taches dans ſa ſainteté. (*V.* Liutprand, Roi des Lombards.)

XC. ZACHARIE.

741. Zacharie, Grec de nation, fut ordonné Pape le 30 Novembre 741, n'y ayant eu que trois jours de vacance; ce qui fait voir qu'on ne demanda, ou du moins qu'on n'attendit point la confirmation de l'Exarque de Ravenne. Zacharie ſachant que Liutprand, Roi des Lombards, qui s'étoit retiré, menaçoit de revenir devant Rome & de faire ſentir aux Romains les effets de ſon indignation, lui dépêcha d'abord un Nonce qui fut accueilli favorablement; étant venu enſuite le trouver, il réuſſit à faire la paix de ſon peuple avec lui. Ce fut avec le même ſuccès qu'il s'entremit l'an 743 pour terminer la guerre qui s'étoit allumée entre ce Prince & la ville de Ravenne. Ratchis ayant ſuccédé l'an 744 à Liutprand après Hildebrand, Zacharie eut encore l'habileté de l'engager à pacifier toute l'Italie par une tréve générale accordée pour l'eſpace de 20 ans. Le Pontife profita de la tranquillité qu'il avoit procurée à ce pays pour réformer les abus que les troubles précédens y avoient introduits parmi le peuple & le

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXXV. JEAN III.
LXXXVI. NICOLAS II.
LXXXVII. ÉLIE II.
LXXXVIII. THÉODORE III, OU GEORGE.

995 au plutôt. Jean III, Moine de l'Iſle d'Oxia dans la Propontide, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Agapius. On ignore l'année de ſa mort. De ſon tems, le nom de l'Evêque de Rome ſe trouvoit dans les Diptyques de l'Egliſe d'Antioche.

Nicolas II, dont on ne ſait que le nom, fut le ſucceſſeur de Jean III.

Élie II, auſſi peu connu que Nicolas, monta ſur le Siége d'Antioche après lui.

Théodore, ou George, (on ne ſait lequel des deux eſt le vrai nom) devint le ſucceſſeur d'Elie. Les Bollandiſtes croient qu'il mourut en 1051.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXVI. CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE II.

Christophe, ou Christodule II, ſuccéda au Patriarche Jean VI, ſuivant les Catalogues Latins des Patriarches de Jéruſalem. Mais on ignore quelle fut la durée de ſon gouvernement.

LXXVII. THOMAS. LXXVIII. JOSEPH.

Thomas, dans les Catalogues cités, eſt donné pour ſucceſſeur à Chriſtophe II. Mais ils ne s'expliquent pas davantage ſur ſa perſonne, & ce ſilence n'eſt ſuppléé par aucun autre monument. On n'a pas plus de lumieres ſur le gouvernement de Joseph, ſucceſſeur de Thomas, que ſur celui de ſes deux prédéceſſeurs. Son nom eſt tout ce que les Catalogues nous en ont conſervé.

LXXIX. ALEXANDRE.

Nicéphore Calixte, (*Hiſt. Eccl.* L. XIV, c. 39,) dit que ſous l'Empire de Conſtantin Porphyrogénete, (qui régna depuis 975 juſqu'en 1025,) Alexandre fut placé ſur le Siége de Jéruſalem. C'eſt vraiſemblablement le ſucceſſeur immédiat de Joſeph; mais on ne ſait pas combien de tems il tint le Siége.

Le P. Le Quien (*Or. Ch.* T. III, p. 42) donne pour ſucceſſeur d'Alexandre Agapius, dont il eſt dit dans le IVe Livre du Droit Grec-Romain, p. 294, que

Clergé. L'an 747, il reçut à Rome le Prince Carloman qui avoit abandonné ſa part du Duché de France à Pepin, ſon frere, pour aller ſe conſacrer à Dieu dans la ſolitude. Carloman reçut la tonſure des mains de Zacharie, après quoi il ſe retira au Mont-Soracte, où il bâtit un Monaſtere, & paſſa enſuite au Mont-Caſſin. Ratchis, dont on vient de parler, ſuivit cet exemple deux ans après, & devint le compagnon de Carloman dans ſa derniere retraite. L'an 751, Burchard, Evêque de Würtzbourg, & Fulrad, Abbé de S. Denis en France & Chapelain du Prince Pepin, vinrent trouver Zacharie pour le conſulter touchant les Rois de France, qui, depuis long-tems, n'en avoient plus que le nom, ſans aucune autorité. Sa réponſe fut que, pour ne point renverſer l'ordre, il valoit mieux donner le nom de Roi à celui qui en avoit le pouvoir. En conſéquence de cette déciſion, Pepin, qui exerçoit l'autorité ſouveraine, fut élu Roi des François l'an 752. Zacharie mourut le 14 Mars de la même année, après 10 ans, 3 mois & 14 jours de Pontificat. A l'eſprit de conciliation qu'il poſſédoit éminemment, il joignoit une douceur inaltérable, un grand zéle pour le ſalut des âmes, & un amour ſi vif de ſon peuple, qu'il expoſa pluſieurs fois ſa vie pour lui dans les troubles qui agiterent l'Italie de ſon tems. Nous avons pluſieurs de ſes Lettres dont preſque toutes les dates ont été altérées par les Copiſtes : défaut que le ſavant Pagi a pris ſoin de corriger.

ÉTIENNE.

752. ÉTIENNE, Prêtre, Romain de naiſſance, fut élu Pape auſſitôt après la mort de Zacharie. Il fut mis ſans difficulté en poſſeſſion du Palais Patriarchal de Latran ; mais le 3e jour, à ſon réveil, s'étant aſſis pour régler ſes affaires domeſtiques, tout d'un coup il perdit la parole & la connoiſſance, & mourut le lendemain. Comme il n'avoit point été ſacré, on ne le compte point entre les Papes.

XCI. ÉTIENNE II.

752. ÉTIENNE II, Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu Pape, & conſacré le 26 Mars 752. Il mourut le 25 Avril 757, après avoir tenu le S. Siége dans des tems fâcheux 5 ans & 30 jours. La premiere année de ſon Pontificat, voyant qu'Aſtolphe, Roi des Lombards, après s'être emparé de l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, menaçoit le Duché de Rome, il lui députe le Diacre Paul, ſon frere, & le Primicier Ambroiſe, pour demander la paix. Aſtolphe, à l'appât des préſens que ces Députés lui offrent, conſent à une tréve de 40 ans. Mais à peine 4 mois ſe ſont écoulés, qu'il recommence la guerre. L'an 753, le Silentiaire Jean arrive de Conſtantinople avec des Lettres de l'Empereur Copronyme au Pape & au Roi des Lombards : c'étoit une armée qu'il falloit envoyer. Etienne, après avoir inutilement preſſé là-deſſus l'Empereur dans ſa réponſe, s'adreſſe en ſecret à Pepin, Roi de France. Ce Prince lui envoie deux Ambaſſadeurs pour l'inviter à venir le trouver. Sur ces entrefaites le Silentiaire Jean, qui étoit parti de Rome, y revient avec des ordres de l'Empereur au Pape d'aller négocier avec Aſtolphe. Ils partent enſemble le 14 Octobre 753, & ſe rendent à Pavie. Aſtolphe ne veut entendre à aucun accommodement. Etienne alors paſſe en France avec les deux Ambaſſadeurs de Pepin, & arrive le 6 Janvier 754 à Pontyon en Pertois, précédé du Roi & de toute ſa Cour qui avoient été le recevoir à une lieue de là. Pepin, en l'abordant, deſcendit de cheval, ſe proſterna en terre, & l'accompagna à pied pendant quelque tems, *faiſant auprès de lui la fonction de ſimple Ecuyer*, dit Anaſtaſe le Bibliothéquaire ; ce qui eſt confirmé par Thégan & Frodoard. Mais le lendemain le Pape & ſon Clergé étant dans l'Oratoire du Palais de Pontyon, ſe proſternent à leur tour aux pieds du Prince, couverts de cendres & revêtus de cilices, le conjurant par tout ce qu'il y a de plus ſacré de les délivrer eux & le peuple Romain de la tyrannie des Lombards. Le Roi releve le Pontife ; &, dans un entretien ſecret qu'enſuite ils ont enſemble, il lui promet avec ſerment qu'il le protégera de tout ſon pouvoir ; & qu'après avoir retiré l'Exarchat & la Penta-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XLVIII. JEAN VI.

712. JEAN, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué par Filépique au Patriarche Cyrus. Il ſe prêta, ainſi que la plupart des Prélats, au deſſein qu'avoit ce Tyran d'abolir le 6e Concile. Mais auſſitôt que Filépique eut été renverſé du trône, il déſavoua ce qu'il avoit fait de contraire aux intérêts de la Foi, & en demanda pardon au Pape Conſtantin. Il eſt néanmoins douteux ſi ce changement fut ſincere. Il mourut vers le milieu de l'an 715.

XLIX. GERMAIN.

715. GERMAIN, Evêque de Cyzique, fut transféré le 11 Août 715 ſur le Siége de Conſtantinople, par le choix du Clergé & du peuple. La même année il répara, dans un grand Concile, ce qu'il avoit fait en faveur du Monothéliſme ſous le Tyran Filépique. L'an 726, il commence à écrire pour la défenſe des ſaintes Images contre l'Edit que l'Empereur Léon l'Iſaurien venoit de rendre pour les abolir. Ce Prince, l'an 730, ayant aſſemblé ſon Conſeil (*Silentium*) le 17 (& non le 7) de Janvier, un Mardi, y fait comparoître le Patriarche, & lui préſente ſon Edit avec ordre d'y ſouſcrire ſur le champ. Le Patriarche s'en défend par un aſſez long diſcours qu'il termine par ces paroles : *Prince, je reſpecte les ordres de l'Empereur ; mais ſur un point qui intéreſſe la Foi, je ne puis céder qu'à l'autorité d'un Concile général. En attendant, rendez la paix à l'Egliſe ; & ſi je ſuis un autre Jonas, jettez-moi dans la mer.* En même tems il ſe dépouille de ſon *Pallium*, & ſe retire dans une Terre de ſa famille, où il paſſa le reſte de ſes jours dans la priere & le ſilence. Il étoit âgé pour lors d'environ 95 ans, étant né vers l'an 635. Dieu l'appella à lui le 12 Mai 733, comme le prouvent, d'après les Anciens, Pagi, Le Quien & Bollandus.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LVII. CHRISTOPHE, *Melquite*.

805. CHRISTOPHE devint le ſucceſſeur d'Euſtathe. Peu de tems après ſon élection il tomba dans une paralyſie qui l'obligea de prendre un Evêque, nommé Pierre, pour faire ſes fonctions. Sa mort arriva l'an 836.

LVIII. SOPHRONE I, *Catholique*.

836. SOPHRONE, qu'Eutychius qualifie d'homme ſage & de philoſophe, fut élu par les Catholiques pour remplacer Chriſtophe. De ſon tems le Caliſe Mothawakel défendit aux Chrétiens de monter à cheval, leur ordonna de ſe diſtinguer des Muſulmans par leurs habits, & chercha à les avilir en différentes manieres. Sophrone écrivit à l'Empereur

JACOB, *Jacobite*.

826. JACOB, Moine & Prêtre de S. Macaire, ſuccéda au Patriarche Marc. Ayant été accuſé d'un meurtre auprès du Gouverneur Macaire, il courut riſque de perdre la vie. Jacob mourut, ſuivant M. Renaudot, l'an 836.

SIMÉON, *Jacobite*.

836. SIMÉON, Moine & Diacre, fut ordonné Patriarche d'Alexandrie par les Jacobites le 17 du mois Cohéac de l'an 836. Il mourut l'année ſuivante 837, le 3 de Paophi, ou 30 Septembre.

JUCAB, *Jacobite*.

JUCAB, ou JOSEPH, ſuccéda à Siméon. Sa mort arriva dans la 12e année de ſon Patriarchat, le 23 de Paophi, ou 20 Octobre de l'an 536 de l'Ere des

pole des mains des Lombards, au lieu de les rendre à l'Empereur, il en fera préſent à S. Pierre & à ſes ſucceſſeurs. Il eſt difficile de croire, dit M. Le Beau, que S. Pierre eût accepté cette donation.* Le Roi donnoit & le Pape recevoit ce qui appartenoit à l'Empereur, alors Souverain légitime du Pape. Mais le tems & le conſentement tacite des Empereurs d'Orient ont légitimé dans les ſucceſſeurs d'Etienne la poſſeſſion de ce qui dans ſon origine étoit une uſurpation. Le 28 Juillet, Etienne ſacre Pepin qui l'avoit déjà été par l'Archevêque de Mayence. Il tombe malade à Saint-Denis, où il avoit fait la cérémonie, guérit miraculeuſement, ſuivant ſon récit, & reprend la route de Rome avant la fin de 754, accompagné de Jérôme, frere de Pepin, & de l'Abbé Fulrade. Aſtolphe, oubliant les promeſſes qu'il avoit faites à Pepin, prêt à l'accabler en Italie, commença le ſiége de Rme au mois de Janvier 755. Etienne eut encore recours à Pepin, & lui écrivit & à tous les François une Lettre très preſſante au nom de S. Pierre. C'eſt une Proſopopée qu'on a eu tort de qualifier de ſupercherie. Le Monarque ſe met en marche de nouveau pour aller au ſecours du Pape. Dans cette expédition il réduiſit le Roi des Lombards à rendre 22 Villes, dont l'Abbé Fulrade, chargé de faire exécuter le traité, porta les clefs au S. Pere. Etienne donna par reconnoiſſance à Pepin, comme il l'en avoit prié, l'abſolution du crime qu'il avoit commis en manquant de fidélité au Roi Childeric. Ce Pontife lié d'amitié avec Didier, Duc d'Iſtrie contribua l'an 756 à le faire reconnoître Roi des Lombards. Il préparoit par-là, ſans le prévoir, à ſes ſucceſſeurs, bien des diſgraces qui furent à la vérité ſuivies d'un ample dédommagement. L'an 757, il accorda par une Bulle à l'Abbé de Saint-Denis en France, la permiſſion d'avoir un Evêque particulier dans ſon Monaſtere. Saint-Martin de Tours & d'autres Abbayes jouirent autrefois d'un ſemblable privilége, & celle de Fulde l'a conſervé juſques vers le milieu de notre ſiécle, qu'elle a été érigée en Evêché.

Etienne II, dit-on, étant en France, rendit une ſinguliere déciſion ſur un cas qui lui fut propoſé. » S'il arrive, dit-il, » qu'un Prêtre manquant d'eau pour baptiſer un enfant qui » eſt en danger, le baptiſe avec du vin, il n'eſt point coupa» ble, & les enfans doivent reſter avec ce baptême : *Infantes* » *ſic permaneant in ipſo baptiſmo*.. Mais s'il avoit de l'eau, il » faut l'excommunier & le mettre en pénitence, pour avoir eu » la témérité d'agir contre les Canons. » La Lande (*Suppl. Concil.* p. 352.) rapporte du Pape Sirice une pareille déciſion qui donne également la torture à quelques Théologiens. Mais le P. Le Cointe (*ad an.* 754) prouve que le texte Latin qu'on vient de citer eſt étranger à la queſtion propoſée au Pape Etienne, & qu'on doit le regarder comme une fourure imaginée par un Copiſte ignorant. D. Couſtant fait voir de même (T. I, *Epiſt. Sum. PP.* p. 710) que la prétendue réponſe de Sirice doit être miſe au nombre des Décrets fauſſement attribués à ce Pape dans certaines collections de Canons.

XCII. PAUL I.

757. Paul, Diacre de l'Egliſe Romaine, frere d'Etienne II, fut ordonné le 29 de Mai 757, après que le S. Siége eut vaqué 1 mois & 5 jours. Avant cette cérémonie, il fit part de la mort d'Etienne & de ſon élection à Pepin, lui promettant amitié & fidélité juſqu'à l'effuſion de ſon ſang. Il eut ſouvent recours à ce Roi, pendant ſon Pontificat, contre les vexations de Didier, qui de tems en tems lui fit quelque ſatisfaction, par la crainte de Pepin. L'an 758, Paul remet en liberté Sergius, Archevêque de Ravenne, qu'Etienne II, à ſon retour de France, avoit fait enlever & amener dans les priſons de Rome, pour n'être pas venu au devant de lui, lorſqu'il étoit en route pour ce Royaume. Sergius avoit une bonne excuſe en ce qu'il étoit ſujet du Roi des Lombards. Etienne lui chercha d'autres chicanes, & aſſembla même un Concile pour le faire dépoſer; mais il n'y trouva pas la complaiſance dont il s'étoit flatté. Sergius n'en reſta pas moins dans les fers. Paul, la veille de la mort d'Etienne, étant allé viſiter ce priſonnier, lui avoit promis de travailler à ſa délivrance; & cependant il ne lui tint parole que la 2e année de ſon Pontificat. (S. Marc, *Abr. de l'Hiſt. d'Ital.* T. II, p. 354, 370.) Paul mourut le 28 Juin 767, après avoir tenu le S. Siége 10 ans & 1 mois. Il eſt honoré comme Saint le jour de ſa mort.

Ce Pape datoit encore, du moins quelquefois, ſes Lettres des années de l'Empereur de Conſtantinople : preuve, dit M. Fleury, qu'on regardoit toujours ce Prince comme le Souverain de Rome. Les effigies de S. Pierre & de S. Paul ſont empreintes ſur le ſceau de Paul I. D'autres Papes l'ont imité à cet égard.

XCIII. ÉTIENNE. III.

768. Étienne III., Sicilien de naiſſance, Prêtre du titre de ſainte Cécile, fut conſacré le 7 Août 768,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

LXXXIX. BASILE II.

1051. Basile II, ſuivant le P. Le Quien, fut le ſucceſſeur du Patriarche Théodore III. Il mourut l'an 1052. Les Bollandiſtes ne reconnoiſſent point ce Patriarche.

XC. PIERRE III.

1052. Pierre III, homme docte & éloquent, ſucceſſeur de Baſile, fut élu Patriarche d'Antioche vers l'an 1052. Auſſitôt après ſon ordination il envoya, ſuivant l'ancien uſage, ſa Lettre ſynodique au Pape Léon IX. La réponſe n'arriva que vers la fin de l'an 1053, Léon n'ayant reçu ſa Lettre que plus d'un an après ſa date. Le Pape dans cette réponſe, après avoir approuvé la profeſſion de foi du nouveau Patriarche, le félicitoit ſur ſa nouvelle dignité,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

» ſous l'Empire de Conſtantin Porphyrogénete, Agapius, Archevêque de Séleucie, » devint Patriarche de Jéruſalem, & qu'enſuite s'étant retiré à Conſtantinople, il y » exerça le ſacré Miniſtere avec le Patriarche Nicolas. « Mais il eſt viſible qu'il y a faute dans ce texte, & qu'au lieu de Patriarche de Jéruſalem, il faut y lire Patriarche d'Antioche, puiſqu'il dit la même choſe que ce que nous avons rapporté d'Agapius II, d'Antioche, d'après Nicéphore Calixte.

LXXX. JÉRÉMIE.

Jérémie, appellé Oreste par quelques Anciens, & peut-être le même qu'un Jean que d'autres font Patriarche de Jéruſalem ſur la fin du 10e ſiecle, fut élevé ſur ce Siége par l'autorité d'Aziz, Califе d'Egypte, qui avoit épouſé ſa ſœur. Cette promotion ſe fit au plutôt l'an 984, parce que ce fut cette année que le Calife devint ſon beau-frere. L'an 1012, le Calife Hakem, ſucceſſeur d'Aziz, s'étant mis à perſécuter les Chrétiens, fit détruire la grande Egliſe de Jéruſalem, & crever les yeux à Jérémie qu'il emmena captif au Kaire, où ce Prélat mourut.

LXXXI. THÉOPHILE.

Théophile, ſuivant Alberic de Trois-Fontaines, ſuccéda immédiatement au Patriarche Jérémie. Le P. Papebrok conjecture que ſon Patriarchat fut très court. On n'en ſait pas exactement la durée.

après une vacance d'un an & un mois, pendant laquelle le S. Siége fut occupé par Conſtantin, que le Duc Toton, ſon frere, y fit aſſeoir à main armée. Mais Étienne ayant été canoniquement élu le 5 Août par les ſoins de Sergius, Primicier de l'Egliſe Romaine, & de Sergius, ſon fils, l'intrus fut dépoſé le lendemain & confiné dans le Monaſtere de Celles-Neuves, où peu de tems après il eut les yeux crevés, à l'inſu peut-être d'Étienne. Le nouveau Pontife ne tarda pas à ſe brouiller avec le Roi des Lombards qui, regrettant la perte de la Pentapole & de l'Exarchat, faiſoit des tentatives pour les recouvrer. Alarmé de ſes ſuccès, Étienne députe Sergius le pere au Roi Pepin pour lui demander du ſecours contre les Lombards. Sergius en arrivant en France apprend la mort de Pepin, & va trouver les Rois Charlemagne & Carloman, qui le renvoient avec des Commiſſaires ſuivis de quelques troupes pour rétablir la paix en Italie. Didier alors feint de vouloir ſatisfaire le Pape; & s'étant approché de Rome, il obtient de lui une entrevue dans l'Egliſe du Vatican. Chriſtophe & Sergius, qui, de Conſeillers du Pape, étoient tombés dans ſa diſgrace, & que le Roi des Lombards haïſſoit encore plus cordialement, s'imaginent que leur perte ſera le réſultat de cette conférence. Dans le déſeſpoir que ce préjugé leur inſpire, ils ameutent le peuple & vont aſſiéger dans le Palais de Latran le Camérier Aſiarte qui les avoit ſupplantés. Mais au retour d'Étienne leurs partiſans les abandonnent. Pourſuivis dans leur fuite ils ſont arrêtés, amenés au Pape & punis, Chriſtophe par la perte de la vue, & Sergius par la priſon, où il mourut de mort naturelle, ſuivant les uns, violente, ſelon les autres. Étienne ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit joué par Didier. Ce Prince, au mépris de ſes engagemens, non ſeulement ne reſtituoit pas ce qu'il avoit pris à l'Egliſe Romaine, mais faiſoit encore ſur elle de nouvelles conquêtes. Le Pape eut honte de ſa crédulité; mais ce qui mit le comble à ſon indignation, ce fut d'apprendre que la Reine Berte négocioit le mariage de Charlemagne, ſon fils aîné, avec une fille de Didier. Il écrivit, pour empêcher cette alliance, une ample Lettre aux deux Monarques François, dans laquelle il fait le portrait le plus affreux des Lombards, juſqu'à dire qu'ils ne méritent pas d'être mis dans la claſſe de l'eſpece humaine, que leurs femmes ſont hideuſes, puantes, lépreuſes, &c.; vaines & abſurdes déclamations auxquelles on n'eut aucun égard en France. Ce Pontife, un des plus imprudens qui aient été aſſis ſur le S. Siége, mourut le premier Février 772, après l'avoir tenu 3 ans, 5 mois & 27 jours.

XCIV. ADRIEN I.

772. Adrien I, Diacre, fils de Théodule, Duc de Rome & Conſul Impérial, fut élu Pape huit jours après la mort d'Etienne III, & ordonné le 9 Février 772. Il tint le ſaint Siége 23 ans, 10 mois & 16 jours, juſqu'au 25 Décembre de l'an 795. Charles, Roi des François, dont Adrien avoit imploré le ſecours contre Didier, Roi des Lombards, vint en Italie à la tête d'une armée l'an 773, & fit le ſiége de Pavie qui dura huit mois. Pendant cet intervalle Charles ſe rendit à Rome, où il fut reçu comme le libérateur de l'Italie; il y paſſa l'hiver & le carême de l'année 774. Ce fut alors qu'il confirma & augmenta la donation faite par Pepin à l'Egliſe de Rome. L'objet de cette donation & de l'addition que Charles y fit, mérite d'être développé. Il conſiſtoit dans l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole, entre la mer Adriatique & l'Apennin, depuis l'embouchure de l'Adigé juſqu'à Ancone, avec une partie de la Tuſcie, depuis l'embouchure de Fiumé-Cecina juſqu'à celle de Murta-Fiumé, en remontant de la mer à la ſource du Tibre, eſpace qui renferme le Duché de Perouſe le long de la rive droite de ce dernier fleuve. Adrien fut un Pontife zélé pour la pureté de la doctrine & la décence du culte. Il écrivit aux Evêques d'Eſpagne contre les erreurs de Félix d'Urgel, qui commencerent à éclater vers l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

L. ANASTASE I.

730. Anastase, Diſciple & Syncelle du Patriarche Germain, eſt mis à ſa place le 22 Janvier de l'an 730. Son exaltation fut le fruit de ſa perfidie. Il s'étoit rendu l'accuſateur de Germain ſous la promeſſe que l'Empereur lui avoit faite de le mettre en ſa place. Léon, en le déclarant Patriarche, exigea de plus qu'il s'engageât d'exterminer les Images. Il tint parole, & conſentit, dès qu'il fut en poſſeſſion de ſon Siége, que l'on détruisît celle du Sauveur qui étoit dans le Veſtibule du Palais Impérial. Il en coûta la vie à l'Officier que l'Empereur avoit chargé de commettre ce ſacrilége. Comme il étoit monté ſur l'échelle pour abattre l'Image, des femmes le firent tomber, & auſſitôt il fut mis en pieces. L'Empereur vengea ſa mort par le maſſacre de ceux qui en avoient été les auteurs ou les complices. Mais le Patriarche eut ſon tour. L'an 743, au mois de Novembre, l'Empereur Conſtantin Copronyme, après lui avoir fait crever les yeux, le fait promener dans l'Hypodrome, monté ſur un âne, la tête tournée vers la queue, & cela pour avoir ſuivi le parti d'Artavaſde. Cependant il ne le dépoſa point, ſans doute, parce qu'il n'eſpéroit pas alors de trouver un homme auſſi méchant que lui pour le remplacer. Cet indigne Pontife mourut d'une colique vers la fin de l'an 753, dans la 24ᵉ année de ſon Epiſcopat. (Pagi.)

LI. CONSTANTIN II.

754. Constantin, Moine, puis Evêque de Sylée en Pamphylie, fut placé ſur le Siége de Conſtantinople par l'Empereur Copronyme, ſans obſerver aucune forme canonique, le 8 Août de l'an 754, après le faux Concile des Iconoclaſtes. Il ſurpaſſa en méchanceté ſon prédéceſſeur, & eut auſſi un ſort plus funeſte que lui. Non content d'approuver le faux Concile des Iconoclaſtes, il applaudit à l'horrible perſécution que l'Em-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Théophile en faveur des ſaintes Images. Il prit la défenſe de S. Ignace, Patriarche de Conſtantinople, contre Photius. Le P. Le Quien rapporte ſa mort à l'an 859, & donne de bonnes preuves de cette époque. Vers la fin du Patriarchat de Sophrone, le Gouverneur d'Egypte renouvella la perſécution contre les Chrétiens, & voulut même les empêcher de célébrer les ſaints Myſteres.

Martyrs, ſuivant Elmacin, 850 de J. C. Jacob, dans les dernieres années de ſa vie, eut beaucoup à ſouffrir de la part de Malek-ebn Naſſer, Gouverneur d'Egypte, qui le fit mettre en priſon, & le tourmenta cruellement pour tirer de lui une ſomme d'argent.

CHAIL II, *Jacobite*.

850. Chaïl II, ſucceſſeur de Jucab dont il avoit été Syncelle, fut ordonné le 24 Athyr, ou 20 Novembre de l'an 850, &

mourut le 22 Pharmouthi, ou 17 Avril de l'année ſuivante.

COSME II, *Jacobite*.

851. Cosme II, Diacre de l'Egliſe de S. Macaire, qui remplaça Chaïl, fut ordonné le 14 Epiphi, ou 8 Juillet 851. Après un gouvernement de 8 ans il mourut le 21 Athyr, ou 17 Novembre de l'an 859. (Le Quien.)

LIX. MICHEL I, *Melquite*.

859. Michel fut élevé l'an 859 ſur le Siége d'Ale-

SANUT I, *Jacobite*.

860. Sanut, élu ſucceſſeur de Coſme, fut or-

783. Il envoya, l'an 786, une légation en Angleterre pour y rétablir & confirmer la Foi. L'an 787, il préſida par ſes Légats au 2e Concile général de Nicée. La même année, Charlemagne après avoir ſoumis Adelgiſe, Duc de Bénévent, fit donation à l'Egliſe Romaine d'Aquino, de Teano & de quelques autres Villes que le Duc avoit été obligé de céder. Il y joignit encore ſix places en Toſcane, dont la principale étoit Viterbe. Adrien, en affectant un grand déſintéreſſement, étoit très empreſſé d'augmenter le patrimoine de ſon Egliſe. Il ne l'étoit pas moins pour la décence du culte. De ſon tems & par ſes ſoins le Chant & l'Office Grégorien furent introduits en France. Anaſtaſe le Bibliothéquaire parle d'un candélabre que donna ce Pape à l'Egliſe de S. Pierre, pour éclairer le Sanctuaire dans les grandes ſolemnités, & d'où pendoient treize cens ſoixante & dix lampes ou cierges. Adrien termina par une mort édifiante, le jour de Noël 795, un Pontificat des plus longs & des plus glorieux. Charlemagne le pleura comme ſon pere, fit faire des prieres pour lui, donna pour cet effet de grandes aumônes; & afin de laiſſer à la poſtérité un monument éternel de ſon attachement pour Adrien, il compoſa ſon épitaphe en vers élégiaques, qu'il fit graver ſur du marbre en lettres d'or. En voici un extrait:

Poſt Patrem lacrymans Carolus hæc carmina ſcripſi.
Tu mihi dulcis amor: te modo plango Pater....
Nomina jungo ſimul titulis clariſſima noſtra;
Adrianus; Carolus, Rex ego tuque Pater....
Tum memor eſto tui nati, Pater optime, poſco,
Cum Patre dic natus pergat & iſte tuus.

Quoique ce Pape ait pluſieurs fois daté de l'année des Empereurs de Conſtantinople, on rencontre pourtant quelques unes de ſes Bulles qui ne le ſont que de ſon Pontificat, & d'autres que du regne ou du Patriciat de Charlemagne. Dans un Privilége en original d'Adrien I, on découvre la Formule *Regnante Dom. Deo & ſalv. noſtro J. C.* Il eſt peu de Papes qui aient varié plus que lui dans les formules des dates de leurs Bulles. (*N. Tr. de Dipl.* T. V, p. 161, 163.)

XCV. LÉON III.

795. LÉON III, Romain, Prêtre, fut élu Pape le 26 Décembre 795, & ſacré le lendemain. Il mourut le 11 de Juin 816 (Murat.), après avoir tenu le ſaint Siége 20 ans, 5 mois & 16 jours. Auſſitôt après ſon ordination, il envoya une députation à Charles, Roi de France, chargée des clefs de la confeſſion de S. Pierre & de l'étendard de la ville de Rome pour ce Prince. Léon avoit dans ſon Clergé deux ennemis ſecrets, Paſcal, Primicier, & Campul, Sacellaire ou Sacriſtain, neveu du Pape Adrien, ſous le Pontificat duquel ils avoient été tout puiſſans dans Rome. Déſolés de n'avoir plus la même influence dans les affaires ſous celui de Léon, ils formerent une conjuration pour ſe défaire de ce Pontiſe. L'an 799, le 25 Avril, comme il aſſiſtoit à la proceſſion de S. Marc, s'étant jettés ſur lui, accompagnés de gens armés, ils s'efforcerent de lui arracher les yeux & la langue, & l'enfermerent enſuite dans un Monaſtere, d'où il fut tiré la nuit ſuivante à main armée par Albin, Camerlingue du ſaint Siége. Viniſiſe, Duc de Spolette, étant accouru ſur le bruit de ce qui s'étoit paſſé, l'emmena dans ſon château, d'où il vint trouver à Paderborn le Roi Charles, qui le retint quelque tems avec grand honneur. Léon retourna la même année à Rome, & y rentra en triomphe le jour de S. André. L'an 800, Charles arrive en grand cortege le 24 Novembre en cette Ville, où 7 jours après il convoque le 15 Décembre une grande Aſſemblée de Prélats & de Nobles, qualifiée Concile, pour examiner les accuſations intentées contre le Pape. Perſonne ne s'étant preſenté pour les ſoutenir, Léon ſe purge par ſerment en mettant la Croix & l'Evangile ſur ſa tête. (Martenne, *de Antiq. Rit.*) Le jour de Noël ſuivant, Charles étant venu entendre la Meſſe au Vatican, le Pape s'approche de lui, comme il étoit debout incliné devant l'autel, prêt à s'en retourner (Muratori), & lui met ſur la tête une couronne précieuſe; en même tems le Clergé & le peuple le proclamerent par trois fois à grands cris Auguſte & Empereur des Romains. Le Pape l'oignit enſuite de l'huile ſainte avec ſon fils Pepin; après quoi il ſe proſterna devant lui, le reconnoiſſant pour ſon Seigneur & ſon Souverain. L'an 804, Léon, à la priere de Charlemagne, ſe rend à Mantoue pour vérifier la découverte qu'on y avoit faite d'une nouvelle relique. C'étoit une éponge imbibée, à ce qu'on prétendoit, du ſang de Notre Seigneur, & apportée, diſoit-on, à Mantoue par Longin. On ignore ce qu'il décida; mais il prit occaſion de-là de paſſer en France, où il célébra les Fêtes de Noël avec l'Empereur à Aix-la-Chapelle (& non pas à Quierci). Au mois ſuivant il reprit la route de Rome par la Baviere, chargé de préſens & accompagné de quelques Barons qui le conduiſirent juſqu'à Ravenne. (*Annal. Met. Annal. Bertin.*) L'an 815, Léon ayant découvert une nouvelle conjuration formée contre ſa vie, en fait condamner à mort les auteurs qui étoient des principaux de Rome. L'Empereur Louis, inſtruit de cette exécution, charge Bernard, Roi d'Italie, ſon neveu, d'en faire ſes plaintes au Pape, comme d'un attentat commis contre ſon autorité. Léon envoie des Légats pour ſe juſtifier auprès de l'Empereur. Il eſt à préſumer qu'ils donnerent pleine ſatisfaction à ce Prince. Quoi qu'il en ſoit, Léon eſt compté entre les Saints. Un Auteur du tems témoigne que ce Pape diſoit quelquefois ſept Meſſes par jour, & même juſqu'à neuf.

Léon, dans les premieres années de ſon Pontificat, s'appliqua

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

& lui envoyoit une formule de foi ſemblable à celle qu'il avoit reçue. Mais l'union de ce Patriarche avec le S. Siége ne fut point perſévérante. L'an 1054, Michel Cérulaire ayant écrit à Pierre pour l'engager dans ſon ſchiſme, celui-ci en lui répondant l'exhorta d'abandonner, comme trop futiles, pluſieurs des chefs d'accuſation qu'il formoit contre l'Egliſe Romaine. Mais il ne mettoit

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXII. ARSENE.

ARSENE monta ſur le Siége de Jéruſalem après Théophile. Quoique nul Catalogue ne faſſe mention de ce Prélat, ſon exiſtence eſt néanmoins certaine par la vie de S. Siméon, Hermite en Italie, mais Arménien de naiſſance. En effet, l'Auteur contemporain de cette vie dit que ce Patriarche lui a fourni les traits qui concernent le Saint juſqu'à ſon départ pour l'Occident. Or, cette vie fut compoſée l'an 1024, pour ſervir de fondement à la canoniſation de S. Siméon, qui ſe fit la même année par le Pape Benoît VIII. Les Bollandiſtes (*Jul.* T. VI, p. 324,) penſent qu'Arſene fut fait Patriarche l'an 1010, & mourut au plutôt l'an 1023.

beaucoup à réparer & orner les Egliſes de Rome. M. Ciampini (de *Muſivis*, *par.* 2, *c.* 23.) donne la deſcription d'une Moſaïque qui ſubſiſte encore dans l'Egliſe de Sainte Suſanne, & dans laquelle on voit outre la figure d'un Pape, (C'eſt Léon III lui-même qui porte une Egliſe ſur ſa main) l'image de Charlemagne couvert d'un manteau, avec des mouſtaches & l'épée pendante à ſon côté. Mais un autre ouvrage plus conſidérable du même genre, qui ſe conſerve encore au Palais de Latran, c'eſt une ſalle à manger où Notre Seigneur préſente de la main droite les clefs à S. Pierre, & de la gauche un étendard à un Prince couronné, avec cette inſcription : CONSTANT NO V. (C'eſt l'Empereur Conſtantin, fils d'Irene; ce qui prouve que dans les premieres années de Léon III la ſouveraineté de l'Empereur Grec étoit encore reconnue dans Rome, & donne lieu de ſuppoſer avec Muratori que les Rois de France, en acceptant le Patriciat des Romains, avoient fait avec les Empereurs quelque traité par lequel ils ſe reconnoiſſoient pour leurs Vicaires par rapport à Rome & à ſon Duché.) Dans la même Moſaïque on voit S. Pierre qui de la main droite préſente un manteau à un Pape à genoux, & de la droite un étendard à un Prince dans la même ſituation, avec cette épigraphe : BEATE PETRE, DONA VITĀ LEONI PP. ET BICTORIĀ CAROLU DONA.

Les ſimples Lettres de Léon III n'ont ordinairement pour toute date que le ſeul jour du mois, précédé du mot *abſoluta*. Ses Priviléges depuis l'an 800 y ajoutent l'année de ſon Pontificat & celle de l'Empire de Charlemagne. On y voit auſſi quelquefois l'année de l'Incarnation. Il s'en trouve où l'on n'apperçoit que le jour du mois & l'indiction. Léon III eſt le premier Pape qui ſe ſoit ſervi de Monogramme, ſelon Papebrok, pour ſigner ſes Bulles.

XCVI. ÉTIENNE IV.

816. ÉTIENNE IV, de famille noble, Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu Pape après la mort de Léon III, & ordonné le 22 Juin 816. Auſſitôt après ſa conſécration, il fit jurer fidélité à l'Empereur Louis par tout le peuple Romain, & lui envoya des Légats pour lui faire part de ſon ordination, & s'excuſer de ce qu'elle s'étoit faite ſans attendre, ſuivant la coutume, que ce Prince eût confirmé ſon élection. Le Pontife ſuivit de près ſes Légats, & vint lui-même en France, où il fut reçu avec de grands honneurs. Il ſacra de nouveau l'Empereur à Reims & lui mit ſur la tête une riche couronne qu'il avoit apportée de Rome. Étienne en mit une autre ſur la tête de l'Impératrice, & s'en retourna comblé de préſens. Etant arrivé à Rome vers le commencement de Novembre 816, il y mourut 3 mois après, le 24 Janvier 817, n'ayant tenu le S. Siége, que 7 mois & 2 jours.

XCVII. PASCAL I.

817. PASCAL I, Romain de naiſſance, fut placé ſur le S. Siége d'un conſentement unanime, & ordonné le 25 Janvier 817. Il mourut ſuivant Bianchini le 11 de Mai 824, après avoir tenu le S. Siége 7 ans, 3 mois & quelques jours. Ce Pape ſuivit les traces de ſon prédéceſſeur en ſe faiſant ordonner (le 25 Janvier 817) ſans attendre le conſentement de l'Empereur Louis le Débonnaire. Le Monarque ſe fâcha, & néanmoins peu de tems après il confirma les donations faites au S. Siége. Paſcal ouvrit dans Rome un aſyle aux Grecs bannis pour la défenſe des ſaintes Images. L'an 823, le jour de Pâque (5 Avril), il couronna dans Rome Lothaire que ſon pere avoit aſſocié à l'Empire. Lothaire étoit venu en Italie pour y rendre la juſtice & appaiſer les troubles qui s'étoient élevés dans ce pays. Il trouva Rome ſur-tout en proie aux diſſentions. Sa préſence parut avoir fait rentrer les Romains dans le devoir; mais après ſon départ deux Officiers de l'Egliſe Romaine, qui avoient montré le plus d'attachement pour ce Prince, furent arrêtés. On leur creva les yeux, & ils eurent enſuite la tête tranchée dans le Palais de Latran, le tout ſans forme de procès. Paſcal fut accuſé d'être l'auteur de cette barbarie. Il ſe purgea de cette accuſation par ſerment de lui & de 34 Evêques devant les Commiſſaires de l'Empereur, & refuſa néanmoins de livrer les meurtriers qui reſterent impunis par la foibleſſe du trop débonnaire Louis. L'Egliſe Romaine honore Paſcal entre les Saints le 14 Mai. L'Auteur de ſa vie lui donne de grands éloges, & le loue principalement d'avoir racheté beaucoup d'eſclaves des mains des Infideles, d'avoir pris grand ſoin des pauvres, & d'avoir réparé beaucoup d'Egliſes.

XCVIII. EUGENE II.

824. EUGENE II, natif de Rome, Archiprêtre du titre de Sainte-Sabine, recommandable par ſa modeſtie, ſa ſimplicité, ſa doctrine, fut ordonné, ſelon M. Fleury, le 5 de Juin, & ſelon le P. Pagi, le 14 de Février 824. L'élection d'Eugene fut troublée par l'ordination d'un Antipape, nommé Zizi-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

pereur fit aux défenſeurs des ſaintes Images, & ſur-tout aux Moines. Ce Prince ayant donné l'an 766 un Edit par lequel il ordonnoit à tous ſes ſujets de s'engager par ſerment devant les Magiſtrats, à ne jamais rendre aucun culte aux Images, le Patriarche fut un des plus empreſſés à s'y conformer. Pour cet effet, étant monté ſur la tribune de ſainte Sophie, & tenant une croix entre ſes mains, il jura qu'il n'avoit jamais révéré ces figures faites de la main des hommes, & qu'il ne leur rendroit jamais aucun hommage. Lorſqu'il fut deſcendu de la tribune, l'Empereur, comme pour le récompenſer de ſon obéiſſance, lui mit ſur la tête une couronne, & l'emmena au Palais où il lui fit un grand feſtin. Mais ces honneurs furent bientôt ſuivis d'une diſgrace éclatante. Le 30 Août de la même année, l'Empereur, ſur une accuſation d'intelligence avec des conjurés, le dépoſa de ſon autorité, puis le relégua dans l'Isle du Prince, d'où l'ayant fait revenir au bout de 13 mois ſur une nouvelle accuſation, il lui fit d'abord eſſuyer une rude baſtonade; après quoi l'ayant fait ſolemnellement dépoſer dans Sainte Sophie, il l'envoya dans le cirque où le peuple l'accabla d'outrages. Jetté enſuite dans un cachot, il y reſta oublié juſqu'au 15 Août de l'année ſuivante. Ce jour fut le dernier de ſes ſouffrances. Deux Patrices envoyés par l'Empereur, après avoir tiré de lui une nouvelle approbation du Concile des Iconoclaſtes & de leur doctrine, le menerent à l'amphithéâtre où il eut la tête tranchée. C'eſt ainſi, dit M. Le Beau, que ce Prince farouche récompenſa le Patriarche d'avoir ſacrifié ſa conſcience pour autoriſer les impiétés de ſon maître.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

xandrie, vacant par la mort de Sophrone. L'an 869, il envoya Joſeph, ſon Archidiacre, au VIIIe Concile général dont il approuva les Actes. Le P. Le Quien place ſa mort avec aſſez de vraiſemblance vers la fin de l'an 871.

LX. MICHEL II, *Melquite.*

872. MICHEL II fut ſubſtitué par les Catholiques au Patriarche Michel I. L'an 879, le Prêtre Coſme, envoyé de ſa part au Conciliabule de Conſtantinople pour le rétabliſſement de Photius, déſavoua tout ce que le Prêtre Joſeph avoit fait au VIIIe Concile général contre cet uſurpateur; en quoi il fut approuvé par celui qu'il repréſentoit. Eutychius dit que Michel mourut un Dimanche, 6e jour avant

donné le 13 de Tybi, ou 8 Janvier de l'an 860, & non 859, comme le marque le P. Le Quien d'après M. Renaudot. Il mourut, ſuivant le dernier, le 17 Avril de l'an de J. C. 881. Sanut eut beaucoup à ſouffrir des Muſulmans.

CHAIL III, *Jacobite.*

881. CHAÏL, III du nom, fut le ſucceſſeur de Sanut. Il mourut le 23 de Machir, ou 17 Février de l'an de Jeſus-Chriſt 907. Sa mort fut ſuivie d'une vacance de 6 ans.

me, ſoutenu de la nobleſſe. Lothaire vint à Rome pour éteindre le ſchiſme; & afin de prévenir ce mal pour la ſuite, Eugene fit un Décret portant que les Ambaſſadeurs de l'Empereur ſeroient préſens à l'ordination du Pape. Eugene fit prêter ſerment de fidélité aux Empereurs Louis & Lothaire par le Clergé de Rome, avec promeſſe d'obſerver le Décret touchant l'ordination du Pape. Lothaire, pendant ſon ſéjour à Rome, voulut éclaircir les plaintes que l'on faiſoit depuis long-tems contre les Papes & les Magiſtrats de Rome. Il ſe trouva que pluſieurs terres avoient été injuſtement confiſquées au profit de l'Egliſe par l'avarice des Juges & la connivence des Papes. Lothaire en ordonna la reſtitution, & Eugene y conſentit de bonne grace; ce qui lui attira, ainſi qu'à l'Empereur, de grands applaudiſſemens. L'an 826, Eugene envoya des Légats à Louis, qui tenoit ſon Parlement à Ingelheim, au commencement de Juin. Il mourut l'an 827, au mois d'Août, ſuivant Eginhart, le 27 de ce mois, ſelon M. Fleury, quoiqu'aucun Ancien ne marque le jour de ſa mort. On attribue à ce Pape l'établiſſement de l'épreuve par l'eau froide, expliquée par le P. Mabillon, Tom. I. *Vet. Anal.*

XCIX. VALENTIN.

827. Valentin, né à Rome, Archidiacre de l'Egliſe Romaine, devint le ſucceſſeur d'Eugene l'an 827, & probablement dans le mois d'Août. Quoique la coutume fût de conſacrer le Pape dans l'Egliſe de S. Pierre du Vatican, avant que de l'introniſer dans celle de Latran, l'introniſation de Valentin précéda ſon ordination; ce qui étoit déjà arrivé par rapport au Pape Conon. Valentin fut ordonné *per ſaltum*, ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine; c'eſt-à-dire que de Diacre on le fit Evêque, ſans le faire paſſer par le degré de la Prêtriſe. (Mabillon.) Il mourut la même année de ſon élection. On n'a rien de certain ſur le jour de ſa mort; M. Fleury la place néanmoins au 10 Octobre.

C. GRÉGOIRE IV.

827. Grégoire IV, Prêtre de l'Egliſe Romaine, du titre de S. Marc, fut tiré par force de l'Egliſe des Martyrs SS. Côme & Damien pour être placé ſur le ſaint Siége. Il fut introniſé avant que d'être ordonné; parce que pour ſon ordination, il fallut attendre l'Envoyé de l'Empereur. Selon M. Fleury, le ſaint Siége vaqua le reſte de l'année 827, après la mort de Valentin; mais on ne ſait rien de certain, ni du tems de la vacance, ni du jour de l'introniſation de Grégoire; il paroît ſeulement qu'on peut placer ſon ordination ſur la fin de l'an 827: M. Fleury la met le 5 Janvier 828. Grégoire, l'an 833, vint en France pour tâcher de procurer la paix entre l'Empereur Louis & ſes fils. Le bruit ayant couru qu'il menaçoit d'excommunier les Evêques du parti de l'Empereur, ces Prélats déclarerent avec fermeté qu'il n'avoit aucun pouvoir d'excommunier perſonne malgré eux dans leurs Dioceſes, ni d'y diſpoſer de rien, ajoutant qu'il s'en retourneroit excommunié lui-même, s'il entreprenoit de les excommunier contre les Canons. Grégoire répondit à ces Evêques d'un ſtyle, dit le P. Daniel, qui ne fut jamais ni celui de S. Léon, ni celui de S. Grégoire le Grand. Il commençoit par leur reprocher qu'ils lui donnoient deux titres oppoſés en le qualifiant de Frere & de Pape; qu'ils devoient s'en tenir au dernier qui ſignifie Pere, & exclut le premier. Il les traitoit enſuite de flatteurs envers l'Empereur, dont ils cherchoient à juſtifier les fauſſes démarches, & prétendoit que les menaces qu'ils lui faiſoient de ſouſtraire les Egliſes de Gaule & de Germanie à ſon autorité, paſſoient leur pouvoir. Ce Pape, après avoir inutilement négocié pour réconcilier les enfans avec leur pere, prit congé de l'Empereur le jour de S. Pierre, & reprit la route de Rome, ſans aucun fruit de ſon voyage, & fort affligé de la maniere dont l'Empereur avoit été traité par ſes enfans. L'an 835, il inſtitua la Fête de tous les Saints, que Louis le Débonnaire fit adopter par les Egliſes de ſa dépendance. Il mourut le 25 Janvier, ou le 11, ſelon M. Fleury, de l'an 844. Quelques Auteurs placent ſa mort en 843; mais le P. Pagi prétend que c'eſt parce qu'ils commencent l'année à Pâque, ou au mois de Mars; ce qui eſt fort douteux.

CI. SERGIUS II.

844. Sergius, Archiprêtre de l'Egliſe Romaine, fut ordonné Pape le 27 Janvier, ſuivant Bianchini, le 10 Février, ſelon Pagi, de l'an 844. L'Empereur Lothaire, trouvant mauvais qu'on l'eût ordonné ſans ſa participation, envoya Louis, ſon fils, en Italie, dont il le déclara Souverain. Louis vint, accompagné de Drogon, ſon oncle, Evêque de Metz, à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs. On examina dans une Aſſemblée nombreuſe d'Evêques l'ordination de Sergius, & on la confirma après qu'il eût répondu aux accuſations formées contre lui & prêté ſerment de fidélité à l'Empereur. Ce Pape mourut le 27 Janvier 847, après avoir tenu le ſaint Siége trois ans complets.

CII. LÉON IV.

847. Léon IV, Prêtre, du titre des quatre Couronnés, fut élu Pape d'un conſentement unanime, auſſitôt après la mort de Sergius. Cette élection fut précipitée par la crainte des Sarazins qui étoient aux environs de Rome. Toutefois on ſuſpendit l'ordination pour ne pas choquer l'Empereur; mais le dan-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

pas de ce nombre l'addition *Filioque*, faite au Symbole. Il la regardoit au contraire comme un très grand mal, *malorum peſſimum* (ce ſont ſes termes) & ne craignoit pas d'anathématiſer ceux qui l'avoient faite ou qui l'adoptoient. *Nobis*, diſoit-il, *ad perfectam pietatis agnitionem & confirmationem ſufficit ſapientiâ plenum & ſalutare divinæ gratiæ Symbolum* (Nicænum)... *Eos vero qui*

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXIII. JOURDAIN.

Jourdain, ſucceſſeur du Patriarche Arſene, n'eſt connu que par le témoignage de Raoul Glaber, Auteur contemporain. Cet Hiſtorien rapporte (L. IV, ch. 6,) que l'an 1033, Odolric, Evêque d'Orléans, s'étant rendu à Jéruſalem, y vit de ſes yeux le miracle qui s'opéroit tous les ans la veille de Pâque dans la grande Egliſe: miracle qui conſiſtoit en ce que les lampes, à la bénédiction du feu nouveau, s'allumoient d'elles-mêmes. Témoin de ce prodige, dit Glaber, l'Evêque d'Orléans acheta du Patriarche Jourdain une de ces lampes, avec l'huile qu'elle renfermoit, pour une livre d'or. On ne trouve nulle part combien de tems Jourdain a ſiégé.

ger obligea enſuite de prévenir ſon conſentement, & Léon fut ordonné le 11 d'Avril 849, avec proteſtation de ne pas prétendre déroger à la fidélité qui étoit due à l'Empereur. Les Sarazins, chargés de butin, ſe retirerent; mais s'étant embarqués, comme ils blaſphémoient contre J. C., ils furent accueillis d'une tempête qui les fit preſque tous périr. Léon travailla à réparer les maux faits par ces Infideles, orna l'Egliſe de S. Pierre qu'ils avoient dépouillée, bâtit, afin de pouvoir ſe défendre contre eux dans la ſuite, une nouvelle Ville, en faiſant enfermer de murs le bourg de S. Pierre, qu'on nomma depuis la ville Léonine, & dont il fit la dédicace le 27 Juin 852. Cette entrepriſe digne d'un grand Prince l'a juſtement immortaliſé. Après avoir tenu le ſaint Siége 8 ans, 3 mois & 6 jours, Léon mourut l'an 855, le 17 de Juillet, jour auquel il eſt honoré comme Saint.

Léon IV eſt le premier qui ait marqué dans ſes dates le rang qu'il tenoit parmi les Papes de ſon nom. Il date quelquefois de l'année de ſon Pontificat, ainſi que de celle de l'Empereur régnant; mais le plus ſouvent il ſe contente de l'Indiction & du jour du mois.

CIII. BENOIT III.

855. Benoit III, Prêtre du titre de S. Calliſte, fut élu Pape & introniſé auſſitôt après la mort de Léon IV. On dreſſa le Décret d'élection qui fut ſigné du Clergé & des Grands, & envoyé aux Empereurs Lothaire & Louis. Son élection, quoique faite d'un conſentement unanime, fut conteſtée par le Prêtre Anaſtaſe, qui avoit été dépoſé huit mois auparavant; mais il fut chaſſé honteuſement, & Benoît ordonné ſolemnellement le 29 Septembre, comme le prouve M. Garampi, l'an 855, en préſence des Députés de l'Empereur Louis, qui avoient d'abord été favorables à ſon rival. Benoît tint le ſaint Siége 2 ans, 6 mois & 10 jours, & mourut le 8 Avril 858. Sous le Pontificat de Benoît, Ethelulf, Roi d'Angleterre, vint à Rome, & offrit à S. Pierre une couronne d'or, du poids de quatre livres, avec pluſieurs autres préſens; il laiſſa par ſon teſtament 300 mars d'or par an à l'Egliſe Romaine, cent pour S. Pierre, cent pour S. Paul, cent pour les largeſſes du Pape.

C'eſt entre ce Pape & Léon IV, ſon prédéceſſeur, qu'on place la prétendue Papeſſe Jeanne, qui tint, dit-on, le S. Siége deux ans & quelques mois. Mais les dates que nous venons de marquer détruiſent cette fable avancée par quelques Chroniqueurs des 13e & 14e ſiécles, & appuyée par des Ecrivains Proteſtans.

Benoît III eſt le premier Pape qui ait pris le titre de *Vicaire de S. Pierre*. Quelques uns de ſes ſucceſſeurs l'ont imité en cela. Mais depuis le 13e ſiécle les Papes ont préféré le titre de *Vicaires de Jeſus-Chriſt*.

CIV. NICOLAS I.

858. Nicolas I, Romain, Diacre, élu Pape, fut tiré par force de l'Egliſe de S. Pierre, où il s'étoit caché, mené au Palais de Latran, enſuite ramené à ſaint Pierre, conſacré & introniſé, en préſence de l'Empereur Louis qui étoit à Rome, le 24 Avril de l'an 858. Peu de tems après Nicolas étant allé viſiter l'Empereur dans ſon camp près de Rome, ce Prince vint à pied au devant de lui, &, prenant ſon cheval par la bride, le conduiſit la longueur d'un trait d'arc; puis, lorſqu'il fut deſcendu de cheval, il lui baiſa, dit-on, les pieds. (Sigonius.) C'eſt le premier Empereur qui ait exercé un pareil acte d'humilité. Pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ayant imité cet exemple, les Papes s'en firent un titre pour s'élever au-deſſus de la dignité impériale. Nicolas envoya l'an 860 à Conſtantinople des Légats pour examiner l'affaire de ſaint Ignace & de Photius; ils en revinrent l'an 862, après s'y être laiſſé corrompre; mais le Pape les déſavoua, & ne voulut pas reconnoître pour Patriarche Photius. Il punit ſes Légats, & écrivit aux Evêques d'Orient pour leur enjoindre par l'autorité du ſaint Siége de condamner l'élection de Photius & la dépoſition d'Ignace. Mais ſa Lettre fut ſans effet, parce que ces Evêques étoient peu accoutumés à recevoir de pareils ordres. Cette affaire eut de triſtes ſuites pour l'Egliſe, & doit être regardée comme l'origine du ſchiſme déplorable qui diviſe l'Egliſe Grecque de l'Egliſe Latine. Un événement des plus grands du Pontificat de Nicolas a été la converſion de Bogoris, Roi des Bulgares & de ſa nation, arrivée l'an 865. (Manſi.) Ce Roi, l'an 866, envoya ſon fils avec pluſieurs Seigneurs à Rome, portant de riches préſens: ils étoient chargés de conſulter le Pape ſur pluſieurs queſtions de Religion, au nombre de 106, auxquelles le Pape ſatisfit par autant d'articles.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LII. NICÉTAS I.

766. Nicétas, Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, Sclave d'origine, & Eunuque, fut mis par l'Empereur, le 16 Décembre 766, ſur le Siége de Conſtantinople. Il étoit Iconoclaſte comme ſes prédéceſſeurs, & fort ignorant. A ſon entrée dans le Palais Patriarchal, il montra qu'il étoit digne du choix de Copronyme, en détruiſant de magnifiques moſaïques dont les murailles étoient ornées, & que ſes deux prédéceſſeurs avoient laiſſé ſubſiſter à cauſe de leur beauté. Nicétas mourut le 6 Février 780. (Bollandus.)

LIII. PAUL IV.

780. Paul, natif de Salamine en Chypre, Lecteur de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu, malgré lui, le 20 Février, pour ſuccéder au Patriarche Nicétas. Pendant le regne de Léon Chazare il n'oſa ſe déclarer ouvertement en faveur des ſaintes Images. Il tint même, contre les lumieres de ſa conſcience, une conduite qui favoriſoit l'héréſie régnante. Après la mort de ce Prince, une maladie, dont il fut attaqué, lui ouvrit les yeux ſur ſa lâcheté criminelle. Pour l'expier, il abdiqua le 31 Août 784, & ſe retira dans le Monaſtere de Florus, où il mourut la même année.

LIV. TARAISE.

784. Taraise, laïque & Secrétaire du Palais Impérial, élu malgré

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

la fin du mois Ramadhan de l'an 292 de l'Hégire; mais le 25 de Ramadhan de cette année ne tomboit pas un Dimanche. Ce pourroit être plutôt le 25 du mois Redgiab, qui tomboit effectivement cette année 292 de l'Hégire (de J. C. 905), un Dimanche. (Ici nous obſerverons une fois pour toutes qu'Eutychius ſouvent ſe trompe pour les jours auxquels il rapporte ſes dates.)

LXI. CHRISTODULE, *Melquite.*

908. Christodule, natif d'Alep, remplit le Siége Patriarchal des Melquites, après trois ans de vacance. Ayant été d'abord ordonné à Jéruſalem par le Patriarche Elie, les Alexandrins voulurent que ſon ordination fût répétée dans ſon Egliſe; & elle le fut en effet le 4 de Ramadhan de l'an 295 de

GABRIEL, *Jacobite.*

913. Gabriel fut élu Patriarche des Jacobites le 5 Février de l'an 913. L'opinion commune met ſon décès en 923. Mais il paroît qu'il s'accorde mieux avec l'an 920.

COSME III, *Jacobite.*

920. Cosme III, ſucceſſeur de Gabriel, donna

ticles. Ces réponſes aux Bulgares ſont célebres. Le divorce de Lothaire, Roi de Lorraine, & de Thietberge, ſon épouſe, fut une autre affaire, qui donna beaucoup d'exercice au zéle de ce Pontiſe. Il envoya ſur les lieux des Légats que Lothaire vint à bout de corrompre; il excommunia Valdrade que ce Prince avoit ſubſtituée à Thietberge, ſa femme; mais il ne vit pas la fin de cette affaire. (Voyez les Conciles d'Aix-la-Chapelle 862, de Metz 863, de Rome 864, d'Attigni 865.) Il réuſſit mieux dans l'affaire de Rothade, Evêque de Soiſſons, qui avoit appellé au ſaint Siége de la ſentence de dépoſition prononcée contre lui par Hincmar, Archevêque de Reims. Mais ſes prieres furent plus efficaces que ſes menaces pour le rétabliſſement de ce Prélat. Nicolas mourut le 13 de Novembre 867, après un glorieux Pontificat de 9 ans, 6 mois & 20 jours. Ce Pape a reçu de grands éloges de la plupart des Ecrivains, & les a mérités par ſon amour des régles, par ſa fermeté à les faire obſerver, & par toutes ſes grandes qualités. Il faut néanmoins avouer que la prudence de ce Pape n'égaloit pas ſon zéle, & que dans ſes procédés il fit paroître une hauteur qui nuiſit ſouvent à la bonté de la cauſe qu'il défendoit. C'eſt le dernier Pape dont Anaſtaſe ait écrit la vie, & le ſeul dont il ait marqué le couronnement. La Tiare n'avoit alors qu'une ſeule couronne.

Du tems de Nicolas I les ordinations vagues n'étoient point encore connues dans l'Egliſe Latine. Ce Pape écrivant aux Evêques du Royaume de Lothaire, touchant le divorce de ce Prince, leur dit : *J'ai trouvé ridicule une expreſſion de votre Lettre, dont vous dites que le Porteur eſt un Prêtre du Comte Gérard. Ce Comte l'a-t-il ordonné Prêtre? eſt-il de ſon Diocèſe? On ordonne des Prêtres pour une Egliſe de la Ville ou de la Campagne, ou pour un Monaſtere, mais non pour les maiſons des Laïques. C'eſt peut-être un des abus que nous devons réformer dans la prochaine Aſſemblée.* (Concil. T. VIII.)

CV. ADRIEN II.

867. Adrien II, Romain, Prêtre du titre de S. Marc, fut élu & introniſé auſſitôt après la mort de Nicolas par un concours unanime. Il étoit âgé de 76 ans, & avoit déjà refuſé deux fois la Papauté; ſavoir, après la mort de Léon IV, & après celle de Benoît III. Pour cette troiſieme fois on le contraignit d'accepter. Il fut ſacré le 14 Décembre 867, en préſence des Envoyés de l'Empereur, qui aſſiſterent à ſa conſécration ſeulement. Mais pendant la cérémonie Lambert, Duc de Spolete, étant entré dans Rome à main armée, livra la Ville au pillage, ſans épargner les Egliſes & les Monaſteres. L'Empereur, ſur les plaintes qui lui en furent portées, fut ſur le point de dépouiller Lambert de ſon Duché; mais celui-ci trouva moyen de l'appaiſer. (*Voy. les Ducs de Spolete.*) Adrien marcha ſur les traces de Nicolas qu'il ſe propoſa pour modele. Le Roi Lothaire, excommunié par Nicolas pour ſon divorce, déſiroit ardemment ſon abſolution. Dans ce deſſein, étant venu trouver Adrien au Mont-Caſſin, il y reçut la Communion du Pape, ſur l'aſſurance qu'il lui donna de s'être conformé aux avis de Nicolas, c'eſt-à-dire d'avoir congédié Valdrade & repris Thietberge; ce qui étoit faux : mais la vengeance divine éclata bientôt contre ce Prince ſacrilége. Lothaire, après avoir vu mourir preſque tous ceux de ſa ſuite, mourut lui-même à Plaiſance le 8 Août 869. Adrien, cette même année, à la priere de l'Empereur Louis II, écrivit à Charles le Chauve pour le détourner de s'emparer des Etats de Lothaire. Mais il le prit ſur un ton d'autorité qui offença le Roi, les Prélats & les Grands du Royaume. Il ne mit pas moins de hauteur dans les Lettres qu'il écrivit à Charles le Chauve & aux Evêques de France pour la défenſe d'Hincmar, Evêque de Laon, après le jugement prononcé contre lui en 871 au Concile de Douzi, dont il avoit appellé au S. Siége. Charles fit ſur ce ſujet au Pontiſe une réponſe très ferme, où il lui dit entre autre choſes : « Vos Lettres » portent : *Nous voulons & nous ordonnons par l'autorité Apoſtolique qu'Hincmar vienne à Rome devant nous.* Nous admirons où l'auteur de cette » Lettre a trouvé qu'un Roi, obligé à corriger les » méchans & à punir les crimes, doive envoyer à » Rome un coupable jugé ſelon les régles. Nous autres Rois de France, nous n'avons point paſſé juſqu'ici pour être les Lieutenans des Evêques. Mais » ce ſont les Rois que Dieu a établis pour commander ſur la terre, qui ont permis aux Evêques de » régler les affaires ſelon leurs Ordonnances. Vos » prédéceſſeurs n'ont point écrit aux nôtres, comme » vous venez de nous écrire.... Nous vous prions de » ne plus nous envoyer, ni à nous ni à nos Evêques, » de ſemblables Lettres, de peur que vous ne nous » forciez de les recevoir, ainſi que vos Envoyés, » avec mépris ». Cette Lettre, dont Hincmar, Archevêque de Reims, étoit auteur, eut l'effet qu'on s'en promettoit. Le Pape changea de ſtyle, prit le ton de la douceur, & chercha à calmer un Prince qui lui parut ſi bien connoître l'étendue de ſa puiſſance & les bornes de celle du ſaint Siége. Adrien, l'an 872, reçut l'Empereur Louis II à Rome, où il le couronna le jour de la Pentecôte. Ce Pape mourut la même année; mais on ne peut dire avec certitude en quel mois ni à quel jour, aucun Ecrivain ancien ne les ayant marqués. Il paroît ſeulement qu'on peut mettre au plus tard cet événement vers la fin de Novembre.

CVI. JEAN VIII.

872. Jean VIII, Archidiacre de l'Egliſe Romaine,

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

non nihil vel adjiciunt vel detrahunt anathemate percutimus. Il avoit précédemment fait une réponſe un peu plus modérée à la Lettre que Dominique, Patriarche de Grado, lui avoit écrite pour le prémunir contre les erreurs de ce même Cérulaire, & l'engager à demeurer fermement attaché à l'Egliſe Romaine. Mais ce qui dût mortifier Dominique, c'eſt la ſurpriſe que Pierre lui témoignoit du titre de Patriarche qu'il prenoit. « On n'a jamais, dit-il,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXIV. NICÉPHORE.

Nicéphore, qu'Alberic de Trois-Fontaines & les Catalogues Latins des Patriarches de Jéruſalem mettent immédiatement après Théophile ſur le Siége de cette Egliſe, ſans parler d'Arſene ni de Jourdain, acheva, ſelon Guillaume de Tyr, l'an 1048, la reconſtruction de la grande Egliſe de Jéruſalem. C'eſt la ſeule époque connue de ſon Patriarchat. Il mourut au plus tard l'an 1053.

LXXXV. SOPHRONE II.

1053 au plus tard. Sophrone occupoit en 1053 le Siége de Jéruſalem. En voici la preuve. Un Seigneur François du Comté de Rouergue, nommé Odite, étant venu cette année en dévotion à Jéruſalem, y fit vœu de bâtir à ſon retour un Monaſtere

fut élu peu de jours après la mort d'Adrien, & ordonné le 14 Décembre 872. L'an 875, il couronna Empereur Charles le Chauve, le 25 Décembre. Des Modernes ont prétendu que ce Pape avoit conféré l'Empire en Souverain & que Charles l'avoit reçu en Vaſſal. Cette aſſertion n'a pour fondement qu'un paſſage tronqué des Actes du Concile de Rome tenu en 877. Le voici en entier : *Nous l'avons élu* (Charles) *avec juſtice*, dit Jean VIII dans cette Aſſemblée, *& nous l'avons approuvé avec le conſentement & le vœu de nos freres les Evêques, & des autres Miniſtres de la ſainte Egliſe Romaine, de l'illuſtre Sénat, de tout le peuple Romain & de tous les citoyens diſtingués; & ſuivant l'ancienne coutume nous l'avons élevé ſolemnellement à l'Empire & décoré du nom d'Auguſte.* On voit par-là que, de l'aveu de Jean VIII, le Clergé & le peuple de Rome concoururent avec lui à l'élection de l'Empereur Charles. A la demande de ce Prince, il établit l'an 876 Anſégiſe, Archévêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie. Cette année & la ſuivante, il écrivit pluſieurs fois au même Empereur, le preſſant de lui envoyer du ſecours contre les Sarazins, qui venoient faire des incurſions juſqu'aux portes de Rome. Charles prit la réſolution d'aller en Italie, & partit effectivement au mois de Mai 877. Le Pape vint au devant de lui, & s'étant rencontrés à Verceil, ils allerent enſemble à Pavie, d'où ils ſe retirerent à Tortone, ſur la nouvelle que Carloman, neveu de Charles, venoit fondre ſur eux avec une armée. Jean marcha vers Rome en diligence avec un crucifix d'or, orné de pierreries, que l'Empereur donnoit à S. Pierre. N'ayant point eu de ſecours de Charles contre les Sarazins, & n'en eſpérant point, il fut obligé de traiter avec eux ſous la promeſſe d'un tribut de 25000 marcs d'argent par an. Lambert, Duc de Spolette, que Charles avoit envoyé trop tard avec des troupes pour donner la chaſſe à ces Infideles, tourna contre l'Italie & contre Rome les forces qu'il avoit en main pour les défendre. Les ravages qu'il y fit, obligerent le Pape Jean de venir en France : il arriva le 11 Mai 878 à Arles, & y fut reçu avec de grands honneurs par le Duc Boſon & ſa femme qui l'accompagnerent juſqu'à Troyes, où il alloit tenir un Concile. Cependant le reſpect dû à ſa dignité ne le garantit pas des brigandages qui ſe commettoient alors impunément dans tout le Royaume. On lui vola à Châlon-ſur-Saône une partie de ſes chevaux; & à Flavigni les domeſtiques qui le ſervoient, lui déroberent une écuelle d'argent qui ſervoit à ſon uſage & qu'on nommoit *l'écuelle de S. Pierre*. Le Pontife regardant ces vols comme des ſacrileges, lança une ſentence d'excommunication contre ceux qui pouvoient les avoir commis. Le 7 Septembre, il couronna le Roi Louis le Begue, qui l'avoit déjà été l'année précédente par Hincmar de Reims. Mais il n'eſt pas vrai qu'il lui ait donné, comme l'ont avancé quelques Modernes, la couronne Impériale. L'an 879, Jean, ſollicité par Baſile, Empereur de Conſtantinople, conſentit à reconnoître pour légitime Patriarche Photius, qui étoit remonté ſur le Siége de Conſtantinople; dans ce deſſein il renvoya les Ambaſſadeurs de ce Prince avec des Légats chargés de Lettres favorables à l'uſurpateur, qu'il reconnut pour Evêque, pour Confrere & pour Collégue dans la dignité Patriarchale. Il permit la même année à S. Méthode, Apôtre des Moraves & des Sclaves, l'uſage de la Langue Sclavonne dans la célébration de l'Office Divin. Jean VIII mourut le 15 de Décembre de l'an 882, après avoir tenu le ſaint Siége 10 ans & 2 jours. Les Annales de Fulde diſent qu'il fut aſſommé à coups de marteau par ſes parens pour avoir ſes tréſors, & mettre un d'entre eux à ſa place. Muratori rapporte ce témoignage dans ſes Annales d'Italie, ſans l'adopter, ni le rejetter. Cependant il eſt mêlé de circonſtances qui nous paroiſſent un peu tenir du roman. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Jean VIII eut, dans le Clergé de Rome & ailleurs, un grand nombre d'ennemis, qui exercerent ſa patience, & firent éclater ſon courage. « Nous avons pluſieurs Lettres » de lui, où l'on voit, dit M. Fleury, qu'il étoit fort » occupé des affaires temporelles de l'Italie & de » l'Empire François, & qu'il prodiguoit les excom» munications, enſorte qu'elles paſſoient preſque en » formule ». Mais que penſer de ſa morale & de ſa maniere d'employer l'Ecriture Sainte, ſi l'on en juge par le trait ſuivant. L'Evêque Athanaſe, l'an 877, avoit fait crever les yeux à Sergius, ſon frere, Duc de Naples, & s'étoit mis à ſa place, parce qu'il entretenoit une alliance avec les Sarazins, malgré l'excommunication dont le Pape l'avoit frappé pour ce ſujet. Ayant enſuite rendu compte de ſa conduite à Jean VIII, loin d'en recevoir des reproches, il fut loué par le Pontife *d'avoir aimé Dieu plus que ſon frere, & d'avoir, ſuivant le précepte de l'Evangile, arraché l'œil qui le ſcandaliſoit.*

CVII. MARIN.

882. MARIN, ſucceſſeur de Jean VIII, fut ordonné ſur la fin de Décembre de l'an 882. Il avoit

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

lui ſur la déſignation du Patriarche Paul pour lui ſuccéder, fut ordonné le jour de Noël 784. L'année ſuivante il envoie ſes Lettres Synodiques au Pape Adrien qui le reçoit à la communion. Le VIIe Concile général ayant été convoqué ſur ſes inſtances, il y aſſiſte en 787, & y tient le premier rang après les Légats du Pape. L'an 795, il s'oppoſe à l'Empereur Conſtantin qui vouloit répudier Marie, ſon épouſe, pour épouſer Théodote ſa concubine. Ces noces ayant été célébrées la même année au mois de Septembre, par le Prêtre Joſeph, à ſon refus, il uſe de diſſimulation; ce qui engage S. Platon, Abbé de Saccudion, & S. Théodore Studite, à ſe ſéparer de ſa communion. Mais après la mort de Conſtantin il interdit ce Prêtre, & par là il ſe réconcilia avec les deux Abbés. L'an 806, le 25 Février, Taraiſe meurt en odeur de ſainteté. Sa Fête eſt marquée au jour de ſa mort.

LV. NICÉPHORE.

806. NICÉPHORE, de Secrétaire du Palais devenu Solitaire, fut élevé ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Taraiſe, & ordonné le

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

l'Hégire, (8 Juin de l'an 908 de J. C.) Il mourut l'an 320 de l'Hégire, le onzieme jour avant la fin de cette année, c'eſt-à-dire le 20 Décembre de l'an de J. C. 933. Ces dates ſont tirées d'Eutychius qui ſuit.

LXII. EUTYCHIUS, *Melquite.*

933. EUTYCHIUS, nommé en Arabe SAID BEN BATRIK, né l'an 876 au Kaire en Egypte, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie le 8 Février 933. C'eſt lui

un Métropolitain aux Abyſſins, qui en manquoient depuis long-tems, & dont le Roi faiſoit les fonctions ſacerdotales pendant la vacance. Coſme mourut le 27 Janvier 934.

MACAIRE I, *Jacobite.*

934. MACAIRE I, Moine du Val-Habib, fut élu par les Jacobites pour ſuccéder au Patriarche Coſme III. Après ſon ordination il ſe retira d'Alexandrie, à l'exemple de ſes

été trois fois Légat à Conſtantinople, pour l'affaire de Photius, ſous Nicolas I, Adrien II & Jean VIII. M. Fleury dit qu'il étoit déjà Evêque ſans être attaché à aucun Siége; mais le Pape Etienne V dit dans ſa Lettre à l'Empereur Baſile, rapportée par M. Fleury lui-même, que Marin n'avoit point été Evêque. Marin ne ſe crut pas obligé à ſoutenir ce que ſon prédéceſſeur avoit fait contre les régles de l'Egliſe: il condamna Photius, & mourut dans le mois de Mai de l'an 884, n'ayant tenu le ſaint Siége qu'un an & cinq mois.

Ce Pape datoit ordinairement ſes grandes Bulles du jour du mois, de l'année de ſon Pontificat, de celle de l'Empereur, & de l'Indiction qu'il prenoit tantôt du mois de Septembre, tantôt du mois de Janvier.

CVIII. ADRIEN III.

884. Adrien III, Romain de naiſſance, ſuccéda l'an 884 à Marin. Il fut ordonné, ſelon Pagi & Muratori, ſur la fin de Mai de la même année, & mourut au mois de Septembre de la ſuivante, à Vilzacara, aujourd'hui San-Céſario, dans le Modenois, en allant à la Diete que Charles le Gros avoit indiquée à Worms. On prétend que le but de ce voyage étoit de légitimer par l'autorité Apoſtolique, comme l'Empereur, dit-on, l'en avoit prié, Bernard, fils naturel de ce Prince, afin de le rendre habile à lui ſuccéder. Martin, Polonois, lui attribue un Décret, portant que l'Empereur ne ſe mêleroit point de l'élection du Pape: *ut Imperator non ſe intromitteret de electione.* Sigonius changeant les termes, dit qu'Adrien permit de conſacrer le Pape élu ſans le conſentement de l'Empereur: altération adoptée par les Modernes. Ce Pape eſt le premier qui ait changé de nom à ſon exaltation. Il ſe nommoit auparavant Agapit. (*Mabil. Præfat. in Sæc. IV. Ben. part.* 2. § 12.)

CIX. ÉTIENNE V.

885. Étienne V, natif de Rome, Prêtre du titre des quatre Couronnés, fut élu Pape & intronisé malgré lui, auſſitôt qu'on eut appris à Rome la mort d'Adrien III. Il fut conſacré ſur la fin de Septembre 885; mais l'Empereur Charles le Gros refuſa d'abord de le reconnoître, parce qu'on n'avoit pas attendu pour cette cérémonie ſon conſentement. Etienne pour l'appaiſer lui envoya les ſignatures de 30 Evêques, de tous les Prêtres & Cardinaux Diacres de Rome, du Clergé inférieur & des Magiſtrats de cette Ville, qui l'avoient unanimement élu & avoient ſouſcrit l'Acte de ſa conſécration. L'Empereur députa l'Evêque de Verceil pour conſtater ces faits, & ſur ſon rapport il reconnut Etienne pour légitime Pape. Etienne mourut le 7 Août de l'an 891, après avoir tenu le ſaint Siége environ ſix ans. Muratori l'appelle *un Pontefice di rara virtù.* Il étoit principalement recommandable par ſa charité, qu'il fit éclater dans une grande famine qui affligea Rome ſous ſon Pontificat. Ce fut de ſon patrimoine, qui étoit conſidérable, qu'il tira la plus grande partie de ces aumônes. Car en prenant poſſeſſion du Palais de Latran, il trouva tout pillé, le tréſor, les meubles, les greniers, les celliers. L'empereur d'Orient Baſile le Macédonien, avoit écrit au Pape Adrien III des Lettres menaçantes ſur le refus qu'il faiſoit de reconnoître le faux Patriarche Photius qu'il avoit rétabli. Ce fut Etienne qui les reçut. Il y répondit avec beaucoup de modération & de force, s'appliquant ſur-tout à faire ſentir à l'Empereur la diſtinction & les limites des deux puiſſances.

CX. FORMOSE.

891. Formose, ſucceſſeur d'Etienne, fut intronisé ſur la fin, ou, ſelon M. Fleury, le 19 de Septembre 891. Il étoit Evêque de Porto; c'eſt le premier exemple d'un Evêque transféré d'un autre Siége ſur celui de Rome. Le P. Mabillon regarde l'élection de Formoſe comme l'origine, ou du moins l'occaſion des maux dont l'Egliſe Romaine fut affligée dans la ſuite. Formoſe avoit été envoyé l'an 866 par Nicolas I chez les Bulgares, où il travailla avec fruit. Le Pape Jean VIII, pour crimes d'ambition & de révolte, qui ne furent point prouvés, s'étoit porté contre lui juſqu'à l'excommunier & le dépoſer; mais il fut rétabli par Marin. Son élévation ſur le ſaint Siége fut l'ouvrage d'une faction qu'il avoit, dit-on, formée dès le Pontificat de Jean VIII. Liutprand dit que Formoſe avoit un grand zéle pour la Religion, & une connoiſſance peu commune des divines Ecritures. Il en donna des preuves l'an 891 dans l'affaire de Photius en répondant par Lettre à Stylien, Evêque de Néocéſarée, qui demandoit grace pour ceux que ce faux Patriarche avoit ordonnés. « Ils n'obtiendront grace, lui » dit-il, qu'en préſentant un libelle où ils reconnoîtront leur faute, & qu'en demandant pardon » avec promeſſe de ne point récidiver. A ces con» ditions nous conſentons qu'ils ſoient reçus à la » communion laïque, ſuivant l'inſtruction que nous » vous envoyons par nos Légats, & que vous ſui» vrez exactement ». Il ne ſe comporta pas avec moins de ſageſſe dans le démêlé de Charles le Simple & d'Eudes, qui ſe diſputoient la couronne de France. Il écrivit au ſecond pour l'exhorter à ſe corriger des excès dont on l'accuſoit, & à ne point attaquer Charles dans ſa perſonne ni dans ſes biens. Il donna

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

» reconnu dans l'Egliſe d'autres Patriar» ches que ceux de Rome, de Conſtan» tinople, d'Alexandrie, d'Antioche & » de Jéruſalem. Jamais je n'avois oui » dire que l'Evêque d'Aquilée & de la » Vénétie fût appellé Patriarche. Je ſais » même que des Evêques de Villes ca» pitales plus conſidérables que la vôtre » n'ont oſé prendre ce titre. J'ajouterai » qu'il n'y a que l'Evêque d'Antioche » qui ſe nomme proprement Patriarche. » Ceux de Rome & d'Alexandrie ſont » appellés Papes, & ceux de Conſtanti-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

dans le lieu de Moiſſac; ce que le Patriarche, entre les mains duquel ce vœu fut fait, approuva en ces termes: *Ego Sophronius, Patriarcha Hieroſolymitanus, oro atque benedico omnes qui in hoc Monaſterio ſupradicto ſerviunt* (*F. ſervient.*) L'Acte, d'où ceci eſt tiré, ſe trouve parmi les preuves du IIe Tome de l'Hiſtoire de Languedoc, p. 224. Sophrone fut témoin, dit Alberic, des ſuccès des Turcs contre les Arabes, auxquels ils enleverent, l'an 1059, Jéruſalem, où ils mirent à mort tous les habitans, à l'exception des Chrétiens qui ſe ſoumirent volontairement.

LXXXVI. EUTHYMIUS.

Euthymius ſuccéda à Sophrone, ſuivant le même Hiſtorien que nous venons de citer. Il mourut avant l'an 1094. C'eſt tout ce qu'on ſait de ſa perſonne.

des avis convenables à celui-ci & lui gagna des partiſans. L'an 892, au mois de Février, il couronna Empereur Lambert, Duc de Spolete; mais s'étant brouillé enſuite avec lui, il appella pour le ſupplanter Arnoul, Roi de Germanie, qu'il couronna de même au mois d'Avril 896. Dans le ſerment que les Romains prêterent à ce nouvel Empereur, il eut ſoin de faire inſérer la clauſe, *ſauf la foi dûe à Formoſe*. Il ne ſurvécut que très peu à cette cérémonie. Quelques Auteurs mettent ſa mort le 4 Avril, jour de Pâque en cette année; mais Muratori prouve qu'il vivoit encore vers le 15 de ce mois.

CXI. BONIFACE VI.

896. Boniface VI fut élu pour ſuccéder au Pape Formoſe, & mourut 15 jours après ſon élection. Baronius & quelques autres ne le comptent point entre les Souverains Pontifes, parce que le Concile de Ravenne, tenu en 898, déclara ſon élection nulle, comme ayant été faite par une faction populaire. Il paroît qu'il n'étoit gueres digne de la Papauté, puiſqu'il avoit été précédemment dépoſé du Souſdiaconat.

CXII. ÉTIENNE VI.

896. Étienne VI fut conſacré Pape avant le 20 Août de l'an 896; mais on ignore le jour précis de cette cérémonie. Vers la fin de la même année, il tint un Concile, dans lequel on apporta le corps de Formoſe qu'il avoit fait déterrer; puis l'ayant mis dans le Siége Patriarchal, revêtu de ſes ornemens, on lui donna un Avocat; & comme s'il eût été vivant & convaincu, on le condamna, on le dégrada, on lui coupa trois doigts & la tête, enſuite de quoi il fut jetté dans le Tibre. Etienne n'en demeura point là; il dépoſa tous ceux que Formoſe avoit ordonnés, & ordonna de nouveau ceux qui voulurent y conſentir. Jamais on n'avoit vu ſur le ſaint Siége un pareil frénétique. Il reçut bientôt la juſte punition de ces violences, ayant été pris, jetté dans une obſcure priſon, chargé de fers, & enfin étranglé, l'an 897. Il avoit à peine occupé le ſaint Siége 14 mois.

Etienne VI datoit pour l'ordinaire du mois, du jour & de l'Indiction, ſans marquer l'année de ſon Pontificat, ni celle de l'Empereur régnant dont il ſe contentoit d'exprimer le nom. On voit dans l'année 896 des Bulles de lui datées de l'Empire d'Arnoul, & d'autres datées de celui de Lambert, ſon rival. Il reconnut le premier tant qu'il reſta en Italie; enſuite il ſe déclara pour le ſecond.

CXIII. ROMAIN.

897. Romain, né à Rome, fut placé ſur le ſaint Siége avant le 20 Août 897, puiſqu'on a une Bulle de lui, datée de ce jour. (Manſi *in Pagium*). Quelques Auteurs diſent qu'il caſſa la procédure d'Etienne VI contre Formoſe. S'il eſt vrai, comme l'aſſure Flodoard, que Romain ne tint le Siége 4 mois entiers, il mourut au plus tard vers la fin de Novembre 897.

CXIV. THÉODORE II.

898. Théodore ſuccéda l'an 898 à Romain. On ne ſait, ni le mois, ni le jour de ſon ordination : ce qui paroît certain, c'eſt qu'il y eut un intervalle aſſez long entre lui & ſon prédéceſſeur, à cauſe de l'abſence des Députés de l'Empereur Lambert, en préſence deſquels ſon ordination ſe fit. Il mourut avant le mois de Juin 898, après un Pontificat de 20 jours ſeulement. Pendant ce court eſpace il travailla à la réunion de l'Egliſe, rappella les Evêques chaſſés de leurs Siéges, rétablit les Clercs ordonnés par Formoſe, & fit reporter ſolemnellement dans ſon tombeau le corps de ce Pontife, qui avoit été trouvé par des pêcheurs. On fait l'éloge de la charité de Théodore, de ſa douceur & de ſa modération.

CXV. JEAN IX.

898. Jean IX, natif de Tibur, Diacre, Moine de l'Ordre de S. Benoît, ſuccéda à Théodore, & fut ordonné au mois de Juillet de l'an 898. Il tint le S. Siége 2 ans, 4 mois & 15 jours, étant mort le 30 Novembre de l'an 900; époque bien établie par le P. Manſi, & mal combattue par le P. Pagi, qui place la mort de Jean vers le commencement d'Août de la même année. Il avoit eu pour Compétiteur à ſon élection le Prêtre Sergius, qui fut chaſſé de Rome, & ſe retira en Toſcane, où il reſta 7 ans. Les anciens monumens, ſuivant Muratori, nous repréſentent Jean IX comme un Pontife ſage & pieux. Il faut excepter l'épitaphe de Sergius III, qui dit le contraire. Mais elle fut dreſſée par un ennemi de Formoſe, au parti duquel Jean fut toujours attaché. Dans le Concile que Jean IX tint à Ravenne l'an 898, (& non pas 899, comme le marquent pluſieurs Modernes,) il exhorta l'Empereur Lambert, qui étoit préſent, à faire informer des pil-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

12 Avril, jour de Pâque. L'Empereur Nicéphore l'ayant engagé à lever dans un Concile la cenſure lancée par Taraiſe contre le Prêtre Joſeph, S. Platon, S. Théodore & Joſeph Archevêque de Theſſalonique, frere du ſecond, s'éleverent contre cette condeſcendance, & ſe ſéparerent de la communion du Patriarche qui les fit excommunier eux-mêmes dans un nouveau Concile. Comme ils perſiſtoient dans leur oppoſition, l'Empereur les fit mettre en priſon, & enſuite les envoya en exil avec pluſieurs de leurs adhérens. L'an 811, Michel Rangabé, nouvel Empereur, affligé de la diviſion qui troubloit l'Egliſe de Conſtantinople, s'empreſſa de réconcilier ces exilés avec le Patriarche. Le Prêtre Joſeph fut encore ſacrifié à l'intérêt de la réunion, & fut une deuxieme fois chaſſé de l'Egliſe. Le Patriarche eut la liberté que le précédent Empereur lui avoit toujours refuſée d'écrire au Pape ſa Lettre ſynodique, & de donner cette marque de communion au Chef du Corps Epiſcopal. L'an 815, ſon zéle pour les ſaintes Images lui attire l'indignation de l'Empereur Léon l'Arménien, ſucceſſeur de Michel. Ce Prince l'ayant fait dépoſer dans un Concile tenu au commencement de Février de cette année, l'envoie le 11 du même mois en exil. Nicéphore y mourut l'an 828, le 2 Juin, jour auquel l'Egliſe Grecque célébre ſa mémoire. Les Latins l'honorent le 13

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

qui eſt auteur des Annales arabiques qui portent ſon nom. On lui attribue d'autres ouvrages de Théologie & de Médecine, deux parties où il étoit fort verſé. Comme la plupart de ſes Diocéſains étoient Jacobites, il eut avec eux de grands démêlés. Mais Alſchſcid, qui gouvernoit pour lors l'Egypte en Souverain, exigea de ceux-ci de ſi grandes ſommes d'argent, & leur fit ſouffrir tant d'avanies, qu'il les mit d'accord avec le Patriarche, & les fit aſſembler dans la même Egliſe. (d'Herbelot.) Eutychius ceſſa de vivre le 12 Mai 940. Depuis lui on n'a plus une ſuite conſtante des Patriarches Melquites d'Alexandrie.

prédéceſſeurs, Gabriel & Coſme III. La miſere l'obligeoit, comme eux, de prendre ce parti, Chaïl III ayant aliéné les biens de ſon Egliſe pour ſatisfaire aux taxes dont les Gouverneurs Muſulmans l'avoient chargé. Il mourut le 24 de Phaménoth, de l'Ere des Martyrs 669, (20 Mars de l'an de J. C. 953.)

lages & incendies qui ſe commettoient à Rome & aux environs.

CXVI BENOIT IV.

900. BENOIT IV, élu au mois de Décembre l'an 900, termina le 9e ſiécle & commença le 10e, le plus triſte de l'Egliſe, par l'ignorance & la corruption des mœurs qui régnerent dans cet eſpace de tems. Mais les Proteſtans ſont injuſtes d'en prendre occaſion de combattre la vérité incorruptible de la Foi & l'unité de l'Egliſe. D'ailleurs, il eſt certain que ce ſiécle, quelque décrié qu'il ſoit, offre de grandes lumieres & de grands exemples de piété, comme D. Mabillon le fait voir. On y voit même la Diſcipline monaſtique ſe rétablir par d'excellentes réformes; telle fut celle de Cluni, qui commença l'an 910. On y voit pluſieurs nations barbares embraſſer la Religion Chrétienne. Enfin ſi le S. Siége, occupé juſqu'alors par des Papes éminens, preſque tous, en lumieres & en ſainteté, fut déshonoré par les mœurs déréglées de pluſieurs d'entre ceux qui le remplirent durant ce ſiécle; il y en eut auſſi qui ſe montrerent dignes, par leur ſavoir & leur vertu, d'y être placés. De ce nombre fut Benoît IV, Romain de race noble, qui ſe diſtingua par ſa libéralité envers les pauvres & ſon zéle pour le bien public. Il fut ordonné auſſitôt après la mort de Jean IX, & mourut au commencement d'Octobre de l'an 903, après avoir tenu le S. Siége 3 ans & environ 2 mois.

Les dates de Benoît IV, dans ſes Bulles, ſont priſes des années de ſon Pontificat, de celles de l'Empereur régnant, de l'Indiction & du jour du mois. Il s'en trouve une datée *anno II poſt obitum Lamberti* : ce qui montre qu'on ne reconnoiſſoit point alors d'Empereur à Rome.

CXVII. LÉON V.

903. LÉON, natif d'Ardée, ordonné à la place de Benoît IV le 28 Octobre, fut chaſſé au plus tard vers la fin du mois de Novembre, l'an 903, par Chriſtophe, qui le fit mettre en priſon. Sigonius dit qu'il y mourut de chagrin le 6 Décembre ſuivant.

CXVIII. CHRISTOPHE.

903. CHRISTOPHE, Romain, après avoir chaſſé Léon V, vers la fin de Novembre 903, s'empara du S. Siége. Il fut chaſſé à ſon tour par Sergius, au commencement de Juin 904, & relégué dans un Monaſtere, d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes.

CXIX. SERGIUS III.

904. SERGIUS III, Prêtre de l'Egliſe Romaine, avoit eu les ſuffrages d'une partie des Romains, comme on l'a dit, pour ſuccéder à Théodore. Après s'être tenu caché 7 ans en Toſcane, il fut rappellé, dit M. Fleury, pour être mis à la place de Chriſtophe & ordonné en 905. Le P. Pagi dit que ce fut par la faction du Marquis Adalbert, ou Albert, qu'il s'empara du ſaint Siége l'an 904. Mais Muratori le nie, & prouve que Sergius fut rappellé à Rome pour dépoſer Chriſtophe comme un uſurpateur, & prendre ſa place. Sergius regardant comme des intrus Jean IX, qui lui avoit été préféré, & les trois Papes qui avoient ſuccédé à Jean, ſe déclara contre Formoſe, & approuva la procédure d'Etienne VI. Sergius mourut dans le mois d'Août de l'an 911, après avoir tenu le ſaint Siége plus de ſept ans. On ne peut reculer ſa mort, comme font quelques critiques, juſqu'à l'an 912. Son inhumation ſe fit dans l'Egliſe de Latran qu'il avoit rétablie de fond en comble. Frodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pape. Le ſatirique Liutprand ſuivi par Baronius eſt le ſeul ancien qui l'accuſe d'un commerce infâme avec la fameuſe Marozie.

CXX. ANASTASE III.

911. ANASTASE III, Romain, ſuccéda à Sergius ſur la fin du mois d'Août de l'an 911 : après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans & environ 2 mois, il mourut vers le milieu du mois d'Octobre de l'an 913. Le P. Papebrok place ſa mort le 25 Novembre 914; ce qui ne peut ſe concilier avec ce qu'on lit dans l'Hiſtoire de Ravenne par le Roſſi, que Landon tenoit le ſaint Siége le 5 Février 914.

CXXI. LANDON.

913 ou 914. LANDON fut placé ſur le ſaint Siége, ſelon le P. Pagi, vers le 16 d'Octobre de l'an 913, & certainement avant le 5 Février de l'an 914. Il mourut le 26 Avril de cette derniere année, après avoir tenu le ſaint Siége au plus 6 mois & 10 jours.

CXXII. JEAN X.

914. JEAN X, Clerc de Ravenne, élu d'abord Evêque de Bologne, enſuite ſacré Archevêque de Ravenne par le Pape Landon, devint ſon ſucceſſeur, & fut intronisé vers la fin du mois d'Avril 914, par le crédit de Théodora la Jeune, ſœur de Marozie. Son gouvernement fut plus avantageux à l'Italie, & même à l'Egliſe, qu'on n'avoit ſujet de l'attendre d'une telle entrée. Jean marcha à la tête d'une armée contre les Sarazins, les défit & les chaſſa du poſte qu'ils occupoient ſur le Garillan. M. Fleury place cette expédition au mois d'Août 915, le P. Pagi & M. Muratori la mettent en 916. La fin du Pape Jean fut des plus triſtes. Gui & Marozie, ſa femme, jaloux du pouvoir qu'il donnoit à Pierre, ſon frere, le firent enlever par des ſoldats, & jetter dans une priſon, où il fut étranglé, l'an 928, vers la fin de Mai, ou au commencement de Juin. Il avoit tenu le S. Siége 14 ans 2 mois & quelques jours. M. Muratori l'appelle *Uomo di gran mente e cuore.* Le Pané-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

» nople & de Jéruſalem ſont qualifiés » Archevêques. » (Coteler, *Monum. Eccl. Gr.* T. II, p. 108-123.) L'année de la mort de Pierre eſt incertaine. (Bollandus.)

XCI. THÉODOSE III.

1047 au plus tard. THÉODOSE, ou THÉODORE, fut ſubſtitué au Patriarche Pierre. Il fut préſent l'an 1057 à la proclamation qui ſe fit à Conſtantinople

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

LXXXVII. SIMÉON II.

SIMÉON II, qu'Alberic fait ſuccéder immédiatement à Euthymius, étoit aſſis ſur le Siége de Jéruſalem dès l'an 1094. Ce fut lui, ſuivant Guillaume de Tyr, à qui Pierre l'Hermite, natif d'Amiens en Picardie, s'adreſſa cette année dans ſon premier voyage de Jéruſalem, & avec lequel il s'entretint ſur les malheurs de l'Egliſe de Paleſtine, & ſur les moyens d'y apporter du remede. Le réſultat de leurs conférences fut que ſi le Pape & les Princes d'Occident étoient informés de l'état déplorable des Chrétiens en Paleſtine, ils viendroient rompre leurs fers & délivrer les lieux ſaints de la tyrannie des Infideles. Siméon en conſéquence lui donna des Lettres pour le Pape Urbain II & pour les Princes de l'Europe. Elles étoient touchantes, & Pierre à ſon retour ſut les faire ſi bien valoir par une éloquence qui lui étoit naturelle, que ſes diſcours firent

gyriſte de l'Empereur Bérenger le repréſente comme un Pontife attaché à ſes devoirs, & plein de ſageſſe. Il connoiſſoit mieux ce Pape que Liutprand qui le décrie.

CXXIII. LÉON VI.

928. LÉON VI ſuccéda à Jean X ſur la fin de Juin 928 : après avoir tenu le ſaint Siége ſeulement ſept mois & quelques jours, il mourut le 3 de Février 929. Ce fut vraiſemblablement un intrus, placé ſur le ſaint Siége par les ennemis de Jean X. Platine fait néanmoins l'éloge de ſes mœurs & de ſon zéle, en quoi il s'accorde avec Ptolémée de Lucques, ſuivant lequel ce Pape vécut paiſiblement ſans exercer aucune tyrannie ; ce qui étoit beaucoup pour ce tems-là.

CXXIV. ÉTIENNE VII.

929. ÉTIENNE VII, ſucceſſeur de Léon VI, monta ſur le S. Siége vers le premier de Février 929, où ſuivant d'autres le 3 ou 4 Mars, & mourut vers le 12 Mars de l'an 931, après 2 ans, un mois & environ 28 jours de Pontificat.

CXXV. JEAN XI.

931. JEAN XI, fils, non du Pape Sergius III, comme Liutprand l'avance d'après les bruits populaires de ſon tems, mais d'Alberic, Duc de Spolete, & de Marozie, fut placé ſur le ſaint Siége à l'âge de 25 ans, & ordonné, ſuivant M. Bianchini, le 20 Mars 931. Les Hiſtoriens ne nous apprennent rien de ſon Pontificat, pendant lequel il ne fut point ſon maître, ayant toujours été dominé & maltraité par Alberic le Jeune, ſon frere, qui s'étoit emparé de l'autorité ſouveraine dans Rome. Jean mourut l'an 936, au commencement de Janvier, dans la priſon du Château Saint-Ange, où Alberic le tenoit enfermé avec Marozie, leur mere, depuis l'an 932. Ce fut pendant ſa captivité qu'Alberic, l'an 932, le força d'envoyer à l'Empereur Romain Lecapene les Légats qu'il lui demandoit pour autoriſer la promotion de Théophylacte, ſon fils, âgé ſeulement de 16 ans, à la dignité de Patriarche de Conſtantinople. Jean XI avoit tenu le ſaint Siége 4 ans & environ 10 mois. Il eſt appellé par Rathier, Evêque de Vérone & ſon contemporain, *Pontifex glorioſæ indolis*.

CXXVI. LÉON VII.

936. LÉON VII fut ordonné Pape avant le 9 du mois de Janvier 936, comme on le voit par ſa Lettre à Hugues, *Prince des François*. Cette Lettre eſt auſſi une preuve du zéle de ce Pape pour le culte divin. C'étoit effectivement un ſerviteur de Dieu, qui, bien loin d'avoir recherché cette dignité, avoit fait ce qu'il avoit pu pour l'éviter. Dès le commencement de ſon Pontificat, il fit venir à Rome S. Odon, Abbé de Cluni, pour travailler à la réunion d'Hugues, Roi de Lombardie, & d'Alberic, ſon beau-fils. (*V.* Hugues, Roi d'Italie.) Léon VII mourut avant le 18 Juillet de l'an 939, après avoir tenu le ſaint Siége trois ans, ſix mois & dix jours. Ce Pape eſt appellé Léon VI dans pluſieurs Catalogues. C'eſt par lui que Frodoard termine ſon Poëme des Pontifes Romains.

CXXVII. ÉTIENNE VIII.

939. ÉTIENNE VIII ſuccéda, le 19 Juillet au plus tard de l'an 939, à Léon VII. (Manſi.) Comme il étoit Allemand de nation, dit Martin Polonois, les Romains le prirent en averſion, le maltraiterent juſqu'à lui découper le viſage, & le défigurerent de telle ſorte, qu'il n'oſoit paroître en public. Mais ce récit n'eſt appuyé ſur le témoignage d'aucun Auteur du tems. Il eſt d'ailleurs certain, par la liſte des Papes, qui eſt en tête de la Chronique de S. Vincent de Voltorne, liſte très antérieure à Martin Polonois, qu'Etienne étoit Romain. On ne connoît que deux traits remarquables de ſon Pontificat. Il accorda le *Pallium* à Hugues pour l'Archevêché de Reims ; il envoya, l'an 942, un Légat en France, chargé de Lettres adreſſées aux Seigneurs révoltés contre Louis d'Outremer, pour les porter à reconnoître leur Roi, avec menace d'excommunication, s'ils ne ſatisfaiſoient avant Noël. Etienne mourut cette même année 942, au commencement de Novembre, après avoir tenu le ſaint Siége 3 ans 4 mois & quelques jours.

CXXVIII. MARTIN III.

942. MARIN II, ou MARTIN III, Romain de naiſſance, fut placé ſur le Siége de Rome le 11 Novembre, au plus tard, de l'an 942. (Manſi.) Après avoir tenu le ſaint Siége 3 ans, 2 mois & 14 jours, il mourut vers le 25 Janvier de l'an 946. Pendant tout ſon Pontificat, il ne s'appliqua qu'aux affaires de la Religion, à réparer les Egliſes, & à ſoulager les pauvres.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Mars. (Le Quien.) Il eſt auteur d'un Abrégé d'Hiſtoire & de quelques Traités contre les Iconoclaſtes.

LVI. THÉODOTE CASSITERE.

815. THÉODOTE de Méliſſe, dit CASSITERE, Officier du Palais, nommé Patriarche par l'Empereur Léon l'Arménien, fut ordonné le premier Avril 815. Il tint la même année, par ordre de ce Prince, au mois d'Avril, un Conciliabule, où il dit anathême au VIIe Concile général. L'an 821, il mourut après avoir fait une guerre continuelle aux ſaintes Images & à leurs défenſeurs. (Pagi, Le Quien.)

LVII. ANTOINE I.

821. ANTOINE, Métropolitain de Sylée ou Pergé en Pamphylie, grand Iconoclaſte, frappé d'anathême pour ce ſujet au Concile de Conſtantinople, tenu vers les Fêtes de Noël en 814, ſuccéda au Patriarche Théodote. Livré à ſes plaiſirs, indifférent ſur tout le reſte, il ne maltraita les Catholiques que par ſes mépris. Il tint le Siége 12 ans commencés, & mourut vers le mois d'Avril 832.

LVIII. JEAN VII.

832. JEAN, ſurnommé LÉCONOMANTE, ſuccéda au Patriarche An-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXIII. SOPHRONE II, LXIV. ISAAC, LXV. JOB, *Melquites.*

940. SOPHRONE II, ISAAC & JOB, dont on ne ſait que les noms, occuperent ſucceſſivement le Siége des Melquites d'Alexandrie après la mort d'Eutychius.

LXVI. ÉLIE, *Melquite.*

ÉLIE occupoit le Siége Patriarchal des Melquites en 968. C'eſt tout ce que l'on ſait de ce Prélat.

THÉOPHANE, *Jacobite.*

953. THÉOPHANE fut donné par les Jacobites pour ſucceſſeur à Macaire. Il mourut le 10 de Cohéac de l'Ere des Martyrs 674 (6 Décembre de l'an de J. C. 958.) Les Hiſtoriens Cophtes diſent qu'ayant été poſſédé du Démon, il fut étouffé par les Evêques & les Clercs, à cauſe des blaſphêmes qu'il vomiſſoit.

MINAS II, *Jacobite.*

958. MINAS II, Moine de S. Macaire, ſuccéda chez les Cophtes au Patriarche Théophane. Il fallut l'enchaîner pour le tirer

CXXIX. AGAPIT II.

946. Agapit II, Romain de naiſſance, fut ordonné Pape entre le 5 & le 14 Mars de l'an 946, & vraiſemblablement le 8 de ce mois, qui étoit un Dimanche. (Manſi.) Il honora le ſaint Siége par l'innocence de ſes mœurs, & ſon zéle pour le bien de l'Egliſe. Le P. Manſi & M. Garampi prouvent qu'il mourut vers la fin de l'an 955, & non pas en 956, comme les deux Pagi le prétendent. Quelques Anciens le nomment Agapit le Jeune, pour le diſtinguer du Pape Agapit I.

CXXX. JEAN XII.

956. Jean XII, (appellé auparavant Octavien, Romain de naiſſance, fils du Patrice Alberic, à qui il avoit ſuccédé l'an 954, quoique Clerc, en ſa dignité & ſon autorité dans Rome,) s'empara du ſaint Siége, après la mort d'Agapit, n'étant âgé que de 18 ans. Il prit le nom de Jean XII. Son ordination ſe fit au mois de Janvier 956 au plus tard. (Garampi.) Jean XII étant maltraité par Bérenger, invita le Roi Otton I à venir en Italie, lui promettant de le couronner Empereur. Otton ſur cette promeſſe ſe rend à Rome, où, le 2 Février 962, il reçoit la couronne Impériale des mains du Pape, qui lui jure enſuite fidélité avec les Chefs du peuple Romain. Il fait à cette occaſion de grands préſens, tant en or qu'en pierreries au Pape; & avant de partir, il confirme, dit-on, & augmente par un Diplôme, dont l'original écrit en lettres d'or ſur vélin de pourpre ſe conſerve au Château S. Ange, toutes les donations faites au S. Siége par Pepin & Charlemagne, ſe réſervant néanmoins & à ſes ſucceſſeurs l'autorité ſouveraine ſur tous les objets de ces donations. Mais ce Diplome paroît d'autant plus ſuſpect à M. Muratori, qu'on y voit dénommés, parmi les Domaines cédés à l'Egliſe Romaine, la Vénétie, l'Iſtrie, les Duchés de Spolete & de Bénévent, & la ville de Naples : *toutes Seigneuries qui n'avoient jamais dépendu*, dit-il, *du Pontiſe Romain pour le temporel, & qui toutes étoient gouvernées par des Princes Vaſſaux des Empereurs d'Occident, ou des Rois d'Italie, ou même des Empereurs Grecs, & qui continuerent de l'être.* M. de S. Marc, d'accord avec Muratori, n'héſite pas à regarder cette piece comme le fruit de la très longue & très ſcandaleuſe querelle qui dans la ſuite diviſa long-tems le Sacerdoce & l'Empire. Le Pape Jean XII menoit dès lors une vie très peu réguliere, ſur laquelle Otton avoit fermé les yeux par politique. Mais après le départ de ce Prince, il ſe livra ſans retenue à la fougue de ſes paſſions. Le Palais de Latran devint un lieu de proſtitution. Des Romains vinrent trouver l'Empereur en Lombardie, où il étoit occupé à faire la guerre à Bérenger, pour le prier de remédier à cet affreux ſcandale. *C'eſt un jeune homme*, répondit-il; *je vais lui écrire, & j'eſpere que mes remontrances feront impreſſion ſur lui.* Le Pape à la vérité promit à l'Empereur de ſe corriger; mais il n'en fit rien. Parmi les femmes qu'il entretenoit, la veuve de Rainier, l'un de ſes vaſſaux, avoit la préférence. Elle diſpoſoit de tout à la Cour de Rome; & c'eſt peut-être ce qui a donné lieu à la fable de la Papeſſe Jeanne : car on a fait bien des conjectures ſur le fondement de cette fiction. Le Pape craignant le retour de l'Empereur, oublie le ſerment de fidélité qu'il lui avoit fait, & s'allie avec Adalbert, fils de Bérenger, qui couroit la campagne avec une troupe de bandits. Otton arrive en effet l'an 963 à Rome, d'où le Pape s'étoit enfui à ſon approche avec Adalbert, emportant une grande partie du tréſor de S. Pierre. Ayant aſſemblé dans le mois de Novembre un Concile, il y fait dépoſer Jean XII pour ſes crimes, & mettre Léon VIII à ſa place. (*Voy. les Conciles.*)

LÉON VIII. CXXXI. BENOIT V.

963. Léon VIII, élu le 22 Novembre pour ſuccéder à Jean XII, dans le Concile qui dépoſa ce dernier, fut ordonné le 6 Décembre de l'an 963. Avant ſon élection, il étoit Protoſcriniaire, ou premier Garde des Archives de S. Jean de Latran, & purement Laïque. Léon tint le ſaint Siége un an & quatre mois, ſelon M. Fleury, qui en parle, d'après les Anciens, comme d'un Pape légitime. Baronius au contraire, ſuivi de pluſieurs Modernes, le traite d'intrus & d'Antipape. « Mais il ſeroit peut-» être à déſirer, dit M. » Muratori, que le docte » Annaliſte n'eût pas dé-» crié plus encore que » n'ont fait les Evêques » du Concile (qui élut » Léon VIII) l'entrée de » Jean XII dans le Pon-» tificat, juſqu'à le tenir » pour un ſucceſſeur illé-» gitime de S. Pierre; ce » qui étoit dire bien équi-« valemment qu'il avoit

964. Benoît, Diacre de l'Egliſe Romaine, fut élu par les Romains, & placé ſur le ſaint Siége après la mort de Jean XII, arrivée le 14 Mai 964. Otton, irrité de cette élection faite contre le ſerment que lui avoient prêté les Romains de ne point élire de Pape ſans ſon conſentement & d'obéir à Léon, marche avec une armée contre Rome. Après l'avoir priſe, il y aſſemble un Concile, dans lequel Benoît V ſe reconnoît parjure pour avoir conſenti à ſon élection, demande pardon de ſa faute, & ſe dépouille des ornemens pontificaux. L'Empereur emmena Benoît avec lui en Allemagne: mais il étoit prêt à le rendre aux Romains qui le redemandoient, lorſque la mort l'enleva à Hambourg le 5 Juillet 965. Benoît, dit M. Fleury, étoit ſavant, vertueux & digne d'être Pape, ſi ſon élection eût été plus réguliere.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

de l'Empereur Iſaac Comene à la place de Michel Stratiotique qu'on avoit dépoſé; & non content de la répéter lui-même pluſieurs fois, il exhorta le peuple à piller les maiſons des Grands qui témoignoient ne pas l'approuver. Anaſtaſe de Céſarée dit qu'à l'exemple de Pierre III, ſon prédéceſſeur, il recommanda le jeûne de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui. Il a pu vivre juſqu'en 1078. (Bollandus.)

XCII. ÉMILIEN.

Émilien occupoit le Siége d'Antioche ſous l'Empire de

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

naître & exécuter le projet étonnant des Croiſades. L'an 1098, à la nouvelle de l'arrivée des Croiſés, Siméon intimidé par les menaces des Muſulmans, ſe retira dans l'Iſle de Chypre, où il mourut vers le mois de Juillet de l'an 1099, dans le tems de la priſe de Jéruſalem.

PATRIARCHES LATINS DE JÉRUSALEM.

ARNOUL,

PREMIER PATRIARCHE LATIN.

L'an 1099, les Croiſés, après avoir élu Godefroi de Bouillon

» uſurpé la Papauté ». Cependant il faut convenir que l'élection de Léon, tiré de l'état de Laïque pour être placé ſur le ſaint Siége, étoit contraire aux Canons. Du reſte, ce fut ſa grande probité qui détermina les ſuffrages en ſa faveur. Jean XII entretenoit cependant des intelligences dans Rome. Ses partiſans voyant que l'Empereur avoit congédié une partie de ſon armée pour n'être point à charge aux Romains, voulurent exciter une ſédition qu'il prévint par la punition des coupables. Ce Prince étant parti enſuite pour Spolete, Jean rentre preſque auſſitôt dans Rome, où il eſt reçu par le peuple avec acclamation, tant étoit forte la haine que les Romains portoient aux Allemands. Jean ſe déchaîne contre ſes ennemis, dont il fait maſſacrer les principaux, ſans parler de Jean, Cardinal-Diacre, & d'Azzon, premier Archiviſte de l'Egliſe, au premier deſquels il fait couper la main droite, & au ſecond la langue, le nez & les deux doigts, ſans parler encore d'Otger, Evêque de Spire, qu'il fit fouetter. Ces exécutions faites, il aſſemble le 26 Février 964 un Concile de 16 Evêques, où il fait caſſer tout ce qui s'étoit fait trois mois auparavant à ſon préjudice; mais il ne jouit pas long-tems de ſon triomphe. Une maladie de huit jours l'emporta le 14 Mai ſuivant ſans avoir reçu les Sacremens. (Pagi, Muratori.) Le Pape Léon, au retour de ſon rival, avoit pris la fuite, & s'étoit réfugié dans le camp de l'Empereur. Ce Prince l'ayant ramené à Rome, le rétablit ſur ſon Siége, d'où la mort le fit deſcendre l'an 965 le 17 Mars, ou vers le commencement d'Avril.

Les Juriſconſultes Allemands attribuent à Léon VIII une Bulle donnée au Concile où il fut élu, par laquelle il accorde à l'Empereur Otton & à ſes ſucceſſeurs le droit de confirmer les élections des Papes & de donner les inveſtitures à tous les Prélats. Cette piece tirée de la Bibliotheque Ambroſienne par Thierri de Niem, Secrétaire du Pape Jean XXIII, & inſérée par Goldaſt au T. I. de ſon Recueil des conſtitutions Impériales p. 29 & ſuiv. eſt rejettée par les Ultramontains comme l'ouvrage de l'impoſture. Il eſt vrai que telle qu'on l'a publiée, elle préſente des caracteres de fauſſeté, qui ne permettent pas de douter qu'elle n'ait été au moins interpolée. « Mais quand » on conſidere, dit M. Pfeffel, que Liutprand, » Evêque de Crémone, qui a porté la parole au » nom de l'Empereur dans le Concile de Rome, » raconte dans ſon Hiſtoire exactement les mêmes » choſes qu'on trouve dans ce Décret : que les fa» meux Canoniſtes Yves de Chartres & Waltram de » Naumbourg l'ont cité & reconnu pour véritable » dès le 11e ſiécle; que le Moine Gratien l'a inſéré » par extrait dans ſon *Decretum*; que les Souverains » Pontifes, qui ont corrigé cette compilation, n'ont » jamais ſongé à l'en effacer, & qu'enfin il n'attri» bue point de droits à Otton I, que les anciens » Empereurs Romains, les Exarques & les Empe» reurs Carlovingiens n'euſſent exercés, & que l'Hiſ» toire de ſes ſucceſſeurs ne juſtifie; il n'eſt gueres » poſſible de ne pas ſe déclarer pour la vérité de » cette célebre conſtitution. Au ſurplus, ajoute-t-il, » la Formule que Thierri de Niem en a produite peut » très bien avoir été forgée par un Fauſſaire ſur les » récits de Liutprand, de Sigebert, & ſur l'extrait » du texte original que le Moine Gratien nous a » conſervé ».

CXXXII. JEAN XIII.

965. JEAN XIII, Romain de naiſſance, & Evêque de Narni, ſurnommé *Poule Blanche*, parce que dès ſa jeuneſſe il eut les cheveux blancs, fut introniſé le premier Octobre de l'an 965, en préſence d'Otger, Evêque de Spire, & de Liutprand, Evêque de Crémone, députés par l'Empereur pour aſſiſter à ſon élection & la confirmer. Mais peu de tems après, s'étant attiré l'inimitié des Grands par ſa hauteur, il fut enfermé dans le Château Saint-Ange, puis chaſſé de la Ville, & obligé d'aller chercher un aſyle à Capoue chez le Comte Pandolfe, ſon ami. Celui-ci le reçut avec honneur, & trouva même moyen de faire tuer dans Rome le Comte Rofred que les Romains avoient aſſocié à Pierre, leur Préfet. L'an 966, ſur la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur en Italie, les Romains intimidés rappellent le Pape, & députent à ce Prince pour lui demander grace. Otton le refuſe, & veut faire un exemple éclatant des auteurs de l'expulſion du Pape, afin de prévenir de ſemblables attentats. C'eſt par là qu'il commença l'année 967. Par ſon ordre on exhuma le corps du Comte Rofred, qui fut coupé par quartiers & attaché à différens gibets; les Conſuls furent exilés en Allemagne; les Tribuns pendus avec quelques Barons; d'autres eurent la tête tranchée, & pluſieurs furent relégués au-delà des Monts. Le Préfet Pierre ſubit,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

toine, par le choix de l'Empereur Théophile dont il avoit été l'Inſtituteur, & auquel il avoit inſpiré ſon averſion pour les ſaintes Images. Son ordination ſe fit le 21 Avril de l'an 832, & peu de tems après parut un Edit foudroyant contre les Catholiques, auquel il n'eut garde de s'oppoſer, ſi même il ne l'avoit pas ſollicité. Il vit avec une ſatisfaction cruelle les priſons s'ouvrir & ſe remplir d'Evêques, de Prêtres, & ſur-tout de Moines auxquels l'Empereur en vouloit particuliérement. Son Epiſcopat finit avec le régne de Théophile. L'an 842, après avoir tenu le Siége de Conſtantinople l'eſpace d'environ 10 ans, il fut chaſſé par l'Impératrice Théodora, puis relégué dans un Monaſtere, où il eut les yeux crevés. (Bollandus, Le Quien.)

LIX. MÉTHODIUS.

842. MÉTHODIUS, natif de Syracuſe, Moine de Conſtantinople, fut ſubſtitué le 12 Février 842 au Patriarche Jean. Il avoit ſouffert de grandes perſécutions ſous les Empereurs Michel le Begue & Théophile, pour la défenſe des ſaintes Images. La même année, le premier Dimanche de Carême, (19 Février) il tint un grand Concile, où il rétablit la mémoire du 2e Concile de Nicée. (*Voyez les Conciles.*) Des calomniateurs ayant oſé attaquer ſes mœurs, il ſe contenta de les confondre, & empêcha qu'ils ne fuſſent punis. Son Epiſcopat ne fut que de 4 ans & 4 mois. Il mourut le 14 Juin 846. Sa mémoire eſt honorée le jour de ſa mort. (Pagi, Le Quien.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

de ſa retraite, & le porter ſur ſon Siége. Il mourut le 15 Atyr de l'an des Martyrs 692, ou 11 Novembre de l'an de J. C. 977.

EPHREM, *Jacobite.*

977. EPHREM, Marchand Syrien, ſe trouvant en Egypte à la mort de Minas II, fut élu pour lui ſuccéder. Ce fut ſa grande charité envers les pauvres qui attira les regards des Cophtes ſur lui. Il étoit Jacobite, & avoit ſi peu d'envie d'être Patriarche, qu'il fallut lui faire la même violence qu'à ſon prédéceſſeur pour l'introniſer. Severe, Evêque d'Aſchmunin, auteur d'une Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & d'autres écrits, vivoit de ſon tems. Ephrem mourut l'an 981, empoiſonné, dit-on, par un Chrétien, Secrétaire du Divan, qu'il avoit retranché de la communion à cauſe de ſes crimes.

PHILOTHÉE, *Jacobite.*

981. PHILOTHÉE, Moine de S. Macaire,

à la vie près qu'on lui épargna, tout ce qu'un homme de cœur peut eſſuyer de plus ignominieux. Après lui avoir coupé la barbe & l'avoir pendu par les cheveux au cheval de Conſtantin, on le mit à rebours ſur un âne, une outre ſur la tête avec deux aux cuiſſes; & dans cet état on le promena par la Ville en le battant de verges & ſe jouant de lui; après quoi il fut jetté dans une priſon obſcure où il reſta long-tems, & d'où il ne ſortit que pour être banni loin de Rome. Quelques Ecrivains accuſent le Pape d'avoir été l'inſtigateur de ce châtiment, loin de l'empêcher, comme l'exigeoit ſon caractere. Cette même année 967, Jean XIII couronna Empereur, le jour de Noël, Otton le Jeune. Baronius attribue à ce Pape l'inſtitution de la cérémonie du baptême des cloches; mais D. Martenne a fait voir qu'elle étoit plus ancienne de 200 ans. Il eſt plus certain qu'il accorda l'an 970 à Diédéric, ou Théodéric, Abbé de S. Vincent de Metz, l'uſage des ornemens Pontificaux. Jean XIII mourut le 5 ou le 6 de Septembre de l'an 972, après avoir tenu le ſaint Siége 6 ans, 11 mois & 5 jours.

CXXXIII. BENOIT VI.

972. Benoît VI fut ordonné Pape vers la fin de l'an 972. (Pagi, Muratori.) Après la mort d'Otton I, Benoît ayant voulu maintenir les droits de l'Egliſe & de l'Empire, excita par-là dans Rome un ſoulévement. Creſcentius, fils de la fameuſe Théodora, chef des ſéditieux, ſe ſaiſit de lui & le jetta dans une priſon, où il fut étranglé l'an 974, ſuivant le bruit commun. On ne ſait ni le jour ni le mois de ſa mort. Francon, Diacre de l'Egliſe Romaine, fils de Ferrucio, fut ordonné Pape du vivant de Benoît, ſelon M. Fleury, ou après ſa mort, ſelon le P. Pagi, & prit le nom de Boniface VII; mais il fut chaſſé un mois après, & s'enfuit à Conſtantinople.

CXXXIV. DONUS II.

Donus II fut fait Pape après l'expulſion de Boniface. Son Pontificat eſt très obſcur; quelques uns même retranchent Donus de la liſte des ſucceſſeurs de S. Pierre; mais le nombre & l'autorité des Anciens, qui le reconnoiſſent pour Pape, ne permettent pas de douter qu'il n'ait occupé le ſaint Siége, quoi qu'on ne puiſſe rien dire de certain ſur le tems de ſon ordination, ni ſur celui de ſa mort, ſinon que celle-ci eſt arrivée avant le 25 Décembre 974. (Manſi.)

CXXXV. BENOIT VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain de naiſſance, neveu du Patrice Alberic, & Evêque de Sutri, fut élu Pape & intronisé, ſuivant le P. Pagi, avant le 25 Mars 975, & peut-être même, ſelon certaines chartes, dès le 28 Décembre 974. Le choix n'étoit tombé ſur lui qu'au refus de S. Mayeul, Abbé de Cluni, que l'Empereur & l'Impératrice Adélaïde avoient vivement preſſé d'accepter la Papauté pour faire ceſſer les ſcandales qui déshonoroient l'Egliſe de Rome. Benoît appuyé de l'autorité Impériale ſut, avec de la prudence & de la fermeté, contenir les mutins & entretenir la tranquilité dans Rome pendant les 9 années que dura ſon Pontificat. Il mourut, comme le prouve Baronius, le 10 Juillet 983. Muratori cite cinq Chartes, où les années du Pontificat de Benoît VII ſont marquées de maniere à le faire commencer en 972, ce qui embarraſſe fort ce Critique. M. de S. Marc imagine un expédient, qui eſt de dire que Benoît VII eſt le même que Benoît VI, qui paſſoit pour être mort dans ſa priſon, & qui étant remonté ſur ſon Siége fut regardé par les étrangers comme un autre Benoît; ce qui eſt d'autant plus plauſible que ce n'eſt point des Italiens que nous viennent les anciennes liſtes des Papes du Xe ſiecle.

CXXXVI. JEAN XIV.

983. Jean XIV, placé par l'Empereur Otton II, au mois de Novembre 983, ſur le Siége de Rome, en fut chaſſé au mois de Mars ſuivant par l'Antipape Boniface, qui étoit revenu de Conſtantinople. Celui-ci enferma Jean au Château Saint-Ange, où il le fit mourir de faim & de miſere, & peut-être même de poiſon, le 20 Août 984. Jean étoit natif & Evêque de Pavie, & s'appelloit Pierre, nom qu'il quitta par reſpect pour le Prince des Apôtres, & qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit porté. Boniface VII tint encore le ſaint Siége environ 7 mois depuis l'empriſonnement de Jean XIV, & mourut au mois de Mars 985. Les Romains le haïſſoient tellement, que la populace après ſa mort traîna ſon cadavre par les rues, & le perça de mille coups.

Depuis que Boniface fut remonté ſur le S. Siége, les Notaires de Rome employerent deux époques de ſon Pontificat, la premiere de l'an 974, la ſeconde de l'an 984.

JEAN XV.

Jean XV, fils de Robert, fut élu après la mort de Jean XIV; mais ſoit qu'il ſoit mort avant que d'avoir été ordonné, ſoit que ſon ordination n'ait point été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, ſinon pour ſervir de nombre. Il mourut avant le mois de Juillet de l'an 985.

CXXXVII. JEAN XVI.

985. Jean XVI, Romain, fils du Prêtre Léon, fut placé ſur le Siége de Rome au mois de Juillet 985. L'an 987, il eſt chaſſé par le Patrice Centiusou Creſcentius, fils de Théodora, qui s'empare de l'autorité ſouveraine dans Rome. Mais la même année, ſur la nouvelle qu'Otton III, Roi de Germanie, arrive en

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Michel Parapinace. Cette Ville s'étant diviſée au ſujet de ce Prince, Emilien ſe mit à la tête de la faction oppoſée à Michel. Iſaac l'Ange, Gouverneur d'Antioche, le fit tranſporter à Conſtantinople pour prévenir les ſuites de ſes mauvaiſes diſpoſitions. Les Bollandiſtes mettent ſa mort vers la fin de l'an 1089.

XCIII. NICÉPHORE LE MAURE.

1089. Nicéphore le Maure fut ſubſtitué par l'Empereur Alexis Comnene au Patriarche Emilien. On n'eſt pas aſſuré du tems de ſa mort.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Roi de Jéruſalem, penſerent à faire un Patriarche Latin. L'Evêque de Martorane & ſon parti firent tomber le choix ſur Arnoul des Roches, ou de Rocas, qui eſt un Château dans le Hainaut, Chapelain du Duc de Normandie, qui fut proclamé le jour de S. Pierre-aux-Liens, premier Août. Le défaut de ſa naiſſance, (il étoit bâtard & fils de Prêtre,) joint à la conduite licencieuſe qu'il avoit tenue pendant le voyage de la Croiſade, & qu'il ne démentoit pas même depuis qu'il étoit élu, lui aliéna les eſprits. On le dépoſa la même année, après la Fête de Noël, par ordre du Pape Paſcal. Les anciens Hiſtoriens le nomment

Italie, Creſcentius engage le Pape à revenir & lui demande pardon. On trouve, ſelon la remarque du P. Mabillon, le premier exemple de Canoniſation ſolemnelle dans celle que Jean XVI fit de S. Uldaric, Evêque d'Ausbourg, le 30 Janvier, ſelon M. Fleury, ou le 3 Février 993, ſelon le P. Pagi. Jean XVI mourut d'une fiévre violente l'an 996, la 11e année de ſon Pontificat commencée. Pour ce qui eſt du mois & du jour de ſa mort, nous n'en pouvons rien dire de certain. Aimoin dans la vie de S. Abbon dit que cet Abbé, à ſon retour de Rome, où il avoit vu Jean XVI, diſoit qu'il avoit trouvé un Pontife avare qui faiſoit argent de tout ſans pudeur: *Turpis lucri cupidum atque in omnibus venalem reperit.* Du tems de ce Pape on comptoit à Rome 40 Monaſteres d'hommes, & 20 de filles, tous profeſſant la régle de S. Benoît; & 60 Egliſes de Chanoines. (Mabillon, *Annal. Ben. ad an.* 994.)

CXXXVIII. GRÉGOIRE V. ET JEAN XVII.

996. Grégoire, nommé auparavant Brunon, fils d'Otton, Duc de la France Rhénane & de Carinthie; & de Liutgarde, fille de l'Empereur Otton I, ſuccéda le 3 Mai 996 à Jean XVI, par le crédit d'Otton III, Roi de Germanie, dont il étoit couſin iſſu de germain. Après ſon ordination il couronna ce Prince Empereur le 31 Mai, ſuivant la Chronique d'Hildesheim. L'an 997, Grégoire fut chaſſé de Rome, au mois de Mai, par Creſcentius, qui fit élire à ſa place Philagathe, Evêque de Plaiſance. Cet Antipape tint le ſaint Siége juſqu'au mois de Février 998, ſous le nom de Jean XVII. L'Empereur alors étant revenu à Rome, Jean prit la fuite; mais les gens d'Otton l'ayant atteint, lui couperent le nez avec un bout de la langue, & le jetterent dans une obſcure priſon. S. Nil le jeune, Calabrois ainſi que Jean, vient à Rome & demande grace pour lui. L'Empereur y conſent; mais Grégoire eſt inflexible. Il fait amener l'Antipape en ſa préſence le 2 Mars, lui déchire ſes habits, & le fait promener par la Ville, monté ſur un âne, le viſage tourné vers la queue. S. Nil indigné de ce barbare traitement ſe retire en menaçant l'Empereur & le Pape de la colere de Dieu. Grégoire ne ſurvécut pas un an à cette menace. Il mourut le 4 Février 999, ſuivant l'Annaliſte Saxon, à l'âge de 27 ans, après un Pontificat de 2 ans, 9 mois & 1 jour.

CXXXIX. SILVESTRE II.

999. Silvestre II, (appellé auparavant Gerbert, né en Auvergne d'une famille obſcure) monta ſur le ſaint Siége par la protection de l'Empereur Otton III, dont il avoit été Précepteur, & fut intronisé le 2 Avril 999. Il avoit paſſé par bien des états avant que d'arriver à cette place. Simple Moine dès ſon enfance à l'Abbaye d'Aurillac en Auvergne, il étoit devenu Abbé de Bobio en Lombardie; chargé enſuite de l'Ecole de Reims, où il eut pour diſciple Robert, depuis Roi de France, il obtint le Siége de cette Egliſe en 992, après la dépoſition d'Arnoul.; dépoſé lui-même en 995 par le Pape Jean XVI, il fut transféré l'an 998, par la faveur d'Otton III, ſur le Siége de Ravenne, d'où enfin il parvint à la Papauté. Perſonne n'ignore que ſon ſavoir étonna tellement ſes contemporains, qu'on l'accuſa d'un commerce familier avec le Diable. La critique l'a depuis vengé de cette accuſation fauſſe & abſurde; mais elle a laiſſé ſubſiſter celle d'une ambition déméſurée, dont il n'eſt gueres poſſible de laver ſa mémoire. Silveſtre néanmoins fut un Pape équitable, modéré, n'uſant de ſes droits qu'avec ſageſſe, & ſans empiéter ſur ceux des Princes & des Evêques. Il eſt le premier François qui ſe ſoit aſſis ſur la Chaire de S. Pierre, qu'il occupa l'eſpace de 4 ans, 1 mois & 9 jours, étant mort le 11 Mai de l'an 1003. On prétend que Stéphanie, veuve de Creſcentius, avança ſes jours par le poiſon. Adémar de Chabannois lui attribue un jugement atroce rendu contre Gui, Vicomte de Limoges. Mais nous le vengerons de cette accuſation à l'article de ce dernier.

Entre les inventions utiles qui furent le fruit des études de Gerbert avant qu'il montât ſur le Siége Pontifical, la principale eſt celle de l'horloge à balancier, qui fut en uſage juſqu'en 1650, qu'au balancier on ſubſtitua le pendule.

CXL. JEAN XVII.

1003. Jean XVII, (nommé auparavant Siccon, ou Secco) fut élu Pape le 9 Juin 1003. Son mérite, & non la faction des Comtes de Tuſculum, comme le prétendent pluſieurs Modernes, détermina ſon élection qui ſe fit avec un grand concert, & fut ſuivie d'un applaudiſſement univerſel. Né d'une ancienne Maiſon au Château de Repugnano (*Ripa Jani*) dans la Marche d'Ancône, au Dioceſe de Formiano, il

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LX. S. IGNACE.

846. Ignace, fils de l'Empereur Michel Curopalate, Prêtre & Moine de S. Satyre, fut placé ſur le Siége de Conſtantinople le 4 Juillet, par les ſuffrages unanimes du Clergé & du peuple. L'an 847, il dépoſe dans un Concile Grégoire Asbeſte, Evêque de Syracuſe, convaincu de divers crimes. L'an 857, le 23 Novembre, le Céſar Bardas, irrité de ce qu'Ignace lui avoit refuſé la communion pour cauſe d'inceſte, le fait exiler dans l'Isle de Térébynthe. Quelque tems après il eſt tiré de cet exil & transféré dans un autre où on l'enferme dans une étable à chevres, avec menaces d'être traité encore plus durement, s'il ne donne ſon abdication. Sur ſon refus on lui tint parole. Amené dans un Bourg voiſin de Conſtantinople, il eſt jetté nu, malade & chargé de chaînes, dans un cachot glacé, après avoir été cruellement fouetté. On emploie de ſemblables violences contre ſes partiſans. On porta même la barbarie juſqu'à couper la langue au Garde des Archives pour avoir parlé trop librement en ſa faveur. Ignace, après avoir paſſé 3 mois dans ſa priſon, en eſt tiré pour être tranſporté dans l'Isle de Mytilene.

LXI. PHOTIUS.

857. Photius, Protoſpathaire, homme de naiſſance & très ſavant, eſt

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ſucceſſeur d'Ephrem, tint le Siége depuis 981 juſqu'en 1005, époque de ſa mort. C'eſt le même qui eſt nommé Philopon dans l'Hiſtoire Saracenique, par une faute du manuſcrit qu'avoit Erpenius ſous les yeux. Les Hiſtoriens Cophtes le repréſentent comme un homme perdu de débauches. Cependant il eſt loué comme un Apôtre dans le Synaxaire des Ethiopiens. C'eſt parce qu'il avoit ordonné un Métropolitain pour cette Egliſe qui manquoit d'Evêques & de Prêtres depuis 70 ans.

LXVII. ARSENE, *Melquite.*

Arsene fut nommé Patriarche des Melquites par Aziz, ſon beau-frere, Calife d'Egypte. Il étoit frere de Jérémie, qu'Aziz éleva pareillement ſur le Siége de Jé-

ZACHARIE, *Jacobite.*

1005. Zacharie, Econome de l'Egliſe de S. Michel, fut élu par les Jacobites pour ſuccéder à Philothée. L'an 1009, le Calife Hakem, auprès duquel on

vint, au ſortir de l'enfance, à Rome où il fit ſes études dans la maiſon du Conſul Pétrone. Ses progrès dans les Lettres & la vertu le firent généralement eſtimer. Il fut ſacré Pape le 13 Juin. On eſpéroit beaucoup de ſon Pontificat; mais il ne tint le S. Siége que 4 mois & 22 jours, étant mort le 31 Octobre de la même année. Tout ceci eſt tiré d'une ancienne inſcription trouvée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Repugnano ſous le Pontificat de Benoît XIV & expliquée par Alexandre Borgia, Archevêque de Formiano, dans une Lettre ou Diſſertation adreſſée à ce Pontife.

CXLI. JEAN XVIII.

1003. Jean XVIII, Romain, nommé *Phaſian* avant ſon Pontificat, fils du prêtre Orſo & de Stéphanie, Cardinal du titre de S. Pierre, fut ordonné Pape le 26 Décembre 1003; comme le prouve le P. Pagi. L'an 1009, ſur la fin de Mai, il abdiqua la Papauté, pour ſe retirer à l'Abbaye de ſaint Paul de Rome, où il embraſſa la vie monaſtique (Eckard, *Corpus Hiſt.* T. II, p. 1640.). M. Fleury met ſa mort le 18 Juillet de la même année.

CXLII. SERGIUS IV.

1009. Sergius, Evêque d'Albane, fut élu Pape entre le 17 Juin & le 24 Août de l'an 1009. (Manſi.) On l'appelloit avant ſon Pontificat, *Petrus os porci*, ou *Bucca porci*, Pierre Grouin de porc. Sergius mourut l'an 1012. Il eſt fait mémoire de lui dans le Ménologe Bénédictin le 18 du mois d'Août. M. Fleury, après le P. Papebrok, met ſa mort le 13 de Juillet; le P. Pagi le 17 Mai, & Oldoin le 29 du même mois. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elle précéda le 6 de Juillet, comme le prouve Manſi. Parmi les vertus de ce Pape qui les réuniſſoit toutes, ſuivant Platine, ſa libéralité envers les pauvres a ſur-tout éclaté. Marengoni dit qu'il chaſſa les Sarazins de Sicile.

CXLIII. BENOIT VIII.

1012. Benoît VIII, (Jean, natif de Tuſculum, Evêque de Porto), monta ſur le S. Siége le 6 Juillet au plus tard de l'an 1012. (Manſi.) Il fut redevable de cette dignité au Marquis de Toſcanella, ſon parent, dont la faction depuis près d'un ſiécle diſpoſoit de la Papauté, & preſque toujours au déſavantage de l'Egliſe, par les mauvais choix qu'elle faiſoit. L'élection de Benoît VIII par cette raiſon indiſpoſa les Romains contre lui. Ayant été chaſſé par un certain Grégoire qui s'empara de ſon Siége, il ſe réfugia vers Henri II, Roi de Germanie. Ce Prince l'ayant accueilli favorablement partit ſur la fin de l'an 1013 pour l'Italie, & arriva l'an 1014 à Rome, où Benoît VIII le couronna Empereur un Dimanche 24 Février, ſelon M. Muratori. Dans cette cérémonie le Pape fit préſent à l'Empereur d'une pomme d'or, ornée de deux cercles de pierreries & ſurmontée d'une croix d'or. Henri, après avoir remercié le Pontife, envoya le préſent à Cluni. Le gouvernement de Benoît fut plus utile aux Romains & à l'Italie qu'on ne l'avoit eſpéré. L'an 1016, il aſſembla tous les Evêques & les Défenſeurs des Egliſes pour aller attaquer les Sarazins qui étoient entrés en Toſcane. Ces Infideles eurent l'avantage pendant trois jours; mais battus enſuite, ils prirent la fuite, & furent tous tués juſqu'au dernier. Leur Reine étant tombée entre les mains des vainqueurs, eut la tête coupée. Son époux, qui s'étoit enfui des premiers, irrité de ce traitement & de la perte de ſes troupes, envoya au Pape un gros ſac plein de châtaignes, & lui fit dire par le porteur que l'année ſuivante il lui ameneroit autant de ſoldats : le Pape pour réponſe lui envoya un petit ſac de millet, annonçant par-là qu'il trouveroit autant & plus de gens armés, s'il revenoit. Il s'étoit retiré en Sardaigne où par vengeance il fit crucifier pluſieurs Chrétiens. Benoît l'en fit chaſſer l'année ſuivante avec les ſiens par les Génois & les Piſans qu'il avoit engagés à ſe confédérer pour cette expédition. L'an 1020, il fit un ſecond voyage en Allemagne à la priere de l'Empereur, & arriva le 14 Avril, jour du Jeudi-Saint, à Bamberg. Le P. Pagi ſe trompe, en rapportant ce voyage à l'an 1019, puiſque Pâque tomboit cette année le 29 Mars. Benoît s'en revint avec un Diplôme de l'Empereur, portant confirmation des donations faites à l'Egliſe Romaine par ſes prédéceſſeurs de la ville de Rome, de l'Exarcat de Ravenne, &c. mais toujours avec la réſerve formellement exprimée de la ſonveraineté de l'Empereur. Ce Pape mourut l'an 1024, vers la fin de Juillet, après un Pontificat de douze ans & quelques jours.

Ce fut ſous ce Pape que le fameux Muſicien Gui, Moine d'Arezzo, inventa les Lignes de la Gamme & les ſix Notes *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, par le moyen deſquelles un enfant apprend en peu de mois ce qu'un homme apprenoit à peine en pluſieurs années avec les points & les lettres qui tenoient auparavant lieu de notes. Vander-Putten qui, latiniſant ſon nom, ſe faiſoit appeller Erycius Puteanus, ajouta dans le 16e ſiecle une ſeptieme note; ſavoir le *ſi* aux ſix de l'Arétin pour achever l'octave. Quelques Savans prétendent néanmoins que l'invention de ces notes remonte juſqu'aux anciens Egyptiens, d'où Pythagore, ſelon eux, les apporta en Grece. Quoi qu'il en ſoit, on n'en avoit aucune idée en Occident lorſque Gui les trouva. Le Pape Benoît VIII, inſtruit de cette découverte, fit venir l'Auteur à Rome l'an 1023, pour faire l'eſſai de ſa méthode devant lui; & il en témoigna beaucoup de ſatisfaction. Gui compoſa ſur ce ſujet ſon Micrologue qu'il n'acheva qu'au commencement du Pontificat ſuivant.

CXLIV. JEAN XIX.

1024. Jean XIX, (dit Romain avant ſon exaltation, Conſul, Duc & Sénateur de Rome), ſe fit élire à force d'argent, ſelon Raoul Glaber, pour

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

XCIV. JEAN IV.

Jean IV étoit aſſis ſur le Siége d'Antioche lorſque les Croiſés aſſiégerent cette Ville, c'eſt-à-dire l'an 1098. Il eut beaucoup à ſouffrir pendant ce ſiége de la part des Muſulmans. Après la conquête on lui conſerva ſa place. Mais en moins de deux ans il prit le parti de ſe retirer, ne pouvant s'accoutumer aux rits ni aux mœurs des Latins, & alla finir ſes jours à Conſtantinople. C'eſt ainſi que parlent de ce Prélat Albert d'Aix (*Hiſt. Hieroſ.* L. V, c. 1,) & Guillaume de Tyr (L. VI, c. 23,) dont le premier le qualifie d'homme illuſtre & très Chrétien, & le ſecond l'appelle un véritable

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

les uns, Patriarche, les autres, Vice-Patriarche, ſelon qu'ils ſont affectés.

II. DAYMBERT.

1099. Daymbert, Archevêque de Piſe & Légat du S. Siége pour la Croiſade, fut mis ſur le Siége de Jéruſalem après la dépoſition d'Arnoul, par le conſeil d'Arnoul même. Son élection eſt de la fin de l'an 1099. Après l'inſtallation du nouveau Patriarche, Godefroi de Bouillon & Boémond reçurent humblement de ſes mains l'inveſtiture, l'un du

ſuccéder à Benoît VIII, ſon frere. Un même jour, dit Romuald de Salerne, le vit Laïque & Pape, *uno eodemque die Laïcus & Pontifex fuit.* Baronius prétend que ce furent les Marquis de Toſcanella, ſes parens, qui l'éleverent ſur le ſaint Siége; mais il n'en donne point de preuves. Quoi qu'il en ſoit, ſon élection paroît être du mois d'Août 1024. Le Pere Manſi la place avec moins de fondement entre le 11 Avril & le 6 Juin de l'année ſuivante. Les Papes n'avoient ceſſé juſqu'alors de condamner le titre d'Evêque Œcuménique que les Patriarches de Conſtantinople s'arrogeoient depuis Jean le Jeûneur. Séduit par l'argent que l'Empereur Baſile II & le Patriarche Euſtathe lui firent offrir, Jean XIX fut ſur le point d'approuver ſolemnellement ce titre. Tout étoit convenu; on n'étoit plus embarraſſé que ſur les moyens de cacher la Simonie. Mais le ſecret ſous le ſceau duquel on traitoit cette affaire ayant tranſpiré, la réclamation fut ſi grande en Italie & en France qu'elle fit échouer la négociation. L'an 1027, Jean XIX couronna le jour de Pâque l'Empereur Conrad II & l'Impératrice Giſele, ſa femme. Deux Rois, Rodolfe de Bourgogne & Canut d'Angleterre, aſſiſterent à cette cérémonie. Jean XIX mourut l'an 1033, vers la fin de Mai.

CXLV. BENOIT IX.

1033. Benoit IX, (Théophylacte, fils d'Albéric, Comte de Tuſculum, neveu de Benoît VIII & de Jean XIX), parvint l'an 1033, par le crédit & les largeſſes de ſon pere, à la Papauté. Il étoit extrêmement jeune, mais non toutefois âgé ſeulement d'environ dix ans, *puer fermè decennis*, comme le marque Glaber. Le jour de ſon ordination eſt un point, ſuivant le P. Pagi, qu'on ne peut fixer. Benoît, l'an 1038, fut chaſſé de ſon Siége par les Romains pour ſes mœurs ſcandaleuſes, & rétabli la même année par l'Empereur Conrad. L'an 1044, Benoît, ſe rendant de jour en jour plus odieux par une vie infame, par les rapines & les meurtres qu'il exerçoit, fut chaſſé de nouveau, vers le commencement de l'année. On mit à ſa place Jean, Evêque de Sabine, ſous le nom de Silveſtre III, qui ne tint le ſaint Siége qu'environ trois mois; après leſquels Benoît, avec le ſecours des Comtes de Tuſculum, ſes parens, y rentra. Mais comme il continuoit toujours ſes déportemens honteux, dit le Pape Victor III, ſe voyant mépriſé du Clergé & du peuple, il convint de ſe retirer, & céda le Pontificat à l'Archiprêtre Jean Gratien, moyennant une ſomme d'argent. L'ennui de la vie privée l'ayant ſaiſi dans la ſuite, il trouva moyen de remonter pour la troiſieme fois, le 8 Novembre 1047, ſur le Siége de Rome, & s'y maintint juſqu'au 17 Juillet 1048. Enfin, ſur les avis de S. Barthelmi, Abbé de la Grotte-Ferrée, il y renonça pour toujours. Selon le P. Pagi, il faut rapporter l'exhortation de S. Barthelmi à la pre-

CXLVI. GRÉGOIRE VI.

1044. Grégoire VI, qui eſt ce même Gratien dont on vient de parler, ſe mit en poſſeſſion du ſaint Siége après la ceſſion ſimoniaque que Benoît IX lui en avoit faite. Le Pape Victor III lui donne deux ans & huit mois de Pontificat, dont le P. Pagi met le commencement au mois de Mai 1044. Cependant Ughelli rapporte une Charte où l'on compte au mois d'Août 1045, la premiere année de ſon Pontificat. Grégoire, en montant ſur le S. Siége, trouva le temporel de ſon Egliſe dans un état ſi déplorable, qu'à peine lui reſtoit-il de quoi ſubſiſter. Toutes les avenues de Rome étoient infeſtées par des voleurs & des aſſaſſins, qui en rendoient l'accès dangereux aux Pélerins, à moins qu'ils ne fuſſent en caravanes. Dans la Ville ce n'étoit que pillages & que meurtres. On voloit juſqu'aux offrandes que les Fideles dépoſoient ſur le tombeau des Apôtres. Grégoire, après avoir employé vainement les excommunications pour réprimer les auteurs de ces déſordres, eut recours à d'autres armes plus efficaces. Il leva des troupes avec leſquelles il vint à bout d'exterminer cette méchante race. C'eſt ainſi qu'il rétablit le bon ordre dans la Ville & la ſûreté aux environs. Mais les Romains, dit Guillaume de Malmesburri, accoutumés aux rapines, lui firent un crime de cette rigueur ſalutaire, l'appellant un homme de ſang, & criant qu'il étoit indigne d'offrir les Saints Myſteres. L'Empereur Henri III, ſur leurs plaintes, paſſa les Monts en 1046, & tint à Sutri, dans les Fêtes de Noël, un Concile dans lequel Grégoire fut dépoſé comme ayant obtenu le Pontificat par ſimonie. On l'emmena enſuite en Allemagne où il finit ſes jours. (Muratori.)

CXLVII. CLÉMENT II.

1046. Clément II, appellé auparavant Suidger, Saxon de naiſſance, Evêque de Bamberg, fut élu d'un commun con-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ordonné, le jour de Noël 857, Patriarche de Conſtantinople, par Grégoire de Syracuſe, après avoir reçu les autres Ordres dans le cours des cinq jours précédens. L'un de ſes premiers ſoins fut d'écrire au Pape Nicolas I pour le mettre dans ſes intérêts & lui faire approuver ſon élection. Sa Lettre, pleine d'artifice, de menſonges & de flatteries, étoit très propre à produire cet effet. *Il gémiſſoit*, diſoit-il, *de ce qu'on lui avoit impoſé le peſant fardeau de l'Epiſcopat & de ce qu'Ignace s'en étoit déchargé.* Il demandoit des Légats pour détruire avec eux dans un Concile les reſtes des Iconoclaſtes, qui ſe réduiſoient preſque à rien. Nicolas ſentit le piége; il envoya deux Légats avec une ample inſtruction pour les mettre en garde contre la ſurpriſe. Ils arriverent à Conſtantinople ſur la fin de l'an 860. Photius, dans un Conciliabule qu'il tient au mois de Mai ſuivant, les oblige, après une longue réſiſtance, à le reconnoître pour Patriarche légitime. Le Pape à leur retour déſavoue ce qu'ils ont fait à Conſtantinople. L'Intrus cependant s'aſſuroit de la protection de l'Empereur par les plus criminelles complaiſances, juſques-là que dans un repas dont il étoit, ce Prince ayant avalé 50 verres de vin, il en but 10 de plus. Fier de cet appui, il brave les anathêmes dont Nicolas le frappe, & ne craint pas de

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

ruſalem. On ne peut rien dire ſur le tems de ſon Patriarchat, ſinon qu'il commença au plutôt en 984.

l'accuſa de s'enrichir par des voies ſimoniaques, le fit mettre en priſon. Relâché l'année ſuivante, il ſe retira dans le déſert de S. Macaire, où il paſſa 9 ans. Pendant ſon abſence, le Calife exerça de grandes violences ſur les Chrétiens d'Egypte. Zacharie revint enſuite au Kaire, où il paroît qu'il fit ſa réſidence. On rapporte ſa mort à l'an 424 de l'Hégire, 748 de l'Ere des Martyrs, 1032 de J. C.

LXVIII. GEORGE, OU THÉOPHILE, *Melquite.*

George fut le ſucceſſeur d'Arſene parmi

SANUT II, *Jacobite.*

1032. Sanut, Moine & Prêtre de S. Macaire,

ſentement, tant des Romains, que des Allemands, pour remplir le ſaint Siége, & intronisé le jour de Noël 1046. Il couronna Empereur le même jour Henri III, Roi de Germanie, & la Reine Agnès, ſon épouſe, Impératrice. Clément II accompagna Henri en Germanie, où il reſta peu de tems, puiſqu'il mourut en Italie à l'Abbaye de Saint-Thomas d'Apoſele, près de Péſaro, le 9 Octobre 1047, (Muratori), n'ayant tenu le ſaint Siége que neuf mois & demi. Son corps fut transféré & enterré à Bamberg. Clément II étoit vertueux, & montra un grand zéle contre la ſimonie.

miere abdication de Benoît, lorſqu'il céda le Pontificat à Grégoire VI.

Ce Pape eſt le dernier qui ait employé l'année de l'Empereur régnant dans les dates de ſes Bulles.

CXLVIII. DAMASE II.

1048. Damase II, appellé auparavant Poppon, Evêque de Brixen, choiſi Pape par l'Empereur en Allemagne & envoyé à Rome, fut reçu avec honneur, & intronisé le même jour que Benoît IX ſe-retira; mais il ne tint le ſaint Siége que 23 jours, & mourut à Paleſtrine le 8 Août 1048. On pourroit être ſurpris que l'Empereur ait différé ſi long-tems l'élection du Pape, puiſque Clément II étoit mort dès le 9 Octobre 1047. Mais il faut remarquer que les Députés des Romains avoient demandé pour Pape Halinard, Archevêque de Lyon, qui, en étant inſtruit, évita d'aller à la Cour. Ciaconius prétend, mais à tort, que Damaſe II eſt le premier Pape qui ſe ſoit fait couronner.

CXLIX. S. LÉON IX.

1048. Léon IX, appellé auparavant Brunon, fils de Hugues, Comte d'Egesheim, ou Egisheim, Château près de Colmar en Alſace, né l'an 1002, ſuivant la Chronique de Senones, couſin iſſu de germain de l'Empereur Conrad le Salique, étoit Evêque de Toul depuis 22 ans, lorſqu'il fut élu, tout d'une voix, Pape dans une Aſſemblée de Prélats & de Seigneurs, tenue à Worms par l'Empereur Henri III ſur la fin de l'an 1048 : il n'accepta cette dignité que malgré lui, & à condition que ſon élection ſeroit confirmée & approuvée par le Clergé & le peuple Romain. Etant parti le 27 Décembre pour Rome, il y fut reçu avec acclamations, reconnu Pape le 2 Février, & intronisé le 12, de l'an 1049. Léon vint cette année en France, où il fit la dédicace de l'Egliſe du Monaſtere de S. Remi de Reims le 2 Octobre. Ce Pape avoit un zéle fort grand, mais quelquefois un peu précipité. Il tint pluſieurs Conciles en Italie, en Allemagne, en France, où il fit juſqu'à trois voyages pendant ſon Pontificat. L'an 1053, il fit la guerre aux Normands en Italie, qui défirent ſes troupes, le firent priſonnier, & le conduiſirent à Bénévent, où ils le retinrent depuis le 23 Juin 1053 juſqu'au 12 Mars 1054. Il y paſſa tout ce tems dans des exercices continuels de piété. Etant tombé malade, il ſe fit tranſporter à Rome, où il mourut ſaintement l'an 1054, le 19 d'Avril, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. Il avoit tenu le S. Siége 5 ans, 2 mois & 7 jours, à compter du jour qu'il fut intronisé. Un ancien Auteur parlant de l'expédition de ce Pape contre les Normands, dit : *Il fut le premier des Pontifes Romains depuis S. Pierre qui marcha à la guerre la main armée* (en quoi il ſe trompe) *& bien qu'il ait été Saint, & qu'il eut des intentions pieuſes en ſe conduiſant de la ſorte, cependant parce que cela n'étoit point de ſa profeſſion, & qu'il n'en avoit point reçu le pouvoir de N. S. qui eſt venu ſur terre pour ſouffrir & pour apprendre aux ſiens à ſouffrir plutôt des autres qu'à les perſécuter ; ſa providence permit que l'armée de Léon, toute nombreuſe qu'elle étoit, fût entièrement défaite. Car le Seigneur n'a pas commandé à ſes Diſciples, ni les Apôtres à leurs ſucceſſeurs, d'employer le glaive matériel pour défendre le peuple de Dieu, mais de l'inſtruire par la parole ſainte & de l'édifier par de bons exemples.* Sous le Pontificat de Léon IX le ſchiſme des Grecs, dont Photius avoit jetté les premieres étincelles, éclata & devint un incendie qui embraſa tout l'Orient, par les écrits de Michel Cérulaire, Patriarche de Conſtantinople, contre les Latins : les productions de cet eſprit fougueux, échauffé par la haine & aveuglé par le préjugé, furent ſolidement réfutées. Le Pape envoya l'an 1054 des Légats à Conſtantinople pour tâcher de ramener le Patriarche ; mais ils ne purent rien gagner ſur lui. Peu s'en fallut même qu'il ne les immolât à ſa fureur (*V.* ſon article.)

Ce Pape commençoit l'Indiction tantôt au premier Septembre, tantôt au premier Janvier. Il n'eſt pas le premier, comme l'avance Papebrok, qui ait daté des années de l'Incarnation. Il joignoit quelquefois les années de ſon Epiſcopat de Toul à celles de ſa Papauté. On compte les années de celle-ci du jour de ſon intronisation, & non de celui de ſa proclamation, c'eſt-à-dire du 12 & non du 2 Février 1049.

CL. VICTOR II.

1055. Victor II, appellé auparavant Gébehard, Evêque d'Eichſtat, fils d'Harduig, Comte de Calw en Souabe, remplaça Léon, après une vacance du ſaint Siége d'un an. Son élection ſe fit au Concile de Mayence, tenu au mois de Mars 1055. Il fut intronisé à Rome le 13 d'Avril ſuivant. Son ambition n'étoit nullement d'être Pape. Ce fut le Sous-Diacre Hildebrand qui, ayant été député vers l'Empereur Henri après la mort de Léon IX pour avoir un Pape, demanda l'Evêque d'Eichſtat au nom du peuple Romain. L'Empereur lui-même fit difficulté de l'accorder, parce qu'ayant beaucoup de confiance en ce

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Confeſſeur. L'autorité de ces deux Ecrivains doit ſans doute l'emporter ſur celle d'Orderic Vital, qui le repréſente comme un Prélat qui, s'étant rendu inſupportable aux Normands & juſtement ſuſpect de trahiſon, n'eût d'autre parti à prendre que de s'enfuir & d'aller ſe confiner dans un déſert. Caſimir Oudin n'eſt pas plus recevable à lui attribuer les écrits ſchiſmatiques d'un certain Jean d'Antioche, malgré les preuves de la différence de ces deux hommes, données par Lambecius, (*Bibl. Cæſar.* L. IV, p. 150,) qu'il s'efforce en vain de réfuter. Les Grecs, après la mort de ce Prélat, continuerent de nommer des Patriarches qui n'en eurent que le titre. Ces Prélats réſiderent à Conſtantinople tant que les Latins reſterent maîtres d'Antioche, & même long-tems

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Royaume de Jéruſalem, l'autre de la Principauté d'Antioche. Daymbert, en vertu de cet acte religieux, prétendit que la ville de Jéruſalem avec ſes fortereſſes, & même la ville de Joppé avec ſes dépendances, lui appartenoient. Accord paſſé le jour de Pâque premier Avril de l'an 1100, entre le Roi & le Patriarche. Le premier aſſure à l'autre le Royaume de Jéruſalem, au cas qu'il meure ſans enfans. Le cas étant arrivé le 18 Juillet ſuivant, Baudouin, ſuc-

Prélat, qui étoit ſon parent, il vouloit le retenir en Allemagne pour être plus à portée de profiter de ſes conſeils. Le zéle de Victor pour la Diſcipline lui attira des ennemis qui attenterent même à ſa vie; mais Dieu le préſerva de leurs embûches. L'an 1056, il ſe rendit en Allemagne à la priere de l'Empereur, & arriva le 8 Septembre à Goſlar où ce Prince le reçut. Victor recueillit ſes derniers ſoupirs le 5 Octobre ſuivant, accompagna à Spire ſon convoi, & aſſiſta à ſon enterrement. Il mourut lui-même en Toſcane le 28 Juillet de l'an 1057, après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans, 3 mois & 15 ou 16 jours, & fut enterré à Ravenne dans le fauxboug de Notre-Dame. Il avoit gardé ſon Evêché d'Eichſtat juſqu'à ſa mort.

CLI. ÉTIENNE IX.

1057. Étienne IX, (appellé auparavant Frédéric, fils de Gothelon, Duc de la Baſſe Lorraine, Cardinal du titre de S. Chryſogone, Abbé du Mont-Caſſin), fut élu Pape d'un conſentement unanime le 2 d'Août 1057, & ſacré malgré lui le lendemain. Il fut d'abord Archidiacre de Liege, d'où Léon IX, ſon parent, l'emmena avec lui en Italie. Ce Pape le fit Chancelier de l'Egliſe Romaine, & l'envoya l'an 1054 à Conſtantinople pour travailler à la réunion des Grecs avec l'Egliſe Latine. Il rapporta de ſa Légation des ſommes conſidérables, dont l'Empereur Conſtantin Monomaque l'avoit chargé pour la Cour de Rome. Les ennemis de Frédéric perſuaderent à l'Empereur Henri III que ſon deſſein étoit de livrer ces ſommes à Godefroi, ſon frere, Marquis de Toſcane, pour faire la guerre à ce Prince; mais Frédéric les démentit en remettant le préſent à ſa deſtination. Henri toutefois ne revint pas entiérement à ſon égard. Ce fut alors qu'il prit le parti de la retraite, & alla ſe faire Religieux au Mont-Caſſin, d'où il fut tiré trois ans après pour être élevé ſur le ſaint Siége. L'an 1057, ce Pape connoiſſant le mérite de Pierre de Damien, le tira de ſa ſolitude, & le fit malgré lui Evêque d'Oſtie. Etienne étant allé en Toſcane pour conférer avec le Duc, ſon frere, & l'engager à marcher contre les Normands, mourut à Florence le 29 Mars 1058, n'ayant tenu le ſaint Siége que 7 mois & 29 jours. Il fut aſſiſté à la mort par S. Hugues, Abbé de Cluni, que ſes affaires avoient appellé à Rome. Le P. Barre (*Hiſt. d'Allem.* T. IV, p. 68) n'eſt pas équitable envers ce Pontife en le traitant d'ambitieux & d'inſenſé, ſur ce que ſes ennemis l'accuſerent d'avoir travaillé à élever le Marquis Godefroi, ſon frere, à l'Empire après la mort de Henri III. Il eſt ſi peu vrai que Godefroi ait eu le deſſein de ſuccéder à ce Monarque & de ſupplanter ſon fils Henri IV, qu'il fut rétabli par celui-ci dans le Duché de Lorraine, d'après l'aſſurance & les preuves qu'il lui donna de ſon attachement. Comment donc le Pape, ſon frere, auroit-il pû vouloir le ſeconder dans des vues qu'il n'avoit pas? (*Voy.* Godefroi IV, *Duc de Lothier.*)

BENOIT X, ANTIPAPE.

Jean, Evêque de Veletri, fut placé le 30 Mars 1058 ſur le Siége de Rome par une troupe de factieux, ayant à leur tête Grégoire, fils d'Alberic, Comte de Tuſculum, malgré l'oppoſition des Cardinaux qui furent obligés de s'enfuir. Il ne fut pas même introniſé par un Evêque, mais par l'Archiprêtre d'Oſtie. Benoît ſe maintint ſur le S. Siége, qu'il avoit uſurpé, 9 mois & 20 jours, juſques vers le 18 de Janvier 1059. Quoique Benoît n'ait été qu'un uſurpateur & un Antipape, cependant ſon nom tient lieu de Benoît X parmi les Souverains Pontifes.

CLII. NICOLAS II.

1058. Nicolas II, appellé auparavant Gérard, né dans le Royaume de Bourgogne, Evêque de Florence, fut élu à Sienne dans un Concile le 28 Décembre 1058, & couronné le 18 Janvier 1059.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

lui rendre la pareille. Il va plus loin, il oſe accuſer d'erreur l'Egliſe Romaine pour avoir inſéré dans le Symbole que le S. Eſprit procede du Fils comme du Pere, & par rapport à l'uſage qu'elle fait du pain azyme dans l'Euchariſtie. (*V.* les Conciles.) Une autre fourberie digne de lui, ce fut d'écrire à Louis II, Empereur d'Occident, pour l'engager à dépoſer Nicolas, avec promeſſe de le faire à ce prix reconnoître Empereur en Orient. Mais un événement auquel il ne s'attendoit pas, rompit toutes ſes meſures. L'Empereur Michel fut aſſaſſiné le 24 Septembre 867, & Baſile mis à ſa place. Photius eſt chaſſé peu de jours après & relégué dans le Monaſtere de Scopé.

S. IGNACE *rétabli.*

867. Ignace, après l'expulſion de Photius, eſt rétabli le 23 Novembre 867 ſur le Siége de Conſtantinople. L'an 870, il donne Théophylacte pour premier Archevêque aux Bulgares, après qu'ils eurent chaſſé les Clercs Latins que le Pape leur avoit envoyés. L'an 877, le 23 Octobre, Ignace meurt à l'âge de 80 ans. L'Egliſe honore ſa mémoire le jour de ſa mort. (Pagi.)

PHOTIUS *rétabli.*

877. Photius, rentré en graces avec l'Empereur Baſile, par le moyen d'une fauſſe généalogie qu'il lui avoit ſuppoſée, eſt rappellé & rétabli le 26 Octobre de l'an 877, trois jours après la mort d'Ignace. L'an 886, au mois de Septembre, il eſt chaſſé de nouveau par l'Empereur Léon, & tranſporté dans un Monaſtere, où il mourut l'an 891. (Pagi, Le Quien.) *Photius*, dit M. Fleury, *étoit le plus grand eſprit & le plus ſavant homme de ſon ſiecle.* (Témoin ſa Bibliothéque & ſon Nomocanon); *mais c'étoit un parfait hypocrite, agiſſant en ſcélérat & parlant en ſaint.* (*Voy.* les Conciles de Rome 860, 861, 863, & de CP. 867 & 869.

LXII. ÉTIENNE.

886. Etienne, frere de l'Empereur Léon, âgé de 16 ans, fut mis à la place de Photius qui l'avoit élevé, fait Diacre & choiſi pour ſon Syncelle. Etienne fut introniſé vers les Fêtes de Noël 886. Quoiqu'il eut reçu ſon éducation d'un ſcélérat, il conſerva toujours une grande pureté de mœurs, &

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

les Melquites, ſuivant les Catalogues envoyés du Kaire au P. Le Quien. Ce Savant croit qu'il eſt le même que Théophile dont parle Doſithée, Patriarche de Jéruſalem. L'an 1019, ſelon ce dernier, Théophile, Patriarche d'Alexandrie, fut choiſi, par l'Empereur Baſile, pour arbitre d'un différend qui étoit entre lui & Sergius, Patriarche de Conſtantinople. On ignore le tems de ſa mort.

LXIX. LÉONCE, LXX. JEAN, *Melquites.*

Léonce eſt marqué à la ſuite du Patriarche Melquite George dans les Catalogues dont nous avons parlé; & après lui vient Jean, qui n'eſt pas mieux connu.

LXXI. SABAS, *Melquite.*

Sabas fut donné pour ſucceſſeur par les Jacobites au Patriarche Zacharie. Il ſe déshonora par la ſimonie qu'il exerça ſans pudeur, en vendant les ordinations. Sa mort eſt marquée au 2 Athyr de l'Ere des Martyrs 763, (9 Octobre de l'an de J. C. 1047.) Michel, continuateur de l'hiſtoire de Sévere, & dans la ſuite Evêque de Tanis, l'aſſiſta dans ſes derniers momens.

CHRISTODULE, *Jacobite.*

1047. Christodule, Moine du Val-Habib, fut élu par les Jacobites pour ſuccéder à Sanut. Le P. Le Quien rapporte ſa mort au 10 Décembre 1077.

CYRILLE, *Jacobite.*

1078. Cyrille, Moine de S. Macaire, fut mis par les Jacobites

L'Archidiacre Hildebrand fut celui qui fit la cérémonie du couronnement. *Il mit ſur la tête du Pape*, dit un Auteur contemporain, *une couronne royale, ſur le cercle inférieur de laquelle on liſoit:* CORONA DE MANU DEI; *& ſur le ſecond cercle:* DIADEMA IMPERII DE MANU PETRI. (*Benzo de reb. Henr. III.* L. VII, c. 2.) Nicolas ſignala les commencemens de ſon Pontificat par un célebre Décret, où il eſt ordonné qu'à l'avenir & auſſi long-tems qu'on trouvera parmi le Clergé de Rome des ſujets dignes d'être élevés au S. Siége, on les préférera au Clergé des autres Egliſes; ſauf toujours les droits de l'Empereur. Il eſt beaucoup queſtion dans cette conſtitution, rapportée différemment par Baronius & par Le Blanc, des Cardinaux Evêques & Cardinaux Prêtres, mais nullement des Cardinaux Diacres, quoique leur établiſſement remonte bien plus haut. La même année, Nicolas alla dans la Pouille, à la priere des Normands, les releva de l'excommunication après avoir reçu leurs ſoumiſſions; enſuite de quoi il confirma la Principauté de Capoue à Richard, & le Duché de Pouille & de Calabre à Robert Guiſcard, y ajoutant même la Sicile, dont ce dernier méditoit la conquête, à condition de prêter ſerment au ſaint Siége comme feudataire, & de payer un tribut annuel de douze deniers pour chaque paire de bœufs. C'eſt, ſelon M. Fleury, l'origine du Royaume de Naples. Nicolas II mourut à Florence le 21 ou le 22 Juillet de l'an 1061, après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans, 6 mois & 25 jours, à compter du jour de ſon élection, 28 Décembre 1058. Il garda l'Evêché de Florence juſqu'à ſa mort.

CLIII. ALEXANDRE II.

1061. ALEXANDRE II, appellé ANSELME BADAGE, Milanois, Evêque de Lucques, fut couronné Pape le 30 Septembre 1061. L'Impératrice Agnès, piquée de ce qu'Alexandre avoit été introniſé ſans attendre le conſentement du Roi Henri, ſon fils, & ſollicitée par les Evêques de Lombardie, la plupart ſchiſmatiques & concubinaires, fit élire Pape dans la Diete de Baſle le 28 Octobre Cadalus, ou Cadalous, Evêque de Parme, homme très corrompu dans les mœurs, qui prit le nom d'Honorius. Il fut condamné l'année ſuivante, le 27 Octobre, au Concile d'Osbor, par tous les Evêques d'Allemagne & d'Italie; mais il ne laiſſa pas de cauſer beaucoup de troubles. Alexandre II mourut le 21 d'Avril 1073, après avoir tenu le ſaint Siége 11 ans, 6 mois & 21 jours. Ce Pape fit preuve de modération & de ſageſſe, en défendant de maſſacrer les Juifs, comme on faiſoit alors en divers lieux. Il fit preuve auſſi de foibleſſe en ſe laiſſant abſolument gouverner par le Cardinal Hildebrand, qui fut, comme on va le voir, ſon ſucceſſeur. Pierre de Damien, quoique ami particulier de ce dernier, ne peut s'empêcher de le tancer à ce ſujet par ce diſtique mordant adreſſé à Hildebrand:

Papam rite colo, ſed te proſtratus adoro;
Tu facis hunc Dominum, te facit ille Deum.

Alexandre II garda ſon Evêché de Lucques juſqu'à la mort, dans la vue, dit le Fiorentini, de rendre à cette Egliſe ſon ancienne ſplendeur; & en effet il lui fit beaucoup de bien. Outre la Cathédrale qu'il fit reconſtruire à neuf, & dont il fit lui-même la dédicace en 1070, il mit en valeur quantité de terres de l'Evêché qui étoient en friche, & en retira d'autres des mains des Laïques qui les avoient uſurpées.

CLIV. GRÉGOIRE VII.

1073. GRÉGOIRE VII, (appellé HILDEBRAND, né près de Soane en Toſcane, Moine de Sainte-Marie du Mont-Aventin à Rome, puis de Cluni, comme le prouve D. Mabillon, fait Abbé de S. Paul de Rome par Léon IX, Archidiacre de l'Egliſe Romaine par Nicolas II), fut élu Pape malgré lui le 22 Avril 1073. Il envoya auſſitôt des Députés au Roi Henri pour lui donner avis de ſon élection, & le prier de n'y pas conſentir, en lui déclarant que s'il demeuroit Pape, il ne laiſſeroit pas les crimes impunis. Grégoire différa ſon ordination juſqu'à ce qu'il eût reçu réponſe de Henri. Ce Prince députa l'Evêque de Verceil pour confirmer l'élection, & aſſiſter à ſon ordination qui ſe fit le 30 Juin. Grégoire, qui n'étoit que Diacre, reçut l'Ordre de Prêtriſe avant que d'être ordonné Pape; ce qui ne s'étoit point pratiqué juſqu'alors. Le P. Pagi ſoutient que Grégoire VII eſt le dernier Pape dont le Décret d'élection ait été envoyé à l'Empereur pour en obtenir la confirmation. Dès que Grégoire ſe vit affermi ſur le ſaint Siége, il fit éclater ſon zéle contre deux vices qui régnoient impunément dans l'Egliſe, la ſimonie & l'incontinence des Clercs. Les Rois d'Allemagne & de France, Henri IV & Philippe I, faiſoient publiquement trafic des dignités eccléſiaſtiques. Grégoire tonna contre eux par des Lettres où il les menaçoit non ſeulement de les excommunier, mais encore (choſe inouie juſqu'alors) de délier leurs ſujets du ſerment de fidélité. Ces menaces furent ſans effet en France, où l'on étoit inſtruit des vrais principes ſur l'autorité Pontificale, dont elles excédoient les bornes. Il n'en fut pas de même en Allemagne. La fermentation qu'y avoient excitée les déportemens licencieux & tyranniques de Henri, rendoit les eſprits très propres à prendre contre lui toutes les impreſſions que le Pape voudroit leur donner. Grégoire profita de ces diſpoſitions pour entreprendre ce Prince & le pouſſer à bout. Le moyen dont il abuſoit pour vendre les prélatures, étoit l'inveſtiture; cérémonie

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

après qu'elle eut été repriſe par les Muſulmans. Nous nous diſpenſerons d'en donner la ſuite. Les Patriarches Latins d'Antioche ſont les ſeuls qui vont déſormais nous occuper.

PATRIARCHES LATINS D'ANTIOCHE.

BERNARD,

PREMIER PATRIARCHE LATIN.

1100. BERNARD, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré, vers le mois de Juin 1100, de l'Evêché d'Arthaſium en Syrie ſur le Siége d'Antioche,

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

ceſſeur de Godefroi, ne veut point tenir la convention. Le Prince & le Patriarche ſe brouillent à ce ſujet. L'an 1103, Daymbert ſe retire auprès de Boémond, Prince d'Antioche. Baudouin fit auſſitôt placer ſur le Siége Patriarchal le Prêtre Ebremar, homme de bonnes mœurs, mais fort ignorant. Il étoit né au Diocèſe de Terrouanne, & avoit été ordonné par Lambert qui, d'Archidiacre de cette Egliſe, devint Evêque d'Arras. Nous avons la Lettre que Daymbert écrivit à ce der-

par laquelle, en remettant au Prélat nouvellement élu l'anneau & la croſſe, il l'envoyoit en poſſeſſion du temporel de ſon Egliſe. Grégoire, pour couper le mal par la racine, aſſembla au Carême de l'an 1074 un Concile, où il fut défendu à tout Prélat de recevoir l'inveſtiture de la main d'un Laïque. Ce Décret regardoit également tous les Souverains. Mais pour ne pas s'attirer tant d'ennemis à la fois, le Pape ſe contenta de l'envoyer au Roi de Germanie, avec injonction de s'y conformer, ſous peine d'excommunication & de dépoſition. Henri, alors occupé à réduire les Saxons qui s'étoient révoltés, promit tout ce que le Pape voulut. Mais après avoir triomphé des rébelles, il reprit ſes premiers erremens. L'an 1076, Grégoire lui écrivit le 8 Janvier pour le preſſer d'exécuter ſes promeſſes : Henri, choqué de ſa Lettre, tint à la Septuagéſime une Aſſemblée de Prélats à Worms, qui oſa condamner le Pape & le dépoſer. Grégoire, de ſon côté, aſſemble un Concile dans le Carême, où il excommunie Henri, le déclare déchu de la dignité royale, & délie ſes ſujets du ſerment de fidélité. Il n'en demeure point là; le 3 Septembre ſuivant, il écrit aux Princes & aux Prélats de Germanie pour les engager à ſe donner un autre Roi, ſi Henri ne ſe convertit pas. Cette Lettre fit ſon effet. Un grand nombre de Seigneurs, ayant à leur tête Rodolphe, Duc de Suabe, & Guelfe, Duc de Baviere, avec deux Légats, s'aſſemblent à Tibur le 16 Octobre dans la vue de dépoſer le Roi, & d'en élire un autre. Henri, pour ſe tirer de ce péril, promet tout ce qu'on veut. On exige qu'il ſe faſſe abſoudre de l'excommunication dans l'an & jour. En conſéquence, il part avant Noël avec ſa femme & ſon fils, encore enfant, pour ſe rendre en Italie. Il arrive au Château de Canoſſe en Lombardie, où étoit le Pape, reſte trois jours à la porte entre les deux enceintes, ſans aucune marque de dignité, nuds pieds, vêtu de laine ſur la chair, & jeûnant juſqu'au ſoir; enfin il eſt admis à l'audience du Pape, dont il obtient ſon abſolution, aux clauſes & conditions portées par un Acte du 28 Janvier 1077. Mais quinze jours après, honteux de ce traité humiliant, il le rompt. Les Seigneurs alors ne gardent plus de meſures. Ils s'aſſemblent à Forcheim, & éliſent Roi, le 17 Mars 1077, Rodolphe de Suabe, qui fut couronné le 26 du même mois. L'an 1078, nouvelle excommunication prononcée contre Henri au mois de Novembre dans un Concile Romain, où ſe trouvent les Députés des deux prétendans au Royaume de Germanie. L'an 1079, Grégoire, par des Lettres datées du 30 de Juillet, établit la Primatie de l'Archevêque de Lyon ſur les Provinces de Tours, Rouen & Sens; Richer de Sens s'y oppoſa inutilement : elle fut confirmée l'an 1095 par Urbain II. L'an 1080, Grégoire réitere dans un Concile, le 7 Mars, l'excommunication du Roi Henri, & confirme l'élection de Rodolphe. Le 25 Juin ſuivant, Henri, pour ſe venger de Grégoire, fait élire Pape, dans l'Aſſemblée de Brixen, Guibert, Archevêque de Ravenne, (& Cardinal, ſuivant Landulphe le Vieux), qui prend le nom de Clément III. L'an 1084, Henri s'étant fait couronner Empereur à Rome par cet Antipape, aſſiége Grégoire dans le Château Saint-Ange, où il s'étoit renfermé. Grégoire, au mois de Mai de la même année, délivré par Robert Guiſcard, ſe retira à Salerne, où il mourut le 25 Mai 1085. Il avoit tenu le ſaint Siége 12 ans, 1 mois & 3 jours. Ses dernieres paroles furent : *J'ai aimé la juſtice, & haï l'iniquité; c'eſt pourquoi je meurs en exil.* On ne peut nier que Grégoire VII n'ait eu de grandes qualités, des mœurs eccléſiaſtiques, de bonnes intentions, & beaucoup de zéle pour le bien; mais ce zéle tenoit à un caractere impétueux, altier, inflexible, que les obſtacles irritoient, & pour qui

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

gouverna très ſagement, malgré ſa jeuneſſe, l'Egliſe de Conſtantinople. Son Epiſcopat ne fut que de 6 ans & 5 mois, au bout deſquels il mourut au mois de Mai 893. Un Auteur du tems rapporte que voulant calmer les ardeurs importunes de ſon âge par des remedes, il ſe refroidit tellement l'eſtomac qu'il lui en coûta la vie.

LXIII. ANTOINE II.

893. ANTOINE II, ſurnommé CAULÉE, de famille noble & Abbé d'un Monaſtere, ſuccéda au Patriarche Etienne dans le mois de Mai 893. Il ſoutint le bien qu'avoit établi ſon prédéceſſeur, & l'augmenta pendant l'eſpace d'environ deux ans qu'il tint le Siége de Conſtantinople. Il mourut âgé de 67 ans, le 12 Février de l'an 895, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. (Pagi, Bollandus.)

LXIV. NICOLAS LE MYSTIQUE.

895. NICOLAS, ſurnommé le MYSTIQUE, c'eſt-à-dire Aſſeſſeur ſecret du Conſeil de l'Empereur, monta ſur le Siége de Conſtantinople après la mort du Patriarche Antoine. L'an 902, vers la mi-Janvier, il dépoſe le Prêtre Thomas pour avoir, l'année précédente, donné la bénédiction nuptiale à l'Empereur Léon & à Zoé, ſa quatrieme femme. Il interdit même à l'Empereur, pour ce ſujet, l'entrée de l'Egliſe. Les Evêques ſe déclarent d'abord pour le Patriarche; mais l'Empereur à force de préſens les en détourna preſque tous. Cette déſertion ne rendit pas Nicolas plus flexible. L'Empereur ne pouvant obtenir de lui ni par prieres ni par menaces ſon rétabliſſement dans la communion des Fideles, s'adreſſa au Pape Sergius III, & lui demanda des Légats pour juger le différend qui étoit entre lui & le Patriarche. Sergius ne manqua pas d'en envoyer; mais tandis qu'ils étoient en route, une nouvelle tentative que le Prince avoit faite ſur l'eſprit du Prélat, n'ayant point réuſſi, il le fit enlever & tranſporter le premier Février 906 au-delà du Boſphore, où il reſta ſeul ſur le rivage au milieu d'une nuit obſcure, dans un froid très rigoureux. Il lui fallut gagner à pied, au travers des neiges, le bourg de Galacrenes, où il avoit fondé un Monaſtere. Les Légats de Rome étant enſuite arrivés s'aſſemblerent avec les Evêques Courtiſans; & après avoir autoriſé par diſpenſe le mariage de Léon, prononcerent la dépoſition de Nicolas.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

pour ſucceſſeur au Patriarche Jean par les Melquites. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

ſur le Siége Patriarchal après deux mois de vacance. Il extirpa la Simonie; il donna aux Ethiopiens pour Métropolitain un jeune homme appellé Sévere, recommandable par ſon ſavoir. Celui-ci l'ayant averti que les Ethiopiens pratiquoient la Polygamie, Cyrille leur envoya une Conſtitution par laquelle il proſcrivoit cet abus. La mort de ce Patriarche arriva le 6 Juin de l'an de J. C. 1092.

LXXII. THÉODOSE, *Melquite.*

THÉODOSE vient après Sabas dans le Catalogue des Patriarches Melquites, qui ſert de guide au P. Le Quien. Le nom de ce Prélat eſt tout ce qui reſte de ſa mémoire.

CHAIL IV. *Jacobite.*

1092. CHAÏL IV, ou MICHEL, fut ſubſtitué par les Jacobites le 9 Octobre 1092, au Patriarche Cyrille. Il donna aux Abyſſins un Métropolitain, ou Abuna, dans la perſonne de Grégoire, Moine de S. Macaire. La conduite de celui-ci fut ſi déréglée, qu'il ſe fit chaſſer du pays. Elmacin raconte que du tems du Patriarche Michel, les eaux du Nil étant fort baſſes, & l'Egypte menacée d'une ſtérilité, le Calife Moſtanſer l'envoya vers le Roi d'Ethiopie pour le prier de lever les écluſes : ce qui lui fut accordé. Elmacin ne marque pas l'année où ceci arriva. M. Huet (*Hiſt. du Com.* p. 326) dit que ce fut l'an 482 de l'Hégire, qu'il rapporte à l'an 1104 de J. C. Il devoit

le danger avoit de l'attrait, lorſqu'il pouvoit ſervir à établir ſa domination. Il eſt viſible par ſes maximes & ſa conduite que ſon but étoit de ſoumettre toutes les couronnes à ſa tiare, & de s'attribuer une monarchie univerſelle, tant au temporel qu'au ſpirituel dans toute la Catholicité. Il n'y avoit pas de Royaume qu'il ne prétendît être tributaire du ſaint Siége; & pour le prouver, il ne craignoit point d'alléguer des titres qui ſe conſervoient, diſoit-il, dans les Archives de l'Égliſe Romaine, mais qu'il n'oſa jamais produire.

Les Bulles de Grégoire VII ne ſont réguliérement datées que du lieu, du jour, du mois & de l'Indiction. Ce Pape commençoit ordinairement l'année au 25 Mars, trois mois ou environ après nous. Il ſemble néanmoins qu'il ſuivoit auſſi quelquefois le calcul Piſan qui nous devance de neuf mois moins ſept jours. Il comptoit quelquefois comme nous les jours du mois dans l'ordre direct. M. Du Pin prétend qu'il fut le premier qui impoſa aux Archevêques l'obligation de venir ou d'envoyer à Rome pour recevoir le *Pallium*, & que l'Archevêque de Rouen fut le premier à qui ce Mandement Apoſtolique fut notifié. Remarquons encore qu'il eſt le premier qui ait ordonné que le nom de Pape ne ſeroit porté que par l'Evêque de Rome.

CLV. VICTOR. III.

1086. VICTOR III, (appellé auparavant Didier, de la maiſon des Ducs de Capoue, Prêtre, Cardinal, Abbé du Mont-Caſſin, l'un des trois que Grégoire VII avoit déſignés comme capables de lui ſuccéder) fut élu après une vacance d'un an, le 24 Mai de l'an 1086. Quatre jours après, Victor, qu'on avoit élu malgré lui, quitta les marques de ſa dignité, s'enfuit de Rome & ſe retira au Mont-Caſſin, où il demeura inflexible pendant près d'une année. Enfin preſſé & vaincu par les prieres des Prélats & des Princes aſſemblés avec lui au Concile de Capoue, il ſe rendit, & fut conſacré le 9 de Mai 1087. Il eſt cependant à remarquer que Hugues, Archevêque de Lyon, préſent à l'Aſſemblée, Richard, Abbé de S. Victor de Marſeille, & quelques autres, s'oppoſerent à ſon exaltation, ſur des motifs qui ne ſont pas clairs & qu'on a diverſement interprétés. Victor ne jouit pas long-tems du Pontificat. Il mourut au Mont-Caſſin le 16 Septembre 1087, n'ayant tenu le ſaint Siége depuis ſa conſécration que 4 mois & 7 jours.

CLVI. URBAIN II.

1088. URBAIN II (appellé auparavant Otton ou Odon, Evêque d'Oſtie, l'un des trois que Grégoire VII avoit déſignés pour lui ſuccéder & que Victor III recommanda auſſi avant ſa mort d'élire Pape) fut élu à Terracine le 12 de Mars 1088. Otton né à Reims, ſuivant Orderic Vital, ou à Châtillon ſur Marne, ſelon Alberic, *non dans l'obſcurité*, comme le marque M. Velly, mais fils d'Eucher, Seigneur de Lageri près de Reims, avoit été Chanoine de l'Egliſe de Reims & enſuite Moine de Cluni. Grégoire l'avoit fait venir en 1078 à Rome, où il l'avoit élevé à l'Epiſcopat. La premiere année de ſon Pontificat, Urbain II par ſa Bulle du 15 Octobre donna le *Pallium* à Bernard de Tolede, & l'établit Primat ſans conſulter le Clergé d'Eſpagne, ce qui a longtems ſouffert de la difficulté. L'an 1095, il tira de ſa ſolitude S. Bruno, dont il avoit été diſciple à Reims, & le fit venir à Rome afin de ſe ſervir de ſes conſeils dans le gouvernement de l'Egliſe. Mais au bout de cinq ans, vaincu par ſes inſtances, il lui permit de ſe retirer près de Squillace en Calabre, après lui avoir inutilement offert l'Archevêché de Reggio. La même année 1095, ſur la fin de Juillet, il vint en France, où il tint vers la mi-Novembre un Concile à Clermont, dans lequel il excommunia le Roi Philippe, à cauſe de Bertrade, femme du Comte d'Anjou, qu'il avoit ſubſtituée à Berte, ſon épouſe. Urbain II, à la fin de ce Concile, publia la Croiſade, dont il avoit déjà traité à celui de Plaiſance, & le fit par un diſcours ſi pathétique, que, perſuadée qu'il parloit par inſpiration divine, toute l'Aſſemblée s'écria: Dieu le veut, Dieu le veut. (*Voyez ſur cette entrepriſe & ſes ſuites l'Avertiſſement ſur la Chronologie des Rois de Jéruſalem*). En s'en retournant en Italie, après avoir parcouru une grande partie de la France, il paſſa par Maguelonne dont il bénit ſolemnellement toute l'Iſle, le jour de ſaint Pierre 1096, avec abſolution de leurs péchés quelconques pour tous ceux qui s'y trouvoient inhumés, ou qui le ſeroient dans la ſuite: *Et omnibus in ea ſepultis & ſepeliendis abſolutionem omnium delictorum conceſſit.* (Labbe *Bibl. nov.* T. I. p. 799.) C'étoit là, ſi le fait eſt véritable, uſer en maître du pouvoir miniſtériel des clefs. Ce Pape tint envers l'Empereur Henri IV la même conduite que Grégoire VII, ſur les traces duquel il ſe faiſoit gloire de marcher en tout. Il auroit dû choiſir un meilleur modele. Urbain mourut à Rome le 29 Juillet 1099, après avoir tenu le ſaint Siége 11 ans, 4 mois & 18 jours.

Urbain ſuit dans ſes Bulles, tantôt le calcul Florentin, tantôt le Piſan, & quelquefois le nôtre. Il varie auſſi pour l'Indiction. On voit de ſes Bulles datées d'une année de ſon Pontificat, moins qu'à le prendre de ſon commencement. Il eſt certain qu'il a eu pluſieurs ſceaux, ainſi que quelques uns de ſes prédéceſſeurs. On remarque plus d'uniformité dans les ſceaux des Papes qui l'ont ſuivi.

CLVII. PASCAL II.

1099. PASCAL II, nommé auparavant Rainier, né à Bléda, Ville alors Epiſcopale, aujourd'hui du Dioceſe de Viterbe, fut placé dès ſon enfance à Cluni, où il fit profeſſion. Envoyé à l'âge de 20 ans à Rome pour les affaires de ſa Maiſon, il y fut retenu par Grégoire VII, qui le fit, vers 1076, Abbé de S. Laurent hors des murs, & l'ordonna Prêtre

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

deux ans après la retraite du Patriarche Grec. Il avoit d'abord été Chapelain d'Aimar, Evêque du Puy, Légat du Pape à la Croiſade, mort de la peſte le premier Août 1098 dans la ville d'Antioche. L'an 1108, il devoit être deſtitué pour faire place à un Patriarche Grec, ſuivant une des clauſes du Traité que Boémond, Prince d'Antioche, conclut au mois de Septembre de cette année avec l'Empereur Alexis Comnene: car elle portoit formellement qu'il n'y auroit plus déſormais de Patriarche Latin à Antioche, & qu'on y recevroit celui que Sa Majeſté tireroit du Clergé de Conſtantinople pour être élevé à cette

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

nier pour lui faire part de ſon élection, avec la réponſe qu'il en reçut. (Baluze, *Miſcell.* T. V, p. 331.) Daymbert paſſe à Rome pour ſe plaindre de cette intruſion. Il en part l'an 1107 pour s'en retourner, après avoir été favorablement écouté, & meurt à Meſſine le 16 Juin de la même année. Gibelin, Archevêque d'Arles, arrivé dans le même tems en Paleſtine avec titre de Légat, dépoſe Ebremar, & lui donne l'Egliſe de Céſarée pour dédommagement.

III. GIBELIN.

1107. Le Légat GIBELIN fut élu l'an 1107 pour ſuccéder au

Cardinal. L'an 1099, il fut élu Pape malgré lui le 13 Août, arrêté comme il s'enfuyoit, revêtu par force de la Chappe d'écarlate qui étoit alors un ornement propre au Pape, & ſacré le lendemain de l'élection. L'année ſuivante, l'Antipape Guibert, pourſuivi par les troupes de Paſcal, mourut à Citta di Caſtello ſur la fin de Septembre; mais cet événement ne rendit pas le repos à l'Egliſe. Les Schiſmatiques donnerent à Guibert trois ſucceſſeurs, l'un après l'autre; 1° Albert, qui fut pris par les Romains le jour même de ſon élection; 2° Théodoric, qui eut le même ſort au bout de 105 jours. (Le premier fut enfermé à S. Laurent d'Averſe, le ſecond au Monaſtere de Cave;) 3° Maginufe, élu l'an 1106, après la mort de Théodoric, & nommé dans ſon parti Silveſtre IV. Il fut chaſſé le lendemain de ſon élection, & on ignore ce qu'il devint. L'an 1106, après le Concile de Guaſtalla tenu vers la fin d'Octobre, Paſcal vint en France, & célébra la Fête de Noël à Cluni. De-là s'étant rendu, en traverſant la Bourgogne & en paſſant par la Charité ſur Loire, à Saint-Denis en France, il y fut reçu avec beaucoup d'honneur par le Roi Philippe & Louis, ſon fils. L'an 1111, Henri V, Roi de Germanie, approchant de Rome le 12 Février, Paſcal envoie au-devant de lui divers Officiers de ſa Cour, portant des enſeignes, & tout le Clergé de Rome qu'une grande foule de peuple accompagnoit. Arrivé devant le portail de S. Pierre, où le Pape l'attendoit, Henri lui baiſe les pieds en l'abordant; ils s'embraſſent enſuite, & entrent enſemble dans l'Egliſe. Henri demande au Pape qu'il le couronne Empereur. Paſcal exige qu'il renonce préalablement aux inveſtitures. Henri ſe retire à part avec ſes Evêques pour en délibérer. Il revient quelques momens après, arrête le Pape & l'emmene priſonnier au Château de Tribucco avec ſes Cardinaux. Ce Prince le relâche le 8 Avril ſuivant, après l'avoir forcé de lui accorder les inveſtitures. Paſcal de retour à Rome couronne Empereur Henri, le 13 du même mois, confirme le traité qu'ils avoient fait enſemble, & pour le cimenter par ce qu'il y a de plus ſacré, partage l'hoſtie dont il devoit communier, avec ce Prince, en prononcant ces paroles terribles : *Comme cette partie eſt ſéparée du corps de Jeſus-Chriſt, ainſi ſoit ſéparé de ſon Royaume celui qui violera ce traité.* Après le départ de Henri, les Cardinaux qui étoient reſtés à Rome, firent au Pape d'amers reproches de l'accord qu'il avoit fait avec ce Prince, diſant qu'il devoit plutôt ſacrifier ſa vie que de lui accorder les inveſtitures. « Mais il eſt beau, dit Muratori, de » faire le brave loin du champ de bataille : *E un bel » fare il bravo lungi della battaglia.* Si ces Zelanti, » ajoute-t-il, euſſent été deux mois dans la même » détreſſe que ce bon Pape, le couteau ſous la gorge, » & dans le danger de voir les Cardinaux priſonniers » & tant d'autres Romains immolés à la fureur des » Allemands, je ne ſais s'ils euſſent effectué ce qu'ils » exigeoient alors du S. Pere ». La réflexion de Muratori ſeroit plus juſte, ſi Paſcal en liberté n'eût point ratifié ce qu'on lui avoit extorqué dans ſa captivité. Il ſentit lui-même ſa faute, (car il en avoit réellement fait une en agiſſant contre ſa conſcience) & ne voyant pas de moyen de la réparer, il ſortit de Rome pour aller la pleurer à Terracine. Les Cardinaux, après ſon départ, comme ſi l'autorité Apoſtolique leur eût été dévolue, firent un Décret pour condamner le fatal traité. Hildebert, Suger & Godefroi de Viterbe, nous apprennent que Paſcal ayant dépoſé les ornemens pontificaux, s'enfonça dans une ſolitude avec la réſolution d'abdiquer la Papauté. Mais les plus ſages d'entre les Romains, ajoutent-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXV. EUTHYMIUS I.

906. EUTHYMIUS, Moine du Mont-Olympe & Syncelle du Patriarche Nicolas, lui fut ſubſtitué par les Evêques qui l'avoient dépoſé. Il conſentit aux quatriemes noces de l'Empereur Léon, ſans vouloir néanmoins ſouffrir qu'il les autoriſât par une loi expreſſe. L'an 911, l'Empereur Léon ſe voyant près de ſa fin, rappelle le Patriarche Nicolas, lui fait la confeſſion de ſes déſordres, & ſe recommande à ſes prieres. A peine a-t-il fermé les yeux, qu'Alexandre, ſon frere & ſon ſucceſſeur, ayant aſſemblé le Clergé & le Sénat dans le Palais de Magnaure, y fait amener Euthymius. Dès qu'il paroît, des Clercs inſolens l'accablent d'outrages, & lui ſautant au viſage, le frappent indignement, lui arrachent la barbe, & le chaſſent de l'Aſſemblée, le traitant d'uſurpateur, d'adultere infame, qui avoit enlevé une épouſe à ſon époux légitime. Euthymius, après avoir ſupporté patiemment ces outrages, fut relégué dans un Monaſtere où il mourut peu de tems après. Mais c'eſt un grand crime à Nicolas, dit M. le Beau, que de ne s'être pas oppoſé à ces indignités dont il fut témoin.

NICOLAS *rétabli.*

911. NICOLAS, rétabli ſur le Siége de CP. trouva ſon Clergé diviſé comme il l'avoit laiſſé, touchant la légitimité des quatriemes noces. L'an 920, il demande au Pape Jean X des Légats pour terminer avec eux cette diſpute. Les Légats, étant arrivés, réuſſirent à rétablir la concorde dans l'Egliſe de CP. La Diſcipline, au ſujet des mariages, fut réglée par un Edit de l'Empereur Conſtantin, dont on faiſoit lecture publique tous les ans dans le Jubé de Ste Sophie. Cet Edit portoit qu'à commencer de la préſente année 920, les 4mes noces ne ſeroient plus permiſes ſous peine d'excluſion de l'entrée de l'Egliſe, tant qu'elles ſubſiſteroient. Les 3mes noces ne ſe permettoient même qu'avec certaines reſtrictions. La conduite d'Euthymius étant aſſez juſtifiée par là, ſon corps fut transféré avec pompe à CP. Mais ſon nom, que Nicolas avoit rayé des diptyques, n'y fut remis que long-tems après. L'an 925, le 15 Mai, Nicolas meurt après avoir rendu la paix à ſon Egliſe.

LXVI. ÉTIENNE II.

925. ÉTIENNE, Métropolitain d'Amaſée, fut transféré au mois d'Août 925 ſur le Siége de Conſtantinople qu'il remplit l'eſpace de 2 ans & 11 mois. Etienne mourut le 18 Juillet 928.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

le rapporter à l'an 1089. Mais alors Michel n'étoit point encore Patriarche. Michel termina ſes jours le 25 Mai de l'an 1102.

LXXIII. CYRILLE II, *Melquite.*

CYRILLE II eſt placé immédiatement après Théodoſe, par le P. Le Quien, dans la liſte des Patriarches Melquites d'Alexandrie. Il étoit ſavant, & ſur-tout verſé dans la Médecine. Mais on n'a aucun indice pour marquer ni le commencement ni la fin de ſon Patriarchat.

LXXIV. EULOGE II, *Melquite.*

EULOGE II étoit aſſis ſur la Chaire Patriarchale des Melquites vers l'an 1120. On a de lui, dans la Bibliothéque de Médicis, un Traité contre l'héréſie des Bogomiles. C'eſt le ſeul endroit par où ce Patriarche eſt connu.

termes la confeſſion de

MACAIRE II, *Jacobite.*

1103. MACAIRE II, Prêtre & Moine, fut élu, le 9 de Novembre 1103, Patriarche des Cophtes ou Jacobites. Elmacin donne pour époque de ſa mort le 25 de Cohéac, de l'an 845 des Martyrs, (21 Décembre de l'an de J. C. 1129.)

GABRIEL II, *Jacobite.*

1131. GABRIEL II, Moine de S. Macaire, fut ordonné le 3 Février 1131 Patriarche des Jacobites, après que le Siége eut vaqué 2 ans & 2 mois. Il retourna enſuite au Monaſtere de S. Macaire pour y être proclamé de nouveau ſuivant l'uſage. Là il fit en ces Foi que les Patriarches

ils s'oppoſerent à ce deſſein, & l'engagerent à revenir. Quelques Modernes prétendent néanmoins que tout ceci n'étoit qu'un jeu concerté entre le Pape & le ſacré Collége. Quoi qu'il en ſoit, Paſcal à ſon retour révoque en plein Concile, le 18 Mars de l'an 1112, le privilége que Henri avoit obtenu de lui; mais il refuſe de l'excommunier, pour ne pas violer le ſerment qu'il lui avoit fait. Toutefois il ſouffre que les Cardinaux en ſa préſence, & ſes Légats en divers Conciles, lancent les foudres de l'Egliſe ſur ce Prince. L'an 1116 au mois de Janvier, l'Empereur étant revenu en Italie pour recueillir la ſucceſſion de la Comteſſe Mathilde, morte le 24 Juillet de l'année précédente, députe au Pape l'Abbé de Cluni pour lui faire des propoſitions de paix. Elles ſont rejettées, parce que le Pontife ne veut ni conſentir aux inveſtitures, ni renoncer au titre de Légataire univerſel de Mathilde. L'Empereur irrité s'avance vers Rome, l'an 1117, pour contraindre le Pape à le ſatisfaire. Au bruit de ſon arrivée Paſcal ſort de Rome, ſe retire au Mont-Caſſin, de-là paſſe à Capoue, puis à Bénévent, où il apprend que L'Empereur s'eſt fait couronner à Pâque dans l'Egliſe du Vatican par Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, qu'il avoit envoyé pour traiter avec ce Prince. Juſtement indigné de l'infidélité de ce Miniſtre, il le dépoſe dans un Concile qu'il tient au mois d'Avril. Paſcal revient à Rome, ſur la fin de la même année, & y meurt le 18 ou le 21 Janvier 1118, après avoir tenu le ſaint Siége 18 ans, 5 mois & 8 ou 11 jours.

Paſcal n'emploie ſouvent dans ſes Bulles que la date du jour. Il ſuit quelquefois le calcul Piſan, & quelquefois auſſi il anticipe ſur nous d'une année entiere. D'autrefois il emploie le calcul Florentin.

CLVIII GÉLASE II.

1118. Gélase II (précédemment nommé Jean de Gaëte, du lieu de ſa naiſſance, Moine du Mont-Caſſin, Cardinal, Diacre & Chancelier de l'Egliſe Romaine, emploi qu'il avoit exercé l'eſpace de 40 ans, ſuivant Orderic Vital) fut élu Pape le 25 Janvier 1118. Cette élection ſe fit avec quelque myſtere; car Cencio Frangipani l'ayant appriſe, entra de force dans l'Egliſe où elle s'étoit faite, ſe ſaiſit du Pape comme d'un intrus, & après l'avoir maltraité, le mena chez lui, où il l'enchaîna. Mais intimidé par les Romains, bientôt il le relâcha. Le 2 Mars ſuivant, le Pape s'enfuit à Gaëte ſur la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur Henri V. Ce Prince, après lui avoir inutilement député pour l'engager à revenir, fait élire à ſa place, le 9 Mars, Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, qui prit le nom de Grégoire VIII, & couronna de nouveau l'Empereur le jour de la Pentecôte. Le même jour de l'élection de cet Antipape, Gélaſe fut ordonné Prêtre à Gaëte, & conſacré Pape le lendemain. Henri étant ſorti de Rome, Gélaſe y rentre ſecrétement; mais le 21 Juillet de la même année, il en fut chaſſé par les Frangipani, après un combat ſanglant contre les ſiens. On le ramena preſqu'auſſitôt à Rome; mais n'y trouvant point de ſûreté, il en part ſur la fin d'Août, & s'embarque le 2 Septembre pour ſe rendre en France, où il arrive le 7 Novembre, *VII Idus Novembris*, comme porte un de ſes reſcrits daté de Saint-Gilles, lieu de ſon débarquement. (Pagi.) Le Roi Louis le Gros lui députe Suger à Maguelone. Ce Prince ſe préparoit à venir en perſonne le trouver. Mais Gélaſe mourut à Cluni, où il s'étoit fait tranſporter, le 29 de Janvier 1119, après avoir tenu le ſaint Siége 1 an & 14 jours. Orderic Vital l'accuſe d'une avarice inſatiable. Les autres Hiſtoriens n'en parlent pas ſi déſavantageuſement.

Ce Pape ſuivoit dans ſes dates le calcul Piſan, mais en commençant l'année à Pâque. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris qu'il date une de ſes Bulles du 20 Décembre 1119, quoique mort le 29 Janvier de cette année. Il commençoit l'indiction au mois de Septembre.

CLIX. CALLISTE II.

1119. Calliste II, appellé auparavant Gui, Archevêque de Vienne, fut élu Pape à Cluni le premier Février 1119 par les Cardinaux qui avoient accompagné ſon prédéceſſeur en France. Ils ne faiſoient pas à la vérité la totalité du ſacré Collége; mais avant que Gélaſe partît de Rome, il avoit été convenu entre ceux qu'il emmenoit & ceux qui reſtoient, que, dans le cas où il viendroit à mourir en France, les premiers ſeroient autoriſés à procéder ſeuls à l'élection de ſon ſucceſſeur. (*Chron. Maurin.* L. II.) Calliſte étoit né à Quingei, entre Beſançon & Salins, de Guillaume, dit le Grand & *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne, (& non pas de Guillaume, dit auſſi *Tête-hardie*, ſon fils, comme l'avancent quelques Modernes), & étoit par conſéquent oncle de la Reine Adélaïde, femme de Louis le Gros. Ce Pontife partit de Cluni peu de jours après ſon élection pour ſe rendre à Vienne, où il fut couronné le 9 Février, Dimanche de la Quinquagéſime. Calliſte tint pluſieurs Conciles en France pendant un an & plus de ſéjour qu'il y fit, s'achemina enſuite vers Rome, & y arriva le 3 Juin 1120. L'Antipape Bourdin en étoit ſorti, & s'étoit réfugié à Sutri, où il fut aſſiégé, pris, dépouillé, couvert d'une peau de mouton toute ſanglante pour figurer la chappe pontificale qui étoit d'écarlate, & mis à rebours ſur un chameau dont il tenoit la queue au lieu de la bride. Il fut amené dans cet équipage le 23 Avril 1121 à Rome, dont la populace, après l'avoir inſulté à grands cris, vouloit le mettre en pieces. Mais Cal-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

dignité: *promitto etiam & jurans teſtor.... non futurum Antiochiæ Patriarcham ex genere noſtro, ſed eum quem veſtra Majeſtas in eam dignitatem promoverit delectum e numero alumnorum magnæ Conſtantinopolitanæ Eccleſiæ.* (An. Comn. *Alexiad.* L. XIII, *ſub fin.*) Mais cette clauſe ne fut jamais exécutée, & Antioche continua d'avoir des Patriarches Latins tant qu'elle fut ſous la puiſſance des Francs. L'an 1113, Bernard ſe plaignit au Pape Paſcal II de ce qu'à la demande du Roi Baudouin il avoit ſoumis au Patriarche de Jéruſalem tout ce que ce Prince avoit conquis en Syrie & en Paleſtine; ſurquoi le Pape avoua dans ſa réponſe qu'il avoit été ſurpris. Bernard mourut

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Patriarche Daymbert, & mourut le 6 Avril de l'an 1112. Nous ſuivons ici Guillaume de Tyr & Alberic de Trois-Fontaines, en identifiant le Patriarche Gibelin avec le Légat de ce nom, Archevêque d'Arles. Cependant il faut avouer qu'Albert d'Aix, plus ancien que Guillaume de Tyr & qu'Alberic, les diſtingue aſſez clairement, ſoit en nommant Gobelin le ſucceſſeur de Daymbert, ſoit en lui donnant la ſimple qualité de Clerc. *Quidam Clericus*, dit il, *nomine Gobelinus ſurrogatur.* Quoi qu'il en ſoit, ce Patriarche, fort âgé lorſqu'il fut élu, gouverna paiſiblement ſon Egliſe. Le Pape Paſcal lui accorda une Bulle qui lui permettoit d'unir à ſon Siége les places que le Roi Bau-

liſte lui ſauva la vie, & ſe contenta de le reléguer au Monaſtere de Cave. Cette modération fit plus d'honneur à ce Pontiſe que le faſtueux tableau qu'il fit faire peu de jours après, où il étoit repréſenté foulant Bourdin à ſes pieds, comme S. Michel écraſe le Diable. Après avoir éteint le ſchiſme cauſé par cet Antipape, Calliſte, l'année ſuivante, acheva de rendre la paix à l'Egliſe, en ratifiant le 23 Septembre le traité fait le 8 entre ſes Députés & l'Empereur Henri dans l'Aſſemblée de Worms. (*Voy.* Henri V, Empereur.) L'an 1123, Calliſte tint le premier Concile général de Latran. Il mourut l'année ſuivante 1124, le 12 ou le 13 de Décembre, après avoir tenu le ſaint Siége 5 ans, 10 mois & 12 jours. Ce Pape, par ſa Bulle du 26 Février 1120, accorda la Primatie à l'Egliſe de Vienne ſur ſept Provinces; ſavoir, Vienne, Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix & Embrun, & ſur l'Archevêché de Tarentaiſe. Comme l'Archevêque de Bourges & celui de Narbonne avoient déjà le titre de Primat, l'Archevêque de Vienne en prit occaſion de ſe qualifier *Primat des Primats*, comme il fait encore; mais ſa Primatie n'a jamais été qu'un vain titre.

Calliſte, à l'exemple de ſon prédéceſſeur, ſuivoit quelquefois le calcul Piſan.

CLX. HONORIUS II.

1124. HONORIUS II, appellé auparavant LAMBERT, né à Fagnano dans le Bolonez, & Evêque d'Oſtie, fut reconnu Pape & introniſé le 21 Décembre 1124. Son élection n'avoit pas été d'abord bien canonique; car Thibaud étoit élu Pape lorſque Robert Frangipani vint crier dans l'Aſſemblée : *Lambert, Evêque d'Oſtie, Pape;* mais Thibaud ayant cédé le même jour, tous conſentirent à l'élection de Lambert. Celui-ci néanmoins ſentant le défaut de ſon élection, quitta ſept jours après les ornemens pontificaux en préſence des Cardinaux. Cet acte d'humilité les toucha & les porta à rectifier ce qui avoit été mal fait, & à reconnoître de nouveau Lambert, qui prit alors le nom d'Honorius II. L'an 1127, après la mort de Guillaume II, Duc de Pouille & de Calabre, il voulut empêcher par la voie des armes Roger II, Comte de Sicile, de lui ſuccéder, dans la crainte que, devenu trop puiſſant, il n'envahit les terres de l'Egliſe Romaine. Cette entrepriſe lui réuſſit mal. Roger l'obligea le 22 Août de l'année ſuivante à lui donner l'inveſtiture des Duchés de Calabre, de la Pouille & de Naples. (*V.* Roger le Jeune, Comte, puis Roi de Sicile.) Honorius tint le ſaint Siége cinq ans 1 mois & 25 jours, étant mort le 14 Février de l'an 1130.

CLXI. INNOCENT II.

1138. INNOCENT II, appellé auparavant Grégoire, de la Maiſon des Papi, Chanoine Régulier de Latran, Cardinal Diacre de S. Ange, fut élu Pape malgré lui, de grand matin, le 15 Février, c'eſt-à-dire le lendemain de la mort d'Honorius, par 16 Cardinaux les plus familiers avec ce Pontiſe & les plus aſſidus auprès de lui pendant ſa derniere maladie. La mort d'Honorius n'étoit point encore publiée. Auſſitôt qu'elle le fut, les autres Cardinaux, faiſant le plus grand nombre, s'aſſemblerent à S. Marc, & élurent Pierre de Léon, qu'ils nommerent Anaclet. Celui-ci, Moine de Cluni, puis Cardinal Prêtre, étoit fils de Pierre de Léon, Juif converti, qui avoit amaſſé de grandes richeſſes par le négoce. Les deux élus furent introniſés ſans délai, le premier à l'heure de Tierce, le ſecond à l'heure de Sexte. Tous deux ſe firent enſuite conſacrer le 23 Février, Innocent à Sainte Marie la Neuve, Anaclet à S. Pierre. Le parti de ce dernier étant le plus fort à Rome par les largeſſes que ſon opulence le mit en état de faire au

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXVII. TRYPHON.

928. TRYPHON, Moine, fut placé ſur le Siége de Conſtantinople le 14 Décembre, en attendant que Théophylacte, fils de l'Empereur Romain Lécapene, fût en âge de le remplir. L'an 931, l'Empereur lui fait demander ſon abdication, qu'il refuſe, n'ayant jamais entendu tenir le Siége par confidence. Le 2 Septembre de la même année, on lui ſurprend cet Acte par une fourberie inſigne. (*Voy. les Conciles.*) Tryphon ſe retira dans ſon Monaſtere, où il mourut ſaintemenr l'année ſuivante. Les Grecs honorent ſa mémoire le 19 Avril. (Pagi, Le Quien.)

LXVIII. THÉOPHYLACTE.

L'an 933, le 2 Février, l'Empereur Romain Lécapene, après avoir laiſſé vaquer le Siége de Conſtantinople depuis le 2 Septembre 931, y fit placer ſon fils THÉOPHYLACTE, âgé de 16 ans, en préſence des Légats du Pape Jean XI. Les commencemens de ce jeune Prélat donnerent de grandes eſpérances, qu'il démentit enſuite par une vie ſouillée de toutes ſortes de crimes. L'Hiſtoire avertit qu'elle rougiroit de raconter tout ce qu'il ne rougiſſoit pas de faire. Pour fournir aux dépenſes de ſes débauches, il faiſoit trafic des Evêchés & des autres dignités eccléſiaſtiques qu'il vendoit au plus offrant. Il introduiſit dans les Offices publics les plus ſolemnels, des danſes, des divertiſſemens, des clameurs inſenſées, des chanſons profanes & même déshonnêtes, qui, mêlées au chant des Hymnes, allioient le culte du Diable avec celui de la Majeſté Divine. Un Auteur qui vivoit 150 ans après, obſerve que cet uſage monſtrueux n'étoit pas encore aboli de ſon tems. » On peut croire, dit M. le Beau, » que c'eſt de là qu'il s'eſt répandu juſqu'en Occident, où une ignorance licen- » cieuſe a maintenu dans quelques Dioceſes, pendant des ſiecles, un abus auſſi » ſcandaleux que ridicule, malgré toutes les cenſures eccléſiaſtiques. » Les chevaux étoient la paſſion dominante de Théophylacte; & l'on rapporte qu'un Jeudi-Saint, tandis qu'il étoit à l'Autel, il interrompit les ſaints Myſteres pour aller voir un poulain qu'une de ſes jumens venoit de mettre bas. Cet indigne Patriarche s'étant froiſſé rudement contre une muraille dans une cavalcade, fut pris d'une violente hémorrhagie, qui fut ſuivie d'une hydropiſie dont il mourut après 2 ans de langueur le 27 Février 956.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Cophtes ont coutume de prononcer avant la communion : *Je crois & confeſſe que ceci eſt le Corps que J. C. Notre Seigneur & Notre Sauveur a reçu de la Vierge Marie ſa ſainte Mere, & qu'il a rendu un avec ſa Divinité.* Les Moines, ſcandaliſés de ces dernieres paroles, *qu'il a rendu un avec ſa Divinité*, l'obligerent d'ajouter, *ſans diviſion, mêlange, ni confuſion.* Mais les Egliſes de Sahid, ou de la haute Egypte & de la Thébaïde, ont retenu la confeſſion de Foi de Gabriel, ſans addition. Sa mort arriva le 5 Avril de l'an 1146.

CHAIL V, *Jacobite.*

1146. CHAÏL, ou MICHEL, V[e] du nom, Diacre, ſuccéda au Patriarche Gabriel le 29 Juillet 1146, & mourut au mois d'Avril de l'année ſuivante.

JEAN V, *Jacobite.*

1147. JEAN V, Diacre du Monaſtere de S. Jean, ſuccéda, le 25 Août 1147, à Chaïl. Son gouvernement fit des mécontens, & il fut cité devant le Viſir comme abuſant de ſon autorité. Tandis qu'on inſtruiſoit le procès, ayant oſé faire battre devant lui un de ſes accuſateurs, il fut mis en priſon par ordre du Magiſtrat qui prit de-là occaſion de maltraiter les Chrétiens. Le Patriarche Jean recouvra ſa liberté quelque tems après, & mourut le 4 du mois Pachon, de l'an 883 des Martyrs (29 Avril de l'an 1167 de Jeſus-Chriſt.)

peuple

peuple, Innocent ſe retira en France, où l'Aſſemblée d'Étampes, ſur l'avis de S. Bernard, le reconnut pour légitime Pape avant ſon arrivée. (*V.* cette Aſſemblée parmi les Conciles.) Le Roi Louis le Gros alla au devant de lui à S. Benoît-ſur-Loire, avec la Reine & la Famille Royale. Tous les autres Souverains ſe déclarerent pour Innocent, à l'exception de David, Roi d'Ecoſſe, & de Roger, Roi de Sicile, qui embraſſerent le parti d'Anaclet, dont Roger avoit épouſé la ſœur. Innocent, après avoir parcouru différentes Villes de France, & tenu pluſieurs Conciles pendant le ſéjour qu'il y fit, depuis environ le 20 Mars de l'an 1130, juſqu'à l'an 1132, reprit la route d'Italie au printems de cette derniere année, & célébra le 10 d'Avril la Fête de Pâque à Aſti. L'an 1133, il arrive à Rome au mois de Mai avec le Roi Lothaire, qu'il y couronne Empereur le 4 Juin. Après le départ de ce Prince, Innocent, trop foible contre ſon rival, eſt obligé de ſe retirer à Piſe, où il reſta juſqu'au retour de Lothaire en Italie. L'an 1138, l'Antipape Anaclet mourut, *ſeptimo die ſtante menſis Januarii*, ce qui marque le 25 Janvier. Après ſa mort les Schiſmatiques élurent, vers le 15 Mars, Grégoire, Cardinal, ſous le nom de Victor; mais cet intrus ayant quitté la Tiare preſque auſſitôt, le Schiſme fut heureuſement éteint. Innocent alors demeura paiſible poſſeſſeur du ſaint Siége. S'étant mis en campagne, l'an 1139, pour empêcher Roger de Sicile de s'emparer de la Pouille, il eſt fait priſonnier par ce Prince le 22 Juillet. Roger l'engage, dans ſa captivité, à lui confirmer le titre de Roi qu'Anaclet lui avoit donné. Il le relâche enſuite le premier Août, & l'accompagne juſqu'à Bénévent. L'an 1143, Innocent meurt le 24 Septembre : il avoit occupé la Chaire de S. Pierre 13 ans, 7 mois & 9 jours.

Dans les Bulles de ce Pape les années ſe prennent tantôt du premier Janvier, tantôt du 25 Mars, mais rarement ſuivant le calcul Piſan. Il datoit le commencement de ſon Pontificat, non du jour de ſa conſécration, mais de celui de ſon élection.

Ce ne fut, ſelon le Blanc, que ſous le Pontificat d'Innocent II que les Papes, ſe voyant appuyés des armes des Normands établis dans le Royaume de Naples, voulurent être dans Rome des Souverains abſolument indépendans. On verra les longues & ſanglantes querelles qu'il y eut à ce ſujet entre les Papes & les Romains, puis entre les Empereurs & les Papes.

CLXII. CELESTIN II.

1143. Celestin II (appellé auparavant Gui, Toſcan de nation, Prêtre Cardinal du titre de Saint Marc) fut élu Pape le 26 Septembre de l'an 1143, & intronisé le même jour. Cette élection fut très paiſible; ce qui n'étoit point arrivé depuis long-tems. Céleſtin n'occupa le ſaint Siége que 5 mois, 13 jours, & mourut le 9 Mars de l'an 1144. Ce Pape leva l'interdit que ſon prédéceſſeur avoit jetté ſur le Royaume de France, l'an 1141, au ſujet de l'élection d'un Archevêque de Bourges, rejetté par le Roi Louis le Jeune. (V. *l'art. de ce Monarque.*) Mais il refuſa de confirmer le traité qu'Innocent avoit fait avec Roger, Roi de Sicile; ce qui indiſpoſa ce Prince contre lui. Le continuateur de la Chronique de Jean d'Hagulſtad dit qu'il avoit été élevé parmi les Angevins, *fuerat alumnus Andegavenſium*, & que par cette raiſon il ſe déclara pour Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, & Mathilde, ſa femme, contre Etienne de Blois qui leur avoit enlevé le Royaume d'Angleterre.

CLXIII. LUCIUS II.

1144. Lucius II (appellé auparavant Gérard, natif de Bologne, Chanoine Régulier de Sainte Marie, à quatre milles de Bologne, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Croix en Jéruſalem, & Chancelier de l'Egliſe Romaine) fut élu & couronné le 12 Mars de l'an 1144. (*Sigon. Onuph. Pagi.*) Son Pontificat fut court & orageux. Les Romains, excités par le fameux Arnaud de Breſſe, rétablirent le Sénat, créérent Patrice le Comte Jourdain, frere de l'Antipape Anaclet, & ſommerent le Pape de ſe dépouiller entre ſes mains de tous les droits Régaliens que ſes prédéceſſeurs avoient acquis, ſoit dans leur Ville, ſoit dans ſon territoire, prétendant qu'à l'exemple des premiers Pontifes il devoit ſe contenter pour lui & pour ſon Clergé des dixmes & des oblations des Fideles. Lucius envoie des Légats en Allemagne pour implorer le ſecours du Roi Conrad III, & forme, en attendant le ſuccès de cette ambaſſade, une entrepriſe ſur Rome, dont les Sénateurs s'étoient emparés. Ses ſoldats ſont repouſſés avec perte, & lui-même atteint de pluſieurs pierres, qui le bleſſent de maniere à ne pouvoir plus s'aſſeoir. Il mourut peu de jours après cette expédition mal concertée, le 25 Février 1145, n'ayant tenu le ſaint Siége que 11 mois & 14 jours.

Lucius dans ſes Actes ſuivoit le Calcul Florentin.

CLXIV. EUGENE III.

1145. Eugene III (appellé auparavant Bernard, natif de Piſe, Moine de Clairvaux, puis Abbé de S. Anaſtaſe à Rome) fut élu Pape le 27 Février 1145. Son ordination ſe fit le 4 de Mars, dans le Monaſtere de Farfe, où les troubles qui régnoient à Rome l'avoient obligé de ſe retirer avec les Cardinaux. S. Bernard ayant appris l'élection de ſon diſciple, en écrivit aux Cardinaux, ſe plaignant de ce qu'ils avoient tiré un homme mort du tombeau. Eugene ayant réduit les Romains par les armes des Tiburtins, leurs anciens ennemis, rentra dans Rome, où il célebra la Fête de Noël en 1145, abolit le Sé-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

l'an 1135, dans la 36e année de ſon Patriarchat. Guillaume de Tyr le donne pour un Prélat ſimple & craignant Dieu; mais Orderic Vital le taxe d'avarice & de hauteur; ce qui le fit, dit-il, haïr de ſon peuple.

II. RAOUL.

1135. Raoul, né à Domfront en Normandie, & Evêque de Mamiſtra, ou Mopſueſte en Cilicie, fut élu tumultuairement pour ſuccéder au Patriarche Bernard. Accoutumé à manier les armes & à vivre magnifiquement, il traita ſon Clergé & ſon peuple avec hauteur & dureté. Voyant preſque tous les

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

douin prendroit ſur les Infideles, quoiqu'elles relevaſſent anciennement d'autres Métropolitains, ce qui excita les plaintes de Bernard, Patriarche d'Antioche.

ARNOUL, *une ſeconde fois.*

1112. Arnoul, après la mort du Patriarche Gibelin, trouva moyen de remonter ſur le Siége de Jéruſalem. Il fut une ſeconde fois dépoſé, l'an 1115, par l'Evêque d'Orange, Légat du S. Siége. Mais s'étant rendu à Rome, il ſe fit rétablir. Arnoul mourut peu de jours après avoir couronné le Roi Baudouin II, c'eſt-à-dire vers le milieu d'Avril 1118. Guillaume de Tyr dit qu'il fut ſurnommé *Mala corona*, parce qu'il ne

nat que les rebelles avoient rétabli, & deſtitua le Patrice qu'ils avoient élu. Le feu mal éteint de la révolte s'étant rallumé preſque auſſitôt, ce Pontife prit le parti de ſortir une ſeconde fois de Rome après le 10 Mars 1146, jour auquel il donna la conſécration épiſcopale à Anſelme, Abbé de S. Vincent de Laon, pour l'Evêché de Tournai, qu'il avoit enfin ſéparé de celui de Noyon auquel il étoit réuni depuis environ 600 ans. S'étant arrêté à Siene, puis à Piſe, il traverſa l'Apennin au mois d'Août, parcourut la Lombardie, & paſſa dans les premiers mois de l'an 1147 en France, l'aſyle ordinaire des Papes perſécutés. Il étoit à Cluni le 26 Mars, & 4 jours après à Dijon, où le Roi Louis le Jeune étoit venu au devant de lui. Arrivé à Paris, il alla célébrer les Fêtes de Pâque à Saint-Denis; puis de retour dans la Capitale, il y tint un Concile. Au mois de Septembre ſuivant (& non de l'année 1148, Eugene n'étant plus à pareil mois de celle-ci en France), il ſe rendit au Chapitre Général de Cîteaux, auquel il aſſiſta, dit Geofroi de Clairvaux, moins comme Pontife, que comme l'un d'entre les freres. De-là, s'étant tranſporté à Châlons-ſur-Marne, il y dédia, le 25 Octobre, la Cathédrale. L'Evêque de Verdun l'emmena de Châlons dans ſon Egliſe. Il paſſa enſuite à Treves, où il tint un nouveau Concile ſur la fin de la même année, & permit à ſainte Hildegarde, ſur le rapport de S. Bernard qui l'accompagnoit, d'écrire ſes révélations. Etant revenu à Verdun au mois de Janvier 1148, il dirigea ſa route vers Reims pour le grand Concile qu'il avoit indiqué au 22 Mars. De Paris où il étoit retourné au ſortir de Reims, il s'achemina à Clairvaux, & delà il prit ſa route par Langres pour repaſſer en Italie, où il étoit rendu avant le 16 Juin, comme on le voit par une de ſes Bulles expédiée ſous cette date à Verceil. L'entrée de Rome ne lui fut cependant ouverte que ſur la fin de l'an 1149; & l'année ſuivante il fut encore obligé d'en ſortir : enfin il y revint l'an 1152, & paſſa le reſte de ſon Pontificat tranquillement, ſelon la prophétie de ſainte Hildegarde. Eugene mourut à Tivoli la nuit du 7 au 8 de Juillet 1153, après avoir tenu le ſaint Siége 8 ans, 4 mois & 16 jours. Un trait de la vie de ce Pape, qui a échappé à la connoiſſance des Hiſtoriens modernes, & qui mérite d'être connu, c'eſt le ſoin qu'il prit de faire traduire en latin pluſieurs ouvrages des Peres Grecs. Burgondion, ou Bourguignon, Juge de Piſe, fut l'Homme de Lettres qu'il employa pour ce travail. Cet Ecrivain témoigne dans le Prologue de ſa traduction des Homélies de S. Chryſoſtôme ſur S. Matthieu, qu'il l'entreprit par ordre du Pape Eugene III. Ce fut auſſi pour lui obéir qu'il traduiſit les explications du même Pere ſur S. Jean, le Livre de S. Grégoire Nyſſe *de la nature de l'homme*, & les Œuvres de S. Jean Damaſcene. (Martenne, *Ampl. Coll.* T. I. *Præf.* p. 30.)

Eugene commençoit l'année, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars.

CLXV. ANASTASE IV.

1153. ANASTASE IV, (appellé auparavant CONRAD, Romain de naiſſance, Chanoine Régulier de S. Ruf en Dauphiné, ſuivant les uns, de S. Anaſtaſe, Dioceſe de Veletri, ſelon les autres, créé Cardinal-Evêque de Sabine au mois de Septembre 1125 par le Pape Honorius II, dont il étoit parent), fut élu Pape le 9 Juillet de l'an 1153. Son mérite reconnu avoit déterminé ſon élection. Innocent II, lorſqu'il fut contraint par l'Antipape Anaclet de ſortir de Rome, l'avoit laiſſé en qualité de ſon Vicaire

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXIX. POLYEUCTE.

956. POLYEUCTE, Moine de Conſtantinople, fut élevé le 3 Avril 956, par ordre de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, ſur le Siége de cette Egliſe. Ses parens, par un eſprit de dévotion fort mal entendu, mais aſſez ordinaire en ce tems-là, le deſtinant à la vie monaſtique, l'avoient fait eunuque dès l'enfance. Heureuſement ſa vocation répondit à leurs deſirs. La ſcience & la vertu qu'il acquit dans ſon Monaſtere furent les ſeules recommandations qu'il eut pour le Patriarchat. C'étoit le Métropolitain d'Héraclée qui, par le droit de ſa place, devoit le ſacrer. Mais ce Prélat étant dans la diſgrace de l'Empereur, fut remplacé par celui de Céſarée. On ſut mauvais gré à Polyeucte d'avoir conſenti à cette innovation. Il augmenta le mécontentement en inſérant le nom d'Euthymius dans les diptyques, dont il avoit été retranché pour avoir admis l'Empereur Léon à la communion. Polyeucte, moins Courtiſan qu'Evêque, perdit encore les bonnes graces de Conſtantin par la liberté qu'il prit de lui faire des remontrances ſur les malverſations de ſes proches, qui pilloient l'Egliſe & l'Empire. Théodore, Evêque de Cyzique, homme puiſſant en intrigues, ſe prévalut de ces conjonctures pour ſoulever une partie du Clergé; & l'Empereur, ſéduit par ces cabales, cherchoit l'occaſion de dépoſer le Patriarche, lorſque la mort de ce Prince, arrivée l'an 959, fit échouer ce mauvais deſſein. Polyeucte vécut tranquille ſous les régnes ſuivans, & mourut le 10 Janvier 970, après avoir couronné, aux Fêtes de Noël précédent, l'Empereur Jean Zimiſquès.

LXX. BASILE I, DIT LE SCAMANDRIN.

970. BASILE, Solitaire du Mont-Olimpe, monta, le 13 Février 970, ſur le Siége de Conſtantinople, qu'il remplit l'eſpace d'environ 4 ans. Il en fut chaſſé, l'an 974, par l'Empereur Zimiſquès, ſur une fauſſe accuſation. En vain reclama-t-il un Concile Œcuménique pour le juger ſuivant les Canons. Loin de déférer à une ſi juſte demande, on le relegua dans un Monaſtere qu'il avoit bâti ſur le Scamandre, ce qui lui fit donner le ſurnom de Scamandrin. Il y finit ſaintement ſes jours.

LXXI. ANTOINE III, DIT LE STUDITE.

974. ANTOINE III, ſurnommé PACHÉ, Moine Studite & Syncelle, fut

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXV. SOPHRONE III, LXXVI ÉLIE, *Melquites.*

SOPHRONE III, Patriarche Melquite d'Alexandrie, fut, ſuivant Jean Cinname, du nombre des Prélats qui aſſiſterent, l'an 1161, aux noces de l'Empereur Manuel Comnene & de Marie d'Antioche. Il mourut au plus tard en 1180.

ÉLIE, ſucceſſeur de Sophrone, occupoit le Siége d'Alexandrie en 1180. On ne ſait point le tems de ſa mort.

MARC II, *Jacobite.*

1167. MARC II, fils de Zaara, fut ſubſtitué par les Cophtes au Patriarche Jean. Il abolit la confeſſion auriculaire, & à cette pratique il en ſubſtitua une autre qui conſiſtoit à ſe confeſſer à Dieu pendant que le Prêtre ou le Diacre faiſoit les encenſemens. Le Moine Marc, fils d'Elkombar, s'éleva fortement contre cette ſuperſtition, ſoutenant qu'on ne pouvoit obtenir la rémiſſion des péchés qu'en les confeſſant à un Prêtre, & en accompliſſant la pénitence marquée par les Canons. Les Hiſtoriens Cophtes diſent beaucoup de mal de ce Marc, fils d'Elkombar; mais ils conviennent qu'il avoit de l'éloquence & de l'érudition. Ses déclamations lui attirerent un grand nombre de Cophtes qui venoient ſe confeſſer à lui. Il blâmoit auſſi la conduite du Patriarche en ce qu'il toléroit la Circonciſion, pourvu qu'on la reçût avant le Baptême. Le Patriarche, irrité de cette liberté, l'excommunia; mais il ne put venir à bout de lui impoſer ſilence. A la fin ſe voyant pourſuivi par le Patriarche & les Laïques de ſa communion, il paſſa dans le parti des Melquites, & confeſſa

dans cette ville ; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence & de modération. Il n'en fit pas moins paroître dans la conduite qu'il tint, étant monté ſur le ſaint Siége, envers l'Empereur Frédéric. Sa charité ſe ſignala dans une famine qui fut preſque univerſelle ſous ſon Pontificat, dont la durée ne répondit point aux vœux des gens de bien. Il mourut le 2 Décembre de l'an 1154, n'ayant tenu le ſaint Siége qu'un an, 4 mois & 24 jours.

CLXVI. ADRIEN IV.

1154. Adrien IV, Abbé de S. Ruf en Dauphiné, Cardinal-Evêque d'Albane, fut élu Pape le 3 Décembre 1154. Il étoit Anglois de naiſſance, d'une baſſe extraction, & s'appelloit Nicolas Breakſpear, ou Briſe-Lance. Frédéric I étant venu, l'an 1155, en Italie pour ſe faire couronner Empereur, le Pape lui députa des Cardinaux qui exigerent pour préliminaire qu'Arnauld de Breſſe leur fût livré. Ce ſéditieux, en conſéquence, eſt arrêté par l'ordre du Prince, jugé & condamné par les Cardinaux, puis remis au Préfet de Rome qui le fait pendre & brûler. Le Pape va trouver enſuite Frédéric à Sutri, l'oblige, après deux jours de conteſtations, à faire auprès de lui la fonction d'Ecuyer, c'eſt-à-dire à lui tenir l'étrier en montant à cheval, & à conduire quelques pas ſon cheval par la bride. Frédéric ramene enſuite le Pape à Rome, où il eſt couronné, le 18 Juin, Empereur dans l'Egliſe de S. Pierre. Adrien étoit alors brouillé avec Guillaume I, Roi de Sicile, pour des entrepriſes qu'il faiſoit ſur les terres de l'Egliſe. Dans le deſſein de ſe venger, il excita les Barons que ce Prince avoit bannis & d'autres Seigneurs de ſes Etats à ſe réunir pour lui faire la guerre, & ſe mit lui-même à la tête de la révolte, où pluſieurs villes entrerent bientôt après pour ſe donner à Manuel, Empereur d'Orient. Adrien, pour ſoutenir les rébelles, part de Rome à la tête d'une armée ſur la fin de Septembre, & ſe rend à San-Germano, où les Chefs du parti vinrent lui faire ſerment de fidélité. La révolution fut telle, que Guillaume ſe voyant menacé d'une défection générale, réſolut de faire la paix avec le Pape à quelque prix que ce fût. Pour cet effet il lui députa, l'an 1156, l'Evêque de Catane & d'autres Grands de ſa Cour, chargés de lui offrir la même ſomme d'argent que l'Empereur Grec lui avoit promiſe, avec trois terres à ſa bienſéance. Mais les Cardinaux eſpérant de trouver leur compte dans la ruine du Roi de Sicile, empêcherent le Pape d'accepter ces offres. Ils ne tarderent pas à s'en repentir. Car Guillaume ayant repris le deſſus par des victoires remportées ſur les rebelles & ſur les Grecs, ſe mit en marche la même année pour aller aſſiéger le Pape à Bénévent, où il s'étoit renfermé. Ce fut alors une néceſſité pour Adrien de faire lui-même une députation à ce Prince pour obtenir la paix, qu'il avoit auparavant refuſée à ſes inſtantes prieres. Elle lui fut accordée au mois de Juin à des conditions bien moins favorables que celles qu'il avoit rejettées, par un Diplome qu'on peut voir dans Baronius avec la Bulle confirmative du Pape. (*V. les Rois de Sicile.*) L'an 1157 (& non pas 1158), mécontent de la défenſe que Frédéric avoit faite à tous les Eccléſiaſtiques de ſes Etats de s'adreſſer en Cour de Rome, ſoit pour la collation des Bénéfices, ſoit pour autre ſujet, Adrien lui écrit une Lettre pleine de reproches ſur ſon ingratitude envers le S. Siége. Deux Légats, qui en furent les porteurs, la lui remirent dans la Cour pléniere qu'il tenoit à Beſançon. Frédéric l'ayant lue fut choqué principalement, & toute l'Aſſemblée avec lui, de ce que le Pape diſoit lui avoir donné la *Couronne Impériale*. Prenant cette expreſſion à la lettre, il renvoie honteuſement les Légats qui appuyoient ſon interprétation, & leur ordonne de s'en retourner par le plus court chemin. (*Voy. les Empereurs.*) Adrien voulant appaiſer l'Empereur, lui envoya d'autres Légats plus prudens que les premiers, qui donnerent à ce Prince toute la ſatisfaction qu'il pouvoit déſirer. Mais le refus que le Pape fit, quelque tems après, de confirmer le choix que Frédéric avoit fait d'un Archevêque de Ravenne, occaſionna une nouvelle brouillerie entre eux. On s'écrivit de part & d'autre des Lettres fort dures ; & la querelle n'étoit pas encore finie, lorſqu'Adrien fut enlevé de ce monde le premier Septembre 1159, après avoir tenu le ſaint Siége 4 ans, 8 mois & 29 jours. Ce Pape fut ſi éloigné d'enrichir ſes parens, qu'il ne leur donna pas une obole, même à ſa mere, qui étoit dans l'indigence, & qu'il laiſſa ſubſiſter des charités de l'Egliſe de Cantorbery.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

eſprits ſoulevés contre lui, il mit dans ſes intérêts la Princeſſe Alix, veuve de Boëmond II, ſous la promeſſe qu'il lui donna de lui faire épouſer Raymond, fils du Comte de Poitiers. Mais le fourbe travailloit en même tems avec ſes amis à donner la jeune Conſtance, fille d'Alix, pour épouſe à ce Prince qu'il avoit fait venir d'Occident à ce deſſein. Pour le tenir dans ſa dépendance, il exigea de lui le ſerment de fidélité comme ſon ſuzerain, avant de célébrer le mariage qui devoit lui procurer la Principauté d'Antioche. Son arrogance alla depuis en croiſſant, & fut telle qu'il ſe croyoit égal au Pape, attendu que S. Pierre avoit été Evêque d'Antioche avant que de l'être de Rome. Elle le rendit bientôt inſupportable à Raymond lui-même, qui ſe joignit aux Chanoines & aux Principaux d'Antioche pour le déférer au S. Siége. Raoul ſe rendit à Rome, & en rapporta un ordre aux Parties de vivre en paix juſqu'à l'arrivée d'un Légat. Pierre, Archevêque de Lyon, fut envoyé l'an 1139 pour examiner les plaintes & rendre ſon jugement. Mais étant allé premièrement à Jéruſalem pour y faire ſes dévotions, il mourut ſubitement de poiſon ou autrement ſur la route de cette Ville à Antioche, le 29 Mai de la même année. Les adverſaires du Patriarche, conſternés de cet événement, ne virent point d'autre parti à prendre que de recourir à ſa clé-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

menoit pas une vie conforme à ſon état. Il ajoute qu'ayant marié ſa niece avec Euſtache Garnier, Seigneur de Céſarée & de Sidon, perſonnage diſtingué par ſa valeur, il lui donna en dot la ville de Jéricho, dont le revenu étoit de cinq mille beſans d'or.

IV. GORMOND.

1118. Gormond, fils de Gormond II, Seigneur de Péquigni dans le Diocèſe d'Amiens, fut le ſucceſſeur d'Arnoul. L'an 1124, ſur la fin de Février, pendant la priſon du Roi Baudouin, il engagea les Croiſés à faire le ſiége de la fameuſe ville de Tyr, qui fut emportée dans le mois de Juillet ſuivant. Ce Patriarche mourut, l'an 1128, de fatigue, en défendant le Château de Béthaſem près de Sidon, que des brigands vouloient enlever à ſon Egliſe. (Orderic Vital, L. XIII.)

V. ÉTIENNE.

1128. Étienne, Chanoine Régulier, Abbé de S. Jean en Vallée, près de Chartres, & parent du Roi Baudouin II, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Gormond. Son Epiſcopat fut d'environ 2 ans. Il finit ſes jours l'an 1130, non ſans ſoupçon de poiſon. Il étoit, dit Guillaume de Tyr, de bonnes mœurs, mais haut, jaloux de ſes droits & ferme dans ſes réſolutions. Il eut de grands démêlés avec le Roi de Jéruſalem au ſujet de

Adrien aimoit qu'on lui dît la vérité avec franchiſe. Il demanda un jour à Jean de Saliſberi, ſon compatriote, qui ſe trouvoit à Rome, ce qu'on diſoit de lui. Jean lui fit à cette occaſion des remontrances ſur le luxe & l'avarice de la Cour de Rome. Le Pape tâcha d'excuſer le mal, & approuva en même tems la liberté de celui qui le diſoit. Adrien à ſon tour ouvrit ſon cœur à cet ami ſi plein de franchiſe, & lui avoua qu'il éprouvoit dans la Papauté bien des chagrins, qui lui faiſoient regretter la paix dont il jouiſſoit dans ſon cloître de S. Ruf; ajoutant qu'il ne l'avoit quitté que pour ſe conformer aux ordres de la Providence. C'eſt à ce Pontife que remonte l'origine des *Mandats*. On entend par ce nom des Lettres Apoſtoliques, par leſquelles le Pape enjoint à un Collateur de conférer le premier Bénéfice qui vaquera à ſa collation, au Clerc qui eſt nommé dans le *Mandat*. D'abord ces *Mandats* furent reçus à titre de prieres; mais comme très ſouvent les Collateurs ne s'y conformoient pas, la Cour de Rome jugea à propos d'y joindre un commandement; & pour en aſſurer l'effet, les Papes nommerent enſuite des exécuteurs chargés de conférer le Bénéfice au Mandataire, ſi le Collateur refuſoit de ſe conformer aux volontés de la Cour de Rome. Adrien eſt auſſi le premier qui ait accordé des diſpenſes aux Eccléſiaſtiques de réſider dans leur Bénéfice, & la permiſſion d'en poſſéder pluſieurs à la fois. Toutes ces innovations ont fait une plaie funeſte & incurable à la Diſcipline de l'Egliſe.

Peu de Bulles d'Adrien ſont datées de l'année de ſon Pontificat. Dans quelques unes il marque le rang qu'il tient parmi les Papes de même nom que lui; ce qui étoit ſans exemple depuis long-tems. Il commençoit l'année tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars, quelquefois ſuivant le calcul Piſan.

CLXVII. ALEXANDRE III.

1159. Alexandre III, (nommé auparavant Roland, natif de Sienne, de la Maiſon de Bandinelli, Cardinal du titre de S. Marc, & Chancelier de l'Egliſe Romaine), fut élu Pape le 7 Septembre 1159 par tous les Cardinaux, à l'exception de trois, ſavoir, Jean Morſon, Cardinal de S. Martin, Gui de Crême, Cardinal de S. Calliſte, & Octavien, Cardinal de Sainte-Cecile. Les deux premiers de ceux-ci donnerent leur voix au troiſieme iſſu des Comtes de Freſcati. C'eſt ce qu'atteſtent l'Auteur de la Chronique de Reicherſperg, & l'Anonyme du Mont-Caſſin. Onuphre Panvini compte néanmoins ſix Electeurs d'Octavien, lui-même compris; ſavoir, outre ceux qu'on vient de nommer, Imare, Cardinal-Evêque de Tuſculum, Raymond, Cardinal-Diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, & Simon, Abbé de Sublac, Cardinal de Sainte-Marie *in Dominica*. Ciaconius & Palatio y en ajoutent encore deux, Grégoire, Cardinal-Diacre de S. Vit, & Guillaume, Archidiacre de Pavie. Quoi qu'il en ſoit, Octavien, auſſitôt après ſon élection quelconque, ſe portant pour Pape légitime, arracha la chape qu'on venoit de mettre ſur les épaules de ſon rival, & voulut l'emporter. Mais un Sénateur, qui étoit préſent, la lui ayant ôtée des mains, il fit ſigne qu'on lui en donnât une autre qu'il avoit fait apporter, & s'en revêtit avec tant de précipitation qu'il la mit devant derriere; ce qui excita de grands éclats de rire. Des gens armés qu'il avoit apoſtés entrerent incontinent dans l'Egliſe, & en chaſſerent Alexandre & ſes adhérens. Appuyé de la garde de la Ville, il alla enſuite aſſiéger Alexandre dans le Fort de Saint-Pierre, où il s'étoit ſauvé, & le contrai-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

mis à la place de Baſile en 974. L'auſtérité de ſa vie, ſon ſavoir & ſon déſintéreſſement, l'avoient fait juger digne de cette place. Après un gouvernement de 5 ans, tel qu'on ſe l'étoit promis, il abdiqua au commencement de l'an 979, pour retourner dans ſa retraite où il mourut l'an 983. Le reſpect qu'on avoit pour ſa vertu empêcha de lui donner un ſucceſſeur de ſon vivant. On eſpéroit l'engager à reprendre le gouvernement de ſon Egliſe. Ainſi le Siége vaqua 4 ans.

LXXII. NICOLAS II, DIT CHRYSOBERGE.

983. Nicolas II, ſurnommé Chrysoberge, fut élevé, vers le milieu de l'année 983, ſur le Siége de Conſtantinople après la mort d'Antoine le Studite. Il le tint, ſuivant Cédrénus, l'eſpace de 12 ans & 8 mois. Sa mort arriva par conſéquent vers le mois de Mars 996, & non pas 995, comme le marque le P. Le Quien.

LXXIII. SISINNIUS II.

996. Sisinnius, Médecin habile & revêtu de pluſieurs dignités ſéculieres, ſuccéda l'an 996 au Patriarche Nicolas. « On voit, dit M. le Beau, que, » malgré l'improbation des Papes, les Grecs continuoient d'élever des Laïques à l'Epiſcopat. Siſinnius, ajoute-t-il, étoit eſtimé pour ſa vertu & ſon ſavoir. Dans la ſombre ignorance dont toute l'Europe étoit alors obſcurcie, » on conſervoit alors quelques traits de lumiere à Conſtantinople. « Siſinnius par ſa prudence éteignit, l'an 997, les reſtes de la diſcorde qui régnoit parmi les Grecs depuis l'Empereur Léon le Sage, touchant la légitimité des quatriemes noces. Maimbourg l'accuſe d'avoir tenté de renouveller le ſchiſme des Grecs, & pour cet effet d'avoir reproduit la Lettre de Photius aux trois Patriarches contre les Latins, en ſubſtituant ſon nom à celui de l'Auteur, & les noms des Patriarches vivans à ceux des Patriarches à qui Photius l'avoit adreſſée. C'eſt de Léon Allatius que Maimbourg emprunte cette accuſation. Mais Allatius ne l'avance qu'en doutant; & Maimbourg tourne ce doute en aſſertion. Quoi qu'il en ſoit, il n'y eut point de rupture ouverte du vivant de Siſinnius entre l'Egliſe Romaine & l'Egliſe Grecque. Siſinnius mourut l'an 999, dans la 3e année de ſon Patriarchat. (Pagi, *ad hunc an. n. X.*)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

les deux natures & les deux volontés en J. C. Le Patriarche Marc ceſſa de vivre le 6 du mois Tybi de l'an 1305 des Martyrs (premier Janvier de l'an 1189 de J. C. La Chronique orientale le repréſente comme un homme livré à la bonne chere, & lui fait un crime d'avoir fait ſervir de la chair ſur ſa table. C'eſt que l'uſage parmi les Cophtes étoit que le Patriarche & les Evêques, quoique tirés du Clergé ſéculier, obſervaſſent la vie monaſtique, parcequ'avant que de les ſacrer Evêques on les ordonnoit Archimandrites.

LXXVII. MARC II, *Melquite.*

Marc II ſuccéda, chez les Melquites (on ne peut dire en quelle année), au Patriarche Elie. L'an de l'Incarnation, ſuivant les Alexandrins, 1203, Indiction XIII, c'eſt-à-dire l'an 1195, ſuivant notre calcul, il conſulta Théodore Balſamon ſur pluſieurs points de la Lithurgie de ſon Egliſe. Il vint enſuite à Conſtantinople, où on lui fit adopter les Rits des Grecs. C'eſt à quoi ſe réduit tout ce qu'on ſait de lui.

JEAN VI, *Jacobite.*

1189. Jean VI, nommé auparavant Abulmeged, Moine de S. Macaire dans la Vallée d'Habib, fils d'Abulgared, riche Marchand Syrien, ſuccéda chez les Cophtes, le 5 Février 1189, au Patriarche Marc. Sous ſon gouvernement un Moine apoſtat du Couvent de S. Macaire, accuſa devant le Sultan Adel ſes confreres d'avoir un tréſor caché dans un puits. Sur ce récit le Prince ayant ordonné une recherche; on ne trouva

gnit quelques jours après de quitter Rome. Alexandre s'étant retiré à Nimphé, aujourd'hui Santa-Ninfa, dans la Campanie, y fut ſacré le 20 Septembre par l'Evêque d'Oſtie. Octavien le fut auſſi 15 jours après (le 4 Octobre) au Monaſtere de Farfe par l'Evêque de Tuſculum, & prit le nom de Victor. L'Empereur Frédéric, qui le favoriſoit, l'ayant connu en Allemagne, lorſqu'il y étoit Légat, le fit reconnoître dans un Conciliabule, tenu à Pavie, au mois de Février 1160. Ce Prince avoit des raiſons perſonnelles de haïr Alexandre, qui étoit l'un des deux Légats qui lui apporterent à Beſançon la Lettre d'Adrien IV, & appuyerent ce qu'elle préſentoit d'offenſant, loin de l'excuſer. Les Rois de France & d'Angleterre, & quelques autres Princes, balancerent d'abord entre les deux élus; mais ayant été informés de la canonicité de l'élection d'Alexandre, ils le reconnurent pour vrai Pape. Alexandre, perſécuté par l'Empereur en Italie, prit la résolution de ſe retirer en France : il arriva le 11 Avril 1162 à Maguelone. L'an 1163, il célébra la Fête de Pâque à Paris. De là, s'étant rendu à Sens le 30 Septembre ſuivant, il y ſéjourna l'eſpace d'un an & demi. (*Chron. Strozzi.*) Ce fut là qu'il apprit la mort de l'Antipape Victor, arrivée à Lucques le 20 ou le 22 Avril de l'an 1164. Cet événement ne rendit point la paix à l'Egliſe. Les Schiſmatiques ſubſtituerent à Victor, le même jour, Gui de Crême, qu'ils nommerent Paſcal III. Alexandre partit de Montpellier, ſur la fin d'Août de l'an 1165, pour retourner à Rome, où il arriva le 24 de Novembre; mais il fut obligé d'en ſortir l'an 1167, par la crainte de Frédéric, qui vint aſſiéger cette Ville & la prit. Pendant le ſéjour que le Pape y avoit fait, Manuel, Empereur Grec, avoit entamé une correſpondance avec lui pour réunir l'Empire d'Occident avec celui d'Orient. La plupart des Villes d'Italie le déſiroient. Mais Alexandre demandoit que le Siége de l'Empire fût rétabli à Rome, & Manuel vouloit que cet honneur demeurât à Conſtantinople. Cet article, ſur lequel ni l'un ni l'autre ne voulut ſe relâcher, fit échouer la négociation. (*Cinnam.* L. IV, c. 6.) Alexandre retiré à Bénévent excommunia cette même année l'Empereur Frédéric, & le dépoſa de la dignité Impériale, à l'exemple de Grégoire VII. L'Antipape Paſcal étant mort le 20 Septembre, (& non le 26) de l'an 1168, les Schiſmatiques élurent à ſa place Jean, Abbé de Strume en Hongrie, qu'Alexandre avoit nommé à l'Evêché de Jéruſalem. Il prit le nom de Calliſte III, & fit une figure miſérable dans ſa faction diſcréditée. Sa réſidence ordinaire fut à Viterbe. Alexandre canoniſa deux célebres perſonnages de ſon tems, S. Thomas de Cantorbery le 21 Février 1173, & S. Bernard le 18 Janvier 1174. Frédéric lui étoit toujours oppoſé. Il fut enfin reconnu, l'an 1177, par ce Prince, qui renonça au ſchiſme, reçut l'abſolution, & fit ſa paix. (*Voy.* Frédéric I, Empereur.) Le Roi de Sicile & les Milanois ſuivirent bientôt l'exemple de l'Empereur. L'an 1178, le 12 Mars, Alexandre partit de Tuſculum pour revenir à Rome, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. L'Antipape Jean de Strume vint, le 29 Août, ſe jetter à ſes pieds, confeſſa ſon péché, & abjura le ſchiſme, qui ne fut pas néanmoins alors entiérement éteint. Quelques Schiſmatiques élurent encore (le 29 Septembre 1178) un Antipape, qu'ils nommerent Innocent III; (ſon nom de famille étoit Landon ou Lando-Sitino.) Alexandre l'ayant pris l'an 1180, le fit enfermer dans le Monaſtere de Cave, où il mourut. L'an 1179, Alexandre tint le troiſieme Concile de Latran. Enfin après un long, pénible & glorieux Pontificat de 21 ans, 11 mois & 23 jours, à compter du jour de ſon élection, ce Pape mourut le 30 Août de l'an 1181, à vingt milles de Rome, dans un Domaine de ſon Egliſe, *viceſimo ferme ab urbe milliario, in quadam Eccleſiæ Romanæ poſſeſſione, diem clauſit ultimum*, dit l'*Auctarium Aquicinctinum*, ſuivant l'exemplaire manuſcrit d'Anchin, où l'on ajoute que, lorſqu'on apporta ſon corps à Rome, des ſéditieux (qui vraiſemblablement l'avoient obligé d'abandonner cette Ville) vinrent au devant, le chargerent d'imprécations, jetterent de la boue & des pierres contre le cercueil, & permirent à peine de l'enterrer dans l'Egliſe de Latran. (Mar-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

mence. Mais Raoul ſe confiant en la protection du Prince qu'il croyoit avoir regagnée, voulut avoir un jugement, & fit une ſeconde fois le voyage de Rome pour obtenir un nouveau Légat. L'an 1141, Alberic, Evêque d'Oſtie, vint en cette qualité ſur les lieux, & y tint, le dernier Novembre, un Concile où Raoul fut dépoſé. Le Prince d'Antioche le fit enſuite renfermer dans un Monaſtere. Raoul s'échappe de ſa priſon après quelques mois de captivité, revient à Rome, fait ſa paix avec le S. Siége, reprend le chemin de Syrie, & meurt de poiſon ſur la route. (Bollandus.) Guillaume de Tyr fait ſon éloge, ſans néanmoins diſſimuler ſes défauts.

III. AIMERI.

1142. AIMERI, Gentilhomme Limoſin, homme ſans Lettres & d'une vie peu réguliere, fut donné pour ſucceſſeur dans le mois d'Avril 1142 au Patriarche Raoul. Ce fut Armoin, ſon oncle, Capitaine du Château d'Antioche, qui procura cette élection par les ſommes immenſes qu'il diſtribua aux Evêques du Patriarchat. L'an 1152, Aimeri s'étant vainement oppoſé au mariage de Conſtance, veuve du Prince Raymond, avec Raymond de Châtillon, encourut l'inimitié de ce dernier. La rupture alla ſi loin que Raymond, ayant fait arrêter le Prélat en 1154, l'enferma dans une étroite priſon où il fut inhumainement traité. Cinnamus (L. IV) dit que c'étoit pour avoir ſes tréſors. Baudouin III, Roi de Jéruſalem, étant informé de ce traitement, dépêcha l'Archevêque d'Acre avec ſon Chan-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

la ville de Jaffa & d'autres biens qu'il vouloit réunir à ſon Egliſe, comme en ayant été aliénés; mais il ne vit pas la fin de cette diſpute, & mourut à la peine.

VI. GUILLAUME I.

1130. GUILLAUME I, natif de Malines, & Prieur du S. Sépulcre, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Etienne. Il gouverna l'Egliſe de Jéruſalem juſqu'au 27 Septembre de l'an 1144, époque de ſa mort, ſi les quinze années de Patriarchat que lui donne Guillaume de Tyr ſont incompletes. Mais ſi elles ſont completes, il faut mettre ſa mort au même mois de l'an 1145. C'eſt le même qui eſt nommé Frédéric par Alberic de Trois-Fontaines. Guillaume de Tyr dit qu'il étoit d'une belle preſtance, d'une converſation agréable, qu'il étoit paſſablement inſtruit, & qu'il fut chéri des Grands & du peuple.

VII. FOUCHER.

1145 ou 1146. FOUCHER, natif d'Angoulême, Chanoine Régulier, puis Archevêque de Tyr, fut placé ſur le Siége de Jéruſalem le 25 Janvier 1145 ou 1146. Il aſſiſta l'an 1148 à l'Aſſemblée générale qui ſe tint dans la ville d'Acre en préſence de l'Empereur Conrad & du Roi Louis le Jeune, & les accompagna au Siége de Damas. On ſait le mauvais ſuccès de cette expédition. Il eut part dans la ſuite à une autre qui réuſſit mieux. Ce fut en effet par ſes conſeils & ſes exhortations que les Croiſés, ayant mis le ſiége devant l'importante place d'Aſcalon au mois de Février 1153, s'en rendirent maîtres le 19

tenne, 2ᵉ *Voy. Litt.* p. 83.) Alexandre III mit la canoniſation des Saints au rang des cauſes majeures, en la réſervant au ſeul Souverain Pontife. Depuis le 10ᵉ ſiécle, comme on l'a remarqué ci-devant d'après Dom Mabillon, les Papes commencerent à s'attribuer la canoniſation : cependant les Métropolitains avoient, en quelque façon, ſuivi l'ancienne coutume; & on trouve pluſieurs canoniſations faites par eux juſqu'à celle de S. Gautier, Abbé de Pontoiſe, que fit l'Archevêque de Rouen l'an 1153. C'eſt le dernier exemple que l'Hiſtoire en fournit. Alexandre eſt le premier qui ait introduit l'uſage des Monitoires.

Ce Pape ſuivoit le calcul Florentin dans ſes Bulles, c'eſt-à-dire qu'il commençoit l'année au 25 Mars.

CLXVIII. LUCIUS III.

1181. Lucius III (appellé auparavant Ubalde, né à Lucques en Toſcane, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, & Evêque d'Oſtie.) fut élu Pape à Citta-Caſtellana, dans un âge très avancé, le premier Septembre 1181. On commença dans cette élection à mettre en pratique le Décret du dernier Concile de Latran, qui demandoit les deux tiers des ſuffrages pour faire un Pape; les Cardinaux y commencerent auſſi à réduire à eux ſeuls le droit de l'élire, à l'excluſion du peuple & du reſte du Clergé. Lucius fut couronné le Dimanche ſuivant, 6 Septembre, à Vélétri. Il revint en cette Ville l'an 1182, & s'y fixa, dégoûté du ſéjour de Rome par les mauvais procédés du peuple à ſon égard. Chriſtien, Chancelier de Frédéric & Archevêque de Mayence, étant pour lors en Italie avec une armée, eſſaya de le venger des inſultes des Romains. Mais la mort enleva ce Prélat au mois d'Août 1183. (Muratori.) Cette même année, Lucius revint à Rome; mais ce fut pour y recevoir de nouveaux outrages. Les Romains l'obligerent de ſe retirer à Vérone. On peut juger de l'excès de leur fureur par le trait ſuivant. Ayant pris aux environs de la ville de Tuſculum, à la ruine de laquelle ils étoient acharnés, un certain nombre de Clercs attachés au Pape, ils leur creverent les yeux, à l'exception d'un ſeul qu'ils chargerent de les conduire à ſa Sainteté, montés ſur des ânes & la tête parée d'une mitre. Ce ſpectacle horrible ne permit pas à Lucius de reſter plus long-tems parmi des forcenés qui avoient dépouillé tout ſentiment d'humanité. (*Chron. Aquicin. Franciſci Pipini. & Nangii Chronol.*) L'Empereur Frédéric l'étant venu joindre ſur la route, ils firent enſemble leur entrée dans Vérone le 31 Juillet 1184. Lucius mourut en cette ville le 24 Novembre de l'an 1185, après 4 ans, 2 mois & 19 jours de Pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné. (*V.* le *Concile* de Vérone de l'an 1184.)

Ce Pape ſuivoit le Calcul Florentin, & varioit pour l'Indiction.

CLXIX. URBAIN III.

1185. Urbain III (appellé auparavant Hubert Crivelli, Archidiacre de Bourges, puis Archevêque de Milan, ſa patrie, Cardinal du titre de S. Laurent) fut élu Pape à l'unanimité le 25 Novembre 1185, auſſitôt après l'inhumation de Lucius III, & couronné le premier de Décembre. Urbain ſe donna beaucoup de mouvemens pour procurer du ſecours à la Terre Sainte. Etant parti pour Veniſe, à deſſein d'y faire équiper une flotte, il apprit à Ferrare la priſe de la ville & du Roi de Jéruſalem par Saladin : cette nouvelle, dit-on, lui cauſa un ſi grand chagrin qu'il en mourut à Ferrare le 19 Octobre 1187, après avoir tenu ſeulement le ſaint Siége 1 an, 10 mois & 25 jours, à compter du jour de ſon élection. Il avoit gardé juſqu'à ſa mort l'Arche-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

LXXIV. SERGIUS II.

999. Sergius II, Supérieur du Monaſtere de Manuel, & iſſu de la famille du fameux Photius, fut élu l'an 999 pour ſuccéder au Patriarche Siſinnius. Il gouverna vingt ans l'Egliſe de Conſtantinople, & mourut au mois de Juillet de l'an 1019.

LXXV. EUSTATHE II.

1019. Eustathe II, Chef des Prêtres du Palais, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Sergius en 1019. Il tint le Siége environ 5 ans & demi, & mourut au mois de Décembre de l'Ere de Conſtantinople 6534, (de J. C. 1025.) Il avoit envoyé l'année précédente, de concert avec l'Empereur Baſile, des Députés à Rome pour tâcher d'obtenir par argent le titre d'Œcuménique en Orient. Les Romains chercherent les moyens de leur accorder ſecrètement ce qu'ils déſiroient; mais les Italiens ſe déclarerent contre cette demande. Les François s'y oppoſerent de même; & Guillaume, Abbé de S. Bénigne de Dijon, écrivit au Pape Jean XIX pour le détourner de ce deſſein. Sa Lettre, comme il le fait entendre, n'étoit que l'expreſſion des ſentimens du Clergé de France. Richard, Abbé de Verdun, fit auſſi éclater ſon oppoſition. La Cour de Rome n'oſant braver ce murmure univerſel, renvoya ſans ſuccès les Députés de Conſtantinople.

LXXVI. ALEXIS.

1025. Alexis, Supérieur du Monaſtere de Stude, fut ordonné Patriarche de CP. ſur la déſignation de l'Empereur Baſile, au mois de Décembre 1025, le jour même de la mort de ce Prince. L'an 1034, il refuſa la bénédiction nuptiale à l'Impératrice Zoé & à Michel Paphlagonien, tous deux coupables de la mort de l'Empereur Romain Argyre. Mais un préſent de 50 livres d'or triompha de ſa réſiſtance. Il bénit les deux époux & les couronna. L'an 1037, quelques Evêques aſſemblés en Synode voulurent le dépoſer pour mettre en ſa place l'Eunuque Jean, Miniſtre de l'Empereur & l'homme le plus ambitieux de ſon ſiecle. Ils alléguoient pour prétexte qu'Alexis n'avoit pas été fait Patriarche par les ſuffrages des Métropolitains, mais par le commandement de l'Empe-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

dans le puits d'autre tréſor que les vaſes ſacrés qu'on y avoit enfouis. Ils furent apportés au Kaire; mais Abuchaker ayant repréſenté au Sultan que ces mêmes vaſes, ſur une ſemblable calomnie, ayant été apportés à Saladin, il avoit ordonné de les rendre, Adel ſe fit un devoir d'imiter cette généroſité. Le Patriarche Jean, accompagné de ſon Clergé & des plus notables de ſon peuple, alla les recevoir en pompe, & les ayant enfermés dans des eſpeces de châſſes, il les fit entourer de cierges allumés, & les rapporta ainſi ſur le dos d'un chameau dans l'Egliſe de Miſr. Car tel eſt le reſpect des Orientaux pour l'Euchariſtie, qui ne ſe borne pas à l'adoration des ſaints Myſteres; mais ils honorent, par le luminaire des cierges & par des proceſſions, les vaſes mêmes deſtinés à contenir le Corps & le Sang de Notre-Seigneur. Les Ethiopiens, ſous le régne du Sultan Kamel, ayant député au Patriarche Jean pour demander un Métropolitain, le Prélat leur envoya Kilus, Evêque de Fua, qui fut reçu par l'Empereur d'Ethiopie avec de grands honneurs & richement doté. Mais quatre ans après (l'an 1210 de J. C.) Kilus s'en revint en Egypte pour de mauvais traitemens qu'il s'étoit attirés; Jean le dépoſa, & nomma un autre Métropolitain à ſa place. On voit par là & par d'autres traits, que l'Egliſe d'Ethiopie étoit entièrement dans la dépendance du Siége d'Alexandrie. Le Patriarche Jean mourut le 12 du mois Tybi de l'an 932 des Martyrs, ou le 19 Avril de l'an 1216 de J. C. Les

vêché de Milan, comme le prouvent Pagi & Saſſi contre Baronius.

Urbain commençoit l'année & l'Indiction au 25 Mars, comme les Florentins. Il datoit ſon Pontificat du jour de ſon élection.

CLXX. GRÉGOIRE VIII.

1187. Grégoire VIII (appellé auparavant Albert, natif de Bénévent, Cardinal, Chancelier de l'Egliſe Romaine), fut élu Pape à Ferrare le 20 Octobre 1187, & conſacré le 25. Frédéric eut beaucoup de joie d'apprendre ſon élection, ſelon Hugues d'Auxerre: cet Hiſtorien fait un bel éloge de ce Pape, qu'il dépeint comme un homme ſavant, éloquent, plein de zéle, & d'une vie exemplaire. Pendant ſon Pontificat, qui ne fut que d'un mois & vingt-ſept jours, il n'oublia rien pour animer les Fideles au recouvrement de la Terre Sainte: étant allé à Piſe pour réconcilier les Piſans & les Génois, en quoi il réuſſit, il y tomba malade, & mourut le 17 Décembre 1187.

CLXXI. CLÉMENT III.

1187. Clément III (appellé auparavant Paul ou Paulin Scolaro, Romain de naiſſance, Cardinal Evêque de Paleſtrine), fut élu à Piſe le 19 Décembre 1187, & couronné le 20 qui étoit un Dimanche. Ce Pape étoit parent du Roi Philippe Auguſte, ſuivant la Lettre 143 d'Etienne de Tournai. Dès le commencement de ſon Pontificat il ſe montra fort zélé pour le recouvrement de la Terre Sainte. Mais une choſe qu'il n'avoit gueres moins à cœur, c'étoit un accommodement avec les Romains qui, toujours jaloux de l'indépendance, s'étoient emparés des droits régaliens que le Sénat exerçoit en leur nom. Clément, comme leur concitoyen, avoit plus de facilité qu'un autre pour s'en faire écouter. Ayant fait porter au Sénat des propoſitions de paix, il l'amena ſur la fin de Janvier 1188 à un traité par lequel on lui rendit les Régales à condition qu'il confirmeroit le Sénat avec ſes privileges, & ſacrifieroit les villes de Tuſculum & de Tivoli à la vengeance des Romains, leurs implacables ennemis. Ce fut après la concluſion de ce traité, peu digne du Pere commun des Fideles, qu'il fit au mois de Février ſon entrée pontificale à Rome. L'an 1189, il canoniſa S. Otton, Evêque de Bamberg, Apôtre de Poméranie, & ſaint Etienne de Grandmont. Il mourut le 27 Mars 1191, après avoir tenu le ſaint Siége 3 ans, 3 mois & demi.

Ce Pape ajouta l'année de ſon Pontificat aux dates du lieu & du jour, dans ſes Bulles ordinaires; en quoi il fut ſuivi de preſque tous ſes ſucceſſeurs. Le Traité qu'il fit au ſujet de Tuſculum eſt daté de la 44e année du Sénat.

CLXXII. CÉLESTIN III.

1191. Célestin III (Hyacinthe Bobocard, Cardinal du titre de ſainte Marie en Coſmedin, Diacre depuis environ 65 ans), fut élu Pape à l'âge de 85 ans, le 30 Mars 1191, ordonné Prêtre la veille de Pâque, 13 d'Avril, & conſacré Pape le jour de Pâque. Le lendemain il couronna Empereur Henri VI, Roi de Germanie, avec la Reine Conſtance, ſa femme. Roger d'Hoveden, rapportant la cérémonie de ce couronnement, dit que le Pape étant aſſis dans ſa chaire, pouſſa du pied la couronne Impériale qu'on avoit placée ſur les degrés du ſiége, & la fit tomber à terre, pour marquer qu'il avoit droit de dépoſer l'Empereur, s'il le méritoit; & que les Cardinaux l'ayant relevée, la mirent ſur la tête de Henri. « Le Cardinal Baronius, dit Muratori, prend » ce récit pour argent comptant; mais, pourſuit-il, » nul lecteur n'eſt tenu d'ajouter foi à un ſemblable » fait plus convenable ſur un théâtre que dans une » Egliſe, tout à fait indécent dans un Vicaire de » J. C., contraire au rituel de tous les tems, & ignominieux pour l'Empereur, au point qu'il n'eût pas » ſouffert qu'on lui fît impunément un tel affront aux » yeux de ſon armée dont les chefs l'environnoient. » Il vaut donc mieux s'en tenir, ajoute-t-il, au récit » de la Chronique de Reicherſperg, qui aſſure que » Henri fut ſacré & couronné d'une maniere honorable par le Pape Céleſtin » : *Ab ipſo Cæleſtino Papa conſecratus honorabiliter Romæ & coronatus.* Le lendemain de la cérémonie l'Empereur remit au Pape la ville de Tuſculum, comme le portoit un de ſes engagemens préliminaires; & le Pape, deux jours après, ſuivant le traité fait avec Clement III, la livra aux Romains qui, s'y étant portés incontinent, ſurprirent les habitans dont ils maſſacrerent une partie & en mutilerent un grand nombre d'autres; après quoi ils renverſerent de fond en comble cette malheureuſe Ville, qui n'a jamais été rebâtie. L'Abbé d'Urſperg dit que ce fut un grand ſujet de blâme pour l'Empereur. Mais n'en étoit-ce pas, dit Muratori,

PATRIRACHES D'ANTIOCHE.

celier vers Raymond pour lui en faire des reproches & l'obliger de remettre le Prélat en liberté: ce qui fut exécuté. Aimeri ſuivit ces Députés à Jéruſalem, où il demeura quelques années. Il eſt probable que le motif de cette retraite fut l'engagement que Raymond avoit pris avec Manuel, ſuivant le même Auteur, de recevoir un Patriarche Grec de ſa main pour le ſubſtituer au Patriarche Latin. Mais ce traité n'eut pas plus d'effet que celui qui avoit été conclu l'an 1107 pour le même objet entre l'Empereur Alexis & le Prince Boémond I, ſuivant la Princeſſe Anne Comnene (L. XIII, p. 413.) Aimeri réſidoit encore à Jéruſalem en 1157; & ce fut lui qui, cette année, fit la cérémonie des épouſailles du Roi Baudouin III avec Marie Comnene; Amauri, nouveau Patriarche de Jéruſalem, n'étant pas encore ſacré. L'an 1180, Aimeri eut un autre différend auſſi ſérieux que le précédent avec le Prince Boémond III, au ſujet de ſon mariage avec Théodore Comnene, qu'il contracta, ſa premiere femme étant encore vivante. Le Prélat ayant employé les cenſures contre Boémond, ce Prince ne garda plus de meſures; & lui ayant déclaré la guerre, il vint l'aſſiéger dans un Château appartenant à ſon Egliſe. Aimeri ſe

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Août ſuivant. (Pagi, *ad hunc an.*) L'an 1155, au printems, il paſſa en Italie pour ſe plaindre au Pape du refus que faiſoient les Hoſpitaliers de payer la dixme de leurs terres aux Prélats. Il fut mal accueilli, & s'en retourna couvert de confuſion. Il mourut à Jéruſalem le 20 Novembre de l'an 1157, à l'âge de près de cent ans.

VIII. AMAURI.

1157. Amauri, natif de Néele, au Dioceſe de Noyon, & Prieur du S. Sépulcre, fut élu contre les régles & par le crédit des deux ſœurs du Roi, Patriarche de Jéruſalem. Il ſe maintint néanmoins ſur ſon Siége, & obtint même du Pape le Pallium, malgré l'appel que l'Archevêque de Céſarée & l'Evêque de Bethléem avoient interjetté de ſon élection à Rome. Il préſida l'an 1160 au Concile de Nazareth, où celle d'Alexandre III fut confirmée, non ſans contradiction. C'étoit un homme aſſez lettré, dit Guillaume de Tyr, mais ſimple & peu capable de remplir une ſi grande place. Il mourut le 6 Octobre de l'an 1180.

IX. HÉRACLIUS.

1180. Héraclius, Auvergnat de naiſſance, Archevêque

un plus grand pour le Pape ; & peut-on ne pas le regarder comme complice d'une ſi atroce cruauté, digne de la barbarie de ce tems-là. L'opinion commune, pourſuit-il, eſt que les habitans, qui eurent le bonheur d'échapper à ce déſaſtre, ſe bâtirent dans le voiſinage avec des branches d'arbres, *con fraſché*, des cabanes qui ont donné naiſſance à la ville de Fraſcati qui ſubſiſte de nos jours. L'an 1194, Céleſtin excommunia Léopold, Duc d'Autriche, & l'Empereur Henri VI, au ſujet de la priſon & de la rançon de Richard I, Roi d'Angleterre. Il écrivit, l'an 1196, en France contre le divorce de Philippe Auguſte avec Ingeburge, & caſſa la Sentence des Evêques qui l'avoient approuvé l'an 1193, dans l'Aſſemblée de Compiegne. L'an 1197, il conſentit, moyennant mille marcs d'argent pour lui & autant pour les Cardinaux, que Fréderic, fils de Henri VI, fût couronné Roi de Sicile. Céleſtin mourut le 8 de Janvier 1198, à l'âge d'environ 92 ans, après 6 ans, 9 mois & 10 jours de Pontificat.

Ce Pape commençoit ordinairement l'année à Pâque, & ſouvent auſſi l'Indiction. Il eſt le premier, à ce qu'il paroît, qui ait accordé l'abſolution *ad cautelam*. (*V.* la 13e de ſes Lettres, écrite l'an 1195 à l'Evêque de Lincoln.) Ce fut ſous le Pontificat de Céleſtin qu'on commença à n'adminiſtrer aux Laïques la communion dans les Egliſes que ſous la ſeule eſpece du pain.

CLXXIII. INNOCENT III.

1198. Innocent III (appellé auparavant Lothaire, de la famille des Comtes de Ségni, Cardinal Diacre) fut élu Pape à l'âge de 37 ans, le 8 Janvier 1198, ordonné Prêtre le 21 Février, & conſacré Pape le lendemain, qui étoit un Dimanche, ſuivant l'Auteur de ſa vie. Mais ou Céleſtin III étoit mort un jour auparavant, ou Innocent fut élu un jour plus tard. Car il étoit de régle alors qu'on ne procédât à l'élection d'un Pape qu'après l'inhumation de ſon prédéceſſeur. Le jour qui ſuivit ſa conſécration il reçut l'hommage-lige de Pierre, Préfet de Rome, auquel il donna par un manteau l'inveſtiture de ſa charge, après lui avoir fait jurer de la réſigner dès qu'il en ſeroit ſommé. Il ſe fit en même tems prêter ſerment de fidélité par les Sénateurs & autres Officiers. C'étoient de nouvelles entrepriſes ſur les droits de l'Empereur, qui juſqu'alors avoit inſtitué tous ces Magiſtrats. Auſſi Muratori remarque-t-il que ce fut alors que l'autorité des Empereurs dans Rome rendit le dernier ſoupir. *Spirò quà l'ultimo fiato l'autorità degli Auguſti in Roma.* Mais les Romains étoient ſi las de la domination Allemande, qu'ils vinrent d'eux-mêmes au devant du joug que le Pape leur préſenta. Innocent, après s'être aſſujetti Rome, donna ſes ſoins pour recouvrer les Domaines que le ſaint Siége avoit eus en Italie, & en chaſſer ceux qui les avoient uſurpés. Il contraignit Marquard, le principal Conſeiller de l'Empereur Henri VI, qui lui avoit abandonné la Marche d'Ancone, & Conrad, Duc de Spolete, de reſtituer ces terres à l'Egliſe Romaine. Il recouvra auſſi le patrimoine de l'Egliſe en Toſcane; mais il ne put retirer l'Exarchat de Ravenne des mains de l'Archevêque de cette Ville. Perſuadé que la juſtice eſt la ſauve-garde des Etats & le lien qui attache le plus étroitement les ſujets au Souverain, il n'en confia l'exercice qu'à des perſonnes éclairées & d'une probité reconnue. Lui-même, trois fois par ſemaine, tenoit le Conſiſtoire dont l'uſage étoit preſque aboli. L'attention qu'il apportoit à l'examen des affaires, la ſagacité avec laquelle il débrouilloit les plus embarraſſées, la marche réguliere qu'il obſervoit dans la procédure, l'équité qu'il faiſoit paroître dans ſes jugemens, lui attirerent tant & de ſi grandes cauſes, que depuis long-tems on n'avoit rien vu de ſemblable à Rome. Les plus ſavans Juriſconſultes vinrent l'entendre pour ſe former dans ſes

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

reur. Alexis ſe tira heureuſement d'affaire, en diſant qu'il étoit prêt à quitter ſon Siége, pourvu qu'on déposât les Métropolitains qu'il avoit faits pendant 11 ans & demi, & qu'on anathématisât les deux Empereurs qu'il avoit couronnés. Une réponſe ſi peu attendue déconcerta ſes ennemis & les obligea d'abandonner leur entrepriſe. L'an 1042, le 12 Juin, il couronna Empereur Conſtantin Monomaque, après avoir refuſé de bénir ſon mariage avec Zoé. Alexis mourut le 20 Février 1043, laiſſant un grand tréſor qu'il avoit amaſſé & dont l'Empereur s'empara.

LXXVII. MICHEL I, dit CÉRULAIRE.

1043. Michel, ſurnommé Cérulaire, fut placé ſur le Siége de Conſtantinople en 1043, le jour de l'Annonciation. L'an 1053, il ſe déclara contre l'Egliſe Romaine par une Lettre écrite en ſon nom & au nom de Léon, Archevêque d'Acride en Bulgarie, à Jean, Evêque de Trani, dans la Pouille, pour être communiquée au Pape & à toute l'Egliſe d'Occident. Dans cette Lettre il blâme les Latins ſur l'uſage du pain azyme dans la célébration des ſaints Myſteres, ſur le jeûne du Samedi en Carême, ſur la liberté qu'ils ſe donnoient de manger du ſang des animaux & des viandes ſuffoquées, ſur le célibat des Prêtres, &c. & enfin ſur l'addition *Filioque* faite au Symbole. « Il » faut, dit un habile Proteſtant (Benedict. Pictet) que ce Cérularius eût un » petit génie; car on ne peut raiſonner plus pitoyablement qu'il fait. Les rai- » ſons qu'il apporte ſont pour la plupart ſi ridicules, qu'il eſt étonnant qu'un » Patriarche eût ſi peu de mérite. » L'an 1054, trois Légats du S. Siége, envoyés par le Pape Léon IX, arrivent à Conſtantinople. Ils ſont bien reçus de l'Empereur Conſtantin Monomaque; mais le Patriarche refuſe de les voir. Ils publient un écrit en réponſe à ſa Lettre & à l'Ouvrage compoſé par Nicétas Pectoratus, Moine de Stude, pour ſa défenſe. Nicétas ſe retracte; Michel perſiſte obſtinément dans ſon erreur. Il fait plus, il falſifie la Lettre du Pape en la traduiſant, afin d'exciter une ſédition. Le 16 Juillet, les Légats l'excommunient publiquement dans l'Egliſe de Sainte Sophie. Michel uſe de repréſailles; il entraîne le Clergé & le peuple dans ſon parti. Telle eſt l'origine du Schiſme déplorable, qui ſépare encore de nos jours l'Egliſe Grecque de l'Egliſe

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

perſécutions que les Muſulmans exercerent depuis contre les Chrétiens, firent vaquer 20 ans le Siége Patriarchal des Jacobites après la mort de Jean.

LXXVIII. NICOLAS I. *Melquite.*

Nicolas I fut, ſuivant toutes les apparences, le ſucceſſeur immédiat de Marc II, Patriarche des Melquites. L'an 1210, le Pape Innocent III lui écrivit pour le féliciter ſur ſon attachement à l'Egliſe Romaine. L'an 1215, ne pouvant ſe rendre au Concile général de Latran, il y députa pour lui un Diacre qui étoit ſon frere ou ſon proche parent. (Nangis.) L'an 1223, Nicolas écrivit au Pape Honorius III une Lettre où il lui faiſoit le récit des malheurs du Chriſtianiſme en Egypte. On ignore l'année de ſa mort.

LXXIX. GRÉGOIRE I,

LXXX. NICOLAS II, *Melquites.*

Grégoire I fut donné par les Melquites pour ſucceſſeur au Patriarche Nicolas. Il fut remplacé par un autre Nicolas qui vivoit en 1260. Celui-ci, ſelon Pachymere, ſe déclara pour Arſene Patriarche de Conſtantinople, que l'Empereur

CYRILLE II, *Jacobite.*

1235. Cyrille II, nommé auparavant David, fut placé ſur le Siége Patriarchal des Cophtes, après une vacance de 20 ans. Il vendit les Ordinations pour payer la ſomme qu'il avoit promiſe au Sultan Kamel, le promoteur de ſon élection. Ses déportemens

Conſiſtoires,

Conſiſtoires, & le regardoient comme le Reſtaurateur de la Juriſprudence. Il eût été néanmoins à ſouhaiter qu'il ſe fût renfermé dans la connoiſſance des affaires qui étoient de ſa compétence. Mais imbu des maximes de Grégoire VII, il s'étoit imaginé que toutes les cauſes importantes de la Chrétienneté, temporelles & ſpirituelles, devoient également reſſortir à ſon tribunal. En montant ſur le ſaint Siége, il trouva le trône de Germanie vacant, & vit peu de tems après deux concurrens, Philippe de Suabe & Otton de Brunſwick, ſe le diſputer. Il ſe déclara pour le ſecond; & il le fit en maître qui a droit de diſpoſer des couronnes, perſuadé qu'il étoit que toute puiſſance ſur la terre émanoit de la ſienne. De là cette allégorie, qui lui étoit familiere, des deux grands luminaires du monde, le Soleil & la Lune, dont le premier figuroit, ſelon lui, la puiſſance Pontificale, & l'autre la Royale. Comme la Lune eſt ſubordonnée au Soleil qui lui communique ſa lumiere, ainſi la Royauté, diſoit-il, eſt ſoumiſe à l'autorité Sacerdotale, de qui elle reçoit toute ſa force. Ce fut en vertu de la même autorité que s'arrogeoit Innocent, qu'il annulla l'élection que l'Empereur Henri VI avoit fait faire de Frédéric, ſon fils, encore enfant, pour Roi des Romains. Mais comme Henri par ſon teſtament l'avoit nommé tuteur de ce jeune Prince, il ſe fit un devoir d'appuyer ſes droits héréditaires au Royaume de Sicile, & réuſſit à les faire prévaloir. (*V. les Rois de Sicile.*) Telle étoit la politique d'Innocent III, qui fut auſſi celle de ſes ſucceſſeurs, d'empêcher, autant que les conjonctures le permettoient, la réunion de la couronne impériale & de celle de Sicile ſur la même tête, de peur d'avoir un voiſin trop puiſſant & capable d'opprimer l'Egliſe Romaine. Il eſt cependant vrai qu'il confirma depuis à Frédéric le titre de Roi des Romains, qui lui avoit été décerné de nouveau dans une Diete tenue en 1210. Mais il ſe garda bien de le couronner Empereur. L'interdit qu'Innocent jetta ſur le Royaume de France en 1200 à l'occaſion du divorce du Roi Philippe Auguſte avec Ingéburge, entrepriſe dont on n'avoit pas encore vu d'exemple, eſt une autre preuve du deſpotiſme avec lequel il agiſſoit. On prêchoit alors en divers lieux par ſes ordres une nouvelle Croiſade pour le ſecours de la Terre-Sainte, dont les affaires étoient preſqu'entiérement ruinées. Cette expédition détournée ailleurs (à CP.) contre ſes intentions, le rendit l'arbitre de l'Empire d'Orient, comme il prétendoit l'être de celui d'Occident. Il agit dans l'un & l'autre avec la même hauteur, mais avec plus de dextérité que Grégoire VII. L'an 1204, il confirma le titre de Roi de Bohême à Premiſlas par une Bulle donnée le 19 d'Avril. Il envoya, la même année, en Bulgarie un Légat qui couronna, le 8 Novembre, Joannice, Roi des Bulgares & des Valaques. Il couronna lui-même, le 11 de ce mois, à Rome, Pierre II, Roi d'Aragon. Les Albigeois faiſoient alors de grands progrès en Languedoc. L'an 1208, il fait prêcher une Croiſade contre ces Hérétiques & contre Raimond VI, Comte de Toulouſe, qui les protégeoit. Toute la France, animée par ce tocſin ſacré, courut aux armes. (V. les Comtes de Toulouſe.) La même année, le 24 de Mars, Innocent fit mettre en interdit, par ſes Légats, le Royaume d'Angleterre, ſur le refus que faiſoit le Roi Jean de rappeller l'Archevêque & les Moines de Cantorbery, qu'il avoit chaſſés: il alla plus loin; &, l'an 1211, il déclara les ſujets de ce Prince abſous du ſerment de fidélité: puis, l'an 1212, il rendit une Sentence par laquelle il le dépoſoit du trône. Dans le même tems qu'il ſéviſſoit ainſi contre le Roi d'Angleterre, il déployoit la même rigueur envers l'Empereur Otton IV. L'élévation d'Otton étoit ſon propre ouvrage. Après l'avoir ſoutenu pendant dix ans contre Philippe de Suabe, ſon rival, il l'avoit couronné dans S. Pierre de Rome le 27 Septembre 1209. Mais ſur ce qu'enſuite il refuſa de rendre à l'Egliſe Romaine le patrimoine de la Comteſſe Mathilde, Innocent l'excommunia l'année d'après, & prononça contre lui en 1211 une Sentence de dépoſition. Innocent profita habilement de l'eſpece d'anarchie où il avoit réduit l'Empire, pour établir la puiſſance temporelle des Papes ſur des fondemens ſolides. Il ſe rendit le maître abſolu dans

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

défendit avec valeur & ſuccès. Les hoſtilités durerent l'eſpace de trois ans avec tant de fureur, que le Royaume de Jéruſalem étoit menacé d'une ruine totale; attaqué comme il étoit d'ailleurs par le redoutable Saladin. Les Grands Maîtres de l'Hôpital & du Temple, s'étant portés pour médiateurs, vinrent enfin à bout de réconcilier le Patriarche avec le Prince. L'an 1183, Aimeri eut le bonheur de réunir à l'Egliſe Catholique le Patriarche des Maronites, avec une partie de ſes ouailles. M. Aſſemani prétend que ce fut moins un retour à l'Egliſe Catholique, dont ils ne furent jamais, ſelon lui, ſéparés par l'héréſie des Monothélites, qu'on leur impute communément, qu'un renouvellement d'union. Cependant Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, Guillaume, Archevêque de Tyr, auteur contemporain, & Jacques de Vitri, aſſurent le contraire. Quoi qu'il en ſoit, les Maronites ont perſévéré depuis ce tems dans leur attachement à l'Egliſe Romaine. L'an 1187, après la funeſte bataille de Tibériade, & pendant le ſiége de Jéruſalem qui la ſuivit, le Patriarche Aimeri envoya deux Evêques en Occident avec des Lettres aux Princes Chrétiens pour les conjurer de venir au ſecours de la Terre-Sainte. Benoît de Péterborough nous a conſervé celle qu'il écrivit au Roi d'Angleterre.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

Latin de Céſarée, fut élu le 16 Octobre 1180, pour ſuccéder au Patriarche Amauri. Voici comment une ancienne Chronique françoiſe manuſcrite raconte ſon élection & ce qui la ſuivit: « Deux Clers en la Terre d'Ihéruſalem » eſtoient en cel tens, dont l'un eſtoit Arceveſques de Sur (Tyr), li autres » Arceveſques de Céſaire (Céſarée). Li Arceveſques de Sur ot nom Guillau- » mes, & fu nés en Ihéruſalem. Ne ſavoit-on en Chreſtenté melior Clers » de lui. A cel tens li Arceveſques de Céſaire avoit nom Héraclès, & fu » nés d'Auvergne, & poure Clers ala en la Terre, & biaus Clers eſtoit, & » par ſa biauté l'en ama le mere le Roy, & ſi le fiſt Arceveſques de Céſaire. » Il avint au tems de ces deux Clers que li Patriarches de Ihéruſalem mo- » rut. Donc vint le Roy, ſi manda les Arceveſques de la terre qu'il veniſ- » ſent en Ihéruſalem à l'eſcion del Patriarches, & il ſi firent. Quand li » Arceveſques & li Eveſques furent aſſemblé en Ihéruſalem, ſi vint l'Ar- » ceveſques de Sur as (aux) Canoines del Sépulcre, à cui l'eſcion del » Patriarches eſtoit à faire; ſi l'un diſt en Capitre, & cria merci, Seignor, » je ai trové en ſcripture que Eracle conquiſt la Ste Crois en Perſe, & » porta en Ihéruſalem, & que Eracle la giteroit fors de Ihéruſalem, & à » ſon tens ſeroit perdue. Por vos pri por Deu que vos ne le només mie en » eſcion à eſtre Patriarches. Car ſe vos le només, ſachiés bien de voir » que li Roys li prendra à mal, & ert (ſera) la terre perdue, s'il es Patriar- » ches. Mais por Deu només deux aultres que nos deux..... & ſe vos » ne les trovés en ceſt païs, nos vos aiderons bien à mettre conſeil de » prudhome à querre en France à eſtre Patriarches. Li Canoines ne firent » mie ce que li Arceveſques de Sur lor avoit dit d'Eracle l'Arceveſques de » Céſaires, qu'il ne le nomenaſſent; & il le nomenerent, & ſi nomenerent » li Canoines del Sépulcre l'Arceveſques Eracle, que mere le Roy l'en avoit » priés. L'eſcion eſtoit tele en la Terre d'outremer de Patriarches, d'Ar-

Rome, dont le Sénat fut celui du Pape, & non plus celui des Romains, comme il l'avoit été juſqu'alors. Il abolit la dignité de Conſul, qui lui faiſoit ombrage, & donna au Préfet de Rome l'inveſtiture de ſa charge, qu'il recevoit auparavant de l'Empereur. Non ſeulement il fut Monarque dans ſes Etats, qui s'étendoient de la mer Adriatique à la Méditerranée, il voulut être encore Suzerain dans ceux des autres Princes. L'an 1213, ſon Légat Pandolfe étant paſſé en Angleterre, perſuada au Roi, dans la détreſſe où la révolte de ſes Barons le jettoit, de rendre ſa perſonne & ſon Royaume feudataires du ſaint Siége, au moyen de quoi les cenſures fulminées contre lui furent levées. Les Barons furent ſommés alors de rentrer dans le devoir; & le Roi de France, qu'Innocent avoit engagé à faire un grand armement pour dépoſſéder le Monarque Anglois, reçut défenſe d'attaquer un Prince réconcilié avec l'Egliſe, & de toucher à un Royaume devenu *ſacerdotal*; c'eſt ainſi qu'Innocent qualifioit l'Angleterre depuis qu'il la regardoit comme un fief du S. Siége. Mais les François & les Anglois ſe réuniſſent pour réſiſter à ſes ordres & mépriſent également ſes menaces. Il eſſuyoit auſſi des contradictions en Allemagne, où ſes anathêmes n'avoient pas entiérement diſſipé le parti d'Otton. Au milieu de ces embarras il ne perdoit pas de vue les affaires de la Paleſtine, qui alloient toujours en décadence. Cette même année 1213, au mois de Juin, il exhorta, par une Bulle générale, tous les Princes Chrétiens à ſe croiſer de nouveau pour les rétablir. Ce fut auſſi en partie pour le même objet qu'il indiqua le IVe Concile Œcuménique de Latran, qui ſe tint au mois de Novembre 1215. Cette Aſſemblée finie, Innocent étant allé à Pérouſe, y apprit le paſſage du Prince Louis, fils du Roi Philippe Auguſte, en Angleterre; ſaiſi d'indignation à cette nouvelle, il monte en chaire, & prenant pour texte ces paroles d'Ezéchiel : *Glaive, glaive, ſors du fourreau, & aiguiſe-toi pour tuer & pour éclater;* il déclame, il tonne contre le Roi de France & ſon fils, & finit par lancer contre eux les foudres de l'excommunication. L'emportement avec lequel il parla dans cette occaſion, altéra ſa ſanté déjà chancelante. Toujours languiſſant depuis, il mourut le 16 ou 17 de Juillet de l'an 1216, après avoir tenu le S. Siége 18 ans, 6 mois & 9 jours, à compter du jour de ſon élection, ou 18 ans, 4 mois & 25 jours, à compter de celui de ſa conſécration. Le Pontificat d'Innocent III eſt un des plus remarquables par les grands événemens dont il eſt rempli, & que nous n'avons qu'effleuré ſans même les énoncer tous. Il eſt également mémorable par le grand nombre de Décrets émanés de ce Pape, qui ſont des momunens, pour la plupart, de ſon habileté dans le Droit divin & humain, de ſa fermeté, de ſon zéle pour la Diſcipline, pour le ſalut des ames, & pour procurer l'union entre les Princes Chrétiens. D'autres ſont également preuve de ſon ardeur pour maintenir & étendre les prétentions exceſſives de ſon Siége. Baluze a donné le recueil de ſes Lettres en deux volumes in folio, qui ne les contiennent pas néanmoins toutes. Il en reſte encore au Vatican un grand nombre qui n'ont pas vu le jour, & dont M. Bertin, Miniſtre d'Etat, a fait tirer des copies pour le Roi de France. On a de plus de ce Pape un traité *du mépris du monde*, pluſieurs fois réimprimé. Quelques-uns lui attribuent mal à propos la

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Latine. L'an 1059, l'Empereur Iſaac Comnene, las de l'inſolence de Michel qui vouloit s'égaler à lui en toutes choſes, portant même la chauſſure d'écarlate réſervée à la Majeſté Impériale, qui exigeoit ſans ceſſe de nouvelles graces, & menaçoit ce Prince, lorſqu'il étoit refuſé, de le dépoſer, le fait enlever & tranſporter dans l'Isle Proconeſe, le 8 Novembre, jour de la Fête des SS. Anges chez les Grecs. On ignore l'année de ſa mort. (Pagi, Le Quien.)

LXXVIII. CONSTANTIN III, SURNOMMÉ LICHUDES.

1059. CONSTANTIN III, ſurnommé LICHUDES, Préfet & Protoveſtiaire, fut élu dans le mois de Juillet 1059 pour ſuccéder au Patriarche Michel. C'étoit un homme ſavant & très verſé dans les affaires. Après avoir tenu le Siége 4 ans & demi, il mourut ſur la fin de l'an 1063, ou dans les premiers jours de l'année ſuivante. Michel Pſellus a compoſé un long panégyrique de ce Patriarche, qui exiſte en manuſcrit à la Bibliothéque du Roi. Mais comme Pſellus étoit un Schiſmatique déclaré, il y a bien de l'apparence que ſon Héros, avec lequel il ſe vante d'avoir été étroitement lié, n'étoit pas mieux diſpoſé que lui envers l'Egliſe Latine.

LXXIX. JEAN VIII, SURNOMMÉ XIPHILIN.

1064. JEAN VIII, ſurnommé XIPHILIN, natif de Trébizonde, homme ſage & ſavant, Moine du Mont-Olympe, après avoir été élevé à la dignité de Sénateur fut élu, malgré lui, vers le 12 Janvier 1064, pour remplir le Siége de Conſtantinople. La vertu de Xiphilin ne fut pas à l'épreuve de la tentation ſur le Siége Patriarchal. L'Empereur Conſtantin Ducas, pour aſſurer le trône à ſes enfans, avoit, en mourant, fait promettre par écrit, & même avec ſerment, aux Sénateurs de ne point reconnoître d'autres Souverains qu'eux, & à ſa femme de ne jamais ſe remarier. Sept mois ſe paſſerent après ſa mort ſans qu'on donnât atteinte à cet engagement. Mais enfin l'Impératrice, ennuyée du veuvage, deſira de convoler à de ſecondes noces. Pour cela il falloit annuller l'écrit fatal qui la retenoit. Un Eunuque, ſon confident, ſe charge d'agir auprès du Patriarche. Il va le trouver, & lui fait eſpérer que, s'il veut uſer de diſpenſe envers l'Impératrice, Bardas ſon frere, ſelon Glycas, ſon neveu ſuivant Zonaras, ſera l'époux qu'elle choiſira. Xiphilin, ſéduit par cet appât, s'adreſſe à chaque Sénateur en particulier, & réuſſit par ſon éloquence à les entraîner dans ſon ſentiment. L'écrit, d'un commun conſentement, eſt rendu à l'Impératrice. Mais au lieu de Bardas elle épouſe Romain Diogene, & trompe ainſi l'ambition du Prélat. Le gouvernement de Xiphilin fut de 11 ans & 7 mois, au bout deſquels il mourut le 2 Août 1075. Il ne faut pas le confondre avec ſon neveu l'Hiſtorien Jean Xiphilin, abréviateur de Dion Caſſius.

LXXX. COSME I.

1075. COSME I, Moine de Jéruſalem, fut choiſi par l'Empereur Michel Ducas pour ſuccéder au Patriarche Xiphilin. Son gouvernement fut de 5 ans & 9 mois. C'étoit un homme peu verſé dans les ſciences, moins encore dans les affaires, mais d'une vertu rigide. L'an 1081, voyant que l'Empereur Alexis Comnene, nouvellement élu, non ſeulement retranchoit les penſions

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

Michel Paléologue avoit fait dépoſer l'an 1260. Il prit tellement à cœur les intérêts de ce Prélat, qu'il refuſa juſqu'à la mort de communiquer avec ceux qui avoient concouru à ſa dépoſition. ſcandaleux animerent contre lui ſon Clergé, qui fut ſur le point de le dépoſer. Il mourut avec le mépris de ſes ouailles le 10 Mars de l'an 1243. Sa mort fut ſuivie d'une vacance d'environ 8 ans.

ATHANASE, *Jacobite.*

1250. ATHANASE fut élu Patriarche des Jacobites l'an 1250. Il gouverna onze ans, un mois & vingt-ſix jours ſon Egliſe, & mourut le premier Décembre de l'an 1261.

belle proſe : *Veni ſancte Spiritus*, & le *Stabat Mater*, qui ne la vaut pas à beaucoup près. La premiere eſt d'Herman le Contract, Moine de Richenau en Suiſſe, & l'autre de Taio Poné de Todi. Matthieu Paris accuſe ce Pape d'avarice, & dit qu'inflexible envers les coupables qui ne lui préſentoient rien, il étoit mou comme la cire pour tous les crimes qu'on offroit de racheter avec de l'or. Cette accuſation eſt injuſte. Innocent tenoit ſi peu aux richeſſes, qu'il vendit ſa vaiſſelle d'argent pour ſoulager les pauvres, & y ſubſtitua de la vaiſſelle de terre. (Sponde.) Il étoit d'ailleurs ſi ennemi de la vénalité, que ſon premier ſoin, après être monté ſur le ſaint Siége, fut de la proſcrire de la Cour Romaine, où elle régnoit impunément avant lui. Mais ce qu'on doit blâmer juſtement en ce Pontife, c'eſt le deſpotiſme avec lequel il gouverna, les entrepriſes que l'excès de ſon zéle lui fit faire ſur le temporel des Rois, & les cruelles voies de fait que ce même excès lui fit employer contre les Hérétiques. On ne peut rien ajouter à l'idée qu'il s'étoit faite de ſa dignité. Voici la définition qu'il donne du Pape : *Vicarius Jeſu Chriſti, ſucceſſor Petri, Chriſtus Domini, Deus Pharaonis, citra Deum, ultra hominem, minor Deo, major homine.* (*Serm. de Conſecrat. Pont.* T. I, *Opp.* p. 180.) Lorſque je contractois mon mariage avec l'Egliſe, dit-il encore (*ibid.*) c'étoit le fils qui épouſoit la mere. Depuis que je l'ai contracté, c'eſt le pere qui a ſa fille pour épouſe. *Cum contraherem, filius ducebat matrem; ubi verò contraxi, pater habuit filiam in conjugem.*

Depuis Innocent III, les noms des Chanceliers diſparurent pour toujours dans la ſignature des Bulles. On n'y voit plus que ceux des Vice-Chanceliers, Chapelains du Pape, &c. Très peu de ſes Bulles ſont ſignées de lui & de ſes Cardinaux. Cette formalité fut également négligée par ſes ſucceſſeurs dans le 13e ſiécle. (*N. T. de Dipl.*) M. Baluze & D. Mabillon remarquent que pendant toute la durée de l'an 1207, 10e du Pontificat d'Innocent III, ſon Chancelier mit conſtamment dans les Bulles la 9e indiction pour la 10e. L'erreur ne fut pas renfermée ſeulement dans les Originaux; elle paſſa dans le regiſtre même de ce Pape, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux ſur le 2e tome de ſes Bulles de l'édition de Baluze.

CLXXIV. HONORIUS III.

1216. HONORIUS III (Cencio Savelli, Romain, Prêtre-Cardinal) fut élu Pape à Pérouſe le 18 Juillet, & ſacré le 24 ſuivant 1216. Dès le lendemain de ſon ſacre il écrivit au Roi titulaire de Jéruſalem, Jean de Brienne, pour lui annoncer qu'il avoit hérité du zéle de ſon prédéceſſeur pour le rétabliſſement des affaires de la Terre-Sainte. Il n'en montra pas moins pour ſuivre les autres entrepriſes d'Innocent III. L'an 1217, Pierre de Courtenai, que les Barons de l'Empire Latin de Conſtantinople avoient élu pour Empereur, s'étant rendu à Rome, Honorius à ſa demande conſentit à le couronner; mais ce fut à S. Laurent hors des murs que ſe fit la cérémonie, parce que les Romains ne voulurent pas ſouffrir, dit une ancienne Chronique, qu'elle ſe fît dans l'enceinte de leur Ville. (Martenne, *Ampliſſ. Coll.* T. V. *col.* 5, *col.* 58.) L'Empereur Otton IV étant mort l'an 1218, Frédéric, Roi de Sicile, n'ayant plus de concurrent, ſollicita le Pape de lui donner la couronne impériale. Honorius, fidele aux maximes de ſon prédéceſſeur, n'avoit pas le même empreſſement de le ſatisfaire. Ce ne fut qu'après avoir laiſſé vaquer l'Empire plus de deux ans, qu'il céda aux inſtances de ce Prince, & le couronna Empereur le 22 Novembre 1220, en lui faiſant promettre de marcher promptement au ſecours de la Terre-Sainte. Mais l'année ſuivante ils ſe brouillerent, ſur ce que Frédéric négligeoit d'accomplir ſon vœu. Ils ſe réconcilierent enſuite au moyen des promeſſes que l'Empereur renouvella au Pape, & dont il éluda toujours l'exécution, du vivant d'Honorius, ſous divers prétextes. Honorius n'avoit pas moins à cœur la Croiſade contre les Albigeois. Quelque ſujet de mécontentement qu'il eût donné, ainſi qu'Innocent, au Prince Louis de France, en le forçant d'abandonner ſon entrepriſe ſur l'Angleterre, il vint à bout néanmoins de l'engager à ſe charger du poids de la guerre déclarée à ces Hérétiques. La France ne lui ſut nullement gré d'avoir impoſé à l'héritier de la couronne

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

Ce Monarque, dans ſa réponſe adreſſée aux Patriarches de Jéruſalem & d'Antioche & au Prince de cette derniere ville, les exhorte à prendre courage, & leur promet que dans peu de tems il leur arrivera des renforts ſi conſidérables, qu'ils paſſeront tout ce qu'ils pourroient imaginer. Il s'engage même à venir en perſonne en Paleſtine. Toutes ces belles promeſſes furent ſans effet. Aimeri mourut dans le mois de Septembre de la même année 1187. Guillaume de Tyr le repréſente comme un Prélat adroit, fourbe, qui ſacrifioit ſans remords l'intérêt public à ſon ambition. C'eſt à lui qu'Hugues Ethérien dédia ſon Livre de la Proceſſion du S. Eſprit contre les Grecs. Aimeri, par reconnoiſſance, lui envoya une coupe d'argent avec une Lettre de remercimens. (Martenne, *Anecd.* T. I, col. 480.)

IV. RAOUL II.

1187. RAOUL II fut, à ce qu'on prétend, le ſucceſſeur d'Aimeri. L'Hiſtoire ne fournit rien ſur ſa perſonne. Si ce Patriarche eſt réel, il mourut au plus tard en 1201.

V. PIERRE I.

1201. PIERRE I occupoit en 1201 le Siége d'Antioche. L'an 1205, il fut arrêté & mis en priſon par Boémond, Comte de Tripoli, pour avoir in-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

» ceveſques & d'Eveſques & d'Abbés, qu'il en nomment deux & préſentent
» le Roys, & li Roys en prent un. S'on li préſente la matinée, il le doit
» prendre dedans veſpres ſonans, & ſi on li préſente à veſpres, le demain
» il le prent après le chant, & li Roys priſt Eracle, porce que ſa mere l'en
» avoit proié.... par cele maniere fu Eracle Patriarches de Ihéruſalem.
» Quant il fut Patriarches, ſi manda li Arceveſques & li Eveſques de
» la Terre qu'ils fiſſent obédience, & ſi fiſtrent tuit, fors ſoulement l'Ar-
» ceveſques de Sur; ains apella à Rome ſa propre perſonne, & que bien
» moſteroit que deus eſtoient, & Patriarches ne doit eſtre. Quant li Arceveſ-
» ques de Sur ôt fait ſon apel, ſi a tiré ſon cri & paſſé la mer, ſi s'en ala à
» Rome, ſi fu li Apoſtres liés (réjoui) de ſa venue & li porta grant ho-
» nor, & il & li Cardinal; ne oncques n'avoit-on oi parler de Clers qui
» veni à Rome, que li Apoſtoiles honoraſt, ne li Cardinal cum il fiſtrent
» lui.... & tant y avoit ja fait vers l'Apoſtoile & vers les Cardinaux, que
» s'il euſt veſcu tant-e li Patriarche fuſt venu à Rome, qu'il euſt eſté dé-
» poſé : or vos dirai comment il fu mors. Ains que li Patriarches ſot que li
» Arceveſques de Sur eſtoit alés à Rome, ſi ſot bien qe s'il vivoit tant q'il le
» trovaſt à Rome, qu'il ſeroit deſpoſé (dépoſé). Donc diſt à un ſuen fiſicien
» qu'il alaſt après & ſi l'empoiſonaſt, & cil fiſt, & enſi fu mors. Après ala
» li Patriarches à Rome, & out ce qu'il veut, & s'en retourna ariere Ihé-
» ruſalem.... Quant il fu revenu de Rome, ſi ama la femme à un merchier
» qui manoit à Naples (Naplouſe) à 12 lieues de Ihéruſalem, & il la
» mandoit ſouvent.... & la tenoit toute à vûe del ſiecle, ainſi com li hom
» fait ſa femme, fors tant qu'elle ne manoit mie avec lui.... Cils qi la con-
» noiſſoient, diſoient che ce eſtoit la Patriarcheſſe. Elle avoit à nom Paſque
» de Riven; & ſi avoit enfan del Patriarches. » L'an 1184, Héraclius fut
envoyé par le Roi Baudouin IV en Occident, avec les deux Grands-Maîtres

ce lourd fardeau, dont il ne le déchargea pas même après qu'il fut monté ſur le trône, & ſous lequel enfin, épuiſé de fatigues, il ſuccomba par une mort prématurée, comme l'avoit prévu ſon pere, le 8 Novembre 1226. Honorius deſcendit lui-même au tombeau le 18 Mars de l'année ſuivante, après avoir tenu le ſaint Siége ſix ans & huit mois, à compter du jour de ſon élection. Ce Pape, quelque animé qu'il fût contre les Hérétiques, n'approuvoit pas toujours les moyens violens dans les affaires de Religion. Pélage, ſon Légat à Conſtantinople, lui ayant repréſenté, l'an 1220, qu'on ne pourroit vaincre l'obſtination des Grecs ſchiſmatiques, ſi l'on n'employoit contre eux les voies de rigueur; Honorius l'exhorta à ne faire uſage pour le maintien & la propagation de la foi, que des armes par leſquelles elle s'eſt établie, la priere, l'inſtruction, le bon exemple & la patience. C'eſt à ce Pape que l'Egliſe eſt redevable de l'Ordre de S. Dominique, qu'il approuva par deux Bulles datées du 22 Décembre 1216.

CLXXV. GRÉGOIRE IX.

1227. Grégoire IX (appellé auparavant Ugolin, Cardinal, Evêque d'Oſtie, natif d'Anagni en Campanie, couſin d'Innocent III, étant comme lui de la famille des Comtes de Segni) fut élu Pape le 19 Mars de l'an 1227, introniſé le même jour, & mourut le 21 Août de l'an 1241, âgé de près de cent ans, ſelon Matthieu Paris. La pompe & la magnificence de ſon couronnement ſurpaſſa tout ce qu'on avoit vu juſqu'alors, & annonça ce qu'on devoit attendre de ſon Pontificat. Cette cérémonie dura pluſieurs jours, dont le dernier, qui étoit le Lundi de Pâque, fut le plus ſolemnel. Ce jour, après avoir dit la Meſſe à S. Pierre, il revint à ſon Palais par un long détour, tout couvert de pierreries, portant deux couronnes, monté ſur un cheval richement caparaçonné, environné des Cardinaux vêtus de pourpre, & d'un Clergé nombreux, le premier Sénateur & le Préfet de Rome tenant à pied les rênes de ſon cheval. Les Juges & les Officiers venoient enſuite en habits de ſoie brochés d'or. Un peuple innombrable accompagnoit cette marche triomphale, portant des palmes & chantant des cantiques. Les premieres opérations de ce Pontife furent des attaques violentes, livrées à l'Empereur Frédéric II, dont on rendra compte à l'article de ce Prince. Dans le même tems qu'il étoit aux priſes avec Frédéric, il exigeoit du Clergé d'Angleterre la dixme de ſes biens meubles, pour faire la guerre à ce Prince. La hauteur de ſa conduite envers les Romains excita un ſoulévement qui le contraignit en 1234 de ſortir de Rome, où il ne rentra qu'en 1237. Son zéle plus ardent qu'éclairé pour la converſion des Infideles, ſe reſſentit de la fierté de ſon caractere. En envoyant aux Princes Muſulmans des inſtructions ſur la vraie Religion, il oſa les menacer, s'ils ne ſe convertiſſoient, de ſouſtraire à leur obéiſſance les Chrétiens de leur domination. Des menaces ſi peu ſenſées ne ſervirent qu'à irriter ces Princes, & à attirer de nouvelles perſécutions aux Fideles qui leur étoient ſoumis. Autre trait d'une hauteur déraiſonnable : S. Louis ayant rendu, l'an 1234, une Ordonnance pour reſſerrer la juriſdiction eccléſiaſtique dans ſes juſtes bornes, Grégoire s'en plaignit à lui par une Lettre du 15 Février 1235, où il lui dit entre autres choſes que *Dieu a confié au*

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

accordées par ſes prédéceſſeurs aux perſonnes qui avoient le mieux ſervi l'Etat, & les largeſſes qu'ils avoient accoutumé de faire à leur avénément, mais inventoit même des prétextes pour dépouiller les plus riches d'entre les Sénateurs, il blâma hautement ces traits d'avarice. Alexis, piqué de cette liberté, s'en plaignit à ſa mere, qui fit dire au Patriarche, par ſes émiſſaires, de quitter une place qu'il n'étoit pas capable de remplir. *Non*, répondit Coſme en jurant par ſon nom, *je ne quitterai pas que je n'aie couronné l'Impératrice Irene.* La cérémonie faite, ſept jours après le couronnement de l'Empereur, il abdiqua le jour de S. Jean l'Evangéliſte, 8 Mai chez les Grecs, & retourna dans ſa Solitude. (Bolland.) Les Grecs font mention de lui dans leurs Menées au 2 Janvier, & lui ont donné le ſurnom de Thaumaturge à raiſon du grand nombre de miracles qu'ils lui attribuent. La Princeſſe Anne Comnene n'héſite pas même à lui accorder le don de prophétie. Mais ces faveurs extraordinaires du Ciel ſont pour le moins très ſuſpectes dans un homme qu'on ſait avoir été attaché au ſchiſme.

LXXXI. EUSTRATE, dit GARIDAS.

1081. Eustrate, ſurnommé Garidas, homme ſans érudition & ſans connoiſſance des affaires, fut tiré de l'état monaſtique pour ſuccéder au Patriarche Coſme. La Princeſſe Anne Comnene aſſure qu'il donna, par ignorance, dans les erreurs que Jean l'Italien, Profeſſeur de Philoſophie, enſeignoit de ſon tems à Conſtantinople. Quoi qu'il en ſoit, l'Empereur Alexis le chaſſa, pour raiſon d'incapacité, vers le milieu de l'an 1084.

LXXXII. NICOLAS III, dit le GRAMMAIRIEN.

1084. Nicolas III, ſurnommé le Grammairien, Kirdynat & Théoproblete, fut ſubſtitué, vers le mois d'Août 1084, au Patriarche Euſtrate. La ſecte des Bogomiles, eſpece de Manichéens, qui avoit pour Chef un certain Baſile, Moine & Médecin, ayant éclaté vers 1110, Nicolas donna ſes ſoins, avec l'Empereur Alexis Comnene, pour la diſſiper. Baſile fut brûlé par jugement du Sénat. Quelques-uns de ſes Diſciples ſe convertirent; un plus grand nombre demeura attaché à ſes erreurs. Le Patriarche Nicolas mourut l'an 1111.

LXXXIII. JEAN IX, dit HIÉROMNÉMON.

1111. Jean IX, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, dit Hieromnémon, & le Calcédonien du nom de ſa patrie, ſuccéda, l'an 1111, au Patriarche Nicolas. Il étoit verſé dans les Lettres divines & humaines. Le ſurnom qu'on lui donna d'Hiéromnémon marque une dignité de l'Egliſe de Conſtantinople, dont

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXI. ATHANASE III, *Melquite.*

Athanase III, Moine du Mont-Sinaï, fut nommé dans Conſtantinople Patriarche d'Alexandrie, immédiatement après la mort du Patriarche Nicolas II. L'an 1275, il fut préſent à l'introniſation de Veccus, Patriarche de Conſtantinople, mais ſans vouloir accéder à la réunion des Grecs & des Latins, dont cet événement étoit le fruit. L'an 1283, il préſida au Conciliabule de Conſtantinople, où Veccus fut dépoſé. La conduite qu'il tint à cette Aſſemblée, fut celle d'un politique qui ne vouloit point ſe déclarer. Dans le fond il étoit attaché au ſchiſme; mais le beſoin qu'il croyoit avoir de ſe ménager entre les deux partis, l'obligeoit à diſſimuler. Ce fut par le même motif qu'il refuſa de prendre part aux diſputes ſur la Proceſſion du S. Eſ-

JEAN VII, *Jacobite.*

Jean VII, dit Abousaid, fut élu à Miſr par un certain nombre de Laïques pour remplir le Siége Patriarchal des Jacobites; mais un autre parti s'étant aſſemblé au Kaire, élut Gabriel, neveu de l'Evêque de Tamid. Pour prévenir un ſchiſme, on eut recours, ſuivant l'uſage, à la ſuperſtition du ſort des Saints. Le ſort tomba ſur Gabriel. Mais Jean, appuyé du Sultan, prévalut, & fut ordonné le 6 du mois Tybi de l'an 978 des Martyrs, ce qui revient au premier Janvier 1262. Cet intrus jouit de ſon uſurpation juſqu'en 1269 qu'il fut chaſſé.

GABRIEL III, *Jacobite.*

1269. Gabriel III, que Jean avoit ſupplanté, fut mis à ſa

Pape tout enſemble les droits de l'Empire terreſtre & ceux du céleſte. Il finit en lui faiſant appréhender l'excommunication prononcée par Honorius III contre ceux qui feroient des ſtatuts contraires à la liberté de l'Egliſe, c'eſt-à-dire du Clergé; car on confondoit alors ces deux noms. Le S. Roi toutefois ne révoqua point ſon Ordonnance, & fut toujours attentif à la faire obſerver. Grégoire d'ailleurs étoit ſavant, comme le témoignent ſur-tout les cinq Livres de ſes Décrétales, qu'il publia vers la fin de Septembre 1234. Il affectionnoit ſpécialement les Dominicains & les Freres Mineurs, dont il ſe ſervoit pour porter ſes ordres aux Souverains, & auxquels il confia l'exercice de l'inquiſition. Deux Bulles, qu'il leur accorda le 21 & le 23 Août 1231, ſont le fondement de tous les priviléges qu'ils obtinrent dans la ſuite, du ſaint Siége. Grégoire IX fit pluſieurs canoniſations, celle de S. Antoine de Padoue en 1232, celle de S. Virgile, Evêque de Saltzbourg, en 1233, celle de S. Dominique en 1234, celle de Sainte Eliſabeth, veuve du Landgrave de Thuringe, en 1235.

CÉLESTIN IV.

1241. Célestin IV (appellé auparavant Géofroi de Caſtiglione, noble Milanois, Moine de l'Ordre de Cîteaux, puis Cardinal-Evêque de Sabine) fut élu Pape ſur la fin d'Octobre l'an 1241, & mourut le 17 ou le 18 de Novembre avant que d'avoir été conſacré. Matthieu Paris ne lui donne que 16 jours de Pontificat, & fait entendre qu'il mourut de poiſon : *utinam non, ut dicitur, potionatus!* Le ſaint Siége vaqua juſques vers la fin de Juin 1243. Les Hiſtoriens rapportent différentes cauſes de cette longue vacance; les uns la rejettent ſur les Cardinaux, d'autres ſur l'Empereur Frédéric II, qui empêchoit, diſent-ils, ſous main, l'élection, tandis qu'extérieurement il la preſſoit, & faiſoit piller, ſous ce prétexte, les biens des Cardinaux.

CLXXVI. INNOCENT IV.

1243. Innocent IV (appellé auparavant Sinibalde de Fieſque, noble Génois, Profeſſeur en Droit à Bologne, puis Cardinal du titre de S. Laurent) fut élu Pape à Anagni d'un conſentement unanime, le 24, ou plutôt le 25 Juin de l'an 1243. Les Hiſtoriens ſont partagés ſur le jour de ſa conſécration; les uns la mettent le 28, d'autres le 29 de Juin. L'Empereur Frédéric apprenant l'élection de Sinibalde, qui étoit ſon ami, en témoigna de l'affliction, diſant que d'un Cardinal ami, il deviendroit, à ſon égard, un Pape ennemi. L'événement vérifia ſa prédiction. L'an 1244, il y eut un traité entre Innocent & Frédéric, dont les articles furent ſignés & jurés publiquement à Rome le 31 Mars; mais il fut rompu peu de tems après : le Pape ſachant que l'Empereur cherchoit à le ſurprendre, s'enfuit la nuit du 28 Juin & arriva à Gênes, ſa patrie; de Gênes, vers la mi-Décembre, il vint à Lyon, ville neutre alors, dit M. Fleury, appartenante à ſon Archevêque; il falloit ajouter, & à ſon Chapitre. (*V.* les Comtes de Lyon & de Forès.) Innocent ne ſe croyant pas en ſureté à Lyon, engagea les Peres du Chapitre général de Cîteaux à demander pour lui un aſyle en France au Roi S. Louis, qui s'étoit rendu à cette aſſemblée le 29 Septembre 1244 avec ſa mere, ſes freres, le Duc de Bourgogne & d'autres Seigneurs. Le religieux Monarque répondit qu'il étoit diſpoſé à défendre l'Egliſe, autant que l'honnêteté le permettroit, contre les vexations de Frédéric, & qu'à l'égard du Pape il le recevroit volontiers dans ſes Etats, pourvu que ſes Barons, dont un Roi de France ne

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

veſti, de la Principauté d'Antioche, Rupin, neveu de ce Prince, & petit-fils de Léon, Roi d'Arménie, après avoir reçu ſon hommage-lige. Il mourut dans les liens au commencement de l'an 1208. Le Pape Innocent III (L. XV, *Epiſt.* 181) l'appelle un Prélat d'heureuſe mémoire, qui avoit ſouffert, pour la Juſtice, perſécution juſqu'à la mort. (Bollandus.)

VI. PIERRE II.

1208. Pierre II, natif d'Amalfi, de la Maiſon des Comtes de Prata, ou Patra, Docteur de l'Ecole de Paris, fut élu, vers le mois de Septembre 1208, pour remplir le Siége d'Antioche. Il avoit déja refuſé l'Archevêché de Theſſalonique, auquel le Pape Innocent III l'avoit nommé. Ce Pontife le contraignit d'accepter le Patriarchat d'Antioche, pour lequel il partit le 16 Mai 1209. Il eſt ſouvent fait mention de ce Prélat dans les Lettres d'Innocent III, & toujours avec éloge. L'an 1215, il envoya un Député au Concile de Latran, où ſes infirmités l'empêchoient de ſe rendre en perſonne. Il mourut, ſuivant le P. Sébaſt. Paoli, le 23 Mars de l'an 1219. Peu de tems avant ſa mort il avoit été nommé Cardinal de Sainte Croix de Jéruſalem par le Pape Honorius III. On trouve dans Balſamon (L. V, *Juris. Orient. Interr.* 34,) une réponſe à la queſtion que ce Patriarche lui avoit faite, ſavoir s'il pouvoit accorder aux Abbeſſes la per-

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

des Chevaliers pour demander du ſecours contre les progrès de Saladin. Après quelque ſéjour en Italie, il arriva le 16 Janvier 1185 à Paris, & préſenta au Roi Philippe Auguſte les clefs de la ville de Jéruſalem avec celles du S. Sépulcre, comme une eſpece d'inveſtiture, ou du moins comme des gages de droit de protection qu'il devoit acquérir par ſes armes. Philippe, jeune Prince, s'enflamme d'une ardeur qui étoit de ſon âge, & veut partir pour la Terre-Sainte; mais ſon Conſeil l'en empêche, ou plutôt l'engage à différer. Le Patriarche de là paſſe en Angleterre, où il met pied à terre au commencement de Février, pour déterminer le Roi Henri II à prendre la croix; il s'efforce, dans l'audience qui lui eſt accordée, de perſuader à ce Prince qu'il n'a été abſous, qu'à cette condition, du meurtre de S. Thomas. Henri, qui étoit ſur le déclin de l'âge, allégue le mauvais état de ſa ſanté pour excuſe, & offre de l'argent. *Nous n'avons pas beſoin d'argent*, lui répondit inſolemment le Patriarche, *mais d'un chef plus digne que vous de nous défendre contre les Infideles.* Puis, s'appercevant que le Monarque rougiſſoit de colere : *Voilà ma tête*, ajouta-t-il, *vous pouvez me traiter comme vous avez traité mon frere Thomas. Il m'eſt indifférent de mourir ici par vos ordres, ou en Syrie par les mains des Infideles : auſſi bien vous êtes plus méchant que les Saraſins.* Le Roi ſe tut & reſpecta le droit des gens. Mais il n'abandonna pas les Chrétiens d'Aſie, & voulut conférer ſur leurs intérêts avec le Roi de France. Les ſecours toutefois qu'il leur fit paſſer, ni ceux que Philippe Auguſte leur envoya, n'empêcherent pas la priſe de Jéruſalem, dont Héraclius fut témoin à ſon retour. En quittant cette ville, le Patriarche emporta tous les ornemens de ſon Egliſe, l'argenterie du S. Sépulcre, les lames d'or & d'argent dont il étoit couvert, & plus de deux cents mille écus d'or. Les Officiers Muſulmans vouloient s'y oppoſer, diſant que la capitulation ne permettoit d'emporter que les effets des particuliers. *Il eſt vrai*, dit généreuſement Saladin, *qu'on pourroit conteſter ſur cet article; mais il ne faut pas donner aux Chrétiens ſujet de ſe plaindre & de décrier notre Religion.* Chargé de ces dépouilles, Héraclius ſe retira avec la Reine Sibylle, les Templiers, & d'autres Seigneurs, à Antioche. De là il vint au Siége d'Acre, où il mourut l'an 1191. Cet infame Patriarche eſt loué par Héribert, dans la vie de S. Thomas de Cantorberi, comme un Prélat d'une vertu diſtinguée : *vitæ ſanctitate non infimus*; & cela pour donner du poids à des révélations qu'il diſoit avoir été faites en Paleſtine du martyre de ce Saint, 15 jours avant cet événement.

X. ALBERT I, DIT L'HERMITE.

1191. Albert, ſurnommé l'Hermite, François de nation, petit-neveu du fameux Pierre l'Hermite, & Evêque de Bethléem, fut nommé, par le Pape Céleſtin III, pour ſuccéder au Patriarhe Héraclius. Il choiſit Acre pour le lieu de ſa réſidence. Albert mourut l'an 1194. (Pagi.)

peut ſe diſpenſer de prendre les avis, le jugeaſſent convenable. Mais les Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui étoient auſſi préſens, dit Matthieu Paris, empêcherent l'effet de la demande. *Habuit autem Imperator ibidem nuncios ſuos ſolemnes, ut quod ab ipſis poſtularetur, effectum non ſortiretur.* Tel eſt le récit ſimple de cet Hiſtorien, que les Modernes ont merveilleuſement embelli. Le Pape ayant fait ſolliciter avec auſſi peu de ſuccès le Roi d'Angleterre pour le même ſujet, fut obligé de retourner à Lyon. Il y tint l'année ſuivante (1245) un Concile général, dans lequel il excommunia & dépoſa Frédéric ſur des accuſations abſurdes & qui s'entre-détruiſoient. (*V. les Conciles*). Quelques Auteurs ont attribué à Innocent l'établiſſement de la bénédiction ſolemnelle de la Roſe d'or; mais D. Calmet prouve qu'elle remonte à Léon IX. On dit, avec plus de fondement, que ce fut Innocent IV qui donna aux Cardinaux le chapeau rouge, *capellos rubros*, comme le marque Nicolas de Curbion dans ſa vie. Cette nouveauté prit naiſſance au Concile de Lyon: le Pape, dit-on, avertiſſoit les Cardinaux par-là d'être toujours prêts à répandre leur ſang pour la Foi. Ils porterent cet ornement pour la premiere fois à Cluni, où le Pape s'étoit rendu après le Concile. S. Louis vint le trouver vers la S. André, dans cette Abbaye, pour l'engager à faire la paix avec l'Empereur; mais ce fut inutilement. La réſolution d'Innocent étoit priſe, en montant ſur le ſaint Siége, d'anéantir la puiſſance de la Maiſon de Suabe, qui formoit un trop grand obſtacle aux projets de la Cour de Rome. L'an 1246, Innocent publie contre Frédéric une Croiſade qui cauſe de grands mouvemens en Allemagne. Dans quelques Villes on ſe ſouleva ouvertement contre les exécuteurs des ordres du Pape. Matthieu, Evêque d'Arezzo, Prélat guerrier, qu'Innocent avoit mis à la tête d'une armée contre l'Empereur, fut pris & pendu par l'ordre de ce Prince le premier Dimanche de Carême 1248. L'an 1250, Innocent ayant appris la mort de Frédéric, arrivée le 13 Décembre de cette année à Fiorentino dans la Pouille, écrit aux Siciliens pour les inviter à ſe réjouir de cet évenement, & les exhorter à ſe ſoumettre à l'Egliſe, c'eſt-à-dire à lui. Il écrit auſſi à l'Archevêque de Palerne, pour lui faire des reproches d'avoir donné l'abſolution à ce Prince & célébré ſes funérailles; comme ſi par-là il eût rompu les meſures qu'Innocent avoit priſes pour exclure Frédéric du Paradis. L'an 1251, Innocent pourſuit ce Prince dans ſa race, en faiſant prêcher une Croiſade contre Conrad, ſon fils & ſon ſucceſſeur au Royaume de Sicile. Innocent, la même année, quitte Lyon le 19 Avril, après un ſéjour de ſix ans & demi dans cette Ville, pour retourner en Italie. Il s'arrête à Pérouſe, où il publie contre le Roi Conrad une nouvelle Croiſade, qui excite de grandes plaintes en France de la part de la Reine Blanche & des Seigneurs. Ils ordonnerent même la ſaiſie des terres de ceux qui avoient pris parti dans cette expédition, parce quelle détournoit de celle de la Terre Sainte. Innocent part de Pérouſe le 6 Octobre 1253 pour ſe rendre à Rome, où il étoit attendu avec empreſſement. L'année ſuivante, il ſe met en marche, précédé d'une armée commandée par le Cardinal de S. Euſtache, pour aller ſe mettre en

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

les fonctions étoient de tenir le Miſſel du Patriarche pendant la Meſſe, & d'enregiſtrer les Profeſſions de Foi que les Evêques faiſoient à leur ordination. Suivant les Catalogues, qui lui donnent 23 ans de Pontificat, il mourut l'an 1134.

LXXXIV. LÉON, DIT STYPIOTE.

1134. LÉON, ſurnommé STYPIOTE, remplaça le Patriarche Jean IX. Au mois de Mai de l'an 1140, il tint un Concile, où il condamna les écrits de Conſtantin Chryſomale, remplis des erreurs des Enthouſiaſtes & des Bogomiles. C'eſt vraiſemblablement de ſon tems qu'Anſelme, Evêque d'Havelberg, dans la Marche de Brandebourg, étant venu en Ambaſſade à CP. de la part de l'Empereur Lothaire, y eut une diſpute pacifique avec l'Archevêque de Nicomédie touchant le ſchiſme des Grecs. On voit par la relation qu'Anſelme en publia dans la ſuite, & qui ſe trouve inſérée dans le Tome I de l'édition in-folio du Spicilége, p. 161, que l'Empereur Jean Comnene & le Patriarche voulurent qu'on tînt là-deſſus une conférence publique. Le réſultat fut qu'on tâcheroit d'aſſembler un Concile Œcuménique pour terminer définitivement les controverſes des Latins & des Grecs; ce que les conjonctures ne permirent pas d'exécuter. On peut conclure de là que Léon Stypiote n'étoit pas abſolument oppoſé à la réunion des deux Egliſes. Mais ce qui prouve qu'il reſta néanmoins dans le ſchiſme, c'eſt le titre de *très ſaint* que lui donne Balſamon, Schiſmatique décidé. Léon abdiqua l'an 1143, après 8 ans & demi de gouvernement.

LXXXV. MICHEL II, DIT CURCUAS.

1143. MICHEL, dit CURCUAS & OXITE, Supérieur du Monaſtere du Mont-Saint-Auxence en Bithynie, dans l'Isle d'Oxia, fut mis, l'an 1143, à la place du Patriarche Léon par l'Empereur Manuel Comnene, qu'il couronna peu de jours après ſon ordination. Ce Prince, en ſortant de l'Egliſe, dépoſa ſur la table des offrandes cent écus; & en aſſigna autant de penſion annuelle au Clergé; ce qui excita de grandes acclamations. Michel, l'année ſuivante, condamna, dans un Concile, Niphon, qui renouvelloit l'héréſie des Bogomiles, & prononça contre lui & ſes ſectateurs la peine du feu; ce que Théodore Balſamon, célebre Canoniſte de l'Egliſe Grecque, blâme comme une entrepriſe ſur la Puiſſance temporelle, ſeule maîtreſſe, dit-il, de la vie de ſes ſujets. A l'égard de Niphon on ſe contenta de le renfermer après lui avoir coupé la barbe. L'an 1146, 2 ans & 8 mois après ſon intronisation, Michel, voyant le peu de fruits que produiſoient ſes inſtructions & ſes exemples, abdique ſa dignité & retourne dans le Monaſtere d'où il étoit venu. Là, proſterné dans le veſtibule de l'Egliſe, il ſe fit fouler aux pieds par les Moines, en punition, diſoit-il, de la vanité qui lui avoit fait quitter cette ſainte retraite pour prendre un emploi dont il étoit indigne. (Pagi, Le Quien, Bolland. le Beau.)

LXXXVI. COSME II, DIT L'ATTIQUE.

1146. COSME II, ſurnommé l'ATTIQUE, natif de l'Isle d'Egine, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué, l'an 1146, au Patriarche Michel. C'étoit un Prélat, ſuivant Nicétas, également recommandable par ſa ſcience & ſa vertu. Il portoit,

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

prit. L'an 1308, l'Empereur, mécontent de lui pour d'autres raiſons, le chaſſa de Conſtantinople. Il parcourut enſuite la Grece, où il eut diverſes avantures, & de là revint à ſon Egliſe. On ignore l'année de ſa mort.

place le 29 Octobre 1269. Il s'y maintint juſqu'au 1er Janvier 1271, que Jean fut rétabli par l'ordre du Sultan. Gabriel ne ſurvécut pas long-tems à ſa deſtitution. Jean mourut l'an 1293.

THÉODOSE II, *Jacobite.*

1294. THÉODOSE II, ſucceſſeur de Jean VII, fut ordonné le 4 Juillet 1294. Il deſcendit de ſon Siége au tombeau le 5 de Tybi de l'an 1016 des Martyrs; ce qui revient au 31 Décembre 1299, & non à l'an 1300, comme le marque le P. Le Quien, l'année des Martyrs commençant 4 mois avant celle de l'Incarnation.

poſſeſſion du Royaume de Naples. Arrivé le 9 Octobre au pont de Cépérano, il y rencontre Mainfroi, Prince de Tarente & tuteur du jeune Conradin ſon neveu, qui étoit venu au-devant de lui pour lui faire ſes ſoumiſſions. Il continue ſa route, ſans éprouver aucun obſtacle, juſqu'à Naples, où il s'arrête. Mais ſon Général s'étant brouillé enſuite avec Mainfroi, ce Prince fait rentrer pluſieurs Villes dans ſon parti. Une bataille, où il met en déroute l'armée Pontificale, cauſe à Innocent un chagrin qui le conduit au tombeau dans Naples même, le 7 Décembre 1254, après un Pontificat de 11 ans, 5 mois & 13 jours, à compter du jour de ſon élection. C'eſt ce Pape qui, recevant un jour devant S. Thomas d'Aquin une ſomme conſidérable d'argent, lui dit : *Vous voyez que nous ne ſommes plus au tems où S. Pierre diſoit, je n'ai ni or ni argent.* A quoi le Saint répondit : *Cela eſt vrai, S. Pere : mais auſſi nous ne ſommes plus au tems où S. Pierre diſoit au paralytique : Au nom de Jéſus, levez-vous & marchez.*

Innocent a varié dans ſes Lettres comme ſes derniers prédéceſſeurs, pour le commencement de l'année & de l'Indiction. Il en eſt de même de ſes ſucceſſeurs juſqu'à la fin du 13e. ſiecle. C'eſt lui qui introduiſit dans les Bulles la fameuſe clauſe *non-obſtantibus*, contre laquelle s'éleva Robert de Lincoln.

CLXXVII. ALEXANDRE IV.

1254. Alexandre IV (appellé auparavant Reinald, Cardinal, Evêque d'Oſtie, de la famille des Comtes de Segni, neveu du Pape Grégoire IX,) fut élu Pape par les Cardinaux aſſemblés à Naples, ſuivant Nicolas de Curbion, Confeſſeur d'Innocent IV & témoin oculaire, le 12 Décembre 1254. Il tint le S. Siége 6 ans, 5 mois & ſix jours, & mourut à Viterbe le 25 Mai 1261. Son premier ſoin fut de s'oppoſer aux entrepriſes que Mainfroi faiſoit dans la Pouille ſur les terres de l'Egliſe. Il envoya contre lui le Cardinal Octavien Ubaldin, avec des troupes qui n'arrêterent point les progrès de l'uſurpateur. Alexandre le voyant maître de la Sicile & de la Pouille, prit le parti de l'excommunier & de publier une Croiſade contre lui. Pour ſoutenir cette expédition, il fit demander au Roi d'Angleterre, Henri III, des ſommes immenſes, & lui offrit en dédommagement le Royaume de Sicile pour Edmond ſon ſecond fils. Un Légat même en donna l'inveſtiture d'avance à ce jeune Prince le 6 Novembre 1255. Mais la valeur de Mainfroi rendit inutiles tous les efforts qu'on fit alors pour le dépoſſéder. Alexandre établit au commencement de ſon Pontificat des Inquiſiteurs en France, à la priere de S. Louis, ce qui mérite d'être remarqué. Ce Pape, à l'exemple de ſon oncle, fut très favorable à l'Ordre des Freres Prêcheurs. Il rétablit, par une Bulle du 22 Décembre 1254, ſes priviléges, qu'Innocent IV avoit jugé à propos de reſtreindre, prit ſa défenſe contre l'Univerſité de Paris en 1256, & condamna le Livre de Guillaume de Saint-Amour, *des périls des derniers tems*, contre les Religieux Mendians ; mais il proſcrivit en même tems le Livre de *l'Evangile éternel*, attribué à Jean de Parme, Général des Mineurs. Vers le même tems il réunit en un ſeul corps cinq Congrégations d'Hermites, deux de ſaint Guillaume, & trois de S. Auguſtin. Les Romains par leurs ſéditions l'avoient obligé de quitter Rome dès le mois de Mai de l'an 1257, pour ſe retirer avec ſa Cour à Viterbe.

CLXXVIII. URBAIN IV.

1261. Urbain IV (Jacques Pantaléon, ſurnommé de Court-Palais, natif de Troies en Champagne, Archidiacre de Liége, puis Evêque de Verdun, & enſuite Patriarche de Jéruſalem) fut élu Pape à Viterbe, où il ſe trouvoit à la mort d'Alexandre IV, par les Cardinaux, qui ne purent s'accorder à élire un d'entre eux. Le nombre de ces Pré-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

miſſion d'entendre les confeſſions de leurs filles. Balſamon répond affirmativement, fondé ſur l'autorité de Saint Baſile, qui, dans ſes petites Régles, accorde cette permiſſion aux Abbeſſes, pourvu qu'elles ſoient accompagnées d'un Prêtre. Nous voyons auſſi qu'en Occident Sainte Fare, Abbeſſe de Farmoutier au VIIe ſiecle, recevoit les confeſſions de ſes Religieuſes. (Mabil. *Sæc. Bened. II. vit. Burgundof*, capp. 10 & 13.

VII. RAINIER.

1219. Rainier, Toſcan de nation, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, fut nommé par le Pape Honorius III pour le Siége d'Antioche, & ſacré par ce Pape à Viterbe le 18 Novembre 1219. Deux hommes avoient été nommés avant lui, depuis la mort de Pierre II, à cette dignité. Le premier étoit Pélage, Cardinal d'Albane, que les Chanoines d'Antioche avoient eux-mêmes choiſi. Sur ſon refus le Pape Honorius III lui ſubſtitua Pierre de Capoue ; mais peu de tems après, l'ayant fait Cardinal, il mit à ſa place Rainier dont il s'agit. Ce dernier mourut dans ſon Egliſe l'an 1226, comme le prouve Raynaldi, & non l'an 1229, comme l'avance M. Fleury. (Bolland.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XI. MONACO.

Albert étant mort, on élut Patriarche, le 24 Avril 1194, Michel de Corbeil, Docteur & Doyen de Paris. Mais quinze jours après, le Clergé de Sens l'ayant choiſi pour ſon Archevêque, on mit à ſa place, ſur le Siége de Jéruſalem, Monaco, Florentin de naiſſance, & Archevêque de Céſarée. C'étoit un homme ſavant & vertueux. Il tint le Siége Patriarchal 8 ans, & mourut vers le commencement de l'an 1203.

XII. SIFRED.

1203. Sifred, ou Geofroi, qu'Alberic de Trois-Fontaines nomme Simon, Cardinal de Ste Praxede, & Légat en Paleſtine, fut nommé, par Innocent III, pour remplacer le Patriarche Monaco. On a une Charte de lui, datée du 7 Mai 1203, où il ſe dit Patriarche de Jéruſalem & Légat du S. Siége. Mais il abdiqua le Patriarchat l'année ſuivante. (Manſi.)

XIII. Le Bienheureux ALBERT II.

1204. Albert II, natif de Caſtro di Gualtéri, au Diocèſe de Parme, Chanoine Régulier & Evêque de Verceil, fut élu Patriarche de Jéruſalem après l'abdication du Cardinal Sifred. Il étoit abſent ; & ce fut ſa réputation de ſavoir & de vertu qui détermina les ſuffrages en ſa faveur. Ayant reçu la nouvelle de ſon élection, il vint trouver à Rome le Pape Innocent III, qui lui donna le *Pallium* avec le titre de Légat. Il aborda, l'an 1206, en Paleſtine. L'an 1209, il raſſembla, ſous un Chef ou Directeur, un petit nombre d'Hermites qu'il trouva épars ſur le Mont-Carmel, & leur donna une Régle compriſe en 16 petits articles. Telle eſt l'origine des Carmes. L'an 1214, le 14 de Septembre, étant à la Proceſſion de la Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, il fut aſſaſſiné par un Italien, outré de ce qu'il l'avoit repris de ſes déſordres. Cette mort, qualifiée de martyre par pluſieurs Ecrivains, couronna une vie exercée dans la pratique de toutes les vertus religieuſes & apoſtoliques. (Papebrok, *ad diem VIIIam Aprilis*. Le Quien.) Gretzer (*De Cruce*) rapporte une médaille du Patriarche Albert, ſur un des côtés de laquelle on voit ſes armes, qui ſont un écu chargé d'un chapelet poſé en chevron, accompagné de trois quintes feuilles, au chef chargé d'une croix de Jéruſalem, accompagnée de quatre croiſettes. Au-deſſous de l'écu, qui eſt penchant, eſt une mitre avec

lats étoit alors réduit à neuf, dont un étoit abſent. L'élection d'Urbain ſe fit le 29 d'Août 1261, après 3 mois & 4 jours de vacance, & ſon couronnement le 4 de Septembre. Urbain étoit de fort baſſe naiſſance, & fils d'un ſavetier, ſelon S. Antonin, mais d'un mérite diſtingué; bon Prédicateur, habile Théologien & ſavant Canoniſte. L'an 1262, il eut la dévotion de conſacrer à Dieu le terrein où il avoit pris naiſſance, & d'y fonder une Egliſe avec un Chapitre de Chanoines pour la deſſervir. La mort l'ayant empêché de donner une entiere exécution à ſon deſſein, il chargea le Cardinal Anſchere, ſon neveu, de remplir cette fondation. Ce Pontife, non moins ennemi de Mainfroi & de toute la Maiſon de Suabe que ſes prédéceſſeurs, détermina par ſes Lettres, l'an 1263, Charles, Comte d'Anjou & de Provence, frere de S. Louis, à venir faire la conquête du Royaume de Sicile, & à cette occaſion il renouvella les indulgences de la Croiſade publiée par Alexandre IV contre Mainfroi. Urbain eut le déſagrément l'année ſuivante d'apprendre que les Romains, déſirant avoir pour chef un Prince puiſſant, vouloient faire tomber la charge de Sénateur, les uns ſur ce même Mainfroi qu'il vouoit à l'anathême, les autres ſur Charles d'Anjou, & quelques uns ſur Pierre, fils aîné du Roi d'Aragon. Pour rompre leurs meſures, il nomma lui-même Sénateur de Rome Charles d'Anjou, en ſe réſervant le droit de le révoquer à ſon gré. Charles accepta la condition dans la crainte d'être abandonné du Pape dans ſon expédition de Sicile. Mainfroi jaloux de la préférence, envoya des troupes compoſées d'Allemands & de Sarazins dans l'Etat Eccléſiaſtique. Mais après s'être emparé de Sutri & de pluſieurs Châteaux, il fut battu près de Riéte par Perceval d'Oria, chef de l'armée des Croiſés. Urbain, pendant qu'il étoit Archidiacre de Liége, avoit vu naître dans cette Egliſe la Fête du S. Sacrement. Il l'étendit dans toute l'Egliſe l'an 1264, par une Bulle qui la fixoit à perpétuité au jeudi après l'Octave de la Pentecôte. En conſéquence on la célébra cette année le 19 Juin, & l'Office en fut compoſé par S. Thomas d'Aquin, ouvrage digne de la beauté de ſon génie & de ſon éminente piété. Mais après la mort d'Urbain la célébration de cette ſolemnité fut interrompue l'eſpace de 40 ans. Urbain, après un ſéjour paiſible de 2 ans à Orviete, vit les Habitans ſe mutiner tout à coup, en voulant s'approprier contre ſa volonté le Château de Biſonte, & l'employer à ſe maintenir dans l'indépendance. Ne pouvant réprimer cette révolte, il partit d'Orviete, & ſe fit porter en litiere à Pérouſe, où peu de jours après ſon arrivée il termina ſa carriere, le 2 Octobre 1264 au bout de 3 ans, 1 mois & 4 jours de Pontificat. Il nous reſte de lui 63 Lettres imprimées dans le 2e tome du Tréſor des Anecdotes de D. Martenne, une Paraphraſe ſur le *Miſerere*, & quelques autres Lettres & priviléges imprimés ailleurs. Après ſa mort il y eut une vacance d'environ 5 mois dans le ſaint Siége.

CLXXIX. CLÉMENT IV.

1265. Clément IV (Gui Foulquois, ou de Foulques, en latin *Guido Fulcodi*, né de parens nobles à Saint-Gilles ſur le Rhône, ſucceſſivement Evêque du Puy, Archevêque de Narbonne & Cardinal Evêque de Sabine) fut élu Pape à Pérouſe le 5 Février 1265, ſuivant Ptolomée de Lucques & Ipérius. Il avoit été marié avant que d'entrer dans la Clérica-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

dit cet Ecrivain, la charité pour les pauvres, juſqu'à ſe dépouiller de ſes habits pour les vêtir. Mais il fut la dupe du Moine Niphon, qui, s'étant inſinué dans ſa familiarité, répandoit, à ſon inſu, l'héréſie des Bogomiles dont il étoit infecté, & ſéduiſoit un grand nombre de perſonnes. On fit d'inutiles efforts pour faire ouvrir les yeux au Patriarche ſur les ſentimens & la conduite de cet hypocrite. Jamais il ne voulut rien croire du mal qu'on lui en rapportoit. L'Empereur Manuel, bien convaincu de la perverſité de Niphon, qui avoit déjà été précédemment condamné, comme on l'a dit, par le Patriarche Michel dans un Synode, & mis en priſon, donna ordre de l'arrêter de nouveau. Coſme, n'ayant pu l'arracher des mains des Gardes, l'accompagna juſqu'à la priſon, & fit inſtance pour y être enfermé avec lui. Un zéle ſi outré révolta le Clergé. On aſſembla dans le Palais de Blaquernes un Concile nombreux, où l'on dit anathême à Niphon, malgré la réclamation du Patriarche. On procéda enſuite contre ce Prélat comme fauteur d'hérétiques; & toute l'Aſſemblée le déclara déchu de ſon Siége. Il ſortit en maudiſſant le Synode, la Cour & l'Impératrice. Ceci arriva le 26 Février 1147. Coſme, peu de jours après, quitta la Ville & diſparut. Pendant la vacance qui ſuivit ſa retraite, arriverent ſucceſſivement devant Conſtantinople les deux armées de Croiſés, conduites, l'une par l'Empereur Conrad & l'autre par le Roi Louis le Jeune. Ce dernier y étoit encore le 9 Octobre, jour de la Fête de S. Denis. Odon de Deuil raconte que le Monarque François voulant célébrer cette ſolemnité, comme on faiſoit en France, l'Empereur Grec, qui en fut informé, lui envoya une troupe choiſie de Clercs, portant chacun à la main un gros cierge peint en or & différentes couleurs. C'étoient tous des Chantres, & parmi eux il y avoit des Eunuques dont les fauſſets mêlés, dit Odon, aux voix fortes & moëlleuſes des autres, formoient un concert qui charma les oreilles des François, pour qui cette ſorte de mélodie étoit entiérement nouvelle. On voit par là que l'admiſſion des Eunuques dans la muſique eccléſiaſtique eſt plus ancienne chez les Grecs que chez les Latins.

LXXXVII. NICOLAS IV, DIT MUZALON.

1147. Nicolas IV, ſurnommé Muzalon, fut mis au commencement de Décembre 1147 ſur le Siége de Conſtantinople par l'Empereur Manuel, après une vacance d'environ dix mois. Il avoit été auparavant Archevêque de Chypre, & avoit quitté ce Siége pour ſe retirer dans un Monaſtere. Son gouvernement à Conſtantinople fut orageux. L'an 1151, il fut obligé, vers la fin de Mars, d'abdiquer, ayant indiſpoſé tous les eſprits contre lui.

LXXXVIII. THÉODOTE II.

1151. Théodote II, Supérieur d'un Monaſtere de Conſtantinople, fut élevé, l'an 1151, ſur le Siége de cette Egliſe, qu'il remplit juſqu'au mois d'Octobre 1153.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

JEAN VIII, *Jacobite*.

1300. Jean VIII du nom, remplaça, chez les Jacobites, Théodoſe le 8 Février de l'an 1300. Il mourut l'an 1321.

LXXXII. GRÉGOIRE II, *Melquite*.

Grégoire II, dont on ne connoît que le nom, fut ſubſtitué, par les Melquites, à leur Patriarche Athanaſe, ſuivant Nicéphore Calliſte.

JEAN IX, *Jacobite*.

1321. Jean IX fut donné, par les Jacobites, pour ſucceſſeur à Jean VII. Son ordination ſe fit le 28 Septembre de l'an 1321. Dans le cours de ſon gouvernement, il eut la douleur de voir toutes les Egliſes du Kaire & de Miſr, ou Miſraïm, détruites par les Muſulmans. Sa mort eſt marquée au 27 Mars 1326.

ture, avoit eu de ſon mariage deux filles, comme l'atteſte Bernard le Tréſorier, Ecrivain du tems; & avoit été en qualité de Juriſconſulte dans le Conſeil du Roi de France. Ce Prélat étoit abſent lors de ſon élection à la Papauté. L'ayant appriſe, il ſe rendit en Italie, déguiſé en Frere mendiant, pour éviter les embûches de Mainfroi. Clément IV fut couronné le 22 Février, ſuivant Pagi, le 26, ſelon D. Vaiſſete, en 1265. Rien n'égale la modeſtie qui régne dans une Lettre que ce Pape écrivit ſur ſa promotion à Pierre le Gros, ſon neveu: il n'entend point que ſes parens viennent le trouver ſans un ordre particulier, ni qu'ils s'enorgueilliſſent & cherchent des partis plus avantageux à cauſe de ſon élévation, ni qu'ils ſe chargent de recommandation pour perſonne. Ses filles étant recherchées en mariage, il leur offrit une dot ſi modique qu'elles aimerent mieux ſe faire Religieuſes. Celle qu'il promit à ſa niéce, ne fut que de 300 livres tournois, encore à condition qu'elle épouſeroit le fils d'un ſimple Chevalier. Clément donna, par une Bulle du 26 Février 1265, le Royaume de Sicile à Charles, Comte d'Anjou. Cette même année, à la demande du Cardinal Anſchere, il fit expédier le 24 Septembre une autre Bulle que nous avons vue en original, par laquelle il ſoumet à la juriſdiction immédiate du ſaint Siége l'Egliſe Collégiale de S. Urbain, fondée à Troyes par ſon prédéceſſeur, & attribue au Doyen les fonctions curiales ſur ſes membres tant eccléſiaſtiques que laïques. L'an 1266, autre Bulle de Clément par laquelle il décide, comme une vérité inconteſtable, que la diſpoſition de tous les Bénéfices appartient au Pape, de maniere qu'il a non ſeulement le droit de les conférer tous, lorſqu'ils vaquent, mais encore celui de les aſſurer à qui bon lui ſemble avant qu'ils viennent à vaquer. C'eſt ce qu'on appelle *Réſerves expectatives*. Ce fut en partie pour réprimer une prétention auſſi exorbitante que S. Louis donna ſa Pragmatique Sanction. Mais les Papes trouverent moyen d'éluder cette loi juſqu'au Concile de Baſle, qui abolit formellement les Réſerves, n'exceptant que celles des Bénéfices vacans en Cour de Rome. L'an 1267, Roger Bacon, Cordelier Anglois, préſenta, mais ſans ſuccès, au Pape, un plan de réformation, pour le Calendrier, & ce plan eſt preſque le même qu'on a ſuivi plus de trois cens ans après ſous le Pape Grégoire XIII. S. Louis méditoit alors une nouvelle Croiſade. Clément IV n'approuva pas ce projet, ce qui montre une ame élevée au deſſus des préjugés de ſon ſiécle. Ce Pape mourut à Viterbe, où il avoit établi ſa réſidence, le 29 de Novembre 1268, après 3 ans, 9 mois & quelques jours de Pontificat. Quelques Auteurs ont accuſé Clément IV d'avoir contribué à la mort de Conradin, que Charles, Roi de Sicile, fit mourir. MM. Fleury & Muratori diſent au contraire que Charles fut repris de cette exécution barbare par Clément, à qui elle déplut, ainſi qu'aux Cardinaux. Sponde le juſtifie encore mieux, s'il eſt vrai que Charles ne fit mourir Conradin que près d'un an après la mort de ce Pape. (*V.* Conradin, *Roi de Sicile.*) En montant ſur le ſaint Siége, Clément IV avoit changé les armes de ſa famille, qui étoient un Aigle de ſable, pour porter d'azur à ſix fleurs de lis dor; ce qui marquoit en même tems & ſon affection pour la France, & les 6 années qu'il avoit paſſées dans le Conſeil de S. Louis.

CLXXX. GRÉGOIRE X.

1271. Grégoire X (Théalde, ou Thibaud, de la noble famille des Viſcomti de Plaiſance, Chanoine de Lyon & Archidiacre de Liége) fut élu le premier Septembre 1271 par les ſix Cardinaux chargés du pouvoir d'élire un Pape; car depuis près de trois ans le ſacré College étoit aſſemblé à Viterbe, & même enfermé par le Podeſtat de la Ville, ſans pouvoir ſe réunir. Enfin, par le conſeil de S. Bonaventure, préſent & Cardinal lui-même, il ſe détermina à faire un compromis entre les mains de ſix de ſes Membres, leſquels élurent tout d'une voix, le premier Septembre 1271, Théalde qui étoit pour lors en Paleſtine. Il en partit, ſur la nouvelle de ſon élection, le 18 Novembre ſuivant, aborda le premier Janvier 1272 à Brindes & arriva dans le mois de Mars à Rome, où il fut ſacré & couronné le 27 du même mois. L'an 1273, au mois de Novembre, Grégoire ſe rend à Lyon dans le deſſein d'y tenir un Concile général. Il y reçoit au mois de Février ſuivant la viſite du Roi Philippe le Hardi. Grégoire profite de cette

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

VIII. ALBERT.

1226 ou 1227. Albert fut transféré de l'Evêché de Breſcia, l'an 1226 ou 1227, par le Pape Honorius III, ſur le Siége d'Antioche. L'an 1234, Grégoire IX le chargea de la Légation qu'il avoit retirée au Patriarche de Jéruſalem, lui ordonnant de travailler, avec les Maîtres du Temple & de l'Hôpital, à ramener la Nobleſſe du Royaume de Jéruſalem & les Citoyens d'Acre à l'obéiſſance de l'Empereur Fréderic II. L'an 1235, Albert, de retour en Italie, fut envoyé par Grégoire en Lombardie pour en appaiſer les troubles, & diſpoſer les peuples à une nouvelle Croiſade. Albert aſſiſta au Concile de Lyon, tenu en 1245. Il mourut en France l'an 1246 au plus tard, & fut enterré à Cîteaux.

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

une Croix ſimple, & une autre à trois branchons, poſés en ſautoir. A côté eſt écrit, MCCVI; & pour inſcription on lit ces mots: ALBERTUS PATR. HIEROSO. L'autre côté repréſente une porte de Ville acoſtée de deux tours. L'inſcription y eſt double. Au moindre cercle on lit celle-ci: NUMUS PEREGRINOR. Au plus grand, HIEROS. A. SARA. CAP. SED. ACC. TRANS. C'eſt-à-dire *Hieroſolyma a ſaracenis capta, ſede Acconem translatâ.* De cette médaille on tire ces inductions, 1° que Pierre l'Hermite eſt inventeur du Chapelet; en ſecond lieu que la Maiſon qui porte le nom de l'Hermite aux Pays-Bas, eſt iſſue de la même famille que le Patriarche Albert, portant encore à préſent pour armoiries, *de ſinople au dizain ou à la Patenotre d'or, enfilé & houpé de même, mis en chevron, accompagné de trois quintes feuilles d'argent, poſées deux en chef, & une en pointe au chef de Jéruſalem.*

XIV. RODULFE.

1214. Rodulfe, Evêque de Sayette, ou Sidon, réſident à Sarepta, ſuccéda au Patriarche Albert ſur la fin de l'an 1214. Son Patriarchat fut de moins de deux ans. Il mourut l'an 1216. (Boll.)

XV. LOTHAIRE.

1216. Lothaire, Evêque de Verceil & enſuite Archevêque de Piſe, s'étant trouvé en Paleſtine à la mort de Rodulfe, fut élu pour lui ſuccéder. On ne ſait preſque rien de lui juſqu'à ſa mort arrivée, à ce qu'on croit, l'an 1224. Ainſi ce dût être lui qui porta la vraie Croix en 1218 au ſiége de Damiete; car elle y fut portée par le Patriarche de Jéruſalem. Le P. Le Quien met Lothaire avant Rodulphe, & place la mort du dernier en 1225. Nous ſuivons ici les Bollandiſtes.

occaſion pour demander à ce Prince le Comtat Venaiſſin, faiſant partie du Marquiſat de Provence, que Raymond VII, Comte de Toulouſe, avoit cédé l'an 1229 au ſaint Siége. Mais comme Grégoire IX avoit rendu ce Marquiſat quelques années après à Raymond, la demande du Pontife pouvoit lui être légitimement refuſée. Le Roi néanmoins ayant intérêt de le ménager, voulut bien ſe rendre à ſes inſtances. Mais en lui faiſant cette remiſe, il ſe réſerva la moitié de la ville d'Avignon, que Philippe le Bel, ſon fils, échangea ſeize ans après avec Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (Vaiſſete.) Grégoire ouvrit au mois de Mai 1274, à Lyon, ſon Concile général, dont l'objet étoit les beſoins de la Terre Sainte, & la réunion de l'Egliſe Grecque. Ayant repris, l'an 1275, la route d'Italie, il voulut éviter, en paſſant par la Toſcane, d'entrer dans Florence, parce que cette Ville étoit ſoumiſe à l'interdit depuis deux ans, à cauſe des factions des Guelfes & des Gibelins qui la déchiroient. Mais le débordement de l'Arno ne lui ayant pas permis de paſſer ce fleuve à gué, il fut obligé le 10 Décembre de traverſer le pont de la Ville; alors il ne put ſe diſpenſer de lever l'interdit à la priere du peuple, & de lui donner ſa bénédiction. Cette grace au reſte ne fut que momentanée : car il la révoqua, dès qu'il fut dehors, & renouvella même les cenſures avec une ſorte d'imprécation. Arezzo fut la Ville qu'il choiſit pour ſa réſidence. Il y mourut le 10 Janvier 1276, & fut inhumé dans la Cathédrale. Grégoire avoit rempli le ſaint Siége 3 ans, 9 mois & 15 jours depuis ſa conſécration. La ville d'Arezzo l'honore comme Saint, & même à S. Pierre de Rome on célebre tous les ans ſa Fête. C'eſt lui qui ordonna le premier (au Concile de Lyon) qu'après la mort du Pape les Cardinaux ſeroient enfermés dans un Conclave, d'où ils ne ſortiroient qu'après avoir élu ſon ſucceſſeur.

Ce Pape datoit ſes Bulles du jour de ſon couronnement.

CLXXXI. INNOCENT V.

1276. INNOCENT V (Pierre de Tarantaiſe, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal Evêque d'Oſtie) fut élu Pape à Arezzo le 21 Février 1276, couronné à Rome le 23 du même mois, & mourut le 22 Juin, n'ayant tenu le ſaint Siége que 4 mois, à compter du jour de ſon élection.

ADRIEN V.

1276. ADRIEN V (Génois de naiſſance, appellé Ottoboni, Cardinal-Diacre du titre de S. Adrien) fut élu Pape le 11 Juillet 1276, (Manſi) & mourut à Viterbe, où il étoit allé auſſitôt après ſon élection, le 16 Août ſuivant, ſans avoir été conſacré Pape, ni ordonné Prêtre. Il étoit déjà malade lorſqu'il fut élu; & ſes parens lui étant venu faire compliment ſur ſon élection, il leur dit : *J'aimerois mieux que vous fuſſiez venu voir un Cardinal en ſanté, qu'un Pape moribond.*

CLXXXII. JEAN XXI.

1276. JEAN XXI (nommé auparavant Pierre, Portugais de naiſſance, Cardinal Evêque de Tuſculum) fut élu Pape à Viterbe le 13 Septembre 1276 (Muratori), & couronné le 20. On devroit le nommer Jean XX, puiſque le dernier Pape du même nom étoit Jean XIX; mais comme quelques uns ont compté pour Pape Jean, fils de Robert, & ont de plus donné le rang de Pape à un Antipape, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il ſe promettoit un long Pontificat ſur la foi des Aſtrologues, & s'étoit fait conſtruire, près du Palais de Viterbe, où il réſidoit, un fort bel appartement; mais cet édifice étant venu à tomber une nuit, accabla de ſes ruines le Pape, qui mourut de cet accident ſix jours après, c'eſt-à-dire le 16 ou le 17 Mai 1277, n'ayant tenu le ſaint Siége que 8 mois & 3 jours.

CLXXXIII. NICOLAS III.

1277. NICOLAS III (Jean Gaëtan, Romain, de la famille des Urſins, Cardinal Diacre du titre de ſaint Nicolas) fut élu Pape à Viterbe le 25 Novembre

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NÉOPHYTE, *Elu.*

1153. NÉOPHYTE, Reclus, fut élu au mois de Décembre 1153, pour ſuccéder à Théodote. On le vit de très mauvais œil ſur le Siége de Conſtantinople; parce qu'après avoir reçu l'Ordre de Lecteur il avoit quitté le ſervice de l'Egliſe pour reprendre l'habit ſéculier. Il n'avança pas plus loin; &, cédant aux murmures qui s'élevoient de toutes parts contre lui, il abandonna la Maiſon Patriarchale cinq mois après ſon élection, c'eſt-à-dire vers la fin de Mai 1154. Dom Banduri & le P. Manſi, d'après Nicéphore, le retranchent du Catalogue des Patriarches de Conſtantinople.

LXXXIX. CONSTANTIN IV, DIT CHLIARENE.

1154. CONSTANTIN, dit CHLIARENE, Diacre & Grand-Sacellaire de l'Egliſe de Conſtantinople, en fut élu Patriarche après la retraite de Néophyte. Il occupa cette place l'eſpace de deux ans & cinq mois, c'eſt-à-dire depuis Mars 1154 juſqu'en Août 1156, époque de ſa mort. (Bolland.)

XC. LUC, DIT CHRYSOBERGE.

1156. LUC, ſurnommé CHRYSOBERGE, monta ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Conſtantin. Pendant ſon Pontificat, ces paroles de l'Evangile : *Mon Pere eſt plus grand que moi*, exciterent une grande diſpute, dans laquelle l'Empereur Manuel, qui ſe piquoit de Dialectique, & même de Théologie, prit parti. « Mais, quoiqu'il ſoutint la doctrine orthodoxe, les gens » ſenſés, dit M. le Beau, jugerent dès lors qu'il convenoit aux Princes, non pas de décider les queſtions de Foi, mais de ſoutenir » de leur autorité les déciſions de l'Egliſe, & qu'ils n'avoient pas tant beſoin de lumieres théologiques que de diſcernement & de » droiture pour diſtinguer les jugemens canoniques d'avec ceux que l'intrigue, la cabale, les paſſions humaines voudroient faire » paſſer pour tels. « Luc, dans cette occaſion, s'attira la haine de ceux qui défendoient l'opinion hétérodoxe : ils l'accuſerent de pluſieurs chefs : mais l'Empereur le déclara innocent & le maintint dans ſon Siége. Ce Patriarche préſida a pluſieurs Conciles, dont nous n'avons marqué ci-devant qu'un ſeul, parce que l'on n'a ni les dates, ni les actes des autres. Nous ſavons ſeulement

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXIII. GRÉGOIRE III, *Melquite.*	BENJAMIN II, *Jacobite.*
GRÉGOIRE, III du nom, ſuccéda, parmi les Melquites, à Grégoire II. Il ſiégeoit vers l'an 1360.	1327. BENJAMIN II fut ſubſtitué par les Jacobites, l'an 1327, au Patriarche Jean IX. La mort l'enleva l'an 1339.

PIERRE, *Jacobite.*

1340. PIERRE ſuccéda au Patriarche Benjamin, & fut ordonné l'an 1340. Il termina ſa carriere l'an 1348.

MARC III, *Jocobite.*

1348. MARC III monta ſur le Siége Patriarchal des Jacobites après la mort de Pierre. Son gouvernement fut très orageux, par les perſécutions que les Sarazins renouvellerent, l'an 1352, contre les Chrétiens. Marc ſortit de ce monde l'an 1363. Après ſa mort les Cophtes furent ſans Patriarche l'eſpace de deux ans, peut-être à cauſe de la perſécution qui duroit toujours contre les Chrétiens.

1277, après une vacance de 6 mois & 8 jours. Il ſe rendit promptement à Rome, où il fut ordonné Prêtre, puis conſacré au mois de Décembre avant Noël, enfin couronné le 26 du même mois. (Pagi, Muratori.) Nicolas mourut d'apoplexie le 22 Août de l'an 1280, après avoir tenu le ſaint Siége 2 ans & 9 mois depuis ſon élection. Ce Pape étoit bien fait de ſa perſonne, & ſi réſervé dans ſon maintien que pluſieurs l'appelloient le *Compoſé*. On fait l'éloge de ſa prudence & de la juſteſſe des réponſes qu'il rendoit de vive voix ſur des affaires importantes, ſans être préparé. Au commencement de ſon Pontificat, il ſe donna beaucoup de ſoins pour étendre & affermir l'autorité temporelle du ſaint Siége en Italie, tant du côté de l'Empereur qu'à l'égard du Roi de Sicile. Le premier (Rodolphe) s'étant fait prêter ſerment par les villes de la Romagne, Nicolas l'obligea de déclarer nul ce ſerment, & de reconnoître en plein conſiſtoire, par la bouche de ſon Protonotaire, que ces Villes appartenoient au ſaint Siége. L'Acte, qui fut dreſſé à ce ſujet, eſt du 30 Juin 1278. Pour dédommager en quelque ſorte l'Empereur de ce grand ſacrifice, Nicolas obligea Charles d'Anjou, Roi de Sicile, à renoncer au Vicariat de l'Empire, que Clément IV lui avoit abuſivement conféré dans la Lombardie & la Toſcane. Il retira de plus à celui-ci la dignité de Sénateur de Rome, qu'il tenoit d'Urbain IV. Nicolas ſuivoit en cela ſon reſſentiment contre ce Prince, qui avoit refuſé avec hauteur de donner en mariage une de ſes petites filles à Berthold des Urſins, neveu du Pape, diſant, qu'avec ſes pieds rouges, Nicolas ne pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier avec la Maiſon de France. Nicolas aimoit ſa famille à l'excès, & fut peu délicat ſur les moyens de l'enrichir. Il conçut même le projet de l'élever à la royauté; car, ſous prétexte de donner des défenſeurs à l'Egliſe de Rome, il vouloit établir deux de ſes neveux, l'un Roi de Lombardie, l'autre, Roi de Toſcane. Depuis ce tems le Népotiſme eſt devenu comme un droit aux plus grands honneurs, & l'hiſtoire eſt pleine de neveux que les Papes ont fait Princes. Après la mort de Nicolas III le ſaint Siége vaqua ſix mois, pendant leſquels il y eut beaucoup de tumultes.

CLXXXIV. MARTIN IV.

1281. MARTIN IV (Cardinal Prêtre du titre de ſainte Cécile) fut élu Pape à Viterbe le 22 Février 1281, conſacré & couronné à Orviete le 23 Mars, n'ayant pas voulu ſe rendre à Rome pour cette cérémonie, à cauſe des troubles excités dans cette Ville par les factions oppoſées des Urſins & des Hannibaldi. Il ſe nommoit auparavant Simon de Brion, & non de Brie, comme l'appelle M. Fleury, & ſa famille étoit illuſtre. Franc. Duchêne (*Hiſt. des Card. Franc.* T. II, p. 233,) prétend qu'il naquit au Château de Monpencien, dans la paroiſſe d'Andrecel en Touraine. Mais une Chronique de Sens, conſervée parmi les mſſ. de la Reine de Suéde & qui finit en 1294, porte qu'il étoit né dans un lieu qu'elle nomme *Monſ-Pilgoti*: (c'eſt Montpilloi près de Bavon en Champagne, ſuivant la remarque de M. Thomé, Chanoine de Meaux.) Elle ajoute qu'il avoit deux freres, Chevaliers, Guillaume & Simon de Brion, qui ſe ſuccéderent dans la charge de Conſeiller du Roi. Martin IV avoit été Tréſorier de S. Martin de Tours. Son élection fut le fruit d'une brigue que Charles d'Anjou, Roi de Sicile, avoit faite dans le Conclave pour faire nommer un Pape François. Tous les Cardinaux s'étant oppoſés aux vues du Prince, & ayant ſuſpendu leur ſcrutin, les Viterbois ſe ſaiſirent d'eux, & les ayant mis en priſon les firent jeûner au pain & à l'eau, juſqu'à ce qu'ils euſſent promis de procéder à l'élection ſans délai. Il faut remarquer que la conſtitution de Grégoire X, qui ordonnoit de fermer le Conclave, ne s'obſervoit plus. La premiere opération de Martin IV fut de venger la violence qui avoit été faite au ſacré Collége par un interdit qu'il lança contre les habitans de Viterbe. Richard Hannibaldi, qui les avoit excités, fut obligé de venir lui demander pardon la corde au cou. Martin n'en fut pas cependant moins reconnoiſſant envers le Roi de Sicile. Peu de jours après ſon introniſation (le 10 Mars) ayant obtenu des Romains le titre de Sénateur avec pouvoir de le ſubſtituer, il en fit ceſſion à ce Prince. Nicolas, ſon prédéceſſeur avoit fait ſes efforts pour éteindre les factions des Guelfes & des Gibelins en les réconciliant enſemble. Martin IV fit le contraire: excité par le Roi de Sicile, qui le menoit par le nez comme ſa créature, dit Muratori, il ſe déclara hautement pour les Guelfes, & pourſuivit à outrance les Gibelins. Ceux de la Romagne, chaſſés de leurs foyers, s'étoient tous retirés à Forli. Ils n'y demeure-

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

IXe ET DERNIER PATRIARCHE LATIN D'ANTIOCHE.

CHRÉTIEN.

CHRÉTIEN, de l'Ordre des Freres Précheurs, fut le dernier Patriarche Latin d'Antioche. Il eſt douteux s'il fût le ſucceſſeur immédiat d'Albert; mais aucun monument ancien ne parle d'un Robert Elie, Dominicain, d'abord Evêque de Reggio, enſuite de Breſcia, qu'Onuphre, le P. Echart & le P. Le Quien mettent entre Albert & Chrétien. L'an 1268, les Muſulmans, s'étant rendus maîtres, le 29 Mai, de la ville d'Antioche, maſſacrerent le Patriarche Chrétien dans l'Egliſe des Dominicains de cette Ville, où il s'étoit retiré. (Bollandus.)

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

XVI. GÉROND, OU GIRAUD.

1224 ou 1225. GÉROND, ou GIRAUD, Abbé de Cluni, devenu Evêque de Valence en Dauphiné, fut nommé par le Pape Honorius au Patriarchat de Jéruſalem. Il emmena de France, l'an 1227, une floriſſante jeuneſſe au ſecours de la Terre-Sainte. L'an 1228, voyant que, faute d'exercice, une partie des Croiſés, au nombre de 40 mille, s'en étoient retournés, & que les autres étoient diſpoſés à les ſuivre, il eſt d'avis, avec les autres Prélats, les trois Grands-Maîtres & les Seigneurs Laïques de rompre la treve qui cauſoit cette déſertion. La même année, au mois de Septembre, il va au devant de l'Empereur Frédéric II, à la tête du Clergé & du peuple; mais il refuſe de couronner ce Prince Roi de Jéruſalem, parce qu'il étoit excommunié par le Pape Grégoire IX. L'année ſuivante, il écrit à ce Pontife pour ſe plaindre du Traité que Frédéric avoit fait avec le Soudan de Babylone. Il en étoit ſi indigné qu'il jetta l'interdit ſur la ville de Jéruſalem, quoi qu'elle fût reſtée au pouvoir des Chrétiens, & reporta ſon Siége à S. Jean d'Acre. Il mourut le 7 Septembre de l'an 1239. (Matthieu Paris, Le Quien.)

XVII. ROBERT.

1240. ROBERT, appellé GUI par Alberic, nommé, l'an 1240, Patriarche de Jéruſalem par Grégoire IX, étoit né dans la Pouille, y avoit été Evêque; & en ayant été chaſſé par l'Empereur Frédéric II, il s'étoit retiré en France, où il avoit obtenu l'Evêché de Nantes. A la nouvelle de ſa nomination au Patriarchat de Jéruſalem, faite par le Pape contre le vœu du Clergé qui avoit élu Jacques de Vitri, il ſe rendit en diligence ſur les lieux. Mais,

rent point tranquilles. Le Pape & le Roi de Sicile préparerent de concert un grand armement pour ſe rendre maîtres de cette Ville. Ce qui les animoit ſur-tout, c'étoient les courſes que Gui, Comte de Montefeltro, Capitaine de Forli, avoit faites cette année, aux mois de Mars, d'Avril & de Mai, ſur les territoires de Durbec, de Faenza, & juſqu'aux portes de Ravenne. La Commune de Forli, pour détourner l'orage prêt à fondre ſur elle, envoya des Députés au Pape qui réſidoit pour lors à Orviete avec le Roi Charles d'Anjou. Mais ils ne purent obtenir ni juſtice ni miſéricorde, & furent honteuſement congédiés. Dans le même tems Jean d'Eppe, Conſeiller du Roi de Sicile, fut créé par le Pape Comte de la Romagne, avec ordre de marcher contre Forli à la tête des troupes Papales & Siciliennes qu'on lui fournit, & de faire main baſſe ſur tout ce qu'il rencontreroit du parti de Gibelin. Ce Général fit à la vérité de grands dégats dans le territoire de Forli, & s'avança même juſqu'aux portes de la Ville; mais il en demeura là par la crainte du Capitaine Gui, qui avoit mis la Place en état de faire une bonne défenſe. Le Pape, pour appuyer ſes armes temporelles, fulmina une excommunication contre les Forlivois, jetta ſur la Ville un interdit, & donna ordre aux Eccléſiaſtiques d'en ſortir. Il fit plus, il confiſqua à ſon profit les fonds & les effets des Forlivois qui ſe trouvoient dans l'Etat Eccléſiaſtique. Reconnoît-on à ces traits, dit Muratori, le Pere commun des Fideles? Au commencement de l'année ſuivante, le Comte de Montefeltro, déſeſpérant de ſauver la Ville toujours menacée par le Comte de la Romagne dont les forces augmentoient, fait au Pape une nouvelle députation qui fut auſſi mal accueillie que la premiere. Le Pontife exigea pour une des conditions de la paix qu'on chaſſeroit de Forli tous les étrangers, & par conſéquent le Capitaine lui-même. Peu de jours après le retour des Députés, le Comte de la Romagne, ayant pratiqué des intelligences dans la Ville, trouva moyen de s'en faire ouvrir une des portes. Mais à ſon entrée, il trouva les habitans ſi bien préparés à le recevoir, qu'après un ſanglant combat donné dans les rues, il fut obligé de s'enfuir lui vingtieme. (*Annali d'Italia*, T. VII, pp. 435-442.) L'année précédente, Martin IV avoit excommunié, le 18 Novembre, Michel Paléologue, Empereur de Conſtantinople, comme fauteur de l'ancien Schiſme & de l'Héréſie des Grecs. Ce fut encore le Roi de Sicile qui lui fit faire cette démarche pour donner un air de Croiſade à la ligue qu'il avoit conclue avec les Vénitiens contre ce Prince. L'an 1282, autre excommunication lancée le 7 Mai par ce Pape, contre les habitans de Palerme, à cauſe du maſſacre des François, nommé les *Vêpres Siciliennes*. Le 9 Novembre ſuivant, il frappe des mêmes cenſures Pierre III, Roi d'Aragon, inſtigateur, à ce qu'on prétendoit, de ce maſſacre, à la faveur duquel il s'étoit emparé du Royaume de Sicile. L'an 1283, il renouvella ſes anathêmes contre ce Prince qu'il déclara déchu de la Royauté, transféra ſon Royaume à Charles de Valois, & publia une Croiſade contre lui. Les peuples ſe porterent à cette expédition avec tant d'ardeur, que pluſieurs y vinrent même ſans armes, n'ayant pu s'en procurer. Les pierres qu'ils trouvoient ſous la main leur en tinrent lieu, & ils diſoient en les jettant: *Je jette cette pierre contre Pierre d'Aragon pour gagner l'indulgence.* Le Monarque anathématiſé n'en fut pas moins victorieux & du Pape & des Croiſés. (*V.* Pierre III, Roi

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

que dans un de ceux-ci le droit d'aſyle, attaché à l'Egliſe de Sainte Sophie pour les plus grands crimes, fut reſtraint à l'égard de l'homicide volontaire. Luc mourut vers le milieu de l'an 1169. Ce Prélat étoit fort verſé dans le droit Canonique des Grecs, comme il paroît par ſes réponſes ou Décrets dont une partie a été recueillie par Balſamon. (Banduri, Le Quien, Manſi.)

XCII. MICHEL III.

1169. Michel, Evêque d'Anchiale, devint, en 1169, le ſucceſſeur du Patriarche Luc. Il portoit le titre de Prince des Philoſophes; eſpece de prééminence, dit M. le Beau, inconnue à la bonne antiquité, & auſſi chimérique que la Philoſophie même, telle qu'elle étoit alors, même dans l'Empire Grec. Ce Patriarche fut un des plus furieux adverſaires de l'Egliſe Romaine. Dans une Conférence qu'il eut avec l'Empereur Manuel, touchant la réunion des deux Egliſes, il ne rougit pas d'avancer qu'il aimeroit mieux obéir au Calife que de faire la paix avec les Romains. Michel mourut l'an 1176, après avoir tenu le Siége de Conſtantinople ſept ans & deux mois.

XCIII. CHARITON.

1176. Chariton, Moine de Mangane, ſuccéda, l'an 1176, à Michel. Il occupa le Siége de Conſtantinople onze mois, & mourut vers le mois de Juillet 1177. (Manſi, *Suppl. Conc.* T. II.)

XCIV. THÉODOSE, DIT BORRADIOTE.

1177. Théodose, ſurnommé Borradiote, natif d'Antioche & Moine de S. Auxence, fut élu Patriarche de Conſtantinople l'an 1177. La même année il tint un Concile à Conſtantinople le 30 Juillet; ce qui prouve que les Bollandiſtes & le P. Le Quien retardent trop ſon introniſation, en la rapportant, celui-ci, à l'an 1178, celui-là, à l'an 1179. (Manſi, *ibid.* p. 6[illegible].) L'an de l'Ere de Conſtantinople 6688, Indiction XIII, (1180 de J. C.) ſuivant Codin, il fiança le jeune Empereur Alexis Comnene avec Agnès de France. Théodoſe fut témoin, l'an 1182, mais ſans y prendre part que par ſa douleur, d'une ſédition que le Céſar Jean & ſa femme Marie, fille de l'Empereur Manuel, exciterent, à l'inſtigation du vieux Andronic, contre l'Impératrice Mere & le Protoſébaſte Alexis, ſon amant. L'Egliſe de Sainte Sophie etant devenue la place d'armes des Rebelles, le Patriarche ne put s'empêcher de faire des remontrances & des plaintes ſur les profana-

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXIV. NIPHON, *Melquite.*

Niphon étoit Patriarche des Melquites en 1367, comme il paroît par une Lettre du Pape Urbain V, écrite cette année aux trois Patriarches, d'Alexandrie, de Conſtantinople & de Jéruſalem, en réponſe à celle qu'il avoit reçue d'eux touchant la réconciliation de l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine.

LXXXV. MARC II, *Melquite.*

Marc II fut ſubſtitué, par les Melquites, au Patriarche Niphon. Les anciens monumens hiſtoriques ne nous apprennent abſolument rien ſur ſa perſonne.

LXXXVI. NICOLAS III,

LXXXVII. GRÉGOIRE, IV, *Melquites.*

Nicolas III vient à la ſuite de Marc dans le Catalogue des Patriarches Melquites d'Alexandrie, & après lui Grégoire IV. On ne connoît que leurs noms.

JEAN X, *Jacobite.*

1365. Jean X, ſurnommé Damascene, du nom de ſa patrie, fut placé, l'an 1365, ſur le Siége Patriarchal des Jacobites. On ignore l'année de ſa mort.

GABRIEL IV, *Jacobite.*

Gabriel IV, Archimandrite du Monaſtere de Moharrak, fut élu, par les Jacobites, pour ſuccéder au Patriarche Jean X. Sa mort ſe rapporte à l'an 1376.

MATTHIEU I, *Jacobite.*

1376. Matthieu I remplaça, l'an 1376, Gabriel IV ſur le Siége des Jacobites. On ne ſait point l'année de ſa mort.

d'Aragon.)

d'Aragon.) Martin IV mourut à Pérouſe le 28 Mars de l'an 1285, après avoir tenu le S. Siége 4 ans & 5 jours depuis ſa conſécration. Ce Pape fut enterré aux Franciſcains de Pérouſe avec l'habit de l'Ordre : c'eſt peut-être le ſeul Pape qui ait eu cette dévotion. A juger de ſon caractere par ſa conduite, il étoit bruſque, peu accommodant, & toujours prêt à ſoutenir ſes prétentions ſans ménagement. Cependant il eſt honoré comme Saint à Pérouſe, & le Continuateur de la Chronique de Martin Polonois lui attribue des miracles dont il ſe donne pour témoin. Guillaume de Nangis & Platina le canoniſent également. Il

PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

l'an 1244, les Kharizmiens étant venus fondre ſur Jéruſalem, il s'enfuit avec les Maîtres du Temple & de l'Hôpital, d'abord à Joppé, & de-là à S. Jean d'Acre. L'an 1249, il ſe trouva au ſiége de Damiete; & la Ville ayant été priſe le 4 Juin, il y entra nu-pieds avec le Roi S. Louis, & y célébra les ſaints Myſtères. Après la priſe du ſaint Roi il fut député vers les Infideles pour traiter avec eux de ſa délivrance. Mais, pendant qu'il négocioit, le Soudan d'Egypte fut mis à mort par les ſiens. Voici ce que raconte à ce ſujet le Sire de Joinville : « Il y avoit ung » Patriarche avecques le Roy, qui eſtoit de Jéruſalem, de l'eage » de quatre-vingts ans ou environ; lequel Patriarche avoit » autresfois pourchaſſé l'aſſeurance des Sarrazins envers le Roi, » & eſtoit venu vers le Roy pour lui aider auſſi à avoir ſa délivrance envers les Sarrazins. Or eſtoit la couſtume entre les » Payens & les Chreſtiens, que quant aucuns Princes eſtoient » en guerre l'un vers l'autre, & l'un ſe mouroit devant qu'ils » euſſent envoyé des Ambaſſadeurs en meſſage l'un à l'autre, » les Ambaſſadeurs demouroient en celui cas prinſonniers & » eſclaves, fuſt en payennie ou en chreſtienté. Et pour ce que » le Soudan (d'Egypte), qui avoit donné ſeheurté à iceluy » Patriarche dont nous parlons, avoit eſté tué, pour ceſte » cauſe le Patriarche demoura prinſonnier aux Sarrazins, auſſi » bien comme nous. Et voyant les Admiraux que le Roy (pour » lors priſonnier) n'avoit nulle crainte de leur menaſſe, l'un » d'iceux Admiraux diſt aux aultres que c'eſtoit le Patriarche » qui ainſy conſeilloit le Roy. Et diſoit l'Admiral que ſi on le » vouloit croire, qu'il feroit bien jurer le Roy : car il couperoit » la teſte au Patriarche & la feroit voler ou giron du Roy. Dont » de ce pas ne le voulurent croire les aultres Admiraux; mais » prindrent le bonhomme de Patriarche, & le lierent devant » le Roy à ung pouſteau les mains darriere le dos ſi eſtroitement, que les mains lui enflerent en peu de tems groſſes » comme la teſte, tant que le ſang lui ſailloit par pluſieurs » lieux de ſes mains. Et du mal qu'il enduroit, il crioit au » Roy : Ha Sire, Sire, jurez hardiement; car j'en prens le péché ſur moy & ſur mon ame, puiſque ainſy eſt que avez » deſir & voulenté d'accomplir vos promeſſes & le ſerement. Et » ne ſcay ſi en la fin le ſerement fut faict. Mais quoi qu'il en » ſoit, les Admiraux ſe tindrent au derrenier acontens du » ſerement que le Roy leur avoit faict, & des aultres Seigneurs » qui là eſtoient. » Le Patriarche, délivré de cette torture, reſta auprès du Roi S. Louis qui le ramena en Paleſtine. Il eut, peu de tems après ſon retour, un démêlé avec Gauthier de Brienne, Comte de Jaffa, pour une tour de cette place qu'il prétendoit lui appartenir, & que Gautier refuſoit de lui remettre. Le Patriarche, ſur ce refus, excommunia Gautier qui d'abord fit peu de cas de cette punition. Mais l'année ſuivante, étant obligé de marcher contre le Sultan de Perſe, qui avoit fait irruption en Paleſtine, il demanda l'abſolution au Patriarche qui la refuſa. Prêt à combattre, il la demande une ſeconde fois au Prélat qui étoit préſent, & eſſuie un nouveau refus; ce qui jette la conſternation dans l'armée. « Et avecques le » Conte, dit Joinville, ſe trouva ung très notable Clerc qui » eſtoit Evêque de Rainnes (Rames) ...... lequel diſt ou » Conte: Ne vous troublez mie en voſtre conſcience de l'excommuniement du Patriarche, car il a très grand tort; & » de ma puiſſance je vous abſoulz ou nom du Pere & du Fils & » du S. Eſprit, Amen; & diſt, ſus allons, marchons ſur eulx. » Mais l'armée Chrétienne fut battue, & Brienne fait priſonnier, puis mis en pieces par les vainqueurs. Le Patriarche eut le bonheur de s'échapper. Les PP. Le Quien & Manſi placent ſa mort en 1254. Il étoit plus que nonagénaire. Waſſebourg, ſuivi par des Modernes, dit, ſans preuve, qu'il fut noyé dans la mer de Syrie par les Sarazins.

XVIII. JACQUES PANTALÉON.

1255. Jacques Pantaléon, ſurnommé de Court-Palais, natif de Troyes en Champagne, fut nommé Patriarche de Jéruſalem avec titre de Légat, par Alexandre IV. Il avoit été auparavant Archidiacre de Liége, puis Evêque de Verdun. Il débarqua le 24 Mai 1256, à S. Jean d'Acre. L'an 1261, étant venu en Cour de Rome pour les affaires de ſon Egliſe, il ſe rencontra à Viterbe, dans le tems qu'on y délibéroit ſur l'élection du ſucceſſeur d'Alexandre IV. Les ſuffrages tomberent ſur lui, & il fut élu Pape le 29 Août de cette année, ſous le nom d'Urbain IV. Pendant ſon ſéjour à la Terre-Sainte, il en fit la deſcription qui a ſervi au Moine Brocard pour compoſer la ſienne, & dont Adrichomius a pareillement fait uſage dans ſon Théâtre de la Terre-Sainte.

XIX. GUILLAUME II.

1263. Guillaume II, Evêque d'Agen, fut nommé, par le Pape Urbain IV, au Patriarchat de Jéruſalem, après que Barthelemi de Bragance, Dominicain, & Humbert, cinquieme Général du même Ordre, eurent ſucceſſivement refuſé cette dignité. Il arriva, le 25 Septembre 1263, à S. Jean d'Acre. Le Siége de cette Egliſe étant alors vacant, le Pape en confia l'adminiſtration, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, à Guillaume & aux Patriarches ſes ſucceſſeurs, juſqu'au recouvrement des revenus de l'Egliſe de Jéruſalem. L'an 1267, ce Prélat vint en Chypre, où il couronna le Roi Hugues III de Luſignan le jour de Noël. Le P. Le Quien & le P. Manſi, d'après le Continuateur de Guillaume de Tyr, mettent ſa mort au 21 Avril 1270. Le Siége enſuite vaqua près de deux ans.

XX. THOMAS, dit DE LENTINO.

1272. Thomas, natif de Lentino, ou Léontino, dans la Sicile, de l'Ordre des Dominicains, Evêque de Bethléem, enſuite Archevêque de Coſence en Calabre l'an 1267, fut nommé par le Pape Grégoire X au mois de Mars 1272, pour remplir le Siége de Jéruſalem. (Le Quien.) Il arriva le 8 Octobre de cette année à S. Jean d'Acre. Dans le tems qu'il gouvernoit l'Egliſe de Bethléem, il avoit beaucoup relevé, ſuivant le témoignage du même Pape, les affaires des Chrétiens en Syrie. Il y a de l'apparence qu'il ne les ſervît pas avec moins de zéle étant Patriarche. Mais tous ſes efforts n'aboutirent qu'à reculer de peu d'années la ruine de la Religion dans cette contrée. Ughelli conjecture qu'il mourut l'an 1276. Le Siége de Jéruſalem vaqua depuis ſa mort juſqu'en 1279. Il a écrit la vie de S. Pierre, Martyr, de l'Ordre de S. Dominique.

XXI. ÉLIE.

1279. Élie, François de naiſſance à ce qu'on croit, fut élevé à la dignité de Patriarche de Jéruſalem en 1279, par Nicolas III, ſur le refus perſévérant de Jean de Verceil, Général des Dominicains. On ne ſait aucun détail de ſon adminiſtration. Il mourut, ſuivant la conjecture des PP. Papebrok & Manſi, en 1287.

XXIIe et dernier Patriarche Latin de Jéruſalem.

NICOLAS D'HANAPE.

1288. Nicolas d'Hanape, du Diocèſe de Reims & de l'Ordre des Dominicains, Grand-Pénitencier de Rome, fut nommé, le 30 Avril 1288, Patriarche de Jéruſalem par le Pape Nicolas IV. L'an 1291, après que la ville d'Acre eut été emportée d'aſſaut par les Muſulmans, le Patriarche Nicolas étant monté ſur une barque pour s'enfuir, y reçut tant de monde, que la barque étant coulée à fond, il fut ſubmergé, le 18 Mai, avec tous ceux qui s'y trouvoient, excepté ſon Porte-Croix. C'eſt en ſa perſonne que finirent les Patriarches Latins de Jéruſalem. Les Papes ont continué de nommer, juſqu'à nos jours, des Patriarches titulaires de cette Egliſe, mais ſans aucune fonction. Les Grecs en avoient fait autant de leur côté, pendant que la Paleſtine fut au pouvoir des Latins. Après l'expulſion de ceux-ci, les Chrétiens, qui reſterent en Paleſtine, rentrerent ſous la juriſdiction des Grecs, qui depuis ce tems, n'ont point ceſſé d'avoir un Patriarche de leur Rit à Jéruſalem. Le Patriarche Nicolas eſt auteur du *Biblia pauperum*, attribué, mal-à-propos, à S. Bonaventure.

avoit pris pour ſa deviſe, ſuivant Onuphre, ce verſet du 141ᵉ Pſeaume : *Portio mea, Domine, ſit in terra viventium.* Il montra peu d'affection pour ſes parens. Son neveu, l'étant venu trouver lorſqu'il fut élu Pape, il ſe contenta de lui donner une modique ſomme d'argent pour les frais de ſon voyage, en lui diſant que les biens de l'Egliſe ne lui appartenoient pas, mais aux pauvres.

CLXXXV. HONORIUS IV.

1285. HONORIUS IV (Jacques Savelli, noble Romain, Cardinal-Diacre en 1261) fut élu Pape à Pérouſe le 2 Avril de l'an 1285, & conſacré à Rome le 4 ou le 6 Mai. (Manſi.) Honorius étoit très incommodé de la goutte aux pieds & aux mains : il mourut le 3 Avril de l'an 1287, après 2 ans & 1 jour de Pontificat depuis ſon élection. Ce Pape confirma, l'an 1286, l'Ordre des Carmes, ſur lequel, dit S. Antonin, le dernier Concile Général de Lyon n'avoit rien voulu prononcer : *Qui priùs in Conſilio Lugdunenſi remanſerat in ſuſpenſo.* Il ordonna de plus que ces Religieux porteroient la chappe purement blanche au lieu des bandes rouſſes & blanches dont elle étoit bigarrée, ce qui les expoſoit, dit Muratori, à la riſée du peuple qui les appelloit *les Freres Barrés.* Le Soudan d'Egypte, ſelon Villani & d'autres Ecrivains, ne penſoit pas ainſi. Il les honoroit à cauſe de ce même habillement qu'il croyoit leur être venu du Prophête Elie. Ayant appris qu'ils l'avoient changé, il en fut ſi indigné, qu'il les chaſſa du Mont-Carmel comme des Apoſtats. Le ſaint Siége vaqua plus de dix mois après la mort d'Honorius, à cauſe de la maladie qui enleva pluſieurs Cardinaux ; ce qui obligea les autres à ſe ſéparer, & à remettre l'élection à un autre tems. Honorius IV aimoit les Lettres, & projetta, pour les faire revivre, des établiſſemens que la briéveté de ſon Pontificat & les conjonctures, où il ſe trouva, ne lui permirent point d'exécuter.

CLXXXVI. NICOLAS IV.

1288. NICOLAS IV (natif d'Aſcoli, dans la Marche d'Ancône, de l'Ordre des Freres Mineurs, appellé auparavant Jérôme, Cardinal en 1278, puis Evêque de Paleſtrine,) fut élu Pape tout d'une voix & par un ſeul ſcrutin, le 15 Février 1288. Il renonça deux fois à ſon élection, n'y conſentit que le 22, & fut couronné le 25, ou peut-être le même jour. On prétend qu'il favoriſa ſecrettement les Gibelins, quoique cette faction fut oppoſée aux Papes. Ce qui a pu donner lieu de le croire, c'eſt que, preſque écraſée ſous les derniers Pontificats, elle ſe releva ſous le ſien. Ce Pape ſe donna beaucoup de mouvemens

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

tions que les hoſtilités réciproques occaſionnoient dans ce lieu ſaint. Le calme ſuccéda la même année à ces mouvemens. Mais le Protoſébaſte ne put pardonner au Patriarche l'impartialité qu'il avoit montrée dans une occaſion où il avoit eſpéré de l'avoir tout à lui. Après avoir tenté vainement de le faire condamner par une Commiſſion, il lui fit ſignifier un ordre ſecret de l'Empereur d'aller ſe renfermer dans un Monaſtere hors de la Ville. Mais à peine fut-il parti, que les cris & les menaces de tous les Ordres de l'Etat obligerent de le rappeller. Son retour fut un vrai triomphe. L'empreſſement de le revoir & de le féliciter fut ſi général, qu'étant entré le matin dans Conſtantinople, il ne put, arrêté par la foule qui baiſoit à l'envi le bas de ſa robe, arriver que le ſoir à Sainte Sophie. Mais Andronic s'étant rendu maître, peu de jours après, du Gouvernement, le Patriarche ſe vit preſque auſſitôt expoſé à de nouveaux aſſauts. L'uſurpateur, dès la premiere entrevue qu'il eut avec lui, s'étant apperçu qu'il auroit un ennemi dans ſa perſonne, ne chercha qu'à lui faire perdre la haute eſtime dont il jouiſſoit dans le public. Théodoſe acheva de l'irriter par le refus qu'il fit, l'an 1183, d'approuver le mariage qu'il projettoit entre Irene, ſa fille naturelle, & le bâtard de ſon couſin : alliance contraire aux loix de l'Egliſe d'Orient. Un Synode, aſſemblé ſur ce ſujet par Andronic, lui ayant marqué plus de complaiſance, le Patriarche aima mieux ſe retirer que de proſtituer ſon miniſtere. Ayant donc quitté la Ville, il ſe retira dans l'Iſle de Térébinthe, où il s'étoit bâti un hoſpice & un tombeau. Charmé de cette démiſſion volontaire, Andronic fit célébrer le mariage par l'Archevêque de Bulgarie, qui ſe trouvoit à la Cour.

XCIV. BASILE, DIT CAMATERE.

1183. BASILE, dit CAMATERE, Diacre & Garde des Archives de Sainte Sophie, obtint le Siége de Conſtantinople en promettant par écrit de ſe conformer en tout aux volontés d'Andronic, & de ne rejetter comme illégal que ce qui pourroit lui déplaire. Une des premieres opérations de ſon Epiſcopat fut d'aſſembler, à la demande de ce Prince, un Synode, où il le releva du ſerment qu'il avoit fait à l'Empereur Manuel & à ſon fils Alexis, & accorda une abſolution générale à tous ceux qui avoient contribué à ſon élévation. Andronic ayant été renverſé du trône, l'an 1185, par Iſaac l'Ange, qui lui ſuccéda, la fortune du Patriarche ſe reſſentit de cette révolution. Iſaac, ſe défiant de lui & redoutant ſon crédit, le fit dépoſer l'année ſuivante, ſous prétexte qu'il avoit ſéculariſé des Veuves & des Vierges qu'Andronic avoit contraintes de prendre le voile.

XCV. NICÉTAS II, DIT MUNTANÈS.

1186. NICÉTAS II, ſurnommé MUNTANÈS, Diacre & Sacellaire de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu Patriarche, l'an 1186, ſur la déſignation d'Iſaac l'Ange. L'an 1190, ce Prince le chaſſa, à raiſon, diſoit-il, de ſon extrême vieilleſſe & de ſa trop grande ſimplicité.

XCVI. LÉONCE.

1190. LÉONCE, Supérieur du Monaſtere du Mont-Saint-Auxence, fut nommé Patriarche par Iſaac l'Ange, après l'expulſion de Nicétas. Ce Prince le fit encore chaſſer, l'an 1191, pour des raiſons qu'on ignore, après ſept mois de Pontificat.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

LXXXVIII. PHILOTHÉE II, *Melquite.*

PHILOTHÉE II, du tems du Concile de Florence (l'an 1439) occupoit le Siége Patriarchal des Melquites d'Alexandrie. Il fut repréſenté, dans cette Aſſemblée, par Antoine, Evêque d'Héraclée, qui en ſouſcrivit les Actes. Le Patriarche déſavoua depuis cette ſouſcription, & fut un des plus oppoſés à la réunion des deux Egliſes. On ignore l'année de ſa mort.

LXXXIX. ATHANASE IV, *Melquite.*

ATHANASE IV, qui n'eſt connu que par ſon nom, fut élu Patriarche des Melquites après la mort de Philothée.

XC. MARC III, *Melquite.*

MARC III fut le ſucceſſeur du Patriarche Athanaſe chez les Melquites. Il eſt auſſi peu connu que ſon prédéceſſeur.

GABRIEL V, *Jacobite.*

GABRIEL V, qui fut le ſucceſſeur de Matthieu, corrigea le Sacramentaire de ſon Egliſe en 1427. L'année de ſa mort eſt incertaine.

JEAN XI, DIT DE MAKΩ, *Jacobite.*

JEAN XI étoit, en 1430, Patriarche des Jacobites. L'an 1438, il donna un Métropolitain, ou Abuna, aux Abyſſins. L'an 1440, il envoya au Pape Eugene l'Abbé André, avec une Lettre en réponſe aux invitations que le P. Albert, Cordelier, lui avoit faites de la part du Pape, de ſe réunir à l'Egliſe Romaine. André vint trouver le Pontife à Florence après le départ des Grecs. On ne ſait point le ſuccès de cette entrevue.

pour la délivrance de Charles le Boiteux, Roi de Sicile, fait priſonnier par Alfonſe d'Aragon, en quoi il réuſſit. L'an 1289, il érigea l'école de Montpellier en Univerſité. Les Chrétiens ayant été chaſſés de la Paleſtine après la perte d'Acre en 1291, Nicolas exhorta, par des Lettres preſſantes, les Princes de l'Europe à former une nouvelle Croiſade pour le recouvrement de la Terre Sainte. Il écrivit même, ſur ce ſujet, au Khan des Tartares. Mais ſes efforts furent inutiles; & la mort, qui le ſurprit le 4 Avril 1292, arrêta tous ſes deſſeins. Il avoit tenu le ſaint Siége 4 ans, 1 mois & 14 jours, en comptant le 22 Février 1288, & le 4 Avril 1292. Nicolas étoit ſi attaché à la Maiſon des Colonnes, qu'il ne ceſſoit de répandre ſur elle ſes faveurs, & ſe laiſſoit entiérement gouverner par ceux qui en étoient les chefs. Cet aveugle dévouement pour une famille particuliere ne manqua pas de faire des mécontens & des jaloux. On fit à ce ſujet des ſatyres, & entre autres un livre qui avoit pour titre: *Initium malorum*, avec une eſtampe dans laquelle on repréſentoit le Pape enfermé dans une colonne, ne montrant que ſa tête mitrée, & deux colonnes devant lui qui déſignoient probablement les deux Cardinaux Colonnes, alors vivans, ſavoir Jaques Colonne de la création de Nicolas III, & Pierre Colonne promu au Cardinalat par Nicolas IV lui-même. (*Franc. Pippini Chron.* T. 9. *Rerum Ital.*) La Chronique de Forli nous apprend qu'il fit Marquis d'Ancône Jean Colonne, & Etienne, Comte de la Romagne. Ce fut ce Pape qui, au rapport de Raoul de Tongres, ayant fait enlever de toutes les Egliſes de Rome les Antiphoniers, les Graduels, les Miſſels & tous les Livres de l'ancien Office Romain, ordonna qu'on ne ſe ſerviroit plus que des Livres Liturgiques & des Bréviaires des Freres Mineurs. On ne doit pas compter cette réforme entre les ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe. Nicolas IV avoit pris pour deviſe ce verſet du Pſeaume 118: *Faciem tuam illumina ſuper ſervum tuum.*

Sous le Pontificat de Nicolas IV on fixoit à Rome le commencement de l'année à Pâque.

CLXXXVII. CÉLESTIN V.

1294. CÉLESTIN V (Pierre de Mouron, natif d'Iſernia, dans le Royaume de Naples, Inſtituteur des Religieux de ſon nom Papal) fut élu Pape à Pérouſe le 5 Juillet 1294. Toutes les voix ſe réunirent en ſa faveur, après avoir été partagées deux ans, trois mois, ſur le choix du ſucceſſeur de Nicolas IV. Céleſtin étoit alors âgé d'environ 72 ans. Il ne s'attendoit nullement à cet honneur. Mais ſa peine fut encore plus grande que ſon étonnement, lorſqu'il vit deux Cardinaux à ſes genoux lui préſenter le Décret de ſon élection & les hommages du ſacré Collége. Il penſoit à ſe ſauver, & il l'eût fait ſecretement avec un de ſes diſciples, ſi le concours d'un peuple fidele, qui vint l'inveſtir dans ſa ſolitude, & les inſtances de Charles II, Roi de Sicile & de ſon fils Charles Martel, qui accoururent au même lieu, ne l'avoient arrêté. Il accepta donc enfin la Papauté; mais il ne voulut point en prendre la pompe. Il ſe mit en marche ſur un âne, ayant à ſes côtés les deux Rois qui, ayant mis pied à terre à l'entrée d'Aquila, prirent chacun de leur côté la bride de l'âne, & conduiſirent

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

XCVII. DOSITHÉE.

1191. DOSITHÉE, (nommé par mépriſe DOROTHÉE par M. le Beau) Vénitien de naiſſance, fut transféré, l'an 1191, par l'Empereur Iſaac, du Patriarchat titulaire de Jéruſalem à celui de Conſtantinople. Les Evêques que l'Empereur avoit trompés pour les engager à conſentir à cette translation, tinrent des aſſemblées, où ils déclarerent Doſithée Patriarche intrus. Théodore Balſamon, Patriarche d'Antioche & célebre Canoniſte, étoit à leur tête. C'étoit lui que l'Empereur, avant de nommer Doſithée, avoit engagé à déclarer les translations permiſes, à l'appas de la Chaire de Conſtantinople qu'il lui avoit fait eſpérer. Piqué d'avoir été dupe, il ne rougit point de chanter la palinodie & de cabaler contre celui qu'on lui avoit préféré. L'Empereur toutefois maintint Doſithée pendant un an & demi ou environ. Mais, vers la fin de 1192, ce Prélat, devenu de jour en jour plus odieux au Clergé & au peuple, fut obligé d'abdiquer. (Banduri, Manſi.)

XCVIII. GEORGE II, DIT XIPHILIN.

1193. GEORGE II, ſurnommé XIPHILIN, Diacre & Garde des vaſes ſacrés de l'Egliſe de Conſtantinople, fut donné pour ſucceſſeur vers le milieu de l'an 1193 au Patriarche Doſithée. Il tint le Siége ſix ans & deux mois, au bout deſquels il fut relégué dans un Monaſtere vers le mois d'Août 1199. De ſon tems, Michel Glycas, un des Ecrivains de l'Hiſtoire Bizantine, ſoutint que le Corps de J. C. dans l'Euchariſtie étoit ſujet à la corruption: erreur que le Patriarche George proſcrivit avec ſon Auteur. (Le Quien.)

XCIX. JEAN X, DIT CAMATERE.

1199. JEAN X, ſurnommé CAMATERE, Garde des Archives de l'Egliſe de Conſtantinople, fut ſubſtitué dans le mois d'Octobre 1199 au Patriarche George Xiphilin. L'an 1204, Conſtantinople ayant été priſe le 13 Avril par les Francs, il en partit durant le pillage, monté ſur un âne, n'emportant de tous ſes tréſors qu'une méchante tunique, & ſe retira à Didymotique en Thrace. L'an 1206, il abdiqua la dignité Patriarchale au mois de Février, & mourut au mois de Juin ſuivant. Albéric de Trois-Fontaines l'appelle, mais mal, Samſon. *Depuis la priſe de Conſtantinople il y eut deux Patriarches de cette Egliſe, l'un Grec & l'autre Latin.*

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCI. PHILOTHÉE III,
XCII. GRÉGOIRE V,

Melquites.

PHILOTHÉE III, ou THÉOPHILE, occupoit le Siége des Melquites en 1523, comme il paroît par une Lettre qu'il écrivit au Pape Adrien VI; Lettre dans laquelle il le reconnoiſſoit pour Souverain Pontife, & ſe ſoumettoit à ſa juriſdiction. GRÉGOIRE V, dont on ne ſait que le nom, fut ſon ſucceſſeur.

XCIII. JOACHIM I,

Melquite.

JOACHIM I étoit Patriarche des Melquites d'Alexandrie l'an 1561. Il l'étoit encore en 1565. On le voit par l'Acte d'appel que Joaſaph II, Patriarche de Conſtantinople, dépoſé cette année, interjetta au Tribunal des trois autres Patriarches, à la tête deſquels Joachim d'Alexandrie eſt nommé.

MATTHIEU II,

Jacobite.

MATTHIEU II fut mis, par les Jacobites, à la place du Patriarche Jean XI. Il tenoit le Siége en 1454. Matthieu, diſent les Bollandiſtes, fut le dernier qui conſacra le ſaint Chrême juſqu'en 1703.

GABRIEL VI,

Jacobite.

GABRIEL VI, chez les Jacobites, remplaça le Patriarche Matthieu.

CHAIL VI,

Jacobite.

CHAÏL VI, ou MICHEL, monta ſur le Siége des Jacobites après Gabriel.

JEAN XII,
JEAN XIII,

Jacobites.

JEAN XII, ou YUNES NÉKADDI, devint Patriarche des Jacobites après la mort de Michel. Il eut pour ſucceſſeur JEAN, natif de Miſr. (Le Quien.)

ainſi le Pontife au Palais, où il devoit loger. Ayant appellé les Cardinaux dans cette Ville, il y fut conſacré le 29 Août. De-là il ſe rendit à Naples, où il créa douze Cardinaux, dont ſept François, amis du Roi de Naples, & confirma la Conſtitution de Grégoire X ſur les Conclaves, en y ajoutant qu'elle ſe garderoit exactement, *lorſque le Pape mourroit, ou lorſqu'il ſe dépoſeroit.* Ces dernieres paroles firent voir qu'il penſoit déjà à ſe démettre du Souverain Pontificat pour retourner dans ſa retraite. Sur la fin de l'an 1294, il revint à Naples pour faire la paix entre Jacques, Roi d'Aragon, & Charles, Roi de Sicile. Il y réuſſit, de maniere que Jacques s'obligea de ne point mettre bas les armes juſqu'à ce que Frédéric, ſon frere, eût reſtitué la Trinacrie ou l'Iſle de Sicile à Charles. Céleſtin n'oublia pas dans ſon élévation les Hermites ſes freres, dont il confirma l'inſtitut. Mais ſe ſentant peu propre aux affaires, il abdiqua le 13 Décembre 1294. Céleſtin mourut ſaintement, le 19 Mai 1296, dans le Château de Fumone, où Boniface VIII, ſon ſucceſſeur, le faiſoit garder depuis 10 mois par ſix Chevaliers & 30 ſoldats, dans la crainte qu'on n'abusât de ſa ſimplicité pour l'engager à remonter ſur le ſaint Siége. Boniface lui fit avec joie des funérailles pompeuſes, & ordonna que l'Egliſe célébreroit ſa mémoire le jour de ſa mort. C'eſt ainſi que dans le Paganiſme, des tyrans ont mis quelquefois au rang des Dieux leurs maîtres qu'ils avoient fait mourir après les avoir détrônés.

CLXXXVIII. BONIFACE VIII.

1294. Boniface VIII (Benoît Caïetan, né à Anagni, Docteur en Droit Canonique, Chanoine de l'Egliſe de Paris & de celle de Lyon, créé Cardinal du titre de S. Silveſtre par Martin IV en 1281, nommé Légat dans la Pouille par Nicolas IV) fut élu Pape le 24 Décembre 1294, par le crédit de Charles II, Roi de Naples. Il fut ſacré le 2 Janvier 1295, (Manſi) & couronné quelques jours après.

PATRIARCHES GRECS DE CONSTANTINOPLE.

C. MICHEL IV, dit AUTORIEN.

1206. Michel IV, ſurnommé Autorien, Garde des Archives de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu, le 20 Mars 1206, pour ſuccéder au Patriarche Jean Camatere. Il tint ſon Siége à Nicée, où il mourut le 25 Août 1212. (Le Quien.) De ſon tems, les violences dont uſoit Pélage, Légat du S. Siége, pour forcer les Clercs & les Moines Grecs de Conſtantinople à reconnoître l'autorité du Pape, en fit déſerter un grand nombre qui ſe retirerent à Nicée. Ils y furent bien accueillis par le Patriarche, qui pourvut, avec l'aide de l'Empereur Théodore Laſcaris, à leur ſubſiſtance.

CI. THÉODORE, dit IRÉNIQUE.

1213. Théodore, dit Irénique & Copas, ſuccéda, le 28 Septembre 1213, à Michel, après une vacance de treize mois & trois jours. Il mourut le 31 Janvier 1215. (Le Quien.)

CII. MAXIME II.

1215. Maxime II, Supérieur des Acémetes, fut élu, le 3 Juin 1215, à Nicée, Patriarche Grec de Conſtantinople. « C'étoit un Moine, dit M. le Beau, qui ne dut ſon élévation » qu'aux intrigues des femmes de la Cour, dont il étoit devenu l'idole à force de les adorer. Mais il ne jouit que peu » de tems du fruit de ſes longues complaiſances. » Il mourut au mois de Décembre de la même année qu'il fut élu.

CIII. MANUEL, dit CHARITOPULE.

1216. Manuel I, dit Charitopule, Diacre, ſuccéda au Patriarche Maxime en Janvier 1216. Il tint le Siége cinq ans & ſept mois, au bout deſquels il mourut vers la fin d'Août de l'an 1221.

CIV. GERMAIN II, dit NAUPLIUS.

1221. Germain II, ſurnommé Nauplius, Diacre & Moine, fut ſubſtitué, l'an 1221, au Patriarche Manuel. L'an 1232, il écrivit au Pape Grégoire IX pour le prier de ſeconder le déſir qu'il avoit de travailler à la réunion des deux Egliſes. « Tout le monde eſt témoin, lui marquoit-il, que nous demandons à mains jointes de nous réunir après que la vérité » aura été examinée à fond, afin que, de part & d'autre, on » ne ſe traite plus de Schiſmatique. Et pour toucher juſqu'au » vif, nous croyons devoir vous dire que pluſieurs perſonnes » conſidérables vous obéiroient, ſi elles ne craignoient les oppreſſions, les impoſitions odieuſes, & tout ce que vous exigez de ceux qui vous ſont ſoumis.... Eſt-ce là ce qu'enſeigne » S. Pierre, quand il recommande aux Paſteurs de s'éloigner » de l'eſprit de domination. Je ſais que de part & d'autre » nous croyons avoir raiſon & ne nous tromper en rien. Mais » rapportons-nous-en à l'Ecriture & aux écrits des SS. Peres. » Il écrivit avec la même franchiſe aux Cardinaux. L'Empereur Grec Jean Vatace écrivit auſſi de ſon côté au Pape, qui répondit à ce Prince, ainſi qu'au Patriarche, avec beaucoup de dou-

PATRIARCHES LATINS DE CONSTANTINOPLE.

I. THOMAS MOROSINI.

1204. Thomas Morosini, noble Vénitien, fut élu, par les Francs, au mois de Mai 1204, Patriarche de Conſtantinople du Rit Latin, après l'introniſation de l'Empereur Baudouin. Ce Prélat fut ſacré à Rome l'année ſuivante par Innocent III. S'étant enſuite rendu à Veniſe à deſſein de s'y embarquer pour retourner à Conſtantinople, la Seigneurie le force à promettre de ne donner les Canonicats de Sainte Sophie qu'à des Vénitiens, & de les faire jurer qu'ils n'éliront jamais qu'un Patriarche de leur nation. Le Pape, inſtruit de ces engagemens, les déclare nuls, avec défenſe à ce Prélat de s'y conformer. L'an 1206, le Pape, qu'il avoit conſulté par Lettres ſur pluſieurs articles, lui permet, par ſa réponſe, vu le trop grand nombre d'Evêchés qu'il y avoit dans ſon Patriarchat, d'en conférer pluſieurs à une même perſonne: premier exemple des unions perſonnelles de Bénéfices pour la vie du Titulaire. Le Pape auſſi confirma le Concordat que le Patriarche avoit fait, le 17 Mars 1206, avec le Régent Henri; traité par lequel on accordoit aux Egliſes la quinzieme partie de tous les Domaines ſitués hors des murs de Conſtantinople, pour les dédommager de ce qu'elles poſſédoient ſous la domination des Grecs. Vers le même tems le Patriarche ſe brouille avec les Vénitiens au ſujet d'une image de la ſainte Vierge, qu'ils vouloient enlever à ſon Egliſe. On la diſoit peinte de la main de S. Luc; & les Empereurs la portoient eux-mêmes dans les Proceſſions ſolemnelles, tant ils avoient pour elle de vénération. Le Baile de la Seigneurie l'ayant enlevée de force, le Patriarche l'excommunie; ce qui fut confirmé par le Légat. Alors il fallut lâcher priſe. L'image reſta, & les Grecs la retrouverent lorſqu'ils eurent repris Conſtantinople. Thomas eut auſſi querelle avec Henri, parvenu alors à l'Empire, touchant la ſéance dans l'Egliſe de Sainte Sophie. Le Pape prit ſa défenſe, & écrivit à l'Empereur une Lettre pleine d'aigreur, où il étaloit les prérogatives du Sacerdoce ſur l'autorité Royale. Innocent III ne ſe montra pas moins oppoſé à l'Edit que Henri avoit publié, l'an 1210, pour défendre à toute perſonne de léguer ou vendre aucun immeuble ou héritage aux Egliſes. Les mouvemens qu'il ſe donna pour faire révoquer cette Loi, & le zéle avec lequel il fut ſecondé par le Clergé, obligerent Henri d'en venir à un accommodement avec le Pape. Le Patriarche Thomas mourut l'an 1211 à Theſſalonique, au mois de Juin. Les diſputes des Vénitiens & des François, touchant ſon ſucceſſeur, firent vaquer le Siége quatre ans: diſputes qui furent portées juſqu'aux voies de fait dans l'Egliſe même de Sainte Sophie.

II. GERVAIS.

1215. Gervais, appellé auſſi Ebérard, Toſcan de nation, fut nommé au Concile de Latran, dans le mois de Novembre 1215, Patriarche Latin de Conſtantinople par Innocent III. Il aſſiſta à la ſuite du Concile en cette qualité. Gervais, établi ſur ſon Siége, oſa s'égaler au Pontife Romain, affectant d'envoyer dans le diſtrict de ſon Patriarchat des Légats auxquels il

Boniface, avant ſon Pontificat, avoit été employé dans des négociations importantes avec pluſieurs Princes de l'Europe. Etant Pape, il voulut entrer dans toutes les affaires, & s'en attira à lui-même de très fâcheuſes. L'an 1296, ſur les plaintes de pluſieurs Membres du Clergé de France contre les Officiers Royaux, qui les accabloient de taxes, diſoient-ils, à l'occaſion des guerres que le Roi étoit obligé de ſoutenir, il donna la fameuſe Bulle *Clericis Laicos*, portant défenſe aux Clercs de payer aucun ſubſide aux Princes ſans l'autorité du ſaint Siége. Il excita par-là de grands troubles dans le Royaume. Mais ſur les repréſentations de Pierre Barbet, Archevêque de Reims, il remédia l'année ſuivante au ſcandale, en expliquant cette Bulle par une autre. L'an 1297, ſelon Villani, ou l'année précédente, ſuivant le Continuateur de Martin le Polonais, commencerent à éclater les démêlés de Boniface avec les Colonnes. Boniface avoit pluſieurs griefs contre cette Maiſon. Elle étoit du parti Gibelin, dont lui-même n'avoit pas été éloigné avant ſon Pontificat, mais que la raiſon d'intérêt lui rendoit odieux depuis qu'il étoit ſur le ſaint Siége. De plus, les Cardinaux Jacques Colonne & Pierre, ſon neveu, s'étoient oppoſés dans le Conclave à ſon élection, & ne ceſſoient de dire qu'elle étoit l'effet de la brigue. Enfin Etienne Colonne, frere du Cardinal Pierre, avoit eu récemment la hardieſſe de piller les effets du Pape, tandis qu'on les tranſportoit d'Anagni à Rome. Boniface les ayant fait citer à ſon tribunal, loin de comparoître, ils allerent ſe renfermer dans Paleſtrine, place forte qui leur appartenoit, bien réſolus de s'y défendre ſi on les y attaquoit. Le Pontife, pour venger ces injures, publia, le jour de l'Aſcenſion 1297, une Bulle par laquelle il dépoſoit & privoit de toute dignité eccléſiaſtique les Cardinaux Jacques & Pierre, confiſquoit tous les biens des Freres Etienne, Agapet & Sciara Colonne, les déclaroit, eux & leurs deſcendans, inhabiles à tous honneurs, Offices & Bénéfices eccléſiaſtiques, & frappoit d'anathême tous leurs

PATRIARCHES GRECS DE CONSTANTINOPLE.

ceur. A la fin de la Lettre à ce dernier, il diſoit qu'auſſitôt que l'Egliſe Grecque s'étoit ſéparée des Latins, elle avoit perdu ſa liberté, & étoit devenue eſclave de la puiſſance ſéculiere. Surquoi M. Fleury obſerve que le fondement de ce reproche eſt que le Clergé, chez les Grecs, étoit beaucoup plus ſoumis aux Magiſtrats que chez les Latins, & contenoit mieux dans ſes anciennes bornes l'immunité eccléſiaſtique. Les Lettres du Pape furent apportées par quatre Religieux à Nicée, où ils tinrent des Conférences avec les Grecs en préſence de l'Empereur. Ce furent les préliminaires d'un Concile que l'Empereur aſſembla dans le mois d'Avril 1233 à Nymphée. On y diſputa beaucoup ſur les points qui diviſoient les deux Egliſes ſans pouvoir s'accorder. (Voy. *les Conciles.*) L'an 1239, Germain mourut après avoir repris, dans ſa derniere maladie, l'état monaſtique.

CV. MÉTHODIUS II.

1240. MÉTHODIUS II, Supérieur du Monaſtere d'Hiacynthe, fut élu Patriarche Grec de Conſtantinople en 1240, après la mort de Germain. Il mourut la même année, trois mois après ſon élection.

CVI. MANUEL II.

1245. MANUEL II, que M. Fleury confond mal-à-propos avec Manuel I, dit Charitopule, fut élu, l'an 1245, pour remplir le Siége de Conſtantinople après quatre ans de vacance. Il étoit Prêtre & marié ſuivant la diſcipline de l'Egliſe Grecque; d'ailleurs reſpectable par ſes mœurs, mais ignorant. L'an 1247, Laurent, de l'Ordre des Freres Mineurs, étant venu avec le titre de Légat à Conſtantinople, eut avec Manuel, à Nicée, des entretiens dans leſquels il crut l'avoir diſpoſé à la réunion. Sur l'avis qu'il en donna à Rome, Jean de Parme, Général du même Ordre, fut envoyé ſur les lieux en 1249 avec ſemblable caractere; il y reſta cinq ans, honoré des Grecs pour ſa vertu, ſans pouvoir néanmoins vaincre leur opiniâtreté. L'Empereur Vatace députa cependant au Pape, en 1254, deux Seigneurs & deux Evêques pour lui faire des propoſitions qui n'étoient pas à rejetter. Mais il parut bien, par le peu d'effet de cette négociation, qu'elle n'étoit pas ſincere de la part de ce Prince, & qu'elle ne tendoit qu'à détacher le Pape des intérêts de l'Empereur Latin de Conſtantinople. Le Patriarche Manuel finit ſes jours avant le mois de Novembre 1255.

CVII. ARSENE.

1255. ARSENE, Moine, fut nommé, vers Noël 1255, Patriarche de Conſtantinople, par l'Empereur Théodore Laſcaris, au refus de l'Abbé Nicéphore Blemmyde. Il reçut tous les Ordres dans le cours d'une ſemaine. L'an 1260, il conſentit, malgré lui & au préjudice du jeune Prince Jean Laſcaris, à couronner Empereur Michel Paléologue avec Théodora ſa femme. Les remords que lui inſpira cette action, le déterminerent, peu de jours après, à quitter ſon Siége pour aller s'enfermer dans un Monaſtere. Sur le refus perſévérant qu'il fit de revenir, & même d'expliquer les motifs de ſa retraite, les Evê-

PATRIARCHES LATINS DE CONSTANTINOPLE.

donnoit les mêmes pouvoirs que les Papes donnoient aux leurs; ce qui déplut beaucoup à la Cour de Rome. Sa mort arriva dans le cours de l'an 1220.

III. MATTHIEU.

1221. MATTHIEU, Evêque de Jéſol au Duché de Veniſe, fut nommé, dans le mois de Mars 1221, par Honorius III, au Patriarchat de Conſtantinople. Ce Prélat, au commencement de ſon Pontificat, ſuivit les erremens de ſon prédéceſſeur. Il vécut d'ailleurs dans le luxe & la molleſſe; diſſipa les revenus de ſon Egliſe, & négligea le ſoin des ames dont il étoit chargé. On lui imputa même d'avoir fait des Traités illicites avec les Vénitiens contre les autres nations. Le Pape, inſtruit de ces déportemens, le menaça de l'interdire, & même de le dépoſer, s'il ne changeoit de conduite. On ignore ſi ces menaces firent leur effet. Quoiqu'il en ſoit, Matthieu mourut avant la fin de l'an 1226. (Bolland. du Cange.)

IV. SIMON.

1227. SIMON, Archevêque de Tyr, fut transféré par Grégoire IX ſur le Siége de Conſtantinople, au refus de Jean d'Abbeville, Archevêque de Beſançon, qu'Honorius III y avoit nommé. On ignore le détail de ſa vie. Alberic de Trois-Fontaines rapporte ſa mort ſous l'an 1233.

V. NICOLAS DE PLAISANCE.

1234. NICOLAS DE PLAISANCE, Evêque de Spolete, fut nommé, par le Pape Grégoire IX, pour remplir le Siége Latin de Conſtantinople en 1234, après un an & plus de vacance. Il aſſiſta, l'an 1245, au Concile de Lyon, où il expoſa le triſte état de ſon Egliſe, pour laquelle il avoit épuiſé tout ſon revenu. Nicolas mourut à Milan & fut enterré dans l'Egliſe des Freres Mineurs l'an 1251. Le Siége Latin de Conſtantinople vaqua deux ans après ſa mort.

VI. PANTALÉON JUSTINIANI.

1253. PANTALÉON JUSTINIANI, noble Vénitien, fut nommé, l'an 1253, Patriarche Latin de Conſtantinople par Innocent IV, dont il étoit Chapelain. Il fut en même tems revêtu du titre de Légat pour l'armée des Francs en Romanie. On voit, par une Lettre du Pape Alexandre IV, datée du mois de Juillet 1258, que les courſes & les ravages des Grecs ſur les terres des Latins mettoient ceux-ci tellement à l'étroit, que leur Patriarche fut obligé, pour ſubſiſter, d'avoir recours au Pape, qui fit contribuer les Evêques de la Morée. (*Hiſt. du Bas Emp.* T. XXII, p. 37-38.) L'an 1261, après la priſe de Conſtantinople par les Grecs, Juſtiniani revint en Italie, où il mourut l'an 1286. C'eſt le dernier Patriarche Latin de Conſtantinople qui en ait exercé les fonctions. Les Papes ont continué, juſqu'à nos jours, de nommer des Patriarches de Conſtantinople, qui n'en ont eu que le titre. Voyez-en la ſuite dans Ducange (*Hiſt. de CP.* Liv. VII, n. 11) & dans le troiſieme vol. de l'*Oriens Chriſt.* du P. Le Quien.)

partiſans. Les Colonnes ayant appellé de cette Bulle en termes outrageans, Boniface, réſolu de les pouſſer à bout, fit prêcher contre eux une Croiſade; ce qui les obligea à traiter d'accommodement. Ce fut à Riéti, dans le mois de Septembre 1298, qu'ils obtinrent, par la médiation du Sacré Collége &. d'autres perſonnes illuſtres, leur abſolution, dont une des principales conditions fut qu'ils rendroient Paleſtrine au Pape qui la fit raſer. Au milieu de ces troubles, Boniface s'occupa de la canoniſation de S. Louis, qu'il conſomma par ſa Bulle du 2 Août 1297. Choiſi par les Rois de France & d'Angleterre, Philippe le Bel & Edouard I, pour arbitre de leurs querelles, il rendit le 28 Juin 1298, ſon jugement en plein conſiſtoire devant une foule de peuple que l'éclat de cette cauſe avoit attirée au Vatican, & le fit enſuite expédier le 30 Juin en forme de Bulle. Cette piece, donnée en ſon entier dans Rymer, (T. I, *part.* 2, p. 200,) fait honneur à l'impartialité de Boniface, quoiqu'il n'eût pas ſujet d'être content du Roi de France. Ce n'eſt pas ainſi, à la vérité, qu'en parlent la plupart des Hiſtoriens François. A les en croire, Boniface montra dans cette occaſion une partialité ſi outrée pour le Roi d'Angleterre, que l'Evêque de Durham, chargé d'apporter la Bulle en France, l'ayant lue en préſence du Roi, des Princes du Sang & des principaux Seigneurs, elle cauſa le plus grand étonnement à toute l'Aſſemblée. Le Comte d'Artois, ajoutent-ils, ne pouvant contenir ſon indignation, l'arracha des mains du Prélat & la mit en pieces. Mais ce récit eſt hautement démenti, non ſeulement par la Bulle qu'il attaque, mais auſſi par la docilité avec laquelle les deux Rois obéirent à cette Sentence arbitrale, comme le prouvent divers Actes manuſcrits recueillis à la Tour de Londres par M. de Brequigni, & enfin, comme on le voit, par la paix qu'ils conclurent ſur le modele de ce jugement en l'an 1303. Les brouilleries s'étoient cependant renouvellées entre le Pape & les Colonnes qui ſe trouverent réduits à la néceſſité de fuir d'Italie & d'errer en divers pays, pour ſe ſouſtraire à la perſécution de Boniface. Sciara Colonne, pris par des pirates de Marſeille & mis à la rame ſans être connu, aima mieux, dit un Auteur du tems, reſter en cet état, que de courir le riſque, en ſe découvrant, d'être remis entre les mains du Pape. L'an 1300, Boniface donna une Bulle, datée du 2 Février, par laquelle il accordoit des Indulgences à ceux qui viſiteroient cette année, & toutes les centiemes années ſuivantes, l'Egliſe des Apôtres S. Pierre & S. Paul; ce qui attira un concours prodigieux de Pélerins à Rome. Délà le Jubilé. L'an 1301, commença le démêlé fameux enrre Boniface & Philippe le Bel; Bernard de Saiſſet, premier Evêque de Pamiers, que Philippe avoit fait arrêter & mettre en priſon, à cauſe de pluſieurs accuſations graves formées contre lui, en fut l'occaſion. Boniface, informé de cet empriſonnement, écrivit, pour s'en plaindre, à Philippe, & lui adreſſa, le 5 Décembre, la Lettre ou Bulle, *Auſculta, fili*, pleine de prétentions exceſſives, de hauteur & de menaces. Le Roi indigné la fit brûler, le 11 Février 1302, d'après le jugement d'une Aſſemblée tenue ſur ce ſujet à Notre-Dame le jour précédent. Il ſeroit à ſouhaiter, dit François Pagi, qu'on pût enſevelir dans un éternel oubli toute cette affaire, qui donna beaucoup de peine au Roi, & cauſa la mort au Pape. (Voy. *la Chronologie des Conciles*, p. 203.) L'an 1303, Bo-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ques, aſſemblés en Synode, le firent ſommer de donner l'Acte de ſon abdication. Il le donna; mais l'Empereur voulut encore qu'il fût dépoſé : & il le fut ſur des prétextes qui révolterent un grand nombre de perſonnes : ce qui occaſionna un ſchiſme parmi les Grecs.

CVIII. NICÉPHORE II.

1260. NICÉPHORE II, Evêque d'Ephèſe, fut ſubſtitué au Patriarche Arſene dans un Concile tenu à Lampſaque l'an 1260. C'étoit lui qui avoit ſuggéré les prétextes qui ſervirent à la dépoſition d'Arſene. Trois Evêques s'oppoſerent à ſon élection, & aimerent mieux abdiquer que d'y conſentir. Nicéphore, malgré cette réclamation & celle du peuple qui regrettoit ſon Paſteur dépoſé, fut inſtallé par l'Empereur dans la Chaire de Nicée. Mais peu de tems après, dégoûté du ſéjour de Nicée par les affronts qu'il y recevoit, il quitta cette Ville en ſecouant la pouſſiere de ſes pieds, & ſe retira auprès de l'Empereur à Sélymbrie, dans l'eſpérance d'entrer triomphant avec lui dans Conſtantinople, dont il préparoit la conquête, & d'y établir ſon Siége. Ce Prince ayant été obligé de paſſer en Aſie, Nicéphore l'y accompagna, & fit apporter d'Ephèſe, ſon premier Siége, les grandes richeſſes qu'il y avoit laiſſées juſqu'alors. Il n'eut pas le loiſir d'en jouir. Une maladie l'emporta en peu de jours vers la fin de la même année 1260, n'ayant guere tenu le Siége Patriarchal plus de dix mois, & n'étant même regardé que comme un intrus par une grande partie de l'Egliſe Grecque.

ARSENE, *rétabli.*

1261. ARSENE fut rappellé par l'Empereur Michel Paléologue 2 mois après qu'il eut recouvré Conſtantinople, c'eſt-à-dire vers le mois d'Octobre 1261. Mais la paix ne régna pas long-tems entre ce Prince & le Prélat. Michel ayant fait aveugler, le jour de Noël 1261, Jean Laſcaris, ſon pupille, le Patriarche l'excommunia pour ce crime. L'Empereur, après lui avoir inutilement demandé, avec des inſtances pluſieurs fois réitérées, ſon abſolution, le fit dépoſer dans un Concile tenu vers la fin de Mai 1264, ſuivant Banduri & Le Quien. Poſſines & les Bollandiſtes placent deux ans plus tard cet événement. L'Empereur rélégua enſuite Arſene dans l'Isle de Proconèſe, où il mourut vers la fin de Septembre 1273. Par ſon teſtament il renouvella l'excommunication de l'Empereur, & confirma ſon averſion pour l'Egliſe Latine. Sa mort n'éteignit pas le ſchiſme que ſa dépoſition avoit occaſionné dans l'Egliſe de Conſtantinople. On diſtingua les Arſenites des autres Grecs ſous les Patriarches ſuivans.

CIX. GERMAIN III.

1267. GERMAIN, Métropolitain d'Andrinople, fut élu, malgré lui, à la ſollicitation de l'Empereur Michel Paléologue, par une Aſſemblée d'Evêques tenue dans l'Egliſe de Blaquernes le 5 Juin 1267. C'étoit un homme poli, inſtruit dans les Lettres, d'un

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCIV. SYLVESTRE, *Melquite.*

SYLVESTRE avoit remplacé, l'an 1574, le Patriarche Melquite Joachim. L'an 1578, il aſſiſta au Synode de Jéruſalem, où Germain, Patriarche de cette Egliſe, donna ſa démiſſion. L'an 1585, il tint, avec le Patriarche d'Antioche, un Concile, où l'on anathématiſa Pachome, uſurpateur du Siége de Conſtantinople.

GABRIEL VII, *Jacobite.*

GABRIEL MONSCHARI fut le ſucceſſeur du Patriarche Jacobite Jean XIII. Le Pape Pie IV, qui tint le S. Siége depuis 1559 juſqu'en 1566, lui députa l'Evêque Ambroiſe & le Jéſuite Chriſtophe Roderic, pour l'engager à rentrer dans la Communion Romaine, comme il l'avoit fait eſpérer par deux Lettres. Mais le ruſé Patriarche rendit inutile cette députation par ſes défaites & ſa mauvaiſe foi.

niface, dans le deſſein de ſe fortifier contre Philippe le Bel, reconnut pour Roi des Romains Albert d'Autriche, qu'il avoit juſqu'alors rejetté : ayant appris enſuite ce qui s'étoit fait en France contre lui-même, les accuſations dont l'avoit chargé Guillaume du Pleſſis, l'appel de la nation au futur Concile, il donna, le 15 Août, pluſieurs Bulles contre Philippe: il en avoit compoſé une derniere, qu'il devoit publier le 8 Septembre, lorſqu'il fut pris la veille à Anagni par Guillaume de Nogaret, qui étoit venu ſecretement de France en Italie avec des troupes pour l'enlever. Dans le moment, Boniface ſe crut mort, & dit : « Puiſque je ſuis trahi comme J. C., je veux » mourir en Pape » ; & il en prit les ornemens. Délivré le 9 du même mois par les habitans d'Anagni, il en partit auſſitôt pour ſe rendre à Rome, tomba malade de chagrin en route, & mourut en cette ville, le 11 Octobre 1303, après 8 ans, 9 mois & 18 jours de Pontificat, à compter du jour de ſon élection. Son corps fut rapporté à Rome & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre du Vatican. L'an 1605, 302 ans après ſa mort, il fut trouvé tout entier & ſans aucune corruption, à l'ouverture de ſon tombeau. Boniface avoit publié, l'an 1299, un recueil de ſes conſtitutions & de celles de ſes prédéceſſeurs, qu'on appella *le Sexte*, parce qu'il ſervoit de ſuite aux cinq Livres de la collection de Grégoire IX.

Ce Pape commençoit l'année à Noël; en quoi preſque tous ſes ſucceſſeurs l'imiterent dans le 14 ſiécle. Il datoit quelquefois ſes Bulles ſeulement de l'année de ſon Pontificat, ſans marquer ni le mois ni le jour. La dignité de Chancelier de l'Egliſe Romaine fut ſupprimée ſous ſon Pontificat: *Quia*, dit le Docteur Tabarelli, *Cancellarius de pari certabat cum Papa*. Il n'y eut plus déſormais qu'un Vice-Chancelier. L'opinion commune eſt que Boniface VIII ajouta une ſeconde couronne à la tiare pontificale; mais elle eſt démentie par ſix ſtatues qui furent érigées à ce Pape de ſon vivant, ou peu de tems après ſa mort. De ces ſix ſtatues, les unes ont une ſeule couronne à la tiare, les autres n'en ont point du tout. Il eſt vrai que l'on voit à Bologne une ſeptieme ſtatue de Boniface VIII, dont la tiare eſt ornée d'une triple couronne; mais il eſt viſible que ce monument eſt fort poſtérieur à ce Pape. (Rubeus *de Bonif. VIII* ; Oldoin *Addit. ad Ciacon.*) Quelques uns prétendent que c'eſt Boniface VIII qui donna la robe rouge aux Cardinaux, comme Innocent IV leur avoit donné le chapeau de cette couleur.

CLXXXIX. BENOIT XI.

1303. BENOÎT XI, (Nicolas Bocaſin de Tréviſe, fils d'un Berger, neuvieme Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal-Evêque d'Oſtie,) fut élu Pape d'une voix unanime le 22 Octobre 1303, & couronné le Dimanche ſuivant, 27 du même mois. Il mourut à Pérouſe (de poiſon, ſelon quelques Hiſtoriens,) le 6 ou le 7 Juillet de l'an 1304, n'ayant tenu le ſaint Siége que 8 mois & 16 jours. Dès le commencement de ſon Pontificat, il rétablit les Colonnes, fit un bon accueil aux Députés que Philippe le Bel lui envoya, chargés d'une Lettre, pour le féliciter ſur ſon exaltation, releva ce Monarque des cenſures, quoiqu'il ne l'eût pas même demandé, & donna pluſieurs Bulles pour remettre le Roi & le Royaume de France dans l'état où ils étoient avant la Bulle de Boniface VIII. On dit qu'il ſe fit pluſieurs miracles au tombeau de Benoît XI. Le Pape Benoît XIV en étoit ſi perſuadé qu'il l'a placé dans ſa nouvelle édition du Martyrologe Romain ſous le 7 de Juillet. Le ſaint Siége, après ſa mort, vaqua

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

commerce facile & agréable, plus porté à la douceur qu'à la ſévérité, d'ailleurs irréprochable dans ſes mœurs. L'Empereur, zélé pour le rétabliſſement des Lettres extrêmement déchues en Orient, fonda deux Ecoles à Conſtantinople; l'une pour la Grammaire, & l'autre pour des ſciences plus relevées. Germain donna ſes ſoins pour y entretenir l'émulation parmi les Eleves. Mais le penchant qu'il marqua pour la réunion des deux Egliſes, lui fit tort dans l'eſprit des fanatiques & groſſit le parti des Arſenites. On lui fit un crime de ſa tranſlation d'un Siége à un autre, quoique autoriſée par pluſieurs exemples; & on perſuada à l'Empereur que la paix ne pourroit ſe rétablir que par ſa dépoſition. L'Abbé Joſeph, Confeſſeur, ou, comme on parloit en Orient, Pere ſpirituel de ce Prince, fomenta ces diſpoſitions dans l'ame de ſon pénitent. Etant allé trouver le Patriarche de ſa part, il l'ébranla tellement par la crainte d'une deſtitution non moins ignominieuſe qu'inévitable, qu'il le fit conſentir à donner ſon abdication : ce qu'il exécuta le 15 Septembre 1267. Dans la ſuite (l'an 1274) il fut mis à la tête des Ambaſſadeurs envoyés par l'Empereur au Concile général de Lyon, & y embraſſa ſolemnellement avec eux le parti de la réunion.

CX. JOSEPH.

1267. JOSEPH, dont on vient de parler, Abbé du Monaſtere de Gales, fut donné, comme il l'avoit déſiré, pour ſucceſſeur au Patriarche Germain le 28 Décembre, & ordonné le premier Janvier 1268. Le 2 Février ſuivant, il donna l'abſolution à l'Empereur Michel, que Germain avoit laiſſé dans les liens de l'excommunication. Mais l'Empereur, ayant aſſemblé les Evêques, l'an 1273, dans ſon Palais, pour leur propoſer la réunion avec l'Egliſe Latine, éprouva une réſiſtance invincible à ſes volontés de la part du Patriarche ſoutenu par l'éloquence du Cartophylax Jean Veccus. La liberté que prit celui-ci fut punie par la priſon; châtiment qui lui devint ſalutaire par le loiſir qu'il lui donna d'approfondir la cauſe dont il étoit la victime, & d'en reconnoître le vice à la lumiere des preuves qu'on lui fournit. Sa converſion, fruit d'un examen impartial, n'ébranla pas le Patriarche. Il publia même une Lettre Paſtorale dans laquelle il s'engageoit par ſerment à ne jamais conſentir à la réunion. L'heureuſe iſſue du Concile de Lyon, où la concorde fut rétablie entre les deux Egliſes, auroit peut-être fait plus d'effet ſur ſon eſprit, s'il n'eût été retenu par ſon ſerment. Preſſé d'ailleurs par la promeſſe qu'il avoit faite à l'Empereur d'abdiquer au cas que la réunion fût acceptée, il ſe trouvoit dans un défilé d'où l'Empereur le tira en faiſant déclarer, par une Aſſemblée d'Evêques, qu'il étoit dépoſé en vertu de cette promeſſe. Le 3 Janvier 1275, Joſeph ſe retira hors de la Ville, dans un Monaſtere ſur les bords du Boſphore, d'où l'Empereur, quelque tems après, le fit transférer au Château de Chelé.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCV. MÉLECE PIGA, *Melquite*.

MÉLECE, ſurnommé PIGA, natif de l'Iſle de Candie, fut élu Patriarche des Melquites d'Alexandrie après Sylveſtre. Il avoit fait ſes études à Padoue en Italie. De-là il s'étoit rendu à Conſtantinople, dont le Patriarche l'avoit fait Exarque, c'eſt-à-dire comme Official de ſon Egliſe. Ayant paſſé en Egypte, il devint Proto-Syncelle du Patriarche Sylveſtre, & enfin lui ſuccéda. L'an 1593, il aſſiſta, avec les trois autres Patriarches, au Concile de Conſtantinople, où l'on confirma les droits patriarchaux accordés par Jérémie, Patriarche de cette Egliſe, à l'Archevêque de Moſcow. L'an 1593, ou 1594, il écrivit deux Lettres, dans chacune deſquelles il établit clairement la doctrine de la *Tranſubſtantiation*. L'an 1595, uſant du droit de ſon Siége, il prit ſoin de l'Egliſe de Conſtantinople durant l'exil du Patriarche Matthieu, & après la courte durée de ſes deux ſucceſſeurs Gabriel & Théophane. Mélece fut un des plus fougueux adverſaires de l'Egliſe Latine. Il compoſa contre elle divers Ouvrages également remplis de fiel & d'érudition. L'année de ſa mort eſt incertaine. On a de ſes Homélies à la Bibliothéque du Roi.

JEAN XIV, *Jacobite*.

JEAN DE MONT-FALLUT étoit Patriarche des Jacobites du tems de Sylveſtre. Le Pape Grégoire XIII lui écrivit pour l'inviter à ſe ſoumettre au S. Siége. On ignore la réponſe de ce Prélat & l'année de ſa mort.

près de 11 mois, par la méſintelligence des Cardinaux, enfermés dans le Conclave à Pérouſe & diviſés en deux factions preſque égales, dont l'une vouloit un Pape favorable à Boniface VIII, & l'autre en vouloit un qui fut ami de Philippe le Bel. Celle-ci l'emporta, en propoſant adroitement à l'autre un moyen de faire un Pape qui paroiſſoit propre à remplir ſes vues, & qui, par l'habileté de celui qui l'avoit propoſé, eut un effet tout contraire, & rendit Philippe maître de l'élection.

La tiare de Benoît XI, dans les monumens qu'on a de lui, n'a qu'une ſimple couronne : nouvelle preuve que ſon prédéceſſeur n'en ajouta pas une deuxieme.

CXC. CLÉMENT V.

1305. Clément V, (Bertrand de Goth, né de parens nobles à Villandran, dans le Dioceſe de Bordeaux, dont il devint Archevêque en 1298, après avoir occupé le Siége de Cominges pendant 4 ans,) fut élu Pape à Pérouſe, le 5 de Juin 1305, au bout d'une vacance d'onze mois, occaſionnée par les débats de deux factions du Sacré Collége, l'une favorable à la France, & l'autre qui lui étoit oppoſée. Ce fut au Roi Philippe le Bel qu'il fut redevable de ſon élection. Ce Monarque, après s'être aſſuré des ſuffrages par les intrigues du Cardinal du Prat, lui donna un rendez-vous ſecret dans une Abbaye voiſine de S. Jean d'Angéli. Là il lui offrit la Papauté, moyennant ſix graces qu'il lui demanda; la premiere, de lui accorder le pardon du mal qu'il avoit fait à la priſe de Boniface VIII; la ſeconde, de le réconcilier à l'Egliſe, lui & ceux qui l'avoient ſuivi; la troiſieme, de lui accorder toutes les décimes de ſon Royaume pandant cinq ans; la quatrieme, de flétrir la mémoire de Boniface; la cinquieme, de rendre le Cardinalat aux Colonnes que ce Pape en avoit dépouillés, & d'élever à cette dignité ceux qu'il lui indiqueroit. A l'égard de la ſixieme, il dit qu'il la déclareroit en tems & lieu, parce qu'elle demandoit du ſecret. Le Prélat ayant tout promis avec actions de graces, le Roi lui tint parole. Son couronnement ſe fit à Lyon le 14 Novembre, en préſence de ce Monarque. Cette cérémonie fut troublée par un accident fâcheux. Comme elle avoit attiré une grande foule de peuple, une muraille, trop chargée de ſpectateurs, s'écroula dans le moment que le Pape paſſoit auprès, bleſſa le Roi, écraſa le Duc de Bretagne, renverſa le Pape, & lui fit tomber la Tiare de deſſus la tête. Quelques jours après, (le 23 du même mois,) le Pape dînant au Palais Archiépiſcopal en grand comité, ſes domeſtiques prirent querelle avec ceux des Cardinaux; & l'un des freres du

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXI. JEAN XI, DIT VECCUS.

1275. Jean XI, ſurnommé Veccus ou Beccus, Diacre & Cartophylax, ou Garde des Archives de l'Egliſe de Sainte Sophie, fut ſubſtitué, le 26 Mai 1275, au Patriarche Joſeph, & ſacré le 2 Juin ſuivant, jour de la Pentecôte. Revenu, comme on l'a vu, de ſon attachement au ſchiſme, il ne négligea rien pour maintenir la réunion des deux Egliſes, arrêtée & conſentie de part & d'autre avec une parfaite unanimité au Concile de Lyon. L'an 1277, il tint à ce ſujet deux Conciles, dans le ſecond deſquels il publia, le 16 Juillet, une excommunication contre les Schiſmatiques. Ceux-ci lui rendirent la pareille, & envelopperent dans leurs anathêmes l'Empereur & le Pape. Les attaques qu'ils livrerent au Patriarche ne ſe bornerent pas à ſa doctrine; ils forgerent des accuſations calomnieuſes pour rendre ſa fidélité ſuſpecte à l'Empereur. Voyant qu'elles avoient pris faveur & changé les diſpoſitions de ce Prince à ſon égard, il prit le parti de donner ſa démiſſion au mois de Mars 1279, & ſe retira dans un Monaſtere. Mais, le 6 Août ſuivant, il fut rappellé avec honneur. L'an 1280, le 3 Mai, Veccus aſſembla un nouveau Concile, où il convainquit le Grand-Référendaire Eſcammatiſmene, Schiſmatique des plus ardens, d'avoir altéré, dans un exemplaire de S. Grégoire de Nyſſe, un paſſage déciſif ſur la proceſſion du S. Eſprit. L'Empereur Michel étant mort l'an 1282, ce Prélat ſe vit expoſé à de nouvelles perſécutions ſous le gouvernement de ſon ſucceſſeur Andronic II. Ce jeune Prince, ſe laiſſant conduire par Eulogie, ſa tante, chaſſa Veccus de ſon Siége le 26 Décembre de la même année.

JOSEPH, *rétabli.*

1282. Joseph, après l'expulſion de Veccus, remonta ſur ſon Siége le 30 Décembre 1282. Au mois de Janvier ſuivant il aſſembla un Concile où Veccus fut cité pour rendre raiſon de ſa doctrine & donner la formule de ſa démiſſion. Après s'être victorieuſement juſtifié ſur le premier point, il donna l'Acte qu'on lui demandoit, en proteſtant de la violence qui lui étoit faite. Etant enſuite retourné dans le Monaſtere de Panachrante, qu'il avoit choiſi pour ſa retraite, il en fut tiré pour être enfermé dans la Citadelle dite de Grégoire, où il finit ſes jours, à ce qu'on croit, au mois de Mars 1288. On a les Ouvrages que ce Prélat compoſa ſoit ſur ſon Siége, ſoit dans ſa priſon, pour la défenſe de l'Egliſe Latine. Ils ne démentent point l'idée que donnent de ſon éloquence & de ſon ſavoir Pachymere & Grégoras, tout Schiſmatiques qu'ils ſont. Les mêmes Ecrivains font l'éloge de ſa charité compatiſſante envers les malheureux; vertu qu'il pouſſa quelquefois juſqu'à l'indiſcrétion, en intercédant pour eux à contre-tems auprès de l'Empereur: ce qui contribua à refroidir ce Prince à ſon égard. Le P. Goar, dans ſon Euchologe des Grecs, (p. 156,) a fait graver le portrait de ce Prélat ſans avertir d'où il l'a tiré. Nous le jugeons néanmoins fidele, puiſqu'il eſt tel que les Hiſtoriens du tems repréſentent Veccus, d'une taille avantageuſe, d'un port majeſtueux, d'un viſage vénérable & ſerein. Revenons au Patriarche Joſeph. Il étoit caſſé de vieilleſſe lorſqu'il remonta ſur ſon Siége, & malade lorſqu'il tint le Concile dont on vient de parler. Il y ſurvécut à peine deux mois, étant mort en Mars 1283.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVI. CYRILLE LUCAR, *Melquite.*

Cyrille Lucar, Crétois ou Candiot, ſuccéda, parmi les Melquites, au Patriarche Mélece. Ce Prélat, après avoir pris ſoin de ſon éducation, l'avoit élevé au Sacerdoce. Cyrille vint enſuite perfectionner ſes études à Padoue. De retour en Egypte, il fut envoyé dans les Iſles de l'Archipel, pour y faire des quêtes au nom de Mélece. Il paſſa de là en Saxe, où il ſouſcrivit une profeſſion de Foi Luthérienne, moyennant 500 écus d'or qu'on lui donna. Avec cet argent, & le produit de ſes quêtes, il vint à bout de ſe faire adjuger le Patriarchat d'Alexandrie après la mort de Mélece. L'an 1610, Néophyte, Patriarche de Conſtantinople, ayant été exilé par les Turcs, Cyrille ſe rendit ſur les lieux pour gouverner cette Egliſe en ſon abſence. A la mort de Néophyte, il brigua pour lui ſuccéder. Timothée lui ayant été préféré, il ne ceſſa de tendre à ce rival des embûches qui aboutirent enfin à le faire chaſſer lui-même de Conſtantinople. Il s'enfuit au Mont-Athos. Un ordre de l'étrangler, donné par le Grand-Seigneur, le pourſuivit dans cette retraite, & l'obligea d'en ſortir. Il erra quelque tems en Grece. Durant ſon abſence, ſes amis réuſſirent à faire ſa paix avec le Patriarche de Conſtantinople. Celui-ci étant mort en 1621, Cyrille parvint à le remplacer. (Voy. les Patriarches de Conſtantinople.)

GABRIEL VIII, *Jacobite.*

Gabriel, VIII du nom, fut mis par les Jacobites à la place de Jean XIV. L'an 1594, il écrivit au Pape Clément VIII, & chargea de ſa Lettre Barſus, Archidiacre de ſon Egliſe, avec des Prêtres & des Moines. Ces Députés, étant à Rome, ſouſcrivirent en ſon nom le 15 Janvier 1595, une profeſſion de foi pleinement orthodoxe. Il mourut en 1602.

Pontife, ayant voulu appaiſer le tumulte, fut tué, ſans qu'on pût découvrir l'auteur du meurtre. On ne manqua pas de tirer à mauvais augure ces circonſtances funeſtes. Le préjugé redoubla dans l'eſprit des Italiens, lorſque Clément eut déclaré qu'il vouloit réſider en France. Le Cardinal Matthieu Roſſo, Doyen du Sacré Collége, dit à cette occaſion : *L'Egliſe ne reviendra de long-tems en Italie ; je connois les Gaſcons.* Ce vieux Cardinal ne ſe trompoit pas. La premiere opération du nouveau Pape fut d'affranchir de la Primatie de Bourges l'Egliſe de Bordeaux, par une Bulle donnée à Lyon le 26 Novembre. Il en expédia deux autres le 1 Février 1306, en faveur de la France. Au commencement d'Avril ſuivant, il ſe rendit de Bordeaux à Poitiers pour y attendre le Roi Philippe le Bel, avec lequel il devoit avoir une conférence. Une maladie, dont il fut attaqué dans cette ville, l'obligea d'y demeurer plus d'un an dans l'inaction. Cependant on a de lui une Bulle du 20 Février 1307, par laquelle il révoque les commendes. Au mois de Juin ſuivant arriva Philippe le Bel. Ce Prince dans la conférence débuta par ſolliciter vivement le Pape de condamner la mémoire de Boniface VIII. Clément éluda cette demande, en renvoyant l'affaire au Concile général. Mais le principal objet de leur entretien fut la ruine des Templiers. Philippe le Bel, à ſon retour, les fit tous arrêter en un même jour par toute la France, le 13 Octobre 1307. Le Pape l'ayant appris, en parut affligé ; il ſuſpendit même les pouvoirs de l'Inquiſiteur, Guillaume de Paris, nommé pour informer contre eux ; mais enſuite il leva la ſuſpenſe le 5 Juillet 1308, & donna au mois d'Août une Bulle pour la convocation d'un Concile général à Vienne. (*V. le Conc. de Vienne en* 1311, *& Jacques de Molay, Grand Maître du Temple.*) Le trône Impérial étoit cependant vacant par la mort d'Albert d'Autriche, arrivée le 1 Mai 1308, & le Roi Philippe le Bel le briguoit ouvertement pour Charles de Valois, ſon frere. Il écrivit au Pape pour l'engager à recommander ce candidat aux Electeurs eccléſiaſtiques ; Clément ſe conforma en apparence aux intentions du Monarque. Mais à la Lettre qu'il écrivit aux Electeurs en faveur de Charles de Valois, il joignit un Bref ſecret, dans lequel il détailloit tous les dangers que courroient le ſaint Siége & la liberté Germanique, en donnant un Prince François pour Chef à l'Empire. Le Bref fit ſon effet, & Charles fut exclus. L'an 1309, au mois de Mars, Clément fixe ſa réſidence à Avignon. Telle eſt l'époque du ſéjour des Papes en cette ville. Malgré ſon éloignement de Rome, il ne laiſſa pas d'y fonder, l'an 1310, des Chaires pour les langues Grecque, Hébraïque, Arabe & Syriaque. Il avoit retiré l'année précédente des mains des Vénitiens la ville de Ferrare, au moyen d'une Croiſade publiée contre eux. (*V. l'art. de la Républ. de Veniſe.*) Clément termina ſes jours à la Roquemaure près d'Avignon, l'an 1314, le 20 Avril, après avoir tenu le ſaint Siége 8 ans, 10 mois & demi, à compter du jour de ſon élection. Villani, S. Antonin & d'autres parlent fort déſavantageuſement des mœurs de ce Pape. Mais indépendamment de cet article, on ne peut lui pardonner le trafic indigne qu'il faiſoit des choſes ſacrées & la ſcandaleuſe licence avec laquelle on vendoit les Bénéfices à ſa Cour. Le Roi Philippe le Bel le laiſſoit diſpoſer à ſa volonté des Evêchés de France, parce qu'il employoit l'autorité de ce Pontife pour avoir de ſon côté les Evêques qu'il vouloit. On a de Clément V une compilation nouvelle, tant des Décrets du Concile général de Vienne, que de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXII. GRÉGOIRE II, DIT DE CHYPRE.

1283. GRÉGOIRE II, né en Chypre, fut pris de l'état laïque pour être élevé ſur la Chaire de Conſtantinople. Le 11 Avril de l'an 1283, jour des Rameaux, il fut ſacré Patriarche, après avoir paſſé rapidement par tous les autres Ordres Eccléſiaſtiques. Le lendemain de Pâque ſuivant, il tint un Concile, où l'on condamna & maltraita indignement tous les Evêques qui avoient eu part à la réunion. Le fanatiſme des Schiſmatiques alla ſi loin, qu'ils ſe mirent tous en pénitence, comme ſi la réunion avec les Latins eût été un crime. L'an 1284, le 8 Avril, Grégoire vient à bout de ramener à ſon obéiſſance pluſieurs Arſénites dont le parti ſubſiſtoit toujours, & cela par une épreuve ſuperſtitieuſe à laquelle ils s'étoient ſoumis. L'an 1289, un écrit qu'il publie ſur la proceſſion du S. Eſprit, & qu'il fait lire publiquement dans l'Egliſe de Sainte Sophie, ſouleve les eſprits contre lui. Pour les appaiſer, il eſt obligé de donner ſa démiſſion vers le mois de Juin de la même année. Grégoire avoit été partiſan de Veccus avant que d'être Patriarche. La politique le fit changer de ſentiment lorſqu'il lui eut ſuccédé. (Banduri, Le Quien.) Ce Prélat mourut l'année même de ſon abdication, à la ſuite d'une longue maladie, ou, comme quelques uns diſoient, du chagrin de ſe voir mépriſé. L'Empereur défendit qu'il fût enterré comme Evêque. (Fleury.)

CXIII. ATHANASE.

1289. ATHANASE, Evêque d'Andruſe dans le Péloponeſe, homme groſſier & ſans Lettres, mais de mœurs auſteres, fut élu Patriarche de Conſtantinople le 14 Octobre 1289. Dès qu'il fut ſur ce Siége, il entreprit de réformer le Clergé ſéculier & régulier de CP. qui vivoit dans un grand relâchement. Son zéle s'étendit même aux Laïques de toutes les conditions, & juſqu'aux Evêques de Cour qu'il obligea d'aller réſider dans leurs Dioceſes. Mais le peu de ménagement qu'il mit dans ſes réprimandes & ſes corrections lui aliéna tous les eſprits. On ne le menaça pas moins que de le mettre en pieces s'il ne quittoit le Siége de Conſtantinople. Quelques-uns lui diſoient des injures juſques dans l'Egliſe ; d'autres lui jettoient des pierres lorſqu'il paroiſſoit dehors. Se voyant donc abandonné de l'Empereur contre ſon eſpérance, il réſolut de ſe retirer, & demanda des gardes à ce Prince pour le pouvoir faire en ſûreté. Avec cette eſcorte il ſortit du Palais Patriarchal la nuit du 16 Octobre 1293, & gagna le Monaſtere de Coſmidion, d'où il envoya l'Acte de ſa démiſſion à l'Empereur.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVII. GÉRASIME, *Melquite.*

1621. GÉRASIME SPARTALIOTE, natif de Candie, monta ſur le Siége des Melquites d'Alexandrie après la tranſlation de Cyrille Lucar ſur celui de Conſtantinople. L'an 1629, Antoine Léger, Miniſtre de Genêve, & Corneille de la Haye, Ambaſſadeur des Etats-Généraux à la Porte, lui écrivirent pour l'engager à s'unir de communion aux Calviniſtes. Géraſime rejetta cette propoſition avec horreur, malgré les offres ſéduiſantes dont elle étoit accompagnée. C'eſt ce qu'on voit par ſa réponſe du 8 Juillet de cette année, rapportée par Allatius. (*De perp. conſ.* Liv. III, c. 8.) Ce Prélat étoit ſavant, & compoſa pluſieurs Ouvrages ſur l'Ecriture-Sainte. L'an 1637, ſe voyant près de ſa fin, il abdiqua pour ſe livrer entiérement à la retraite.

MARC IV, *Jacobite.*

1602. MARC, IV du nom, ſuccéda, le 15 Septembre 1602, à Gabriel, Patriarche des Cophtes. Il eut du zéle pour les régles. L'Evêque de Damiette, s'obſtinant à vouloir favoriſer la polygamie, Marc prit le parti de l'excommunier. Le Prélat flétri ſe vengea de cet affront. L'an 1610, il fit dépoſer Marc par le Bacha d'Egypte, ſur des accuſations graves qu'il avança contre lui. Marc étoit alors ſur le point de ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine.

ſes Epîtres ou Conſtitutions. C'eſt ce qu'on appelle les *Clémentines*. Après ſa mort, le ſaint Siége vaqua près de 28 mois, les Cardinaux étant également diviſés ſur le choix d'un nouveau Pape, & ſur le lieu de l'élection.

Clément V, comme bien d'autres Papes, ne comptoit les années de ſon Pontificat que du jour de ſon couronnement. Dans la ſuite, lorſque les Papes donnoient des Bulles avant que d'être couronnés, ils les datoient, *à die ſuſcepti à nobis Apoſtolatûs Officii*.

CXCI. JEAN XXII.

1316. JEAN XXII (né à Cahors, nommé auparavant Jacques d'Euſe, Cardinal Evêque de Porto en 1312,) fut élu Pape à Lyon le 7 d'Août 1316, & couronné dans l'Egliſe Cathédrale le 5 de Septembre. C'eſt à tort que Jean Villani a écrit que Jacques d'Euſe, ayant été chargé par compromis de l'élection du Pape, il s'étoit élu lui-même. Cet Auteur ſe trompe encore auſſi bien que S. Antonin, M. Fleury, & le nouvel Hiſtorien de France, lorſqu'ils diſent que Jacques d'Euſe étoit de baſſe naiſſance; on peut voir le contraire dans M. Baluze. Il étoit de petite taille, mais d'un grand courage. Peu de tems après ſon élévation il écrivit en ces termes à Philippe le Long, Roi de France, âgé pour lors de 23 ans. « Nous avons appris que, lorſque vous aſſiſtez à » l'Office Divin, particulièrement à la Meſſe, vous » parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ſans faire » l'attention requiſe aux prieres qui ſe font pour » vous & pour le peuple. Vous devriez auſſi, de- » puis votre ſacre, prendre des manières plus gra- » ves, & porter le manteau royal comme vos ancê- » tres. On dit que dans vos Etats le Dimanche eſt » prophané, & que, dans ce ſaint jour, on rend la » Juſtice, on fait les cheveux & la barbe; ce que » nous vous avertiſſons de ne point ſouffrir ». L'an 1317, Jean érigea Toulouſe en Archevêché; mais il enleva une partie du territoire & des revenus de cette Egliſe, pour fonder quatre nouveaux Evêchés qu'il établit à Montauban, S. Papoul, Rieux & Lombez. Jean partagea encore pluſieurs autres Diocèſes: dans celui de Narbonne il érigea deux Evêchés, Aleth & S. Pons; Caſtres, dans celui d'Albi; dans la Province de Bordeaux, Condom, Sarlat, S. Flour, Luçon & Maillezais, transféré depuis à la Rochelle: on prit des Abbayes de l'Ordre de S. Benoît pour la plûpart de ces établiſſemens. L'an 1318, il érigea encore trois nouveaux Evêchés, Tulle, Lavaur & Mirepoix. Cette année, le Pape accorda 10 jours d'indulgences à ceux qui reciteroient à genoux, tous les ſoirs, la Salutation Angélique; grace qu'il confirma l'an 1327. Dès l'an 1317, il y eut des conſpirations contre ſa vie. On rechercha les coupables: Hugues Gérard, Evêque de Cahors, s'étant trouvé du nombre, fut, par jugement de la Cour Séculiere, traîné publiquement, écorché en quelques parties de ſon corps, & enfin brûlé. La diſpute, qui s'étoit élevée entre les Freres Mineurs, touchant la pratique de la Régle de S. François, donna de l'occupation à Jean XXII; les choſes furent portées ſi loin, qu'on fit brûler quelques uns des réfractaires. L'an 1323, Jean donna, le 9 d'Octobre, une Bulle en forme de Monition, contre Louis de Baviere, Roi des Romains. Cette affaire eut de longues & fâcheuſes ſuites, les mêmes que l'on a vues dans les articles de Grégoire VII & de Henri IV. (*V.* Louis de Baviere, Emp.) L'an 1330, Pierre de Corbieres, Franciſcain, que Louis de Baviere avoit fait élire Antipape, le 12 Mai 1328, ſous le nom de Nicolas V, eſt amené par Boniface, Comte de Donorétique, aux

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXIV. JEAN XII.

1294. JEAN, natif de Sozople, nommé Coſme au Baptême, vieillard vénérable, qui, après avoir été long-tems Prêtre & marié, s'étant fait Moine étoit devenu Supérieur du Monaſtere de Pammacariſte, & l'un des Confeſſeurs de l'Empereur Andronic, fut ordonné Patriarche de CP. le 1 Janvier de l'an 1294. Il avoit été partiſan de Veccus, & avoit ſouffert la priſon pour la défenſe de ſa cauſe, ſi l'on en croit le P. Le Quien. Mais Pachymere dit au contraire qu'il avoit été maltraité de la ſorte pour s'être déclaré contre la réunion; qu'il étoit reſté long-tems dans les liens, & qu'il n'en avoit été tiré qu'à la priere du Patriarche d'Alexandrie. L'an 1294, il couronna ſolemnellement à Sainte Sophie Michel, fils aîné de l'Empereur Andronic, le 21 Mai, jour auquel les Grecs célébrent la mémoire du Grand Conſtantin. Mais Andronic, ayant prié le Patriarche & les Prélats aſſiſtans d'ajouter à l'Acte du couronnement, qu'il leur avoit fait ſouſcrire, des excommunications & les malédictions les plus terribles, ſans eſpérance d'abſolution pour quiconque oſeroit ſe révolter contre le nouvel Empereur, eſſuya ſur ce point un refus. Il ſuffit, lui dirent ces Prélats, que les loix impoſent aux rébelles des peines ſi rigoureuſes, que la vie, quand ils ſont convaincus, leur devient plus inſupportable que la mort. Il n'eſt pas juſte, & il ne convient pas à nous, qui devons être pleins de compaſſion, d'y ajouter contre ces malheureux la ſéparation de J. C. Andronic, piqué de cette réponſe, publia une Novelle pour retrancher les préſens qui ſe faiſoient aux ordinations des Evêques, traitant de ſimonie cet uſage. C'étoit le ſecond Ordre du Clergé qui recevoit ces gratifications, & qu'on puniſſoit mal-à-propos pour une affaire où il n'avoit eu aucune part. Les Evêques s'opposerent à cette Conſtitution; mais ils n'y gagnerent rien; & le Patriarche la ſouſcrivit avec tous les Evêques, excepté celui de Smyrne & celui de Pergame. La conduite ſévere de Jean XII lui fit un grand nombre d'ennemis dans le Clergé. On en vint juſqu'à l'accuſer auprès de l'Empereur d'un crime honteux. Ayant convoqué, l'an 1301, un Concile pour ſe purger de cette accuſation, comme il vit que pluſieurs Evêques, par crainte, tardoient à s'y rendre, la patience lui échappa; & ſe livrant à l'ardeur de ſon tempérament, il ſortit bruſquement avec chagrin, & ſe retira au Monaſtere de Pammacariſte. De-là il envoya quelques jours après à l'Empereur & aux Evêques l'Acte de ſa démiſſion, où il ſe diſoit Chef de l'Egliſe univerſelle, & proteſtoit contre les calomnies dont on l'avoit noirci. Pachymere date cet Acte de la ſixieme Férie du 21e jour du mois Athénien Mæmacterion; ce qui marque le 21 Juin 1304.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCVIII. MÉTROPHANE, *Melquite.*

1637. MÉTROPHANE, premier Syncelle du Patriarche de Conſtantinople, fut tiré de cette Egliſe l'an 1637, pour être placé ſur le Siége d'Alexandrie. L'an 1638, il aſſiſta au Concile de Conſtantinople, tenu contre les erreurs de Cyrille Lucar. Il approuva les Actes de cette Aſſemblée, & les ſouſcrivit. On prétend néanmoins qu'ayant fait ſes études en Angleterre, dans l'Univerſité d'Oxford, il en rapporta les erreurs des Proteſtans, qu'il introduiſit dans l'Egliſe d'Alexandrie. C'eſt lui, ajoute-t-on, qui eſt auteur d'une Confeſſion de Foi demi-Luthérienne, publiée à Helmſtat l'an 1661, ſous le faux titre de *Confeſſion de l'Egliſe Orientale.* Tout cela montre qu'on le confond (eſt-ce à tort ou non?) avec Métrophane Critopule, qui avoit réellement étudié chez les Anglois & adopté leurs erreurs. Quoi qu'il en ſoit, le Patriarche Métrophane mourut peu de tems après le Concile dont on vient de parler, & avant le mois de Mai de l'an 1638.

JEAN XV, *Jacobite.*

1610. JEAN XV, ſurnommé par quelques-uns MELAUVAN, & par d'autres, JEAN DE S. MACAIRE, fut le ſucceſſeur de Marc. On ignore la durée de ſon gouvernement.

pieds de Jean XXII. Il avoit déjà fait ſon abjuration à Piſe; il la renouvella publiquement le 25 Août dans Avignon, & encore le 6 de Septembre dans un Conſiſtoire particulier. L'an 1333, la queſtion de la Viſion béatifique fit grand éclat en France. Jean XXII y avoit donné occaſion par trois Sermons qu'il avoit prêchés. Les Docteurs de Paris ſe déclarerent contre l'opinion du Pape. Jean revint lui-même à leur ſentiment, & fit, la veille de ſa mort, une confeſſion de Foi très orthodoxe ſur ce ſujet. Le 4 Décembre 1334, fut le terme de ſes jours. Il mourut dans ſon Palais d'Avignon, âgé de plus de 90 ans, après avoir tenu le S. Siége 18 ans & 4 mois moins 3 jours, à compter du jour de ſon élection. Jamais ſucceſſeur de S. Pierre ne fut ſi attentif à ſaiſir ou à faire naître les occaſions d'augmenter ſes revenus. A ſa mort il laiſſa dans ſes coffres 25 millions de florins, ſi l'on en croit Villani, qui donne pour garant de cette anecdote ſon frere, Marchand du Pape. « Cet immenſe tréſor, dit M. Fleury, fut » amaſſé, pour la plus grande partie, par l'induſtrie » de ſa Sainteté qui, dès l'an 1319, établit les Ré» ſerves de tous les Bénéfices des Egliſes Collégiales » de la Chrétienté, diſant qu'elle le faiſoit pour ôter » les Simonies. De plus, en vertu de cette Réſerve, » le Pape ne confirma quaſi jamais l'élection d'aucun » Prélat; mais il promouvoit un Evêque à un Arche» vêché, & mettoit à ſa place un moindre Evêque, » d'où il arrivoit ſouvent que la vacance d'un Arche» vêché, ou d'un Patriarchat, produiſoit ſix promo» tions, ou plus, dont il venoit de grandes ſommes » de deniers à la Chambre Apoſtolique. Mais le bon » homme ne ſe ſouvenoit plus de l'Evangile où J. C. » dit à ſes Diſciples: *Que votre tréſor ſoit dans le Ciel,* » *& ne théſauriſez point ſur la terre* ». Le même eſprit d'avarice lui fit imaginer la Régle de la Chancellerie Apoſtolique pour les taxes des diſpenſes, & le commerce des Indulgences. Du reſte, il fut ſobre, exact aux prieres publiques, amateur de l'étude, vigilant, actif, & d'une fermeté à toute épreuve. En mourant, il révoqua toutes les réſerves de Bénéfices qu'il avoit faites, voulant qu'elles fuſſent regardées comme nulles. L'Univerſité de Cahors lui doit ſa fondation. Polydore Virgile lui attribue l'établiſſement des Auditeurs de Rote pour juger des appels de toute la Chrétienté. Jean XXII excelloit dans la Médecine, comme le prouvent ſon *Theſaurus pauperum*, & d'autres Ouvrages qu'il a laiſſés ſur cette ſcience.

CXCII. BENOIT XII.

1334. Benoît XII (Jacques Fournier, né à Saverdun au Comté de Foix, Abbé Ciſtercien de Bolbone, au Diocèſe de Mirepoix, après le Cardinal Novelli, ſon oncle, dont il prit le nom, élevé en 1327 à la même dignité & appellé le Cardinal Blanc, parce qu'il avoit gardé l'habit de ſon Ordre,) fut élu Pape à l'unanimité le 20 Décembre 1334. Les Cardinaux furent eux-mêmes étonnés du choix qu'ils venoient de faire, & l'Elu, qui l'étoit encore plus qu'eux, leur dit: *Vous venez d'élire un âne,* » ſe reconnoiſſant, » dit M. Fleury, groſſier pour le manége de la Cour » de Rome, quoique ſavant Théologien & Juriſcon» ſulte ». Son couronnement ſe fit à Avignon le 8 Janvier 1335. L'an 1336, il donna, le 29 Janvier, une Bulle très orthodoxe, ſur la Viſion béatifique. Il eut une entrevue à Avignon avec Philippe de Valois, au mois de Mars de la même année. Avant que ce Prince lui eut fait aucune demande, Benoît lui dit qu'il avoit tant d'affection pour ſa perſonne, que s'il avoit deux ames, il en expoſeroit volontiers une pour lui faire plaiſir; mais que, n'en ayant qu'une, il vouloit la conſerver. Benoît tint le S. Siége 7 ans,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ATHANASE, *rétabli.*

1304. Athanase fut rappellé par l'Empereur le 23 Juin 1304. Les diſgraces qu'il avoit eſſuyées, ne le rendirent ni plus humain ni plus circonſpect envers ſon Clergé & ſon peuple. Il continua à ſe faire des ennemis par la dureté de ſa conduite. Pour le rendre plus odieux, on fit peindre ſur le marche-pied du trône patriarchal l'image de N. S. & à ſes deux côtés l'Empereur Andronic avec un frein à la bouche, & le Patriarche Athanaſe le tirant comme un cheval. Quelques-uns ayant dénoncé à l'Empereur cette malice, il les condamna, ne doutant point qu'ils en fuſſent les auteurs, à une priſon perpétuelle. Athanaſe, toujours exceſſif dans les châtimens, ne crut pas cette peine ſuffiſante; & de dépit il renonça de nouveau à ſon Siége dans le mois de Mai 1311. (Cuper.)

CXV. NIPHON.

1313. Niphon, Métropolitain de Cyzique, monta ſur le Siége de Conſtantinople l'an 1313, après environ deux ans de vacance. C'étoit un Prélat ignorant juſqu'à ne ſavoir pas écrire; mais fort avide d'honneurs & de richeſſes, aimant le faſte & la bonne chere; d'ailleurs fort verſé dans les affaires temporelles. Il reſtoit encore des Arſénites. L'Empereur les ayant fait aſſembler, ils ſortirent de leurs cachettes couverts de haillons, & firent des demandes exorbitantes que l'Empereur leur accorda pour le bien de la paix. Enſuite le Patriarche étant monté ſur l'ambon de Sainte Sophie, prononça une abſolution générale ſur le peuple & le Clergé au nom d'Arſene. Mais ceux des Arſénites qui n'obtinrent pas des Evêchés ou d'autres récompenſes, retournerent bientôt au Schiſme. L'an 1315, Niphon, accuſé de divers crimes, fut déposé dans un Concile tenu le 11 Avril. (Banduri.) Cuper met ſa dépoſition au commencement de la même année.

CXVI. JEAN XIII, DIT GLYCYS.

1316. Jean, dit Glycys, Grand-Logothete du Drôme, ayant femme & enfans, fut placé, le 12 Mai 1316, ſur le Siége de Conſtantinople vacant depuis un an. C'étoit un homme ſavant & vertueux. Son Pontificat ne fut que de quatre ans, au bout deſquels, ayant abdiqué pour raiſon de ſanté le 11 Mai 1320, il ſe retira dans le Monaſtere de Kyriotiſſe. (Le Quien.) Cuper met cette abdication au commencement de la même année.

CXVII. GÉRASIME.

1320. Gérasime fut tiré du Monaſtere de Mangane, l'an 1320, pour ſuccéder au Patriarche Jean. Il étoit fort ignorant, déja caſſé de vieilleſſe, & fut bientôt accablé par le poids des affaires. Il mourut le jour de Pâque, 19 Avril de l'année ſuivante. (Banduri.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

XCIX. NICÉPHORE, *Melquite.*

1639. Nicéphore, qualifié de grand Théologien, fut ordonné Patriarche d'Alexandrie, pour les Melquites, à Conſtantinople le 29 Mai 1639, & mourut l'an 1642.

MATTHIEU III, *Jacobite.*

Matthieu III devint Patriarche des Cophtes après la mort ou l'abdication de Jean XV. L'an 1637, il écrivit au Pape Urbain VIII pour l'aſſurer de ſon obéiſſance envers le ſaint Siége. Il mourut, ſuivant les apparences, l'an 1645.

4 mois & 5 jours, depuis celui de ſon élection, & monrut ſaintement le 25 d'Avril 1342. Ce Pape s'appliqua particuliérement à la réforme des Ordres Religieux; il fut zélé pour le bon ordre; attentif dans le choix des ſujets pour la collation des Bénéfices, & ſi éloigné de favoriſer ſes parens, qu'il eut beaucoup de peine à donner l'Archevêché d'Arles à un neveu, bon ſujet d'ailleurs, & capable de remplir cette place. C'eſt le ſeul de ſes parens qu'il ait avancé: il avoit même coutume de dire, qu'il faudroit, pour être véritablement Prêtre ſelon l'Ordre de Melchiſédech, n'avoir ni pere ni mere, ni parens. On le repréſentoit la main fermée, dit un Abbé de Moiſſac dans ſa Chronique manuſcrite, pour marquer combien il étoit réſervé & circonſpect dans la diſtribution des biens eccléſiaſtiques & la collation des Bénéfices. La ſtatue de ce Pape, que l'on voit au Vatican, porte une Thiare ornée de deux couronnes. M. Marengoni penſe que ce fut Clément V, ou Jean XXII, qui ajouta la deuxieme.

CXCIII. CLÉMENT VI.

1342. Clément VI (Pierre Roger, né au Château de Maumont dans le Diocèſe de Limoges, Moine de la Chaiſe-Dieu, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1337,) fut élu Pape le 7 Mai 1342, & couronné le 19, jour de la Pentecôte, dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs d'Avignon. Le goût qu'il avoit à donner & l'habitude qu'il s'en étoit faite, lui firent publier au commencement de ſon Pontificat une Bulle, par laquelle il promettoit des graces a tous les pauvres Clercs qui ſe préſenteroient dans l'eſpace de deux mois. Cette promeſſe en attira un ſi grand nombre à Avignon, qu'on en compta juſqu'à cent mille. Clément ne trouva d'autre moyen de les ſatisfaire, que de ſe réſerver la nomination des grandes Prélatures, comptant pour nulles les nominations des Chapitres & des Communautés. Cette entrepriſe cauſa de l'étonnement. On lui repréſenta que ces réſerves multipliées étoient ſujettes à de grands inconvéniens, & que ſes prédéceſſeurs n'avoient oſé les faire. *Mes prédéceſſeurs*, répondit-il laconiquement, *ne ſavoient pas être Papes*. L'an 1343, à la priere des Romains, il accorda pour la 50e année l'Indulgence que Boniface VIII avoit établie pour la 100e. Sa Bulle, donnée le 27 Janvier, eſt la premiere qui compare cette Indulgence au Jubilé de l'ancienne loi. La même année, le 12 Avril, il confirma publiquement toutes les procédures faites & les cenſures portées par Jean XXII, contre Louis de Baviere. Ce Prince, très embarraſſé pour lors, fit tous ſes efforts pour appaiſer le Pape. Il lui envoya des Ambaſſadeurs chargés d'une procuration dont Clément avoit lui-même donné le modele. Mais la Diéte de Francfort, tenue au mois de Septembre 1344, trouva les conditions auxquelles Louis s'étoit ſoumis, ſi dures & ſi contraires à l'honneur & au bien de l'Empire, qu'elle pria le Pape de s'en déſiſter. Clément, au lieu de ſe relâcher, fait une ligue contre Louis avec les Princes de Luxembourg. L'an 1346, il le dépoſa par une Sentence prononcée le Jeudi-Saint; & le 6 Novembre ſuivant, il confirma par une autre Bulle l'élection de Charles IV, nouveau Roi des Romains. Les injures & les imprécations contre Louis ne ſont point épargnées dans cette Bulle. Elles furent rendues par ſes partiſans au Pontife avec uſure. Mais par une tournure plus adroite & plus maligne, on les mit dans la bouche du Prince des ténebres. On feignit une Lettre écrite par Satan du fond des enfers à Clément & à ſes Cardinaux, dans laquelle il rapportoit les péchés favoris de chacun d'eux, & les exhortoit à mériter les premieres places dans ſon royaume. Elle finiſſoit par les complimens des ſept péchés capitaux, en cette maniere: *Votre Mere la Superbe vous ſalue, avec vos ſœurs l'Avarice & l'Impureté, & les autres qui ſe vantent qu'avec votre ſecours, elles ſeront aſſez bien dans leurs affaires.* L'an 1348, Clément acheta de Jeanne, Reine de Sicile, la ville d'Avignon, avec ſes Fauxbourgs, ſon territoire & ſes confins, pour la ſomme de 80000 florins; le contrat de cette vente eſt du 9

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXVIII. ISAYE.

1323. Isaye, Moine du Mont-Athos, fut nommé, le 30 Novembre 1323, Patriarche de Conſtantinople, par l'Empereur Andronic II, après une vacance de 2 ans, 7 mois & 11 jours. Il étoit alors ſeptuagénaire, n'ayant rien de la dignité d'un Evêque, & ſachant à peine aſſembler ſes lettres. L'an 1325, il couronna, le 2 Février, le jeune Andronic, petit-fils de l'Empereur, en préſence de ſon Aïeul. Ces deux Princes n'ayant point tardé à ſe brouiller, Iſaye prit le parti du jeune, forma, dans ſon Palais, une conjuration contre le vieil Empereur, dans laquelle entrerent ſécretement pluſieurs perſonnes conſidérables; & trois jours après, ayant aſſemblé le petit peuple au ſon de la cloche, il prononça excommunication contre quiconque ſupprimeroit dans les prieres publiques le nom du jeune Empereur, & ne lui rendroit pas les honneurs dus à ſa dignité. Il prononça encore une autre excommunication contre les Evêques du parti contraire. Ceux-ci, s'étant aſſemblés, excommunierent à leur tour le Patriarche comme auteur de ſédition. Le vieil Empereur voyant à quel excès on avoit porté les choſes, & craignant eucore pis, fit enfermer le Patriarche dans le Monaſtere de Mangane. Mais le Mardi de la Pentecôte, 24 Mai de la même année, il fut ramené en triomphe par le jeune Empereur à CP. Il vouloit ſe venger des Evêques qui lui avoient été oppoſés. Mais le grand Domeſtique Jean Cantacuzene vint à bout de le réconcilier avec eux. Iſaye mourut l'an 1333, fort peu regretté de ſon peuple. (Fleury, Banduri, Le Quien.)

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

C. JOANNICE, *Melquite.*

1642. Joannice, Métropolitain de Bérée en Macédoine, fut transféré ſur le Siége d'Alexandrie après la mort du Patriarche Nicéphore. L'an 1643, il ſouſcrivit la Lettre que Parthénius, Patriarche de Conſtantinople, & écrivit pour approuver la Confeſſion de Foi qui parut cette année au nom de l'Egliſe Orientale. Joannice eut de grands démêlés avec les Moines Sinaïtes; il porta les choſes au point de leur interdire la célébration des ſaints Myſtères dans leur Monaſtere d'Alexandrie. Sa mort ne devança point l'an 1664.

MARC V, *Jacobite.*

1645. Marc V, ſurnommé de Bahguira, Prêtre & Moine de S. Antoine, fut élu par les Cophtes pour remplacer le Patriarche Matthieu. Il gouverna quinze ans ſon Egliſe, & mourut l'an 1660.

MATTHIEU IV, *Jacobite.*

1660. Matthieu de Mir, Moine de Sainte Marie au Déſert, fut ſubſtitué par les Cophtes au Patriarche Marc V. Il vivoit encore en 1675.

CXIX. JEAN XIV, surnommé d'APRI et CALÉCAS.

1333. Jean, ſurnommé d'Apri du lieu de ſa naiſſance en Thrace, & Calécas, Prêtre, & ayant femme & enfans, fut placé, l'an 1333, ſur le Siége de CP. par l'adreſſe du grand Domeſtique Jean Cantacuzene. L'année ſuivante arriverent en cette Ville deux Nonces du Pape Benoît XII, pour traiter de la réunion, ſur la nouvelle qu'on avoit reçue à Rome que l'Empereur la

Juin 1348. Il condamna, l'année ſuivante, la Secte des Flagellans, & annonça le Jubilé pour l'an 1350: il y eut à cette occaſion un concours extraordinaire de Pélerins à Rome. L'an 1351, ayant fait une promotion de Cardinaux dans laquelle ſe trouvoit compris Rigaut de Rouſſi, Abbé de S. Denis en France, il le diſpenſe, à la priere du Roi, de venir recevoir de ſa main le Chapeau, ſuivant l'uſage conſtant juſqu'alors, & le lui envoie à Paris, où il le reçoit en préſence du Roi & des Evêques de Paris & de Meaux. Clément mourut à Villeneuve d'Avignon, le 6 Décembre 1352, après avoir tenu le ſaint Siége 10 ans & 7 mois moins 1 jour, depuis ſon élection, & depuis ſon couronnement, 10 ans, 6 mois & 18 jours. Son corps, enſeveli dans un cuir de cerf, fut tranſporté à la Chaiſe-Dieu, comme il l'avoit ordonné. Les Calviniſtes, en 1562, ayant fait une invaſion dans ce Monaſtere, en brûlerent toutes les Reliques, & n'épargnerent pas le tombeau de Clément VI; mais comme ils ne le tenoient pas pour Saint, le Marquis de Curton, leur Commandant, ſe contenta d'enlever ſon crâne, ſans toucher au reſte du corps, pour en faire une coupe, dans laquelle il donnoit à boire à ſes gens, afin qu'ils puſſent ſe vanter d'avoir bu dans la tête d'un Pape. Matthieu Villani parle peu avantageuſement de Clément VI; l'Auteur de la 3e vie de ce Pontife en fait au contraire un grand éloge; il ſemble qu'il y a de l'exagération dans l'un & dans l'autre, le premier en dit trop de mal, le ſecond en dit trop de bien. Ce qu'aucun Ecrivain ne lui conteſte, c'eſt un eſprit naturel cultivé par de bonnes études. On a toutefois peine à croire ce que Pétrarque raconte de ſa mémoire : *Elle étoit telle*, dit-il, *qu'il n'oublioit rien de ce qu'il liſoit, & quand même il l'auroit voulu, il ne l'auroit pas pu. On prétend*, ajoute-t-il, *que cela venoit d'un grand coup qu'il avoit reçu ſur la tête, & dont il portoit toujours la cicatrice.* Ce fut ce Pape qui introduiſit dans les Bulles la formule, *Ad futuram rei memoriam.* Il eſt auſſi le premier qui ait fait mettre les armoiries de ſa famille ſur ſon ſceau.

CXCIV. INNOCENT VI.

1352. INNOCENT VI (Etienne d'Albert, né au village du Mont, près de Pompadour, en la paroiſſe de Beiſſac, au Diocèſe de Limoges, pourvu ſuceſſivement des Evêchés de Noyon & de Clermont, puis Cardinal-Evêque d'Oſtie en 1342) fut élu Pape le 18 Décembre de l'an 1352, & couronné le 30 du même mois. L'an 1353, il envoya Légat en Italie le Cardinal Alvarès Albornos, Archevêque de Tolede, chaſſé injuſtement de ſon Siége par le Roi Pierre le Cruel. Ce Prélat non ſeulement recouvra tous les biens uſurpés de l'Egliſe Romaine, mais fit rentrer l'Italie ſous l'obéiſſance du Pape. La même année, Innocent ſuſpendit les Réſerves accordées par Clément VI, & révoqua abſolument toutes les Commendes, ainſi que les conceſſions de toutes Prélatures, Dignités & Bénéfices ſéculiers & réguliers. L'Auteur de la 3e vie de ce Pape nous apprend qu'il ordonna à tous les Prélats & autres Bénéficiers, de ſe retirer chacun dans leurs Bénéfices, & d'y réſider, ſous peine d'excommunication. Dans la collation des Bénéfices, il favoriſa les Gens de Lettres & de mérite. L'an 1356, il fonda la Chartreuſe de Villeneuve, près d'Avignon, où il choiſit ſa ſépulture. L'an 1361, ce Pape reçut une viſite qui ne dut nullement lui plaire. Les Brigands, connus ſous le nom de *Grandes Compagnies*, ou de *Tard-venus*, après s'être emparés du Pont S. Eſprit, dont ils firent leur place d'armes, attirés par les richeſſes de la Cour de Rome, entrerent dans le Comtat d'Avignon, où ils commirent leurs excès ordinaires, pillant les Egliſes & les maiſons des particuliers, brûlant ce qu'ils ne pouvoient emporter, violant les femmes, maſſacrant les hommes ſans diſtinction d'âge, &c. Le pape, après les avoir en vain frappés d'excommunication, fit prêcher contre eux une croiſade dont ils ſe mocquerent. Ils euſſent à ſes yeux pillé ſon Palais, & fait encore pis aux Cardinaux, ſans l'expédient qu'imagina le Marquis de Montferrat; ce fut de leur promettre, au nom de ſa Sainteté, 60 mille florins avec *l'abſolution de leurs péchés*, & de les prendre à ſa ſolde pour l'aider à faire la guerre aux Viſconti, Seigneurs de Milan. Le Pape ratifia l'accommodement avec joie, & fut ainſi débarraſſé de ces dangereux hôtes qui ſuivirent le Marquis en Italie. Innocent mourut dans ſon palais d'Avignon le 12 Septembre de l'an 1362, après 9 ans, & environ 9 mois de Pontificat. On reproche à ce Pape, comme à Clément VI, trop d'empreſſement pour élever ſes parens; mais avec cette différence que les ſiens lui firent honneur, au lieu que ceux de Clément le déshonorerent. Du reſte, Innocent étoit économe, & mit une grande réforme dans la dépenſe de ſa Maiſon.

CXCV. URBAIN V.

1362. URBAIN V, (Guillaume, fils de Grimoard, ou Grimaud, Seigneur de Griſac en Gevaudan, (lieu réel, & non chimérique, comme le prétend M. Expilli, érigé, l'an 1608, en Marquiſat par Lettres-Patentes d'Henri IV,) & d'Amphéliſe, ou Felicie de Montferrand, proche parente, mais non pas ſœur, de S. Elzear, qui ſervit de parrein à Guillaume, né au Château de Griſac l'an 1302, Moine-Bénédictin, Profès de Chirac en Gevaudan, fait Abbé de S. Ger-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

déſiroit. Le peuple demandant qu'on entrât en conférence avec eux, le Patriarche le refuſe par le conſeil de Nicéphore Grégoras, qui nous a conſervé dans ſon hiſtoire le long diſcours qu'il fit pour appuyer cet avis. Ainſi la miſſion des deux Nonces fut ſans effet. L'an 1341, Barlaam, Abbé de S. Sauveur, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour d'Avignon pour travailler à la réunion, dénonça au Patriarche la doctrine de Grégoire Palamas dont il avoit trouvé les Moines du Mont-Athos imbus. C'étoit en partie le Quiétiſme des Meſſaliens reſſuſcité avec de nouvelles extravagances, telles que celle de s'imaginer qu'en regardant ſon nombril pendant un certain tems & dans une certaine poſture, on voyoit la lumiere du Thabor. On tint ſur ce ſujet, le 11 Juin, un Concile, où Barlaam, malgré le Patriarche, fut condamné. (Voy. *les Conciles.*) L'Empereur Andronic le jeune étant mort, quatre

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

CI. JOACHIM II, *Melquite.*

1665. JOACHIM II, Evêque de Cos, fut placé ſur le Siége d'Alexandrie par le crédit de Parthénius IV, Patriarche de Conſtantinople. On le repréſente comme un mauvais Prélat.

JEAN XVI, *Jacobite.*

1675. JEAN EL-TOUKI remplaça, au mois d'Avril 1675, Matthieu de Mir dans le Siége des Cophtes qu'il occupa juſqu'au mois de Juin de l'an 1718.

La ſuite des Patriarches d'Alexandrie n'offre rien d'intéreſſant : c'eſt ce qui nous détermine à la ſupprimer.

main d'Auxerre en 1353, puis de S. Victor de Marſeille en 1358,) fut élu Pape, en ſon abſence & ſans être Cardinal, dans le mois de Septembre 1362. Innocent VI l'avoit nommé Nonce à la Cour de Naples, & il ſe trouvoit à Florence lorſque le courier du Conclave lui apporta ſecretement la nouvelle de ſon élection. On avoit différé de la publier juſqu'à ce qu'il fût ſur les lieux; & étant arrivé la nuit du 30 Octobre à Avignon, il fut proclamé Pape le lendemain, puis ſacré & couronné le 6 Novembre ſuivant. (Muratori.) Peu de tems après ſon exaltation, il fit droit ſur les plaintes qui lui furent portées contre les Archevêques de Reims & de Sens (Jean de Craon & Guillaume de Melun.) *Il les fit comparoir devant lui en perſonne, & les reprit des excès qu'ils faiſoient ſur leurs ſubjès; & à celuy de Sens reprocha de ce qu'il l'avoit prins par la barbe ou tems que il avoit été Abbé de S. Germain, en diſant: quant tu es Pape, ſe t'en venge. Car le dict Archevêque le viſitoit & excédoit contre les droits.* (Jean de Guiſe, Abbé de S. Vincent de Laon, *Chronol. manuſc.*) L'an 1366, les Grandes Compagnies, après avoir déſolé la Bourgogne, le Lyonnois & le Dauphiné, rentrerent dans le Comtat, où elles répandirent l'alarme. Urbain leur envoya un Cardinal pour demander ce qu'elles ſouhaitoient. Bertrand du Gueſclin, qui les commandoit, répond que ce ſont 30 mille croiſés qu'il avoit enrôlés (& il diſoit vrai) pour aller faire la guerre aux Sarazins d'Eſpagne; qu'ils demandent au S. Pere l'abſolution de leurs péchés avec une aumône de 200 mille florins. *Quant à l'abſolution*, dit le Cardinal, *vous l'aurez, de ce n'en doutez ja: mais de l'argent, répons-je pas. Sire*, reprit du Gueſclin, *icy y en a moult qui d'abſolution ne parlent point, & trop mieux aiment l'argent; car nous les faiſons prudhommes malgré eux.* On leur offrit 100 mille francs, dont ils ſe contenterent d'abord. Mais du Gueſclin apprenant que cette ſomme avoit été levée ſur les bourgeois d'Avignon, il la renvoya; ce qui obligea le Pape & les Cardinaux de tirer du tréſor de l'Egliſe l'argent qu'on leur demandoit. L'an 1367, Urbain céde enfin aux ſollicitations que les Italiens lui faiſoient de revenir à Rome. En vain la Cour de France lui députa Nicolas Oreſme pour le détourner de ce deſſein. Il partit d'Avignon le 30 d'Avril, arriva le 23 Mai à Gênes, & fit ſon entrée le 16 Octobre à Rome, où il fut reçu avec d'autant plus de joie que, depuis l'an 1304, date de la ſortie de Benoît XI, cette Ville étoit privée de la préſence de ſon Paſteur. L'an 1370, le 17 Avril, Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon, dans le deſſein, ou plutôt, ſi l'on en croit Pétrarque, ſous le prétexte de travailler à la paix entre la France & l'Angleterre. Quoi qu'il en ſoit, il arriva le 24 Septembre à Avignon; mais peu de jours après, il fut attaqué d'une grande maladie, qui l'enleva au monde le 19 Décembre 1370, à l'âge de 69 ans, après avoir tenu le ſaint Siége 8 ans, 1 mois & 14 jours, depuis ſon couronnement. Urbain mourut ſaintement, après s'être confeſſé pluſieurs fois pendant ſa maladie, & avoir reçu les autres Sacremens: il déclara, en préſence de pluſieurs perſonnes conſidérables, qu'il croyoit fermement tout ce que tient & croit la ſainte Egliſe Catholique & Apoſtolique; que s'il s'en étoit écarté en quelque choſe, c'étoit contre ſa volonté; qu'il le révoquoit & ſe ſoumettoit à la correction de l'Egliſe. Le corps d'Urbain fut transféré à S. Victor de Marſeille. Ce Pape avoit un grand zéle pour la propagation de la foi & la réforme des mœurs. L'an 1369, il reçut à la communion de l'Egliſe Romaine l'Empereur Jean Paleologue, d'après la profeſſion de Foi qu'il avoit faite, le 18 Octobre, dans l'Egliſe de S. Pierre, entre les mains de quatre Cardinaux. Au mois de Mars de l'année ſuivante, il envoya Guillaume de Prato, de l'Ordre de S. François, avec douze de ſes confreres, après l'avoir fait Evêque, aux Tartares du Cathai pour leur prêcher l'Evangile. Il envoya, dans le mois d'Août ſuivant, une autre Miſſion aux Georgiens engagés dans le ſchiſme des Grecs. La ſimonie fut un des vices qu'il s'appliquoit le plus ſoigneuſement à extirper. Il bâtit pluſieurs Egliſes, & fonda pluſieurs Chapitres ſéculiers. Il approuva la régle de ſainte Brigite & l'Ordre des Jéſuates. Jean XXII avoit érigé le Mont-Caſſin en Evêché. Urbain y rétablit le Titre Abbatial & la Dicipline Monaſtique qu'on n'y obſervoit preſque plus. Il étoit lui-même un modele de la vie religieuſe; & pour ne point perdre de vue ſon premier état, il en conſerva l'habit, & le porta nuit & jour, même en maladie, juſqu'à ſa mort. (Sponde.) L'Univerſité de Mont-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

jours après cette Aſſemblée, des efforts qu'il avoit faits en y haranguant, le Patriarche diſpute à Cantacuzene la Régence de l'Empire, &, le 19 Novembre ſuivant, il couronne Empereur le jeune Prince Jean Paléologue, âgé de 9 ans. L'an 1347, l'Impératrice Anne, ennemie de ce Prélat, le fait dépoſer dans un Concile de Palamites, ſans permettre qu'il y entre pour ſe défendre. Il fut enſuite jetté dans une priſon où il mourut dix mois après ſa dépoſition. L'Hiſtorien Manuel Calécas étoit parent, & peut-être frere de ce Patriarche. Jean d'Apri, fort oppoſé, comme on l'a vu, à Jean Cantacuzene, étoit grand partiſan d'Apocauque, rival de ce dernier. Pour flatter ce Patriarche, Apocauque lui conſeilla d'ajouter à ſa dignité de nouveaux honneurs, & entre autres d'employer, au lieu d'encre ordinaire, une liqueur bleue, pour ſigner ſes Lettres & ſes Diplômes, & de porter des ſouliers d'écarlate. (Grégoras, L. XIV, c. 13.)

CXX. ISIDORE, DIT BUCHIRAM.

1347. ISIDORE, ſurnommé BUCHIRAM, Evêque de Monembaſe, dépoſé par le Patriarche Jean d'Apri, pour ſon attachement à la doctrine des Palamites, fut élu, par ce parti, pour lui ſuccéder. Son élection cauſa un grand ſchiſme dans l'Egliſe de Conſtantinople. Iſidore ſe ſoutint par la faveur de Cantacuzene, devenu Empereur, & mourut au mois d'Avril 1349. (Le Quien.) Ce Patriarche prétendoit avoir des révélations, ſe mêloit de faire des Prophéties, & faiſoit de ſes viſions la régle de ſa conduite. La honte & le chagrin qu'il eut de voir démenti par l'événement ce qu'il avoit prédit, lui cauſerent la longue maladie qui l'emporta. (Fleury.)

CXXI. CALLISTE I.

1349. CALLISTE I, Moine du Mont-Athos & grand ami de Palamas, ſuccéda au Patriarche Iſidore par les ſoins de l'Empereur Jean Cantacuzene. C'étoit un homme fort ignorant & ſévére juſqu'à la dureté. Trois mois s'étoient à peine écoulés depuis ſon ordination, que la plupart des Evêques ſe ſéparerent de ſa communion, proteſtant avec ſerment qu'il étoit Meſſalien. Calliſte le nioit, & accuſoit par repréſailles ſes adverſaires de divers crimes. L'Empereur fit ſes efforts pour éteindre ce nouveau ſchiſme, & n'y réuſſit qu'avec peine. Mais la doctrine des Palamites ne laiſſa pas de ſe maintenir; & l'an 1351, le Patriarche la fit confirmer dans un Concile qu'il tint par ordre de l'Empereur. Calliſte ſe brouilla dans la ſuite avec ce Prince à l'occaſion de Matthieu Cantacuzene ſon fils, qu'il

pellier, où il avoit étudié & profeſſé, le compte au nombre de ſes bienfaiteurs. Il y fonda un Collége de 12 bourſes pour autant d'Etudians en Médecine. Il entretenoit de plus en différentes Académies juſqu'à mille Ecoliers. N'oublions pas enfin qu'en 1368 il tira de la Chapelle de Latran, nommée *Sancta Sanctorum*, les Chefs de S. Pierre & de S. Paul, où ils étoient renfermés ſous l'autel, pour les mettre en de nouveaux reliquaires d'argent, du poids de 1200 marcs. Sur le buſte de S. Pierre on voit une tiare à trois couronnes; ce qui a fait croire à Sponde qu'Urbain V étoit le premier qui eût porté la tiare de cette ſorte. Néanmoins on ne voit qu'une ſeule couronne, ſuivant Marengoni, dans les figures qui nous reſtent de lui. Les armoiries de ſa maiſon qu'on voit ſculptées ſur ſon tombeau dans le fond du Chœur de ſaint Victor de Marſeille, ſur la voûte & ſur les murs de la même Egliſe, ſur ceux de la ville d'Avignon & en d'autres lieux, ſont un émanché de quatre pieces en chef; mais les émaux n'y ſont point marqués. Elles ſe trouvent au Château de Queſac en Gevaudan & dans la Sacriſtie de la Cathédrale de Mende pleinement exprimées, & ſont d'azur au chef émanché de pieces d'or. M. le Chevalier de Gantès, Gouverneur de Saintes, qui a bien voulu nous faire part des recherches qu'il a faites ſur l'origine de la Maiſon d'Urbain V, porte les mêmes armoiries que ce Pape.

CXCVI. GRÉGOIRE XI.

1370. Grégoire XI (Pierrre Roger, né au Château de Maumont en Limoſin) fils de Guillaume, Seigneur de Beaufort en Anjou, neveu du Pape Clément VI qui l'avoit élevé au Cardinalat en 1348 à l'âge de 18 ans & chargé de Bénéfices) fut élu Pape le 30 Décembre 1370, ordonné Prêtre le 4 Janvier 1371, & le lendemain ſacré & couronné. L'un des premiers objets dont il s'occupa, fut le rétabliſſement de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il les y invita par Lettres, & leur envoya des Légats pour le même ſujet; mais ils échouerent dans leur négociation. Il ne fut gueres plus heureux dans les efforts qu'il fit pour ramener les autres Princes de l'Europe à la concorde. Cependant la liberté de l'Italie étoit menacée par le ſuccès des armes de Bernabo Viſconti, Seigneur de Milan. Grégoire fit une ligue avec le Comte de Savoie, le Marquis de Montferrat, le Marquis d'Eſt & d'autres Princes Italiens, pour arrêter ſes progrès. Pour fournir aux frais de la guerre où cette confédération l'engagea, le Pontife eut recours à des décimes qu'il impoſa ſur le Clergé d'Angleterre & de pluſieurs Royaumes du Nord. Aux armes temporelles il joignit les ſpirituelles, en excommuniant Bernabo & Galéas ſon frere, & défendant même de contracter des mariages avec leurs Maiſons. « Quelque extraordinaire » que fut cette défenſe, dit M. Fleury, elle porta » pluſieurs perſonnes à ſe retirer de leur alliance, » qu'elles auroient volontiers recherchée ». Les Viſconti ne laiſſerent pas néanmoins de ſe maintenir contre leurs ennemis (V. *les Ducs de Milan.*) Grégoire, dit Muratori, étoit un bon Pape; mais il avoit en Italie de méchans Officiers qui n'étoient occupés qu'à dévorer les revenus de la Chambre Pontificale, & à fouler, par des exactions, les peuples, ſans ſe ſoucier de faire adminiſtrer parmi eux la juſtice. La guerre, contre les Viſconti, étant terminée, Guillaume, Cardinal-Légat de Bologne, en occaſionna, l'an 1375, une nouvelle, en voulant enlever aux Florentins la belle Terre de Prato. Ceux-ci, pour ſe défendre contre une entrepriſe auſſi injuſte, firent une nouvelle ligue avec la Reine de Naples, les Siennois, les Piſans, & de plus, ſouleverent la plupart des villes de l'Etat Eccléſiaſtique. Les Romains eux-mêmes, l'année ſuivante, las de voir leur Egliſe ſans Paſteur, menacerent de faire un Antipape, & avoient déjà jetté les yeux ſur l'Abbé de Montcaſſin, qui leur donna ſon conſentement, ſi Grégoire ne ſe hâtoit de venir réſider parmi eux. Effrayé de ces menaces, & d'ailleurs touché par les remontrances de ſainte Catherine de Sienne & de Pierre, Infant d'Aragon, Grégoire conſentit enfin de ſe rendre aux vœux de ſes ouailles. Il part d'Avignon, le 13 de Septembre 1376, malgré les efforts que firent, pour l'y retenir, ſon pere, encore vivant alors, le Roi de France & d'autres perſonnes de poids, & va s'embarquer à Marſeille, le 22 Septembre, pour ſe rendre à Rome. Les acclamations du peuple donnerent l'air d'un triomphe à ſon entrée dans cette ville, où il arriva le 17 Janvier 1377. Le Palais de Latran, que ſes prédéceſſeurs avoient habité juſqu'à leur départ pour Avignon, étant tombé en ruine pendant le ſéjour de la Cour Pontificale en cette ville, il alla réſider au Vatican, que ſes ſucceſſeurs ont pris ſoin d'aggrandir & d'embellir; en ſorte que ſon enceinte eſt aujourd'hui de quatre milles; & l'enſemble de ſes édifices, quoiqu'irrégulier, renferme des chefs-d'œuvre d'architecture, ſans parler des peintures & des ſculptures ineſtimables, dont l'intérieur eſt décoré. Grégoire, malgré la brillante réception que les Romains lui avoient faite, eſſuya bientôt de leur part de déſagrémens

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

vouloit faire couronner Empereur. Calliſte, l'an 1354, preſſé à ce ſujet, plutôt que d'y conſentir, quitta le Palais Patriarchal au commencement de Février, & ſe retira au Monaſtere de S. Mamas, qui lui appartenoit. Une députation, que l'Empereur lui envoya, ne put l'engager à revenir. Sur ſon refus, le Siége Patriarchal fut déclaré vacant.

CXXII. PHILOTHÉE.

1354. Philothée, Supérieur du Mont-Athos, fut tiré de ſon Monaſtere par Jean Cantacuzene pour ſuccéder à Calliſte. Auſſitôt après ſon élévation, il couronna Empereur, dans le mois de Février, Matthieu Cantacuzene, au préjudice de Jean Paléologue. L'an 1355, celui-ci ayant dépouillé ſon rival, Philothée ſe ſauve dans un Monaſtere pour ſe ſouſtraire à ſon reſſentiment.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CALLISTE, *rétabli.*

1355. Calliste, après la fuite de Philothée, remonta ſur le Siége de Conſtantinople. L'an 1362, il eſt député auprès d'Eliſabeth, veuve du Crale, ou Prince de Servie, pour l'engager à faire la paix avec l'Empire. Calliſte meurt dans ſon Ambaſſade, ſur la fin de la même année. (Banduri, Le Quien.)

PHILOTHÉE, *rétabli.*

1363. Philothée, après la mort de Calliſte, fut rétabli par l'Empereur Jean Paléologue. Il tint le Siége encore 13 ans & demi, & mourut l'an 1376. Nous avons pluſieurs Ecrits de Philothée dont le principal eſt contre Nicéphore Grégoras, en faveur des Palamites.

qui l'engagerent à quitter Rome pour ſe retirer à Anagni, où il arriva le 1 Juin 377. Pendant le ſéjour qu'il y fit, il donna pluſieurs Bulles contre les erreurs de Wiclef. Grégoire, à la ſollicitation des Cardinaux François, s'étoit propoſé de revenir à Avignon; mais Dieu ne le permit pas: il mourut à Rome, le 27 Mars 1378, après 7 ans, 2 mois & 23 jours de Pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné; il étoit à peine âgé de 47 ans. C'eſt le dernier Pontife que l'Egliſe Gallicane ait donné à l'Egliſe univerſelle. Les Romains appellent le tems de la réſidence des Papes à Avignon, des années d'exil & de captivité. Le célebre Abbé Duguet le qualifie de même, & prétend que ce ſont là préciſément les 70 ans d'exil du Roi de Tyr, marqués dans Iſaïe. Grégoire étoit recommandable par la bonté de ſon caractere, & ſon ſavoir dans le Droit Civil & Canonique. Il eut toujours auprès de lui le Juriſconſulte Balde.

Ce Pape ne datoit que de l'année de ſon Pontificat.

CXCVII. URBAIN VI.

1378. Urbain VI (Barthelmi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari) fut élu Pape, le 9 d'Avril 1378, par les 16 Cardinaux qui ſe trouverent à Rome après la mort de Grégoire XI. Etant François pour les trois quarts, ils auroient bien voulu faire un Pape de cette nation. Mais les menaces du peuple, qui obſédoit le Conclave, & demandoit en fureur un Pape Romain, ou du moins Italien, ne leur permit pas de ſuivre leur inclination. Urbain, le 18 du même mois, fut couronné ſolemnellement en leur préſence. Ils écrivirent le lendemain aux ſix autres Cardinaux qui étoient à Avignon, pour les engager à reconnoître Urbain VI; mais la conduite imprudente de ce Pape aliéna bientôt de lui ceux qui l'avoient élu. Ils prétendirent que leur élection n'avoit pas été libre, & en firent une nouvelle qui tomba ſur le Cardinal Robert de Genêve. Celui-ci prit le titre de Clément VII. Cette double élection occaſionna un Schiſme qui ſe continua, de Compétiteur en Compétiteur, l'eſpace de 40 ans. Les maux qu'il entraîna furent infinis, & la confuſion fut ſi grande, que les plus ſavans & les plus éclairés ne ſavoient quel parti prendre. On vit même les Saints ſe partager entre l'une & l'autre obédience. Sainte Catherine de Sienne tenoit pour Urbain, & le B. Pierre de Luxembourg ſe déclara pour Clément. Encore aujourd'hui quelques uns doutent quels ont été les vrais Papes depuis Urbain VI juſqu'à Martin V. Urbain fut reconnu par la plus grande partie de l'Empire, en Bohême, en Hongrie, en Angleterre. Après avoir tenté d'attirer à ſon parti la France qui tenoit pour ſon rival, il fit publier en Angleterre, l'an 1383, une Croiſade contre cette Puiſſance & contre les Partiſans de Clément. Pour ſoutenir cette expédition il falloit de l'argent; *Car les gens d'armes*, dit Froiſſard, Auteur du tems, *ne vivent pas de pardons, & n'en font pas grand compte ſinon à l'article de la mort.* En conſéquence il ordonna la levée d'une décime ſur tous les Bénéfices de l'Egliſe Anglicane. L'Evêque de Norwich fut chargé du commandement de cette armée Eccléſiaſtique, qui ſe battit également contre les Clémentins & contre les Urbaniſtes, & finit par être entiérement diſſipée. L'an 1385, Urbain étant à Nocera, le Cardinal Manupello, de la famille des Urſins, l'avertit ſecrettement d'une conjuration formée par ſix Cardinaux, (Thierri de Niem n'en nomme que cinq) pour ſe ſaiſir de ſa perſonne le 13 Janvier de cette année, & le faire condamner & juger comme Hérétique. Sur cet avis, ils ſont arrêtés, par ordre du Pape, la veille de l'exécution de leur complot, chargés de chaînes, & mis en priſon; puis appliqués à la torture la plus cruelle, ſans qu'on puiſſe tirer d'eux l'aveu du crime dont ils étoient accuſés. Il faut excepter ſeulement l'Evêque d'Aquila, que la violence des tourmens força de ſe reconnoître leur complice. Obligé, quelques mois après de quitter Nocera, qui appartenoit au Roi de Naples, Urbain les emmena avec lui à Gênes, où il arriva le 13 Sep-

CLÉMENT VII.

1378. Clément VII, (Robert, de la Maiſon des Comtes de Genêve, Chanoine de Paris, puis Evêque de Térouanne, enſuite de Cambrai, Cardinal en 1371, envoyé, l'an 1376, par Grégoire XI, en qualité de Légat à Bologne, où il s'étoit tyranniquement comporté,) fut élu à Fondi le 21 Septembre 1378 par 15 des Cardinaux qui avoient élu Urbain VI. Son couronnement ſe fit le 31 d'Octobre ſuivant. Clément VII fut reconnu pour légitime Pape en France, en Eſpagne, en Ecoſſe, en Sicile, dans l'Iſle de Chypre. Il quitta l'Italie pour venir établir ſon Siége en France, arriva, le 25 Juin 1379, à Marſeille, & de-là ſe rendit à Avignon, où il fixa ſa demeure. Ce fut un vrai malheur que cette réſidence pour l'Egliſe Gallicane; ce Pape & le Duc d'Anjou, Roi de Sicile, ſe vendirent l'un à l'autre le Clergé de France. Clément accordoit des décimes au Duc d'Anjou, qui lui laiſſoit prendre la moitié des Bénéfices & vendre l'autre. Jamais l'abus des graces expectatives ne fut porté ſi loin. L'Univerſité de Paris, que ce brigandage fruſtroit du prix légitime de ſes travaux, & que le ſcandale du ſchiſme affligeoit, défendit avec courage les libertés de l'Egliſe Gallicane & ſes propres droits.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIII. MACAIRE.

1376. Macaire fut choiſi par l'Empereur Cantacuzene, entre trois ſujets que les Evêques lui préſenterent ſuivant la coutume, pour ſuccéder à Philothée. M. de Villoiſon eſt porté à croire qu'il eſt le même que Macaire Chryſocéphale, Auteur d'un ouvrage Grec intitulé: *Rhodonia*, ou le Roſier (eſpece de Florilege, ou de Spicilege, tiré d'un grand nombre d'anciens Ecrivains) & d'une Chaîne ſur S. Matthieu, ſouvent citée par les Commentateurs de l'Ecriture-Sainte. (*Anecdota Græca*). Macaire occupa le Siége de Conſtantinople 2 ans, 7 mois & demi, au bout deſquels il mourut l'an 1379.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIV. NIL.

1379. Nil, Archevêque de Theſſalonique, fut porté ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Macaire. Il écrivit contre l'Egliſe Latine & en faveur des erreurs des Palamites. D. Banduri place ſa mort en 1387.

CXXV. ANTOINE IV.

1387. Antoine IV, ſurnommé Caloger, ſuccéda au Patriarche Nil. Il mourut, ſuivant D. Banduri, l'an 1396.

tembre.

tembre. Après les y avoir encore retenus le reſte de l'année dans les fers, il leur fait ſubir en ſa préſence un nouvel interrogatoire, dans lequel ils perſiſtent à proteſter de leur innocence & citent le Pape au Tribunal du Souverain Juge. Urbain tranſporté de colere les renvoie en priſon, où il les fait étrangler quelques jours après, à l'exception d'un Anglois qui dût ſa délivrance aux ſollicitations du Roi d'Angleterre. (Muratori.) Urbain paſſe de Gênes à Lucques, & delà ſe rend à Pérouſe, où il fixe ſa Cour. En vain les Principaux de Rome viennent l'y trouver pour le preſſer de revenir. Il eſt inflexible. Mais cette réſiſtance ayant ſoulevé les troupes qu'il avoit avec lui pour porter la guerre dans le Royaume de Naples, il change d'avis, & s'achemine pour Rome, où il eſt reçu dans le mois de Novembre 1388. Sur la route il étoit tombé de ſa mule, & s'étoit froiſſé rudement le corps. Toujours languiſſant depuis cet accident, il mourut le 18 Octobre 1389, après 11 ans, 6 mois & 9 jours d'un Pontificat dont la mémoire ſera éternellement odieuſe. Un Auteur a dit de lui: *Urbano ex humanis erepto, nemo qui potuerit lacrymas dare, inventus eſt.* L'an 1389, le 11 Avril, Urbain fit trois inſtitutions mémorables: 1° il réduiſit le Jubilé à 33 ans; 2° il établit la Fête de la Viſitation de la Sainte Vierge. La troiſieme inſtitution fut qu'à la Fête du ſaint Sacrement on pourroit célébrer l'Office Divin, nonobſtant l'interdit; à quoi il ajouta cent jours d'indulgence pour ceux qui accompagneroient le ſaint Sacrement depuis l'Egliſe juſques chez un malade & au retour. (V. Jeanne Iere, Reine de Naples, & Charles III, ſon ſucceſſeur.)

Enfin, après avoir luté pluſieurs années contre la rapacité de la Cour d'Avignon, après avoir propoſé divers moyens pour le rétabliſſement de l'union & de la paix, elle porta un coup mortel à Clément par un mémoire que compoſa, ſur le même ſujet, Nicolas de Clémengis, un de ſes Membres les plus diſtingués. Ce plan de pacification, dont le Roi Charles VI & ſon Conſeil avoient été frappés, étant venu à la connoiſſance de ce Pape, il en conçut tant de colere, de douleur & de crainte, que ces différentes impreſſions lui cauſerent une apoplexie qui l'emporta de ce monde le 16 Septembre 1394, après environ 16 ans de Pontificat. En mourant il laiſſa dans ſes coffres 300000 écus d'or.

BONIFACE IX. CXCVIII. BENOIT XIII.

1389. Boniface IX (Pierre ou Perrin Tomacelli, dit le Cardinal de Naples,) fut élu Pape, le 2 Novembre 1389, par les Cardinaux de l'obédience d'Urbain, au nombre de 14, & couronné le 9 du même mois. Dès le commencement de ſon Pontificat, il confirma les trois nouvelles Inſtitutions d'Urbain VI; il établit les Annates ſur les Bénéfices, l'an 1399, ſelon Thierri de Niem: quelques-uns néanmoins, comme nous l'avons dit ailleurs, en font remonter l'établiſſement plus haut. Mais Boniface IX les étendit aux Prélatures, & pour toujours. L'an 1400, il publia la Bulle du Jubilé, comme Benoît, ſon rival, fit de ſon côté. Les Fideles, ſans diſtinction d'obédience, accoururent à Rome, parce que cette Ville étoit toujours regardée comme la capitale du monde Chrétien. Mais Boniface au lieu de pourvoir à la ſûreté des Pélerins, ſouffrit qu'ils fuſſent inſultés, maltraités par ſes troupes répandues autour de Rome, & laiſſa mourir les malades ſans ſecours. C'étoit manquer de politique, dit un habile homme, autant que d'humanité. L'an 1404, des Ambaſſadeurs, que Benoît lui avoit envoyés, diſputerent contre lui en plein Conſiſtoire, & le mirent en une telle colere, qu'il en mourut, comme Clément VII, le premier Octobre, après 14 ans & 11 mois de Pontificat.

Le P. Papebrok ſe trompe lorſqu'il dit que Boniface IX datoit le commencement de ſon Pontificat du jour de ſon élection, & non de celui de ſon couronnement. (Manſi, *in Rayn. ad an.* 1390.)

Ce Pape eſt le premier dont la tiare ſoit ornée d'une triple couronne dans les monumens contemporains qui nous reſtent de lui. (Marengoni, *Chronol. Rom. PP.*)

CXCIX. INNOCENT VII.

1404. Innocent VII (Coſmat de Meliorati, né

1394. Benoît XIII (Pierre de Lune, d'une illuſtre famille d'Eſpagne, Cardinal-Diacre,) fut élu, le 28 Septembre 1394, par les Cardinaux de l'obédience de Clément VII, pour lui ſuccéder. Le 3 Octobre, on l'ordonna Prêtre; le 11, on le ſacra Evêque & on le couronna. Il avoit ſouſcrit, avant ſon élection, l'Acte par lequel tous les Cardinaux promirent avec ſerment de faire tous leurs efforts pour la réunion, juſqu'à céder le Pontificat. Etant Légat en France, il avoit témoigné au Roi & à l'Univerſité que ſi jamais il ſuccédoit à Clément VII, il vouloit, à quelque prix que ce fût, réunir toute l'Egliſe. Les Cardinaux, qui croyoient ſinceres les diſcours de Pierre de Lune, & le déſir qu'il témoignoit pour la réunion, ſe preſſerent de l'élire; mais ils ſe tromperent: Benoît rejetta toujours la voie de réunion: en vain on le ſollicita de conſentir à la ceſſion; ni Rois, ni Princes, ni Evêques, ni Cardinaux, ni Conciles mêmes ne purent le fléchir. La France s'étant retirée, l'an 1398, de ſon obéiſſance, il ne laiſſa pas de réſiſter à la voie de la ceſſion, juſqu'à ſoutenir un ſiége dans le Château d'Avignon, où il fut aſſiégé par le Maréchal de Boucicaut: il en ſortit déguiſé l'an 1403, le 12 Mars. (L'on comptoit encore en France 1402, Pâque n'étant que le 15 d'Avril.) La France ne perſiſta pas dans le parti qu'elle avoit pris, & revint preſque auſſitôt à l'obédience de Benoît. L'an 1408, nouveau ſujet de mécontentement que donne ce Pontife à la France. Le 14 Mai il fait remettre au Roi Charles VI une Bulle très offenſante; en conſéquence de quoi le Maréchal de Boucicaut donne des ordres pour l'arrêter. Benoît les prévient par une ſeconde fuite. Il ſe ſauve en Catalogne ſa patrie, & ſe jette, le 23 Juillet, dans Perpignan où il fit, le premier de Novembre,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVI. CALLISTE II, DIT XANTOPULE.

1396 Calliste II, ſurnommé Xantopule, ſuccéda, l'an 1396, au Patriarche Antoine. Il mourut la même année, après avoir tenu le Siége 3 mois (Banduri, Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVII. MATTHIEU I.

1396. Matthieu I, Métropolitain de Cyzique, fut transféré, vers la fin de 1396, ſur le Siége de Conſtantinople. Il le remplit l'eſpace de 13 ans, & mourut l'an 1410 (Banduri, Le Quien.)

à Sulmone, dans l'Abbruze, Cardinal de Sainte Croix en 1389,) fut élu Pape le 17 Octobre 1404, par les Cardinaux de l'obédience de Boniface, & couronné le 2 ou le 11 de Novembre. L'an 1405, le ſoulevement des Romains l'obligea de quitter Rome le 6 Août pour ſe retirer à Viterbe. Son abſence le fit regretter, parce qu'elle tranſportoit ailleurs les richeſſes de la Cour Pontificale. L'an 1406, les Romains lui ayant fait ſatisfaction, il rentre dans Rome le 13 Mars. Il mourut le 6 de Novembre ſuivant, après 2 ans & 20 jours de Pontificat depuis ſon élection.

CC. GRÉGOIRE XII.

1406. Grégoire XII (Ange Corrario, Vénitien, Cardinal-Prêtre du titre de S. Marc en 1405,) fut élu Pape tout d'une voix le 30 Nov. 1406. Au ſortir du Conclave, il ratifia l'Acte qu'il avoit fait avec les Cardinaux, par lequel il s'étoit engagé avec ſerment de renoncer au Pontificat pour parvenir à l'union. En conſéquence il écrivit à Benoît XIII pour lui propoſer de concourir à l'extinction du ſchiſme : il écrivit de même au Roi de France & à l'Univerſité de Paris. Ces apparences de bonnes diſpoſitions cauſerent une joie extrême. Mais la conduite que tint Grégoire fit voir qu'il n'agiſſoit pas avec ſincérité : néanmoins, pour ſe juſtifier & faire croire qu'il déſiroit l'union, il indiqua, par une Bulle du 2 Juillet 1408, un Concile général pour la Pentecôte de l'an 1409. Les Cardinaux de Grégoire & ceux de Benoît s'étoient déjà réunis pour en indiquer un à Piſe. Celui-ci ſe tint effectivement, & les deux Papes y furent dépoſés le 5 Juin 1409.

CCI. ALEXANDRE V.

1409. Alexandre V (Pierre, ſurnommé Philarge, ſucceſſivement Evêque de Vicence & de Novarre, puis Archevêque de Milan, Cardinal en 1405,) fut élu Pape, à l'âge de 70 ans, le 26 Juin 1409, au Concile de Piſe, par les Cardinaux de l'une & l'autre obédience, au nombre de 24 : ſon couronnement ſe fit le 7 Juillet dans l'Egliſe Cathédrale de Piſe. (Sponde.) Muratori, d'après Thierri de Niem, met cette cérémonie au 17 Juin, & l'élection deux jours auparavant. Pierre étoit né dans l'Iſle de Candie, de parens extrêmement pauvres, & ne ſe ſouvenoit pas même de les avoir connus. Comme il demandoit l'aumône dans ſon enfance, un Frere Mineur le recueillit, lui apprit le Latin, le mit dans une Maiſon de l'Ordre lorſqu'il fut grand, & lui donna l'habit. Telle fut l'origine du Pape Alexandre. Son gouvernement fut extrêmement foible : il n'agiſſoit que par les conſeils ou les ordres du Cardinal Balthaſar Coſſa, Prélat indigne de ſa confiance, mais auquel il devoit le Pontificat qu'il avoit lui-même refuſé, on ne ſait par quel motif. (Muratori.) Alexandre, naturellement facile, cherchoit à plaire à tout le monde, & ne pouvoit rien refuſer. Il fixa ſa réſidence à Bologne, où ſon Favori étoit Légat. Ce fut là qu'il donna, le 10 Janvier 1410, une grande Bulle, pour confirmer la Sentence du Concile de Piſe contre Grégoire XII & Benoît XIII. Il y mourut le 3 Mai ſuivant, après 10 mois & 8 jours de Pontificat, où il vécut beaucoup moins à l'aiſe qu'il n'avoit fait dans ſon Archevêché de Milan. Auſſi diſoit-il à ſes amis : J'ai été riche Archevêque, pauvre Cardinal, & je ſuis Pape mendiant.

CCII. JEAN XXIII.

1410. Jean XXIII (Balthaſar Coſſa, dont on vient de parler, né à Naples d'une famille noble, Cardinal-Diacre de S. Euſtache en 1402,) fut élu Pape, le 17 Mai de l'an 1410, par 16 Cardinaux qui ſe trouverent à Bologne lorſqu'Alexandre V mourut. Il fut ordonné Prêtre le 24, & le lendemain conſacré & couronné. Balthaſar étoit un grand homme pour les affaires temporelles, dit de lui Léonard d'Arezzo, ſon Secrétaire ; mais il n'entendoit rien aux ſpirituelles, & n'y étoit nullement propre. Ses mœurs n'étoient d'ailleurs rien moins qu'édifiantes. Jean XXIII, preſſé par l'Empereur & les autres Puiſſances Catholiques, indiqua un Concile général à Conſtance pour le premier Novembre 1414, & s'y

l'ouverture d'un Concile. Mais les Cardinaux de Benoît XIII, qui étoient reſtés à Avignon, au nombre de huit ou neuf, voyant que leur Pape les avoit abandonnés, ſe joignirent aux Cardinaux Romains. Tous de concert indiquerent un Concile général à Piſe, au 25 Mars de l'an 1409, pour procéder à l'union de l'Egliſe. Le Concile s'ouvrit au jour marqué ; & dans la XVe Seſſion, tenue le 5 Juin, on prononça Sentence de dépoſition contre Ange Corrario & Pierre de Lune. L'un & l'autre furent déclarés ſchiſmatiques, opiniâtres & hérétiques, coupables de parjure, indignes de tout honneur, de tout droit de commander, & retranchés de l'Egliſe. L'an 1415, au mois d'Octobre, pendant la tenue du Concile de Conſtance, Benoît eut à Perpignan une entrevue avec l'Empereur Sigiſmond : elle fut inutile. Ce Prince ne put vaincre ſon obſtination, ni l'engager à renoncer au Pontificat. Enfin, l'an 1417, le Concile procéda définitivement contre lui ; & dans la XXXVIIe Seſſion, tenue le 26 Juillet, il fut déclaré contumace, ſchiſmatique, hérétique, & en conſéquence dépoſé & privé de toutes dignités. Benoît mourut dans ſon obſtination à Peniſcola le premier Juin, ou, ſelon d'autres, le 29 Novembre de l'an 1424. (Muratori.) François Pagi met ſa mort l'année précédente. Ce Pape étoit âgé de près de 90 ans, & dans la 30e année de ſon Pontificat, d'où S. Antonin ſemble conclure qu'il n'étoit pas légitime Pape. Cela montre que du tems de ce Saint, ces paroles, *non videbis annos Petri*, avoient déjà cours. Ciaconius, dans la vie de Benoît, rapporte que ſon corps ayant été tranſporté à Iglueca, petite ville d'Aragon, & inhumé dans un lieu profane du Château, y

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXVIII. EUTHYME II.

1410. Euthyme II monta ſur le Siége de Conſtantinople après la mort du Patriarche Matthieu. Il l'occupa juſqu'en 1416, époque de ſa mort.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXIX. JOSEPH II.

1416. Joseph II, Métropolitain d'Epheſe, fut choiſi par l'Empereur Manuel Paléologue le 21 Mai, pour remplir le Siége de Conſtantinople. L'an 1422, il eut une conférence avec Antoine

Grégoire ſe mit pareillement en devoir de tenir le ſien : mais craignant que les Vénitiens mécontens de lui ne le fiſſent arrêter, il s'enfuit ſecrétement & ſe retira à Gaëte ſous la protection du Roi Ladiſlas. L'an 1412, ce Prince ayant fait un accommodement avec Jean XXIII, Grégoire qui par-là ſe voyoit abandonné, alla chercher un aſyle à Rimini avec trois de ſes Cardinaux. Il y demeura trois ans. Enfin, l'an 1415, il prit ſérieuſement le parti d'abdiquer. Dans cette diſpoſittion il chargea le Seigneur de Rimini, Charles Malateſta, de ſa procuration pour le Concile de Conſtance. Malateſta s'étant préſenté dans la 14ᵉ Seſſion tenue le 4 Juillet, y renonça au nom de Grégoire à la Papauté. Grégoire approuva tout ce qu'avoit fait ſon Procureur, & dépoſa les ornemens pontificaux. Il mourut, âgé de 92 ans, le 18 Octobre 1417, à Rimini.

rendit le 28 Octobre, non ſans avoir eu ſur la route des preſſentiment fâcheux. Lorſqu'il eut paſſé la ville de Trente, ſon boufon lui dit : *Santo Padre, chè paſſo Trenta perde.* Etant ſur une montagne du Tirol, ſon équipage verſa, & il tomba lui-même ſans ſe faire de mal. Comme on lui demandoit s'il ne s'étoit point bleſſé, *de par le Diable*, répondit-il, *je ſuis à bas, j'aurois mieux fait de reſter à Bologne.* Regardant enſuite de loin la ville de Conſtance, il dit : *Je vois bien que c'eſt ici la foſſe où l'on prend les renards.* (Barre, *Hiſt. d'Allem.* T. VII, p. 147.) L'ouverture du Concile ſe fit le 5 Novembre. Jean XXIII accepta, le 2 de Mars 1415, la formule de ceſſion qui lui fut préſentée, mais il refuſa de donner une Bulle de ſon abdication ; tout ce qu'on pût obtenir fut qu'il la notifieroit : il s'enfuit de Conſtance, le 20 Mars, déguiſé en palefrenier, de nuit, ſelon quelques uns, ou en plein jour, ſuivant d'autres, à la faveur du tournoi que Frédéric d'Autriche, Comte de Tirol, donna pour ſeconder ſon évaſion. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince, complice & compagnon de ſa fuite, le trahit enſuite, intimidé par les pourſuites de l'Empereur Sigiſmond & du Concile, & le retint priſonnier à Fribourg en Briſgau. Le Concile, inſtruit du lieu de ſa retraite, lui fit ſignifier, par les Archevêques de Beſançon & de Riga, le 9 Mai, jour de l'Aſcenſion, une citation à la prochaine Seſſion, qui devoit ſe tenir le 13 du même mois ; & le Burgrawe de Nuremberg, qui avoit accompagné ces Députés avec main forte, l'emmena enſuite dans un Château voiſin de Conſtance. Jean n'ayant point ſatisfait à la citation, le Concile le déclara contumace & ſuſpens dans la 10ᵉ Seſſion, tenue le 14 Mai, & dans la 12ᵉ, qui ſe tint le 29 du même mois, le dépoſa & le priva abſolument du Pontificat. Confiné enſuite dans une priſon, il y reſta près de quatre ans ; après quoi, l'an 1419, il vint ſe jetter, le 13 Mai, dans Florence, aux pieds de Martin V, & le reconnut pour vrai Pape. Martin lui fit un accueil très gracieux, & le nomma Doyen du Sacré Collége. Mais il ne jouit de cet avantage que ſix mois, étant mort le 22 Novembre 1419. Il avoit tenu le S. Siége 5 ans & 4 jours, depuis ſon couronnement juſqu'à ſa dépoſition. Son tombeau ſe voit dans le baptiſtere de Florence, où il finit ſes jours. (*V.* Ladiſlas, Roi de Naples, & Frédéric, Comte de Tirol.)

eſt demeuré incorruptible ; & cela, dit-il, à cauſe de l'excommunication dont il avoit été frappé par le Concile de Conſtance : car il étoit perſuadé, comme on l'a été long-tems en Occident, & comme on l'eſt encore en Gréce, que les cadavres des excommuniés ne ſe pouriſſent pas. (*Voy.* notre remarque ſur le Concile de Troyes de l'an 878.)

CLÉMENT VIII,

Antipape.

CLEMENT VIII (Gilles de Mugnos, ou de Munion, Chanoine de Barcelone) fut élu, l'an 1424, pour ſuccéder à Pierre de Lune, par les deux Cardinaux de ſon obédience : il refuſa d'abord cette dignité ; mais, preſſé par le Roi Alfonſe, il l'accepta, & continua le ſchiſme juſqu'à l'an 1429, qu'il renonça au Pontificat, le 26 Juillet, après l'accommodement d'Alfonſe avec Martin V.

CCIII. MARTIN V.

1417. MARTIN V (Othon Colonne, Romain, de l'ancienne Maiſon des Colonnes, Cardinal-Diacre en 1405,) fut élu Pape dans le Concile de Conſtance, le 11 Nov. 1417, introniſé le même jour, ordonné Prêtre le 20, conſacré & couronné le 21. Peu de jours après il voulut donner une diſpenſe de mariage entre parens dans un degré défendu par les Canons ; ſur quoi l'Empereur Sigiſmond lui dit : *S. Pere, vous pouvez bien pardonner les péchés, mais non pas les permettre.* Martin partit de Conſtance, le 16 Mai 1418, pour retourner en Italie, viſita à loiſir les principales villes de Lonbardie, & s'arrêta, le 26 Février 1419, à Florence, où il ſéjourna l'eſpace d'environ 19 mois. Ce fut là qu'il reçut, l'an 1420, une ambaſſade, que l'Empereur Grec Manuel Paléologue, & Jean, ſon fils & ſon Collégue, lui envoyoient pour lui demander du ſecours contre les Turcs, & l'aſſurer de l'envie qu'ils avoient, eux & leurs ſujets, de ſe réunir à l'Egliſe Latine. Le Pape nomma Pierre Fonſeca, Cardinal de S. Ange, avec titre de Légat pour terminer cette affaire. La négociation dura deux ans, au bout deſquels l'Empereur & le Patriarche inſiſtant toujours pour que l'on tînt un Concile général à Conſtantinople, & non ailleurs, ſur les points qui diviſoient les deux Egliſes, le Pape répondit qu'il conſentoit à cette demande, pourvu que l'Empereur fournît aux frais & à la dépenſe des Prélats ; ce qu'il ſavoit bien être au-deſſus de ſes forces. Ce fut encore pendant ſon ſéjour à Florence que Martin V retira Bologne, au mois de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de Meſſine, Nonce du Pape Martin V, ſur la réunion des deux Egliſes. L'an 1437, le 27 Novembre, il part de Conſtantinople avec l'Empereur pour le Concile Général, indiqué par le Pape Eugene, & arrive le 8 Février ſuivant à Veniſe ; delà ils ſe rendent à Ferrare, où le Concile s'ouvrit le 9 Avril 1438. Lorſqu'ils furent arrivés, il y eut de la difficulté pour l'entrevue du Patriarche avec le Pape. Joſeph, ſe regardant comme le Chef de l'Egliſe d'Orient, prétendoit traiter de pair avec le Chef de l'Egliſe Latine, il ne vouloit point ſur-tout entendre parler de baiſer les pieds du Pape. Eugene, pour le bien de la paix, fut obligé de ſe relâcher ſur cet article. Le Patriarche entrant dans la chambre du Pape, le Pontife ſe leva de ſon trône pour le recevoir : ils s'embraſſerent & ſe donnerent le baiſer de paix ; après quoi le Pape s'étant remis ſur ſon trône, on fit aſſeoir à ſa gauche le Patriarche ſur un ſiége ſemblable à ceux des Cardinaux. L'an 1439, le Concile ayant été transféré à Florence, le Patriarche

Juillet 1420, des mains des Bentivoglio. La ſatiſfaction dont il jouiſſoit à Florence fut altérée par par une chanſon que les enfans venoient chanter juſques ſous ſes fenêtres, & dont le refrein étoit: *Papa Martino non val un quatrino.* S'imaginant que cette chanſon avoit été faite par des perſonnes mal intentionnées, il voulut en marquer aux Florentins ſon mécontentement. Mais Léonard Aretin, ſon Secrétaire, le déſabuſa, en l'aſſurant qu'ils n'oublieroient jamais la grace qu'il leur avoit faite, par ſa Bulle du 2 Mai 1419, d'ériger leur Egliſe en Archevêché. S'étant remis en route vers le milieu de Septembre 1420, il arriva le 22 de ce mois à Rome, où il fut reçu, dit Platina, comme un aſtre bienfaiſant. Le ſchiſme qui déſoloit l'Egliſe depuis 51 ans, fut entièrement éteint, l'an 1429, par la ceſſion de Gilles de Mugnos, dit Clément VIII, qui abdiqua le 26 de Juillet. Il n'y eut plus enfin qu'une obédience & un Pape. Martin V mourut la nuit du 20 au 21 de Février l'an 1431, ayant tenu le ſaint Siége 13 ans, 3 mois & 10 jours, en comptant de celui de ſon élection. Martin V, avant d'être élu, avoit promis avec ſerment, ainſi que tout le Sacré Collége, de travailler dans le Concile à la réformation de l'Egliſe dans le Chef & dans les Membres: promeſſe qu'on lui fit renouveller, mais qu'il eut toujours ſoin d'éluder. Il falloit une ame plus dégagée que la ſienne de tout intérêt humain pour renoncer aux Annates, aux Réſerves & aux différens impôts qui ſervoient à nourrir le luxe de la Cour Romaine. (V. *les Conciles de Conſtance, de Pavie & de Sienne.*) Ce Pape avoit les qualités d'un Prince & quelques vertus d'un Evêque. L'Egliſe lui eſt redevable de ſon union, l'Italie de ſon repos, & Rome de ſon rétabliſſement. On croit que ce fut Martin V qui le premier autoriſa par ſa Bulle *Regimini univerſalis Eccleſiæ*, qui eſt de l'an 1425 (NS.) les rentes conſtituées, ſur leſquelles les Théologiens étoient fort partagés. Mais ce Pape reconnoiſſoit lui-même l'antiquité immémoriale de ces ſortes de rentes.

CCIV. EUGENE IV.

1431. Eugene IV (Gabriel Condolmere, Vénitien, Cardinal-Evêque de Sienne) fut élu Pape le 3 Mars 1431, ſelon Sponde, Pagi & Muratori, le 4, ſuivant M. Dupin, le 6, ſelon le P. Papebrok. Il fut couronné le 11 du même mois. (Murat. Manſi.) Dès qu'il ſe vit établi ſur le ſaint Siége, au lieu d'agir en pere commun, il prit hautement parti entre deux familles ennemies, les Colonnes & les Urſins. Eugene ſe déclara pour ceux-ci, qui avoient procuré ſon élévation, & ſe mit à perſécuter les premiers, qui lui en donnoient un beau prétexte. Neveux en effet de ſon prédéceſſeur, ils avoient abuſé de ce titre pour augmenter les richeſſes de leur Maiſon, aux dépens du ſaint Siége. Eugene, pour les perdre plus ſurement, fit commencer des procédures criminelles contre tous les Officiers de Martin V, leur demandant compte du riche mobilier de ce Pape, & des tréſors qu'il avoit amaſſés pour faire la guerre aux Turcs. On fait état de plus de cent des ces accuſés, à qui cette recherche coûta la vie. Les Colonnes, qui ſe ſentoient coupables, prennent la fuite, aſſemblent des troupes, & rentrent dans Rome le 23 Avril 1431. Mais n'y trouvant point leur faction diſpoſée à les ſoutenir, ils ſe retirent. Eugene les pourſuit; ils ſont réduits à demander la paix, qu'il leur accorda le 22 Septembre ſuivant, moyennant 113 mille florins, qu'ils payerent. (Murat.) On a parlé, à l'article des Conciles (p. 210) de celui qui s'ouvrit à Baſle en 1431, des démêlés de cette Aſſemblée avec Eugene, du Concile qu'il lui oppoſa, de l'élection que les Peres de Baſle firent d'Amédée, Duc de Savoie, le 5 Novembre 1439, pour le ſubſtituer à Eugene, qu'ils avoient dépoſé le 22 Juin précédent; jour auquel il arrêtoit avec l'Empereur Jean Paléologue la réunion des deux Egliſes Grecque & Latine. Amédée prit le nom de Félix V, arriva le 24 Juin 1440 de Ripailles, lieu de ſa retraite, à Baſle, où il fut conſacré & couronné le 24 Juillet. Le Roi de France ne voulut point embraſſer l'obédience de ce nouveau Pape. Il fut néanmoins reconnu par pluſieurs Univerſités, & notamment par celle de Paris. Il le fut auſſi dans quelques Etats, en Hongrie, par la Reine Eliſabeth, en Baviere, &c. Eugene n'eut pas la ſatisfaction de voir finir ce ſchiſme. Il mourut le 23 Février 1447, après avoir tenu le ſaint Siége 16 ans moins quelques jours. Eugene, s'il eût fait un bon uſage de ſes talens, étoit en état de rendre à l'Egliſe une partie de ſon ancienne ſplendeur. Il n'y avoit qu'à laiſſer faire le Concile de Baſle, dont les intentions étoient pures, & à ſeconder ſes opérations, au lieu de les traverſer, comme il fit, par une damnable politique. La réformation tant deſirée des gens de bien ſe fût alors effectuée; ce qui eût étouffé les héréſies naiſſantes, & prévenu celles que les abus, autoriſés par la Cour de Rome, ont dans la ſuite occaſionnées. On doit compter auſſi, parmi les fautes énormes d'Eugene, l'ordre qu'il fit ſignifier au malheureux Ladiſlas, Roi de Pologne & de Hongrie, par le perfide Cardinal Julien, de rompre la paix qu'il avoit jurée ſur l'Evangile avec les Turcs, ſous prétexte qu'elle avoit été faite ſans la participation du Pape (V. *les Conciles de Baſle, de Ferrare & de Florence.*)

Eugene commençoit l'année dans ſes Bulles tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars, & quelquefois à Pâque. Cependant il avoit ordonné, par une Bulle de 1440, que dans toute l'Egliſe on commenceroit déſormais l'année à Noël. Mais ni lui-même, ni ſes ſucceſſeurs, ne furent fideles à cette loi, qui fut adoptée en pluſieurs pays. Ce fut encore lui qui ordonna, l'an 1445, que l'année de l'Incarnation ſeroit inſérée dans toutes les Bulles & Reſcrits. Mais il n'étendit pas cette loi aux Lettres & Brefs qu'il ſcelloit de ſon ſceau ſecret. On ne voit point de traces d'Indiction dans ſes Bulles. C'eſt à ſon Pontificat qu'on rapporte l'établiſſement de l'Indult.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Joſeph y mourut le 9 Juin, après avoir conſenti, de vive voix & par écrit, à la réunion. (*V.* les Conciles pp. 211-212.) Auſſitôt après ſa mort, l'Empereur & les Evêques Grecs qui ſe trouvoient à Florence, lui donnerent pour ſucceſſeur Beſſarion, Métropolitain de Nicée, auſſi préſent au Concile. Mais ce Prélat, prévoyant les troubles qui devoient agiter l'Egliſe de Conſtantinople, refuſa cette dignité, & aima mieux ſe fixer à Rome, où il fut dans la ſuite élevé au Cardinalat.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXX. MÉTROPHANE II.

1440. Métrophane II, Métropolitain de Cyzique, fut élu, le 14 Mai 1440, Patriarche de Conſtantinople. Le lendemain, jour de l'Aſcenſion, le peuple & le Clergé, ſoulevés par Marc d'Epheſe, refuſerent de communiquer avec lui dans les ſaints Myſteres, à cauſe de ſon attachement aux Latins. Métrophane, faute de Miniſtres & d'Aſſiſtans, ne put offrir le Sacrifice ce jour là.

CCV. NICOLAS V.

1447. Nicolas V (Thomas de Sarzane, Cardinal-Evêque de Bologne, né dans un bourg près de Luni, ville épiſcopale de Toſcane, aujourd'hui ruinée) fut élu Pape le 6 Mars 1447, couronné le 18, & auſſitôt reconnu par l'Allemagne & la France. Le Roi Charles VII lui envoya, l'année ſuivante, une Ambaſſade célebre, chargée de faire pluſieurs propoſitions pour la paix de l'Egliſe. Tout conſpiroit à cette paix : Nicolas y étoit porté par ſon caractere doux & paiſible; les Souverains la déſiroient; le Roi de France ſur-tout, qui y travailla plus que tout autre; Félix s'y prêtoit à certaines conditions, qui furent généreuſement accordées par Nicolas; les Peres de Baſle y concouroient de leur côté. Ainſi elle fut conclue facilement. Félix renonça au Pontificat le 9 Avril 1449. (*V.* Amédée VIII *parmi les Ducs de Savoie.*) Le Pape annonça cette agréable nouvelle à toute la Chétienté, par une Bulle du 18 Juin ſuivant. Il reçut à ſa communion le célebre Cardinal d'Arles, dépoſé par Eugene IV, ſe réconcilia parfaitement avec lui, & le fit même Légat en Allemagne. L'an 1451, Nicolas reçut une Ambaſſade de Conſtantin Paléologue, Empereur Grec, avec une Lettre de ce Prince, par laquelle il lui demandoit du ſecours contre les Turcs qui menaçoient Conſtantinople, & un Légat pour travailler à la réduction des Schiſmatiques. La réponſe que le Pape fit à l'Empereur en lui envoyant le Cardinal Iſidore, Grec de naiſſance & Archevêque de Kiovie, ſemble être une prédiction de ce qui arriva trois ans après. Nicolas y marquoit que l'on attendroit encore trois ans pour voir ſi le figuier, qu'on avoit juſqu'alors cultivé inutilement, produiroit du fruit; & que s'il n'en portoit pas, il ſeroit coupé juſqu'à la racine. Le Légat, chargé de cette Lettre, trouva l'Empereur & les Principaux de la Nobleſſe & du Clergé très diſpoſés, en apparence, à ſeconder les vues du Pape. Le Décret d'union des deux Egliſes, dreſſé au Concile de Florence, fut ſolemnellement accepté; mais à condition cependant que, lorſqu'il auroit plu à Dieu de rendre la paix à l'Empire & de délivrer Conſtantinople du péril dont elle étoit menacée, le même Décret ſeroit examiné ſoigneuſement par des perſonnes capables, & corrigé, s'il y avoit lieu. Il s'en fallut bien que le Clergé inférieur & le peuple accédaſſent à cette acceptation, toute limitée qu'elle étoit. Les enthouſiaſtes la condamnerent hautement, & firent des reproches amers à ceux qui avoient conſenti de communiquer avec les Latins. Des Moines, reſpectés pour leur doctrine & la ſévérité de leurs mœurs, répandoient du fond de leurs retraites des anathêmes contre le Légat & ſes adhérens. Les Prêtres fermoient leurs Egliſes à ceux qui avoient aſſiſté dans Sainte-Sophie à la célébration des myſteres, le jour que le Légat avoit prétendu conſtater l'union; perſonne ne vouloit entrer dans la Patriarchale qu'on croyoit profanée : le faux zéle avoit paſſé juſqu'à la lie du peuple; on voyoit les cabarets pleins d'artiſans qui, le verre à la main, anathématiſoient le Pape & les Azymites : c'eſt ainſi qu'ils nommoient les Latins. On ſut à Rome par le Légat tous les témoignages de haine dont on l'accabloit. Nicolas ſe garda bien d'employer ſon crédit, moins encore ſes forces pour des ennemis auſſi invétérés; il les abandonna volontiers à ceux qu'il regardoit comme les inſtrumens des Décrets de Dieu. L'événement vérifia ſa prédiction par la priſe de Conſtantinople, qui tomba au pouvoir des Turcs le 29 Mai 1453. Le chagrin qu'eut Nicolas de ce malheur, ne le quitta jamais, & contribua beaucoup à ſa mort, arrivée l'an 1455, le 24 de Mars. Il avoit tenu le ſaint Siége 8 ans & 19 jours depuis ſon élection. Ce Pontife, amateur des Lettres qu'il cultiva toute ſa vie, ouvrit un aſyle dans Rome aux Savans de Grece, que la fureur des Muſulmans obligea d'abandonner leur patrie. Ils apporterent avec eux une grande quantité de précieux manuſcrits grecs & hébreux, dont il enrichit la Bibliothéque du Vatican. Il ordonna même d'en faire des traductions latines, ſur-tout des ouvrages des Peres Grecs. Rome lui doit auſſi le rétabliſſement & la décoration de pluſieurs Egliſes, entre autres de la Baſilique de S. Jean de Latran, de celles de Sainte Marie-Majeure, de S. Paul, de S. Laurent, de S. Etienne. L'Inſeſſura, Ecrivain du tems, atteſte que, l'an 1451, il fit réparer les murs, les portes & les tours de Rome, le Capitole & le Château S. Ange. Il eſt bien ſurprenant qu'un ſi bon Pape, & ſi zélé pour le bien public, ait été l'objet d'une conjuration. Ce fut Etienne Porcaro, noble Romain, qui la trama. Nicolas connoiſſant ſon humeur turbulente, pour en prévenir les effets, l'avoit relégué dans le Bolonnez. Des Romains, l'étant venu trouver dans ſon exil, concerterent avec lui le deſſein de rétablir l'ancienne liberté de Rome, & réſolurent en conſéquence d'aſſaſſiner le Pape. Toutes les meſures étant priſes, Porcaro, le jour de S. Etienne, 26 Décembre 1452, part de Bologne ſans la permiſſion du Cardinal Beſſarion, Légat du pays, & s'achemine vers Rome. Le Légat informe en diligence le Pape de cette évaſion. On met en campagne des eſpions qui arrêtent Porcaro la veille de l'Epiphanie avec une partie de ſes complices. Son procès ayant été auſſitôt inſtruit, il eſt pendu le 9 Janvier. D'autres conjurés ſubirent la même peine; quelques uns en furent quittes pour le banniſſement. (Muratori.)

Nicolas commençoit l'année au 25 Mars. Ainſi l'on ne doit pas être ſurpris de voir quelques-unes de ſes Bulles datées de l'an 1446.

CCVI CALLISTE III.

1455. Calliste III (Alfonſe Borgia, Cardinal, Archevêque de Valence en Eſpagne, ſa patrie,) fut élu

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Cet abandon ne le déconcerta point. Il réprima, autant qu'il fut en lui, les efforts des Schiſmatiques, les chaſſa des Evêchés qu'ils poſſédoient, & en mit d'autres plus dociles à leur place, même hors de ſon Patriarchat. Par là il s'attira, l'an 1443, les anathêmes des trois autres Patriarches, quoiqu'ils euſſent ſouſcrit, par leurs Députés, au Concile de Florence. Voyant enfin que l'Empereur négligeoit de le ſeconder, il en tomba malade de chagrin, & mourut le premier Août 1443.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXXI. GRÉGOIRE IV, DIT MAMMA ET MÉLISSENE.

1446. Grégoire IV, ſurnommé Mélissene, du nom de ſa patrie en Calabre, & Mamma, fut porté, malgré lui, ſur le Siége de Conſtantinople au mois de Juillet 1446, après une vacance de trois ans. Il étoit auparavant Proto-Sincelle & Grand Pénitencier. Son attachement au Concile de Florence, où il avoit aſſiſté, & ſon zéle pour la réunion, lui ſuſciterent des

Pape le 8 Avril 1455 à l'âge de 78 ans, & couronné le 20. Etant Evêque ou Cardinal, il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice en commende, diſant qu'il étoit content de ſon épouſe qui étoit vierge, c'eſt-à-dire l'Egliſe de Valence. Avant ſon élection, étant au Conclave, il avoit fait vœu de déclarer la guerre aux Turcs, & avoit ſigné la formule de cet engagement, où il prenoit le nom de Calliſte & le titre de Souverain Pontiſe, tant il déſiroit cette redoutable dignité. Son premier ſoin, étant Pape, fut d'envoyer des Prédicateurs par toute l'Europe pour exciter les fideles à contribuer de leurs biens à cette entrepriſe. L'an 1456, le brave Huniade, Général des troupes de Hongrie, ayant obligé Mahomet à lever le Siége de Belgrade, le 6 Août, Calliſte, en mémoire de cet événement, conſacra ce jour à la Fête de la Transfiguration, par une Bulle qui la rendit univerſelle dans toute l'Egliſe. La mort d'Huniade, qui ſuivit de près la délivrance de Belgrade, troubla les proſpérités des Chrétiens, & affligea le Pape, juſqu'à lui faire verſer des larmes; mais elle ne ralentit pas ſon zéle. Il ne ceſſa d'exhorter les Princes à prendre les armes contre les Infideles. C'eſt ainſi que parlent de ce Pontife le Pogge & Platine. Mais Æneas Sylvius, qui lui ſuccéda, & Muratori, le peignent ſous des couleurs bien différentes. La paſſion qu'il eut, diſent-ils, pour l'avancement de ſes neveux, fut aveugle & déméſurée. De trois qu'ils étoient, il en éleva deux au Cardinalat qu'ils déshonorerent par leur conduite; & le troiſieme, nommé Pierre, qui ne valoit pas mieux que ſes freres, étant reſté dans le monde, il l'accabla de dignités ſéculieres en le créant Duc de Spolete, Général des troupes du ſaint Siége, Préfet de Rome & Gouverneur du Château de Saint-Ange. Il avoit même deſſein de faire paſſer ſur ſa tête la Couronne de Naples. C'eſt par cette raiſon qu'il refuſa de reconnoître pour Roi de Naples Ferdinand, fils naturel du Roi Alfonſe, qui lui avoit tranſmis par ſon teſtament cette Couronne. Il voulut engager le Duc de Milan à ſe joindre à lui pour dépouiller ce Prince en lui offrant de partager ſa conquête avec lui. Mais le Duc, ami de Ferdinand, le refuſa. Calliſte ne perdit par courage. Tout vieux qu'il étoit, il étoit rempli de feu, & il avoit coutume de dire qu'il n'y avoit que les gens ſans cœur que les dangers effrayaſſent; & que c'étoit là le champ où ſe cueilloient les palmes de la gloire: *Eſſere proprio ſolamente degli uomini dappoco l'aver paura de' pericoli; & che i pericoli ſono il campo, onde ſi racogli la gloria.* Mais la mort, ajoute Muratori, vint diſſiper cet orage. Calliſte finit ſes jours à Rome le 8 Août 1458, à l'âge de 81 ans, après avoir tenu le ſaint Siége 3 ans, 4 mois & 4 jours.

Calliſte commençoit l'année au 25 Mars.

CCVII. PIE II.

1458. PIE II (Æneas Silvius Picolomini, Cardinal-Evêque de Sienne,) fut élu Pape le 27 Août 1458. Sponde met l'élection de Pie II le 19 d'Août, & ſon couronnement le 3 de Septembre. Il étoit né, l'an 1405, à Corſini, dans le Siennois, dont il changea le nom en celui de Pienza, ce qui fait dire à M. Dupin qu'il étoit natif de Pienza. Enée avoit aſſiſté au Concile de Baſle, dont il avoit été Secrétaire ſous le Cardinal de Fermo; il avoit même écrit pour la défenſe de cette Aſſemblée, qui l'avoit chargé de différentes commiſſions honorables par récompenſe de ſon zéle. Mais élevé ſur le ſaint Siége, il vérifia le proverbe, *Honores mutant mores*, & changea de ſentiment. L'an 1459, le 27 Mai, il ſe rendit à Mantoue, où il avoit convoqué une Aſſemblée de Princes, pour traiter de la guerre contre les Turcs. Ce fut là qu'il donna, le 18 Janvier 1460, ſa Bulle *Execrabilis*, contre les appels au Concile; ce qui n'empêcha pas Dauvet, Procureur Général au Parlement de Paris, d'appeller de cette même Bulle au futur Concile Général, par ordre de Charles VII. Les expreſſions dont Pie II s'étoit ſervi, en parlant de la Pragmatique Sanction, furent le motif & l'objet de cet appel. Mais l'année ſuivante, Pie obtint, par adreſſe, de Louis XI, ſucceſſeur de Charles VII, l'abrogation de la Pragmatique, malgré le Parlement & l'Univerſité de Paris, qui proteſterent contre la ſurpriſe faite au Roi dans cette occaſion. L'an 1463, Pie II publia une Bulle, datée du 26 Avril, dans laquelle il rétracte ce qu'il avoit autrefois écrit en faveur du Concile de Baſle, & prie qu'on condamne Æneas Silvius, pour ſuivre les ſentimens de Pie II. Ce Pape, durant ſon Pontificat, fut preſque toujours occupé du deſſein de la guerre contre les Turcs, & à faire des préparatifs pour l'exécuter: c'eſt dans cette vue qu'il ſe rendit à Ancône, l'an 1464, vers la mi-Juillet: il y tomba malade, & mourut la nuit du 15 au 16 Août, ayant tenu le S. Siége 6 ans, moins 11 jours. Pie II fut un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, comme ſes écrits le témoignent. L'Empereur Frédéric III l'avoit honoré de la couronne Poétique en le faiſant ſon Secrétaire pluſieurs années avant qu'il fut Pape. Sa conduite fut toujours réguliere, & il montra pendant ſon Pontificat beaucoup de zéle pour la réformation des mœurs & la propagation de la Foi. Son gouvernement fut d'ailleurs ſage & modéré. S'il eut des défauts, comme on n'en peut douter, ils appartenoient moins à ſa perſonne qu'à la place qu'il occupoit.

Pie II commençoit l'année tantôt à Noël, ou au premier Janvier, tantôt au 25 Mars. C'eſt de ce dernier terme qu'il la fait partir dans une de ſes Bulles datée de Sienne l'an 1458 de l'Incarnation, le 25 Février, la premiere année de ſon Pontificat.

CCVIII. PAUL II.

1464 PAUL II (Pierre Barbo, Vénitien, Cardinal du titre de S. Marc,) fut élu Pape le 31 Août 1464 (Bianchini) & couronné le 16 Septembre ſuivant. Pendant le Conclave, où il fut élu, le Sacré Collége fit divers réglemens utiles dont ils lui firent jurer l'obſervance immédiatement après ſon élection. Mais dans la ſuite il crut pouvoir s'affranchir

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

contradictions, qui l'obligerent à quitter ſon Siége. Il ſortit de Conſtantinople au mois d'Août de l'an 6960 de l'Ere de Conſtantinople (1452 de J. C.) & ſe retira à Rome, où il mourut l'an 1459. On a de lui quelques écrits pour la défenſe du Concile de Florence, ſous le nom de Gennade: ce qui l'a fait confondre avec ſon ſucceſſeur.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXXII. GENNADE.

1453. GENNADE, Moine, appellé George Scholarius avant ſon entrée en Religion, fut élu Patriarche de Conſtantinople, après la priſe de cette Ville par les Turcs, avec la permiſſion de l'Empereur Mahomet II. Ce Prince lui donna l'inveſtiture, ſui-

de ſes engagemens par la plénitude de la puiſſance dont il étoit revêtu. Cependant pour ſe concilier la bienveillance des Cardinaux, il releva leur dignité par de nouvelles prérogatives qu'il leur accorda, telles que l'uſage d'une mître ſemblable à la Penne, la robe de pourpre (que quelques uns croient néanmoins plus ancienne), la barrete de damas rouge, & pour leurs montures, la houſſe d'écarlate : toutes diſtinctions qui ne tendoient pas certainement à rendre le Sacré Collége plus modeſte & plus édifiant. Paul aimoit fort la pompe & le faſte pour lui-même. Il étoit bel homme, & l'ignoroit ſi peu, qu'à ſon exaltation il voulut prendre le nom de Formoſe pour faire alluſion à ſa figure. Mais il ſentit le ridicule de cette vanité & changea de deſſein. Depuis long-tems les Papes avoient négligés l'uſage de la Tiare qu'on nommoit auſſi le *Regne*. Paul en fit faire une nouvelle qui coûta cinq mille marcs d'argent. Dès le commencement de ſon Pontificat, il penſa ſérieuſement à la guerre contre les Turcs. Il ne fut pas moins appliqué à conſommer l'affaire de l'abolition de la Pragmatique. L'an 1467, il envoya le Cardinal Joſfredi pour travailler à faire vérifier en Parlement les Lettres-Patentes que Louis XI avoit données à ce ſujet ; mais il ne put rien obtenir. Le célebre Jean de Saint-Germain, Procureur Général, s'oppoſa fortement à la demande du Légat ; l'Univerſité en fit de même, & le Recteur déclara publiquement à Joſfredi, qu'il appelloit au futur Concile de toutes les pourſuites faites & à faire au préjudice de la Loi qu'il prétendoit faire abroger. L'an 1468, Paul II, après bien des mouvemens & des ſoins, réuſſit à réunir les Princes d'Italie, depuis long-tems diviſés. L'an 1470, il réduiſit, par une Bulle du 19 Avril, le Jubilé à 25 ans. Paul II mourut d'apoplexie le 28 Juillet 1471, (Bianchini) dans la 54ᵉ année de ſon âge, & la 7ᵉ de ſon Pontificat. Les Romains lui avoient donné le ſobriquet de *Notre Dame de Pitié*, parce que ſes larmes étoient ſon dernier argument, quand il n'avoit pas de bonnes raiſons pour perſuader ce qu'il diſoit. Paul II étoit peu lettré, ce qui n'eſt pas étonnant, ayant été deſtiné dans ſa jeuneſſe au négoce. On prétend même qu'il étoit ennemi des Gens de Lettres ; & la preuve qu'on en donne, c'eſt qu'il ſupprima le Collége des Abréviateurs compoſé des plus beaux eſprits de Rome. Mais on peut répondre avec Sponde, pour ſa juſtification, que ces beaux eſprits étoient des Philoſophes Platoniciens qui vouloient ſoumettre les dogmes de la Religion aux opinions du Chef de leur Secte. Platine, l'un d'entre eux, fut le plus maltraité, parce qu'il s'émancipa le plus indiſcretement. Paul II le fit mettre deux fois en priſon. Auſſi ne l'a-t-il point ménagé dans ſon Hiſtoire des Papes. Le mal qu'il en dit, par conſéquent, mériteroit peu d'attention, s'il n'étoit appuyé du témoignage de Jacques Picolomini, Cardinal-Evêque de Pavie, Ecrivain reſpectable, qui, ſoit dans ſes Commentaires, ſoit dans la Lettre qu'il écrivit à Paul lui-même peu après ſon exaltation, ſoit dans celles qu'il adreſſa aux Cardinaux qui l'avoient élu, fait un portrait fort déſavantageux de ce Pape. Il eſt le premier Pontife Romain qui ſe ſoit engagé à donner le titre de *Roi très Chrétien* au Roi de France. Ce fut auſſi lui qui commença à faire frapper des médailles pour les mettre dans les fondemens des édifices publics qu'il faiſoit conſtruire, afin d'en marquer le tems à la poſtérité ; en quoi il imitoit les anciens Empereurs. Dans ſes Bulles de plomb il ſe faiſoit repréſenter aſſis ſur un trône. C'eſt à Paul II que doivent leur origine les courſes de chevaux à Rome. Elles commencerent à ſe faire par la rue qui aboutiſſoit de la place du peuple à celle de S. Marc, & qui depuis a eu le nom de Cours, *il Corſo*. Depuis Paul II, dit M. l'Abbé Richard, Rome a entièrement changé de face ; les monumens publics, les temples, les places, les palais, les rues élargies ou alignées, les ornemens même de Rome antique tirés des entrailles de la terre, où ils étoient enſévelis, ont pris une nouvelle exiſtence.

Paul II commençoit l'année, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars.

CCIX SIXTE IV.

1471. Sixte IV (François d'Albeſcola de la Rovere, Franciſcain, Cardinal, fils d'un Pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savone) fut élu Pape le 9 d'Août. C'étoit le Cardinal Beſſarion qui auroit dû l'être, ſans l'indiſcrétion de Pétroli, ſon Conclaviſte, à qui il ſe contenta de dire : *Vous m'avez empêché de vous faire Cardinal.* Sixte fut couronné le 25 du même mois. Auſſitôt après ſon élection, il entra dans les vues de ſon prédéceſſeur au ſujet de la guerre contre les Turcs ; il équipa, pour cette entrepriſe, une flotte de 29 Galeres, dont il donna le commandement au Cardinal Caraffe. Les Vénitiens la renforcerent de 50 autres Galeres qu'ils envoyerent, & Ferdinand, Roi de Naples, y en ajouta 24 de ſon côté. Caraffe, avec cet armement, ſaccagea quelques contrées des Turcs, prit Smirne, qu'il pilla & livra aux flammes, après quoi il s'en revint & fit une entrée triomphante à Rome. L'an 1473, Sixte permit à Alphonſe, fils naturel de Ferdinand, âgé pour lors de 6 ans, de poſſéder en commende perpétuelle l'Evêché de Saragoce : exemple dont les Papes & les Rois ont fait grand uſage dans la ſuite. L'an 1474, Sixte envoie ſon neveu le Cardinal Julien de la Rovere à Todi pour réprimer une ſédition qui s'y étoit élevée entre les Guelfes & les Gibelins. Julien, dont le talent n'étoit pas celui de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

vant la coutume des Empereurs Grecs, lui mit entre les mains un bâton paſtoral d'argent, travaillé avec art, & le fit accompagner, monté ſur un cheval, par les Grands de ſa Cour, tous à pied, juſqu'à l'Egliſe des Apôtres, où il fut ſacré par le Métropolitain d'Héraclée. Gennade avoit aſſiſté, n'étant encore que Laïque, au Concile de Florence, y avoit diſputé, & l'avoit approuvé à ſon retour en Grece. Marc d'Epheſe l'ayant depuis fait changer de ſentiment, il devint un des plus grands adverſaires de la réunion. Mais voyant les troubles s'augmenter, ſans eſpérance de pouvoir les appaiſer : il abdiqua vers le commencement de l'année 1458, & ſe retira dans le Monaſtere du Précurſeur.

CXXXIII. ISIDORE II.

1458. Isidore II, Grand-Pénitencier, fut ſubſtitué à Gennade, en payant le tribut de deux mille ducats, établi par Mahomet, & nommé la *Peſcherie*. Il tint le Siége fort peu de tems.

CXXXIV. JOASAPH I, dit COCAS.

Joasaph I, ſurnommé Cocas, fut ſubſtitué à Iſidore, ſur

la conciliation, prend le parti des premiers, & fait alors ſon apprentiſſage de l'art militaire, où il ſe ſignala depuis avec ſi peu de décence, étant devenu Pape. De Todi, après avoir dompté les Gibelins, il marcha contre le Tyran Nicolas Vitelli qui s'étoit emparé de Citta di Caſtello. Pour le forcer dans cette Place, il fit venir à ſon ſecours le Duc d'Urbin, & l'obligea enfin, après un Siége pouſſé vigoureuſement, à déloger. Sixte IV, l'an 1476, accorda, par une Bulle du premier Mars, des Indulgences à ceux qui célébreroient la Fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. C'eſt le premier Décret de l'Egliſe Romaine touchant cette Fête. L'an 1478, ſéduit par ſon neveu Jérome Riario, ce Pape entra dans l'affreuſe conjuration des Pazzi contre les Médicis. (V. Laurent I de Médicis *parmi les Ducs de Toſcane.*) Sixte alarmé (l'an 1480) de l'invaſion des Turcs en Italie, de la priſe d'Otrante & de quelques autres places, ranima ſon zéle pour engager les Princes Chrétiens à s'unir contre l'ennemi commun de la foi; il fournit au Roi de Naples une flotte, avec le ſecours de laquelle ce Prince reprit Otrante ſur les Turcs, l'an 1481. Sixte IV mourut, le 13 d'Août de l'an 1484, dans la 71e année de ſon âge, ayant occupé le ſaint Siége 13 ans & 5 jours. Le Népotiſme domina ſous ce Pontificat.

Sixte commençoit l'année comme ſon prédéceſſeur. On croit qu'il eſt le premier Pape qui ait mis ſon buſte ſur la monnoie frappée dans ſes Etats.

CCX. INNOCENT VIII.

1484. INNOCENT VIII (Jean Baptiſte Cibo, dit le Cardinal de Melfe, noble Gênois, Grec d'extraction) fut élu le 29 Août 1484, & couronné le 12 Septembre. Avant que d'être dans les Ordres, il avoit eu pluſieurs enfans, dont il ne négligea point la fortune durant ſon Pontificat. L'an 1485, le 6 Janvier, il canoniſa S. Léopold, Marquis d'Autriche. La même année, il envoya des troupes aux Barons de Naples, révoltés contre Ferdinand, leur Souverain. Il défendit, l'an 1487, ſous peine d'excommucation, la lecture des fameuſes Theſes de Jean Pic de la Mirandole. Elles avoient été ſoutenues par ce Prince, l'année précédente, à Rome, & contenoient 900 propoſitions tirées d'Auteurs Latins, Grecs, Hébreux & Caldéens. Pic n'avoit alors que 23 ans. Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem avoient en leur garde le Prince Zizim, frere du Sultan Bajazet. Innocent obtint, l'an 1488, de Pierre d'Aubuſſon, leur Grand-Maître, qu'il lui fût livré. Ce Prince fit ſon entrée à Rome le 13 Mars de l'année ſuivante, accompagné de François Cibo, fils du Pape, & de pluſieurs courtiſans qui étoient allés au devant de lui. Le lendemain il fut amené au Conſiſtoire; & quoiqu'on l'eût bien averti de fléchir les genoux en y entrant & d'aller baiſer les pieds du Pape, il s'avança droit vers le trône pontifical, & ſe contenta d'appuyer la bouche ſur une des épaules de ſa Sainteté. On le reconduiſit enſuite dans un quartier du Palais Apoſtolique, où il demeura ſous bonne garde. L'Ambaſſadeur du Sultan d'Egypte, menacé d'une guerre avec le Turc, ſe trouvant alors à Rome, fit des inſtances accompagnées des plus belles promeſſes pour avoir Zizim en ſon pouvoir: mais ce fut envain. Le 29 Juin de la même année, Innocent excommunia Ferdinand, Roi de Naples, ſur le refus qu'il faiſoit de payer le cens accoutumé pour ſon Royaume. Il en vint même, le 11 Sept. ſuivant, juſqu'à le dépoſer de la Royauté; mais il n'oſa prendre les armes pour effectuer cette Sentence, d'autant moins équitable, que Sixte IV avoit fait remiſe de ce cens à Ferdinand. (*V. les Rois de Naples.*) Innocent parut fort zélé pour la guerre contre les Turcs pendant tout ſon Pontificat, qui fut de 7 ans, 10 mois & 28 jours; mais ſon zéle eut peu d'effet. Il mourut à l'âge de 60 ans, le 25 de Juillet de l'an 1492. « Innocent VIII, » dit un Moderne, fut un modele de douceur, de » bienfaiſance & de bonté. On le vit toujours ſemblable à lui-même, ſavant ſans faſte, humble Pontife, » politique impénétrable & grand pacificateur. A ſa » mort il eut la conſolation de voir toute l'Italie en » repos par ſes ſoins, ſa vigilance & ſes vertus ». Il y a bien du vrai dans cet éloge: mais peu de Lecteurs éclairés voudront y ſouſcrire ſans reſtriction.

C'eſt ce Pape qui introduiſit dans ſes Conſtitutions les clauſes *motus proprii*, *& motu proprio*, qui ont toujours été rejettées en France. Il commençoit l'année, dans ſes Bulles, tantôt au premier Janvier, tantôt au 25 Mars. On voit la même variation dans la Chancellerie Apoſtoſtolique de ſon tems. Il eſt remarquable qu'une même Bulle d'Innocent VIII, datée d'une année, ſe trouve publiée, l'année précédente, à la Chambre Apoſtolique. Telle eſt celle qui concerne la juriſdiction & les pouvoirs des Auditeurs de Rote. *Datum Romæ*, eſt-il dit à la fin de cette Bulle, *anno Incarnationis* D. MCCCC LXXXVIII. *Id. Jan.* Et plus bas: *Lecta Romæ in Cancel. Apoſt. die Sabbati* 19 *Jan.* 1487. C'eſt que le Pape commençoit l'année à Noël, & la Chambre au 25 Mars.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le Siége de Conſtantinople. Ses bonnes intentions pour la paix furent traverſées par ſon Clergé. Tant de contradictions lui furent ſuſcitées, qu'il en perdit la tête, & alla ſe jetter de déſeſpoir dans un puits. On l'en tira & on le guérit; mais peu de tems après il fut exilé par le Sultan.

CXXXV. MARC I, DIT XYLOCARABES.

MARC I, ſurnommé XYLOCARABES, Prêtre & Moine, fut donné pour ſucceſſeur au Patriarche Joaſaph. Il eut bientôt le ſort de ſon prédéceſſeur, par la révolte de ſon Clergé qui le fit exiler. Dans la ſuite il obtint l'Archevêché d'Acride.

CXXXVI. SIMÉON.

SIMÉON, natif de Trébiſonde & Moine, fut ſubſtitué au Patriarche Marc. Un Concile le dépoſa pour cauſe de Simonie.

CXXXVII. DENIS I.

DENIS, Métropolitain de Philippopoli, obtint le Patriarchat moyennant 2000 ducats, qui furent payés au Sultan. Il étoit éleve de Marc d'Epheſe. Il tint 8 ans le Siége de Conſtantinople, & le quitta enſuite pour ſe retirer dans un Monaſtere.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXXXVIII. MARC II.

MARC II, prit la place du Patriarche Denis. Accuſé dans un Concile d'avoir reçu la circonciſion, il ſe purgea de cette accuſation, & néanmoins il fut privé de ſa dignité.

SIMÉON, *rétabli.*

SIMÉON, après la dépoſition de Marc, ſe fit rétablir, en payant au Fiſc le tribut de 2000 ducats. Il fut dépoſé une ſeconde fois, trois ans après ſon rétabliſſement.

CXXXIX. RAPHAEL I.

RAPHAEL I, Moine, vint à bout de ſe faire mettre à la place de Siméon, en promettant à quelques Seigneurs Turcs une groſſe ſomme, outre celle que Siméon avoit payée. N'ayant pas ſatisfait à cet engagement, il fut mis en priſon, d'où on ne lui permit de ſortir que pour aller mandier de porte en porte

CCXI. ALEXANDRE VI.

1492. Alexandre VI (Rodrigue Borgia, de la Maiſon de Lenzoli par ſon pere, & de celle de Borgia par ſa mere, né à Valence en Eſpagne, dont il devint Archevêque, créé Cardinal, en 1455, par le Pape Calliſte III, ſon oncle maternel, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine) fut élu Pape le 11 Août 1492, & couronné le 26 du même mois. Jamais peut-être élection de Pape ne fut plus contraire à l'eſprit & à la diſcipline de l'Egliſe. Borgia avoit acheté du Cardinal Aſcagne Sforce & ſa voix & celles de tous ſes partiſans, qui étoient nombreux, moyennant la ceſſion de tous les Offices qu'il tenoit dans la Cour Romaine, pluſieurs bénéfices conſidérables, & un palais richement meublé. Cette maniere ſimoniaque d'arriver à la Papauté répondoit à la vie qu'il avoit menée juſqu'alors; car il étoit déjà ſi décrié pour les mœurs, qu'on fut ſurpris & indigné du choix que les Cardinaux venoient de faire. Les Hiſtoriens du tems parlent de ſa Maîtreſſe Vanozia, dont il eut, avant ſon exaltation, trois fils, Jean, Céſar & Géofroi, avec une fille nommée Lucrece. L'an 1494, apprenant que Charles VIII, Roi de France, ſe diſpoſe à paſſer en Italie pour faire la conquête du Royaume de Naples, après l'avoir invité lui-même à cette expédition, il négocie dans toutes les Cours, & même dans celle du Sultan Bajazet, pour ſuſciter des ennemis à ce Prince. Ces mouvemens ayant été inutiles, il fait un traité d'alliance avec Charles, lorſqu'il le voit Maître dans Rome. Le voyant enſuite poſſeſſeur du Royaume de Naples, il ſe ligue avec l'Empereur & les Vénitiens pour l'en chaſſer. (V. *Charles VIII, Roi de France.*) L'an 1497, le 7 Juin, il érige en Duché la ville de Bénévent, dont il met en poſſeſſion Jean, ſon fils, déjà Duc de Gandie au Royaume de Valence; mais, le 14 du même mois, Jean eſt trouvé aſſaſſiné dans ſon lit. L'an 1498, Alexandre envoie à Louis XII, Roi de France, le Cardinal Céſar, ſon autre fils, chargé de la Bulle de diſſolution de ſon mariage avec la Reine Jeanne. Louis donne à Céſar, pour récompenſe, le Duché de Valentinois. (V. *les Ducs de Valentinois.*) Ce don ne rempliſſoit pas encore les vœux du Pape pour l'élévation de ce fils. L'an 1501, des deniers du Jubilé de l'année précédente, Alexandre leve une petite armée pour mettre Céſar en poſſeſſion de la Romagne. La Reine Jeanne, dont il avoit diſſous, comme on l'a dit, le mariage avec Louis XII, ayant fondé les Annonciades, il donne, le 12 Février de l'an 1502, une Bulle pour confirmer cet Ordre. Alexandre avoit mis dans ſes projets la ruine de la Maiſon des Urſins. Mais comme elle étoit ſous la protection de la France, il falloit commencer par lui ôter cet appui. Le Duc de Valentinois y réuſſit en faiſant eſpérer la Papauté, après la mort de ſon pere, au Cardinal d'Amboiſe, Miniſtre de Louis XII, & à ce Prince, des ſecours du Pape pour le recouvrement du Royaume de Naples. Louis, perſuadé par ſon Miniſtre, conſent que toutes les terres des Urſins ſoient cédées au Pape, & qu'on remette entre ſes mains le fils unique du Chef de cette Maiſon. Mais dans ces entrefaites Alexandre tombe malade, le 12 Août, d'une fievre double tierce, qui le conduit au tombeau, le 18 du même mois, à l'âge de 72 ans, après avoir reçu les Sacremens. Tel eſt le récit de Burchard, Maître des Cérémonies de ce Pape, ſur ſa mort & ce qui l'occaſionna : récit bien oppoſé à celui de Guichardin qui le fait mourir d'un vin empoiſonné qu'il avoit fait préparer, dit-il, à certains Cardinaux, dont il vouloit ſe défaire dans un repas, & qui lui fut donné par mégarde. Il n'y a pas de Pape dont on ait dit plus de mal que d'Alexandre VI. Mais la vraiſemblance manque quelquefois aux forfaits qu'on lui impute. La comparaiſon qu'on a faite de lui avec Néron eſt inſoutenable. Autant la conduite de l'Empereur étoit inſenſée, autant la politique du Pape étoit adroite & déliée. Il traita avec tous les Princes de l'Europe, & vint à bout de les tromper tous. Perſonne ne fut la dupe de Néron, parce qu'il ne mettoit aucun artifice dans ſes crimes & n'avoit aucune ſuite dans ſon gouvernement. C'eſt principalement depuis Alexandre VI que les Papes ont commencé à jouer un rôle parmi les Princes temporels, & à mettre un poids dans les intérêts des Puiſſances de l'Europe.

Ce Pape commençoit l'année dans ſes grandes Bulles au 25 Mars.

CCXII. PIE III.

1503. Pie III (François Picolomini, Cardinal de Sienne, Diacre, neveu de Pie II) fut élu Pape le 22 Septembre 1503, ordonné Prêtre le 30 du même mois, conſacré le premier d'Octobre, & couronné ſolemnellement le 8. Son élection fut applaudie de tous; à l'exception du Cardinal d'Amboiſe qui comptoit ſur la tiare & fut la dupe du Conclave. On conçut de grandes eſpérances du gouvernement de Pie; mais une mort prématurée les fit évanouir, & cauſa un deuil général dans l'Egliſe. Pie ne fit que languir depuis le jour de ſon élection juſqu'au 18 d'Octobre, qui fut le terme de ſa vie. Il n'avoit tenu le ſaint Siége que 27 jours depuis ſon élection. Les Vénitiens

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

de quoi ſe racheter. Il finit ainſi ſes jours, l'an 1475, dans l'opprobre & la miſere.

CXL. MAXIME III.

1476. Maxime III, Grand-Eccléſiarque de Conſtantinople, fut élu par le Concile, l'an 1476, pour ſuccéder à Raphaël. Il étoit ſavant & zélé pour le bon ordre. Son gouvernement fut de 6 ans. De ſon tems mourut le Sultan Mahomet II, l'an 1481. Il mourut lui-même cette année, ou la ſuivante.

CXLI. NIPHON II.

1482. Niphon II, Métropolitain de Theſſalonique, fut élu pour ſuccéder au Patriarche Maxime l'an 1482. Au bout de quelques années, les Turcs le dépoſerent & le chaſſerent.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

DENIS, *rétabli.*

Denis remonta ſur le Siége de Conſtantinople, après l'expulſion de Niphon, non tout de ſuite, mais au bout d'une aſſez longue vacance. Il gouverna fort paiſiblement ſon Egliſe depuis ſon rétabliſſement. Mais deux ans & demi s'étant écoulés, il abdiqua de nouveau, & retourna dans ſon Monaſtere.

CXLII. MAXIME IV.

Manuel, Métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du Patriarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de Maxime IV. Au bout de 6 ans, il fut dépoſé ſur une accuſation vraie ou fauſſe.

profiterent de l'état d'inaction où ſa langueur l'avoit réduit, pour ſe reſaiſir des places qu'Alexandre VI leur avoit enlevées.

CCXIII. JULES II.

1503. Jules II. (Julien de la Rovere, Cardinal de S. Pierre aux Liens en 1471, Evêque d'Avignon en dernier lieu, après avoir occupé ſucceſſivement les Siéges de Carpentras, d'Albano, d'Oſtie, de Bologne; né au Bourg d'Albizale près de Savone, neveu de Sixte IV,) fut élu Pape le premier Novembre 1503, intronisé le même jour & couronné le 19. Ses ennemis l'ont accuſé d'avoir acheté la tiare à prix d'argent. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſon élection étoit concertée & conclue avant qu'il entrât au Conclave. Le 26 Décembre ſuivant, il donne une Bulle, par laquelle il permet à Henri, Prince de Galles, d'épouſer Catherine d'Aragon, veuve de ſon frere Artus. Emmanuel, Roi de Portugal, avoit obtenu d'Alexandre VI la permiſſion d'épouſer les deux ſœurs. Jules ſe régla ſur cet exemple, & ne prévit pas les ſuites funeſtes de ſa diſpenſe. Une des grandes occupations de ce Pape, fut le recouvrement des terres qui avoient été uſurpées ſur le ſaint Siége. La Romagne étoit pour une partie entre les mains des Vénitiens depuis la mort d'Alexandre VI. Céſar Borgia, qui s'etoit emparé de l'autre avec pluſieurs places de la Marche d'Ancône & du Duché d'Urbin, n'étoit pas diſpoſé à s'en déſaiſir. Les Bentivoglio poſſédoient Bologne; les Baglioni, Pérouſe, &c. Jules forme des prétentions ſur tous ces Domaines, & emploie les armes temporelles & ſpirituelles pour les recouvrer. Après avoir dépouillé Borgia, il attaque Bentivoglio, qui abandonne Bologne ſans tirer l'épée. Baglioni, ſur la premiere ſommation, rend Pérouſe. Les Vénitiens ſont les ſeuls qui réſiſtent. Au milieu de ces occupations, Jules entreprend de rebâtir l'Egliſe de S. Pierre ſur les deſſins du Bramante, & en poſe la premiere pierre le 18 Avril 1506. L'intention du Bramante étoit de faire une Egliſe en croix latine avec un veſtibule, ou portique, qui devoit être porté ſur 36 colonnes dans le goût de celui du Panthéon, & à peu près dans les mêmes dimenſions. L'ouvrage, après la mort de cet Architecte, arrivée l'an 1514, fut continué ſur un plan incomparablement plus vaſte par Raphael d'Urbin, & après lui par Michel-Ange Buonarotti. L'an 1508, au mois de Décembre, Jules conclut, par ſes Nonces, avec l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Aragon, la fameuſe Ligue de Cambrai contre les Vénitiens. « Outre les Domaines qu'il révendiquoit, » il avoit encore à ſe plaindre de la République de » Veniſe, où ſon autorité étoit peu reſpectée. Ce- » pendant il ne voyoit pas ſans inquiétude le Roi de » France étendre ſa domination en Italie, & le paſſé » lui faiſoit aſſez comprendre combien il importoit » au S. Siége d'en exclure tout à fait les Empereurs. » Il tenta donc de négocier avec les Vénitiens: il » leur apprit la Ligue qui avoit été faite en ſon nom, » mais à laquelle il n'avoit pas conſenti; & il leur » offrit de s'y oppoſer par toute ſorte de moyens, » s'ils vouloient lui reſtituer Faenza & Rimini, les » aſſurant qu'il ne négligeroit rien de ſon côté pour » empêcher en Italie l'accroiſſement de la puiſſance » des Barbares; c'eſt ainſi qu'il nommoit les Alle- » mands, les Eſpagnols & les François». (Condillac.) Les Vénitiens par une préſomption téméraire, dont il n'y a pas d'exemple dans le reſte de leur Hiſtoire, rejettent ces offres. Le Pape, irrité de cette marque de mépris, ratifie la Ligue le 2 Mars 1509 par un Acte en forme de Bulle. Peu de jours après cette ratification, Jules publie contre les Vénitiens une Bulle terrible, par laquelle il les admoneſte de ſatisfaire à l'Egliſe dans 24 jours, ſous les peines les plus grieves. Le Sénat de Veniſe appelle de cette Bulle au futur Concile. Jules condamne ces ſortes d'appels par une autre Bulle du premier Juillet. Ses troupes cependant reprennent les places qu'il redemandoit à la République. L'an 1510, les Vénitiens ſe ſoumettent au Pape, & reçoivent ſolemnellement l'abſolution le 25 Février. Jules alors ſe ligue avec cette même République pour chaſſer d'Italie les François, dont il n'avoit plus beſoin. L'an 1511, il fait en perſonne, le caſque en tête & la cuiraſſe ſur le dos, le ſiége de la Mirandole, qu'il prend le 21 Janvier par capitulation. Il y entre en vainqueur par la breche; mais ſa fortune change tout à coup. Trivulce, Général des Troupes Françoiſes, ſe rend maître de Bologne, & met en déroute l'armée du Pape & des Vénitiens. Jules eſt obligé de ſe retirer à Rome. En paſſant à Rimini, il a le déplaiſir d'y voir les placards de la convocation que les Cardinaux, de concert avec la France, avoient faite d'un Concile à Piſe. Jules, pour oppoſer Concile à Concile, en convoque un à Rome. (*Voyez* les Conciles p. 213). L'an 1512, Jules, par une Bulle du 21 Juillet, excommunie le Roi de France, met ſon Royaume en interdit, & diſpenſe ſes ſujets du ſer-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NIPHON, *rétabli.*

Niphon, après la dépoſition de Maxime IV, fut rappellé par quelques Evêques. Mais d'autres, s'y étant oppoſés, le firent exiler de nouveau. Il aimoit la paix. L'an 1493, il conſeilla au Métropolitain de Kiovie de recevoir le Décret d'union du Concile de Florence.

CXLIII. JOACHIM.

Joachim, Métropolitain de Drama en Thrace, fut ſubſtitué à Niphon. Le Sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait bâtir une Egliſe ſans ſa permiſſion.

CXLIV. PACHOME.

Pachome, Métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu, par les Evêques & le Clergé de Conſtantinople, pour ſuccéder à Joachim. Le Sultan Selim ne le laiſſa qu'un an ſur le Siége Patriarchal, & l'obligea enſuite de l'abandonner.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOACHIM, *rétabli.*

Joachim, après l'expulſion de Pachome, fut rétabli au moyen de 3500 florins que ſes amis donnerent au Sultan. Le Prince de Valaquie, & d'autres, ayant refuſé de le reconnoître, il en mourut de chagrin.

PACHOME, *rétabli.*

Pachome, après la mort de Joachim, fut rappellé par ſon Clergé. Il fut empoiſonné dans un voyage, & revint mourir à Conſtantinople.

CXLV. THÉOLEPTE.

Théolepte, Métropolitain de Janna dans l'Epire, fut le ſucceſſeur de Pachome. Il mourut l'an 1521, à la veille d'un Concile, où il avoit été cité pour un crime honteux. (Bollandus.)

ment de fidélité. L'an 1513, il meurt la nuit du 20 au 21 Février, pendant la tenue du Concile qu'il avoit indiqué à Rome. Gradenico dit que ce fut la crainte d'être dépoſé par le Concile qui lui cauſa la mort. Il étoit âgé pour lors de 72 ans, & avoit occupé le ſaint Siége 9 ans, 3 mois & 20 jours. Jules II employa pour relever la puiſſance temporelle du ſaint Siége les moyens les plus propres à lui faire perdre, s'il étoit poſſible, ſa puiſſance ſpirituelle, en quoi conſiſte ſa véritable grandeur.

Dans une des Médailles frappées par ſon ordre pour tranſmettre à la poſtérité les principaux événemens de ſon adminiſtration, il paroît en habits Pontificaux, la tiare en tête, & le fouet à la main, chaſſant les François & foulant aux pieds l'Ecu de France. Il ſe glorifioit d'avoir affranchi l'Italie du joug des étrangers en les détruiſant les uns par les autres, & de l'avoir, diſoit-il, purgée de ces eſſaims de barbares qui l'infeſtoient. Jules cachoit ſous ces beaux dehors, dit un Moderne, le deſſein qu'il avoit toujours eu de dominer ſeul dans ſon pays & d'établir ſur tant de débris ſon deſpotiſme excluſif. C'eſt ſous ſon Pontificat, ſelon M. Fleury, (IXe Diſcours) que commença de s'établir l'opinion de l'infaillibilité Pontificale. Ce Pape fut le premier qui laiſſa croître ſa barbe pour inſpirer au peuple par cette ſingularité plus de crainte & de reſpect. François I, Charles-Quint, & tous les autres Rois, ſuivirent cet exemple, qui fut adopté à l'inſtant par les Courtiſans & enſuite par le Peuple. Jules II ſe fit faire une tiare d'or maſſif, & la couvrit encore de pierreries. Il la portoit, dit-on, dans les grandes cérémonies.

CCXIV. LÉON X.

1513. Léon X (Jean de Médicis, Cardinal-Diacre, né à Florence,) fut élu Pape à 36 ans, le 11 Mars 1513, ordonné Prêtre & Evêque le 19. Il fit ſon entrée à Rome le 11 d'Avril, le même jour qu'il avoit été fait priſonnier l'année précédente à la bataille de Ravenne, gagnée par les François, & monté ſur le même cheval qu'il avoit à la bataille. Peu de jours après il choiſit pour ſes Secrétaires Pierre Bembo, Vénitien, & Jacques Sadolet de Modene, les deux Littérateurs les plus polis de l'Italie, & que leur mérite éleva l'un & l'autre dans la ſuite au Cardinalat. L'an 1517, le 16 Mars, il termina le Concile de Latran, commencé par ſon prédéceſſeur. Léon découvrit preſqu'au même tems une conjuration formée contre lui. Elle avoit pour Chefs les Cardinaux Petrucci & Bandinelli. Le premier fut exécuté à mort; l'autre condamné à une priſon perpétuelle. Léon vouloit vivre & régner en Souverain, comme il l'avoit déclaré à ſon inauguration: pour augmenter ſa Cour, il fit, le premier Juillet 1517 une promotion de 31 Cardinaux, ce qui étoit ſans exemple. (Il n'eſt cependant pas vrai que tous ces Cardinaux fuſſent, comme l'avance un Moderne, des hommes de plaiſir. On trouve parmi eux un Laurent Campege, l'un des plus ſavans, des plus habiles & des plus ſaints Prélats de ſon tems; le fameux Cajetan qui fut enſuite employé contre Luther, le Cardinal Trivulce qu'on appelloit le modele de la probité & de la vertu, le Cardinal d'Utrecht qui fut enſuite le Pape Adrien VI, le reſpectable Gilles de Viterbe, Général des Auguſtins). La même année, voulant continuer la conſtruction de la Baſilique de S. Pierre, & les fonds lui manquant, il a recours, pour en faire, à la voie des Indulgences, & charge les Dominicains de prêcher cette dévotion. Ces Religieux n'éprouverent de contradiction qu'en Saxe dans l'exercice de leur miniſtere. Martin Luther, de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Docteur de l'Univerſité de Wittenberg, homme d'un caractere vif juſqu'à l'emportement, d'un eſprit exercé dans l'eſcrime de l'école, d'une éloquence forte & perſuaſive, s'éleva contre ces Prédicateurs dont il attaqua ſans ménagement la doctrine, ainſi que la conduite, dans ſes ſermons & ſes écrits. On dit communément, d'après Fra Paolo & Guichardin, que la préférence donnée par Léon X aux Dominicains ſur les Auguſtins par la publication des Indulgences, irrita d'autant plus les derniers, qu'ils la regardoient comme un paſſe-droit qui jamais ne leur avoit été fait. Mais le Cardinal Pallavicini prouve que ſemblable commiſſion avoit été donnée aux Franciſcains ſous Jules II en trois différentes occaſions. Elle n'appartenoit donc pas aux Auguſtins par un privilege excluſif. On dit encore avec auſſi peu de vérité que ce furent leurs diſputes avec les Dominicains touchant la diſtribution des Indulgences, qui firent naître à Luther l'envie de dogmatiſer. Il eſt certain que dès 1516 il avoit fait ſoutenir à Wittemberg des Thèſes publiques où les perſonnes éclairées apperçurent le germe des erreurs qu'il enſeigna depuis. Mais les abus que commettoient les quêteurs des Indulgences, & les propoſitions outrées qu'ils débitoient en chaire ſur leur pouvoir, lui donnerent occaſion de répandre ſa bile & ſon venin avec plus de liberté. Telles furent les premieres étincelles de ce grand incendie qui embraſa l'Europe. L'an 1518, le 9 Décembre, Léon rend un Décret pour autoriſer les Indulgences, & condamner les erreurs de Luther ſur ce ſujet. Luther, protégé par l'Electeur de Saxe, va toujours en avant. De la matiere

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CXLVI. JÉRÉMIE I.

1521. Jérémie I, Métropolitain de Sofia dans la Méſie Européenne, parvint au Patriarchat de Conſtantinople, après la mort de Théolepte. L'an 1523, il fut dépoſé dans un Concile tenu, en ſon abſence, par des factieux, tandis qu'il étoit en Chypre.

CXLVII. JOANNICE.

1523. Joannice, Métropolitain de Sozople, fut transféré ſur le Siége de Conſtantinople par le Concile qui dépoſa Jérémie. Celui-ci ayant appris cette nouvelle à Jéruſalem, où il étoit allé de Chypre, aſſembla les autres Patriarches, avec leſquels il anathématiſa ſon rival. Cet anathème fit ſon effet. Joannice, chaſſé peu après, en mourut de chagrin.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JÉRÉMIE, *rétabli.*

1524. Jérémie, de retour à Conſtantinople, fut rétabli par un des Bachas, ſon ami, moyennant une ſomme de 500 ducats que ſes adhérens payerent. L'an 1527, les Turcs voulant détruire les Egliſes de Conſtantinople, Jérémie détourna ce malheur par ſon adreſſe. Il mourut en Bulgarie, ſuivant Sponde & les Bollandiſtes, le 23 Décembre 1545.

CXLVIII. DENIS II.

1546. Denis II, Métropolitain de Nicomédie, fut élu Patriarche dans un Concile par une partie des Evêques & des Clercs, le 17 Avril, veille des Rameaux, de l'an 1546. L'autre partie du Concile ayant refuſé de conſentir à cette élection, il y eut ſchiſme dans l'Egliſe de Conſtantinople à ce ſujet, mais

des Indulgences il paſſe à d'autres points de la Religion Catholique, tels que la Grace, le libre Arbitre, les Sacremens, le Purgatoire, l'autorité du Pape, les Vœux Monaſtiques, &c. & débite ſur tous ces articles des nouveautés ſcandaleuſes. L'an 1520, le 15 Juin, Léon publie contre les erreurs de Luther une Bulle qui commence par ces paroles du Pſeaume 73 : *Levez-vous, Seigneur, & défendez votre cauſe.* Luther en appelle au futur Concile ; mais loin de s'en tenir là, il fait brûler publiquement la Bulle avec toutes les Décrétales des Papes à Wittemberg. Léon X donne une ſeconde Bulle le 3 Janvier 1521, par laquelle il frappe d'anathême cet Héréſiarque & ſes Sectateurs. La Faculté de Théologie de Paris ſe joint au Pape, & anathématiſe Luther & ſa doctrine par ſon Décret du 15 Avril 1521. Léon X mourut le premier Décembre ſuivant, âgé ſeulement de 44 ans, après avoir gouverné l'Egliſe 8 ans, 8 mois & 20 jours. (Voyez l'article de François I, Roi de France, au ſujet du Concordat fait entre le Pape Léon X & ce Prince.) Le Pontificat de Léon X eſt l'époque du renouvellement des Lettres & de la renaiſſance des Arts. Ce Pape encouragea les talens par ſa protection & ſes libéralités. En reconnoiſſance la poſtérité lui a fait le même honneur qu'à Auguſte, en appellant de ſon nom le ſiecle où il a régné. Du reſte ce ne fut ni un Pontife édifiant, ni un habile politique. Avant ſon exaltation, il avoit mené une vie aſſez réglée. Mais les beaux eſprits qu'il admit, étant Pape, dans ſa familiarité, gens pour la plupart de mœurs licentieuſes, lui corrompirent le cœur par leurs flatteries. Enivré de leurs encens, il étala une magnificence auſſi ruineuſe qu'indécente, & préféra des amuſemens frivoles, ſouvent même criminels, aux devoirs auſteres de ſa place. La conduite qu'il tint dans les conjonctures critiques où il ſe trouva, ne fait pas l'éloge de ſa prudence. Ses prédéceſſeurs avoient réglé que le Royaume de Naples étoit incompatible avec l'Empire. En conſéquence il fit au mois d'Août 1520, avec le Roi François I, un traité pour la conquête de ce Royaume, dont l'Empereur Charles-Quint refuſoit de ſe déſaiſir. Mais les menaces de l'Empereur obligerent l'année ſuivante Léon à lui accorder diſpenſe, par traité du 8 Juin, pour poſſéder les deux Couronnes à la fois. Dès-lors il réunit ſes forces à celles de Charles-Quint contre la France. Son averſion pour les François devint ſi grande, qu'il mourut de joie, dit-on, en apprenant leur expulſion du Milanez.

Léon, dans ſes Lettres, date le commencement de ſon Pontificat avant ſon couronnement. Il ſuit quelquefois le calcul Florentin. Il compte auſſi quelquefois les jours, comme nous, dans l'ordre direct.

Sous Léon X il y avoit à Rome un Prêtre qui, ſi l'on en croit Laurent Joubert, Médecin contemporain, (*Traité des erreurs populaires,*) paſſa 40 ans ſans prendre aucune nourriture. « Le » Pape, dit-il, ne le vouloit point croire ; il fit garder à vue » ce Prêtre pendant pluſieurs années, & le fait fut conſtaté. »

CCXV. ADRIEN VI.

1522. Adrien VI (Adrien Florent, Cardinal, Evêque de Tortoſe, né l'an 1459 de parens obſcurs, à Utrecht, ſuivant le plus grand nombre des Hiſtoriens, à Amſterdam, ſelon quelques-uns, au Dioceſe de Breſcia dans la Lombardie, ſuivant d'autres,) fut élu Pape le 9 Janvier 1522. Il conſerva ſon nom d'Adrien, contre l'uſage établi depuis pluſieurs ſiecles. Le mérite d'Adrien & la protection de Charles V, dont il avoit été Précepteur, l'éleverent à cette ſuprême dignité, qui alla le chercher elle-même, ſans qu'il s'y attendît, n'ayant jamais eu d'ambition. Adrien étoit pour lors en Eſpagne, dans ſon Dioceſe ; il en partit le 2 d'Août, fit ſon entrée au Vatican le 30 du même mois, & fut couronné le lendemain dans l'Egliſe de S. Pierre. Ce Pape eut de bonnes intentions, & un véritable deſir de travailler à la réformation des mœurs ; mais les obſtacles qu'il rencontra, & la mort qui l'enleva le 24 Septembre 1523, en empêcherent l'exécution. La durée de ſon Pontificat ne fut que d'un an, huit mois & cinq jours, en comptant du jour de ſon élection. Il fut enterré avec cette épitaphe : *Ici repoſe Adrien VI, qui n'eſtima rien de plus malheureux pour lui que de commander.* Les Romains toutefois le mépriſoient & le haïſſoient au point que la nuit qui ſuivit ſa mort, ils ornerent de guirlandes la maiſon de ſon Médecin, avec cette inſcription : *Au Libérateur de la Patrie.* S'il eut imité la molleſſe & le faſte de ſon prédéceſſeur, il auroit emporté leurs regrets. Adrien, placé ſur le S. Siége, ne varia pas plus dans ſa doctrine que dans ſes mœurs. Il en donna la preuve en faiſant réimprimer ſon Commentaire ſur le IVe Livre des Sentences, ſans vouloir qu'on y changeât ce qu'il avoit enſeigné lorſqu'il étoit Profeſſeur à Louvain, ſavoir que le Pape n'eſt pas infaillible, & qu'il peut errer dans les queſtions qui appartiennent à la Foi. On lui reproche d'avoir négligé dans ſon Pontificat les Gens de Lettres que Léon X avoit ſi hautement protégés. Mais l'abus qu'ils faiſoient pour la plupart de leurs talens, juſqu'à s'efforcer de rétablir le Paganiſme, ne méritoit pas la protection d'un Vicaire de J. C. Adrien témoigna ſa reconnoiſſance à Charles-Quint par différentes graces qu'il lui accorda, dont les principales ſont l'adminiſtration perpétuelle qu'il lui conféra des Grandes Maîtriſes des Ordres Militaires, avec le droit de préſentation aux Evêchés d'Eſpagne, & la remiſe du tribut de huit mille onces d'or que ce Prince devoit au S. Siége à cauſe du Royaume de Naples.

CCXVI. CLÉMENT VII.

1523. Clément VII (Jules de Médicis, fils naturel & poſthume de Julien de Médicis, tué l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

Denis ſe maintint par la protection des Turcs. Onuphre & les Bollandiſtes mettent ſa mort en 1555.

CXLIX. JOASAPH II.

1555. Joasaph II ſuccéda au Patriarche Denis. Sous ſon Pontificat, il ſe tint à Conſtantinople un Concile, où l'on excommunia Métrophane, Métropolitain de Céſarée, pour avoir été à Rome dans le deſſein de travailler à la réunion. L'an de

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

l'Ere de Conſtantinople 7073, Indiction VIIIe, au mois de Janvier, ſuivant Malaxus, c'eſt-à-dire l'an de J. C. 1565, & non 1564, comme le marque le P. Le Quien, Joaſaph fut dépoſé dans un autre Concile, ſur une accuſation de ſimonie. Il appella de ce jugement, mais ſans ſuccès, aux trois autres Patriarches.

CL. MÉTROPHANE III.

1565. Métrophane III, le même qui avoit été excommu-

1478 par les Pazzi, & Couſin de Léon X, qui, après l'avoir légitimé par une Bulle, le nomma à l'Archevêché de Florence & le fit Cardinal en 1513), fut élu Pape le 19 de Novembre 1523, & couronné le 25. (Manſi). L'an 1524, il donna le 2 Mai une Bulle pour réformer divers abus qui régnoient en Italie. Il en donna une autre, le 24 Juin ſuivant, pour approuver le nouvel Inſtitut des Théatins. L'an 1526 il ſe ligua, par un traité ſigné le 22 Mai, avec les Rois de France & d'Angleterre, les Vénitiens & d'autres Princes d'Italie, contre l'Empereur Charles-Quint. Cette ligue appellée Sainte, parceque le Pape en étoit le Chef, ne lui procura que des infortunes. Le Connétable de Bourbon, qui avoit quitté François I pour Charles-Quint, fit demander au Pape la permiſſion de traverſer avec ſon armée l'Etat Eccléſiaſtique, pour aller dans le Royaume de Naples. Sur ſon refus il vint ſe préſenter ſubitement devant Rome, le 5 Mai 1527. Cette grande Ville fut priſe d'aſſaut le lendemain, pillée & ſaccagée pendant deux mois, avec des excès de barbarie ſupérieurs à tous ceux que les troupes d'Alaric y avoient commis. Les ſoldats Allemands, dont la plupart étoient Luthériens, furent ceux qui ſe diſtinguerent le plus à ce ſac par leur fureur & leur impiété. Clément s'étoit cependant retiré dans le Château Saint-Ange. Il y fut aſſiégé & tellement preſſé qu'il fut contraint de capituler, le 5 Juin, par la médiation de l'Archevêque de Capoue, aux conditions ſuivantes, ſavoir 1°. de payer comptant cent mille ducats d'or, cinquante mille dans 20 jours, & deux cents cinquante mille dans le terme de deux mois; 2°. de remettre, en forme de dépôt, le Château Saint-Ange entre les mains des Officiers de l'Empereur; 3°. de reſter priſonnier juſqu'au paiement des cent cinquante mille premiers ducats de ſa rançon. On l'obligeoit de plus à livrer aux Impériaux les Villes d'Oſtie, de Civita Vecchia, & de Citta di Caſtello, & de leur faire rendre les Villes de Parme & de Plaiſance. Mais pas un des Commandans de ces Places ne voulut déférer aux ordres qu'il leur envoya de ſe conformer à ce traité. Clément n'étoit pas plus en état de payer les ſommes qu'on lui avoit fait promettre. Cependant il ſe trouvoit dans la plus grande détreſſe. La peſte que la famine avoit cauſée dans Rome, s'étoit introduite au Château Saint-Ange. A la fin ce Pontife & les Cardinaux qui l'accompagnoient, obtinrent à force de prieres, le 13 Août, la grace d'être conduits au Belvedere, où ils reſterent ſous la garde des Eſpagnols. De là ils furent ramenés au Château Saint-Ange d'où le Pape ſe ſauva déguiſé en Marchand, le 9 Décembre, à Orviete. (Muratori). Le Roi de France, touché de ſa ſituation, avoit déja donné ordre à l'armée qu'il avoit en Italie de marcher à ſon ſecours. Les Impériaux virent alors qu'ils alloient être forcés d'abandonner Rome, & Hugues de Moncade reçut ordre de conclure un accommodement avec le Pape; ce qui fut exécuté le 26 Juin de l'an 1529. Clément réconcilié avec Charles-Quint le couronna Empereur, le 24 Février de l'année ſuivante, à Bologne. Le Saint Siége étoit alors ſaiſi d'une affaire épineuſe qui demandoit une prudence conſommée dans celui qui le rempliſſoit, pour être heureuſement traitée. C'étoit celle du divorce de Henri VIII, Roi d'Angleterre, avec Catherine d'Aragon. Clément, après avoir nommé des Commiſſaires ſur les lieux pour en connoître, l'évoqua à Rome, le 15 Juillet 1729, à la ſollicitation de Charles-Quint, neveu de la Princeſſe répudiée. Enfin après y avoir été pendante l'eſpace d'environ quatre ans & demi, le Pape, cédant aux inſtances de l'Empereur, rendit en plein Conſiſtoire, le 23 Mars 1534, ſon jugement définitif, par lequel il déclaroit bon & valide le mariage du Roi d'Angleterre & de Catherine d'Aragon, avec défenſe à ce Prince, ſous peine de cenſures, d'en pourſuivre déſormais la diſſolution. Peu de tems après, il eut la douleur de voir le Schiſme d'Angleterre conſommé par un Edit, où Henri VIII ſe déclaroit Chef de l'Egliſe Anglicane. Clément ne ſurvécut pas long-tems à cet événement, étant mort le 26 Sept. de la même année, âgé de 56 ans. Il avoit tenu le S. Siége 10 ans, 10 mois & 6 jours. Une fauſſe politique, toujours dirigée par l'intérêt, fut l'ame des démarches de ce Pape, & la ſource de ſes malheurs. Il aimoit les Lettres: par ſes ſoins la Bibliotheque du Vatican fut augmentée d'un grand nombre de volumes recherchés avec beaucoup de dépenſe. Son corps, porté d'abord à l'Egliſe de St. Pierre, fut enſuite transféré dans celle des Dominicains de la Minerve avec les cendres de Léon X. Il avoit confirmé, l'an 1528, par une Bulle du 3 Juillet l'Ordre des Capucins, fondé par Matthieu Baſchi; & l'an 1533, par une Conſtitution du 18 Février, celui des Clercs Réguliers dits Barnabites, établi quelques années auparavant par trois nobles Milanois.

Clément VII varioit, comme ſon prédéceſſeur, pour la maniere de commencer l'année, & pour celle de compter les jours du mois. La date de l'Indiction, réſervée depuis long-tems à la Chambre Apoſtolique, paroît n'y avoir point été connue ſous ce Pontificat.

CCXVII. PAUL III.

1534. Paul III (Alexandre Farneſe, Romain, né l'an 1466, Evêque d'Oſtie, après avoir occupé ſucceſſivement ſix autres Evêchés, Doyen du ſacré College), fut élu à l'unanimité le 13 Octobre 1534, & couronné le 7 Novembre. Dès qu'il fut ſur le St. Siége, pénétré des maux de l'Egliſe, il regarda la célébration d'un Concile Général comme l'unique remede qu'on pût y apporter. L'an 1536, au mois d'Avril, il eut là-deſſus avec Charles-Quint à Rome un entretien, dont le réſultat fut l'indiction d'un Concile à Mantoue, pour le mois de Mai 1537. Mais le Duc de Mantoue ayant refuſé de prêter ſa Ville pour cet objet, on réſolut de tenir le Concile à Vicence; & enfin, pour contenter les Proteſtants, à Trente, par une Bulle du 22 Mai 1542. L'ouverture de cette

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

nié ſous Joaſaph, lui fut donné pour ſucceſſeur. L'an 1572, il abdiqua le 4 Mai.

CLI. JÉRÊMIE II

1572. Jérémie II, Métropolitain de Lariſſe, fut transféré, le 5 Mai 1572, ſur le Siége de Conſtantinople. L'an de l'Ere de CP. 7083, (de J. C. 1575,) ayant reçu des Docteurs Luthériens de Tubinge un exemplaire de la Confeſſion d'Ausbourg, il leur répondit de maniere qu'ils ne purent tirer avantage de ſa Lettre. Ils lui adreſſerent enſuite d'autres Ecrits pour le ſéduire; mais ils n'y réuſſirent pas. Ceux de Würtemberg étant revenus à la charge, Jérémie leur répondit, l'an 1578, par un ample écrit qui leur ferma la bouche. L'an de J. C. 1579, ſuivant Sponde, il fut chaſſé de ſon Siége.

Aſſemblée devoit ſe faire le premier Novembre ſuivant. Néanmoins le Concile ne commença que le 13 Décembre (3e Dimanche de l'Avent) 1545. (V. les Conciles). Le Schiſme de l'Egliſe Anglicane étoit alors conſommé ſans retour, depuis la Sentence d'excommunication que Paul avoit prononcée, le 16 Décembre 1538 contre le Roi Henri VIII. L'an 1546, il fit reprendre la conſtruction du Temple de St. Pierre par Michel-Ange Buonarotti, qui, ſans faire un plan nouveau, réforma le premier, & préféra la Croix Grecque de Pemazzi, à la Croix Latine du Bramante. Paul III, non-plus que Michel-Ange, ne vit pas la fin de cette entrepriſe. Il mourut âgé de près de 82 ans, le 10 Novembre 1549, après avoir occupé le St. Siége 15 ans & 27 jours, depuis ſon élection. Par une Bulle du 27 de Septembre 1540, il avoit approuvé le nouvel Inſtitut de St. Ignace de Loyola, mais à condition qu'il ne feroit compoſé que de 60 Profès. Ce Pape ſe montra favorable à ceux qui cultivoient les Lettres. Il éleva au Cardinalat, en 1536, le célebre Sadolet, & voulut, ſuivant Rhenanus, faire le même honneur à Eraſme; mais celui-ci, ajoute-t-on, le refuſa. Paul III, avec d'excellentes qualités, n'étoit pas exempt de défauts. Il avoit, d'un mariage contracté avant que d'entrer dans les Ordres, un fils, Pierre-Louis Farneſe, qu'il fit Duc de Parme aux dépens du St. Siége, & une fille mariée à Boſio Sforce. L'ingratitude de ſes parents, qu'il avoit comblés de bienfaits, lui cauſa la maladie qui le mit au tombeau. Dans ſes derniers moments il répétoit ſouvent le verſet du Pſalmiſte : *Si mei non fuiſſent dominati, tunc immaculatus eſſem, & emundarer à delicto maximo :* c'eſt-à-dire, ſuivant l'application qu'il faiſoit de ces paroles à ſa conduite : Si je n'avois point fait Princes mes parents, je ſerois maintenant ſans reproche devant Dieu, & exempt d'un grand péché. (Voyez les Ducs de Parme). Ce Pape eſt le premier auteur de la fameuſe Bulle *in Cœna Domini*, qu'il publia le Jeudi Saint de l'an 1536, & qu'il ordonna de renouveller tous les ans à pareil jour. Elle commence par ces mots : *Conſecraverunt Romani Pontifices*, & contient 24 Paragraphes, auxquels les Papes Pie V, Paul V & Urbain VIII ont fait pluſieurs additions & changemens, le tout pour relever l'autorité Eccléſiaſtique aux dépens de la puiſſance Séculiere. Appeller des Décrets des Papes au Concile Général, favoriſer les Appellans, enſeigner la ſupériorité du Concile Général ſur le Pontife Romain, employer l'Autorité Civile pour reſtreindre la Juriſdiction Eccléſiaſtique, exiger du Clergé, ſans le conſentement du Pape, des contributions pour les beſoins de l'Etat, ſont autant d'entrepriſes frappées d'anathemes par cette Bulle que tous les Souverains ſe ſont accordés à rejetter. C'eſt auſſi Paul III, dit-on, qui accorda (l'an 1538) au Roi François I l'Indult perpétuel dont jouiſſent le Chancelier de France & les Officiers du Parlement de Paris. (C'eſt plutôt, comme le remarque d'Héricourt, une confirmation du même privilége, accordé par Eugene IV au Roi Charles VII.) Enfin ce fut lui qui, après avoir quitté le Palais du Vatican, vint demeurer ſur le Quirinal, dans le vaſte & magnifique Palais, qui doit ſa perfection à Paul V, & ſon entier achévement à Alexandre VII & à Clément XII. Son nom moderne eſt *Monté-Cavallo.*

CCXVIII. JULES III.

1550. Jules III (Jean-Marie del Monté, Romain, né le 10 Sept. 1487, originaire d'Arezzo, Cardinal du titre de S. Vital en 1536, Evêque de Paleſtrine, Archevêque de Siponte) fut élu Pape le 8 Février 1550, & couronné le 22. Ce n'étoit point ſur lui qu'on avoit d'abord jetté les yeux. La nuit qui précéda ſon élection, les Cardinaux étoient accourus en foule à la cellule du Cardinal Polus, dans l'intention de le reconnoître Pape par voie d'adoration. Polus les reçut à ſa porte; & ayant oui l'annonce qu'ils étoient venus lui faire : *Mes freres*, leur dit-il, *le Dieu que nous ſervons eſt le Dieu des lumieres, & non des ténébres. Remettez au jour votre élection. Après avoir oui la Meſſe, & invoqué le Saint-Eſprit, vous ſuivrez ſes mouvemens & ce qu'il vous inſpirera pour le bien de ſon Egliſe.* (*Ann. Angl.* L. II, p. 96.) Les Cardinaux, jugeant à cette réponſe que Polus ne leur tiendroit point compte de ſon élection, ſe tournerent du côté du Cardinal del Monté. Ce Pape, deux jours après ſon couronnement (24 Février) fit l'ouverture du Jubilé. Il rétablit & continua le Concile de Trente, auquel il avoit aſſiſté, ſous Paul III, en qualité de Légat; mais il n'en vit pas la fin, étant mort le 23 de Mars 1555, après 5 ans, 1 mois & 14 jours de Pontificat. Jules, né avec de la fermeté dans le caractere, avoit paru, avant ſon exaltation, d'une ſévérité exceſſive. Mais, placé ſur le ſaint Siége, les plaiſirs s'emparerent de ſon ame; & en la corrompant, ils adoucirent ſon humeur. Il porta l'indécence juſqu'à donner le chapeau de Cardinal, qu'il laiſſoit vacant par ſon exaltation, à un de ſes domeſtiques, qui n'avoit d'autre mérite que de prendre ſoin de ſon ſinge. Le Duc de Parme le croyoit dans ſes intérêts; mais s'appercevant qu'il prenoit des meſures avec l'Empereur pour le dépouiller, il eut recours au Roi de France Henri II, qui lui promit ſa protection, & ne tarda pas à lui envoyer des troupes. Jules, à cette nouvelle, devint ſi furieux, qu'il oſa déclarer excommunié le Roi, & menacer de mettre ſon Royaume en interdit. Henri, par repréſailles, fit défenſe à ſes ſujets de porter de l'argent à Rome, & de s'adreſſer à d'autres qu'aux Ordinaires pour toutes les affaires eccléſiaſtiques. Jules ſe radoucit alors, & travailla même à faire la paix entre l'Empereur & le Roi. Ceci eſt de l'an 1551. Jules ordonna, cette même année, une nouvelle ouverture du Concile de Trente, dont la 12e Seſſion ſe tint le 1 Septembre, la 13e le 11 Octobre ſuivant,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

MÉTROPHANE III, *rétabli.*

1579. Métrophane III remonta ſur le Siége de Conſtantinople le 24 Décembre 1579. Les Proteſtans le ſolliciterent en vain d'embraſſer leur Doctrine; il l'eut toujours en averſion. Il paroît qu'il fut porté pour la réunion des deux Egliſes. Ce Prélat mourut, ſuivant les Bollandiſtes, au mois d'Août 1580.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JÉRÉMIE II, *rétabli.*

1580. Jérémie II fut rétabli ſur le Siége de Conſtantinople, au mois de Décembre 1580. Il ſe montra favorable à la réunion, & s'engagea même à faire adopter par les Grecs le Calendrier réformé de Grégoire XIII. Mais Théolepte, Métropolitain de Philippopoli, l'ayant accuſé devant les Turcs d'intelligence avec le Pape & les Princes Chrétiens, il fut mis en pri-

la 14e le 25 Novembre d'après, la 15e le 25 Janvier 1552, & la 16e le 28 Avril ſuivant; après quoi le Concile fut encore ſuſpendu, & Jules ne s'en occupa plus. Le reſte de ſon Pontificat fut employé à édifier & embellir, près de la porte *del popolo*, un jardin ou une vigne qui devint célebre & retint ſon nom. Il fut ſi peu regretté, que d'Avanſon, Ambaſſadeur de France en Cour de Rome, écrivit au Connétable que le peuple l'avoit pleuré, *tout ainſi qu'il eſt accoutumé de faire à Carême-prenant.*

CCXIX. MARCEL II.

1555. Marcel II (Marcel Cervin, né à Montepulciano dans l'Etat Eccléſiaſtique, Prêtre, Cardinal de Ste Croix en 1539) fut élu Pape, d'un conſentement unanime, le 9 d'Avril 1555. Le lendemain, il fut conſacré; & le 11, qui étoit le Jeudi-Saint, il reçut la couronne pontificale. Marcel avoit un grand déſir de rétablir le Concile ſuſpendu depuis 1552, & un zéle ardent pour la réformation; mais, tandis qu'il étoit occupé des meſures qu'il pourroit prendre pour extirper les vices & les héréſies, appaiſer les guerres & les diviſions des Princes, retrancher les abus, il fut ſaiſi, le 30 d'Avril, d'une apoplexie qui l'emporta la nuit ſuivante, n'ayant tenu le ſaint Siége que 21 jours. Il étoit ſi ennemi du Népotiſme, qu'il ne voulut jamais permettre à ſes neveux de venir à Rome.

CCXX. PAUL IV.

1555. Paul IV (Jean Pierre Caraffa, noble Napolitain, Evêque de Théate ou Chiéti dans l'Abbruze citérieure, Cardinal, Inſtituteur avec le Bienheureux Gaétan des Théatins, né, non l'an 1466, comme porte le texte de Ciaconius par une erreur typographique, mais l'an 1476, ainſi que le marquent Panvinius & Oldoin) fut élu Pape, à l'âge de 79 ans, le 23 Mai 1555, & couronné le 26, ſuivant les Hiſtoriens du tems. Il fut redevable de cette dignité à la vie exemplaire qu'il avoit menée juſqu'alors, à ſon ſavoir & au mépris qu'il témoignoit des grandeurs humaines. « Quelques uns néanmoins, » dit Muratori, s'étoient apperçus que, ſous le manteau de la modeſtie religieuſe, il couvroit une » bonne doſe d'ambition. Sa tête, ajoute-t-il, étoit » une image racourcie du Mont-Véſuve, voiſin de » ſa patrie. Ardent en toutes ſes actions, colere, » dur, inflexible, il avoit, à la vérité, un zéle in- » croyable pour la Religion, mais un zéle dépourvu » de prudence & qui le précipitoit dans des excès de » rigueur. Les perſonnes ſages ne préſagerent qu'un » gouvernement âpre & inſupportable ſous un tel » Pontife.... & c'eſt en effet ce que pronoſtiquoient » ſon regard farouche & ſes yeux enfoncés, mais » enflammés & étincelans, qui caractériſoient ſa » phyſionomie. Paul s'étudia, au commencement de » ſon Pontificat, à diſſiper l'opinion ſiniſtre qu'on » avoit de lui, par des marques de clémence & de » libéralité. Les faveurs & les graces qu'il accorda » au peuple Romain, firent une telle impreſſion, » qu'on lui érigea une ſtatue dans le Capitole. Mais » le torrent de ſa fougue ainſi réprimé ne tarda pas à » rompre la digue & à vérifier les fâcheuſes prédic- » tions qu'on avoit faites ſur ſon Pontificat ». Ennemi de l'Eſpagne pour des intérêts de famille, il perſécuta les Colonnes, les Sforces & d'autres Barons Romains attachés à cette puiſſance, & ſe ligua, le 15 Décembre 1555, avec la France pour lui enlever le Royaume de Naples. Ce furent le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, ſon frere, ſéduits l'un & l'autre par le Cardinal neveu, qui engagerent le Roi de France Henri II à conclure cette ligue contre l'avis du Connétable de Montmorenci. Mais le Cardinal Polus, Miniſtre de Marie, Reine d'Angleterre & femme de Philippe II, Roi d'Eſpagne, étant venu en France, eut l'habileté de faire ſigner au Roi, le 5 Février ſuivant, à l'Abbaye de Vaucelles, une tréve de cinq ans avec l'Eſpagne. Le Pape, irrité de cet accommodement qui dérangeoit ſes vues, ſe vengea ſur le Cardinal, en lui ôtant la Légation d'Angleterre, ſous prétexte qu'il étoit ami des Proteſtans. Il envoya ſon neveu le Cardinal Caraffe en France pour ſe plaindre de ce qu'on avoit traité ſans lui avec le Roi d'Eſpagne, comptant le déclarer déchu du Royaume de Naples, ſoit pour des cens non payés, ſoit pour des inſultes qu'on lui avoit déjà faites, ſoit pour parer à d'autres dont il étoit menacé par le Duc d'Albe, nouveau Viceroi de Naples. Le Duc, loin de vouloir le provoquer, lui envoie Pierre Loffredo pour négocier avec lui. Paul fait mettre en priſon ce Député, & la guerre par-là devient inévitable. Le Viceroi s'étant mis en marche, à la tête d'une armée, au mois de Septembre, ſoumet, en peu de tems, une grande partie de l'État Eccléſiaſtique. L'an 1557, ſes progrès ſont arrêtés par le Duc de Guiſe, arrivé de France avec une armée d'environ 12 mille hommes. Mais après la bataille de Saint-Quentin en Picardie, que la France perdit le 10 Août de cette année, le Duc fut rappellé avec ſes troupes pour réparer ce revers. Le Pape alors fut obligé d'entendre à la paix, qui fut ſignée le 14 Septembre ſuivant. L'an 1558, ſur ce que certains Hérétiques nioient que jamais S. Pierre eût ſiégé à Rome, Paul inſtitua la Fête de la Chaire de cet Apôtre à Rome, & la fixa au 18 Janvier. Au mois d'Avril ſuivant, il refuſa de confirmer l'élection de l'Empereur Ferdinand, par la raiſon que Charles-Quint, ſon frere, auquel il ſuccédoit, s'étoit démis ſans la participation du ſaint Siége. Il arriva de là qu'on ſe paſſa de ſa confirmation, & que les Empereurs ne l'ont plus démandée depuis à ſes ſucceſſeurs. L'impétuoſité de Paul lui fit commettre, l'an 1559, une autre imprudence, dont les ſuites furent bien funeſtes à la Religion. Eliſabeth étant

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ſon vers l'an 1583. Il en ſortit par les ſoins des Ambaſſadeurs de France & de Veniſe; mais ſon Siége étoit alors occupé par un autre.

CLII. PACHOME II.

1583. Pachome, Moine de Leſbos, fut ſubſtitué à Jérémie par une faction. Il ne fit que paroître ſur le Siége; ſes adverſaires l'en firent preſque auſſitôt deſcendre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

THÉOLEPTE II.

1585. Théolepte II, auteur de l'empriſonnement de Jérémie, & de la deſtitution de Pachome, obtint du Sultan le Patriarchat de Conſtantinople. Il fut intronisé le 10 Mars de l'an 1585, par les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. L'année ſuivante, au plus tard, il fut obligé de rendre le Siége à Jérémie.

montée ſur le trône d'Angleterre, avoit chargé, quoique Proteſtante dans le cœur, le Chevalier Edouard Karne, Ambaſſadeur de la feue Reine Marie, ſa ſœur, à Rome, de reconnoître ſon obédience. La réponſe du Pape fut que l'Angleterre étant un fief de l'Egliſe Romaine & Eliſabeth une bâtarde, à qui de légitimes Concurrens diſputoient le ſceptre, elle n'auroit pas dû le prendre ſans le conſentement du Siége Apoſtolique; qu'elle devoit ſuſpendre les fonctions de la Royauté, & s'en rapporter ſur ſes prétentions au jugement du Souverain Pontife. Une réponſe, auſſi dure & auſſi peu attendue, fit qu'Eliſabeth, conſidérant le danger qu'il y avoit pour elle d'adhérer au Pape, ſe précipita ouvertement dans le parti de l'héréſie, & donna tous ſes ſoins pour cimenter le ſchiſme en Angleterre. Paul ne ſe rendoit gueres moins odieux aux Romains par la ſévérité avec laquelle il faiſoit exercer l'Inquiſition à Rome. C'étoit lui qui avoit engagé Paul III à y ériger ce tribunal, auquel il donna une autorité beaucoup plus étendue qu'il n'avoit dans ſon origine. Si quelque choſe modéra la haine des Romains envers lui, ce fut la juſtice dont il uſa envers ſes neveux, qu'il chaſſa & dépouilla de leurs emplois, après avoir reconnu combien ils abuſoient de ſa faveur. Enfin ce Pape mourut le 18 Août 1559, ayant tenu le ſaint Siége 4 ans, 3 mois & 5 jours. Son épitaphe met ſa mort au 15 Août; mais les Auteurs contemporains s'accordent à la placer au jour que nous lui aſſignons. Dès qu'il eût les yeux fermés, le peuple ſe déchaîna contre ſa mémoire avec tant de fureur que, pour ſouſtraire ſon corps à la violence de la multitude, on fut obligé de l'enterrer de nuit ſans cérémonie. Elle ſe vengea ſur ſa ſtatue qu'elle mit en pieces & jetta dans le Tibre. Elle mit le feu à l'Inquiſition, & ſe ſeroit portée à d'autres excès, ſi on n'eût fait venir des troupes pour la réprimer.

Paul ſuivoit ordinairement le calcul Florentin. Il eſt regardé comme l'inſtituteur de la Congrégation de l'*Index*.

CCXXI. PIE IV.

1559. PIE IV (Jean-Ange de Médicis, d'une autre famille que celle de Florence, né à Milan de Bernardin Médichin, Cardinal en 1549 & frere du fameux Marquis de Marignan, Général de Charles-Quint) fut élu Pape la nuit du 25 au 26 Décembre 1559, & couronné le 6 Janvier 1560. Il ſignala le commencement de ſon Pontificat par un Acte de clémence, en pardonnant à ceux qui avoient outragé la mémoire de ſon prédéceſſeur. On remarqua en lui d'autres traits d'humanité qui donnerent un bon augure de ſon gouvernement. Mais ſix mois s'étoient à peine écoulés qu'il fit éclater tout à coup une ſévérité dont on ne l'avoit pas cru capable juſqu'alors. Le 7 Juin, les Cardinaux, Charles & Alfonſe Caraffe, l'un neveu, & l'autre petit neveu de Paul IV, Jean Caraffe, ſon autre neveu, Duc de Palliano, le Comte d'Aliſe & Léonard *di Cardine* ſont arrêtés par l'ordre de Pie IV, qui nomme auſſitôt une commiſſion pour inſtruire leur procès; les deux derniers étoient regardés comme les meurtriers de la femme du Duc, & les trois premiers étoient accuſés d'avoir commis de grands excès, ſous le Pontificat de leur oncle. Enfin, après une procédure qui dura neuf mois, le Cardinal Charles fut condamné à mort le 3 Mars 1561, & étranglé dans ſa priſon la nuit ſuivante. Pareille Sentence du même jour contre le Duc de Palliano, le Comte d'Aliſe & Léonard *di Cardine*, qui furent décapités dans la priſon de Torre-di-nova. Pour le Cardinal Alfonſe, comme il étoit d'un caractere très doux, on lui fit grace de la vie, moyennant une groſſe amende. Panvini déclare avoir oui de la bouche de Pie IV qu'il s'étoit porté malgré lui à cette ſévérité outrée, pour ne pas dire cruelle, mais qu'il l'avoit crue néceſſaire pour ſervir d'exemple, & apprendre aux neveux des Papes futurs à ne pas abuſer de leur faveur & de leur autorité. Mais les gens bien aviſés, dit Muratori, n'eurent pas de peine à s'appercevoir qu'une rigueur ſi exceſſive n'étoit point dans le caractere de Pie IV, & qu'il y avoit été pouſſé par le Roi d'Eſpagne, ſon bienfaiteur, à qui les Caraffes s'étoient vantés de faire perdre le Royaume de Naples. Le 29 Décembre 1560, Pie IV, ſur la menace qu'on faiſoit en France d'aſſembler un Concile national, publie une Bulle pour la continuation du Concile de Trente, dont il indiqua la 17e Seſſion pour la ſemaine de Pâque de l'an 1561 : il fit partir en même tems des Nonces pour toutes les Cours des Princes, afin qu'ils y envoyaſſent leurs Evêques & leurs Ambaſſadeurs. Le Concile recommença ſes opérations le 18 Janvier 1562 par la 17e Seſſion, & finit le 4 de Décembre 1563 par la 25e. Pie IV publia dans un Conſiſtoire, le 26 Janvier 1564, une Bulle pour confirmer le Concile. Le 13 Novembre de la même année, Pie donna une Bulle contenant une profeſſion de foi fort étendue, avec ordre de la faire ſouſcrire à tous les Bénéficiers & Supérieurs, tant ſéculiers que réguliers. C'eſt la même formule dont on exige la ſouſcription de tous les Hérétiques qui veulent rentrer dans le ſein de l'Egliſe, & de tous ceux qui ſont ſuſpects dans la Foi. On ne leur demande rien de plus; & beaucoup de Théologiens ſont perſuadés qu'il ſeroit inutile & même dangereux d'y ajouter de nouveaux formulaires. L'année ſuivante, au mois de Janvier, on découvrit à Rome une conjuration qui fit bien voir ce que pouvoit alors le fanatiſme. Benoît Accolti, fils du feu Cardinal Accolti, le Comte Antoine Canoſſa, Taddée Manfredi, le Cavalier Pellicioni, Proſper Pittorio & quelques autres, tous gens de mauvaiſe vie, connurent, à ce qu'ils s'imaginerent, par des révélations céleſtes, que le ſucceſſeur de Pie IV ſeroit le Monarque du monde, & qu'il établiroit par-tout la ſeule Religion Catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces Viſionaires

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JÉRÉMIE, *pour la troiſieme fois.*

1586. JÉRÉMIE II recouvra, pour la troiſieme fois, ſon Siége par le crédit de ſes amis. L'an 1593 (de l'Ere de CP. 7101,) au mois de Février, il tint à Conſtantinople un grand Concile, où l'on confirma l'inſtitution d'un Patriarchat chez les Ruſſes. Jérémie mourut l'an 1594. (Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIII. MATTHIEU II.

1594. MATTHIEU II, Métropolitain des Joannins, fut le ſucceſſeur de Jérémie ſur le Siége de Conſtantinople. Il ne l'occupa que 17 ou 19 jours, après leſquels il fut obligé de ſe retirer.

concerterent

concerterent l'aſſaſſinat du Pape, bien perſuadés qu'ils obtiendroient chacun des Principautés, comme s'ils euſſent été les neveux de celui qui leur étoit prédit. Déjà même ils déſignoient celles qui devoient leur écheoir; au Comte Antoine le Domaine de Pavie, à Manfredi Crémone, à Pellicioni la Cité d'Aquila, & ainſi d'autres Seigneuries à chacun des autres Conjurés. Pour mieux connoître l'illuſion & la légéreté de ces têtes, il ſuffira de ſavoir qu'ils ſe préparerent à l'attentat qu'ils méditoient par la confeſſion, où certainement ils ne firent pas entrer cet horrible deſſein. Le jour marqué pour ſon exécution, Accolti ſe préſente aux pieds du Pape, un matin, ayant un poignard dans ſa manche : mais une frayeur ſubite arrête ſa main. Ce coup manqué jette la diſcorde parmi les Conjurés. Pellicioni, pour mettre ſa vie en ſûreté, va tout révéler. Accolti & ſes complices ſont arrêtés. On les applique à la queſtion, on les interroge ſéparément. Ils répondent qu'ils n'ont rien projetté que de concert avec les Anges (ce n'étoit pas aſſurément ceux du Paradis); & on ne peut leur arracher autre choſe. On vit même Accolti rire perſévéramment au milieu des ſupplices; ce qui montre, dit Muratori, un cerveau bleſſé qui méritoit peut-être un traitement plus charitable. Quoiqu'il en ſoit, ajoute-t-il, pour ſe mettre à l'abri de pareils attentats, le Pape établit une compagnie de cent Arquebuſiers pour la garde de ſon Palais. Pie IV a laiſſé pluſieurs monumens de ſa magnificence & de ſon amour du bien public. L'an 1561, à l'occaſion de quelques deſcentes que les Turcs avoient faites en Italie, il prit la réſolution de mettre la Cité Léonine en ſi bon état de défenſe, qu'elle pût ſervir d'aſyle, en cas de beſoin, au Pape & à toute ſa Cour; c'eſt-à-dire qu'il fit du bourg de S. Pierre une forteresse dans laquelle il renferma le Vatican & le Château S. Ange. Il ajouta pluſieurs embelliſſemens à l'Egliſe & au Palais du Vatican. La belle levée, qui conduit à Monté-Cavallo, eſt encore ſon ouvrage. Il rétablit la voie Aurelia, fit conſtruire à neuf celle qui traverſe la campagne de Rome, releva les fortifications d'Ancone & de Civita-Vecchia, & commença le Palais des Conſervateurs dans le Capitole. N'oublions pas auſſi la belle imprimerie qu'il fonda pour l'impreſſion des livres écrits en langues orientales, & dont il confia la direction à Paul Manuce qu'il fit venir pour ce ſujet à Rome. Un peu trop d'attachement pour ſes parens fit une tache à ſa mémoire. Le ſoin qu'il eut de les enrichir, eût mérité grace, s'ils euſſent tous reſſemblés à l'illuſtre & ſaint Cardinal Charles Boromée, ſon neveu. Enfin ce Pape mourut la nuit du 8 au 9 Décembre de l'an 1565, âgé de 66 ans, 8 mois & 9 jours, après avoir tenu le ſaint Siége 6 ans moins 17 jours.

Pie IV commençoit ordinairement l'année, dans ſes grandes Bulles, au 25 Mars. C'eſt pour cette raiſon que ſa Bulle confirmative du Concile de Trente eſt datée de l'an 1563. *Datum Romæ anno Incarnat. Dnicæ milleſimo* (ajoutez, *quingenteſimo*) *ſexageſimo tertio, octavo Kalendas Februarii, Pontificatus noſtri anno V.* C'eſt ainſi que Paul Manuce l'imprima d'abord. Cherubini, qui la fit reparoître depuis dans le Bullaire, crut qu'il falloit avertir de la vraie date par une note à la marge; avec cette précaution, il la data de l'an 1564; & le P. Labbe a conſervé cette date dans ſon édition, ſans y joindre l'avis de Cherubini.

CCXXII. PIE V.

1566. PIE V (Michel Ghiſleri, né l'an 1504, le 17 Janvier, à Boſchi ou Boſco en Ligurie, d'une famille obſcure, Cardinal, en 1557, de l'Ordre de S. Dominique) fut élu Pape le 7 Janvier 1566, & couronné le 17 du même mois, jour de ſa naiſſance. Pie V avoit été Grand Inquiſiteur avant ſon Pontificat, & avoit exercé cet office avec une rigueur qui lui avoit fait donner le ſurnom de *Tyran Eccléſiaſtique.* Devenu Pape, il continua de rechercher ceux qui avoient des ſentimens ſuſpects; pluſieurs furent amenés, & brûlés à Rome par ſes ordres. On regrette, entre ceux qu'il fit périr, le ſavant Aonius Paléarius de Verli, qui peut-être eût échappé au ſupplice qu'il ſubit en 1569, s'il n'eût attaqué directement l'Inquiſition, en la comparant à un poignard porté à la gorge des Gens de Lettres : *Inquiſitionem ſicam eſſe diſtrictam in jugula litteratorum.* L'an 1567, Pie donna une Bulle, datée du 1 Octobre, contre pluſieurs propoſitions de Michel Baïus, célebre Théologien de Louvain, qui avoit aſſiſté au Concile de Trente. Perſonne n'ignore les ſuites de cette Bulle, les contradictions qu'elle a eſſuyées, & les différentes interprétations qu'on lui donne dans les Ecoles. L'an 1568, il en donna une autre en faveur des Clercs de Saint-Mayeul ou Somaſques. La Bulle *in Cœna Domini*, ouvrage, comme on l'a dit, de Paul III, reçut des mains de Pie V quelques additions & un nouveau degré d'autenticité. Elle ne ſe publioit le Jeudi-Saint qu'à Rome. Il ordonna qu'on en feroit de même dans toute l'Egliſe. Les uſures exorbitantes que les Juifs exerçoient en Italie, le porterent, en 1569, à les chaſſer de tout l'Etat Eccléſiaſtique. Il n'excepta que les villes de Rome & d'Ancône. Pie V n'ignoroit pas les maux qu'avoit cauſés en Angleterre la conduite imprudente de ſon prédéceſſeur envers la Reine Eliſabeth. Cela ne l'empêcha pas néanmoins d'excommunier cette Princeſſe par une Bulle du 25 Février 1570, qui fut affichée à Londres par Jean Felton, au commencement du mois d'Août. (Felton fut arrêté & mis à mort avec pluſieurs Catholiques qui avoient parlé en faveur de la Bulle.) L'an 1571, le 8 Février, Pie V ſupprima l'Ordre des Humiliés, à cauſe des vices dont il étoit infecté, & de l'attentat commis par un de ſes membres contre S. Charles. Il ratifia, au mois de Mai de cette année, une ligue contre les Turcs, & n'épargna ni dépenſes, ni fatigues pour mettre ſes Confédérés en état d'agir. Le grand armement avec lequel Don Juan d'Autriche battit, le 7 Octobre, la flotte des Turcs dans le golfe de Lépante, fut, en bonne partie, le fruit des ſoins & des libéralités de ce Pontife. On crut même devoir cette victoire à ſes prieres.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIV. GABRIEL I.

1594. GABRIEL I, Métropolitain de Theſſalonique, remplit le Siége de Conſtantinople l'eſpace de 5 mois, après la retraite de Matthieu, & mourut vers la fin de l'an 1594.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLV. THÉOPHANE II.

1595. THÉOPHANE II, de Métropolitain d'Athenes devint Patriarche de Conſtantinople vers le commencement de 1595, & mourut au bout de 7 mois. Après ſa mort, il y eut une va-

Mais il fit un honneur & trop profane & trop peu mérité au Général de ſes galeres, Antoine Colonne, en lui faiſant faire une entrée triomphante dans Rome à la maniere des anciens Romains, quoi qu'il n'eut eu que la moindre part à ce glorieux événement. L'an 1572, par une Bulle du premier Janvier, il confirma la Congrégation des Freres de la Charité. Ce Pape mourut, le premier Mai de cette même année, en odeur de ſainteté, après avoir tenu le S. Siége 6 ans, 3 mois & 24 jours. Le Sultan Selim, qui n'avoit pas de plus grand ennemi, fit faire à Conſtantinople, pendant trois jours, des réjouiſſances publiques de ſa mort. On rapporte qu'il diſoit à ſes amis, qu'étant Religieux il eſpéroit le ſalut avec une grande confiance, qu'étant Cardinal il en doutoit, qu'étant Pape il en déſeſpéroit preſque abſolument. Avec un caractère moins auſtere & un zele plus éclairé il eût eû toutes les vertus d'un Pontife accompli & toutes les qualités d'un grand Roi. C'eſt ſous ce Pape qu'aux meſſes des morts on a ſupprimé le pſeaume *Judica*, ſans qu'on voie la raiſon de cette ſuppreſſion. Clément XI l'a mis au nombre des Saints en 1712.

CCXXIII. GRÉGOIRE XIII.

1572. Grégoire XIII (Hugues Buoncompagno, Evêque de Veſti, Cardinal en 1565, né à Bologne l'an 1502,) fut élu Pape le 13 Mai 1572, & couronné le 25, jour de la Pentecôte. La coutume étoit de jetter 15 mille écus d'or au peuple dans cette cérémonie; Grégoire les fit diſtribuer aux pauvres: il en ordonna de même des 20 mille écus qu'on donnoit aux Conclaviſtes, diſant qu'ils avoient trop peu ſouffert pendant le dernier Conclave (il n'avoit duré que trois jours) pour mériter une telle récompenſe. Il étoit verſé dans le Droit qu'il avoit profeſſé dans ſa jeuneſſe avec applaudiſſement, & étoit arrivé, par tous les degrés, à la dignité Pontificale. Grégoire montra le même zéle que ſon prédéceſſeur pour continuer la guerre contre les Turcs. Il demanda du ſecours à tous les Princes Catholiques, & n'en put obtenir que du Roi d'Eſpagne. La flotte Chrétienne, commandée par Marc Antoine Colonne & Jacques Foſcarino, Vénitien, ne remporta d'autre avantage que celui d'avoir fait peur aux Infideles, qui ſurent toujours éviter le combat. L'an 1572, Grégoire, ayant appris par le Cardinal de Lorraine, qui étoit alors à Rome, le maſſacre des Huguenots, exécuté le jour de S. Barthelemi, fait tirer le canon du Château S. Ange, & ordonne qu'on allume, le ſoir, des feux de joie dans toute la ville. Le lendemain, accompagné de tous les Cardinaux, il ſe rend à pied dans les Egliſes de S. Marc & de S. Louis pour remercier le Ciel d'une nouvelle qu'il jugeoit ſi avantageuſe à la Religion. L'Ambaſſadeur de l'Empereur lui portoit la queue; le Cardinal de Lorraine dit la meſſe; on frappa des médailles ſur cet événement; & on fit faire un grand tableau où les principaux traits de l'horrible ſcene de la S. Barthelemi étoient repréſentés. Dans une banderole, au haut du tableau, ces mots étoient tracés: *Pontifex Colignii necem probat.* Cependant il étoit doux par caractere & avoit en horreur l'effuſion du ſang; ce qui donne lieu de croire que toute cette repréſentation n'étoit qu'un jeu de théâtre que ſa place lui paroiſſoit exiger. L'an 1575, Grégoire confirma, par un Bref du 15 Juillet, l'établiſſement de la Congrégation de l'Oratoire, fondée par S. Philippe de Néri à Rome, d'où elle a répandu la lumiere & la bonne odeur au loin. L'an 1580, il ſépara, par une Bulle du 22 Juin, les Carmes de la nouvelle réforme de Sainte Thérese d'avec les Carmes mitigés. L'an 1581, il envoya le P. Poſſevin, Jéſuite, pour travailler à la paix entre la Pologne & la Moſcovie, à quoi il réuſſit. Grégoire XIII, l'année ſuivante, entreprit la réformation du Calendrier Romain. Après un long & pénible examen, il adopta le ſyſtême de Louis Lilio, Médecin, Romain de naiſſance, & en ordonna l'exécution par une Bulle du 24 Février 1582. Dans le cours de la même année, il mit la derniere main à la correction du Décret de Gratien, & le publia enrichi de ſavantes notes. Il avoit travaillé lui-même à cette entrepriſe étant Profeſſeur à Bologne. Ce fut encore l'an 1582 qu'il canoniſa S. Norbert, Archevêque de Magdebourg, Fondateur de l'Ordre de Prémontré. Il frappa des foudres de l'Egliſe, l'année ſuivante, par ſa Bulle du premier Avril, Gebbhard Truchſés, Archevêque de Cologne, qui, ayant embraſſé l'héréſie, s'étoit marié. Les Maronites du Mont-Liban, refugiés à Rome, trouverent, dans ſa charité, d'abondantes reſſources qui tournerent au bien de l'Egliſe par les ſervices importans qu'ils lui rendirent. Il fonda pour eux, en 1584, le Collége qui porte leur nom; école renommée par les grands hommes qui en ſont ſortis. Mais ſon zéle ne fut pas à l'abri de la ſurpriſe dans le parti qu'il prit par rapport aux troubles qui agitoient la France. Vers la fin de Novembre 1584, il approuva le plan de la fameuſe ligue ſur l'expoſé du P. Claude Matthieu, Jéſuite, que les Chefs de cette Confédération avoient député à Rome pour cet effet. » Au reſte, dit ce Jéſuite dans la Lettre où il rend compte de ſon entretien avec le S. Pere au Duc de Nevers, » le Pape ne trouve pas bon qu'on attente » ſur la vie du Roi; car cela ne ſe peut faire en » bonne conſcience. Mais ſi on pouvoit ſe ſaiſir de » ſa perſonne, & ôter d'auprès de lui ceux qui ſont » cauſe de la ruine du Royaume, & lui donner gens » qui le tinſſent en bride, & qui lui donnaſſent bon » conſeil, & le lui fiſſent exécuter, on trouveroit » bon cela. « *Mém.* du Duc de Nevers, T. I, p. 657.) Grégoire néanmoins fit peu de choſe en faveur des Ligueurs, & ne les ſecourut, comme diſoit le Cardinal d'Eſt, que de la menue monnoie du S. Siége, c'eſt-à-dire des Indulgences; encore ne les accorda-t-il que ſobrement; car il ne voulut jamais ſigner aucun écrit dont les Ligueurs puſſent s'autoriſer, diſant qu'il ne voyoit pas aſſez clair dans toute cette intrigue (*ibid*, p. 663.) L'an 1585, il reçut à Rome,

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

cance de plus d'un an, pendant laquelle Mélece Piga, Patriarche d'Alexandrie, gouverna l'Egliſe de Conſtantinople.

MATTHIEU, *rétabli.*

1596. Matthieu, rétabli ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Théophane, fut chaſſé une ſeconde fois vers l'an 1600. Il retourna au Monaſtere du Mont Athos, où il avoit été Moine. (Le Quien.)

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

le 22 Mars, une célebre ambaſſade du Japon : ayant entendu la lecture des Lettres dont les Envoyés étoient chargés, il répandit des larmes, & dit ces paroles du ſaint vieillard Siméon : *C'eſt maintenant, Seigneur, que vous laiſſerez mourir en paix votre ſerviteur.* Il mourut effectivement peu de tems après, le 10 Avril de la même année, âgé de 83 ans, après 12 ans, 10 mois & 28 jours de Pontificat depuis ſon élection. Grégoire fut un Pape charitable. Ses aumônes monterent à deux millions d'écus d'or. Magnifique, il orna quantité d'Egliſes, bâtit pluſieurs beaux édifices dans Rome : zélé pour l'accroiſſement de la Foi, la réformation des mœurs, & le rétabliſſement de la Diſcipline, les fondations qu'il fit de divers Colléges à Rome, & les ſommes qu'il donna pour établir un grand nombre de Séminaires en différentes Provinces, en fourniſſent la preuve. Avant que d'entrer dans les Ordres il eut un fils, Jacques Buoncompagno, duquel deſcend la Maiſon de ce nom, qui ſubſiſte encore de nos jours. Trop d'attachement pour ſa famille, qu'il combla de richeſſes & de dignités, & trop peu de ſoin pour le maintien de la police, ſont les ſeuls défauts qu'on lui reproche.

Grégoire XIII ſuivoit ordinairement, dans la date de ſes Bulles, le calcul Florentin.

CCXXIV. SIXTE V.

1585. Sixte V (Félix Péretti, né le 13 Décembre 1521 dans les grottes de Montalte, village de la Marche d'Ancône, gardeur de pourceaux, enſuite Cordelier, Général de l'Ordre, Evêque de ſainte Agathe, enfin Cardinal de Montalte en 1570,) fut élu Pape le 24 d'Avril 1585. On raconte qu'au moment de ſon élection, & avant même qu'elle fût publiée, il jetta dans la ſalle le bâton ſur lequel il s'appuyoit comme un vieillard décrépit; déclara ſon âge qui étoit de ſept ans moins qu'il n'avoit dit, ſe redreſſa & ſe dérida le front, donnant clairement à entendre qu'il prétendoit gouverner avec vigueur. Le jour de ſon couronnement, qui ſe fit le 1 Mai, au lieu de relâcher, ſuivant la coutume de ſes prédéceſſeurs, les criminels qui étoient dans les priſons, il en fit exécuter quatre des plus coupables; ce qui jetta la conſternation dans Rome. Ce fut en multipliant pendant tout le cours de ſon Pontificat de pareils actes de ſévérité, dans quelques uns deſquels il montra même de la cruauté, qu'il vint à bout de rétablir la ſûreté dans l'Etat Eccléſiaſtique, d'où l'impunité des brigandages l'avoient bannie. Les Ligueurs de France ne trouverent pas en lui un approbateur. Peu de tems après ſon exaltation, le Duc de Nevers étant venu le conſulter ſur cette faction qu'il avoit embraſſée, il lui déclara qu'il la regardoit comme pernicieuſe à l'autorité royale, à la tranquilité publique, au bien de l'Etat & aux intérêts de la vraie Religion. Néanmoins, pour empêcher qu'un Prince hérétique ne montât ſur le trône François, il donna, le 10 Septembre 1585, une Bulle par laquelle il excommunioit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, comme hérétiques & relaps, les privoit eux & leurs ſucceſſeurs de tous leurs Etats, ſpécialement du droit de ſuccéder à la Couronne de France, & délioit leurs ſujets du ſerment de fidélité. Le Parlement fit ſur cette Bulle des remontrances au Roi, dignes de la ſageſſe & de la fermeté de cet auguſte corps, toujours zélé pour le maintien des droits de la Couronne & des libertés du Royaume. Les deux Princes excommuniés ſignalerent eux-mêmes leur courage par une proteſtation contre l'entrepriſe du Pape, qu'ils trouverent moyen de faire afficher aux portes mêmes du Vatican. Cet acte de vigueur ne déplut pas au Pape, s'il eſt vrai, comme on le prétend, qu'à ce ſujet il dit au Marquis Piſani, Ambaſſadeur de France à Rome, qu'il ſeroit à ſouhaiter que le Roi, ſon Maître, montrât autant de réſolution contre ſes ennemis que le Roi de Navarre en faiſoit paroître contre ceux qui haïſſoient ſon héréſie. L'an 1586, Sixte confirma, par une Bulle du 5 Mai, la Congrégation des Feuillans, réforme de l'Ordre de Cîteaux. La même année, il fit relever ce fameux Obéliſque que Caligula avoit fait amener d'Egypte & ériger dans Rome à l'honneur d'Auguſte & de Tibere. Les Barbares, ou l'injure des tems, l'avoient depuis renverſé. Ce fut le Chevalier Fontana, célébre Ingénieur, qui entreprit de le remettre ſur pied, & il y réuſſit. Sixte acheva encore, dans le cours de cette année, un aqueduc de vingt mille pas de longueur, deſtiné pour amener des eaux à Rome, ouvrage qui le diſpute à tous ceux de l'antiquité dans le même genre. On doit placer encore ſous cette année la Bulle *Deteſtabilis*, qu'il publia le 21 Octobre, & qui eſt devenue fameuſe, parce qu'elle ſert de régle aux Canoniſtes pour la matiere des Contrats. Six ſemaines après (le 3 Décembre), il en donne une autre pour fixer à 70 le nombre des Cardinaux. Ce Pontife avoit une averſion marquée pour Philippe II, Roi d'Eſpagne, & cherchoit à lui ſuſciter des ennemis, dans la vue de profiter de ſon embarras pour lui retirer le Royaume de Naples. Il avoit au contraire une haute eſtime pour Eliſabeth, Reine d'Angleterre, qu'il ſouhaitoit ardemment de voir aux priſes avec le Roi d'Eſpagne. C'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit dans pluſieurs entretiens qu'il eut avec le Chevalier Karne, Agent ſecret de cette Princeſſe à Rome. Cependant, lorſque la guerre fut déclarée entre l'Angleterre & l'Eſpagne, les ſollicitations menaçantes de Philippe II l'obligerent à publier, l'an 1588, une Bulle terrible, par laquelle il mettoit l'Angleterre en interdit, déclaroit Eliſabeth uſurpatrice de ce Royaume, hérétique, excommuniée, ordonnoit aux Anglois de ſe joindre à l'armée Eſpagnole pour la détrôner, & promettoit de grandes récompenſes à ceux qui s'aſſureroient de ſa perſonne & la livreroient aux Catholiques pour la punir de ſes crimes. Eliſabeth uſa de repréſailles; ayant aſſemblé dans S. Paul de Londres les principaux Seigneurs & les Magiſtrats de la Ville, elle y fit publier, un Dimanche, par

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVI. NÉOPHYTE II.

1600. Néophyte II, Métropolitain d'Athenes, ſubſtitué au Patriarche Matthieu, fut envoyé en exil l'an 1602, par Mahomet III.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

MATTHIEU, *pour la troiſieme fois.*

1602. Matthieu, étant remonté ſur ſon Siége pour la troiſieme fois après l'exil de Néophyte, ne l'occupa que 17 jours, au bout deſquels il mourut l'an 1602. (Le Quien.)

l'Evêque, une ſentence d'excommunication contre la perſonne du Pape Sixte & de ſes Cardinaux. Mais ceci n'étoit de part & d'autre qu'un jeu de politique. Sixte n'en apprit pas avec moins de joie, quelque tems après, que la tempête avoit triomphé, pour les Anglois, de cette formidable flotte de Philippe II, à laquelle on avoit donné le nom prématuré d'*Invincible*. « Votre Reine, dit-il alors au Chevalier Karne, » eſt heureuſe; elle a une belle occaſion d'attaquer » l'ennemi qui la vouloit perdre : elle devroit porter » la guerre juſque dans le cœur de l'Eſpagne ». Zélé pour la gloire de ſon Ordre, il mit, la même année 1588, S. Bonaventure au rang des Docteurs de l'Egliſe, par une Bulle du 24 Mars. L'an 1589, Sixte commença de réparer la fameuſe Bibliothéque du Vatican, diſſipée au ſac de Rome par les Allemands en 1527; à cet édifice, il joignit une très belle Imprimerie, deſtinée à faire des éditions correctes de l'Ecriture Sainte, des Conciles, &c. Sixte avoit en tête une autre entrepriſe bien digne d'un génie tel que le ſien. C'étoit d'élever, au milieu de l'arêne du Coliſée, une Egliſe où les Religieux de quatre Monaſteres qu'on devoit bâtir ſous les portiques ou dans les dégagemens de ce ſuperbe Amphithéâtre, auroient célébré ſucceſſivement & ſans interruption l'Office Divin. Mais il mourut avant d'avoir mis la main à l'ouvrage, le 27 Août 1590, âgé d'environ 69 ans. Il avoit tenu le ſaint Siége 5 ans, 4 mois & 3 jours. Il fut peu regretté des Romains, à cauſe des grands impôts dont ils les avoit chargés pour fournir à l'exécution de ſes vaſtes & nobles deſſeins. Le peuple, après ſa mort, ſe vengea ſur la ſtatue qu'on lui avoit érigée de ſon vivant, ce qui occaſionna un Décret du Sénat, portant défenſe de dreſſer des ſtatues à aucun Pape durant ſa vie. Sixte aimoit, dit-on, le Mercredi ſur tous les jours de la ſemaine, parce qu'il diſoit que c'étoit le jour de ſa naiſſance, de ſa promotion au Cardinalat, de ſon élection à la Papauté, & de ſon couronnement. Ce Pape eut des démêlés avec les Jéſuites. Le Cardinal de Montalte, ſon neveu, qu'ils avoient gagnés, voulant l'engager à prendre ſon Confeſſeur parmi eux: *Il ſeroit plus à propos*, dit le S. Pere, *que je confeſſaſſe les Jéſuites, que de les choiſir pour mes Confeſſeurs.*

Sixte V varioit pour le commencement de l'année dans ſes Bulles.

CCXXV. URBAIN VII.

1590. Urbain VII (Jean-Baptiſte Caſtagna, né à Rome l'an 1521, fils de Coſme, Gentilhomme Génois, Archévêque de Roſſano, Cardinal en 1583,) fut élu Pape le 15 Septembre 1590. La joie univerſelle que cette élection cauſa, fut bientôt changée en triſteſſe: Dieu ne voulant que montrer à ſon Egliſe ce S. Pape, le retira du monde 13 jours après ſon élection, le 27 Septembre. Il mourut dans de grands ſentimens de piété, remerciant Dieu de la grace qu'il lui faiſoit de le préſerver, par la mort, des fautes qu'il auroit faites, s'il eût vécu plus long-tems dans cette dignité.

CCXXVI. GRÉGOIRE XIV.

1590. Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate, né à Crémone l'an 1535, Evêque de cette Ville, Cardinal en 1583,) fut élu Pape le 5 Décembre 1590, après 2 mois moins 3 jours de Conclave, & couronné le 8. Le maintien ridicule & ſtupide qu'affecta ce Pontife, le jour de ſon inſtallation, lui attira pluſieurs traits de ſatyre. Plein d'une ſote joie au milieu des applaudiſſemens & des acclamations du peuple, il ſourioit preſque ſans ceſſe. Il ne ſoutint pas avec plus de dignité les complimens des Princes & des Ambaſſadeurs. Vendu aux Eſpagnols, ainſi que toute ſa famille, il ſe déclara pour le parti de la Ligue contre notre Roi Henri IV, & employa les armes ſpirituelles & temporelles du ſaint Siége pour déchirer la France. Il promit de l'argent & des troupes aux Ligueurs, & envoya un Nonce, chargé d'un Monitoire contre le parti du Roi. Les Evêques de France, aſſemblés à Chartres, donnerent, le 21 Septembre 1591, un Mandement, dans lequel ils déclarerent les Bulles du Pape Grégoire XIV nulles dans le fond & dans la forme, injuſtes, données à la ſollicitation des ennemis de la France, & incapables de lier, ni les Evêques, ni les autres Catholiques François, fideles au Roi. L'armée que Grégoire avoit levée, pour aller ravager la France, aux dépens du tréſor que Sixte V avoit laiſſé pour défendre l'Italie, n'eut pas un meilleur ſort que ſes Bulles. Elle fut battue & diſſipée & il ne reſta au bon Pape que la honte de s'être appauvri pour ſervir le Monarque Eſpagnol, & de s'en être laiſſé dominer. Grégoire mourut le 15 d'Octobre 1591, n'ayant tenu le S. Siége que 10 mois & 10 jours. Ce Pape avoit d'excellentes qualités; mais trop ſimple & facile, il compromit l'honneur du S. Siége, en ſe rendant l'eſclave & l'inſtrument d'une puiſſance qui couvroit ſes vues ambitieuſes du voile de la Religion. Dans ſa derniere maladie on ne le ſoutint, pendant pluſieurs jours, qu'en lui faiſant avaler de l'or moulu & des pierreries diſſoutes, ce qui occaſionna une dépenſe de 15 mille écus d'or; d'où il faut conclure, dit Muratori, qu'il avoit autour de lui, ou des médecins bien habiles, ou des frippons bien adroits. C'eſt dans le Conclave, où on l'avoit élu, que furent compoſées, par les partiſans du Cardinal Simonelli, les fameuſes prophéties ſur les Papes, atribuées fauſſement à S. Malachie, Archevêque d'Armach en Irlande, mort au XIIe ſiécle.

Grégoire paroît avoir ſuivi conſtamment le calcul Florentin dans ſes Bulles.

CCXXVII. INNOCENT IX.

1591. Innocent IX (Jean Antoine Facchinetti, né à Bologne l'an 1519, Evêque de Nicaſtro dans la Calabre, Cardinal en 1583,) fut élu Pape d'une voix unanime le 29 Octobre 1591, & couronné le 3 Novembre. Il mourut, âgé de 72 ans, le 30 Décembre de la même année, n'ayant tenu le S. Siége que 2 mois. On a donné à ce Pontife le ſurnom de *Clinicus* ou d'Alité, parce qu'il gardoit le lit pour

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVII. RAPHAEL II.

1602. Raphael II, Métropolitain de Méthymne, devint Patriarche de Conſtantinople après la mort de Matthieu, l'an

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

1603. Léon Allatius atteſte qu'il embraſſa la communion de l'Egliſe Romaine, & travailla, non ſans quelque fruit, pour y faire rentrer les Grecs. Il mourut l'an 1606. (Le Quien.)

conſerver le peu de chaleur naturelle qui lui reſtoit, il y étudioit, & y donnoit ſes audiences.

CCXXVIII. CLÉMENT VIII.

1592. CLÉMENT VIII (Hippolite Aldobrandin, né à Fano ſur les côtes de la mer Adriatique, Cardinal en 1585,) fut élu Pape le 30 de Janvier 1592, & couronné 8 jours après. Lorſqu'il s'entendit proclamer, il ſe proſterna en terre pour prier Dieu de lui ôter la vie, ſi ſon élection ne devoit pas être avantageuſe à l'Egliſe. Sa deviſe étoit ces paroles : *Regardez nous, ô Dieu, notre protecteur.* Dans le commencement de ſon Pontificat, il ſe laiſſa tromper par les Eſpagnols & les Ligueurs, au ſujet des troubles qui régnoient en France; mais dans la ſuite, mieux inſtruit, il changea de diſpoſition à l'égard du Roi Henri IV; & l'an 1595, il conſentit à lui accorder ſon abſolution. La cérémonie de cet Acte ſe fit à Rome, avec beaucoup d'appareil, le 17 Septembre, dans la place de S. Pierre, devant l'Egliſe dont les portes étoient fermées; elles ne s'ouvrirent que lorſque les ſieurs d'Oſſat & du Perron eurent fait abjuration au nom du Roi, & reçu l'abſolution pour lui. Le Pape, après l'avoir prononcée, frappa d'une petite baguette, conformément au Pontifical, les deux Repréſentans. C'eſt une imitation de la maniere dont les Romains affranchiſſoient leurs eſclaves; l'Egliſe voulant marquer par là qu'elle rend la liberté chrétienne à ceux qui étoient liés par les cenſures. Mais dans la Bulle d'abſolution, que le Pape publia quelques jours après, les Envoyés eurent bien de la peine à empêcher qu'il ne ſe ſervît de cette formule : *Nous le réhabilitons dans la Royauté.* Cette même année, Clément VIII reçut deux Evêques Ruſſes qui prêterent obédience à l'Egliſe Romaine au nom de tout le Clergé de leur province. Mais de retour chez eux, ils trouverent les eſprits plus obſtinés que jamais dans le ſchiſme. (*V.* à l'art. de Gabriel VIII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, une députation qu'il fit à Rome quelque tems auparavant.) L'an 1597, après la mort d'Alphonſe II, Duc de Ferrare, décédé ſans enfans le 27 Octobre de cette année, Clément employa les armes ſpirituelles & les matérielles pour ſe mettre en poſſeſſion de ce Duché, au préjudice de Céſar d'Eſt, qui ſe portoit pour héritier d'Alphonſe. Clément y réuſſit, & fit ſon entrée ſolemnelle dans Ferrare le 8 Mai 1598. (*V.* Céſar, *Duc de Modene.*) Dès l'an 1595, il avoit évoqué à Rome le jugement du différend qui s'étoit élevé depuis quelques années entre les Dominicains & les Jéſuites ſur les matieres de la grace : c'eſt ce qui occaſionna les célebres Congrégations *de Auxiliis*, qui ſe tinrent ſous ce Pape en préſence des Cardinaux & des plus habiles Théologiens choiſis dans tous les Ordres : elles commencerent le 2 Janvier 1598. Clément accorda, l'an 1601, aux Jéſuites un 4e examen, qui ſe fit en 37 Aſſemblées, depuis le 25 Janvier juſqu'au 31 Juillet. Les Jéſuites s'étant encore plaints au Pape du jugement des Conſultans, obtinrent un nouvel examen, auquel il préſida lui-même : il ſe tint 68 Congrégations depuis le 20 Mars 1602, juſqu'au 22 Janvier 1605; mais la mort de Clément empêcha la déciſion de cette grande affaire; il mourut de la goutte à l'âge de 69 ans, le 3 ou le 5 Mars 1605, après un Pontificat de 13 ans & 33 jours. Il avoit approuvé, l'an 1604, la réforme de l'Ordre de S. Benoît en Lorraine, ſous le titre de S. Vanne & S. Hydulphe. Ce fut auſſi ce Pape qui inſtitua le cours perpétuel des 40 heures à Rome. Clément VIII étoit, ſuivant Muratori, d'un caractere impérieux & ſévere. Le Cardinal Bentivoglio en parle plus avantageuſement. Selon ce Prélat, Clément VIII réunit en lui toutes les qualités néceſſaires pour former ce mélange admirable de puiſſance ſpirituelle & temporelle qui ſe trouve dans la main du Souverain Pontife. Il ſavoit parfaitement bien allier ces deux puiſſances, & ſentoit la prééminence de la premiere ſur la ſeconde, ce qui lui attira la vénération non ſeulement des Romains, mais de toute la Chrétienté. Une preuve de l'eſtime qu'il faiſoit de la poéſie, c'eſt l'honneur qu'il voulut faire au Taſſe de le couronner au Capitole. Il l'avoit fait venir pour cet effet, & avoit envoyé au devant de lui les deux Cardinaux, ſes neveux, avec un grand nombre de Prélats pour l'amener en triomphe à Rome. Le jour du couronnement étoit marqué au 15 Avril 1595. Le Taſſe tomba malade, & mourut la veille de cette brillante cérémonie.

On a des Brefs de ce Pape ſans la date de l'année du Pontificat. Quelquefois les jours du mois ſont comptés dans ſes Bulles à notre maniere, c'eſt-à-dire dans l'ordre direct.

CCXXIX. LÈON XI.

1605. LÉON XI (Alexandre Octavien, de la Maiſon de Médicis, dit le Cardinal de Florence,) fut élu Pape le premier Avril 1605, & mourut le 27 du même mois, âgé de 70 ans, regretté de tout le monde à cauſe de ſon rare mérite. Clément VIII lui avoit prédit ſon élévation en lui diſant un jour : *Monſignor Aleſſandro, ſarete noſtro ſucceſſore.* Etant Légat en France, dans des tems fâcheux, il fit paroître beaucoup de ſageſſe au milieu des troubles dont ce Royaume étoit agité.

CCXXX. PAUL V.

1605. PAUL V (Camille Borgheſe, originaire de Sienne, Romain de naiſſance, Cardinal de S. Chryſogone en 1596,) fut élu Pape le 16 Mai 1605, & intronisé le 29. Paul V reprit les Congrégations *de Auxiliis* ; il s'en tint 16 depuis le 14 Septembre 1605 juſqu'au premier Mars 1606, en préſence du Pape. L'an 1606, il publia, le 17 Avril, une Bulle monitoriale, adreſſée à la République de Veniſe, Bulle qui cauſa de grandes brouilleries entre lui & cette République. Ce différend, l'un des points les plus importans de l'Hiſtoire du XVIIe ſiécle, avoit commencé l'an 1605, & fut terminé amiablement le 21 Avril 1607, par la médiation du Roi Henri IV, & les ſoins du Cardinal de Joyeuſe. La même année, à la fin d'Août, Paul congédia les Diſputans & les Conſultans ſur l'affaire *de Auxiliis*, fit défenſe aux

---

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

NÉOPHYTE, *rétabli.*

1606. NÉOPHYTE, après la mort de Raphaël, fut replacé ſur le Siége de Conſtantinople. L'an 1610, il fut exilé par les Turcs à Rhodes.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLVIII. TIMOTHÉE II.

1613. TIMOTHÉE, Métropolitain de Patras, fut ſubſtitué à Néophyte, après 2 ans de vacance, pendant leſquels Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie, adminiſtra l'Egliſe de Conſtantinople. Timothée mourut l'an 1621.

deux partis de ſe cenſurer, & laiſſa aux uns & aux autres la liberté de ſoutenir leur ſentiment, en attendant qu'il eût publié ſa déciſion. [On la trouva toute dreſſée en faveur des Dominicains après ſa mort; mais des raiſons de politique l'avoient empêché de la publier.] Le 21 Septembre ſuivant, il confirma, par un ſecond Bref, celui qu'il avoit donné le 22 Septembre 1606, pour défendre aux Catholiques d'Angleterre de prêter le ſerment d'*Allégeance:* ce ſerment avoit pour objet le maintien de l'autorité temporelle du Roi, & ſon indépendance de toute autre autorité ſur terre. Paul reçut, l'an 1608, une Ambaſſade du Roi de Congo, nouvellement converti à la foi par les ſoins des Portugais. Ce Prince, en préſentant ſes hommages au Chef de l'Egliſe, lui demandoit des Miſſionnaires pour travailler à la converſion de ſon peuple. Par une Bulle du 16 Février de la même année, Paul confirma l'Ordre Militaire du Mont-Carmel & de S. Lazare, établi, ou plutôt renouvellé par Henri IV. Paul, jaloux d'affermir & d'étendre les prétentions de ſon Siége, donna la derniere forme à la fameuſe Bulle *in Cœna Domini*, qu'il fit publier le VI des Ides, ou 8 d'Avril (Jeudi-Saint) de l'an 1610, & inſérer enſuite dans le Rituel Romain, qui étoit auſſi ſon ouvrage, avec injonction à tous les Confeſſeurs d'en avoir un exemplaire par devers eux pour s'y conformer. De là vient qu'on la nomme *la Bulle de Paul V*, quoique quelques uns de ſes ſucceſſeurs, tels qu'Urbain VIII, (en 1627) l'aient publiée en leur nom, mais dans les mêmes termes abſolument. Paul, le 28 Septembre ſuivant, en donna une autre bien plus louable & bien plus conforme à l'eſprit de la Religion. Elle portoit que, dans tous les cours d'études des Religieux rentés & des mendians, on enſeigneroit les trois Langues, Hébraïque, Grecque & Latine. Penſée très louable, dit Muratori, & réglement digne d'un zélé Pontife, mais qui n'a pas trouvé & ne trouve pas encore, dans les Supérieurs qu'il regarde, toute l'ardeur & la vigilance convenables pour ſon exécution. La même année, Paul canoniſa S. Charles Borromée le premier Novembre. Il approuva l'Ordre des Religieuſes de la Viſitation, inſtitué cette année par S. François de Sales & Jeanne Françoiſe Frémiot, veuve de Chriſtophe de Rabutin, Baron de Chantal. Paul V confirma, le 23 Septembre 1611, le nouvel Inſtitut formé à Paris par une pieuſe veuve, nommée Marie l'Huillier, ſous le titre de ſainte Urſule & la régle de S. Auguſtin, pour l'éducation des jeunes filles. Il approuva par une autre Bulle du 8 Mars 1613, à la priere de la Reine-Mere, la célebre Congrégation de l'Oratoire de France, & en établit Général Pierre de Berulle, Cardinal. Paul V mourut le 28 Janvier 1621, après 15 ans, 8 mois & 13 jours de Pontificat. Ce Pape ne fut pas un de ceux qui contribuerent le moins à l'embelliſſement de Rome. Il raſſembla dans le Vatican les plus beaux ouvrages de peinture & de ſculpture; il rétablit une magnifique fontaine qu'Auguſte avoit édifiée, y fit amener l'eau par un aqueduc de 35 mille pas, & lui donna le nom d'*Acqua Paola;* il en conſtruiſit de nouvelles, qui ſont encore aujourd'hui les plus remarquables de Rome. Il fit auſſi des augmentations au Palais de *Monté Cavallo*. On remarque que Paul V, pendant ſon Pontificat, ne manqua pas un ſeul jour d'offrir nos redoutables myſteres. Cela ſuppoſe une grande pureté, ou peu de connoiſſance des véritables régles.

CCXXXI. GRÉGOIRE XV.

1621. GRÉGOIRE XV (Alexandre Ludoviſio, né le 9 Janvier 1554 d'une des plus illuſtres familles de Bologne, Archevêque de cette ville, Cardinal en 1616,) fut élu Pape le 9 Fév. 1621, à l'âge de 67 ans. S'étant apperçu de quelques abus qui régnoient dans le Conclave, il donna une Bulle, au mois de Novembre ſuivant, par laquelle il preſcrivoit une nouvelle forme d'élection. Le Maréchal de Leſdiguierres lui avoit promis autrefois d'abjurer l'héréſie, lorſqu'il ſeroit devenu Pape, & il tint parole. Grégoire avoit un grand zéle pour la converſion des Infideles. Ce fut par ce motif que, l'an 1622, il fonda le Collége de la Propagande, qui fut augmenté & doté par ſon ſucceſſeur. Cette même année, le 12 Mars, il canoniſa pluſieurs Bienheureux, ſaint Ignace de Loyola, S. François Xavier, ſainte Thérèſe, S. Philippe de Néri, &c. Ce fut encore cette année que Grégoire érigea le Siége de Paris en Métropole, à la priere de Louis XIII, par ſa Bulle du 13 des Calendes de Novembre. (20 Octobre.) Jean François de Gondi en fut le premier Archevêque. L'an 1623, apprenant que l'Electeur de Baviere s'étoit rendu maître d'Heidelberg, il engagea ce Prince, par ſes ſollicitations, à lui céder les manuſcrits de la riche Bibliothéque Palatine, alléguant qu'étant formée des dépouilles des Monaſteres que les Proteſtans avoient détruits ou pillés, elle devoit revenir au S. Siége, comme étant aux droits des Propriétaires qui n'exiſtoient plus. On prétend que le célebre Léo Allatius, que ſa Sainteté envoya pour recueillir ce tréſor, en laiſſa enlever une partie par les Autrichiens, qui en enrichirent la Bibliothéque de l'Empereur. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe rencontre dans celle-ci pluſieurs manuſcrits rares qui avoient appartenu à l'Electeur Palatin. Grégoire XV mourut le 8 Juillet de la même année, ayant tenu le Siége de Rome 2 ans, 4 mois & 29 jours. Ce Pape avoit érigé la Congrégation de ſaint Maur en France, le 17 Mai de la premiere année de ſon Pontificat. Le Cardinal Louis Ludoviſio, ſon neveu, fit, auprès de lui, les fonctions de premier Miniſtre, & les remplit dans toute leur étendue, tandis que ſon oncle paſſoit le tems à s'entretenir avec les Académies qu'il avoit établies dans ſon Palais. Grégoire avoit fourni de grandes ſommes à l'Empereur contre les Proteſtans, & au Roi de Pologne contre les Turcs.

Tous les Brefs de Grégoire XV commencent l'année au premier Janvier, & toutes ſes Bulles au 25 Mars. C'eſt lui, dit Papebrok, qui a fixé l'uſage de la Chancellerie Romaine à cet égard. Mais cela n'a duré que juſqu'à Innocent XII, ſous le Pontificat duquel on reprit l'uſage de commencer l'année au premier Janvier dans les dates des Bulles.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLIX. CYRILLE LUCAR.

1621. CYRILLE LUCAR, né dans l'Iſle de Candie en 1572; élevé dans l'Ecole de Padoue, fait, on ne ſait en quelle année, Patriarche d'Alexandrie, fut transféré, le 5 Novembre 1621, ſur le Siége de Conſtantinople par les ſoins de l'Ambaſſadeur de Hollande. Au mois de Mars 1622, il commença à prêcher la Doctrine des Proteſtans, ſur l'Euchariſtie, qu'il avoit ſucée en Allemagne, & déſavouée depuis, c'eſt-à-dire avant de mon-

CCXXXII. URBAIN VIII.

1623. Urbain VIII. (Maffée Barberin, d'une ancienne famille de Florence, Archevêque de Nazareth; Cardinal en 1606,) fut élu Pape le 6 Août 1623; & couronné le 29 Septembre. On loue, entre autres vertus d'Urbain, ſa piété, ſa modeſtie, ſa douceur. Il aimoit & cultivoit les Belles-Lettres, protégeoit les Savans, faiſoit fort bien des vers, & corrigea les Hymnes de l'Egliſe. L'an 1625, il envoya le Cardinal François Barberin, ſon neveu, avec le titre de Légat en France, pour ménager la paix entre cette Cour & l'Eſpagne, au ſujet de la Valteline. Arrivé au mois de Mai à Paris, Barberin en partit le 22 Septembre, ſans aucun fruit de ſa Légation; de là il ſe rendit en Eſpagne pour le même objet. Mais tandis qu'il étoit à Barcelone, le traité de paix y fut ſigné, à ſon inſu, le 6 Mars 1626: on le data de Monçon, pour ne pas l'offenſer ouvertement. La même année, Urbain réunit au Domaine du ſaint Siége le Duché d'Urbin, avec les Comtés de Montéfeltro & de Gubio, la Seigneurie de Péſaro & le Vicariat de Sinigaglia, par la donation entre vifs que lui en fit le Duc François Marie, dernier de la Maiſon de la Rovere. L'an 1630, par une Bulle du mois de Juin, il accorda le titre d'*Eminentiſſime* aux Cardinaux, aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques & au Grand-Maître de Malte, avec défenſe à toute autre perſonne de le prendre. L'an 1641, il déclare la guerre au Duc de Parme, pour avoir fortifié quelques places dans le Duché de Caſtro, contre les conditions auxquelles Paul III l'avoit donné aux Farneſes (*V.* Odoard, *Duc de Parme & Plaiſance.*) Urbain VIII mourut le 29 Juillet 1644, après 21 ans moins 8 jours de Pontificat. Le Népotiſme fut en grand crédit ſous ce Pape.

Urbain VIII ordonna que déſormais les Lettres Apoſtoliques énonceroient le jour du mois tout au long, & nullement par chiffres arabes, ni lettres nominales.

CCXXXIII. INNOCENT X.

1644. Innocent X (Jean-Baptiſte Pamphile, né à Rome le 7 Mai 1574, Cardinal le 6 Juillet 1629,) fut élu Pape le 15 Septembre 1644, & couronné le 29, à l'âge de 72 ans. Ce fut à ſon adreſſe qu'il fut redevable de la Tiare. La France avoit chargé le Marquis de S. Chaumont, ſon Ambaſſadeur, de lui donner l'excluſion. Pamphile, étant prévenu de cet ordre, empêcha qu'il ne fut notifié, par la promeſſe qu'il fit au Marquis d'un Chapeau. Devenu Pape, il ſe moqua de lui, & ne crut pas devoir tenir parole à un Miniſtre qui avoit manqué de fidélité au Roi, ſon maître. L'an 1645, il ſe déclare ouvertement contre les Barberins, & fait rechercher leur adminiſtration ſous le précédent Pontificat. Le Cardinal Antoine, voyant déja deux de ſes domeſtiques empriſonnés, ſe réfugie en France. Innocent, à cette occaſion, donne une Bulle le 4 Décembre, portant défenſe aux Cardinaux de ſortir de l'Etat Eccléſiaſtique ſans ſa permiſſion, avec ordre à ceux qui en étoient ſortis de revenir dans ſix mois. Le 25 Février ſuivant, autre Bulle de ce Pontife pour obliger tous les Cardinaux de réſider à Rome. Le Parlement de Paris déclare ces Décrets nuls & abuſifs. La Reine, ou plutôt le Cardinal Mazarin, défend en même tems d'envoyer de l'argent à Rome. Innocent fut obligé de ſe reconcilier avec les Barberins. L'an 1647, il acquit au ſaint Siége, du Duc Savelli, la ville d'Albano, dont le territoire produit les meilleurs vins d'Italie. L'an 1649, à la ſollicitation du Conſeil d'Eſpagne, il refuſe des Bulles aux Evêques nommés par Jean IV, nouveau Roi de Portugal, comme ſi ce Prince, rétabli par ſa nation ſur le trône de ſes ancêtres, n'eût été qu'un uſurpateur. Le Roi conſulte, ſur ce qu'il doit faire, les Univerſités de ſes Etats. Elles répondent que, ſi le Pape perſiſte dans ſon refus, ce Monarque peut aſſembler le Clergé de ſon Royaume, faire faire des élections canoniques, & prendre des Evêques du dehors pour ſacrer ceux qui ſeront élus. Comme ce refus duroit encore l'année ſuivante, l'Ambaſſadeur de Portugal en France conſulte ſur le même ſujet, de la part de ſon Maître, l'Aſſemblée du Clergé, qui ſe tenoit alors. Elle répondit conformément à l'avis des Univerſités; & de plus elle écrivit au Pape une Lettre auſſi forte que reſpectueuſe pour l'engager à accorder les Bulles ſuivant l'uſage ordinaire. Innocent ſe rendit à ces remontrances, & fit expédier les Bulles que la crainte de l'Eſpagne lui avoit fait refu-

---

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ter ſur le Siége d'Alexandrie. Les Evêques, ſcandaliſés de ces nouveautés, s'aſſemblent en Concile, le dépoſent, & obtiennent de la Porte un ordre qui le relégue à Rhodes la même année.

CLX. GRÉGOIRE D'AMASÉE.

1621. Grégoire, Métropolitain d'Amaſée, fut mis à la place de Cyrille. Le Sultan l'ayant exilé au bout de trois mois, Cyrille le fait étrangler ſur la route. (Bollandus.)

CLXI. ANTHYME II.

1623. Anthyme II, Métropolitain d'Andrinople, fut ſubſtitué à Grégoire. Ayant abdiqué le troiſieme jour après ſon introniſation, il ſe retira au Mont Athos, où il attendit vainement quatre mille écus d'or que Cyrille Lucar lui avoit promis pour l'engager à cette démarche.

CYRILLE LUCAR, *rétabli.*

1623. Cyrille Lucar, après la retraite d'Anthyme, remonta ſur le Siége de Conſtantinople par les intrigues de l'Ambaſſadeur de Hollande, ſuivant Allatius. Il recommence à publier la nouvelle Doctrine dans des Catéchiſmes & des Profeſſions de Foi, qui excitent contre lui de nouveaux ſoulévemens.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

L'an 1631, il fut encore chaſſé par le Sultan Amurath, & relégué dans l'Iſle de Ténédos.

CLXII. CYRILLE DE BÉRÉE.

1631. Cyrille, Métropolitain de Bérée, nommé auparavant Contaren, fut mis à la place de Cyrille Lucar par les ſoins de Zacharie, Métropolitain d'Amaſée. Après avoir tenu le Siége 2 ans, il fut dépoſé, l'an 1633, par un Concile.

CYRILLE LUCAR, *pour la troiſieme fois.*

1633. Cyrille Lucar, après la dépoſition de Cyrille de Bérée, trouve moyen de rentrer dans le Siége de Conſtantinople. Au bout de 14 mois, il eſt encore chaſſé.

CLXIII. ATHANASE II.

1634. Athanase II, ſurnommé Patellarius, Candiot, Métropolitain de Theſſalonique, fut ſubſtitué à Cyrille Lucar; mais au bout de 22 jours, il fut relégué à Chio.

CYRILLE LUCAR, *pour la quatrieme fois.*

1634. Cyrille Lucar eſt rappellé; mais l'année ſuivante il eſt exilé à Rhodes.

ſer. L'an 1653, le dernier Mai, Innocent donna une Bulle contre les cinq fameuſes Propoſitions. Etant au lit de la mort, il dit au Cardinal Sforce : *Vous voyez où vont aboutir les grandeurs d'un Souverain Pontife.* Il tint le ſaint Siége 10 ans, 3 mois & 22 jours, étant mort la nuit du 6 au 7 de Janvier 1655. Son Pontificat fut long-tems gouverné par Donna Olimpia Maidalchina, ſa belle ſœur, femme de grand ſens, dit Muratori, mais ſujette aux vertiges de l'ambition & de l'intérêt.

Sous le Pontificat d'Innocent X, vers l'an 1646, un grand nombre de Syriens Jacobites, c'eſt-à-dire Eutychiens, abandonnerent leurs erreurs par les ſoins des Capucins, & ſe réunirent à l'Egliſe Romaine. Le principal fut l'Archevêque d'Alep, qui devint le Chef de ces nouveaux Catholiques de Syrie. Il fut confirmé par le S. Siége, & il eſt regardé comme Patriarche Catholique d'Antioche.

CCXXXIV. ALEXANDRE VII.

1655. Alexandre VII (Fabio Chigi, né à Sienne le 13 Février 1599, d'une illuſtre Maiſon, Vice-Légat à Ferrare, puis Nonce à Cologne, Cardinal le le 29 Février 1652,) fut élu Pape le 7 d'Avril 1655. Il avoit d'abord eu contre lui dans le Conclave une faction puiſſante, à la tête de laquelle étoient les Cardinaux Barberin & de Retz. Mais il vint à bout de gagner ces Chefs en feignant un grand zéle pour la doctrine de S. Auguſtin, à laquelle ils le croyoient oppoſé. Le Cardinal de Retz avoue qu'il fut ſi bien ſa dupe en cette occaſion, qu'il communiqua de bonne foi ſon erreur à toute ſa faction. Auſſi, à la cérémonie de l'adoration, le nouveau Pape lui dit : *Seigneur Cardinal, voilà votre ouvrage.* L'an 1656, le 16 Octobre, il confirma, par une Bulle, celle d'Innocent X, contre les cinq Propoſitions. l'Inquiſition, l'an 1659, le 21 Août, rendit, en préſence d'Alexandre VII, un Décret contre *l'Apologie des Caſuiſtes*, compoſée par le P. Pirot, Jéſuite, pour répondre aux immortelles Provinciales de Paſcal. L'an 1661, Alexandre ſe trouva compromis avec un Grand Monarque par une incartade de ſes gens, qu'il eut les plus grandes peines à réparer. M. de Créqui, Ambaſſadeur de France, fut inſulté, le 20 Août, par la Garde Corſe du Pape, au point qu'ils tirerent ſur ſon caroſſe & tuerent un de ſes Pages. Voyant enſuite qu'il n'avoit point de ſatisfaction à eſpérer là-deſſus du Pape ni de ſes Miniſtres, il ſe retira ſur les terres de Florence. Louis XIV demanda réparation de cet attentat. Elle fut accordée en partie au bout de 4 mois. Le Roi, ne la trouvant pas ſuffiſante, ſe mit en devoir d'y ſuppléer lui-même. En conſéquence, la Ville & le Comtat d'Avignon furent ſaiſis, & réunis à la Couronne par Arrêt du Parlement de Provence, donné le 26 Juillet 1663. On fit paſſer des troupes en Italie. Enfin, après avoir vainement ſollicité les Princes Catholiques de ſe liguer en ſa faveur, Alexandre prit le parti de contenter le Roi de France. L'accommodement ſe fit à Piſe le 22 Février 1664. Le Cardinal neveu vint en France la même année, & fit au Roi, le 29 Juillet, la ſatisfaction qui lui étoit due. Avignon & ſes dépendances furent rendus au Pape. L'an 1665, le 15 Février, Alexandre envoya le Formulaire en France. Le 25 Juin, il donna une Bulle contre les cenſures, que la Faculté de Théologie de Paris avoit faite des erreurs de Jacques Vernant, Carme, le 24 Mai 1664, & d'Amédeus Guimenius, (Guillaume de Moïa, Jéſuite) le 3 Février 1665. Le Parlement rendit, le 29 Juillet, un Arrêt contre cette Bulle ſur les concluſions des Gens du Roi. Alexandre, cette année 1665, canoniſa S. François de Sales. L'an 1667, il publia, le 7 Mai, une Bulle, par laquelle il défendit d'écrire ſur la matiere de l'Attrition. Ce Pape mourut le 22 Mai de la même année, (Bianchini) ayant tenu le ſaint Siége 12 ans, 1 mois & 14 jours. Alexandre, au commencement de ſon Pontificat, avoit affecté un air de régularité, qui ne tarda pas à s'évanouir. Il s'étoit déclaré contre le Népotiſme, & il en devint l'eſclave dans la ſuite. La véracité n'étoit point ſa vertu favorite, s'il falloit s'en rapporter au témoignage de Renaldi, Ambaſſadeur du Grand Duc de Florence à Rome. Ce Miniſtre, en parlant de lui, écrivoit à ſon Maître : *Habbiamo un Papa che non dice mai una parola di verita.* (*Mém. du Card. de Retz.*) A ſa mort, dit Muratori, Alexandre laiſſa ſes parens bien enrichis, & peu de regrets de ſa perſonne parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de neuf ſubſides nouveaux, ſans diminuer les anciens. Il eſt vrai qu'ils ne tournerent pas entiérement à l'avantage de ſa famille; car une partie fut employée à l'achévement du Collége de la Sapience, commencé par Léon X ſur les deſſeins de Michel-Ange, ſans parler de la belle colonnade de la place de S Pierre, qu'il commença l'an 1661, & de la chaire de bronze de cet Apôtre, qu'il fit fondre & placer derriere le grand autel de l'Egliſe du Vatican, dont elle fait un des ornemens.

CCXXXV. CLÉMENT IX.

1667. Clément IX (Jules Roſpiglioſi, né, l'an 1600, à Piſtoie, en Toſcane, d'une des plus conſidérables familles de cette Ville, Cardinal en 1657,) fut élu Pape le 20 Juin 1667. Il n'avoit ni brigué, ni recherché cette éminente dignité, qu'il remplit avec beaucoup de ſageſſe. Clément travailla heureuſement à pacifier l'Egliſe de France, troublée par les diſputes qui regardoient le Formulaire; la paix fut concluë, l'an 1668, par le concours des deux Puiſſances. Le Pape, par un Bref du 28 Septembre, congratula Louis XIV ſur cet accommodement : le Monarque, ayant reçu la Lettre du Pape, déclara, le 23

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE DE BÉRÉE, *rétabli.*

1635. Cyrille de Bérée, remis à la place de Lucar, fut chaſſé l'an 1636.

CLXIV. NÉOPHYTE III.

1636. Néophite, Métropolitain d'Héraclée, ſubſtitué, l'an 1636, à Cyrille de Bérée, abdiqua, l'année ſuivante, en faveur de Cyrille Lucar, ſon maître, qu'il avoit trouvé moyen de faire revenir de ſon exil.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE LUCAR, *pour la cinquieme fois.*

1637. Cyrille Lucar, par ſes intrigues, trouve encore moyen de ſe faire replacer ſur le Siége de Conſtantinople. Les Métropolitains & les autres Prélats, ſouffrant avec indignation un homme infecté du Calviniſme à leur tête, obtinrent du Viſir, le 27 Juin 1638, un nouvel ordre qui l'exila au Château de Læmocopien, ſur les bords du Pont-Euxin. Il fut étranglé ſur la route, & inhumé en terre profane. (*Voyez ſur cet homme, qualifié de Martyr par quelques Proteſtans, le IVe Tome de la Perpétuité de la Foi*, p. 606 & *ſuiv.*)

Octobre, par un Arrêt du Conſeil, que le Pape étant ſatisfait, il l'étoit auſſi. (Les Miniſtres avoient fait eſpérer des Lettres-Patentes confirmatives de cet Arrêt; mais ceux qui avoient intérêt de fomenter les troubles, ne leur permirent point de tenir parole.) Clément IX n'eut pas moins de part à la paix conclue, entre la France & l'Eſpagne, par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ce Pape avoit fort à cœur le ſecours de Candie, aſſiégée par les Turcs; & outre celui qu'il y envoya par lui-même, il en procura un très conſidérable de la part de la France. Mais tous ces ſoins ne purent empêcher que la place ne fût priſe. Le chagrin que cette perte lui cauſa fut ſi vif, qu'il en mourut le 9 Décembre 1669, après 2 ans, 5 mois & 19 jours de Pontificat. Une Bulle remarquable de ce Pape, eſt celle qu'à la demande du Roi de France, il donna le 15 Mars 1668, par laquelle il autoriſoit les Magiſtrats & Officiers du Parlement de Paris pourvus d'Indult, à requérir des Collateurs *en commende*, les Bénéfices réguliers, *autres néanmoins que les Prieurés conventuels électifs*, & *les Offices clauſtraux*. Avant cette Bulle le droit des Indultaires ne s'étendoit qu'aux Bénéfices ſéculiers.

CCXXXVI. CLÉMENT X.

1670. Clément X (Jean-Bapt. Emile Altieri, Romain, Cardinal en 1669) fut élu Pape, le 29 Avr. 1670, à l'âge de 80 ans, après un Conclave de 4 mois & 4 jours. Clément IX, dans ſa derniere maladie, s'étoit hâté de le revêtir de la pourpre ſacrée. Il lui en dit à lui-même la raiſon; c'eſt qu'il avoit un préſentiment que Dieu le deſtinoit à lui ſuccéder. (Muratori.) La prédiction s'accomplit. Clément X étoit le dernier de ſa Maiſon; il la créa de nouveau, en faiſant prendre le nom & les armes d'Altieri à celle de Paluzzi, dans laquelle il maria ſes nieces. L'an 1671, il donna, le 20 Mai, un Edit en faveur de la Nobleſſe commerçante. L'an 1674, à la demande du Roi de France, il érigea en Evêché l'Egliſe de Quebec en Canada. Ce Pape fit peu de choſes par lui-même. Son grand âge & ſes infirmités l'obligerent à ſe décharger d'une grande partie du fardeau des affaires ſur le Cardinal Altieri, ſon neveu adoptif; ce qui fit dire au peuple qu'il y avoit deux Papes, l'un de nom, & l'autre de fait. Clément X mourut le 22 Juillet 1676, ayant tenu le ſaint Siége 6 ans, 2 mois & 24 jours.

CCXXXVII. INNOCENT XI.

1676. Innocent XI (Benoît Odeſcalchi, né à Côme dans le Milanez, l'an 1611, Cardinal en 1647, Evêque de Novarre) fut élu Pape le 21 Sept. 1676. Dès qu'il fut placé ſur le ſaint Siége, il ſe déclara contre le Népotiſme, & voulut même l'abolir à perpétuité, par une Bulle qu'il ſe propoſoit de faire ſigner à tout le Sacré Collége. Mais y ayant trouvé des obſtacles inſurmontables, il ſe contenta de condamner cet abus par ſon exemple. En conſéquence, il défendit à ſon neveu, Livio Odeſcalchi, de réſider au Palais Pontifical, de ſe mêler du gouvernement, & de recevoir des viſites à titre de neveu du Pape. Le Pontificat d'Innocent fut troublé par deux grandes affaires avec la Cour de France; celle de la Régale, & celle du droit de franchiſe, dont jouiſſoient à Rome les Ambaſſadeurs. La premiere commença l'an 1678, & la ſeconde éclata entiérement l'an 1687. L'une & l'autre eurent des ſuites fâcheuſes, dont on peut voir le détail & les époques avec les pieces dans le IIIe Tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du 17e ſiécle, par M. Dupin. L'an 1679, ce Pape condamna, par une Bulle du 2 Mars, 65 Propoſitions, extraites des Caſuiſtes modernes. Sous Innocent XI, Molinos, Prêtre Eſpagnol, fit revivre les erreurs des Héſicaſtes à Rome. On donna le nom de Quiétiſtes, qui ſignifie la même choſe, à la nouvelle Secte. L'Inquiſition rendit, le 28 Août 1687, contre la perſonne & les écrits de Molinos, un Décret, qui fut confirmé par une Bulle du 19 Novembre de la même année. Innocent XI mourut le 12 d'Août 1689, après avoir tenu le ſaint Siége 12 ans, 10 mois & 22 jours. Le peuple, à ſa mort, l'invoqua comme un Saint, & ſe diſputa ſes reliques.

CCXXXVIII. ALEXANDRE VIII.

1689. Alexandre VIII (Pierre Ottoboni, né à Veniſe le 19 Avr. 1610, Cardinal en 1652, Evêque de Breſcia, puis de Fraſcati) fut élu Pape, le 6 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans. Louis XIV lui rendit, l'an 1690, le Comtat d'Avignon, qu'il avoit fait ſaiſir ſur Innocent XI. Cette faveur n'empêcha pas Alexandre de condamner les quatre fameux Articles de l'Aſſemblée du Clergé de France, tenue en 1682, & de continuer à refuſer des Bulles, comme avoit fait ſon prédéceſſeur, aux Prélats qui avoient été de cette Aſſemblée. Le 24 Août de l'an 1690, il proſcrivit, par un Décret, l'erreur du *Péché Philoſophique*, enſeignée à Dijon, l'an 1686, par le Jéſuite Muſnier. Alexandre mourut le premier Février de l'an 1691, n'ayant occupé la Chaire de S. Pierre que 15 mois & 26 jours. Le Népotiſme, malgré l'exemple d'Innocent XI, qui l'avoit aboli, domina ſous ce Pontificat.

CCXXXIX. INNOCENT XII.

1691. Innocent XII (Antoine Pignatelli, né à

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CYRILLE DE BÉRÉE, *pour la troiſieme fois.*

1638. Cyrille de Bérée, rétabli ſur le Siége de Conſtantinople l'an 1638, aſſembla auſſi-tôt un Concile au mois de Septembre de la même année, dans lequel on proſcrivit les nouveautés introduites par Lucar. L'an 1639, à la ſollicitation des amis de Lucar, il fut relégué en Barbarie, où ils le firent étrangler.

CLXV. PARTHÉNIUS. I.

1639. Parthénius I, Métropolitain d'Andrinople, fut, malgré lui, transféré, le 4 Août 1639, ſur le Siége de Conſtantinople. L'an 1642, il tint, au mois de Mai, un grand Concile à Conſtantinople, où l'on établit clairement la Doctrine de la Tranſubſtantiation, après avoir condamné celle de Cyrille Lucar. S'étant rendu, l'année ſuivante, en Moldavie, il célébra un nouveau Concile à Jaſſi, dans lequel il confirma la déciſion du précédent, & proſcrivit de nouveau les articles Calviniens de Cyrille Lucar. Parthénius, pour être attaché à la vraie Foi ſur l'Euchariſtie, n'en fut pas moins ennemi de l'Egliſe Latine. Ce Patriarche mourut, ou fut exilé, l'an 1644. (Le Quien.)

Naples le 13 Mars 1615, Cardinal, Archevêque de Naples en 1681) fut élu Pape le 12 Juillet 1691, & couronné le 15 du même mois. L'an 1692, il exécuta le projet d'Innocent XI, pour l'abolition du Népotiſme. « Après avoir bien pris ſes meſures, dit Muratori, il fit ſouſcrire, par tout le Sacré Collége, » une Bulle, par laquelle il défendoit à l'avenir toute » complaiſance exceſſive en faveur des neveux pontificaux, & la publia le 28 Juin, avec obligation » aux Cardinaux, préſens & futurs, de s'y conformer, & de la ratifier avec ſerment à chaque Conclave, & à tout Pape élu de la jurer de nouveau ». Les pauvres furent ſubſtitués à ſes neveux. Il répandit ſur eux tous les biens que la plupart de ſes prédéceſſeurs prodiguoient à leurs parens. L'an 1693 fut le terme du différend de la Cour de Rome avec celle de France. Les Evêques nommés, qui avoient aſſiſté à l'Aſſemblée de 1682, obtinrent enfin des Bulles, après avoir écrit au Pape une Lettre de ſoumiſſion, qu'on traita de rétractation à Rome, & qui en avoit aſſez l'air par l'ambiguité des termes dont elle étoit compoſée. Mais le Clergé de France ne s'eſt jamais départi de la Doctrine des 4 fameux Articles qui renferment le précis de ſes libertés. Innocent XII aimoit la paix. L'an 1694, il adreſſa aux Evêques de Flandre deux Brefs, en date du 28 Janvier & du 6 Février, par leſquels il défend d'accuſer de Janſéniſme ceux qui condamnent les cinq Propoſitions dans leur ſens propre & naturel. Le Quiétiſme, malgré la condamnation qui en avoit été faite ſous Innocent XI, continua de faire du progrès, & paſſa de Rome en France, où il fut vivement combattu par MM. de Paris, de Meaux & de Chartres. L'Archevêque de Cambrai, Fénelon, ayant publié, l'an 1697, un Ecrit ſur cette matiere, ſous le titre *d'Explication des Maximes des Saints, ſur la vie intérieure*, &c., ce Livre fut condamné par une Bulle d'Innocent XII, datée du 12 Mars 1699. Le Roi Louis XIV l'ayant reçue, ordonna à tous les Métropolitains de tenir des Aſſemblées Provinciales pour l'examiner. Elle fut acceptée unanimement; & en conſéquence, le Monarque donna, le 4 Août 1699, des Lettres-Patentes, pour l'ériger en Loi de l'Etat. Les conteſtations, ſur les Cérémonies Chinoiſes, qui s'étoient élevées dès le Pontificat d'Innocent X, & avoient continué ſous les Pontificats ſuivans, devinrent très vives ſous celui d'Innocent XII; il ſe fit, de part & d'autre, pluſieurs Ecrits, préſentés par les Parties à la Congrégation de la Propagande; mais pendant que l'affaire s'inſtruiſoit, le Pape mourut dans la 86e année de ſon âge, le 27 Septembre 1700. Il avoit tenu le ſaint Siége 9 ans, 2 mois & 15 jours.

Ce Pape reprit le calcul qui fixe le commencement de l'année au premier Janvier, en quoi les cinq Papes ſuivans l'ont imité.

CCXL. CLÉMENT XI.

1700. Clément XI (Jean-François Albano, né, le 22 Juillet 1649, à Peſaro, Cardinal-Diacre, du titre de S. Sylveſtre, de la création du 13 Février 1690) fut élu Pape le 23 Novembre 1700, après 45 jours de Conclave, & conſacré le 30 du même mois. Ce Pape a donné trois Bulles fameuſes, 1° le 15 Juillet 1705, la Bulle *Vineam Domini*, contre ceux qui, prétendant ſatisfaire par le ſilence reſpectueux aux Conſtitutions Apoſtoliques, couvriroient l'erreur ſous un pareil ſilence; 2° le 8 Septembre 1713, la Bulle *Unigenitus*, connue de tout l'Univers, & ſur laquelle l'Empereur Joſeph II a preſcrit un ſilence abſolu, dans tous ſes Etats héréditaires, par un Réglement du 19 Avril 1781, qui ordonne de déchirer dans tous les Rituels les feuilles qui la contiennent, ainſi que celles où ſe trouve la Bulle *in Cœna Domini :* Réglement qui n'a ſouffert aucune oppoſition; 3° le 19 Mars 1715, la Bulle *Ex illa die*, contre les pratiques ſuperſtitieuſes & idolâtriques, que certains Miſſionnaires permettoient aux nouveaux Convertis de la Chine. Clément XI eut un grand démêlé avec le Duc de Savoie, devenu Roi de Sicile en 1713, à l'occaſion du Tribunal, appellé *la Monarchie de Sicile*. Ce Tribunal, en vertu d'une Bulle d'Urbain II, accordée, le 5 Juillet 1098, à Roger, Comte de Sicile, étoit en poſſeſſion de juger ſouverainement & ſans appel toutes les affaires eccléſiaſtiques. Clément XI publia, l'an 1715, le 20 Février, une Conſtitution pour l'abolir. Il y eut appel de cette Bulle au Pape mieux informé. La ſituation où ſe trouvoit l'Europe alors, tint le différend comme ſuſpendu pendant la ſuite de ce Pontificat. Clément XI mourut le 19 Mars 1721, après avoir occupé le ſaint Siége 20 ans, 3 mois & 26 jours. Ce Pape étoit Diſciple du fameux Cardinal Céleſtin Sfondrati, dont il avoit adopté les préjugés ſur les prétentions ultramontaines, & favoriſé les opinions ſur la prédeſtination & la grace. C'étoit lui qui, avant ſon exaltation, avoit fait imprimer l'Ouvrage poſthume de ce Cardinal, intitulé *Nodus prædeſtinationis diſſolutus*, & qui en avoit empêché la condamnation, demandée par Boſſuet & quatre autres des plus illuſtres Prélats de France.

CCXLI. INNOCENT XIII.

1721. Innocent XIII (Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 Mai 1655, ſucceſſivement Nonce en Suiſſe & en Portugal, Evêque de Viterbe en 1712, créé Cardinal le 7 Juin 1707) fut élu Pape le 8 Mai 1721, & couronné le 18 du même mois. Il mourut le 7 Mars de l'an 1724, après 2 ans, 9 mois & 29 jours de Pontificat. C'eſt le 8e Pape de la famille de Conti. Innocent ne remplit pas les eſpérances qu'il

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVI. PARTHÉNIUS II.

1644. Parthénius II, dit Cuscinès, ſucceſſeur de Parthénius I dans l'Evêché d'Andrinople, lui ſuccéda pareillement dans celui de Conſtantinople. Imbu de la Doctrine de Cyrille Lucar, il la conſerva dans le cœur, mais il n'oſa la publier à la face de ſon Egliſe. L'an 1646, il fut relégué dans l'Iſle de Chypre.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVII. JOANNICE II.

1646. Joannice II, Métropolitain d'Héraclée, fut ſubſtitué à Parthénius II. Il avoit aſſiſté au Concile de Conſtantinople contre Cyrille Lucar. Sur la fin de 1647, il fut obligé de prendre la fuite.

PARTHÉNIUS II, *rétabli.*

1647. Parthénius II rentra dans le Siége de Conſtantinople après la fuite de Joannice. Chaſſé de nouveau l'an 1650, il fut étranglé au mois de Mai de la même année.

avoit données en montant ſur le ſaint Siége. Cependant, irrité de la déſobéiſſance des Jéſuites, il leur avoit fait défenſe de recevoir des Novices; & prenoit des meſures pour ſupprimer cet inſtitut, lorſque la mort le ſurprit.

CCXLII. BENOIT XIII.

1724. Benoît XIII (Pierre-François Orſini, fils de Ferdinand Orſini, Duc de Gravina, & de Jeanne Frangipani, né le 2 Février 1649, Dominicain, Profès du 13 Février 1668, créé, malgré lui, Cardinal le premier Mars 1672, Archevêque de Bénévent en 1685, &c.) fut élu Pape le 29 Mai 1724, & couronné le 4 Juin. Benoît porta ſur le ſaint Siége toutes les vertus religieuſes, qui l'accompagnerent juſqu'au tombeau. Sa mort arriva le 21 Février 1730, après un Pontificat de 5 ans, 8 mois & 23 jours. On a déſiré en lui plus de fermeté, & moins d'entêtement pour les prétentions exceſſives de ſon Siége. Le Cardinal de Noailles, ſon ami, dès qu'il eût appris ſon exaltation, lui écrivit pour le féliciter & l'engager à donner la paix à l'Egliſe. Benoît répondit favorablement. Le Cardinal lui écrivit, le 1 Octobre de la même année, une 2ᵉ Lettre, dans laquelle étoient renfermés 12 articles doctrinaux ſur les diſputes du tems, qu'il prioit ſa Sainteté d'approuver. Benoît les trouvant exacts étoit diſpoſé à les munir ſolemnellement de ſon approbation. Mais l'oppoſition qu'il trouva, dans le Sacré Collége, à ſon deſſein, ne lui permit pas de l'exécuter. Il adreſſa, le 6 Novembre ſuivant, un Bref aux Dominicains pour les exhorter à continuer de ſoutenir la Doctrine de la prédeſtination gratuite & de la grace efficace par elle-même, qu'il appelle *tutiſſima & inconcuſſa SS. Auguſtini & Thomæ dogmata.* Benoît montra, pour la ſoutenir, une fermeté qui ne paroiſſoit pas être dans ſon caractere. Le Cardinal Tolomei lui ayant fait des repréſentations ſur ce Bref: *Vous m'avez fait Pape*, répondit-il, *malgré moi; je vous ferai obéir malgré vous.* Celles que lui firent les Jéſuites, ſur le même ſujet, ne furent pas mieux accueillies. *Appellerez-vous au Concile général?* leur dit-il, *vous m'y trouverez.* L'an 1725, il tint à Rome un Concile, dont l'ouverture ſe fit le 11 Mai. La réformation des mœurs & de la diſcipline en étoit le principal objet. Dans les Actes qui en furent rédigés après coup, le Secrétaire Fini gliſſa, contre l'intention de l'Aſſemblée, que la Bulle *Unigenitus* eſt une régle de Foi. La Cour de Rome n'a pas néanmoins réclamé contre cette ſupercherie. L'an 1729, Benoît canoniſa, le 19 Mai, S. Jean Népomucene. C'eſt le ſeul Prêtre ſéculier, avec S. Yves de Tréguier, qui ait reçu cet honneur, ſelon toutes les formalités preſcrites par le rit nouveau. Encore ne l'obtint-il qu'à raiſon de ſon martyre.

CCXLIII. CLÉMENT XII.

1730. Clément XII (Laurent Corſini, d'une ancienne famille de Florence, né à Rome le 7 Avril 1652, créé Cardinal le 17 Mai 1706, Evêque de Fraſcati en 1725) fut élu Pape d'une voix unanime, après 4 mois & 7 jours de Conclave, le 12 Juillet 1730, & couronné le 16 du même mois. L'abolition d'une partie des impôts & la recherche de ceux qui avoient malverſé ſous le dernier Pontificat, ſont les traits les plus remarquables de ſon gouvernement. Ce Pape mourut le 6 Février 1740, après avoir occupé le ſaint Siége 9 ans, 6 mois & 24 jours.

CCXLIV. BENOIT XIV.

1740. Benoît XIV. (Proſper Lambertini, né à Bologne le 31 Mars 1675, d'une famille illuſtre, créé Cardinal en 1728, Archevêque de Bologne en 1731) fut élu Pape le 17 Août 1740. C'étoit, ſans contredit, le Membre du Sacré Collége le plus digne de parvenir à ce rang ſuprême. La pureté de ſes mœurs étoit atteſtée par une régularité de conduite, parfaitement ſoutenue; ſa prudence & ſon intégrité par la ſageſſe qu'il avoit fait paroître dans tous les poſtes qu'il avoit occupés; ſon zéle actif & éclairé par les grands biens qu'il avoit faits dans ſon Dioceſe; ſes profondes connoiſſances dans les matieres eccléſiaſtiques par les ſavantes & volumineuſes productions de ſa plume; la bonté de ſon caractere & la douceur de ſon commerce par tous ceux qui l'avoient fréquenté. Devenu tout ce qu'il pouvoir être, il ne s'oublia point à l'exemple de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Dans ſon élévation il ne connut que l'étendue de ſes obligations, & regarda comme une contrainte les honneurs attachés à ſa dignité. Il faut néanmoins en convenir, Benoît porta ſur le S. Siége des préjugés, dont il ne ſentit le danger qu'après avoir eſſayé vainement de les faire prévaloir. Du reſte, il y eut peu d'années de ſon Pontificat, qui ne fuſſent marquées par quelque Bulle ou Bref, ſoit pour maintenir le dépôt de la ſaine doctrine contre les erreurs qui l'attaquoient; ſoit pour réformer des abus, ou pour introduire des uſages utiles. Nous nous bornerons à indiquer les principales de ces pieces. L'an 1744, il donna une Bulle contre les pratiques ſuperſtitieuſes, que certains Miſſionnaires, qu'il ſe diſpenſe de nommer par ménagement, mais qu'il eſt facile de deviner, autoriſoient à la Chine & dans les Indes. L'année ſuivante, il fit rendre, par la ſacrée congrégation de Rome, un Décret pour flêtrir & proſcrire la *Bibliotheque Janſéniſte* du Jéſuite Colonia : Ouvrage qu'un autre Jéſuite (Patouillet) a depuis reprodui ſous le titre de *Dictionnaire des Livres Janſeniſtes.* Parmi ces Livres, les Jéſuites rangeoient les Œuvres Théologiques du Cardinal Noris, zélé défenſeur de la doctrine de S. Auguſtin, & ils avoient même engagé l'Inquiſition d'Eſpagne à les faire mettre à l'*Index.* Benoît XIV, Diſciple & admirateur de Noris, prit ſa défenſe dans un Bref adreſſé, le 31 Juillet 1748, au Grand Inquiſiteur d'Eſpagne, auquel il enjoignit de retirer cet article de l'*Index*, comme exempt de tout reproche. L'Aſſemblée du Clergé de France s'étant partagée, en 1755, ſur la maniere de ſe conduire dans l'adminiſtration des Sacremens à l'égard des non-Conſ-

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOANNICE II, *rétabli.*

1650. Joannice II, rétabli ſur le Siége de Conſtantinople l'an 1650, fut obligé de ſe tenir caché l'année ſuivante.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

CLXVIII. CYRILLE III.

1651. Cyrille III, ſurnommé Spanum, ne tint le Siége de Conſtantinople que 18 jours.

titutionaires, crut devoir écrire au Pape pour le conſulter ſur ce point. Benoît répondit, par un Bref du 16 Octobre 1756, qui, bien entendu, (il ne le fut pas de tous à beaucoup près) rendoit les refus des Sacremens ſi rares, que jamais la paix de l'Egliſe n'en ſeroit troublée. Benoît, par un Décret du 17 Avril 1755, avoit condamné l'*Hiſtoire du Peuple de Dieu*, compoſée dans un ſtyle romaneſque par le Jéſuite Berruyer, avec des diſſertations favorables au Pélagianiſme & au Socinianiſme. L'Ouvrage ayant reparu depuis, traduit en Italien & en Eſpagnol, le Pape rendit, le 17 Février 1758, un nouveau Décret, en forme de Bulle, pour foudroyer cette production dangereuſe en quelque langue & quelque idiome qu'elle fût reproduite, ainſi que les écrits publiés pour ſa défenſe. La même année, à la demande du Roi de Portugal, il établit par Lettres, en forme de Bref, datées du 1 Avril, le Cardinal Saldanha, Portugais, Viſiteur & Réformateur des Jéſuites dans tous les Etats ſoumis à ce Monarque. Ce fut le dernier Acte public d'autorité qu'il fit. Ce grand Pape termina ſa carriere le 3 Mai ſuivant, après un Pontificat de 18 ans, 8 mois & 16 jours. Benoît emporta dans le tombeau les regrets de tous les gens de bien & l'eſtime de tous les juſtes appréciateurs du mérite. Le Roi de Pruſſe lui avoit donné des marques de déférence & de conſidération perſonnelle, en traitant avec lui touchant les intérêts des Egliſes Catholiques de Siléſie, depuis la réunion de cette Province à ſa Couronne. L'Impératrice de Ruſſie, Eliſabeth Pétrowna, lui montra les mêmes égards dans la correſpondance qu'il entretint avec cette Princeſſe. Tous les Princes & Seigneurs étrangers, qui vinrent à Rome pendant ſon Pontificat, publierent ſes louanges à leur retour, d'après ce qu'ils avoient vu & entendu. Sa converſation familiere avec décence, ſpirituelle ſans affectation, ſemée de bons mots ſans être offenſante, leur avoit cauſé une eſpece d'enchantement. Les Pélerins du plus bas état trouvoient en lui un conſolateur dans leurs peines & un pere charitable dans leurs beſoins. Mais ſes entretiens les plus délicieux étoient avec les Savans, dont il encourageoit les travaux par ſes diſcours & ſouvent par ſes libéralités. Il avoit fondé à Rome une Académie pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dont il eſt ſorti des Mémoires lumineux ſur des ſujets importans. La Bibliotheque du Vatican, ce magaſin de richeſſes en tout genre de littérature, s'accrut conſidérablement par ſes ſoins. Les fouilles qu'il fit faire à Rome & dans les environs, lui fournirent quantité de monumens anciens & précieux, qu'il fit tranſporter au Capitole dans un bâtiment conſtruit à cet effet, qu'on nomma le Muſée, pour y être expoſés à la vue du public. « Benoît étoit de petite taille; il » avoit le front large, le viſage long, la vue per- » çante, un air fin & enjoué, qui dénotoit la péné- » tration de ſon eſprit & la gaîté de ſon caractere. Il » diſoit, à cette occaſion, qu'il n'avoit point une » phiſionomie Papale, parce qu'il n'étoit pas aſſez » grave; mais qu'il prieroit les Peintres & les Sculp- » teurs de la lui donner ». (d'Alais, *Hiſt. des Papes.*)

CCXLV. CLÉMENT XIII.

1758. Clément (Charles Rezzonico, noble Vénitien, originaire de Côme dans le Milanez, né le 7 Mars 1693, Cardinal en 1737, Evêque de Padoue en 1743) fut élu Pape le 6 Juillet 1758, & couronné le 16 du même mois. Ce Pontife étant Evêque de Padoue avoit donné des marques de prédilection aux Jéſuites; un d'entre eux étoit ſon Théologien & ſon Grand-Vicaire; il avoit non ſeulement ouvert dans ſon Dioceſe un aſyle, mais accordé des pouvoirs, ſur une rétractation équivoque, au P. Benzi, Auteur de la doctrine des *Mamillaires*, dont le ſimple expoſé fait rougir la pudeur. Cependant, élevé ſur le ſaint Siége, il ne put ſe diſpenſer de condamner la troiſieme partie de l'*Hiſtoire du Peuple de Dieu*, par ſes Lettres Apoſtoliques du 2 Décembre 1758. Non content de la réprouver, il déclare dans ces Lettres qu'elle met le comble au ſcandale excité par les deux premieres parties. Il fit encore plus; comme ce Livre attaquoit ſpécialement le dogme d'un Dieu en trois perſonnes, pour affermir les Fideles dans la foi de ce myſtere, il ordonna qu'à la Meſſe on diroit tous les Dimanches la Préface affectée à celui de la Trinité. L'an 1759, Clément XIII donna de nouvelles preuves de ſa vigilance paſtorale, par des Lettres Apoſtoliques du 31 Janvier, portant condamnation & prohibition du fameux Livre de l'*Eſprit*, compoſé par Helvétius, *comme tendant à renverſer la Religion Chrétienne, & étouffer la loi & l'honnêteté naturelles*, &c. Le Port de Civita-Vecchia étoit négligé depuis long-tems, & commençoit à ſe combler. Clément XIII le fit nettoyer & reconſtruire; & ce beau monument de ſon régne date de l'an 1761. La diſete, qui ſe fit ſentir à Rome en 1764, donna occaſion à ce Pontife de faire éclater ſa prudence & ſa charité. L'année 1768 ne fut pas une époque, à beaucoup près, auſſi glorieuſe pour Clément XIII. L'Infant Duc de Parme ayant rendu pluſieurs Edits, depuis l'an 1764, pour reſtraindre la Juriſdiction Eccléſiaſtique dans ſes Etats, & empêcher les biens fonds d'être affranchis des taxes ordinaires, en paſſant dans les mains du Clergé, le Pape, par un Bref, en forme de Monitoire, du 30 Janvier 1768, s'éleva contre cette entrepriſe, comme attentatoire *à la liberté de l'Egliſe, à la cauſe de Dieu & aux droits du ſaint Siége.* Ce qui en réſulta, c'eſt que le Bref fut ſupprimé, la même année, par les Cours de Parme, le 5 Mars

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ATHANASE II, *rétabli.*

1651. Athanase Patellarius, rétabli dans ſon Siége, n'y reſta que 15 jours.

CLXIX. PAYSIUS I.

1651. Paysius I, Métropolitain de Lariſſe, fut mis à la place d'Athanaſe; au bout de 9 mois, il ſe retira dans l'Iſle de Lesbos, où il mourut l'an 1688, après y avoir paſſé 37 ans.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

JOANNICE II, *pour la troiſieme fois.*

1652. Joannice II remonte ſur le Siége de Conſtantinople qu'il remplit juſqu'en 1656.

Nous finirons par lui la liſte des Patriarches de Conſtantinople. La ſuite n'offre que des Prélats placés, dépoſés, rétablis, ſans donner aucun détail de leur gouvernement.

ſuivant;

ſuivant; d'Eſpagne, le 16 du même mois; de France, le 26 ſuivant; de Portugal, le 5 Mai; de Naples, le 4 Juin. On n'en demeura point là; & ſur le refus que fit le S. Pere de révoquer ſon Bref, la Cour de France fit ſaiſir le Comtat d'Avignon le 11 Juin de la même année, et celle de Naples celui de Bénévent quelque tems après. Ces Cours avoient à la fois plus d'un grief contre Clément XIII. Sa réſiſtance à la demande qu'elles lui faiſoient d'éteindre la Société des Jéſuites, étoit pour elles un autre ſujet de plainte. Elles revinrent à la charge ſur cet article, et parlerent ſi haut qu'à la fin il ſe détermina à leur accorder ce qu'elles demandoient. En conſéquence, il indiqua, pour le 3 Février 1769, un Conſiſtoire dans lequel il devoit annoncer aux Cardinaux la réſolution où il étoit de ſatisfaire aux deſirs de ces Cours. Mais la nuit qui précéda le jour indiqué, comme il ſe mettoit au lit, il ſe trouva mal ſubitement, et s'écria: *Je me meurs.* Deux ſaignées, qu'on lui fit conſécutivement, furent ſuivies d'un vomiſſement de ſang qui le conduiſit à la mort dans la même nuit, après avoir tenu le ſaint Siége 10 ans, 7 mois et 27 jours. Le genre de ſa mort & les conjonctures où elle arriva donnerent lieu à des bruits ſiniſtres, et firent douter qu'elle fût naturelle. Son ſucceſſeur, loin de détruire ce doute, parut depuis le confirmer dans ſa fameuſe Bulle, dont nous parlerons ci-après, en diſant qu'il étoit mort contre l'attente de tout le monde, *præter omnium exſpectationem.* Quoi qu'il en ſoit, Clément XIII avoit les intentions droites, de la piété, du ſavoir, mais trop de facilité à ſe laiſſer ſurprendre, & trop peu de diſcernement dans le choix de ſes Conſeillers.

CCXLVI. CLÉMENT XIV.

1769. Clément XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né d'un Médecin, le 31 Oct. de l'an 1705, au bourg de S. Arcangelo, près de Rimini, Religieux Conventuel de l'Ordre de S. François, Profès en 1723, Cardinal le 24 Sept. 1759) fut élu Pape le 19 Mai 1769, après un Conclave fort tumultueux d'environ trois mois, conſacré le 28 Mai, & couronné le 4 Juin ſuivant. Il étoit le ſeul Régulier dans le Sacré Collége, & il l'emporta ſans brigue, par le ſeul éclat de ſon mérite, ſur le Cardinal Chigi, arriere-petit-neveu d'Alexandre VII, qu'une nombreuſe faction portoit avec ardeur. Son principal ſoin fut de regagner les Puiſſances que la conduite imprudente de ſon prédéceſſeur avoit aliénées. Il y réuſſit en écartant tout ce qui pouvoit leur faire ombrage, et en traitant directement avec elles ſous le ſceau du ſecret. L'uſage que Clément XIII avoit voulu faire de la Bulle *in Cœna Domini* contre le Duc de Parme, leur avoit ouvert les yeux ſur le danger de cette piece, et fait demander qu'elle fût révoquée. Clément XIV les ſatisfit en ſupprimant la publication qui s'en faiſoit à Rome tous les ans le Jeudi-Saint. Le Portugal, non content d'avoir aboli chez ſoi le Tribunal de la Nonciature & congédié celui qui l'occupoit, menaçoit encore de ſe donner un Patriarche, avec tous les attributs de cette dignité, pour n'avoir plus de commerce avec Rome que par l'union des prieres. Clément XIV mania ſi adroitement l'eſprit du Roi Joſeph, qu'il le fit conſentir à recevoir un Nonce de ſa main, tel que le recevoient les autres Princes catholiques, c'eſt-à-dire ſans juriſdiction. Mais il reſtoit la grande affaire des Jéſuites à terminer, celle de leur extinction, que ces Princes continuoient de ſollicter avec une nouvelle ardeur. Clément, par ſon premier état et par ſa dignité, protecteur né des Ordres Religieux, crut devoir prendre, dans une cauſe auſſi grave, toutes les précautions que la prudence peut dicter. En conſéquence, il établit une Commiſſion de cinq Cardinaux, auxquels il joignit les plus habiles Avocats, pour balancer les avantages & les inconvéniens de la demande qu'on lui faiſoit. D'après l'avis unanime de ces Conſultans, il prononça la diſſolution de la Société par ſon Bref du 21 Juillet 1773, adreſſé à tous les Evêques Catholiques, avec injonction de s'y conformer. Après l'avoir ſigné, il dit, en s'appuyant ſur ſon bureau: » La voilà » donc faite cette ſuppreſſion. Je ne m'en repens pas. » Je ne m'y ſuis déterminé qu'après avoir tout examiné & bien peſé. J'ai cru devoir la faire; et je la » ferois encore ſi elle n'étoit pas faite: mais cette ſup» preſſion me donnera la mort ». *Ma queſtà ſuppreſſione mi dara la morte.* Cette prédiction eſt remarquable. On prétend que juſqu'alors il avoit joui d'une ſanté robuſte; mais depuis on le vit tomber par degrés dans une eſpece de maraſme, dont la cauſe n'eſt pas certaine. La plus vraiſemblable à notre avis eſt celle qu'aſſigna ſon Médecin après ſa mort, en diſant que par des ſueurs forcées qu'il ſe procuroit habituellement, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, il avoit ruiné ſon tempérament. Ses ennemis, qui le voyoient dépérir, répandirent ſourdement le bruit dans Rome qu'il devoit bientôt mourir. Il eut néanmoins encore la force de ſe rendre au Vatican, le jour de l'Aſcenſion 1774, pour y faire publier, en grande cérémonie, la Bulle du grand Jubilé, qu'on devoit compter pour le 18e. Ses ennemis ne manquerent pas de divulguer qu'il n'en feroit pas l'ouverture, & eurent même l'audace d'afficher, au Palais pontifical, un placard contenant ſeulement ces cinq lettres I. S. S. S. V., ce qui ſignifioit, *In Settembre ſara Sede vacante*; En Sept. le ſaint Siége ſera vacant. L'événement vérifia leur prédiction. Il mourut le 22 Sept. ſuivant, à l'âge de 68 ans, 10 mois & 22 jours, après un Pontificat de 5 ans, 5 mois et 3 jours. Le Pontife, le Prince et l'Homme de Lettres ſe firent également admirer dans la perſonne de Clément XIV. Infatigable au travail, il veilloit une partie des nuits pour s'occuper des affaires de l'Egliſe dont il étoit le Chef, et de ſes Etats dont il étoit le Pere.

A la vénération ſincere des Fideles pour ce Pontife ſe joignit l'eſtime de ceux qui n'avoient pas le bonheur d'être du nombre de ſes ouailles. Les Anglois de ſon vivant placerent ſon buſte parmi ceux des grands hommes; ce qui lui étant revenu, il dit: *Plût à Dieu qu'ils fiſſent pour la religion ce qu'ils font pour moi!* Après ſa mort on a vu paroître une prétendue traduction de ſes lettres qu'on ſuppoſoit écrites avant & durant ſon pontificat. Elle fut accueillie du public avec autant d'empreſſement que de crédulité. Mais un des nôtres, étant allé à la ſource, révoque en doute, avec fondement, la ſincérité de la plupart de ces pieces. Les Savans ſauront éternellement gré à Clément XIV du ſuperbe *Muſeum* qu'il fit conſtruire au Vatican pour y dépoſer les précieux morceaux d'antiquité qu'on découvroit & qu'on découvre journellement dans les ruines de Rome.

CCXLVII. PIE VI.

1775. Pie VI (Jean-Ange Braſchi, né à Céſene le 27 Déc. 1717, Cardinal le 26 Avril 1773) fut élu Pape le 15 Fév. 1775, ſacré & couronné le 22 Fév. de la même année. Nous laiſſons à la poſtérité le ſoin de recueillir les traits remarquables de ſon Pontificat, et d'en porter un jugement équitable.

CHRONOLOGIE
DES CONSULS ROMAINS
DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

La Chronologie des Conſuls a toujours été regardée, par les Savans, comme très utile & même néceſſaire pour fixer les époques. En effet, durant les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, la date des Conſuls étoit preſque la ſeule qui fût reçue dans les actes & les monumens publics en Occident. (Dans l'Orient on employoit d'autres dates & d'autres époques que nous avons fait ci-devant connoître.) Nous ne pouvions donc nous diſpenſer de faire entrer la liſte chronologique des Conſuls dans cet ouvrage. Mais comme les tems antérieurs à l'avénement du Meſſie ſont étrangers à notre deſſein, nous nous ſommes contentés de la prendre à ce terme, pour la continuer juſqu'au dernier Conſulat. Il eſt cependant à propos de marquer ſuccinctement les variations que le Conſulat éprouva depuis ſon inſtitution juſqu'à la fin.

Les Conſulats ne duroient toute l'année que dans les tems de la République Romaine. Dans la ſuite, comme il n'y avoit pas aſſez de Conſulaires pour remplir tous les emplois qui leur étoient affectés, à cauſe de la multiplication des provinces, les Empereurs ne firent des Conſuls que pour quelques mois, afin de pouvoir leur en ſubſtituer d'autres qu'on appelloit Subrogés, Subſtitués, et Petits Conſuls. Il n'y avoit néanmoins que le nom des Conſuls ordinaires, ou de ceux qui commençoient au mois de Janvier, dont on ſe ſervît dans la ſupputation des tems. Le premier Conſulat des Empereurs, ſur-tout depuis Claude, marque l'année qui a ſuivi leur promotion. De plus, le même Conſulat des Empereurs ſe comptoit toujours juſqu'à ce qu'ils en priſſent un nouveau: ainſi le cinquieme Conſulat de Trajan ſe compte juſqu'au ſixieme, depuis l'an 103 juſqu'à l'an 112. Une autre remarque à faire, c'eſt que le premier Conſulat ordinaire ſe compte pour un ſecond Conſulat lorſqu'il eſt précédé d'un Conſulat ſubrogé, qu'il ne faut pas confondre avec les ornemens ou les honneurs conſulaires. Suivant cette régle, Claude, ayant pris le Conſulat au mois de Janvier de l'an 42 de J. C., 2e de ſon régne, eſt nommé Conſul pour la deuxieme fois, parce qu'il l'avoit été le premier de Juillet de l'an 37 de J. C. & premier de Caligula. Il en eſt de même de Veſpaſien dont le deuxieme Conſulat marque l'an 70, parce qu'il avoit été petit Conſul pendant les deux derniers mois de l'an 51. Enfin quand il n'y avoit point de Conſuls nommés dans l'année, ou qui fuſſent reconnus pour tels (ce qui arriva quelquefois dans la décadence de l'Empire), on comptoit par le Conſulat précédent. Nous en fournirons plus d'un exemple dans cette liſte.

Pour obvier à toute mépriſe, on n'a marqué que les noms certains des Conſuls, ſans y ajouter leurs prénoms & ſurnoms, lorſqu'ils ont paru douteux ou ſuppoſés. M. Muratori, dont l'exactitude eſt connue, nous a ſervi de principal guide à cet égard.

Vis-à-vis de chaque Conſulat, nous plaçons, d'un côté, les années de l'Incarnation, de l'autre celles de la fondation de Rome, auxquelles il correſpond. C'eſt le calcul de Varron, qui place l'époque de Rome au 21 Avril de la IIIe année de la VIe Olympiade, 753 ans avant J. C., que nous ſuivons, comme le plus commun & le plus autoriſé. Ceux qui reculent cette époque d'une année, ſuivant les Faſtes capitolins, ou de deux, ſelon le calcul de Frontin, ou même de ſix, d'après Fabius Pictor, peuvent aiſément ſe concilier avec nous, au moyen du Conſulat qu'ils ont coutume d'indiquer.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
1	Caius Cæſar, *fils d'Agrippa, & adopté par Auguſte*, M. Æmilius Paulus.	754
2	P. Vinicius, P. Alfenius Varus.	755
3	L. Ælius Lamia, M. Servilius.	756
4	Sex. Ælius Catus, C. Sentius Saturninus.	757
5	L. Valerius Meſſala Voluſus, Cn. Cornelius Cinna Magnus.	758
6	M. Æmilius Lepidus, L. Arruntius.	759
7	A. Licinius Nerva Silianus, Q. Cæcilius Metellus Criticus Silanus. P. Corn. Lent. Scipio, T. Q. Criſp. Valerianus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	760
8	M. Furius Camillus, Sex. Nonius Quintilianus. Lucius Apronius, Aul. Vibius Habitus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	761
9	Q. Sulpicius Camerinus, C. Pompeius Sabinus. M. Papius Mutilus, Q. Poppæus ſecundus. } *ſubſtitués le premier Juillet.*	762
10	P. Cornelius Dolabella, C. Junius Silanus. Serv. Corn. Lent. Maluginenſis, *ſubſt. le 1 Juill.*	763
11	M. Æmilius Lepidus, T. Statilius Taurus. L. Caſſ. Longinus, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	764
12	Germanicus Cæſar, C. Fonteius Capito. C. Viſellius Varro, *ſubſtitué le 1 Juillet.*	765

Ans de J. C.		Ans de Rome.
13	C. Silius, L. Munacius Plancus.	766
14	Sex. Pompeius, (1) Sex. Appuleius.	767
15	Druſus Cæſar, *fils de Tibere*, C. Norbanus Flaccus.	768
16	T. Statilius Siſenna Taurus, L. Scribonius Libo. P. Pomponius Græcinus, *ſubſtitué le* 1 *Juillet.*	769
17	C. Cæcilius Rufus, L. Pomponius Flaccus Græcinus,	770
18	Tiberius Aug. III, Germanicus Cæſar II. L. Seius Tubero, } *ſubſtitués.* C. Rubellius Blandus. }	771
19	M. Junius Silanus, L. Norbanus Balbus.	772
20	M. Valerius Meſſala, M. Aurelius Cotta II.	773
21	Tiberius Aug. V. Druſus Cæſar II.	774
22	C. Sulpitius Galba, Q. Haterius Agrippa. M. Cocc. Nerva, } *ſubſtitués.* C. Vibius Rufinus. }	775
23	C. Aſinius Pollio, L. Antiſtius Vetus. Q. Jun. Blæſus, *ſubſtitué à* Pollio *le* 1 *Juillet.*	776
24	Serv. Cornelius Cethegus, L. Viſelius Varro.	777
25	M. Aſinius Agrippa, Coſſus Cornelius Lentulus.	778
26	C. Calviſius Sabinus, Cn. Corn. Lentulus Getulicus, Q. Marcius Barea, } *ſubſtitués le* 1 T. Ruſtius Nummus Gallus. } *Juillet.*	779
27	M. Licinius Craſſus Frugi, L. Calpurnius Piſo.	780
28	App. Junius Silanus, Silius Nerva.	781
29	L. Rubellius Geminus. C. Fuſius, *ou* Rufius Geminus. Aulus Plautius, } *ſubſtitués le premier* L. Nonius Aſprenas. } *Juillet.*	782
30	L. Caſſius Longinus, M. Vinicius. C. Caſſius Longinus. } *ſubſtitués le premier* L. Nævius Surdinus, } *Juillet.*	783
31	Tiberius Aug. V, *juſqu'au* 9 *Mai.* Ælius Sejanus, *tué le* 18 *Novembre.* Fauſt. Corn. Sylla, } *ſubſtitués le* 9 Sextidius, *ou* Sex. Teidius Catull. } *Mai.* L. Fulcinius Trio, *ſubſtitué le premier Juillet.* Pub. Memmius Regulus, *ſubſtitué le* 1 *Octobre.*	784
32	Cn. Domitius Ahenobardus, M. Furius Camillus Scribonianus. A. Vitellius, *ſubſtitué au dernier le* 1 *Juillet.*	785
33	L. Sulpicius Galba (2), L. Corn. Sylla Felix. L. Salvius Otho, *ſubſtitué à* Galba *le* 1 *Juillet.*	786
34	Paulus Fabius Perſicus, L. Vitellius.	787
35	C. Ceſtius Gallus, M. Servilius Nonianus, *ou* Monianus.	788

Ans de J. C.		Ans de Rome.
36	Sex. Papinius Allenius, Q. Plautius.	789
37	Cn. Acerronius Proculus, Caius Petronius Pontius Nigrinus. (3) C. Caligula, Imper. } *ſubſtitués le premier* Tiber. Claudius. (4) } *Juillet.*	790
38	M. Aquillius Julianus, P. Nonius Aſprenas.	791
39	Caius Aug. II, L. Apronius Cæſianus. M. Sanquinius, *ſubſtitué à* Caius *le* 1 *Février.* Cn. Domitius Corbulo, *ſubſtitué le* 1 *Juillet.* Domitius Africanus, *ou* Afer, *ſubſtitué le* 31 *Août.*	792
40	Caius Aug. III, *ſeul. Quelques-uns lui joignent mal*, L. Gellius Poplicola.	793
41	Caius Aug. IV, Cn. Sentius Saturninus. Q. Pomponius Secundus, *ſubſtitué à* Caius *le* 7 *Janvier.*	794
42	Tib. Claudius Aug. II, *juſqu'à la fin de Février.* Caius Cæcina Largus.	795
43	Tib. Claudius Aug. III, *juſqu'à la fin de Févr.* L. Vitellius II, *pere de l'Empereur de ce nom.*	796
44	L. Quinctius Criſpinus II, Marcus Statilius Taurus. Manius Æmilius Lepidus, *ſubſtitué au premier.*	797
45	M. Vinicius II, Taurus Statilius Corvinus.	798
46	P. Valerius Aſiaticus II, M. Junius Silanus. Velleius Rufus, } *ſubſtitués.* Oſtorius Scapula, }	799
47	Tib. Claudius Aug. IV, L. Vitellius III.	800
48	Aulus Vitellius, *depuis Empereur.* Q. Vipſanius Publicola. L. Vitellius, *frere d'*Aulus, *ſubſtitué le* 1 *Juillet.*	801
49	A. Pompeius Longinus Gallus, Q. Veranius. L. Memmius Pollio, } *ſubſtitués le premier Mai.* Q. Allius Maximus. }	802
50	C. Antiſtius Vetus, M. Suillius Nervilianus.	803
51	Tib. Claudius Aug. V, Serv. Corn. Orfitus. C. Minutius Fundanus, } *ſubſtitués le premier* C. Vettennius Severus. } *Juillet.* Titus Flavius Veſpaſianus, *ſubſtitué à l'un des deux le* 1 *Novembre.*	804
52	Publ. Corn. Sylla Fauſtus, Lucius Salvius Otho Titianus.	805
53	Decimus Junius Silanus, Quintus Haterius Antoninus (5).	806
54	M. Aſinius Marcellus, Manius Acilius Aviola.	807
55	Nero Aug. *juſqu'au premier Mars.* L. Antiſtius Vetus.	808
56	Q. Voluſius Saturninus, P. Cornelius Scipio.	809
57	Nero Aug. II, *juſqu'au premier Juillet* (6). L. Calpurnius Piſo.	810
58	Nero Aug. III, Valerius Meſſala.	811
59	L. Vipſtanus Apronianus, L. Fonteius Capito.	812

(1) Cette année Auguste fit faire un nouveau dénombrement du peuple Romain, qui se trouva monter à 4137000 hommes.

(2) Galba portoit alors le prénom de Lucius, qu'il changea, étant Empereur, contre celui de Servius. Cependant on voit des monumens où il est appellé Servius, en parlant de son Consulat.

(3) Le second de ces deux Consuls est plus communément appellé C. Pontius Nigrinus.

(4) Caligula & Claudius ne tinrent le Consulat que deux mois. On n'est pas assuré de ceux qui leur succéderent. Pighius croit que ce furent Tibérius Vinicius Quadratus & Q. Curtius Rufus.

(5) Quelques-uns donnent pour Consuls substitués cette année, Sex. Palpelius Hister, & L. Pedanius; mais, dans le vrai, l'on ne sait point à quelle année ils appartiennent.

(6) Le P. Mansi fait durer le Consulat de Néron jusqu'à la fin de l'année, & donne pour Consul substitué à Pison, L. Cæsius Martialis.

Ans de J.C.		Ans de Rome.
60	Nero Aug. IV, Coſſus Cornelius Lentulus.	813
61	C. Cæſonius Pætus, C. Petronius Turpilianus.	814
62	P. Marius Celſus, L. Aſinius Gallus. L Annæus Seneca, } *ſubſtitués le premier* Trebellius Maximus. } *Juillet.*	815
63	C. Memmius Regulus, L. Verginius Rufus.	816
64	C. Lecanius Baſſus, M. Licinius Craſſus.	817
65	A. Licinius Nerva Silianus (1), M. Veſtinius Atticus. Anicius Cerealis, *ſubſtitué à* Veſtinius *le premier Juillet, & tué par ordre de* Néron.	818
66	C. Lucius Teleſinus, C. Suetonius Paulinus.	819
67	L. Fonteius Capito II, C. Julius Rufus.	820
68	C. Silius Italicus, (*c'eſt le poëte.*) M. Galerius Trachalus.	821
69	Serv. Sulpicius Galba Aug. II, T. Vinius Rufinus. Salvius Otho Aug. } *ſubſtitués le 15 Janv.* L. Salv. Otho Titianus. } L. Verginius Rufus, } *ſubſtitués le pre-* Vopiſcus Pompeius Silvanus. } *mier Mars.* Titus Arrius Antoninus, } *ſubſtitués le premier* P Marius Celſus II. } *Mai.* C. Fabius Valens, } *ſubſtitués le premier* Aulus Alienus Cæcina. } *Septembre.* Roſcius Regulus, *ſubſtitué le 31 Octobre à* Cæcina, *dégradé ce jour-là-même.* Cn. Cæcilius Simplex, } *ſubſtitués le premier* C. Quintius Atticus. } *Novembre.*	822
70	Titus Fl. Veſpaſianus Aug. II, Titus Cæſar. M. Licinius Mutianus, } *ſubſtitués le premier* Publius Valerius Aſiaticus, } *Juillet.* L. Annius Baſſus, } *ſubſtitués le 1 Novembre.* C. Cæcina Pætus. }	823
71	Flav. Veſpaſianus Aug. III, M. Cocceius Nerva. Flav. Domitianus Cæſar I, } *ſubſtitués le premier* Cn. Pædius Caſtus. } *Mars.*	824
72	Veſpaſianus Aug. IV, Titus Cæſar II.	825
73	Domitianus Cæſar II, M. Valerius Meſſalinus.	826
74	Veſpaſianus Aug. V, Titus Cæſar III. Domitianus Cæſar III, *ſubſtitué à* Titus *le 1 Juil.*	827
75	Veſpaſianus Aug. VI, Titus Cæſar IV. Domitianus Cæſar IV, } *ſubſtitués le pre-* M. Licinius Mutianus III. } *mier Juillet.*	828
76	Veſpaſianus Aug. VII, Titus Cæſar V. Domitianus Cæſar V, } *ſubſtitué le premier* T. Plautius Silvanus II, } *Juillet.*	829
77	Veſpaſianus Aug. VIII, Titus Cæſar VI. Domitianus Cæſar VI, } *ſubſtitués le premier* Cn. Jul. Agricola. } *Juillet.*	830
78	L. Ceionius Commodus, Decimus Novius Priſcus.	831
79	Veſpaſianus Aug. IX (2), Titus Cæſar VII. M. Titius Frugi, } *ſubſtitués le pre-* Vitius Vinius, *ou* Vinidianus } *mier Juillet.* Julianus, }	832
80	Titus Aug. VIII, Domitianus Cæſar VII.	833
81	Lucius Flavius Silva Nonius Baſſus. Aſinius Pollio Verrucoſus (3).	834
82	Domitianus Aug. VIII, T. Flavius Sabinus.	835
83	Domitianus Aug. IX, Q. Petilius Rufus II. C. Valer. Meſſalinus *ſubſtitué à* Rufus.	836
84	Domitianus Aug. X, Sabinus.	837
85	Domitianus Aug. XI, T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius.	838
86	Domitianus Aug. XII (4), Ser. Corn. Dolabella Metellianus.	839
87	Domitianus Aug. XIII, A. Voluſius Saturninus.	840
88	Domitianus Aug. XIV, L. Minucius Rufus.	841
89	T. Aurelius Fulvus II, A. Sempronius Attratinus.	842
90	Domitianus Aug. XV, M. Cocceius Nerva II.	843
91	M. Ulpius Trajanus, M. Acilius Glabrio.	844
92	Domitianus Aug. XVI, Q. Voluſius Saturninus.	845
93	Pompeius Collega, Cornelius Priſcus (5).	846
94	L. Nonius Torquat. Aſprenas, T. Sex. Magius Lateranus (6). L. Serg. Paullus, *ſubſtitué à* Lateranus.	847
95	Domitianus Aug. XVII (7), T. Flavius Clemens (8).	848
96	C. Antiſtius Vetus, C. Manlius Valens.	849
97	Nerva Aug. III, L. Verginius Rufus III. Cornelius Tacitus, *ſucceſſeur de* Rufus.	850
98	Nerva Aug. IV, M. Ulpius Trajanus Cæſar II.	851
99	A. Cornelius Palma. C. Soſius Senecio,	852
100	Trajanus Aug. III. M. Corn. Fronto III.	853

(1) Plautius Lateranus, celui dont la célebre Basilique de Latran a tiré son nom, avoit été désigné pour cette année; mais il fut tué avant d'entrer en charge.

(2) Le P. Mansi prétend que Domitien fut Consul cette année après la mort de son pere.

(3) Une Inscription ancienne appelle le premier de ces deux Consuls, Lucius Flavius Silvanus.

(4) Ce fut sous ce Consulat que les jeux Capitolins furent institués.

(5) Plusieurs rapportent à cette année les Consuls substitués, M. Lollius Paulinus, Valerius Asiaticus Saturninus, et C. Annius Julius Quadratus; d'autres les mettent sous l'année précédente; mais nous n'osons rien décider là-dessus.

(6) Le P. Pagi donne pour collégue au premier de ces deux Consuls M. Aretinus, ou Arricinus Clemens, que Domitien fit mourir cette année. M. de Tillemont croit que Clemens lui fut seulement substitué; mais l'année de son Consulat est fort incertaine.

(7) C'est ici le dernier Consulat de Domitien, suivant tous les fastes consulaires. Cependant le P. Chamillart avoit dans son cabinet une médaille qui portoit la marque d'un 18e Consulat de ce Prince. Elle prouveroit qu'il en auroit pris possession avant sa mort, et ne changeroit rien à la Chronologie ordinaire. D'ailleurs on pourroit croire que cette médaille avoit été frappée d'avance. (Mém. de l'Académie des B. L. T. XII, p. 313.)

(8) T. Fl. Clemens étoit cousin et non pas oncle de Domitien, étant fils de Sabinus, frere de Vespasien. Domitien le fit mourir vers le mois de Juillet de cette année, à cause du Christianisme qu'il professoit.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
101	Trajanus Aug. IV. Sex. Articuleius. Corn. Scipio Orſitus, *ſuccéda le 1 Mars à l'un des deux, à ce que l'on croit.* Bebius Macer, M. Valer. Paulinus. } *ſubſtitués le 1 Mars.* Rubricus Gallus, Q. Cælius Hiſpo. } *ſubſtitués le 1 Juillet. Le dernier n'eſt pas ſûr.*	854
102	C. Soſius Senecio III (1), L. Licinius Sura II.	855
103	Trajanus Aug. V. L. Appius Maximus (2).	856
104	L. Licinius Sura III, Pub. Horatius Marcellus (3).	857
105	Tib. Julius Candidus II, A. Julius Quadratus II.	858
106	L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.	859
107	L. Licinius Sura IV, C. Soſius Senecio IV.	860
108	App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metellus Bradua. L. Verulanus Severus, *ou* Severianus, Appius Annius Gallus. } *ſubſtitués.*	861
109	A. Cornelius Palma II, C. Calviſius Tullus II. Publius Ælius Adrianus, L. Publicius Celſus. } *ſubſtitués.*	862
110	Servius Salvidienus Orfitus, M. Pæducæus Priſcinius.	863
111	C. Calpurnius Piſo, M. Vettius Bolanus. Orſus Servianus II, L. Fab. Juſtus. } *ſubſtitués le 1 Mars, ſuivant une inſcription de Pamvini.*	864
112	Trajanus Aug. VI, T. Sextius Africanus.	865
113	L. Publicius Celſus II, C. Clodius Priſcinus.	866
114	Q. Ninnius Haſta, P. Manilius Vopiſcus.	867
115	L. Vipſtanius Meſſala, M. Vergelianus Pædo.	868
116	L. Ælius Lamia, Ælianus Vetus.	869
117	Quinctius Niger, C. Vipſtanius Apronianus.	870
118	Hadrianus Aug. II, Tiberius Claudius Fuſcus Alexander.	871
119	Hadrianus Aug. III, Q. Junius Ruſticus.	872
120	L. Catilius Severus (4), T. Aurelius Fulvus.	873
121	L. Annius Verus II, Aurelius Augurinus.	874
122	Manius Acilius Aviola, Caius Corn. Pauſa.	875
123	Q. Arrius Pœtinus (5), L. Venuleius Apronianus.	876
124	Manius Acilius Glabrio, C. Bellicius Torquatus.	877
125	P. Corn. Scipio Aſiaticus II, Q. Vettius Aquilinus.	878
126	M. Annius Verus III, Eggius Ambibulus.	879
127	Titianus, Gallicanus.	880
128	L. Nonius Torquatus Aſprenas II, M. Annius Libo (6).	881
129	Q. Julius Balbus, P. Juventius Celſus II, C. Neratius Marcellus, Cn. Lollius Gallus. } *ſubſtitués.*	882
130	Q. Fabius Catullinus, M. Flavius Aſper.	883
131	Ser. Octavius Lænas Pontianus, M. Antonius Rufinus.	884
132	Sentius Augurinus, Arrius Severianus, *ou* Sergianus II.	885
133	M. Ant. Hiberus, Nummius Siſenna.	886
134	C. Jul. Servianus III, C. Vibius Varus (7).	887
135	Pontianus, Atilianus, *ou* Atelanus.	888
136	L. Ceionius Commodus Verus, Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.	889
137	Lucius Ælius Cæſar II, L. Cæcilius Balbinus Vibullius Pius.	890
138	Camerinus, Niger.	891
139	Antoninus Pius Aug. II. C. Bruttius Præſens II. Aul. Jun. Rufinus, *ſubſtitué au premier.*	892
140	T. Æl. Antoninus Pius Aug. III, M. Ælius Aurelius Verus Cæſar.	893
141	M. Peducæus Syloga Priſcinus, T. Hœnius Severus.	894
142	L. Cuſpius Rufinus, L. Statius Quadratus.	895
143	C. Bellicius Torquatus (8), T. Claudius Atticus Herodes (9).	896
144	P. Lollianus Avitus, Maximus.	897
145	Antoninus Pius Aug. IV, Marcus Aurelius Verus Cæſar II.	898
146	Sex. Erucius Clarus II, Cn. Claudius Severus.	899
147	Largus, Meſſalinus.	900
148	L. Torquatus III, M. Salvius Julianus.	901
149	Serv. Scipio Orſitus, Q. Nonius Priſcus.	902
150	Gallicanus, Vetus.	903
151	S. Quintilius Condianus, S. Quintilius Maximus.	904
152	M. Acilius Glabrio (10), M. Valerius Omullus.	905
153	C. Bruttius Præſens, A. Junius Rufinus.	906
154	L. Ælius Aurelius Commodus, Titus Sextius Lateranus.	907

(1) Ce Consul n'est pas aussi sûr que son collégue; mais nous suivons les meilleurs Antiquaires.

(2) Le P. Mansi donne pour Consuls ordinaires de cette année, à la place de ces deux-ci, Sura II et Publius Neratius Marcellus; mais ses preuves ne sont nullement convaincantes.

(3) Noris et Mansi placent en cette année nos deux Consuls de la précédente.

(4) Titus Aurelius Fulvus, ou Fulvius, fut la premiere dénomination de l'Empereur Antonin le Pieux, suivant Jules Capitolin.

(5) Une Inscription, rapportée par le P. Mansi, appelle ce Consul Q. Articuleius Pætinus.

(6) Annius Libo fut oncle paternel de l'Empereur Marc Aurele.

(7) Le P. Mansi nomme ainsi ces deux Consuls : L. Servilius Ursus Servianus, et Vibius Juventius Varus.

(8) Il étoit fils du deuxieme Consul de l'an de J. C. 124.

(9) Il étoit d'Athenes, et avoit enseigné l'éloquence à M. Aurele et à Lucius Verus.

(10) Noris et Pagi, d'après Panvini, donnent au premier le prénom de Sextus, et au second celui de Caius. Nous suivons Muratori, qui donne à ces deux Consuls le même prénom de Marcus.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
155	C. Julius Severus, M. Junius Ruſinus Sabinianus.	908
156	M. Ceionius Silvanus, C. Serius Augurinus.	909
157	Barbarus (1), Regulus.	910
158	Tertullus, Claudius Sacerdos.	911
159	Plautius Quintilius II, Statius Priſcus.	912
160	Appius Annius Atilius Bradua. T. Clodius Vibius Barus, *ou* Varus,	913
161	M. Aurelius Verus Cæſar III, L. Ælius Aurel. Commodus II.	914
162	Q. Junius Ruſticus, C. Vettius Aquilinus.	915
163	Paſtor, Ælianus, *ou* Lælianus. Q. Muſtius Priſcus, *ſubſtitué à l'un des deux.*	916
164	M. Pompeius Macrinus, Pub. Juventius Celſus.	917
165	L. Arrius Pudens, M. Gavius Orfitus.	918
166	Q. Servilius Pudens, L. Fufidius Pollio.	919
167	L. Æl. Aurelius Verus Aug. III, Quadratus.	920
168	Apronianus II, L. Vettius Paullus (2).	921
169	Q. Soſius Priſcus Senecio (3), P. Cælius Apollinaris.	922
170	M. Cornelius Cethegus, C. Erucius Clarus.	923
171	L. Septimius Severus II, L. Aufidius Herennianus.	924
172	Maximus, Orfitus.	925
173	M. Aurelius Severus II, Tib. Claudius Pompeianus.	926
174	Gallus, Flaccus.	927
175	Calpurnius Piſo, M. Salvius Julianus.	928
176	T. Vitraſius Pollio II, M. Flavius Aper II.	929
177	L. Aurelius Commodus Aug. Quintillus.	930
178	Orfitus, Rufus.	931
179	L. Aurelius Commodus Aug. II (4), Publius Martius Verus.	932
180	C. Bruttius Præſens II, Sex. Quintilius Condianus.	933
181	M. Aurelius Anton. Commodus Aug. III (5), L. Antiſtius Burrhus.	934
182	Pomponius Mamertinus, Rufus.	935
183	M. Aurelius Anton. Commodus Aug. IV, C. Aufidius Victorinus II.	936

Ans de J. C.		Ans de Rome
184	L. Coſſonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Ælianus.	937
185	M. Corn. Nigrinus Curiatius Maternus, M. Attilius Bradua (6).	938
186	Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II.	939
187	Criſpinus, Ælianus.	940
188	C. Allius Fuſcianus II, Duillius Silanus II.	941
189	Silanus & Silanus (7). } *Il y eut cette année, ſuivant le P. Pagi, 25 Conſuls.*	942
190	M. Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Septimianus.	943
191	Caſſius Apronianus, Bradua.	944
192	M. Aur. Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II.	945
193	Q. Soſius Falco, C. Julius Erutius Clarus.	946
194	L. Septimius Severus Aug. II, Decimus Clodius Septimius Albinus Cæſar II.	947
195	Scapula Tertullus (8), Tineius Clemens.	948
196	C. Domitius Dexter II, L. Valerius Meſſala Traſea Priſcus.	949
197	Appius Claudius Lateranus, Rufinus.	950
198	Saturninus (9), Gallus.	951
199	P. Cornelius Anullinus II, M. Aufidius Fronto.	952
200	Tib. Claudius Severus, C. Aufidius Victorinus.	953
201	L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus.	954
202	L. Septimius Severus Aug. III. M. Aurelius Antoninus Caracalla Aug.	955
203	L. Fulvius Plautianus II (10), P. Septimius Geta.	956
204	L. Fabius Septimius Cilo II, Flavius Libo.	957
205	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. II, P. Septimius Geta Cæſar.	958
206	L. Fulvius Ruſticus Æmilianus, M. Nummius primus Senecio Albinus.	959
207	Aper, Maximus.	960
208	M. Aurel. Antoninus Caracalla Aug. III, P. Septimius Geta Cæſar II.	961
209	Pompeianus, Avitus.	962
210	Manius Acilius Fauſtinus, Triarius Rufinus.	963
211	Gentianus, Baſſus.	964
212	C. Julius Aſper II, } *freres.* C. Julius Aſper.	965

(1) Une ancienne Inscription, rapportée par Noris, ajoute au nom de Barbarus celui de Vetulenus.

(2) Gruter rapporte une Inscription qui donne pour collégue au second de ces Consuls, T. Jun. Montanus. Celui-ci aura vraisemblablement été substitué au premier.

(3) On ne connoît qu'une seule Inscription où le surnom de Sénécio soit donné à ce Consul.

(4) Commode n'avoit que seize ans. Il est le second qui ait été revêtu de la dignité de Consul avant l'âge de vingt ans. Néron l'avoit été le premier (l'an 55 de J. C.) à 17 ans.

(5) Commode changea son prénom de Lucius en celui de Marcus après la mort de Marc Aurele.

(6) On voit une ancienne Inscription qui porte *Materno et Attico Coss.* Peut-être Atticus avoit-il été substitué à Bradua.

(7) On n'est pas certain des prénoms de ces Consuls.

(8) On croit que ce Scapula est le même qui depuis, étant Proconsul d'Afrique, persécuta si cruellement les Chrétiens, et à qui Tertullien adressa son Apologétique.

(9) Les prénoms de Tiberius et de Caius, qu'on donne à ces deux Consuls, ne sont pas surs.

(10) Plautien étoit beau-pere de Caracalla. Sévere voulut qu'il fût appellé Consul pour la seconde fois, quoiqu'il ne l'eût pas encore été. A l'égard de Geta, on croit qu'il étoit le frere et non le fils de Sévere.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
213	Antoninus Caracalla Aug. IV, D. Cælius Balbinus II (1).	966
214	Meſſala, Sabinus.	967
215	Lætus II, Cerealis.	968
216	Catius Sabinus II, Cornelius Anullinus.	969
217	C. Bruttius Præſens, T. Meſſius Extricatus II.	970
218	M. Opellius Severus Macrinus Aug. Oclatinus Adventus.	971
219	M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. II. Sacerdos II (2).	972
220	M. Aur. Anton. Elagabalus Aug. III, Euthychianus Comazon.	973
221	Gratus Sabinianus, Claudius Seleucus.	974
222	Aurel. Anton. Elagabalus Aug. IV, M. Aurel. Severus Alexander.	975
223	L. Marius Maximus II, L. Roſcius Ælianus.	976
224	Julianus II (3), Criſpinus.	977
225	Fuſcus II, Dexter.	978
226	Alexander Aug. II, L. Aufidius Marcellus II.	979
227	Albinus, Maximus.	980
228	Modeſtus, Probus.	981
229	Alexander Aug. III, Dio Caſſius II (4). M. Ant. Gordianus, *ſubſtitué au ſecond.*	982
230	L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus.	983
231	Pompeianus, Pelignianus.	984
232	Lupus, Maximus.	985
233	Maximus, Paternus, *ou* Paterius.	986
234	Maximus II, C. Cælius Urbanus.	987
235	Severus, Quinctianus, *ou* Quintilianus.	988
236	C. Julius Maximinus Aug. Africanus.	989
237	Perpetuus, Cornelianus.	990
238	Pius, *ou* Ulpius, Pontianus. Claud. Julianus, } *ſubſtitués* (5). Celſus Elianus. }	991
239	M. Ant. Gordianus Aug. Man. Acilius Aviola.	992
240	Sabinus II, Venuſtus.	993

Ans de J. C.		Ans de Rome.
241	M. Ant. Gordianus Aug. II. Civica Pompeianus.	994
242	C. Vettius Atticus, C. Aſinius Prætextatus.	995
243	Arrianus, Papus.	996
244	Peregrinus, Æmilianus.	997
245	M. Julius Philippus Aug. Titianus.	998
246	Præſens, Albinus.	999
247	M. Julius Philippus Aug. II, M. Julius Philippus Cæſar.	1000
248	M. Julius Philippus (Senior) Aug. III. (6), M. Julius Philippus (Junior) Aug. II.	1001
249	M. Æmilianus II, Junius Aquilinus.	1002
250	C. Meſſius Q. Trajanus Decius Aug. II, Max. Gratus.	1003
251	C. M. Q. T. Decius Aug. III, Q. Decius (Herennius) Etruſcus Cæſar.	1004
252	C. Trebonianus Gallus Aug. II, C. Vibius Voluſianus Cæſar.	1005
253	C. Vibius Voluſianus Gallus Aug. II, Maximus.	1006
254	P. Licinius Valerianus Aug. II, P. Licinius Gallienus Aug.	1007
255	P. Licinius Valerianus Aug. III, P. Licinius Gallienus Aug. II.	1008
256	Maximus, Glabrio.	1009
257	P. Licinius Valerianus Aug. IV, P. Licinius Gallienus Aug. III, M. Caſſianus Latinius Poſtumus, *ſubſtitué* (7).	1010
258	Memmius Tuſcus, Baſſus.	1011
259	Æmilianus, Baſſus.	1012
260	P. Cornelius Secularis II, Junius Donatus II.	1013
261	P. Licin. Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Voluſianus (8).	1014
262	P. Licinius Gallienus Aug. V, Fauſtinus.	1015
263	Albinus II, Maximus Dexter.	1016
264	P. Lic. Gallienus Aug. VI, Saturninus.	1017
265	P. Licinius Valerianus II, L. Cæſonius Lucilius Macer Rufinianus.	1018
266	Gallienus Aug. VII, Sabinillus.	1019
267	Paternus, Arceſilaus.	1020
268	Paternus II, Marinianus.	1021
269	M. Aurelius Claudius Aug. (9), Paternus.	1022

(1) Il y a lieu de douter ſi ce Conſul ne s'appelloit pas plutôt Albinus que Balbinus.

(2) Le prénom de Licinius, que Pagi donne à ce Conſul, ne ſe rencontre dans aucun ancien monument ; mais Bianchini cite ſur cette année un tube de plomb, où il eſt appellé Tineius Sacerdos.

(3) Il n'eſt pas bien ſûr que Julien fût alors Conſul pour la ſeconde fois.

(4) Dio Caſſius eſt le célebre Hiſtorien de ce nom, qui ſe trouve auſſi appellé Dionyſius dans une ancienne Inſcription rapportée par Doni.

(5) Après la mort de l'Empereur Maximin, arrivée ſur la fin de Mars 238, le Sénat ordonna que les deux nouveaux Empereurs Balbinus et Pupienus, ſeroient Conſuls le reſte de l'année. (Murat.)

(6) Cette année l'Empereur Philippe célébra à Rome l'année millenaire de la fondation de cette ville, comme le marque Capitolin dans la vie de Gordien, c. 33. La même choſe eſt marquée ſur pluſieurs médailles de Philippe où l'on voit : PHILIPPUS Cos. III. *Millenarium ſæculum*. Philippe ſuivoit les faſtes capitolins qui retardoient d'un an ſur ceux de Varron.

(7) C'eſt le même qui uſurpa, cette année, la pourpre dans les Gaules, où il fut cinq fois Conſul ordinaire pendant ſon uſurpation. On ne l'a point mis dans la liſte des Conſuls, parce qu'il ne fut point reconnu pour tel à Rome.

(8) Quelques Inſcriptions lui donnent encore le nom d'Egnatius avant celui de Voluſianus.

(9) Il ne reſte preſque aucun veſtige du premier Conſulat de Claudius.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
270	Antiochus II, Orfitus.	1023
271	L. Domitius Aurelianus Aug. Baſſus II (1).	1024
272	Quintus, Veldumianus, *ou* Veldumnianus.	1025
273	M. Claudius Tacitus, Placidianus.	1026
274	L. Domitius Aurelianus Aug. II, C. Julius Capitolinus.	1027
275	L. Domitius Aurelianus Aug. III, T. Nonius Marcellinus. Aurelius Gordianus, & } *ſubſtitués le 25* Velius Cornif. Gordianus. } *Septembre.*	1028
276	M. Claudius Tacitus Aug. II (2), Æmilianus.	1029
277	M. Aurelius Probus Aug. M. Aurelius Paulinus.	1030
278	M. Aurel. Probus Aug. II, Lupus.	1031
279	M. Aurelius Probus Aug. III, Nonius Marcellus II.	1032
280	Meſſala, Gratus.	1033
281	M. Aurelius Probus Aug. IV, Tiberianus.	1034
282	M. Aurelius Probus Aug. V, Victorinus.	1035
283	M. Aurelius Carus Aug. (3) M. Aurelius Carinus Cæſar.	1036
284	M. Aurelius Carinus Aug. II, M. Aurelius Numerianus Aug.	1037
285	C. Aurel. Valerius Diocletianus Aug. II, Ariſtobulus (4).	1038
286	M. Junius Maximus II, Vettius Aquillinus.	1039
287	C. Aurelius Valerius Diocletianus Aug. III, M. Aur. Valer. Maximianus (Herculeus) Aug.	1040
288	M. A. V. Maximianus (Herculeus) Aug. II, Pomponius Januarius.	1041
289	Baſſus II, Quintianus.	1042
290	Diocletianus Aug. IV, Maximianus Herculeus Aug. III.	1043
291	C. Junius Tiberianus II, Dio.	1044
292	Annibalianus, Aſclepiodotus.	1045
293	Diocletianus Aug. V, Maximianus Herculeus Aug. IV.	1046
294	Fl. Valerius Conſtantius Cæſar, C. Galerius Valerius Maximianus Cæſar.	1047
295	Tuſcus, Anullinus.	1048

Ans de J. C.		Ans de Rome
296	Diocletianus Aug. VI, Flavius Valer. Conſtantius Cæſar II.	1049
297	Maximianus Herculeus Aug. V, Galerius Maximianus Cæſar II.	1050
298	Anicius Fauſtus, Virius Gallus.	1051
299	Diocletianus Aug. VII, Maximianus Herculeus Aug. VI.	1052
300	Conſtantius Cæſar III, C. Galerius Maximianus Cæſar III.	1053
301	Titianus II, Nepotianus.	1054
302	Conſtantius Cæſar IV, C. Galerius Maximianus Cæſar IV.	1055
303	Diocletianus Aug. VIII, Maximianus Herculeus Aug. VII.	1056
304	Diocletianus Aug. IX, Maximianus Herculeus Aug. VIII.	1057
305	Conſtantius Cæſar V, Galerius Maximianus Cæſar V.	1058
306	Conſtantius Aug. VI, Galerius Maximianus Aug. VI.	1059
307	M. A. V. Maximianus (Herculeus) Aug. IX (5), Flavius Valerius Conſtantinus Cæſar.	1060
308	M. A. Val. Maximianus (Herculeus) Aug. X, C. Galerius Maximianus Aug. VII (6).	1061
309	Maxentius Aug. II, } *à Rome* (7). M. Aurelius Romulus Cæſar. } Poſt Conſulatum Maximiani X, } *hors de* & Galerii VII. } *Rome.*	1062
310	Maxentius Aug. III, } *à Rome.* Romulus Cæſar II, } Anno II poſt Conſulatum } Maximiani (Herculei) X, } *hors de Rome.* & Galerii VII (8). }	1063
311	Gal. Valer. Maximianus Aug. VIII, } *hors de* Maximinus Aug. } *Rome.* C. Ceionius Rufius Voluſianus, } *à Rome.* Euſebius. }	1064
312	Fl. Valer. Conſtantinus Aug. II, } *en Oc-* Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. II. } *cident.* Maxentius Aug. IV, *à Rome.* Maximinus Aug. II, } *en Orient*, *ſelon* Picentius. } *quelques uns.*	1065
313	Flav. Valer. Conſtantinus Aug. III, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. III.	1066
314	C. Ceionius Rufius Voluſianus II, Annianus.	1067
315	Flav. Valer. Conſtantinus Aug. IV, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. IV.	1068
316	Sabinus, Rufinus.	1069
317	Ovinius Gallicanus, } *leur Conſulat ne com-* Baſſus. } *mença que le* 17 *Févr.*	1070

(1) Une Inscription publiée par Reland, d'après Gudius, donne à Baſſus les prénoms de N. Ceionius Virius; une autre miſe au jour par le même, lui attribue ceux de Lucius Ceionius Virius; mais ni l'une ni l'autre ne ſont ſûres, au jugement de M. Muratori.

(2) Vopiſcus fait mention d'un Ælianus Scorpianus, qui étoit Conſul le 3 Février de cette année; ce qui donne lieu de croire que Tacite ne garda qu'un mois le Conſulat.

(3) La Chronique d'Alexandrie donne encore pour Conſuls de cette année Diocletianus et Baſſus; par où il paroît qu'ils furent ſubſtitués aux deux précédens.

(4) On voit Carinus cette année Conſul. M. Muratori penſe qu'il y eut cette année quatre Conſuls, deux pour l'Orient, Dioclétien avec un Collégue qu'on ne connoît pas, et deux pour l'Occident, Carin et Ariſtobule. M. Rivaz prétend, avec plus de fondement, qu'il n'y en eut que deux, et qu'après la mort de Carin Dioclétien ſubſtitua ſon nom à celui de ce rival, et conſerva celui d'Ariſtobule.

(5) Le Tyran Maxence, qui régnoit alors en Italie, déſignoit cette année par *poſt ſextum Conſulatum.* Il entendoit le Conſulat de l'année précédente. Il paroît néanmoins qu'on reconnoiſſoit en Occident, ou du moins en Italie, même dès le commencement de 307, les deux Conſuls que nous avons marqués. En Orient, il y en eut deux autres qui furent nommés par Galere Maximien; ſavoir, Sévere Auguſte et Maximin Céſar. Peut-être auſſi Conſtantin fut-il ſubſtitué à Sévere après ſa mort. En général il eſt difficile de marquer au juſte les Conſuls entre les années 306 et 313, parce que ce n'étoient point les mêmes par-tout, et qu'il y en avoit en Italie qui n'étoient point reconnus dans le reſte de l'Empire.

(6) Ces deux Conſuls ne furent point reconnus à Rome pendant les trois premiers mois. A leur place Maxence s'y fit déclarer Conſul avec ſon fils M. Aurelius Romulus.

(7) Ce ſont les Conſuls qui furent reconnus à Rome. Mais on ne connoît point ceux qui furent élus dans les Provinces, ni même s'il y en eût. L'uſage le plus commun fut de dater cette année 309, *poſt Conſulatum Maximiani X, & Galerii VII*, ou *poſt Conſulatum X & VII.*

(8) Dans les Faſtes de Théon, on voit Conſuls cette année Andronicus et Probus; peut-être furent-ils ſubſtitués à Maxence.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
318	Licinius Aug. V, Flav. Julius Criſpus Cæſar, *fils de Conſtantin.*	1071
319	Conſtantinus Aug. V, Valerius Licinianus Licinius Cæſar, *fils de l'Empereur* Licinius.	1072
320	Conſtantinus Aug. VI, Fl. Valer. Conſtantinus Cæſar.	1073
321	Fl. Jul. Criſpus Cæſar II, Fl. Val. Conſtantinus Cæſar II.	1074
322	Petronius Probianus, Anicius Julianus.	1075
323	Acilius Severus, Vettius Rufinus.	1076
324	Flav. Julius Criſpus Cæſar III, Flav. Valerius Conſtantinus Cæſar III.	1077
325	Paulinus, Julianus.	1078
326	Conſtantinus Aug. VII, Flav. Jul. Conſtantius Cæſar.	1079
327	Flav. Valerius Conſtantinus, Maximus.	1080
328	Januarius, *ou* Januarinus, Juſtus.	1081
329	Conſtantinus Aug. VIII, Conſtantinus Cæſar IV.	1082
330	Gallicanus, Symmachus.	1083
331	Annius Baſſus, Ablavius.	1084
[illegible]	Pacatianus, Hilarianus.	1085
[illegible]	[illegible]l. Delmatius, Zenophilus.	1086
334	L. Ranius Acontius Optatus, Anicius Paulinius Junior.	1087
335	Julius Conſtantius (1), Ceionius Rufius Albinus.	1088
336	Flavius Popilius Nepotianus (2), Facundus.	1089
337	Felicianus, Tib. Fabius Titianus.	1090
338	Urſus, Polemius.	1091
339	Conſtantius Aug. II, Flavius Jul. Conſtans Aug.	1092
340	Acindynus, L. Aradius Valerius Proculus, *ou* Proclus.	1093
341	Anton. Marcellinus, Petronius Probinus.	1094
342	Conſtantius Aug. III, Conſtans Aug. II.	1095
343	M. Memmius Metius Furius Baburius Cæcilianus Proculus, Romulus.	1096
344	Leontius, Saluſtius.	1097
345	Amantius, Albinus.	1098
346	Conſtantius Aug. IV (3), Conſtans Aug. III.	1099
347	Rufinus, Euſebius.	1100
348	Fl. Philippus, Fl. Salias, *ou* Salius.	1101

Ans de J. C.		Ans de Rome.
349	Ulpius Limenius, Aco Catullinus Philomatius, *ou* Philonianus.	1102
350	Sergius, Nigrinianus.	1103
351	Poſt Conſulatum Sergii & Nigriniani, *dans l'Empire non ſoumis au Tyran Magnence. Dans la partie qui lui étoit ſoumiſe, comme les Gaules, &c.* Magnentius, Gaiſo.	1104
352	Conſtantius Aug. V, Flav. Conſtantius Gallus Cæſar. *Mais dans la partie ſoumiſe à Magnence,* Decentius, *ſon frere, &* Paullus.	1105
353	Conſtantius Aug. VI, Conſtantius Gallus Cæſar II.	1106
354	Conſtantius Aug. VII, Conſtantius Gallus Cæſar III.	1107
355	Flav. Arcetio. Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.	1108
356	Conſtantius Aug. VIII, Flav. Claud. Julianus Cæſar.	1109
357	Conſtantius Aug. IX, Julianus Cæſar II.	1110
358	Neratius Cerealis, Datianus.	1111
359	Flavius Euſebius, Flav. Hypatius, *ſon frere* (4).	1112
360	Conſtantius Aug. X, Julianus Cæſar III.	1113
361	Flav. Taurus, Flav. Florentius.	1114
362	Mamertinus, Nevitta.	1115
363	Julianus Aug. IV, Secundus Saluſtius.	1116
364	Jovianus Aug. Flav. Varronianus Nobiliſſimus puer.	117
365	Flav. Valentinianus Aug. Flav. Valens Aug.	1118
366	Gratianus Nobiliſſimus puer, Dagalaïphus.	1119
367	Lupicinus, Jovinus.	1120
368	Valentinianus Aug. II, Valens Aug. II.	1121
369	Valentinianus Nobiliſſimus puer (5), Victor.	1122
370	Valentinianus Aug. III, Valens Aug. III.	1123
371	Flav. Gratianus Aug. II, Sextus Anicius Petronius Probus.	1124
372	Domitius Modeſtus, Arintheus.	1125
373	Valentinianus Aug. IV, Valens Aug. IV.	1126
374	Gratianus Aug. III, Equitius.	1127
375	Poſt Conſulatum Gratiani & Equitii (6).	1128
376	Valens Aug. V, Valentinianus Junior Aug.	1129

(1) Julius Conſtantius fut pere de Gallus et de Julien qui fut depuis Empereur. Il eſt le premier qui ait porté le titre de Patrice avec L. Ran. Acont. Optatus.

(2) Ce Nepotianus eſt le même qui uſurpa l'Empire en 350.

(3) Les Empereurs ne s'étant point d'abord accordés ſur les Conſuls de cette année, on en data les premiers mois, *poſt Conſulatum Amantii & Albini.*

(4) Freres d'Euſébie, femme de l'Empereur Conſtance.

(5) Ce jeune Valentinien, nommé auſſi Galatès, étoit fils de l'Empereur Valens, et n'avoit alors que trois ans, étant né le 18 Janvier 366. Il mourut dans l'enfance.

(6) Le tumulte de la guerre fit qu'il n'y eut point cette année de Conſuls.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
377	Gratianus Aug. IV, Flavius Merobaudes.	1130
378	Valens Aug. VI, Valentinianus Junior Aug. II.	1131
379	Decimus Magnus Auſonius, Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.	1132
380	Flav. Gratianus Aug. V, Flavius Theodoſius Aug.	1133
381	Flavius Eucherius (1), Flavius Syagrius.	1134
382	Antonius, Afranius Syagrius.	1135
383	Fl. Merobodes II, *en Occident.* Flav. Saturninus, *en Orient.*	1136
84	Clearchus, *en Orient.* Flav. Richomeres, *en Occident* (2).	1137
385	Flav. Arcadius Aug. Bauto.	1138
386	Flav. Honorius Nobiliſſimus puer, Evodius.	1139
387	Valentinianus Aug. III, Eutropius.	1140
388	Theodoſius Aug. II, Cynegius (3).	1141
389	Fl. Timaſius, Fl. Promotus.	1142
390	Valentinianus Aug. IV. Neoterius.	1143
391	Tatianus, } *Tous deux en Occi-* Q. Aurel. Symmachus. } *dent.*	1144
392	Fl. Arcadius Aug. II, Rufinus.	1145
393	Theodoſius Aug. III, Abundantius (4).	1146
394	Arcadius Aug. III, Honorius Aug. II.	1147
395	Anicius Hermogenianus Olybrius, Anicius Probinus. (*Tous les deux pour l'Occident, ils étoient freres.*)	1148
396	Arcadius Aug. IV, Honorius Aug. III.	1149
397	Fl. Cæſarius, Nonius Atticus.	1150
398	Honorius Aug. IV, Fl. Euthychianus.	1151
399	Fl. Mallius Theodorus, Eutropius (5).	1152
400	Fl. Stilicho, Aurelianus.	1153
401	Vincentius, Fravita.	1154
402	Arcadius Aug. V, Honorius Aug. V.	1155
403	Theodoſius Junior Aug. Fl. Rumoridus.	1156
404	Honorius Aug. VI, Ariſtænetus.	1157
405	Fl. Stilicho II, Anthemius.	1158

Ans de J. C.		Ans de Rome.
406	Arcadius Aug. VI, Anicius Probus.	1159
407	Honorius Aug. VII, Theodoſius Junior Aug. II,	1160
408	Anicius Baſſus, Fl. Philippus.	1161
409	Honorius Aug. VIII (6), Theodoſius Junior Aug. III.	1162
410	Fl. Varanes, Tertullus, *pour Attale à Rome.*	1163
411	Theodoſius Aug. IV, *ſeul.*	1164
412	Honorius Aug. IX, Theodoſius Aug. V.	1165
413	Lucius, *en Orient.* Heraclianus (7), *en Occident.*	1166
414	C. Fab. Conſtantius (8), *en Occident.* Fl. Conſtans, *en Orient.*	1167
415	Honorius Aug. X, Theodoſius Aug. VI.	1168
416	Theodoſius Aug. VII, Junius Quartus Palladius.	1169
417	Honorius Aug. XI, Fl. Conſtantius II.	1170
418	Honorius Aug. XII, Theodoſius Aug. VIII.	1171
419	Monaxius, Plintha.	1172
420	Theodoſius Aug. IX, Fl. Conſtantius III.	1173
421	Euſtathius, Agricola.	1[illegible]
422	Honorius Aug. XIII. Theodoſius Aug. X.	[illegible]
423	Aſclepiodotus, Fl. Avitus Marinianus.	1176
424	Caſtinus, Victor.	1177
425	Theodoſius Aug. XI, Valentinianus Cæſar.	1178
426	Theodoſius Aug. XII, Valentinianus Aug. II.	1179
427	Hierus, *ou* Hierius, Ardaburius,	1180
428	Flavius Felix, Taurus.	1181
429	Florentius, Dynamius, *ou* Dionyſius.	1182
430	Theodoſius Aug. XIII, Valentinianus Aug. III.	1183
431	Baſſus, Flavius Antiochus.	1184
432	Flavius Aëtius, Valerius.	1185
433	Theodoſius Aug. XIV, Petronius Maximus.	1186
434	Areobindus, *ou* Aviovindus, Aſpar.	1187
435	Theodoſius Aug. XV, Valentinianus Aug. IV.	1188

(1) Le prénom de Flavius, dit Muratori, qui commença depuis Conſtantin à devenir commun parmi les Généraux, fut probablement un titre d'honneur qu'ils obtinrent des Empereurs, qui ſe faiſoient gloire eux-mêmes de le porter.

(2) Ou Ricimer, Franc de nation. Il fut pere de Théodoric, Roi des Francs.

(3) On voit des Inſcriptions qui donnent pour Conſuls de cette année Magnus Maximus Aug. (C'eſt le Tyran Maxime) et Fabius Titianus, le même qui fut Préfet de Rome auſſi cette année.

(4) Le Tyran Eugene prit cette année le titre de Conſul en Occident.

(5) On ne mit point Eutropius dans les Actes publics d'Occident. C'eſt ce fameux Eunuque qui, le 18 Janvier de la même année, fut privé de tous ſes honneurs, relégué en Chypre, et peu de tems après décapité.

(6) On conſerve à Treves, dans l'Egliſe de S. Paulin, une Inſcription où l'on voit Honorius et le Tyran Conſtantin, Conſuls cette année. Conſtantin avoit pris la pourpre à Arles en 407, et le foible Honorius lui avoit cédé l'Eſpagne avec une partie des Gaules.

(7) Il fut mis à mort pour crime de révolte cette même année, et l'on effaça ſon nom de tous les Actes publics et particuliers. C'eſt pour cette raiſon que pluſieurs Chroniques ne marquent pour Conſul de cette année que Lucius.

(8) Tels ſont les prénom, nom et ſurnom de ce Conſul qui fut pere de l'Empereur Valentinien III, et Empereur lui-même. (Voyez le T. III, p. 77, de la découverte de la Maiſon de Campagne d'Horace, par M. l'Abbé de Capmartin.)

Ans de J. C.		Ans de Rome.
436	Flavius Anthemius Iſidorus, } *tous deux créés* Flavius Senator, } *en Orient.*	1189
437	Aëtius II, Sigiſvultus, *ou* Sigisboldus.	1190
438	Theodoſius Aug. XVI, An. Acil. Glabrio Fauſtus.	1191
439	Theodoſius Aug. XVII, Feſtus.	1192
440	Valentinianus Aug. V, Anatolius.	1193
441	Cyrus, *ſeul en Orient. Il n'y eut point cette année de Conſul en Occident.*	1194
442	Eudoxius, Dioſcorus.	1195
443	Petronius Maximus II, Paterius, *ou* Paternus.	1196
444	Theodoſius Aug. XVIII. Albinus.	1197
445	Valentinianus Aug. VI, Nomus, *ou* Nonius, *appellé auſſi dans quelques inſcriptions*, Albinius.	1198
446	Fl. Aëtius III, } *tous les deux en* Q. Aurelius Symmachus. } *Occident.*	1199
447	Callipius, *ou* Alypius, *en Occident* (1). Ardaburius, *en Orient.*	1200
448	Fl. Zeno, Ruffius Prætextatus Poſtumianus.	1201
449	Fl. Aſturius, Fl. Protogenes.	1202
450	Valentinianus Aug VII, Gennadius Avienus.	1203
451	Fl. Marcianus Aug. Fl. Adelphius.	1204
452	Sporatius, Fl. Herculanus.	1205
453	Vincomalus, Opilio.	1206
454	Studius, Aëtius, *différent du célebre Aëtius.*	1207
455	Valentinianus Aug. VIII, Anthemius.	1208
456	Varanes, } *en Orient.* Joannes. } Eparchius Avitus Aug. *en Occident.*	1209
457	Fl. Conſtantinus, Rufus.	1210
458	Fl. Leo Aug. Fl. Jul. Val. Majorianus Aug.	1211
459	Fl. Ricimer, Patricius.	1212
460	Magnus, Appollonius.	1213
461	Severinus, Dagalaïfus.	1214
462	Leo Aug. II, Libius Severus Aug. (2).	1215
463	Fl. Cæcinna Baſilius, Vivianus.	1216
464	Ruſticius, *ou* Ruſticus, Fl. Anicius Olybrius.	1217
465	Fl. Baſiliſcus, Herminiricus, *ou* Armanaricus.	1218
466	Leo Aug. III, Tatianus.	1219
467	Puſæus, Johannes.	1220

Ans de J. C.		Ans de Rome.
468	Anthemius Aug. II, *ſeul.*	1221
469	Marcianus, Zeno Iſauricus.	1222
470	Jordanes, Severus.	1223
471	Leo Aug. IV, Probianus.	1224
472	Feſtus, Marcianus.	1225
473	Leo Aug. V, *ſeul.*	1226
474	Leo Junior Aug. *ſeul.*	1227
475	Zeno Aug. II, *ſeul, ou* poſt Conſ. Leonis Jun.	1228
476	Baſiliſcus II, Armatus (3).	1229
477	Poſt Conſ. Baſiliſci II, & Armati.	1230
478	Illus, *ou* Hellus, *ſeul.*	1231
479	Zeno Aug. III, *ſeul.*	1232
480	Baſilius Junior U. C. *ſeul, ou* poſt Conſ. Zenonis III.	1233
481	Placidus, *ſeul.*	1234
482	Trocondus, Severinus Junior.	1235
483	Fauſtus, *ſeul, ou* poſt Conſ. Trocondi.	1236
484	Theodoricus, *Roi des Goths,* Venantius.	1237
485	Q. Aurel. Memmius Symmachus Junior, *ſeul, ou* poſt Conſ. Theodorici U. C.	1238
486	Decius, Longinus.	1239
487	Boëtius U. C. *ſeul.*	1240
488	Dynamius, Sifidius.	1241
489	Probinus, Euſebius.	1242
490	Fl. Fauſtus Junior, Fl. Longinus II.	1243
491	Fl. Olybrius Junior, *ſeul.*	1244
492	Fl. Anaſtaſius Aug. Fl. Rufus, *ou* Rufinus.	1245
493	Euſebius II, Albinus.	1246
494	Turcius Rufius Apronianus Aſterius, Fl. Præſidius.	1247
495	Fl. Viator U. C. *ſeul, en Occident.*	1248
496	Paulus, *ſeul, ou* poſt Conſ. Viatoris.	1249
497	Anaſtaſius Aug. II, *ſeul, ou* poſt Conſ. Viatoris II.	1250
498	Johannes Scytha, Paulinus.	1251
499	Johannes Gibbus, *ſeul* (4).	1252
500	Fl. Hypatius, Patricius.	1253
501	Ruf. Mag. Fauſtus Avienus, Fl. Pompeius.	1254
502	Fl. Avienus Junior, Probus.	1255
503	Dexicrates, Voluſianus.	1256
504	Cethegus, *ſeul, en Orient.*	1257
505	Sabinianus, Theodorus.	1258
506	Areobindus, Meſſala.	1259
507	Anaſtaſius Aug. III, Venantius.	1260

(1) Ce fut sous ces deux Conſuls que les Novelles de Théodoſe furent publiées. Valentinien les confirma l'année ſuivante.

(2) Sévere ne fut reconnu, cette année, ni en qualité d'Empereur, ni en qualité de Conſul, dans l'Orient. Les Faſtes Siciliens et l'Anonyme de Scaliger lui donnent Serpentius pour collégue.

(3) Zenon le fit mourir la même année.

(4) Quelques uns y joignent Aſclépion, fondés ſur deux Loix du Code Juſtinien; mais ce Code abonde en fauſſes dates.

Ans de J. C.		Ans de Rome.
508	Celer, Venantius Junior.	1261
509	Importunus, *ſeul, appellé* Opportunus *mal par quelques uns. Il fut Conſul en Occident.*	1262
510	Anicius Manlius Severinus Boëtius U. C. *ſeul.*	1263
511	Secundinus, Felix.	1264
512	Paulus, Muſchianus, *ou* Muſcianus.	1265
513	Probus, Clementinus.	1266
514	Senator U. C. (Magnus Aurel. Caſſiodorus) *ſeul, en Occident.*	1267
515	Anthemius, Florentinus, *ou* Florentius.	1268
516	Petrus U. C. *ſeul, en Occident.*	1269
517	Anaſtaſius, *différent de l'Empereur* (1). Agapitus.	1270
518	Magnus U. C. *ſeul en Orient.*	1271
519	Juſtinus Aug. Eutharicus.	1272
520	Vitalianus, Ruſticus, *ou* Ruſticius.	1273
521	Juſtinianus, Valerius. Valerius.	1274
522	Symmachus, Boëtius.	1275
523	Fl. Anicius Maximus, *ſeul, en Occident.*	1276
524	Juſtinus Aug. II, Opilio.	1277
525	Fl. Theodorus Philoxenus, Anicius Probus Junior.	1278
526	Olybrius, *ſeul, en Occident.*	1279
527	Vettius Agorius Baſilius Mavortius, *ſeul, en Occident.*	1280
528	Juſtinianus Aug. II, *ſeul.*	1281
529	Decius Junior U. C. *ſeul en Occident.*	1282
530	Fl. Lampadius, Oreſtes.	1283
531	Poſt Conſulatum Lampadii & Oreſtis.	1284
532	Poſt Conſulatum Lampadii & Oreſtis II.	1285
533	Juſtinianus Aug. III, *ſeul.*	1286
534	Juſtinianus Aug. IV, Fl. Theod. Paulinus Junior. *C'eſt le dernier Conſul d'Occident.*	1287
535	Fl. Beliſarius, *ſeul en Orient.* Poſt Conſ. Paulini, *en Occident.*	1288
536	Poſt Conſ. Fl. Beliſarii, *en Orient.* Poſt Conſ. Paulini II, *en Occident.*	1289
537	Poſt Conſ. Fl. Beliſarii II, *en Orient.* Poſt. Conſ. Paulini *anno III, en Occident.*	1290
538	Fl. Joannes, *ſeul, en Orient.*	1291
539	Fl. Appio, *ſeul, en Orient.* Poſt Conſulatum Paulini V, *en Occident.*	1292
540	Fl. Juſtinus Junior, *ſeul, en Occident. Les années qui ſuivirent le Conſulat de ce Juſtin, différent de l'Empereur Juſtin le jeune, furent quelquefois, mais rarement, datées en Occident,* poſt Juſtinum, *ou* poſt Conſulatum Juſtini: *témoin l'inſcription qu'on voit ſur le tombeau de S. Aurelien, Archevêque d'Arles, dans la chapelle de S. Nizier à Lyon, laquelle porte que ce Saint mourut la XIe année après le Conſulat de Juſtin; temoin encore l'Epitaphe de S. Nizier, Evêque de Lyon, à la fin de laquelle on lit, ſuivant Sévert dans ſa Chronologie des Archevêques de Lyon,* Obiit IV Nonis (Nonas) Aprilis ſeu XXXIII, poſt Juſtinum & Indictione ſextâ; *ce qui revient au 2 Avril 573.*	1293
541	Fl. Baſilius Junior, *en Orient. C'eſt le dernier particulier qui a été Conſul.*	1294
542	Poſt Conſulatum Baſilii U. C.	1295
543	Poſt Conſulatum Baſilii *anno II.*	1296
544	Poſt Conſulatum Baſilii *anno III.*	1297
545	Poſt Conſ. Baſilii *anno IV, & ainſi des années ſuivantes, en ajoutant un à chaque année. Cette maniere de compter les années* POST CONSULATUM BASILII ANNO PRIMO *en 542, eſt très commune, & c'eſt celle de Juſtinien dans ſes Novelles, & des Papes dans leurs Lettres. Mais il y en a une autre plus aiſée, qui eſt de Victor de Tunnone. Il marque l'an 542, par la ſeconde année d'après le Conſulat de Baſile, au lieu de le marquer par la premiere; l'an 543 par la troiſieme année, au lieu de la ſeconde après le même Conſulat, & ainſi des autres, en comptant toujours une année plus que n'en comptent ceux qui marquent l'an 542 par la premiere année après le Conſulat de Baſile. La maniere de compter de Victor, quoique plus rare que l'autre, ne doit point être oubliée. Ceux qui la négligent, ſont expoſés à des anachroniſmes d'un an.* *Il n'y a plus de Conſul juſqu'à Juſtin le jeune, qui en prit le titre le premier Janvier de l'an 566, & en transféra le nom & la dignité aux ſeuls Empereurs. C'étoit la 25e année après le Conſulat de Baſile, ſelon la plus commune maniere de compter, ou la 26e, ſelon la moins commune, que nous avons dit être de Victor de Tunnone. Depuis ce temps, les Empereurs furent les ſeuls Conſuls, & chacun d'eux, pour une fois ſeulement; de maniere qu'après leur premier Conſulat, on comptoit les années avec la formule* POST CONSULATUM, *juſqu'à ce qu'ils ceſſaſſent de régner; ce qui fut imité par les premiers Empereurs François.* (Voyez Pagi, *Crit. ad an.* 567, & Muratori, *Annali d'Italia*, T. III, pp. 464, 468.)	

(1) On conserve à Liége des diptyques consulaires que ce Consul avoit envoyés à l'Evêque de Tongres, et à la tête desquels il se donne, pour marque de sa haute noblesse, les noms et les titres suivans : *Flavius Anastasius Paulus Probus Sabinianus Pompeius, vir illustris, Comes Domesticorum Equitum, Consul ordinarius.* (Voyez la Dissert. du P. Vilthemius sur ces diptyques.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
EMPEREURS ROMAINS.

La bataille de Pharſale, gagnée, l'an 705 de Rome, par Jules-Céſar ſur Pompée, fut le tombeau de la liberté Romaine. Le vainqueur, après cette journée, s'empara de l'autorité ſouveraine dans Rome, & n'y laiſſa ſubſiſter qu'un vain titre de République. C'eſt la raiſon pour laquelle il eſt regardé comme le Fondateur de l'Empire Romain. Cependant il n'en avoit qu'ébauché le plan; & cet Empire ne prit une forme déterminée, une vraie conſiſtance, & ſa dénomination même, que ſous Auguſte, lorſqu'après avoir triomphé d'Antoine à la bataille d'Actium, il réunit en ſa perſonne toute la puiſſance qui juſqu'alors étoit partagée entre les différens Chefs de la République. Auguſte eſt donc, à proprement parler, le premier Empereur Romain, comme Auguſtule eſt le dernier. Odoacre ayant détrôné celui-ci l'an 476, l'Empire fut éteint, la même année, dans l'Occident. Il ſubſiſta néanmoins parmi les Grecs en Orient, où il alla preſque toujours en déclinant juſqu'à ſon entiere deſtruction, arrivée, l'an 1453, à la priſe de Conſtantinople par les Turcs.

AUGUSTE, PREMIER EMPEREUR ROMAIN.

Caius Julius Cæsar Octavianus, plus connu ſous le nom d'Auguste, qu'il reçut du Sénat le 17 Janvier 727 de Rome, petit-neveu de Jules-Céſar par ſon aïeule maternelle, & ſon fils adoptif (1), commença de régner ſouverainement ſur les Romains après la bataille d'Actium, qu'il gagna

(1) GÉNÉALOGIE DES OCTAVIENS, ET DE L'EMPEREUR AUGUSTE.

CN. OCTAVIUS RUFUS, natif de Vélitres.

CN. OCTAVIUS,
Edile l'an de Rome 543, Préteur en 547, commanda en Sardaigne, & la flotte dans la 2e guerre Punique, sous P. Scipion l'Africain.

CN. OCTAVIUS,
Préteur l'an de Rome 585, obtint un triomphe naval sur Persée, Roi de Macédoine, Consul avec T. Manlius Torquatus en 589, député du Sénat en Syrie.

CN. OCTAVIUS,
Consul avec T. Annius Luscus l'an de Rôme 626. C'étoit un homme fort éloquent.

CN. OCTAVIUS,
Consul avec Corn. Cinna l'an 667, tué par C. Marcius dans son Consulat.

M. OCTAVIUS,
chassé du Tribunat du peuple par T. Gracchus, auquel il étoit opposé, abrogea la loi Sempronia.

M. OCTAVIUS
dont l'histoire ne nous apprend rien.

C. OCTAVIUS,
content du rang de Chevalier Romain, vécut sans ambition.

C. OCTAVIUS,
Tribun Militaire en Sicile sous le Général Emilius Pappus, l'an de Rome 527.

C. OCTAVIUS,
content des dignités municipales, vécut jusqu'à une extrême vieillesse.

C. OCTAVIUS,
Sénateur, le premier de cette branche, & Préteur, mort l'an 694, ép. 1° Ancharia, 2° Atia Balba, fille de M. Attius Balbus, & de Julie, sœur du Dictateur César.

CN. OCTAVIUS, Consul avec C. Scribonius Curion, l'an 677, fut ami de Cicéron.

L. OCTAVIUS, Consul avec M. Aurelius Cotta l'an 678, périt en Cilicie l'an 679.

M. OCTAVIUS suivit, pendant la guerre civile, le parti de Pompée.

1° OCTAVIE, ép. 1° C. Marcellus, 2° M. Antoine, Triumvir.

2° C. OCTAVIUS, dit CESAR AUGUSTE, né le 9 Septembre 691, Empereur l'an 709, mort le 19 Août 767, âgé de 75 ans & 11 mois, rég. 58 ans depuis César, & 44 depuis la victoire d'Actium, épouse, 1° Servilie, 2° Clodia, 3° Scribonia, 4° Livie Drusille.

1° MARCELLUS, destiné par Auguste pour lui succéder, mort à l'âge de 24 ans, promis avec Julie, sa cousine, fille d'Auguste.

MARCELLIE, ép. 1° M. Vips. Agrippa, 2° M. Jule Antoine.

2° ANTONIA I, ép. Domitius Enobardus, pere de l'Empereur Néron.

ANTONIA II, ép. Drusus Germanicus, pere de l'Empereur Claude.

JULIE, ép. 1° Marcellus, 2° M. Vipsanius Agrippa, 3° Tibere, Empereur: elle mourut l'an 14 de l'Ere Chrétienne.

C. JULIUS CÉSAR, mort l'an 4 de J. C. épousa Leville, sœur de Germanicus.

L. JULIUS CÉSAR, mort l'an 3 de J. C.

JULIE, morte l'an 28 de J. C., ép. L. Paulus Emilius.

ÉMILIA LEPIDA, ép. 1° l'Empereur Claude, 2° Ap. Junius Silanus.

AGRIPPINE, morte le 16 Nov. de l'an 33 de J. C., épousa Germanicus.

CAIUS CÉSAR CALIGULA.

N. JULIUS AGRIPPA, né posthume, adopté par Auguste avec Tibere, meurt l'an 14 de J. C.

ſur Antoine le 2 Septembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant l'Ere vulgaire Chrétienne. Mais la puiſſance ſouveraine ne lui fut déférée, par le Sénat, que 4 ans après cet événement, ſavoir le 7 Janvier de l'an de Rome 727; & il ne l'accepta d'abord que pour 10 ans, dans la crainte d'effaroucher, par une ſouveraineté perpétuelle, un peuple accoutumé à la liberté. Ce terme expiré l'an de Rome 736, Auguſte reprit l'Empire pour 5 ans, enſuite pour 10, de même pour 10 autres à l'expiration de ceux-ci, & ainſi de ſuite. (Sallengre, *Theſaur. Antiq.* T. Ier, p. 459.) Son régne fut de 44 ans moins 13 jours, ce Prince étant mort à Nole le 19 Août de l'an 14 de J. C., 767 de Rome, à l'âge de près de 76 ans. On a dit d'Auguſte qu'il ne devoit jamais naître, à cauſe des maux qu'il fit pour ſe rendre maître de la République : on a dit auſſi qu'il ne devoit jamais mourir, eu égard à la ſageſſe & à la modération avec laquelle il gouverna l'Etat, après être venu à bout de ſes deſſeins. SERVILIA, CLODIA, SCRIBONIA & LIVIE furent ſes quatre femmes. Il répudia les trois premieres. La derniere qu'il pria Tibére Néron, ſon mari, de lui céder, quoiqu'enceinte de ſix mois, ſut captiver ſon eſprit au point que ce Maître du Monde étoit regardé comme l'eſclave de Livie. Elle finit, dit-on, par l'empoiſonner. Auguſte n'eut de ſes quatre femmes qu'une fille, nommée Julie, qui naquit, non pas le même jour que Scribonia, ſa mere, fut répudiée, comme l'avance un Moderne, mais 2 ans auparavant (l'an 713 de Rome, 42 avant J. C.) Cette Princeſſe, l'une des plus accomplies pour les graces du corps & de l'eſprit, mais de mœurs dépravées, après avoir épouſé, l'an 727 de Rome, Marcellus, ſon couſin, mort à l'âge de 24 ans (730 de Rome), ſe remaria, dans l'année de ſon veuvage, à Vipſanius Agrippa, qu'elle perdit l'an de Rome 740, puis à Tibére, fils de Livie, & mérita, par ſes débauches, l'an 752 de Rome, d'être réléguée dans l'Iſle Pandataire, où Tibére la fit mourir de faim, l'an 14 de l'Ere Chrétienne, après avoir eu d'Agrippa, ſon ſecond mari, trois fils & deux filles; ſavoir, C. Céſar, mort, en Lycie, le 21 Février de l'an 4 de J. C.; L. Céſar, décédé à Marſeille vers le 20 Août de l'an 2 de la même Ere; Jul. Agrippa, né poſtume, Prince féroce, exilé par l'Empereur Auguſte dans l'Iſle Planaſie; Julie, femme de Paul Emile, morte l'an 28 de J. C.; & Agrippine, mariée à l'illuſtre Germanicus, neveu de Tibére.

On compte quatre époques du commencement de l'Empire d'Auguſte. La premiere eſt de la 2e année de l'Ere Julienne, 709 de Rome, lorſqu'après la mort de Jules Céſar, étant venu de Macédoine en Italie, il prit la qualité d'Empereur ſans avoir aucune charge de la République, & aſſembla, d'autorité privée, quelques ſoldats vétérans; la 2e eſt de l'an 3 de la même Ere Julienne, 711 de Rome, lorſqu'après la mort des deux Conſuls, Hirtius & Panſa, il entra dans le Conſulat vacant avec Q. Pedius le 22 Septembre, ou lorſque, le 27 Novembre ſuivant, il fut déclaré Triumvir avec M. Antoine & Emil. Lepidus. La 3e eſt du 2 Septembre 723 de Rome, 15 de l'Ere Julienne, c'eſt-à-dire du jour de la bataille d'Actium. La 4e eſt de l'année ſuivante, lorſqu'après la mort d'Antoine & de Cléopâtre, Auguſte entra victorieux dans Alexandrie le 29 Août, premier jour de l'annéc Egyptienne. Ainſi Auguſte, ſuivant la premiere époque, régna 58 ans, 5 mois & 4 jours : c'eſt celle que paroît avoir ſuivie l'hiſtorien Joſephe. Suivant la 2e époque Auguſte a régné 55 ans, 10 mois & 28 jours, à compter depuis ſon premier Conſulat, ou 55 ans, 8 mois & 22 jours, à commencer de ſon Triumvirat : & c'eſt de l'un de ces deux termes que l'on doit prendre les 56 ans de durée que Suétone, Euſebe, S. Epiphane, & quelques autres, donnent à l'Empire d'Auguſte. Mais l'uſage le plus ordinaire eſt de compter depuis la bataille d'Actium, calcul dont le réſultat eſt de 44 ans moins 13 jours.

Ce fut Auguſte qui diviſa Rome en 14 régions ou quartiers, ſous l'intendance d'un pareil nombre de Magiſtrats de l'année, ayant chacun l'inſpection ſur ſa région. Dans le dernier cens, ou dénombrement qu'Auguſte fit faire, le nombre des citoyens ſe trouva monter à quatre millions cent trente-ſept mille.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS ARSACIDES DES PARTHES, DEPUIS JESUS-CHRIST,

SUIVIE DE CELLE DES ROIS DE PERSE, QUI LEUR ONT SUCCÉDÉ.

LE Royaume des Parthes eut pour fondateur Arſace, Bactrien de naiſſance, ſuivant George le Syncelle. L'an 498 de Rome, 256 avant J. C., il engagea les Parthes à ſecouer le joug des Perſes, leurs maîtres, & à lui déférer le titre de Roi. Cette Monarchie, petite dans ſes commencemens, s'étendit avec rapidité, embraſſa la plus grande partie de l'Aſie, & devint la terreur & l'émule de l'Empire Romain. Les ſucceſſeurs d'Arſace furent au nombre de 14, lui compris, juſqu'à J. C. Leur réſidence étoit tantôt à Ecbatane, tantôt à Ctéſiphon, qui furent les deux Capitales de leurs Etats. Il eſt bon d'obſerver que, ſur l'hiſtoire des Parthes & des Perſes leurs ſucceſſeurs, ainſi que ſur la Chronologie de leurs Rois, les Hiſtoriens Perſans & Arabes ne ſont pas toujours d'accord, à beaucoup près, avec les Grecs & les Latins. Ceux-ci ne s'accordent pas mieux entre eux. Il en eſt de même de nos Hiſtoriens modernes; enſorte que rien n'eſt plus embrouillé que la matiere que nous entreprenons de traiter dans ce Chapitre. De tous les Ecrivains modernes, celui qui paroît l'avoir étudiée avec plus de ſoin & diſcutée avec plus de critique, d'après les Grecs & les Latins, c'eſt l'Abbé de Longuerue, dans ſes Annales Latines des Rois Arſacides, imprimées à Strasbourg en 1732, par les ſoins de M. Schoepflin : ce ſera auſſi notre principal guide. Mais en le ſuivant nous aurons l'attention de relever quelques mépriſes où il eſt tombé, & de fournir la preuve de notre ſentiment.

XIV. PHRAATE IV.

L'AN 37 avant J. C. ($\frac{219}{220}$ des Arſacides) PHRAATE, aſſocié au trône par ſon pere Orodès, le fait empoiſonner. Il ajoute à cette barbarie celle de faire maſſacrer 29 de ſes fréres. Auguſte, étant venu, l'an 20, avant J. C. en Aſie, obligea Phraate à lui renvoyer les drapeaux pris ſur Craſſus & Antoine, avec les priſonniers Romains qu'il avoit faits; & de plus à lui donner en ôtages ſes quatre fils, Saraſpade, Ceroſpade, Phraate & Vonone, deux de leurs femmes, & quatre de leurs fils. L'an 13 de J. C. ce Prince parricide reçoit la peine du talion, par la conſpiration de Thermuſe, ſa concubine, Italienne de nation, & de Phraatace, ſon fils, qu'il avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur. (Longuerue.) M. de Tillemont met ſa mort en l'an 4 de J. C.

XV. PHRAATACE.

L'an 13 de J. C. ($\frac{268}{269}$ des Arſ.) PHRAATACE, fils de Phraate, monta ſur le trône des Parthes, après l'avoir ſouillé du ſang de ſon pere. Au bout de quelques mois, ſes ſujets, indignés de ſon parricide, le mettent à mort dans une ſédition, ou, ſelon d'autres, l'envoient en exil, où il périt quelque tems après.

TIBÉRE.

14. Tibére, né le 16 Novembre de l'an 712 de Rome, 42 ans avant J. C., étoit fils de Tibére Claude Néron & de Livie. Adopté, le 27 Juin de l'an 4 de J. C., par Auguſte, qui avoit épouſé ſa mere, il devint, le 28 Août de l'an 11, comme le collégue de ce Prince, auquel il ſuccéda le 19 Août de l'an 14. C'eſt à cette derniere époque que l'on commence, le plus ordinairement, à compter les années de ſon régne. Quelques uns néanmoins les comptent du tems où le Sénat & le Peuple, à la demande d'Auguſte, lui accorderent l'égalité de puiſſance dans le gouvernement des provinces & des armées, *ut æquum ei jus in omnibus provinciis exercitibuſque eſſet,* dit Velleius Paterculus, (L. II. c. 121.) c'eſt-à-dire du 28 Août de l'an 11 de J. C. Avant que de rendre publique la mort d'Auguſte, Tibére & Livie envoyerent ſecretement aſſaſſiner Agrippa, ſon petit-fils, dans le lieu de ſon exil, de peur qu'il ne prétendît à l'Empire. Telles furent les prémices du régne de Tibére. La ſuite ne les démentit pas. Rien de plus impoſant néanmoins que les dehors ſous leſquels il ſe montra d'abord ſur le trône. Il rejetta tous les titres faſtueux, & affecta en tout la modération d'un particulier. Mais la méchanceté de ſon caractere ne tarda pas à ſe développer. Il répandit la crainte & la défiance dans les familles, en favoriſant les délations & puniſſant par l'exil, la proſcription, la mort, ceux qui lui étoient déférés. L'an 17, il réduiſit en province la Cappadoce, après la mort du Roi Antiochus, qu'il avoit fait citer à Rome ſur une fauſſe accuſation. La même année, jaloux des victoires que Germanicus, ſon neveu, remportoit ſur Arminius, Chef des Germains révoltés, il le fait paſſer en Orient, & nomme Gouverneur de Syrie Calpurnius Piſon, ennemi de ce Prince, pour le contrecarrer. Piſon ſeconda les vues de Tibére, & alla peut-être au-delà. L'an 19, Germanicus meurt à Antioche, empoiſonné, ſuivant le bruit public, par Piſon & Plancine, ſa femme, à l'âge de 34 ans. Agrippine, ſa veuve, ſe rend à Rome, avec ſes ſix enfans & les cendres de ſon époux, pour demander juſtice de ſa mort. Piſon, qui l'avoit ſuivie de près, entreprend de ſe défendre; mais ſe voyant déteſté du peuple inconſolable de la perte de Germanicus, & abandonné de Tibére, il ſe donne la mort. Tibére, l'homme du monde le moins ouvert & le plus défiant, s'étoit épris du Chevalier Séjan au point de le faire Préfet des Gardes Prétoriennes, ſon Miniſtre & le Confident de ſes ſecrets. Il eut lieu de s'en repentir. L'an 23 de J. C., Séjan, irrité d'un ſoufflet qu'il avoit reçu de Druſus, fils de ſon Maître, le fait empoiſonner par les mains de Liville, ſa propre femme, ſœur de Germanicus. Tibére, tout ſoupçonneux qu'il eſt, ne ſe doute point d'où le coup eſt parti, tant il eſt aveugle ſur le compte de ſon Miniſtre. L'inſolence de Séjan augmente avec ſon crédit. Il noircit, dans l'eſprit de ſon Maître, tous ceux qui lui ſont ſuſpects, & vient à bout, par divers artifices, de les perdre. L'an 26, Tibére abandonne le ſéjour de Rome pour n'y plus revenir. Il paſſe en Campanie, & va fixer, l'année ſuivante, ſa réſidence en l'Iſle de Caprée. On a bien diſputé ſur le motif de cette étonnante retraite. Ce qu'il y a de plus probable, c'eſt que, livré à la débauche, dont il portoit les marques honteuſes ſur ſon viſage couvert d'ulceres & d'emplâtres, il cherchoit à dérober ſa difformité au public, & vouloit, en même tems, continuer avec plus de liberté ce genre de vie infâme. Son abſence ne le rendit pas moins redoutable à Rome que ſa préſence. Les diſcours, qu'on y tenoit ſur ſon compte, lui étoient rendus par ſes eſpions qui ſouvent les envenimoient; & ces indiſcrétions avoient ordinairement les ſuites les plus funeſtes. La veuve de Germanicus étoit celle qui ſavoit le moins ſe contenir. Elle déclamoit hautement contre Tibére & ſon Miniſtre. L'an 29, Tibére la dénonce, par une lettre, au Sénat, elle & Néron, ſon fils aîné. Le peuple, qui les idolâtroit, inſtruit du danger qu'ils courent, environne le lieu de l'Aſſemblée où ils alloient être jugés, & oblige les Sénateurs à ſuſpendre leur jugement. L'Empereur s'offenſe de ce retardement, & menace les Juges. Agrippine eſt enfin reléguée dans l'Iſle Pandataire, Néron dans l'Iſle Pontia, & Druſus, ſon frere, enfermé dans un ſouterrain du Palais. Séjan triomphe & aſpire aux plus grands honneurs. Mais l'an 31, l'Empereur, inſtruit d'une conſpiration qu'il tramoit contre lui, le dénonce au Sénat, qui le condamne à mort le 18 Oct.: jugement qui fut exécuté le même jour. Pluſieurs de ſes partiſans ſont enveloppés dans ſa ruine. Macron lui ſuccede dans la Préfecture des Gardes Prétoriennes: génie également pervers, mais plus dangereux, parce qu'il étoit plus adroit. Les proſcriptions & les meurtres continuent. L'an 33, Agrippine meurt le 16 Nov. des traitemens barbares que Tibére lui fit eſſuyer. Enfin ce Tyran finit ſa vie déteſtable à Miſene, l'an 37, le 16 ou le 26 Mars, dans la 78e année de ſon âge, après un régne de 22 ans, 6 mois & 26 jours, ou 10 jours de plus, à compter de la mort d'Auguſte, & de 26 ans, 6 mois & 15 jours, à prendre de ſon aſſociation à la puiſſance d'Auguſte. On prétend qu'il fut étouffé par Macron dont on vient de parler. Entre les vices de Tibére on remarque l'ivrognerie qui le faiſoit appeller par les rieurs *Biberius Caldius Mero*, au lieu de *Tiberius Claudius Nero*. Cependant il eſt qualifié *Princeps antiquæ parſimoniæ* par Tacite; & ce qui prouve qu'il étoit réellement économe, c'eſt que,

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XVI. ORODÈS II.

L'an 14 de J. C. ($\frac{269}{270}$ des Arſ.) Orodès II, fils de Pacore, &, ſuivant M. de Tillemont, petit-fils de Phraate, ou fils de Phraate même, ſelon Muratori, fut élevé ſur le trône des Parthes après la mort de Phraatace. Sa cruauté lui valut le ſort de de ſon prédéceſſeur, dans le 7e mois de ſon régne.

XVII. VONONE I.

L'an 15 de J. C. ($\frac{270}{271}$ des Arſ.) Vonone I, fils de Phraate IV, ſuivant M. de Tillemont, retenu en ôtage à Rome, fut renvoyé aux Parthes, qui le redemandoient pour les gouverner. Mais bientôt, dédaignant d'obéir à un Roi qui avoit été eſclave, (c'eſt ainſi qu'ils regardoient les ôtages,) ils appellent, de Médie, Artaban, du ſang des Arſacides, pour le ſupplanter. Vonone, battu & mis en fuite par ce rival, ſe retire en Arménie, dont le trône vint à vacquer preſque dans le même tems, par la mort d'Ariobarzane. Il en eſt élu Roi; mais, pourſuivi par Artaban, il abandonne preſque auſſitôt ce nouveau Royaume, & va chercher un aſyle chez les Romains. Il eſt reçu en Syrie par le Gouverneur Silanus, & delà envoyé à Pompeiopolis en Cilicie, où on lui donne des gardes. Mais ayant tâché de s'échapper, il fut aſſaſſiné dans ſa fuite l'an 19 de J. C.

ſans avoir jamais foulé le peuple ni profité des confiſcations, excepté dans les dernieres années de ſa vie, il laiſſa 2700 millions de ſeſterces, *vicies ac ſepties millies*, c'eſt-à-dire plus de 550 millions de notre monnoie, que ſon ſucceſſeur diſſipa en moins d'un an. Il avoit épouſé VIPSANIA AGRIPPINA, fille du grand Agrippa, qu'Auguſte lui fit quitter pour lui donner ſa fille JULIE. Il eut, de la premiere, Druſus, empoiſonné, comme on l'a dit, par Liville, ſa femme.

CALIGULA.

37. CAIUS JULIUS CÆSAR GERMANICUS, dernier fils de Germanicus & d'Agrippine, petite-fille d'Auguſte, ſurnommé CALIGULA, du nom d'une chauſſure militaire qu'il portoit, né le 30 Août de l'an 12 de J. C., ſuccéda, l'an 37, à Tibère qui l'avoit adopté. Dans les premiers mois de ſon régne, il répondit aux eſpérances que les Romains avoient conçues du gouvernement d'un fils de Germanicus; mais il les démentit horriblement par la ſuite. Les débauches les plus outrées, les cruautés les plus inouies, les folies les plus inſignes lui devinrent familieres, & formerent, depuis qu'il eût levé le maſque, comme le tiſſu de ſa vie. Sa tyrannie fut ſinguliere en un point qui le diſtingua de tous ſes ſemblables. « C'étoit, dit Monteſquieu, un vrai Sophiſte en cruauté. Comme il deſcendoit également d'Antoine & d'Auguſte, il diſoit qu'il puniroit les Conſuls s'ils célébroient le jour de réjouiſſance, établi en mémoire de la victoire d'Actium, & qu'ils les puniroit s'ils ne la célébroient pas; & Liville, à qui il accorda des honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime, ſelon lui, de la pleurer, parce qu'elle étoit Déeſſe; & de ne la pas pleurer, parce qu'elle étoit ſa ſœur ». Une autre de ſes méchancetés étoit de faire écrire ſes Edits en caracteres très fins, & de les faire afficher très haut, afin que perſonne ne pût les lire; & que l'ignorance, multipliant les contraventions, fournît matiere aux ſupplices. La patience des Romains fut bientôt épuiſée. L'an 41, ce Deſpote, extravagant & féroce, fut aſſaſſiné, le 24 Janvier, par Chéréas, Capitaine de ſes gardes, après un régne de 3 ans, 9 mois & 28 jours. Il eut cinq femmes, CLAUDIA, ENNIA-NÆVIA, LIVIA-ORESTILLA, LOLLIA-PAULINA & CÆSONIA. Celle-ci fut tuée, peu de jours après ſon époux, d'un coup d'épée, & ſa fille écraſée contre un mur. Pline, le Naturaliſte, dit, L. II, qu'il avoit les paupieres immobiles. C'eſt une ſingularité de plus dans ce monſtre. Il fut le premier Empereur Romain qui prit le titre de *Dominus*, qu'Auguſte & Tibère avoient refuſé comme trop faſtueux, perſuadés qu'il n'appartenoit qu'à l'Être Suprême. Parmi les dépenſes folles & ruineuſes que fit Caligula, il y en eut quelques unes d'utiles; & de ce nombre fut l'entrepriſe qu'il fit de faire amener d'Egypte le grand obéliſque, que l'on poſa dans le Cirque du Vatican. Le vaiſſeau, dans lequel il fut tranſporté, ſurpaſſoit en beauté tous ceux qu'on avoit vus juſqu'alors. Il falloit quatre hommes pour embraſſer le pin qui lui ſervoit de mats. (Tillemont.)

CLAUDE I.

41. TIBERIUS CLAUDIUS NERO DRUSUS, fils de Druſus & d'Antonia, né à Lyon le 1 Août de l'an 744 (& non 742) de Rome, 10 ans avant la naiſſance de J. C., le même jour que ſon pere fit à Lyon la Dédicace du Temple d'Auguſte & de Rome, parvint à l'Empire le 25 Janvier de l'an 41 de notre Ere. Il ne s'étoit nullement attendu à une pareille fortune, & ne devoit pas s'y attendre. Ce n'étoit qu'un homme ébauché, diſoit ſa mere. Mépriſé de Caligula, ſon neveu, dont ſa ſtupidité l'avoit rendu le jouet, il avoit été ſe cacher, après l'aſſaſſinat de ce Prince, dans un coin du Palais, de peur d'être enveloppé dans ſon malheur. Cependant le Sénat s'étoit aſſemblé pour établir une nouvelle forme de gouvernement. Tandis qu'il délibere, quelques ſoldats entrent dans le Palais pour le piller. Ils y trouvent Claude tremblant de frayeur, & le ſaluent Empereur lorſqu'il leur demande la vie. L'ayant mis auſſitôt dans une litiere, ils le portent au camp des Gardes Prétoriennes, où il reçoit le ſerment des troupes. Le peuple approuva ce choix, & le Sénat ſe vit réduit à céder à la force. Claude, reconnu de la ſorte Empereur, prit les noms de Céſar & d'Auguſte, quoiqu'il ne fût point de la Maiſon de Céſar & d'Auguſte, ni par la naiſſance, ne leur étant parent que par les femmes, ni par adoption, comme ſes prédéceſſeurs. Son exemple, en cela, fut ſuivi de

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XVIII. ARTABAN III.

L'an 18 de J. C. ($\frac{271}{274}$ des Arſ.) ARTABAN III, de la race des Arſacides, & Roi ou Gouverneur de Médie, s'empare du trône des Parthes, après en avoir chaſſé Vonone. Ce rival étant mort, il redemande aux Romains les tréſors qu'il avoit emportés dans ſa retraite. Sur leur refus, il attaque la Cappadoce, d'où il eſt bientôt contraint de ſe retirer. Artaxias, Roi d'Arménie, ayant ceſſé de vivre, Artaban mit Arſace, ſon fils, ſur le trône de cette Monarchie, ſans égard pour l'Empereur Tibere qu'il mépriſoit ſouverainement. Mais Lucius Vitellius, Gouverneur de Syrie, lui ſuſcita des Compétiteurs qui l'obligerent à ſe retirer de l'Arménie. L'an 36, l'inconſtance des Parthes leur fait déſirer un autre Roi. Tibere, à leur demande, leur envoie de Rome Tiridate, fils de Phraate IV. Artaban, à ſon arrivée, ſe voyant généralement abandonné, prend la fuite.

XIX TIRIDATE.

L'an 36 de J. C. ($\frac{289}{291}$ des Arſ.) TIRIDATE, après la fuite d'Artaban eſt proclamé Roi des Parthes. Sa mauvaiſe conduite lui aliéna bientôt les cœurs de ſes ſujets. Artaban rappellé attaque ſon rival & l'oblige de s'enfuir en Syrie.

ARTABAN, *rétabli.*

L'an 36 de J. C. ARTABAN remonte ſur le trône. Tibere, loin de s'en offenſer, mande à Vitellius, Gouverneur de Syrie, de faire, avec ce Prince, un traité d'alliance & d'amitié, dans la crainte où il étoit qu'il ne rentrât dans l'Arménie, & qu'après l'avoir ſoumiſe il ne pouſsât plus avant ſes conquêtes. L'entrevue du Gouverneur & du Roi ſe fit ſur un pont de l'Euphrate, chacun étant accompagné d'un nombreux cortége. Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, qui s'y étoit rendu, les régala ſplendidement enſuite l'un & l'autre, dans un magnifique ſalon qu'il avoit fait conſtruire au milieu du Fleuve. Artaban, peu de tems après, envoya Darius, ſon fils, en ôtage à Tibere avec divers préſens, parmi leſquels on remarquoit un Juif, nommé Eléazar, qui avoit cinq coudées de hauteur (Joſephe.) Mais l'année ſuivante, Darius, ſon fils, étant mort, Artaban ſe brouille de nouveau avec les Romains. Il écrit à Tibere qu'il déteſtoit, de ſatisfaire le peuple Romain, en ſe donnant la mort. L'an 41, les Parthes, mécontens, le dépoſent une ſeconde fois; mais il eſt preſque auſſitôt rétabli. Il meurt, l'an 43, fort regretté de ſes ſujets, dont il avoit regagné les cœurs. M. de Tillemont, qui met ſa mort en 44, dit qu'il fut aſſaſſiné par Gotarze, ſon fils.

ſes

ſes ſucceſſeurs, qui prirent tous ces mêmes noms. Celui de Céſar devint le titre de l'héritier préſomptif de l'Empire, & celui d'Auguſte la marque de la puiſſance ſuprême & abſolue. Claude mourut de poiſon, ou plutôt d'un excès de champignons, le 13 Octobre de l'an 54 de J. C., dans la 64ᵉ année de ſon âge, après avoir régné 15 ans, 8 mois & 18 jours. On rapporte qu'en mourant il diſoit ce vers : *Boleti lethi cauſa fuere mei.* Le régne de Claude fut celui de ſes Affranchis. Il en étoit moins le Prince que le Miniſtre. Les deux principaux furent Narciſſe & Pallas. Ils changeoient ſouvent ce qu'il avoit jugé ; ils mettoient tout à prix, & obtenoient de ſa foibleſſe les choſes les plus abſurdes ; car ils lui faiſoient quelquefois de fauſſes peurs pour en tirer ce qu'ils vouloient. Ils s'étoient rendus par-là ſi redoutables, que beaucoup de perſonnes, priées à ſouper par Claude & par l'un de ces Affranchis, laiſſoient là, ſous quelque prétexte, l'Empereur, & alloient chez l'Affranchi. Ils pilloient le tréſor impérial avec ſi peu de retenue, que l'Empereur ſe plaignant lui-même de manquer d'argent, un plaiſant lui dit qu'il en auroit en abondance, ſi Narciſſe & Pallas vouloient le mettre de ſociété avec eux. Les citoyens riches étoient ſur-tout expoſés à l'avidité de ces valets ſouverains. On compte 35 Sénateurs & plus de 300 Chevaliers qui furent les victimes de la ſtupide facilité de Claude. Ce Prince ne manquoit cependant pas de connoiſſances ; il ſavoit l'hiſtoire, & compoſoit lui-même ſes harangues ; mais du reſte il étoit dépourvu de jugement au point de brouiller tout ce qu'on lui diſoit ; & s'il haſardoit de parler d'après ſa propre penſée, il lui échappoit quelque ineptie. Il avoit épouſé cinq femmes, Æmilia Lepida, Urgunalilla, mere de Druſus & de Claudia, Ælia Petina, mere d'Antonia, Valeria Messalina, qui lui donna Britannicus & Octavia, & qu'il fit, ou plutôt que Narciſſe, à ſon inſçu, fit mourir pour ſes débauches outrées, l'an 48 ; & enfin Agrippine qui joignit aux mœurs d'une proſtituée la cruauté d'un tyran. Elle étoit fille de l'illuſtre Germanicus, frere de Claude ; & c'eſt le premier exemple à Rome d'une niece qui épouſa ſon oncle. Claude fit une loi pour autoriſer ces ſortes de mariages, mais elle ne prit point faveur ; & ce ne fut que par complaiſance pour l'Empereur qu'un Chevalier Romain, quelque tems après, s'y conforma. Lors même que l'uſage permit à l'oncle d'épouſer ſa niece, cela fut reſtraint à la fille du frere, & l'on exclut la fille de la ſœur. *Nunc autem*, dit Ulpien, Juriſconſulte du tems d'Alexandre Sévere, *ex tertio gradu licet uxorem habere, ſed tantùm fratris filiam, non etiam ſororis.*

« Claude acheva, dit le Préſ. de Monteſquieu, de perdre les » anciens ordres, en donnant à ſes Officiers le droit de rendre » la juſtice... Auguſte avoit établi les Procurateurs ; mais ils » n'avoient point de Juriſdiction : & quand on ne leur obéiſſoit » pas, il falloit qu'ils recouruſſent à l'autorité du Gouverneur » de la Province, ou du Préteur. Mais, ſous Claude, ils eurent la » Juriſdiction ordinaire, comme Lieutenans de la Province. Ils » jugerent encore des affaires fiſcales : ce qui mit la fortune de » tout le monde entre leurs mains ». (*Grand. & décad. des Rom.* p. 174.) Claude, élevé comme on l'a vu, par les ſoldats à l'Empire, fut le premier qui leur fit des largeſſes. Il leur donna à chacun *quina dena* H. S. 2700 livres (Suétone.)

NÉRON.

54. Nero Claudius Cæsar Germanicus, fils de Cn. Domitius Ænobardus & d'Agrippine, fille de Germanicus, né à Antium le 25 Décembre de l'an 37 de J. C., adopté par Claude, ſon beau-pere, l'an 50, lui ſuccéda le 13 Octobre de l'an 54, au préjudice de Britannicus, à qui l'Empire appartenoit par le droit de ſa naiſſance. Le nom de Néron rappelle à l'eſprit l'idée d'un monſtre pêtri de tous les vices. C'étoit auſſi ce qu'avoit prédit ſon pere, lorſqu'on vint lui faire compliment ſur ſa naiſſance. D'Agrippine & de moi, répondit-il, il ne peut rien naître que de déteſtable. Cependant il ne négligea rien pour faire bien élever ce fils. C'eſt tout dire qu'il le mit entre les mains de Séneque & de Burrhus : deux hommes les plus capables de le former aux lettres & à la vertu. Néron parut avoir profité

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XX. VARDANE.

L'an 43 de J. C. ($\frac{298}{299}$ des Arſ.) Vardane, fils aîné d'Artaban, lui ſuccéde. Il déclare auſſitôt la guerre aux Romains, contre le gré des Parthes, qui le dépoſent pour ce ſujet, & le chaſſent.

XXI. GOTARZE.

L'an 43 de J. C. Gotarze, ou Ghudarze, 2ᵉ fils d'Artaban, eſt ſubſtitué à Vardane, ſon frere. Le premier acte qu'il fit de ſon pouvoir, fut de faire mourir Artaban, l'un de ſes freres. Les Parthes, irrités de cette cruauté, rappellent Vardane. Guerre entre les deux freres. Sur le point d'en venir à une action déciſive, ils s'accommodent tout-à-coup. Gotarze céde le Royaume à Vardane, & paſſe en Hircanie pour écarter tout ombrage.

VARDANE, *rétabli.*

Vers la fin de l'an 43 de J. C. Vardane, replacé ſur le trône, travaille à regagner l'affection de ſes ſujets. Mais l'année ſuivante, Gotarze, excité par le Roi des Médes, travaille à recouvrer le Royaume qu'il avoit cédé. Il eſt battu avec ſon allié, qui perd lui-même ſes Etats. Vardane établit Roi des Médes Vonone, qui depuis régna auſſi ſur les Parthes. L'an 47, Vardane eſt aſſaſſiné par ſes ſujets. M. de Tillemont met ſa mort deux ans plus tard.

GOTARZE, *rétabli.*

L'an 47 de J. C. ($\frac{302}{303}$ des Arſ.) Gotarze remonte ſur le trône avec les mêmes vices qui l'en avoient fait deſcendre. L'an 49, les Parthes, révoltés, lui oppoſent Méherdate, fils de Vonone, qu'ils avoient fait venir de Rome. Gotarze, ayant pris ce rival dans un combat, lui fait couper les oreilles ; mais une maladie le conduit lui-même au tombeau l'année ſuivante.

XXII. VONONE II.

L'an de J. C. 50 ($\frac{305}{306}$ des Arſ.) Vonone II, Roi des Médes, iſſu du ſang des Arſacides, ſuccéde à Gotarze dans le Royaume des Parthes. Il mourut la même année ſans avoir rien fait de mémorable.

XXIII. VOLOGESE.

L'an 50 de J. C. Vologese, fils de Vonone II, ſuccede aux Royaumes de ſon pere. Pour ſe concilier l'amitié de ſes freres, Pacore & Tiridate, il donna la Médie au premier, & l'Arménie à l'autre ; mais les Romains empêcherent celui-ci de ſe mettre en poſſeſſion de ſon Royaume. Vologeſe prend les armes pour le ſoutenir. Il eſt battu par Corbulon, & obligé, l'an 55, d'envoyer à Rome des ôtages. L'an 60, Tigrane, de la race des Hérodiades, eſt créé, par les Romains, Roi d'Arménie. Vologeſe recommence la guerre. L'an 66, Tiridate, par convention faite avec Corbulon, vient recevoir à Rome la couronne d'Arménie, des mains de Néron. L'an 72, les Alains font irruption dans la Médie, d'où ils chaſſent le Roi Pacore ; delà ils paſſent dans l'Arménie, qu'ils ravagent. Le Roi Tiridate, vaincu dans un combat, eſt obligé de prendre la fuite. Vologeſe implore alors le ſecours des Romains, & demande à Veſpaſien un de ſes fils, pour le mettre à la tête de ſes armées contre ces Barbares. Veſpaſien,

de leurs leçons au commencement de ſon régne. Modeſte, affable, humain, il rejettoit les louanges, diſant qu'il n'en vouloit recevoir qu'après les avoir méritées; ſon cœur étoit ſi ſenſible à la pitié, qu'un jour, obligé de ſigner un Arrêt de mort, rendu par le Sénat, il dit : *Je voudrois ne pas ſavoir écrire.* Mais on vit bientôt ces belles qualités diſparoître & faire place aux vices les plus affreux. Après avoir ſecoué le joug de ſes Inſtituteurs, il lâcha la bride à ſes paſſions, & ſe jetta, à corps perdu, dans tous les excès où elles peuvent entraîner. Le premier trait de ſa cruauté fut la mort de Britannicus, ſon frere, qu'il fit empoiſonner l'an 55, & vit, ſans émotion, expirer dans un feſtin où ils étoient enſemble. Cet attentat le conduiſit à un autre plus affreux. L'an 59, après avoir tenté, ſans ſuccès, différentes voies pour ôter la vie à ſa mere, il réuſſit à la faire poignarder. L'empoiſonnement de Domitia, ſa tante, commis par ſes ordres, ſuivit de près ce parricide. Afranius Burrhus, ſon Gouverneur, dont les leçons & les exemples le faiſoient rougir, reçut de lui, au rapport de Suétone & de Dion, le même traitement en 62. Ce fut auſſi l'époque de la mort violente d'Octavia, fille de l'Empereur Claude, qu'il avoit épouſée l'an 53 : Princeſſe vertueuſe dont il n'étoit pas digne, & qu'il contraignit, le 9 ou le 11 de Juin, à s'ouvrir les veines. L'an 64, nouvelles atrocités. Le 19 Juillet, il fait mettre le feu à la ville de Rome, & accuſe les Chrétiens de cet incendie qui dura neuf jours, & conſuma dix quartiers, pour avoir occaſion de les perſécuter. Il étoit réſervé à ſa méchanceté d'imaginer le ſupplice qu'il leur fit ſubir. Après les avoir enduits de cire & de réſine, il les fit attacher à des pieux rangés en forme d'allées dans ſes jardins; puis y ayant fait mettre le feu pendant la nuit, il ſe donna le barbare plaiſir de promener ſon char à la lueur de ces flambeaux animés. Le deſſein de Néron, en faiſant brûler Rome, étoit de la rebâtir ſur un plan plus régulier, d'en aligner & d'en élargir les rues. C'eſt ce qu'il exécuta, au moyen des impôts dont il accabla les provinces, des extorſions & des confiſcations qu'il fit ſur les particuliers. Ces voies odieuſes lui ſervirent également pour la conſtruction d'un Palais, dont l'étendue valoit une Ville, & la magnificence ſurpaſſoit tout ce qui avoit exiſté juſqu'alors en ce genre. Chaque année de Néron étoit marquée par quelque trait de cruauté. L'an 65, ayant découvert, le 12 Avril, une conjuration formée contre lui par Calp. Piſon, fameux débauché, il en prit occaſion de faire mourir un grand nombre de perſonnes diſtinguées, dont pluſieurs n'avoient aucune part à ce crime. Entre les premiers on compte le célebre Lucain, dont il étoit le rival en poéſie. Parmi les derniers fut compris le philoſophe Séneque, ſon Précepteur, qu'il récompenſa des ſoins de ſon éducation en l'obligeant à ſe faire ouvrir les veines. Poppeia, ſa ſeconde femme, ou plutôt ſa Concubine, qu'il avoit ôtée à ſon époux Otton, périt, peu de tems après, d'un coup de pied qu'elle reçut de lui étant enceinte. La molleſſe de cette Impératrice eſt mémorable. Cinq cens âneſſes lui fourniſſoient chaque jour un bain de leur lait. L'an 66, la haine de la vertu porta Néron, ſans autre motif, à faire mourir Pœtus Thraſea & Barea Soranus : deux hommes les plus eſtimables de leur tems. Corbulon, célebre par ſes victoires ſur les Parthes, n'avoit pareillement d'autre crime à ſes yeux que ſon mérite. Apprenant, l'an 67, à Corinthe, l'ordre qu'il a donné de l'aſſaſſiner, il prévient le coup par une mort volontaire. Une infinité d'autres perſonnes furent les victimes de ſes fureurs. Jamais bête féroce ne fut plus altérée de ſang que cet abominable Prince. La pudeur ſe refuſe au récit de ſes débauches qui outrageoient la nature en toutes manieres. Ses folies & ſes extravagances ne révoltoient pas moins la droite raiſon. On vit dans ſa perſonne le Chef de l'Empire, le Maître du Monde, ſur le théâtre, jouer avec les Hiſtrions, ou diſputer le prix du chant aux Muſiciens, ſans avoir ni le talent de la déclamation, ni les agrémens de la voix. On le vit dans le Cirque défier, avec auſſi peu de ſuccès, les Cochers pour l'adreſſe à conduire un char. On le vit ſe lamenter publiquement à la mort de ſon ſinge, & faire une dépenſe énorme pour ſes ridicules funérailles. La juſtice divine éclata enfin ſur ce monſtre, le plus affreux que l'enfer eût vomi. Déclaré, tout d'un coup, par le Sénat, ennemi de la patrie, & dès ce moment abandonné de tout le monde, il ſe trouva réduit à ſe poignarder lui-même; ou, ſelon d'autres, à ſe faire égorger par ſon Secrétaire, pour ſe dérober au ſupplice infâme qui lui étoit deſtiné. Nous exceptons cependant de la joie commune la populace, à qui il ne falloit, pour la contenter, que du pain & des jeux, *panem & circenſes*, que Néron lui fourniſſoit abondamment, & les gens perdus de dettes & de débauches, qui mettoient en lui toute leur reſſource. Le 9 Juin de l'an 68 fut le terme de ſa funeſte vie, après un régne de 13 ans, 7 mois & 27 jours. Il étoit alors dans la 31e année de ſon âge.

Quoique Néron n'ait régné que 14 ans, cependant on conſerve deux de ſes médailles frappées en Egypte, dont l'une porte l'an 18 & l'autre l'an 21. Cela s'explique, en diſant que, dans les médailles qu'on frappoit en Orient à l'honneur des Empereurs, on marquoit, non l'année de leur régne, mais celle du régne de leur famille, en partant de l'époque où l'Empire y étoit entré. Ainſi l'Empire étant paſſé dans la famille Claudia, l'an 41, dans la perſonne de Claude, la premiere des deux médailles dont il s'agit, ſe rapporte, à la 5e année du régne de Néron & la ſeconde à la huitieme.

GALBA.

68. Serv. Sulp. Galba, né, près de Terracine, le 24 Décembre de l'an 749 de Rome, fut déclaré Auguſte, d'après la proclamation des Prétoriens, par le Sénat, le 9 Juin de l'an 68, à l'âge de 72 ans. Il étoit alors en Eſpagne, où il s'étoit déclaré contre Néron, qui avoit donné ordre de le faire périr. Il

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

que le Roi des Parthes avoit indiſpoſé par ſes hauteurs, ſelon M. Tillemont, demeure ſourd à ſa demande. Les Alains cependant ſe retirent. On ignore, dit M. de Longuerue, l'année de la mort de Vologeſe. M. de Guignes la met en l'an 90 de J. C. Mais l'Abbé de Longuerue place, vers cette même année, la mort du ſucceſſeur immédiat de ce Prince. On va voir qu'elle eſt de l'an 81 au plus tard.

XXIV. ARTABAN IV.

Artaban IV, de la race des Arſacides, eſt donné, par l'Abbé de Longuerue & les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle, pour ſucceſſeur immédiat à Vologeſe, dont il étoit fils, ſuivant les derniers. L'an 81, il donna retraite dans ſes Etats à un impoſteur, nommé Terentius Maximus, qui ſe diſoit être Néron,

arriva à Rome 7 jours après avoir reçu la nouvelle de ſa proclamation. Son entrée dans cette Ville ſe fit ſous de fâcheux auſpices. Etant à Pontemolle, à une lieue de Rome, les troupes de la Marine vinrent lui demander la confirmation du titre de Légionaires, que Néron leur avoit accordé. Galba la refuſa; & ſur les ſignes de mécontentement qu'elles donnerent, il fit fondre ſur elles ſes Cavaliers qui en maſſacrerent une grande partie. Arrivé dans le Palais, à peine y a-t-il mis le pied qu'un grand tremblement de terre ſe fait ſentir, accompagné d'un bruit extraordinaire & d'une eſpece de mugiſſement. La ſuperſtition tira de là un mauvais augure. Cependant il ſignala le commencement de ſon régne par le rappel de ceux que Néron avoit exilés. Mais l'avarice ne lui permit pas de conſommer ſon ouvrage par la reſtitution des biens dont on les avoit dépouillés. Cette même paſſion lui fit refuſer aux Prétoriens les grandes ſommes qu'il leur avoit promiſes, lorſqu'il aſpiroit à l'Empire; ſur la demande qu'ils lui en firent, il répondit fièrement « qu'un » Empereur doit choiſir ſes ſoldats, & non les acheter ». En général, ſon gouvernement indiſpoſa contre lui tous les Ordres de l'Etat. Dominé tour à tour par trois hommes obſcurs, de caracteres différens, mais également pervers, ſon indolence leur permit d'exercer ſous ſon nom les plus criantes injuſtices. Les Prétoriens n'oublierent pas celle qu'il leur avoit faite. Excités par Othon, ils l'aſſaſſinerent le 16 Janvier de l'an 69, avec L. Piſon Frugi, qu'il avoit fait Céſar cinq jours auparavant. Son régne fut de 9 mois & 14 jours. Tacite dit de lui qu'il fut plus loin du vice que près de la vertu: *Magis extra vitia quàm cum virtutibus*. Il annonçoit cependant quelque choſe de plus avant que de parvenir à l'Empire. Suétone rapporte un jugement, qu'il rendit en Eſpagne, qui marque un grand ſens & qu'on pourroit comparer à celui de Salomon. Deux citoyens ſe diſputoient devant lui la poſſeſſion d'un cheval; & les témoins, produits de part & d'autre, ne s'accordoient pas. Galba ordonne que l'animal ſoit conduit à ſon abreuvoir ordinaire les yeux bandés; qu'enſuite on lui ôte ſon bandeau, & qu'il appartiendra à celui des deux Contendans chez qui il retournera de lui-même.

Quoique cet Empereur ait régné moins d'un an, on voit cependant des médailles frappées la 2e année de ſon Empire. Mais les Antiquaires obſervent qu'elles l'ont toutes été en Orient, où la coutume étoit de compter les années des Empereurs du premier jour de celle où ils avoient commencé à régner; & comme l'année commençoit vers l'automne en Orient, Galba, ſuivant cet uſage, mourut effectivement la deuxieme année de ſon Empire.

OTHON.

69. M. Salvius Otho, fils de L. Salv. Otho, qui avoit été Conſul ſous Tibére, & d'Albia Terentia, né le 28 Avril de l'an 32, fut proclamé Empereur par les Prétoriens dans la ſédition où périt Galba, & reconnu par le Sénat & le Peuple le 16 Janvier de l'an 69. Elevé à la Cour de Néron qui l'avoit fait l'Agent de ſes débauches ſecretes, Othon paſſa ſa jeuneſſe dans un luxe exceſſif & dans un raffinement de voluptés infâmes. L'an 58, Néron, voulant lui ravir Poppeia, ſa femme, dont il étoit devenu amoureux, l'envoya gouverner la Luſitanie. La conduite qu'il tint dans ce poſte, le fit, ſelon Tacite, eſtimer des grands & chérir des petits. Cependant il continua de vivre avec la même ſomptuoſité. Galba, comme on l'a dit, commandoit en Eſpagne, lorſqu'il fut élevé à l'Empire. Othon l'accompagna dans ſon voyage à Rome, & ſe montra un de ſes partiſans les plus zélés. Mais la faveur du Prince ne ſervit à Othon qu'à augmenter la ſomme de ſes dettes, en irritant ſon goût pour la prodigalité. Entièrement ruiné, il ne vit d'autre reſſource pour lui que l'Empire. L'an 69, oubliant ce qu'il doit à ſon bienfaiteur, il va ſe joindre à la faction ſoulevée contre Galba, qui, dès qu'elle le voit, le ſalue Empereur. L'Orient s'unit à Rome pour le reconnoître. Mais la Germanie étoit déclarée pour Vitellius. Celui-ci fait avancer ſes Généraux Cécina & Valens pour combatre en Italie ſon rival. Othon vient à leur rencontre. Bataille de Bédriac, donnée le 14 Avril, entre Vérone & Crémone, près de l'Oglio. Titien, frere d'Othon, qui étoit reſté à Berſello, la perd avec la vie. Un ſoldat, qui vint le jour ſuivant lui annoncer cette nouvelle, ſe tua, dit-on, après ſon récit. Othon, malgré les grandes reſſources que ſes amis lui font entrevoir, ne peut ſurvivre à ſon malheur. En vain ils l'exhortent à ſe réſerver pour une meilleure fortune; en vain ſes troupes lui témoignent le plus grand courage & le zéle le plus ardent pour ſon ſervice. Ne pouvant ſe réſoudre à les expoſer pour lui à de nouveaux périls, il les remercie tendrement de l'affection où ils perſiſtent à ſon égard, les congédie enſuite; & le lendemain, 15 Avril, à la pointe du jour, il ſe perce le cœur, en diſant: *Il vaux mieux qu'un périſſe pour tous, que tous pour un*. Sa mort fait voir, dit M. de Condillac, qu'il auroit été capable de vertus dans un ſiécle où il y auroit eu des mœurs. Trois mois, ou 90 jours, formerent toute la durée de ſon régne, & 37 ans celle de ſa vie.

VITELLIUS.

69. Aulus Vitellius, fils de L. Vitellius qui avoit été trois fois Conſul, & de Sextilia, né le 24 Septembre de l'an 15, fut proclamé Empereur, le 2 Janvier de l'an 69, à Cologne, par l'armée de la baſſe Germanie, dont Galba lui avoit donné le gouvernement. Après la victoire de Bédriac, il arrive, le 25 Mai, ſur le champ de bataille couvert de cadavres dont la puanteur infectoit l'air. Il s'arrête à les conſidérer, diſant qu'un ennemi mort ſent toujours bon. Les principaux de Rome & le peuple viennent au devant de lui, lorſqu'il en approche, & l'amenent, comme en triomphe, dans la ville. A peine

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

à qui il reſſembloit par le viſage & par la voix, & menaça même l'Empereur Tite, ſuivant Zonare, de placer ce fourbe ſur le trône impérial. Mais, l'an 88, il le rendit à Domitien, non ſans peine. Artaban mourut environ deux ans après.

XXV. PACORE II.

L'an 90, ou environ, Pacore, ou Bakour, fils d'Artaban, lui ſuccéda. Ses liaiſons étroites avec Décébale, Roi des Daces, donnerent de l'inquiétude à Domitien: il paroît néanmoins qu'il vécut toujours en paix avec les Romains: mais il eut beaucoup de guerres avec ſes propres ſujets. Pacore mourut l'an 106, ſuivant M. de Guignes. Il embellit la ville de Chalné, fondée, dit-on, par Nembrod, en fit la capitale de ſes Etats, & lui donna le nom de Ctéſiphon.

fut-il aſſis ſur le trône, qu'il donna libre carriere à ſa cruauté. Une infinité de têtes précieuſes, parmi leſquelles on compte ſa mere, en furent les victimes. A ce vice il joignit, comme les bêtes féroces, une inſatiable gourmandiſe. La dépenſe de ſa table étoit énorme. Il donna des repas où l'on ſervit deux mille plats de poiſſons exquis & ſept mille de volailles ou oiſeaux rares. Il vivoit dans la ſécurité au milieu de l'opprobre & de la haine publique, tandis que l'Orient lui donnoit un concurrent dans la perſonne de Veſpaſien. Il ne ſe réveilla de ſon aſſoupiſſement que lorſqu'il vit arriver en Italie les Légions envoyées pour le renverſer du trône. Alors il arma pour ſa défenſe; mais il fut mal ſervi par ſes Germains & par leurs Généraux. Antonius Primus, Général de Veſpaſien, après avoir parcouru l'Italie en conquérant, entre à Rome preſque ſans obſtacle. Il ſe livre, au dedans & au dehors des murs, pluſieurs combats dans leſquels périrent plus de 50 mille hommes; & ce qu'il y eut de plus étonnant, c'eſt que le peuple applaudiſſoit, comme au Cirque, aux combattans des deux partis. Vitellius, ſur le point d'être forcé dans le Palais, alla ſe cacher chez le Portier dans la loge aux chiens. Il en fut tiré & exposé aux inſultes du peuple qui le mit en pieces le 20 Décembre de l'an 69, après qu'il eut régné un peu plus de huit mois depuis la mort d'Othon. Suétone & Dion Caſſius, qui lui donnent un an moins dix jours de régne, en datent le commencement du jour où il fut proclamé par ſon armée. Il avoit épouſé Petronia & enſuite Galeria Fundana, femme de mérite & de vertu. Elle fit retirer le corps de ſon mari du Tibre où on l'avoit jetté, pour lui donner la ſépulture, & paſſa le reſte de ſa vie à le pleurer. Vitellius eut d'elle un fils qui fut tué ſous Veſpaſien, & une fille qui épouſa Valerius Aſiaticus, Gouverneur de la Belgique. Le nom de Céſar ne ſe trouve point ſur les médailles de Vitellius, parce qu'il avoit refuſé de le prendre, ſuivant Tacite. (*Hiſt.* L. I.)

VESPASIEN.

69. Titus Flavius Vespasianus, né le 17 Novembre de l'an 9 de J. C. à Riéti, parvint à l'Empire l'an *69*. Proclamé d'abord à Alexandrie le premier Juillet de cette année, & le 3 du même mois dans toute la Judée, où il faiſoit la guerre aux Juifs, il fut peu après reconnu dans tout l'Orient. Enfin Vitellius étant mort, il le fut auſſi à Rome, où il ſemble n'être arrivé que vers la fin de l'an 70. Veſpaſien mourut le 24 Juin de l'an 79, âgé de *69* ans, 7 mois & 7 jours, après un régne de 10 ans moins *6* jours. On remarque, comme une choſe rare, qu'il jouit d'une meilleure réputation étant Prince qu'avant que de l'être. Il releva l'Empire épuiſé par les dépenſes exceſſives de ſes derniers prédéceſſeurs, & déshonoré par leurs vices. Pour rétablir les Finances, il fallut qu'il uſât d'une économie qui, dans des meilleurs tems, eut paſſé pour avarice. Qu'on diſe, ſi l'on veut avec quelques Anciens, que le penchant à l'épargne étoit naturel en lui. Il eſt certain qu'il ne l'écoutoit ni à l'égard des Artiſtes, ni à l'égard des familles Patriciennes dont il convenoit de ſoutenir le luxe, ni à l'égard d'un grand nombre de villes qui furent renverſées ſous ſon régne par des tremblemens de terre, & qu'il fit rebâtir à ſes frais. S'il fut particulier ſordide, il fut Empereur généreux. L'ordre qu'il remit dans les Finances, il le rétablit auſſi dans l'adminiſtration de la Juſtice, dans le Militaire & dans les mœurs publiques. On ne peut néanmoins diſſimuler un trait de cruauté qui fait une tache à ſa mémoire. Julius Sabinus, qui ſe prétendoit iſſu de Jules Céſar, s'étoit mis à la tête des Légions révoltées contre Vitellius. Battu ſans reſſource par les Sequanois & les Autunois, il congédie ſes eſclaves, met le feu à ſa maiſon de campagne où il feint de ſe brûler, & va ſe cacher dans un ſouterrain, n'ayant pour confidents de ſon ſecret que deux affranchis qu'il avoit gardés. Informé par eux qu'Eponine ſa femme, perſuadée de ſa mort, ſe livre au déſeſpoir, il la fait venir auprès de lui, &, dans le cours des viſites fréquentes qu'elle lui rendit pendant neuf ans, elle mit au monde deux jumeaux. A la fin le myſtere fut dévoilé. Sabinus ayant été découvert, fut arrêté & amené, par ordre de l'Empereur, chargé de chaînes, à Rome, avec ſa femme & ſes enfans. Eponine s'étant préſentée à Veſpaſien avec ſes deux fils: *J'ai nourri*, lui dit-elle, *ces deux enfans dans une caverne, comme une lionne ſes petits, afin que nous fuſſions pluſieurs pour vous demander grace*. Ce ſpectacle attendriſſant toucha l'Empereur juſqu'aux larmes. Mais la politique l'emporta ſur la bonté du cœur. Il condamna à mort le mari & la femme, & conſerva les enfans. Plutarque attribue à cette condamnation barbare tous les malheurs qui arriverent depuis à Veſpaſien & à ſa famille. Il avoit épouſé, vers l'an 40, Flavia Domitilla, dont il eut deux fils qui lui ſuccéderent, & une fille.

C'eſt du premier Juillet de l'an *69* que Veſpaſien compte toujours les années de ſon Empire, quoique Vitellius fut encore en vie alors. *Porro*, dit Onuphre, *à Calendis Julii hujus anni (69) Imperii tempus & Tribunitiæ poteſtatis numerandi ratio obſervata fuit.* (*Faſt.* L. II, v. c. 822, p. m. 206.) Veſpaſien & ſes deux fils ſont les ſeuls Empereurs qui portent le titre de Cenſeurs dans leurs médailles. (Le Baron de la Baſtie.)

TITE.

79. Titus Flav. Sabinus Vespasianus, fils de Veſpaſien, né le 30 Décembre de l'an 40, élevé avec Britannicus, fils de Claude, fit paroître dès l'enfance d'excellentes qualités de cœur & d'eſprit. Dès la fin de l'an *69*, il fut créé Céſar par le Sénat, & devint

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVI. CHOSROÈS I.

L'an 106. Chosroès I, ou Khosrou, frere de Pacore II; ſuivant M. de Longuerue, petit-fils de Vardane, ſelon M. de Guignes, fut élevé, l'an 106, ſur le trône des Parthes. L'an 112, il met ſur le trône d'Arménie Exédare, ſon neveu, ſans conſulter les Romains. L'Empereur Trajan, ſe croyant outragé par cette entrepriſe, part de Rome au mois d'Octobre de la même année, pour en tirer vengeance. Arrivé, l'an 113, à Athênes, il y reçoit des Ambaſſadeurs de Choſroès, qui lui demande la paix, & l'Arménie pour Parthamaſiris, ſon autre neveu, qu'il vouloit ſubſtituer à Exédare. Trajan répond qu'il fera juſtice ſur les lieux. L'an 114, il s'empare de l'Arménie, qu'il réduit en Province de l'Empire. L'an 116, l'Empereur pénetre dans le Royaume des Parthes, ſe rend maître de Niſibe, entre victorieux dans Cteſiphon, & oblige Choſroès à prendre la fuite. L'an 117, il dépoſe Choſroès, & nomme à ſa place un autre Roi.

proprement le collégue de ſon pere, auquel il ſuccéda le 24 Juin de l'an 79. Tite avoit été laiſſé en Judée par Veſpaſien en 69, pour continuer la guerre contre les Juifs. Il prêta ſa main à Dieu, comme il le reconnoiſſoit lui-même, pour punir les crimes de cette Nation, en ruinant Jéruſalem, qu'il prit le 8 Septembre de l'an 70. Le 1 Novembre de l'an 79 commença l'horrible éruption du Mont-Véſuve, qui engloutit Herculanum, Pompeia & d'autres Villes, & où périt le célebre naturaliſte Pline le Vieux. Les cendres volerent en Afrique, en Egypte & en Syrie; le Ciel en fut couvert à Rome, & le Soleil obſcurci pendant pluſieurs jours. Tite ſe tranſporta, l'année ſuivante, en Campanie pour réparer les dommages que ce déſaſtre y avoit cauſés. Pendant ſon abſence, un incendie, qui dura trois jours, conſuma le Capitole, le Pantheon, la Bibliotheque d'Auguſte, le Théâtre de Pompée & quantité d'autres édifices. Tite, à ſon retour, donna ſes ordres pour tout rétablir à ſes dépens, ſans vouloir rien prendre des particuliers, ni même accepter les ſommes que des Rois offroient de lui prêter. Ce malheur fut ſuivi d'une peſte ſi cruelle qu'on n'en avoit jamais vu de ſemblable. C'eſt la même, ſuivant toute apparence, qui eſt rapportée dans Euſébe, par une tranſpoſition de date, à l'an 77. Tite, dans ce nouveau déſaſtre, ſe comporta comme un pere tendre, donnant des ſecours aux uns, conſolant les autres, veillant ſur tous. La bienfaiſance faiſoit le caractere de ce Prince; elle ſe montroit dans tous ſes Réglemens, & l'Empire attendoit ſes ordres comme des bienfaits. Perſonne n'ignore cette parole qu'il dit un jour qu'il n'avoit rien donné : *Mes amis, voilà un jour que j'ai perdu.* Mais ſes libéralités étoient le fruit d'une ſage économie, & non d'une prodigalité onéreuſe à ſes peuples. Loin d'augmenter les impôts ni même de les maintenir ſur le pied où ſon pere les avoit établis, il les diminua conſidérablement, & refuſa juſqu'aux préſens que l'uſage autoriſoit. La vie des citoyens lui étoit ſi chere, qu'il ne ſe ſouilla jamais de leur ſang, quoiqu'il ne manquât point de juſtes ſujets de vengeance. *J'aimerois mieux périr moi-même, que de cauſer la perte d'autrui.* C'eſt ce qu'il dit à l'occaſion de deux Sénateurs convaincus d'avoir conſpiré contre lui. Non content de leur pardonner, il les admit à ſa table le ſoir même de la découverte de leur abominable complot, après les avoir avertis de prendre des ſentimens plus équitables pour lui. Tite acheva le fameux amphithéâtre, dont on voit encore aujourd'hui, dans Rome, les ruines ſuperbes (c'étoit ſon pere qui l'avoit commencé); & à l'occaſion de la Dédicace qu'il en fit, il donna des ſpectacles magnifiques, entre autres un combat naval dans l'ancienne Naumachie. On s'apperçut qu'à la fin de ces jeux il étoit triſte & pouſſoit des ſoupirs par un certain preſſentiment de quelque malheur qui le menaçoit. Pour diſſiper la mélancolie où il étoit tombé, il voulut aller prendre l'air à Riéti dans la maiſon où ſon pere étoit né. La fievre le prit en chemin. Arrivé dans la maiſon paternelle, il y mourut, le 13 Sept. de l'an 81, à l'âge de 41 ans, après un régne de 2 ans, 2 mois & 20 jours. On préjugé aiſément les regrets qu'excita la perte d'un Prince qui fut appellé de ſon vivant *les délices du genre humain;* titre qui n'a jamais été donné à aucun autre Souverain. Il avoit aimé, dit-on, avant la mort de ſon pere, Bérénice, fille d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, & l'avoit logée dans le Palais, comptant en faire ſon épouſe. Mais au commencement de ſon régne il la renvoya de peur de ſe rendre odieux aux Romains en épouſant une étrangere. (Cette hiſtoire néanmoins, comme on l'a déjà remarqué p. 124, n'eſt guere probable.) Les deux Romaines, qui furent ſucceſſivement les femmes de Tite, ſont Arricidia Tutella & Marcia Furnilla. Il eut de celle-ci une fille nommée Julie, dont la conduite le déshonora. Tite avoit une facilité merveilleuſe pour faire des vers ſur le champ. Il étoit ce que les Italiens nomment un *Improviſatore.* Il avoit auſſi le talent de contrefaire toute ſorte d'écriture, & il diſoit qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'être un inſigne fauſſaire.

DOMITIEN.

81. Tit. Fl. Sabinus Domitianus, 2e fils de Veſpaſien, né le 24 Octobre de l'an 51, fut déclaré Céſar par les ſoldats le 20 Décembre 69, le jour même de la mort de Vitellius, & confirmé le lendemain dans cette dignité par le Sénat. L'an 81, il ſuccéda, le 13 Septembre, à Tite, ſon frere, dont on l'accuſa d'avoir avancé les jours par le poiſon. Sa conduite, ſur le trône, prouva qu'il étoit capable d'un pareil forfait. On crut voir revivre en lui le cruel Néron. Il imita ce monſtre dans la perſécution qu'il commença, l'an 95, contre les Chrétiens. (Elle eſt comptée pour la ſeconde.) C'étoient les dernieres victimes qu'il vouloit immoler à ſa cruauté. Il avoit déjà verſé le ſang des plus opulens citoyens pour s'enrichir de leurs dépouilles, des perſonnages les plus reſpectés pour ſatisfaire ſa jalouſie, de ſes proches même par une antipathie naturelle. Les Savans eurent auſſi part à ſes mauvais traitemens. Il en vouloit ſur-tout aux Hiſtoriens, parce qu'ils ſont les juſtes diſpenſateurs de la gloire auprès de la poſtérité. Ingrat envers ceux qui lui avoient rendu les plus grands ſervices, il reçut avec froideur, l'an 85, le célebre Agricola, beau-pere de l'Hiſtorien Tacite, qui revenoit victorieux de l'Angleterre & de l'Ecoſſe, qu'il avoit ſoumiſes, pour la plus grande partie, à l'Empire Romain; & peut-être, ſans la crainte d'une ſédition, eut-il mis au nombre de ſes victimes une tête ſi précieuſe à l'Etat. Nous tirons le voile ſur l'infâmie de ſes voluptés. Son orgueil égaloit ou ſurpaſſoit peut-être ſes autres vices. Cette ame de boue, ce ver de terre, vouloit & exigeoit qu'on l'appellât *Seigneur & divin* dans toutes les requêtes qu'on lui préſentoit. Cependant, tout corrompu qu'il étoit, il fit, au rapport d'Ammien Marcellin, une loi digne d'un grand Prince, par laquelle il défendoit, ſous les plus grandes peines, de mutiler les enfans & de les faire eunuques. Univerſellement haï, & ne pouvant ſe le diſſimuler, il prenoit toutes les précautions imaginables pour ſe mettre à l'abri de la vengeance publique : mais il ne put

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVII. PARTHAMASPATE.

L'an 117 de J. C. ($\frac{372}{373}$ des Arſ.) Parthamaspate, Arſacide, fils du Roi d'Arménie, fut ſubſtitué par Trajan à Choſroès dans le Royaume des Parthes. La même année, après la mort de cet Empereur, ſes ſujets l'ayant chaſſé, Adrien lui donna l'Arménie pour dédommagement.

l'éviter. L'an 96, il fut aſſaſſiné, le 18 Septembre, par des conjurés, à la tête deſquels étoit Etienne, ſon Intendant. Domitien avoit régné 15 ans & 5 jours, vécu 44 ans, 10 mois & 24 jours. Domitia Longina, ſa femme, fille du célebre Domitius Corbulon, avoit elle-même formé la conjuration où il périt.

NERVA.

96. Cocceius Nerva, né à Narni, dans l'Ombrie, le 17 Mars de l'an 32 de J. C. & originaire de Crete, fut déclaré Empereur le 18 Septembre de l'an 96. Il ne régna que 16 mois & 9 jours, étant mort le 21 Janvier de l'an 98. Tous les Hiſtoriens font l'éloge de la douceur de ſon caractere & de l'équité de ſon gouvernement. Ce Prince aimoit la décence des mœurs. Il caſſa la loi du Sénat qui autoriſoit, à la demande de l'Empereur Claude, le mariage de l'oncle avec ſa niece. La ſeule vertu qui lui manqua, ce fut la fermeté. Il ſentit lui-même ſa foibleſſe, & pour y ſuppléer, quelque tems avant ſa mort, il ſe donna pour collégue Trajan qui ſuit.

TRAJAN.

98. Ulpius Trajanus Crinitus, né, le 18 Septembre de l'an 52, à Italica en Eſpagne, adopté & fait Céſar à Cologne vers le 28 Octobre 97, par Nerva, lui ſuccéda le 27 Janvier de l'année ſuivante. Il étoit pour lors à Cologne où il prit l'Empire & le titre d'Auguſte dès qu'il apprit par Adrien la nouvelle de la mort de Nerva. (Tillemont.) En inveſtiſſant le Préfet du Prétoire, par le glaive qui étoit le ſymbole de ſa puiſſance, il lui dit ces paroles remarquables: *Recevez ce glaive : ſi je gouverne bien, ſervez-vous-en pour ma défenſe : ſi je gouverne mal, ſervez-vous-en contre moi.* L'an 102, il porta la guerre en Dace contre le Roi Décébale, qui avoit obligé Domitien à lui payer tribut, & le réduiſit à venir lui demander la paix à genoux. Décébale, ayant manqué à ſes engagemens, s'attira de nouveau, l'an 105, les armes de Trajan. Cette deuxieme guerre finit, l'an 107, par la mort de Décébale qui ſe tua de déſeſpoir, voyant ſes Etats conquis par les Romains. L'an 112, Trajan part de Rome, au mois d'Octobre, pour aller faire la guerre aux Parthes. (*Voy.* Choſroès I, *Roi des Parthes.*) Ceux qui mettent, en 107, une premiere expédition de ce Prince en Orient, ſe trompent, au jugement de MM. de Longuerue & Muratori. (On objecteroit en vain contre l'opinion de ces derniers les actes du martyre de S. Ignace, qui portent que Trajan, étant à Antioche, le fit conduire à Rome pour y être dévoré par les bêtes, & cela ſous le Conſulat de Sura & de Sénécion, ce qui revient à l'an 107. Tous les Savans, dit le P. Saccarelli, conviennent aujourd'hui que cette date eſt une addition faite à ces actes par un interpolateur.) En revenant à Rome, Trajan mourut à Sélinunte en Cilicie, vers le 10 Août de l'an 117, après avoir régné 19 ans, 6 mois & 15 jours. Trajan poſſédoit la plupart des vertus qui font l'excellent Prince; mais il y joignoit de grands vices, tels que l'ivrognerie, & d'autres qu'il n'eſt pas même permis de nommer. Une autre tache à ſa mémoire, eſt la perſécution qu'il fit aux Chrétiens, non par aucun Edit donné contre eux, mais en ordonnant ou permettant l'exécution des loix portées contre ceux qui introduiſoient de nouvelles Religions. On connoît la lettre que Pline le jeune, étant Proconſul de Bithynie, lui écrivit à leur ſujet, & la réponſe qu'il en reçut. Pline demandoit ce qu'il devoit faire de ceux qui lui étoient dénoncés comme Chrétiens, s'il devoit punir les accuſés qui abjuroient le Chriſtianiſme après l'avoir profeſſé, de même que ceux qui perſiſtoient dans cette profeſſion : ce qui l'embarraſſoit d'autant plus qu'après d'exactes recherches il n'avoit rien trouvé de répréhenſible dans les mœurs & la conduite des Chrétiens. Cependant il ne laiſſoit pas de condamner à mort ceux qui refuſoient de ſacrifier aux idoles. La réponſe de Trajan fut qu'il falloit punir ceux qu'on accuſoit, s'ils s'avouoient Chrétiens, & renvoyer, comme innocens, ceux qui ſacrifioient aux Dieux, quelque ſuſpects qu'ils fuſſent d'ailleurs. Il défendoit en même tems de les rechercher & d'avoir aucun égard aux accuſations, ſi c'étoient des libelles ſans nom d'auteurs. Mais s'ils étoient coupables, diton, pourquoi ne les pas rechercher, & s'ils ne l'étoient pas, pourquoi les punir? Du reſte cet Empereur traita ſes peuples avec une extrême douceur. Ennemi des exactions outrées, il comparoit le fiſc Impérial à la rate qui, à meſure qu'elle s'enfle, fait deſſécher les autres membres du corps. Non moins ennemi des délations, il déclara infâmes ceux qui en faiſoient métier. On ne peut dénombrer les ponts, les levées, les grands chemins qu'il fit conſtruire pour arrêter les inondations & faciliter la communication des grandes villes entre elles. Il en embellit pluſieurs, & Rome ſur-tout, de ſuperbes édifices publics. Il fit abattre dans cette capitale du monde, l'an 114, une montagne de 144 pieds de haut pour faire une place unie, au milieu de laquelle on éleva une colonne de même hauteur : c'eſt la fameuſe colonne Trajane. Mais il ſe payoit par ſes mains, en quelque ſorte, de ces louables entrepriſes, par le ſoin qu'il avoit de faire mettre ſon nom ſur tous ſes ouvrages, juſque-là que ſur le ſeul pont d'Alcantara, qui n'a que ſix arches, il ſe trouve répété en ſix inſcriptions. C'eſt ce qui le fit appeller l'*Herbe pariétaire.* Il avoit auſſi la vanité de vouloir paſſer pour éloquent; & comme il ne l'étoit pas, il faiſoit compoſer ſes harangues par Licinius Sura. Ce Prince avoit épouſé Plotine, morte, l'an 129, ſans enfans. (*Voy.* Choſroès, *Roi des Parthes.*)

Suivant Pline le Jeune (L. X, *Ep.* 53, 54,) on renouvelloit tous les ans, au 27 Janvier, par des réjouiſſances publiques, la mémoire du jour où Trajan prit l'Empire & le titre d'Auguſte. C'eſt le jour auquel on voit que l'on commençoit ſon régne.

ADRIEN.

117. P. Ælius Adrianus, né à Rome le 24 Janvier de l'an 76, adopté par Trajan, dont il étoit allié, dans les derniers jours de ſa vie, prit le titre

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

CHOSROÈS, *rétabli.*

L'an 117 de J. C. Chosroès, après l'expulſion de Parthamaſpate, remonta ſur le trône des Parthes, avec le conſentement de l'Empereur Adrien. L'an 118, il fit, avec les Romains, un traité, par lequel il fut dit que l'Euphrate ſerviroit de limite aux deux Empires. Depuis ce tems, Choſroès vécut en paix. M. de Guignes met ſa mort en l'an 133, & M. Pellerin, d'après les médailles, en 121, ou 122.

d'Empereur à Antioche le 11 d'Août de l'an 117. Il ſe rendit, l'année ſuivante, à Rome, après avoir abandonné tout le pays conquis par Trajan ſur les Perſes. Une perte de ſang, à laquelle ce Prince étoit ſujet, lui ayant cauſé une hydropiſie, il en mourut à Baies, le 10 Juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, 5 mois & 17 jours, après avoir régné 20 ans & 11 mois moins un jour. Ses cendres furent apportées à Rome dans une urne de porphyre, & placées dans un ſuperbe & vaſte mauſolée de marbre de Paros, qu'il avoit fait conſtruire de ſon vivant; on l'appella *le Mole Adrien*. Dans le tems des incurſions des Barbares, ce monument fut converti en forteresse; c'eſt aujourd'hui le Château Saint-Ange. Le cours du régne de ce Prince fut preſqu'un voyage continuel. Il employa treize années à viſiter les Provinces, marchant, pour l'ordinaire, à pied, & la tête découverte. De retour à Rome, il ſe livra à tous les genres de littérature, d'arts & de ſciences, converſant avec les Savans & les Artiſtes, exerçant leurs talens, mais par une baſſe jalouſie, ne ſouffrant pas qu'ils euſſent raiſon contre lui. Il bannit l'Architecte Apollodore, & quelque tems après, il le fit mourir ſous un faux prétexte, pour avoir oſé blâmer le deſſin qu'il avoit fait lui-même d'un Temple, & ſur lequel il lui avoit demandé ſon avis. On juge bien qu'il eut peu de ſemblables contradicteurs. *Comment*, diſoit le philoſophe Favorin, *réſiſter à un homme qui a trente légions armées?* Adrien eut un autre défaut qui fut d'être défiant & ombrageux envers les Grands. Mais il traita conſtamment le peuple avec la plus grande humanité. Toutes les Villes, qu'il parcourut dans ſes voyages, ſe reſſentirent de ſes libéralités. Il fit rebâtir Jéruſalem & lui donna le nom d'Ælia. Les Juifs, s'étant révoltés à cette occaſion, l'an 134, ſous les étendards d'un prétendu Meſſie, nommé Barchochebas, attirerent de nouveau ſur eux les armes Romaines, qui, pendant une guerre de 3 années, en maſſacrerent 580 mille; après quoi il leur fut défendu d'entrer dans cette Ville, & même de la regarder de loin. On mit, pour leur ôter l'envie d'en approcher, un pourceau de marbre ſur la porte qui regardoit Bethléem. Adrien confondit, en cette occaſion, la Religion Chrétienne avec la Juive, en faiſant dreſſer une idole de Jupiter à l'endroit de la réſurrection de J. C., & une de Vénus au Calvaire. Il n'en demeura pas là; il fit planter un bois à l'honneur d'Adonis à Bethléem, & lui conſacra la caverne où le Sauveur étoit né. Ce Prince s'abſtint néanmoins de perſécuter les Chrétiens. Euſébe nous a conſervé un Reſcrit célebre d'Adrien, adreſſé, l'an 126, à Minutius Fundanus, Proconſul d'Aſie, & donné ſur les ſages remontrances de Serenius Granianus, prédéceſſeur de Minutius. Serenius avoit repréſenté dans une Lettre à l'Empereur combien il y avoit d'injuſtice à condamner les Chrétiens ſur des délations & des accuſations vagues, ſans les avoir jugés dans les formes, ni convaincus d'aucun crime. Adrien, par ſon Reſcrit, défend de faire mourir perſonne qu'après une accuſation & une conviction juridiques. Mais cela n'empêcha pas qu'il n'y eût des martyrs, même à Rome, ſous ce régne, ainſi qu'on le voit par les Actes de ſainte Symphoroſe; tant la haine, qu'on portoit aux Chrétiens, prévaloit ſur les bonnes diſpoſitions de l'Empereur à leur égard. Si l'on en croit Lampride, ce Prince avoit même eu deſſein d'établir publiquement le culte de J. C. « C'étoit pour cela, dit-il, qu'il avoit fait conſtruire » en divers lieux des Temples, ſans y placer aucune » idole ». Mais avec ce louable zéle ſes mœurs n'en étoient pas moins corrompues. On connoît ſa paſſion pour Antinoüs, atteſtée par les médailles, les ſtatues, les temples, les villes & la conſtellation, conſacrés à ce favori, qu'il ne rougit pas même de placer au rang des Dieux. Adrien, l'an 131, rendit un grand ſervice à l'Etat, en publiant l'Edit perpétuel, dreſſé par Salvius Julianus, pour ſervir de régle aux Préteurs, & auquel il ne leur fut plus permis de rien changer. Juſqu'alors chaque Préteur, entrant en charge, faiſoit connoître, par un Edit, les formes & les principes qu'il ſuivroit dans l'adminiſtration de la juſtice. Ainſi la juriſprudence varioit d'une année à l'autre, ſuivant les lumieres & l'équité des Préteurs qui ſe ſuccédoient. La derniere maladie d'Adrien, qui fut longue & réſiſta à tout l'art des Médecins, le rendit cruel par déſeſpoir. Ne pouvant ſe donner la mort faute d'inſtrumens qu'on lui refuſoit, il ordonna celle de pluſieurs perſonnes diſtinguées, ſe plaignant d'être le maître de la vie des autres, & de ne pouvoir diſpoſer de la ſienne. Du nombre des victimes de ſon déſeſpoir fut ſa femme Julie Sabine, petite-niece de Trajan, qu'il avoit épouſée l'an 100, & qu'il fit empoiſonner peu de jours avant ſa mort.

Quoique Adrien n'ait pas régné 21 ans pleins, cependant on voit ſa 22e année marquée ſur quelques médailles Egyptiennes. C'eſt que les années des Princes, comme on l'a dit ailleurs, ne ſe comptoient pas en Egypte depuis le jour précis de leur avénement au trône, mais depuis le mois Thoth qui avoit précédé ce même avénement. Ce fut Adrien qui introduiſit l'uſage des Reſcrits, ou Lettres du Prince, par leſquelles il décidoit l'affaire qu'il avoit évoquée à lui, ou la faiſoit juger par d'autres. Il fut le premier Empereur qui prit des Chevaliers pour Secrétaires & pour Intendans de ſa Maiſon, ſes prédéceſſeurs ne s'étant ſervis que de leurs Affranchis pour leur perſonne & leur domeſtique. Il fut auſſi le premier Empereur qui laiſſa croître ſa barbe; en quoi il ne fut pas imité par ſes ſucceſſeurs. Sous ce régne fleurirent l'Hiſtorien Suétone, le Philoſophe Epictete, & Plutarque qui fut l'un & l'autre.

ANTONIN.

138. Titus Antoninus Pius, nommé d'abord *Titus Aurelius Fulvus ou Fulvius*, originaire de Nîmes, né à Lavinium le 19 Septembre de l'an 86,

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXVIII. VOLOGESE II.

121, ou 122. Vologese II, fils de Choſroès, lui ſuccéda dans le Royaume des Parthes. L'an 16, après la mort de l'Empereur Antonin, il ſe jetta ſur l'Arménie, où il tailla en pieces l'armée Romaine commandée par Sévérien. Mais l'Empereur Lucius Verus étant venu l'année ſuivante ſur les lieux, ſes Généraux réparerent cet échec par pluſieurs victoires ſignalées qu'ils remporterent ſur les Parthes pendant le cours de quatre années conſécutives. La Méſopotamie reſta aux Romains, pour fruit de ces avantages. M. de Tillemont dit que les Parthes, irrités de leurs défaites & de leurs pertes, dépoſerent Vologeſe, & le chaſſerent l'an 165. Conſtantin Manaſſés avance qu'il fut tué vers le même tems. Mais l'Abbé de Longuerue ſe contente de dire que Vologeſe, après les échecs qu'il avoit reçus, demeura en paix le reſte de ſon régne, ſans marquer le tems, ni le genre de ſa mort, qu'il croit être fort incertains.

fut adopté par Adrien le 25 Février de l'an 138. Il eut dès lors le titre de Céſar, & fut proclamé Empereur le 10 Juillet ſuivant. Ce Prince deſcendoit de Marc Antoine par Antonia ſa biſaïeule, fille de Marc Antoine & d'Octavia, ſœur d'Auguſte. Antonin régna 22 ans, 7 mois & 26 jours, depuis la mort d'Adrien juſqu'à la ſienne, arrivée le 7 Mars 161. Ce Prince a porté la vertu auſſi loin que le permettoit la Philoſophie Stoïcienne, dont il faiſoit profeſſion. Elle ne le rendit pas néanmoins plus équitable envers les Chrétiens. Avant de parvenir à l'Empire, & n'étant encore que Proconſul d'Aſie, il en avoit condamné pluſieurs à mort. Placé ſur le trône, il parut d'abord incliner vers la douceur à leur égard. On connoît cette fameuſe lettre par laquelle il ordonnoit de les abſoudre lorſqu'ils ſeroient déférés, & même de punir leurs accuſateurs. Mais ayant dans la ſuite changé de diſpoſitions, il devint leur perſécuteur, & en fit tourmenter pluſieurs ſur la fin de ſon régne, comme le P. Berti le prouve contre Dodwell. Tel fut l'effet de la ſuperſtition ſur l'eſprit de ce Prince Philoſophe, d'ailleurs le plus humain des hommes. Il aimoit tellement ſon peuple, qu'il évita les guerres, & préféra le titre de Pacifique à celui de Conquérant. Il n'en fut pas moins reſpecté des Nations barbares, dont aucune, ſous ſon régne, n'oſa toucher aux frontieres de l'Empire. Quelques unes même voulurent avoir des Souverains de ſa main. Pluſieurs le prirent pour arbitre des différends qu'elles avoient entre elles. Sa mort, occaſionnée par une indigeſtion, cauſa un dueil univerſel. Il avoit épouſé FAUSTINE, d'une naiſſance illuſtre, mais d'une vie déréglée. Cette Princeſſe mourut l'an 141, laiſſant de ſon mariage Galere Antonin, mort avant ſon pere, & Fauſtine, mariée à Marc Aurele. Antonin fit décerner à ſa femme les honneurs divins après ſa mort, comme il les avoit fait décerner à ſon prédéceſſeur. Quelle idée ce Prince avoit-il donc de la Divinité, en l'attribuant à des perſonnages ſi pervers? L'Empereur Julien, quoique ſon admirateur, n'a pu s'empêcher de le blâmer & de le tourner en ridicule ſur ce point. Les Hiſtoriens lui ont auſſi reproché ſon aſſerviſſement ignominieux à des concubines qui diſpoſoient à leur gré des honneurs & des charges de l'Etat en faveur des ſujets, même les plus indignes. Ce fut ſous ſon régne que commença de s'abolir, parmi les Romains, l'uſage de brûler les corps morts, & que l'on revint à l'ancien uſage de les enterrer, comme firent toujours les Juifs & les Chrétiens. Macrobe, qui floriſſoit au commencement du ve ſiecle, aſſure (*Saturn.* L. VII,) que de ſon tems la crémation des cadavres étoit tombée en déſuétude.

DEUX EMPEREURS POUR LA PREMIERE FOIS.

MARC AURELE.

161. M. AURELIUS ANTONINUS, de l'ancienne Maiſon des Annius, né le *26* Avril 121, élevé par le Philoſophe Diognete, fut adopté par Antonin le même jour qu'Antonin le fut par Adrien, déclaré Céſar l'année ſuivante, & proclamé Empereur le 7 Mars *161*. Près de monter ſur le trône, il montra de la triſteſſe. Sa mere lui en ayant demandé la raiſon, *Vous ne voulez pas*, lui dit-il, *que je ſois triſte; je vais régner.* Ce Prince fit la guerre, par ſes Généraux, contre les Parthes. Il la fit en perſonne contre les Suéves, les Quades & les Marcomans; peuples qui donnerent beaucoup d'exercice à ſa valeur. M. Aurele mourut à Sirmich le 17 Mars 180, âgé de 58 ans, 10 mois & 22 jours, après avoir régné 19 ans & 10 jours depuis la mort d'Antonin. Ce Prince commença, l'an *163*, la quatrieme perſécution contre les Chrétiens. Elle fut longue & cruelle. L'apologie du Chriſtianiſme, que le Philoſophe Athénagore préſenta, l'an *166*, aux deux Empereurs, ne la fit point ceſſer. Il y a bien d'autres taches dans la vie de M. Aurele dont la conduite fut ſouvent en contradiction avec les belles maximes de morale qu'il débite dans ſes *Réflexions*. Négligent à punir les crimes, ſurtout dans les Sénateurs, il en vint au point de s'imaginer qu'il ne devoit pas même s'en informer. Tandis qu'il s'amuſoit à diſputer ſur des matieres de Philoſophie, ou à diſſerter ſur l'art de gouverner les hommes, il laiſſoit les Gouverneurs piller

LUCIUS VERUS.

161. LUCIUS CEIONIUS COMMODUS VERUS, né le 15 Décembre 130, d'Ælius & de Domitia Lucilla, adopté par Antonin le 25 Février 138, fut aſſocié à l'Empire & fait Auguſte, par ſon couſin M. Aurele, en Mars *161*, ſans avoir paſſé, ſuivant la coutume, par le degré de Céſar. On eſt étonné que M. Aurele ſe ſoit donné un tel collégue dont les mœurs contraſtoient parfaitement avec les ſiennes. Pour le retirer de la molleſſe où il vivoit, ce Prince l'envoya contre les Parthes. Mais il laiſſa le ſoin de cette guerre à ſes Généraux, Avidius Caſſius & Martius Verus, & paſſa en débauches, dans Antioche, le tems qu'ils employerent à battre les ennemis. Il revint à Rome après cinq ans d'abſence, ramenant ſon armée infectée de la peſte qu'elle répandit ſur ſon paſſage. Rome & l'Italie furent affligées de ce fléau pendant trois ans; ce qui n'empêcha pas Verus de continuer ſon même genre de vie. Il ne retint

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXIX. VOLOGESE III.

VOLOGESE III, qu'Hérodien nomme ARTABAN, fut le ſucceſſeur de Vologeſe II, ſon pere. L'an 193, Peſcennius Niger, Gouverneur de Syrie, ayant pris la pourpre après la mort de l'Empereur Pertinax, Vologeſe ſe déclara en ſa faveur; mais on ignore ce qu'il fit pour ſa défenſe. Tout ce que l'Hiſtoire nous apprend, c'eſt qu'après la mort de Niger, les ſoldats de ceſui-ci, redoutant la vengeance de Sévere, ſe retirerent chez les Parthes auxquels ils apprirent l'uſage des armes Romaines. Sévere, l'an 198, étant venu en Syrie, marcha de-là contre les Parthes, en ſuivant le cours de l'Euphrate. Il arriva en peu de tems à Séleucie & à Babylone, qu'il prit ſans peine, les ayant trouvées déſertes l'une & l'autre. Après avoir fait le dégât dans le pays, il s'avança juſqu'à Ctéſiphon, où Vologeſe étoit alors. Il y ſoutint un ſiége qui fut aſſez pénible pour les Romains, puiſqu'ils ſe trouverent réduits à vivre des herbes qui croiſſoient autour de la place. Mais la voyant ſerrée de plus en plus, il prit la fuite avec quelques cavaliers. Sévere, après s'en être rendu maître vers la fin de l'Automne de la même année 198, la livra au pillage. Preſque tous les Modernes placent la mort de Vologeſe en l'an 214; mais M. Pelerin prouve, par les médailles, qu'elle arriva l'an 198.

impunément les provinces, dans la crainte de paſſer pour ſévere, s'il puniſſoit leurs rapines. Il canoniſa le crime en faiſant mettre au rang des Dieux ſon infâme collégue, & ſa propre femme qui ne valoit pas mieux. Il faut néanmoins avouer que ce Prince eut de grandes qualités de cœur & d'eſprit, & qu'à certains égards il fut vraiment digne d'admiration. Il ménageoit tellement les peuples, que dans un beſoin preſſant, plutôt que de les charger de nouveaux impôts, il vendit les meubles du Palais Impérial. (*Aurel. Victor.*) Il avoit épouſé, vers l'an 140, ANNIA FAUSTINA, fille d'Antonin, femme débauchée, qui mourut l'an 175, laiſſant de ſon mariage Commode, qui ſuccéda à ſon pere, & trois filles, Lucille, femme de l'Empereur Lucius Verus, Fadille & Vibia Aurelia. de l'autorité ſouveraine que ce qu'il lui en falloit pour ſatisfaire ſon penchant à la volupté. Il aimoit néanmoins les Lettres & avoit toujours auprès de lui quelques Savans. Mais il ſe laiſſoit gouverner par ſes Affranchis, gens, pour la plupart, très vicieux & uniquement appliqués à flatter les paſſions de leur Maître. Une apoplexie termina ſes jours ſur la fin de 169, à Altino, dans la 39 année de ſon âge, & la 9 de ſon régne. Il avoit épouſé, vers l'an 163, LUCILLE, fille de M. Aurele, que l'Empereur Commode fit mourir vers l'an 183. Ce Prince étoit blond; &, ſuivant Jules Capitolin, il étoit ſi curieux d'entretenir & de relever la couleur de ſes cheveux, qu'il les poudroit avec de la poudre d'or.

COMMODE.

180. L. ÆLIUS AUREL. COMMODUS, né, l'an 161, le 31 Août, fait Auguſte, contre l'uſage, par M. Aurele, ſon pere, le 27 Novembre 177, lui ſuccéda le 17 Mars 180, & régna 12 ans, 9 mois & 14 jours. Ce Prince, malgré le ſoin que ſon pere avoit pris de ſon éducation, porta ſur le trône une grande averſion du travail & un penchant très vif pour la volupté. Mais il paroiſſoit d'ailleurs humain, & les trois premieres années de ſon régne ſe paſſerent ſans que ſes mains fuſſent teintes de ſang. Un événement changea ſon caractere & le rendit cruel. L'an 183, comme il paſſoit ſous un portique obſcur & étroit pour ſe rendre à l'amphithéâtre, un aſſaſſin fondit ſur lui l'épée à la main en criant : *Voilà ce que le Sénat t'envoie.* La menace fit manquer le coup. L'aſſaſſin fut pris, & nomma ſes complices, à la tête deſquels étoit Lucille, ſœur de Commode, veuve de Lucius Verus, & remariée à Claudius Pompeianus, Sénateur illuſtre, qui ne ſavoit rien de ſon complot. Commode jura dès lors une haine implacable au Sénat, & chercha des crimes aux plus diſtingués de ſes membres pour les faire périr. Toute la ſuite de ſon gouvernement retraça les horreurs des régnes de Caligula, de Néron & de Domitien. Rome devint un théâtre de carnage & d'abomination. Commode, à la cruauté, joignit la folie. Il quitta ſon nom de famille pour prendre celui d'Hercule, & ſe diſoit, comme lui, fils de Jupiter. A ſon imitation, on le vit marcher vêtu d'une peau de lion, une maſſue à la main, dont il aſſommoit les boîteux & les infirmes qui ſe rencontroient ſur ſon paſſage. L'adreſſe, dont il ſe piquoit dans le maniment des armes, le rendoit paſſionné pour les jeux de l'amphithéâtre. Il ne rougiſſoit point de deſcendre dans l'arene & d'y combattre nud avec les gladiateurs, ou contre des bêtes ſauvages, qu'il faiſoit venir, à grands frais, des pays éloignés. Les Hiſtoriens comptent juſqu'à 735 fois qu'il ſe donna en ſpectacle dans ces exercices non moins honteux que périlleux; mais il ſavoit bien ſe mettre à l'abri du danger. Féroce juſque dans ſes amours, il immoloit à ſa barbarie les objets même & les miniſtres de ſa lubricité. Marcia, ſa Concubine, Lætus, Préfet du Prétoire, & Electe, ſon Chambellan, ayant découvert qu'il vouloit les faire mourir, le prévinrent, & le firent étrangler par un gladiateur dans la nuit qui finiſſoit l'année 192. Il étoit âgé de 31 ans 4 mois. Commode avoit épouſé BRUTTIA CHRISPINA, nouvelle Meſſaline, qu'il fit mourir vers l'an 184.

On voit des médailles de Commode frappées en Egypte, qui portent les années 20, 30, 31, 32. Pour vérifier ces dates, il faut remonter a l'an 161, qui eſt l'époque où l'Empire entra dans la famille Aurelia, & en même tems celle de la naiſſance de Commode. On trouvera par la que l'an 20 de la premiere médaille ſe rapporte à la premiere année du régne de Commode; l'an 30, à la dixieme; & ainſi du reſte. Peut-être ſeroit-il auſſi vraiſemblable de dire que ces médailles expriment l'age de Commode, parce qu'étant Porphyrogenete (c'eſt-a-dire né depuis l'avénement de ſon pere au trone), il étoit regardé comme Empereur dès ſa naiſſance.

PERTINAX.

193. P. HELVIUS PERTINAX, né d'un Marchand de charbon, ou d'un Charpentier, le 1 Août 126, au territoire d'Alba Pompeia, ville aujourd'hui du Montferrat, Préteur, puis Conſul deux fois, enſuite Préfet de Rome, proclamé Empereur par les Prétoriens la nuit même que Commode fut tué, reconnu, le premier Janvier 193, par l'armée & le Sénat, fut aſſaſſiné le 28 Mars ſuivant, ayant régné ſeulement 87 jours. C'étoit un vieillard vénérable, qui s'étoit propoſé pour modeles M. Aurele & An-

ROIS ARSACIDES DES PARTHES.

XXX. ARTABAN V.

L'an 199 de J.C. (469/470 des Arſ.) ARTABAN, nommé ARDAVAN par les Perſans, fils aîné de Vologeſe, lui ſuccéde, malgré ſes freres, qui lui diſputoient le trône. L'an 216, l'Empereur Caracalla, étant en Syrie, lui fait demander ſa fille en mariage. La Princeſſe lui eſt amenée avec une eſcorte nombreuſe & brillante, que le perfide Empereur fait tailler en pieces. La guerre eſt alors déclarée entre les deux Empires. Tel eſt le récit de quelques anciens Auteurs. D'autres racontent avec plus de vraiſemblance que le Roi des Parthes, ſe doutant que Caracalla n'en vouloit qu'a ſa couronne, refuſa l'alliance qui lui étoit propoſée; & que l'Empereur, irrité de ce refus, entra ſubitement ſur les terres des Parthes, qu'il en ravagea une grande partie, qu'il raſa des villes, & entre autres celle d'Arbelles, où étoient les tombeaux des Rois. Les Parthes, revenus de leur terreur, ſe préparent à venir attaquer les Romains. Dans ces entrefaites, Caracalla eſt mis a mort au mois d'Avril 217. Macrin, ſon ſucceſſeur, fait une paix honteuſe avec les Parthes, a la ſuite d'une bataille ſanglante qui avoit duré deux jours, & dont le ſuccès ne lui avoit pas été avantageux. L'an 222, un Perſe nommé, parmi les Latins, Artaxercès par les uns, Artaxare par les autres, & Ardſchir par les Orientaux, s'éleve contre Artaban, lui déclare la guerre, & met en déroute l'armée qu'il lui oppoſe. L'an 223, vainqueur encore dans une 2 bataille, il met en fuite Artaban, & ſe rend maître du trône. C'eſt a cette époque, comme le prouve M. Aſſemani (*Acta Mart. Praf.*), qu'il faut rapporter l'extinction de l'Empire des Parthes Arſacides, & le commencement de celui des Perſes Saſſanides. L'an 226, Artaban eſt tué dans une troiſieme bataille qu'il livre a ſon rival.

tonin, qu'il eut peut-être ſurpaſſés s'il eut régné plus long-tems. Mais il fut la victime des efforts qu'il fit pour réformer les abus de tout genre qui s'étoient introduits ſous le régne précédent. Les Prétoriens, qui l'avoient élevé, leverent l'étendard de la révolte; & un d'entre eux, né dans le pays de Tongres, lui portant le coup mortel avec ſa lance, *voilà*, lui dit-il, *ce que mes camarades t'envoient*. Cependant les troupes l'eſtimoient, & elles le regretterent: *Admirantibus eam virtutem cui iraſcebantur.* (*Hiſt. Aug.* p. 54.) Il laiſſa de Flavia Titiana, ſa femme, un fils, nommé comme lui, qui fut tué l'an 215. Pertinax tranſmit, par une ſage économie, à ſes ſucceſſeurs, un tréſor de *vicies ſepties millies* H. S. environ cinq cents millions. (Dion, L. 73.)

Quatre Contendans pour l'Empire.

193. Après la mort de Pertinax, les Prétoriens mirent l'Empire à l'encan. Julien, & Sulpicien, beau-pere de Pertinax, enchérirent pluſieurs fois l'un ſur l'autre. Enfin le premier étant monté tout d'un coup de 5000 drachmes pour chaque ſoldat à 6250, l'emporta, fut reçu dans le camp & proclamé Auguſte. Mais dès que la nouvelle de la mort de Pertinax fut parvenue dans les provinces, les armées firent choix de trois autres Empereurs qu'on va nommer.

JULIEN.

193. M. Didius Severus Julianus, né à Milan le 29 Janvier 13[illegible], d'une famille très noble, proclamé Empereur, comme on l'a vu, par les Prétoriens, le jour même de la mort de Pertinax, 28 Mars 193, fut reconnu forcément par le Sénat. Mais lorſqu'on eut appris à Rome l'élection de Sévere, ce même Sénat fit trancher la tête à Julien le 2 Juin de la même année. Il avoit épouſé Manlia Scantilla, dont il eut une fille nommée Didia Clara. Aurelius Victor l'appelle *hominem omnium turpitudinum.*

Didius Julianus, ſuivant la remarque de M. de la Baſtie, eſt le premier qui ait corrompu le titre des médailles d'argent. Il le fit, à ce qu'on prétend, pour remplir plus aiſément ſes coffres épuiſés par ſes largeſſes, en achetant l'Empire des ſoldats Prétoriens. Depuis lui le titre alla toujours en baiſſant.

NIGER.

193. C. Pescennius Niger Justus, d'une naiſſance médiocre, mais d'un mérite diſtingué, Gouverneur de Syrie, fut proclamé Empereur à Antioche vers la fin d'Avril 193, ſur la nouvelle de la mort de Pertinax. Au lieu de partir ſans délai pour ſe rendre à Rome, où il étoit déſiré, il conſuma dans les plaiſirs d'Antioche des momens précieux dont Sévere ſut habilement profiter, & d'une maniere déciſive. Niger perdit enſuite trois batailles contre ce rival, & enfin l'Empire avec la vie, après la derniere, dans les premiers mois de l'an 195. (Muratori, *Annali. d'It.*) Des cavaliers ennemis l'ayant atteint comme il fuyoit vers l'Euphrate, lui couperent la tête & la porterent à Sévere qui l'envoya d'abord au camp devant Byſance pour la faire voir aux aſſiégés, & enſuite à Rome où elle fut expoſée publiquement. Byſance étoit du nombre des Villes qui s'étoient déclarées pour Niger, & fut la ſeule qui lui demeura fidele après ſa mort. Ce ne fut qu'au commence-

SÉVERE.

193. L. Septimius Severus, né, le 11 Avril 145, à Lepte en Afrique, de Septimius Géta, Sénateur, fut proclamé Empereur par l'armée qu'il commandoit en Illyrie, non le 13 Août, comme le marque Spartien, mais en Avril ou en Mai, l'an 193. Le 2 Juin ſuivant, après qu'on eut coupé la tête à Julien, il s'approche de Rome, caſſe les Prétoriens qui étoient venus au devant de lui ſans armes, & fait ſon entrée dans cette Ville, où il eſt reconnu ſolemnellement par le Sénat. Il fit enſuite l'apothéoſe de Pertinax, ordonna la recherche de ſes meurtriers, & forma un nouveau corps de Prétoriens. Vainqueur de Niger en 195, & d'Albin le 19 Février 197, il régna ſeul depuis cette derniere époque. Sévere étoit le plus grand homme de guerre de ſon tems; mais il ſouilla la gloire de ſes armes par d'exceſſives cruautés. Après la mort d'Albin, il fit jetter dans le Rhône ſa femme & ſes enfans, & extermina ſans pitié ſa famille & ſes amis. Il n'épargna pas même les principaux Seigneurs des Gaules & de la Grande-Bretagne, pour avoir leurs biens; ce qui le mit en état d'enrichir ſes ſoldats & de ſe les attacher encore davantage. (*Voy.* à l'art. de Niger le traitement qu'il fit à Byſance.) Il méditoit en même tems la plus terrible vengeance contre Rome, où il ſavoit qu'Albin avoit eu un puiſſant

ALBIN.

193. Dec. Claudius Septim. Albinus, natif d'Adrumet en Afrique, d'une famille illuſtre, Gouverneur de la Grande-Bretagne, fut reconnu Céſar par Sévere, tandis que celui-ci avoit en tête Julien & Niger. Mais après la mort de ces deux rivaux, Sévere le déclara ennemi de la patrie. Albin prit alors le titre d'Empereur, paſſa dans les Gaules, & livra une grande bataille à Sévere dans les plaines de Trévoux le 19 Février 197. Vaincu, mis en fuite, & pourſuivi juſqu'à Lyon, Albin s'y tua le même jour. (Muratori.) Sa tête fut apportée à Rome au bout d'une pique.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

I. ARTAXERCÈS I.

L'an 223 de J.-C. Artaxercès, ou Artaxare, (Ardschir en Perſan) fils de Saſſan, après avoir mis en fuite Artaban, fonde la Dynaſtie des Perſes Saſſanides ſur les ruines de celle des Parthes Arſacides. A l'exemple des anciens Rois de Perſe, il prend le titre de Grand Roi, ou de Roi des Rois. Il rétabli dans ſes Etats la religion des Mages, oppoſée au Polythéiſme, fait de nouvelles loix, & érige des Tribunaux pour les faire exécuter. Un de ſes plus beaux réglemens, fut de ranger le peuple en différentes claſſes de profeſſions & de métiers, donnant à chacune des inſtructions & des Docteurs particuliers. Il rebâtit les villes qui tomboient en ruine, & en fonda de nouvelles. Ayant affermi ſa monarchie, il ſe mit en tête de l'étendre auſſi loin que le grand Cyrus, dont il prétendoit deſcendre, l'avoit portée. Plein de cette idée, il envoie redemander aux Romains tout ce qu'ils poſſédoient au-delà du Boſphore, comme une uſurpation faite ſur ſes Ancêtres. Ce fier meſſage équivalant à une déclaration de guerre, l'Empereur Alexandre aſſemble, l'an 232, trois armées, qui devoient s'avancer par différens chemins, & envahir la Perſe dans le même tems. Cette expédition, bien concertée & mal exécutée, n'eut point un heureux ſuccès. Des trois armées Romaines, la premiere, étant entrée dans la Babylonie, s'y trou-

ment de l'an 196, qu'elle ouvrit ſes portes à Sévere, après avoir ſoutenu un ſiége de trois ans. On la comptoit alors pour une des plus grandes & des plus floriſſantes Villes de l'Orient. Ses murs, dont les pierres étoient jointes enſemble par des crampons d'airain, &, ſi bien taillées, qu'elles ſembloient n'en faire qu'une ſeule, étoient fortifiés par un grand nombre de tours dont les principales ſe renvoyoient les unes aux autres, d'une maniere très-diſtincte, le bruit qu'on faiſoit dans la premiere. Sévere, pour ſe venger de ſa longue réſiſtance, la ruina preſque entièrement, & fit paſſer au fil de l'épée la garniſon & les Magiſtrats. Mais il fit grace à l'Ingénieur Priſcus qui l'avoit ſi bien défendue. Niger avoit épouſé Pescennia Plautiana, dont il eut pluſieurs enfans.

parti. Etant revenu en cette Ville, il invectiva dans le Sénat contre la mémoire d'Albin, condamna à mort pluſieurs perſonnages illuſtres pour avoir leurs biens, & aſſocia ſes fils à l'Empire. L'an 198, il marcha contre les Parthes. Après les avoir vaincus il retourna, l'an 203, à Rome; & l'année ſuivante il y célébra les jeux ſéculaires. Ce Prince ne ſouffroit pas qu'on le trompât impunément. L'an 204 ou 205, il fit exécuter à mort, le 22 Janvier, Plautien, ſon miniſtre favori & ſon beau-frere, qui avoit abuſé de ſa confiance, comme Séjan avoit fait de celle de Tibere. L'âge & les infirmités n'affoibliſſoient point dans Sévere la vigueur de l'eſprit, ni l'ambition de ſe ſignaler par les armes. L'an 208, il porta la guerre, quoique gouteux, dans la Grande-Bretagne, & y fit conſtruire, l'an 210, une grande muraille pour ſéparer ſes conquêtes du reſte de l'Isle. Quelques uns prétendent néanmoins qu'il ne fit que reparer le rempart de terre qu'Adrien avoit fait élever depuis Newcaſtle juſqu'à Carliſle: ce fut ſa derniere expédition. L'an 211, il mourut, le 4 Février, à Yorck, du chagrin que lui cauſa la méchanceté de ſon fils aîné, qui avoit voulu attenter à ſa vie dans une marche où il le ſuivoit à la tête de l'armée. Sévere alors étoit âgé de 65 ans, 9 mois & 25 jours, & ſon régne avoit été de 17 ans, 8 mois & 3 jours. Ses cendres furent rapportées à Rome dans une urne d'argent. (Spartien.) Il avoit épouſé, 1° Martia, dont on ignore la naiſſance, 2° Julia Domna, fille de Julius Baſſianus, Prêtre du Soleil à Emeſe en Phénicie, dont il eut les deux Empereurs qui ſuivent. Julie, Princeſſe également belle, ſpirituelle & voluptueuſe, captiva ſon époux par ſes charmes, le ſervit par ſes conſeils & le déshonora par ſes débauches. S'étant retirée à Antioche, tandis que ſon fils aîné faiſoit la guerre en Orient, elle s'y laiſſa mourir de faim, l'an 217, après la mort de ce Prince, ſur l'ordre que l'Empereur Macrin, qui craignoit ſon eſprit, lui avoit donné d'en ſortir. L'an 202 commença par un Edit de Sévere, la cinquieme perſécution contre les Chrétiens: elle dura le reſte de ſon régne, & non pas deux ans ſeulement, comme le prétend Dodwell. On compte 19 mille Martyrs qu'elle fit dans la ſeule ville de Lyon. Sévere étoit un mélange de bonnes & de mauvaiſes qualités. Actif, vigilant, laborieux, faux, cruel, avare, ſans probité, ſans foi, il porta dans ſes entrepriſes la hardieſſe, la confiance, la promptitude; ſacrifia tout à ſes intérêts, & ne connut point de bornes dans ſes haines & ſes vengeances.

CARACALLA.

211. M. Aur. Sever. Anton. Caracalla, fils aîné de Sévere, né à Lyon le 4 Avril 188, fait Céſar par ſon pere en 196, & Auguſte vers le 2 Juin 198, fut ſalué Empereur avec Géta, ſon frere, par les ſoldats le 4 Février 211. Ces deux Princes étoient de caracteres trop oppoſés pour qu'ils puſſent régner paiſiblement enſemble. Géta, malgré les précautions qu'il prit pour ſe garantir des embûches que lui tendoit Caracalla, devint bientôt la victime de ſon ambition & de ſa barbarie. Après l'avoir mis à mort entre les bras de ſa mere qui fut teinte de ſon ſang, Caracalla veut engager le célebre Juriſconſulte Papinien, que Sévere avoit fait Préfet du Prétoire, à excuſer ce forfait devant le Sénat. *Sachez*, lui dit ce grand homme, *qu'il eſt plus aiſé de commettre un parricide que de l'excuſer. D'ailleurs c'eſt ſe ſouiller d'un ſecond meurtre que d'accuſer un innocent après lui avoir ôté la vie.* L'Empereur, irrité de cette réponſe, le fit décapiter. Il conçut dès lors une haine mortelle contre tous les Gens de Lettres qu'il pourſuivit juſque dans les provinces. Sa fureur s'étendit même ſur leurs écrits qu'il fit ramaſſer pour les jetter au feu. Au milieu des horreurs qui ſouilloient ſon régne, il fit une choſe que S. Auguſtin a beaucoup eſtimée, en lui ſuppoſant un bon principe. L'an 212, ou environ, il donna un Edit pour faire tous les ſujets libres de l'Empire Citoyens

GÉTA.

211. P. Septimius Géta, ſecond fils de Sévere, né à Milan le 27 Mai 189, fait Céſar vers la fin de 198, & Auguſte en 208, ou 209, fut reconnu Empereur avec Caracalla, ſon frere, le 4 Février 211. L'année ſuivante, vers le 17 Février, Caracalla l'égorge, entre les bras de Julie, leur mere, à l'âge de 22 ans & environ 9 mois. Son bourreau, pour diminuer l'atrocité de ſon

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

va environnée par des troupes ſupérieures en nombre qui la détruiſirent entièrement. La ſeconde, après avoir ravagé les Provinces voiſines de la Médie, périt en grande partie de famine & de fatigues en repaſſant les montagnes. L'Empereur, qui conduiſoit le troiſieme & principal corps, au lieu de ſe porter dans le centre de la Perſe, pour ſoutenir les deux grands détachemens, paſſa l'été dans l'inaction en Méſopotamie, d'où il ramena honteuſement à Antioche des troupes que les maladies avoient conſidérablement diminuées, & qu'irritoit la conduite indolente de leur Chef. Artaxercès néanmoins, par les pertes que ſes victoires lui avoient coûtées, ſe trouva hors d'état de pourſuivre les projets de conquête qu'il avoit formés (*Herodian.* L. VI.) Il y renonça ſagement, & ne s'occupa plus qu'à perfectionner la police de ſes Etats. Ce grand Prince mourut l'an 238, après un régne glorieux de 13 ans. (Vaillant, Aſſemani.) Il avoit épouſé la veuve d'Artaban, ſon prédéceſſeur. Mais cette Princeſſe, regrettant ſon premier époux, voulut ſe défaire du ſecond. Artaxercès, inſtruit de ſon deſſein, la mit entre les mains d'un de ſes Miniſtres pour la faire périr. Celui-ci, voyant que la Reine étoit groſſe & que ſon Maître étoit ſans enfans, réſolut de conſerver la Princeſſe dans un lieu ſecret, où elle accoucha d'un fils. Artaxercès, à qui l'enfant fut depuis préſenté dans une occaſion favorable, loua la prudence du Miniſtre, & fit élever ce fils avec ſoin. Ce Monarque cultiva les Lettres, & outre des commentaires de ſa vie,

Romains avec les priviléges attachés à cette qualité ; ce qui a fait dire au Poete Rutilius dans ſon itinéraire :

Feciſti patriam diverſis gentibus unam ;
Urbem feciſti quæ prius orbis erat.

Cette faveur extraordinaire ne prenoit cependant pas ſa ſource dans les ſentimens d'une ame généreuſe. Elle fut dictée par une avarice ſordide, parce que, les citoyens, dit Tillemont, payoient beaucoup de droits dont les autres étoient exempts, comme le 20e & le 10e des ſucceſſions. Caracalla, tout lâche qu'il étoit, avoit la manie de vouloir être comparé aux plus grands Capitaines, tels qu'Achille & Alexandre. Pour mériter ces beaux noms, qu'il n'héſitoit pas à ſe donner, il paſſa, l'an 216, avec ſon armée en Orient, où ſes Généraux lui firent remporter quelques avantages ſur les Parthes. Mais, dans ce voyage, il fit un Acte de barbarie, qui confirma les qualifications odieuſes que ſes cruautés précédentes lui avoient acquiſes. Etant à Alexandrie, il fut témoin de quelques railleries que le peuple lâcha contre lui ſur la mort de Géta. Tranſporté de colere, il ordonne auſſitôt à ſes ſoldats de faire main-baſſe ſur cette multitude. Le carnage fut ſi grand, dit-on, que la plaine fut inondée de ſang, & que le Nil, la mer & les rivages voiſins en furent teints pendant pluſieurs jours. Ce fut une de ſes dernieres atrocités. L'année ſuivante, 217, la terre ſe vit délivrée de ce monſtre, le 8 Avril, par la main de Martial, Centenier des Prétoriens, qui l'aſſaſſina entre Edeſſe & Carrhes, après un régne de 6 ans & 2 mois depuis la mort de ſon pere. Il avoit épouſé, l'an 203, Justa Fulvia Plautilla, fille de Plautien, qu'il fit tuer, l'an 211, dans l'Iſle de Lipari, où il l'avoit reléguée en 204, après l'Arrêt de mort prononcé, comme on l'a dit, contre ſon pere. On pourroit appeller Caracalla, ſuivant la remarque de Monteſquieu, non pas un tiran, mais le deſtructeur des hommes. Caligula, Néron, Domitien, ajoute-t-il, bornoient leurs cruautés dans Rome : celui-ci alloit promener ſa fureur dans tout l'Univers. En effet, il s'abreuva de ſang dans les Gaules, en Aſie & en Egypte. Cependant il fut regretté des ſoldats, parce qu'il les combloit de ſes libéralités.

crime, le fit mettre au rang des Dieux, en diſant : *Sit Divus dum non ſit vivus ;* qu'il ſoit Dieu, pourvu qu'il ne ſoit plus vivant. On dit qu'il fit mourir juſqu'à 20 mille ſoldats ou domeſtiques de ce Prince.

MACRIN.

217. M. Opilius Macrinus, né, l'an 164, à Alger, dans une famille Maure & abjecte, devenu, par ſon mérite, Préfet du Prétoire, ſuccéda, le 11 Avril 217, à Caracalla, trois jours après l'avoir fait aſſaſſiner. Ses premiers ſoins furent de punir les miniſtres des cruautés de ſon prédéceſſeur, & de remettre en liberté ceux qu'il avoit fait arrêter pour crime de leze-majeſté. La guerre, qui ſubſiſtoit entre les Romains & les Parthes, l'obligea de s'avancer contre Artaban qui venoit, à la tête d'une puiſſante armée, pour le combattre. Les deux armées ſe rencontrerent près de Niſibe, où elles ſe livrerent une bataille qui dura deux jours. Macrin, y ayant eu du déſavantage, conclut une paix honteuſe avec le Roi des Parthes. Réſolu de quitter ce pays, il accorda, peu de tems après, une tréve au Roi d'Armenie, qui étoit auſſi en guerre avec l'Empire. Mais, au lieu de ſe rendre à Rome, afin d'y affermir ſon autorité, il prit le parti de s'arrêter à Antioche & d'y paſſer l'hiver. Ce fut une faute irréparable. Le zéle, qu'il fit paroître, durant ſon ſéjour en cette Ville, pour le rétabliſſement de la diſcipline militaire, ne ſervit qu'à irriter, de plus en plus, les troupes qui déjà lui imputoient la mort de Caracalla, & rejettoient ſur lui la honte de leur mauvais ſuccès contre les Parthes. Celles qui étoient campées près d'Emeſe, s'étant révoltées, proclamerent l'Empereur qui ſuit. Julien, Préfet du Prétoire, envoyé contre les rebelles, fut battu & mis à mort. Un ſoldat eut même la hardieſſe de porter à Macrin la tête de ce Général, enveloppée dans un paquet cacheté de ſon ſceau, diſant que c'étoit la tête du nouvel Empereur. Tandis qu'on examinoit le paquet, il s'évada. Macrin ſe mit en marche pour aller attaquer ſon compétiteur. Mais il fut défait le 7 Juin 218, & prit la fuite pour ſe retirer en Italie. On le pourſuivit ; &, ayant été atteint à Archelaïde en Cappadoce, il eut la tête tranchée, à l'âge de 54 ans, après un régne de 14 mois moins 3 jours. Ce Prince avoit eu de Nonia Celsa, ſa femme, un fils, Diaduménien, qui fut tué preſqu'en même tems que ſon pere.

HÉLIOGABALE, ou ÉLAGABALE.

218. M. Aur. Anton. Bassianus Elagabalus, ou Heliogabalus, parce qu'il étoit Prêtre du Soleil, né à Rome, vers la fin de 204, de Marcellus & de Soémias, niece de l'Impératrice Julie, deuxieme femme de Sévére, fut proclamé Empereur, le 16 Mai 218, par les ſoldats, près d'Emeſe. Macrin, ayant marché contre lui, fut défait, comme on l'a dit, le 7 Juin ſuivant. C'eſt de ce jour que commence proprement le régne d'Héliogabale, qui ne dura que 3 ans, 9 mois & 4 jours, ce Prince ayant été tué par les ſoldats, le 11 Mars 222, à l'âge de 18 ans, avec ſa mere. Hérodien donne à ſon régne 6 ans (commencés), parce qu'il les compte de la mort de Caracalla, regardant Macrin comme un uſurpateur. Héliogabale comptoit de même, prétendant avoir hérité de l'Empire dès l'an 217. C'eſt pour cette raiſon qu'il fit mettre ſon nom dans les Faſtes de l'an 218 à la place de celui de Macrin qui avoit été Conſul cette année. Héliogabale, corrompu par ſa mere, fut le Sardanaple des Romains par ſa molleſſe ; il fut auſſi un ſecond Néron par ſa cruauté. Cependant, au milieu de ſes déportemens affreux,

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

il compoſa un ouvrage intitulé : *Adab'alaiſch*, ou Régles pour bien vivre. (d'Herbelot.)

II. SAPOR I.

L'an 238, Sapor I, ou Schah-por, dit auſſi Schavar, & ſurnommé Dulcatafi, fils d'Artaxercès, fut placé ſur le trône de Perſe après la mort de ſon pere. Il fit ſa réſidence dans la ville de Gandaſchavar qu'Artaxercès, ſon pere, avoit rebâtie, & à laquelle il donna le nom de ſon fils. L'an 241, il enleve aux Romains pluſieurs Villes en Syrie, & en Méſopota-

il ne laiſſa pas de faire des choſes eſtimables. On peut mettre de ce nombre une galerie, ſoutenue de piliers de marbre, qu'il fit conſtruire pour joindre le Mont-Palatin au Mont-Capitolin. Il avoit eu cinq femmes, dont on ne connoît que trois, Julia Paula, Julia Aquila Severa & Annia Faustina. Lampridius remarque comme une infamie dans ce Prince d'avoir été le premier qui ait porté un habit tout de ſoie, *veſtem holoſericam*.

ALEXANDRE.

222. M. Aur. Severus Alexander, fils de Geneſius Marcianus & de Julia Mammea, né, le 1 Octobre 208, à Arco, dans le Temple d'Alexandre le Grand, le jour qu'on y célébroit ſa mort (circonſtance qui, ſelon Lampride, lui fit donner le nom d'Alexandre), adopté & fait Céſar, l'an 221, par Héliogabale, ſon couſin, lui ſuccéda, le 11 Mars 222, à l'âge de 13 ans & demi. Ce fut dès lors un Prince accompli. Toutes les vertus humaines brilloient en lui, ſans aucun mêlange de vices. Il avoit ſouvent dans la bouche, & il fit graver ſur le frontiſpice de ſon Palais & ſur d'autres édifices publics, cette maxime : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* Sa modeſtie lui fit refuſer le titre de Seigneur, *Dominus*, que des adulateurs voulurent lui donner. Tel fut le fruit de la bonne éducation que lui procura ſa mere, qu'on prétend, avec beaucoup de fondement, avoir été Chrétienne. Lui-même, à ce qu'on croit, adoroit en ſecret J. C., mais en mêlant ſon culte avec celui des Idoles. L'an 223, il y eut à Rome des ténebres pendant trois jours avec un grand tremblement de terre, qui ſe fit ſentir le 9 & le 17 Septembre, ſelon les Faſtes de Sicile ; ce qu'on ne manqua pas de regarder comme l'annonce de quelque malheur prochain, qui n'arriva cependant pas. Ce fut cette même année qu'Alexandre forma ſon Conſeil des Juriſconſultes Ulpien, Paul, Ælius Marcianus, Hermogenes, Calliſtrate, Modeſtin & Venuleius : tous gens habiles dans leur profeſſion, mais autant ennemis du Chriſtianiſme, qu'ils étoient attachés aux loix Romaines. De là les perſécutions qui s'éleverent en différentes provinces ſur les avis qu'ils donnerent aux Gouverneurs. Le premier de ces Conſeillers fut la victime de ſon zéle pour la réforme de l'Etat. Ulpien, fait Préfet du Prétoire, fut mis à mort, l'an 226, ſous les yeux même de l'Empereur, par ſes ſoldats irrités des réglemens ſéveres qu'il avoit dreſſés pour les contenir. L'an 234, Alexandre, après une guerre de quatre années contre les Perſes, revint avec peu de gloire, le 25 de Sept. à Rome, où il ne laiſſa pas de faire une eſpece d'entrée triomphante. (*Voy.* Artaxercès, Roi de Perſe.) Ayant porté enſuite la guerre en Allemagne, il fut aſſaſſiné avec ſa mere, dans une émeute des ſoldats, près de Mayence, le 19 Mars 235, à l'âge de 26 ans, 5 mois & 19 jours, après un régne de 13 ans & 9 jours. Ce Prince, par la bonté de ſon caractere, méritoit un meilleur ſort. Il avoit épouſé, ſuivant Lampride, Memmia, fille de Sulpice qui avoit été Conſul. Quelques uns prétendent qu'elle ne fut que ſa ſeconde femme ; & lui donnent pour premiere Sallustia Barbia Orbiana, qu'on voit en effet qualifiée Auguſte ſur quelques médailles, dont le revers porte : Concordia Augustorum. Mais ce revers, annonçant deux Empereurs qui régnoient enſemble, prouve que la médaille ne convient pas au tems de l'Empereur Alexandre. On admire encore aujourd'hui le mauſolée de ce Prince, à Rome, dans la cour d'une des galeries du *Campidoglio*.

MAXIMIN I.

235. C. Julius Verus Maximinus, né en Thrace l'an 173, auteur de l'aſſaſſinat d'Alexandre, fut proclamé Empereur, après la mort de ce Prince, au mois de Mars 235. Il étoit Goth, d'une baſſe naiſſance, d'une taille & d'une force extraordinaires, & d'un courage qui répondoit à ſa force. Son premier état avoit été celui de Berger ; &, l'an 205, s'étant préſenté aux jeux militaires que l'Empereur Sévere faiſoit célébrer en Thrace pour la naiſſance de ſon fils Géta, il avoit terraſſé, l'un après l'autre, ſeize valets des plus forts de l'armée, avec leſquels, ſur ſa demande, on l'avoit mis aux priſes. Cet exploit & d'autres ſemblables, dont l'Empereur avoit été témoin, lui ayant mérité d'être enrôlé parmi les ſoldats qui avoient dédaigné de ſe meſurer avec lui, il parvint par ſa valeur aux premiers degrés de la Milice. Mais, élevé à la puiſſance ſouveraine, il fut ſi cruel qu'on lui donna les noms de Cyclope, de Phalaris & autres ſemblables. Les Chrétiens, qu'il avoit toujours haïs, furent les premieres victimes de ſa férocité. La perſécution, qu'il leur fit, eſt comptée pour la 6e. Son régne, ou plutôt ſa tyrannie, ne dura que trois ans. Il fut maſſacré, ſur la fin de Mars 238, devant Aquilée, dont il faiſoit le ſiége, après avoir

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

mie, qui furent repriſes, les deux années ſuivantes, par le jeune Gordien. L'an 244, après la mort de Gordien, il conclut la paix avec l'Empereur Philippe qui lui céde la Méſopotamie & l'Arménie, ſuivant Zonaras ; ce qui eſt hors de vraiſemblance, comme l'obſerve Muratori. L'an 258, un Magiſtrat d'Antioche, nommé Mariade, chaſſé par ſes concitoyens, pour ſes malverſations, s'étant retiré auprès de Sapor, l'excite à ſe rendre maître de cette Ville, & lui en ſuggere les moyens. Le Monarque ſans délai ſe met en marche, avec ſon armée, pour la Syrie. Mais ſur ſa route, il s'empare de Carrhes & de Niſibe après en avoir chaſſé les garniſons. Comme il approchoit d'Antioche, les habitans étoient occupés au ſpectacle d'un Hiſtrion & de ſa femme, qui les faiſoient éclater de rire. La femme tout-à-coup s'écrie : *Mon mari, ou je reve, ou les Perſes ſont près d'ici.* Tous les yeux, à l'inſtant, ſe tournent du côté de la montagne, d'où l'on voit effectivement deſcendre l'armée des Perſes. Sapor entre ſans réſiſtance dans la Ville qu'il met à feu & à ſang, après l'avoir pillée. Il en fait autant dans les environs, & pénetre juſqu'en Cappadoce, dont il aſſiége la Capitale, Céſarée, qui fut vaillamment défendue par Démoſthene, ſon Gouverneur. Il eut vraiſemblablement échoué devant cette place ſans un Médecin de Céſarée qui, ayant été fait priſonnier & mis à la torture, indiqua l'endroit foible par où l'on pourroit la prendre. On comptoit alors à Céſarée quatre cens mille habitans, dont la plupart furent maſſacrés par le vainqueur, qui livra enſuite la Ville aux flammes, après l'avoir pillée. En s'en retournant chargé d'un immenſe butin, il prit Emeſe qui éprouva le même traitement. Mais le traitre Mariade, qui avoit livré ſa patrie, reçut le juſte ſalaire de ſa perfidie. Sapor avant de rentrer dans ſes Etats, le fit brûler vif, ſelon Jean Malala, ou décapiter, ſuivant Ammien Marcellin. Du reſte ce Mariade paroît être le même que Cyriade, dont Trebellius Pollion raconte qu'ayant engagé Sapor & Odenat à faire la guerre aux Romains, il profita des troubles de l'Orient pour uſurper la pourpre dont il fut dépouillé preſque auſſitôt par ſes ſoldats qui le tuerent (*). L'an 259, l'Empereur Valérien étant venu en

(*) La Chronologie que nous ſuivons ici eſt celle de Trebellius Pollion, adoptée par MM. de Tillemont & Muratori ; M. Gibbon, la trouvant confuſe & peu naturelle, a jugé à propos de la changer, en plaçant, comme le marque Zonaras, la priſe d'Antioche après la captivité de Valérien.

vu égorger à ſes yeux Maximin, ſon fils, qu'il avoit aſſocié à l'Empire. C'étoit parmi les fumées du vin qu'il lançoit ordinairement ſes plus terribles Arrêts. Obligé pluſieurs fois, ſon ivreſſe paſſée, d'en marquer ſon repentir & de les déſavouer, il eut la ſage précaution d'ordonner qu'on ne mettroit à exécution que le lendemain les ordres ſanguinaires qu'il donneroit pendant le repas. Mais il en donna aſſez de ſang froid pour rendre ſa mémoire à jamais déteſtable. Pendant les trois années de ſon régne, il dédaigna de viſiter Rome ou l'Italie. Des circonſtances particulieres l'avoient obligé de tranſporter ſon armée des rives du Rhin aux bords du Danube. PAULINE, ſa femme, mourut avant lui.

LES DEUX GORDIENS.

237. L'Afrique s'étant révoltée contre Maximin, ſe fit un Chef dans la perſonne de GORDIEN, Proconſul, qui fut proclamé Auguſte à Thyſdrum au mois d'Avril 237, malgré ſa réſiſtance & ſa vieilleſſe. (Il étoit âgé de 80 ans.) Son fils GORDIEN, âgé de 46 ans, lui fut aſſocié, & le Sénat confirma cette élection le 27 Mai 237. Gordien, le fils, perdit la vie devant Carthage dans le combat que lui livra Capellien, Gouverneur de Mauritanie; & Gordien, le pere, finit la ſienne en s'étranglant. Tout cela, ſelon le ſentiment le mieux appuyé, ſe paſſa, du vivant de Maximin, dans l'année 237, & dans l'eſpace de ſix ſemaines. Gordien, le pere, avoit épouſé FABIA ORESTILLA, petite niece d'Antonin. Son fils Gordien étoit un Prince fort débauché. Il avoit juſqu'à 22 Concubines, ſuivant Jules Capitolin. Le grand nombre des enfans qu'il en eut, dit cet Hiſtorien, lui fit donner le ſurnom de Priam, que quelques uns tournoient en celui de Priape, à cauſe de ſa lubricité. *Il paſſoit*, ajoute-t-il, *ſa vie dans les délices, dans les jardins, dans les bains, dans les plus agréables boſquets. Ses parens conſervent de lui des écrits en proſe & en vers, qui ne ſont ni ſublimes, ni abjects, mais du genre médiocre, & qui décelent un bel eſprit voluptueux à qui la molleſſe ne permettoit pas le travail de la lime.*

MAXIME ET BALBIN.

237. M. CLAUD. PUPPIENUS MAXIMUS, né, vers l'an 164, d'un Serrurier ou d'un Charron, élevé aux premiers emplois par ſa valeur & ſon habileté, & DECIM. CŒLIUS BALBINUS, homme conſulaire, Orateur diſtingué, Poëte célebre, ſage Magiſtrat, furent élus Empereurs, le 9 Juillet 237, par le Sénat qui, le même jour, déclara Céſar le petit-fils de Gordien. Mais les Prétoriens, ne voyant qu'avec peine régner des Empereurs choiſis par le Sénat, maſſacrerent Maxime & Balbin trois mois, ou cent jours, après la mort de Maximin, & un an après leur élection, c'eſt-à-dire vers la mi-Juillet 238. La femme de Maxime ſe nommoit QUINTIA CRISPILLA.

GORDIEN *le jeune.*

237. M. ANTONIUS GORDIANUS PIUS AFRICANUS, fils du Conſul Junius Balbus, & petit-fils, par Metia Fauſtina ſa mere, de Gordien le vieux, né le 20 Janvier 225, fut créé Céſar par le Sénat le 9 Juillet 237, déclaré Auguſte par les Prétoriens vers le 15 Juillet 238, & confirmé par le Sénat, le peuple & toutes les provinces avec une joie extraordinaire. Ce Prince n'étoit pas né pour le vice. Mais ſa mere lui avoit donné, pour Tuteurs & pour Miniſtres, des Affranchis qui régnoient ſous ſon nom. Frappé des plaintes qu'occaſionnoient leurs injuſtices, il chercha un homme digne de ſa confiance, & le trouva dans Miſithée, célebre par ſon ſavoir, ſon éloquence & ſa vertu. Gordien le fit Préfet du Prétoire l'an 241, après avoir épouſé FURIA SABINA TRANQUILLINA, ſa fille. Ce fut par le conſeil de cet homme ſage qu'il réforma pluſieurs abus & entreprit pluſieurs grands édifices, ſur-tout au champ de Mars. Ce Prince avoit de la valeur, & il en donna des preuves éclatantes. L'an 242, apprenant que Sapor, Roi de Perſe, dévaſte les frontieres de l'Empire, il ſe met en marche pour le repouſſer. En paſſant par l'Illyrie, il fait la guerre avec ſuccès aux Goths & aux Sarmates, qu'il rechaſſe au-delà du Danube. Arrivé en Syrie, il en vient à une bataille contre Sapor qu'il met en déroute. Le fruit de cette victoire fut la repriſe d'Antioche, de Carrhes & de Niſibe, dont les Perſes s'étoient emparés. Gordien entre dans leur pays, & étend ſes conquêtes juſqu'à Ctéſiphon, capitale de la Perſe. Mais ces heureux ſuccès furent contrebalancés par la perte de Miſithée, qui mourut de la dyſſenterie, ou, plus vraiſemblablement, du poiſon, qu'un Officier, nommé Philippe, lui fit donner l'an 243. La dignité de Préfet du Prétoire, que ce grand homme laiſſoit vacante, fut donnée imprudemment à l'auteur de ſa mort. Philippe s'en ſervit, comme d'un degré, pour parvenir à l'Empire par un nouveau crime. Gordien, l'an 244, ayant une ſeconde fois battu Sapor près de Reſaire en Méſopotamie, s'en revenoit triomphant. Les vivres manquent tout-à-coup à ſon armée par les artifices de Philippe. Cette diſette occaſionna une ſédition au milieu de laquelle on exige que Philippe ſoit aſſocié à l'Empire. Gordien demande qu'on lui laiſſe le commandement entier, & il ne peut l'obtenir. Il harangue l'armée pour que la puiſſance ſoit égale entre eux, & il ne l'obtient pas non plus; il ſupplie qu'on lui laiſſe le titre de Céſar, & on le refuſe; il demande d'être Préfet du Prétoire, & on rejette ſes prieres; enfin il parle pour ſa vie, & on le maſſacre près du confluent de la petite riviere d'Aboras & de l'Euphrate vers le mois de Mars 244. Ce Prince avoit toutes les qualités pour ſe faire aimer & eſtimer: auſſi fut-il extrêmement regretté.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Orient, Sapor le défait en bataille rangée. Réduit, vers la fin de l'année ſuivante, par le mauvais état de ſon armée, à demander la paix, Valérien s'engage dans un pour-parler avec Sapor, qui le fait arrêter, & le condamne à la plus ignominieuſe captivité. (*Voy.* les Empereurs Romains.) Odenat, Prince de Palmyre, craignant pour ſon pays menacé par Sapor, lui envoie pluſieurs chameaux chargés de riches préſens, avec une lettre reſpectueuſe où il lui demande ſon amitié. « Quel eſt cet Odenat, dit le farouche Monarque, en déchirant ſa lettre & faiſant jetter ſes préſens dans l'Euphrate; quel eſt ce vil eſclave qui oſe écrire ſi inſolemment à ſon maître? S'il veut conſerver l'eſpoir d'adoucir ſon châtiment, qu'il vienne ſe proſterner aux pieds de notre trône; qu'il paroiſſe devant nous les mains liées derriere le dos. S'il héſite, une prompte deſtruction écraſera ſa tête, ſa race & ſon pays. » Ces paroles, rapportées au Prince de Palmyre, loin d'abattre ſon courage le rendirent un héros. Ayant fait alliance avec les Romains, il déclara une guerre irréconcilable aux Perſes. Dès la même année

PHILIPPE.

244. M. Julius Philippus, né d'un Chef de voleurs, l'an 204, à Boſtres dans l'Arabie, Préfet du Prétoire, engagea les ſoldats, après avoir fait aſſaſſiner Gordien, à l'élire Empereur le 10 Mars 244. Philippe étoit Chrétien, ſelon Euſébe ſuivi par S. Jérôme, S. Chryſoſtôme, Paul Oroſe, & d'autres. Cet Ecrivain raconte qu'en paſſant à Antioche, après avoir fait la paix avec les Perſes, pour ſe rendre à Rome, il voulut aſſiſter aux prieres qui ſe faiſoient dans l'Egliſe, la veille de Pâque; mais que l'Evêque, S. Babylas, ſachant qu'il étoit coupable de la mort de Gordien, l'arrêta & l'empêcha d'y entrer. Philippe, ajoute-t-il, ſe ſoumit humblement à la réprimande de l'Evêque, fit la confeſſion de ſes crimes, & accepta la pénitence. Mais Euſébe ne rapporte cette hiſtoire que d'après un bruit qu'il ne garantit pas. *Fama eſt*, dit-il. D'ailleurs le même Euſébe, Lactance, S. Ambroiſe, Paul Oroſe, Théodoret, Sulpice Sévere & preſque tous les Anciens atteſtent que Conſtantin fut le premier Empereur Chrétien. De plus, il y a preuve, ainſi que le fait voir le P. Saccarelli, que Philippe, pendant ſon régne, fit pluſieurs Actes d'idolâtrie. Ainſi rien de plus douteux que ſon prétendu Chriſtianiſme. Ce Prince ayant envoyé Dece pour châtier les auteurs d'une révolte dans la Méſie, les troupes du pays, pour éviter la punition qu'elles méritoient, proclamerent Dece Empereur. Philippe l'ayant appris marcha contre Dece, lui livra bataille près de Vérone, fut vaincu & tué vers la mi-Octobre 249. Philippe, ſon fils & ſon collégue, qu'il avoit eu de Marcia Octacilla, ſa femme, fut mis à mort, peu de jours après, à Rome. Le P. Hardouin donne à Philippe une origine bien différente de celle que nous lui attribuons d'après les Hiſtoriens qui approchoient le plus de ſon tems. » Les médailles de l'Empereur Philippe, dit-il, marquent qu'il deſcendoit d'Antoine & d'Auguſte, de » Pompée qui deſcendoit de Numa Pompilius, ſecond Roi des Romains & gendre de Romulus; » & enfin de Marcius Philippus, iſſu d'Ancus Martius, troiſieme Roi des Romains. Les médailles, » dit-il, démontrent tout cela viſiblement ». Oui, les médailles expliquées à la maniere du P. Hardouin.

L'an 248, la millieme année de la fondation de Rome fut célébrée par des Jeux ſéculaires qui furent peut-être les plus magnifiques qu'on eût vus juſqu'alors. On y vit, ſuivant Capitolin, combattre dans l'amphithéâtre 32 éléphans, 10 ours, 10 tigres, 60 lions apprivoiſés, un cheval marin, un rhinocéros, 10 lions blancs, 10 ânes ſauvages, 40 chevaux ſauvages, 10 caméléopards, & une infinité d'autres animaux de différentes eſpeces, ſans parler de 2 mille Gladiateurs, entretenus par le fiſc, qui ſe battirent dans le cirque, & des jeux de théâtre qui durerent 3 jours & 3 nuits.

Jotapien en Syrie; Pacatien, vers le midi des Gaules; & Carville Marin, en Méſie, prirent la pourpre ſur la fin du régne de Philippe, & en furent bientôt dépouillés, avec perte de la vie.

DECE.

249. Cn. Messius Quintus Trajanus Decius, né, l'an 201, d'une famille ancienne, ſuivant Zozime, à Bubalie, village près de Sirmich, ſuccéda, l'an 249, au mois d'Octobre, à Philippe. L'an 251, il marche en Méſie avec Herennius Dece, ſon fils aîné, contre les Goths, fait le ravage dans leur pays, & les réduit au point que, pour ſe délivrer, il ne leur reſte plus d'eſpérance que dans une bataille. Elle s'engage; le jeune Dece, au premier choc, eſt tué d'un coup de fleche. Le pere, ſans paroître troublé, s'écrie que le ſalut de l'Empire n'eſt pas attaché à la vie d'un ſeul homme. Il pourſuit l'ennemi avec tant d'ardeur que, s'étant engagé dans un marais qu'il vouloit traverſer, il enfonce, ſur ſon cheval, dans le limon ſans pouvoir s'en tirer. Il y périt des traits dont les Barbares le percerent, ſur la fin de Novembre. Ce Prince méritoit un pareil ſort pour la cruelle perſécution qu'il fit aux Chrétiens. (Elle eſt comptée pour la 7.) On doit néanmoins dire à ſa louange que, pendant ſon régne, il s'occupa ſérieuſement de la réforme des mœurs publiques, & que dans cette vue il rétablit la charge de Cenſeur. Dece avoit épouſé Herennia Cupiennia Etruscilla, dont il laiſſa Hoſtilien qui viendra ci-après, & peut-être deux autres fils.

GALLUS et VOLUSIEN.

251. C. Vibius Trebonianus Gallus, après la mort de Dece, à laquelle on croit qu'il eut part, fut proclamé Empereur par les troupes de Méſie & de Thrace. Il donna les titres d'Auguſte & d'Empereur à Hoſtilien, fils de Dece, qui mourut peu de tems après. Il fit, en même tems, Céſar Volusien, ſon fils, & le déclara Auguſte avant la fin de Juillet 252. Gallus & Voluſien furent tués, vers la fin de Mai 253, à Terni, par leurs ſoldats, lorſqu'ils marchoient contre Emilien qui s'étoit révolté. Gallus, ſelon Dexippe, Hiſtorien du tems, n'a régné que 18 mois. Son régne n'eſt preſque connu que par la paix honteuſe qu'il fit avec les Goths, par la perſécution qu'il fit aux Chrétiens (c'eſt la 8), & par la peſte & les autres fléaux qui furent la punition de ſa cruauté.

EMILIEN.

253. C. Julius Æmilianus, né, l'an 207, s'étant

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

260, il remporta ſur eux de ſi grands avantages, qu'il obligea Sapor à repaſſer l'Euphrate, après lui avoir tué beaucoup de monde en divers combats, enlevé quelques unes de ſes femmes & pillé ſes tréſors. L'année ſuivante, il reprit Carrhes, Niſibe & toute la Méſopotamie. Peu s'en fallut même qu'il n'emportât Ctéſiphon dont il forma le ſiége. Gallien, informé de ſes ſuccès, le nomma Général de l'Orient, & lui-même prit le titre de Roi qu'il communiqua à ſon fils Hérodien. Juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 267, il ne ceſſa d'avoir les armes à la main contre les Perſes, & la victoire ne ceſſa de couronner les aſſauts qu'il leur livra. L'an 271, au mois de Décembre, Sapor, devenu de plus en plus inſupportable à ſes ſujets, eſt aſſaſſiné par les Satrapes à Gandi-Sapor, ville qu'il avoit bâtie ſur les ruines de Perſépolis, dans la Province d'Elam, & où ſes ſucceſſeurs firent leur réſidence, au lieu de Ctéſiphon & de Séleucie, que les Rois des Parthes avoient faites les deux ſiéges de leur Empire. Bar Hebræus dit que ce fut dans cette ville que Sapor garda priſonnier l'Empereur Valérien. Les Syriens la nomment ſouvent Lapetha, ou Beth-Lapetha. Ils lui donnent auſſi le nom d'Elymaïde, quoique l'ancienne Elymaïde fût à quelque diſtance. Ce fut ſous le régne de Sapor que parut en Perſe le fameux Héréſiarque Manès ou Mani, ſurnommé Zendik par les Orientaux, & Cubrique par les Grecs & les Latins. Sa doctrine étoit un mélange de Magiſme & de Chriſtianiſme, dont le principal fondement étoit la ſuppoſition de deux principes contraires & co-éternels, l'un du bien & l'autre du mal. Il ſe mêloit auſſi de Médecine. Mais ayant échoué dans le traitement d'un fils de Sapor, qui mourut entre ſes mains, il fut mis en priſon. Ayant trouvé depuis moyen de s'échapper, il ſe ſauva ſur les terres des Romains, où ſes erreurs firent des progrès rapides malgré

fait proclamer Empereur dans la Méſie, dont il étoit Gouverneur, fut reconnu par le Sénat après la mort de Gallus. Il n'a régné que 3 ou 4 mois, ayant été tué par les ſoldats, près de Spolete, vers la fin d'Août 253. Il exiſte encore des médailles où il eſt repréſenté avec le nom & les attributs d'Hercule le Victorieux & de Mars le Vengeur. (Banduri, *Numiſm.* p. 94.)

VALÉRIEN.

253. P. Licinius Valerianus, d'une naiſſance illuſtre & décoré de pluſieurs titres, né l'an 190, fut proclamé Empereur en Rhétie par les troupes qu'il menoit à Gallus contre Emilien, enſuite reconnu par Emilien lui-même au mois d'Août 253. Le Sénat proclama Céſar Gallien, ſon fils, & Valérien le déclara auſſitôt Auguſte, en l'aſſociant à l'Empire attaqué de tous côtés par les Barbares. Valérien & Gallien régnerent 7 ans enſemble. Mais le premier, apprenant les progrès que Sapor, Roi de Perſe, faiſoit en Orient ſur les terres des Romains, ſe mit en marche, l'an 259, pour le repouſſer. Sur la fin de l'an 260, après une défaite, ſe voyant ſerré par les Perſes de maniere à ne pouvoir s'échapper, il s'engagea dans une conférence avec Sapor qui le retint priſonnier & ne voulut jamais lui rendre la liberté. Ce perfide Monarque, après l'avoir traité pendant neuf ans avec indignité, juſqu'à le faire ſervir de marche-pied lorſqu'il montoit à cheval ou dans ſon char, le fit à la fin mourir en 269, (Pagi) & lui refuſa même les honneurs de la ſépulture : car Valérien, après ſa mort, fut écorché par ordre de ce barbare, ſon corps ſalé, ſa peau corroyée, teinte en rouge, & miſe dans un Temple pour ſervir de monument éternel de la honte des Romains. Tous les Chrétiens ont reconnu dans cette fin déplorable de Valérien le doigt de Dieu qui vengeoit le ſang innocent qu'il avoit répandu. La perſécution qu'il commença l'an 257, eſt la IXe, en diſtinguant celle de Gallus de celle de Dece. Juſqu'alors il avoit paru favoriſer le Chriſtianiſme. Ce fut Macrien, Préfet du Prétoire & l'un de ſes Généraux, qui le fit changer de diſpoſition. C'étoit une ſuite de ſa facilité à recevoir les mauvaiſes impreſſions que d'habiles courtiſans vouloient lui donner. En général durant ſon régne il ne ſut preſque jamais diſcerner le vrai mérite & lui rendre juſtice. Confiant & méfiant hors de propos, faute de jugement, ſon imprudence fut la ſource de ſon malheur, & fit à la gloire des Romains une tache qu'ils n'ont jamais pu effacer. Mariniana, ſa ſeconde femme, lui donna P. Licin. Valerianus, qui fut tué avec Gallien. Elle mourut dans la même priſon que ſon époux qu'elle avoit ſuivi en Perſe.

GALLIEN.

260. P. Licin. Gallienus, né l'an 233, fait Céſar, vers le mois d'Août 253, par le Sénat, & auſſitôt déclaré Auguſte par Valérien, ſon pere, demeura ſeul Empereur après la captivité de ce Prince, dont il reçut la nouvelle avec un plaiſir ſecret & une indifférence marquée. Juſqu'alors il avoit donné les plus belles eſpérances. Né avec de grandes qualités, & élevé par le Philoſophe Plotin, il s'étoit adonné tour à tour à l'étude des Belles-Lettres & aux exercices militaires. Les Poètes le regardoient comme leur émule, les gens de guerre comme un héros naiſſant : il avoit commandé les armées & remporté une victoire ſur les Sarmates. Son humanité, ſa bienfaiſance, ſa générosité, lui avoient concilié tous les cœurs : les Chrétiens même ſe louoient de ſa modération & de ſon équité. Mais il devint un autre homme lorſqu'il eut ſeul en main les rênes du gouvernement. La ſéduction des Courtiſans les plus corrompus, auxquels il ſe livra, le fit tomber dans l'indolence, la crapule & la cruauté. Il paſſoit les jours à faire bonne chere & à s'enivrer, fréquentoit de nuit les lieux infâmes, & laiſſoit à ſes Affranchis le ſoin de l'Etat. Son luxe n'admettoit point de bornes. Il ne ſe ſervoit que de vaſes d'or enrichis de diamants. Ses habits étoient de la plus grande ſomptuoſité; ſes ſouliers même étoient couverts de pierres précieuſes, & il ne ſe poudroit les cheveux qu'avec de la limaille d'or. Pour fournir à ſes profuſions, il attaqua, ſous divers prétextes, les plus riches Sénateurs, dont il ſe fit adjuger les biens par droit de

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire ſous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

253. Sulpitius Antoninus, proclamé Empereur par les troupes de Syrie en 253, fut tué l'année ſuivante. On voit une médaille en grand bronze, frappée en ſon honneur l'an de l'Ere d'Emeſe 565, c'eſt-à-dire de J. C. 254.

260. D. Lælius Ingenuus, Gouverneur de Pannonie & de Méſie, fut reconnu pour Empereur dans ces Provinces, lorſqu'on y apprit la captivité de Valérien. Gallien ne lui donna pas le tems de s'affermir. Il envoya contre lui les Généraux Aureolus & Celer Verianus, qui le défirent près de Murſe Ingénuus, après cet échec, ſe donna la mort pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur.

261. Q. Non. Regillianus, de la famille de Décébale, Roi des Daces, vaincu par Trajan, prit la pourpre en Méſie, après la mort d'Ingénuus. Il étoit déja célebre par les victoires qu'il avoit remportées ſur les Sarmates. Il continua de faire la guerre avec ſuccès à ces peuples juſqu'en 263, qu'il fut aſſaſſiné par ſes ſoldats vers la fin d'Août.

261. M. Fulv. Macrianus, homme ſans naiſſance, mais habile Capitaine, proclamé Empereur en Syrie au mois de Mars 261, s'aſſocia auſſitôt ſes deux fils, Q. Fulv. Macrianus & Cn. Fulv. Quietus. Son Empire s'étendit ſur toute l'Aſie & l'Egypte. L'an 262, il paſſe en Occident pour détrôner Gallien. Aureolus l'arrête en Illyrie ſur les confins de la Thrace. Attaqué le 8 Mars de la même année par Domitien, Lieutenant d'Aureolus, ou par Aureolus lui-même, il eſt maſſacré par ſes propres ſoldats, avec ſon fils aîné. Quietus, ſecond fils de Macrien, qu'il avoit laiſſé en Syrie, fut trahi par ſon Général Baliſte, qui le fit poignarder, avant le mois d'Août 262, dans Emeſe, & livra la place à Odenat. (Tillemont.)

261. Calpurn. Piso, perſonnage Conſulaire, également recommandable par ſa naiſſance & ſon intégrité, ayant été envoyé par Macrien contre Valens, ſe fit proclamer Empereur en Theſſalie, pour impoſer à ſon ennemi. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur. Valens, hors d'état de lui réſiſter à force ouverte, le fit aſſaſſiner par des ſatellites ſur la fin de Mai de l'an

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

la confuſion dont le couvrit Archelaüs, Evêque de Caſcar en Méſopotamie, dans une conférence publique qu'il eut avec lui en 272, ſuivant Photius, & dont nous avons les Actes authentiques. Enfin étant retourné en Perſe, il y fut mis à mort par ordre, non pas de Sapor, comme le dit un Moderne, mais de l'un de ſes ſucceſſeurs, ainſi qu'on le verra ci-après.

III. HORMISDAS.

L'an 271, Hormisdas, ou Hormodz, fils de Sapor, lui ſuccéda. C'étoit un Prince de très bonne mine, robuſte & de belle taille. Il s'adonna à l'étude; mais ſa ſcience lui nuiſit, car elle le fit tomber dans les erreurs de Manès. Il chérit cet Impoſteur au point qu'il lui fit bâtir, dans le Khuſiſtan, qui eſt la

confiſcation,

confiſcation, après les avoir fait proſcrire ou exécuter à mort. Dans l'état déplorable où l'Empire ſe trouva ſous ce régne, les Barbares qui l'environnoient, ne manquerent pas d'y pénétrer. Il s'éleva même dans ſon ſein environ 20 (& non pas 30) Tyrans qui prirent tous le titre d'Empereur à la tête des armées qu'ils commandoient. Nous les faiſons connoître ci-deſſous. Mais nous ne mettons point de ce nombre ODENAT, Prince de Palmyre, que Gallien fit lui-même Auguſte & Empereur d'Orient en 264. Nous n'y comprenons pas non plus CAIUS VALERIEN, frere de Gallien, qui le déclara pareillement Auguſte la même année, après l'avoir fait auparavant Céſar. Rien n'étoit plus néceſſaire à l'Etat que le premier des deux collégues que ce Prince ſe donna. Tandis que Gallien ſe livroit à la débauche, Odenat ſoutint l'Empire ſur le penchant de ſa ruine. Il remporta pluſieurs victoires ſur les Perſes, & leur préparoit de nouveaux déſaſtres lorſqu'il fut aſſaſſiné l'an 267, avec Hérode, ou Hérodien, ſon fils aîné, à Héraclée dans le Pont. Gallien ſubit le même ſort avec ſa famille le 20 Mars de l'année ſuivante, 8ᵉ de ſon régne, devant Milan, tandis qu'il aſſiégeoit le Tyran Aureolus renfermé dans cette place. Sa femme, nommée JULIA CORN. SALONINA, ſurnommée par quelques Ecrivains Grecs CHRYSOGONA, lui donna deux fils, Salonin, Prince de la Jeuneſſe, qui fut tué dans Cologne par ordre, à ce qu'on croit, de Poſthume, à qui Gallien l'avoit confié, & Jules Gallien, avec deux filles, Julia & Licinia Galliena, qui furent enveloppés dans le malheur de leur pere. A ce mariage Gallien joignit, vers l'an 260, un concubinage avec Pipa, ou Pipara, fille d'un Roi des Marcomans. (Tillemont.)

Ce fut Gallien qui établit la diſtinction entre l'épée & la magiſtrature. Juſqu'à ſon régne on s'étoit fait un devoir de réunir le mérite militaire & l'habileté dans les affaires civiles. Mais ce Prince voyant s'élever de toutes parts des uſurpateurs du titre Impérial, interdit la milice aux Sénateurs, dans la crainte que ce rang joint au commandement des armées ne favorisât l'ambition dans ſes entrepriſes.

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire ſous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

261. C'étoit, dit M. Gibbon, le ſeul noble parmi tous ces Tyrans. « Le ſang de Numa couloit depuis 28 générations ſucceſſives dans les veines de Calpurnius Piſon, qui, lié par les femmes aux plus illuſtres citoyens, avoit le droit de décorer ſa maiſon des images de Craſſus & du grand Pompée... Les qualités perſonnelles de Piſon ajoutoient un nouveau luſtre à ſa race... Le Sénat, avec la généreuſe permiſſion de l'Empereur, décerna les honneurs du triomphe à la mémoire de ce vertueux rebelle. »

261. VALER. VALENS, Proconſul d'Achaïe, prit la pourpre pour ſe défendre contre Macrien, qu'il refuſoit de reconnoître. Cette ſauve-garde ne le garantit pas de la fureur de ſes ſoldats, qui le maſſacrerent l'année même de ſon uſurpation, peu de jours après qu'il eut fait lâchement égorger Calp. Piſon.

261. M. CASSIANUS LATINUS (ou LATINUS) POSTHUMUS, de baſſe naiſſance, mais diſtingué par ſes grandes qualités, qui lui avoient mérité le Conſulat, fut proclamé Empereur dans les Gaules au commencement de l'an 261. Il commandoit en ce pays depuis l'an 257. Pour aſſurer ſon uſurpation, il fit aſſaſſiner Salonin, fils de Gallien, avec Sylvain, ſon Précepteur, tous deux renfermés dans Cologne. L'Angleterre & l'Eſpagne s'empreſſerent de le reconnoître. L'Empereur Gallien, étant venu l'aſſiéger dans Autun, échoua dans cette entrepriſe, & fut obligé d'y renoncer après avoir été bleſſé. Le régne de Poſthume fut de 7 ans, pendant leſquels il remporta pluſieurs victoires ſur les Barbares. L'an 267, après avoir vaincu le Tyran Lélien près de Mayence, il fut maſſacré par ſes ſoldats, pour n'avoir pas voulu livrer à leur avidité le pillage de cette ville. Quoique Poſthume n'ait joui de la pourpre que pendant 7 ans, toutefois les dernieres médailles de ce Prince marquent juſqu'à ſa Xᵉ puiſſance Tribunitienne. Mais c'eſt qu'alors, dit M. Boze, il commença à les compter, non du jour qu'il avoit été élu Empereur, mais de celui où il avoit eu le commandement des Gaules. Poſthume avoit un fils. *C. Jun. Caſſ. Poſthumus*, qu'il s'aſſocia, & qui périt avec lui.

262. SERV. ANICIUS BALISTA, Général de Macrien & de ſon fils Quietus, ſe fit proclamer Empereur en Syrie, quelque tems après la mort de ce dernier. C'étoit un homme de tête, qui ſavoit la guerre & n'étoit pas moins verſé dans la politique. Valérien l'avoit fait Préfet du Prétoire & s'étoit ſervi utilement de ſes avis. Après la captivité de ce Prince, les ſoldats l'ayant mis à leur tête, il avoit paſſé par mer en Cilicie & ſauvé Pompeiopolis, prête à tomber au pouvoir des Perſes. Delà s'étant avancé rapidement en Lycaonie, il avoit taillé en pieces, dans une ſurpriſe, l'armée de Sapor, pillé ſes tréſors, enlevé ſes femmes, après quoi il étoit retourné en Cilicie. On ignore ce qu'il fit étant Empereur. Il régna 2 ans, au bout deſquels il fut mis à mort l'an 264 par ordre, à ce qu'on prétend, d'Odenat.

262. TIB. CEST. ALEX. ÆMILIANUS, Gouverneur d'Egypte, fut contraint de prendre la pourpre l'an 262, pour appaiſer une ſédition. L'année ſuivante, Gallien envoya contre lui Théodote, qui le prit, comme il ſe diſpoſoit à porter ſes armes dans les Indes, & l'envoya à Rome, où il fut étranglé.

263. SEMPRON. SATURNINUS, fut, malgré lui, proclamé Empereur ſur les confins de la Scythie l'an 263. Loin de remercier ſon armée de l'honneur qu'elle lui faiſoit, il déplora publiquement ſa funeſte deſtinée, en lui diſant: » Vous avez perdu

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Suſiane, un Château pour lui ſervir de retraite contre ceux qui le pourſuivoient à cauſe de ſon impiété. Le régne d'Hormiſdas fut très court. Il mourut en 272 ou 273.

IV. VARARANE I.

272 ou 273. VARARANE I (ou BAHRAM), fils d'Hormiſdas, le remplaça ſur le trône. Ennemi des Romains, il envoya des ſecours à Zénobie contre Aurelien. M. de Tillemont met ſa mort en 276, & M. de Guignes en 279. Vararane, au commencement de ſon régne, fit paroître de l'inclination pour la doctrine de Manès, & voulut que ſes Mages, c'eſt-à-dire les Docteurs de la ſecte de Zoroaſtre, entraſſent en diſpute avec lui. Mais ce n'étoit qu'une ruſe de ce Prince pour faire ſortir cet Impoſteur de ſon fort & l'avoir entre ſes mains. Manès ayant donné dans le piége, le Roi le fit écorcher vif, & expoſer ſa peau, remplie de paille, dans un lieu fort élevé, pour inſpirer la terreur à tous ceux de ſa ſecte. Cette exécution en effet mit en fuite les Manichéens, dont la plupart ſe ſauverent aux Indes, & quelques uns même juſqu'à la Chine. D'autres paſſerent ſur les terres de l'Empire Romain, où ils ſéduiſirent un grand nombre de Chrétiens. (d'Herbelot.)

V. VARARANE II.

276 ou 279. VARARANE II, fils aîné du précédent, lui ſuccéda. Son régne, ſuivant Abulfarage, fut de 17 ans, pendant leſquels il fut preſque toujours en guerre avec les Romains. L'an 279 ou environ, voyant l'Empereur Probus approcher de la Perſe, après avoir triomphé des Blemmyes, peuple voiſin de l'Egypte, il lui fit une députation pour demander la paix. Les Ambaſſadeurs rencontrerent l'Empereur ſur une haute montagne, aſſis ſur l'herbe au milieu de ſes ſoldats, & mangeant dans une jatte de terre des pois avec du porc ſalé. Probus leur dit, ſans ſe lever, que ſi leur Maître ne faiſoit pas une prompte & entiere ſatisfaction, il rendroit les campagnes de la Perſe auſſi raſes que l'étoit ſa tête, & en même tems, ôtant ſon bonnet, il leur fit voir une tête parfaitement chauve. Vararane, effrayé par le récit de ſes Envoyés, vint lui-même trouver Probus, & lui accorda tout ce qu'il exigeoit. Mais, l'an 282, ſur quelques manquemens des Perſes envers la majeſté du nom Romain, la paix fut rompue, & Probus ayant revolé vers la Perſe, prit Ctéſiphon après avoir battu Vararane. Carus continua les conquêtes de Probus ſur les Perſes. Dioclétien, l'an 286, obligea Vararane, par la ſeule terreur de ſon nom, à rendre aux

CLAUDE II, dit le GOTHIQUE.

268. M. Aur. Claudius, né dans l'Illyrie le 10 Mai 214 ou 215, Général de l'armée d'Illyrie, d'une famille obſcure, fut proclamé Empereur après la mort de Gallien, & reconnu avec joie par le Sénat le 24 Mars 268. Il porta ſur le trône le modele de toutes les vertus, dont l'ame d'un Païen eſt ſuſceptible. Avant que d'y parvenir, il avoit commandé les armées avec gloire. En continuant de marcher à leur tête, il triompha de quelques Tyrans, & défit entièrement, l'an 269, près de Naïſſe, les Goths qui étoient venus, au nombre de 320 mille, piller la Thrace, l'Aſie & la Grece; ce qui lui mérita le ſurnom de *Gothique*. Il mourut de la peſte à Sirmich, vers le mois de Mai 270, dans la troiſieme année de ſon régne. Les Romains, après ſa mort, pour conſacrer ſa mémoire, lui érigerent dans le Capitole une ſtatue d'or (c'eſt-à-dire dorée), haute de dix pieds.

Depuis Claude juſqu'à Dioclétien, qui rétablit la monnoie d'argent pur, il n'y a plus d'argent du tout dans les médailles, ou s'il s'en trouve, elles ſont ſi rares que l'exception confirme la régle. On a frappé pour lors ſur le cuivre ſeul, mais après l'avoir couvert d'une feuille d'étain. C'eſt ce qui donne cet œil ſi blanc aux médailles que nous appellons *ſaucées*. Les eſpeces d'or ont toujours été néanmoins battues ſur le fin, parce que les tributs ne ſe payoient qu'en or. (La Baſtie.)

QUINTILLE.

270. M. Aur. Claud. Quintillus, prit, après la mort de Claude, ſon frere, le titre d'Empereur, qui lui fut déféré par le Sénat & les ſoldats en Italie. Mais en même tems Aurélien fut proclamé par l'armée qui ſe trouvoit à Sirmich. Quintille, déſeſpérant de pouvoir ſe ſoutenir en concurrence avec ce rival, ſe donna la mort, après 17 ou 20 jours de régne.

AURÉLIEN.

270. L. Valerius Domitius Aurelianus, né, à ce qu'on croit, dans la Dace, l'an 212, d'une famille abjecte, ſurnommé l'Épée a la main, *manu ad ferrum*, à cauſe de ſon inclination pour les armes & de ſa valeur, Général des armées d'Illyrie & de Thrace, fut proclamé Empereur dans le mois de

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire ſous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

» un Commandant utile, & vous avez fait un bien malheureux » Empereur.» Ce qu'il prévoyoit arriva. Il fut tué l'année ſuivante, ou l'an 267, ſi les médailles qui lui donnent 4 ans de régne, ſont véritables.

264. C. Ann. Trébellianus, fameux pirate, proclamé Empereur en Iſaurie au commencement de l'an 264, fut tué, l'année ſuivante, dans une bataille contre Cauſiſolée, frere de Théodote, vainqueur d'Emilien.

264. M. Aurel. Piauvonius Victorinus, choiſi pour collégue par Poſthume en 264, lui ſuccéda l'an 267. Le déréglement de ſes mœurs ternit ſes qualités brillantes. Des maris jaloux, dont il avoit ſéduit ou violé les femmes, vengerent l'outrage fait à leur honneur en l'aſſaſſinant, dans les premiers mois de l'année ſuivante à Cologne. Avant d'expirer, il déſigna pour ſon ſucceſſeur, *C. Piauvonius Victorinus*, ſon fils, qui eut, peu de tems après, le même ſort que lui. Une pierre, découverte près de Cologne, porte dans l'inſcription: *Hic ſiti ſunt Victorini duo*. Après la mort du pere, *Aurelia Victorina* (ou *Victoria*), mere de Victorin, le vieux, prit le titre d'Auguſte. Elle fut en Occident ce que Zénobie étoit en Orient. S'étant miſe à la tête d'un certain nombre de légions, elle leur inſpira tant de confiance, qu'ils l'appelloient la mere des armées. Elle les conduiſoit elle-même, avec cette fierté tranquille qui annonce autant de courage que d'intelligence. Son autorité n'expira qu'avec ſa vie vers le milieu de l'an 268.*

265. T. Corn. Celsus, proclamé Empereur à Carthage l'an 265, fut tué 6 jours après par ſes troupes.

266. Ulp. Corn. Lælianus (ou L. Ælianus) ſe fit proclamer Empereur à Mayence vers la fin de 266. Il perdit la vie près de cette Ville au commencement de l'année ſuivante, dans une bataille contre Poſthume. M. Muratori le confond avec Lollianus qui ſuit; mais les médailles les diſtinguent.

267. Sp. Servil. Lollianus, reconnu Empereur dans une partie des Gaules, après la mort de Poſthume, contre lequel il avoit ſoulevé l'armée, fut défait par les Victorins, & maſſacré, la même année, par les ſoldats.

267. Septimia Zénobia, femme d'Odenat, qu'elle accompagna toujours dans ſes expéditions militaires, prit le titre de Reine d'Orient après la mort de ſon époux, & donna la pourpre à ſes 3 fils, Hérennien, Timolaüs & Valbalathe. Cette Princeſſe, iſſue des Ptolémées d'Egypte, réuniſſoit en ſa perſonne le ſavoir & l'héroïſme. Elle réſiſta aux forces que Gallien & Claude, ſon ſucceſſeur, envoyerent contre elle & étendit ſes conquêtes en Egypte & juſque dans la Galatie. Mais elle trouva un vainqueur dans la perſonne d'Aurélien. L'an 272, ce Prince, après deux batailles gagnées ſur elle, l'une à Daphné près d'Antioche, l'autre ſous les murs d'Emeſe, vint l'aſſiéger dans Palmyre. Elle s'y défendit en nouvelle Sémiramis. Mais après avoir épuiſé toutes les reſſources du génie & de la valeur, elle fut priſe, l'année ſuivante, en ſe retirant vers l'Orient, & conduite à Rome, où elle ſervit avec Tetricus à orner le triomphe d'Aurélien. Zénobie paſſa le reſte de ſes jours à Tivoli. On ignore le ſort de ſes fils, à l'exception de Valbalathe, que l'Empereur combla de faveurs. Les filles de Zénobie épouſerent d'illuſtres perſonnages.

267. Man. Acilius Auréolus, Général de l'armée d'Illyrie, avec laquelle il avoit défait, en 262, le Tyran Macrien, ayant été envoyé, l'an 267, par Gallien à Milan pour défendre le paſſage des Alpes contre le Tyran Poſthume, prit la pourpre en cette Ville, où Gallien vint, l'année ſuivante, l'aſſiéger. Ce Prince ayant été tué durant cette expédition, Auréolus eſſaya de propoſer à Claude, ſon ſucceſſeur, un traité d'alliance & de partage, « Dites lui, répliqua l'intrépide Empereur, que de » pareilles offres pouvoient être faites à Gallien; Gallien les » auroit peut-être écoutées patiemment, il auroit pu accepter

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Romains la Méſopotamie. Vararane avoit un frere puîné, nommé Ormiès ou Hormiſdas, qui, las de vivre en ſujet, ſe révolta l'an 293, & prétendit monter ſur le trône. Ce parti ne lui réuſſit pas. Vararane mourut l'an 293, ſuivant M. de Tillemont, ou 296 ſelon M. Rivaz.

VI. VARARANE III.

293 ou 296. Vararane III, ſucceſſeur de Vararane II, ſon pere, & ſurnommé Segansaa, ſelon Agathias, ou Sahaham, ſuivant Eutychius, ne régna tout au plus qu'un an. Delà vient peut-être qu'Abulfarage n'en parle point. (Tillemont.)

VII. NARSÈS.

294 ou 297. Narsès, ou Narsi, ſecond fils de Vararane, parvint à la couronne de Perſe après la mort de ſon pere. Il reprit la guerre contre les Romains, & la fit d'abord avec ſuccès. L'an 301, ſuivant M. de Longuerue, & non pas 297, comme le marque M. de Tillemont, il battit le Céſar Galere Maximien, & s'empara de la Méſopotamie. L'année ſuivante il ſe rendit maître de l'Arménie. Mais le Céſar Galere étant tombé inopinément ſur lui vers le commencement d'Avril 302, tailla en pièces ſon armée, lui enleva ſes femmes & ſes filles, & l'obligea de prendre la fuite. Narsès prit alors le parti de faire la paix avec les Romains. Il lui en coûta, pour l'obtenir, cinq provinces ſur le Tigre, outre la Méſopotamie ſi long-tems diſputée, & ſur laquelle il céda toute prétention à l'Empire. Ce Prince mourut l'an 303, après un régne de 7 ans.

Mai 270, à Sirmich, en même tems que Quintille le fut en Italie. Il régna cinq ans commencés, & fut aſſaſſiné en Thrace, entre Héraclée & Byſance, au mois de Janvier 275, par la trahiſon de Mneſthée, ſon Secrétaire, qui avoit ſoulevé ſes Généraux contre lui ſur un faux mémoire. Ce Prince, le plus grand Capitaine de ſon ſiécle, rétablit l'Empire dans ſes limites, & le rendit formidable à ſes ennemis. Il rechaſſa les Goths, après pluſieurs victoires remportées ſur eux, au-delà du Danube. Il repouſſa les Allemands qui, vainqueurs dans une premiere bataille donnée près de Plaiſance, avoient pénétré juſqu'en Ombrie, & les obligea de retourner en Germanie. Mais ſes plus brillans exploits furent contre Zénobie, veuve d'Odenat & Reine de Palmyre, qui, après lui avoir donné beaucoup d'exercice, fut priſe l'an 273, & emmenée captive à Rome. Le vainqueur fit mourir les partiſans les plus diſtingués de cette Princeſſe, & n'épargna pas même le philoſophe Longin, ſon Secrétaire, que ſon ſavoir & ſa vertu firent extrêmement regretter. Son deſſein étoit néanmoins de conſerver Palmyre. Mais ayant appris, la même année en Thrace, qu'elle s'étoit révoltée, il y revint en diligence, paſſa tous les habitans au fil de l'épée, & détruiſit de fond en comble cette ſuperbe Ville, dont il reſte encore des monumens qui ſont l'admiration des connoiſſeurs. Aurélien étoit naturellement porté à la cruauté. Ce funeſte penchant ſe manifeſtoit juſque dans l'exactitude avec laquelle il faiſoit obſerver la diſcipline militaire; ce qui lui attira, de la part des ſoldats, cette raillerie piquante : *Il a plus verſé de ſang que perſonne n'a bu de vin.* Sur la fin de ſa vie, il perſécuta les Chrétiens, qu'il avoit juſqu'alors traités favorablement. Dodwell prétend qu'il ſe contenta de les menacer ſans en venir aux effets; mais Euſébe (*Hiſt. Eccl.* L. VII, c. 30) dit formellement le contraire, qui d'ailleurs eſt prouvé par les actes des martys qu'il fit. Il aimoit la modeſtie dans les habits, & ne voulut point permettre à ſa femme & à ſa fille de porter des robes de ſoie, diſant qu'une étoffe eſt trop chere lorſqu'elle ſe vend au poids de l'or : *Abſit ut auro fila penſentur.* Cependant il eſt le premier Empereur, ſuivant Jornandès, qui ceignit le diadême. Le nom de ſa femme étoit Ulpia Severina; celui de la fille, qu'il eut d'elle, eſt inconnu. Rome fut redevable à ce Prince d'une nouvelle enceinte, beaucoup plus étendue que la premiere, & de nouvelles fortifications qui la mirent à l'abri des inſultes des Barbares. On évalua ſon circuit à 40 mille pas ou environ.

Les principaux Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire ſous Valérien, Gallien, Claude & Aurélien.

» un collégue auſſi mépriſable que lui ». Ce dur refus ayant intimidé les aſſiégés, Auréolus tenta le ſort d'une bataille qui fut livrée dans le mois d'Avril 268, près de l'Adda entre Milan & Bergame. Il la perdit avec la vie, ſuivant Trébellius Pollion. Zozime dit au contraire qu'il ſe rendit au vainqueur qui vouloit lui épargner la vie; mais que les ſoldats, s'en étant ſaiſis, le mirent à mort. Quoiqu'il en ſoit, le lieu où ſe donna la bataille, fut nommé *Pons Aureoli*, aujourd'hui Pontirole.

267. Meonius, couſin & meurtrier d'Odenat ſe fit proclamer Empereur, après la mort de ce Prince en Syrie. Ses ſoldats, au bout de quelques jours, le mirent à mort.

268. M. Aurel. Marius, armurier, fut proclamé Empereur dans une partie des Gaules, par les ſoins de Victorine. Mais 7 jours après ſon élection, il fut aſſaſſiné, dans les premiers mois de l'an 268, par un ſoldat qui avoit travaillé dans ſa boutique & avec une épée faite par Marius même. Ce Tyran s'étoit diſtingué par l'intrépidité de ſon courage, par une force de corps extraordinaire & par l'honnêteté de ſes mœurs groſſieres.

268. P. Pivesuvius Tetricus, Sénateur & Gouverneur d'Aquitaine, fut proclamé Empereur dans la ville de Bordeaux après la mort de Marius, à la recommandation de Victorine, qui vouloit l'aſſocier à ſon fils Victorin. Ce Tyran ſe maintint avec gloire l'eſpace de 6 ans commencés. Mais las des fréquentes mutineries de ſes troupes, il ſe détermina, l'an 273, à ſe rendre à l'Empereur Aurélien. La maniere dont il s'y prit ne lui fait pas honneur. Aurélien l'ayant atteint dans les plaines de Châlons, les deux armées en vinrent aux mains. Tandis qu'elles ſe battent avec tout l'acharnement imaginable, Tetricus, avec ſon fils, paſſe du côté de l'ennemi, laiſſant ſes troupes répandre en vain leur ſang pour un Chef qui les a lâchement abandonnées. Elles furent preſque entiérement taillées en piéces. Aurélien donna à Tetricus un gouvernement en Italie où il mourut, entre Septembre 275 & Mars 276. Il avoit un fils C. Pivesuvius, qu'il fit Céſar, & qu'Aurélien, après l'avoir gagné, combla de biens & d'honneurs.

273 Marcus Firmius, natif de Séleucie en Syrie, tranſporté dès ſa jeuneſſe en Egypte, où le commerce le rendit fort opulent, oſa s'y faire proclamer Empereur, vers le milieu de l'an 273, après la chûte de Zénobie, dont il étoit ami. C'étoit un homme d'une taille de géant & d'une force ſurprenante; on l'appelloit le Cyclope. S'étant rendu maître d'Alexandrie & du reſte de l'Egypte, il défendit de tranſporter à Rome le bled qu'on avoit coutume d'y envoyer. Aurélien, dès qu'il eut appris ſa révolte a Carrhes en Méſopotamie, marcha contre lui, & l'ayant pris dans une bataille, il lui fit expier ſon crime la même année dans des ſupplices affreux.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

VIII. HORMISDAS II.

303. Hormisdas, fils de Narsès, fut reconnu pour ſon ſucceſſeur dans le Royaume de Perſe. Son régne paiſible & heureux fut de 5 ans, ſuivant Abulfarage, ou plutôt de 7 ans, 5 mois, ſelon Agathias, que nous préférons. Il mourut par conſéquent l'an 310. Les Grands, loin d'élever Hormiſdas, ſon fils, ſur le trône, ſe ſaiſirent de lui auſſitôt que le pere eut fermé les yeux, le chargerent de chaînes, & l'enfermerent dans une tour ſituée ſur une colline à la vue de ſa capitale. La cauſe de ce traitement étoit la menace qu'il avoit faite de les traiter comme Marſyas le fut par Apollon, c'eſt-à-dire de les faire écorcher vifs lorſqu'il auroit le ſceptre en main, & cela pour ne s'être point levés devant lui dans un banquet royal, où il étoit ſurvenu en arrivant de la chaſſe.

IX. SAPOR II.

310. Sapor II, fils poſthume d'Hormiſdas II, fut déclaré ſon ſucceſſeur avant que de naître. Les Mages firent même dès-lors la cérémonie de ſon couronnement, en mettant le diadême ſur le ventre de ſa mere, perſuadés, ou feignant de l'être, qu'elle étoit enceinte d'un fils. L'an 323, Hormiſdas, ſon frere, ayant trouvé moyen de s'échapper de ſa priſon, va ſe réfugier chez le Roi d'Arménie, qui l'envoie ſous bonne eſcorte à l'Empereur Conſtantin, dont il eſt très favorablement accueilli. Sapor, non ſeulement ne le redemande point, mais il lui renvoie même ſa femme avec honneur. Hormiſdas, s'étant fixé à la Cour Impériale, y embraſſa le Chriſtianiſme, & rendit pendant 40 ans des ſervices importans aux Romains dans leurs guerres contre les Perſes. (Tillemont, le Beau.) L'an 316, Sapor, à la ſollicitation des Mages, commence à perſécuter les Chrétiens de ſes Etats. L'Empereur Conſtantin lui écrivit en vain une Lettre pathétique en leur faveur. Elle ne fit aucun effet ſur l'ame de ce Prince, irrité par les Mages. L'an 337, peu de tems avant la mort de Conſtantin, il redemande aux Romains les Provinces Tranſtigritaines : on donnoit ce nom à cinq Provinces ſituées, pour la plupart, entre l'Euphrate & le Tigre, que l'Empereur Maximien Galere avoit conquiſes, comme on l'a dit, ſur Narſès, ſon aïeul. Conſtance hérita de cette guerre. Sur le refus qu'il fit à la demande de Sapor, celui-ci, l'année ſuivante, vient mettre le ſiége devant

TACITE.

275. M. CLAUDIUS TACITUS, homme Conſulaire, & l'un des plus illuſtres Sénateurs, fut élu Empereur, par le Sénat, le 25 Septembre 275, après un interrégne de 7 à 8 mois, pendant leſquels cette compagnie & l'armée s'étoient renvoyé pluſieurs fois réciproquement l'honneur de donner un Chef à l'Empire. Tacite fut tué, par les ſoldats, à Tyane en Cappadoce, dans le mois d'Avril 276, n'ayant régné que ſix mois. Il étoit âgé pour lors d'environ 76 ans. Sa mort fut pleurée de tous les gens de bien. Pendant le court eſpace de ſon régne, il fit briller toutes les vertus qui avoient illuſtré ceux de Tite, de Trajan, d'Antonin & de Marc Aurele. Renonçant à tout amuſement, il ſe donna tout entier à l'adminiſtration de la Juſtice, à la police & à la défenſe de l'Etat. Son déſintéreſſement fut tel, qu'il diſtribua au peuple la plus grande partie de ſon patrimoine qui montoit à près de huit millions de revenu. Sa déférence pour le Sénat fut ſi grande, qu'il ne régloit rien que ſur ſes conſeils; ſa maniere de vivre ſi ſimple, qu'il ne fut jamais vêtu que comme un particulier, & qu'il ne permit à l'Impératrice, ſa femme, dont on ignore le nom, de porter ni or ni pierreries ſur ſes habits. Il avoit cultivé ſoigneuſement les Lettres avant de monter ſur le trône, & s'étoit nourri ſur-tout l'eſprit des grandes maximes de politique, que l'Hiſtorien Tacite, dont il faiſoit gloire de deſcendre, a répandues dans ſes écrits. Devenu Empereur, il honora ſa mémoire en faiſant placer ſa ſtatue dans les Bibliotheques publiques, & en ordonnant qu'on feroit tous les ans dix nouvelles copies de ſes Livres aux dépens du fiſc, de peur qu'ils ne périſſent par la négligence des Lecteurs. Cette précaution n'a pu néanmoins en garantir une partie de l'injure du tems. Ce grand Prince revenoit de repouſſer les Scythes qui avoient fait une irruption ſur les terres de l'Empire, lorſqu'il fut mis à mort.

FLORIEN.

276. M. ANNIUS FLORIANUS prit le titre d'Empereur en Cilicie après la mort de Tacite, ſon frere utérin, ſans attendre ni l'autorité du Sénat, ni l'élection des ſoldats. L'armée d'Orient lui oppoſa Probus qui, l'ayant battu deux fois, le réduiſit à s'ouvrir les veines de déſeſpoir, vers la mi-Juillet, trois mois après la mort de Tacite.

PROBUS.

276. M. AUR. VAL. PROBUS, né, le 19 Août 232, d'une famille obſcure, à Sirmich, fut élevé, malgré lui, à l'Empire, par les troupes de l'Orient, après la mort de Tacite, dès le mois d'Avril 276. Cette élection fut confirmée, par le Sénat, vers le 13 Août ſuivant. Le cours du régne de Probus fut un enchaînement de victoires qu'il remporta ſur les Lyges, les Francs, les Bourguignons & les Vandales en Occident, ſur les Blemmyes, les Iſaures & les Perſes en Orient. Pour contenir les Barbares du Nord, il fit conſtruire en Germanie une haute muraille, fortifiée de tours à des diſtances convenables. Elle commençoit dans le voiſinage de Neudſtat & de Ratiſbonne, s'étendoit juſqu'à Wimpfin ſur le Necker, & ſe terminoit aux bords du Rhin, après un circuit d'environ 200 milles. Mais ce mur fut renverſé par les Allemands, quelques années après la mort de Probus, & ſes ruines éparſes excitent encore aujourd'hui l'admiration des payſans de Suabe. Ce n'eſt pas le ſeul travail public auquel Probus employa les troupes pendant la paix. Domitien avoit défendu de planter de nouvelles vignes, & ordonné d'arracher la moitié des anciennes. Probus fit refleurir, par les mains de ſes ſoldats, cette branche de l'agriculture, ſur-tout dans la Pannonie & dans les Gaules. Mais une occupation qui ne plut pas également aux légions, ce fut le deſſéchement qu'il leur fit faire d'un marais autour de Sirmich, ſa patrie. S'étant mutinées à cette occaſion, elles attaquerent l'Empereur dans une tour qu'il avoit fait conſtruire pour veiller ſur les travaux; & l'ayant forcé dans cet aſyle, elles le percerent de mille traits vers le mois de Novembre 282. Le repentir ſuivit de près ce forfait. Les rébelles déplorerent leur funeſte précipitation, & dreſſerent, à la mémoire de Probus, un monument glorieux avec cette inſcription : *Probus & verè probus hic ſitus eſt : victor omnium gentium barbararum : victor etiam tyrannorum.* PROCLA, ſa femme, lui donna des enfans, dont les noms ne ſont point connus. L'Empereur Julien dit que, pendant ſon régne, il releva & rebâtit 70 villes.

Trois Tyrans s'éleverent ſous le régne de Probus,

1° JUL. SATURNINUS, qu'Aurelien avoit fait Général des frontieres de l'Orient. Etant venu, l'an 280, en Egypte, les Alexandrins le proclamerent, malgré lui, Empereur, & le revêtirent d'une robe de pourpre qu'on prit ſur une ſtatue de Vénus. L'Empereur Probus, qui l'eſtimoit, lui écrivit pour lui offrir ſa grace & lui propoſer un parti avantageux. Mais les Officiers de Saturnin, craignant pour eux la vengeance de Probus, empêcherent leur Chef d'accepter ces offres. Probus fit donc marcher contre lui des troupes qui l'aſſiégerent dans Apamée, où il fut pris & mis à mort peu de mois après ſon uſurpation.

2° TIT. ÆL. PROCULUS, natif d'Albenga, ſur la côte de Gênes, Officier diſtingué par ſes ſervices, mais non moins diffamé par ſes débauches. Ce fut dans une partie de divertiſſement qu'il fut proclamé par ſes ſoldats, l'an 280, Empereur à Cologne. Il voulut ſoutenir ce titre, & prit la pourpre à l'inſtigation de VITURGIE, ſa femme. Pourſuivi par Probus, il fut défait & pris la même année à Cologne, où il ſubit le dernier ſupplice.

3° Q. BONOSIUS, Général des troupes de Rhétie. Sa négligence fut la cauſe en quelque ſorte de ſon uſurpation. Ayant laiſſé brûler, par les Allemands, les vaiſſeaux qui gardoient le Rhin, il prit la pourpre en 280 pour éviter le châtiment qu'il méritoit. C'étoit un des plus grands buveurs de ſon tems. Il fit cauſe commune avec Proculus, & conſerva la pourpre plus long-tems que lui. Il ſoutint une guerre longue & difficile; mais ayant été pris à la fin, il fut condamné au ſupplice de la corde. Probus, voyant ſon corps pendu au gibet, dit: *Ce n'eſt pas un homme, c'eſt une cruche de vin qui eſt pendue.* Ce Prince fit grace aux deux fils qu'il laiſſa, & traita honnêtement ſa veuve HUNILA.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Niſibe. Mais après avoir ſerré cette place durant 63 jours, il eſt obligé de ſe retirer honteuſement, pourſuivi & harcelé dans ſa retraite par l'ennemi qui lui tue beaucoup de monde, ſans parler de ceux que la fatigue, la famine & les maladies firent périr. L'an 340, il renouvelle, avec une fureur incroyable, la perſécution contre les Chrétiens. Elle dura 40 ans. (Aſſemani, *Acta Mart.*) L'an 348, vers le mois d'Août, ſuivant S. Jérôme & Idace, il gagne, ſur l'Empereur Conſtance, la célebre bataille de Singare en Méſopotamie. Elle lui coûta cher; ſon fils héritier de ſa Couronne, ayant été fait priſonnier dans cette journée, les Romains, dans la rage de ſe voir enlever une victoire dont ils ſe croyoient aſſurés, le maſſacrerent indignement. Sapor, l'an 350, revient devant Niſibe qu'il tint aſſiégée pendant 4 mois, ſans pouvoir encore la prendre. Elle avoit au milieu

CARUS.

282. M. Aur. Carus, né, vers l'an 230, à Narbonne, après avoir paſſé par tous les degrés des honneurs civils & militaires, fut élu par l'armée de Pannonie pour ſuccéder à Probus, vraiſemblablement au commencement d'Août 282. L'année ſuivante, accompagné de ſon 2e fils, il porta la guerre en Perſe, où il remporta pluſieurs victoires ſur Vararane II, & pouſſa ſes conquêtes juſqu'au Tygre. Mais il y mourut la même année 283, vers le 20 Décembre, n'ayant régné que 16 ou 17 mois. Le bruit courut qu'il avoit été tué d'un coup de foudre dans un orage qui s'éleva lors de ſa mort. Mais il y a lieu de croire qu'il fut aſſaſſiné par Arrius Aper, Préfet des Gardes Prétoriennes, dont la fille avoit épouſé ſon ſecond fils. Les Romains, pour témoigner leur regret de ſa perte, le mirent au rang des Dieux. Magnia Urbica, ſa femme, lui donna deux fils, Carin & Numérien, qui ſuccéderent à leur pere.

CARIN.

284. M. Aur. Carinus, fils aîné de Carus, né l'an 249, fait Céſar au mois d'Août 282, ſuccéda vers le commencement de l'an 284 à ſon pere. La même année, après avoir accordé la paix aux Perſes, il marcha contre le Tyran Julien qui périt dans une bataille qu'ils ſe livrerent près de Vérone. L'année ſuivante (285) il perdit la vie à la ſuite d'une victoire qu'il avoit remportée ſur Dioclétien à Murge ſur le Danube, entre Viminiac & le Mont-d'Or, en Meſie, non loin des rives du Danube. Ce fut un Tribun, dont il avoit violé la femme, qui l'aſſaſſina. Avant que de monter ſur le trône il avoit montré quelques bonnes qualités: elles s'éclipſerent lorſqu'il s'y fut aſſis. Vain, débauché, faſtueux, cruel, il joignit les folies d'Elagabale à la férocité de Domitien. Il eut juſqu'à neuf femmes qu'il répudia ſucceſſivement.

NUMÉRIEN.

284. M. Aur. Numerianus, ſecond fils de Carus, déclaré Céſar au mois d'Août 282, fut proclamé Empereur avec Carin, ſon frere, vers les premiers jours de l'an 284, après la mort de leur pere. La même année, avant le 17 Septembre, il fut tué dans ſa litiere, comme il s'en revenoit de Perſe, par la perfidie d'Arrius Aper, ſon beau-pere, n'ayant régné qu'environ 8 ou 9 mois. Numérien fut le contraſte de ſon frere par ſes grandes qualités de cœur & d'eſprit. Sa femme, à ce qu'on croit, ſe nommoit Alvia.

Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire depuis l'an 284 juſqu'en 312.

284. M. Aur. Julianus prit la pourpre en Vénétie, après la mort de Numérien, & périt la même année dans une bataille contre Carin.

285. Cn. Salv. Amandus & Pomponius Ælianus, s'étant mis à la tête des paiſans révoltés dans les Gaules, uſurperent la pourpre en 285, & donnerent à leur faction le nom de Bagaudes. Herculeus, après pluſieurs combats livrés à ces rébelles, les força dans un Château, près de Paris, & les diſſipa. Les Bagaudes ſe rallierent dans la ſuite, & ce parti ſubſiſta long-tems dans les Gaules qu'il déſola.

287. Carausius, né à S. David en Angleterre, & Prince du du ſang royal de Bretagne, ſuivant le Docteur Stukeli, (*Hiſt. Carauſii*, p. 62,) mais plus vraiſemblablement Ménapien de la plus baſſe naiſſance, comme Eutrope, Aurel. Victor, & le Rhéteur Eumenes, le font entendre; de Pilote devenu ſoldat, puis Amiral d'une flotte établie au port de *Geſſoriacum*, ou Boulogne, pour arrêter les courſes des Pirates Francs ſur les côtes de la Belgique, étant paſſé, l'an 287, en Angleterre, s'y fit proclamer Empereur par les troupes Romaines qui gardoient cette Iſle. Dioclétien & ſon collégue, après avoir fait d'inutiles efforts pour le réduire, prirent le parti de lui céder la ſouveraineté de l'Angleterre, & admirent, quoique avec répugnance, un ſujet rébelle aux honneurs de la pourpre. Mais la paix qu'on lui accorda ne fut pas durable. Le Céſar Conſtance Chlore ayant entrepris, l'an 292, le ſiége de Boulogne, Carauſius envoya au ſecours de la place ſes vaiſſeaux qui tomberent, ainſi que Boulogne, au pouvoir des aſſiégeans. Conſtance, encouragé par ce ſuccès, fit de grands préparatifs pour recouvrer l'Angleterre. Mais avant qu'ils fuſſent achevés, Carauſius fut tué, l'an 294, par Allectus, ſon Miniſtre. Il reſte de ce Tyran un grand nombre de médailles qui exercent beaucoup la ſagacité des Antiquaires. On en conſerve une de ſa femme nommée *Oriuna*.

292. L. Elpidius Achilleus prit la pourpre en Egypte, où il régna cinq ans. Dioclétien, étant venu l'aſſiéger dans Alexandrie en 296, ſe rendit maître de la Ville, l'année ſuivante, après 8 mois de ſiége, la livra au pillage & condamna le Tyran à être dévoré par les lions. L'Egypte preſque entiere fut abandonnée aux proſcriptions & aux meurtres.

294. Allectus prit la pourpre, & ſe fit reconnoître Empereur en Angleterre, après avoir aſſaſſiné Carauſius. Conſtance & ſon Lieutenant Aſclépiodore ayant fait en même tems, par deux endroits différens, une double deſcente en Angleterre, Allectus marcha contre le ſecond, & périt, l'an 297, dans une bataille qu'il lui livra.

306. M. Aur. Maxentius, fils de l'Empereur Herculeus, ſe fit reconnoître Empereur à Rome le 28 Octobre 306. Herculeus à cette nouvelle vient le joindre, & reprend la pourpre. il ſe brouille enſuite avec ſon fils, & ſe retire auprès de Conſtantin dans les Gaules. Maxence déclare la guerre à ce dernier, qui le défait en trois batailles. Il en livre une quatrieme, près du Pont Milvius, à la ſuite de laquelle il ſe noie dans le Tibre en fuyant, le 28 Octobre 312. Il avoit eu de la fille de Galere Maximin, ſon épouſe, un fils, Romulus, qui mourut en 309.

308. Alexandre prit la pourpre, l'an 308, en Afrique, dont il étoit Gouverneur. L'an 311, il fut tué par les Généraux de Maxence.

CHEFS DES HUNS.

Les Huns ont commencé à ſe faire connoître dans l'Empire Romain ſous le régne de l'Empereur Valens en 376. Ce nouveau peuple, que Dieu réſervoit dans les tréſors de ſa Providence pour être l'inſtrument de ſes vengeances, eut pour ſon premier domicile les vaſtes déſerts qui confinent aux Provinces Septentrionales de la Chine. La diſcorde ayant excité des guerres civiles parmi eux, les vaincus, accablés par leurs défaites & la tyrannie des vainqueurs, abandonnerent leur patrie pour aller chercher de nouvelles demeures vers l'Occident. La Baskirie, grande province ſituée au pied du Mont-Caucaſe, où le Jaïk prend ſa ſource, fut le pays où ils vinrent d'abord s'établir. Mais, ennemis du repos, ces Barbares, en chaſſant devant eux les nations voiſines, étendirent leur domination juſqu'aux portes Caſpiennes, & de là parvinrent aux Palus Méotides, ou la mer de Zabache. Ces ſuccès, loin de les ſatisfaire, ne ſervirent qu'à irriter la ſoif des conquêtes qui les animoit. Ils paſſerent le Tanaïs; &, s'étant rendus maîtres des contrées que les Goths habitoient depuis 150 ans, ils forcerent une partie de cette nation à s'enrôler parmi eux, & l'autre à ſe retirer dans les provinces Romaines ſituées au-delà du Danube. Deux ans après ils franchirent eux-mêmes ce Fleuve pour entrer dans la Pannonie, où ils ſe fixerent après l'avoir ſoumiſe.

ROIS DES VANDALES.

Les Vandales, peuple venu des bords de la mer Baltique, vis-à-vis de l'Iſle que Dexippe appelle *Scanzia*, s'arrêterent d'abord dans l'ancienne Dace, & s'établirent enſuite dans la Pannonie, d'où Stilicon, ſuivant l'opinion commune, les appella dans les Gaules au commencement du Ve ſiecle.

GODIGISELE.

401. Godigiſele, ou

L'Empire partagé pour la Ire fois entre quatre Empereurs, deux Auguſtes & deux Céſars.

DIOCLÉTIEN.

284. C. Val. Aurelius Diocletianus, né d'une famille obſcure à Dioclée en Dalmatie vers l'an 233, fut élu Empereur, près de Calcédoine, après la mort de Numérien, par l'armée qui revenoit de Perſe, & dans laquelle il ſervoit, le 17 Septembre 284. Auſſitôt après ſa proclamation, étant monté ſur un tribunal de gazon pour haranguer les ſoldats, il jura, l'épée nue à la main, qu'il n'avoit aucune part au meurtre de Numérien, chargea de ce crime le ſeul Aper qui étoit préſent, & dans le même moment l'étendit mort à ſes pieds. Le grand nombre d'ennemis qu'il avoit à combattre à la fois en Orient & en Occident, fut le motif qui l'engagea, l'an 286, d'aſſocier à l'Empire Maximien Herculeus, qui avoit été ſon compagnon d'armes. Trouvant encore le poids du gouvernement trop lourd, il fit Céſar, l'an 292, avec la puiſſance Tribunitienne, Conſtance Chlore & Galere Maximien. L'Empire fut alors partagé; ce qui n'étoit point encore arrivé : car, quoi qu'il y eut eu déjà quelquefois deux Empereurs, ils avoient toujours poſſédé chacun l'Empire entier ſans partage. Dioclétien retint pour lui tout ce qui eſt au-delà de la mer Egée, & donna la Thrace & l'Illyrie à Galere, l'Italie & l'Afrique, avec les Isles qui ſont entre deux, à Herculeus, les Gaules, l'Eſpagne, l'Angleterre, &c. à Conſtance : « Tétrarchie orageuſe, dit M. de Sigrais, » qui exigeoit, pour ne pas ſe détruire » elle-même, l'union la plus parfaite, » une concorde plus que fraternelle » entre quatre Princes nés dans quatre contrées diverſes, & dont l'âge, » la naiſſance, les mœurs, le caractere, différoient encore beaucoup. » Le prodige, qu'on ne pouvoit » guere eſpérer, arriva cependant, » dura, par la ſupériorité du génie » conciliateur de Dioclétien, près de » 12 ans; & d'un ſyſtême, très vicieux » de ſa nature, réſulterent deux grands » biens pour l'Empire : l'un que la » milice commença à reſpecter da-

HERCULEUS.

286. M. Aur. Valer. Maximianus Herculeus, né, près de Sirmich, d'une famille obſcure, le 21 Juillet de l'an 250, créé Céſar le 20 Nov. 285, fut aſſocié à l'Empire par Dioclétien, le 1 Avril 286, ſuivant Idace, dont le ſentiment eſt le mieux appuyé. Ce choix ne fit pas honneur au diſcernement de Dioclétien. A des manieres ruſtiques qu'il tenoit de ſa naiſſance & dont il ne ſe dépouilla jamais, Herculeus joignoit un caractere féroce, un naturel ſanguinaire, & un penchant invincible pour les plus énormes déreglemens. N'ayant d'ailleurs aucune étude, il n'étoit recommandable que par ſa valeur. Peu de tems après ſon aſſociation à l'Empire, il fut envoyé par Dioclétien dans les Gaules pour réduire les Bagaudes, faction de payſans que les injuſtices & les vexations des Officiers prépoſés aux impôts avoient ſoulevés. Après les avoir forcés dans le principal de leurs poſtes, ſitué dans le lieu dit aujourd'hui S. Maur, près de Paris, & qui s'appelloit autrefois le Château des Bagaudes, il vint à bout, comme on l'a déjà dit ailleurs, de les diſſiper, ſans pouvoir néanmoins les détruire. Il fit la guerre enſuite, avec le même ſuccès, à diverſes nations Barbares qui s'é-

CONSTANCE CHLORE.

292. Flavius Valerius Constantius, ſurnommé Chlorus dans les bas tems à cauſe de la pâleur de ſon viſage, fils d'Eutrope & de Claudia, niece, par Criſpe, ſon pere, de l'Empereur Claude II, né le 31 Mars 250, à Sirmich, fait Céſar le 1 Mars 292, ſuccéda le 1 Mai 305, avec Galere, à Dioclétien & à Herculeus, qui leur céderent l'Empire ce jour-là. Conſtance mourut à Yorck le 25 Juillet 306, n'ayant pas régné 15 mois depuis qu'il fut fait Auguſte. « La » modération, la douceur & la tempérance, caractériſoient » principalement cet » aimable Souverain; » & ſes heureux ſujets » avoient ſouvent occaſion d'oppoſer les vertus de leur Maître » aux paſſions violentes » de Maximien, & » même à la conduite » artificieuſe de Dioclétien. Au lieu d'imiter le faſte & la » magnificence Aſiatique, Conſtance conſerva la modeſtie d'un » Prince Romain. Il diſoit avec ſincérité que » ſon plus grand tréſor » étoit dans le cœur de » ſes peuples, & qu'il » pouvoit compter ſur » leur libéralité & leur » reconnoiſſance toutes » les fois que la dignité du trône & que le » danger de l'Etat exigeoient quelque ſecours extraordinaire. « (Gibbon.) Tan-

GALERE.

292. C. Galerius Valer. Maximinus, ou Maximianus, fils d'un payſan du voiſinage de Sardique, ſurnommé le Pâtre, Armentarius de ſon premier état, & parvenu par dégrés aux premieres charges de la Milice, fut créé Céſar le 1 Mai 293, par Dioclétien. Féroce par éducation, il engagea cet Empereur à perſécuter les Chrétiens l'an 303, le força d'abdiquer le 1 Mai 305, fut déclaré Auguſte le même jour & fit nommer Céſars en même tems Sévere & Maximin Daia, ou Daza, fils de ſa ſœur, à l'excluſion de Maxence, fils de Herculeus, & de Conſtantin, fils de Chlore, qui furent inutilement propoſés par Dioclétien. En 310, la vengeance divine ſe fit ſentir à Galere : il fut frappé d'une plaie incurable & d'une affreuſe maladie, qui, après lui avoir fait ſouffrir pendant plus d'un an les plus vives douleurs, l'emporta vers le 1 de Mai de l'an 311, au bout d'un ré-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

d'elle ſon Evêque S. Jacques, qui la défendoit par ſes prieres. Sapor, obligé de lever le ſiége & d'avouer que Dieu combat pour les Romains, tire une fleche contre le Ciel dans ſon déſeſpoir. L'an 359, il reprend la guerre qu'il avoit interrompue pendant neuf ans, & aſſiége pour la troiſieme fois Niſibe avec auſſi peu de ſuccès que par le paſſé. Il ſe dédommage ſur Amide, qu'il emporte d'aſſaut au milieu de l'Automne, après des efforts incroyables, & dont il fait paſſer la garniſon au fil de l'épée. L'année ſuivante, il ſe rend maître de Singare & de Beſabde en Méſopotamie, qu'il traite comme Amide. Conſtance arrête ſes progrès, & l'oblige à ſe tenir ſur la défenſive. L'an 363, pourſuivi par l'Empereur Julien juſques dans le cœur de ſes Etats, la Providence le délivre de cet ennemi redoutable dans un combat, où Julien fut bleſſé à mort le 26 Juin. Peu de jours après cet événement, il fait une paix avantageuſe avec Jovien, ſucceſſeur de Julien. Sapor regagne, par ce traité, les cinq Provinces Tranſtigritaines qui avoient fait le ſujet de la guerre. L'an 370, il eſt battu par l'Empereur Valens qui l'oblige à lui demander une tréve. L'an 380, Sapor meurt, après un régne de 70 ans. (Aſſemani.) Outre l'affreuſe perſécution qu'il fit aux

» vantage la vie de ſes Empereurs » ainſi multipliés; l'autre, que les » provinces de chaque partage, ſurchargées à la vérité du poids d'une » Cour diſpendieuſe, mais veillées » de plus près, ſecourues plus promptement, furent défendues avec plus » d'intérêt & de vigueur par des Souverains, qu'elles ne l'avoient été » auparavant par des Généraux indifférens à la gloire de leur Prince, » & ſouvent rébelles. « L'an 296, Dioclétien paſſe en Egypte pour faire la guerre au Tyran Achillée, aſſiege Alexandrie dont il ſe rend maître au bout de huit mois, fait Achillée priſonnier, & dompte les Thébains qui avoient eu le plus de part à ſa révolte. Pour les contenir dans la ſoumiſſion, il leur enleve toute leur Jeuneſſe dont il forme trois légions, qui furent nommées, *Ia Jovia felix Thebœorum, IIa Maximiana Thebœorum,* & *IIIa Diocletiana Thebœorum.* (Rivaz.) L'an 303, Dioclétien, à la ſollicitation de Galere, commence à Nicomédie par un Edit publié le 23 Février, la IXe ou Xe perſécution contre les Chrétiens qu'il avoit favoriſés juſqu'alors & préférés à tous autres pour les emplois de confiance. Elle fit tant de Martyrs, que les ennemis du Chriſtianiſme ſe vantoient de lui avoir porté le coup mortel. On voit encore une médaille de Dioclétien avec cette inſcription : NOMINE CHRISTIANORUM DELETO. Depuis ſon élévation, ce Prince n'avoit pas encore vu Rome. Il s'y rendit avec Herculéus la même année 303, vers la fin de l'Automne, pour y célébrer, le 17 Novembre, un triomphe qui eſt le dernier que jamais ait vu Rome. L'Afrique & la Bretagne, le Rhin & le Danube, fourniſſoient de ſuperbes trophées pour cette fête. On portoit devant le char impérial les repréſentations des toient jettées dans les Gaules, Hérules, Bourguignons, Allemands & Caïbons, peuples de Germanie. Ce fut dans le cours de ces expéditions, l'an 286 ou 287, qu'ayant reçu de Dioclétien, au pied des Alpes Pennines, l'une des trois légions Thébéennes, commandées par S. Maurice, il la fit maſſacrer toute entiere par ſon armée le 22 Septembre, après l'avoir décimée pluſieurs fois, ſur le refus qu'elle fit de ſacrifier aux Idoles. (*Voy.* la ſavante Diſſertation de M. Rivaz ſur cette événement.) Herculeus paſſa, l'an 297, en Afrique, où il ramena ſous le joug de l'obéiſſance cinq villes de Lybie, qui s'étoient révoltées. Mais, l'an 305, il quitta la pourpre, malgré lui, à Milan le 1 Mai, le même jour que Dioclétien la quittoit à Nicomédie. Il la reprit l'année ſuivante à Rome, où ſon fils Maxence s'étoit fait reconnoître Auguſte. Il la quitta une 2e fois en 308, pour mieux tromper ſon gendre Conſtantin, & la reprit auſſitôt à Arles. Mais Conſtantin s'étant ſaiſi de lui dans Marſeille, l'en dépouilla, & lui fit grace de la vie. Con-dis que ſes collégues perſécutoient avec fureur les Chrétiens, Conſtance les favoriſa, les employa à ſon ſervice, & chaſſa de ſa Cour ceux qui avoient ſacrifié aux idoles, pour conſerver leurs emplois. Euſebe aſſure même (*de vita Conſtantini*, c. 27,) qu'il n'adoroit qu'un ſeul Dieu. HELENE, ſa premiere femme, d'une condition baſſe (*ex obſcuriori loco*, dit Zozime,) lui donna Conſtantin. L'an 292, il fut obligé de la répudier pour épouſer THÉODORA, fille d'Eutropia, femme d'Herculeus, dont il eut Dalmatius, pere de Dalmatius Céſar & du jeune Hannibalien, Jules Conſtance, pere de Gallus Céſar & de Julien, Empereur, & Conſtantin Hannibalien, avec trois filles, Conſtantia, femme de Licinius, Anaſtaſie, mariée à Baſſien gne de 19 ans, à compter du tems qu'il fut fait Céſar. Galere avoit été contraint, comme Antiochus, de reconnoître la main de Dieu qui le frappoit, & avoit donné un Edit le 1 Mars 311, pour faire ceſſer la perſécution. Il avoit épouſé, l'an 292, VALERIA, fille de Dioclétien, dont il ne laiſſa point d'enfans. Mais il eut un fils naturel nommé Candidien, qui lui ſurvécut, & à qui Licinius fit trancher la tête, l'an 313, dans Antioche; traitement qu'il fit ſubir auſſi deux ans après, comme on l'a dit ci-deſſus, à la belle-mere & à la femme de Galere.

Céſar, & Eutropie, mere du Tyran Népotien. Quelques Anciens ont avancé qu'Helene n'avoit été que la Concubine de Conſtance. Mais le plus grand nombre aſſure qu'elle étoit véritablement ſa femme, & la répudiation d'Helene atteſte la vérité de leur aſſertion. Le déſintéreſſement de Conſtance Chlore lui mérita auſſi le ſurnom de *Pauvre :* titre honorable pour un Empereur; & il avoit en effet ſi peu d'argenterie & de meubles précieux, que lorſqu'il donnoit quelque fête, il étoit obligé d'en emprunter.

CHEFS DES HUNS.

Ammien Marcellin fait le portrait le plus hideux de cette nation. « Dès la mamelle, dit-il, les » Huns tailladent, avec le fer, les joues de leurs enfans, afin d'empêcher le poil d'y venir, de » ſorte qu'ils vieilliſſent ſans barbe, ſemblables à des eunuques, & ſans aucun agrément dans le » viſage. Une tête énorme enfoncée dans de larges épaules; tous les autres membres ſans pro- » portion, une difformité univerſelle les feroit prendre pour des bêtes à deux pieds, ou pour les » originaux de ces pieux que l'on taille groſſierement en figures d'hommes pour les mettre ſur » les parapets des ponts. »

Cette nation étoit diviſée par Hordes ou par Tribus qui avoient toutes la même maniere de vivre. Les Huns, ennemis de l'agriculture, ne connoiſſoient point l'uſage du pain. « Les racines & la » chair à demi crue, mortifiée entre la ſelle & le dos de leurs chevaux, faiſoient leur nourri- » ture. Ils ne ſe croyoient point en ſûreté dans une maiſon ou dans un bâtiment ſolide; errans » dans les plaines & dans les forêts, ils laiſſoient leurs femmes & leurs enfans ſous des tentes » qui étoient poſées ſur des charriots, & qu'ils tranſportoient où ils jugeoient à propos. Ils » n'avoient aucune demeure fixe, ... & n'étoient habillés que de peaux ou de toile qu'ils laiſ- » ſoient pourir ſur leur corps. Ils étoient toujours à cheval; c'étoit ainſi qu'ils tenoient leurs » aſſemblées; & ils étoient ſi peu accoutumés à reſter ſur leurs pieds, qu'ils ſe couchoient ſur » le dos de leurs chevaux pendant la nuit.... Ils étoient fourbes, inconſtans, ſans religion, » avides de richeſſes, cruels, coleres, en un mot ſemblables en tout aux Calmouks d'à préſent » & aux Tartares de Crimée. » (De Guignes.)

Les Huns n'avoient point de Rois, mais des Chefs dont l'autorité étoit aſſez mal établie.

BALAMIR.

376. BALAMIR, ou BALEMBER, étoit Chef des Huns lorſqu'ils paſſerent les Palus Méotides, &

ROIS DES VANDALES.

GODISELE, eſt le premier Roi connu des Vandales. Il fut tué dans un combat contre les Francs l'an 406. C'en étoit fait de tous les Vandales, ſi Reſpendial, Chef des Alains, Maſſagetes d'origine, ne fût venu à leur ſecours, & n'eût empêché les Francs de les exterminer.

GONDERIC.

406. GONDERIC, fils de Godigiſele, fut élu Roi des Vandales après la mort de ſon pere. Pour réparer l'échec que les Francs avoient fait eſſuyer aux Vandales, il fit alliance avec les Alains & les Sueves. Ces trois peuples s'étant réunis paſſerent le Rhin le 31 Décembre 406, après avoir marché ſur le

rivieres, des montagnes & des provinces. Les images des femmes, des ſœurs & des enfans du *grand Roi*, qui avoient été pris & rendus enſuite à la paix, formoient un ſpectacle nouveau & flattoient la vanité du peuple. (*Voy.* Narsès, Roi de Perſe.) Dioclétien piqué des railleries des Romains, les quitte le 19 ou le 20 du mois ſuivant, & s'achemine vers Ravenne malgré la rigueur de la ſaiſon. Il contracta, ſur la route, une maladie lente qui ne le quitta point; & depuis ce tems on vit ſon eſprit s'affoiblir avec ſon corps; ce qui fut regardé comme une punition des cruautés qu'il exerçoit, ou qui s'exerçoient en ſon nom contre les Chrétiens. (Tillemont.) Preſſé par Galere qui l'étoit venu trouver à Nicomédie, l'an 305, il abdiqua l'Empire le 1 Mai, & ſe retira à Salone où il vécut encore huit ans, occupé à cultiver ſes jardins, & diſant à ſes amis qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de ſa renonciation. Mais avant que de terminer ſa carriere, il eut la douleur de voir Conſtantin embraſſer cette Religion qu'il s'étoit flatté d'avoir détruite. D'autres chagrins vinrent encore l'aſſiéger dans ſa retraite. Valerie, ſa fille, veuve de Galere Maximin, avoit paſſé dans les terres de Maximin Daia, croyant qu'elle y ſeroit plus en ſûreté. Celui-ci n'ayant pu l'engager à l'épouſer, l'envoya en exil avec ſa mere, & demeura ſourd aux inſtances que lui fit Dioclétien pour ravoir ſa femme & ſa fille. Enfin, Dioclétien ayant appris que Conſtantin avoit abattu ſes images avec celles d'Herculeus, parce qu'il avoit paru favorable au parti de Maxence, cette nouvelle le plongea dans un tel accablement qu'il ne put y ſurvivre. Pleurant ſans ceſſe, s'agitant en toutes manieres, & ſe refuſant la nourriture, il mourut d'épuiſement, d'affliction & de déſeſpoir au mois de Mai 313, (& non le 3 Décembre précédent, comme le marque M. Fleuri,) à l'âge de 68 ans. PRISCA, ſa femme, à qui Licinius fit trancher la tête en 315, lui donna Galeria Valeria, dont on vient de parler. La mere & la fille étoient Chrétiennes; mais elles n'eurent pas la force de ſoutenir leur foi, lorſque Dioclétien leur commanda de ſacrifier aux idoles. La fille dans la ſuite eut le même ſort que ſa mere & périt avec elle, après avoir erré long-tems, l'une & l'autre, en diverſes contrées. Dioclétien, dont quelques Modernes ſe plaiſent à exalter la ſageſſe, donna dans un faſte qui n'avoit d'exemple que dans les mauvais Princes qui l'avoient précédé. Il portoit des robes tiſſues d'or & de ſoie, & juſqu'à des ſouliers couverts de pierreries. Ce miſérable mortel voulut qu'on le traitât d'Eternel & qu'on ſe proſternât devant ſes ſtatues comme devant celles des Dieux. Du reſte on ne peut nier qu'il ne fût un grand Capitaine & un habile Politique. On vante, avec raiſon, l'équité de la plupart des loix qu'il publia. Il embellit de ſuperbes édifices pluſieurs villes, ſur-tout Rome, Milan, Carthage & Nicomédie.

vaincu enſuite d'avoir attenté à celle de Conſtantin, on ne lui laiſſa que le choix du genre de mort. Il choiſit la corde, & s'étrangla lui-même à Marſeille dans le mois d'Avril, au plus tard, de l'an 310. Il avoit eu de GALERIA EUTROPIA, ſa femme, outre Maxence, une fille nommée Fauſta, mariée à Conſtantin.

SEVERE II.

305. FL. VALERIUS SEVERUS, fut déclaré Céſar à Milan, le 1 Mai, par Herculeus, qui lui remit en ſoupirant les ornemens de ſa dignité, avec la poſſeſſion de l'Italie & de l'Afrique; & l'année ſuivante, il reçut le titre d'Auguſte, mais

MAXIMIN.

305. C. VAL. MAXIMINUS, nommé auparavant Daza, ou Daia, neveu de Galere Maximin par ſa mere, créé Céſar par Dioclétien, le 1 Mai 305, ſe fit lui-même proclamer Auguſte en Illyrie, par ſon armée, vers le commencement de 308; ce qui engagea Galere à déclarer Auguſtes & Empereurs, les 4 Princes; ſavoir, lui Galere, Licinius, Maximin & Conſtantin. Maximin perſécuta les Chrétiens avec une fureur inouie; il fit même

CONSTANTIN.

306. C. FLAVIUS VALER. AUR. CLAUDIUS CONSTANTINUS, fils de Conſtance Chlore & d'Hélene, né à Naïſſe en Dardanie, le 27 Février 274, fut proclamé Auguſte à Yorck, par l'armée, le 25 Juillet 306, auſſitôt après la mort de ſon pere & ſur ſa déſignation. Mais Galere, qui avoit tenté de le faire périr en Orient, avant qu'il eût rejoint Conſtance, ne conſentit à lui accorder que le titre de Céſar. « Conſtantin, dit Gibbon, avoit la taille grande » & l'air majeſtueux; adroit pour tous les exer» cices du corps, intrépide dans la guerre, af» fable dans la paix, il s'accoutuma de bonne » heure à déguiſer ſes paſſions. La prudence » tempéroit le feu de ſa jeuneſſe; & dans le » tems que l'ambition agiſſoit le plus forte» ment ſur ſon ame, il ſe montroit froid & » inſenſible à l'attrait du plaiſir ». Le premier

LICINIUS.

307. C. FLAV. VALERIANUS LICINIUS, ou LICINIANUS, né, l'an 263, d'une famille obſcure, en Dace, fut fait Auguſte, à Carnunte, par Galere, & Dioclétien (ſans paſſer par le rang intermédiaire de Céſar), le 11 Novembre 307. Après la mort de Galere, il

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

Chrétiens, Procope, (*de Bello Perſ.* L. 1, c. 5,) rapporte d'autres traits de ſa barbarie, qui font également horreur. L'orgueil de ce Prince ne le cédoit point à ſa cruauté; temoin ſa Lettre à l'Empereur Conſtance, à la tête de laquelle il ſe qualifioit, *Roi des Rois, compagnon des Aſtres, frere du Soleil & de la Lune : Rex Regum Sapor, particeps Siderum, frater Solis ac Lunæ.*

X. ARTAXERCÈS II.

380. ARTAXERCÈS II, frere, ou du moins proche parent de Sapor II, devint ſon ſucceſſeur, & régna, ſuivant Agathias, l'eſpace de 4 ans. C'eſt le ſentiment qu'adoptent M. de Guignes & les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle, préférablement à celui de Kondemir, qui donne à ce Prince 12 ans de régne. Sa mort eſt arrivée, par conſéquent, l'an 384. Ce fut lui, ou ſon ſucceſſeur, qui envoya cette année des Ambaſſadeurs chargés de préſens magnifiques à Théodoſe, pour renouveller la paix entre les deux Empires.

XI. SAPOR III.

384. SAPOR III, fils de Sapor II, régna 5 ans & 4 mois depuis la mort d'Artaxercès II. Eloigné de la barbarie de ſes prédéceſſeurs, il gouverna ſes Etats avec modération, vécut en paix avec les Romains, & mourut vers l'an 389, regretté de ſes peuples.

XII. VARARANE III.

389. VARARANE, fils de Sapor III, monta ſur le trône des Perſes après la mort de ſon pere. Abulfarage ne le compte point entre les Rois de Perſe. Mais le vuide d'environ 11 ans, qu'il laiſſe entre Sapor III & Iſdégerde, fait voir qu'il y a dans ſa liſte un Prince intermédiaire d'oublié. Nous plaçons la mort de Vararane III, d'après ceux qui en font mention, en l'an 399.

XIII. ISDEGERDE I.

399. ISDEGERDE I, ou JAZDEGERDE, fils de Sapor III, com-

avec ſubordination à Galere, qui diſpoſa toujours de la ville de Rome & des autres pays de la juriſdiction de Sévere. (Tillemont.) L'an 307, au mois de Février, étant venu, par ordre de Galere, attaquer Maxence, il ſe vit obligé, par la déſertion de ſes troupes, d'aller ſe renfermer dans Ravenne. Herculeus, qui avoit repris la pourpre, l'y ſuivit bientôt, & l'aſſiégea. Sévere prit le parti, au mois d'Avril, de ſe rendre à ce Prince, qui l'emmena, comme captif, à Rome, d'où il fut envoyé au lieu dit les Trois-Tavernes. Là, ſelon les uns, il fut étranglé; &, ſelon les autres, il lui fut permis, par grace, de ſe faire ouvrir les veines. Ce Prince laiſſa un fils, nommé Sévérien, que Licinius fit mettre à mort ſix mois après lui. Sévere étoit capable d'affaires; mais le vin & les femmes étoufferent ſes talens, & le plongerent dans l'oiſiveté.

la guerre aux peuples de la grande Arménie, parce qu'ils étoient Chrétiens; ce qui doit être remarqué comme le premier exemple d'une guerre pour la Religion. L'an 313, Maximin fut battu, le 30 Avril, par Licinius. Pourſuivi par le vainqueur, il eſſaya inutilement de s'ôter la vie par le poiſon; &, tout à coup, il ſe ſentit frappé d'une plaie mortelle, qui le jetta dans une eſpece de rage. Au lieu d'une nourriture propre à le ſoutenir, il prenoit la terre à pleines mains & la dévoroit. Son corps n'étoit qu'un ſquélette; les yeux lui ſortoient de la tête, ſoit à force de la frapper dans ſon déſeſpoir contre la muraille, ſoit par la violence des douleurs. On l'entendoit crier & répondre comme un criminel que le Juge interrogeroit: il ſe confeſſoit coupable, prioit J. C. en pleurant, de lui faire miſéricorde. Telle fut à Tarſe la déplorable fin du plus cruel perſécuteur de l'Egliſe. Il faut qu'il ſoit mort dans le mois d'Août 313. Son fils, âgé de 8 ans, & ſa fille furent maſſacrés, peu de tems après ſa mort, par ordre de Licinius; & ſa femme, dont on ignore le nom, jettée toute vivante dans l'Oronte, où elle avoit fait noyer grand nombre de femmes Chrétiennes.

uſage que Conſtantin fit de ſon autorité, fut, ſelon Lactance, de tirer le Chriſtianiſme de l'oppreſſion. L'an 307, le 1 Mars, Herculeus, qui avoit repris la pourpre, la donne à Conſtantin, avec Fausta, ſa fille, en mariage. L'heureux moment approchoit où la vraie Religion alloit s'aſſeoir ſur le trône des Céſars. L'an 311, ou 312, Conſtantin, étant dans les Gaules & marchant à la tête de ſon armée, un peu après midi, apperçoit au-deſſous du ſoleil une croix lumineuſe, avec cette inſcription : Soyez vainqueur par ce signe. La nuit ſuivante, J. C. lui apparut en ſonge avec le même ſigne, & lui ordonna d'en faire un ſemblable pour combattre ſes ennemis. Le Prince obéit, fit graver la croix qu'il avoit vue, & la plaça ſur un étendard qui fut appellé le *Labarum*: mot barbare, à ce qu'il paroît, dont il eſt difficile de déterminer l'origine. « C'étoit » comme le bois d'une longue pique, couvert » d'or, orné & traverſé en haut par un autre » bois qui formoit une croix, des bras de la- » quelle pendoit un voile tiſſu d'or & orné de » pierreries. Au haut de la croix brilloit une » riche couronne d'or & de pierres précieuſes, » au milieu de laquelle étoient les deux pre- » mieres lettres grecques du nom de Chriſt, » entrelacées l'une dans l'autre. Au-deſſus du » voile étoient les images de l'Empereur & » des Princes, ſes enfans. Cinquante de ſes » gardes, des plus braves & des plus pieux, » furent choiſis pour porter cet étendard ». (Dinouard.) Par-tout où il parut, les troupes furent victorieuſes; jamais celui qui le portoit ne fut ni tué ni bleſſé. Telle étoit la vertu de ce ſigne; telle en étoit la forme, indépendamment de ſes ornemens :

☧

Après cela, Conſtantin, réſolu de n'adorer qu'un ſeul Dieu, ſe fait inſtruire de la Religion Chrétienne & l'embraſſe. Les ſuccès, promis à ſes armes, ſe vérifient. L'an 312, ayant paſſé les Alpes, il force la ville de Suze, défait les troupes de Maxence à Turin, à Breſſe, à Vérone, & s'approche de Rome, d'où Maxence, étant ſorti, le 28 Octobre, pour le repouſſer, engage une bataille qu'il perd, & ſe noie dans le Tibre en s'enfuyant : Prince abominable, dont Julien, dans ſon Banquet des Céſars, ne parle qu'avec horreur & mépris, & que Zozime accuſe de toutes ſortes de cruautés & de débauches. Le lendemain, Conſtantin fait ſon entrée triomphante dans Rome,

s'empara de la partie de ſes Etats, ſituée en Europe, tandis que Maximin ſe mettoit en poſſeſſion de celle qu'il avoit en Aſie. La même année, pour s'aſſurer la jouiſſance paiſible de ſes domaines, il fait alliance avec Conſtantin dont il épouſa la ſœur, en 313, à Milan. Mais, s'étant brouillés enſuite, ils en vinrent à une guerre ouverte. Licinius, battu par Conſtantin, le 8 Octobre 314, près de Cibales en Pannonie, lui demanda la paix; &, pour l'obtenir, il lui céda l'Illyrie & la Grece. Le cœur, d'un côté ni de l'autre, n'eut gueres de part à cette réconciliation; & il reſta toujours, entre ces deux Collégues, un levain de jalouſie, qui les diſpoſoit à une nouvelle rupture. Ce fut de la part de Licinius qu'elle éclata. Ce Prince, l'an 318, commence à perſécuter les Chrétiens en haine de Conſtantin, leur protecteur.

CHEFS DES HUNS.

ſe rendirent maîtres de tout le pays qui eſt entre le Tanaïs & le Danube, en chaſſant les Goths, les Alains, & autres Barbares. Ce fut auſſi lui qui, après leur avoir fait paſſer ce dernier fleuve, les conduiſit en Pannonie dont il les rendit maîtres par les victoires qu'il remporta ſur les Romains à leur tête. L'an 397, appellé par le perfide Rufin, Miniſtre du foible Arcade, il ſe jette ſur les terres de l'Empire, voiſines de la Pannonie, d'où il remporte un butin conſidérable. On rapporte ſa mort à la fin du IVe ſiecle.

ULDÈS.

400. Uldès, dit auſſi Uldin, Chef des Huns, attaqua, par divers combats, le traître Gainas, Goth de nation, qui, chaſſé des terres de l'Empire contre lequel il s'étoit révolté après avoir ſervi dans les armées Romaines avec réputation, vouloit s'établir dans l'ancien pays des Goths, au-delà du Danube, le défit, le tua, & envoya ſa tête à l'Empereur Arcade. Elle fut portée en triomphe à CP. le 3 Janvier 401. En 405, Stilicon joignit à ſes troupes celles du même Uldès pour marcher

ROIS DES VANDALES.

ventre des Francs qui s'oppoſerent à leur paſſage, & mis en fuite les garniſons Romaines qui gardoient les bords du fleuve. De-là ils ſe répandirent dans les Gaules qu'ils ravagerent pendant trois ans, après quoi ils paſſerent en Eſpagne l'an 409. Idace, dans ſa Chronique, écrite au Ve ſiecle, date ce paſſage de la fin de Septembre & du commencement

où il eſt reçu comme un libérateur. Le Sénat, qu'il rétablit dans ſes anciennes prérogatives, lui témoigne ſa reconnoiſſance, en faiſant élever, en ſon honneur, un arc de triomphe, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Lui-même, pour témoigner ſa reconnoiſſance envers l'auteur de ſa victoire, fit ériger, au milieu de la Ville, une croix, formée de deux piques, qui fut miſe entre les mains de ſa ſtatue, avec une inſcription latine, portant que *c'étoit par ce ſigne ſalutaire qu'il avoit délivré Rome du joug de la tyrannie, rendu la liberté au Sénat & au peuple Romain, & rétabli la Ville dans ſon ancienne ſplendeur.* (*Euſeb. Vit. Conſtant.*) Les Prétoriens furent preſque les ſeuls qui n'eurent pas lieu de participer à la joie publique. Ce corps, juſque là, ſi formidable, qui s'étoit arrogé le droit de conférer l'Empire & de l'ôter, ſe vit, tout-à-coup, anéanti par un ordre du Prince qui le caſſa. Mais nous ne le diſſimulerons pas; la conduite de Conſtantin, à cet égard, n'a pas encore réuni tous les ſuffrages. Toujours embraſé de zéle pour la vraie Religion, la même année, étant à Milan, il rend, de concert avec Licinius, devenu nouvellement ſon beau-frere, un Edit en faveur des Chrétiens. L'an 313, par une autre Ordonnance, il accorde des priviléges & des immunités aux Egliſes & aux Clercs. L'an 314, la guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius. Bataille de Cibales en Pannonie, où Licinius eſt défait le 8 Octobre. Conſtantin lui accorde la paix, ſur la fin de la même année, après la bataille de Mardie en Thrace, qui fut neutre. La guerre recommence, entre ces deux Princes, l'an 323. Licinius, battu, le 3 Juillet, à Andrinople, & le 18 Septembre, près de Calcédoine, obtient ſa grace du vainqueur en abdiquant. Conſtantin devint par là ſeul Maître de tout l'Empire, ſur la fin de Septembre de la même année. L'an 325, pour étouffer dans ſa naiſſance l'héréſie d'Arius, il aſſemble à ſes frais, au mois de Juin, dans ſon Palais de Nicée en Bithynie, le premier Concile Œcuménique, auquel il aſſiſta & prit ſéance, quoique ſimple Cathécumene, & dont *il reçut les déciſions*, dit Boſſuet, *comme un oracle du ciel.* Avant l'ouverture des ſéances, pluſieurs Evêques lui préſenterent des requêtes les uns contre les autres. L'Empereur fit de tous ces libelles un rouleau, qu'il brûla, quelques jours après, en préſence des parties, aſſurant qu'il n'en avoit lu aucun. *Il faut*, diſoit-il, *ſe donner de garde de révéler les fautes des Miniſtres du Seigneur, de peur de ſcandaliſer le peuple, & de lui prêter de quoi autoriſer ſes déſordres.* (*V. les Conc.*) L'an 326, le Céſar Criſpe, fils aîné de Conſtantin, accuſé par Fauſta, ſa marâtre, d'avoir attenté à ſon honneur & formé le projet d'une révolte, eſt puni de mort, par ordre de ce Prince, à Pole en Iſtrie, dans le mois de Juillet. L'infortuné pere, ayant depuis reconnu ſon innocence, le pleura amérement, & ne trouva de conſolation qu'en lui faiſant ériger à Pole une ſtatue d'argent avec une tête d'or, ſur le front de laquelle étoient gravés ces mots: *Fils injuſtement condamné.* Peu de Princes ont fait plus de changemens dans l'Empire que Conſtantin. Mais voici le plus hardi, le plus étonnant, & celui qui eut les plus grandes ſuites. L'an 329, par un motif qui n'eſt pas bien connu, il transfere le Siége de l'Empire à Byſance, ville ruinée de Thrace, ſituée à l'extrémité de l'Europe, ſur le terrein de laquelle, & dans une enceinte beaucoup plus étendue, il éleve une autre Ville, qu'il nomma de ſon nom Conſtantinople. La conſtruction de cette nouvelle Rome (c'eſt encore le nom qu'on lui donna) fut conduite avec tant de célérité, que les fondemens en ayant été poſés le 26 Novembre de cette année, la dédicace s'en fit le 11 Mai ſuivant. Conſtantin n'épargna rien pour la rendre ſemblable à l'ancienne Rome. Des bâtimens ſuperbes, entre leſquels il faut compter pluſieurs Egliſes, des places publiques, des fontaines, un Cirque, deux Palais, un Capitole, le tout enrichi des plus belles ſtatues, tirées des autres Villes, furent les principaux ornemens dont il la décora. Il y créa un Sénat; mais il reſtreignit ſon autorité aux fonctions de la Judicature, ſans lui accorder aucune influence dans les affaires de l'Etat. On voit, dit M. Le Beau, par les anciennes médailles de Byſance, que le Croiſſant fut toujours un ſymbole attaché à cette Ville. Il faut l'avouer; Conſtantin, en fondant ſa nouvelle Capitale, conſulta moins l'intérêt de l'Empire, que ſa propre vanité. « Lorſque le Siége de l'Empire, dit Monteſquieu, fut établi en Orient, Rome, preſqu'entiere, y » paſſa; les Grands y menerent leurs eſclaves, c'eſt-à-dire preſque tout le peuple, & l'Italie fut privée de » ſes habitans ». Cette dépopulation d'un pays, qui étoit auparavant le centre des forces de l'Empire, facilita les irruptions des Barbares & prépara la ruine totale de l'Empire d'Occident. L'an 337, Conſtantin, toujours occupé de l'embelliſſement de ſon ouvrage, meurt, à Achyron près de Nicomédie, le 22 Mai, dans de grands ſentimens de religion, après avoir reçu le Baptême des mains du fameux Euſébe, Evêque de cette Ville. Il fut enterré à Conſtantinople dans la magnifique Egliſe qu'il avoit fait bâtir à ce deſſein, diſant, au rapport d'Euſébe de Céſarée dans ſa vie, qu'il eſpéroit avoir part, même après ſa mort, aux prieres que les Fideles viendroient faire en ce lieu. Conſtantin avoit vécu 63 ans, 2 mois & 25 jours, &

(Aſſem.) Cette conduite équivalant une déclaration de guerre, les 2 Princes reprirent les armes; Licinius, ayant perdu pluſieurs batailles en 323, remit la pourpre à Conſtantin, qui le relégua à Theſſalonique. Mais, accuſé, ſans preuve légale, de cabaler pour remonter ſur le trône, il fut étranglé à Theſſalonique, l'an 324, avant le 16 Mai. Il avoit épouſé, en Mars 313, CONSTANTIA, ſœur de Conſtantin, morte, vers 330, dans l'Arianiſme. Cette Princeſſe lui donna un fils, nommé comme lui, qu'il fit Céſar en 317, & que Conſtantin fit mourir en 326.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

mença, ſuivant Abulfarage, à régner la 5e année de l'Empereur Arcade; c'eſt-à-dire l'an 399, étant âgé pour lors de 21 ans. Il vécut en ſi bonne intelligence avec Arcade, que ce Prince, en mourant, ſi l'on en croit Procope, le nomma Tuteur de ſon fils Théodoſe le Jeune. Ce qui eſt certain, c'eſt que ce Monarque guerrier, loin de profiter de l'occaſion que lui préſentoit la minorité de Théodoſe, pour étendre les bornes de ſes Etats, ſe déclara hautement ſon défenſeur. Il lui écrivit une Lettre pleine d'affection; conclut avec les Romains une paix de 100 ans, & envoya au jeune Empereur un Eunuque Grec fort ſavant, nommé Antiochus, pour l'inſtruire dans les Lettres. Le Chriſtianiſme s'étendit en Perſe ſous ſa protection. Mais l'an 418 (Aſſemani) & non l'an 420, il changea de diſpoſition envers les Chrétiens, à l'occaſion d'un Temple que l'Evêque Abdaas avoit eu l'imprudence de brûler. Depuis cet événement il ne ceſſa de les perſécuter; & cette perſécution, continuée ſous ſes deux ſucceſſeurs, dura 30 ans, ſuivant Théodoret. Iſdegerde mourut l'an 420.

avoit régné 30 ans, 9 mois & 27 jours. Eutrope a dit de lui que les premieres années de ſon régne furent les plus belles, & que les dernieres n'y répondirent pas : *Vir primo Imperii tempore optimis Principibus, ultimo mediis comparandus.* Ce jugement eſt plus modéré que celui d'Aurélius Victor, Auteur Païen, comme Eutrope, ſuivant lequel Conſtantin fût un héros dans les dix premieres années, un raviſſeur dans les douze ſuivantes, & un diſſipateur dans les dix dernieres. Il eſt aiſé de s'appercevoir que de ces deux reproches, l'un porte ſur les richeſſes qu'enleva Conſtantin à l'idolâtrie, & l'autre ſur celles dont il combla l'Egliſe. M. l'Abbé de Mabli fait de Conſtantin un portrait plus reſſemblant, dont nous ne pouvons copier que les principaux traits. « Brave, dit-il, à la tête de ſes armées, foible dans ſa Cour, ſavant Capitaine, » Empereur médiocre, habile à prévoir & à prévenir les deſſeins de ſes ennemis, crédule au milieu de ſes » Miniſtres dont il étoit le jouet, il rendit l'Empire heureux au dehors & malheureux au dedans... Attentif » aux affaires de l'Empire & toujours occupé de grands projets, ſon génie alloit s'attiédir dans les plus petits détails. Généreux, libéral & populaire par principe de religion, il fut dur, avare & altier quand il » étoit livré à ſon tempérament... Conſtantin fit diſparoître les foibles reſtes de l'ancien génie Romain, » en retirant ſes légions des frontieres pour les mettre en garniſon dans les Villes & dans le cœur des Provinces. Le ſoldat y fut mauvais citoyen; & quand on vouloit le faire repaſſer ſur les frontieres, il étoit » efféminé ». Ce Prince avoit épouſé 1° Minervine, qui le fit pere de Criſpe, dont on a parlé ci-deſſus, créé Céſar le 1 Mars 317, & trois fois Conſul; 2°, l'an 307, Fausta, fille d'Herculeus, dont il eut Conſtantin, Conſtance & Conſtant, ſes ſucceſſeurs, avec deux filles, Conſtantine, femme d'Hannibalien, Roi de Pont, puis de Conſtantius Gallus, & Hélene, femme de Julien. Fauſta fut étouffée dans un bain, l'an 326, par ordre de Conſtantin, pour venger la mort de Criſpe, qu'elle avoit, comme on l'a dit, occaſionnée par ſes calomnies.

Conſtantin fit un grand nombre de Conſtitutions que l'on fait monter juſqu'à deux cens, & dont pluſieurs ſont en faveur de la Religion Chétienne. Parmi celles qui concernent le civil, on doit diſtinguer ſon Edit, du 13 Mai 315, donné à Naïſſe, par lequel il ordonnoit de prendre ſur le tréſor public, ou ſur ſon domaine de quoi nourrir les enfans dont les peres ne ſeroient pas en état de les entretenir. De ſon tems il parut auſſi deux corps de loix, appellés des noms de leurs Rédacteurs, l'un *Code Grégorien*, l'autre *Code Hermogénien.*

Entre les réformes que ce Prince fit dans l'Etat politique de l'Empire, l'une des plus remarquables eſt celle de la charge de Préfet du Prétoire. Cet Officier de ſimple Capitaine de la garde du Prince, tel qu'il avoit été inſtitué par Auguſte, étoit parvenu à un pouvoir abſolu ſur les troupes & avoit acquis une égale juriſdiction dans le gouvernement civil. Les Edits du Préfet avoient force de loi dans tout l'Empire. Tous les Tribunaux reſſortiſſoient à lui; & il recevoit les appellations qu'on interjettoit de leurs jugemens. Après l'abdication de Dioclétien, les deux Auguſtes & les deux Céſars qui lui ſuccéderent, eurent, chacun dans leur portion de l'Empire, un Préfet du Prétoire. Il n'y en avoit plus que deux lorſque Conſtantin réunit l'Empire entier dans ſa main. Mais l'autorité dont ils jôuiſſoient faiſant ombrage à la ſienne, il les abolit, & en créa quatre autres ſur un nouveau plan. Il déſarma ceux-ci auxquels il ſubſtitua deux Maîtres de la Milice pour les troupes, & en fit des Officiers purement civils, de finance & de judicature. La diviſion de leurs départemens fut à peu près celle qu'avoient faite entre eux les quatre ſucceſſeurs immédiats de Dioclétien. Il y eut par conſéquent un Préfet pour l'Orient, un autre pour l'Illyrie, un 3e pour l'Italie, un 4e pour les Gaules. Chaque Préfecture ſe diviſoit en diocèſes qui avoient chacun à leur tête un Vicaire du Préfet; & les diocèſes ſe ſoudiviſoient en provinces dont les plus conſidérables étoient gouvernées par un Conſulaire, celles du 2e rang par un Correcteur, & celles du 3e rang par un Préſident. De plus, chaque province avoit une principale ville qu'on nommoit Métropole, à laquelle reſſortiſſoient les autres villes. La Préfecture d'Orient comprenoit cinq diocèſes, l'Orient propre, l'Egypte, l'Aſie, le Pont & la Thrace. Celle d'Illyrie n'en renfermoit que deux, la Macédoine, ſous le nom de laquelle la Grece étoit compriſe, & la Dace. Ces deux Préfectures formoient l'Empire d'Orient. Celui d'Occident étoit composé des deux autres. Dans la Préfecture d'Italie étoient contenus trois diocèſes, l'Italie propre, l'Illyrie Occidentale, & l'Afrique. Les Gaules en avoient le même nombre, ſavoir la Gaule proprement dite, la Bretagne & l'Eſpagne à laquelle étoit jointe la Mauritanie Tingitane. En aboliſſant la charge de Préfet du Prétoire ſur le pied qu'elle avoit été inſtituée au commencement de l'Empire, Conſtantin caſſa, comme on l'a dit, les Cohortes Prétoriennes, & y ſubſtitua, pour la garde de la perſonne du Prince, un nouveau corps de Milice, dont les ſoldats qu'on y enrôloit étoient appellés *Milites præſentes*, *Milites in præſenti*, *Milites præſentanei*, *Milites præſentiales*. Cette Milice, qui avoit ſon Chef particulier, s'accrut ſous les régnes ſuivans, & devint ſemblable à peu près, pour le nombre & la deſtination, à celle des Janiſſaires dans l'Empire Turc. On ſait que celle-ci, originairement établie pour garder la perſonne du Sultan, s'eſt tellement multipliée, qu'il n'y en a plus qu'une partie, (c'eſt la moindre) dont la fonction ſoit de reſter toujours auprès du Grand Seigneur, & que l'autre, partagée en différentes troupes, eſt diſtribuée ſur les frontieres de l'Empire Ottoman.

Juſqu'à Conſtantin les dignités avoient toujours été des charges; » & cela étoit raiſonnable, dit M. de Condillac, parce » que les honneurs devroient toujours être joints aux ſervices. » Mais ce Prince donna le premier des titres ſans fonctions. Tels furent les Patrices, qu'il faut bien diſtinguer des Patriciens, & auxquels, en les créant, il aſſigna le rang au-deſſus des Préfets, ſans leur accorder aucun pouvoir ſur eux, ni ſur tout autre Officier. Cette dignité oiſive étoit ordinairement à vie. Il faut néanmoins dire à la décharge de Conſtantin, qu'elle fut ſous lui, & devoit toujours être dans ſon intention la récompenſe des ſervices importans rendus à l'Etat. Il y avoit avant lui des Comtes, *Comites*, ainſi nommés parce qu'ils formoient le

CHEFS DES HUNS.

contre Radagaiſe, qui périt avec toute ſon armée de 400000 hommes, par un miracle viſible de Dieu. Uldès devint enſuite ennemi des Romains en 408, ſous Théodoſe le Jeune, & ne voulut faire la paix qu'à des conditions qui ne pouvoient lui être accordées : mais des Romains s'étant inſinués dans ſon camp, y exciterent un ſoulevement contre lui. Uldès ſe voyant abandonné d'une partie des ſiens, prit le parti de ſe retirer promptement au-delà du Danube. Mais dans ſa retraite il fut attaqué par les Romains qui lui tuerent beaucoup de monde, & firent un plus grand nombre de priſonniers.

CARATON.

412. Caraton étoit le principal Chef des Huns vers l'an 412. Donat, autre Chef de cette nation, ayant été aſſaſſiné par les Romains, Caraton en fut extrêmement irrité, & réſolut d'en tirer vengeance. Mais l'Empereur Théodoſe le Jeune trouva le moyen de l'appaiſer par des préſens. Ce fut peut-être ſous le régne de Caraton qu'Aëtius, Général Romain, obtint, l'an 424, un ſecours de 60 mille Huns pour ſoutenir le parti du Secrétaire Jean, qui avoit uſurpé la pourpre après la mort d'Honorius. Quoiqu'il en ſoit, la mort prompte du Tyran ayant rendu ce ſecours inutile, il fallut donner une ſomme conſidérable aux Huns pour les engager à s'en retourner.

ROIS DES VANDALES.

d'Octobre de l'an 447 de l'Ere d'Eſpagne ; ce qui revient effectivement à l'an 409 de J. C. Mais Iſidore de Séville, qui écrivoit au VIe ſiecle, ſemble l'avancer d'une année, en le plaçant à l'an 446 de la même Ere. On peut néanmoins concilier ces deux Hiſtoriens, en diſant que le premier compte par années courantes, & l'autre par années révolues. Les progrès des Vandales en Eſpagne furent rapides, parce qu'il ne s'y trouva point d'armée pour

Conſeil du Prince, & l'accompagnoient dans ſes voyages. Ils étoient de deux ſortes, les Comtes des largeſſes impériales, *Comites ſacrarum largitionum*, & les Comtes des affaires privées, *Comites privatarum* (*rerum.*) Mais Conſtantin en créa une 3e eſpece qui n'avoit que le titre, à peu près comme ceux que la plupart des Souverains de l'Europe font de nos jours.

Le titre de *Nobiliſſime*, également vain, eſt encore de l'invention de Conſtantin. Il en décora ſes freres pour les conſoler de l'inutilité & de l'eſpece d'exil où il les retenoit.

On regarde, avec raiſon; comme une fable ce que racontent quelques Légendaires de la lépre de Conſtantin qui, par le conſeil, diſent-ils, des Magiciens, s'étoit déterminé à faire égorger un certain nombre d'enfans, pour ſe faire un bain de leur ſang, comme un remède infaillible contre ce mal; réſolution, ajoutent-ils, que Dieu l'empêcha d'exécuter, en l'avertiſſant dans un ſonge qu'il guériroit en recevant le Baptême. Mais nous avertiſſons que ce conte eſt plus ancien que ne penſent nos Critiques, puiſqu'il ſe rencontre dans l'Hiſtoire des Arméniens de Moyſe de Chorene, Ecrivain du cinquieme ſiecle. (p. 209.)

CONSTANTIN II, DIT LE JEUNE, CONSTANCE ET CONSTANT.

Deux ans avant ſa mort, l'an 335, Conſtantin le Grand avoit partagé l'Empire entre ſes trois fils : diſpoſition qu'il confirma par ſon teſtament. Conſtantin le Jeune eut les Gaules, l'Eſpagne & l'Angleterre; Conſtance, l'Aſie, la Syrie & l'Egypte; Conſtant, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique. Les neveux de Conſtantin, Delmace créé Céſar en Septembre 335, & Hannibalien, ſon frere, mari de Conſtantine, étoient auſſi compris dans le partage qu'il avoit fait, & devoient régner ſur des Provinces qu'il avoit diſtraites des lots de ſes enfans; mais les armées les rejetterent, & ne voulurent point d'autres maîtres que les enfans de ce Prince. En conſéquence les trois freres furent proclamés ſeuls Empereurs & Auguſtes par le Sénat. Ils ne prirent néanmoins ces titres que plus de trois mois après, ſavoir le 9 Septembre 337. Les ſoldats, pour écarter tout ce qui pourroit faire ombrage à ces Princes, firent main-baſſe, par l'ordre, dit-on, de Conſtance, ſur preſque toute la famille Impériale: Jules Conſtance, oncle paternel des trois Empereurs, un autre frere du grand Conſtantin, cinq neveux du même Empereur, furent maſſacrés, avec Delmace & Hannibalien, l'an 337, ou 338. Gallus & Julien n'échapperent qu'avec peine à ce maſſacre; le premier, parce qu'il étoit dangereuſement malade, & qu'on ne croyoit pas qu'il en dût revenir; le ſecond, parce qu'il étoit enfant, & qu'on eut pitié de ſon âge.

CONSTANTIN II.

337. Fl. Claudius Constantinus, né à Arles, l'an 316, le 7 Août, ſelon les meilleurs Chronologiſtes, proclamé Auguſte & Empereur, l'an 337,

CONSTANCE II.

337. Fl. Julius Valer. Constantius, le ſecond & le plus célebre des enfans de Conſtantin, né à Sirmich le 7 ou le 13 Août 317, fait Céſar le 8 Novembre 323, prit, le 9 Septembre 337, le titre d'Auguſte & d'Empereur. Pluſieurs Ecrivains le font auteur du maſſacre des Princes, ſes oncles & ſes couſins. S. Atha-

CONSTANT.

337. Fl. Julius Constans, 3e fils du Grand Conſtantin, né l'an 320, déclaré Céſar le 25 Décembre 333, prit le titre d'Auguſte le 9 Septembre 337. L'an 340, il réunit à ſa part de l'Empire la portion de ſon

Tyrans qui s'éleverent ſous l'Empire de Conſtance & de Conſtant.

350. Magnence, né au-delà du Rhin, tranſporté dans les Gaules après avoir été fait captif, devenu, avec beaucoup de vices & point de vertus, le favori de Conſtantin le Grand, créé Capitaine des Gardes de l'Empereur Conſtant, fut proclamé Auguſte, le 18 Janvier 350, à Autun. Il envoie auſſitôt un Officier, nommé Gaïſon, pour aſſaſſiner Conſtant. Ce Prince s'échappe & ſe ſauve à Elne dans les Pyrennées; il y eſt atteint & mis à mort. Magnence nomme Céſars ſes deux freres, Decentius & Deſiderius. Conſtance marche contre le Tyran, & le défait près de Murſe ſur la Drave, le 28 Septembre 351, non par lui-même, mais par ſes Généraux : car dans le feu de l'action il s'étoit retiré dans une Egliſe. Battu une 2e fois près du Mont Séleuque en Dauphiné, Magnence ſe réfugie à Lyon, où, voyant ſes affaires déſeſpérées, il ſe donna la mort, le 10 ou le 11 Août 353. La courte durée de ſon régne dévoila ſon avarice & ſa cruauté. Décentius, ayant appris la fin tragique de ſon frere, s'étrangla dans la ville de Sens le 18 du même mois. Deſiderius demanda grace à Conſtance, & l'obtint. Juſtine, femme de Magnence, ſe remaria depuis à Valentinien qui fut dans la ſuite Empereur.

350. Vetranion, né dans les pays incultes de la haute Méſie, devenu par ſa valeur Général d'Infanterie, fut proclamé Empereur le 1 Mars 350 à Sirmich, & s'empara de toutes les dépendances de l'Illyrie, ſavoir la Pannonie, la Méſie, la Gréce & la Macédoine. Philoſtorge (L. 3, ch. 22,) dit que ce ne fut pas de ſon propre mouvement qu'il prit la pourpre; mais qu'il y fut déterminé pat Conſtantine, veuve d'Hanniballien & ſœur de Conſtance, & que Conſtance lui-même approuva ſa conduite & lui envoya le diadême pour l'oppoſer à Magnence, & empêcher celui-ci de s'emparer de l'Illyrie. La même choſe eſt atteſtée par l'Empereur Julien (*Orat. I,*) par Théophane & par Zonare. Ce qui eſt certain c'eſt que Magnence lui ayant envoyé des Députés pour lui propoſer une alliance, il la refuſa, & préféra celle de Conſtance. Toutefois il ne perſévéra point dans cette diſpoſition, & fit la paix avec Magnence. Inſtruit de ce changement, Conſtance vient ſurprendre, avec ſon armée, Vétranion à Sardique. Mais comme celui-ci étoit ſupérieur en forces, il l'amuſe par l'offre de le reconnoître pour ſon Collégue, & cependant il réuſſit à lui débaucher les principaux Officiers de ſon armée. Vétranion ſe ſoumet alors à Conſtance & dépoſe la pourpre à ſes pieds, le 25 Décembre de la même année 350, à Naïſſe. Ayant obtenu grace de l'Empereur, il ſe retire à Pruſe en Bithynie, où il vécut encore 6 ans dans les exercices de la piété.

350. Popilius Nepotianus, petit-fils de Conſtance Chlore, par Eutropia, ſa mere, ſe revêtit de la pourpre près de Rome, le 3 Juin 350. Anicet, Préfet du Prétoire de Magnence, vint à ſa rencontre. Népotien le battit & fit ſon entrée dans Rome, qu'il livra au pillage. Il prit alors le nom de Conſtantin; mais il fut défait à ſon tour par Marcellin, Grand-Maître du Palais de Magnence, & périt dans le combat, après un régne de 28 jours. Rome, après cette bataille, eſſuya un nouveau pillage, & la mere de Népotien fut une des victimes de la fureur des ſoldats.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XIV. VARARANE IV.

420. Vararane IV (ou Bahram Gour) ſe mit en poſſeſſion du Trône de Perſe après la mort d'Iſdegerde, ſon pere. Il continua la perſécution contre les Chrétiens, & enchérit ſur la cruauté de ſon prédéceſſeur. Les Chrétiens qui purent échapper à ſes recherches, ſe ſauverent à Conſtantinople, où ils furent bien accueillis par l'Empereur Théodoſe le Jeune. Vararane ayant envoyé les redemander comme des fugitifs, Théodoſe répondit avec courage que l'Empire étoit un aſyle toujours ouvert aux innocens; que le Chriſtianiſme faiſant tout le crime de ceux que Vararane pourſuivoit, il étoit du devoir

après la mort du grand Conſtantin, jouit à peine trois ans de cette dignité. Mécontent de ſon frere Conſtant, à cauſe du nouveau partage de l'Empire d'Occident, qu'ils avoient fait depuis le maſſacre de Delmace & d'Hannibalien, il fit une irruption ſur les terres de ce Prince. Cette entrepriſe lui coûta la vie. Il périt, l'an 340, avant le 9 Avril, dans une embuſcade, que lui dreſſerent les Généraux de Conſtant, près d'Aquilée. Son corps fut jetté dans la riviere d'Alſa, aujourd'hui Anſa, d'où il fut retiré pour être porté à CP. Conſtantin avoit ſignalé ſa valeur contre les Sarmates, les Goths & les Francs. Il gouverna ſes ſujets avec douceur, & fut zélé pour la vraie Religion. Mais ſon ambition, ſa mauvaiſe foi, ſon imprudence ont terni la gloire que ſes hauts faits & ſes belles qualités lui avoient acquiſe.

naſe le lui reproche ouvertement. L'an 353, Conſtance devint maître de tout l'Empire par la défaite & la mort de Magnence. Vers la fin de l'année ſuivante, il fit trancher la tête au Céſar Gallus à Flanone en Iſtrie, pour les forfaits qu'il avoit commis dans ſon gouvernement de Syrie. (Gallus, créé Céſar le 15 Mars 351, avoit épouſé Conſtantine, veuve d'Hannibalien, morte quelques mois avant lui.) Conſtance eut avec les Perſes de fréquentes guerres, où il éprouva les viciſſitudes de la fortune. L'an 360, le 15 Février, il fait dédier l'Egliſe de Sainte Sophie, qu'il avoit fait bâtir ou plutôt achever à Conſtantinople. Ce Prince, à la veille d'être détrôné par le Céſar Julien, qui, s'étant fait proclamer Empereur dans les Gaules, venoit à lui à grandes journées, mourut à Mopſucrene, au pied du Mont-Taurus, le 3 Novembre 361, dans la 45e année de ſon âge, la 38e de ſon régne depuis qu'il eut été fait Céſar, la 25e depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguſte, & la 9e depuis qu'il étoit maître de tout l'Empire. Flavia Aurelia Eusebia, ſa ſeconde femme, (on ne connoît pas la premiere) qu'il épouſa l'an 352 au plutôt, ſuivant Tillemont, mourut l'an 359, ſans lui avoir donné d'enfans. Il donna ſa main enſuite à Faustine, dont il eut *Flavia Maxima Conſtantia*, mariée à l'Empereur Gratien. Conſtance, par la foibleſſe qu'il eut de donner aveuglément ſa confiance à des Miniſtres infideles & à des Prélats hypocrites, bouleverſa l'Egliſe & l'Etat. On ſait les perſécutions qu'il fit eſſuyer aux défenſeurs du Concile de Nicée. Fondés ſur cette conduite, les Modernes n'héſitent pas à le donner pour un Arien déterminé. Cependant Théodoret n'en penſoit pas de même. » Quoique Conſtance, dit-il, n'ait pas voulu admettre le » terme de *Conſubſtantiel*, néanmoins il en confeſſa » toujours ſincérement le ſens. « (*Hiſt. Eccleſ.* Lib. 3, c. 3.) Il dit même que vers la fin de ſes jours il demanda pardon à Dieu, avec larmes, des fauſſes démarches que les Ariens lui avoient fait faire. (*Ibid*, c. 1.) S. Grégoire de Nazianze étoit dans la même opinion, puiſqu'il rapporte comme probable le bruit qui courut après la mort de Conſtance, qu'au paſſage de ſon cadavre par les gorges du Mont-Taurus, pour être porté à Conſtantinople, on entendit les Anges chanter. (*Orat.* 2, *in Jul.* T. I, p. 156.) Et qu'on n'objecte pas qu'il reçut en mourant le Baptême des mains d'Euzoius, Evêque Arien. Peut-être le connoiſſoit-il encore moins que Conſtantin ſon pere ne connut Euſebe, qui lui adminiſtra en de pareilles circonſtances le même Sacrement. C'étoit d'ailleurs un Prince ſans génie, foible, inconſtant, ſoupçonneux, cruel, moins par caractere que par crédulité; flottant toujours au milieu de la foule de ſes courtiſans qui, le preſſant ſans ceſſe, le pouſſoient en ſens contraire; avide de louanges ſans penſer à les mériter; mettant la vanité à la place de la grandeur, & jugeant de la ſplendeur de ſa Cour par le nombre des Officiers, ſans s'occuper du choix. On en comptoit juſqu'à mille dans ſa cuiſine, autant de Barbiers, beaucoup plus d'Echanſons, & les Eunuques ne ſe dénombroient pas, tant ils étoient multipliés. Les gages de tous ces domeſtiques alloient à des ſommes immenſes; ce qui a fait dire, & l'on n'a pas exagéré, qu'il en coûtoit plus pour l'entretien du Palais que pour la ſubſiſtance des armées.

frere Conſtantin auſſitôt après ſa mort, & devint ainſi maître unique de l'Occident. L'année ſuivante, il marcha contre les Francs qui avoient paſſé le Rhin pour entrer dans les Gaules, & s'en fit des alliés par le ſuccès de ſes armes. Appellé enſuite dans la Grande Bretagne par les troubles qui s'y étoient élevés, il y rétablit la paix, & en aſſura la durée par de ſages réglemens. L'an 342, il obtint de Conſtance, par ſes menaces, le rappel de S. Athanaſe & des autres Evêques orthodoxes, que les intrigues des Ariens avoient fait exiler. Ce Prince avoit pour la chaſſe une paſſion qui lui fit négliger les affaires de l'Etat. La ſécurité où elle le jetta lui devint funeſte. Magnence en profita, l'an 350, pour prendre la pourpre. Conſtant, obligé de fuir en tirant vers l'Eſpagne, fut atteint dans Elne au pied des Pyrénées par un Officier Franc nommé Gaïſon, qui le mit à mort le 27 Février de la même année, dans la 30e de ſon âge, la 12e de ſon régne, depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguſte, ou la 13e en comptant par les Conſulats, & la 17e depuis qu'il fut créé Céſar. Olympiade, fille du Préfet Ablave, qui lui avoit été fiancée, ſe maria, ſuivant Ammien Marcellin, avec Arſace, Roi d'Arménie. Tout jeune qu'étoit Conſtant, il étoit fort tourmenté de la goute aux pieds & aux mains; ce qui fut cauſe en partie de la négligence qu'on lui reproche.

Au Cabinet du Roi l'on voit une médaille en or de Conſtant avec des captifs à ſes pieds, & cette légende, dictée par la flatterie, au revers : Victor omnium gentium.

CHEFS DES HUNS.

ROILAS.

Roilas, Chef des Huns Méridionaux, pénétra, l'an 425, dans la Thrace, & menaçoit Conſtantinople. Mais il fut tué d'un coup de foudre ſur la route, avec une partie de ſon armée : une autre périt par la peſte. Ce qui reſtoit, ſaiſi de frayeur, reprit la route de ſon pays.

ROUAS.

Rouas, ou Rugulas, qu'il faut diſtinguer de Roilas, étoit oncle d'Attila, ſuivant Jornandès.

ROIS DES VANDALES.

les arrêter. S'étant emparés, l'an 411, de la Galice, ils étendirent leurs conquêtes juſqu'au détroit de Gibraltar. Ayant alors fait une eſpece de partage avec leurs alliés, ils abandonnerent aux Suéves la Galice, qui compre-

JULIEN L'APOSTAT.

361. Fl. Julius Claud. Julianus, fils de Jules Conſtance, frere du grand Conſtantin, & de Baſiline, ſa ſeconde femme, fille du Préfet Julien, né à CP. le 6 Novembre 331, n'avoit reçu de la nature aucun avantage du côté du corps; mais il en avoit beaucoup du côté de l'eſprit, ſi la paſſion de régner, jointe à une curioſité ſacrilége, ne les eût pas corrompus : *Cujus egregiam indolem decepit, amore dominandi, ſacrilega & deteſtanda curioſitas*, dit S. Auguſtin. Il fut élevé avec un ſoin particulier dans la Religion Chrétienne, dont il fit profeſſion pendant vingt ans; il eut même le degré de Lecteur. En 354, l'Impératrice Euſébie lui ſauva la vie après la mort de Gallus, ſon frere. Etant allé, l'année ſuivante, perfectionner ſes études à Athenes, il y connut S. Baſile & S. Grégoire de Nazianze. Ce dernier, malgré les déguiſemens de Julien, reçonnut en lui tout ce que l'expérience ne juſtifia que trop dans la ſuite. *Quel monſtre nourrit ici l'Empire!* dit ce Saint en voyant ſa tête branlante, ſes épaules qu'il levoit & remuoit ſans ceſſe, ſes regards effarés, ſa démarche incertaine & chancelante. La même année, Julien fut déclaré Céſar, le 6 Novembre, à Milan, & envoyé dans les Gaules pour repouſſer les Francs, les Allemands & les Saxons qui, après avoir ruiné 45 Villes ſur le Rhin, s'étoient rendus maîtres d'une grande étendue de pays. Les victoires que le Céſar remporta ſur les Barbares & la ſageſſe de ſon gouvernement rétablirent la ſûreté dans le département qui lui étoit confié. Mais, loin d'inſpirer à l'Empereur des ſentimens de reconnoiſſance, ces ſuccès ne ſervirent qu'à exciter ſa jalouſie. Les préparatifs, qu'il faiſoit contre les Perſes, furent un prétexte qu'il ſaiſit pour lui enlever l'élite des troupes. L'armée, inſtruite de l'ordre donné pour l'exécution de ce deſſein, ſe révolta, & proclama Julien Auguſte à Paris, où il avoit fait bâtir un Palais dont on voit encore les reſtes. Cet événement eſt du mois de Mars, ou d'Avril 360. En vain Conſtance fit ſommer Julien de quitter le titre qui venoit de lui être déféré; en vain il engagea les Allemands à s'emparer des gorges des Alpes pour lui en fermer le paſſage. Le nouvel Auguſte, s'étant mis en marche l'année ſuivante, franchit les obſtacles qu'on lui oppoſa, traverſa l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine & la Grece au milieu des acclamations des peuples; &, ayant appris ſur ſa route la mort de Conſtance, il fit, le 11 Décembre 361, ſon entrée dans CP., où il fut reconnu ſolemnellement Empereur par le Sénat. Revêtu de l'autorité ſouveraine, il l'employa auſſitôt à corriger les abus de toute eſpece qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement. Pour donner l'exemple, il commença par ſa Cour en réformant cette multitude prodigieuſe de valets, non moins inutile au Maître qu'onéreuſe à l'Etat. Mais, en même tems, il ſe déclara hautement pour le Paganiſme, & n'oublia rien pour le relever du diſcrédit & de l'opprobre où le Chriſtianiſme l'avoit fait tomber. Il rétablit les Sacrifices, inſtitua des Pontifes & des Prêtres auxquels il aſſigna des appointemens, fit revivre toutes les pratiques de l'Idolâtrie les plus ſuperſtitieuſes, juſqu'à la Magie qu'il exerça lui-même, écrivit contre la Religion Chrétienne, favoriſa les Sectes qui l'altéroient en la profeſſant, & perſécuta, ſous divers prétextes, pluſieurs perſonnages diſtingués entre les Catholiques. Ses efforts ne ſe terminerent point là : il entreprit de donner le démenti aux divines Ecritures. Dans cette vue, l'an 363, il fit venir de tous côtés les Juifs pour rebâtir le Temple de Jéruſalem, ruiné, depuis près de 300 ans, par Tite. Pleins d'ardeur pour cette œuvre, les Juifs commencerent par arracher les anciens fondemens pour en creuſer de nouveaux. Mais quand ils eurent ôté juſqu'à la derniere pierre, & par-là vérifié pleinement la prophétie de J. C., il ſortit du même endroit d'effroyables tourbillons de flammes, dont les élancemens conſumerent les ouvriers. Ce prodige ſe répéta toutes les fois qu'on voulut reprendre l'ouvrage, & força enfin de l'abandonner. Ce ne ſont pas ſeulement les Auteurs Chrétiens qui rapportent cet événement; c'eſt Ammien Marcellin, Ecrivain attaché au Paganiſme & contemporain, qui l'atteſte, ſans autre vue que de raconter un phénomene extraordinaire. La même année, Julien, faiſant la guerre aux Perſes, reçut, en les pourſuivant, un coup de dard qui lui perça le côté juſqu'au foie; il mourut de cette bleſſure, un peu avant le milieu de la nuit du 26 au 27 Juin de l'an 363, dans la 32e année de ſon âge, après avoir régné 7 ans & demi depuis qu'il avoit été fait Céſar, environ 3 ans depuis qu'il avoit pris le titre d'Auguſte, & ſeulement 20 mois, non achevés, depuis la mort de Conſtance. Julia Helena, fille de Conſtantin & de Fauſte, qu'il avoit épouſée en 355, mourut, l'an 360, ſans enfans. En lui finit la Maiſon de Conſtance Chlore, ſi floriſſante ſous Conſtantin. Si l'on en croit un Moderne, ce Prince ne fit jamais mourir aucun Chrétien. « Il ne les perſécutoit point, dit-il; il les laiſſoit jouir de leurs » biens comme Empereur juſte, & il écrivoit contre » eux comme Philoſophe ». Cependant Eutrope avoue (L. x.) que Julien perſécuta trop vivement la Religion Chrétienne. Ammien Marcellin blâme de même (L. xxv.) l'injuſtice de ſes loix contre les Chrétiens, & ſes artifices pour fomenter la diviſion entre eux. Le témoignage de ces deux Païens eſt au-deſſus de tout ſoupçon. Les Actes publics de ſon tems nous font d'ailleurs connoître un grand nombre de Martyrs, que les Gouverneurs de différentes Provinces firent de ſon aveu ou par ſes ordres. A cela près Julien fut un grand Prince, & peut-être ne le céda-t-il à aucun de ceux qui avoient occupé le trône des Céſars avant lui. C'eſt le témoignage que le Poëte Prudence lui rend par ces vers qui expriment aſſez bien ſon caractere :

Ductor fortiſſimus armis,
Conſultor patriæ, ſed non conſultor habendæ
Religionis, amans tercentum millia Divûm,
Perfidus ille Deo, ſed non & perfidus orbi.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

d'un Empereur Chrétien de les protéger, & que pour les traîner en Perſe, afin d'y répandre leur ſang, il faudroit que Vararane vînt les arracher d'entre ſes bras. Cette réponſe généreuſe fut ſuivie d'une rupture entre l'Empire & la Perſe. Ardabure, Général de Théodoſe, s'étant mis le premier en campagne, remporta, ſur les Perſes commandés par Narsès, une victoire qui fut célébrée, le 6 Septembre 421, à Conſtantinople par de grandes réjouiſſances. Narsès, pourſuivi par le vainqueur, ſe retire à Niſibe, où il ne tarda pas d'être aſſiégé. le Roi de Perſe raſſemble toutes ſes forces & celles de ſes alliés, pour les en-

JOVIEN.

363. Flav. Claud. Jovianus, né l'an 331, Primicier des Gardes du Corps à pied, *Primicerius domeſticorum*, dit Caſſiodore, fut élu Empereur, après la mort de Julien, le 27 Juin 363, par l'armée qui étoit en Perſe. Il n'accepta l'Empire qu'à condition que tous les ſoldats embraſſeroient la Religion Chrétienne; ce qui lui a fait donner le titre de Confeſſeur par Rufin : titre qu'il avoit déjà mérité, par d'autres actions, ſous Julien. Après avoir fait avec les Perſes une paix de 30 ans, telle que l'extrême néceſſité où il ſe trouva l'obligeoit de la faire, il revint avec les débris de l'armée, travailla à réparer les maux de l'Etat, rendit la paix à l'Egliſe, & rappella S. Athanaſe avec les autres Evêques exilés. La durée de ce régne heureux fut courte. Dieu ſe contenta de montrer ce Prince aux hommes comme un éclair, pour leur faire voir quel bien il pouvoit leur donner, mais en même tems qu'ils en étoient indignes. On trouva Jovien mort dans ſon lit la nuit du 16 au 17 Février 364, après un régne de 7 mois & 20 jours. Carito, ſa femme, fille du Général Lucillien, mourut en venant au-devant lui. Il en eut un fils, nommé Varronien, à qui on fit crever un œil pour l'exclure du trône Impérial, parce qu'un borgne ne pouvoit pas être Empereur. On ignore ce qu'il devint dans la ſuite.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN I.

364. Valentinien I, fils de Gratien, Comte d'Afrique, né à Cibales en Pannonie l'an 321, Capitaine des Gardes de Jovien, fut élu Empereur à Nicée, le 25 Février 364, par l'armée Romaine. Il étoit pour lors à Ancyre; & comme ce jour-là commençoit le biſſexte, jour fatal que les Romains jugeoient être malheureux à leur République, il ſe tint couché juſqu'au lendemain, ou même, ſelon quelques uns, juſqu'au ſur-lendemain. Valentinien étoit zélé pour la Religion Catholique, & l'avoit confeſſée généreuſement, ſous Julien, au péril de ſa fortune & de ſa vie. Parvenu au trône, l'amour fraternel lui fait prendre un parti, dont la ſaine raiſon & l'amour du bien public auroit dû le détourner. Le 28 Mars ſuivant, étant à Conſtantinople, il ſe donne pour Collégue Valens, ſon frere; &, au mois de Juillet, s'étant rendu à Naïſſe, il partage l'Empire avec lui, gardant l'Occident pour ſa part, & laiſſant à Valens l'Orient. Valentinien fit d'excellentes loix, & fut ſévere juſqu'à l'excès à les faire obſerver. Sa grande maxime, qu'il avoit ſans ceſſe à la bouche, étoit que *la ſévérité eſt l'ame de la Juſtice, & que la Juſtice doit être l'ame de la puiſſance ſouveraine*. Il ne choiſiſſoit pas, de deſſein prémédité, des hommes inhumains pour gouverner les Provinces; mais lorſqu'il avoit mis en place des hommes de ce caractere, loin de les contenir, il les animoit par des louanges; il les encourageoit par ſes lettres à punir rigoureuſement les moindres fautes. Pour mettre le peuple à l'abri des vexations, il inſtitua, l'an 365, de concert avec ſon Collégue, dans chaque Ville, des Défenſeurs tirés de l'ordre des Bourgeois notables. Ce n'étoit pas une magiſtrature, mais une fonction autoriſée, telle, à peu près, qu'avoit été, pour la ville de Rome, celle des Tribuns dans leur premiere inſtitution. (Le Beau.) Valentinien, après avoir pacifié l'Afrique révoltée, porta la guerre, l'an 368, chez les Allemands & leurs voiſins, ravagea les terres des Quades, & les obligea de lui envoyer des Députés pour lui demander la paix. Mais le choix, qu'ils firent pour cette fonction, ne fut pas heureux. A la vue de ces Députés, gens groſſiers & mal vêtus, l'Empereur, croyant qu'ils venoient l'inſulter, entra dans une telle colere, qu'il ſe rompit une veine, & en mourut, le jour même, 17 Novembre 375, à Brégétio dans la Pannonie. Il étoit dans la 55e année de ſon âge, & la 12e de ſon régne. Il avoit épouſé, 1° Valeria Severa, qu'il répudia, l'an

EMPEREURS D'ORIENT.

VALENS.

364. Valens, né vers l'an 328, fait Auguſte par Valentinien, ſon frere, le 28 Mars 364, eut, au mois de Juillet ſuivant, l'Orient en partage. C'étoit un homme peu inſtruit, ſans expérience dans la guerre, & un protecteur déclaré des Ariens. Dès la ſeconde année de ſon régne, il devint ſi odieux qu'on le comparoit à Tibère. Procope, parent de Julien, profitant de cette diſpoſition des eſprits, ſe fit reconnoître Auguſte à Conſtantinople, le 28 Sept. 365, pendant que Valens étoit en Cappadoce. Mais peu digne de commander, il fut trahi par ſes Généraux dans une bataille que Valens lui donna, le 27 Mai 366, près de Nacolie en Phrygie, pris & livré à ce Prince qui, le lendemain, lui fit trancher la tête. Au printems de l'année ſuivante, Valens, pour ſe préparer à la guerre contre les Goths, reçoit le Baptême de la main d'Eudoxe, Chef des Ariens. L'an 370, au mois de Janvier, après avoir accordé la paix aux Goths, ſur leſquels il avoit remporté divers avantages, il marche en Orient contre les Perſes. Les Catholiques de Conſtantinople lui députerent 80 Eccléſiaſtiques, pour redemander Evagre, leur Evêque, qu'il avoit exilé. Valens, pour réponſe, fait noyer ces Députés. En paſſant à Céſarée, il veut obliger S. Baſile de communiquer avec les Ariens. Le Saint réſiſte, & laiſſe l'Empereur dans l'admiration de ſa fermeté. L'an 376, Valens permet aux Goths, chaſſés de leur pays par les Huns, d'habiter la Thrace. Ul-

CHEFS DES HUNS.

L'an 427, ſous le Conſulat d'Hirtius & d'Ardabure, les Romains, aſſiſtés des Goths, obligerent les Huns, ſuivant le même Ecrivain & le Comte Marcellin, d'abandonner la Pannonie dont ils étoient en poſſeſſion depuis 50 ans. Mais on ne dit pas où ils ſe retirerent après leur expulſion. Nous ſerions portés à croire qu'ils ne furent pas entièrement chaſſés de ce pays, ou qu'ils y rentrerent bientôt après, puiſqu'on voit, par le même Comte Marcellin, que ce fut en Pannonie qu'Aëtius, mécontent de l'Empereur Valentinien III, vint, l'an 432, demander un aſyle aux Huns, ſes anciens amis. Rouas lui fournit quelques ſecours qui lui ſervirent à faire un traité plus avantageux avec ſon Maître. M. de Guignes met la mort de Rouas en 433.

ROIS DES VANDALES.

noit auſſi les Aſturies, & s'établirent dans la Bétique, qui, de leur nom, fut appellée Vandalouſie ou Andalouſie. Ce fut là qu'ils fonderent une nouvelle monarchie. Mais bientôt ils ſe brouillerent avec les Suéves & tournerent

EMPEREURS D'OCCIDENT.

367, pour ſon avarice, ou plutôt par fantaiſie, après en avoir eu Gratien qui ſuit; 2°, l'an 368, JUSTINE, veuve du Tyran Magnence, fameuſe Arienne, morte en 388, dont il laiſſa Valentinien II & trois filles, Juſta, Galla, femme du grand Théodoſe, & Grata. Valentinien eût été un Prince accompli, s'il ne ſe fût pas laiſſé dominer par la colere, & tromper par ſes Miniſtres & ſes Généraux. Mais il ſe fit un point d'honneur de diſſimuler les concuſſions des uns & les trahiſons des autres, pour ne point paroître avoir fait de mauvais choix. Il fit plus; il punit cruellement leurs dénonciateurs. Il peignoit, dit-on, avec grace, & fut l'inventeur de nouvelles machines de guerre. Socrate lui attribue une loi qui permettoit aux habitans de l'Empire Romain d'avoir deux femmes légitimes en même tems. Mais c'eſt une fauſſeté réfutée par M. Bonamy. (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. XXX, pp. 394-398.) L'uſage des ſelles à chevaux ne paroît pas remonter au-delà du régne de ce Prince. Auparavant on ſe contentoit de couvrir d'une houſſe quarrée le dos du cheval, comme on le voit dans la ſtatue équeſtre d'Antonin, qui eſt encore aujourd'hui au Capitole, & ſouvent même on le montoit à crud.

GRATIEN.

375. GRATIEN, fils de Valentinien & de Severa, né à Sirmich le 18 Avril, ou le 23 Mai 359, élevé par le célebre Auſone, fait Auguſte, par ſon pere, le 24 Août 367, ſans avoir paſſé par la dignité de Céſar, lui ſuccéda, à l'âge de 16 ans & demi, le 17 Novembre 375. La premiere choſe, qu'il fit ſur le trône, fut de rappeller ſa mere Severa de l'exil où ſon époux l'avoit condamnée. Il la rétablit dans les honneurs de ſon rang; &, comme elle avoit beaucoup d'eſprit & de jugement, il ſe faiſoit un devoir de la conſulter & de prendre ſes avis. Mais il ne fut pas toujours fidele à cette loi. Ce fut ſans doute à l'inſçu de cette Princeſſe que le Général Théodoſe, l'honneur & le ſoutien de l'Etat, fut exécuté à mort, l'an 376, par un ordre ſurpris à la religion de Gratien, dans la Capitale de l'Afrique, qu'il venoit de conſerver à l'Empire. L'an 378, Gratien ſignala ſa valeur contre les Allemands, nommés Lentiens, dont le pays s'étendoit vers la Rhétie. La bataille, qu'il gagna ſur eux, ſe donna dans la plaine d'Argentaria, aujourd'hui le village de Harbourg, vis-à-vis de Colmar. Devenu maître de l'Orient, la même année, par la mort de Valens, il donne une loi pour faire ceſſer la perſécution des Ariens, fait venir d'Eſpagne Théodoſe le fils, qui s'y étoit retiré après la mort de ſon pere, & l'aſſocie à l'Empire, le 19 Janvier 379, en lui donnant l'Orient avec une partie de l'Illyrie. Gratien aimoit ſincérement la Religion. L'an 382, il fit éclater ſon zéle contre le Paganiſme, en fai-

EMPEREURS D'ORIENT.

philas, leur Evêque, en avoit fait la demande; &, pour l'obtenir, il avoit embraſſé l'Arianiſme. Dieu, par un juſte jugement, ſe ſervit de ces mêmes Barbares pour punir l'impiété & les cruautés de Valens. Bientôt ils ravagerent le pays qu'on leur avoit donné pour retraite. Une famine, qui déſola cette contrée, jointe aux rapines des Commandans Impériaux, Maxime & Lupicin, les y contraignit. Les Alains & les Huns, qu'ils appellerent à leur ſecours, mirent le comble à la déſolation. Valens, qui étoit pour lors à Antioche, ſe hâta de faire la paix avec la Perſe pour venir les réprimer. Il perd contre eux, le 9 Août 378, la fameuſe bataille d'Andrinople, où les 2 tiers de ſon armée reſterent ſur la place. Bleſſé lui même & porté dans une cabane, il y fut brûlé vif, ſans être connu, par les vainqueurs, le même jour, à l'âge de 50 ans, après avoir régné 15 ans, 4 mois & quelques jours. ALBIA DOMINICA, qu'il avoit épouſée avant d'être Empereur, fut celle qui le pervertit & l'engagea dans l'erreur, après s'être montrée zélée Catholique. Il laiſſa d'elle deux filles, Carauſie & Anaſtaſie.

THÉODOSE LE GRAND.

379. THÉODOSE, à qui ſes grands exploits, & encore plus ſa haute piété, ſon zéle pour la Foi, ſon amour pour l'Egliſe, ont mérité le ſurnom de GRAND, étoit fils du Comte Théodoſe, le plus habile Général de ſon tems, qui, ſuccombant à l'envie des Courtiſans, fut exécuté à Carthage l'an 376. Théodoſe, ſon fils, naquit en Eſpagne vers l'an 346, & y fut élevé. Il ſuivit ſon pere à la guerre; & lorſqu'il l'eut perdu, il retourna dans ſa patrie. Après la mort de Valens,

TYRANS qui s'éleverent dans l'Empire ſous les régnes de Gratien, de Valentinien II & de Théodoſe.

383. MAGNUS MAXIMUS, Eſpagnol, Général de troupes Romaines en Angleterre, s'étant fait proclamer Auguſte en 383, paſſa auſſitôt dans les Gaules, où il vint à bout de débaucher les troupes de Gratien. Ce Prince abandonné s'enfuit à Lyon. Maxime, l'ayant fait ſuivre, le fit aſſaſſiner dans cette ville le 25 Août 383. Reſté maître des Gaules, de l'Eſpagne & de l'Angleterre, il oblige Théodoſe à le reconnoître pour Empereur. L'an 387, il entre en Italie, & enleve cette portion de l'Empire à Valentinien le Jeune, qu'il contraint de ſe retirer auprès de Théodoſe, avec ſa mere. L'an 388, Théodoſe, après avoir remporté deux victoires ſur Maxime, le prend dans Aquilée, où il s'étoit réfugié. Maxime eſt mis à mort, à trois milles de cette ville, par les ſoldats, le 27 Août 388. Victor, ſon fils, qu'il avoit fait Auguſte, fut pris dans les Gaules, au mois de Septembre ſuivant, par Arbogaſte, & décapité comme ſon pere.

392. EUGENE, Maître du Palais de Valentinien II, fut reconnu Empereur à Vienne, vers la fin de Mai 392, par les ſoins d'Arbogaſte, meurtrier de ce Prince; il le fut auſſi dans l'Italie. L'an 394, Théodoſe, l'ayant battu au pied des Alpes Juliennes, le prit & lui fit trancher la tête, le 6 Septembre, ſur le champ de bataille. Arbogaſte, s'étant échapé, ſe tua lui-même deux jours après.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

voyer au ſecours de la place. Il arriva une choſe ſinguliere: les deux armées qui ſe cherchoient l'une & l'autre, prirent l'épouvante toutes les deux lorſqu'elles s'aprocherent, & fuirent chacune de leur côté. Les Perſes ſe précipiterent dans l'Euphrate, où il en périt près de cent mille. Les Romains abandonnerent le ſiége de Niſibe, brûlerent leurs machines & ſe retirerent ſur les terres de l'Empire. Cette guerre finit, l'an 422, par un traité de paix, dont la principale condition fut que le Roi de Perſe laiſſeroit aux Chrétiens de ſes Etats la liberté de profeſſer leur religion. Mais cet article ne fut pas fidelement obſervé. Les Mages, qui étoient les plus acharnés contre les Chrétiens, engagerent Vararane, peu de tems après, à recommencer la perſécution. Elle ne finit pas même à ſa mort arrivée l'an 440.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ſant abattre l'autel de la Victoire placée dans la ſalle du Sénat; monument auquel la ſuperſtition avoit attaché le ſort de l'Empire. (Conſtance l'avoit déjà détruit en 357, mais Julien l'avoit rétabli.) Gratien fit plus; il ſupprima les revenus & les priviléges des Prêtres idolâtres & des Veſtales, & attribua les fonds dont ils jouiſſoient à l'épargne. Une grande famine, dont Rome fut affligée l'année ſuivante, ne manqua pas d'être regardée, par les Païens, comme l'effet de la colere des Dieux que l'Empereur mépriſoit. Les Chrétiens ſe diſtinguerent, dans cette malheureuſe conjoncture, par la charité qu'ils exercerent envers les étrangers, qu'on avoit d'abord chaſſés de la Ville, & qui furent enſuite rappellés ſur les remontrances du Préfet de Rome. La grande facilité de Gratien lui avoit fait accorder, à quantité de particuliers, des privileges & des exemptions, dont étoient écraſés ceux qui demeuroient aſſujettis aux charges publiques. S'étant depuis apperçu de l'abus de ces graces, il les révoqua; &, pour donner l'exemple, il ſe réduiſit lui-même au droit commun, & voulut que ſa Maiſon partageât le fardeau des contributions. Dans la crainte d'être ſurpris, il défendit de faire exécuter aucun ordre du Prince, qui ne ſeroit pas juſtifié par des Lettres-Patentes. Mais un point ſur lequel il ne ſe corrigea pas, ce furent les faveurs qu'il prodiguoit à des Barbares, & ſur-tout à des Alains, qu'il avoit attirés à ſon ſervice. Il leur donnoit des emplois diſtingués dans ſes armées, & les approchoit de ſa perſonne. Cette conduite aliéna de lui ſes ſujets, & excita de grand murmures dans l'Empire. Maxime, qui commandoit dans la Grande-Bretagne, profitant de ces diſpoſitions, ſe fit proclamer Empereur par l'armée qui étoit à ſes ordres, & paſſa auſſitôt dans les Gaules. Gratien marcha contre lui, & le joignit près de Paris. Mais, abandonné par ſes troupes au moment de livrer bataille, il s'enfuit à Lyon, où il fut pris & mis à mort, par un traître, au ſortir d'un feſtin, où il l'avoit invité, le 25 Août 383, à l'âge de 24 ans accomplis. Il avoit régné 16 ans depuis qu'il eut été fait Auguſte, & 7 ans, 9 mois depuis la mort de ſon pere. S. Ambroiſe, qu'il nomma pluſieurs fois pendant qu'il recevoit les coups mortels, verſa des larmes ſur ſon tombeau, qu'il regardoit comme celui d'un martyr. Le S. Prélat fait, en toute occaſion, l'éloge de ſa piété & de ſes autres vertus, plus digne de foi, ſans contredit, que Philoſtorge, Arien fanatique, qui oſe démentir l'hiſtoire & noircir la mémoire de ce bon Prince juſqu'à le comparer à Néron. Gratien avoit épouſé, 1°, l'an 374, JULIA CONSTANTIA, fille de l'Empereur Conſtance, morte 6 mois avant ſon époux; 2° LÆTA, dont la famille eſt inconnue. Vegece (L. 1, c. 20.) dit que, ſous Gratien, les ſoldats, trouvant leurs armes trop peſantes, obtinrent de quitter leur cuiraſſe, & enſuite leur caſque; de façon qu'expoſés aux coups ſans défenſe, ils ne ſongerent plus qu'à fuir.

Juſqu'à Gratien excluſivement les Empereurs ont reçu la robe pontificale, comme le prouve le Baron de la Baſtie. (*Mém. de l'Ac. des B. L.* T. XV, p. 40.) Ce Prince la refuſa lorſqu'elle lui fut offerte, & depuis il n'en eſt plus fait mention.

VALENTINIEN II.

383. VALENTINIEN II, fils de Valentinien I & de Juſtine, né ſur la fin de 371, proclamé Empereur à Acinque en Pannonie le 22 Novembre 375, ſuccéda, l'an 383, à Gratien, ſon frere. Dépouillé de ſes Etats par le Tyran Maxime, il ſe réfugia dans ceux de Théodoſe, qui vint en Occident, défit Maxime, à qui il fit couper la tête au mois d'Août 388, rétablit Valentinien, & entra triomphant à Rome avec lui. Depuis ce tems, S. Ambroiſe devint

EMPEREURS D'ORIENT.

Gratien, convaincu de l'injuſtice que lui-même avoit faite au pere & du mérite du fils, rappella celui-ci d'Eſpagne, le choiſit pour ſon Collégue le 19 Janvier 379, & lui donna l'Orient en partage. Théodoſe avoit un grand zéle pour la Religion Catholique. Il en fit preuve, l'an 384, par un reſcrit qu'il adreſſa, le 21 Janvier, à Cynege, Préfet du Prétoire, pour chaſſer les Hérétiques de Conſtantinople. Plus ennemi encore du Paganiſme, il chargea le même Préfet d'aller en Egypte & en Syrie fermer les Temples des Idoles, & d'en adjuger les revenus aux Egliſes Catholiques. Quelque déſir qu'eut Théodoſe de venger la mort de Gratien, les conjonctures l'obligerent de faire la paix, en 384, avec le Tyran Maxime. Il la fit ſincérement, quoiqu'en diſe Zozime, qui lui reproche, comme une lâcheté, de l'avoir faite, & l'accuſe, en même tems, d'avoir eu deſſein de la rompre à la premiere occaſion. Maxime, à la vérité, lui en donna ſujet par ſes nouvelles entrepriſes contre le Jeune Valentinien. Théodoſe en profita pour déclarer la guerre au Tyran, qui fut pris, après pluſieurs défaites, dans Aquilée, & amené, à trois milles de là, au vainqueur, dont les ſoldats lui trancherent la tête ſur la fin d'Août 388, ſuivant Socrate. L'année 390 eſt fameuſe par le cruel châtiment que Théodoſe, à la ſollicitation de ſes Miniſtres, exerça ſur la ville de Theſſalonique, pour une ſédition qui s'y étoit élevée : châtiment dont les exécuteurs outrepaſſerent ſes ordres; elle l'eſt encore plus par la maniere édifiante dont il expia ſon crime, & par la conduite ſage & prudente de S. Ambroiſe, qui le ſépara de la Communion des Fideles, & l'y rétablit ſolemnellement, le jour de Noël, après huit mois de pénitence. Théodoſe étoit alors à Milan. Il revit Theſſalonique, l'année ſuivante, en traverſant la Macédoine, vers la fin de Juillet, & y donna de nouvelles marques de ſon repentir. La ville de Conſtantinople, où il rentra, le 10 Novembre de la même année, après avoir défait les Barbares, s'apperçut que ſes diſpoſitions étoient meilleures qu'auparavant. Dieu témoigna lui-même en être ſatisfait par les graces qu'il lui accorda. L'an 394, il remporta, le 6 de Septembre, ſur le Tyran Eugene, une victoire qui fut ju-

CHEFS DES HUNS.

ATTILA.

433. ATTILA, ou ATEULA, ſurnommé le *Fléau de Dieu*, fils de Mundiuque, l'un des Chefs des Huns, devint le ſucceſſeur de Rouas, ſon oncle, avec Bléda, ſon frere. Théodoſe envoya, vers ces deux nouveaux Chefs, des Ambaſſadeurs qui conclurent avec eux un traité de paix,

ROIS DES VANDALES.

leurs armes contre eux. L'Empereur Honorius, au lieu de laiſſer ces barbares s'entre-détruire, eut l'imprudence de ſecourir les Suéves. Les Van-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

le Pere ſpirituel de ce jeune Prince & ſon plus fidele conſeil. La paix qu'il fit régner dans ſes Etats, & la modération avec laquelle il traita ſes peuples, furent principalement dues aux ſages leçons de ce Prélat. Mais il avoit à la tête de la milice un Général qui tiroit avantage de ſon habileté, de ſes ſervices & de la confiance des troupes pour le maîtriſer. C'étoit Arbogaſte, Franc d'origine. Las de vivre ſous ſa dépendance, Valentinien prit le parti de lui retirer le commandement de l'armée. Arbogaſte, furieux de cet affront, conçut le deſſein de s'en venger, & l'exécuta par la plus noire trahiſon, en faiſant étrangler ſon Maître à Vienne dans les Gaules, un ſamedi 15 Mai de l'an 392. Valentinien, alors âgé de 20 ans & quelques mois, avoit porté 16 ans & près de 6 mois le titre d'Auguſte, quoiqu'il n'ait régné que 8 ans & près de 8 mois depuis la mort de Gratien. Il n'étoit encore que Catéchumene, & attendoit S. Ambroiſe qu'il avoit mandé pour lui adminiſtrer le Baptême. La date de ſa ſépulture eſt ainſi marquée dans S. Epiphane (*Lib. de Ponder. & menſ.*) *Ea verò dies erat juxta Ægyptios menſis Pachon* 21, *juxta Græcos verò* (*Macedonum menſibus utentes*) *Artemiſii* 23, *juxta Romanos* 17 *Calend. Junias.* Arbogaſte lui ſubſtitua le Tyran Eugene qui fut défait par Théodoſe & mis à mort par ſon ordre, le 6 Septembre 394.

HONORIUS.

395. HONORIUS, ſecond fils de Théodoſe, né le 9 Septembre 384, fait Auguſte le 10 Janvier, ou le 20 Novembre 393, fut déclaré Empereur d'Occident par ſon pere le 17 du mois de Janvier 395. Honorius fut zélé pour la Foi; mais du reſte il n'eut rien des grandes qualités de Théodoſe, non plus que ſon frere Arcade. Ces deux Princes, dit Muratori, étoient plutôt faits pour être gouvernés que pour gouverner. Honorius mourut d'hydropiſie à Ravenne le 15 Août 423, âgé de 39 ans, après avoir régné 28 ans & environ 7 mois. Il ne laiſſa point d'enfans de ſes deux femmes MARIE & THERMANTIE; elles étoient toutes deux filles de Stilicon, Vandale de naiſſance, ce Miniſtre fameux à qui Honorius fit trancher la tête à Ravenne pour ſes perfidies réelles ou ſuppoſées par ſes ennemis, le 23 Août 408, & dont le fils Eucher, & la femme Herene, niece du grand Théodoſe, ſubirent, peu de tems après le même ſupplice. Honorius avoit épouſé, l'an 398, la premiere, décédée en 404. Il donna ſa main, l'an 408, à la ſeconde, morte en 415. L'Empire d'Occident, ſous Honorius, tomba dans l'opprobre & la miſere. Alaric, Roi des Goths, chaſſé d'Italie par Stilicon, après la célebre bataille de Pollentia, donnée le 29 Mars 403, y rentra lorſqu'il eut appris la mort de ce Général avec lequel il étoit d'intelligence, dit-on, pour mettre Eucher, ſon fils, ſur le trône Impérial. Alors il marcha droit à Rome, dont il fit le ſiége ſur la fin de cette année. Bientôt réduit à l'extrémité faute de vivres, le peuple Romain lui fait une députation pour demander la paix à des conditions raiſonnables, menaçant de ſortir de ſes murs en cas de refus & de lui livrer bataille. Le Barbare, inſtruit de l'état des aſſiégés & de leurs diſpoſitions, rit de la menace. *A la bonne heure*, dit-il, *jamais un pré n'eſt plus aiſé à faucher que quand l'herbe eſt drue.* On lui demande ce qu'on peut donc eſpérer de lui; *la vie*, répond-il. Il ſe radoucit néanmoins, & accepte l'offre qu'on lui fait de cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, quatre mille robes de ſoie & trois mille pieces teintes en écarlate. Rome, cette fois, ſe garantit par là du pillage. Pour accorder la paix & faire même alliance avec l'Empire, Alaric ne demande, en ſe retirant, que la charge de Maître de la Milice Romaine; & Honorius, tout incapable qu'il

EMPEREURS D'ORIENT.

gée miraculeuſe, & qui le rendit maître de l'Occident. Ce Prince, couvert de gloire & plein de bonnes œuvres, mourut ſaintement à Milan, le 17 Janvier de l'an 395, à l'âge de 50 ans, après 16 ans moins 2 jours de régne. Il eſt le dernier Empereur qui ait poſſédé l'Empire Romain en entier. En mourant, il le partagea entre ſes deux fils. Théodoſe publia des loix très ſéveres contre les Idolâtres & les Hérétiques; mais il eut la prudence de ne point en preſſer l'exécution. Elles ſervoient pour retenir les uns & les autres dans la crainte, & l'Egliſe quelquefois les employoit effectivement pour arrêter leur ardeur. La mort de Théodoſe le Grand peut être regardée comme l'époque fatale de la décadence des deux Empires d'Orient & d'Occident. Ce Prince avoit épouſé, 1° ÆLIA FLACCILLA, fille, à ce qu'on croit, d'Antoine, Préfet des Gaules, morte, en odeur de ſainteté, le 14 Septembre 385, après lui avoir donné Pulquerie, décédée peu de tems avant ſa mere, & deux fils, Arcade & Honorius; 2°, l'an 386, GALLA, fille de Valentinien I, morte en couches l'an 394, dont il eut Placidie, femme d'Ataulphe, Roi des Viſigoths, puis de Conſtance III, Collégue d'Honorius.

ARCADE.

395. ARCADE, né en Eſpagne, vers l'an 377, de Théodoſe & de Flaccilla, fait Auguſte le 16 ou le 19 Janvier 383, ſuccéda, le 17 Janvier 395, à ſon pere, & eut l'Orient en partage. Il mourut, le premier Mai 408, âgé de 31 ans, après avoir régné 12 ans avec ſon pere, & 13 ans, 3 mois, 14 jours depuis la mort de Théodoſe. Ce Prince étoit mal fait, d'une figure déſagréable & d'une foible complexion. « Une humeur douce, tranquille & » pacifique, étoit en lui l'effet d'une » ſtupidité naturelle qu'annonçoit un » parler lent, des yeux morts & lan» guiſſans; & les ſoins, que Théodoſe » avoit pris de ſon éducation en le con» fiant aux Maîtres les plus capables de » le former, n'avoient pu lui procurer » ce que la nature lui avoit abſolument » refuſé». (Hardion.) Deux hommes, également méchans, s'emparerent ſucceſſivement des affaires au commencement de ſon régne, Rufin & l'Eunuque Eutrope. Le premier, Gaulois de naiſ-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XV. ISDEGERDE II.

440. ISDEGERDE II, nommé auſſi VARARANE par quelques Auteurs Grecs, poſſéda le trône des Perſes depuis la mort de Vararane, ſon pere, juſqu'à la ſienne arrivée l'an 457.

XVI. PÉROSE.

457. PÉROSE (ou PHIROUZ) s'empara du trône, avec le ſecours des Euthalites (ou Huns blancs, ſuivant M. de Guignes; Hongrois, ſelon M. Fiſcher), au préjudice d'Hormoz, ſon

EMPEREURS D'OCCIDENT.	EMPEREURS D'ORIENT.

eſt de lui réſiſter, eſt aſſez mal aviſé pour la refuſer. Piqué de cet affront, Alaric revient quelque tems après devant Rome, & en forme de nouveau le ſiége. La famine y devint ſi affreuſe, que le peuple, aſſemblé dans le cirque, s'écria, tranſporté de fureur : *Qu'on mette en vente la chair humaine, & qu'on en taxe le prix.* Honorius ſe détermine enfin à traiter avec Alaric, malgré le ſerment qu'il avoit fait, par une impreſſion étrangere, de n'en jamais rien faire. Les deux Princes s'abouchent à trois lieues de Ravenne. Mais tandis qu'on négocie, Sarus, Capitaine Goth, qui avoit quitté Alaric pour s'attacher aux Romains, ſort inopinément de Ravenne avec ſa troupe, vient fondre ſur un quartier du camp d'Alaric, & taille en pieces un grand nombre de ſes gens. Cette perfidie rompit les conférences. Alaric, furieux, reprend la route de Rome qu'il aſſiege pour la troiſieme fois, & dont il ſe rend maître le 24 Août. Le feu, l'épée, les chaînes, partagerent le ſort de cette ſuperbe maîtreſſe du monde, qui avoit réſiſté à tant d'ennemis depuis 1162 ans qu'elle ſubſiſtoit. Dieu fit voir néanmoins en cette occaſion combien il eſt le maître des volontés des hommes, même les plus féroces. Alaric, Prince Arien, en permettant le pillage aux ſoldats, avoit défendu de toucher aux Egliſes; & ſi quelques-unes furent la proie des flammes, ce fut par la communication de celles qui conſumoient les maiſons voiſines. Un grand nombre de ceux qui s'étoient réfugiés dans ces aſyles mirent par là en ſûreté leur vie. Le reſpect d'Alaric pour la Religion s'étendit même aux effets mobiliers qui lui étoient conſacrés. Un Officier Goth étant entré

ſance, originaire d'Eauſe, s'étant élevé, ſous Théodoſe, par un mélange de ſervices importans & de fourberies adroites, en 386, à la Préfecture d'Orient; en 390, à la charge de Grand-Maître des Officiers; &, en 392, au Conſulat, crut, après la mort de ce Prince, pouvoir aſpirer à l'Empire; &, dans cette vue, il introduiſit les Huns en Aſie & les Goths en Thrace : trahiſon que les ſoldats, excités par Stilicon, lui firent expier en le maſſacrant, le 27 Novembre 395, à la vue de l'Empereur. Le ſecond, non moins inſolent ni moins ambitieux que Rufin, après avoir été fait Patrice en 398, déſigné Conſul pour l'an 399, fut dépouillé de tous ſes emplois cette derniere année, à la ſollicitation du Général Gaïnas, & à la demande de l'Impératrice, qu'il avoit oſé menacer de la faire chaſſer du Palais, banni en Chypre & décapité à Calcédoine. Gaïnas, qui avoit également contribué à la perte de Rufin, voulut enſuite rem-

TYRANS qui s'éleverent dans l'Empire ſous le régne d'Honorius.

407. CL. CONSTANTINUS, ſimple ſoldat, proclamé Empereur, l'an 407, par l'armée de la Grande-Bretagne, puis reconnu dans les Gaules, d'où il paſſa enſuite en Eſpagne, & enfin, l'an 409, par Honorius lui-même, fut pris, l'an 411, dans Arles avec Julien, ſon fils, par le Général Conſtance, qui les envoya à Honorius, après les avoir tirés d'une Egliſe, où Conſtantin s'étoit fait ordonner Prêtre. Ce Prince les fit décapiter au mois de Septembre de la même année, à 12 lieues de Ravenne, contre la promeſſe que Conſtance leur avoit faite de la vie ſauve, lorſqu'ils ſe rendirent à lui. Honorius ſe crut moins obligé à tenir l'engagement de ſon Général, qu'à venger ſes couſins Didyme & Vérinien que ces deux Tyrans avoient fait mourir. Conſtantin avoit un autre fils, nommé Conſtant, qu'il avoit fait Céſar de Moine qu'il étoit auparavant, & que Géronce, ſon Général, qui l'avoit abandonné dès l'an 409, fit aſſaſſiner à Vienne au commencement de l'an 411. Mais Géronce, battu peu de tems après devant Arles, dont il faiſoit le ſiége, par Conſtance, Général d'Honorius, fut réduit à ſe ſauver en Eſpagne, où ſes propres ſoldats le tuerent l'an 411, ſuivant Oroſe. Olympiodore & Sozomene diſent qu'il ſe tua lui-même après avoir égorgé ſa femme Nonniquie, comme elle l'en avoit prié.

409. MAXIME, homme de baſſe naiſſance, Officier dans les troupes de la Maiſon Impériale, prit la pourpre en Eſpagne, l'an 409, à la ſollicitation de Géronce, après que celui-ci eut abandonné le parti de Conſtant, fils de Conſtantin. Ayant été chaſſé de ce pays, il y rentra l'an 419, & s'y maintint l'eſpace d'environ trois ans, après quoi il fut pris & amené à Ravenne, où il fut mis à mort en 422 (Tillemont.) M. Hardion ſe trompe en diſant qu'on le laiſſa vivre par pitié.

409, ou 410. PRISCUS ATTALUS, Préfet de Rome, fut un phantôme d'Empereur, qu'Alaric, aſſiégeant Rome pour la 2e fois, fit couronner par les Romains. Après avoir été pendant quelques mois le jouet de ce Roi barbare, Attalus, ſuivit la Cour d'Ataulphe, qui tantôt l'appuya, tantôt l'abandonna. Enfin, l'an 416, ayant été livré à Honorius, il marcha devant le char de ce Prince à l'entrée ſolemnelle qu'il fit à Rome, après quoi il eût la main coupée, & fut exilé dans l'Iſle de Lipari.

411. JOVIN, l'un des principaux Seigneurs d'Auvergne, s'étant fait proclamer Empereur à Mayence, vers le mois d'Août 411, fit alliance avec Ataulphe, beau-frere d'Alaric, qu'il invita à paſſer dans les Gaules, où il fonda le Royaume des Viſigoths. Mais ayant aſſocié depuis Sébaſtien, ſon frere, à l'Empire, il ſe brouilla, à cette occaſion, avec Ataulphe, lequel, ayant ſurpris Sébaſtien dans Narbonne, lui fit trancher la tête. Ataulphe pourſuivit enſuite Jovin, le força dans la ville de Valence, l'envoya à Dardanus, Préfet des Gaules, qui le décapita de ſa propre main à Narbonne l'an 413.

413. Le Comte HÉRACLIEN, après avoir courageuſement défendu l'Afrique contre les entrepriſes d'Attalus, forma le deſſein d'en uſurper la ſouveraineté. Ayant été nommé Conſul en 413, il fit éclater ſes vues ambitieuſes, & déclara hautement ſa révolte, en retenant les convois de bled deſtinés pour Rome. Dans le même tems il faiſoit équipper en diligence une flotte conſidérable avec laquelle il ſe mit en mer pour aller attaquer cette même ville qu'il avoit affamée d'avance. Mais le Comte Marin étant venu à ſa rencontre, il y eut une grande bataille près d'Otricoli, dans laquelle Héraclien fut entiérement défait. De toute ſa flotte, il n'en revint à Carthage que le ſeul vaiſſeau qui le ramenoit vaincu & couvert de honte. Ce rébelle y eut preſque auſſitôt la tête tranchée dans le temple de la Déeſſe Mémoire, où il fut découvert par des ſoldats que l'Empereur avoit envoyés avec ordre de lui ôter la vie. Tout cela eſt de la même année 413. S. Jérôme fait une terrible peinture des mœurs d'Héraclien.

423. JEAN, Sécretaire d'Honorius, appuyé de Caſtin, Général de la Milice, & d'Aëtius, ſe fit reconnoître Empereur à Rome, après la mort de ſon maître. Théodoſe envoie contre lui Ardabure avec Aſpar, ſon fils. Ardabure eſt pris ſur mer & conduit à Ravenne, où Jean s'étoit retiré. Il gagne les Officiers du Tyran, qui l'avoit reçu avec bonté, & dont il avoit feint, ſuivant Olympiodore, d'embraſſer le parti, appelle ſon fils Aſpar, qu'il introduit dans Ravenne, ſe ſaiſit de Jean, & l'envoie à l'Impératrice Placidie qui lui fit trancher la tête à Aquilée, vers la mi-Juillet 425.

CHEFS DES HUNS.	ROIS DES VANDALES.

moyennant un tribut de 700 livres d'or, que les Romains s'obligerent à leur payer. Théodoſe, en faiſant ce traité, prétendoit ne donner aux Chefs des Huns que le titre de Généraux de ſes armées, & appelloit *gages* le tribut qu'il étoit forcé de leur payer. Mais Attila penſoit autrement, & comptoit parmi ſes ſujets des Rois & l'Empereur lui-même. *Mon Maître & le vôtre*, diſoient ſes Ambaſ-

dales, devenus par là plus furieux, ravagerent toute l'Eſpagne, démolirent Cartagene, emporterent Sévilla d'aſſaut,

EMPEREURS D'OCCIDENT.

chez une Diaconeſſe qui avoit en dépôt ceux de l'Egliſe de S. Pierre, lui demande ſi elle a de l'or & de l'argent. *J'en ai beaucoup*, répondit-elle, *& je vais les expoſer à vos yeux.* En même tems elle étale un grand nombre de vaſes précieux. *Ce que vous voyez*, dit-elle, *appartient à l'Apôtre S. Pierre; prenez-le, ſi vous l'oſez; mais penſez au compte que vous en rendrez à Dieu. Pour moi j'en ſerai déchargée n'étant pas en état de vous réſiſter.* Le Barbare n'oſant toucher à ce dépôt, envoie demander au Roi ſes ordres. Alaric ordonne que ces vaſes ſoient reportés à la Baſilique de S. Pierre, & qu'on y conduiſe avec ſauve-garde cette Vierge ſi généreuſe, avec tous ceux qui pourroient ſe joindre à elle. (Oroſe.) M. de Tillemont place la priſe de Rome en 410. Mais Pagi emploie divers argumens pour montrer que cet événement eſt de 409. Il y a des autorités pour & contre. Si d'un côté S. Iſidore rapporte le ſac de Rome, par Alaric, à l'Ere d'Eſpagne 447, qui répond à l'an 409 de J. C., de l'autre Proſper Tiro & Caſſiodore le mettent ſous le Conſulat de Tertulle & de Varane, qui appartient à l'année ſuivante. » C'eſt une choſe étrange, dit Muratori, que le » tems précis d'une ſi horrible tragédie demeure encore incertain.» Alaric ſurvécut très peu de tems à cette expédition. Une apoplexie l'emporta tandis qu'il faiſoit le ſiége de Reggio en Calabre. Les Goths l'enterrerent au milieu d'une riviere, près de Coſence en Calabre. Conſtance, Général d'Honorius, empêcha la ruine totale de l'Empire d'Occident, & le délivra de pluſieurs Tyrans qui avoient pris le titre d'Empereur. Pour récompenſe de ſes ſervices, Honorius, qui l'avoit déjà fait ſon beau-frere, l'éleva, le 8 Février 421, à la dignité d'Auguſte & d'Empereur; mais il n'en jouit que juſqu'au 2 de Septembre ſuivant, époque de ſa mort, ſelon Muratori. Il avoit épouſé, malgré elle, le premier Janvier 417, GALLA PLACIDIA, ſœur d'Honorius & veuve d'Ataulphe, dont il eut Valentinien qui ſuit & Juſta Grata Honoria, qui fit venir les Huns en Occident. Honorius fit avec ſuccès un coup d'autorité que Conſtantin & Théodoſe le Grand avoient tenté ſans pouvoir y réuſſir; il abolit les combats des Gladiateurs par un Edit de l'an 403, ou de l'an 404, qui étoit une année ſéculaire de Rome.

VALENTINIEN III.

424. VALENTINIEN III, fils du Général Conſtance & de Placidia, fille du Grand Théodoſe, né le 3 Juillet 419, déclaré Céſar, l'an 424, à Theſſalonique, reçut les ornemens impériaux à Ravenne le 23 Octobre 425, après la défaite & la mort du Secrétaire Jean, qui avoit uſurpé la pourpre. L'an 429, il perdit l'Afrique par la révolte du Comte Boniface, qui livra cette partie de l'Empire aux Vandales. Ce fut la jalouſie du Général Aëtius qui cauſa la trahiſon de Boniface, contre lequel il ne ceſſoit d'aigrir l'eſprit de Placidia & celui de ſon fils. La Princeſſe reconnut ſon erreur & Boniface ſon crime, lorſqu'il n'étoit plus tems de les réparer. Aëtius devint alors ce qu'il vouloit être, un homme néceſſaire à l'Etat. On le connut mieux lorſqu'on voulut eſſayer de s'en paſſer. Valentinien en effet, preſſé par ſa mere, l'ayant dépouillé, l'an 432, de ſes dignités, ſentit bientôt le beſoin qu'il avoit de lui pour arrêter les progrès des Barbares dans l'Empire. Aëtius, rétabli la même année, continua de juſtifier, par de nouveaux exploits, la haute idée qu'on avoit de ſon habileté. L'un des derniers traits de ſa valeur fut le plus brillant: il réuſſit, l'an 451, à chaſſer Attila des Gaules. Placidia, mere de Valentinien, n'étoit plus alors. Elle avoit terminé ſes jours le 27 Novembre 450. Quoiqu'elle eut toujours élevé ſon fils dans la molleſſe, elle ſut toutefois modérer l'impétuo-

EMPEREURS D'ORIENT.

placer ceux qu'il avoit détruits. Sa conduite les fit regretter. Il débuta par exiger qu'on lui livrât trois des principaux Miniſtres de l'Empereur, qui ſe livrerent d'eux-mêmes & furent exilés en Epire. Voulant enſuite ſe rendre maître de Conſtantinople, il y fit entrer ſecretement un grand nombre de Goths, ſes compatriotes. Mais, voyant que le peuple ſe tenoit ſur ſes gardes, il ſortit de cette ville ſous prétexte d'aller rétablir ſa ſanté à la campagne. Pendant ſon abſence, le peuple, s'étant ému, fit main-baſſe ſur les Goths, qu'il avoit laiſſés dans la ville, & en maſſacra un grand nombre. Gainas fit de vains efforts pour y rentrer. Après avoir ravagé tout le pays, il paſſa dans la Cherſonèſe pour aller en Aſie. Mais Fravita, Goth comme lui, Général de la flotte Impériale, l'ayant attaqué dans le trajet, fit périr, dans la mer, une grande partie de ſes troupes. Gainas, étant retourné dans la Thrace, paſſa le Danube, & ſe retira chez Uldin, Chef des Huns. Mais ce Prince, redoutant un hôte ſi dangereux, lui fit couper la tête, qu'il envoya auſſitôt à Conſtantinople l'an 400 ou 401. L'Impératrice ÆLIA EUDOXIA, fille de Bauton, Seigneur Franc, & femme d'Arcade, qui lui avoit donné ſa main le 27 Avril 395, gouvernoit alors à ſon tour l'eſprit de ſon foible époux. Mais, toute impérieuſe qu'elle étoit, elle ſe laiſſoit elle-même gouverner par une foule de femmes & d'Eunuques qui ne travailloient qu'à s'enrichir aux dépens du peuple. Elle ne leur cédoit point en avarice, & partageoit, avec les Officiers prépoſés au recouvrement des deniers publics, le produit de leurs extorſions. Egalement vindicative, elle ne pardonna point à S. Jean Chryſoſtôme les invectives qu'il faiſoit en chaire contre le luxe & l'avidité des femmes, s'imaginant qu'elle y étoit notée. Ce fut la premiere cauſe de la violente perſécution qu'elle lui ſuſcita, & dont elle ne vit pas la fin, étant morte le 6 Octobre 404. Elle laiſſa un fils, qui ſuit, & quatre filles, Flaccille, Pulquerie, Arcadie & Marine.

THÉODOSE LE JEUNE.

408. THÉODOSE II, fils d'Arcade & d'Eudocie, né au mois de Janvier ou d'Avril 401, déclaré Auguſte dès le 11

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

frere, que le teſtament de leur pere Iſdegerde y avoit appellé. Il eut enſuite la guerre avec ſes bienfaiteurs, cantonnés alors dans la Maourennahar. Vainqueur dans le premier combat, pris dans le ſecond & renvoyé, il périt dans le troiſieme l'an 488 (de Guignes). Le Neſtorianiſme fit de grands progrès en Perſe ſous le régne de ce Prince par les ſoins de Barſumas, Evêque de Niſibe, qui vint à bout de lui perſuader que, parmi les Chrétiens de ſes Etats, il n'y avoit que les Neſtoriens qui fuſſent attachés au Gouvernement, & qu'il devoit regarder ceux qui ſuivoient la doctrine des Romains comme autant d'eſpions & de traîtres qui entretenoient des correſpondances dangereuſes avec les ennemis, & étoient toujours prêts à les ſeconder dans

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ſité de ſes paſſions. Après ſa mort, il s'y livra ſans retenue. On vit dès lors l'Empire ſe précipiter vers ſa ruine, ſur-tout depuis la mort d'Aëtius, que Valentinien, à qui l'Eunuque Héraclius l'avoit rendu ſuſpect, poignarda de ſa propre main, l'an 454. Il ſuccomba lui-même ſous le fer de deux aſſaſſins, le 16 Mars 455, dans la 36ᵉ année de ſon âge, après un régne de 29 ans & près de 5 mois, à compter du 23 Octobre 425. Ce Prince avoit épouſé, le 29 Octobre 437, Licinia Eudoxia, fille de Théodoſe II; & pour parvenir à ce mariage il avoit cédé à Théodoſe, ſuivant Caſſiodore, cette partie de l'Illyrie qui appartenoit à l'Empire d'Occident, c'eſt-à-dire les deux Pannonies. Son épouſe lui donna deux filles, Eudoxie & Placidie, qui furent emmenées captives, avec leur mere, en Afrique, par Genſéric. Eudoxie épouſa Huneric, & Placidie renvoyée avec ſa mere à Conſtantinople l'an 462, fut mariée à Olybrius, depuis Empereur d'Occident. Le tombeau de Valentinien III eſt avec ceux d'Honorius, de Conſtance & de ſa femme, dans l'Egliſe de S. Vital de Ravenne.

MAXIME.

455. Petronius Maximus, né dans les Gaules l'an 395, auteur de la mort de Valentinien III, prit la pourpre, & fut déclaré Auguſte à Rome le 27 Mars 455. Il étoit illuſtre par la nobleſſe & les dignités de ſes ancêtres, avoit lui-même paſſé par tous les honneurs, & poſſédoit de grandes richeſſes. Il épouſa l'Impératrice Eudoxie, & eut l'imprudence de lui avouer enſuite la part qu'il avoit eue à la cataſtrophe qui l'avoit rendue veuve. La Princeſſe, irritée de ſe voir entre les bras du meurtrier de ſon premier époux, fait venir d'Afrique Genſéric pour venger la mort de Valentinien. Au bruit de l'arrivée du Roi des Vandales tout prend la fuite, & Maxime lui-même. Alors le peuple & les ſoldats s'étant ſoulevés, Maxime eſt arrêté & mis en pieces, le 12 Juin 455, 3 mois moins 5 jours après s'être emparé de l'Empire. On croit que ſon fils Palladius, qu'il avoit fait Céſar & marié avec Eudoxie, fille de Valentinien, périt avec lui.

AVITE.

455. Flav. Cœcilius (ou Mœcilius) Avitus, Auvergnat, de race Sénatoriale, Général des armées Romaines, proclamé Empereur par les Viſigoths, le 10 Juillet 455, à Toulouſe, où il étoit pour traiter de la paix avec leur Roi Théodoric, fut de nouveau proclamé, au mois d'Août ſuivant, dans la ville d'Arles, par l'armée Romaine & les principaux Seigneurs Gaulois. S'étant rendu enſuite à Rome avec Sidoine Apollinaire, ſon gendre, il y fut reçu avec acclamations, & unanimement reconnu par tous les Ordres.

EMPEREURS D'ORIENT.

Janvier 402, ſuccéda, le premier Mai 408, à ſon pere, & mourut à Conſtantinople, d'une chûte de cheval, le 28 Juillet 450, dans la 50ᵉ année de ſon âge, après avoir régné 42 ans & près de 3 mois depuis la mort de ſon pere, & un peu plus de 48 ans depuis qu'il eut reçu le titre d'Auguſte. Théodoſe avoit tout ce qu'il faut pour devenir Saint dans une vie privée; mais il manquoit de pluſieurs qualités eſſentielles pour le gouvernement. Pulquerie, ſa ſœur, quoique âgée ſeulement de 2 ans plus que lui, fut d'un grand ſecours à ce Prince, lui ſervit comme de tutrice, & le corrigea de pluſieurs défauts. L'an 421, il fit preuve de ſon zéle pour la Religion en ouvrant un aſyle dans l'Empire à des Chrétiens de Perſe, qui fuyoient la perſécution. Le Roi Vararane les ayant redemandés, Théodoſe lui répondit que, *pour traîner en Perſe ceux dont il vouloit verſer le ſang, il faudroit qu'il vînt les arracher d'entre ſes bras.* Sur cette réponſe généreuſe, la guerre fut déclarée entre l'Empire & la Perſe. Les Généraux de Théodoſe la ſoutinrent avec gloire; &, par les avantages qu'ils remporterent ſur les Perſes, ils obligerent Vararane, l'an 422, à faire ceſſer la perſécution par un traité de paix. L'an 438, Théodoſe publia, par une Loi du 15 Janvier, ſon Code, qui eſt un Recueil de toutes les conſtitutions que les Empereurs légitimes avoient faites. C'eſt, à proprement parler le 1ᵉʳ corps de loix qu'ait eu l'Empire Romain. On avoit, à la vérité, déjà le Code Hermogénien & le Code Grégorien. Mais ils n'étoient munis ni l'un ni l'autre du ſceau de l'autorité ſouveraine, & manquoient par conſéquent d'authenticité. Cet ouvra-

CHEFS DES HUNS.

ſadeurs en parlant à l'Empereur qui ne manquoit jamais de leur faire des préſens conſidérables. Quand Attila vouloit enrichir quelques uns de ſes favoris, il les envoyoit en ambaſſade à Conſtantinople. (Condillac.) L'an 444, ou 445, Attila fait tuer ſon frere Bléda pour régner ſeul ſur les Huns, les Gépides, les Goths, reſtés dans leur pays, les Suéves, les Alains, les Hérules, &c. Jamais Prince ne fit en ſi peu de tems de ſi grandes conquêtes, & ne ſubjugua tant de pays qu'Attila. Il avoit à ſa ſuite une troupe de Rois & de Princes qui étoient dans la crainte & le tremblement en ſa préſence. On faiſoit monter ſon armée à 500 & même à 700 mille hommes. Depuis l'an 433, Honoria, réléguée, pour ſa mauvaiſe conduite, par Valentinien, ſon frere, à Conſtantinople, ſollicitoit Attila de faire la guerre aux Romains. Ce Barbare, en 449, s'y diſpoſe. Théodoſe II, informé de ce deſſein, tente, par le conſeil de l'Eunuque Chryſaphe, ſon Miniſtre, de faire aſſaſſiner Attila. Le complot eſt découvert, & le Roi des Huns a la généroſité de le pardonner, moyennant la ſomme deſtinée à l'aſſaſſin. En 450, il demande à Valentinien Honoria pour épouſe, avec la moitié de l'Empire. Valentinien refuſe l'une & l'autre, alléguant qu'Honoria étoit mariée, & que les femmes n'avoient aucune part dans le partage de l'Empire. Attila conſent enſuite à la paix pour tromper l'Empereur. En 451, uſant du même artifice, il paſſe le Rhin, entre dans les Gaules comme allié des Romains; mais agiſſant réellement en ennemi, il ruine pluſieurs villes ſur ſon paſſage. Le Général Aëce & Théodoric, Roi des Viſigoths, le battent, près d'Orléans, le 14 Juin 451. Attila s'enfuit: il eſt battu une ſeconde fois dans une ſanglante bataille donnée le 20 Septembre ſuivant dans les plaines de Meri-ſur-Seine, dites par les Anciens les plaines Catalauniques, à 6 lieues au-deſſous de Troyes. Il reſta ſur le champ de bataille, ſelon Paul Diacre, 180 mille morts, & 300 mille, ſuivant Jornandès & Idace. C'en étoit fait d'Attila ſi le Général Romain eût voulu profiter de cette victoire. Mais la crainte que la défaite entiere des Huns n'augmentât la puiſſance du Roi des Viſigoths, qui étoit avec lui, fit

ROIS DES VANDALES.

& y commirent les plus grandes cruautés. Gonderic, leur Roi, mourut en 428.

GENSERIC.

428. Genseric, frere de Gonderic, lui ſuccéda l'an 428. C'étoit, ſelon quelques Ecrivains, un apoſtât, qui, de Catholique, s'étoit fait Arien. La même année, apprenant qu'Hermigaire, Général des Suéves, ravage les Provinces qui l'environnent, il marche contre lui, l'attaque dans les plaines de Mérida, & le met en déroute de maniere qu'une partie de ſon armée fut taillée en pieces, & que lui-même en fuyant ſe noya dans le Tage. L'an 429, appellé par le Comte Boni-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Avant que de quitter cette ville pour retourner dans les Gaules, il créa Général de ſes armées Ricimer ou Rechimer, iſſu de la race royale des Suéves, & petit-fils, par ſa mere, de Vallia, Roi des Viſigoths, le plus grand Capitaine qu'il y eut alors, mais l'homme en même tems le plus ambitieux, le plus fourbe & le plus rusé. Ricimer ſoutint, par quelques avantages qu'il remporta ſur les flottes des Vandales, la réputation de valeur qu'il s'étoit aquiſe. Il fit également connoître la méchanceté de ſon caractere en cabalant contre Avite, avec lequel il s'étoit brouillé. Ce Prince étant revenu en Italie, fut arrêté à Plaiſance par Ricimer, & dépouillé des marques de la dignité Impériale le 6 ou le 16 Octobre de l'an 456, après avoir tenu l'Empire environ 14 mois. Pour ôter à ſon ennemi tout ombrage, il ſe fit ordonner Evêque de Plaiſance. Mais apprenant que le Sénat, dont il s'étoit fait haïr, (on ne ſait pourquoi) demandoit ſa mort, il s'enfuit en Auvergne, & mourut ſur la route. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de S. Julien de Brioude. (Tillemont.) Depuis ſa dépoſition l'Empereur Marcien, & Léon après lui, eurent le titre de Souverains en Occident. (Le Beau.)

MAJORIEN.

457. Julius Valerius Majorianus, fait Général le 28 Février 457, paſſa de ce titre à celui d'Empereur d'Occident qui lui fut donné, d'un conſentement univerſel, à Ravenne le premier Août de cette année; ce qui fut confirmé par l'Empereur Léon. (Beauvais.) » Il ſembloit, dit M. le Beau, que la Providence l'eut » réſervé pour relever l'Empire penchant vers ſa ruine : elle avoit » réuni dans ſa perſonne les vertus de ſes prédéceſſeurs ſans mé- » lange d'aucun de leurs vices. » Il débuta ſur le trône par des loix très ſages pour réformer divers abus. Il rétablit Ricimer, avec lequel il étoit lié d'amitié, dans la charge de Général, dont celui-ci ne tarda pas à faire uſage contre les ennemis de l'Empire. L'an 458, une flotte, chargée de Vandales & de Maures, vint attaquer les côtes de Campanie. Ces troupes, ayant débarqué entre le Liris & le Vulturne, furent battues par les Romains dans le territoire de Sinueſſe, qu'elles commençoient à ravager. Serſaon, leur Général, beau-frere de Genſéric, périt dans la mêlée avec un grand nombre des ſiens; ce qui obligea le reſte à regagner promptement la mer. Lyon, ſoulevé par Théodoric II, Roi des Viſigoths, refuſoit de reconnoître le nouvel Empereur. Egidius, qui commandoit pour les Romains dans les Gaules, ayant reçu de Majorien un ſecours conſidérable, vient aſſiéger cette ville qu'il force à lui ouvrir ſes portes. Pour la punir de ſa révolte, il la prive de ſes privileges & y établit une garniſon qui mit le comble aux maux qu'elle avoit ſoufferts pendant le ſiége. Majorien étoit toujours à Ravenne. Il en part au mois de Novembre, franchit les Alpes malgré les glaces & les neiges qui les couvroient, & arrive dans les Gaules où ſa préſence étoit néceſſaire pour contenir les Barbares. Sidoine Apollinaire, gendre d'Avitus, & par cette raiſon ennemi juſqu'alors de Majorien, vient le trouver, fait ſa paix & celle des Lyonnois avec lui, & peu après lui donne un gage éclatant de ſon retour, en prononçant ſon panégyrique en vers, que nous avons encore. Majorien cependant méditoit une deſcente en Afrique, & dans cette vue raſſembloit de tous les ports le plus de vaiſſeaux qu'il lui étoit poſſible. Procope (*de bello Vandal.* L. 1, c. 7,) raconte que, pour mieux connoître les forces de ſes enne-

EMPEREURS D'ORIENT.

ge, dans toutes les éditions, eſt daté du 15e Conſulat de Théodoſe, qui ſe rapporte à l'an 435 de J. C. Mais on y rencontre des loix qui n'ont été données que l'année ſuivante; ce qui prouve qu'au lieu du 15e Conſulat, il faut lire le 16e, qui appartient à l'an 436 de l'Ere Chrétienne. Les premieres années du régne de Théodoſe avoient été fort tranquilles; mais les dernieres furent troublées par les inondations des Barbares. Attila, Roi des Huns, après l'avoir convaincu d'avoir voulu le faire aſſaſſiner, le contraignit, en 449, de faire une paix honteuſe avec lui. L'aveugle confiance, qu'il eut en ſes Eunuques, le rendit ſucceſſivement le protecteur des Héréſiarques Neſtorius & Eutychès, ſans adopter leurs erreurs. Le brigandage d'Ephèſe, dont les ſuites furent ſi déplorables, fut l'effet de l'illuſion que lui avoit faite, à l'aide de ſes Miniſtres, l'hypocriſie du ſecond. Les Ecrivains Grecs, qui ne reconnoiſſent d'autre talent remarquable en lui que celui de bien écrire, c'eſt-à-dire de bien tracer les caracteres, l'ont ſurnommé *Calligraphe:* titre plus convenable à un Maître d'Ecole qu'à un Chef de l'Empire. Il cultiva cependant les Lettres; & il n'y eut preſque point de ſcience dont il n'eût pris quelque teinture, mais ſi légere, qu'il ne pouvoit raiſonner ſur aucune avec juſteſſe. Ce qu'il ſavoit de la Théologie, qu'il avoit étudiée avec le plus de ſoin, fait voir combien ſes lumieres étoient bornées en tout genre, & ſon jugement peu ſolide. Voici un exemple de ſa capacité dans les matieres de Religion. Un Moine, ne pouvant obtenir une grace qu'il lui demandoit, eut l'inſolence de lui dire qu'il ſe ſéparoit de ſa communion. Ce fut un coup de foudre pour le Prince. Un Evêque, qui avoit ſa confiance, eut beau lui repréſenter que tout homme n'avoit pas le droit d'excommunier; il ne fut raſſuré que lorſque le Moine lui eût donné l'abſolution. Les affaires du gouvernement étoient ce qui l'occupoit le moins. Il laiſſoit faire ſes Miniſtres; il approuvoit ſans examiner; il ſignoit ſans lire. Pulquerie lui fit ſentir un jour le danger de cette inapplication, en lui faiſant ſigner un Acte, par lequel il

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

l'occaſion. Au moyen de ces inſinuations, il excita une violente perſécution en Perſe contre les Catholiques, remplit les Siéges d'Evêques Neſtoriens, & en fonda de nouveaux pour ceux de cette ſecte qui s'étendit fort avant dans les Indes, & pénétra juſqu'à la Chine. (Aſſemani, *Biblioth. Orient.*)

XVII. BALASCÈS.

488. Balascès (ou Balasch), fils de Péroſe, parvint au trône après la mort de ſon pere. Soupharai, ſon Général, remporta, ſur les Euthalites, une victoire qui délivra la Perſe d'un tribut honteux qu'ils lui avoient impoſé, & procura la liberté des enfans de Péroſe, qu'ils retenoient priſonniers. Les Satrapes mécontens de Balascès, l'obligerent à deſcendre du trône l'an 491.

XVIII. CAVADÈS.

491. Cavadès (ou Kobad), ſecond fils de Péroſe, fut

EMPEREURS D'OCCIDENT.

mis, il ſe rendit ſur les lieux après s'être déguiſé, & alla trouver Genſéric, en qualité d'Ambaſſadeur, ſous prétexte de lui propoſer un traité de paix. Le Barbare, ajoute-t-il, le reçut favorablement, lui montra ſon Palais, ſon Arſenal, & fit paſſer en revue devant lui ſon armée. Mais cette anecdote, dont nul autre Ecrivain ancien ne fait mention, paroît fort ſuſpecte. Quoiqu'il en ſoit, l'an 460, Majorien, ayant réuni ſa flotte au port de Carthagene, ſe mit en route au mois de Mai pour aller en prendre le commandement & la conduire en Afrique. Mais les Vandales, avertis par des traîtres, ſuivant Idace & Marius d'Avenches, vinrent fondre inopinément ſur elle, prirent le plus grand nombre de ſes bâtimens qu'ils emmenerent en Afrique, & diſſiperent le reſte. Ce revers fit manquer l'expédition de Majorien, & n'empêcha pas néanmoins Genſéric de lui envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter de la paix; ce qui prouve la peur que l'armement de celui-ci lui avoit cauſée. Le traité conclu, Majorien quitta l'Eſpagne, & revint en Italie par les Gaules. L'application qu'il continua de donner aux affaires de l'Etat, l'habileté avec laquelle il les manioit, & les loix ſages qu'il publia pour la réformation des abus, le faiſoient regarder comme le reſtaurateur de l'Empire, & donnoient lieu d'eſpérer qu'il le rétabliroit dans ſon ancienne ſplendeur. Mais l'éclat de la réputation qu'il s'acqueroit, bleſſa les yeux jaloux de Ricimer. Ce perfide ayant conjuré ſa perte, le ſurprit par ſes fourberies, le dépoſa de l'Empire à Tortone le 2 Août 461, & le fit tuer à Voghera 5 jours après. Majorien n'avoit régné que 4 ans & un jour.

SEVERE III.

461. Libius Severus, ſurnommé Serpentinus, Lucanien, homme ſans réputation comme ſans mérite, fut élevé à l'Empire par Ricimer après la mort de Majorien, & proclamé Empereur à Ravenne le 19 Novembre de l'an 461. Il en porta le titre environ 4 ans, juſqu'en 465, qu'il mourut à Rome dans ſon Palais le 15 Août, empoiſonné, à ce qu'on prétend, par Ricimer. L'Occident fut ſans Empereur juſqu'au mois d'Avril 467.

ANTHEME.

467. Procopius Anthemius, fils du Patrice Procope, gendre de Marcien, étoit Général d'armée dans l'Empire d'Orient, lorſqu'il fut choiſi par le Sénat, l'armée & le peuple Romain pour Empereur d'Occident. On fit une députation à Léon, ſucceſſeur de Marcien, qui agréa ce choix. Antheme partit de Conſtantinople après avoir été déclaré Céſar par Léon, vint en Italie avec une grande armée, & fut proclamé Auguſte auprès de Rome le 12

EMPEREURS D'ORIENT.

abandonnoit ſa femme pour être eſclave. La ville de Conſtantinople lui dut néanmoins de la reconnoiſſance, à cauſe des murailles dont il l'environna, & de pluſieurs édifices dont il l'embellit. Mais, s'il orna la capitale de l'Empire, dit M. Le Beau, il avilit l'Empire tout entier par ſon incapacité. La Majeſté Romaine, flétrie par Attila, perdit, ſous ſon régne, cet éclat qui l'avoit juſqu'alors rendue reſpectable aux Barbares. Théodoſe avoit épouſé, le 7 Juin 421, Ælia Eudoxia, nommée d'abord Athénaïs, fille du Sophiſte Léonce, Princeſſe, belle & ſavante, qui, ſe voyant dégradée, ſur des ſoupçons, par ſon époux, ſe retira, l'an 444, à Jéruſalem, où, revenue des erreurs d'Eutychès, qu'elle avoit embraſſées, elle conſacra, à l'étude & aux bonnes œuvres, le reſte de ſes jours, qu'elle termina le 20 Octobre 460, laiſſant de ſon mariage une fille, Licinia Eudoxia, alliée à l'Empereur Valentinien III.

MARCIEN.

450. Marcien, né d'une famille médiocre en Thrace l'an 391, homme de guerre attaché au Général Aſpar, parvint à l'Empire par ſon mariage avec Pulquerie, que ſon ſexe en excluoit, ou du moins ne lui permettoit pas de poſſéder en Chef, quoique déclarée Auguſte dès le 4 Juillet 414. Cette Princeſſe, en lui donnant ſa main, exigea qu'il reſpecteroit ſa virginité: elle avoit alors 52 ans & Marcien 58. Ce fut le 24 ou le 25 Août qu'il fut proclamé Empereur. Ce Prince, par ſa vertu & ſon application au travail, ſe rendit, avec des talens médiocres, également utile à la Religion & à l'Etat.

CHEFS DES HUNS.

qu'il empêcha ce Prince de forcer le camp des Barbares & de les maſſacrer tous. Attila eut le tems de retourner vers le Rhin, d'où il paſſa en Pannonie pour y recruter ſes troupes. De là il entre, l'an 452, en Italie, qu'il ravage ſans preſque nulle oppoſition. Aquilée, Milan, Pavie, & d'autres villes, éprouverent tout ce que la férocité d'un vainqueur avide de carnage & de butin peut lui inſpirer. Arrivé ſur les bords du Pô, il délibere s'il ira faire le ſiége de Rome. Valentinien, qui s'y tenoit renfermé, craignant qu'il ne prenne ce parti, lui députe le Pape S. Léon, avec deux Sénateurs, pour le détourner de ce deſſein. Le Pontife l'ayant rencontré au confluent du Mincio & du Pô, ſuivant la plus commune opinion, ou, ſelon Maffei, dans l'endroit où eſt aujourd'hui Peſquiera, l'engage à faire la paix avec les Romains moyennant un tribut auquel il ſe ſoumet au nom de Valentinien. Attila reprend, au mois de Juillet, la route de ſes Etats, chargé d'immenſes dépouilles, mais avec une armée conſidérablement diminuée par les maladies. Il y mourut, en 453, d'une hémorrhagie qui l'étouffa la nuit de ſon mariage avec une fille nommée Ildico. Telle fut la fin de cet homme qui avoit été la terreur & le fléau de l'univers. Jornandès décrit ainſi la figure d'Attila: » Il étoit de petite taille, avoit la poitrine large, la tête groſſe, les yeux petits, « la barbe claire, le nez épâté, les cheveux mêlés. Son regard & ſa démarche annonçoient la « fierté de ſon ame. Il entreprenoit la guerre avec ardeur & la faiſoit avec prudence. » Il dit ailleurs qu'Attila mépriſoit le faſte, qu'il étoit équitable envers ſes ſujets, mais fourbe envers ſes ennemis. Son Empire fut renverſé avec lui par la méſintelligence de ſes enfans; circonſtance dont les Princes ſubjugués profiterent pour ſecouer le joug. Cependant les Huns firent encore des ravages ſur les terres de l'Empire. L'an 467, Hermidas, Chef d'une troupe de cette nation, fut défait par Anthémius, proclamé Empereur la même année. On voit un Dengizic, ou Dingic, fils d'Attila, entreprendre la guerre contre les Romains vers 468. Elle fut terminée par la mort de l'agreſſeur dont la tête fut apportée à Conſtantinople l'an 469.

ROIS DES VANDALES.

face, que l'inimitié d'Aëtius avoit engagé à ſe revolter, Genſéric, au mois de Mai, paſſe en Afrique avec une armée compoſée, non ſeulement de Vandales, (ceux-ci ne montoient qu'à 30 mille hommes) mais d'Alains, de Suéves, de Goths, & d'autres nations barbares que l'eſpérance d'un riche butin avoit réunis ſous ſes drapeaux. (*Poſſid. in vitâ S. Auguſ.*) Avec des forces ſi conſidérables, il ſe rend maître en peu de tems de toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage, d'Hippone & de Cirthe, qui tomberent néanmoins, dans la ſuite, au pouvoir des Vandales. En vain le Comte Boniface, qui étoit rentré dans le devoir, veut

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Avril 467. Pour s'attacher Ricimer, qui ſe faiſoit un jeu de donner des Maîtres à l'Empire & de les faire périr, il lui donna ſa fille en mariage. Mais cette alliance ne produiſit pas l'effet qu'il en eſpéroit. Ricimer s'étant retiré de la Cour, après s'être brouillé avec ſon beau-pere, aſſembla une armée à Milan pour lui faire la guerre. Antheme, de ſon côté, leva des troupes pour aller à ſa rencontre. S. Epiphane, Evêque de Pavie, s'étant rendu médiateur, réuſſit à leur faire conclure la paix avant qu'ils en vinſſent aux armes. Mais cette réconciliation fut de courte durée. L'année ſuivante Ricimer s'étant révolté de nouveau, vint aſſiéger Rome; & l'ayant forcée, par la miſere où il la réduiſit, de lui ouvrir ſes portes, il fit aſſaſſiner Antheme; après quoi il livra la ville au pillage & à la fureur de ſes ſoldats. Ainſi périt Antheme par la cruauté de ſon gendre qui ne lui ſurvécut que 3 mois, le 11 Juillet 472; après un régne d'environ 5 ans. De Flavia Euphemia, ſa femme, fille de l'Empereur Marcien, il eut quatre enfans, Marcien, qui épouſa Léontia, fille de l'Empereur Léon; Romulus; Procope; & la femme de Ricimer.

OLYBRIUS.

472. Anicius Olybrius, retiré à Conſtantinople depuis la priſe de Rome par Genſéric, & envoyé de là par l'Empereur Léon pour ſecourir Antheme contre Ricimer, fut proclamé lui-même Empereur en Italie par ce traître, avec lequel il étoit d'intelligence, ſur la fin de Mars 472. Il mourut le 23 Octobre ſuivant, trois mois & quelques jours après celui qu'il avoit ſupplanté. Olybrius avoit épouſé, l'an 455, Placidie, fille de Valentinien III, dont il eut une fille nommée Julienne, qui épouſa le Patrice Aréobinde: celui-ci refuſa l'Empire d'Orient que le peuple de Conſtantinople, ſoulevé contre l'Empereur Anaſtaſe, vouloit lui déférer.

GLYCERE.

473. Flavius Glycerius prit de lui-même le titre d'Empereur à Ravenne le 5 Mars 473, & ne le porta qu'un an & un peu plus. L'Empereur Léon, mécontent de ce qu'il avoit pris la pourpre ſans ſa participation, reconnut Empereur d'Occident Népos, parent de ſa femme Vérine. Népos, arrivé en Italie, ſurprit Glycere dans le port de Rome le 24 Juin 474, l'obligea, avant que d'en ſortir, de renoncer à l'Empire, lui fit couper les cheveux, & le fit ordonner Evêque de Salone en Dalmatie. Sidoine Apollinaire fait un grand éloge de Glycere dans une Lettre écrite à Caſtalius Innocentius Audax, que ce Prince avoit fait Préfet de Rome.

JULIUS NÉPOS.

474. Julius Népos fut déclaré Céſar dans le mois de Février au plus tard, à Ravenne, par Domitien, Officier de l'Empereur Léon, & proclamé Empereur dans Rome le 24 Juin 474. L'année ſuivante, le Patrice Oreſte, qu'il avoit envoyé avec une armée dans les Gaules pour l'y faire reconnoître, ſe révolte. A cette nouvelle, Népos va ſe renfermer dans Ravenne. Oreſte vient auſſitôt l'y aſſiéger. La place étant ſur le point d'être forcée, Népos s'enfuit, le 28 Août, en Dalmatie, ſon pays natal. Il fut tué, le 9 Mai 480, dans une terre qu'il avoit près de Salone, par Viator & Ovide, qui étoient auprès de lui en qualité de Comtes. Quelques uns ont attribué cet aſſaſſinat aux ſollicitations de Gly-

EMPEREURS D'ORIENT.

Il ſauva l'Empire de ſa ruine, & rendit la paix à l'Egliſe. Attila lui ayant demandé le tribut que Théodoſe II lui payoit: *Je n'ai de l'or*, répondit-il, *que pour mes amis; je garde le fer pour mes ennemis*. Cette réponſe impoſa au Barbare qui d'ailleurs connoiſſoit la valeur de Marcien & l'habileté de ſes Généraux. En montant ſur le trône, ce Prince trouva l'Egliſe d'Orient réduite à l'état le plus déplorable par le brigandage d'Ephéſe, où l'héréſie d'Eutychés avoit triomphé. Marcien fit triompher à ſon tour la Foi Catholique, en aſſemblant le Concile de Calcédoine, qu'il honora de ſa préſence, & dont il munit les décrets du ſceau de ſon autorité. Il ſe préparoit à porter la guerre en Afrique, pour recouvrer cette partie de l'Empire Romain ſur les Vandales, lorſqu'une maladie arrêta ſes deſſeins & le conduiſit au tombeau. Le régne de Marcien ne fut que de 6 ans, 5 mois & quelques jours, ce Prince étant mort dans les derniers jours de Janvier de l'an 457, âgé de 66 ans. Pulquerie avoit fini ſes jours 4 ans avant lui, ſuivant le Cardinal Noris, qui place la mort de cette Princeſſe au 18 Févr. 453. Marcien avoit perdu, avant de l'épouſer, une 1ere femme dont il eut une fille, Euphemie, mariée avec Anthémius, depuis Empereur d'Occident.

LÉON I.

457. Léon I, Thrace de naiſſance, fut élevé à l'Empire, après la mort de Marcien, par le crédit du Patrice Aſpar & d'Ardabure, ſon fils, proclamé Empereur, par l'armée, le 7 Février 457, & couronné par le Patriarche Anatole. C'eſt le premier Souverain qui ſe trouve dans l'Hiſtoire avoir reçu la couronne des mains d'un Evêque. Léon fut zélé pour la Foi Catholique, & la maintint contre les Eutychiens. Il conſacra les prémices de ſon autorité par une Ordonnance qu'il publia pour confirmer le Concile de Calcédoine. L'Empire étoit toujours en état de guerre avec les Goths. L'an 461, Léon fit la paix avec Wélamir, leur Général, qui envoya en ôtage à Conſtantinople le jeune Théodoric, ſon neveu; (c'eſt celui qui, dans la ſuite, devint Roi d'Italie.) Les Evêques excitoient toujours le zéle de Léon contre les Héré-

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

ſubſtitué par les Satrapes au Roi Balaſcès, ſon frere. L'an 498 (Aſſemani), il fut dépoſé à ſon tour, mis dans les fers & remplacé par Giamaſp, ſon frere. L'an 501, Cavadès, s'étant échappé de ſa priſon, ſe ſauva chez les Euthalites, qui le rétablirent ſur le trône. Il eut enſuite la guerre avec ces peuples, pour le paiement des troupes qu'ils lui avoient fournies. Il l'eut auſſi avec les Romains ſur le refus que fit l'Empereur Juſtin en 522, d'adopter ſon fils Choſroès, dans la crainte qu'un jour il ne prétendît lui ſuccéder à l'Empire. Après une longue inimitié qui fermentoit ſourdement, cette guerre éclata l'an 528, & dura juſqu'à la mort de Cavadès, arrivée l'an 531, & au-delà.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

cere qui ne pouvoit, dit-on, lui pardonner ſa dépoſition. Sidoine Apollinaire fait un grand éloge des talens militaires & des mœurs de Népos. Il avoit épouſé une niece de Vérine, femme de l'Empereur Léon: & ce fut cette alliance, jointe à ſon mérite, qui détermina Léon à lui conférer l'Empire d'Occident dont il ſe croyoit en droit de diſpoſer.

AUGUSTULE, DERNIER EMPEREUR D'OCCIDENT.

475. ROMULUS, ou MOMYLUS AUGUSTUS, appellé plus communément AUGUSTULE, ou parce qu'il étoit fort jeune, ou par dériſion, fut reconnu ſolemnellement Empereur à Ravenne le 25 ou le 31 Octobre 475, par le crédit d'Oreſte, ſon pere, qui pouvoit tout dans l'Empire après l'expulſion de Népos. Son régne fut de peu de durée. L'an 476, Odoacre, Roi des Hérules, l'ayant pris dans Rome vers le mois de Septembre, l'obligea de renvoyer les ornemens impériaux à l'Empereur Zénon, diſant qu'un ſeul Chef ſuffiſoit à l'Empire Romain; puis il le relégua au Château de Lucullane en Campanie, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'état de particulier avec une penſion de 6000 livres d'or. Ainſi fut éteint en Occident l'Empire Romain, après avoir duré 507 ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Actium, & 1229 commencés depuis la fondation de Rome. Sa chûte, dit M. d'Anville, ne fit aucun bruit: elle ne pouvoit cauſer de ſurpriſe. Ce fut le dernier ſoupir d'un corps qu'une longue maladie avoit privé de tous ſes reſſorts. (*Voyez* Odoacre.)

EMPEREURS D'ORIENT.

tiques. L'an 468, par une Loi du 31 Juillet, il exclut des charges quiconque n'aura pas embraſſé la Religion Catholique. La même année, une flotte, qu'il avoit envoyée contre les Vandales d'Afrique, eſt priſe en partie, ou brûlée, par la trahiſon de Baſiliſque, ſon beau-frere, qui la commandoit. Léon punit le traître par l'exil. Aſpar étoit un autre ennemi domeſtique qu'il s'étoit fait, en refuſant de créer Céſar Ardabure, ſon fils, comme il l'avoit promis en recevant l'Empire. Pour prévenir les effets de ſon reſſentiment, que ſa hauteur & ſes menaces annonçoient, il lui oppoſa Zénon, l'un des Chefs des Iſauriens, nation accoutumée au pillage, auquel il donna une de ſes filles en mariage, & qu'il éleva enſuite au Conſulat. La partie n'étoit pas égale entre ces deux rivaux. Aſpar s'étoit acquis une grande eſtime par les ſervices importans qu'il avoit rendus à l'Etat. Zénon n'avoit pour lui que la faveur, ſans vertus & ſans talens. Léon, voyant le premier ſur le point d'éclater, feint de ſe réconcilier avec lui, & tient enfin la parole qu'il lui avoit donnée. Mais, peu de tems après (l'an 471), il fait maſſacrer le pere & le fils à ſes yeux, ſur la découverte ou le ſoupçon d'une conſpiration qu'ils tramoient contre lui. Ils étoient Ariens l'un & l'autre. Les Goths, leurs compatriotes, pour venger la mort de ces deux hommes qui faiſoient leur principal appui, ravagerent, pendant près de deux ans, les environs de Conſtantinople, & firent enſuite la paix à des conditions avantageuſes. L'an 474, Léon meurt à Conſtantinople d'une dyſſenterie, au mois de Janvier, après un régne d'environ 17 ans. Cette maladie, qui fut longue, l'avoit atténué au point que, quand on mettoit du feu devant ou derriere lui, on voyoit au travers de ſon corps. (Cédrénus.) Le zéle de Léon pour la foi & la régularité de ſes mœurs lui mériterent des éloges; mais l'avarice obſcurcit ces vertus. Il accabla d'impôts les provinces, & prêta l'oreille aux délateurs qui ſouvent l'engagerent à punir des innocens. Il avoit épouſé ÆLIA VERINA, dont il laiſſa deux filles, Ariadne, mariée à Zénon; & Leontia, femme de Marcien, fils de l'Empereur Anthémius.

LÉON II, DIT LE JEUNE, ZÉNON ET BASILISQUE, EMPEREURS D'ORIENT.

474. LÉON II, dit le Jeune, fils de Zénon & d'Ariadne, fille de Léon I, né vers l'an 469 (& non pas 459, comme le fait entendre la Chronique d'Alexandrie), fut déclaré Céſar, & peut-être même Auguſte, par ſon aïeul, ſur la fin de 473. Mais, à raiſon de ſon bas âge, Zénon, ſon pere, fut établi, après la mort de Léon I, pour gouverner en ſon nom. Zénon ne ſe contenta pas du titre de Régent; il prit la pourpre avec le conſentement du Sénat, & ſe fit déclarer Empereur au mois de Février 474. Le jeune Léon étant mort au mois de Novembre ſuivant, après un régne de dix mois, Zénon demeura ſeul maître de l'Empire. Sa vie déréglée le rendit ſi odieux, que Vérine, ſa belle-mere, & Baſiliſque, frere de Vérine, travaillerent à le détrôner. Zénon, ſuivant Pagi, fut chaſſé, au mois de Janvier 476, par Baſiliſque qui, s'étant emparé du trône, en fut

ROIS BARBARES D'ITALIE.

L'AN 476 eſt l'époque de l'extinction de l'Empire en Occident, & de l'établiſſement d'une Monarchie nouvelle en Italie. Ce pays fut érigé en Royaume au moment qu'il ceſſa d'être une portion de l'Empire. Il devint le domicile des Barbares qui l'avoient conquis; & leur Chef, s'étant mis à la place des Céſars, exerça, ſur tout ce qui s'étend depuis les Alpes juſqu'en Calabre, la même autorité dont ils avoient joui, mais ſous un autre titre. L'Italie cependant ne fut pas toujours aſſujettie aux mêmes Barbares. De la domination des Hérules, elle paſſa ſous celle des Goths; à ces derniers, ſuccederent les Lombards, dont la puiſſance plus durable fut enfin détruite par Charlemagne, qui, l'an 800, rétablit l'Empire en Occident.

ODOACRE, ROI DES HÉRULES.

L'an 476, ODOACRE, fils d'Edicon, le même vraiſemblablement que Priſque met au nombre des Miniſtres d'Attila, Ruge ou Scythe de nation, mais élevé en Italie & l'un des Officiers des Gardes du corps de l'Empereur, demande, au nom des Barbares incorporés aux milices Romaines, le tiers des terres d'Italie, pour y fixer leur demeure. Oreſte, pere de l'Empereur, s'étant durement oppoſé à cette demande, Odoacre paſſe en Pannonie, où il ramaſſe différens corps d'Hérules, de Skirres, de Turcilinges, &c. à la tête deſquels il fait irruption en Italie, prend & livre aux flammes

ROIS DES VANDALES.

s'oppoſer aux progrès de ces Barbares. Il eſt défait l'an 430, & aſſiégé dans Hippone ſur la fin de Mai, trois mois avant la mort de S. Auguſtin. L'an 431, vers le mois de Juillet, les Vandales levent le ſiége d'Hippone, qui duroit depuis environ 14 mois. Mais ils gagnent, peu de tems après, une grande bataille ſur les Romains. Ils brûlent enſuite Hippone, que ſes habitans avoient abandonnée. Genſéric, l'an 435, le 11 de Février, fait la paix

renverſé lui-même, au mois d'Août 477, par celui qu'il avoit ſupplanté. Mais ces dates ſont fort ſuſpectes à Muratori qui leur oppoſe trois Loix publiées, par Zénon, l'an 476 : la premiere, le 1 Janvier; la ſeconde, le 20 Février; la troiſieme, le 15 Décembre; ce qui lui donne lieu de croire que la chûte & le rétabliſſement de Zénon appartiennent, l'une & l'autre, à l'an 475. Quoiqu'il en ſoit, Zénon, ayant fait arrêter Baſiliſque qui s'étoit réfugié dans une Egliſe, l'envoya priſonnier, avec ſa femme & ſes enfans, dans une tour, où ils moururent de faim. Pendant ſon régne momentané, Baſiliſque avoit tâché d'abolir le Concile de Calcédoine par une Lettre circulaire à laquelle ſouſcrivirent plus de 500 Evêques Schiſmatiques, Timothée Elure & Pierre le Foulon à leur tête. Mais l'oppoſition du Clergé de Conſtantinople & le ſoulévement du peuple avoient enſuite obligé ce Tyran à ſe retracter. L'an 479, nouvelle conjuration, formée par Marcien, petit-fils de l'Empereur de ce nom & beau-frere de Zénon, pour le dépouiller de l'Empire. Marcien aſſiége l'Empereur dans le Palais; mais, abandonné preſque auſſitôt de ſes ſoldats, par les inſinuations du Patrice Illus, il eſt pris & relégué au Château de Papyre, où la crainte l'obligea de ſe faire Prêtre. Zénon, tout incapable qu'il étoit de gouverner l'Etat, ſe croyoit fait pour gouverner l'Egliſe. En conſéquence, l'an 482, il publie ſon *Hénotique*, ou Edit d'union, pour réunir les Catholiques & les Euthychiens : loi qui augmenta les troubles, loin de les appaiſer. Tous les Evêques de l'Empire y ſouſcrivirent, à l'exception d'un petit nombre qui abandonnerent volontairement leurs Siéges, ou qui en furent chaſſés. Cependant les Papes, quoique bien éloignés d'approuver l'*Hénotique*, ne l'ont point condamné formellement, & n'ont point fait un crime aux Grecs de l'avoir ſigné. Dans la crainte d'irriter l'Empereur & de le porter à de nouveaux excès, ils ont cru devoir épargner tout ce qui portoit ſon nom. « Mais cette condeſcendance bien que prudente, dit un judicieux Moderne, autoriſoit les entrepriſes des Empereurs ſur le Sacerdoce; &, entretenant la confuſion des idées, faiſoit que la plupart des Chrétiens ne ſavoient plus qui étoit Juge en matiere de Foi ». L'an 484, Vérine, que Zénon avoit exilée, fait proclamer Empereur le Patrice Léonce à Tarſe en Cilicie, & meurt la même année. Le Patrice Illus, dont Zénon, pour récompenſe de ſes ſervices, méditoit la perte, étoit entré dans cette conſpiration. L'an 488, Léonce & Illus, bloqués depuis trois ans dans le Château de Papyre par le Général Jean le Scythe, ſont forcés de ſe rendre. Ils paient leur révolte de leurs têtes qui ſont envoyées à Conſtantinople. Zénon croyoit aux aſtrologues & aux devins. Les ayant conſultés, l'an 490, touchant ſon ſucceſſeur, il fait mourir pluſieurs perſonnes ſur les indices que ces impoſteurs lui avoient donnés. Enfin il meurt lui-même d'épilepſie, le 9 Avril de l'an 491, âgé de 65 ans, après un régne de 17 ans & environ 3 mois, à compter du mois de Février 474. Zonare aſſure qu'ARIADNE, ſa femme, qui vouloit faire régner Anaſtaſe, ſon amant, le fit enfermer dans un ſépulcre, où il expira en appellant à ſon ſecours & en dévorant ſes bras. Il avoit eu pour premiere femme ARCADIE qui lui donna un fils, que ſes débauches enleverent à la fleur de ſon âge. Zénon étoit un monſtre par la figure & le caractere. Il étoit contrefait, couvert de poil depuis la tête juſqu'aux pieds; ce qui le rendoit ſemblable à un ſatyre dont il avoit la lubricité. Pour ſubvenir aux dépenſes exceſſives où le jetta ſa vie diſſolue, il fit d'auſſi grandes levées d'argent, que s'il eût eu à ſoutenir la guerre contre toutes les Puiſſances de l'Aſie & de l'Europe. Non moins cruel que voluptueux, il compta pour rien la vie des citoyens, dès qu'ils lui devinrent ſuſpects ou qu'il crut en être offenſé. D'ailleurs, lâche & timide, il ne ſe montra jamais à la tête de ſes armées; il avilit la Majeſté de l'Empire en demandant humblement la paix aux Barbares.

ANASTASE I.

491. ANASTASE DICORE, natif d'Epidamne ou Duras en Illyrie, proclamé Empereur, après la mort de Zénon, par le Sénat & l'armée, fut couronné, le 11 Avril 491, à l'âge de 60 ans. Cette cérémonie ſouffrit d'abord de la difficulté. Comme il étoit plus que ſuſpect d'héréſie, le Patriarche Euphémius, pour lui impoſer le diadême, l'obligea de ſigner une profeſſion de foi orthodoxe, & d'y joindre une promeſſe de ſoutenir les décrets du Concile de Calcédoine. On fut aſſez ſurpris de ſon élévation à l'Empire. Ce fut l'ouvrage d'ARIADNE, veuve de Zénon, qu'il épouſa. Avant que de parvenir à cette dignité ſuprême, il avoit été engagé dans le Clergé de Conſtantinople, & avoit été même élu, mais non ſacré, Patriarche d'Antioche. Il avoit embraſſé dès lors les erreurs d'Eutychès & du Manichéiſme; ce qui porta le Patriarche Euphémius, dans la ſuite, à faire abattre à Conſtantinople la chaire où il avoit enſeigné. (Villoiſon, *Anecd. Græca*, T. II, p. 30.) Anaſtaſe, placé ſur le trône impérial, devint l'inſtrument de la juſtice divine, & employa tout ſon pouvoir à protéger les Hérétiques qui l'avoient ſéduit. Fourbe, cruel & lâche, il dupa le peuple par ſon hypocriſie, perſécuta les bons Evêques par fanatiſme, fomenta les ſéditions par politique, & ne vint à bout de ſes ennemis que par des baſſeſſes, ou par l'habileté de ſes Généraux. Le plus dangereux de ſes ennemis fut Vitalien, Maître de la Milice & petit-fils du célebre Général Aſpar. L'intérêt de la Religion ſervit de prétexte à ſa révolte. Ce fut alors qu'on vit pour la premiere fois l'orthodoxie armée pour ſa défenſe. Juſqu'alors les Fideles n'avoient oppoſé aux Tyrans que la patience & la fermeté immobile de leur foi dans les tourmens. Anaſtaſe envoie Hypace, ſon neveu, contre le rébelle qui approchoit de Conſtantinople avec une armée formidable : Hypace, ayant été pris dans un combat, fut enfermé dans une cage de fer, qu'on traînoit ſur un chariot à la ſuite du vainqueur. Enfin, après avoir ravagé la Scythie, la Méſie & la

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

XIX. CHOSROÈS I, DIT LE GRAND.

531. CHOSROÈS (ou KHOSROU), troiſieme fils de Cavadès, fut élu Roi de Perſe après la mort de ſon pere, par préférence à ſes deux aînés, conformément au teſtament de ſon pere. Pour avoir le tems de s'affermir ſur le trône, il prêta l'oreille à l'accommodement que Juſtinien lui fit propoſer. Les principales conditions de la paix, dont le traité ne fut ſigné qu'en 533, étoient qu'on rendroit les priſonniers faits de part & d'autre, & que les Romains paieroient en quatre mille livres d'or aux Perſes. L'an 540, jaloux du ſuccès des armes de Juſtinien, qui avoit recouvré l'Afrique, il fit irruption dans la Syrie, où il mit tout à

Thrace, Vitalien obligea l'Empereur d'entrer en négociation avec lui. Anaſtaſe promit de rappeller les Evêques exilés, & de ne plus inquiéter les Catholiques. Ce fut à ces conditions que Vitalien congédia ſon armée. Vitalien vécut tranquille à la Cour avec le titre de Général de la Thrace qu'il avoit dévaſtée. Telle étoit la foibleſſe d'Anaſtaſe : ce Prince avoit néanmoins quelques bonnes qualités naturelles ; &

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

Pavie, où le Patrice Oreſte s'étoit réfugié, l'emmene priſonnier avec toute la garniſon, entre dans Ravenne, où il fait décapiter le Patrice Paul, frere d'Oreſte, marche à Rome, dont il trouve à ſon arrivée les portes ouvertes & le Sénat diſpoſé à le recevoir, dépoſe Auguſtule de la dignité Impériale, mais ſans lui faire d'autre mal par compaſſion pour ſon âge, ſe fait proclamer Roi d'Italie par ſon armée le 22 Août 476, revient à Plaiſance, où il fait mourir Oreſte le 28 du même mois ; & commence un régne qui fut paiſible & ſans perte l'eſpace de 13 ans, comme S. Séverin, Apôtre du Norique le lui avoit prédit à ſon paſſage par ce pays pour entrer en Italie. Mais l'an 489, Théodoric, étant venu fondre ſur l'Italie à la tête des Oſtrogoths, défit, près d'Aquilée, Odoacre le 28 Août de cette année, & le battit une 2e fois près de Vérone, le 27, ou le 30 Septembre ſuivant ; mais trahi par un de ſes Généraux, Théodoric fut obligé de ſe retirer à Pavie, où ſon ennemi vint l'aſſiéger après avoir ravagé la Ligurie. Théodoric, dans ſa détreſſe, appella les Viſigoths avec leſquels il remporta une 3e victoire le 11 Août 490. Odoacre alors va ſe renfermer dans Ravenne, s'y fortifie, & après s'y être défendu avec beaucoup de courage pendant 3 ans, ſe trouve enfin obligé de traiter avec Théodoric. L'accord fut conclu le 27 Février 493. Théodoric fit ſon entrée triomphante dans Ravenne, le 5 Mars, & tua de ſa main, peu de jours après, Odoacre, malgré le ſerment qu'il lui avoit fait de lui conſerver la vie. Jamais peut-être conquérant Barbare ne montra plus de modération qu'Odoacre. Salué Roi par ſon armée, & reconnu pour tel par toute l'Italie, il refuſa de prendre les ornemens de la Royauté ; il ne brigua que le titre de Patrice que l'Empereur Zénon lui donna de lui-même dans une Lettre qu'il lui écrivit, & ne ſe regarda que comme le premier ſujet de l'Empire. Quoique Arien, il ne maltraita point les Catholiques. Les Romains & les Barbares eurent également à ſe louer de ſon humanité. S'il établit pluſieurs impôts onéreux, il y fut contraint par la néceſſité de récompenſer ceux qui l'avoient aidé dans ſa conquête. Il avoit un fils, nommé Telano, qui périt vraiſemblablement avec lui ; du moins il n'en eſt plus parlé après la mort de ſon pere.

I. THÉODORIC, Ier ROI DES GOTHS EN ITALIE.

493. Théodoric, fils naturel de Théodemir, ſecond Roi des Oſtrogoths, ou Goths Orientaux établis en Pannonie, & d'Erchiva, né l'an 455, fut donné en ôtage, l'an 461, par Wélamir, frere & prédéceſſeur de Théodemir, à l'Empereur Léon I ; âgé pour lors d'environ 6 ans, il en paſſa 13 à la Cour de Conſtantinople. L'an 473, il fut renvoyé à ſon pere, qui avoit ſuccédé, l'année précédente, à Wélamir. L'an 475, il ſuccéda lui-même à Théodemir, décédé au printems de cette année. L'an 483, l'Empereur Zénon, l'ayant rappellé à Conſtantinople, le nomma Capitaine de ſes Gardes, l'adopta pour ſon fils d'armes, le déſigna Conſul pour l'année ſuivante, & lui fit élever une ſtatue équeſtre vis-à-vis du Palais Impérial. L'an 489 il paſſa en Italie avec l'agrément de Zénon, pour faire la guerre à Odoacre. Après l'avoir défait en trois batailles, il devint maître de toute l'Italie, où il commença de régner le 5 Mars 493. Il établit ſa réſidence à Ravenne. Ce Prince, pour ſe concilier l'amour & l'admiration des Italiens, fit gloire de protéger les arts & les ſciences qui étoient en honneur parmi eux, & d'imiter leurs mœurs. Il quitta & fit quitter à ſes Goths leur habillement pour prendre celui des Romains. Il conſerva le Sénat de Rome & les Magiſtrats ſur l'ancien pied, & conféroit les places également aux Goths & aux Romains, n'excluant ceux-ci que des emplois militaires. Il fit conſtruire pluſieurs édifices pour l'utilité publique ; il établit une police exacte dans ſes Etats, qui embraſſoient, en 510, non ſeulement l'Italie entiere avec la Sicile, mais la Dalmatie, la Norique, les deux Rhéties, la Pannonie & la Provence. Quoique Arien, comme toute ſa nation, il favoriſa les Catholiques ; mais ſur la fin de ſon régne, il devint ſoupçonneux & cruel. L'an 524 ou 525, il fit mourir l'illuſtre Boëce, avec Symmaque, ſon beau-pere, ſur des accuſations fauſſes d'intelligence avec l'Empereur Juſtin. L'an 526, il mourut le 30 Août, jour qu'il avoit deſtiné pour chaſſer des Egliſes tous les Prêtres Catholiques, moins par haine pour eux, qu'afin de forcer l'Empereur à laiſſer aux Ariens de l'Empire le libre exercice de leur religion. Le bruit courut, ſuivant Procope, qu'ayant pris, par une imagination ſinguliere, la hure d'un poiſſon monſtrueux qu'on ſervit à ſa table, pour la tête de Symmaque, & croyant la voir prête à le dévorer, ſes ſens furent tellement glacés à ce ſpectacle, qu'il ne put rappeller la chaleur naturelle, & mourut au bout de quelques heures, déchiré par des remords que perſonne ne pût calmer. « Guerrier habile & intrépide, conquérant juſte & humain, Roi pacifique, il ſut par un heureux mélange de ſévérité & de douceur, contenir ſes ſujets victorieux dans une exacte diſcipline, » & ſe faire chérir des peuples vaincus. Il s'étoit fait conſtruire un mauſolée qu'on voit encore à » Ravenne, & dont le dôme eſt d'une ſeule pierre d'Iſtrie, & d'une maſſe énorme » (Le Beau.) Théodoric avoit régné 37 ans, à commencer de ſon entrée en Italie, & 33 depuis la mort d'Odoacre. C'eſt de la premiere de ces deux époques que les années de ſon régne ſe comptent dans ſes reſcrits. Il ne laiſſa de ſa femme Audeflede, ſœur de Clovis, qu'Amalaſonte, femme d'Eutaric, qu'elle fit pere d'un fils qui ſuit. Théodoric, avant ſon mariage, avoit eu d'une Concubine deux autres filles, Oſtrogote, qui épouſa Sigiſmond, Roi de Bourgogne, & Thiudicote, ou Theodocote, femme d'Alaric, Roi des Viſigoths. N'oublions pas de dire que Théodoric, quoique élevé à la Cour de Conſtantinople, ne ſavoit pas même écrire, & que pour ſigner les actes il ſe ſervoit d'une lame de cuivre, où l'on avoit gravé à jour les cinq premieres lettres de ſon nom. Le bon ſens chez lui ſuppléoit au défaut d'étude. Les loix qu'il fit pour les peuples ſoumis à ſa domination, ſont une preuve de l'étendue, de la pénétration & de la juſteſſe de ſon eſprit. Il eſt remarquable que, dans ce Code, pour diſtinguer les Italiens des Oſtrogoths, il déſigna ceux-là par le nom de Romains, & ceux-ci par celui de Barbares.

II. ATHALARIC.

526. Athalaric, petit-fils de Théodoric, fils de ſa fille Amalaſonte & d'Eutaric déjà mort, ſuccéda à Théodoric à l'âge de 9 ans. Pendant ſa minorité, Amalaſonte, ſa mere, tint les rênes du gouvernement. Elles ne pouvoient être maniées par de plus habiles mains. Cette Princeſſe, douée de toutes les qualités propres à faire les grands Rois, confia ſon fils à d'excellens inſtituteurs, & tandis qu'ils le formoient aux ſciences, à l'art de régner & à la vertu, elle s'appliqua à mainte-

ROIS DES VANDALES.

avec l'Empereur Valentinien. Ce fut Trigetius, Gouverneur d'Afrique, qui en dreſſa le traité, par lequel Genſéric demeura propriétaire de la Proconſulaire, à l'exception de Carthage, de la Byſacene & de la Numidie. L'an 437, il commence à perſécuter les Catholiques ; (c'eſt la premiere perſécution des Vandales.) L'an 439, le 23 Octobre, les Vandales, au mépris du traité de paix, prennent Carthage par ſurpriſe, la pillent durant pluſieurs jours, & en adjugent les Egliſes aux Ariens. (Genſéric date de cette époque les années de ſon régne.) Ses vues peut-être ne ſe ſeroient point portées ſur l'Italie, s'il n'y eût été appellé par l'Impératrice Eudoxie, pour venger ſur Maxime, auquel elle étoit remariée, la mort de Valentinien, ſon premier époux, dont il étoit le meurtrier. Flatté de l'eſpérance d'un riche butin, il met à la voile avec ſon armée pour le pays où il étoit invité, & après ſon débarquement, il marche droit à Rome, où il entre ſans réſiſtance, le 12 Juin de l'an 455. S. Léon ſauva le fer & le feu à Rome ; mais elle fut pillée pendant 14 jours. L'Impératrice & ſes deux filles, Placidie & Eudoxie, furent tranſportées en Afrique, avec d'autres perſonnes illuſtres, du nombre deſquels fut Gaudence, fils du Général Aëtius. Le vainqueur, de retour en Afrique, acheva d'engloutir ce que Valentinien y avoit ſouſtrait à ſa voracité. Ainſi affermi dans cette partie du monde, l'empire de la mer devint l'objet de ſon ambition. Il lui fut aiſé de l'obtenir, ayant une marine très ſupérieure à celle des Romains. Mais au lieu d'employer ſes flottes à enrichir ſes ſujets par la voie du commerce, il ne les fit ſervir qu'à exercer la plus affreuſe piraterie. Il ne ſe paſſa point d'année dans la ſuite de ſon régne qui ne fut marquée par quelque deſcente funeſte des Vandales en Sicile, en Sardaigne, ſur les côtes d'Italie, ou ſur celles d'Eſpagne, même ſur celles d'Illyrie & du Peloponèſe. Le Général Ricimer, en 456, battit leur flotte à la hauteur de la Sicile, & après lui, le Comte Marcellin défendit cette Iſle contre eux & la préſerva d'une invaſion, tant qu'il eut le commandement. L'an 460, Genſéric, averti d'un grand armement

il fit des actions qui lui attirerent de grandes louanges, comme la ſuppreſſion des ſpectacles, où des hommes combattoient contre des bêtes, de la vénalité des charges, de l'impôt honteux, nommé Chryſargyre, qui ſubſiſtoit depuis Veſpaſien. Pour défendre CP. contre les incurſions des Barbares, il fit élever un mur d'environ 18 lieues, fortifié de tours d'eſpace en eſpace, & qui alloit du ſeptentrion au midi, depuis l'une des deux mers qui baignent cette ville juſqu'à l'autre. Cet ouvrage, loué à cauſe de ſon utilité, dit M. de Condillac, n'étoit dans le fond qu'un monument de la foibleſſe de l'Empire. Anaſtaſe fit de plus conſtruire des aqueducs dans la ville d'Hiérapolis, bâtit un port à Céſarée, & rétablit le Phare d'Alexandrie; trois faits qu'on ne connoît que par l'Orateur Procope. Ce Prince mourut la nuit du 8 au 9 Juillet 518, âgé de 88 ans, après un régne de 27 ans, 3 mois moins quelques jours. Sa mort rendit la paix à l'Egliſe. ARIADNE, ſa femme, l'avoit précédé de 3 ans au tombeau.

JUSTIN I, DIT LE VIEUX.

518. JUSTIN, né l'an 450 à Bédériane en Thrace, fut reconnu Empereur le 9 Juillet 518 (566 de l'Ere d'Antioche, ſuivant Evagre.) Ce n'étoit pas lui qui devoit être le ſucceſſeur d'Anaſtaſe dans les vues du Grand Chambellan, l'Eunuque Amantius. Ce Miniſtre, fort accrédité dans l'Empire, lui avoit donné de groſſes ſommes, afin qu'il fît des partiſans à Théocrite. Juſtin travailla pour lui-même, & obtint la préférence ſur celui qu'il étoit chargé de recommander. Fils d'un pauvre Laboureur, & élevé ſuivant ſa condition, il étoit parvenu, par ſa valeur, de ſimple ſoldat à la charge de Capitaine des Gardes du Palais, dont il étoit revêtu depuis pluſieurs années, lorſqu'il monta ſur le trône. L'ignorance de Juſtin, quoique Membre du Sénat, alloit au point qu'il ne ſavoit ni lire ni écrire; pour lui faire ſigner les Actes, on avoit imaginé une tablette de bois, au travers de laquelle étoient percées à jour les 4 premieres lettres de ſon nom. (On en dit autant du grand Théodoric, Roi des Oſtrogoths, ſon contemporain.) Mais il étoit doué d'un bon ſens exquis; & à l'aide des Juriſconſultes & des ſages politiques qu'il employa, il fit une bonne réforme dans les loix, ſupprima beaucoup d'impôts, & accorda au peuple pluſieurs immunités. Bon Catholique d'ailleurs, dès qu'il fut ſur le trône impérial, il travailla à faire ceſſer le ſchiſme. Ayant obtenu pour cet effet du Pape Hormiſdas un formulaire, il le fit adopter dans un Concile tenu, l'an 519, à Conſtantinople, & rétablit ainſi l'union entre cette Egliſe & celle de Rome. Mais le zéle, avec lequel il pourſuivit les Ariens, irrita contre lui Théodoric, Roi des Oſtrogoths, qui s'en vengea ſur les Catholiques de ſes Etats. Cavadès, Roi des Perſes, ayant rompu, l'an 526, la paix qui ſubſiſtoit entre les deux Empires, Juſtin envoya contre lui le célebre Béliſaire qui pénétra dans le cœur de la Perſe. Juſtin ne vit pas la fin de cette guerre: il mourut, le 1 Août 527, âgé de 77 ans, après un régne de 9 ans & 21 jours, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme morte avant lui. Née dans l'eſclavage parmi les Barbares, elle ſe nommoit Lupicine; nom qu'il avoit changé en celui d'ÆLIA EUPHEMIA, pour déguiſer la baſſeſſe de ſon origine.

JUSTINIEN I.

527. JUSTINIEN, neveu de Juſtin, par ſa mere,

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

feu & à ſang. Hiéraple & Antioche, les deux plus conſidérables villes de cette Province, éprouverent les effets les plus marqués de ſa perfidie & de ſa cruauté. Juſtinien obtint la paix de lui la même année en s'obligeant à lui payer une penſion annuelle de 500 livres peſant d'argent, outre 1000 que Choſroès ſe fit compter ſur le champ. Deux ans après, le Roi de Perſe reprend les armes contre l'Empire, & s'avance, au printems de l'an 542, vers la Paleſtine. Béliſaire, envoyé contre lui, l'oblige, ſans tirer l'épée, à reprendre la route de ſes Etats. L'an 544, il leve le ſiége d'Edeſſe en Méſopotamie, après avoir fait de longs & vains efforts pour s'en rendre maître. Cet échec l'engage à conclure une treve de cinq ans avec les Romains. L'an 554, il remporte des avantages conſidérables dans la Lazique (l'ancienne Colchide) ſoumiſe aux Romains. Gubaſe, Roi de ce pays, inſtruit l'Empereur de la mauvaiſe conduite des Généraux qu'il y avoit envoyés; & ſa mort, qu'ils comploterent, fut le prix de ſes juſtes accuſations. Pour effacer l'horreur de cet aſſaſſinat, ils vont faire le ſiége d'Onogare avec une armée de 50 mille hommes. Choſroès fond ſur eux avec trois mille & les taille en pieces. Ce revers fut réparé, l'année ſuivante, par une grande victoire que le Général Juſtin remporta ſur les Perſes devant la ville de Phaſe, qu'ils aſſiégeoient. L'an 562, traité de paix entre les Perſes & les Romains, par lequel ceux-ci s'obligent à un tribut annuel de 30 mille pieces d'or (400 mille livres de notre monnoie) envers les premiers. C'étoit une des conditions de ce traité, que Choſroès ceſſeroit de perſécuter, comme il avoit fait juſqu'alors, les Chrétiens dans ſes Etats. Il la viola quelques années après, en voulant contraindre les Perſarméniens d'abjurer le Chriſtianiſme qu'ils profeſſoient. Ce peuple, l'an 571, a recours à l'Empereur Juſtin II, dont il implore la protection. La guerre, à cette occaſion, recommence entre l'Empire & la Perſe. L'an 576, Choſroès, battu par le Général Juſtinien dans les plaines de Melitine, ville du Pont, eſt obligé de repaſſer l'Euphrate, après avoir perdu la plus grande partie de ſon armée. Les vainqueurs le pourſuivent juſque dans le cœur de ſes Etats qu'ils dévaſtent. L'an 579, il meurt à Cteſiphon vers le mois de Mars, à l'âge de 80 ans. Les Hiſtoriens Grecs & les Perſes ont tracé de ce Prince deux portraits qui forment le contraſte le plus frappant. Il égala, ſelon les derniers, Alexandre en valeur, en grandeur d'ame & en généroſité. C'étoit, ſuivant les autres, un monſtre en perfidie & en cruauté; il ne ſavoit d'ailleurs ni former une entrepriſe avec réflexion, ni la conduire avec ſageſſe; les ſuccès qu'il eut à la guerre, il les dut moins à ſon habileté qu'à l'imprudence & à l'incapacité des Généraux ennemis. Il y a de l'exagération de part & d'autre. Choſroès eut les vices de la plupart de ſes prédéceſſeurs, & les ſurpaſſa par ſes grandes qualités.

XX. HORMISDAS III.

579. HORMISDAS III, fils de Choſroès, & ſon ſucceſſeur, continua la guerre contre les Romains. Mais il ne remporta de ſes expéditions que la honte d'avoir été preſque toujours battu par le Général Maurice, depuis Empereur, & enſuite par Filépique. Son imprudence l'ayant depuis brouillé avec les Turcs, ceux-ci pénétrerent dans la Perſe, & ils en auroient fait la conquête ſans la valeur de Varame ou Baharam Tchoubin, qui tailla en pieces leur armée avec des forces très inférieures. Varame devint par ce ſuccès l'objet de la jalouſie des Courtiſans, & la maniere indigne dont il fut traité par Hormiſdas ayant irrité les troupes, elles ſe révolterent. Varame, l'an 589, s'étant mis à la tête de ſon armée, ſe ſaiſit du Roi, le fit dépoſer, fit égorger ſon plus jeune fils qu'il demandoit à voir, & fit ſcier à ſes yeux ſa mere par le milieu du corps, puis le jetta dans une obſcure priſon, après l'avoir privé de la vue, & lui ſubſtitua ſon fils aîné Choſroès. Hormiſdas fut le Prince le plus injuſte & le plus cruel qui eut encore régné dans la Perſe. M. le Beau met ſa dépoſition en 492. Nous ſuivons M. Aſſemani.

XXI. CHOSROÈS II.

589. CHOSROÈS II (ou KHOSROU PERWIS), fils d'Hormiſdas, & mis à ſa place, ſignala le commencement de ſon régne par faire aſſommer ſon pere devenu furieux dans ſa priſon. L'an 590, il eſt chaſſé par le même Général qui avoit détrôné Hormiſdas. Dans ſon malheur, il s'adreſſe à l'Être Suprême, lâche la bride à ſon cheval & lui laiſſe la déciſion de ſon ſort. Après bien des fatigues, il arrive dans une ville des Romains, d'où il

né,

né, le 11 Mai 483, à Tauréſium, élevé par Théophile qui en fit un homme ſavant, fut déclaré Auguſte par ſon oncle, & couronné avec **Théodora**, ſa femme, le 1 Avril 527. Il ſuccéda, le 1 Août ſuivant, à Juſtin. Dans les commencemens de ſon régne, Juſtinien ſignala ſon zéle pour la foi par des loix très-ſéveres contre les Hérétiques. Il continua la guerre contre les Perſes, ſur leſquels Béliſaire, ſon Général, remporta trois victoires célebres dans les années 528, 542 & 543. (*V*. Choſroès.) Le même Général détruiſit, l'an 534, le Royaume des Vandales en Afrique, & emmena leur dernier Roi Gélimer à CP. pour dépoſer les ornemens royaux aux pieds de Juſtinien. L'an 553, Narsès, autre Général de Juſtinien, acheva d'éteindre la domination des Goths en Italie. Ces conquêtes rendirent à l'Empire Romain une grande partie de ſa premiere étendue. Juſtinien a rendu un ſervice eſſentiel à la Juriſprudence par le Code qui porte ſon nom, publié d'abord en 529, enſuite en 533 & en 534. Cette derniere édition eſt celle que nous avons aujourd'hui. Le Code fut ſuivi du Digeſte, publié le 30 Décembre 533, & des Inſtitutes. Vinrent pluſieurs années après les Novelles; recueil compoſé de 163 Conſtitutions & de 13 Edits de Juſtinien. Tout cela, quoique défectueux à quelques égards, a mérité juſtement à ce Prince le titre de Reſtaurateur de la Juriſprudence. Il a peut-être également droit à celui de Reſtaurateur de l'Empire par les ſoins qu'il ſe donna pour lui redonner une nouvelle face. Pluſieurs villes ſeroient demeurées enſevelies ſous leurs ruines, ſans les travaux qu'il entreprit pour les relever. Il en décora d'autres de ſuperbes édifices. Conſtantinople fut le principal objet de ſon attention. Entre les monumens de ſa magnificence qu'il y éleva, le plus mémorable, qui ſubſiſte encore de nos jours, eſt l'Egliſe de Ste Sophie, dont il fit la dédicace le 27 Décembre 537, & que le Mahométiſme a convertie en moſquée. Pour fermer aux Barbares l'entrée de l'Empire, il en hériſſa les frontieres de bonnes citadelles; enſorte que, ſemblable à une ville bien fortifiée, ſon enceinte préſentoit de toutes parts des ouvrages propres à le mettre à l'abri de toute ſurpriſe & à réſiſter aux attaques de ſes ennemis. Un Prince, occupé de tant de ſoins divers,

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

nir la paix dans ſes Etats & à en écarter les guerres étrangeres. Le célebre Caſſiodore, que ſon pere & ſon époux lui avoient laiſſé pour Miniſtre, pourvut à la ſûreté des côtes contre les deſcentes des Grecs, & commanda lui-même les troupes deſtinées à les garder. D'autres Généraux d'Athalaric repouſſerent les Lombards que l'Empereur Juſtin avoit excités à ſe jetter ſur les terres de Dalmatie occupées par les Oſtrogoths. Juſtin, admirant la ſageſſe d'Amalaſonte, répond favorablement à une Lettre très ſoumiſe qu'elle lui avoit écrite au nom de ſon fils, & devient ſon ami. L'an 533, quelques Seigneurs Goths, las d'être gouvernés par une femme, animent Athalaric contre ſa mere. Elle trouve moyen d'éloigner de la Cour les trois principaux d'entre eux en leur donnant des gouvernemens en Calabre, & de les faire enſuite périr. L'année ſuivante, Athalaric eſt attaqué de la peſte, dont il meurt le 2 Octobre, n'ayant régné que 8 ans. Il ne fut point marié.

III. THÉODAT.

534. **Théodat**, fils de Théodahad, Roi d'une partie des Lombards en Germanie, & d'Amaléfrede, ſœur du Roi Théodoric, fut tiré de la vie privée qu'il menoit en Toſcane, & placé ſur le trône le 3 Octobre 534, par Amalaſonte, dont il étoit couſin; mais oubliant bientôt ce qu'il devoit à cette Princeſſe, il l'envoya, le 30 Avril 535, en exil, & l'y fit étrangler dans un bain. Les affaires des Goths changerent bien de face ſous le régne de Théodat. L'an 535, après la chûte d'Amalaſonte, Béliſaire, Général de Juſtinien, fait une deſcente dans la Sicile, dont il ſe rend maître avant la fin de l'année. Delà il paſſe, au printems de l'an 536, en Italie, où il aſſiége Naples, qu'il prend après 22 jours de ſiége. A cette nouvelle, Théodat ſe met en marche, pour s'oppoſer aux progrès des Grecs. Mais les Goths, indignés de ſa lâcheté, proclament Roi le Général Vitigès, grand Capitaine. Théodat prit la fuite, fut pourſuivi & mis à mort par Oktaris, vers le mois d'Août de l'an 536, n'ayant pas régné 3 ans entiers. Il avoit épouſé **Gudiline**, dont on ignore la naiſſance. Il en eut un fils, nommé Thédégiſil, que Vitigès fit mourir en priſon, & une fille, Théodénante, qui fut mariée, ou fiancée, au Général Evermond.

IV. VITIGÈS.

536. **Vitigès** fut élu Roi des Goths en Italie l'an 536 au mois d'Août. Son élection fut d'aſſez près ſuivie de la priſe de Rome, dont Béliſaire s'empara ſans aucune peine, la même année 536, 60 ans après qu'elle étoit tombée entre les mains des Barbares. Vitigès voulut la reprendre ſur les Grecs, mais inutilement; il fut obligé de ſe retirer au mois de Mars de l'an 538, après un ſiége d'un an & 9 jours. S'étant enfermé dans Ravenne, il y fut aſſiégé, l'an 539, par Béliſaire, pris l'an 540, & tranſporté à CP. avec la Reine **Mathasonte**, fille d'Amalaſonte & d'Eutharic, qu'il avoit forcée de l'épouſer. Ce Prince avoit régné environ 4 ans. Il mourut l'an 542, ou 543. Mathaſonte, après la mort de Vitigès, épouſa en 2es noces Germain, neveu, & non pas frere, de l'Empereur Juſtinien.

ROIS DES VANDALES.

que l'Empereur Majorien faiſoit à Carthagene pour aller deſcendre en Afrique, le prévint, brûla une partie de ſes vaiſſeaux dans le port même, & enleva le reſte qui ſervit à augmenter ſes forces maritimes. Ce Barbare mourut le 24 Janvier 477, après 37 ans, 3 mois & 6 jours de régne depuis la priſe de Carthage, laiſſant au moins trois fils, Hunéric qui ſuit, Genton, & Théodoric. Genſéric, ſuivant Jornandès (*de reb. Goth. c.* 33,), étoit de moyenne taille, & boîteux d'une chûte de cheval. Il avoit l'air penſif, parloit peu, mépriſoit la volupté, & s'occupoit toujours de grandes entrepriſes. Procope dit qu'il uſa du droit de conquête envers les Afriquains dans la plus grande rigueur; & que, non content de leur ôter leurs terres & leurs eſclaves pour les donner aux Vandales, il les ſurchargea d'impots ſi exceſſifs, qu'en travaillant beaucoup ils ne pouvoient ſuffire à les acquitter.

HUNÉRIC.

477. **Hunéric**, ou **Honoric** ſuccéda le 24 Janvier 477 à Genſéric, ſon pere. Il parut d'abord plus modéré que lui à l'égard des Catholiques. L'an 479, il leur permit d'élire un Evêque pour Carthage, qui étoit ſans Paſteur depuis l'an 455. Ce ne fut que l'an 483, qu'il commença la perſécution contre eux. Elle fut une des plus cruelles que les Chrétiens euſſent ſouffertes; mais elle fut courte, & ne dura pas 2 ans entiers. On compte juſqu'à 40 mille Catholiques qui furent les victimes de ſa cruauté. Parmi les ſupplices qu'on fit ſouffrir aux Confeſſeurs de la vraie foi, pluſieurs eurent la langue coupée juſqu'à la racine, avec la main droite; & cependant ils continuerent de parler, comme l'atteſtent trois témoins oculaires, Victor de Vite, l'Hiſtorien Procope & Enée de Gaze. La cruauté d'Huneric s'étendit juſqu'à ſa propre famille. Genſéric, dans la vue de donner à ſon peuple les Princes les plus ſages & les plus expérimentés de ſa maiſon, avoit réglé qu'on mettroit après lui ſur le trône celui de ſes deſcendans qui ſe trouveroit le plus âgé, ſans avoir égard à la ligne de primogéniture, & cela à perpétuité. Par cette fauſſe politique il remplit ſa maiſon d'aſſaſſinats. Hunéric, pour faire tomber la couronne à ſon fils Hildicat, fit maſſacrer ſes freres & leurs enfans mâles. Mais deux fils de Genton échapperent à ſa fureur (Le Beau). Ce mauvais Prince mourut enfin le 11 Décembre de l'an 484, après avoir régné 7 ans, 10 mois & 10 jours. Son fils Hildicat, qu'il avoit eu d'une premiere femme qui n'eſt point connue, étoit deſcendu avant lui au tombeau. Il avoit enſuite épouſé, l'an 462, **Eudoxie**, fille de l'Empereur Valentinien III que Genſéric, ſon pere, retenoit alors en captivité. Cette Princeſſe, lui ayant donné Hilderic qui viendra ci-après, laſſe de vivre avec un Prince Arien, ſe ſauva, au bout de 16 ans de mariage, à Jéruſalem, où elle embraſſa le tombeau d'Eudoxie, ſon aïeule, & ne ſurvécut que quelques jours à ſon arrivée.

Procope repréſente les Vandales comme un peuple qui, après la mort de Genſéric, étoit tombé dans la molleſſe, & s'étoit abandonné à toutes les voluptés. Ils paſſoient les journées entieres dans des bains parfumés, ou au théâtre; leurs habits

ne devoit gueres trouver de tems pour le repos & le plaiſir. Auſſi Juſtinien ne connut-il ni l'un ni l'autre. Il travailloit ſans relâche, ne dormoit preſque point, mangeoit très peu, & ne prenoit même de la nourriture en carême que de 2 jours l'un, encore n'étoit-ce que des herbes ſauvages qu'il mangeoit ſans pain. Juſqu'ici nous avons montré Juſtinien par le côté brillant. Voici le revers. Peu ſcrupuleux ſur les loix de la bienſéance, il avoit tiré du théâtre Théodora pour en faire ſa femme. Non moins artificieuſe que belle & ſpirituelle, elle acquit ſur l'eſprit de ce Prince un aſcendant qui lui fit commettre beaucoup d'injuſtices. Le zéle, qu'il témoigna pour faire revivre & faciliter l'étude des loix, ne le rendit pas plus attentif à les faire obſerver. Ses Officiers les violoient impunément au gré de leur avarice; & Trebonien, le Chef des dix Juriſconſultes, qu'il employa pour la rédaction de ſon Code & d'autres compilations de loix, ſe permettoit les gains les plus illicites & les plus ſordides. On regarde avec raiſon comme une foibleſſe dans Juſtinien la paſſion qu'il marqua pour les ſpectacles, & l'intérêt qu'il prit dans les querelles qu'ils occaſionnoient. De tems immémorial régnoient dans le Cirque deux factions, nommées les Bleus & les Verds, à raiſon des couleurs que prenoient les cochers qui ſe diſputoient le prix. Le peuple ſe paſſionnoit entre les uns & les autres, ſouvent juſqu'à la fureur. Juſtinien eut l'imprudence de ſe déclarer pour les Bleus, & cauſa par-là une ſédition qui coûta la vie à plus de trente mille hommes. Ce déſaſtre arriva l'an 532. (Le Beau.) La fauſſe économie de Juſtinien rendit inutiles les précautions qu'il avoit priſes pour mettre en ſûreté les frontieres de l'Empire contre les invaſions des étrangers. S'imaginant que, garnies de bonnes forteresses, elles n'exigeoient que peu de bras pour les défendre, il ſupprima les troupes deſtinées à les garder. Le retranchement des gratifications, qu'il faiſoit tous les cinq ans à chaque ſoldat, fut une autre plaie qu'il fit à la bonté du ſervice. Les Vétérans ſe retirerent, & ne furent point remplacés. Juſtinien, dans les beaux tems de ſon régne, avoit 640 mille hommes armés; &, dans ſes dernieres années, on n'en comptoit que 150 mille. On reproche encore à ce Prince d'être entré trop avant dans les querelles de Religion. Sa curioſité & la demangeaiſon qu'il avoit de dogmatiſer, le jetterent à la fin dans l'erreur des Incorruptibles, qu'il voulut faire paſſer en dogme par voie d'autorité. Il mourut, ſans l'avoir rétractée & ſans laiſſer d'enfans, le 14 Novembre 565, à l'âge de 84 ans, après un régne de 38 ans, 7 mois & 13 jours. Théodora, ſa femme, l'avoit précédé au tombeau dans le mois de Juin 548. Béliſaire, ſon Général, finit ſes jours environ huit mois avant lui. Depuis cinq ans, ce grand homme étoit dans la diſgrace, privé de ſes dignités, ſur l'accuſation d'être entré dans une conſpiration où l'un de ſes domeſtiques ſe trouvoit impliqué; mais il n'eſt pas vrai, comme l'avance un Ecrivain du 11e ſiécle, que Juſtinien lui avoit fait crever les yeux, & l'avoit réduit juſqu'à demander l'aumône.

Juſtinien eſt le premier Empereur qui ſe ſoit attribué le droit de confirmer l'élection des Papes. Il commença par celle de Pélage I, à l'imitation des Rois Goths qui en avoient uſé de la ſorte, tandis qu'ils dominoient à Rome. Il eſt auſſi le premier Empereur qui ait porté une couronne fermée.

JUSTIN II, dit le Jeune.

565. Justin, le jeune, Curopalate, ou Grand-Maître du Palais, fils de Dulciſſime & de Vigilantia, ſœur de Juſtinien, fut couronné Empereur, par

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

implore la protection de l'Empereur Maurice, qui le rétablit au bout de 18 mois & lui donne ſa fille en mariage. Lorſqu'il ſe vit affermi ſur le trône, il déploya ſon reſſentiment contre les auteurs de ſa fuite, & ſignala en même tems ſa reconnoiſſance envers ſes bienfaiteurs. L'an 603, il déclara la guerre aux Romains pour venger la mort de Maurice, aſſaſſiné par Phocas, & la fit pendant 18 ans avec autant de ſuccès que d'acharnement. Ses progrès furent ſi grands que l'Empire ſe vit menacé de ſa deſtruction totale en Aſie. Dans l'excès de ſa fureur il avoit juré, ſi l'on en croit Zonare, qu'il forceroit les Chrétiens à renoncer à J. C. pour adorer le Soleil. Mais la longue proſpérité de ſes armes fut ſuivie des revers les plus humilians. L'Empereur Héraclius, en trois campagnes qu'il fit en perſonne dans les années 622, 623, 624, reprit tout ce que les Romains avoient perdu dans les précédentes guerres; il pénétra enſuite juſqu'au cœur de la Perſe, & y répandit la terreur & la déſolation. Pour comble de déſaſtre Choſroès eſt arrêté, l'an 628, par ſon fils aîné Siroès, indigné de ce qu'il avoit déſigné Médarſès ou Merdeſane, ſon frere puîné, pour lui ſuccéder. Siroès, après avoir fait égorger 17 de ſes freres en préſence de ſon pere, le fait enfermer dans une priſon, où chaque jour il envoyoit les Satrapes tour à tour pour lui faire inſulte & lui cracher au viſage. On joignoit les tourmens aux outrages, en le piquant avec des fleches pour le faire mourir peu à peu. Il finit ainſi ſes jours dans les ſouffrances & le déſeſpoir.

XXII. SIROÈS.

628. Siroès (ou Chobad Schironieh) ne jouit que dix mois du trône qu'il avoit uſurpé ſur Choſroès, ſon pere. Il mourut vers le commencement de l'an 629. Ce Prince, dès qu'il eut le ſceptre en main, fit avec les Romains une paix ſolide, dont une des conditions fut la reſtitution de la vraie Croix enlevée par ſon pere. (V. l'Empereur Héraclius.)

XXIII. ADÉSER.

629. Adéser (ou Ardschir) fut porté ſur le trône après la mort de Siroès, ſon pere, à l'âge de 7 ans. Au bout de ſix mois, Sarbazas, Général des Perſes, l'aſſaſſina, & ſe mit à ſa place.

XXIV. SARBAZAS.

629. Sarbazas (ou Schahriar) fut tué, ſuivant M. de Guignes, le ſecond mois de ſon uſurpation, & non la ſeconde année, comme d'autres l'avancent.

XXV. TOURANDOKHT.

629. Tourandokht, fille de Chroſroès, fut élue Reine au défaut d'héritiers mâles dans la ligne directe. On prétend qu'elle fut empoiſonnée au bout de 16 mois. Cinq Princes, après elle, ſe ſuccéderent ſi rapidement qu'ils ne firent que paroître ſur le trône. Leurs noms ſont, Koſchanſchdeh, Arzoumidokht, ſœur de Tourandokht, Khoſrou, Phirouz & Pharoukh-Zad.

XXVI. ISDEGERDE III.

632. Isdegerde III, fils de Sarbazas, fut proclamé Roi de Perſe après la mort ou la dépoſition de Pharoukh-Zad. (L'époque de ſon élévation eſt remarquable, comme on l'a dit ailleurs, parce qu'elle eſt le fondement d'une Ere fameuſe chez les Perſans. On la nomme l'Ere d'Iſdegerde, & on en fixe le commencement au 16 Juin 632.) L'an 633, Khaled, Général du Calife Aboubecr, lui enleve une partie de l'Irak ou de la Chaldée. L'an 637, Saad, autre Général Arabe, 9 mois après s'être rendu maître de Madaïn, Capitale de la Perſe, défait Iſdegerde en bataille rangée, & l'oblige à prendre la fuite. Cet échec entraîna la perte de ſes Etats, à l'exception du Ségeſtan, où il conſerva une eſpece de ſouveraineté. L'an 652, Iſdegerde fut tué par des rébelles, laiſſant un fils, nommé Phirouz, qui ſe ſauva en Chine, & une fille, dont on ignore le nom & le ſort. La Perſe devint alors une portion de l'Empire des Califes. Elle fut enſuite démembrée par différens Princes Arabes ou étrangers, qui en érigerent diverſes Provinces en autant de Souverainetés; ce qui dura juſqu'à la Dynaſtie des Sophis, qui réunirent toute la Perſe ſous un ſeul Monarque. (V. l'article des Schas ou Sophis.)

le Patriarche Jean, le 14 Novembre 565. Au commencement de ſon régne, il donna des marques éclatantes d'équité, de modération & de générosité; mais la ſuite fit voir que ces vertus n'étoient point dans ſon caractere. Las de ſe contraindre, il ne tarda pas à ſe montrer tel qu'il étoit. On ne vit dès lors en lui qu'un Prince foible, indolent, voluptueux, & moins porté à la douceur qu'à la cruauté. Vers l'an 566, il fit aſſaſſiner, par jalouſie, Juſtin, ſon couſin, qui avoit rendu de grands ſervices à l'Etat. S'étant fait enſuite apporter ſa tête, il eut la cruelle lâcheté de la fouler aux pieds. Les mauvais ſuccès de ſes Généraux contre les Perſes, qui, après s'être rendus maîtres de Dara, ravagerent impunément la Syrie, lui causerent un chagrin dont ſon indolence ne paroiſſoit point ſuſceptible. Son cerveau même en fut affecté; &, l'an 574, étant tombé en frénéſie, il créa Céſar, au mois de Décembre, Tibére, ſon

ROIS DES GOTHS EN ITALIE.

V. HELDIBADE, ou THÉODEBALDE.

540. Heldibade fut élu Roi par les Goths qui étoient au-delà du Pô, après la priſe de Vitigès l'an 540. Ce choix étoit ſage. Heldibade prit toutes les meſures convenables pour faire reprendre aux Goths l'avantage ſur les Grecs; mais pour le malheur de ſes ſujets, il fut tué dans un repas l'an 541. Il étoit neveu de Theudis, Roi des Viſigoths.

VI. ERARIC.

541. Eraric, Ruge de naiſſance, fut choiſi par ſes compatriotes, établis en Italie, pour commander les Goths après la mort d'Heldibade: il eut le meme ſort que lui 5 mois après, ſur la fin de la 6ᵉ année de la guerre des Goths.

VII. TOTILA.

541. Totila, dit auſſi Baduilla, fils de Manduc, frere d'Heldibade, fut élu, l'an 541, vers le mois d'Août, pour ſuccéder à Eraric. Il profita de l'abſence de Béliſaire, occupé contre les Perſes pour rétablir les affaires des Goths en Italie. L'an 542, il battit l'armée Romaine ſur les bords du Pô. L'an 543, il ſe rendit maître de Naples au mois de Janvier, après un long & vigoureux ſiége. En paſſant par le Samnium, il voulut voir S. Benoît; & il éprouva qu'il avoit le don de prophétie. Il prit Rome le 17 Décembre de l'an 546, ſuivant Pagi & Muratori, ou 547, ſuivant D. Bouquet, renverſa le tiers de ſes murs, brûla le Capitole; & après avoir pillé toutes les maiſons opulentes & les Egliſes, il ſe retira. Béliſaire, qui étoit revenu en Italie, rentra dans Rome, & commença à en relever les murs. Totila ſe rendit maître de Rome une deuxieme fois l'an 549. Il avoit réſolu de la garder; mais l'an 552, il fut défait & perdit la vie, au mois de Juin, dans une grande bataille donnée contre Narsès. Après cette victoire, Narsès rentra dans Rome. Ainſi furent accomplies toutes les prédictions que S. Benoît, ſuivant S. Grégoire le Grand, avoit faites à Totila. Ce Prince avoit régné environ 11 ans. Héros digne des plus grands éloges, vigilant, actif, prudent, généreux, modéré dans la proſpérité, jamais déconcerté par les revers, zélé pour les bonnes mœurs, il releva le Royaume des Goths ſur le penchant de ſa ruine, & n'eut beſoin que d'une plus longue vie pour le rétablir dans ſon premier éclat.

VIII. THÉIAS.

552. Théias fut élu Roi par les Goths échappés de la bataille où périt Totila l'an 552. Ce Prince ne négligea rien pour raffermir la monarchie chancelante de ſa nation en Italie. Il ſollicita le ſecours des François, mais inutilement; enfin après pluſieurs actions de bravoure, il périt le premier Octobre de l'an 553. Ce fut le dernier Roi des Oſtrogoths dont la domination fut éteinte avec lui, après avoir duré 60 ans, depuis l'an 493, que Théodoric ſe rendit maître de l'Italie, par la défaite & la mort d'Odoacre. Ce peuple néanmoins, après la mort de Théias, ne ſe tint pas pour vaincu ſans reſſource. Conduits d'abord par Aligern, frere de Théias, enſuite par d'autres Chefs, la plupart firent les derniers efforts pour ſe rétablir. Leur valeur donna encore, l'eſpace d'un an, beaucoup d'exercice au Général Narsès. Enfin, l'an 554, ayant perdu Verone & Breſcia, deux villes où ils s'étoient maintenus, les uns vuiderent l'Italie, les autres ſubirent le joug, & montrerent la même ſoumiſſion que les Italiens pour l'Empire Romain.

ROIS DES VANDALES.

étoient tiſſus d'or & de ſoie; ils étaloient ſur leurs tables le luxe le plus recherché; ils avoient à la ville & à la campagne des maiſons ſuperbes & des jardins délicieux. Les ſpectacles & les tournois faiſoient leur occupation la plus ſérieuſe, & la chaſſe leur unique travail. Ils jouiſſoient dans la plus grande ſécurité de leurs conquêtes, & négligeoient en conſéquence l'art militaire, ne jugeant pas avoir dans la ſuite rien à craindre des Empereurs d'Orient.

GUNTHAMOND.

484. Gunthamond, fils de Genton, ſuccéda le 11 Déc. 484 à Huneric. L'an 485, il rappella les Evêques exilés, & permit d'ouvrir les Egliſes d'Afrique, qui étoient fermées depuis pluſieurs années. Les Maures, ſous le régne précédent, s'étoient emparés du Mont-Auraſe en Numidie. Gunthamond entreprit de les en chaſſer, mais avec ſi peu de ſuccès, qu'ils ſe rendirent maîtres de toute la côte d'Afrique depuis Cadix juſqu'à Céſarée. Ce Prince mourut le 21 Septembre 496, après un régne de 11 ans 9 mois & 11 jours.

TRASAMOND.

496. Trasamond, ou Trasimond, frere de Gunthamond, lui ſuccéda le 21 Septembre 496. « Ce nouveau Prince » faiſoit eſpérer un régne doux & heureux: il étoit bien fait de ſa » perſonne, généreux, ſpirituel: il aimoit les Lettres; il n'employa d'abord que la ſéduction des récompenſes & l'attrait » des honneurs & des graces pour engager les Catholiques à » l'apoſtaſie. Mais voyant le peu de ſuccès de ſes artifices, il » devint furieux, & ne mit plus en œuvre que les rigueurs & les » ſupplices. » (Le Beau.) Il relégua, l'an 504 ou 505, juſqu'à 220 Evêques en Sardaigne. S. Fulgence, ſi célebre par ſa doctrine & ſa piété, fut du nombre de ces illuſtres exilés. Le mariage de Traſamond avec Amalfrede, ſœur de Théodoric le Grand, le rendit maître de Lilibée en Sicile. Il vécut en paix avec l'Empire, & mourut, au mois de Mai 523, du chagrin que lui cauſa une grande défaite de ſon armée vaincue par les Maures.

HILDERIC.

523. Hilderic, fils d'Huneric & d'Eudoxie, ſuccéda, dans un âge avancé, le 24 Mai 523, à Traſamond, ſon couſin. Ce Prince en mourant lui avoit fait promettre avec ſerment, qu'étant ſur le trône, il n'ouvriroit pas les Egliſes des Catholiques & ne rappelleroit pas leurs Evêques exilés. Hilderic fit le contraire, & rendit la paix à l'Egliſe d'Afrique. Mais il manquoit de valeur, qualité qui ſe rencontroit heureuſement dans Hoamer, ſon frere, qu'il chargea du commandement de ſes armées contre les Maures. Hoamer, après avoir remporté ſur eux pluſieurs victoires ſignalées, fut à la fin battu ſi complétement que preſque toute ſon armée périt dans l'action. Ce revers excita de grands murmures parmi les Vandales. Gélimer, fils de Gélaride, petit-fils de Genton & arriere-petit-fils de Genſéric, ſe prévalut de ce mécontentement pour s'emparer du trône dont il étoit l'héritier préſomptif. Ayant ſéduit, par de fauſſes inſinuations, les Seigneurs Vandales, il ſe ſaiſit d'Hilderic & de ſes deux freres, Hoamer & Evagès, fit maſſacrer les Officiers les plus attachés à leur Prince légitime, & ne trouva plus alors d'obſtacles à ſes deſſeins. C'eſt ainſi qu'Hilderic fut détrôné dans le mois d'Août 530, après avoir régné 7 ans & 3 mois.

GÉLIMER.

530. Gélimer ſe mit en poſſeſſion de la Monarchie des Vandales en Afrique l'an 530, après s'être rendu maître de la perſonne d'Hilderic. L'Empereur Juſtinien ayant appris la diſgrace de ce dernier dont il étoit ami, fait la paix avec les Perſes, pour tourner ſes armes contre l'Afrique. Béliſaire eſt chargé de cette guerre, qu'il termina au bout de deux ans, par la conquête de tout le pays qui étoit ſous la domination des Vandales, tant en Afrique, qu'en Sicile, en Sardaigne & ſur les côtes d'Italie. Gélimer lui-même fut obligé de ſe rendre, l'an 534, au Général Pharas, que Béliſaire avoit envoyé contre lui. Pharas envoya priſonnier ce malheureux Prince à Béliſaire qui le reçut à Carthage, d'où il l'emmena à Conſtantinople. Ainſi finit la domination des Vandales en Afrique, après avoir duré 105 ans. On fait état de plus de 5 millions d'hommes qui périrent dans les deux dernieres années; & Procope dit que l'Afrique devint alors tellement déſerte, qu'on pouvoit y voyager des journées entieres ſans rencontrer un ſeul homme.

gendre, ſur lequel il ſe déchargea enſuite d'une partie du gouvernement. Cette aſſociation fut ſalutaire à l'Empire. Le Général Juſtinien, que Tibére envoya contre les Perſes, effaça par une victoire ſignalée la honte des échecs qu'ils avoient fait eſſuyer aux Romains. L'an 578, Juſtin mourut, le 5 Octobre, après un régne de 12 ans, 10 mois & 22 jours. Il avoit épouſé en ſecondes noces SOPHIE, niece de l'Impératrice Théodora, dont il laiſſa une fille, nommée Arabie, qui épouſa le Curopalate Badicaire. Sophie eut le même caractere que ſa tante, & prit ſur l'eſprit de ſon époux le même aſcendant qu'avoit acquis Théodora ſur celui de Juſtinien. L'une & l'autre par-là cauſerent de grands maux à l'Etat. Juſtin avoit eu d'un premier mariage Anaſtaſie, femme de Tibére. M. le Comte du Buat met la mort de Juſtin en 577.

TIBÉRE II, SURNOMMÉ CONSTANTIN.

578. TIBÉRE II, né en Thrace d'une famille ignorée, maître d'écriture dans ſa jeuneſſe, ſoldat enſuite & promu par degrés aux premiers honneurs de

DUCS D'ITALIE.

NARSÈS.

553. L'Eunuque NARSÈS, Perſan de nation, après avoir détruit la Monarchie des Goths en Italie, fut créé Général du Pays, ſous le titre de Duc. La ſageſſe de ſon gouvernement, l'intégrité de ſes mœurs, & la piété dont il faiſoit profeſſion, réunirent, pendant quelques années, les ſuffrages en ſa faveur. Mais à la longue, l'autorité qu'il exerçoit dans Rome laſſa les Sénateurs, parce qu'elle gênoit la leur. Ils prirent occaſion de ſes richeſſes pour l'accuſer de concuſſion auprès de l'Empereur Juſtin II, menaçant de ſe donner un autre maître ſi on ne leur envoyoit pas un autre Miniſtre. L'an 567, Narsès, rappellé ſur cette accuſation, ſe rend à Naples, dans le deſſein de s'embarquer pour Conſtantinople. Le Pape Jean III va le trouver, & l'engage à revenir. Il meurt à Rome la même année, à l'âge de 95 ans. Ce grand homme, avant que d'arriver en Italie, avoit été Capitaine des Gardes de l'Empereur, Grand Logothete, ou Grand Tréſorier, déſigné Conſul & créé Patrice. Sans aucune teinture des Lettres, il avoit un jugement admirable, & une éloquence naturelle, qui triomphoit de tout ceux qu'il vouloit perſuader. Il ne faut point le confondre, à l'exemple de Baronius, avec deux autres Narsès, qui fleurirent dans le même tems à la Cour de Conſtantinople. L'un, frere d'Aratius, & dont parle Procope avec éloge (*de Bello Goth.* L. 2, c. 23,) fut tué ſous Juſtinien dans la guerre de Perſe; l'autre, célébré par Théophane, & ami de ſaint Grégoire le Grand, fut brûlé vif par ordre du Tyran Phocas.

EXARQUES DE RAVENNE.

I. LONGIN.

568. LE Patrice FLAVIUS LONGINUS, envoyé par la Cour de Conſtantinople pour

ROIS LOMBARDS EN ITALIE.

LES LOMBARDS (en Latin *Langobardi* & non pas *Longobardi*) ont commencé, pour la premiere fois, à paroître, ſelon Grotius, cité par M. de Tillemont, l'an 379, ſous l'Empire de Gratien. S. Proſper eſt le premier, dit-on, qui en ait parlé. Leur nom ſe trouve cependant long-tems auparavant dans Ptolomée, Tacite & Strabon; mais Grotius prétend que le mot de Lombards, dans ces Auteurs, marque divers peuples d'Allemagne appellés Lombards, à cauſe de leur longue barbe; ce que ſignifie ce mot dans l'Allemand, & non les Lombards qui s'établirent en Italie. Ces derniers, dont parle S. Proſper, ſortis des extrémités de l'Océan & de la Scandinavie, cherchant de nouveaux pays ſous la conduite des deux freres, Ibor & Aïon, attaquerent & défirent, vers l'an 379, les Vandales qui étoient en Allemagne. Dix ans après, leurs Chefs étant morts, ils créerent, pour leur premier Roi, Agilmond, fils d'Aïon, qui régna 33 ans. L'an 527, ils entrerent en Pannonie ſous la conduite de leur Roi Haldouin, ou Haudouin, & y reſterent 42 ans non entiers, juſqu'à ce qu'ils paſſerent en Italie l'an 568. On ne ſait pourquoi M. Fleury dit qu'ils avoient demeuré 400 ans en Pannonie; car Sigebert & Paul Diacre marquent expreſſément qu'ils y demeurerent 42 ans. L'an 566, Alboin, leur Roi, ſecouru des Abares, eſpece de Huns qui habitoient ce qu'on nomme aujourd'hui la Moldavie, recula les limites de ſes Etats aux dépens des Gépides, qu'il défit dans une bataille, où périt leur Roi Hunimond. Ce fut l'époque de la ruine de cette nation. Les Gépides n'eurent plus déſormais de Souverains; ils furent ſoumis, partie aux Lombards, partie aux Abares qui s'emparerent auſſi de la Pannonie, après que les Lombards l'eurent abandonnée pour paſſer en Italie. La plupart des Auteurs attribuent l'irruption de ces derniers en Italie, aux invitations de Narsès, qui les y appella, dit-on, pour ſe venger de l'Empereur Juſtin, & de l'Impératrice Sophie. Mais c'eſt une fable imaginée, comme le prouve M. Muratori, par les ennemis de ce grand homme.

M. Gaillard prouve (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. XXXII,) que les Lombards avoient embraſſé le Chriſtianiſme dès la fin du Ve ſiécle. Mais l'héréſie Arienne corrompit enſuite leur créance.

Paul Diacre décrit ainſi, d'après les peintures qu'on voyoit de ſon tems, la maniere de s'habiller des premiers Lombards. Ils ſe raſoient le derriere de la tête, & partageoient le reſte des cheveux, de façon que, tombant également du front le long des joues, ils s'uniſſoient à leur longue barbe, vis-à-vis de leur bouche. Leurs habits courts, mais très amples, étoient faits ordinairement de toile & chamarrés de larges rubans. Ils n'eurent d'abord pour chauſſure que des eſpeces de ſandales, qui laiſſoient à découvert tout le deſſus du pied. Ils y ſubſtituerent des guêtres de cuir, qu'ils recouvroient d'autres guêtres d'étoffe, ou de toile rouge, à la façon Italienne, lorſqu'ils montoient à cheval.

I. ALBOIN, PREMIER ROI DES LOMBARDS EN ITALIE.

568. ALBOIN, fils de Haudouin, Xe Roi des Lombards hors d'Italie, & de Rodelinde, fille de Théodahart, & niece, par ſa mere Amalfrede, de Thédoric, Roi

DUCS DE FRIOUL.

I. GRASULFE I.

568. GRASULFE, neveu d'Alboin, fut créé Duc de Frioul auſſitôt que ce Prince en eut fait la conquête. C'eſt le premier Lombard qui ait été décoré de ce titre à l'imitation des Grecs. M. Maffei prétend que le Frioul formoit déja un Duché ſous l'Empire de ces derniers. Quoi qu'il en ſoit, Alboin y ajouta, en faveur de ſon neveu, tout ce qu'il avoit conſervé de ſes anciens domaines au-delà des Monts. Graſulfe ſe maintint dans ſes Etats contre les efforts de ſes ennemis. Il travailla auſſi beaucoup pour la cauſe commune de ſa nation, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à étendre & affermir la domination des Lombards en Italie. Ce Prince mourut l'an 590, dans un âge avancé.

II. GISULFE.

590. GISULFE, fils de Graſulfe, aſſocié par

DUCS DE SPOLETE.

I. FAROALD I.

570. ALBOIN ayant conquis la Toſcane & l'Ombrie, érigea ce pays en Duché, dont la capitale fut Spolete, qui lui donna ſon nom. FAROALD, Capitaine Lombard, en reçut l'inveſtiture des mains d'Alboin l'an 570. Il recula les limites de cet Etat par les conquêtes qu'il fit ſur les Grecs. L'an 580, il leur enleva Claſſe, qui étoit le port de Ravenne. Cette place retourna peu après à ſes anciens Maîtres. On ignore le tems de la mort de Faroald; mais on ne peut la mettre plus tard qu'en 601.

II. ARIULFE.

601 au plus tard. ARIULFE,

DUCS DE BÉNÉVENT.

I. ZOTTON.

571. LE Duché de Bénévent, érigé par Narsès lorſqu'il faiſoit la guerre aux Goths, tomba, l'an 571, ſous la puiſſance des Lombards. Alboin, dès qu'il l'eut conquis, en gratifia ZOTTON, l'un de ſes meilleurs Capitaines. Il n'obligea pas un ingrat. Zotton continua, tant qu'il vécut, de ſervir les Rois Lombards dans leurs expéditions. Il gouverna ſon Duché, ſuivant Paul Diacre, pendant l'eſpace de vingt ans. Cette durée, jointe à la Chronologie de ſes ſucceſſeurs, oblige de mettre ſa mort en 591.

II. ARIGISE.

591. ARIGISE, ou ARCHIS, fut nommé, l'an 591, par le Roi Agilulfe, pour ſuccéder à Zotton dans le Duché de Bénévent. Il étoit parent de Giſulfe, Duc de Frioul, & tuteur de

la Milice, fait Céſar, au mois de Déc. 574, à la ſollicitation de l'Impératrice Sophie, fut couronné Empereur, le 26 Sept. 578, par ordre de Juſtin, dix jours avant qu'il mourut. Tibére prit alors le ſurnom de Constantin. Le régne de ce Prince fut glorieux par les victoires qu'il remporta ſur les Perſes. Il l'eut été davantage, ſi ce Prince eut ſecouru l'Italie contre les Lombards, & profité de l'eſpece d'anarchie où ils ſe trouvoient, pour rendre ce beau pays à l'Empire. Tibere mourut le 14 Août 582, d'une maladie de langueur, ayant régné 4 ans moins 2 mois depuis la mort de Juſtin. D'Anastasie, ſon épouſe, fille de Juſtin, il laiſſa Conſtantine, mariée à ſon ſucceſſeur, & Carito, femme d'un Seigneur, nommé Germain. Paul Diacre donne juſqu'à 7 années de régne à Tibere, parce qu'il avoit été fait Céſar 3 ans avant la mort de Juſtin.

MAURICE.

582. Maurice, né, l'an 539, à Arabiſſe en Cappadoce, fut déclaré Céſar, le 5 Août 582, par Tibére qui le fit couronner Empereur le 13 du même mois. Son élévation fut le prix des ſervices qu'il avoit rendus à l'Empire, ſur-tout dans la guerre contre les Perſes. Parmi de grandes vertus, Maurice eut un grand défaut; ce fut une fauſſe économie qui approchoit de l'avarice. Nous ne dirons pas cependant, avec quelques Modernes, qu'elle fut cauſe de la perte de douze mille hommes prisonniers Romains, que le Khan des Abares fit égorger, l'an 600, ſur le réfus qu'avoit fait Maurice de payer une modique ſomme qu'il exigeoit pour leur rançon. C'étoient des ſoldats mutins qui avoient irrité l'Empereur par

EXARQUES DE RAVENNE.

ſuccéder à Narsès, arrive en Italie l'an 568, & choiſit Ravenne pour le lieu de ſa réſidence. Il prend le titre d'Exarque, que portoit déja le Gouverneur d'Afrique. Il donne lui-même le titre de Duc aux Gouverneurs de Rome, de la Pentapole, de Naples, & autres villes & contrées ſoumiſes encore aux Grecs. Son pouvoir étoit ſans bornes. La ſeule marque de ſa dépendance étoit la révocabilité. Il fut en effet révoqué l'an 584, après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. Ce fut lui qui conſeilla, par un eſprit d'avarice, à Roſemonde, veuve & meurtriere d'Alboin, d'empoiſonner ſon amant. Celui-ci, en buvant la coupe funeſte qu'elle lui avoit préſentée comme un breuvage excellent, s'étant apperçu de la fraude, l'obligea d'avaler le reſte, & l'entraîna ainſi avec lui dans le tombeau. La mort de ces deux coupables rendit l'Exarque maître des tréſors qu'ils avoient apportés à Ravenne.

II. SMARAGDE.

584. Le Patrice Smaragde, ou Sméralde, fut donné pour ſucceſſeur à l'Exarque Longin. Pendant ſon gouvernement il fatigua les peuples par des exactions criantes, pour ſatisfaire l'avarice de l'Empereur Maurice & la ſienne. L'an 586, il fit, avec le Roi Autharis, une tréve de trois ans, qui fut aſſez mal obſervée de part & d'autre. L'an 588, il contraignit, à force de mauvais traitemens, Sévére, Patriarche d'Aquilée, reſident à Grado depuis l'invaſion des Lombards, de ſigner, avec trois de ſes ſuffragans, la condamnation des trois Chapitres. Cette violence, faite à la ſollicitation du Pape Pélage II & de Jean, Archevêque de Ravenne, fut blâmée de l'Empereur, ſur les plaintes que les Prélats maltraités lui en porterent. L'an 590, Smaragde reprend, ſur les Lombards, Mantoue, Modene & trois autres villes. Il eſt rappellé à Conſtantinople la même année.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

des Oſtrogoths, ſort de la Pannonie le lendemain de Pâque 2 Avril 568, à la tête d'une armée compoſée de Lombards, Gépides, Bulgares, &c. entre en Italie par la Vénétie, dont il prend preſque toutes les villes; delà paſſe en Ligurie, s'empare de Milan le 4 Septembre 569, fait rapidement la conquête du reſte du pays, & ne trouve que Pavie qui lui réſiſte. Cette place ne ſe rendit que l'an 572, après un ſiége de 3 ans, pendant lequel Alboin ſubjugua l'Emilie en partie, la Toſcane, l'Ombrie & le Duché de Bénévent. Alboin termine enfin le cours de ſes proſpérités avec celui de ſes jours le 28 Juin 573 (Muratori), ayant régné, ſuivant Paul Diacre, 3 ans & demi en Italie, à compter de la priſe de Milan. Toutes ſes conquêtes à ſa mort ſe trouverent partagées en différens Duchés qu'il avoit diſtribués aux Officiers qui l'avoient le mieux ſervi. Alboin eut deux femmes, Clodosvinde, fille de Clotaire I, Roi de France, qui ne lui donna point d'enfans, & Rosemonde, fille de Kunimond, Roi des Gépides, qu'il avoit tué de ſa propre main dans une bataille. Forcée par ſon époux de boire dans le crâne de ſon pere, dont il ſe ſervoit en maniere de coupe, cette Princeſſe ſe vengea de cet outrage, en le faiſant aſſaſſiner. Alboin laiſſa d'elle une fille nommée Abſwinde, qui fut envoyée à Conſtantinople par l'Exarque Longin, après la mort de ſa mere. Roſemonde eut la fin qu'elle méritoit. S'étant retirée à Ravenne avec Elmigiſe, ſon amant & le meurtrier de ſon époux, ils périrent l'un & l'autre du poiſon qu'ils ſe donnerent mutuellement. (Zannetti, *del regno de Longobardi*, T. I.) La défenſe des Romains contre Alboin fut très mépriſable; il ne paroît pas qu'ils lui aient livré une ſeule bataille. Cependant Alboin, non ſeulement n'entreprit point la conquête de Ravenne, ni celle de Rome, mais il laiſſa au pouvoir des Romains cinq villes dont le territoire, appellé Pentapole, compoſa l'Exarcat de Ravenne. (Le Comte du Buat.)

II. CLEPH.

573. Cleph, ou Cléphon, fut élu Roi des Lombards au mois d'Août 573. Son régne ne dura que 18 mois; mais il le rendit mémorable par beaucoup d'injuſtices & de cruautés. Ce méchant Prince fut aſſaſſiné, par un de ſes domeſtiques, au mois de Janvier 575. Comme il ne laiſſoit de Massana, ſa femme, qu'un fils en bas âge, les Lombards aimerent mieux ſe paſſer de Roi que de placer un enfant ſur le trône. Cet état d'anarchie ſubſiſta l'eſpace de 10 ans, durant leſquels 30 Ducs adminiſtrerent les affaires de la nation. L'Italie, dans cet intervalle, eut beaucoup à ſouffrir de la férocité des Lombards. Les pays limitrophes ſe reſſentirent auſſi de leur voiſinage. L'an 576, ils firent une irruption dans les Gaules, où, après avoir commis d'horribles dégats, leur armée fut taillée en pieces par le Patrice Mummole. L'an 582, ils pillerent le Mont-Caſſin, dont les Moines furent aſſez heureux pour échapper à leur fureur. Ces Barbares néanmoins reſpecterent les corps de S. Benoît & de ſainte Scholaſtique. Les Romains, excédés de leurs brigandages, députerent à Conſtantinople le Patrice Pamphronius avec cent trente livres d'or pour engager l'Empereur Tibére à affranchir l'Italie de l'oppreſſion dans laquelle la tenoient les Lombards. Tibere, qui n'avoit en tête que la guerre de Perſe, rendit à Pamphronius l'argent qu'il avoit apporté, & ne lui donna du reſte que des conſeils. » Eſſayez, lui dit-» il, ſi avec cet argent vous ne pourrez pas débaucher quelques Seigneurs Lom-» bards avec leurs troupes & les engager à ne plus troubler l'Italie : ce ſeroit un

DUCS DE FRIOUL.

ſon pere au gouvernement, devint ſon ſucceſſeur après ſa mort. L'an 611, il fut tué dans une bataille contre les Abares qui avoient fait irruption dans le Frioul. C'eſt la premiere fois qu'on voit ces peuples en Italie. Giſulfe laiſſa de ſa femme Romilde quatre fils, Taſon, Caccon, Rodoald & Grimoald, avec autant de filles. Romilde, après la mort de ſon époux, s'étant renfermée dans Forojulium, aujourd'hui Cividad di Friuli, avec ſes enfans, y fut aſſiégée par le Khan des Abares. Epriſe de la figure de ce

DUCS DE SPOLETE.

ſoldat de fortune, & fameux par divers exploits, remplaça Faroald dans le Duché de Spolete. Il remporta, près de Camerino, ſur l'Exarque Callinique, une victoire importante, la même année, ſuivant Paul Diacre, que les Rois François Théodebert & Thierri battirent Clotaire II, c'eſt-à-dire l'an 601. Ariulfe ne vécut pas

DUCS DE BÉNÉVENT.

ſes enfans. La qualité de fils, que S. Grégoire lui donne en lui écrivant, fait croire qu'il étoit Catholique. L'an 596, il prit Crotone en Calabre. De-là il alla faire des excurſions ſur le territoire de Naples, d'où il emmena un nombre de priſonniers que S. Grégoire le Grand racheta. Ce même Pape le détourna de porter ſes armes en Sicile; mais il ne put l'empêcher de faire le dégât, l'an 603, dans l'Exarcat de Ravenne & dans le Duché de Rome. L'an 635, il donna retraite aux deux

des ſéditions, & qu'il crut par reſſentiment devoir abandonner à l'ennemi; n'imaginant pas, à ce qu'on préſume, qu'il ſe porteroit à une ſi cruelle exécution. Ce qui eſt certain, c'eſt que Maurice, l'ayant appriſe, en fut inconſolable; & que, ſe l'imputant à ſoi-même, il pria Dieu de le punir plutôt en cette vie qu'en l'autre. Il fut exaucé. Ce Prince, l'an 602, s'étant obſtiné à vouloir que ſes troupes hivernaſſent au-delà du Danube pour les faire vivre aux dépens de l'ennemi, elles ſe mutinerent; & Phocas, Exarque des Centurions, s'étant mis à leur tête, les amena, dans le mois de Novembre, à Conſtantinople. Maurice fut arrêté, avec ſa femme & ſes enfans, par ce Chef des rébelles qui l'avoient décoré du titre d'Empereur. Après avoir vu le maſſacre de cinq de ſes fils, pendant lequel il répétoit ſouvent ces paroles de David : *Vous êtes juſte, Seigneur, & votre jugement eſt équitable*; il fut égorgé lui-même le 27 Novembre 602. « Ainſi périt ce Prince, à l'âge de » 63 ans, Grand-Capitaine avant de régner, Mo- » narque médiocre, Héros à la mort ». (Le Beau.) CONSTANTINE, ſa femme, fille de Tibére, fut aſſaſſinée, l'an 605, avec ſes trois filles, par ordre de Phocas.

On conſerve dans les cabinets des curieux quelques médailles d'or frappées à Vienne, à Arles & à Marſeille, au coin de l'Empereur Maurice. Ces villes néanmoins ne relevoient en aucune maniere de l'Empire; & d'ailleurs il eſt certain que les Rois des François, à qui elles appartenoient, avoient le privilege de faire frapper à leur coin des eſpeces d'or qui avoient cours dans l'Empire, ainſi que dans leurs Etats; privilege dont ne jouiſſoient ni les Rois de Perſe ni les autres Rois Barbares, comme l'atteſte Procope (*de bello Goth.* L. 3.) Que ſignifient donc les pieces de monnoie dont nous venons de parler? C'eſt ſurquoi l'on a propoſé diverſes conjectures dont aucune ne nous a paru ſatisfaiſante. Ne ſeroit-il pas plus naturel de dire que la monnoie de l'Empire ayant cours en France comme celle de France dans l'Empire, on frappoit indifféremment à l'un & à l'autre coin des eſpeces à Vienne, à Arles & à Marſeille? ſur-tout depuis que Juſtinien avoit confirmé la ceſſion faite vers 536 de la Provence aux François par les Oſtrogoths.

Avant le régne de Maurice on ne trouve aucune trace d'étriers pour monter à cheval, ni dans les Auteurs, ni dans les monumens. Il en eſt expreſſément parlé dans un traité de Tactique fait de ſon tems, où il eſt dit : χρὴ ... ἔχειν εἰς τὰς σέλλας σκάλας σιδηρᾶς δύο. On voit à la vérité des étriers ſur deux médailles, l'une d'Alexandre le Grand, l'autre de Conſtantin : mais elles ſont rejettées comme fauſſes par les plus habiles Antiquaires. (Le Beau.)

EXARQUES DE RAVENNE.

III, ROMAIN.

590. Le Patrice ROMAIN fut ſubſtitué à Smaragde. Pendant ſon Exarcat, qui fut de 7 ans, il ne ceſſa d'avoir les armes à la main contre les Lombards. Trouvant ſon avantage à faire la guerre, parce qu'elle l'enrichiſſoit, il rendit inutiles les mouvemens que S. Grégoire le Grand ſe donnoit pour procurer la paix en Italie. Ce ſaint Pape fait dans ſes Lettres un portrait affreux de l'avarice de Romain, & des concuſſions innombrables dont elle fut la ſource. Enfin il obtint le rappel de cet Exarque l'an 597.

IV. CALLINIQUE.

597. Le Patrice CALLINIQUE ſuccéda, l'an 597, à Romain. Preſſé par S. Grégoire le Grand, il conclut, l'an 599, le traité de paix que ce Pape ménageoit avec les Lombards. Mais, l'an 601, il le viole, en faiſant arrêter le gendre & la fille d'Agilulphe, qui paſſoient ſur les terres des Romains. Les malheurs qu'attira cette perfidie, & les plaintes que les habitans de Ravenne firent de la conduite de Callinique à la Cour de Conſtantinople, engagerent à le rappeller l'an 602.

SMARAGDE, *pour la deuxieme fois.*

602. SMARAGDE, après le départ de Callinique, fut renvoyé pour le remplacer. L'an 606, Sévere, Patriarche Schiſmatique de Grado, étant mort, Smaragde fait venir à Ravenne les Evêques de ce Patriarchat, & les oblige à nommer un Patriarche de la Communion Romaine. Les Evêques Lombards, de retour chez eux, proteſtent contre la violence qu'on leur a faite; rétabliſſent le Siége

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

» moyen ſûr d'y réuſſir, ſi vous pouviez leur perſuader de paſſer en Orient au » ſecours de l'Empire. Si les Lombards refuſent d'aller faire la guerre hors de leur » pays, achetez l'alliance de quelques Ducs de France, & engagez-les à faire la » guerre aux Lombards ». C'étoit ainſi qu'un Empereur des Romains s'acquittoit envers l'ancienne Rome des obligations que ce titre ſembloit lui impoſer.

III. AUTHARIS.

584. AUTHARIS, ou AUTHARIC, fils du Roi Cleph & de Maſſana, parvenu à l'âge de majorité, fut enfin élu, l'an 584, pour ſucceſſeur de ſon pere. Il prit le nom de Flavius qu'avoient pris tous les Empereurs depuis Conſtantin, par où il annonça ſes prétentions à la conquête de toute l'Italie, ou du moins à l'indépendance. Peu de tems après ſon avénement au trône, il confirma les Ducs dans leurs Duchés, au moyen de la moitié de leurs revenus, qu'ils s'obligerent à lui payer, & à la charge du ſervice, nommé depuis féodal. Tel eſt proprement l'origine des fiefs. La même année, attaqué par Childebert, Roi d'Auſtraſie, Autharis lui abandonne la campagne, & s'accommode enſuite avec lui. L'an 585, il rend inutile la nouvelle irruption de ce Prince en Italie. Lan 587, il remporte une victoire ſignalée ſur les Grecs. L'an 589, il bat l'armée de Childebert, qui s'étoit jointe aux Grecs pour l'attaquer une 3e fois. Frédégaire, ſans avouer cet échec des François, dit qu'alors les Lombards ſe ſoumirent à leur payer un tribut pour avoir leur amitié. Mais Paul Diacre, qui écrivoit ſur les Mémoires de Secundus, Abbé de Trente, Auteur contemporain, atteſte la déroute de ces derniers, & leur retraite qui la ſuivit de près. L'an 590, aſſailli de nouveau par les François & par les Grecs, Autharis perd une partie de ſes villes par la lâcheté des Ducs que la terreur ſubjugua. La dyſſenterie arrête les progrès des François. Autharis, dans ces entrefaites, meurt de poiſon à Pavie, ſa capitale, le 5 Septembre 590 (Paul Diacre). THÉODELINDE, ſa veuve, fille de Garibald, Duc de Baviere, éloigne de ſes Etats les François, qui s'en retournent pour ne plus revenir. Autharis avoit de grandes qualités, qui le firent extrêmement regretter. Il ne laiſſa point d'enfans.

IV. AGILULPHE.

591. AGILULPHE, ou AGON, parent d'Autharis & Duc de Turin, fut proclamé Roi de Lombardie au mois de Mai 591. Il fut redevable de la couronne à ſon mariage avec THÉODELINDE, veuve d'Autharis, Princeſſe tellement reſpectée des Lombards, qu'ils promirent de reconnoître pour Roi celui qu'elle choiſiroit pour époux. Elle étoit Catholique; & Dieu ſe ſervit de ſon miniſtere pour retirer Agilulphe de l'héréſie Arienne. Cette converſion eſt de l'an 602 au plutôt. Agilulphe, en rentrant dans le ſein de l'Egliſe, fraya le chemin à ſa nation. Cependant

DUCS DE FRIOUL.

Prince jeune & bien fait, qu'elle apperçut du haut des murs, elle lui fait offrir la place avec ſa main. L'offre eſt acceptée; mais le Khan, maître de Forojulium, donne l'eſſor à ſa cruauté, ſaccage la ville, & emmene Romilde avec ſes enfans & les principaux citoyens en captivité. Les quatre jeunes Princes s'échapperent ſur la route. Romilde eſt empalée pour prix de ſa trahiſon. Ses quatre filles mettent leur pudeur en ſûreté par un artifice qui fait reculer d'horreur ceux qui oſent en approcher.

DUCS DE SPOLETE.

au-delà de l'année ſuivante. Ce Prince étoit Païen.

III. THÉODELAP.

602. Après la mort d'Ariulfe, ſes deux fils ſe diſputerent ſon Duché. Une bataille décida la querelle. THÉODELAP l'aîné, vainqueur, fut reconnu Duc de Spolete. On n'eſt pas aſſuré,

DUCS DE BÉNÉVENT.

derniers fils de Giſulfe, Duc de Frioul, ſon parent. Ces jeunes Princes fuyoient les pourſuites du Patrice Grégoire qui avoit fait périr leurs aînés. Arigiſe fit plus en leur faveur; il les déſigna pour ſes ſucceſſeurs, par préférence à ſon propre fils, ayant que de mourir. L'année 641 fut la derniere de ſa vie. Il avoit beaucoup aggrandi ſes Etats.

III. AION.

641. AION, fils d'Arigiſe, fut mis à ſa

PHOCAS.

602. Phocas, né à Calcédoine, couronné Empereur, par le Patriarche Cyriaque, le 23 Novembre 602, perdit l'Empire & la vie, le 5 Octobre 610, après huit ans moins un mois & quelques jours de régne. Attaqué au-dehors par les Perſes qui ravageoient l'Orient, & au-dedans par les conjurations qui ſe formoient contre lui, il fut accablé par celle d'Héraclius, Gouverneur d'Afrique. Celui-ci, preſſé par le Sénat irrité des cruautés & des débauches de Phocas, envoya ſon fils Héraclius à Conſtantinople avec une flotte, & y arriva lui-même le 4 Octobre 610. Le lendemain, Phocas fut tiré de l'Egliſe où il s'étoit réfugié, & amené à Héraclius le fils qui lui fit couper la main droite, puis la tête; ſon corps fut enſuite traîné par les rues, & brûlé dans le marché aux bœufs. La figure de ce tyran répondoit à ſes mœurs, & tout en lui étoit horrible. De Leontia, ſon épouſe, il laiſſa une fille, nommée Domnentia, mariée au Patrice Criſpus.

Phocas eſt le premier Empereur qui arbora la croix pour ſceptre. Depuis Juſtinien juſqu'à Phocas la Juſtice ſe rendoit en Langue Latine à Conſtantinople, parce que le droit de Juſtinien y étoit en vigueur. Mais depuis Phocas elle ſe rendit en Grec, ſans qu'on ceſsât de ſuivre les Loix de Juſtinien, dont il y avoit depuis long-tems une verſion en cette Langue. (Le Beau.)

HÉRACLIUS.

610. Héraclius, fils d'Héraclius, Gouverneur d'Afrique, né vers l'an 575, fut couronné Empereur, par le Patriarche Sergius, le 7 Octobre 610. Sous ſon régne, les Perſes firent de grands ravages dans l'Empire. L'an 622, après avoir inutilement demandé la paix à Choſroès, Héraclius marcha contre lui, & le défit en Arménie. Il continua ſes progrès dans les cinq campagnes ſuivantes, & couronna la derniere, vers la fin de 627, par le gain d'une grande bataille, qui dura onze heures. Dans cette action où les Perſes furent taillés en pieces, les Romains ne perdirent que 60 hommes. Héraclius triomphant conclut, l'année ſuivante, une paix glorieuſe avec Siroès, fils & ſucceſſeur de Choſroès, qui rendit tous les Chrétiens captifs, avec le bois de la vraie croix, que ſon pere avoit enlevé de Jéruſalem l'an 614. (*Voy.* Choſroès II & Siroès.) Héraclius, après de ſi beaux exploits, tomba dans une fauſſe ſécurité, qui lui perſuada qu'il n'avoit plus d'ennemis à redouter. Mais les Muſulmans ne tarderent pas à le détromper. Malgré les efforts qu'il fit pour leur réſiſter, il ne put les empêcher de ſe rendre maîtres de la Syrie, de la Paleſtine & de l'Egypte. (V. *les Califes* Aboubecr & Omar.) Héraclius ne ſurvécut pas long-tems à ces pertes. Il mourut d'hydropiſie, le 11 Février 641, après un régne de 30 ans, 4 mois & 6 jours. Il avoit eu le malheur, dès l'an 629, de ſe laiſſer ſéduire par Athanaſe, Patriarche Jacobite de Syrie, qui l'engagea dans l'erreur des Monothélites: erreur qu'il appuya, l'an 639, du fameux Edit, nommé *Ecthèſe*, ou Expoſition, qui cauſa tant de troubles dans les Egliſes de l'Orient. A la vérité, il ſe retracta lorſqu'il vit cette erreur condamnée par les Papes; mais les Patriarches de Conſtantinople ayant continué de la ſoutenir, il ne fut plus au pouvoir de l'Empereur d'en arrêter le progrès. Ce Prince, dans ſes dernieres années, parut avoir perdu cette ſageſſe, cette activité, cette valeur qu'il avoit fait admirer dans ſes guerres contre les ennemis de l'Empire, & ſur-tout contre les Perſes. On ne vit plus dans le vainqueur de Choſroès, ſur-tout depuis qu'il ſe fut mêlé dans les querelles de Religion, qu'un Empereur timide, négligent, irréſolu, qui préféroit aux ſoins qu'il devoit à l'Etat, les occupations d'un Evêque & d'un Controverſiſte, qui lui étoient étrangeres. De Flavia Eudoxia, ſa premiere femme, décédée le 14 Août 612, il eut Héraclius-Conſtantin, ſon ſucceſſeur, & Epiphanie, mariée au Patrice Nicetas. Martine, ſa ſeconde femme & ſa niece, lui donna dix enfans, dont les principaux ſont Héracléonas & Tibère.

EXARQUES DE RAVENNE.

Patriarchal d'Aquilée, & éliſent, pour le remplir, l'Abbé Jean, oppoſé, comme eux, au Ve Concile. Depuis ce tems il y eut deux Patriarches, l'un à Aquilée, l'autre à Grado, ce qui produiſit un nouveau ſchiſme. L'an 611, Smaragde fut rappellé.

V. JEAN LÉMIGIUS.

611. Jean Lémigius fut envoyé, l'an 611, pour relever Smaragde. Son orgueil & ſa tyrannie ſouleverent contre lui tous les habitans de Ravenne. L'an 616, ils le maſſacrerent dans une ſédition, avec tous les Officiers qu'il avoit amenés avec lui.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

elle n'y revint qu'avec le tems, parce qu'elle eut dans la ſuite d'autres Rois qui furent Ariens. Quoique pacifique par caractere, Agilulphe eut de longues guerres à ſoutenir contre les Grecs. Il ne les interrompit que par des treves qu'il fit acheter bien cher aux Empereurs Maurice, Phocas & Héraclius. La taxe étoit de 12000 ſols d'or pour chaque treve. Les pauvres & les Egliſes reçurent de grandes marques de ſa libéralité. Ce Prince fut le protecteur des gens de bien. S. Colomban, s'étant retiré vers l'an 612, en Italie, pour ſe ſouſtraire à la perſécution de Thierri, Roi de Bourgogne, il lui permit de choiſir tel lieu de ſes Etats qu'il voudroit pour ſa demeure. Agilulphe mourut, comme le prouve M. Muratori, l'an 615, après un régne de 25 ans, à compter du mois de Novembre 590, époque de ſon mariage avec Théodelinde. Il laiſſa de cette Princeſſe un fils qui lui ſuccéda, & une fille Gondeberge, qui épouſa ſucceſſivement deux Rois de Lombardie. Agilulphe & ſes ſucceſſeurs datoient leurs Diplômes du jour du mois, de l'an de leur régne & de l'Indiction. Ce fut ſous le régne de ce Prince qu'on vit pour la premiere fois des bu-

DUCS DE FRIOUL.

III. GRASULFE II.

611. Graſulfe, frere de Giſulfe, adminiſtra le Duché de Frioul après la mort de celui-ci, ſoit comme tuteur de ſes neveux, ſoit en ſon propre nom, pendant l'eſpace de 10 ans. Enfin il ſe démit, l'an 621, en leur faveur, par une généroſité qui a peu d'exemples dans l'hiſtoire.

IV. TASON ET CACCON.

621. Taſon & Caccon, fils aînés de Giſulfe,

DUCS DE SPOLETE.

dit M. Muratori, du tems de ſa mort. M. de S. Marc la place en 650: c'eſt le plus tard qu'elle puiſſe être arrivée.

IV. ATTON.

650 au plus tard. Atton, ou Azzon, fut le ſucceſſeur immédiat de Théodelap, comme le prouve M. Mura-

DUCS DE BÉNÉVENT.

place contre ſon intention. Peu propre au gouvernement, il dut ſon élévation au reſpect que l'on conſervoit pour la mémoire de ſon pere. Il périt, l'an 642, dans une bataille donnée près de Siponte contre les Sclaves.

IV. RODOALD.

642. Rodoald, troiſieme fils de Giſulfe I, Duc de Frioul, fut proclamé Duc de Bénévent après la mort d'Aïon, pour récompenſe de la victoire qu'il venoit de

HÉRACLIUS-CONSTANTIN.

641. HÉRACLIUS-CONSTANTIN, né, le 3 Mai 612, d'Héraclius & d'Eudoxie, aſſocié à l'Empire le 22 Janvier 613, fut couronné ſeul Empereur après la mort de ſon pere, quoique le teſtament de ce Prince, dicté par Martine, lui eût aſſocié ſon frere Héracléonas. Il n'occupa le trône que 103 jours, étant mort le 25 Mai 641. Ses manieres affables & ſon caractere bienfaiſant le firent extrêmement regretter. Le premier uſage néanmoins, qu'il fit de l'autorité ſouveraine, ne fit pas honneur au commencement de ſon régne. Ce fut de faire retirer du tombeau de ſon pere une couronne d'or, avec laquelle on l'avoit enſeveli. Il fit un autre enlévement bien moins odieux, en contraignant le Patriarche Pyrrhus à lui remettre un tréſor qu'Héraclius avoit déposé entre ſes mains pour le donner à l'Impératrice Martine, au cas que Conſtantin la chaſsât du Palais. On prétend que cette Princeſſe, pour ſe venger, de concert avec Pyrrhus, accéléra la mort de Conſtantin par le poiſon. Mais il eſt certain qu'il porta ſur le trône une ſanté fort chancelante. De GRÉGORIA, ſa femme, il laiſſa Conſtant, depuis Empereur, & Théodoſe.

HÉRACLÉONAS.

641. HÉRACLÉONAS, fils d'Héraclius & de Martine, né l'an 626, ſuccéda, le 25 Mai 641, à ſon frere aîné, ſous la conduite de ſa mere. Au mois de Septembre ſuivant, on les contraignit d'aſſocier à l'Empire Tibére, fils d'Héraclius, qui l'avoit fait Céſar en 640, & Conſtant, fils d'Héraclius-Conſtantin. Mais, peu de tems après, le Sénat, mécontent de Martine & d'Héracléonas, fit couper la langue à la mere, & le nez au fils; puis les envoya en exil, où ils moururent.

CONSTANT II.

641. CONSTANT II, fils d'Héraclius-Conſtantin & de Grégoria, né le 7 Novembre 630, reconnu Empereur avant l'exil d'Héracléonas, lui ſuccéda au mois d'Octobre 641. Les Monothélites l'ayant ſéduit, Paul, Patriarche de Conſtantinople, l'engagea, l'an 648, à publier l'Edit, nommé *Type*, ou Formulaire, pour impoſer ſilence aux deux partis. Cette loi produiſit de grands maux dans l'Egliſe. Conſtant, s'étant rendu odieux à Conſtantinople par la perſécution qu'il fit aux Catholiques, par la lubricité de ſes mœurs & par la férocité de ſon carac-

EXARQUES DE RAVENNE.

VI ELEUTHERE.

616. Le Patrice ELEUTHERE, ſucceſſeur de Lémigius, commença par faire le procès à tous les meurtriers de ſon prédéceſſeur. Il y eut, à cette occaſion, de nombreuſes & ſanglantes exécutions à Ravenne. La principale fut celle de Jean Conopſin, qu'il avoit aſſiégé, pris dans Naples, & amené en triomphe avec lui. L'an 619, voyant le triſte état des affaires de l'Empire, Eleuthere devient lui-même rébelle, & uſurpe la pourpre. Etant parti de Ravenne pour aller ſe faire couronner à Rome, ſon armée le mit à mort ſur la route.

VII. ISAAC.

619. Le Patrice ISAAC fut, à ce qu'on croit, le ſucceſſeur immédiat d'Eleuthere. L'an 625, il donna retraite au Roi Adaloald chaſſé par les Lombards, & ſe mit en devoir de le rétablir. L'an 633, il vient à Rome & pille le tréſor de S. Jean de Latran pour payer ſes troupes. L'an 638, il meurt peu de tems après avoir fait trancher la tête au Cartulaire Maurice, qui avoit ſoulevé les Romains contre lui.

VIII. PLATON.

638. Le Patrice PLATON remplaça immédiatement, ſelon M. de S. Marc, l'Exarque Iſaac. Il n'eſt connu que par les actes du Pape S. Martin, où il eſt dit que lorſque le Patriarche Pyrrhus vint à Rome (au commencement de 646) Platon étoit Exarque d'Italie. On croit que c'eſt lui qui obligea depuis ce Patriarche à révoquer la rétractation qu'il avoit faite de ſes erreurs à Rome. Platon fut rappellé l'an 648 au plus tard.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

ſes en Italie. (*Paul Diac. de Geſt. Langob.* L. 4, c. 11.)

On conſerve dans le tréſor de l'Egliſe de S. Jean-Bap. à Monza la couronne du Roi Agilulphe. Elle eſt d'or, du poids de 21 marcs & 12 deniers, à laquelle pend une croix d'or, garnie de pierreries, qui peſe 24 onces & 14 deniers. Ce qui la rend plus digne de curioſité c'eſt l'inſcription qu'on lit deſſus, compoſée par Agilulphe lui-même, dans les termes & les caracteres ſuivans: + AGILUL. GRAT. DI. VIR. GLOR. REX. TOTIUS. ITAL. OFFERT. SCO. IOHANNI. BAPTISTAE. IN. ECLA. MODICIA.

V. ADALOALD.

615. ADALOALD, autrement dit ADOALD, ou ADAWALD, fils d'Agilulphe & de Théodelinde, né l'an 602, aſſocié par ſon pere au trône l'an 604, au mois de Juillet, lui ſuccéda, l'an 615, ſous la tutele de ſa mere. Tant que cette Princeſſe vécut, elle ſut entretenir la paix dans ſes Etats, & contenir les Grands dans le devoir. Mais preſque auſſitôt après ſa mort, arrivée au commencement de 625, les choſes changerent de face. Arioald, Duc de Turin, beau-frere d'Adaloald, abuſant de quelques légéretés de ce jeune Prince, le fit paſſer pour inſenſé, forma contre lui un parti conſidérable, où les Evêques même entrerent, l'obligea de prendre la fuite & ſe mit à ſa place. Adaloald faiſoit des efforts pour remonter ſur le trône, lorſqu'il fut empoiſonné dans le printems de l'an 626. Cependant le P. Pagi produit un Diplôme de ce Prince, par lequel il paroît qu'il régnoit encore ſur une partie des Lombards en 628; mais cette piece eſt fauſſe, ou altérée, comme le prouve M. Muratori. Dans le tréſor de l'Egliſe de S. Jean de Monza, dont la Reine Théodelinde eſt fondatrice, on montre la fameuſe poule d'or avec ſept poulets de même métal, qu'on dit avoir été l'emblême des ſept provinces que cette Princeſſe poſſédoit.

VI. ARIOALD.

625. ARIOALD, ou ARIWALD, gendre d'Agilulphe & de Théodelinde, par ſa femme GONDEBERGE, s'empara du trône l'an 625, ſur Adaloald, ſon beau-frere; mais il ne fut univerſellement reconnu pour Roi par les Lombards que l'an 626, après la mort de ſon rival. Il étoit Arien. Son régne fut de 11 ans. Il mourut l'an 636 ſans laiſſer d'enfans de ſa femme, qui lui ſurvécut. (Muratori, *Ann. d'Ital.* T. IV. Zanetti, *del regno de Long.* T. I.)

VII. ROTHARIS.

636. ROTHARIS, Duc de Breſcia, fut proclamé Roi des Lombards, après avoir épouſé GONDEBERGE, veuve d'Arioald. L'an 641, il fit la conquête de toutes les places qui reſtoient aux Grecs depuis les Alpes Cottiennes juſqu'à Lune en Toſca-

DUCS DE FRIOUL.

ſe mirent en poſſeſſion du Duché de Frioul après la démiſſion de Graſulfe, leur oncle. Ils étoient Ariens l'un & l'autre. Leur union fut ſi étroite, qu'ils poſſéderent ce Duché par indivis ſans la moindre altération. L'an 625, ils ſe mirent en devoir de rétablir Adaloald, leur Souverain, dépouillé par Arioald,

DUCS DE SPOLETE.

tori. On croit qu'il mourut l'an 665.

V. THRASIMOND.

665. THRASIMOND, Duc de Capoue, fut nommé Duc

DUCS DE BÉNÉVENT.

remporter ſur les Sclaves. Il gouverna ſagement, & mourut l'an 647.

V. GRIMOALD I.

647. GRIMOALD I, dernier fils de Giſulfe I, Duc de Frioul, fut nommé pour

tere, quitte cette ville en 661, y laiſſant ſa femme avec ſes trois fils, Conſtantin, Tibére & Héraclius, arrive, le 5 Juillet 663, à Rome, en ſort, le 17 du même mois, après en avoir enlevé ce qu'il y avoit de plus précieux, & ſe retire à Syracuſe, où il fut tué dans le bain par André, fils du Patrice Troïle, ſur la fin de Sept. 668, dans la 27ᵉ année de ſon régne & la 38ᵉ de ſon âge. (Pagi, Muratori.) Les Hiſtoriens ne lui donnent aucune vertu, & lui attribuent preſque tous les vices de Néron. Il ſe laiſſa enlever par les Muſulmans, ſans oſer ſe mettre à la tête de ſes armées, les Isles de Chypre & de Rhodes, avec la plus grande partie de l'Afrique. (V. *le Calife* Othman.) Il relégua le Pape S. Martin dans la Cherſoneſe, après l'avoir accablé d'outrages à Conſtantinople; il fit aſſaſſiner par jalouſie, l'an 659, Théodoſe, ſon frere, après l'avoir obligé de ſe faire Diacre; il envahit les biens des plus riches citoyens, dépouilla les villes & les Egliſes, & fit mourir ſes principaux Officiers dans les tourmens.

CONSTANTIN III, DIT POGONAT.

668. CONSTANTIN, ſurnommé POGONAT, ou le Barbu, fils de Conſtant, avoit été fait Auguſte au mois d'Avril 654. Ayant appris à Conſtantinople la mort de ſon pere, il paſſa en Sicile avec une flotte, prit Mizizi, qu'on avoit revêtu de la pourpre malgré lui, & retourna à Conſtantinople, où il fut reconnu Empereur avec ſes deux freres Tibére & Héraclius. L'an 672, les Muſulmans vinrent aſſiéger par mer Conſtantinople, qu'ils tinrent bloquée l'eſpace de cinq mois. Obligés de ſe retirer, ils revinrent ſept ans de ſuite devant cette ville. Ce fut durant ces guerres que Callinique, Syrien de naiſſance, inventa le feu grégeois, avec lequel il brûloit les vaiſſeaux des Infideles. (Voyez-en *la deſcription* dans *l'Hiſt. du bas Empire*, L. 61. Ce ſecret perdu a été retrouvé de nos jours, & replongé auſſitôt dans l'oubli par la ſageſſe d'un Monarque ami de l'humanité. Conſtantin ſervit utilement la Religion. Ayant fait, en 678, une paix de trente ans avec le Calife Moavias, il travailla à rétablir celle de l'Egliſe diviſée depuis le régne d'Héraclius. Ce fut par ſes ſoins que ſe tint, en 681, le 6ᵉ Concile général, auquel il aſſiſta. Ce Prince dégénéra ſur la fin de ſon régne. Devenu ſoupçonneux & cruel, il fit couper le nez à ſes freres, & les fit enſuite mourir ſecretement, dans la crainte d'en être ſupplanté. Conſtantin mourut, au mois de Septembre 685, après avoir régné 17 ans & environ 2 mois. Il laiſſa d'ANASTASIE, ſa femme, Juſtinien qui ſuit.

Juſqu'à Conſtantin Pogonat, les Empereurs, depuis Juſtinien I, prenoient le Conſulat avec l'Empire; mais au mois de Janvier ſuivant ils commençoient un nouveau Conſulat avec les ſolemnités accoutumées; & c'eſt depuis ce dernier Conſulat qu'il faut compter les années de leur Poſt-Conſulat. Pogonat négligea le premier de ſe faire proclamer Conſul aux Calendes de Janvier, qui ſuivirent ſon inauguration impériale: en quoi ſes ſucceſſeurs l'imiterent. (Manſi *in Pagium.*)

EXARQUES DE RAVENNE.

IX. THÉODORE CALLIOPAS.

648, au plus tard. Le Patrice THÉODORE CALLIOPAS prit la place de l'Exarque Platon, & fut rappellé l'an 649. (S. Marc.)

X. OLYMPIUS.

649. Le Patrice OLYMPIUS fut donné pour ſucceſſeur à Calliopas avant le mois d'Octobre 649. Il vint à Rome dans ce mois pour faire ſouſcrire le Type de Conſtant par le Concile qui ſe tenoit pour lors à Saint Jean de Latran. Ce Formulaire ayant été rejetté par l'Aſſemblée, Olympius veut faire arrêter le Pape S. Martin, & ne l'oſe, par la crainte du peuple qui ſe diſpoſoit à défendre ſon Paſteur. L'an 652, il revient à Rome dans le même deſſein, & y trouve le même obſtacle. Il veut enſuite faire aſſaſſiner le S. Pontife, tandis qu'il communie chacun à ſa place, ſuivant l'uſage. Le coup manque par la terreur ſubite de celui qui étoit chargé de l'exécution. Olympius paſſe de Rome en Sicile pour combattre les Saraſins. Il y meurt la même année 652, à la ſuite d'une victoire remportée ſur lui par ces Infideles. (Pagi, Muratori, Zanetti.)

THÉODORE CALLIOPAS, *une 2ᵉ fois.*

652. CALLIOPAS fut renvoyé pour ſuccéder à l'Exarque Olympius. L'an 653, il arrive à Rome le 15 Juin, arrête le Pape S. Martin par ordre de l'Empereur Conſtant, & le fait embarquer pour Conſtantinople le 19 du même mois. Calliopas n'étoit plus Exarque en 666.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

ne. L'an 643, il fait rédiger en un corps les loix des Lombards. Ce Code fut publié le 22 Novembre de la même année, dans la Diete générale de la nation. Parmi les loix qu'il renferme, il y en a pour empêcher la propagation de la lépre, eſpece de maladie qui n'étoit point connue en Italie, à ce qu'on prétend, avant le régne de ce Prince. L'an 652, Rotharis meurt âgé de 47 ans, après un régne de 6 ans, 4 mois, ſuivant Paul Diacre. Gondeberge ne lui donna point d'enfans; mais il avoit eu celui qui lui ſuccéda d'une premiere femme qu'il répudia pour épouſer la 2ᵉ. Quoique Arien, il fut enterré dans la Baſilique de S. Jean de Monza, que Gondeberge, bonne Catholique, avoit bâtie. Le duel étoit ſi accrédité ſous le régne de ce Prince, qu'il ſe fit à Pavie, ſuivant Sigonius, un réglement portant que « tout » homme, qui ſe trouve en poſſeſſion depuis 5 ans de quelques meubles ou immeu» bles, & qui eſt attaqué ſur la légitimité de cette poſſeſſion, peut juſtifier ſon titre » par le duel. » Celui des combattans qui cédoit le terrein & mettoit ſeulement le pied hors de la ligne qui étoit marquée, perdoit ſa cauſe comme vaincu. En quelques endroits la rigueur de la loi étoit extrême; les haches & les cordes, les gibets & les échafauds, étoient préparés hors du champ de bataille pour le malheureux vaincu. (Muratori, *Annal. d'Ital.* T. IV. Bianchini, *Not. in Paul. Diac.* Zanetti, *del regno de Long.* T. I.)

VIII. RODOALD.

652. RODOALD, fils de Rotharis, monta ſur le trône après la mort de ſon pere. On lit dans Paul Diacre qu'il régna 5 ans & 6 jours; mais c'eſt une faute du copiſte qui a mis 5 ans au lieu de 5 mois. Une ancienne Chronique des Lombards, publiée par M. Muratori (*Rer. Ital. Script.* T. II,) ne donne effectivement à ce Prince que 6 mois (commencés) de régne. Il mourut, par conſéquent en 653, au plus tard. Sa mort ne fut point naturelle. Un Bourgeois, dont il avoit outragé la femme, l'aſſaſſina.

IX. ARIBERT I.

653. ARIBERT, ou ARIPERT, Bavarois de nation, fils de Gondoald, frere de la Reine Théodelinde, & d'une mere Lombarde, fut ſubſtitué à Rodoald dans les premiers mois de l'an 653. Son régne fut d'environ 9 ans. Il mourut l'an 661, laiſſant deux fils qui lui ſuccéderent, & une fille, qui épouſa le Roi Grimoald. Aribert profeſſoit la Religion Catholique.

DUCS DE FRIOUL.

ſon beau-frere. Mais la mort du premier rendit leurs préparatifs inutiles. L'an 635, de concert avec Dagobert, Roi de France, ils entrent ſur les terres des Sclaves, battent ces peuples & les rendent tributaires de leurs Duchés. La même année ils ſont aſſaſſinés,

DUCS DE SPOLETE.

de Spolete, par le Roi Grimoald, après la mort d'Atton, en récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus. Il mourut l'an 703, laiſſant

DUCS DE BÉNÉVENT.

ſuccéder à Radoald, ſon frere. L'an 662, le Roi Godebert lui envoie Garibald, Duc de Turin, pour l'engager à venir à ſon aide contre ſon frere Pertharit. L'Ambaſſadeur trahit ſon devoir, & détermina Grimoald à

JUSTINIEN II, DIT RHINOTMETÉ.

685. JUSTINIEN II, fils de Conſtantin Pogonat & d'Anaſtaſie, né l'an 670, fait Auguſte en 681, ſuccéda, l'an 685, à ſon pere. L'année ſuivante, il conclut une paix déſavantageuſe avec le Calife Abdolmalek, par l'engagement qu'il prit de s'oppoſer aux Mardaïtes, ou Maronites, qui ſervoient de barriere à l'Empire. L'an 688, il fit une guerre heureuſe contre les Eſclavons, & les obligea de lui fournir trente mille hommes, qu'il incorpora dans ſes troupes. L'an 695, ſe voyant déteſté pour ſes débauches & ſes exactions, il ordonne au Gouverneur de CP. de faire de nuit un maſſacre général du peuple, en commençant par le Patriarche; mais cette même nuit il fut détrôné par le Patrice Léonce. Le peuple vouloit qu'on lui ôtât la vie; mais Léonce ſe contenta de lui faire couper le nez & les oreilles, après quoi il l'envoya en exil dans la Cherſoneſe. S'étant ſauvé de là, Juſtinien alla ſe jetter entre les bras du Cagan, ou Chef des Turcs, appellés Chazars, qui lui donna THÉODORA, ſa fille, en mariage. Mais ne s'y trouvant pas en sûreté malgré cette alliance, il alla demander une retraite à Terbellis, Roi des Bulgares, qui le reçut honorablement, & lui promit de le rétablir.

EXARQUES DE RAVENNE.

XI. GRÉGOIRE.

666 au plus tard. Le Patrice GRÉGOIRE, Gouverneur d'Oderzo, avoit remplacé, l'an 666 & peut-être encore plutôt, l'Exarque Calliopas. On connoît qu'il exerçoit cette année les fonctions de l'Exarcat, par une Lettre de l'Empereur Conſtant, où ce Prince l'exhorte à protéger la révolte de Maur, Archevêque de Ravenne, contre le S. Siége, dont il prétendoit ne point dépendre. Grégoire s'acquitta fidelement, à ce qu'il paroît, de ſa commiſſion; mais l'Empereur n'en demeura point là. Par un Diplôme donné à Syracuſe le 1 Mars de la même année 666, il déclara l'Egliſe de Ravenne exempte de tout Supérieur Eccléſiaſtique, & lui accorda le privilége de l'Autocéphalie. L'Exarcat de Grégoire étoit fini en 678. (Zanetti, S. Marc.)

XII. THÉODORE II.

678 au plustard. Le Patrice THÉODORE II, différent de Théodore Calliopas, comme le prouve Muratori, remplaça, l'an 678 au plus tard, l'Exarque Grégoire. C'étoit un homme vraiement pieux, ainſi que ſa femme AGATHE. L'extinction du ſchiſme d'Iſtrie, qui ceſſa entiérement l'an 679, fut en grande partie dûe à ſes ſoins. Il mourut à Ravenne l'an 687.

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

X. PERTHARIT ET GODEBERT.

661. PERTHARIT, ou BERTHARIT, & GODEBERT, ou GONDEBERT, tous deux fils d'Aribert, & Princes Catholiques, partagerent les Etats de leur pere après ſa mort, de maniere que le premier fixa ſa réſidence à Milan, & l'autre à Pavie. Bientôt ils ſe brouillerent au ſujet des limites de leur partage. Godebert, ayant appellé à ſon ſecours Grimoald, Duc de Bénévent, eſt aſſaſſiné par ce Prince. Pertharit, à cette nouvelle, prend la fuite & ſe retire en Pannonie chez les Abares, laiſſant RODÉLINDE, ſa femme, & ſon fils Cunibert encore enfant, à la diſcrétion de Grimoald, qui ſe contenta de les envoyer priſonniers à Bénévent. Godebert laiſſa pareillement un fils en bas âge, nommé Ragimbert, que les amis de ſon pere mirent en sûreté.

XI. GRIMOALD.

662. GRIMOALD, maître de Pavie par la mort de Godebert, & de Milan par la fuite de Pertharit, n'eut pas de peine à ſe faire proclamer Roi par la Diete des Lombards. L'an 663, il fait ſommer le Khan des Abares de lui livrer Pertharit. Le Khan le refuſe, craignant de violer les droits de l'hoſpitalité. Pertharit, comptant ſur la généroſité de Grimoald, vient de lui-même ſe remettre entre ſes mains. Il eſt reçu avec bonté, traité avec magnificence; mais bientôt devenu ſuſpect, il ſe ſauve, l'an 664, en France, d'où étant revenu en Italie, l'an 665, à la tête des troupes du Roi Clotaire III, il eſt entiérement défait près d'Aſti, & contraint de s'en retourner. L'an 666, le Samedi-Saint, Grimoald ſurprend Forlimpopoli, ville de l'Empire, qui avoit encouru ſon indignation, livre la place au pillage, & maſſacre les habitans, ſans épargner les Miniſtres de l'Autel, occupés alors au baptême des Catéchumenes. L'an 671, ce Prince meurt, laiſſant, d'une premiere femme, ou plutôt d'une concubine, un fils, nommé Romoald, qui lui ſuccéda au Duché de Bénévent, avec deux filles; & d'une deuxieme, un fils en bas âge, nommé Garibald, qu'il nomma ſon ſucceſſeur en Lombardie. (*V.* Grimoald, *Duc de Bénévent.*)

PERTHARIT, *rétabli.*

671. PERTHARIT, ayant appris la mort de Grimoald, rentre en Italie, chaſſe Garibald, & remonte ſur le trône trois mois après la mort de Grimoald. Alors il ſe fait renvoyer de Bénévent, ſa femme, avec ſon fils Cunibert, qu'il aſſocia, l'an 677, à la royauté. L'an 678, il reçoit chez lui Wilfrid, Archevêque d'Yorck, qui alloit à Rome pour ſe défendre contre ceux qui l'avoient dépoſé. Les ennemis de Wilfrid font offrir de grands préſens à Pertharit pour le retenir & l'empêcher d'aller à Rome. Il en avertit le Prélat; & après lui avoir raconté la généroſité dont le Khan des Abares avoit uſé envers lui-même dans ſa fuite, il ajouta : *Si les droits de l'hoſpitalité ont eu tant de pouvoir ſur le cœur d'un Prince Barbare idolâtre, ne dois-je pas, à plus forte raiſon, les reſpecter, moi qui connois & adore le vrai Dieu ! Non, pour tous les tréſors du monde, je ne voudrois point perdre mon ame.* L'an 686, Pertharit meurt avant le 10 Novembre, emportant au tombeau les regrets de ſes ſujets, dont il avoit gagné les cœurs par la douceur & la ſageſſe de ſon gouvernement. (Muratori, *Ann. d'Ital. ad an.* 688.) C'eſt ce Prince qui a exercé, quoique ſans ſuccès, le génie de Corneille dans la tragédie qui porte ſon nom.

DUCS DE FRIOUL.

l'un & l'autre, dans la ville d'Opiterge, ou d'Oderzo, par la perfidie du Patrice Grégoire, Gouverneur de cette ville & depuis Exarque.

GRASULFE II, *pour la 2e fois.*

635. GRASULFE, après la mort de ſes neveux Taſon & Caccon, reprit le Duché de Frioul, parce que ſes deux autres neveux, leurs freres, n'étoient point en âge de gouverner. Il mourut, ſuivant la conjecture de M. Muratori, l'an 651, plutôt que l'an 661, comme le prétendent Sigonius & le Roſſi.

V. AGON.

651. AGON, dont on ignore la naiſſance, fut le ſucceſſeur de Graſulfe. Il mourut en 663.

VI. LOUP.

663. LOUP, dont l'origine eſt auſſi peu connue que celle d'Agon, lui ſuccéda, l'an 663, dans le Duché de Frioul. La même année, le Roi Grimoald, ſon beau-frere, lui confia la régence de ſes Etats, en allant au ſecours de ſon fils aſſiégé

DUCS DE SPOLETE.

un fils qui lui ſuccéda.

VI. FAROALD II.

703. FAROALD, fils de Thraſimond, fut ſon ſucceſſeur dans le Duché de Spolete. L'an 716, il s'empara du port de Claſſe, que les Grecs avoient repris ſur Thraſimond; mais il fut encore obligé de le rendre. L'an 724, Thraſimond, ſon fils, impatient de commander, ſe révolte contre lui, & l'oblige d'entrer dans le Clergé. Faroald eſt le fondateur de l'Abbaye de Farfe.

DUCS DE BÉNÉVENT.

profiter de la diviſion des deux freres pour s'emparer de la Couronne de Lombardie. Grimoald arrive auprès de Godebert, le poignarde en l'embraſſant, & ſe met en poſſeſſion du trône. Toutefois, dans la crainte d'une révolution, il conſerva encore cinq ans ſon Duché. L'an 663, Romoald, ſon fils, défend Bénévent contre l'Empereur Conſtant, qui ſe retire après une eſpece de capitulation.

VI. ROMOALD II.

667. ROMOALD, fils de Grimoald, fut créé cette année Duc de Bénévent, après avoir adminiſtré cinq ans cet Etat en qualité de Lieutenant de ſon pere. Il étoit Arien, & fut converti dans la ſuite à la Foi Catholique par S. Barba-

LÉONCE.

695. Léonce fut déclaré Empereur auſſitôt qu'il eut dépouillé Juſtinien. Il avoit fait la guerre en Orient avec beaucoup de ſuccès, & venoit d'être fait Gouverneur de la Grece, avec ordre de partir le même jour. Léonce envoya en Afrique le Patrice Jean, grand Capitaine, qui reprit Carthage ſur les Muſulmans l'an 697; mais ceux-ci, l'année ſuivante, y rentrerent. Ainſi fut éteinte la domination des Romains en Afrique, dont ils avoient été maîtres depuis l'an 608 de Rome : époque de la priſe de Carthage par Scipion. L'armée Romaine, après cette perte, n'oſant revenir vers Léonce, proclama Empereur Abſimare, qu'on ſurnomma Tibére. Il vint à Conſtantinople, prit Léonce, lui fit couper le nez, & le relégua dans le Monaſtere de S. Dalmace, après trois ans de régne.

ABSIMARE TIBÉRE.

698. Absimare, fait Empereur, l'an 698, par la flotte qui revenoit d'Afrique, après la funeſte expédition contre les Muſulmans, régna ſept ans, juſqu'à la fin de 705, qu'il fut obligé de prendre la fuite au retour de Juſtinien II. Pendant ſon régne, le Général Héraclius, ſon frere, remporta de grands avantages ſur les Saraſins en Cappadoce & en Syrie.

JUSTINIEN II, *rétabli.*

705. Justinien II remonta ſur le trône, par le ſecours de Terbellis, Roi des Bulgares, vers la fin de 705. S'étant fait amener dans le Cirque au milieu du peuple, Léonce, qu'on avoit tiré de ſon Monaſtere, & Abſimare qui avoit été arrêté dans ſa fuite, il les foula aux pieds, & leur fit enſuite trancher la tête. Le Général Héraclius & les principaux Officiers de ſon armée furent pendus, & le Patriarche Callinicus eut les yeux crevés. Ces premiers actes de vengeance furent ſuivis du maſſacre d'une infinité de ſoldats & d'habitans. Non moins ingrat envers ſes bienfaiteurs que cruel envers ſes ennemis, Juſtinien fit la guerre, en 708, aux Bulgares qui l'avoient rétabli;

EXARQUES DE RAVENNE.

XIII. JEAN PLATYN.

687. Le Patrice Jean Platyn prit poſſeſſion de l'Exarcat de Ravenne pendant la maladie & avant la mort du Pape Conon, arrivée le 21 Septembre 687. Il fit ſes efforts pour faire ſubſtituer à ce Pontife l'Archidiacre Paſcal, qui lui avoit promis cent livres d'or en cas de réuſſite. Sergius ayant emporté les ſuffrages pour la Papauté, Platyn exigea de lui la même ſomme, & l'obtint. L'an 702, Platyn mourut, ou fut rappellé.

XIV. THÉOPHYLACTE.

702. Le Patrice Théophylacte, fait Exarque par Tibere Abſimare, vint de Conſtantinople par la Sicile, directement à Rome, contre l'uſage de ſes prédéceſſeurs. A ſon arrivée, le peuple s'imagina qu'il avoit quelques mauvais deſſeins contre le Pape Jean VI. La milice s'attroupe, & ſe met en devoir de le chaſſer; mais la prudence du Pape appaiſa ce tumulte. Théophylacte paſſa de Rome à Ravenne. Cette ville étoit coupable aux yeux de l'Empereur Juſtinien II, pour avoir témoigné de la joie de ſa derniere diſgrace, & Juſtinien, Prince vindicatif, étoit réſolu de la punir. L'an 709, le Patrice Théodore y arrive de Sicile, livre la ville au pillage, & envoie priſonniers à Conſtantinople l'Archevêque Félix, avec les principaux Citoyens. L'Empereur

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

XII. CUNIBERT.

686. Cunibert, fils de Pertharit, après avoir été 9 ans le Collégue de ſon pere, devint ſon ſucceſſeur l'an 686. Dépouillé, l'an 690, par Alachis, Duc de Trente & de Breſcia, qui lui devoit ce ſecond Duché, il livre bataille, ſur les bords de l'Adda, à cet uſurpateur, qui périt dans la mélée. Cunibert, rétabli dans ſon royaume, le gouverna paiſiblement juſqu'à ſa mort arrivée, l'an 700, à Pavie. Paul Diacre l'appelle *Cunctis amabilis Princeps*, éloge complet en trois mots. Cunibert laiſſa d'Hermélinde, ſa femme, fille d'un des Rois Anglo-Saxons, un fils qui lui ſuccéda.

XIII. LIUTPERT.

700. Liutpert, encore enfant, ſuccéda, l'an 700, à Cunibert, ſon pere, ſous la tutelle d'un Seigneur nommé Anſprand. A peine avoit-il régné 8 mois, qu'il fut dépouillé, l'an 701, par Ragimbert, fils du Roi Godébert, & Duc de Turin.

XIV. RAGIMBERT.

701. Ragimbert, maître du trône de Lombardie qu'il avoit envahi, le quitta pour deſcendre au tombeau l'année même de ſon uſurpation. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux fils, Aribert, qui lui ſuccéda, & Gombert, qui ſe retira, l'an 712, en France, après le malheur de ſon frere.

XV. ARIBERT II.

701. Aribert, fils de Ragimbert, lui ſuccéda ſur la fin de 701. L'année ſuivante, attaqué par Anſprand & Liutpert, il fait priſonnier le ſecond, à qui, peu après, il ôte la vie, met en fuite l'autre, & fait périr enſuite ſa famille, à l'exception de Liutprand, ſon ſecond fils, qu'il laiſſe aller rejoindre ſon pere. L'an 712, Anſprand rentre en Italie à la tête d'une armée de Bavarois. Aribert lui livre une bataille, dont le ſuccès fut d'abord douteux. Se voyant enfin abandonné des ſiens, il prend la fuite, & ſe noie dans le Teſin. Ce Prince avoit de grandes qualités, dont il ternit l'éclat par des traits de cruauté, auxquels il ſe porta moins par ſon caractere que par une eſpece de néceſſité des conjonctures.

DUCS DE FRIOUL.

dans Bénévent. Loup s'acquitta mal de cet emploi. Menacé par le Monarque, à ſon retour, il ſe révolta. Grimoald, ne voulant point armer les Lombards contre les Lombards, engagea le Khan des Abares à lui faire raiſon du rebelle. Loup périt, l'an 665, dans une bataille contre ces Barbares, après les avoir vaincus dans trois autres combats. Il laiſſa un fils nommé Warnefride, & une fille Théoderade, mariée, l'an 662, à Romoald, Duc de Bénévent. (Zanetti.)

VII. VECTARIS.

666. Vectaris, d'une illuſtre Maiſon Lombarde de Vicence, fut pourvu du Duché de Frioul après la mort de Loup. Il eut pour compétiteur Warnefride, fils de ce dernier. Le ſort des armes décida la querelle; Warnefride périt dans une bataille qu'il livra à ſon rival. Paul Diacre fait l'éloge de la douceur du gouvernement de Vectaris. Il vante auſſi beaucoup ſa valeur; mais les traits qu'il en rapporte ſemblent exagérés. Ce Duc mourut l'an 678.

DUCS DE SPOLETE.

VII. THRASIMOND II.

724. Thrasimond II, fils de Faroald, étoit en poſſeſſion du Duché de Spolete dès le mois de Mai 724, comme il paroît par une donation qu'il fit alors au Monaſtere de Farfe. Auſſi peu ſoumis à ſon Roi qu'il l'avoit été à ſon pere, il ſe révolta, l'an 740, pour la ſeconde fois contre Liutprand. Le Monarque s'avance à la tête d'une armée pour le réduire. Thraſimond ſe ſauve à Rome où il eſt

DUCS DE BÉNÉVENT.

tus, Evêque de Bénévent. L'an 668, il conquit ſur les Grecs Tarente, Bari, Brindes & la Terre d'Otrante. M. Muratori met ſa mort en 683. Il laiſſa de Théoderade, ſon épouſe, fille de Loup, Duc de Frioul, trois fils, Grimoald, Giſulfe & Arigiſe. Les deux premiers lui ſuccéderent.

VII. GRIMOALD II.

683. Grimoald ſuccéda cette année à Romoald, ſon pere. Il ne jouit que trois ans du Duché de Bénévent, étant mort l'an 686. Grimoald ne laiſſa point d'enfans de ſa femme Wigilinde ou Vimilinde, fille du Roi Pertharit & ſœur du Roi Cunibert. (Zanetti, S. Marc.)

mais il ne remporta que de la honte de cette expédition. L'année ſuivante, il donna ordre au Patrice Théodore, qui commandoit l'armée Impériale en Sicile, de faire voile vers la ville de Ravenne, pour la punir de la joie qu'elle avoit témoignée de ſa dépoſition. Ayant ouvert ſes portes ſans réſiſtance, elle fut ſaccagée & livrée aux flammes, après qu'on eut enlevé les principaux de ſes habitans pour les transporter à Conſtantinople, où ils finirent leurs jours par divers ſupplices. La ville de Cherſone dans la Crimée étoit encore plus coupable aux yeux de Juſtinien, pour avoir formé le complot de l'aſſaſſiner ou de le livrer à Tibére. Réſolu d'exterminer toute la Crimée, il y envoya une grande flotte, commandée par le Patrice Etienne, qui fit main-baſſe ſur tout ce qui ſe rencontra dans la ville & la province. On ne réſerva qu'un petit nombre des habitans les plus diſtingués, qui furent embarqués pour Conſtantinople. Juſtinien en fit un exemple affreux, en faiſant brûler vifs les uns, & noyer les autres dans la mer. Etienne avoit épargné les enfans de la Crimée. Le barbare Empereur y envoie une nouvelle flotte pour continuer le maſſacre. Ceux des habitans qui s'étoient ſauvés par la fuite, ayant appris cette réſolution, s'enferment dans les places pour s'y défendre. Filépique, Officier Romain, relégué dans ce pays, ſe mit à leur tête; &, ayant débauché l'armée Impériale, il la ramena à Conſtantinople. Juſtinien, qui ne s'attendoit pas à cette révolution, lui ayant été livré ſur le champ, eut la tête tranchée, par ſes ordres, le 11 Décembre 711; &, peu de jours après, Tibére, ſon fils, qu'il avoit eu de Théodora, ſubit le même ſort. En lui finit la famille d'Héraclius, qui avoit occupé le trône pendant la durée préciſe d'un ſiécle dans les perſonnes de ſix Empereurs. Juſtinien II, faiſant un mélange monſtrueux de barbarie & de dévotion, fut le premier Empereur qui fit graver l'image de J. C. ſur ſes monnoies. Ce Prince, pour cacher, autant qu'il étoit poſſible, ſa difformité, s'étoit fait faire un nez & des oreilles d'or.

EXARQUES DE RAVENNE.

les fait tous mourir, à l'exception du Prélat, qu'il ſe contente de reléguer dans la Cherſoneſe, après lui avoir fait crever les yeux. Théophylacte ne paroît point avoir eu de part à ces événemens. Il mourut à Ravenne l'an 710.

XV. JEAN RIZOCOPE.

710. Le Patrice JEAN RIZOCOPE fut envoyé de Conſtantinople, l'an 710, pour ſuccéder à l'Exarque Théophylacte. Avant que de ſe rendre à Ravenne, il paſſa par Rome, où il fit trancher la tête à trois Officiers du Pape Conſtantin, en ſon abſence. Arrivé à Ravenne, il trouva tout l'Exarcat ſoulevé contre l'Empereur Juſtinien. Il périt l'an 711, dans un des combats qu'il livra aux rébelles.

XVI. EUTYCHIUS.

711. L'Eunuque EUTHYCHIUS, fait Exarque par Juſtinien II, après la mort de Rizocope, fut révoqué, l'an 713, par Anaſtaſe II. (S. Marc.)

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

XVI. ANSPRAND.

712. ANSPRAND, Bavarois de naiſſance ou d'origine, ſuivant la conjecture de M. Muratori, proclamé Roi de Lombardie l'an 712, après la mort d'Aribert II, ne jouit du trône que 3 mois, étant mort le 10 ou 11 Juin de la même année, à l'âge de 55 ans. Avant que de mourir, il eut la ſatisfaction de voir élire ſon fils pour lui ſuccéder.

XVII. LIUTPRAND.

712. LIUTPRAND, fils d'Anſprand, lui ſuccéda au mois de Juin 712. L'an 728, voyant l'Italie prête à ſe ſoulever contre l'Empereur Léon l'Iſaurien à l'occaſion de ſon Edit contre les ſaintes Images, il profite de cette diſpoſition pour faire de nouvelles conquêtes. Ravenne, par où il débute pour faire d'abord un grand coup, lui eſt livrée par trahiſon. Il ſe rend maître enſuite des villes de la Pentapole, de Bologne, d'Oſimo dans la Marche d'Ancône & de Feltri dans le Duché de Rome, petite ville avec un château, dont il fit préſent à l'Egliſe Romaine. M. de S. Marc ſe trompe en comprenant dans ce don pluſieurs des autres places que Liutprand venoit de prendre. L'an 729, l'Exarque Eutychius, qui s'étoit retiré chez les Vénitiens, reprend, avec leur ſecours, Ravenne, Claſſe & la Pentapole. Liutprand, inſtruit que le Pape avoit excité les Vénitiens contre lui, ſe réconcilie avec l'Exarque pour ſe venger de ce trait qu'il taxoit d'ingratitude. Ils concertent enſemble d'aller faire le ſiége de Rome après avoir toutefois réduit les Ducs de Spolette & de Bénévent, qui affectoient l'indépendance envers le Roi des Lombards. Ayant ſoumis ſans peine ces deux rébelles, ils paroiſſent devant Rome qui n'étoit pas en état de leur réſiſter. Le Pape vient au devant d'eux, déſarme par ſon éloquence le Roi des Lombards, & l'amene à l'Egliſe du Vatican, où il donne des marques éclatantes d'une humilité

DUCS DE FRIOUL.

VIII. LAUDARIS.

678. LAUDARIS fut inveſti du Duché de Frioul après la mort de Vectaris. On ne ſait pas combien de tems il en jouit, ni quand il mourut.

IX. RODOALD.

RODOALD fut donné pour ſucceſſeur (on ignore en quelle année) à Laudaris. Ce nouveau Duc s'étant laiſſé dépouiller de ſes Etats par Ansfrid l'an 693, fut rétabli la même année par le Roi Cunibert. Mais pour le punir de ſa négligence, le Roi l'interdit de ſes fonctions ducales; en conſéquence il nomma Adon ou Aldon, frere de Rodoald, conſervateur du Frioul. Ces deux freres moururent, ſuivant Muratori, l'an 694.

X. FERDULFE.

694 ou 695. FERDULFE, né dans la Ligurie, fut créé Duc de Frioul par le Roi Cunibert, après la mort de Rodoald & d'Aldon. Paul Diacre le traite d'homme vain, altier, & peu meſuré dans ſes diſcours. L'an 706, il périt dans une bataille contre les Sclaves qu'il avoit provoqués ſans raiſon. (Muratori.)

XI. CORVOL.

706. CORVOL, ou CORWIEL, fut ſubſtitué, l'an 706, à Ferdulfe dans le Duché de Frioul. Peu de tems après ayant

DUCS DE SPOLETE.

reçu à bras ouvert par le Pape, le Duc & toute la Nobleſſe. Liutprand le dépoſe, & ſomme les Romains de lui livrer ce rébelle. Sur leur refus, il leur enleve quatre places. Le Pape Grégoire III implore alors le ſecours de Charles Martel, Ducs des François. Il n'en reçoit que des paroles, & meurt dans la peine. Zacharie, ſon ſucceſſeur, demande grace pour Thraſimond. Il l'obtient à condition pour le rébelle d'embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique. C'étoit le traitement que ce Duc avoit fait ſubir à ſon pere.

VIII. HILDERIC.

740. HILDERIC obtint du Roi Liutprand le Duché de Spolete après la

DUCS DE BÉNÉVENT.

VIII. GISULFE I.

686. GISULFE I, frere de Grimoald II, fut ſon ſucceſſeur dans le Duché de Bénévent. Sous le Pontificat du Pape Jean VI, ſuivant Anaſtaſe, c'eſt-à-dire l'an 701 au plutôt, il fit une irruption dans la Campanie Romaine, où il prit quelques villes, & fit beaucoup de dégât. Le Pape lui envoya des Prêtres avec des préſens, pour l'engager à ſe retirer & à rendre les priſonniers qu'il avoit faits. Cette négociation réuſſit. Giſulfe mourut, ſelon M. de S. Marc, l'an 703. Il laiſſa de VINIBETTHE, ſa femme, un fils qui lui ſuccéda.

IX. ROMOALD II.

703. ROMOALD II, fils de Giſulfe, fut ſon ſucceſſeur au Duché de Bénévent. L'an 729, le Roi Liutprand entra ſur ſes Terres à la tête d'une armée, pour le punir de ne lui avoir point amené de troupes dans la guerre qu'il faiſoit alors aux Grecs. Romoald

FILÉPIQUE, *dit communément* PHILIPPIQUE.

711. Filépique, nommé, par les Modernes, Philippique, & ſurnommé Bardane, Arménien, d'une naiſſance illuſtre, fut proclamé Empereur, vers la mi-Décembre 711, par les troupes que Juſtinien avoit envoyées pour faire main-baſſe ſur tous les habitans de la Cherſoneſe, où Filépique étoit, comme on l'a dit, en exil. Ce Prince étoit attaché au Monothéliſme; ce qui fut cauſe que les Romains ne voulurent point le reconnoître, ni recevoir la monnoie frappée à ſon coin. D'ailleurs, plein de valeur & d'activité, avant qu'il montât ſur le trône, il tomba, dès qu'il y fut aſſis, dans un état d'indolence, qui enhardit les Bulgares & les Saraſins à faire des courſes fréquentes & funeſtes ſur les terres de l'Empire, dont ils envahirent pluſieurs places en Piſidie. Il dormoit après un repas ſomptueux, qu'il avoit donné pour la fête de l'établiſſement de l'Empire à Conſtantinople, lorſqu'un Officier, nommé Rufus, vint le ſaiſir & le traîna dans l'Hippodrome, où il eut les yeux crevés le 3 Juin de l'an 713. Après ce châtiment il fut conduit dans un lieu d'exil, où il mourut de miſere au bout de quelques jours.

ANASTASE II, ou ARTÉMIUS.

713. Anastase II, nommé auparavant Artémius, fut proclamé Empereur à Conſtantinople le 4 Juin 713, le lendemain de la dépoſition de Filépique, dont il étoit Secrétaire. Son premier ſoin fut

EXARQUES DE RAVENNE.

XVII. SCHOLASTIQUE.

713. Scholastique fut donné pour ſucceſſeur, l'an 713, à Eutychius. L'an 716, Faroalde, Duc de Spolete, s'étant rendu maître, par ſurpriſe, du port de Claſſe, le Roi Liutprand, ſur les plaintes de l'Exarque, l'obligea de rendre cette place. Scholaſtique fut rappellé l'an 727.

XVIII. PAUL.

727. Paul remplaça Scholaſtique, l'an 727, dans l'Exarcat de Ravenne. Il étoit chargé par l'Empereur Léon l'Iſaurien, de faire aſſaſſiner le Pape Grégoire II, en haine du zele de ce Pontife pour le culte des ſaintes Images. Les Romains, à ſon arrivée à Rome, prennent les armes pour la défenſe de leur Paſteur. L'Exarque paſſe à Ravenne, où il eſt auſſi mal accueilli qu'à Rome. On en vient aux mains; Paul eſt tué dans le tumulte l'an 728. (Muratori, Zanetti.)

EUTYCHIUS, *une deuxieme fois.*

728. Euthychius revint en Italie l'an 728, pour ſuccéder à l'Exarque Paul. L'an 729, il recouvre, avec le ſecours des Vénitiens, Ravenne, dont le Roi Liutprand s'étoit rendu maître l'année précédente. L'an 742, prêt à ſe voir enlever toute la Pentapoie par ce Prince, il obtient, par la médiation du Pape Zacharie, qu'il rende une partie de ce qu'il a pris ſur les Grecs. L'an 751, Aſtolphe, ſucceſſeur de Liutprand, fait la conquête de l'Iſtrie. L'an 752, il reprend la Pentapole, s'empare de Ravenne, & réduit ſous ſes loix tout ce que les Grecs poſſédoient en-deça du Duché de Rome. Euthychius, hors d'état de lui réſiſter, s'enfuit à Naples. Ainſi finit l'Exarcat de Ravenne, après avoir duré 184 ans, (Zanetti, ſaint-Marc.)

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

profonde & d'un ſincere repentir. Le Pape, à ſa priere, leve l'excommunication qu'il avoit lancée contre l'Exarque qui lui en témoigne ſa reconnoiſſance. Tout occupé du ſoin d'améliorer ſes Etats, Liutprand fait bâtir, vers l'an 734, ſur la voie Emilie, à quatre milles de Modene, une ville qui, ayant dégénéré par le malheur des tems, eſt aujourd'hui le Bourg de Citta Nuova. L'an 740, ce Prince, ayant raſſemblé ſes troupes, ſe met en marche pour contraindre les Romains à lui remettre Thraſimond, Duc de Spolette, qui s'étoit retiré chez eux après s'être révolté une 2e fois. Il entre dans le Duché de Rome, où il prend 4 villes, & menace la capitale. Le Pape Grégoire III implore à cette occaſion le ſecours de Charles Martel. Charles, ami de Liutprand, n'offre au Pape & aux Romains que ſa médiation auprès de ce Prince. Ils la rejettent; & Agathon, Duc de Pérouſe pour l'Empereur, s'étant mis à la tête des troupes de Rome, les mene devant Bologne, pour reprendre cette place, dont Liutprand s'étoit rendu maître en 729. L'entrepriſe échoue; & Grégoire III, étant mort ſur ces entrefaites, les choſes changent de face. Liutprand, fléchi par les remontrances de Zacharie, ſucceſſeur de Grégoire, conſent de lui rendre les 4 villes qu'il avoit priſes l'année précédente ſur le Duché de Rome; il reſtitue en même tems une grande étendue de terres que les Lombards avoient enlevées à l'Egliſe Romaine, & fait la paix pour 20 ans avec le Duché de Rome. Mais l'Exarcat de Ravenne, n'étant point compris dans ce traité, il fait des préparatifs, l'année ſuivante, pour s'en emparer. Le Pape, ſollicité par l'Exarque Eutychius & par les villes qui étoient menacées, vient trouver à Pavie le Roi des Lombards la veille de S. Pierre, & après une conférence de trois jours, réuſſit à le déſarmer. L'an 744, Liutprand meurt vers le mois de Janvier au plus tard, après un régne de 31 ans & 7 mois. Ce Prince réuniſſoit preſque toutes les vertus civiles, héroïques & chrétiennes; pieux, chaſte, vaillant, appliqué à la priere, & très libéral envers les pauvres. Ce fut lui qui, vers l'an 722, retira des mains des Saraſins, à prix d'argent, le corps de S. Auguſtin & le fit tranſporter de l'Iſle de Sardaigne à Pavie. Liutprand fut le premier des Rois, dit M. de S. Marc, qui s'aviſa d'avoir une Chapelle domeſtique.

XVIII. HILDEBRAND.

744. Hildebrand, ou Hilpranc, aſſocié, l'an 736, à Liutprand, ſon oncle, remplit ſeul le trône après la mort de ce dernier. Il ne régna, ſuivant Sigebert, que 7 mois. La nation, indignée de ſes vices qu'il avoit cachés du vivant de ſon oncle, le dépoſa vers le mois d'Août 744. (Zanetti, *del regno de Longob.* T. II.)

XIX. RATCHIS.

744. Ratchis, Duc de Frioul, fut élu Roi par la même Aſſemblée qui dépoſa Hildebrand. Il commença ſon régne par confirmer, à la priere du Pape Zacharie, le traité de paix conclu entre Liutprand & les Romains. L'an 749, ſous prétexte de quelques infractions faites à ce traité par les Romains, il va faire le ſiége de Pérouſe, ville du Duché de Rome. Le Pape, l'étant venu trouver devant cette place, lui parle ſi efficacement de la vanité du monde, qu'il l'engage à le quitter. Ratchis abdique la

DUCS DE FRIOUL.

offenſé le Roi Aribert, ce Prince le fit arrêter, lui fit crever les yeux, & le dépoſa.

XII. PEMMON.

706. Pemmon, natif de Belluno, fut créé Duc de Frioul par Aribert à la place de Corvol. L'an 723, il marche contre les Sclaves ſur leſquels il remporte trois victoires. L'an 737, il fait enfermer dans un château Calixte, Patriarche d'Aquilée, pour une violence qu'il avoit faite à Fidentius, Evêque de Julie-Carnique, retiré dans Forojulium. Le Roi Liutprand traita cet empriſonnement de ſacrilege, & en conſéquence dépouilla Pemmon de ſon Duché. De Ratheberge, ſon épouſe, payſanne très vertueuſe, Pemmon laiſſa trois fils, Ratchis, Ratkait & Aſtolphe. Le premier & le dernier devinrent Ducs de Frioul, & enſuite Rois de Lombardie.

DUCS DE SPOLETE.

dépoſition de Thraſimond. Mais il ne put s'y maintenir. L'an 741, Thraſimond reconquit preſque tout ſon Etat. Depuis ce tems Hilderic diſparut, & l'hiſtoire n'en parle plus.

IX. ANSPRAND.

741. Ansprand, ou Agiprand, neveu du Roi Liutprand, fut créé Duc de Spolete, par ſon oncle, après la retraite d'Hilderic. Thraſimond ſe mit

DUCS DE BENEVENT.

fut obligé de ſe ſoumettre & de donner des ôtages pour ſûreté des conditions auxquelles le Prince attacha ſon pardon. M. de S. Marc penſe qu'il mourut la même année. Il laiſſa de Ranigonde, ſa deuxieme femme, un fils qui lui ſucceda. (Muratori, Zanetti, S. Marc.)

X. GISULFE II.

729. Gisulfe II, fils de Romoald, fut ſubſtitué, quoique enfant, à ſon pere. Des ambitieux ſe prévalurent de la foibleſſe de ſon âge pour conſpirer contre ſes jours. Mais le complot fut

de rétablir la paix dans l'Egliſe. L'an 715, ayant appris que le Calife Soliman ſe préparoit à l'attaquer, il arma une flotte pour le prévenir. Mais les troupes, s'étant mutinées à Rhodes, tuerent le Diacre Jean, leur Chef; forcerent Théodoſe, Receveur des impôts à Adramite en Natolie, de ſe mettre à leur tête, & le proclamerent Empereur. Anaſtaſe, au premier bruit de cette révolte, ſortit de Conſtantinople, après y avoir laiſſé une forte garniſon, & ſe rendit à Nicée, où il ſe mit en état de faire une longue défenſe. Les rébelles, après ſix mois de ſiége, s'étant rendus maîtres de la ville Impériale, en firent conduire les principaux citoyens à Nicée. Anaſtaſe, jugeant alors qu'il feroit de vains efforts pour ſe maintenir ſur le trône, fit ſon accord avec Théodoſe, à condition d'avoir la vie ſauve. Il prit le parti du Cloître, & fut relégué à Theſſalonique après 2 ans, 7 mois & 12 jours de régne. Cet état n'étoit pas fait pour lui. L'an 719, ce Prince, las de la ſolitude, implora le ſecours des Bulgares pour remonter ſur le trône. Ils l'amenerent juſqu'aux portes de Conſtantinople; mais apprenant qu'il n'étoit pas agréable aux Grecs, ils le livrerent à Léon l'Iſaurien, pour lors Empereur, qui lui fit trancher la tête la même année.

THÉODOSE III.

716. THÉODOSE III fut proclamé Empereur au mois de Janvier, ou de Février 716. Léon, Général des troupes Orientales, refuſa de le reconnoître. Théodoſe, ſe ſentant trop foible contre ce rival, lui céda l'Empire, vers le mois de Mai 717, après un régne d'environ 14 mois. Il fut ordonné Clerc avec ſon fils, & paſſa le reſte de ſes jours en paix dans un Monaſtere d'Epheſe.

LÉON III, DIT L'ISAURIEN.

717. LÉON III, fils d'un Cordonnier de Séleucie en Iſaurie, & petit Mercier dans ſa jeuneſſe, puis ſoldat, & enſuite Général des armées d'Orient, fut reconnu Empereur le 25 Mars 717. Durant les neuf premieres années de ſon régne, Léon ſe fit eſtimer par ſon courage, par ſon habileté dans l'art de la guerre, & par ſa capacité pour le gouvernement. Mais toutes ces qualités commencerent à diſparoître, lorſqu'il ſe fut declaré contre les ſaintes Images, & eut enfanté l'héréſie des Iconoclaſtes. « On avoit vu » ſur le trône, dit M. Le Beau, pluſieurs Princes » hérétiques; Léon fut le premier Empereur héréſiarque ». Entêté de ſon erreur & déterminé à la faire prévaloir, le fanatiſme le rendit imprudent, fourbe & cruel. L'an 726, avant le mois de Septembre, il donna un Edit pour ſupprimer le culte des ſaintes Images & les détruire. Par ce nom d'Images, il entendoit des peintures & des figures plates; car l'Egliſe Grecque n'honora jamais & n'honore point encore aujourd'hui de ſtatues ni de figures en boſſe. Le ſcandale qu'excita cette Ordonnance fut extrême dans tout l'Empire, & fit regarder Léon comme un impie qui ne méritoit pas de régner. Les peuples des Cyclades & de la Grece en prirent occaſion de ſe révolter; &, ayant élu pour Empereur un nommé Coſme, ils vinrent ſe préſenter, le 18 Octobre, devant Conſtantinople avec une puiſſante flotte. Mais elle fut défaite & conſumée par les flammes au moyen du feu grégeois. Coſme, ayant été pris, fut amené à l'Empereur qui lui fit trancher la tête. (*Theophan. Chronogr.*) Léon, après ce ſuccès, croyant pouvoir tout oſer, envoie des Officiers

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

même année, reçoit l'habit monaſtique des mains du Pape, & ſe retire au Mont-Caſſin. TASIE, ſa femme, & Ratrude, ſa fille, fondent en même tems, près de cette Abbaye, le Monaſtere de Piombarole, où elles ſe conſacrerent à la vie religieuſe. Ratchis, comme on le verra ci-après, s'ennuya du cloître au bout de quelques années, & voulut reprendre ſon premier état.

XX ASTOLPHE.

749. ASTOLPHE, frere & ſucceſſeur de Ratchis, commença de régner le 1 Mars 749, au plus tard. La confirmation qu'il fit des loix de Rotharis & de Liutprand, le 1 Mars 754, en eſt la preuve, puiſqu'elle eſt datée en même tems de la 5e année de ſon régne. L'an 752, au mois de Juin, il éteignit, par la priſe de Ravenne, l'Exarcat d'Italie. Non content de cette conquête & de celle de la Pentapole qu'il fit en même tems, il porta ſes vues ſur le Duché de Rome. L'an 754, battu par les troupes de Pépin, Roi de France, & enſuite aſſiégé par ce Prince dans Pavie, il promet, avec ſerment, de rendre Ravenne avec les autres villes de l'Exarcat & de la Pentapole. L'année ſuivante, il viole ſon ſerment, & va mettre le ſiége devant Rome. Pépin repaſſe les Monts à cette nouvelle. Son arrivée oblige le Roi Lombard de lever le ſiége de Rome pour aller ſe renfermer à Pavie. Preſſé par le Roi de France, il demande la paix, & l'obtient en reſtituant les villes uſurpées ſur les Grecs & les Romains. Il en retint cependant encore quelques unes. L'an 756, au mois de Décembre, Aſtolphe meurt d'une chûte de cheval. De GISELTRUDE, ſa femme, ſœur d'Anſelme, qu'il avoit créé Duc de Frioul, il ne laiſſa que des filles qui ſe firent Religieuſes.

XXI. DIDIER, DERNIER ROI DES LOMBARDS

756. DIDIER, Duc d'Iſtrie, ſi l'on en croit André Dandolo, fut proclamé Roi des Lombards le 8 Décembre 756, ou peut-être un peu plus tard, malgré les efforts que fit Ratchis pour remonter ſur le trône. Il eſt certain néanmoins que ce dernier

DUCS DE FRIOUL.

XIII. RATCHIS.

737. RATCHIS, fils aîné de Pemmon & de Rathberge, fut mis en poſſeſſion du Duché de Frioul par le Roi Liutprand, après la deſtitution de ſon pere. Il aida ce Monarque dans la guerre qu'il fit à Thraſimond, Duc de Spolete. L'an 744, il lui ſuccéda ſur le trône de Lombardie. (*V.* Ratchis, *Roi des Lombards.*)

XIV. ASTOLPHE.

745. ASTOLPHE, troiſieme

DUCS DE SPOLETE.

en devoir de lui réſiſter. Mais apprenant que Liutprand s'avance avec les forces des Romains jointes aux ſiennes, il vient ſe jetter aux pieds de ce Prince qui lui accorde ſon pardon à condition qu'il entrera dant l'état eccléſiaſtique. L'an 746, Anſprand, comme parent du Roi Hildebrand, refuſa de reconnoître Ratchis, qui l'avoit ſupplanté. La mort d'Anſprand, arrivée dans la même année, trancha la querelle que ce refus avoit occaſionnée.

X. LOUP.

746. LOUP, ou LUPON, fut créé Duc de Spolete après la mort d'Anſ-

DUCS DE BÉNÉVENT.

découvert, les coupables punis, & le jeune Prince mis en ſûreté. (Muratori, S. Marc.)

XI. ANDELAS.

731. ANDELAS, Tuteur du jeune Duc Giſulfe II, fut pourvu du Duché, l'an 731, par les Bénéventains, en attendant que ſon pupille fût en âge de gouverner. La choſe s'étant faite ſans l'aveu du Roi Liutprand, ce Prince éloigne Andelas & lui ſubſtitue un autre Duc l'an 733. (Muratori, S. Marc.)

XII. GRÉGOIRE.

733. GRÉGOIRE, neveu du Roi Liutprand, fut celui que ce Prince nomma pour remplacer Andelas dans le Duché de Bénévent. Il mourut l'an 740. Sa femme ſe nommoit GISELBERGE.

pour abattre les Images dans les places publiques. Mais ils ſont mis en pieces par le peuple, & Léon tire de cette ſédition une vengeance affreuſe. Pour donner plus de relief à ſon parti, ce Prince voulut y entraîner les Gens de Lettres prépoſés à la Bibliotheque publique. Ne pouvant y réuſſir, il les fait enfermer dans ce bâtiment auquel il fait mettre enſuite le feu. Ils périrent dans cet incendie avec trente mille volumes, & un nombre très conſidérable de tableaux & de médailles qui furent réduits en cendres. L'Edit de Léon ne fut pas mieux accueilli à Rome qu'à Conſtantinople. Le Pape Grégoire II lui écrivit, pour le faire revenir de ſon erreur, deux Lettres très preſſantes, que Pagi rapporte à l'an 730, & Muratori, avec plus de vraiſemblance, à l'an 729. Mais elles ne ſervirent qu'à l'irriter davantage. Depuis ce tems, il ne ceſſa de tendre des embûches à ce Pontife, & de chercher l'occaſion d'attenter à ſa vie. Les Romains, inſtruits de ſon deſſein, veillerent ſur les jours de leur Paſteur, & mirent en défaut les Emiſſaires envoyés pour le mettre à mort. Le Patriarche Germain ne s'oppoſa pas, avec moins de fermeté que Grégoire, à l'impiété de l'Empereur. La dépoſition & l'exil furent le prix de ſa généreuſe réſiſtance. L'an 732, Léon, apprenant que Grégoire III, ſucceſſeur de Grégoire II, a tenu un Concile à Rome, où l'on a prononcé anathême contre tous ceux qui s'oppoſeront à la vénération des Images, fait équiper une flotte pour paſſer en Italie & ſe venger des Romains. Mais une tempête diſſipe ou ſubmerge ſes vaiſſeaux, & fait manquer l'expédition. Autre malheur bien plus terrible. L'an 740 (& non pas 742, comme le marque un Moderne,) le 26 Octobre, un grand tremblement de terre renverſe les murs de Conſtantinople avec quantité d'édifices de cette ville, couvre de ruines la Thrace, & culbute les villes de Nicée, de Prenete & de Nicomédie. Ce fléau ſe fit ſentir à diverſes repriſes pendant le cours d'une année, & s'étendit dans l'Egypte & tout l'Orient, où pluſieurs villes furent abîmées avec leurs habitans. (*Niceph. Brev.* p. 38, *Cedren.* p. 457.) L'Empereur augmenta d'un 12e la capitation du peuple de Conſtantinople pour la réparation des murailles, & l'impôt ſubſiſta toujours, lors même qu'elles furent réparées. Léon mourut le 18 Juin 741, après avoir régné 24 ans, 2 mois & 25 jours. Il eut de MARIE, ſa femme, Conſtantin qui ſuit, & Anne, épouſe d'Artabaſe.

CONSTANTIN IV, DIT COPRONYME.

741. CONSTANTIN IV, fils de Léon & de Marie, né l'an 719, ſurnommé COPRONYME, parce qu'il avoit ſouillé les Fonts ſacrés à ſon Baptême, qu'il reçut le 25 Octobre de la même année, fait Auguſte le 31 Mars 720, ſuccéda, le 18 Juin 741, à ſon pere. Il marche preſqu'auſſitôt contre les Muſulmans qui faiſoient des courſes en Aſie. Pendant ſon abſence, Artabaſe, ſon beau-frere, ſe fait proclamer Empereur à Conſtantinople, où l'on fit accroire au peuple que Conſtantin étoit mort en Phrygie. Conſtantin, étant rentré à Conſtantinople le 2 Novembre 743, ſe ſaiſit d'Artabaſe & de ſes deux fils, Nicéphore & Nicétas, leur fit crever les yeux, & les envoya en exil. L'an 752, il commença une nouvelle perſécution contre les défenſeurs des ſaintes Images, ſur-tout contre les Moines qu'il déteſtoit à cauſe de leur zéle pour la vérité. Il leur fit ſouffrir divers tourmens; & lorſqu'il fit mettre l'Abbé Saint-Etienne en priſon, ce ſaint homme y trouva 342 Moines de divers pays, dont les uns avoient les mains

ROIS DES BULGARES.

LES BULGARES, Scythes d'origine, demeuroient anciennement dans la Sarmatie Aſiatique, c'eſt-à-dire dans les plaines ſituées à l'Occident du Volga; ils y fonderent la ville de Bulgar, encore aujourd'hui ſubſiſtante, d'où ils tirerent leur nom. Ce ne fut que vers le milieu du VIIe ſiécle qu'ils commencerent d'être bien connus. Ils avoient alors pour Roi Courat, dont les cinq fils, s'étant diviſés après la mort de leur pere, allerent chacun avec différentes bandes, à l'exception de l'aîné qui reſta dans le pays, chercher de nouvelles demeures. Une de ces bandes étant paſſée en Italie, s'établit dans le Bénéventain avec la permiſſion du Duc Grimoald, & y ſubſiſte encore de nos jours, étant facile à reconnoître par ſon langage & ſon habillement. Mais la principale, ayant paſſé le Danube ſous la conduite d'Aſpame, ſe fixa dans la baſſe Mœſie, c'eſt-à-dire la Valachie, la Moldavie, la Hongrie, après avoir mis en fuite l'armée que Conſtantin Pogonat leur oppoſa. Ce Prince fut même obligé, vers l'an 679, de faire une paix honteuſe avec eux, en ſe ſoumettant à leur payer un tribut. Juſtinien II, ſon fils, ayant voulu rompre cette paix en 687, remporta d'abord quelques avantages ſur les Bulgares; mais peu de tems après, s'étant à peine tiré d'une embuſcade qu'ils lui avoient dreſſée, il prit le parti de renouveller, avec ces Barbares, le traité de ſon pere. Les Bulgares furent alors paiſibles poſſeſſeurs des terres qu'ils avoient envahies ſur l'Empire. On verra dans la Chronologie de leurs Rois les conquêtes qu'ils y ajouterent dans la ſuite, & les différentes révolutions que leur Royaume éprouva.

MOCRUS.

MOCRUS, ſuivant l'Alexiade, doit être regardé comme le fondateur du Royaume des Bulgares. Ce fut apparemment lui qui força l'Empereur Juſtinien II de renouveller le traité que Pogonat, ſon pere, avoit fait avec les Bulgares. La conſiſtance qu'il donna à ſes Etats, fut le fruit de ſa valeur & de ſon habileté. Il mourut vers la fin du VIIe ſiécle.

TERBELIS, OU TARBAGL.

TERBELIS, ou TARBAGL, régnoit ſur les Bulgares au commencement du VIII ſiécle. L'an 705, il aida Juſtinien II, ſupplanté par Abſimare, à reprendre Conſtantinople. L'Empereur, par reconnoiſſance, honora Terbélis du titre de Céſar, le fit aſſeoir ſur un trône à côté de lui, & lui céda la Zagorie, pays de la Thrace autour de la ville de Develto. Ces récompenſes ne ſatisfirent point le Prince Bulgare. Par une ſorte de moquerie il coucha par terre ſon large bouclier, ainſi que le fouet dont il ſe ſervoit à cheval, & ordonna aux Officiers de l'Empereur de couvrir l'un & l'autre de pieces d'or. Il étendit enſuite ſa pique, & y fit entaſſer, dans toute ſa longueur, des étoffes de ſoie juſqu'à une hauteur conſidérable. Il obligea de plus l'Empereur d'enrichir tous les ſoldats Bulgares, en leur rempliſſant la main droite de pieces d'or, & la gauche de pieces d'argent. Les ſervices des Bulgares payés ſi cherement perdirent leur mérite aux yeux de Juſtinien. Deux ans après il recommença contre eux la guerre. Elle ne lui fut point avantageuſe. Il fut battu près d'Anchiale qui lui ſervit d'aſyle, & d'où il s'enfuit par mer au bout de 3 jours. La guerre ſe termina là. Juſtinien rechercha de nouveau l'amitié des Bulgares, & lorſqu'il eut appris que Filépique avoit pris la pourpre, il ne rougit point de demander du ſecours à Terbélis qui lui envoya trois mille hommes. Mais Juſtinien fut mis à mort avant qu'ils arrivaſſent. Terbélis feignant de vouloir venger la mort de ce Prince ſe jetta ſur la Thrace qu'il pilla juſqu'aux portes de Conſtantinople, & s'en revint avec un butin immenſe & un nombre infini de priſonniers. L'Empereur Antémius, détrôné par Léon l'Iſaurien, trouva une retraite chez les Bulgares, & obtint de Terbélis des troupes & de l'argent en 719, pour l'aider à remonter ſur le trône. Mais ces Barbares ayant appris que les Grecs ne vouloient point de lui, le livrerent enſuite à ſon rival après l'avoir amené juſqu'aux portes de Conſtantinople.

CORMÈS, OU COMERS, OU CROMNER.

CORMÈS, ou COMERS, ſucceſſeur de Terbélis, paroît être

coupées, d'autres le nez mutilé, d'autres les yeux crevés, pour avoir refuſé de ſouſcrire aux Edits contre les ſaintes Images. Cette priſon devint un Monaſtere, où l'Office ſe faiſoit réguliérement. Conſtantin eut avec les Bulgares de fréquentes guerres, dont les ſuccès furent variés. Dans la derniere expédition qu'il entreprit contre eux, ſe voyant attaqué d'un charbon peſtilentiel, il s'embarqua pour revenir à Conſtantinople; mais dans la route il expira au pied du Château de Strongyle le 14 Septembre de l'an 775, après avoir régné 34 ans, 2 mois & 28 jours depuis la mort de ſon pere. « Les Ecrivains contem- » porains, dit M. Le Beau, dépeignent Conſtantin » Copronyme comme un Prince livré aux plus ſales

ROIS DES LOMBARDS EN ITALIE.

reſta maître du Palais Royal juſqu'au mois de Mars 757. Une Charte rapportée par Muratori, prouve auſſi qu'il régnoit dans une partie de la Toſcane au mois de Février de la même année. Mais enfin les ordres du Pape Etienne l'obligerent, peu après, de retourner au Mont-Caſſin. L'an 770, Didier négocie une triple alliance avec la Maiſon de France, par le mariage d'Adalgiſe, ſon fils, avec Giſele, ſœur des deux Rois (cette alliance ne s'accomplit pas,) par celui de ſa fille Déſidérate avec Charlemagne, & par celui de Gerberge, ſon autre fille, avec Carloman. L'an 772, Didier ſe brouille avec le Pape Adrien au ſujet des villes de Ferrare, de Faënza & de Commachio, qu'il venoit de prendre, & dont il refuſoit de ſe deſſaiſir. Adrien, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, a recours au Roi des François. Charlemagne paſſe les Alpes & entre en Italie dans l'été de l'an 773, après avoir mis en fuite Adalgiſe, que Didier, ſon pere, dont il étoit collégue depuis 769, avoit envoyé pour lui fermer les gorges du Mont-Cenis, oblige Didier lui-même à s'aller renfermer dans Pavie, forme le blocus de cette place au mois d'Octobre, déſeſperant de la prendre d'aſſaut, & la réduit par famine au mois de Mai ſuivant. Didier, ſa femme Ansa & ſa fille Déſidérate, que Charlemagne, ſon époux, avoit répudiée, viennent ſe remettre entre ſes mains & ſont retenus priſonniers; après quoi il fait ſon entrée dans Pavie au commencement de Juin; de là il va faire le ſiége de Vérone défendue par Adalgiſe. Le Prince Lombard, ſur le point d'être forcé, trouve le moyen de s'évader, & ſe ſauve à Conſtantinople, où il eſt favorablement accueilli de l'Empereur qui l'éleve à la dignité de Patrice, & change ſon nom en celui de Théodote. Vérone ſe rend après ſa fuite, & Gerberge, veuve de Carloman, qui s'y étoit retirée avec ſes deux fils, Pépin & Siagre, tombe au pouvoir du vainqueur. Ainſi finit le Royaume des Lombards en Italie, où il avoit duré l'eſpace de 206 ans. En retournant en France, Charlemagne emmena avec lui Didier & ſa femme, qu'il relégua l'un & l'autre à Liége, d'où le mari fut enſuite transféré au Monaſtere de Corbie dans lequel il acheva ſaintement ſes jours. Outre les enfans dont on vient de parler, il eut de ſon mariage Adalberge, femme d'Arigiſe, Duc de Bénévent, Anſperge, Abbeſſe de ſainte Julie de Breſcia, & Liutperge, qui épouſa Taſſillon, Duc de Baviere. Adalgiſe retiré à Conſtantinople fit de vains efforts pour recouvrer le Royaume de Lombardie. Après avoir échoué dans les ſoulévemens qu'il excita en Italie par les intelligences qu'il y entretenoit, il s'aviſa d'y faire une deſcente en 788. Mais s'étant avancé dans le pays, il fut pris & mis à mort la même année par les François. (Bouquet.) On voit des Chartes qui ne font commencer le régne de Didier qu'en 757, apparemment parce qu'il ne fut reconnu ſolemnellement qu'en cette année, après la derniere retraite de Ratchis.

DUCS DE FRIOUL.

fils de Pemmon, ſuccede à Ratchis, ſon frere, dans le Duché de Frioul. Il le remplaça pareillement, en 749, dans le Royaume de Lombardie. (*Voyez* Aſtolphe, *Roi des Lombards.*)

XV. ANSELME.

749. Anselme, beau-frere, par ſa ſœur Giſeltrude, d'Aſtolphe, fut ſon ſucceſſeur dans le Duché de Frioul. L'an 751, l'amour de la retraite lui fit quitter le monde & ſes honneurs, pour ſe retirer au Monaſtere de Panano, dans les Montagnes de Modene. Quelque tems après il obtint du Roi, ſon beau-frere, un lieu déſert, où il bâtit le Monaſtere de Nonantola. Il y mourut, l'an 803, après l'avoir ſaintement gouverné l'eſpace de 50 ans.

XVI. PIERRE.

751. Pierre, fils de Munichis, noble Lombard, fut créé Duc de Frioul après la retraite d'Anſelme. Il avoit un frere, nommé Urſe, qui fut en même tems fait Duc de Cénéda, place ſituée dans le Frioul. On ne ſait combien d'années l'un & l'autre tinrent leur Duché, ni quand ils moururent. (*Voyez la ſuite des* Ducs de Frioul *à l'article des Princes d'Italie, depuis la deſtruction du Royaume des Lombards.*)

DUCS DE SPOLETE.

prand. Il avoit épouſé Hamelinde, avec laquelle il fonda un Monaſtere de filles, à Riéti, par un Diplôme donné au mois d'Avril, la VI année de ſon Ducat, Indiction I; ce qui revient à l'an 752. Il mourut l'an 757. On trouve quelques Diplômes qui font commencer ſon Ducat en 745.

XI. ALBOIN.

757. Alboin fut élu par la Diéte du Duché de Spolete pour ſuccéder à Loup. Ayant refuſé de reconnoître le Roi Didier, pour ſe rendre vaſſal de Pepin, Roi de France, il s'attira les armes du Prince Lombard. Didier le fit priſonnier, l'an 758, dans une bataille, & l'envoya dans un Château. Le Duché de Spolete reſta vacant un an ou deux.

XII. GISULFE.

759 ou 760. Gisulfe fut nommé ſucceſſeur d'Alboin dans le Duché de Spolete, l'an 759, ſuivant quelques Chartes, l'an 760, ſelon d'autres. Il mourut l'an 763.

XIII. THÉODICE.

763. Théodice, nommé Théodoric dans la Chronique de Farfe, obtint le Duché de Spolete après la mort de Giſulfe. L'an 768, il prêta main-forte, par ordre du Roi Didier, au Primicier Chriſtophe & au Sacellaire Sergius, pour chaſſer du S. Siége le faux Pape Conſtantin. Théodice mourut l'an 773. (*Voy. la ſuite des* Ducs de Spolete *à l'article des Princes d'Italie, depuis la deſtruction du Royaume de Lombardie.*)

DUCS DE BÉNÉVENT.

XIII. GODESCALC.

740. Godescalc fut proclamé Duc de Bénévent, par une faction du peuple, après la mort de Grégoire. Cette élection fut déſapprouvée par le Roi Liutprand. Le nouveau Duc, pour ſe maintenir, fit alliance avec Thraſimond, Duc de Spolete, déjà révolté contre ſon Souverain. Ils s'en trouverent mal l'un & l'autre. Liutprand vint fondre ſur le Duché de Bénévent, prit la Capitale, & obligea Godeſcalc d'aller ſe renfermer dans Otrante. Le Duc ſe voyant hors d'état de réſiſter, voulut s'enfuir en Grece; mais il fut tué, l'an 741, ſur le point de s'embarquer. Anne, ſon épouſe, fut plus heureuſe; elle monta ſur le vaiſſeau & fit voile vers Conſtantinople, emportant avec elle les meubles les plus précieux de ſon Palais.

GISULFE II, *rétabli.*

741. Gisulfe, élevé à la Cour du Roi Liutprand depuis l'expulſion d'Andelas, fut rétabli par ce Prince, dans le Duché de Bénévent, après la mort de Godeſcalc. On n'eſt pas ſûr de la durée de ſon Ducat. M. Muratori met ſa mort en 747, & Camillo Pellegrino en 749 ou 750.

XIV. LIUTPRAND.

747, 749 ou 750. Liutprand fut créé Duc de Bénévent dans l'une de ces trois années. L'an 758, ayant refuſé de reconnoître le Roi Didier, à l'exemple du Duc de Spolete, il s'attira les armes de ce Prince. Didier le pouſſa juſqu'à Otrante, où il ne put néanmoins le forcer; mais il ſatisfit ſa vengeance en le dépoſant. L'épouſe de Liutprand ſe nommoit Scaniperge.

XV. ARIGISE.

758. Arigise, gendre du Roi Didier, fut ſubſtitué au Duc Liutprand. L'an 774, après la deſtruction du Royaume des Lombards, il prit le titre de Prince & s'érigea en Souverain. (*Voyez la ſuite des* Princes *ou* Ducs *de Bénévent à l'article des Princes d'Italie, depuis la deſtruction du Royaume des Lombards.*)

» voluptés, puni de ſes débauches même pendant ſa » vie par des infirmités honteuſes, par des ulceres » qui lui firent perdre pluſieurs de ſes membres; » troublé ſans ceſſe de terreurs qui lui ôtoient le » ſommeil, brutal à l'égard de ſes domeſtiques qu'il » faiſoit déchirer à coups de fouet, dégradant la Ma- » jeſté Impériale juſqu'à les frapper lui-même, inhu- » main autant qu'injuſte, ſe faiſant apporter les mem- » bres ſanglans des Martyrs & ſe repaiſſant de leurs » ſupplices; cruel perſécuteur, ennemi de Dieu & » des hommes, digne d'être loué par ceux qui lui reſ- » ſemblent ». Il avoit épouſé, 1°, l'an 732, Irène, qui lui donna Léon, ſon ſucceſſeur; 2° Marie, dont on ne ſait que le nom; 3° Eudoxie, dont il eut quatre fils, Nicéphore, Chriſtophe, Nicétas & Eudoxe, avec une fille, nommée Anthuſe, que ſes vertus éminentes, ſur-tout ſa grande charité envers les pauvres, a fait mettre au rang des Saints.

LÉON IV, surnommé CHAZARE.

775. Léon IV, fils de Conſtantin & d'Irene, né le 25 Janvier 750, aſſocié à l'Empire le 6 Janvier 751, ſuccéda, le 14 Septembre 775, à ſon pere. Il fut ſurnommé Chazare, parce qu'Irene, ſa mere, étoit fille d'un Prince des Chazares ou Chazars; peuple qui s'étendoit depuis les Palus Méotides (aujourd'hui la Crimée) juſqu'à la mer Caſpienne. Léon régna cinq ans ſeul, & mourut le 8 Septembre 780. D'abord & aſſez long-tems il diſſimula ſon averſion pour les Images; mais il la fit éclater la derniere année de ſon régne, & perſécuta les Catholiques, à l'exemple de ſon pere & de ſon aïeul. Sa mort fut regardée comme une punition divine. Une couronne, que l'Empereur Maurice avoit ſuſpendue ſur l'autel de Sainte Sophie, l'éblouit par l'éclat des pierreries dont elle étoit ornée. Il la fit enlever & la mit ſur ſa tête. Il ſortit auſſitôt de ſon front des charbons peſtilentiels qui lui cauſerent une fievre ardente dont il mourut le même jour. (Le Beau.) Il avoit épouſé la fameuſe Irene, dont il eut Conſtantin qui ſuit.

CONSTANTIN V, et IRENE, sa mere.

780. Constantin V, fils de Léon & d'Irene, né le 14 Janvier 771, aſſocié à l'Empire le 14 Avril 776, ſuccéda, le 8 Septembre 780, à ſon pere. Sa mere, à raiſon de ſon bas âge, prit le gouvernement de l'Empire; & pour ſe l'aſſurer contre ſes quatre beaux-freres, fils de Copronyme, elle commença par les faire ordonner Prêtres. Cette précaution ne lui paroiſſant pas encore ſuffiſante, elle fit crever les yeux à l'aîné, & couper la langue aux trois autres; puis les envoya en exil à Athenes, où dans la ſuite ils furent égorgés par ſes ordres. Irene ne traita pas l'Empereur, ſon fils, avec moins de cruauté. Ce Prince, lorſqu'il ſe vit majeur, ayant voulu reprendre de ſes mains l'autorité, dont elle n'étoit que dépoſitaire, elle traita de conjuration cette entrepriſe, & le fit enfermer dans le Palais après l'avoir fait fouéter. Délivré de cette priſon l'an 790, Conſtantin la relégua elle-même dans un Château; mais deux ans après, ſéduit par ſes careſſes, il la rappelle. Cette mere, vindicative & dénaturée, cherche à perdre ſon fils. Dans ce deſſein barbare, elle lui conſeilla, l'an 795, de répudier Marie, ſa femme, pour épouſer Théodote, l'une des ſuivantes de la jeune Impératrice. Ce mariage ſouleva, comme Irene l'avoit prévu, tout le Clergé contre lui. Irene ſe range du côté des mécontens, gagne les principaux Officiers, & fait mettre ſon fils dans une priſon, où, par ſes ordres, on lui creva les yeux avec tant de violence

ROIS DES BULGARES.

le même que celui qui eſt appellé Crime par Suidas, & qui, ſelon Sigebert, régnoit en 727. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ſous l'un de ces deux Princes (s'ils ſont différens) que les Bulgares firent une nouvelle irruption dans la Thrace, pour obliger Copronyme à leur payer le tribut ordinaire qu'il leur refuſoit. Les événemens de cette guerre ſont diverſement racontés par les Hiſtoriens. C'eſt apparemment Cormès, ou Crime, que les Bulgares mirent à mort l'an 762, ou 763.

TÉLÉSIS, ou TÉLEUTZAS.

763. Télésis, ou Téleutzas, fut le premier Roi des Bulgares créé par élection. La Couronne chez eux avoit été juſqu'alors héréditaire; mais la tyrannie de leurs derniers Rois les obligea de changer cet uſage. Téléſis avoit 30 ans lorſqu'il fut élu. Pour répondre à l'opinion qu'on avoit de ſa valeur, il fit auſſitôt une irruption ſur les terres des Romains. Conſtantin Copronyme marcha contre lui, le défit, & le mit en fuite le 30 Juin 763. Les Bulgares, irrités contre leur Roi, à cauſe de ſa défaite, le tuerent la même année dans une ſédition.

SABIN.

763. Sabin, gendre de Cormès, fut élu pour ſuccéder à Téléſis. Dès qu'il fut ſur le trône, il demanda la paix aux Romains, & l'obtint. Mais les Bulgares craignant qu'une pareille ſoumiſſion ne les rendît eſclaves des Romains, s'éleverent contre leur Souverain, & l'obligerent à prendre la fuite. Sabin ſe retira avec toute ſa famille à la Cour de Conſtantinople.

PAGAN, ou PAGEN.

763 ou 764. Pagan fut ſubſtitué par les Bulgares à Sabin, après ſa fuite. On s'attendoit qu'il recommenceroit la guerre avec les Romains, mais ſon premier ſoin fut au contraire de cimenter la paix que Sabin avoit faite avec eux. Il envoya pour ce ſujet des Ambaſſadeurs à la Cour de Conſtantinople & y vint enſuite lui-même. Copronyme fit ſemblant de lui accorder ſa demande; mais l'an 765, il entra à main armée ſur les terres des Bulgares, où il battit leurs Généraux, & fit de grands ravages. L'année ſuivante, ce Prince, étant venu par le Danube en Bulgarie, avec une flotte de 600 voiles, une violente tempête briſa, ſubmergea, diſſipa ſes vaiſſeaux, & l'obligea de s'en retourner ſans avoir rien fait. Pagan mourut vers l'an 771.

TÉLÉRIC, ou TSÉRIC.

771, ou environ. Téléric, ou Tséric, ſuccéda, vers l'an 771, à Pagan. L'Empereur Copronyme, ayant équippé une nouvelle flotte, revint en Bulgarie. Arrivé à Varne, une frayeur ſubite le ſaiſit; il étoit ſur le point de fuir, lorſque les Bulgares, non moins effrayés que ce Prince, lui envoyerent demander la paix. Ils l'obtinrent ſans peine, & l'Empereur fit auſſitôt voile pour Conſtantinople. Mais l'an 773, ayant appris, vers le mois d'Octobre, que Téléric avoit aſſemblé 12 mille hommes pour enlever les habitans de Berzerie, il aſſembla, de ſon côté, une grande armée, avec laquelle il fondit inopinément ſur la Bulgarie. Téléric, ſe perſuadant qu'il étoit trahi par ſes ſujets, écrit l'année ſuivante à l'Empereur que, ne pouvant plus ſe fier aux ſiens, il a deſſein d'abandonner ſon Royaume, & de ſe retirer auprès de lui; il le prie en même tems que, s'il a quelques amis parmi les Bulgares à qui il puiſſe découvrir ſon deſſein, il ne manque pas de les lui nommer. L'Empereur, ne ſe doutant point de la fraude, lui envoie la liſte de ſes correſpondans. Le Bulgare, l'ayant reçue, les fait tous mourir par différens ſupplices. A la nouvelle de ces exécutions, Copronyme entre dans un dépit furieux qui avança le terme de ſes jours. Mais ce que Téléric feignoit alors de vouloir faire, il fut obligé de le réaliſer ſous Léon, ſucceſſeur de Copronyme. Car appréhendant les embûches de ſes ſujets, il prit le parti, l'an 776, de ſe réfugier à la Cour de Conſtantinople, où il fut honoré de la dignité de Patrice. Ayant enſuite embraſſé la religion Chrétienne, il reçut le Baptême, & épouſa la niece de l'Impératrice Irene. M. le Comte du Buat fait de Téléric deux hommes qu'il nomme Télenes & Tséric, & fait régner le premier après le ſecond.

qu'il en mourut le 19 Août 797, dans la 17e année de ſon régne. Il laiſſa de Marie une fille, nommée Euphroſyne, qui épouſa Michel le Begue. Irene régna ſeule environ 5 ans, juſqu'au 31 Octobre 802, qu'elle fut dépoſée par un ſoulévement général. (C'eſt la premiere femme qui s'aſſit en ſon nom ſur le trône des Céſars.) Elle mourut, le 9 Août 803, dans l'Isle de Lesbos, où l'Empereur Nicéphore l'avoit exilée. Le plus grand mérite de cette Princeſſe, eſt d'avoir été zélée pour la Religion Catholique. Ce fut elle qui procura la tenue du VIIe Concile général. Mais ce ſervice, rendu à la Religion, n'effacera jamais, aux yeux de la poſtérité, les forfaits de cette femme abominable, qui, pour ſatisfaire ſon ambition, fit périr ſes beaux-freres & ſon fils.

NICÉPHORE.

802. NICÉPHORE, Patrice & Grand-Tréſorier, fut proclamé tumultuairement Empereur le 31 Octobre 802, & couronné le lendemain. Il étoit Manichéen & Iconoclaſte. Ses mœurs, auſſi corrompues que ſa doctrine, le firent bientôt déteſter de ſes ſujets. L'an 803, le Patrice Bardane, ſurnommé le Turc, Général de l'armée d'Aſie, ſe vit contraint par ſes troupes d'accepter l'Empire. Mais ayant horreur de faire verſer le ſang des Chrétiens pour ſa cauſe, il abdiqua preſqu'auſſitôt de lui-même, & prit l'habit Monaſtique. Cette ſauve-garde ne le garantit pas du reſſentiment de Nicéphore qui lui fit crever les yeux, contre le ferment qu'il lui avoit fait. Pour fixer les limites de l'Empire Grec du côté de l'Occident, Nicéphore fit cette même année 803, par ſes Ambaſſadeurs, un traité avec Charlemagne qui le laiſſa jouir de la partie orientale de ce qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Naples & de Sicile. Il aſſura par ce traité la tranquillité de l'Empire Grec ſur une de ſes frontieres. Mais il avoit pour voiſin à l'Orient un autre Charlemagne dans la perſonne du Calife Haroun Raſchild, qu'il étoit également de ſon intérêt de ménager. Au lieu de prendre ce parti, Nicéphore oſe le braver en lui redemandant, par une Lettre pleine de hauteur & de menaces, l'argent qu'il s'étoit fait donner par l'Impératrice Irene pour lui accorder la paix. Haroun lui renvoie ſa Lettre avec cette apoſtille: *Je vais moi-même vous porter ma réponſe*. Il part en même-tems, paſſe comme un éclair au travers de l'Aſie, & s'avance juſqu'à Héraclée en Bithynie, mettant tout à feu & à ſang. Nicéphore, auſſi prompt à prendre l'épouvante qu'Haroun à la donner, & plus foible qu'Irene, ſe ſoumet, pour obtenir la paix, à payer un tribut annuel. Mais ne pouvant ſe réſoudre à tenir cet engagement, il obligea par ſes infidélités le Calife à revenir ſur les terres de l'Empire dans les trois années conſécutives. Enfin pouſſé à bout, l'an 806, il fait avec Haroun un traité par lequel il s'aſſujettit à un tribut de 33 mille pieces d'or, & s'engage de plus à ne point rétablir les forteresses qu'Haroun avoit détruites. Délivré du fléau de la guerre, Nicéphore déſola ſes peuples par ſes vexations pendant la paix. Il établit des impôts ſur toutes les denrées, ſur tous les chefs de familles, & taxa juſqu'au feu. L'argenterie des

ROIS DES BULGARES.

CARDAM, OU CORDANE.

776. CARDAM, ou CORDANE, fut élu pour remplacer le Roi Téléric après ſon départ. L'an 791, & non pas 778, comme le marque du Cange, Conſtantin, fils de Léon & d'Irene, vint l'attaquer, mais ſans ſuccès. Il revint l'année ſuivante, & fut totalement défait. Mais, l'an 794, il repara cette défaite par une victoire dont il ne ſut pas néanmoins profiter. L'an 806, les Bulgares paſſent au fil de l'épée un corps de troupes Romaines. Il paroît que Cardam mourut cette année.

CREM, OU CRUME, OU CRUMNE.

806, ou environ. CREM, ou CRUME, ou CRUMNE, ſuccéda, vers l'an 806, au Roi Cardam. L'an 807, il fit une irruption ſur les terres de l'Empire, prit Sardique d'aſſaut, & battit un corps de 6 mille Grecs. L'an 811, l'Empereur Nicéphore entra ſur les terres des Bulgares, & intimida Crumne au point qu'il vint lui demander la paix. Nicéphore, l'ayant refuſée, avança dans le pays, & remporta d'abord quelques avantages, qui engagerent le Roi Bulgare à ſolliciter la paix de nouveau. Ne pouvant encore l'obtenir, il s'arme de ſon déſeſpoir, ferme les paſſages à l'armée ennemie avec de grands abattis d'arbres, fond ſur elle le 25 Juillet, la taille en piéces, & l'Empereur eſt du nombre des morts. Crumne, s'étant fait apporter la tête de Nicéphore, fit du crâne une coupe à boire, ſuivant l'uſage des Barbares. Michel Rhangabé, ſucceſſeur de Nicéphore, voulut réparer l'honneur des armes Romaines contre les Bulgares, & n'y réuſſit pas. L'an 812, étant parti de CP. le 17 Juillet, ſur la nouvelle que Crumne aſſiégeoit Débelt avec une armée de 300 mille hommes, il s'avance juſqu'à Zorlich en Thrace, & ne peut agir par la diſſenſion des Chefs de ſon armée. Les Bulgares pillent cependant la Thrace & la Macédoine. Crumne fait offrir à l'Empereur de renouer l'alliance qui avoit été conclue avec Cormès, à deux conditions: la premiere de rendre les transfuges, tant les Bulgares qui s'étoient réfugiés ſur les terres de l'Empire, & y avoient reçu le Baptême, que les Grecs qui, ayant été faits priſonniers, avoient trouvé moyen de ſe ſauver; la 2e que les marchands Grecs qui venoient commercer en Bulgarie feroient la déclaration de leurs marchandiſes pour payer la taxe qui leur ſeroit impoſée, à peine de confiſcation. Sur le refus de l'Empereur, il rentré dans la Thrace au mois d'Octobre de la même année, prend Débelt, emporte d'aſſaut Méſimber le 2 Novembre, & acheve de ruiner cette Province. Au mois de Février 813, il bat l'Empereur, & le 22 Juillet ſuivant, il met ſon armée en déroute au premier choc, dans la plaine d'Andrinople, par la trahiſon de Léon l'Arménien, Général des troupes Impériales. Ces défaites rendirent Michel fort mépriſable aux yeux de ſes peuples, & furent l'occaſion d'une révolte qui entraîna ſa dépoſition. Crumne, fier de ſes victoires, s'avance juſqu'aux portes de Conſtantinople. On voit du haut des murs ce Prince idolâtre immoler des hommes & des animaux, & pratiquer d'autres ſuperſtitions uſitées chez les Bulgares, pour ſe rendre ſes Dieux favorables. Léon l'Arménien, nouvel Empereur, l'engage dans une conférence où il tâche de le faire périr. Crumne, s'étant échappé, non ſans quelques bleſſures, ſe venge de cette perfidie par le ſaccagement des environs de Conſtantinople depuis le Boſphore juſqu'au Pont-Euxin & juſqu'à la Cherſoneſe de Thrace. En s'en retournant il ſe rend maître d'Andrinople que ſon frere tenoit aſſiégée depuis quelque tems, & emmene de là un grand nombre de priſonniers en Bulgarie. Crumne revient en Thrace dans le cours de l'hiver; & ayant paſſé le fleuve Rhigias, il attaque Arcadiopolis, ville riche & peuplée ſur la rive gauche de ce fleuve, à 30 lieues de Conſtantinople. Il la prend, met aux fers tous ſes habitans, & les fait tranſporter dans ſes Etats avec leurs effets & leurs troupeaux. Cette courſe n'étoit que le prélude d'une expédition plus importante. Réſolu de périr ou de prendre Conſtantinople, & d'aſſouvir ſon reſſentiment ſur la perſonne même de l'Empereur, il met ſous les armes tout ce qu'il a de ſujets Bulgares, Abares & Eſclavons. (C'eſt ici la derniere fois qu'il eſt parlé des Abares, dont les reſtes, comme on le voit, avoient ſubi le joug des Bulgares autrefois leurs ſujets, & Crumne avoit conſommé cette grande révolution.) Il étoit prêt à ſe mettre en marche avec le plus formidable appareil, lorſqu'une hémorrhagie l'étouffa le 13 Avril 814, à 4 heures du matin. Ainſi finit, comme Attila, le héros des Bulgares, qui avoit bien d'autres traits de reſſemblance avec celui des Huns. La politique de ce Prince étoit de tranſporter ſur la frontiere ſeptentrionale de ſes Etats les habitans des villes qu'il prenoit ſur l'Empire Romain, & de les remplacer par des Colonies des Barbares qu'il avoit ſoumis, afin que ces villes ne fuſſent pas tentées de retourner ſous leurs anciens maîtres.

Egliſes, les biens des Hôpitaux, l'argent des Négocians furent la proie de ſon avarice. Toutes ces voleries occaſionnerent des révoltes qu'il punit par des exécutions qui firent déſerter la plupart des villes. L'an 811, il marche contre les Bulgares qui, depuis quatre ans, ravageoient la Thrace. Crumne, leur Roi, demande la paix. N'ayant pu l'obtenir, il vient à bout d'enfermer l'armée des Grecs le 25 Juillet, fond ſur elle & la taille en pieces. Nicéphore fut du nombre des morts, après un régne de 8 ans & 9 mois. Ce Prince laiſſa un fils qui lui ſuccéda, & une fille, Procopia, femme de Michel Curopalate.

C'eſt ſous ce régne, dit M. de Beauvais, que les médailles grecques, qui ont ceſſé depuis Galere Maximien, ſe retrouvent juſqu'à la fin de l'Empire.

STAURACE.

811. Staurace, fils de Nicéphore, fut du petit nombre de ceux qui s'échapperent du combat où périt ſon pere; mais il en remporta une bleſſure mortelle qui ne lui ôta pas néanmoins la paſſion de régner. S'étant tranſporté à Andrinople, où les débris de l'armée s'étoient raſſemblés, il harangua les ſoldats, & porta l'indécence dans ſon diſcours juſqu'à invectiver contre la conduite de ſon pere. Ce trait d'un mauvais naturel fut couvert par la haine qu'on portoit à Nicéphore. On eſpéra qu'un fils, qui oſoit le condamner publiquement, prendroit une route oppoſée à celle qu'il avoit ſuivie; &, le 25 Juillet 811, il fut proclamé Empereur. Mais ſa bleſſure s'aigriſſant de jour en jour, il fut contraint d'abdiquer le 1 Octobre ſuivant. S'étant retiré enſuite avec Théophanon, ſa femme, niece de l'Impératrice Irene, dans le Monaſtere de Baucenſe, il y mourut le 5 ou le 6 Janvier de l'an 812. Staurace avoit une figure hideuſe avec tous les vices de ſon pere.

MICHEL CUROPALATE, SURNOMMÉ RHANGABE.

811. Michel Curopalate, beau-frere de Staurace, fut couronné Empereur le 2 Octobre 811, après avoir évité les embûches que l'Impératrice Théophanon lui avoit dreſſées pour le perdre. Equitable, généreux, libéral, bon Catholique & zélé pour la Religion, il réuniſſoit dans ſa perſonne toutes les qualités qui font l'excellent particulier; mais il manquoit des talens néceſſaires pour le gouvernement. Son régne ne fut que de 21 mois, pendant leſquels il eut preſque toujours les armes à la main contre les Bulgares, & toujours avec déſavantage. (*V.* Crumne, *Roi des Bulgares.*) Léon, Gouverneur de Natolie, ayant été proclamé Empereur le 10 Juillet 813, Michel ſe réfugia dans une Egliſe avec Procopia, ſa femme, ſes trois fils, Théophilacte, Staurace & Nicétas, (celui-ci prit enſuite le nom d'Ignace, & devint Patriarche de Conſtantinople), & ſes deux filles, Gorgon & Théophanon. Là, ils ſe couperent chacun les cheveux, & prirent tous l'habit monaſtique. Léon épargna la vie à Michel, & lui aſſigna une penſion modique qui fut aſſez mal payée, pour ſubſiſter dans un Monaſtere d'une Isle de la Propontide, où il ſe retira, & où il vécut encore 32 ans ſous le nom d'Athanaſe.

LÉON V, DIT L'ARMÉNIEN.

813. Léon V, fils de Bardas, originaire d'Arménie, ayant été proclamé Empereur par les ſoldats, fut couronné, le 11 Juillet 813, par le Patriarche Nicéphore. Ce Prélat, en lui mettant la couronne ſur la tête, crut avoir touché des épines, tant ſon poil étoit rude. Crumne, Roi des Bulgares, remporta ſur lui de grands avantages, & fit des conquêtes rapides dans la Thrace. La mort en délivra Léon, comme il ſe préparoit à faire le ſiége de Conſtantinople. Ce Prince fut plus heureux contre Doucom, ſucceſſeur de Crumne. (*V.* les Bulgares.) Léon fut appellé *Caméléon*, à cauſe de ſes mœurs changeantes & de ſon hypocriſie. Il parut d'abord Catholique; mais la ſeconde année de ſon régne, il ſe déclara contre les ſaintes Images, chaſſa le Patriarche Nicéphore, perſécuta les Catholiques, & ſur-tout les Moines, à l'imitation de Copronyme. L'an 820, le 24 Décembre, comme il aſſiſtoit à Matines, pluſieurs conjurés l'attaquent; Léon ſe ſauve dans le Sanctuaire, prend une croix pour parer les coups; mais un des conjurés lui décharge un ſi grand coup de cimeterre, qu'il lui abat le bras avec l'épaule, & un autre lui coupe la tête. Telle fut la fin de Léon, après ſept ans & demi de régne : Prince mémorable & digne de régner plus long-tems, s'il n'eût été perſécuteur & cruel, lorſqu'il ne devoit être que ſévere. Ce fut le jugement que porta le Patriarche Nicéphore, apprenant dans ſon exil la mort de Léon : *La Religion eſt délivrée d'un grand ennemi*, dit-il en ſoupirant, *mais l'Etat perd un Prince utile.* (Le Beau.) De Théodosia, ſon épouſe, ce Prince laiſſa quatre fils, que Michel, ſon ſucceſſeur, fit eunuques, après

ROIS DES BULGARES.

DOUCOM.

814. Doucom ſuccéda, l'an 814, à Crumne. L'Empereur, perſuadé que la mort de Crumne avoit déconcerté les Bulgares, leur envoya faire des propoſitions d'accommodement. Doucom les rejetta avec hauteur, & déclara qu'il n'étoit pas moins déterminé à venger ſon prédéceſſeur, que Crumne l'avoit été à ſe venger lui-même. Il fallut donc en venir à une guerre qui devoit être ſanglante. Les deux Princes marcherent avec toutes leurs forces, & ſe rencontrerent près de Méſimber. Les Bulgares, vainqueurs au premier choc, ſe débandent en pourſuivant les fuyards. Léon, profitant de ce déſordre, tombe avec un corps de réſerve ſur l'ennemi, le met à ſon tour en déroute & s'en retourne à Conſtantinople traînant avec lui un grand nombre de priſonniers. L'an 815 Doucom ramene ſes troupes ſur les terres de l'Empire. Il ne tarde point à rencontrer l'Empereur qui venoit en forces au devant de lui. Léon, à la vue des Bulgares, affecte tous les dehors de la peur, & par là il leur inſpire la plus grande ſécurité. Elle leur devint funeſte. Un jour, du grand matin, l'Empereur ayant pénétré ſans bruit dans leur camp, les ſurprend dans leurs lits, & en fait un ſi grand carnage, que pas un ſeul n'échappa. Le Roi Doucom ne fut pas même épargné. Léon ſe jetta enſuite dans la Bulgarie, & les Grecs rendirent aux Bulgares les cruautés qu'ils en avoient éprouvées.

DITZENG, OU TSOC.

815. Ditzeng, ou Tsoc, Prince féroce & cruel, monta ſur le trône de Bulgarie après Doucom. Il fit avec l'Empereur Léon l'Arménien une treve de 30 ans; & l'on rapporte que, dans le ſerment par lequel ces deux Princes confirmerent le traité, Léon eut l'impiété de jurer par les Dieux des Bulgares, & exigea de Ditzeng qu'il prît à témoin de ſa bonne foi le Dieu des Chrétiens. Les Menées des Grecs font mémoire, au 22 Janvier, de Manuel, Archevêque d'Andrinople, & de pluſieurs Chrétiens que Ditzeng fit mettre à mort. Lui-même finit ſes jours l'an 821 au plus tard.

MORTAGON, OU MUTRAGON, OU OMORTAG.

821, au plus tard. Mortagon, ou Mutragon, ou

les avoit fait tranſporter, avec le cadavre coupé de leur pere, dans l'Isle de Proté.

MICHEL LE BEGUE.

820. MICHEL, ſucceſſeur de Léon qui l'avoit tiré de la plus baſſe condition, étoit en priſon & condamné à être brûlé vif, pour avoir conjuré contre ce Prince, lorſque Léon fut aſſaſſiné. A la nouvelle de cet événement, Michel ſortit de priſon; & ayant encore les fers aux pieds, il s'aſſit ſur le trône, & fut ſalué Empereur : il ſe rendit enſuite, vers le midi, dans la grande Egliſe, où il fut couronné par le Patriarche. Michel rappella les exilés, quoiqu'il n'honorât pas les Images; mais bientôt après, il perſécuta les Catholiques, & ſur-tout les Moines. L'an 821, Thomas, ſoldat de fortune, qui, par degrés, étoit parvenu au commandement de l'armée d'Orient, s'éleve contre Michel, ſous prétexte de venger la mort de Léon, ſon bienfaiteur; & après s'être fait couronner Empereur dans Antioche, il amene, l'an 822, ſon armée devant Conſtantinople, dont il entreprend le ſiége. Il échoua dans un violent aſſaut, qu'il livra par terre & par mer; ce qui lui fit prendre le parti de ſe retirer. L'année ſuivante au printems, étant venu aſſiéger de nouveau la ville Impériale, il eſt battu d'abord par les Bulgares, que l'eſpoir du butin avoit attirés au ſecours de Michel; enſuite, après leur retraite, par Michel lui-même : double échec qui, l'ayant déconcerté, le réduiſit à s'aller renfermer dans Andrinople. Il s'y défendit pendant cinq mois, au bout deſquels les habitans, épuiſés par la famine, le livrerent à l'Empereur qui, lui ayant fait couper les pieds & les mains, le fit promener en cet état monté ſur un âne, après quoi il le laiſſa mourir, ſans aucun ſoulagement, vers la mi-Octobre 823. Le calme qui ſuivit fut très court. L'an 824, les Saraſins d'Eſpagne enleverent aux Grecs l'Isle de Crete. Michel fit de grands, mais vains efforts pour les en chaſſer. Ils s'y fortifierent, & bâtirent dans un lieu, nommé Candax, la ville de Candie, dont toute l'Isle a pris le nom. Ceux d'Afrique, de leur côté, ſe rendirent maîtres, l'an 827, de la Sicile par la trahiſon du Patrice Euphémius qui, s'étant fait proclamer Empereur, fut tué, la même année, devant Syracuſe, qu'il aſſiégeoit. Michel mourut d'une colique néphrétique le 1 Octobre 829, après un régne de 8 ans & environ 9 mois. Ce Prince, dit un Moderne, eut tous les vices, & commit tous les crimes. Son ignorance d'ailleurs étoit ſi grande, qu'il ne ſavoit ni lire ni écrire. De THECLE, ſa premiere femme, il eut Théophile qui ſuit, & Hélene, mariée au Patrice Théophobe, iſſu du ſang royal de Perſe. EUPHROSYNE, ſa ſeconde femme, ne lui donna point d'enfans.

THÉOPHILE.

829. THÉOPHILE, fils de Michel le Begue, né, comme ſon pere, dans la ville d'Amorium en Phrygie, lui ſuccéda le 1 Octobre. Il avoit eu pour précepteur Jean Lécanomante, (& non pas Léconomante, comme nous l'avons marqué ci-deſſus, p. 270, d'après M. Fleury), ainſi ſurnommé, parce qu'adonné à la plus noire magie, il ſe piquoit de deviner en ſe ſervant d'un baſſin rempli d'eau. Ce méchant homme, qu'il plaça dans la ſuite ſur le Siége de Conſtantinople, avoit gâté l'eſprit de ſon éleve par ſon fanatiſme hérétique, & continua de le tenir enchaîné par ſes impoſtures. Théophile montra cependant, au commencement de ſon régne, aſſez de zéle pour la juſtice & d'amour pour ſes peuples. Il fit fleurir le commerce, favoriſa les ſciences, embellit ſa capitale de nouveaux édifices. Mais excité par Lécanomante, il ſe déclara tout-à-coup contre les ſaintes Images, perſécuta les Catholiques, & fit pluſieurs Martyrs. Son extravagance en ce point alla même ſi loin, qu'en 832, il chaſſa tous les Peintres de ſes Etats. Théophile mourut le 20 Janvier 842, après un régne de 12 ans, 3 mois & 18 jours. Il avoit entrepris juſqu'à 18 expéditions militaires, dont aucune ne lui procura des lauriers dignes de la majeſté de l'Empire. La perte de la ville d'Amorium, ſa patrie, conquiſe & détruite par les Saraſins en 841, mit le comble à ſes chagrins. Réſolu de ne point ſurvivre à ce malheur, il s'abſtint de toute nourriture, & ne conſentit à boire que de l'eau de neige. Cette boiſſon lui cauſa une dyſſenterie qui l'emporta. Etant à l'extrémité, il fit mettre à mort Théophobe, ſon beau-frere, qui lui avoit rendu de grands ſervices, ſe fit apporter ſa

ROIS DES BULGARES.

OMORTAG, ſuccéda, l'an 821 au plus tard, à Ditzeng. Sa haine pour le Chriſtianiſme fit auſſi des Martyrs. L'an 823, au mois de Mars, il vint au ſecours de Michel le Bégue, contre le rébelle Thomas qui aſſiégeoit Conſtantinople. Thomas, battu & mis en fuite, ſe ſauve à Andrinople, où il eſt pris après 5 mois de ſiége, & mis à mort par les plus cruels tourmens. L'an 826, Mortagon fut tué tandis que ſes Ambaſſadeurs étoient à la Cour de l'Empereur Louis le Débonnaire, pour traiter des limites des deux Empires.

BALDIMIR, OU VLADIMIR.

826. BALDIMIR, ou VLADIMIR, petit-fils de Crumne, par ſon pere, fut le ſucceſſeur de Mortagon. Il peut avoir régné juſqu'en 844.

BOGORIS.

844, au plus tard. BOGORIS occupoit le trône de Bulgarie en 844. Cette année, ayant vainement eſſayé d'intimider l'Impératrice Theodora par des menaces de guerre, il prit le parti de faire la paix avec l'Empire. La ſœur de Bogoris, détenue captive à la Cour de Conſtantinople, lui fut rendue, ſuivant une des conditions du traité. Cette Princeſſe fut, dans l'ordre de la Providence, une ſource de ſalut pour les Bulgares. Elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme à Conſtantinople. De retour en ſa patrie, elle ſollicita le Roi, ſon frere, d'imiter ſon exemple. Bogoris fut ébranlé par les diſcours de ſa ſœur. Une peinture acheva ce que les raiſonnemens de la Princeſſe avoient ébauché. Bogoris avoit fait venir à ſa Cour un Moine nommé Méthodius, peintre habile, pour décorer ſon Palais des ouvrages de ſon art. Ce Prince lui ayant donné ordre de peindre le ſpectacle qu'il jugeroit le plus terrible, Méthodius, par le conſeil de la ſœur du Roi, lui peignit le Jugement dernier avec ſes circonſtances les plus épouvantables. Ce tableau fit une telle impreſſion ſur Bogoris qu'il n'héſita plus à ſe déclarer Chrétien. L'exemple du Monarque entraîna peu à peu toute la nation. L'an 866, Bogoris demanda, par une Ambaſſade ſolemnelle, des Evêques & des Clercs au Pape Nicolas I. Dans le même tems le Patriarche de Conſtantinople envoya un Evêque en Bulgarie. Ce Prélat conféra le Baptême au Roi, qui prit, en cette cérémonie, le nom de Michel. (Le P. Pagi ſe trompe en rapportant cet événement à l'an 861.) Les Miſſionnaires, envoyés par le Pape, ſe brouillerent au bout de quelque tems avec les Grecs. Ceux-là prétendoient aſſujettir l'Egliſe de Bulgarie à celle de Rome; ceux-ci vouloient la ſoumettre au Patriarchat de Conſtantinople. (Il y avoit des raiſons pour & contre.) Les derniers l'emporterent, & firent renvoyer tous les Clercs Romains. Ce fut un malheur pour les Bulgares, que Photius, dans la ſuite, engagea dans ſon ſchiſme. Bogoris fut néanmoins toujours attaché ſincérement au Chriſtianiſme, & il en pratiqua exactement les devoirs. Le déſir d'une plus grande perfection le porta même à embraſſer la vie monaſtique. En abdiquant, il nomma ſon fils aîné pour le remplacer. Il ſe nommoit LANDOMIR, ſuivant le ſecond continuateur des An-

tête; & la prenant par les cheveux, il dit : *Je ne ſerai plus Théophile; mais tu n'es plus Théophobe.* Ce qui le porta à cette barbarie, c'eſt qu'on avoit accuſé Théophobe d'attendre ſa mort pour lui ſuccéder. De Théodora, qu'il avoit épouſée l'an 830, il eut Michel qui ſuit, Conſtantin, mort avant ſon pere, & quatre filles. Ce Prince eſt le premier Empereur qu'on ſache, ſur le rapport de Cédrénus, avoir bullé ou ſcellé en or.

MICHEL III, dit l'Ivrogne.

842. Michel, fils de Théophile, né l'an 836, lui ſuccéda le 20 Janvier 842, ſous la régence de Théodora, ſa mere, & d'un conſeil que Théophile lui avoit laiſſé. Théodora conſacra les prémices de ſon gouvernement par le rétabliſſement des ſaintes Images. Elle s'y prit de maniere que l'héréſie des Iconoclaſtes fut entiérement éteinte en 842, après avoir troublé les Egliſes d'Orient & cauſé des maux infinis dans l'Empire, pendant plus de 120 ans. Théodora ſut également ſe faire reſpecter au-dehors & au-dedans. Bogoris, Roi des Bulgares, étonné de la fermeté qu'elle oppoſoit à ſes menaces, fit, en 844, un traité de paix avec l'Empire. Ce traité, par occaſion, procura la converſion des Bulgares. (*V.* Bogoris, *Roi des Bulgares.*) Théodora, l'année ſuivante, entreprit celle des Pauliciens, eſpece de Manichéens cantonnés dans l'Arménie. N'ayant pu y réuſſir par la voie de la perſuaſion, elle employa la contrainte, & fit mourir plus de cent mille de ces Hérétiques dans les ſupplices. Les autres ſe réfugierent ſur les terres des Muſulmans, d'où ils firent des courſes ſur celles de l'Empire, pour ſe venger des cruautés qu'on avoit exercées contre leur ſecte. L'an 857, l'Empereur Michel, par le conſeil du Céſar Bardas, ſon oncle, fait renfermer ſa mere dans un Couvent avec ſes filles. Alors il laiſſe le ſoin du gouvernement à Bardas pour ſe livrer entiérement à ſes paſſions. A la débauche ce Prince mêloit l'impiété, en contrefaiſant, avec les jeunes gens de ſa Cour, les cérémonies les plus auguſtes de la Religion. Bardas, irrité contre le Patriarche Ignace qui lui avoit refuſé la communion pour cauſe d'inceſte, commence l'exercice de ſon miniſtere par le chaſſer de ſon Siége, & mettre Photius à ſa place. (*V.* les Patriarches de CP.) L'an 866, ſur l'accuſation ſecrete de Symbace, gendre de Bardas & Intendant des Poſtes, homme violent & ambitieux, Michel perſuadé que ſon oncle cherche à s'emparer du trône, le fait aſſaſſiner, le 21 Avril, par les mains de Baſile le Macédonien, qui l'avoit porté à cette violence, & qu'il aſſocia, le 26 Mai ſuivant, à l'Empire. L'an 867, Baſile, averti que Michel veut attenter à ſa vie, le prévient, & le fait poignarder le 24 Septembre, comme il étoit plongé dans l'ivreſſe. Michel avoit régné 25 ans, 8 mois & quelques jours. Il n'eut point d'enfans de ſa femme Eudocia. L'Impératrice Théodora, ſa mere, étoit morte peu de jours avant lui. Au milieu de ſes débauches & de ſes divertiſſemens ſacriléges, Michel fit conſtruire quelques Egliſes, & enrichit de nouveaux ornemens celle de Sainte Sophie. Il crut faire preuve de ſa haine contre l'héréſie des Iconoclaſtes, par une action barbare, dont le récit fait horreur. L'an 865, ayant fait tirer de leurs tombeaux les cadavres de Conſtantin Copronyme & du Patriarche Jean Lécanomante, il les fit apporter dans le cirque. Là, expoſés aux yeux du peuple aſſemblé pour les jeux, ils furent battus de verges, & enſuite jettés au feu. Après cet affreux ſpectacle, on ſcia le tombeau de Conſtantin, qui étoit du plus beau marbre verd, & l'on en forma le baluſtre d'une Egliſe que l'Empereur faiſoit bâtir. (Le Beau.)

BASILE LE MACÉDONIEN.

867. Basile, né de parens très pauvres dans un village de Macédoine, mais originaire d'Arménie, ſuccéda, le 24 Septembre 867, à Michel. Il avoit d'abord été ſoldat; & s'étant introduit à la Cour de l'Empereur Michel, il étoit parvenu par degrés à l'honneur ſuprême d'être aſſocié au trône par ce Prince. Ce n'étoit point, comme le prétendent les Ecrivains du tems, à une conduite irréprochable, à une probité ſoutenue, à une piété exemplaire qu'il étoit redevable de ſon élévation. Les faits avoués, par ces mêmes Ecrivains, prouvent au contraire qu'il n'épargna ni les baſſeſſes, ni les parjures, ni les meurtres, ni d'autres forfaits pour ſon avancement. Donnons quelques exemples de ſa prétendue probité. Nous avons dit qu'il avoit été l'inſtigateur & l'exécuteur de l'aſſaſſinat de Bardas. Ajoutons que c'étoit lui qui avoit porté Symbace, gendre de ce Prince, à le déférer à l'Empereur comme ayant de mauvais deſſeins contre ſa perſonne; que pour calmer les craintes du Céſar qui commençoit à ſe défier de lui, il avoit juré avec l'Empereur dans un écrit dreſſé par Photius & ſigné avec une plume trempée dans le ſang de J. C. qu'on n'avoit aucune intention de lui nuire, & cela peu de jours avant que de le mettre à mort. Michel, s'ennuyant du commerce qu'il entretenoit depuis long-tems avec Eudocie Ingérine, avoit propoſé, l'année précédente, à Baſile de la prendre pour épouſe. Celui-ci, peu délicat ſur le point d'honneur, y conſentit, répudia en conſéquence Marie, ſa femme, dont il avoit un fils, nommé Conſtantin, & livra en échange Thécle, ſa ſœur, auſſi ambitieuſe & plus diſſolue que ſon frere. Baſile, devenu ſeul poſſeſſeur du trône par la mort de Michel, ſe montra digne de le remplir. Dès qu'il ne lui en coûta plus rien pour être vertueux, il ne conſerva que ſes bonnes qualités. Peu de jours après ſon couronnement, il chaſſa Photius de ſon Siége & rappella S. Ignace. Tout occupé du bien de l'Empire, il réforma les abus qui s'étoient introduits dans la judicature & les finances ſous le régne précédent, ſoulagea les peuples opprimés, & rétablit la diſcipline dans les armées. Mais le Patriarche Ignace étant mort l'an 877,

ROIS DES BULGARES.

nales de Fulde. L'an 887, Arnoul, Roi de Germanie, lui envoya des Ambaſſadeurs pour renouveller la paix qui étoit entre lui & le Royaume de Germanie. (*Ann. Fuld. contin. altera ad an.* 887.) Ce jeune Prince ayant voulu rétablir l'idolâtrie, Bogoris ſort de ſon cloître, reprend l'habit militaire, ſe ſaiſit du nouveau Roi, lui fait créver les yeux, après l'avoir mis en priſon, & nomme à ſa place un autre de ſes fils; après quoi il retourne dans ſa ſolitude. (*Annal. Met.*) Bogoris mourut après l'an 890.

PRÉSIAM.

Présiam vient, dans la liſte des Rois de Bulgarie, après Bogoris, dont il étoit vraiſemblablement ce deuxieme fils qui fut ſubſtitué au premier. Il eut une guerre malheureuſe avec les Serviens. C'eſt tout ce qu'on en ſait. Il mourut du tems de l'Empereur Léon le Philoſophe.

Photius, dont la retraite n'avoit pas amorti l'ambition, ſe donna des mouvemens pour remonter ſur le Siége dont on l'avoit fait deſcendre; & il ne travailla pas en vain. L'Empereur, flatté d'une généalogie que cet impoſteur avoit fabriquée pour le faire deſcendre des Arſacides, lui donna un aſyle dans le Palais de Magnaure, l'admit dans ſes Conſeils, lui confia l'éducation de ſes fils, & lui laiſſa reprendre les fonctions épiſcopales. L'an 880, Baſile, après avoir vaincu les Saraſins en Orient & en Italie, ne peut les empêcher de dévaſter le Péloponeſe, & d'achever la conquête de la Sicile par la priſe de Syracuſe qui fut défendue par les habitans au milieu de toutes les horreurs qu'une ville aſſiégée peut éprouver. Un accident, arrivé à ce Prince à la chaſſe & qu'on raconte diverſement, lui cauſa une fievre qui l'emporta le 1 Mars 886, à la fin d'un régne de 18 ans, 5 mois & 6 jours depuis la mort de Michel III. De ſa ſeconde femme il laiſſa trois fils, Léon & Alexandre, ſes ſucceſſeurs, & Etienne qui fut Patriarche de Conſtantinople. A l'exemple de Juſtinien, Baſile avoit fait, l'an 877, une compilation des loix en 40 Livres. Son ſucceſſeur y en ajouta 20 autres. Ces 60 Livres, connus ſous le nom de Baſiliſques, ont ſervi de régle à la Juriſprudence de l'Empire Grec juſqu'à ſa deſtruction. On a de plus de ce Prince un petit Ouvrage, qui ſubſiſte encore, ſous le titre d'*Avis au Prince Léon*.

LEON VI, DIT LE PHILOSOPHE.

886. Léon VI, fils de Baſile & d'Ingérine, né le premier Septembre 866 (Le Beau), fait Auguſte l'an 870, ſuccéda, le premier Mars 886, à ſon pere. Dès la premiere année de ſon régne, il chaſſa Photius du Siége de Conſtantinople, & y plaça Etienne, ſon frere. Léon, aſſez habile en politique, fut très malheureux à la guerre. Les Muſulmans, après avoir battu ſes troupes, lui enleverent l'Isle de Samos. Les Ducs Lombards s'emparerent de preſque tout ce qui reſtoit aux Grecs en Italie. Les Bulgares remporterent ſur Léon d'autres avantages. Pour leur réſiſter, il appella les Turcs qui défendirent avec ſuccès l'Empire, dont ils devoient être un jour les deſtructeurs. La crainte lui fit admettre d'autres Barbares dans l'Empire. Deux Nomades de Scythes, les Serviens & les Croates, étant venues lui demander des terres, obtinrent de lui celles qui portent aujourd'hui leurs noms. Léon eut le ſurnom de Philoſophe & de Sage, non à cauſe de ſes mœurs qui étoient corrompues, mais par rapport à ſon amour pour les Lettres. Il ſe mêloit de compoſer des Sermons, au lieu de s'occuper de la défenſe de l'Empire. Le tems nous a conſervé 35 de ces pieces qui ſentent plus le déclamateur que l'orateur Chrétien. Son traité de la Tactique ſert à faire connoître l'ordre des batailles de ſon tems, & la maniere de combattre non ſeulement des Grecs, mais des Barbares auxquels ils avoient affaire. Ce Prince mourut à 46 ans le 11 Mai 911, après 25 ans, 2 mois & 10 jours de régne. Il eut ſucceſſivement quatre femmes, Théophanon, Zoé, Eudocie & Zoé-Carbonopsine, mere de Conſtantin, dit Porphyrogénete, non parce qu'il étoit né ſous la pourpre, mais parce qu'il étoit né dans le Palais de Porphyre, où, dans la ſuite, les Impératrices firent ordinairement leurs couches. Ce dernier mariage, contraire aux Loix civiles & canoniques des Grecs, qu'il avoit lui-même confirmées, occaſionna de grands troubles dans l'Egliſe & dans l'Etat.

ALEXANDRE, CONSTANTIN VI, DIT PORPHYROGÉNETE, ROMAIN LÉCAPENE, CHRISTOPHE, ÉTIENNE ET CONSTANTIN VII, DIT PORPHYROGÉNETE, *Empereurs*.

911. Alexandre, né vers l'an 870, ſuccéda, le 11 Mai 911, à Léon, ſon frere, avec Constantin Porphyrogénete, ſon neveu. Mais le 6 Juin de l'année ſuivante, les débauches, auxquelles il étoit livré, le conduiſirent au tombeau. Le jeune Conſtantin, né

ROIS DES BULGARES.

MICHEL VORIZE, OU BORICH.

Michel Vorize, ou Borich, fils & ſucceſſeur de Préſiam, voulut venger, ſur les Serviens, les défaites de ſon pere, & n'y réuſſit pas. Son fils Blaſtimir, ayant été pris dans une bataille contre ce peuple, il fut obligé de faire la paix pour le racheter. Son régne fut de très courte durée ainſi que celui de ſon pere.

SIMÉON.

Siméon, fils, ou plus vraiſemblablement petit-fils du Roi Baldimir, fut le ſuccceſſeur de Michel. Elevé dans les Sciences à Conſtantinople, il s'étoit fait Moine d'abord; & ayant trouvé depuis l'occaſion de monter ſur le trône de Bulgarie, il la ſaiſit aux dépens de ſa profeſſion, à laquelle il renonça. Son premier ſoin, à la tête de l'Etat, fut de confirmer la paix avec les Serviens. L'an 889, il entre à main armée ſur les terres de l'Empire, pour avoir raiſon des avanies qu'on faiſoit, dans les marchés de Theſſalonique, aux Marchands Bulgares qui venoient y commercer. L'armée que l'Empereur Léon avoit envoyée contre lui eſt battue ſur les frontieres de Macédoine. Siméon fait couper le nez à tous les priſonniers, & les renvoie ainſi mutilés à Conſtantinople. Les Hongrois, appellés par l'Empereur, viennent au ſecours des Grecs. Ils remportent une grande victoire ſur les Bulgares, & ravagent leur pays. Siméon fait alors ſemblant d'accepter la paix que l'Empereur lui offroit; mais à peine voit-il le danger reculé, qu'il attaque inopinément les Hongrois, met leur armée en déroute, & pénetre dans leur pays. Les négociations pour la paix ſe renouent. Siméon, après avoir obtenu de l'Empereur les priſonniers Bulgares qu'il redemandoit pour préalable, forme de nouvelles prétentions qu'on ne peut lui accorder. La guerre recommence l'an 892. L'armée des Grecs, commandée par Catacalon, eſt taillée en pieces par les Bulgares. Alors Siméon conſent à la paix, dont il dicte lui-même les conditions. Il l'obſerva fidelement durant le régne de Léon. Après la mort de ce Prince, l'an 911, Siméon reprend les armes, ſur le refus que fit l'Empereur Alexandre de renouveller l'alliance des deux nations. L'an 914, il prend Andrinople au mois de Septembre, par la trahiſon du Gouverneur, qui ſe laiſſa corrompre. Il s'avance juſqu'aux portes de Conſtantinople qu'il tâche en vain de ſurprendre. L'an 917, le 6 Août, il bat le Général Léon Phocas dans les plaines d'Andrinople. L'an 923, Indiction XIIe, au mois de Septembre, Siméon ſe met en marche avec toutes ſes troupes pour faire le ſiége de Conſtantinople. Il traverſe, le fer & le flambeau à la main, la Macédoine & la Thrace; & étant arrivé devant la Capitale de l'Empire, il aſſied ſon camp près des Blaquernes. Le Patriarche Nicolas vient à la tête des Grands de la Cour pour traiter de la paix avec lui. Le Prince Bulgare les renvoie en témoignant qu'il ne ſera pas fâché d'avoir une entrevue avec l'un des Empereurs Romains. Lécapene ſe rend avec le Patriarche au lieu marqué pour la conférence. Il tient à Siméon, ſuivant Cédrénus, un diſcours pathétique, ſur l'atrocité de ſa conduite, qui le fait rougir. Mais on ne put convenir des articles de la paix; & Siméon ſe contenta d'abandonner ſon entrepriſe après avoir reçu de grands préſens de l'Empereur. L'an 927, il fait enfin la paix avec l'Empire. La même année, Siméon meurt le 27 Mai, du chagrin que lui cauſa la perte d'une grande bataille qu'il avoit livrée aux Croates. La domination des Bulgares s'étendoit ſur la fin de ſon régne entre la Mer Adriatique & la Mer Noire juqu'en Epire. Il avoit eu deux femmes. La premiere lui donna Michel, qu'il obligea par ſon teſtament à ſe faire Moine. De la deuxieme il laiſſa Pierre qui ſuit, Jean & Michel, dit auſſi Benjamin. (Du Cange, Pagi.)

au mois de Septembre 905, commença de ce jour à régner ſeul. Zoé, ſa mere, étant revenue de l'exil, où Alexandre l'avoit envoyée, ſe mit à la tête des affaires. Elle ſoutint pendant ſept ans, par la valeur du Général Léon-Phocas, la guerre contre Siméon, Roi des Bulgares. L'an 919, Romain Lécapene, Arménien de naiſſance & Drungaire, ou grand Amiral, de l'Empire, s'étant emparé de l'eſprit de Conſtantin, l'engage à épouſer, le 15 Avril, Hélene, ſa fille. Bientôt après, il perſuade à ce Prince de reléguer ſa mere dans un Couvent, & enfin il vient à bout de ſe faire déclarer par lui-même ſon collégue. Romain reçut la couronne Impériale le 17 ou le 24 Décembre de la même année 919. Depuis ce tems, il fut chargé du gouvernement, pendant que Conſtantin s'appliquoit à l'étude. L'an 920, le 20 Mai, Romain aſſocie à l'Empire ſon fils aîné Christophe; &, l'an 928, ſes deux autres fils, Etienne & Constantin; de cette ſorte, il y eut alors cinq Empereurs à la fois. Chriſtophe mourut au mois d'Août 931. L'an 944, Romain fut enlevé du Palais, le 20 Décembre, par ordre d'Etienne, ſon fils, & conduit dans l'Iſle de Proté : il y mourut dans l'état monaſtique le 15 Juillet 948. Ce Prince avoit de la valeur & de la piété. L'an 927, il avoit obligé les Bulgares à lui demander la paix; & pour la cimenter, il avoit donné en mariage ſa petite-fille à Pierre, leur Roi. L'an 941, il avoit gagné contre les Ruſſes, par ſes Généraux, une grande bataille navale ſur le Pont-Euxin. Il avoit remporté de ſemblables avantages ſur les Turcs qui étoient venus l'attaquer à deux repriſes, & les avoit forcés à laiſſer l'Empire en repos. Il avoit enrichi les Temples d'ornemens, & avoit fait beaucoup de bien aux Eccléſiaſtiques pour leſquels il avoit un grand reſpect. De Théodora, ſon épouſe, décédée le 20 Février 922, il eut, outre les enfans qu'on vient de nommer, Théophylacte, Patriarche de Conſtantinople. L'an 945, les deux Empereurs, fils de Romain, convaincus d'avoir conſpiré contre Porphyrogénete, ſont arrêtés le 27 Janvier, & envoyés en exil. L'Impératrice Hélene, de l'aveu de ſon époux, prit alors en main les rênes de l'Etat. Cette Princeſſe avare mit tout à prix d'argent, le ſacré comme le profane, & accabla les peuples d'impôts. L'an 959, Conſtantin Porphyrogénete mourut à l'âge de 54 ans, le 9 ou le 15 Novembre, du poiſon que Romain, ſon fils, à l'inſtigation de Théophanon, ſa femme, lui avoit donné pluſieurs mois auparavant. Il emporta dans le tombeau la réputation d'un Prince au-deſſous du médiocre, & d'un ſavant du premier ordre. On a de lui une hiſtoire de Baſile le Macédonien, ſon aïeul, un traité de l'Art de gouverner, adreſſé à Romain, ſon fils, & quelques autres ouvrages. Avec ſon ſucceſſeur, il laiſſa quatre filles, dont l'aînée, Théodora, fut mariée à l'Emperenr Jean Zimiſquès.

Le P. Pagi ſe trompe lorſqu'il dit que les années de Conſtantin Porphyrogenete ſe prennent de l'an 912. Elles commencent en 911 à la mort de ſon pere, comme le prouve Muratori. (*Annal. d'Ital.* T. V, p. 274.)

ROMAIN II, dit le Jeune.

959. Romain II, fils de Conſtantin Porphyrogénete & d'Hélene, né l'an 939, aſſocié au trône, par ſon pere, dès l'an 948, lui ſuccéda le 9 ou le 15 Novembre 959. Son régne fut tel qu'on devoit l'attendre d'un parricide. Romain vécut dans la débauche & l'oiſiveté. Cependant il eut le bonheur d'avoir deux habiles Généraux, Nicéphore Phocas & Léon Phocas, qui firent de grandes conquêtes ſur les Saraſins & ſur les Ruſſes. Ce Prince mourut d'épuiſement, cauſé par ſes débauches, le 15 Mars 963, n'ayant régné que 3 ans & 4 mois. Il avoit épouſé, 1°, l'an 943, Berthe, fille naturelle de Hugues, Roi d'Italie, morte ſans enfans; 2° Théophanon, fille d'un Cabaretier, dont il laiſſa deux fils en bas âge, Baſile & Conſtantin, depuis Empereurs, avec deux filles, Théophanie, femme d'Otton II, Empereur d'Allémagne, & Anne, mariée à Vladimir, Duc de Ruſſie. Après la mort de Romain, Théophanon, ſa veuve, fut déclarée, en Mars 963, Régente de l'Empire & tutrice de ſes deux fils.

NICÉPHORE PHOCAS.

963. Nicéphore Phocas, grand Capitaine, célebre par pluſieurs victoires qu'il avoit remportées ſur les Muſulmans & ſur les Ruſſes, fut élevé à l'Empire, par l'armée qu'il commandoit, le 2 Juillet 963, à l'âge de 51 ans; & le 16 Août ſuivant, il fut couronné, par le Patriarche Polyeucte, à Conſtantinople. L'Impératrice Théophanon, loin de s'oppoſer à ſon élévation, la favoriſa ſecretement; & quelques jours après ſon couronnement, elle lui donna ſa main. Nicéphore étoit fils du Patrice Bardas, qu'il déclara Céſar en montant ſur le trône. Voulant ſignaler le commencement de ſon régne par quelque expédition militaire, il envoya une armée en Sicile pour en chaſſer les Muſulmans. Mais elle y périt toute entiere par la témérité de Manuel, ſon Général, fils naturel de Léon, oncle de Nicéphore, jeune homme ſans expérience & ſans capacité. Jean Zimiſquès, autre Général de Nicéphore, ſoutenoit cependant en Cilicie la gloire des armes Romaines contre ces mêmes Infideles, dont il fit dans une bataille un ſi grand carnage, que le lieu où elle ſe donna fut appellé *la Colline de ſang*. Nicéphore vint

ROIS DES BULGARES.

PIERRE.

927. Pierre, fils de Siméon, lui ſuccéda l'an 927. Dès qu'il fut en poſſeſſion du trône, il rompit la paix avec les Romains, & porta le fer & le feu dans la Macédoine. Mais, apprenant que l'Empereur Romain Lécapene venoit au devant de lui, il fit faire des propoſitions de paix qui furent acceptées. Pierre ſe rend à Conſtantinople, où il épouſa, le 8 Octobre 928, Marie, petite-fille de Lécapene. A ſon retour, il découvrit une conjuration formée contre lui par Jean, ſon frere. Elle fut étouffée par l'empriſonnement de Jean, & la mort de ſes complices. Michel, autre frere de Pierre, ayant quitté le froc, voulut auſſi lui enlever la Couronne. Mais il mourut dans l'entrepriſe. Les Bulgares, qui avoient pris ſon parti, ſortirent du Royaume; & s'étant jettés ſur les terres des Romains, ils s'emparerent de Nicopoli, où ils s'établirent. L'an 963, Pierre renouvella l'alliance avec l'Empereur Nicéphore Phocas, qui venoit de ſuccéder à Romain le jeune. L'an 966, les Ruſſes de Podolie, à la ſollicitation de l'Empereur, mécontent pour lors de Pierre, ſont une irruption funeſte en Bulgarie; ils y reviennent l'année ſuivante, font de nouveaux ravages, & emmenent parmi les priſonniers Boriſe & Romain, fils de Pierre. L'an 970, ces Barbares s'étant avancés juſque dans la Thrace, furent défaits par le Général Bardas Sclérus. L'année ſuivante, l'Empereur Zimiſquès marcha contre eux en perſonne, & reprit d'aſſaut Perſthlave, Capitale de Bulgarie, dont ils s'étoient emparés. Pierre étoit mort peu de tems avant cette expédition.

en perſonne les attaquer en 966 ; & après les avoir chaſſés de la Cilicie, il reconquit ſur eux l'Isle de Chypre. Etant paſſé de là en Syrie, toutes les places de cette province lui ouvrirent leurs portes, à l'exception d'Antioche, dont les pluies l'empêcherent de ſe rendre maître. Après ſon départ, le Patrice Burzès, malgré l'ordre qu'il lui avoit donné de reſter ſur la défenſive, entreprit la conquête de cette place, & y réuſſit ſans avoir perdu un ſeul des ſiens. Ce ſuccès excita la jalouſie de Nicéphore, & occaſionna la diſgrace du Général qui fut révoqué. Celle de Zimiſquès ſuivit de près. L'an 968, Nicéphore, réſolu de rendre à l'Empire tout ce que les Muſulmans lui avoient enlevé en deça du Tigre, ſe remet en marche le 22 Juillet. Il pénétra juſqu'à Niſibe, qu'il attaqua ſans ſuccès, ravagea la Méſopotamie, & repaſſa l'Euphrate, après avoir fait trembler le Calife dans Bagdad. Ce Prince n'avoit de paſſion que pour la guerre, ſans aucun talent pour gouverner les hommes. Il accabla d'impoſitions ſes peuples pour enrichir ſes ſoldats, altéra les monnoies, dépouilla les Egliſes, & exerça un monopole affreux ſur les bleds dans un tems de diſete. D'ailleurs, inſociable par caractere & d'une figure preſque hideuſe, il s'attiroit la haine de tous ceux qui l'environnoient. L'impératrice, ſa femme, à laquelle il étoit devenu inſupportable, s'étant concertée avec Zimiſquès, le fit aſſaſſiner par une troupe de conjurés, à la tête deſquels étoit ce Général, la nuit du 10 au 11 Décembre 969. Le régne de Nicéphore fut de 6 ans, 3 mois & 26 jours; il mourut âgé de 57 ans.

JEAN ZIMISQUÈS, BASILE II ET CONSTANTIN VIII.

969. JEAN ZIMISQUÈS, ainſi nommé de la petiteſſe de ſa taille, mais d'une valeur éprouvée dans pluſieurs batailles contre les Saraſins, fut proclamé Empereur le jour même qu'il aſſaſſina Nicéphore Phocas, & couronné le jour de Noël ſuivant. Dans le même tems, il déclara qu'il aſſocioit à l'Empire BASILE & CONSTANTIN, fils de Romain II. Zimiſquès eut continuellement les armes à la main contre les ennemis de l'Empire, les Ruſſes, les Bulgares & les Saraſins. L'an 976, comme il ſe préparoit à faire le ſiége de Damas, il mourut, le 10 Janvier, du poiſon, à ce qu'on prétend, que l'Eunuque Baſile, ſon Grand-Chambellan, lui avoit fait donner, dans la crainte d'être dépouillé des grands biens qu'il avoit amaſſés. Ce Prince avoit épouſé, 1° MARIE, ſœur du Général Bardas Sclérus; 2° THÉODORA, fille de Conſtantin VII.

BASILE II CONSTANTIN VIII, FRERES.

976. BASILE II & CONSTANTIN VIII, nommé quelquefois PORPHYROGÉNETE, fils de Romain II, ou le Jeune, ſuccéderent à Zimiſquès le 10 Janvier 976. Ces deux freres ont régné environ 50 ans enſemble; mais Conſtantin abandonna le ſoin du gouvernement à Baſile pour ſe livrer entiérement à ſes plaiſirs. Baſile, pendant les onze premieres années de ſon régne, eut les armes à la main contre Bardas Sclérus & Bardas Phocas, qui vouloient lui enlever l'Empire & le partager entre eux. Vainqueur de ces deux rebelles, après onze années de combats, il attaqua les Saraſins, fit des conquêtes ſur eux, & les força à demander la paix. Il ſe tourna enſuite contre les Bulgares, & remporta ſur eux de grandes victoires, qui lui mériterent le ſurnom de Bulgaroctone. Mais, l'an 1014, les ayant défaits entiérement, le 29 Juillet, il ternit la gloire de cette journée par la plus inſigne barbarie. Sur cent des priſonniers qu'il avoit faits, au nombre de quinze mille, il fit crever les deux yeux à 99, & un ſeulement au 100e, puis les renvoya ainſi, chaque centaine étant conduite par un borgne à leur Roi Samuel. Il continua la guerre contre ces peuples, & réuſſit enfin, l'an 1019, à ſoumettre la Bulgarie à l'Empire. Ce Prince mourut dans la 70e année de ſon âge, au commencement de Décembre 1025, peu regretté de ſes peuples, dont il avoit ſacrifié le repos à ſa paſſion pour la guerre. On ignore s'il avoit été marié. Conſtantin, ſon frere, mourut au même âge le 12 Novembre 1028, laiſſant d'HÉLENE, ſa femme, trois filles, Eudocie qui ſe fit Religieuſe, Zoé & Théodora. Trois jours avant ſa mort, il contraignit Romain Argyre de répudier ſa femme pour épouſer Zoé qui lui apporta l'Empire pour ſa dot.

ROMAIN III, DIT ARGYRE.

1028. ROMAIN ARGYRE, d'une famille ancienne

ROIS DES BULGARES.

BORISE, OU BURICH.

971. BORISE, ou BURICH, fils de Pierre, étoit priſonnier avec ſa femme & ſes enfans à Perſthlave, lorſque Zimiſquès reprit cette place ſur les Ruſſes. L'Empereur lui fit un bon accueil, & le ſalua même Roi de Bulgarie. Mais l'ayant emmené à Conſtantinople, il le dépouilla des marques de la Royauté dans l'Egliſe de ſainte Sophie. Vers le même tems, il fit eunuque Romain, frere de Boriſe. Les deux freres ayant trouvé moyen de s'évader, le premier fut tué dans une forêt par un Bulgare qui le prit pour un Grec. Romain s'en retourna de peur à Conſtantinople. Alors les Bulgares confierent le Gouvernement à quatre freres, David, Moïſe, Aaron & Samuel. Les deux premiers étant morts peu de tems après en ſe faiſant la guerre, Samuel ſe défit d'Aaron, & par là ſe trouva ſeul à la tête de la Bulgarie.

SAMUEL.

974 ou environ. SAMUEL ſe fit reconnoître Roi de Bulgarie après la mort de ſes freres. L'an 977, tandis que l'Empereur Baſile eſt occupé à réduire Bardas Sclérus & Bardas Phocas, qui lui diſputoient l'Empire, Samuel va ravager les terres des Romains & pénetre juſqu'au Péloponeſe. Pendant le cours de dix années, la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, la Grece, demeurerent en proie à la fureur des Bulgares. L'an 987, Samuel bat, près de Sardique, l'armée Romaine commandée par l'Empereur. Deux ans après il ſe rend maître de Theſſalonique par ſtratagême. Mais la même année il eſt ſurpris ſur les bords du Sperchius en Theſſalie par le Général Uranus, qui taille en pieces ſon armée. L'an 988, Baſile alla en perſonne dans la Bulgarie, dont il prit la Capitale, avec pluſieurs autres places fortes. Les vingt-ſix campagnes ſuivantes furent preſque toutes marquées par des victoires ſignalées des Romains ſur les Bulgares. La derniere de ces victoires ne fit pas honneur à la généroſité de Baſile, par la maniere dont il en uſa. L'an 1014, le 29 Juillet, ayant fait 15 mille priſonniers Bulgares dans une action, il les diviſa par centaines, fit créver les deux yeux à 99, & un ſeulement au 100e, & les renvoya ainſi à leur maître, chaque centaine conduite par un borgne. Samuel fut tellement frappé de ce ſpectacle qu'il en mourut deux jours après, le 15 Septembre, laiſſant, entre autres enfans, Gabriel qui ſuit, Catherine, mariée à l'Empereur Iſaac Comnene, & Ceſſara, femme de Wladimir, Roi de Dalmatie.

GABRIEL, DIT RADOMIR ET ROMAIN.

1014. GABRIEL, dit RADOMIR & ROMAIN, ſuccéda, l'an 1014, au Roi Samuel, ſon pere. La guerre continua entre les Grecs & les Bulgares. Tandis que l'Empereur aſſiégeoit la fortereſſe de Strumpitza, Théophylacte, ſon Général, battit Neſtoritz, qui commandoit un corps de Bulgares près de Theſſalonique. Mais bientôt après, Théophylacte tomba dans une embuſ-

& illuſtre, ſuccéda, le 12 Nov. 1028, à Conſtantin. Il étoit âgé pour lors de 55 ans. Ayant porté la guerre contre les Saraſins, il fut défait le 13 Avril 1030; ce qui lui cauſa une mélancolie dont ſes peuples reſſentirent les triſtes effets. Mais, dans la ſuite, il répara cet échec par pluſieurs victoires qu'il remporta ſur les Infideles, & par la conquête de pluſieurs villes qu'il leur enleva. Romain fit beaucoup de bien pendant ſon régne qui ne fut que de cinq ans & environ ſix mois. Zoé, ſa femme, en abrégea la durée, pour élever ſur le trône un Changeur & faux-monnoyeur, nommé Michel, à qui elle s'étoit abandonnée. Cette Princeſſe débauchée fit étouffer ſon époux dans le bain le 11 Avril 1034, après lui avoir fait donner un poiſon trop lent au gré de ſes déſirs.

MICHEL IV, DIT PAPHLAGONIEN.

1034. MICHEL PAPHLAGONIEN, ce vil Changeur, adultere de Zoé, fut marié avec elle, reconnu Empereur, & couronné le 11 Avril 1034, le jour même de la mort de Romain. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le ſoin à l'Eunuque Jean, ſon frere, qui ne daigna point le partager avec Zoé. Cette Princeſſe, trompée dans ſes eſpérances, voulut ſe venger, & n'y réuſſit pas alors. Michel ne manquoit pas de valeur. Il en donna des preuves, l'an 1041, dans une expédition qu'il fit avec ſuccès en Bulgarie, quoique attaqué d'une hydropiſie déjà formée, pour réprimer une révolte qui s'y étoit élevée. Tous les ſoirs, il ſe couchoit en ſi mauvais état, qu'on penſoit qu'il ne releveroit pas de ſon lit; & le lendemain, on le voyoit au point du jour à la tête de ſon armée. Cependant Michel étoit agité par des remords qui, joints à ſes infirmités, le firent tomber en démence. Il eut néanmoins de bons intervalles, dans leſquels il fit pluſieurs choſes édifiantes & utiles. A la fin, il prit le parti d'abdiquer, & ſe retira dans le Monaſtere des Anargyres, où il mourut dans l'état de Moine le 10 Décembre 1041.

MICHEL V, DIT CALAFATE.

1041. MICHEL, fils d'Etienne, Calfateur de vaiſſeaux, & de Marie, ſœur de Michel Paphlagonien, ſurnommé CALAFATE, du métier de ſon pere, ſuccéda, par la faveur de Zoé qui l'avoit adopté pour ſon fils, à Michel Paphlagonien, ſon oncle, & fut couronné le 14 Décembre 1041. Il avoit promis à ſa bienfaitrice de la reconnoître toujours pour ſa maîtreſſe & ſa mere. Mais ayant donné ſa confiance à Conſtantin, ſon oncle, il relégua Zoé dans l'Isle du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, proclama Impératrice Théodora, n'ayant point Zoé en ſon pouvoir. Michel, hors d'état de ſe ſoutenir, fut contraint de ſe retirer dans le Monaſtere de Stude avec ſon oncle. Le peuple les en tira de force le 21 Avril 1042, & leur fit crever les yeux. Conſtantin ſouffrit ce ſupplice avec une fermeté digne d'une meilleure cauſe. Michel au contraire montra ſa lâcheté & ſa foibleſſe par des lamentations, des pleurs & des cris affreux. (Le Beau.) L'oncle & le neveu furent enſuite relégués en deux Monaſteres différens, où ils acheverent leur deſtinée. Michel avoit régné 5 mois & 5 jours. (Pagi.)

ZOÉ ET THÉODORA.

1042. ZOÉ, de retour à Conſtantinople, fut reconnue pour Souveraine avec THÉODORA, ſa ſœur, après l'expulſion de Michel Calafate. Elles régnerent moins de 2 mois enſemble, quoique les Hiſtoriens Grecs en comptent trois, parce que leur régne commença dans le mois d'Avril, & finit dans le mois de Juin. Ce fut pour la premiere fois qu'on vit l'Empire ſoumis à deux femmes. On leur obéit d'abord avec joie, par reſpect pour le ſang de Baſile. Mais bientôt le peuple, ſe dégoutant du gouvernement des deux ſœurs, tout occupées d'amuſemens frivoles, preſſa Zoé de ſe remarier; ce qu'elle fit, quoique âgée de 63 ans.

CONSTANTIN IX, DIT MONOMAQUE.

1042. CONSTANTIN MONOMAQUE, du rang des Nobiliſſimes, exilé par Michel Paphlagonien, & rappellé après la mort de ce Prince, épouſa, le 11 Juin 1042, l'Impératrice Zoé, dont il avoit été l'amant, & le lendemain, il reçut la couronne Impériale. Ce fut un Prince voluptueux & indolent, qui ſe laiſſa gouverner par Sclérene, ſa maîtreſſe. Cette femme, à l'inſtigation de Romain Sclérus, ſon frere, engagea l'Empereur à deſtituer le Général Maniacès, diſtingué par pluſieurs victoires ſur les Saraſins. Maniacès, outré de cet affront, ſe révolta, prit la pourpre, battit deux fois les troupes qu'on avoit envoyées contre lui, & périt, ſur la fin de 1042, dans la ſeconde bataille, entre les bras de la victoire. L'an

ROIS DES BULGARES.

cade, où il fut paſſé au fil de l'épée avec tout ſon monde. L'année ſuivante, 1015, Baſile étant rentré dans la Bulgarie au printems, Gabriel lui envoie un Ambaſſadeur pour lui offrir de ſe ſoumettre à lui. l'Empereur, prenant ces offres pour un artifice, les rejette, & continue la guerre avec de nouveaux efforts. Le 24 Octobre de cette même année 1015, Gabriel eſt tué à la chaſſe par Jean, ſon couſin, à qui il avoit autrefois ſauvé la vie.

JEAN LADISLAS.

1015. JEAN LADISLAS, ou BLADISTCHLABUS, fils d'Aaron, frere du Roi Samuel, ſe mit en poſſeſſion du trône de Bulgarie, après l'avoir ſouillé du ſang de Gabriel, ſon couſin. L'Empereur Baſile revint, au printems de l'année ſuivante, en Bulgarie, où il fit de nouveaux dégats. Achride, la Métropole du pays, tomba ſous ſes loix. Pluſieurs autres places ſe rendirent, ou furent priſes d'aſſaut. Jean ne laiſſa pas de remporter, dans cette campagne, quelques avantages ſur les Romains. L'an 1018, au mois de Janvier, il périt devant Duras, qu'il aſſiégeoit, après 2 ans, 5 mois de régne, laiſſant de MARIE, ſa femme, 6 fils & autant de filles. A la nouvelle de cet événement, Baſile, s'étant rendu promptement en Bulgarie, y reçut les ſoumiſſions de la Reine & de tous les Grands du Royaume. Le ſeul Ibatze ſe mit en état de défenſe. Il aſſembla des troupes, avec leſquelles il fit tête à l'Empereur juſqu'en 1019, qu'il fut pris & privé de la vue. La Bulgarie fut alors réduite en Province de l'Empire. Baſile, dit-on, tranſporta les Bulgares au-delà du Danube, & fit venir les Patzinazes, nation Turque, à leur place. Ils commençoient à s'accoutumer au joug, lorſqu'un aventurier nommé Déléan, qui ſe diſoit iſſu du ſang des Rois Bulgares, vint troubler leur repos, & les exciter à la révolte. Il ſe fit un parti qui le proclama Roi vers l'an 1037; mais peu de tems après un autre parti donna le même titre à Thiomire, ou Théocomire. Déléan trouva moyen de ſe défaire de ce rival; l'ayant attiré auprès de lui, il le fit lapider par le peuple. Déléan fit enſuite la guerre aux Romains, gagna ſur eux des batailles, ſe rendit maître de la contrée de Nicopoli, & prit d'aſſaut la ville de Duras. L'an 1040, le Patrice Aluſian, petit neveu du Roi Samuel, par Aaron, ſon aïeul, & Gouverneur de Théodoſiople, quitta les Romains, & vint ſe joindre à Déléan. Mais la diviſion s'étant miſe entre eux, Aluſian ſurprit Déléan & lui fit crever les yeux. Il obtint enſuite ſa grace de l'Empereur Michel, lequel, étant venu ſur les lieux, y rétablit la tranquillité. Depuis ce tems la Bulgarie continua d'être gouvernée par des Ducs Romains, juſqu'au régne de l'Empereur Iſaac l'Ange.

1044, nouvelle révolte. Léon Tornicius, parent de Monomaque, ſe fait proclamer Empereur à ſa place. Il aſſiége Conſtantinople & manque l'occaſion d'y entrer. Ses troupes l'abandonnent; il eſt pris & a les yeux crevés. L'an 1050, ſelon Banduri, 1054, ſuivant Pagi & M. le Beau, Zoé meurt âgée de 72 ou 76 ans. L'an 1054, Monomaque, étant tombé malade, penſe à ſe donner un ſucceſſeur. Il jette les yeux ſur Nicéphore Bryenne. Théodora, ſa belle-ſœur, en étant inſtruite, ſe fait reconnoître Impératrice. Cette nouvelle accable Monomaque, & avance le moment de ſa mort, que MM. Fleury & le Beau placent au 30 Novembre 1054, en lui donnant 12 ans & près de 6 mois de régne. La négligence de ce Prince, tourmenté de la goute depuis qu'il étoit ſur le trône, donna lieu aux Turcs de faire de grands progrès en Syrie & en Aſie, ſous la conduite de Togrul-Beg, nommé par les Grecs Tragolipix. Ce fut ſous le régne de Monomaque que ſe conſomma le ſchiſme des Grecs.

THÉODORA, Impératrice.

1054. Théodora, ſœur de Zoé, fut reconnue ſeule Impératrice après la mort de Conſtantin Monomaque. Cette Princeſſe, par le choix qu'elle ſut faire de bons Miniſtres & de bons Généraux, rendit ſon gouvernement aimable au-dedans, & redoutable au-dehors. Elle mourut à l'âge de 76 ans, le 22 Août 1056, après 19 mois de régne.

MICHEL VI, dit STRATIOTIQUE.

1056. Michel, ſurnommé Stratiotique, ſuccéda, le 22 Août 1056, à Théodora, par le choix de cette Impératrice. Il étoit vieux, ne ſavoit que la guerre, & n'entendoit nullement les affaires du gouvernement. Auſſi s'éleva-t-il bientôt des révoltes contre lui. Iſaac Comnene, s'étant mis à la tête de la derniere, l'obligea de lui céder la dignité Impériale le 31 Août 1057.

ISAAC COMNENE.

1057. Isaac Comnene, d'une famille illuſtre, qu'on croit originaire de Rome, fut proclamé Auguſte, par les troupes qu'il commandoit en Aſie, le 8 Juin 1057, reconnu, le 31 Août, à Conſtantinople, par Michel qui lui remit l'Empire, & couronné le premier Septembre de la même année. Il ne conſerva cette dignité, ſelon Zonaras, que deux ans & trois mois, pendant leſquels il enchanta ſes peuples par la ſageſſe de ſon gouvernement. Dégoûté des grandeurs humaines, à l'occaſion d'une maladie qu'il eut, il abdiqua l'Empire, l'an 1059, en faveur de Conſtantin Ducas, au refus de Jean, ſon propre frere. Iſaac ſe rendit enſuite au Monaſtere de Stude, où il vécut encore un an dans l'état Religieux. Après ſa mort, ſon cadavre ſe fondit en peu de jours, enſorte que ſon cercueil ſe trouva rempli d'eau. L'Impératrice Catherine, ſa femme, fille de Samuel, Roi des Bulgares, s'étoit d'abord oppoſée à ſa retraite; mais enſuite elle prit le même parti avec Marie, ſa fille.

CONSTANTIN X, DUCAS.

1059. Constantin X, Ducas, né, l'an 1007, de l'illuſtre famille des Ducas, au moins par les femmes, couronné Empereur le 25 Décembre 1059, ne juſtifia pas le choix qu'Iſaac Comnene avoit fait de lui pour le remplacer. Il avoit, à la vérité, du goût pour les Lettres; mais il manquoit des qualités eſſentielles pour le gouvernement. La réforme qu'il fit dans ſes troupes, par eſprit de léſine, enhardit les Turcs à faire des incurſions ſur les terres de l'Empire. Sans la peſte & les Bulgares qui les exterminerent, ils euſſent envahi l'Aſie & la Thrace. Conſtantinople, pendant ſon régne, fut agitée violemment par des tremblemens de terre, qui en renverſerent les plus beaux édifices. Ce Prince mourut âgé de 60 ans, au mois de Mai 1067, après ſept ans cinq mois de régne. De l'Impératrice Eudocie, ſon épouſe, fille de Conſtantin Dalaſſene, Princeſſe célebre par ſes talens, ſes vertus & ſes ouvrages, il laiſſa trois fils, Michel, Andronic & Conſtantin, avec trois filles, Anne, Théodora & Zoé, dont la deuxieme épouſa Dominique Silvio qui fut Doge de Veniſe.

Conſtantin étant au lit de la mort, fit promettre, par écrit, aux Sénateurs de ne point reconnoître après lui d'autres Souverains que ſes fils, & à ſa femme de ne point ſe remarier.

EUDOCIE avec MICHEL VII, dit PARAPINACE, ANDRONIC I et CONSTANTIN XI, ses fils, et ROMAIN IV, surnommé DIOGENE.

1067. Eudocie, après la mort de l'Empereur Ducas, ſon époux, prit en main les rênes de l'Empire avec ſes trois fils, Michel, Andronic & Constantin. Romain Diogene, dont le pere avoit fini ſes jours dans l'exil pour avoir uſurpé la pourpre ſous Romain Argyre, veut imiter ſon ambition, ſans craindre le châtiment qu'elle lui avoit attiré. Inſtruite de ſon deſſein, Eudocie s'aſſure de ſa perſonne, & le condamne à mort. Mais avant l'exécution, elle eſt curieuſe de le voir. La bonne mine du coupable & les grandes qualités qu'elle apperçoit en lui, charment l'Impératrice, au point que, non contente de lui accorder ſa grace, elle penſe à l'épouſer. Un ſeul obſtacle l'arrêtoit; c'étoit la promeſſe que Conſtantin Ducas en mourant l'avoit obligée de ſigner. Pour la retirer des mains du Patriarche & l'engager à la déclarer nulle, elle lui fait eſpérer qu'elle choiſira Bardas, ſon frere, ou ſon neveu, pour époux. Le Prélat, ſéduit par cet appas, donne dans le panneau. L'écrit rendu & annullé du conſentement des Sénateurs qu'il avoit gagnés, l'Impératrice fait auſſitôt venir au Palais Romain Diogene, lui donne ſa main & l'aſſocie au trône. Ceci eſt du premier Janvier 1068. Mais Eudocie ne fit une dupe que pour faire un ingrat. Diogene n'eut pas plutôt l'autorité ſouveraine en main, qu'il commença par exclure de l'adminiſtration des affaires l'Impératrice & ſes enfans. Eudocie profita du repos, auquel ſon époux l'avoit condamnée, pour mettre la derniere main à une eſpece de Dictionnaire qu'elle intitula : *Ionia, la Violete;* ouvrage grammatical, mythologique & hiſtorique, qu'elle eut la générosité de dédier à Romain Diogene lui-même, & que M. Danſſe de Villeloiſon a donné au public, avec des diſſertations & des notes qui en levent toutes les difficultés & en font ſentir tout le mérite. Romain Diogene fit contre les Turcs trois campagnes, dont les deux premieres furent heureuſes. La derniere l'eût également été, ſi, content d'avoir chaſſé

Voyez une nouvelle ſuite des Rois des Bulgares *à la page* 446.

les Turcs hors des limites de l'Empire, il ne les eût point pourſuivis juſqu'en Perſe, & ne leur eût livré bataille contre l'avis de ſes Généraux. Il fut pris au mois d'Août 1071, & conduit au Sultan Aſan qui lui rendit, peu de tems après, ſa liberté. Mais au moment qu'on eut appris à Conſtantinople ſa captivité, le Céſar Jean Ducas, oncle des jeunes Princes, fit reléguer Eudocie dans un Couvent, & déclarer ſeul Empereur Michel, fils aîné de cette Princeſſe. Diogene, revenant à Conſtantinople, fut arrêté ſur la route par le Gouverneur d'Arménie, qui lui fit crever les yeux avec tant de violence, qu'il en mourut au mois d'Octobre de la même année 1071, dans l'Isle du Prince, où on l'avoit confiné. Il laiſſa d'Eudocie Conſtantin qui épouſa Théodora Comnene; Nicéphore qui fut privé de la vue ſous Alexis Comnene pour cauſe de révolte; privation malgré laquelle il devint un célebre Mathématicien; & Léon qui périt dans un combat contre les Scythes. Romain avoit eu d'une premiere femme un fils qui paſſa au ſervice des Turcs, & fut tué en combattant ſous leurs drapeaux. A l'égard de l'Impératrice Eudocie, elle vécut au-delà de l'an 1096.

MICHEL VII, fils de Conſtantin Ducas & d'Eudocie, ſurnommé PARAPINACE, parce qu'il uſoit de fourberie pour gagner ſur le bled, fut un Prince lâche & ſans génie, dont l'inapplication & l'incapacité furent très funeſtes à l'Empire. Les Turcs Seldgioucides d'un côté, les Sclaves & les Scythes de l'autre, firent de grands progrès en Aſie & en Thrace ſous ſon régne. L'an 1078, le peuple de Conſtantinople, partagé entre deux concurrens qui s'étoient élevés contre lui, l'obligea de deſcendre du trône le 31 Mars. Il ſe retira au Monaſtere de Stude, d'où il fut tiré dans la ſuite pour être fait Archevêque d'Epheſe. Mais il n'alla jamais qu'une fois dans ſon Egliſe, d'où, étant revenu auſſitôt, il acheva ſa vie dans ſon Monaſtere, travaillant de ſes propres mains. Michel avoit régné 6 ans & environ 6 mois. Il eut de MARIE, ſon épouſe, un fils, nommé Conſtantin, qui mourut, ſous le régne d'Alexis Comnene, avec le titre d'Auguſte.

Michel, au commencement de ſon régne, avoit envoyé deux Moines à Rome avec des Lettres, où il témoignoit ſon reſpect pour le Pape, & ſon attachement à l'Egliſe Romaine. Grégoire VII profita de cette ouverture pour travailler à la réunion des deux Egliſes. Il chargea, l'an 1073, Dominique, Patriarche de Veniſe, d'aller négocier cette importante affaire à Conſtantinople; & l'année ſuivante il adreſſa à tous les Fideles une Lettre datée du premier Mars, pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs en faveur des Grecs. On peut regarder cette Lettre, dit M. le Beau, comme le premier ſon de trompette qui réveilla l'Occident, & commença d'allumer dans les cœurs le feu des Croiſades.

NICÉPHORE BOTONIATE ET NICÉPHORE BRYENNE.

1078. NICÉPHORE BOTONIATE & NICÉPHORE BRYENNE furent déclarés tous deux Empereurs l'an 1077; le premier en Orient, le 10 Octobre, par l'armée qu'il commandoit; le ſecond en Occident, auſſi par ſes troupes, le 3 du même mois. Botoniate, appuyé des Turcs, marche à Conſtantinople, où il fit ſon entrée le 25 Mars 1078. Il y fut couronné, le 3 Avril ſuivant, par le Patriarche Coſme, & non par Emilien, Patriarche d'Antioche, comme le prétendent des Modernes. Maître de la Capitale, il fit la guerre à Bryenne qui, ayant été fait priſonnier par Alexis Comnene, fut amené à Conſtantinople, & eut les yeux crevés. Alexis délivra enſuite Botoniate d'un autre rival, nommé Baſilace, qui avoit pris la pourpre à Theſſalonique. Mais s'étant depuis brouillé avec Botoniate, il ſe révolta lui-même, & ſe fit proclamer Empereur dans la Thrace au mois de Mars 1081. Il s'achemine auſſitôt vers Conſtantinople qu'il prend le premier Avril ſuivant. Le foible Botoniate, ſe voyant abandonné, s'enfuit dans un Monaſtere, où il mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, 1° VERDINE; 2° MARIE, femme de Parapinace, du vivant de ce Prince. Il paroît qu'il ne laiſſa point d'enfans. A l'égard de Nicéphore Bryenne, il eut un fils, nommé comme lui, qui devint l'époux d'Anne, fille d'Alexis Comnene, & compoſa l'Hiſtoire Grecque de ſon tems.

ALEXIS I, COMNENE.

1081. ALEXIS I, COMNENE, fils de Jean Comnene, né l'an 1048, proclamé Empereur au mois de

ROIS DE JÉRUSALEM.

LE Royaume de JÉRUSALEM tire ſon origine des Croiſades dont il fut l'objet & le fruit. Celles-ci eurent pour Auteur un Prêtre Hermite du Diocèſe d'Amiens, nommé Pierre, qui auparavant avoit porté les armes & vécu dans le mariage. Témoin de la triſte ſituation des Chrétiens de Paleſtine dans un voyage qu'il y fit, Pierre en rapporta, au Pape Urbain II, une Lettre de Siméon, Patriarche de Jéruſalem, & des autres Fideles, par laquelle ils imploroient le ſecours des Princes Chrétiens contre les Muſulmans qui les opprimoient. C'étoient alors les Turcs qui étoient maîtres de Jéruſalem, depuis la conquête qu'en avoit faite ſur le Califé d'Egypte, en 1076, Acſis, Lieutenant du Sultan Malek-Schah, fils & ſucceſſeur d'Alp-Arſlan, de la race des Seldgioucides. (*V.* Moctadi, Calife de Bagdad.) Les Ecrivains Arabes s'accordent avec les Chrétiens à nous les peindre ſous les couleurs les plus affreuſes. Semblables à des loups affamés, ils ne reſpiroient, diſent-ils, que carnage. Nulle compaſſion en eux, nul ſentiment d'humanité. Non contens d'exiger un tribut conſidérable des Pélerins Chrétiens qui venoient viſiter les ſaints Lieux, ils leur faiſoient eſſuyer toutes ſortes d'avanies, & tenoient Jéruſalem & la Paleſtine dans la plus rude captivité. Urbain, touché de la Lettre du Patriarche, & du récit pathétique de l'Hermite, publia, dans le Concile de Clermont en 1095, une indulgence pléniere en faveur de ceux qui ſe dévoueroient à la délivrance de la Terre-Sainte. Cette entrepriſe fut nommée Croiſade, parce qu'on couſoit une croix d'étoffe rouge ſur l'épaule gauche de tous ceux qui vouloient y prendre part. Pierre, après avoir pris congé du Pape, parcourut l'Italie, la France & l'Allemagne pour engager les Princes & les peuples à porter la guerre en Paleſtine. Ses exhortations, munies de l'autorité Pontificale, firent un merveilleux effet. Près d'un million de perſonnes, de tout état, de tout âge, & de l'un & de l'autre ſexe, prirent la croix. Les principaux Chefs de cette milice furent Hugues le Grand, frere de Philippe I, Roi de France; Godefroi de Bouillon, Duc de la baſſe Lorraine, avec ſes deux freres, Baudouin & Euſtache; Raymond, Comte de Toulouſe; Robert, Duc de Normandie; Robert II, Comte de Flandre; Alain, fils de Malcolme III, Roi d'Ecoſſe; ſans parler de l'Hermite qui ſe chargea de conduire la premiere diviſion avec Gautier, dit *Sans avoir*; car il fallut partager cette multitude en différens corps & les faire partir ſucceſſivement. Après avoir eſſuyé ſur la route divers accidens funeſtes & bien mérités, les Croiſés ſe réunirent, au nombre de 100,000 cavaliers, & de 600,000 hommes de pieds, le 14 Mai 1097, devant Nicée qui ſe rendit le 20 Juin. L'année ſuivante, le 3 Juin, ils emporterent d'aſſaut la ville d'Antioche. Enfin après avoir conquis Edeſſe, Ptolemaïs, depuis nommée S. Jean d'Acre, Lidda, autrement Dioſpolis, Rama, ou Rames, Nicopolis, autrefois Emmaüs, & d'autres places de la Paleſtine, où ils laiſſerent des garniſons, ils arriverent, le 7 Juin 1099, devant Jéruſalem, n'ayant plus

Mars 1081, fut couronné le premier Avril ſuivant. Le 18 Octobre de la même année, il fut battu, près de Duras en Dalmatie, avec une armée de 170000 hommes, par Robert Guiſcard, Duc de Calabre, qui n'en avoit que 15000. Il le fut encore deux fois, l'an 1083, par Boémond, fils de Guiſcard, qui mit enſuite le ſiége devant Lariſſe en Theſſalie. Mais Alexis, avec le ſecours des Turcs, l'obligea de ſe retirer avec perte. L'an 1084, les Vénitiens, s'étant alliés avec Alexis, remporterent deux victoires ſur Guiſcard, qui eut ſa revanche dans un troiſieme combat. Les Turcs cependant pouſſoient leurs conquêtes en Aſie. L'an 1092, Alexis, preſſé de toutes parts, envoya demander du ſecours en Occident. Le Pape Urbain II lui promit 300 mille hommes. La Croiſade, publiée en 1095, tripla ce nombre & au-delà. L'an 1096, Alexis vit arriver une partie de la premiere diviſion des Croiſés, conduite par Gautier, dit *Sans avoir*, Lieutenant de l'Hermite Pierre, auteur de la Croiſade, qui le ſuivoit de près avec l'autre. Le tout n'étoit qu'un ramas de brigands. Les déſordres, qu'ils commirent ſur les terres de l'Empire, & ſur-tout aux environs de Conſtantinople, firent regarder à l'Empereur cette milice comme des ennemis non moins dangereux que les Turcs. Pour s'en délivrer, il ſe hâta de leur faire paſſer le Boſphore. La deuxieme diviſion, qui parut enſuite, ne lui inſpira pas plus de confiance. Elle étoit, à la vérité, mieux diſciplinée; mais il y voyoit, entre les chefs, Boémond, ſon ennemi capital. Alexis fit néanmoins un traité avec eux; après quoi ils paſſerent en Aſie, & commencerent leurs conquêtes par la priſe de Nicée. Depuis ce tems, ſi l'on en croit les Hiſtoriens Latins, Alexis n'oublia rien pour faire périr les Croiſés en Aſie. On cite même une Lettre des

ROIS DE JÉRUSALEM.

de gens de ſervice que 21000 hommes de pied & 1500 chevaux. Ils formerent auſſitôt le ſiége de la place (1) qu'ils forcerent au bout de 5 ſemaines, ou 39 jours, (2) un vendredi 15 Juillet, à 3 heures après midi; (3) ce qui fut remarqué, comme étant le jour & l'heure de la mort de Jeſus-Chriſt. Mais ce qui n'eſt pas moins remarquable, c'eſt la maniere dont les Croiſés ſe comporterent à leur entrée dans la ville ſainte. Pouſſés par un mélange de zéle & de férocité, ils paſſerent au fil de l'épée la garniſon & les habitans ſans diſtinction. Puis, raſſaſiés de carnage, ils mettent bas leurs armes ruiſſelantes de ſang & deviennent d'autres hommes. On les voit nu-pieds, la tête baiſſée, en chantant des Hymnes, s'avancer vers le S. Sépulcre, & les yeux baignés de larmes, ſe proſterner à la vue de ce monument ſacré, l'objet de leur pénible & périlleuſe expédition : tant la nature humaine eſt inconſéquente dans ſes affections & paſſe rapidement, en certaines rencontres, d'une extrémité à l'autre! On parla enſuite d'élire un Roi de Jéruſalem; mais les Evêques s'oppoſerent à cet avis, diſant qu'il ne devoit pas y avoir de Roi dans un lieu où le Sauveur avoit ſouffert & avoit été couronné d'épines, mais qu'il ſuffiſoit de créer un Avoué pour garder la ville & partager les tributs & les autres revenus qui ſe percevoient dans le pays, à ceux qui ſeroient chargés de le défendre: *Non debere ibi eligi Regem, ubi Deus paſſus & coronatus eſt. . . . ſed eſſet aliquis Advocatus, qui & civitatem cuſtodiret, & cuſtodibus civitatis tributa regionis divideret & redditus* (*Raym. de Agiles.*) On paſſa par deſſus cette oppoſition, & on procéda à l'élection d'un Roi.

I. GODEFROI DE BOUILLON.

1099. GODEFROI de BOUILLON fut élu Roi de Jéruſalem, au refus du Duc de Normandie & du Comte de Flandre, dans l'Aſſemblée des Seigneurs croiſés, tenue 8 jours après la conquête de cette place, c'eſt-à-dire le 23 Juillet 1099. Mais avant ſon élection les Chefs de l'expédition, qui n'entendoient point abandonner au Roi tout le fruit de leurs travaux, partagerent le Royaume de Jéruſalem en quatre parties, qui devoient relever de la Couronne à la maniere des grands Fiefs de France. Savoir la Seigneurie de Jéruſalem, la Principauté d'Antioche, le Comté de Tripoli, & le Comté d'Edeſſe. Les poſſeſſeurs de ces quatre parties avoient droit chacun d'avoir un Connétable & un Maréchal, avec cette prérogative de ne pouvoir être jugés que par leurs Pairs, auxquels on ajouta dans la ſuite le Connetable & le Maréchal du Royaume. La Seigneurie de Jéruſalem, qui fut laiſſée au Roi comme la principale, d'où elle eſt appellée ordinairement par Albert d'Aix & par Guillaume de Tyr, le Royaume, *Regnum*, commençoit à un petit ruiſſeau qui eſt entre Giblet & Baruth, villes maritimes de Phénicie, & finiſſoit au déſert qui eſt au-delà de Daroun, du côté de l'Egypte Elle comprenoit les villes de Jéruſalem, de Naples ou Naplouſe, d'Acre & de Tyr, avec quelques autres places, bourgs & villages qui appartenoient ſpécialement au Roi, & formoient ſon domaine. Dans cette étendue de pays il ſe trouvoit auſſi 3 Baronies qui relevoient immédiatement du Roi; ſavoir la Principauté de JAFFA OU JOPPÉ & d'ASCALON, de laquelle dépendoient les Seigneuries de Rames, de Mirabel & d'Ibelin; la Principauté de GALILÉE & de Saiette, d'où relevoient Céſarée & Bethſan ou Beſſans, & les Seigneuries de CRAC & de MONTRÉAL. Les Propriétaires de ces Baronies avoient Cour, Coin, c'eſt-à-dire droit de monnoie, & haute juſtice, comme auſſi les Seigneurs de Rames, d'Ibelin, de Bethſan, de S. Abraham, de Blanchegarde, d'Arſur, de Château-Pélerin, de Caiaphas, de Caimond, de Scandelion, de Sur, de Belinas, de Baruth, & quelques autres qui tous étoient dans le reſſort de la Baronie de Jéruſalem. Les Comtes de Jaffe devoient au Roi, en cette qualité, 25 Chevaliers, & autant à cauſe d'Aſcalon, 40 à cauſe de Rames & de

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

LA ville d'ANTIOCHE, située sur l'Oronte, au pied du Mont-Amanus, et Capitale de Syrie, fut enlevée aux Romains, l'an 540, par Chosroès, Roi de Perse, qui la rendit l'année suivante. Le Calife Omar en fit la conquête le 21 Août 638, et l'unit au reste de ses vastes Etats. Ahmed ben Tholon l'arracha des mains des Califes, l'an 878, et y établit la Dynastie des Tholonides. Ceux-ci furent remplacés par les Hamadanites, sur lesquels Jean Zimisquès, alors Général des Grecs, reprit Antioche l'an 969. Elle échappa aux Grecs de nouveau, l'an 1084 ou environ, et tomba sous la puissance des Seldgioucides. Enfin les Croisés s'en étant rendus maîtres en 1098, elle devint la Capitale d'une Principauté qui s'étendoit, au Septentrion, depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne, et au Midi se terminoit à la riviere qui coule entre Tortose et Tripoli.

I. MARC BOÉMOND, OU BEYMONT.

1098. MARC BOÉMOND, ou BEYMONT, fils de Robert Guiscard, Duc de la Pouille, et d'Alberade, fut celui des Princes Croisés qui

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

TRIPOLI, nommée TARABOLOUS par les Turcs, ville ancienne et encore aujourd'hui considérable de Phénicie, sur la Méditerranée, fut prise sur les Romains, l'an 638, par YOUKIMA, Grec renégat, l'un des Généraux du Calife Omar. Elle passa dans la suite au pouvoir des Califes d'Egypte. Les Croisés l'enleverent à ceux-ci, le 10 Juin de l'an 1109, suivant Guillaume de Tyr, après un siége ou blocus de 7 ans. Cette expédition, commencée par Raymond de Saint-Gilles, mort, le 28 Février 1105, au Château Pélerin, qu'il avoit fait bâtir vis-à-vis de Tripoli, fut achevée par Bertrand, son fils, avec le secours du Roi de Jérusalem et des Génois. Tripoli devint alors la capitale d'un Comté qui comprenoit plusieurs places le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Lycus, où commençoit ce qu'on appelloit alors le Royaume de Jérusalem.

La Campagne de Tripoli, dit un Moderne d'après Jacques de Vitri et Sanut, forme un jardin très agréable, rempli de toutes sortes de fruits. Elle est arrosée de plusieurs rivieres et de diverses ruisseaux qui descendent du Liban. Lorsque le tems est calme, on

(1) Sigebert et Raoul de *Diceto* nous apprennent que dans les 8 derniers jours du siége, les Croisés, manquant d'eau, faisoient à genou le tour de la place pour en obtenir.

(2) Pompée, qui avoit une armée incomparablement plus forte que celle des Croisés, employa trois mois au siége de Jérusalem. Mais Jérusalem au XIe siécle n'étoit que l'ombre de ce qu'elle étoit du tems de Pompée.

(3) Le Tronci (*Memorie della citta di Pisa*, p. 35,) donne la gloire aux Pisans d'avoir monté les premiers à l'assaut et d'avoir planté l'étendard de la croix sur la plus forte des tours, qu'on nomma depuis le Château de Pise. Ce qui est certain, c'est que les Vénitiens, les Pisans et les Génois étoient venus par mer se joindre aux Croisés.

Chefs de la Croiſade au Pape Urbain, où ils diſent que l'Empereur Grec leur fit tout le mal qui fut en ſon pouvoir. Ce qui eſt certain, c'eſt que, de part & d'autre, on ſe manqua de parole. Alexis avoit promis un corps de troupes aux Croiſés, & ne le fournit pas. Les Croiſés, par repréſailles, manquerent à la promeſſe qu'ils lui avoient faite de reſtituer à l'Empire les conquêtes qu'ils feroient ſur les Turcs. Delà vint la méſintelligence qui régna perpétuellement entre les Croiſés & les Grecs. Alexis mourut, le 15 Août 1118, âgé d'environ 70 ans, après un régne de 37 ans, 4 mois & demi. On ne peut refuſer à ce Prince de la valeur, de l'équité envers ſes ſujets, du ſavoir & du zéle pour la converſion des Hérétiques. Il paroît qu'il fut toujours en communion avec l'Egliſe Romaine. Il laiſſa d'Irene Ducas, ſon épouſe, qui lui ſurvécut & finit ſes jours dans un Monaſtere, Jean, ſon ſucceſſeur; Iſaac Comnene, tige des Empereurs de Trébiſonde; Anne, mariée à Nicéphore Bryenne, le fils, & auteur d'une vie de ſon pere en 15 Livres; Théodora, femme de Conſtantin l'Ange, ſouche des l'Anges qui parvinrent à l'Empire, &c. L'Empereur Alexis Comnene fut ſurnommé *Bambacorax*, parce qu'il étoit bégue & qu'il avoit la voix rauque : défaut dont Anne, ſa fille, convient. (L. 1, p. 19.).

ROIS DE JÉRUSALEM.

Mirabel, & 10 à cauſe d'Ibelin. Les Princes de Galilée devoient 185 Chevaliers, tant à cauſe de la Galilée, que de Céſarée & de Bethſan. Les Seigneurs de Crac & de Montréal, pour ces deux Seigneuries, étoient taxés à 40 Chevaliers. L'Evêque de Lidde devoit 10 Chevaliers, l'Archevêque de Nazareth 6, & ainſi des autres. La ville de Naples étoit taxée à 25, celle d'Acre à 72, celle de Sur à 28. Les Egliſes & les Bourgeois des villes devoient encore un certain nombre de Sergens & de gens de pied. L'élection faite après ce partage d'une conquête qui n'étoit point achevée, Godefroi fut mené en cérémonie à l'Egliſe du S. Sépulcre; mais il refuſa d'être ſacré ſolemnellement & de porter une couronne d'or dans la ville où le Sauveur du monde n'en avoit porté qu'une d'épines. Pluſieurs Ecrivains du tems prétendent même qu'il refuſa de prendre le titre de Roi, & ſe contenta de celui d'Avoué; ce qui fait regarder à du Cange, dans ſes notes ſur l'Alexiade, comme ſuſpect, un ſceau de Godefroi, rapporté par Doutreman dans la vie de Pierre l'Hermite & par Malbranq dans ſon Hiſtoire des Morins, où il paroît avec le titre de Roi. Le 12 Août ſuivant, il battit près d'Aſcalon le Califе d'Egypte qui venoit avec toutes les forces de ſon Royaume tenter le recouvrement de Jéruſalem. On fait état de cent mille Mahométans qui périrent à cette journée, qu'on n'oſe preſque appeller bataille, tant les Infideles y firent paroître de lâcheté. Après une victoire auſſi complette, ſans être fort glorieuſe, toute la Paleſtine ſembloit devoir plier ſous ſes loix. Il échoua néanmoins devant Aſcalon qu'il aſſiégea enſuite. Mais il ſe dédommagea par la conquête qu'il fit de la Galilée, dont il donna la Principauté à Tancrede. Il ſoumit auſſi les places qui environnoient Jéruſalem & ſe procura un port à Jaffa qu'il fit fortifier. Il eût vraiſemblablement étendu ſa domination dans toute la Paleſtine, ſi Dieu lui eût accordé aſſez de vie pour la ſubjuguer. Mais le régne de Godefroi fut à peine d'un an, ce Prince étant mort le 18 Juillet 1100, à l'âge de 40 ans; Orderic Vital accuſe fauſſement les habitans de Jaffa de l'avoir empoiſonné. Sa généroſité, ſa valeur, ſa modération, le firent généralement regretter, non ſeulement des Francs, mais des Grecs & des Syriens, dont il avoit gagné l'eſtime. *J'ai trouvé*, dit Waſſebourg, *un Hiſtorien qui eſcrit ledit Godefroy de Bouillon avoir eu deux femmes. La premiere fut Sibille, fille de Foulques, Comte d'Anjou, de laquelle il eut un fils nommé Godefroy, & une fille appellée Ide qui morut en jeuneſſe. La ſeconde femme étoit Flore, fille d'Oloferne, Roi de Calabre, dont il n'eut aucun enfant.* Ce dernier mariage eſt viſiblement & groſſiérement controuvé. On penſera ce qu'on voudra du premier. Les Chroniqueurs racontent des choſes ſurprenantes de la force de ce Prince. Guillaume de Tyr dit, qu'étant ſur le pont d'Antioche pendant le premier ſiége de cette ville, d'un coup de ſabre il coupa preſque en deux un Turc qui avoit une cotte de mailles; qu'en ayant atteint, quelques jours après, un autre qui étoit à cheval, il le pourfendit depuis la tête juſqu'à la ſelle, & bleſſa même de ce

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

contribua le plus à la prise d'Antioche. Il y avoit environ 7 mois, à compter du 21 Octobre 1097, qu'ils étoient devant cette place sans que le siége fût gueres plus avancé que le premier jour, lorsque Boémond ménagea une intelligence avec un des principaux de la ville, qui promit de la lui livrer. Mais avant d'aller plus loin il résolut de prendre ses sûretés pour s'approprier le domaine de cette conquête. Il mit d'abord l'Evêque du Puy dans ses intérêts, et lui confia son secret. Le Prélat ayant assemblé les Généraux, leur fit part du projet de Boémond, et leur déclara qu'il se chargeroit de l'effectuer, à condition qu'il demeureroit seul maître de la place. Ils y consentirent non sans peine; le seul Raymond, Comte de Toulouse, déclara qu'il ne céderoit à personne la part qu'il avoit droit de prétendre à la conquête d'Antioche, à moins qu'on ne prît le parti de la remettre aux Grecs, comme on s'y étoit engagé avec l'Empereur Alexis. Cette opposition retarda l'exécution du projet jusqu'à la nouvelle qu'on reçut au camp de l'approche d'une armée formidable d'Infideles, qui venoit au secours de la place. Boémond alors se hâta de mettre à profit l'intelligence qu'il avoit pratiquée. Le succès en fut heureux; et le 3 Juin 1098 les Chrétiens entrerent dans la ville dont Boémond s'attribua dès lors la propriété. Mais le Comte de Toulouse s'étant emparé du Palais de l'Emir Ducien, Gouverneur de la ville, de la porte du pont et des tours voisines du port S. Siméon, y mit des troupes pour s'en assurer la possession. Le Château cependant qui étoit très fort restoit encore à prendre. Trois jours après on vit paroître l'armée des Mahométans sous les ordres de Kerbogha; dit par les nôtres Corbaghan, Général du Sultan de Perse, qui fit aussitôt ses dispositions pour reprendre la ville. Les Chrétiens, assiégés à leur tour, se virent bientôt réduits à une cruelle famine qui occasionna beaucoup de désertions, et celle en particulier de Pierre l'Hermite, la plus scandaleuse de toutes. Mais des gens envoyés à sa poursuite par Tancrede, neveu de Boémond, l'ayant ramené, on l'obligea de faire serment qu'il n'abandonneroit jamais une entreprise dont il étoit le premier auteur. Son retour ne rendit pas cependant le courage aux Croisés, parce qu'il ne remédioit pas au fléau qui les consumoit. Prêts à se rendre, un Prêtre enfin ranima leur confiance par la découverte qu'ils firent, sur sa prédiction, de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, en fouillant dans l'Eglise de S. Pierre d'Antioche, où elle étoit enfouie. A la vue de cette relique, vraie ou supposée, qui leur

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

apperçoit sur le bord de la mer et dans la mer même plusieurs sources d'une eau douce et excellente; et l'on croit que ces sources viennent d'une grande grotte qui en est à une lieue à l'Est, et qui est remarquable par une source très abondante qui sort de la terre à gros bouillons, et peu après se perd dans la grotte même. Quand les Croisés arriverent dans cette Campagne, ils y trouverent, entre autres choses, des cannes à sucre, que la plupart des Historiens appellent des *cannes à miel*. Cette plante étoit étrangere à la Phénicie. Les Anciens qui ont parlé de ce pays, n'en ont fait aucune mention. Elle y avoit été apportée de l'Inde : et ce qui prouve qu'elle n'étoit point naturelle à la Phénicie, c'est que la culture y exigeoit beaucoup de soins et de peines. *Summo labore agricolarum per singulos excolitur annos*, dit Albert d'Aix. Lorsque ces cannes avoient acquis leur maturité, on les piloit dans un mortier; on passoit le suc qu'elles avoient rendu, et on le mettoit dans des vases où il se durcissoit et devenoit aussi blanc, dit-on, que la neige ou que le sel blanc : ce que nous avons peine à croire. Si l'on vouloit en faire usage, on le rapoit pour le mêler avec le pain, ou on le faisoit dissoudre dans l'eau. Saumaise a prouvé que ces cannes, croissant dans l'Inde et dans les Isles Fortunées, étoient connues des Anciens, mais que la maniere de préparer leur suc, pour le conserver, étoit récente. On les appelloit, dans le pays, *zucra*, d'où est formé le nom de sucre que nous leur donnons aujourd'hui. La Campagne de Tripoli n'étoit pas la seule où elles crussent; on en trouvoit aussi dans celle de Tyr et auprès de Panéas ou Césarée de Philippe. C'est de Syrie que les cannes à sucre furent transportées en Sicile, et de là en Grenade, puis à Madere, d'où on les porta au Brésil et dans le reste de l'Amérique.

I. BERTRAND.

1109. Bertrand, fils aîné de Raymond, Comte de Saint-Gilles et de Toulouse, fut nommé Comte de Tripoli par les Croisés le jour même qu'ils entrerent dans la place. A ce domaine il ajouta, peu de tems après, les terres que Guillaume Jourdain, Comte de Cerdagne, son cousin, mort dans la même année, possédoit en Orient, et qu'il tenoit de la libéralité du Comte Raymond, pere de Bertrand. L'an 1110, il aida le Roi Baudouin à faire la conquête de Béryte, ou Baruth, qui se rendit le 15 Mai. Ces deux Princes marcherent

JEAN COMNENE.

1118. Jean Comnene, né l'an 1088, déclaré Auguſte par l'Empereur Alexis, ſon pere, à l'âge de 4 ans, lui ſuccéda le 15 Août 1118. On a donné à ce Prince deux ſurnoms qui ſemblent ſe contredire. Les uns l'ont ſurnommé le Maure, à cauſe de la couleur de ſes cheveux & de ſa peau : *carne & capillo niger*, dit Guillaume de Tyr; les autres l'ont appellé Calo-jean, ou le Beaujean, à cauſe de ſes talens & de ſes vertus; & c'eſt la dénomination ſous laquelle il eſt le plus connu. Irene, ſa mere, & Anne, ſa ſœur, après la mort d'Alexis, firent leurs efforts pour faire tomber l'Empire à Nicéphore Bryenne, époux de la derniere, & mirent un grand nombre d'Officiers du Palais dans leur parti; mais la prudence de Jean diſſipa cette conjuration. Anne, dans l'impuiſſance de ſa fureur, ſe plaignit de n'être pas homme pour avoir la force de tuer ſon frere. Les Turcs Seldgioucides ayant rompu la paix qu'ils avoient faite avec Alexis, Jean marcha contre eux l'an 1120, & reprit pluſieurs places qu'ils avoient enlevées à l'Empire. Ses armes ne furent pas moins heureuſes en Thrace contre les Turcs Patzinaces qui avoient paſſé le Danube. Il vainquit auſſi les Triballes, appellés dès lors Serviens. L'an 1143, s'étant fait une bleſſure à la chaſſe avec

ROIS DE JÉRUSALEM.

coup le dos du cheval; un autre enchérit ſur cette merveille en diſant qu'une moitié du corps étant reſtée ſur la ſelle fut portée par le cheval dans la ville, où ce ſpectacle répandit l'effroi. Guillaume de Tyr dit encore que Godéfroi, dans une autre rencontre, ayant vu un ours prêt à dévorer un homme, il l'avoit ſaiſi de la main gauche, & de la droite lui avoit enfoncé dans le corps ſon épée juſqu'à la garde. L'une des plus importantes opérations politiques de Godefroi, pendant la courte durée de ſon régne, fut ce Code de loix qu'il fit publier, ſous le nom d'*Aſſiſes de Jéruſalem*, pour régir ce ramas de différentes nations, dont ſon Royaume, & les Principautés qui en relevoient, étoient compoſés. Il témoigne lui-même que ce Code étoit rédigé ſur les coutumes qui s'obſervoient en France lorſqu'il partit pour la Terre-Sainte. L'autographe de ces Aſſiſes, muni de 4 ſceaux, fut dépoſé, pour plus grande ſûreté, dans le Temple du S. Sépulcre. Cela n'empêcha pas néanmoins que dans la ſuite on ne fit différentes réformes à ces loix. Jean d'Ibelin, Connétable du Royaume de Jéruſalem, les mit en meilleur ordre vers l'an 1250. Gui de Luſignan, à ſon avénement au trône de Chypre, les ayant introduites dans ce Royaume, elles y reçurent, ſous le Roi Pierre I, une nouvelle forme, & l'original en fut placé dans le tréſor de l'Egliſe de Nicoſie. Mais, ſans les ſoins de la Thaumaſſiere, qui les a fait imprimer à la tête des coutumes de Beauvoiſis, nous ſerions réduits à chercher dans des manuſcrits poudreux le texte d'un ouvrage ſi néceſſaire pour la connoiſſance de l'hiſtoire de la Terre-Sainte, & de la Syrie chrétienne. (Paciaudi.)

II. BAUDOUIN I.

1100. Baudouin I, appellé Barduil par les Arabes, Comte d'Edeſſe, ſa conquête, & frere de Godefroi, fut reconnu Roi de Jéruſalem, & couronné, le jour de Noël 1100, par le Patriarche Daymbert, dans l'Egliſe de Bethléem. L'an 1101, une nouvelle armée de Croiſés partit de France pour la Terre-Sainte, ſous la conduite de Hugues le Grand, de Guillaume Duc d'Aquitaine, d'Etienne, Comte de Blois, &c. Mais ce ſecond voyage n'eut aucun ſuccès, la plupart des Croiſés ayant péri ſur la route, par la perfidie, dit-on, d'Alexis, Empereur de Conſtantinople. Ce Prince, ſuivant les Hiſtoriens Latins, après les avoir bien reçus en apparence, donnoit avis de leur marche & de leurs deſſeins aux Turcs. Ceux qui échapperent revinrent paſſer l'hiver à Conſtantinople, & au printems ſuivant ils parvinrent enfin en Paleſtine : mais ce fut pour y completer leur infortune. Le Comte de S. Gilles, après s'être ſervi d'eux pour reprendre Tortoſe ſur les Saraſins qui s'en étoient emparés, les abandonna. Ils paſſerent enſuite au ſervice du Roi Baudouin. Celui-ci les ayant menés, le 27 Mai 1102, au combat de Rama, ils y furent preſque tous ou tués ou faits priſonniers. Baudouin courut riſque lui-même d'être pris, s'étant ſauvé, lui 6ᵉ, à Rama, d'où, quelques jours après, il alla ſe jetter dans Joppé, ou Jaffa, avec ce qu'il avoit pu ramaſſer de troupes dans les environs. Les Infideles ne tarderent pas à venir l'aſſiéger dans cette place. Mais il tomba ſur eux ſi à propos dans une ſortie, qu'il les obligea de fuir en déſordre, laiſſant leur bagage & leurs machines de guerre. Ce retour de proſpérité releva le courage & l'eſpérance des Croiſés. L'an 1104, Baudouin, avec le ſecours d'une flotte Génoiſe de 70 vaiſſeaux, s'empara de Ptolémaïde, nommée depuis S. Jean d'Acre, au mois de Mai, après 20 jours (& non 20 mois) de ſiége. Il avoit échoué l'année précédente devant cette place. L'an 1109, il prit, le 17 Mai, Bérythe, nommée alors Baruth, qu'il tenoit aſſiégée depuis 75 jours.

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

avoit été donnée pour signe de leur délivrance, ils ne penserent qu'à marcher à l'ennemi. Boémond est le premier à les exciter. Le 28 Juin ils sortent, en ordre de bataille, sous le commandement du Comte de Toulouse, et tombent sur l'ennemi avec tant de fureur qu'ils le mettent en déroute après en avoir fait un horrible carnage. La perte des Infideles fut de 70 mille hommes, et celle des Chrétiens de 10 mille. L'Evêque du Puy fut blessé à mort dans l'action où il combattoit comme un soldat. Après cet événement, le Gouverneur du Château n'espérant plus de secours, demande le drapeau du Comte de Toulouse pour l'arborer sur les tours. Mais Boémond, lorsqu'il fut entré dans la place, le fit ôter, y substitua le sien, chassa les troupes du Comte et celles de trois autres Princes, des postes dont ils avoient pris possession, et se rendit maître du Château. Fier de ce succès qu'il devoit moins à sa valeur qu'à la modération des Princes, il somme son antagoniste de lui remettre les tours de la ville, qu'il retenoit. Raymond se défend, en alléguant le serment qu'il avoit fait avec les autres Princes à l'Empereur de lui rendre les places de l'Empire, que les Croisés reprendroient sur les Infideles. Cette contestation, qui partagea les Croisés, fit retarder d'un an la conquête de Jérusalem. Au lieu de profiter de la consternation des Infideles pour aller droit à cette ville, qui étoit le principal objet de la Croisade, ils se tinrent sur la défensive dans Antioche, ou s'occuperent à prendre quelques places des environs. La prise de Marra, qu'ils emporterent d'assaut le 11 Décembre, occasionna une nouvelle dispute entre Boémond et le Comte de Toulouse. Le premier prétendit garder la partie de la place dont il s'étoit emparé, à moins que l'autre ne lui remît la portion d'Antioche dont il étoit possesseur. Rien ne pouvant se terminer, Boémond retourne à Antioche d'où il chasse les troupes du Comte des postes qu'elles y occupoient. Enfin l'armée des Croisés se met en marche le 18 Mars 1099 pour Jérusalem; Boémond l'accompagne jusqu'à Laodicée, ville que Raymond, après en avoir fait la conquête pendant le siége d'Antioche, avoit remise à l'Empereur Alexis, et s'excuse d'aller plus loin, alléguant que sa pré-

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

au mois de Juin suivant au secours de Baudouin du Bourg, Comte d'Edesse, qu'une armée de Turcs tenoit assiégé dans cette place, à la sollicitation de Tancrede, son ennemi. Au bruit de leur marche les Infideles leverent le siége. Enfin après avoir assiégé, avec Baudouin, la ville de Sidon, qui se rendit au mois de Décembre même année, Bertrand alla faire sa résidence à Tripoli. L'année suivante Tancrede, Administrateur de la Principauté d'Antioche, après la mort de Boémond I, son oncle, s'étant brouillé avec Bertrand, lui enleva Tortose dont il donna le gouvernement à Guillaume, fils naturel de Robert, Duc de Normandie. Bertrand se vengea d'une maniere bien chrétienne de cette insulte. Une armée de cent mille Turcs s'étant avancée jusqu'à Césarée de Philippe, à une journée d'Antioche, menaçoit de faire le siége de cette derniere ville. Tancrede se voyant hors d'état de résister, implora le secours des Princes Chrétiens. Baudouin I, Roi de Jérusalem, le Comte Bertrand, et plusieurs autres Seigneurs, se mirent en marche, le joignirent, et attaquerent avec 26 mille hommes, qui composoient toute leur armée, celle des Infideles qu'ils mirent en fuite le 29 Décembre 1111; ce qui délivra Tancrede d'un grand péril. Bertrand ne put se dispenser l'année suivante de se liguer avec l'Empereur Alexis contre ce même Tancrede qu'Alexis envoya sommer de lui rendre la ville d'Antioche en vertu de son serment. Mais, dans le tems des négociations pour cette ligue, Bertrand mourut le 21 Avril de l'an 1112, à l'âge de 46 ans, laissant un fils unique en bas âge de sa seconde femme Helene ou Alix, fille d'Eudes I, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée en 1095. (Devenue veuve, elle se remaria à Guillaume III, Comte d'Alençon.) La premiere femme de Bertrand, niece de la célebre Mathilde, Comtesse de Toscane, ne lui donna point d'enfans. C'est à Bertrand, suivant la remarque de D. Vaissette, qu'on doit attribuer la fondation du grand Prieuré de S. Gilles, qui est la plus ancienne Maison de l'Ordre de Malthe, en deçà de la mer.

II. PONS.

1112. Pons, fils de Bertrand, Comte de Tripoli, lui succéda

une fleche empoiſonnée, il en meurt, en Cilicie, le 8 Avril, à l'âge de 55 ans, après un régne de 24 ans, 7 mois & 24 jours. (*V.* Raymond, Prince d'Antioche.) De PYRISCA, dite IRENE, ſon épouſe, fille de Geiſa I, Roi de Hongrie, qu'il avoit épouſée avant l'an 1105, morte en 1124, il laiſſa Iſaac & Manuel, ſon ſucceſſeur, avec trois filles. « Ce Prince, héri» tier, dit M. le Beau, du courage, de la prudence » & des autres grandes qualités de ſon pere, le ſur» paſſa encore par une vertu ſans mélange d'aucun » vice. Il eût été digne de naître dans les beaux jours » de l'Empire Romain; c'eſt le Marc-Aurele de Conſ» tantinople ». Son corps fut rapporté dans cette ville & inhumé dans la grande Egliſe.

ROIS DE JÉRUSALEM.

L'année ſuivante, il attaqua Sidon, dite alors Sayette, *Sagetta*, & s'en rendit maître au mois de Déc. L'an 1115, il bâtit le Château de Montréal. Enfin après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Infideles, Baudouin, étant tombé malade en Egypte au ſiége de Pharamia, mourut, en s'en revenant en Paleſtine, à Laris dans le déſert. Ses entrailles furent enterrées dans un lieu qu'on nomme encore aujourd'hui HEGIARAT BARDUIL, *le Sépulcre ou la pierre de Baudouin*. Son corps fut porté à Jéruſalem pour y être inhumé auprès de Godefroi, ſon frere. Les Hiſtoriens Arabes ne ſont d'accord ni entre eux ni avec les Latins ſur l'année de ſa mort. Ben-Kalecan la met en l'an de l'Hégire 504 (de J. C. 1110,) Ben-Schohna en l'an de l'Hégire 515, (de J. C. 1121,) Romuald de Salerne & Foucher la placent au mois d'Avril 1118; l'hiſtoire anonyme de Jéruſalem au mois de Mars de la même année. Cette derniere époque eſt préférable, s'il eſt vrai, comme le marque Albert d'Aix (Liv. 12, ch. 19, pag. 379,) que le corps de Baudouin entra dans Jéruſalem le Dimanche des Rameaux de la même année que mourut le Patriarche Arnoul. Ce Prince ne laiſſa aucun enfant des 3 femmes qu'il avoit eues. La premiere, nommée GODUARE par Albert d'Aix, GUTUERE par Guillaume de Tyr, & GODECHILDE par Orderic, étoit fille de Raoul II, Seigneur de Toëni & de Conches. Elle étoit ſéparée de Robert de Beaumont, Comte de Meulent, ſon premier époux, lorſqu'elle donna ſa main à Baudouin qu'elle accompagna à la premiere Croiſade; mais elle mourut avant d'arriver à Antioche, & fut enterrée à Mareſa. La 2e femme de Baudouin, dont le nom n'eſt pas exprimé dans les Auteurs, étoit fille de Taphnuz, Prince d'Arménie, qui lui donna en dot 60 mille bezans, & l'inſtitua héritiere de toutes les forteresſes qu'il poſſédoit. Baudouin, pour des raiſons qu'on ignore, la répudia vers l'an 1105, & la contraignit de prendre le voile au Monaſtere de ſainte Anne de Jéruſalem. Guillaume de Tyr (L. II, c. 1,) dit qu'elle s'évada de cette retraite, & retourna dans ſa famille, où elle s'abandonna au libertinage. Baudouin prit en troiſiemes noces, l'an 1113, ADELE, fille de Boniface, Marquis de Montferrat, femme répudiée & veuve pour lors de Roger I, Comte de Sicile, qui lui apporta de grands tréſors, en vue deſquels il contracta cette alliance contre toutes les régles, ſa 2e femme étant encore vivante. Arnoul, Patriarche de Jéruſalem, ſur l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape, rompit ce dernier mariage, après quoi la Princeſſe retourna, l'an 1117, en Sicile, où elle mourut peu de tems après Baudouin. (*Albert. Aq.* L. 12, c. 24. *Willelm. Tyr.* L. II, c. 15.) Roger, Comte, depuis Roi de Sicile, fils du premier lit de cette Princeſſe, fut tellement irrité contre Baudouin du traitement fait à ſa mere par ce Prince, qu'il devint ſon ennemi irréconciliable, au point qu'il faiſoit courir ſus à tous les vaiſſeaux qui paſſoient dans les parages de Sicile pour aller en Syrie. (*Willelm. Tyr. ibid.* c. 29.)

III. BAUDOUIN II.

1118. BAUDOUIN II, du BOURG, fils aîné de Hugues, Comte de Rethel, & parent de Baudouin I, avec lequel il étoit venu à la Terre-Sainte, & qu'il avoit remplacé dans le Comté d'Edeſſe, fut élu par le manege de Joſcelin, Comte de Tabarie, & couronné Roi de Jéruſalem le jour de Pâque de l'an 1118. Ilghazi, Roi de Marédin, de la race des Ortokides, ayant défait, l'an 1119, Roger, Prince Régent d'Antioche, qui périt dans l'action, Baudouin, avec le Comte de Tripoli, marcha contre ce Muſulman l'an 1120, & lui tailla en pieces 4000 hommes. L'an 1124 (N. S.) en Février, Baudouin fut fait priſonnier par l'Ortokide Balak, en voulant délivrer Galeran, ſon parent, & Joſcelin qu'il avoit fait Comte d'Edeſſe, enfermés dans le château de Khortobret. Pendant ſa captivité, le Royaume de Jéruſalem fut adminiſtré par Euſtache Garnier, Seigneur de Céſarée & de Sidon, qui ſoutint dans ce poſte la réputation de ſageſſe & de valeur, qu'il s'étoit acquiſe. Ce fut ſous ſa Régence que la ville de Tyr tomba, le 7 Juillet 1124, au pouvoir des Croiſés, malgré le triple mur qui l'environnoit, après un ſiége de près de 5 mois, commencé le 15 Fév. précédent par le Patriarche Gormond. Baudouin, racheté le 29 Août de la même année avec le Comte Joſcelin, tenta inutilement celui d'Alep. L'an 1125, il chaſſa, du territoire d'Antioche, Bourski, Général du Sultan de Perſe. Les 6 années ſuivantes de ſa vie furent employées en différentes expéditions, dont le ſuccès ne répondit pas toujours à ſa valeur. Il laiſſa néanmoins le Royaume de Jéruſalem fort aggrandi par ſes armes. Cet Etat comprenoit, à ſa mort, toute la Syrie, à l'exception d'Alep, de Damas, d'Emeſe & d'Hamach, avec leurs territoires. Baudouin n'avoit point d'héritier mâle. Ce Prince, l'an 1129, de concert avec le Patriarche & les Barons du Royaume, jette les yeux ſur Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, pour en faire ſon gendre & ſon ſucceſſeur. Foulques étoit venu, l'an 1120, à la Terre-Sainte, où pendant un ſéjour d'une année il s'étoit fait connoître avantageuſement.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

sence étoit nécesaire à Antioche, dont la conservation en effet lui tenoit plus au cœur que la prise de Jérusalem. Boémond souffroit impatiemment que Laodicée eût été rendue aux Grecs. Il tente de la leur enlever, et n'ayant pas réussi dans cette entreprise, il fait une sorte de paix avec le Comte de Toulouse. L'an 1101, au mois d'Août, un Arménien, nommé Gabriel, vient trouver Boémond et lui remet la ville de Mélitine dont il étoit Seigneur. Le Prince d'Antioche s'achemine aussitôt pour aller prendre possession de la place. Mais il est fait prisonnier sur la route par Doniman, l'un des Emirs de cette contrée. L'Empereur Alexis, dont Boémond étoit le plus redoutable ennemi, offre à l'Emir 260 mille bezans, s'il veut lui livrer ce Prince. Kilidge-Arslan, Sultan d'Iconium, instruit de cette proposition, veut partager la proie. Il mande à l'Emir qu'il compte avoir la moitié de la somme, attendu qu'ils ont toujours partagé le butin comme les dangers. Doniman reste long-tems indécis. Boémond enfin le tire lui-même d'embarras en lui assurant pour sa rançon cent trente mille bezans, et le secours des Croisés contre ses ennemis. Doniman accepte l'offre, et Boémond est remis en liberté après environ 2 ans de captivité. En rentrant dans Antioche, l'an 1103, il trouve son Etat considérablement augmenté par la valeur de Tancrede, son neveu, qui l'avoit gouverné pendant son absence. L'Empereur lui redemande ses nouvelles conquêtes, et même la ville d'Antioche, suivant le traité que les Croisés avoient fait avec lui en passant à Constantinople. Boémond répond que les Croisés ayant emporté cette place et les autres sur les Infideles sans le secours des Grecs, l'Empereur n'a rien à y prétendre. Cette réponse fut le signal de la guerre. Elle se fit sur terre et sur mer. Boémond n'ayant point de Marine employa les vaisseaux des Pisans contre la Flotte des Grecs. Celle-ci fut victorieuse dans un combat donné

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

sous la tutele, à ce que l'on croit, de l'Evêque de cette ville. Ce Prince est appellé par un Ancien l'*Emule de la gloire de ſes Ancêtres*: titre qu'il justifia par ses belles actions. Il se distingua dans presque toutes les guerres que les Croisés eurent de son tems contre les Infideles. Dès l'an 1113, au mois de Juillet, il marcha vers Tibériade au secours du Roi Baudouin I qui, par son imprudence, avoit été battu par les Infideles. Il prit la liberté de lui représenter la faute qu'il avoit faite, et l'aida à la reparer. L'an 1119, apprenant que Roger, Prince d'Antioche, est assailli par une armée formidable de Turcs, il vole à sa délivrance. Mais Roger étoit péri et son armée défaite avant qu'il arrivât. Pons et Baudouin II, Roi de Jérusalem, vengerent bientôt sa mort par une bataille sanglante qu'ils gagnerent sur les Infideles. L'an 1122, Pons eut avec ce même Monarque, au sujet de l'hommage qu'il refusoit de lui rendre, une querelle très vive dont les Barons prévinrent les suites par leur médiation. L'an 1124, Pons se signala au siége de Tyr, dont la conquête fut principalement due à sa bravoure et à son habileté. L'an 1127, Pons, en 18 jours de siége, soumit, avec le secours du Roi de Jérusalem, la ville de Raphania, voisine de ses Etats du côté du Mont-Liban, dans la Province d'Apamée. L'an 1131, après la mort du Roi Baudouin, il prit le parti d'Alix, veuve de Boémond II, Prince d'Antioche, qui contestoit aux tuteurs de la jeune Constance, sa fille, le gouvernement de cette Principauté. Foulques, nouveau Roi de Jérusalem, s'étant acheminé vers Antioche pour réduire Alix, Pons lui refusa le passage sur ses terres. Guerre à cette occasion entre les deux Princes. Pons est battu dans une bataille que Foulques lui livre, et bientôt après il fait la paix avec lui. Le Comte de Tripoli tourne ensuite ses armes contre les Infideles, qui, de leur côté, lui firent une cruelle guerre. Le Sultan d'Alep

MANUEL COMNENE.

1143. MANUEL COMNENE, né l'an 1120, déſigné Empereur, au préjudice d'Iſaac, ſon aîné, par Jean Comnene, ſon pere, au lit de la mort, fut reconnu, par tous les Ordres de la ville Impériale, le même jour qu'on y apprit la mort de ſon pere. Ce fut à la diligence & à la dextérité du grand Domeſtique Axuch, qui étoit parti de Cilicie au moment que l'Empereur Jean expiroit, qu'il fut redevable de la réunion des ſuffrages en ſa faveur. Manuel ne tarda pas à le ſuivre, & fut couronné par le nouveau Patriarche Michel Curcuas. Le premier uſage, qu'il fit de ſon autorité, fut de remettre en liberté les deux Iſaac, ſon oncle & ſon frere aîné, qu'Axuch avoit fait enfermer pour prévenir une ſédition. Manuel, dans la même année, marcha contre Maſoud, Sultan d'Iconium, qu'il réduiſit, après pluſieurs victoires remportées ſur lui, à demander la paix. L'année ſuivante, il fit la guerre avec le même ſuccès, par ſes Généraux, à Raymond, Prince d'Antioche. (*V.* l'art. de ce dernier.) L'an 1147, l'arrivée d'une nouvelle armée de Croiſés, marchant en deux diviſions ſous les ordres, l'une de l'Empereur Conrad, l'autre du

ROIS DE JÉRUSALEM.

Ce fut Guillaume de Bures, Chevalier François, occupé depuis long-tems à la Croiſade, qui fut mis à la tête de l'Ambaſſade formée pour aller faire la propoſition au Comte d'Anjou (*Geſta Cenoman. Epiſc.*). Elle fut très favorablement accueillie; & Foulques, étant arrivé la même année en grand cortege à la Terre-Sainte, épouſa la Princeſſe qui lui étoit deſtinée. Baudouin mourut le 21 Août 1131, dans la 14e année de ſon régne. Il avoit épouſé MORPHIE, fille de Gabriel, Prince de Mélitine en Arménie, dont il eut 4 filles; Méliſſende, femme de Foulques dont on vient de parler; Alix, mariée à Boémond II, Prince d'Antioche; Hodierne, qui épouſa Raymond; Comte de Tripoli; & Ivette qui fut Abbeſſe de S. Lazare de Béthanie. Voici le portrait que fait de ce Prince Guillaume de Tyr. (L. XII, c. 4.) » C'étoit un des hommes les mieux faits de ſon tems. Il » avoit la taille avantageuſe, le viſage agréable, la chevelure » blonde, peu épaiſſe & mêlée de blanc, la barbe claire, deſ- » cendant néanmoins juſqu'à la poitrine, les couleurs vives & » tirant ſur la roſe, autant que cette barbe permettoit de s'en ap- » percevoir. Habile au manîment des armes & à l'équitation, » ſavant, par une longue expérience, dans l'art militaire, cir- » conſpect dans la conduite des affaires & heureux dans ſes ex- » péditions; la piété conſacroit tous ces avantages. Il étoit » tendre & compatiſſant, religieux, pénétré de la crainte de » Dieu; tellement aſſidu à la priere, qu'à force de génuflexions » & de proſternemens ſes genoux & ſes mains en avoient con- » tracté des durillons; d'ailleurs actif, & toujours prêt, mal- » gré ſon âge avancé, à ſe porter où l'appelloient les beſoins » de l'Etat. «

IV. FOULQUES.

1131. FOULQUES, dit le Jeune, fils & ſucceſſeur de Foulques le Rechin, au Comté d'Anjou, créé Comte de Ptolémaïde & de Tyr à ſon arrivée à la Terre-Sainte, c'eſt-à-dire l'an 1129, en épouſant la fille du Roi Baudouin, ſuccéda, l'an 1131, à ſon beau-pere, & fut couronné le 14 Septembre de la même année par le Patriarche Geron. Il étoit alors dans la fleur de la jeuneſſe, & régna juſqu'au 13 Novembre 1144, époque de ſa mort qui fut cauſée par une chûte de cheval qu'il fit en chaſſant dans la plaine de Ptolémaïde. Guillaume de Tyr, ſuivi par les Modernes, met ſa mort en 1142. Mais il y a faute dans ſon texte, ſoit de la part des Copiſtes, ſoit de celle de l'Imprimeur. En voici la preuve. Cet Auteur met le ſiége d'Edeſſe, qui fut aſſez court, & la priſe de cette ville dans l'intervalle de la mort du Roi Foulques & le couronnement de ſon ſucceſſeur. Or il eſt certain qu'Edeſſe fut priſe la nuit de Noël 1144. De plus nous avons un acte d'échange paſſé entre la Reine MELISSENDE & Raymond du Puy, Grand-Maître de l'Hôpital, l'an 1149, Indiction XII, la 5e année, dit cette Princeſſe, du régne de mon fils Baudouin: *Regnante filio meo Dno Balduino, Rege Iheroſolymorum; anno quidem regni ejus quinto.* (Sebaſt. Paoli, *Codice Diplom.* T. I, p. 29.) Il eſt donc clair que la mort de Foulques ſe rapporte à l'an 1144. Pendant ſon régne il eut continuellement les armes à la main contre les Infideles. Il défendit auſſi la Principauté d'Antioche contre les efforts de l'Empereur Jean Comnene, qui prétendoit qu'elle devoit lui revenir en vertu du traité fait par Alexis, ſon pere, avec les Croiſés. Foulques laiſſa de Meliſſende, ſa 2e femme, fille du Roi ſon prédéceſſeur, deux fils en bas âge, Baudouin & Amauri, ſes ſucceſſeurs. Voici comment Guillaume de Tyr crayonne ce Prince (L. XIV, c. 1.) » Sa taille étoit » médiocre; il avoit le poil roux comme David, & contre le » naturel de ceux qui ſont de cette couleur, il étoit doux, affa- » ble & plein de bonté. Avant que de parvenir à la couronne, » il avoit fait ſes preuves dans la connoiſſance & la pratique de » l'art militaire dont il avoit ſupporté les fatigues avec beau- » coup de courage & de patience. Il avoit ſes défauts comme » les autres hommes. Le plus remarquable étoit ſon manque » de mémoire, qui alloit au point de ne pouvoir retenir les » noms même de ſes domeſtiques & de ne reconnoître les viſa- » ges que d'un très petit nombre de perſonnes, enſorte qu'un » homme qu'il avoit comblé de faveurs & admis à ſon inti- » mité, s'il venoit ſe repréſenter à lui après quelque courte ab- » ſence, il le traitoit en inconnu & s'informoit ſoigneuſement » qui il étoit. D'où il arrivoit ſouvent que des perſonnes qui » comptoient beaucoup ſur ſa familiarité, tomboient dans la » confuſion en voulant employer leur recommandation auprès » de lui, tandis qu'ils avoient eux-mêmes beſoin de lui être » recommandés. « Nous ne ſavons ſi cette ébauche de portrait eſt bien fidele. Mais nous ſommes aſſurés que Guillaume de Tyr ſe trompe en diſant que ce Prince paſſoit 60 ans lorſqu'il vint épouſer la fille du Roi Baudouin en 1129. Il n'en avoit pas même 38, étant né, en 1092, du mariage de Foulques le Rechin & de Bertrade de Montfort, qui ne s'étoit fait qu'en 1089, ſuivant Orderic Vital, ou même qu'en 1091, ſelon la Chronique de Tours. (*Voy.* les Comtes d'Anjou.)

V. BAUDOUIN III.

1144. BAUDOUIN III, fils aîné, du 2e lit, de Foulques, né

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

près de Gnide, où la flotte Pisane fut presque entièrement détruite. Boémond, au printems suivant, obtient des Génois une nouvelle flotte, dont tout le succès fut de débarquer des troupes près d'Antioche. Cependant l'armée de terre des Grecs faisoit de grands progrès dans les Etats de Boémond. Ce Prince ne se trouvant pas en force pour les arrêter, prend le parti de passer en Occident pour demander du secours. Mais la route de terre lui étant fermée, et n'ayant pas assez de vaisseaux pour assurer son passage par mer, il use d'un stratagême en faisant publier qu'il est mort et qu'on doit transporter son cadavre en Occident. On l'embarque enfermé dans un cercueil, et l'équipage, jouant le deuil à merveille, passe tranquillement à la vue de la flotte Impériale, déjà prévenue de la mort de ce redoutable ennemi des Grecs. Arrivé à Corfou, Boémond fait savoir de là à l'Empereur qu'il est ressuscité, et que bientôt il s'en appercevra. Il passe en Italie, d'où il se rend au commencement de l'année suivante, 1106, en France. Il épouse à Chartres, après Pâque de cette année, CONSTANCE, fille du Roi Philippe I, et femme séparée de Hugues, Comte de Champagne; après quoi il va trouver les Rois d'Espagne pour solliciter auprès d'eux un supplément aux secours qu'il avoit obtenus en France. Sur sa route il s'ar-

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

l'ayant poursuivi, l'oblige à se renfermer dans le Château de Montferrand, près de Raphania, où il le tient assiégé. Le Roi Foulques, à la priere de la Comtesse de Tripoli, sa sœur utérine, vient au secours de Pons et oblige les Infideles à lever le siége. Mais il étoit destiné à périr par les mains des Musulmans. L'an 1137, ayant appellé à son aide les Syriens du Mont-Liban, il est trahi par eux dans un combat donné sous le Château du Mont-Pélerin, contre le Prince de la Milice de Damas, et livré à ce Musulman qui lui fait souffrir une mort cruelle. Il avoit épousé, l'an 1115, CÉCILE, veuve de Tancrede et fille de Philippe I, Roi de France, dont il eut deux fils, Raymond, son successeur, et Philippe. (Vaissette.)

III RAYMOND I,

1137. RAYMOND, fils de Pons et de Cécile, remplaça son pere, l'an 1137, dans le Comté de Tripoli. En fils bien né, son premier soin fut de venger la mort de son pere sur les traîtres qui l'avoient occasionnée. Ayant rassemblé promptement les débris de son armée, il va chercher les coupables sur le Mont-Liban, vient à bout de se rendre maître des principaux d'entre eux, et les ayant amenés à Tripoli, il leur fait subir, à la vue et au contentement du peuple,

Roi Louis le Jeune, donna l'alarme à Manuel & aux Grecs. Manuel ne conſulta que ſes craintes & ſes défiances dans le traitement qu'il leur fit. *Il n'y avoit malice*, dit Nicétas, Hiſtorien Grec, *que ce Prince ne fît aux Croiſés, & n'ordonnât de leur faire; pour ſervir d'exemple à leurs deſcendans, & les détourner de venir ſur les terres de l'Empire Grec.* Il faut cependant avouer, avec Odon de Deuil, que la conduite brutale des Allemands, ſur la route, avoit donné lieu à de grandes plaintes. On prétend que Manuel s'entendit avec le Sultan Maſoud pour les faire périr. Du moins eſt-il certain que la perfidie des guides, qu'il leur donna pour traverſer l'Aſie, fut cauſe de leur perte. Egarés par ces traîtres dans des lieux inpraticables, il n'en échappa pas la dixieme partie à la miſere & au fer des ennemis. Louis le Jeune, dont les troupes ſe comporterent avec plus de modération, fut reçu avec de grands honneurs à Conſtantinople. Roger I, Roi de Sicile, avoit fait, l'an 1146, une deſcente dans la Grece, d'où il avoit emporté un immenſe butin. Manuel, par repréſailles, lui enleve, l'an 1149, après de longs & pénibles efforts, l'Isle de Corfou. La guerre continue entre ces deux Puiſſances durant cinq ans. (*Voy.* les Rois de Sicile; *voy. auſſi* Kilidge Arslan II, *Sultan d'Iconium, pour les guerres qu'il eut avec Manuel.*) L'an 1180, Manuel finit ſes jours le 24 Septembre, âgé de 60 ans, après avoir régné 37 ans, 5 mois & 16 jours. En

ROIS DE JÉRUSALEM.

l'an 1131, ſuccéda, l'an 1144, à ſon pere, & fut couronné avec Méliſſende, ſa mere, le jour de Noël de la même année. Parvenu à l'âge viril, dit un Auteur contemporain cité par Alberic, il effaçoit tous les Princes de ſon tems par ſa bonne mine, par la vivacité de ſon eſprit & par la nobleſſe de ſon éducation. Ces avantages ne rendirent pas ſon régne toujours heureux. La même année, Edeſſe, comme on l'a dit, fut enlevée au Comte Joſcelin par les Turcs, la nuit de Noël. Quelques Hiſtoriens du tems mettent cet événement en 1145, parce qu'ils commencent l'année à Noël. (Pagi.) La nouvelle de cette perte étant venue en Europe, donna lieu à une nouvelle Croiſade qui eut pour Chefs l'Empereur Cônrad & Louis le Jeune, Roi de France. A l'arrivée de ces deux Princes, l'an 1148, en Paleſtine, Baudouin ſe joignit à eux avec ſes troupes pour faire le ſiége de l'importante ville de Damas; entrepriſe que la jalouſie & l'avarice des Francs de Syrie rendit infructueuſe. La garniſon Muſulmanne d'Aſcalon faiſoit des courſes fréquentes & funeſtes ſur les terres des Francs; Baudouin, pour la contenir, fit relever & fortifier, l'an 1149, l'ancienne ville de Gaza. Ce Prince eut dans la ſuite une petite guerre domeſtique à ſoutenir. L'an 1152, Méliſſende, qui entretenoit des intelligences avec les Princes Muſulmans, s'étant brouillée pour la 2e fois avec ſon fils à ce ſujet, lui fait fermer les portes de Jéruſalem, & veut s'emparer de toute l'autorité. Baudouin rentre par force dans la ville, aſſiége ſa mere dans la citadelle; & ayant fait la paix enſuite avec elle, il lui abandonne la ville de Naplouſe, au moyen de quoi il demeura maître du reſte du Royaume. (Nangis.) Baudouin, l'an 1153, prend la ville d'Aſcalon, le 19 Août, après 7 mois de ſiége, & en fait don à ſon frere Amauri. Il ſe rendit maître, l'an 1159, de Céſarée, qu'il céda auſſitôt à Renaud, Prince d'Antioche. L'an 1162, Baudouin mourut ſans enfans le 10 Février. (Pagi.) Il avoit épouſé, l'an 1158, THÉODORA, niece de l'Empereur Manuel Comnene, âgée pour lors ſeulement de 13 ans. Devenue veuve, elle ſe remaria avec Andronic Comnene, ſon proche parent. La Reine Méliſſende avoit précédé de 5 mois ſon fils au tombeau, étant morte le 11 Septembre 1161. Les Hiſtoriens font un grand éloge de cette Princeſſe & de la ſageſſe avec laquelle elle gouverna le Royaume pendant la minorité de ſon fils. Parmi les Lettres de S. Bernard il s'en trouve quatre qu'il lui écrivit, ſavoir les 354, 355, 206 & 289e. Mais on voit qu'il y auroit un peu à rabattre des louanges qu'on lui a données, pour les rapprocher de l'exacte vérité.

VI. AMAURI I.

1162. AMAURI I, nommé par les Arabes MERI, Comte de Jaffa & d'Aſcalon, devint le ſucceſſeur du Roi Baudouin III, ſon frere, à l'âge de 27 ans, & fut couronné le 18 Février 1162. Les affaires des Chrétiens de Paleſtine étoient pour lors dans un état déplorable, comme on le voit par une Lettre d'Amauri à Louis le Jeune, Roi de France. Baudouin III ayant, comme on l'a dit, rebâti Gaza & conquis la ville d'Aſcalon, le Calife d'Egypte Elfeis s'étoit obligé à lui payer un tribut pour empêcher les courſes que les garniſons de ces deux places faiſoient ſur les terres qui lui reſtoient en Paleſtine. Schaour, Viſir d'Adhed, ſucceſſeur d'Elfeis, refuſe le tribut & vient inſulter les frontieres des Francs. Amauri ſe met en marche pour le repouſſer. Sur ces entrefaites Schaour apprend qu'il eſt ſupplanté par Dargan qui s'eſt emparé du miniſtere. A cette nouvelle il quitte la Paleſtine pour aller donner la chaſſe à ce rival. Il n'en arriva pas ainſi. Dargan le battit; &, fier de cet avantage, il voulut ſuivre les deſſeins de Schaour contre les Francs. Mais à ſon approche Amauri étant tombé ſur lui, le mit en fuite, & le pourſuivit juſqu'à Belbeis dont il forma le ſiége.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

rête à S. Léonard de Noaillé pour y faire ses dévotions, et offre au Saint des chaînes d'argent du poids de celles de fer qu'il avoit portées dans sa prison chez les Sarasins. (*Gaufr. Voſ. Chron.* c. 33,) De retour en Italie, il s'embarque, l'an 1107, pour la Grece, et va faire le siége de Duras. Cette expédition l'occupe l'espace de près d'un an. Il y perd une partie de son armée; et l'autre étant en mauvais état, il est réduit à demander la paix. Elle se fait l'an 1108, au mois de Septembre, à des conditions qui humilient la fierté de Boémond. Il retourne en Italie pour se refaire, et travaille à rassembler de nouvelles forces capables de reparer le mauvais succès de sa derniere expédition. Mais, l'an 1111, lorsqu'il est près de se rembarquer ponr la Grece, il tombe malade à Canose, et y meurt sur la fin de Février. La Princesse Anne, dans la vie de l'Empereur Alexis, son pere, trace ainsi le portrait de Boémond: » C'étoit un Prince » si accompli, que parmi tous ses contemporains il ne le cédoit » qu'à l'Empereur Alexis. Oui, ce Monarque étoit le seul qui le » surpassât en éloquence, en sagesse, et en tous les autres dons de » la nature. Certes il eût été pleinement invincible, si son âge et son » ambition ne l'eussent pas commis avec mon pere. » Elle dit ailleurs » qu'il surpassoit d'une coudée le commun des hommes. « Boémond eut de son épouse, qu'on qualifioit de Reine comme toutes les filles de France, deux fils; Jean, mort dans l'adolescence avant son pere, et Boémond qui suit.

II. BOÉMOND II.

1111. BOÉMOND II, fils de Boémond I et de Constance, né l'an 1107, succéda à son pere sous la tutele de sa mere et la Régence de Tancrede, Prince de Galilée, qui gouverna sagement, mais trop peu de tems, l'Etat de son pupille. Ce Régent étant mort le 6 Déc. 1112, fut remplacé, dans le même emploi, par son neveu Roger, fils de Ri-

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

de longs et rigoureux supplices. Mais bientôt après, Sanguin ou Zenghi, Sultan d'Alep, ce cruel et puissant ennemi des Chrétiens, instruit de la mort de Pons et du carnage de ses gens, comptant trouver le pays épuisé, vint assiéger la ville de Raphania. Foulques, Roi de Jérusalem, sollicité par Raymond, vole à son secours. Ces deux Princes, ayant réuni leurs forces, marchent vers la ville assiégée. Mais Sanguin, étant venu à leur rencontre, leur livre bataille, fait prisonnier le Comte de Tripoli, et oblige le Roi de Jérusalem à se jetter avec ses troupes dans un Château voisin à demi ruiné, sans vivres et sans bagage. La place est aussitôt assiégée. Dans sa détresse, Foulques fait partir en diligence des couriers pour Antioche et pour Jérusalem. On lui amene du secours de l'un et de l'autre côté. Guillaume, Pariarche de Jérusalem, avec la vraie Croix conduisoit les troupes qu'il avoit levées dans le Royaume. Raymond, Prince d'Antioche, marchoit à la tête des siennes. Sanguin, apprenant leur marche, fait proposer au Roi de lui rendre tous les prisonniers qu'il a faits, s'il veut lui remettre la place. Foulques, ne croyant pas le secours qu'on lui amene si proche de lui, accepte la proposition. Le siége est aussitôt levé. Le Roi s'en retourne à Jérusalem, le Comte de Tripoli dans sa capitale, et celui d'Antioche dans la sienne alors assiégée par les Grecs. (*Willelm. Tyr.* L. 15.) Raymond jusqu'alors ne s'étoit fait connoître que par des actions honorables; mais, l'an 1148, il se signala par une perfidie atroce envers Bertrand, fils naturel d'Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse et son proche parent. Bertrand, avec N. sa sœur, avoit suivi son pere à la Terre-Sainte. L'ayant perdu le soir même de leur débarquement, ou peu de jours après, le frere et la sœur s'étoient jettés dans un Château du Comté de Tripoli. Loin de leur tendre une main sécourable dans la désolation où ils se trouvoient, Raymond eut l'inhumanité de les livrer aux Turcs. La sœur, par la suite,

mourant, il demanda pardon d'avoir ajouté foi aux Aſtrologues qui lui avoient promis encore 14 ans de régne. Ce Prince, à l'exemple de ſon pere & de ſon aïeul, ſe montra bien intentionné pour la réunion des deux Egliſes. Mais il prétendoit, à l'exemple de la plupart de ſes prédéceſſeurs, être l'arbitre né des controverſes théologiques, même des plus frivoles; & malheur à quiconque ne ſe rendoit pas à ſon ſentiment; la dépoſition ou l'exil étoit la peine de ſon oppoſition. Les Grecs & les Latins ſe ſont accordés à décrier l'Empereur Manuel; ceux-là, parce qu'il les avoit accablés d'impôts; ceux-ci, parce qu'il en avoit mal uſé envers les Croiſés. Mais les beſoins de l'Etat juſtifioient ſes exactions, & la conduite des Croiſés à ſon égard ſembloit l'autoriſer à les traiter en ennemis. Une faute, plus réelle & plus grave en politique, qu'on lui reproche, c'eſt d'avoir aboli la marine, parce qu'elle coûtoit trop à entretenir. Il avoit épouſé, 1°, l'an 1144, Berthe, dit Irene par les Grecs, ſœur de Gertrude, femme de l'Empereur Conrad, dont il laiſſa Marie Comnene, femme de Rainier, Marquis de Montferrat; 2°, l'an 1161, Marie, fille de Raymond, Prince d'Antioche, dont il eut Alexis qui ſuit. Manuel eut encore d'un com-

ROIS DE JÉRUSALEM.

Dargan ſauva la place en lâchant les écluſes du Nil, dont les eaux, inondant le camp des aſſiégeans, les obligerent à ſe retirer. Schaour, l'an 1164, rentre en Egypte avec une armée que Noradin, Sultan de Damas, auprès duquel il s'étoit réfugié, lui avoit fournie ſous le commandement de Sirkouk ou Siracon, ſon Viſir, & de Saladin, neveu de ce dernier. Dargan, pour n'avoir pas à la fois deux ennemis ſur les bras, fait la paix avec le Roi de Jéruſalem, en s'engageant à lui payer le même tribut qu'il avoit refuſé. Bataille entre les deux compétiteurs. Dargan la perd avec la vie. Schaour, rétabli dans ſon poſte, ſe hâte de congédier les Syriens. Ils reviennent l'année ſuivante, comme ennemis, ſous les mêmes Chefs; & remportent une victoire qui eſt ſuivie de la priſe de Belbeis & d'Alexandrie. Schaour travaille alors à regagner le Roi de Jéruſalem, en lui promettant un nouveau tribut dont il paie un terme d'avance. Amauri, étant rentré en Egypte, reprend, non ſans de grands efforts, les deux places conquiſes par les Syriens. Noradin cependant, pour faire diverſion, avoit pénétré dans la Paleſtine; & après une bataille gagnée le 10 Août 1165, où il avoit fait pluſieurs priſonniers de diſtinction, s'étoit rendu maître du Château d'Harenc & de Paneade, ou de Céſarée de Philippe. Rappellé par ces échecs en ſes Etats, Amauri fait une ſorte de paix avec Sirkouk. Ce Viſir, & Saladin ſon neveu, revenus de leur expédition d'Egypte, vont continuer celle de Noradin en Paleſtine. Un ſiége de peu de jours les rend maîtres de l'importante place de Montréal, confiée aux Templiers, que le Roi punit de leur lâcheté par la corde. Schaour, inſtruit, l'an 1166, que Sirkouk prépare une nouvelle deſcente en Egypte, renoue ſon traité d'alliance avec le Roi de Jéruſalem. Sirkouk trompe la vigilance de ce Prince qui étoit allé l'attendre ſur la route, & arrive en Egypte ſans l'avoir rencontré. Amauri le ſuit de près, &, s'étant rendu aux environs du Kaire, il reçoit deux cents mille bezans d'or, (500000 de nos livres) moitié du nouveau tribut que Schaour s'étoit engagé à lui payer. Bataille donnée entre l'armée des Francs & celle des Syriens le Samedi avant le Dimanche *Lætare* (18 Mars 1167.) Les premiers la perdent; mais quelque tems après ayant reçu des renforts, pour ſe dédommager ils vont inveſtir, par mer & par terre, Alexandrie qui leur eſt rendue par Saladin au bout de trois mois de défenſe. Amauri, l'ayant remiſe à Schaour, reprend la route de ſes Etats, & arrive le 8 Août à Aſcalon. Les Syriens évacuent l'Egypte dans le même tems, & la paix eſt rendue à ce pays; mais elle ne fut pas de longue durée. L'an 1168, Amauri, ſans avoir à ſe plaindre de Schaour, fidele obſervateur du traité fait avec lui, ſe met en tête de faire la conquête de l'Egypte pour ſon compte. Il ſe fait un parti dans lequel il entraîne l'Empereur Manuel qui lui promet une marine, & le Maître de l'Hôpital qui s'engage à le ſuivre avec les ſiens. Mais le Maître du Temple, plus délicat, rejette la propoſition qu'il lui en fait, comme une perfidie. Le Roi part au mois d'Octobre avec ſon armée; & Belbeis, emportée d'aſſaut le 3 Novembre, devient, après un carnage horrible de ſes habitans, la récompenſe des Hoſpitaliers. Le Kaire étant menacé du même ſort, Schaour trouve moyen d'amuſer le Roi par des offres ſéduiſantes, tandis que le Calife implore le ſecours de Noradin. Sirkouk ramene en diligence les troupes Syriennes en Egypte. Amauri veut les attaquer en détail avant qu'elles ſe réuniſſent: elles évitent adroitement le combat. Vers le même tems la flotte Grecque étant entrée dans un bras du Nil, devient la proie du feu grégeois qu'on fait pleuvoir ſur elle. Ce qui peut regagner la mer eſt détruit par les tempêtes. Amauri déconcerté part de Belbeis le 2 Janvier 1169 pour s'en retourner. Mais un nouvel événement le rappelle encore cette même année en Egypte. Saladin, après avoir fait mourir Schaour, y étoit devenu le maître, & ſe diſpoſoit à réunir la Syrie & l'Egypte ſous ſa domination. Amauri, craignant avec fondement que cette énorme puiſſance n'écraſe le Royaume de Jéruſalem, prend des meſures pour la traverſer. L'Empereur Manuel, qu'elle menace également, lui fournit une nouvelle flotte. Les deux armées de terre & de mer s'étant réunies au port d'Aſcalon, elles en partent le 10 Octobre, & vont faire enſemble le ſiége de Damiete, qui eſt commencé le 27 Octobre. Il dura 50 jours, dont chacun fut marqué par quelques revers pour les aſſiégeans. Le Roi de-

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

chard, Sénéchal de la Pouille, & mari d'Hodierne, sœur de Baudouin II, Roi de Jérusalem. Roger, l'an 1119, voyant la Principauté d'Antioche attaquée par une armée de Turcs et d'Arabes, sous la conduite de Doldequin, Sultan de Damas, à qui le succès de ses armes mérita le surnom de Gazi, ou de Conquérant, appella à son secours Baudouin II, Roi de Jérusalem, Joscelin de Courtenai, Comte d'Edesse, et Pons, Comte de Tripoli, avec lesquels il marcha contre ces Infideles. Mais leur ayant livré bataille, il périt, en les poursuivant dans une retraite qu'ils avoient feinte. Sa veuve se remaria avec Herbrand de Hergets, dont elle eut un fils nommé Manassès, qui devint Connétable de Jérusalem. Le jeune Boémond étoit cependant élevé sous les yeux de sa mere à Tarente, dans la Pouille, dont il tenoit la Principauté de son pere et de son aïeul. Le Roi de Jérusalem, voyant alors celle d'Antioche comme vacante, la mit sous sa main, et la réunit à son Royaume. Mais Boémond étant venu en âge de puberté, se rendit en Syrie, et reclama la succession de son pere. Ce voyage ne peut être antérieur à l'an 1126; car on voit un Diplôme de ce Prince, daté du mois de Janvier de l'an du monde, selon les Grecs, 6634 (1126 de J. C.) par lequel il donne à Nil, Abbé de Carbon, le Monastere de S. Barthélemi de Tarente, fondé par sa mere qui n'étoit plus alors au monde. (*Paul. Æm l. Sartor. Hiſt. Carbon. Mon.*) Le Roi de Jérusalem, pour concilier les intérêts de Boémond avec les siens, lui donna sa fille Alix en mariage, et l'investit de la Principauté d'Antioche. Boémond servit son beau-pere avec zele dans toutes les occasions. L'an 1130, le Prince d'Antioche, le Comte de Tripoli, et celui d'Edesse, ayant réuni leurs forces le 7 du mois de Décembre, marchent contre Damas qu'ils avoient dessein de surprendre.

COMTES LATINS, OU FRANCS DE TRIPOLI.

devint femme du Sultan Noradin; et Bertrand, l'an 1159, fut délivré par les soins de l'Empereur Manuel et de Baudouin III, Roi de Jérusalem. (*V.* Noradin, *Sultan d'Alep*, et Alfonse Jourdain, *Comte de Toulouſe.*) L'an 1149, Raymond se trouva à la bataille de Bélinas ou de Paneade, gagnée contre Noradin; mais celui-ci fut dédommagé de cet échec par la mort du Prince d'Antioche qui périt dans l'action. L'an 1151, le Comte Raymond eut une fin non moins funeste. Il avoit épousé Hodierne, sœur de Mélissende, Reine de Jérusalem. Le Roi et la Reine apprenant qu'ils vivoient fort mal ensemble, se rendirent sur les lieux pour les réconcilier. Mais n'ayant pu y réussir, ils emmenerent Hodierne avec eux. Le Comte les reconduisit; et, comme il s'en revenoit, il fut massacré, près la porte de Tripoli, par les Bathéniens ou Assassins, peuple du voisinage. Il laissa de son mariage un fils nommé comme lui, et une fille, appellée Mélissende, accordée avec l'Empereur Manuel qui ensuite la refusa. Parmi les sceaux, publiés par D. Vaissete, on voit celui de Raymond I, Comte de Tripoli, tiré d'une Charte de l'an 1151. Il y a deux faces d'égale grandeur, dont la premiere représente ce Prince à cheval, tourné vers la gauche, la tête couverte d'un bonnet, et portant un étendard et un bouclier. L'inscription est + Raymundus Comes Tripolis. Au revers on voit la ville de Tripoli avec cette légende: Et haec sua civitas Tripolis.

IV. RAYMOND II.

1151. Raymond II, fils de Raymond I et d'Hodierne, succéda, dans sa 12e année à son pere, sous la tutele d'Hodierne, sa mere. L'an 1162, mécontent de l'Empereur Manuel qui avoit refusé la main de Mélissende, sa sœur, après l'avoir fiancée, il arma plu-

merce ſcandaleux avec Théodora, ſa niece, femme hautaine & arrogante, un fils, nommé auſſi Alexis, à qui Andronic fit crever les yeux en 1185, & qu'on ne doit pas confondre avec Alexis, neveu de ce même Empereur. (*V.* les Rois de Hongrie, Geiza II & Etienne II, pour les guerres que Manuel eut avec eux.)

ALEXIS II, COMNENE.

1180. Alexis II, Comnene, fils de Manuel & de Marie, né le 10 Septembre 1167, parvint à l'Empire le 24 Septembre 1180, ſous la tutele de ſa mere. Cette Princeſſe fit part de la régence au Sébaſtocrator Alexis, neveu de Manuel. Ce choix ne fut pas heureux. L'abus, que le Sébaſtocrator fit de ſon autorité, ſouleva la plupart des Grands contre lui. Ils appellerent à leur ſecours Andronic, couſin du défunt Empereur, qui l'avoit envoyé en exil. Andronic, s'étant rendu maître de Conſtantinople au mois d'Avril 1182, fit crever les yeux au Sébaſtocrator, & s'empara de la Régence. A peine en fut-il revêtu, qu'il fit maſſacrer tous les Latins établis à Conſtantinople, ſans épargner ni ſexe, ni âge, ni condition. Le 16 Mai de la même année 1182, il fit couronner le jeune Alexis avec Agnès, fille de Louis le Jeune, Roi de France, qui lui étoit fiancée depuis le 2 Mars 1180. La mort de l'Impératrice Marie ſuivit de près cette cérémonie. Andronic la fit étran-

ROIS DE JÉRUSALEM.

mande la paix, & n'ayant obtenu qu'une tréve, il en profite pour reprendre la route d'Aſcalon, où il arrive avec ſon armée le 21 Décembre. Son retour fut ſuivi d'horribles tremblemens de terre, qui renverſerent, dans le mois de Juin 1170, pluſieurs villes de Syrie & de Paleſtine. Au mois de Décembre ſuivant, Saladin, malgré la brave défenſe des Chrétiens, leur enleve Gaza & Daroun : deux places regardées comme les deux clefs du Royaume de Jéruſalem du côté de l'Egypte. Amauri s'embarque le 10 Mars 1171 avec un nombre de Seigneurs pour Conſtantinople, dans la vue de conférer avec l'Empereur Manuel, ſur les moyens d'arrêter les progrès de Saladin. Il en fut honorablement accueilli; mais c'eſt tout ce qu'il remporta de ſon voyage. L'an 1173, apprenant la mort de Noradin, il ſe hâte d'aller faire le ſiége de Paneade. Mais la veuve de Noradin, qui s'y étoit renfermée, défend la place avec courage. Appellée toutefois ailleurs, elle fait offrir une ſomme au Roi, dont elle connoiſſoit l'avarice, pour obtenir la paix ou une tréve. Amauri, pris par ſon foible, leve le ſiége & ſe retire. A ſon retour un Ambaſſadeur du Vieux de la Montagne, ou Scheik des Aſſaſſins, vient lui annoncer que ſon maître & ſes ſujets ſont diſpoſés à embraſſer le Chriſtianiſme, pourvu qu'on les décharge d'un tribut qu'ils payoient aux Templiers. Cette propoſition eſt acceptée avec joie par le Roi & ſon Conſeil. Mais les Templiers, dont elle bleſſoit les intérêts, s'y oppoſent. Un d'entre eux, Gautier du Ménil, aſſaſſine l'Ambaſſadeur comme il s'en retournoit. Le Roi, juſtement irrité de cette perfidie, fait arrêter le coupable. Tout l'Ordre des Templiers prend ſa défenſe. Dans le cours du procès une dyſſenterie emporte Amauri le 11 Juillet 1173, à l'âge de 38 ans, dans la 12e année de ſon régne. (Pagi.) Ce Prince avoit épouſé, 1°, l'an 1157, Agnès de Courtenai, ſa parente au quatrieme degré, fille de Joſcelin le jeune, Comte d'Edeſſe, & veuve de Renaud de Mares, qu'il avoit enlevée à Hugues d'Ibelin, Seigneur de Rames ou Ramlah, auquel elle étoit fiancée. Ce mariage ſe fit malgré l'oppoſition du Patriarche Foucher. Mais lorſque ce Prince eut ſuccédé au Roi, ſon frere, le Patriarche Amauri refuſa de le couronner, à moins qu'il ne renvoyât Agnès; ce qu'il fut obligé de faire au mois de Février 1162, quoi qu'il eut d'elle un fils qui lui ſuccéda, & une fille nommée Sibylle, mariée, 1° à Guillaume Longue-Epée, fils de Guillaume le Vieux, Marquis de Montferrat; 2° à Gui de Luſignan, laquelle parvint auſſi à la couronne. Agnès reprit alors Hugues d'Ibelin. Amauri contracta une ſeconde alliance, le 29 Août 1167, avec Marie, fille du Sebaſtocrator Iſaac Comnene & petite-fille d'Andronic Comnene, frere de l'Empereur Manuel, dont il laiſſa Iſabelle, mariée, 1° à Humphroi III, Seigneur de Thoron; 2° à Conrad, Marquis de Montferrat; 3° à Henri, Comte de Champagne, qu'elle fit Roi de Jéruſalem; 4° à Amauri de Luſignan, qu'elle éleva à la même dignité. La Reine Marie, après la mort du Roi, ſon époux, ſe remaria, l'an 1176, à Balian II, Seigneur d'Ibelin. Amauri joignit à quelques vertus beaucoup de défauts, dont le principal étoit l'avarice qui lui fit faire de grandes fautes à la guerre, & fut cauſe de la plupart des revers qu'il y eſſuya.

VII. BAUDOUIN IV, dit le LÉPREUX ou le MEZEL.

1173. Baudouin IV, fils d'Amauri & d'Agnès, né l'an 1160, ſuccéda à ſon pere, & fut couronné le 15 Juillet 1173. Comme il étoit mineur, ſa tutele & la régence du Royaume furent données à Milon de Planci. L'an 1177, le 25 Novembre, Baudouin, avec le ſecours du Prince d'Antioche, du Comte de Flandre, des Chevaliers des deux Ordres, de Baudouin, Seigneur de Rames, & d'autres Grands du Royaume, défit, dans la plaine de Rames, Saladin qui venoit, avec des troupes innombrables, attaquer Jéruſalem, & *Diex donna la victoire*, dit une Chronique manuſcrite, *aux Chreſtiens pour ce qu'ils avoient la vraie Crois avec eaus.* Mais leurs affaires en Paleſtine n'en devinrent pas meilleures; elles dépériſſoient au contraire chaque jour par l'accroiſſement de la puiſſance de Saladin. Ce Sultan, maître de l'Egypte, de la Syrie, & de preſque

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

Mais leurs gens s'étant débandés pour faire le pillage dans la campagne, ils sont eux-mêmes surpris par le Sultan, et mis en fuite avec une perte considérable. L'année suivante fut encore plus funeste à Boémond. Après avoir signalé sa valeur au siége de Capharda, il engagea témérairement, au mois de Février, une bataille contre Rodoam, Sultan d'Alep, près d'Athareb, dans un lieu dit *le Pré des Manteaux.* Il y périt à l'âge de 24 ans, après avoir été lâchement abandonné des siens. Cette perte causa des regrets bien mérités. Boémond en effet, suivant le portrait que trace de lui Guillaume de Tyr (L. XIII, c. 26,) étoit un Prince accompli pour les qualités du corps et de l'esprit. Son cadavre, selon Romuald de Salerne, (*apud Murat. Script. Ital.* T. VII, *col.* 187.) fut trouvé sans tête, et inhumé au Monastere de N. D. près du S. Sépulcre. Sa veuve, dont il laissa une fille nommée Constance, voulut prendre la Régence de la Principauté. Mais elle fut chassée par le Roi Baudouin, son pere, qui s'empara une 2e fois d'Antioche et de ses dépendances. Alix fit ses efforts pour s'y rétablir. Elle fit alliance pour cet effet avec Pons, Comte de Tripoli, et Joscelin le jeune, Comte d'Edesse. Mais Foulques d'Anjou, gendre du Roi Baudouin et son successeur désigné, ayant défait le premier, prit possession de la Principauté d'Antioche, dont il donna ensuite le gouvernement à Renaud Mansuer, Seigneur de Margat. Plus équitable toutefois que Baudouin auquel il succéda la même année, il ne se regarda que comme Régent des Etats de la jeune Constance. Dès qu'elle commença à sortir de l'enfance, il pensa à les lui rendre et à la marier : ce qu'il exécuta de la maniere qui suit.

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

sieurs galeres avec lesquelles il ravagea les isles et les côtes de l'Empire Grec. L'an 1163, le 10 Août, étant venu au secours du Château de Harenc, entre Antioche et Alep, assiégé par Noradin, il perdit une bataille contre ce Prince, qui le fit prisonnier avec le Prince d'Antioche son allié, lui fit essuyer une captivité des plus dures, et ne le relâcha qu'en 1171, moyennant une rançon de 80 mille ducats d'or. Pendant qu'il étoit dans les fers, Tripoli fut affligée, l'an 1170, par un tremblement de terre si violent que presque tous ses édifices furent renversés, et la plupart des habitans ensévelis sous leurs ruines. Mais peu de tems après cette ville fut rebâtie et mise dans un meilleur état qu'auparavant. Les Chrétiens y établirent des manufactures de soie et de camelots, à la fabrique desquels il y avoit plus de quatre mille ouvriers continuellement employés. L'an 1177, après avoir échoué devant Hama, le Comte de Tripoli va faire le siége de Harenc, et engage le Prince d'Antioche, le Comte de Flandre, les Grands-Maîtres des deux Ordres, et d'autres Seigneurs, à le seconder dans cette entreprise. Guillaume de Tyr accuse les assiégeans de beaucoup de négligence, et de s'être plutôt occupés de divertissemens que des opérations du siége. Mais ce reproche ne doit pas tomber sur tous indistinctement, puisque, suivant le même Auteur, on étoit à la veille d'emporter la place, *après de longs et pénibles travaux*, lorsque le Comte de Tripoli, à l'appât d'une somme considérable que le Gouverneur de Harenc lui fit offrir secretement, consentit à se retirer. L'an 1183, la lepre dont étoit attaqué le Roi Baudouin, le mettant hors d'état de gouverner, le Comte de Tripoli fut chargé de la Régence du Royaume. Bau-

gler, après en avoir fait ſigner l'ordre par l'Empereur. L'an 1183, Andronic ſe fait aſſocier à l'Empire dans le mois de Septembre. Au mois d'Octobre ſuivant, il fait étrangler Alexis avec la corde d'un arc. Le cadavre de ce malheureux Prince lui ayant été apporté, il le pouſſa du pied, en diſant *que ſa mere avoit été une impudique, ſon pere un parjure, & lui un imbécille.* Alexis avoit régné trois ans & quelques jours. Ce Prince étoit né ſans eſprit & avec des penchans vicieux, que l'éducation n'avoit pu réformer.

ANDRONIC I, COMNENE, dit le Vieux.

1183. Andronic I, petit-fils de l'Empereur Alexis I, par Iſaac, ſon pere, fut reconnu ſeul Empereur au mois d'Octobre 1183, après la mort du

ROIS DE JÉRUSALEM.

toute la ſucceſſion de Noradin, ſurprit, l'an 1178, Baudouin, près de Sidon, dans des rochers, le défit, & fut ſur le point de le faire priſonnier. Saladin battit encore les Croisés le 10 Avril 1179, & prit la forteresſe du Gué de Jacob, conſtruite peu de tems auparavant ſur les bords du Jourdain. Nicolas Trivet met cette priſe en 1180, & peut avoir raiſon ſuivant le nouveau ſtyle, Pâque étant cette année le 20 Avril. L'an 1182, Baudouin, au commencement de l'été, remporte une victoire ſignalée ſur Saladin, près de Tibériade. Celui-ci étoit à la tête de 20 mille hommes, & les Chrétiens n'avoient pas plus de ſept cents chevaux avec trois ou quatre mille fantaſſins. On admira ſur-tout la valeur du beau-fils de Raymond III, Comte de Tripoli. Ce jeune guerrier enfonça juſqu'à trois fois les eſcadrons des ennemis, & les mit en fuite. (*Willelm. Tyr.* p. 1028.) L'année ſuivante, Baudouin, devenu lépreux & incapable d'agir, marie Sibylle, ſa ſœur, veuve de Guillaume de Montferrat, dit *Longue-Épée*, à Gui de Luſignan, fils de Hugues le Brun, à qui elle apporta en dot le Comté d'Aſcalon & de Joppé. Son deſſein, en faiſant cette alliance, étoit de donner un Régent au Royaume, & un Tuteur à Baudouin, ſon neveu & l'héritier préſomptif de ſa Couronne. Mais Gui ne garda pas long-tems, ni la régence, ni la tutele. Elles lui furent ôtées, à la demande des Barons, qui l'en jugeoient incapable, pour être données, l'une au Comte de Tripoli, l'autre au Comte d'Edeſſe; Baudouin voulut même, à la perſuaſion des ennemis de Luſignan, faire caſſer ſon mariage, qu'ils lui repréſentoient comme trop diſproportionné pour la naiſſance; la ſœur d'un Roi, diſoient-ils, n'étant point faite pour épouſer un ſimple Gentilhomme. Gui, ſenſible, comme il devoit l'être, à ces affronts, quitte la Cour, & ſe retire avec ſa femme à Aſcalon. Il n'y reſta pas tranquille. Baudouin ayant aſſemblé les Prélats & les Barons, le fait citer à leur Tribunal. Luſignan prétexte une maladie pour s'excuſer de comparoître. Sur le refus que les Barons font de le juger ſans l'entendre, le Roi, tout infirme qu'il eſt, marche vers la ville d'Aſcalon dont il trouve les portes fermées. Il les frappe pluſieurs fois de ſa main, tandis qu'on lui crie du haut des murailles de ſe retirer. Il prit ce parti, & revint à Jéruſalem avec la honte d'avoir compromis ſon autorité. (*Vie* de Saladin, T. I, p. 444.) L'an 1184, Baudouin, voyant le triſte état du Royaume, & les progrès rapides de Saladin, envoya le Patriarche de Jéruſalem, avec les deux Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple, en Occident, pour implorer le ſecours des Princes Chrétiens. (Pagi.) Pendant leur voyage Baudouin mourut ſans enfans, & ſans avoir même été marié, le 16 Mars de l'an 1185, (Jauna) dans la 25e année de ſon âge, & la 12e de ſon régne.

VIII. BAUDOUIN V.

1185. Baudouin V, fils de Guillaume de Montferrat & de Sibylle, ſœur de Baudouin IV, remariée depuis l'an 1180 avec Gui, fils de Hugues le Brun, Sire de Luſignan, ſuccéda, l'an

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

III. RAYMOND et CONSTANCE.

L'an 1136, Raymond, fils puîné de Guillaume VII, Comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse, mandé en Syrie par le Roi Foulques, devint Prince d'Antioche par son mariage avec la jeune Constance; elle n'étoit cependant pas encore nubile, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr, L. xiv, c. 20,) étant née vers le commencement de l'an 1127. Raymond étoit en Angleterre à la Cour de Henri I qui l'avoit créé Chevalier, lorsqu'il reçut l'ambassade qui venoit lui offrir la main de la Princesse qu'on lui destinoit, et la Souveraineté qui devoit être le prix de cette alliance. Mais il avoit dans la personne de Roger, Duc de la Pouille, un rival qui prétendoit succéder par droit de parenté à Boémond. Informé de la préférence qu'on donnoit à Raymond, le Duc lui fit tendre des embûches dans toutes les villes maritimes de la Pouille, comptant que, s'il pouvoit le prendre, il viendroit à bout, avec la rançon qu'il en tireroit, de gagner des suffrages pour le supplanter. Raymond s'attendoit aux piéges que Roger lui préparoit. Pour les éviter il prit le parti de se déguiser en simple Pélerin du dernier ordre, marchant tantôt à pied, tantôt sur un mauvais cheval, et faisant aller par pelotons au loin, devant et derriere lui, les gens de sa suite. Il traversa de la sorte l'Italie sans être reconnu, et aborda sans danger au port d'Antioche, où il fut reçu avec des grandes démonstrations de joie par ceux qui l'avoient appellé. Mais Alix, veuve de Boémond, qui, après avoir été chassée d'Antioche par le Roi Baudouin, s'étoit retirée à Laodicée, qui faisoit partie de son douaire, étoit rentrée dans cette ville, et y avoit pris en main le timon des affaires dont elle n'étoit pas d'humeur à se désaisir. Le Patriarche Raoul étoit à la tête de son parti. Raymond, pour le gagner, fut obligé de lui prêter serment de fidélité, au moyen de quoi il fut admis dans Antioche et conduit à la Cathédrale, où le mariage projetté se fit avec grande solemnité. Raymond, dit Guillaume de Tyr (L. xiv, c. 20,) que nous abrégeons, étoit un Prince de la taille la plus avantageuse, beau de visage, et parfaitement bien pris dans toutes les parties de son corps. Il étoit, ajoute-t-il, dans l'adolescence, et n'avoit encore que le poil follet aux joues : *Adolescens vix primâ malas vestitus lanugine.* Comment accorder ces dernieres paroles avec l'âge de 37 ans que donne à Raymond l'Historien de Languedoc, prétendant qu'il étoit né l'an 1099 à Toulouse, lorsque son pere étoit maître de cette ville ? Cependant l'Empereur Jean Comnene, qui se regardoit comme Suzerain d'Antioche, trouvoit fort mauvais qu'on eût disposé de cette Principauté sans son avis en faveur d'un Prince étranger. Après avoir fait des préparatifs de guerre pendant un an, il passa l'Hellespont l'an 1137, avec une armée formidable, entra dans la Cilicie qu'il subjugua sans peine, et vint mettre le siége devant Antioche. Après une assez longue résistance, Raymond, par le conseil des Seigneurs qui étoient avec lui, va trouver l'Empereur dans son camp, lui fait hommage d'Antioche qu'il promet de lui

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

douin, étant sur le point de mourir l'an 1185, lui continua le même emploi jusqu'à la majorité de son neveu Baudouin V, qui descendit lui-même au tombeau l'année suivante. Raymond alors disputa le trône de Jérusalem à Gui de Lusignan ; mais pour le bien de la paix il se relâcha ensuite de ses prétentions. L'an 1187, tandis que Raymond se tient à Sephouri avec l'armée Chrétienne, sa femme est assiégée dans Tibériade par Saladin qui se rend maître de la ville le 2 Juillet et la livre aux flammes. Mais il suspend l'attaque du Château où la Comtesse s'étoit retirée, et marche au devant de l'ennemi qui venoit à lui. Le 3 du même mois commença la fameuse bataille de Tibériade. Raymond, par un discours digne de Salluste, que Raoul de Coggeshale nous a conservé, avoit inutilement conseillé de l'éviter. Entraîné par l'avis contraire il se chargea du commandement de l'avant-garde. Dans la déroute des Chrétiens, n'ayant pu rejoindre le gros de l'armée, il fut obligé de prendre la fuite avec le petit nombre des siens que l'épée des Musulmans avoit épargnés. Vincent de Beauvais et Nangis prétendent qu'il étoit d'intelligence avec Saladin, et lui imputent le malheur des nôtres en cette bataille. Ils vont jusqu'à dire qu'il s'étoit fait Musulman, et qu'on trouva sur son corps les marques de la circoncision après sa mort : accusations calomnieuses dont il a été pleinement lavé par l'Historien de Languedoc (T. II, note 56.) Raymond termina ses jours la même année dans sa capitale que Saladin menaçoit d'assiéger, après s'être rendu maître du Château de Tibériade le lendemain de la bataille. Les uns disent qu'il fut tué en duel, les autres qu'il mourut de pleurésie. N'ayant point d'enfans d'Esquive, sa femme, Dame de Tibériade et veuve en premieres noces de Gautier, Prince de Galilée, il légua ses Etats à Raymond, son filleul, qui suit.

V. RAYMOND III.

1187. Raymond III, fils de Boémond III, Prince d'Antioche et d'Orgueilleuse, devint Comte de Tripoli après la mort de Raymond II. Bernard le Trésorier lui reproche d'avoir refusé l'entrée de sa capitale aux prisonniers que Saladin, après la prise de Jérusalem, avoit renvoyés, et de les avoir même pillés. C'est la même barbarie que d'autres imputent à son pere. Il tomba par la suite dans un état de démence dont les accès étoient quelquefois si violens qu'on étoit obligé de le lier. Mais il avoit de bons intervalles. Vers l'an 1200, étant au lit de la mort, il confia ce Comté à Boémond, son frere, pendant la minorité de Raymond Rupin, son fils, qu'il avoit eu d'Alix, fille de Rupin de la Montagne, Prince d'Armenie. Boémond, abusant de la confiance de son frere, réunit, l'année suivante, en sa personne, le Comté de Tripoli à la Principauté d'Antioche. Quelques uns prétendent que Raymond lui avoit fait une donation de son Comté pour l'engager à favoriser Raymond Rupin, à qui la Principauté d'Antioche devoit revenir après la mort de Boémond III, son aïeul.

jeune Alexis. Les ſeules villes de Pruſe & de Nicée lui réfuſerent l'obéiſſance. Andronic, les ayant réduites, y commit des cruautés inouies. L'an 1185, Guillaume, Roi de Sicile, excité par Alexis, neveu de l'Empereur Manuel, entreprit la conquête de l'Empire Grec. Dans ce deſſein, il fait partir une flotte avec une forte armée de terre. Ses Généraux, après avoir pris Duras le 24 Juin, Theſſalonique le 25 Août ſuivant, marchent droit à Conſtantinople. Andronic envoie contre eux un corps de troupes, qui fut mis en fuite au premier choc. Furieux de ce revers, il s'en prit à pluſieurs Seigneurs de Conſtantinople, qu'il ſoupçonnoit fauſſement d'intelligences avec l'ennemi. Il en fit mourir la plupart. Du nombre de ces innocentes victimes devoit être Iſaac l'Ange, qui lui étoit d'ailleurs odieux, parce que le peuple l'aimoit. Iſaac ſe ſauve dans l'Egliſe de Sainte Sophie, où le peuple, s'étant attroupé, le proclame Empereur. Andronic, à cette nouvelle, veut s'enfuir par mer. Il eſt pris, chargé de chaînes, & ramené aux

ROIS DE JÉRUSALEM.

1185, au Roi, ſon oncle, qui l'avoit fait couronner à l'âge de 5 ans, le 20 Novembre 1183. (*Will. Tyr.* p. 1041.) Le Comte de Tripoli continua d'exercer la Régence, & Joſcelin, Tuteur du jeune Prince, ſon petit neveu, l'emmena à S. Jean d'Acre pour l'élever. L'année ſuivante fut une année de ſtérilité cauſée par la ſéchereſſe. Le Régent, dans la crainte que le pays ne fût déſolé par la famine, conclut, de l'avis des Barons, une tréve de 4 ans avec Saladin; ce qui lui facilita les moyens de faire venir des vivres du dehors en Paleſtine, & de la ſauver par là du fléau qu'elle appréhendoit. (*Bern. Theſaur.*) Mais la même année Baudouin mourut à S. Jean d'Acre, vers le commencement de Septembre, non ſans ſoupçon de poiſon, malgré les précautions qu'on avoit priſes pour mettre ſes jours en ſûreté.

IX. GUI DE LUSIGNAN.

1186. Gui de Luſignan, beau-pere de Baudouin V, ſe fit couronner Roi de Jéruſalem à la mi-Septembre 1186, par le crédit de Sibylle, ſa femme, mere du Roi défunt, & les intrigues des Chevaliers du Temple. Ce couronnement irrita la jalouſie de Raymond, Comte de Tripoli, qui prétendoit avoir des droits ſur un trône qu'il ſoutenoit depuis trois ans. Pluſieurs Barons épouſerent ſa querelle; & c'eſt ce qui attira la ruine entierè du Royaume de Jéruſalem. Un autre événement contribua encore à ce malheur. Renaud de Châtillon, Prince de Krac, & ci-devant Régent d'Antioche, ayant enlevé une caravane de Muſulmans, qui paſſoit devant ſon Château pour aller à la Mecque, refuſa de rendre les priſonniers dont Saladin demandoit la liberté. Le Sultan, irrité de ce refus, entre ſur les terres des Chrétiens avec plus de 50 mille hommes. Afdhal, ſon fils, chef de l'avant-garde, défait, le 1 Mai 1187, les deux Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple; après quoi le pere marcha vers Tibériade, emporta d'aſſaut la ville, & fut arrêté par la brave réſiſtance de la Citadelle. Gui de Luſignan, & tous les Princes Chrétiens, volerent au ſecours de la place. Là, ou plutôt à Hittin, dans le voiſinage de Tibériade, ſe donna un combat qui commença le 3 Juillet & dura trois jours. Les Chrétiens, accablés par le nombre & abattus par la ſoif, la faim & la fatigue, furent entiérement défaits. Du nombre des priſonniers furent le Roi, le Prince d'Antioche, le Grand-Maître du Temple; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, la vraie Croix, qu'on avoit portée à cette bataille, tomba entre les mains des Infideles, comme autrefois l'Arche entre les mains des Philiſtins. Omar, neveu de Saladin, en la préſentant à ce Prince, lui dit: *Il paroît, par la déſolation des Francs, que ce bois n'eſt pas le moindre fruit de ta victoire.* Saladin rentré dans ſon camp fait amener dans ſa tente les priſonniers les plus diſtingués de l'armée vaincue. Le Roi de Jéruſalem, à qui l'excès de la ſoif permettoit à peine de reſpirer, parut à leur tête. Le Sultan lui fait incontinent verſer à boire, dans la crainte de perdre par ſa mort la rançon qu'il eſpéroit de lui. Luſignan, après s'être déſaltéré, veut rendre le

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

livrer à grande et à petite force, et s'engage même à la lui abandonner en toute propriété, s'il peut le rendre maître de Césarée, d'Alep et de leurs dépendances. L'Empereur satisfait donne à Raymond l'investiture de sa Principauté, fait arborer son pavillon sur la plus haute tour d'Antioche, et ramene son armée en Cilicie pour y passer l'hiver qui étoit proche. Il revient au printems suivant, comme il l'avoit promis, pour faire le siége de Césarée. Le Prince d'Antioche et le Comte d'Edesse lui amenent des troupes devant cette place. Mais au lieu de seconder ses efforts, ils passent le tems à jouer et à se divertir. L'Empereur, indigné de cette conduite, traite avec les assiégés pour une somme considérable qu'ils lui offrent, leve le siége, et se rend avec ses fils et son armée à Antioche, où il fait son entrée à cheval, accompagné du Prince et du Comte qui tiennent à pied les rênes de son cheval. Pendant le séjour qu'il y fait, s'étant avisé d'exiger de Raymond qu'il lui livrât le Château pour y mettre garnison, il excite par là une sédition qu'il ne peut appaiser qu'en se désistant de sa demande et en sortant de la ville. Raymond et le Comte d'Edesse viennent le trouver dans son camp pour lui faire des excuses qu'il admet du moins en apparence; après quoi il reprend la route de Constantinople. L'an 1142, il revient en forces dans la Syrie sur les pressantes sollicitations du Prince d'Antioche, dont le pays étoit ravagé par les Turcs. Il assiége, le 25 Septembre, ces Infideles dans une ville nommée Guast par Guillaume de Tyr, et lorsqu'il est près de prendre la place, il mande à Raymond qu'à son retour il ait à lui livrer, suivant leurs conventions, sa capitale avec le Château. Raymond se tire d'affaire en lui envoyant le Patriarche et les principaux de la ville, qui lui déclarent que Raymond, de son privé mouvement, n'a pu lui soumettre une Souveraineté qui appartenoit à sa femme, et que si les deux époux persistent à maintenir le traité, ils sont disposés à les chasser l'un et l'autre et à se donner un nouveau maître. L'Empereur, sur cette déclaration, ravage les environs d'Antioche; après quoi il ramene son armée en Cilicie où il meurt au mois d'Avril de l'année suivante. Il eut dans son successeur un vengeur ardent. L'an 1144, l'Empereur Manuel Comnene fait partir une flotte avec une armée de terre pour aller punir Raymond des insultes faites à son pere devant Antioche. Plusieurs victoires remportées sur lui par les Grecs dans le cours de la même année, le réduisent à se rendre à Constantinople pour demander la paix. Manuel refusa de le voir, qu'il n'eût été auparavant au tombeau de son pere faire une sorte d'amende honorable. Il l'admet ensuite à son audience, et reçoit son serment de fidélité. (Le Beau.) L'an 1148, Raymond vit arriver dans sa capitale Louis le Jeune, Roi de France, avec la Reine Eléonore, son épouse, et niece de Raymond. La réception fut magnifique; mais Raymond n'ayant pu engager Louis à lui donner du secours pour se rendre maître de Césarée et d'Alep, ils se séparerent mécontens l'un de l'autre. L'an 1149, Raymond fut tué, le 27 Juin, dans une bataille qu'il avoit livrée imprudemment contre Noradin, Sultan d'Alep. C'est peut-être sans fondement qu'on l'accuse d'avoir été le principal auteur de l'affreuse trahison des Chrétiens de Syrie, qui obligea les Croisés de lever le siége de Damas. Il eut de son mariage deux fils et deux filles. Les fils sont Boémond qui suit, et Baudouin, mort dans l'enfance, suivant le P. Sébast. Paoli. D'autres disent qu'étant passé à la Cour de Constantinople, il mourut au service de l'Empereur Manuel en 1174. Les filles sont Marie, nommée None, c'est-à-dire étrangere, par Nicetas, et Constance, mais mal, par le Continuateur de Sigebert, laquelle épousa, l'an 1161, Manuel, Empereur de Constantinople; et Philippe, mariée à l'Empereur Andronic Comnene, puis à Humphroi de Thoron, Connétable de Jérusalem. Raymond étoit d'une force et d'une habileté dans l'art militaire qui l'ont fait nommer par Cinname, auteur Grec, *un second Hercule*.

IV. RENAUD ET LA MÊME CONSTANCE.

1149. Constance, après la mort de Raymond, son époux, resta en possession de la Principauté d'Antioche et comme propriétaire et comme tutrice de Boémond son fils. N'ayant encore alors que 22 ans, elle n'étoit pas disposée à passer le reste de ses jours dans la viduité. L'Empereur Manuel lui fit demander sa main pour le César Roger, veuf alors de la Princesse Marie Comnene, fille aînée de l'Empereur Jean. Constance donna la préférence à Renaud de Chatillon, Seigneur de Krac et de Montreal, dans l'Arabie pétrée, qu'il avoit de son premier mariage avec Stephanie, fille de Philippe de Naplouse, qui fut depuis Grand-Maître des Chevaliers du Temple. Renaud étoit petit-fils, par Henri, son pere, de Gautier, Seigneur de Châtillon sur Marne, au diocèse de Soissons, et d'Ermengarde de Choisi. Sa mere, nommée aussi Ermengarde, fille d'Alberic, dit Payen, Seigneur de Montjai, hérita de cette Terre que son époux joignit à celle de Châtillon. Renaud avoit un frere aîné, Gautier II, avec lequel il étoit venu à la Terre-Sainte, en 1147, à la suite du Roi Louis le Jeune, et qui fut tué l'année suivante par les Turcs dans les gorges de Laodicée, sans laisser d'enfans d'Adele de Rouci, son épouse, fille de Hugues Cholet, Comte de Rouci; un autre frere, nommé Gervais, qui fut Chanoine de Reims, et une sœur, Elisabeth, femme de Thibaut de Crépi, Seigneur de Nanteuil-Haudouin. Renaud n'étoit donc pas un soldat de

pieds d'Iſaac, qui l'abandonne à la populace. Il n'y eut ſorte de tourmens & d'outrages qu'on ne lui fit ſubir durant pluſieurs jours. Il les ſoutint avec une grande fermeté, ne diſant autre choſe que *Kyrie eleiſon*. Enfin, après avoir été promené par la ville monté ſur un chameau, il fut mené au théâtre, où on le pendit par les pieds. Andronic expira de cette ſorte le 12 Septembre 1185. Il avoit épouſé, en troiſiemes noces, Agnès de France, fiancée à ſon devancier. Andronic, s'il eût ſu modérer la fougue de ſon caractere emporté & violent, étoit capable de régner avec gloire. Il aimoit la juſtice, craignoit de fouler le peuple, & puniſſoit ſévérement la rapacité de ceux qui levoient les deniers publics. Il avoit d'ailleurs l'eſprit orné, parloit avec une éloquence perſuaſive & compoſoit avec facilité.

ISAAC L'ANGE.

1185. Isaac l'Ange, nommé Cursath par les Latins, iſſu d'Alexis Comnene par les femmes, ſuccéda, le 12 Septembre 1185, au vieux Andronic, du vivant duquel il avoit été couronné. Ce fut un Prince foible, indolent & voluptueux, qui abandonna le ſoin des affaires à des Miniſtres indignes de ſa confiance. Il eut cependant le bonheur, au commencement de ſon régne, de battre les Siciliens, & de recouvrer ſur eux la Theſſalie, par la valeur du Général Uranus. Celui-ci, s'étant révolté depuis, perdit la vie devant Conſtantinople qu'il aſſiégeoit. L'an 1195, Iſaac l'Ange, devenu odieux à tout le monde par ſes débauches & ſes cruautés, fut détrôné, le 8 Avril, par Alexis l'Ange, ſon frere, qui le fit enfermer, après lui avoir fait crever les yeux. Il avoit régné 9 ans, 6 mois & 26 jours. Ce Prince eut d'une premiere femme Alexis, depuis Empereur, & Irene, mariée, 1° à Roger, Roi de Sicile; 2° à Philippe de Suabe. Marguerite, fille de Béla, Roi de Hongrie, ſa ſeconde femme, lui donna Manuel, à qui Boniface, Marquis de Montferrat, fit prendre vainement le titre d'Empereur, après avoir épouſé ſa mere.

ALEXIS III, L'ANGE, DIT COMNENE.

1195. Alexis l'Ange ſuccéda, le 8 Avril 1195, à ſon frere Iſaac, & prit le nom de Comnene. Alexis le Jeune, fils d'Iſaac, s'étant évadé, ſe ſauva d'abord en Italie, vint à Rome porter ſes plaintes au Pape, & paſſa enſuite en Allemagne, où il fut bien reçu par Philippe de Suabe, alors Empereur, ſon beau-frere. De là, étant venu dans les Etats de Veniſe, il s'adreſſa aux Croiſés, qui s'y trouvoient, pour en obtenir du ſecours contre ſon oncle. Il fit un traité avec eux; après quoi leur armée, ayant mis à la voile, arriva, le 23 Juin 1203, à la vue de Conſtantinople. La ville fut attaquée auſſitôt & emportée d'aſſaut le 18 Juillet ſuivant. L'Empereur Alexis, déteſté de ſes ſujets, prit la fuite, après 8 ans, 3 mois & 10 jours de régne. Ce Prince, devenu fugitif, courut diverſes aventures, & fut arrêté par le Marquis de Montferrat : s'étant échappé de ſes mains, il ſe réfugia, l'an 1204, chez le Sultan d'Iconium, & tomba, l'année ſuivante, entre les mains de Théodore Laſcaris, ſon gendre : c'étoit ſon ennemi déclaré. Laſcaris le fit enfermer dans un Monaſtere, où il finit ſes jours. Alexis l'Ange n'avoit ni courage ni ſentiment d'honneur. Pour ſe livrer à la débauche, il avoit abandonné les rênes du gouvernement à ſa femme Euphrosyne Ducene, qui les mania au gré de ſon avarice & de ſon orgueil. S'étant laiſſé battre par les Turcs & les Bulgares, il n'avoit terminé cette guerre honteuſe qu'en achetant baſſement la paix à force d'argent. De ſon mariage, il laiſſa trois filles,

IIe SUITE DES ROIS DES BULGARES.

PIERRE II, OU CALO-PIERRE, ET ASAN I.

1186. Pierre, dit auſſi Calo-Pierre, & Asan, ſon frere, iſſus du ſang royal de Bulgarie, prenant prétexte d'un refus que l'Empereur Iſaac leur avoit fait, excitent les Bulgares, l'an 1186, à ſecouer le joug des Romains, & parviennent à ſe faire proclamer Rois de Bulgarie. Non ſeulement ils chaſſerent du pays les Romains, mais ils allerent les chercher chez eux. L'an 1195, ils remporterent une grande victoire ſur le Sébaſtocrator Iſaac, envoyé contre eux par l'Empereur Alexis l'Ange. Aſan fut tué la même année, & non l'an 1189, comme le marque Raoul de Diceto, par Jean, ſon oncle, après 9 années de régne, ſuivant Nicétas. Pierre vengea la mort de ſon frere ſur l'aſſaſſin qu'il défit & chaſſa du pays; mais il fut tué lui-même peu de tems après. Aſan laiſſa deux fils, Jean & Alexandre.

JOANNICE, OU JEAN I.

1196. Joannice, ou Jean I, dit auſſi Calo-Jean, s'empara du trône de Bulgarie après la mort du Roi Pierre, ſon frere, qu'il avoit vaillamment ſervi dans ſes expéditions. C'étoit une uſurpation ſur ſes neveux. Pour le poſſéder ſous un titre ſpécieux, il rechercha la protection du S. Siége, lui ſoumit ſon Royaume, & envoya demander par une Ambaſſade ſolemnelle la Couronne Royale au Pape Innocent III. Il y eut à ce ſujet pluſieurs négociations, dont l'iſſue fut que le Pape lui députa, l'an 1204, le Cardinal Léon, ſon Légat, qui le couronna Roi de Bulgarie & de Valachie, le 8 Novembre, à Trinove qui, d'Evêché, fut érigée en Primatiale. Le Légat dans cette cérémonie remit au Roi, de la part du Pape, l'étendard de l'Egliſe. Cependant Joannice, à la faveur des troubles qui agitoient l'Empire Grec, avoit envahi une grande partie de la Thrace. Dans la crainte de perdre ſes conquêtes, il envoya, l'an 1204, une Ambaſſade à Baudouin I, nouvel Empereur de Conſtantinople, pour traiter d'alliance avec lui. Baudouin lui fit dire qu'il ne devoit attendre aucune paix qu'il n'eût reſtitué les terres qu'il avoit uſurpées ſur l'Empire. Cette réponſe imprudente fit un nouvel ennemi à Baudouin qui n'en avoit déja que trop ſur les bras. La plupart des villes Grecques s'étoient ſoulevées contre les Latins. De ce nombre étoit Andrinople qui, après avoir ſecoué leur joug, reçut dans ſes murs une garniſon Bulgare. Baudouin, étant venu l'aſſiéger, fut pris, le 15 Avril 1205, dans une bataille, par les Cumains qui faiſoient partie de l'armée que Joannice avoit envoyée contre lui. Si l'on en croit Nicétas, le Prince Bulgare ayant l'Empereur en ſon pouvoir, lui fit couper bras & jambes, puis le fit précipiter dans une foſſe pour être dévoré par les oiſeaux de proie. Mais Joannice, répondant au Pape qui lui avoit demandé, l'an 1206, la liberté de Baudouin, aſſure dans ſa lettre, comme on l'a dit ailleurs, qu'il étoit mort en priſon. L'Empereur Henri, ſucceſſeur de Baudouin, ſon frere, ayant recommencé, ſur la fin de la même année, le ſiége d'Andrinople, Joannice, le 23 Décembre, remporta ſur lui devant cette place une nouvelle victoire non moins ſanglante que la premiere. S'étant jetté enſuite ſur toutes les villes de Thrace qui tenoient pour les Francs, il les prit ſans peine, les demantela, & y exerça des cruautés indignes d'un Prince Chrétien. En voici un exemple. Ayant emporté d'aſſaut, le Samedi-Saint 1206, la ville de Varna, il en fit précipiter les habitans dans le foſſé, les enſévelit tout vivans ſous la terre dont il le combla, abattit les murailles, & retourna en Bulgarie après cette Pâque ſanguinaire. Sa retraite fut de près ſuivie de la défection des villes qu'il avoit conquiſes. Irritées de ſa barbarie, elles retournerent d'elles-mêmes ſous la domination des Francs. La guerre continua entre eux & les Bulgares. L'an 1207, après la mort de Boniface, Marquis de Montferrat, Joannice voulut envahir ſon Royaume de Theſſalie, dont il vint aſſiéger la Capitale. Il périt dans cette expédition, laiſſant une fille qui épouſa l'Empereur de Conſtantinople.

VORYLAS, OU PHRORYLAS.

1207. Vorylas, ou Phrorylas, neveu de Joannice, monta ſur le trône de Bulgarie, l'an 1207, après la mort de ſon

Irene, femme d'Alexis Paléologue; Anne, mariée en premieres noces à Iſaac Comnene, & en ſecondes à Théodore Laſcaris; Eudocie, qui épouſa ſucceſſivement Etienne, Roi de Servie; Alexis Murzuphle, Empereur; & Léon, qui ſe rendit maître de Corinthe après la deuxieme priſe de Conſtantinople.

C'eſt Alexis l'Ange qui créa la dignité de Deſpote, & qui lui donna le premier rang après l'Empereur, au-deſſus de l'Auguſte & du Céſar. Les Deſpotes étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. Le Prince de Valachie, & quelques autres petits Souverains Tributaires du Turc, prennent encore ce titre. On appella Deſpotats les appanages qu'ils eurent. De-là le nom de Deſpotat qu'a toujours conſervé depuis la Livadie qui eſt l'ancienne Etolie.

ISAAC L'ANGE *rétabli*, ALEXIS IV, LE JEUNE, SON FILS, NICOLAS CANABÉ, ALEXIS DUCAS, DIT MURZUPHLE.

1203. ISAAC L'ANGE fut tiré de priſon le 18 Juillet 1203, & remis ſur le trône. Auſſitôt il ratifia le traité fait entre les Croiſés & Alexis, ſon fils, qui fut couronné le premier Août de la même année. Le jeune Alexis, maître des affaires, ſe fit généralement haïr par la dureté avec laquelle il tiroit de ſes ſujets l'argent qu'il avoit promis aux Croiſés. Ceux-ci, de leur côté, tandis qu'ils attendoient leur paiement & la ſaiſon propre à s'embarquer, ache-

ROIS DE JÉRUSALEM.

même office à Renaud de Châtillon, ſon voiſin, en lui préſentant la coupe. Saladin s'y oppoſe, accable Renaud de reproches ſur les pertes qu'il lui avoit fait eſſuyer, & finit par le maſſacrer de ſa propre main. Tous les Chevaliers de l'Hôpital & du Temple, qui ſe trouvent préſens, ſubiſſent enſuite le même ſort à ſes yeux & par ſon ordre. Il envoie les autres priſonniers dans les priſons de Damas ſous une eſcorte qui les tourmente en mille manieres ſur la route. C'eſt avec cette modération qu'il uſa de ſa victoire. Dans la déſolation où la Paleſtine ſe trouvoit, privée de ſes plus braves défenſeurs, il lui fut aiſé d'y pourſuivre ſes conquêtes. Après avoir ſoumis par ſa ſeule préſence, ou celle de ſes Lieutenans, un grand nombre de places, dont la principale fut Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre, priſe le 8 Juillet, il conduiſit ſon armée devant l'opulente ville de Tyr, qui oſa ſoutenir un ſiége. Elle étoit réduite aux abois & commençoit à capituler, lorſque, du haut de ſes murs, les habitans apperçoivent un vaiſſeau qui cingloit à pleines voiles vers leur port, & qu'ils reconnurent aux ſignaux pour être monté par des Chrétiens. Le courage renaît auſſitôt dans la place, & la confiance redouble lorſqu'on voit débarquer Conrad de Montferrat, qui venoit cueillir de nouveaux lauriers en Paleſtine, après avoir délivré l'Empereur Grec, Iſaac l'Ange, d'une ſédition prête à lui faire perdre le trône. La valeur de ce Capitaine fut telle, qu'il obligea les Muſulmans de lever le ſiége. Saladin va ſe dédommager ſur Aſcalon, qui ne ſe rendit néanmoins, le 4 Septembre 1187, qu'après une brave réſiſtance, & moyennant la délivrance de ſon Roi. Saladin, après d'autres conquêtes, amene ſon armée devant Jéruſalem, dont le Commandant Balian d'Ibelin lui ouvrit les portes par capitulation, le 2 Octobre 1187, après 14 jours de défenſe. Il ne reſta plus aux Latins que trois places conſidérables en Orient, Antioche, Tyr & Tripoli. Telle fut la fin du Royaume de Jéruſalem, qu'on doit regarder comme la juſte punition des crimes des Chrétiens, & la ſuite de leurs diviſions. Saladin reconnoiſſoit lui-même que ſa victoire étoit moins le fruit de ſa valeur, que l'effet de la vengeance divine ſur les têtes coupables de ſes ennemis. Luſignan, après avoir perdu le Royaume de Jéruſalem, en perdit encore le titre par la mort de Sibylle, ſa femme, arrivée, avec celle de ſes 4 enfans, non l'an 1191, comme le marque Alberic, mais l'an 1189. Cette année, ou la précédente, il ſe fit abſoudre du ſerment qu'il avoit fait à Saladin de ne plus porter les armes contre lui. Ainſi dégagé en apparence, il raſſemble une petite armée, avec laquelle il ravage la Syrie, & forme le ſiége d'Acre au mois d'Août 1189. Sur ces entrefaites, une nouvelle Croiſade, (c'eſt la IIIe) excitée par la perte de Jéruſalem, accourt, de toutes les parties de l'Europe, ſous la conduite de Philippe Auguſte, Roi de France, & celle de Richard, Roi d'Angleterre, au ſecours de ce Prince. Acre, au bout de 2 ans de ſiége, eſt priſe par capitulation le Samedi

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

fortune, comme le prétend M. de Vertot d'après Guillaume de Tyr. Son mariage avec Constance se fit, non l'an 1160 comme le marque Gilles de Roye, mais sur la fin de l'année 1152, ou dans le commencement de la suivante au plus tard. (Sébast. Paoli.) L'un des premiers soins de Renaud, devenu Prince d'Antioche, fut de se concilier les Pisans qui étoient alors puissans sur mer. De concert avec Constance, il leur donna un terrein près du port de Laodicée pour y construire une maison vis-à-vis de celle du Temple. Il leur en donna une autre dans Antioche même avec l'exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Les Lettres expédiées à ce sujet sont du 10 Mai 1154. (Ughelli *in Archiep. Pisan.*) Renaud travailla aussi à se ménager l'amitié de l'Empereur Manuel qui l'employa contre Toros, Prince d'Arménie et de Cilicie, qu'il défit. Mais voyant que Manuel éludoit la récompense qu'il lui avoit promise, il alla, pour se venger, faire une descente en l'Isle de Chypre, où il fit d'affreux ravages, après avoir battu les troupes Impériales. Manuel ne laissa pas impuni cet acte d'hostilité. Il avoit levé, lorsqu'il l'apprit, une armée pour entrer dans l'Arménie. Il changea sa destination, et la conduisit dans la Principauté d'Antioche. Renaud ne se trouvant pas en forces pour résister à un Monarque si puissant, vint au devant de lui en Cilicie, dans l'état le plus humilié, la tête et les pieds nuds, les bras découverts jusqu'au coude, la corde au cou, suivi du peuple d'Antioche, et par ce moyen il obtint son pardon. Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 1,) fait entendre que Renaud se trouva nécessité à cette bassesse par la crainte du Patriarche d'Antioche, qui, pour se venger des mauvais traitemens que Renaud lui avoit fait essuyer quelque tems auparavant, avoit promis à l'Empereur de le livrer entre ses mains avec la place. Manuel fit ensuite son entrée dans Antioche, où il fut reçu avec grand appareil. Il en partit après avoir reçu l'hommage de Renaud, qu'il laissa ainsi paisible possesseur de ses Etats. Mais celui-ci en demeurant soumis à l'Empire ne resta pas en paix vis-à-vis des Sarasins. Il fit diverses entreprises contre eux, dans la derniere desquelles il fut fait prisonnier le 23 Novembre 1160, près de Maresie, par Megedin, Gouverneur d'Alep. Sa captivité fut de 16 années, au bout desquelles il recouvra sa liberté moyennant une forte rançon. La Princesse Constance étant morte dans cet intervalle, Renaud, à son retour, se remaria, vers l'an 1176, avec Etiennete, Princesse de Montreal et de Krac, veuve de Humphroi II, Seigneur de Thoron, Connétable de Jérusalem. L'an 1185, Saladin, pour se venger des pertes fréquentes qu'il lui faisoit essuyer, vient l'assiéger dans le Château de Krac au milieu des fêtes qu'il donnoit pour le mariage d'Humphroi de Thoron, IIIe du nom, son beau-fils, avec Isabelle, sœur cadete de Baudouin, Roi de Jérusalem. Krac, (l'ancienne Pétra) situé dans l'Arabie Pétrée, sur le Carmel qu'il ne faut pas confondre avec la célebre montagne de ce nom, étoit composé d'une ville et d'une citadelle, regardée comme la plus forte place de l'Orient. Saladin emporte la ville, mais il est arrêté sur le pont qui la joint à la citadelle par un seul Chevalier (nommé Iven) dont la résistance donna le tems de rompre derriere lui cette communication. Saladin s'obstine à vouloir faire combler le fossé qui entoure le Château pour arriver aux remparts. Pendant ce travail, qui fut long et pénible, arrive un renfort considérable que le Roi de Jérusalem envoyoit aux assiégés. Saladin est obligé de lever le siége; et quelque tems après les Chrétiens obtiennent de lui une tréve de quatre ans. Mais, au préjudice de ce traité, Renaud, l'an 1186, (Nangis) surprend une caravane de Pélerins Musulmans et la met aux fers. Saladin se récrie à la perfidie. Il avoit tort, suivant un habile Moderne, parce qu'il avoit violé le premier, dit-il, la tréve en donnant ordre à ses Emirs d'envoyer paître leurs troupeaux sur les terres des Francs à la veille d'une abondante moisson. (Paciaudi, *Mem. de' Gran Maestri dell' Ord Jerosol.* T II, p. 156.) Mais le Critique a oublié de fournir la preuve de ce fait ignoré de tous les Modernes, et que nous ne trouvons dans aucun ancien monument. Quoi qu'il en soit, sur le refus que fait Renaud de rendre les prisonniers, le Sultan reprend les armes, et jure de ne point les mettre bas qu'il ne se soit rendu maître de Jérusalem. Il tint parole. La victoire de Tibériade, qu'il remporta au mois de Juillet 1187, lui assura cette conquête. Renaud, fait prisonnier à cette journée après avoir fait des prodiges de valeur, est amené au vainqueur avec les plus distingués de ceux qui eurent le même sort. Saladin l'accable de reproches, et lui donne l'option de se faire Mahométan ou de périr. Renaud préfere généreusement le dernier parti, et le Sultan d'un coup de cimetere lui abat la tête. Albéric dit que de son mariage avec Constance il eut trois filles, dont la premiere épousa Manuel, Empereur de Constantinople, qu'elle fit pere d'Alexis; la 2e, nommée Agnès, devint femme de Béla II, Roi de Hongrie; et Alix, la 3e, fut mariée à Azzon VI, Marquis d'Est.

voient de pouſſer à bout les Grecs par leur licence. Alexis Ducas, ſurnommé Murzuphle, de l'épaiſſeur de ſes ſourcils, profita de ce mécontentement pour exciter une ſédition. Elle éclata tout à coup le 25 Janvier 1204. Le peuple, s'étant aſſemblé tumultuairement, demanda un autre Empereur. Nicolas Canabé fut élu ſur le champ, & ſacré au bout de trois jours. Iſaac l'aveugle étoit à l'agonie, & mourut dans ces entrefaites. Murzuphle, s'étant ſaiſi du jeune Alexis, le dépouilla des habits Impériaux, dont il ſe revêtit, & le jetta dans une affreuſe priſon. Il y mit auſſi Canabé. Ayant enſuite eſſayé d'empoiſonner Alexis ſans pouvoir y réuſſir, il l'étrangla le 8 Février 1204. Alexis n'avoit régné que 6 mois & 8 jours. Les Croiſés alors ſe crurent en droit de conquérir l'Empire Grec. La choſe fut ainſi décidée par les Evêques. Les François & les Vénitiens, ayant fait entre eux un traité pour le partage de la conquête, attaquent Conſtantinople, & la prennent par eſcalade le Lundi 12 Avril de l'an 1204 de J. C., 6712 de l'Ere des Grecs, ou de Conſtantinople, Indiction VII, ſelon Nicétas & Ducas. La nuit ſuivante, Murzuphle s'enfuit, après avoir régné deux mois & demi. Le lendemain, on permit le pillage, mais avec défenſe de toucher aux choſes ſacrées, de mettre à mort les habitans, d'attenter à l'honneur des femmes, & avec ordre, ſous peine de la vie, de porter tout le butin dans trois Egliſes déſignées, pour être enſuite diſtribué à chacun dans une proportion équitable. Ces ſages précautions des Chefs furent, à la vérité, mal obſervées. Mais il s'en faut bien que les déſordres, auxquels ſe livrerent les vainqueurs, aient approché de la deſcription horrible qu'en ont faite les Hiſtoriens Grecs. « Les Prêtres & les Moines, qui » ſe trouvoient en grand nombre entre les Croiſés, » travaillerent avec tant de zéle à calmer la fureur » de la victoire, qu'il n'y eut dans la ville que deux » mille hommes de tués, encore le furent-ils preſ» que tous par des Latins qu'Alexis avoit chaſſés de » Conſtantinople ». (Le Beau.) Les Reliques furent le butin que les Latins ſe crurent le plus permis. Il y en avoit une quantité prodigieuſe à Conſtantinople. Elles ſe répandirent depuis dans les Egliſes d'Occident, & ſur-tout en France. Après la priſe de Conſtantinople, les Croiſés nommerent 12 Electeurs pour choiſir un Empereur, ſix François & ſix Vénitiens. L'élection, s'étant faite le 2e Dimanche après Pâque, (9 Mai), tomba ſur Baudouin, Comte de Flandre. Mais avant que de procéder à cette opération, les Chefs de la Croiſade avoient eu ſoin de ſe réſerver dans la conquête des lots qui reſtraignirent beaucoup le nouvel Empire, & le réduiſirent preſque à la Thrace & à la Méſie. Les Vénitiens ſe donnerent les Isles vers le Péloponèſe, & quelques Villes des côtes de Phrygie, qui n'avoient point ſubi le joug des Turcs; Boniface, Marquis de Montferrat, prit pour lui les provinces ſituées au-delà du Boſphore; le lot de Villehardouin, Maréchal de Champagne, fut l'Achaïe, ou la Grece proprement dite; & Jacques d'Avênes du Haînaut eut l'Isle Eubée, ou le Negrepont pour ſon partage. L'Empereur Latin n'avoit même la ſouveraineté que dans un quart de la ville de Conſtantinople, dont les 3 autres quarts étoient partagés entre les François & les Vénitiens.

ROIS DES BULGARES.

oncle. Pour s'y maintenir, il épouſa Scytide, ſa tante, ſœur de Joannice. Il eut, comme ſon oncle, la guerre avec les Francs, mais il ne la fit pas avec le même bonheur. L'an 1208, il perdit contre eux, le 31 Juillet, une grande bataille, après laquelle on vit reparoître en Bulgarie Jean Aſan, ſon couſin. Ce Prince s'étoit retiré en Ruſſie lors de l'uſurpation de Vorylas. Celui-ci, à ſon arrivée, alla ſe renfermer dans Trinove, où Jean Aſan le prit après ſept ans de ſiége. La peine du vaincu fut la dépoſition & la priſon.

JEAN ASAN II.

1215, ou 1216. Jean Asan II, fils du Roi Aſan, fut reconnu Roi de Bulgarie l'an 1215, ou 1216, après s'être rendu maître de Trinove & de la perſonne du Roi Vorylas, ſon couſin. L'an 1220, il reçoit dans ſes Etats Robert de Courtenai à ſon paſſage pour aller prendre poſſeſſion du trône de Conſtantinople, & l'accompagne juſque ſur les terres de l'Empire avec Béla & Coloman, tous deux fils du Roi de Hongrie, ſon beau-pere & neveu de Robert par leur mere. (Du Cange.) L'année ſuivante, Aſan eut la guerre avec Théodore l'Ange, Empereur de Theſſalonique qui lui enleva quelques places, après quoi ils firent la paix qu'ils cimenterent par un traité d'alliance. Mais le Prince Grec l'ayant violé dans la ſuite, Aſan marcha contre lui, faiſant porter à la tête de ſon armée ce traité au bout d'une pique, ſuivant la coutume des Bulgares lorſqu'on manquoit à la foi qu'on leur avoit jurée. On en vint, l'an 1229 ou 1230, à une bataille qui fut très ſanglante. Théodore défait tomba entre les mains du vainqueur qui, l'ayant mis en priſon, le fit aveugler, & donna ſa Principauté à Manuel l'Ange, ſon frere, après l'avoir fait ſon gendre en lui donnant ſa fille en mariage. Théodore & Aſan ſe réconcilierent néanmoins depuis. Le ſecond devenu veuf épouſa la fille du premier, & remit ſur le trône ſon beau-pere. L'an 1235, le Prince Bulgare, s'étant allié avec l'Empereur Jean Vatace, ils allerent enſemble faire le ſiége de Conſtantinople. Mais, battus deux fois par l'Empereur Jean de Brienne, ils furent obligés de ſe retirer. Jean Aſan ſe tourna enſuite du côté des Francs; mais comme il étoit inconſtant, il ne tarda pas à ſe brouiller avec eux; ce qui lui attira les armes d'André, Roi de Hongrie, ſon beau-pere, à la ſollicitation du Pape Grégoire IX. Jean Aſan mourut au mois de Juin 1241. Il avoit épouſé, 1° Marie, fille d'André II, Roi de Hongrie, morte en 1237, dont il eut Caloman qui ſuit, Alexandre & Hélene, mariée à Théodore Laſcaris II, Empereur; 2° Irene, fille de Théodore l'Ange, qui lui donna Michel, depuis Roi de Bulgarie, & deux filles.

CALOMAN, ou CALAMAN I.

1241. Caloman I, fils de Jean Aſan & de Marie de Hongrie, ſuccéda à ſon pere, dans le Royaume de Bulgarie, en 1241, à l'âge de 12 ans. Du Cange met ſa mort en 1245.

MICHEL.

1245. Michel, fils de Jean Aſan & d'Irene, monta ſur le trône de Bulgarie l'an 1245, après la mort du Roi Caloman, ſon frere. Comme il étoit fort jeune, l'Empereur Jean Vatace ſe prévalut de ſa foibleſſe pour reprendre la plupart des places que les Bulgares avoient uſurpées ſur l'Empire en Theſſalie & en Thrace. Mais après la mort de Vatace, Michel attaqua les Grecs à ſon tour. La paix ſe fit enſuite entre ce Prince & Théodore Laſcaris par la médiation d'Urus, Duc en Ruſſie, beau-pere de Michel. L'an 1258, & non 1257, comme le marque Du Cange, Michel fut tué près de Trinove, par Caloman, ſon oncle. Sous ſon régne, les Tartares firent une irruption en Bulgarie.

CALOMAN II.

1258. Caloman II, fils d'Alexandre, & petit-fils d'Aſan, Roi de Bulgarie, après avoir tué Michel, ſon neveu, épouſa ſa veuve, & s'empara du trône. Il ne jouit pas long-tems de l'un ni de l'autre. Urus, Duc de Ruſſie, étant venu ſur les lieux, prit d'aſſaut Trinove, emmena ſa fille, & fit pourſuivre Caloman, qui fut tué dans ſa fuite.

MYTZÈS.

1258, ou 1259. Mytzès, beau-frere de Michel dont il avoit épouſé la ſœur, fut proclamé Roi de Bulgarie après la fuite de Caloman II. Son indolence dégoûta bientôt les Bulgares de ſon gouvernement: ils le dépoſerent, & éleverent ſur le trône, à ſa place, Conſtantin Tech.

La ſuite de l'Hiſtoire de Bulgarie n'offre plus que des Rois

EMPEREURS FRANÇOIS.

BAUDOUIN I.

1204. **Baudouin** I, Comte de Flandre, fut couronné Empereur, le 16 Mai 1204, dans l'Egliſe de Sainte Sophie. Cette cérémonie faite, les Croiſés procéderent à un nouveau partage. Le Marquis de Montferrat, au lieu des provinces d'au-delà du Boſphore, aima mieux la Theſſalie qui le raprochoit des Etats du Roi de Hongrie, ſon beau-frere, & on l'érigea en Royaume; le Comte de Blois eut la Bithynie avec le titre de Duché. Un Gentilhomme de Bourgogne, nommé la Roche, obtint Athenes; de là vinrent les Sires de Thebes & les Ducs d'Athenes. Guillaume de Champlite, Seigneur Franc-Comtois, eut l'Achaïe, ou la Grece proprement dite.

EMPEREURS GRECS.

THÉODORE LASCARIS I.

1204. **Théodore Lascaris** I, époux d'Anne, fille d'Alexis l'Ange, paſſa en Natolie après la priſe de Conſtantinople, & s'y fit reconnoître en qualité de Deſpote. Deux ans après (l'an 1206), il ſe fit proclamer Empereur à Nicée. Il étendit ſa domination dans l'Aſie juſqu'au Méandre, tandis qu'un autre Grec, nommé Maurozume, occupoit ce qui eſt de l'autre côté de ce fleuve. Deux Princes de la Maiſon des Comnenes, David & Alexis, qui étoient freres, s'emparerent

ROIS DE JÉRUSALEM.

13 Juillet (17 de Dgioumadi el Aker, ou II,) de l'an 1191. Le 7 de Septembre ſuivant les Croiſés, après le départ du Roi de France, gagnent, ſous la conduite du Roi d'Angleterre, une grande bataille ſur les Infideles dans la plaine d'Arſoph, ou d'Aſſur (l'ancienne Antipatride, à ce qu'on croit) à 12 milles de Ramlah & 6 de Joppé. S'étant rendus maîtres enſuite de Céſarée, après une nouvelle victoire remportée près de Ramlah, ils déconcertent abſolument les projets de Saladin. La conſternation, où le jettoient ſa double défaite & la perte de ſes meilleures troupes, ſembloient inviter les vainqueurs à marcher droit à Jéruſalem. C'étoit à la vérité le deſſein du Roi d'Angleterre. Mais les partiſans du Roi de France s'y oppoſerent par jalouſie. Richard, ſe voyant ainſi contrarié, prit le parti de conclure une tréve de trois ans avec Saladin. (*Voy*. Saladin, Sultan de Damas.)

X. CONRAD ET ISABELLE.

1192. **Isabelle**, ſœur de Sibylle, Reine de Jéruſalem, recueillit ſa ſucceſſion qui lui étoit dévolue de plein droit. Elle étoit mariée pour lors à Humphroi de Thoron, Gentilhomme de Touraine, Seigneur de Montreal, ou Montroyal, & Connétable du Royaume de Jéruſalem. **Conrad** de Montferrat, à qui la belle défenſe de Tyr avoit mérité la Seigneurie de cette ville & de ſes environs érigés en Marquiſat, fit caſſer ce mariage par un jugement eccléſiaſtique, & épouſa la Princeſſe. Son but étoit d'obtenir, avec ſa main, le titre de Roi. Mais l'attachement de Conrad au Roi Philippe Auguſte fit que Richard, Roi d'Angleterre, s'oppoſa à ſon couronnement. Conrad néanmoins, après le départ du Monarque François, trouva moyen de gagner le Roi d'Angleterre. » L'an 1192, Richard étant à » Aſcalon, dit la Chronique de Sicard, comme il ſongeoit à » ſon retour, & ſe trouvoit embarraſſé ſur le gouvernement de » la Terre-Sainte, s'informa de toute l'armée à qui plus sûrement il pouvoit confier le pays conquis & celui qui reſtoit à » conquérir. Les avis furent différens; car quelques uns préféroient Gui comme déjà ſacré Roi, quelques autres l'invincible Marquis, & d'autres le Comte de Champagne. Enfin » on élit le Marquis en préſence de toute l'armée, qui confirme » ſon élection. Le Roi lui mande donc de venir recevoir le » ſceptre & les ornemens royaux. Les Lettres de Richard lui » furent préſentées le III des Calendes de Mai (29 Avril); & » le même jour il fut tué (à Tyr) par des aſſaſſins. » (*Voy*. Conrad, Marquis de Montferrat.) Gui de Luſignan fut dédommagé de la perte du Royaume de Jéruſalem par le don que Richard lui fit de celui de Chypre. (*Voy*. les Rois de cette Iſle.)

II. HENRI.

1192. **Henri**, petit-fils de Thibaut IV, Comte de Champagne, fut choiſi, l'an 1192, par Richard, Roi d'Angleterre,

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

A l'égard de la premiere il est certain qu'elle venoit du premier mariage de Constance avec Raymond, comme Nicetas (*in Manuel*. L. III, c. 5,) et Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 30, 31; L. XIX, c. 11,) le disent formellement.

V. BOÉMOND III.

1163. **Boémond**, surnommé le **Bambe** ou l'Enfant par les uns, le **Baube** ou le Begue par les autres, fils de Raymond et de Constance, succéda, l'an 1163, à sa mere dans la Principauté d'Antioche. L'époque de son intronisation est prouvée par une de ses Chartes de l'an 1172, où il compte cette année pour la 9e de son régne. (Sébast. Paoli.) La même année 1163, 2e du régne d'Amauri, suivant Guillaume de Tyr, Boémond s'étant joint au Comte de Tripoli, au Prince d'Arménie, et à d'autres Seigneurs, ils marchent ensemble à la tête de leurs troupes au secours du Château de Harenc, assiégé par le Sultan Noradin. A la vue d'une si belle armée, le Sultan, qui avoit été nouvellement battu dans le Comté de Tripoli, prit le parti de lever le siége et de se retirer plutôt que de s'exposer, en combattant, à une nouvelle défaite. Ils attaquerent en désordre l'ennemi dans sa retraite, et l'ayant obligé de faire volte face, ils furent bientôt mis en déroute, et devinrent le jouet, dit Guillaume de Tyr, de ceux dont quelques momens auparavant ils avoient été la terreur. Dans ce combat, si l'on peut l'appeller ainsi, Boémond, le Comte de Tripoli, Joscelin, fils du Comte d'Edesse, et grand nombre d'autres Seigneurs, furent faits prisonniers et conduits au Château d'Alep. Ce désastre arrivé le 10 Août, fut suivi de la prise de Harenc et de la plupart des places appartenantes à Boémond. Ce Prince recouvra sa liberté l'année suivante par les soins du Roi de Jérusalem. Boémond ne se piquoit pas d'une rigoureuse probité. L'an 1183 ou environ, ayant attiré dans sa capitale Rupin, Prince d'Arménie, sous prétexte d'une entrevue, il l'arrête prisonnier contre le droit des gens, et exige l'hommage de lui pour prix de sa liberté. Sur son refus il entre dans l'Arménie où il se rend maître de plusieurs places. Mais il faut que Livon, frere ou cousin de Rupin, l'ait repoussé à son tour, puisqu'il fut obligé de relâcher ce dernier. L'an 1187, après la prise de Jérusalem, Boémond et son peuple se déshonorerent par un trait de barbarie dont il n'y avoit point d'exemple parmi les Infideles. Saladin avoit renvoyé un grand nombre de prisonniers à la priere de leurs femmes qui, privées d'eux, se voyoient exposées à périr de misere avec leurs petits enfans. Conduits par une escorte que leur avoit donnée ce Prince, sur les terres d'Antioche, au lieu d'y être accueillis charitablement comme des freres, ils trouverent les portes de la ville fermées. On fit plus, on les chassa du territoire, on les poursuivit les armes à la main, on leur enleva jusqu'à leurs habits, et sans respecter ni l'âge ni le sexe, on laissa nuds dans les campagnes les hommes, les femmes et les filles. Une femme se voyant arracher le peu de vivres dont elle nourrissoit son enfant qu'elle tenoit entre ses bras, le jetta furieuse dans la mer, en accablant de malédictions le Comte Boémond et ses sujets. (*Vie de Saladin.*) L'an 1188, Saladin entre dans la Principauté d'Antioche, où il prend jusqu'à 25 villes, sans oser néanmoins attaquer la capitale. (Jauna.) D'autres prétendent qu'il en fit le siége, mais qu'ensuite il le leva moyennant une somme d'argent que le Patriarche d'Antioche lui offrit. La mort de l'Empereur Fréderic, arrivée en Cilicie le 10 Juin 1190, comme il venoit au secours de la Terre-Sainte, jetta un grand deuil parmi les Chrétiens de Syrie. Boémond, sur la nouvelle de cet événement, partit avec le Patriarche pour aller trouver Fréderic, fils de ce Prince, et l'amena avec son armée dans Antioche, où il fut reçu avec solemnité. Frédéric par son conseil y séjourna jusqu'à l'arrivée du Marquis de Montferrat, qui faisoit alors le siége d'Acre. Boémond s'embarqua l'année suivante avec le Roi de Jérusalem pour aller en Chypre au devant de Richard I, Roi d'Angleterre, qui venoit de conquérir cette Isle sur le despote Isaac Comnene. Richard, après avoir fait lier Isaac avec des chaînes d'argent, le remit à Boémond pour le conduire à Tripoli. (*Bened. Petrob.*) Boémond conservoit toujours son caractere. L'an 1194, sur quelques démêlés qui s'élevent entre lui et Livon, Prince d'Arménie, il a recours à la même supercherie dont il avoit usé envers son prédécesseur, et veut le surprendre dans une conférence qu'il lui avoit fait proposer. Mais il fut pris lui-même au piége et conduit prisonnier en Arménie. Sa délivrance lui coûta cher; il ne l'obtint qu'à des conditions dures et humiliantes. Cependant il y eut entre ces deux Princes une réconciliation sincere. Car, l'an 1200, après la mort de Raymond, son fils aîné, Boémond désigna pour son successeur Rupin, fils de Livon, et lui fit prêter serment par ses sujets. Boémond, son 2e fils,

EMPEREURS FRANÇOIS.

On créa diverſes autres principautés pour récompenſer les différens Chefs de l'armée; mais les mieux partagés furent les Vénitiens. (*V.* Henri Dandolo, *Doge de Veniſe.*) La fuite de Murzuphle ne le déroba pas à la vengeance des Croiſés. Il fut arrêté près du Boſphore par Thierri de Loos, ſuivant Villehardouin, & amené au nouvel Empereur qui, par jugement de ſon Conſeil, le condamna à être précipité du haut d'une colonne très élevée, qui étoit au milieu de la ville; ce qui fut exécuté. *Et oyez*, dit cet Ecrivain, *une grant merveille, que en cele columne, dont il chait aval, avoit images de maintes manieres ovrées el marbre. Et entre celes images ſi en avoit une qui ert laborée en forme d'Empereur, & cele ſi chait outre val. Car de long-tems ert proféticie qui auroit un Empereur en Conſtantinople qui devoit eſtre gitez aval de la columne. Et enſi fut cele ſemblance & cele proféticie averée.* L'année ſuivante, Baudouin fut défait, le 15 Avril, près d'Andrinople, & fait priſonnier par Joannice, Roi des Bulgares, que les Grecs avoient appellé à leur ſecours. Ce Roi barbare, après avoir retenu Baudouin près d'un an dans les fers, lui fit couper les bras & les jambes, & jetta le tronc dans un précipice, où il fut la proie des oiſeaux, & mourut au bout de trois jours. Tel eſt le récit que Nicétas Choniate fait de la mort de Baudouin. Les autres Hiſtoriens ne conviennent pas de ces circonſtances. Meyer & Raynaldi laiſſent en doute s'il fût tué ſur le champ de bataille, ou fait ſeulement priſonnier. Mais la réponſe, que le Roi des Bulgares fit au Pape Innocent III, qui lui avoit écrit pour demander l'élargiſſement de l'Empereur, leve toute difficulté. Joannice marqua au Pape qu'il ne pouvoit lui donner cette ſatisfaction, parce que Baudouin étoit mort dans ſa priſon : *quia debitum carnis exſolverat, cum in carcere teneretur.* (*Geſta Innocentii III*, p. 117.) Baudouin eſt fort loué, même par les Grecs, pour ſa charité, ſa juſtice & ſa chaſteté. (*V.* Baudouin IX, *Comte de Flandre*).

HENRI I.

1206. Henri I, frere de Baudouin, né à Valenciennes l'an 1174, élu Régent de l'Empire après la bataille d'Andrinople, fut élevé ſur le trône Impérial lorſqu'on ſe crut aſſuré de la mort de Baudouin. Son couronnement ſe fit à Sainte-Sophie le 20 Août 1206. Henri continua la guerre contre les Bulgares, qui furent à la fin réduits à demander la paix. Il tourna enſuite ſes armes contre Théodore Laſcaris, ſon rival, avec léquel il eut une guerre opiniâtre & cruelle. Les hoſtilités finirent par une treve, durant laquelle Henri mou-

EMPEREURS GRECS.

dans le même tems, le premier de la Paphlagonie, le ſecond de Trébizonde & de la Colchide, appellée Lazique dans le bas Empire. Théodore Laſcaris fut le plus grand homme de guerre & le meilleur politique de ſon tems. Il établit une ſage police dans ſes Etats. Placé entre les Latins & les Turcs, il ſoutint avec valeur les efforts obſtinés qu'ils firent de part & d'autre pour le dépouiller. Théodore mourut l'an 1222, après avoir régné 18 ans depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins. Il avoit épouſé, 1°, comme on l'a dit, Anne Comnene, dont il eut Hélene, mariée à Jean Vatace qui ſuit; Marie, femme de Bela IV, Roi de Hongrie; & Eudoxie; 2° Philippine, fille de Rupin, Prince d'Arménie, qu'il répudia après en avoir eu un fils mort avant lui; 3°, l'an 1219, Marie, fille de l'Empereur Pierre de Courtenai, morte peu de tems après ſon époux.

JEAN DUCAS VATACE.

1222. Jean Ducas Vatace ſuccéda, l'an 1222, à Théodore Laſcaris, ſon beau-pere. Il ſe trouva pour lors quatre Princes qui prenoient le titre d'Empereur de Conſtantinople; ſavoir, Robert de Courtenai, qui étoit en poſſeſſion de la ville; Jean Ducas Vatace, à Nicée; David Comnene, à Trébizonde; & Théodore Ange Comnene, à Theſſalonique. Vatace fit de rapides conquêtes ſur les François, & reſſerra leur Empire juſques dans le territoire de Conſtantinople. L'an 1240, l'Empereur Baudouin II l'obligea de lever le ſiége de Conſtantinople, qu'il faiſoit pour la troiſieme fois. Ayant fait enſuite la paix avec les Latins, Vatace tourne ſes armes contre les Bulgares, & leur enleve pluſieurs places. Il ſoumit auſſi par la force pluſieurs villes grecques, qui ne vouloient point le reconnoître. Vatace, couvert de gloire & chéri de ſes peuples, mourut, le 30 Octobre 1255, à l'âge de 62 ans, après en avoir régné 33. Il avoit épouſé, 1° Hélene Lascaris, dont il eut Théodore qui ſuit; 2° Anne, fille na-

ROIS DES BULGARES.

détrônés les uns par les autres, ſans preſque aucune époque certaine de ces révolutions. C'eſt la raiſon qui nous engage à paſſer rapidement ſur les Rois ſuivans.

Constantin Tech périt dans un combat contre Lachanas, qui le ſupplanta. Celui-ci, détrôné par Jean Asan III, ſe retira chez Nogas, Roi des Tartares, qui le fit aſſaſſiner dans un repas. Ce fut ſous le régne de Conſtantin, ou de Jean, qu'Etienne, Roi de Hongrie, étant venu au mois de Mai 1271 en Bulgarie, ſoumit ce Royaume, & le rendit tributaire de la Hongrie. George Terter I renverſa du trône Jean Aſan. Il régnoit en 1291, & prenoit le titre d'Empereur, comme il paroît par une Lettre que le Pape Nicolas IV lui écrivit cette année, pour l'engager à quitter le ſchiſme des Grecs & à rentrer dans la Communion de l'Egliſe Romaine. Nogas, Roi des Tartares, chaſſa Terter, & lui ſubſtitua Smiltzès, qui fut enſuite dépoſé par Tzachas, fils & ſucceſſeur de Nogas. Suvestilau, fils de Terter, mis ſur le trône de Bulgarie par Tzachas, tua ſon bienfaiteur, épouſa Théodora, petite-fille de l'Empereur Andronic II, & mourut vers l'an 1323. George Terter II ſuccéda au Roi Suveſtiſlau, ſon pere, & fut remplacé, après ſa mort par Boesilau, ſon oncle. Celui-ci fut chaſſé par Michel Strascimir qui, ayant épouſé, vers l'an 1324, Théodora, veuve de Suveſtiſlau, fut tué dans une bataille contre Michel, Roi de Servie. On mit à ſa place Néda, ſa premiere femme, qui bientôt après fut chaſſée. Alexandre, petit-neveu de Michel, Roi de Bulgarie, occupa le trône après l'expulſion de Néda. Il prit parti pour l'Empereur Jean Paléologue, dans les guerres qu'il eut avec Cantacuzene. Sur la fin de ſon régne il eut une guerre malheureuſe avec la Hongrie dont il fut obligé de ſe reconnoître vaſſal & tributaire. Alexandre mourut l'an 1350. Straſcimir II, ſon fils, s'étoit fait proclamer Roi de Bulgarie du vivant de ſon pere, au préjudice d'un autre de ſes freres, qu'Alexandre avoit nommé pour lui ſuccéder. Louis, Roi de Hongrie, ſur le refus qu'il fit de lui payer le tribut impoſé à ſon pere, vint en Bulgarie l'an 1362 avec une forte armée, & ayant fait priſonnier Straſcimir, il l'emmena en Hongrie; mais 12 jours après il lui rendit la liberté. Sisman, nommé auſſi Craiovich & Cratevich, autre fils d'Alexandre, étoit alors en poſſeſſion du trône de Bulgarie. Tandis que les deux freres ſe diſputent cet héritage, le Sultan Amurath entre à main armée dans le pays, dont il ſubjugue la plus grande partie. Bajazet, ſon ſucceſſeur, acheva cette conquête l'an 1396, après la bataille de Nicopoli. La Bulgarie devint alors une Province de l'Empire Ottoman.

EMPEREURS FRANÇOIS.

rut, le 11 Juin 1216, dans la 45ᵉ année de ſon âge, & la 10ᵉ de ſon régne. Il avoit épouſé, 1° Agnès, fille du Marquis de Montferrat; 2° N. fille de Joannice, Roi des Bulgares, laquelle, dit-on, l'empoiſonna.

PIERRE DE COURTENAI.

1216. Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre, petit-fils de Louis le Gros; Roi de France, par Pierre de France, ſon pere, époux d'Iſabelle de Courtenai, fut élu, par les

EMPEREURS GRECS.

turelle de Frédéric II, Empereur d'Allemagne.

THÉODORE LASCARIS II.

1255. Théodore Lascaris II, fils de Jean Vatace, lui ſuccéda, l'an 1255 à l'âge de 33 ans; & fut couronné le jour de Noël de la même année. (Manſi.) L'an 1257, il fut attaqué par Michel, Roi des Bulgares, qui re-

ROIS DE JÉRUSALEM.

& les Seigneurs, pour gouverner ce qui reſtoit aux Chrétiens en Paleſtine. Ce Prince, ſuivant Jacques de Vitri, à l'exemple de Godefroi de Bouillon, mais par un motif différent, ne voulut point recevoir la couronne, ni prendre le titre de Roi. L'an 1196, les Princes d'Allemagne, excités par le Pape Céleſtin III, amenent ſucceſſivement de nouvelles troupes en Paleſtine. (c'eſt la IVᵉ Croiſade.) Fiers de ce renfort, les Francs rompent la tréve conclue par le Roi d'Angleterre avec Saladin. Les hoſtilités recommencent de part & d'autre. L'an 1197, Saphadin, frere de Saladin, met le ſiége devant Jaffa, qu'il réduit, après une longue & vigoureuſe défenſe. Henri, ſur ces entrefaites, tomba d'une fenêtre de ſon Palais d'Acre, & ſe tua, l'an 1197. (*Voy.* Henri II, Comte de Champagne.)

XII. AMAURI II DE LUSIGNAN.

1197. Amauri de Lusignan, Roi de Chypre, fut couronné Roi de Jéruſalem l'an 1197, après avoir épouſé Isabelle, veuve de Henri, & fille d'Amauri I. Le lendemain, ou le ſurlendemain de ſon couronnement, ſe promenant avec ſes Chevaliers hors de Tyr, il fut attaqué par deux Cavaliers qui le bleſſerent dangereuſement. Sa bleſſure guérie, il marcha contre Saphadin qu'il battit, avec le ſecours des Allemands, entre Tyr & Sidon. De-là il alla ſe préſenter devant Baruth qu'il aſſiégea par mer & par terre. S'étant rendu maître de cette place il attaqua Giblet, & l'emporta par l'adreſſe d'un Charpentier. Thoron, dont il fit enſuite le ſiége, eût ſubi le même ſort ſans la trahiſon des Templiers qui, d'intelligence, à ce qu'on prétend, avec Saphadin, engagerent l'armée a renoncer à cette entrepriſe. D'autres aſſurent que ce ſiége eut le même ſuccès que les deux précédens. Ces heureux commencemens ſembloient promettre à Amauri des conquêtes plus étendues; mais ſes eſpérances bientôt s'évanouirent par le départ des Croiſés Allemands: c'étoit toute la reſſource des Chrétiens en Paleſtine. Deux choſes les engagerent à retourner chez eux, 1° la perte de leurs Chefs, les Ducs de Saxe & d'Autriche; 2° la perfidie des Francs de Syrie, qui s'entendoient avec Saphadin pour faire échouer leurs entrepriſes. L'an 1199, la publication d'une nouvelle Croiſade, (on la compte pour la Vᵉ) releva le courage du Roi de Jéruſalem. Mais cet armement fut détourné de ſa deſtination; & au lieu de porter du ſecours en Paleſtine, il fut employé a la conquête de Conſtantinople. Amauri mourut à S. Jean d'Acre le 1 Avril 1205. (*Voy.* Amauri Roi de Chypre.)

XIII. JEAN DE BRIENNE.

1210. Jean de Brienne, 2ᵉ fils d'Erard II, Comte de Brienne, envoyé par le Roi Philippe Auguſte ſur une députation

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

Régent de Tripoli, en prit occasion de se révolter, déclara la guerre à son pere, et le chassa d'Antioche avec le secours des Templiers et des Hospitaliers. Mais bientôt il est abandonné de ses alliés, et le pere rétabli par leurs soins. (Mansi.) Cet événement avoit été précédé de la mort de Henri, Roi de Jérusalem, arrivée l'an 1197. Boémond l'ayant apprise, se rendit en cette capitale avec les autres Princes du Royaume pour lui donner un successeur. L'élection tomba sur Amauri de Lusignan, et Boémond en donna avis à la ville d'Antioche par le moyen d'une colombe. C'étoit un usage emprunté des Sarasins. Car leur coutume est, dit Arnoul de Lubeck, (*Chron. Slav.* L. v, c. 3.) lorsqu'ils se mettent en voyage pour quelques affaires, d'emporter avec eux de leur logis des colombes qui ont des œufs ou des petits nouvellement éclos; et s'il leur arrive ou s'ils apprennent dans la route quelque événement dont il importe, soit à leur famille soit à leur patrie; d'être informée promptement, ils le leur mandent par une Lettre qu'ils attachent proprement sous le ventre de ces colombes qui, relâchées, ne manquent pas de revoler à tire d'ailes vers leurs nids. L'an 1201 fut le terme des jours de Boémond III. Il avoit épousé 3 femmes qu'il répudia successivement; 1° Orgueilleuse, fille du Seigneur de Harenc, qui lui donna les deux fils dont on vient de parler; 2°, l'an 1180, Irene ou Théodora Comnene, nommée par d'autres Esine ou Estine, niece de l'Empereur Manuel dont il eut une fille nommée Constance, qu'il relégua, l'an 1181, en Romanie avec sa mere, pour épouser, 3° Sibylle ou Isabelle, dont il eut Alix, mariée à Gui, Seigneur de Giblet. Ce 3ᵉ mariage de Boémond lui attira une excommunication dont il se vengea sur le Patriarche et son Clergé qu'il persécuta. A Sibylle, Boémond substitua une concubine, nommée Isabelle, dont il fit vendre le mari aux *Mezeaux* (Lepreux) et qui le fit pere de Guillaume mort sans enfans, et de Boémond qui épousa la fille de Pluvian, Sire de Boutron. (Voyez *Aimeri, Patriarche d'Antioche.*)

VI. BOÉMOND IV, DIT LE BORGNE.

1201. Boémond IV, surnommé le Borgne pour avoir perdu un œil dans une affaire près du Mont-Liban, fils de Boémond III et d'Orgueilleuse, Régent du Comté de Tripoli depuis la mort de Raymond, son aîné, s'empara de la Principauté d'Antioche après le décès de son pere, au préjudice de Raymond Rupin, son pupille et son neveu. Non content de cette usurpation, il joignit par une autre le Comté de Tripoli à ses Etats d'Antioche, et par là dépouilla entièrement Raymond Rupin. Ces violences demandoient un vengeur. L'an 1203, Livon, Roi d'Arménie, proche parent de Raymond Rupin, enleve Antioche le 11 Novembre, jour de S. Martin, à Boémond; mais elle est reprise 3 jours après. L'an 1204, Marie, Comtesse de Flandre, étant venue à S. Jean d'Acre dans l'espérance d'y joindre Baudouin, son époux, Boémond vient la trouver pour lui apprendre que Baudouin est Empereur de Constantinople, et lui fait hommage de sa Principauté, comme d'une dépendance et d'un ancien fief de l'Empire. (Alberic.) Son dessein étoit de s'assurer par cet acte de soumission l'appui du nouvel Empereur. L'événement ne répondit pas à ses vues. L'an 1205, Livon, d'intelligence avec le Patriarche et les Bourgeois d'Antioche, se rend une seconde fois maître de la ville. Raymond Rupin qui l'accompagnoit, est investi de la Principauté d'Antioche par le Patriarche, après avoir rendu l'hommage-lige à ce Prélat. Il reçoit ensuite l'hommage de toute la Noblesse du pays. Nous avons la Lettre que Livon écrivit au Pape Innocent III, pour lui faire part de ces agréables nouvelles. Raymond Rupin demeura possesseur de la ville d'Antioche l'espace d'environ 3 ans. Mais l'an 1208, une sédition excitée par le Patriarche qui vouloit probablement remettre la place au Roi d'Arménie, donna occasion à Boémond d'y rentrer. Il avoit toujours conservé la citadelle. A la faveur du tumulte il entre avec sa garnison dans la ville, vient à bout facilement des Bourgeois, arrête le Patriarche et le jette dans une prison où il lui fit souffrir plusieurs tourmens. Boémond resta maître d'Antioche jusqu'en 1216 qu'elle fut rendue à Raymond-Rupin par la trahison du Sénéchal de cette Principauté. Mais 3 ans après Boémond la reprit par les intelligences qu'il avoit pratiquées avec Guillaume Farabel, l'un des premiers de la ville. Raymond-Rupin dans sa disgrace alla trouver Livon, Roi d'Arménie, dont il étoit regardé comme l'héritier présomptif. Mais ce Prince moribond alors loin de lui donner asyle le chassa de sa présence, et transmit par testament sa succession à sa fille. La mort de Livon suivit de près cet affront. Exclus de deux Souverainetés qui lui appartenoient de droit, Raymond-Rupin se rendit auprès du Légat Pélage, qui faisoit le siége de Damiete à la tête des Croisés, pour l'engager à le mettre en possession de celle qui venoit de vaquer. Pélage lui donna des troupes avec lesquelles il se fit recevoir dans Tharse. Mais Constant, Régent d'Arménie, l'ayant surpris, l'enferma dans une prison où il finit ses jours après l'an 1222, laissant d'Helvis, son épouse, fille d'Amauri, Roi de Chypre, qu'il avoit enlevée, l'an 1210, à Eudes de Dampiere, son mari légitime, deux filles, Eschive, morte sans alliance, et Marie, femme de Philippe de Montfort, Seigneur de Tyr.

Revenons à Boémond IV. Il se comporta avec tant de hauteur et de violence à l'égard des habitans d'Antioche et des Hospitaliers,

EMPEREURS FRANÇOIS.

Barons de Conſtantinople; au refus d'André, Roi de Hongrie, pour ſuccéder à l'Empereur Henri. Etant parti d'Auxerre à cette nouvelle, avec Yolande, ſa ſeconde femme, il vint à Rome pour s'y faire couronner par le Pape Honorius III. Le Pontife lui refuſa d'abord cette faveur pour deux raiſons; la premiere, pour ne pas donner atteinte aux droits du Patriarche de Conſtantinople; la ſeconde, parce qu'il ne convenoit pas, ſelon lui, de couronner en Occident un Empereur d'Orient. Mais à la fin, vaincu par les inſtances de Pierre & de ſa femme, il fit la cérénomie le 9 Avril 1217, non dans l'Egliſe de S. Pierre, mais dans celle de S. Laurent, hors des murs, afin que Pierre ne pût s'en prévaloir pour étendre ſes prétentions ſur l'Empire d'Occident. Pierre s'embarqua enſuite à Brindes ſur des vaiſſeaux de la République de Veniſe, aſſiégea, mais inutilement, Duras, qu'elle revendiquoit ſur Théodore l'Ange-Comnene, qui s'en étoit rendu maître; & s'avançant de là par terre vers Conſtantinople, il fut arrêté dans un repas par ce même Théodore, contre la foi d'un traité qu'ils avoient fait enſemble. Ce perfide, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Laſcaris, qui régnoit alors à Nicée, paſſa au fil de l'épée, peu d'heures après, la petite armée de Pierre, & fit mourir, au bout de deux ans, Pierre lui-même en priſon. Yolande, qui étoit arrivée par mer à Conſtantinople, gouverna fort ſagement pendant la priſon de ſon mari, & mourut au mois d'Août 1219. Cette Princeſſe, ſœur des Empereurs Baudouin & Henri, eut de ſon époux, Pierre, deſtiné à l'état Eccléſiaſtique; Robert qui ſuit; Henri, Marquis de Namur après

EMPEREURS GRECS.

prit pluſieurs des villes que Vatace lui avoit enlevées. Mais, l'année ſuivante, Théodore eut l'avantage à ſon tour, & obligea Michel à demander la paix, qu'il lui accorda. Ce Prince étoit brave, ſavant & ami de ſes ſujets; mais d'un caractere impétueux, qui ſe porta quelquefois à des cruautés. Il ne régna que 3 ans & environ 8 mois, étant mort au mois d'Août 1259. D'Hélene, ſa femme, fille de Jean Azan, Roi de Bulgarie, il laiſſa un fils, Jean qui ſuit, & trois filles, qui épouſerent trois Seigneurs Francs.

JEAN LASCARIS ET MICHEL PALEOLOGUE.

1259. Jean Lascaris, fils de Théodore, lui ſuccéda, dans le mois d'Août 1259, à l'âge de 6 ans. Son pere avoit donné par ſon teſtament la régence de l'Empire

ROIS DE JÉRUSALEM.

des Barons de Paleſtine, arriva en grand cortége le 13 Septembre 1210 à S. Jean d'Acre. (Alberic met cette arrivée en 1209. Nous ſuivons Robert de S. Marien d'Auxerre & Marin Sanut, moins fautifs que lui.) Une ancienne Chronique manuſcrite de France raconte qu'étant le cadet de ſa Maiſon, ſon pere voulut qu'il prît le parti de l'Egliſe, & l'envoya pour être Moine à Clairvaux; mais que ce jeune homme, ne ſe ſentant point de vocation à cet état, ſe ſauva chez ſon oncle, le Seigneur de Châteauvilain, qui le garda chez lui, & lui fit apprendre les exercices de la Nobleſſe; qu'enſuite des Gentilshommes paſſant par là, l'emmenerent à des tournois où il ſe ſignala de maniere que ſa réputation vola juſqu'en Paleſtine; ce qui toutefois ne le reconcilia pas avec ſon pere, qui mourut ſans lui rien laiſſer. Mais la Providence pourvut à ſa fortune. Le lendemain de ſon arrivée à Acre il épouſa Marie, fille de Conrad, & de la Reine Iſabelle qui lui avoit laiſſé, par ſa mort, le droit au Royaume de Jéruſalem. Le Dimanche après la S. Michel (3 Octobre) il fut couronné dans Acre, ſuivant Bernard le Tréſorier, & non à Tyr, comme le marque Sanut. Ces deux places faiſoient alors preſque tout le Royaume de Jéruſalem. Jean de Brienne, avec 300 Chevaliers, & un petit nombre de Croiſés, qu'il avoit amenés de France, fit quelques tentatives qui lui réuſſirent. Fortifié enſuite par une nouvelle Croiſade, dont la publication s'étoit faite à l'iſſue du Concile de Latran, il porta la guerre en Egypte. Le fruit de cette expédition fut la priſe de Damiete en 1219; mais deux ans après il fallut la rendre aux Muſulmans, par la faute du Légat Pelage, qui ſe mêloit de diriger toutes les opérations des Croiſés, métier où il n'entendoit rien. L'an 1223, Jean de Brienne paſſe en France pour ſolliciter de nouveaux ſecours. Pendant qu'il y ſéjourne, l'Empereur Fréderic II, ayant épouſé une fille de Jean de Brienne & de Marie, ſe porte pour Roi de Jéruſalem, & en prend le titre. Le beau-pere alors prit le parti de reſter en Europe. Il paſſa de France en Italie l'an 1227, & y commanda les troupes de Grégoire IX contre le Duc de Spolete, qui faiſoit la guerre à ce Pape au nom de l'Empereur. L'an 1228, il fut appellé par les Barons Latins de Conſtantinople pour gou-

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

à qui le Légat avoit confié la garde du Château, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques, dont il ne fut absous qu'en 1226. (*Rainald. ad hunc an.* n. 55, 56.) On ignore ce qu'il fit depuis jusqu'à sa mort arrivée vers la fin de l'an 1233, suivant Bernard le Trésorier, continuateur de Guillaume de Tyr. Il avoit épousé, en premieres noces, Plaisance de Giblet, dont il eut 4 fils et 2 filles. Les fils sont Raymond qui fut tué par les Assassins à Tortose en Phénicie; Boémond qui suit; Philippe qui devint Roi d'Arménie après la mort de Livon I dont il avoit épousé la fille; et Henri, tige des Rois de Chypre. Les 2 filles de Boémond moururent en bas age. Mélissende, sa seconde femme, fille d'Amauri, Roi de Chypre, et d'Isabelle, Réine de Jérusalem, lui donna 2 filles; Helvis, morte en bas âge; et Marie, femme de Fréderic, bâtard de l'Empereur Fréderic II. Cette Princesse vendit, l'an 1277, à Charles d'Anjou, Roi de Sicile, ses droits sur le Royaume de Jérusalem. Boémond épousa en troisiemes noces, l'an 1222, Alix de Jérusalem, veuve de Hugues de Lusignan, Roi de Chypre, et fille aînée de Henri, Comte de Champagne, et d'Isabelle, Reine de Jérusalem. Ce mariage fut cassé, l'an 1228, pour cause de parenté.

VII. BOEMOND V.

1233. Boémond V succéda, dans les Etats d'Antioche et de Tripoli, à son pere Boémond IV. L'an 1244, les Kharismiens, étant venus fondre sur la Syrie, obligerent Boémond à se rendre leur tributaire. Il eut ensuite la guerre avec Aiton I, Roi d'Arménie. Elle fut longue et vive. S. Louis étant venu en Palestine l'an 1250, ménagea une tréve entre les deux Princes. Sanut (p. 220) met la mort de Boémond en 1251; mais le P. Sebastiano Paoli la recule jusqu'en 1253, se fondant sur une Charte de Boémond VI, où il compte l'année 1262 pour la neuvieme de son régne. Nous pensons qu'il y a dans le chiffre erreur de copiste, et qu'au lieu de IX on doit lire XI. Ce que nous allons dire sur Boémond VI en fournira la preuve. Boémond V laissa de son épouse Lucie, fille du Comte Pol de Rome, un fils qui fut son successeur, et Plaisance, mariée à Henri I, Roi de Chypre. (Sebast. Paoli.)

VIII. BOÉMOND VI.

1251. Boémond VI, après la mort de son pere Boémond V, fut reconnu Prince d'Antioche, Comte de Tripoli et Seigneur de Tortose. Comme il n'étoit alors âgé que de 14 ans, sa mere se fit adjuger le bail de la Principauté: emploi dont elle s'aquitta mal. L'an 1253, Boémond vint avec elle trouver le Roi S. Louis à Jaffa ou Joppé. » Le Roy, » dit le Sire de Joinville, les reçut hounorablement; et fist le Roy » Chevalier le Prince d'Antioche qui n'estoit que de l'age de 16 » ans. Mais oncques si sage enfant ne vy de tel eage. Et quand il » fut Chevalier, il fist une requeste au Roi: c'est à savoir qu'il » parlast à luy de quelque chose qu'il vouloit dire en la présence de » sa mere, ce qui luy fut octroyé. Et fut sa demande telle, et dict: » *Sire, il est bien vrai que Madame ma mere, qui cy est presente, me* » *tient en bail, et m'y tiendra encore jusqu'à quatre ans. Par quoy elle* » *joist de toutes mes chouses, et n'ay puissance encore de rien faire.* » *Toutefois si me semble-il qu'elle ne doit laisser mye perdre ne dechoir* » *ma terre.... car ma cité d'Antioche se pert entre ses mains. Pourtant,* » *Sire, je vous supply humblement que le luy vueillez remonstrer, et* » *faire tant qu'elle me baille deniers et gents, afin que je aille secourir* » *mes gents qui sont dedans ma cité, ainsy qu'elle le doit bien faire.* » Après que le Roy eust entendu la demande que le Prince faisoit,

EMPEREURS FRANÇOIS.

Philippe ; Baudouin, ſucceſſeur de Robert ; Marguerite, nommée Sibylle par Alberic dans ſa Chronique, mariée, vers l'an 1210, à Raoul III, Seigneur d'Iſſoudun ; puis, en 1217, à Henri, Comte de Vianden au Duché de Luxembourg ; Eliſabeth, dite auſſi Sibylle, femme, 1° de Gaucher, fils de Milon IV, Comte de Bar-ſur-Seine ; 2° d'Eudes de Bourgogne, Seigneur de Montaigu ; Yolande, 2ᵉ femme d'André II, Roi de Hongrie ; Marie alliée, en 1219, à Théodore Laſcaris I, Empereur des Grecs ; Eléonore, femme de Geofroi de Villehardouin II du nom, Prince d'Achaïe ; Conſtance & Sibylle mortes à Fontevraut. (*Voy.* Agnès, *Comteſſe de Nevers*, premiere femme de Pierre de Courtenai.

ROBERT DE COURTENAI.

1221. Robert, ſecond fils de Pierre & d'Yolande, ſuccéda dans l'Empire à ſon pere l'an 1219, au refus de ſon aîné Philippe, Comte de Namur. Etant parti de France ſur la fin de 1220, il fut couronné à Sainte Sophie de Conſtantinople le 25 Mars 1221. Pendant l'interrégne il y avoit eu deux Régens de ſuite, Conon de Béthune, Sénéchal de Romanie, qui mourut peu de mois après avoir été nommé par les Barons, & Marin Michel, qui remit à Robert le gouvernement après ſon ſacre. Robert, indolent, voluptueux, donna lieu par ſa négligence à l'établiſſement de deux nouveaux Empires, outre l'Empire de Nicée ; ſavoir, celui de Trébizonde, & celui de Theſſalonique. Jean Vatace, Empereur de Nicée, après avoir battu Robert, l'an 1224, à la journée de Pimarin, & reſſerré par ſes conquêtes l'Empire des Latins dans le territoire de Conſtantinople, obligea Robert à lui demander la paix, & ne la lui accorda qu'à des conditions humiliantes. Robert mourut, en 1228, du chagrin que lui cauſa l'outrage qu'on avoit fait à une Demoiſelle d'Artois, qu'il vouloit épouſer.

BAUDOUIN II ET JEAN DE BRIENNE.

1228. Baudouin II, fils de Pierre de Courtenai & d'Yolande, né à Conſtantinople, ſuccéda, l'an 1228, à Robert, ſon frere, n'ayant tout

EMPEREURS GRECS.

à George Muzalon ; mais les Grands s'éleverent contre Muzalon, qui fut aſſaſſiné neuf jours après la mort de Théodore. On mit à ſa place Michel Paléologue, qui fut proclamé Empereur, le premier Décembre, à Magnéſie, & enſuite couronné, l'an 1260, à Nicée. L'an 1261, la ville de Conſtantinople ayant été repriſe la nuit du 25 Juillet par le Céſar Aléxis Stratégopule, Michel, qui étoit en Aſie, partit en diligence pour s'y rendre, & y fit ſon entrée le 14 Août 1261. La même année, il fit aveugler Jean Laſcaris, le jour de Noël, malgré les ſermens qu'il lui avoit faits. Michel Paléologue travailla beaucoup pendant ſon régne à réunir les deux Egliſes. Il ſigna l'acte d'union au mois d'Avril 1277, & envoya au Pape la formule de ſa profeſſion de foi & de ſon ferment d'obéiſſance ; ce qui ſouleva les Grecs ſchiſmatiques contre lui, & occaſionna des révoltes. D'un autre côté, le Pape Martin IV étoit ſi perſuadé du peu de ſincérité de la ſoumiſſion de Michel, qu'il l'excommunia, comme fauteur du Schiſme & de l'Héréſie des Grecs, le 18 Novembre 1281. Michel

ROIS DE JÉRUSALEM.

verner l'Empire d'Orient pendant la minorité du jeune Baudouin. Jean de Brienne mourut le 23 Mars 1237. Il avoit épouſé, comme on l'a dit, 1° Marie, fille de Conrad de Montferrat & d'Iſabelle, qui lui donna Yolande, femme de l'Empereur Fréderic II ; 2 Berengere de Castille, dont il eut 3 fils, & une fille, Marie, qui épouſa l'Empereur Baudouin II. Sanut ſe trompe en mettant la mort de la Reine Marie en 1219. Innocent III atteſte, dans une de ſes lettres (L. xv, ép. 208,) qu'elle mourut en 1212.

L'an 1229, l'Empereur Fréderic II, étant arrivé en Paleſtine, entra dans Jéruſalem, & en prit poſſeſſion le 17 Mars, en vertu d'un traité fait avec Mélédin, ou Malek-Kamel, Sultan d'Egypte. Mais au mois de Mai ſuivant il s'en retourna en Europe, laiſſant Richard Felingher, ſon Maréchal, pour gouverner le pays. Ce fut un malheur pour la Paleſtine, ſuivant Sanut qui accuſe cet Officier d'avoir ſemé la diſcorde parmi les Barons & conſommé le mal que ſon maître avoit ébauché dans la Terre-Sainte. L'an 1239, Raoul, Seigneur de Coeuvres, frere de Jean II, Comte de Soiſſons, ayant épouſé la Reine Alix, veuve de Hugues, Roi de Chypre, demanda le Royaume de Jéruſalem au nom de ſa femme, comme étant petite-fille du Roi Amauri. La Nobleſſe du pays ſe contenta de lui en accorder la garde, ſans préjudice des droits de Conrad, fils de Fréderic II. Mais Raoul, ſe voyant mépriſé, abandonna la Paleſtine & ſa femme, & reprit la route de France. (Martenne *Ampl. Coll.* T. V, p. 724.) Par ſa retraite, le pays reſta dans une eſpece d'anarchie, & Jéruſalem retomba au pouvoir des Muſulmans, qui ruinerent les nouvelles fortifications que les Francs y avoient faites. (*Voy.* Nodgemeddin, Sultan de Damas.)

L'an 1241, Saleh-Iſmaïl, Sultan de Damas, enleve aux Croiſés Aſcalon dont la garde avoit été confiée par l'Empereur aux Chevaliers de l'Hôpital. Mais l'année ſuivante ce même Sultan de Damas remet aux Francs cette place avec Jéruſalem & Tibériade, afin de les avoir pour alliés dans la guerre qu'il méditoit contre le Sultan d'Egypte.

PRINCES LATINS, OU FRANCS D'ANTIOCHE.

» il fist et pourchassa tant à sa mere, qu'elle lui bailla grants de-
» niers. Et s'en alla le Prince d'Antioche en la cité, là où il fist
» merveilles. Et dès lors pour l'honneur du Roy il escartela ses
» armes qui sont vermeilles avec les armes de France. » On voit par ce récit qu'en 1253 le bail de la Principauté d'Antioche étoit déjà depuis un assez long-tems entre les mains de la veuve de Boémond V, et que par conséquent son époux n'étoit pas mort cette année, comme le prétend Sebastiano Paoli. Boémond VI ne soutint pas tout à fait les grandes espérances qu'il avoit données dans son bas âge. L'an 1257, étant venu à S. Jean d'Acre, avec la Reine de Chypre, sa sœur, il prit parti imprudemment pour les Vénitiens contre les Génois. Il entretint par là des dissensions qui entraînerent la ruine des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1268, il perdit Antioche, qui fut emportée d'assaut le 29 Mai, suivant Sanut, ou le 12 Juin, selon les Arabes, par le Sultan Bibars ou Bondochar. On fait état de 100000 captifs que le vainqueur emmena de cette ville, outre 17000 qu'il fit massacrer sur la place. L'an 1274, Boémond finit ses jours à Tripoli le 20 Mars, selon le Continuateur de Guillaume de Tyr. Sanut met sa mort l'année suivante. Il avoit épousé, l'an 1254, Isabelle, ou Sibylle, fille d'Aiton, Roi d'Arménie, dont il eut Boémond, son successeur ; Isabelle, morte jeune ; Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer ; Lucie, qui épousa, l'an 1280, Nargat ou Najare de Touci, Grand Amiral de Sicile.

IX. BOÉMOND VII.

1274. Boémond VII succéda, en bas âge, à son pere Boémond

EMPEREURS FRANÇOIS.

au plus que 11 ans. Jean de Brienne, ci-devant Roi de Jéruſalem, & alors occupé à faire la guerre en Italie à l'Empereur Frédéric II, ſon gendre, pour le Pape Grégoire IX, fut appellé, l'an 1229, par les Barons, avec la permiſſion du Pontife, pour gouverner pendant la minorité de Baudouin : il gouverna effectivement avec titre d'Empereur à vie depuis l'an 1231, époque de ſon arrivée, juſqu'en 1237, & mourut, le 23 Mars de cette année, à l'âge de 89 ans. C'étoit un vieillard vénérable & vigoureux, qui joignoit à une taille avantageuſe & bien proportionnée, beaucoup de probité, de prudence & de valeur. Baudouin, à la mort de ſon tuteur, étoit en Flandre, où il ſollicitoit du ſecours contre les Grecs. De retour il remporta des avantages conſidérables ſur eux l'an 1240 : mais ne ſe trouvant plus en forces les années ſuivantes, il vint en Italie, ſur la fin de 1244, pour implorer de nouveaux ſecours. Ceux qu'il obtint ne détournerent point le malheur qui le menaçoit. L'an 1261, le Céſar Alexis Stratégopule, envoyé par l'Empereur Michel Paléologue contre Michel, Deſpote d'Epire, s'empara de Conſtantinople, ſans deſſein prémédité, la nuit du 25 Juillet. Baudouin, réduit alors à ſe ſauver dans une barque, paſſe dans l'Isle de Négrepont, & de là en Italie, où il mourut ſur la fin de 1273. Ainſi finit la domination des Francs à Conſtantinople, dont ils avoient été maîtres l'eſpace de 57 ans. Baudouin laiſſa de Marie, ſa femme, fille de Jean de Brienne, qu'il avoit épouſée l'an 1234, un fils, nommé Philippe, qui mourut, l'an 1274, avec le vain titre d'Empereur de Conſtantinople. *Ceſt Empereur*, dit le Miroir Hiſtorial en parlant de Baudouin, *eſtoit jeune de ſens & de ſimple gouvernement. Il deſpendit le ſien follement; par quoy ſes Chevaliers le laiſſerent.* (*V.* Baudouin II, Comte de Namur).

EMPEREURS GRECS.

mourut le 11 Décembre 1282, après 23 ans de régne, ſelon Pachymere. De Théodora Ducene, ſa femme, petite-niece de Vatace, morte le 16 Février 1284, il eut Andronic, ſon ſucceſſeur; Irene, femme de Jean Aſan III, Roi des Bulgares; Eudoxie, mariée à Jean Comnene, Empereur de Trébizone; Anne, femme de Michel Crotulas, fils de Michel l'Ange, Empereur de Theſſalonique.

ANDRONIC II PALÉOLOGUE, dit le Vieux.

1282. Andronic II Paléologue, né l'an 1258, couronné Empereur le 8 Novembre 1273, ſuccéda, le 11 Décembre 1282, à Michel Paléologue, ſon pere. C'étoit un Prince crédule, timide, irréſolu. Séduit par les Schiſmatiques, il commença ſon régne par rompre l'union avec les Latins, & perſécuta ceux qui demeuroient attachés à l'Egliſe Romaine. Andronic, ſe ſentant incapable de réſiſter aux ennemis de l'Empire, acheta d'eux la paix, & accabla ſon peuple d'impôts pour les ſatisfaire. Il altéra les monnoies, & par là fit tomber le commerce avec l'étranger. Voici un exemple éclatant de ſa crédulité. L'an 1290, il fit mettre, ſur quelques faux rapports, Conſtantin, ſon frere, dans une cage de fer, où ce Prince mourut au bout de 16 ans. L'Empereur, dans la ſuite, reçut la juſte peine de cette inhumanité. L'an 1328, Andronic, ſon petit-fils, qu'il avoit fait couronner Empereur trois ans auparavant, s'étant rendu maître de Conſtantinople le 24 Mai, s'empara de toute l'autorité, laiſſant ſeulement à ſon aïeul les ornemens Impériaux, avec un appartement dans le Palais, d'où il lui défendit de ſortir. Réduit en cet état, le vieil Empereur prend l'habit Monaſtique, ſous le nom d'Antoine. Il vécut ainſi trois ans & neuf mois, & mourut, le 13 Février 1332, à l'âge de 74 ans, après un régne de 50 ans, à compter depuis 1282 juſqu'à ſa mort. Il avoit épouſé, 1° Anne, fille d'Etienne V, Roi de Hongrie, dont il eut Michel, couronné Empereur le 21 Mai 1294, & mort en 1320; & Conſtantin; 2° Irene, fille de Guillaume le Grand, Marquis de Montferrat, qui lui donna trois fils & une fille.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, dit le Jeune.

1332. Andronic III, fils de Michel & petit-fils d'Andronic le Vieux, né vers l'an 1295, aſſocié à l'Empire, & couronné le 2 Février 1325, ſuccéda, l'an 1332, à ſon aïeul, qu'il avoit dépoſſédé 4 ans auparavant. En montant ſur le trône, il trouva les affaires dans un état déplorable. Elles ne firent qu'em-

ROIS DE JÉRUSALEM.

L'an 1244, les Khariſmiens, ou Khouareſmiens, chaſſés de leur patrie par les Tartares, ſe jettent ſur la Paleſtine, prennent Jéruſalem au mois d'Octobre de la même année, & y exercent les plus grandes cruautés. Depuis ce tems aucun Prince Chrétien ne poſſéda cette ville, quoique quelques uns aient porté juſqu'à nos jours le titre de Roi de Jéruſalem. Enfin les Chrétiens de la Paleſtine s'affoibliſſant de jour en jour, & perdant d'année à autre les places qu'ils y avoient, ils en furent entièrement chaſſés après la priſe d'Acre, qui fut emportée d'aſſaut, pillée & brûlée par le Sultan Kalil Aſcraf le 18 Mai 1291.

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

VI, sous la tutele de Sibylle, sa mere, et de l'Evêque de Tourtouse, comme le marque une ancienne Chronique Françoise. Il établit sa résidence à Tripoli, dont il fit hommage à Charles I, Roi de Sicile et de Jérusalem, entre les mains du Bailli d'Acre. Son caractere pétulant et indiscret lui attira de grands démêlés avec les Templiers. Il en eut aussi avec l'Evêque de Tripoli qu'il obligea d'abandonner la Terre-Sainte. L'an 1287, le 13 Avril, Tharanthai, Général de Kelaoun, Sultan d'Egypte, enleva, au Prince d'Antioche, Laodicée, ou Ladikia, nommée Lycie par Sanut, et la rasa. Boémond étant mort, le 19 Octobre suivant, sans laisser d'enfans, il y eut contestation entre Sibylle, sa mere, et Lucie, sa sœur, femme de Najare de Touci, Gentilhomme François, touchant la succession au Comté de Tripoli. Le Sultan Kelaoun trancha ce différend par la prise de Tripoli qu'il fit brûler le 26 Avril 1288. Toutes les autres places de ce Comté tomberent en même tems sous sa puissance, ainsi que celles de la Principauté d'Antioche. Les Croisés, par ces pertes, se trouverent réduits aux seules villes de S. Jean d'Acre, de Tyr et de Sidon. Boémond avoit épousé Marguerite de Beaumont, fille de Louis de Brienne, Vicomte de Beaumont au Maine. Devenue veuve, Marguerite revint en France, se retira à Tonnerre auprès de Marguerite, veuve de Charles I, Roi de Sicile, et y mourut le 28 Avril 1328.

N. B. On s'eſt trompé à l'article des Princes d'Antioche, page 439, en faiſant Tancrede neveu de Boémond I. Il étoit ſon couſin, étant fils d'Emme, ſœur de Robert Guiſcard.

pirer ſous ſon régne, malgré les efforts qu'il fit pour les rétablir. L'an 1333, les Turcs lui enleverent Nicée, dont ils firent leur capitale. Les Vénitiens, voyant que les conquêtes de ces Infideles s'étendoient ſur leurs terres, forment, pour les repouſſer, une ligue, dans laquelle ils firent entrer le Pape Jean XXII, l'Empereur Andronic, les Rois de France, de Naples, de Chypre & le Grand-Maître de Rhodes. Mais tout le fruit du grand armement que firent ces Confédérés, ſe borna à une victoire ſtérile qu'ils remporterent ſur les côtes de Grece. L'an 1339, Andronic envoya des Ambaſſadeurs au Pape Benoît XII, pour traiter de la réunion. Barlaam, Chef de cette Ambaſſade, propoſa la convocation d'un Concile général pour applanir toutes les difficultés. Mais cette voie n'étant point praticable pour lors, les choſes reſterent au même état. L'Empereur & ſa femme étoient fort attachés à la doctrine des Quiétiſtes & à Grégoire Palamas, leur Chef. On a déjà dit ailleurs que ce Prince, l'an 1341, ayant aſſemblé dans ſon Palais un Concile ſur ce ſujet, il y harangua, quoique malade, avec tant de véhémence en faveur du Quiétiſme, que ſon mal, étant augmenté, l'emporta 4 jours après (le 15 Juin). Ce Prince fut extrêmement regretté de ſes ſujets, dont il avoit mérité l'amour & le reſpect par ſes grandes qualités. On ne doit pas lui faire un crime particulier de la cauſe de ſa mort. C'étoit, depuis long-tems, la manie des Empereurs Grecs de vouloir ſe mêler dans toutes les querelles Théologiques & de s'en rendre les arbitres. Andronic III avoit régné 13 ans depuis l'expulſion de ſon aïeul. Il laiſſa deux fils, Jean & Michel, ſous la tutele de l'Impératrice ANNE DE SAVOYE, leur mere, & ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé en premieres nôces JEANNE, fille de Henri le *Merveilleux*, Duc de Brunſwick-Grubenhagen.

JEAN I PALÉOLOGUE ET JEAN CANTACUZENE.

1341. JEAN PALÉOLOGUE, fils d'Andronic le Jeune, né, le 18 Juin 1332, à Didimotique, ſuccéda, le 15 Juin 1341, à ſon pere, & fut couronné le 19 Novembre ſuivant. Comme il étoit mineur, Jean d'Apri, Patriarche de Conſtantinople, & Jean Cantacuzene, Grand-Domeſtique, voulurent s'attribuer chacun la conduite de l'Etat. Celui-ci prit même les ornemens Impériaux dès le 26 Octobre 1341, ſe portant pour collégue & protecteur du jeune Prince. Cinq ans après, il ſe fit couronner Empereur dans Andrinople par Lazare, Patriarche de Jéruſalem, & fit ouvertement la guerre à Jean Paléologue. Ce furent, ſelon lui, les calomnies du Général Apocauque & du Patriarche de Conſtantinople, qui l'obligerent d'en venir à cette extrémité. Pluſieurs villes entrerent dans ſon parti, ſans ſe faire prier; il en ſoumit d'autres par les armes. Enfin il entra par ſurpriſe dans CP. le 8 Janvier 1347, au moyen d'une ouverture que ſes partiſans avoient faite dans le mur. Jean Paléologue & ſa mere avoient alors d'autres ſoins plus importans, ſelon eux, que celui de ſe mettre en garde contre les entrepriſes de ce rival. Ils étoient occupés à faire dépoſer dans un Concile le Patriarche Jean d'Apri pour ſon oppoſition à la doctrine de Palamas (*). Maître de la ville Impériale, Jean Cantacuzene s'y fit couronner de nouveau, le 13 Mai, avec IRENE, ſa femme. La miſere où l'Empire étoit réduit, parut bien à cette cérémonie. Les couronnes qu'on y employa n'étoient que de pierres fauſſes, & le repas n'y fut ſervi qu'en vaiſſelle de terre & d'étain. Jean Paléologue, après avoir fait la paix avec Cantacuzene, s'étoit alors retiré à Theſſalonique pour y faire ſa réſidence, laiſſant à celui-ci Conſtantinople. Mais la bonne intelligence ne fut point durable entre eux. L'an 1353, preſſé par les Turcs & par Jean Paléologue, Cantacuzene ſe tourne du côté de l'Occident pour avoir du ſecours. Dans cette vue, il envoie une députation au Pape Innocent VI, nouvellement élu, témoignant déſirer la réunion. Pour maintenir le trône dans ſa famille, l'an 1354, au mois de Février, il fit couronner Empereur ſon fils, Matthieu Cantacuzene. Mais Jean Paléologue étant rentré dans Conſtantinople au mois de Janvier 1355, Jean Cantacuzene, pour n'être pas la cauſe de nouveaux troubles, prit le parti d'abdiquer; & s'étant fait Religieux ſous le nom de Joſeph, il alla ſe renfermer dans le Monaſtere de Mangane. Sa femme IRENE embraſſa le même état ſous le nom d'Eugenie. De leur mariage ſortirent, outre Matthieu dont on vient de parler, trois autres fils, Thomas, Manuel, Prince de Sparte, Andronic; & trois filles, Hélene, femme de Jean Paléologue; Marie, qui épouſa Nicéphore; & Théodora, femme d'Orcan, Sultan des Turcs. On a de Jean Cantacuzene des mémoires de ſa vie & d'autres ouvrages. La retraite de ce Prince entraîna la chûte de ſon fils aîné. Matthieu, battu, pris & envoyé en exil dans la même année, fut obligé, l'année ſuivante, de quitter la pourpre, à l'exemple de ſon pere. Cependant les Turcs continuoient de faire des progrès ſur les terres de l'Empire, & s'approchoient de Conſtantinople en ſubjuguant tout ce qui l'environnoit. L'an 1369, Jean Paléologue vint en Occident ſolliciter du ſecours contre ces Infideles. Il vit à Rome le Pape Urbain V, entre les mains duquel il fit une profeſſion de Foi très orthodoxe; mais il ne remporta de ſon voyage que de vaines promeſſes. L'an 1373, Andronic, fils de l'Empereur, & Cuntuza, fils du Sultan Amurath, s'étant rencontrés, conſpirent enſemble contre les jours de leurs peres. Le complot ayant été découvert, Amurath fait crever les yeux à ſon fils; Andronic eſt mis en priſon, avec ſa femme & ſon fils Jean, dans le Fort d'Anemio, par ordre de Jean Paléologue, & privé ſeulement d'un œil, ainſi que Jean, ſon fils. Délivré au bout de deux ans par les Génois établis à Galata, il arrête ſon pere, & le traîne avec Manuel, ſon autre fils, dans la même priſon où il avoit été dans les fers. L'Empereur s'échappe au bout de deux ans, & ſe réfugie auprès du Sultan Bajazet, qui lui fournit des troupes avec leſquelles il rentra dans Conſtantantinople. Andronic ſe retire à Sélivrée, où il finit ſes jours. Dans la crainte que Bajazet ne lui enleve Conſtantinople, dont les murs faiſoient preſque les bornes de l'Empire, Jean Paléologue la fait fortifier. Mais Bajazet lui mande de faire démolir les ouvrages qu'il a commencés, avec menace, s'il n'obéit promptement, de faire crever les yeux à ſon fils Manuel, qui eſt à la Cour Ottomane. L'Empereur, en conſéquence, fait abattre les fortifications qu'il a élevées. Ce Prince, auſſi mépriſé que mépriſable, dépourvu de talens &

(*) Ce Concile eſt marqué le dernier ſous l'année 1347 dans notre Chronologie des Conciles; il devroit être le premier.

de vertus, livré aux femmes, à la crapule, à la chaſſe & au jeu, incapable de prévoir les dangers, & ne ſentant les malheurs que lorſqu'il en étoit accablé, finit ignominieuſement ſes jours l'an 1391, laiſſant d'Hélene Cantacuzene, ſa premiere femme, Irene, mariée à Baſile Comnene, Empereur de Trébizonde, & d'autres enfans. Eudocie, ſa ſeconde femme, ne lui en donna point.

MANUEL PALÉOLOGUE.

1391. Manuel Paléologue, ſecond fils de l'Empereur Jean, né l'an 1348, aſſocié, le 25 Septembre 1373, au préjudice d'Andronic, ſon aîné, par ſon pere, à l'Empire, lui ſuccéda l'an 1391. Ce fut à la Cour du Sultan Bajazet, où il étoit en otage, qu'il apprit la mort de l'auteur de ſes jours. A cette nouvelle, il s'échappe furtivement, & ſe rend en diligence à Conſtantinople, où il fut univerſellement reconnu. Le Sultan, irrité de ſon évaſion, paſſe dans la Thrace, ſaccage tous les lieux où il paſſe, & inveſtit enſuite Conſtantinople, qu'il réduit, en interceptant les vivres, à l'état le plus déplorable. Mais, déterminé à porter la guerre en Hongrie, il ſe retire dans la réſolution de revenir après cette expédition. Il reparut en effet, l'an 1397, devant cette ville, dont il fit le ſiége, & qu'il auroit emportée ſans la crainte que ſon Grand-Viſir lui inſpira d'une Croiſade prête à ſe former, diſoit-il, pour défendre ou recouvrer Conſtantinople. Ce Viſir étoit bien mal informé de l'état des affaires de l'Europe. Bajazet ſuivit le conſeil qu'il lui donna de faire la paix avec l'Empereur, & la fit à trois conditions: 1° qu'on lui payeroit dix mille pieces d'or par an; 2° qu'on bâtiroit à Conſtantinople une Moſquée pour les Muſulmans; 3° qu'ils y auroient un Cadi, nommé par le Sultan, pour juger leurs affaires. Bajazet, n'oſant prendre Conſtantinople à force ouverte, ſe propoſoit de l'obtenir par accommodement. Dans cette vue, il contraignit, le 4 Décembre 1399, Manuel à ſe donner pour Collégue le Prince Jean, ſon neveu, fils d'Andronic, ſous la promeſſe que Jean lui fit d'échanger avec lui Conſtantinople pour la Morée. Mais, ſur le refus que celui-ci fit enſuite de tenir cet engagement, Bajazet ſe prépare à faire de nouveau le ſiége de la ville Impériale. Manuel, l'année ſuivante, paſſe en Occident pour ſolliciter des ſecours contre les Turcs, & s'en revient, l'an 1401, avec l'unique & frivole ſatisfaction d'avoir été reçu par-tout avec de grands honneurs. Heureuſement il apprend à ſon retour que Bajazet a été fait priſonnier par Tamerlan. Mais les fils du Sultan continuent la guerre contre les Grecs. Manuel cependant vint à bout de faire, quelques années après, une paix avantageuſe avec Soliman I, ſucceſſeur de Bajazet. Ce traité fut reſpecté par les Sultans, Célébin & Mahomet I, qui vinrent enſuite, l'un après l'autre, & laiſſerent l'Empire Grec reſpirer pendant leurs régnes. Mais, l'an 1423, le Sultan Amurath II, irrité contre Manuel de ce qu'il avoit épouſé la cauſe de Muſtapha, ſon oncle, qui lui diſputoit l'Empire, vient mettre le ſiége devant Conſtantinople avec une armée de 200000 hommes. Il réduit en cendres les environs de la ville, & lui fait eſſuyer tout ce que la guerre a de plus cruel. Le canon juſqu'alors n'étoit point connu dans l'Orient. Amurath en fit uſage à ce ſiége. Les effets de ce terrible inſtrument n'abattirent pas le courage des Grecs. Ils ſe deffendirent, hommes & femmes, avec tout le courage poſſible. Enfin, le 6 Septembre de la même année, Amurath leve le ſiége pour aller s'oppoſer à Muſtapha, ſon frere, qui venoit de ſe rendre maître de Nicée. L'an 1425, Manuel conclut, avec Amurath, un traité de paix, dont on ignore les conditions. Il étoit à peine ſigné, que Manuel finit ſubitement ſes jours le 21 Juillet. Ce Prince avoit régné 34 ans depuis la mort de ſon pere, & vécu 77 ans & 25 jours. Quelques Auteurs diſent qu'en 1419, il avoit abdiqué en faveur de ſon fils aîné, après l'avoir fait couronner Empereur. Si cela eſt, ſon abdication, comme on vient de le voir, ne l'empêcha pas de vaquer aux affaires de l'Etat. Il eſt plus certain que, deux jours avant ſa mort, il ſe retira dans un Monaſtere, où il prit l'habit & le nom d'Antoine. Ses funérailles furent honorées des larmes de ſes ſujets, qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de douceur. Il avoit fait fermer l'entrée de la Morée, ou du Péloponeſe, par un mur, dans la largeur de l'Iſthme, qu'on eſtime, d'après cette largeur, d'environ ſix milles; ce qui l'a fait appeller *hexamille* par les Grecs du bas Empire. Manuel eut de ſa femme Irene, fille de Conſtantin Dragasès, Souverain d'une petite contrée de la Macédoine, huit enfans, qui furent Jean, qui ſuit; Théodore, Prince de Sparte; Andronic, Prince de Theſſalonique; Conſtantin, Empereur; Démétrius, Prince du Péloponeſe; Thomas, Prince d'Achaïe; Hélene, femme de Lazare, Souverain de Servie; & Zoé, qui fut mariée à Jean Baſile, Duc de Moſcovie.

JEAN PALÉOLOGUE II.

1425. Jean Paléologue, né le 25 Décembre 1390, couronné Empereur, à ce qu'on prétend, le 19 Janvier 1419, ſuccéda, le 21 Juillet 1425, à l'Empereur Manuel, ſon pere. Il faut diſtinguer, avec Sponde, deux commencemens du régne de Jean Paléologue, pour ne pas tomber dans la mépriſe de quelques Hiſtoriens, qui ont cru que Jean Paléologue, couronné, comme ils le reconnoiſſent, en 1419, étoit fils d'Andronic, & différent de Jean, fils & ſucceſſeur de Manuel. La ſituation déplorable à laquelle ce Prince ſe trouva réduit par les Turcs, le porta à penſer à la réunion des deux Egliſes, dans l'eſpérance d'obtenir du ſecours des Latins. Il y eut, pour cet effet, différentes Ambaſſades, de part & d'autre, depuis 1426 juſqu'en 1437. Le 27 Novembre de cette derniere année, l'Empereur partit de Conſtantinople ſur des Galeres envoyées par le Pape Eugene IV, arriva, le 8 Février 1438, à Veniſe, & de là ſe rendit à Ferrare, où il fut reçu, le 4 Mars, par Eugene, qui s'y étoit rendu pour le Concile qu'il y avoit indiqué. L'année ſuivante, le Concile ayant été transféré à Florence, l'affaire de la réunion y fut heureuſement terminée. (V. *les Conciles*, pp. 211-212.) L'Empereur quitta Florence le 26 Août 1439, s'embarqua, le 11 Octobre, à Veniſe, & rentra, le premier Février 1440, à Conſtantinople. La réunion fut d'auſſi courte durée, qu'elle avoit été ſolemnelle. Marc d'Epheſe, le ſeul des Grecs qui avoit réfuſé de la ſouſcrire à Florence, renouvella le Schiſme à ſon retour; & échauffa tellement les eſprits, que depuis il n'y a plus eu moyen de réconcilier les deux Egliſes. Pour comble de déſolation, l'intérêt mit la diviſion dans la famille Impériale. Conſtantin, frere de Jean Paléologue, s'empara des domaines de Démétrius, ſon frere, qui avoit accompagné l'Empereur en Italie. Démétrius, voyant que l'Empereur, ſourd à ſes plaintes, ne lui donne aucune ſatisfaction,

s'adreſſe au Sultan Amurath, qui lui fournit des troupes, avec leſquelles il vient aſſiéger Conſtantinople le 23 Avril 1443. Obligé de lever le ſiége, après avoir ravagé tous les dehors de la ville, il fait ſa paix, & obtient une Principauté ſur les bords du Pont-Euxin, où il va s'établir. L'année ſuivante, après la célebre bataille de Varne, gagnée ſur les Chrétiens par Amurath le 10 Novembre, Jean Paléologue ſe voit menacé de toutes les forces des Turcs, ſans appercevoir aucune reſſource contre ces Infideles. Dans cette extrémité, il eut recours à la clémence du Sultan, qui lui accorda la paix, & le laiſſa tranquille le reſte de ſes jours. Jean Paléologue mourut ſans enfans le 31 Octobre 6957 de l'Ere de Conſtantinople, ſelon Phranzès, (1448 de Jeſus-Chriſt.) Ce Prince n'étoit point guerrier; mais il ne manquoit pas de politique, & fit avec les Turcs des traités auſſi avantageux que les circonſtances le permettoient. Il aimoit d'ailleurs ſes ſujets, & il ne tint pas à lui qu'il ne les rendît heureux. Il avoit épouſé trois femmes, dont on ne voit point qu'il ait eu aucun enfant, 1° ANNE DE MOSCOVIE, morte l'an 1417; 2° SOPHIE, fille de Jean II, Marquis de Montferrat, qui abandonna ſon époux & revint en Italie l'an 1426; 3° MARIE COMNENE, fille d'Alexis, Empereur de Trébiſonde.

CONSTANTIN XII, PALÉOLOGUE, DIT DRAGASÈS.

1448. CONSTANTIN, quatrieme fils de l'Empereur Manuel & d'Irene Dragaſe, né vers la fin de Février 1403, Prince du Pont, puis du Péloponeſe, ſuccéda, au commencement de Novembre 1448, à l'Empereur Jean, ſon frere. Démétrius, ſon cadet, ayant voulu lui diſputer l'Empire, le Sultan Amurath ſe rend arbitre de la querelle, & décide en faveur de Conſtantin. L'an 1453, Mahomet II, ſucceſſeur d'Amurath, ayant trouvé l'occaſion de rompre l'alliance avec Conſtantin, marche vers Conſtantinople à la tête d'une armée de 300 mille hommes; 400 galeres Turcques couvrent en même tems le détroit du Boſphore. Le ſiége eſt commencé par terre le 2 Avril. Mais l'entrée du port étant fermée par deux chaînes d'une force extraordinaire, Mahomet, après avoir fait couper un chemin à travers les montagnes derriere le Boſphore, fait tranſporter à force de bras, en une nuit, ſes bâtimens par terre juſqu'à l'autre côté du golfe de Cérat; ce qui formoit un trajet de deux lieues. La ville, dont la garniſon n'étoit que de huit mille hommes, ſe défend avec un courage incroyable. Enfin la valeur opiniâtre des Turcs triompha de la belle réſiſtance des Grecs. La malheureuſe Conſtantinople fut emportée d'aſſaut le 29 Mai 1453. Conſtantin y périt les armes à la main dans la 50e année de ſon âge, & la 8e de ſon régne. La ville fut pillée & ſaccagée : le Sultan avoit défendu d'y mettre le feu; mais à la réſerve de l'incendie, les victorieux y exercerent, pendant trois jours, tout ce qu'on peut imaginer de plus abominable en tout genre d'excès. Telle fut la fin de l'Empire d'Orient; & Conſtantinople, fondée par Conſtantin le Grand, qui en avoit fait la dédicace le 11 Mai 330, tomba ſous la puiſſance des Turcs le 29 Mai 1453, après avoir été 1123 ans & 18 jours le ſiége des Empereurs Grecs, dont le dernier portoit le nom de Conſtantin. C'eſt ainſi que l'Empire d'Occident, fondé par un Auguſte, finit ſous un Auguſte. Démétrius & Thomas, freres de Conſtantin Paléologue, lui ſurvécurent, & ſe ſoutinrent quelque tems dans le Péloponeſe, c'eſt-à-dire juſqu'en 1458, que Mahomet s'en rendit maître. Enfin il reſtoit aux Grecs Thrébizonde, où régnoit David Comnene; Mahomet s'en empara l'an 1462, & emmena David à Conſtantinople, où, peu de tems après, il le fit mourir.

FIN DES EMPEREURS D'ORIENT.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES GOUVERNEURS
ET DES ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE (*),
AVEC CELLE DES ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

LES Géographes du moyen âge diviſent l'ARMÉNIE en deux parties, dont l'une, appellée la grande Arménie, avoiſine la mer Caſpienne du côté du Septentrion, & par l'Euphrate eſt ſéparée de la petite Arménie qui, de l'autre côté, touche à la Cilicie & à la Méditerranée. Mélitene, nommée aujourd'hui Malatia, étoit la capitale de cette ſeconde Arménie, qui fut autrefois le ſiége des Peuples nommés Leuco-Syres, ou Syriens blancs, au rapport de Procope, ou plutôt des Mélano-Syres, ou Syriens noirs, comme le veut Hérodote. Il y avoit encore outre ces deux Arménies le Theme Arménique qui étoit une partie de la Cappadoce, qui avoiſine le Pont-Euxin, & étoit ainſi nommé parce qu'il joignoit l'Arménie. La principale ville de ce Canton étoit Amaſée. Mais dans les derniers ſiécles, le Royaume d'Arménie comprenoit particulièrement les Provinces qui ſont aux environs du Mont-Taurus du côté de la Cilicie. Sous les premiers Empereurs de Conſtantinople l'Arménie, dont nous parlons, étoit gouvernée par des Ducs & des Comtes juſqu'à l'Empereur Juſtinien I qui en donna le gouvernement à ACACE, puis à SISTAS, Perſan de nation, à qui il avoit fait épouſer CONICTO, ſœur de ſa femme. Ce Siſtas fut mis à mort par les Arméniens.

DOROTHÉE tint encore ce Gouvernement ſous Juſtinien.

JEAN NUSTARON gouvernoit l'Arménie ſous Maurice. Les troubles qui s'éleverent dans l'Empire ſous Phocas, ſucceſſeur & meurtrier de ce Prince, donnerent occaſion à Choſroès de s'emparer de l'Arménie & de la Cappadoce. Héraclius reprit ces deux Provinces, lorſqu'il alla faire la guerre en Perſe, & y fit même hiverner ſon armée. Paſagnatès, Patrice des Arméniens, ſe révolta quelque tems après, ſous l'Empereur Conſtant II à l'aide des Arabes. Mais au bout de deux ans Abil, chef de ces derniers, fit une irruption dans le pays, & défit Maurian, Général des Grecs, après quoi il ſe retira.

SABARIUS, auſſi Perſan de nation, fut nommé par le même Conſtant au Gouvernement de l'Arménie. Quelques ſujets de mécontentement le porterent à ſe révolter après s'être concerté avec le Calife Ali qui lui fournit du ſecours; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fut défait l'an 658. Les Arabes, ſous l'Empire de Conſtantin Pogonat, firent une nouvelle tentative ſur l'Arménie, & vinrent à bout d'en enlever une partie aux Grecs. Juſtinien II, ſucceſſeur de Conſtantin, fit avec le Calife Abdomaleck un traité par lequel il fut arrêté que les Grecs & les Arabes partageroient entre eux les revenus de l'Arménie, de l'Iſle de Chypre & de l'Iberie. Mais la même année, ſans avoir égard à ce traité, Juſtinien envoya Léonce avec une armée dans l'Arménie, qu'il fit rentrer, ainſi que l'Ibérie & l'Albanie, ſous l'obéiſſance des Grecs. Cette conquête leur échappa, l'an 687, par la lâcheté du Patrice Sablas, lequel ayant été nommé Gouverneur d'Arménie, fut défait peu de tems après par les Arabes, qui devinrent maîtres du pays par ſa retraite. L'année ſuivante, ils entrerent dans la 2e Arménie, & l'an 4e de l'Empereur Tibere Apſimare, tout le pays leur fut aſſujetti. De là ils paſſerent en Cilicie; mais ils furent repouſſés par Héraclius, frere de l'Empereur.

Conſtantin Copronyme, ayant repris la 2e Arménie, y établit Gouverneur PAUL qui fut battu par les Arabes, mais qui ſut reparer cet échec & ſe maintenir dans ſon gouvernement. C'eſt cette petite Arménie qui a depuis eu des Rois & des Princes dont nous allons donner la ſuite Chronologique avec un détail de ce que l'Hiſtoire nous a tranſmis de leurs principales actions. Nous ne liſons pas quand elle s'eſt ſouſtraite à l'obéiſſance

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

L'ISLE de CHYPRE, l'une des plus grandes de la Méditerranée, priſe ſur les Grecs par les Arabes vers l'an 647, repriſe enſuite par ſes anciens maîtres, fut long-tems gouvernée par des Ducs ſous l'autorité des Empereurs de Conſtantinople. Iſaac Comnene, s'y étant fait recevoir en cette qualité, l'an 1182, ſur de fauſſes lettres de l'Empereur Andronic, s'érigea bientôt en Souverain & en exerça les droits avec la cruauté d'un tyran. L'an 1191, Richard I, Roi d'Angleterre, allant par mer à la Terre-Sainte avec une flotte conſidérable, trois de ſes vaiſſeaux, ſéparés des autres par une tempête, viennent échouer au port de Limiſſo, ville voiſine de l'ancienne Amathonte. Iſaac, allié du Sultan Saladin, y étant accouru, fait ſaiſir au ſortir des eaux, dépouiller & jetter dans des cachots ceux qui purent échapper au naufrage. Le vaiſſeau qui portoit la ſœur de Richard, & ſon épouſe future, s'étant préſenté enſuite devant le port, on lui en refuſe l'entrée. Les deux Princeſſes étoient ſur le point de périr, lorſque Richard arrive enfin avec une partie de ſa flotte. Il les recueille, & envoie par trois fois redemander ſes gens injuſtement detenus. Sur autant de refus accompagnés de menaces, il ordonne la deſcente, & ſaute le premier à terre. Iſaac, après un grand carnage des ſiens, prend la fuite, & ſe ſauve dans les montagnes voiſines, où la nuit qui ſurvient ne permet pas de le pourſuivre. L'aurore reparoît à peine, qu'il ſe voit aſſailli dans ſon camp par l'armée de Richard. Une fuite précipitée eſt encore ſa reſſource. Mais ce qui acheva de le déconcerter, ce fut l'arrivée de Gui de Luſignan, de Geoffroi, ſon frere, de Livon, Prince d'Arménie, de Boémond, Prince d'Antioche & d'autres Seigneurs de Paleſtine, qui tous aborderent le lendemain en Chypre. Iſaac, ſe voyant abandonné des ſiens, envoie demander la paix. Elle lui eſt accordée à des conditions très dures, dont une portoit qu'il ſe reconnoîtroit vaſſal de la Couronne d'Angleterre. Il ſe rend au camp de ſon vainqueur pour ſigner le traité. Mais s'étant évadé preſque auſſitôt, il fait dire à Richard, d'un lieu où il ſe croit en sûreté, qu'il ſe dédit de toutes les conventions. Cette déclaration remet au Monarque Anglois les armes à la main. Toute l'Iſle eſt conquiſe en peu de jours. Iſaac, trahi par un de ſes Officiers, eſt pris & amené à Richard qu'il ſupplie de lui épargner la vie & de ne point le mettre dans les fers. » Le Roi, » par dériſion, le fait lier de chaînes d'argent, & le donne » en garde à Raoul, ſon Chambellan. Après s'être ſaiſi de ſes » tréſors, il établit l'ordre néceſſaire pour la conſervation de » ſa conquête, laiſſe la garde de l'Iſle à Richard de Camville » & à Robert de Turnham, & part pour S. Jean d'Acre, où » Philippe, Roi de France, l'attendoit pour la priſe de cette » place fameuſe, dont il vouloit partager l'honneur avec le » Roi d'Angleterre. Richard fait tranſporter ſon priſonnier à » Tripoli; & Raoul étant mort, il le mit ſous la garde du » Grand-Maître des Hoſpitaliers, qui l'enferme dans le château de Margat. Il en coûta aux Seigneurs de Chypre la » moitié de tout ce qu'ils poſſédoient pour obtenir la confirmation de leurs loix & des privileges dont ils jouiſſoient » avant la tyrannie d'Iſaac. Celui-ci, quelques années après, » ayant corrompu par argent le gardien de ſa priſon, ſe mit » en liberté. Sa parente Euphroſyne, femme de l'Empereur » Alexis l'Ange qui régnoit alors, engagea ſon époux à lui » pardonner tous ſes forfaits & à le rappeller à ſa Cour. Iſaac » refuſa cette grace, diſant qu'il avoit pris l'habitude de » commander, & perdu celle d'obéir. Au bout de quelques » tems, comme il cabaloit en Aſie pour exciter une révolte, il » fut empoiſonné par ſon Echanſon, qu'on croit avoir été » payé par l'Empereur. Sa fille demeura au pouvoir de Ri-

(*) Tirée en grande partie des Familles d'outremer de M. du Cange.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

des Grecs; mais il y a lieu de croire que ce fut avant le régne de Baſile le Macédonien, qui fit la guerre aux Arméniens, & aſſiégea Mélitene qu'il ne put néanmoins emporter. (*Conſtant. Porph. in Baſil.* C. 28, 29.)

De tout tems il y avoit eu de l'oppoſition entre les Grecs & les Arméniens. Le Patriarche de Conſtantinople avoit pluſieurs fois tenté de ſoumettre à ſa Juriſdiction le Catholique d'Arménie, & y avoit réuſſi quelquefois par l'autorité des Empereurs. Mais cette ſoumiſſion forcée n'avoit été que paſſagere. L'averſion des Arméniens pour les Grecs fut peut-être une des cauſes qui les fit tomber dans l'héréſie des Monophyſites. Ce fut leur Catholique Nierſès qui les y entraîna dans le ſixieme ſiécle. Ayant aſſemblé, l'an 536, un Concile à Thevis, il y fit condamner le Concile de Calcédoine & adopter l'erreur d'Eutychès ſur l'unité de nature en J. C. ce qui fut confirmé par celui de Tiben en 552.

PHILARET BRACHANCE eſt le premier Prince de la petite Arménie moderne, qui ſe montre dans l'hiſtoire. Retranché dans les places & les lieux qui ſont environnés de montagnes, il refuſa de reconnoître Michel Ducas; mais après la mort de cet Empereur, il ſe ſoumit volontairement à ſon ſucceſſeur Nicéphore Botoniate, qui lui conféra la dignité de Curopalate. Il vivoit environ l'an 1080.

CONSTANTIN & TAPHROC, ſon frere, appellé par d'autres TAPHNUZ, paroiſſent enſuite avec le titre de Princes d'Arménie. Ils avoient leurs principales forteresses dans les gorges du Mont-Taurus, & ils étoient ſi puiſſans en biens, & ſi forts en troupes, qu'ils étoient eſtimés comme les Rois du pays. (*Will. Tyr.* L. X, c. 1. *Theoph.* c. 119). Ils ſont, ainſi que leurs ſucceſſeurs, ordinairement ſurnommés DE LA MONTAGNE, *de Montanis*, à cauſe du pays qu'ils habitoient & où ils commandoient, pays rempli de rochers & de montagnes, ainſi qu'il eſt décrit par S. Baſile (*Ep.* 342,) par Tagenon de Paſſau & par Willebrand d'Ullenbourg. Le lieu de leur réſidence étoit ſis à une petite journée au nord d'Anazarbe, au pied d'une montagne ſur laquelle il y avoit un château très fort qui défendoit la ville. Au reſte ils n'étoient pas les ſeuls Souverains de l'Arménie. Car ce pays, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr, étoit diviſé en pluſieurs Principautés qui s'étoient formées par la foibleſſe & l'impuiſſance des Grecs. L'Hiſtoire de ces tems-là nomme pluſieurs de ces petits Princes Arméniens, tels que GABRIEL, Seigneur de Mélitine, Capitale de la 2e Arménie, qui donna ſa fille à Baudouin II, Roi de Jéruſalem (*Alb. Aqu.* L. III, c. 17, & L. IV, c. 6,) PANCRACE & CORVASIL, freres, (*Al.* L. III, c. 18,) FER & NICHUZ qui avoient leurs châteaux du côté de Turbaiſſel (*id.* L. II, c. 4, 44,) URSIN qui avoit les ſiens dans les montagnes voiſines d'Antioche, ANTEVEL & LÉON, ſon frere, SIMÉON (*Guib.* L. IV, c. 1,) & autres. Abulpharage (p. 245,) fait encore mention de BASILE, Seigneur des détroits d'Arménie, qui fut ſurnommé le *Larron* à cauſe des châteaux qu'il enlevoit de tems en tems à ſes voiſins, & dont il met la mort en 1118. Ceux d'Edeſſe, déſirant ſe donner à Baudouin, frere de Godefroi de Bouillon, & ſe défaire de leur Duc, s'appuyerent de Conſtantin, Prince puiſſant, dit Albert d'Aix, & Baudouin en ayant été fait Seigneur, Taphnuz, frere de Conſtantin, lui donna ſa fille en mariage, & le fit ſon héritier. Il eſt probable que ces deux freres porterent le ſurnom de *Rupin*, ainſi que les deux freres LÉON & TOROS, ou THÉODORE, qui commandoient en Arménie ſous l'Empire d'Alexis Comnene, & à qui la Princeſſe Anne Comnene (L. XIII, p. 412) donne ce ſurnom. Ces deux freres en avoient deux autres nommés MILON & ETIENNE, avec deux ſœurs, dont l'une fut mere de THOMAS qui poſſéda l'Arménie après ſes oncles, & la 2e épouſa Joſcelin I, Prince d'Edeſſe. Le P. Sebaſtiano Paoli prétend que c'eſt la même femme qui épouſa ſucceſſivement ces deux maris.

LÉON, nommé par les Arméniens LEVON, ou LIVON, d'où les Grecs ont formé le nom qu'ils lui donnent de LEBOUNYS, eut un démêlé avec Boémond II, ſon neveu, Prince d'Antioche, qui porta la guerre dans ſon pays. Léon s'appuya du ſecours des Turcs qui tuerent Boémond dans une rencontre, l'an 1131, près du château d'Arhareh. (V. *les Princes d'Antioche.*) Mais ceux d'Antioche eurent leur revanche incontinent après, ayant fait Léon priſonnier dans une autre bataille. Sa captivité fut longue. Elle duroit encore, lorſque Jean Comnene, fils &

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

» chard. Après avoir été fiancée au Duc d'Autriche, qui » mourut avant qu'elle fut arrivée (1), elle épouſa un Seigneur » Flamand; & celui-ci demanda inutilement la reſtitution du » Royaume de Chypre, comme lui appartenant du chef de » ſa femme. Pendant que le Roi d'Angleterre étoit devant » Acre, Richard de Camville mourut, & les Grecs, s'étant » révoltés, ſe donnerent pour Roi un Moine, parent d'Iſaac » Comnene. Robert de Turnham marcha contre eux, les dé» fit dans un combat, prit le Moine, & le fit pendre. Richard » avoit beſoin de ſes troupes, & manquoit d'argent. Il enga» gea (ou vendit) l'Iſle aux Chevaliers du Temple pour la » ſomme de 25 mille marcs ». (Le Beau.) Les Cypriots ne tarderent pas à ſe laſſer de ces nouveaux maîtres. Preſque tous les Latins de l'Iſle penſerent être exterminés dans une conjuration qu'ils formerent contre eux. Elle fut diſſipée; mais les Templiers, voyant qu'ils s'épuiſeroient en voulant conſerver cette acquiſition, ou ce dépôt, s'en démirent l'an 1192 entre les mains de Richard. Ce Prince donna, la même année, le Royaume de Chypre à Gui de Luſignan, qui lui céda en échange les droits qu'il prétendoit avoir ſur celui de Jéruſalem, & s'obligea de plus à rembourſer les Templiers. (Bernard le Tréſorier, Rigord, Loredano, Jauna.)

I. GUI DE LUSIGNAN.

1192. GUI DE LUSIGNAN, appellé RÉGUI par les Arabes, devenu Roi de Chypre, trouva l'Iſle preſque déſerte, par la fuite des naturels du pays, depuis leur ſoulévement contre les Latins. L'un de ſes premiers ſoins fut d'envoyer des meſſagers à tous les Francs de Syrie pour les inviter à venir la repeupler. « CCCLI Chevaliers, dit un ancien Ecrivain, qui déſérités » étoient, & à qui les Saraſins avoient lor terres tolues, & les » pucelles, & les Dames veves i allerent. Le Roi Gui lor donna » terre à grant planté, les orphelines maria, & lor donna grant » avoir, tant qu'il fiéfa CCC Chevaliers en la terre, & CC Ser» jants à cheval, ſans les Borjois à qui il donna grant terre. » Quant il ot tant donné, il ne lui demora mie, dont il put te» nir XX Chevaliers de maiſnie ». Telle fut l'indiſcrete libéralité de ce Prince. Il trouva moyen toutefois de réparer les places, d'en augmenter les fortifications, & de conſtruire pluſieurs beaux édifices, entre autres la Cathédrale de Nicoſie. Ce Prince, dès qu'il eut pris poſſeſſion de l'Iſle, ne manqua pas d'y établir des Evêques & des Prêtres Latins, comme il étoit d'uſage dans tous les lieux dont les Latins ſe rendoient maîtres. Les Grecs les accuſent d'avoir tourmenté & fait mourir dans les ſupplices ceux qui reſterent attachés à l'Egliſe Grecque. Le ſavant Allatius, Grec de naiſſance & né dans une famille Schiſmatique, mais élevé dès l'enfance dans le ſein de l'Egliſe Romaine, loin de déſavouer ces procédés inhumains, prétend les juſtifier, en diſant qu'il faut proſcrire, maſſacrer, brûler les Hérétiques obſtinés, & que telle a toujours été la pratique de l'Egliſe: eſpece de blaſphême, dit M. le Beau, enfanté dans les ſiécles barbares & démenti par l'antiquité chrétienne, qui, loin de ſuivre ces maximes ſanguinaires, les a toujours abhorrées comme auſſi contraires à l'eſprit de l'Evangile que l'indifférence & l'irréligion. Le Roi Gui ne jouit pas long-tems de ſon Royaume. Sanut (L. III, *par.* 10, c. 8,) met ſa mort en 1194. (*V.* Gui de Luſignan, Roi de Jéruſalem.)

II. AMAURI.

1194. AMAURI, Connétable de Chypre, ſuccéda, dans ce Royaume, à Gui, ſon frere, mort ſans enfans. Avant que de parvenir à cette dignité il avoit paſſé par toutes les charges de la Cour. Dès qu'il fut ſur le trône, il ſe fit rendre par ſes ſujets une partie des largeſſes que ſon prédéceſſeur leur avoit faites. Ce procédé ne manqua pas d'exciter des murmures. Dans la crainte des ſuites qu'ils pourroient avoir, Amauri, l'an 1196, envoya Renier de Giblet en qualité d'Ambaſſadeur à l'Empereur Henri VI, pour obtenir de lui la confirmation du titre de Roi. Henri, ſur cette demande, fit partir de Sicile, où il étoit alors, l'Evêque d'Hildesheim, qui faiſoit auprès de lui les fonctions de Chancelier, pour aller couronner Amauri. Le Prélat, avant de faire la cérémonie, obligea le Roi de faire hommage-lige à l'Empereur. C'eſt la Chronique d'Halberſtat qui l'atteſte: *Regem Cypri*, dit-elle, *Henrico Imperatori ligium hominium facientem ex parte ipſius honorificè coronavit, ut & ipſe & ſucceſſores ſui in fidelitate Romanorum Imperatorum jugiter perſeverent.* (*Apud Leibn. Script. Brunſw.* T. II, p. 139.) L'an 1197, Amauri, comme on l'a dit ailleurs, réunit à la couronne de

(1) M. le Beau ſe trompe à cet égard. Léopold V, dit le Vertueux, qui étoit alors Duc d'Autriche, étoit marié, dès l'an 1174, avec Hélene, fille de Geiza II, Roi de Hongrie, qui ne mourut qu'en 1199, cinq ans après ſon époux, décédé l'an 1194. *Voy.* les Ducs d'Autriche.)

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

ſucceſſeur d'Alexis, vint faire la guerre à Raymond, ſucceſſeur de Boémond, pour ſe venger de ce qu'il avoit obtenu la main de l'héritiere d'Antioche préférablement à ſon fils Manuel. Sur le bruit de la marche de l'Empereur, ceux d'Antioche le mirent en liberté l'an 1135, & firent alliance avec lui. Léon, fidele à ſa parole, entra ſur les terres de l'Empire, & mit le ſiége devant Séleucie; ce qui fit une diverſion & attira l'armée de l'Empereur de ce côté là. Le Monarque, après avoir fait lever le ſiége, entra dans la Cilicie, prit les villes d'Adane & de Tarſe, puis entra dans l'Arménie, où il emporta le fort château de Barca, qui fut vaillamment défendu par Conſtantin, l'un des grands Seigneurs du pays. C'eſt tout ce que l'hiſtoire nous apprend de Léon. L'année de ſa mort eſt incertaine.

Thoros, dit par les Grecs Théodore, frere de Léon, lui ſuccéda dans la Principauté d'Arménie, ou plutôt continua de la gouverner après lui. C'étoit un Prince ambitieux & guerrier, qui, ſe trouvant trop reſſerré dans ſon pays, tâcha de s'étendre aux dépens de ſes voiſins. Il entra dans la Cilicie qui étoit revenue à l'Empire depuis que l'Empereur Manuel l'avoit enlevée au Prince d'Antioche, & entreprit d'en faire la conquête. Manuel envoya contre lui ſon couſin Andronic. Mais Thoros battit ce Général en diverſes rencontres, & l'obligea de retourner honteuſement à CP. L'Empereur, occupé ailleurs, chargea Renaud de Châtillon d'arrêter les progrès du Prince d'Arménie. Renaud leva des troupes, & pouſſa Thoros ſi vivement qu'il le contraignit d'abandonner la Cilicie. Manuel avoit promis une récompenſe à Renaud. Celui-ci, voyant qu'il lui manquoit de parole, fit alliance avec ce même Toros, qui vint avec ſes troupes à Antioche. Le Roi de Jéruſalem, Baudouin III, ſur le bruit (faux) qui couroit de la mort de Noradin, penſoit alors à recommencer la guerre contre les Saraſins. Les deux Princes allerent le joindre l'an 1159, & ſe trouverent au ſiége qu'il fit de Céſarée. Thoros, après la priſe de cette place, rentra en Cilicie, où il prit Tarſe & Anazarbe, les deux principales villes du pays, avec celles de Mamiſtra, d'Adana & de Siſium. Manuel, extrêmement irrité contre ces deux Princes, vint en Cilicie avec une puiſſante armée, & débuta par le ſiége de Mamiſtra. Le Roi Baudouin, craignant le contrecoup de la vengeance de l'Empereur, ſe rendit médiateur, & obtint d'abord le pardon de Renaud. Il fit enſuite la paix de Thoros, lequel après avoir rendu les places qu'il avoit priſes, fit hommage à l'Empereur de ſes propres Etats, & s'engagea comme vaſſal à le ſuivre dans ſes guerres contre les Turcs. Ceci eſt de l'an 1160, ou environ. (*Nicetas in Man.* L. III. c. 1. *Will. Tyr.* L. 18 c. 23, 24. *Cinnam.* L. XLIV, c. 202, 216.) Quelques années après, Noradin, étant venu aſſiéger Harenc dans la Principauté d'Antioche, Thoros accourut au ſecours des nôtres avec Calaman, couſin de l'Empereur qui l'avoit fait Gouverneur de la Cilicie. Après avoir fait lever le ſiége à Noradin, on en vint à une bataille que les Chrétiens perdirent au mois d'Août 1165, & où Calaman fut fait priſonnier. Toros, qui n'avoit pas été d'avis d'aller combattre l'ennemi, ſe ſauva avec une partie de ſes troupes (*Geſta Dei per Fr.* pp. 1179, 1182.) Bientôt un nouveau ſujet de mécontentement l'engagea à ſe révolter contre Manuel. Etienne, ſon frere, fut mis à mort par des aſſaſſins. Il imputa ce meurtre à Euphorbenes que l'Empereur, dont il étoit couſin, avoit nommé pour gouverner la Cilicie, pendant la priſon de Calaman. En conſéquence Thoros ſe jetta ſur cette Province dont il enleva pluſieurs places. (*Cinnam.* p. 247.) Ces hoſtilités ne finirent qu'à ſa mort arrivée avant l'an 1170. Il ne laiſſa point de lignée. (*Lign. d'Outremer.* c. 3. *Will. Tyr.* L. XX, c. 27, 28.) Thoros, quoique Schiſmatique, ne refuſoit pas, comme on vient de le voir, de s'allier avec les Catholiques. Il accorda même aux Chevaliers de l'Hôpital & à cenx du Temple la permiſſion de faire des établiſſemens dans ſes Etats. (Paciaudi.)

Thomas, fils de la ſœur de Thoros, lui ſuccéda dans la Principauté d'Arménie, à laquelle il fut appellé par les Seigneurs du pays. Guillaume de Tyr nous apprend qu'il étoit Latin, c'eſt-à-dire François de nation par ſon pere, ſans néanmoins déſigner ſa famille. Il ajoute qu'il manqua de reconnoiſſance envers ceux qui l'avoient élu; qu'au lieu de leur faire des libéralités, il ne leur témoigna que de l'indifférence, & que cette ingratitude fut la cauſe de ſon malheur. En effet,

Milon, appellé Melich, ou Melier, par les Arméniens, frere de Thoros, & Templier apoſtat, prenant occaſion du réfroidiſſement des Seigneurs d'Arménie envers Thomas, ſon neveu, s'allia, ſous certaines conditions, avec Noradin, amena dans l'Arménie les troupes que ce Sultan lui fournit, & s'empara du trône, après avoir obligé Thomas de prendre la fuite. Auſſi fidele à ſon alliance qu'infidele à ſa religion, il ſervit No-

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

Chypre celle de Jéruſalem par ſon mariage avec la Reine Iſabelle. C'eſt ainſi, dit l'Auteur des Aſſiſes de Jéruſalem, que de pauvre *Varlet & Gentilhomme*, ſon mérite l'éleva de degrés en degrés au faîte des grandeurs. A la ſollicitation de ſa femme, il fit ſa réſidence en Paleſtine, & confia le Gouvernement de Chypre aux Chevaliers de l'Hôpital. L'an 1205, il mourut le premier Avril à Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre. Eschive, ou Esquive d'Ibelin, ſa premiere femme, lui donna 3 fils, Hugues, ſon ſucceſſeur, Gui & Jean, morts ſans enfans; & 2 filles, Bourgogne, mariée, 1°, à Raymond VI, Comte de Toulouſe, dont elle fut enſuite ſéparée, 2° à Gautier de Montbeliard; & Helvis, femme de Rupin, fils de Raymond III, Comte de Tripoli. D'Isabelle, ſa ſeconde femme, veuve de Henri de Champagne, Roi de Jéruſalem, il ne laiſſa que deux filles, Sibylle, femme de Livon, Roi d'Arménie, & Méliſſende, mariée à Boémond IV, Prince d'Antioche. Son corps fut tranſporté à Nicoſie pour y être inhumé.

III. HUGUES I.

1205. Hugues I, fils aîné d'Amauri & d'Eſchive, ſuccéda, l'an 1205, à ſon pere, ſous la Régence de Gautier de Montbéliard, ſon beau-frere. Sa minorité devint funeſte à l'Etat par l'abus que le Régent fit de ſon autorité. L'an 1211, & non 1209 (Jauna), devenu majeur, il ſe fit couronner à Nicoſie, avec la Reine Alix, fille de Henri, Roi de Jéruſalem, qu'il avoit épouſée l'an 1208. Cette Princeſſe, femme de tête, ſeconda parfaitement les ſoins qu'il ſe donna pour rétablir la police dans ſes Etats. L'an 1219, au mois de Janvier, Hugues mourut à Tripoli au retour d'une expédition infructueuſe qu'il avoit faite de concert avec les Rois de Jéruſalem, d'Arménie & de Hongrie, pour s'emparer du château de Thabor. (*Oliver. Scholaſt. hiſt. Damiat.* p. 1399.) Son corps fut porté à Nicoſie dans l'Egliſe de l'Hôpital. Il laiſſa de ſon épouſe, Henri, ſon ſucceſſeur; Marie, femme de Gauthier de Brienne; & Iſabelle, mariée à Henri, fils de Boémond IV, Prince d'Antioche. Le P. Anſelme place, mais mal, la mort de Hugues en 1221.

IV. HENRI I, dit le Gros.

1219. Henri I, né, le 3 Mai 1218, du Roi Hugues I, devint ſon ſucceſſeur à l'âge de 9 mois, ſous la Régence d'Alix, ſa mere, & des Seigneurs d'Ibelin, ſes oncles. A l'âge de ſept ans, il fut couronné Roi par l'Archevêque de Nicoſie. Philippe d'Ibelin, l'un des Régens, étant mort l'an 1228, la Reine voulut lui ſubſtituer Camerin Barlas. Mais Jean d'Ibelin, frere de Philippe & Seigneur de Baruth, ayant prévalu ſur ce Concurrent par la faveur de la haute Cour, s'empara du Gouvernement, & obligea la Reine de ſe retirer à Tripoli, où elle avoit épouſé, l'an 1222, Boémond IV, Prince d'Antioche: mariage qui fut diſſous en 1228, peu de tems après ſon retour en cette Principauté. Quelques Barons néanmoins attachés à cette Princeſſe, appellerent en Chypre l'Empereur Frédéric II, à ſon paſſage en la Terre-Sainte. Frédéric, ayant débarqué à Limiſſo, donne avis de ſon arrivée au Baile, ou Régent, qui vient le trouver avec le jeune Roi. Il les traite d'abord humainement; puis faiſant éclater le deſſein qu'il avoit de s'emparer de la Régence, il les fait arrêter l'un & l'autre. La qualité de Baile n'étoit pas le ſeul point qu'il conteſtât à Jean d'Ibelin, il lui diſputoit auſſi la Seigneurie de Baruth. Mais par l'entremiſe de quelques Grands, il fut convenu que l'article de la Régence ſeroit décidé par les Barons de Chypre, & celui de Baruth, par les Barons de Jéruſalem. Toutefois en attendant ces déciſions qui ne vinrent point, Frédéric, avant que de quitter l'Iſle, en donna le Gouvernement à cinq Barons, ſavoir Camerin Barlas, Amauri de Berſan, Cavain le Roux, Guillaume de Rivet & Hugues de Giblet. Pour affermir leur autorité, l'Empereur laiſſa dans toutes les places des garniſons Allemandes qui empêcherent les ſoulevemens. Les choſes reſterent en cet état l'eſpace d'environ trois ans. Durant cet intervalle, Richard Felingher, Grand-Maréchal de l'Empereur enleva le château de Baruth à Jean d'Ibelin qui fit de vains efforts pour défendre la place. Mais celui-ci, l'an 1232, ayant équippé une flotte à S. Jean d'Acre, met à la voile avec le Roi, ſon neveu, le jour de la Pentecôte, & va faire une deſcente en Chypre. Félingher, qui l'avoit prévenu, & s'étoit rendu maître de l'Iſle, n'oſa cependant l'attaquer à Famagouſte, où il aborda, & ſe retira à Nicoſie. Il eſt pourſuivi dans cette retraite, obligé d'en ſortir, & défait à quelque diſtance de là par le jeune Roi ſoutenu de ſon oncle. La déroute des Impériaux fut telle qu'une partie abandonna l'Iſle pour paſſer au ſervice du Roi d'Arménie; & l'autre alla ſe retrancher à Cérines, où le Maréchal retenoit priſonniere la Reine Alix, femme du jeune Roi, & fille de Guillaume IV, Marquis de Montferrat. Les vainqueurs ne tarde-

radin avec zéle dans preſque toutes les rencontres, déclara la guerre aux Templiers qu'il chaſſa des Commanderies qu'ils avoient en Arménie, ravagea la Cilicie, & ſe mit à piller & à voler tous les pélerins qui prenoient leur chemin par ſes terres. Amauri, Roi de Jéruſalem, après avoir inutilement eſſayé d'adoucir cet eſprit farouche, marcha, l'an 1171, contre lui avec le Prince d'Antioche. Déjà ils commençoient à le repouſſer, lorſque Amauri ſe vit rappellé pour aller ſecourir le château de Crac en Arabie, aſſiégé par Noradin. L'Empereur Manuel fut encore moins heureux dans la guerre qu'il fit vers le même tems à Mélier. Trois de ſes Généraux, Michel Uranus, Andronic & Euphorbenes, furent défaits en Cilicie par l'Arménien, qui reſta maître de preſque toute cette Province. Ces revers n'empêcherent pas néanmoins que Manuel ne travaillât avec ſuccès à ramener de nouveau les Arméniens dans le ſein de l'Egliſe Grecque, & à les ſoumettre au Patriarche de Conſtantinople comme ils l'avoient été auparavant. Ayant envoyé à cet effet Théorien à Nerſeſis, leur Catholique, & non Prince, comme le penſe Baronius, il l'engagea, ſi nous en croyons la relation de cette ambaſſade donnée par cet Annaliſte, à rentrer dans la communion & l'obéiſſance de l'Egliſe Grecque. Il paroît par là que Melier vexoit moins les Chrétiens de ſes Etats que ceux de ſon voiſinage, & qu'il n'entreprit point de leur ôter l'exercice de leur religion. Il mourut l'an 1180, laiſſant un fils qui ſuit avec une fille nommée Dolete, mariée, ſuivant le P. Sebaſt. Paoli, à Bertrand de Giblet.

1180. Rupin, fils de Melier & ſon ſucceſſeur dans la Principauté d'Arménie, n'hérita point de ſes vices. Humain & bienfaiſant par caractere, il s'attira l'amour de ſes ſujets par ſa douceur & ſa libéralité. Boémond, Prince d'Antioche, avoit trouvé moyen d'obliger Melier à lui rendre Tharſe, Capitale de la Cilicie. Mais voyant qu'il lui ſeroit difficile de conſerver cette place, il la vendit à Rupin, l'an 1182, pour une ſomme conſidérable d'argent. (*Will. Tyr.* L. XXII, C. 7, 24.) L'an 1183, ou environ, ayant attiré ce Prince à Antioche, ſous prétexte d'une entrevue, il l'arrêta priſonnier contre le droit des gens, & voulut, pour prix de ſa liberté, le contraindre à lui rendre hommage. Sur ſon refus il le retint, & entra dans l'Arménie, où il ſe rendit maître de pluſieurs places. Livon, couſin de Rupin, arrêta ſes progrès, & le contraignit de relâcher ſon priſonnier. (*Sanut.* L. III, *par.* 10, c. 8.) Rupin mourut vers l'an 1189, laiſſant de ſon mariage avec Isabelle, fille d'Humphroi II, Seigneur de Thoron, & d'Etiennete, ſa femme, deux filles, Alix & Philippine. La premiere épouſa Raymond, fils aîné de Boémond III, Prince d'Antioche, qui mourut avant ſon pere, & laiſſa un fils nommé Rupin qui prétendit à la Principauté d'Antioche. Philippine épouſa Théodore Laſcaris I, Empereur Grec. Brompton, parlant du voyage du Roi Philippe-Auguſte à la Terre-Sainte (p. 1215,) dit qu'à ſon retour il prit ſa route par l'Arménie, & traverſa les terres de Rupin de la montagne. Il veut dire les terres qu'il avoit poſſédées; car alors c'étoit Livon qui commandoit en ce pays.

LIVON I, ROI D'ARMÉNIE.

1189, ou environ, Livon, ou Léon, prit en main, après la mort de Rupin, le Gouvernement de l'Arménie, comme tuteur de ſes deux filles. Preſque tous les Auteurs le donnent pour frere de ce dernier, & lui-même, parlant du jeune Rupin, fils de Raymond d'Antioche, l'appelle toujours ſon neveu. Mais une lettre du Pape Innocent III (L. II, p. 556,) qualifie Melier, ou Milon, oncle maternel de Livon, *avunculus*; & lui-même, dans une Charte du mois d'Août 1210, dont l'original, ſouſcrit avec le cinabre & ſcellé d'un ſceau d'or, eſt conſervé dans les archives de la Commanderie de Manoſque en Provence, ſe dit fils d'Etienne en ces termes: *Leo, filius Domini Stephani bonæ memoriæ, Dei & Romani Imperii gratiâ, Rex;* ce qui juſtifie qu'il étoit neveu de Thoros & de Milon; car ſon pere n'étoit par différent d'Etienne qui fut mis à mort par Euphorbene, Gouverneur de la Cilicie ſous l'Empereur Manuel, comme on l'a remarqué ci-devant. Cette Principauté qu'il n'avoit qu'en dépôt, il ſe l'appropria par droit de bienſéance, & en priva les véritables héritieres. L'an 1190, apprenant que l'Empereur Frédéric I devoit paſſer par ſes terres en allant à la Terre-Sainte, il lui envoya des Ambaſſadeurs avec des vivres. (*Hoveden*, p. 691.) Ce Prince s'étant noyé dans un fleuve de la Cilicie, Livon alla au devant de Frédéric, Duc de Suabe, fils de l'Empereur défunt, qui avoit pris le commandement de l'armée après la mort de ſon pere, & l'amena à Mamiſtra, où il le traita magnifiquement. Frédéric y tomba malade, & fut viſité par le Catholique des Arméniens. Il n'attendit pas néanmoins ſon parfait rétabliſſement pour continuer ſa route. Impatient d'arriver au

rent pas à venir ſe préſenter devant cette place dont ils ne ſe rendirent maîtres qu'après Pâque 1233, au bout d'un ſiége commencé au mois de Juillet précédent. La Reine Alix, pendant qu'il duroit, mourut en couches, & fut portée à Nicoſie pour y être inhumée, ſuivant Bernard le Tréſorier que nous ne faiſons qu'abréger. (Martenne, *Ampliſſima collect.* T. V, col. 712-714.) Les Impériaux, après la reddition de Chérines, évacuerent l'Iſle, & laiſſerent Henri paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume. L'an 1236, ce Prince eſt privé de Jean d'Ibelin, ce ſage tuteur & le conſervateur de ſa couronne, qui meurt à Baruth d'une chûte de cheval au retour de la chaſſe. La Reine mere, que ce Seigneur avoit obligée de demeurer à la campagne, pour réprimer ſon ambition, reparut à la Cour dès qu'elle eut appris ſa mort, & prétendit y donner la loi. Henri, ſon fils, eut beſoin de toute ſa prudence & de toute ſa fermeté pour la contenir, ſans manquer aux égards qu'il lui devoit. Etant repaſſée, l'an 1239, en Paleſtine, elle ſe remaria à Raoul de Soiſſons, Seigneur de Cœuvres, qui obtint en ſon nom la garde du Royaume de Jéruſalem, & quitta enſuite le pays & ſa femme pour retourner en France. (*V.* les Rois de Jéruſalem.) Cette Princeſſe mourut l'an 1246, peu regretée de ſon fils, & méritant peu de l'être. L'an 1248, le 28 Septembre, Henri reçut dans ſon Iſle le Roi S. Louis avec ſa flotte. Ce Monarque y ayant paſſé l'hiver, Henri part avec lui, le 15 Mai de l'année ſuivante, pour l'expédition d'Egypte. (Sanut.) Les deux Rois ſont faits priſonniers le 5 Avril 1250. Henri délivré retourne en ſes Etats, ſuivant M. Jauna, paſſe en Paleſtine avec S. Louis, ſelon Loredano. L'an 1253, il meurt à Nicoſie le 8 Janv. laiſſant un fils en bas âge de Plaisance d'Antioche, ſa 3e femme, fille de Boémond V, qu'il avoit épouſée en 1250, après la mort d'Etiennete, ſa 2e femme, ſœur d'Aiton I, Roi d'Arménie. Henri Giblet fait un bel éloge du Roi Henri. » C'étoit un Prince, dit-» il, réſolu dans les Conſeils, infatigable dans l'exécution de ſes » entrepriſes, hardi dans les combats, zélé pour la religion. Il » fut pendant toute ſa vie le jouet des caprices de la fortune, » qui l'agiterent, mais qui ne le vainquirent pas. »

V. HUGUES II.

1253. Hugues II, ou Huguet, né peu de mois avant la mort de Henri, ſon pere, lui ſuccéda, l'an 1253, ſous la Régence de la Reine Plaiſance, ſa mere. Cette Princeſſe, quoique ambitieuſe, ſut manier heureuſement les rênes de l'Etat. L'an 1254, elle paſſa en Paleſtine, où elle épouſa Balian d'Ibelin, ſon parent, Seigneur d'Arſof. Les deux époux s'étant ſéparés l'an 1258, Plaiſance alla fixer avec ſon fils ſa demeure à Tripoli, où elle mourut l'an 1268. Hugues petit-fils, par Henri ſon pere, de Boémond IV, Prince d'Antioche, & par Iſabelle ſa mere, de Hugues I, Roi de Chypre, fut déclaré Baile du Royaume de Chypre après la mort de la Reine. Ce fut en cette qualité qu'il conduiſit, l'an 1265, une belle armée navale au port d'Acre contre le Sultan Bondochar. Le jeune Prince, ſon pupille, ramené en Chypre, y mourut l'an 1267, au mois de Novembre, à l'âge d'environ 14 ans. (Sanut.)

VI. HUGUES III, dit le Grand.

1267. Hugues III, Baile de Chypre, dont nous venons de marquer la deſcendance, ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume, par droit d'hérédité, après la mort de Hugues II. Il fut couronné le jour de Noël 1267, par le Patriarche de Jéruſalem, qui faiſoit alors ſes viſites en Chypre. L'an 1269, il prit le titre de Roi de Jéruſalem, & ſe fit couronner à Tyr, en cette qualité, le 24 Septembre. Ce titre néanmoins lui fut conteſté par Marie, fille de Boémond IV, Prince d'Antioche, ce qui cauſa une diviſion dans le Royaume. Elle n'empêcha pas néanmoins Hugues de faire contre les Infideles diverſes expéditions, dont le ſuccès ne répondit pas à la valeur qu'il y montra. Les affaires tournerent ſi mal en Paleſtine, que, l'an 1271, le 21 Avril, il fut obligé de conclure, avec le Sultan Bondochar, un traité, par lequel le Royaume de Jéruſalem ſe trouva réduit à la place d'Acre & au chemin de Nazareth. L'an 1274, *le Roi de Chypre*, dit une ancienne Chronique Françoiſe, *après la mort de ſon couſin germain, Prince* (d'Antioche) *vint à Triple* (Tripoli) *avec grant compaignie & belle de gens d'armes pour conſeillier & aidier l'enfant* (Boémond VII) *le fil du Prince qui eſtoit meur* (mineur) *d'aage; mais l'Evêque de Tortouſe qui eſtoit venus avant & avoit ja prins la cure de l'enfant par l'octroi de la Princeſſe, ſa mere, deſtourba le Roy que il ne peut accomplir ce pour quoy il eſtoit venu; & pour ce ſe party de Triple & s'en vint à Acre.* L'an 1277, Marie d'Antioche, qui diſputoit toujours à Hugues le Royaume preſque anéanti de Jéruſalem, paſſe en Occident, & céde à Charles I, Roi de Sicile, ſes prétentions. Charles envoie, l'an 1278, une flotte en Paleſtine, ſous les ordres

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

ſiége d'Acre, il ſe fit tranſporter à Antioche en bateau. L'année ſuivante, Livon accompagna Gui de Luſignan lorſqu'il alla au devant de Richard, Roi d'Angleterre, en l'Iſle de Chypre. Boémond III, Prince d'Antioche, fut auſſi de ce voyage. L'an 1194, il s'éleva une querelle entre ces deux Princes au ſujet des limites de leurs Etats. Boémond fit propoſer au Prince d'Arménie une conférence pour terminer cette conteſtation à l'amiable. Livon l'accepta. Mais connoiſſant par l'exemple de ſon prédéceſſeur la perfidie de Boémond, il ſe fit accompagner par deux cens chevaux qu'il mit en embuſcade près du lieu du rendez-vous. Non ſeulement il échappa au piége que le Prince d'Antioche lui tendoit, mais il le fit lui-même priſonnier, & le fit conduire en Arménie. Boémond, voyant qu'il lui ſeroit difficile de s'accommoder avec Livon, fit prier Henri, Comte de Champagne, Régent du Royaume de Jéruſalem, de vouloir bien ſe rendre l'arbitre de leurs différends. Henri ſe rendit en Arménie, où il fut reçu avec diſtinction. Par ſa médiation, Boémond & Livon firent un traité par lequel il étoit dit que l'Arménie ſeroit quitte à l'avenir de l'hommage qu'elle devoit à la Principauté d'Antioche; que Boémond lui-même deviendroit vaſſal de Livon & lui abandonneroit les terres qu'il avoit priſes dans ſa Principauté; enfin que, pour établir une parfaite concorde entre eux, Raymond, fils aîné de Boémond, épouſeroit la fille aînée de Rupin. Livon fit demander enſuite au Chancelier de l'Empereur d'Allemagne, qui étoit alors à la Terre-Sainte, la permiſſion de prendre le titre de Roi, attendu qu'il avoit aſſez de terres pour former un Royaume. Il écrivit pour le même objet au Pape Céleſtin III, qui conſentit à ſa demande après avoir vu la profeſſion de foi très ortodoxe que Livon lui envoya de concert avec George, Catholique d'Arménie. Conrad de Witelsbach, Archevêque de Mayence, qui ſe trouvoit en Syrie, fut chargé par les deux Puiſſances de faire la cérémonie du couronnement; ce qui fut exécuté l'an 1197. Quelques Critiques, & du Cange entre autres, ont douté, contre l'aſſertion de Baronius, que le Pape eût été même conſulté ſur cette affaire, attendu, diſent-ils, que Livon, dans ſes titres, ne fait point mention du S. Siége, & ſe qualifie ſeulement: *Leo, per Dei & Romani Imperii gratiam, Rex omnium Arméniarum.* Mais Rainaldi (T. XIII, p. 44,) produit une Lettre du même Catholique, qu'on vient de nommer, écrite à Innocent III, & tirée du Regiſtre de ce Pape, dont voici les termes: *Noveritis, Domine, quod ad nos venit nobilis, ſapiens & ſublimis Archiepiſcopus Moguntinus, qui nobis attulit ex parte Dei, & ex parte ſublimitatis Eccleſiæ Romanæ, & ex parte magni Imperatoris Romanorum ſublimem coronam, & coronavit Regem noſtrum Leonem.* Vincent de Beauvais dit que Livon envoya depuis au Pape & à l'Empereur Otton IV un Ambaſſadeur pour les prier de trouver bon qu'il leur fît hommage de ſon Royaume; ce qu'ils lui accorderent, ajoute-t-il, ſauf le droit de l'Héritier préſomptif, Rupin, fils de Raymond, Comte de Tripoli, & d'Alix, fille de Rupin, Prince d'Arménie. L'an 1201, après la mort de Boémond III, Prince d'Antioche, Livon prit la défenſe de Raymond Rupin, que Boémond IV, ſon oncle, avoit dépouillé du Comté de Tripoli après la mort du Comte Raymond, ſon pere. Livon regardoit alors, ou feignoit de regarder Rupin comme ſon propre héritier, & ce zéle apparent pour les intérêts du jeune Prince fut le prétexte de la longue guerre qu'il eut avec le Prince d'Antioche; guerre dont on peut voir les principaux événemens à l'article de ce dernier. Mais il parut bien dans la ſuite que Livon ne l'avoit entrepriſe & ne la faiſoit que pour ſon propre intérêt & dans la vue d'aggrandir ſes Etats. Car après avoir leuré, pendant quelques années, Raymond-Rupin de l'eſpérance de lui ſuccéder, il le rejetta ouvertement & le chaſſa même de ſon pays. Durant ſes guerres avec le Prince d'Antioche, Livon eut contre lui les Templiers qui ſervirent ſon adverſaire avec zéle. Pour ſe venger, il ravagea les terres qu'ils avoient en Arménie & dans le voiſinage, & leur enleva le Château Gaſton. Sur les plaintes qu'ils en porterent au S. Siége l'an 1210, le Pape Innocent III commit le Patriarche de Jéruſalem pour connoître de cette affaire. Livon, cité par le Patriarche, refuſa de comparoître, & en conſéquence perdit ſa cauſe, & fut excommunié par le Pontife. On ne voit point qu'il ait travaillé à ſe faire relever de cette ſentence. (Sponde.) Ce Prince mourut l'an 1219 (& non pas en 1243, comme le marque le P. Monier) laiſſant une fille mineure ſous la tutele de Conſtant, ſon couſin, l'un des plus puiſſans Seigneurs d'Arménie.

ISABELLE ET PHILIPPE.

1219. ISABELLE, fille de Livon qui l'avoit inſtituée ſon héritiere, lui ſuccéda en bas âge, ſous la tutele de Conſtant, ſon parent, Connétable d'Arménie. Raymond Rupin, lui diſputa cette ſucceſſion, & vint à bout de ſe faire reconnoître Roi d'Arménie à Tharſe. Mais peu de tems après, il fut pris par Conſtant qui le confina dans une priſon, où il mourut, ſuivant Sanut (L. 11, par. 3, c. 10.) *Le Lignage d'Outremer* dit qu'il fut tué par les Arméniens. L'an 1221, Conſtant fit épouſer à ſa pupille PHILIPPE, 3e fils de Boémond IV, Prince d'Antioche. Ce choix ne fut pas heureux. Philippe en peu de tems s'attira par ſa conduite le mépris & la haine de ſes peuples. Conſtant, qu'il avoit dépouillé de ſon autorité, le priva lui-même de celle qu'il lui avoit procurée. S'étant aſſuré de ſa perſonne, l'an 1222, il le fit mourir en priſon, & ſe défit en même tems de 70 Barons (Le P. Monnier, dans ſa Lettre ſur l'Arménie, n'en compte que 62) dont l'attachement pour ce Prince annonçoit qu'ils ne laiſſeroient pas ſa mort impunie Redevenu maître alors du Gouvernement & de la main d'Iſabelle, il lui donna pour nouvel époux AITON, ſon fils, ſous le nom duquel il exerça le ſouverain pouvoir avec le titre de Baile & de Régent. L'Arménie étoit alors tributaire du Sultan d'Iconium à qui elle étoit tenue de fournir & d'entretenir chaque année 400 lances. Sur le bruit que les Tartares devoient entrer dans la Turquie, le Sultan Aladin envoya ſa mere & ſa ſœur en Arménie pour les garantir des outrages de ces barbares. Mais Conſtant, au lieu de les accueillir & de les garder en fidele vaſſal, les livra entre les mains des Tartares, & fit alliance avec eux. Le Sultan, irrité de cette perfidie, vint en Arménie & mit le ſiége devant Tharſe qui appartenoit alors à ce Royaume. Mais il mourut, l'an 1237, dans cette expédition (*Vinc. Bellov.*

ROIS LATINS DE CHYPRE.

de Roger de S. Séverin, qui le rend maître d'Acre. Lorédano dit que Hugues recouvra cette place après la mort de Charles. Mais il précéda ce Prince au tombeau, étant décédé à Tyr, ſuivant Sanut, le 26 Mars 1284. ISABELLE, ſon épouſe, fille de Gui d'Ibelin, morte l'an 1327, lui donna 5 fils & 4 filles. Les fils ſont, Jean & Henri, qui lui ſuccéderent; Boémond, décédé avant ſon pere; Amauri, Prince titulaire de Tyr; & Gui, Connétable de Chypre. Les filles, Marie, ou Mariette, femme de Jacques II, Roi d'Aragon; Marguerite, épouſe de Thoros, Prince d'Arménie; Alix, mariée à Balian d'Ibelin, & Helvis. C'eſt à Hugues III que S. Thomas dédia ſon livre du *Gouvernement des Princes.*

VII. JEAN I.

1284. JEAN I, fils & ſucceſſeur de Hugues III, fut couronné Roi de Chypre le 11 Mai 1284 à Nicoſie, & Roi de Jéruſalem à Acre la même année. Il mourut le 20 Mai de l'année ſuivante, (Sanut) à l'âge de 33 ans. (Jauna.)

VIII. HENRI II.

1285. HENRI II, fils de Hugues III, né l'an 1271, fut ſubſtitué au Roi Jean, ſon aîné, mort ſans enfans. L'an 1286, il ſe fit couronner Roi de Jéruſalem à S. Jean d'Acre le 27 Décembre, ſuivant Sanut, après avoir forcé le château de cette ville, défendu par Hugues Pelichin, pour Charles II d'Anjou, Roi de Naples. La nouvelle de cet événement étant venue à Naples, le Comte d'Artois, Régent du Royaume pendant la priſon du Roi, fit ſaiſir tous les biens des Templiers & des Hoſpitaliers pour avoir aidé le Roi de Chypre dans cette expédition. L'an 1291, vers la fin de Mars, Henri vole au ſecours d'Acre aſſiégée par le Sultan d'Egypte, Kalil Aſcraf; mais le 15 Mai ſuivant, voyant l'ennemi ſur le point de donner l'aſſaut, il s'évade lâchement pendant la nuit avec 3000 hommes de troupes qu'il avoit amenées. Trois jours après ſa retraite, Acre tomba au pouvoir du Sultan. Henri ne ſe comporta pas avec plus de vigueur en Chypre. L'an 1304, Amauri, ſon frere, par le conſeil des Barons du pays, uſurpe le Gouvernement, ne lui laiſſant que le titre de Roi. Quatre ans ſe paſſent ſans que l'uſurpateur eſſuie de contradiction. Mais, l'an 1308, Henri, excité par ſes partiſans, ſe détermine à faire des efforts pour reprendre ſon autorité, d'après les aſſurances qu'ils lui donnent de le ſoutenir. Ils s'aſſemblent avec lui dans le Palais du Sénéchal à Nicoſie. Inſtruit du complot, Amauri vient les y attaquer. Henri ſe défend avec aſſez de valeur. Mais, abandonné des ſiens, il tombe entre les mains de ſon frere qui le garde quelque tems. Voyant enſuite que ſa préſence commençoit à renouveller les ſoulevemens, il l'envoie, le 1 Février 1309, à ſon beau-frere Oiſſim, Roi d'Arménie, qui l'enferme dans le Château de Lambron. Henri, incontinent après avoir été arrêté, s'étoit plaint par Lettres au Pape Clément V de l'entrepriſe de ſon frere, diſant que s'étant arrogé tout le pouvoir il ne lui avoit laiſſé que l'ombre de la Royauté. Amauri de ſon côté tâcha de ſe juſtifier auprès de ſa Sainteté, repréſentant que le Roi étant ſujet à des grandes indiſpoſitions, & d'ailleurs adonné à ſes plaiſirs, il avoit été choiſi, de ſon conſentement, par les Barons & le peuple, pour prendre en main le

L. XXXI, c. 144, L. XXXII, c. 29.) L'hiſtoire ne marque pas l'année de la mort de Conſtant. Elle nous apprend ſeulement qu'outre Aïton il laiſſa un autre fils, nommé Sembat, ou Senibald, qui lui ſuccéda dans la charge de Connétable, avec 2 filles, Etiennete, femme de Henri, Roi de Chypre, & Marie, alliée à Jean d'Ibelin.

AÏTON OU OTTON.

Aïton ou Otton n'exerça les droits de la Royauté qu'après la mort de ſon pere ſous lequel il avoit toujours été en tutele. L'an 1248, ayant appris l'arrivée du Roi S. Louis en Chypre, il lui envoya des Ambaſſadeurs avec des préſens pour lui faire offre de ſes ſervices. Le Monarque François les reçut avec diſtinction, & pour donner à leur Maître une marque de la ſincérité de ſon affection, il s'entremit pour accommoder ſes différends avec le Prince d'Antioche, & ménagea entre eux une tréve de 10 ans. L'an 1251, Aïton fit partir Simbat, ſon frere, pour aller réſider auprès de Mangou, Khan des Tartares. A ſon retour, Simbat fit au Roi, ſon frere, un rapport ſi avantageux des bonnes qualités de Mangou & du traitement honorable qu'il lui avoit fait, qu'Aïton réſolut d'aller lui-même le trouver. Ce voyage eut tout le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Non ſeulement il mit dans ſes intérêts le Tartare, mais il lui perſuada même d'embraſſer la Religion Chrétienne & de ſe faire baptiſer. Le Sire de Joinville ſemble placer ce voyage d'Aïton avant l'arrivée de S. Louis en Chypre, en diſant qu'il obtint alors du Khan un grand ſecours avec lequel il défit le Sultan de Cogni & s'affranchit du tribut dont il étoit tenu envers lui; à quoi cet Hiſtorien ajoute que la renommée de cette victoire attira en Arménie beaucoup de Chrétiens, dont on n'entendit plus de nouvelles. Mais Mangou ne monta ſur le trône qu'en 1251. Ainſi l'Hiſtorien de S. Louis confond les tems, ou doit être favorablement expliqué. Le Tartare, après avoir été baptiſé par un Evêque Arménien avec les principaux de ſa Cour, envoya ſon frere Houlagou à la tête d'une armée vers le Roi d'Arménie pour faire la guerre avec lui aux Muſulmans de ſon voiſinage. Ils commencerent par les Aſſaſſins qu'ils détruiſirent; puis étant entrés dans les Etats du Sultan d'Alep, ils y firent de grands progrès qu'ils auroient pouſſés encore plus loin ſi la mort de Mangou, arrivée l'an 1259, n'eût rappellé ſon frere en Tartarie. L'an 1265, le Pape Clément IV, voyant la décadence des affaires des Chrétiens en Paleſtine, écrivit au Roi d'Arménie pour l'engager à leur donner du ſecours. On ne voit pas l'effet que produiſit alors cette Lettre. Mais, deux ans après, Aïton envoya des troupes à la ville d'Antioche menacée d'un ſiége. Ses propres Etats ne furent pas à l'abri des incurſions des Saraſins. Car tandis qu'il étoit avec les forces du Royaume chez les Tartares, le Sultan d'Egypte, profitant de l'occaſion, fit partir un de ſes Généraux à la tête d'une armée pour faire une irruption dans l'Arménie. Les enfans d'Aïton ſe mirent en devoir de repouſſer les Infideles; ayant levé promptement des troupes, ils leur livrerent un combat dont l'iſſue ne répondit pas à leur valeur. Les Arméniens furent défaits. Léon, fils aîné d'Aïton, fut fait priſonnier, & l'autre, nommé Thoros, périt dans l'action. Cette victoire donna aux Infideles la facilité de courir l'Arménie, où ils firent d'affreux ravages. Aïton revient en diligence au ſecours de ſes Etats. Mais n'ayant pu obtenir de ſecours des Tartares, il eſt obligé de s'accommoder au tems. Il fait une tréve avec le Sultan qui lui rend ſon fils en échange de quelques places qu'Aïton lui céde. Ceci ſemble être arrivé vers l'an 1269. Cependant il eſt raconté par Abulfarage ſous l'an 1265. Ce fut un des derniers événemens du régne d'Aïton. Las des affaires de ce monde, il abdiqua vers l'an 1270, & ſe retira dans un Monaſtere où il prit le nom de Macaire & finit ſes jours l'an 1272, laiſſant de la Reine, ſa femme, un fils qui ſuit, & cinq filles; Sibylle, femme de Boémond VI, Prince d'Antioche; Euphémie ou Fémie, mariée à Julien, Sire de Sayete ou Sidon; Biote, femme du Sire de la Roche; Marie, alliée à Gui d'Ibelin, fils de Baudouin, Sénéchal de Chypre; & Iſabelle, morte ſans alliance. (*Sanut*, L. XII, part. 13, c. 8. *Lignage d'Outremer.*)

LIVON II.

1270 ou environ. Livon ou Léon, fils d'Aïton, monta ſur le trône d'Arménie après l'abdication de ſon pere. Il continua de cultiver l'alliance des Tartares avec le ſecours deſquels il fit ſes efforts pour détruire les Saraſins d'Egypte. Lorſque Abaka eut conquis le Royaume des Turcs, ou de Roum, il l'offrit à Livon qui s'excuſa de l'accepter, ſur la difficulté qu'il auroit à le conſerver, attendu qu'il avoit toujours ſur les bras le Sultan d'Egypte, Bondochar, qui menaçoit à tous momens ſes Etats. Bondochar en effet, l'an 1275, étoit entré dans la plaine d'Arménie, où il avoit maſſacré plus de 20 mille hommes, fait plus de 10 mille captifs, & pillé tout ce qui étoit tombé ſous ſa main : déſaſtre qui obligea le Roi de ſe retirer dans les montagnes & les habitans de s'embarquer ſur mer, pour ſe ſauver de la rage du Sultan. (Sanut, L. III, part. 12, c. 14.) Livon pria ſeulement le Tartare de vouloir bien ſe joindre à lui pour chaſſer Bondochar de la Syrie. Le Moine Aïton (*) (c. 34) dit qu'Abaka y conſentit, & qu'ayant joint ſes troupes à celles de Livon, ils remporterent une victoire ſur Bondochar dans la plaine de la Chamelle. Mais Bondochar ſut bien réparer cet échec. Pachymere (L. VI, c. 1,) dit qu'il maltraita fort le Patriarche d'Antioche juſqu'à le faire empriſonner, & qu'il l'eût même fait

timon de l'Etat. Le Pape prévoyant que cette diviſion pourroit devenir funeſte aux affaires de la Religion en Orient, envoya Nicolas, Archevêque de Thebes, & Raymond des Pins, ſon Chapelain, en Chypre, pour eſſayer de rétablir la concorde entre les deux freres. Mais les Nonces échouerent dans leur négociation. (*Raynald ad an.* 1308, n. 37.) Amauri, après avoir éloigné ſon frere, ſe préparoit à ſe faire proclamer Roi; mais il fut poignardé l'année ſuivante (1310) par Simon du Mont-Olympe, ſon favori. (Sanut.) Après ce coup, Gui, Connétable de Chypre, & frere auſſi de Henri, voulut s'emparer du Gouvernement. Mais il fut traverſé par la Reine mere, qui, s'étant fait un parti conſidérable, vint à bout de faire revenir le Roi ſon fils en l'échangeant avec la veuve du Prince Amauri, ſœur du Roi d'Arménie. Henri, de retour le 26 Août, pardonne à tous ſes ennemis qui viennent lui demander grace. Mais le Connétable, ſon frere, ayant été le dernier à ſe préſenter, après avoir fait diverſes tentatives pour s'évader, il l'envoie priſonnier à Cherines; &, l'an 1311, ayant découvert une conjuration formée en ſa faveur, il le fait mourir avec quelques uns de ſes complices. L'an 1324, il meurt lui-même à Strovilo, près de Nicoſie, le 31 Mars, d'un accès du mal caduc, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme Constance, fille de Frédéric, Roi de Sicile, qu'il avoit épouſée l'an 1318. Depuis qu'il eut perdu les reſtes de ſon Royaume de Jéruſalem, il en conſerva toujours le titre, & le tranſmit à ſes ſucceſſeurs, ayant ordonné qu'ils ſe fiſſent couronner Rois de Jéruſalem à Famagouſte, après avoir reçu la Couronne de Chypre à Nicoſie. (Lorédano.) Il fut enterré dans l'Egliſe de S. François de Nicoſie, au milieu des larmes & des cris de ſon peuple qui, depuis ſon retour, jouiſſoit de la plus grande tranquillité. Sa veuve ſe remaria, l'an 1329, à Livon III, Roi d'Arménie. (Henri Giblet.)

IX. HUGUES IV.

1324. Hugues IV, fils de Gui, frere du Roi Henri II, & d'Eſquive d'Ibelin, fut couronné, après la mort de ſon oncle, l'an 1324, Roi de Chypre à Nicoſie, & Roi de Jéruſalem à Famagouſte. L'an 1327, la Reine, mere du Roi Henri, termine ſes jours dans le mois de Janvier au Château d'Agridi, où elle s'étoit retirée depuis la mort de ce Prince. L'an 1343, Hugues conclut une ligue contre les Turcs, avec le Pape Clément VI, les Vénitiens & les Chevaliers de S. Jean. Le ſeul fruit remarquable de cette confédération, fut la priſe de Smyrne, qui fut emportée l'an 1344. Hugues, ſuivant Henri Giblet, abdiqua, l'an 1360, en faveur de Pierre, ſon fils aîné. Outre ce Prince, Alix, fille de Balian d'Ibelin, que le Roi Henri, ſon oncle, lui avoit fait épouſer en 1319, lui donna quatre autres fils & deux filles. Les fils ſont Gui, Prince de Galilée & Connétable de Chypre, qui épouſa Marie, fille de Louis I de Bourbon, & mourut

(*) Ce Moine Aïton étoit fils de Simbat, frere du Roi Aïton, qu'il suivit dans toutes ses expéditions. Il eut aussi part à celles de Livon, jusqu'à ce que voyant les affaires d'Arménie désespérées, il quitta le métier des armes et même la vie séculiere. Il passa en Egypte, où il embrassa la vie religieuse. Ses Supérieurs l'envoyerent dans la suite au Pape Clément V, alors résidant à Avignon, pour le prier de secourir les Arméniens. Ce Pontife prit en affection le Pere Aïton; il goûta beaucoup les histoires que lui fit ce Religieux qui avoit parcouru des pays alors peu connus en Europe. Il lui ordonna d'écrire ses mémoires; et pour lui en donner le loisir, il le pourvut d'une Abbaye de Prémontrés, située dans la ville de Poitiers. Il paroît que c'est là qu'il a écrit *la Fleur des histoires d'Orient* l'an 1305. Selon toute apparence ce fut d'abord en François; mais l'ouvrage fut traduit en Latin dès l'an 1307, par un Prêtre nommé Falcoin ou Falcon. (*Lecture des Liv. Franç. vol. F.*)

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

mourir s'il ne ſe fut ſauvé. Le ſujet de leur démêlé n'eſt point connu : mais il y a bien de l'apparence que ce fut ce traitement qui attira à Livon l'excommunication dont il n'étoit pas encore abſous, ſuivant le même Auteur, en 1282. (L. VII, c. 19.) Ce Prince mourut, ſelon du Cange, en 1288, ou l'année ſuivante, laiſſant 6 fils & 3 filles de ſa femme GUIRANE, fille de Conſtantin, Seigneur de Lambron, forteresse ſituée entre l'Arménie & la Turquie. Les fils ſont Aïton qui ſuit; Thoros; Sembat; Conſtant; Nerſes; & Rupin. Les filles, Iſabeau, femme d'Aimeri ou Amauri, fils de Hugues, Roi de Chypre; Ricta, mariée à Michel, fils de l'Empereur Andronic le Vieux, nommée par les Grecs Marie ou Xene; & Théophano qui épouſa Jean l'Ange, fils de Jean Sebaſtocrator.

AITON II.

1288 ou 1289. AÏTON, fils aîné de Livon II & ſon ſucceſſeur, embraſſa, l'an 1290, la communion de l'Egliſe Romaine avec ſon peuple, gagné par les ſollicitations du Pape Nicolas IV qui lui envoya des Freres Mineurs pour ce ſujet, avec des Lettres adreſſées à lui, à la Princeſſe Marie, ſœur de la Reine décédée pour lors, à Thoros, frere du Roi, & à Livon, Connétable d'Arménie. En reconnoiſſance de cette réunion, Nicolas & enſuite Boniface VIII s'intéreſſerent vivement pour la défenſe de l'Arménie contre les Infideles dont les incurſions menaçoient ce Royaume d'une ruine entiere. Aïton, ayant envoyé des Ambaſſadeurs en France pour demander du ſecours, Nicolas, qu'ils ſaluerent en paſſant à Rome, les chargea de Lettres de recommandation très preſſantes pour le Roi Philippe le Bel. Mais elles firent peu d'effet, les conjonctures ne permettant point à la France de tranſporter en Orient des forces dont elle avoit beſoin pour ſa propre défenſe. Les Saraſins faiſoient cependant de nouveaux progrès en Arménie. Aïton, ſe voyant hors d'état de leur réſiſter, deſcendit du trône vers l'an 1294, & prit l'habit de Frere Mineur ſous le nom de frere Jean.

THOROS.

1294 ou environ. THOROS, ou THÉODORE, monta ſur le trône d'Arménie, par la démiſſion que ſon frere Aïton fit en ſa faveur. Il étoit marié avec MARGUERITE, fille de Hugues III, Roi de Chypre; & en faveur de ce mariage Hugues lui avoit donné quelques Châteaux du Royaume de Jéruſalem, qui confinoient à l'Arménie, avec cette clauſe qu'ils ne pourroient être aliénés que du conſentement des deux Cours. Aïton, en prenant l'habit Religieux, n'abandonna pas le ſoin de l'Etat. Il partagea le Gouvernement en quelque ſorte avec ſon frere. N'eſpérant point de ſecours de l'Occident, Thoros & Aïton ſe rendirent, l'an 1296, à Conſtantinople pour en ſolliciter à la Cour de l'Empereur Andronic Paléologue. Ils y étoient encore au mois de Décembre de cette année, & Aïton, malgré ſa profeſſion, y étoit traité avec les honneurs dus au trône qu'il avoit quitté; car c'eſt de lui, ſans doute, que Pachymere (L. IX, c. 20,) veut parler en diſant qu'il étoit venu à la Cour Impériale un Roi d'Arménie qui demeuroit parmi les Freres Italiens, c'eſt-à-dire les Freres Mineurs.

SEMBAT.

1296. SEMBAT, ou SENIBALD, frere d'Aïton & de Thoros, profitant de leur abſence, s'empara du Royaume d'Arménie, & ſe fit couronner par le Catholique de cette Egliſe. Les deux freres à leur retour tenterent en vain de s'oppoſer à ſon uſurpation. Ils furent chaſſés, & paſſerent en Chypre d'où ils revinrent à Conſtantinople pour intéreſſer l'Empereur à leur diſgrace. N'ayant pu rien obtenir, ils ſe rendirent auprès du Khan des Tartares. Mais Sembat les avoit prévenus; & pour gagner l'amitié de ce Prince, il avoit donné ſa main, dit Sanut, à une Dame Tartare, parente du Khan. Ce voyage des deux freres, auſſi infructueux que les précédens, fut ſuivi d'un plus grand malheur. Ils furent pris en revenant par des gens de Sembat, qui priva de la vue Aïton, & fit étrangler Thoros avec la corde d'un arc. Les Saraſins cependant continuoient leurs courſes en Arménie. Auſſi impuiſſant que l'avoient été ſes freres pour les repouſſer, Sembat envoya comme eux, l'an 1298, mandier du ſecours à Rome, en France & en Angleterre. Mais avant le retour de ſes Ambaſſadeurs, Conſtant, ſon autre frere, ſe ſouleva contre lui, l'arrêta, le mit en priſon, & en fit ſortir Aïton. (Raynald. *ad an.* 1298, n. 16. Sanut, L. III, par. 13, c. 2.) Le Lignage d'Outremer ne convient pas que Sembat ait uſurpé la Couronne; mais il dit au contraire qu'elle lui fut donnée par Aïton après qu'il l'eut ôtée à Thoros qui en uſoit mal à ſon égard. Il y a auſſi lieu de douter de la circonſtance rapportée par Sanut du mariage de Sembat avec une Dame Tartare. Car les Lettres du Pape Boniface VIII nous apprennent qu'il avoit pour épouſe ISABELLE, fille de Gui, Comte de Japha, avec laquelle non ſeulement il vivoit en 1298, mais dont il avoit des enfans qui étoient déjà Chevaliers. (*Raynald. ibid.* n. 19, 20.)

CONSTANT.

1298. CONSTANT monta ſur le trône d'Arménie après en avoir fait deſcendre Sembat, ſon frere. Aïton voulut partager le Gouvernement avec lui comme il avoit fait avec Thoros. Le trouvant peu diſpoſé à ce partage, il le fit arrêter, & l'envoya avec Sembat à l'Empereur de Conſtantinople, auquel il en recommanda la garde. C'eſt ainſi qu'il reconnut la délivrance que Conſtant lui avoit procurée.

LIVON III.

LIVON III, fils de Thoros & de Marguerite de Chypre, fut ſubſtitué à Conſtant ſur le trône d'Arménie par Aïton, ſon oncle, qui exerça la Régence pendant ſa minorité. Cette derniere circonſtance eſt atteſtée par une Lettre du Pape Clément V, adreſſée, l'an 1306, au Roi Livon, à Frere Jean de l'Ordre des Freres Mineurs, (c'eſt Aïton) Gouverneur d'Arménie, à Oiſſim & Alniach, oncles de Livon, par laquelle il leur annonce qu'il doit inceſſamment leur arriver un ſecours des Princes Chrétiens,

ROIS LATINS DE CHYPRE.

l'an 1346; Jacques, qui devint Roi de Chypre; Jean, aſſaſſiné l'an 1375; Thomas, qui ſe noya le 15 Novembre 1340. Les filles, Iſabelle, qui périt avec Thomas; & Eſquive, mariée à Ferdinand, Infant de Majorque. Le Roi Hugues, leur pere, finit ſes jours en Chypre l'an 1361, à l'âge de 64 ans. (Lorédano.) M. Jauna, d'après Sponde, prétend qu'il mourut à Rome, dont le Pape Innocent VI, dit-il, lui avoit confié le Gouvernement ſous le titre de Sénateur Romain. C'eſt à Hugues IV que Bocace dédia ſon Livre de la Généalogie des Dieux.

X. PIERRE I.

1361. PIERRE I, fils de Hugues IV & d'Alix, couronné Roi de Chypre l'an 1360, ſuccéda, l'an 1361, à ſon pere, préférablement à Hugues, ſon neveu, fils de Gui, ſon frere aîné, décédé, comme on l'a dit, en 1346. La raiſon de cette préférence eſt qu'en Chypre la repréſentation n'avoit point lieu. Pierre dès ſa jeuneſſe avoit juré une haine implacable aux Muſulmans; & pour ne pas laiſſer refroidir ce ſentiment, il portoit habituellement une épée nue pendue à ſon cou. Peu de tems après ſon inauguration, apprenant que le Roi d'Arménie eſt puiſſamment attaqué par ces Infideles, il lui envoie du ſecours; puis avec une armée navale, aſſiſté des Chevaliers de Rhode & des Catalans, il va mettre le ſiége devant Satalie (l'ancienne Attalie) dont il ſe rend maître; & après avoir obligé les petits Princes de Cilicie à lui payer tribut, il fait une entrepriſe ſur Smyrne qu'il prend & demantele. Chargé de dépouilles, il revient triomphant, l'an 1362, en Chypre. Tels furent ſes premiers eſſais contre les Muſulmans. L'an 1363, il s'embarque pour l'Occident, accompagné de ſon fils & de Philippe de Maizieres ſon Chancelier, va trouver le Pape Urbain V à Avignon, où il rencontre, dans la ſemaine Sainte, Jean, Roi de France, qui ſe croiſe avec lui contre les Muſulmans; il parcourt enſuite l'Allemagne, les Pays-Bas & l'Angleterre, pour exciter les Princes & les peuples à la Croiſade; revient en France, où il aſſiſte aux funérailles du Roi Jean, décédé le 8 Avril 1364, puis, au couronnement de Charles V; s'en retourne par l'Italie, & arrive, le 28 Septembre 1365, en Chypre. Muni des ſecours qu'il amenoit avec lui en hommes & en vaiſſeaux, il conduit, peu de jours après ſon retour, une flotte en Egypte; fait la deſcente, le 9 Octobre, au Port d'Alexandrie; prend d'aſſaut, le lendemain, la ville, ou plutôt une partie de la ville; la pille durant quatre jours; l'abandonne enſuite après y avoir mis le feu, n'étant pas en forces, pour s'y maintenir, par la défection des Anglois, & revient en Chypre, emportant un immenſe butin. Les Egyptiens, irrités de cet événement, ſaiſiſſent les effets des Chrétiens, & mettent aux fers tous ceux qui ſe trouvent en Egypte. Les Vénitiens font une perte conſidérable en cette occaſion. Pierre, à leur ſollicitation, conſent à diſcontinuer la guerre. On fait un traité de paix, par lequel on convient de rendre les priſonniers de part & d'autre, & que le Roi de Chypre aura la moitié des droits que les marchandiſes paient à Tyr, à Baruth, à Seid, à Alexandrie, à Damiete, à Tripoli, à Jéruſalem, à Damas : ce droit étoit le Xe denier. On convient de plus que tous les Chrétiens, qui auront un paſſeport du Roi

contre

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

contre les Saraſins toujours acharnés à la conquête de l'Arménie. (*Raynald. ad an.* 1306, n. 13. *Wading ad hunc an.* n. 26.) Mais il faut reprendre les choſes depuis le commencement du régne de Livon. Caſan-Khan, ſucceſſeur de Baidou-Khan dans l'Empire des Tartares, n'étoit pas moins ennemi que ſes prédéceſſeurs des Saraſins. L'an 1299, il fit la guerre à ceux d'Egypte, accompagné des Rois d'Arménie & de Géorgie, & gagna ſur eux une grande bataille dans un lieu nommé le Cannet (*Aïton, capp.* 41-46. *Sanut* L. III, *par.* 13, *capp.* 8-10. *Nangis ad an.* 1299.) Ces mêmes Rois eurent part à d'autres avantages que Caſan remporta ſur ces Infideles. Mais après ſa retraite le Sultan d'Egypte reprit, par la trahiſon des Gouverneurs, la plupart des places que le Tartare lui avoit enlevées. Cotuloſſa, Général de ce dernier, vint l'an 1302, pour donner de nouveau la chaſſe aux Saraſins : le Roi d'Arménie l'accompagna dans cette expédition, & l'aida à faire rentrer ſous la domination des Tartares les places que le Sultan avoit recouvrées. Caſan, s'étant rendu, l'an 1303, à la tête de ſon armée, les ſuccès varierent. Après ſa mort arrivée l'année ſuivante, Livon retourna en Arménie, où les Saraſins vinrent faire le ravage à leur tour. Les fréquentes irruptions qu'ils y firent, obligerent Aïton de recourir encore aux Tartares, après avoir inutilement ſollicité l'aſſiſtance des Princes Chrétiens. Khodabandeh, frere & ſucceſſeur de Caſan, envoya Balargan, l'un de ſes Généraux, en Arménie, pour en chaſſer les Muſulmans. Il y vint en perſonne l'an 1307. Mais le Régent & le jeune Roi n'étant pas venus avec aſſez de promptitude au devant de lui, ce barbare prit pour une marque de mépris ce retardement. Aïton & Livon étant enfin arrivés à ſa tente, il les fait tuer avec toute leur ſuite, enſorte qu'il ne reſta perſonne pour aller annoncer la nouvelle de ce maſſacre. (*Chron. MSS. Franc. Walſingham. Bzov.*) Le Cavalier Lorédano met ſur le compte de Balargan cette atrocité, dont il donne pour motif le refus qu'avoit fait Aïton de remettre entre ſes mains l'importante forteresse de Navarzan. Il change auſſi l'époque & les circonſtances de l'action, en diſant que ce fut l'an 1299, dans un feſtin, où il avoit invité Livon & ſon oncle, que la tragédie ſe paſſa. Mais il y a lieu de douter de ce récit, attendu que l'hiſtorien Aïton parle toujours avantageuſement de Balargan qui avoit, dit-il, embraſſé le Chriſtianiſme à la perſuaſion de ſa femme. D'autres prétendent que ce fut à l'inſtigation des Schiſmatiques qu'Aïton fut mis à mort, pour avoir fait tenir, en 1307, le Concile de Sis, où l'Egliſe d'Arménie ſe réunit à l'Egliſe Romaine. (*V.* les Conciles.) Le P. Etienne de Luſignan, dans ſon hiſtoire des Rois de Chypre, donne pour femme au Roi Aïton II, MARIE, fille de Hugues III, Roi de Chypre. Mais il eſt certain qu'elle épouſa Jacques II, Roi d'Arragon. Wadingue, dans les Annales des Mineurs, tombe dans une autre mépriſe en confondant les deux Rois Aïton. Enfin Lorédano lui-même (L. v, p. 233,) commet une autre faute en ne diſtinguant pas le ſecond de ces deux Princes d'Aïton, Seigneur de Curco, place forte ſur les frontieres d'Arménie.

OISSIM.

1307. OISSIM, appellé par quelques uns CHIOYSSIM, ou plutôt CHIR-OYSSIM, frere d'Aïton, ſuccéda à Livon, ſon neveu, dans le Royaume d'Arménie, par le choix des Barons. Balargan preſſoit alors le ſiége de Navarzan, ſoit de ſon propre mouvement, ſoit par ordre de ſon Maître. Mais le défaut de vivres l'obligea d'abandonner l'entrepriſe, & de s'en retourner en Tartarie. Oiſſim, dans les diviſions du Royaume de Chypre, tint le parti d'Amauri qui étoit ſon beau-frere ; & celui-ci lui ayant envoyé le Roi Henri qu'il avoit fait arrêter, Oiſſim le retint priſonnier dans le Château de Lambron. L'an 1310, après la mort d'Amauri, le Pape Clément V obtint la délivrance de Henri, qui fut échangé avec Iſabelle, veuve d'Amauri, que les Partiſans de Henri avoient réciproquement fait priſonniere au moment qu'ils poignarderent ſon mari. Mais il reſta toujours un levain de diſſenſion entre les deux Rois, qui formoient des répétitions l'un ſur l'autre. Oiſſim offrit, l'an 1311, de s'en rapporter, ſur ſes prétentions, au jugement du Pape Clément V. (*Raynald. ad hunc an.* n. 77.) Les Saraſins ayant recommencé leurs courſes en Arménie, l'an 1317, Oiſſim eut recours aux Princes Chrétiens dont il ne paroît pas qu'il ait tiré de grands ſecours. On voit que les Saraſins n'avoient pas encore abandonné ce pays en 1320. (*Raynald. ad an.* 1317, n. 35, *ad an.* 1320, n. 21.) Oiſſim dans le même tems étoit en guerre avec le Roi de Sicile & avec le Roi de Chypre. Le Pape Jean XXII ménagea une tréve entre eux, & chargea, l'an 1320, les Génois de travailler à la convertir en une paix ſolide. Oiſſim ne paſſa point cette année. Il avoit épouſé JEANNE, appellée par quelques uns IRENE, fille de Philippe de Sicile, Prince de Tarente, de laquelle il eut un fils qui ſuit, & un autre nommé George. Oiſſim montra du zéle pour la réunion de l'Egliſe d'Arménie à l'Egliſe Romaine. Ce fut par ſes ſoins & en ſa préſence que ſe tint, l'an 1316, le Concile d'Adena, où l'on confirma les décrets du Concile de Sis. (*Voy.* les Conciles.)

LIVON IV.

1320. LIVON, fils d'Oiſſim, lui ſuccéda, en bas âge, au Royaume d'Arménie, ſous la tutele de ſa mere. Cette Princeſſe, pour s'appuyer de quelque perſonne puiſſante, ſe remaria, ſans diſpenſe du Pape, au Seigneur de Layaſſo, qui étoit oncle du Roi. Les Barons d'Arménie, ſcandaliſés de cette alliance, en témoignerent leur mécontentement ; à quoi la Reine ne répondit que par une plaiſanterie, diſant que la premiere femme qui pécha en fut quitte pour demander pardon. Ce diſcours ne fit que les irriter. Le Sultan d'Egypte, inſtruit de la diviſion qui régnoit en Arménie, profita de l'occaſion pour y faire une nouvelle irruption. Il y entra avec plus de 30 mille chevaux, & fit un ſi grand nombre d'eſclaves, qu'embarraſſé de la multitude, il en fit maſſacrer une partie. Preſque toutes les places de la plaine ſe rendirent à lui ſans beaucoup de réſiſtance. Les Arméniens ſe ſauverent dans celles de la Montagne, près deſquelles s'étant approché, il fut défait dans les gorges vers le commencement de l'an 1322. Henri, Roi de Chypre, quoique mécontent des Arméniens, eut la généroſité de leur envoyer en cette occaſion du ſecours. Abouſaid, Prince des Tartares,

ROIS LATINS DE CHYPRE.

de Chypre, ne paieront point les cinq florins de Florence pour entrer dans Jéruſalem. Mais ce traité, mal obſervé par les Muſulmans, fut ouvertement rompu au bout de 18 mois. L'an 1366, ſecouru des Génois & des Rhodiens, le Roi Pierre équipe une nouvelle flotte de 140 vaiſſeaux, avec laquelle il fait voile vers Tripoli, qu'il emporte l'épée à la main ; de là il va prendre & brûler Tortoſe, Laodicée, Bélinas, & autres villes ſur la côte de Syrie ; après quoi, ſe voyant abandonné de ſes alliés, il fait la paix avec Schaban, Sultan d'Egypte. L'an 1368, pendant qu'il eſt à Rome pour obtenir de nouveaux ſecours, les Arméniens, ſe voyant ſans Roi, lui déferent le trône vacant de leur Monarchie réduite preſque à rien. Jacques, ſon frere, en va prendre auſſitôt poſſeſſion pour lui. Pierre quitte Rome, & s'embarque, le 28 Septembre de la même année, pour retourner en Chypre. Peu de tems après ſon arrivée, il y tomba malade ſérieuſement, & ſa maladie dura ſept ſemaines. Pendant ſa convaleſcence, il voulut aller à la chaſſe, & fit enlever par ſon fils deux beaux chiens au Chevalier Henri Giblet, Vicomte de Nicoſie ; ce qui occaſionna une rixe entre le fils de ce dernier & le jeune Prince. Le Roi, prenant le parti de ſon fils, ſe vengea non ſeulement ſur celui de Giblet, mais encore ſur ſa fille. Il condamna le premier à travailler avec ſes eſclaves à une maiſon qu'il faiſoit bâtir, & fit mettre ſa ſœur à la queſtion, en préſence de ſon pere, des freres du Roi, & d'autres Seigneurs ; & cela, pour avoir refuſé d'épouſer un de ſes domeſtiques, auquel il vouloit la marier. Les témoins de cette ſcene (excepté les Princes), outrés d'indignation, jurent enſemble d'en faire périr l'auteur ; & la nuit ſuivante, étant entrés dans l'appartement du Roi, ils l'aſſaſſinerent de 50 coups de poignard, dans ſon lit à côté de la Reine. Leur fureur ne ſe termina point là. Après ſa mort, ils mirent ſur ſa tête une couronne de parchemin, un ſceptre & une pomme de même parure dans ſes mains, l'habillerent d'un habit tout troué, le chauſſerent de vieux ſouliers tout crottés, & le porterent en cet état à Sainte Sophie de Nicoſie, & de là, aux Dominicains : ſépulture ordinaire des Rois de Chypre. Preſque tous les Hiſtoriens mettent la mort du Roi Pierre au 18 Janvier 1368. Mais le Poete Guillaume de Machaut, qui écrivoit d'après des témoins oculaires dans le récit qu'il a fait des principaux événemens de la vie de ce Prince, place celui-ci au 16 Janvier de l'année ſuivante :

L'an mil trois cens neuf & ſoixante,
En temps que froide biſe vente,
Droit de Janvier le jour ſeizieme
Et environ l'heure quinzieme.

(*Mém. de l'Ac. des B. L.* T. XX, p. 439.)

Ce Prince eut d'ÉLÉONORE d'ARAGON, ſon épouſe, Pierre, ſon ſucceſſeur, & trois filles, Eſquive ; Marie, femme de Jacques de Chypre, Seigneur de Baruth ; & Marguerite, épouſe de Charles Viſconti, Seigneur de Parme. Pierre ternit, par ſes débauches & ſa cruauté, dans les dernieres années de ſa vie, la gloire qu'il avoit juſqu'alors acquiſe par ſes exploits.

XI. PIERRE II, DIT PETRIN.

1369. PIERRE II, fils de Pierre I, monta ſur le trône, l'an 1369, à l'âge de 11 ans, ſous la régence du Prince Jean, ſon oncle,

à la ſollicitation du Pape Jean XXII, leur amena, de ſon côté, 20 mille chevaux. Avec ces renforts les Arméniens chaſſerent de leurs pays les Saraſins qui, pour ſe venger, allerent faire une deſcente en Chypre. Livon conclut, l'année ſuivante, (1323) une tréve de 15 ans avec le Sultan, moyennant un tribut de 50 mille florins qu'il s'engagea de lui payer. Il fit auſſi vers le même tems un traité de paix avec le Roi de Chypre. Mais les Saraſins rompirent la tréve dès l'année ſuivante, & recommencerent leurs courſes en Arménie, qu'ils continuerent juſqu'en 1341. On peut juger de l'extrémité où ils réduiſirent ce Royaume, par les fréquentes Ambaſſades que Livon envoya aux Princes Chrétiens pour en tirer du ſecours. Pluſieurs d'entre eux (mais on ne les nomme point) lui amenerent des troupes avec leſquelles il livra, l'an 1330, une grande bataille aux Saraſins dans la plaine de Layaſſo en Arménie, où Caſan, Roi de Tharſe, demeura ſur la place avec 58 mille des ſiens, les Chrétiens en ayant ſeulement perdu ſept mille. (*Knighton*, p. 2559.) Mais cet avantage n'eut pas de ſuite. Les Muſulmans revinrent en force en Arménie & continuerent de déſoler ce pays. Livon, pouſſé à bout, envoya des Ambaſſadeurs en France pour expoſer ſa détreſſe au Roi Philippe de Valois dont ils furent bien accueillis. Ce fut alors que ce Monarque lui donna une ſomme de 10 mille florins d'or pour ſervir à la garde de ſes Châteaux, par des Lettres dont l'original ſe conſerve à la Chambre des Comptes de Paris. Elles méritent d'être miſes ſous les yeux de nos Lecteurs qui les chercheroient en vain dans les monumens de notre hiſtoire, publiés juſqu'à ce jour. » Philippe par la grace de Dieu, » Roy de France, à nos Amés & Féaux les Gens de nos Comptes & nos Tréſoriers à » Paris, ſalut & dilection. Pour ce que noſtre très chier couſin le Roy d'Armenie nous » a ſegneſié que les Saraſins de par de là le guerroyoient efforciement, nous volons li » faire aide, pour ce qu'il puiſſe miex garder ſes chatiaux & ſon pays, & reſiſter auſ- » dits Saraſins, ſi que ledict pays d'Armenie, qui eſt pays convenable, ſi comme l'en » dit, à recevoir nous & nos gens, ſe nous nous y tranſporterons pour le ſaint voyage » d'Outremer, douquel faire Dieu aydant, nous avons grant devotion & deſir, ſoit » retenu & ne puiſſe eſtre prins ou grevé par les Saraſins meſcreans, avons donné au » dict Roy, donnons de grace eſpecial par ces Lettres diz mille florins d'or de Flo- » rence, pour eſtre convertis en la garde des dicts Chaſtiaux & pays, leſquels nous » volons que li ſoient payés, ou à ſon certain mandement, en troiz ans. Si vous man- » dons que les diz mille florins deſſus dis vous li aſſenez ſur aucunes de nos receptes, » & mandés à nos Receveurs ſur leſquiés vous les aſſenerés, qui les payent au certain » mandement dou dit Roy en trois ans prochains, venans à deux termes en l'an, c'eſt » à ſçavoir, à Noel & à la S. Jehan, le premier terme en commençant à Noel pro- » chain venant. Et nous volons & nous mandons que iceux diz mille florins ainſſi » payés vous aloés ez comptes des dits Receveurs qui les payeront, en vous rappor- » tant les Lettres par quoy vous les y aurés aſſenés, & quittance de ceuls qui les re- » ceveront pour le dit Roy, qui auront de li pouvoir de recevoir. Donné à Paris le 11 » jour de Juign, l'an de grace mil CCC trente deux. » On prétend que Livon vint lui-même quelque tems après trouver en perſonne le Roi de France. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que le Pape Jean XXII, preſſé par Philippe de Valois, publia une Croiſade, l'an 1333, en faveur du Roi d'Arménie; que non ſeulement le Roi de France, mais ceux de Bohême, de Navarre, d'Aragon, prirent ſolemnellement la croix; qu'on fit de grands préparatifs en divers lieux pour cette expédition; & qu'enfin le départ des Croiſés, dont le nombre groſſiſſoit de jour en jour, étoit fixé pour l'année 1336. Mais la mort du Pape, arrivée au mois de Décembre 1334, fit évanouir ce magnifique projet. Livon, réduit à ſes propres forces, ſe retrancha le mieux qu'il put dans les montagnes, d'où il deſcendoit de tems en tems dans la plaine, lorſque l'occaſion étoit favorable pour donner la chaſſe aux coureurs des Saraſins. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'eſt qu'il avoit pour ennemis non ſeulement ces Infideles, mais ſes propres ſujets dont il avoit encouru la haine, parce qu'il ſembloit les négliger. On le voyoit en effet, par complaiſance pour ſa femme, préférer des Gentilshommes Latins, pour les emplois, à la nobleſſe du pays, & les mœurs & uſages de ces étrangers, à ceux des Arméniens. Enfin cette haine en vint au point qu'ils l'aſſaſſinerent en 1344, ſelon Villani (L. XII, c. 3.) Il avoit épouſé, l'an 1329, CONSTANCE, dite auſſi ELÉONORE, fille de Fréderic, Roi de Sicile, & veuve de Henri II, Roi de Chypre. Il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans. Elle mourut avant lui; & il étoit remarié, lorſqu'il fut aſſaſſiné, avec la fille du Prince de Tarente & de Morée, niece de Robert, Roi de Naples. (Villani *ibid.*)

On tint, ſous le régne de Livon IV, l'an 1330, un Concile à Kherna, auquel préſida le P. Barthélemi le Petit, Dominicain, Evêque de Malaga & Légat du S. Siége, en préſence du Prince George, frere du Roi. Tout ce que le Concile de Sis avoit fait en 1307 pour la réunion, y fut confirmé. Mais on ne put vaincre la répugnance des Schiſmatiques. Ils proteſterent contre ce Concile, & maltraiterent ceux qui s'y étoient ſoumis. Le domicile du Patriarche étoit à Sis depuis que, vers le milieu du XIe ſiécle, les incurſions des Turcs l'avoient obligé d'abandonner Sébaſte, où étoit auparavant ſon ſiége.

GUI DE LUSIGNAN.

1344. GUI DE LUSIGNAN fut appellé à la couronne d'Arménie par les Grands du pays, après l'aſſaſſinat du Roi Livon. Il étoit pour lors à la Cour de Conſtantinople, & s'étoit diſtingué au ſervice de l'Empire, ſoit à latête des armées dont il avoit eu le commandement, ſoit à la défenſe des places dont le Gouvernement lui avoit été confié. Cantacuzene, qui parle de lui en divers endroits de ſon hiſtoire, le nomme Sire de Luſignan, & dit formellement qu'il étoit fils du Roi de Chypre, c'eſt-à-dire d'Amauri de Luſignan, Prince de Tyr, qui s'empara du Gouvernement de Chypre ſur le Roi Henri II, ſon frere, & dont la femme étoit fille de Livon II, Roi d'Arménie. C'eſt ce que cet Hiſtorien fait aſſez connoître en diſant que le Sire de Luſignan étoit couſin germain de l'Empereur Andronic le Vieux dont la mere étoit pareillement fille de Livon II. Il eſt probable que les enfans d'Amauri, après la mort de leur pere & le rétabliſſement du Roi Henri, ayant été obligés de vendre

à l'excluſion de ſa mere. Cette même année, à l'occaſion de ſon couronnement, qui ſe fit le 10 Octobre, il y eut conteſtation pour la préſéance entre les Bayles de Veniſe & les Conſuls de Gênes. La Cour ayant décidé en faveur des premiers, les Génois ſe vengerent de cet affront, l'an 1373, par la priſe de l'Iſle entiere. Il n'y eut que deux places, Famagouſte & Chérines, qui firent de la réſiſtance. La premiere ſe rendit le 10 Octobre, & fut pillée durant trois jours. La deuxieme ſubit le joug de même vers la mi-Mars 1374. Le Roi Pierre, fait priſonnier, ne recouvra ſa liberté que par la ceſſion de Famagouſte juſqu'au paiement d'un million de ducats, qu'il promit aux Génois en leur donnant des ôtages. L'an 1375, à la ſollicitation de ſa mere, il fait égorger, en ſa préſence, Jean, ſon oncle, pour venger la mort de ſon pere, dont ce Prince étoit le principal auteur. Pierre mourut, le 17 Octobre 1382, à l'âge de 26 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme VALENTINE, fille de Bernabo Viſconti, Seigneur de Milan, qu'il avoit épouſée par traité du 9 Mars 1378, (morte en 1393). (Giblet, Muratori.)

XII. JACQUES I.

1382. JACQUES I, Connétable de Chypre, fils de Hugues IV, étoit en ôtage à Gênes, lorſque Pierre II, ſon neveu, mourut. Renvoyé à la demande des Cypriots, il fut couronné, l'an 1384, Roi de Chypre, à Nicoſie. L'an 1393, il reçoit la couronne de Jéruſalem dans la même ville; &, peu de tems après, celle d'Arménie, qui lui échut par la mort du Roi Lionnet, ou Livon V, ſon couſin. Mais les Turcs étant déjà maîtres de ce Royaume, Jacques n'en eut que le titre de Souverain, non plus que de celui de Jéruſalem. L'an 1398, il meurt, le 20 Septembre, à l'âge de 64 ans, après en avoir régné 16. Les enfans qu'il eut d'AGNÈS, fille d'Etienne l'Agrafé, Duc de Baviere, ſon épouſe, ſont, Jean, ſon ſucceſſeur; Hugues, Cardinal-Archevêque de Nicoſie, mort en 1442; Philippe, Connétable de Chypre, mort en 1420; Henri, Prince de Galilée; Marie, ou Mariette, femme de Ladiſlas, Roi de Naples; Iſabelle, mariée à Pierre de Chypre; Agnès, morte en 1388; & Cive, morte l'an 1393. (Henri Giblet, du Cange, Etienne de Luſignan, Anſelme.)

XIII. JEAN II.

1398. JEAN II, ou JANUS, fils du Roi Jacques I, né à Gênes pendant la captivité de ſon pere, lui ſuccéda dans les Royaumes de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, à l'âge de 24 ans. L'an 1402, réſolu de reprendre la ville de Famagouſte, il vint l'aſſiéger par mer & par terre. La nouvelle de cette expédition étant venue à Gênes, qui étoit alors ſous la protection de la France, le Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de cette République, dépêcha l'Hermite de la Faye pour aller trouver le Roi Janus, & ſe plaindre de la rupture de la paix. Il équippa cependant une flotte de huit galeres, avec laquelle il partit le 3 Avril 1403, & fit voile vers Rhodes pour y attendre la réponſe du Roi. Janus témoignant vouloir ſuivre ſon entrepriſe, Philibert de Naillac, Grand-Maître de Rhodes, ſe rendit auprès de lui, & vint à bout de l'engager à conclure un traité de paix, qui fut enſuite ratifié par le

l'Iſle de Chypre, Gui aura paſſé à la Cour de Conſtantinople. Nicéphore Grégoras (L. 1, c. 21,) dit qu'à la mort de l'Empereur Andronic le Jeune, Gui, établi depuis 24 ans à la Cour de Conſtantinople, étoit Gouverneur de la ville de Serres & des autres petites places juſqu'à Chriſtopoli; qu'il avoit été appellé d'Arménie par l'Impératrice mere, & qu'il avoit épouſé la couſine germaine de Jean Cantacuzene, depuis Empereur, avec laquelle il vécut long-tems ſans avoir eu d'enfans; & qu'après ſa mort il ſe remaria avec la fille de Sergiames. Nicéphore ajoute qu'à la Cour de Conſtantinople il conſerva les mœurs des Arméniens. L'Hiſtoire ne nous a tranſmis qu'un ſeul trait de ſa royauté dont la durée fut très courte. Dès qu'il eut été couronné, il députa l'Archevêque de Trébiſonde avec Daniel, Frere Mineur, & le Chevalier Grégoire de Sarges, au Pape Clément VI, pour lui prêter obéiſſance & l'aſſurer qu'il feroit ſes efforts pour extirper les erreurs qui s'étoient gliſſées depuis longtems dans l'Egliſe d'Arménie; à quoi le Pape l'invita par la Lettre qu'il remit à ces Ambaſſadeurs: Clément lui envoya même, deux ans après, deux Evêques pour coopérer avec lui à cette bonne œuvre. Mais il étoit mort (l'an 1347,) lorſqu'ils arriverent. On ne lui connoît d'enfans avec certitude qu'une fille qu'il maria, tandis qu'il étoit à Conſtantinople avec Manuel, fils de Jean Cantacuzene, alors Grand Domeſtique, depuis Empereur.

CONSTANT.

1347. CONSTANT, ſucceſſeur & peut-être fils de Gui de Luſignan, commença ſon régne par envoyer en Ambaſſade le Chevalier Conſtant au Pape, au Roi de France, & à celui d'Angleterre, pour leur expoſer l'état déplorable où l'Arménie étoit réduite par les courſes des Infideles, & les engager à lui donner du ſecours (*Wading. ad an.* 1347, n. 3.) La France étoit elle-même alors dans la ſituation la plus critique depuis la funeſte bataille de Créci, & l'Angleterre n'étoit occupée qu'à pouſſer les avantages qu'elle avoit ſur cette rivale. Ainſi l'Ambaſſadeur ne dut pas remporter beaucoup de ſatisfaction de ces deux Cours. Celle d'Avignon ne pouvoit rien par elle-même & n'avoit que des inſtructions à donner aux Arméniens pour régler & réformer leur créance. Le Roi Conſtant, ſoit qu'il ait été dépoſé, ſoit qu'il ſoit mort naturellement ou qu'il ait été tué par les Saraſins, n'étoit plus ſur le trône en 1351.

CONSTANTIN.

1351. CONSTANTIN avoit ſuccédé, en 1351, à Conſtant. Ce fut cette année que le Pape Clément VI envoya deux Nonces en Arménie avec une Lettre au Roi Conſtantin pour l'engager à concourir avec eux à l'extirpation des erreurs qui infectoient l'Egliſe de ce Royaume. Ce fut de ſon tems que Pierre, Roi de Chypre, envoya Robert de Toloſe, Chevalier Anglois, avec des troupes en Arménie, & que lui-même, avec une armée navale de 50 galeres, aſſiſté des Chevaliers de Rhodes, vint mettre le ſiége devant Satalie dont il ſe rendit maître, & réduiſit enſuite tous les petits Seigneurs de Cilicie à lui payer tribut; ce que le Cavalier Lorédano rapporte à l'an 1362. Quelque tems après, les Turcs étant venus aſſiéger Curco, le même Roi y envoya le Prince, ſon frere, le Seigneur de Tyr, & le Sénéchal de Chypre, avec 10 galeres & 4 vaiſſeaux de guerre, qui obligerent les Turcs à ſe retirer: événement que le même Auteur fixe à l'an 1366. Conſtantin n'exiſtoit plus en 1372. MARIE, ſa veuve, ſe voyant attaquée de tous côtés par les Turcs, eut recours cette année au Pape Grégoire XI, & lui envoya Jean, de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque de Sitri, ſon Ambaſſadeur, pour l'engager à procurer à l'Arménie, par ſon entremiſe, les ſecours des Princes d'Occident. Grégoire en effet écrivit de toute part aux Puiſſances Européennes, & même juſqu'en Chypre, en faveur de l'Arménie; & ſur la propoſition que lui fit l'Ambaſſadeur de Marie, qu'il ſeroit à propos qu'elle prît alliance avec quelque Prince puiſſant de l'Occident, il jetta les yeux ſur Otton de Brunſwick, couſin de Jean, Marquis de Montferrat, dont il avoit conduit les troupes, & qui d'ailleurs étoit allié aux Rois de Chypre. Otton étoit à la verité ſans Duché, n'étant que le cadet de ſa maiſon; mais il étoit en réputation de valeur & de conduite. En épouſant la Reine d'Arménie, il eut pû rétablir les affaires de ce Royaume. Ce mariage néanmoins, par des raiſons qu'on ignore, n'eut point lieu, & le Prince de Brunſwick obtint depuis la main de Jeanne, Reine de Naples. Il faut convenir que l'hiſtoire eſt ici couverte d'un nuage fort épais. Entre les Rois Conſtantin & Livon qui mourut à Paris, il y eut un autre Roi d'Arménie dont le nom ne paroît pas avec certitude dans les Auteurs. Ce dernier étant qualifié dans ſon épitaphe *Quint Roy Latin*, il faut qu'il y en ait eu quatre qui l'aient précédé, dont le premier fut Gui de Luſignan, le 2e Conſtant, le 3e Conſtantin, & le 4e qui fut le prédéceſſeur de Livon V; car tous les autres furent de race Arménienne.

N. (peut-être DRAGO.)

N. ſucceſſeur de Conſtantin au Royaume d'Arménie, étoit vraiſemblablement le fils de ce Prince qui l'aura laiſſé en bas âge ſous la tutele de ſa mere. Il eſt nommé Léon, ou Livon, par Etienne de Luſignan & Lorédano. Mais celui-ci ſe trompe viſiblement en le confondant avec le dernier Roi d'Arménie. Du reſte ces deux Ecrivains s'accordent à dire que ce Livon, après avoir perdu tous ſes Etats qui lui furent enlevés par les Turcs, tomba lui-même entre les mains de ces Infideles, qui le firent mourir avec ſa femme & ſon frere. Lorédano ajoute que ſa mort fut l'effet du poiſon qu'ils lui donnerent pour n'avoir pas voulu embraſſer leur religion. D'autres diſent qu'ils l'étranglerent ſur l'avis qu'ils eurent qu'il avoit traité avec des Marchands Saraſins pour s'échapper de leurs mains. Quoi qu'il en ſoit, il y a très peu de fond à faire ſur le nom de Léon, ou de Livon, qu'on donne à ce Prince. Il nous paroît beaucoup plus vraiſemblable qu'il s'appelloit DRAGO. On voit en effet dans le Cabinet du Roi deux pieces de monnoie d'argent, frappées au nom d'un Roi Chrétien d'Arménie, qui eſt nommé DRAGO, & ne peut être que le prédéceſſeur du der-

Maréchal; après quoi Boucicaut vint ſaluer le Prince à Nicoſie. Ce fut au retour de ce voyage qu'il alla faire une courſe ſur les côtes de la Terre-Sainte, où il prit & pilla les villes de Botron, de Baruth, de Laodicée, de Tripoli, & autres. Il continua ſes incurſions les années ſuivantes, & fit un grand nombre de priſonniers ſur les Infideles. (*Vie de Boucic. 2e part. c. 11, & ſuiv.*) Le Roi de Chypre, encouragé par ces ſuccès, tenta de ſon côté diverſes deſcentes en Egypte, d'où il ramena un butin conſidérable. Il oſa même, en 1423, inſulter la ville d'Alexandrie. Le Sultan Bourſbai-Aſcraf-Seifeddin commandoit alors en Egypte. Irrité de ces pertes, il fit équipper une flotte qu'il conduiſit, l'an 1424, en l'Iſle de Chypre. La priſe de Famagouſte, qu'il pilla durant trois jours & abandonna enſuite, fut le fruit de cette expédition. Etant revenu, l'an 1426, avec de plus grandes forces, il battit le Roi dans le mois d'Août, le prit & l'emmena priſonnier avec pluſieurs des ſiens en Egypte, après avoir ravagé toute l'Iſle. Le Prince de Galilée, frere du Roi, & grand nombre de Barons perdirent la vie dans cette bataille. L'an 1427, le Roi Janus obtint ſa délivrance au mois de Novembre, moyennant une rançon de 12 mille beſans, & un tribut annuel qu'il s'engagea de payer au Sultan. De retour en Chypre, il déplora les ſuites de cette irruption le reſte de ſes jours, qu'il termina le 19 Juin de l'an 1432, âgé de 58 ans. Quoique brave, il fut toujours malheureux à la guerre. Il n'aimoit pas à être contredit, & fut ſouvent la dupe des flatteurs. Il eut de CHARLOTTE DE BOURBON, ſa femme, fille de Jean de Bourbon, Comte de la Marche, deux fils, Jean, ſon ſucceſſeur; & Jacques, Sénéchal de Chypre; avec deux filles, Marie, & Anne, femme de Louis, Duc de Savoie.

XIV. JEAN III.

1432. JEAN III, fils du Roi Jean II, lui ſuccéda à l'âge de 17 ans, ſous la régence de ſa mere. Ce Prince prit poſſeſſion, par un ſeul & même couronnement, des trois Royaumes que ſon pere lui avoit laiſſés. L'an 1434, il perdit ſa mere, qui mourut le 13 Décembre. L'an 1435, après la mort d'AIMÉE, ou MÉDÉE de Montferrat, ſa premiere femme, il épouſa HÉLENE, fille de Théodore Paléologue, Deſpote de Morée. Cette Princeſſe ambitieuſe, voyant la foibleſſe de ſon époux, l'obligea de la déclarer publiquement Régente du Royaume. Le gouvernement d'Hélene, gouvernée elle-même par le Chambellan Thomas, fils de ſa nourrice, cauſa des ſoulevemens. Attachée au rit Grec, elle ne négligea rien pour abolir le rit Latin dans l'Iſle de Chypre. Ce fut par ce motif que, l'an 1445, elle empêcha Galeſio Montolifi de prendre poſſeſſion de l'Archevêché de Nicoſie, auquel il avoit été nommé par le Pape Eugene IV. Un Nonce, envoyé par ce Pontife au Roi pour ce ſujet, fut encore plus mal accueilli: Hélene le fit mettre en priſon. Mais le Grand-Maître de Rhodes, chez qui Montolifi s'étoit retiré, s'étant rendu en Chypre, détermina le Roi, malgré ſa femme, à recevoir l'Archevêque & à remettre le Nonce en liberté. (*Boſius, Hiſt Rhod.* L. VI.) Hélene étant morte le 11 Avril 1458, le Roi la ſuivit au tombeau, à l'âge de 43 ans, le 26 Juillet ſuivant. Il ne laiſſa d'enfant légitime qu'une fille nommée Charlotte, qui lui ſuccéda.

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS D'ARMÉNIE.

nier Roi de ce pays. Sur un des côtés de la premiere on voit une Sainte à demi corps avec l'auréole & cette inſcription en lettres gothiques : DRAGO REX ARMEN. L'autre côté de la même piece eſt parti de maniere qu'au premier eſt un Dauphin en pal, & au ſecond une femme à demi corps, échevelée, regardant le Dauphin avec ces mots pour deviſe : MONETA MACRI. CHIO. La 2e piece de monnoie d'un côté repréſente un buſte d'homme ſans barbe, tenant un globe d'une main avec cette légende : DRAGO REX ARMEN. AGAPI. Le revers eſt ſemblable à celui de la premiere piece, à l'exception de la tête du Dauphin qui reſſemble à celle d'une femme. Ce fut vraiſemblablement après la mort de ce Roi Drago que les Seigneurs d'Arménie élurent, en 1368, pour remplir le trône vacant, Pierre I, Roi de Chypre. Pierre étoit alors à Rome; & le Prince Jacques, ſon frere, vint prendre poſſeſſion du Royaume d'Arménie en ſon nom. Mais cette élection n'eut point d'autre ſuite. Pierre mourut en Chypre au commencement de l'année ſuivante ſans avoir mis le pied en Arménie, & ſans y avoir fait aucun exercice de ſon autorité.

LIVON V, OU LIONNET.

LIVON V de LUSIGNAN, dernier Roi d'Arménie, eſt principalement connu par ſes malheurs. Ils furent tels que les Turcs, étant entrés dans ce Royaume, en conquirent rapidement toutes les places qui leur reſtoient à prendre, excepté celle de Curico, ou Curco, (en latin *Corycus*) en Cilicie, que les Génois, qui en avoient la garde, défendirent long-tems contre ces Infideles. Livon, chaſſé de ſes Etats, ſe rendit en Chypre, d'où il paſſa en Italie, & de-là en Caſtille, puis il vint en France à la Cour du Roi Charles V, qui lui fit un généreux accueil, & lui aſſigna pour ſa demeure l'Hôtel de S. Ouen, près de S. Denis. Le tems de ſon arrivée en ce Royaume doit ſe rapporter à l'an 1378, & non 1385 comme le marquent certains Auteurs. Pendant ſon ſéjour en France, Livon fit ſes efforts pour intéreſſer les Princes à ſon rétabliſſement. Mais les conjonctures ne lui étoient nullement favorables. La guerre qui étoit entre la France & l'Angleterre ne permettoit pas aux Souverains de ces deux Monarchies de tranſporter leurs forces en Orient. Livon s'entremit pour les réconcilier, & paſſa dans ce deſſein, après la mort de Charles V, l'an 1385, en Angleterre, où le Roi Richard II le reçut avec diſtinction. Mais tout ce qu'il put obtenir de ce Prince ce furent des préſens avec une penſion annuelle de 20 mille marcs dont il le gratifia à l'exemple du Roi de France qui lui en faiſoit une de 500 livres par mois, comme le témoigne Froiſſard (vol. 3, c. 23.) D'autres Princes qu'il viſita lui firent de ſemblables libéralités; en ſorte qu'au rapport de Walſingham (*ad an.* 1386, p. 321-326,) il devint plus riche dans ſon exil qu'il ne l'avoit été ſur le trône. Enfin après environ 15 ans de ſéjour en France, il mourut à Paris l'an 1393, & fut enterré aux Céleſtins de cette ville à côté du grand Autel, où il eſt repréſenté en marbre blanc, couvert d'un manteau royal, avec la couronne non fermée en tête, le ſceptre à la main, couché ſur un tombeau de marbre noir, enfoncé dans le mur ſous un arcade, avec ces deux inſcriptions : *Cy giſt Lyon, Roy d'Arménie. Priez Dieu pour lui.* Et plus bas : *Cy giſt le très noble & très excellent Prince Lyon de Liſignan, quint Roi Latin du Royaulme d'Arménie, qui rendi l'ame à Dieu à Paris le XXIXe jour de Novembre l'an de grace M CCC XCIII.* Ses armes y ſont repréſentées d'Arménie, parties de Jéruſalem & tiercées de Luſignan. L'Arménie eſt d'or au lion couronné de gueules, briſé ſur l'épaule d'une croiſette d'or. L'hiſtoire de Charles VI remarque qu'en mourant Livon fit un teſtament par lequel il partagea les grands biens qu'il laiſſoit en 4 parts, dont la premiere fut deſtinée pour les pauvres & les Religieux mendiants, la ſeconde pour Gui, ſon fils naturel, Archidiacre de Brie, la troiſieme pour ſes domeſtiques, la quatrieme pour les Intendans de ſa maiſon. Elle ajoute que ſon corps fut porté aux Céleſtins, revêtu d'ornemens royaux blancs, ſur un lit de parade de même couleur, ayant près de ſa tête la couronne d'or, accompagné des gens de ſa maiſon pareillement vêtus en blanc ſuivant la coutume d'Arménie. Ce Prince, ſuivant le portrait que nous en ont tranſmis les Écrivains du tems, étoit fort petit, mais d'une figure agréable, ſpirituel & plein de raiſon. Comme il étoit mort ſans poſtérité légitime, Jacques, Roi de Chypre, ſe prétendant ſon héritier au troiſieme degré, ſe fit couronner Roi d'Arménie, de même qu'il s'étoit déjà fait couronner Roi de Jéruſalem. Il eut ainſi le titre de Roi de trois Monarchies, lui qui à peine en poſſédoit réellement une.

Nous terminerons cet article par le tableau ſuivant de l'état préſent de l'Arménie, tracé par le P. Monnier, Miſſionnaire dans ce pays. » On loue en eux (les Arméniens) » un ſens droit, leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application » continuelle & infatigable au travail, un fonds de bonté naturelle qui les lie aiſément avec les étrangers, qui exclut d'eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne » s'en mêle pas. Les défauts qu'on leur reproche ſont ceux de preſque toutes les nations, d'aimer le gain & le vin. Mais il faut dire à leur louange qu'il n'eſt peut-être pas » un peuple au monde plus ſuſceptible de ſentimens de religion & plus conſtant à les » ſuivre. Ils aiment les diſcours & les livres de piété; ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs Egliſes qui ſont les mieux ornées de tout l'Orient. Le Chriſtianiſme qu'ils profeſſent a pour eux de grandes rigueurs; il les oblige à des jeûnes longs » & auſteres qu'ils obſervent avec une régularité ſi ſcrupuleuſe, qu'ils ne s'en diſpenſent ni pour cauſe de longs & pénibles voyages où leur commerce les engage, ni » même pour cauſe de maladie : leur fidélité à s'acquitter de la priere n'eſt pas moins » édifiante... Le commerce ayant fait ſortir les Arméniens de leur pays, ils ſe ſont établis par des colonies volontaires dans preſque » tous les endroits où ils l'ont exercé, dans la Géorgie & les provinces voiſines, dans la Perſe, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, juſqu'en Pologne & dans les autres lieux où les guerres qui ravageoient leurs provinces les ont contraints de ſe refugier.... » Les Infideles, qui ſont leurs maîtres, exercent ſur eux un dur empire. Ils les chargent d'impôts & les exigent avec violence; ce » qui entretient dans les eſprits de toute la nation une timidité qui paſſe des peres aux enfans. Ils aggravent eux-mêmes leur propre » ſervitude, faiſant éclater au dehors des diſſenſions & des jalouſies mutuelles qui ſervent de prétextes à leurs Maîtres pour leur faire » des avanies & en tirer de groſſes ſommes. Il n'y a point de nobleſſe parmi eux, non plus que parmi les autres peuples de l'Orient... » Une grande partie de la nation eſt occupée des travaux de la campagne. « (*Nouv. Mém. des Miſſ. de la C. de J.* T. III, pp. 46-52.)

ROIS LATINS DE CHYPRE.

XV. CHARLOTTE.

1458. CHARLOTTE, fille de Jean III & d'Hélene, fut couronnée Reine de Chypre vers le 5 Août 1458. Elle étoit veuve alors de Jean de Portugal, qu'Hélene, ſa belle-mere, ou, ſelon d'autres, la nourrice d'Hélene, avoit fait empoiſonner en 1457. L'année qui ſuivit ſon avénement au trône, elle épouſa, le 7 Octobre, LOUIS, Comte de Geneve, 2e fils de Louis, Duc de Savoie, Prince de peu de ſens, de mauvaiſe mine, & d'une complexion foible. Cette même année, Jacques, frere naturel de la Reine, ſe rend au Kaire, où il obtient du Sultan d'Egypte, comme Suzerain de Chypre, la couronne de cette Iſle. Le Sultan lui fournit même une armée navale avec laquelle il vient débarquer, l'an 1460, en Chypre. La Reine & ſon époux, à l'arrivée de Jacques, ſe renferment dans Chérines, place maritime qui ſoutint un ſiége de 4 ans. Louis, perdant à la fin courage, ſe retire en Savoie. La Reine elle-même, ſe voyant ſans reſſource, prend le parti de ſe refugier à Rhodes. La place ne fit plus qu'une foible réſiſtance; elle ſe rendit enfin le 25 Août de l'an 1464.

XVI. JACQUES II.

1464. JACQUES II, fils naturel du Roi Jean III, & de Marie de Patras à laquelle la Reine Hélene avoit fait couper le nez, demeura paiſible poſſeſſeur du Royaume de Chypre après le départ de la Reine Charlotte & la reddition de Chérines. Il acheva ſa conquête par la priſe de Famagouſte, dont les Génois étoient maîtres depuis 90 ans. Il paya mal les ſervices des Muſulmans d'Egypte qui l'avoient mis ſur le trône. Voyant qu'ils vouloient dominer en Chypre, il les fit tous exterminer en un jour. Son gouvernement ne ſatisfit pas ſes ſujets. On trama contre lui des conſpirations, dont la derniere le fit périr le 5 Juin 1473, à l'âge de 33 ans. Il avoit épouſé, l'an 1471, CATHERINE CORNARO, fille de Marc Cornaro, Sénateur Vénitien, dont il eut un fils qui lui ſuccéda.

XVII. JACQUES III.

1473. JACQUES III, fils poſthume de Jacques II, fut proclamé Roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, en venant au monde. Ce Prince étant mort l'an 1475, la Reine Catherine travailla vivement pour faire valoir ſes droits. Les Vénitiens ſe déclarerent pour la veuve de Jacques II, & la maintinrent dans la poſſeſſion de l'iſle. L'an 1482, le 28 Juillet, la Reine Charlotte fit ceſſion de ſes droits à Charles I, Duc de Savoye, & à ſes ſucceſſeurs dans le même Duché; après quoi elle ſe retira à Rome, où elle mourut le 16 Juillet 1487. La Reine Catherine de ſon côté, s'étant laiſſée attirer à Veniſe l'an 1489, y fit donation du Royaume de Chypre à la République. Depuis ce tems, l'iſle demeura ſous la domination des Vénitiens juſqu'en 1571, qu'elle tomba ſous la puiſſance des Turcs.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES CALIFES.

Les Califes étoient les ſucceſſeurs de Mahomet. Chefs de la Religion & de l'Etat, ils réuniſſoient en leur perſonne les droits du glaive & de l'Autel. Tous les autres Souverains Mahométans relevoient d'eux comme leurs vaſſaux. Les peuples révéroient dans les Califes les Vicaires du prétendu Prophete, ſuivant la ſignification de leur nom. Tout plioit, en un mot, parmi les Sectateurs de l'Alcoran, ſous le poids de leur autorité. Inſenſiblement cette énorme Puiſſance s'affoiblit par la nonchalance de ceux qui en étoient revêtus, dégénera en vains titres, & à la fin s'anéantit. Pour en faire voir la naiſſance, les progrès & la décadence, nous commencerons par Mahomet cette Chronologie qui finira au dernier des Califes.

MAHOMET.

L'an 881 de l'Ere des Grecs, le 10 du 3e mois, (Thiſri 2, ou Dius) férie 2e, ſuivant Abulféda (*), c'eſt-à-dire l'an 570 de J. C., le 10 Novembre, (& non pas le 5 Mai) un Lundi, naquit à la Mecque, grande & ancienne ville de l'Arabie heureuſe dans la province de Héjaz, Mahomet, ou Mohammed, qui ſignifie, *loué, comblé de gloire ;* nom qui lui fut donné par Elmotalleb, ſon aïeul paternel. Abdallah, ſon pere, & Amenah, ſa mere, étoient l'un & l'autre de la Tribu des Khoréiſhites, la plus diſtinguée des familles Arabes, qui toutes étoient idolâtres. Devenu orphelin dans l'enfance, il fut recuelli par Aboutaleb, frere utérin de ſon pere, qui le prit & l'éleva dans ſa maiſon. Aboutaleb tenoit par héritage de ſes ancêtres la préfecture du fameux Temple de la Mecque, appellé la *Caaba*, ou maiſon quarrée, fondé, ſuivant les Arabes, par Iſmael, dont ils prétendent deſcendre ; mais ce Temple étoit alors ſouillé par le culte des idoles. Mahomet ſuivit ſes parens dans les guerres, qui s'éleverent entre les Khoréiſhites, & les autres Tribus. A l'âge de 20 ans, on le mit chez une riche veuve, nommée Cadige, qui faiſoit un grand commerce. En peu de tems, il acquit l'eſtime & la confiance de ſa maîtreſſe. Elle le chargea de la direction de ſon trafic, & finit par l'épouſer. Cadige étoit alors âgée de 40 ans, & Mahomet n'en avoit que 25. On ignore ce qu'il fit pendant les quatre années ſuivantes. Abulféda nous apprend ſeulement qu'il paſſoit un mois tous les ans dans une grotte de la montagne de Harra pour y méditer. Ce fut dans cet intervalle qu'il forma le plan d'une nouvelle Religion. *L'Iſlamiſme*, ou *Religion qui ſauve*, fut le beau nom dont il décora le tiſſu de ſes rêveries ; mélange monſtrueux de Chriſtianiſme & de Judaiſme, imaginé pour détruire l'un & l'autre. Au défaut des miracles qu'il n'oſa contrefaire, il feignit des révélations pour accréditer ſa doctrine, & ſuppoſa des entretiens avec l'Ange Gabriel, qui lui révéloit, diſoit-il, tout ce qui eſt contenu dans le *Coran*, (on dit improprement l'Alcoran) ou *Livre de la lecture :* ouvrage diſtribué par verſets qu'il dictoit à ſes diſciples ſuivant les occurrences, & qui ne furent raſſemblés & mis en ordre qu'après ſa mort. Pour lui, afin de paroître devoir tout à l'inſpiration, il prétendoit fauſſement ne ſavoir pas même écrire. Cadige fut la premiere conquête qu'il fit à l'Iſlamiſme. La femme ſéduite entraîna par ſon exemple toute ſa maiſon. Mahomet commença dès lors à prendre hautement le ton de Prophete, & à déclamer publiquement contre l'idolâtrie qui dominoit à la Mecque & dans toute l'Arabie. Son éloquence, ſoutenue par une voix agréable, une figure impoſante & par la promeſſe qu'il faiſoit de tous les plaiſirs des ſens dans l'autre vie à ceux qui ſuivroient ſa loi, lui gagna bientôt de nouveaux Diſciples. Croire un ſeul Dieu & Mahomet, ſon Prophete, c'eſt à quoi ſe réduiſoit en ſubſtance la doctrine qu'il leur enſeigna. La circonciſion, la priere cinq fois le jour, de fréquentes purifications, la ſanctification du Vendredi & le jeûne du mois Ramhadan, ſemblable au jeûne des Chrétiens, l'abſtinence du vin, du ſang, de la chair de porc, furent les pratiques extérieures qu'il leur recommanda. Le nombre de ſes Proſélytes devint ſi grand, que les Magiſtrats de la Mecque, craignant une révolution, prirent le parti de les chaſſer avec leur Maître. C'eſt à l'époque de cette expulſion, arrivée un Vendredi, 16 Juillet de l'an de J. C. 622, que les Mahométans ont attaché leur Ere, nommée pour cette raiſon Hégire, ou fuite. Yatreb, appellée Médine, ville de l'Arabie déſerte, à 270 milles de la Mecque, fut l'aſyle où Mahomet ſe réfugia. Sa doctrine y prit faveur. Les Médinois le reconnurent pour Apôtre, & lui déférerent le gouvernement de leur ville. La ſeconde année de l'Hégire, ($\frac{623}{624}$ de J. C.) il leve des troupes, avec leſquelles il parcourt le pays pour appuyer ſes prédications. La victoire ſuivit preſque toujours ſes étendards. Juſqu'alors il avoit prêché la tolérance. Mais, devenu le plus fort, il changea de principes. L'épée devint alors, ſuivant le langage des Mahométans, la clef du Ciel. *Tuez les Idolâtres*, dit-il aux ſiens dans l'Alcoran, *par-tout où vous les trouverez ; aſſiégez-les ; n'épargnez rien pour les faire périr ;* & par Idolâtres, il entend tous ceux qui n'étoient pas de ſa Secte. Pour animer le courage de ſes diſciples, il déclara que la guerre faite aux Infideles étoit d'un grand mérite aux yeux de Dieu, & que la couronne du martyre ſeroit la récompenſe de ceux qui perdroient la vie dans ces combats : dogme fécond en victoires, & qui contribua plus que tout autre choſe aux progrès de ſa Secte & à l'établiſſement de la puiſſance des Mahométans qu'on nomme auſſi Muſulmans. Mahomet, ennemi de la Religion Chrétienne, l'étoit encore plus de la Juive. L'an 8 de l'Hégire, après onze combats, il défait entiérement les Juifs établis en Arabie, prend toutes les places qu'ils y poſſédoient, & traite cette nation avec la derniere rigueur. La même année, (630 de J. C.) la ville de la Mecque, effrayée des progrès de Mahomet, lui ouvre ſes portes le 21 de Ramadhan (12 de Janvier.) Maître de la place, il ſe rend au temple de la Caaba, le purifie des Idoles qu'il renfermoit, & y établit le culte de ſa Religion. L'an 9 de l'H. il paſſe dans la Syrie, où il remporte quelques avantages. De retour à Médine, il reçoit diverſes députations de pluſieurs Tribus Arabes, qui demandent à embraſſer l'Iſlamiſme. Ali, ſon couſin, eſt envoyé pour les inſtruire. Cette année eſt appellée par les Muſulmans l'*année des Ambaſſades*. L'an 10 de l'H. le 25 de Dzoulcaada, (22 Février 632 de J. C.) Mahomet fait en grande pompe à la Mecque le voyage appellé par les Muſulmans le *Pélerinage de l'adieu*. Il meurt à Médine, l'année ſuivante de l'H., à l'âge de 63 ans accomplis, dans la maiſon d'Aiesha, fille d'Aboubecr, la plus chérie de ſes femmes ; (il en eut à la fois juſqu'à quinze, quoiqu'il n'en accordât que quatre à ſes Diſciples, leur permettant, à la vérité, de prendre pour concubines autant d'eſclaves qu'ils jugeroient à propos.) L'époque préciſe de ſa mort fait, parmi les Savans, une difficulté qu'Abulféda réſout en diſant qu'il mourut un Lundi, treizieme jour du mois Rabié I ; (*Vit. Mahum.* p. 138, & *Annal. Arab.* p. 56.) ce qui revient au 8 Juin 632 de J. C. Sa mort fut la ſuite d'un poiſon ſubtil, répandu ſur une épaule de mouton, qui lui avoit été ſervie trois ans auparavant par une fille Juive, ſa maîtreſſe, pour venger ſon frere qu'il avoit fait mourir, & ſa nation qu'il avoit exterminée. Le corps de cet illuſtre impoſteur fut inhumé dans la chambre où il étoit mort, & qui depuis a été convertie en Moſquée. Un croiſſant de fer, chargé de pierreries, ſuſpendu par un aimant ſur ſon tombeau, a donné lieu de publier que cet aimant ſoutenoit en l'air ce tombeau même. On ne doit pas oublier que ſon manteau, dont il avoit fait préſent à la ville d'Aila, ſituée au fond de la mer rouge, a paſſé aux Sultans Ottomans, qui le conſervent comme une relique précieuſe dans une caſſette d'or. Mahomet ne laiſſa qu'une fille, nommée

(*) Obſervez qu'Abulfeda fait commencer l'Ere des Grecs 310 ans avant l'Ere Chrétienne. Ainſi l'an 881, de la premiere, commence au mois de Septembre 570 de la ſeconde.

Fatime, qu'il avoit mariée à ſon couſin Ali. Tous ceux qui ſont cenſés être de la lignée de Mahomet par cette fille ſont qualifiés *Emirs*, ou *Commandans*, & portent le turban verd pour être diſtingués & reſpectés. On les appelle en Afrique Scheriſs. (d'Herbelot.)

ABOUBECR, PREMIER CALIFE.

11 de l'H. (632 de J. C.) Après la mort de Mahomet on fut embarraſſé ſur le choix de ſon ſucceſſeur, parce qu'il n'avoit fait aucune diſpoſition à ce ſujet. Pour trancher les difficultés, Omar, ſon beau-pere, nomme Calife Aboubecr, beau-pere comme lui de Mahomet, & lui prête ſerment de fidélité ſur le champ. Son exemple eſt ſuivi par les différens partis de Médine. Le ſeul Ali, gendre du Prophete, réclame contre cette élection, faite en ſon abſence. Omar va le trouver, & le contraint d'y accéder. Tout ceci ſe paſſa le jour même de la mort de Mahomet. Bientôt on apprend que pluſieurs Tribus Arabes veulent ſecouer le joug qu'il leur avoit impoſé. Khaled, Général expérimenté, que Mahomet nommoit *l'épée de Dieu*, les fait rentrer dans le devoir. Les troubles intérieurs étant pacifiés, le même Général eſt envoyé dans l'Irak, ou la Chaldée, pour en faire la conquête ſur les Perſans. Il en ſoumet la meilleure partie. Delà il mene ſon armée en Syrie l'an 13 de l'H. (de J. C. 634,) pour ſecourir Abou Obeidah, fils de Walid, autre Général Muſulman, occupé contre les Grecs. Il bat les troupes de ceux-ci, commandées par le Patrice Romain, prend Boſtra par la trahiſon du Gouverneur, & enſuite Damas après une vigoureuſe & aſſez longue réſiſtance des aſſiégés. Aboubecr meurt ſur ces entrefaites, à l'âge de 63 ans, le 22 de Dgioumadi Ier de l'an 13 de l'H. (24 Juillet 634 de J. C.) ſuivant Abulfeda, le jour même de la priſe de Damas. Ce fut lui qui raſſembla & réduiſit en un volume les feuilles éparſes de l'Alcoran, dont Mahomet, comme on l'a dit plus haut, dictoit les verſets à meſure que les circonſtances le demandoient, ouvrage, où régne la plus grande confuſion, rempli de fables, ſemé de répétitions & de contradictions, mais écrit avec entouſiaſme, & ſéduiſant par les charmes de la diction & les ornemens de la poéſie, qui couvrent les vices du fond. Aboubecr laiſſa un teſtament dont les premieres paroles ſont remarquables : *Ceci eſt le teſtament d'Aboubecr qu'il a fait ſur le point de paſſer en l'autre monde ; dans le tems où les incrédules commencent à croire, où les impies ne doutent plus, où les menteurs diſent la vérité* Il mourut pauvre comme il avoit vécu. Sa dépenſe journaliere ne montoit qu'à 50 ſols de notre monnoie.

OMAR, IIe CALIFE.

13 de l'H. (634 de J. C.) OMAR, beau-pere de Mahomet, remplace Aboubecr ſur le trône, comme celui-ci l'avoit marqué par ſon teſtament. On lui donna le titre d'Emir Almoumenin, ou de *Commandant des Fideles*; qui paſſa à tous ſes ſucceſſeurs. Omar ne marcha point à la tête de ſes armées, mais elles n'en furent pas moins victorieuſes ſous les Chefs qu'il leur donna, & dont il dirigeoit de loin les expéditions. L'an 15 (636 de J. C.), Saïd, ou Saad, l'un d'entre eux, neuf mois après s'être rendu maître de Madaïn, Capitale de Perſe, gagne dans l'Irak Perſique, ſur le Roi Iſdegerde, la célebre bataille de Cadeſiah, qui dura trois jours avec un acharnement incroyable de part & d'autre. Les Muſulmans la nomment *le jour de l'ébranlement*, parce que le glorieux ſuccès de cette bataille ébranla la puiſſance des Perſes. Elmacin la met dans la 13e année de l'Hégire; les Ecrivains Orientaux la placent dans la 15e. Cette année, 15e de l'Hégire, eſt encore mémorable par une autre bataille qui dura pareil nombre de jours entre les Grecs commandés par le Général Manuel & les Muſulmans conduits par Khaled. Elle ſe donna dans le mois de Novembre, près d'Yarmouc, ville ſituée ſur une riviere de ce nom dans la haute Syrie. Le ſuccès en fut encore heureux pour les Infideles qui n'y perdirent pas cinq mille hommes, tandis qu'il y en eut près de cent mille tant tués que priſonniers du côté des Grecs. Jéruſalem, la ville ſainte, également revérée des Chrétiens, des Juifs & des Muſulmans, excitoit d'autant plus la convoitiſe de ces derniers, qu'ils en préjugeoient la conquête facile. L'an 16 de l'H. (637 de J. C.) Amrou & Serdgil, deux de leurs Généraux, en forment le ſiége au printems. Omar ſe rend en perſonne devant cette place, lorſqu'il apprend qu'elle eſt aux abois; elle capitule, ſuivant Elmacin, vers la fin de la même année, c'eſt-à-dire au commencement de l'an de J. C. 638, par l'entremiſe du Patriarche Sophrone. Théophane dit néanmoins que ce ſiége dura deux ans. On ne peut refuſer des éloges à la modération du vainqueur. Maître de Jéruſalem, il conſerve aux habitans leur liberté, leurs biens, leurs Egliſes & ſe contente de demander la permiſſion d'élever une Moſquée dans l'endroit où avoit été bâti le Temple de Salomon. la conquête de la Paleſtine achevée, il envoie en Syrie le Général Abou Obeïdah qui met le ſiége devant Antioche, où Conſtantin, fils & Collégue de l'Empereur Héraclius, s'étoit renfermé. La place ſe rend, après une bataille perdue & la retraite de ce Prince, le 12 de Schaban de l'an 17 de l'H. (21 Août 638 de J. C.). L'an 19 (de J. C. 640), après avoir ſubjugué la Syrie, le Général Amrou va faire une deſcente en Egypte par ordre du Califé, avec 4000 hommes ſeulement de troupes. Ce petit nombre, animé par le fanatiſme, lui ſuffit pour tailler en pieces l'armée Romaine commandée par deux Généraux, dont l'un périt dans la mêlée. Meſr, ou la Babilone d'Egypte (& non pas Memphis, comme pluſieurs le ſuppoſent), lui eſt enſuite livrée, après ſept mois de ſiége, par la perfidie du Gouverneur. De-là il mene ſon armée devant Alexandrie, qui l'occupe, ſuivant Elmacin, durant 14 mois. Dans cet intervalle, priſe par les Arabes & repriſe par les Grecs, elle retombe enfin ſous la puiſſance des premiers le 13 de Mouharam, de la 21e année de l'H. (22 Décembre 641 de J. C.) Amrou ſur les remontrances de Jean Philopone, dit le Grammairien, veut conſerver la riche Bibliothéque de cette ville, appellée Sérapion. Il en écrit au Calife. Omar répond : « Ce que contiennent les livres dont vous me parlez, s'accorde avec ce qui eſt » écrit dans le livre de Dieu, ou ne s'y accorde pas. S'il s'y accorde, alors l'Alcoran ſuffit, & ces livres ſont inutiles. S'il » ne s'y accorde pas, il faut les détruire ». Sur cet ordre, dicté par le fanatiſme, les livres ſont diſtribués dans tous les quartiers de la ville, où ils ſervent pendant 6 mois à chauffer 4000 bains. On impoſe aux Egyptiens un tribut annuel de 200 ducats par tête, & à ce prix ils conſerverent leur liberté, leur vie, leurs biens & leur religion. L'an 22 de l'H, grande famine à Médine. Omar fait rouvrir, à cette occaſion, le canal que les Romains avoient fait creuſer du Nil à la mer Rouge, afin de faciliter le convoi des bleds pour l'Arabie. L'année ſuivante (642 de J. C.) ne fut pas moins glorieuſe pour les armes des Arabes par la victoire qu'ils remporterent ſur 150 mille Perſes dont le Général Firzen fut tué en fuyant. (Abulfeda.) L'an 23 de l'H. le 26 de Dzouledgé (3 Novembre 644 de J. C.), Omar eſt poignardé dans la Moſquée de Médine par un eſclave Perſan dont il avoit refuſé d'écouter les plaintes, & meurt trois jours après de ſa bleſſure. Pendant ſon régne, qui fut de 10 ans & ſept mois, il avoit conquis, ſi l'on en croit Kondhemir, 36 mille places, détruit 4 mille temples de Chrétiens, de Mages & d'Idolâtres, & édifié quatre cens Moſquées. Mahomet n'a point eu de ſucceſſeur plus religieux obſervateur de ſa Loi, plus frugal, plus éloigné du faſte, plus zélé pour la juſtice, plus fidele à ſa parole. Ce fut lui qui bâtit, l'an 636 de J. C, la ville de Balſora, ou Baſra, au deſſous du confluent du Tigre & de l'Euphrate à 3 lieues du Golfe qui porte ſon nom, & cela pour ôter aux Perſans, qu'il n'avoit pas encore ſoumis, toute communication avec les Indes. Depuis ce tems Balſora a toujours été une place très importante pour le commerce.

OTHMAN, IIIe CALIFE.

23 de l'H. (644 de J. C.) OTHMAN, ou OTSCHMAN, fut élu le 29 Dzouledgé (6 Novembre), pour ſuccéder au Calife Omar. Les armes Muſulmanes firent de nouveaux progrès ſous ce régne. L'an 27 de l'H. Moavie, l'un des Généraux d'Othman, fait une deſcente dans l'Iſle de Chypre, qu'il rend tributaire. La même année, Abdoullah, frere utérin du Calife & Gouverneur d'Egypte, à la place d'Amrou, qu'Othman avoit révoqué, paſſe en Afrique par ſes ordres. Il gagne, ſur le Patrice Grégoire, la fameuſe bataille d'Iacoubé, dans laquelle ce Général Grec périt, après pluſieurs jours de combat. De là il va faire le ſiége de Sabtelé, qu'il emporta d'aſſaut. Il prend d'autres villes par compoſition, & revient d'Afrique, au bout de 15 mois, chargé d'un immenſe butin. Ces ſuccès piquerent d'émulation Moavie. L'an 39, il enleva aux Grecs la ville de Rhodes, & fit mettre en pieces le fameux Coloſſe de bronze, qui avoit été élevé, l'an 280 avant J. C., en l'honneur du Soleil; puis renverſé, 56 ans après, par un tremblement de terre. Sa hauteur étoit d'environ 128 pieds, & ſes jambes, y compris les cuiſſes, de 60. Les débris en furent vendus à un Juif d'Emeſe, qui en chargea 900 chameaux. L'année ſuivante, 31 de l'H. (652), la mort d'Iſdegerde, dernier Roi de Perſe, aſſure au Calife la poſſeſſion tranquille de ce vaſte Empire, que ſes armes & celles de ſes prédéceſſeurs avoient conquis en détail. Les Muſulmans porterent alors leurs vues ſur Conſtantinople. L'an 35 de l'H. (655 de J. C.) Moavie équippe une flotte pour aller attaquer cette capitale. L'Empereur Conſtant vient à ſa rencontre avec toutes les forces navales qu'il avoit pu ramaſſer; & l'ayant atteint ſur les côtes de Lycie, il engage un combat, dont le Général Muſulman ſortit victorieux. Peu s'en fallut même que l'Empereur ne tombât entre ſes mains. Il étoit pris ſans un Officier qui l'enleva & lui donna moyen de regagner Conſtantinople. Moavie ne pourſuivit point ſa victoire. Il en fut détourné par la nouvelle de la mort d'Othman. Ce Calife,

ayant excité contre lui une ſédition par la dureté de ſon gouvernement, fut forcé dans ſon Palais de Médine après un mois de réſiſtance, & aſſaſſiné par Mahomet, fils d'Aboubecr. Ce fut l'eſprit de vengeance qui inſpira cet attentat. Othman avoit voulu faire périr Mahomet, après avoir été contraint de lui donner le gouvernement d'Egypte, à la place d'Abdallah, ſon frere, dont les Egyptiens étoient fort mécontens. La mort du Calife eſt datée du 28 de Dzouledgé de l'an 35 de l'H. (28 Juin 656 de J. C.) Othman étoit âgé pour lors de 82 ans. Un trait d'orgueil, qui ſcandaliſa le plus en lui, fut de s'être aſſis à la Moſquée dans la chaire de Mahomet; au lieu qu'Aboubecr & Omar s'étoient toujours aſſis au-deſſous.

ALI, IVe CALIFE.

35 de l'H. (656 de J. C.) Ali, couſin & gendre de Mahomet, eſt proclamé Calife par le peuple le jour même de la mort d'Othman. Aiesha, cette veuve de Mahomet, que les Muſulmans appelloient *la Mere des Fideles*, déſapprouve ce choix. Zobéir & Talha, l'amant de cette femme, ſe joignent à elle, levent des troupes, & vont faire le ſiége de Baſra, ſous prétexte de venger la mort d'Othman. Bataille donnée ſous les murs de cette ville, contre Ali, le 10 de Dgioumadi I de l'an 36 de l'H. (4 Novembre 656 de J. C.) Les deux Chefs des rébelles y périſſent. Aiesha, montée dans une eſpece de litiere ſur un chameau, qui donna le nom à cette action, tombe entre les mains d'Ali. Loin de la maltraiter, le vainqueur la fait conduire avec honneur à Médine, où elle paſſa le reſte de ſes jours, enfermée & ſervie comme le devoit être la femme de Mahomet. Autre ſoulevement en Syrie. Moavie & Amrou, tous deux dépouillés par Ali, l'un du gouvernement de Syrie, l'autre de celui d'Egypte, qu'Othman lui avoit rendu, ſe liguent enſemble & arment toute la Syrie contre le Calife. L'an 40 de l'H. (661 de J. C.) Moavie, dans le fort d'une bataille qu'il eſt près de perdre, s'aviſe de propoſer un arbitrage, qu'Ali eſt forcé d'accepter. Amrou, l'un des deux arbitres choiſis, trompe ſon collégue, & nomme Calife Moavie. Ali & ſon armée réclament contre la ſupercherie. Telle eſt l'origine du Schiſme qui ſubſiſte encore de nos jours parmi les Muſulmans. Trois Fanatiques, voulant l'éteindre dès ſa naiſſance, déliberent d'en mettre à mort les Chefs. Moavie & Amrou ſont manqués. Ali eſt poignardé dans la Moſquée le 16 de Ramadhan de l'an 40 de l'H. (23 Janvier 661 de J. C.) & meurt de ſes bleſſures, trois jours après, à Couffah, ſur l'Euphrate. Son corps fut enterré dans cette ville, où l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau, qui eſt en grande vénération chez les Perſans. Ali laiſſa de Fatime, ſon épouſe, deux fils, Haſan, qui lui ſuccéda, & Hoſſein, qui forma la principale branche des Alides.

HASAN, Ve CALIFE.

40 de l'H. (661 de J. C.) Hasan, élu d'une ſeule voix pour ſuccéder à ſon pere Ali, n'occupa le trône que ſix mois. Doux par caractere & ami du repos, il ne put ſoutenir ni l'indocilité de ſes ſujets, ni le poids de la guerre que Moavie lui déclara. Il prit donc le parti de céder le trône à ce rival. Son abdication ſe fit ſolemnellement à Couffah l'an 41 de l'H. au mois de Rabié I, ſelon les uns, de Dgioumadi I, ſuivant les autres, (Juillet ou Septembre de J. C. 661.) Haſan mourut, empoiſonné par une de ſes femmes, l'an 49 de l'H. à Médine, où il s'étoit retiré. Ce Prince, quoiqu'il manquât de courage & de fermeté, n'étoit pas ſans de bonnes qualités. On loue ſur-tout ſa clémence & ſa modération. L'Hiſtoire en a conſervé cet exemple. Un eſclave, ayant commis une faute qui ſembloit mériter la mort, ſe jetta aux pieds du Calife en récitant ces paroles de l'Alcoran: *Le Paradis eſt pour ceux qui répriment leur colere.* Je ne ſuis point en colere, dit Haſan. L'eſclave pourſuivit: *& pour ceux qui pardonnent les fautes.* Je vous pardonne les vôtres, lui répliqua le Prince. L'eſclave acheva le reſte du verſet: *Dieu aime ſur-tout les hommes qui font du bien à ceux qui les ont offenſés.* Puiſque cela eſt ainſi, répondit le Calife, je vous donne la liberté avec 400 dragmes d'argent.

MOAVIE, I du nom, VIe CALIFE.

41 de l'H. (661 de J. C.) Après l'abdication de Haſan, Moavie I, fils d'Abou Soffian, & arriere-petit-fils d'Ommiah, de la Tribu des Khoréishites, fut reconnu Calife dans tout l'Empire des Muſulmans. Ses ſervices avoient déterminé ſon élection: ſon gouvernement la juſtifia. L'an 45 (665 de J. C.) il envoya le Général Ben Hadidje pour achever la conquête de l'Afrique. Les Arabes ne furent pas uniquement occupés à détruire ce pays. L'an 50 (670 de J. C.) Oucba, ou Akbé, ſucceſſeur de Hadidje, fonda la ville de Kairoan, à 12 lieues de la mer, près du Déſert de Barca. Le Commerce, les Arts & les Lettres, la rendirent par la ſuite l'une des plus floriſſantes villes du monde. Il ne reſta plus aux Grecs en Afrique que la Mauritanie Tingitane, avec la côte maritime, qui s'étend de Carthage juſqu'au détroit dit aujourd'hui de Gibraltar. Mais Kuſcilé, Prince Maure, ayant raſſemblé ſous ſes étendards les Romains fugitifs & les Berbers (peuple du pays qu'on nomme aujourd'hui Barbarie), en forma une armée nombreuſe, avec laquelle il ſe rendit maître de Kairoan, après une bataille ſanglante, gagnée ſur Oucba, qui périt dans la mêlée. Kuſcilé ne s'en tint pas à cette conquête. Il enleva aux Muſulmans toutes celles qu'ils avoient faites dans la Byſacene. D'un autre côté, Yéſid, fils du Calife, accompagné du Général Sofian, l'an 52 de l'H. (672 de J. C.) conduit une armée navale devant Conſtantinople, qu'il tint bloquée l'eſpace de cinq mois, malgré le feu grégeois (nouvelle invention) que les Grecs faiſoient pleuvoir ſur ſa flotte. Repouſſé par l'Empereur Conſtantin Pogonat, il revient ſept ans de ſuite attaquer cette capitale, mais toujours ſans ſuccès. Enfin, l'an 58 de l'H. (678 de J. C.), Moavie conclut avec l'Empereur une tréve pour 30 ans. L'an 60 de l'H., au mois de Redgeb (Avril ou Mai de J. C. 680), il meurt à Damas, où il avoit tranſporté le ſiége de ſon Empire. C'eſt par lui que commence la dynaſtie des Ommiades, dont on peut dire qu'il fut l'honneur auſſi bien que le Chef. « L'ambition, dit M. Le Beau, l'avoit rendu » perfide: dès qu'elle fut ſatisfaite, il ne montra plus que de » la bonne foi & de la probité. Aux talens du gouvernement, » il joignit la douceur & la clémence. Quoiqu'il ne ſut pas » même lire, il avoit beaucoup de génie; nulle dureté dans » les manieres non plus que dans les mœurs; une éloquence » naturelle; qui le rendoit maître des eſprits ». Il avoit vécu 78 ans, & en avoit régné 19. Le caractere de ſon ſucceſſeur rendit encore ſa perte plus ſenſible. La dignité de Calife juſqu'alors avoit été élective. Aveuglé par la tendreſſe paternelle, il la rendit héréditaire, & eut le malheur de faire un mauvais choix.

YÉSID, I du nom, VIIe CALIFE.

60 de l'H. (680 de J. C.) Yésid I, fils de Moavie, aſſocié par ſon pere à l'Empire, lui ſuccede après ſa mort. Il eut pour émule Hoſſein, fils d'Ali, qui lui diſputa le trône. Une bataille décida la querelle; elle ſe donna près de Couffah. Hoſſein la perdit avec la vie le 10 de Mouharram de l'an 61 de l'H. (10 Octobre de J. C. 680.) Ce rival eſt preſque auſſitôt remplacé par Abdallah, fils de Zobéir, qui prend le titre de Calife à Médine par le choix des habitans ſoulevés contre Yéſid. L'an 63, Yéſid envoie contre Médine une armée, qui prend la ville, paſſe les habitans au fil de l'épée, & exerce le pillage durant trois jours. La Mecque, qui s'étoit auſſi déclarée pour Abdallah, fut enſuite aſſiégée par Moslem, Général d'Yéſid, & ſe trouvoit à la veille de ſubir le même ſort, lorſqu'on apprit la mort de ce Prince. Yéſid termina ſes jours dans la ville de Havarin, au territoire d'Emeſe, le 4 de Rabié I, ſelon les uns; le 14 du même mois, ſuivant les autres, de l'an 64 de l'H. (31 Octobre, ou 10 Novembre de J. C. 683.) Il étoit dans la 39e année de ſon âge. Son intempérance, ſon irreligion & ſa cruauté rendirent ſa mémoire odieuſe aux Muſulmans, ainſi qu'aux Chrétiens. Il avoit fait des conquêtes & des pertes. Sélim, ſon Général, l'avoit rendu maître de la Bukarie & du Khariſme; mais un rébelle, nommé Moctar, lui enleva la Perſe.

MOAVIE, II du mom, VIIIe CALIFE.

64 de l'H. (683 de J. C.) Moavie, fils d'Yéſid, devint ſon ſucceſſeur à l'âge de 20 ans. Il n'occupa le trône que ſix ſemaines. Un Caſuiſte lui ayant perſuadé que Moavie, ſon aïeul, étoit un uſurpateur, il abdiqua par ſcrupule, & alla ſe renfermer dans une chambre, d'où il ne ſortit point juſqu'à ſa mort, qui ſuivit de près ſon abdication. Les Ommiades, furieux de ſa retraite, s'en prirent au Caſuiſte, dont il avoit ſuivi le conſeil, & l'enterrerent tout vif, pour avoir troublé, diſoient-ils, le cerveau de leur Maître par des pointilleries théologiques.

MERWAN, Ier du mom, IXe CALIFE.

64 de l'H. (684 de J. C.) Merwan fut placé ſur le trône, mais non tout de ſuite, après que Moavie l'eût quitté. Son élévation avoit été précédée de grands débats, excités par les partiſans d'Abdallah. Celui-ci, déjà reconnu Calife en Arabie, dans l'Irak & en Egypte, ſe vit ſur le point de l'être à Damas. Mais l'ordre affreux qu'il donna d'exterminer tous les Ommiades, indiſpoſa contre lui un grand nombre de Muſulmans. Les Ommiades, prévenus du péril dont ils étoient menacés, s'enfuirent à Damas, où ils firent une nouvelle élection. Elle tomba ſur Merwan, le plus diſtingué de leur famille. L'inauguration de ce Calife eſt rapportée par Elmacin au mois Ramadhan de l'an 64 de l'H. (Avril ou Mai 684 de J. C.) L'an 65, Merwan entre en Egypte, d'où il chaſſe Abdarhaman, qui commandoit pour Abdallah dans ce pays. Vers le même tems, les Couffiens ſe ſoulevent en faveur

de la maiſon d'Ali. Soliman, fils de Sord, ſe met à leur tête, & marche en Syrie avec une armée pour détrôner Merwan. Il périt dans un combat. Merwan ne lui ſurvécut pas long tems, étant mort au mois de Ramadhan 65 de l'Hégire (Avril ou Mai 685 de J. C.) On prétend qu'il fut étouffé, pendant qu'il dormoit, par ſa femme, veuve d'Yéſid. Ce Prince laiſſa deux fils, Abdolmalek, ſon ſucceſſeur; & Abdolaziz, qui fut Gouverneur d'Egypte.

ABDOLMALEK, Xe CALIFE.

65 de l'H. (685 de J. C.) Abdolmalek, fils aîné de Merwan, lui ſuccéda par le choix des partiſans de ſa Maiſon. Voyant la Mecque toujours poſſédée par Abdallah, il prit le parti de transporter le pélérinage de cette ville à Jéruſalem. Pour y réuſſir, il fit mettre dans la Moſquée de Jéruſalem la pierre ſur laquelle on prétendoit que Jacob avoit repoſé. Ce monument tint lieu de la pierre noire que les Muſulmans alloient baiſer dévotement à la Caaba. Vers le même tems, il renouvelle la paix avec les Grecs, en leur abandonnant les conquêtes des Muſulmans en Afrique. Mais cette paix ne fut pas durable. L'an 68 de l'H. (688 de J. C.) Zobeir paſſe en Afrique par ordre du Calife à la tête d'une puiſſante armée, & reprend Kairoan à la ſuite d'une grande bataille livrée aux Grecs, commandés par Kuſcilé qui la perdit avec la vie. Le vainqueur marche enſuite vers Carthage. Mais une flotte envoyée par l'Empereur Juſtinien II, ayant mis à terre, vers le même tems, une armée conſidérable au port de cette ville, il fallut en venir à une bataille. Zobeir, inférieur en nombre, y périt avec la plupart des ſiens, après avoir diſputé la victoire avec une valeur héroïque. Les Grecs, n'oſant entrer plus avant dans le pays, remonterent ſur leurs vaiſſeaux, trop contens d'aller montrer à Conſtantinople les dépouilles des Saraſins. Abdolmalek fut très ſenſible à la perte de ſon Général & de ſon armée. Mais il ne ſe trouvoit pas alors en état d'en pourſuivre la vengeance. Il avoit à ſoutenir deux guerres meurtrieres, l'une du côté de la Perſe contre Moctar, l'autre en Arabie contre Abdallah. Après avoir triomphé du premier, il envoya, l'an 71 de l'H. ſon Général Hégiash faire le ſiége de la Mecque. Abdallah périt à la défenſe de cette place. Son cadavre ayant été porté en Syrie, ſa peau remplie de paille fut attachée à un gibet aux portes de Damas. L'an 76, premiere monnoie Arabique. Elle a pour légende: *Dieu eſt le Seigneur*. Les Arabes s'étoient ſervis juſqu'alors de la monnoie des Grecs & de celle des Perſans. L'an 78 (697 de J. C.) Haſſan, Gouverneur d'Egypte, fait par l'ordre du Calife une nouvelle expédition en Afrique. Tout fuit ou fait joug devant l'armée formidable qu'il conduit. Il entre ſans réſiſtance dans Kairoan, qu'il trouve déſerte. De-là il marche droit à Carthage dont les habitans, au lieu de ſe défendre, ſe jettent dans leurs vaiſſeaux, & ſe ſauvent, les uns en Sicile, les autres en Eſpagne. Ce qui reſtoit des Romains abandonna les campagnes & les autres villes pour ſe retirer dans les deux places les plus fortes de la contrée, Safatcoura & *Hippo-zanitos*, nommée depuis Biſerte. Les Berbers, peuple d'Afrique différent des naturels du pays, ennemis des Saraſins, voyant leurs progrès, accourent pour ſe joindre aux Romains, & forment avec eux une nombreuſe armée. Mais le nombre ſuccomba ſous la valeur de Haſſan & de ſes ſoldats. Safatcoura & *Hippo-zanitos* ſubirent le ſort des vaincus. Hippone, nommée depuis Bonne, fut preſque la ſeule place que les Romains conſerverent dans les Provinces de Carthage & de Numidie. L'armée Muſulmane chargée de dépouilles revient à Kairoan. Cependant l'Empereur Léonce, au bruit de l'irruption des Muſulmans en Afrique, avoit mis en mer une flotte conſidérable ſous les ordres du Patrice Jean, guerrier expérimenté & plein de valeur. Mais elle n'arriva qu'après la priſe de Carthage & la retraite des Infideles. Elle entre dans le port après avoir rompu la chaîne qui le barroit, & le débarquement s'étant fait malgré la garniſon ennemie qui bordoit le rivage, les Romains reprennent Carthage, où leur Général victorieux les fait hiverner. Mais l'année ſuivante, Haſſan ayant reçu du Calife une flotte égale à celle des Romains vient l'attaquer dans la rade de Carthage; & l'ayant miſe en fuite, il rentre dans la ville dont il fait raſer les murailles, & abattre les édifices. Ainſi fut anéantie pour jamais cette ſuperbe ville, Reine de l'Afrique, rivale de Rome, auſſi fameuſe dans l'hiſtoire de l'Egliſe que dans les annales des nations. La Religion Chrétienne ſe ſoutint encore quelque tems en Afrique; mais enfin elle s'y éteignit entiérement, & l'on ne voit point d'Evêque de cette partie du monde au VIIe, ni au VIIIe Concile. (Le Beau.) Les révoltes qui s'éleverent dans les deux années ſuivantes contre le Calife, faciliterent au Général Héraclius les moyens de venger en quelque ſorte l'Empire par les conquêtes, ou plutôt les ravages qu'il fit en Syrie. L'an 86, au milieu du mois Schoual (9 Octobre de J. C. 705) Abdolmalek, âgé de 60 ans, meurt à Damas, où il eſt inhumé. Son avarice & ſa cruauté démentirent ſur le trône les belles eſpérances qu'il avoit données avant que d'y monter. Il laiſſa 5 fils, dont 4 régnerent ſucceſſivement après lui. Les Grecs nomment ce Calife Abimélec.

WALID, I du nom, XIe CALIFE.

86 de l'H. (705 de J. C.) Walid, fils aîné d'Abdolmalek, monta ſur le trône le lendemain de la mort de ſon pere. Son régne fut illuſtre par les exploits de ſes Généraux, qui reculerent fort loin les limites de ſes Etats. L'an 88, Catibah, qu'il avoit établi Gouverneur du Khoraſan, paſſe le fleuve Gihon, entre dans le Khouareſme, qu'il ſoumet; de-là il pénetre dans la Tranſoxane, & s'empare de Samarkande, capitale du pays. La même année, Moſlem, frere du Calife, conduit une armée ſur les terres des Romains, d'où il revient chargé de dépouilles. Il y retourne les années ſuivantes, & s'avance juſques dans la Galatie, qu'il ravage impunément à la faveur des troubles de l'Empire. L'an 89, les Muſulmans achevent la conquête de l'Afrique après la défaite des Berbers. L'an 93 fait une époque encore plus célebre du Califat de Walid. Ce fut au commencement de cette année Arabique (vers la fin d'Octobre 711 de J. C.) que Tarik, Lieutenant de Muſa, Gouverneur d'Afrique, fit par ſon ordre une deſcente en Eſpagne avec tant de ſuccès, que ce vaſte & riche pays devint en 15 mois la proie des armes Muſulmanes. (*V.* les Rois Viſigoths d'Eſpagne.) L'an 96, le 13 de Dgioumadi II, (23 Février 715 de J. C.) Walid meurt à l'âge de 48 ans. Zélé pour ſa religon juſqu'au fanatiſme, il ne négligea rien pour la faire régner dans toute l'étendue de ſes Etats: ennemi des Grecs, il fit abolir l'uſage de leur langue dans les Actes publics; magnifique dans ſa dépenſe, il fit bâtir pluſieurs ſuperbes Moſquées à Damas, à Médine & ailleurs. C'eſt lui, dit-on, qui eſt Auteur de ces Tours, nommées Minarets, d'où, cinq fois par jour, des crieurs publics appellent, chez les Muſulmans, le peuple à la priere; car l'uſage des cloches n'eſt point connu dans le Mahométiſme.

SOLIMAN, XIIe CALIFE.

96 de l'H. (715 de J. C.) Soliman, frere de Walid, le remplaça dans la dignité de Calife, à l'âge de 43 ans. L'an 99, (717 de J. C.) un Général, de même nom que lui, conduit par ſon ordre une flotte de dix-huit cens voiles devant Conſtantinople, où il arrrive le 19 de Mouharram (1 Septembre). Il avoit été précédé par Moſlem, ou Mouſlima, frere du Calife, avec une armée de terre qui parut, le 2 de Mouharram (15 Août), dans la Thrace, à la pointe du Détroit. Mais les Grecs, à l'aide du feu grégeois, brûlerent une partie des vaiſſeaux, & diſſiperent le reſte. L'intempérie de l'air fit périr l'armée de terre. A la nouvelle d'une perte auſſi conſidérable, le Calife, déja malade, tomba dans un chagrin qui lui cauſa la mort, à Mari-Dabek, dans le territoire de Kinniſrin, le 21 Séfer de la même année. (3 Octobre 717 de J. C.) Sur la fin de ſon régne il fit rebâtir Lidda, appellée Dioſpolis par les Grecs, ville de Paleſtine au voiſinage d'Aſcalon, que les guerres avoient preſque entiérement détruite, & lui donna le nom de Ramlah, ou Rames. (Hiſt. Univerſ.)

OMAR, II du nom, XIIIe CALIFE.

99 de l'H. (717 de J. C.) Omar, fils d'Abdolaziz, déſigné par Soliman, ſon couſin, pour ſon ſucceſſeur, le devint en effet par le choix de la nation. Ce Prince aima la juſtice au point de lui ſacrifier ſes intérêts les plus chers. Le trait ſuivant en eſt la preuve. Les Ommiades, ſes prédéceſſeurs, avoient établi des malédictions ſolemnelles contre la mémoire d'Ali, afin de la rendre exécrable aux peuples. Omar crut devoir les abolir, parce qu'elles lui parurent injuſtes. C'étoit rouvrir la route du trône aux Alides. Sa famille lui fit ſur cela des remontrances très vives. Le trouvant inflexible, elle le fit empoiſonner le 25 de Redgeb, de l'an 101 de l'H. (10 Février de l'an 720 de J. C.)

YÉSID, II du nom, XIVe CALIFE.

101 de l'H. (720 de J. C.) Yésid, fils d'Abdolmalek, ſuccéda, en vertu du teſtament de Soliman, ſon frere, au Calife Omar. Le commencement de ſon régne fut agité par des révoltes, dont l'habileté de ſes Généraux le fit triompher. Prince oiſif & voluptueux, il ne fit rien de mémorable par lui-même. Le regret d'avoir perdu la plus chérie de ſes femmes, lui cauſa une maladie dont il mourut le 26 de Schaban de l'an 105 de l'Hégire (28 Janvier de l'an 724 de J. C.) Ce Prince comptoit vivre bien plus long-tems, ſur la promeſſe que le Juif Saranſa Pechys lui avoit faite, l'année précédente, de 30 ans de vie, s'il vouloit faire abolir toutes les images des Chrétiens. En conſéquence il avoit envoyé dans tous ſes Etats une Lettre circulaire, portant ordre d'effacer toutes les peintures qui étoient dans les Egliſes, ſoit ſur des planches de bois, ſoit en Moſaïque ſur les murailles, ſoit ſur les vaſes ſacrés, & ornemens

d'Autel.

d'Autel. Les Chrétiens aimerent mieux s'expatrier que d'exécuter cet ordre de leurs propres mains. Les Emirs à leurs places employerent les Arabes & les Juifs, qui s'acquitterent avec ardeur de cette odieuſe commiſſion.

HESCHAM, XVe CALIFE.

105 de l'H. (724 de J. C.) HESCHAM, fils d'Abdolmalek, & frere d'Yéſid, fut élu pour ſuccéder à ce dernier. Il régnoit paiſiblement depuis 16 ans, lorſque Zéid, petit-fils de Hoſſeim, & arriere-petit-fils d'Ali, s'aviſa de lui diſputer le trône. Le rebelle mit dans ſes intérêts les Couffiens qui l'abandonnerent enſuite avec leur légéreté ordinaire. Il périt la même année dans un combat, avec 14 hommes qui lui reſtoient. L'an 125 de l'H. le 6 de Rabié I. (7 Janvier de l'an de J. C. 743) Heſcham mourut à Ruſafa à l'âge de 53 ou 55 ans. C'eſt lui que les Hiſtoriens Grecs nomment Iſam.

WALID, II DU NOM, XVIe CALIFE.

125 de l'H. (743 de J. C.) WALID, neveu de Heſcham, lui ſuccéda par le choix que ce Prince avoit fait de lui, au préjudice de ſes propres enfans. Son régne ne fut mémorable que par ſes débauches. Le mécontentement qu'elles exciterent ne tarda pas à éclater. Yéſid, ſon couſin germain, s'étant mis à la tête d'un parti, l'attaqua dans ſon palais, & le maſſacra le 27 de Dgioumadi II, ſelon Abulfarage, ou vers le milieu de Redgeb, ſuivant Elmacin, de l'an 126 de l'H. (le 16 Avril, ou dans les premiers jours de Mai de l'an de J. C. 744.)

YÉSID, III DU NOM, XVIIe CALIFE.

126 de l'H. (744 de J. C.) YÉSID, fils de Walid I, s'empara du trône après avoir aſſaſſiné Walid II. Pendant ſon régne, qui fut d'environ 5 mois, il eſſuya diverſes révoltes, qu'il ſut appaiſer par ſa prudence. La peſte l'enleva le 20 de Dzouledgé de l'an 126 de l'H. (3 Octobre de l'an de J. C. 744.) Yéſid étoit né d'une Princeſſe de l'ancienne famille des Rois de Perſe, & ſur ce fondement, il ſe glorifioit de compter parmi ſes ancêtres maternels le Grand Choſroès & le Kaghan des Turcs.

IBRAHIM, XVIIIe CALIFE.

126 de l'H. (744 de J. C.) IBRAHIM, ou ABRAHAM, frere d'Yéſid III, lui ſuccéda le jour même, ou le lendemain de la mort de ce Prince. Il ne fit que paroître ſur le trône. Au bout de deux mois il en fut renverſé par Merwan, Gouverneur de Méſopotamie, qui s'étoit déja révolté contre Yéſid. Cet événement eſt de la fin de Mouharram, ou du commmencement de Séfer, de l'an 127 de l'H. (Novembre de l'an de J. C. 744.)

MERWAN, II DU NOM, XIXe CALIFE.

127 de l'H. (744 de J. C.) MERWAN, fils de Mohammed, & arriere-petit-fils de Merwan I, s'empara du trône dont il avoit fait deſcendre Ibrahim. Ses grandes qualités ſembloient le deſtiner à relever la gloire des Ommiades, flétrie par la mauvaiſe conduite des derniers Califes. La Providence en décida tout autrement. Son régne fut agité par de continuelles révoltes, qui aboutirent à ſa perte & à la ruine de ſa maiſon. L'an de l'H. 129, un parti conſidérable reconnoît Ibrahim, de la maiſon des Abaſſides, pour Iman, ou Chef de la Religion Muſulmane. L'an 130, Ibrahim ayant entrepris le pélérinage de la Mecque, eſt attaqué par les partiſans de Merwan, près d'Arran, & tombe entre les mains de ſes ennemis qui le chargent de chaînes. Dès le lendemain il eſt empoiſonné après avoir déſigné pour ſon ſucceſſeur Aboul Abbas, ſon frere. Abdallah, leur oncle, fameux Capitaine, ſe met à la tête des troupes de celui-ci, pourſuit Merwan de ville en ville, & l'oblige à fuir en Egypte, où il eſt mis à mort dans une Moſquée, à l'âge de 69 ans, le 27 de Dgioumadi II, de l'an 132 de l'Hégire (10 Février de l'an 750 de J. C.) En lui finit la Dynaſtie des Ommiades, dont il étoit le 14e Calife; elle fut remplacée par celle des Abbaſſides.

ABOUL ABBAS, XXe CALIFE.

132 de l'H. (750 de J. C.) ABOUL ABBAS, fils de Mohammed, fut proclamé Calife à Couffah le 6 Redgeb de l'an 132 de l'H. (18 Février 750 de J. C. (& cinq mois après à Damas, lorſqu'on y eut appris la mort de Merwan. Les Ommiades firent divers efforts, mais tous inſuffiſans, pour lui arracher le ſceptre qu'il avoit enlevé à leur Maiſon. L'Empereur Conſtantin Copronyme profita de ces troubles pour ſe jetter ſur les terres des Muſulmans. Il prit, dans les années 133 & 134, les villes de Mélitine, de Théodoſiopolis & de Jézira dans l'Arménie. Ses Généraux firent pour lui d'autres conquêtes dans les Provinces voiſines. Aboul Abbas ſe diſpoſoit à prendre ſa révanche lorſqu'il mourut de la petite vérole à Ambar dans l'Irak, âgé de 33 ans, le 13 de Dzouledgé, 136 de l'H. (9 Juin 754 de J. C.) Il avoit établi ſa réſidence d'abord à Couffah, d'où il la tranſporta enſuite à Haſchémiah, ſur les bords de l'Euphrate, dans l'Irak Arabique. Cette derniere ville étoit ſon ouvrage, & c'eſt là qu'on prétend qu'il mourut. Le maſſacre, qui ſe fit ſous ſon régne, d'un nombre prodigieux d'Ommiades, lui fit donner le ſurnom de *Saffati* ou Sanguinaire. Son caractere néanmoins le portoit à la douceur; mais il le fit céder à la politique.

ABOU GIAFAR ALMANZOR, XXIe CALIFE.

136 de l'H. (754 de J. C.) ABOU GIAFAR, que le ſuccès de ſes armes fit nommer ALMANZOR, c'eſt-à-dire *le Victorieux*, fut proclamé Calife à Couffah peu de jours après la mort d'Aboul Abbas, ſon frere. Abdallah, ſon oncle, dans le même tems, ſe fait décerner le Califat à Damas. Guerre entre les deux rivaux. Abdallah, vaincu par Abou Moſlem, Général d'Almanzor, va ſe cacher à Balſora. Almanzor paie de la plus noire ingratitude celui qui lui avoit procuré cette victoire. A peine eſt-il affermi ſur le trône, qu'il fait maſſacrer Abou Moſlem en ſa préſence. L'un des griefs qu'il avoit contre lui, ſuivant Abulfarage, étoit qu'en lui écrivant, il avoit mis ſon nom le premier dans la ſuſcription. Mais ſes véritables crimes, aux yeux du Calife, étoient les immenſes richeſſes qu'il avoit acquiſes par des voies peu légitimes; la magnificence qu'il étaloit ſur ſa table, dans ſes meubles, dans le nombre prodigieux de ſes domeſtiques, & la fierté que lui inſpiroit le mérite de ſes ſervices. Peu de perſonnes au reſte plaignirent le ſort de ce Général qui avoit immolé plus de ſix cens mille victimes à la gloire des Abbaſſides, ſans compter tous les malheureux qui avoient trouvé la mort dans les combats qu'il leur avoit livrés. Les Ommiades, qui avoient échappé à ſa cruauté par la fuite, paſſerent en Afrique, & de là en Eſpagne où ils fonderent une Monarchie abſolument indépendante de l'Empire des Califes. (*V.* les Rois de Cordoue.) L'an 145 de l'H. (762 de J. C.) Almanzor après avoir détruit les villes de Ctéſiphon & de Séleucie, bâties vis-à-vis l'une de l'autre ſur les bords du Tigre, fait conſtruire en-deça de ce fleuve celle de Bagdad, qui devint le ſiége des Califes Abaſſides. (Abulfeda.) Almanzor ne ſe croyoit pas aſſuré du trône tant que vivroit Abdallah, ſon rival. L'an 147, ſéduit par ſes promeſſes, celui-ci quitte ſa retraite & va le trouver. Le Calife le comble de careſſes, l'engage à reſter à ſa Cour, & le fait périr enſuite ſous les ruines d'un appartement dont il avoit préparé la chûte. L'an 158, le 6 de Dzouledgé (7 Octobre 775 de J. C.) Almanzor meurt de la dyſſenterie, près de la Mecque, à l'âge de 63 ans. Ce Calife avoit de grandes qualités de corps & d'eſprit, une taille avantageuſe, un port majeſtueux, une rare prudence, du courage & de la fermeté; mais il étoit ſoupçonneux, vindicatif & d'une avarice ſordide. La Philoſophie & l'Aſtronomie fleurirent chez les Arabes ſous ſon régne.

MOHAMMED MAHADI, XXIIe CALIFE.

158 de l'H. (775 de J. C.) MOHAMMED, ſurnommé MAHADI, fils d'Almanzor, fut proclamé Calife à la Mecque le jour même de la mort de ſon pere. La fureur des conquêtes ne lui permit pas de laiſſer en repos ſes voiſins. L'an 163 de l'H. (780 de J. C. après la mort de l'Empereur Léon Chazaré, voyant le trône de Conſtantinople, rempli par un enfant ſous la régence d'une femme, il envoie ſes deux fils, Haroun & Othman, ſur les terres des Romains. Le premier s'avança juſques dans la Province de Pont, où il aſſiégea une place forte nommée Samalek, qui ne ſe rendit qu'au bout de 38 jours, après avoir été preſque entiérement réduite en poudre par les machines de guerre. Othman, de ſon côté, marchoit à la tête de 50 mille hommes en Aſie; le Général Grec Lachanodracon courut à ſa rencontre, le défit & le tua dans le combat. Haroun, plus heureux, marchoit de ſuccès en ſuccès; &, l'an 166 de l'H. (de J. C. 782) il arriva juſqu'au Boſphore. L'Impératrice Irene lui fait alors demander la paix. Il l'accorde moyennant une ſomme de 70 mille écus d'or, qu'elle s'engage à lui payer. L'an 167, le 22 de Mouharram, (26 Août 783 de J. C.) Mahadi, à l'imitation de ſon pere, voulut faire le pélérinage de la Mecque; & ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faſte Aſiatique, lui coûta 666 millions d'écus d'or. Ce Prince mourut, ſuivant Abulfeda, dans ſon camp de la province de Maſanderan, ou de Tabriſtan, dans le Giorgian, le 23 de Mouharram de l'an 168 (15 Août 784 de J. C.) & fut inhumé, par ſon fils Haroun, ſous un noyer. Il rendit ſon régne illuſtre par ſa libéralité, ſa douceur & ſon amour pour la juſtice. Les deux fils qu'il laiſſa lui ſuccéderent l'un après l'autre, comme il l'avoit réglé par ſon teſtament.

MUSA-AL-HADI, XXIIIe CALIFE.

168 de l'H. (784 de J. C.) Musa-al-Hadi, fils aîné de Mahadi, fut proclamé Calife par les ſoins d'Haroun, ſon frere, à Bagdad, tandis qu'il étoit au camp de ſon pere dans le Tabriſtan. Mais dans le même tems Hoſſeim, arriere-petit-fils d'Ali, ſe faiſoit décerner le Califat à la Mecque. La guerre des deux rivaux ne fut pas longue. Hoſſeim périt dans le premier combat. (Abulféda.) Hadi, ſe trouvant libre, réſolut d'exterminer les Zendiens. C'étoit une eſpece de Manichéens qui troubloient le repos public par le danger de leurs maximes & l'abſurdité de leurs dogmes. Les ſupplices qu'il fit ſubir à ceux qui tomberent entre ſes mains, purgerent de cette ſecte l'Empire des Muſulmans. Parmi ceux qui échapperent, les uns ſe répandirent dans les Indes, d'autres en Aſie, & de là en Europe. (Khondemir, Théophane.) L'an 170, le 14 de Rabié I, (13 Septembre de J. C. 786.) le Calife eſt empoiſonné par ſa mere, à l'âge de 25 ans. Sa mort prévint celle qu'il préparoit à ſon frere Haroun dans le deſſein de faire paſſer le ſceptre à ſon fils encore en bas âge, contre la loi qui le déféroit au Prince le plus âgé de la race. (Abulféda.)

HAROUN AL-RASCHID, XXIVe CALIFE.

170 de l'H. (786 de J. C.) Haroun, ou Aaron, ſurnommé Al-Raschid, ou le Justicier, ſuccéda, ſans contradiction, à ſon frere Hadi. Les Alides ſouffroient impatiemment l'humiliation où ils étoient réduits. L'an 176, Jahia, fils d'Abdallah, Chef de leur Maiſon, uſurpe le titre de Calife à Dailamah dans le Giorgian. Le Général Fadhel, envoyé contre lui, l'engage à mettre bas les armes, ſous la promeſſe de lui faire obtenir des lettres de pardon. Il les obtient en effet, & dans la meilleure forme: Jahia, ſur cette aſſurance, ſe rend à la Cour: il y eſt reçu avec honneur; mais par une perfidie inſigne, il eſt enſuite jetté dans les fers & mis à mort. (Abulféda) L'an 183 (799 de J. C.) ſur la grande réputation de Charlemagne, Roi des François, Haroun envoya une Ambaſſade à ce Prince, chargée d'un préſent ſingulier. C'étoit une de ces horloges que l'eau fait mouvoir, & que l'on appelle clepſydres. Douze petites portes compoſoient le cadran, & formoient la diviſion des heures. Chacune de ces portes s'ouvroit à l'heure qu'elle indiquoit, & donnoit paſſage à des boules qui tomboient ſucceſſivement ſur un timbre d'airain, & frappoient l'heure. Chaque porte reſtoit ouverte; &, à la 12e heure 12 petits cavaliers ſortoient enſemble, faiſoient le tour du cadran, & refermoient toutes les portes. Une pareille machine dut faire comprendre aux François que les Muſulmans n'étoient pas ſi barbares qu'ils ſe l'imaginoient. L'an 184, (de J. C. 800) le Gouvernement d'Afrique étant vacant, Haroun nomme Ibrahim Ben-Aglab pour y exercer cet emploi. Ibrahim, s'y érigea ſous le Califat ſuivant en Souverain, & fonda la Dynaſtie des Aglabites dans le pays qui s'étend depuis l'Egypte juſqu'à Tunis. Haroun ne ſe piquoit pas de reconnoiſſance. L'an 187 il commence à perſécuter les Barmécides, famille illuſtre, dont il avoit reçu les plus grands ſervices. Il en fait périr les Chefs, & précipite le reſte dans l'opprobre & la miſere. Cette noire ingratitude excita les murmures de tout l'Empire. L'Impératrice Irene, menacée par Haroun, avoit, comme on l'a dit, acheté la paix de lui moyennant une ſomme conſidérable. Nicephore, ſucceſſeur de cette Princeſſe, s'aviſa, l'an 803 de J. C. de redemander cet argent par une Lettre pleine d'une fierté ridicule. Haroun l'ayant reçue, ſe met auſſitôt en marche avec ſon armée pour y répondre. Le fruit de cette expédition fut de contraindre l'Empereur à payer un tribut annuel au Calife. L'an 193, le 3 de Dgioumadi II, (24 Mars de J. C. 809) Haroun meurt à Toüs, dans le Khoraſan, à l'âge de 47 ans; Prince inconcevable par le mélange de ſes bonnes & de ſes mauvaiſes qualités. Protecteur des Lettres, il fit paſſer chez les Arabes toutes les richeſſes littéraires des Grecs, par les traductions qu'il fit faire de leurs meilleurs Ouvrages; brave, magnifique, libéral, il répandoit la terreur chez ſes ennemis & les bienfaits ſur ſes peuples. Mais, perfide, capricieux, ingrat, il ſacrifia les droits les plus ſacrés de la reconnoiſſance, de la droiture & de l'humanité, à l'injuſtice de ſes défiances, & à la biſarrerie de ſes goûts. Les Hiſtoriens Arabes diſent qu'il fit huit à neuf fois le pélérinage de la Mecque; & que les années où il ne pouvoit s'y rendre, il y envoya à ſa place trois cents pélerins qu'il habilloit & auxquels il fourniſſoit les frais du voyage. Il avoit tant de confiance en cette dévotion, qu'il avoit fait graver ſur ſon caſque cette inſcription: *Le Pélerin de la Mecque ne peut manquer de courage.* Il laiſſa trois fils, auxquels il partagea ſes Etats avant ſa mort; mais de maniere que les deux cadets poſſéderoient leurs parts ſous la dépendance de l'aîné. On prétend que c'eſt ſous ſon régne que les Arabes inventerent l'algebre. La ville de Tabriz, que nous appellons Tauris, Capitale de l'Aderbidgian, reconnoît pour ſa fondatrice Zobeidah, femme d'Haroun.

AMIN, XXVe CALIFE.

193 de l'H. (809 de J. C.) Amin, fils aîné de Haroun, le remplaça dans la dignité de Calife. Très différent de ſon pere, il remit les rênes du Gouvernement à Fadhel, fils de Rabié, pour ſe livrer entiérement à ſes plaiſirs. Ce Miniſtre ennemi de Mamon, frere du Calife & Prince du Khoraſan, l'oblige, par ſes procédés injuſtes, à ſe révolter. Le Général Taher ſe met à la tête des troupes de Mamon. L'an 197, après pluſieurs victoires remportées ſur les armées du Calife, il va mettre le ſiége devant Bagdad. La place eſt emportée l'année ſuivante. Amin prend la fuite: il eſt tué à l'âge de 28 ans, comme il alloit ſe remettre entre les mains d'Harthema, Lieutenant de Taher, le 25 de Mouharram de l'an 198 (25 Septembre de l'an de J. C. 813.)

MAMON, XXVIe CALIFE.

198 de l'H. (813 de J. C.) Mamon, ſecond fils de Haroun, eſt univerſellement reconnu pour Calife après la mort d'Amin, ſon frere. Le reſpect que le Docteur Fadhel, ſon précepteur, lui avoit inſpiré pour la mémoire d'Ali, gendre de Mahomet, influa ſur toute la famille des Alides, quoique rivale de la ſienne, & lui fit naître la penſée de la remettre en honneur. Son but étoit en cela de réunir les deux Maiſons, & de faire ceſſer par là le Schiſme que leur diviſion cauſoit dans la Religion Muſulmane. En conſéquence, l'an 201 de l'H. il déclare ſon ſucceſſeur Ali, fils de Muſa, Chef des Alides, au préjudice de ſon frere Motaſſem. Les Abbaſides, dont le nombre montoit à plus de 30 mille, indignés de cette conduite, ſoulevent les peuples contre lui. L'an 202 ($\frac{817}{818}$ de J. C.) tandis qu'il eſt éloigné de Bagdad, ils le dépoſent, & lui ſubſtituent Ibrahim, fils du Calife Mahadi. L'an 203, Ibrahim, mis en fuite au retour de Mamon, eſt obligé de ſe tenir caché. Ali meurt vers le même tems à Toüs dans le Khoraſan. L'an 205 (820 de J. C.) premier démembrement de la Monarchie des Arabes en Orient. Taher, ayant obtenu le Gouvernement du Khoraſan, le convertit en une Souveraineté, dont il tranſmet la poſſeſſion à ſes deſcendans. C'eſt ce qu'on nomme la Dynaſtie des Tahériens. Nouvelles conquêtes des Muſulmans: l'an 213 (de J. C. 828), la Sicile tombe ſous la domination de ceux d'Afrique, par la trahiſon d'Euphémius, à l'exception de Palerme & de Syracuſe, avec leurs territoires. Mamon, de ſon côté, l'an 215 (830 de J. C.) entra ſur les terres des Romains à main armée & n'en ſortit qu'en y laiſſant des traces funeſtes de ſon paſſage. L'occaſion de cette guerre eſt ſinguliere. Le docte Léon, Archevêque de Theſſalonique, réſidoit à Conſtantinople, où il étoit réduit à vivre des leçons qu'il donnoit aux eſclaves. Mamon voulut l'attirer à Bagdad. L'Empereur Théophile s'oppoſa au départ de cet homme, dont il connoiſſoit ſi peu le mérite. Le Calife, offenſé de cette oppoſition, prit les armes pour s'en venger. L'an 218, le 19 de Redgeb (10 Août de l'an de J. C. 833), il meurt près de Tarſe en Cilicie, d'une indigeſtion de dattes, à l'âge de 49 ans. Le régne de ce Calife, dit M. Marin, eſt l'époque la plus brillante de l'hiſtoire des Arabes. Mamon rendit ſa gloire immortelle, moins par ſes exploits que par la protection qu'il accorda aux Arts. Il aſſocia les Lettres à l'Empire, fit venir de Conſtantinople & traduire en Arabe les livres des Philoſophes & des Poetes Grecs, éclaira ſa nation, qu'il rendit heureuſe par ſes vertus, attira à ſa Cour les Savans de tous les pays, fit le même accueil aux Chrétiens & aux Mahométans, protégeoit les talens, ſans perſécuter les opinions. Mamon, qu'on peut comparer à Auguſte, à Léon X, à Louis XIV, fonda des Univerſités, des Académies, des Colléges, des Hôpitaux, & cultiva lui-même les ſciences. Les Tables Aſtronomiques, qui portent ſon nom, ſont un monument éternel de ſa gloire.

» C'est au regne de Mamon qu'il faut rapporter l'origine de ces » alliances contractées pour un tems, si communes maintenant en » Orient, même parmi les Chrétiens, qui les appellent des mariages » à *la carta*. Par une promesse écrite, que le Juge autorise, l'homme » s'oblige envers la femme qu'il prend, de la garder durant un cer- » tain nombre d'années, moyennant une somme dont ils convien- » nent entre eux. Les fils, qui proviennent de cette union arbitraire, » appartiennent au mari; la mere est chargée des filles; elle les » emmene quand le terme est expiré; et son douaire, que son » époux lui rend avec les intérêts, sert à sa subsistance et à l'édu- » cation de ses filles. Souvent ces baux matrimoniaux, si l'on peut » s'exprimer ainsi, se réiterent. L'époux et l'épouse, contens l'un » de l'autre, après un essai de plusieurs années, contractent alors » une union durable, et d'autant plus solide qu'elle est resserrée » par les nœuds de l'amitié et fortifiée par l'habitude. « (*Anec. Muſ.*) A Dieu ne plaise néanmoins que nous prétendions justifier de pareilles conventions si formellement opposées à la loi divine qui déclare le mariage indissoluble de sa nature.

MOTASSEM, XXVIIe CALIFE.

218 de l'H. (833 de J. C.) MOTASSEM, 3e fils du Calife Haroun, ſuccéde à ſon frere Mamon. Il ſignala les premieres années de ſon régne par une entrepriſe qui lui aſſura un rang diſtingué parmi les bienfaiteurs de l'humanité. L'an 220 de l'H. il fonda la ville de Samarah, ou Sermenrai, ſur le Tigre, à 12 lieues de Bagdad. Son caractere le portoit à la paix; la vengeance lui mit les armes à la main. L'an 224, il fait irruption ſur les terres des Romains, prend & pille pluſieurs villes, réduit en cendres celle d'Amorium; & cela en repréſailles des cruautés inouies que l'Empereur Théophile avoit exercées l'année précédente ſur les terres des Muſulmans. L'an 227, le 18 de Rabié I (le 5 Janvier de J. C. 842) Motaſſem, âgé de 49 ans, meurt à Samarah, qu'il avoit fondée & dont il avoit fait la Capitale de ſon Empire. Ce fut ſous ſon régne que les Turcs commencerent à entrer au ſervice des Califes. Il acheta, dans le Turqueſtan, une grande quantité d'eſclaves, dont il compoſa une brillante milice. Ces eſclaves s'éleverent dans la ſuite contre leurs maîtres, juſqu'à oſer leur faire la loi.

WATEK BILLAH, XXVIIIe CALIFE.

227 de l'H. (842 de J. C.) WATEK BILLAH, fils de Motaſſem, fut proclamé Calife le jour même de la mort de ſon pere. L'attachement qu'il eut pour les Motazales, Sectaires qui croyoient l'Alcoran increé, le rendit perſécuteur, comme l'avoient été ſes deux prédéceſſeurs pour le même ſujet. Il falloit penſer comme lui ſur ce point, à peine d'encourir ſon indignation. Ahmed, chef du parti contraire, en fit l'épreuve. Le Calife, n'ayant pu le convaincre, lui abattit la tête d'un coup de cimeterre. Son fanatiſme ne le rendit pas moins cruel envers les Chrétiens. Motaſſem avoit fait un grand nombre de priſonniers à la priſe d'Amorium. Watek en ſépara 42 Officiers qu'il s'efforça, par toutes ſortes de voies, d'attirer au Mahométiſme. Après les avoir tenus renfermés pendant ſept ans, à compter de l'année où ils furent pris, dans un affreux cachot, & les avoir inutilement ſollicités par les plus belles promeſſes d'embraſſer ſa religion, Watek leur fit trancher la tête ſous ſes yeux à Samarah le 6 Mars 845. Etonné de la conſtance avec laquelle ils avoient ſouffert le martyre, il fit ſubir le même ſupplice le lendemain à l'apoſtat Boiditze, qu'il avoit employé pour les séduire, diſant, *ce traître, ſans doute, auſſi mauvais Muſulman qu'il a été mauvais Chrétien, n'eſt pas digne de leur ſurvivre.* Du reſte Watek fit gloire de marcher ſur les traces de Mamon, & réuſſit comme lui à ſe faire aimer de ſes ſujets. Les Arabes diſent qu'il excelloit en poéſie. Son incontinence & ſa gourmandiſe lui cauſerent une hydropiſie dont il mourut dans la 36e année de ſon âge, le 24 de Dzouleldgé de l'an 232 de l'H. (11 Août de l'an de J. C. 847.)

MOTHAVAKEL, XXIXe CALIFE.

232 de l'H. (847 de J. C.) MOTAVAKEL, autre fils du Calife Motaſſem, parvint au trône après la mort de Watek, ſon frere. Ennemi des Chrétiens, il fit porter à ceux de ſes Etats, ainſi qu'aux Juifs, de larges ceintures de cuir pour les diſtinguer des Muſulmans. Non moins ennemi des Alides, il fit raſer les tombeaux d'Ali & de Hoſſeim. Les partiſans de cette famille ne lui pardonnerent pas une telle profanation. L'an 247 de l'H. ils ſuſciterent contre lui ſon fils Montaſſer, qui le fit aſſaſſiner le 4 de Schoual. (11 Décembre de l'an 861 de J. C.) Motavakel eut avec les Grecs de fréquentes guerres dont les ſuccès furent balancés. Ce Prince étoit fantaſque & barbare juſques dans ſes plaiſirs.

MONTASSER, XXXe CALIFE.

247 de l'H. (861 de J. C.) MONTASSER (& non pas Moſtanſer, comme porte l'Hiſtoire Saracénique) ſuccéda, pour prix de ſon patricide, à Mothavakel, ſon pere. Sa condition n'en devint pas meilleure. Il porta ſur le trône des remords que rien ne put étouffer. L'image de ſon crime le pourſuivant par-tout, il tomba dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau ſix mois après la mort de ſon pere, le 25 de Rabié I de l'an 248 (29 Mai de l'an de J. C. 862.) Il étoit âgé de 25 ans. Ce Prince avoit fait graver ſur ſon ſceau l'inſcription ſuivante. *Celui qui s'efforce de bannir la crainte, s'y livre.* Cette deviſe marquoit bien l'état de ſon ame.

MOSTAIN BILLAH, XXXIe CALIFE.

248 de l'H. (862 de J. C.) MOSTAIN, fils de Mohammed, & petit-fils de Motaſſem, fut proclamé Calife le 9 Juin (6 de Rabié II) 11 jours après la mort de Montaſſer. Ce Prince dut ſon élévation au crédit des Turcs, qui commençoient à dominer dans l'Empire. L'an 251, il fait mourir Bahder, le plus remuant de leurs Chefs. Les Turcs, irrités de cette exécution, le dépoſent, tirent de priſon Motaz, fils de Mothavakel, & le proclament Calife. Moſtain, abandonné des ſiens, donne ſon abdication le 3 de Mouharram de l'an 252. (24 Janvier de l'an 866 de J. C.) Peu de tems après il fut décapité.

MOTAZ, XXXIIe CALIFE.

252 de l'H. (866 de J. C.) MOTAZ, après l'abdication de Moſtain, fut reconnu pour Calife d'un conſentement unanime. Les milices Turques ſe mutinerent de nouveau ſous ſon régne. L'an 253, elles maſſacrerent Waſif, un de leurs chefs, qui avoit été cauſe de la mort de Bagher. L'année ſuivante Motaz, informé que Buga, leur Commandant, veut attenter à ſa vie, le prévient en lui faiſant trancher la tête. Les Turcs alors ne gardent plus de meſures; ils enfoncent le Palais, mettent en pieces le Viſir, meurtriſſent de coups le Calife, & l'obligent à donner ſa démiſſion le 2 de Redgeb de l'an 255 de l'H. (16 Juin 869 de J. C.) Sa mort ſuivit de près ſa dépoſition.

MOTHADI BILLAH, XXXIIIe CALIFE.

255 de l'H. (869 de J. C.) MOTHADI, fils de Watek, fut proclamé Calife le lendemain de la dépoſition de Motaz. Zélé pour le bon ordre, il entreprit de réformer l'Etat. Mais il échoua contre les milices Turques, qui l'aſſaſſinerent le 18 de Redgeb de l'an 256 de l'H. (21 Juin de J. C. 870.)

MOTHAMED BILLAH, XXXIVe CALIFE.

256 de l'H. (870 de J. C.) MOTHAMED, fils du Calife Motavakel, fut ſubſtitué à Mothadi par ceux même qui l'avoient aſſaſſiné. Dès le commencement de ſon régne, il déſigna pour ſon ſucceſſeur Mouaffec, ſon frere, & lui abandonna le ſoin de l'Etat. Mouaffec, Prince beaucoup plus digne de régner que ſon frere, uſa ſagement de ſon pouvoir. Il ſut réprimer l'inſolence des Turcs, & en même tems ſe les attacher. Ce fut par leur valeur qu'il réuſſit, après 14 ans de guerre, à détruire les Zenghiens, peuple de la côte du Zanguebar, qui avoient pénétré juſques dans l'Irak Arabique. L'an 259, Mothamed, 5e & dernier Prince de la Dynaſtie des Tahériens, eſt battu & fait priſonnier par Yacoub, fils de Soffar. Le vainqueur fonde alors, dans le Khoraſan, une Dynaſtie qui fut appellée des Soffarides. Quelques uns la font remonter à l'an 250, (864 de J. C.) époque des premiers exploits de ſon fondateur. Une autre Dynaſtie prit ſon origine ſous le même régne. L'an 265, Ahmed, fils de Tholon, fonda en Egypte, dont il étoit Gouverneur, celle des Tholonides. L'an 267 de l'H. (881 de J. C.) les Généraux de Mothamed, après avoir reçu divers échecs en Orient & en Italie, ſe vengent ſur le Péloponeſe qu'ils dévaſtent, & ayant paſſé de là en Sicile, ils attaquent la ville de Syracuſe dont ils ſe rendent maîtres le 21 Mai après avoir éprouvé la plus vigoureuſe réſiſtance. Un fameux impoſteur, nommé Ali, depuis l'an 254 de l'H. luttoit contre toutes les forces de l'Empire. Mothamed, accompagné de Mouaffec, triomphe de ce rebelle, l'an 269, dans une bataille qu'il lui livre, &, l'ayant fait priſonnier, il le condamne à mort. Sa tête, après avoir été promenée dans les Provinces qu'il avoit ſéduites, eſt envoyée à Bagdad pour y être expoſée. Son parti s'évanouit avec lui. Mouaffec continua de ſe ſignaler par des actions de valeur juſqu'à ſa mort arrivée l'an 278 de l'H. (891 de J. C.) En mourant il tranſporta ſes droits au trône à ſon fils Mothaded. Le Calife, ſon frere, le ſuivit de près au tombeau. Mothamed y deſcendit l'an 279 le 19 de Redgeb. (15 Octobre de l'an de J. C. 892.) Il étoit âgé de 50 ans. Sa mort fut la ſuite de ſes débauches. Il ſacrifioit tout à ſes plaiſirs, & ſe repoſoit ſur ſes Miniſtres du ſoin de l'Etat. Son ſceau portoit pour deviſe: *Heureux celui qui s'inſtruit par l'exemple d'autrui.*

MOTHADED BILLAH, XXXVe CALIFE.

279 de l'H. (892 de J. C.) MOTHADED, fils du Prince Mouaffec, fut proclamé Calife le jour, ou le lendemain de la mort de Mothamed. Ce Prince rétablit par des actes de ſévérité la diſcipline militaire qui s'étoit fort relâchée ſous les deux régnes précédens. L'an 286, il commence à faire la guerre aux Karmates, Secte de Fanatiques qui ravageoient l'Arabie & l'Irak. Abou-Saïd, leur chef, bat, l'année ſuivante, le Général du Calife, le fait priſonnier, & le renvoie à ſon maître. L'an 289, le 22 de Rabié I. (6 Mars de l'an de J. C. 902) Mothaded meurt à Bagdad.

MOCTAFI BILLAH, XXXVIe CALIFE.

289. de l'H. (902 de J. C.) MOCTAFI fut proclamé Califſe à Bagdad, après la mort de Mothaded, ſon pere. Il étoit alors à Racca dans l'Irak. Son inauguration ſe fit à ſon retour, le 8 de Dgioumadi de la même année. La guerre étoit alors ouverte avec l'Empire. L'an 291 de l'H. (904 de J. C.) un renégat Grec, nommé Léon & ſurnommé le Tripolite du lieu de ſa réſidence, la terreur des Iſles de l'Archipel, qu'il avoit dévaſtées, vient ſe préſenter devant Theſſalonique avec une flotte chargée de l'élite des Africains. La place, après la capitale, étoit la plus importante de l'Empire. Le ſiége, commencé le 29 Juillet, fut ſoutenu avec toute l'induſtrie & la valeur imaginables. Mais le nombre & les efforts des aſſiégeans prévalurent, & Theſſalonique éprouva toutes les horreurs que les Barbares ſe croyoient permiſes dans une ville priſe d'aſſaut. Inſtruit de cette conquête, le Califſe envoya, l'année ſuivante, des troupes en Egypte contre le Sultan Haroun, petit-fils d'Ahmed. Elles triompherent de lui après pluſieurs combats, dont peut-être il ſe fût relevé ſans la perfidie de ſon oncle qui le fit aſſaſſiner. En lui finit la Dynaſtie des Tholonides. L'an 295, le 13 de Dzoulcaada (14 Août de l'an de J. C. 908,) le Califſe meurt à l'âge de 33 ans. Les Karmates donnerent de l'exercice à ſes armes durant tout le cours de ſon régne.

CALIFES D'ORIENT.

MOKTADER BILLAH, XXXVIIe CALIFE.

295 de l'H. (908 de J. C.) MOKTADER, fils de Moctafi, ſuivant Eutychius, ou ſon frere, ſelon Elmacin, fut placé ſur le trône, après la mort de ce Prince, à l'âge de 13 ans. Le Viſir Abbas, auquel il devoit ſon élévation, ne lui laiſſa que le titre & les honneurs du Califat. Ce Miniſtre, par ſa conduite tyrannique, rendit odieux ſon maître, ainſi que lui-même. L'an 296, le 20 de Rabié I, les ſoldats maſſacrent le Viſir & dépoſent en même tems le Califſe. Mais le lendemain il remonte ſur le trône après la défaite de Moctadi, qu'on lui avoit ſubſtitué. La même année, Obéidollah Mahadi fonde la Dynaſtie des Fatimites, en Afrique. Les Karmates ſe rendoient toujours redoutables aux Califes. L'an 301, Abou-Saïd, leur Général, eſt aſſaſſiné dans le bain par un de ſes domeſtiques. Saïd, ſon fils, lui ſuccéde. L'an 317, Moktader eſt une ſeconde fois dépoſé. Kaher, mis à ſa place, ſubit, trois jours après, le même ſort, & Moktader eſt de nouveau rétabli. La même année, Abou Taher, Général des Karmates, entre dans la Mecque avec ſes troupes, pille le Temple de la Caaba, & maſſacre les pélerins qu'il y trouve. Delà il s'avance, l'année ſuivante, juſques ſur le territoire de Bagdad. Le Général Abou Sage marche contre lui avec 30 mille hommes. Abou Taher, qui n'en avoit que mille, le ſurprend dans ſon camp, taille en pieces ſon armée, le fait priſonnier, & l'enchaîne, dit-on, avec ſes chiens. Tel eſt le récit de M. de Marigni, que nous ne garantiſſons pas. L'an 320, le Général Munès, qui avoit ſauvé l'Egypte preſque entiérement envahie par les Fatimites d'Afrique, indigné du peu de conſidération où il étoit à la Cour de Moktader, & de la molleſſe de ce Prince, leve l'étendard de la révolte, après s'être fait un parti puiſſant, composé de tous les mécontens du Gouvernement. Il marche avec ſon armée vers Bagdad, dans la réſolution de dépoſer le Califſe & de lui ſubſtituer Kaher qu'il retenoit priſonnier. Moktader ſort de Bagdag pour venir au devant de lui. On ſe livre ſous les murs de la ville un combat, où le Califſe eſt tué à l'âge de 38 ans. Sa tête eſt apportée au vainqueur qui ne peut lui refuſer des larmes. Sous le régne de Moctader fleurirent pluſieurs Savans Arabes, dont le plus célebre eſt le Médecin Rhazi, ou Rhazès, mort, ſuivant Abulféda, l'an de l'Hégire 311.

KAHER-BILLAH, XXXVIIIe CALIFE.

320 de l'H. (932 de J. C.) Kaher, 3e fils, ou petit-fils de Mothaded, fut tiré de priſon par Munès pour être porté ſur le trône après la mort de Moktader, ſon frere. Son avarice lui fit commettre des cruautés inouies envers ſa mere, ſes autres parens, & ceux qu'il crut s'être enrichis ſous le régne précédent. Munès, qui l'avoit élevé au Califat, honteux de ſon ouvrage, ne ſonge plus qu'à le détruire. Dans ce deſſein il forme une conjuration qui eſt découverte au moment où elle eſt près d'éclater. Munès & ſes complices, ayant déjà les armes à la main, ne conſentent à les mettre bas que ſous la promeſſe qu'on leur fit de leur conſerver la vie & les biens. Mais le Califſe, auſſi facile à violer ſa parole qu'à l'engager, fait tuer en trahiſon Munès avec quelques autres chefs de ſon parti. Leurs têtes, expoſées à Bagdad, loin d'imprimer de la crainte, n'exciterent que de l'indignation contre le Califſe. L'an 322, le 6 de Dgioumadi I (24 Avril 934) il eſt ſurpris dans ſon Palais par une faction qui lui fait créver les yeux, le dépoſe & le met en priſon. Ayant recouvré ſa liberté ſous le Califat ſuivant, il ſe vit réduit à une telle pauvreté, qu'il étoit obligé de mendier à la porte de la grande Moſquée. Il continua de vivre ainſi juſqu'à ſa mort arrivée le 3 de Dgioumadi I, de l'an 339 (18 Octobre 950 de J. C.)

RHADI-BILLAH XXXIXe CALIFE.

322 de l'H. (934 de J. C.) RHADI, fils du Califſe Mokta-

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE.

OBEIDOLLAH, Ier MAHADI.

L'an de l'H. 296, au mois de Ramadhan (Mai ou Juin de l'an de J. C. 909.) ABOU OBEIDOLLAH, qui prétendoit deſcendre d'Ali & de Fatime, eſt proclamé Souverain de l'Afrique, ſous le titre de Mahadi, ou *Directeur des Fideles*, à Ségelmeſſe en Mauritanie. Né dans l'Irak, il avoit paſſé en Afrique, où il avoit élevé ſa fortune ſur la ruine des trois Dynaſties qui tenoient le pays : celle des Aglabites, maîtres de la Lybie depuis 112 ans; celle des Madratides, qui régnoient depuis 130 ans en Mauritanie; celle des Roſtamides, qui poſſédoient les côtes maritimes depuis Tunis juſqu'au détroit de Gibraltar. L'an 297, il fait une deſcente en Sicile, où il oblige les Muſulmans du pays à lui prêter ſerment de fidélité. L'an 300, Abaſſah, l'un de ſes Généraux, le rend maître de Barca; de-là il conduit ſon armée en Egypte, marche droit à Alexandrie, défait une armée du Califſe Moktader, qui couvroit la place, & y entre ſans oppoſition. Battu enſuite par le Général Munès, il abandonne cette conquête, & s'en retourne. L'an 323, le 3 de Rabié I (10 Février de l'an de J. C. 935), Obeidollah meurt âgé de 63 ans à Mahadie : ville qu'il avoit bâtie près de Kairoan.

KAIEM ABOUL CASEM, IIe MAHADI.

324 de l'H. (936 de J. C.) KAIEM ABOUL CASEM, fils aîné d'Obeidollah, fut reconnu pour Mahadi après avoir caché pendant une année, ſuivant Abulfeda, la mort de ſon pere. Il renouvella les tentatives qu'il avoit déjà faites avant ſon élévation pour la conquête de l'Egypte. Mais elles furent toujours inſuffiſantes, par la brave réſiſtance des Gouverneurs du pays. L'an 333, Yéſid, Chef de Fanatiques, ſuivant Abulfeda, ſe révolte contre Kaiem. Il bat ſes Généraux, lui enleve pluſieurs villes, & l'aſſiége lui-même dans Mahadie. Kaiem y meurt pendant le ſiége au mois de Séfer de l'an 335, (Septembre de l'an de J. C. 946.)

ALMANZOR, IIIe MAHADI.

335 de l'H. (946 de J. C.) ISMAEL ABOU TAHER, fils de Kaiem, changea de nom en ſuccédant à ſon pere, & prit celui d'ALMANZOR. Il fit des conquêtes en Egypte, & y fonda la ville de Manſourah, nommée par les Francs Maſſoure. Son régne fut de huit ans. Il mourut à Mahadie l'an 341 à la fin de Schoual, (19 Mars de l'an de J. C. 953.)

MOEZ LÉDINILLAH, IVe MAHADI ET Ier CALIFE FATIMITE.

341 de l'H. (953 de J. C.) MOEZ LÉDINILLAH, fils d'Almanzor, lui ſuccéda. Les Fatimites faiſoient dès-lors un commerce conſidérable ſur la Méditerranée. Jaloux de leurs ſuccès, Abdérame, ou Abdourhaman III, Roi de Cordoue, fait attaquer leurs vaiſſeaux par les ſiens. Moez envoie contre lui une flotte qui l'oblige, après un combat, dont elle ſortit victorieuſe, à demander la paix. D'autres Puiſſances voiſines, ayant déclaré la guerre à Moez, eurent également à ſe repentir de s'être voulu meſurer avec lui. Moez, voyant ſon Empire ſolidement établi, reprit les projets de ſes ancêtres ſur l'Egypte. L'an 358 (de J. C. 969), il fait entrer dans ce pays une armée, ſous la conduite de Giauhar, Grec de naiſſance & Affranchi de ſon pere Almanſor. L'Egypte fut ſoumiſe en moins de tems qu'il n'en eût fallu pour la parcourir. Giauhar y entra le 9 de Schoual (26 Août); & le 20 du même mois (6 Septembre), il fit proclamer ſon maître Souverain du pays. Moez prit alors le titre de Califſe. L'Egypte auſſitôt ceſſa de reconnoître le Califſe de Bagdad, & à ſon nom ſubſtitua celui de Moez dans les prieres publiques, en y joignant celui d'Ali dont il ſe diſoit iſſu. Vers le même tems, Giauhar jetta les fondemens de la ville d'Al-

CALIFES D'ORIENT.

der, fut proclamé ſucceſſeur de Kaher. L'amour du repos l'engagea, l'an 324 de l'H. à créer en faveur de Mohammed-ebn-Raïk, la dignité d'Emir-ol-Omara, équivalente à celle de Maire du Palais ſous nos Rois de la premiere race. C'étoit preſque anéantir la puiſſance temporelle des Califes, qui n'étoit plus reconnue qu'à Bagdad & dans quelques Provinces voiſines. L'Irak Arabique obéiſſoit à Ebn-Raïk; la Perſe proprement dite étoit ſoumiſe à Amadaldoula, chef alors des Bouhides; Rucnoddaula, ſon frere, régnoit ſur la partie montagneuſe de la Perſe, & l'ancien pays des Parthes; le Khoraſan & la Tranſoxane étoient ſous la domination de la Dynaſtie des Sémanides; le Tabriſtan, le Giorgian & le Mazanderan obéiſſoient aux Dilémites; Mohamed, fils de Tagaï, donnoit des loix à la Syrie & à l'Egypte; les Fatimites avoient envahi l'Afrique, & étendu leurs conquêtes juſqu'en Sicile; les Mahométans d'Eſpagne n'avoient d'autres Souverains que les Rois de Cordoue; divers Emirs s'étoient fait en d'autres Provinces des Etats indépendans: Sur tous ces démembremens de l'Empire de Mahomet, il ne reſtoit au Calife de Bagdad qu'une ombre d'autorité réduite à l'honneur d'être nommé dans les prieres publiques & de donner aux Sultans l'inveſtiture de leur Souveraineté; encore faut-il excepter les domaines des Fatimites, qui n'étoient aucunement ſurbordonnés aux Califes de Bagdad. Rhadi fit à peu près ſur le trône le perſonnage de nos Rois fainéans. Une hydropiſie termina ſes jours dans la 30e année de ſon âge, & la 7e de ſon régne, le 16 de Rabié I, 329 de l'H. (19 Décembre 940 de J. C.) Sa mort avoit été précédée de celle de Mohammed-ebn-Raïk, auquel ſuccéda le Turc Iahkem dans la dignité d'Emir-ol-Omara.

MOTAKI-BILLAH, XLe CALIFE.

329 de l'H. (940 de J. C.) IBRAHIM, fils du Calife Moktader, ſuccéde à Rhadi, ſon frere, & prend le nom de MOTAKI. L'an 331., après la mort d'Iahkem, les Turcs veulent contraindre le Calife à conférer à un de leur nation la dignité de ce Miniſtre. Motaki, pour ſe ſouſtraire à leur violence, ſe ſauve à Moſul auprès de Naſſer-Aldoulet qui le reçoit avec de grands honneurs, & le ramene à Bagdad, où il rétablit la tranquillité. L'année ſuivante les Turcs recommençant à remuer, le Calife, pour les ſatisfaire, déclare Emir Tozun leur Général. Mais bientôt fatigué de la tyrannie de ce Miniſtre, il ſe met en devoir de le deſtituer. Tozun, indigné de la hardieſſe de ſon maître, le chaſſe de Bagdad. Motaki va chercher un aſyle en Egypte, où il eſt froidement accueilli. De-là il fait par lettres ſa paix avec l'Emir, qui l'engage, ſous les plus belles promeſſes, à revenir. Mais à peine a-t-il en ſon pouvoir cet infortuné Prince, qu'il le dépoſe, & fait proclamer Calife Abul-Caſſem-Abdallah, fils de Moktafi, ſous le nom de Moſtakfi. A cette perfidie, Tozun ajouta la cruauté de lui faire créver les yeux. Motaki ſurvécut à ſon malheur juqu'au mois de Schoual de l'an 347 (Décembre 958.)

MOSTAKFI-BILLAH, XLIe CALIFE.

333 de l'H. (944 de J. C.) MOSTAKFI, neveu du Calife Motaki & ſon ſucceſſeur, confirme dans la dignité d'Emir, en montant ſur le trône, celui qui l'y avoit élevé. Mais il ſentit bientôt qu'il s'étoit donné un maître au lieu d'un Miniſtre. Délivré par mort de ſa tyrannie, l'année ſuivante, il retomba ſous celle du Turc Zaïrac, à qui Tozun avoit tranſmis ſa dignité. Plus violent & plus impérieux que ſon prédéceſſeur, Zaïrac ſouleva contre lui, par les premiers actes de ſon gouvernement, les habitans de Bagdad. Moezzodoullah, Prince des Bouhides, qu'ils appellerent à leur ſecours, étant ſurvenu, l'obligea de prendre la fuite avec ſes Turcs, & ſe mit en ſa place. Ce fut un nouveau deſpote qui, ne trouvant pas le Calife aſſez docile, le fit dépoſer le 22 de Dgioumadi II de l'an 334 (29 Janvier de l'an 946); puis après lui avoir fait crever les yeux, il le jetta dans une priſon, où il finit ſes jours l'an de J. C. 948.

MOTHI, XLIIe CALIFE.

334 de l'H. (946 de J. C.) MOTHI, ou MUTI-LILLAH, couſin de Moſtakfi, lui fut ſubſtitué par le crédit de Moezzodoullah. Celui-ci, étant mort l'an 356, fut remplacé par ſon fils Azzeddoullat, qui exerça le miniſtere avec le même deſpotiſme que ſon pere. L'an 363, Mothi, Calife de nom & ſans autorité, & de plus attaqué de paralyſie, donne ſon abdication le 13 de Dzoulcaada (5 Août de l'an de J. C. 974.) Il vécut encore deux mois depuis, & mourut âgé de 63 ans.

THAY-LILLAH, XLIIIe CALIFE.

363 de l'H. (974 de J. C.) THAY, fils de Mothi, fut pro-

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

Kahéra, nommée par les Francs le Kaire, dont Moez fit la capitale de ſes Etats. La conquête de l'Egypte fut ſuivie de celle de la Syrie, qui n'oppoſa pas plus de réſiſtance aux armes des Fatimites. Moez ſe fit également redouter de ſes voiſins par ſa valeur; aimer & reſpecter de ſes ſujets par la tendreſſe qu'il leur témoignoit, par ſa généroſité, par ſa modération & par ſa libéralité. Il régna trop peu de tems au gré de leurs vœux, étant mort au Kaire à l'âge de 46 ans le 17 de Rabié I de l'an 365, (24 Novembre de J. C. 975.)

AZIZ-BILLAH, IIe CALIFE FATIMITE.

365 de l'H. (975 de J. C.) AZIZ, ou ALSCHEID, fils du Calife Moez, recueillit toute la riche ſucceſſion de ſon pere à l'âge de 21 ans. Le brave Giauhar fut ſon principal Miniſtre. L'an 368, il envoie ce Général, ſuivant Elmacin, pour faire la guerre à Alſtéghin, Général des Milices Turques, qui, chaſſé de Bagdad par la faction de l'Emir-ol-Omara, s'étoit jetté dans la Syrie avec ſes troupes, auxquelles ſe joignirent les Karmates, & s'étoit rendu maître de Damas. Giauhar ayant été répouſſé, Aziz vient lui-même en Syrie l'année ſuivante. Il livre bataille au Général Turc, le fait priſonnier, & l'emmene en Egypte, où il fut empoiſonné, peu de tems après, à l'inſçu du Calife, qui le traitoit avec honneur. L'an 381, Mangou Békin, autre Général d'Aziz, marche contre Abou Fadagil, nouveau Sultan d'Alep, encore en bas âge. Il bat les troupes d'Alſtéghin, renforcées de celles des Grecs; mais il échoue devant Alep, après 13 mois de ſiége. Pourſuivi enſuite par l'Empereur Baſile, il eſt obligé de ſe renfermer dans les murs de Damas. Aziz, inſtruit de ces fâcheuſes nouvelles, ſe retire à Belbeis. Il y tombe malade, & meurt à l'âge de 43 ans le 28 de Ramadhan de l'an 386, (14 Octobre de l'an de J. C. 996.)

HAKEM BAMRILLAH, IIIe CALIFE FATIMITE.

386 de l'H. (de J. C. 996.) HAKEM, fils d'Aziz, fut reconnu ſucceſſeur de ſon pere à l'âge de 11 ans. Arghuan gouverna ſes Etats pendant ſa minorité. Devenu majeur, il ne ſe diſtingua que par des folies & des impiétés. Il voulut que toutes les maiſons & les boutiques du Kaire fuſſent ouvertes & éclairées pendant la nuit; que les femmes ne ſortiſſent jamais; défendit aux ouvriers de leur faire aucune chauſſure: il exigea que tout ce qu'on avoit à leur donner du dehors, on le leur donnât avec des cuilleres ou palettes à manche long à travers la porte entre ouverte. Sa manie étoit de vouloir ſe faire paſſer pour un Dieu, & il fit un catalogue de ſeize mille perſonnes qui le reconnoiſſoient pour tel. Un impoſteur, nommé Darar, Chef des Darariens, que quelques uns prennent pour les Druſes, favoriſoit ces extravagances. Ces Darariens ſe ſont multipliés en Egypte & en Syrie, & pluſieurs les confondent avec la Secte des Aſſaſſins. A l'extravagance & à l'impiété, Hakem ajouta la cruauté, & les Arabes rapportent de lui des traits dans ce dernier genre qui l'égalent à Néron. Il eut auſſi le ſort de ce monſtre. L'an 411, le 11 de Schoual (28 Janvier de l'an de J. C. 1021), il fut tué par ordre, à ce qu'on croit, de ſa ſœur.

DAHER-LEDINILLAH, IVe CALIFE FATIMITE.

411 de l'H. (1021 de J. C.) DAHER, ou TAHER, fils du Calife Hakem, lui ſuccéda, 15 jours après ſa mort, à l'âge de 16 ans. Il fit des conquêtes en Syrie; mais il ne put conſerver Alep, qu'il avoit enlevé au Sultan Saleh. Sa tante, meurtriere de ſon pere, abrégea ſes jours, en le faiſant aſſaſſiner au Kaire le 15 de Schoual de l'an 427, (11 Août de l'an de J. C. 1036.)

ABOU-TAMIN-MOSTANSER-BILLAH, Ve CALIFE FATIMITE.

427 de l'H. (de J. C. 1036.) ABOU-TAMIN-MOSTANSER, fils de Daher & ſon ſucceſſeur, parvint au Califat en bas âge. Son ambition, dès qu'il fut en état de former des projets, fut d'être Calife univerſel. L'an 448, les habitans de Couffah & de quelques autres villes d'Arabie, lui déférerent ce titre. L'an 450, Baſſa Siri lui fait décerner le même honneur à Bagdad, après la dépoſition du Calife Kaiem. Mais Kaiem ayant été rétabli l'année ſuivante, le triomphe de ſon rival s'évanouit. L'an 468 (1076 de J. C.), Atſiz, Lieutenant de Malek Schah, Sultan des Turcs Ortokides, enleve la plus grande partie de la Syrie au Calife d'Egypte, pénetre juſqu'au Kaire, revient en Paleſtine & prend Jéruſalem, qu'il livre au pillage. Il y avoit dans cette ville un grand nombre de Chrétiens à qui les Califes d'Egypte avoient permis d'y reſter, moyennant un tribut conſidérable, auquel ils étoient aſſujettis. Atſiz les ſépara des Muſulmans, avec leſquels ils étoient confondus, & leur aſſigna

CALIFES D'ORIENT.

clamé Calife après la démiſſion de ſon pere. Ce fut encore un fantôme de Souverain. Toute l'autorité demeura entre les mains de ſes Emirs-ol-Omara, dont le dernier le contraignit de renoncer au trône le 19 de Schoual de l'an 381 (29 Décembre de l'an de J. C. 991.) Il vécut encore dix ans depuis ſa dépoſition, & fut admis dans la familiarité de ſon ſucceſſeur.

KADER-BILLAH, XLIVe CALIFE.

381 de l'H. (991 de J. C.) Kader, fils d'Iſhac & petit-fils de Moktader, remplaça Thay ſur le trône. Ce Prince voulut reprendre un peu de l'autorité dont ſes derniers prédéceſſeurs avoient été dépouillés. Mais il manquoit de territoire pour l'exercer, n'étant pas maître abſolu pour le temporel, même dans Bagdad. L'an 422, le 12 de Dzouledgé (30 Novembre de l'an de J. C. 1031), Kader meurt âgé de 86 ans. C'étoit un Prince d'une droiture, d'une douceur & d'une bienfaiſance qui le firent adorer de ſes ſujets. La Dynaſtie des Gaznevides s'établit ſous ſon régne dans le Khoraſan. Mahmoud Gazni, fils de Sébegteghin, Gouverneur de cette province, s'y érigea en Souverain. Il étendit enſuite ſes conquêtes dans la Perſe & les Indes.

KAIEM-BAMRILLAH, XLVe CALIFE.

422 de l'H. (1031 de J. C.) Kaïem, ſurnommé Bamrillah, fils de Kader, lui ſuccéda. Il fit ſur le trône le même perſonnage que ſon pere, c'eſt-à-dire qu'il l'occupa ſans en exercer les droits. L'an 426 de l'H., Togrul-Begh & Daoud, petits-fils du Turc Seldgiouk, commencent à s'établir dans le Khoraſan. Le Sultan Maſoud, fils de Mahmoud, mort l'an 421, s'efforce en vain de les en chaſſer; ils s'étendent de là dans l'Irak Perſique. Leurs deſcendans, nommés les Seldgioucides, ſe partagerent en différentes branches, qui dominerent ſur une partie de la Perſe, le Giorgian, la Syrie & l'Aſie mineure. Cette Dynaſtie s'éleva ſur les ruines de celle des Bouhides, que Togrul-Begh détruiſit, l'an 447 de l'H., par la défaite & l'empriſonnement de Malek Raïm, Généraliſſime des troupes du Calife. Kaïem devient l'eſclave du vainqueur, qui l'oblige, l'an 449, à le couronner Roi, ou Sultan de Bagdad, au préjudice de l'Emir-ol-Omara Baſſa Siri. Celui-ci ſe venge de cet affront, en faiſant dépoſer Kaïem, & proclamer à ſa place à Bagdad Moſtanſer Billah, Calife d'Egypte. Baſſa Siri entre dans Bagdad, le 8 du mois Dzoulcaada de l'an 450, avec les enſeignes Egyptiennes, & y fait faire la priere publique dans la grande Moſquée le Vendredi ſuivant au nom de Moſtanſer Billah. Togrul-Begh, l'an 451, après avoir vaincu & mis à mort ſon frere Ibrahim Neal, qui s'étoit déclaré contre lui, ramene à Bagdad le Calife Kaïem, & le rétablit. Il marche enſuite contre Baſſa Siri, qui périt dans une bataille qu'il lui livra vers la fin de 451. Kaïem, pour reconnoître les ſervices de Togrul-Begh, lui donna Seida, ſa fille, en mariage. Le Sultan, flatté de cet honneur, ſe rendit à Ray, ſon Siége royal & capitale de l'Irak Perſique, où les noces devoient ſe célébrer. Mais, tandis qu'il faiſoit travailler aux préparatifs de cette cérémonie, il fut étouffé par une perte de ſang le Vendredi, 23 de Ramadhan de l'an 455. Alp Arſlan, ſon neveu, lui ſuccéda. Le Calife Kaïem prolongea ſes jours juſqu'à l'an 467, & mourut un Jeudi, 13 du mois Schoual (de J. C. 1 Juin 1075.) Ce Prince aimoit, cultivoit & protégeoit les Lettres. Entre les Savans qui fleurirent ſous ſon régne, le plus diſtingué fut le Philoſophe-Médecin Avicenne, mort, l'an 428, à Hamadan; ville de l'Irak Perſienne.

MOCTADI-BAMRILLAH, XLVIe CALIFE.

467 de l'H. (1075 de J. C.) Moctadi, fils de Moham-

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

pour leur demeure & celle de leur Patriarche une 4e partie de la ville ſous la condition du même tribut. L'an 487, le 18 de Dzouledgé, ſuivant Elmacin, (29 Décembre de l'an de J. C. 1094), Moſtanſer finit ſes jours au Kaire.

ABOUL-CASEM-MOSTALI, VIe CALIFE FATIMITE.

487 de l'H. (de J. C. 1094.) Mostali, fils cadet de Moſtanſer, fut mis ſur le trône après la mort de ſon pere, au préjudice de Néſar, ſon aîné. Celui-ci voulut faire valoir ſes droits les armes à la main; il fut pris & mourut en priſon. L'an 489, ſuivant Abulféda, (de J. C. 1096), mais peut-être l'an 491 (1098 de J. C.), Afdhal, Viſir de Moſtali, enleva aux Turcs Ortokides la ville de Jéruſalem. L'an 492 (1099 de J. C.), les Francs ravirent à leur tour cette conquête aux Egyptiens. (*Voy.* les Rois Chrétiens de Jéruſalem.) La même année, Afdhal, ayant amené en Paleſtine une armée de 200 mille hommes pour reprendre Jéruſalem, eſt battu, bleſſé & mis en fuite par le Duc de Normandie, à la tête d'un petit nombre de Croiſés, près d'Aſcalon. Moſtali finit ſes jours le 17 de Séfer de l'an 495, (11 Décembre de l'an de J. C. 1101.)

ABOUL-MANZOR-AMER-KAMILLAH, VIIe CALIFE FATIMITE.

495 de l'H. (1101 de J. C.) Aboul-Manzor-Amer, fils de Moſtali, fut proclamé Calife à l'âge de 5 ans. Sous ſon régne, qui fut de 30 ans, le Viſir Afdhal exerça tous les droits de la ſouveraineté pendant l'eſpace de 20 ans. Las à la fin de l'eſclavage où ce Miniſtre le retenoit, Amer, l'an 1121 de J. C., le fit aſſaſſiner, dit-on, par deux Bathéniens. Le Calife eut, neuf ans après, le même ſort. Dix Bathéniens, appostés par les amis d'Afdhal, le poignarderent au retour d'une promenade, à l'âge de 35 ans, le 22 de Dzouledgé de l'an 524 de l'H. (26 Novembre de l'an 1130 de J. C.) Amer ne fut ni plaint ni regretté de ſes ſujets. Il avoit des talens, mais il manquoit de vertus; cruel, orgueilleux, diſſimulé, voluptueux & livré aux plus infâmes débauches, il mérita la cataſtrophe par où il finit.

HAPHEDH LÉDINILLAH, VIIIe CALIFE FATIMITE.

524 de l'H. (1130 de J. C.) Haphedh, couſin du Calife Amer, fut élu d'abord non Calife, mais Régent du Royaume, en attendant l'iſſue des couches de la veuve d'Amer alors enceinte. Cette Princeſſe n'ayant mis au monde qu'une fille, Haphedh fut alors élevé à l'honneur du Califat. Il eut un habile Viſir, nommé Bahram, qui profeſſoit hautement la Religion Chrétienne. La ſageſſe du gouvernement de ce Miniſtre contint quelque tems le faux zéle des Muſulmans fanatiques. Mais excités par l'ambitieux Rédouan qui s'étoit déclaré leur Chef, ils aſſiégerent Bahram dans le Palais, & l'obligerent de prendre la fuite. Rédouan prit ſa place, & ne ceſſa de perſécuter les Chrétiens d'Egypte; abandonnant au pillage leurs maiſons, leurs Egliſes, leurs Monaſteres; les aſſujettiſſant à des taxes exorbitantes, & leur refuſant toute juſtice contre leurs adverſaires. Leur patience à la fin étant épuiſée, ils formerent un puiſſant parti contre ce tyran, qui fut contraint, pour ſe dérober à leur vengeance, de ſe réfugier en Syrie. Depuis ce tems, Haphedh ſe paſſa de Viſir, & gouverna par lui-même avec modération. Sa mort arriva l'an 544 (1149 ou 1150 de J. C.), à l'âge de 77 ans.

SULTANS TURCS D'ICONIUM, OU DE ROUM.

Les Turcs, nation descendue des Huns, et originaire de la Grande-Tartarie, se divisoient anciennement en neuf classes. 1° Les Euthalites, ou Huns blancs, qui vinrent de la Tartarie Orientale s'établir dans le Maourennahar, ou la Transoxane, à l'Orient de la Mer Caspienne. 2° Les Turcs Zena, ou Asena, qui commencerent à se rendre formidables dans la Tartarie Orientale vers l'an 552 de J. C. 3° Les Turcs Onigours, ou Hongrois, établis au Nord des Palus Méotides, entre le Tanaïs et le Volga. (Ce fut une partie de cette classe qui fit la conquête de la Panonie.) 4° Les Turcs Hoeikes, qui détruisirent, l'an 126 de l'H. (744 de J. C.) la puissance des Turcs Asena, et fonderent une nouvelle Monarchie sur leur ruine. (Ils furent détruits à leur tour par le fameux Genghiskan.) 5° Les Tholonides, ainsi nommés de Tholon, esclave du Calife Mamon, et pere d'Ahmed, qui, de Gouverneur de Syrie, puis d'Egypte, se rendit Souverain, l'an 265 de l'H. (878/879 de J. C.) dans l'une et l'autre contrée, où trois de ses descendans régnerent après lui. 6° Les Ikschidites, dont le Chef, Abubecr Mohammed, établit en Egypte, l'an 323 de l'H. (935 de J. C.) une Dynastie qui subsista jusqu'à la quatrieme génération. 7° Les Gaznevides, qui conquirent le Khorasan, l'Indostan, le Turkestan, et presque toute la Perse, vers la fin du xe siecle de J. C. sous la conduite de Mahmoud, fils de Sebegteghin, et petit-fils du Roi de Gazna. (Cette Dynastie dura près de 2 siecles.) 8° Les Khouaresmiens, ou Kharismiens, dont le Chef Cothbeddin, de Gouverneur du Khouaresme, entre le Jaxarte et l'Oxus, en devint le Souverain vers le commencement du xiie siecle de J. C. 9° Les Seldgioucides, divisés en 4 branches, qui reconnoissoient en commun le Turc Seldgiouk pour leur ancêtre et leur chef. Ces branches sont celle de Kerman, celle de l'Iran, ou de la Perse, celle de Syrie, et celle d'Iconium, ou Koniah. Ces deux dernieres seront l'objet principal de cet article.

SULTANS D'ICONIUM.

I. SOLIMAN.

L'an 467 de l'Hégire (1074 de J. C.) Soliman, fils de Koutoulmisch, et arriere-petit-fils de Seldgiouk par son aïeul Israïl, passa

CALIFES D'ORIENT.

med, & petit-fils de Kaïem, ſuccede à ſon aïeul, & régne comme lui ſous la dépendance des Seldgioucides. L'an 468, Atziz ou Acſis, Lieutenant de Malek Schah Dgélaleddin fils & ſucceſſeur d'Alp Arslan, enleve Damas, la baſſe Syrie & la Paleſtine au Calife d'Egypte. L'an 485, ce Sultan, digne d'une longue vie par ſes rares qualités, meurt à l'âge de 38 ans. Protecteur déclaré des Lettres, Malek Schah fit conſtruire à Bagdad un magnifique Collége, dans lequel il raſſembla les Savans les plus renommés parmi les Arabes, ſur-tout pour l'Aſtronomie. Ce fut par leurs ſoins & d'après leurs obſervations que ſe fit la fameuſe réforme du Calendrier Perſan, qu'on a expliquée ci-deſſus. (*Diſſert. ſur l'Art de vérif. les Dates*, § VII, p. 41.) Mais le caractere humain de Malek Schah, n'influa pas ſur les mœurs de ſa Tribu, qui conſerva long-tems la férocité qu'elle avoit apportée de la Tartarie. Il eut pour ſucceſſeur dans ſes Etats, qui étoient immenſes, & dans ſa dignité, ſon fils Barkiaroc, qui ne l'imita pas. L'an 487, au milieu de Mouharram (4 Février de l'an 1094 de J. C.), le Calife Moctadi finit ſes jours à l'âge de 39 ans. Ce fut ſous ſon régne que s'éleva la Secte des Bathénéens, ou Bathéniens, plus connue ſous le nom d'Aſſaſſins, qui leur vint de leur fondateur Haſſan Sabah. C'étoient des gens qui faiſoient métier de tuer de guet à pens. Ils formerent, l'an 483, dans les montagnes de l'Irak, une Dynaſtie, qui ſubſiſta 117 ans. Nos Hiſtoriens appellent communément leur Chef, le Vieux de la montagne. Ils ne tenoient à aucune Religion.

MOSTADHER-BILLAH, XLVIIe CALIFE.

487 de l'H. (1094 de J. C.) Mostadher, fils du Calife Moctadi, fut placé ſur le trône après ſon pere. Il l'occupa ſans prendre aucune part aux grandes révolutions, qui agiterent l'Empire des Arabes ſous ſon régne. Les Francs & les Egyptiens vinrent fondre, chacun de leur côté, ſur la Syrie, tandis qu'elle étoit en proie à divers petits Sultans, qui cherchoient à empiéter les uns ſur les autres. L'an 491, Barkiarok envoya ſon Général Codbuka, nommé Corban, Corboran, Corbagath & Kerbogath par nos Hiſtoriens, pour reprendre Antioche ſur les Francs. Codbuka, quoiqu'aſſiſté des Sultans d'Alep & de Damas, ne put y réuſſir : une victoire complete, que les Croiſés remporterent ſur lui le 28 Juin, l'obligea de ſe retirer. L'an 498, Barkiarok eſt enlevé par maladie à l'âge de 34 ans. Son frere Mohammed envahit ſes Etats & ſa dignité ſur Malek Schah II, ſon neveu. L'an 512, le Calife termine le cours de ſa vie à l'âge de 42 ans, le 23 de Rabié 1 (14 Juillet de l'an de J. C. 1118.) « Il avoit toutes les qualités néceſſaires à un ſubalterne : doux, » libéral, éloquent; il aimoit la juſtice; il protégeoit les Gens » de Lettres. C'eût été un bon Miniſtre ſous un Monarque en » état d'agir par lui-même ». (*Anecd. Muſulm.*)

MOSTARCHED-BILLAH, XLVIIIe CALIFE.

512 de l'H. (1118 de J. C.) Mostarched, nommé d'abord Abou-Mansor, fils aîné de Moſtadher, lui ſuccéda, mais non

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

DHAFER BAMRILLAH, IXe. CALIFE FATIMITE.

544 de l'H. (1149 ou 1150 de J. C.) Dhafer, fils d'Haphedh, fut proclamé Calife à l'âge de 17 ans. Naimoddin, qu'il ſe donna pour Viſir, ne put ſe maintenir contre l'ambition d'Ali-ebn-Sélar, Emir d'Alexandrie. Celui-ci, ayant raſſemblé des forces conſidérables, vint ſe préſenter devant le Kaire, qui lui ouvrit ſes portes après que Naimoddin eut pris la fuite. Maître de la perſonne du Calife, il le força de le déclarer ſon collégue. Les Chrétiens eurent en lui un implacable ennemi. Mais tandis qu'il formoit contre eux les deſſeins les plus cruels, Raſr, fils d'Al-Abbas, Gouverneur de Belbeis, ou Péluſe, le tua l'an 546 de l'H., & fit donner la charge de Viſir à ſon pere. Le Calife, ſous ce nouveau Miniſtre, perdit, l'an 548 de l'H. (1153 de J. C.) l'importante place d'Aſcalon, qui lui fut enlevée par Baudouin, Roi de Jéruſalem. Il eut également perdu Damas quatre ans auparavant, ſi les Croiſés & les Chrétiens de Syrie s'étoient entendus. Dhafer n'étoit occupé que de plaiſirs infâmes. L'an 550 de l'H., au mois de Mouharram (Mars ou Avril de l'an 1155 de J. C.), il fut aſſaſſiné par des courtiſans, à la tête deſquels étoient le Viſir & ſon fils, dans un repas où ils l'avoient invité. Son corps fut jetté dans un puits.

FAYEZ-BEN-NASRILLAH, Xe CALIFE FATIMITE.

550 de l'H. (1155 de J. C.) Fayez, nommé Elfeis par les Francs, fut donné pour ſucceſſeur à Dhafer, ſon pere, à l'âge de cinq ans. Le Viſir Al-Abbas, pour cacher au public la part qu'il avoit au meurtre de Dhafer, chargea de ce crime deux des freres de ce Monarque, & les fit exécuter à mort ſous les yeux du jeune Calife. Ce ſpectacle fit une telle impreſſion ſur le cerveau de cet enfant, qu'il n'eut jamais depuis le libre exercice de ſa raiſon. La tyrannie, qu'exerça le Viſir ſur tous les Ordres de l'Etat, donna lieu de faire de nouvelles perquiſitions ſur les véritables auteurs de la mort de Dhafer. Elles aboutirent à convaincre qu'il n'en falloit point chercher d'autres que lui-même & ſon fils. Un cri général s'éleve contre eux. Pourſuivis ils ſe ſauvent en Paleſtine, où ils ſont arrêtés par des Croiſés à la demande de la ſœur de Dhafer. Le pere eſt tué en ſe défendant, & le fils eſt envoyé à cette Princeſſe, qui le fait expirer dans d'horribles tourmens. Le Calife Fayez tomba ſous la conduite d'un autre Viſir plus ſage & plus modéré. Ce fut ce Miniſtre qui, voyant Baudouin III, Roi de Jéruſalem, après s'être rendu maître de Gaza, fortifier cette place & celle d'Aſcalon, s'obligea, au nom de ſon maître, à lui payer un tribut, pour empêcher les garniſons de ces deux places de faire des courſes ſur les terres qui reſtoient aux Egyptiens en Paleſtine. Fayez ſurvécut peu à ce traité. Ce jeune Prince fut emporté par une maladie, l'an 555 de l'H. (1160 de J. C.), à l'âge de 11 ans. Le tems qu'il occupa le trône fut proprement un interrégne.

SULTANS SELDGIOUCIDES D'ALEP ET DE DAMAS.

TOUTOUSCH.

L'an 471 de l'H. (1078 de J. C.) Toutousch, ou Tausch, frere de Malek Schah, Sultan de Perse, et 2e fils d'Alp Arslan, dont le pere, Daoud, ou David, étoit né de Mikaïl, ou Michel, fils de Seldgiouk, forme le siége d'Alep, nommée autrefois Berée, ville alors possédée par l'Emir Scharfeddoulet. Tandis qu'il est devant cette place, Atsiz, Sultan de Damas, implore son secours contre les Egyptiens qui assiégeoient sa capitale. Toutousch interrompt le siége d'Alep, marche à Damas, délivre Atsiz; mais peu après il se saisit de sa personne, le fait mourir et s'empare de ses Etats. L'an 478 (1085 de J. C.) après la mort de Scharfeddoulet, tué dans un combat contre Soliman, il vient au secours d'Alep assiégé par ce dernier, qu'il défait entièrement dans une bataille. Pour récompense de ce service il veut ensuite se rendre maître lui-même de la place. Le Gouverneur informe de ce dessein Malek Schah, qui, par jalousie contre son frere, lui ordonne de se retirer. Toutousch n'osa repliquer et obéit. Mais l'an 487 (1094) étant revenu devant Alep, il en fit enfin la conquête, qui fut suivie de celle de tout le pays qui dépendoit de cette capitale. L'an 488, au mois Sefer (Février ou Mars de l'an de J. C. 1095,) il périt dans une bataille contre Barkiarok, son neveu. Ses Etats d'Alep et de Damas furent partagés de force entre ses deux fils, Rédouan et Dékak.

SULTANS D'ALEP.

RÉDOUAN.

488 de l'H. (1095 de J. C.) Rédouan, ou Rodoan, fils aîné de Toutousch, fut d'abord reconnu par ses freres et les Emirs pour successeur de son pere dans tous ses Etats. Mais la même année Dékak lui enleva Damas, qu'il s'efforça vainement de recouvrer. L'an 491 de l'H. (1098 de J. C.) étant venu avec une armée de 15 mille hommes au secours des Turcs assiégés dans Antioche, il fut battu et mis en fuite par les Princes Chrétiens qui n'avoient amené avec eux que 700 chevaux avec un petit nombre de gens de pied. (*Spicil.* T. VII, p. 192.) L'an 498 de l'H. (1105 de J. C.) il fut encore défait, près d'Artésie, par Tancrede, Prince Régent d'Antioche, avec lequel il fit ensuite la paix. L'an 508, le 14 Dgioumâ-

SULTANS DE DAMAS.

DÉKAK.

488 de l'H. (1095 de J. C.) Dékak, second fils de Toutousch, après avoir reconnu pour son Souverain Rédouan, son frere, s'empare de Damas, nommée Demesk par les Orientaux, et y prend le titre de Sultan. L'an 489 (1096 de J. C.) bataille entre les deux freres, près de Kennaserin ou Kinnisrin, où Dékak est battu. L'an 1098 de J. C. il amene des troupes à Codbuka, Général du Calife Mostadher, pour l'aider à reprendre Antioche sur les Croisés. (Alberic.) L'an 493 (1100 de J. C.) il attaque Baudouin, Comte d'Edesse, comme il alloit prendre possession du trône de Jérusalem. Baudouin sort victorieux de ce choc, et continue sa route. Dékak mourut au mois de Mouharram de l'an 497 de l'H. (Octobre 1103 de J. C.) Il laissa un fils âgé d'un an dont on ignore le nom.

SULTANS D'ORIENT.

ſans oppoſition. Haſſan, ſon frere, ayant pris les armes, s'empara de Vaſet, & ſe décora du titre de Califе, dont il exerça la puiſſance. Mais les troupes de Moſtarched, envoyées contre le rébelle, l'ayant vaincu, l'amenerent chargé de chaînes au Monarque, qui eut la généroſité de lui pardonner. Ce triomphe, que Moſtarched remporta ſur ſon frere & ſur lui-même, n'aſſura pas la tranquillité de ſon régne. Il s'élevoit alors une nouvelle Puiſſance, ſous le nom d'Atabek, qui ſignifie Pere, ou Gouverneur. C'étoient les Lieutenans des Sultans; ils devinrent bientôt leurs égaux. Ceux qui porterent ce titre, ſe partagerent en quatre Dynaſties; ſavoir, les Atabeks de l'Irak; les Atabeks de l'Aderbidgian, ou de la Médie; les Atabeks du Fars, ou de la Perſe, & les Atabeks du Lariſtan ſur les côtes du Golfe Perſique. Zenghi Atabek de l'Irak & Sultan de Moſul, ou Mouſſoul & d'Alep, étoit celui qui donnoit le plus d'ombrage au Calife. Fatigué des entrepriſes continuelles qu'il faiſoit ſur ſon autorité, Moſtarched employa la force pour le réprimer. Il aſſembla une armée nombreuſe, avec laquelle il vint l'attaquer, l'an 1131 de J. C., ſur les bords du Tigre. L'ayant défait dans une bataille, il fit, l'année ſuivante, le ſiége de Moſul, qu'il fut obligé de lever. Zenghi néanmoins crut devoir lui demander la paix, qu'il obtint à des conditions avantageuſes. (*Voy.* Zenghi, Sultan d'Alep.) Cette guerre finie, Moſtarched tourna ſes armes contre Maſoud, Sultan Seldgioucide de l'Irak, qu'il avoit fait Emir-ol-Omara, & qu'enſuite il avoit privé d'une partie de ſes honneurs pour quelque ſujet de mécontentement.

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

ADHED-LEDINILLAH, XIe ET DERNIER CALIFE FATIMITE.

555 de l'H. (1160 de J. C.) ADHED, ou ADHAD, petit-fils du Calife Haphedh, fut donné pour ſucceſſeur à Fayez. Ce fut, comme ſes derniers prédéceſſeurs, un fantôme de Souverain, dont toute l'autorité réſidoit entre les mains du Viſir. Shauver, ou Schaour, après avoir chaſſé le Viſir, s'étoit revêtu de cette dignité. Ce Miniſtre non ſeulement refuſa de payer aux Francs l'eſpece de tribut auquel Fayez s'étoit ſoumis; il oſa même conduire une armée ſur les frontieres de la Paleſtine pour les attaquer. Mais les troubles, qui s'éleverent en Egypte pendant ſon abſence, l'obligerent à revenir ſur ſes pas. L'an 558 (de J. C. 1163), battu par Dargan, ou Dargham, qui l'avoit ſupplanté dans le miniſtere, il paſſe en Syrie pour implorer le ſecours de Noureddin, Sultan de Damas, contre ſon rival. Le Sultan ſe rend à ſa priere. L'an 559, il envoie l'Emir Schirkouh, nommé Syracon par nos Hiſtoriens, avec Saladin, neveu de celui-ci, pour le rétablir. Schaour, ayant recouvré ſon poſte, après une bataille où ſon rival périt, n'apperçut plus que des ennemis dans ſes bienfaiteurs. Les Francs, provoqués par Dargham, avoient pénétré dans l'Egypte. Schaour ſe ligue avec eux pour en chaſſer les Syriens. Schirkouh, de retour à Damas, revole en Egypte à cette nouvelle. Il ſe rend maître de Belbeis & d'Alexandrie, menace d'autres villes, & oblige Schaour d'acheter la paix de lui à grands frais. Rappelé dans ce pays, l'an

SULTANS D'ICONIUM.

dans l'Asie mineure à la tête d'une armée de Turcs, et, à l'aide du Grec Mélissene révolté contre l'Empereur Nicephore Botoniate, il poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée, où il établit sa résidence. L'an 474 de l'H. (1081 ou 1082 de J. C.) battu par l'Empereur Alexis Comnene, il fait avec lui un traité de paix, qu'il ne tarda pas à violer. Tout le reste de l'Asie mineure tombe ensuite sous ses loix, à l'exception de Trébizonde et de quelques autres villes. C'est depuis ce tems que l'Asie mineure est connue sous le nom de Turquie. Les Arabes l'appellerent le pays de Roum, c'est-à-dire pays des Romains. On lui donna encore le nom de Monarchie d'Iconium, ou de Cogni, parce que les Sultans firent de cette Capitale de Lycaonie celle de leurs Etats. L'an 477, (1084 ou 1085 de J. C.) Soliman conduit son armée en Syrie, où il prend sur les Grecs Antioche, Laodicée, et quelques autres places. Scharfeddoulet, Emir d'Alep, exige de ce conquérant le même tribut anquel Philarete, dernier Gouverneur d'Antioche, s'étoit assujetti envers lui. Le fier Soliman ne répond à cette demande que par les armes. Il entre sur les terres de l'Emir, qu'il ravage. Le vainqueur va faire ensuite le siége d'Alep. Toutousch, frere de Malek-Schah, Sultan de Perse, appellé par le Gouverneur, vient au secours de la place, attaque Soliman et taille en pieces son armée. Obligé de fuir pour la premiere fois, Soliman de désespoir se donne la mort dans sa retraite, plutôt que de venir faire une soumission à Toutousch, comme il y étoit invité.

INTERREGNE.

478 de l'H. (1085 de J. C.) Après la mort de Soliman, les Emirs, qu'il avoit établis en différentes Provinces, affecterent l'indépendance, et s'y maintinrent l'espace de 7 ans. Cette anarchie finit l'an 485, (1092 de J. C.) par la mort d'Aboulcasem, Emir de Bithynie, que Malek-Schah, Sultan de Perse, après l'avoir vaincu, fit étrangler.

II. KILIDGE ARSLAN I.

485 de l'H. (1092 de J. C.) KILIDGE ARSLAN, nommé aussi Soliman le Jeune, fils aîné du Sultan Soliman, fut placé sur le trône d'Iconium après la mort de l'Emir Aboulcasem. Il étendit ses Etats par diverses conquêtes qu'il fit sur les Grecs, dans les Isles de l'Archipel et en Terre-ferme. L'an 490, (1097 de J. C.) les Francs commencerent à venir fondre sur l'Asie mineure, afin de s'ouvrir le passage de la Terre-Sainte. Kilidge reçut sans effroi la premiere division de leur armée, quoique prodigieuse en nombre ; il la mena si mal, qu'il vint à bout de la détruire. Une seconde, qui succéda, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, fut plus heureuse. Etant entrée dans l'Asie, elle mit le siége devant Nicée le 25 Mai. Kilidge Arslan, qui étoit allé chercher du secours chez ses voisins, livra deux fois bataille aux assiégeans, et fut deux fois battu. Enfin après 35 jours de siége la ville se rendit le 20 Juin, non pas aux Croisés ; comme le disent quelques Chroniqueurs, mais à l'Empereur Alexis, par les intrigues de Butumite, son Général, qu'il avoit envoyé avec des troupes pour seconder cette expédition. Privés par là du butin dont l'espoir avoit soutenu leur courage, peu s'en fallut que les Croisés ne recommençassent le siége de Nicée sur les Grecs. Mais leurs Chefs, gagnés par les carresses et les présens de l'Empereur, consentirent à le laisser maître de la place, et l'armée continua sa route en marchant sur le ventre à l'ennemi. On fait mention de trois nouvelles victoires qu'elle remporta en traversant l'Asie mineure, la premiere le 1 Juillet dans les plaines de Dorylée en Phrygie, où le Sultan vint l'attaquer à la tête de 150 mille chevaux et de 200 mille hommes de pied, les deux autres dans la Pisidie et la Lycaonie. Mais dans la suite Kilidge Arslan eut sa revanche. L'an 494, au mois de Ramadhan (Juillet 1101) il détruisit successivement trois nouvelles armées de Croisés, qui traversoient l'Asie, l'une sous la conduite des Comtes de Toulouse et de Blois; la seconde sous les ordres du Duc d'Aquitaine et du Comte de Vermandois, auxquels s'étoit joint Welphe, Duc de Baviere ; et la troisieme commandée par le Comte de Nevers. L'an 500 de l'H. le 20 de Dzoulcaada (13 Juillet 1107 de J. C.) il périt dans une bataille contre Al-Jawelli, Sultan de Roha ou d'Edesse. Abulfarage dit, qu'abandonné des siens dans la mêlée, il se jetta dans un gué de la riviere de Chabul, où il se défendit jusqu'à ce que, son cheval s'étant abattu, il tomba dans l'eau et se noya.

III. SAISAN.

500 de l'H. (1107 de J. C.) SAISAN, ainsi nommé par les Grecs, fils aîné de Kilidge Arslan, fut son successeur. Le régne de celui-ci fut un enchaînement de malheurs. Les Emirs usurperent une partie de ses Etats. L'Empereur Alexis Comnene entama considérablement l'autre pendant une guerre de neuf ans qu'il lui fit. Elle finit l'an 510 (1116 de J. C.) par un traité de paix. Saisan s'étant rendu à la Cour de Constantinople pour le conclure, y fut averti qu'il y avoit une conjuration formée dans ses Etats contre lui. Il part sans délai pour étouffer le mal dans sa naissance. Mais il ne rencontre par-tout que des traîtres. Enfin, l'an 511 (1117 de J. C.) trahi par ses Emirs, il est livré entre les mains de Masoud, son frere, qui le fait aveugler au moyen d'un fer ardent qu'on lui fit passer devant les yeux. Masoud apprenant depuis qu'il n'avoit pas entièrement perdu la vue, le fait mourir l'an 512 (1118 ou 1119 de J. C.)

IV. MASOUD I.

511 de l'H. (1117 de J. C.) MASOUD I, second fils de Kilidge-Arslan, se plaça sur le trône après en avoir renversé Saisan, son frere. L'an 1143 de J. C. il termina, par un traité de paix avec l'Empereur Manuel, une guerre de 26 ans, qu'il avoit soutenue contre les Grecs avec des succès très variés. Cette pacification ne fut point durable. L'an 1145, les courses que les Turcs faisoient en Isaurie, engagent Manuel à recommencer la guerre. Il la fit heureusement pendant trois campagnes, et conclut, l'an 1147, une paix avantageuse et solide avec le Sultan d'Iconium. Ces deux Princes, cette même année, se liguent ensemble, suivant les Historiens Latins, pour faire périr deux nouvelles armées de Croisés qui devoient passer sur leurs terres. Manuel emploie la fourberie, et Masoud la force ouverte pour l'exécution de ce complot. Les guides que le premier avoit donnés à Conrad, Empereur d'Allemagne, et à son armée pour les conduire à Iconium, les ayant engagés dans les déserts de la Cappadoce, au lieu de les mener par les plaines fertiles de Lycaonie, la faim et la fatigue causée par la nécessité de grimper et de descendre continuellement des rochers escarpés, réduisirent hommes et chevaux à un tel épuisement qu'à peine pouvoient-ils se soutenir. Dans cet état, le Général de Masoud, que l'Auteur des Gestes de Louis VII nomme Paramond, vient fondre sur eux avec son armée, et en fait un si grand carnage, que 70 mille

CALIFES D'ORIENT.

Maſoud, vainqueur & devenu maître de la perſonne du Calife dans une bataille qu'ils ſe livrerent, l'an de J. C. 1134, dans les plaines de Bagdad, le fit aſſaſſiner, quelques jours après, dans ſa tente par 14 Bathéniens. (*Hiſt. des Huns*, T. III, p. 251.)

RASCHED, XLIXe CALIFE.

528 de l'H. (1134 de J. C.) Rasched, fils de Moſtarched, fut proclamé Calife après la mort de ſon pere. Il connut ſes droits, & eſſaya de les faire valoir. Mais le Sultan Maſoud avoit en mains les forces de l'Empire, dont il abuſoit pour tyranniſer ſon Maître. S'étant apperçu que Raſched penſoit à le dépoſer, il lui déclara la guerre, le mit en fuite, & le fit dépoſer lui-même le 4 de Dzouledgé de l'an 530 (3 Septembre de l'an de J. C. 1136.) La Dynaſtie des Gaurides prit naiſſance ſous ce Califat. Elle s'éleva ſur les ruines de celle des Gaznevides. Son nom lui vint de la province de Gaur, partie d'Indoſtan, où ſon fondateur Hoſſein-ebn-Sam commença de s'établir.

MOCTAFI, II du nom, surnommé BEAMRILLAH, L^e CALIFE.

530 de l'H. (de J. C. 1136.) Moctafi, neveu de Raſched & fils du Calife Moſtadher, reçut l'inauguration Califale le 12 de Dzouledgé de l'an 530. Tant que le Sultan Maſoud vécut, Moctafi n'eut aucune part au gouvernement. L'an 547, la mort l'ayant délivré de ce Tyran, il commença à faire uſage de ſon autorité. Abulfarage dit qu'il fut le premier Calife, depuis la création des Sultans, qui gouverna par lui-même ſes armées & ſes ſujets. L'an 555, le 3 de Rabié I (13 Mars de l'an de J. C. 1160), Moctafi meurt à Bagdad âgé de 66 ans.

CALIFES FATIMITES D'EGYPTE.

564 de l'H. (1168 de J. C.), par une nouvelle perfidie du Viſir, il marche droit au Kaire, où il entre ſans obſtacle. Schaour eſt arrêté par ſes ordres. Le Calife lui-même envoie lui demander la tête de ce Miniſtre; il eſt ſatisfait ſur l'heure. Schirkouh reçoit pour récompenſe la robe & la patente du Viſir. Il meurt dans la même année le 22 de Dgioumadi II (23 Mars de l'an de J. C. 1169.) Son neveu Saladin le remplace. L'an 566 (1171 de J. C.), ce nouveau Miniſtre oblige les Francs d'évacuer l'Egypte. Leur départ eſt ſuivi d'une révolution à laquelle on ne s'attendoit pas. Ennemi des Fatimites par religion, Saladin fait ſupprimer le nom d'Adhed dans les prieres publiques, pour y ſubſtituer celui du Calife de Bagdad, & met fin par là au Schiſme qui diviſoit les Abbaſſides & les Fatimites. Adhed ſurvécut peu à cet affront. Il mourut le 10 de Mouharram de l'an 567 (13 Septembre

SULTANS D'ALEP.

di II (15 Novembre 1114 de J. C.) Rédouan meurt à Alep. C'est celui qu'Albert d'Aix appelle Brodoan. Il s'étoit attiré la haine de ses sujets par son avarice, par sa cruauté, et par la paix qu'il avoit faite avec les Francs. En montant sur le trône il fit périr deux de ses freres, Bahram et Abouthaleb.

ALP-ARSLAN.

508 de l'H. (1114 de J. C.) Alp-Arslan, surnommé Taggeddoulet, fils aîné de Rédouan, lui succéda à l'âge de 16 ans. Il fut tué l'année suivante par ses propres Officiers.

SULTAN-SCHAH.

509 de l'H. (1115 de J. C.) Sultan-Schah, second fils de Rédouan, fut substitué à son frere dans le Royaume d'Alep. Un esclave, nommé Loulou, régna sous son nom et s'attira la haine publique par l'abus qu'il fit de son autorité. On ne tarda pas à se défaire de ce vil Ministre par un assassinat. Mais il en falloit un autre au Sultan, et il manquoit de discernement pour faire un bon choix. L'an 511 (1117 de J. C.) ses sujets voyant qu'il étoit incapable de gouverner, l'abandonnerent pour se soumettre à Ilghazi, Roi de Marédin.

ILGHAZI.

511 de l'H. (1117 de J. C.) Ilghazi, fils d'Ortok, et Roi de Marédin, devenu maître d'Alep, par le choix des habitans, donna le gouvernement de cette place à son fils Timourtasch. L'an 513, le 13 de Rabié I, (24 Juin de J. C. 1119,) assisté de Toghteghin, son beau-pere, Sultan de Damas, Ilghazi défait, dans une grande bataille, les Francs commandés par Baudouin, Roi de Jérusalem, et Roger, Prince Régent d'Antioche. L'année suivante le Roi de Jérusalem lui rendit la pareille le 17 de Dgioumadi I (14 Août 1120 de J. C.) L'an 515 (1121 de J. C.) il meurt d'une maladie violente.

SOLIMAN.

515 de l'H. (1121 de J. C.) Soliman, neveu d'Ilghazi, fut reconnu pour son successeur au Royaume d'Alep. L'an 517 (1123 de J. C.) Balak, son oncle, lui enleve sa Capitale, dans la crainte qu'il ne sût la défendre cette place alors menacée par les Francs. Soliman se retira à Miafarekin, qui étoit aussi de son domaine.

BALAK.

517 de l'H. (1123 de J. C.) Balak, devenu maître d'Alep, alla peu de tems après faire le siége de Manbedge, l'ancienne Hiérapolis des Grecs. Il y périt, au mois de Rabié I, 518 (Avril ou Mai 1124 de J. C.) dans une bataille contre Joscelin le Jeune, Comte d'Edesse, dont Manbedge avoisinoit les Etats.

TIMOURTASCH.

518 de l'H. (1124 de J. C.) Timourtasch, fils d'Ilghazi et Roi de Marédin, se mit en possession d'Alep après la mort de Balak. L'an 519, le Roi de Jérusalem met le siége devant Alep en l'absence de Timourtasch. Les habitans ne recevant point de secours, se donnent à Bourski, Roi de Mosul, qui vient les délivrer. C'est ainsi que cette place et ses dépendances échapperent aux Ortokides. Timourtasch resta maître du Royaume de Marédin et de celui de Miafarekin, qu'il venoit d'acquérir par la mort de Soliman, son frere. Il mourut lui-même l'an de J. C. 1152.

AC-SANCAR-BOURSKI.

519 de l'H. (1125 de J. C.) Ac-Sancar-Bourski, devenu maître d'Alep par le choix libre des habitans, obligea le Roi de Jérusa-

SULTANS DE DAMAS.

TOGHTEGHIN.

497 de l'H. (1103 de J. C.) Toghteghin, appellé par les nôtres Doldequin, et surnommé Ghazioule, Conquérant, s'empara du gouvernement après la mort de Dekak dont il étoit Ministre, laissant au fils de ce Prince le simple nom de Sultan, qu'il prit luimême l'année suivante. Il le méritoit par sa valeur. L'an 499 (1106 de J. C.) il battit et fit prisonnier Hugues de Tibériade, qui étoit venu faire le dégat, à la tête d'un parti de Francs, dans la plaine de Damas. Gervais, successeur de Hugues, eut le même sort l'année suivante. La passion de s'aggrandir aveugla Toghteghin au point de faire assassiner, l'an 507 de l'H. Maudoud, Roi de Mosul, le plus redoutable ennemi des Francs. Il le remplaça bien à cet égard. L'an 513 (1119 de J. C.) il fit irruption avec une armée d'Arabes et de Turcs dans la Principauté d'Antioche. Le Roi de Jérusalem, le Régent d'Antioche et le Comte d'Edesse, ayant réuni leurs forces, vinrent à sa rencontre, et lui livrerent une bataille dont il sortit victorieux par un stratagême, et où le Régent perdit la vie. (*Voy.* Boémond II, Prince d'Antioche.) Il ne fut pas également heureux dans les efforts qu'il fit, l'an 518 de l'H. (1124 de J. C.) pour délivrer Tyr assiégée par les Francs. Il vola trois fois au secours de la place, et trois fois il fut repoussé, après quoi elle tomba au pouvoir des assiégeans. Deux ans après (l'an 520 de l'H.) il fut battu par le Roi de Jérusalem; mais il fut presque aussitôt vengé par les Turcomans. L'an 521 de l'H. il meurt le 18 de Dzoulcaada (25 Novembre de l'an 1127 de J. C.)

TADGE-EL-MOULOUK BOURI.

521 de l'H. (1127 de J. C.) Tadge el-Moulouk Bouri, fils de Toghteghin, lui succéda au Royaume de Damas. Il n'avoit pas dégénéré de la valeur de son pere, et il en fit preuve en différentes occasions. L'an 524 de l'H. (1130 de J. C.) il découvrit une conspiration formée entre son Visir et les Bathéniens, pour livrer Damas aux Francs qui s'en étoient approchés. Le Ministre eut la tête tranchée; les Bathéniens furent massacrés; et les Francs, qui s'attendoient à être introduits dans la ville un vendredi pendant la priere, n'étant pas assez sur leurs gardes, furent battus et mis en fuite. (*Voy.* Baudouin II, Roi de Jérusalem, et Boémond II, Prince d'Antioche.) Les Bathéniens ne pardonnerent pas au Sultan le massacre des leurs. Un d'entre eux, l'an 526 de l'H. (1132 de J. C.) lui porta deux coups de couteau dont il mourut deux jours après. (6 Juin de la même année.)

ISMAÏL-SCHAMS-EL-MOULOUK.

526 de l'H. (1132 de J. C.) Ismaïl-Schams-el-Moulouk, fils aîné de Bouri, lui succéda au Royaume de Damas. L'an 1133 de J. C. il reprit sur les Francs la ville de Panéas, ou Césarée de Philippe, dont ils s'étoient rendus maîtres l'an 1130. Il alla piller ensuite celle de Naplouse. L'an 529, le 14 de Rabié II, (1 Fév. 1135 de J. C.) il fut assassiné par ses domestiques dont il étoit détesté.

SCHEHABEDDIN-MAHMOUD.

529 de l'H. (1135 de J. C.) Schehabeddin Mahmoud fut proclamé en bas âge Sultan de Damas après la mort d'Ismaïl, son frere. Moin-Eddin-Anz, ou Anar, nommé par les nôtres Ainard Mehmedin, fut chargé de la Régence qu'il exerça avec beaucoup de prudence et d'habileté. S'étant rendu maître d'Emese, il l'échangea avec les Francs, en leur cédant la ville de Tadmor ou de Palmyre. Son dessein étoit de vivre en paix avec eux. Mais séduits par un Officier fugitif du Sultan, qui promit de leur livrer la ville de Bostra dépendante du Royaume de Damas, ils s'armerent pour

CALIFES D'ORIENT.

MOSTANDGED, LIe CALIFE.

555 de l'H. (de J. C. 1160.) Mostandged, fils de Moctafi, lui ſuccéda dans la dignité de Calife. Son régne fut de 11 ans, pendant leſquels il gouverna par lui-même, & avec ſageſſe. Il mourut âgé de 56 ans, le 9 de Rabié 1 de l'an 566, (20 Novembre de l'an 1170 de J. C.) Sa mort, qu'une maladie dangereuſe précéda, fut hâtée par la perfidie de ſon Viſir & du Préfet de ſon Palais, qui, l'ayant enlevé de ſon appartement, l'enfermerent dans un bain où il expira. L'Hiſtoire ne doit pas oublier un trait remarquable de la juſtice de ce Calife. Il tenoit dans un cachot depuis long-tems un délateur, homme riche & qui avoit de puiſſans protecteurs à la Cour. Pluſieurs Emirs ſollicitoient en vain ſon élargiſſement. Un d'entre eux ayant offert au Monarque une ſomme conſidérable pour l'obtenir : « Je vous promets la même récompenſe, lui répondit-il, ſi vous » découvrez un autre calomniateur. Ce ſont des monſtres dont je voudrois purger la » terre, pour délivrer les honnêtes gens de la crainte qui ne devroit être attachée qu'au » crime ».

MOSTHADI-BEAMRILLAH, LIIe CALIFE,

566 de l'H. (1170 de J. C.) Mosthadi (c'eſt ainſi qu'Abulfarage le nomme, & non Moktadi, comme quelques Modernes l'appellent), monta ſur le trône après Moſtandged, ſon pere. Malgré ſon inaction conſtante, il eut la ſatisfaction de voir ſon autorité ſpirituelle rétablie en Egypte par l'extinction de la Dynaſtie des Fatimites. L'an 575, le 2 de Dzouledgé (29 Avril de l'an 1180 de J. C.), il mourut à Bagdad.

NASSER-LÉDINILLAH, LIIIe CALIFE.

575 de l'H. (1180 de J. C.) Nasser fut le ſucceſſeur du Calife Moſthadi, ſon pere. Il fit comme lui ſur le trône un perſonnage oiſif. Son Califat ne fut remarquable que par les grands progrès de Saladin en Egypte & en Syrie. L'an 622, la nuit, dit Abulfarage, de la fête, nommée Alphatr, (c'eſt la Pâque des Muſulmans) qui ſuit immédiatement le jeûne de Ramadhan (6 Octobre de l'an 1225 de J. C.), Naſſer meurt âgé de 70 ans.

CALIFES FATIMITES D'ÉGYPTE.

de l'an de J. C. 1171), ſans avoir la douleur d'apprendre qu'on eût ceſſé de faire la priere en ſon nom. En lui finit la Dynaſtie des Fatimites. Les Souverains, qui régnerent depuis en Egypte, renoncerent au titre de Calife, & ne prirent [illegible] celui de Sultan. (*Voy.* ces Sultans [illegible] deſſous.) Adhed laiſſa des enfans. Mais Saladin, loin de les faire mourir, donna des ordres pour leur entretien, & ſe contenta de les faire enfermer dans des ſerrails avec leurs concubines; après quoi il alla ſe loger dans le Cars, ou Palais des Fatimites, où il trouva des richeſſes immenſes, & ſur-tout une très nombreuſe bibliotheque. Saladin, en laiſſant à Noureddin le titre de Sultan d'Egypte, s'en réſerva toute l'autorité dans ce pays. Noureddin ne tarda pas à s'appercevoir qu'il n'avoit travaillé que pour ſon propre compte. » C'eſt donc pour lui, » s'écrioit-il, que j'ai conquis l'E» gypte. Je lui apprendrai à reſpecter » ſon maître ». Mais Saladin, conſeillé par Ayoub, ſon pere, qui étoit avec lui, trouva moyen de ſe maintenir & d'éluder les ordres qui le rappelloient à Damas, ſans paroître manquer à la ſoumiſſion qu'il devoit au Sultan. (*Voy.* ſon article.)

SULTANS D'ICONIUM.

cavaliers dont étoit composée l'armée de Conrad, à peine en restat-il la dixieme partie. Conrad lui-même n'échappa qu'avec peine; et tandis que les Turcs pilloient son camp plein de richesses, il revint sur ses pas et regagna comme il put, avec les débris de son armée, le bras de S. George, où il s'étoit embarqué pour entrer en Asie. Peu de tems après l'armée de Masoud ayant attaqué celle des François sur les bords du Méandre, fut battue à son tour et obligée de prendre la fuite. Mais les Turcs à quelques jours de là prirent leur revanche dans les défilés de Laodicée, où ils mirent en déroute leur arriere-garde. (*Gesta Lud. VII.*) L'an 550 (1155 de J. C.) Masoud, au retour d'une expédition qu'il avoit faite contre les Chrétiens en Syrie, termine le cours de sa vie, après avoir partagé ses Etats entre son fils Kilidge Arslan, son gendre Yaghi Arslan, et Dhouloun, fils de Mohammed, Roi de Cappadoce. (*V.* l'Empereur Conrad III et Louis VII, Roi de Fr.)

V. KILIDGE ARSLAN II.

550 de l'H. (1155 de J. C.) Kilidge Arslan, surnommé Azzeddin, hérita de Masoud, son pere, la partie de Roum, dont Iconium étoit la Capitale. Ce Prince étoit estropié de tous ses membres et obligé de se faire traîner sur un char dans tous les lieux qui demandoient sa présence. Mais son activité et sa vigilance, entretenues par une ambition démesurée, reparoient en lui ces infirmités. La fortune néanmoins ne seconda pas toujours ses projets. L'an 554 (1159 de J. C.) il est battu par l'Empereur Manuel, qu'il avoit attaqué sur son passage, à son retour d'Antioche. Manuel revient, l'année suivante, sur ses terres, et l'oblige à demander la paix. L'an 559 (1164 de J. C.) Kilidge recouvre, par la mort d'Yaghi et la défaite de Dhouloun, les portions des Etats de Roum, dont son pere les avoit gratifiés. L'an 572 (1176 de J. C.) il recommence la guerre contre les Grecs. L'armée de Manuel, surprise dans des défilés, est sur le point d'être entiérement détruite. Kilidge, dans une conjoncture aussi favorable, a la générosité d'offrir la paix à ce Prince. Elle se fait, mais elle est rompue l'année suivante. L'Atabeck d'Iconium porte le fer et le feu jusques sur les bords de l'Hellespont. Les Généraux de l'Empereur lui coupèrent la retraite. Il périt dans une bataille qu'ils lui livrerent avec la plus grande partie de ses troupes. Les deux Princes conclurent alors une paix solide. Kilidge reprit les armes après la mort de Manuel, et fit de nouveaux progrès sur les terres de l'Empire. Ces prospérités furent contrebalancées par un revers domestique qu'il éprouva au retour de ses expéditions. L'an 583, (de J. C. 1187) Cothbeddin, son fils, le fait arrêter dans Iconium, et le force à le déclarer son successeur. Ses autres fils, voulant avoir chacun leur part dans ses Etats, ne le traiterent pas avec plus de ménagement. L'an 586 (1190 de J. C.) l'Empereur Fréderic I, à son passage pour la Terre-Sainte, lui enleve Iconium, qu'il lui rend ensuite par un traité de paix. L'an 588 (1192 de J. C.) Kilidge termine ses jours le 17 de Schaban (28 Août.) Pendant les dernieres années de sa vie il fut le jouet de ses enfans qui le réduisirent à mener une vie errante, et le laisserent manquer de tout.

VI. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU I.

588 de l'H. (1192 de J. C.) Gaiatheddin-Kaikosrou, dit par les Grecs Jathathine, maître d'Iconium dans les dernieres années de son pere, s'y maintint après sa mort. Mais l'an 596 (1200 de J. C.) il est dépouillé par Rokneddin, son frere. Dans sa disgrace il va trouver l'Empereur Alexis l'Ange qui le reçoit avec bienveillance, le fait baptiser et l'adopte pour son fils. Alexis s'étant sauvé de Constantinople l'an 1204, tandis que les Croisés entroient victorieux dans cette ville, Gaiatheddin l'accompagna dans sa fuite. L'année suivante, Rokneddin meurt le 6 Juillet 1205. (le 22 Schoual 602 de l'H.) Gaiatheddin, à la nouvelle de cet événement, marche vers Iconium, d'où il chasse le jeune Kilidge-Arslan, fils et successeur du défunt. L'an 1210, (607 de l'H.) il s'empare d'Attalie dont il traite les habitans avec cruauté. Le vieux Alexis l'Ange, qui l'avoit si bien accueilli à Constantinople, s'étant échappé des mains du Marquis de Montferrat, vient le trouver en cette ville, et n'éprouve pas en lui un ingrat. Gaiatheddin somme par lettre Théodore Lascaris, Empereur de Nicée et gendre d'Alexis, de remettre le trône à son beau-pere. Sur son refus il se met en campagne avec Alexis pour aller attaquer Lascaris, qui lui épargne une partie du chemin. Les deux armées se rencontrent près d'Antioche sur le Méandre, et se livrent un combat où Gaiatheddin périt de la main de Lascaris, après l'avoir renversé de cheval. Sa tête, mise au bout d'une pique, consterne les Turcs et cause leur déroute. Alexis l'Ange tombe entre les mains du vainqueur qui l'emmene à Nicée et l'enferme dans un Monastere. (Sur l'identité de Gaiatheddin et de Kaikosrou, dont quelques Modernes, d'après les Historiens Grecs, font deux hommes différens, *voyez* les Auteurs de l'Histoire universelle, T. XVII, in-4°, p. 204.)

VII. AZZEDDIN-KAIKAOUS I

607 de l'H. (1210 de J. C.) Azzeddin-Kaikaous, fils de Gaiatheddin, lui succéda. Il eut des guerres à soutenir contre son oncle Togrulschah, Sultan d'Erzeroum, et Kaikobad, son frere, qui vouloient l'un et l'autre le dépouiller. Ayant pris le premier, il le fit mourir l'an 610 (1213 de J. C.) il fit grace au second, qui tomba, vers le même tems, entre ses mains. Kaikaous mourut l'an 616 (1219 de J. C.) suivant Abulfarage.

VIII. ALAEDDIN-KAIKOBAD.

616 de l'H. (1219 de J. C.) Alaeddin-Kaikobad, frere de Kaikaous, monta sur le trône après lui. Ce fut le plus grand Prince de sa famille. Il recula les limites de ses Etats par les conquêtes qu'il fit en Géorgie, en Arménie et en Mésopotamie. Il publia de sages loix qu'il eut soin de faire observer. Ce Prince mourut d'un flux de sang au mois de Schoual 634 de l'H. (Mai ou Juin de l'an 1237 de J. C.) pendant le siége qu'il faisoit de la ville de Tarse, appartenante alors au Royaume d'Arménie. On a rapporté ci-dessus, art. d'Isabelle, (p. 462, col. 1,) le motif de cette expédition. M. d'Anville se

CALIFES D'ORIENT.

DAHER-BILLAH, LIVe CALIFE.

622 de l'H. (1225 de J. C.) Daher mis en priſon par ſon pere le Calife Naſſer, en fut tiré pour lui ſuccéder. Il reçut avec indifférence la nouvelle de ſon élection. Comme il avoit alors 50 ans, il dit à ceux qui vinrent la lui annoncer: » Il me ſemble qu'il n'eſt » guere à propos d'ouvrir » la boutique ſur le ſoir ». Ce Calife rétablit la police dans Bagdad. Il formoit des projets pour l'embelliſſement de cette ville, lorſque la mort l'enleva le 14 de Redgeb de l'an 623, (11 Juillet de l'an de J.C. 1226.

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

Les Mogols, qu'on eſt accoutumé depuis long-tems à confondre par une erreur ſinguliere; avec les Tartares qu'ils ont ſubjugués, étoient originairement une nation Turque, qui habitoit dans cette partie du Turqueſtan, qu'on nommoit autrefois la Tranſoxane, & qu'on a depuis appellée le Mawaralnahar, pays habité aujourd'hui par les Tartares Usbecs, & dont la capitale eſt Samarkande. Yéſoukai Bahadour, Chef, ou Khan de cette Horde, commença à lui donner de l'illuſtration vers le milieu du XIIe ſiécle. Il fit des conquêtes dont on ignore le détail. Mais la gloire de ſon nom fut éclipſée par celle de ſon ſucceſſeur, qui ne lui laiſſa que l'honneur de lui avoir donné le jour.

I. GENGHIZKHAN.

L'an $\frac{571}{572}$ de l'Hégire (1176 de J. C.) Témoudgin, ſurnommé Genghizkhan, fils aîné d'Yéſoukai Bahadour & d'Oulan Ika, né, ſuivant Abulghazi qui nous ſert de guide en cet article, l'an $\frac{558}{559}$ de l'H. (1163 de J. C.) à Diloun dans le pays appellé Blunjulduc, ſuccéda à ſon pere. Pluſieurs Hordes qu'Yéſoukai avoit ſoumiſes, ſe révolterent après ſa mort. Genghizkhan, tout jeune qu'il étoit (il n'avoit que 13 ans), marcha contre elles à la tête des 13 Hordes qui lui étoient reſtées ſoumiſes, & fit des prodiges de valeur, mais ſans un ſuccès déciſif. Obligé de ſe retirer, il reſta quelques années dans une ſorte d'inaction, juſquà ce qu'il eut atteint un âge plus avancé. Ayant enſuite raſſemblé ſes fideles ſujets, il vint attaquer de nouveau les rébelles; & les ayant vaincus dans une grande bataille, il fit jetter leurs chefs dans 70 chaudieres d'eau bouillante. D'autres exploits ſemblables rendirent ſon nom célebre & redoutable en peu de tems. Le Khan des Tartares Khéraïtes ayant été chaſſé par ſes ſujets, Genghizkhan, dont il implora le ſecours, le rétablit. Ce Prince,

SULTANS D'ALEP.

lem à lever le siége de cette place. L'an 521 (1127 de J. C.) il fut mis à mort par un Bathénien ou Assassin.

MASOUD.

521 de l'H. (1127 de J. C.) Masoud, fils d'Ac-Sancar Bourski, fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de son pere. L'an 1128 de J. C. les Alepains s'étant révoltés contre leur Gouverneur, Zenghi profita de la conjoncture pour s'emparer d'Alep, où il fut reçu dans le mois de Mouharram 522. (Janvier 1128 de J. C.)

EMADEDDIN-ZENGHI I.

522 de l'H. (1128 de J. C.) Emadeddin-Zenghi, fils d'Ac-Sancar Casim Eddoulet, joignit le Royaume d'Alep à celui de Mosul dont il étoit en possession depuis un an sous le titre d'Atabek et sous la dépendance du Sultan de Perse. C'est celui que nos Historiens appellent Sanguin et dont ils font un si affreux portrait. Ce fut en effet l'un des plus redoutables ennemis des Francs. L'an 525 (1131 de J. C.) il prend et rase le château d'Athareb à la suite d'une victoire remportée sur Boémond II, Prince d'Antioche, qui périt dans l'action. L'an 531 (1137 de J. C.) il bat Foulques, Roi de Jérusalem; et Raymond, Comte de Tripoli, fait le dernier prisonnier, et prend ensuite le château de Montferrat ou Montferrand. L'an 539 (1144 de J. C.) il emporte d'assaut la ville de Roha, ou d'Edesse, la nuit du 26 au 27 de Gioumadi II (la nuit même de Noël) après 28 jours de siége. La ville fut livrée au pillage, et tout fut égorgé, hommes, femmes et enfans. Zenghi fit reparer les fortifications de cette place, s'empara de quelques autres sur les Francs, et ne suspendit le cours de ses conquêtes que pour aller appaiser à Mosul les troubles qu'y avoient excités la mort de Nasir-Eddin, son Lieutenant. Sa présence y ayant rétabli le calme, il reprit ses conquêtes, et en fit encore quelques unes sur les Francs. Mais une troupe d'esclaves s'étant soulevée contre lui, l'assassina dans sa tente le 5 de Rabié II (25 Septembre 1145) devant le château de Calaat-Dgiaber, ou Calgembar, qu'il assiégeoit. Zenghi est regardé comme l'un des plus grands Princes de son siecle par les Ecrivains Orientaux, bien différens en cela des Francs qui n'ont rien oublié pour rendre sa mémoire odieuse à la postérité. On exagere de part et d'autre. Il y avoit en lui un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qui prétoit également à la louange et à la satyre. Son fils aîné, Seifeddin, lui succéda dans le Royaume de Mosul, et Noureddin, le second, dans celui d'Alep. Deux de ses autres fils, Cothbeddin et Noustrateddin, eûrent des Etats en Mésopotamie.

SULTANS DE DAMAS.

cette conquête, et contraignirent le Roi de Jérusalem (Foulque et non Baudouin) de marcher à leur tête. Mais ayant pénétré, non sans beaucoup de peine, jusqu'à Bostra, ils trouverent une armée de Turcs qui les avoit prévenus, et les obligea de rebrousser chemin en les harcelant sans cesse dans leur marche. La perte considérable qu'ils firent, et la disette où ils se trouverent réduits, émurent l'ame généreuse d'Anar qui leur fit offrir des vivres. L'intérêt les réconcilia dans la suite avec ce Ministre. L'an 533 de l'H. il fit alliance avec eux contre Emadeddin Zenghi, Sultan d'Alep, qui portoit ses vues ambitieuses sur Damas, et s'étoit déjà mis en marche avec une armée considérable pour les remplir. Cette même année le Sultan Scheabeddin Mahmoud fut trouvé assassine dans son lit au mois de Schoual, (Juin 1139 de J. C.) dans la quatrieme année de son régne. Sa veuve épousa en secondes noces ce même Zenghi dont on vient de parler.

MODGIR-EDDIN.

533 de l'H. (1139 de J. C.) Modgir-Eddin, fils de Dgemaleddin, fut placé sur le trône de Damas par le Ministre Anar. Cette ville étoit alors assiégée par Zenghi sur le refus que la mere de Modgir-Eddin avoit fait de lui céder cette place. Modgir-Eddin et son Ministre l'obligerent à lever le siége; mais il se dedommagea sur Baalbek et d'autres places qu'il leur enleva. L'an 543 (1148 de J. C.) nouveau siége de Damas, commencé le 18 de Rabié I, (6 Août) par les armées combinées de Baudouin, Roi de Jérusalem; de Conrad, Empereur d'Allemagne; et de Louis le Jeune, Roi de France. Anar, par son adresse, fait échouer l'entreprise, en semant la division entre les Francs de Syrie et ceux d'Occident. L'an 544 (1149 de J. C.) Anar meurt, et laisse Modgir-Eddin, Prince foible et sans esprit, dans l'impuissance de se soutenir. L'an 549 (1154 de J. C. Noureddin se rend maître de Damas, après lui avoir enlevé toutes ses autres places. Par-là ce Royaume passa entièrement sous la puissance des Atabecks de Syrie. Modgir Eddin mourut à Bagdad, ou, selon d'autres, à Damas, dans l'etat de simple particulier., l'an 563 (1168 de J. C.) *Voy.* Noureddin.

SULTAN D'ALEP, DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

NOUREDDIN-MAHMOUD.

540 de l'H. (1145 de J. C.) Noureddin, ou Noradin, fils de Zenghi, né le 28 de Schoual 512 (21 Février 1118 de J. C.) fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de son pere. Les progrès rapides qu'il fit sur les Francs occasionnerent une nouvelle Croisade qui fut publiée l'an 1146 de J. C. et dont les deux principaux Chefs furent l'Empereur Conrad III et le Roi de France Louis le Jeune. Elle étoit capable, par le nombre prodigieux de ceux qui s'y enrollerent, de rétablir entièrement les affaires des Chrétiens en Orient. Le défaut de discipline produisit un effet tout contraire; et cette masse énorme de forces, qui devoit écraser la puissance de Noureddin, ne servit qu'à l'affermir. L'Empereur et le Monarque François s'en retournerent avec les débris de leurs armées, l'an 1149 de J. C., sans avoir fait sur lui aucune conquête, et lui laisserent le champ libre pour en faire de nouvelles. A peine étoient-ils partis qu'il entre sur les terres d'Antioche, et livre bataille au Prince Raymond qui périt dans la mêlée. Il ne fut pas également heureux l'année suivante (1150 de J. C.) devant Tell-Bascher, dont Joscelin le Jeune, Comte d'Edesse, l'obligea de lever le siége après l'avoir battu. Mais peu de tems après il surprend Joscelin, le met dans les fers, et se rend maître du Comté d'Edesse dont il avoit déjà la capitale. L'année 549 de l'H. (1154 de J. C.) fut une époque plus remarquable de son aggrandissement par la réunion qu'il fit du Royaume de Damas à celui d'Alep. L'Empereur Manuel, jaloux de sa prospérité dont il craignoit les suites pour lui-même, se mit en marche l'an 554 de l'H. (1159 de J. C.) pour lui enlever ce dernier Etat. Noureddin, apprenant qu'il approchoit, lui envoya des Ambassadeurs qui le rencontrerent au lieu dit le *Gué de la baleine.* Ils étoient chargés de lui offrir la délivrance de tous les prisonniers Chrétiens que le Sultan avoit entre les mains. C'étoient plus de six mille hommes, la plupart François ou Allemands: malheureux restes de la 2e Croisade. De ce nombre étoient Bertrand, fils du Comte de S. Gilles, et le Grand-Maître du Temple. Manuel accepte la condition, reçoit les prisonniers et abandonne l'entreprise. M. le Beau rapporte ceci à l'an de J. C. 1156. Nous préférons D. Vaissete pour la date qu'il appuie sur l'autorité de Guillaume de Tyr. L'année suivante (1160 de J. C.) Megedin, ou Dgemaleddin, Ministre de Noureddin, délivra pour un tems les Musulmans de leur plus terrible fléau par la capture qu'il fit près de Marésie, le 23 No-

CALIFES D'ORIENT.

MOSTANSER-BILLAH, L Vᵉ CALIFE.

623 de l'H. (1226 de J. C.) Mostanser, fils du Calife Daher, hérita du trône & des vertus de ſon pere. Il embellit Bagdad d'un nouveau Pont, ſur le modele que Daher en avoit tracé. Il fonda, dit Abulfarage, dans cette ville un magnifique Collége, qui porta ſon nom. Les Loix, les Sciences & les Arts fleurirent ſous ſon régne. L'an 635 de l'H. (1238 de J. C.), il repouſſa les Tartares qui, depuis pluſieurs années, accoutumés à ravager les pays Muſulmans, s'étoient avancés juſqu'aux portes de Bagdad. Mais trois mois après leur retraite, les Mogols, s'étant jettés ſur le territoire de cette ville, la menacerent avec plus de ſuccès. Un débordement du Tigre acheva ce qu'ils avoient commencé. Moſtanſer étoit occupé à réparer les dommages que ſa capitale avoit ſoufferts, lorſque la mort l'enleva, l'an 640, le 14 de Redgeb, (7 Janvier de l'an de J. C. 1243.) Son peuple le pleura comme le plus généreux & le plus humain des maîtres.

MOSTAZEM-BILLAH, LVIᵉ & *dernier* CALIFE.

640 de l'H. (1243 de J. C.) Mostazem, fils du Calife Moſtanſer, ſuccéda à la dignité de ſon pere, mais nullement à ſes vertus. Son indolence & ſes débauches le rendirent odieux à ſes ſujets, & cauſerent la ruine de ſa maiſon. Les Tartares commencerent ſous ſon régne à pénétrer dans

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

nommé Togrul Onk-Khan, étoit Chrétien de la ſecte de Neſtorius, & Prêtre; (c'eſt ce Prêtre Jean ſi fameux dans nos Hiſtoires). Onk-Kan ſe brouilla dans la ſuite avec ſon bienfaiteur. L'an $\frac{599}{600}$ de l'H. (1203 de J. C.) vaincu par Genghizkhan, il fut maſſacré dans ſa fuite par deux chefs des Tartares Naïmans, chez leſquels il vouloit ſe retirer. L'an 1211 de J. C., après avoir ſubjugué preſque toutes les Hordes des Tartares ſeptentrionaux, Genghizkhan tourne ſes armes contre les Tartares Niu-tché. C'étoient les maîtres de la Tartarie orientale & des Provinces ſeptentrionales de la Chine; les Mogols eux-mêmes leur étoient ſoumis. Genghizkhan triomphe par-tout où il ſe préſente. Les villes qu'il attaque ſe rendent, ou ſont emportées d'aſſaut; Yen-king, capitale de cet Empire, que l'on peut regarder, dit M. de Guignes, comme Pé-king d'aujourd'hui, ouvre ſes portes, l'an 1215, après un long ſiége, au Général Maſgan. De grands ſoulévemens rappellent Genghizkhan en Tartarie. Il eſt vainqueur par-tout où il ſe préſente. Les armées qu'on lui oppoſe ſont taillées en pieces, ou miſes en fuite. L'an 1218 de J. C., il quitte ce vaſte pays, pour aller faire la conquête de l'Aſie occidentale. Le Khariſme, l'Aderbidgiane, le Khoraſan, le pays de Gazna, la Tranſoxane, l'Irak perſique, le Kaptchaq, tombent ſous ſes loix dans le cours de ſix années de guerre. L'an 1224 de J. C., il retourne à Caracorom dans le pays des Khéraïtes, dont il avoit fait ſa capitale depuis la défaite d'Onk-Khan. L'an 1225, il paſſe, à la tête d'une armée, dans le Royaume de Tangut. Quelques victoires lui aſſujettiſſent entièrement ce pays. Ses Généraux cependant continuoient la guerre chez les Tartares Niu-tché. Genghizkhan va les rejoindre. Il étoit ſur le point d'achever la ruine de cette puiſſante Monarchie, lorſqu'une maladie violente arrêta le cours de ſes exploits. Elle l'emporta le 24 Août de l'an 1227, (10 Ramadhan 624 de l'H.) dans la 53ᵉ année de ſon régne, à l'âge de 66 ans. Ce Prince, fondateur de l'Empire le plus étendu qui ait jamais été, régna ſur des ruines, & n'édifia ou ne repara preſque rien. (Bokara, au pays des Usbeks, eſt la ſeule ville qu'il ait fondée.) Il laiſſa les Mogols auſſi groſſiers & auſſi ennemis des arts & des ſciences qu'il les avoit trouvés. Ils continuerent, ſous ſon régne, de ſe vêtir à la maniere de leurs ancêtres, de ſe nourrir comme eux du lait & de la chair de leurs troupeaux, & d'habiter ſous des tentes. Il leur avoit néanmoins donné des loix pour la diſcipline militaire & quelques unes pour la vie civile, qu'il fit rigoureuſement obſerver, mais qui n'adoucirent point la férocité de leurs mœurs. On ignore de quelle Religion il fut, & ſi même il en eut une. Pour les Tartares ils étoient idolâtres; ils avoient des Temples tournés vers le nord, & dont la principale entrée regardoit le midi. Leurs Prêtres, vivant dans une eſpece de communauté, avoient un ſupérieur général nommé le grand Lama, qui jouiſſoit d'une grande conſidération. De 500 femmes qu'eut Genghizkhan, il laiſſa 9 fils, dont les quatre principaux furent, Touſchi, Zagataï, Oktaï & Touli, tous quatre nés de Bortakutchin, ſa premiere femme. Ils eurent part au gouvernement ſous leur pere, & contribuerent beaucoup à ſes victoires. Le 3ᵉ fut ſon principal héritier. Touſchi lui ſuccéda de ſon vivant dans le Turqueſtan, la Bactriane, l'Aſtracan & le pays des Usbecks. Celui-ci laiſſa trois fils, Batou, Mangou, Baïdar, dont l'aîné fut la ſouche des Princes de Crimée & des Khans Usbecks. Zagataï régna dans la Tranſoxane, dans l'Inde ſeptentrionale & le Tibet. Le partage de Touli fut le Khoraſan avec une partie de l'Inde. (*V.* dans l'Hiſtoire générale des Huns, T. IV, pp. 1 *& ſeq.* la deſcription des mœurs des Mogols que nous nommerons déſormais Tartares pour nous conformer à l'uſage.

II. OKTAI-KHAN.

626 de l'H. (1229 de J. C.) Oktaï, que Genghizkhan, ſon pere, avoit nommé ſon ſucceſſeur, ne fut proclamé que l'an 1229 de J. C. à ſon retour de la Chine, où il étoit occupé à faire la guerre depuis quatre ans. Touli, ſon frere, avoit gouverné, pendant l'interrégne, en qualité de Régent. Ce Prince mourut l'an 1232 de J. C. & fut extrêmement regretté d'Oktaï qu'il avoit toujours ſervi avec beaucoup de zéle, de valeur & de fidélité. L'an 630 de l'H. (1232 de J. C.), Sudaï Bahadour, ſon Général, le rend maître de Kai-Fong-Fou, la plus forte place de Niu-tché, qu'il tenoit aſſiégée depuis pluſieurs années. Ce Général, homme féroce, vouloit que ſon maître fît égorger tous les habitans; mais Ili-Tchaithaï, Miniſtre du Khan, s'oppoſa à ce conſeil barbare, & obtint qu'on ſe borneroit à faire mourir les Princes du ſang. Il ſauva la vie par là à un million quatre cens mille familles. L'Empereur du Niu-tché s'étoit retiré à Juning-Fou, place très bien fortifiée. Mais après s'y être défendu pendant deux ans, voyant ſes affaires déſeſpérées, il ſe brûla dans

SULTANS D'ICONIUM.

trompe en fixant la mort de ce Sultan à l'an 1235. C'est celui qu'Odoric Raynaldi nomme Alatin, d'autres Azatin, et auquel le Pape Grégoire IX *écrivit* en 1235 pour l'inviter à se faire Chrétien; ce qui fut sans effet, quoique ce Sultan ne fut pas éloigné du Christianisme.

IX. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU II.

634 de l'H. (1237 de J. C.) Gaiatheddin-Kaikosrou, fils de Kaikobad, lui succéda dans ses Etats. L'an 639 de l'H. (1241 de J. C.) les Mogols ayant pénétré dans l'Arménie, lui enleverent Erzéroum. De-là ils se répandirent dans la Turquie, après une victoire remportée sur le Sultan. L'an 642 de l'H. il obtint d'eux la paix, moyennant un tribut auquel il s'obligea. Il mourut la même année (1244 ou 1245 de J. C.) Il avoit rétabli la ville de Césarée en Cappadoce, qui étoit tombée en ruine, et l'avoit rebâtie à un quart de lieue au Nord de son ancien emplacement (d'Herbelot.) Ce Prince d'ailleurs étoit débauché et menoit une vie peu conforme à sa dignité. On voit par une médaille, ou piece de monnoie, qu'il avoit fait battre, et que l'on conserve au Cabinet du Roi, qu'il prenoit le titre de *très grand Sultan, l'appui du monde et de la religion.*

X. AZZEDDIN-KAIKAOUS II.

642 de l'H. (1244 ou 1245 de J. C.) Azzeddin-Kaikaous, fils aîné de Kaikosrou, fut proclamé Sultan après la mort de son pere. L'an 645 (1247 de J. C.) Gaïouk, Grand Khan des Mogols, sur le refus qu'il fit de venir lui rendre hommage en personne, le déposa, et mit son frere Rokneddin à sa place. Les deux freres s'accommoderent depuis, en partageant le Royaume entre eux. Mais leur réconciliation ne fut point durable. L'an 65[illegible] (1254 de J. C.) ils se brouillerent, et en vinrent à une guerre ouve[illegible] Kaikaous bat Rokneddin, le fait prisonnier, et rentre dans la poss[illegible] toute la Turquie. Mais l'année suivante Rokneddin est rétabli par Bätne, Général d'Houlagou, frere de Mangou, Grand-Khan des Tartares Mogols; ce qui occasionna une guerre longue et cruelle entre Kaikaous et Rokneddin. L'an 659 (1261 de J. C.) Kaikaous, las de la tyrannie des Tartares maîtres de la Turquie, se retire auprès de l'Empereur Michel Paléologue. Il n'y trouva pas la sûreté qu'il étoit venu chercher. Ce Prince le livra aux Mogols qui l'emmenerent dans le Captchaq, où il mourut, suivant M. de Guignes, l'an 677 (1278 de J. C.) Les Historiens Grecs le nomment Azatine. Le Sire de Joinville, parlant de lui, dit: » Ce Souldan étoit le plus » puissant Roy de toute payennie, et fist faire une chose merveilleuse; car il fist fondre une partie de son or, et en fist faire de » grans vaisseaux en façon de potz de terre, là où on mit le vin. Et » tenoit bien chascun de ces potz trois ou quatre muiz de vin, et » puis après il fist rompre les potz, et en estoient les pieces à découvert en ung sien chastel..... et disoit-on qu'il avoit bien six ou » sept de ces grans potz d'or. Sa grant richesse apparut bien en ung » pavillon que le Roi d'Arménie envoya au Roy de France qui » estoit en Chippre. Le pavillon estoit estimé valoir cinq cent livres. » Et lui manda le Roi d'Arménie que l'un des Serrais du Souldan » de Connie lui avoit donné. «

CALIFES D'ORIENT.

l'Aſie méridionale. L'an 654, Houlagou, frere de Mangou Khan, voulant exterminer les Aſſaſſins, demanda des troupes au Calife pour l'aider dans cette expédition. Moſtazem lui fit un refus plein de hauteur. Le Mogol différa ſa vengeance pour ſuivre ſon deſſein. Il vint à bout de détruire les

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

une maiſon, où il avoit fait mettre le feu. Ainſi finit l'Empire des Niu-tché dans la Chine. Oktaï, maître de la plus grande partie de l'Aſie, tourna ſes armes du côté de l'Europe. L'an $\frac{632}{633}$ de l'H. (1235 de J. C.) il envoya ſon fils Gaiouk, avec ſes neveux, Batou, Mangou, Baïdar, dans les pays ſitués au-delà de la mer Caſpienne. Ils pénétrerent dans la Ruſſie, de-là dans la Pologne, puis en Hongrie, portant la déſolation par-tout, ſaccageant les villes, dévaſtant les campagnes, maſſacrant toutes les perſonnes qui tomboient entre leurs mains, ſans diſtinction, ni d'âge, ni de ſexe, ni de condition. Pendant que les Mogols déſoloient ainſi l'Europe, d'autres corps de ces Barbares étoient venus fondre ſur la Syrie & les contrées voiſines. Oktaï, de ſon côté, pourſuivoit, avec non moins de cruauté, ſes conquêtes à la Chine. La mort le ſurprit au milieu de ces funeſtes expéditions, l'an $\frac{638}{639}$ de l'H. (1241 de J. C.) à l'âge de 56 ans. En mourant il ordonna que ſon petit-fils Schiramoun lui ſuccédât.

SULTAN D'ALEP, DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

vembre, du fameux Renaud de Châtillon. Le Sultan le retint 16 ans dans les liens, et ne lui rendit ensuite la liberté qu'en tirant de lui une forte rançon. Mais l'année de l'H. 567 (1171 de J. C.) mit le comble à la fortune de Noureddin en le rendant maître de l'Egypte par la mort d'Adhed, dernier Calife Fatimite. Sirkouk, ou Siracon, Visir de Noureddin, avoit préparé cette conquête en dépouillant de son autorité le Calife, sous prétexte de le défendre contre les entreprises des Francs. (*Voy.* Amauri I, Roi de Jérusalem.) Il est vrai que Saladin, neveu de Sirkouk, en usa dans l'Egypte envers Noureddin comme avoit fait son oncle à l'égard du Calife. Le Sultan fit de vains efforts pour rappeller cet usurpateur en Syrie. Ses ordres et ses menaces furent toujours éludés. Enfin il se disposoit à passer en Egypte pour le réduire, lorsqu'une esquinancie termina ses jours le 11 de Schoual 568 (26 Mai 1173.) Il avoit épousé, suivant Robert du Mont, une fille naturelle d'Alfonse Jourdain, Comte de S. Gilles, que Raymond, Comte de Tripoli, lui avoit livrée avec Bertrand, son frere, dont on vient de parler. De ce mariage il eut un fils qui suit. Les vertus morales et guerrieres de Noureddin lui ont acquis la réputation d'un Saint et d'un Héros parmi les Musulmans et celle d'un grand homme parmi toutes les nations qui savent rendre justice au mérite. Il rétablit des villes, fonda des Mosquées, des Colléges et des Hôpitaux, et traita ses peuples avec douceur et sagesse. Il ne fut injuste et cruel qu'envers les Chrétiens auxquels il défendit même d'aller à cheval. (*Voy.* les Rois de Jérusalem et les Princes d'Antioche, contemporains de Noureddin.)

SULTANS D'ALEP ET DE DAMAS.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL,

Sultan d'Alep et de Damas.

568 de l'H. (1173 de J. C.) Malek-es-Saleh-Ismail, nommé par Guillaume de Tyr Melech-Saleh, fils de Noureddin, lui succéde aux Royaumes d'Alep et de Damas à l'âge de 11 ans. A peine est-il sur le trône, que Saladin, reconnu dans le même tems Sultan d'Egypte, passe en Syrie pour le dépouiller. Il y réussit. Le 29 de Rabié II, 569 (7 Décembre 1173) il se rend maître de Damas. Les autres villes du Royaume se soumirent, pour la plupart, à ses ordres. Malek-es-Saleh meurt, presque entiérement dépouillé, le 25 Redgeb 577 (4 Décembre 1181.)

AZZEDDIN-MASOUD,

Sultan d'Alep.

577 de l'H. (1181 de J. C.) Masoud, frere de Seifeddin, Sultan de Mosul et son successeur, en 576 (1180 de J. C.) fut proclamé Sultan d'Alep après la mort de Saleh. L'an 578, le 13 de Mouharram, (19 Mai 1182 de J. C.) Emadeddin Zenghi, son autre frere, le force à lui céder Alep.

EMADEDDIN ZENGHI II,

Sultan d'Alep.

578 de l'H. ([illegible]82 de J. C.) Emadeddin Zengh[illegible] prit possession d'Alep qu'il ne [illegible] de[illegible] qu'un an. Voyant que Saladin, après avoir conquis Amide, capitale de la Mésopotamie, et toutes les places qui en dépendoient, avoit repassé l'Euphrate, et étoit entré dans la Cele-Syrie pour venir une 2e fois attaquer Alep; considérant d'ailleurs que son frere, qui étoit plus puissant que lui, avoit été obligé d'abandonner Mosul à ce conquérant, il fait avec lui, le 5 Juin, un traité secret par lequel il lui cede Alep avec ses dépendances, sous la condition que Saladin lui rendra Semar et d'autres places dont je n'ai pas retenu les noms, dit p. 1035, Guillaume de Tyr que nous copions. Zenghi étoit de la famille de Noureddin.

SULTANS DE DAMAS, D'ALEP ET D'ÉGYPTE.

SALADIN.

568 de l'H. (1173 de J. C.) Saladin, ou Salaheddin Youssouf, fils de Nodgemeddin Ayoub, Curde de nation, prend, après la mort de Noureddin, le titre de Sultan d'Egypte dont il exerçoit déjà les droits. Non content de ce Royaume usurpé sur la famille de Noureddin, il veut encore la dépouiller des Etats qu'elle possede en Syrie. Tandis qu'il y travaille, les Francs, sous la conduite de Renaud de Châtillon, Prince de Krac, le surprennent et le battent près de Ramlah, le 24 Dgioumadi I de l'an 573 (18 Novembre 1177 de J. C.) Le mauvais état de son armée l'oblige à retourner en Egypte; mais il continue d'agir en Syrie par ses Emissaires et ses Généraux. L'an 578 (1182 de J. C.) il se rend à Damas dont il étoit maître depuis 8 ans. De-là il va faire la conquête de Roha, ou d'Edesse, de Racca et de Nesiben; mais il échoue devant Alep et Mosul. L'an 579, il emporte d'assaut Amide en Mésopotamie le 1 de Mouharram (26 Avril 1183 de J. C.) Il marche ensuite de nouveau contre Alep, l'attaque, et force le Sultan Zenghi II à capituler au milieu de Séfer de la même année. L'an 581 (1185 de J. C.) il accorde aux Francs une tréve de 4 ans. Renaud de Châtillon la viole, en pillant et maltraitant une caravane qui alloit à la Mecque. Saladin, irrité de cette perfidie, recommence la guerre. L'an 583, le 26 de Rabié II, (5 Juillet 1187) il gagne, sur les Francs, la fameuse bataille de Hittin près de Tibériade. Cette victoire fut suivie de la prise de presque toutes les villes que les Francs possédoient en Syrie. Jérusalem fut de ce nombre. Saladin l'ayant assiégée le 13 de Redgeb, s'en rendit maître le 27 du même mois (2 Octobre 1187 de J. C.) un vendredi, le même jour de la semaine que les Croisés avoient pris cette ville, 88 ans auparavant. La conduite qu'il tint envers les habitans de cette ville fut le contraste de celle qu'ils avoient tenue lorsqu'ils l'emporterent sur les Musulmans. Content de rendre les Mosquées à leur premiere destination, après en avoir ôté le signe de notre salut et les avoir lavées avec de l'eau rose, il empêcha le massacre et le pillage; il permit même aux Syriens et aux Grecs de demeurer dans Jérusalem, et leur céda l'Eglise du Saint Sépulcre. A l'égard des Européens, non seulement il renvoya sans rançon ceux qui étoient hors d'état de payer; il leur fit encore des présens, et leur donna une escorte pour les conduire sur les terres d'Antioche, où ils éprouverent, de la part de leurs freres, un traitement bien différent. (*Voy.* Boémond le Bambe, Prince d'Antioche.) Le 1 Novembre suivant, Saladin vient se présenter devant Tyr, où le Marquis Conrad étoit préparé à le recevoir. Il commence le siége de cette place; et après les plus grands efforts pour s'en rendre maître, il est obligé d'abandonner son entreprise et de se retirer à la fin de l'année. Cet échec fut compensé par des avantages considérables et en grand nombre qu'il remporta les deux années suivantes sur les Francs. L'an 585, le 13 de Redgeb (27 Août 1189) ceux-ci commencent le mémorable siége de Ptolémaïs, ou d'Acre. La place soutint leurs efforts l'espace d'environ 2 ans, pendant lequel Saladin mit tout en œuvre pour la dégager. Enfin, réduite aux abois, elle fut obligée de se rendre le 18 de Dgioumadi II, de l'an 587 (13 Juillet 1191 de J. C.) Par la capitulation Saladin devoit donner en trois paiemens une somme convenue pour la liberté des habitans d'Acre. Lorsque le terme du premier fut arrivé, Saladin demanda qu'en le délivrant on lui garantît, par des ôtages, la sûreté des prisonniers, ou qu'on les lui remît, offrant luimême des ôtages pour ce qu'il devoit encore. Les Chrétiens avoient bien mérité qu'il prît ces précautions à leur égard: mais Richard, Roi d'Angleterre, que cette méfiance offensoit, eut la cruauté de faire égorger aux portes de la ville 5000 prisonniers. Saladin usa de représailles sur quelques Chrétiens, assurant des Barbares qui le forçoient à cette inhumanité. Cependant, l'an 588, le 22 de Schaban (2 Septembre 1192) Saladin conclut, avec Richard, une tréve dont les conditions portoient que les villes d'Acre, de Jaffa, d'Arsof et d'Acca, demeureroient aux Francs avec leurs dépendances. Ce fut à quoi se réduisit le Royaume de Jérusalem. L'an 589, le 27 de Séfer (4 Mars 1193 de J. C.) Saladin, âgé de 57 ans, meurt à Damas, après avoir régné environ 24 ans en Syrie, et près de 17 en Egypte. Il étoit né l'an 532 de l'H. à Técrit en Mésopotamie, dont son pere étoit Gouverneur. Sa mort causa un deuil universel dans ses Etats. Il les avoit acquis aux dépens de la reconnoissance, de la justice et de l'humanité; il les conserva par sa valeur et son habileté, et les gouverna avec toute la prudence, la sagesse et l'équité qu'on pouvoit désirer. Pendant sa derniere maladie il fit porter dans les rues le linceuil qui devoit l'ensévelir, avec ordre à celui qui tenoit cet étendard de la mort, de crier: *Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, remporte de ses conquêtes.* Il étoit libéral jusqu'à la profusion. Chrétiens, Juifs, Musulmans, tous avoient part à ses libéralités et à ses aumônes. Quand il s'agissoit de secourir un malheureux, il ne s'informoit pas de quelle religion il étoit, mais ce qu'il souffroit. Ce Prince laissa 16 fils et une fille. (*V.* Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem.)

CALIFES D'ORIENT.

Aſſaſſins avec ſes propres forces. Alors il marcha droit à Bagdad. L'an 656, le 15 de Mouharram, il met le ſiége devant cette place, où l'on comptoit alors ſeize cens mille ames, & commence les attaques le 29 du même mois. Moſtazem, trahi par les ſiens, ſort de Bagdad le 4 de Séfer, & va ſe livrer à Houlagou. Les aſſiégés ouvrent auſſi-tôt leurs portes. Bagdad eſt pillée durant ſept jours, & enſuite livrée aux flammes. Le Calife, ayant été pris avec ſon fils, fut empaqueté dans un feutre, & traîné en cet état par toutes les rues : ſupplice dans lequel il expira le 14 du même mois de Séfer (20 Février de l'an de J. C. 1258), à l'âge de 42 ans. Ainſi finit la Dynaſtie des Abaſſides, dont la ruine entraîna l'extinction du Califat. Nous ſuivons ici le récit d'Abulfarage, dont celui de Khondémir differe en pluſieurs circonſtances. Mais l'un & l'autre, ainſi que tous les Hiſtoriens Grecs & Arabes, conviennent que la dignité de Calife fut éteinte alors en Aſie par la mort de Moſtazem.

MOGOLS GENGHIZHANIDES.

TOURAKINA KHATOUN, RÉGENTE.

$\frac{638}{639}$ de l'H. (1241 de J. C.) TOURAKINA KHATOUN, femme d'Oktaï, s'empara des rênes de l'Empire après la mort de ſon époux, ſans égard pour ſes derniers ordres. Elle ſe contenta du titre de Régente, n'ayant en vue que de faire tomber la couronne à ſon fils Gaiouk, qui étoit alors en Hongrie. Elle y réuſſit. L'an $\frac{643}{644}$ de l'H. (1246 de J. C.) au retour de ce Prince, elle tint une grande aſſemblée, où il fut reconnu pour ſucceſſeur de ſon pere au préjudice de Schiramoun.

III. GAIOUK.

$\frac{643}{644}$ de l'H. (1246 de J. C.) GAIOUK, fils d'Oktaï, fut proclamé Grand-Khan des Mogols à Caracorom le 24 Août 1246. Pluſieurs Ambaſſadeurs étrangers, & nommément frere Jean de Plancarpin, Nonce du Pape auprès des Mogols, aſſiſterent à cette cérémonie. Gaiouk, lorſqu'il fut ſur le trône, forma de grands projets ſur l'Europe; mais la mort ne lui donna pas le loiſir de les exécuter. Le 8 de Rabié I, 647 de l'H. (21 Juin 1249 de J. C.), ſuivant Abulfarage, fut le terme de ſes jours. Il étoit alors dans ſa 43e année.

OGOULGANMISCH, RÉGENTE.

647 de l'H. (1249 de J. C.) OGOULGANMISCH, femme de Gaiouk, prit le gouvernement de l'Empire après la mort de ſon époux, juſqu'à ce que le trône fût rempli par le choix des Grands de la nation. L'an $\frac{648}{649}$ de l'H. (1251 de J. C.) elle fit ſa démiſſion dans une grande aſſemblée, où l'on élut un nouveau Souverain.

IV. MANGOU-KHAN.

$\frac{648}{649}$ de l'H. (1251 de J. C.) MANGOU, fils de Touli & neveu d'Oktaï, fut proclamé Grand-Khan des Mogols au commencement de l'an 1251. La même année il nomma le Général Holitaï pour aller ſoumettre le Tibet. Tout ce pays fut déſolé; ſes villes & ſes châteaux raſés. L'an 1252 de J. C. à la ſollicitation du Roi d'Arménie, Mangou prend le parti d'embraſſer le Chriſtianiſme, & d'unir ſes forces à celle des Chrétiens, pour exterminer les Muſulmans de la Terre-Sainte. Houlagou, ſon frere, part, à la tête d'une puiſſante armée, pour l'exécution de ce deſſein, mais avec ordre de commencer par détruire les Bathéniens ou Aſſaſſins de Perſe. L'an 1253 de J. C. arrive à la Cour de Mangou Guillaume de Rubruquis, Frere Mineur, avec le P. André, Dominicain, de la part de S. Louis, pour demander au Khan la permiſſion de demeurer dans ſes Etats, & d'y prêcher l'Evangile. Rubruquis fut témoin du Chriſtianiſme de Mangou & des autres Mogols. C'étoient des Chrétiens de nom, qui ne ſavoient pas diſtinguer la vraie Religion des fauſſes. Cette Ambaſſade n'eut aucun ſuccès, parce qu'elle fut un mal-entendu perpétuel. Les diſcours des Ambaſſadeurs qui parloient latin, & les réponſes des Tartares qui parloient leur langue, étoient, dit un homme de beaucoup d'eſprit, de vrais coqs-à-l'âne. Rubruquis & ſon confrere propoſerent au Khan de ſe faire Chrétien, lui montrerent la croix & l'image de la Sainte Vierge, qu'ils encenſerent en ſa préſence : ils étoient revêtus de belles chappes, & chantoient le *Salve Regina*. L'Empereur Tartare, faute d'un bon interprête, prit tout cela pour des hommages qui étoient rendus à ſa perſonne au nom & de la part de S. Louis. Il en parut fort content, fit boire aux Ambaſſadeurs du *coſmos*, c'eſt-à-dire du lait de jument aigri (c'étoit la boiſſon enivrante du pays) & les renvoya avec quelques préſens, entre autres pluſieurs bons & beaux chevaux, & une Lettre à S. Louis dans laquelle il prenoit le titre de *Fils de Dieu & de Souverain des Seigneurs de la terre*, & ordonnoit à ce Monarque de ſe conformer exactement à la créance & aux loix du Grand Genghizkhan, s'il vouloit obtenir ſon amitié & mériter ſes bontés. Tel fut le ſuccès de la miſſion de Rubruquis & de ſon compagnon. L'an 654 de l'H. (1256 de J. C.) Rokneddin Gourſchah, 8e & dernier Roi des Bathéniens, ſe remet entre les mains d'Houlagou, déja maître de tout ſon pays, & obtient non ſeulement grace de la vie, mais des bienfaits conſidérables. L'an 1258, le 22 Janvier (15 de Mouharram 656 de l'H.) Houlagou paroît avec ſon armée devant Bagdad. Il commence l'attaque de la place le 29 du même mois; Bagdad lui ouvre ſes portes le 10 Février ſuivant, après que le Calife Moſtazem eut été ſe remettre entre ſes mains. » Ainſi finit, dit M. de Guignes, l'Empire des Califes, qui avoit fait trembler autrefois toute l'Aſie. Il paſſa tout entier ſous la domination des Mogols. Houlagou porta la guerre dans la Syrie, devint maître de l'Aſie mineure, juſqu'au détroit de Conſtantinople. Son Général Baijou Novian diſpoſa à ſon gré du trône d'Iconium; & tous ces pays furent ravagés. Il ne reſtoit preſque plus aux Mogols, pour avoir ſoumis toute l'Aſie, que de détruire la Dynaſtie des Songs, qui régnoient dans la partie méridionale de la Chine. » Kublaï, frere d'Houlagou, fut chargé de cette expédition. Mangou Khan vint lui-même à ſon ſecours; mais il périt à l'aſſaut d'une place du Se-tchun le 9 Août 1259 (17 Schaban 657 de l'H.) à l'âge de 52 ans. Cet événement obligea tous les Grands de la nation Mogole à retourner en Tartarie, pour l'élection d'un nouvel Empereur. Elle tomba ſur Kublaï. Mais ce Prince abandonna les parties Occidentales de ſon Empire à Houlagou. Nous nous contenterons de marquer les ſucceſſeurs de ce dernier, réſervant pour l'article de la Chine la Chronologie des Empereurs des Tartares Orientaux.

V. HOULAGOU-KHAN.

657 de l'H. (1259 de J. C.) HOULAGOU, fils de Touli & frere de Mangou Khan, demeura en poſſeſſion des conquêtes qu'il avoit faites dans l'Aſie Occidentale, par la conceſſion de Kublaï-Khan, ſon frere. Bibars, Sultan d'Egypte, reprit ſur lui la plupart des villes de Syrie. Houlagou mourut l'an $\frac{663}{664}$ de l'H. (1265 de J. C.) à Maragha dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à marcher contre Bibars. Ce Prince aimoit les ſciences, & protégeoit ceux qui les cultivoient, principalement les Aſtronomes pour leſquels il avoit fait bâtir un Obſervatoire à Maragha. Il traita toujours les Chrétiens avec beaucoup de conſidération.

Voici le dénombrement des Etats que poſſédoit Houlagou. Le Koraſan (l'ancienne Bactriane dont Nichebourg eſt la capitale); l'IRAK Perſique (pays des Parthes dont la capitale eſt Iſpahan); l'IRAK Arabique, ou Babylonienne, qui comprenoit l'Aſſyrie ou le

SULTANS D'ICONIUM.

XI. ROKNEDDIN.

659 de l'H. (1261 de J. C.) ROKNEDDIN, dit RUCRATIN par les Grecs, devint, par la retraite de Kaikaous, ſon frere, Sultan de toute la Turquie ſous la dépendance des Mogols. L'an 666 (1267 de J. C.) il eſt étranglé par ordre de Moineddin Soliman, Gouverneur du pays pour les Mogols. (de Guignes.) L'Hiſtoire univerſelle met ſa mort deux ans plutôt.

XII. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU III.

666 de l'H. (1267 de J. C.) GAIATHEDDIN-KAIKOSROU, fils de Rokneddin, lui fut ſubſtitué par les Mogols à l'âge de 4 ans. Il n'eut qu'un titre ſans autorité. Ahmed Khan le fit mourir l'an 682 (1283 de J. C.) *Hiſt. univerſ.* M. de Guignes; *Hiſt. des Huns.*

XIII. GAIATHEDDIN-MASOUD II.

682 de l'H. (1283 de J. C.) GAIATHEDDIN-MASOUD II, fils de Kaikaous, fut proclamé Sultan après la mort de Kaikoſrou. Il fit des efforts pour rétablir l'Empire des Seldgioucides en Aſie; mais ſes ennemis ne lui en donnerent pas le loiſir. Il fut tué l'an 693 (de J. C. 1294) dans une bataille contre un de ſes Emirs. Avec lui périt, dit M. de Guignes, l'Empire des Seldgioucides d'Iconium.

Curdiſtan et la Caldée, dont Bagdad étoit la capitale; l'Aderbedgiane (la Médie) dont la capitale étoit Tauris; le Pars, ou la Perſe, qui avoit pour capitale Schiraz; le Kurziſtan (l'ancienne Suſiane dont la capitale étoit Shuſter, autrefois dite Suſe) le Diarbek qui comprenoit une partie du Curdiſtan: l'Al-Jazireb, ou la Méſopotamie, ayant pour capitale Moſul bâtie près de l'ancienne Ninive; enfin le pays de Roum. (*Hiſt. univ.*)

VI. ABAKA-KHAN.

$\frac{643}{644}$ de l'H. (1265 de J. C.) Abaka-Khan, fils d'Houlagou, lui ſuccéda par le conſentement des Princes Mogols. Il anéantit preſque entièrement l'Empire des Turcs en Aſie. Mais il ne fut pas également heureux contre les Saraſins. Sous ſon régne, Bibars continua ſes progrès en Syrie ſur les Mogols & ſur les Francs, leurs alliés. Il leur enleva pluſieurs villes, & les défit en pluſieurs combats. (*V*. Bibars I, Sultan d'Egypte.) L'an 1274, Abaka envoie au Concile de Lyon des Ambaſſadeurs chargés de faire un traité d'alliance avec le Pape & les Princes Chrétiens. Cela ne l'empêcha pas d'être battu, l'an 1277, par Bibars près d'Emeſe, ou près de Damas. L'an $\frac{679}{680}$ de l'H. (1281 de J. C.) Mango Timour, ſon frere, défait en bataille rangée par Kélaoun, ſucceſſeur de Bibars, en meurt de déſeſpoir. L'an 1282 de J. C., Abaka, ayant échoué devant Roha, ou Edeſſe, dont il avoit formé le ſiége, ſe retire à Hamadan, où il célebre la Fête de Pâque avec les Chrétiens. Il meurt le ſur-lendemain, 30 Mars, (18 Dzouledgé 680 de l'H.) à la ſuite d'un repas, où il avoit été invité par ſon Viſir qui fut ſoupçonné de l'avoir empoiſonné. Il laiſſa 2 fils, Argoun & Kandgiatou.

SULTANS D'ALEP.

GAIATHEDDIN-GHAZI.

589 de l'H. (1193 de J. C.) Malek-ed-Daher Gaiatheddin Ghazi, fils de Saladin, s'empara d'Alep dont il étoit déjà Gouverneur, de Harenc, de Tellbascher, et d'autres places, après la mort de son pere. Il mourut le 20 de Dgioumadi I de l'an 613 (14 Septembre de l'an de J. C. 1216,) à l'âge de 45 ans.

AZIZ-GAIATHEDDIN.

613 de l'H. (1216 de J. C.) Malek el-Aziz Gaiatheddin fils de Ghazi, lui succéda dans le Royaume d'Alep, à l'âge de 3 ans. Il mourut au mois de Rabié II de l'an 634 de l'H. (Décembre 1236 de J. C.)

MALEK-EL-NASER-YOUSOUF.

634 de l'H. (1236 de J. C.) Naser-Yousouf, fils d'Aziz Gaiatheddin, le remplaça sur le trône, à l'âge de 7 ans, sous la régence de Saifa Khatoun, son aïeule. L'an 1244 de J. C. les Kharismiens, chassés de leur pays par les Tartares, étant venus fondre sous la conduite de Barka-Khan, leur Chef, sur la Palestine, il se joint à Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, et aux Chevaliers de l'Hôpital, pour les repousser. Battu dans un premier combat, de maniere que de 2 mille hommes il ne lui en resta qu'environ 80, » force luy fut, dit Joinville, soy » retirer ou chastel de la Cha» melle. Et voyant l'Empereur » de Perse « (c'est ainsi que Joinville qualifie le Chef des Kharismiens) » qu'il av[illegible]t eu vic» toire, print en lui [illegible]onseil qu'il » yroit assiéger [illegible]uldan jus» [illegible] en [illegible] chasteau de la » Chamelle. Mais saichez que » iceluy Souldan, comme bien » advisé et conseillé, ses gents » appella et leur remonstra et » dist : Seigneurs, si nous nous » lessons assiéger, nous som» mes perduz. Pourtant il vaut » mieulx que nous allions cou» rir sur eulx. Et de faict, il » envoya ses gents, ceulx qui » estoient mal armez par dar» riere une vallée couverte leur » frapper en l'ost de l'Empe» reur. Ce qu'ilz firent, et se » prindrent à tuer femmes et en» fans. Et quant l'Empereur, » qui marchoit toujours devant, » ouit la clameur de son ost, il » se tourna arriere pour les » vouloir découvrir. Et quant

SULTANS DE DAMAS.

MALEK-EL-AFDHAL.

589 de l'H. (1193 de J. C.) Malek-el-Afdhal Noureddin-Aly, fils aîné de Saladin, s'établit, après la mort de son pere, à Damas, à Jérusalem, à Baalbek, à Bosra, et autres places de Syrie. L'an 592 (1196 de J. C.) Malek-el-Adel Seifeddin Aboubecr, son oncle, Sultan de Krac, et Aziz, Sultan d'Egypte, son frere, lui enleverent Damas, et l'obligerent de se contenter de la Principauté de Samosath.

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR.

592 de l'H. (1196 de J. C.) Malek-el-Adel Seifeddin-Aboubecr, nommé Saphadin par nos Historiens, prit possession de Damas après en avoir chassé Afdhal, son neveu. L'an 596 (1199 de J. C.) il entre en Egypte, se rend maître du Kaire, et usurpe la Régence de ce Royaume, dont il se fit déclarer Souverain l'année suivante. (*Voy.* les Sultans d'Egypte.) Il mourut en Syrie le 7 de Dgioumadi II de l'an 615 (31 Août 1218 de J. C.) à l'âge de 73 ans.

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK-EL-AZIZ-OTHMAN.

589 de l'H. (1193 de J. C.) Malek-el-Aziz-Othman, second fils de Saladin, lui succéda au Royaume d'Egypte, dont il étoit Gouverneur du vivant de son pere. L'an 592 (1196 de J. C.) il enleve Damas à son frere Afdhal, et l'oblige à se contenter du Royaume de Samosath. L'an 595, le 25 de Mouharram (27 Novembre de l'an 1198 de J. C.) Malek-el-Aziz meurt à l'âge de 33 ans. Ses débauches et son avarice le rendirent odieux à ses sujets.

MALEK-EL-MANSOUR.

595 de l'H. (1198 de J. C.) Malek-el-Mansour, fils de Malek-el-Aziz, succéda à son pere à l'âge de 9 ans. Son oncle Afdhal, Prince de Samosath, fut appellé, par les Emirs, pour gouverner le Royaume, sous le titre d'Atabek, pendant sa minorité. L'an 596, Adel Seifeddin Aboubecr, frere de Saladin, entre en Egypte à main armée, dépouille Afdhal de la Régence dont il s'empare, et travaille ensuite à dépouiller son pupille. Il y réussit en faisant déposer Mansour au mois de Schoual 597 (Juillet ou Août de l'an 1200 de J. C.)

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR.

597 de l'H. (1200 de J. C.) Malek-el-Adel-Seifeddin-Aboubecr, connu dans nos histoires sous le nom de Saphadin, frere de Saladin, Sultan de Krac et de Damas, monte sur le trône d'Egypte après en avoir fait descendre son petit-neveu Mansour. Les Francs ayant violé, l'an 604, la tréve qu'il avoit faite avec eux, en faisant main-basse sur tous les Sarasins qu'ils rencontroient, il usa de représailles, et alla faire le siége de Jaffa, ou Joppé, dont il se rendit maître. Mais bientôt après une armée de Croisés Allemands nouvellement arrivée sous la conduite de l'Evêque de Vürtzbourg, étant venue l'attaquer entre Tyr et Sidon, le mit en déroute avec perte d'un grand nombre des siens. Cette victoire fut suivie de la réduction d'une assez grande quantité de villes dont les Sarasins s'étoient emparés, entre autres de Sidon, de Laodicée, de Giblet et de Jaffa. L'année suivante, les Croisés étant sur le point de prendre Thoron, Saphadin, à ce qu'on prétend, corrompt par argent les Templiers, et par leur trahison oblige l'armée Chrétienne à lever le siége. Cet échec ne tarda gueres à être reparé. L'an 606 (1209 de J. C.) tandis que Saphadin est occupé à réprimer une révolte en Mésopotamie, les Francs pénetrent en Egypte, d'où ils remportent un butin considérable. L'an 615, le 2 de Rabié I, (29 Mai de l'an 1218 de J. C.) les Francs étant rentrés en Egypte, attaquent la Tour du Phare dont ils se rendent maîtres, ainsi que du port de Damiete, le 1 de Dgioumadi II. (25 Août) Seifeddin étoit cependant en Syrie. Il y mourut dans ces entrefaites le 7 de Dgioumadi II (31 Août 1218) à l'âge de 73 ans. Avant sa mort il partagea ses Etats à six des quinze fils qu'il avoit, ne laissant aux neuf autres que de simples revenus, sans qu'ils en eussent de la jalousie. Voici ce qu'on lit de Saphadin dans une ancienne Chronique Françoise manuscrite du tems. » Saphadin » quand il chevauche, si a son chief couvert d'un sanit vermeil... Selon les costumes de ses ancesseurs » (il) ne veut pas montrer son visage par dix fois en l'air. Quant aucuns Rois ou Prince de terre en» voye a li son message, si le reçoit-l'on le premier jour au second étage de son Palais. Là a serjans » armés bien deux cens Turcs. Au secont jour si à li Sires son Druguement (Interprête) appareillé de» vant li qui li demande que il quiert, que il veult dire; et li messages li dict la choson de sa voye et » que il veult dire; et li Druguement le reconte à son Seigneur; car devant un tiers jours ne peut nus » aprochier de luy. « (Sinner., *Catal. codd. Mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 348.)

MALEK-AL-MOADHAM-SCHARFERDIN.

615 de l'H. (1218 de J. C.) Malek-al-Moadham-Scharferdin, nommé par les Francs Coradin, 2e fils de Seifeddin, devient son successeur au Royaume de Damas. Il fait aussitôt fortifier le Thabor; puis, s'étant transporté à Jérusalem, il en fait démolir les murs, afin que les ennemis ne puissent y prendre poste. L'année suivante, après s'être rendu maître de Césarée que les Francs avoient reprise sur Saladin, il marche au secours de Damiete assiégée par les Croisés, attaque leurs lignes le jour des Rameaux,

MALEK-EL-KAMEL.

615 de l'H. (1218 de J. C.) Malek-el-Kamel, nommé par nos Historiens Meledin et Melec Elquemel par Marin-Sanut, succede au Sultan Seifeddin, dont il étoit le fils aîné, dans le Royaume d'Egypte. Dès qu'il fut sur le trône, il fit ses efforts pour arrêter les progrès des Croisés dans ses Etats. Le 16 de Redgeb (8 Octobre) il attaque le camp des Templiers, qui le reçoivent avec courage, et l'obligent à se retirer avec perte. Le 18 du même mois, il surprit avec aussi peu de succès la flotte des Croisès. Ces avantages encouragerent les Francs à former le siége de l'importante place de Damiete. Ils s'étoient déjà rendus maîtres, comme on l'a dit, de la Tour du Phare, dont les Sarasins avoient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. C'est ce qu'il faut nécessairement reprendre un peu plus en détail. Après bien des attaques inutiles, les Frisons et les Allemands, qui avoient alors pour chef Adolphe, Comte de Berg, s'aviserent de construire un château mouvant porté sur deux vaisseaux, d'où l'on pouvoit passer dans la Tour au moyen d'un pont. Cette machine énorme, qui coûta deux mille marcs, eut tout l'effet désiré. Le

VII. NICOUDAR, DIT AHMED-KHAN.

680 de l'H. (1282 de J. C.) NIKOUDAR, frere d'Abaka-Khan, lui ſuccéda au préjudice de ſes neveux. Il avoit été baptiſé dans ſa jeuneſſe, ſous le nom de Nicolas. A peine fut-il ſur le trône qu'il embraſſa le Mahométiſme & prit le nom d'Ahmed-Khan. Dès lors il devint l'ennemi des Chrétiens, les bannit de ſes Etats, & renverſa leurs Egliſes. Ses parens, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens, eurent en horreur ſon apoſtaſie. L'an 681/682 de l'H. (1283 de J. C.) Argoun, ſon neveu, ſe révolte contre lui. Argoun eſt battu par Al-Inak, Général d'Ahmed, & tombe entre les mains de ſon oncle, qui le fait garder dans une étroite priſon. L'an 1284 de J. C., l'Emir Bogha, chargé de le faire mourir, le délivre par haine contre le Khan, dont la vie molle & les débauches avoient ſoulevé tous ſes ſujets. Argoun, à la tête d'une troupe de ſoldats déterminés, attaque le Khan, le met en fuite, l'atteint peu après & le livre à ſa belle-mere, qui le fait mettre à mort.

SULTANS D'ALEP.

» il fut tourné le dos, le » Souldan de la Chamelle, » avecques ce qu'il avoit de » gens d'armes, se gecta sur » eulx. Et advint que des » deux coustez l'Empereur » fut si durement assailly, » que de bien vingt-cinq » mille hommes qu'il avoit, » ne luy demoura homme » ne femme, que touz ne » fussent tuez et livrez à » mort.« C'est ainsi que Yousouf se delivra des Kharismiens. L'an 1250 de J. C., après la mort de Turan Schah, il devient Sultan de Damas, par le choix des habitans soulevés contre les Mameluks. L'an 651 (1253 de J. C.) voyant le sceptre d'Egypte entre les mains d'un enfant, il offrit aux Croisés de faire alliance avec eux pour conquérir ce Royaume. S. Louis, qui étoit pour lors en Palestine, n'accepta ni ne rejetta ces offres. Mais la crainte qu'il ne prît le premier parti, détermina les Emirs Mameluks du Caire à lui faire raison de plusieurs infractions par eux faites à la tréve qu'ils avoient conclue avec lui. Yousouf, apprenant la confirmation de cette tréve, se jette à main armée sur la Palestine, et de là passe en Egypte, où il livre aux Emirs une sanglante bataille qu'il perd après avoir long-tems disputé la victoire. » Et par » ce, dit le Sire de Joinville, » s'en revint arriere à Ga- » dres le Souldan de Damas, » bien navré et blecié en la » teste et aux aultres lieux. » Et durant qu'il se tint à » Gadres, les Admiraux en- » voyerent en Ambassade de- » vers luy, et là firent paix » et accord entre eulx; et » par ce demorasmes moc- » quez d'une part et d'aultre. » Car dès lors en avant nous » n'eusmes ne paix ne treve » ne au Souldan ne aux Ad- » miraux. « Par le traité de paix conclu avec ces derniers, Yousouf leur abandonnoit toute la Syrie au-delà du Jourdain. L'an 652 de l'H. il recommence la guerre contre les Mameluks, et conclut un nouveau traité de paix avec eux. Mais il eut ensuite affaire à d'autres ennemis plus redoutables. L'an 656 (1258 de J. C.) les Mogols lui enlevent Damas. L'an 658, ils se rendent maîtres d'Alep dont ils égorgent les habitans. Naser, après avoir pris la fuite, vint se rendre à Houlagou Khan, auprès duquel il resta. Mais les Mogols ayant été défaits dans la Syrie, Houlagou le fit mourir. Ainsi finirent les Royaumes d'Alep et de Damas.

SULTANS DE DAMAS.

et les eut forcées sans la brave résistance des Templiers et des Allemands commandés par le Duc d'Autriche. L'an 624, vers la fin de Dzoulcaada (Novembre de l'an de J. C. 1227,) il meurt à Damas, âgé de 48 ans.

MALEK-EL-NASER-SALAHEDDIN-DAOUD.

624 de l'H. (1227 de J. C.) MALEK-EL-NASER-SALAHEDDIN-DAOUD, nommé par Sanut MELEC-EL-NASER, remplaça, dans un âge tendre Scharferdin, son pere, sur le trône de Damas. Il ne le posséda pas long-tems. L'an 626, Kamel, Sultan d'Egypte, et Malek-el-Ascraf, son frere, assiégent Damas, qu'ils prennent au mois de Schaban de la même année (Juin ou Juillet de l'an 1229 de J. C.) déposent Naser, et lui donnent en dédommagement la Principauté de Krac.

MALEK-EL-ASCRAF.

626 de l'H. (1229 de J. C.) MALEK-EL-ASCRAF, appellé MELEC-ESSARAF par Sanut, fut reconnu Sultan de Damas après la déposition de Naser Salaheddin Daoud. Il fit la guerre avec succès contre les Princes ses voisins, et mourut, âgé de 60 ans, à Damas, le 27 Août de l'an 1237 (4 Mouharram 635 de l'H.)

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, ET KAMEL.

635 de l'H. (1237 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, frere de Malek-el-Ascraf, lui succéda dans le Royaume de Damas. Mais la même année, au mois de Novembre, Kamel, Sultan d'Egypte, l'obligea de lui céder Damas et de prendre Baalbek en échange. Kamel mourut à Damas vers la fin de Redgeb 635 (Mars 1238 de J. C.) à l'âge de 70 ans.

MALEK-MODHAFFER-YOUNOUS.

635 de l'H. (1238 de J. C.) MALEK-MODHAFFER-YOUNOUS, fils de Maudoud, petit-fils de Seifeddin, frere de Saladin et Sultan d'Egypte, prit possession de Damas après la mort de Kamel. Mais l'année suivante, au mois de Dgioumadi II, (Janvier ou Février 1239 de J. C.) il céda ce Royaume à Nodgemeddin Ayoub pour celui de Sandgiar.

MALEK-ES-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

636 de l'H. (1239 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB, fils de Kamel, Sultan d'Egypte, devenu Sultan de Damas, livre bataille peu après aux Croisés, près de Gaza, et les met en déroute. De-là il s'achemine vers l'Egypte pour envahir ce Royaume sur Adel, son frere. Pendant son absence, Saleh-Ismail, cidevant Sultan de Damas, lui enleve cette place avec le secours du Prince d'Emese. Nodgemeddin, à cette nouvelle, revient sur ses pas. Après un combat douteux il est obligé de faire avec eux, au mois de Séfer 637 (Septembre 1239 de J. C.) un traité de partage, par lequel on lui assigne l'Egypte. Ces trois Princes vont ensuite faire le siége de Jérusalem. La place est emportée en peu de jours. Nodgemeddin prend alors la route de l'Egypte, où il est reçu sans opposition.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, *rétabli.*

637 de l'H. (1239 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-ISMAIL rétabli sur le trône de Damas au mois de Mouharram (Août de l'an de J. C. 1239,) conclut, l'année suivante, une tréve avec les Croisés, au moyen de laquelle il leur rendit Jérusalem et d'autres places. Mais à peine en furent-ils en jouissance, qu'ils furent contraints de les abandonner. L'an 640, les Kharizmiens, ou Khouaresmiens, venus des bords de la mer Caspienne, inondent la Syrie, où ils commettent d'horribles dégâts. Nodgemeddin, secondé par ces Barbares, prend d'assaut, l'an 642, Jérusalem, où tout est mis à feu et à sang. Ses progrès s'étendent plus loin. L'an 643, le 12 de Dgioumadi I, (5 Octobre 1245 de J. C) il se rend maître de Damas après une victoire remportée sur Ismail. Il meurt le 14 de Schaban 647 de l'H. (22 Novembre 1249 de J. C.) *Voy.* Nodgemeddin Ayoub, Sultan d'Egypte.

MALEK-AL-MOADHAM-TURAN-SCHAH.

647 de l'H. (1249 de J. C.) TURAN SCHAH, fils de Nodgemeddin Ayoub, lui succede au Royaume de Damas, ainsi qu'en celui d'Egypte, par le crédit de Schadgereddor, sa belle-mere. L'an 648 (1250 de J. C.) il est assassiné. (*Voy.* Turan Schah, Sultan d'Egypte.) Après sa mort les habitans de Damas se donnerent au Sultan d'Alep le 8 de Rabié II de l'an 648 (10 Juillet de l'an de J. C. 1250.)

SULTANS D'ÉGYPTE.

pont étant abattu sur le mur de la tour, un Gentilhomme Liégeois passa le premier par ce dangereux chemin, et fut tué. Un jeune Frison prit sa place; il étoit armé, dit Matthieu Paris, d'un fléau garni de fer, dont il abattit le Sarasin qui portoit le drapeau, et le lui arracha. La Tour fut prise le 25 Août 1218. Malgré cette perte, Damiete se défendit l'espace de 13 mois, et ne se rendit que le 9 Novembre 1219. Mais les Croisés ne surent pas conserver cette conquête. Le 19 Redgeb 618 (8 Septembre de J. C. 1221) ils furent obligés de la rendre et d'évacuer l'Egypte. Nous suivons ici par préférence aux Arabes les Auteurs Latins, et sur-tout Olivier, témoin oculaire, dans son histoire de Damiete. (*apud Eccard, Corp. Hist. med. ævi*, T. II.) Kamel ayant délivré son pays des Croisés, passe en Syrie, où il s'empare de Jérusalem et de plusieurs autres places sur les Princes du pays. A son retour il bâtit au-dessus de Damiete une nouvelle ville à l'endroit où le Nil se sépare en deux, et la nomme Mansurah. L'arrivée de l'Empereur Fréderic II en Palestine l'obligea de reprendre les armes pour défendre les conquêtes qu'il y avoit faites. L'an 626, (1228 de J. C.) il cede, par un traité de paix, à ce Prince la Cité Sainte avec Bethléem, Nazareth et Sidon. L'Empereur fit son entrée dans Jérusalem le 19 de Rabié II, 626 (17 Mars de l'an de J. C. 1229.) La même année, au mois de Schaban, Kamel usurpe sur Salaheddin Daoud la ville de Damas, qu'il abandonne ensuite à son frere Ascraf. L'an 630 de l'H. (1233 de J. C.) Alaeddin Kaikobad lui enleve la ville de Roha ou d'Edesse, qu'il reprend quatre mois après. C'est ce qu'avance M. d'Herbelot, d'après quelques Arabes sans doute; mais il est certain, par les Auteurs Latins, qu'Edesse, conquise sur les Musulmans dès le commencement des Croisades, ne fut reprise par eux qu'en 1244. L'an 635, au mois de Rabié II, Malek-el-Kamel, après la mort d'Ascraf, se remet en possession de Damas, d'où il chasse Malek Saleh, son autre frere, qu'Ascraf avoit désigné son héritier. Kamel y meurt la même année, à l'âge de 70 ans, vers la fin de Redgeb (Mars de l'an de J. C. 1238.) On peut juger du progrès que les Arts avoient faits en

VIII. ARGOUN-KHAN.

$\frac{682}{683}$ de l'H. (1284 de J. C.) ARGOUN, fils d'Abaka Khan, fut proclamé Khan après la mort d'Ahmed; mais il ne voulut prendre ce titre qu'après avoir reçu l'inveſtiture du Grand Khan de Tartarie, dont il ſe regardoit comme vaſſal. Il donna la charge de Viſir à Bogha; mais celui-ci ayant au deſſus de lui Samſoddin Saïd, Chef du Divan, dont le mérite & le crédit l'offuſquoient, vint à bout de le faire périr par ſes calomnies. Bogha ne mettant plus alors de bornes à ſon ambition, entreprit de ſupplanter ſon maître. Il n'y réuſſit pas, & fut tué par ordre du Khan l'an 686 de l'H. (1287 de J. C.) Un Médecin Juif eut alors la confiance d'Argoun. Les Mahométans perdirent à ce choix, & furent exclus, par les conſeils du Juif, des charges de Judicature & de Finance; mais les Chrétiens y gagnerent. Argoun fit même alliance avec les Francs, & ſe propoſoit de les mettre en poſſeſſion de la Terre-Sainte. Mais tandis qu'il ſe prépare à l'exécution de ce projet, il eſt attaqué d'une maladie qui le conduit au tombeau l'an 689 de l'H. (1290 de J. C.)

SULTANS D'ÉGYPTE.

Egypte sous le régne de ce Prince, par le présent qu'il fit à l'Empereur Fréderic II. C'étoit une tente à plusieurs appartemens, dans l'un desquels le plafond représentoit le ciel et les mouvemens des astres, exécutés par des ressorts cachés; ouvrage qui supposoit une assez grande connoissance de l'astronomie et des méchaniques. Voici quelques traits qui montrent la douceur et l'équité de Kamel. Un Moine de S. Macaire avoit embrassé le Mahométisme pour obtenir une place de Secrétaire à la Cour. Touché ensuite de repentir, il pria le Sultan de lui permettre de retourner à sa Laure ou de le condamner au supplice. Kamel le renvoya avec des Lettres de sauve-garde. Nous avons dit ci-dessus, p. 292, à l'article des Patriarches d'Alexandrie, qu'après la mort de Jean VI, Patriarche Jacobite, arrivée l'an 1216, les persécutions des Musulmans firent vaquer 20 ans le Siége Patriarchal des Jacobites. Cela n'est point exact. Il ne tint pas au Sultan Kamel que ce Siége ne fût promptement rempli. Mais il ne put jamais accorder les Electeurs sur le choix d'un sujet. Un parti, qui portoit un nommé David, lui ayant offert deux mille bezans d'or pour approuver son élection, il eut la générosité de les refuser. (Renaudot.)

MALEK-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR II.

635 de l'H. (1238 de J. C.) MALEK ADEL, appellé SAPHADIN II par les nôtres, Viceroi d'Egypte, fut proclamé Sultan du pays après la mort de Kamel, son pere, au préjudice de Nodgemeddin, son frere aîné. L'an 637, ce dernier, appellé par tous les Ordres de l'Etat indignés de la vie dissolue du Sultan, arrive de Syrie en Egypte, entre dans le Kaire sans résistance le 7 de Dzouledgé (29 Juin de l'an de J. C. 1240,) fait déposer son frere le même jour, et se met en possession du trône, après l'avoir confiné dans une prison. D'autres prétendent que Malek Adel avoit été mis à mort avant l'arrivée de son frere, et placent au 9 de Schoual (3 Mai) l'entrée de celui-ci au Kaire.

MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

637 de l'H. (1240 de J. C.) MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB, appellé dans nos Chroniques MELECH-SALA, après avoir perdu le Royaume de Damas, obtint celui d'Égypte par la déposition de son frere. L'an 642 (1244 de J. C.) il bat, près de Gaza, les armées des Francs et des Musulmans de Syrie, prêtes à faire irruption en Égypte. L'an 643, le 12 de Dgioumadi I, (5 Octobre de l'an de J. C. 1245) son Général Mainoddin, avec le secours des Kharismiens, le rendit maître de Damas, dont il dépouilla le Sultan Malek Ismaïl. L'an 647, il va faire le siége de Haman ou Emese, dans la haute Syrie, appartenant au Sultan d'Alep. Mais une maladie dont il est attaqué dans cette expédition, l'oblige de l'abandonner. Le Sire de Joinville dit que ce fut l'effet d'un poison que son ennemi fit répandre sur une natte où il couchoit, et qui lui envenima une plaie qu'il avoit à la jambe. Quoi qu'il en soit, à peine fut-il de retour que S. Louis, résolu de porter la guerre en Egypte, lui envoya de Limisso en Chypre, où il étoit alors, un Héraut pour le défier, suivant les régles de la Chevalerie. Le Sultan, quoique fort malade, reçoit le cartel avec fierté. Il assemble une flotte considérable à l'une des embouchures du Nil par où l'on montoit à Damiete, et range sur les deux côtés du fleuve, le long de la mer, une multititude innombrable d'infanterie et de cavalerie. Il paroissoit lui-même à la tête de son armée couvert d'une armure d'or fin, qui le rendoit, suivant Joinville, brillant comme le soleil. Mais la force de son mal, qui empiroit, l'obligea de se retirer la veille de la descente des Croisés. Elle se fit le 20 Séfer (4 Juin) à la vue des Sarasins, malgré les efforts qu'ils firent pour l'empêcher. Ces Infideles, après deux rudes combats, ayant pris la fuite, S. Louis entre, le 5 Juin, dans Damiete qu'il trouve abandonnée par la garnison et les habitans, après y avoir mis le feu. Le 12 Schaban suivant, l'armée Chrétienne se met en marche pour le Kaire, où le Sultan s'étoit fait transporter. Il y meurt le 14 du même mois à l'âge de 44 ans, après avoir chargé Fakardin, nommé *Srecedum* par Joinville, du gouvernement de l'Égypte jusqu'au retour de son fils qui étoit en Orient. « Fakardin, dit le même Historien, étoit un Seigneur dis-
» tingué par sa sagesse, le plus vaillant et preux de toute payennie,
» qui portoit dans ses bannieres les armes de l'Empereur (Fréderic)
» qui l'avoit fait Chevalier dans son voyage de Palestine. » Il prouva bien aux Croisés sa valeur et son habilete par les échecs furieux et multipliés qu'il leur fit essuyer dans leur marche. Nodgemaddin ayant acheté des Tartares un certain nombre d'esclaves Turcs du Kaptchaq, en avoit composé sa garde. « Ces jeunes gens, dit Join-
» ville, portoient les armes du Soudan, qui estoient d'or pur et fin,
» sauf que par différence on y mettoit des barres vermeilles, roses,
» oiseaux, griffons, ou quelque autre différence à leur plaisir, et
» tels gens estoient appellés les gens de la haulqua, comme vous
» diriez les archers de la garde du Roy; et estoient toujours près du
» Soudan, gardant son corps. La faczon et maniere de faire du
» Soudan estoit que quand aucuns de ses Chevaliers de sa haulqua
» par ses prouesses avoit gagné du bien tant que ils se pooient
» passer de luy, de paour que il avoit que ils ne le deboutassent et
» tuassent, il les faisoit prendre et mourir en ses prisons, et pre-
» noit tout le bien que leurs femmes et leurs enfans avoient: et
» ceste chose fut esprouvée durant que fusmes au pays de par de là.»
Telle fut l'institution de cette milice des Mameluks, qui, dans la suite, envahirent le trône d'Égypte.

MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH.

647 de l'H. (1249 de J. C.) MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH, appellé par les nôtres TURQUEMIN, fils de Malek Saleh Nodgemeddin, fut proclamé Sultan d'Égypte après la mort de son pere. La même année, le 4 de Dzoulcaada (8 Février de J. C. 1250,) les Francs ayant passé le Tanis par un gué qu'un Bédouin leur avoit indiqué, surprennent son camp, égorgent les premieres gardes, et portent la terreur et la mort par-tout. Fakardin, qui étoit alors au bain, monte précipitamment à cheval presque nud, et reçoit un coup de lance qui le renverse mort, en voulant rallier ses gens. Le Comte d'Artois s'étant mis à la poursuite des fuyards, est tué le lendemain dans Mansourah. Un plus grand désastre menaçoit encore les Croisés. L'an 648, le 1 de Mouharram (5 Avril de J. C. 1250,) les Musulmans font prisonnier le Roi de France avec son armée composée de 20 mille hommes. La position des Francs retranchés entre deux bras du Nil dans le tems qu'il commençoit à déborder, rendit ce malheur inévitable. Le Sultan fait proposer au Monarque et aux Seigneurs de sa suite de rendre pour prix de leur liberté les places et les châteaux qu'ils occupoient en Égypte et en Syrie. Sur son refus on menace Louis de le mettre en *bernicles*, c'est-à-dire de lui faire souffrir un supplice horrible, dans lequel, si on ne perdoit pas la vie, on étoit sûr au moins d'être brisé, disloqué, estropié le reste de ses jours. Les Sarasins étonnés de sa fermeté, se réduisent à lui demander la restitution de Damiete, avec une grosse rançon sur laquelle on croyoit qu'il chercheroit à marchander. Mais le Monarque aussi généreux lorsqu'il ne s'agissoit que d'argent, qu'il étoit ferme et inébranlable pour les intérêts de la Religion, n'hésita pas à promettre un million de bezans d'or qu'on lui demandoit avec la reddition de Damiete. Joinville dit que deux bezans ne valoient qu'un lion ou franc d'argent monnoyé. Ainsi toute la rançon demandée à S. Louis ne montoit qu'à cinq cens mille livres. Mais le Sultan eut la générosité de lui remettre deux cens mille bezans; de sorte que la rançon du Monarque, sur le pied, dit le Blanc, où est aujourd'hui (1690) le marc d'or, monte à 3 millions 879 mille 309 liv. 7 sols 6 deniers de notre monnoie actuelle. Mais lorsqu'on étoit prêt à transporter le Roi et ses Chevaliers à Damiete, le Sultan fut assassiné le 27 de Mouharram (1 Mai) par les Mameluks irrités du despotisme de son gouvernement. Le Prince Mahométan étoit logé dans une tour peu éloignée de celle que Joinville appelle *l'hebergement*, c'est-à-dire la maison de bois où l'on avoit placé les prisonniers. Les conjurés jetterent d'abord le feu grégeois sur la tour qui, n'étant que de bois, s'enflamma aussitôt. Le Sultan essaya de s'enfuir; mais un des factieux lui ayant porté un coup mortel, l'étendit à terre où ses complices acheverent de lui ôter la vie. Un d'entre eux lui fendit l'estomac, lui arracha le cœur; et courant aussitôt vers la galere où étoit le Roi, tenant ce cœur dans ses mains ensanglantées, il aborda ce Monarque, en lui disant: *Que me donneras-tu pour ce que je t'apporte? C'est le cœur de ton ennemi, que si il eut vécu, te eut fait mourir toi et ta gent, avant que tu fusse rendu à Damiete.* Le bon Roi ne répondit pas un seul mot à cet exécrable propos. Bernard le Trésorier met le massacre de ce Sultan au 11 Mai (7 de Séfer) de la même année 1250 de J. C.

SCHADGEREDDOR.

648 de l'H. (1250 de J. C.) SCHADGEREDDOR, belle-mere de Turan Schah, fut élue par les Mameluks pour succéder à ce Prince. On lui donna pour Atabek le Mameluk Azzeddin-Moez-Ibegh, qu'elle épousa. La même année les Mameluks déposent la Reine pour quelque mécontentement, et donnent le titre de Sultan à Ibegh le 29 de Rabié II. (31 Juillet de l'an de J. C. 1250.) Cette milice inconstante change presque aussitôt de sentiment. Elle dépose Ibegh 5 jours après son élection pour rétablir la Dynastie des Ayoubites.

IX. KANDGIATOU-KHAN.

689 de l'H. (1290 de J. C.) KANDGIATOU, fils d'Abaka-Khan & frere d'Argoun-Khan, fut élu pour ſuccéder à ce dernier. Ses débauches, ſa perfidie, & ſon impiété, le firent déteſter de ſes ſujets & mépriſer des étrangers. L'an 693 de l'H. (1294 de J. C.) Baidou, ſon couſin, à la ſollicitation des Grands, ſe révolta contre lui, le vainquit dans une bataille, le prit & le fit étrangler.

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK-EL-ASCRAF-MUSA.

648 de l'H. (1250 de J. C.) MALEK-EL-ASCRAF-MUSA, fils d'Yousouf, Roi d'Yemen, et arriere-petit-fils du Sultan Kamel, fut porté sur le trône le 5 de Dgioumadi I (5 Août) par les Mameluks, à l'âge de 6 ans. Ibegh, sous son régne, conserva toute l'autorité, ne lui laissant que le titre de Souverain. C'étoit encore trop à son gré. L'an 652 (de J. C. 1254,) il réussit à le faire déposer. (*Voy.* Yousouf, Sultan d'Alep.)

AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH.

652 de l'H. (1254 de J. C.) AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH, nommé par quelques Francs ATBEK, et par d'autres ELMEHEK, reprit le titre de Sultan après en avoir dépouillé Malek-el-Ascraf Musa. Ce fut le premier Souverain de la Dynastie des Mameluks Baharites, ou Marins, ainsi nommés parce qu'ils habitoient les côtes maritimes de l'Égypte. Sa femme, Schadgereddor, prête à se voir répudiée, le fit assassiner ou étouffer dans le bain le 23 de Rabié I, de l'an 655, (10 Avril de J. C. 1257.) Une premiere femme d'Ibegh, mere de son successeur, vengea, peu après, la mort de son époux sur Schadgereddor qu'elle fit périr à son tour.

NOUREDDIN-ALI.

655 de l'H. (1257 de J. C.) NOUREDDIN-ALI, nommé par Guillaume de Tripoli ELMANSOR, fils du Sultan Ibegh et d'une autre femme que Schadgereddor, fut reconnu par une partie des Mameluks pour successeur de son pere, à l'âge de 15 ans. Cette élection fut vivement combattue par d'autres Mameluks qui vouloient un Souverain de la Maison des Ayoubites. Ils n'y réussirent point, malgré les troubles dont ils remplirent le Royaume à cette occasion. Le calme étoit à peine rétabli, que l'Égypte fut agitée de nouveau par la crainte d'une irruption prochaine des Mogols. Ils avoient déjà pénétré dans la Syrie, où ils faisoient de rapides progrès. L'Emir Koutouz, qui aspiroit au trône, profita de la conjoncture pour en faire descendre le Sultan. Il assemble les principaux Emirs, leur fait entendre que ce Prince est trop jeune et trop foible pour soutenir le poids de la guerre dont on est menacé. En conséquence Noureddin est déposé au commencement de Dzoulcaada de l'an 657. (Octobre de J. C. 1259.) Koutouz le fit ensuite renfermer dans le Serrail.

KOUTOUZ.

657 de l'H. (1259 de J. C.) KOUTOUZ, appellé MELCHENAL et SEIPHEDIN Cocos par Guillaume de Tripoli, fut substitué le 7 de Dzoulcaada de l'an 657 (5 Novembre de J. C. 1259,) au Sultan Noureddin. En montant sur le trône il prit le nom de Malek-el-Mothaser-Seifeddin. L'an 658, il marche contre les Mogols en Syrie, bat, le 25 de Ramadhan, leur Général Ketbogha, dans une action où celui-ci perd la vie, s'avance jusqu'à Damas, et fait rentrer la plupart des villes de Syrie sous la domination des Musulmans. L'Emir Bibars, suivant Guillaume de Tripoli, lui conseille et le presse de tourner ses armes contre les Chrétiens et d'aller faire le siége d'Acre. Mais Koutouz le refuse, alléguant le traité de paix fait avec les Francs. La même année, de retour en Égypte, il est tué à la chasse par Bibars le 17 de Dzoulcaada. (24 Octobre de l'an de J. C. 1260.)

BIBARS I.

658 de l'H. (1260 de J. C.) BIBARS, nommé par Sanut BONDOCHAR, succede à son maître qu'il venoit d'assassiner. La même année il envoie des troupes en Syrie pour faire la guerre aux Mogols, aux Chrétiens et aux Emirs du pays qui s'étoient érigés en Sultans. L'an 659, le 11 de Séfer (15 Janvier 1261) elles font la conquête de Damas sur le Sultan Ilmeddin Sandgiar, que Koutouz y avoit placé. La plupart des autres villes de Syrie se soumirent ensuite à Bibars. Les places des Chrétiens sont presque les seules qui lui résistent. L'an 663, il échoue en personne devant Ptolémaïde, ou S. Jean d'Acre, dont il avoit formé le siége. Il se venge sur le territoire de cette ville qu'il dévaste, ainsi que ceux de Tyr, de Tripoli et du Château de Krac ou des Kurdes. Il détruisit même entiérement Tyr. Marchant toujours de conquête en conquête, l'an 664, (1266 de J. C.) il enleve aux Francs Césarée, Arsouf, Kerkisia. Saphad, la plus forte de leurs places, soutient un long siége. Réduite aux abois, elle capitule enfin le 19 de Ramadhan (24 Juin) de la même année. Le vainqueur, à son entrée dans Saphad, veut en forcer les habitans d'embrasser le Mahométisme. Six cens le refusent; Bibars leur fait trancher la tête, et fait écorcher vifs deux Freres Mineurs, Jacques Dupuy et Jérémie, qui les avoient portés à cette généreuse résolution. De-là il passe en Arménie, et gagne une grande bataille sur les enfans du Roi qui étoit absent. (*V.* Aïton, Roi d'Arménie.) L'an 666, le 22 de Dgioumodi II, (9 Mars de J. C. 1268,) il surprend Jaffa, ou Joppé. La même année, le 15 de Ramadhan, selon les uns, le 29, suivant les autres (29 Mai, ou 12 Juin,) il emporte d'assaut la ville d'Antioche, qu'il livre ensuite au pillage. Ses progrès, l'an 669, sont arrêtés par Edouard, Prince Royal d'Angleterre, qui étoit arrivé en Palestine avec 300 Chevaliers. Bibars fait assassiner ce Prince par un de ses Emirs qui feignoit de trahir son maître. Mais l'Emir est tué lui-même sur le champ par le Chevalier Latimer; et Edouard en est quitte pour une blessure au bras dont il ne tarda pas à guérir. Les conjonctures ne permirent pas à Edouard de tirer de cette perfidie du Sultan la vengeance qu'elle méritoit. Bibars s'étant approché, l'an 670 de l'H., de Ptolémaïde, fait, le 6 de Redgeb, (7 Février de J. C. 1272,) une tréve avec ce Prince et Hugues de Lusignan, Roi de Chypre et de Jérusalem, pour 10 ans, 10 mois et 10 jours. L'an 674 (1275 de J. C.) » il corut, dit une ancienne Chronique manuscrite, le » plain d'Ermeine (d'Arménie) et mist à l'espée tout ce qu'il trouva, » et fu le nombre des morts, si comme on dit, plus de deux cent » mille personnes, et emmena de prisonniers que garches, que gar- » chons 10000 ou plus, et gaigna que chevaux, que autres bestes » plus de trois cent mille, et le Roy se retraist ès montagnes avec » les gens qu'il avoit, et les gens qui estoient assis en Ermeine; » ceuls qui eurent le loisir se recueillirent en mer, et grant partie » des marchants et d'autres gens qui estoient eschappés des Sarra- » zins, et s'en alloient par mer: mais ils échurent ès mains de cor- » saires et des robeurs. « (Sinner, *Catal. Mss. Cod. Bibl. Bern.* T. II, p. 378.) L'an 676, Bibars remporte une grande victoire sur les Mogols, près d'Emese, ou près de Damas. La même année, à l'occasion d'une éclipse de lune, on prétendit qu'un grand Prince devoit mourir. Bibars, pour faire tomber ce malheur sur un autre, fait empoisonner un Prince de la maison de Saladin. Le vase dans lequel on avoit mis le poison, fut laissé par oubli dans l'appartement du Sultan; il s'en sert pour boire, et sur le champ il est attaqué d'une fievre violente et d'un dévoiement. On le transporte au Château de Damas, où il mourut, selon M. de Guignes, le 29 de Mouharram. (2 Juillet de l'an de J. C. 1277.) Bernard le Trésorier, Auteur contemporain, met sa mort le 25 Mai 1275. La Chronique Françoise, qu'on vient de citer, place au 22 du même mois cet événement. Bibars, l'un des Princes les plus actifs, les plus habiles et les plus intrépides, passoit continuellement d'Égypte en Syrie, et de Syrie en Égypte. Il triompha des Francs, des Syriens et des Mogols. Ce fut lui qui donna une forme stable à l'Empire des Mameluks. Au commencement de son régne une homme vêtu de noir, nommé Ahmed, qui se disoit de la maison des Abassides, étant venu en Égypte, Bibars le reconnut, et le fit reconnoître dans le pays pour Calife, mais sans aucun domaine temporel. Il reçut même de ses mains l'investiture, pour imposer davantage aux peuples. Ce Calife eut des successeurs en Égypte, comme on le verra par la suite. Guillaume de Tripoli, Auteur contemporain, compare Bibars à César pour la valeur, et à Néron pour la méchanceté. Il dit qu'il régna par la terreur, et qu'en quatre fois il fit mourir 280 Emirs, soupçonnés d'avoir voulu attenter à sa vie. » Pour ce qu'il » soit craint de tous, ajoute-t-il, il court par divers lieux en habit » mué (déguisé) avec pou de gent, cinq ou sept; et quand on cuide » qu'il soyt en Egypte, il court par Aise (Asie) ou par ailleurs, si » que pou de gent ou nul ne peult savoir où il set en sa compai- » gnie, fors que lui sien, et se il est veu ou cognu, il ne veut pas » que on dye que c'est le Soudan, ne que en lamente, mais se taise » et tiegne les yeulx clos tant qu'il soit passé. Mie n'ose dire, c'est » le Soudan, ne ou il est. Car il fist occire un mezeureux pour ce » qu'il estoit descendu de son cheval et l'avoit honnouré et genoil » fleché et chief encliné, qui cognoissoit que c'estoit le Soudan » qui ainsi aloit à pou de gent.... Si se apparceut une fois occul- » tement pour aller en pelerinage au Sepulture de Mahomet à Mes- » che (la Mecque) ung grand Admiral son privé a luy vint à luy en » reverence, luy priant que il le print à sa suite en si grant peleri- » nage; et le Soudan respont: Dont es tu (d'où sais-tu) que je vais » en pelerinage? Et luy meschéant respondit: Sire, j'ay entendu » que telle voye vous voulez faire. Et tantost par le commandement » du Tyrant il fut mené au marché où estoit la plus grant assem- » blée du peuple, et luy fist couper la tête devant tous; et fut cryé, » de telle peine est digne qui conquiert les secrets du Soudan. Cest » Soudan donne voulentiers sa foy et jure et promet, et ne luy » chault de garder tant comme il luy plaist. Verité veut trouver es » aultres, et n'a honte de faulseté estre en luy. Il se glorifie en re- » nommée, en puissance, et se delite à survaloir tous aultres et » estre renommé de valoir sur tous.... Il despite nostre Chevalerie » et nostre puissance, et dit: Le Roy de France est venu contre » nous, le Roy d'Angleterre et de Normandie, et l'Empereur de » Rome; mais ils sont passés comme les nues mues par le vent. » Viegne le Roy Charles et le Greu (Grec) et le Tartarin; nous nous » enrichirons du leur, et aurons gloire en bataille comme vain- » queurs. « Le même Historien dit que Bibars étoit favorable aux Chrétiens ses sujets, et même aux Religieux du Mont-Sinaï et d'autres lieux de son Empire. (*V.* Hugues de Revel, Gr. M. de l'Hôpital.)

X. BAIDOU-KHAN.

693 de l'H. (1294 de J. C.) Baidou, petit-fils d'Houlagou, prit poſſeſſion du trône après la mort de Kandgiatou-Khan; mais il ne put s'y maintenir. Caſan, fils d'Argoun-Khan, & Gouverneur du Khoraſan, lui déclara auſſi-tôt la guerre, pour venger, diſoit-il, la mort de ſon oncle. On en vint à une bataille, où Baidou, trahi par les ſiens, fut entièrement défait. Il fut arrêté dans ſa fuite, & mis à mort par ordre du vainqueur, après 8 mois de régne.

XI. CASAN-KHAN, dit MOHAMMED.

694 de l'H. (1295 de J. C.) Casan, ou Gasan, fils d'Argoun-Khan, s'empara du trône, que la mort de Baidou laiſſoit vacant. Il avoit embraſſé, pour y parvenir, le Mahométiſme, par le conſeil de Neurouz, ſon Atabek, zélé Muſulman. Ce Prince conſerva néanmoins toujours un fonds d'inclination pour les Chrétiens. L'an 1299 de J. C., accompagné des Rois d'Arménie & de Georgie, il fait irruption en Syrie. Naſer, Sultan d'Egypte, vient à ſa rencontre. Caſan taille en pieces ſon armée près d'Emeſe, & l'oblige de retourner en Egypte avec ſept cavaliers. L'an 1303, le Sultan repare ce malheur par une victoire complette, qu'il remporte ſur Kouthlouk, ou Kotuloſſa, Général des Mogols, près de Damas. Cet échec obligea ces derniers de retourner en Perſe. Mais Caſan étant venu ſe mettre l'année ſuivante à la tête de ſon armée contre le Sultan, les ſuccès varierent entre les deux Princes. Lan 1304, le 31 Mai, (25 de Schoual 703 de l'H.) Caſan mourut à Scham Caſan, près de Rai, dans la 13ᵉ année de ſon régne. Ce Prince aimoit les Lettres & les Arts.

SULTANS D'ÉGYPTE.

BÉRÉKÉ-KHAN-SAID-NASER-EDDIN.

676 de l'H. (1277 de J. C.) Béréké-Khan-Said-Naser-Eddin, nommé par nos Historiens Essaïd, fils de Bibars, déclaré Sultan du vivant de son pere, fut reconnu pour son successeur après sa mort, à l'âge de 19 ans. L'an 678, s'étant brouillé avec ses Emirs, il fut déposé le 17 de Rabié II. (27 Août de l'an de J. C. 1279.) On lui assigna pour retraite le Château de Krac, où il mourut dans le mois de Dzoulcaada de la même année (Mars 1280.)

SÉLAMESCH.

678 de l'H. (1279 de J. C.) Sélamesch, fils de Bibars, remplaça Béréké Khan, son frere, sur le trône, à l'âge de 7 ans. Il eut pour Atabek Kélaoun, qui le fit déposer au mois de Redgeb suivant (Novembre 1279.) On le fit partir ensuite pour aller faire compagnie à son frere au Château de Krac.

KÉLAOUN-MALEK-EL-MANSOUR.

678 de l'H. (1279 de J. C.) Kélaoun-Malek-El-Mansour, appellé Mélec Messor par Sanut, monta sur le trône d'Égypte le 21 de Redgeb (27 Novembre de J. C. 1279.) Dans le même tems l'Emir Sancar se fit proclamer Sultan à Damas. Kélaoun triompha de ce rival par une victoire remportée sur lui, près de Damas, le 12 de Séfer de l'an 679. (13 Juin 1280 de J. C.) Le bonheur l'accompagna dans toutes ses expéditions. L'an 680, le 24 de Schaban, (8 Décembre 1280,) il gagne sur les Mogols, près d'Emese, une bataille qui les oblige de vuider le pays. L'an 683, le 19 de Rabié I, (5 Juin 1284 de J. C.) il enleve aux Hospitaliers la place importante de Margat, après un siége long et meurtrier. Sanut met cette prise 10 jours plutôt. L'an 687, le 11 de Rabié I, (15 Avril 1288,) il emporta d'assaut la ville de Tripoli, qu'il livra aux flammes après en avoir tiré de grandes richesses. Il la fit ensuite rebâtir dans l'état où elle est aujourd'hui : on la nomme présentement *Atrabolos* ou *Tarabolous*. L'an 689, le 6 de Dzoulcaada, (10 Novembre,) Kélaoun étant parti du Kaire, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siége d'Acre, meurt sur la route, empoisonné par un de ses Emirs. En mourant, il recommanda à son fils de ne point enterrer son corps qu'il ne se fût rendu maître d'Acre; et cela pour se venger des habitans de cette ville, parce que, contre la foi des traités, ils avoient fait pendre 19 Marchands Musulmans, et avoient refusé de lui donner à ce sujet la satisfaction qu'il leur avoit demandée.

KALIL-ASCRAF.

689 de l'H. (1290 de J. C.) Kalil-Ascraf, nommé Séraf par Sanut, fils de Kélaoun, fut proclamé Sultan après la mort de son pere. L'an 690, le 15 de Rabié I, (18 Mars 1291,) il emporte d'assaut Ptolémaïde, ou Acre, après environ cinq semaines de siége. Les Templiers et les Chevaliers Teutoniques se défendirent encore quelques tems dans la maison du Temple, qui étoit au milieu de la ville. S'étant enfin rendus, ils furent tous égorgés, ou faits prisonniers, sans égard pour la capitulation. Le vainqueur fit mettre ensuite le feu aux quatre coins de la ville, et jamais depuis elle n'a été rebâtie. (*V.* les Templiers.) Pendant le reste de l'année Kalil acheva la conquête des places qui restoient aux Francs en Syrie, et les chassa entièrement du pays. L'an 693, le 24 de Mouharram, (25 Décembre 1293,) étant à la chasse près du Kaire, il fut tué par deux de ses Emirs.

NASER-MOHAMMED.

693 de l'H. (1293 de J. C.) Naser-Mohammed, nommé par nos Historiens Mélec-Naser, deuxieme fils du Sultan Kélaoun, fut élu pour succéder au Sultan Kalil, à l'âge de 9 ans. C'est lui que Sanut appelle Claudus. Ketbogha, son Atabek, ou Gouverneur, le fit déposer le 12 de Mouharram de l'an 694, (2 Décembre de l'an de J. C. 1294.)

KETBOGHA.

694 de l'H. (1294 de J. C.) Ketbogha, Mogol de naissance, et admis dans la classe des Mameluks Baharites, s'empare du trône après la déposition de Naser-Mohammed. Le 10 de Séfer de l'an 696 de l'H. (8 Décembre 1296,) l'Emir Ladgin le fit déposer à son tour. Pour dédommagement on lui donna le gouvernement de Sarkhad, et ensuite celui de Damas qu'il garda jusqu'à sa mort.

LADGIN.

696 de l'H. (1296 de J. C.) Ladgin fut reconnu Sultan au Kaire le jour même de la déposition de Ketbogha. On prétend qu'il étoit Allemand de naissance, et qu'avant d'abjurer le Christianisme, il avoit servi en Livonie sous les Chevaliers Teutoniques. Ce fut là, dit-on, qu'il connut Henri III, Duc de Mecklenbourg, qui combattoit avec les Chevaliers contre les Livoniens. A son avénement au trône d'Égypte, ayant trouvé ce Prince captif au Kaire depuis 26 ans, il se ressouvint de lui et le remit en liberté sans rançon. (Mallet, *Hist. de Dannemarck.*) Ladgin fit des conquêtes en Arménie; mais sa confiance excessive dans un de ses Emirs souleva contre lui tous les autres qui le firent assassiner le 10 de Rabié II de l'an 698. (15 Janvier 1299 de J. C.)

NASER-MOHAMMED, *rétabli.*

698 de l'H. (1299 de J. C.) Naser-Mohammed, confiné au Château de Krac depuis sa déposition, fut rappellé pour succéder à Ladgin. Il arriva au Kaire le 4 de Dgioumadi I, (7 Février 1299 de J. C.) et fut rétabli sur le trône le même jour. Bientôt après il marche en Syrie contre les Mogols. Cette expédition ne fut pas heureuse. Le Sultan, battu presque à son arrivée, se vit obligé de reprendre la route d'Égypte en fuyant. Il répara ce malheur par la suite. L'an 702, le 4 de Ramadhan (22 Avril 1303 de J. C.) il remporte, sur les Mogols près de Damas, une victoire qui ne mit pas fin à leurs courses. L'an 708, las d'être le jouet de ses deux Emirs, Bibars et Sélar, il retourna au Château de Krac, d'où il renvoya, dans le mois de Schoual (Mars 1309 de J. C.) les habits royaux au Kaire, pour marque de son abdication.

Malgré les troubles dont l'Égypte étoit alors agitée, le commerce avec les Européens y étoit si florissant et si utile pour le Souverain, que de trois vaisseaux marchands qui y abordoient, un étoit employé tout entier pour les droits, et qu'on ne tiroit le profit que de deux. (Balus. *Vitæ Pap. Aven.* T. II, p. 176.)

BIBARS II, dit MODHAFFER-ROKNEDDIN.

708 de l'H. (1309 de J. C.) Bibars, Circasse de nation, inscrit dans la classe des Mameluks Baharites, fut placé sur le trône après l'abdication de Mohammed. Celui-ci, mécontent des procédés de Bibars à son égard, manœuvra peu après pour se faire rétablir; il y réussit. Bibars, abandonné de tous les Emirs, vint se rendre à Mohammed dans le Palais du Kaire. L'accueil ne fut pas tel qu'il l'avoit espéré. Mohammed, après lui avoir détaillé tous les sujets de plainte qu'il avoit contre lui, le fit étrangler en sa présence, et cela avec tant de cruauté, que lorsqu'on eut serré le cordon, il le fit relâcher pour lui faire de nouveaux reproches, après lesquels on l'acheva. Cette exécution se fit le 17 de Dzoulcaada de l'an 709, (18 Avril de l'an de J. C. 1310.)

NASER-MOHAMMED, *rétabli une seconde fois.*

709 de l'H. (1310 de J. C.) Naser-Mohammed fut de nouveau reconnu pour Sultan à Damas le 21 de Schaban (24 Janvier) et au Kaire le 1 de Dzoulcaada (2 Avril.) Pour s'affermir cette fois sur le trône, il commença par se défaire des Emirs qui lui étoient suspects. Il resserra ensuite, dans de justes bornes, l'autorité de ceux qui lui étoient demeurés fideles. Autant il étoit peu favorable aux Grands, autant il s'appliquoit à soulager le peuple. On murmuroit de la multitude et de l'excès des impôts; il abolit les uns et diminua les autres. Les Chrétiens de ses Etats furent les seuls qui eurent à se plaindre de lui : il les persécuta, sur ce que quelques uns d'entre eux, par un faux zele, avoient tenté de mettre le feu au Kaire. Cependant nous voyons qu'à la demande de Philippe de Valois, Roi de France, il accorda, l'an 1336, la garde du S. Sépulcre aux Cordeliers qui l'ont conservé jusqu'à nos jours. (Du Peyrat, *Antiq. de la Chap. de nos Rois*, p. 668.) Ce Prince mourut le 21 de Dzouledgé de l'an 741 (7 Juin de J. C. 1341.) L'Égypte reprit une nouvelle face sous son régne, par la protection qu'il accorda à l'Agriculture et aux Arts, et par les travaux qu'il fit faire pour mettre en valeur

XII. ALDGIAPTOU, DIT KHODABANDEH.

703 de l'H. (1304 de J. C.) ALDGIAPTOU, frere de Caſan, vint du Khoraſan, dont il étoit Gouverneur, pour lui ſuccéder. Il ſe fit Mahométan, à ſon exemple, dès qu'il fut ſur le trône. Il n'en fut pas cependant moins oppoſé que lui aux Saraſins. L'an 1305 de J. C., il prit la défenſe d'Aïton III, Roi d'Arménie, contre les incurſions qu'ils avoient faites dans ce pays, & envoya Balargan, ſon Général, pour les en chaſſer. Il y vint en perſonne l'an 1307. Mais ſur ce que Livon & Aïton, Régent d'Arménie, avoient trop tardé de venir au devant de lui, il les fit mettre à mort. Son régne du reſte fut tranquille & floriſſant. Il mourut l'an 1317 de J. C. ($\frac{717}{718}$ de l'H.) âgé de 36 ans, à Soltanie, qu'il avoit fondée. (*Voy.* Livon III, Roi d'Arménie.)

XIII. ABOUSAID.

$\frac{717}{718}$ de l'H. (1317 de J. C.) ABOUSAÏD, ſurnommé BAHADOUR, remplaça ſon pere Aldgiaptou ſur le trône, à l'âge de 12 ans. Son régne fut agité par de fréquentes révoltes des Emirs. Il mourut dans le Schirouan, l'an 1335 ($\frac{736}{737}$ de l'H.), à l'âge de 30 ans. Ce Prince fut, en quelque ſorte, le dernier Khan Genghizkhanide de Perſe. Après ſa mort, les provinces de cet Empire furent envahies par les Grands, & ſes ſucceſſeurs reſterent ſans autorité. Cet état de confuſion ſubſiſta juſqu'au tems de Timur-Beg, qui renverſa toutes ces Monarchies naiſſantes, & changea la face de l'Empire Perſan. Nous paſſerons tout de ſuite à ce fameux conquérant, par où finira notre Chronologie des Empereurs Mogols de Perſe.

TIMUR-BEG, OU TAMERLAN.

$\frac{762}{763}$ de l'H. (1360 de J. C.) TIMUR-BEG, nommé par nos Hiſtoriens TIMURLENC & TAMERLAN, naquit, l'an 1335, à Khouadgé-Ilgar, dans la province de Keſch, capitale d'un petit Etat, faiſant partie de l'ancienne Sogdiane, dont Targaï Névian, ſon pere, étoit Emir, ou Prince. Celui-ci étant mort l'an 1360, Timur-Beg lui ſuccéda; mais ſa fortune ne ſe borna point là. L'an 1370 de J. C., au mois de Mars ou d'Avril (Ramadhan 771 de l'H.), ſa valeur, éprouvée en diverſes rencontres, lui mérita le trône impérial du Zagatai, où il fut élevé par le ſuffrage des Emirs. Preſque tout le cours de ſon régne fut un enchaînement de victoires & de conquêtes. L'an 1371 de J. C., il ſubjugua les Getes, établis à l'Orient du Kaptchaq. L'an 1379, il acheva la conquête du Khariſme. L'an 1380 il tourna ſes armes contre le Khoraſan, qu'il réduiſit ſous ſes loix dans l'eſpace de trois ans. L'an 1385, il marche contre les Princes Ilkaniens, maîtres de l'Aderbidgiane, s'empare de Solthanie & de Tauris leur capitale, & les dépouille, l'année ſuivante, du reſte de leurs Etats. L'an 1386, il paſſe dans la Géorgie, force Téflis, capitale du pays, fait priſonnier Mépé Bagrat, Roi de Géorgie, & ne lui rend la liberté qu'après l'avoir obligé d'abjurer le Chriſtianiſme. Chaſſé de la Syrie, l'an 1387, par le Sultan Barkok, après avoir été battu deux fois, il porta la guerre dans le Turqueſtan. La conquête de ce Royaume fut l'ouvrage pour lui de quelques mois. Il entre, la même année, dans la Perſe. Iſpaham lui ouvre d'abord ſes portes, ſe révolte enſuite, ſoutient un ſiége, eſt emporté d'aſſaut, & expie ſa réſiſtance par la perte de 70 mille de ſes habitans, que le vainqueur fait égorger. Schiraz le reçoit dans ſes murs, dès qu'il ſe préſente, le 12 Décembre de la même année. L'an 1393, il porte la guerre ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate. Il pénetre, cinq ans après, dans l'Indoſtan, arrive aux environs de Delhi le 3 Janvier 1399, prend cette place à la ſuite d'une victoire remportée ſur les Indiens, s'avance juſqu'au Gange, portant par-tout la déſolation & le ravage, reprend enſuite le chemin de Samarcande, où il arrive le 16 Mai de la même année. L'an 1400, ſollicité par l'Empereur de Conſtantinople, il fait irruption ſur les terres de l'Empire Ottoman,

SULTANS D'ÉGYPTE.

les terres incultes. Il laissa un grand nombre d'enfans, dont plusieurs lui succéderent. (*Voy.* Livon IV, Roi d'Arménie, les guerres qu'il eut avec ce Sultan.)

ABOUBECR-MANSOUR-SÉIFEDDIN.

741 de l'H. (1341 de J. C.) ABOUBECR, fils de Mohammed qui l'avoit déclaré son successeur, lui succéda réellement. Il ne remplit pas le trône deux mois entiers. Sa mauvaise conduite le fit déposer le 10 de Séfer, 742 de l'H. (26 Juillet de J. C. 1341.) On lui assigna pour sa retraite le Château de Cous, où quelque tems après il fut mis à mort.

KOUTCHOUC-ASCRAF.

742 de l'H. (1341 de J. C.) KOUTCHOUC, fils de Mohammed et frere d'Aboubecr, fut proclamé Sultan à l'âge de 7 ans. Il ne régna qu'environ 6 mois, et fut déposé le 2 de Schaban, (11 Janvier de J. C. 1342.)

AHMED-NASER-SCHÉABEDDIN.

742 de l'H. (1342 de J. C.) AHMED, Souverain de Krac et fils de Mohammed, remplaça Koutchouc, son frere, sur le trône d'Égypte. Il eut le même sort que lui. Pendant un voyage qu'il fit à Krac, on le déposa au Kaire le 21 de Mouharram de l'an de l'H. 743, (26 Juin de l'an de J. C. 1342.)

ISMAÏL-ES-SALEH-EMADEDDIN.

743 de l'H. (de J. C. 1342.) ISMAIL, fils de Mohammed, fut mis sur le trône après la déposition d'Ahmed, son frere. Celui-ci, menaçant de revenir en Égypte, Ismaïl envoya des troupes pour l'assiéger dans son Château de Krac. Ahmed s'y défendit près de 2 ans. Enfin la place ayant été emportée d'assaut le 22 de Séfer de l'an 745 (5 Juillet 1344 de J. C.) il fut pris et amené au Kaire, où son frere le fit étrangler. Ismaïl mourut lui-même à l'âge de 20 ans, le 4 de Rabié II de la même année (15 Août de J. C. 1344.)

SCHABAN-KAMEL.

745 de l'H. (de J. C. 1344.) SCHABAN, fils de Mohammed et frere d'Ismaïl, fut élu pour lui succéder. Le déréglement de ses mœurs le fit déposer le 29 de Dgioumadi I de l'an 747 (17 Septembre de l'an de J. C. 1346.) Schaban fut tué dans le mois suivant.

HADGI.

747 de l'H. (1346 de J. C.) HADGI, fils de Mohammed et frere de Schaban, fut mis sur le trône le même jour que celui-ci fut obligé d'en descendre. Sa mauvaise conduite lui attira le même traitement que son frere avoit éprouvé. Il fut déposé au commencement de Ramadhan 748 (Décembre 1347 de J. C.)

HASSAN-NASER-SÉIFEDDIN.

748 de l'H. (1347 de J. C.) HASSAN, fils de Mohammed, fut donné pour successeur à son frere Hadgi. Son régne ne fut remarquable que par une peste horrible qui désola l'Égypte dans l'année 749 de l'H. (vers la fin de l'an 1348 de J. C.) Ce fléau passa dans les autres États, et parcourut successivement toute la surface de notre hémisphere. L'an 752, le 17 de Dgioumadi II, (11 Août de l'an de J. C. 1351,) il abdiqua pour satisfaire les Emirs soulevés contre lui.

MALEK-ES-SALEH.

752 de l'H. (1351 de J. C.) SALEH, autre fils de Mohammed, fut mis, par les Emirs, à la place de son frere. Il ne fut pas plus heureux que lui sur le trône. Après avoir essuyé bien des révoltes, il fut déposé dans la derniere le 2 de Schoual de l'an 755 (20 Octobre de J. C. 1354.) Confiné ensuite dans une prison, il y mourut l'an 763 (1361 de J. C.)

NASER-HASSAN, *rétabli.*

755 de l'H. (1354 de J. C.) HASSAN, après la déposition de Saleh fut tiré de la prison où celui-ci l'avoit fait mettre, pour être replacé sur le trône. Son second régne se termina par une nouvelle catastrophe. Il fut tué dans une sédition au commencement de Dgioumadi I de l'an 762 (Mars 1361) à l'âge de 30 ans.

MOHAMMED-MANSOUR-ABOULMAALI-NASER-EDDIN.

762 de l'H. (1361 de J. C.) MOHAMMED MANSOUR, fils du Sultan Hadgi, fut proclamé Sultan le 9 de Dgioumadi I de l'an 762 (17 Mars de l'an de J. C. 1361.) L'exemple de ses prédécesseurs ne le corrigea point. Il fut débauché comme eux, et comme eux il lassa la patience de ses sujets qui le déposerent au mois de Schoual de l'an 764 (Août ou Septembre 1363 de J. C.) Il mourut en prison le 9 de Mouharam 801 (21 Septembre de J. C. 1398.)

SCHABAN-ASCRAF.

764 de l'H. (1363 de J. C.) SCHABAN, fils de Houssain et petit-fils du Sultan Mohammed, devint le successeur de Mohammed Mansour à l'âge de 10 ans. L'an 767, le 23 de Mouharram (10 Octobre de J. C. 1365,) Alexandrie lui fut enlevée par Pierre de Lusignan, Roi de Chypre ; mais le défaut de vivres et de munitions obligea bientôt le conquérant d'abandonner sa proie. (*Voy.* les Rois de Chypre.) L'an 776 (1374 de J. C.) les armées de Schaban firent la conquête de la petite Arménie, dont le Roi fut amené au Kaire. L'an 779, (1377 de J. C.) les Emirs s'étant révoltés contre le Sultan pendant son absence, le déposerent. Schaban à son tour fut pris et étranglé l'an 779, au commencement de Dzoulcaada (Mars de l'an de J. C. 1378.) Ce Prince étoit bienfaisant, équita-

prend

prend d'aſſaut, & ſaccage, au bout de 18 jours de ſiége, la ville de Siouas, ou Sébaſte, qu'il avoit inutilement ſommée de ſe rendre. Après avoir exercé ſur elle une vengeance terrible, il repaſſe en Syrie, dont il enleve la plupart des places au Sultan d'Egypte, quitte ce pays pour aller achever la conquête de l'Irak Babylonienne, ſe rend maître de Bagdad le 9 Août 1401 (28 de Dzouledgé 803 de l'H.), & livre cette ville au pillage & au glaive. Elle fut entièrement détruite ; mais les villes de ces contrées étoient aiſément raſées, & ſe rebâtiſſoient de même : elles n'étoient que de briques ſéchées au Soleil. Tamerlan de là retourne dans l'Aſie mineure. L'an 804 de l'H., le 29 de Dzoulcaada (30 Juin 1402 de J. C.), ſuivant les Hiſtoriens Arabes, le 28 Juillet 1402, ſuivant les Grecs, il gagne, près d'Angouri, ou Ancyre, ſur Bajazet I, Empereur Ottoman, une célebre bataille, où ce dernier eſt fait priſonnier avec ſon fils Muſa. Tamerlan uſa de cette victoire avec une modération qui ne lui étoit pas ordinaire. Etant entré dans le camp ennemi & s'étant logé dans la tente du Monarque Ottoman, il en demandoit des nouvelles, lorſqu'on l'amena les mains liées. Il ordonne ſur le champ qu'on le délie ; & qu'après lui avoir donné le tems de ſe délaſſer un peu de la fatigue d'une ſi cruelle journée, on le lui préſente dans un état conforme à ſa dignité. Bajazet, le plus orgueilleux des hommes, parut devant ſon vainqueur avec plus de fierté que de douleur. Tamerlan, l'ayant conſidéré un moment & voyant qu'il étoit borgne, ne put s'empêcher de ſourire. *Il n'eſt pas d'un grand cœur*, lui dit Bajazet, *d'inſulter un malheureux. Je n'inſulte pas à ton état*, lui répondit le Tartare ; *mais je ris de ce que la fortune a partagé l'Empire du*

SULTANS D'ÉGYPTE.

ble, et protégeoit les Arts et les Sciences. Ce fut lui qui, le premier, ordonna que les Schérifs, ou parens de Mahomet, porteroient un turban verd.

ALI MANSOUR ALAEDDIN.

779 de l'H. (1377 de J. C.) Ali, fils de Schaban, fut mis tumultueusement sur le trône, après la déposition de son pere, à l'âge de 7 ans. Son régne fut agité par les factions des Emirs qui se disputerent la Régence pendant sa minorité. Il mourut au milieu de ces mouvemens le 23 Séfer de l'an 783 (19 Mai de J. C. 1381.)

HADGI SALEH.

783 de l'H. (1381 de J. C.) Hadgi Saleh, fils de Schaban, fut substitué à son frere Ali. Il n'avoit alors que 9 ans. L'Atabek Barkok le fit déposer le 19 Ramadhan 784 (26 Novembre 1382.)

BARKOK DAHER.

784 de l'H. (1382 de J. C.) Barkok, Circasse de nation et inscrit dans la classe des Mameluks Borgites, remplaça son pupille qu'il avoit fait déposer. Plusieurs Emirs, indignés de sa perfidie et jaloux de sa fortune, se souleverent à cette occasion. Barkok en peu de tems vint à bout de les réduire. L'an 789, (de J. C. 1387,) Tamerlan fit une irruption dans la Syrie. Barkok alla au devant de lui, et remporta sur les Mogols deux victoires qui les obligerent d'abandonner le pays. L'an 791, Ilbogha, Gouverneur d'Alep, arbore l'étendard de la révolte. Deux batailles, où il fut défait par les Généraux du Sultan, ne purent le réprimer. Il triompha dans une troisieme par la trahison des Emirs. Barkok, après cet échec, n'eut plus d'armée à opposer au rébelle. Il travailla à se fortifier dans le Kaire. Mais à l'approche d'Ilbogha, il lui envoie le sabre impérial, en signe de son abdication, le 5 de Dgioumadi II de l'an 791, (1 Juin de J. C. 1389.)

HADGI SALEH, *rétabli.*

791 de l'H. (1389 de J. C.) Hadgi Saleh, Sultan déposé, fut rappellé pour remplir le trône, au refus de l'Emir Ilbogha. Celui-ci se contenta de la Régence du Royaume. L'Emir Mantasch lui envia ce poste, et vint à bout de le supplanter. Le nouveau Régent, par sa conduite, indisposa les esprits contre lui et contre son maître. Barkok profita de la conjoncture pour travailler à remonter sur le trône. Il y réussit à la suite d'une bataille où Hadgi fut fait prisonnier et Mantasch mis en fuite. Cette action se passa près de Damas le 7 de Mouharram de l'an 792 (26 Décembre de l'an de J. C. 1389.)

BARKOK, *rétabli.*

792 de l'H. (1389 de J. C.) Barkok, maître de la personne de Hadgi, le fut en même tems du trône, que son prisonnier ne fit aucune difficulté de lui céder. Mantasch cependant continua de lui donner de l'exercice jusques vers le milieu de l'an 795, qu'il fut pris et mis à mort. Barkok termina ses jours à l'âge de 60 ans, le 15 de Schoual de l'an 801 (20 Juin de l'an de J. C. 1399.)

PHARADGE.

801 de l'H. (1399 de J. C.) Pharadge, nommé par les Latins Mechela et Meletella, fils de Barkok, lui fut donné pour successeur à l'âge de 10 ans. Sa minorité fut orageuse par les divisions qu'elle excita entre les Grands. L'an 802, (de J. C. 1400) les partis se réunirent pour repousser Tamerlan, qui étoit entré dans la Syrie où il commettoit les plus horribles dégâts. L'an 803, les Tartares s'étant retirés de la Syrie, les factions recommencerent au Kaire. Pharadge en devint la victime, ayant été déposé le 25 de Rabié I de l'an 808 (20 Septembre de l'an 1405 de J. C.)

ABDOLAZIZ-MALEK-EL-MANSOUR.

808 de l'H. (1405 de J. C.) Abdolaziz, second fils de Barkok, fut proclamé Sultan le lendemain de la déposition de Pharadge, son frere. Il ne régna que 2 mois et 10 jours. Une révolution, qui se fit en faveur de Pharadge, le renversa du trône, et y rétablit celui qu'il y avoit remplacé.

PHARADGE, *rétabli.*

808 de l'H. (1405 de J. C.) Pharadge, étant rétabli sur le trône, envoya son frere Abdolaziz avec Ibrahim, son autre frere, à Alexandrie, où ils furent empoisonnés par ses ordres. Pendant toute la suite de son régne les révoltes se succéderent et ne lui laisserent aucun repos. Les Chefs de la derniere, l'ayant forcé dans le Château de Damas où il s'étoit retiré, le firent déposer par Mostain, Calife d'Egypte, le 25 de Mouharram de l'an 815 (7 Mai de l'an de J. C. 1412.) Le 16 Séfer suivant, (28 Mai) il fut mis à mort.

MOSTAIN.

815 de l'H. (1412 de J. C.) le Calife Mostain fut proclamé Sultan après avoir déposé Pharadge. Il n'occupa le trône que 7 mois lunaires. Scheik Mahmoudi, qui disposoit de toutes les places, le fit déposer à son tour le 1 de Schaban (6 Novembre de J. C. 1412.)

SCHEIK MAHMOUDI.

815 de l'H. (1412 de J. C.) Scheik Mahmoudi, par ses intrigues, fut donné pour successeur à Mostain. Il eut, comme ses prédécesseurs, les armes presque toujours à la main, pour étouffer les révoltes. Les Cypriots profiterent de ces troubles pour piller les côtes de Syrie. Le Sultan usa de représailles, et envoya, l'an 816, des troupes en Chypre, où elles firent le dégât. Ces hostilités réciproques durerent l'espace de 14 ans. (Loredano.) L'an 824, Scheik Mahmoudi mourut au Kaire le 19 de Mouharram (24 Janvier 1421.) Loredano appelle ce Prince Méchella.

AHMED.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Ahmed, fils du Sultan Scheik Mahmoudi, lui succéda sous la Régence de l'Atabek Thathar, que son pere avoit désigné pour cet emploi. Thathar usa perfidement de son ministere pour supplanter son pupille. Ahmed fut déposé par ses intrigues le 29 de Schaban (29 Août) de la même année.

THATHAR DAHER SÉIFEDDIN.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Thathar fut proclamé Sultan à Damas au même tems qu'il fit déposer Ahmed. Il mourut en Egypte le 4 de Dzouledgé suivant (30 Novembre 1421.)

MOHAMMED SALEH NASER EDDIN.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Mohammed, fils de Thathar, fut mis sur le trône à l'âge de 10 ans. L'Emir Boursbai le fit déposer le 7 de Rabié II de l'an 825 (31 Mars de l'an de J. C. 1422.)

BOURSBAI ASCRAF SÉIFEDDIN.

825 de l'H. (1422 de J. C.) Boursbai monta sur le trône dont il avoit fait descendre Mohammed. L'an 828, au mois de Mouharram (Novembre ou Décembre 1424) il envoya en Chypre une flotte qui prit Famagouste, la pilla durant trois jours, et ensuite l'abandonna. L'an 829, ses troupes ayant fait une nouvelle descente en cette Isle, emportent la ville de Limisso le 26 de Schaban, (3 Juillet 1426) et battent dans le mois suivant le Roi Jean II, qui fut pris et emmené prisonnier avec la principale Noblesse du pays. La prise de Nicosie et le ravage de toute l'Isle furent les suites de cette victoire. Boursbai mourut au mois de Mouharram 842 (Juin ou Juillet 1438.) M. de Vertot nomme ce Prince, mais mal à propos, Al-Naser-al-Daher.

L'Histoire n'offre presque plus rien d'intéressant sur les Sultans d'Egypte jusqu'à la ruine de leur Empire : ainsi nous nous contenterons, pour la suite, de donner, sur la plupart de ces Princes, les dates du commencement et de la fin de leur régne.

842 de l'H. (1438 de J. C.) Dgémaleddin Yousouf remplaça Boursbai sur le trône, et fut déposé le 19 de Rabié I de la même année (9 Septembre de l'an de J. C. 1438.)

842 de l'H. (1438 de J. C.) Abousaïd Jacmac prit la place de Dgémaleddin, qu'il remplit l'espace de 14 ans 10 mois. L'an 1440, de concert avec Amurath, Empereur des Turcs, il envoie contre Rhodes une flotte qui parut devant la capitale le 25 Septembre. Ayant échoué dans cette entreprise, la flotte alla faire une descente en Chypre où elle fit quelques ravages. L'an de J. C. 1444, une nouvelle tentative, que fit Jacmac sur Rhodes, n'eut pas un meilleur succès. Il mourut le 3 Séfer 857 (13 Février 1453.)

857 de l'H. (1453 de J. C.) Phakreddin Othman, successeur de Jacmac, fut déposé au commencement de Rabié I de la même année (Mars 1453.)

857 de l'H. (1453 de J. C.) Aboul Nasr Inal, substitué à Phakreddin, mourut le 15 de Dgioumadi I de l'an 865 (26 Février 1461 de J. C.) Lorédano appelle ce Prince Melec Bachier, et dit qu'il mourut l'an 1458 de J. C.

monde entre un borgne comme toi, & un boiteux comme moi. Tamerlan étoit effectivement reſté fort incommodé d'une bleſſure au pied, qu'il avoit autrefois reçue dans un combat. *Tu aurois pu*, ajouta-t-il, *éviter ton malheur par un peu de condeſcendance. Profite de ta fortune*, réplique le ſuperbe Ottoman, *& ne te mêles point de me donner des leçons.* Malgré cette fierté déplacée & en quelque ſorte outrageante, Tamerlan lui prodigua les bons traitemens, & n'oublia rien pour le conſoler dans ſon malheur; il étoit même ſur le point de lui rendre la liberté, lorſque Bajazet mourut. (*Voy.* Bajazet I, *Empereur Ottoman.*) La conquête de la Natolie ſuivit la bataille d'Angouri. Pruſe fut réduite en cendres, Nicée pillée, & tout le pays juſqu'au Boſphore de Thrace dévaſté. L'an 1404, Tamerlan retourne à Samarcande, d'où, après quelque ſéjour, il part pour faire la conquête de la Chine. Mais la mort le ſurprit à Otrar dans le Turqueſtan, le 1 Avril 1405 (30 de Ramadhan 807 de l'H.), à l'âge de 71 ans. Ce Prince infatigable étoit non ſeulement boiteux, comme on l'a dit, mais encore manchot du côté droit. Il n'eut d'autre régle que ſon ambition, & ſe crut tout permis pour arriver à la Monarchie univerſelle où il aſpiroit. Le P. Catrou (*Hiſt. Gén. de l'Emp. du Mogol*, T. I, p. 7) voudroit perſuader qu'il avoit du penchant pour le Chriſtianiſme. Mais d'Herbelot (p. 888) penſe, avec plus de raiſon, que ce Prince favoriſoit de préférence le Mahométiſme. Nous ne ſuivrons pas plus loin les Empereurs Tartares, dont les affaires n'eurent dans la ſuite preſque plus de rapport avec celles de l'Europe.

SULTANS D'ÉGYPTE.

865 de l'H. (1461 de J. C.) ABOULFATH AHMED, élevé sur le trône après la mort d'Inal, fut déposé le 18 de Ramadhan de la même année (27 Juin 1461.) Lorédano, qui nomme ce Prince MÉLEC ASFERAPH, met son avénement au trône en 1458 de J. C. Le même Historien dit que Jean III, Roi de Chypre, lui envoya 420 pieces de camelot, qui étoit le tribut que l'Isle de Chypre payoit à l'Egypte. Lorédano ajoute que Jean lui renouvella, comme vassal, le serment de fidélité. L'an de J. C. 1459, Jacques, fils naturel du Roi Jean III, vint implorer la protection du Sultan contre la Reine Charlotte, sa sœur. Il fut bien accueilli, et revint d'Egypte avec la couronne de Chypre et des troupes, pour le mettre en possession du trône, *ibid.*

865 de l'H. (1461 de J. C.) ABOUSAÏD KHOSCHKADAM, installé à la place d'Ahmed, mourut, après un régne de 6 ans et demi, le 10 Rabié I de l'an 872 (9 Octobre 1467 de J. C.)

872 de l'H. (1467 de J. C.) ABOUSAÏD BALBAI, successeur de Khoschkadam, fut déposé le 7 de Dgioumadi I de la même année, (4 Décembre 1467.)

872 de l'H. (1467 de J. C.) ABOUSAÏD TAMARBOGA, substitué à Balbai, fut, comme lui, déposé le 6 de Redgeb de la même année, (31 Janvier 1468.)

872 de l'H. (1468 de J. C.) ASCRAF KAITBAI, donné pour successeur à Tamarboga, régna près de 29 ans. L'an de J. C. 1488 (de l'H. 893,) il fait passer des secours aux Circassiens contre un petit Prince d'Asie, nommé Alaeddoulet, qui, sous la protection des Ottomans, vouloit envahir leur pays, dont il avoit déjà conquis plusieurs places. On sait que les Mameluxs étoient originaires de la Circassie qui fournissoit tous les ans de nouvelles recrues à l'Egypte. C'étoit une raison pour les Ottomans d'appuyer ce Prince, qui promettoit de rendre la Circassie, après l'avoir subjuguée, tributaire de la Porte. La victoire se déclara tantôt pour les Circassiens, tantôt pour leurs ennemis, dans les combats qu'ils se livrerent. L'année suivante, l'Empereur des Ottomans, Bajazet II, envoie une flotte nombreuse et fait marcher une puissante armée contre le Sultan d'Egypte. Celui-ci vient au devant des Turcs, et les ayant joints en Cilicie, leur livre une bataille qui dura deux jours, avec une perte considérable des deux côtés. Bajazet fait une paix simulée avec Kaïtbaï. Mais quelque tems après il va fondre, à la tête de ses troupes, sur la Circassie qu'il parcourt en conquérant, et d'où il emmene un nombre infini de captifs. Les Historiens Turcs mettent cette expédition en l'an 889 de l'H. Nous suivons les Auteurs Chrétiens qui la mettent cinq ans plus tard. Bajazet, avant de quitter la Circassie, ferme de fort châteaux les gorges des montagnes qui l'environnent, pour empêcher les émigrations des habitans. L'an 895 de l'H. Bajazet et Kaïtbaï se disputent l'Aderbidgiane après la mort du Sultan Yacoub. La guerre qu'ils se firent dans ce pays dura l'espace de six ans, et finit à l'avantage des Turcs. Elle recommença l'année suivante en Circassie. Les conquêtes qu'y firent les Turcs et les désastres qui en furent les suites, causerent tant de chagrin au Sultan d'Egypte, qu'il en mourut le 22 de Dzoulcaada 901 (2 Août de l'an 1496 de J. C.)

901 de l'H. (1496 de J. C.) ABOUSAADAT MOHAMMED, successeur de Kaïtbaï, fut déposé au bout de quelques mois.

901 de l'H. (1496 de J. C.) KANSOU KHAMSMIAH ne régna que peu de jours.

901 de l'H. (1496 de J. C.) ABOUSSAADAT MOHAMMED remonta sur le trône après Khamsmiah. Il mourut l'an 904 (1498 de J. C.)

904 de l'H. (1498 de J. C.) ABOUSAÏD KANSOU, installé le 16 de Rabié I, mourut le 29 Dzoulcaada de la même année (8 Juillet 1499.)

904 de l'H. (1498 de J. C.) ABOUL NASR DGIANBALATH, successeur de Kansou, fut déposé le 18 de Dgioumadi II de l'an 906 (9 Janvier 1501.)

906 de l'H. (1501 de J. C.) SÉIFEDDIN TOUMANBAI, substitué à Dgianbalath, fut déposé sur la fin de Ramadhan (Avril) et tué au mois de Dzoulcaada (Juin de la même année.)

906 de l'H. (1501 de J. C.) KANSOU ALGOURI, nommé par nos Historiens, CAMPSON GOURI, monta sur le trône après la mort de Toumanbai. Il gouverna avec une prudence admirable, fut l'arbitre de l'Orient, et balança la puissance de deux grands Monarques, Sélim I, Empereur des Turcs, et Ismaël, Sophi de Perse. Mais la perfidie à la fin triompha de sa valeur. L'an 922 de l'H. (1516 de J. C.) Sélim lui ayant déclaré la guerre, gagna sur lui, près d'Alep, une grande bataille, où Kansou, trahi par deux de ses Généraux, périt (le 24 Août) après avoir tué 40 hommes de sa main. Cette victoire de Sélim fut suivie de la conquête de presque toute la Syrie.

922 de l'H. (1516 de J. C.) TOUMAMBAÏ, appellé par nos Historiens TOMONBEY, fut élu par les Mameluks pour succéder au Sultan Kansou Algouri. L'an 923, le 1 de Mouharram, (24 Janvier 1517 de J. C.) il perdit à Rodanie, près du Kaire, une grande bataille contre les troupes Ottomanes. Après cet échec, il se sauva en Arabie, d'où il revint en diligence au Kaire. Les ennemis étant entrés d'assaut dans cette capitale, il se défendit au milieu de la place durant 6 jours, au bout desquels il fut obligé de se retirer. Il retourne ensuite à l'ennemi, auquel il livre un nouveau combat avec un succès aussi malheureux, malgré son extrême bravoure. Réduit encore à prendre la fuite, il est atteint par ceux qui le poursuivoient, pris et amené à Sélim, qui le fait pendre à une des portes du Kaire le 1 de Rabié I 923 (23 Avril de l'an de J. C. 1517.) Ainsi finit le Royaume d'Egypte, qui devint une Province de l'Empire Ottoman.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
EMPEREURS OTTOMANS.

» Après que les Sultans Seldgioucides, dit M. de Guignes, eurent été entiérement détruits par les Mogols, leur Empire ſe trouva diviſé en différentes petites Principautés, & quantité d'Emirs Seldgioucides & Turkomans, qui étoient établis dans l'Aſie Mineure, ſe rendirent Souverains chacun dans leur Province. Ils s'étoient d'abord retirés dans les montagnes, pendant que les Mogols étoient maîtres des plaines. Toutes ces petites Principautés ſont au nombre de onze. Une étoit poſſédée par l'Emir Thaman, ou Athman, ancêtre des Turcs Othmanides, (ou Othmans.) Tout ce qui précede le régne de ce Prince, dans les Hiſtoriens Turcs, ne contient que des fables inventées pour relever la gloire de cette famille. Othman & Orkan ne furent que de ſimples Emirs Seldgioucides, qui profiterent du malheur de leurs Maîtres. Ils ſoumirent dans la ſuite pluſieurs Emirs de leurs voiſins; & ſous les Princes poſtérieurs, ces Turcs ſe rendirent maîtres de l'Aſie Mineure entiere... Les conquêtes, que ces Princes firent enſuite ſur les Chrétiens & ſur les Muſulmans, rendirent cet Empire un des plus puiſſans de l'Aſie. Ils tiennent à préſent leur Cour à Conſtantinople ». Telle eſt l'origine la plus certaine de la Monarchie des Ottomans.

I. OTHMAN.

L'AN 698 de l'Hégire (1299 de J. C.) OTHMAN, ou ATHMAN, communément appellé OTTOMAN, fils, à ce qu'on prétend, d'Ortogrul, étoit, comme on l'a dit, l'un des Emirs de Gaiatheddin Maſoud, dernier Sultan d'Iconium. Voyant cette Monarchie détruite, il forma le projet d'en élever une nouvelle ſur ſes ruines. Pluſieurs Emirs ſe joignirent à lui; il en ſoumit d'autres par la force des armes. Il enleva aux Grecs & aux Tartares pluſieurs villes, dont la plus conſidérable eſt celle d'Iconium, qu'il prit ſur les derniers. Enfin il couronna ſes conquêtes par celle de Pruſe, ou Burſe en Bithynie, dont ſon fils Orkan ſe rendit maître après un long ſiége l'an de l'H. 726. Il étoit convenu par la capitulation que les habitans devoient ſortir de la place avec tous leurs effets. Mais Orkan, par une perfidie adroite, commença par retenir les enfans, diſant qu'il n'étoit pas juſte de les enlever à leur patrie ſans prendre leur conſentement; & que, juſqu'à ce qu'ils fuſſent en âge de pouvoir le donner, ils reſteroient dans la ville. Par une ſemblable raiſon, il retint enſuite les effets comme un héritage dont on ne pouvoit les priver; ce qui fit qu'aucun des habitans ne voulut s'expatrier. Othman étoit alors malade. Il mourut le 10 de Ramadhan de la même année (10 Août de l'an de J. C. 1326), à l'âge de 69 ans. (*Hiſt. Univerſ.*) Othman ne prit jamais le titre d'Empereur ni de Sultan, & ſe contenta de celui d'Emir. Mais ſon gouvernement n'en fut pas moins deſpotique. Il avoit ſu perſuader à ſes ſujets que l'autorité du Souverain doit être abſolue, parce qu'il eſt, diſoit-il, l'image de la divinité qui ne peut être bornée dans ſes decrets. Quelque heureux & quelque rapide qu'ait été le ſuccès de ſes armes, il vit s'élever à côté de lui une puiſſance qui contrebalança la ſienne, & qu'il n'oſa point attaquer par reſpect pour la loi qui défend aux Muſulmans de faire la guerre à leurs freres. Cette puiſſance fut celle de Karaman, Chef des Turcomans, déjà établis en Aſie avant lui. Ce Prince, voyant la Dynaſtie des Seldgioucides éteinte, s'empara de la Cappadoce, avec d'autres pays voiſins, & y forma un Etat conſidérable, qui ſubſiſta pendant près de trois ſiécles. Ottoman fut un Souverain ſi bienfaiſant envers ſes peuples, qu'encore aujourd'hui à l'avénement des Sultans au trône, les Turcs leur ſouhaitent la bonté d'Ottoman.

II. ORKAN.

726 de l'H. (1326 de J. C.) ORKAN, fils d'Ottoman, lui ſuccéda. Il prit le titre de Sultan, & établit ſa réſidence à Pruſe. Ce Prince, à la faveur de la méſintelligence qui régnoit parmi les Grecs, recula conſidérablement les bornes de l'Etat que ſon pere avoit fondé. L'an 727 de l'H., il ſe rendit maître de Nicomédie, que le Gouverneur Calojean abandonna lâchement à ſon approche. L'an 733 (de J. C. 1333), il prit Nicée par compoſition, au bout d'un ſiége, auſſi ſanglant qu'opiniâtre, après avoir battu l'Empereur Andronic le jeune. Orkan eut d'étroites liaiſons avec l'Empereur Jean Cantacuzene, qu'il défendit contre ſes rivaux, & dont il épouſa la fille Théodora. Mais il trompa ſon beau-pere en différentes occaſions, & lui fit payer cher les ſecours qu'il lui donna. L'an 760 (1359 de J. C.), Soliman, ſon fils, paſſe l'Helleſpont ſur des radeaux, prend Gallipoli, la clef de l'Europe, & pénetre fort avant dans la Thrace. L'année ſuivante, ce jeune Prince, pourſuivant ſes conquêtes en Europe, aidé de ſon frere Amurath, meurt d'une chûte de cheval. Orkan fut ſi ſenſible à cette perte, qu'elle lui cauſa la mort à lui-même, 2 mois après celle de ſon fils, l'an de l'H. 761 (de J. C. 1360), dans la 35e année de ſon régne, & la 70e de ſon âge. (*Hiſt. Univerſ.*) La fourberie & la violence firent toute la politique d'Orkan. Il dépouilla pluſieurs Emirs de Natolie ſous divers prétextes; il ne garda les traités avec les Chrétiens qu'autant que ſes intérêts le demanderent; il uſa de ſes victoires avec une cruauté qui lui aſſujettit d'avance les places qu'il menaçoit par la terreur qu'elle leur inſpira. Il faut dire néanmoins, à la louange

d'Orkan, qu'il établit dans ſon Etat plus d'ordre qu'on n'en devoit attendre d'un Prince injuſte & cruel. Ce fut lui qui inſtitua dans chaque ville un Cadi : Juge qui devoit répondre au Pacha, ou Gouverneur de la province. Il aſſigna une ſolde journaliere aux troupes accoutumées juſqu'alors à ne vivre que de pillages, & donna à chaque corps militaire un uniforme. Il fonda des Hôpitaux, bâtit des Moſquées, favoriſa les Lettres, & érigea des Colléges pour les cultiver. C'eſt à lui qu'on doit rapporter l'inſtitution de la fameuſe Milice des Janiſſaires, que ſon fils Amurath, à qui on l'attribue ordinairement, ne fit que perfectionner. Orkan retenoit un grand nombre de Chrétiens dans les fers. Il choiſit entre eux les jeunes gens les mieux faits, dont il compoſa différentes claſſes, ſous des Capitaines expérimentés, pour les former aux métier des armes. Amurath, ſon fils, qui en eut le commandement général, s'en ſervit utilement contre les Chrétiens eux-mêmes. (*Anecd. Orient.*)

III. AMURATH I.

761 de l'H. (1360 de J. C.) AMURATH, ou MORAD, nommé par les Occidentaux LAMORABAQUIN, fils d'Orkan, devint ſon ſucceſſeur à l'âge de 41 ans. Après s'être rendu maître d'Ancyre & de pluſieurs Châteaux voiſins, il envoie Schabin, ſon Grand-Viſir, en Thrace, pour achever la conquête de cette province. Andrinople, après une longue & vigoureuſe réſiſtance, eſt priſe par ſtratagême & ſaccagée: d'autres places des mêmes quartiers ſe rendent preſque ſans réſiſtance. Froiſſart raconte, d'après le Roi d'Arménie qu'il avoit vu en France, qu'Amurath, ſe propoſant de faire la conquête de la Servie, envoya des Ambaſſadeurs au Deſpote de ce pays avec un mulet chargé d'un ſac de millet, voulant lui faire ſavoir par là qu'il feroit entrer ſur ſes terres une armée auſſi nombreuſe que les grains de millet qui étoient dans ce ſac. Le Deſpote, ayant demandé trois jours aux Ambaſſadeurs pour leur répondre, fit jeûner pendant ce tems toute la volaille de ſa baſſe-cour; & le 3e jour, il fit verſer devant elle le ſac de millet qui, en moins d'une demi-heure, fut avalé. Alors, adreſſant la parole aux Ambaſſadeurs qui étoient préſens : *Beaux Seigneurs*, leur dit-il, *avez vous veu comment le millet, que vous m'avez apporté de par votre maiſtre en moy menaçant, eſt devoré & mis au neant par celle poulaille? & encore en mangeroient-ils bien plus largement, s'ils en avoient.... L'Amorabaquin* (c'eſt ainſi qu'il appelle Amurath) *me mande que ſi je n'obeis à luy, il mettra dedans ma terre gens d'armes ſans nombre. Si dites luy, de par moy, que je les attendray; mais il ne n'y en ſaura ja tant venir qu'ils ne ſoyent tous devorés, comme le millet a eſté devoré par ceſte poulaille.* Et de fait, Amurath ayant envoyé une armée de 60 mille hommes en Servie, le Deſpote trouva moyen d'en enfermer l'avant-garde dans une embuſcade où elle fut taillée en pieces. *Bien en y avoient aucuns qui ſe cuydoient ſauver: mais non firent; car ils furent chaſſés & verſés par terre tous morts, n'oncques un tout ſeul ne s'en ſauva. Or retournerent ceux de l'arriere-garde devers l'Amorabaquin, & luy conterent le grand meſchef qui eſtoit avenu à ſes gens.* Voilà ce que le Roi d'Arménie racontoit à la Cour de France. Si l'anecdote eſt vraie, il faut ajouter qu'Amurath prit bien ſa revanche dans la ſuite; car, l'an 791 de l'H., étant paſſé en Europe, il livra bataille, dans la plaine de Caſſovie, à l'armée des Chrétiens, compoſée de Serviens, de Bulgares & de Hongrois, la mit en fuite, & fit priſonnier le Roi de Servie, nommé Lazare. Il ne jouit pas, à la vérité, du fruit de ſa victoire; car après l'action, comme il viſitoit le champ de bataille, un ſoldat Triballien, qui ſe mouroit, ranimant ſes forces à la vue de cet ennemi, lui porta un coup de dague, dont il mourut le même jour, au commencement de Ramadhan, ſelon M. de Guignes (Août, ou Septembre de l'an de J. C. 1389), dans la 30e année de ſon régne, & la 71e de ſon âge. (*Hiſt. Univerſ.*) Les Annales Turques mettent la mort d'Amurath en 783, (de J. C. 1381.) Amurath I réuniſſoit des qualités oppoſées, qui rarement ſe trouvent raſſemblées dans la même perſonne. Il avoit une force prodigieuſe & des maladies violentes; il fut également doux & cruel, inſatiable du ſang humain & avare de celui de ſes ſujets; il inſpira de la terreur & ſe fit des amis; il vieillit & conſerva ſon agilité juſqu'à la fin de ſes jours. Ce fut lui qui créa la charge de Cadilesker, ou Juge d'armée, pour connoître de toutes les affaires qui concernent les troupes en paix comme en guerre & maintenir la diſcipline dans toute ſa vigueur. Pour s'attacher ſes ſoldats, Amurath diſtribua aux principaux d'entre eux des terres conquiſes, à la charge de fournir un cheval & des ſoldats à proportion de la valeur du fonds; en quoi il a été imité par ſes ſucceſſeurs. Ces bénéfices militaires, appellés Timars, ſont tellement dans la main du Prince, qu'un Timariot craint de perdre l'héritage qu'il tient de ſon pere, ou du Sultan, comme il craindroit de perdre une paie journaliere, que le moindre mécontement ou caprice pourroit lui faire ôter.

IV. BAJAZET I.

791 de l'H. (1389 de J. C.) BAJAZET, ou BAYEZID, 2e fils d'Amurath, fut ſubſtitué à ſon pere le même jour que ce Prince mourut. On le ſurnomma par la ſuite ILDERIM, ou l'Eclair, à cauſe de la rapidité de ſes conquêtes. Le premier exercice, qu'il fit du pouvoir ſouverain, fut de faire étrangler, par le conſeil des Grands, Jacoub, ſon frere cadet, qui vouloit ſoulever l'armée contre lui. Affermi ſur le trône par ce parricide, Bajazet ne penſa qu'à étendre de plus en plus les vaſtes domaines que ſon pere lui avoit laiſſés. Il attaqua indifféremment les Princes Chrétiens & les Princes Muſulmans, dont les Etats pouvoient entrer dans l'arrondiſſement des ſiens. Sa premiere expédition fut contre Jerman Ogli, Prince de Phrygie, dont il avoit épouſé la fille. Etant entré ſubitement dans ce pays, il le ſoumit entiérement dans l'eſpace de deux mois. Il paſſa, l'année ſuivante, en Europe, pour faire la guerre à Etienne, Prince de Moldavie, qui, deux ans auparavant, avoit battu les Généraux d'Amurath. Etienne vint au devant de lui; & le combat s'étant engagé, il fut d'abord obligé de fuir: mais ranimé par les reproches de ſa mere, il revint à la charge, & fit un grand carnage des Turcs. Bajazet étoit alors maître de la Valaquie. Apprenant que ce pays eſt dévaſté par Sigiſmond, Roi de Hongrie, il envoie des troupes, l'an 795 (de J. C. 1393), contre lui. L'armée Hongroiſe eſt taillée en pieces près de Nicopoli en Bulgarie. L'an 798, le 24 de Dzouledgé (28 Sept. de l'an de J. C. 1396), nouvelle victoire de ce Prince ſur les Chrétiens, près de la même ville. Le combat fut terrible; & la fleur de la

Nobleſſe Françoiſe, conduite par le Connétable de France, Philippe d'Artois, & Jean, Comte de Nevers, y fut moiſſonnée. Du reſte, la perte des vainqueurs fut dix fois plus grande que celle des vaincus. Bajazet, apprenant que les Chrétiens avoient égorgé leurs priſonniers, fit égorger les ſiens, en préſence du Comte de Nevers, qu'il n'épargna que par bravade, & en l'exhortant à prendre ſa revanche. Les Annales Turques placent cet événement en 790 (1388.) Leunclavius le met en l'an de J. C. 1393. Mais il paroît confondre cette ſeconde bataille de Nicopoli avec la premiere. (*Voy.* Sigiſmond, Roi de Hongrie.) Enflé de ces avantages, l'inſatiable Bajazet porte ſes vues ſur Conſtantinople, où déjà il avoit acquis une aſſez grande autorité. Pour les faire réuſſir, il s'abouche avec Jean Paléologue, qui diſputoit le trône à l'Empereur Manuel, ſon oncle, & s'engage à le rendre maître de cette capitale, ſous la promeſſe que celui-ci fait de l'échanger avec lui contre la Morée. En conſéquence le Sultan lui envoie un corps de dix mille hommes, avec lequel il va bloquer Conſtantinople. Manuel, aimant mieux voir crouler le trône Impérial ſous un autre que ſous lui, le cede à ſon neveu, & ſe retire. Bajazet ſomme alors le nouvel Empereur de tenir ſa parole; & ſur ſon refus, il ſe diſpoſe à l'y contraindre par la force. C'en étoit fait pour lors de l'Empire Grec, ſi la Providence n'eût oppoſé dans le même tems à Bajazet un conquérant auſſi redoutable que lui. Nous parlons du fameux Tamerlan. Sollicité par les Emirs que le Sultan avoit dépoſſédés, il l'envoie ſommer de les rétablir. L'Ambaſſade eſt reçue avec une hauteur qui devient une déclaration de guerre. Tamerlan part & entre, le 1 de Mouharam (22 Août de J. C. 1400) dans l'Aſie Mineure, à la tête d'une armée prodigieuſe. Il prend, après 18 jours de ſiége, la ville de Shiouas, ou de Sébaſte, que Bajazet venoit d'emporter. Le Prince Ottoman lui fait demander la paix. Tamerlan y conſent, mais à des conditions que Bajazet rejette. (La principale étoit qu'il rétabliroit les Princes Muſulmans dans les Etats dont il les avoit dépouillés.) L'an 804, le 29 de Dzoulcaada (30 Juin 1402 de J. C.) bataille furieuſe, près d'Ancyre, ou Angoury, entre ces deux conquérans. Elle dura trois jours. Bajazet, après avoir fait des prodiges de valeur, eſt pris en fuyant, & amené à Tamerlan, qui le reçoit avec diſtinction, le comble de careſſes, malgré la fierté inſultante de ſes diſcours, & lui rend, à la liberté près, tout ce qu'exigeoit ſa dignité. Il continua d'en uſer de même, ſuivant les Hiſtoriens les plus accrédités, envers ſon illuſtre priſonnier, juſqu'à la mort de celui-ci, arrivée le 14 de Schaban de l'an 805 (9 Mars de J. C. 1403.) Il faut donc mettre au rang des fables renouvellées, d'après les Grecs & quelques Ecrivains Turcs, cette cage de fer, où l'on dit que Bajazet fut renfermé par ordre de Tamerlan, ainſi que la mort violente qu'on prétend qu'il s'y donna. (*Voy.* Tamerlan, p. 492.) Il avoit régné 14 ans & 3 mois, & vécu 58 ans. Malgré ſa paſſion pour la guerre, Bajazet ne négligea pas les travaux de la paix. Outre la ville de Guizelhiſſar qu'il bâtit vis-à-vis de Conſtantinople pour fermer aux Empereurs Grecs l'entrée de l'Aſie, il orna preſque toutes les grandes villes de ſon Empire de Moſquées, d'Ecoles publiques, d'Hôpitaux, enfin de toutes les fondations utiles au peuple, faites pour immortaliſer la magnificence d'un Monarque. (M. l'Ab. Mignot, *Hiſt. des Turcs.*)

V. SOLIMAN I.

805 de l'H. (de J. C. 1402.) SOLIMAN I, appellé MUSULMAN par les Tartares, & CALEPIN, ou CÉLÉBIN, par les Chrétiens, fils de Bajazet, s'étant ſauvé de la bataille d'Ancyre, fut proclamé Sultan à Andrinople par le petit nombre des troupes Ottomanes, qui étoient reſtées en Europe. Muſa, ſon frere, que Tamerlan, après l'avoir fait priſonnier, avoit non ſeulement remis en liberté, mais encore décoré du titre Impérial, prétendit en exercer les droits, & établit ſon ſiége à Pruſe. Guerre entre les deux freres. Muſa, pourſuivi par Soliman, eſt obligé d'aller chercher une retraite chez les Valaques, dont il eſt bien accueilli. Soliman, pour n'avoir pas à combattre à la fois les Tartares & les Grecs, s'accorde, ſuivant Ducas, avec l'Empereur Manuel, en lui cédant toutes les conquêtes de ſon pere en Europe, à la réſerve de la Thrace & de quelques autres provinces voiſines. Il porta, depuis, ſes armes en Aſie, dont il recouvra la meilleure partie du vivant même de Tamerlan. La proſpérité le précipita dans la débauche: Muſa, ſon frere, en prit occaſion de recommencer la guerre. Obligé de ſe ſauver d'Andrinople, où Muſa étoit venu le ſurprendre, Soliman eſt tué ſur la route de Conſtantinople, l'an 1410 de J. C., par trois aſſaſſins, qui porterent ſon corps à Muſa dans l'eſpoir d'une grande récompenſe. Ils ſe tromperent; Muſa les fit brûler vifs, & rendit au cadavre de ſon frere tous les honneurs dus à un Empereur Ottoman. Son régne dura 7 ans & 10 mois. (M. de Guignes & *Hiſt. Univ.*)

VI. MUSA CHÉLÉBI.

813 de l'H. (de J. C. 1410.) MUSA, ou MOYSE, ſurnommé CHÉLÉBI, fils de Bajazet, fut reconnu Sultan par toute l'armée de l'Europe après la mort de Soliman. Il partagea l'Empire avec ſon frere Mahomet, que l'armée d'Aſie avoit auſſi proclamé Sultan. L'an 815 (de J. C. 1412), il remporta ſur l'Empereur Sigiſmond une victoire ſi complete près de Sémendria, qu'à peine échappa-t-il un ſeul homme pour porter la nouvelle de ce déſaſtre. La même année, Ornus-Beg, l'un de ſes Généraux, & Kirkan Mouliak, ſon Viſir, voyant qu'il ſe livroit à la débauche, invitent Mahomet à ſe rendre maître de tout l'Empire. Bataille entre les deux freres. Muſa, trahi par les ſiens, la perd & ſe ſauve en Servie. L'année ſuivante (de J. C. 1413), Muſa, de retour à Andrinople, eſt attaqué de nouveau par ſon frere: il prend la fuite; mais un cavalier l'atteint, & le mene à Mahomet, qui le fait mourir ſur le champ, après un régne de 3 ans & demi. Tel eſt en ſubſtance le récit des Ecrivains Turcs: les Hiſtoriens Grecs racontent les choſes autrement; mais on doit, ce ſemble, la préférence aux premiers. Les Hiſtoriens Turcs ne comptent ni Soliman ni Muſa parmi les Empereurs, parce que ni l'un ni l'autre n'a régné ſur tous les Etats qui avoient appartenu à Bajazet.

VII. MAHOMET I.

816 de l'H. (de J. C. 1413.) MAHOMET, 3e fils de Bajazet, fut proclamé Sultan, ou Empereur, de tous les Ottomans, immédiatement après la mort de Muſa. Il étoit âgé pour lors de 39 ans. Mahomet ſe fit reſpecter de tous ſes voiſins, & vécut en paix avec l'Empereur Manuel. Il rendit à celui-ci les places du Pont-Euxin, de la Propontide & de la Theſſalie, que

ſes prédéceſſeurs lui avoient enlevées. L'an 820 (de J. C. 1418), Muſtapha, le plus jeune des fils de Bajazet, paroît en Valaquie, où il forme un parti pour détrôner Mahomet. Etant paſſé de là en Theſſalie avec des forces conſidérables, il y eſt pourſuivi par le Sultan qui l'oblige de ſe renfermer dans Theſſalonique, ville appartenante à l'Empereur Manuel. Mahomet demanda que le rébelle lui fût livré; mais l'Empereur s'en excuſa, & l'on convint qu'il le retiendroit priſonnier juſqu'à la mort du Sultan. Les Hiſtoriens Turcs prétendent que Muſtapha étoit un impoſteur, diſant que celui dont il prenoit le nom & les qualités fut tué à la bataille d'Ancyre; Ducas le donne pour un vrai fils de Bajazet, & les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle penſent de même. L'an 824 (de J. C. 1421), Mahomet porta la guerre chez les Valaques, pour les punir d'avoir reconnu Muſtapha. Il mourut d'un flux de ſang, en revenant de cette expédition, à l'âge de 47 ans, après avoir régné 8 ans & 10 mois. Par ſa prudence & ſa valeur, il avoit rétabli l'Empire Ottoman, ébranlé par de longues guerres civiles.

VIII. AMURATH II.

824 de l'H. (1421 de J. C.) Amurath, fils aîné de Mahomet, fut reconnu pour ſon ſucceſſeur, 40 jours après ſa mort, à l'âge de 18 ans. Pendant cet intervalle, la Juſtice ſe rendit au nom de Mahomet, comme s'il eût été vivant. Le premier ſoin d'Amurath fut de faire inhumer ſon pere dans la Moſquée de Pruſe, qu'il avoit fondée. Muſtapha, ſon oncle, ſorti de ſa priſon, ſe mit en devoir de lui diſputer l'Empire avec le ſecours des Grecs. Gallipoli fut ſa premiere conquête. Il ſe rendit maître enſuite d'Andrinople & de preſque toute la Turquie Européenne, après avoir débauché l'armée qu'Amurath avoit envoyée contre lui. Démétrius Laſcaris, que l'Empereur Manuel lui avoit donné pour Général, le ſomme alors de rendre Gallipoli à l'Empire Grec, comme il s'y étoit engagé. Il le refuſe; & Laſcaris, indigné de ſa mauvaiſe foi, ſe retire avec ſes troupes. Ses autres Généraux, voyant qu'il ſe livre à la molleſſe, l'abandonnent de même. Obligé de fuir, il eſt pourſuivi, & tombe entre les mains d'Amurath, qui le fait pendre. L'an 825 de l'H., Amurath, pour ſe venger du ſecours que les Grecs avoient donné à ſon oncle, va ravager, avec une armée de 150 mille hommes, la Thrace, la Theſſalie & la Macédoine. Mais pendant qu'il eſt occupé à cette expédition, l'Empereur Manuel perſuade par Lettres un certain Hélias, Gouverneur de Chélébi-Muſtapha, frere d'Amurath, de mettre ſur le trône ce jeune Prince, qui n'avoit que 9 ans, & de régner ſous ſon nom. La ville de Nicée ſe laiſſe gagner, & reçoit l'uſurpateur. Amurath, à cette nouvelle, revole en Aſie. Sa préſence fait rentrer Nicée dans le devoir; les conjurés ſont arrêtés, & mis à mort impitoyablement. Amurath n'épargne ni Muſtapha ni ſes autres freres, qu'il fait étrangler en ſa préſence. Délivré de cette guerre inteſtine, Amurath tourne ſes armes contre les Chrétiens. L'an 1429 de J. C., il prend ſur les Vénitiens, au mois d'Avril, la ville de Theſſalonique, que les Grecs leur avoient cédée. Il y eut moins de carnage dans cette ville qu'on n'en voit ordinairement dans une place emportée d'aſſaut, parce qu'Amurath avoit abandonné à ſes ſoldats tous les eſclaves qu'ils y feroient. L'an 1435 de J. C., une intrigue du Serrail détermine Amurath à déclarer la guerre au Deſpote de Servie, dont il avoit épouſé la ſœur. Sememdrie, capitale de cet Etat, tombe ſous les loix du Sultan après un vigoureux ſiége. Le Deſpote fuit à la Cour de Ladiſlas, Roi de Pologne & de Hongrie, & ſe hâte de mettre l'importante place de Belgrade ſous la protection des Hongrois. Aſſiégée bientôt après par Amurath, elle eſt défendue par Jean Corvin Huniade, Vaivode de Tranſylvanie, avec tant de valeur & d'habileté, qu'au bout de ſix mois, les Turcs ſont obligés de ſe retirer. Ce fut à ce ſiége qu'ils éprouverent, pour la premiere fois, l'effet du canon, qui leur cauſa beaucoup de ſurpriſe & d'effroi. Huniade remporte encore ſur eux, dans le cours de cette année & des ſuivantes, d'autres avantages ſi conſidérables, qu'Amurath eſt obligé de conclure avec la Hongrie, l'an de J. C. 1444, une tréve de 10 ans (Sponde); mais elle eſt preſque auſſitôt violée par les Chrétiens. Amurath, irrité de cette perfidie, va chercher le Roi Ladiſlas à Varne, où il étoit campé, & lui livre bataille le 10 Novembre de J. C. 1444. La victoire demeure long-tems incertaine; mais Ladiſlas ayant été tué dans la mêlée, elle ſe déclare pour les Turcs. On ne fit aucun priſonnier, parce que les vainqueurs ne firent aucun quartier, ſoit qu'on mît bas les armes ou non. La tête de Ladiſlas fut apportée au Sultan qui, dès le lendemain de la bataille, fit élever ſur la place une pyramide, chargée d'inſcriptions faſtueuſes, à côté d'un trophée, compoſé des armes des vaincus. L'an 1445 de J. C., Amurath, par un caprice qu'on a peine à concevoir, remet les rênes du gouvernement à ſon fils Mahomet, qu'il fait proclamer Sultan à l'âge de 15 ans; après quoi il ſe retire à Magneſie, pour s'y livrer entièrement au plaiſir. Mahomet choiſit Andrinople pour le Siége de ſon Empire. Mais ſes Miniſtres, abuſant de ſa jeuneſſe, & ſes troupes le mépriſant, plongerent l'Etat dans la plus grande confuſion, les uns par leurs rapines, les autres par leur licence. Quatre mois s'étoient à peine écoulés depuis l'abdication d'Amurath, qu'il remonte ſur le trône pour remédier au déſordre, & oblige ſon fils d'en deſcendre. L'an 851 (de J. C. 1447), Amurath marche en Albanie pour réduire le célebre George Caſtriot, autrement dit Scanderberg: c'étoit un éleve des Turcs, qui étoit rentré dans ce pays, dont le Sultan avoit dépouillé Jean Caſtriot, ſon pere. Une armée de cent mille hommes aſſiége Croye, ſa capitale. Quatre mille hommes de garniſon, que Scanderberg y avoit mis, ſuffiſent pour repouſſer les aſſiégeans; tandis que ce Héros, avec une armée de 40 mille hommes ſoudoyés par les Vénitiens, harcele continuellement celle des Turcs. Amurath eſt obligé de ſe retirer: il revient l'année ſuivante, & eſſuie les mêmes affronts. L'an 855 de l'H., le 7 de Moucharram (9 Février de l'an de J. C. 1451), Amurath meurt près d'Andrinople à l'âge de 49 ans, après un régne de 30 ans, 6 mois & 8 jours.

IX. MAHOMET II.

855 de l'H. (1451 de J. C.) Mahomet II, fils d'Amurath II, fut proclamé Sultan une 2e fois, trois jours après la mort de ſon pere, à l'âge de 20 ans. Ce Prince, la terreur de l'Europe, renverſa deux Empires, conquit douze Royaumes, & prit ſur les Chrétiens plus de 200 villes. Il avoit reçu de la nature d'excellentes qualités, un corps robuſte, un eſprit vif, fécond en reſſources & propre aux ſciences; mais jamais Prince ne manqua plus des qualités qui

ſont l'honnête homme. Il n'avoit ni foi ni loi, comptoit la probité pour rien, & ſe moquoit de toutes les Religions, ſans excepter celle de ſon Prophete. L'an de l'H. 857, le 22 de Rabié I (2 Avril 1453 de J. C.), il met le ſiége avec une armée de 300 mille hommes devant Conſtantinople, qu'il emporte d'aſſaut le 20 de Dgioumadi I (29 Mai), après 58 jours de tranchée ouverte. On a parlé ci-devant (*Voy*, les Empereurs Grecs) de l'expédient qu'il imagina pour faire entrer ſes vaiſſeaux dans le port de cette ville, fermé par une double chaîne de fer. Malgré le ſuccès de cette entrepriſe étonnante, il fut pluſieurs fois ſur le point de lever honteuſement le ſiége, tant il étoit rebuté de la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés, & de la diligence avec laquelle ils réparoient dans la nuit les bréches qu'il avoit faites durant le jour à leurs murs. Enfin, par un dernier effort de rage & de cruauté, il prit le parti de faire un pont des corps de ſes propres ſoldats. La derniere attaque commença par les plus foibles & les plus timides, qu'on contraignoit à coups de bâton & de cimeterre d'aller à une mort certaine; & lorſque les foſſés furent comblés des cadavres de ces malheureux, il fit ſonner la charge & fit avancer ſes meilleures troupes. Les Chrétiens, fatigués du carnage, ne purent tenir long-tems contre leurs efforts; & la mort de l'Empereur Grec, qui ſe fit tuer en affrontant le danger, acheva de les déconcerter. Le combat ayant alors ceſſé, la ville fut en un inſtant remplie de Turcs. Les ſoldats effrenés pillent, violent, maſſacrent & continuent ces horreurs pendant trois jours. Enfin Mahomet arrive, & fait ceſſer le carnage. Il rend même aux priſonniers la liberté, & fait faire à l'Empereur des obſéques dignes de ſon rang. Il accorde aux vaincus le libre exercice de leur Religion, donne l'inveſtiture à leur Patriarche ſuivant l'ancienne coutume des Empereurs Grecs, & lui aſſigne l'Egliſe des douze Apôtres à la place de celle de Sainte-Sophie, qu'il convertit en Moſquée. Enflé de cette conquête, il envoie ſes troupes victorieuſes dans la Thrace & la Macédoine, où elles n'éprouverent preſque aucune réſiſtance. En moins d'une année, plus de quarante places fortes de ces deux provinces ſubiſſent le joug. De là elles paſſent en Albanie, où elles n'ont pas le même ſuccès. Scanderberg les arrête, & les défait en pluſieurs rencontres. L'an de J. C. 1456, Mahomet vient aſſiéger Belgrade au mois de Juillet. Huniade vole au ſecours de la place, bat la flotte du Sultan avec la ſienne ſur le Danube, débarque ſes troupes dans la ville, & force Mahomet, le 22 du même mois de Juillet (& non le 6 Août), de lever le ſiége, après avoir perdu 40 mille hommes. Huniade meurt le 10 Septembre ſuivant. Mahomet, en apprenant cette nouvelle, ſe plaint de n'avoir plus de tête aſſez célebre ſur laquelle il puiſſe venger l'affront qu'il a reçu devant Belgrade. L'an 1458 de J. C., Mahomet fait de grands progrès dans la Morée, prend Corinthe, Athenes, & rend tout le pays tributaire. L'an 1461 de J. C., il marche à la conquête de l'Empire de Trébiſonde, que la Maiſon des Comnenes poſſédoit depuis l'an 1204. David Comnene, qui en jouiſſoit alors, rend la capitale après 30 jours de ſiége & à la veille d'eſſuyer un aſſaut. Le vainqueur l'emmene à Conſtantinople; & quelque tems après, le fait mourir avec ſes enfans ſur une accuſation d'intelligence avec Uſzum-Caſſan, Souverain de Perſe. L'an 1462, Mahomet s'empare de l'iſle de Lesbos par la trahiſon de Lucio Cattiluſa, Gouverneur de Mitylene, capitale de l'iſle, qu'il fait étrangler, quelque tems après, ſous un frivole prétexte. L'an 1464 de J. C., après la mort de Caraman Ogli, Prince de Caramanie, il profite de la diviſion de ſes enfans pour envahir cet Etat qu'ils ſe diſputoient. L'an 1467 de J. C., le 17 Février, (12 de Redgeb de l'an 871 de l'H.), Scanderberg meurt âgé de 63 ans à Liſſe, ſur la côte de Dalmatie, avec la gloire de s'être toujours maintenu contre les Turcs, & d'avoir gagné ſur eux juſqu'à 22 batailles, & tué de ſa main près de deux mille Turcs, ſans en avoir jamais reçu d'autre mal qu'une bleſſure légere. Sa force étoit ſi extraordinaire, que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portoit, lui fit demander ſon cimeterre, s'imaginant qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. Mais il le renvoya bientôt, comme une arme inutile entre les mains de ſes Généraux. Sur quoi Scanderberg lui fit dire qu'en lui envoyant ſon cimeterre, il avoit gardé le bras qui ſavoit s'en ſervir. Son fils Jean Caſtriot lui ſuccéda; mais il n'eut pas les mêmes avantages. L'an 1469 de J. C., Mahomet, irrité des actes d'hoſtilité commis par une flotte Vénitienne contre les Turcs, fait vœu d'exterminer les Chrétiens. L'année ſuivante, il attaque l'iſle de Négrepont, la plus grande de celles de la mer Egée, & forme le ſiége de Chalcis qui en étoit la capitale. Le Provéditeur Arezzo, qui la défendoit pour les Vénitiens, eſt contraint par la famine, après une vigoureuſe réſiſtance, de capituler. Il demande la vie ſauve pour lui & pour les ſiens. Mahomet répond de la tête des Vénitiens ſur la ſienne. Mais dès qu'il eſt entré dans la place, il fait ſcier par le milieu du corps le Provéditeur & ſes principaux Officiers, diſant qu'il avoit garanti leurs têtes, mais non pas leurs flancs. Les ſuccès de Mahomet excitent la jalouſie de Uſzum Caſſan, conquérant de la Perſe. S'étant allié avec les Vénitiens & les Rhodiens, il entre à main armée dans la Caramanie. Muſtapha, fils du Sultan & Gouverneur de la province, gagne ſur lui deux ſanglantes batailles ſous les yeux de ſon pere. Mahomet prend ombrage de la gloire de ſon fils, le ramene à Conſtantinople; & quelque tems après, il le fait étrangler pour avoir outragé la femme de ſon Viſir qu'il lui avoit ſubſtitué pour continuer la guerre. Toujours avide de conquêtes, il envoie, l'an 1475 de J. C., ſon Général Soliman contre Etienne Vaivode de Moldavie. Etienne le reçoit ſans s'effrayer, & lui taille en pieces une armée, dit-on, de 120 mille hommes. Mahomet répara ce revers l'année ſuivante, étant venu en perſonne avec toutes ſes forces dans la Moldavie, qu'il dévaſta ſans éprouver de réſiſtance. La même année, le Pacha Gyedik Ahmed enleve aux Génois la ville de Caffah (l'ancienne Théodoſie), capitale de la Tartarie Crimée, (l'ancienne Cherſoneſe Taurique.) Il y trouva Mengeli Gieray, de la race des Princes du Kaptchak, qui, après avoir été long-tems en guerre avec ſon frere, s'étoit jetté entre les bras des Génois. Mahomet le nomma Khan de Crimée, & lui donna une armée pour ſe mettre en poſſeſſion du pays. Mengeli monte ſur le trône après avoir tué ſon frere dans une bataille. C'eſt le premier Khan des Tartares de Crimée de la création des Turcs. Sa poſtérité régne encore aujourd'hui dans ce pays; & c'eſt l'opinion des Turcs que la famille du Khan des Tartares ſuccéderoit au trône de Conſtantinople, ſi la race Ottomane venoit à manquer de mâles. Après l'expédition de Crimée, Mahomet fondit ſur l'Albanie avec une armée de

150 mille hommes, qui mit tout à feu & à ſang. C'étoient les Vénitiens qui avoient la garde de ce pays, comme tuteurs de Jean Caſtriot. Croye, défendue par François Contarini, ſe rendit après un an de ſiége : Scutari (*Scodra*) fit encore une plus belle défenſe. Mahomet, après ſept aſſauts, convertit le ſiége en blocus, & ſe retira. Mais enfin les Vénitiens ſe déterminerent à céder cette place aux Turcs par un traité de paix conclu l'an 1478. Mahomet dès lors méditoit une conquête qui devoit lui aſſurer la jouiſſance tranquille de toutes celles qu'il avoit faites. C'étoit celle de l'iſle de Rhodes, poſſédée par les Chevaliers de S. Jean, ennemis irréconciliables des Turcs, dont ils étoient le plus terrible fléau. Après avoir préparé cette expédition en ſilence, il envoie, pour l'exécuter, le Pacha Paléologue Miſcha, Grec renégat, avec 160 vaiſſeaux de haut bord & 100 mille hommes de débarquement. La flotte Ottomane arrive, le 23 Mai 1480, devant la capitale de l'iſle, dont le ſiége eſt le même jour commencé. Rien n'eſt comparable aux efforts que firent les Turcs pour ſe rendre maîtres de la place, & à la brave réſiſtance des Rhodiens, commandés par le Grand-Maître d'Aubuſſon, qui les obligerent enfin à lever le ſiége le 17 Août de la même année, & non de la ſuivante, comme le marque un Moderne. (*Voy.* les Grands-Maîtres de S. Jean de Jéruſalem.) Quatre jours après (le 21 Août), le Pacha Gyedik Ahmed fait une deſcente ſur les côtes de la Pouille, & s'empare de la ville d'Otrante; c'étoit la clef de l'Italie du côté du levant. Cette conquête fit trembler l'Europe & l'Italie en particulier. Heureuſement pour les Chrétiens, un accès de colique enleva Mahomet dans une bourgade de Bithynie, le 5 Dgioumadi I de l'année ſuivante (2 Juillet 1481), dans la 53ᵉ année de ſon âge, ſuivant la plupart des Hiſtoriens Mahométans. Les Auteurs Chrétiens mettent ſa mort le 3 Mai de la même année. Mais deux Ecrivains Turcs, contemporains de Mahomet, cités par M. de Fiennes, (*Journ. de Verd. Octob.* 1766, p. 285), avancent cet événement de 10 ans, & le placent au 9 de Redged 875 (1 Janvier 1471); ce qu'il eſt impoſſible de concilier avec la ſuite des évenemens de ſon régne. C'eſt depuis la conquête de Conſtantinople que la Cour Ottomane a pris le nom de Porte : dénomination dont la véritable raiſon n'eſt pas bien certaine.

X. BAJAZET II.

886 de l'H. (1481 de J. C.) BAJAZET II, ſurnommé LAMORABOQUIN par les Francs, fils aîné de Mahomet II, étoit en Egypte au retour d'un pélerinage de la Mecque, lorſqu'il apprit la mort de ſon pere. A cette nouvelle, il revole à Conſtantinople pour ſe mettre en poſſeſſion du trône. Il avoit un frere, nommé Jem, ou Zem, par les Turcs, & Zizim par les Chrétiens, Prince ambitieux & intrigant, dont il ne pouvoit trop ſe hâter de prévenir les deſſeins. Zizim en effet gagna les troupes d'Aſie, & vint à bout de ſe faire proclamer Empereur à Pruſe. Guerre entre les deux freres. Zizim, battu par Ahmed Pacha, ſe retire en Egypte. Il revient l'année ſuivante, & leve une nouvelle armée, qui eſt encore miſe en déroute. Alors il paſſe à Rhodes, d'où, après trois mois de ſéjour, il eſt envoyé par le Grand-Maître en France, où il le fait garder à vue par ſes Chevaliers. L'an 1489 de J. C., livré aux Députés du Pape Innocent VIII, il eſt conduit à Rome. Dans le même tems, Bajazet faiſoit la guerre en Syrie contre les Egyptiens, maîtres alors du pays. Après des ſuccès variés, il fait la paix avec eux l'année ſuivante. L'an de J. C. 1495, l'infortuné Zizim eſt remis par le Pape Alexandre VI entre les mains des Officiers de Charles VIII, Roi de France. Il meurt ſubitement peu de jours après ſon départ de Rome. L'an de J. C. 1499, les Turcs, ſollicités par Sforce, Duc de Milan, font une deſcente en Italie, & ravagent le Frioul. Cet acte d'hoſtilité fut ſuivi d'une guerre de cinq ans entre Veniſe & le Sultan. (*V.* les Doges de Veniſe.) L'an 1510 de J. C. ou environ, Bajazet fait étrangler Atſian, l'un de ſes fils, pour une déſobéiſſance que l'Hiſtoire ne détaille pas. Mahomet, un autre de ſes fils, lui étant devenu ſuſpect à raiſon du grand deſir qu'il marquoit de s'inſtruire, il le fait empoiſonner ſecretement par un Secrétaire, & fait jetter enſuite l'aſſaſſin à la mer dans un ſac de cuir. La même année, ſortant de ſon Palais pour aller à la Moſquée, un fanatique lui porte un coup de poignard dans le ſein, comme il ſe baiſſoit pour lui donner l'aumône qu'il demandoit. La bleſſure ne fut point mortelle. Mais depuis cet événement, tout ce qui n'eſt ni Membre du Divan, ni Officier du Serrail, n'approche jamais de l'Empereur des Turcs, que deux Chiaoux ne lui tiennent les bras. L'an de J. C. 1511, Bajazet, ſuccombant aux douleurs de la goute, veut abdiquer en faveur d'Ahmed, ſon fils aîné. Sélim, ſon ſecond fils, ſe révolte à cette occaſion. Bataille entre le pere & le fils, donnée au mois de Dgioumadi II de l'an 917 de l'H. (Août ou Septembre de l'an de J. C. 1511.) Sélim la perd, & prend la fuite. Mais l'année ſuivante, il eſt rappellé par les Janiſſaires qu'il avoit gagnés. Bajazet alors prend le parti de lui remettre l'Empire. Il ſort de Conſtantinople, le 18 de Séfer 918 de l'H. (5 Mai de J. C. 1512), pour ſe retirer à Didimotique ſur l'Hebre en Thrace; mais il meurt ſur la route, empoiſonné, dit-on, par les mains d'un Médecin Juif. Bajazet fut un Prince voluptueux, foible, ſuperſtitieux & cruel. Les Perſans profiterent de ſon indolence pour reculer leurs limites en reſſerrant celles de l'Empire Ottoman.

XI. SÉLIM I.

918 de l'H. (1512 de J. C.) SÉLIM I, ſecond fils de Bajazet II, monte ſur le trône par l'abdication forcée de ſon pere, à l'âge de 46 ans. Ahmed, ſon aîné, ſoutient ſes droits les armes à la main. Il eſt pris dans un combat, & étranglé ſur le champ. Sélim ſe défait, par la même voie, de ſon autre frere Korkud, homme paiſible & ami des Lettres. L'an 920, (de J. C. 1514), il marche contre Iſmaël, Roi de Perſe, le bat le 26 Août dans la plaine de Chalderon, & lui enleve Tauris. La guerre continua entre ces deux Souverains juſqu'en 922 de l'H. (1516 de J. C.) Cette année, Sélim tourne ſes armes contre Kanſou, Sultan d'Egypte. Invité par les Gouverneurs de Damas & d'Alep, qui trahiſſoient leur Maître, il entre dans la Syrie, livre bataille aux Egyptiens, (le 24 Août), près d'Alep, & remporte une victoire long-tems diſputée par Kanſou, qui périt dans le combat. L'année ſuivante, il gagne, près du Kaire, une nouvelle bataille ſur Toumonbai, ſucceſſeur de Kanſou. S'étant emparé de cette capitale, il fait rechercher tous les Mameluks; il s'en trouva 30 mille : l'impitoyable Sélim les fit égorger ſur les bords du Nil. Une troiſieme bataille, gagnée aux portes du Kaire le 1 Rabié II 923 (13 Avril 1517), le rend

maître de la perſonne de Toumonbai, qu'il fait pendre, & du Royaume d'Egypte, qui devint une province de l'Empire Ottoman. L'année ſuivante, il marche contre les Perſes, & leur enlevé pluſieurs places. Sélim, enflé de ces ſuccès, ſe propoſoit de retourner en Perſe & de détruire cette Monarchie, puis d'étendre ſes conquêtes en Europe. Mais la mort fit échouer ces ambitieux projets. Il termina ſes jours, à l'âge de 54 ans, dans le village de Shuaſtdy, ſur la route d'Andrinople, dans l'endroit même où il avoit livré bataille à ſon pere, le 9 de Schoual 926, (22 Sept. de l'an de J. C. 1520.) Ce Prince avoit du talent & du goût pour les Lettres: il étoit courageux, ſobre, infatigable & libéral; mais il n'en fut pas moins un mauvais fils, un mauvais frere & un vainqueur inhumain.

XII. SOLIMAN II.

926 de l'H. (1520 de J. C.) Soliman II, fils unique de Sélim, monta ſur le trône après la mort de ſon pere. Au commencement de ſon régne, il eut à dompter Gazeli-Beg, Gouverneur de Damas, qui vouloit s'ériger en Souverain. Le Pacha Ferhad, envoyé contre ce rébelle, triomphe de lui le 27 Séfer de l'an 927, & met fin par ſa mort à la rébellion. Les troubles de Syrie aſſoupis, Soliman tourna ſes armes contre les Chrétiens. Belgrade étoit leur boulevard, & Mahomet II avoit échoué devant cette place avec 400 mille hommes. Soliman la fit aſſiéger par ſes Généraux, & l'emporta lui-même en perſonne, le 5 de Ramadhan 927, (9 Août 1521 de J. C.), après environ ſix ſemaines de ſiége. Les Hiſtoriens Chrétiens mettent la priſe de cette ville au 20 Août 1521. Soliman courut enſuite tout le pays, dont il fit un théâtre de guerre. L'an 928 de l'H., dans les premiers jours de Redgeb (fin de Mai 1522, il envoie une nombreuſe flotte, commandée par le Viſir Muſtapha, pour attaquer l'iſle de Rhodes: il arrive lui-même devant la place le 5 de Schoual, (le 28 Août.) Elle eſt obligée de capituler, après cinq mois & demi de ſiége, le 5 de Séfer de l'année ſuivante, (22 Décembre 1522.) Soliman y fit ſon entrée le jour de Noël. (*V.* Phil. de Villiers l'Iſle Adam, *parmi les Gr. MM. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſ.*) L'an 931 (1525), Soliman diſpenſe les François établis dans ſes Etats du tribut qu'il avoit impoſé à tous ſes autres ſujets Chrétiens, pour avoir le libre exercice de leur Religion. Ce privilége fut confirmé, l'an de J. C. 1673, par Mahomet IV. L'an 932, le 21 de Dzoulcaada (29 Août de l'an de J. C.

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

Les Califes, étant devenus maîtres de la Perſe l'an 32 de l'H. (652 de J. C.), jouirent paiſiblement de cette belle conquête l'eſpace d'environ deux ſiécles. Mais dans la ſuite pluſieurs Princes, Tartares d'origine pour la plupart, entamerent la Perſe, & en enleverent aux Arabes différentes provinces, où ils établirent des Dynaſties particulieres. La premiere eſt celle des Tahériens, fondée dans le Khoraſan par Taher, ſous le Califat de Mamon, l'an 205 de l'H. (820 de J. C.) Elle fut détruite, l'an 259 (872 de J. C.), par Yacoub, fils de Laïth Soffar, & fondateur de la Dynaſtie des Soffarides. Au Khoraſan, Yacoub ajouta le Ségeſtan & le Thabareſtan; ſes ſucceſſeurs y joignirent le Fars, ou la Perſe proprement dite. La Dynaſtie des Samanides parut vers le même tems. Elle régna d'abord dans la Tranſoxane, & enſuite, vers l'an 290, dans les Etats des Soffarides, dont elle s'empara. L'an 315 de l'H. (927 de J. C.), Waſchoudan fonda la Dynaſtie des Dilémites dans le Dilem; ſes ſucceſſeurs conquirent le Dgiorgian, le Tabareſtan & preſque toute la Perſe. Les Bouhides, iſſus de Bouhiah, s'éleverent ſur les ruines des Dilémites, qu'ils commencerent à dépouiller l'an 323 de l'H. (934 de J. C.) Ils formerent dans la ſuite pluſieurs branches, régnerent dans Bagdad, & enleverent aux Califes toute leur autorité. Les Gaznévides, dont le fondateur eſt Sébekteghin, mort en 387 de l'H. (997 de J. C.), régnerent dans le pays de Gazna, voiſin du Khoraſan, & enſuite dans le Khoraſan même & le Fars. Les Seldgioucides, ſous la conduite de Thogroul-Beg, petit-fils de Seldgiouk, enleverent aux Gaznévides, vers l'an 426 de l'H. (1035 de J. C.), le Khoraſan, & s'étendirent enſuite dans la Perſe, l'Aderbidgiane, la Géorgie & l'Arménie. Cette famille ſe partagea en pluſieurs branches, qui donnerent des Rois, comme on l'a dit ailleurs, à la Syrie & à l'Aſie Mineure. Les Khariſmiens, établis dans le Khariſme, l'an 490 de l'H. (1097 de J. C.), par Cothbebdin Mohammed, Turc de naiſſance, conquirent le Turqueſtan, la Boukarie, l'Aderbigiane, le Fars, ou la Perſe proprement dite, le Kherman, & tous les pays ſitués entre l'Indoſtan & la mer Caſpienne. Cette redoutable Puiſſance, qui écraſa les Seldgioucides en Orient, ſuccomba elle-même ſous celle des Mogols en l'an 627 de l'H. (1230 de J. C.) Les Ghourides, établis dans le pays de Ghour ſur les frontieres de l'Inde, fonderent, vers le milieu du 12e ſiécle, une autre puiſſante Dynaſtie, qui fut éteinte par les Khariſmiens l'an 1208 de J. C. De ſes débris, il ſe forma différentes Principautés, qui furent principalement occupées pendant près de deux ſiécles à s'entre-détruire. Les Mogols, introduits dans l'Empire Perſan par Genghizkhan, firent éclore deux nouvelles Dynaſties, dont l'une régna dans la Perſe proprement dite, & l'autre dans la Tranſoxane & le Turqueſtan. La premiere eut pour Chef Houlagou, qui réunit à la Perſe la Chaldée, la Syrie, la Natolie. La ſeconde, fondée par Zagataï, qui donna ſon nom aux pays de ſa domination, tomba, vers l'an 765 de l'H. (1363 de J. C.), ſous la puiſſance de Tamerlan, & fut abſolument éteinte au commencement du 15e ſiécle. Les Modhafferiens, qui reconnoiſſoient pour Chef de leur famille Mohammed Modaffer, régnerent dans une partie de la Perſe depuis l'an 718 de l'H. (1318 de J. C.) juſqu'en 789 (1387 de J. C.), qu'ils furent dépouillés par Tamerlan. La Chaldée & l'Aderbidgiane furent conquiſes, l'an 737 de l'H. (1336 de J. C.), par les Ilkaniens, dont la Dynaſtie fut éteinte & remplacée, l'an 813 (1410 de J. C.), par les Turcomans du Mouton noir, ainſi nommés, parce qu'ils avoient un mouton noir dans leurs drapeaux. A ceux-ci ſuccéderent les Turcomans du Mouton blanc l'an 873 (1468 de J. C.) Azembek, plus connu ſous le nom d'Uzum-Haſſan, ou Caſſan, fondateur de ces derniers, ſubjugua non ſeulement la Chaldée & l'Aderbidgiane, mais auſſi la Perſe proprement dite. Alvand, ſon 4e ſucceſſeur, fut détrôné, l'an 907 de l'H. (1501 de J. C.), par Iſmael Sophi, dont la famille s'eſt maintenue ſur le trône de Perſe juſqu'à notre ſiécle. C'eſt par lui que nous commencerons la Chronologie des Rois modernes de Perſe.

I. SCHAH ISMAEL SOPHI I.

L'an 907 de l'H. (1501 de J. C.) Schah Ismael Sophi, fils de Scheik Kaidar, & arriere-petit-fils de Séphi, ou Sophi, le Reſtaurateur de la Secte d'Ali en Perſe, ayant raſſemblé ſous ſes drapeaux, à l'âge de 14 ans, un nombre d'Alides, s'empare de Tauris ſur Alvand, 4e ſucceſſeur d'Uzum Caſſan, l'oblige de s'enfuir dans le Diarbek, où il mourut l'an 908 (1502 de J. C.), ſe rend maître de Bagdad l'an 916 (1510 de J. C.) met en fuite Morad-Beg, fils d'Alvand, & fait l'année ſuivante la conquête du Khuſiſtan, du Khoraſan & du Maourenhaar, où régnoient des Princes Tartares de la famille de Tamerlan. La fortune ne lui fut pas auſſi favorable dans les guerres qu'il eut contre les Turcs que dans ſes autres expéditions. L'an 920 (1514 de J. C.) Sélim I, Empereur des Ottomans, étant venu l'attaquer, lui livre bataille dans les plaines de Chaldéron, le défait, le met en fuite, & prend la ville de Tauris, capitale de l'Aderbidgiane. L'an 924 (1518 de J. C.) nouveaux progrès de Sélim en Perſe. Il s'empare du Diarbek, & de pluſieurs places que Sophi avoit conquiſes en Syrie & ailleurs. L'an 930 (1523 de J. C.) Sophi meurt à l'âge de 38 ans. Ce Prince emporta dans le tombeau les regrets de ſes ſujets qu'il avoit toujours gouvernés avec beaucoup de douceur & d'équité. Il établit dans ſes Etats la doctrine des Shiites, qui n'eſt autre que celle des Alides, perfectionnée par Haïdar, & oppoſée à celle des Sonnites ou Traditionnaires, ſuivie par les Turcs. Delà le Schiſme qui régne

1526), Soliman gagne ſur Louis, Roi de Hongrie, la célebre bataille de Mohats, où ce Prince périt. Après cette victoire, Soliman marche droit à Bude, qui lui ouvre ſes portes le 3 de Dzouledgé (10 Septembre 1526.) Il y fait mettre le feu qui en conſume la plus grande partie, & ſur-tout une bibliotheque riche en manuſcrits recueillis par le Roi Matthias Corvin. Ferdinand, ſucceſſeur de Louis, reprend cette place l'année ſuivante. Elle retombe au pouvoir de Soliman dans le printems de l'an 1529 de J. C. (936 de l'H.) C'étoit alors comme allié de Jean Zapolski, concurrent de Ferdinand pour le Royaume de Hongrie, que Soliman étoit entré dans ce pays. Mais il s'y compoſa en ennemi déclaré. Par la capitulation de Bude, la garniſon avoit eu permiſſion de ſortir. Soliman la fit maſſacrer dans ſa retraite. Altembourg, qu'il aſſiégea enſuite, ayant été emportée d'aſſaut, tout y fut égorgé par ſon ordre, ſans diſtinction d'âge, de ſexe ni de qualité. Le 26 Septembre de la même année, après s'être emparé de pluſieurs villes, le Sultan va mettre le ſiége devant Vienne avec une armée de 250 mille hommes. La place, défendue par Frédéric, Prince Palatin, ſoutient 20 aſſauts pendant l'eſpace de 20 jours. Soliman, rebuté par la brave réſiſtance des aſſiégés, ſe retire, le 14 Octobre, avec une perte de 80 mille hommes. En s'en retournant, il traverſe encore la Hongrie, où il laiſſe de nouvelles traces de ſa cruauté. De 20 mille eſclaves qu'il traîne après lui, il fait aſſommer impitoyablement tous ceux qui n'ont pas la force de le ſuivre. L'an 941 de l'H. (1534 de J. C.), il paſſe en Orient, & prend ſur les Perſans Tauris ſans oppoſition; mais il perd enſuite une bataille contre le Schah Tamaſp. A ſon retour, il ſacrifie à la haine de ſa maîtreſſe Roxelane ſon Viſir Ibrahim, la meilleure tête du Divan & le plus habile de ſes Généraux, qu'il fait étrangler. La même année, le fameux Chairouddin, ſurnommé Barberouſſe, qu'il avoit créé ſon Amiral, de Pirate qu'il étoit, court la Méditerranée avec cent Galeres, détruit pluſieurs villes des Chrétiens; puis, s'étant jetté ſur l'Afrique, il chaſſe Muley Haſſan de ſon Royaume de Tunis. Cette conquête ne fut point durable. L'an 942 de l'H. (1535 de J. C.), l'Empereur Charles-Quint leve une puiſſante armée contre Barberouſſe, prend la Goulette & Tunis, & rétablit Muley Haſſan dans ſes Etats. Barberouſſe dans la ſuite dédommagea amplement ſon maître de ce revers. L'an 945 de l'H. (1538 de J. C.), envoyé par le Sultan dans les mers d'Orient, il ſoumet le Royaume d'Yémen & toutes les Provinces voiſines à l'Empire Ottoman. Soliman épioit toujours l'occaſion de ſe rendre maître de la Hongrie. L'an 947 de l'H. (1540 de J. C.), il rentre dans ce Royaume après la mort du Roi Jean Zapolski, ſous prétexte de défendre le fils de ce Prince, contre Ferdinand, ſon compétiteur. (*V.* Ferdinand I, *Roi de Hongrie.*) L'Italie, quelques années après, devint l'objet de l'ambition du Sultan. L'an 950 de l'H. (1543 de J. C.), en vertu d'un traité d'alliance fait l'année précédente entre François I, Roi de France, & Soliman, contre Charles-Quint, Barberouſſe entre dans le Phare de Meſſine, s'empare de la ville de Rhege, conduit de-là ſa flotte à l'embouchure du Tibre, vient enſuite faire le ſiége de Nice, qu'il eſt obligé de lever par la réſiſtance du Château; ravage à ſon retour les iſles de Gigio, d'Iſchia, de Lipari, & rentre dans le port de Conſtantinople avec ſept mille priſonniers. Ce fut ſa derniere expédition. Il mourut le 5 de Dgioumadi I 953 (4 Juillet 1546.) L'an 959 de l'H. (1552 de J. C.) Soliman reprend ſes deſſeins ſur la Hongrie. Le Pacha Mehemet, qu'il envoie dans ce Royaume, le rend maître de la ville & de tout le bannat de Témeſwar. Depuis la perte de Rhodes, les Chevaliers de S. Jean s'étoient établis dans l'iſle de Malte, dont ils avoient fait le boulevard de la chrétienté contre les entrepriſes des Infideles. L'an 972, le 23 de Schoual, (24 Mai 1565), le Pacha Muſtapha fait une deſcente dans cette iſle, dont il aſſiége la capitale avec des forces capables de la réduire en poudre. Mais la valeur du Grand-Maître Jean de la Valette & de ſes Chevaliers ſurmonte les efforts obſtinés des Turcs. Le 15 de Séfer de l'an 973 (11 Septembre 1565), ils ſont obligés de ſe retirer honteuſement avec une perte conſidérable, après environ 4 mois de ſiége. Outré de colere & de dépit à la nouvelle de cet échec, Soliman cherche à ſe venger ailleurs de l'affront qu'il vient de recevoir. L'an 974, il rentre en Hongrie, précédé d'une armée conſidérable, qu'il avoit fait partir d'Andrinople, ſous la conduite de Pertu Pacha. Mais étant arrivé devant Sigeth pour en faire le ſiége, il eſt attaqué d'une fievre maligne, qui l'emporta le 13 Séfer de la même année (30 Août 1566), à l'âge de 76 ans, & dans la 46e année de ſon régne. Les Hiſtoriens Chrétiens mettent ſa mort au 14 Septembre. Soliman paſſe pour le plus grand Empereur qu'aient eu les Ottomans. Mais on a trop exagéré ſes vertus, dont la plupart n'étoient que d'heureux efforts que ſa politique faiſoit ſur la férocité de ſon caractere. Sa mort fut tenue ſecrete pendant 4 jours. En attendant l'arrivée de ſon ſucceſſeur, Sigeth fut emporté d'aſſaut le 18 de Séfer (4 Septembre); & Giule, aſſiégée par une autre armée de Turcs, eut, dans le même tems, un ſemblable ſort.

XIII. SÉLIM II.

974 de l'H. (1566 de J. C.) Sélim II, fils de Soliman II, ayant appris la mort de ſon pere à Magnéſie, ſe rendit à Conſtantinople le 9 de Rabié I, & de-là au camp de Sigeth, où il fut reconnu Souverain aux acclamations de toute l'armée. L'an 975, au mois de Redgeb (Janvier 1568), il conclut avec

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

entre les Turcs & les Perſans. Pour diſtinguer ceux-ci, Sophi leur fit prendre une étoffe rouge autour de leur turban, ce qui les a fait appeller par les Turcs Kiſilbaſchs ou Têtes rouges.

II. SCHAH THAMAS, OU THAMASP.

930 de l'H. (1523 de J. C.) Thamas, ou Thamasp, fils aîné d'Iſmaël Sophi, lui ſuccéda. Il eut pluſieurs guerres dans le Khoraſan contre les Usbecks. Soliman, Empereur des Ottomans, lui enleva, l'an 941 (1534 de J. C.) la ville de Tauris que Sophi avoit repriſe, Sultanie, Bagdad, & d'autres places. Mais Thamas le défit l'année ſuivante, dans une bataille livrée à la ſuite d'un grand orage qui avoit fait un dégât affreux dans le camp des Turcs. L'an 955 de l'H. (1548 de J. C.) la guerre ſe renouvelle entre ces deux Puiſſances, & ſe termine la même année par une victoire remportée par les Turcs près de Van dans l'Arménie. L'an 983 (1575 de J. C.) Thamas meurt empoiſonné par une de ſes femmes. Grand guerrier, bon politique, il ternit l'éclat de ſes talens, dit un Moderne, par un penchant horrible à la cruauté & par une avidité inſatiable du bien de ſes ſujets.

l'Empereur Maximilien une tréve pour 8 ans. Vers le même tems, il confirma le traité de paix que ſon pere avoit fait avec les Vénitiens. Mais, l'an 978, au mépris de ſa parole, il envoie Muſtapha pour faire ſur eux la conquête de l'iſle de Chypre. Famagouſte, après un ſiége de 3 mois, eſt forcé de ſe rendre le 10 de Rabié I 979 (2 Août 1571.) La priſe de la capitale entraîne celle de toute l'iſle. (*Voy.* Veniſe.) La même année, le 17 de Dgioumadi I, (7 Octobre 1571), la flotte des Chrétiens, commandée par D. Jean d'Autriche, âgé pour lors de 24 ans, gagne ſur les Turcs la célebre bataille de Lépante. On fait état de 32 mille de ces Infideles qui périrent dans le combat, de 3500 priſonniers & de 161 Galeres, priſes ou coulées à fond, avec 60 autres bâtimens. Mais cette victoire fut ſtérile, parce qu'on ne ſut pas en tirer les avantages qu'elle devoit produire. Le Grand-Viſir, apprenant une ſi grande perte, fait venir le Baile de Veniſe, qu'il retenoit priſonnier contre le droit des gens : *Sache*, lui dit-il, *ce que ta République verra bientôt, que les forces de l'Empire Ottoman ſont toujours naiſſantes. Nous avons coupé un bras à Veniſe en lui enlevant l'iſle de Chypre. Nous tuer des hommes & nous enlever des vaiſſeaux, comme vous avez fait, c'eſt nous couper la barbe ; elle en croîtra plus touffue.* L'an 982, le 28 de Schaban (13 Décembre 1574), Sélim meurt d'apoplexie à l'âge de 52 ans, dans la 9e année de ſon régne. On le ſurnomma *Meſt*, c'eſt-à-dire ivrogne, parce qu'il étoit adonné au vin. Il avoit bien d'autres vices qu'il ne compenſa par aucune vertu royale. Les grandes choſes, qui ſe firent ſous ſon régne, furent l'ouvrage de ſes Miniſtres, & il n'y contribua que par ſon conſentement. (*Voy.* Veniſe.)

XIV. AMURATH III.

982 de l'H. (1574 de J. C.) AMURATH III, fils aîné de Sélim, ſuccede à ſon pere, & commence ſon régne par le maſſacre de ſes freres, au nombre de cinq, ſuivant la barbare coutume des Ottomans. Cette exécution ſe fit ſous ſes yeux & en préſence des Sultanes, meres de ces enfans, dont une ſe poignarda de déſeſpoir. L'an 986 (1578 de J. C.), ſur la prédiction d'un fanatique, ou d'un fourbe, qui lui avoit dit avoir vu en ſonge une main divine graver ſur la porte du Divan ces mots : *Vainqueur de la Perſe*, il porte la guerre dans ce pays. Elle fut longue & ſanglante, & finit, l'an 997 (1589 de J. C.), par un traité de paix, où les Perſans céderent aux Ottomans trois provinces, que ces derniers avoient conquiſes ſur eux. Dans le cours de cette guerre, Ibrahim, Pacha du Kaire, ſubjugua les Maronites qui habitoient le Mont-Liban & les environs : entrepriſe dans laquelle avoit échoué le Sultan Sélim II 9 ans auparavant. L'an 991, (1583 de J. C.) Amurath conclut avec l'Empereur Rodolphe une tréve de 9 ans, que ſes Généraux ne ſe firent nul ſcrupule de violer toutes les fois que l'occaſion favorable s'en préſenta. (*Voyez* Rodolphe II, *Roi de Hongrie.*) L'an 1000 de l'H. (1592 de J. C.), pour occuper au-dehors ſes Janiſſaires, milice inquiete & remuante, Amurath déclare la guerre à l'Empereur. Le Pacha de Boſnie entre, par ſes ordres, en Croatie, à la tête de 50 mille hommes, & prend Wihitz, capitale du pays. L'année ſuivante, les Chrétiens remporterent deux victoires ſur les Turcs en Hongrie. L'Archiduc Matthias ſe rendit maître de Novigrad au mois de Redgeb 1002, (Mars 1594.) Au mois Dzouledgé, (Août de la même année), le Grand-Viſir Sinan Baſſa oblige la forte place de Raab, ou Javarin, à ſe rendre le 17 Septembre, après avoir ſoutenu divers aſſauts. L'an 1003, Amurath meurt le 6 de Dgioumadi I (17 Janvier 1595), dans la 50e année de ſon âge, & la 29e de ſon régne. La débauche, l'abus exceſſif du vin uſerent ſes organes & hâterent ſa vieilleſſe. Il étoit, à 50 ans, dans une décrépitude complete. Ce Prince fut plus haï qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, quoiqu'il ait été moins ſanguinaire qu'eux. Son extrême avarice en fut la principale cauſe. Ce Prince aima la guerre & n'y alla jamais. Il avoit néanmoins du courage. Les Janiſſaires l'éprouverent dans une ſédition où ils demandoient la tête du Defterdar, ou Grand-Tréſorier, l'accuſant d'avoir altéré la monnoie dont on payoit leur ſolde. Amurath, n'ayant pu les appaiſer, fondit ſur eux le ſabre à la main, en tua pluſieurs & fit trembler les autres.

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

III. SCHAH ISMAEL II.

983 de l'H. (1575 de J. C.) ISMAEL II, ſecond fils de Thamas, fut tiré de la priſon, où il étoit retenu depuis 23 ans, par ordre de ſon pere, & placé ſur le trône préférablement au Prince Haïdar, ſon frere puîné, qu'Iſmaël avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur. Haïdar n'en fut pas quitte pour être privé du trône. Iſmaël le fit mourir dès qu'il y fut aſſis. Cette exécution ayant indiſpoſé la plupart des Grands contre lui, Iſmaël feignit une maladie dangereuſe, & fit courir, peu de tems après, le bruit de ſa mort. Ayant reconnu ceux qui lui étoient contraires par les marques de joie qu'ils donnerent à cette nouvelle, il en immola à ſa vengeance autant qu'il en put ſaiſir, & pourſuivit ceux qui avoient pris la fuite, juſque dans les Cours étrangeres. Cependant Iſmaël faiſoit des préparatifs pour entrer en guerre avec les Turcs. Mais les Grands, comme il étoit près de ſe mettre en campagne, l'étranglerent l'an de l'H. 985 (de J. C. 1577.)

IV. SCHAH MOHAMMED KHODABENDEH.

985 de l'H. (1577 de J. C.) MOHAMMED KHODABENDEH, fils aîné de Thamas, ſuccéda à ſon frere Iſmaël, & fut proclamé Souverain à Caſvin. L'an 986, ſon Général Tokmak battit les Turcs dans la plaine de Chaldéron. La même année, Arez-Beg, un autre de ſes Généraux, fut défait, pris & pendu à Schamachie par les Tartares ; mais bientôt cet affront fut vengé par une victoire que l'Emir Hamzeh Mizra, fils du Monarque, remporta ſur eux. La guerre avec les Turcs continua pendant tout le régne de Khodabendeh, dont la mort arriva l'an 993, (1585 de J. C.)

V. SCHAH HAMZEH.

993 de l'H. (1585 de J. C.) HAMZEH, qui s'étoit diſtingué dans la guerre contre les Turcs, ſuccéda à Khodabendeh, ſon pere, dont il étoit le fils aîné. Une derniere victoire, qu'il avoit remportée ſur les Turcs peu de jours avant la mort de Khodabendeh, lui fit naître, lorſqu'il fut ſur le trône, le deſſein de reprendre Tauris. La ville fut aiſément conquiſe. Mais la garniſon, s'étant jettée dans la citadelle, s'y défendit avec la réſolution de s'enſevelir ſous ſes ruines. Plus de 60 aſſauts furent donnés à la place ſans qu'on ſe rebutât de part ni d'autre. Une armée de Turcs étoit en marche pour la ſecourir, lorſque Hamzed fut aſſaſſiné par un Eunuque, qu'Iſmaël, frere de ce Prince, avoit gagné. Cet événement, qui fut ſuivi de la levée du ſiége, eſt de l'an 993 de l'H. (1585 de J. C.)

VI. SCHAH ISMAEL III.

993 de l'H. (1585 de J. C.) ISMAEL III, ſecond fils de Khodabendeh, monta ſur le trône après l'aſſaſſinat de ſon frere Hamzeh. Il ne jouit pas long-tems du fruit de ſon crime. Après huit mois de régne, il fut lui-même aſſaſſiné par un de ſes do-

XV MAHOMET III.

1003 de l'H. (1595 de J. C.) Mahomet III, fils aîné d'Amurath III & ſon ſucceſſeur, commença ſon régne par faire étrangler en ſa préſence 19 de ſes freres, & jetter à la mer 10 concubines de ſon pere, qui étoient enceintes. L'an 1004, il lui naît ſept fils dans le même mois. (Calvis.) Ce Prince étoit belliqueux. L'an 1005, vers le milieu de Mouharram, (Septembre 1596 de J. C.) il entre en Hongrie à la tête de 200 mille hommes, va camper devant Agria, & prend cette place par compoſition le 1 de Rabié I (13 Octobre 1596.) La garniſon ayant été maſſacrée par les Janiſſaires en ſortant de la ville, Mahomet, indigné de cette perfidie, fait trancher la tête à leur Aga qui l'avoit permiſe. L'Archiduc Maximilien marche contre lui, prend ſon artillerie & lui taille en pieces 12 mille hommes. Mais le Sultan averti par un renegat Italien que les vainqueurs étoient aux priſes entre eux pour le pillage, revient à la charge, & leur arrache la victoire le 26 Octobre. L'an 1006, (1598 de J. C.) la priſe de Javarin, ou Raab, enlevé aux Turcs par les Impériaux, le 29 Mars, excite une ſédition à Conſtantinople. A la tête des rébelles étoit Sélim, frere du Sultan dont il avoit trompé la cruauté dans le maſſacre de ſes freres, par l'adreſſe du Viſir. Mahomet, l'ayant attiré auprès de lui, l'interroge, & dès qu'il le reconnoît pour ſon frere, il lui fait ſubir la peine du fatal cordon. L'an 1009 de l'H. (Ibrahim, Pacha de Belgrade, aſſiége Caniſe avec une armée de 200 mille hommes; l'Empereur Rodolphe II lui en oppoſe une de 40 mille, commandée par le Duc de Mercœur, qu'il avoit fait venir de France à ſon ſecours. Le Duc, après une bataille, dont le ſuccès fut incertain, eſt obligé de ſe retirer par le défaut de vivres. Sa retraite, la plus belle qu'on eut vue depuis long-tems, met la place dans la néceſſité de ſe rendre le 23 de Rabié II (22 Octobre 1600.) Vers la fin de la même année (au printems de 1601) le Duc reprend ſur les Turcs Albe Royale; elle fut reconquiſe par Haſſan Pacha le 11 de Rabié I de l'an 1011 (19 Août 1602 de J. C.) L'année ſuivante, le 27 de Redgeb, (21 Décembre 1603) Mahomet termine ſes jours à Conſtantinople dans la 37e année de ſon âge, accablé des infirmités que ſes débauches lui avoient cauſées. (*Voy.* Rodolphe, *Roi de Hongrie.*)

XVI. AHMED, ou ACHMET I.

1012 de l'H. (1603 de J. C.) Ahmed, ou Achmet, fils aîné de Mahomet III, monta ſur le trône le lendemain de la mort de ſon pere, à l'âge de 15 ans. Tout jeune qu'il étoit, il s'occupa ſérieuſement à réparer les fautes de ſon prédéceſſeur. L'an 1015, le 18 de Redgeb (9 Novembre 1606,) il conclut, par ſes Miniſtres, à Situatoroc, près de Comorre, une tréve avec l'Empereur Rodolphe pour 20 ans. Dans le même tems, il continuoit la guerre contre les Perſans, mais avec très peu de ſuccès. Murad, ſon Grand-Viſir, aſſiége en vain Révan. Schah Abbas, à la tête de ſes troupes, recouvre tout ce que les Ottomans avoient enlevé à la Perſe, & jette la terreur dans leurs Provinces. Cette guerre finit l'an 1020 (1611 de J. C.) par un traité de paix qui aſſura aux Perſans la ville de Tauris, avec les autres conquêtes qu'ils avoient faites. Mais ce traité fut mal obſervé par les Perſans. La guerre ayant recommencé l'an de J. C. 1616, le Sophi bat, près de Balſora, les Turcs quoique fort ſupérieurs en nombre. Achmet étoit près d'entrer en campagne pour la premiere fois, lorſqu'une maladie violente termina ſa vie à l'âge de 30 ans, le 16 de Dzoulcaada de l'an 1026, (15 Novembre 1617 de J. C.) » Ce Prince, dit M. l'Abbé

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

meſtiques, que le Gouverneur de ſon frere puiſné qui ſuit, avoit gagné, pour prévenir un pareil ſort qu'il préparoit à ce jeune Prince.

VII. SCHAH ABBAS, surnommée LE GRAND,

994 de l'H. (1586 de J. C.) Schah Abbas, 3e fils de Khodabendeh, fut proclamé Souverain de Perſe après la mort d'Iſmaël, ſon frere, qui avoit tenté de l'immoler à ſa ſûreté. Tout le cours de ſon régne fut un enchaînement de proſpérités qu'il dut à ſa vigilance, à ſa valeur & à ſon habileté. Il débuta par déclarer la guerre aux Usbeks, & reprit ſur eux le Khoraſan, dont ils avoient dépouillé ſes prédéceſſeurs. Les hoſtilités continuoient toujours entre les Perſans & les Turcs. Abbas les termina, l'an 997 de l'H. (1589 de J. C.), en cédant aux Turcs, ſuivant les Hiſtoriens de cette nation, trois provinces, qu'ils avoient enlevées à la Perſe. De ce nombre étoit l'Arménie. Mais avant que de s'en deſſaiſir, ne voulant laiſſer aux Turcs qu'un pays déſert, il en enleva plus de 22 mille familles, qu'il diviſa en pluſieurs colonies & diſperſa dans les differentes provinces de ſes Etats. Ce Prince avoit encore une autre vue plus relevée en tranſportant les Arméniens en Perſe. Connoiſſant l'induſtrie & l'activité de ce peuple, il le jugea propre à mettre à profit les richeſſes naturelles de ſes Etats, négligées par les Perſans, que leur caractere indolent & inappliqué rendoit incapables des opérations laborieuſes & compliquées du commerce. Ses eſpérances ne furent point vaines. Les Arméniens tranſplantés ſe livrerent au goût qu'ils avoient apporté de leur patrie; & depuis ce tems, ils ont porté par-tout le monde le commerce de la Perſe. Un des premiers fruits qu'ils en retirerent, fut de ſe bâtir près d'Iſpahan une ville, qu'ils nommerent Sulfa, ou Julfa: elle eſt aujourd'hui conſidérable, & ſe gouverne par ſes propres loix ſous la direction d'un Kalenther; terme qui répond à celui de Maire, ou Juge de police. L'an 998 de l'H. (de J. C. 1590), Schah Abbas fixa ſa réſidence à Iſpahan, dont il fit la capitale de ſes Etats. Cette ville, dont le circuit eſt aujourd'hui de dix lieues, lui doit ſes premiers embelliſſemens. Il commença le vaſte & ſuperbe Palais, que ſes ſucceſſeurs ont achevé, dans le Meidan, ou Marché; l'une des plus grandes & des plus belles places de l'univers. L'an 1023 (1614 de J. C.), avec le ſecours des Anglois, il chaſſe de Bender-Abaſſi les Portugais, qui s'en étoient emparés deux ans auparavant, & y avoient déjà bâti deux Forts. L'an 1031, le 19 de Dgioumadi II (1 Mai 1622), aidé par les mêmes alliés, il chaſſe encore les Portugais de l'iſle d'Ormus, où ils faiſoient un commerce conſidérable. Ce Prince, par les conquêtes qu'il fit ſur les Mogols & ſur d'autres peuples, recula fort loin les limites de ſes Etats. Il mourut, vers la fin de Rabié II de l'an 1038 (Décembre 1628 de J. C.), à Caſvin. La valeur d'Abbas, ſa magnificence, le ſoin qu'il prit de faire fleurir les arts & le commerce dans ſes Etats, la police exacte qu'il y établit, lui firent donner le ſurnom de Grand. Mais à ces belles qualités, il réuniſſoit de grands vices, qui en terniſſoient l'éclat. Ombrageux, fourbe, cruel, jaloux de la gloire de ſes ſujets & avide de leurs biens, il immola ſes quatre fils à d'injuſtes ſoupçons; il perſécuta ceux de ſes Officiers qui lui avoient rendu les plus grands ſervices; il mettoit à contribution tous ceux qui l'approchoient, & imaginoit ſans ceſſe de nouveaux moyens pour tirer l'argent de ſes peuples; il dépouilla les Princes, ſes voiſins, & les fit mourir dans le tems qu'il leur témoignoit le plus d'amitié. Voulant empêcher ſes ſujets d'emporter l'argent de ſon Royaume chez les Ottomans & les détourner du pélerinage de la Mecque, il imagina de leur inſpirer de la dévotion pour Iman-Reza; l'un des 12 Saints de Perſe, dont le tombeau eſt à Meſched. Il rendit ce lieu célebre par un grand nombre de faux miracles qu'il fit opérer; des gens apoſtés, feignant d'être aveugles, ouvroient les yeux aux approches du tombeau de Reza, & crioient auſſitôt miracle. Cette impoſture y attira une foule de monde ſi prodigieuſe, que les plus grands Seigneurs de Perſe ſe ſont fait un honneur d'être inhumés dans la Moſquée de Meſched, & y ont envoyé les plus riches préſens. (Voy. *les Empereurs Turcs de ſon tems.*)

» Mignot,

» Mignot, fut celui de tous les Empereurs Ottomans » qui ſe montra le plus avare du ſang des hommes, & » qui ſut mieux faire reſpecter ſa puiſſance. Dans un » âge tendre, il choiſiſſoit ſes Miniſtres, & gouvernoit avec eux. Il fut tout à la fois libéral & économe, » aimant la magnificence & ſur-tout la juſtice qu'il » fit rendre à ſes ſujets ſans jamais proſcrire que des » têtes criminelles. » Il accomplit, le premier de tous les Empereurs Ottomans, ce précepte de l'Alcoran, qui enjoint à tout homme de travailler de ſes mains pour gagner ſa vie. Il apprit à faire des anneaux de corne propres à bander les arcs; il les faiſoit vendre, & le produit en étoit employé dans ſa cuiſine.

XVII. MUSTAPHA I.

1026 de l'H. (1617 de J. C.) MUSTAPHA, frere cadet d'Achmet, qui l'avoit épargné dans le maſſacre de ſes freres, le remplaça ſur le trône des Ottomans. Le premier uſage qu'il fit de ſon autorité, fut de faire arrêter le Baron de Sanci, Ambaſſadeur de France, ſoupçonné d'avoir favoriſé l'évaſion du Prince Koreſki, fait priſonnier dans les guerres de Moldavie. Muſtapha lui-même, après quatre mois de régne, fut arrêté à ſon tour par les Grands Viſirs, dépoſé, comme incapable de régner, & confiné dans une priſon le 30 de Rabié I de l'an 1027 (17 Mars 1618 de J. C.)

XVIII. OSMAN I, ou OTHMAN II.

1027 de l'H. (1618 de J. C.) OSMAN, ou OTHMAN, fils d'Achmet, fut élevé ſur le trône à l'âge de 8 ans, ſuivant le Prince Cantimir, ou de 12 ans, ſelon d'autres Hiſtoriens. L'année même de ſon élévation, il envoya une Ambaſſade au Roi de France, pour lui faire excuſe de l'inſulte faite à ſon Ambaſſadeur ſous le régne de Muſtapha. Tout jeune qu'il étoit, Oſman avoit l'ame guerriere, & déſiroit de ſignaler ſon régne par des conquêtes. L'an 1028 de l'H. le Viſir Ali Pacha entre, par ſon ordre, en Perſe à la tête d'une armée formidable, met tout à feu & à ſang, juſqu'à Tauris, que le Général Perſan abandonne à ſon approche; s'avance vers Ardevil, & oblige le Roi de Perſe, l'an 1029, à demander la paix; elle lui eſt accordée, & Oſman enſuite la ratifia; mais ce ne fut point pour reſter en repos. L'an 1030, au printems, Oſman, accompagné du Viſir, porte la guerre en Pologne avec une armée de 300 mille hommes, pour ſe venger, diſoit-il, des courſes que les Coſaques faiſoient ſur ſes terres. Mais ayant échoué devant Choczin en Moldavie, & aſſiégé inutilement le camp du Grand Chancelier de la République, il fait la paix avec les Polonois au mois de Dzouledgé 1030, (Octobre 1621 de J. C.) On compte qu'il perdit 80 mille hommes dans cette guerre, outre 100 mille chevaux, & les Polonois 20 mille. L'an 1031 le 18 de Redgeb (19 Mai 1622) les Janiſſaires, qu'il ſe propoſoit de caſſer pour leur ſubſtituer une milice Arabe, s'étant révoltés, tirent d'un puits Muſtapha & le replacent ſur le trône, après quoi s'étant ſaiſis du malheureux Oſman, ils le promenent avec dériſion dans le tombereau des criminels par les rues de Conſtantinople, couvert d'une ſimple toile blanche. Conduit enſuite au Château des ſept Tours, il y eſt auſſitôt étranglé par ſix muets. Ce fut Daout que Muſtapha, quelques heures auparavant, avoit fait Viſir, qui préſida à cette ſanglante cataſtrophe.

MUSTAPHA, *rétabli*.

1031 de l'H. (1622 de J. C.) Muſtapha en remontant ſur le trône, y porta les mêmes vices qui l'en avoient fait deſcendre. Sa premiere diſgrace ne l'avoit point corrigé. Au bout de 16 mois, les Grands, excédés de ſes folies & de ſes cruautés, le dépoſerent de nouveau le 25 de Dzoulcaada 1032 (10 Septembre 1623.) On le reconduiſit enſuite, monté ſur un âne, au milieu des inſultes de la populace, dans ſa priſon, où peu de jours après il fut étranglé.

XIX. AMURATH IV.

1032 de l'H. (1623 de J. C.) AMURATH IV, frere d'Oſman, fut ſubſtitué à Muſtapha, ſon oncle, à l'âge de 15 ans. Les commencemens de ſon régne furent violemment agités par les troubles qui s'éleverent en Crimée, par la guerre que les Turcs firent en Tranſylvanie pour ſoutenir Betlem Gabor, par les incurſions des Coſaques qui s'avancerent juſqu'au port de Conſtantinople, & par les révoltes de pluſieurs Pachas en Aſie. L'an 1033 de l'H. Amurath fait partir une armée conſidérable pour reprendre la Babylonie qui étoit rentrée ſous la domination des Perſans. Bagdad eſt aſſiégée pendant cinq mois, & fait une ſi belle défenſe qu'elle force les Turcs à ſe retirer. Nouveau ſiége de cette place en 1040 de l'H. auſſi malheureux que le premier. Amurath ne ſe piquoit pas d'être fidele obſervateur de la loi de ſon Prophête. Il oſa même, l'an 1043 de l'H., donner un Édit portant permiſſion de vendre publiquement du vin, & à tout Muſulman d'en boire à diſcrétion; mais le ſcandale qu'excita cet Édit l'obligea, deux ans après, de le révoquer. L'an 1045 de l'H., il reprend les armes contre la Perſe, & va faire en perſonne le ſiége d'Érivan, capitale de l'Arménie Perſique. La priſe de cette place fut tout le fruit de ſon expédition. L'an 1047 de l'H., il vient ſe préſenter, avec toutes les forces de ſon Empire, devant Bagdad qui eſt emportée le jour de Noël 1638, après avoir eſſuyé pendant 50 jours les plus violens aſſauts. Amurath ſouille la gloire de cette conquête par le maſſacre de trente mille Perſans qui avoient mis bas les armes, & par l'ordre affreux qu'il donna de faire main-baſſe ſur tout ce qui reſtoit dans la place, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Ce Prince, à meſure qu'il avançoit en âge, étoit de plus en plus adonné au vin. L'an 1049, s'é-

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

VIII. SCHAH SOPHI II, ou SEFI I.

1038 de l'H. (1628 de J. C.) SOPHI II, nommé d'abord ZAIN MIRZA, fils de Sefi & petit-fils d'Abbas, fut proclamé Roi de Perſe à l'âge de 15 ans, trois jours après la mort de ſon aïeul. Ce fut le Néron des Perſans. Il verſa le ſang des principaux Seigneurs de Perſe, aveugla ſon frere unique, fit maſſacrer deux de ſes oncles, & enterrer toute vive ſa mere, avec 40 femmes du Serrail, accuſées d'avoir trempé dans une conſpiration contre lui. Il eut néanmoins de la valeur, & remporta quatre grandes victoires ſur les Turcs. Mais s'étant livré dans la ſuite à la débauche, il perdit le fruit de ces premiers ſuccès. L'an 1638 de J. C., l'Empereur Amurath IV recouvra Bagdad & toute la Babylonie, que le Grand Abbas avoit conquiſes 14 ans auparavant ſur les Turcs. Les Mogols, de leur côté, reprirent la Province de Candahar, dont Abbas les avoit également dépouillés. Mais Sophi conſerva Erivan, place forte d'Arménie, qu'il avoit enlevée aux Turcs l'an 1635, quoique défendue par une garniſon de 22 mille hommes. Sophi mourut l'an 1052 de l'H. (1642 de J. C.) dans la 14e année de ſon régne. On croit que ſa vie fut abrégée par le poiſon.

tant enivré à la fête du Bairan (c'eſt la Pâque des Turcs, qui vient à la ſuite du Ramhadan qui eſt leur Carême) une fievre violente le ſaiſit, & l'emporta le 25 de Schoual (8 Février 1640,) à l'âge de 31 ans. (Ricaut.) » Des talens précieux, dit un Moderne, » percerent à travers tous ſes vices. Il ſavoit récompenſer & punir; il gouvernoit par lui-même & » voyoit tout de ſes yeux. Perſuadé que, pour gouverner les hommes, il faut les connoître, il ſe mêloit » parmi le peuple, & permettoit l'accès de ſon trône » à tous ceux que quelques raiſons valables pouvoient » y attirer. Lui-même donnoit à ſes ſoldats l'exemple » des travaux militaires & à ſes Miniſtres celui d'un » travail aſſidu ».

XX. IBRAHIM.

1049 de l'H. (1640 de J. C.) Ibrahim, après la mort de ſon frere Amurath, fut tiré d'une priſon obſcure, où il languiſſoit depuis quatre ans, pour être placé ſur le trône. L'an 1051 de l'H. il enleve aux Coſaques la ville d'Azof, à l'embouchure du Don ou Tanaïs: par-là il les met hors d'état de troubler, comme ils faiſoient, la navigation de Conſtantinople. L'an 1055, (1645) à l'occaſion de quelques vaiſſeaux pris ſur les Turcs par les Maltois & conduits au port de Céphalonie, Ibrahim déclare la guerre aux Vénitiens. Il envoie une armée contre l'Iſle de Candie. Ses troupes y abordent le 21 de Rabié II. Le lendemain elles inveſtiſſent la Canée, qui ſe rend le 22 de Dgioumadi II. (5 Août 1645.) D'Avrigni met la priſe de la Canée au 22 Août. Retimo tomba, l'année ſuivante, ſous la puiſſance des Turcs; mais la capitale de l'Iſle leur réſiſta. L'an 1059, les débauches & les cruautés d'Ibrahim ſouleverent contre lui les Grands de l'Etat, le Moufti à la tête. On le dépoſe, & enſuite on l'étrangle le 28 de Redgeb (28 Juillet 1649.) Ricaut & les Auteurs de l'*Hiſt. Univ.* mettent la mort d'Ibrahim au 17 Août 1648. Nous ſuivons le Prince Cantimir & les Hiſtoriens Turcs.

XXI. MAHOMET IV.

1059 de l'H. (1649 de J. C.) Mahomet IV, fils aîné d'Ibrahim, lui ſuccéda à l'âge de 7 ans. La minorité de ce Prince fut agitée de pluſieurs bouraſques; & le calme ne fut rétabli, dans l'intérieur de l'Etat, qu'après qu'on eut conféré le Vizirat à Mehemet Kioprili, ou Cuprogli, nom célebre dans les faſtes Ottomans. Ce Miniſtre eut continuellement les armes à la main contre les Chrétiens. L'an 1070, il enleve aux Vénitiens les Iſles de Métélin & de Lemnos, & prend aux Impériaux Varadin, le 1 Mouharram, (27 Août 1660.) L'année ſuivante Ali Pacha remporta ſur les Impériaux deux victoires. Mehemet Cuprogli meurt le 5 Rabié I, 1072, (19 Octobre 1661). Son fils Ahmed Cuprogli, qui lui fut ſubſtitué, marcha ſur ſes traces & le ſurpaſſa. L'an 1073, il mene le Sultan en Hongrie à la tête d'une belle armée, bat le Général Forgatz, & prend Néhauſſel le 5 Rabié I 1074, (27 Septembre 1663.) après 36 jours de ſiége. Il eſt à ſon tour battu à S. Gothard, l'an 1075, le 18 de Mouharram (1 Août 1664) par le Général Montécuculli; ce qui l'engage à conclure la paix avec l'Empire. L'an 1080, le 29 de Rabié II, (16 Septembre 1669) il ſe rend maître de Candie, après un blocus de 20 ans, & un ſiége opiniâtre de 29 mois, qui coûta 200 mille hommes aux vainqueurs (d'Avrigni.) Le P. Griffet met la priſe de Candie au 30 Août; & Muratori au 6 Septembre. L'an 1083, (1672) Mahomet déclare la guerre aux Polonois, pour défendre les Coſaques qui les avoient abandonnés, & s'étoient ſoumis à la Porte. Il prend en perſonne Kaminieck le 8 de Dgioumadi I (22 Août) de la même année, & n'accorde la paix à la Pologne qu'en lui impoſant un tribut de 20 mille écus. Jean Sobieski, Grand Maréchal, & depuis Roi de Pologne, proteſte contre un traité ſi honteux; & l'année ſuivante, au même mois, il venge ſa nation par la défaite des ennemis aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverſes repriſes par ce grand homme, furent contraints d'accorder à la Pologne une paix moins déſavantageuſe que la premiere en 1676. Deux ans après (l'an de J. C. 1678,) l'Empire Ottoman fait une perte irréparable dans la perſonne du Viſir Ahmed Cuprogli, le plus grand Miniſtre que l'Empire Ottoman ait eu. Kara Muſtapha, homme inquiet & turbulent, lui ſuccéde & ne tarde pas à le faire regreter. Il rompt la tréve concluе par ſon prédéceſſeur avec l'Empire; & l'an 1094, (1683) il paſſe en Hongrie avec une armée de 200 mille hommes, inveſtit Javarin; puis, laiſſant la conduite de ce ſiége à Huſſein Baſſa, il marche droit à Vienne. Il ouvre la tranchée devant cette place, ſuivant les Hiſtoriens Turcs, le 1 de Schaban, (16 Juillet) le 14 Juillet, ſelon les rélations des Chrétiens. Le 29 de Ramadhan (11 Septembre) Jean Sobieski, alors Roi de Pologne, ſurvient à la tête de 20 mille hommes. Le lendemain il attaque le camp des Infideles. La frayeur s'empare de l'armée Ottomane. Après une foible réſiſtance, elle abandonne ſes retranchemens, ſon artillerie, ſes tentes, & ſe ſauve honteuſement à Javarin. Cette victoire, dit un Ecrivain exact, fut d'autant plus ſinguliere, qu'elle coûta très peu de ſang. Il ne reſta pas plus de ſept ou huit cens Infideles ſur la place, & il n'y eut guere que 600 Chrétiens de tués. La plupart ne virent point l'ennemi, parce qu'on

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

IX. SCHAH ABBAS II.

1052 de l'H. (1642 de J. C.) Abbas, fils de Sophi II, lui ſuccéda à l'âge de 13 ans. Il imita la magnificence de ſon biſaïeul, &, ſi l'on en croit Koemfer, il ne lui céda pas en valeur. On ne connoît toutefois qu'une ſeule expédition où il ſe ſoit trouvé. C'eſt la conquête du Candahar, que les Mogols avoient recouvré, comme on l'a dit, ſous le régne de Sophi II; encore cette conquête, qu'il fit en 1070 (1660 de J. C.) fut-elle moins due à la ſupériorité de ſes armes, qu'à l'adreſſe de ſa politique. Il aimoit les Arts & les Artiſtes, & étoit fort affable envers les Francs; qualités qu'il tenoit encore du Grand Abbas. Il fit l'honneur au célebre Tavernier de boire avec lui de ſon vin de Schiraz. La volupté à laquelle il ſe livra ſans retenue, avança le terme de ſes jours. Ce Prince mourut le 5 de Rabié II de l'an 1077 (25 Septembre de l'an 1666 de J. C.) dans le Mazenderan, à 140 lieues d'Iſpahan, la 24e année de ſon régne. Il fut regretté des Chrétiens auxquels il avoit été favorable, malgré l'oppoſition des Chefs de ſa Religion. » Mais on ne peut trop blâmer ce » Prince, dit Tavernier, de s'être ſouvent laiſſé emporter à la » colere, (ce qui lui fit commettre bien des actes de cruauté) » & d'avoir trop aimé le vin ».

X. SCHAH SOLIMAN.

1077 de l'H. (1666 de J. C.) Séphi Mirza, ſurnommé Soliman, fils aîné d'Abbas II, lui fut donné pour ſucceſſeur à l'âge de 20 ans. Ce fut un Monarque pacifique par indolence. Il mourut ſans avoir rien fait de mémorable, ſinon des actes de cruauté au milieu des fumées du vin auquel il étoit fort adonné, le 16 Dzouledgé de l'an 1105 (29 Juillet 1694) à l'âge de 48 ans, dans la 28e année de ſon régne.

ne fut point pouſſé, & que les premieres lignes ne laiſſerent rien à faire aux ſecondes. Ainſi cette action n'eſt proprement admirable, que parce qu'il paroît viſiblement qu'elle eſt l'ouvrage du Très-Haut, qui envoie, quand il lui plaît, l'eſprit de vertige aux Chefs, & jette la terreur dans l'ame des ſoldats, enſorte qu'un ſeul en met deux mille en fuite, aux termes de l'Ecriture. Kara Muſtapha paya de ſa tête la déroute de ſon armée, & la levée du ſiége de Vienne. L'an 1095, le 16 de Mouharram, (25 Déc. 1683) il fut étranglé à Belgrade par ordre du Sultan. Les armes des Chrétiens continuent de proſpérer contre les Turcs au moyen d'un traité de guerre offenſive & défenſive, conclu, l'an 1684 de J. C., entre l'Empereur, le Roi de Pologne & les Vénitiens. L'année ſuivante le Duc de Lorraine, Général des armées Impériales, ſe rend maître de Nehauſſel, après une victoire remportée ſur les Turcs. Un grand nombre d'autres villes de Hongrie ſont priſes par différens Généraux de l'Empire, tandis que les Vénitiens s'emparent de pluſieurs places dans la Morée. L'an 1097, le 21 de Schoual, (31 Août 1686,) le Duc de Lorraine emporte d'aſſaut Bude, après un ſiége de 77 jours. Il met en déroute, l'année ſuivante, l'armée des Turcs, forte de 80 mille hommes, à Mohats près de la Drave, le 13 Schoual, (12 Août.) Les Vénitiens, de leur côté, font de nouvelles conquêtes en Grece & en Dalmatie. Cette ſucceſſion de déſaſtres excite les murmures du peuple & de l'armée. On s'en prend d'abord aux Miniſtres, qui ſont ſacrifiés; on en vient enſuite au Sultan. Il eſt dépoſé le 13 Mouharram 1099, (9 Novembre 1687,) après un régne de 38 ans. Mahomet vécut encore cinq ans renfermé dans ſon appartement, & mourut au mois de Dgioumadi I de l'an 1104. (Janvier 1693.) On ne peut refuſer à ce Prince de la valeur, de la capacité pour les affaires & de l'humanité: mais on voulut le rendre garant des malheurs qui arriverent dans les dernieres années de ſon régne; il faut avouer qu'ils furent en partie les ſuites de ſa négligence, & de ſon penchant pour les vains amuſemens. (*Voyez* Léopold, *Empereur & Roi de Hongrie*, & Jean Sobieski, *Roi de Pologne.*)

XXII. SOLIMAN III.

1099 de l'H. (1687 de J. C.) Soliman III, fils d'Ibrahim, fut placé ſur le trône après la dépoſition de Mahomet IV, à l'âge de 48 ans. Le commencement de ſon régne fut marqué par des révoltes dont les Impériaux profiterent pour faire de nouveaux progrès en Hongrie. Agria ſe rend au Duc de Baviere le 2 de Séfer 1099, (28 Novembre 1687.) Mongats, défendu par la Princeſſe Tekeli, ouvre ſes portes, après une vigoureuſe réſiſtance, au Comte de Merci le 23 de Rabié I, (17 Janvier 1688.) Albe Royale eſt priſe le 28 de Redgeb ſuivant, (19 Mai.) Lippa, Peter Varadin, & autres places, ſubiſſent le même ſort; Belgrade eſt emportée par l'Electeur de Baviere le 20 Dzoulcaada, (6 Septembre 1688.) Les affaires des Turcs en Hongrie ſe rétabliſſent l'année ſuivante, ſous la conduite de Muſtapha Cuprogli, nouveau Viſir. Il reprend Niſſa, Widdin, Semendria, Eſſek, Orſova & Belgrade. La campagne de 1101 fut moins glorieuſe pour les Turcs. Les opérations de celle de 1102 furent interrompues par la mort de Soliman, arrivée le 5 de Schoual, (22 Juin 1691.) Prince indolent, ſuperſtitieux & preſque imbécille, ſuivant le Prince Cantimir, il dut toute la gloire de ſon régne à l'habileté de ſon Miniſtre. Il mourut d'hydropiſie dans le tems qu'on penſoit à le dépoſer. (*Voyez* Joſeph, *Roi de Hongrie.*)

XXIII. ACHMET II.

1102 de l'H. (1691 de J. C.) Achmet ou Ahmed, fils d'Ibrahim, fut ſubſtitué à Soliman par le crédit du Viſir Muſtapha Cuprogli. Ce Miniſtre eſt tué le 4 de Dzouledgé de la même année, (19 Août 1691 de J. C.) à la bataille de Salenkémen en Hongrie. L'an 1106, le 21 de Dgioumadi II (27 Janvier 1695 de J. C.) le Sultan meurt d'une fluxion de poitrine à l'âge de 50 ans. Ricaut le donne pour un Prince ſpirituel & bienfaiſant. Le Prince Cantimir le peint des mêmes couleurs que Soliman, ſon frere.

XXIV. MUSTAPHA II.

1106 de l'H. (1695 de J. C.) Mustapha II, fils de Mahomet IV, fut reconnu Sultan après la mort d'Achmet. Dès qu'il eut pris poſſeſſion du trône, il déclara qu'il vouloit régner par lui-même, & commander ſes troupes en perſonne. Il fit en effet toutes les campagnes en Hongrie juſqu'à la paix. L'an 1109, le 24 de Séfer (1 Septembre 1697 de J. C.) il eſt battu par le Prince Eugene près de Zenta ſur la Teiſſe. Le Grand Viſir Elmas reſta ſur la place avec 17 Pachas & plus de 20 mille ſoldats, ſans compter dix mille qui ſe noyerent en fuyant, & plus de trois mille priſonniers. Parmi le butin, qui fut immenſe, on trouva pluſieurs charriots chargés de chaînes & de menotes deſtinées aux priſonniers que les Turcs s'étoient promis de faire pendant le cours de cette campagne. L'an 1110, le 4 de Schaban (26 Janvier 1699 de J. C.) paix ſignée à Carlovitz entre les Turcs, l'Empereur, les Vénitiens, la Pologne & la Ruſſie. Par ce traité, la Tranſylvanie eſt cédée aux Impériaux, Kaminieck aux Polonois, la Morée aux

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

XI. SCHAH HUSSEIN.

1105 de l'H. (1694 de J. C.) Hussein, ſecond fils de Soliman, lui fut ſubſtitué par les Grands préférablement à ſon frere Mirza Abbas. Il avoit alors 25 ans, ſuivant Gemelli. Les Eunuques du Palais eurent, ſous ſon régne, un pouvoir exceſſif, qu'ils exercerent aux dépens de ſes ſujets, & dont il devint lui-même la victime. Les Afghans ou Aghuans, peuple du Candahar, excédés de leur tyrannie, ſe révolterent ſous la conduite de Mir-Wéis. On envoya contre ces rébelles des armées qu'ils défirent. Mir-Wéis, en 1125 (1713 de J. C.) fut proclamé Souverain du Candahar. Non content d'avoir enlevé cette Province à la Perſe, il entreprit de détrôner Huſſein. L'exécution de ce deſſein étoit fort avancée par les conquêtes qu'il avoit faites, lorſque la mort le ſurprit en 1127 (1715 de J. C.) Ses enfans étant trop jeunes pour lui ſuccéder, les Aghuans déférerent le commandement à Mir-Abdallah, ſon frere, homme auſſi pacifique & auſſi timide que Mir-Wéis étoit violent & hardi. L'an 1717 de J. C., las d'une autorité uſurpée qu'il n'étoit pas en état de conſerver, Abdallah prêta l'oreille aux propoſitions que les Miniſtres du Roi de Perſe lui faiſoient de rendre Candahar; & déjà il étoit près d'entrer en négociation avec eux. Mahmoud, ſon frere, informé de ſes diſpoſitions, le poignarda pour en prévenir l'effet, & fut auſſitôt élu pour le remplacer à l'âge de 18 ans. L'an 1133, au mois de Dgioumadi II (Avril 1721 de J. C.) Mahmoud, après quatre batailles gagnées, paroît devant Iſpahan, dont il forme le blocus, qu'il convertit en ſiége au mois de Schaban (Juin) ſuivant. Le 14 Séfer de l'an 1134 (23 Novembre 1721,) Schah Huſſein, voyant la place aux abois, va ſe remettre entre les mains de Mahmoud, auquel il céde le trône & ſa fille en mariage. Les Auteurs de l'Hiſtoire univerſelle placent cette révolution en l'an 1722. Sous le régne de Huſſein, le 9 Avril, de l'an de J. C. 1721,

Vénitiens, & Aſof aux Ruſſes. Les troubles domeſtiques ſuccédent à la paix du dehors. Les troupes, s'étant révoltées à Conſtantinople, marchent de là à Andrinople, où réſidoit pour lors Muſtapha. Après avoir maſſacré le Grand Moufti, elles dépoſent le Sultan le 19 de Dgioumadi I de l'an 1115 (20 Septembre de l'an de J. C. 1703.) Muſtapha mourut de mélancolie l'année ſuivante.

XXV. ACHMET III.

1115 de l'H. (1703 de J. C.) Achmet III, frere de Muſtapha, eſt tiré de ſon appartement pour lui ſuccéder. Les premieres années de ſon régne n'offrent rien de remarquable que les fréquens changemens qui ſe firent dans le Miniſtere, & la vengeance qu'il tira de ceux qui avoient contribué à la dépoſition de ſon frere. L'an 1121, (1709 de J. C.) Charles XII, Roi de Suéde, battu à Pultowa par les Moſcovites, ſe ſauve ſur les terres Ottomanes, & obtient du Grand Seigneur une retraite à Bender. (*Voy.* Charles XII.) L'an 1122 (1710 de J. C.) Achmet éleve à la dignité de Prince de Moldavie Démétrius Cantimir, qui abandonne preſque auſſitôt les intérêts de la Porte, pour s'attacher aux Moſcovites. Ce Prince, dans ſon Hiſtoire Ottomane, tâche de juſtifier ſa conduite. Nous y renvoyons le Lecteur, pour connoître & apprécier ſes raiſons. L'an 1123 (1711 de J. C.) le Grand Viſir Baltagi Méhémed, envoyé contre les Moſcovites à la tête de 150 mille hommes, fait la paix avec le Czar, dont l'armée, enveloppée de toutes parts, ne pouvoit lui échapper. (*Voy.* le Czar Pierre Alexiowitz.) L'an 1127, (1715 de J. C.) Achmet déclare la guerre aux Vénitiens; l'Empereur la déclare à la Porte l'année ſuivante. Le 26 Schaban de cette année (5 Août 1716 de J. C.) le Prince Eugene met en déroute l'armée des Turcs à Peter-Varadin. Le 6 de Dzoulcaada, (12 Octobre,) il ſe rend maître de Témeſwar. Les Impériaux remportent d'autres avantages en Hongrie l'année ſuivante. (*V.* Charles, Roi de Hongrie.) L'an 1130, le 4 de Ramadhan, (21 Juillet 1718 de J. C.) paix ſignée entre l'Empereur, la Porte & les Vénitiens à Paſſarowitz. L'an 1133, (1721) Achmet tourne ſes armes contre la Perſe. Ses troupes aſſiégent en même tems Hamadan & Tauris. Les Turcs ſont battus devant cette derniere place, quoique ruinée tout récemment par un tremblement de terre. Ils ont leur revanche, peu de jours après, ſous les murs d'Hamadan. L'an 1137, (1725) ils forcent Tauris, où ils égorgent, durant 5 jours, tout ce qui tombe ſous leurs mains. Les campagnes des deux années ſuivantes en Perſe ne leur furent point avantageuſes. L'an 1140, (1727) paix conclue au mois de Rabié I, (Octobre) entre la Porte & la Perſe. Les Turcs y gagnerent tout le pays qui eſt depuis Erivan juſqu'à Tauris, & de-là juſqu'à Hamadan. Leur Empereur fut de plus reconnu pour le légitime ſucceſſeur des Califes, & le Kotbah, ou Priere publique, fut fait en ſon nom dans toute la Perſe. L'an 1143, la guerre ſe renouvelle entre ces deux Puiſſances. Achmet & ſon Viſir ſe mettent en devoir de partir pour la Perſe. Tandis qu'ils ſont campés à Scutari, en attendant que tout ſoit prêt pour continuer leur marche, trois hommes de néant excitent une ſédition à Conſtantinople. Le peuple & les milices, mécontens du gouvernement, ſe déclarent pour les rébelles. On demande la dépoſition du Sultan, après l'avoir obligé de ſacrifier ſes principaux Miniſtres. Achmet prévient de bonne grace ce qu'il ne pouvoit éviter. Au commencement de Rabié II, (Octobre 1730) il va tirer de priſon Mahmoud, ſon neveu, (c'étoit celui qu'on vouloit lui ſubſtituer,) le place lui-même ſur le trône, & lui rend hommage le premier. Il ſe retire enſuite dans un appartement particulier, où il mourut paiſiblement le 23 Juin 1736.

XXVI. MAHMOUD, ou MAHOMET V.

1143 de l'H. (1730 de J. C.) Mahmoud, fils de

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

une grande partie de la ville de Tauris fut engloutie par un tremblement de terre, avec 250 mille habitans, ſi l'on s'en rapporte aux papiers publics du tems.

XII. SULTAN MAHMOUD.

1134 de l'H. (1721 de J. C.) Mahmoud, frere de Mir-Wéis & d'Abdallah, fit ſon entrée dans Iſpahan avec l'appareil le plus pompeux; & s'étant rendu au Palais, il y fut ſalué Roi de Perſe par le malheureux Huſſein en préſence de toute la Cour; après quoi il reçut le ferment de fidélité de tous les Ordres de l'Etat. Il prit alors le titre de Sultan au lieu de celui de Schah. Il eut cependant un rival dans la perſonne de Thamas, 3e fils de Huſſein. Thamas fut reconnu Souverain dans pluſieurs Provinces. Mahmoud, ayant marché contre ce Prince, lui enleva la ville de Caſvin, où il faiſoit ſa réſidence, Schiraz qui ſoutint un ſiége de 10 mois, & un grand nombre d'autres places. Mais au printems de l'an de J. C. 1724, il fut battu ſur les frontieres de l'Arabie. Cet échec lui cauſa un chagrin qui dégénéra en frénéſie. Les Aghuans le voyant hors d'état de gouverner, & même ſur le point d'expirer, au lieu d'attendre le moment prochain de ſa mort, prirent le parti de le dépoſer le 19 Schaban 1137, (22 Avril, de l'an de J. C. 1725.) Mahmoud étoit plus hardi à entreprendre qu'habile à exécuter: c'étoit d'ailleurs un Prince ſanguinaire, qui ne faiſoit nul état de la vie de ſes ſujets. On ne peut compter le nombre des Seigneurs Perſans qu'il immola à ſa ſûreté. (*Voyez à l'article* de Pierre le Grand, *Empereur de Moſcovie, & à celui* d'Achmet III, *Empereur des Turcs, les conquêtes que ces deux Puiſſances firent ſur les Perſans ſous le régne de* Mahmoud.)

XIII. SCHAH ASHRAF.

1137 de l'H. (1725 de J. C.) Ashraf, fils du Prince qui avoit ſuccédé à Mir-Wéis, fut proclamé Souverain le jour de la dépoſition de Mahmoud. Dès qu'il fut ſur le trône, il envoya couper la tête à Mahmoud expirant, pour venger la mort de ſon pere, que celui-ci avoit aſſaſſiné. Mahmoud étoit alors dans la 27e année de ſon âge. Les Turcs avoient profité des troubles de la Perſe pour attaquer ſes frontieres. Ashraf, à ſon avénement au trône, leur ayant inutilement demandé la paix, leur déclara lui-même la guerre. Ce Prince, après deux campagnes, où il eut des ſuccès variés, fit la paix avec la Porte l'an 1140 de l'H. (1727 de J. C.) Cependant le Prince Thamas continuoit de régner dans une partie de la Perſe. Ses troupes, commandées par le fameux Kouli Khan, conquirent dans les années 1140 & 1141 (1728 de J. C.) le Khoraſan. L'an 1141 (1729 de J. C.) il remporta ſur Ashraf une victoire qui le rendit maître d'Iſpahan. Ashraf fut tué l'année ſuivante vers la fin de Dgioumadi II (Janv. 1730 de J. C.) dans un combat contre les troupes de Kouli-Khan. Ainſi finit en Perſe l'uſurpation des Aghuans.

XIV. SCHAH THAMAS II.

1142 de l'H. (1730 de J. C.) Thamas II, fils de Schah Huſſein, fut reconnu Souverain de toute la Perſe après la mort d'Ashraf. Le Général Kouli-Khan devient tout puiſſant ſous ce nouveau régne; pour affermir ſon autorité il commence par deſtituer tous les Grands Officiers qui lui ſont ſuſpects & les remplace par ſes créatures. L'an 1143, (1731 de l'H.) il conduit ſon armée vers Hamadan, où les Turcs avoient leurs quartiers. Les ayant défaits dans une ſanglante bataille, il vole à la rencontre du Général Kuprogli, qui étoit en route pour défendre Tauris menacée par les Perſans. Non ſeulement il le devance, il le bat encore & l'oblige de gagner Erivan. Mais le Pacha Ruſtan, étant ſorti de cette place avec ſa garniſon, tombe ſur les Perſans & les met en déroute. Encouragé par ce ſuccès, Ruſtan, quelque tems après, va chercher les Perſans à 24 lieues

Muſtapha II, né l'an 1696, reçut l'inauguration le 14 de Rabié II 1143, (16 Octobre 1730.) Cette cérémonie conſiſte à ceindre le cimeterre d'Othman au Sultan proclamé par le Moufti, l'Ulema (les gens de Loi) & la Milice. Les affaires des Turcs ayant mal tourné en Perſe cette année, ſe rétablirent dans la ſuivante. Enfin Mahmoud conclut un traité de paix avec Schah-Thamas dans les derniers jours de Redgeb 1144. (Janvier 1732.) Kouli-Khan, Général des Perſans, ſi fameux dans l'hiſtoire de ce ſiécle, déſapprouve le traité, publie un manifeſte contre la paix, fait dépoſer Schah-Thamas, & recommence la guerre en qualité de Régent du Royaume. Une bataille qu'il gagna ſur les Turcs, après en avoir perdu trois, lui fit recouvrer preſque tout ce qu'ils avoient conquis ſur les Perſans depuis la décadence des Sofis. Ce fut après cela qu'il ſe fit proclamer Souverain à Iſpahan, ſous le nom de Schah-Nadir. L'an 1149, (1736) il accorda la paix aux Turcs, qui le reconnurent pour légitime Souverain, & lui abandonnerent les villes d'Erivan, de Tauris, avec les Provinces de Géorgie & de l'Arménie Perſane. La même année l'Impératrice de Ruſſie déclare la guerre aux Turcs : l'Empereur Charles VI en fait de même l'année ſuivante. Les Turcs & les Tartares, leurs alliés, ſont mal-menés par les Ruſſes qui leur prennent, entre autres exploits, l'importante place d'Oczacow, d'où ils enlevent un butin immenſe, après avoir fait priſonnier la garniſon qui étoit de 20 mille hommes & le Seraskier qui y commandoit. Les Turcs ſe dédommagent en Hongrie par les avantages qu'ils y remportent. L'an 1152, (1739) traité de paix entre l'Empire & la Porte. Les préliminaires ſont ſignés le 29 Dgioumadi II, (22 Septembre.) Belgrade, Orſova ſont abandonnées aux Turcs, avec les parties de la Servie & de la Valaquie, cédées aux Impériaux par le traité de Paſſarowits. La Ruſſie accede à ce traité. Elle rend Aſof & Oczacow, après en avoir fait néanmoins démolir les fortifications. (*Voy.* Charles, Roi de Hongrie, & Anne, Impératrice de Ruſſie.) L'an 1156 (1743) la guerre recommence contre la Perſe. Elle fut encore déſavantageuſe aux Turcs, qui furent obligés de faire la paix avec Thamas Kouli-Khan au commencement de l'an 1159 (Janvier 1746.) L'an 1168, le 8 de Rabié I (13 Décembre 1754) le Sultan meurt, au retour de la Moſquée, à l'âge de 58 ans 2 mois & 25 jours, dans la 25e année de ſon régne.

XXVII. OTHMAN III, ou OSMAN II.

1168 de l'H. (1754 de J. C.) Othman ou Osman, fils de Muſtapha II, fut élevé ſur le trône des Ottomans immédiatement après la mort de Mahmoud, ſon frere, à l'âge de 56 ans. A ſon inauguration, qui ſe fit le 22 Décembre de J. C. 1754, il renouvella, ſous des peines grieves, la défenſe aux Muſulmans de boire du vin. Le régne de ce Prince fut paiſible. Il mourut la nuit du 28 au 29 Octobre 1757. (25 au 26 Séfer 1171 de l'Hégire.)

XXVIII. MUSTAPHA III.

1171 de l'H. (de J. C. 1757.) Mustapha III, né, le 20 Août 1716, du Sultan Achmet, dépoſé en 1730, parvint à l'Empire après la morr d'Oſman II, & fut inauguré le 3 Novembre 1757. Au mois ſuivant, il fit revivre les loix ſomptuaires portées autrefois contre le luxe des Grecs & des Arméniens; & ces mêmes loix furent encore renouvellées deux ans après : mais elles ne s'étendirent point aux Francs. L'an 1760, le Pacha Méhémet, allant lever les tributs dans les Iſles de l'Archipel, mouilla vers la mi-Septembre à Stancio, & y débarqua avec la plus grande partie de l'équipage. Tandis qu'il eſt abſent, les eſclaves Chrétiens ſe rendent maîtres du vaiſſeau, qui étoit du premier rang & richement chargé, coupent les cables & font voile vers Malte, où ils abordent le 6 Octobre, au nombre de 73, après 18 jours de navigation. Ils donnent à la Religion le vaiſſeau dont elle leur diſtribue généreuſement la cargaiſon. Le Grand Seigneur, irrité de cette perte, prépare,

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

d'Erivan, & gagne ſur eux une nouvelle bataille. Malgré ces avantages le Grand Viſir Ottoman fit propoſer la paix à la Perſe. Elle fut concluë à Caſwin au mois de Redgeb (Janvier 1732 de J. C.) & la Perſe y gagna Tauris qui lui fut abandonnée, en cédant aux Turcs la Géorgie. Kouli-Khan, indigné de ce traité qui s'étoit fait en ſon abſence, oſe écrire au nom de ſon Maître pour le déſavouer, & publie un manifeſte par lequel il déclare de nouveau la guerre aux Turcs. Schah Thamas, à ſon tour, par d'autres dépêches, déſavoue ſon Miniſtre. Celui-ci cependant s'avançoit vers Iſpahan à la tête de 70 mille hommes. Arrivé aux portes de la ville, il invite le Monarque à une revue, après laquelle il lui donne un grand feſtin. Schah Thamas s'y étant enivré, fut conduit ſous une forte garde dans un appartement des jardins du Palais; & le lendemain, vers la mi-Août 1732, Kouli-Khan le fit dépoſer par les Grands Officiers comme incapable de régner.

XV. SCHAH ABBAS III,

1145 de l'H. (1732 de J. C.) Abbas Mirza, fils de Schah Thamas, lui fut ſubſtitué à l'âge de ſix ſemaines. Kouli-Khan, auteur de cette élection, ſe fait adjuger la Régence. L'année ſuivante il recommence la guerre contre les Turcs, & va faire le ſiége de Bagdad. Mais à peine a-t-il aſſis ſon camp devant cette place, qu'il eſt obligé d'aller au devant de Topol Oſman, Pacha de Teflis, qui venoit à lui avec une armée de 150 mille hommes. Bataille entre les deux Généraux. Kouli-Khan la perd, & ſe retire avec une bleſſure aſſez conſidérable, laiſſant 35 mille morts ſur la place. Le 22 Octobre ſuivant, nouvelle victoire du même Pacha, remportée ſur Kouli-Khan à la vue de Kerkoud. Tandis que celui-ci fuit, après avoir perdu dix mille hommes, dont ſept tués & trois mille priſonniers, le vainqueur le pourſuit, & l'ayant atteint à Keilan, ville à ſix lieues de Kerkoud, ſous laquelle il raſſembloit ſes fuyards, il attaque ſes retranchemens déjà formés, & a la gloire de le battre pour la 3e fois. La fortune n'avoit pas cependant abandonné ſans retour le Général Perſan. L'an 1734, Topal Oſman, l'ayant attaqué avec des forces inférieures, eſt tué dans le combat, & ſon armée battue eſt repouſſée juſque par de-là Tauris. Ce revers jette la conſternation dans Conſtantinople. Deux mois après, le Pacha de Bagdad, nommé Plénipotentiaire pour traiter de la paix avec Kouli-Khan, la conclut à des conditions qui ſont déſavouées par le Divan. Les hoſtilités ſe renouvellent. L'an 1148 de l'H., vers le mois de Ramadhan (Janvier 1736) Schah Abbas meurt, non ſans ſoupçon de poiſon donné par le Régent.

XVI. SCHAH NADIR, ou THAMAS KOULI-KHAN.

1148 de l'H. (1736 de J. C.) Nadir, plus connu ſous le nom de Thamas Kouli-Khan, fut proclamé Roi de Perſe dans l'Aſſemblée des Grands de l'Etat, le 7 Dzoulcaada 1148, 1 jour de l'année Perſanne (10 Mars 1736 de J. C.) Il étoit né dans le Khoraſan, & vraiſemblablement au château de Kallat, dont le gouvernement étoit héréditaire dans ſa famille. Privé de l'héritage de ſes peres par ſon oncle, il ſe fit chef de brigands. L'an 1727 de J. C. il entra au ſervice du Prince Thamas, avec environ 3 mille hommes qui compoſoient ſa troupe. Bientôt ſes exploits lui mériterent le commandement des armées de ce Prince. Devenu Roi de Perſe, comme on vient de le voir, il fit, le 29 Septembre 1736, une paix avantageuſe avec les Turcs, qui lui rendirent Tauris, Erivan, avec la Géorgie & l'Arménie Perſique. Il tourna ſes armes enſuite contre l'Indoſtan. L'an 1739, le 9 Février, il ſe rend maître de l'Empire & de

l'année ſuivante, un armement conſidérable pour en tirer vengeance. L'Ordre de Malte ſe met en état de défenſe. La ſageſſe du Roi de France prévint les ſuites de cette affaire. M. de Fleuri, Bailli de l'Ordre, s'étant rendu de ſa part à Malte, acheta, au nom de Sa Majeſté T. C. le vaiſſeau pour en faire préſent à ſa Hauteſſe, à qui il fut expédié le 10 Décembre 1761. L'an de l'H. 1178; (de J. C. 1765) la Porte fait un exemple éclatant de cette juſtice prompte & expéditive qui lui eſt particuliere dans la perſonne du Grand Viſir Muſtapha. Ce Miniſtre faiſoit un abus énorme de ſon crédit, & ſur-tout exerçoit des exactions criantes dans l'Iſle de Chypre. Le Grand Seigneur, ſur les plaintes qui lui en furent portées, le fait étrangler au mois de Dzoulcaada (Avril ou Mai) dans l'Iſle de Metelin où il l'avoit exilé. Même ſupplice décerné par ſa Hauteſſe contre Stephaniſſa Rakowitza, Palatin de Valaquie, pour de ſemblables excès, & exécuté le 28 Août au Village d'Arnaout-Keuil, ſur le Canal de la mer noire. L'an 1768, (1182 de l'H.) le 6 Octobre, (5 de Dgioumadi II,) la Porte, ſollicitée par la République de Pologne de prendre ſa défenſe contre la Ruſſie, publie un manifeſte par lequel elle déclare la guerre à cette derniere Puiſſance. Nous n'entrerons point ici dans le détail des hoſtilités qui furent commiſes de part & d'autres. Elles duroient encore, lorſque la mort enleva, le 21 Janvier 1774, (19 de Dzoulcaada, de l'H. 1187) l'Empereur Muſtapha III, dont un fils, à peine âgé de ſept ans, étoit l'unique rejetton.

ABDOUL ACHMET.

1774. Abdoul Achmet, frere du Grand Seigneur Muſtapha III, né le 20 Mars 1725, fut tiré de priſon pour lui ſuccéder, & couronné ſolemnellement le 23 Janvier dans la Moſquée d'Ayoub. (Cérémonie qui conſiſte à ceindre le cimeterre au Sultan.) La même année, la paix, entre la Porte & la Ruſſie, eſt concluе à Cutzuck-Cainardgi le 21 Juillet, par le Grand-Viſir, & ratifiée le 26 du même mois (28 Dgioumadi I de l'an 1188.)

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

la perſonne de l'Empereur des Mogols. Le 2 Avril ſuivant, après s'être emparé des tréſors immenſes de ce Monarque, il lui rend la couronne à la charge d'un tribut de 70 millions, & en retenant pour lui-même les Provinces de l'Indoſtan, les plus voiſines de la Perſe. L'an 1745, la guerre ſe renouvelle entre les Perſans & les Turcs. Kouli-Khan marche à Van dans l'Arménie, vers les ſources de l'Euphrate, avec une partie de ſon armée, tandis que l'autre va faire le ſiége de Moſul dans le Diarbek. Il échoue des deux côtés. La guerre traîne en longueur; pluſieurs des Provinces qu'il s'étoit fait céder par le Mogol, ſe révoltent en ſon abſence. Il fait la paix vers la fin de Janvier 1746 avec les Turcs. Cette paix le raſſure du côté de la famille qu'il avoit détrônée. Auſſitôt après la concluſion du traité, le Grand-Seigneur fit renfermer, dans la citadelle de Kars en Arménie, le dernier Prince de la Maiſon des Sophis, qu'il avoit fait proclamer Roi de Perſe au commencement de la guerre. De retour en ſes Etats, Kouli-Khan exerce de grandes cruautés ſur ceux dont la fidélité lui étoit ſuſpecte. Les conſpirations ſe forment : il eſt obligé d'abandonner Iſpahan pour ſe réfugier dans ſon camp près de la ville de Mached dans le Khoraſan; il y eſt aſſaſſiné par les Chefs de l'armée, du nombre deſquels étoit, dit-on, ſon neveu, le 20 Juin de l'an 1747, à l'âge de 59 ans. Thamas Kouli-Khan étoit le plus bel homme de ſes Etats. Sa taille étoit au deſſus de 6 pieds. Il avoit l'air majeſtueux, le regard gracieux & terrible, ſuivant les circonſtances. On ne peut lui diſputer, ni la bravoure, ni la ſcience militaire; mais il manquoit des qualités qui font l'honnête homme, & méritoit de commander à des bandes de voleurs plutôt qu'à des peuples policés.

Nous ne ſommes pas aſſez inſtruits des affaires de Perſe depuis la mort de Thamas Kouli-Khan, pour donner la Chronologie hiſtorique de ſes ſucceſſeurs.

EXPLICATION DE QUELQUES NOMS TURCS

pour ſervir à l'intelligence de l'Hiſtoire.

A

Abdest, purification ordonnée par la loi, ablution des pieds, des mains, de la tête.

Aga, Chef ou Officier en général. Il ſe met à la fin. *Yengitchar Aga*, Aga des Janiſſaires, *Mimat Aga*, premier Architecte, &c.

Alay, ordre de bataille, ou marche ſolemnelle du Sultan.

Alem, grand étendard qui au lieu d'une pointe a au bout un croiſſant. *Alem-dar*, Porte-étendard.

Armahzar, requête préſentée au nom d'une armée ou d'une province.

Arzodaſi, la chambre d'audience.

Arzuhal, requête des particuliers, placet préſenté au Viſir. *Arzuhaltchi*, Ecrivains publics employés pour le ſtyle uſité dans ces requêtes.

Aſpre, monnoie turque qui revient à un ſou.

Azemmoglan, enfant d'honneur ou Page du Sultan.

B.

Bacha ou *Pacha*, haut Officier d'armée. Il y a des Bachas à deux & à trois queues, c'eſt-à-dire qui font porter deux & trois queues de cheval devant eux. *Bachi* ou *Pachi*, Chef en général. *Berber Bachi*, premier Barbier.

Bairam, Fête des Turcs, qu'ils célebrent après le Jeûne du Ramadhan. Il y en a deux, le grand Bairam qui ſuit immédiatement le Jeûne, & le petit Bairam qui ne vient que 70 jours après.

Baltagi, eſclave qui coupe le bois pour l'uſage des Princes du Sang & des Sultanes.

Baltaji, Valets de pied du Sultan. *Baltaji-lar Kiehaiaſi*, leur Chef.

Beg, Prince ou Seigneur. *Beglerbeg*; c'eſt ainſi qu'on nomme les grands Gouverneurs.

Boſtanji, Garde du Sultan. *Boſtanji Bachi*, c'eſt le Chef de ce corps qui eſt très nombreux.

Bourſe, ſomme de 500 dolars ou écus.

Buluk-agalari, Colonel tant des Janiſſaires que des Spahis.

C.

Cadi, Juge d'une moyenne ville. *Cadilesker*, grand Juge des armées.

Caïmacan, Lieutenant du Viſir en ſon abſence. C'eſt auſſi le nom qu'on donne aux Gouverneurs de Conſtantinople & à celui d'Andrinople.

Calavet, turban des Cadileskers. Il eſt rond & le double des autres. *Calevi*, turban des Viſirs; il eſt triangulaire.

Calem, nom des bureaux de la Tréſorerie.

Capigis, Portiers du Serrail. Ils ſont partagés en deux troupes, l'une de 300 ſous un Chef appellé *Capigi Bachi*; l'autre de 200 appellés *Cuccia-Pigis*, & leur Chef *Caccia-Pigi-Bachi*.

Capitan Bacha, Amiral des mers.

Capudanreïs, Pilote royal.

Capuji Bachi, les Huiſſiers ou Ecuyers. *Caputjilar Kiethudaſi*, le premier d'entre eux.

t-Charkaji, l'avant-garde de l'armée.

Chatyb ou *Katyb*, c'eſt le nom de celui qui fait la lecture des prieres publiques.

Chatiſcherif, lettres-patentes, mandat impérial.

Chazine, le tréſor. *Diſchchaziné*, le tréſor public. *It-Chchaziné*, le tréſor privé de l'Empereur.

Chiaoux, Meſſager d'Etat, Héraut.

Chiocadar ou *Chionadar*, Porte-manteau du Prince.

t-Chocadar, Maître de la garde-robe.

t-Chocadar Aga, c'eſt comme le Grand-Chambellan.

t-Chutbé, c'eſt la priere publique qu'on fait dans les Moſquées pour l'Empereur nommément.

Chylaat, robe de différentes couleurs dont le Sultan fait préſent aux Grands.

Coltuk-Viſir, Viſir de la manche. Il y en a ſix appellés *Coltukviſirleri*, qui ont ſeuls le privilege de toucher le Sultan.

Cubbe ou *Kubbe*, dôme ou coupole; c'eſt un monument que les Turcs bâtiſſent ſur les tombeaux de leurs parens ou amis.

Cubbe Viſirs, ce ſont les Conſeillers d'Etat.

Cucca ou *Kucca*, aigrette du turban.

Cuſchtchi, Fauconier du Sultan.

D.

Le *D* & le *T* ſe prononcent ſouvent l'un pour l'autre: on dit *Morad* & *Morat*, *Bagdad* & *Bagdat*, *Defterdar* & *Teſterdar*, Grand-Tréſorier.

Derviſch, qu'on prononce *Dervis*, Moine Turc.

Dio alay, le corps de l'armée.

Divan, Conſeil. Chaque Viſir a ſon Divan. *Divan Galibe* eſt le Conſeil du Sultan même. Il y eſt caché dans une tribune derriere un rideau.

Diulbend Aga, celui qui met le turban ſur la tête du Sultan.

Donanma, réjouiſſances publiques.

Dondar, arriere-garde ou la queue.

E.

Effendi, en général ſignifie noble, diſtingué; c'eſt un nom appellatif mis après la dignité du ſujet. Ce ſera notre *Monſeigneur*, le *Docteur*, le *Révérend*.

Emir, Princes Arabes qui prétendent deſcendre de Mahomet. Ils portent le turban verd.

Emirahor, Maître des écuries, Ecuyer.

F.

Falanga, hache dont on ſe ſert à couper la tête. De-là *Falangaji*, les Bourreaux.

Ferman, ordre ſur lequel le nom du Prince eſt appliqué. Le Viſir donne ſon Ferman, &c.

Fetva ou *Fetvah*, ſentence ou déciſion du Mufti.

Filuri, monnoie d'or qui vaut un ducat de Veniſe.

G.

Gioniulli, corps de milice à cheval; leur Commandant eſt *Gioniulli Aga*.

H.

Harai, tribut qu'on paie au Sultan quand on profeſſe une autre religion que la Mahométane.

Haſcki, ce ſont les concubines que le Grand-Seigneur déclare Sultanes en leur mettant une couronne ſur la tête.

Haſnadar Aga, Tréſorier du Serrail.

Hekim Effendi, premier Médecin.

J.

Jami, Moſquée privilégiée pour les prieres du Vendredi.

Icoglan, Page du Sultan.

Janizari, milice aſſez connue, diviſée en cent onze compagnie appellées *Oda* ou chambrées de Janiſſaires.

Iman, Chapelain ou Deſſervant d'une Moſquée.

Imaret, Hôpital bâti proche des Jamis pour les pauvres & les voyageurs.

K.

Kitche, bonnet de Janiſſaires en forme de manche pendante.

Kislar Aga, Chef des Eunuques. C'eſt toujours un Eunuque noir.

L.

Lala, terme de reſpect & de reconnoiſſance. Le Sultan s'en ſert envers le Viſir.

M.

Maderris, Etudians de la loi.

Medreſſé, Académie, Ecole.

Mekkienne, Cour de plaidoirie.

Mimar Aga, le premier Architecte.

Minaré ou *Minaret*, tour d'une Moſquée.

Mir-alem-aga, Porte-guidon du Sultan.

Molla, homme de loi ou de religion.

Mufti, le Chef de la Religion Mahométane chez les Turcs.

N.

Nazyb, Garde de l'étendard de Mahomet.

Nameh, Lettre; de-là *Ahdnameh*, Lettres de créance du Sultan, ratification d'un traité.

O.

Oda, compagnie ou chambrée de Janiſſaires; de-là vient *Odaſi*, Chambellan du Sultan.

Odalique ou *Odaliſque*, Maîtreſſe du Grand-Seigneur.

Ojak, Régiment de Janiſſaires; de-là vient *Ojak Agalari*, tous les Commandans des Régimens.

Orta Jami, Oratoire domeſtique des Janiſſaires.

P.

Pachi ou *Bachi*, ſe dit des Officiers d'un rang inférieur, & ſignifie que celui à qui on le donne eſt titré.

Padischah, Empereur. Les Turcs donnent ce titre au Roi de France.

Peiki, Gardes du Sultan.

R.

Reis Effendi, le Chancelier.

Reis, Capitaine de Galere.

S.

Sah, fixe, certain; c'eſt ainſi que le Viſir répond aux placets: *Fiat ut petitur.*

Salahor, Sous-Ecuyer.

Sanjak, étendard.

Scheikh, Prélat chez les Turcs.

Selictar Aga, Porte-épée du Sultan.

Seraskier, Commandant avec plein pouvoir.

Silhad, Garde; de-là *Silhadar Aga*, Capitaine des Gardes du Sultan.

Solakes, Garde du Palais.

T.

Talkhyſch, mémorial écrit du Viſir au Sultan ſur quelque affaire.

Tarpus, bonnet des femmes Turques.

Teſſiri Koran, les Interprêtes de l'Alcoran.

Tekké, Monaſtere Turc.

Terjiman, Interprête de la Cour, Truchement.

Timar ou *Timariots*, Gentilshommes qui ont des villages aſſignés pour leur entretien & ſont obligés de ſervir à la guerre.

V.

Validé, nom de la mere du Sultan régnant.

Ulema, corps des gens de loi; c'eſt le Clergé Turc.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GRANDS-MAITRES

DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JÉRUSALEM,

DIT AUJOURD'HUI DE MALTE,

ET DES GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

Il en eſt de l'Ordre des Chevaliers, appellés d'abord de S. Jean de Jéruſalem, enſuite de Rhodes, & aujourd'hui de Malte, comme de la plupart des anciens établiſſemens, qui ont de la célébrité. Son origine eſt enveloppée d'un nuage épais & preſque impénétrable à l'œil perçant de la plus clairvoyante critique.

Si l'on s'en rapporte à Guillaume de Tyr, Auteur, qui, au jugement de l'Abbé de Vertot, doit paſſer pour original en ce qui concerne les Hoſpitaliers de S. Jean, c'eſt dans l'Ordre de S. Benoît que cet établiſſement a pris naiſſance. Des Marchands d'Amalfi, dit-il, (L. XVIII, pp. 933-935), qui trafiquoient dans la Paleſtine, ayant à cœur de viſiter les lieux ſaints, obtinrent du Calife d'Egypte une place dans la ville de Jéruſalem. Sur ce terrain ils conſtruiſirent un Hoſpice pour la commodité de leur nation; & en face de l'Egliſe de la Réſurrection, ils en érigerent un, ſous l'invocation de la Sainte Vierge, pour des Religieux Bénédictins, qu'ils firent venir de leur pays avec un Abbé. Les Fondateurs étant Latins & le ſervice ſe faiſant ſelon leur rit, le Monaſtere en prit le nom de *Monaſterium de Latina* (1). Guillaume de Tyr ajoute que les Amalfitains établirent auſſi dans la même ville un Monaſtere de Religieuſes, ſous le titre de Sainte Marie-Magdeleine, pour les femmes qui venoient viſiter les ſaints lieux, & nomme Agnès l'Abbeſſe qui le gouvernoit lorſque Jéruſalem tomba au pouvoir des Francs. La charité, pourſuit-il, engagea les Religieux du Monaſtère Latin à former un Hoſpice, dédié a S. Jean l'Aumônier, pour les Pélerins, tant malades qu'en ſanté, tous réduits à une extrême miſere par les mauvais traitemens qu'ils éprouvoient de la part des Infideles; & ces pieux établiſſemens étoient ſoutenus par des ſommes que les Amalfitains faiſoient paſſer annuellement à Jéruſalem.

Ni cet Hiſtorien, ni Jacques de Vitri, qui le copie en ceci, ne nous apprennent quel fut proprement l'état des perſonnes qui deſſervoient l'Hoſpice des Pélerins ſous les ordres de l'Abbé de Sainte Marie. Mais Iperius dans ſa Chronique aſſure poſitivement que c'étoient des Oblats, ou Freres Laïcs, de l'Ordre de S. Benoît, & que telle eſt l'origine des Chevaliers Hoſpitaliers de S. Jean. *Fratres S. Johannis in Jeruſalem*, dit-il, *qui alio nomine dicuntur Hoſpitalarii, primò fuerunt fratres Laici ſub Abbate B. Mariæ de Latinis Ordinis S. Benedicti profeſſi.*

De ces autorités & d'autres ſemblables, on a inféré que ces Hoſpitaliers ne furent point Militaires dans leur inſtitution, & qu'ils ne le devinrent dans la ſuite que par la néceſſité où l'Abbé de Sainte Marie ſe trouva de les armer pour aller eſcorter les Pélerins que les Arabes attaquoient ſur les chemins. Alors, dit-on, ayant un Capitaine à leur tête pour les commander en campagne, ils ne voulurent bientôt plus reconnoître d'autre ſupérieur dans l'Hoſpice; & ſecouerent tellement le joug de l'Abbé & des Moines, qu'ils quitterent même la Régle de S. Benoît pour prendre celle de S. Auguſtin, comme plus conforme à leur état.

Mais tout ce récit, adopté par D. Mabillon, (*Ann.* B. L. 69, n. 10), eſt fortement combattu par le P. Antonio Paoli dans un ſavant ouvrage, publié nouvellement à Rome, ſur l'origine & l'inſtitut primitif de l'illuſtre établiſſement dont nous parlons (2). Suivant cet Auteur, le Monaſtere de Sainte Marie & l'Hoſpice établi pour les Pélerins, n'ont jamais rien eu de commun. Il n'y a pas de preuve, dit-il, que le premier ait exiſté avant la conquête de Jéruſalem par les Francs; & la fondation du ſecond, qui n'a jamais eu d'autre patron que S. Jean-Baptiſte, paroît concourir avec cette époque. Ce ne fut point du Monaſtere, ajoute-t-il, que furent tirés ceux qui deſſervoient cet Hoſpice; & jamais ils n'ont profeſſé d'autre Régle que celle de S. Auguſtin, en s'obligeant aux trois vœux monaſtiques qu'elle preſcrit. Il eſt porté même à croire qu'ils furent Militaires, auſſi bien qu'Hoſpitaliers, par leur premiere inſtitution. Les bornes étroites, où nous ſommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas de diſcuter les preuves dont l'Auteur appuie ſon opinion. Il nous ſuf-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

L'AN 1118 eſt la véritable époque à laquelle on doit rapporter l'inſtitution de la Chevalerie du Temple. La conſervation des lieux ſaints dont les Francs s'étoient rendus maîtres, la néceſſité de défendre contre les Turcs ce grand nombre de Pélerins qui abordoient alors de toute part en Syrie, ſont les motifs qui donnerent lieu à cet établiſſement. Quelques Gentilshommes, du nombre de ceux qui avoient ſuivi Godefroi de Bouillon, en furent les auteurs & les premiers membres. Ils étoient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Payens & Geofroi de Saint-Omer. Aux trois vœux de Religion, qu'ils prononcerent entre les mains du Patriarche de Jéruſalem, ils en ajouterent un quatrieme qui les engageoit à porter les armes contre les Infideles. Cet Ordre eſt donc Militaire dans ſon origine, à la différence des Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem, qui ne le devinrent, ſuivant l'opinion commune, que par accident. La croix des Templiers étoit d'étoffe rouge comme celle des Croiſés François. Leur étendard étoit parti de noir & de blanc, & s'appelloit le Beaucens, ou Beaucéant.

Nous n'avons juſqu'ici aucune liſte exacte des Grands-Maîtres du Temple. Celle que du Cange en a donnée dans ſon Gloſſaire, eſt copiée d'après le Préſident de Boiſſieu. L'examen, que nous en avons fait, nous a convaincus que, de 32 Chefs conſécutifs qu'il donne à cette Milice, on doit en retrancher 10, dont il n'eſt pas poſſible de prouver le Magiſtere. D'autres liſtes, qui nous ont paſſé ſous les yeux, quoique plus anciennes, ne nous ont point paru mériter plus de croyance. Elles ne s'accordent ni entre elles, ni avec les Ecrivains & les monumens authentiques du tems. Dans toutes on a pris des Supérieurs généraux de provinces pour des Grands-Maîtres, parce que les

(1) Ce n'étoit pas le premier établissement religieux du rit latin qui eut été fait à Jérusalem depuis l'invasion des Musulmans. Dès le commencement du IXe siecle, lorsque le Calife Haroun eut envoyé les clefs du S. Sépulcre à Charlemagne, on avoit bâti en cette ville, par ordre du Monarque François, une Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge, avec un Hospice pour les Pélerins qui venoient d'Occident visiter les lieux saints. Le Moine Bernard, qui écrivoit environ l'an 870, dans la relation qu'il fait de son voyage à la Terre-Sainte, dit : *Ibi (Jerosolymis) habetur Hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causâ devotionis illum adeunt locum linguâ loquentes Romanâ, cui adjacet Ecclesia in honore Sanctæ Mariæ, nobilissimam habens bibliothecam studio prædicti Imperatoris (Caroli Magni.)* Il ajoute que devant cet Hospice il y avoit un marché pour les Francs en général, *forum in quo unusquisque negocians solvit duos aureos illi qui illud providet.* (*Acta SSum Ord. S. B.* T. IV, pp. 445-474.) Mais cet établissement ne subsistoit plus dans le XIe siecle.

(2) *Dell' origine ed Instituto del sacro Militar Ordine di S. Giovam-Battista Gerosolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta, Dissertatione di Paulo Antonio Paoli, della Congregatione della Madre di Dio.... Roma*, 1781, in-4.

fira

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

ſira de dire qu'étant preſque toutes négatives, elles n'operent pas, malgré la grande érudition dont eſt ſemé l'ouvrage, une entiere conviction.

Laiſſant donc au Lecteur à décider la queſtion touchant l'origine & le premier état de l'Ordre Militaire & Hoſpitalier de S. Jean, nous nous bornerons à donner la ſuite de ſes Grands-Maîtres avec les principaux traits de leur gouvernement; ſur quoi nous prévenons que notre principal guide pour la Chronologie ſera le P. Sébaſtiano Paoli dans ſon excellent ouvrage qui a pour titre: *Codice Diplomatico del ſacro Ordine Militare Geroſolimitano, oggi di Malta.* Ainſi quand nous citerons des Chartes pour appuyer nos époques, c'eſt à ce recueil que nous renverrons, à moins que nous n'indiquions d'autres ſources.

Mais avant que d'entamer ce dénombrement, il eſt à propos de tracer une idée ſuccinte de la conſtitution de l'Ordre, tel qu'il exiſte de nos jours. On y diſtingue trois claſſes, les Chevaliers qui doivent faire preuve de Nobleſſe, les Chapelains & les Servans. Pour éviter la confuſion que la multiplication pouvoit occaſionner, on partagea le Corps en ſept langues ou nations; ſavoir, la Françoiſe qui a toujours eu trois langues, celle de Provence, celle d'Auvergne & celle de France proprement dite: l'Allemande, l'Italienne, l'Eſpagnole & l'Angloiſe. Celle-ci étant nulle depuis que le ſchiſme a ſéparé de l'Egliſe le Royaume d'Angleterre, on lui a ſubſtitué la langue de Caſtille & celle de Portugal; ce qui fait en tout aujourd'hui huit langues. L'héréſie a fait auſſi eſſuyer de grandes pertes à l'Ordre en Allemagne, ſans parler du Prieuré de Suede & de Danemarck qu'elle lui a enlevé.

Les principales charges de l'Ordre ſont les Baillis conventuels qui compoſent, pour ainſi dire, le Conſeil du Grand-Maître, & ſont comme les Chefs (on dit, les *Piliers*) des huit langues. Les voici par ordre, 1° le Grand-Commandeur qui eſt choiſi dans la langue Provençale, & fait les fonctions de Préſident du Tréſor & de la Chambre; 2° le Maréchal qui ſe prend dans la langue d'Auvergne, & a le commandement des troupes avec le pouvoir de diſpoſer des priſonniers de guerre; 3° le Grand-Hoſpitalier qu'on élit parmi les François, & dont la charge eſt de veiller au ſoin des malades; 4° l'Amiral, appellé proprement le Général des Galeres, qui peut être choiſi dans toutes les langues; 5° le Grand-Conſervateur qui ſe tire de la langue Aragonoiſe, & dont la principale fonction eſt de ſigner les *billets de ſolde*; 6° le Grand-Chancelier élu dans la langue Caſtillane, & qui a la Surintendance des affaires de la Chancellerie; 7° le Grand-Bailli qui ſe choiſit dans la langue Allemande, & qui avoit l'inſpection ſur les forteresses de Tripoli en Barbarie, & l'a encore aujourd'hui ſur celle de l'iſle de Goze; 8° le Turcopolier qui ſe prenoit autrefois dans la nation Angloiſe, & préſidoit à la cavalerie & aux gardes. C'eſt à préſent le Sénéchal qui remplit ſes fonctions.

Viennent enſuite les Prieurés ſous leſquels ſont compriſes les Commanderies que chaque Prieur a droit de conférer dans ſon diſtrict, mais avec ſubordination au Grand-Maître, & auxquelles chaque Chevalier parvient ſuivant ſon rang d'antiquité. Le même Chevalier peut au reſte poſſéder deux Commanderies; l'une par juſtice, & l'autre par grace. Les Chapelains & les Servans ont des Commanderies qui leur ſont affectées, & pour leſquelles ils peuvent, les uns & les autres, également concourir.

Les Prieurs, nommés aujourd'hui Grands-Prieurs, étoient chargés, par leur inſtitution, de faire la viſite des Commanderies qui n'étoient dans leur origine que des obédiences dont les titulaires, révocables à la volonté du Grand-Maître, devoient rendre compte des revenus qui leur étoient confiés, & fournir des contributions qu'on nommoit *reſponſions*.

Nous ne pouvons rien aſſurer de poſitif ſur leur premier habillement. On prétend que la croix de toile blanche à huit pointes, qu'ils portent ſur leur habit devant la poitrine, eſt de l'inſtitution primitive. La croix d'or, pendue au cou, n'eſt, dit-on, que pour l'ornement. Cependant Guibert de Nogent (*Geſta Dei*, L. v, p. 408) nous apprend qu'au ſiége d'Antioche en 1098, les Croiſés, pour ſe mieux diſtinguer des Infideles, commencerent à porter au cou des croix d'argent ou d'autre métal, ſuivant leurs facultés; & il n'eſt pas vraiſemblable que les Hoſpitaliers ne les aient pas imités en ce point. Ainſi la croix d'or paroît auſſi ancienne parmi eux que la croix de toile. A la guerre contre les Infideles ils portent une ſoubreveſte rouge, en forme de Dalmatique, avec une grande croix blanche ſans pointes par devant & par derriere. Nous en verrons ci-après l'origine.

Nous obſerverons enfin que l'Ordre dont il s'agit eſt compoſé des deux ſexes. Dès la fondation de l'Hôpital de S. Jean, on s'apperçut qu'il falloit pourvoir aux beſoins des femmes comme à ceux des hommes. C'eſt ce qui donna lieu à un ſecond établiſſement, à la tête duquel on mit une Dame Romaine, que Guillaume de Tyr, comme on l'a déjà dit, nomme Agnès; ce qui eſt confirmé par un ancien manuſcrit de la Reine de Suede. Agnès fit obſerver la même régle que celle des Hoſpitaliers dans ſon Monaſtere, qu'elle ſoumit au Chef de de l'Ordre. Cet inſtitut ſe répandit en divers lieux, & ſubſiſte encore de nos jours.

I. GÉRARD.

GÉRARD, que les Modernes, par une mépriſe aſſez ſinguliere, ont ſurnommé TUM, ou TUNC, pour avoir lû dans quelques anciennes Chroniques, où il eſt parlé de lui: *Gerardus tum*, ou *Gerardus tunc*, faiſant ainſi d'un adverbe un ſurnom, étoit natif d'Amalfi, ſuivant le P. Sébaſtiano Paoli; de S. Geniez, aujourd'hui Martigues en Provence, ſelon Bouche; du Château d'Avênes en Hainaut, dont ſon pere étoit Châtelain en même tems que Seigneur de Leuze, ſi l'on s'en rapporte au P. Antonio Paoli. Ce Critique en effet prétend qu'il eſt le même que ce Gérard d'Avênes dont Albert d'Aix raconte (L. VII, p. 293) qu'étant en ôtage dans la ville d'Aſſur ou d'Arſid en Paleſtine, tandis qu'elle étoit aſſiégée par Godefroi de Bouillon après la conquête de Jéruſalem, les Muſulmans l'attacherent avec des cordes à une croix au-deſſus d'un grand mat qu'ils placerent ſur leurs remparts à la vue des aſſiégeans: ſupplice qui ne fit point diſcontinuer

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

uns & les autres étoient qualifiés également Maîtres du Temple. Nous avons évité cette mépriſe avec ſoin. Ainſi nous eſperons que les Lecteurs judicieux & éclairés, ſeront ſatiſfaits de la liſte que nous allons leur préſenter.

I. HUGUES DE PAINS.

1118. HUGUES DE PAINS (*de Paganis*), ainſi nommé de la Terre de Pains en Champagne, ſituée entre Méri-ſur-Seine & Troyes, Chevalier, iſſu de la Maiſon des Comtes de Champagne, étant en Paleſtine, forma, avec d'autres Gentilshommes, le deſſein d'établir un nouvel Ordre de Religieux Militaires, conſacré à la défenſe de la Terre-Sainte. Le Patriarche Gormond, en recevant leurs vœux, les obligea ſpécialement à pourvoir à la ſûreté des chemins, & à mettre les Pélerins à l'abri des inſultes des brigands. Intéreſſé à favoriſer cette Société naiſſante, le Roi Baudouin II leur accorda pour un tems le quartier méridional de ſon Palais, d'où ils furent appellés *Freres de la Milice du Temple, les Chevaliers du Temple, les Templiers.* L'an 1127, Hugues paſſe en Occident, pour obtenir du S. Siége la confirmation de ſon Inſtitut. Il eſt renvoyé au Concile de Troyes, qui s'ouvrit le 13 Janvier de l'année ſuivante. Hugues s'y préſente avec cinq de ſes Chevaliers. Le Concile approuve leur réſolution; ordonne qu'ils porteront l'habit blanc, & charge un nommé Jean de S. Michel, au refus de S. Bernard, de leur dreſſer une Régle par écrit. Elle a été imprimée pluſieurs fois; & en dernier lieu, l'an 1703, par Nicolas Gurtler dans ſon hiſtoire des Templiers. Hugues parcourt enſuite une partie de la France, & de-là paſſe en Angleterre, en Eſpagne & en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il ramaſſa dans ces contrées pour les beſoins de la Terre-Sainte, il y fit un grand nombre de proſélytes, qu'il amena avec lui, pour les engager dans ſa nouvelle Milice: elle ne fut pas long-tems concentrée dans la Paleſtine. En 1129, l'Ordre avoit déjà des établiſſemens dans les Pays-Bas. En 1131, Alfonſe, Roi de d'Aragon & de Navarre, inſtitua, par un teſtament authentique, les Chevaliers du Temple & ceux de S. Jean de Jéruſalem, héritiers de ſes Etats. Ce teſtament, quoique confirmé par ce Prince l'an 1133, peu de tems avant ſa mort, n'eut cependant point lieu; mais on promit aux Chevaliers de reſpecter les intentions du teſtateur autant que les circonſtances & la raiſon le permettroient. L'an 1135, au plus tard, S. Bernard adreſſa aux Templiers cette belle exhortation, que le tems nous a conſervée: elle contient des avis très ſalutaires & des régles admirables de conduite. L'an 1136 eſt l'époque, ſuivant D. Vaiſſette, de la plus ancienne Maiſon de l'Ordre en Languedoc. Elle fut fondée dans un lieu nommé la Nogerede, & depuis Villedieu, au Comté de Foix, par le Comte Roger III. Hugues de Pains mourut cette même année, regretté de tout ce qu'il y avoit de Chrétiens zélés en Paleſtine. Il avoit été marié, & il eut un fils, nommé Thibaut, qui fut Abbé de Sainte Colombe de Sens, & mourut, l'an 1147, en allant

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

le ſiége, & auquel le patient ſurvécut par une eſpece de miracle. Albert d'Aix ne dit pas combien de tems il reſta dans cette ſituation, ni comment il fut deſcendu de la croix. Mais il nous apprend que la place ayant été rendue l'année ſuivante (1100), Gérard fut remis vivant aux ſiens, mais fort affoibli par le tourment qu'il avoit ſouffert, & dont il ſe reſſentit le reſte de ſes jours. Tel eſt donc, au jugement du P. Antonio, le Patriarche des Hoſpitaliers de S. Jean. Mais cette opinion ſouffre de grandes difficultés qu'il ſeroit trop long de détailler. Quoi qu'il en ſoit, Gérard, Chef de l'Hôpital de Jéruſalem, le gouverna ſous le titre de Prévôt ou de Gardien; & les Bulles des Papes ne lui donnent point d'autre qualité, non plus qu'à ſon ſucceſſeur, comme en convient le P. Antonio. L'Ordre, ſous ſon adminiſtration, fit de grands progrès dans la vertu, ſe propagea, & fit des acquiſitions conſidérables par les pieuſes libéralités des Fideles. A la tête des preuves juſtificatives de ſa Diſſertation, ſe Critique produit (n° I) une Charte de Gunzelin, Comte de Schwerin, & de Henri, ſon frere, datée de l'an 1100, par laquelle ils donnent aux Freres Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem, *Fratribus Hoſpitulibus S. Johannis in Hieroſolyma*, le village de Godin, avec ſes dépendances, & tout ce qui faiſoit la dotation de l'Égliſe d'Ekelen. Ces fonds étant ſitués en Allemagne, il faut ſuppoſer que les donateurs étoient alors à la Terre-Sainte : car il n'eſt pas vraiſemblable que la réputation de l'Ordre, en ſe ſuppoſant auſſi récent que le prétend le Diſſertateur, eut dès lors pénétré juſqu'au fond de l'Occident. Il faut en dire autant d'un Seigneur Anglois, nommé Jourdain, qui, la même année, donna aux Hoſpitaliers une acre de terre pour leur tenir lieu d'une rente de 13 deniers, qu'il leur avoit, dit-il, promiſe auparavant. (*Ibid.* n° II.) Ce fut vers le même tems auſſi que Godrefroi de Bouillon fit don à Gérard & à ſon Hôpital de la terre de Montboire dans le Brabant. (Vredius, *Hiſt. Com. Fland.* L. II.) Roger, Comte de Sicile, fit, l'année ſuivante, une fondation non moins importante en faveur de l'Ordre dans le territoire de Meſſine; ce qui fut confirmé, l'an 1136, par le Roi Roger, ſon fils. (A. Paoli, *App.* n. III.) Arnoul, Patriarche de Jéruſalem, donna des marques effectives de ſon eſtime, l'an 1112, aux Hoſpitaliers de S. Jean par un Diplôme qui exemptoit de la dixme toutes les terres qu'ils poſſédoient & faiſoient valoir dans ſon Patriarchat. (*Ibid*, n° IV.) Juſqu'alors cet établiſſement n'avoit pas encore eu la ſanction du S. Siége. Gérard l'obtint de Paſcal II, l'an 1113, par une Bulle, datée du 15 Février, où ce Pontife approuve & confirme l'établiſſement de l'Hôpital de S. Jean de Jéruſalem, & toutes les donations qui lui ont été faites; affranchit du paiement des dixmes toutes les terres qui lui appartiennent & qu'il fera valoir; ſtatue qu'après la mort de Gérard, on ne lui donnera point d'autre ſucceſſeur que celui qui aura été élu par le commun conſentement des Freres; ordonne que les Hôpitaux, déjà établis à S. Gilles, à Aſti, à Piſe, à Bari, à Otrante, à Tarente, à Meſſine, ſur le modele de celui de Jéruſalem, lui demeurent ſoumis comme les membres à leurs Chefs. (*Ibid.* n° V.) Pareille Bulle fut accordée à Gérard, au mois de Mai de l'an 1120, par Calixte II. (*Ibid.* n° VIII.) Gérard mourut cette année au plutôt, & ne paſſa point l'année 1121. Ses vertus l'ont fait mettre, par la voix publique, au rang des Bienheureux. Si l'on en croit Bouche, ſon corps fut transféré, l'an 1534, en Provence, & inhumé dans la Chapelle de la Commanderie de Manoſque. Gérard avoit ſous lui pour ſupérieur local de l'Hôpital de Jéruſalem Frere Roger Boyant, ou Broyant, qualifié dans quelques Chartes Maître de l'Hôpital; ce qui a fait croire fauſſement qu'il avoit été Chef de tout l'Ordre après Gérard.

II. RAYMOND DU PUY.

1121 au plus tard. RAYMOND DU PUY, ou DEL PUCH, (*de Podio*) Gentilhomme de la Maiſon du Puy-Montbrun en Dauphiné, ſuivant M. de Valbonnais, ou Languedocien, ſelon D. Vaiſſette, remplaça Gérard dans la Préfecture de l'Hôpital, l'an 1121 au plus tard, comme le prouvent les Lettres qu'il écrivit cette année à tous les fideles pour demander les ſecours de leur charité; Lettres que le Pape Calliſte II accompagna d'une Bulle adreſſée à tout le Clergé de l'Europe. (Anton. Paoli, *Append.* n° 9, 10.) Ce fut lui qui recueillit les différens ſtatuts de l'Ordre & en fit un corps de légiſlation, qui fut confirmé, dit-on, dans un Chapitre général; ce qui eſt fort douteux. Dans ces ſtatuts on ne voit que deux claſſes des Freres, celle des Clercs & celle des Laïques. La diſtinction des Chevaliers d'armes & des Servans ne fut établie que dans la ſuite, & après le Pontificat d'Anaſtaſe IV, quoi qu'en diſent M. de Vertot & le P. Antonio. On ne trouve en effet dans la Bulle de ce Pape aux Hoſpitaliers de S. Jean, ni en termes exprès, ni équivalemment, ces paroles que lui prête l'Hiſtorien de Malte : *Vous pourrez auſſi recevoir des Laïques, de condition libre, pour le ſervice des pauvres ;* & quand même elles s'y rencontreroient, ce ſeroit une preuve bien foible, pour la diſtinction des Chevaliers du premier & du deuxieme Ordre. Mais cette même Bulle, datée du XIIe des Calendes de Novembre 1154, occaſionna une grande querelle entre les Hoſpitaliers & le Clergé, en ce qu'elle les tiroit de la Juriſdiction du Patriarche, & exemptoit de dixmes leurs terres. Raymond ſignala ſa valeur & ſon habileté dans l'art militaire à la tête de ſes Chevaliers dans un très grand nombre de rencontres. A peine étoit-il en poſſeſſion du Magiſtere, qu'il marcha avec ſa troupe au ſecours de la Principauté d'Antioche, que Doldequin, dit Il-Ghazi, Roi de Maredin, dévaſtoit impunément après la victoire qu'il avoit remportée, l'an 1119, ſur Roger, Prince-Régent du pays, qui périt dans l'action. Raymond mit en déroute les Infideles, & amena le Roi Baudouin triomphant à Antioche. Mais ce brillant ſuccès fut ſuivi de revers qui le firent oublier. Joſcelin, Comte d'Edeſſe, fut fait priſonnier, l'an 1123, dans une embuſcade que lui tendit Balach, Aga des Ortokides; & le Roi Baudouin eut le même ſort au commencement de l'année ſuivante en voulant ſauver la Phénicie du Liban, que la priſe de Joſcelin expoſoit à la merci des Infideles. Euſtache Garnier, Régent du Royaume de Jéruſalem, voyant qu'ils avoient formé le ſiége de Jaffa, engagea Raymond à voler, avec ſa troupe, au ſecours de la place. Raymond diſpoſa ſi bien ſes gens & les anima tellement par ſon exemple, que, quoique très inférieurs en nombre, ils forcerent les aſſiégeans, déjà battus ſur mer par les Vénitiens, à lever le ſiége. Les Croiſés faiſoient alors celui de Tyr. Raymond, étant allé les joindre, eut part à l'heureuſe iſſue de cette ex-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

avec le Roi Louis le Jeune à la Terre-Sainte.

Dans les commencemens de leur inſtitut les Chevaliers du Temple étoient ſi pauvres qu'ils n'avoient qu'un cheval pour deux. Ce fut pour perpétuer la mémoire de cette pauvreté qu'ils firent mettre ſur le ſceau de l'Ordre un cheval monté par deux Cavaliers. (Matthieu Paris.)

II. ROBERT LE BOURGUIGNON.

1136. ROBERT, fils de Renaud, Sire de Craon, & d'Ennagen de Vitré, ſurnommé le BOURGUIGNON, comme ſon biſaïeul paternel Robert, 3 fils de Renaud I, Comte de Nevers, & mari d'Avoiſe, Dame de Sablé, fut le ſucceſſeur de Hugues dans le Magiſtere du Temple. Il étoit le cadet de trois freres, & avoit été s'établir en Aquitaine, où Vulgrin II, Comte d'Angouleme, l'avoit fiancé avec la fille & l'héritiere de Jourdain Eskivat, Seigneur de Confolent & de Chabanne. Mais Aymar, Seigneur de la Rochefoucaut, reclamant cet héritage, Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, l'en mit en poſſeſſion par la voie des armes. Le Duc étant mort, l'an 1126, Vulgrin & Robert reprirent les deux terres ſur Aymar. Cependant le mariage de Robert n'étoit pas encore accompli. Quelque tems après, il céda ſa fiancée avec ſa dot à Guillaume de Mathas, & paſſa à la Terre-Sainte, où il entra dans l'Ordre des Templiers. (Menage, *Hiſt. de Sablé*, pp. 32, 204 & 418.) La valeur & la piété du Chevalier Robert firent toute ſa recommandation auprès de ceux qui l'éleverent, en 1136, à la premiere dignité de l'Ordre. Il juſtifia ce choix par ſa bonne conduite. A peine eſt-il élu, qu'il tombe, à la tête des Chevaliers, ſur Aſouard, Gouverneur d'Alep, qui dévaſtoit la Paleſtine, le bat & le met en fuite. Aſouard revient à la charge, tandis que les vainqueurs s'amuſent au pillage, & taille en pieces un grand nombre de Chevaliers; mais il n'eſt pas vrai que Robert périt à cette journée, comme le prétend l'Hiſtorien de l'Egliſe de Paris. L'an 1139, en Portugal, les Templiers, réunis à l'armée de France, montée ſur 70 vaiſſeaux, mettent le ſiége devant Liſbonne. Ils échouent dans cette entrepriſe, & ſont mis en déroute. Robert n'étoit point de cette expédition, étant alors en Paleſtine, où les Infideles lui donnoient trop d'exercice pour lui permettre de s'abſenter. L'an 1140, il ſe trouva au combat de Técué, où ils défirent les Chrétiens, & dans lequel Eudes de Montfaucon, l'un des plus vaillans Chevaliers du Temple, perdit la vie L'an 1141, de concert avec le Grand-Maître de l'Hôpital, Robert députe à Raymond, Prince d'Aragon, & à Garcie-Ramirez, Roi de Navarre, pour revendiquer ces deux Royaumes, en vertu du teſtament d'Alfonſe I. Le Navarrois ne veut entendre à aucun accommodement. Raymond conſent qu'au cas qu'il meure ſans enfans, l'Aragon paſſe ſous la domination des Chevaliers, & que cependant il ſera accordé aux deux Ordres pluſieurs fonds dans ſes Etats. Ce traité, ſigné par les parties, fut ratifié à Jéruſalem par le Patriarche & les Chevaliers. Le Roi Baudouin III, lorſqu'il fit la conquête de Gaza, trouva cette place ruinée & preſque entièrement déſerte. L'ayant re-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

pédition qui ajouta Tyr aux conquêtes des Croiſés. On ne peut qu'indiquer à la hâte les autres exploits de Raymond. Il arrêta les courſes de Borſequin qui, des bords du Golfe Perſique, étoit venu ravager la Celeſyrie & le pays d'Antioche; il fit priſonnier un corps de Turcs qui alloit renforcer la garniſon de Damas; il emporta le Fort de Berſabée, qu'on nomma depuis Gibelet; il contraignit le Sultan Kilidge-Arſlan à quitter la Phénicie, où il étoit venu faire le dégât; il contribua enfin à la priſe d'Aſcalon qui fut emporté, l'an 1153, malgré la longue & brave défenſe du Commandant de la place. L'année de la mort de Raymond n'eſt pas certaine. Il vivoit encore en 1158 & ne paſſa pas, ſuivant D. Vaiſſette, l'an 1160.

L'an 1130, le Pape Innocent II ordonna que la banniere de l'Ordre seroit une croix blanche sur un champ de gueules, qui sont encore aujourd'hui ses armes.

III. AUGER DE BALBEN.

1160. Auger de Balben, nommé Otteger dans un Diplôme du Roi Baudouin III, fut élu pour ſuccéder au Grand-Maître Raymond du Puy. On prétend qu'il étoit né en Dauphiné. » Il n'a laiſſé, dit Naberat, d'autre mémoire de ſoi que ſon » nom ». Le P. Sebaſt. Paoli dit néanmoins qu'il eſt aſſez célebre dans les Faſtes de l'Ordre, pour avoir ſoutenu le parti d'Alexandre III contre l'Antipape Victor. Quoi qu'il en ſoit, ſon Magiſtere a dû expirer en 1161.

IV. GERBERT D'ASSALY.

1161. Gerbert, ou Girbert d'Assaly, natif de Tyr, comme il le déclare lui-même dans un de ſes diplômes (T. I, n. xxvi), & non Arnaud de Comps, Grand-Maître imaginaire, quoi qu'en diſent tous les Hiſtoriens modernes de Malte, excepté le P. Paciaudi, fut le ſucceſſeur immédiat d'Auger de Balben. D. Vaiſſette le diſtingue de Gaucelme, ou Gaucelin d'Aſſillan, qu'il place avant lui. Mais la preuve de leur identité eſt évidente. La voici: L'Hiſtorien du Languedoc, pour prouver le Magiſtere de Gaucelin d'Aſſillan, rapporte (T. II, p. 645,) deux Chartes, l'une du mois de Novembre 1161, où il eſt nommé Prieur de l'Hôpital de Jéruſalem, l'autre, du 4 Octobre 1163, où il eſt qualifié Maître du même Hôpital. Mais le P. Sebaſtiano Paoli (T. I, p. 39,) en rapporte une troiſieme du mois de Janvier 1163, Indiction XI, où Girbert Aſſaly eſt auſſi appellé Maître de l'Hôpital de Jéruſalem. C'eſt donc par conſéquent le même Grand-Maître à qui on a donné, tantôt le nom de Gaucelin d'Aſſillan, tantôt celui de Girbert, ou Gerbert d'Aſſaly.

Par les deux Chartes de Dom Vaiſſette, il paroît que le Grand-Maître dont il s'agit étoit en Languedoc lorſqu'il fut élu, & qu'il y revint, l'an 1163, apparamment pour les affaires de la Terre-Sainte, ou celles de ſon Ordre. L'an 1168, il accompagna, avec les ſiens, le Roi de Jéruſalem dans la guerre qu'il porta en Egypte, au préjudice de la tréve qu'il avoit conclue avec le Calife, & ſe trouva au ſiége de Belbéis (Péluſe ſelon les uns, Léontopolis ſuivant les autres.) Les Croiſés emporterent la place d'aſſaut le 3 Novembre. Le Roi, ſuivant le traité qu'il avoit fait avec les Hoſpitaliers, les mit en poſſeſſion de la place. Mais bientôt après ils furent contraints de l'abandonner, & d'aller rejoindre l'armée Chrétienne, que Schirkouk, Lieutenant de Noradin, avoit obligée d'évacuer l'Egypte. L'Ordre reſta endetté de 200 mille ducats qu'il avoit empruntés à ſa banque de Florence pour cette injuſte expédition. Les reproches que le Grand-Maître eut à eſſuyer, à cette occaſion, le déterminerent à donner ſa démiſſion l'an 1169. Gerbert, s'étant retiré en Normandie, ſe noya, dans le trajet de Dieppe en Angleterre, le 19 Septembre de l'an 1183, ſuivant Roger de Hoveden, qui le qualifie Grand-Maître, *Magnus Magiſter.*

V. CASTUS.

1169. Castus, Tréſorier de l'Ordre, ſuccéda au Grand-Maître Gerbert d'Aſſaly. On ne connoît ni ſa naiſſance, ni ſa patrie. Son gouvernement, qui fut, non pas d'environ 4 ans, comme on le ſuppoſe, mais d'un an & quelques mois, expira, l'an 1170, par mort ou par démiſſion.

VI. JOUBERT DE SYRIE.

1170. Joubert, ou Josbert, né dans la Paleſtine, fut le ſucceſſeur du Grand-Maître Caſtus. Il étoit, dit M. de Vertot, auſſi habile dans le gouvernement que grand Capitaine. L'an 1171, le Roi Amauri, partant pour aller demander à l'Empereur de Conſtantinople, ſon beau-pere, du ſecours contre Saladin, confia la tutele de ſon fils Baudouin & la Régence du Royaume de Jéruſalem au Grand-Maître Joubert, qui s'acquitta parfaitement de ce double emploi. Melier, Templier apoſtat, qui s'étoit emparé de l'Arménie après la mort de Thoros, ſon frere, faiſoit des courſes ſur la Paleſtine. Joubert, obligé de ſe mettre en garde contre Saladin qui menaçoit d'un autre côté le Royaume de Jéruſalem, chargea le Commandeur de Provence d'aller repouſſer les Arméniens. Il fut ſervi à ſouhait, & le Commandeur, avec ſes Chevaliers, rechaſſa Melier dans ſes montagnes, où il étoit plus difficile de l'atteindre que de le vaincre. Amauri à ſon retour n'eut qu'à ſe féliciter de l'adminiſtration de Joubert, & lui en fit ſon remerciement. L'an 1177, Raymond II, Comte de Tripoli, voulant recouvrer le Château de Harenc, Joubert, avec ſes Chevaliers, l'accompagne au ſiége de cette place. Mais ſur le point de l'emporter, après de longs & pénibles efforts des aſſiégeans, le Comte, ſéduit par l'or qui lui fut offert, conſent à ſe retirer. Ce dénouement imprévu conſterna toute l'armée, & Joubert en fut ſingulierement affecté. L'Abbé de Vertot place ſa mort en 1179, & la revet de circonſtances que la Chronologie dément. Des chartes, rapportées par le P. Sebaſt. Paoli, montrent que ce Grand-Maître avoit ceſſé de vivre au mois d'Octobre 1177. Ce fut de ſon tems, ſi l'on en croit les Auteurs de l'Hiſtoire Univerſelle, que l'Ordre acquit d'un Seigneur nommé Renaud, le Château de Margat, ou Mercad, ſitué ſur un rocher eſcarpé entre la Phénicie & la Judée, près de la ville de Valania. Les fortifications que les Chevaliers y ajouterent, rendirent cette place ſi reſpectable que Saladin n'oſa même l'attaquer.

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

bâtie, il en confia la garde, l'an 1145, aux Templiers. (Blond. *Decad.* 11, L. v.) L'an 1146 commença en Eſpagne cette fameuſe expédition contre les Maures, qui dura l'eſpace de dix ans. Les Chevaliers du Temple, ainſi que ceux de l'Hôpital, y eurent beaucoup de part. L'année ſuivante, les premiers s'aſſemblent en Chapitre à Paris, le 22 Avril, au nombre de 130, le Pape Eugene III à leur tête, pour les affaires de la Terre-Sainte. Le Roi Louis le Jeune honora auſſi cette Aſſemblée de ſa préſence, avec pluſieurs Prélats & Seigneurs; c'eſt tout ce qu'on en ſait. (*Monaſt. Angl.* T. 11, p. 523.) Robert étoit mort quelque tems avant qu'elle ſe tînt. Guillaume de Tyr atteſte qu'il ne fut pas moins illuſtre par la pureté de ſes mœurs & ſa bravoure, que par l'éclat de ſa naiſſance. Mais il ſe trompe, ainſi que l'Auteur des Geſtes de Louis le Jeune, en prolongeant ſon Magiſtere juſqu'à la grande Aſſemblée, que l'Empereur Conrad tint à Acre l'an 1148, à laquelle ils diſent l'un & l'autre que le Grand-Maître Robert aſſiſta. On verra dans un moment la preuve du contraire. Ce ne fut que ſous le Magiſtere de Robert & le Pontificat d'Eugene III, ſuivant un manuſcrit de la Reine de Suede, que les Templiers commencerent à porter une croix d'étoffe rouge ſur la poitrine.

III. ÉVRARD DES BARRES.

1147. Évrard des Barres fut élu, par le Chapitre des Templiers, pour ſuccéder à Robert le Bourguignon. Il étoit François & Précepteur, ou Maître particulier de ſon Ordre en France dès l'an 1143. Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, lui écrivit pour le féliciter ſur ſa promotion à la dignité de Grand-Maître (*L. vi, ep. 26.*) La même année qu'il fut élu, il vint à Conſtantinople au devant de l'Empereur Conrad & du Roi Louis le Jeune. Odon de Deuil, qui ſe trouvoit ſur les lieux à la ſuite du Monarque François, & qui écrivit cette même année la relation du voyage de ce Prince, lui donne expreſſément le titre de Maître du Temple: *Magiſter Templi Domnus Evrardus de Barris* (L. iii, p. 33.) Evrard ayant quitté le Monarque François pour s'en retourner, vint le rejoindre l'année ſuivante à la tête des ſiens en Pamphylie. Louis avoit beſoin de ce renfort. Son armée, battue au mois de Janvier, & continuellement harcelée dans un labyrinthe de défilés qu'elle ne connoiſſoit pas, couroit riſque d'être anéantie par les Turcs. Evrard la tire de ces dangers, & lui ſert de guide pour continuer ſa route (*ibid.* p. 67.) Durant le ſéjour que Louis fit en Syrie, les Templiers lui rendirent d'autres ſervices importans. Les Lettres qu'il écrivit de ce pays à Suger, ſon Miniſtre, en font foi. Dans une de celles-ci (c'eſt la cinquantieme dans Ducheſne) Evrard eſt qualifié Maître du Temple; nouvelle preuve de la mépriſe de ceux qui prolongent le Magiſtere de Robert juſqu'en 1149. Evrard, cette année, accompagna le Roi de France à ſon retour. Étant venu à Clairvaux, il y embraſſa la vie monaſtique, envoya ſon abdication en Paleſtine, & perſévéra dans ſa nouvelle vocation, malgré les

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

VII. ROGER DE MOULINS.

1177. Roger de Moulins fut élu Grand-Maître après la mort de Joubert. Cependant on voit des Diplômes de l'an 1173, & même une Bulle d'Alexandre III, où il eſt qualifié Maître dès l'an 1173. Le P. Sebaſt. Paoli conjecture qu'alors il exerçoit par *interim* les fonctions du Magiſtere durant l'intervalle qui s'écoula entre la mort, ou l'abdication de Caſtus & l'élection de Joubert. Quoi qu'il en ſoit, il paroît conſtant qu'il ne fut pourvu de la dignité de Grand-Maître qu'en 1177. Roger étoit d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui porta d'abord le nom de Lymoſin, auquel elle ſubſtitua dans la ſuite celui de Moulins, lorſqu'elle eut acquis le Château de ce nom. (Ant. Paoli, p. 433, n° 7.) Depuis quelques années l'émulation des deux Ordres s'étoit tournée en jalouſie, & ſe portoit, de part & d'autre, aux plus fâcheuſes extrémités. L'an 1179, au mois de Février, ils font un traité de paix par le commandement du Pape & l'entremiſe des deux Grands-Maîtres: mais cette paix ne fut ni durable, ni ſincere. Il régnoit dans le même tems une grande diviſion entre le Clergé & les deux Ordres. Les Evêques accuſoient les Chevaliers d'abuſer de leurs privileges pour ſecouer le joug de l'autorité épiſcopale. Les Chevaliers de leur côté reprochoient aux Prélats de porter ſa dureté envers les lépreux, juſqu'à ne leur permettre pas d'avoir des Egliſes particulieres, quoi qu'ils ne fuſſent pas admis dans les Egliſes publiques. Ces plaintes reſpectives ayant été portées au Concile général de Latran tenu au mois de Mars 1179, l'Aſſemblée y fit droit, en ordonnant que les Chevaliers ſe renfermeroient dans les bornes de leurs privileges ſans manquer à l'obéiſſance qu'ils devoient aux Evêques, & que ceux-ci accorderoient une Egliſe, un Prêtre, & un cimetiere particulier aux lépreux qui vivoient en communauté. (Vertot, T. I, pp. 229-231.) Saladin cependant pourſuivoit ſes conquêtes en Paleſtine. L'an 1184, les Grands-Maîtres des deux Ordres ſont aſſociés au Patriarche Héraclius pour aller ſolliciter de nouveaux ſecours en Occident. L'an 1187, ces mêmes Grands-Maîtres, envoyés par le Roi de Jéruſalem au Comte de Tripoli, pour négocier un traité entre eux, arrivent le 30 Avril à Nazareth. Une Lettre, qu'ils reçoivent du Comte, les avertit d'éviter la rencontre du Prince Afdhal, fils de Saladin, qui doit le lendemain faire une courſe ſur les terres des Francs, avec promeſſe de n'attaquer perſonne. Au lieu de ſuivre cet avis, ils écrivent en diligence à tous les Chevaliers répandus dans les forteresses voiſines, de venir les joindre inceſſamment, & en ayant raſſemblé cinq cents, ils vont le lendemain provoquer le Prince Muſulman dont la troupe étoit de ſept mille Cavaliers. Le combat fut le plus acharné de tous ceux qui s'étoient donnés depuis le commencement des Croiſades. Preſque tous les Chevaliers reſterent ſur la place avec le Grand-Maître des Hoſpitaliers. Celui du Temple trouva ſon ſalut dans la fuite. Après la bataille les Hoſpitaliers chercherent le corps de leur Chef, & le découvrirent ſous un tas de Turcomans & de Saraſins qui avoient paſſé par le tranchant de ſon épée. Il fut porté à Ptolémaïde pour y recevoir les honneurs funebres. C'eſt Roger de Moulins qu'on voit le premier qualifié Grand-Maître dans les Chartes.

VIII. GARNIER.

1187. Garnier, natif de Naplouſe (l'ancienne Sichem ou voiſine de cette ville) Profès de l'Hôpital établi dans ſa patrie, l'an 1100, par le B. H. Gérard, nommé, l'an 1173, par le Roi Foulques, Commandant du Château de Gibelet, ou Dgebaïl, près d'Aſcalon, fait Précepteur ou Commandeur de l'Hôpital de Jéruſalem en 1177, & différent, comme le P. Paciaudi le prouve, de Frere Garnier qui gouvernoit alors l'Hôpital fondé ſur la fin du XIe ſiecle en Angleterre par le Baron Briſet, fut donné pour ſucceſſeur au Grand-Maître de Moulins. Peu de tems après ſon élection ſe donna la funeſte bataille de Tibériade, où périt un grand nombre de Chevaliers des deux Ordres. Garnier, ſuivant les Hiſtoriens des Hoſpitaliers, s'étant échappé du combat, tout percé de coups, gagna la ville d'Aſcalon, où il mourut, dit-on, le lendemain 6 Juillet de l'an 1187. Mais dans une Charte de Gui, Roi de Jéruſalem, on le voit encore vivant & Grand-Maître le 1 Février de l'an 1191 (T. I, p. 85.) Ainſi ce fut ſous ſon gouvernement qu'arriva la perte de Jéruſalem, & que ſe firent les beaux exploits des Hoſpitaliers juſqu'au ſiége d'Acre dont l'heureux ſuccès fut principalement dû à leur valeur. Garnier mourut vraiſemblablement dans le cours de cette expédition.

IX. ERMENGARD DAPS.

1191. Ermengard Daps fut donné malgré lui, dit-on, pour ſucceſſeur au Grand-Maître Garnier. Il ne fit que paroître dans le Magiſtere, la mort l'ayant enlevé très peu de tems après ſon élection. Les Modernes ſe trompent, comme on va le voir, en le faiſant vivre juſqu'en 1192.

X. GODEFROI DE DUISSON.

1191. Godefroi de Duisson, ou Gausfred de Donium, (Vaiſſette) ſucceſſeur du Grand-Maître Ermengard, ſe trouva aux batailles d'Arſoph & de Ramlah, données, l'une & l'autre en 1191, & s'y diſtingua par ſa valeur & ſon habileté. (Paciaudi.) La plupart des Modernes ne lui donnent que deux ans de gouvernement. Mais une Charte (T. I, p. 91,) prouve qu'il étoit encore en fonction au mois de Mai de l'an 1201. Ce fut par conſéquent ſous ſon Magiſtere qu'arriva la grande querelle des Hoſpitaliers & des Templiers. Les premiers avoient inféodé à un Noble guerrier, nommé Robert Seguin, quelques terres avec un Château dont on ignore le nom, dans le voiſinage de Margat, réſidence de l'Ordre, depuis la perte de Jéruſalem. Les Templiers prétendant que ces objets leur appartenoient, prirent les armes & chaſſerent Seguin du Château, dont ils s'emparerent ainſi que des terres qui en relevoient. Cet acte de violence ne reſta pas impuni. Les Hoſpitaliers vinrent aſſiéger le Château, & obligerent les Templiers de l'abandonner. Ce fut le commencement d'une guerre très vive entre les deux Ordres. Comme il n'y avoit alors aucune autorité en Paleſtine capable de la faire ceſſer, on eut recours au Pape Innocent III qui venoit de monter ſur le S. Siége. Le Pontife donna gain de cauſe, mais

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

inſtances que lui firent les Templiers pour l'engager à revenir. L'Abbaye de Clairvaux fut témoin, pendant 24 ans, de ſa vie exemplaire qu'il termina par une mort non moins édifiante vers l'an 1174. Le Ménologe de Cîteaux fait mention de lui au 25 Novembre.

IV. BERNARD DE TRAMELAI.

1149. Bernard de Tramelai, ou Dramelai, qu'on écrit auſſi Dramelet, Château de la Baronie d'Arinthoz au Comté de Bourgogne, dans la partie qui eſt aujourd'hui du Diocèſe de S. Claude, fils de Humbert, Sire de Tramelai, nommé dans un acte de l'an 1131, paſſé avec Gueric de Coligni, (*Hiſt. de Coligni, pr.* p. 37,) fut ſubſtitué vers la fin de l'an 1149 au Grand-Maître des Barres. Son premier ſoin fut de rebâtir & fortifier la ville de Gaza, d'où les Templiers firent des courſes ſur les Saraſins, & incommoderent beaucoup, entre autres, la ville d'Aſcalon. (Nangis.) L'an 1150, il marche à la tête de ſes Chevaliers, ſous les ordres du Roi Baudouin, pour s'oppoſer aux progrès de Noradin. S'étant préſentés devant le Château de Harenc, ils ſont obligés de ſe retirer après quelques jours d'attaque. L'an 1152, les Chevaliers des deux Ordres, ſecondés par les habitans de Jéruſalem, repouſſent les Muſulmans qui s'étoient avancés juſqu'au Mont-des-Olives. L'an 1153, ils ſe rendent au ſiége d'Aſcalon entrepris par Baudouin III, Roi de Jéruſalem. La place étoit ſerrée depuis 6 mois du côté de la terre, lorſque la ville fut ravitaillée par mer & reçut un ſecours d'Egyptiens, auſſi nombreux que l'armée qui l'aſſiégeoit. Le Roi ne ſe rebuta point. Profitant de l'avis des Templiers, il fit approcher de la place une groſſe tour de bois; mais pendant la nuit du 14 Août les aſſiégés jetterent dans l'eſpace qui la ſéparoit des murs une grande quantité de matieres combuſtibles qu'ils allumerent. Heureuſement le vent pouſſa les flammes contre les murs qu'elles calcinerent & firent tomber. Le Grand-Maître averti de la brêche que cette chûte avoit faite, y vole avec 40 de ſes Chevaliers, entre dans la place, met en fuite, par ſa préſence inattendue, la garniſon & les habitans qui ſe hâtent de gagner la mer. Mais bientôt s'étant apperçus que cette poignée d'hommes n'étoit point ſuivie du gros de l'armée, ils reviennent ſur eux, les chargent & les maſſacrent tous. Puis ayant réparé la brêche en diligence, ils leur coupent à chacun la tête pour l'envoyer au Soudan, & ſuſpendent leurs cadavres aux murs, à la vue des aſſiégeans. Guillaume de Tyr (L. XVII, n. 21-27,) impute ce funeſte ſuccès à l'avarice du Grand-Maître qui, voulant que ſon Ordre ſeul, dit-il, recueillît les dépouilles de cette opulente ville, ſe tint ſur la brêche pour empêcher le reſte de l'armée d'entrer, tandis que ſa troupe s'occupoit à piller. Mais Guillaume de Tyr, outre qu'il étoit fort mal diſpoſé envers les Chevaliers de Paleſtine, comme toute ſon hiſtoire le témoigne, ne parle ici que d'après des oui-dire: *fama eſt*, dit-il. Les oui-dire ont plus d'une fois trompé cet Hiſtorien d'ailleurs très eſtimable; & l'on ſait, comme le remarque le

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

avec quelque tempérament, aux Hoſpitaliers, & la querelle fut aſſoupie. (Paciaudi.)

XI. ALPHONSE DE PORTUGAL.

1201. Alphonse de Portugal, qu'on croit iſſu, mais en ligne indirecte, des Princes de Portugal, ne ſucceda que l'an 1202 au plutôt, & non pas dès l'an 1194, comme on le croit communément, à Godefroi de Duiſſon. Son zéle pour la réforme, & la hauteur avec laquelle il l'exerça, lui attirerent des contradictions, qui l'obligerent à ſe démettre l'an 1204. Il retourna enſuite dans ſa patrie, où l'on prétend qu'il périt longtems après dans les guerres civiles qui s'y éleverent. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'il y mourut, ſuivant ſon épitaphe, le premier Mars 1245.

XII. GEOFROI LE RATH,

1204. Geofroi le Rath, ou le Rat, originaire, à ce qu'on croit, de Touraine, fut ſubſtitué, l'an 1204, au Grand-Maître Alphonſe. C'étoit un homme vénérable par ſon âge & par la douceur de ſon caractere. Au commencement de ſon Magiſtere, il ſe joignit au Patriarche de Jéruſalem pour accommoder les différends du Prince d'Antioche & du Roi d'Arménie, en quoi il réuſſit. Il mourut l'an 1207, après le mois de Mai.

XIII. GUÉRIN DE MONTAIGU.

1208. Guérin de Montaigu, François, de la Province d'Auvergne, Maréchal de l'Ordre, fut élevé, l'an 1208, à la dignité de Grand-Maître après la mort de Géofroi. La ſeule expédition où l'on voit qu'il ait ſignalé ſa bravoure, eſt le ſiége de Damiete, entrepris par les Croiſés en 1218, & heureuſement terminé au mois de Novembre de l'année ſuivante. Olivier, témoin oculaire, dit que les Hoſpitaliers & les Templiers y diſputerent de valeur. (*Apud Eccard. Corp. hiſt. med. ævi*, T. II, pp. 1405-1408.) André, Roi de Hongrie, qui eut part à ce ſiége, paſſant à S. Jean d'Acre, fut ſi édifié de la charité qu'exerçoient les Hoſpitaliers, que non ſeulement il leur donna diverſes terres avec ſept cents marcs à prendre annuellement ſur les Salines de Saloch en Hongrie, mais voulut même être aſſocié à l'Ordre. Le Pape Honorius III confirma ces donations, & y ajouta divers privileges. L'an 1222, Guérin va ſolliciter en Europe du ſecours pour la Terre-Sainte. Pendant ſon abſence, Boémond IV, Prince d'Antioche, maltraita les Hoſpitaliers de ſes Etats en diverſes manieres. Le Grand-Maître, à ſon retour, entre à main armée ſur les terres de ce Prince, pour avoir raiſon de ces mauvais traitemens. L'an 1228, de concert avec le Grand-Maître des Templiers, il refuſe de prendre les ordres de l'Empereur Frédéric II dans la guerre qu'il étoit venu faire aux Infideles. Le motif de ce refus, étoit l'excommunication dont ce Prince étoit frappé. Frédéric ſe venge de cet affront, en pillant les terres des Chevaliers. L'an 1230, Guérin de Montaigu meurt en Paleſtine.

Matthieu Paris (*ad an.* 1214) dit que les Hoſpitaliers (ſous le Magiſtere de Montaigu) poſſédoient dans l'étendue de la Chrétienté juſqu'à 19 mille manoirs, outre pluſieurs autres revenus; tandis que les Templiers n'avoient que neuf mille de ces manoirs: origine de la jalouſie ſecrete des deux Ordres.

XIV. BERTRAND DE TEXIS.

1230. Bertrand de Texis, remplaça le Grand-Maître Montaigu. Il ne jouit de cette dignité que peu de tems, étant mort au mois d'Octobre de l'an 1231 au plus tard.

XV. GUÉRIN.

1231. Guérin, ou Gérin, dont on ignore la patrie, étoit en poſſeſſion du Magiſtere, ſuivant une Charte, (Seb. Paoli, T. I, p. 121,) le 26 Octobre de l'an 1231. Ce fut à lui, & non pas à ſon ſucceſſeur, comme le dit l'Abbé de Vertot, que le Pape Grégoire IX recommanda les intérêts de l'Empereur Frédéric II, avec lequel il s'étoit réconcilié. Guérin prit en main ceux de Conrad, fils de ce Prince & d'Yolande de Brienne, contre Alix, veuve de Hugues, Roi de Chypre, laquelle, en qualité de fille d'Iſabelle, Reine de Jéruſalem, prétendoit régner en la Terre-Sainte. Guérin étoit encore Grand-Maître au mois de Mai 1236; mais il avoit ceſſé de vivre au mois de Septembre ſuivant (*ibid*, T. I, p. 220, 229.) M. de Vertot fait mourir Guérin avec 26 des ſiens, & un plus grand nombre de Templiers, dans une bataille donnée contre les Khariſmiens. Mais on verra ci-après que ces Barbares n'entrerent en Paleſtine que l'an 1244.

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

P. Pagi, qu'il mérite beaucoup moins de confiance ſur les événemens qui l'ont précédé que ſur ceux qui ſont arrivés de ſon tems. Du Cange, ſur celui qui nous occupe, fait une autre faute, en diſant que le Grand-Maître Bernard de Tramelai y ſurvécut pluſieurs années. Anſelme de Gemblours, auteur contemporain & qui ne racontoit de la Paleſtine que ce qu'il en avoit appris de témoins oculaires, comme il l'atteſte lui-même, dit formellement que le Grand-Maître fut tué dans Aſcalon avec tous les Chevaliers qui l'avoient accompagné: *Primus præpoſitus & Dux illius exercitûs qui fraternæ ſocietatis profeſſione Templo militant....cum omni turba ſuorum obtruncatur.* (*Chron. ad an.* 1153.) Ce revers au reſte ne fit que retarder de quelques jours la priſe d'Aſcalon qui fut emporté par un nouvel aſſaut le 19 du même mois d'Août. (Pagi.)

V. BERTRAND DE BLANQUEFORT.

1153. Bertrand de Blanquefort (& non pas Arnaud de Monteſcot, comme le ſuppoſe D. Vaiſſete) ſucceda, dans le Magiſtere, à Bernard de Tramelai. Il étoit fils de Godefroi, Seigneur de Blanquefort en Guienne. L'an 1155, les Templiers avec lui ſurprennent, dans ſa fuite, le meurtrier de Dafer, Calife d'Egypte, lui enlevent les tréſors qu'il emportoit, & livrent ſon fils aux Egyptiens. L'an 1156, le 19 Juin, Bertrand, ſurpris lui-même dans un défilé par Noradin, eſt fait priſonnier avec 87 des ſiens. Enflé de ce ſuccès, le Sultan va faire le ſiége de Panéas; mais les Templiers, conduits par le Roi Baudouin, l'obligent à le lever. Bertrand, l'an 1159, recouvra la liberté avec ſes compagnons priſonniers, & ſix mille autres captifs, par les ſoins de l'Empereur de Conſtantinople. L'an 1165, Geofroi Martel, frere du Comte d'Angoulême, & Hugues le Brun, Sire de Luſignan, étant arrivés avec des troupes en Paleſtine, Frere Gilbert de Laci, Précepteur du Temple, les engage, avec d'autres Capitaines Francs, à marcher ſous ſa banniere contre Noradin qui campoit dans le Comté de Tripoli avec une ſécurité dont il étoit facile de tirer avantage. Ils ſe mettent en route, ſurprennent le camp des Muſulmans dont ils font un grand carnage, & obligent Noradin de ſe ſauver à demi nud. Mais il eut ſa revanche le 10 Août de la même année, près du Château de Harenc, par la témérité des Francs qui l'attaquerent en déſordre dans ſa retraite. (*Voy.* Boémond III, *Prince d'Antioche.*) De 60 Chevaliers du Temple qui ſe trouverent à cette action, il n'en échappa que ſept. Le Grand-Maître Bertrand étoit alors en Egypte où il faiſoit la guerre avec le Roi Amauri. De retour ſur la fin de l'année, ce Monarque fait pendre douze Chevaliers du Temple pour avoir rendu lâchement à Siracon, ou Schirkouk le Château de la Caverne qu'il avoit confié à leur garde. (*Will. Tyr.* L. xix, c. 12.) L'an 1166, Bertrand fait une députation au Roi de France, avec une Lettre où il expoſe pathétiquement la déſolation de la Terre-Sainte. Mais l'année ſuivante il refuſe de porter de nouveau les armes en Egypte, à cauſe du traité de paix dont le Procureur-Général de l'Ordre avoit été le principal entremetteur. L'an 1168, Bertrand meurt avec la réputation d'un Religieux édifiant & d'un Capitaine très verſé dans le métier de la guerre. De ſon tems le Pape Alexandre III accorda aux Templiers pluſieurs privileges qui ſont compris dans ſa Bulle du 18 Juin 1163.

Sous le Magiſtere de Bertrand vivoit André de Montbard, oncle maternel de S. Bernard. L'Abbé Géofroi l'appelle Maître du Temple, & le plus ferme appui du Royaume de Jéruſalem, dans la vie de ce Saint. Sur ce fondement on l'a fait Grand-Maître de l'Ordre, faute de ſavoir diſtinguer le Grand-Maître des Maîtres particuliers. Chifflet & D. Mabillon n'ont pas donné dans cette mépriſe.

VI. PHILIPPE DE NAPLOUSE.

1168. Philippe, né à Naplouſe en Syrie, fut le ſucceſſeur immédiat du Grand-Maître Bertrand. Il étoit originaire de Picardie, fils aîné de Gui de Milli & de Stéphanie, Dame Flamande. Philippe fut d'abord Seigneur de Naplouſe, & ſe trouva au ſiége de Damas en 1148. Il avoit été marié avec une Dame qui lui apporta en dot les villes de Krac & de Montréal dans l'Arabie Pétrée. Des deux filles qu'il eut de cette alliance, l'aînée, appellée Stéphanie, épouſa en premieres noces Humphroi II de Thoron, fils de Humphroi I, Connétable de Jéruſalem, qu'elle fit pere de Humphroi III, à qui le Roi Baudouin IV donna en mariage, l'an 1181, au mois d'Octobre, ſa ſœur Iſabelle, par les ſoins de Renaud de Châtillon, troiſieme époux de Stéphanie. (*Willel. Tyr.* p. 1019.) Philippe, après la mort de ſa femme, ſe fit Templier. La conduite qu'il tint dans l'Ordre lui en mérita la premiere place. Il ne la con-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

XVI. BERTRAND DE COMPS.

1236. Bertrand de Comps, Dauphinois, d'une Maiſon diſtinguée, Prieur de S. Gilles, jouiſſoit de cette dignité le 20 Septembre 1230, (Seb. Paoli T. I, p. 229.) Elevé au Magiſtere, après la mort de Guérin, il envoya, l'an 1237, une citation aux Chevaliers d'Angleterre, pour venir remplacer leurs Confreres qui étoient morts au ſervice de la Terre-Sainte. Le P. Sebaſt. Paoli met ſa mort en 1241. On conſerve de ce Grand-Maître une Lettre datée du commencement de l'an 1239, en réponſe à celle que Romée de Villeneuve, Miniſtre du Comte de Provence, lui avoit écrite pour l'informer qu'il faiſoit équipper un vaiſſeau pour le ſecours de la Terre-Sainte. » Muniſſez-vous, lui dit le Gr. M., de proviſions pour un an, embarquez les chevaux & les mulets qui vous ſont néceſſaires; car tout cela eſt d'un prix exceſſif en ce pays-ci. Je vous exhorte ſurtout à ne point apporter de joyaux, excepté des chapeaux bordés. » Ces avis & d'autres ſemblables, que renferme cette Lettre, prouvent le mauvais état des affaires de la Terre-Sainte. (Papon, *Hiſt. de Prov.* T. II, p. 323.) Sur la fin du Magiſtere de Bertrand de Comps, on comptoit, ſuivant Alberic, juſqu'à trois mille cinq cents Chapelles appartenantes à ſon Ordre.

XVII. PIERRE DE VILLEBRIDE.

1241. Pierre de Villebride ſuccéda au Grand-Maître Bertrand de Comps, non en 1248; comme l'Abbé de Vertot l'aſſure, mais en 1241. Le P. Sebaſtiano Paoli (T. I, p. 220,) met ſa mort vers la fin du mois de Mai 1243 d'après une Charte de ſon ſucceſſeur, datée de cette année & de ce mois. Mais il y a ſûrement erreur dans la date de cette piece, quoique l'Editeur la donne pour originale. En voici la preuve. L'an 1244, les Khariſmiens, peuple féroce, étant entrés, à la ſollicitation de Nodgemeddin, Soudan d'Egypte, en Paleſtine, dirigerent leur marche vers Jéruſalem. Les habitans, à leur approche, prirent la fuite, & allerent pour la plupart ſe refugier à Jaffa. Ceux qui ne purent les ſuivre, ſe cacherent dans les cavernes aux environs de la ville. Les Barbares, furieux de la trouver déſerte en y entrant, imaginerent un ſtratagême pour y rappeller les habitans & ſe procurer le plaiſir affreux du carnage. Leurs coureurs ayant enlevé quelques enſeignes des Chrétiens, ils les arborent ſur les tours pour faire entendre que la ville avoit été repriſe par les Francs. Pluſieurs de ces infortunés donnerent dans le piége, & revinrent à Jéruſalem. Mais à leur arrivée on fit main baſſe ſur eux, & on en compte plus de ſept mille de tout âge qui furent maſſacrés. De-là s'étant répandus dans le pays, les Khariſmiens y mettent tout à feu & à ſang. Les Chevaliers de l'Hôpital & du Temple ne furent pas ſpectateurs tranquilles de ces horreurs. S'étant joints au reſte des Francs, ils marcherent à l'ennemi, & lui livrerent une bataille qui dura depuis le matin juſqu'à la nuit. Elle fut très meurtriere de part & d'autre, mais les Infideles y perdirent le quadruple des Chrétiens. Le jour de S. Luc, 18 Octobre de la même année 1244, nouveau combat qui ne fut ni moins long ni moins acharné que le précédent. Les Chrétiens y furent accablés par le nombre qui ſurpaſſoit de dix fois le leur. Preſque tous nos gens de marque y furent pris ou tués. Du nombre de ces derniers furent les deux Grands-Maîtres de l'Hôpital & du Temple: *Cecideruntque Magiſter Militiæ Templi & Magiſter Hoſpitalis*, & de leurs Chevaliers il n'échappa que 18 Templiers & 16 Hoſpitaliers. Voilà ce que mandoit au Seigneur de Merlai le Grand-Maître Guillaume de Châteauneuf qui ſuit, dans une Lettre rapportée par Matthieu Paris (p. 420.) C'eſt donc au 18 Octobre 1244 qu'il faut fixer la mort de Pierre de Villebride.

XVIII GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

1244. Guillaume de Chateauneuf, François de nation & Maréchal de l'Ordre, fut élu dans le mois d'Octobre 1244 au plutôt, pour remplacer le Grand-Maître de Villebride. L'an 1249, il alla joindre, avec ſes Chevaliers, le Roi S. Louis devant Damiete, avec le Patriarche de Jéruſalem. Il fut fait priſonnier le 5 Avril 1250 à la journée de la Maſſoure, & l'on crut d'abord parmi les ſiens qu'il avoit été tué. Lorſqu'on ſut qu'il étoit captif, on ſuſpendit, ſuivant l'uſage, dit Matthieu Paris, la bulle de plomb de l'Hôpital, juſqu'à ce qu'on fut aſſuré de ſa délivrance: *Pro quo Bulla Hoſpitalis, quæ plumbea eſt, donec conſtaret de illius liberatione, juxta conſuetudinem Hoſpitalis, eſt ſuſpenſa.* (*ad an.* 1251, p. 543. col. 1.) Il reſta près de 18 mois dans les fers, d'où il ne ſortit qu'au moyen d'une très forte rançon. Remis en liberté il alla rejoindre ſes freres en Paleſtine & arriva le 17 Octobre 1251 à S. Jean d'Acre. (*Ibid. Additam.* p. 119, col. 1.) Peu de tems après ſon retour une nouvelle ir-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

ſerva que peu de tems, puiſqu'il y avoit déjà renoncé avant Pâque de l'an 1171. Sur la fin de 1170, Saladin ayant aſſiégé Daroun près de Gaza, les Chevaliers vinrent l'attaquer pour le forcer à lever le ſiege. Le Sultan gagna la bataille ſuivant M. de Guignes, la perdit ſelon M. Jauna. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il vint auſſitôt ſe préſenter devant Gaza, place qui appartenoit aux Templiers: elle fut défendue de maniere à lui faire comprendre qu'il perdoit ſon tems à l'aſſiéger. Etonné de cette réſiſtance, il décharge ſa colere ſur les fauxbourgs & la campagne, où il met tout à feu & à ſang.

VII. ODON DE S. AMAND.

1171. Odon de S. Amand, Chevalier François, né de parens auſſi diſtingués par leur piété que par leur nobleſſe, Maréchal, puis Bouteiller du Royaume de Jéruſalem avant de ſe faire Templier, fut donné pour ſucceſſeur au Grand-Maître Philippe de Naplouſe. Preſque auſſitôt il eut le chagrin de voir apoſtaſier le Templier Mélier ou Milon, frere du Prince d'Arménie, dont il uſurpa les Etats ſur ſon neveu. Ce perfide, non content de ravager les terres de ſes Confreres, pouſſa la barbarie juſqu'à vendre aux Infideles ceux qui eurent le malheur de tomber entre ſes mains. (*Willel. Tyr*, L. xx, c. 1.) Vers le même tems Gautier du Ménil, Chevalier du même Ordre, maſſacra le député du Prince des Aſſaſſins, qui venoit à Jéruſalem pour traiter de la converſion de ſon Maître: nouveau ſujet de mortification pour S. Amand. Le Roi Amauri, craignant les ſuites de cet attentat, demande que le coupable lui ſoit livré. Le Grand-Maître le refuſe, alléguant les privileges de l'Ordre, qui l'exemptoient de la Juſtice ſéculiere: ce refus occaſionna de fâcheuſes altercations. Amauri, ſuivant Guillaume de Tyr, vint à bout de faire enlever du Ménil & de le faire empriſonner à Tyr; mais il mourut, ajoute Guillaume de Tyr, avant de pouvoir le faire juger par ſon Conſeil. Cependant la perfidie de ce particulier fit tomber l'Ordre dans un grand diſcrédit: tant il eſt important dans un corps de ne point laiſſer impunies les fautes d'éclat. L'an 1177, les Chevaliers s'étant joints au Comte de Flandre, ravagent les environs de Céſarée, & de-là ſe viennent préſenter devant le Château de Harenc; mais ils pouſſent le ſiége avec tant de lenteur, qu'il fallut l'abandonner l'année ſuivante, après 6 mois de travaux inutiles. (*Willel. Tyr.* L. xxi.) Durant cette expédition, S. Amand ſe trouva, le 18 Novembre 1177, avec 80 de ſes Chevaliers, à la bataille de Ramlah donnée contre Saladin. Les Chrétiens la gagnerent, mais le Sultan eut ſa revanche l'année ſuivante. Tandis que les Templiers ſont occupés à conſtruire un Fort au gué de Jacob, près de Panéas, il vient les attaquer le 26 Mai. Le Roi Baudouin vole inutilement à leur ſecours. Les Francs ſont battus; le Grand-Maître & pluſieurs de ſes Chevaliers ſont pris dans la mêlée. On envoie les plus diſtingués à Damas; les autres ſont ſciés par le milieu du corps ſur le champ de bataille. On propoſe à S. Amand un échange de ſa perſonne contre un Emir, priſonnier de l'Ordre. Il a la généroſité de le refuſer. *Je ne veux point*, dit-il, *autoriſer, par mon exemple, la lâcheté de ceux de mes Religieux qui ſe laiſſeroient prendre dans la vue d'être rachetés. Un Templier doit vaincre ou mourir, & ne peut donner pour ſa rançon que ſon poignard ou ſa ceinture.* Il mourut dans les fers après quelques mois de captivité, c'eſt-à-dire vers 1179. Malgré ce beau trait de la grandeur d'ame de ce Grand-Maître, Guillaume de Tyr ne laiſſe pas de l'outrager à l'occaſion de cette journée. *Odon, Maître de la Milice du Temple*, dit-il, *homme méchant, ſuperbe & arrogant, ne reſpirant que la fureur, ſans crainte de Dieu & ſans égard pour les hommes, paſſe pour avoir été celui qui occaſionna ce déſaſtre à jamais honteux pour la Chrétienté. Auſſi dit-on qu'ayant été pris & jetté dans les fers, il mourut de miſere ſans emporter les regrets de perſonne.* (L. xxi, c. 29, p. 1015.) Il eſt bon de ſe rappeller que cet Hiſtorien eſt en général peu favorable aux deux Ordres Militaires.

VIII. ARNAUD DE TOROGE.

1179. Arnaud de Toroge (*de Turri Rubea*) après avoir rempli les premieres places de l'Ordre en-deçà des mers, fut élu pour ſuccéder au Grand-Maître S. Amand. C'étoit un homme de cœur & d'honneur. Mais les conjonctures critiques où il ſe trouva ne lui permirent pas toujours de ſoutenir ce caractere. L'an 1180, Arnaud & le Grand-Maître des Hoſpitaliers ſignent, par contrainte, une paix déshorante avec Saladin. L'année ſuivante, ils furent envoyés par le Roi Baudouin IV avec Renaud de Châtillon, Prince de Montréal, à Antioche pour tâcher d'appaiſer les troubles qui s'y étoient élevés à l'occaſion du divorce que le Prince Boémond avoit fait avec ſa femme

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

ruption des Khariſmiens en Paleſtine, ſous la conduite de Barka-Khan, que Joinville qualifie Empereur des Perſes, jetta de nouveau la conſternation dans le pays. Le Grand-Maître Guillaume releve le courage des Francs, & les engage à ſe défendre. Il inſpire la même réſolution au Sultan d'Alep; & ayant fait alliance enſemble, ils ſe joignent à Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, & marchent, de concert, chacun à la tête de ſes troupes, contre ces barbares. Les ayant atteints, ils en vinrent à une bataille où le corps commandé par le Sultan d'Alep fut taillé en pieces. Gautier, abandonné de ſes gens qui prirent la fuite, & dont *pluſieurs*, dit Joinville, *par déſeſpoir s'en allerent jetter dans la mer*, fut pris avec le Grand-Maître de l'Hôpital & un grand nombre de ſes Chevaliers, & emmené à Babylone. Le brave Gautier paya pour tous. Les Marchands de cette ville l'ayant demandé au Sultan, le mirent en pieces pour ſe venger des dommages qu'il leur avoit causés par ſes courſes. On fit grace aux autres priſonniers, & ils recouvrerent même à peu de frais leur liberté. (Joinville, p. 160.) Pendant le Magiſtere de Guillaume, les querelles des Hoſpitaliers avec les Templiers ſe renouvellerent. L'an 1259, combat entre les deux Ordres. On s'y bat à outrance; les Hoſpitaliers en ſortent vainqueurs. A peine reſta-t-il un Templier pour porter dans les places de ſon Ordre la nouvelle de cette défaite. Guillaume de Châteauneuf mourut la même année avant le 24 Octobre. Juſqu'à ce Grand-Maître il n'y avoit eu pour l'habillement aucune diſtinction entre les Chevaliers de l'Hôpital & les Freres Servans, ce qui détournoit pluſieurs Gentilshommes d'y entrer, pour ne pas ſe voir confondus avec des rôturiers. Sur les repréſentations qui lui furent faites à ce ſujet, le Pape Alexandre IV, par ſa Bulle du III des Ides d'Août 1259, adreſſée d'Anagni au *Maître & aux Freres de l'Hôpital de S. Jean de Jéruſalem*, ordonne que les Chevaliers, pour les diſtinguer des autres Freres de l'Ordre, porteront des manteaux noirs, *clamydes nigras*, & que lorſqu'ils iront à la guerre, ils auront des jupons rouges avec les autres ornemens militaires de même couleur, ſur leſquels, ainſi que ſur leurs drapeaux, ſera couſue une croix d'étoffe blanche. (Sebaſt. Paoli, T. I, p. 278.) Nous ne pouvons dire ſi ce fut Guillaume de Châteauneuf ou ſon ſucceſſeur qui reçut cette Bulle.

XIX. HUGUES DE REVEL.

1259. Hugues de Revel, d'une Maiſon illuſtre en Auvergne, parvint au Magiſtere après la mort de Châteauneuf. Il étoit en exercice de cette charge, ſuivant une Charte, (T. I, p. 162,) le 24 Octobre 1259. Les Hoſpitaliers illuſtrerent ſon Magiſtere par de nouvelles preuves de leur valeur. L'an 1265, 90 Hoſpitaliers ſe font tuer l'un après l'autre, en défendant le Château d'Aſſur contre Bibars, ou Bondochar, Sultan d'Egypte. Ces pertes, & d'autres ſemblables qui ſuccéderent, menaçoient le Chriſtianiſme d'une extinction totale en Paleſtine. L'an 1269, les Chevaliers ſoutinrent pendant deux mois le ſiége de Krac, formé par Bondochar, &

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

légitime pour en épouſer une autre. Les affaires de Paleſtine alloient toujours en décadence. Les deux mêmes Grands-Maîtres s'embarquent, l'an 1184, avec le Patriarche Héraclius, pour aller chercher du ſecours en Occident. Ayant abordé ſur les côtes d'Italie, ils ſe rendirent à Vérone, où le Pape étoit en conférence avec l'Empereur. Arnaud mourut en cette ville, & non pas à Paris, comme quelques uns l'ont prétendu.

IX. TERRIC.

1184. Terric, ou Thierri, ou Térence, dont le pays & la famille ſont inconnus, fut élevé à la dignité de Grand-Maître après la mort d'Arnaud de Toroge. Sa témérité fut la cauſe des plus grands revers. L'an 1187, de concert avec le Grand-Maître de l'Hôpital, il attaque, près de Nazareth, le Prince Afdhal, fils de Saladin, au retour d'une courſe qu'il avoit faite ſur les terres des Francs. La partie n'étoit pas égale. Cinq cens Chrétiens combattirent contre 7 mille cavaliers Muſulmans. Preſque tous les Chevaliers, qui ſe trouverent à ce combat, y périrent après avoir fait des prodiges de valeur. On admira ſur-tout la bravoure de Jaquelin de Maillé, que les Muſulmans prirent pour S. George, Patron des armées Chrétiennes. Cette action eſt du 1 Mai. Le Grand-Maître des Hoſpitaliers fut du nombre des morts; mais celui du Temple échappa par la fuite. (*Voy.* Roger de Moulins, *Grand-Maître des Hoſpitaliers.*) Le 5 Juillet ſuivant ſe donna la fameuſe bataille de Tibériade par les conſeils de Terric, & contre l'avis du Comte de Tripoli, quoiqu'il s'agît de délivrer ſa femme & ſes enfans aſſiégés dans la tour de Tibériade après la priſe de la ville. Les Templiers, à la ſuite du Grand-Maître, percent les premiers eſcadrons & les renverſent ſur les ſuivans; mais abandonnés du reſte de l'armée, bientôt ils ſe trouvent inveſtis & accablés par la multitude. Nul d'eux n'échappa; ils furent tous ou tués ou faits priſonniers. Saladin, après la bataille, fait trancher la tête à ces derniers pour avoir préféré la mort au Mahométiſme qu'il leur propoſoit d'embraſſer. Le Grand-Maître ſeul fut réſervé. La priſe de Jéruſalem fut la ſuite de la journée de Tibériade. Les Templiers qui, lors de la bataille étoient reſtés en cette ville pour la défendre, donnerent, en la quittant, pour aller s'établir à Margat, une preuve éclatante de leur charité. Outre la rançon de quantité de pauvres, qu'ils payerent, ils ſe chargerent encore de les mettre en lieu de ſûreté. Les Hoſpitaliers en firent autant de leur côté. Quelques mois après cet événement, Terric obtint ſa liberté. Mais, obligé par le ſerment qu'il avoit fait à Saladin de ne jamais porter les armes contre lui, il donna ſa démiſſion, ſe regardant comme incapable, par cet engagement, de continuer à gouverner l'Ordre. Il n'abandonna point cependant la Terre-Sainte ni ſes intérêts. Benoît de Péterborough nous a conſervé dans la vie de Henri II, Roi d'Angleterre, une Lettre circulaire de Terric à ſes freres, où il leur fait la peinture du déplorable état de la Paleſtine, pour les exciter à venir à ſon ſecours. Ce fut pendant le ſiége de Tyr qu'il l'écrivit; ſiége mémorable par la brave défenſe du Marquis Conrad, qui triompha de toutes les forces & de tous les efforts de Saladin. Dans cette Lettre il prend le nom de Térence. Il en écrivit une autre ſur le même ſujet l'année ſuivante au Roi d'Angleterre. (*Ibid.*)

X. GÉRARD DE RIDERFORT.

1188. Gérard de Riderfort, ou de Bedefort, (il y avoit en Flandre & en Angleterre pluſieurs familles de l'un & de l'autre nom) fut ſubſtitué au Grand-Maître Terric. L'an 1189, il commanda le corps de réſerve à la bataille qui ſe donna le 4 Octobre contre Saladin. L'aile droite des ennemis fut culbutée au premier choc: mais tandis que les Francs s'amuſent au pillage, Saladin revient ſur eux, & il en eut fait un horrible carnage ſans la brave réſiſtance des Templiers. Le Grand-Maître périt dans l'action avec pluſieurs des ſiens; heureux, dit un contemporain, de terminer tant de beaux exploits par une mort auſſi glorieuſe. L'hiſtoire ne parle point des autres occaſions où ce grand Capitaine ſe ſignala. Corneille Zantfliet, Ecrivain du XVe ſiecle, place la mort de Riderfort dans une autre circonſtance. Après ſa mort le Magiſtere vaqua 18 mois. Durant cette vacance les Chrétiens firent le fameux ſiége de S. Jean d'Acre, où les Chevaliers ſignalerent leur valeur.

XI. ROBERT DE SABLÉ.

1191. Robert, Seigneur de Sablé, IIIe de ſon nom, fils aîné de Robert II de Sablé & d'Herſende, fut élu Grand-Maître du Temple après l'arrivée du Roi d'Angleterre en Paleſtine. Il avoit commandé la flotte qui avoit amené ce Prince, & s'étoit fait Templier à ſon arrivée devant Acre. Les grands exploits par où il s'étoit diſtingué en Eſpagne, en Sicile & ailleurs, lui tinrent lieu de probation. A peine eut-il été admis, qu'il ſe vit à la tête de l'Ordre. Sa conduite dans le Magiſtere juſtifia ce choix. Peu de tems après ſon élection, les Templiers, ſous la conduite du Roi d'Angleterre, gagnent, au mois de Juillet, une bataille contre Saladin dans la plaine d'Arſoph. A la faveur de cette victoire ils ſe trouvent en état de réparer les places maritimes, objet auquel ils donnerent tous leurs ſoins. Ce fut encore ſur la fin de cette même année que Richard, Roi d'Angleterre, vendit ou engagea pour la ſomme de 25 mille marcs d'argent aux Templiers l'Isle de Chypre, qu'il venoit de conquérir, en faiſant route pour la Paleſtine, ſur le tyran Iſaac Comnene. Le Grand-Maître y envoie cent de ſes Chevaliers pour en prendre poſſeſſion & la garder. » Mais bientôt ces nouveaux Maîtres furent avertis que les Grecs, qui ne haïſſoient pas moins les Latins qu'ils avoient haï leur tyran, avoient formé une conjuration dans toute l'étendue de l'Isle pour les maſſacrer. Sur cet avis les Templiers s'enferment dans le Château de Nicoſie, capitale de l'Isle. Les Grecs vinrent en grand nombre les y aſſiéger. Ces braves guerriers voyant qu'ils ne pouvoient tenir long-tems ſans mourir de faim, réſolurent de périr en gens de cœur. Le jour de Pâque (1192) après avoir participé aux ſaints myſteres, ils ſont une ſortie & tombent l'épée à la main ſur les aſſiégeans. Ils ne cherchoient qu'une mort honorable, ils trouverent une victoire qu'ils n'attendoient pas. Cette multitude prit auſſitôt la fuite. Ils en firent un carnage qui dura tout le jour, & ne

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

tous ceux qui s'y trouverent y périrent juſqu'au dernier. La perte de cette importante place & de ſes braves défenſeurs, affoiblit encore beaucoup les forces des Chrétiens en Paleſtine. L'an 1273, Revel paſſe en Occident avec le Grand-Maître du Temple pour ſolliciter de nouveaux ſecours. Ils aſſiſterent l'année ſuivante au Concile de Lyon, où ils eurent rang au-deſſus des Ambaſſadeurs & des Pairs de France. Dans les éditions de ce Concile, dit le P. Seb. Paoli, on a changé le nom du Grand-Maître Hugues en celui de Guillaume; ce qui l'a fait confondre avec ſon prédéceſſeur. L'an 1278, Hugues de Revel termine ſes jours en Paleſtine. Dans un Chapitre général qu'il tint à Céſarée, il fit régler, comme il l'avoit déjà été précédemment, mais aſſez mal obſervé, que pour fournir aux frais d'une guerre continuelle que l'Ordre avoit à ſoutenir, chaque Maiſon ſeroit taxée à une certaine ſomme qu'elle feroit paſſer annuellement au tréſor de l'Hôpital; & parce que dans les Lettres de Commiſſion qui s'expédierent aux Chevaliers chargés du recouvrement de ces deniers & de l'adminiſtration des biens de l'Ordre, il étoit dit: Nous vous recommandons tel domaine, *commendamus*, l'Abbé de Vertot en conclut que c'eſt de-là que vient le titre de Commandeur & celui de Commanderie. Mais ces titres ſont plus anciens, & l'on a une Charte de Henri, Comte de Champagne, donnée le 4 Janv. 1194, où ſe voit parmi les témoins, *Frater Robertus Anglicus tunc Commendator Domus Hoſpitalis Acconenſis*. (Sebaſt. Paoli, T. I, p. 87.) Il eſt vrai qu'autrefois on appelloit plus communément Précepteurs ceux qu'on nomme aujourd'hui Commandeurs, & leurs Bénéfices Préceptoreries. Juſqu'à Hugues de Revel le Chef des Hoſpitaliers n'avoit été qualifié que Maître de l'Ordre par les Papes. Clément IV fut le premier qui le qualifia Grand-Maître par ſon Bref du 18 Novembre 1267.

XX. NICOLAS LORGUE.

1278. Nicolas Lorgue, fut élu Grand-Maître après la mort de Revel. La Paleſtine étoit alors ravagée par les garniſons des places que les Chrétiens conſervoient dans le pays, ſans diſtinction d'amis & d'ennemis. Manſour, Sultan d'Egypte, ayant en vain demandé qu'on fit ceſſer leurs brigandages, réſolut de ſe faire juſtice par lui-même. L'an 1284, il aſſiége le Château de Margat, appartenant aux Hoſpitaliers. La place eſt contrainte de ſe rendre après la plus vigoureuſe défenſe des aſſiégés. Affligé de cette perte, le Grand-Maître va demander du ſecours en Europe. Il meurt à ſon retour l'an 1289, n'ayant preſque remporté de ſon voyage que des marques ſtériles de compaſſion & beaucoup de fatigues.

XXI. JEAN DE VILLIERS.

1289. Jean de Villiers, François de nation, d'une famille diſtinguée du Beauvoiſis, fut élu l'an 1289, avant le 22 Août, (Seb. Paoli, T. I, p. 269) pour ſuccéder au Grand-Maître Lorgue. Aſcraf, ou Seraf, Sultan d'Egypte ayant entrepris, l'an 1291, le ſiége d'Acre, Jean de Villiers & les ſiens unis aux Templiers & aux Teutoniques, défen-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

» laiſſerent dans Nicoſie ni hommes ni femmes. Leurs Confreres (de Paleſtine) inſ-
» truits de cette révolution, déclarerent au Roi d'Angleterre qu'ils ne vouloient pas être
» les gardiens de cette Iſle habitée par un peuple auſſi perfide que lâche. Richard en
» donna le domaine à Gui de Luſignan. » (Le Beau.) En Eſpagne, l'an 1194, les deux Ordres Militaires, du Temple & de l'Hôpital, ſont battus par le Miramolin d'Afrique. L'an 1196 au plus tard, Robert de Sablé finit ſes jours. Avant d'entrer en religion il avoit épouſé, 1° Marguerite de Chaource, 2° Clémence de Mayenne. De l'un de ces deux mariages ſortirent Géofroi de Cornillé, le dernier mâle de ſa Maiſon, & deux filles. Géofroi de Cornillé, dans une Charte, atteſte lui-même que ſon pere avoit été Grand-Maître des Templiers, ce qui leve le doute de Ducange ſur l'identité du Grand-Maître Robert & de Robert, Seigneur de Sablé: *Ego Gaufridus Dominus de Cornilleio, filius Domini Roberti de Sabolio: qui ſcilicet Robertus Magiſter Templi Hieroſolymis tunc temporis habebatur.* (Menage, *hiſt. de Sablé*, p. 175.)

XII. GILBERT HORAL.

1196. Gilbert Horal, ou Eral, Précepteur de France, étoit pourvu du Magiſtere en 1196. Cela eſt prouvé par une donation d'Alfonſe, Roi d'Aragon, faite cette année en faveur du Couvent Militaire d'Alhambra. (*Hiſp. illuſtr.* T. III, p. 59.) La valeur chez les Chevaliers n'étoit point alors une paſſion effrénée; ils ſavoient, lorſque la Juſtice l'exigeoit, l'enchaîner & la faire plier à des engagemens plus ſacrés. L'an 1197, ceux de Paleſtine refuſerent de joindre leurs armes à celles des Impériaux contre les Muſulmans. L'honneur & la religion du ſerment furent les motifs de ce refus. Ils avoient ſigné & juré la tréve concluë par le Roi d'Angleterre avec l'ennemi. L'an 1199, grande querelle entre les Templiers & les Hoſpitaliers: on en vient aux mains. Terric, ci-devant Grand-Maître du Temple, & Villeplane, ſon Confrere, ſont députés au Pape Innocent III ſur ce démêlé. Le Pape, après avoir blâmé les deux partis, renvoie l'affaire aux Evêques d'Orient qui condamnent les Templiers. L'Evêque de Sidon alla même juſqu'à fulminer une ſentence d'excommunication contre le Grand-Maître du Temple, contre les ſujets de l'Ordre, & contre tous leurs amis & protecteurs en général. Cette indiſcrétion fut blâmée hautement par le Pape qui, dans une Lettre, accuſa d'ignorance & de malice ce Prélat, & le ſuſpendit de ſes fonctions. (*Innocent. L. II, Epiſt.* 259.) L'an 1200, les Templiers d'Allemagne jettent les fondemens du Château de Mongberg dans la Marche de Brandebourg. On ignore l'année de la mort du Grand-Maître Gilbert Horal; mais il ne paſſa pas l'an 1201.

XIII. PHILIPPE DU PLESSIEZ.

1201. Philippe du Plessiez, né d'une famille illuſtre d'Anjou, étoit en poſſeſſion du Magiſtere, ſelon Ducange, en 1201. La même année, le Roi d'Arménie enleve aux Templiers le Fort Gaſton ſitué dans la Principauté d'Antioche. Le Grand-Maître, l'an 1202, fait déployer le Beaucéant, (l'étendard de l'Ordre) pour obliger ce Prince à reſtituer la place. On convient enſuite d'une ſuſpenſion d'armes juſqu'à l'arrivée des Légats. Cette convention étoit l'effet d'une impuiſſance réciproque. Le Roi, dans l'intervalle, chaſſe tous les Templiers de ſon Royaume, & fait ſaiſir tous les biens qu'ils y poſſédoient. Ce démêlé fut terminé, l'an 1213, à l'avantage de l'Ordre. Il y avoit cependant des plaintes portées en Cour de Rome contre les Templiers. L'an 1208, le Pape Innocent III leur écrivit une Lettre très forte ſur leur déſobéiſſance envers les Evêques & même les Légats. Les grandes richeſſes de l'Ordre avoient produit cet eſprit d'indocilité. Elles augmenterent dans la ſuite, & ne rendirent pas ces Chevaliers plus ſouples. L'an 1210, Pierre II, Roi d'Aragon, fit donation à ces Chevaliers du Fort d'Azuda & de la ville de Tortoſe. En 1213 ſe donna la fameuſe bataille d'Ubéda, que les Chrétiens gagnerent ſur les Maures d'Eſpagne. Entre les Templiers qui s'y diſtinguerent, on remarque Gomez Ramirez, Précepteur de Caſtille, qu'on a fait mal-à-propos Grand-Maître de l'Ordre. L'an 1217 eſt mémorable dans les faſtes d'Eſpagne par la victoire que les Chrétiens remporterent ſur les Maures après la priſe d'Alcazar. On fut redevable en grande partie de ces avantages à la valeur des Chevaliers. Du Pleſſiez mourut cette année. Ducange lui fait ſuccéder Déodat de Berſiac, qui n'eſt qualifié nulle part Grand-Maître, pas même dans les endroits cités par cet Auteur.

XIV. GUILLAUME DE CHARTRES.

1217. Guillaume de Chartres, François de nation, fut le ſucceſſeur immédiat du Grand-Maître du Pleſſiez. On le confond mal-à-propos avec Guillaume de Montedon. Ces deux perſonnages ſont différens, & le dernier ne parvint jamais à la dignité de Grand-Maître. Le premier étoit fils de Milon IV, Comte de Bar-ſur-Seine, avec lequel il ſe trouva, l'an 1218, au ſiége de Damiete, comme l'atteſte dans l'hiſtoire de cette expédition Olivier qui s'y rencontroit auſſi. *Venit etiam.... Comes Barri & filius ejus frater Willehelmus de Carnoto Magiſter Militiæ Templi.* (*Apud Eccard, Corp. hiſt. med. ævi*, T. II, p. 1406.) Les Templiers commençoient alors à conſtruire le fameux Château des Pélerins ſur la pointe d'un rocher entre Dora & Céſarée; entrepriſe très diſpendieuſe, mais également utile. Ce Fort ſeul cauſa plus de mal aux Infideles que toute une armée en campagne. L'an 1218, il fut vainement inſulté par l'ennemi durant l'abſence des Chevaliers occupés au ſiége de Damiete où ils firent des merveilles. L'an 1219, Guillaume de Chartres meurt devant Damiete d'une maladie épidémique cauſée par l'inondation du Nil. (*Voy.* ci-deſſus, p. 487, Scharferdin, *Sultan de Damas.*) Ce fut à lui que le Pape Honorius III écrivit, l'an 1218, pour le prier de veiller à la conſervation du Royaume de Chypre après la mort du Roi Hugues I. Rubeo, dans l'hiſtoire de Ravenne (L. VI, p. 880,) nous a conſervé une réponſe de ce Grand-Maître au même Pape pour l'informer de l'état de la Terre-Sainte. *Voy.* les Comtes de Bar-ſur-Seine.

XV. PIERRE (ET NON THOMAS) DE MONTAIGU.

1219. Pierre de Montaigu, d'une famille des plus répandues en France, & fé-

dirent la place avec toute la valeur imaginable, & l'euſſent vraiſemblablement ſauvée, s'ils euſſent été mieux ſecondés par leurs alliés. (*V.* les Gr. Maîtres Teutoniques.) Obligés de l'evacuer, les Hoſpitaliers & les Templiers paſſerent en Chypre, où le Roi Henri II leur aſſigna Limiſſo pour leur retraite. Le premier ſoin de Jean de Villiers fut d'y convoquer un Chapitre général. Il fut très nombreux. Les Chevaliers y accoururent de toutes les nations. Il y fut délibéré qu'on fortifieroit Limiſſo, réduite alors à un gros bourg ouvert de tous côtés, & qu'on armeroit pour la défenſe des Pélerins, qui feroient le voyage de la Terre-Sainte, les vaiſſeaux qui avoient ſervi à paſſer les Chevaliers, ſoit de la Paleſtine, ſoit de l'Europe. Bientôt on vit ſortir des différens ports de l'Iſle pluſieurs bâtimens de diverſes grandeurs, qui, au moyen des priſes conſidérables qu'ils firent ſur les corſaires infideles, augmenterent inſenſiblement les armemens de l'Ordre. Les Rois d'Angleterre & de Portugal, voyant les Chevaliers chaſſés de la Terre-Sainte, regarderent leur inſtitut comme aboli par le fait, & comme ſur le point de l'être par le droit. En conſéquence ils mirent en ſequeſtre leurs revenus. De ſon côté le Roi de Chypre, jaloux de l'indépendance que les Chevaliers affectoient dans ſon Royaume, déclara qu'il ne pouvoit y ſouffrir des ſujets de la puiſſance pontificale entiérement affranchis de la ſienne. Les Chevaliers, dans leur détreſſe, eurent recours au Pape Boniface VIII qui prit leur défenſe avec la hauteur qui lui étoit ordinaire. Ses menaces firent leur effet en Portugal & en Angleterre, où les ſequeſtres furent levés. Mais en Chypre, malgré le Bref fulminant du Pape, les Chevaliers demeurerent aſſujettis à la capitation dont le Roi les avoit chargés. L'an 1297, Jean de Villiers étoit encore en vie au mois de Sept. (Seb. Paoli, T. I, p. 9.) C'eſt la derniere époque connue de ſon exiſtence. Ce fut lui, dit M. de Vertot, qui établit la forme de l'élection du Grand-Maître comme elle s'obſerve encore de nos jours.

XXII. ODON DE PINS.

1297. ODON DE PINS, iſſu d'une Maiſon illuſtre en Catalogne, fut ſubſtitué, dans un âge avancé, au Grand-Maître Jean de Villiers. Uniquement appliqué à la priere, ſelon les Hiſtoriens de l'Ordre, il négligea les armemens de mer, qui faiſoient alors toute la reſſource des Hoſpitaliers. L'an 1300, le Pape Boniface VIII, ſur les plaintes qu'on lui fit de ſa conduite, le cita à Rome. Odon mourut ſur la route la même année.

XXIII. GUILLAUME DE VILLARET.

1300. GUILLAUME DE VILLARET, Grand-Prieur de S. Gilles en Languedoc, fut élu en ſon abſence pour ſuccéder au Grand-Maître Odon de Pins. Les mauvais procédés de Henri de Luſignan, Roi de Chypre, à l'égard de l'Ordre, déterminerent ce Grand-Maître à chercher un aſyle où il ſeroit indépendant. Rien ne lui parut plus conforme à ce deſſein que la conquête de l'Iſle de Rhodes, alors occupée par des Grecs révoltés & des Corſaires Muſul-

conde en grands hommes, fut donné pour ſucceſſeur, devant Damiete, à Guillaume de Chartres. La bravoure & l'habileté qu'il fit paroître à ce ſiége, l'ont fait comparer par les Hiſtoriens du tems à Gédéon. Mais ſon entêtement à rejetter les offres avantageuſes du Soudan d'Egypte, obſcurcit beaucoup la gloire qu'il acquit dans cette expédition. Ce Prince, pour engager les Croiſés à lever le ſiége, offroit de rendre la vraie Croix avec le Royaume de Jéruſalem & tous les priſonniers qu'il avoit faits; il s'obligeoit de plus à fournir les ſommes néceſſaires pour rebâtir les murs de Jéruſalem, qu'il venoit de détruire. Tous les Chefs de l'armée donnoient les mains à des propoſitions ſi avantageuſes. Il n'y eut que le Légat & les Templiers qui s'y oppoſerent. La place à la vérité fut priſe le 5 (& non le 9) Novembre 1219; mais il fallut la rendre deux ans après. (*V.* Scharferdin, Sultan d'Egypte.) Les Templiers, qui repaſſerent après cette perte en Europe, n'y reſterent pas oiſifs. L'an 1224, les Caſtillans, ſecondés par ces Chevaliers, remporterent de grands avantages ſur les Maures. L'année ſuivante, ils prirent la défenſe du jeune Roi d'Aragon Don Jayme, contre l'ambitieux Moncade qui avoit entrepris de le détrôner. Le dévouement qu'ils marquerent en 1227 pour les intérêts du Pape dans ſes démêlés avec l'Empereur Frédéric II, leur attira l'inimitié de ce Prince. Ils en reſſentirent les funeſtes effets en Sicile, où ils poſſédoient de grands biens, que Frédéric mit ſous ſa main. Cependant l'année ſuivante, malgré ce ſujet de mécontentement, ils vont au-devant de lui à ſon arrivée en Paleſtine, & lui rendent tous les honneurs dus à la Majeſté Impériale. Mais ils en demeurent là. Frédéric veut les obliger à marcher en corps avec lui contre l'ennemi. Le Grand-Maître le refuſe, alléguant la défenſe du Pape qui ne lui permet pas de prendre les ordres d'un Prince excommunié. L'an 1229, à l'exemple du Patriarche de Jéruſalem, il ne veut point ſouſcrire le traité que Frédéric avoit fait avec le Sultan d'Egypte; nouveau ſujet de brouilleries. L'Empereur charge d'injures le Grand-Maître, en quittant la Paleſtine. De retour en Europe, Frédéric continue de vexer les Templiers en Sicile. Dans le cours de la même année, ceux d'Aragon font la conquête des Iſles Baléares, ſous les ordres du Roi Don Jayme. Ce Prince ayant déclaré, l'an 1233, Alfonſe, ſon fils, héritier de ſes Etats, lui déſigna, pour Gouverneurs, les Maîtres du Temple & de l'Hôpital en Aragon. Montaigu n'étoit plus alors Grand-Maître, ou du moins ceſſa de l'être cette année, par mort ou par démiſſion. Ce fut, ſuivant la conjecture de Ducange, ſous le Magiſtere de Pierre de Montaigu que les Templiers obtinrent des Bulles de Rome pour être exempts de la Juriſdiction du Patriarche de Jéruſalem.

XVI. ARMAND, ou HERMAN DE PÉRIGORD.

1233. ARMAND DE PÉRIGORD, ou DE PEYRAGOS, de l'ancienne Maiſon, à ce qu'on croit, des Comtes de Périgord, remplaça, l'an 1233, au plus tard, le Grand-Maître de Montaigu. Ruffi le prouve par un traité paſſé cette année entre les Marſeillois & les Templiers de Paleſtine. Armand avoit été auparavant Précepteur de Calabre & de Sicile. L'an 1237, après l'expiration des tréves conclues avec le Sultan d'Alep, les Templiers ſe laiſſerent engager par Guillaume de Montferrat, Précepteur d'Antioche, à faire le ſiége d'un Château des Infideles, voiſin de cette ville. Mais les Turcs, étant venus fondre ſur eux inopinément au mois de Juin, en firent un grand carnage. Dans cette action le Beaucéant étoit porté par un Chevalier Anglois, nommé Philippe d'Argenton, qui eut les bras & les jambes coupés avant que de rendre l'étendard. (*Matth. Paris.*) Richard, Comte de Cornouailles, le même qui, dans la ſuite, fut Empereur d'Allemagne, étant venu, l'an 1240, en Paleſtine, s'y diſtingua par des exploits qui n'eurent pas les ſuites heureuſes qu'on devoit en attendre, par les traverſes que la jalouſie des Seigneurs du pays lui ſuſcita. Avant ſon départ il conclut, l'an 1241, ne pouvant mieux faire, une tréve pour la Terre-Sainte avec tous les Princes du voiſinage, & donna ſes ſoins pour étouffer toute ſemence de diſcorde entre les Ordres Militaires. Mais les Templiers, qui s'étoient moqués de lui pendant qu'il étoit avec eux, juſqu'à l'appeller un garçon, *garſionem*, ne tinrent compte de ſes tréves, & maltraiterent les Hoſpitaliers qui ſe faiſoient un ſcrupule de les violer. Ils ménagerent encore moins les Chevaliers Teutoniques qui penſoient de même; & les ayant chaſſés de leur Couvent de Notre-Dame d'Acre, ils les contraignirent de repaſſer en Europe où ils firent retentir toutes les Cours de leurs plaintes. (*Mat. Paris.*) L'an 1244, le Grand-Maître Armand combattit, à la tête de ſes Chevaliers, dans les deux ſanglantes batailles livrées par les Francs aux Khariſmiens, & périt avec un grand nombre des ſiens dans la derniere donnée le jour de S. Luc 18 Octobre, ſuivant la Lettre de Guillaume de Châteauneuf, Grand-Maître de l'Hôpital, rapportée à l'article de Pierre de Villebride, ſon prédéceſſeur. On fut néanmoins plus d'un mois après cet événement ſans ſavoir ce qu'étoit devenu le Grand-Maître du Temple, parce que les ennemis étoient reſtés maîtres du champ de bataille. Les uns diſoient qu'il avoit été tué dans la mêlée, les autres qu'il avoit été fait priſonnier. Dans cette incertitude, le Chapitre général nomma Vicegérent Guillaume de Roquefort, qui exerça cette commiſſion l'eſpace d'environ trois ans.

XVII. GUILLAUME DE SONNAC.

1247. GUILLAUME DE SONNAC, ou DE SÉNAI, d'une famille diſtinguée en Languedoc, fut élu en 1247 pour remplir la dignité de Grand-Maître. On s'occupoit alors ſérieuſement en France des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1248, S. Louis arrive en Chypre le 28 Septembre, ſuivi de pluſieurs Templiers François. Sonnac va joindre ce Prince devant Damiete, & ſe diſtingue au ſiége de cette place qui tomba au pouvoir des Croiſés. Le Monarque François, témoin de ſa valeur, de ſa prudence & de ſon habileté, lui confie, l'an 1250, l'avant-Garde de ſon armée, avec ordre au Comte d'Artois de le ſuivre. Le Comte, pour avoir déſobéi & mépriſé les avis de Sonnac, eſt cauſe de la déroute des Francs à Manſourah, où lui-même périt le 5 Avril; Sonnac y perdit un œil. Trois jours après il fut tué dans une nouvelle action, qui entraîna la ruine de l'armée & la captivité du Saint Roi. Matthieu Paris qualifie Sonnac, ſans le nommer, d'homme prudent, circonſpect & très verſé dans l'art militaire.

XVIII. RENAUD DE VICHIERS.

1250. RENAUD DE VICHIERS, Grand Maréchal de l'Ordre, & auparavant Précepteur

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

mans. Mais les infirmités ne lui permirent pas d'exécuter ſon projet. Elles ſe terminerent par la mort au commencement de l'an 1307.

XXIV. FOULQUE DE VILLARET.

1307. Foulque de Villaret, frere de Guillaume, le remplaça dans la dignité de Grand-Maître. Son premier objet fut l'exécution du deſſein de ſon devancier pour la conquête de Rhodes. A l'aide d'une Croiſade, qu'il obtint du Pape Clément V, il ſe rendit maître par aſſaut de la capitale de l'Iſle, le 15 Août de l'an 1310. Bientôt après le reſte du pays, avec les Iſles adjacentes, tomba ſous la domination des Chevaliers. Rhodes devint alors le Chef-lieu de l'Ordre, & lui donna ſon nom. L'an 1312, la ſuppreſſion des Templiers procure aux Hoſpitaliers les biens de cette Chevalerie qui lui ſont adjugés. Othman, Sultan des Turcs, ne vit point ſans jalouſie & ſans crainte ces progrès d'un Ordre dont la proſpérité formoit néceſſairement un obſtacle à la ſienne. L'an 1315, il vient avec une armée formidable aſſiéger Rhodes. Les Chevaliers, ſecourus par Amédée V, Comte de Savoie, l'obligent à ſe retirer. Villaret ſoutint mal, depuis ce tems, la réputation que ſes beaux exploits lui avoient acquiſe. Les Chevaliers, indignés de ſon luxe, de ſa molleſſe & de ſon deſpotiſme, s'aſſemblent en Chapitre, le dépoſent, & nomment à ſa place Maurice de Pagnac. Villaret s'étant pourvu à Rome contre cette dépoſition, le Pape nomme Gerard de Pins Vicaire-Général de l'Ordre, en attendant le jugement du procès. L'an 1319 & non 1321 comme le marque M. de Vertot, Villaret ne voyant point de jour à pouvoir regagner les eſprits, donna volontairement ſa démiſſion entre les mains du Pape. On lui aſſigna pour dédommagement le Prieuré de Capoue. Il n'alla pas néanmoins y réſider; mais il paſſa en France auprès de ſa ſœur, Dame du Château de Tiran en Languedoc, où il mourut le premier Septembre de l'an 1327. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de S. Jean à Montpellier.

XXV. HÉLION DE VILLENEUVE.

1319. Hélion, ou Hélie de Villeneuve, de la Maiſon des Barons de Vence qui ſubſiſte encore aujourd'hui, fut nommé à la Cour du Pape dans le mois de Juin, au plus tard, pour ſuccéder au Grand-Maître Villaret. Il étoit abſent, & nous avons le Bref que Jean XXII lui écrivit le 18 Juin de cette année, pour lui notifier ſon élection. Dès qu'il fut en charge, il tint un Chapitre général à Montpellier, dans lequel on diviſa le corps de la Religion par Langues. Etant revenu en France, l'an 1328, pour les beſoins de l'Ordre, il commanda le 3e bataillon François avec le Sire de Beaujeu à la bataille de Montcaſſel donnée le 23 ou le 24 Août de cette année. (Froiſſard, Sévert, Anſelme.) L'an 1344, ſelon Sponde, les Chevaliers, ſous la conduite de Jean de Biandra, Grand-Prieur de Lombardie, firent une tentative ſur la ville de Smyrne. Ils s'emparerent du Château qui commandoit le Port, & s'y maintinrent malgré les efforts des Turcs. L'an 1346, Hélion de Villeneuve termina ſes jours vers

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

de France, Champénois de naiſſance, fut élu, après le retour des Chevaliers en Paleſtine, pour ſuccéder au Grand-Maître Sonnac. Ce fut lui qui, par ſes remontrances, engagea S. Louis à prolonger ſon ſéjour en Syrie. Peu de tems après ſon élection il apprit la nouvelle de la mort de l'Empereur Frédéric II & du teſtament, par lequel il ordonnoit la reſtitution des biens qu'il avoit enlevés aux Templiers. De Vichiers mourut en 1256, ſuivant Bernard le Tréſorier (Martenne *Amp. coll.* T. V, col. 736.)

XIX. THOMAS BÉRAUT.

1256. Thomas Béraut, ou Berail, ſuccéda au Grand-Maître de Vichiers, & non pas cet Amauri qui ſe trouve dans la liſte de Ducange. L'endroit cité par cet Auteur, prouve bien qu'Amauri fut demandé pour Précepteur de France par le Pape & le Roi S. Louis, mais nullement qu'il ait été poſtulé pour Grand-Maître. D'ailleurs Bernard le Tréſorier met Thomas Béraut après Renaud de Vichiers. *Mourut, dit-il, Frere Renaud de Vichiers, Maiſtre du Temple. Après lui fu faict Maiſtre Frere Thomas Berail.* Les peines que S. Louis, pendant ſon ſéjour en Paleſtine, s'étoit données pour réunir tous les eſprits & les faire concourir au bien de la cauſe commune, n'avoient eu qu'un effet très paſſager. Bientôt après ſon départ on vit les factions ſe renouveller. Les Hoſpitaliers & les Templiers ayant pris des partis oppoſés dans celles des Génois & des Piſans, ſe trouvoient continuellement dans un état de guerre entre eux. L'an 1259, ils en vinrent à une bataille ſi ſanglante, qu'il n'en échappa qu'un ſeul Chevalier du Temple. (*Matth. Paris.*) La nouvelle de ce déſaſtre étant arrivée en France, les Précepteurs des Templiers y aſſemblerent un Chapitre général pour aviſer aux moyens de réparer la perte qu'ils avoient faite. Pluſieurs Membres de l'Ordre, en conſéquence de la délibération qu'on avoit priſe, s'embarquent pour la Paleſtine, & l'on préjuge bien qu'ils n'y porterent pas des diſpoſitions pacifiques envers les Hoſpitaliers. Mais à leur arrivée en ce pays, ils y trouverent des affaires qui les obligerent de ſuſpendre leurs inimitiés. Les Turcomans étoient entrés dans la Terre-Sainte qu'ils ravageoient. Les Templiers, s'étant joints aux troupes du pays, livrerent inconſidérément une bataille à ces Barbares qui les mirent en déroute, & firent un grand nombre de priſonniers. (Gurtler, *Hiſt. Templar.* p. 322.) Cet orage paſſé un autre lui ſuccéda. L'an 1263, Bibars ou Bondochar, Sultan d'Egypte, vint à la tête de 30 mille chevaux, le 14 Avril 1263, ſe préſenter devant S. Jean d'Acre. Mais la valeur des Templiers & des Hoſpitaliers l'obligea de ſe retirer après avoir fait le dégât autour de la place (Sanut.) L'année ſuivante, le Pape Urbain IV, indiſpoſé contre Etienne de Siſſi, Maréchal des Templiers, le prive de ſa charge : entrepriſe inouie juſqu'alors. De Siſſi fait à ce ſujet de très humbles remontrances au Pape qui, pour toute réponſe, l'excommunie comme un rébelle. L'Ordre prend le parti du Maréchal. Urbain meurt ſur ces entrefaites. Clément IV, ſon ſucceſſeur, abſout de Siſſi, après avoir reprimandé ſes Supérieurs. L'an 1266, les Templiers, aſſiégés dans Saphad, par Bondochar, ſont obligés de ſe rendre après 42 jours de ſiége. Cette place, ſituée entre Acre & Damas, venoit à peine d'être achevée, après avoir coûté plus de douze cents mille beſans pour ſa conſtruction. Ce fut par la trahiſon du Chevalier Livon, Syrien de naiſſance, qui en étoit Châtelain, que les Chrétiens la perdirent. Car au lieu d'encourager les aſſiegés à faire une bonne & vigoureuſe défenſe, ce traître, qui s'entendoit avec le Sultan, rompoit toutes les meſures que l'amour du devoir leur inſpiroit, & ne ceſſoit de les porter au découragement en les menaçant des plus grands malheurs, s'ils s'obſtinoient à ſe défendre. La Chronique de S. Martin de Limoges date la priſe de Saphad du jour de S. Chriſtophe (25 Juillet.) Bondochar, contre un des articles de la capitulation, propoſe aux habitans l'alternative du changement de Religion, ou de la mort, & ne leur donne que juſqu'au lendemain pour ſe décider. Le Prieur du Temple de Saphad, aſſiſté de quatre Franciſcains, paſſe la nuit à exhorter la garniſon & les bourgeois au martyre. Dieu bénit les efforts de ſon zele. De 3000 hommes qu'ils étoient, (M. de Guignes, dit environ 600) il n'y en eut que huit à la tête deſquels étoit le Châtelain Livon, qui apoſtaſierent; tous les autres eurent la tête tranchée. L'an 1268, Bondochar enleve aux Templiers le Château de Beaufort, & la plupart des places qu'ils avoient ſur les confins de l'Arménie. Les ſuccès étonnans de ce Prince occaſionnent, l'an 1270, une nouvelle Croiſade. Quantité de Chevaliers Italiens, François & Siciliens, ſuivis d'un grand nombre d'autres perſonnes, accourent en Paleſtine. Malgré ce renfort, la Terre-Sainte, en 1271, ſe trouve bientôt ſans autre ſecours que celui des Chevaliers. L'an 1273, le Grand-Maître Béraut meurt le 25 Mars, ſuivant Bernard le Tréſorier. Il eſt qualifié d'homme ſage dans une Lettre des Orientaux au Roi de Navarre. C'eſt à lui néanmoins qu'on imputa, lors de la condamnation des Templiers, ſous Philippe le Bel, d'avoir introduit dans l'Ordre la coutume de renier J. C. quand on vouloit y entrer, & cela, diſoit-on, parce qu'ayant été fait priſonnier à la priſe de Saphad, il n'avoit obtenu ſa liberté qu'à cette condition. (*Du Puy, Hiſt. des Templ.* p. 20.)

XX. GUILLAUME, ou GUICHARD DE BEAUJEU.

1273. Guillaume, ou Guichard, dit auſſi Guillard de Beaujeu, d'une Maiſon illuſtre qui tiroit ſon nom du Château de Beaujeu près de Grai ſur la Saône, (Dunod) Commandeur de la Pouille, fut élu Grand-Maître en ſon abſence le 13 Mai 1273, ſuivant Bernard le Tréſorier. Il faut donc rayer du Catalogue des Grands-Maîtres Robert & Guiffrei, dont on place les Magiſteres entre Béraut & Beaujeu. L'an 1274, il aſſiſta au Concile de Lyon. S'étant embarqué la même année, il arriva, le 29 Septembre, dans la Paleſtine, qu'il trouva déſolée. Les Chevaliers, harcelés par les Infideles, étoient retranchés ſur une montagne avec le Roi Hugues de Luſignan. Le Grand-Maître du Temple vint à bout de les délivrer. L'année ſuivante, » mut ung contens à Triple (Tripoli) » entre les Chevaliers & les gens de la cité, pour ce que les Romains qui avoyent tout » le pouvoir de la Court au temps de l'autre Prince avoyent fait moult de deſplaiſirs & » d'ennuys aux Seigneurs de la terre, & fu tué Jean Pierre & deux autres Romains avec » luy, & par ce que l'Eveſque de Triple maintenoit les Romains comme cil qui eſtoit » natif de Rome des *Perſiers* & oncle du Prince, & l'Eveſque de Tourtouſe qui le Prince » & tout le fait de Triple en ſa main maintenoit les Chevaliers de la terre; par quoy

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

le mois de Juin; Prince recommandable par ſon économie, dit l'Hiſtorien de Malte, & qui, pendant ſon Magiſtere, acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications néceſſaires pour la défenſe de Rhodes, & ſignala ſa piété par de pieux établiſſemens.

XXVI. DIEU-DONNÉ DE GOZON.

1346. Dieu-Donné de Gozon, natif de Languedoc, l'un des Electeurs choiſis pour nommer le ſucceſſeur du Grand-Maître Villeneuve, ſe donna lui-même ſa voix qui entraîna celle des autres. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens de l'Ordre racontent ſon élection. Mais le Bref que Clément VI lui écrivit le 28 Juin 1346, pour la confirmer, atteſte au contraire que, loin d'avoir recherché le Magiſtere, il ne l'accepta qu'à regret. L'année qui ſuivit ſon élection il envoya les troupes de la Religion au ſecours du Roi d'Arménie contre les Saraſins d'Egypte. Elles triompherent de ces Infideles, & remirent le Roi en poſſeſſion des villes qu'ils lui avoient enlevées. L'an 1353, Gozon ſe trouvant par ſon âge & ſes infirmités hors d'état de gouverner, demande au Pape la permiſſion d'abdiquer, qui lui eſt refuſée. Il inſiſte, & enfin il eſt exaucé. Mais avant que la nouvelle réponſe du Pape arrive, il meurt au mois de Décembre de la même année. On a débité ſur ce Grand-Maître que, n'étant que ſimple Chevalier, il avoit délivré l'Isle de Rhodes d'un énorme dragon qui l'infectoit par ſon ſouffle & la dépeuploit par ſa voracité. Ce conte eſt repréſenté ſur de vieilles tapiſſeries, où l'on voit auſſi les hauts faits non moins romaneſques de l'Archevêque Turpin.

XXVII. PIERRE DE CORNILLAN.

1354. Pierre de Cornillan, ou de Corneillan, de la Langue de Provence, fut le ſucceſſeur du Grand-Maître Gozon. Son Magiſtere ne fut que de 18 mois, pendant leſquels il eut à ſe défendre contre le Pape Innocent VI, qui, par une fauſſe politique, vouloit obliger les Chevaliers à quitter l'Isle de Rhodes pour s'établir en terre ferme dans l'Europe, afin d'être plus à portée, diſoit-il, d'arrêter les progrès des Turcs qui menaçoient l'Italie. Le Grand-Maître ſe diſpoſoit à convoquer un Chapitre général ſur cette conteſtation, lorſque la mort l'enleva vers le milieu de l'an 1355, ſuivant tous les Hiſtoriens de l'Ordre.

XXVIII. ROGER DE PINS.

1355. Roger de Pins, né dans le Languedoc, & parent du Grand-Maître Odon de Pins, fut promu à la dignité de Grand-Maître après la mort de Pierre de Cornillan. Le Pape inſiſtant toujours pour l'exécution de ſon biſare projet, fit tenir à Avignon le Chapitre général de l'Ordre, où les Chevaliers, pour gagner du tems, conſentirent à s'établir dans la Morée, après avoir obtenu le conſentement des Princes Latins qui avoient des prétentions ſur cette Principauté. Innocent VI mourut avant que les difficultés fuſſent levées, & ſon projet s'évanouit avec lui. Roger de Pins, vers l'an 1364, tint à Rhodes un nouveau Chapitre général où l'on réforma divers abus. Entre au-

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

» ſourdy grant hayne & grant riote entre ces deux Eveſques, qui fu rachie & commencement de la grant guerre qui fu puis entre le Prince & le Temple, donc moult de maux vinrent... & le Seigneur de Gibelet pour ce qu'il fiſt paix à l'Eveſque de Triple par l'attrait du Temple, en cui gardé l'Eveſque de Triple eſtoit & luy & ſes choſes, chut en la hayne du Prince par le pourchas de l'Eveſque de Tourtouſe, dont la guerre enforça, & moult de gens en furent doumagiez & deſtruits. » (Sinner, *Catal. cod. mſſ. Bibl. Bern.* T. II, p. 181.) Sanut ajoute que le Grand-Maître du Temple ne pouvant obtenir juſtice de Boémond VII, Prince d'Antioche, touchant les outrages que ſes gens faiſoient aux Templiers, équippa ſept galéres au port d'Acre & les fit partir avec des troupes de débarquement pour aller faire le ſiége de Nephys, place voiſine de Gibelet. Mais cette expédition, dit notre Auteur, n'eut point de ſuccès, parce qu'elle avoit été entrepriſe contre la volonté de Dieu. L'an 1279, les Templiers eurent une autre querelle, dont on ignore le ſujet, avec Alfonſe, Roi de Portugal. Ce Prince les ayant dépouillés d'une partie de ce que ſes ancêtres leur avoient donné, ils en porterent leurs plaintes au Pape qui le contraignit, par les cenſures, à rendre à l'Ordre ce qu'il lui avoit pris. En Chypre, l'an 1283, ſemblables démélés des Templiers avec le Roi Hugues III, & ſemblable traitement de ſa part. Le Pape intervient encore dans ce différend, & réuſſit à mettre d'accord les parties. Les affaires des Chevaliers en Paleſtine allerent toujours depuis en empirant. Il ne leur reſtoit plus, en 1289, que Sayete ou Sidon, avec le Château des Pélerins. Les Francs eux-mêmes, depuis la perte de Laodicée, n'avoient plus que trois places, Tyr, Acre & Baruth. Le Roi de Chypre & les Chevaliers demandent en vain la paix: ils ne peuvent obtenir qu'une tréve de deux ans; elle ne dura pas même ce tems. Des avanturiers, nouvellement débarqués au port d'Acre, la violent l'année ſuivante de la maniere la plus perfide. Le Sultan Kalil ſort alors du Kaire, dans la réſolution d'exterminer tout ce qui reſtoit de Francs en Syrie. L'an 1291, Acre eſt aſſiégée par terre le 5 Avril. La garniſon choiſit Beaujeu pour commander dans la place. Après avoir vu ſuccomber le plus grand nombre des ſiens, ce grand Capitaine fut bleſſé ſous l'aiſſelle d'une fleche empoiſonnée, & mourut quelques momens après. M. Dunod, ou ſon Imprimeur, met par erreur la mort de Guillaume de Beaujeu en 1297. Dans l'information faite contre les Templiers, ſous Philippe le Bel, il eſt dit que ce Grand-Maître durant les tréves qui furent accordées par l'entremiſe du Roi d'Angleterre, entre les Chrétiens & les Saraſins, ſervit dans les armées du Sultan, ce qu'il fit, lui fait-on dire, pour s'acquérir l'amitié de ce Prince infidele & s'aſſurer, par ce moyen, la conſervation des places qu'il tenoit dans la Terre-Sainte. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Templiers & les Teutoniques s'étant rendus après s'être vaillamment défendus dans la bataille dont on vient de parler, furent tous égorgés malgré la capitulation. (*Voy.* Aſcraf, Sultan d'Egypte, p. 491.)

XXI. LE MOINE GAUDINI.

1291. Le Moine Gaudini, & non Gouffier de Salvaing qui avoit été Lieutenant de Guillaume de Beaujeu, lui fut donné pour ſucceſſeur immédiatement après ſa mort. L'ennemi étant entré dans Acre le 18 Mai 1291, Gaudini ſe retranche, avec les ſiens, dans le quartier du Temple, & s'y défend tout le jour ſuivant. On leur offre des conditions honorables qu'ils acceptent: elles ſont preſque auſſi-tôt violées. Les Chevaliers reprennent les armes, ſoutiennent un nouvel aſſaut, & périſſent preſque tous ſous les ruines d'une tour qu'on avoit minée. Le 20 Mai, le Grand-Maître s'embarque avec les tréſors de l'Ordre, accompagné de 10 Chevaliers, reſte de 500 qui étoient dans Acre. Il paſſe en Chypre, ainſi que le Grand-Maître de l'Hôpital. L'un & l'autre établiſſent le Chef-lieu de leur Ordre dans la ville de Limiſſo, ſous la protection du Roi Henri II. Gaudini mourut dans cette retraite l'an 1298 au plus tard.

XXII. JACQUES DE MOLAY, dernier Grand-Maitre.

1298. Jacques de Molay paroît pour la premiere fois, l'an 1298, en qualité de Grand-Maître. Il étoit de la Maiſon des Sires de Longvic & de Raon dans le Comté de Bourgogne. Molay eſt une Terre du Doyenné de Neublant au diocèſe de Beſançon. Jacques de Molay s'étoit fait connoître à la Cour de France, où il avoit eu l'honneur de tenir ſur les Fonts de Baptème un des enfans du Roi Philippe le Bel. Les Hiſtoriens ne rapportent que des traits honorables de ſa conduite en Orient. L'an 1299, le fameux Caſan, Roi des Tartares Mogols, étant accouru au ſecours des Arméniens, les Templiers, le Grand-Maître à leur tête, ſe joignent à lui, contribuent à la défaite des Muſulmans, & reprennent pluſieurs places, entre autres Jéruſalem, où ils reſtent en garniſon: mais ce ne fut pas pour long-tems. L'an 1300, la Ville Sainte retombe ſous la domination des Muſulmans qui achevent d'en raſer les fortifications. Ce malheur n'abat point le courage du Grand-Maître. Retiré dans l'Isle d'Arade, il incommode les Infideles au point d'obliger le Gouverneur de Phénicie à demander du ſecours pour le repouſſer. L'an 1301, un Emir étant venu l'attaquer, la victoire ſe déclare pour le Muſulman. Cent vingt Chevaliers ſont faits priſonniers & conduits au Kaire. L'an 1303, les troupes du Temple & de l'Hôpital, réunies pour la ſeconde fois à celles de Caſan, font de nouveaux efforts contre les Muſulmans. Mais elles furent ſi maltraitées en deux rencontres; que les Chevaliers prirent le parti de retourner en Chypre. La même année, les Templiers de France prennent le parti du Roi Philippe le Bel dans ſes démêlés avec le Pape Boniface VIII. Ils en furent bien récompenſés par la ſuite.

L'an 1305, de Molay, ſes hauts Officiers, & tous les ſujets de l'Ordre en général, ſont repréſentés au Pape Clément V comme des apoſtats, des hérétiques, des abominables. Le Pape mande en France le Grand-Maître du Temple avec celui de l'Hôpital, pour ôter tout ſujet de ſoupçon au premier. L'an 1306, de Molay arrive, avec 60 Chevaliers, à la Cour d'Avignon. Le Pape l'amuſe juſqu'à la Conférence de Poitiers. Elle ſe tint l'année ſuivante entre ce Pontife & le Roi de France. On y concerta les meſures convenables pour ſupprimer la Chevalerie du Temple. Le Grand-Maître & les Précepteurs, inſtruits de ce qui ſe tramoit contre eux, vont ſe jetter aux pieds du Pape, le ſuppliant d'informer ſur les faits dont on les accuſe. On informe, & de quelle maniere? Deux ſcélérats, renfermés pour leurs crimes, l'un Templier, l'autre Bourgeois de Bé-

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

tres réglemens, on y défendit de donner la croix aux Freres Servans; on y établit des Receveurs dans chaque Prieuré pour les reſponſions ou contributions que chaque Commanderie devoit fournir à l'Ordre. Roger de Pins mourut le 28 Mai de l'an 1365. L'Ordre, dit M. de Vertot, perdit en ſa perſonne un Chef plein de zele pour la manutention de la diſcipline, & les pauvres de l'Isle un pere charitable.

XXIX. RAYMOND BERENGER.

1365. RAYMOND BERENGER, Dauphinois ou Provençal de naiſſance, Commandeur de Caſtel-Saraſin, ſuccéda, l'an 1365, au Grand-Maître Roger de Pins. La même année, les vaiſſeaux de la Religion, réunis, ſous la conduite de Raymond Berenger, à ceux de Pierre I, Roi de Chypre, font une deſcente en Egypte. La priſe & le pillage d'Alexandrie, qu'il fallut abandonner au bout de 4 jours, fut le fruit de cette expédition. Les Rhodiens eurent auſſi quelque part aux expéditions de Pierre en Syrie. L'an 1374 & non 1373, comme le dit M. de Vertot, l'Ordre tint à Avignon une grande aſſemblée, où le Grand-Maître, à raiſon de ſon âge & de ſes infirmités, ne put ſe rendre. Fernandès de Hérédia, ſon Lieutenant, y tint ſa place, & y fit faire la premiere collection des Statuts de l'Ordre. Raymond Berenger mourut la même année au mois de Novembre. (Seb. Paoli, Paciaudi.)

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

ziers, ſont reçus dénonciateurs contre tout l'Ordre. Le 13 Oct. de l'an 1307, 60 Chevaliers, avec le Grand-Maître, ſont arretés à Paris. Le ſecret fut ſi bien gardé, que tous furent ſaiſis à la même heure par toute la France. Le 22 Nov. le Pape mande à tous les Souverains de l'Europe de ſévir contre les Templiers. Le Roi d'Angleterre prend leur défenſe. Depuis ce tems de Molay paſſa des priſons de Paris en celles de Corbeil; de-là il fut conduit à Chinon, & enfin ramené à Paris où l'on acheva ſon procès, après lui avoir fait ſubir la queſtion. L'an 1314 (N. S.) le Lundi après la fête de S. Grégoire le Grand, ſuivant Guill. de Nangis, c'eſt-à-dire le 18 Mars, il fut condamné au feu pour n'avoir pas voulu confirmer les aveux qu'il avoit faits dans la torture, & les avoir même publiquement retractés. L'exécution ſe fit dans ce qu'on nomme aujourd'hui la place Dauphine. Le Grand-Maître eut pour compagnon de ſon ſupplice Gui, frere de Robert III, Dauphin d'Auvergne. Tous deux proteſterent de leur innocence en mourant. On a parlé ſur ſes Conciles de Paris & de Senlis, tenus en 1310, de l'exécution de pluſieurs autres Templiers qui firent les mêmes proteſtations. Le Grand-Maître avoit ſurvécu à ſon Ordre. Clément V étant au Concile de Vienne le ſupprima dans un Conſiſtoire ſecret tenu le Mercredi Saint, 22 Mars, de l'an 1312; ſuppreſſion qu'il publia le 3 Avril ſuivant dans la 2e Seſſion du Concile, & non le 22 Mai, comme le marquent D. Félibien & l'Abbé de Vertot. Il eſt remarquable que la Bulle qu'il donna le 2 Mai ſuivant, *VI Nonas Maii*, porte que cette ſuppreſſion n'eſt point ordonnée par *Jugement définitif, mais par Sentence proviſionnelle;* & cependant elle diſpoſe des biens des Templiers en faveur des Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Le Parlement de Paris, en conſéquence de cette décision, rendit ſon Arrêt le Mercredi après l'Annonciation 1312 (V.S.) pour mettre Frere Léonard de Tibertis *Procureur-Général du Maître & des Freres de l'Ordre Hoſpitalier*, en poſſeſſion des biens des Templiers. Mais il adjugea au Roi ſur ces biens deux cents mille livres, ſomme alors immenſe, pour les frais de procédures. Ainſi finit la Chevalerie du Temple, 194 ans après ſon établiſſement.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

XXX. ROBERT DE JUILLAC.

1374. ROBERT DE JUILLAC, Grand-Prieur de France, fut élu, en ſon abſence, pour remplir la dignité de Grand-Maître. Il ſalua le Pape en paſſant à Avignon, d'où il alla s'embarquer à Marſeille ſur les galeres de l'Ordre, qui le conduiſirent à Rhodes. Son Magiſtere fut environ de deux ans. Il mourut en 1376, non le 29 Juin, comme le dit Boſio, mais après le 10 Août, date d'une de ſes Bulles magiſtrales, inſérée dans un Bref de Grégoire XI. (Seb. Paoli, T. II, p. 99.)

XXXI. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA.

1376. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA, Grand-Prieur d'Aragon, de S. Gilles & de Caſtille, fut élu Grand-Maître tandis qu'il étoit à la Cour d'Avignon. Il y réſidoit depuis long-tems, & y avoit obtenu, par ſes intrigues & contre le gré de l'Ordre, les Bénéfices importans dont il jouiſſoit. L'an 1377, au mois de Janvier, il ramene par mer à Rome le Pape Grégoire XI; & de-là il fait voile pour Rhodes. Sur la route ayant rencontré une flotte Vénitienne, il ſe joint à elle pour aller faire le ſiége de Patras. La place eſt emportée l'épée à la main. Flatté de ce ſuccès, il ſe laiſſe engager, par le Général Vénitien, à tenter la conquête de la Morée. Il eſt ſurpris dans une embuſcade par les Turcs qui le font priſonnier. Racheté par ſa famille, l'an 1381, il arrive enfin à Rhodes. Il s'agiſſoit alors pour lui de ſe décider entre les obédiences d'Urbain VI & de Clément VII, qui ſe diſputoient la Papauté. Le Grand-Maître ſe déclare pour le dernier. Urbain le deſtitue, l'an 1381, & nomme à ſa place Richard Caraccioli, qui eſt reconnu par les Langues d'Italie & d'Angleterre. L'an 1396, le Grand-Maître de Hérédia meurt à Avignon au mois de Mars, après un gouvernement de dix ans & huit mois. Caraccioli, ſon compétiteur, étoit mort à Rome le 18 Mai de l'année précédente.

XXXII. PHILIBERT DE NAILLAC.

1396. PHILIBERT DE NAILLAC, Grand-Prieur d'Aquitaine, ſuccede au Grand-Maître de Hérédia. A peine eſt-il en jouiſſance, qu'il ſe voit engagé dans la ligue des Princes Chrétiens contre Bajazet. Il combat à la funeſte journée de Nicopoli à la tête de ſes Chevaliers, dont la plûpart ſont taillés en pieces. De retour à Rhodes, il achete la Morée de Thomas Paléologue qui en étoit Deſpote. Mais le marché ne put tenir par l'averſion des Grecs contre les Latins. L'an 1401, Tamerlan emporte Smyrne d'aſſaut, malgré la brave défenſe des Chevaliers. L'an 1409, le Grand-Maître aſſiſte au Concile de Piſe, d'où il eſt envoyé, par le Pape Alexandre V, aux Rois de France & d'Angleterre, pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs; ambaſſade infructueuſe par l'acharnement de l'Anglois contre la France. Naillac paſſe environ dix ans en Europe, occupé des affaires de l'Egliſe & de celles de ſon Ordre. L'an 1419, il revient à Rhodes, où il mourut l'an 1421, univerſellement eſtimé & regretté.

XXXIII. ANTOINE FLUVIAN.

1421. ANTOINE FLUVIAN, OU DE LA RIVIERE, Catalan, Grand-Prieur de Chypre, devint le Succeſſeur du Grand-Maître de Naillac dont il avoit été le Lieutenant. L'an 1426, il fut le médiateur de la paix entre Boursbai, Sultan d'Egypte, & Janus, Roi de Chypre, ſon priſonnier. L'an 1428, il tint un Chapitre général, où l'on fit d'utiles réglemens pour la manutention de la diſcipline réguliere & militaire. L'an 1437, Fluvian mourut, le 26 Octobre, en vrai Religieux, comme il avoit vécu.

XXXIV. JEAN DE LASTIC.

1437. JEAN DE LASTIC, Grand-Prieur d'Auvergne, fut élu, par compromis, en ſon abſence, pour ſuccéder au Grand-Maître Fluvian. L'an 1440, Abouſaïd Jacmac, Sultan d'Egypte, envoie une flotte pour attaquer l'Isle de Rhodes. Elle paroît le 25 Septembre devant la capitale. Le Maréchal de l'Ordre la pourſuit, l'atteint & lui tue 700 hommes ſans en avoir perdu plus de 60. L'an 1444, nouvelle tentative des Egyptiens ſur l'Isle. Dix-huit mille hommes y débarquent au mois d'Août, & forment le ſiége de la capitale. Après pluſieurs aſſauts donnés pendant 40 jours, le Général eſt obligé de ſe rembarquer avec les débris de ſon armée, dont la plus grande partie avoit péri ſous les murs de la place. L'an 1454, ſommé par Mahomet II, Empereur des Turcs, de ſe reconnoître ſon vaſſal, & de lui payer tribut, le Grand-Maître députe à tous les Princes Chrétiens pour implorer leur ſecours. Ce fut la derniere action de ſon Magiſtere. Il mourut le 19 Mai de la même année. Ce fut ſous le Magiſtere de Laſtic, ſuivant le P. Antonio Paoli, que le titre de Grand-Maître devint un titre d'étiquette pour le Chef des Chevaliers de S. Jean.

XXXV. JACQUES DE MILLI.

1454. JACQUES DE MILLI, Grand-Prieur d'Auvergne, fut élevé à la dignité de Grand-Maître le 1 Juin 1454, tandis qu'il étoit dans ſon Prieuré. A la nouvelle de ſon élection il part en diligence, & arrive à Rhodes le 20 Août. L'an 1457, dans le même mois, les Turcs font une deſcente infructueuſe dans l'Isle de Lango, ou de Cos, appartenante à la Religion. Ils ſe dédommagent ſur l'Isle de Rhodes dont ils pillent un bourg, & d'où ils emmenent pluſieurs captifs. L'an 1461, le 17 Août, ſuivant Boſio, le Grand-Maître Jacques de Milli meurt à Rhodes, laiſſant l'Ordre agité de diſſenſions, qu'il avoit inutilement tâché d'étouffer.

XXXVI. PIERRE-RAYMOND ZACOSTA.

1461. Pierre-Raymond Zacosta, Caſtillan de naiſſance & Châtelain d'Empoſte, fut élu pour ſuccéder au Grand-Maître de Milli. Il appaiſa les troubles de l'Ordre, & mit l'Iſle de Rhodes en état de défenſe contre les entrepriſes de Mahomet II. L'an 1467, étant venu à Rome pour le Chapitre général qui devoit s'y tenir, il y mourut le 21 Février. Le Pape le fit inhumer avec pompe dans l'Egliſe de S. Pierre.

XXXVII. JEAN-BAPTISTE DES URSINS.

1467. Jean-Baptiste des Ursins, Prieur de Rome, & d'une Maiſon illuſtre, fut élu dans le Chapitre qui ſe tenoit alors ſous les yeux du Pape, pour remplir la dignité de Grand-Maître. L'an 1470, il envoie du ſecours aux Vénitiens attaqués par les Turcs dans l'Iſle de Négrepont. L'an 1476, il meurt le 8 Juin, dans un âge avancé.

XXXVIII. PIERRE D'AUBUSSON.

1476. Pierre d'Aubusson, Grand-Prieur d'Auvergne, iſſu des anciens Comtes de la Marche, déjà célebre par pluſieurs actions d'éclat & par des traits d'une rare prudence, fut donné pour ſucceſſeur au Grand-Maître des Urſins. L'an 1480, le 23 Mai, le Pacha Miſcha Paléologue, Chrétien renegat, aſſiége Rhodes avec une flotte de 160 vaiſſeaux & une armée de terre compoſée de 100 mille hommes. Ce ſiége, l'un des plus mémorables, fut pouſſé & ſoutenu avec toute la valeur & tout l'art qu'on peut imaginer. La place fut entiérement démantelée par l'effet de l'artillerie des Turcs. Les Chevaliers ſe défendent alors ſur les ruines de leurs remparts; pluſieurs y périſſent; le Grand-Maître y reçoit cinq bleſſures conſidérables. Malgré ces avantages, les Turcs ſont mis en fuite, & obligés de ſe rembarquer le 19 Août, laiſſant neuf mille morts, & emmenant quinze mille bleſſés. Telle fut l'iſſue de ce fameux ſiége qui dura quatre-vingt-neuf jours. Guillet, dans la vie de Mahomet II, nous apprend une anecdote de cette expédition, qu'il eſt à propos de rapporter. » Les Turcs, dit-il, avoient » élevé une batterie de 16 gros baſilics ou gros canons, dont » le calibre énorme excédoit celui des pieces employées au » ſiége de Scutari. Les Chrétiens y oppoſerent avec grand ſuc» cès une contre-batterie *d'une invention nouvelle.* Un de leurs » Ingénieurs, aidé des avis de quelques gens de marine & des » plus habiles Charpentiers de la ville, fit une machine pro» pre à jetter des quartiers de pierres d'une groſſeur effroya» ble. Son exécution empêcha l'ennemi de pouſſer le travail de » ſes approches, renverſa ſes épaulemens, ouvrit les ſappes, » tua la plupart de ſes travailleurs, & remplit de carnage les » troupes qui ſe trouvoient ſous ſa portée. Les aſſiégés la nom» merent par raillerie le tribut, pour faire alluſion au tribut » que Mahomet avoit demandé, & l'avertir qu'ils lui en fai» ſoient le paiement à leur maniere...... L'effet (de ce tribut) » étoit ſi grand, ajoute-t-il, que la peſanteur des pierres ou» vroit les terres dont le deſſous étoit creuſé par les mineurs, » & alloient chercher ceux qui creuſoient & qui préparoient » des fourneaux ſous les dehors de la place. » L'an 1482, le Grand-Maître reçoit à Rhodes le Prince Zizim, frere & rival de Bajazet II, ſucceſſeur de Mahomet II. Au bout de trois mois il le fait paſſer en France, pour le ſouſtraire aux embûches de ſon frere. Le Prince eſt gardé à vue par des Chevaliers dans la Commanderie de Bourg-Neuf en Poitou. Pluſieurs Souverains le demandent pour le mettre à la tête de leurs armées contre Bajazet. L'an 1489, il eſt remis par préférence entre les mains des Agens du Pape Innocent VIII. (*Voy.* Bajazet II.) En reconnoiſſance de ce ſervice, le Pape envoie le chapeau de Cardinal à d'Aubuſſon, par un Bref du 14 Mars de la même année. L'an 1503, le 3 Juillet, le Grand-Maître finit ſes jours à l'âge de 80 ans. L'Ordre n'avoit point eu de Chef plus accompli depuis ſon établiſſement.

On voyoit encore à Rhodes, au dernier ſiécle, ſur la porte de l'Auberge de France trois fleurs de lis, & aux tours qui ſont vers la marine, cette inſcription : *Reverendus Dominus Frater Petrus d'Aubuſſon Rhodienſium Equitum Magiſter has turres ædificavit.* C'eſt ce que témoigne l'Auteur d'un voyage fait au Levant en 1621 par ordre du Roi de France.

XXXIX. EMERI D'AMBOISE.

1503. Emeri d'Amboise, Grand-Prieur de France, frere du Cardinal George d'Amboiſe, étoit à la Cour de France lorſqu'il fut élu pour remplacer le Grand-Maître d'Aubuſſon. Durant ſon Magiſtere la marine de l'Ordre remporta pluſieurs avantages ſur celle de Campſon Gouri, Sultan d'Egypte. Emeri d'Amboiſe mourut le 8 Novembre 1512, à l'âge de 78 ans; Prince ſage, dit M. de Vertot, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ſes entrepriſes, qui enrichit ſon Ordre des dépouilles des Infideles, ſans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre, & n'en laiſſa point dans l'Iſle.

XL. GUI DE BLANCHEFORT.

1512. Gui de Blanchefort, Grand-Prieur d'Auvergne, neveu du Grand-Maître d'Aubuſſon, & fils de Gui de Blanchefort, Sénéchal de Lyon & Chambellan de Charles VII, fut élu, en ſon abſence, pour ſuccéder à Emeri d'Amboiſe. Il étoit malade pour lors dans ſon Prieuré. L'an 1513, vers la fin d'Octobre, il s'embarque; mais ſes infirmités l'ayant obligé de prendre terre à l'Iſle de Prodane, près de celle de Zante, il y mourut le 24 Novembre de la même année.

XLI. FABRICE CARRETTO.

1513. Fabrice Carretto, de la Langue d'Italie, & de la Maiſon des Marquis de Final, Amiral, diſtingué par pluſieurs exploits brillants, fut élu Grand-Maître vers le 15 Décembre 1513. L'année ſuivante il fit un traité d'alliance contre le Turc avec Iſmaël, Roi de Perſe. L'an 1520, il envoie du ſecours à Gazelle, Gouverneur de Syrie, révolté contre l'Empereur Soliman II. Dans le même tems il fait fortifier Rhodes, menacée par les Turcs. L'an 1521, il meurt le 10 Janvier, avec la réputation d'un Prince libéral & charitable, d'un Capitaine expérimenté, & d'un homme verſé dans la connoiſſance des Langues mortes & vivantes.

XLII. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1521. Philippe Villiers de l'Isle-Adam, natif de Beauvais, Grand-Prieur de France, fut élu le 22 Janvier 1521, pour remplir la dignité de Grand-Maître. Il étoit alors en France. Son mérite ſeul détermina les ſuffrages en ſa faveur. Arrivé à Rhodes, il donna tous ſes ſoins pour approviſionner l'Iſle de toutes munitions de guerre & de bouche, pour avancer les travaux commencés par ſon prédéceſſeur, & pour ſe procurer le ſecours des Princes Chrétiens. Il fut mal ſecondé en ce dernier point. Les Princes Chrétiens, occupés à défendre leurs Etats les uns contre les autres, ne purent faire paſſer des ſecours à Rhodes. Le Pape lui-même (Adrien VI) n'offrit aux Chevaliers que des prieres & des bénédictions. L'an 1522, le 26 Juin, la flotte de Soliman, compoſée de 400 bâtimens, paroît à la vue de Rhodes. Elle portoit 150 mille hommes, qui débarquerent & prirent terre ſans oppoſition. Le 9 Juillet la tranchée s'ouvre devant la capitale. Le 28 Août, Soliman arrive dans le camp, pour ranimer le courage de ſes troupes, abattu par l'étonnante réſiſtance des Chevaliers. Quelques jours après il échoue dans un des plus violens aſſauts, qu'il fait donner à la place. Le 30 Octobre, Damaral, Grand-Prieur de Caſtille & Chancelier de l'Ordre, accuſé par ſon valet d'intelligence avec l'ennemi, eſt arrêté & condamné à perdre la tête. Le 22 Décembre, le Grand-Maître, par l'avis de ſon Conſeil, & contre le ſien propre, rend la place à des conditions honorables, que Soliman lui avoit propoſées. Le 25 du même mois, le vainqueur fait ſon entrée dans Rhodes, & témoigne à l'Iſle-Adam ſon admiration de la belle défenſe qu'il vient de faire. Le Grand-Maître ſort de la place le 1 Janvier 1523, s'embarque avec 4 à 5 mille hommes, & fait voile vers l'Iſle de Candie. C'eſt ainſi que l'Ordre perdit l'Iſle de Rhodes, où il régnoit avec tant de gloire depuis près de 220 ans. De Candie le Grand-Maître ſe rend avec ſes Chevaliers, ſur la fin d'Avril, à Meſſine en Sicile, d'où la peſte les contraint bientôt de ſortir. De là ils paſſent à Bayes où ils abordent le 7 Juillet. Après y être reſté environ un mois, le Grand-Maître ſe rembarqua pour aller conférer avec le Pape ſur un lieu propre à fixer la vie errante qu'il étoit obligé de mener avec les ſiens. C'étoit toujours Adrien VI qui occupoit le S. Siége. Ce Pontife étant mort le 24 Septembre 1523, Clément VII, ſon ſucceſſeur, accorda au Grand-Maître la ville de Viterbe pour y établir la réſidence de ſon Ordre, en attendant un domicile plus voiſin des Turcs. La contagion l'obligea encore d'abandonner cet aſyle. Les Chevaliers ſe diſperſent, puis ſe raſſemblent encore à Meſſine; tandis que leur Chef négocie, par ſes Commiſſaires, avec l'Empereur Charles-Quint, pour avoir dans ſes Etats l'établiſſement qu'il cherchoit. Enfin l'Iſle-Adam, après bien des difficultés ſurmontées, obtient de ce Prince, en toute propriété, pour ſon Ordre, l'Iſle de Malte avec celle de Goze, auxquelles on joint la ville de Tripoli en Afrique, que non ſeulement il n'avoit pas demandée, mais dont il avoit toujours craint de ſe charger comme devant être plus onéreuſe qu'utile à ſon Ordre. L'acte de conceſſion eſt daté de Caſtel-Franco, près de Bologne, le 24 Mars 1530, & celui d'acceptation le 25 Avril ſuivant. Il y avoit à Malte un Evêché. Charles-Quint, toujours attentif à ſes intérêts, ſe réſerva, pour lui & ſes ſucceſſeurs au Royaume de Sicile, la nomination de l'un des trois ſujets que l'Ordre préſenteroit pour remplir ce Siége. Les choſes étant ainſi arrangées, le Grand-Maître s'embarque, & arrive à Malte le 26 Octobre de la même année. L'Ordre

le ſuit & ſe tranſporte ſur ce rocher aride que couvre à peine dans quelques endroits une légere ſuperficie de terre. La ville de Malte, & quelques maſures répandues dans l'Iſle, tout eſt à rebâtir. Le Grand-Maître ſe roidit contre les difficultés, & tout en comparant le ſéjour délicieux, les terres fertiles de Rhodes avec ce nouveau ſéjour, travaille à le fortifier. Peu de tems après, deux renégats, l'étant venus trouver, s'engagent à le rendre maître de l'importante place de Modon dans la Morée. Il accepte leurs offres, & fait pour cette conquête un grand armement qui n'aboutit qu'au pillage de Modon qu'il fallut auſſitôt abandonner. Tandis qu'il ſe livroit entièrement au bien de ſon Ordre, la diſcorde y éleva une querelle qui fut pouſſée aux dernieres extrémités. Ce fut la mort d'un Chevalier François tué l'an 1533 par un Gentilhomme Florentin, domeſtique de Salviati, Prieur de Rome, qui l'occaſionna. Les Confreres nationaux du mort prirent les armes pour venger ce meurtre. Ceux des Langues d'Italie, d'Eſpagne, d'Aragon & de Caſtille ſe déclarerent pour Salviati. Il y eut divers combats entre les deux partis. Le Grand-Maître eut beſoin de toute ſa prudence & de ſa fermeté pour calmer cet orage & faire rentrer les ſéditieux dans le devoir. Il ne ſurvécut gueres au rétabliſſement de la paix. L'an 1534, il mourut le 22 Août, chargé d'années & couvert de gloire. On grava ſur ſon tombeau ce peu de mots, qui renferme un éloge complet: C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE. Sa Maiſon dans la ſuite tomba dans l'indigence, & l'on a vu dans ce ſiecle, vers 1730, un Gentilhomme qui en étoit, réduit à voiturer de la pierre aux environs de Troyes en Champagne, pour faire ſubſiſter ſon pere.

XLIII. PIERRIN DU PONT.

1534. PIERRIN, OU PIERRE DU PONT, Bailli de Sainte-Euphémie, iſſu des Seigneurs de Lombriaſc & de Caſal-Gros en Piémont, fut élu, en ſon abſence, pour ſuccéder au Grand-Maître l'Iſle-Adam. A ſon arrivée à Malte, il envoya du ſecours à la ville de Tripoli, menacée par le fameux Barberouſſe. L'an 1535, la flotte de Charles-Quint, à l'aide des galeres de la Religion, fait la conquête de la Goulette & de Tunis. La même année, le Grand-Maître finit ſes jours le 12 Novembre.

XLIV. DIDIER DE S. JAILLE.

1535. DIDIER DE S. JAILLE, dit TOLON, Prieur de Toulouſe, fut élevé, en ſon abſence, à la dignité de Grand-Maître. Son grand âge ne lui permit pas d'arriver juſqu'à Malte. Il mourut à Montpellier le 26 Septembre 1536. Sous ſon Magiſtere, Airadin, Prince de Tagiora, fit une entrepriſe ſur Tripoli, dans laquelle il échoua. Botigilla, Général des galeres de l'Ordre, enleve à ce Prince la Tour d'Alcaïde, qu'il avoit fait conſtruire vis-à-vis de cette place, pour la tenir en bride.

XLV. JEAN D'OMEDES.

1536. JEAN D'OMEDES, Aragonois, Bailli de Capſe, fut élevé au Magiſtere, en ſon abſence, par une cabale, le 11 Octobre de l'an 1536. Il n'arriva que le 21 Janvier 1538 à Malte. La même année, il envoie du ſecours à Mulei-Haſcem, Roi de Tunis, ſon allié, pour l'aider à conquérir Suſe, place maritime à neuf lieues de Tunis; la fourberie d'un renégat fait échouer l'entrepriſe. L'an 1541, les galeres de la Religion, combinées avec celles du Prince Doria, remportent pluſieurs avantages ſur les Turcs. L'an 1546, l'Empereur Charles-Quint, dans la Diete de Ratiſbonne, accorde le rang de Prince d'Empire au Grand-Prieur de l'Ordre de Malte en Allemagne. L'an 1551, le Pacha Sinan & le fameux Dragut font une deſcente à Malte, dont ils aſſiégent la capitale. Forcés de lever le ſiége, ils ſe dédommagent ſur l'Iſle de Goze, donr le Château ſe rend par la lâcheté du Gouverneur nommé Galatian de Seſſe. Il en fut bien puni; Sinan fit commencer le pillage par ſon logement même, dont on lui chargea les meubles ſur ſes propres épaules pour les porter aux vaiſſeaux des corſaires; après quoi il fut mis aux fers & embarqué ſur leur flotte avec tous les habitans. De là Sinan alla faire, au mois d'Août, le ſiége de Tripoli qui fut défendu avec beaucoup de valeur par Gaſpar Valier, Maréchal de l'Ordre. Mais une partie de la garniſon s'étant ſoulevée contre ce Gouverneur, l'obligea de rendre la place par capitulation. Le Grand-Maître, ennemi déclaré de Valier, le fit arrêter, & entreprit de lui faire ſon procès. Déjà une partie des Juges étoit corrompue, & c'en étoit fait de l'honneur & de la vie de ce brave homme ſans Villegagnon & quelques autres Chevaliers qui ſe recrierent contre l'iniquité de la procédure & les trames ſecretes du Grand-Maître. D'Omedes n'avoit pas moins d'averſion pour Strozzi, Prieur de Capoue & Général des galeres. Dans la vue de le perdre, il l'engagea, quelque tems après, à tenter la conquête de Zoare, ville maritime de la Province de Tripoli. Strozzi trouva moyen de s'introduire dans la place avec ſa troupe. Mais obligé enſuite de l'abandonner après avoir reçu des bleſſures conſidérables, il fit ſa retraite avec toute l'habileté qu'on pouvoit déſirer. S'étant rembarqué avant même que ſes plaies fuſſent entièrement fermées, il courut la Méditerranée, & devint la terreur des corſaires & des vaiſſeaux marchands. Des flottes entieres tomberent en ſa puiſſance, il les conduiſit dans les ports de Malte; & avec ces priſes il ramena l'abondance dans l'Iſle. D'Omedes, témoin de ces ſuccès qu'il ne vit peut-être point ſans jalouſie, finit ſes jours le 6 de Septembre 1553. Boſio l'accuſe d'avoir enrichi ſa famille aux dépens de l'Ordre.

XLVI. CLAUDE DE LA SANGLE.

1553. CLAUDE DE LA SANGLE, natif du Beauvoiſis, de la Maiſon de Montchauvir près de Beaumont-ſur-Oiſe, fut élu Grand-Maître tandis qu'il étoit en ambaſſade à Rome. L'an 1555 & l'an 1556, les galeres de la Religion, ſecondées par celles du Prince Doria, firent pluſieurs priſes ſur celles du corſaire Dragut. François de Lorraine, Grand-Prieur de France & Général des premieres, en attaque un jour ſix des Turcs devant l'Iſle de Rhodes, n'en ayant que quatre. Il en mit trois en fuite, en coula deux à fond, en prit une, & revint à Malte couvert de bleſſures & de gloire. Mais ce qu'on ne doit point oublier, c'eſt la maniere dont une de ces galeres Turques périt. Un Chevalier Gaſcon, animé par l'exemple de ſon Général & par ſa propre bravoure, s'élança dans ce bâtiment, mit le feu aux poudres, & le fit ſauter avec lui. L'an 1557, qui eſt celui de cet exploit tiré de Brantome, le Grand-Maître meurt le 17 Août d'un catharre qui le ſuffoqua.

XLVII. JEAN DE LA VALETTE.

1557. JEAN DE LA VALETTE PARISOT, Prieur de S. Gilles, fut élevé à la dignité de Grand-Maître le 21 Août 1557. Son mérite parla ſeul en ſa faveur dans cette élection qui fut unanime. Il avoit paſſé par toutes les dignités de l'Ordre, & s'étoit ſignalé dans toutes les occaſions par ſa vertu, ſa prudence & ſon courage. Ces grandes qualités ne dégénererent point depuis ſa promotion. On fait état de 50 vaiſſeaux qu'il prit aux Turcs en moins de 5 ans. Irrité de ces ſuccès, Soliman II entreprend, l'an 1565, de ſe rendre maître de Malte. Sa flotte, compoſée de 159 vaiſſeaux, & chargée de 30 mille hommes de débarquement, paroît à la vue de l'Iſle le 18 Mai. La deſcente ſe fait le 20; la tranchée s'ouvre devant le Fort S. Elme le 24 du même mois. Les Chevaliers, au nombre de 130, s'y défendent avec un courage dont il y a peu d'exemples. La place fut à la fin emportée le 23 Juin, lorſque le dernier fut hors de combat. Les Turcs attaquent les autres places de l'Iſle. Elles font la même réſiſtance, mais avec plus de ſuccès. Le 7 Septembre, le Général Muſtapha fait rembarquer ſes troupes, effrayé d'un renfort de 6000 hommes amené par le Viceroi de Sicile. Mais à peine eſt-il en mer qu'il ſe répent du parti qu'il a pris. Il remet ſes troupes à terre. Elles ſont défaites le 13 Septembre & obligées de regagner en déſordre leurs vaiſſeaux. Soliman, outré de cet échec, ſe prépare à revenir en perſonne l'année ſuivante (1566) contre Malte. Il fait conſtruire une nouvelle flotte pendant l'hiver. Le Grand-Maître trouve le moyen de faire mettre le feu à l'Arſenal & aux chantiers du Grand Seigneur. L'an 1566, il fait relever le Fort S. Elme preſque entièrement ruiné par Soliman, & conſtruit auprès une nouvelle ville à laquelle il donne ſon nom. C'eſt aujourd'hui l'une des places les plus fortes de l'Europe & le Chef-lieu de l'Ordre. Le Pape Pie V, admirateur, comme il devoit l'être, du mérite de la Valette, lui écrivit pluſieurs Brefs remplis de témoignages les plus éclatans de ſon eſtime & de ſa reconnoiſſance. Le Grand-Maître, dans une de ſes réponſes, prit la liberté de lui repréſenter le tort que les Papes faiſoient depuis quelque tems à l'Ordre en s'attribuant, contre ſes prérogatives, la diſpoſition du Grand Prieuré de Rome. Pie, dans un nouveau Bref, l'aſſura qu'à la premiere vacance il laiſſeroit l'Ordre dans la jouiſſance de ſes droits. Cependant le Prieuré quelque tems après étant venu à vaquer, Pie, au mépris de ſa parole, y nomma le Cardinal Alexandrin, ſon neveu, ſans même l'aſſujetir au paiement des reſponſions impoſées ſur ce Bénéfice. La Valette, piqué de cette double injuſtice, s'en plaignit amérement à Sa Sainteté par une Lettre dont Cambiano, ſon Ambaſſadeur, eut l'indiſcrétion de répandre des copies. Le Pontife, bleſſé de ce manque de reſpect, fit défenſe à l'Ambaſſadeur de paroître devant lui. Ce Miniſtre, n'oſant retourner à Malte, ſe retira dans ſes Terres en Piémont. Tout cela jetta le Grand-Maître dans une mélancolie qui le ſuivit juſqu'au tombeau. Il y deſcendit le 21 Août 1568, après une maladie de 33 jours, cauſée par un coup de ſoleil qu'il avoit reçu à la chaſſe.

XLVIII. PIERRE DEL MONTE.

1568. Pierre del Monte, ou du Mont, Grand-Prieur de Capoue, fut élu le 23 Août pour ſuccéder au Grand-Maître la Valette. Son vrai nom étoit Guidalotti; mais comme il étoit petit-neveu du Pape Jules III par les femmes, il avoit pris le nom de la Maiſon de ce Pape. L'an 1571, il acheva la conſtruction de la nouvelle cité dite la Valette, du nom de ſon Fondateur, & y transféra le Couvent. Ce Prince mourut le 26 Janvier de l'an 1572, âgé de 72 ans.

XLIX. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIERE.

1572. Jean l'Évêque de la Cassiere, de la Langue d'Auvergne, & Maréchal de l'Ordre, fut élu Grand-Maître vers la fin de Janvier 1572. Sous ſon gouvernement, divers Princes s'attribuerent, à l'exemple des Papes, le droit de nommer aux Grands Prieurés de leurs Etats. Dans ſon propre Couvent, pluſieurs Chevaliers, dont il vouloit réprimer la licence, ſe révolterent contre lui. L'an 1581, les choſes en vinrent au point, qu'ils réſolurent de le dépoſer. Romégas, Général des galeres, grand homme de guerre, mais eſprit brouillon & mauvais politique, étoit le chef muet de la conjuration. Il réuſſit à y faire entrer le Conſeil. Décret de ce Tribunal, en vertu duquel Romégas, qui s'étoit fait nommer Lieutenant-Général, conduit le Grand-Maître au Château S. Ange. Le Pape, inſtruit de cet attentat, ordonne que les Parties ſe rendent à Rome. Le Grand-Maître, à la tête de 800 Chevaliers, y eſt reçu comme en triomphe. On lui rend pleine juſtice contre ſes accuſateurs. Il étoit près de s'en retourner lorſque la mort le ſurprit le 21 Décembre 1581, à l'âge de 78 ans. Son corps fut reporté a Malte, & ſon cœur dépoſé à Rome dans l'Egliſe de S. Louis.

L. HUGUES DE LOUBENX DE VERDALLE.

1582. Hugues de Loubenx de Verdalle, Chevalier, d'une Maiſon diſtinguée en Languedoc, au diocèſe de Lavaur, & Grand-Commandeur, fut choiſi pour Grand-Maître le 12 Janvier 1582, ſur trois ſujets que le Pape propoſa. L'an 1587, l'eſprit de ſédition qui continuoit dans le Couvent, oblige Verdalle à ſe rendre à Rome. Le Pape, pour impoſer ſilence aux mutins, le renvoya à Malte, revêtu de la dignité de Cardinal. La pourpre ne fit point l'effet que le Pontife avoit eſpéré. Les mécontentemens, loin de ceſſer, allerent même toujours en augmentant. L'an 1595, le Grand-Maître, fatigué de murmures & de plaintes qui ne finiſſoient point, prend le parti de retourner a Rome. Il y meurt de chagrin le 4 Mai de la même année.

LI. MARTIN GARZEZ.

1596. Martin Garzez, de la Langue d'Aragon, Châtelain d'Empoſte, fut élu Grand-Maître le 7 Février de l'an 1596, à l'âge de 75 ans: Prince ſans favoris, ſans partialité, dit l'Hiſtorien de Malte, & dont le gouvernement fut agréable aux Chevaliers & au peuple. Il mourut le 7 Février 1601.

LII. ALOF DE VIGNACOURT.

1601. Alof de Vignacourt, d'une Maiſon très ancienne de Picardie, Grand-Croix & Grand-Hoſpitalier de France, fut donné pour ſucceſſeur, le 10 Février 1601, au Grand-Maître Garzez. Ce fut ſon mérite qui l'éleva à cette dignité. Nous n'avons gueres de Magiſtere plus célebre que le ſien, dit M. de Vertot, ſoit qu'on faſſe attention à ſa durée, ſoit qu'on conſidere les divers événemens qui arriverent dans l'Ordre pendant ſon adminiſtration. L'an 1602, les galeres de la Religion s'emparent, ſur les côtes d'Afrique, de la ville de Mahomette. L'an 1604, elles ravagent l'Isle de Lango. L'an 1611, elles prennent & pillent Corinthe. L'an 1616, le Grand-Maître fait conſtruire un magnifique aqueduc de quatre milles de long, pour conduire de l'eau dans la nouvelle cité; ce qui a fait dire que la Valette avoit fait le corps de la ville, mais que Vignacourt lui avoit donné la vie. L'an 1620, Alfonſe de Caſtel S. Pierre, Général des galeres, fait une entrepriſe ſur Caſtel-Torneze, le magaſin de la Morée. Il entre dans la place, & ſe retire avec un riche butin & nombre de priſonniers. L'an 1622, le Grand-Maître Vignacourt meurt à la chaſſe d'un coup de ſoleil le 14 Septembre.

LIII. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS.

1622. Louis Mendez de Vasconcellos, Portugais, Bailli d'Acre, fut élu pour ſuccéder au Grand-Maître Vignacourt. Il mourut le 7 Mars 1623, à l'âge de 80 ans.

LIV. ANTOINE DE PAULE.

1623. Antoine de Paule, Prieur de S. Gilles, remplaça, le 10 Mars 1623, le Grand-Maître Vaſconcellos. L'an 1624, il ſe juſtifie de pluſieurs crimes dont il eſt accuſé au tribunal du Pape. L'an 1625, il adreſſe ſes plaintes à différens Souverains de l'Europe, contre la liberté que ſe donnoit le Pape Urbain VIII de diſpoſer de toutes les Commanderies d'Italie en faveur de ſes parens. Il fait au Pape lui-même des remontrances à ce ſujet, mais inutilement. Urbain continua de dépouiller l'Ordre pour enrichir ſa famille. L'an 1631, le 11 Mai, Chapitre général de l'Ordre. L'Inquiſiteur de Malte y préſida par commandement du Pape. On y fit des ſtatuts qui s'obſervent encore aujourd'hui. L'an 1636, le 7 de Juin, mort du Grand-Maître, âgé de plus de 80 ans.

LV. PAUL LASCARIS CASTELLAR.

1636. Paul Lascaris Castellar, Bailli de Manoſque, iſſu des Comtes de Vintimille & de l'ancienne Maiſon des Empereurs de Conſtantinople, fut élu, le 13 Juin 1636, pour ſucceſſeur du Grand-Maître Antoine de Paule. L'an 1644, le 28 Septembre, les Chevaliers enlevent la caravanne qui alloit de Conſtantinople au Kaire, compoſée de trois ſultanes & de pluſieurs petits bâtimens. Avec cette priſe, qui montoit à plus de deux millions, ils vont mouiller à Céphalonie appartenante aux Vénitiens. Irrité d'une perte ſi conſidérable, Ibrahim déclare la guerre au Grand-Maître & à l'Ordre. A cette nouvelle, Louis, Vicomte d'Arpajon, l'un des plus grands Seigneurs de France, arme tous ſes vaiſſeaux, leve deux mille hommes à ſes dépens, charge pluſieurs vaiſſeaux de munitions de guerre & de bouche, &, accompagné de pluſieurs de ſes parens & amis, met à la voile, ſe rend à Malte, & préſente au Grand-Maître ce ſecours digne d'un Souverain. Il ſe trouva que la guerre dont le Turc menaçoit Malte, n'étoit qu'une fauſſe alarme. Le Grand-Maître, pour reconnoître le généreux ſecours que le Vicomte lui avoit conduit, lui donne la permiſſion, pour lui, pour ſon fils aîné, & les Chefs de ſa Maiſon, à perpétuité, de porter la croix d'or de l'Ordre. Nous voyons aujourd'hui l'héritiere de cette illuſtre Maiſon décorée de cet ornement. Malte, délivrée des efforts de la Puiſſance Ottomane, envoie ſon eſcadre au ſecours de la Canée, que cette Puiſſance aſſiégeoit. Dans les années ſuivantes, juſqu'à ſa mort, le Grand-Maître ne ceſſa point d'envoyer ſon eſcadre au ſecours de Candie, dont la guerre étoit proprement celle de Malte. L'an 1657, il meurt le 14 Août dans la 97e année de ſon âge.

LVI. MARTIN DE REDIN.

1657. Martin de Redin, Prieur de Navarre & Vice-Roi de Sicile, fut élu Grand-Maître après la mort de Laſcaris Caſtellar. Son premier ſoin fut de faire conſtruire de diſtance en diſtance des tours le long des côtes de Malte, pour mettre l'Iſle à l'abri des deſcentes des Infideles. Il mourut le 6 Février de l'an 1660, à l'âge de 70 ans.

LVII. ANNET DE CLERMONT.

1660. Annet de Clermont de Chattes-Gessan, Bailli de Lyon, fut unanimement élu Grand-Maître au mois de Février 1660. Il fut redevable de ſon élévation moins à ſa naiſſance qu'à ſes vertus chrétiennes, militaires & civiles. Malheureuſement il ne jouit de ſa dignité que trois mois, étant mort le 2 Juin 1660, à l'âge de 73 ans.

LVIII. RAPHAEL COTONER.

1660. Raphael Cotoner, Bailli de Majorque, fut élu Grand-Maître le 6 Juin 1660. Le blocus de Candie, que faiſoient alors les Turcs, fut le grand objet de ſes ſollicitudes. Il ne ceſſa, pendant ſon Magiſtere, d'envoyer les galeres de la Religion au ſecours de la place. Il mourut, au grand regret de l'Ordre, le 20 Octobre de l'an 1663, à l'âge de 63 ans.

LIX. NICOLAS COTONER.

1663. Nicolas Cotoner, Bailli de Négrepont, frere du précédent Grand-Maître, fut élu d'une voix unanime pour lui ſuccéder. Les Turcs continuoient toujours de bloquer la ville de Candie. L'an 1667 ils convertirent ce blocus en ſiége. La France envoya du ſecours aux aſſiégés l'an 1669, ſous la conduite du Duc de Beaufort. Il fut inutile; le Duc ayant péri avec une partie de ſes gens dans une ſortie qu'il fit le 25 Juin, peu de jours après ſon arrivée, les Turcs ſe rendirent enfin maîtres de la place le 16 Septembre ſuivant après 20 ans de blocus & 19 mois de ſiége. Ainſi fut perdue l'Iſle entiere de Candie pour la Chrétienté. L'an 1672 le Chevalier de Téméricourt, attaqué par 5 gros vaiſſeaux de Tripoli, en démâte deux, & force les autres

d'abandonner le combat. Peu après ayant été jetté par une tempête ſur les côtes de Barbarie, où ſon vaiſſeau fut briſé, il tombe entre les mains des Maures, qui le conduiſent à Tripoli, & de là à Andrinople où étoit alors Mahomet IV. Le Grand-Seigneur, charmé de ſa valeur, tente de l'engager à ſon ſervice, & de lui faire changer de Religion. N'ayant pu y réuſſir, ni par les careſſes, ni par les tourmens, il lui fit trancher la tête. Ce Chevalier n'avoit que 22 ans. L'an 1680, le 29 Avril, mort du Grand-Maître, âgé de 73 ans.

Le Grand-Maître Nicolas Cotoner, illuſtra ſon Magiſtere par de nouvelles fortifications qu'il fit à Malte, & qui rendent cette Iſle imprenable.

LX. GRÉGOIRE CARAFE.

1680. Grégoire Carafe, Napolitain, Prieur de la Roccella au Royaume de Naples, fut élu Grand-Maître le 2 Mai 1680. Sous ſon Magiſtere les Chevaliers ſe diſtinguerent dans les expéditions des Vénitiens en Dalmatie & dans la Morée. Carafe mourut le 21 Juillet 1690, âgé de 76 ans.

LXI. ADRIEN DE VIGNACOURT.

1690. Adrien de Vignacourt, neveu du Grand-Maître Alof de Vignacourt, & Grand-Tréſorier de l'Ordre, fut élu pour ſuccéder à Grégoire Carafe. Un tremblement de terre ayant ruiné, l'an 1693, pluſieurs maiſons & fortifications de l'Iſle, il eut ſoin de les faire réparer. L'Ordre manquoit d'un Arſénal convenable pour les Galeres; le Grand-Maître en fit conſtruire un grand & magnifique. Il mourut le 4 Février de l'an 1697, à l'âge de 79 ans. L'épitaphe que les Chevaliers firent graver ſur ſon tombeau, atteſte qu'il remplit parfaitement tous les devoirs de ſon état & de ſa place.

LXII. RAYMOND PÉRELLOS.

1697. Raymond Pérellos de Roccaful, Aragonois, Bailli de Négrepont, fut élu Grand-Maître au mois de Février 1697. Depuis long-tems la Religion, contente d'entretenir une eſcadre de galeres, avoit ceſſé d'avoir des vaiſſeaux de guerre. Le nouveau Grand-Maître donna ſes ſoins pour en faire conſtruire. Le Chevalier de S. Pierre, de Normandie, Capitaine d'un vaiſſeau du Roi de France, fut chargé de préſider à l'exécution de cette entrepriſe. Cette augmentation de marine rendit la Religion beaucoup plus redoutable aux Corſaires. L'an 1720, en Janvier, le Grand-Maître finit ſes jours dans un âge fort avancé, regretté de toute l'Iſle, dit le P. Seb. Paoli, pour ſa libéralité envers les malheureux.

LXIII. MARC-ANTOINE ZONDODARI.

1720. Marc-Antoine Zondodari, Siennois, d'une Maiſon féconde en perſonnages illuſtres, ſuccéda au Grand-Maître Pérellos. Il mourut le 16 Juillet 1722, dans ſa 64e année.

LXIV. ANTOINE-MANUEL VILLHÉNA.

1722. Antoine-Manuel Villhéna, Portugais, devint Grand-Maître le 19 Juillet 1722, après avoir paſſé par toutes les charges de la Religion. Il mourut le 12 Décembre 1736, âgé de 74 ans, 6 mois & 14 jours. Le Journal de Louis XV met ſa mort au 20 Février 1737, & ſe trompe.

LV. RAYMOND DESPUIG.

1736. Raymond Despuig Montanegre, d'une famille des plus illuſtres de l'Iſle de Majorque, ſuccéda au Grand-Maître Villhéna le 16 Décembre 1736. Son mérite l'avoit élevé ſucceſſivement aux premieres dignités de l'Ordre. Il étoit Sénéchal & Bailli de Majorque lorqu'il parvint à la place de Grand-Maître. Sa mort arriva le 15 Janvier 1741, à Naples.

LXVI. EMMANUEL PINTO.

1741. Emmanuel Pinto de Fonseca, Portugais, Vice-Chancelier & Bailli de Grace, fut élu Grand-Maître le 18 Janvier 1741. L'an 1749, le 25 Juin, on découvre à Malte une dangereuſe conſpiration contre l'Ordre, le Grand-Maître & le Gouvernement, formée & ourdie par pluſieurs priſonniers Turcs, parmi leſquels étoit un Pacha, ou Gouverneur de Rhodes, nommé Oſman. Deux Juif, quatre Grecs, étoient du complot, avec le Capitaine de la frégate Nazareth. Les ſupplices que l'on fit ſubir aux coupables, & les meſures que l'on prit pour éclairer dans la ſuite la conduite des eſclaves, ont mis le Gouvernement à l'abri de pareils attentats. (*Voyez* Muſtapha III, *pour l'affaire du vaiſſeau qui fut enlevé aux Turcs par des eſclaves; & amené à Malte en* 1760.) Le Grand-Maître Pinto fut heureux dans toutes ſes entrepriſes, & régna plus deſpotiquement qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Malte lui eſt redevable de pluſieurs beaux édifices. L'an 1773, il meurt le 24 Janvier, à l'âge de 91 ans 7 mois. Pinto eſt le premier Grand-Maître qui ait porté la couronne fermée.

LXVII. FRANÇOIS XIMENÈS DE TEXADA.

1773. Don François Ximenès de Texada, Navarrois, originaire d'une ancienne Maiſon d'Arragon, deſcendant de Garcie Ximenès, Roi de Sobrarbe & Comte d'Arragon, au 13e ſiecle, & dont la branche aînée ſubſiſte encore à Paraltille, Bailli de Grace, Sénéchal, puis Grand-Prieur de Navarre, fut élu Grand-Maître le 28 Janvier 1773, & mourut le 9 Novembre 1775, âgé de 72 ans.

LXVIII. EMMANUEL DE ROHAN.

1775. Emmanuel Marie des Neiges de Rohan de Polduc, de la Langue de France, Bailli de l'Ordre, Général des galeres en 1757, parvint au Magiſtere, par une élection unanime, le 12 Novembre 1775. L'année ſuivante il convoqua un Chapitre général auquel il préſida. C'eſt ſous ſon Magiſtere que s'eſt conſommée la réunion de l'Ordre de S. Antoine à celui de Malte, & qu'une nouvelle Langue, ſous le nom de Baviere, a été créée l'an 1782.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
ROIS DE FRANCE.

La Monarchie Françoise, l'une des plus anciennes de l'Europe, & ſans contredit la plus floriſſante, a pour fondateur un peuple dont l'origine fait depuis long-tems un ſujet de controverſe parmi les Savans. On eſt à la vérité revenu aujourd'hui de l'opinion de l'Epitomateur de Grégoire de Tours, ſuivie par l'ancien Auteur des Geſtes des Rois Francs, & par la foule des Chroniqueurs, qui fait venir Priam, Antenor & Francus de la Phrygie, ſur les bords du Danube, & de-là ſur les rives du Rhin, pour y établir la domination des Francs. Mais les ſuffrages ne ſont pas encore réunis en faveur de ceux qui font naître en Germanie la nation des Francs, ni de ceux qui les donnent pour des colonies de Scythes & de Vandales qui vinrent s'établir dans ce pays.

Si l'on juge de l'origine des Francs, comme on le doit, par la religion & les mœurs qu'ils apporterent dans les Gaules lors de leur invaſion, on les trouvera, ſuivant la deſcription qu'en fait Grégoire de Tours (L. II,) ſi conformes à celles des anciens Gaulois, & ſi différentes de celles des Germains, telles que Tacite les décrit, qu'on ſera preſque forcé de reconnoître qu'ils ſont rentrés dans leur premiere patrie en faiſant la conquête des Gaules. Mais en quel tems l'avoient-ils abandonnée, & quel avoit été le ſujet de leur émigration? C'eſt ſur quoi l'on ne peut donner que des conjectures. On ſait que vers l'an 150 de Rome, du tems de Tarquin le Vieux, deux Capitaines Gaulois, Belloveſe & Sigoveſe, animés par l'eſprit de conquête, ſortirent du pays des Bituriges dont Ambigat étoit Roi pour lors, à la tête d'un parti conſidérable, & prirent en ſe ſéparant des routes oppoſées; que, tandis que Belloveſe conduiſoit ſa troupe vers l'Italie, Sigoveſe, avec la ſienne, tourna vers la forêt Hercinie, où il s'enfonça de maniere qu'on n'eut plus de nouvelles ni de lui ni de ſes compagnons. Quel inconvénient y auroit-il à dire que ces Gaulois, ainſi Germaniſés, devinrent les peres de ceux à qui on donna depuis le nom de Francs?

A l'égard de ce nom, parmi les différentes étymologies qu'on en a données, la plus accréditée eſt celle qui le fait dériver de l'amour de la liberté & de l'indépendance. Mais quelle analogie a, dans ſon origine, le terme de Franc avec ceux de libre & d'indépendant? Ne vaut-il pas mieux s'en rapporter au Sophiſte Libanius, Ecrivain du IVe ſiecle, qui, dans ſa 3e Oraiſon ou Baſilique, nous apprend que de ſon tems il y avoit le long du Rhin, juſque vers l'Océan, une nation preſque innombrable de Celtes ſi exercés à la guerre & ſi vaillans, que leurs exploits leur avoient mérité le nom de φρακτοὶ, c'eſt-à-dire munis & fortifiés de toute part, nom que le peuple a changé, dit-il, par corruption en celui de φραγκοὶ, (*Franci.*) (*)

Les Hiſtoriens Latins, ſous le nom de Francs, comprennent ſouvent les Atuariens, les Bructeres, les Chamaves, les Saliens, les Friſons, les Cauques, les Ambivares, les Sicambres. Tous ces peuples s'appelloient *Franci;* ils l'étoient en effet; & ces différentes dénominations ne marquoient que les différentes tribus de la même nation.

Le premier établiſſement des Francs en Germanie paroît avoir été ſur les bords de la Viſtule. De-là, pouſſés par d'autres peuples qui étoient derriere eux, tels que les Vandales, les Alains, les Sueves, les Bourguignons, ils s'avancerent par degrés juſqu'aux contrées voiſines du Rhin, où nous venons de voir qu'ils étoient placés au IVe ſiecle.

Les Gaules, lorſqu'ils y pénétrerent, étoient partagées en 17 Provinces, ſavoir 4 Lyonnoiſes, dont les Métropoles étoient Lyon, Rouen, Tours & Sens; 2 Belgiques ſous les Métropoles de Treves & de Reims; 2 Germanies, la ſupérieure qui avoit Mayence pour Métropole, & l'inférieure qui reſſortiſſoit à Cologne; la Séquanoiſe dont la capitale étoit Beſançon, (dans quelques notices elle porte le nom de 3e Germanie) les Alpes Grecques relevant de Monſtier en Tarantaiſe; la Viennoiſe qui tiroit ſon nom de Vienne; (celle-ci a toujours été unique dans l'Ordre civil: mais comme l'Egliſe d'Arles diſputoit le titre de Métropole à celle de Vienne, le Pape S. Léon, vers l'an 450, partagea le différend entre les Evêques de ces deux Egliſes, en attribuant à chacun le droit de Métropolitain ſur un certain nombre de diocèſes: de-là l'origine des 2 Viennoiſes eccléſiaſtiques:) les 2 Aquitaines, dont les Métropoles étoient Bourges & Bordeaux; la Novempopulanie ayant pour capitale Eauſe; les 2 Narbonnoiſes ſous les villes de Narbonne & d'Aix; & enfin les Alpes maritimes qui relevoient d'Embrun. Telle étoit, ſuivant la notice publiée par le P. Sirmond, qui paſſe pour la plus exacte, la diviſion des Gaules, lorſque les Francs vinrent s'y établir. Elle n'avoit pas toujours été la même. Partagées d'abord en trois parties ſeulement, la Belgique, la Celtique & l'Aquitaine, les Gaules, ſous les Empereurs Romains, éprouverent ſucceſſivement différentes ſous-diviſions juſqu'à celle que nous venons de marquer: elle fut la derniere, & on l'attribue à Honorius.

(*) Εστι γενὸς Κελτικῶν ὑπὲρ Ρῆνον ποταμὸν ἐπ' αὐτον ωκεανον καθῆκον, οὕτως εὖπεφρακμενόν πρὸς τὰ τ πολέμων ἔργα, ὥστε την προσηγορίαν ἀπ' αὐτῶν ευραμένοι τ πραξέων, ὀνομάζονται Φρακτοι: οι δ'ε ὑπὸ τῶν πόλλῶν κέκλινται Φραγκοὶ, (τοῦτ' ἔστι προσηγορία τῇ τῶν πολλῶν ἀμαθία διεφθαρμενή.) *Apud* Bouquet, T. I, p. 731.

Ces 17 Provinces, indépendantes les unes des autres, ne reconnoiſſoient pour Chef commun que le Préfet des Gaules, dont le ſiége, établi d'abord à Treves, fut enſuite tranſféré dans la ville d'Arles. Elles avoient chacune leur Gouverneur qui prenoit tantôt le titre de Propréteur, quelquefois celui de Conſulaire, d'autres fois ceux de Procureur, de Recteur, de Préſident: Parmi ces titres celui de Conſulaire étoit le plus noble, & le Gouverneur qui le portoit avoit la prééminence, mais ſans juriſdiction, ſur les autres. Originairement on déſignoit par-là un homme qui avoit été Conſul. Mais ſous les Empereurs le titre de Conſulaire ſe donnoit par codicile à des hommes qui n'avoient jamais été Conſuls ni ordinaires ni ſubrogés.

Quoique toutes ces Provinces n'euſſent entre elles aucune ſubordination, cependant les ſept dernieres, qu'on déſignoit ordinairement par la dénomination générale des *Sept Provinces*, formoient comme un Corps & un Etat particulier qui ſe gouvernoit autrement que le reſte des Gaules, & dont la ville d'Arles étoit le centre commun. C'eſt là que s'aſſembloient chaque année leurs Magiſtrats & leurs Députés pour y tenir des eſpeces d'Etats généraux de toute la Gaule méridionale.

Au reſte chacune de ces 17 Provinces étoit partagée en différentes cités qui avoient à leur tête des Comtes ſous la dépendance des Gouverneurs. C'eſt ſur ce modele que ſe ſont formés les Provinces & les Diocèſes eccléſiaſtiques.

EXPÉDITIONS DES FRANCS AVANT CLOVIS.

Dès le milieu du IIIe ſiecle de J. C., & même auparavant, les Francs étoient connus dans l'Empire Romain. Vopiſque eſt le premier, ſuivant la remarque de M. de Tillemont, qui en ait parlé. C'eſt à l'endroit où il rapporte une victoire qu'Aurélien, alors Tribun d'une Légion, & depuis Empereur, remporta ſur eux près de Mayence un peu avant la guerre de Perſe, ce qui revient à l'an 241. La chanſon militaire qu'il dit avoir été compoſée à cette occaſion, avoit pour refrain : *Mille Sarmatas ſemel, ſemel occidimus, mille, mille Perſas quærimus.*

L'an 264, les Francs, après avoir ravagé les Gaules, fondent ſur l'Italie, ſur l'Eſpagne & ſur d'autres Provinces de l'Empire.

L'an 277, les Francs obtiennent de l'Empereur Probus des établiſſemens dans les Gaules. Une partie ſe révolte, irritée par les exactions des Officiers Fiſcaux de l'Empire, & pénétre dans la Grece, la Sicile & l'Afrique. (Zozime.) Quelques priſonniers Francs, après avoir briſé leurs fers en Aſie, abordent aux rivages de la Lybie, reviennent en Sicile, & prennent Syracuſe. (Eumenius.)

L'an 288, Athec & Gennobaude, Rois ou Chefs des Francs, font des courſes ſur les terres de l'Empire. L'Empereur Maximien Hercule marche contre eux, & les oblige à demander la paix qu'il leur accorde. (Mamertin.)

L'an 291, ce Prince donne aux Francs, à mettre en valeur, les champs incultes des Nerviens, des Trevirois, des Cités de Langres, de Beauvais & d'Amiens, à la charge du ſervice militaire. Ces terres furent appellées Létiques, & ceux qui les cultivoient Letes (*Leti*) à cauſe du bénéfice dont ils jouiſſoient. D'autres peuples obtinrent dans la ſuite une ſemblable faveur dans les Gaules; & la notice de l'Empire nous fait voir, ſous l'Empereur Conſtance Chlore, des Letes Bataves, Teutons, Suéves, &c. L'Armorique fut ſi peuplée de Letes, ſuivant Cambden, qu'elle en prit le nom de *Letavia*.

L'an 293, les Francs ſont chaſſés de la Batavie (aujourd'hui la Hollande) qu'ils avoient envahie, par Conſtance qui en fait paſſer au fil de l'épée pluſieurs milliers. Ce Prince, la même année, tranſporte différentes Hordes des Francs dans les terres des Gaules, qui avoient beſoin de bras pour les cultiver.

L'an 306, les Francs ſont défaits par Conſtantin qui étoit venu trouver l'Empereur Conſtance ſon pere à Boulogne. Leurs Rois, Aſcaric & Ragaiſe, faits priſonniers, ſont conduits, par ordre du vainqueur, à Tréves, où ils ſont expoſés aux bêtes dans l'amphithéâtre, après avoir eu la tête raſée. (Eutrope.) Le Sophiſte Eumenius, dans ſon Panégyrique de Conſtantin, a la baſſeſſe de louer cet acte de cruauté.

L'an 341, Conſtant, fils du Grand Conſtantin, fait la guerre aux Francs avec des ſuccès variés.

Les Francs, dans la ſuite, ſe diviſerent, & pluſieurs d'entre eux s'attacherent à l'Empire. On voit en effet, l'an 355, pluſieurs Officiers Francs à la Cour de Conſtance. Tel eſt ce Franc qui, ayant pris le nom de Silvain, devint Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Romaine, à la tête deſquelles il fut envoyé dans les Gaules pour faire ceſſer les maſſacres, les pillages & les incendies qui les déſoloient. Silvain, dans la ſuite étant accuſé par Arbetion & ſa cabale auprès de l'Empereur Conſtance, de vouloir ſe révolter, Malarich & Laniogaiſe, autres Officiers Francs, prirent ſa défenſe, & réuſſirent à le juſtifier. Mais Silvain ne perſiſta point dans la fidélité qu'il avoit vouée à l'Empereur. L'ambition prévalut ſur ſon devoir, il prit la pourpre, fut ſalué Auguſte par ſes troupes, & peu de tems après fut mis à mort dans Cologne avec pluſieurs Officiers Francs. Pour venger ce maſſacre, les Francs prennent & détruiſent Cologne, après avoir pillé 40 autres villes ſur le Rhin. Le Céſar Julien, l'année ſuivante, rentre dans Cologne, & fait la paix avec les Rois des Francs.

L'an 358, les Saliens, chaſſés de la Batavie par les Quades, étant venus s'établir dans la Toxandrie, compriſe aujourd'hui dans le Brabant, Julien leur permet d'y reſter. Mais il marche contre les Chamaves qui vouloient de force uſurper les terres de l'Empire, taille en piéces les uns, fait priſonniers les autres, & accorde la paix au reſte. La même année dans une autre occaſion il contraint, par la famine un corps de mille François à ſe rendre, & les envoie liés à Conſtance, qui les inſére dans ſes troupes, les regardant, dit Libanius, comme des tours qu'il mêloit parmi ſes ſoldats.

L'an 378, Arbogaſte, Seigneur Franc, retiré à la Cour Impériale, eſt employé avec le Comte Bauton dans la guerre que Gratien fait aux Allemands. Ces deux Capitaines, envoyés l'année ſuivante contre les Huns & les Goths, réuſſiſſent à les chaſſer de la Macédoine & de la Thrace, qu'ils avoient envahies. Gratien, deux ans après, les chargea d'aller défendre les bords du Rhin qui ſervoit de barriere à l'Empire.

Les ſervices qu'Arbogaſte rendoit à l'Empire, lui mériterent, ſous Théodoſe, la charge de Maître de la Milice. Il en étoit déja revêtu, lorſqu'après s'être défait de Maxime, l'an 388, Théodoſe le fit partir avec un corps de troupes pour les Gaules, afin de ſe ſaiſir de Victor, fils de ce Tyran. Victor eſt arrêté ſans peine & mis à mort au mois de Septembre de la même année. Arbogaſte, uſant de ſon autorité, deſtitua de leurs emplois les Généraux Nannien & Quintin pour s'être laiſſés battre par Génobaude, Marcomer & Sunnon, Chefs des Francs, qui avoient paſſé le Rhin & fait de grands dégats aux environs de Cologne.

Théodoſe jugeant Arbogaſte auſſi propre à gouverner l'Etat qu'à commander les armées, le donna pour principal Miniſtre au jeune Valentinien. Il ſe trompa dans ce choix. La dureté du caractere d'Arbogaſte, & le ton impérieux qu'il prit avec ſon Maître, lui alienerent bientôt l'eſprit de ce Prince. Un jour que Valentinien étoit aſſis ſur ſon trône, Arbogaſte s'étant préſenté devant lui, l'Empereur lui remet un papier par lequel il le déclare privé de ſes emplois. » Ce n'eſt pas vous, lui dit brutalement » Arbogaſte, qui me les avez donnés, & ce n'eſt pas à vous à » me les ôter « & pour comble d'inſolence il déchire le papier. Le jeune Prince, hors d'état de ſe venger d'un Miniſtre qui avoit dans ſes intérêts tous les gens de guerre, prend le parti de diſſimuler. Arbogaſte s'enhardit de la foibleſſe de ſon Maître, & oſe demander qu'il lui livre un certain nombre de perſonnes dont il croyoit avoir lieu de ſe défier. » A Dieu ne plaiſe, lui répond » l'Empereur, que je vous abandonne des innocens. Je me croi» rois moi-même digne de la mort ſi je rachetois ma vie par celle » de mes plus fideles amis. Au reſte ſi vous êtes ſi altéré de ſang, » répandez celui de votre Maître. » Valentinien preſſentoit ce qui devoit lui arriver. Dans ſa détreſſe il déſiroit ardemment de voir S. Ambroiſe, Evêque de Milan, & lui envoyoit courrier ſur courrier pour hâter ſon arrivée afin de recevoir le baptême des mains de ce Prélat. Mais avant qu'il eut la conſolation de jouir de ſa préſence, Arbogaſte le fit étrangler le 15 Mai 394 par ſes Eunuques, ſous les murs de Vienne. Eugene, qu'il lui ſub-

ſtitua, fut défait par Théodoſe, & paya de ſa tête, le 6 Septembre de la même année, ſa rébellion. Deux jours après, Arbogaſte ſe tua de déſeſpoir, laiſſant un fils nommé Arigius qui fut pere d'Arbogaſte II. Auſpice, Evêque de Toul, félicite celui-ci dans une Lettre qu'il lui écrivit, de l'avantage qu'il a ſur ſon aïeul de profeſſer la vraie religion. On voit par la même Lettre qu'il étoit Comte de Tréves. (*Sidon. Apollin. L. iv, ep.* 17.)

L'an 395, Stilicon fait la paix avec les Sicambres & les autres Francs.

L'an 397, des traîtres parmi les Francs, gagnés par Stilicon, lui livrent leur Roi Marcomer, qu'il fait mettre en priſon, & relegue enſuite, par ordre d'Honorius, en Etrurie. Sunnon, frere de Marcomer, ſe diſpoſe à venger cette perfidie. Le Général Romain vient à bout de le faire périr dans une conjuration des Princes & des Grands de ſa nation. (Bouquet, T. I, p. 771.)

L'an 406, les Vandales, les Alains, les Sueves, paſſent le Rhin le 31 Décembre & entrent dans les Gaules, qui, depuis cette année juſqu'en 416, furent déſolées par les ravages de ces Barbares. On place vers l'an 418 le commencement de l'Empire des Francs dans les Gaules. Diviſés juſqu'alors en différens peuples, & gouvernés par des Rois particuliers, ils ſe réunirent pour ne plus former qu'une nation ſous un même Chef, & élurent Théodemer, (1) fils de Ricimer, ou Richomer, qui fut Conſul en 384. Grégoire de Tours dit, ſans marquer l'année, qu'il fut tué avec ſa mere Aſchila. Ce Roi d'ailleurs eſt peu connu ainſi que ſes trois ſucceſſeurs, juſqu'à Clovis; c'eſt ce qui a porté quelques Hiſtoriens modernes à fixer l'époque de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe au régne de Clovis, ſous la conduite duquel les Francs, après avoir paſſé le Rhin, commencerent, ſelon eux, à avoir une demeure fixe dans les Gaules, & à y former un Royaume. Avant ce régne, *les expéditions des Francs n'avoient preſque été*, ſi on les en croit, *que des ravages & des ſaccagemens, après leſquels, contens du butin qu'ils avoient fait, ou repouſſés par les armées Romaines, ils ſe retiroient dans leurs pays.* » Syſtême, dit M. Fréret, nouvellement inventé, & » contraire à toute l'antiquité; ſyſtême formellement oppoſé à » Grégoire de Tours, & au ſentiment de tous les Auteurs qui » ont parlé de l'établiſſement des Francs; ſyſtême enfin qui, ſans » aucun fondement valable, enleve près de 300 ans d'ancienneté » à cette nation, pour en faire une troupe de Tartares, & qui » n'a d'autre mérite que la nouveauté. »

CLODION.

427. Clodion étoit, non pas fils de Théodemer, comme porte l'Epitome de Grégoire de Tours, mais de la même famille que ce Prince auquel il ſuccéda l'an 427 ou environ. La Chronique de Tiro Proſper & l'Auteur des Geſtes des Rois François, mettent entre ces deux Rois Pharamond inconnu à Grégoire de Tours dont le ſilence à cet égard ſemble devoir prévaloir ſur leur témoignage. L'an 432, les Francs, ayant paſſé le Rhin, furent défaits par Aëce, qui, après les avoir vaincus, leur accorda la paix. Elle fut rompue l'an 438, & Clodion enleva Bavai aux Romains, avec pluſieurs autres places voiſines. L'an 445, il ſe rend maître de Tournai, de Cambrai, pouſſe ſes conquêtes juſqu'à la Somme, & entre dans Amiens, où il établit, ſelon quelques Savans, le ſiége de ſon Empire. L'an 446, il vint fondre ſur les terres des Atrebates; mais ſes conquêtes furent arrêtées par Majorien & le Général Aëce, qui lui enleverent ſon camp. Clodion mourut l'an 448, après un régne de 20 ans. Grégoire de Tours l'appelle *très noble & très vaillant.* Si Clodion eſt ce Roi des Francs dont parle le Rhéteur Priſque, & dont il met la mort en 450, il laiſſa deux fils, qui ſe diſputerent la couronne. Le cadet, que quelques uns croient être Mérovée, vint en ambaſſade l'an 432 (& non 450) à Rome, où Priſque le vit *legationem obeuntem.* Il y fut bien accueilli de l'Empereur Valentinien III, & eut la faveur du Général Aëce qui le jugea propre à ſervir utilement l'Empire. L'Abbé du Bos, ſuivi par D. Bouquet, ſe trompe en diſant que les Francs, dont parle Priſque, étoient ceux qui habitoient les bords du Necre, & qui ſuivoient Attila.

» Clodion fils (prétendu) de Pharamond, diſent Adon & » Sigebert, porta les cheveux longs ſur le trône, & c'eſt par lui » que les Francs ont commencé d'avoir des Rois à longue che- » velure: *Clodius filius Pharamundi Rex crinitus regnat ſuper » Francos. Ex hoc Franci crinitos Reges habere cœperunt.* » Cet uſage, à ce qu'il paroît, dura tous le tems de la 1ere race de nos Rois. Les Francs l'avoient apporté de Germanie, & le regardoient comme une marque d'indépendance, la coutume en tout pays étant de couper les cheveux aux eſclaves.

MEROVÉE, CHEF DE LA PREMIERE RACE.

448. Merovée, fils, ou du moins proche parent, de Clodion, lui ſuccéda l'an 448. On croit que c'eſt ce Roi des Francs qui ſe trouva en 451 à la fameuſe bataille qu'Aëce gagna contre Attila le 20 Septembre, dans la plaine de Meri-ſur-Seine, à ſix lieues au-deſſous de Troyes, appellée par les Anciens la plaine de Châlons, *campi Catalaunici*, & par d'autres *campus Mauriacus*, où il y eut, dit-on, de part & d'autre 300 mille hommes de tués. Mérovée s'étendit beaucoup, & affermit ſon Empire dans les Gaules. C'eſt auſſi de lui que la premiere Race des Rois de France eſt appellée Mérovingienne. Il mourut, ſuivant Sigebert, l'an 458, ayant régné 10 ans.

CHILDÉRIC I.

458. Childéric I ſuccéda, l'an 458, à Mérovée, ſon pere. L'année ſuivante, il fut contraint de deſcendre du trône pour ſa mauvaiſe conduite, & ſe retira en Thuringe. Le gouvernement fut confié à un Seigneur, appellé Egidius, ou Gilon, juſqu'à l'an 463 ou 464, que Childéric fut rappellé. M. Dubos traite de fable cette retraite contre l'autorité formelle de Grégoire de Tours; mais M. Fréret en prouve très bien la réalité. Gilon ſurvécut peu au retour de Childeric, une maladie épidémique l'ayant emporté au mois d'Octobre 464. Mais les Francs s'accorderent avec les Romains pour ſubſtituer à ce Général ſon fils Siagrius. D'un autre côté Adovacre, ou Odoacre, Roi des Saxons, fait une deſcente dans les Gaules par l'embouchure de la Loire, & remonte ſur ſes vaiſſeaux après avoir fait quelque butin. Etant revenu ſept ans après, il s'avance juſqu'aux portes d'Angers dont il forme le ſiége. Le Comte Paul, avec ſes Romains & les Francs de Siagrius, marche contre lui pour faire échouer cette entrepriſe. Adovacre accepte le combat qu'ils lui livrent, tue de ſa propre main le Comte Paul, & entre victorieux dans Angers. (Ceux qui prétendent que ce fut Childéric qui tua Paul, ſe fondent ſur un texte mal entendu de Grégoire de Tours, comme le prouve ſon dernier Editeur.) Childéric arrivé le lendemain de la bataille, & fait un traité d'alliance avec Adovacre. Ils marchent enſemble contre les Allemands qui, après avoir ravagé l'Italie, étoient entrés dans les Gaules, & les ſubjuguent. (*Gregor. Tur. hiſt.* L. 2.) Baſine, femme de Baſin, Roi de Thuringe, avoit ſuivi Childéric à ſon retour. Ce Prince l'épouſa & eut d'elle Clovis qui ſuit, Alboflede, ou Anaflede, mariée vers l'an 497 à Théodoric, Roi des Oſtrogoths, & Lanthilde. Childéric mourut l'an 481, après un régne d'environ 23 ans, & fut enterré près de Tournai où il faiſoit ſa réſidence. On découvrit en 1655 ſon tombeau, & l'Empereur Léopold fit préſent à Louis XIV des armes, des médailles & des autres antiquités qui s'y trouverent.

CLOVIS I.

481. Clovis I, né l'an 465, ſuccéda, l'an 481, à Childéric, ſon pere. Pendant un régne d'environ 30 ans, il acheva d'enlever aux Romains ce qui leur reſtoit dans les Gaules. L'an 486, il gagna la bataille de Soiſſons contre Siagrius, fils de Gilon, qualifié, par Grégoire de Tours, *Romanorum Rex*; ce qui veut dire Souverain, & non pas, comme le prétendent quelques uns, ſimple Gouverneur des Provinces Romaines dans les Gaules. Siagrius s'étant réfugié chez Alaric, Roi des Viſigoths, fut renvoyé par ce Prince à Clovis qui le redemandoit avec menaces, & peu de tems après mis à mort par le commandement ſecret de ſon vainqueur. Mais avant de s'en défaire, Clovis eut l'adreſſe de l'engager à lui remettre, pour les garniſons Romaines qui occupoient encore des places conſidérables dans les Gaules, des ordres de lui obéir; artifice qui hâta ſes conquêtes & l'extinction de la Puiſſance Romaine endeçà des Alpes. Baſin, Roi de Thuringe, n'avoit pas oublié l'affront que Childéric lui avoit fait en lui enlevant Baſine, ſa femme, & en l'épouſant. L'an 491, voyant Clovis éloigné du Rhin avec ſes meilleures troupes, il fait une irruption ſubite ſur les terres des Francs ſituées au-delà de ce fleuve, & ravage une grande étendue de pays. On lui demande la paix qu'il feint d'accorder en recevant des ôtages dont il fait enſuite un horrible maſſacre. Mais il ne tarda pas à ſubir la peine d'une ſi cruelle perfidie. Clovis ayant raſſemblé promptement ſon armée, la conduit en Thuringe, & réduit ce pays entier ſous ſes loix. Cependant, ſoit de force, ſoit par accommodement, Baſin y rentra, & s'en remit en poſſeſſion. On ne peut en douter, puiſqu'on voit ſes enfans régner en Thuringe ſous les ſucceſſeurs de Clovis. Il manquoit à ce dernier une femme légitime. L'an 493, il fait demander à Gondebaud, Roi des Bourguignons, Clotilde, ſa niece, fille du Roi Chilpéric dont il étoit le meurtrier. Elle lui eſt accordée moins par inclination que par la crainte des ſuites fâcheuſes d'un refus. Cette Princeſſe, qui étoit Chrétienne, diſpoſa peu à peu ſon époux à renoncer aux ſuperſtitions du Paganiſme. Il

(1) On s'eſt trompé ci-deſſus, (p. 358, note 2,) en le nommant Théodoric.

étoit encore flottant, lorſqu'en 496 il marcha contre les Allemands, nation belliqueuſe qui s'étoit jettée dans les Gaules pour y faire un établiſſement. En étant venu aux mains avec eux, il s'aviſa, comme il étoit près de ſuccomber dans le fort de la mêlée, d'invoquer le Dieu que Clotilde adoroit. Il ne le fit pas en vain; une victoire complete fut le fruit de ſa priere. C'eſt à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers, à dix lieues du Rhin, que la plûpart des Modernes placent cette bataille. Mais les Peres Henſchenius, Bertholet, la Guille & Barre ſont d'avis qu'elle ſe donna près de Strasbourg; & ce ſentiment eſt adopté par M. l'Abbé Grandidier qui l'appuie de ſolides raiſons. Ces Allemands au reſte ſur leſquels elle fut gagnée, étoient les peuples qui habitoient la Franconie, la Suabe, l'Helvétie & la Rhétie. Les Boïens, ou Bavarois, qui s'étendoient juſqu'au Rhin, craignant que Clovis n'entrât ſur leurs territoires, vinrent lui faire leurs ſoumiſſions, mais à condition d'être maintenus dans leurs loix & coutumes ſous le gouvernement d'un Duc. Pénétré de reconnoiſſance envers le Ciel, Clovis ſe fait inſtruire de la Religion Chrétienne, & reçoit le Baptême le jour de Noël 496 par les mains de S. Remi. Alboflede & Lanthilde, ſœurs de Clovis, & 3000 François, furent en même tems baptiſés. Clovis vient enſuite mettre le ſiége devant la ville de Verdun qui s'étoit révoltée, bien réſolu d'en faire un exemple de ſévérité. Mais, ſur le point de s'en rendre maître, il ſe laiſſe fléchir par les prieres du Prêtre Euſpice que les habitans lui avoient député. Il entre en proceſſion dans la ville, précédé du Clergé & aux acclamations du peuple. Euſpice & Maximin, ou Meſmin, neveu d'Euſpice, ſuivent ce Prince à Orléans, où il fonde, ſur les bords de la Loire, le Monaſtere de Mici, dit aujourd'hui de S. Meſmin. Ce fut encore cette année qu'il confirma & augmenta par de nouveaux dons la fondation du Monaſtere de Réome, à deux lieues au-deſſous de Semur, en conſidération de l'Abbé Jean. Le Diplôme, qu'il fit expédier à ce ſujet, eſt daté de la premiere année de ſon Chriſtianiſme, *primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno*, le 29 Décembre, Indiction V. (Voy. *les Lettres à M. Milles pour la défenſe de ce Diplôme.*) Vers le même tems fut faite, à ce qu'on croit, la premiere rédaction par écrit de la Loi Salique que les Francs avoient ſuivie juſqu'alors par tradition. Nous en parlerons plus amplement ci-après. L'an 497, les Francs invitent les Cités Armoriques à s'unir à eux, pour ne faire qu'une même nation. L'Armorique, *Armoricanus tractus*, comprenoit alors toute la côte de la Gaule occidentale. » Mais » cette dénomination générale, dit M. Danville, paroît avoir » été appliquée plus particulièrement aux peuples ſitués depuis » les bords de la Seine juſqu'à la Loire. Dans la ſuite, le nom » d'Armorique, ajoute-t-il, s'eſt renfermé dans la Bretagne, » après que les Bretons d'Outre-mer, fuyant le joug des Saxons » & des Anglois, s'y furent établis. » Les Armoricains qui, depuis l'an 409, s'étoient formés en République pour ſe ſouſtraire aux vexations des Officiers Romains, ſe rendirent aux invitations des Francs, & ne firent aucune difficulté de s'incorporer à cette nation, dont les mœurs, ſuivant le témoignage des Hiſtoriens les plus équitables, étoient incomparablement plus douces que celles des autres Barbares. L'an 500, maître des Provinces Romaines, depuis le Rhin juſqu'aux confins du Royaume de Bourgogne, Clovis ſe joint à Godegéſile pour faire la guerre à Gondebaud ſon frere, Roi des Bourguignons. Gondebaud, mis en fuite, entre dans Avignon, où il eſt aſſiégé par Clovis; mais étant près de le forcer dans cette place, Clovis lui rend ſon Royaume, & ſe contente de lui impoſer un tribut, ſous la promeſſe qu'il tira de lui de faire ceſſer la perſécution qu'il faiſoit aux Catholiques. Cette promeſſe fut le prétexte qu'allégua Clovis à Godegéſile pour ſe juſtifier, diſant que l'intérêt de la Religion, qui lui avoit fait entreprendre cette guerre, ne ſubſiſtant plus, il étoit juſte de rétablir Gondebaud dans ſon premier état. Mais dans le vrai ce Prince aimoit mieux voir les deux freres s'entre-détruire, que d'en laiſſer un ſeul jouir paiſiblement de la Bourgogne. La politique de Clovis ſe démaſqua, lorſque Gondebaud ſe fut défait de Godegéſile. Alors il s'allie avec Théodoric, Roi d'Italie, pour le dépouiller & partager enſuite entre eux ſes Etats. Théodoric le laiſſe combattre & vaincre ſeul. Clovis malgré ce trait de mauvaiſe foi, n'héſite point à lui abandonner la part de la conquête qui lui revient. Mais bientôt après, craignant d'avoir un dangereux voiſin dans un Prince ſi puiſſant, il remet à Gondebaud la portion de la Bourgogne qui lui étoit échue, & perſuade à Théodoric d'en faire autant de la ſienne. Il fit ſagement; car il avoit ſujet d'appréhender que, maître d'une partie de la Bourgogne, Théodoric n'employât le ſecours d'Alaric, ſon gendre, Roi des Viſigoths, pour envahir l'autre. Clovis & ce dernier, trop puiſſans & trop voiſins pour s'entr'aimer, s'obſervoient avec une jalouſie & une défiance mutuelles. Le Monarque François, plus entreprenant que ſon rival, fit à la fin éclater ſes deſſeins ambitieux contre lui. La Religion fut encore le prétexte de la guerre qu'il lui déclara. L'an 507, ayant aſſemblé les Grands de ſon Royaume, » c'eſt une honte, » leur dit-il, qu'un Prince Arien, tel que cet Alaric, Roi des » Viſigoths, poſſede la meilleure partie des Gaules. » Tous en même tems levent les mains, & proteſtent qu'aucun d'eux ne ſe fera la barbe, qu'ils n'aient vaincu & chaſſé Alaric. On ſe met en campagne, & Clovis, la même année, (507) gagne ſur Alaric une grande bataille à Vouglé près de Champagné-Saint-Hilaire, ſur le Clain, à 10 milles de Poitiers; (les Auteurs du tems diſent *in campo* ou *campania Vocladenſi*;) il tue ce Roi de ſa main; & ayant enſuite diviſé ſon armée, il en donne une partie à Thierri, ſon fils, pour aller ſe rendre maître de l'Albigeois, du Rouergue, du Querci & de l'Auvergne, à quoi il réuſſit, tandis que lui-même va faire la conquête du Poitou, de la Saintonge & du Bordelois, où il paſſa l'hiver. Au printems ſuivant, après avoir ſoumis la Novempopulanie, il paroît devant Toulouſe qui lui ouvre ſes portes ſans réſiſtance. Il en tire le reſte des tréſors d'Alaric, que Géſalric, ſon ſucceſſeur, n'avoit pu emporter en ſe retirant à Carcaſſonne, & les fait tranſporter à Paris. Réſolu de chaſſer entièrement les Viſigoths des Gaules, il marche vers Carcaſſonne, dont il fait le ſiége. Son fils Thierri, auquel s'étoit joint Gondebaud, Roi de Bourgogne, faiſoit cependant ſes efforts pour s'emparer de la ville d'Arles. Mais il eſt battu & mis en fuite par le Général Ibbas, que Théodoric, Roi d'Italie, avoit envoyé au ſecours de la place. Sur l'avis de cette défaite, Clovis leve le ſiége de Carcaſſonne, & repaſſe en Aquitaine, où il aſſiége la ville d'Angoulême qui ſe rend après avoir vu tomber comme par miracle une partie de ſes murs. De-là il ſe rend à Tours, où il trouve les Ambaſſadeurs de l'Empereur Anaſtaſe, qui lui préſentent, au nom de ce Prince, le brevet du Patriciat & du Conſulat honoraire, dont il prit les ornemens dans l'Egliſe de S. Martin. Il avoit fait porter la chappe de ce Saint à la bataille où il vainquit Alaric, & lui avoit fait un vœu dont il s'acquitta ſur ſon tombeau par de riches offrandes. Sur quoi l'on rapporte qu'il lui échappa de dire : *S. Martin ſert bien ſes amis; mais il leur fait payer ſes ſervices un peu cher.* De Tours il arrive à Paris dont il fait le ſiége de ſon Empire. L'année 509 répand de grandes taches ſur la mémoire de Clovis. Après avoir combattu juſqu'alors pour l'intérêt des Francs, ſon ambition ſe porte ſur les Princes de ſa nation & de ſon ſang. Voulant envahir les Etats de Cararic, Roi des Morins, ſuivant Malbrancq, il lui déclare la guerre, ſous prétexte qu'étant avec lui à la bataille de Soiſſons, donnée 23 ans auparavant, contre Siagrius, il avoit attendu l'événement ſans combattre. La victoire couronna cette entrepriſe injuſte. Clovis dans le même deſſein engage Cloderic, fils de Sigebert, Roi de Cologne ou des Ripuariens, à tuer ſon pere, & venge enſuite ce parricide en faiſant aſſaſſiner Cloderic lui-même par ſes domeſtiques dans une chaſſe, après quoi il s'empare de ſon Royaume. Ragnacaire, Roi de Cambrai, & Rignomer, Roi du Mans, furent également les victimes de ſon ambition, & en ſuccombant à ſa perfidie, ils le laiſſerent maître de leurs domaines. Remarquez bien que tous ces petits Rois étoient des parens de Clovis; & c'étoit par cette raiſon même qu'il cherchoit à s'en défaire, de crainte qu'après ſa mort ils ne prétendiſſent avoir la préférence ſur ſa poſtérité; car la couronne de France n'étoit point encore alors attachée, & ne le fut que long-tems après, à la primogéniture. L'an 510, les Francs & les Bourguignons reviennent devant Arles dont ils forment le ſiége. Mais ils ſont battus par Marobaudus, Gouverneur de Marſeille pour le Roi Théodoric, & pourſuivis juſqu'au de-là de la Durance. L'an 511, Clovis meurt à Paris au Palais des Thermes, où il faiſoit ſa réſidence, le 27 Nov. âgé de 45 ans, & dans la 30e année de ſon régne. Le lieu de ſa ſépulture fut l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul (aujourd'hui Sainte Genevieve,) bâtie par Clotilde, ſa femme, qui lui ſurvécut. Ce Prince laiſſa quatre fils qui ſuivent, nés de ſon mariage, à l'exception du premier, & une fille nommée Clotilde comme ſa mere & mariée, l'an 526, avec Amalaric, Roi d'Eſpagne. Quelques uns donnent à Clovis, pour 2e fille, Amalberge, femme d'Hermenfroi, Duc de Thuringe, ce qui paroît fort douteux.

Clovis et ses successeurs permirent aux nations qu'ils subjuguerent de vivre conformément aux loix qu'ils trouverent établies parmi elles. Ainsi les Gaulois continuerent à suivre les loix romaines, les Visigoths, les Bourguignons, les Allemands, les Bavarois leur code national, et furent jugés suivant ce code dans les tribunaux. La distribution des Provinces Gauloises demeura la même, dans l'ordre ecclésiastique, qu'elle avoit été dressée par les Empereurs. Mais dans l'ordre civil le Royaume fut partagé en Comtés et en Duchés. Chaque cité, divisée en cantons, (*Pagi*) ayant à leur tête un Centenier, étoit gouvernée par un Comte, et un nombre de cités formoient un Duché, ce qui n'étoit pas néanmoins uniforme; car il y avoit des Duchés qui n'étoient composés que d'une cité, et des Comtés qui n'étoient compris dans aucun Duché. Quelquefois aussi le Duc étoit inférieur au Comte, et de-là vient qu'on ne faisoit

pas difficulté de quitter le premier titre pour prendre le second. Le Duc de Toulouse devenu Comte en est une preuve.

On a vu ci-devant que l'une des réformes que fit Constantin fut de séparer l'exercice du pouvoir militaire de celui du pouvoir civil. Clovis les réunit, et par un mélange de la coutume des Francs avec les coutumes Romaines, il rassembla la puissance des loix et celle des armes dans la personne des Ducs et des Comtes. A l'égard des impositions il les laissa subsister sur le pied qu'elles avoient été établies par les Romains, parce que son intérêt ne lui permit pas d'agir autrement. Les Francs ne se connoissoient gueres en finance, et les Romains avoient porté cette science à sa perfection.

Les terres saliques étoient exemptes de toute imposition, et leurs possesseurs ne furent tenus qu'au service militaire. La personne même du Franc ne fut point assujettie, comme celle du Gaulois, à la capitation. Mais elle ne fut point dispensée des dons que la nation faisoit annuellement aux Rois dans les Assemblées solemnelles, et que l'usage avoit convertis en redevances.

La Justice fut sommaire chez les Francs jusqu'au 13e siecle. *Mallum* est le nom qu'on donnoit au tribunal où elle se rendoit; ceux qui le composoient avec le Comte ou le Vicomte s'appelloient *Rachimburges* sous la premiere race de nos Rois, et *Scabini* ou *Scavini* sous la deuxieme, et bien avant sous la troisieme; et *Placitum* s'employoit pour désigner chacune de leurs séances ainsi que le jugement qui en émanoit.

Clovis et ses successeurs Mérovingiens datoient communément leurs Diplômes des années de leur régne, du jour, du mois, du lieu où ils les expédioient; à quoi ils ajoutoient quelquefois, mais très rarement, l'Indiction. Souvent aussi leurs Diplômes n'avoient aucune date. Nous remarquerons encore que ces Diplômes sont écrits, pour la plûpart, sur papier d'Egypte. Clovis, à la tête des siens, se qualifioit *Vir inluster*, en quoi ses successeurs de la premiere Race l'ont imité.

THÉODORIC I, ou THIERRI, ROI DE METZ.

511. Thierri, né de Clovis & d'une concubine avant le mariage de Clovis avec Clotilde, commença, par le choix des Francs, à régner à Metz au mois de Novembre 511. Il poſſéda, outre les Provinces d'au-delà du Rhin, & les villes ſituées entre le Rhin & la Meuſe, Reims, Châlons-ſur-Marne, Troyes; & dans l'Aquitaine premiere, Clermont, Rodez, Cahors, Albi, avec Uſez dans la Gaule Narbonnoiſe.

CLODOMIR, ROI D'ORLÉANS.

511. Clodomir, né, l'an 495, de Clovis & de Clotilde, ſucceda à ſon pere dans une partie de ſes Etats au mois de Novembre 511. Il eut dans ſon partage Orléans, Tours, le Bourbonnois, la partie du Berri qui confine à l'Auvergne, Bourges, la Sologne, une partie de la Beauce, Nevers, l'Auxerrois, une partie du Senonois, à l'exception de la ville de Sens, le Tonnerois, l'Anjou, le Maine, la Bretagne orientale & la Gaſcogne.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

511. Childebert, 3e fils de Clovis & 2e de Clotilde, ſucceſſeur de ſon pere dans une portion de la France, eut dans ſon lot Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, & tout ce qui s'étendoit vers l'Océan, la Lyonnoiſe ſeconde en entier, Rennes, Nantes, Vannes, la Bretagne, & quelques villes de l'Aquitaine.

Childebert, après la mort du Roi Clovis, fit conſtruire une Egliſe à Château-Landon en Gâtinois, ſur le tombeau de S. Severin. (Bouquet, T. III.)

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

511. Clotaire, 4e fils de Clovis & 3e de Clotilde, né l'an 497, commença, l'an 511, à régner & jouit de Laon, de Soiſſons, de S. Quentin, d'Amiens, de tout le pays d'au-delà de la Somme, entre la Meuſe & l'Océan, & d'une partie de l'Aquitaine.

Telle eſt, ſelon le Pere le Cointe & le Pere Pagi, la diviſion du Royaume de Clovis, faite entre ſes enfans après ſa mort. Mais il eſt très difficile, pour ne pas dire impoſſible, de marquer l'étendue & de fixer les bornes de chacun de ces Royaumes, parce que pluſieurs des Provinces & des Villes qui compoſoient un Royaume, n'étoient pas contiguës, & étoient au contraire très éloignées les unes des autres : d'ailleurs la même Province étoit partagée quelquefois entre deux Souverains. Nous voyons même des Villes ainſi partagées. Childebert II répétoit ſur ſon oncle Gontran la moitié de la ville de Marſeille. Paris appartenoit par indivis aux quatre freres, de maniere qu'aucun ne pouvoit y entrer ſans la permiſſion des autres. De plus, lorſque quelqu'un de ces Rois mouroit ſans enfans mâles, ſes Etats étoient partagés entre ſes freres, & ces nouveaux partages cauſent une nouvelle obſcurité. On peut voir la Diſſertation de M. de Foncemagne (T. VIII *des Mém. de l'Acad. des Inſcript.*) ſur l'étendue du Royaume de France ſous la premiere Race.

L'an 515, & non 520, Thierri envoie ſon fils Théodebert contre les Danois qui étoient venus par la Meuſe fondre ſur les Gaules : le jeune Prince taille en pieces ces Barbares, tue leur Roi Clochilaïc, & revient triomphant. Un Moderne nous donne cet événement pour la premiere expédition navale des François. Les anciens Chroniqueurs diſent néanmoins que ce fut une affaire qui ſe paſſa ſur terre, & ne font nulle mention de vaiſſeaux ſur leſquels Thierri ou Théodebert euſſent fait embarquer leurs troupes. (*Voy.* Bouquet, T. V, pp. 45, 178, 320, 338.)

L'an 521, Thierri aide Hermenfroi à dépouiller ſon frere Balderic de la partie de la Thuringe, qu'il poſſédoit. Hermenfroi, lorſqu'il n'eut plus beſoin de Thierri, lui manqua de parole & refuſa de partager avec lui, comme ils en étoient convenus, la portion de Balderic.

L'an 523, Clodomir, excité par Clotilde, ſa mere, à venger la mort de Chilpéric, ſon aïeul maternel, entre à main armée dans la Bourgogne, & défait le Roi Sigiſmond, ſoutenu de Godemar, ſon frere. Sigiſmond eſt livré à Clodomir, qui le fait jetter dans un puits avec ſa femme & ſes enfans.

L'an 522, la Reine Clotilde, mere de Childebert, fait bâtir une Egliſe ſur le tombeau de S. Germain d'Auxerre. (Bouquet.)

L'an 523, Childebert & Clotaire ſe joignent à Clodomir contre Sigiſmond, héritier de Gondebaud, coupable de la mort du pere & de la mere de Clotilde. Ils défont Sigiſmond & en demeurent là.

L'an 524, Thierri ſe joint à Clodomir, ſon frere, contre Godémar, Roi des Bourguignons, & ſe trouve à la bataille de Véſeronce, à 2 lieues de Vienne, vers l'Orient.

Clermont s'étant révolté, Thierri, l'an 525, va mettre le ſiége devant cette ville. L'Evêque S. Quintien, après avoir engagé les habitans à ſe ſoumettre, empêche le Roi de la ſaccager & d'en détruire les murs comme il l'avoit réſolu.

L'an 524, Clodomir retourne en Bourgogne, où il eſt tué dans un nouveau combat contre les Bourguignons. Ceux-ci lui ayant coupé la tête, la montrent aux François, qui prennent l'épouvante à ce ſpectacle, & ſe retirent dans leur pays. Clodomir laiſſa de Gondieucque, ſon épouſe, 3 fils en bas âge, Théodovalde ou Thibault, Gonthaire & Clodoalde.

L'an 526, ſuivant Aimoin & d'autres anciens Auteurs, Childebert & Clotaire vont trouver Clotilde leur mere, & lui propoſent de deux choſes l'une, ou d'ordonner que les 3 fils de Clodomir ſoient raſés, (ce qui étoit les exclure de la Royauté), ou de s'attendre à les voir mis à mort. Clotilde rejette le premier parti. Clotaire furieux égorge, malgré les repréſentations de Childebert, ſes deux neveux, Théodovalde & Gonthaire. Mais Clodoalde, le 3e, échappe à la cruauté de ſon oncle par les ſoins de ſes domeſtiques. Il eſt raſé & va ſe ſanctifier dans la retraite. L'Egliſe l'honore ſous le nom de S. Cloud. M. de Valois met le maſſacre des enfans de Clodomir en 532 ou 533. Childebert & Clotaire, après cette horrible exécution, partagent entre eux les Etats de Clodomir.

Thierri n'avoit pas oublié la mauvaiſe foi dont Hermenfroi, Roi de Thuringe, avoit uſé à ſon égard. Pour ſe venger, l'an 528, il rentre dans ce pays, accompagné du Roi Clotaire, ſon frere, livre bataille au Roi de Thuringe dans le canton qu'on nomme aujourd'hui le pays d'Eichfeld, & l'oblige à prendre la fuite après un grand carnage des ſiens. Il cherche enſuite à faire périr Clotaire, dans la crainte vraiſemblablement qu'il ne veuille partager la conquête de la Thuringe avec lui. Clotaire s'apperçoit de ſon deſſein & ſe met en garde. Thierri, pour l'appaiſer, lui fait préſent d'un baſſin d'argent, qu'il lui retira enſuite par ſubtilité. Cette eſpece de préſens étoit alors à la mode.

THIERRI, ROI DE METZ.

L'an 530, Thierri ayant achevé de ſubjuguer la nation des Thuringiens, ſe fait amener Hermenfroi, qui eſt précipité, par ſon ordre, ou peut-être par lui-même, du haut des murailles de Tolbiac, ou Zulpich. Amalberge, épouſe d'Hermenfroi, femme turbulente & ambitieuſe, qui avoit excité la guerre civile entre lui & Balderic, ſe ſauve avec ſes enfans en Italie chez Théodat, ſon frere, qui fut depuis Roi des Oſtrogoths.

L'an 532, Thierri, invité par ſes freres à les accompagner dans leur expédition de Bourgogne, le refuſe, & préfere d'aller en Auvergne, où il reprend Clermont que Childebert lui avoit enlevé ſur un faux bruit qui s'étoit répandu de ſa mort, & ravage le pays.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

L'an 530, pendant que Thierri eſt occupé dans la Thuringe, Childebert tente de ſe ſaiſir de l'Auvergne.

L'an 531, Childebert, pour venger les outrages faits à ſa ſœur Clotilde, maltraitée par Amalaric, ſon époux, Roi des Viſigoths, fait la guerre à ce Prince, & le défait près de Narbonne. Amalaric vaincu, s'enfuit à Barcelonne, où il eſt égorgé par ſes ſoldats. Childebert, chargé de butin, revient avec ſa ſœur, qui meurt en chemin : elle eſt apportée à Paris, & enterrée auprès de Clovis, ſon pere.

L'an 532, Childebert & Clotaire font une expédition en Bourgogne, aſſiégent Autun, ſoumettent toute la Bourgogne, après avoir mis en fuite Godemar, & la partagent entre eux deux ſeulement. Godemar, après leur départ, rentre dans ſes Etats.

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 528, Clotaire accompagne Thierri dans ſon expédition contre les Thuringiens. Ils mettent en déroute l'armée que le Roi Hermenfroi leur oppoſe, & l'obligent lui-même à prendre la fuite. Dans le partage qu'ils firent des dépouilles, Clotaire a dans ſon lot Radégonde, fille de Berthaire, qu'Hermenfroi, ſon frere, avoit aſſaſſiné. Il emmene avec lui cette Princeſſe, âgée pour lors de 10 ans, & l'envoie dans la ville d'Athies en Vermandois pour y être élevée. Clotaire, jaloux de la gloire que Thierri acquiert par ſes conquêtes, & appréhendant ſes embûches, s'unit contre lui avec Childebert. Tous deux travaillent de concert à faire ſoulever les Auvergnats, ſujets de Thierri, apprenant ainſi aux peuples à manquer de ſoumiſſion à leurs Souverains.

L'an 533, Thierri, pour ſe prémunir contre le reſſentiment de Clotaire, fait alliance avec ce même Childebert; mais bientôt ils ſe brouillent, & les ôtages, donnés de part & d'autre, ſont réduits en ſervitude.

Du nombre de ceux de Childebert étoit Attale, neveu de S. Grégoire, Evêque de Langres, qui fut emmené à Tréves & mis au ſervice d'un Bourgeois de cette ville qui le fit ſon Valet d'écurie. Mais Léon, Cuiſinier de S. Grégoire, s'étant rendu à Tréves, vint à bout de délivrer Attale par adreſſe & de le ramener à ſon oncle. (*Greg. Turon.*)

Théodebert, fils de Thierri, déjà célebre par ſa valeur, entreprend une expédition contre les Viſigoths, & recouvre ſur eux le Rouergue, le Gévaudan, le Velai & l'Albigeois, qu'ils avoient envahis.

L'an 534, Thierri meurt, après un régne de 23 ans ou environ, & laiſſe ſes Etats à ſon fils Théodebert. Il avoit épouſé en ſecondes noces, l'an 522, Suavégotte, fille de Sigiſmond, Roi de Bourgogne. Ceux qui lui donnent pour ſeconde femme Théodéchilde ſe trompent; elle étoit ſa fille, & fonda à Sens le Monaſtere de S. Pierre-le-Vif (*de Vico*), après avoir été répudiée par Radigis, Roi des Varnes, ſon ſecond époux, dont elle étoit en même-tems belle-mere par ſon premier mariage avec Herrugiskel, pere de ce Prince. Ce fut ſous le Roi Thierri que fut rédigée à Châlons la Loi des Ripuaires, ſemblable en pluſieurs points à la Loi Salique dont elle differe en d'autres. On appella Ripuaires, ſelon du Cange, les Francs qui habitoient entre le Rhin & la Meuſe, tels que les Gueldrois, les Luxembourgeois, &c.

THÉODEBERT, ROI DE METZ.

L'an 534, Théodebert, ſucceſſeur de Thierri, ſon pere, eſt établi ſur ſon trône par ſes vaſſaux, malgré l'oppoſition de ſes oncles. Il ſe joignit cependant à eux dans leur ſeconde expédition en Bourgogne, & eut part au partage qu'ils firent de ce Royaume. (*Voy.* Godemar, Roi de Bourgogne.)

L'an 535, l'Empereur Juſtinien envoie une Ambaſſade aux Rois des François, avec de grands préſens, pour les engager à ſe joindre à lui contre les Oſtrogoths; ce qu'ils lui promettent.

L'an 534, Childebert & Clotaire, voyant Thierri, leur frere, à l'extrémité, ſe concertent pour démembrer ſes Etats après ſa mort, tandis que Théodebert, ſon fils, s'amuſe en Auvergne. Théodebert, qui revient, les empêche d'exécuter leur deſſein.

Childebert & Clotaire, avec Théodebert, leur neveu, attaquent Godemar, Roi des Bourguignons, le défont, ſe rendent maîtres de toute la Bourgogne, qu'ils partagent entre eux, & éteignent entiérement ce Royaume. Les Auteurs varient beaucoup ſur le tems des expéditions des Rois Francs en Bourgogne.

L'an 536, Vitigès, ſucceſſeur de Théodat, Roi des Oſtrogoths, exécute le traité que Théodat avoit fait l'année précédente avec les Rois des François; il leur envoie 2000 livres peſant d'or, & leur céde tout ce que les Oſtrogoths poſſédoient dans les Gaules, c'eſt-à-dire, la Narbonnoiſe ſeconde, la moitié de la Viennoiſe, & preſque toute la Province des Alpes Maritimes; par ce moyen les François furent maîtres de toutes les Gaules, à la réſerve de la Septimanie qui reſta aux Viſigoths juſqu'au VIIIe ſiécle.

L'intérêt étoit le ſeul lien qui uniſſoit entre eux les Princes François, & l'ambition ſouvent les diviſoit.

L'an 537, Childebert & Théodebert arment contre Clotaire qui faiſoit le ravage dans les Etats du premier. Trop engagé pour reculer, Clotaire eſt forcé de ſe retrancher dans une forêt, d'où il lui eſt impoſſible, ſuivant les apparences, de s'échapper. Un orage, qui ſurvient & qu'on attribue aux prieres de Sainte Clotilde, épouvante ſes ennemis. Ils lui envoient faire des propoſitions de paix qu'il n'a garde de refuſer.

L'an 538, Théodebert donne dix mille hommes de troupes auxiliaires, non de François, mais de Bourguignons, à Vitigès, Roi des Oſtrogoths, qui, avec ce ſecours, aſſiége & prend Milan. La garniſon de cette grande ville eſt faite priſonniere, 300 mille hommes de la bourgeoiſie ſont égorgés, & les femmes données aux Bourguignons pour prix de leurs ſervices.

L'an 539, Théodebert, à la tête d'une armée de François, entre en Italie où il étoit attendu avec un égal empreſſement par l'armée de Juſtinien & par celle de Vitigès, campées près de Tortonne, à peu de diſtance l'une de l'autre, & diſpoſées à ſe livrer bataille. Mais il trompe également leurs eſpérances. Etant tombé d'abord ſur les Oſtrogoths, il enleve leur camp & les met en déroute; après quoi il en vient aux mains avec les Romains, qu'il oblige de ſe retirer

L'an 539, Childebert régne dans la ville d'Arles. Il donne le fiſc de Nanteuil, dans le Cotantin, à S. Marcoul, qui bâtit un Monaſtere en ce lieu. Le fiſc n'étoit pas encore inaliénable, & ne le fut que très longtems après.

L'an 538, Clotaire épouſe Radegonde, ſa captive, plus épris de ſa beauté que de ſa vertu.

L'an 539, Clotaire (on ne ſait par quel motif) fait irruption ſur les terres de Childebert. Mais ſe trouvant à forces égales ils font bientôt la paix.

THÉODEBERT, ROI DE METZ.

en Toſcane, ravage la Ligurie & l'Emilie, pille & détruit Gênes, & revient d'Italie chargé de dépouilles. Les Hiſtoriens ajoutent que la plus grande partie de ſon armée y périt de maladie.

L'an 546, Bucelin, Général de Théodebert, paſſe en Italie avec une puiſſante armée, s'empare de pluſieurs Châteaux en ce pays, & pénetre l'année ſuivante en Sicile où il fait de grands progrès. Totila, Roi des Goths, demande la paix à Théodebert en lui offrant des conditions avantageuſes qu'il accepte. Ce dernier penſoit alors à ſe venger de Juſtinien qui avoit eu l'audace de ſe donner le titre de Franciſque, comme s'il eût vaincu les François. Pour le contre-carrer, il prit, à l'exemple de Clovis, ſon aïeul, la qualité d'Auguſte, qu'on voit encore aujourd'hui ſur quelques unes de ſes monnoies. Son reſſentiment ne ſe borna point là ; il avoit deſſein de porter la guerre en Thrace & d'aller aſſiéger Conſtantinople; mais tandis qu'il fait ſes préparatifs pour cette entrepriſe, il eſt bleſſé mortellement à la chaſſe en pourſuivant un taureau ſauvage. Sa mort arriva 37 ans après celle de Clovis, ſuivant Grégoire de Tours, la 7e année après le Conſulat de Baſile, Indiction XI, ſelon Marius d'Avenche, toutes époques qui ſe rapportent à l'an de J. C. 548. Théodébert avoit épouſé du vivant de ſon pere VISIGARDE, fille de Wacon, Roi des Lombards, qu'il répudia, l'an 535, pour prendre DEUTERIE, Dame de Cabrieres en Auvergne, & d'une illuſtre famille Romaine. Il ſe ſépara d'elle enſuite, l'an 542, pour reprendre ſa premiere femme. Théodebert, outre le fils qui ſuit, laiſſa deux filles, Bertoare & Regintrude. Après la mort de ce Prince, les Francs lapiderent, dans Tréves, ſon Miniſtre Parthenius, à cauſe des impôts exceſſifs qu'il avoit levés ſur eux.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 542, Childebert & Clotaire réuniſſent leurs troupes & les conduiſent en Eſpagne contre les Viſigoths. Après avoir pris Pampelune, Calahorra, & quelques autres villes, ils aſſiégent Saragoſſe; mais par reſpect pour S. Vincent, dont on leur donna l'étole, ils levent le ſiége. Cependant Teudis, Roi des Viſigoths, envoie contre eux Teudegéſile avec des troupes. Ce Général coupe la retraite aux Rois des François, & détruit une partie de leur armée. Childebert paſſe à ſon retour par Mâcon & par Châlon, portant la relique de S. Vincent que ces deux Egliſes prirent alors pour Titulaire & pour Patron.

Childebert commence, environ l'an 543, l'Egliſe de S. Vincent à Paris, pour y placer l'étole de ce Saint qu'il avoit apportée d'Eſpagne.

L'an 545, (ſelon d'autres 543 ou 544) Sainte Clotilde meurt à Tours, où elle vivoit depuis long-tems dans la retraite. Son corps eſt tranſporté à Paris, & inhumé à côté de Clovis, ſon époux, dans l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul, aujourd'hui Sainte Genevieve.

L'an 544, Radegonde ſe ſépare de Clotaire, & ſe conſacre entiérement à Dieu dans un Monaſtere qu'elle fait bâtir à Poitiers. Deux choſes la déterminerent à prendre ce parti, la vie diſſolue de Clotaire, & la mort de ſon frere que ce Prince avoit fait tuer. Ce fut S. Médard, Evêque de Noyon, qui donna le voile à Radégonde ſans le conſentement de ſon époux. *Voyez* les difficultés qu'on forme là-deſſus dans Bollandus (T. III d'Août, p. 51.)

THÉODEBALDE, OU THIBAUD, ROI DE METZ.

L'an 548, THÉODEBALDE, fils de Théodebert & de Deuterie, ſuccede à ſon pere. Cette même année l'Empereur Juſtinien confirme aux Rois des François la ceſſion que les Oſtrogoths leur avoient faite des terres qu'ils poſſédoient dans les Gaules, à condition qu'ils n'iront pas plus loin. (Laccari.) Ceux qui mettent cette confirmation en 540 avec l'Abbé Dubos, ignorent ou ne font pas attention qu'Auxanius, promu l'an 543 à l'Evêché d'Arles, ayant demandé le *Pallium* au Pape Vigile, ce Pontife répondit qu'il ne pouvoit le faire ſans en avoir prévenu l'Empereur, & que l'année ſuivante il le lui envoya à la réquiſition du Roi Childebert & du conſentement de l'Empereur Juſtinien. (Saxi, *Hiſt. prim. Eccl. Arlat.* p. 110.)

L'an 551, Juſtinien députe Léonce vers Théodebalde, pour le prier de joindre ſes forces aux ſiennes contre Totila & les Oſtrogoths, & pour lui redemander les places dont Théodebert, ſon pere, s'étoit emparé. Théodebalde renvoie Léonce, & députe, vers Juſtinien, Luidard, avec trois autres, qui, étant arrivés à Conſtantinople, terminent l'affaire pour laquelle ils étoient venus, & conviennent d'une tréve. L'an 552, Théodebalde eſt ſollicité par Téias, Roi des Oſtrogoths, de ſe joindre à lui; mais les François vouloient ſe rendre maîtres de l'Italie, ſans s'engager dans aucune allliance. Bucélin & Leutharis, ſon frere, partent de nouveau pour l'Italie à la tête de 70 mille hommes. Le Patrice Narsès oppoſe en vain des troupes à leur paſſage; ils marchent vers Rome, en faiſant par-tout le dégât. Arrivés dans le *Samnium*, ils ſe ſéparent. Bucélin pénetre par la Campanie juſqu'au détroit de Meſſine, tandis que Leutharis ravage la Lucanie & l'Abruzze. Celui-ci, maltraité par la garniſon de Pézaro, reprend la route d'Allemagne par où il étoit venu. Son armée eſt arrêtée ſur les bords du Lac de Garde, entre Vérone & Trente, par une maladie contagieuſe qui l'enleve avec une partie des ſiens. Bucelin, vers le même tems, revenu ſur ſes pas, eſt attaqué par Narsès ſur les bords du Volturne, ou du Caſilin, près de Capoue. Son armée eſt taillée en pieces, & lui-même périt dans le combat. Durant ces exploits, l'an 555, Théodebalde meurt ſans enfans, n'ayant régné que ſix ans & quelques mois. Il avoit épouſé WALDRADE, ſœur de Wiſigarde, premiere femme du Roi Théodebert, ſon pere, toutes deux filles de Wacon, Roi des Lombards, & par conſéquent le pere & le fils étoient en même tems beau-freres. Les Etats de Théodebalde paſſent à Clotaire, ſon grand-oncle.

CHILDEBERT, ROI DE PARIS.

L'an 555, Childebert donne retraite à Cramne, fils rébelle de Clotaire, & fait un traité avec lui, après l'avoir fait jurer ſur le tombeau des Martyrs que jamais il ne ſe reconcilieroit avec ſon pere.

L'an 556, Childebert entre dans la Champagne Rémoiſe, & la pille entiérement, tandis que Clotaire fait la guerre aux Saxons.

CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.

L'an 555, contraint par ſes ſoldats, Clotaire livre bataille aux Saxons; il eſt défait & demande la paix.

Il envoie ſes fils, Caribert & Gontran, contre Cramne, leur frere, qui, ayant levé l'étendard de la révolte, dévaſtoit, avec des troupes qu'il avoit raſſemblées, les Etats de ſon pere. Cramne aſſiége & prend Châlon-ſur-Saône.

Childebert & Clotaire vers ce tems donnent une édition autenthique de la Loi Salique, qui étoit proprement la Loi des Francs. Il eſt douteux ſi c'eſt ici la premiere rédaction ou la réformation de cette Loi. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Francs, avant qu'ils euſſent paſſé le Rhin, avoient une eſpece de droit coutumier, puiſqu'il eſt dit dans la préface de la Loi Salique, qu'on y abolit tout ce qui reſſentoit le Paganiſme dans les anciennes coutumes des Francs. Cette Loi eſt intitulée, *Pactum Legis Salicæ*, ce qui montre qu'elle fut publiée avec le conſentement exprès de la nation.

L'an 558, le Roi Childebert termine le cours de ſa vie le 23 Décembre après un régne de 48 ans, & a ſa ſépulture dans l'Egliſe de S. Vincent, qu'il avoit fondée. Ce Prince ne laiſſa que deux filles de la Reine ULTROGOTHE, ſa femme. Childebert avoit de l'humanité, du courage, de la religion, mais peu de talens & encore moins de politique.

Il faut diſtinguer trois commencemens de régne dans Childebert: le premier à Paris l'an 511; le ſecond à Orléans en 526; le 3e en Bourgogne l'an 534.

L'an 558, Clotaire s'empare des Etats & des Terres de Childebert, ſon frere, mort ſans enfant mâle, & envoie en exil Ultrogothe ſa veuve, avec ſes 2 filles, Crotberge & Crotſinde. Ces Etats lui appartenoient par une Loi fondamentale de la Monarchie Françoiſe. Agathias, Auteur Grec du VI ſiécle, dit, après avoir rapporté la mort de Childebert: *Clotaire hérita ſeul de toute la Monarchie, à l'excluſion de ſes nieces, la coutume étant parmi les Francs que les femmes ne ſuccedent point au trône.*

Childebert & Clotaire ſont les premiers Rois de France qui aient fait battre de la monnoie d'or. L'Empereur Juſtinien conſentit qu'elle fût reçue par tout l'Empire dans le commerce, comme celle qui étoit frappée à ſon image.

CLOTAIRE I, seul maître de la Monarchie Françoiſe.

L'an 558, Clotaire, devenu maître de toute la Monarchie Françoiſe après la mort de Childebert, vient établir ſa réſidence à Paris. L'an 559, Cramne ſe révolte une ſeconde fois contre ſon pere, & s'enfuit auprès de Conobre, Comte de Bretagne.

L'an 560, Clotaire fait marcher des troupes contre Cramne & Conobre. Ce dernier eſt tué dans le combat. Cramne, ayant été pris après la bataille, eſt condamné à mort par ſon pere. Des ſoldats, exécuteurs de ce jugement, l'attachent ſur un banc; & après l'avoir étranglé mettent le feu à la maiſon où cette ſcene affreuſe s'étoit paſſée. La femme & les filles de l'infortuné Prince, qu'elles n'avoient point quitté, ſont ſurpriſes par les flammes, tandis qu'elles baignent ſon corps de leurs larmes, & réduites en cendres avec lui. (*Gr. Tur.* L. IV, c. 20.)

L'an 561, Clotaire vient à Tours au tombeau de S. Martin. La fievre, à ſon retour, lui prend dans la forêt de Cuiſe en chaſſant; de-là il vient à Compiegne, où il meurt après le 10 Nov. En mourant il dit: » Ah! combien eſt donc grand ce Roi du Ciel » qui diſpoſe ainſi de la vie des plus grands Rois! » *Uva uva! quam magnus eſt Rex ille Cœleſtis qui ſic humiliat ſublimes terræ Reges!* (*Aimoin. Flor. de Geſt. Franc.* L. 2.) Cet homme, dit M. Gaillard, ſe faiſoit une aſſez haute idée d'un Roi de Soiſſons ou de Paris. Il avoit régné 50 ans. Son corps fut porté à Soiſſons, & enterré dans l'Egliſe de S. Médard, qu'il avoit commencée & que Sigebert, ſon fils, acheva. Clotaire laiſſa quatre fils qui ſuivent, & une fille. Les quatre fils de Clotaire partagerent entre eux ſes Etats, à peu près comme avoient fait les enfans de Clovis. Il eut ſix femmes, ſelon les uns, ou ſeulement cinq, ſuivant les autres; Gondieuque, veuve de Clodomir; Radegonde, morte l'an 587, le 13 Août; Ingonde, mere de Chérebert, de Gontran, de Sigebert & de Clodoſvinthe, femme d'Alboin, Roi des Lombards; (MM. de Sainte Marthe prétendent qu'Ingonde eſt la même que Gondieuque;) Arigonde, ſœur d'Ingonde & mere de Chilpéric & de Chunſene morte avant ſon pere; Unscine, ou Gonsinde, mere de Cramne, de Blichilde & de Cloteſinde; & Waldetrade, fille de Wacon, Roi des Lombards, & mere d'Ingonde & d'Ingeltrude, qui ne ſurvécurent pas à leur pere.

CARIBERT, ou CHÉREBERT, Roi de Paris.

L'an 561, Caribert, après la mort de Clotaire, ſon pere, enleve ſes tréſors qui étoient à Paris. Ses freres, irrités de ce procédé, le chaſſent. Il fait ſa paix avec eux, & obtient ſon rappel. Ce Prince a dans ſon partage le Royaume de Paris, tel qu'en avoit joui d'abord ſon oncle Childebert, avec le Querci, l'Albigeois, & la partie de la Provence compriſe entre la Durance & la Mer.

GONTRAN, Roi d'Orléans et de Bourgogne.

L'an 561, Gontran, devenu par ſon lot Roi d'Orléans & de Bourgogne, fait ſa réſidence tantôt à Châlon-ſur-Saône, tantôt à Lyon. Ses Etats étoient compoſés de l'ancien Royaume d'Orléans, tel que Clodomir l'avoit poſſédé, du Royaume de Bourgogne, du Vivarais, & des pays ſitués entre le Rhône & la Durance.

SIGEBERT I, Roi de Metz.

L'an 561, Sigebert I commence à régner à Metz, & conſacre les prémices de ſon régne par le rappel de S. Nizier, Evêque de Tréves, que Clotaire, ſon pere, avoit envoyé en exil.

Les Auſtraſiens s'étant aſſemblés pour l'élection d'un Maire du Palais, ſe réuniſſent en faveur du Duc Chrodin, homme de cœur & craignant Dieu. Sur ſon refus & par ſon conſeil ils éliſent Gogon. Le lendemain Chrodin va le trouver, accompagné des Grands du Palais, & lui paſſant le bras au cou, il lui annonce que le Roi & la nation l'ont élu Comte du Palais, *Comitem Domus Regiæ*. Tous les aſſiſtans applaudiſſent à ce choix, & proclament Gogon Maire du Palais, *Majorem Domus Regiæ*. (*Fredeg.* c. 27.) Comte & Maire du Palais étoient donc alors la même choſe. Le Maire du Palais, dans ſon origine, n'étoit que l'Intendant de la Maiſon Royale, & il y en avoit autant que nos Rois avoient de Palais. De premier Domeſtique du Roi, le Maire devint le premier Officier du Royaume.

CHILPÉRIC, Roi de Soissons.

Chilpéric commence à régner, l'an 561, à Soiſſons. Il avoit voulu avoir Paris; ſes freres s'y étoient oppoſés. Il impoſa de grands tributs, qui rebuterent la plupart de ſes ſujets, & les obligerent d'abandonner leurs poſſeſſions.

Caribert.

L'an 567, Caribert meurt après avoir régné environ 6 ans. Aimoin, & l'Auteur des Geſtes des François, mettent ſa mort & ſa ſépulture à Blaye. Grégoire de Tours, plus digne de foi, place l'une & l'autre à Paris.

Gontran.

L'an 565, Gontran épouſe Austregilde, ou Bobile.

L'an 566, ou, ſelon d'autres, 570, Gontran défait Sigebert, qui lui enlevé la ville d'Arles. Il lui enleve à ſon tour la ville d'Avignon, qu'il lui rendit enſuite par un traité de paix.

Sigebert.

L'an 562, Sigebert taille en pieces les Abares, horde de Huns, qui avoient fait une irruption dans les Gaules.

L'an 564, Sigebert ſe ſaiſit de Soiſſons, prend Théodebert, fils de Chilpéric, défait & chaſſe Chilpéric lui-même, & recouvre les villes qui lui avoient été enlevées.

L'an 566, il épouſe Brunehaud, ſi célebre dans l'hiſtoire de France, qu'il avoit envoyée chercher en Eſpagne par Gogon ſon nourricier, Maire du Palais d'Auſtraſie. Elle étoit fille puînée d'Athanagilde, Roi des Viſigoths.

L'an 567, retour de Varinaire & de Firmin, qui avoient été députés l'année précédente à l'Empereur Juſtin par Sigebert.

L'an 568, les Abares, ſoutenus des Thuringiens, s'étant jettés de nouveau

Chilpéric.

L'an 562, tandis que Sigebert eſt occupé à repouſſer les Abares, Chilpéric ſe jette ſur ſes Etats, & lui enleve Reims, avec d'autres villes.

L'an 564, Chilpéric eſt battu & mis en fuite par Sigebert, qui reprend enſuite les villes que ce Prince lui avoit priſes. Mais il a la générosité de lui rendre Soiſſons, après s'en être emparé.

Par complaiſance pour Frédégonde, ſa concubine, Chilpéric répudie ſa femme légitime, appellée Audovere, dont il avoit eu trois fils & une fille.

L'an 567, Chilpéric épouſe Galasuinte, fille aînée d'Athanagilde. Frédégonde accable d'outrages cette Princeſſe.

L'an 568, Galaſuinte eſt trouvée morte dans

CARIBERT, OU CHÉREBERT, ROI DE PARIS.

Caribert laiſſa ſeulement 3 filles qu'il eut de la Reine Ingoberge, morte en 589, ſavoir, Berthe, ou Editberge, qui épouſa le Roi de Kent en Angleterre, Bertofelde & Crodielde, Religieuſes, l'une à Tours, l'autre à Poitiers. Il avoit répudié Ingoberge pour épouſer ſucceſſivement les deux filles qui la ſervoient, Marovefe & Méroflede, que Dieu enleva peu de tems après avec un fils, le ſeul fruit de ces deux mariages. Il prit enſuite pour 4e femme Theudegilde, ou Théodechilde, que Gontran relégua dans un Monaſtere d'Arles, après lui avoir enlevé ſes tréſors.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 572, grande victoire remportée par le Patrice Mommole ſur les Lombards qui avoient pénétré dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Savoie & le Dauphiné. (*Voy.* les Rois & Ducs de Bourgogne.)

SIGEBERT I, ROI DE METZ.

ſur la Baviere & la Franconie, Sigebert accourt avec ſon armée pour les repouſſer. Abandonné des ſiens, il eſt battu & pris dans une bataille par le Roi des Abares. Le vainqueur, charmé de la bonne grace & de la fermeté de ſon priſonnier, lui rend, avec la liberté, ſes équipages, & lui offre la paix avec ſon amitié. Peu de jours après Sigebert lui marque ſa reconnoiſſance par un grand convoi de vivres dont les Abares avoient un beſoin extrême.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

ſon lit; Frédégonde eſt ſoupçonnée de l'avoir fait étrangler. Chilpéric confirme ce ſoupçon en épouſant Frédégonde.

L'an 572, Chilpéric envoie Clovis, ſon fils, avec le Duc Didier, pour faire le dégât ſur les terres de Gontran. Mais ils ſont battus & mis en fuite par le Patrice Mommole.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 573, Gontran aſſemble les Evêques à Paris, pour appaiſer le différend qui étoit entre Sigebert & Chilpéric, mais ſans ſuccès. Ces Prélats écrivent une Lettre Synodique à Sigebert, pour le détourner de prendre la défenſe de Promotus, que Gilles, Evêque de Reims, avoit ordonné Evêque de Château-Dun.

L'an 575, Gontran, après avoir fait un traité de paix avec Sigebert, le rompt pour envoyer du ſecours à Chilpéric.

SIGEBERT I, ROI DE METZ.

L'an 573, Sigebert arme contre Chilpéric, à la ſollicitation de Brunehaut, ſa femme, pour venger la mort de Galaſuinte, ſœur de cette Princeſſe.

L'an 574, S. Germain, Evêque de Paris, exhorte, mais en vain, Brunehaut à diſſuader Sigebert de faire la guerre à Chilpéric. Sigebert fait venir à ſon ſecours des troupes d'au de là du Rhin, & fait enſuite un traité avec Chilpéric & Gontran, qui avoit voulu d'abord s'oppoſer à ces troupes.

L'an 575, la guerre civile recommence entre Sigebert & Chilpéric; les Egliſes ſont plus affligées, dit Grégoire de Tours, que ſous la perſécution de Dioclétien. Sigebert envoie les Ducs Godégiſele & Gontran au-delà de la Loire contre Théodebert, fils de Chilpéric. Il vient lui-même faire le dégât juſqu'aux portes de Paris, en chaſſe Chilpéric & le pourſuit juſqu'à Tournai. Tandis qu'il aſſiége cette place, il eſt reconnu Roi par tous les Neuſtriens, qui abandonnent Chilpéric. Mais étant allé à Vitri ſur la Scarpe, entre Arras & Douai, pour y recevoir les hommages des Neuſtriens, il eſt aſſaſſiné, comme on l'élevoit ſur le Pavois, par deux domeſtiques de Frédégonde, laiſſant un fils, qui ſuit, avec 2 filles, Ingonde, mariée, l'an 580, au Prince Herménégilde, fils de Leuvigilde, Roi des Viſigoths; & Clodoſwinde. Sigebert étoit dans la 14e année de ſon régne, & la 40e de ſon âge. Son corps inhumé, d'abord au village de Lambres, voiſin de Douai, fut depuis tranſporté à S. Médard de Soiſſons, où l'on voit encore aujourd'hui ſa ſtatue ſur ſon tombeau.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

L'an 573, Théodebert, 2e fils de Chilpéric, envoyé par ſon pere contre Sigebert, ſe rend maître de pluſieurs villes de Neuſtrie, & met ſous contribution la Touraine, le Poitou, le Limoſin, le Querci, ravage l'Aquitaine, & pille leurs Monaſteres. (Bouquet, T. III, pp. 71-212.)

L'an 574, conférence, ménagée par des perſonnes ſages, entre les trois Monarques, Gontran, Chilpéric & Sigebert, dans l'Egliſe de S. Loup de Troyes. Ils s'entrefrappent dans la main en ſigne de réconciliation. Mais peu de tems après Chilpéric & Sigebert forment le deſſein de tuer Gontran (*Chron. Virdun.*)

L'an 575, Chilpéric, de nouveau brouillé avec Sigebert, envoie ſon fils Théodebert ravager les Etats de ce Prince, ſitués au-delà de la Loire, tandis que lui-même va faire le dégât dans la Champagne. Théodebert engage témérairement une bataille où il périt avec une partie de ſon armée. Son corps eſt levé par le Duc Arnoul, qui le porte à Angoulême où il eſt inhumé. Chilpéric cependant, pourſuivi par Sigebert, eſt réduit à s'aller enfermer dans Tournai. Il y eſt auſſitôt aſſiégé, & n'oſe en ſortir que lorſqu'il apprend que des meurtriers, apoſtés par ſa femme, l'ont délivré de Sigebert.

Chilpéric, après l'aſſaſſinat de Sigebert, vient à Vitri, le cœur rempli d'une joie mêlée de fureur. Il fait éclater la premiere de ces deux paſſions au milieu des larmes que les Auſtraſiens verſoient ſur le bon Maître qu'ils venoient de perdre. Il immole à la ſeconde Régilæ, l'un des favoris de Sigebert. Nous épargnons au Lecteur le récit du ſupplice affreux qu'il lui fit ſubir. De Vitri, s'étant rendu à Paris, il envoie la Reine Brunehaut priſonniere à Rouen, & relégue les deux filles de cette Princeſſe à Meaux: mais le fils de Sigebert lui échappe par l'adreſſe d'un fidele ſerviteur qui l'enleva furtivement dans une corbeille.

CHILDEBERT, ROI DE METZ, OU D'AUSTRASIE.

575. Childebert, né l'an 570 de Sigebert & de Brunehaut, étoit à Paris avec ſa mere & ſes ſœurs, lorſqu'on y apprit la mort de ſon pere. On y vit bientôt arriver Chilpéric, que le deſir d'arrêter toute la famille de Sigebert y attiroit. Il en vouloit ſur-tout à l'héritier de ce Prince. Mais le Duc Anſoald, ou Gondoald, eut l'adreſſe d'enlever furtivement Childebert & de le tranſporter à Metz. Il y fut ſolemnellement proclamé Roi du conſentement, dit Grégoire de Tours, des nations ſur leſquelles Sigebert avoit régné. On établit un Conſeil, compoſé des principaux Seigneurs d'Auſtraſie, pour gouverner pendant la minorité de ce Prince.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 576, les Lombards, conduits par trois de leurs Ducs, font irruption dans les Gaules, & déſolent la Province d'Arles. Le Général Mommole vient à leur rencontre, les taille en pieces dans deux batailles, & oblige ceux qui étoient échappés à s'en retourner.

CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.

L'an 576, Soiſſons fut pris par les Seigneurs de Champagne, & repris par Chilpéric après une bataille qu'il gagna ſur eux.

L'an 577, Gontran ayant perdu ſes deux fils, Clotaire & Clodomir, & n'ayant plus que deux filles, Clodeberge & Clotilde, adopte ſon neveu Childebert & le fait aſſeoir ſur ſon trône, en lui diſant : *Que nos intérêts ſoient communs, que le même bouclier nous couvre, que la même lance nous défende à l'avenir.* Gontran envoie ſon Général Mommole pour ſoutenir ce jeune Prince. Clovis, fils de Chilpéric, & le Général Didier, ſont battus par Mommole près de Limoges.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

L'an 576, Mérovée, envoyé par Chilpéric, ſon pere, en Poitou pour conquérir cette Province ſur Childebert, arrive à Tours, d'où, après avoir congédié ſes troupes, il tourne vers le Mans pour voir Audovere, ſa mere, confinée dans un Couvent de cette ville, & de là ſe rend à Rouen, où il épouſe la Reine Brunehaut, ſa tante. Chilpéric à cette nouvelle vole à Rouen, d'où il ramene ſon fils avec lui, laiſſant dans cette ville Brunehaut ſous bonne garde. Mais quelque tems après il la renvoie aux Auſtraſiens qui la redemandoient avec menaces. Brunehaut envoie une armée pour enlever Frédégonde, avec ſa famille, à Soiſſons. On impute à Mérovée cet acte d'hoſtilité qui fut ſans ſuccès, le Duc Godin, chargé de cette expédition, y ayant été tué.

L'an 577, Chilpéric fait ordonner Prêtre Mérovée, & le confine à l'Abbaye de S. Calais, d'où il ſe ſauve à Tours, & de là au pays des Morins. On le pourſuit. Renfermé dans une métairie, par la trahiſon des habitans de Térouanne, il ſe fait donner la mort par Gailene, ſon ami.

L'an 580, Gontran perd ſa femme Austrigilde au mois de Septembre. En mourant, elle pria ſon époux de faire enterrer avec elle ſes deux Médecins, dont elle étoit perſuadée que le traitement avoit cauſé ſa mort. Gontran eut la foibleſſe de le promettre, & la cruauté de tenir parole. M. Paulet, dans ſon hiſtoire de la petite-vérole, prétend que ce fut cette maladie qui emporta la Reine Auſtrigilde, & attribue à la même cauſe la mort de Dagobert & de Chrodobert, deux fils de Chilpéric & de Frédégonde. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'alors cette maladie originaire de l'Arabie ou de l'Egypte, étoit déjà connue en Europe. Marius d'Avenche, Ecrivain du VIe ſiécle, en eſt un garant hors de ſoupçon. Dans ſa Chronique, à l'an 570, il dit poſitivement qu'en cette année une maladie violente, qui conſiſtoit dans un cours de ventre & la petite-vérole, ravagea la France & l'Italie. *Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris & variola Italiam Galliamve afflixit.* Remarquez que cet Auteur eſt le premier qui ait employé le mot *variola*.

L'an 580, Childebert donne ſa ſœur Ingonde en mariage à Hermenégilde, fils du Roi Léovigilde ou Leuvigilde.

L'an 580, le Royaume de Soiſſons eſt affligé d'une maladie épidémique. Chilpéric en eſt attaqué & en releve; mais incontinent Dagobert & Chlodobert, deux fils qu'il avoit de Frédégonde, tombent dangereuſement malades. Chilpéric pour appaiſer le ciel, jette au feu, par le conſeil de Frédégonde, les livres des impôts qu'il levoit tyranniquement ſur les hommes libres comme ſur les ſerfs. Ce ſacrifice ne ſauve pas les enfans; ils meurent. Furieuſe de leur perte, Frédégonde s'en prend à Clovis, ſon beau-fils, qu'elle fait périr avec Audovere, ſa mere. (*Gregor. Turon.*) Baſine, fille d'Audovère, eſt confinée à Sainte Croix de Poitiers.

L'an 581, le Général Mommole quitte le parti de Gontran, & ſe retire à Avignon. Gontran eſt attaqué tout-à-coup par Childebert, ſon fils adoptif & par Chilpéric. Guerre ſanglante entre ces Princes.

L'an 581, mort de Gogon, Maire du Palais d'Auſtraſie. (*Gregor. Turon.*) C'eſt fauſſement que l'Abréviateur de Grégoire de Tours & Aimoin diſent qu'il fut mis à mort ſous le régne de Sigebert par les intrigues de Brunehaut, qu'il avoit, comme on l'a dit, amenée d'Eſpagne à ſon époux. La même année Childebert, ligué avec Chilpéric contre Gontran, lui demande la moitié de Marſeille. Le Duc Gondulfe, Lieutenant de Childebert, ſe rend maître de cette ville par artifice.

L'an 581, Chilpéric enleve pluſieurs villes à Gontran, contre lequel il s'étoit ligué avec Childebert.

L'an 582, Gontran Boſon en Auſtraſie, le Patrice Mommole en Bourgogne, & le Duc Didier en Neuſtrie, conſpirent pour ſe donner un nouveau Maître. Ils jettent les yeux ſur Gondovalde, ou Gondebaud, qui ſe diſoit fils de Clotaire, mais que ce Prince n'avoit pas voulu reconnoître. Il paroît néanmoins qu'il étoit ſon fils naturel. Gondovalde s'étoit retiré à Conſtantinople. Gontran Boſon va le chercher & l'amene à Marſeille. Mommole & Didier, à ſon arrivée, ſe déclarent pour lui, mais le dernier moins ouvertement. De Marſeille il ſe rend à Avignon, & de là ſe retire dans une Isle adjacente à la Provence, où il reſte juſqu'à la mort de Chilpéric.

L'an 582, Chilpéric forme le deſſein de faire une irruption dans le Royaume de Gontran, & en eſt détourné par le conſeil de gens ſages. Il lui naît un fils; & à l'occaſion de cette naiſſance, il fait ouvrir les priſons, & donne la liberté aux priſonniers. Ce fils, nommé Thierri au baptême, qu'il reçut le jour de Pâque 583, mourut l'année ſuivante.

L'an 583, les Ducs Berulfe, Didier & Bladaſte, Généraux de Chilpéric, attaquent les Berruiers, ſujets de Gontran. Ceux-ci battent Didier à Château-Meillan; Gontran taille en pieces l'armée de Chilpéric près de Melun : ils font enſuite la paix.

L'an 583, Chilbebert députe Gilles, Evêque de Reims, vers ſon oncle Chilpéric, pour renouveller l'alliance avec lui. Gondulfe fait lever le ſiége d'Avignon à Gontran Boſon, qui, pour faire ſa paix avec le Roi Gontran, après avoir tenu le parti de Gondovalde, avoit promis de lui livrer le Général Mommole, retiré dans cette place.

L'an 583, Chilpéric, après avoir fait un traité avec Childebert, ſe rend à Melun à la tête de ſon armée; il eſt défait par Gontran, & demande la paix, qu'il obtient.

L'an 584, Gontran accorde auſſi la paix à ſon neveu Childebert; & pour la rendre durable, il lui cede la moitié de la ville de Marſeille; mais la diſcorde renaît bientôt entre eux à l'occaſion de la mort du Roi Chilpéric, arrivée cette

L'an 584, Childebert, ſur la nouvelle de la mort de Chilpéric, ſe hâte de venir à Paris, & y arrive peu de jours après Gontran; mais les Pariſiens refuſent de le recevoir. Il envoie des Ambaſſadeurs à Gontran dont ils ſont

L'an 584, Frédégonde, attribuant à des maléfices la mort de ſon fils, fait brûler pluſieurs femmes qu'elle accuſoit de magie, & en fait attacher d'autres ſur la roue après leur avoir fait caſſer les os.

La même année, le premier Septembre,

GONTRAN, ROI D'ORLEANS ET DE BOURGOGNE.

année. Chilpéric ne laiſſant qu'un fils mineur, la Régence du Royaume de Soiſſons fut donnée à Gontran, qui vint promptement à Paris avec une armée. Il corrigea tout le mal que Chilpéric avoit fait, & ordonna à Frédégonde de ſe retirer à Rueil. Etant de retour à Châlon-ſur-Saône, il fait une recherche exacte des auteurs de la mort de Chilpéric.

L'an 585, le Roi Gontran, invité de venir à Paris pour tenir Clotaire ſur les fonts de Baptême, s'y rend : on lui leve les ſoupçons qu'il avoit ſur la naiſſance de ce jeune Prince. (Clotaire ne fut pas pour lors baptiſé, ce ne fut que l'an 591.)

CHILDEBERT, ROI DE METZ, OU D'AUSTRASIE.

mal accueillis ; il en envoie d'autres, & lui demande Frédégonde pour la faire punir. La même année, il mene en Italie une armée contre les Lombards, à la ſollicitation de l'Empereur Maurice, qui lui avoit envoyé 50 mille ſous d'or pour cette expédition. Les Lombards, à ſon arrivée, ſe renferment dans leurs villes. Après avoir fait le dégât dans la campagne, il ſe laiſſe gagner par les magnifiques préſens qu'Autharis, Roi des Lombards, lui envoie ſous promeſſe de les continuer par forme de tribut, fait la paix avec lui, & ſe retire enrichi de l'or des Lombards & des Grecs.

L'an 585, Childebert, après la mort de Wandalen, ſon Gouverneur, eſt déclaré majeur, à l'âge de 15 ans, par Gontran, ſon oncle, qui lui met un javelot dans la main, & le préſente au peuple pour lui faire connoître qu'il eſt en état de le défendre. Gontran le déclare en même tems ſon héritier. Peu de tems après il ſurvient de nouveaux troubles entre les deux Rois; mais ils ſont appaiſés par les ſages avis que Grégoire de Tours donne à l'un & à l'autre.

La même année, ou la ſuivante, Childebert retourne en Italie pour ſatisfaire l'Empereur qui lui redemandoit ſon argent. Cette ſeconde expédition n'eut aucun ſuccès par l'habileté d'Autharis.

Les partiſans de Gondovalde ne l'avoient pas abandonné. S'étant raſſemblés, ils le tirent de ſa retraite, lui forment une armée, & le proclament Roi à Brive-la-Gaillarde en Limoſin. Il fait des progrès rapides & pouſſe ſes conquêtes juſqu'aux Pyrénées. Mais bientôt Gontran & Childebert, ayant réuni leurs forces, arrêtent ſes progrès. Aſſiégé dans Cominges par Leudégeſile, il eſt trahi par Mommole, le promoteur de ſon élévation, livré à ſes ennemis & mis à mort. Gontran fait périr Mommole lui-même avec Sagittaire & d'autres complices de ſa révolte. Dans la dépouille de Mommole il ſe trouva 340 marcs de vaiſſelle d'argent. Gontran la fait briſer pour en faire des aumônes, & ne ſe réſerve que deux plats, diſant que c'étoit aſſez pour le ſervice de ſa table. Gontran voulant venger la mort de S. Hermenegilde & d'Ingonde, ſa femme, morts tous deux pour la Foi l'an 585, Hermenégilde par le fer, Ingonde par les mauvais traitemens & par l'exil en Afrique, envoie une armée en Eſpagne contre le Roi Leuvigilde, auteur de ces cruautés. Ses Généraux n'ayant pas bien fait leur devoir, il les rappelle, & envoie pour les remplacer, l'an 586, le Duc Leudégeſile avec Nicétius, Duc d'Auvergne. Au bruit de l'approche de ces deux grands Capitaines, Récarede ſe retire, & Leuvigilde envoie des Ambaſſadeurs à Gontran pour lui demander la paix. Ce Prince les congédie ſans leur rien promettre. Leuvigilde envoie une ſeconde ambaſſade qui ne fut pas mieux accueillie.

CHILPÉRIC, ROI DE SOISSONS.

Chilpéric envoie ſa fille Rigonthe en Eſpagne, pour épouſer le Roi Récarede. Etant venu quelques jours après à Chelles, il y eſt aſſaſſiné au retour de la chaſſe, en deſcendant de cheval. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de S. Vincent à Paris; ſes tréſors furent dépoſés entre les mains du Roi Childebert, & la Régence de ſon Royaume donnée au Roi Gontran. Chilpéric eſt appellé, par Grégoire de Tours, le *Néron* & l'*Hérode* de la France. Ce Prince, au rapport de cet Hiſtorien & d'Aimoin, voulut introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet. Les Savans ſont partagés ſur les figures & les ſons de ces lettres.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

Clotaire II, fils de Chilpéric, étoit à peine âgé de 4 mois à la mort de ſon pere. Les Grands du Royaume, après avoir fait jurer Frédégonde qu'il étoit vraiment le fils de Chilpéric, obligent les villes qui avoient appartenu à ce Prince de prêter ſerment de fidélité à cet enfant. Frédégonde, qui exerçoit en quelque ſorte la Régence avec Gontran dont elle ſecoua bientôt le joug, envoie Cuppa à Toulouſe pour ramener ſa fille Rigonthe que le Duc Didier, ſur la nouvelle de la mort de Chilpéric, avoit dépouillée de tous ſes tréſors & miſe en priſon.

La même année, Frédégonde envoie deux de ſes domeſtiques à Soiſſons pour aſſaſſiner Childebert; ils ſont arrêtés, & on leur fait ſouffrir d'horribles ſupplices. Elle avoit envoyé l'année précédente un Clerc pour tuer Brunehaut. Cet aſſaſſin ayant manqué ſon coup, & lui ayant été renvoyé, elle lui fait couper les pieds & les mains pour le punir de ſa mal-adreſſe.

L'an 585, Frédégonde, intrépide dans le crime, forme contre Childebert une nouvelle conſpiration dans laquelle elle fait entrer les Ducs Rauchingue, Urſion & Berteflede. La trame eſt découverte; mais ceux qui l'avoient ourdie étant trop puiſſans pour être jugés dans les formes, on prend un expédient plus court, quoique moins légal, pour les punir. Rauchingue eſt aſſaſſiné en ſortant de la chambre du Roi, où il avoit été appellé ſous prétexte de l'entretenir de quelques affaires importantes; Urſion, attaqué dans un Château où il s'étoit réfugié, meurt en s'y défendant les armes à la main; Berteflede eſt aſſaſſiné dans l'Egliſe de Verdun où il ſe tenoit renfermé comme dans un aſyle inviolable. Gilles, Evêque (*) de Reims, Prélat intrigant, étoit auſſi du complot; mais il vint à bout, par ſes ſoupleſſes, d'éviter le châtiment qu'il méritoit. (*Greg. Tur.* L. VIII, c. 22.)

L'an 587, Gontran rejette une troiſieme ambaſſade envoyée par Récarede, ſucceſſeur de Leuvigilde. Ce nouveau Roi, qui avoit embraſſé la Foi Catholique, ne s'attendoit pas à un pareil refus. Il croyoit, non ſans raiſon, qu'un Roi pieux comme Gontran ſe feroit un devoir d'accorder ſon amitié à un Prince qui s'empreſſoit de la rechercher, & qui étoit uni avec lui par la profeſſion d'une

L'an 586, il naît au Roi Childebert un fils qui eſt tenu ſur les Fonts par le S. Evêque de Tréves, Magneric, & nommé Théodebert. A l'occaſion de la naiſſance de ce fils, Childebert reçoit une ambaſſade du Roi Gontran, avec de grands préſens.

L'an 587, il naît à Childebert un ſecond fils que le S. Evêque de Cavaillon, Veranus, tient ſur les Fonts ſacrés, & auquel il donne le nom de Thierri, ou Théodoric. Childebert reçoit à ce ſujet une nouvelle ambaſſade de la part du Roi Gontran, qui lui donne un rendez-vous à Andelot dans le diocèſe de Langres, à l'extrémité de la Bourgogne. Les deux Rois,

L'an 586 (& non 590) Frédégonde fait aſſaſſiner, le jour de Pâque (14 Avril) Prétextat, Evêque de Rouen. Le crime de ce Prélat aux yeux de Frédégonde étoit d'avoir donné la bénédiction nuptiale à Mérovée & Brunehaut. Chilpéric l'avoit fait dépoſer pour ce ſujet au Concile de Paris en 577. Mais Frédégonde le voyant depuis rétabli ſur ſon ſiége, prit cela pour un affront qu'elle lava dans ſon ſang.

L'an 587, Frédégonde envoie des Ambaſſadeurs à Gontran pour le tuer. Un homme, apoſté par eux pour faire le coup dans l'Egliſe, lorſque le Roi viendroit à matines, eſt ſurpris & avoue le complot. Les Ambaſſadeurs ſont envoyés en exil.

(*) C'eſt par diſtraction qu'on a ci-deſſus (p. 152, col. 2,) qualifié ce Prélat Archevêque. Ce titre n'étoit point connu, ou du moins étoit très rare dans l'Egliſe Gallicane au 6e ſiecle.

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.	CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.	CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.
même Foi. Les mêmes Ambaſſadeurs vont trouver Childebert, & font alliance avec lui au nom de leur Maître.	s'y étant rendus avec la Reine Brunehaut, ſe donnent réciproquement toutes les marques de l'amitié la plus ſincere, renouvellent & confirment	

leurs anciennes conventions, & font un nouveau traité de paix, daté du 28 Novembre (587.) Par un des articles de ce traité il fut convenu que les ſujets reſpectifs des deux Princes jouiroient paiſiblement des biens qu'ils avoient reçus de la libéralité des Rois précédens juſqu'à la mort du Roi Clotaire I, & que ceux qui en avoient été privés y ſeroient rétablis : *De eo quod per munificentias præcedentium Regum unuſquiſque uſque ad tranſitum glorioſæ memoriæ Chlotharii Regis poſſedit, cum ſecuritate poſſideat, & quod exinde fidelibus perſonis ablatum eſt, de præſenti recipiat.* (*Gregor. Turon.* L. IX, c. 20.) On a voulu conclure de là que les Bénéfices dès lors furent déclarés perpétuels & irrévocables. Cela eſt ſi peu vrai que cinq lignes après les paroles citées il eſt dit : *Hoc etiam addi placuit pactioni, ut ſi qua pars præſentia ſub quacumque calliditate, tempore quocumque tranſcenderit, omnia beneficia, tam repromiſſa quam in præſenti conlata, amittat.* Il faut cependant convenir que par ce même traité les Reines Brunehaut, mere de Childebert ; Faileube, ſa femme ; & Clodoſwinde, ſœurs de ce Prince, ſont non ſeulement maintenues dans la jouiſſance de leurs appanages, mais encore autoriſées à diſpoſer en faveur de qui bon leur ſemblera, d'une partie des terres fiſcales dont ils ſont compoſés, de maniere que ces conceſſions demeurent fixes & ſtables à perpétuité, ſans que jamais on puiſſe y donner atteinte : *Ut ſi quid de agris fiſcalibus vel ſpeciebus... pro arbitrii ſui voluntate facere aut cuiquam conferre voluerint, fixâ ſtabilitate in perpetuum conſervetur, nec a quibuſcumque voluntas illarum ullo tempore convellatur.* On voit par là le pouvoir qu'avoient alors nos Rois d'aliéner, quand ils le jugeoient à propos, leur domaine à perpétuité. Mais ils ne prétendoient point l'exercer en donnant des terres en bénéfice.

Gontran.

L'an 588, Gontran, piqué contre Childebert de ce qu'il avoit reçu l'ambaſſade de Récarede, & fait alliance avec ce Prince, eſt ſur le point de rompre avec lui ; mais il eſt appaiſé par Grégoire de Tours ; & s'étant fait lire le traité d'Andelot, il promet, avec ſerment, de l'obſerver inviolablement : il n'y eut plus, depuis cette année, aucune rupture entre Gontran & Childebert ; au contraire, ils vécurent toujours depuis dans une étroite union, à quelques ſoupçons près de la part de Gontran, mais qui ne durerent pas.

L'an 589, Gontran envoie une armée dans la Septimanie contre les Goths ; elle eſt taillée en pieces, & périt par la mauvaiſe conduite de Gontran-Boſon, qui la commandoit.

Le Roi Gontran, chaſſant dans la forêt de Voſge, s'apperçoit qu'on y a tué un buffle. Le garde-chaſſe accuſe Chandon, Chambellan du Prince, d'avoir fait le coup. Gontran oblige Chandon à ſe juſtifier par le duel. Le foreſtier & le champion du Chambellan s'entretuent. Chandon, que la mort de ſon champion déclaroit coupable, ſuivant le préjugé du tems, eſt attaché à un poteau & lapidé : barbarie & violation manifeſte de la Loi Salique qui ne condamne qu'à une compoſition pour le cas où Chandon étoit tombé !

L'an 590, Gontran fait marcher une armée contre les Bretons qui déſoloient les pays Nantois & Rennois. Il ſe donne un combat entre les Bretons & les Francs, où le Capitaine Beppolene eſt tué par les Bretons.

L'an 591, Gontran, invité par Frédégonde de venir à Paris tenir ſur les Fonts de Baptême Clotaire II, s'y rend & préſente l'enfant qui eſt baptiſé.

L'an 593, Gontran meurt le 28 Mars, âgé d'environ 60 ans, après un régne de 33 ans. (Voy. *les Rois de Bourgogne.*)

Childebert.

L'an 588, Autharis, Roi des Lombards, envoie demander à Childebert, ſa ſœur, Clodoſwinde en mariage, & l'obtient ; mais comme dans le même tems il arrive des Ambaſſadeurs de Récarede, Roi d'Eſpagne, pour faire la demande de la même Princeſſe, il retire ſa parole. Apprenant enſuite que Gontran eſt irrité contre lui de l'alliance qu'il avoit faite avec l'Eſpagne, il lui envoie Grégoire, Evêque de Tours, pour l'appaiſer. Le mariage de Clodoſwinde, avec Récarede, fut rompu.

L'an 589, Childebert entre, pour la troiſieme fois, en Italie, où il eſt complétement battu par le Roi Autharis.

Florentien, Maire de la Maiſon de Childebert, vient de la part de ſon Maître avec d'autres Officiers en Poitou pour travailler à un nouveau cadaſtre. Après avoir ſoulagé le pauvre peuple qu'écraſoit le fardeau de l'impoſition trop inégalement repartie, les Commiſſaires établiſſent un tribut public ſur ceux qui pouvoient le porter, c'eſt-à-dire, ſur les Gaulois ; car les Francs, par le droit de leur naiſſance, jouiſſoient de l'immunité. De Poitiers ils paſſent à Tours pour y faire la même opération. Mais l'Evêque & les habitans de Tours s'y oppoſent, alléguant les franchiſes que Clotaire & Charibert leur ont accordées par reſpect pour S. Martin.

La même année, Childebert envoie trois Ambaſſadeurs à l'Empereur Maurice, qui étoit alors à Carthage. Un de leurs domeſtiques vole un Marchand dans la ville, & le tue. Le peuple ſe jette ſur les Ambaſſadeurs qui ſont mis en pieces. L'Empereur Maurice fit ſatisfaction l'année ſuivante au Roi d'Auſtraſie ſur ce maſſacre.

L'an 590, Childebert, pour reparer le mauvais ſuccès de la précédente campagne, envoie contre les Lombards 2 corps d'armée, dont l'un, commandé par le Duc Andoalde, n'oſa ni faire de ſiége ni livrer de bataille ; l'autre, commandé par Cedin, prit quelques places dans le Trentin & ſe retira avec quelques dépouilles ; ce qui ne compenſa pas les pertes que les maladies lui avoient occaſionnées.

La même année, Gilles, Evêque de Reims, oubliant le pardon que Childebert lui avoit accordé, complote avec le Connétable Simegiſile, le Grand Référendaire Gallus, & Septimine, Gouvernante des enfans de ce Monarque, pour l'engager à répudier la Reine Faileube, ſa femme, & chaſſer la Reine Brunehaut, avec la réſolution de l'empoiſonner lui-même ſi l'on ne pouvoit obtenir de lui ces deux articles. Il y a tout lieu de croire que Frédégonde avoit part à cette intrigue bien digne d'elle. Quoi qu'il en ſoit, le ſecret ayant été éventé, le Connétable & le Référendaire ſont privés de leurs charges & de leurs biens, la Gouvernante, convaincue d'ailleurs d'avoir fait ſur ſon mari l'eſſai du poiſon qu'elle préparoit au Roi, eſt marquée d'un fer rouge au front, & l'Evêque déféré au Concile de Metz qui le dépoſa.

L'an 593, Childebert ſuccede à Gontran, ſon oncle & ſon pere d'adoption, dans les Royaumes d'Or-

Clotaire II.

L'an 589, Crodielde, fille du Roi Chérebert, & Baſine, fille de Chilpéric, toutes deux Religieuſes à Sainte Croix de Poitiers, ſe révoltent contre leur Abbeſſe, Leubouere, ſortent de leur Monaſtere, & vont trouver les Rois leurs parens. Cette affaire eut des ſuites. (Voy. *les Conciles* de Poitiers & de Metz, *tenus* en 590.)

L'an 593, Clotaire eſt attaqué par Vintrion, Duc de Champagne. Frédégonde, avant le combat, harangue les ſoldats, tenant ſon

GONTRAN, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

Ses femmes furent Vénérande, qu'on tient n'avoir été que concubine, Marcatrude, qu'il répudia, & Austrégilde. Ce Prince étoit adoré de ſes ſujets qui ne l'appelloient que *notre bon Roi Gontran.* Quand il arrivoit à Orléans, le peuple alloit au devant de lui avec les bannieres, en criant Vive le Roi. En lui donnant le titre de Saint, d'après quelques Martyrologes, il faut ſuppoſer qu'il a effacé par une grande pénitence les fautes énormes que l'hiſtoire lui reproche.

CHILDEBERT, ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE.

léans & de Bourgogne & dans une partie de Paris. Non content de cette riche ſucceſſion, il envoie le Duc Vintrion, avec Gondoalde, pour s'emparer des Etats de Clotaire, ſon couſin. Bataille de Droiſſy, dans le Soiſſonnois, où Vintrion eſt défait par un ſtratagême de Landri, Maire du Palais de Clotaire. Taſſillon eſt créé Roi de Baviere par Childebert.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

fils entre ſes bras; elle uſe d'un ſtratagême ſingulier pour en impoſer à l'ennemi. Le lieu où ſe donna la bataille eſt Droiſſy (en latin *Truccia*) dans le Soiſſonnois. Il y eut un grand carnage de part & d'autre. On fait état de 30 mille hommes tués du côté des Auſtraſiens.

L'an 594, les Varnes, dont la demeure étoit ſur les bords de la mer Germanique, vers l'ancienne embouchure du Rhin, excités par les émiſſaires de Frédégonde, font irruption ſur les terres d'Auſtraſie. Childebert marche contre eux, les bat, & leur fait eſſuyer une ſi grande perte, que depuis cette époque ils ne figurent plus dans l'hiſtoire.

L'an 595, ordonnance de Childebert, publiée dans le champ de Mars près de Cologne la 20e année de ce Prince, le 28 Février. Elle eſt compriſe en 15 articles, dont le premier porte que *Quiconque aura tué un autre méchamment & ſans raiſon, ſoit puni de mort, ſans qu'il puiſſe ſe racheter par aucune compoſition.* (Baluze *Capit.* T. I, *col.* 18.) C'eſt qu'ordinairement, ſuivant la loi des Francs, le meurtrier rachetoit ſa vie en compoſant pour une ſomme avec les parens de celui qu'il avoit tué. D. Bouquet place cette ordonnance en 532, & l'attribue à Childebert I. Mais ce Prince n'étoit point maître de Cologne d'où elle eſt datée, & n'étoit point en Allemagne en 532.

L'an 596, Childebert meurt empoiſonné, comme l'on croit, dans la 26e année de ſon âge, & la 20e de ſon régne. Il laiſſa de la Reine Faileube, ou Faldubrade, ſon épouſe, morte, dit-on, le même jour que lui, deux fils qui ſont mis en poſſeſſion de ſes Etats, & une fille nommée Theudelane.

THIERRI II, OU THÉODORIC, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

596. Thierri, ou Théodoric, ſecond fils de Childebert, âgé de 9 ans, ſuccede à ſon pere l'an 596, & a le Royaume de Gontran, c'eſt-à-dire d'Orléans & de Bourgogne. Il choiſit Orléans pour ſa demeure.

THÉODEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

596. Théodebert, l'aîné des fils de Childebert, âgé de 10 ans, ſuccede à ſon pere, a, pour ſon partage, le Royaume d'Auſtraſie, & fait ſa réſidence à Metz.

Brunehaut adminiſtra les deux Royaumes en qualité de Régente pendant la minorité de ſes petits-fils. Cette Princeſſe & Frédégonde n'ayant plus perſonne au-deſſus d'elles pour les contenir, déploient toute leur inimitié réciproque & cherchent à envahir l'une ſur l'autre. La Régente de Neuſtrie ayant fait ſes préparatifs auſſitôt après la mort de Childebert, ſe jette à la tête de ſes troupes dans le Pariſis, où elle s'empare de pluſieurs places qui appartenoient à la Couronne d'Auſtraſie. Brunehaut leve à la hâte une armée avec laquelle elle marche, accompagnée de ſes petit-fils, contre ſa rivale & Clotaire ſon fils. On en vient aux mains dans la plaine du lieu dit Lafau (en latin *Leucofaum*) près de Chavignon, entre Laon & Soiſſons. La bataille fut ſanglante, & la victoire ſe déclara pour Clotaire.

L'an 599, Thierri donne retraite à la Reine Brunehaut, ſon aïeule, chaſſée d'Auſtraſie. Cette Princeſſe lui perſuade que Théodebert n'eſt point ſon frere, mais le fils d'un Jardinier. Thierri ſe livre aveuglément à ſes conſeils, & fait en conſéquence beaucoup de mal.

L'an 598, Brunehaut fait périr le Duc Vintrion, pere de Sainte Gloſſinde.

L'an 599, Théodebert, par le conſeil des Grands d'Auſtraſie, chaſſe la Reine Brunehaut, ſon aïeule. Elle fut tellement abandonnée, dit un Ancien, que, s'étant trouvée ſeule au milieu de la campagne, elle n'auroit ſu que devenir ſans un pauvre homme qui la reconnut, & la conduiſit à la Cour de Thierri.

L'an 597, ou, ſelon le P. Pagi, l'an 598, Frédégonde meurt à Paris, Princeſſe mémorable à jamais par ſes vices & par ſes qualités héroïques. Une preuve de ſon habileté dans l'art de régner, c'eſt que, toute décriée qu'elle étoit par ſes mœurs & ſon caractere, jamais il ne s'éleva de ſédition contre elle pendant ſon gouvernement. Elle fut inhumée dans l'Egliſe de S. Vincent, aujourd'hui de S. Germain-des-Prés auprès de ſon époux.

L'an 600, Thierri & Théodebert taillent en pieces l'armée de Clotaire ſur la riviere d'Orvanne, près du village de Dormeilles, à deux lieues de Moret, s'emparent enſuite de la partie du Gâtinois qui borde la Seine, & s'arrêtent à Eſſone.

L'an 602, Thierri & Théodebert ſubjuguent les Gaſcons, & les rendent tributaires.

L'an 600, Clotaire eſt défait par les Rois, Théodebert & Thierri, dans le Gâtinois, & n'échappe que par la fuite. Il ſe ſauve d'abord à Paris, & de là dans la forêt d'Arelaune, aujourd'hui Fontainebleau. Enfin craignant de tout perdre, il fait avec Thierri & Théodebert un traité par lequel il cede au premier tout ce qu'il poſſede entre la Seine, la Loire & l'Océan; & au ſecond le Duché de Dentelen, ſitué entre la Seine, l'Oiſe, l'Aiſne & l'Océan.

L'an 604, Thierri envoie Berthoalde, Maire du Palais, pour lever des impôts; il eſt inquiété par Mérovée, fils de Clotaire, & le Maire Landri, qui l'obligent à ſe retirer dans Orléans où ils l'aſſiégent. Thierri marche contre Mérovée & Landri: on en vient aux mains près du ruiſſeau d'Etampes; Berthoalde, qui étoit ſorti d'Orléans pour joindre l'armée de Bourgogne, eſt tué dans l'action, Mérovée pris, & Landri mis en fuite. Thierri entre enſuite victorieux dans Paris. Il ne pouſſa pas plus loin ſes avantages, & conſentit à la paix que Clotaire lui demanda.

L'an 604, Théodebert ſe joint à ſon frere Thierri contre Clotaire; il ſe donne une bataille où il y eut beaucoup de ſang répandu de part & d'autre. Théodebert fait à Compiegne un traité de paix avec Clotaire: il accorde en mariage ſa fille à Adaloalde, qui eſt aſſocié au Royaume des Lombards. Les François & les Lombards ſe jurent une paix inviolable.

L'an 604, Clotaire envoie ſon fils Mérovée, & Landri, Maire du Palais, avec une armée, contre Berthoalde, Maire du Palais de Thierri, & envahit une partie de ſon Royaume. Thierri marche contre l'armée Neuſtrienne, & l'ayant rencontrée près d'Etampes, la charge avec tant de vigueur, que Landri prend honteuſement la fuite, laiſſant Mérovée au pouvoir de ſon ennemi. Thierri le rend enſuite à ſon pere avec lequel il fait la paix.

THIERRI II, OU THÉODORIC, ROI D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE.

L'an 605, Protade, établi Maire du Palais par Thierri, ſuivant les intentions de Brunehaut dont il étoit l'amant, marche avec ce Prince contre Théodebert, ſon frere, qui lui diſputoit l'Alſace. Les Grands de Bourgogne, arrivés en Auſtraſie, ſoulevent l'armée contre ce Miniſtre qu'ils haïſſoient. Des ſoldats furieux le pourſuivent & le poignardent dans la tente du Roi. Ce meurtre ne reſta pas impuni. Mais il procura une réconciliation ou du moins une ſuſpenſion d'armes entre les deux freres. Protade fut remplacé par Claude, Gaulois de nation. Thierri, la 12e année de ſon régne, ſuivant Aimoin, par conſéquent l'an 607 (& non pas 608, comme on l'a dit ci-devant d'après M. Baillet) fait lapider S. Didier, Evêque de Vienne, à l'inſtigation de Brunehaut qui ſe croyoit notée dans les remontrances qu'il faiſoit à ce Prince ſur les déſordres de ſa vie.

L'an 608, Thierri renvoie à Vitteric, ou Betteric, Roi d'Eſpagne, ſa fille Ermenberge, qu'il avoit demandée en mariage, & qui lui avoit été envoyée l'année précédente. Vitteric, piqué de cet affront, en veut avoir raiſon, & tâche d'attirer à ſon parti les Rois Clotaire & Théodebert, avec Agon, ou Agilulphe, Roi des Lombards, pour faire la guerre à Thierri.

L'an 609, Thierri, excité par la Reine Brunehaut, chaſſe de ſon Monaſtere de Luxeu S. Colomban, pour le punir des remontrances qu'il ne ceſſoit de lui faire ſur le déréglement de ſa conduite. La liberté avec laquelle ce Saint parloit au Roi & à ſon aïeule, trouveroit peu d'approbateurs aujourd'hui, & moins encore d'imitateurs.

L'an 610, Théodebert, qui ne ceſſoit de reclamer l'Alſace, ſe jette dans cette Province, &, les armes à la main, demande à Thierri d'en paſſer par la déciſion des Seigneurs. Thierri, par le conſeil de Brunehaut, y conſent. On marque le Château de Saloiſſa, aujourd'hui Seltz, entre Strasbourg & Saverne, pour le lieu de la conférence, & les deux Princes jurent de n'y amener chacun tout au plus que 10 mille hommes. Le Roi de Bourgogne s'y rend au jour indiqué avec une ſuite peu nombreuſe. Mais à peine eſt-on entré en pour-parler, qu'il ſe voit environné d'une armée innombrable d'Auſtraſiens. L'Alſace ne fut plus alors un ſujet de diſpute. Thierri pour ſe tirer du mauvais pas où il s'eſt engagé, la cede à ſon frere ſans aucune difficulté.

Thierri, de retour chez lui, la rage dans le cœur, apprend pour ſurcroît de déſagrémens que les Allemands voiſins du Rhin viennent de faire irruption dans la Bourgogne Transjurane. Il envoie contre eux les Comtes Herpin & Abbelin, qui ſont défaits.

L'an 612, Thierri, qui, depuis l'abandon forcé qu'il avoit fait de l'Alſace à ſon frere, s'occupoit des moyens de la recouvrer, déclare de nouveau la guerre à Théodebert. Les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine de Toul, on en vient à une bataille, où Thierri vainqueur, après un grand carnage des Auſtraſiens, mit en fuite ſon frere qu'il pourſuivit juſqu'à Cologne. Retiré au-delà du Rhin, Théodebert ne tarda pas à lever une autre armée compoſée de Saxons & de Thuringiens, avec laquelle il vint camper à Tolbiac. Thierri, qui l'y attendoit de pied ferme, gagne encore la bataille qu'il lui préſente. Mais la victoire y fut long-tems diſputée, & la mêlée dura pluſieurs heures ſans qu'on reculât de part ni d'autre. Frédegaire raconte qu'après la défaite on voyoit des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, & ſi ſerrés les uns contre les autres, que pluſieurs étoient debout comme s'ils avoient été encore vivans. Le vainqueur s'étant mis aux trouſſes des fuyards, joncha de leurs cadavres la route depuis Tolbiac juſqu'à Cologne où il s'arrêta pour piller les tréſors de ſon frere. De-là il envoya ſon Chambellan Bertaire après ce Prince qui s'étoit encore ſauvé au-delà du Rhin. Il fut atteint & amené à Thierri, qui, après l'avoir dépouillé des ornemens royaux, le fit conduire à Châlon-ſur-Saône, où la Reine Brunehaut lui fit d'abord couper les cheveux en ſigne de dégradation, & peu de tems après le fit mourir à l'âge de 27 ans. Il avoit eu de ſes deux femmes quatre fils, dont l'aîné, nommé Sigebert, eſt regardé par quelques uns comme la tige de l'ancienne Maiſon de Habsbourg. On ignore la deſtinée des deux ſuivans, Gontran & Lothaire. Mérovée, le 4e, eut la tête briſée contre une pierre par ordre de Thierri, ſuivant Frédegaire. (*Chr.* c. 28.)

THÉODEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 605, Théodebert redemande à ſon frere l'Alſace, le Suntgau & le Turgau, qui avoient fait partie autrefois du Royaume d'Auſtraſie, & que Childebert en avoit détachés pour les joindre au Royaume de Bourgogne. Ils ſe mettent en campagne, chacun de leur côté, & ſont près d'en venir aux mains; mais la mort de Protade, Maire de Thierri & le principal inſtigateur de la guerre, & la punition de ſes meurtriers, ſuſpendent pour quelque tems les hoſtilités.

L'an 608, Théodebert reçoit les Ambaſſadeurs de Clotaire & de Vitteric, Roi d'Eſpagne, & envoie ſon Ambaſſadeur particulier avec eux vers Agon, ou Agilulphe, Roi des Lombards, pour conclure enſemble une quadruple alliance contre Thierri. Mais ce grand projet n'eut aucune ſuite.

Théodebert, irrité des hauteurs de BILICHILDE, ſa femme, qui avoit oublié l'eſclavage d'où il l'avoit tirée, la poignarde pour épouſer THÉODECHILDE dont on ignore la naiſſance.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

L'an 608, Clotaire reçoit une ambaſſade de Vitteric, Roi d'Eſpagne, à laquelle il joint ſon Ambaſſadeur, pour aller trouver Théodebert, & le ſolliciter à ſe joindre à eux contre Thierri.

L'an 610, S. Colomban, chaſſé de ſon Monaſtere par Thierri, qu'il reprenoit de ſes impudicités, va trouver Clotaire dont il eſt bien reçu. Il lui prédit que dans l'eſpace de trois ans Thierri & Théodebert périront avec leur race, & qu'il régnera ſur toute la France.

L'an 612, Clotaire, voyant Thierri victorieux de Théodebert, ſe remet en poſſeſſion du Duché de Dentelen, conformément au traité que Thierri avoit fait avec lui l'année précédente, pour l'engager à ne point ſe mêler de la guerre qu'il vouloit faire à ſon frere.

THIERRI, ROI DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

L'an 612, Thierri ayant en ſon pouvoir la perſonne de Théodebert, ſon frere, ſe rend maître ſans difficulté du Royaume d'Auſtraſie, qu'il réunit à celui de Bourgogne. Parmi les enfans de Théodebert, qui lui furent

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

L'an 613, après la mort de Thierri, les Seigneurs d'Auſtraſie & ceux

THIERRI, ROI DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

amenés, ſe trouvoit une fille dont il devint, dit-on, amoureux & qu'il voulut épouſer. Brunehaut tâche de l'en détourner, en lui diſant qu'il ne peut épouſer ſa niece. *Méchante femme*, s'écria ce Prince, *déteſtée de Dieu & des hommes, ne m'avois-tu pas dit que le pere de cette fille n'étoit pas mon frere ? Tu m'as donc fait commettre un fratricide ;* & tirant ſon épée il veut l'en percer ; mais on la dérobe à ſa fureur. C'eſt ce que raconte, d'après l'Auteur du *Geſta Reg. Fr.* Aimoin, L. III, c. 9. Remarquez néanmoins que Théodebert étant mort à l'âge tout au plus de 27 ans, ſa fille ne pouvoit avoir alors gueres plus de 9 à 10 ans. Quoi qu'il en ſoit, Thierri, maître des Etats de ſon frere, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part de Clotaire, redemande le Duché de Dentelen qu'il lui avoit cédé ; &, ſur ſon refus, il fait marcher ſon armée contre lui. Mais lorſqu'il ſe diſpoſoit à livrer bataille, il meurt à Metz d'un flux de ventre, ou, ſelon d'autres, du poiſon que Brunehaut lui avoit fait donner. Auſſitôt ſon armée ſe retire des Etats de Clotaire. *Ce Prince étoit naturellement bienfaiſant*, dit D. Plancher ; *il avoit un eſprit docile, un cœur tendre & droit, de l'honneur, du courage, de la religion, du goût pour la vertu ; mais il eut le malheur de ne pouvoir profiter de ces avantages, parce qu'il ſe laiſſa dominer par ſon aïeule.* Ce portrait eſt-il bien reſſemblant ? Le Lecteur en jugera. Thierri laiſſa de ſes concubines (car Brunehaut l'empêcha toujours de ſe marier) 4 fils, Sigebert, Childebert, Corbe & Mérovée. Aucun de ces enfans illégitimes, ſelon la prédiction de S. Colomban, ne ſuccéda au Royaume de leur pere, & n'eut le titre de Roi, malgré les efforts que fit Brunehaut, après la mort de Thierri, pour placer ſur le trône Sigebert, l'aîné des fils de ce Prince. Clotaire ſe rendit maître de tout, & réunit en ſa perſonne les trois Royaumes de France & celui de Bourgogne.

CLOTAIRE II, ROI DE SOISSONS.

de Bourgogne, craignant également de retomber ſous la tyrannie de Brunehaut, députent à Clotaire pour l'inviter à ſe rendre promptement dans les deux Royaumes pour en prendre poſſeſſion. Flatté de cette invitation, il entre à la tête d'une armée dans l'Auſtraſie où il trouve les eſprits diſpoſés à le reconnoître pour Souverain. Brunehaut lui envoie de Worms où elle s'étoit retirée, des Ambaſſadeurs pour l'engager à laiſſer aux enfans de Thierri les Etats de leur pere. Il répond qu'il s'en rapporte au jugement des Seigneurs François & qu'il le ſuivra tel qu'il puiſſe être. La guerre eſt alors déclarée entre Clotaire & Brunehaut qui n'étoit pas diſpoſée à mettre en compromis les droits de ſes petits-fils. Clotaire va ſe préſenter avec ſon armée devant celle de Sigebert, l'aîné des enfans de Thierri, qui campoit dans les plaines de Châlons-ſur-Marne : le ſignal du combat ſe donne ; mais tout étoit concerté avec Warnacaire ou Garnier, Maire du Palais d'Auſtraſie, & les autres Chefs de l'armée de Sigebert : ſon armée tourne le dos, & s'en retourne tranquillement ; celle de Clotaire la ſuit pas à pas, ſans la preſſer, ni la harceler, juſqu'en Bourgogne, où Sigebert eſt abandonné des ſiens, livré à Clotaire, avec deux de ſes freres, Corbe & Mérovée, & condamné à mort avec Corbe ſeulement. Mérovée fut épargné, parce que Clotaire étoit ſon parrain ; Childebert, ſon autre frere, avoit diſparu. Brunehaut fut elle-même arrêtée par le Connétable Herpon, ſon confident, au village d'Orville, près de Selongei, entre Dijon & Langres, où elle s'étoit ſauvée avec Teudelane ſa petite-fille. Clotaire ſe l'étant fait amener, lui fit de ſanglans reproches, l'accuſant d'avoir fait mourir 10 Rois des François, & prononça contre elle un arrêt de mort, qui fut exécuté ſur le champ. Par ce jugement il la condamna à être tourmentée pendant trois jours, puis conduite par toute l'armée ſur un chameau, enfin liée par les cheveux, par un bras & par un pied à la queue d'un cheval furieux, qui lui briſa les membres, & mit ſon corps en pieces. Telle fut la fin tragique de Brunehaut, à l'âge de 80 ans, après avoir vu égorger Sigebert & Corbe, dont elle étoit biſaïeule. Cette affreuſe exécution ſe fit au village de Renéve, ſur la riviere de Vingenne en Bourgogne. On voit le tombeau de Brunehaut dans l'Egliſe du Monaſtere de S. Martin d'Autun, qu'elle avoit fondé en 592. Nous avons des Lettres de S. Grégoire le Grand, adreſſées à cette Princeſſe, dans leſquelles il la comble d'éloges, & l'exhorte à donner une bonne éducation aux jeunes Princes. Quelques Modernes d'après ces Lettres, ont entrepris de purger la mémoire de Brunehaut ; mais les faits parlent plus haut contre elle, que tous les complimens qu'elle a reçus de ſon vivant ne font en ſa faveur. Nous ne nierons pas cependant qu'elle n'ait fait de grandes choſes qui lui ont mérité de juſtes louanges. De ce nombre ſont ces belles chauſſées qu'elle fit conſtruire ou réparer pour la facilité du commerce & qui portent encore ſon nom. La mort de cette Princeſſe éteignit le feu de la diſcorde, qu'elle n'avoit ceſſé d'attiſer, tant que les rênes du Gouvernement furent entre ſes mains.

CLOTAIRE II, SEUL.

L'an 613, Clotaire, qui régnoit depuis l'an 584 dans la Neuſtrie, commença à régner ſur toute la France & fut unanimement reconnu pour Monarque par les Bourguignons & les Auſtraſiens. Mais ils firent auparavant leurs conditions avec lui, & exigerent que la Bourgogne & l'Auſtraſie conſerveroient chacune le titre de Royaume, & auroient l'une & l'autre leur Maire particulier. Clotaire, de leur conſentement, créa Maires du Palais, Garnier, dans la Bourgogne, Radon dans l'Auſtraſie, & établit Herpon Duc dans le Pays d'au-de-là du Mont-Jura. Herpon ne jouit pas long-tems de cette dignité. Comme il aimoit le bon ordre & la juſtice, il voulut les faire régner dans les terres de ſon Gouvernement ; il s'attira par-là l'inimitié de pluſieurs, qui, excités par le Patrice Aléthée, & par Leudemonde, Evêque de Sion, le maſſacrerent. Clotaire vengea ſa mort, en faiſant couper la tête à Aléthée ; mais il fit grace à Leudemonde, à la ſollicitation d'Euſtaſe, Abbé de Luxeu, chez qui ce Prélat s'étoit réfugié.

L'an 615, Clotaire donne le 18 Octobre un Edit pour confirmer les Canons du Concile tenu le même jour à Paris, & les Réglemens que les Seigneurs y avoient faits en même tems. » C'eſt » alors, dit M. de Condillac, qu'il fut décidé irrévocablement » que les Bénéfices ſeroient héréditaires dans les familles, & » que les Seigneurs jouiroient dans leurs terres de tous les droits » qu'ils avoient acquis. » L'Edit porte : *Quidquid parentes noſtri anteriores principes, vel nos per juſtitiam viſi ſumus conceſſiſſe & confirmaſſe, in omnibus debeat confirmari.* Mais ceci, comme le traité d'Andelot, de l'an 587, ne ſignifie autre choſe, ſinon que le Roi confirme dans la jouiſſance des Bénéfices ceux à qui lui ou ſes prédéceſſeurs les ont accordés. Conclure de là avec M. de Condillac que les Bénéfices dès lors furent déclarés héréditaires, c'eſt faire violence au texte & contredire l'hiſtoire qui nous apprend, comme on le verra ci-après, que les Bénéfices accordés par nos Rois ſur le fiſc, étoient encore cenſés révocables en 812.

L'an 616, Clotaire, voulant ôter tout ſujet de plainte aux Seigneurs de Bourgogne, qui prétendoient n'avoir pas été aſſez récompenſés de leurs ſervices, les fait tous venir, avec Garnier, à Bonneuil-ſur-Marne ; là il les écoute avec bonté, leur accorde tout ce qu'ils demandent de juſte, & leur fait expédier des Lettres de toutes les graces qu'ils ont obtenues.

L'an 617, Clotaire reçoit favorablement les Ambaſſadeurs des Lombards, leur accorde l'exemption qu'ils demandoient de 12000 ſols dont ils étoient redevables chaque année au Fiſc de Bourgogne, par traité fait avec le Roi Gontran, & conclut une alliance avec eux.

L'an 622, Clotaire aſſocie au Royaume ſon fils Dagobert, & lui donne le Royaume d'Auſtraſie, à l'exception des Cantons des Ardennes & des Voſges. Dagobert part avec Pepin dit le Vieux ou de Landen, fils de Carloman, Seigneur en Hasbaye, & S. Arnoul, Evêque de Metz, pour aller prendre poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. (Frédégaire, c. 47.) Le commencement du régne de ce Prince ſe prend de la fin de cette année.

L'an 625, Dagobert épouſe à Clichi, en préſence du Roi ſon pere, GOMATRUDE, ſœur de la Reine Sichilde, ſa belle-mere. Mais la cérémonie fut à peine achevée, que le jeune Prince demanda hautement la reſtitution de tout ce qui avoit étoit détaché du Royaume d'Auſtraſie. Clotaire diſſimule le mécontentement que lui cauſe une pareille demande. On convient de choiſir, pour terminer ce différend, douze Seigneurs, du nombre deſquels furent S. Arnoul, & d'autres Prélats. Ces arbitres, dit Frédégaire (c. 53,) ménagerent ſi bien l'eſprit du Roi pere, qu'il ne retint du Royaume d'Auſtraſie que ce qui étoit en-deça de la Loire & dans la Provence, *reddenſque ei ſolidatum quod aſpexerat ad regnum Auſtraſiorum, hoc tantum exinde quod citra Ligerem, vel in Provinciæ partibus ſitum erat, ſuæ ditioni retinuit.*

L'an 626, Clotaire fait aſſembler à Troyes les Grands de Bourgogne, pour élire un Maire du Palais à la place de Warnacaire, ou Garnier, qui étoit mort : les Grands refuſerent d'en élire un, & prierent le Roi de ne point leur donner d'autre Maître que lui-même ; ce qu'il leur accorda volontiers.

L'an 628, Clotaire meurt, dans la 45e année de ſon régne, en Neuſtrie, & la 15e, en Bourgogne. Il eſt enterré dans l'Abbaye de S. Germain-des-Prés. Il avoit épouſé, 1° HALDETRUDE,

qui le fit pere de Mérovée; tué par ordre de Brunehaut l'an 604, après la bataille d'Etampes, où il fut pris, & de Dagobert; 2° BERTRUDE, morte en 618, dont il eut Charibert qui ſuit; 3° la même année SICHILDE, de laquelle on ignore s'il eût des enfans.

Le Royaume de Clotaire, lorſqu'il eut réuni ſous ſa puiſſance toute la Monarchie Françoiſe, étoit d'une étendue immenſe. Depuis l'Eſt juſqu'au Sud-Eſt il avoit pour bornes les montagnes occidentales de la Bohême, la rive gauche de l'Elbe, le Mont Mélibée ou Méliboc, la Lippe & le Rhin depuis le confluent qu'il forme avec cette riviere juſqu'à ſon embouchure, l'Océan Germanique & le Britannique, les frontieres orientales de la Bretagne & l'Océan Aquitanique; il s'étendoit au Sud-Oueſt juſqu'aux montagnes méridionales des Pyrénées, & avoit pour bornes juſqu'au Sud les frontieres ſeptentrionales & orientales de la Septimanie; depuis le Sud juſqu'au Sud-Eſt il étoit borné par la Méditerranée & par les Alpes Maritimes & Pennines; & depuis le Sud-Eſt juſqu'à l'Eſt par les Alpes & par une partie du Danube juſqu'à la riviere d'Ill. Outre cela Clotaire avoit du côté de l'Eſt & du Sud-Eſt les Bavarois & les Lombards pour tributaires, & preſque tous les peuples du Nord depuis la Lippe juſqu'à la Cherſoneſe Cimbrique. (Longuerue, *Diſſert.* Le Moine, *Antiq. de Soiſſons.*) Cependant avec cette grande étendue de domination, Clotaire eut moins d'autorité que ſes prédéceſſeurs. Les Grands, las de gémir ſous la tyrannie, rentrerent dans leurs droits, & ne permirent pas au Prince de régler ſans leur participation les affaires de l'Etat. Il fut obligé d'obéir aux Loix, parce qu'il n'eût pu les violer impunément, & de ſe relâcher même de la prérogative royale, parce qu'il étoit dangereux pour lui de la faire trop valoir. Du reſte, à travers la modération affectée de Clotaire, on vit percer de tems en tems le génie féroce de ſes ancêtres.

DAGOBERT I.

628. DAGOBERT I, (en Tudeſque TAGABRETH) né vers l'an 600 de Clotaire II & d'Haldétrude, Roi d'Auſtraſie depuis l'an 622, ſuccéde ſeul à ſon pere l'an 628, à l'excluſion de Charibert, ſon frere. Les Grands de Bourgogne viennent trouver Dagobert à Soiſſons, le reconnoiſſent pour leur Roi, & lui prêtent ſerment de fidélité au nom de la nation. Pepin le Vieux, Maire du Palais d'Auſtraſie, Cunibert, Evêque de Cologne, & Arnoul, Evêque de Metz, ſont mis à la tête des affaires: choix heureux qui rendit le Royaume floriſſant tant qu'il fut gouverné par ces ſages & habiles Miniſtres. L'an 629, Dagobert entre en Bourgogne, vient à Langres, à Dijon, à S. Jean-de-Laone, &c. Partout il donne audience à tout le monde, aux grands & aux petits, rend juſtice à chacun, réprime les violences, arrête les vexations, établit le bon ordre. Il donna toutefois lui-même l'exemple d'une grande injuſtice, par l'ordre qu'il expédia, étant à S. Jean-de-Laone, de faire mourir Bernulfe, oncle maternel de ſon frere Charibert, dont il ſoutenoit les droits. Arrivé à Paris, il épouſe NANTHILDE, & répudie, ſous prétexte de ſtérilité, la Reine Gomatrude, qu'il avoit laiſſée à Reuilly. L'Evêque S. Amand reprend le Roi de cette conduite, mais en vain; il eſt chaſſé hors du Royaume. Cette même année, Samon, Marchand François, étant venu trafiquer chez les Sclaves ou Eſclavons-Vinides, les engage à ſécouer le joug des Abares, qui, les ayant rendus tributaires, les traitoient avec inſolence & dureté. Il ſe met à leur tête, & leur fait remporter ſur leurs tyrans une victoire qui les rétablit dans leur premiere indépendance. Les Eſclavons, en reconnoiſſance, l'éliſent pour leur Roi.

L'an 630, Dagobert parcourt l'Auſtraſie, & met au nombre de ſes femmes RAGNÉTRUDE, dont il a dans l'année un fils, nommé Sigebert. De retour en Neuſtrie, il ſe propoſe d'y faire ſa réſidence ordinaire, ſe livre entièrement à la débauche, & fait de grands maux à l'Egliſe & à ſes ſujets, auxquels il devient odieux.

Servat & Paterne, qui avoient été députés par ce Prince à l'Empereur Héraclius, reviennent cette année. Dagobert publie avec des corrections & des augmentations les Loix des Francs, les Loix des Ripuaires, les Loix des Allemands & celles des Bavarois. Le titre LXII de la premiere exclut formellement les femmes de la ſucceſſion aux terres Saliques. *De terra... Salica in mulierem nulla portio hereditatis tranſit; ſed hoc virilis ſexus acquirit, hoc eſt, filii in ipſa hereditate ſuccedunt.* A quoi elle ajoute: *Sed ubi inter nepotes & pronepotes poſt longum tempus de alode terræ contentio ſuſcitatur, non per ſtirpes, ſed per capita dividantur.* (Bouquet, T. IV, p. 156-157.) Mais la Loi des Ripuaires dit clairement qu'au défaut des mâles les filles étoient admiſes à ſuccéder aux terres Saliques. Un pere néanmoins, comme on le voit par la 10e formule du 2e Livre de Marculfe, pouvoit déroger à la Loi Salique par une diſpoſition particuliere en faveur de ſes filles. On appelloit terres Saliques celles qui provenoient du partage que firent les Francs entre eux après la conquête des Gaules. On leur donnoit auſſi le nom d'Alleuds, c'eſt-à-dire terres obtenues par le ſort, ou terres franches, parce qu'elles étoient franches de toutes charges, à l'exception du ſervice militaire. Cette dénomination, dans la ſuite, fut commune à toutes les terres poſſédées en pleine & franche propriété, ſoit par héritage, ſoit par acquiſition. A l'égard des autres terres, le même titre admet les filles à les partager avec les mâles. Tous les crimes, à l'exception du crime de haute-trahiſon, ſe rachetoient, ſuivant la même Loi, par des compoſitions pécuniaires, qui ſe régloient ſelon la qualité de la perſonne léſée. Le meurtre d'un Franc y eſt apprécié au double de celui d'un Gaulois ou Romain. « La Loi Salique, dit l'Abbé du Bos, a eu la deſtinée de tous les codes » nationaux, c'eſt-à-dire que de tems en tems on y a fait quelques changemens ».

L'an 631, Dagobert ſoumet à ſon obéiſſance tout le Royaume de ſon frere Charibert, après ſa mort. Les Bulgares, chaſſés de la Pannonie par les Huns, s'étant retirés chez les Bavarois au nombre de neuf à dix mille familles, Dagobert les y fait nourrir pendant un hiver. Mais enſuite craignant qu'ils ne ſe rendent maîtres du pays, il donne ordre de les égorger tous en une nuit; ce qui fut inhumainement exécuté: il n'en échappa que ſept cents. Frédegaire appelle cet ordre barbare de Dagobert un trait de ſageſſe. Quelle idée avoit-il donc de la vertu?

CHARIBERT II.

CHARIBERT II, ou ARIBERT, fils de Clotaire II & de Bertrude, & frere conſanguin de Dagobert, voulut d'abord s'emparer de la ſucceſſion de ſon pere. Mais Dagobert, plus habile que lui, & mieux ſecondé, vint à bout de l'en priver entièrement, après avoir fait aſſaſſiner Bernulfe, oncle maternel de Charibert, dont il réclamoit les droits. Toutefois les grandes qualités de Charibert, qui attiroient ſur lui tous les regards, obligerent Dagobert à lui céder par un traité fait ſur la fin d'Avril 630, le Toulouſain, le Querci, l'Angoumois, le Périgord, & à peu près tout ce qui compoſoit l'ancien Royaume des Viſigoths, mais plutôt comme une eſpece d'apanage que comme un démembrement de la Monarchie. Charibert ſe retire à Toulouſe auſſitôt après ce traité, & y fixe le ſiége de ſon Royaume. Ce Prince avoit hérité de la valeur de ſes ancêtres. Cette même année, il défait les Gaſcons, & réduit leur pays ſous ſa domination. Il vient à Orléans, & tient Sigebert, fils de Dagobert, ſur les Fonts de Baptême. Mais, au retour de ce voyage, il meurt l'an 631 à Blayes, âgé de 25 ans. Il avoit épouſé GISELE, fille d'Amand, Duc de Gaſcogne, qui lui apporta en dot le Comté de Bigorre & la Seigneurie de Bearn, qu'elle tenoit d'Amantia, ſa mere. De ce mariage il eut trois fils, Childeric, qu'il fit reconnoître pour ſon ſucceſſeur, mais qui lui ſurvécut très peu de tems, (le bruit courut que Dagobert avoit fait empoiſonner le pere & le fils,) Boggis & Bertrand, à qui le Roi, leur oncle, donna le Duché de Toulouſe ou d'Aquitaine en fief héréditaire. Bertrand mourut ſans lignée. Nous parlerons de celle de Boggis ſous les Ducs d'Aquitaine.

LE MÊME DAGOBERT I.

La même année (631), Dagobert envoie Sicaire, un de ſes Officiers, à Samon, Roi des Vinides, ou Eſclavons, pour demander juſtice des maſſacres & des pillages que ceux de ſes ſujets, établis dans le Tirol, avoient exercés contre des Marchands François qui étoient venus trafiquer dans leur pays. Samon étoit devenu Païen comme ſon peuple. Nullement ſûr de ſe faire obéir en pareil cas, il prie l'Ambaſſadeur de faire en ſorte qu'un accident malheureux ne prive pas les Eſclavons de l'amitié de ſon Maître. *Quelle amitié*, s'écrie imprudemment Sicaire, *peut-il y avoir entre des Chrétiens ſerviteurs de Dieu, & des chiens!* Samon, qui connoiſſoit les déſordres de la Cour de France, lui répond: *Puiſque vous offenſez par vos crimes le Dieu que vous ſervez, il nous eſt permis à nous qui ſommes ſes chiens de vous mordre.* Dagobert, irrité de cette réponſe, fait attaquer les Eſclavons par Chrodebert, Duc des Allemands, tandis que Taſon & Caccon, Ducs de Frioul, entrent d'un

autre côté ſur leurs terres. Les deux armées s'étant jointes, mettent en déroute les Eſclavons, & font beaucoup de priſonniers. Mais ceux-ci, dans la ſuite, prirent leur revanche & battirent à leur tour les François. C'eſt tout ce que Frédegaire nous apprend à ce ſujet. D. Plancher & Ferreras placent en 630 la déclaration de guerre faite par Dagobert aux Eſclavons.

L'an 631, Dagobert remet aux Saxons le tribut de 500 bœufs qu'ils lui devoient, à condition qu'ils s'oppoſeroient aux Eſclavons qui ravageoient la Thuringe. La condition eſt acceptée, & les Eſclavons ſont réprimés.

L'an 632, ou 633, ſelon D. Plancher, ou 634 ſelon M. de Longuemarre, Dagobert établit ſon fils Sigebert Roi d'Auſtraſie, & confie le gouvernement du Royaume à l'Evêque Cunibert & au Duc Adalgiſe. Il naît à Dagobert un fils, nommé Clovis II, de Nantilde, ſa 2e épouſe. Dès qu'il fut né, Dagobert craignant que Sigebert, après ſa mort, ne voulut régner ſeul, fit le partage de ſon Royaume entre ſes deux fils ; donna l'Auſtraſie & ſes dépendances à Sigebert ; la Neuſtrie, la Bourgogne & le Duché de Dentelen à Clovis.

L'an 635, ou 636, Dagobert envoie une armée de Bourguignons, ſous la conduite du Référendaire Chadoin, ancien Officier du Roi Thierri, avec dix Ducs, contre les Gaſcons ſoulevés en faveur des enfans de Charibert. Ils ſont vaincus & obligés de ſe ſoumettre au Roi.

Dagobert, réſidant à Clichi, envoie des Députés en Bretagne pour faire ceſſer les ravages des Brétons, & les engager à le reconnoître pour Souverain. Judicaël, Roi des Brétons, vient trouver Dagobert à la perſuaſion de S. Eloi, ſe ſoumet à lui, & s'en retourne récompenſé comme il le méritoit. Dagobert tient des Aſſiſes générales au Palais de Garges, ou Garches, où il fait ſon teſtament. Il accorde 8000 livres de plomb pour couvrir l'Egliſe de S. Denis.

L'an 638, Dagobert tombe malade à Epinay, d'où s'étant fait porter à l'Egliſe de S. Denis, il fait venir les Seigneurs, & leur recommande en particulier Ega, Maire du Palais de Neuſtrie, la Reine Nantilde, & ſon fils Clovis II ; il meurt le 19 Janvier, après avoir régné 16 ans, 6 du vivant de ſon pere, 10 après ſa mort. Son corps eſt inhumé dans l'Egliſe de Saint-Denis dont il eſt regardé comme le fondateur, à cauſe des grandes libéralités qu'il lui a faites. Ce Prince avoit eu pour femmes, outre GOMATRUDE, NANTILDE, RAGNÉTRUDE, que nous avons déja nommées, WULFÉGONDE & BERTHILDE. La lubricité, le luxe & l'avarice, ſont les vices que tous les bons Hiſtoriens, anciens & modernes, s'accordent à lui reprocher. Outre les cinq femmes que nous venons de nommer, il eut un nombre bien plus grand de concubines. Il porta le luxe juſqu'à ſe donner un trône d'or maſſif dont la matiere provenoit du commerce extérieur qui prit quelque vigueur ſous ſon régne, & la façon étoit l'ouvrage des habiles Orfévres qui ſe formerent ſous S. Eloi, depuis Evêque de Noyon. Mais il accabla ſon peuple d'impôts pour fournir à ſes dépenſes, & appauvrit ſes Provinces pour enrichir ſa Cour. Il faut néanmoins lui rendre juſtice, il revint de ſes égaremens dans les dernieres années de ſa vie ; & ce fut alors qu'il donna ſes ſoins pour étendre le culte divin, conſtruire & doter des Egliſes. Depuis la mort de Dagobert les Maires du Palais ſe rendirent maîtres preſque abſolus du Gouvernement, & les Rois n'en eurent gueres plus que le nom. Chacun des trois Royaumes, de Neuſtrie, de Bourgogne & d'Auſtraſie, ſoit qu'ils fuſſent réunis ſur une même tête, ſoit qu'ils fuſſent diviſés entre pluſieurs Souverains, eut ſon Maire particulier, qui étoit élu, non par le Roi, mais par les Grands du Royaume qu'il devoit gouverner. C'étoient proprement des Vicerois d'autant plus indépendans qu'ils ne tenoient point du Roi leur inſtitution, & qu'il n'étoit point en ſon pouvoir de les deſtituer. Tel fut l'état de ces Officiers juſqu'à l'an 752, époque de leur abolition par l'élévation du Maire Pepin à la Royauté.

SIGEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

638. SIGEBERT II, fils de Dagobert & de Ragnétrude, âgé de 8 ans environ, établi par ſon pere Roi d'Auſtraſie depuis l'an 632, ou 633, lui ſuccéda dans ce Royaume avec ſes dépendances en 638, au mois de Janvier. Ce Prince, dirigé par les Conſeillers que ſon pere avoit mis auprès de lui, gouverna ſagement & ſe fit aimer de ſes ſujets. Pepin & Cunibert, deux de ſes Miniſtres, étant venus à Compiegne après la mort de Dagobert, partagerent, entre Sigebert, Clovis, & la Reine Nantilde, les tréſors de Dagobert, & tranſporterent à Metz la part de Sigebert, leur Maître.

L'an 639, Pepin, dit le Vieux, que Dagobert avoit retenu auprès de lui tant qu'il vécut, & à qui le Maire Adalgiſe remit ſa place après la mort de ce Prince, meurt extrêmement regretté des Auſtraſiens, à cauſe de ſes excellentes qualités qui lui ont mérité d'être révéré comme Saint à Nivelle, en Brabant, où il eſt enterré. *Un Saint à la Cour eſt rare*, dit le P. Daniel ; *un Miniſtre Saint l'eſt encore plus ; & ce qui eſt beaucoup plus ſurprenant, deux Collégues dans le Miniſtere pareillement Saints*, Arnoul, Evêque de Metz, & Cunibert, Evêque de Cologne. Pepin laiſſa d'Itte, ou Idéburge, ſa femme, ſœur de S. Modoald, Evêque de Treves, deux filles que la voix publique a canoniſées, Begghe, femme d'Anſégiſe, fils de S. Arnoul dont on vient de parler, & Gertrude, Abbeſſe de Nivelle, Monaſtere fondé par ſa mere ; avec un fils Grimoald, à qui la charge de Maire fut donnée en conſidération des ſervices de ſon pere. Otton, fils de Beron, prétendoit la mériter à plus juſte titre, ayant été Gouverneur de Sigebert. Piqué de cette préférence, il ne ceſſoit d'en marquer ſon reſſentiment à Grimoald en toute occaſion. Celui-ci s'étant lié avec l'Evêque Cunibert, tous deux travaillerent, mais en vain, à le faire chaſſer de la Cour.

L'an 640, Sigebert fait marcher des troupes contre Raduſe, Duc de Thuringe, qui s'étoit révolté, paſſe le Rhin, & entre dans la Thuringe, où ſon armée eſt défaite. Sigebert, après cet échec, ayant fait la paix avec Raduſe, s'en retourne, & paſſe le reſte de ſes jours uniquement occupé à rendre ſes ſujets heureux, & à remplir les devoirs d'un bon Roi juſqu'à ſa mort.

L'an 642, ou 643, Leutaire, Duc des Allemands, gagné par Grimoald, ſe charge de le défaire d'Otton ſon rival, & le tue. (Aimoin, *de Geſt. Franc.* L. IV, c. 23.)

L'an 651 & non 646, Sigebert fonde le Monaſtere de Stavélo dans les Ardennes, dont S. Rémacle, qui devint Evêque de Maëſtricht l'année ſuivante, prend le gouvernement. S. Rémacle étoit auparavant Evêque Régionaire, comme on le voit par la Charte de cette fondation, où il eſt qualifié *Epiſcopus & Abbas.*

CLOVIS II, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 638, & non 644, comme le diſent quelques Modernes, CLOVIS II, fils de Dagobert & de la Reine Nantilde, ſuccede à ſon pere dans les Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne, étant à peine âgé de 5 ans. La Reine Nantilde, femme d'une vertu éclairée, gouverne le Royaume avec Ega, Maire du Palais de Neuſtrie, homme ſage, prudent, riche & d'une probité reconnue.

L'an 640, ſelon D. Bouquet, ou 641, ſuivant D. Plancher, Ega meurt à Clichi ; Erchinoald, ou Archambaud, homme d'excellentes mœurs, eſt mis à ſa place.

L'an 641, (D. Bouquet,) ou 642, (D. Plancher,) la Reine Nantilde convoque à Orléans les Seigneurs de Bourgogne, & s'y rend avec Clovis. On y élit Maire du Palais Flaocat, & la Reine lui donne en mariage ſa niece Ragnoberte. Nantilde meurt cette année ; elle eſt enterrée à S. Denis auprès de Dagobert, dans le même tombeau.

Auſſitôt que Flaocat fut pourvu de la dignité de Maire du Palais, il forma le deſſein de faire périr Villibaud, Patrice de la Bourgogne Transjurane, deſſein qu'il exécuta à Autun ; mais il mourut lui-même 11 jours après.

L'an 651, Clovis fait donner aux pauvres, dans une grande famine, l'argent dont Dagobert avoit couvert le chevet de l'Egliſe de S. Denis. *Quorum-*

SIGEBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 656, Sigebert meurt le 1 Février, après 18 ans environ de régne : il eſt enterré dans le Monaſtere de S. Martin, qu'il avoit bâti près de Metz, ſur la Moſelle. Ce Prince a mérité, par ſa piété, d'être mis au nombre des Saints. Ses reliques furent tranſportées de Metz dans l'Egliſe Primatiale de Nanci, l'an 1552. Sigebert laiſſa d'HIMNECHILDE, ſa femme, qui lui ſurvécut, un fils, nommé Dagobert, âgé d'environ 4 ans. Grimoald, Maire du Palais, enleve ce jeune Prince, le fait raſer & conduire en Ecoſſe par Didon, Evêque de Poitiers, qui n'eut pas honte, quoique du ſang royal, de ſe charger de cette infâme commiſſion. Grimoald, après ce coup, a l'inſolence de placer ſon propre fils Childebert ſur le trône d'Auſtraſie. Mais les François indignés chaſſent le fils qui ne régna que 7 mois, arrêtent le pere, & l'envoient au Roi Clovis à Paris, où il meurt en priſon. (Longuerue, *Annal. Franc.* Schoepflin, *Alſat. illuſt.* T. I.)

CHILDÉRIC II.

L'an 660, CHILDERIC, ſecond fils de Clovis & de la Reine Batilde, âgé de 7 à 8 ans, eſt proclamé Roi d'Auſtraſie par les ſoins de ſa mere, & va prendre poſſeſſion de ſon Royaume avec le Duc Vulfoade. On lui demande qu'il ordonne aux Juges de ſuivre les Loix & coutumes du pays de chaque particulier, comme il ſe pratiquoit anciennement, ce qu'il accorde volontiers. Himnechilde, veuve de Sigebert, devient Régente, & donne à S. Léger, Evêque d'Autun, beaucoup de part au gouvernement.

L'an 668, ou 669, Childeric épouſe BLICHILDE, fille de Sigebert & d'Himnechilde.

L'an 670, Childeric II, ſur l'invitation des Neuſtriens, qui lui envoient une ambaſſade, après avoir détrôné Thierri, vient d'Auſtraſie avec le Duc Vulfoad qui le fait proclamer, de concert avec S. Léger, Roi de toute la France l'an 671, ſelon M. de Longuemarre. Ce Savant obſerve, d'après la vie de S. Léger, que Childéric ne fut d'abord invité que par une partie des Neuſtriens, & que Thierri, ſon frere, avoit un parti pour lui, qui put le maintenir ſur le trône environ trois mois. Mais en conſentant de le reconnoître pour unique Monarque, on lui fit jurer qu'il y auroit un Maire de la nation dans chacun des trois Royaumes, ſerment qu'il ne remplit pas. Vulfoad reſta ſeul en poſſeſſion de la Mairie pendant ſon régne.

L'an 673, Childeric s'étant laiſſé prévenir contre S. Léger, prend la réſolution de le tuer, & le relegue dans le Monaſtere de Luxeu, auprès d'Ebroïn qui feint de ſe réconcilier avec lui. Privé des conſeils de ce Prélat, Childeric ſe livre ſans retenue à ſes paſſions, & ſouleve tous les Grands par l'atrocité de ſa conduite. Le plus irrité d'entre eux fut Bodilon, jeune Seigneur, qu'il avoit fait fouetter comme un eſclave, *pour avoir oſé*, dit M. Velly, *lui repréſenter le danger d'un impôt exceſſif qu'il méditoit d'établir.* Les Anciens n'en diſent pas tant, & ſe contentent de raconter le fait ſans en expliquer la cauſe. Quoi qu'il en ſoit, Bodilon, pour

CLOVIS II, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

dam ſuaſione & conſilio, dit le Moine de S. Denis, *ipſum argentum deſuper prædicta abſide pauperibus Chriſti & egenis atque peregrinis..... erogari præcepit.* Il ajoute que ce fut l'Abbé même de S. Denis que le Monarque chargea de cette diſtribution. Cela veut-il dire, comme le ſuppoſe M. Velly, que les Moines de S. Denis taxoient d'attentat ſacrilege cette libéralité de Clovis ?

L'an 653, ce Prince ayant aſſemblé à Clichi les Grands & les Evêques de ſon Royaume, accorde, en leur préſence, à l'Egliſe de S. Denis, un privilege qui l'exempte de la Juriſdiction Epiſcopale, du conſentement de Landri, Evêque de Paris. Les Egliſes, ainſi exemptes, ne relevoient pas alors immédiatement du S. Siége, mais du Concile Provincial.

L'an 656, Clovis meurt après le 5 Septembre, âgé de 23 ans, dans la 19e année de ſon régne. Il avoit épouſé, l'an 649, BATILDE, que des Pirates Anglois avoient vendue à Erchinoald, Maire du Palais de Neuſtrie. Il laiſſa de cette Princeſſe, qui lui ſurvécut, trois fils, Clotaire, Childéric & Thierri. Clovis eſt enterré dans l'Egliſe de S. Denis. D. Plancher place ſa mort l'an 655; M. de Longuemarre croit qu'on ſeroit plus fondé à la placer en 657, un peu avant le mois de Novembre. La Chronique de S. Benigne de Dijon porte que ce Prince s'appelloit auſſi Clotaire. L'Auteur des Geſtes des Rois de France, (D. Bouquet, T. II, p. 569,) que les Savans qualifient de *Fabulator anonymus*, maltraite fort la mémoire de ce Prince, non pour avoir découvert le chevet de l'Egliſe, comme l'avance M. Velly, mais pour avoir enlevé un bras de ce Saint : choſe fort extraordinaire en ce tems-là.

CLOTAIRE III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 656, ſur la fin, CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, à peine âgé de 4 ans, commence à régner en Neuſtrie & en Bourgogne; peu de tems après il eſt reconnu, ſans coup férir, Souverain dans les Etats de ſon oncle Sigebert, (dont le fils, Dagobert, tranſporté en Ecoſſe, paſſoit pour mort,) & régne ſeul juſqu'en 660, ſous la tutele de la Reine Batilde.

L'an 659, Erchinoald, Maire du Palais, étant mort, Ebroïn lui ſuccéde. » Guerrier violent, Miniſtre perfide, Deſpote cruel, en faveur duquel, » malgré les éloges qui lui ont été prodigués par quelques Écrivains de » ſon parti, on ne trouve qu'une choſe à dire, c'eſt que S. Ouen fut » ſon ami. Mais il perſécuta d'autres Saints. » (M. Gaillard.) L'Abbé Velly ſe trompe en avançant de trois ans l'élection de ce Maire.

L'an 664, Sigebrand, Evêque de Paris, que la Reine Batilde honoroit de ſa confiance, eſt mis à mort par les Grands, que ſon arrogance avoit ſoulevés. Batilde, à cette occaſion, quitte la Cour, non pas à la ſollicitation des Grands, comme le dit M. Velly, mais de ſon propre mouvement, & ſe retire à l'Abbaye de Chelles, qu'elle avoit fondée; elle y paſſa ſaintement le reſte de ſes jours. Cette Princeſſe mourut l'an 680, peut être le 30 Janvier, jour de ſa fête.

L'an 670, Clotaire III meurt ſans enfans dans le mois de Juillet au plutôt, (Longuerue,) après 14 ans d'un régne, qui ne fournit aucun événement mémorable. M. de Longuemarre lui donne 16 ans de régne, & place ſa mort l'an 671. *On ignore*, dit M. Velly, *s'il avoit été marié.* Cependant l'Auteur de la vie de Bathilde, mere de ce Prince, l'atteſte bien poſitivement, lorſqu'il dit que cette Princeſſe dans ſa retraite exhortoit l'Abbeſſe de Chelles à envoyer de tems en tems des eulogies au Roi ſon fils & à la Reine ſon épouſe. L'entrepriſe d'Ebroïn, qui oſa ſuppoſer à Clotaire après ſa mort un fils capable de lui ſuccéder, eſt une nouvelle preuve que ce Monarque n'avoit pas toujours vécu dans le célibat; autrement la ſupercherie eut été ſans vraiſemblance. D. Bouquet croit que ce Roi fut inhumé à Chelles, où l'on voit encore ſon tombeau & ſa figure repréſentée ſur une pierre, quoique la plupart des Modernes prétendent qu'il eſt enterré à S. Denis.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 670, THIERRI III, 3e fils de Clovis II, eſt élevé ſur le trône de Neuſtrie & de Bourgogne après la mort de Clotaire III, ſon frere, qui n'avoit point laiſſé d'enfans. Mais peu de tems après les Seigneurs ne pouvant ſouffrir la conduite arrogante & cruelle d'Ebroïn, Maire du Palais, font une ligue & ſe révoltent. Ebroïn eſt arrêté, tondu & confiné au Monaſtere de Luxeu. La haine qu'on portoit à ce Miniſtre, rejaillit ſur le Prince. Thierri fut détrôné, raſé & enfermé dans le Monaſtere de S. Denis.

L'an 673, Thierri eſt tiré du Monaſtere de S. Denis; il n'eſt cependant pas proclamé Roi immédiatement après la mort de ſon frere, quoiqu'il ait compté les années de ſon régne du jour de cette mort. Il établit ſa Cour à Nogent, (aujourd'hui S. Cloud,) à deux lieues au-deſſous de Paris. Ebroïn, ayant appris la mort de Childéric, ſort auſſitôt du Monaſtere de Luxeu, & revient en France, faiſant d'abord ſemblant d'être attaché au Roi Thierri; il part incontinent pour l'aller trouver, & vient à Autun avec l'Evêque Léger : puis abandonnant tout d'un coup ceux qui alloient joindre ce Prince, il va en Auſtraſie, ſe déclare ſon ennemi, prend les armes contre lui, & donne le titre de Roi a un prétendu fils de Clotaire III, qu'il fait proclamer, en cette qualité, ſous le nom de Clovis. Didier, Evêque de Châlon-ſur-Saône, & Bobon, Evê-

CHILDERIC II, ROI D'AUSTRASIE.

venger l'affront qu'il a reçu, tend une embuſcade à Childéric, & le tue dans la forêt de Livri, ou, ſelon M. le Beuf, de Chaumont en Vexin, au commencement de Septembre 673; & de là court au Palais aſſaſſiner ſa femme Blichilde, qui étoit enceinte. Childeric étoit âgé d'environ 24 ans, & en avoit régné 14. Il fut enterré dans l'Egliſe de S. Vincent de Paris. L'Auteur de la vie de S. Léger place la mort de Childeric en 674, avant le mois d'Avril. Ce Prince laiſſa un fils, nommé Daniel, qui monta ſur le trône de ſes ancêtres l'an 715. Pluſieurs Anciens, ſuivis par le P. Foullon, donnent encore pour fille à Childéric II, Ode, femme de Bogon, Duc d'Aquitaine. Cela peut être vrai. Mais M. Bullet ſe trompe certainement en diſant que S. Rieul, Archevêque de Reims, avoit épouſé, avant ſon épiſcopat, une fille du Roi Childeric. Il eſt prouvé que Childeric, beau-peré de S. Rieul étoit l'un des quatre freres de S. Nivard prédéceſſeur de ce Prélat ſur le ſiége de Reims. (Voy. *Gall. Chriſt.* T. IX, col. 22.) Le Maire Vulfoad, au bruit de la mort de Childeric, s'enfuit en Auſtraſie ſa patrie.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

que de Valence, dépoſés l'un & l'autre pour leurs crimes, appuient cette faction, dans laquelle ils font entrer un grand nombre de François.

DAGOBERT II, ROI D'AUSTRASIE.

L'an 674, Dagobert II, fils de Sigebert, qui avoit diſparu par la perfidie de Grimoald, étant revenu d'Angleterre, où S. Wilfrid, Archevêque d'Yorck, l'avoit fait venir d'Irlande, monte ſur le trône d'Auſtraſie avant le mois d'Août, & régne en Alſace & ſur quelques autres Provinces au-delà & en-deçà du Rhin.

Le Maire Vulfoald fait une ligue avec Ebroïn & lui fournit des ſecours, afin que les troubles de la Neuſtrie, dit M. Gaillard, laiſſent ſubſiſter ſon autorité.

L'an 677, Dagobert entre en guerre avec Thierri; les Egliſes ſont pillées, les tombeaux des Saints profanés, les campagnes ravagées, après quoi ils font la paix.

L'an 678, Anſégiſe, fils de S. Arnoul, & Duc d'Auſtraſie, eſt tué à la chaſſe par Godwind, ſon filleul, laiſſant un fils nommé Pepin. Begghe, ſa femme, qui lui ſurvécut, fonda, l'an 693, le Monaſtere d'Andenne entre Namur & Hui.

L'an 679, Dagobert meurt, âgé d'environ 26 ou 27 ans, après avoir régné 4 ans. Il périt par un aſſaſſinat, probablement le 23 Décembre. Dagobert avoit épouſé, dans ſon exil, une Saxone, appellée Méchtilde, dont il eut Sainte Hermine, ou Irmine, Abbeſſe d'Oëren, (*Horreum*) au Diocèſe de Tréves. Henſchenius lui donne 4 autres enfans ſur des preuves aſſez peu ſolides. Pluſieurs prétendent qu'il eſt le même que S. Dagobert qu'on honore à Stenai. L'Abbé de Longuerue, D. Bouquet & d'autres Savans ne ſont point de cet avis. Après la mort de ce Prince le Royaume d'Auſtraſie demeura vacant.

L'an 674, Ebroïn, ſe trouvant à la tête d'une armée, marche avec ſon nouveau Roi vers Paris, où peu s'en fallut qu'il ne ſurprît le Roi Thierri. Il ravage les environs de cette capitale, & livre à ſes troupes les dépouilles des Egliſes ainſi que les biens de ceux qui refuſent d'entrer dans ſon parti.

Thierri & Leudeſe, ſon Maire du Palais, fils d'Erchinoald, s'étant ſauvés à l'arrivée d'Ebroïn, laiſſent le tréſor royal qu'ils emportoient, à Baiſieu en Picardie, afin d'accélérer leur fuite. Ebroïn, qui s'étoit mis à leur pourſuite, ſe ſaiſit de ce tréſor. Il vient enſuite à Créci, d'où il invite Leudeſe à venir conférer avec lui, ſous promeſſe de ne lui faire aucun mal. Mais a peine l'a-t-il en ſon pouvoir, qu'il l'aſſaſſine.

L'ambition étouffe la reconnoiſſance. Ebroïn devoit la vie à S. Léger qui avoit empêché Childéric par ſes remontrances de le mettre à mort. Mais le crédit que ſes vertus & la ſageſſe de ſes conſeils, lui avoient acquis à la Cour, faiſoit ombrage à ce tyran qui vouloit réunir en lui toute l'autorité. Réſolu de le perdre, il charge Didon, Evêque de Châlon, & Waimer, Duc de Champagne, d'aller avec un corps de troupes le prendre dans ſon Egliſe d'Autun, où il s'étoit retiré quelques jours auparavant. La ville eſt aſſiégée; le S. Prélat ne voulant point expoſer ſes ouailles à la fureur de ſes ennemis, prend congé d'elles par un diſcours attendriſſant, ſort de la ville, & va s'offrir de lui-même à ceux qui le cherchoient. On ſe ſaiſit de lui, & après lui avoir arraché les yeux, on le conduit dans un bois, où il reſte pluſieurs jours ſans manger. Le Duc Waimer qui l'y avoit amené, touché de compaſſion, vient l'en retirer, le tranſporte dans ſa maiſon, & de là dans un Monaſtere qui n'eſt point connu.

L'an 675, Ebroïn, devenant de plus en plus redoutable à Thierri, l'oblige à s'accommoder avec lui & à le rétablir dans ſa charge de Maire du Palais, après quoi il abandonne ſon fantôme de Roi, qu'il n'avoit produit que pour en venir à ce point. Cet objet principal de ſon ambition étant rempli, Ebroïn s'applique à la recherche des aſſaſſins du Roi Childéric; & ſous ce prétexte il fait périr une grande partie des Seigneurs qui pouvoient le traverſer ou qui lui étoient ſuſpects. De ce nombre fut Guerin, frere de S. Léger, qu'il fit lapider en 676. Il tourmenta cruellement S. Léger lui-même qu'il avoit fait venir devant le Roi, & l'envoya enſuite au Monaſtere de Fécam. Enfin, au mois d'Octobre 678, il aſſouvit ſa fureur contre lui en le faiſant mettre à mort. La tyrannie qu'Ebroïn exerçoit ſous le nom de Thierri, détermine le Duc Adalric, en 676, à quitter ce Monarque, ſon légitime Souverain, & à ſe liguer avec les Auſtraſiens pour le détrôner, à quoi ils ne purent réuſſir. Thierri punit Adalric de ſa félonie en le dépouillant de ſes Bénéfices, & donna la terre de Fiélin, *de Fiſca-Felinis*, qui en faiſoit partie, à Waldalene, frere de ce Duc & Abbé du Monaſtere de Beze qui en jouit encore aujourd'hui. Le Diplôme de cette conceſſion eſt daté du 4 Septembre de la 4e année du régne de Thierri; ce qui revient à l'an 676, en prenant pour la premiere année du régne de ce Prince celle de ſon rétabliſſement ſur le trône après ſa ſortie de S. Denis. Ces paroles, par où l'Acte débute, ſont remarquables: *Meritò Beneficia quæ poſſident amittere videntur, qui non ſolùm largitoribus ipſorum Beneficiorum ingrati exiſtunt, verùm etiam infideles eis eſſe comprobantur.* (Bouquet, T. IV, p. 657.)

LES DUCS MARTIN ET PEPIN, MAÎTRES DE L'AUSTRASIE.

L'an 680, les Ducs Martin, fils, à ce qu'on croit, du Maire Vulfoald, & Pepin de Hériſtel (contrée du Liégeois) dit le Foreſtier & le Gros, fils d'Anſégiſe & de Begghe, fille de Pepin de Landen, ſe rendent maîtres de l'Auſtraſie après la mort du Duc Vulfoald, & y dominent. Ils ſe battent contre le Roi Thierri & Ebroïn à Lafau, & ſont défaits. Martin ſe retire à Laon, & en étant ſorti, ſur la parole d'Ebroïn, pour le venir trouver, il eſt mis à mort à Eſcheri en Laonois.

L'an 683, Pepin livre, près de Namur, une ſanglante bataille à Giſlemar, fils de Varaton, Maire de Neuſtrie, & remporte la victoire.

L'an 686, Pepin envoie des Députés au Roi Thierri, pour le prier de donner, à ceux qu'Ebroïn avoit chaſſés de leurs pays, la liberté d'y revenir.

L'an 687, piqué du mauvais accueil que Thierri, par le conſeil de Berthaire, avoit fait à ſes Députés, Pepin ſe détermine à lui déclarer la guerre. On ſe met en campagne de part

L'an 680, Thierri gagne la bataille de Lafau dans le Laonois contre les Ducs Martin & Pepin qui s'étoient rendus maîtres de l'Auſtraſie.

L'an 681, Ebroïn, après avoir tyranniſé long-tems la France, éprouve le ſort ordinaire aux hommes de ſon caractère; il eſt aſſaſſiné par un Seigneur François, nommé Ermenfride. (*Chron. S. Medardi.*) Varaton eſt élu à ſa place Maire du Palais.

L'an 683, Varaton eſt dépouillé de ſon emploi par ſon fils Giſlemar, lequel étant mort l'an 684, Varaton rentre dans ſa dignité, & meurt l'an 686. On lui ſubſtitue Berthaire; mais les Seigneurs, auxquels ce nouveau Maire étoit odieux, animent contre lui le Duc Pepin dont ils s'étoient aſſuré l'amitié en lui envoyant des ôtages.

Pepin fait une députation à Thierri pour le prier de rendre juſtice à ceux qu'Ebroïn avoit dépouillés de leurs biens, & à ceux que Berthaire, à ſon exemple, maltraite injuſtement.

PEPIN, SOUVERAIN DE L'AUSTRASIE.

& d'autre. Les deux armées s'étant rencontrées en automne à Teſtri ſur le Daumignon dans le Vermandois, Pepin fait offrir la paix à Thierri qui la refuſe. On en vient aux mains. Pepin défait & met en fuite Thierri & Berthaire, s'empare de leur camp, diſtribue le butin à ſes ſoldats, & pourſuit Thierri juſqu'à Paris, dont les bourgeois lui ouvrent les portes. Maître de la perſonne de ce Prince qu'ils lui livrerent, il commence dès-lors à régner ſouverainement ſur toute la France, ſans toutefois prendre le titre de Roi. C'eſt donc ici proprement l'époque de l'extinction de la domination Mérovingienne en France & le commencement d'une nouvelle Monarchie.

L'an 688, Pepin, après avoir réglé toutes choſes dans le Royaume d'Occident, revient tout glorieux en Auſtraſie. Il épouſe vers ce même tems Alpaïde qui le fit pere de Charles-Martel, & répudie Plectrude, fille d'Hugobert, ſa femme légitime.

L'an 689, Pepin marche contre Radbod, Duc des Friſons, qui eſt défait, & forcé de demander la paix, & de payer tribut. Les Friſons, d'abord renfermés dans le pays maritime entre le Rhin & l'Ems, s'étendirent enſuite le long de la Mer juſqu'à l'Eyder.

L'an 690, Pepin envoie le Prêtre Willibrord en Friſe pour y prêcher l'Evangile. Ordonné depuis Evêque par le Pape Sergius, Willibrord établit ſon ſiége à Utrecht.

L'an 695, Pepin retient toujours Alpaïde auprès de lui, malgré les remontrances de S. Lambert, Evêque de Maëſtricht, qui l'exhortoit à reprendre Plectrude. La proſpérité de ſes armes va toujours croiſſant. Radbod, Duc des Friſons, ayant refuſé de lui payer le tribut auquel il s'étoit obligé, la guerre ſe renouvelle entre eux; Pepin remporte ſur lui, près de Doreſtad en Friſe, une nouvelle victoire qui le contraint d'être plus fidele à ſes engagemens.

L'an 708, Drogon, fils aîné de Pepin, meurt, laiſſant deux fils, Hugues & Arnoul qui n'ont point joué de rôle dans l'hiſtoire. Grimoald, ſon frere, lui ſuccéde dans ſon Duché, ſans quitter ſa dignité de Maire du Palais de Neuſtrie.

L'an 709, Pepin mene ſon armée contre un Seigneur de Suabe qui avoit porté les Allemands à ſecouer le joug des François, défait les rébelles, & ſoumet tout le pays.

L'an 712, Pepin paſſe le Rhin, ravage de nouveau l'Allemagne révoltée, & la ramene à ſon obéiſſance.

L'an 714, Grimoald, fils de Pepin, allant lui rendre viſite à Jopil ſur la Meuſe, près de Liége, où il étoit malade, eſt aſſaſſiné par Rantgaire, dans l'Egliſe de S. Lambert, en Avril, laiſſant un fils en bas âge, nommé Théodoald. Pepin meurt peu de jours après cette viſite, le 16 Décembre 714, laiſſant deux fils naturels, Charles-Martel, & Childebrand; ce dernier fut la tige de la race Capétienne & de pluſieurs autres branches. (Voy. *la Table Généalogique de la 3e race de nos Rois.*) Pepin étoit maître de l'Auſtraſie depuis 34 ans, & domina ſouverainement dans tout le Royaume de France pendant plus de 27 ans, ſous quatre Rois. Ce Prince ayant toujours les armes à la main & l'eſprit occupé de projets de guerre, trouva néanmoins du loiſir pour entrer dans le plus grand détail de la police de l'Etat, veiller au maintien de la Religion & faciliter ſes progrès. Il la fit prêcher avec ſuccès aux Friſons & à d'autres peuples voiſins. Ce fut en un mot le plus modéré des ſujets ambitieux & le tyran (ſi on peut le qualifier ainſi) qui fit le meilleur uſage de l'autorité ſuprême qu'il avoit uſurpée. Après la mort de Pepin, Plectrude, ſa femme, fait enfermer à Cologne Charles-Martel, âgé pour lors de 30 ans. Il naît à Charles, la même année, un fils, nommé Pepin.

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 688, Berthaire, dont l'imprudence & la hauteur avoient occaſionné la bataille de Teſtri, eſt mis à mort par ſes gens, à la perſuaſion d'Ansflede, ſa belle-mere, veuve de Varaton. Pepin lui ſubſtitue Norbert dans la charge de Maire du Palais. Norbert eſt moins le Miniſtre du Roi que celui de Pepin; mais ils concourent enſemble à remettre l'ordre dans l'Etat & à y rétablir la tranquillité. Pepin s'attire l'amour & l'admiration des peuples par ſa modération, ſa vigilance & la ſageſſe de ſon gouvernement. Il conſerve à Thierri les honneurs de la royauté dont il s'approprie le pouvoir, & le ſert ſuivant ſon goût en lui fourniſſant une bonne table, & quelques vains amuſemens. Sa puiſſance étant ainſi affermie en Neuſtrie, il retourne en Auſtraſie.

L'an 691, Thierri meurt au printems & a ſa ſépulture à S. Vaaſt d'Arras. Il avoit régné, ou plutôt porté le titre de Roi pendant 21 ans, en y comprenant les 3 qu'il paſſa dant le Monaſtere de S. Denis. De Crotilde, ou Clotilde, ſa premiere femme, il laiſſa Clovis qui ſuit, & Childebert, ſucceſſeur de ſon frere. Doda, 2e femme de Thierri, mourut ſans enfans & fut inhumée auprès de ſon époux auquel elle ſurvécut.

On a compté quelquefois les années du régne de Thierri de celle où il fut tiré de S. Denis pour être replacé ſur le trône, c'est-à-dire de l'an 673. C'est ainsi que le P. Mabillon prouve que l'année 4 de son régne, dans laquelle fut tenu le Concile de Créci, est l'année 676, et que la même 4e année concouroit avec la 17e de l'Episcopat de S. Léger.

CLOVIS III.

L'an 691, Clovis III, dit auſſi Clotaire, fils de Thierri III, ſuccéde à ſon pere, & porte comme lui le titre de Roi, ſans en avoir l'autorité.

L'an 695, Ce Prince meurt vers le mois de Mars. Norbert, Maire du Palais, créature de Pepin, finit ſes jours la même année.

CHILDEBERT III.

L'an 695, Childebert III, frere de Clovis III, devient ſon ſucceſſeur avant le 23 Mars. Pepin lui donne pour Maire du Palais, Grimoald, le plus jeune de ſes deux fils, & établit Drogon, ſon aîné, Duc de Champagne.

L'an 711, Childebert meurt le 14 d'Avril, & a ſa ſépulture à Choiſi-au-Bac, à une lieue de Compiegne, dans l'Egliſe de S. Etienne. De ſa femme, dont on ignore le nom, il laiſſa un fils qui ſuit.

DAGOBERT III.

L'an 711, Dagobert III, fils de Childebert III, lui ſuccéde au mois d'Avril, à l'âge de 12 ans.

L'an 714, Théodoald, petit-fils de Pepin, remplace Grimoald, ſon pere, dans la dignité de Maire du Palais, à l'âge de 6 ans, & devient par là tuteur de Dagobert encore plus jeune que lui. *C'étoit*, dit M. de Monteſquieu, *mettre un fantôme ſur un autre fantôme.* Le deſſein de Pepin en élevant ſon petit-fils à cette place, malgré l'inconvénient de ſon âge, étoit de la rendre héréditaire dans ſa Maiſon. Plectrude, femme de Pepin, s'empare du gouvernement après la mort de ſon mari, & l'exerce avec Théodoald.

L'an 715, les François, ſouffrant avec peine d'être gouvernés par une femme & un enfant, ſe ſoulevent, attaquent, dans la forêt de Cuiſe, Théodoald, qui prend la fuite, choiſiſſent Ragenfroi, ou Rainfroi, pour Maire du Palais, font alliance avec Radbod, Duc des Friſons, & délivrent Charles-Martel, que Plectrude retenoit priſonnier. La même année, Dagobert meurt le 24 Juin, & laiſſe un fils nommé Thierri, auquel les François préferent le fils de Childéric II, Roi d'Auſtraſie.

CHARLES, DUC D'AUSTRASIE.

L'an 715, Charles, échappé de priſon, ſe rend maître du gouvernement & de la ſouveraine autorité dans toute la Monarchie Françoiſe; il eſt choiſi & proclamé Duc d'Auſtraſie par les Auſtraſiens.

Peu de tems après, Charles eſt battu par Radbod, Duc des Friſons. Les Saxons, dans la même année, font irruption ſur les terres de France.

L'an 716, Charles ſurprend, à Amblef, dans le pays de Cologne, l'armée de Chilpéric, la met en fuite & pille le camp.

L'an 717, Charles remporte, le 21 Mars, à Vinciac, ou la Cenſe de Vinci, dans le Cambréſis, une 2e victoire ſur Chilpéric & Ragenfroi. Il pourſuit Chilpéric juſqu'à Paris, revient enſuite à Cologne, dont il ſe rend maître, s'empare des tréſors de ſon pere, & ſe fait un Roi, nommé Clotaire, dont on ignore le pere, mais qu'on croit iſſu de la race Mérovingienne.

L'an 718, Charles déſole entièrement la Saxe, pénetre juſqu'au Weſer, & ſubjugue tout le pays.

L'an 719, Charles marche hardiment à la rencontre de Chilpéric, de Ragenfroi, & d'Eudes, Duc d'Aquitaine, qui viennent l'attaquer, & les met en fuite. Le Roi Clotaire meurt, & a ſa ſépulture à Choiſi-au-Bac. Charles victorieux ſe rend maître de Paris. Mais tandis qu'il triomphe en-deçà de la Loire, les Saraſins ſe rendent maîtres de Narbonne.

L'an 720, Charles fait la paix avec Eudes, qui lui remet le Roi Chilpéric.

Charles, après la mort de Chilpéric, continue à diſpoſer de tout ſous Thierri IV, ſon ſucceſſeur, & ſe rend célebre par de fréquentes victoires.

L'an 724, Charles perd Rotrude, ſa premiere femme, qui l'avoit rendu pere de Carloman & de Pepin. Il fait marcher ſes troupes contre Ragenfroi, & l'enferme dans la ville d'Angers, où il s'étoit de nouveau retiré. Par accommodement, Charles lui donne le Comté d'Angers, ſa vie durant, & emmene ſon fils en ôtage. Ragenfroi mourut l'an 731.

L'an 725, Charles, ayant paſſé le Rhin, parcourt l'Allemagne, range tout ſous ſon obéiſſance, dompte les Bavarois, & revient chargé de tréſors, emmenant Bilitrude avec ſa niece Sonichilde, qu'il épouſa.

L'an 728, Charles remporte différentes victoires ſur les Bavarois, qui ſupportoient impatiemment le joug qu'il leur avoit impoſé.

CHILPÉRIC II, ROI DE NEUSTRIE.

L'an 715, Chilpéric II, appellé auparavant Daniel, fils de Childéric II, aſſaſſiné, l'an 673 ou 674, ayant été tiré par Ragenfroi d'un Monaſtere où il vivoit en habit clérical, eſt préféré, par les François, à Thierri, fils de Dagobert III, & placé ſur le trône vers le mois de Juillet. Selon la Chronique de Fontenelle, Chilpéric ne commença de régner qu'après le 27 de Septembre. » Il ne faut point le confondre, dit M. Velly, parmi » les Rois fainéans. Il avoit environ 45 ans lorſqu'il monta ſur » le trône. Il eut preſque toujours les armes à la main pour en » ſoutenir les droits. »

L'an 716, Chilpéric & Ragenfroi ſont vaincus à Amblef, & mis en fuite par Charles-Martel.

L'an 717, nouvelle victoire de Charles ſur Chilpéric & Ragenfroi. Ce dernier ſe ſépare de ſon Maître & va chercher une retraite dans la ville d'Angers.

L'an 719, Chilpéric & Ragenfroi demandent du ſecours à Eudes, Duc d'Aquitaine. Il vient les joindre avec un corps de troupes, & tous trois ils marchent contre Charles. Mais dès que celui-ci paroît, Eudes prend l'épouvante, & s'enfuit, emmenant avec lui Chilpéric.

L'an 720, Chilpéric eſt remis par le Duc d'Aquitaine à Charles, & meurt peu de tems après, au mois de Décembre, à Attigny, d'où il eſt tranſporté à Noyon pour y être inhumé. » Il » eut, dit M. Velly, toutes les qualités d'un grand Roi, ſageſſe, » bonté, valeur, activité, prudence. » Ce portrait tient un peu de l'imagination. Chilpéric laiſſa de N. ſa femme un fils qui viendra ci-après.

THIERRI IV, dit DE CHELLES, ROI DE NEUSTRIE, DE BOURGOGNE et D'AUSTRASIE.

L'an 720, Thierri IV, dit de Chelles, du lieu où il fut élevé, fils de Dagobert III, eſt ſubſtitué à Chilpéric à l'âge de 7 à 8 ans. Deux Chartes de ce Prince, citées par le P. Daniel, données l'une à Hériſtel, l'autre à Zulpich, montrent qu'il fut Roi non ſeulement de Bourgogne & de Neuſtrie, mais encore d'Auſtraſie. Dès la premiere année du régne de Thierri, les Saraſins ſe rendirent maîtres de la Gaule Narbonnoiſe. Zama, leur chef, aſſiége & prend Narbonne, & y met garniſon. L'an 721, il vient, en combattant, juſqu'à Toulouſe, & en fait le ſiége; il eſt attaqué, défait & tué, avec une partie de ſon armée, par Eudes, qui chaſſe les Saraſins d'Aquitaine.

L'an 725, les Saraſins reviennent en France, & y font de grands ravages. Ambiſa, leur Roi, aſſiége avec une nombreuſe armée & prend Carcaſſonne, s'empare de Nîmes, & en tranſporte les ôtages à Barcelone. Ces Infideles pillent & détruiſent Autun.

L'an 729, tandis que Charles eſt occupé à faire la guerre au-delà du Rhin, les Saraſins ravagent la Provence. Eudes, Duc d'Aquitaine, rompt, l'année ſuivante, le traité qu'il avoit fait 12 ans auparavant avec Charles. Ce dernier, l'an 731, paſſe la Loire pour aller tirer vengeance de ſa perfidie, le bat & ravage ſon pays.

L'an 732, les Saraſins, conduits par leur Roi Abdérame, viennent à Bordeaux, qu'ils pillent, mettent en déroute le Duc d'Aquitaine, avancent dans le pays, & menacent d'envahir la France. Charles, accompagné de Childebrand, ſon frere, marche au devant d'eux, les rencontre au-delà de la Loire, & taille en pieces leur armée au mois d'Octobre. Abdérame fut du nombre des morts. Les Hiſtoriens varient beaucoup ſur le lieu de cette bataille, qui mérita le ſurnom de *Martel* à Charles. Les uns la placent auprès de Poitiers; & les autres dans le voiſinage de Tours. Mais tous ſont d'accord à dire que jamais victoire ne fut plus complete, quoiqu'ils ne conviennent pas du nombre des morts qu'il y eut de part & d'autre. Ceux qui les font monter à 375 mille du côté des Saraſins, & à 1500 ſeulement du côté des François, ont aujourd'hui perdu toute créance. (Voy. Eudes *parmi les Rois de Toulouſe.*)

L'an 733, Charles pénetre en Bourgogne, & ſoumet à ſon obéiſſance Lyon, & pluſieurs autres villes. Il porte enſuite la guerre en Friſe, par mer & par terre, défait entièrement les Friſons en divers combats, & tue Poppon, leur Duc.

L'an 734, nouvelle expédition de Charles contre les Friſons, qui ſont entièrement défaits.

L'an 735, Charles, après la mort du Duc Eudes, ſe rend maître de l'Aquitaine juſqu'à la Garonne, & de la Gaſcogne.

L'an 736, Charles donne à Hunald, fils d'Eudes, le Duché d'Aquitaine, à la charge de l'hommage envers lui & ſes deux fils, Carloman & Pepin, ſans faire mention de Thierri.

L'an 737, Childebrand eſt envoyé par Charles, ſon frere, pour reprendre Avignon ſur les Saraſins qui s'en étoient emparés ſous la conduite de Mauronte, Gouverneur de Marſeille, & d'autres Seigneurs Provençaux, dont le deſſein étoit de ſe rendre indépendans. Charles vient joindre ſon frere devant cette place avec toutes les machines néceſſaires pour un ſiége. L'ayant emportée d'aſſaut, ils la livrent aux flammes, après avoir paſſé au fil de l'épée la plupart des habitans. De là Charles renforcé par un corps de troupes, que Liutprand, Roi des Lombards, lui avoit envoyé, va faire le ſiége de Narbonne où commandoit Anthime, Général des Saraſins. Amor vient d'Eſpagne au ſecours des aſſiégés avec une armée de la même nation. Charles, étant allé à ſa rencontre, lui livre bataille ſur les bords de la

L'an 737, Thierri IV meurt vers le mois d'Avril. Ce Prince avoit porté le nom de Roi pendant 17 ans. Charles ne ſe mit point en peine de remplir, au moins d'une ombre, le trône vacant par la mort de Thierri, & continua de gouverner, comme auparavant, la Monarchie Françoiſe, avec la qualité de Duc des François.

Interregne de 5 ans, depuis l'an 737, juſqu'à l'an 742.

CHARLES-MARTEL, DUC D'AUSTRASIE.

Berre, & revient triomphant après avoir taillé en pieces une grande partie de ces Infideles avec leur Chef. Cette victoire toutefois ne le rendit pas maître de Narbonne. Le ſiége continue ; Charles y laiſſe une partie de ſes troupes, & va ſe ſaiſir de Nîmes, de Beziers, d'Agde, & des autres places fortes du pays.

Lan 738, Charles dompte les Saxons, ſitués au-deſſous du confluent de la Lippe & du Rhin, & ſe les rend tributaires.

L'an 739, Charles & Childebrand achevent la réduction de la Provence par la priſe de Marſeille, d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparoître dans le pays.

L'an 741, Charles reçoit deux Nonces du Pape Grégoire III, (ce ſont les premiers qu'on vit en France) qui lui apportoient les clefs du ſépulcre de S. Pierre, avec d'autres préſens conſidérables. Ils lui remirent en même tems une Lettre de Grégoire, par laquelle ce Pontife le conjuroit de venir au ſecours des Romains, menacés par le Roi Luitprand, en lui promettant de leur part de le créer Conſul, c'eſt-à-dire Patrice de Rome, & de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de l'Empereur, pour ſe ſoumettre à lui. L'Annaliſte de Metz dit même que Grégoire avoit joint a ſa Lettre le Décret des Romains qui réaliſoit ces promeſſes. Charles, après avoir fait un accueil très honorable à ces Nonces, les fait accompagner, à leur retour, par Grimon, Abbé de Corbie, & Sigebert, Reclus de S. Denis, chargés de riches préſens pour le Pape. Vers le même tems, Charles, ſentant approcher ſa fin, aſſemble les Seigneurs François au Palais de Verberies, &, de leur conſentement, il partage la Monarchie de France entre ſes deux fils, Carloman & Pepin. Il donne au premier l'Auſtraſie, la Suabe & la Turinge ; au ſecond, la Bourgogne, la Neuſtrie & la Provence. Il n'y eut aucune diſpoſition faite en faveur de Grippon, ſon 3 fils, & la raiſon qui le fit exclure de la ſucceſſion paternelle n'eſt pas aiſée à deviner. Mais Sonechilde, mere de ce Prince, fit tant par ſes larmes auprès de ſon époux, qu'étant ſur le point de mourir, il détacha une petite portion de ſes Etats, en l'abſence de Carloman & de Pepin, pour faire un lot à leur frere. Loin d'acquieſcer à ce démembrement, ils s'en plaignirent hautement à leur retour, & le taxerent de nullité, ſous prétexte qu'il avoit été fait ſans l'aveu des Grands de la nation. Charles mourut, dans ces entrefaites, au Palais de Quierſi-ſur-Oiſe, le 22 Octobre 741, à l'âge de 52 ans, après avoir gouverné pendant l'eſpace de plus de 25 ans la Monarchie Françoiſe en Souverain, & s'être acquis une réputation qui ne finira jamais, par une infinité d'expéditions éclatantes. Le corps de Charles-Martel fut tranſporté à S. Denis. Les Hiſtoriens l'appellent tantôt Duc des François, tantôt Prince des François, Conſul, Patrice. Son épitaphe lui donne même le titre de Roi ; mais il ne le prit jamais, & dans les Actes publics, il ne ſe qualifioit que Maire du Palais, & homme illuſtre, qualité que nos Monarques de la premiere race joignoient à celle de Roi. Les guerres continuelles qu'il eut à ſoutenir, le mirent dans une eſpece de néceſſité d'envahir, au défaut du Fiſc, les biens des Egliſes pour les diſtribuer aux gens de guerre & les attacher à ſon ſervice. Il eſt vrai qu'il le fit ſans retenue & au grand détriment de la diſcipline eccléſiaſtique & réguliere. On vit des militaires poſſéder en fief, non ſeulement des métairies des Égliſes, mais des Abbayes même, & s'y établir avec leurs familles ; ce qui ſouvent y faiſoit ceſſer le culte divin. Nous ne prétendons nullement juſtifier là-deſſus Charles-Martel. Mais ſi l'on ſe rappelle que la Religion Chrétienne lui eſt redevable de ſa conſervation dans les Gaules, & que, ſans la valeur de ce Prince, elle y eût fait place au Mahométiſme, on ſera plus porté à lui pardonner les moyens injuſtes & violens qu'il employa pour la défendre & la maintenir. Outre les enfans qu'on vient de nommer, Charles-Martel laiſſa 3 fils naturels. 1° Remi, Archevêque de Rouen ; 2° le Comte Bernard, pere d'Adélard, de Vala & de Bernard, tous trois Moines de Corbie, dont les deux premiers en devinrent Abbés ; 3° Jérôme, pere de Fulrad, Abbé de S. Denis, & de Folcuin, Evêque de Terrouenne. Charles eut encore une fille, Chiltrude, femme d'Odilon, Duc de Baviere, & mere de Taſſillon, morte l'an 754. La petite Chronique de S. Gal dit que Théodoald fut tué la même année que mourut Charles-Martel, ſans marquer que ce fut le même, comme l'aſſurent D. Mabillon & D. Bouquet, que le fils de Grimoald, dont on a ci-devant parlé.

CARLOMAN ET PEPIN, DUCS DES FRANÇOIS.

L'an 741, CARLOMAN & PEPIN, fils de Charles-Martel & de Rotrude, morte en 724, ſuccedent à leur pere, le premier en Auſtraſie, l'autre en Neuſtrie ; & auſſitôt ayant levé une armée, ils aſſiégent Laon, où Grippon s'étoit enfermé avec ſa mere. Grippon ſe rend à ſes freres, qui l'envoient en priſon à Neufchâtel.

L'an 742, Carloman & Pepin font pluſieurs expéditions en Aquitaine, où ils domptent les Gaſcons rébelles, & pourſuivent Hunald, fils d'Eudes, en Allemagne, où ils défont entièrement les Allemands. Ces deux Princes partagent entre eux le Royaume de France, dans le lieu appellé *Vieux-Poitiers* ; c'eſt-à-dire, ſelon D. Bouquet, qu'ils dépouillent leur frere Grippon de la portion que lui avoit donnée Charles peu avant ſa mort, & qu'ils la partagerent entre eux.

CHILDÉRIC III, ROI DE NEUSTRIE, DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

L'an 742, CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, eſt placé ſur le trône, & commence à porter le nom de Roi. Ce Prince fut créé Roi, non pas de tout l'Empire François, ſi l'on en croit le P. Daniel, mais ſeulement de cette partie que Pepin gouvernoit, & nullement de l'Auſtraſie, qui, dès le tems de Pepin, pere de Charles-Martel, fut une Principauté ſéparée du reſte de l'Empire François. Mais la preuve que Childéric fut auſſi reconnu pour Souverain, au moins de nom, dans l'Auſtraſie, ſe tire de pluſieurs Actes expédiés en Alſace ſous la date des années de ſon régne. (M. Grandidier, *Hiſt. de l'Egl. de Strasbourg*, T. I, p. 272.) Il eſt cependant vrai que Carloman, dans la préface du Capitulaire qu'il publia, l'an 743, à Leptines, dit y avoir aſſemblé les Evêques & les Grands de ſon Royaume, *in regno meo*. Mais le terme *regnum* ſemble devoir s'entendre ici d'un gouvernement abſolu à la verité, plutôt que d'un Royaume proprement dit.

Lan 743, Carloman & Pepin font une expédition contre Odilon, Duc de Baviere. Un Prêtre, nommé Sergius, vient de la part du Pape leur interdire toute guerre avec ce Prince. On lui répond, que la Baviere & ſes habitans appartiennent à l'Empire François : *Bajoariam Bajoarioſque ad Francorum Imperium pertinere*. Odilon, mis en déroute, s'enfuit honteuſement. Carloman entre en Saxe, pénetre juſqu'à la ſource de la Haze, qui ſe jette dans l'Ems, prend le Château d'Ocſiobourg, & bat Théodoric, Duc des Saxons. L'an 744, Carloman & Pepin ſoumettent Hunald, Duc d'Aquitaine, font la paix avec Odilon, Duc de Baviere, conduiſent une armée en Saxe, battent & prennent une 2e fois Théodoric, Duc des Saxons, qu'ils amenent en France avec eux. L'an 745, nouvelle victoire de Carloman ſur les Saxons, dont pluſieurs reçoivent le Baptême. L'année ſuivante, il ſe rend maître de l'armée des Allemands à Canſtat, ſans combattre, & de-là paſſe en Aquitaine. Ce fut là où ſe terminerent ſes exploits militaires. L'an 747, il renonce au monde, remet ſon Royaume & ſon fils Drogon entre les mains de Pepin, ſon frere, part pour Rome, où il ſe fait couper les cheveux, prend l'habit Clérical des mains du Pape, & enſuite va ſe faire Moine au Mont-Caſſin. Pepin retire Grippon, ſon frere, de la priſon de Neufchâtel, où l'avoit mis Carloman, & ne tarde pas d'avoir ſujet de s'en repentir. Grippon, à peine a recouvré la liberté, qu'il s'enfuit chez les Saxons, & les ſouleve contre Pepin. L'an 748, Pepin marche en Saxe, où pluſieurs Seigneurs François avoient ſuivi Grippon ; il ſoumet les Saxons, & prend Théodoric, leur Duc, pour la 3e fois. Grippon ſe retire en Baviere, & enleve ce Duché à Taſſillon, fils & ſucceſſeur d'Odilon, mort cette année 748. (Pagi.) L'an 749, Pepin marche en Baviere, défait les Bavarois, rétablit Taſſillon, prend Grippon, l'amene en France, & lui donne pour partage la ville du Mans, avec douze Comtés, nombre compétent alors pour faire un Duché. Mais, l'an 751, Grippon, toujours inquiet, va chercher une retraite auprès de Waifre, Duc d'Aquitaine. Pepin ne jugea pas à propos de le pourſuivre, il rouloit dans ſa tête une affaire plus intéreſſante. Souverain dans le fait il lui manquoit le titre de Roi, titre impoſant pour la multitude, qui ſe décide moins par les choſes que par les noms.

Pour l'obtenir, il s'y prit ſi adroitement qu'il ſembla prêt à le refuſer lorſque, à la ſollicitation de ſes Emiſſaires, il lui fut offert par les Grands de la nation. Il voulut même, ou feignit vouloir s'en rapporter là-deſſus au Souverain Pontife, en conſéquence Burchard, Evêque de Würtzbourg, & Fulrad, Abbé de S. Denis, ſont députés à Rome pour conſulter l'Oracle, dont la réponſe fut telle que Pepin la déſiroit. Ce Prince, alors sûr de ſon fait, aſſemble, au mois de Mars de l'an 752, un Parlement à Soiſſons, où il eſt proclamé Roi. Childéric, en même tems, fut dépoſé, raſé & enfermé dans le Monaſtere de Sithiu, (aujourd'hui de S. Bertin, à S. Omer) où il mourut l'an 755. Il laiſſa un fils, nommé Thierri, qui fut envoyé au Monaſtere de Fontenelle (à préſent S. Vandrille) & élevé dans l'obſcurité. Telle fut la fin de l'illuſtre Dynaſtie de la race de Clovis, après plus de 270 ans de régne dans les Gaules.

Tant que Charles-Martel vécut, malgré l'autorité ſuprême dont il jouissoit, tout se faisoit au nom du Roi dans les Plaids et Assemblées des François. Nous voyons, par exemple, un privilege accordé au Monastere de S. Denis par Thierri IV, à la priere de Charles, Maire de son Palais. Cette priere, à la vérité, étoit un ordre par la dépendance où les Maires du Palais tenoient les Rois; mais Pepin et Carloman ne laisserent pas même à Childéric les droits honorifiques de la royauté. Ils faisoient et régloient presque tout en leurs propres noms. De là vient qu'on ne trouve nul Diplôme original qui porte en tête le nom de Childéric III. Souvent même dans les Conciles et les Actes publics, les Notaires omettoient les années du régne de ce Prince. On voit dans Goldast, (*Rer. Allemann.* T. II, n. 35,) une Charte datée *anno* xxx, *post obitum Dacoberti Regis*, c'est-à-dire de Dagobert III, mort en 715; une autre (*ibid*, n. 58,) datée du 29 Novembre, *regnante Carolomanno Duce et Bobone Comite.*

Childéric I et Childéric III sont les seuls Rois de la premiere race dont les sceaux ne soient pas de figure ronde.

PEPIN, DIT LE BREF, CHEF DE LA IIe RACE.

752. Pepin dit le Bref, à raiſon de ſa taille, né l'an 714, Maire du Palais de Neuſtrie & de Bourgogne depuis l'an 741, & de toute la Monarchie Françoiſe depuis l'an 747, proclamé Roi des François dans l'Aſſemblée tenue à Soiſſons au mois de Mars 752, fut ſacré dans le même lieu peu de jours après ſon élection, par S. Boniface, Archevêque de Mayence. *C'eſt le premier ſacre de Roi (de France)*, dit le P. Daniel, *qui ſoit marqué dans notre Hiſtoire par des Ecrivains dignes de foi.* Il eſt cependant à remarquer que nul des Hiſtoriens du tems (nous les avons tous conſultés,) ne parle de cette cérémonie, comme d'une choſe nouvelle en France. Quelques uns même ſemblent la donner pour un ancien uſage: *Pipinnus ſecundum morem Francorum, electus eſt ad Regem & unctus*, dit un ancien Annaliſte, qui a ſervi de guide à Réginon. (Bouquet, T. V, p. 33.) Pepin, après ſon couronnement, marche contre les Saxons qui s'étoient révoltés, & les oblige après les avoir domptés, à lui fournir 300 chevaux chaque année par forme de tribut. De retour en France, il pourſuit Grippon, ſon frere, qui s'étoit réfugié, comme on l'a dit, auprès du Duc d'Aquitaine, traverſe ce Duché, s'empare de la Septimanie, qui lui fut livrée par le Goth Anſemond, & réunit cette Province à la Couronne. Grippon, l'an 753, fuyant chez les Lombards, eſt atteint dans la vallée de Morienne par Theodouin, Comte de Vienne, & Frédéric, Comte de la Bourgogne Transjurane, & périt, ainſi que les deux Comtes dans le combat qu'ils lui livrent.

L'an 754, Pepin eſt ſacré une ſeconde fois dans l'Egliſe de S. Denis, avec ſes deux fils, Charles & Carloman, le 28 Juillet, par le Pape Etienne II. Avant la cérémonie ce Pontife releva Pepin & toute la Nobleſſe Françoiſe, du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait au Roi Childéric. Il prononça enſuite, du conſentement de l'Aſſemblée, une Sentence d'excommunication contre les Seigneurs qui entreprendroient à l'avenir d'élever ſur le trône une autre famille. Enfin il déclara Pepin & ſes ſucceſſeurs Patrices de Rome. En reconnoiſſance, Pepin s'engage, envers le Pape, à marcher contre Aſtolphe, Roi des Lombards, qui avoit envahi l'Exarcat de Ravenne, avec cette partie du *Picenum*, nommée Pentapole, depuis Rimini juſqu'à Gubio, c'eſt-à-dire ce qu'on nomme aujourd'hui la Romagne & le Duché d'Urbin, & portoit ſes vues ſur Rome. Aſtolphe, redoutant la puiſſance du Monarque François, oblige Carloman, frere de Pepin, à paſſer en France, pour détourner l'orage dont il étoit menacé. Carloman n'obtint rien, & mourut au retour à Vienne. Pepin, après deux ambaſſades inutilement envoyées au Roi des Lombards, pour l'inviter à ſatisfaire le Pape, paſſe les Monts, défait Aſtolphe, & va mettre le ſiége devant Pavie, où il s'étoit renfermé. Aſtolphe promet alors avec ſerment de rendre Ravenne, avec toutes les places dont il s'étoit emparé. La paix ſe fait à cette condition; Pepin fait alors donation de ſa conquête, c'eſt-à-dire, de l'Exarcat de Ravenne avec la Pentapole, au S. Siége; après quoi il fait conduire le Pape à Rome, par l'Abbé Fulrad, avec un corps de troupes, commandé par Jérôme, fils naturel de Charles-Martel, & enſuite il repaſſe en France. Mais, l'an 756, Aſtolphe, loin de tenir parole, ſe met en campagne au printems, ravage les environs de Rome, & aſſiége la ville. Pepin, à cette nouvelle, revole en Italie, accompagné de ſes deux fils & de Taſſillon, Duc de Baviere. Aſtolphe, à l'approche des François, va de nouveau ſe renfermer dans Pavie; il y eſt encore aſſiégé. La place étant ſur le point d'être forcée, il demande la paix; mais pour l'obtenir, il faut qu'il rende, outre les places qu'il avoit priſes, Commachio, dont les Lombards étoient en poſſeſſion depuis long-tems, & paie une groſſe ſomme pour les frais de la guerre. Tout étant concerté, Pepin renouvelle & confirme la donation qu'il avoit faite à l'Egliſe Romaine. *C'eſt la proprement*, dit le P. Daniel, *le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur Pontificat. Juſqu'au tems du Grand Conſtantin, l'appanage le plus ordinaire des ſucceſſeurs de S. Pierre étoient les perſécutions, ſouvent le martyre.* Le gouvernement de l'Exarcat fut donné à l'Archevêque de Ravenne, qui prit le titre d'Exarque. (*Voy.* le Pape Etienne II.)

L'an 757, l'Empereur Copronyme envoie à Pepin les premieres Orgues à pluſieurs jeux, qui aient paru en France. Pepin les fit mettre dans ſa chapelle de Compiegne où il étoit alors, & non pas, comme le dit M. Velly, dans l'Egliſe de S. Corneille du même lieu, qui ne fut bâtie que par Charles le Chauve. La même année, Taſſillon fait hommage de la Baviere à Pepin. Un nouveau ſoulevement des Saxons rappelle Pepin dans leur pays. Il revient triomphant ſans avoir dompté leur férocité. L'an 759, les Goths renfermés dans Narbonne, ſous la dépendance des Saraſins, livrent cette place aux François, qui la tenoient bloquée depuis ſept ans. Pepin chaſſe enſuite ces Infideles de toute la Gothie. La guerre contre Waifre, Duc d'Aquitaine, occupa Pepin pendant les huit dernieres années de ſon régne. Enfin la mort le délivra de cet ennemi, qui fut tué le 2 Juin 768 par ſes gens, &, comme l'on croit, par le conſeil de Pepin, qui devint ainſi maître de l'Aquitaine. Pepin avoit reçu l'année précédente une ambaſſade ſolemnelle de l'Empereur Conſtantin Copronyme, dont l'objet étoit de demander ſa fille Giſele pour le fils aîné de l'Empereur, avec offre de l'Exarcat de Ravenne pour la dot de la Princeſſe. C'étoit une ruſe des Grecs pour retirer ce domaine des mains des Papes, & le faire retourner à ſes anciens Maîtres. Mais l'héréſie des Iconoclaſtes, dont les Grecs étoient entachés, faiſoit un obſtacle au ſuccès de l'ambaſſade. Les Eccléſiaſtiques, que l'Empereur y avoit joints, s'efforcerent de juſtifier cette doctrine, & accuſerent les Latins à leur tour d'innovation ſur la proceſſion du S. Eſprit. Pepin renvoya cette queſtion au Concile de Gentilli, où les Grecs furent réfutés par les Légats du Pape qui s'y trouverent. Ainſi les Ambaſſadeurs s'en retournerent ſans avoir rien obtenu.

L'an 768, Pepin tombe malade à Saintes, & vient à S. Martin de Tours; de là il ſe rend avec ſa femme & ſes enfans au Monaſtere de S. Denis, où il meurt d'hydropiſie le 24 Septembre, dans la 54e année de ſon âge, la 27e de ſon régne, depuis la mort de ſon pere, la 17e depuis qu'il fut élevé à la Royauté. Il fut enterré au même lieu devant le portail de l'Egliſe, comme il l'avoit ordonné, le viſage contre terre, & dans la ſituation d'un pénitent. La Reine Berthe, ou Bertrade, dite *au grand-pied*, ſa femme, étoit fille de Caribert, Comte de Laon, ſuivant la plus probable opinion; elle mourut le 12 Juillet 783, après lui avoir donné Charles & Carloman, qui ſuivent; Pepin mort en bas âge; Giſele dont on vient de parler, qui devint Abbeſſe de Chelles; Rothaïs & Adélaïde, mortes dans le célibat. M. le Préſident Hénaut donne à Pepin un 3e fils nommé Gilles, que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Ce Prince réuniſſoit dans ſa perſonne toutes les qualités du cœur & de l'eſprit, qui font les grands Rois & peuvent légitimer en quelque ſorte dans un uſurpateur l'exercice du pouvoir ſouverain. Il gouverna le Royaume avec une ſageſſe & une circonſpection, qui ne permit à aucun factieux (il y en avoit bon nombre alors) de s'élever contre ſon autorité; il le défendit avec une valeur qui fit triompher ſes armes de tous ceux qui oſerent l'attaquer; il contribua aux progrès de la Religion en favoriſant les Miſſionaires; il fut le protecteur du S. Siége & le créateur de ſa puiſſance temporelle en dépouillant un Prince ambitieux qui vouloit le réduire en ſervitude. La force de ſon corps, dans ſa courte groſſeur, répondoit à la vigueur de ſon ame. Son bras nerveux n'avoit point d'égal parmi ſes ſujets. Le Moine de

S. Gal (L. 2, c. 23) raconte, qu'informé des railleries ſecretes que certains courtiſans, au commencement de ſon régne, avoient faites ſur la petiteſſe de ſa taille, il voulut établir ſon autorité par quelque coup extraordinaire; que, dans ce deſſein, il donna un jour, à l'Abbaye de Ferrierres en Gâtinois, le ſpectacle du combat d'un taureau avec un lion. Déjà, dit-il, le lion, ayant ſaiſi le taureau par le cou, l'avoit terraſſé & commençoit à l'étrangler, lorſque Pepin ſe tournant vers les Seigneurs leur dit: *Qui de vous autres aura aſſez de courage pour aller ſéparer ou tuer ces deux animaux?* Chacun ſe tut d'effroi. *Ce ſera donc moi*, répondit froidement le Monarque. Il tire à l'inſtant ſon ſabre, ſaute dans l'arêne, va droit au lion, lui coupe la gorge, & ſans perdre de tems décharge un ſi rude coup ſur le taureau qu'il lui abat la tête; puis revenant froidement à ſa place, il dit à ceux dont il vouloit être entendu: *David étoit petit & terraſſa Goliath; Alexandre étoit petit & ſurpaſſa en force & en courage des Capitaines beaucoup plus hauts de taille que lui.*

On a plusieurs Diplômes de Pepin qui datent le commencement de son régne de l'année 752, qui est celle de son élection. Mais il y en a d'autres, comme le prouve Schannat, qui fixent cette époque à la consécration que ce Prince reçut des mains du Pape, c'est-à-dire au 28 Juillet 754. On voit aussi des Chartes, comme l'observe M. Schoepflin, qui font au contraire remonter le commencement du régne de Pepin à l'an 750, et même à 749, étant datées de la 18e année de son régne. Mais ces Actes supposent que Pepin étoit véritablement Roi avant son élection, parce qu'il exerçoit tous les droits de la royauté. Pepin est le premier Roi de France qui ait employé dans ses Diplômes la formule *par la grace de Dieu*; ce qu'il fit, soit pour imiter les Empereurs d'Orient, qui prenoient le titre de Θεὸστεφανώμενοι, couronnés de Dieu, soit pour avoir été élu Roi par une grace de Dieu toute particuliere. Cependant lui et Carloman, son 2e fils, ne s'attacherent pas constamment à cette formule; mais Charlemagne l'employa communément. Des Modernes l'ont regardée, mal-à-propos, comme une marque de souveraineté. Non-seulement des Princes, mais des Evêques, des Abbés, et de simples Prêtres, s'en sont servis sans autre dessein que d'exprimer leur reconnoissance envers Dieu.

Pepin, l'an 755, transféra, du mois de Mars au mois de Mai, les Assemblées générales de la nation, qu'on avoit nommées jusqu'alors le *champ de Mars*, et qu'on nomma depuis le *champ de Mai*. L'usage de la cavalerie, qui s'étoit introduit dans les armées, fut la cause de ce changement. (*Annal. Petav.*) Les Evêques commencerent alors à être admis dans ces Assemblées.

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE.

768. Charles, fils aîné de Pepin, né le 26 Février, au Château d'Ingelheim, l'an 742, ſacré à Saint-Denis par le Pape Etienne II, le 28 Juillet 754, & nommé Patrice de Rome, ayant partagé les Etats de ſon pere, l'an 768, avec ſon frere Carloman, a pour ſa part la Neuſtrie, la Bourgogne & la Provence, & commence à régner vers la fin de Sept. 768. Charles ſe fait ſacrer une ſeconde fois à Noyon le 9 Octobre ſuivant, c'eſt-à-dire le même jour que Carloman, ſon frere, le fut à Soiſſons, ſi l'on en croit les Auteurs cités à l'article de ce dernier. Mais il y a bien de l'apparence qu'ils ont pris pour ſacre une ſimple inauguration. (*Voy.* Carloman.)

L'an 769, expédition de Charles en Aquitaine. Hunald, après avoir cédé ce Duché à ſon fils depuis plus de 23 ans, pour embraſſer la vie Monaſtique, étoit ſorti de ſa retraite, voyant ſon fils mort, pour remonter ſur le trône. Charles défait Hunald, le fait priſonnier, & le prive de toute dignité. Ce Duc s'échappa l'an 771, & alla chercher une retraite à Rome; de-là s'étant enfui chez les Lombards, il fut lapidé à Pavie par le peuple, parce qu'il s'oppoſoit à la reddition de cette place, aſſiegée par Charles, & réduite à l'extrémité par la famine & la maladie.

L'an 770, Charles épouſe Désidérate, ou Ermengarde, fille de Didier, Roi des Lombards, après avoir congédié ſa concubine Himiltrude, fille d'un Seigneur François.

L'an 771, Charles vient à Carbonac, où il tient un Parlement avec les Comtes & les Seigneurs qui avoient été attachés à Carloman. Ce Prince répudie la même année Déſidérate, pour une raiſon qu'on ignore, dit Eginhart, la renvoie à ſon pere, & épouſe Hildégarde, qui deſcendoit, ſuivant Thégan, de Godefroi, Duc des Allemands. On la regarda long-tems comme femme illégitime. Paſchaſe Radbert, dans la vie de S. Adélard, dit qu'il abandonna la Cour, ſcandaliſé de ce mariage, & alla ſe faire Moine à Corbie dont il devint dans la ſuite Abbé. (*Voy.* ci-deſſous Pepin, Roi d'Italie).

CARLOMAN.

768. Carloman, fils de Pepin, né l'an 751, ſacré à S. Denis par le Pape Etienne II, le 28 Juillet 754, nommé Patrice de Rome, ſuccede à Pepin, ſon pere, le 24 Septembre 768, avec ſon frere Charles, & a pour ſon partage ce qu'avoit poſſédé ſon oncle Carloman, ſavoir l'Auſtraſie, &c. Carloman ſe fait ſacrer une 2e fois à Soiſſons le 9 Octobre de cette année, le même jour que Charles, ſon frere, le fut à Noyon, ſuivant le Continuateur de Frédégaire, l'Annaliſte de Petau, le Chroniqueur Anonyme qui écrivoit en 810 & l'Auteur de la petite Chronique de S. Gal. Mais Eginhart, le Chroniqueur de S. Denis, l'Auteur d'une ſuite de Flodoard, Adon de Vienne, les Annales de Tillet, celles qu'on nomme de Loyſel, & Sigebert, rapportent ſimplement que les deux freres reçurent en même jour les ornemens de la royauté: *inſignia regni ſuſceperunt*, qu'ils furent couronnés, ou enfin qu'ils furent élevés ſur le trône, *in regnum Francorum elevati ſunt*, ſans parler du ſacre, ni du miniſtere des Evêques. Le ſilence de ces Ecrivains, dont l'autorité l'emporte ſur celle des précédens, mérite ici d'autant plus de conſidération, qu'il eſt hors de vraiſemblance que des Evêques ſe ſoient aviſés de ſacrer des Princes qui l'avoient déjà été par le Pontife Romain. Il eſt donc très probable que les Anciens qui avancent ce fait, auront confondu le ſacre avec l'inauguration. Carloman ſe joint à ſon frere pour la guerre d'Aquitaine, le quitte enſuite, & s'en revient en France, brouillé avec lui. Les deux freres ſe réconcilierent peu de tems après.

L'an 770, il naît un fils à Carloman: le Pape Etienne III demande à ce Prince & obtient l'honneur de tenir ſur les Fonts de Baptême cet enfant qui fut nommé Pepin.

L'an 771, Carloman meurt à Samouci en Laonois, le 4 Décembre, âgé d'environ 20 ans, dans la 4e année de ſon régne, & a ſa ſépulture à S. Remi de Reims, d'où apparemment il fut dans la ſuite transféré à S. Denis; c'eſt ce que donne lieu de croire un tombeau de pierre qu'on voit dans cette Egliſe, ſur lequel eſt écrit: *Carolomannus Rex, filius Pippini.* Gerberge, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 768, ſe réfugie avec ſes enfans, Pepin & un autre dont on ignore le nom & le ſexe, auprès de Didier, ſon pere, Roi des Lombards, qui n'oublia rien pour faire placer l'aîné ſur le trône de ſon pere, & tâcha d'engager, l'an 772, le Pape Adrien I, à le ſacrer Roi; mais ſes efforts furent inutiles.

CHARLEMAGNE SEUL.

L'an 772, Charles, maître de toute la Monarchie depuis la mort de Carloman, ſon frere, tient une aſſemblée à Worms, où la guerre, contre les Saxons nouvellement révoltés, fut réſolue. Il entre en Saxe à la tête d'une armée, & gagne ſur les Saxons, commandés par Witikind, la bataille nommée du *torrent*. Ce nom lui vint d'un torrent qui traverſoit le lieu où elle ſe donna, & qui, étant à ſec alors, roula des eaux abondantes ſubitement, & fort à propos pour les François qu'une ſoif ardente conſumoit & faiſoit déjà penſer à la retraite. Il prend enſuite le Château d'Héresbourg, aujourd'hui Stadtberg, en Weſtphalie, & détruit le vaſte Temple d'Irmenſul. C'étoit comme la divinité tutélaire des Saxons, & la deſtruction de ſon Temple a fait le ſujet d'une fête qui ſe célebre encore tous les ans la veille du Dimanche *Lætare* à Hildesheim, où la colonne, qui ſoutenoit l'idole, fut tranſportée ſous le régne de Louis le Débonnaire. Les Saxons, pouſſés à bout, demandent la paix avec inſtance, & l'obtiennent en donnant des ôtages.

Charles n'étoit pas moins dévoué que l'avoit été Pepin, ſon pere, au S. Siége. L'an 773, à la priere du Pape Adrien I, il porta ſes armes en Italie contre le Roi Didier, qui avoit enlevé pluſieurs places à l'Egliſe Romaine. Didier, n'oſant tenir la campagne devant l'armée Françoiſe, ſe renferme dans Pavie, à l'exemple d'Aſtolphe, ſon devancier. La place eſt inveſtie, & tient huit mois entiers, pendant leſquels Charles, laiſſant le ſoin du ſiége ou blocus à ſon oncle Bernard, va prendre Vérone, défendue par Adalgiſe, fils de Didier. De-là il ſe rend à Rome, où il eſt reçu, le 2 Avril 774, avec les mêmes honneurs qu'on rendoit aux Exarques. Il y confirme au Pape la donation de Pepin, & y ajoute les patrimoines de l'Egliſe de Rome dans les Duchés de Spolete & de Bénévent, dans la Toſcane, dans la Campanie, & ailleurs. Mais les Provinces, où ces patrimoines étoient ſitués, reſterent attachées au Royaume de Lombardie, & Charles ſe réſerva même, ſur tout ce qu'il avoit cédé au S. Siége, le droit de Souveraineté. De retour devant Pavie, il force la place à ſe rendre ſur la fin de Mai. Didier, ſa femme & ſes filles, tombent entre les mains du vainqueur, qui les fait conduire en

France, avec la femme & les deux enfans de Carloman qu'il avoit pris dans Vérone. Pepin, l'aîné des deux, mourut fort jeune : on dit que le ſecond, nommé Siagre, devint Evêque de Nice, & finit ſaintement ſes jours le 1 Juin 797. C'eſt une mépriſe du P. Anſelme, adoptée par l'Abbé Velly. L'Evêque de Nice, nommé Siagre, étoit en poſſeſſion de ce Siége dès l'an 777, après avoir été Abbé de S. Pons au voiſinage de cette ville; & Siagre, s'il étoit fils de Carloman, n'étoit né au plutôt qu'en 770. (*Gall. Chr.* T. III. col. 1274.) Charles, après la priſe de Pavie, fut proclamé Roi d'Italie, & commença dès-lors à ſe qualifier *Roi des François & des Lombards*, ajoutant à ces titres celui de *Patrice*, qui lui fut conféré par le Sénat & le peuple Romain. Ce n'étoit plus un ſimple titre d'honneur comme celui que Pepin & ſes enfans avoient reçu du Pape Etienne II. Le Patriciat, accordé à Charlemagne, lui donnoit droit de commandement; puiſqu'Adrien datoit de cette époque ſes Lettres, que les Romains juroient fidélité à ce Prince, & qu'il exerça le pouvoir ſouverain dans Rome avant d'être Empereur. Après l'extinction du Royaume de Lombardie, il ne reſta aux Empereurs Grecs en Italie que les Duchés de Naples, de Melphe & de Gaéte, dont ils firent une nouvelle Province ſous le nom de Theme de Lombardie. Ils conſerverent encore la pointe de l'ancienne Calabre, où ſont Gallipoli & Otrante, & la nouvelle Calabre depuis Coſence juſqu'à Rhége. La Sicile & la Sardaigne demeurerent en leur puiſſance juſqu'au tems où elles furent envahies par les Saraſins. Les deux Calabres furent réunies ſous le gouvernement du Patrice de Sicile, & c'eſt de là qu'eſt venue la dénomination des deux Siciles, l'une en deça, l'autre au-delà du Fare. (le Beau.)

Les Saxons, tandis que Charles étoit au-delà des Monts, avoient ſecoué le joug de la France. Charles, à ſon retour, envoie quatre armées pour les réduire. L'an 775, s'étant avancé lui-même ſur le Wéſer, & de-là étant arrivé ſur l'Ocker, il reçoit, le ſerment de fidélité & les ôtages des Saxons Ooſtphales. Les Saxons Angariens, ou Angrivariens, dont il traverſe les terres en revenant de cette expédition, & les Saxons Weſtphales qu'il rencontre enſuite ſur ſa marche, lui donnent de pareilles aſſurances de leur ſoumiſſion.

Adalgiſe, retiré à la Cour de CP. n'y demeuroit pas oiſif. Charles, inſtruit des intelligences qu'il entretenoit avec les Seigneurs Lombards, repaſſe en Italie, l'an 776, au milieu de l'hiver, pour réprimer les mouvemens des factieux, dont le plus dangereux étoit le Duc de Frioul. Le Monarque, après l'avoir fait priſonnier dans une bataille, lui fait trancher la tête. Les Saxons profiterent de l'éloignement de Charles pour arborer une 3e fois l'étendard de la révolte. Ce Prince étant revenu promptement à Worms, reçut, à la ſource de la Lippe, de nouvelles ſoumiſſions de ces peuples qui promirent d'embraſſer le Chriſtianiſme. Leur conduite donna lieu de croire qu'ils agiſſoient cette fois ſincèrement. L'an 777, dans un Parlement que Charles tient à Paderborn, ils viennent de toutes parts ſe ſoumettre, & reçoivent le Baptême. Le fier Witikind fut le ſeul de leurs Chefs qui ne ſe trouva pas à cette Aſſemblée. Il s'étoit retiré à l'arrivée de Charles *in partibus Normannia*, ce qui peut s'entendre de la Saxe au nord de l'Elbe, appellée Nordalbingie. Ebn-el-Arabi & Abiathar, Gouverneurs Saraſins, l'un de Saragoſſe, l'autre d'Hueſca, s'étoient auſſi rendus à cette Aſſemblée. Par le traité qu'ils firent avec Charles, ce Prince s'engagea à les rétablir dans leurs Gouvernemens, dont Abderame les avoit dépouillés. Le fruit de cette expédition, entrepriſe l'année ſuivante, fut pour Charles la conquête de la Navarre & d'une partie de l'Aragon juſqu'à l'Ebre; mais en revenant l'arriere-Garde de ſon armée fut ſurpriſe, & taillée en pieces par les Gaſcons dans la vallée de Roncevaux. Roland, ſon neveu, ſi célebre dans nos anciens Romans, fils de Milon, Comte d'Angers & de Berte, ſœur de Charles, périt en cette rencontre. L'amour de l'indépendance reprenoit toujours le deſſus dans le cœur des Saxons. L'an 780, quatrieme révolte de ces peuples. Charles, après les avoir vaincus de nouveau, diſtribue leur pays aux Prêtres & aux Abbés, pour les inſtruire & les baptiſer. En même tems, pour appuyer l'œuvre de ces Miſſionnaires, il publie des loix pénales & même capitales contre ceux qui refuſeroient de recevoir le Baptême, & qui violeroient les Loix de l'Egliſes, comme, par exemple, celle de l'abſtinence en certains jours. C'étoit le vrai moyen de faire beaucoup d'hypocrites, ce qui ne manqua pas d'arriver.

L'an 781, les brouilleries de la Cour de CP. avec le Pape Adrien, & les pratiques ſourdes de quelques ſéditieux, rappellent Charlemagne en Italie. Il y amene ſes deux fils, Carloman & Louis, fait baptiſer la veille de Pâque l'aîné par le Pape qui lui donne le nom de Pepin, & ſacre le lendemain l'un & l'autre, le premier Roi d'Italie, le ſecond Roi d'Aquitaine.

L'an 782, 5e révolte des Saxons, excitée par Witikind. Ils mettent en déroute les François au pied du Mont-Sontal, près du Weſer. Charles, à la nouvelle de cette défaite, accourt en Saxe, & ne trouvant point Witikind, qui avoit pris la fuite & s'étoit retiré à la Cour de Sigefroi, Roi des Danois ou Normands, ſon aſyle ordinaire, il fait couper la tête à 4500 de ſes partiſans, au lieu nommé Terdi, ſur la riviere d'Alre. Ce maſſacre ne ſervit qu'à cauſer un ſoulévement général parmi les Saxons. Charles étant revenu, l'an 783, les vainquit en deux grandes batailles. L'an 785, Witikind & Albion, ſon compagnon d'armes, las de la guerre, viennent trouver Charles au Palais d'Attigni, ſe ſoumettent & reçoivent le Baptême. Leur ſoumiſſion & leur converſion furent auſſi ſinceres qu'elles étoient tardives. Witikind ſur-tout devint un ſujet fidele de la France, & un protecteur zélé du Chriſtianiſme. Mais l'exemple de ces deux Chefs n'entraîna pas à beaucoup près toute la nation.

L'an 787, étant à Rome, Charles apprend qu'Arigiſe, Duc de Bénévent, médite une révolte. Il marche contre lui, l'oblige à ſe ſoumettre, & revient célébrer la Pâque à Rome. De là il ramene en France des Chantres, des Grammairiens, des Calculateurs, &c. pour y rétablir les études. Ce fut à quoi il s'appliqua ſérieuſement à ſon retour; & il écrivit à ce ſujet une très belle Lettre circulaire aux Evêques & aux Abbés. Taſſillon, Duc de Baviere, excité par ſa femme, étoit entré dans les mauvais deſſeins du Duc de Bénévent, ſon beau-frere. Charles, d'autant plus piqué contre lui qu'il étoit ſon couſin germain, le fait comparoître, l'an 788, aux Aſſiſes d'Ingelheim pour répondre de ſa conduite. Ce Duc y eſt convaincu de perfidie, & condamné à mort. Le Roi lui fait grace, & le relégue dans un Monaſtere avec Théodon, ſon fils. Liutberge, ſa femme, fille de Didier, Roi des Lombards, & ſes deux filles, ſont pareillement cloîtrées. La Baviere fut ainſi réunie à la Couronne de France; Charles la diviſa en pluſieurs Comtés. Tandis qu'il eſt au-delà du Rhin, l'Impératrice Irene attaque l'Italie, pour ſe venger du refus que Charles avoit fait de marier ſa fille Rotrude au jeune Conſtantin, Empereur. L'armée des Grecs, commandée par le fils du Roi Didier, eſt entièrement défaite par les Généraux de Charles, Adal-

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

PEPIN.

Pepin, nommé Carloman à sa naissance, fils de Charlemagne et de Hildegarde, né l'an 777, fut sacré Roi d'Italie, par le Pape Adrien I, à Rome, le lendemain de son baptême, jour de Pâque, 15 Avril de l'an 781. Charlemagne, informé, l'an 788, que les Abares faisoient des mouvemens pour entrer en Italie, y envoie Pepin avec le Comte Bérenger, qu'il lui donne pour commander l'armée sous lui. Pepin livre à ces Barbares plusieurs combats, et les chasse enfin du Frioul où ils avoient pénétré. L'an 793, aidé de Louis, son frere, que Charlemagne lui avoit envoyé, il fait une incursion sur les terres de Grimoald, Duc de Bénévent, qui affectoit l'indépendance envers le Royaume d'Italie, et lui enleve un Château de peu d'importance. Ce fut tout le fruit de cette expédition, parce qu'une espece de famine, qui régnoit alors, ne permit pas de tenir plus long-tems la campagne. L'an 796, tandis que Charlemagne est occupé à réduire les Saxons, Pepin conduit une armée d'Italiens et de Bavarois en Pannonie contre les Abares, et pénetre jusqu'à l'embouchure de la Drave dans le Danube. Il revient au commencement de l'hiver trouver son pere, avec un butin immense qu'il lui présente. L'an 797 ou 798, Charlemagne, voyant que le Royaume de Pepin est mal gouverné, lui donne pour premier Ministre Adelard ou Adalhart, Abbé de Corbie et petit-fils de Charles-Martel. L'événement prouva la sagesse de ce choix. Adelard rendit ou fit rendre la justice avec la plus grande exactitude, réforma divers abus énormes, et s'attacha sur-tout à protéger les pauvres et les foibles. Quand il eut substitué par-tout la justice à la violence, il se rendit à Rome, et gagna si bien la confiance de Léon III, que ce Pape disoit que « s'il arri» voit qu'Adalhard le trompât, il ne croiroit jamais ce qu'aucun » François lui diroit. » (*Pasch. Radb. vit. S. Adelardi.*) L'an 801, Pepin reprend les armes contre le Duc de Bénévent. Il lui enleve cette année Théate, aujourd'hui Chieti, avec les places voisines; et l'année suivante Ortone dans l'Abbruze, et Lucera, aujourd'hui Nocéra, dans la Pouille. Mais à peine fut-il parti, que le Duc reprit cette derniere place. L'an 806, Pepin chasse les Sarasins de l'Isle de Corse dont ils s'étoient rendus maîtres. L'an 810, ayant équippé une flotte nombreuse, il s'empare des principales Isles des Vénitiens : mais il ne put faire la conquête de Rialto, où ces Républicains s'étoiens retirés. Après cette expédition, Pepin retourne à Ravenne; et de là s'étant rendu à Milan, il y meurt le 8 Juillet 810, à l'âge d'environ 34 ans. « Si ce Prince eut vécu plus long-tems, » dit Sigonius, il eut, par la grandeur de son courage, égalé la » gloire de son pere et de son aïeul. » Pepin n'ayant laissé qu'un fils naturel, nommé Bernard, avec cinq filles, l'Italie, après sa mort, retourne à Charlemagne, dont il n'étoit, dans le fait, que le Vice-Roi. Eginhart dit que l'Empereur fit venir les filles de Pepin en

giſe eſt pris & mis à mort, ou périt, ſelon d'autres, ſur le champ de bataille.

Au milieu des occupations que lui donnent les opérations militaires, Charlemagne porte encore ſon attention ſur la Juriſprudence. Cette même année, il fait écrire le Code Théodoſien ſuivant l'édition d'Alaric, Roi des Viſigoths ; & c'eſt, dit M. Fleuri, de cette édition d'Alaric & de Charlemagne que nous avons tout le code Théodoſien, ou plutôt l'abrégé de tout ce qu'il contenoit : car nous n'en avons, ajoute-t-il, que la moitié ſuivant l'édition de Théodoſe même, qui étoit beaucoup plus ample. Le Nord, mal aſſujetti, donnoit toujours de l'exercice à Charlemagne. L'an 789, il s'avance juſqu'à l'Elbe, ſur lequel il conſtruit deux ponts, paſſe dans l'Eſclavonie, ſubjugue les Wilzes, peuple cantonné vers l'embouchure de l'Oder, & prend leur Roi Dragavit, avec des ôtages. L'an 791, il porte la guerre en Pannonie, bat les Abares, & les repouſſe juſqu'au-de là du Raab, dont les rives deviennent les limites de l'Empire des Francs. De nouvelles conquêtes, que fit Pepin, ſon fils, ſur ces peuples, dans les années ſuivantes, réculerent ces limites juſqu'à la Save.

L'an 791, Charles, tenant une Diete à Ratisbone dans les fêtes de Pâque, découvre une conjuration formée contre ſes jours par Pepin dit le Boſſu, ſon fils naturel, qu'il avoit eu d'Himiltrude, ſa concubine. Cet attentat ne reſte pas impuni. Le nouvel Abſalon eſt rélégué au Monaſtere de Pruym en Ardennes après avoir été raſé : les principaux de ſes complices ſont condamnés à mort, & Fardulfe, leur dénonciateur, a pour ſa récompenſe l'Abbaye de S. Denis. (Bouquet, T. V, pp. 48-97-156.) Le 6 Juillet de la même année, les Saxons, regretant leur liberté & leur ancienne religion, font main-baſſe ſur les François près de l'embouchure de l'Elbe, chaſſent leurs Miſſionnaires, brûlent les Egliſes & retournent au Paganiſme. (*Ibid.* pp. 29-48.) Cette révolte étoit trop atroce pour ne pas exciter la vengeance de Charles ; mais l'hiſtoire ne dit point comment il châtia les rébelles. Ce Prince, l'année ſuivante, fit une entrepriſe qui répondoit à la grandeur de ſon génie. Ce fut de joindre l'Océan Germanique au Pont-Euxin. Il dreſſa lui-même le plan des travaux, & fit commencer, ſous ſes yeux, un canal qu'il devoit conduire de la riviere de Rednits, qui tombe dans le Mein au-deſſous de Bamberg, juſqu'à l'Altmuhl qui ſe jette dans le Danube près de Kelheim en Baviere. Ce canal fut ouvert l'eſpace de deux mille pas ſur une largeur de trois cents pieds. Mais les pluies qui ſurvinrent & le défaut de machines ne permirent pas d'achever ce monument, le plus beau que Charlemagne pût ériger à ſa gloire, puiſqu'il eût été le plus utile à ſes peuples. On en trouve encore des veſtiges près de Weiſſembourg en Franconie. (Bouquet, *Ibid.* pp. 74-330, Barre, Pfeffel.) Ces travaux ne cauſerent point de diſtraction à Charlemagne ſur les troubles qui agitoient l'Egliſe Gallicane. Ce fut pour les pacifier qu'il aſſembla, l'an 794, le grand Concile de Francfort, auquel il préſida & dont il confirma les Décrets qu'il fit enſuite publier : *Congregatis nobis in unum conventum*, diſent les Peres de cette Aſſemblée dans leur Lettre aux Evêques d'Eſpagne, *præcipiente ac præſid nte piiſſimo & glorioſiſſimo Domino noſtro Carolo.* (*Voy.* les Conciles.) De Francfort, Charles, excité par une nouvelle levée de bouclier des Saxons, marche contre eux, avec une partie de ſon armée, dont il avoit donné l'autre à Louis, ſon fils. Ces mutins, à ſon arrivée, promettent de revenir au Chriſtianiſme & d'être fideles au Roi. Mais ils ne tinrent compte de cet engagement, & l'année ſuivante, ils maſſacrerent, dans une embuſcade, Witſan, Roi des Abodrites, avec un corps de troupes qu'il amenoit à Charles pour faire la guerre aux Huns. Le dégât que fait l'armée Françoiſe, en rentrant dans la Saxe, abat le courage des rébelles. Ils tombent aux pieds du Monarque irrité, lui demandant pardon, & donnent des ôtages pour garants de leur fidélité. Toutefois à peine l'armée Françoiſe a-t-elle diſparu, que les Saxons déſavouent leurs ſoumiſſions. Charles reparoît en Saxe, l'an 796, dévaſte le pays, & réduit les mutins à venir encore implorer ſa clémence. Mais ils ne purent cette fois le fléchir qu'en faiſant le ſacrifice de leurs principales familles que Charles, à l'exemple des Empereurs Romains, diſperſa dans les différentes Provinces de ſes Etats. (Bouquet, *ibid.*)

Le Pape Adrien I, l'intime ami de Charlemagne, étant mort ſur la fin de 795, Léon III, ſon ſucceſſeur, envoya, l'année ſuivante, à ce Prince, les clefs de la Confeſſion de Saint Pierre, avec la banniere de la ville de Rome, le priant de députer quelqu'un pour recevoir le ſerment de fidélité des Romains. Charles étoit alors occupé à conſtruire la Baſilique d'Aix-la-Chapelle, pour la décoration de laquelle il employa les plus beaux marbres, & dont le dôme étoit ſurmonté d'un globe d'or maſſif. Près de cette Egliſe, il éleva un magnifique Palais dont les vaſtes portiques pouvoient contenir une armée.

L'année 797 eſt encore marquée par un ſoulévement des Saxons qui fut ſuivi d'un nouveau ſaccagement de leur pays. Charles, après avoir détruit leurs Châteaux, campa, dans le mois de Novembre, ſur les bords du Weſer, où il jetta les fondemens d'une ville qu'il fit appeller Heriſtal ; elle ſubſiſte encore de nos jours, & on la nomme Heriſtal-Saxon, pour la diſtinguer d'Heriſtal, près de Liége. Il y célébra Pâque l'année ſuivante, & de-là s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, il y reçut les Ambaſſadeurs des Huns de la Pannonie, que ſon fils Pepin avoit ſubjugués en trois campagnes. Étant à Paderborn l'an 799, il y vit arriver le Pape Léon qui, s'étant échappé de la priſon où ſes ennemis l'avoient jetté, venoit implorer ſa protection. Charles, en attendant qu'il pût connoître de ſon affaire ſur les lieux, le renvoie ſous bonne eſcorte à Rome, & le fait rétablir ſur ſon Siége. Les Saraſins venoient alors de ſe rendre maîtres des Iſles Baleares, aujourd'hui Majorque, Minorque & Ivica. Charles envoie promptement des troupes qui les en chaſſent. Ces Iſles, par reconnoiſſance, ſe donnent à ce Prince. L'an 800, il part de Mayence pour l'Italie. Le Pape vient le trouver à Lamentana ; Charles arrive, le 24 Novembre, à Rome, où il eſt reçu comme en 774. Léon, ſept jours après, ſe purge par ſerment devant lui, des crimes dont les Romains l'accuſoient ; & Charles ſe contente de cette eſpece de juſtification. Quelques années auparavant, Charles avoit envoyé le Prêtre Zacharie porter à Jéruſalem des préſens pour l'Egliſe du S. Sépulcre. Zacharie, cette année, vers la fin de Novembre, revient le trouver à Rome, accompagné de deux Moines de Paleſtine qui lui préſentent les clefs du S. Sépulcre de la part du Patriarche, & l'étendard de Jéruſalem de la part du Califе Haroun, en ſigne de la ceſſion qu'il lui fait de cette ville & de ſon territoire, c'eſt-à-dire du pouvoir qu'il lui donnoit d'y régler toutes les affaires concernant les Chrétiens. Haroun comme on l'a dit ailleurs, entretenoit une étroite correſpondance avec Charles, dont, au rapport d'Eginhart, il eſtimoit l'amitié plus que celle de tout autre Prince du monde.

CHARLEMAGNE, COURONNÉ EMPEREUR.

L'événement le plus célebre de l'an 800, & du régne de Charles, eſt le rétabliſſement de la dignité Impériale en Occident. Ce fut dans la perſonne de ce Prince que les Romains la firent revivre. Charles fut proclamé & couronné Empereur à Rome le 25 Décembre. (*V.* les Empereurs.)

L'an 802, Concile ou Parlement d'Aix-la-Chapelle, où Charles réforme la Juſtice, rédige les Loix des différens peuples qui lui étoient ſoumis, & y ajoute de nouveaux réglemens. Des Prélats & des Comtes ſont envoyés par tout l'Empire, ſous le titre de *Miſſi Dominici*, pour faire rendre la juſtice aux Egliſes, aux veuves,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

France, après la mort de leur pere, pour être élevées sous ses yeux.

BERNARD.

812. BERNARD, fils naturel de Pepin, Roi d'Italie, fut pourvu des Etats de son pere par Charlemagne, l'an 812, au mois d'Octobre, et non 813, comme l'assure le P. Pagi, lorsque ce Monarque l'envoya en Italie afin d'arrêter les courses des Sarasins. Pour diriger sa jeunesse, il mit auprès de lui l'homme de la Cour qui avoit le plus de mérite. C'étoit le Comte Wala ; frere d'Adelard, qui faisoit les fonctions de Régent en Italie depuis la mort de Pepin jusqu'à l'avénement de Bernard au trône. Après la mort de Charlemagne, le Roi Bernard fut traduit auprès de Louis le Débonnaire, nouvel Empereur, comme ayant formé contre lui de mauvais desseins. Mandé par ce Prince, l'an 814, il obéit, se purge par serment des soupçons injustes qu'on lui avoit donnés de sa fidélité, et s'en retourne après s'être reconnu son vassal. L'an 815, les Chefs d'une faction, opposée au Pape Léon III, ayant été judiciairement mis à mort, l'Empereur charge Bernard d'aller informer sur les lieux de cette exécution. Bernard s'acquitte de cette commission, et dresse son rapport qu'il envoie à l'Empereur. L'an 816, il accompagne, par ordre de ce Prince, le Pape Étienne IV, qui venoit en France. L'an 817, Bernard devient réellement coupable des mauvaises intentions que la calomnie lui avoit ci-devant prêtées. Voyant Lothaire, fils aîné de l'Empereur, élevé à l'Empire, il en conçoit un tel dépit, qu'il se dispose à la révolte. L'Empereur, informé de ce dessein, marche aussitôt vers l'Italie à la tête d'une puissante armée. Bernard sentit alors toute la témérité de son entreprise. Des flatteurs l'y avoient engagé. D'autres séducteurs, envoyés par l'Impératrice Hermengarde qui vouloit avoir l'Italie pour un de ses fils, le firent tomber dans un nouveau piége. Ces émissaires lui persuaderent de passer en France, en lui promettant, avec serment, toute sûreté pour sa personne. Bernard, suivi de ses complices, va trouver l'Empereur à Châlon-sur-Saône. Tous

aux pupilles et à tout le peuple; cet uſage fut ſuivi par les ſucceſſeurs de Charles. L'an 803, Traité conclu avec les Grecs, par lequel on régle les limites des deux Empires. On ajoute, cette année, quelques articles à la loi ſalique, & à la loi des Ripuaires. Charles, à la demande du peuple, diſpenſe les Evêques & les Abbés de l'obligation où ils étoient auparavant de conduire eux-mêmes à la guerre les troupes qu'ils devoient fournir à l'Etat. Derniere révolte des Saxons. Charles la punit en tranſplantant dans la Flandre, pays alors couvert de bois, dix mille familles ſaxonnes dont il donne les terres aux Obodrites, peuple vandale du Meklenbourg.

Diéte de Seltz, ancien palais au pays de Würtzbourg, fameuſe par la capitulation générale faite avec les Saxons qui reſterent dans le pays. Charles leur conſerve leurs droits, leurs immunités & leurs loix, mais à condition de ſe faire baptiſer, de payer la dixme au Clergé, et d'obéir aux Juges qui ſeroient envoyés par l'Empereur. Pour affermir parmi eux le Chriſtianiſme, Charles, comme il avoit déja fait par ſon Edit ſanglant de l'an 780, érige de nouveau les préceptes de l'Egliſe en loix de l'Etat, et décerne des peines très ſéveres contre les tranſgreſſeurs. Ce Prince étoit trop éclairé pour ne pas s'appercevoir qu'il feroit par là plus d'hypocrites que de vrais Chrétiens; mais ſes vues portoient ſur les races futures, qui, nées dans une religion que leurs peres n'auroient embraſſée que par force, y demeureroient attachées par habitude et par inclination. L'événement juſtifia ſa prévoyance. C'eſt néanmoins à tort qu'on rapporte à ce Prince l'établiſſement d'un tribunal auſſi irrégulier dans ſa maniere de procéder que terrible dans les jugemens qui en émanoient. Nous voulons parler de la Cour véhémique ou Juſtice de Weſtphalie, ainſi nommée parce que ſon principal Siége fut établi à Dortmond dans cette province, d'où elle étendoit ſes rameaux dans toute la Germanie. Le célebre M. Pfeffel, que nous avons conſulté par lettre ſur l'origine de cette Cour, nous a convaincus par une ſavante réponſe, dont un habile homme a donné nouvellement le précis dans un excellent ouvrage, qu'elle ne remonte pas au-delà du 13e ſiécle. Ce tribunal étoit ordinairement compoſé du Conſeil du Prince, qui nommoit le coupable dont il faiſoit inſtruire le procès en ſon abſence ou à ſon inſu. Il y avoit au milieu des Juges une corde que touchoient tous ceux qui jugeoient l'accuſé digne du gibet. Lorſque le nombre des attouchemens étoit complet, le coupable, vrai ou prétendu, étoit cenſé condamné par cette ſeule formalité. La ſignification de ce jugement ſe faiſoit en cette maniere: les Juges ou les émiſſaires alloient trouver le coupable, &, en l'abordant, ils lui diſoient ces mots: On mange ailleurs d'auſſi bon pain qu'ici: *Et alibi ita bonus comeditur panis ut hic.* A ces paroles fatales ils ſe ſaiſiſſoient de lui & l'immoloient ſans pitié. Ce tribunal, qui réuniſſoit tous les caracteres de l'Inquiſition la plus inhumaine, a ſubſiſté néanmoins pluſieurs ſiécles, & n'a été aboli que ſous le régne de Charles-Quint.

L'an 804, deuxieme voyage du Pape Léon en France. L'Empereur envoie ſon fils Charles à Saint-Maurice au devant de lui; il va lui-même à Reims pour le recevoir. Ils célébrent enſemble la Fête de Pâque à Quierci, & celle de Noël ſuivant à Aix-la-Chapelle, d'où Charles renvoie le Pape chargé de préſens. L'an 806, Charlemagne, au commencement de Janvier, tient une Diéte à Thionville, dans laquelle il fait le partage de ſa Monarchie entre ſes trois fils. L'Acte qu'il fit dreſſer à ce ſujet, en forme de teſtament, porte que les querelles qui ſurviendront entre ces Princes, pour les limites de leurs Etats, ſeront décidées par le jugement de la croix (c'eſt-à-dire que celle des parties qui tiendra plus long-tems les bras élevés devant la croix aura gain de cauſe.) Un autre article du même Acte (c'eſt le cinquieme) permet aux peuples de ſe choiſir un maître après la mort des Princes, pourvu qu'il ſoit du ſang royal: *Quòd ſi talis filius cuilibet iſtorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere velit ut patri ſuo ſuccedat in regni hereditate, volumus ut hoc conſentiant patrui ipſius pueri.* Le 18e article de ce teſtament renferme une précaution qui dut paroître bien ſuperflue lorſqu'il fut dreſſé, mais dont l'événement prouva la ſageſſe après la mort du Teſtateur: c'eſt une défenſe à ſes fils de faire mourir ſes petits-fils nés ou à naître, de les mutiler, de leur faire crever les yeux, de les faire tondre, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être: *Placuit nobis præcipere ut nullus (filiorum noſtrorum) quemlibet ex filiis prædictorum filiorum noſtrorum... aut occidere, aut membris mancare, aut occidere, aut invitum tondere faciat.* De Thionville, d'où il envoie ſes deux fils, Pepin & Louis, chacun dans le Royaume qui lui étoit aſſigné, l'Empereur, s'étant rendu par la Moſelle à Nimégue, y tient, pendant le Carême, un Parlement dans lequel il publie un Capitulaire compris en 19 articles, dont le plus remarquable (c'eſt le huitieme) a pour objet la réforme d'un abus fort commun alors, & très préjudiciable au bien de l'Etat; c'étoit de dénaturer les terres ſaliques données en Bénéfice, eſpece de don révocable (comme on l'a dit pluſieurs fois) à la volonté du Prince, & de les convertir en alleuds. Pour cet effet, ceux qui en étoient pourvus les vendoient à d'autres ſans en ſpécifier la nature, & les rachetoient d'eux enſuite à titre de biens allodiaux. Le Domaine de la Couronne par là diminuoit de jour en jour, & l'Etat ſe trouvoit privé du ſervice militaire attaché aux Bénéfices. C'eſt donc cette fraude que Charlemagne entreprend d'abolir. Mais le mal avoit jetté de ſi profondes racines, que la loi fut impuiſſante pour l'extirper.

L'an 808, premiere deſcente des Normands, ou hommes du Nord, en France, ſous la conduite de Godefroi. L'Empereur envoya ſon fils Charles pour leur donner la chaſſe. Charlemagne prévit les ravages que ces Barbares feroient un jour en France, & prit des meſures pour les prévenir. Il viſita ſes ports, il fit conſtruire des vaiſſeaux, qui reſteroient toujours armés & équipés. Ce qui paroît incroyable, dit M. Hénaut, il en avoit depuis l'embouchure du Tibre juſqu'en Germanie. Ce fut à Boulogne qu'il établit le principal arſenal de ſa Marine. Il y fit relever un ancien phare, ouvrage de Caligula (c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *la Tour d'Ordre*), & ordonna d'y allumer des feux toutes les nuits. L'an 813, étant à Aix-la-Chapelle, il aſſocie à l'Empire Louis, ſon fils, Roi d'Aquitaine. Charlemagne touchoit alors à la fin de ſa carriere. L'année ſuivante une pleuréſie termina les jours de ce Monarque, le 28 Janvier, à Aix-la-Chapelle, où il eſt enterré. Il étoit alors dans la 14e année de ſon empire, la 46e de ſon régne en France, la 72e de ſon âge. Pluſieurs Anciens mettent ſa mort en 813, parce qu'ils commencent l'année au 25 Mars ou à Pâque. L'Hiſtoire & la Fable ne préſentent peut-être pas de Monarque qui ait mieux mérité le ſurnom de Grand que Charlemagne. Tout le cours de ſon régne fut un enchaînement de victoires & de conquêtes. Il eut pour ennemis tous les peuples qui l'environnoient; il fit face à tous, & il n'y en eut preſque aucun qu'il n'ait obligé de ſubir ſes loix. Attaqué en même tems à des diſtances très éloignées, on le voyoit paſſer avec une rapidité ſurprenante des Pyrénées au fond de la Germanie, des extrémités de l'Italie ſur les bords de l'Océan. Au milieu de ſes expéditions militaires, il régloit l'intérieur de ſes Etats comme s'il eût été dans une profonde paix. Les Juriſconſultes & les Politiques admirent encore aujourd'hui la ſageſſe qui régne dans ſes Capitulaires, & l'Hiſtoire atteſte qu'il fut ſoigneux de faire obſerver les loix qu'ils renferment. La Religion & les Lettres lui ont des obligations qu'elles ne peuvent oublier. Il aſſembla de fréquens & nombreux Conciles pour l'extirpation des erreurs, la réformation des mœurs & le rétabliſſement de la diſcipline; il établit des écoles publiques en différens endroits; & pour donner l'exemple, il ouvrit une Académie dans ſon propre palais, à la tête de laquelle il ſe mit, ayant pour aſſeſſeurs Alcuin, Pierre de l'Iſe, & d'autres ſavans hommes. Charles n'étoit point déplacé dans ce poſte. Il étoit en effet très habile pour le tems; il parloit le latin comme ſa langue naturelle, & entendoit les autres langues ſavantes. Sur la fin de ſa vie il travailla à conférer la verſion latine des SS. Evangiles avec la verſion ſyriaque & l'original grec, & y fit des corrections.

Charlemagne eut 5 femmes, 1° Himiltrude, qui ne fut proprement que concubine, ou femme du 2e rang; 2° Désidérate, ou Hermangarde, fille de Didier, Roi des Lombards, qu'il épouſa l'an 770, & répudia l'année ſuivante; 3° Hildegarde, d'une Maiſon illuſtre de Suabe, morte le 30 Avril 782,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

se prosternent à ses pieds, et lui demandent pardon. Interrogés juridiquement, ils découvrent toutes les circonstances du complot. On les conduit ensuite à Aix-la-Chapelle, où l'on acheve leur procès. Les Laïques sont condamnés à mort, et les Ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvoit Anselme, Evêque de Milan, sont déposés et confinés en des Monasteres. Louis commue la peine des séculiers en celle d'être privés de la vue. L'Impératrice, sans attendre l'ordre, fait faire l'opération sur Bernard avec tant de violence, que trois jours après il en meurt, le 17 Avril 818, à l'âge de 19 ans. Ce Prince avoit épousé Cunégonde, dont il eut un fils, nommé Pepin, qui fut pere de Bernard, de Pepin et d'Héribert, ou Herbert, tige des Comtes de Vermandois. (Anselme, S. Marc.) Sigonius et Muratori ont publié l'épitaphe de Bernard, tirée de l'Eglise Ambroisienne de Milan, où il fut inhumé. Elle porte qu'il mourut la 4e année de son régne. C'est une faute, ou bien ce monument donne au régne de ce Prince un autre commencement que les Historiens et les Chartes.

LOTHAIRE.

L'an 820, Lothaire, fils aîné de l'Empereur Louis le Débon-

après onze ans de mariage; 4° FASTRADE, fille du Comte Rodolphe, décédée l'an 794 (ce fut celle qui eut le plus d'aſcendant ſur ſon eſprit); 5° LIUTGARDE, morte à Tours le 4 Juin 800. Il eut de la premiere Pepin, dit le Boſſu, relégué, comme on l'a dit, à l'Abbaye de Pruym, pour avoir conſpiré contre la vie de ſon pere, & mort en 811: de la troiſieme, entre autres enfans, Charles, né l'an 772, Roi de la France orientale, décédé ſans lignée le 4 Décembre 811; Pepin, Roi d'Italie, né l'an 776, mort le 8 Juillet 810; Louis, qui ſuit; Rotrude, née l'an 775, fiancée, l'an 787, à l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, mariée enſuite à Roricon, Comte du Maine; Berthe, femme de S. Angilbert, qu'elle fit pere de Harnid & de l'Abbé Nithard, Hiſtorien de ſon tems: la 4ᵉ femme de Charles lui donna Théodrate & Hiltrude, Abbeſſes, la premiere d'Argenteuil, l'autre de Faremoutier. Charlemagne eut encore ſept enfans naturels, dont les principaux ſont Hugues, Abbé de Saint-Quentin, &c. tué dans un combat contre les Saraſins le 7 Juin 844, et Drogon, Evêque de Metz en 823, & mort en 855.

Les Annales de l'Abbaye de Laureſheim, poſtérieures au IXᵉ ſiécle, donnent encore à Charlemagne une fille nommée Emme ou Imme, qui devint femme, diſent-elles, d'Eginhart, Chancelier de ce Prince, Surintendant de ſes bâtimens, & fondateur de ce Monaſtere. Mais ce même Eginhart, dans la vie qu'il a faite de Charlemagne, ne la compte point au nombre de ſes filles dont il fait l'énumération; & de plus il dit poſitivement que Berthe fut la ſeule d'entre elles que ce Prince maria. Il eſt vrai qu'en écrivant à l'Empereur Lothaire, il ſemble le traiter de neveu, lorſqu'il l'appelle *neptitatem tuam*, & que Loup, Abbé de Ferrieres, contemporain d'Eginhart, qualifie Emme, *femme nobiliſſime*; titre qu'on ne donnoit qu'aux Princeſſes du ſang. Sur ces contrariétés, nous penſons avec M. de S. Marc qu'Emme étoit fille de Carloman, frere de Charlemagne, & par conſéquent couſine germaine de Louis le Débonnaire; ce qui ſuffiſoit pour que Lothaire, par amitié, la nommât ſa tante, & qu'il appellât Eginhart ſon oncle, qu'il avoit d'ailleurs raiſon d'aimer, parce qu'il avoit été ſon Gouverneur.

Charlemagne, ſuivant cet Hiſtorien, portoit en hiver un pourpoint fait de peau de loutre ſur une tunique de laine, avec un ſimple bordé de ſoie; il mettoit ſur ſes épaules un ſayon de couleur bleue; des bandes de diverſes couleurs, croiſées les unes ſur les autres, lui tenoient lieu de chauſſure & de brodequins. Il s'enveloppoit enſuite, comme les Rois mérovingiens, d'un manteau ſi long par devant & par derriere, qu'il touchoit aux pieds, & ſi court par les côtés, qu'à peine il venoit aux genoux; mais bientôt il le quitta pour les manteaux bigarrés des Gaulois. Sous le régne de ce Prince, & même auparavant, on comptoit en France, comme aujourd'hui, par livres, ſous & deniers, mais avec cette différence que ces monnoies étoient réelles alors, & non, comme à préſent, numéraires & fictives. La livre d'argent étoit du poids de 12 onces, & ſe partageoit en 20 ſous, dont chacun ſe diviſoit en 12 deniers. On ne ſait rien de la valeur de la livre d'or ſous Charlemagne; mais il paroît que le ſou d'or ſe diviſoit encore en 40 den. d'argent, & qu'il étoit plus peſant que ceux dont il eſt parlé dans la loi ſalique. On continua de compter par livres juſqu'au régne de Philippe I, qui ſubſtitua le poids de marc à la livre gauloiſe. Le paiement en monnoie n'étoit pas le ſeul en uſage; on donnoit l'or & l'argent au poids, de même que chez les Romains, & c'étoit en cette maniere que ſe faiſoient les gros paiemens. On n'employoit la monnoie que pour les choſes de détail & les petits objets de commerce. D'habiles gens prétendent qu'il y avoit alors a peu près autant d'argent en France qu'il y en a préſentement, mais la valeur étoit très différente.

La politique de Charlemagne à l'égard des peuples qu'il avoit soumis, fut la même que celle de Clovis envers les Gaulois: il leur laissa leurs loix et leurs usages, sauf la religion chrétienne qu'il les obligea tous d'embrasser. Ainsi les loix lombardes continuerent de régir les Lombards; et les Romains, comme les Gaulois, conserverent le droit romain. De même les Allemands, soit ceux qui furent transplantés hors de leur pays, soit ceux qui resterent dans leur patrie, demeurerent en possession de leurs loix. Il faut en dire autant des Bavarois et des Riberoles, ou Ripuaires. Dans les Actes on avoit soin de marquer sous quelle loi vivoient les contractans, et il y avoit des Tribunaux différens où l'on jugeoit suivant les loix des parties. Les Francs, outre la loi salique, se régissoient par les Capitulaires. S'il y avoit quelque article qui regardât une autre nation, il étoit inséré dans son Code; mais lorsque ces articles n'étoient point désignés pour une nation particuliere, alors ils ne regardoient que la France. » Charlemagne, dit Montesquieu, songea
» à tenir le pouvoir de la Noblesse dans ses limites, et à
» l'oppression du Clergé et des hommes libres. Il mit un
» rament dans les Ordres de l'Etat, qu'ils furent contre-balan
» et qu'il resta le maître : tout fut uni par la force de son génie. Il
» mena continuellement la Noblesse d'expéditions en expéditions;
» il ne lui laissa pas le tems de former des desseins, et l'occupa
» toute entiere à suivre les siens. L'Empire se maintint par la gran-
» deur du Chef. Le Prince étoit grand, l'homme l'étoit davantage.
» Les Rois, ses enfans, furent ses premiers sujets, les instrumens
» de son pouvoir, les modeles de l'obéissance. Il fit d'admirables
» réglemens; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit
» sur toutes les parties de l'Europe. On voit dans les loix de ce
» Prince un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une cer-
» taine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les de-
» voirs sont ôtés, les negligences corrigées, les abus réformés ou
» prévenus. Il savoit punir, il savoit encore mieux pardonner. Vaste
» dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un
» plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité,
» et les difficiles avec promptitude. Il parcouroit sans cesse son
» vaste Empire, portant la main par-tout où il alloit tomber. Les
» affaires renaissoient de toutes parts, il les finissoit de toutes parts.
» Jamais Prince ne sut mieux braver les dangers. jamais Prince ne
» les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et particulière-
» ment de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands Conqué-
» rans, je veux dire les conspirations. Ce Prince prodigieux étoit
» extrêmement modéré; son caractere étoit doux, ses manieres
» simples: il aimoit à vivre avec les gens de sa Cour... Il mit une régle
» admirable dans sa dépense; il fit valoir ses domaines avec sagesse,
» avec attention, avec économie: un pere de famille pourroit ap-
» prendre de ses loix à gouverner sa maison. On voit dans ses Ca-
» pitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne
» dirai qu'un mot, il vouloit qu'on vendît les œufs des basses-cours
» de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins: et il avoit
» distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les
» immenses trésors de ces Huns qui avoient dépouillé l'univers. »
(*Esprit des Loix.*)

Les Diplômes de Charlemagne sont datés de son régne en France, de son régne en Italie, et de son Empire. Il n'y a aucune difficulté pour la date des années de son Empire, si ce n'est que le commencement en est placé en 800 par ceux qui commencent l'année au premier Janvier, et en 801 par ceux qui la commencent à Noël. Mais par rapport à son régne d'Italie, il faut en distinguer deux commencemens, et même un troisieme avec D. Bouquet: le premier, au mois de Mars ou d'Avril 774, avant la prise de Pavie; le deuxieme, entre le 25 Mai et le 13 Juin, après la reddition de Pavie et l'enlévement de Didier; et le troisieme, au commencement de l'an 774. Enfin, quant au régne de Charlemagne en France, pour lever quelques difficultés qui se rencontrent dans les Chartes, on peut lui donner trois et même quatre commencemens: le premier au 24 Septembre 768, jour de la mort de Pepin; le deuxieme, au 9 d'Octobre de la même année, jour de son sacre à Noyon; le troisieme, au 4 Décembre 771, lorsqu'il commença à régner seul par la mort de Carloman. M. Schannat prouve, par les Actes de la dédicace de l'Eglise de Lauresheim, que le commencement de ce régne se prend aussi de l'an 772. Quelquefois Charlemagne date des années de son régne en France et de son régne en Lombardie dans un même Diplôme, comme dans celui-ci, *Data* VI *Kal. Jul. anno* VIº *et* IIº *regni nostri*; mais le plus souvent il omet les années du régne de Lombardie. Charlemagne supprime aussi quelquefois le jour du mois dans ses dates. Celles de l'Indiction et de l'Incarnation se trouvent dans quelques uns de ses Diplômes, même antérieurs à son Empire. Charlemagne supprima les Ducs devenus trop puissans, et les remplaça par des Comtes et des Marquis. Il scelloit quelquefois ses Diplômes du pommeau de son épée: *Je les soutiendrai,* disoit-il, *avec la pointe.*

Des Modernes ont avancé que ce Prince ne savoit pas écrire, fondés sur un passage d'Eginhart, qui, dans la vie de ce Prince, dit qu'il *tâchoit d'écrire, et faisoit mettre des tablettes sous le chevet de son lit, mais qu'il fit peu de progrès dans cet art qu'il commença trop tard d'apprendre.* Cela veut-il dire, comme en conclut l'Abbé Velly, qu'il ne savoit pas même écrire son nom? Il en savoit bien davantage, puisqu'au rapport du savant Lambecius, on conserve à la Bibliotheque impériale l'exemplaire d'une explication de l'Epître aux Romains, corrigée de sa main.

Les armes des guerriers du tems de Charlemagne étoient d'un tout autre poids que celles des Militaires de nos jours. » On voit
» encore aujourd'hui, dit le P. Daniel, dans l'Abbaye de Ronce-
» vaux les massues de Roland et d'Olivier son contemporain. Cette
» espece d'arme est un bâton gros comme le bras d'un homme or-
» dinaire: il est long de deux pieds et demi. Il a un gros anneau à
» un bout pour y attacher un chaînon ou un cordon fort, afin que
» cette arme n'échappe pas de la main; et à l'autre bout du bâton
» sont trois chaînons auxquels est attachée une boule. La boule
» d'une de ces massues est de fer et ronde; l'autre est d'un autre
» métal, un peu oblongue et cannelée, c'est-à-dire qu'elle a la
» figure d'un melon. Chacune est du poids d'un boulet de 8 livres,

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

naire, fut nommé Roi d'Italie par son pere. Il y fut envoyé, l'an 822, avec Wala et Gérunge, que l'Empereur lui avoit donnés pour Conseillers, et revint l'année suivante. Il y retourna, l'an 829, après l'Assemblée de Worms. Etant repassé en France l'an 830, les troubles qu'il y excite déterminent son pere à le dépouiller du titre d'Empereur, et à le réduire à la simple qualité de Roi d'Italie. L'an 833, après le rétablissement de son pere, qu'il avoit fait déposer, il obtient son pardon, à condition de se retirer en Italie,

» avec quoi on pouvoit certainement aſſommer un homme armé, » quelques bonnes que fuſſent ſes armes, quand le bras qui portoit » le coup étoit puiſſant. Il n'y a point d'homme de ce tems aſſez fort » pour manier une telle arme; c'eſt qu'alors on exerçoit, dès la » plus tendre jeuneſſe, les enfans à porter à la main des poids fort » peſans, ce qui leur fortifioit le bras, et par l'habitude ils acqué- » roient une force extraordinaire, ce qu'on ne fait plus depuis plu- » ſieurs ſiecles. » (*Hiſt. de la Milice Françoiſe*, T. I, p. 43.)

LOUIS LE DÉBONNAIRE.

814. LOUIS, a qui ſa bonté & ſa facilité à pardonner ont fait donner le ſurnom de DÉBONNAIRE, né, l'an 778, au Palais de Caſſeneuil en Agennois (avec un jumeau qui mourut preſque auſſitôt) de Charlemagne & d'Hildegarde, avant Pâque, nommé Roi d'Aquitaine à ſa naiſſance, ſacré l'an 781, le jour de Pâque, à Rome, par le Pape Adrien I, aſſocié à l'Empire dans le Parlement tenu à Aix-la-Chapelle au mois d'Août 813, ſuccéda, le 28 Janvier 814, à ſon pere. Louis étoit marié depuis l'an 798, avec HERMENGARDE, fille d'Ingéramne, Duc de Hasbaye, & avoit d'elle 3 fils, Lothaire, Pepin & Louis. Trente jours après la mort de Charles, le nouvel Empereur ſe rendit, de Doué, ſur les confins de l'Anjou, palais des Ducs d'Aquitaine, à Aix-la-Chapelle; il commença ſon régne par faire exécuter le teſtament de ſon pere & ſes diſpoſitions en faveur des pauvres & des Egliſes. Voulant établir la décence à ſa Cour, il congédia ſes ſœurs & ſes niéces, dont la vie étoit peu réglée, & les obligea de ſe retirer dans des Monaſteres. (Nithard.) Il envoya ſon fils aîné Lothaire en Baviere, Pepin le 2e en Aquitaine, & retint Louis, qui étoit le plus jeune, auprès de lui. Les Saxons étant venus lui faire leurs ſoumiſſions, il leur rendit le droit de ſuccéder dont Charlemagne les avoit privés, & par là il réuſſit à ſe les concilier. Il reçut auſſi les hommages des Eſclavons & des autres peuples du Nord, tributaires de la France. Le Pape Etienne IV, auſſitôt après ſa conſécration, lui fit prêter, au mois de Juin 816, le ſerment de fidélité par les Romains. Ce Pontife, ſoit qu'il fût mandé par l'Empereur, comme le ſuppoſe Ermoldus Nigellus, ſoit de ſon propre mouvement vint en France dans le mois d'Août ſuivant, accompagné de Bernard, Roi d'Italie, & arriva à Reims, où la Cour s'étoit rendue pour le recevoir. L'Empereur, qui avoit été un mille au devant de lui, ſe proſterna trois fois à ſes pieds de toute l'étendue de ſon corps, *toto corpore*, dit Théгan, en l'abordant. Louis fut couronné de la main d'Etienne, dans la même ville, avec l'Impératrice Hermengarde, ſa femme. Ce Monarque, après le départ du Pape, aſſembla, au mois d'Octobre de la même année, un Concile à Aix-la-Chapelle, pour la réforme du Clergé. Il en célébra un autre dans le même lieu, au mois de Juin, l'année ſuivante, pour établir l'uniformité dans l'Ordre Monaſtique, qu'on ſoumit univerſellement à la Régle de S. Benoît. Cette Aſſemblée, étant mixte, Louis, du conſentement des Seigneurs, y aſſocia ſon fils aîné Lothaire à l'Empire. Il fit en même tems le partage de ſes Etats entre ſes trois fils, & engagea les Grands à promettre avec ſerment de le maintenir. Bernard, Roi d'Italie, s'offenſa de cette aſſociation, & en prit occaſion de ſe révolter, prétendant que l'Empire devoit lui revenir, comme étant fils du premier né de Charlemagne. Obligé de ſe ſoumettre, on lui creve, l'année ſuivante, les yeux, ſupplice dont il meurt 3 jours après (*V.* Bernard, *Roi d'Italie.*) Louis entre alors en défiance de tous ſes proches. Il bannit de ſa Cour ſes freres naturels, Drogon, Hugues & Thierri, les fait raſer & les confine dans des Cloîtres. Le repentir ſuivit ces actes de ſévérité. L'an 822, dans la Diete d'Attigni, tenue au mois d'Août, l'Empereur fait une pénitence publique, pour expier la mort de ſon neveu Bernard, & ſe réconcilie avec ſes proches qu'il avoit obligés de ſe faire Moines. Il y publie auſſi un Capitulaire dont le 2e article eſt très important, en ce qu'il rend aux Egliſes la liberté des élections. Il fit partir enſuite pour l'Italie Lothaire qui fut couronné, le jour de Pâque 823, à Rome par le Pape.

L'an 825, le zéle de Louis pour l'adminiſtration de la juſtice le porte à publier, au mois de Mai, dans l'Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, un ample Capitulaire ſur les obligations des Commiſſaires nommés *Miſſi Dominici*, que la Cour, dès le tems de Charlemagne & peut-être auparavant, avoit coutume d'envoyer tous les ans dans les différentes parties du Royaume. Il y en avoit deux en chaque Province, un Evêque & un Comte, auxquels on joignoit quelquefois un ou pluſieurs Abbés; leur devoir étoit de veiller ſur la conduite des Evêques, des Comtes & des moindres Officiers, d'écouter les plaintes, de terminer ſur les lieux, autant qu'il étoit poſſible, les affaires, & de rapporter les autres à l'Empereur. Leurs aſſiſes ſe tenoient quatre fois l'année, dans les quatre ſaiſons.

L'an 826, Hériolt, ou Harald, Roi de Dannemarck, chaſſé de ſes Etats, vient, pour la 3e fois, en France, fait hommage de ſon Royaume à l'Empereur, & reçoit le Baptême à Mayence. Mais ce Prince, de retour en Dannemarck, abjura le Chriſtianiſme, & la Suzeraineté de la France. (Bouquet, T. VI, p. 62 n.)

Depuis le partage que Louis avoit fait de ſes Etats entre ſes 3 fils, il lui en étoit né, l'an 823, un quatrieme de Judith ſa 2e femme. Voulant faire à cet enfant, nommé Charles, un Etat, Louis, après s'être aſſuré du conſentement de Lothaire, aſſemble, l'an 829, à la mi-Août une Diete à Worms, dans laquelle il lui aſſigne pour ſa part l'Allemanie, la Rhétie, avec une partie de la Bourgogne. Ses autres fils, dans les départemens deſquels ſe trouvoient ces Provinces, murmurent du tort qui leur eſt fait. Ils réclament le partage de 817, ſolemnellement juré par les Chefs de la nation, & confirmé par l'Aſſemblée de Nimegue en 821. La plupart des Grands & pluſieurs Prélats entrent dans leur mécontentement. Ils députent à l'Empereur l'Abbé Wala, ſon parent, pour lui faire des remontrances ſur la religion du ſerment qu'il veut les engager à violer; mais Wala n'eſt point écouté. L'an 830, la révolte éclate. L'Empereur, abandonné de ſon armée, eſt obligé de ſe livrer, avec ſon fils Charles, à la diſcrétion de ſes trois autres fils. L'Impératrice Judith, accuſée d'un commerce criminel avec le Duc Bernard, Chambellan, eſt renfermée par Pepin qui, le premier, avoit levé l'étendard de la révolte, dans le Monaſtere de Sainte Radegonde à Poitiers, & forcée d'y prendre le voile. L'Empereur, abandonné de tous, convoque une Aſſemblée à Compiegne. Il y paroît avec un air conſterné, loue le zéle de ceux qui veulent l'obliger à corriger ſes fautes, & en fait un aveu plus humble que digne de la Majeſté Royale. Touchée de ſon état, la Diete le force de s'aſſeoir ſur le trône, ce qu'il avoit d'abord refuſé. Mais l'arrivée de Lothaire change tout à coup la diſpoſition des eſprits. A l'inſtigation de ce Prince, on veut contraindre l'Empereur à ſe faire Moine, & on l'entoure de gens propres à l'y diſpoſer. Il eût ſuccombé à leurs inſinuations, ſans la dextérité du Moine Gombaut, qui le tira de ce mauvais pas, en ſemant la diviſion entre les 3 Princes. Diete de Nimegue au mois d'Octobre de la même année, où l'Empereur reprend toute ſon autorité. Lothaire vient s'y jetter aux pieds de ſon pere, qui déclare publiquement qu'il lui pardonne. On inſtruit le procès des Chefs de la conjuration dans une autre Diete (& non pas dans celle de Nimegue) tenue le premier Février 831 à Aix-la-Chapelle. Déclarés coupables du crime de leze-majeſté, ils ſont condamnés à mort. Mais l'Empereur leur conſerve la vie, & ſe contente de les reléguer, laics & eccléſiaſtiques, en divers Monaſteres. L'Impératrice Judith, ramenée de Poitiers, s'y purge, par le ſerment, des crimes dont elle étoit accuſée, & Wala, Abbé de Corbie, ſon adverſaire, ſur le refus qu'il fait de ſe rétracter, eſt relégué dans un Château ſur les bords du lac de Genêve. Lothaire, privé de ſon aſſociation à l'Empire, eſt réduit à ſon Royaume d'Italie. Les trois freres ſont renvoyés dans leurs Etats. Mais les troubles ne tardent pas à recommencer. Pepin, de retour en Aquitaine, concerte une nouvelle révolte avec le Duc Bernard. L'Empereur, inſtruit de ſon deſſein, ſe rend, l'an 832, en Aquitaine, fait arrêter Pepin, & l'envoie priſonnier a Tréves; mais ſur la route, il eſt enlevé par ſes gens. Pour le punir, l'an 833, l'Aquitaine lui eſt ôtée & donnée à Charles. Nouveau ſoulévement des trois Princes à ce ſujet. L'Empereur apprend à Worms qu'ils viennent lui faire la guerre, amenant avec eux le Pape Grégoire IV. Il va au devant d'eux avec des troupes. Les deux armées ſe rencontrent dans un lieu nommé alors Rotfelth, depuis Lugenfeld, ou *le Champ du menſonge*, & maintenant Rotleube, entre Briſac & la riviere d'Ill. Le 24 Juin, tandis que l'Empereur confére avec le Pape, ſon armée ſe laiſſe débaucher par les Princes. On l'arrête avec ſa femme & ſon fils Charles; Judith eſt envoyée à Tortone, Charles à l'Abbaye de Pruym, & l'Empereur conduit à S. Médard de Soiſſons & renfermé dans une célule, d'où le premier Octobre, on l'amene à la Diete de Compiegne. Dans cette Aſſemblée, digne de l'horreur de tous les ſiécles, il eſt obligé de lire publiquement ſes prétendus crimes dans un écrit dreſſé par les Evêques, après quoi il eſt dépouillé de ſes habits royaux & de ſes armes, dépoſé, revêtu d'un habit gris & mis en pénitence par Ebbon, Archevêque de Reims. Il

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

et de n'en plus ſortir du vivant de ce Prince. L'an 840, il ſuccede à l'Empire. L'an 844, il déclare Roi d'Italie ſon fils Louis II, et le fait couronner, le 15 Juin, par le Pape Sergius. Les Italiens comptent les années du régne de Lothaire de l'an 820, et les Romains de l'an 817. (*Voy. parmi les Empereurs* Lothaire I et Louis II, *et leurs ſucceſſeurs au Royaume d'Italie, dans le même article.*

eſt à remarquer que cette déteſtable ſcene, où l'on joua la Religion, ne fut que commencée à Compiegne, & s'acheva la veille de S. Martin à S. Médard. Lothaire emmene ſon pere à Aix-la-Chapelle, où il lui fit paſſer l'hiver en priſon. Ce traitement barbare indiſpoſe ſes freres; & la hauteur, dont il uſe à leur égard, acheve de les ſoulever. Lothaire, pourſuivi par ces Princes, arrive à Paris avec ſon pere, le laiſſe à S. Denis, & ſe retire du côté de Vienne. Aſſemblée de S. Denis, tenue le premier Mars 834. L'Empereur y eſt réconcilié par les Evêques, & rétabli par les Grands. Il retourne, accompagné de Louis, ſon fils, à Aix-la-Chapelle, où ſa femme & Charles, ſon fils, lui ſont rendus. Il en part quelque mois après pour aller réduire Lothaire, qu'il force à venir lui demander pardon auprès du Château de Blois. Lothaire obtient ſa grace, après avoir juré de repaſſer en Italie, & de n'en point ſortir juſqu'à nouvel ordre. L'an 835, tout ce qui avoit été fait contre l'Empereur eſt déclaré nul dans la Diéte de Thionville, tenue au mois de Février. L'an 837, Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, au mois de Décembre, où l'Empereur donne à Charles la meilleure partie de la France, à l'inſtigation de Judith.

Délivré des guerres inteſtines, Louis vit ſes Etats attaqués par des ennemis étrangers. L'an 838, deſcente des Danois ou Normands en France, par la Loire, ſous la conduite d'Haſting. C'étoit un François né au village nommé *Tranquille* par Raoul Glaber, à trois milles de Troyes, qui, s'étant échappé fort jeune de la maiſon paternelle, s'étoit mis au ſervice des Danois qui écumoient les mers de France, & étoit parvenu par ſa valeur & ſon habileté aux premiers grades militaires parmi eux. Après avoir dévaſté tout ce qui eſt entre la Loire & le Cher, ces Barbares vont ſe préſenter devant Tours dont ils forment & pouſſent le ſiége avec la plus grande ardeur. Mais les aſſiégés ayant apporté le corps de Saint Martin dans une ſortie, le mort, dit un ancien Auteur, ſauva les vivans; & les Normands, battus & mis en déroute, ſont obligés de lever le ſiége. Le lieu, où cette victoire fut remportée, s'appella depuis S. Martin le Beau, *Sanctus Martinus de Bello*, du nom d'une Chapelle qu'on y érigea en l'honneur du Saint. Une autre troupe de ces pirates, l'année précédente, avoit pillé la Friſe & s'étoit retirée avec ſon butin. Sur la nouvelle que l'Empereur s'étoit tranſporté à Nimegue pour leur donner la chaſſe, les Saraſins, d'un autre côté, l'an 838, ayant ſurpris Marſeille, ſaccagerent la ville, d'où ils emmenerent les Religieuſes & les Clercs avec les tréſors des Egliſes.

L'an 839, l'Empereur étant à Worms, à la fin de Mai, partage ſes Etats entre Lothaire & Charles, laiſſant ſeulement la Baviere à Louis. (Pepin Roi d'Aquitaine, étoit mort alors, & l'Empereur avoit privé ſes deux fils de la ſucceſſion de leur pere.) Louis prend occaſion de ce partage pour ſe révolter. L'Empereur marche contre lui, l'an 840, le met en fuite, après Pâque, tombe malade de chagrin, & pendant ſix ſemaines ne prend d'autre nourriture que le corps de Notre Seigneur, bien perſuadé qu'il ne releveroit point de ſa maladie; car il avoit vu cette année deux comètes & une éclipſe de ſoleil, ſignes réputés certains alors de la mort d'un grand Prince. Il travailloit lui-même, comme on le voit, à vérifier la prédiction. Il meurt enfin le 20 Juin, avec de grands ſentimens de piété, dans un Iſle du Rhin, au deſſous de Mayence, vis-à-vis du Château d'Ingelheim. Son corps fut porté à Metz & inhumé dans l'Egliſe de S. Arnoul, auprès d'Hildegarde, ſa mere. On prétend que ces deux corps furent tranſportés vers l'an 854 à l'Abbaye de Kempten en Suabe: & le P. Longueval, d'après les Bollandiſtes, favoriſe cette opinion. Mais elle eſt combattue victorieuſement dans la nouvelle Hiſtoire de Metz (T. I, p. 560 *& ſeqq.*) Louis le Débonnaire, avoit régné 26 ans & 5 mois moins 8 jours depuis la mort de ſon pere, & étoit dans la 63e année de ſon âge. On a dit de ce Prince qu'il eût été l'un des plus heureux Monarques, s'il n'eût jamais été pere. On peut ajouter avec un Moderne, qu'il eût fait les délices & le bonheur de ſes peuples, s'il avoit ſu joindre à la bonté, à la bravoure, à la piété, & à mille autres belles qualités qui brilloient en lui, plus d'étendue de génie, plus de fermeté d'ame, plus de force d'eſprit, plus d'action & de politique. Outre ſes trois fils, Lothaire, Pépin & Louis, il avoit eu d'HERMENGARDE, ſa 1ere femme, morte le 3 Octobre 818, Adélaïde, femme de Conrad, Comte d'Auxerre; Alpaïde, femme de Bégon, Comte de Paris; & Hildegarde mariée au Comte Thierri. JUDITH, ſa 2e femme, fille de Welphe, Comte de Baviere, & d'Helgilwich, depuis Abbeſſe de Chelles, lui donna Charles; qui ſuit, avec Giſele, femme d'Everard, Duc de Frioul, & mourut à Tours le 19 Avril 843. La Chronique de Moiſſac (Bouquet, T. VI, p. 172-4) donne auſſi à Louis le Débonnaire un fils naturel, nommé Arnoul, qu'il fit, dit-elle, Comte de Sens. Voici le portrait que Thégan fait de Louis le Débonnaire. « Ce Prince, dit-il, étoit d'une taille médiocre. Il
» avoit l'œil gros & vif, le viſage haut en couleur, le nez long
» & droit, les levres ni trop épaiſſes, ni trop minces, la voix
» male, la poitrine forte, les épaules larges, les bras ſi ner-
» veux, qu'il n'y avoit perſonne qui l'égalât à manier l'arc, ou
» à lancer le javelot, les mains longues, les jambes menues &,
» pour la grandeur, proportionnées au buſte. Il entendoit le
» Grec & parloit facilement le Latin. Il étoit verſé dans la con-
» noiſſance des divers ſens de l'Ecriture-Sainte. Mais pour les
» Poéſies profanes, après les avoir lues dans ſa jeuneſſe, il ne vou-
» lut plus dans la ſuite ni les lire, ni même en entendre la lec-
» ture. Son caractere étoit la douceur, il étoit lent à ſe fâcher,
» & prompt à pardonner. En entrant à l'Egliſe, il ſe proſternoit
» ſur le pavé, priant long-tems en cette poſture, & quelquefois
» avec larmes. Il étoit ſi libéral, qu'il donna à perpétuité pluſieurs
» terres royales, que ſes ancêtres lui avoient tranſmiſes, à ceux
» de ſes Fideles qui l'avoient le mieux ſervi. Rien de plus ſimple
» que ſes vétemens, hors les jours de grandes ſolemnités. Alors
» il paroiſſoit en public avec des bottines d'or, le baudrier &
» l'épée de même matiere, la clamyde auſſi de tiſſue d'or, la
» couronne en tête, & le ſceptre à la main. Jamais il ne ſe
» mettoit à table, qu'il n'eût fait diſtribuer aux pauvres d'a-
» bondantes aumônes. Il faiſoit tout avec circonſpection. Mais
» il faut avouer qu'il donna trop de confiance à ſes Conſeillers.
» On lui reproche auſſi d'avoir ſuivi la mauvaiſe coutume de
» ſes prédéceſſeurs d'élever des ſerfs à l'Epiſcopat. Car de tels
» gens, comme l'expérience le fait voir, oubliant leur pre-
» miere condition, deviennent orgueilleux, médiſans, querel-
» leurs, inſolens, ne cherchant qu'à ſe faire craindre, & n'eſ-
» timant que ceux qui ont la baſſeſſe de les flatter ».

Sous Louis le Débonnaire, de même que ſous Charlemagne, l'étiquette de la Cour étoit que les Seigneurs, en abordant le Monarque, lui baisassent les pieds. Quelques uns néanmoins des plus distingués avoient le privilege de lui baiser seulement les genoux, comme les Cardinaux font aujourd'hui à l'égard du Pape. Les Reines elles-mêmes baisoient les genoux de leurs maris. Les Ducs et les Comtes portoient alors des couronnes sur la tête, mais différentes de celles des Rois. L'épreuve de l'eau froide s'établit du tems de Louis le Débonnaire; et si l'on s'en rapporte à deux monumens anciens cités par D. Mabillon, ce fut le Pape Eugene II qui l'institua. Louis le Débonnaire, plus sage, la défendit par son Capitulaire de 828. *Examen*, dit-il §. 7, c. 12, *aquæ frigidæ quod hactenus faciebant, à Missis nostris interdicatur.* L'épreuve, malgré cette défense, ne laissa pas de subsister; et l'on voit même qu'Hincmar, Archevêque de Reims, entreprit de la justifier. Ce fut Louis le Débonnaire qui donna (l'an 817) la Ville et le Duché de Rome aux Papes; mais il en retint la Souveraineté, comme le prouvent différentes monnoies de ce Prince, (Le Blanc, p. 102,) et les Actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs firent à Rome.

Il y a trois époques à observer dans les Chartes de Louis le Débonnaire; la premiere, du commencement de son régne d'Aquitaine, qui se prend du jour de son sacre à Rome, par le Pape Adrien I, 15 Avril 781; la deuxieme, de son association à l'Empire, faite au mois d'Août 813 (c'est la moins suivie); et la troisieme de la fin de Janvier 814, où il commença de régner seul. Louis et ses enfans ont usé indifféremment de l'Indiction qui commence au 1 Septembre, et de celle qui commence au 1 Janvier. (Vaissette.) D. Mabillon (*Diplom. suppl.* p. 51,) pense que ce fut sous le régne de ce Prince que l'on commença à se servir de plumes pour écrire au lieu de roseaux.

CHARLES LE CHAUVE.

840. CHARLES, ſurnommé le CHAUVE, parce qu'il l'étoit réellement, né à Francfort le 15 Mai 823, de Louis le Débonnaire & de Judith, nommé Roi d'Aquitaine par ſon pere, l'an 838, après la mort de Pepin, ſon frere, ſuccéda, le 20 Juin 840, au Royaume de France. L'an 841, le 25 Juin, s'étant joint à ſon frere Louis de Baviere, il gagna, ſur l'Empereur Lothaire & Pepin, leur neveu, la mémorable bataille de Fontenai en Puiſaie. Le carnage fut horrible de part & d'autre; on compte 40 mille hommes de tués du côté de Lothaire & de Pepin. Tandis que les François ſe font la guerre, les Normands entrent par la Seine le 12 Mai, pillent & ſaccagent tout ce qu'ils rencontrent; brûlent Rouen le 14 du même mois, l'Abbaye de S. Germer le 25, & ſe rembarquent le 31 chargés de butin.

L'an 842, entrevue célebre de Charles & de Louis à Straſbourg, où ils donnent des jeux publics fort approchans, ſuivant la deſcription qu'on nous en a tranſmiſe, des Tournois & des Carouſels. Les deux Princes y font contre Lothaire un traité d'alliance que Charles prononce en langue Tudeſque & Louis en langue Romaine ou Latin corrompu. Ils paſſent la Moſelle peu de tems après pour aller attaquer Lothaire ſur le refus qu'il fait d'entendre à aucun accommodement. Lothaire n'oſant les attendre, quitte promptement Aix-la-Chapelle, & ſe retire du côté des Alpes. Arrivés à Aix-la-Chapelle, Charles & Louis, par le conſeil & l'ordre même des Evêques, partagent entre eux les Etats que leur frere a honteuſement abandonnés.

(*Voy.* les Conciles.) Charles paſſe la Meuſe & ſe rend en Aquitaine pour en chaſſer le jeune Pepin. (*Voy.* les Rois d'Aquitaine.) Il leve le ſiége de Toulouſe au mois de Juin 843 pour aller à Verdun, où les trois freres étoient convenus de ſe trouver au mois d'Août ſuivant. L'Aſſemblée ſe tient, & ils y partagent entre eux pacifiquement la Monarchie Françoiſe. Charles, par ce traité, conſerva la France occidentale, c'eſt-à-dire tout ce qui eſt en-deçà du Rhône, de la Saône, de la Meuſe, du Rhin & de l'Eſcaut. Il faut néanmoins excepter le Lyonnois & les territoires d'Uſez & du Vivarais qu'on voit dans la ſuite compris dans la part de Lothaire. (Voy. *les parts* de Lothaire & de Louis le Germanique à *leurs articles.*) Charles, aſſuré de ſon lot, tourne ſes armes contre Noménoé, qui s'étoit fait Roi de Bretagne, & contre Pepin qui ſe maintenoit dans l'Aquitaine dont Louis le Débonnaire l'avoit privé après la mort du Roi Pepin ſon pere. (*Voy.* les Rois d'Aquitaine.)

L'attention de Charles, lorſque ſes autres occupations le lui permirent, ſe porta ſur la légiſlation. L'an 846, il rendit une Ordonnance dont le 12e article commet chaque Evêque pour faire la fonction d'Envoyé Royal dans ſon diocèſe. Les Comtes s'oppoſent à ce réglement, & dès-lors chaque Seigneur commença à rendre ſa juſtice ſouveraine, & à ne permettre pas même que ſes jugemens fuſſent portés par appel à la juſtice du Roi.

L'an 847, en Fév. Aſſemblée générale de toute la Monarchie à Merſen, près de Maëſtricht, où les trois Monarques s'étoient donné un nouveau rendez-vous. Parmi les articles qu'on y arrêta, nous remarquerons le 2e & le 5e qui porterent une atteinte funeſte à la puiſſance Royale. Par l'un (c'eſt le 2e) il eſt dit que tout homme libre pourra choiſir du Roi ou de ſes vaſſaux qui bon lui ſemblera pour ſon Seigneur. *Volumus ut unuſquiſque liber homo in noſtro Regno Seniorem, qualem voluerit in nobis & in noſtris Senioribus, accipiat.* Il eſt vrai qu'avant ce traité l'homme libre pouvoit ſe recommander pour un fief, qu'il pouvoit même dénaturer ſon aleud & le ſoumettre au Roi. Mais depuis ce traité il lui fut permis de le ſoumettre, à ſon choix, au Roi ou à un Seigneur; & dans ce dernier cas il ne relevoit que médiatement du Roi. Ce fut celui où bientôt ſe trouverent la plupart des hommes libres qui devinrent les vaſſaux les uns des autres; & la Souveraineté recula de pluſieurs degrés. Par l'autre article, (c'eſt le 5e) les trois freres, pour cimenter l'union entre eux, ſtatuerent qu'aucun vaſſal du Roi ne ſeroit plus obligé de le ſuivre à la guerre, que lorſqu'elle ſeroit générale, & qu'elle auroit pour objet la défenſe de l'Etat contre une invaſion étrangere. Cette diſpenſe, accordée aux vaſſaux de fournir au Souverain des ſecours en certains cas, relâcha les liens de la ſubordination, & avilit une autorité à laquelle il étoit permis quelquefois de réſiſter.

L'an 848, Charles, à l'invitation des Seigneurs Aquitains, mécontens de la conduite de Pepin, ſe rend à Limoges, où il eſt couronné Roi d'Aquitaine. Mais bientôt ceux qui l'avoient appellé changerent de diſpoſitions à ſon égard. (*Voy.* Pepin II, *parmi les Rois de ce pays.*) Noménoé, Roi de Bretagne, ſe maintenoit toujours dans ſon indépendance. Cette même année, Charles fait de nouveaux efforts pour le réduire; mais il n'y réuſſit pas. (*V.* les Ducs de Bretagne.) L'an 849, Charles & Louis, pour ſe mettre en garde contre les entrepriſes de Lothaire, ſe lient enſemble d'une amitié ſi étroite que *ſe donnant publiquement des bâtons l'un à l'autre, ils recommandent leurs femmes & leurs enfans au ſurvivant.* (*Annal. Bertin.*) Les Normands cependant continuoient de déſoler la France. Nantes, Saintes & Bordeaux éprouverent leur fureur en 843; ils vinrent en 845, juſqu'aux portes de Paris, & pillerent l'Abbaye de S. Germain-des-Prés; ils ravagerent le Limoſin & l'Iſle de Hermoutier en 846, prirent par la trahiſon des Juifs & brûlerent Bordeaux en 847, ravagerent Tours, & réduiſirent en cendres l'Egliſe de Saint Martin en 853; l'année ſuivante, ils livrerent aux flammes, Angers, pour la 2e fois. Mais l'an 855, ils ſont taillés en pieces devant Poitiers par les Aquitains. Ils ſe vengent l'an 856 ſur Orléans qu'il prennent le 18 Avril, & où ils font un riche butin. L'an 857, le 18 Décembre, ils remontent la Seine juſqu'à Paris, mettent le feu à l'Egliſe de Sainte Genévieve, & à d'autres, en épargnent quelques unes pour de groſſes ſommes qu'ils reçoivent, & emmenent priſonnier Louis, Abbé de S. Denis. La puſillanimité, que Charles montre vis-à-vis de ces Barbares, le fait tomber dans le mépris. L'an 858, les Grands du Royaume, s'étant ſoulevés contre lui, députent à Louis, Roi de Germanie, pour l'inviter à venir ſe mettre à leur tête, & défendre l'Etat contre les Normands. Louis arrive, & il eſt joint auſſitôt par les mécontens; mais l'année ſuivante, Charles l'oblige à retourner en ſon Royaume.

L'an 863 eſt mémorable par un accident funeſte arrivé au fils aîné de Charles le Chauve. Ce jeune Prince, nommé comme ſon pere, après avoir été le jouet de l'inconſtance & de l'ambition des Seigneurs Aquitains, qui, pluſieurs fois, l'avoient fait & défait Roi de leur pays, vivoit tranquillement à la Cour de France. Revenant un ſoir de la chaſſe, il voulut, avec quelques jeunes Seigneurs de ſa ſuite, faire peur a un courtiſan de même âge, nommé Albuin. Tous enſemble fondent l'épée à la main ſur lui, criant d'une voix menaçante, *tue, tue.* Albuin, qui les prend pour des voleurs, ſe met en défenſe, & décharge, ſur la tête du Prince Charles, un coup de ſabre qui le renverſe par terre. Il mourut deux ans après de cet accident, le 29 Septembre 865, au Château de Buſançois en Berri, & fut inhumé à S. Sulpice de Bourges.

L'an 864, vers le mois de Mars, Aſſemblée générale de Piſtes, où l'on rédige un Edit qui eſt l'époque de la diſtinction de France coutumiere & de France régie par le droit écrit. Dans l'addition qu'on y fit, le Prince ordonna la démolition des Châteaux que les Seigneurs avoient bâtis, *attendu*, dit-il, *que ces lieux ſont devenus des retraites de voleurs, qui commettent des déſordres dans le voiſinage.* Cet article fut mal exécuté.

Il y avoit alors un Capitaine célébre par ſes exploits contre les Normands, & capable de les chaſſer du Royaume ſans retour, s'il eût vécu plus long-tems & eût été mieux ſecondé. C'étoit Robert le Fort, Duc de France. L'an 866, apprenant qu'une de leurs troupes vient de prendre & de piller la ville du Mans, il vole à leur pourſuite & les ayant atteints à Briſſerte, il les force dans leurs retranchemens, & paſſe au fil de l'épée tout ce qui ne put ſe ſauver dans l'Egliſe voiſine. Mais le lendemain ayant attaqué ce poſte ſans précaution, il eſt tué devant la porte, & deux de ſes Généraux ſont bleſſés mortellement à ſes côtés. (*Voy.* les Ducs de France.) Charles le Chauve, tout incapable qu'il étoit de défendre ſes Etats héréditaires, n'étoit pas moins avide d'en acquérir de nouveaux. L'an 869, Lothaire, Roi de Lorraine, étant mort, le 8 Août, en Italie, il ſe rend à Metz, & s'empare de ſon Royaume, au préjudice de l'Empereur Louis II, frere de Lothaire. Louis de Germanie, ſon frere, lui diſpute cette proie; ils la partagent en deux parts égales, au mois d'Août 870, à Merſen, près de Maëſtricht. Il reſtoit encore des Etats de Lothaire la portion du Royaume de Provence qui lui étoit échue par le partage fait en 863 avec l'Empereur Louis II, après la mort du Roi Charles leur frere. Charles le Chauve veut l'envahir également, & marche l'an 870 contre Gerard de Rouſſillon, Comte de Provence, qui défendoit ce Royaume au nom de l'Empereur. Il aſſiége Vienne, où Berthe, femme de Gérard s'étoit renfermée, tandis que ſon époux étoit occupé ailleurs, & près de prendre la place par les intelligences qu'il y avoit pratiquées, il oblige Gérard, qui s'étoit rendu à ſon Camp, de la lui remettre & de lui abandonner tout le pays. Maître ainſi du Royaume de Provence, il fait ſon entrée dans Vienne la veille de Noël. La même année 870, Charles prive de ſes Abbayes & relégue à Senlis, pour crime de révolte, Carloman, ſon fils, qu'il avoit forcé d'entrer dans la Cléricature en 851. L'ayant enſuite élargi, à la priere des Légats du Pape, comme il apprit qu'il recommençoit à brouiller, il le fit arrêter de nouveau l'an 873, puis l'ayant fait dégrader, il lui fit crever les yeux, & l'enferma dans le Monaſtere de Corbie. Carloman, s'étant échappé de ſa priſon, ſe ſauva auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'Abbaye d'Epternac, où il mourut en 886.

La mort de l'Empereur Louis II, arrivée l'an 875, fournit une nouvelle ouverture à l'inſatiable avidité de Charles le Chauve. Sur la nouvelle de cet événement, il s'achemine en diligence vers Rome, où il reçoit la Couronne Impériale des mains du Pape Jean VIII le jour de Noël. L'an 876, autre occaſion pour lui de s'agrandir. Louis le Germanique, ſon frere, meurt le 28 Août de cette année, & auſſitôt Charles marche avec une grande armée pour s'emparer de ſes Etats, au préjudice des trois fils de ce Prince. Louis, le plus voiſin d'entre eux, pour lui prouver l'injuſtice de ſon procédé, lui envoie 30 hommes, dont 10 firent l'épreuve de l'eau froide, 10 de celle de l'eau bouillante, & 10 l'épreuve du fer ardent, (tous en ſa préſence, & ſans être endommagés.) Charles, d'abord effrayé de ce prodige, accorde une ſuſpenſion d'armes, qu'il confirme avec ſerment; il ne laiſſe pas néanmoins de continuer ſa marche; ſon deſſein étoit, ſuivant l'Hiſtorien qui nous ſert de guide, de ſurprendre ſon neveu, & de le priver de la vue. Louis averti, vient au devant de lui, & met en déroute ſon armée, le 8 Octobre, à Megen près d'Andernac. (*Annal. Fuld.*) Preſqu'au moment de la perte de cette bataille, Charles reçoit la nouvelle de la priſe de Rouen par les Normands. Déconcerté par ce double revers, il abandonne ſes projets de conquête, & penſe à renvoyer, ſelon ſa coutume, les Normands avec de l'argent. Il vint à bout de s'en procurer en établiſſant une contribution qui fut répartie entre tous les Membres de ſes Etats. Tandis que ſes Miniſtres ſont occupés à la lever, il lui vient des Lettres du Pape, qui le preſſent de ſe rendre en Italie pour s'oppoſer aux Saraſins. Le voyage eſt décidé; mais avant de l'entreprendre, Charles tient à Querci-ſur-Oiſe, le 14 & le 16 Juin 877, une grande Aſſemblée pour

aſſurer la tranquillité du Royaume pendant ſon abſence. Ce fut là qu'il publia ce fameux Capitulaire, où nos Hiſtoriens modernes ont cru trouver l'origine de l'hérédité des fiefs. Pour nous, après l'avoir bien examiné, nous oſons dire que nous n'y avons apperçu que la ſurvivance accordée pour les fiefs & gouvernemens de leurs peres à la jeune Nobleſſe qui accompagneroit l'Empereur dans ſon expédition. Charles, après la tenue de ce Parlement, ſe met en marche pour aller ſecourir le Pape contre les Saraſins; il paſſe les Monts, & rencontre à Pavie le Pontife qui étoit venu au devant de lui. Mais pendant qu'ils confèrent enſemble, ils apprennent que Carloman, Roi de Baviere, s'approche, à la tête d'une armée conſidérable, pour réclamer ſes droits ſur l'Italie. A cette nouvelle ils ſe ſéparent. Charles reprend la route de la France, où il ne put arriver. La mort le ſurprit, le 6 Octobre 877, à Brios, village ſitué en-deçà du Mont-Cenis, à l'âge de 54 ans, 4 mois & 7 jours, après avoir régné 37 ans, 3 mois & 16 jours, comme Roi de France. On prétend qu'il fut empoiſonné par le Juif Sédécias, ſon Médecin. Ce Juif avoit donc perdu l'eſprit. Qu'y avoit-il en effet à gagner pour lui en commettant ce crime, ou plutôt que n'y avoit-il pas à perdre? Quoi qu'il en ſoit, le corps de Charles fut inhumé à Nantua dans le Diocèſe de Lyon, d'où, huit ans après, ſes os furent transférés à S. Denis qu'il avoit déſigné pour être le lieu de ſa ſépulture, parce qu'il en avoit été Abbé. Ce Prince, que les Gens de Lettres dont il étoit le bienfaiteur, ont ſurnommé le Grand, n'avoit rien qui répondit à ce Titre que ſon ambition. Toutes ſes bonnes qualités étoient au-deſſous du médiocre, & ſes défauts les ſurpaſſoient. Il ne ſut ni ſe faire aimer du peuple, qu'il ſurchargea d'impôts, ni ſe faire craindre des Grands qui ſe prévalurent de ſa foibleſſe pour lui faire la loi, ni ſe faire reſpecter des Evêques devant leſquels il avilit la Majeſté Royale en reconnoiſſant qu'il tenoit la Couronne de leurs mains, & qu'ils avoient le pouvoir de la lui retirer s'il abuſoit de ſon autorité. Les moyens qu'il employa pour réuſſir dans ſes entrepriſes, décelerent la petiteſſe de ſon eſprit, & le peu de droiture de ſon cœur. Il voulut tout envahir, & plus d'une fois il courut riſque & mérita par ſes fauſſes démarches de tout perdre. Il avoit épouſé, 1°, le 14 Décembre 842, HERMENTRUDE, fille d'Eudes, Comte d'Orléans, morte le 6 Octobre 869; 2° le 22 Janvier 870, RICHILDE, ſœur de Richard, Duc de Bourgogne, & de Boſon I, depuis Roi de Provence. Du premier lit il eut Louis le Begue, qui ſuit; Charles, Roi d'Aquitaine, mort le 29 Septembre 865; Lothaire, dit le Boiteux, Abbé de Moutier-en-Der, mort en 866, & inhumé à S. Germain d'Auxerre; Carloman, dont on a parlé ci-deſſus; & trois filles, Judith, femme, 1° d'Ethelwolphe, Roi d'Angleterre, 2° d'Ethelred, fils de ce premier mari, avec lequel elle n'avoit point conſommée ſon mariage; 3° de Baudouin, Comte de Flandre, qui l'enleva; Rotrude & Ermentrude, Abbeſſes. Du 2e lit ſortirent 4 fils & une fille, tous morts en bas âge. (Voy. *les Empereurs, les Rois d'Aquitaine & les Rois de Lorraine.*)

Il faut distinguer six époques du régne de ce Prince. La premiere est de l'an 837, lorsque son pere lui donna le Royaume de Neustrie; la deuxieme de 838, lorsqu'il fut Roi d'Aquitaine après la mort de Pepin; la troisieme de 839, lorsqu'il reçut le serment des Seigneurs d'Aquitaine, après avoir été sacré Roi de France le 7 Juin de cette année, comme il le déclare dans un de ses Diplômes (Bouquet, vol. 8, p. 524); la quatrieme de 840, lorsqu'il succéda à son pere; la cinquieme du 9 Septembre 870, lorsqu'il fut couronné à Metz Roi de Lorraine; la sixieme du 25 Décembre 875, lorsqu'il reçut la couronne impériale à Rome. Charles, d'abord après la mort de Lothaire, son neveu, joignit les années de son régne en France à celles de son régne dans le Royaume de Lothaire. Celles-ci se comptent tantôt du mois d'Août 869, tantôt du mois de Septembre 870. Ce Prince ajoute à la date de quelques uns de ses Diplômes, *Lorsque nous assiégions Toulouse*, l'an 849. Charles le Chauve est surnommé le GRAND, comme on l'a dit, dans quelques anciens monumens; ce qui l'a fait confondre par d'habiles gens avec Charlemagne. Ce qui distingue ses Diplômes de ceux de son aïeul, c'est l'invocation de la Trinité, qui est à la tête de ceux-là; usage que Charles le Chauve transmit à ses successeurs. Il commençoit souvent l'Indiction à Noël avec l'année.

LOUIS II, DIT LE BEGUE.

877. LOUIS II, dit le BEGUE de l'empêchement de ſa langue, fils de Charles le Chauve & d'Hermentrude, né le 1 Novembre 846, couronné Roi d'Aquitaine l'an 867, ſuccéda, le 6 Octobre 877, à ſon pere, & fut couronné le 8 Décembre ſuivant à Compiegne, par Hincmar, Archevêque de Reims; cérémonie qui fut renouvellée, le 7 Septembre 878, au Concile de Troyes, par le Pape Jean VIII. La diſtribution qu'il fit des tréſors de ſon pere en montant ſur le trône, excita de grands murmures parmi les Seigneurs qui n'y eurent point de part, l'Impératrice Richilde, ſa belle-mere, à leur tête. Pour les appaiſer, Louis fut obligé de leur donner quantité de Fiefs à titre héréditaire; ce qui appauvrit le Fiſc. Il étoit marié dès-lors pour la 2e fois, ayant épouſé en premieres noces, l'an 862, ANSGARDE, ſœur d'Odon, Comte en Bourgogne & pere de Bernon, premier Abbé de Cluni, alliance que le Roi, ſon pere, à l'inſu duquel elle s'étoit contractée, l'obligea de rompre au bout de quelques années, pour lui faire prendre Adélaïde ou Judith dont on ignore la naiſſance. Cette ſeconde union fut regardée aſſez généralement comme illégitime. Le Pape Jean VIII n'en penſoit pas plus avantageuſement; & c'eſt la véritable raiſon, ſuivant le P. Mabillon, pourquoi ce Pontife, après le Concile de Troyes, où il avoit préſidé, refuſa de couronner Adélaïde, quoique Louis l'en eût prié. Le régne de ce Prince, dont les Annales de Metz célebrent la douceur & l'équité, fut très court. Il étoit en marche pour aller châtier la révolte de Bernard, Marquis de Septimanie, lorſqu'une maladie ſubite l'obligea de ſe faire tranſporter à Compiegne. Il y mourut l'an 879, le 10 Avril, jour du Vendredi-Saint, & y fut inhumé. L'hiſtoire l'a ſurnommé le Fainéant, *qui nihil fecit*, non qu'il manquât de courage, mais parce que durant ſon régne il ne ſe paſſa rien de mémorable. Anſgarde lui donna deux fils, Louis & Carloman qui ſuivent. Il laiſſa Adélaïde enceinte d'un autre fils, nommé Charles, que nous verrons régner après ſes deux freres.

Louis le Begue ne fut pas reconnu Roi en Languedoc aussitôt que dans le reste de la France. On voit des Actes de cette Province datés de la 2e année après la mort de Charles le Chauve.

LOUIS ET CARLOMAN.

879. LOUIS & CARLOMAN, fils de Louis le Begue, lui ſuccéderent après de grandes conteſtations agitées entre les Seigneurs ſur ce ſujet. Le premier avoit été déclaré ſeul héritier du trône par ſon pere qui, dans ſa derniere maladie, lui avoit envoyé la couronne, le ſceptre & l'épée royale à Autun, où il s'étoit tranſporté par ſon ordre avec Bernard, Comte d'Auvergne, pour ſuivre ſon expédition contre le Marquis de Septimanie. (*Annal. Bertin.*) Le gros de la nation s'étant enfin réuni en faveur des deux freres, par les ſoins du Duc Boſon, beau-pere de Carloman, ils furent ſacrés par Anſégiſe, Archevêque de Sens, à l'Abbaye de Ferrieres en Gâtinois. Cependant Louis, Roi de Saxe, appellé par l'Abbé Gozlen, le Comte Conrad, & d'autres Seigneurs qui ne les reconnoiſſoient pas pour fils légitimes de Louis le Begue, s'avançoit en France pour s'emparer de ce Royaume. L'Abbé Hugues, Bernard, Comte d'Auvergne, Boſon & Thierri, lui députerent à Metz, où il avoit amené ſon armée, Wautier, Evêque d'Orléans, pour lui offrir la partie du Royaume de Lothaire, dont Charles le Chauve & Louis le Begue avoient joui, & l'engager, moyennant cet abandon, à ſe retirer. Louis accepte l'offre & reprend la route de Saxe. Peu de tems après, Louis & Carloman, apprenant que Charles le Gros eſt en marche pour aller prendre poſſeſſion du Royaume de Lombardie, vont à ſa rencontre, & le joignent au bourg d'Orbe, comme il alloit paſſer le Mont-Jou. Charles leur promet ſon amitié, qu'ils étoient venus demander. A leur retour, ils marchent contre les Normands de la Loire, les atteignent vers l'embouchure de la Vienne dans ce fleuve, & les taillent en pieces le 30 Novembre 879. Au commencement de l'année ſuivante, Louis de Saxe, invité par des mécontens, s'achemine de nouveau pour s'emparer de la France. L'Abbé Hugues, accompagné des deux Princes, va au devant de lui avec une armée, & le rencontre à Ribemont-ſur-Oiſe. Louis, ſe trouvant le plus foible, fait alliance avec les fils de Louis le Begue, & s'en retourne. Au mois de Mars ſuivant, Louis & Carloman, s'étant rendus à Amiens, partagent entre eux la Monarchie. (*Chronic. Floriac.*) Mais leur union fut ſi conſtante, qu'ils ſemblent avoir régné par indivis, & tous les Hiſtoriens les aſſocient comme s'ils euſſent occupé en commun le même trône.

LOUIS III.

880. LOUIS III, par ſon lot régne ſur tout ce qui dépendoit de la Neuſtrie & de l'ancien Royaume d'Auſtraſie, en-deçà de la Meuſe. Peu de tems après ce partage, il ſe trouve au Parlement de Gondreville, où il fait un traité avec Charles le Gros & les

CARLOMAN.

880. CARLOMAN a pour ſon partage les Royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine, le Marquiſat de Toulouſe, la Septimanie, & enfin toute la partie du Royaume de Lothaire, que Boſon avoit uſurpée, & dont Louis & Carloman réſolurent de le dé-

LOUIS III.

Agens de Louis de Saxe. Il marche enſuite contre Hugues, bâtard de Lothaire & de Valdrade, qui revendiquoit la Lorraine à main armée, & met en déroute ſes troupes, commandées par Thibaut, ſon beau-frere. Louis, après cette expédition, tourne ſes armes contre Boſon, qui s'étoit fait Roi de Provence, prend Mâcon, & met le ſiége devant Vienne, avec ſon frere & Charles le Gros, Roi d'Italie & depuis Empereur. Tout cela ſe paſſa depuis le mois d'Avril 880, juſqu'à la fin de cette année. Au commencement de 881, Louis fut obligé de quitter le ſiége de Vienne pour aller s'oppoſer aux courſes des Normands. Il gagna, ſur eux, au mois de Juillet, une grande bataille à Saucourt dans le Vimeu; on fit ſur cette victoire une chanſon tudeſque, qui s'eſt conſervée juſqu'à nous. (Bouquet, T. IX, p. 99.) L'an 882, Louis pourſuit une autre bande de Normands qui étoient venus par la Loire, & les chaſſe du Royaume. Ce fut le terme de ſes exploits. Ce Prince, digne d'un long régne, mourut à S. Denis, lieu de ſa ſépulture, le 3 ou le 5 Août de la même année, d'une rupture cauſée par les efforts qu'il avoit faits dans la derniere action contre ces pirates. D'autres, d'après les Annales de S. Vaſt, donnent une cauſe moins honorable de ſa mort. Ce Prince, n'ayant point laiſſé d'enfans, ſes Etats retournerent à ſon frere.

On voit dans les Capitulaires de Baluze, T. II, p. 1513, un Acte daté *sub die decimo sexto Calendas Junii, anno tertio quod obiit Ludovicus Rex*, c'eſt-à-dire le 17 Mai 884, ſuivant l'Editeur. Cette maniere de dater de la mort d'un Roi, sous le régne de son ſucceſſeur, n'eſt pas unique, comme on l'a déja vu. Nous en donnerons encore d'autres exemples.

CARLOMAN.

poſſéder. Carloman ſe trouve avec Louis & les Députés de l'Empereur Charles le Gros à l'Aſſemblée tenue dans le mois de Juin 880 à Gondreville, où ces Princes convinrent de s'entraider contre les ennemis de l'Etat & de la Maiſon Royale, & particuliérement contre Boſon & contre les Normands. Il eut part enſuite à la bataille contre Hugues le Bâtard, à la priſe de Mâcon & au ſiége de Vienne, qui dura près de deux ans, par la vigoureuſe réſiſtance d'Hermengarde, femme de Boſon. Il eſt remarquable qu'aucun des trois Rois qui commencerent le ſiége de Vienne, ne ſe trouva à la priſe de cette ville, lorſque la diſette contraignit Hermengarde, au mois de Septembre 882, de ſe rendre à Richard, ſon beau-frere. Charles le Gros étoit repaſſé en Italie dès 880; Louis quitta enſuite le ſiége pour aller s'oppoſer aux Normands; enfin Carloman, après l'avoir auſſi quitté, comme on le voit par pluſieurs de ſes Diplômes, y retourna à la vérité, & y étoit occupé, lorſque Louis, ſon frere, mourut; mais à la nouvelle de cet événement, il chargea le Duc Richard, frere de Boſon, de continuer le ſiége, & vint recueillir la ſucceſſion de ſon frere. Les irruptions continuelles des Normands ne permirent pas à Carloman de continuer la guerre contre Boſon; il fut enfin obligé d'acheter la paix de ces pirates à prix d'argent. Ce Prince mourut le 6 Décembre 884, d'une bleſſure qu'il avoit reçue en pourſuivant un ſanglier à la chaſſe dans la forêt de Baiſieu. L'Annaliſte de Mets dit que ce fut un de ſes Gardes qui eut le malheur de le bleſſer en voulant percer le Sanglier. Il ajoute que Carloman fit lui même courir le bruit qu'il avoit été bleſſé par l'animal furieux, de peur qu'on ne vengeât ſa mort ſur un domeſtique mal-adroit, mais innocent. Ce trait ſeul eſt capable d'immortaliſer ce Prince, d'ailleurs recommandable par ſa valeur, ſon activité & ſon application aux affaires. Il fut inhumé à S. Denis. Carloman avoit été fiancé, dans le Concile tenu, l'an 878, à Troyes, avec Ingeltrude, fille de Boſon, laquelle épouſa enſuite Guillaume le Pieux, Comte d'Auvergne. Après la mort de Carloman, Charles, ſon frere, nommé depuis le Simple, devoit naturellement lui ſuccéder; mais comme il n'étoit âgé que de cinq ans, & que la France avoit un extrême beſoin d'un Prince capable de faire face aux Normands, & de gouverner par lui-même, les Grands offrirent la Couronne à Charles le Gros, qui l'accepta. Le jeune Charles reſta particulier ſous la tutele de l'Abbé Hugues.

Nous avons un Diplôme de Carloman, daté du mois de Janvier, *Indictione* XIIII, *anno* III. *Carolomanni glorioſi Regis.* L'Indiction XIIII marque l'an 881, qui n'étoit point la 3e année de Carloman depuis la mort de Louis le Begue. Pour lever cette difficulté, il faut ou mettre *anno II*, ou commencer les années du régne de Carloman avec le mois de Janvier, quoi qu'elles n'aient réellement commencé qu'au 10 Avril, jour de la mort de Louis le Begue. Nous avons parlé ailleurs de cette maniere de compter, dont il y a pluſieurs exemples.

CHARLES LE GROS.

884. CHARLES LE GROS, fils de Louis le Germanique, & petit-fils de Louis le Débonnaire, Roi de Suabe en 876, Roi d'Italie en 879, couronné Empereur au mois de Janvier ou de Février 881 (& non pas à Noël 880, comme on le croit communément) arrive d'Italie en France ſur la fin de Janvier 885, y eſt reconnu pour Souverain par tous les Grands, & repaſſe auſſitôt en Allemagne. Pendant ſon abſence, les Normands de Friſe font une nouvelle deſcente en France par la Seine, ſous la conduite de Sigefroi & de Sinrich, pour venger la mort de Godefroi, leur Duc, que Charles avoit fait aſſaſſiner l'année précédente dans l'Iſle de Betau. Après avoir pris de force Rouen & Pontoiſe, & remporté ſur les François une grande victoire, ils viennent mettre le ſiége, vers la fin d'Octobre 885, devant Paris. Cette ville alors renfermée dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'*Iſle du Palais*, tenoit à la terre par deux ponts de bois, dont l'entrée étoit défendue de chaque côté par une tour. (Ces deux tours étoient où ſont aujourd'hui le grand & le petit Châtelet.) On connoit peu de ſiéges qui aient été pouſſés avec plus de vigueur & d'acharnement que celui là. Les Pariſiens, Goſlen, leur Evêque, & le Comte Eudes, à leur tête, le ſoutinrent avec un courage inébranlable. L'an 886, Charles, ſollicité, preſſé de venir à leur ſecours, paroit enfin vers les derniers jours d'Octobre, avec une armée, au pied de Montmartre. Mais n'oſant riſquer une bataille, il fait, le 30 Novembre, une paix honteuſe avec les Normands, & s'en retourne. Ainſi le ſiége de Paris dura tout au plus treize mois, & non deux ans, comme le marquent preſque tous les Modernes (Vaiſſete T. II, p. 527.) Cette expédition couvre d'ignominie Charles & la nation Françoiſe. L'an 887, les Grands, indignés d'avoir à leur tête un Prince auſſi mépriſable, le dépoſent ſolemnellement le 11 Novembre à la Diete de Tribur, & lui ſubſtituent Arnoul, ſon neveu, dans le Royaume de Germanie. (V. *les Empereurs*) On voit par des Chartes de Languedoc, que Charles le Gros n'étoit pas encore reconnu dans cette Province en 886. La poſtérité ne l'a regardé que comme un Roi précaire, ou un adminiſtrateur de la France. C'eſt pour cela qu'il n'a point de rang numérique parmi ceux de nos Rois qui ont porté le nom de Charles. (V. *les Empereurs d'Occident.*)

EUDES.

L'an 887, EUDES, ou ODON, Comte de Paris, fils du fameux Robert le Fort, eſt élu Roi de France, du vivant de Charles le Gros, & après le retour de celui-ci en Allemagne, par les principaux Seigneurs. (Vaiſſette.) On ignore le jour précis & le lieu de ſon élection, quoiqu'on prétende qu'elle fut faite à Compiegne, & qu'il y fut couronné par Wautier, Archevêque de Sens. Eudes eut pluſieurs concurrens, mais aucun ne réuſſit à lui enlever la Couronne. Arnoul, Roi de Germanie, fit citer Eudes dans une Diete qu'il tint à Worms, & content de ſes ſoumiſſions, il le laiſſa paiſible poſſeſſeur du Royaume de France.

L'an 889, Eudes attaque les Normands, qui étoient venus de nouveau faire le ſiége de Paris, les chaſſe, les pourſuit & les ayant atteints, le 24 Juin, dans la forêt de Montfaucon en Argonne, leur tue 19 mille hommes. Mais il eſt mis en déroute l'année ſuivante par un autre corps de troupes de cette nation,

CONCURRENS DU ROI EUDES.

Tous les François ne réunirent pas leurs ſuffrages en faveur du Comte Eudes; pluſieurs d'entre eux ſe déclarerent pour d'autres Seigneurs qui furent ſes concurrens, & ſe mirent en état de lui diſputer la Couronne, ou du moins de ſe rendre maîtres de quelques parties de la Monarchie.

Gui, Duc de Spolette, qui deſcendoit, par les femmes, de Charlemagne, auſſitôt qu'il eut appris la mort de Charles le Gros, paſſa les Alpes, attiré par un parti que Foulques, Archevêque de Reims, ſon parent, lui avoit formé, & s'avança juſqu'à Langres, où il fut couronné Roi de France par Geilon, Evêque de cette ville. (*Annal. Vedaſt.*) Mais s'appercevant enſuite que la partie n'étoit pas égale entre lui & le Roi Eudes, & que, ni le nombre, ni le zéle de ſes partiſans, ne répondoit à ſon attente, il prit le parti de s'en retourner.

Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, Comte de Paris, fut plus heureux. Il ſe rendit maître de la Bourgogne Transjurane,

EUDES.

qu'Arnoul venoit de battre près de Louvain. La priſe & le ſaccagement de Troyes, de Toul & de Verdun furent les ſuites de cette défaite.

La fierté de pluſieurs Seigneurs de Neuſtrie ne pouvoit s'accoutumer à plier ſous le joug d'un homme qui avoit été ſi long-tems leur égal. L'an 892, au mois de Juin, le Comte Waltgaire, neveu d'Eudes, forme un parti contre lui & ſe rend maître de Laon. Eudes ne lui donne pas le tems de s'y fortifier. Etant venu promptement l'aſſiéger dans cette place, il le prend, & pour faire un exemple, il lui fait ſur le champ trancher la tête. De là il vole en Aquitaine, pour réduire un autre parti, à la tête duquel étoient le Duc Rainulfe, Gauzbert, ſon frere, & Ebles, Abbé de S. Germain-des-Prés & de S. Denis; celui-ci s'étoit ſignalé au ſiége de Paris, en 986, contre les Normands: l'Annaliſte de Metz dit qu'il fut tué, le 10 Octobre 893, d'un coup de pierre, qu'il reçut au ſiége d'un Château.

L'an 893, Eudes, étant en Aquitaine, y apprend ce qui ſe ſe paſſoit au ſujet de Charles le Simple, que les Conjurés avoient rappellé d'Angleterre, où il s'étoit retiré. Il revient promptement, marche à ſa rencontre, & l'oblige d'aller chercher une retraite en Germanie: mais Charles rentra bientôt en France, pour ſoutenir ſes droits. A la fin il contraignit Eudes d'en venir à un traité par lequel il partagea la Monarchie avec lui & le reconnut pour ſon Seigneur: cette paix fut concluë vers le milieu de l'an 896. Les pays ſitués entre la Seine, l'Océan, les Pyrennées, l'Eſpagne & la Méditerranée, échurent à Eudes. Il mourut à la Fere ſur l'Oiſe le 1 Janvier de l'an 898, à l'âge de 40 ans. (*Ann. Vedaſt.*) Un Auteur du XIe ſiécle, donne à ce Prince un fils, nommé Arnoul, qui prit, dit-il, après ſa mort le titre de Roi d'Aquitaine; mais qui lui ſurvécut peu. On le fait pere auſſi d'une fille, nommée Oda, qui épouſa, dit-on, Zuentibold, Roi de Lorraine, fils naturel d'Arnoul. Le P. Pagi ſe trompe, lorſqu'il donne pour fils, au Roi Eudes, Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Hugues le Grand étoit fils, non du Roi Eudes, mais de Robert, ſon frere.

Il faut reconnoître dans les Diplômes, avec D. Vaiſſette et D. Bouquet, deux commencemens du régne d'Eudes, l'un de l'an 887, l'autre de 888; ce qui vient de ce qu'il a été reconnu plus tard en certains endroits qu'en d'autres.

ROBERT.

L'an 922, Robert, Duc de France, frere du feu Roi Eudes, eſt élu par les factieux, & couronné dans l'Egliſe de S. Remi le 29 Juin, par Wautier, Archevêque de Sens, pendant la maladie d'Hervé, Archevêque de Reims, qui mourut 3 jours après cette cérémonie. Robert ne jouit pas une année entiere de la couronne qu'il avoit uſurpée, ayant été tué, par ſon rival, le 15 Juin 923, dans une bataille près de Soiſſons. De Béatrix, ſon épouſe, fille d'Herbert, Comte de Vermandois, il laiſſa un fils & une fille, qui ſuivent. Après la mort de Robert, Hugues le Grand, ſon fils, & Raoul, beau-frere de Hugues, prétendent à la couronne. Hugues conſulte Emme, ſa ſœur, femme de Raoul, lequel des deux, de lui, ou de Raoul, elle ſe choiſiroit pour Roi. Emme ayant répondu qu'elle aimeroit mieux baiſer les genoux de ſon mari, que ceux de ſon frere, Hugues, ſur ſa réponſe, céde le Royaume à Raoul. (*Radulf. Glaber.* l. 1, c. 2.)

RAOUL, ou RODOLPHE.

923. Raoul, Duc de Bourgogne, fils de Richard le Juſticier eſt élu Roi par les intrigues de Hugues le Grand, ſon beau-frere, après la mort de Robert & couronné à Soiſſons avec Emme, ſa femme, le 13 (& non le 23) Juillet 923, par Wautier, Archevêque de Sens. (Bouquet T. VIII, p. 322.) Dès qu'il fut ſur le trône, il reclama contre la ceſſion que Charles venoit de faire de la Lorraine au Roi de Germanie. Mais il ne put en recouvrer qu'une partie qui même lui fut enlevée l'an 925 par ce dernier. L'an 928, Raoul pour s'affermir ſur le trône, fit un traité avec Charles le Simple, à qui il impoſa telles conditions qu'il lui plut, étant maître de ſa perſonne: l'une de ces conditions ſans doute étoit qu'il lui céderoit la couronne. Les Hiſtoriens, en parlant de ce traité, nous diſent ſeulement que *Raoul fit ſa paix avec Charles, lui rendit le Palais d'Attigni, & lui fit divers préſens.* (*Flodoard* & *Chron. Virdun.*) Charles alors étoit hors de priſon, d'où le Comte Herbert l'avoit tiré ſur la fin de l'année précédente pour effrayer Raoul dont il étoit mécontent. Il y fut remis auſſitôt après ce traité. L'an 930, Raoul paſſe en Aquitaine pour ſoumettre à ſa domination ce pays, qui refuſoit de le reconnoître: il rencontre les Normands dans le Limoſin, & les défait entiérement, ce qui le couvrit de

CONCURRENS DU ROI EUDES.

dont il ſe fit couronner Roi à S. Maurice en Vallais, & forma un nouveau Royaume, dont il jouit paiſiblement.

Rainulfe II, Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, réſolut d'envahir les pays qui ſont entre la Loire & les Pyrenées, & s'en fit proclamer Roi. (V. *les Empereurs*, *les Comtes de Poitiers*, *& les Rois de Bourgogne.*)

CHARLES III, dit LE SIMPLE.

893. Charles III, ſurnommé le Simple, né poſthume, l'an 879, du Roi Louis le Begue, & d'Adelaïde, ſa ſeconde femme, le 17 Septembre, fête de S. Lambert, comme il le déclare lui-même dans un de ſes Diplômes, exclus du trône juſqu'en 893, tant à cauſe de ſon extrême jeuneſſe, qu'à raiſon de l'équivoque de ſa naiſſance, fut enfin reconnu Roi de France au commencement de cette année par une partie des Seigneurs François, à la tête deſquels étoit Foulques, Archevêque de Reims, qui le couronna, ſans différer le 28, (& non le 7) Janvier. Mais à l'approche d'Eudes, Charles ſe retire auprès d'Arnoul en Germanie. L'an 896, Charles, par la négociation de l'Archevêque de Reims, fait avec Eudes un traité, par lequel il devient maître des pays ſitués entre la Seine & le Rhin. La mort d'Eudes arrivée deux ans après, lui ouvre la voie pour ſe mettre en poſſeſſion du reſte de la France. L'an 898, il eſt reconnu ſeul & unique Souverain de cette Monarchie par les Seigneurs aſſemblés à Reims, & couronné une deuxieme fois par l'Archevêque. Une Charte, rapportée par Catel, (*Mém. de Lang.* p. 773,) nous le montre à Turin l'année ſuivante. Mais aucun Hiſtorien ne nous apprend ni l'objet, ni les circonſtances de ce voyage. Les Normands continuent de déſoler la France. Ce n'eſt plus à des pillages & à des courſes paſſageres qu'il veulent s'en tenir; leur deſſein eſt d'envahir le Royaume, ou de s'y former un établiſſement conſidérable. Forcé d'entrer en compoſition avec eux, dans l'impuiſſance où l'on eſt de leur réſiſter, Charles, de l'avis des Grands, ſe détermine, l'an 911, à céder en fief à Rollon, chef de ces Barbares, par le traité de S. Clair-ſur-Epte, une partie de la Neuſtrie, qui prit depuis le nom de Normandie. Il lui donne de plus ſa fille Giſle, ou Giſele, en mariage, à condition qu'il embraſſera le Chriſtianiſme. Rollon reçoit le Baptême l'an 912; depuis ce tems la France fut moins expoſée aux ravages des Normands. (V. *les Ducs de Normandie.*)

L'an 912, ou ſur la fin de 911, Charles eſt reconnu pour Souverain par les Lorrains, après la mort de Louis, Roi de Germanie, le dernier de la race de Charlemagne au-delà du Rhin, dont toute la ſucceſſion auroit dû lui revenir. Cette nouvelle acquiſition lui donna occaſion de dater ſes Chartes de cet événement. Charles continue de régner, mais avec peu d'autorité, & encore moins de puiſſance. Les Seigneurs, ſe prévalant de la foibleſſe de ſon gouvernement, s'érigent preſque en Souverains. Ils en viennent à une conjuration ouverte, & juſqu'à refuſer de le tenir pour Roi légitime. Cette réſolution fut priſe dans une Aſſemblée tenue à Soiſſons l'an 920. Mais un perſonnage important (on ne le nomme point), qui ſurvint un moment après, ſuſpendit l'effet de la délibération. Gagnés par ſes remontrances, ceux qui compoſoient l'Aſſemblée, conſentent de reſter ſoumis à Charles encore l'eſpace d'un an, ſur la promeſſe qu'il leur fait, au nom de ce Prince, de changer de conduite & de congédier ſon Miniſtre Haganon qui leur étoit odieux. Les Lorrains n'avoient pas été ſi patiens, & las de ſon gouvernement, ils étoient rentrés ſous celui du Roi de Germanie. Cette même année 920, Charles marche en Alſace, & oblige cette Province, ainſi que les autres parties du Royaume de Lorraine de revenir à ſon obéiſſance. Mais trahi par les deux Giſelbert, il eſt preſque auſſitôt contraint d'abandonner une partie de ſa conquête.

L'an 921, le 4 Novembre, entrevue de Charles & de Henri, Roi de Germanie, à Bonn, dans laquelle ils font le traité communément appellé *Pactum Bonnenſe*, qui paroît n'être que la ratification d'une convention précédemment arrêtée par les Plénipotentiaires des deux Princes, rien n'étant articulé dans ce traité, ſinon un engagement réciproque de vivre en bonne intelligence. Quelques uns prétendent que Charles fit alors ceſſion de la Lorraine au Roi de Germanie. C'eſt préciſément le contraire, comme le prouve M. Pfeffel ſur l'an 921. Ce ne fut que

gloire, & diſpoſa les Aquitains à ſe ſoumettre à lui. Il bat, vers le même tems, les Hongrois, & les éloigne des frontieres.

Le Languedoc, tant que Charles vécut, lui demeura fidele, & perſiſta encore trois ans après ſa mort à refuſer l'obéiſſance à Raoul. Mais enfin, l'an 932, voyant que toute la France lui étoit ſoumiſe, cette Province conſentit à lui obéir comme à ſon Roi légitime. Depuis ce tems on y data les Actes des années de ce Prince; mais en ne les comptant que depuis la mort de Charles le Simple, ou quelque fois depuis la ſoumiſſion de Raimond-Pons, Marquis de Gothie. Raoul mourut, de la maladie qu'on nomme pédiculaire, le 14, ou ſelon D. Vaiſſette, le 15 Janvier 936, à Auxerre, ſuivant M. le Beuf, ſans laiſſer d'enfans mâles d'Emme ou Emine, ſa femme, fille du prétendu Roi Robert (morte l'an 935,) & fut enterré à Sainte Colombe de Sens. Raoul, ſuivant les Hiſtoriens, fut un Prince brave, actif, libéral, digne de commander dans des meilleurs tems, & de porter une couronne légitimemenr acquiſe. Il y eut après ſa mort un interregne en France juſqu'au retour de Louis, fils de Charles le Simple, que les principaux Seigneurs rappellerent. Pendant ce tems on data, *depuis la mort de Raoul J. C. régnant, & dans l'attente d'un Roi.* Raoul, pour ſe concilier les Seigneurs François & les retenir dans ſon parti, ſe vit obligé de leur abandonner la plus grande partie des terres du Fiſc, en ſorte que le Domaine immédiat du Roi ſe trouva réduit à très peu de choſe.

deux ans après, ainſi qu'on le dira ſur Henri l'Oiſeleur, que Charles, dans ſa détreſſe, lui fit cet abandon.

L'an 922, les Grands, irrités du retour d'Haganon, que Charles avoit rappellé, ne gardent plus aucune meſure. Ils s'aſſemblent de nouveau, & éliſent pour Roi Robert, Duc de France, frere du feu Roi Eudes.

L'an 923, Charles livre bataille, le 15 Juin, près de Soiſſons, à Robert, & le tue de ſa propre main; mais ce Prince n'eſt pas plus affermi ſur le trône par la mort de ce compétiteur. Hugues, fils de Robert, ranime le courage des ſoldats à la vue du cadavre de ſon pere, & pouſſe ſi vivement Charles, qu'il l'oblige à prendre la fuite. Charles ſe ſauve au-delà de la Meuſe, & revient enſuite auprès d'Herbert, Comte de Vermandois, qui ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le retient enfermé à Château-Thierri, d'où il fut transféré à Peronne. On dit communément que Charles ne recouvra jamais ſa liberté. Cela eſt vrai dans un ſens. Cependant il eſt certain qu'Herbert le tira de ſa priſon l'an 927 pour l'oppoſer à Raoul dont il étoit alors mécontent, & qu'ayant enſuite fait ſon accommodement avec ce dernier, il renferma Charles à Peronne l'année ſuivante. Ce malheureux Prince y finit ſes jours le 7 Octobre 929, à l'âge d'environ 50 ans, & fut enterré à l'Abbaye de S. Fourſi. Charles laiſſa de la Reine Odgive, ou Ogive, dite auſſi Eadgive, ſa 3e femme, un fils, nommé Louis, âgé de 9 ans, que ſa mere avoit méné en Angleterre après que ſon mari eut été détrôné, pour y chercher un aſyle auprès du Roi Aldeſtan, ſon frere. Ogive, longtems après la mort de Charles, ſe remaria à Herbert, Comte de Troyes, fils de celui qui avoit empriſonné ſon époux. On ignore le nom de la premiere femme de Charles qui le fit pere de Giſele, mariée, comme on l'a dit, au Duc de Normandie. Frederune, ſa 2e femme, qu'il épouſa le 15 Avril 907, dans la ville d'Attigni, mourut le 10 Février 917.

Nous trouvons trois époques dans les Chartes de Charles le Simple; la premiere, du 28 Janvier 893, lorsqu'il commença de régner; la seconde, du 3 Janvier 898, lorsqu'il réunit toute la Monarchie par la mort du Roi Eudes. Cette époque est exprimée par *anno redintegrante*, ou *pleniter regnante*, ou enfin *in successione Odonis.* La troisieme est du 21 Janvier 912, ou de la fin de 911, suivant D. Bouquet, lorsque Charles devint maître de la Lorraine par la mort de Louis, Roi de Germanie. Cette époque est ordinairement exprimée par *à largiore*, ou *ampliore hereditate indepta.* Ces trois dates se trouvent souvent réunies ensemble, chacune depuis le commencement qui lui est propre. Elles se rencontrent sur-tout dans le traité de Bonn, dont on a parlé plus haut, et combinées avec celles du jour, du mois et de la semaine qui s'y trouvent jointes, elles servent à corriger celle de l'année qui est 926 au lieu de 921, dans les éditions d'Aubert le Mire (*Cod. don. piar.* p. 115,) et de Dumont (*Corps Dipl.* T. I, p. 29.) A ces trois époques on peut en ajouter une 4e qui commence l'an 900, lorsque Charles fut reconnu dans l'Aquitaine et la Septimanie. D. Vaissette cite plusieurs Diplômes de Charles qui prouvent cette date; ils font voir aussi, selon la remarque de cet habile Historien, que Charles ne fut pas reconnu Roi dans ces pays aussitôt après la mort d'Eudes, et qu'il ne fut pas reconnu dans toute leur étendue en même tems. Il en est de même pour la Bourgogne, ou, suivant quelques Chartes, il ne fut reconnu qu'en 899.

C'est au régne de Charles le Simple que finissent les Capitulaires de nos Rois.

LOUIS IV, SURNOMMÉ D'OUTREMER.

936\. Louis IV, né, l'an 921, de Charles le Simple & d'Ogive, ſurnommé d'Outremer à cauſe du ſéjour qu'il fit en Angleterre pendant environ 13 ans, eſt rappellé par les Seigneurs après la mort de Raoul, & ramené par Guillaume, Archevêque de Sens, qu'ils avoient député au Roi d'Angleterre pour le redemander. Arrivé en France, il eſt couronné à Laon le 19 Juin 936, à l'âge de 16 ans, par ce même Guillaume, puis une ſeconde fois à Reims par l'Archevêque Artaud. (Bouquet, T. IX, p. 65 & 209.) La ville de Laon faiſoit alors le ſéjour le plus ordinaire de nos Rois. L'an 937, Louis prend en main les rênes de l'Etat, & trouve la France déſolée par les courſes des Hongrois qui avoient pénétré juſqu'en Berri. A ce fléau ſe joignit la famine. Pour comble de maux, l'an 938, pluſieurs Seigneurs, à la tête deſquels eſt Hugues le Grand, font une ligue contre Louis. D'un autre côté les Seigneurs Lorrains, révoltés contre le Roi Otton, ſe donnent à Louis. Pour aſſurer ſes droits ſur la Lorraine, il épouſe Gerberge, veuve du Duc Giſelbert & ſœur d'Otton. Etant enſuite entré dans ce pays à main armée, il pénetre juſques dans l'Alſace qu'il envahit. Mais bientôt après il en eſt chaſſé par Otton. La confédération, formée en France l'année précédente, s'enhardit de ce revers. L'an 940, les rebelles ſe ſaiſiſſent de Reims dont Louis avoit donné cette même année le Comté à l'Archevêque. L'année ſuivante, Louis eſt défait par Hugues le Grand & Herbert, devant la ville de Laon, & mis en fuite, après avoir perdu la moitié de ſon armée. N'ayant plus de ville en propre, il ſe retire en Bourgogne, dont les peuples lui demeurent fideles; de-là il ſe rend à Vienne, où il eſt reçu par Charles Conſtantin qui en étoit Comte. Les principaux Seigneurs Aquitains viennent lui rendre leurs hommages en cette ville, les uns en perſonne, les autres par députés. De Vienne Louis paſſe en Aquitaine: il étoit à Poitiers le 5 Janvier 942, comme on le voit par une Charte qu'il y donna en faveur de l'Abbaye de S. Hilaire. Louis reprit enſuite la route de France, où, par la ſoumiſſion de Hugues le Grand & d'Herbert, Chefs des rebelles, on vit enfin ceſſer les troubles qui agitoient, depuis pluſieurs années, ce Royaume. L'autorité du Pape Etienne VIII, auquel Louis avoit eu recours, & les bons offices de Guillaume I, Duc de Normandie, contribuerent beaucoup à cette paix: mais elle ne fut pas de longue durée. Après la mort de Guillaume, Louis voulut s'emparer de ſes Etats; mail il fut adroitement joué par le Comte Bernard, tuteur du jeune Richard, qui fit venir ſecrétement à ſon ſecours Aigrold, Roi de Dannemarck. Les Danois ayant demandé à Louis une conférence au lieu depuis nommé le Gué d'Herluin ſur la Dive, ce Prince y conſent. Mais tandis qu'elle ſe tient, les gens d'Aigrold ſe jettent ſur les François de la Compagnie du Roi dont ils maſſacrent 19 des principaux. Le Roi ſe ſauve avec peine à Rouen où il eſt fait priſonnier par les habitans ſur l'attachement deſquels il comptoit. Les Normands conſentent de rendre la liberté à ce Prince, pourvu qu'il donne un de ſes fils en ôtage, & quelques autres Seigneurs, juſqu'au rétabliſſement du jeune Richard. A ces conditions Louis eſt remis entre les mains de Hugues le Grand, qui le retient en priſon encore un an, ſous la garde de Thibaud I, Comte de Blois.

L'an 946, Louis, ayant recouvré la liberté, fait une ligue avec Otton, Roi de Germanie, & Arnoul, Comte de Flandre, contre Hugues le Grand & Richard I, Duc de Normandie. Les trois Princes, ainſi ligués, commencent par s'emparer de Reims, & rétabliſſent l'Archevêque Artaud, que Hugues, fils d'Herbert, avoit ſupplanté: ils marchent enſuite à Senlis, dont ils levent le ſiége après quelques jours d'attaque; entrent en Normandie, ſont repouſſés devant Rouen, puis ſe retirent honteuſement, & perdent beaucoup de monde dans leur retraite. Pouſſé à bout, l'an 948, Louis ſe rendit, le 7 Juin, avec Otton, Roi de Germanie, au Concile d'Ingelheim, & y fit de grandes plaintes contre les perſécutions qu'il ſouffroit de la part de Hugues le Grand. L'excommunication, dont ce dernier fut frap-

pé, s'il refuſoit de ſe ſoumettre à ſon Souverain, ne l'empêcha pas de perſévérer dans ſa révolte juſqu'à l'an 950, qu'il fit un traité avec le Roi.

L'an 951, Louis marche en Auvergne avec une armée, pour réduire les Seigneurs du pays révoltés contre Guillaume Tête-d'Etoupes, qu'il leur avoit donné pour Comte. L'an 954, Louis, allant de Laon à Reims, où il comptoit faire ſa réſidence, rencontre un loup; le pourſuit, eſt renverſé de ſon cheval, & meurt à Reims de cette chûte le 10 Septembre. (Vaiſſette.) Telle fut la fin d'une vie d'environ 33 ans, & d'une régne de 18 ans & 3 mois moins 9 jours, mêlé de mille traverſes. Louis avoit épouſé, comme on l'a dit, l'an 939, Gerberge, qui lui ſurvécut au moins juſqu'en 968, & fut inhumée auprès de lui à S. Remi de Reims. Il laiſſa de ſon mariage deux fils, Lothaire & Charles, qui lui reſtoient de cinq qu'il avoit eus de cette Princeſſe. Lothaire ſuccéda ſeul à ſon pere; Charles ne partagea point avec lui, contre la coutume de ce tems, tant à cauſe de ſon bas âge, que parce qu'il ne reſtoit plus alors, au Roi de France, preſque aucune ville en propre, que Reims & Laon. Louis laiſſa auſſi trois filles, Mathilde, femme de Conrad, Roi d'Arles; Gerberge, femme d'Albert, Comte de Vermandois, & Albérade, mariée à Renaud, Comte de Rouci.

Les années du régne de Louis-d'Outremer se comptent ordinairement dans les Diplômes du 19 Juin 936, jour de son couronnement. Il se trouve aussi des Chartes où le commencement de son régne est pris du jour de la mort de son pere, c'est-à-dire du 7 Octobre 929, et d'autres où on le fixe à la mort du Roi Raoul. Plusieurs Chartes du Mâconnois ne le prennent que de l'an 938; mais d'autres du même pays le placent en 936. Ce Prince commençoit l'année dans ses Diplômes au 25 Mars, on bien à Pâque; témoin cette date d'un privilege accordé par ce Prince à l'Eglise de S. Merry de Paris: *Actum Lugduni Clavati Cal. Februarii anno Dom. Incarn. D. cccc xxxvi.... anno vero primo Ludovico Rege.* (*Gall. Chr.* T. VII, pr. col. 18.) Louis d'Outremer n'ayant commencé à régner qu'au mois de Juin 936, ce n'est qu'en 937 que le mois de Février s'est pu rencontrer dans la premiere année de son régne.

LOTHAIRE.

954. Lothaire, fils de Louis d'Outremer & de Gerberge, ſœur d'Otton I, né l'an 941, aſſocié à ſon pere, l'an 952, avec le conſentement de la nation, ménagé par Hugues le Grand, fut couronné par l'Archevêque Artaud le 12 Novembre 954, à S. Remi de Reims, où il fut ſalué des principaux Seigneurs François, Bourguignons & Aquitains. Charles, ſon frere, contre l'uſage, n'eut, comme on l'a dit, aucune part dans le Royaume, & dès lors commença à s'établir la Loi qui adjuge la Couronne à un ſeul Prince du ſang royal. Lothaire diſpoſa des Duchés de Bourgogne & d'Aquitaine en faveur de Hugues Grand, à qui il étoit redevable de la Royauté, par les ſoins qu'il ſe donna pour lui concilier les ſuffrages.

L'an 963, dit la Chron. de Tours, *Lothaire, Roi de France, étant parti pour Rome, y fut honnorablement accueilli par les Romains qui l'éleverent à la dignité Impériale.* Cette anecdote, méconnue des Hiſtoriens modernes, paroît d'abord incroyable, d'autant plus que Jean XII, qui tenoit alors le S. Siége, avoit couronné Empereur Otton le Grand le 2 Février de l'année précédente. Mais en réfléchiſſant ſur le caractere perfide de ce Pontife, on ne doit pas être ſurpris de la conduite que lui prête la Chronique de Tours, & voici comment la choſe s'explique. Après le départ d'Otton, le Pape Jean XII offrit d'abord à Bérenger, Roi d'Italie, de le couronner Empereur. Mais celui-ci n'ayant oſé accepter cet honneur (car on ne voit pas qu'il ait effectivement été couronné), Jean, pour oppoſer les François aux Saxons, appella le Roi Lothaire qui, flatté de l'offre, vint en diligence recevoir la Couronne Impériale. Mais il paroît qu'Otton l'engagea peu de tems après, ſoit de gré, ſoit de force, à renoncer à cette dignité.

L'an 966, Lothaire épouſe la Princeſſe Emme, fille de Lothaire, Roi d'Italie, & de la Reine Adélaïde, mariée en ſecondes nôces à l'Empereur Otton. L'an 978, Lothaire aſſocie à la Couronne Louis, ſon fils, âgé ſeulement de 10 ans; & cela dans la crainte que Charles, ſon frere, étant lié avec Otton II, qui l'avoit créé Duc de Lorraine l'année précédente, ne formât quelques deſſeins préjudiciables à la Monarchie Françoiſe. La cérémonie du couronnement de Louis ſe fit à Compiegne le 8 Juin, ſuivant une Charte-pancarte donnée par ce Prince en faveur de l'Egliſe d'Orléans à Compiegne, *anno Incarn. Dom.* DCCCC LXXVIII, *ſecundo regiæ ordinationis die, VI Idus Junii.* (*Archiv de l'Egl. d'Orléans.*)

Lothaire, indigné que ſon frere ſe ſoit rendu le vaſſal du Roi de Germanie, ſe met en marche avec ſon armée vers la haute Lorraine, où il entre à l'imprévu, reçoit le ſerment de fidélité des Lorrains à Metz, & va droit à Aix-la-Chapelle avec tant de promptitude, qu'Otton, qui étoit dans cette ville, & près de ſe mettre à table, eut à peine le tems de monter à cheval pour s'enfuir: cette ſurpriſe eſt des environs de la S. Jean. Otton ne tarda pas à prendre ſa revanche. Au mois d'Octobre ſuivant, il fait une irruption en France à la tête de 60000 hommes, porte le fer & le feu juſqu'aux portes de Paris; mais bientôt il eſt obligé de ſe retirer. Lothaire & Hugues Capet le pourſuivent juſqu'à Soiſſons; il perd, dans ſa retraite, la plus grande partie de ſon arriere-garde, qui eſt taillée en pieces, ou ſe noie au paſſage de la riviere d'Aiſne. Lothaire ne ſait point profiter de ſes avantages. L'an 980, il fait à Reims (& non pas ſur la petite riviere du Chier, qui ſépare la Lorraine du Luxembourg,) un traité avec Otton, par lequel il lui cede la Lorraine, pour la tenir en fief de la Couronne de France; ainſi la Souveraineté du Royaume de Lorraine demeuroit à Lothaire, & le Duché de la Baſſe Lorraine, qui avoit été donné, l'an 977, à Charles, ſon frere, retournoit à ſa diſpoſition: il le céda auſſi à Charles. Voilà ce que dit Guillaume de Nangis, en quoi il ne s'accorde point avec Sigebert. Selon ce dernier, Lothaire, par le traité qu'il conclut, renonça abſolument à la Lorraine: *Rex Lotharius Lotharingiam abjurat;* d'où il s'enſuit que ce fut Otton II qui confirma Charles dans le Duché de Lorraine. Mais pour décider entre ces deux Ecrivains il faudroit avoir le traité, & il n'en reſte aucun fragment.

L'an 982, Lothaire ſe rencontroit en Auvergne, comme on le voit par la date de deux Chartes. Le mariage du jeune Prince Louis, ſon fils, qui alors épouſa Blanche, fille d'un Seigneur d'Auvergne, ſemble avoir été l'objet de ce voyage.

La paix concluе entre la France & la Germanie n'étoit rien moins que ſolide. L'an 984, à la faveur des troubles que la minorité du Roi Otton III avoit fait naître en Allemagne, Lothaire entre une ſeconde fois à main armée dans la Lorraine à deſſein de la recouvrer. Il fait le ſiége de Verdun, que le Comte Godefroi l'ancien l'oblige de lever. Mais il bat enſuite ce Comte, qui s'étoit mis à ſa pourſuite, & le fait priſonnier avec Sigefroi, ſon oncle, & d'autres Seigneurs. Verdun, alors privé de ſon Chef, ouvre ſes portes au vainqueur. (Voy. *les Comtes de Verdun.*) L'an 985, Lothaire paſſe la Loire, ſoit pour ſecourir Borel, Comte de Barcelone, contre les Saraſins, ſoit pour ramener ſon fils que Blanche, ſon épouſe, qui ne l'aimoit point, avoit engagé d'aller avec elle voir ſes parens, & qu'elle avoit enſuite abandonné ſur la route pour ſe retirer chez eux. Lothaire meurt peu de tems après ſon retour en France, le 2 Mars 986, dans la 32ᵉ année de ſon régne depuis la mort de ſon pere, & dans la 45ᵉ de ſon âge. Il eſt enterré à S. Remi de Reims. Ce Prince recommanda en mourant ſon fils Louis à Hugues Capet: c'étoit le ſeul qui lui reſtât de ſon mariage: il avoit perdu deux autres fils, Otton dont il eſt fait mention dans le Pſeautier de la Reine ſa mere, & Hugues dont on voit la ſignature à la ſuite du Roi ſon pere dans un Diplôme daté de la Xᵉ année de ce Monarque (964 de J. C.) par lequel il donne à l'Abbaye de S. Cyprien de Poitiers le village de Saleignes, dans la Viguerie de Briou. (*Archiv. de S. Cyprien.*) Si ce fils étoit légitime, ce que nous ne pouvons aſſurer, il faut avancer de pluſieurs années le mariage de Lothaire, que le P. Anſelme place en 966. Nous ſommes plus certains de l'illégitimité d'Arnoul, fils de Lothaire, qui devint Archevêque de Reims. On croit que ce Monarque fut empoiſonné par la Reine ſa femme. Cette Princeſſe, du vivant de ſon mari, s'étoit déshonorée par ſes privautés avec Adalberon, Evêque de Laon. Lothaire avoit de la bravoure, de l'activité, de l'adreſſe à manier les eſprits, de grandes vues, de la ſuite & de la méthode dans ſes deſſeins. Mais il manqua d'exactitude à tenir ſa parole; & par une inconſtance naturelle, il ſoutint mal ce qu'il avoit ſagement entrepris.

Le commencement du régne de Lothaire est marqué de quatre et même de cinq manieres différentes dans les Chartes. Le plus grand nombre le rapportent au 12 Novembre 954, qui est le jour de son couronnement; quelques unes le fixent au 10 Septembre de la même année. Plusieurs, et sur-tout celles qui ont été dressées en Languedoc, le font concourir avec le commencement de 955; d'autres l'avancent sur celles-ci d'une année entiere. On en voit enfin qui le lient avec l'expédition du pere de Lothaire dans l'Auvergne en 951. Louis d'Outremer, à ce qu'on croit, étant alors tombé dangereusement malade, ordonna que son fils fût couronné. On voit même des Chartes du Mâconnois qui lui donnent jusqu'à 36 années de régne, et qui par conséquent font commencer son association à l'an 950. Lothaire prend le titre d'Auguste dans plusieurs de ses Diplômes. Il est le premier de nos Rois de la IIe race dont le Sceau soit de figure ronde. Ceux de ses prédécesseurs, depuis Pepin, étoient de figure ovale.

LOUIS V, DIT LE FAINÉANT.

986. Louis V, fils de Lothaire qui ſe l'étoit aſſocié, comme on l'a dit, le 8 Juin 978, lui ſuccéda le 2 Mars 986, & mourut ſans enfans l'an 987, le 21 Mai, (Bouquet, T. VIII, p. 230, n.) âgé d'environ 20 ans, dans la 2e année de ſon régne commencée, ce qui fait que quelques Auteurs lui donnent 2 ans de régne; d'autres même lui en donnent 9, en les comptant depuis l'an 978, qu'il fut aſſocié par ſon pere. La jeuneſſe de ce Roi, la briéveté de ſon régne, & la valeur qu'il fit paroître durant le ſiége de la ville de Reims, dont il ſe rendit maître, font aſſez voir que c'eſt à tort que quelques-uns de nos Hiſtoriens lui ont donné le nom de Fainéant : c'eſt la judicieuſe réflexion que fait D. Vaiſſette. Cet Hiſtorien ajoute, qu'on voit d'ailleurs que Louis ſe mit en état de marcher à la tête d'une armée au ſecours de Borel, Comte de Barcelone, dans la guerre que ce dernier ſoutenoit contre les Saraſins. Les nouvelles brouilleries de Louis avec la Reine Blanche, qu'il reprit après en avoir été abandonné, comme on l'a dit, ne contribuerent pas peu à abréger ſes jours; & on prétend qu'elle l'empoiſonna. Ce Prince eſt le dernier Roi de la race de Charlemagne, laquelle a régné 236 ans en France. Il eſt enterré à Compiegne.

Louis V étant mort ſans enfans, le Royaume de France appartenoit de droit à Charles, Duc de la Baſſe-Lorraine, fils de Louis d'Outremer. Mais comme ce Prince s'étoit rendu odieux aux François par ſa conduite, & ſpécialement par ſon traité avec Otton II, Roi de Germanie, (*Voy.* Charles, *Duc de la Baſſe-Lorraine*,) les Seigneurs, le regardant comme un transfuge & un déſerteur de l'Etat, l'exclurent de la ſucceſſion, & déférerent la Couronne à Hugues Capet, Duc de France, & le Prince le plus puiſſant du Royaume. Le ſceptre avoit déjà été deux fois dans la Maiſon des Comtes de Paris. Eudes & Robert, l'un & l'autre fils de Robert le Fort, Comte d'Anjou, l'avoient porté, ſans pouvoir alors le conſerver à leurs deſcendans. Hugues Capet, Chef de la IIIe Race de nos Rois, fit entrer, pour la troiſieme fois, la Couronne dans cette illuſtre Famille, qui la poſſede depuis près de 800 ans, & qui ſemble, dans les deſſeins de Dieu, deſtinée non ſeulement à remplir le trône de France juſques dans les ſiécles les plus reculés, mais encore à donner des Monarques aux autres nations de l'Europe. L'Hiſtoire ne nous fournit aucun exemple de Maiſon Souveraine qui ait conſervé le ſceptre pendant tant de ſiécles, & qui ait produit un ſi grand nombre de Rois. Ajoutons qu'il n'y en a point qui ait une origine auſſi ancienne, auſſi noble, & mieux prouvée. Après bien des ſyſtêmes vainement imaginés ſur ce ſujet, il eſt enfin démontré que Hugues Capet deſcendoit en ligne directe & maſculine de Childebrand, frere de Charles-Martel, comme on le verra, au commencement de ſon article, dans la Généalogie & les preuves qui en dépendent, détaillées autant que la briéveté de cet ouvrage le permet.

» Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession » s'établit sous le nom de *Fief*. Les *Ducs* ou Gouverneurs des Provinces, les *Comtes* ou Gouverneurs des Villes, les Officiers d'un » ordre inférieur, profitant de l'affoiblissement de l'autorité royale, » rendirent héréditaires dans leur Maison des titres que jusques-là » ils n'avoient possédés qu'à vie; et ayant usurpé également et les » terres et la *Justice*, s'érigerent eux-mêmes en Seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étoient que les Magistrats, soit Militaires, soit Civils, soit tous les deux ensemble. Par là fut intro» duit un nouveau genre d'autorité dans l'Etat, auquel on donna » le nom de *Suzeraineté : mot*, dit Loyseau, *qui est aussi étrange que* » *cette espece de Seigneurie est absurde.*

» La Noblesse (proprement dite) ignorée en France jusqu'au » tems des Fiefs, commença avec cette nouvelle Seigneurie; en sorte » que ce fut la possession des terres qui fit les Nobles, parce qu'elle » leur donna des especes de sujets nommés *vassaux*, qui s'en donnerent à leur tour par des *sous-inféodations*; et ce droit des Sei» gneurs fut tel, que les vassaux étoient obligés, dans de certains » cas, de les suivre à la guerre contre le Roi même. Le service mi» litaire fut encore une autre source de la Noblesse. » (Le Pr. Hénaut.

HUGUES CAPET, CHEF DE LA TROISIEME RACE.

987. Hugues, ſurnommé Capet, en latin *Capito*, ſoit de la groſſeur de ſa tête, ſoit à cauſe d'une eſpece de chaperon qu'il porta le premier, Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, fils de Hugues le Grand dont il tenoit ſes titres par héritage, & de Hatwin ou Hatwige, fille de Henri l'Oiſeleur, Roi de Germanie, deſcendant en ligne maſculine & directe de Childebrand, frere de Charles Martel, Duc des François (*), fut élu, ou ſe fit élire ſur la fin de Mai 987, dans une Aſſemblée, non de la nation, comme on le dit communément, mais de ſes Vaſſaux & de quelques Seigneurs de ſes amis, voiſins de ſes domaines, à Noyon, & ſacré le 3 Juillet ſuivant à Reims par l'Archevêque Adalbéron. Cet intervalle, comme l'obſerve M. de Condillac, ne ſuffiſoit certainement pas pour aſſembler tous les Grands du Royaume, ſur-tout dans des tems de troubles où perſonne ne pouvoit les convoquer. Le nouveau Monarque, à l'exemple de Clovis, établit ſa réſidence à Paris; mais il ne fut pas ſitôt paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume. Charles, frere de Lothaire & Duc de Lorraine, revendiqua ſes droits,

(*) PREUVES DE LA GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

I. SAINT ARNOUL.

Saint Arnoul, suivant l'Auteur contemporain de sa vie, étoit de race noble parmi les Francs, et très riche de patrimoine : *Prosapia genitus Francorum altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimus in rebus sæculi fuit.* (Bouquet, T. III, p. 507.)

II. ANSIGISE.

Ansigise étoit fils de S. Arnoul suivant Herman le Contract : *His temporibus Beata Virgo Gertrudis, filia Pipini.... Hujus soror Begga, et ipsa femina religiosa, Ansgiso S. Arnolfi filio nupsit; cui etiam Pipinum juniorem peperit.* (Bouquet, T. III, p. 328.)

III. PEPIN LE GROS.

Pepin le Gros étoit fils d'Ansigise suivant le second Continuateur de Frédégaire, *In Auster quoque, mortuo Vulfoaldo Duce, Martinus Dux, et Pippinus filius Ansegiseli quondam Franci nobilis, dominabantur.* (Bouquet, T. II, p. 451.)

IV. CHILDEBRAND I.

Frédégaire dans la 3e partie de sa Chronique parle ainsi à l'an 737 : *At contra vir egregius Carolus Dux germanum suum virum industrium Childebrandum Ducem cum reliquis Ducibus et Comitibus illis partibus cum apparatu hostili dirigit.* (Bouquet, T. II, p. 456.) Charles-Martel, frere germain de Childebrand I, étoit fils de Pepin le Gros et d'Alpaïde, suivant Frédégaire : *Igitur præfatus Pippinus aliam duxit uxorem, nobilem et elegantem, nomine Alpheidam, ex qua genuit filium, vocavitque nomen ejus lingua propria Carlum, crevitque puer elegans, atque egregius effectus est.* (Bouquet, T. II, p. 453.) Il n'est donc pas vrai que Charles-Martel fut né, comme l'avance Flodoard, du commerce de Pepin avec une servante, *ex stupro ancillæ.*

V. NIVELON, ou NEBELONG I.

Nivelon I étoit fils de Childebrand I, suivant Frédégaire, (*ad ann.* 752.) *Usque nunc inluster vir Childebrandus Comes, avunculus prædicti Regis Pippini, hanc Historiam vel Gesta Francorum diligentissime scribi procuravit. Abhinc ab inlustre viro Nibelungo filio ipsius Childebrandi, itemque Comite, succedat auctoritas.* (Bouquet, T. II, p. 460.) Remarquez que le terme *avunculus* dans la basse latinité se prenoit indifféremment pour l'oncle paternel, et pour l'oncle maternel.

VI. THEOTBERT.

Théotbert étoit fils de Nivelon I, comme le prouve un Diplôme de Pepin I, Roi d'Aquitaine, donné l'an 836 en faveur de l'Eglise de S. Julien de Brioude ; il y est dit : *Etiam dictis Clericis sub prætextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ quondam Reginæ genitricisque nostræ, Thetberti ac Nebelongi Comitum, patre et avo ejusdem Ingeltrudæ et prole regnique statu libentius Dei misericordiam delectet implorare.* (Bouquet, T. VI, p. 674.)

Théotbert, suivant Nithard, Eginhard, et l'Auteur de la vie de Louis le Débonnaire, étoit Comte de Madrie.

Childebrand II étoit également fils de Nivelon I et frere de Théotbert ; *Ego inquitus nomine Childebranmus Comes.... sedo.... quidquid in.... vicaria Ysodro* (Iseure) *in fiessum habere et de genitore meo Dibelungo Comite quondam à legitima hereditate pervenit ad me.... totum ad integrum Ysodro.... ad Abbatiam Religiosarum cedo et transfundo pro remedio animæ meæ et charæ conjugis Nomanne atque in elemosyna Eraldi, Frideluni, Feuderici filiorum germani fratris mei Tetberti.* (Charte donnée l'an 817 ou 832 pour l'Abbaye d'Iseure. *Gall. Chr.* T. IV, pr. col. 46. n. 7.)

VII. ROBERT L'ANGEVIN.

Robert le Fort et Robert l'Angevin étoit le même homme. Robert avoit porté d'abord le nom de *Fort* à cause de sa valeur. Ce fut, suivant Alberic de Trois-Fontaines, la raison qui lui fit donner la commission de défendre les bords de la Loire contre les Normands, *tanquam viro forti.* Il fut nommé l'Angevin à cause du Gouvernement de l'Anjou qui lui fut donné l'an 864. Ceux qui veulent distinguer *l'Angevin* et le *Fort*, sont obligés de convenir que le Fort périt à la bataille de Brisserte, l'an 866, qui est celle où fut tué *l'Angevin.* La Chronique de Strozzi n'en fait qu'un seul et même homme qui fut pere des Rois Eudes et Robert : *Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus fuerunt filii Roberti Fortis Marchionis Comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generis, quem supra memoravimus occisum à Normannis.* (Bouquet, T. X, p. 273.)

Robert étoit un Prince de race royale. Des Auteurs graves l'annoncent clairement. L'Auteur de la vie et de la Translation de Saint Genoul, en parlant du mariage de Robert avec Agane dit : *Qui Robertus ad suæ nobilitatis excellentiam regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia : quam isdem Domnus Pippinus uxorem duxit.* (Bouquet, T. VI, p. 330)

Celui qui a écrit la vie de S. Jacques l'Hermite, dit formellement que Robert étoit de race royale : *Robertus siquidem Saxiaci* (Saisseau) *vici et circumjacentis regionis dominus, vir potens et nobilis, ex Regum Francorum genere ortus erat.* (Bouquet, T. VII, p. 382.)

Robert étoit frere d'Ingeltrude et beau-frere de Pepin I, Roi d'Aquitaine. 1° Suivant l'Auteur cité de la vie de S. Genoul, Pepin avoit épousé la sœur de Robert : *Regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia, quam isdem Dominus Pippinus uxorem duxit.* 2 Tous les Historiens s'accordent à dire que Robert occupa les premieres dignités à la Cour de Pepin, son beau-frere, et qu'il soutint le parti de Pepin II, son neveu, contre le Roi Charles le Chauve.

Robert étoit donc fils de Théotbert. En effet si Robert étoit de race royale, comme le dit l'Auteur de la vie de S. Jacques, s'il étoit frere de la Reine Ingeltrude, comme il est prouvé par l'histoire de la Translation de S. Genoul, s'il étoit beau-frere du Roi Pepin I, et qu'il ait pris la défense de Pepin II, son neveu, contre le Roi Charles le Chauve, il étoit nécessairement fils de Théotbert, Comte de Madrie.

VIII. ROBERT qui fut Roi.

Robert, qui fut élu Roi de France en 922, étoit fils de Robert l'Angevin et lui succéda dans la dignité d'Abbé Laïc de S. Martin de Tours. Il étoit en même tems frere d'Eudes, qui fut Roi de France avant lui. C'est ainsi que Robert s'explique dans une Charte de l'an 897 en faveur de la dite Eglise de S. Martin : *In qua mercede gloriosum et à Deo electum Regem dominum et Seniorem ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse; quatenus pro his et aliis beneficiis quæ quotidie à sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosius futuramque facilius obtinere mereatur.... insuper et ejusdem muneris beneficio simulque consortem volumus esse Dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dum vixit in terris, Comitem et ejusdem loci Abbatem.* (Martenne, *Thes. Nov. T. I*, p. 56.) Il est encore prouvé, par la Chronique de Strozzi et un grand nombre d'autres, que Robert, qui fut Roi en 922, étoit fils de Robert l'Angevin, ou le Fort, et frere du Roi Eudes.

IX. HUGUES LE GRAND.

Hugues, surnommé le Grand et le Blanc, étoit fils de Robert qui fut Roi en 922. La Charte de Robert II, en faveur de S. Magloire, prouve que Hugues le Grand, aïeul de Robert II, étoit fils de Robert dont nous parlons : *Quem dedit divæ memoriæ Hugo avus noster æquivocique nostri Roberti Regis filius.* (Martenne, *Thesau. Nov.* T. I, p. 107.)

X. HUGUES CAPET.

Hugues Capet étoit fils d'Hugues le Grand, et pere de Robert II, comme on le voit par la même Charte : *Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ Hugo Rex nosque pie contulimus Monachis famulantibus Christo Sanctissimoque Maglorio.* (*Ib.*)

Le Roi Robert II, confirmant les donations faites par les Rois ses prédécesseurs et autres personnes à l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, dit, *Noverit... fidelium industria.... Abbatem Heldricum.... præceptum quoddam.... ab avo nostro Hugone magno.... nostræ serenitati detulisse.* (Bouquet, T. X, p. 579.)

GÉNÉALOGIE DE CHARLEMAGNE ET DE HUGUES CAPET, DRESSÉE PAR DOM MERLE, HISTORIOGRAPHE DE BOURGOGNE.

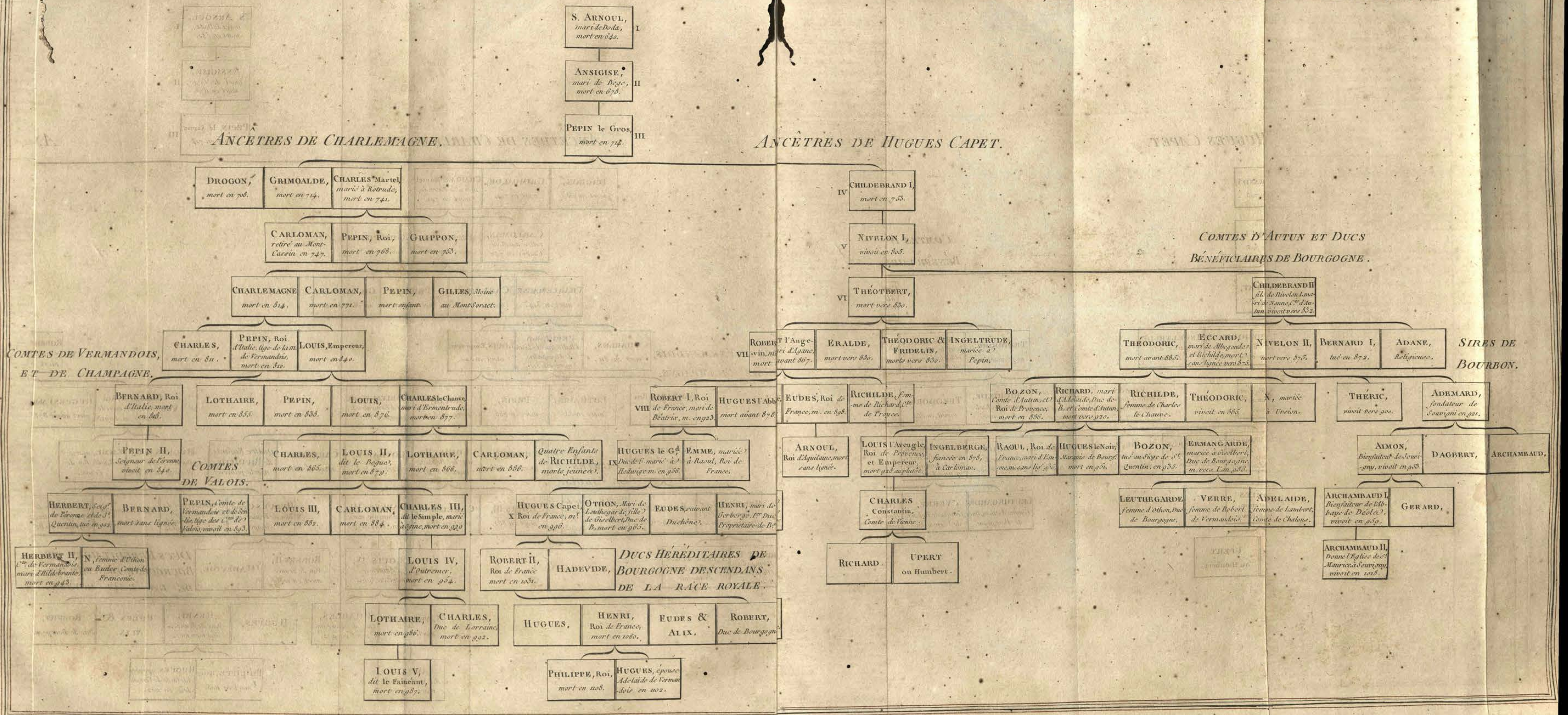

& prit les armes pour les faire valoir. Il fut appuyé de pluſieurs Seigneurs, dont les plus puiſſans étoient Guillaume IV, Duc d'Aquitaine, & Eudes, Comte de Tours & de Blois, qui n'avoient ni aſſiſté ni donné leur conſentement à ſon élection. Mais ſa valeur le maintint ſur le trône, où ſon mérite l'avoit élevé. Pour l'aſſurer à ſes deſcendans, & le conſerver dans ſa Maiſon, il aſſocia ſon fils Robert à la royauté, & le fit ſacrer à Orléans le premier Janvier 988. (N. S.) Mais cette aſſociation, imitée par ſes ſucceſſeurs juſqu'à Philippe Auguſte, n'obligeoit pas le pere à partager l'autorité ſouveraine avec ſon fils : c'étoit une ſorte d'inveſtiture éventuelle du Royaume. La Nobleſſe & le Clergé, dans cette cérémonie, promettoient au Prince régnant de ne reconnoître, après ſa mort, d'autre ſucceſſeur que celui qu'il avoit fait couronner. Dans l'été de la même année, Charles ſe rend maître de Laon, où il prend la Reine Mere & l'Evêque Adalbéron, ou Aſcelin, l'une & l'autre ſes deux ennemis les plus déclarés. Hugues Capet étant venu l'y aſſiéger, il ſe défend en Héros pendant deux mois, au bout deſquels il met l'ennemi en fuite après avoir taillé en pieces ſon armée dans une ſortie. Nouveau ſuccès de Charles ; il ſurprend la ville de Reims par la trahiſon d'Arnoul, fils naturel de Lothaire, à qui Hugues avoit donné cet Archevêché pour le mettre dans ſon parti. Mais Charles eſt trahi lui-même enſuite par l'Evêque de Laon, qui, tandis que ce Prince eſt dans cette ville, en livre une des portes aux troupes de Hugues avec lequel il étoit d'intelligence. Il eſt pris dans ſon Palais avec ſa femme & Arnoul, Archevêque de Reims, la nuit du 2 Avril 991. Tous trois ſont conduits à Orléans, & mis dans une étroite priſon, où Charles finit ſes jours le 21 Mai de l'année ſuivante. La guerre étant ainſi terminée, Hugues Capet demeure maître du trône ſans contradiction. Il meurt le 24 Octobre 996, comme le prouve D. Mabillon, dans la 10e année de ſon régne, &, ſi l'on s'en rapporte aux Modernes, environ la 55e de ſon âge : ce que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Son corps eſt inhumé à S. Denis : » Prince, dit M. » Velly, auſſi conſommé dans la politique que » dans la guerre ; qui ſoutint le nom de Roi plutôt » par adreſſe & par prudence que par force & par » empire. Sa modération, ajoute-t-il, ſa douceur, » ſon habileté, l'éleverent ſur le trône : ſon cou- » rage & ſa ſageſſe ſurent l'y maintenir. Il y plaça » ſa poſtérité qui l'occupe aujourd'hui avec tant de » gloire. » Hugues Capet laiſſa de ſa femme Adélaïde, dont on n'a pu juſqu'à préſent découvrir l'origine, Robert qui lui ſuccéda ; Hadwige, mariée à Rainier, Comte de Hainaut, puis à Hugues III, Comte de Dagsbourg ; & Giſele, femme de Hugues, avoué de S. Riquier, dans le Ponthieu. M. le Préſident Hénaut donne encore à Hugues Capet une autre fille nommée Adélaïde, dont le P. Anſelme, dit-il, ne fait pas mention, & qui eut pour époux, ſelon lui, Renaud I, Comte de Nevers. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'à l'article du Roi Robert il met cette même Adélaïde épouſe de Renaud parmi les enfans de ce Monarque. Hugues eut auſſi un fils naturel nommé Gauzlin, qui fut Abbé de S. Benoît-ſur-Loire, puis Archevêque de Bourges ; deux places, ſur-tout la derniere, dont il ne put ſe mettre en poſſeſſion ſans eſſuyer de grandes oppoſitions à raiſon du défaut de ſa naiſſance. Hugues Capet réunit à la Couronne le Duché de France, & les Comtés de Paris & d'Orléans. On nomma, pour repréſenter le Comte de Paris dans l'exercice de la Magiſtrature, qui étoit l'une de ſes fonctions, un Officier qui s'appella Prévôt, *Præpoſitus* ; c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui le Prévôt de Paris. (Voy. *les Ducs de France.*)

Sous la fin de la ſeconde race, dit Mezerai, *le Royaume étoit tenu ſelon les loix des Fiefs, & ſe gouvernoit comme un grand Fief plutôt que comme une Monarchie.* Auſſi le même Auteur appelle-t-il la 3e race le *tems des grandes polices.* » C'eſt en » effet ſous la 3e race, ſuivant la remarque du Préſ. » Hénaut, que nos Rois ont recouvré l'autorité qui » étoit preſque anéantie ſous la 2e. Il eſt vrai que » c'eſt à cette diminution d'autorité que Hugues » Capet fut redevable du changement qui ſe fit en » ſa faveur à l'excluſion des héritiers légitimes ; mais » dès qu'une fois il fut devenu le maître, lui & ſes » ſucceſſeurs animés du même eſprit, & par une » ſuite de prudence dont ils ne s'écarterent jamais, » regagnerent inſenſiblement tout ce qui avoit été » uſurpé par les Seigneurs, ne firent pas une dé- » marche qui ne tendît à ce but, & ſe reſſaiſirent » enfin des plus précieux droits de la Couronne. »

Dans les Diplômes, les années du régne de Hugues Capet ſe comptent du 3 Juillet 987 ; » mais il ne fut pas reconnu d'abord » dans l'Aquitaine & dans le Languedoc. On ne le regardoit pas » encore comme Roi dans une partie de ces Provinces en 993, » pendant qu'on le reconnoiſſoit pour tel dans une autre. Comme » il aſſocia au trône, Robert, ſon fils, dès l'an 988, la plupart » de ſes Diplômes ſont datés & ſignés de l'un & de l'autre, & » leurs régnes concourent quelquefois dans les dates. L'indic- » tion eſt priſe du mois de Septembre dans les Diplômes de » Hugues Capet. Pluſieurs portent la date de l'Incarnation. » Quelques uns n'en ont aucune, ſi ce n'eſt peut-être celle du » lieu. » (*N. Tr. de Diplom.* T. V, pp. 749, 750.

Hugues Capet fit de ſon Palais, dit-on, une Egliſe qui eſt aujourd'hui celle de S. Barthelemi à Paris.

On conſerve un Sceau de ce Prince, où l'on voit pour la premiere fois ce qu'on appelle *la main de Juſtice.* Il tient ce bâton de la main droite & un globe de la gauche. Il a ſur la tête une couronne fleuronnée, les cheveux courts & une aſſez longue barbe. On lit autour du Sceau cette inſcription : *Hugo Dei miſericordiâ Francorum Rex.* Le P. Hardouin fait de vains efforts pour rendre ce Sceau ſuſpect, ainſi que la piece à laquelle il eſt attaché. Il faut néanmoins avouer que la main de Juſtice ne reparoît plus juſqu'à Louis X.

La premiere horloge a été inventée ſous le régne de Hugues Capet par le célebre Gerbert. Elle étoit à balancier, & l'on s'eſt ſervi de ce mobile en France juſqu'au milieu du 17e ſiecle. Huygens alors ſubſtitua le pendule au balancier. Gerbert paſſe auſſi pour avoir introduit en France l'uſage des chiffres qu'on nomme improprement arabes, parce qu'il les emprunta des Arabes établis en Eſpagne, qui les tenoient des Grecs accoutumés à s'en ſervir dans leurs ſupputations domeſtiques. Des Grecs, l'uſage en avoit paſſé aux Romains pour leurs livres de compte, avant qu'ils fuſſent employés par les Arabes. Mais depuis la chûte de l'Empire d'Occident ils tomberent en déſuétude parmi les Latins, & ne commencerent à reparoître que vers le milieu du 13e ſiecle. Jean de Sacroboſco eſt le premier Auteur des bas tems dans les écrits duquel ſe rencontrent ces ſortes de caracteres, qui ne ſont autre choſe que des ſignes, ou lettres ſemblables aux notes Tironiennes.

ROBERT II.

996. Robert, né, vers l'an 970, à Orléans, de Hugues Capet & d'Adélaïde, élevé par le fameux Gerbert dans l'Ecole de Reims, couronné, 1° à Orléans le 1 Janvier 988 ; 2°, l'an 991, à Reims, après l'empriſonnement de Charles de Lorraine, ſuccéda, l'an 996, à ſon pere. Il étoit marié depuis l'an 995, avec Berthe, veuve d'Eudes, Comte de Blois. Ber-

thé étoit ſa couſine iſſue de germain, étant fille de Conrad, Roi de Bourgogne, & de Mathilde, ſœur de Lothaire, Roi de France, dont la mere, Gerberge, étoit ſœur d'Hatwige, aïeule de Robert. Ce Prince avoit de plus contracté une affinité ſpirituelle avec Berthe, dont il avoit tenu un des enfans ſur les fonds de baptême. Ces deux raiſons, ſuivant la diſcipline du tems, s'oppoſoient à leur mariage. M. de S. Marc prétend que Robert, ayant aſſemblé les Evêques de ſon Royaume, pour les conſulter ſur cette difficulté, tous furent d'avis de lui accorder la diſpenſe dont il avoit beſoin: diſpenſe d'autant plus légitime, dit cet écrivain, qu'elle étoit fondée ſur la raiſon d'Etat, attendu que les enfans qui naîtroient de ce mariage pourroient ſuccéder au Royaume de Bourgogne, Rodolphe le Fainéant, oncle de la Princeſſe, n'en ayant point. Mais on n'apperçoit dans l'Hiſtoire aucune trace de cette Aſſemblée, ni de cette prétendue diſpenſe. D'ailleurs Eudes avoit eu de Berthe 4 fils, dont 3, encore vivans, auroient très légitimement diſputé la ſucceſſion de Rodolphe, leur grand-oncle, aux enfans de Robert & de Berthe. (Voy. *les Comtes de Blois.*) Il eſt vrai qu'Abbon, Abbé de Fleuri, fut le ſeul en France qui oſa ſe déclarer ouvertement contre cette alliance. Sur ſes plaintes, elle fut déclarée nulle, dans un Concile que le Pape Grégoire V tint à Rome l'an 998. Robert, ayant refuſé de déférer au décret de cette Aſſemblée, fut excommunié par le Pape, & ſon Royaume mis en interdit: on n'avoit encore rien vu de ſemblable en France; l'excommunication fit un tel effet, que Robert ſe vit abandonné de tout le monde. Deux ſeuls domeſtiques, ſuivant Pierre de Damien, Auteur, à la vérité, peu sûr, lui reſterent; mais ils avoient ſoin, dit-il, de purifier par le feu tout ce qu'il avoit touché. Robert, effrayé de cette déſertion, prit enfin le parti de renvoyer Berthe, la même année, ainſi que le prouve D. Vaiſſette, & non pas au bout de trois ans, comme le marquent la plupart des Modernes. Peu de tems après, il épouſa CONSTANCE, fille de Guillaume Taillefer, Comte de Toulouſe, la plus belle, & l'une des plus méchantes femmes de ſon ſiécle. (Vaiſſette.) L'arrivée de cette Princeſſe introduiſit en France des mœurs étrangeres, qui n'y étoient point connues juſqu'alors. » Lorſque le Roi Robert, dit » un ancien Chroniqueur, eut pris pour femme en » Aquitaine la Reine Conſtance, on vit la France & » la Bourgogne inondées d'une nouvelle eſpece de » gens, les plus vains & les plus légers de tous les » hommes. Leur façon de vivre, leur habillement, » leur armure, les harnois de leurs chevaux, étoient » également bizarres; vrais Hiſtrions, dont le menton raſé, les hauts-de-chauſſes, les bottines ridicules, & tout l'extérieur mal compoſé annonçoit » le déréglement de leur ame; hommes ſans foi, » ſans loi, ſans pudeur, dont les contagieux exemples corrompirent la nation Françoiſe autrefois ſi » décente; & la précipiterent dans toute ſorte de débauches & de méchanceté. » (*Radulp. Glaber.*)

L'an 1002 fut le commencement d'une longue guerre que Robert eut avec Otte Guillaume, pour le Duché de Bourgogne, auquel ils prétendirent l'un & l'autre, après la mort du Duc Henri le Grand. Robert à la fin reſta maître, l'an 1015, de ce Duché, dont il inveſtit Henri, ſon 2e fils. (Voy. *les Ducs de Bourgogne.*) La raiſon d'Etat obligea Robert, l'an 1006, de marcher avec Richard, Duc de Normandie, au ſecours de Baudouin le Barbu, Comte de Flandre, ſon vaſſal, attaqué par Henri II, Roi de Germanie, qu'ils contraignirent de ſe retirer. (Voy. *Baudouin le Barbu.*) Robert & Henri s'eſtimoient réciproquement. L'an 1007, le ſecond étant venu à Paris, fait la paix avec le Roi de France, par la médiation de Notker, Evêque de Liége. (Voy. *les Evêques de Liége.*)

L'an 1019, & non 1021, Robert ſe met en marche pour Rome. (Vaiſſette.) On ignore l'objet de ce voyage; mais comme Berthe, ſa premiere femme, le ſuivit de près, quelques uns ſoupçonnent qu'ils étoient convenus de ſe rendre enſemble auprès du Pape Benoît VIII, pour faire réhabiliter leur mariage, & caſſer le ſecond, dont Robert n'avoit pas lieu d'être content. Cette conjecture a d'autant moins de vraiſemblance, que deux ans auparavant, (l'an 1017) Robert, à l'inſtigation de la Reine Conſtance, & contre l'avis des Grands du Royaume, avoit aſſocié au trône Hugues, ſon fils aîné, qui n'avoit encore que 10 ans, & l'avoit fait couronner à Compiegne le 9 Juin, fête de la Pentecôte. (*Rad. Glab.*)

Le Manichéiſme, proſcrit de l'Orient par les Edits ſanglans des Empereurs Grecs, s'étoit répandu ſourdement en différentes contrées de l'Occident. L'an 1022, tandis que la Cour de France ſéjournoit à Orléans, on découvrit des perſonnes, de l'un & de l'autre ſexe, infectées de cette héréſie, à la tête deſquelles étoit le Confeſſeur de la Reine. Robert, ayant auſſitôt aſſemblé, dans cette ville, un Concile, fait condamner au feu les chefs de ces Sectaires: premier exemple de la peine de mort décernée en France pour crime d'héréſie. (Voy. *les Conciles.*)

L'an 1023, tout étant paiſible au dedans & au dehors du Royaume, Henri II, pour lors Empereur, & Robert, pour prévenir tout ſujet de rupture, conviennent d'une entrevue ſur les bords de la Meuſe à l'endroit où le Chiers ſe jette dans cette riviere, près d'Yvoi dans le Luxembourg. C'étoit dans des bateaux qui partiroient en même tems des deux rives oppoſées, qu'on devoit s'aboucher. L'Empereur trancha les difficultés du cérémonial en paſſant tout-à-coup du côté du Monarque François qu'il alla ſurprendre agréablement dans ſa tente. Ils renouvellerent leur traité d'alliance, & ſe quitterent après s'être mutuellement donné toutes les marques de l'eſtime & de l'amitié la plus ſincere. Robert, à ſon retour, éprouva un déſagrément domeſtique, qui lui fut d'autant plus ſenſible qu'il aimoit plus tendrement ſa famille. Le jeune Roi Hugues, irrité des mauvais traitemens de ſa mere, ſe déroba ſecrétement de la Cour, & s'étant joint à des Seigneurs de ſon âge, il alla faire le dégât ſur les terres du Domaine Royal, & ſur celles qui l'avoiſinoient. Guillaume Talvas, Comte du Perche, l'ayant ſurpris ſur les ſiennes, le fit priſonnier, & le renvoya au Roi, ſon pere, qui le reçut en grace, ſur les marques de repentir qu'il donna. Cet écart eſt la ſeule faute que l'Hiſtoire reproche à ce jeune Prince, qu'elle repréſente d'ailleurs comme un modele de ſageſſe & de vertu. Ce fut la réputation de ſes belles qualités qui lui fit offrir, l'année ſuivante (1024), la Couronne d'Italie, par les Seigneurs du pays. Mais le Roi, ſon pere, ne lui permit pas de l'accepter, par conſidération pour l'Empereur Henri. Il étoit de la deſtinée de ce jeune Prince de ne pas même jouir de celle que lui aſſuroit ſon ſacre prématuré. Il fut enlevé par une maladie, le 17 Septembre 1025, & porté à S. Corneille de Compiegne, pour y être inhumé. Après ce fu-

neſte

neſte événement qui plongea la France dans le deuil, *Robert examina*, dit Raoul Glaber, *lequel des trois fils qui lui reſtoient, étoit le plus capable de lui ſuccéder, & ſon choix ſe fixa ſur Henri*, qui ſuivoit Hugues dans l'ordre de naiſſance. Le trône n'étoit donc pas encore dévolu de plein droit à l'aîné de la ligne régnante. La Reine, qui n'aimoit pas Henri, conjure le Roi de laiſſer cette affaire indéciſe, eſpérant qu'après la mort de ſon époux le crédit qu'elle s'étoit acquis l'emporteroit pour le choix de ſon ſucceſſeur. Mais le Monarque, ſoutenu des Grands, fait couronner Henri, le 14 Mai, jour de la Pentecôte, à Reims. (Mabil.)

Robert étoit Abbé, comme l'avoit été le Roi, ſon pere, de S. Agnan d'Orléans. Ayant fait relever de fond en comble les édifices de ce Monaſtere, il aſſiſta, l'an 1029, à la dédicace de l'Egliſe & à la bénédiction des cloches. Cette bénédiction s'appelloit dès lors Baptême, & on y obſervoit les mêmes cérémonies, qu'aujourd'hui. (Bouquet, T. X, p. 111.)

L'an 1030, nouveaux troubles dans la Famille Royale; les deux fils du Monarque, Henri & Robert, excédés par les mauvais traitemens de la Reine Conſtance, leur mere, quittent la Cour, & ſe retirent, le premier à Dreux dont il s'empare, & d'où il fait des courſes ſur les terres appartenantes à ſon pere; le ſecond en Bourgogne, où il ſe fait beaucoup de partiſans. Henri, par les ſoins du Duc de Normandie, ne tarda pas à ſe reconcilier avec ſon pere. Mais le Monarque fut obligé de conduire une armée en Bourgogne, pour réduire les Bourguignons rebelles. Les ayant fait rentrer dans le devoir par la priſe d'Avalon, de Beaune & de Mirebeau, il leur accorde la paix, & revient à Paris en 1031. Cette même année, & non 1033, il meurt à Melun, le 20 Juillet, un Mardi. Son corps fut enterré à Saint-Denis, au milieu des larmes de ſes peuples, qui rendoient ce glorieux témoignage à ſa mémoire, & faiſoient pour lui ces ſouhaits : *Tandis que Robert a été Roi, tandis qu'il nous a gouvernés, nous avons vécu en ſûreté, nous n'avons craint perſonne. Daigne le Seigneur accorder le ſalut éternel à ce pere ſi bon, à ce pere du Sénat, & de tous les gens de bien; qu'il daigne le faire monter promptement au Ciel, & le faire aſſeoir éternellement avec J. C. le pere des Rois.* (Helgaud.) Robert étoit ſincèrement pieux; jamais Prince ne fut plus aſſidu aux Offices Divins. Ceux qui jugent des mœurs anciennes par les nôtres, regardent comme un aviliſſement dans ce Prince l'uſage où il étoit de chanter avec le chœur, & de porter chape, la couronne en tête, & le ſceptre à la main. Sa charité n'avoit point de bornes. Il nouriſſoit par jour le plus ſouvent juſqu'à mille pauvres. Le Jeudi-Saint, il leur lavoit les pieds, & les ſervoit à genoux, couvert d'un cilice. Dieu lui accorda le don de guérir leurs maladies en les touchant & faiſant ſur eux le ſigne de la Croix. Voilà apparemment d'où vient à nos Rois l'uſage de toucher les écrouelles, & celui de laver les pieds aux pauvres le Jeudi-Saint. A la piété, Robert joignoit le ſavoir. Ce Prince compoſa des hymnes, des répons & des ſequences; mais on lui attribue mal à propos la proſe *Veni Sancte Spiritus*. Elle eſt du Pape Innocent III. En faiſant ainſi l'éloge de la piété de Robert, on ne prétend pas le purger de toute eſpece de ſuperſtition. Helgaud nous apprend qu'il avoit fait faire un réliquaire de criſtal, orné d'or, mais ſans reliques, ſur lequel il faiſoit jurer les nobles, & un autre d'argent, renfermant un œuf de griffon, ſur lequel il faiſoit jurer les gens du commun, & tout cela dans la vue d'écarter le faux ſerment, comme ſi, pour commettre le crime, l'intention ne ſuffiſoit pas. *Mais alors*, dit le Préſident Hénaut, *on ne raiſonnoit pas mieux que cela.*

Outre les trois enfans que nous avons nommés, Robert eut encore de Conſtance Eudes mort ſans alliance & ſans appanage, quoique dans un âge mûr, & dont il ſera parlé, ſous le régne ſuivant; Havoiſe, ou Adelaïde, femme de Renaud I, Comte de Nevers; & Adele, femme de Richard III, Duc de Normandie, puis de Baudouin V, Comte de Flandre. L'Auteur de la vie de S. Bertulfe donne à Robert, pour premiere femme, Roſalie, veuve d'Arnoul II, Comte de Flandre, mort en 989, mais ce mariage eſt pour le moins fort douteux.

On remarque dans les Diplômes quatre commencemens du régne de Robert. Le premier concourt avec celui de 988, qui eſt l'année où il fut ſacré à Orléans; le 2e ſe prend de l'an 989, ſans qu'on en ſache la raiſon; le 3e & le plus commun, eſt fixé au 24e Octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet; le 4e ſe rapporte à l'an 991, après l'empriſonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'Indiction ne ſont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'Incarnation dans les Chartes du tems de Robert, ſoit qu'on ait mal compté celles-là, ſoit qu'on n'ait pas ſuivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'Indiction.

Le Roi Robert ne poſſédoit en propre que les Duchés de France & de Bourgogne avec le Comté de Paris. Le revenu de la Couronne conſiſtoit dans le produit des terres Domaniales, ceux des Prévôtés, la Gruerie, le Cens, les droits d'entrée & de ſortie, la Monnoie, le droit de gîte, les taxes des Juifs. Du tems du Roi Robert, on ne diſtinguoit point encore en France la Nobleſſe de l'ingénuité. En effet, Adalbéron, Evêque de Laon, dans ſon Poëme adreſſé à ce Prince, n'admet que deux conditions en ce Royaume, celle des Nobles ou Ingénus, parmi leſquels les uns, dont les armes faiſoient le principal exercice, étoient plus qualifiés que les autres; & celle des Serfs, dans leſquels il comprend les Marchands & les Artiſans. Ce Prélat comptoit par là trois Ordres en France, y compris le Clergé. (*Hiſt. de Langued.* T. II, p. 112.) Robert étoit qualifié *le Pieux* dès les premieres années de ſon régne, comme on le voit par une Charte de Guillaume le Grand, Duc d'Aquitaine, datée de l'an 999, *regnante Roberto Rege Theoſopho.* (Besli, *Hiſt. des C. de Poitou*, p. 268.) Ce Prince eſt le ſeul Roi de la 3e race dont le ſceau ait été de figure ovale.

HENRI I.

1031. HENRI I, né, l'an 1005, de Robert & de Conſtance, ſacré à Reims, le 14 Mai 1027, du vivant de ſon pere, lui ſuccéda le 20 Juillet 1031. Mais à peine fut-il ſur le trône, qu'il ſe forma contre lui une conſpiration, par les intrigues de la Reine, ſa mere, qui vouloit placer ſur le trône Robert, ſon 2e fils. Cette Princeſſe mit dans ſes intérêts la plupart des Grands, à la tête deſquels étoit Eudes II, Comte de Blois & de Champagne, & Baudouin, Comte de Flandre. Henri, obligé de quitter Paris, ſe retire, lui 12e, à Fécam, auprès de Robert, Duc de Normandie. Avec le ſecours que lui fournit ce Duc, & ceux qu'il tira de ſes vaſſaux fideles, il emporta les Châteaux de Poiſſi & du Puiſet, qui tenoient pour les rébelles, battit Robert, ſon frere, dans la plaine de Villeneuve-Saint-George, & le contraignit, ainſi que leur mere, à lui demander la paix. Conſtance, quoiqu'en diſe un Moderne, lui reſta depuis fidele, comme le témoigne un Auteur du tems, & ne travailla plus à lui nuire. (*Voy.* Robert II, *Duc de Normandie.*) Il eſt vrai que la mort ne lui donna gueres le tems de renouer ſes intrigues, ſi elle en eut envie, étant décédée à Melun le 25 Juillet 1032. Cette Princeſſe, violente, avare, fiere, cruelle,

avoit été le ſupplice de ſon époux, comme elle fut le fléau de ſes deux fils aînés, Hugues & Henri. Le Roi Robert étoit obligé de ſe cacher d'elle pour faire du bien, & lorſqu'il récompenſoit ſes ſerviteurs, il leur diſoit toujours : *prenez garde que Conſtance ne le ſache.* Il faut néanmoins dire à la louange de cette Reine qu'elle allaita tous ſes enfans. (Bouquet, T. X, p. 65.) La même année qu'elle mourut, il y eut en France une horrible famine, qui duroit encore l'année ſuivante, ſelon Glaber. En ſe réconciliant avec ſa mere, Henri fit auſſi grace à Robert, ſon frere, & eut même la générosité de lui donner le Duché de Bourgogne; il témoigna dans le même tems ſa reconnoiſſance au Duc de Normandie, par la ceſſion qu'il lui fit du Vexin François, libéralité que la politique déſavouoit, & dont il ne tarda gueres à ſe repentir. Le Comte de Blois & de Champagne, qui avoit été l'un des partiſans de Conſtance les plus acharnés contre lui, perſiſtoit encore dans ſa révolte. Henri marche contre lui, & lui enleve d'emblée le Château de Gournai. Il ſe rendit enſuite maître de la ville de Sens, que Renaud tenoit ſous la protection & la Suzeraineté du Comte de Champagne. Mais Eudes y étant rentré, le Monarque, après deux aſſauts donnés à la place d'une année à l'autre, fut obligé de compoſer avec lui, l'an 1034, pour la moitié de ce Comté, qu'il lui céda. La clémence dont Henri avoit uſé envers Robert, ſon frere, enhardit, l'an 1041, Eudes, ſon autre frere, à lui demander une part dans la ſucceſſion paternelle. Sa partie étoit liée avec Thibaut, Comte de Blois, Raoul, Comte de Valois, Valeran, Comte de Meulent, & Etienne, Comte de Champagne, pour contraindre le Monarque à lui faire raiſon ſur ce point, & même le détrôner; mais l'activité de Henri prévint les effets du complot. Il va ſubitement attaquer Eudes dans le Château où il s'étoit retiré, le fait priſonnier, & l'envoie ſous bonne garde dans celui d'Orléans, où il reſta long-tems renfermé. Henri tourna enſuite ſes armes contre les complices de la révolte de ſon frere, fit priſonnier le Comte de Valois, dépouilla Valeran de ſon Comté, & battit les Comtes de Blois & de Champagne.

L'art des Médecins, ſous le régne de Henri, trouva un nouvel exercice dans une maladie épidémique qui ſe déclara, l'an 1043, & fit d'affreux ravages dans le Royaume durant l'eſpace de près de 2 ſiécles. C'étoit une eſpece de charbon peſtilentiel, qu'on nommoit le *mal des ardens*. On fonda des Hôpitaux pour les pauvres qui en étoient attaqués; on fit des vœux & des offrandes pour faire ceſſer ce fléau.

L'an 1053, Henri fournit des troupes à Guillaume, Comte d'Arques, contre Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, que ce Monarque avoit juſqu'alors défendu. Mais il a le déplaiſir d'apprendre qu'elles ont été défaites au Val des Dunes. L'an 1054, s'étant ligué contre ce même Duc avec Géofroi Martel, Comte d'Anjou, il entre en Normandie par le Comté d'Evreux, tandis qu'Eudes, ſon frere, qu'il avoit tiré de priſon, conduit une partie de ſes troupes, pour y pénétrer par le Beauvoiſis. Les Normands, commandés par Roger de Mortemer, & Robert, Comte d'Eu, ſurprennent à Mortain, l'an 1055, avant le carême, l'armée d'Eudes, plongée dans la débauche, & lui livrent un combat, où le Comte de Ponthieu eſt fait priſonnier, & l'armée miſe en déroute. Henri, à la nouvelle de cet échec, que le Duc lui mande lui-même pour l'effrayer, ſe retire avec précipitation. (Bouquet, T. XI, p. 46). Le Prince Eudes finit ſes jours quelques tems après, ſans autre qualités que celle du frere du Roi : *Nullius dignitatis faſtigio ſublimatus.* (*Ibid.* p. 483.) Raoul Tortaire dit que ſa mort fut la punition du pillage qu'il avoit fait dans une terre de la dépendance de S. Benoît-ſur Loire, métier, ajoute-t-il, auquel il ſe livroit pour ſuppléer à ſon indigence. (*Ibid.*) Philippe, fils aîné de Henri, étoit celui auquel ce Prince deſtinoit le trône qu'il pouvoit également tranſmettre à ſon autre fils. Pour lui aſſurer cette préférence, il le fit ſacrer à Reims le jour de la Pentecôte (23 Mai) 1059, époque d'une nouvelle famine qui dura 7 ans, & qu'on compara à celle d'Egypte ſous le gouvernement du Patriarche Joſeph. Henri n'en vit pas la fin, étant mort à Vitri dans la forêt de Biere, aujourd'hui de Fontainebleau, le 29 Août 1060, dans la 30e année de ſon régne depuis la mort de ſon pere. Orderic Vital dit qu'il mourut d'une médecine qui lui fut donnée à contre-tems par ſon phyſicien (c'eſt ainſi qu'alors on nommoit les Médecins), Jean le Sourd, natif de Chartres. Il avoit d'abord été fiancé à Mathilde, fille de l'Empereur Conrad le Salique, morte l'an 1034, ou ſelon d'autres l'an 1044, avant ſon mariage; puis il avoit épouſé, à Reims, l'an 1051, (& non 1044) ANNE, fille de Jaroſlaw, Duc de Ruſſie, dont il laiſſa deux fils, Philippe, qui ſuit, & Hugues qui devint Comte de Vermandois, par ſon mariage avec Adelaïde, fille du Comte Herbert; Anne, après la mort de Henri, ſe remaria, l'an 1062, à Raoul, Comte de Valois. Henri eſt enterré à S. Denis. (Voy. *les Ducs de Bourgogne.*)

Guibert de Nogent (*de vita ſua*, c. 2,) accuſe ce Prince d'avoir conſidérablement augmenté ſon tréſor par la vente des Bénéfices eccléſiaſtiques. Mais comment accorder cette conduite avec l'Edit ſévere que Henri, ſuivant Raoul Glaber, (*hiſt.* L. V, *c. ult.*) publia contre la Simonie, & avec le diſcours que cet Hiſtorien lui met dans la bouche, en parlant à des Evêques coupables de ce vice? *Comme le Seigneur,* lui fait-il dire, *m'a donné gratuitement & par ſa ſeule miſéricorde la couronne royale, de même je diſpoſerai gratuitement des choſes qui concernent la Religion, & j'entends que vous vous comportiez de même.*

Ce Prince faiſoit ſi grand cas de ſon vin de Rebrechien, (*de area Bacchi*) vignoble de l'Orléanois, qu'il en faiſoit porter à ſa ſuite, quand il alloit à la guerre, afin qu'animé par ſon feu, il courût avec plus de force au combat. C'eſt ce que nous apprend l'Abbé Baldric dans un Poëme, où, après avoir exalté les vins de Troyes par deſſus tous les autres, il dit:

Bacchica non similes generat Prœneste racemos;
Imò nec ille locus qui dicitur area Bacchi,
Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,
Talia vina bibit, nec talia vina refundit;
Quæ Rex Henricus semper sibi vina ferebat,
Semper ut in pugnam animosior iret et esset.

(Mabil. *Annal.* T. IV, p. 536.)

Louis le Jeune n'uſoit pas d'autre vin, comme il paroît par une Lettre où il mande de Paleſtine à Suger & Raoul, Comte de Vermandois, Régens du Royaume, de donner à Arnoul, Evêque de Liſieux, 60 muids de ſon bon vin d'Orléans. (Duchêne, *Scrip.* T. IV, p. 511.)

Ce fut Henri qui ſupprima la charge de Comte du Palais, dont il partagea les fonctions entre quatre Officiers, ſavoir, le Chancelier, qui avoit juriſdiction ſur tous les Officiers de la Chambre; le Bouteiller, qui commandoit à tous les Officiers de la Bouche; le Connétable, qui avoit l'Intendance de l'Ecurie du Roi; & le Grand Pannetier, auquel reſſortiſſoient les Officiers de la Panneterie, les Boulangers, Pâtiſſiers, &c.

Le régne de Henri I commence dans les Chartes tantôt au 14 Mai 1027, tantôt au 20 Juillet 1031.

PHILIPPE I.

1060. Philippe I, né l'an 1053, (N. S.) ſuccéda, l'an 1060, au Roi Henri, ſon pere, qui l'avoit fait ſacrer, le 23 Mai de l'année précédente, à Reims. Un Auteur contemporain (*apud* Bouquet, T. XI, p. 32,) remarque qu'à cette cérémonie, Philippe, quoiqu'il n'eut pas encore ſept ans, fit lui-même la lecture du ſerment qui précéda le Sacre, & le ſouſcrivit de ſa main. Le jeune Prince gouverna d'abord ſous la tutele & la Régence de la Reine, ſa mere; puis après la retraite de cette Princeſſe, arrivée, l'an 1062, (N. S.) ſous celles de Baudouin V, Comte de Flandre, qui exerça ce double emploi juſqu'à ſa mort arrivée le 1 Septembre 1067. (Voy. *les Comtes de Flandre.*) M. Velly, d'après le P. Daniel, prête à Baudouin, au commencement de ſa Régence, une expédition contre les Gaſcons, qui n'a pas le moindre fondement dans l'Hiſtoire. Qu'avoit en effet à démêler avec les Gaſcons le Roi de France? Ils formoient un Duché particulier, qui ne relevoit que très imparfaitement de la Couronne. Bernard II, Comte d'Armagnac, les gouvernoit alors en paix, comme étant iſſu de l'ancienne Maiſon des Ducs de ce pays. M. Velly s'étoit apparemment figuré la Monarchie Françoiſe ſous les premiers Rois Capétiens telle qu'elle étoit au tems de Charlemagne, exerçant la même autorité d'un bout du Royaume à l'autre. Les tems étoient bien changés. Philippe, à la mort de Baudouin, n'étoit que dans ſa 15e année, & la majorité de nos Rois étoit alors communément fixée à 21 ans. Baudouin cependant n'eut point de ſucceſſeur dans la Régence, & Philippe commença dès lors à gouverner par lui-même & à faire expédier les Actes en ſon nom. Car il eſt à remarquer qu'autrefois les Régens prenoient abſolument la place des Rois, leurs pupilles, mettoient leur propres noms à la tête de tous les Actes émanés de l'autorité Souveraine, & les ſcelloient de leurs ſceaux. La Régence de Baudouin n'eût mérité que des éloges, s'il ſe fut oppoſé, comme la politique ſembloit l'exiger, à la conquête que Guillaume, Duc de Normandie, fit de l'Angleterre en 1066. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

L'an 1068, fut l'époque d'une augmentation du Domaine de la Couronne. Foulques le Réchin, Comte d'Anjou, pour détourner Philippe d'aſſiſter Geofroi le Barbu, ſon frere, avec lequel il étoit en guerre, lui céda le Gâtinois, *& li Rois jura bonnement*, dit une Chronique manuſcrite, *qu'il tiendroit la terre aux us & coutumes qu'elle avoit été tenue: car autrement ne voudrent li homme du pays fere hommage.* (Sinner, *catal. mſſ. codd. Bern.* T. II, p. 67.) A cette acquiſition il ajouta depuis le Vexin François & la Vicomté de Bourges. Il n'eſt donc pas vrai que » Philippe, comme l'avance un Moderne, laiſſa » le Domaine reſſerré dans les mêmes bornes où il » l'avoit trouvé à ſon avénement au trône. »

Robert, dit le Friſon, Comte de Hollande, qu'on nommoit alors la Friſe, ayant envahi, l'an 1070, le Comté de Flandre ſur Arnoul III, petit-fils de Baudouin V, le jeune Comte, vint avec Richilde, ſa mere, implorer le ſecours de Philippe, ſon Suzerain, contre l'uſurpateur. Philippe vole au ſecours de ſon vaſſal, & fait alors ſes premieres armes. Elles ne furent point heureuſes. Robert lui ayant livré bataille près de Montcaſſel, le 20 Février (Dimanche de la Septuagéſime) de l'an 1071 (& non 1072, comme quelques uns le marquent) il eſt mis en déroute, & le malheureux Arnoul périt dans la mêlée. Malgré la honte de ce revers, il fait la paix avec Robert peu de tems après, & ſe laiſſe engager à épouſer, l'an 1072, Berthe, ſa belle-fille, née du premier mariage de ſa femme Gertrude avec Florent I, Comte de Hollande. (Voy. *les Comtes de Flandre.*) Philippe fut plus heureux, dans l'expédition qu'il fit l'an 1075 (& non 1076) à la priere du Duc de Bretagne, contre Guillaume le Conquérant, qui aſſiégeoit la ville de Dôle. L'ayant obligé de lever le ſiége, il le chargea dans ſa retraite, & lui tua beaucoup de monde. (*Voy.* Hoel V, *Duc de Bretagne.*) Une raillerie que Philippe lança contre Guillaume fut vangée, l'an 1087, par le ravage du Vexin François & par l'incendie de la ville de Mantes; mais Guillaume expia lui-même ſa cruelle vengeance par ſa mort dont elle fut cauſe. (Voy. *les Ducs de Normandie.*

Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, lui ayant ſuccédé au Duché de Normandie, Philippe prit ſa défenſe, l'an 1090, contre Guillaume le Roux, ſon frere, Roi d'Angleterre, qui cherchoit à le dépouiller. Ils font enſemble le ſiége d'un Château de Normandie, qui avoit reçu garniſon Angloiſe. Mais Philippe, s'étant laiſſé corrompre par l'or que le Roi d'Angleterre lui fit paſſer en ſécret, abandonne lâchement ſon vaſſal, & ſe retire. (Roger d'Hoveden.)

Philippe étoit naturellement indolent, & ennemi du travail. L'oiſiveté le plongea dans la crapule & la volupté, & il s'y livra ſans retenue. L'an 1092, dégoûté de la Reine, ſon épouſe, il s'en fait ſéparer ſous prétexte de parenté, la relégue à Montreuil-ſur-mer, qu'il lui avoit aſſigné pour ſa dot, & donne ſa main à Bertrade, après l'avoir enlevée le 4 Juin de la même année (& non de la ſuivante), à Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, ſon mari. L'Archevêque de Rouen, aſſiſté des Evêques de Bayeux & de Senlis, (ou ce dernier ſeul, ſuivant une Lettre du Pape Urbain II, écrite le 27 Octobre de cette année à l'Archevêque de Reims,) oſe bénir cette union ſcandaleuſe. Yves, Evêque de Chartres, l'ayant condamnée hautement, Philippe le fait mettre en priſon par le Vicomte de Chartres. Il voulut enſuite le faire dépoſer au Concile de Reims, qu'il aſſembla le 17 Septembre de l'an 1094, dans la vue d'y faire approuver ſon mariage: choſe qui lui paroiſſoit d'autant plus facile que Berthe étoit morte depuis peu. Mais il fut excommunié lui-même, le 16 Octobre ſuivant au Concile d'Autun, par Hugues de Die, Légat du Pape Urbain II. Ce Pontife, étant venu chercher un aſyle en France, renouvella cet anathême, en 1095, au Concile de Clermont. Philippe, craignant l'effet des cenſures ſur l'eſprit des peuples, demande & obtient un délai, pendant lequel il lui fut permis d'uſer de la Couronne: (la coutume étoit en ce tems-là que les Rois aux grandes ſolemnités paruſſent en habits royaux, & la couronne en tête, qui leur étoit impoſée par un Evêque.) Toujours menacé, il ſe détermine enfin, l'an 1097, vers le mois de Janvier, à renvoyer Bertrade, & en conſéquence, il eſt abſous. Mais il rappelle quelque tems après cet objet de ſa paſſion, & par là s'attire une ſeconde excommunication prononcée, l'an 1100, au Concile de Poitiers. L'endurciſſement qu'oppoſa le Monarque à ces nouveaux foudres de l'Egliſe, ainſi qu'aux remontrances de pluſieurs Prélats, fut puni, dit Ordéric Vital, par pluſieurs infirmités que le Ciel lui envoya. Quoi

qu'il en ſoit, l'an 1104, le 2 Décembre, l'Evêque d'Arras, Commiſſaire du Pape Paſcal II, le rétablit dans la Communion, ſous la promeſſe qu'il fit de ne plus voir Bertrade. Philippe ne fut point fidele à ſa parole; car on voit qu'il ſe rendit avec cette Princeſſe, au mois d'Août 1106, à la Cour du Comte d'Anjou, le même qu'elle avoit abandonné. La Cour de Rome ceſſa néanmoins de le pourſuivre, & l'Hiſtoire nous apprend, qu'en 1107, Paſcal étant venu en France, ne fit pas difficulté de communiquer avec ce Prince, dont il fut reçu avec des honneurs extraordinaires à Paris, ce qui donne lieu de croire que ce Pontife lui accorda à la fin la diſpenſe qu'Yves de Chartres, réconcilié avec Philippe, avoit pluſieurs fois ſollicitée pour lui. (Paſcal, ſuivant l'Abbé d'Uſperg, revint de France à Rome, dans l'automne de l'an 1107; c'eſt ce qu'on a oublié de dire à ſon article.) L'an 1108, Philippe meurt à Melun le 29 Juillet, après 48 ans de régne; ſon corps fut porté à S. Benoît-ſur-Loire. Guibert de Nogent l'appelle : *hominem in rebus Dei venaliſſimum*. On a vu qu'il avoit fait injuſtement le même reproche au pere de ce Monarque. Mais il paroît qu'il étoit ici mieux fondé. En effet les autres Ecrivains du tems atteſtent que Philippe ne ſe faiſoit nul ſcrupule de vendre les Bénéfices. Ils rapportent en preuve divers exemples d'élections qu'il extorqua des Chapitres pour des ſujets indignes, dont il avoit reçu de l'argent. Il fut témoin de pluſieurs grands événemens auxquels il ne prit point de part: telles ſont les Croiſades qui prirent naiſſance, ſous ſon régne, en France, la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, &c. Les enfans qu'il eut de Berthe, ſont Louis, ſon ſucceſſeur; Henri, mort jeune; Charles, en mémoire duquel Louis, ſon frère, fonda l'Abbaye de Charlieu en 1136; & Conſtance mariée, 1° à Hugues, Comte de Champagne, 2° à Boémond, Prince d'Antioche. Bertrade lui donna Philippe, Comte de Mantes; Fleuri, ou Flore, qui épouſa l'héritiere de Naugis; & Cécile, femme, 1° de Tancrede, Prince de Galilée, couſin de Boémond, 2° de Pons, Comte de Tripoli. L'Abbé Velly, d'après le Préſident Hénault, ajoute à ces enfans de Philippe & de Bertrade, une fille qu'il nomme Euſtache, mariée, dit-il, à Jean, Comte d'Etampes. Mais nul ancien monument ne fait mention de cette fille, & d'ailleurs Etampes n'avoit point encore de Comte alors. (Voy. *les Comtes d'Etampes*.) Bertrade, pluſieurs années après la mort de Philippe, ſe fit Religieuſe à Hautebruyere, Prieuré de l'Ordre de Fontevraut, qu'elle avoit fondé en 1116; on ignore l'année de ſa mort. Une anecdote qui a échappé à tous les Modernes, c'eſt que Philippe, quelques années avant ſa mort, (vers l'an 1106) avoit témoigné à S. Hugues, Abbé de Cluni, vouloir finir ſes jours dans cette maiſon. Une ſeule choſe l'embarraſſoit, ſavoir s'il y avoit des exemples de Rois qui s'étoient faits moines. S. Hugues lui répondit qu'oui, & lui allégua l'exemple du Roi Gontran; en quoi il ne fit pas preuve de ſavoir; car Gontran, Roi de Bourgogne n'a jamais été moine. Il vouloit peut-être dire Carloman, frere du Roi Pepin. Quoi qu'il en ſoit, S. Hugues, après la mort de l'Empereur Henri IV, écrivit à Philippe, pour le preſſer d'exécuter ſon deſſein, lui remontrant le beſoin urgent qu'il avoit de changer de vie, & de faire une éclatante pénitence, *quam pœnitentiam*, lui dit-il, *vel converſionem nec faciliori, ut credimus, nec certiori viâ poteſtis apprehendere, quàm quod multùm volumus & optamus monachicâ profeſſione.* (Spicil. T. II, p. 401, 402.) Cette lettre, à laquelle on ne manquera pas de prêter des vues intéreſſées, fut ſans effet. Mais elle prouve que Philippe I, dans les dernieres années de ſa vie, faiſoit des retours ſur lui-même & qu'il n'étoit pas inacceſſible aux remontrances des gens de bien.

On compte au moins cinq époques du régne de Philippe I dans les Chartes. La premiere eſt fixée au 23 Mai 1059; la 2e au 29 Août 1060, jour de la mort du Roi Henri; la 3e en l'an 1061; la 4e tombe en 1063; la 5e ſe prend de la mort du Comte-Régent Baudouin, arrivée le 1 Septembre 1067. Depuis 1098 ou 1099, on joignoit ordinairement aux années de ſon régne celles du régne de Louis, ſon fils. Il s'en trouve même quelques unes où l'on ne fait mention, du vivant de Philippe, que du régne de ſon fils; ce qui ne veut pas dire que Philippe n'étoit plus regardé comme Roi, parce qu'il étoit excommunié, puiſqu'on voit d'autres Chartes du même tems, où les années de ſon régne ſont exprimées. Ses Diplômes ſont quelquefois ſans ſignatures & ſans dates. Philippe n'employoit qu'une croix pour ſignature. Ce Prince n'eſt pas le premier, comme on le dit, qui ait fait ſigner ſes Diplômes & Lettres-Patentes par ſes Grands Officiers. Henri I l'avoit fait quelquefois avant lui. Ces Grands Officiers étoient le Sénéchal, le Chambrier, le Connétable, le Bouteillier, l'Echanſon, le Maréchal, le Chancelier, le Maître de la Chapelle. On comptoit encore parmi ces Grands Officiers le Gouverneur du Roi, *Æquilibrator Regis*, & ſon Précepteur, *Pædagogus*, ou *Magiſter Regis*.

Il eſt faux, comme le prouve Blondel, que pendant l'excommunication de ce Prince on ait ceſſé d'employer dans les Actes la formule *regnante Philippo*, & qu'on y ait ſubſtitué celle de *regnante Chriſto*. On trouve à la vérité dans quelques uns de ce tems *Chriſto Regem ſpectante*, c'eſt-à-dire *protegente* & non pas *expectante*, ce qui n'a pas de ſens.

On place mal à propos, ſous le régne de ce Prince, l'origine des armoiries, inventées, dit-on, par les premiers Croiſés, pour ſe diſtinguer ſous leurs caſques qui leur cachoient le viſage. M. de Foncemagne a prouvé (*Acad. des Bel. Lett.* T. XVIII,) qu'elles remontent juſqu'aux Tournois inſtitués l'an 934, comme on le fera voir ailleurs, par Henri I, Roi de Germanie. Cependant il faut avouer que l'uſage n'en devint univerſel parmi les Nobles qu'au tems des Croiſades.

On rapporte avec plus de vérité au régne de ce Prince l'établiſſement de quatre Ordres Monaſtiques célebres dans l'Egliſe, celui de Grammont fondé en 1078 par S. Etienne, celui des Chartreux par S. Bruno en 1084, celui de Cîteaux par S. Robert en 1098, & celui de Fontevraut par Robert d'Arbriſſelles en 1106.

C'eſt au régne de Philippe I qu'on fixe l'époque de la premiere diminution des eſpeces monnoyées. Ce Monarque fit frapper des eſpeces d'argent, altérées par un tiers d'alliage en cuivre. L'altération fut pouſſée, ſous les régnes ſuivans, juſqu'à moitié. Dès lors le nom de livre devint fictif, auſſi bien que celui de ſou. En inſérant un tiers de cuivre dans une livre de douze onces de métal, il ne devoit plus y entrer que huit onces d'argent pur. Auſſi fut-ce ſous ce même Philippe qu'on quitta la livre de douze onces pour prendre le marc de huit onces, parceque effectivement une livre d'argent monnoyé ne contenoit plus que huit onces d'argent pur. Les redevances foncieres en argent ſouffrirent beaucoup des révolutions ſurvenues dans les valeurs numéraires des eſpeces, & furent enfin réduites preſque à rien, lorſqu'avec la 18e partie d'un marc d'argent on acquittoit une rente qui dans l'origine étoit la totalité d'un marc.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

1108. LOUIS VI, ſurnommé THIBAUT & LE GROS, qualifié auſſi le BATAILLEUR, fils de Philippe I, & de la Reine Berthe, né l'an 1077 ou 1078 (& non pas l'an 1081, comme il eſt marqué dans la vie de S. Arnoul, Evêque de Soiſſons,) créé Comte de Vexin par ſon pere en 1092, (& non pas en 1102, comme le marque Ordéric Vital) aſſocié à la Royauté l'an 1098 ou 1099, ſuccéda, l'an 1108, à ſon pere, & fut ſacré le 3 Août à Orléans par Daïmbert, Archevêque de Sens, au retour des funérailles de ſon pere auxquelles il avoit aſſiſté. La ville de Reims étoit

pour

pour lors diviſée par un Schiſme. Le parti qui avoit élu Raoul le-Verd pour Archevêque, & qui étoit le plus fort, envoya à Orléans former oppoſition au Sacre du Roi; mais la cérémonie étoit achevée lorſque les Députés arriverent. Bertrade, marâtre de Louis, qu'elle avoit perſécuté du vivant du Roi ſon pere, juſqu'à l'obliger d'aller chercher un aſyle à Londres en l'an 1100, & juſqu'à lui faire donner, à ſon retour, un poiſon dont il ne guérit jamais parfaitement, renouvella contre lui ſes fureurs, lorſqu'elle le vit élevé ſur le trône. Elle lui ſuſcita pour concurrent Philippe de Mantes, ſon fils, & mit dans les intérêts de celui-ci pluſieurs Seigneurs des environs de Paris. Ces Conjurés s'étant révoltés preſque tous à la fois, donnerent pendant près de dix ans de l'exercice à la valeur de Louis, & furent tous à la fin terraſſés. (Voy. *les Comtes de Blois, les Sires de Montfort, de Beaugenci, de Montl'héri, de Couci, & les Comtes de Corbeil.*) Dans le cours de ces guerres, Henri I, Roi d'Angleterre, toujours attentif à profiter des occaſions de s'aggrandir, retira le Château de Giſors des mains du Chevalier Payen, à qui les deux Monarques l'avoient remis en ſéqueſtre, & y fit ajouter de nouvelles fortifications. Louis, offenſé de cette mauvaiſe foi, ſomma, l'an 1109, le Roi d'Angleterre de faire démolir la place, & ſur ſon refus, il marcha contre lui. Les deux armées étant en préſence à Néaufle, des deux côtés de la riviere d'Epte, Louis fait propoſer à Henri de vuider leur différend par un combat ſingulier de Roi à Roi, pour épargner le ſang de leurs Sujets. L'Anglois, loin d'accepter le défi, n'y répond que par une raillerie. On en vient à une bataille, où il eſt défait, & obligé de prendre la fuite. L'an 1111, les François entrent en Normandie, & y font la guerre avec différens ſuccès. Elle continue avec beaucoup d'acharnement pendant l'eſpace d'environ 8 ans, & n'eſt gueres interrompue que par une paix momentanée, concluë à Giſors l'an 1113, qui donne à peine aux peuples fatigués le tems de reprendre haleine.

Louis le Gros avoit été fiancé, l'an 1104, par ſon pere, à Lucienne, fille de Gui le Rouge, Sire de Rochefort, avant qu'elle fut nubile, *ante nubiles annos*, dit Suger. Mais les Grands, ajoute-t-il, jugeant cette alliance trop diſproportionnée, la firent diſſoudre (l'an 1107) au Concile de Troyes. Louis ne ſe hâta pas d'en contracter une autre; il attendit pluſieurs années, par des raiſons qu'on ignore, pour s'y déterminer. Enfin parmi les Princeſſes qui lui furent propoſées, il choiſit Alix ou Adélaïde, fille de Humbert II, Comte de Maurienne ou de Savoie, & de Giſele de Bourgogne, & l'épouſa. L'époque de ce mariage eſt fixée par une Charte de Louis, donnée l'an 1120, la 13e année de ſon régne & la 6e de la Reine Adélaïde. (*Gall. Chriſt.* T. XII, *pr. coll.* 23, 24. *chartâ* XXIII.) Cette Princeſſe a donc commencé à devenir Reine l'an 1115, puiſque la 6e année de ſon régne ſe trouve jointe à la 13e du régne de ſon époux, commencée au 3 Août 1108, ou ſi l'on veut au 29 Juillet précédent. On trouve encore dans pluſieurs autres Chartes les années du commencement du régne d'Adélaïde, jointes à celles du Roi Louis; ce qui n'avoit point été pratiqué par les Rois ſes prédéceſſeurs.

L'an 1116, la guerre ſe rallume entre les Rois Louis & Henri, qui font de part & d'autres de grands ravages. S'étant rencontrés, l'an 1119, près du Château de Noyon, dans le Vexin, ils en viennent aux mains, le 20 Août, dans la plaine de Brenneville. Les François, après avoir eu d'abord l'avantage, ſont mis en déroute; mais la perte fut très peu conſidérable. Il n'y eut, de part & d'autre, ſuivant Ordéric Vital, que trois Chevaliers de tués, ſur 900 qu'ils étoient en tout; ce qui n'eſt pas au reſte ſurprenant. Couverts de fer de la tête aux pieds, ces guerriers étoient comme autant de citadelles mouvantes, impénétrables aux traits. D'ailleurs, comme l'obſerve le même Ecrivain, les liaiſons qui étoient entre les Chevaliers de l'un & de l'autre parti, faiſoient qu'ils s'épargnoient réciproquement, & viſoient moins à s'entretuer qu'à faire des priſonniers, afin d'en obtenir de fortes rançons. Il y en eut, dit Ordéric, 140 de pris par les Normands, & un ſeul par les François. On aſſure, dit une ancienne Chronique, que Louis le Gros courut riſque lui-même d'être fait priſonnier par un ſoldat Anglois, lequel ayant ſaiſi la bride de ſon cheval, s'écria : *Le Roi eſt pris.* Mais Louis, ajoute-t-on, lui déchargeant en même tems un coup de cimeterre ſur la tête, l'étendit à ſes pieds, en diſant : *Apprends qu'au jeu d'échecs le Roi n'eſt jamais pris.* Cette aventure, dit Mézerai, fut le ſujet d'une médaille qu'on fit graver avec cette inſcription tirée de Virgile : *Nec capti potuere capi.* Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que Louis, s'étant égaré dans une forêt en fuyant, fut obligé de ſe confier à un payſan qui le ramena ſans le connoître à Andeli, dont Enguerrand de Chaumont avoit fait quelque tems auparavant la conquête pour ce Monarque. Suger dit que la défaite des François à Brenneville n'empêcha pas Louis d'aſſiéger la forte place d'Yvri qu'il emporta : mais pour l'accorder avec Ordéric Vital, il faut ajouter que ce fut avec une nouvelle armée qu'il fit venir en diligence, & qui, étant compoſée de payſans, fut amenée par les Curés de chaque paroiſſe avec leurs bannieres. D'Ivri le Roi vint ſe préſenter devant Breteuil. Mais Raoul le Breton, qui commandoit dans la place, loin de s'effrayer, en fit ouvrir toutes les portes, & marcha hardiment à l'ennemi. On combattit à la fois aux trois portes, où les François furent également repouſſés. (Ordéric, p. 856.) Les hoſtilités ceſſerent au mois de Novembre de la même année par les ſoins du Pape Calliſte II, qui, de Reims, après le Concile qu'il y avoit tenu, s'étoit rendu en Normandie. Mais la paix qu'il rétablit ne fut point durable. Deux ans après la guerre recommence. Henri fait le dégât ſur les terres de France, pour ſe venger de Louis, qui ſoutenoit les Seigneurs ligués en faveur du Prince Guillaume Cliton, fils de Robert & neveu de Henri: Guillaume revendiquoit le Duché de Normandie dont ſon pere avoit été dépouillé par Henri, qui le retenoit priſonnier depuis pluſieurs années. Louis, vers l'an 1123, dépouille avec plus de juſtice, les armes à la main, Philippe, ſon frere conſanguin, du Comté de Mantes, qu'il avoit mérité de perdre par une nouvelle révolte. Après l'avoir gardé l'eſpace de quatre ans, Louis le donna en dot à la ſœur de la Reine Adélaïde, en la mariant à Guillaume Cliton.

L'an 1124, le Roi d'Angleterre, attentif à ſuſciter des ennemis à la France, engage l'Empereur Henri V à venger ſur la ville de Reims l'affront qu'il y avoit reçu en 1119 dans le Concile qui l'avoit excommunié. Le Monarque Allemand, dans ce deſſein, conduit ſon armée vers les frontieres de la Champagne. Mais les Grands Vaſſaux du Royaume, au bruit de la marche des Impériaux, s'étant raſ-

ſemblés promptement avec leurs troupes, au nombre de plus de deux cens mille hommes autour du Roi, volent à l'ennemi dans le mois d'Août de la même année, & l'obligent à rebrouſſer chemin avec plus de diligence qu'il n'étoit venu. C'eſt à l'occaſion de cette expédition qu'on voit, pour la premiere fois, dans notre hiſtoire, le Roi de France aller prendre ſur l'autel de S. Denis l'étendard appellé Oriflamme; eſpece de banniere de couleur rouge, fendue par en bas, & ſuſpendue au bout d'une lance dorée. Les Comtes du Vexin, comme Avoués de l'Abbaye, le portoient à la guerre; & ce fut en cette qualité que Louis le porta, comme étant en leur place, depuis l'acquiſition ou la conquête que le Roi ſon pere avoit faite de ce Comté. La retraite honteuſe de l'Empereur détermina le Roi d'Angleterre à faire de nouveau la paix avec le Roi de France. (Il l'avoit rompue pendant l'éloignement de Louis, dont il avoit profité pour tenter, mais ſans ſuccès, l'invaſion du Vexin François.) L'an 1126, Louis paſſe en Auvergne avec une armée, pour venger l'Evêque de Clermont, vexé par le Comte Guillaume VI. C'étoit la 2e fois qu'il marchoit pour le même ſujet contre ce Comte, qui ſe ſoumit enfin, & promit, avec le Duc d'Aquitaine, ſon protecteur & ſon Suzerain, d'en paſſer par le jugement de la Cour du Roi. (*Voy.* Guillaume IX, *Duc d'Aquitaine.*)

L'an 1127, Louis prend le parti des Chanoines de la Cathédrale de Paris contre leur Evêque, Etienne de Senlis, au ſujet d'une prébende de leur Egliſe, que ce Prélat vouloit unir, ſans leur conſentement, à l'Abbaye de S. Victor. Etienne perſiſtant dans ſon deſſein, le Roi le punit de ſa réſiſtance par la ſaiſie de ſon temporel. L'Evêque, par repréſailles, jette un interdit ſur les terres du Roi, & prend la fuite. Tandis qu'il intéreſſe dans ſa querelle ſon Archevêque & ſes Comprovinciaux, tandis qu'il emploie pour ſa défenſe la plume éloquente de S. Bernard, le Roi travaille à mettre de ſon côté le Pape Honorius II, & ſon ſucceſſeur Innocent II. Le premier leva la cenſure fulminée par l'Evêque de Paris; & le ſecond, après quatre ans de troubles, termina l'affaire par un tempérament digne de la ſageſſe de ce Pontife, en demandant lui-même au Chapitre de l'Egliſe de Paris la prébende pour les Victorins. Elle fut accordée avec le conſentement tacite du Monarque; & de cette maniere Innocent ſauva en même tems l'honneur de la Majeſté Royale, & les libertés eccléſiaſtiques que l'on croyoit violées par l'oppoſition de Louis à la collation du Prélat. (*Hiſt. Litt. de la Fr.* T. XI, p. *669.*) Charles le Bon étant mort tragiquement dans ces entrefaites (le 2 Mars 1127) ſans laiſſer de poſtérité, Louis ſe transporta ſur les lieux pour venger cet attentat dont il punit ſévérement les auteurs & les complices, & exerça ſon droit de Suzerain ſur le Comté vacant en l'adjugeant à Guillaume Cliton, pour le dédommager de la perte de la Normandie. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

La France, de tems immémorial, étoit l'aſyle le plus ordinaire & le plus sûr des Papes perſécutés. L'an 1130, Innocent II, chaſſé de Rome par Anaclet ſon compétiteur, vint ſe jetter entre les bras de Louis. Le Monarque à ſon arrivée convoqua, dans le mois d'Avril, une Aſſemblée à Etampes pour décider lequel des deux contendans étoit le véritable Chef de l'Egliſe. S. Bernard ſe déclara pour Innocent; & ſon avis ayant prévalu, Louis envoie de ſa part l'Abbé Suger complimenter ce Pontife, qui attendoit ſa déciſion à Cluni, & va lui-même enſuite, accompagné du jeune Philippe, le trouver à l'Abbaye de S. Benoît-ſur-Loire, où il s'étoit tranſporté. Pendant le ſéjour qu'Innocent fit en France, Louis perdit, le 13 Octobre 1131, par un accident funeſte, Philippe, ſon fils aîné, qu'il avoit fait ſacrer à Reims le jour de Pâque (14 Avril) de l'an 1129, à l'âge de 13 ans; il étoit né le 29 Août 1116. Pour remplir le vuide qu'il laiſſoit par ſa mort, le Monarque, 12 jours après cet événement, fit couronner, par le Pape, Louis, ſon ſecond fils, au Concile de Reims.

Des plaintes fréquentes portées au pied du trône contre les brigandages qu'exerçoit autour de ſon Château le Seigneur de S. Briſſon-ſur-Loire, déterminerent Louis le Gros, l'an 1135, à venir l'aſſiéger dans cette place. L'ayant emportée d'aſſaut, non ſans de grands efforts, il la réduiſit en cendres pour aſſurer la tranquillité du pays. Mais les fatigues qu'il eſſuya dans cette expédition, lui causerent une dyſſenterie à ſon retour. Cette maladie l'ayant conduit aux portes de la mort, il remit les rênes du gouvernement à Louis, ſon fils, pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Il en revint cependant contre toute eſpérance; mais ce fut pour languir l'eſpace d'environ deux ans, pendant leſquels il partagea ſes ſoins entre les affaires publiques, qu'il n'avoit pas entiérement abandonnées, & celles de ſa conſcience. Enfin le mal s'étant renouvellé, il y ſuccomba le 1 Août de l'an 1137. Rien de plus édifiant que les circonſtances de ſa mort, racontées par Suger. De tous les Rois de France, il n'en eſt peut-être point dont la vie ait été plus active que la ſienne. » Louis le Gros, dit le P. d'Orléans, » étoit preſque toujours en campagne, ou pour réprimer la révolte de quelque Prince, ou pour punir » l'injuſtice de quelque particulier. » Il laiſſa en mourant, d'Adelaïde, ſix fils & une fille; Louis, qui lui ſuccéda; Henri, Moine de Clairvaux, enſuite Evêque de Beauvais, & enfin Archevêque de Reims; Robert, chef de la branche Royale de Dreux; Pierre de Courtenai, qui a eu des deſcendans mâles juſqu'à notre tems; Philippe marié d'abord à une des filles de Thibaut IV, Comte de Champagne (on ne dit pas laquelle) puis ſéparé d'elle, l'an 1140, au plutôt par Samſon, Archevêque de Reims pour cauſe de parenté, Archidiacre enſuite de l'Egliſe de Paris, qui eut la généroſité de céder à Pierre Lombard, l'Evêché de Paris, auquel il avoit été nommé, & mourut Doyen de Tours en 1161; Hugues, dont l'Hiſtoire ne nous apprend rien, & qui fut vraiſemblablement ce fils que Louis & ſon épouſe conſacrerent à Dieu dans l'Abbaye de Tiron; (*Hiſt. Litt. de la Fr.* T. XI, p. *665.*); & Conſtance, qui épouſa, 1°, l'an 1140 Euſtache, Comte de Boulogne, fils d'Etienne, Roi d'Angleterre; 2°, Raymond V, Comte de Toulouſe, Duc de Narbonne. Louis le Gros, outre ces enfans, eut encore une fille, nommée Iſabelle, qui, dès l'an 1119, étoit mariée à Guillaume, Seigneur de Chaumont en Vexin, puiſqu'Ordéric Vital (p. 857) parlant de lui ſur cette année, le qualifie Gendre du Roi: *Tunc Guillelmus de Calvo-monte*, dit-il, *gener Regis*, &c. Mais la difficulté eſt de ſavoir quelle étoit la mere d'Iſabelle. Ce ne pouvoit être la Reine Adélaïde, puiſque Louis ne l'avoit épouſée qu'en 1115? Seroit-ce Lucienne de Rochefort? Mais en 1104, lors de ſes fiançailles avec Louis, elle n'étoit point encore nubile, comme l'atteſte Suger, &, l'an

1107, cette alliance imparfaite fut rompue, ſans qu'il paroiſſe que Louis eut auparavant eu commerce avec Lucienne. Quoi qu'il en ſoit, Iſabelle vivoit encore en 1175; nous en avons la preuve dans la Charte d'une fondation qu'elle fit cette année à l'Abbaye de S. Pere en Vallée de Chartres : *Pro animâ*, dit-elle, *Lugdovici patris mei, Regis Sereniſſimi Francorum* ... *& pro ſalute filiorum meorum*. De ces enfans, l'un s'appelloit Louis, qui ſigna cet acte avec ſa mere. (*Cartul. de S. Pere en Vallée*. p. 194, *à la Bibl. du Roi.*) La Reine Adélaïde ſe remaria à Matthieu de Montmorenci, Connétable de France. Elle mourut en 1154, & fut inhumée à l'Abbaye de Montmartre, qu'elle avoit fondée en 1133, & où elle paſſa les dernieres années de ſa vie.

Les années du régne de Louis le Gros ſont comptées dans les Chartes, tantôt de l'an 1099, ou de la fin de 1098, tantôt du 3 Août 1108. Depuis l'an 1115, il joignoit aſſez ſouvent, comme on l'a dit, aux années de ſon régne celles du régne de ſa femme. Il y ajouta celles de ſes deux fils, Philippe & Louis, lorſqu'il les eut fait ſacrer.

C'eſt à ce Prince qu'on rapporte l'établiſſement des Communes c'eſt-à-dire des aſſociations de Bourgeois d'une même ville ou d'un même bourg en corps de communauté ſous un Maire & des Echevins qu'ils ſe choiſiſſoient pour défendre la liberté qu'ils avoient achetée de leurs Seigneurs, dont ils étoient auparavant les Serfs, juger les différends qu'ils avoient entre eux, & maintenir la police dont ils étoient convenus. Chaque Paroiſſe ainſi affranchie ſous certaines réſerves marchoit à la guerre pour le ſervice du Roi ſous la banniere de ſon Saint.

On ne connoît point de plus anciennes Lettres de *Committimus* que celles que Louis le Gros donna le 12 Avril 1120, en faveur de l'Abbaye de Tiron. On a vainement ſoupçonné cette piece de ſuppoſition; elle exiſte en original, munie du ſceau royal, & revêtue de tous les autres caractéres qui peuvent en aſſurer l'authenticité. On peut en voir la copie dans le *Gallia Chriſtiana* (T. VIII, pr. p. 320.)

Sous le régne de ce Monarque les François portoient des habits traînans, ſerrés par le corps, avec de larges manches qui couvroient les mains; leurs ſouliers, nommés *Pigaces*, & depuis ſouliers *à la poulaine*, finiſſoient en pointes longues d'un & de deux pieds, tantôt directes, tantôt recourbées. Cette mode, inventée par Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, ſubſiſta juſqu'à Charles V. Les Laïques portoient les cheveux longs, uſage contre lequel pluſieurs Evêques, fondés ſur S. Paul mal entendu, s'éleverent, juſqu'à le traiter de péché contre nature.

Des Ecrivains modernes reprochent à Louis le Gros d'avoir manqué de politique. Cependant il eſt le premier de nos Rois qui ait connu le vrai ſyſtême de la Royauté. Ceux de ſes ſucceſſeurs qui ont eu des lumieres n'ont fait que marcher ſur la route qu'il leur a tracée. Ils n'ont fait que ſuivre ſon plan pour la réunion des grands fiefs à la Couronne, & l'extenſion de l'autorité Royale pour l'adminiſtration de la Juſtice.

Ce Monarque étoit perſuadé que l'hommage envers ſes ſujets, pour les fiefs qu'il tenoit dans leur mouvance, étoit incompatible avec la dignité du trône. Lorſqu'il alla prendre l'Oriflame à S. Denis, il déclara, dit Suger, en plein Chapitre qu'il tenoit de cette Abbaye le Vexin, & qu'en qualité de ſon Porte-étendard il lui devroit l'hommage, s'il n'étoit pas Roi : *in pleno capitulo profeſſus eſt ab eo habere* (*Vilcaſſinum*) *& jure ſigniferi, ſi Rex non eſſet, hominium ei debere.* Nos Rois ont été moins délicats par la ſuite, & n'ont pas fait difficulté de faire rendre hommage pour eux par un de leurs Officiers, en ſemblable occaſion, ou bien ils ont racheté ce droit & les ſervices auxquels il engageoit, par une indemnité.

Un Ecrivain peu facile à ſe laiſſer éblouir, atteſte, d'après le témoignage de ſes yeux, que Louis le Gros avoit le don de guérir miraculeuſement des écrouelles. Voici ſes paroles : *Parlons maintenant du prodige que notre Roi Louis eſt dans l'uſage d'opérer. J'ai vu moi-même ceux qui étoient affligés des écrouelles, ſoit à la gorge, ſoit en d'autres parties de leur corps, s'attrouper autour de lui, pour qu'il daignât les toucher & faire ſur eux le ſigne de la Croix. J'étois alors à ſes côtés, & je voulois les repouſſer. Mais ce Prince, les recevant d'un air de bonté, s'avançoit vers eux pour les toucher, & faiſoit ſur eux dévotement le ſigne de la Croix. Il en réſultoit un miracle éclatant, vertu que le Roi Philippe avoit auſſi exercée, mais dont il fut enſuite privé pour je ne ſais quels péchés. Je me diſpenſerai de dire comme les autres Rois ſe comportent en pareille occaſion. Mais ce que je ſais certainement, c'eſt que les Rois d'Angleterre n'ont jamais oſé rien tenter de ſemblable.* (*Guib. de Novig. de Sacris Pignor. Liv.* 1, *c.* 1.) Ils l'ont cependant oſé dans la ſuite après s'être attribué le titre & les armes des Rois de France.

Au commencement du régne de Louis le Gros, l'abſtinence du ſamedi n'étoit pas encore de précepte en France. On le voit par un réglement de Ponce, Abbé de Cluni, portant que dans toutes les maiſons de l'Ordre, on fera, le 2 du mois de Novembre, l'Office des morts pour tous les freres défunts & leurs parens, & que le lendemain on donnera aux pauvres un repas en gras, à moins que ce jour ne tombe un vendredi, auquel cas il ſera remis au ſamedi. Mais du tems de Pierre le Vénérable, ſucceſſeur immédiat de Ponce, l'abſtinence du ſamedi étoit déja ſi ſcrupuleuſement obſervée, que les Bouffons même & les Hiſtrions ne s'en diſpenſoient pas. (*Mabill. Annal.* T. V. p. 147.)

Les Horloges à roues, inventées ſous le régne de Hugues Capet, étoient encore bien imparfaites ſous celui de Louis le Gros, comme on le voit par les *Us* de Cîteaux, compilés vers l'an 1120. Alors, & long-tems même depuis le rouage du mouvement & celui de la ſonnerie n'avoient l'un & l'autre que deux roues au lieu de cinq qu'ils ont à préſent. Les deux roues leur ſuffiſoient, mais il falloit remonter les Horloges 4 fois par jour.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

1137. Louis VII, dit LE JEUNE, fils de Louis le Gros, né l'an 1120, élevé dans le cloître de Notre-Dame de Paris, comme ſon pere l'avoit été dans celui de S. Denis, ſacré à Reims, le 25 Octobre 1131, par le Pape Innocent II, ſuccéda à ſon pere le premier Août 1137, étant âgé d'environ 18 ans. Il étoit pour lors abſent & prêt à s'en revenir de Bordeaux, où il avoit épouſé le Dimanche précédent ELÉONORE, fille & héritiere de Guillaume X, Duc d'Aquitaine. Arrivé à Poitiers, il y fut couronné Duc d'Aquitaine, le 8 Août. La nouvelle qu'il y reçut de la mort de ſon pere, lui fit hâter ſon retour à Paris. A Noël ſuivant, il eſt couronné Roi de France à Bourges, & y reçoit les hommages des Seigneurs François. Ordéric Vital met ce couronnement à pareil jour de l'an 1138 ſous l'Indiction I, parcequ'il commence l'année & l'Indiction à Noël. L'an 1141, Louis, comme Duc d'Aquitaine, veut s'emparer du Comté de Toulouſe, & fait dans ce pays une expédition qui ne lui réuſſit pas. (*Voy.* Alfonſe-Jourdain, *Comte de Toulouſe.*)

L'an 1142, brouillerie entre Louis & le Pape Innocent II, au ſujet de Pierre Effenouard de la Châtre, que ce Pontife avoit nommé & ſacré Archevêque de Bourges, contre la volonté du Roi qui vouloit procurer ce Siége à Cadurce, ſon Chapelain. Les choſes en vinrent au point qu'Innocent mit le Royaume en interdit, pour contraindre le Monarque à reconnoître la Châtre. Louis s'en prend à Thibaut le Grand, Comte de Champagne, qui avoit donné retraite à ce Prélat, & excitoit ſous main le Pape à tenir ferme. Il entre à main armée ſur les terres du Comte, & marche droit à Vitri, qu'il prend & ſaccage d'une maniere barbare; 1300 perſonnes y furent brûlées ou étouffées dans une Egliſe à laquelle il avoit fait mettre le feu. Le repentir ſuivit de près la faute. L'an 1143, Louis fait demander à Céleſtin II, ſucceſſeur d'Innocent, la levée de l'interdit, & l'obtient en promettant de ne plus inquiéter l'Archevêque de Bourges. Il fait la paix, l'année ſuivante, avec le Comte de Champagne. Mais pour expier le ſaccagement de Vitri, le Monarque prend la réſolution d'aller à la Terre-Sainte. (*Robert. de Mont.*) Suger Abbé de S. Denis, ſon principal Miniſtre, n'eſt pas d'avis de ce voyage; mais S. Bernard l'approuve, après avoir conſulté le Pape Eugene, & le Prédicateur l'emporte ſur l'Homme d'Etat. L'an 1145, aux Fêtes de Noël, Louis tient à Bourges une Cour pléniere, où l'Evêque de Langres fait un diſcours pathétique ſur l'état

déplorable des affaires des Chrétiens en Orient, & diſpoſe par ſes exhortations les Seigneurs François à leur porter du ſecours. (*Odo de Diogil.*) L'année ſuivante, Louis avec un nombre preſque infini de Gentilshommes & d'autres perſonnes, reçoit la Croix en pleine campagne à Vezelai des mains du S. Abbé de Clairvaux, le jour de Pâque, 31 Mars. Il part le 11 Juin de l'année 1147, à la tête de plus de deux cent mille hommes, avec la Reine Eléonore, laiſſant le ſoin de l'Etat à Suger & à Raoul, Comte de Vermandois, nommés Régens, le 16 Février précédent, au Parlement d'Etampes. Louis paſſe au mois d'Octobre à CP., où l'Empereur Manuel le reçoit avec plus d'honnêteté que de franchiſe. Il perd, en traverſant l'Aſie, une grande partie de ſon arriere garde dans les différentes attaques que les Turcs lui livrent, & arrive à Antioche le 19 Mars 1148. Delà s'étant rendu à Jéruſalem, il joint ſes troupes à celles de l'Empereur Conrad, pour aller faire le ſiége de Damas. Cette entrepriſe ayant mal réuſſi par la trahiſon des Francs de Syrie, Louis reprend la route de la France, au mois d'Avril de l'année ſuivante. Il eſt pris ſur mer par des Grecs, & enſuite délivré par l'Amiral de Roger, Roi de Sicile. Arrivé en France ſur la fin de la même année 1149, il part pour la Normandie, dont il met en poſſeſſion Geofroi Plantegenet, & ſon fils Henri, depuis Roi d'Angleterre, après quoi il reçoit de celui-ci l'hommage-lige pour ce Duché, que ſon pere lui avoit cédé. L'an 1152, il perd, le 13 Janvier, Suger, ſon Miniſtre, & verſe des larmes à ſes obſéques auxquelles il aſſiſta. Ce grand homme, que la nation décora du titre de *Pere de la patrie*, honneur qui n'a jamais été accordé à aucun autre Miniſtre, ne fut point remplacé. Avant qu'il eut rendu l'eſprit, Louis etant parti avec la Reine Eléonore pour l'Aquitaine, avoit retiré des places de ce Duché les garniſons qu'il y avoit miſes. Geofroi du Vigeois (*cap.* 53) remarque qu'ils arriverent à Limoges dans la ſemaine de Noël. De retour à Paris, le Monarque penſe à conſommer le divorce qu'il méditoit & dont ce voyage étoit le préliminaire. Dans cette vue, ayant amené, le 18 Mars ſuivant, la Reine à Beaugenci, il y fait déclarer, en plein Concile, leur mariage nul, quoiqu'ils en euſſent deux filles, & renvoie cette Princeſſe avec ſa dot. La conduite licencieuſe d'Eléonore fut la cauſe de cette ſéparation, & la parenté, comme il étoit ordinaire, en fournit le prétexte. Un Moderne accuſe ſans fondement Suger d'avoir engagé Louis le Jeune d'en venir à cette extrémité. La Chronique d'Anchin, ſuivant le manuſcrit original, en rejette le blâme ſur S. Bernard; & Guillaume, auteur de la vie de Suger, en décharge formellement ce Miniſtre. Les préliminaires de ce divorce, il eſt vrai, précéderent ſa mort. Mais il faut convenir, ſi l'on eſt équitable, que, loin d'avoir été l'effet de ſes conſeils, ils furent la ſuite de l'état de langueur & d'inaction où dès-lors ſa maladie l'avoit réduit. Deux mois préciſément après le Concile de Beaugenci, le 18 Mai, Henri, Duc de Normandie, moins délicat que le Roi de France, donna ſa main à Eléonore. L'intérêt fut le nœud de cette alliance. La Princeſſe porta en dot à ſon nouvel époux les trois plus belles Provinces de France; ce qui rendit ce Vaſſal, avec celles qu'il y poſſédoit de ſon chef, auſſi puiſſant dans le Royaume que le Roi même, ſon Suzerain. Les Politiques Machiavelliſtes n'ont pas manqué de dire que Louis auroit dû renvoyer ſa femme & garder la dot. Mais on ne connoît point de Loi divine ni humaine qui autoriſe à retenir le bien d'autrui..

L'an 1154, Louis épouſe à Orléans Constance, fille d'Alfonſe VIII, Roi de Caſtille. Sur la fin de l'année ſuivante il entreprend le pélérinage de Saint Jacques avec ſon épouſe, & de-là ils vont rendre viſite au Roi de Caſtille, pere de Conſtance, qui les reçoit magnifiquement à Tolède. Peu de tems après leur retour, il arrive à Louis une aventure ſinguliere. Etant en voyage aux environs de Paris, comme il s'en revenoit dans ſa capitale, la nuit le ſurprend à Créteil. Il s'y arrête, & ſe fait défrayer par les habitans, ſerfs de l'Egliſe de Paris. La nouvelle en étant venue promptement aux Chanoines, ils ceſſent auſſitôt le ſervice divin, réſolus de ne le reprendre qu'après que le Monarque aura reſtitué à leurs *ſerfs de corps*, dit Etienne de Paris, la dépenſe qu'il leur a occaſionnée. Arrivé à Paris, Louis vient le même jour à la Cathédrale pour y aſſiſter à l'Office. Il eſt étonné d'en trouver les portes fermées, & demande la raiſon de cette ſingularité. On la lui dit; mais loin de s'en offenſer, il fait ſes excuſes, & promet réparation en préſence de l'Evêque & de ſes Chanoines, qu'il avoit fait appeller. Les portes de l'Egliſe alors lui ſont ouvertes. Il y entre, &, après avoir fait ſa priere, il s'offre à dédommager les habitans de Créteil des frais qu'il leur a cauſés. L'Evêque ſe rend caution pour le Monarque, & engage à l'inſtant au Chapitre deux chandeliers d'argent pour les garder juſqu'à l'accompliſſement de ſa promeſſe. L'Acte de cette réparation fut gravé ſur une verge (on ne dit pas de quelle matiere elle étoit) que l'Egliſe de Paris a long-tems conſervée en mémoire de ſes libertés. (Bouquet, T. XII, p. 98.) Pour apprécier avec équité ce trait, il faut ſe tranſporter au ſiecle où il eſt arrivé.

L'an 1157, ſuivant Radewic, Auteur contemporain, Louis s'avance juſqu'à Dijon pour une entrevue avec l'Empereur Frédéric, qui étoit alors à Beſançon. » Mais apprenant, dit cet Hiſtorien, que » l'Empereur s'en retournoit en Allemagne, il n'alla » pas plus loin. Les deux Princes néanmoins, ajoute- » t-il, s'envoyerent réciproquement ſaluer par leurs » Ambaſſadeurs, ſavoir l'Empereur par ſon Chan- » celier Renaud, & Ulric, Comte de Lenzbourg; » & le Roi de France par le Chancelier Albéric. Or » je tiens, pourſuit Radewic, du vénérable Henri, » Evêque de Troyes, que Louis, ayant appris que » l'autorité de Frédéric avoit prévalu dans ces con- » trées, (de la Bourgogne) fut ſaiſi de crainte, & » que ne s'attendant plus à une conférence, mais à » des hoſtilités, il avoit diſpoſé ſecrétement, dans » les villes voiſines, des troupes aſſez conſidéra- » bles, & même en ſi grand nombre, qu'au rapport » de ce Prélat, neuf Evêques de ſa ſuite avoient logé » une nuit dans Troyes, chacun avec leurs milices » particulieres; & comme tout ce pays fut dans le » trouble & l'agitation, ſa peur nous tint lieu de » victoire. » Voilà un voyage de Louis en Bourgogne dont nul autre Ecrivain du tems n'a fait mention. Car il n'eſt gueres vraiſemblable que Radewic le confonde avec celui que ce Monarque fit en 1162, à l'invitation de Frédéric, & qu'il pouſſa juſqu'à Longvi-ſur-Saône pour conférer avec cet Empereur touchant le ſchiſme qui diviſoit alors l'Egliſe Romaine. Nous rendrons compte ailleurs de ce dernier. (*Voy.* Henri, *Comte de Champagne.*)

L'an 1158, Louis reçoit à Paris le Roi d'Angle-

terre, auquel il cede ſon Palais, & va loger au Cloître de Notre-Dame. (*Radulf. de Diceto.*) Ceci montre que Louis le Jeune n'avoit qu'un ſeul Palais dans ſa Capitale, & qu'il n'y étoit pas même logé fort au large.

L'an 1160, & non pas 1164, mort de Pierre Lombard, Evêque de Paris, plus connu ſous le nom de *Maître des Sentences.* Les ſuffrages ne s'accordant point pour l'élection de ſon ſucceſſeur, on nomme trois Compromiſſaires. L'Archidiacre, Maurice de Sully, l'un d'entre eux, bien aſſuré de n'être point démenti par ſes deux Collégues, ſe proclame lui-même, diſant qu'il ne connoiſſoit perſonne plus propre ni plus diſpoſé que lui à bien remplir le Siége vacant; & toute l'Aſſemblée acquieſce à cette étonnante proclamation. (*Cæſar. Heiſterbac.*) Quel contraſte! Philippe de France, fils de Louis le Gros, & Archidiacre de Paris, nommé canoniquement à l'Evêché de Paris, après la mort de l'Evêque Thibaut, avoit par modeſtie cédé la place à Pierre Lombard; & Maurice de Sully, de la lie du peuple (car ſon ſurnom lui venoit, non de ſa famille, mais de ſon lieu natal) oſe ſe préférer à tous ceux qui étoient ſur les rangs pour le même objet. On peut néanmoins dire à ſon avantage qu'il répara le vice de ſon élection par la ſageſſe de ſon gouvernement. Ce fut lui qui bâtit l'Egliſe de Notre-Dame, dont le Pape Alexandre III poſa la premiere pierre vers l'an 1163. Ce Pontife, chaſſé par la faction d'Octavien, ſon Compétiteur, ſe retira en France l'an 1162. Louis vint, de compagnie avec le Roi d'Angleterre, au devant de lui juſqu'à Touci-ſur-Loire, où, l'ayant ſalué dans la campagne, les deux Monarques le conduiſirent à ſa tente, marchant à côté de lui, & tenant à droite & à gauche la bride de ſon cheval. (Robert du Mont.)

L'an 1164, Louis ouvre un aſyle dans ſes Etats à un autre Pontife perſécuté. C'étoit S. Thomas, Archevêque de Cantorbéri, qui fuyoit la colere injuſte du Roi d'Angleterre. Des Ambaſſadeurs de ce Monarque étant venus témoigner à Louis ſon mécontentement de cet accueil : » Si votre Maître, » leur dit-il, eſt ſi jaloux des coutumes de ſon » Royaume, qui font le ſujet de la querelle, il ne » doit pas trouver étrange que je garde auſſi celle » que j'ai reçue des Rois, mes ancêtres, comme un » droit héréditaire, qui eſt de protéger les perſonnes » affligées, ſur-tout lorſqu'elles ſouffrenr perſécu- » tion pour la Juſtice. » Louis donna retraite, l'an 1173, à un ſecond fugitif d'Angleterre, dont la cauſe étoit bien différente de celle du S. Prélat. Nous voulons parler du jeune Henri, dit *au court Mantel*, révolté contre le Roi, ſon pere. Non content de le recevoir dans ſes Etats & à ſa Cour, Louis s'engage à réunir tous ſes efforts aux ſiens pour le mettre en poſſeſſion de la Normandie. Ils entrent enſemble dans cette Province à la tête d'une armée, prennent diverſes places, & échouent devant d'autres. Richard & Geofroi, freres du jeune Prince, l'imitent dans ſa révolte, & trouvent la même reſſource dans le Roi de France, qui leur fournit troupes & argent pour accabler leur pere infortuné. (*Voy.* Henri II, *Roi d'Angleterre.*) L'an 1176 ou 1177, la guerre de l'Angleterre avec la France, qui n'avoit été interrompue que par des tréves aſſez courtes, eſt terminée par l'entremiſe du Cardinal Pierre de S. Chriſogone, Légat du Pape. L'an 1179, le 21 Août, Louis ſe rend au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, pour demander à Dieu, par l'interceſſion de ce Saint, la guériſon de Philippe, ſon fils, dangereuſement malade. Il l'obtient, ſe rembarque à Douvres le 26 Août, & arrive en 24 heures au port de Vitſan dans le Boulonnois. Roger de Hoveden, qui rapporte ce voyage, dit que c'eſt la premiere fois qu'on vit un Roi de France en Angleterre. Louis le Jeune, quelque tems après ſon retour, fut frappé d'apoplexie à S. Denis, où il étoit allé rendre à Dieu ſes actions de graces, & demeura paralytique de la moitié du corps. Cet accident lui fit hâter le couronnement de ſon fils, dont le jour fut fixé à la Touſſaint ſuivante 1179. Malgré ſon infirmité, il en ordonna lui-même tous les préparatifs. » On pré- » tend qu'à cette occaſion il régla le nombre & le » rang des Pairs qui devoient y figurer. Il eſt cer- » tain que le Roi d'Angleterre, (Henri le Jeune, » beau-frere de Philippe,) comme Duc de Nor- » mandie, y porta la couronne, & le Comte de » Flandre l'épée royale, & que pluſieurs grands Sei- » gneurs marchoient devant & après le jeune Prince, » faiſant les fonctions pour leſquelles ils étoient » deſtinés. Mais nous ne voyons pas que les 6 Pairs » Eccléſiaſtiques y aient eu aucune diſtinction ſur » les autres Prélats du Royaume. L'Archevêque de » Reims, Guillaume de Champagne, frere de la » Reine, fut le Miniſtre de la cérémonie. Il profita » de la puiſſance & du grand crédit que lui donnoit » ſon alliance avec la Maiſon Royale pour obtenir » un Edit qui aſſuroit à perpétuité aux Archevêques » de Reims le privilege de pouvoir ſeuls ſacrer les » Rois de France; & cet Edit, confirmé par une » Bulle d'Alexandre III, termina enfin une queſtion » qui avoit paru juſques là aſſez indéciſe. » (Oroux, *Hiſt. Eccl. de la Cour*, T. I, p. 238.)

L'an 1180, Louis donne, pour épouſe à ſon fils, Isabelle, fille de Baudouin V, Comte du Hainaut. La Princeſſe fut amenée à l'Abbaye d'Arouaiſe, où le mariage fut célébré le 28 Avril, par Roger, Evêque de Laon, & de là conduite à Bapaume où les réjouiſſances des noces ſe firent. Le 18 Septembre ſuivant, Louis meurt à Paris, âgé de 60 ans, après 43 ans, 1 mois & 18 jours de régne depuis la mort de ſon pere. Son corps fut porté à l'Abbaye de Barbeaux, au-deſſus de Melun, qu'il avoit fondée en 1147, & où l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau couvert de lames d'argent au milieu du chœur. Les Hiſtoriens du tems ont donné quelquefois à Louis le Jeune le ſurnom de *Pieux*, qu'il méritoit à pluſieurs égards. Fidele aux pratiques de la Religion juſqu'au ſcrupule, il obſervoit trois carêmes, s'abſtenoit de vin & de poiſſon tous les vendredis, aſſiſtoit réguliérement aux offices divins, & reſpectoit les Miniſtres de l'autel au point que dans les proceſſions il faiſoit paſſer devant lui juſqu'au moindre Clerc. Ce Monarque néanmoins ſi religieux ne craignit point d'outrager la nature, en fomentant, appuyant, & même excitant la révolte des trois fils du Roi d'Angleterre contre leur pere. Du reſte la douceur & l'équité de ſon gouvernement furent très avantageuſes à la France. L'agriculture, ſuivant le témoignage des mêmes Ecrivains, n'y fut jamais plus floriſſante que ſous ſon régne. On vit de tous côtés les forêts ſe convertir en terres labourables; & comme la population ſuit les progrès de l'agriculture, les villes, les bourgs & les villages ſe trouverent trop étroits & en trop petit nombre pour contenir la multitude des habitans. On bâtit par-tout de nouveaux édifices;

on releva les anciens ; on élargit les enceintes des villes ; on les embellit de temples ſuperbes, & on y ajouta de nouvelles fortifications. Ces conſtructions attirerent en France des ouvriers étrangers, & ſur-tout des Arabes d'Eſpagne. Ce ſont eux qui nous apporterent cette maniere élégante & hardie de bâtir, qu'on appelle improprement la *Gothique moderne*, & qu'on devroit plutôt nommer l'*Arabeſque*. L'Egliſe Cathédrale de Paris, commencée, ainſi qu'on l'a dit, vers l'an 1163, eſt un des plus anciens monumens de cette eſpece d'architecture, & peut-être le plus beau par ſon étendue & ſa délicateſſe. Louis le Jeune eut d'Éléonore deux filles, comme on l'a dit, Marie, femme de Henri I, Comte de Champagne, & Alix, mariée à Thibaut le Bon, Comte de Blois. De Constance, ſa 2ᵉ femme, décédée en 1160, le 4 Octobre, il laiſſa Marguerite, femme 1° du jeune Henri, dit au *Court-Mantel*, ſacré Roi d'Angleterre, 2° de Béla III, Roi de Hongrie; & Alix, accordée à Richard, Roi d'Angleterre, puis mariée en 1195 à Guillaume III, Comte de Ponthieu. En donnant à Conſtance, cette 2ᵉ fille, que les Modernes attribuent à la 3ᵉ femme de Louis, nous ſuivons les Auteurs contemporains, qui s'accordent tous ſur ce point. Louis épouſa en troiſiemes noces, le 13 Novembre 1160, Alix, fille de Thibaut le Grand, Comte de Champagne, morte le 4 Juin 1206, & enterrée à Pontigni. Il n'eut de ce dernier mariage, comme le dit poſitivement Geofroi du Vigeois, qu'un fils & une fille, ſavoir, Philippe, & Agnès, conſécutivement femme des Empereurs Grecs, Alexis le Jeune, & Andronic Comnene, puis mariée en troiſiemes noces à Théodore Branas.

Le commencement du régne de Louis le Jeune ſe calcule de quatre manieres dans les Chartes. Il ſe prend, 1° de l'an 1131, époque de ſon aſſociation au trône, 2° de l'an 1133, après le mois de Juillet, ou de l'an 1134 avant ce mois (on ne ſait point la raiſon de celle-ci); 3° de l'an 1135, lorſque ſon pere, dans une maladie dont il n'eſpéroit pas de revenir, lui réſigna le gouvernement, & lui remit, ainſi qu'on l'a dit, l'anneau royal, en ſigne d'inveſtiture; 4° de la mort de ſon pere, premier Août 1137. On voit auſſi des Diplômes où ce Prince date de la naiſſance de ſon fils. Il eſt remarquable que dans une Ordonnance de Louis le Gros, datée de Paris, & dans une autre donnée par Louis le Jeune à Bordeaux ſous la même date, les mêmes témoins ſont nommés & dans le même ordre. C'eſt que comme les actes étoient ſouvent ſignés par des abſens, ils étoient auſſi atteſtés par des perſonnes qui n'étoient point ſur les lieux où ils étoient paſſés. On a de Louis le Jeune un Diplôme de l'an 1171, où il prend le titre de Roi de France, au lieu de Roi des François, comme s'étoient qualifiés ſes prédéceſſeurs. (*Ordonn. du Louv.* T. IV, p. 206.)

Le nom de Régale commença d'être en uſage ſous le régne de Louis le Jeune, pour marquer le droit qu'a le Roi de percevoir les fruits des Abbayes & Evêchés vacans. Les ſyſtêmes varient ſur l'origine de la choſe. Il eſt le premier Roi de la 3ᵉ race qui ait impoſé des taxes au Clergé. Prêt à partir pour la Terre-Sainte; il taxa l'Abbaye de S. Benoît-ſur-Loire à mille marcs d'argent, ſomme qui fut réduite par compoſition à 300 marcs. Il eſt fait mention auſſi de la taxe de l'Abbaye de Ferrieres, & de celle du Chapitre de Brioude pour le même ſujet. (Ducheſne, *Script. Franc.* T. IV, p. 423. 532. Patru, *Traité des décimes.*)

Louis le Jeune eſt auſſi le premier Roi de France ſur le ſceau duquel on voit une véritable fleur de lis. (*N. Tr. de Dipl.* T. IV, p. 380.) Ce fut encore lui qui introduiſit l'uſage du petit ſceau ou cachet pour contreſceller les Diplômes.

Le marc d'argent, en 1144, valoit 40 ſols; & en 1158, il étoit porté à 53 ſols, 4 deniers tournois. (Le Blanc, p. 163.)

PHILIPPE II, surnommé AUGUSTE.

1180. Philippe, né de Louis VII & d'Alix l'an 1165, le 21 (& non le 11) du mois d'Août (*), ce qui le fit ſurnommer Auguste, ſacré le premier Novembre 1179 à Reims, couronné une 2ᵉ fois à S. Denis, avec la Reine Isabelle ſa femme, le 29 Mai 1180, ſuccéda, le 18 Septembre ſuivant, à ſon pere ſous la Régence de Philippe d'Alſace, Comte de Flandre, & la conduite de Robert Clément de Mez, Maréchal de France, que ſon pere lui avoit donné pour Gouverneur. Dès le tems de ſon premier couronnement, il étoit regardé comme le ſeul Monarque en France; & afin que Louis le Jeune, dit Raoul *de Diceto*, ne ſtatuât rien à l'inſu de ſon fils, on le priva de ſon ſceau. Philippe dès lors ſe brouilla, par les intrigues de ſes Miniſtres, avec la Reine ſa mere, au point de lui retirer les Châteaux qui lui avoient été donnés pour ſa dot. Mais le Roi d'Angleterre, auprès duquel elle s'étoit retirée en Normandie, s'étant rendu médiateur entre la mere & le fils, les réconcilia dans Giſors le 28 Juin 1180. (*Idem.*) Peu de tems après la mort de ſon pere, Philippe voit éclater contre lui une conſpiration de la plupart des Grands Vaſſaux qui vouloient ſe prévaloir de ſa jeuneſſe pour ſe rendre indépendans. Philippe, apprenant leurs premiers mouvemens, dit ſans s'étonner en préſence de ſa Cour, au rapport d'une ancienne Chronique manuſcrite : *Jaçoit ce choſe que il facent orendroit* (dorénavant) *lor forces, & lor grang outraiges & grang vilonies, ſi me les convient à ſouffrit; ſe a Dieu pleſt, ils affoblioiront & envieilliront, & je croiſtrai, ſe Dieu pleſt, en force & en povoir : ſi en ſerai en tores* (à mon tour) *vengié à mon talent.* Il prit auſſitôt les armes, & en moins de deux ans il mit tous les rébelles à la raiſon. Ayant rendu la paix au Royaume, il entreprit une œuvre qu'il jugea très propre à le faire refleurir. L'an 1182, par un Edit du mois d'Avril, qui fut exécuté au mois de Juillet ſuivant, il ordonna à tous les Juifs de ſortir de ſes Etats, confiſqua leurs immeubles, & déchargea leurs créanciers de toutes dettes envers eux. (Rigord.) Les uſures criantes qu'ils exerçoient, les ſacriléges, & les autres horreurs dont ils étoient accuſés, furent les motifs de cette expulſion. On avoit ſur-tout perſuadé à ce Prince, dès ſon enfance, que tous les ans à Pâque ils crucifioient un enfant pris d'entre les Chrétiens. C'étoit le même reproche que les Payens avoient calomnieuſement fait aux Chrétiens des premiers ſiécles. Le Comte de Flandre n'exerçoit plus la Régence alors; mais il jouiſſoit toujours d'un grand crédit à la Cour & comme oncle de la jeune Reine & comme parrein du Roi. La mort d'Iſabelle, ſa femme, arrivée le 27 Mars 1183, le fit totalement décheoir de la faveur. Cette Princeſſe qui, de ſon chef, étoit Comteſſe de Vermandois, n'ayant point laiſſé d'enfans, le Roi, comme plus proche héritier, répéta ce Comté. Mais Iſabelle en ayant fait donation à ſon époux, celui-ci refuſa de s'en deſſaiſir. La guerre fut alors déclarée entre le Roi & le Comte; elle dura deux ans, & finit par un accommodement qui aſſura au Roi la propriété du Vermandois, & au Comte l'uſufruit de quelques places qui en dépendoient. (Voy. *les Comtes de Flandres & les Comtes de Vermandois.*)

Des brigands, en ce tems-là, réunis en corps d'armée, déſoloient pluſieurs contrées de la France. On les appelloit Brabançons, parce que la plupart d'entre eux étoient ſortis du Brabant. Les habitans du Berri, où ils exerçoient les plus grandes cruautés, eurent recours au Roi, l'an 1184. Il envoya contre eux des trou-

(*) Le ſamedi dans l'Octave de l'Aſſomption, ſuivant les Auteurs du tems.

pes qui, s'étant jointes à celles que les Seigneurs du pays avoient raſſemblées, en tuerent ſept mille cinq cens dans un combat. La Nobleſſe d'Auvergne en paſſa au fil de l'épée trois mille dans une autre occaſion. Ce carnage, dit le P. Daniel, les réduiſit a un très petit nombre & les diſſipa. Nous voyons cependant que des Princes, dans la ſuite, en prirent des bandes à leur ſolde.

Juſqu'à Philippe Auguſte, la ville de Paris n'étoit point pavée. Ce Prince, ayant ordonné, l'an 1184, qu'elle le fut, un Financier, nommé Gerard de Poiſſi, dont le nom a mérité de paſſer à la poſtérité, contribua généreuſement à cette dépenſe, & donna onze mille marcs d'argent. (Saint-Foix.) Le Monarque, vers le même tems, fit entourer de murs le parc de Vincennes. Nous verrons d'autres embelliſſemens qu'il fit à Paris. Autant il étoit porté vers les entrepriſes utiles, autant il mépriſoit les vains amuſemens. L'an 1186, il chaſſa de ſa Cour les Jongleurs & les Bouffons qui faiſoient les délices de la Nobleſſe oiſive, & tranſporta aux pauvres les préſens qu'on avoit coutume de leur faire. (*Joan. a. S. Vict. Chr.*)

Henri le Jeune, dit *au Court-Mantel*, fils de Henri II, Roi d'Angleterre, étant mort, l'an 1183, ſans laiſſer d'enfans de Marguerite de France, ſa femme, les terres qui avoient été données en dot à la Princeſſe, devoient revenir à la France. Mais le vieux Henri n'étoit pas d'humeur à s'en deſſaiſir. Pour être fondé à les retenir, il imagina l'expédient de les demander pour la dot d'Alix, autre ſœur de Philippe, qui avoit été fiancée dès l'an 1167, à l'âge de ſix ans, au Prince Richard, ſon ſecond fils, & qui lui avoit été remiſe dès lors juſqu'à l'âge nubile. Philippe y conſentit; mais Henri éloignoit toujours la concluſion du mariage ſous divers prétextes. Las de ſes défaites, Philippe, l'an 1187, pour le contraindre à ſe décider, entre à main armée dans le Berri, prend Iſſoudun avec quelques forteresſes, & met le ſiége devant Châteauroux. Henri vient au ſecours de la place. Les Légats du Pape s'entremettent pour faire la paix entre les deux Rois, & réuſſiſſent à leur faire conclure une tréve de deux ans. Elle n'eut pas cette durée. L'année ſuivante, ſur les triſtes nouvelles apportées de Paleſtine par Guillaume, Archevêque de Tyr, les deux Rois, Philippe & Henri, le 21 Janvier, tiennent une conférence entre Giſors & Trie, dans laquelle ils ſe concertent pour aller s'oppoſer aux progrès de Saladin ſur les Chrétiens. Un grand nombre de Seigneurs François & Anglois, qui s'étoient rendus à cette entrevue, s'obligerent à ſuivre leurs Maîtres reſpectifs dans cette expédition, & le lieu, où ſe tint l'Aſſemblée, fut appellé le *Champ ſacré*. Le Comte de Flandre, qui s'y trouvoit auſſi, prit le même engagement avec tous les Nobles de ſa ſuite; & il fut convenu, dit Raoul *de Diceto*, que les François porteroient la croix de couleur rouge, les Anglois de couleur blanche, & les Flamands de couleur verte. Philippe tient à Paris, le 27 Mars ſuivant, une grande aſſemblée, où l'on ordonne un ſubſide pour la Terre-Sainte, qui fut nommé la *dîme Saladine*. Mais la même année Philippe eſt obligé de marcher au ſecours d'Alfonſe, Comte de Toulouſe, que Richard, fils de Henri II, avoit entrepris de dépouiller. On fait une tréve de deux mois le 18 Novembre à Bonmoulins. Richard, changeant d'intérêts, ſe retire à la Cour de Philippe. La guerre recommence avec Henri II. Philippe le pourſuit de Château en Château, & l'oblige enfin de conſentir à une nouvelle conférence pour la paix. Elle ſe tint à Colombiers, près de Villandry ſur le Cher, le 4 Juillet 1189, & le Monarque Anglois y ſubit toutes les conditions que Philippe & Richard voulurent lui impoſer.

Dégagé des embarras qui avoient retardé ſon voyage de la Terre-Sainte, Philippe, l'an 1190, va prendre l'Oriflamme à S. Denis le 24 Juin, &, de retour à Paris, il fait ſon teſtament, par lequel il établit Régens du Royaume, en ſon abſence, la Reine Alix, ſa mere, (il étoit veuf depuis le 15 Mars de cette année) & Guillaume, ſon oncle, Cardinal & Archevêque de Reims. C'eſt dans cet Acte, compris en 29 articles, qu'on trouve la premiere inſtitution des Baillis Royaux, comme Juges établis au-deſſus des Prévôts. Le Monarque ſe met en marche le lendemain, & arrive le 4 Juillet à Vezelai, où étoit le rendez-vous, avec Richard, devenu Roi d'Angleterre; de là il prend la route de Gênes, où il s'embarque. Ayant relâché le 16 Septembre en Sicile, il y paſſe l'hyver avec Richard, non ſans avoir beaucoup à ſouffrir de l'humeur impétueuſe & violente de ce Prince. Il part, le 30 Mars 1191, du port de Meſſine, & aborde enfin le 13 Avril ſuivant, veille de Pâque, devant Acre, aſſiégée depuis deux ans par les Croiſés. La ville ſe rendit le 13 Juillet ſuivant. Philippe, après cette expédition, remet à la voile (le 3 Août) pour revenir en France, où il arrive aux fêtes de Noël. Deux choſes le déterminerent à prendre ce parti, le dérangement de ſa ſanté, & la conduite turbulente & impérieuſe du Roi d'Angleterre en Paleſtine. A ſon retour, il trouve les Pariſiens occupés à bâtir, comme il l'avoit ordonné avant ſon départ, les murs de clôture & les portes de leur ville. L'ouvrage, commencé en 1190, ne fut achevé que vers l'an 1211; mais il eſt bon de remarquer qu'on ne fit alors que des murailles ſans foſſés. Rigord dit, qu'à l'exemple de la capitale, pluſieurs villes & bourgs ſe fortifierent par l'ordre du Prince.

L'an 1192, Philippe, ſur un faux avis que le Vieux de la Montagne devoit envoyer des aſſaſſins pour le tuer, inſtitue une compagnie de ſoldats tous Gentilshommes, armés d'une maſſue d'airain & d'un carquois, pour la garde de ſa perſonne. Ainſi ce n'eſt pas S. Louis, comme le marque M. Bruſſel, qui, le premier de nos Rois, ait eu des Gardes. Il eſt certain d'ailleurs que les Rois Mérovingiens en avoient ſous le titre de Domeſtiques.

Il falloit une nouvelle épouſe à Philippe. L'an 1193, (& non pas 1192, comme le marque le P. Daniel,) il donne ſa main, le 14 Août, dans la Cathédrale d'Amiens, à Ingeburge ou Isamburge, comme elle ſe nomme elle-même dans les Actes qu'on a de cette Princeſſe, ſœur de Canut VI, Roi de Dannemarck, qui lui avoit été amenée par ſon Ambaſſadeur, Etienne, Evêque de Noyon, & le lendemain il la fait couronner en ſa préſence. Mais, au milieu de la cérémonie, il conçoit pour elle une ſi grande averſion, qu'il ne peut l'enviſager ſans une ſorte d'horreur. Cependant la Princeſſe, ſelon tous les Hiſtoriens, étoit digne à tous égards de ſon affection. Le 4 Novembre ſuivant, Philippe tient à Compiégne une grande Aſſemblée de Prélats & de Seigneurs, où il fait caſſer ſon mariage, ſous le prétexte très commun en ce tems-là de parenté; après quoi il l'éloigne de ſa préſence. (Elle appella au Pape, & ſe retira à Ciſoin, Abbaye de Chanoines Réguliers au Diocèſe de Tournai, où, ſelon le témoignage d'Etienne, Evêque de cette ville, elle vécut dans les exercices de

piété, manquant d'ailleurs du néceſſaire, & obligée de vendre ſes effets pour ſubſiſter.)

Le Roi d'Angleterre étoit alors retenu priſonnier en Allemagne. Philippe profite de la conjoncture pour ſoulever contre ce Prince, les Barons d'Aquitaine, & faire lui-même irruption ſur les terres de Normandie. C'étoit, diſent les Hiſtoriens Anglois, une violation manifeſte de la promeſſe que Philippe, en partant pour la Terre-Sainte, avoit faite à Richard, de ne point commettre d'hoſtilités ſur ſes terres avant ſon retour. Les François ont épuiſé leur ſubtilité pour juſtifier ſur ce point leur Souverain. Quoi qu'il en ſoit, Richard, ayant recouvré ſa liberté, l'an 1194, prend auſſitôt les armes pour repouſſer ſon ennemi. Philippe, ſurpris, le 5 Juillet, par les Anglois, entre Blois & Freteval, perd tout ſon bagage, dont les titres de la Couronne faiſoient partie. (C'étoit l'uſage de nos Rois en ce tems là de les faire porter à leur ſuite, comme le pratique encore aujourd'hui le Grand-Seigneur.) Pour réparer cette perte, le Roi fit faire des perquiſitions exactes de tous ſes droits. On tranſcrivit, par ſes ordres, dans trois regiſtres, tout ce qu'une recherche laborieuſe put découvrir; & dans la crainte d'un malheur ſemblable à celui qu'on venoit d'éprouver, Philippe régla, 1° que les originaux, tant des Actes qu'il avoit recouvrés & recouvreroit, que de ceux qu'il paſſeroit dans la ſuite, ſeroient mis dans un dépôt, d'où ils ne ſortiroient plus; (c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *le Tréſor des Chartes*) 2° que les regiſtres où les Actes ſeroient portés feroient foi comme les originaux.

Les deux Rois également fatigués de la guerre, parce qu'ils étoient à peu près d'égale force, ſe rendent, le 7 Mai 1195, au Gué d'Amour, entre Iſſoudun & Charroux, pour traiter de leurs différends. (Rymer, T. I, p. 29.) Tandis qu'ils conférent enſemble à la vue de leurs armées, un ſerpent énorme ſort du pied d'un arbre & vient à eux, levant la tête & ſifflant contre l'un & l'autre comme pour les attaquer. Ils mirent chacun auſſitôt l'épée à la main pour le tuer; mais il diſparut. Cependant leurs armées, s'imaginant qu'ils vouloient ſe battre, commençoient à s'ébranler pour venir à leur ſecours. Ils s'en apperçurent, & allerent chacun à leurs gens pour les arrêter. La paix ne fut ſignée que le 15 Janvier ſuivant, près de Louviers. Philippe y gagna Giſors, Vernon, Néaufle, Paci, Longueville, Yvri, &c. qui lui furent cédés par Richard à condition qu'il ne donneroit aucun ſecours au Comte de Toulouſe, que Richard étoit réſolu d'opprimer.

Philippe ayant fait autoriſer, l'an 1195, par des Commiſſaires du S. Siége, ſon divorce avec Ingeburge, le Pape Céleſtin III caſſa, l'année ſuivante, ce jugement, & enjoignit au Roi de reprendre celle qu'il avoit quittée. Aveuglé par ſa paſſion, Philippe mépriſa cet ordre & épouſa, dans le mois de Juin 1196, AGNÈS, fille de Berthold IV, Duc de Méranie. Le Pape déclara ce mariage nul, & menaça le Roi d'un interdit qui fut réellement jetté ſur le Royaume, l'an 1200, par un Légat d'Innocent III, ſon ſucceſſeur. (Voy. *les Conciles de Paris* 1196, *de Dijon* 1199, *& de Vienne* 1200.) Le Roi termina lui-même cette affaire en reprenant Ingeburge: mais ce fut pour l'envoyer quelque tems après à Etampes, d'où elle ne fut rappellée qu'au bout de 12 ans. La guerre cependant s'étoit rallumée entre les deux Rois. L'an 1197, ils ſe rencontrent fortuitement près de Giſors à la tête de leurs gens. Philippe n'avoit avec lui que 200 hommes, & Richard en avoit 1500 de troupes réglées, outre une multitude de Brabançons. On conſeille à Philippe de reculer; il rejette cet avis, & va fierement à l'ennemi, l'enfonce, marche ſur le ventre à tout ce qui ſe préſente devant lui, & gagne Giſors par une des plus heureuſes témérités. L'année ſuivante, le Prince Jean, frere de Richard, fait le ſiége de Milli en Beauvoiſis. Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, vient au ſecours de la place. Il eſt pris dans une embuſcade par le fameux partiſan Marcadée, & conduit au Monarque Anglois qui l'envoie priſonnier au Château de Rouen, puis à Chinon où il eſſuie une rude captivité. Le Comte de Flandre, allié du Roi d'Angleterre, aſſiégeoit cependant le Château d'Arras. Le Roi Philippe y étant accouru, met l'ennemi en fuite; s'étant mis à le pourſuivre, ſon armée ſe trouve enfermée tout-à-coup par les eaux des écluſes que le Comte avoit lâchées. Pour ſortir de là il eſt réduit à promettre de rendre tant au Comte qu'au Roi d'Angleterre toutes les places qu'il leur a priſes, & de conclure la paix avec eux dans le mois de Septembre ſuivant. Mais, dit Matthieu Paris, de retour chez lui, ſon conſeil lui perſuada qu'il n'étoit pas lié par un engagement que la néceſſité lui avoit extorqué. Dans le vrai ce ne fut qu'une ſuſpenſion d'armes. On les reprit dès l'année ſuivante. Philippe ſe voit alors abandonné de la plupart de ſes Grands Vaſſaux qui ſe joignent à Richard. Dans l'embarras où cette déſertion le jette, il accorde aux Juifs, moyennant des ſommes conſidérables qu'ils lui font offrir, leur retour en France. Combat de Giſors, le 28 Septembre, contre l'Anglois, où Philippe, entraîné par les fuyards, court riſque de la vie, étant tombé dans la riviere par la rupture du pont ſur lequel il paſſoit. (Hoveden.) Quelques Modernes, & même des Anciens, confondent ce combat avec celui de 1197.

L'année 1203 fut l'époque du fameux différend de Philippe-Auguſte & de Jean, Roi d'Angleterre, ſucceſſeur de Richard; différend qui fit perdre à ce dernier la meilleure partie des terres qu'il poſſédoit en France. Les Bretons avoient déféré à Philippe le Roi Jean, comme ayant fait mourir Artur, ſon neveu, leur Duc, le Jeudi-Saint, 3 Avril, à Rouen. Philippe en conſéquence le fait citer, comme ſon vaſſal, le 30 du même mois, à la Cour des Pairs de France, pour répondre ſur le crime dont il eſt accuſé. Jean n'ayant point comparu, la Cour, par Arrêt, le déclare convaincu de parricide, & confiſque toutes ſes terres mouvantes de la Couronne (*). Philippe auſſitôt ſe met en devoir d'exécuter ce jugement. Dans le cours de deux ans il s'empare de la Normandie, porte enſuite ſes armes victorieuſes dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, & remet ces Provinces, comme elles étoient anciennement, ſous l'autorité immédiate de ſa Couronne. Il ne reſta que la Guienne à l'Anglois dans le reſſort de la France.

L'an 1209, le premier Mai, Philippe, de concert avec pluſieurs Grands du Royaume, fait à Villeneuve près de Sens une conſtitution, portant que » lorſque l'on fera le démembrement d'une terre » noble par la voie du partage entre les cohéritiers,

(*) C'eſt ici le premier jugement connu de la Cour des Pairs de France de la troiſieme race.

» ou

» ou par telle autre voie que ce puiſſe être, tous ceux » qui ſe trouveront avoir des portions de cette terre, » les tiendront immédiatement en fief du Suzerain » du chef-lieu, comme un ſeul tenoit de lui la totalité » de cette terre, avant que le démembrement en eut » été fait ». Il eſt bon de remarquer, avec de Lauriere, que cette Ordonnance ne fut faite que pour avoir lieu dans les Domaines du Roi, & dans les Domaines de ceux qui la ſouſcrivirent. « Car alors, » dit ce Juriſconſulte, les Seigneurs Barons faiſoient » des Ordonnances dans leurs Domaines, ce qui étoit » un attentat contre l'autorité Royale, qui depuis » a été réprimé ».

Le Roi Jean n'en fut pas quitte pour la perte des Provinces que Philippe lui avoit enlevées en France. Ce dernier, l'an 1213, ſe rendit encore exécuteur d'un autre jugement qui achevoit de dépouiller ſon rival. C'étoit une Bulle par laquelle Innocent III excommunioit le Roi Jean, & le privoit de ſon Royaume. Philippe, à la ſollicitation du Légat Pandolfe, équippe une flotte de 1700 voiles (c'eſt la premiere que nos Rois de la IIIe Race aient eue) & léve la plus belle armée qu'on eût vue en France, pour aller ſe mettre en poſſeſſion de l'Angleterre. Pendant qu'on prépare cet armement formidable, le ruſé Légat paſſe en Angleterre, & perſuade au Roi Jean de céder ce Royaume au Pape pour le tenir enſuite de lui. La choſe faite, il repaſſe en France, & dénonce au Roi que l'Angleterre étant devenue un fief de l'Egliſe Romaine, il ne pouvoit plus toucher ni à ce Royaume, ni à la perſonne du Roi Jean, ſans encourir l'excommunication. Philippe alors tourne contre la Flandre les forces qu'il avoit préparées contre l'Angleterre. Ferrand, Comte de Flandre, avoit formé contre la France une ligue de pluſieurs Princes, à la tête de laquelle étoit l'Empereur Otton IV. Mais tandis que Philippe ſoumet la plupart des Villes de Flandre, une flotte de 500 voiles, partie des côtes d'Angleterre, ſous la conduite des Comtes de Boulogne & de Saliſbury, & renforcée ſur la route par celle de Flandre, ſurprend la flotte Françoiſe, lui enleve 300 navires, en brûle ou ſubmerge 100 autres, & pourſuit le reſte dans le port de Dam, qu'elle tient bloqué. Philippe, dans la crainte que ceux-ci ne tombent encore au pouvoir de l'ennemi, y fait mettre le feu, & pour ſe dédommager, il fait brûler auſſi la ville de Dam, afin que l'ennemi partage ſes pertes.

L'an 1214, Philippe part de Péronne, le 23 Juillet, pour rentrer en Flandre à la tête de 50 mille hommes. Les ennemis en avoient 140 mille, dont les principaux Chefs étoient l'Empereur Otton, & les Comtes de Flandre & de Boulogne. Bataille donnée le 27 du même mois (un Dimanche) à Bouvines, entre Lille & Tournai, près de Ciſoin. Philippe y remporte une pleine victoire, après avoir couru le plus grand danger. On ſait que, renverſé par le Comte de Boulogne, foulé aux pieds des chevaux, bleſſé à la gorge, il alloit périr, ſans les efforts ſurnaturels que firent pour le dégager ſes Chevaliers & ſes Sergens d'armes. Il dut ſon ſalut principalement à un Seigneur de la Maiſon d'Eſtaing & ce fut cet événement qui valut a l'illuſtre race de ce Brave l'honneur de porter les armes de France. On ſait auſſi que Galon de Montigni, qui portoit la banniere Royale, la hauſſoit & la baiſſoit ſans ceſſe, pour avertir toute l'armée du danger où étoit le Roi, tandis que de l'autre main il écartoit à grands coups de ſabre la foule des ennemis dont le Monarque étoit aſſailli. Du nombre des priſonniers furent les Comtes de Flandre & de Boulogne. (Voyez *leurs articles.*) Un mois préciſement avant ou après cette bataille (nous ne pouvons dire lequel des deux), le Prince Louis, fils de Philippe, remporta de ſon côté un avantage conſidérable ſur le Roi d'Angleterre. Ce dernier ayant pénétré par le Poitou dans l'Anjou, avoit paſſé la Loire; mais la peur enſuite la lui fit repaſſer, à l'approche de Louis, avec tant de précipitation & de déſordre, qu'il laiſſa ſur l'autre bord du fleuve ſes tentes, ſon bagage, ſes machines de guerre, une partie même de ſes troupes, qui furent taillées en pieces, ou noyées. Cette affaire eſt connue ſous le nom du combat de la Roche aux Moines. Après ces deux victoires, il ſembloit qu'il ne manquoit plus à Philippe Auguſte, pour couronner ſes ſuccès, que d'aller inveſtir le Roi d'Angleterre dans Parthenai, où ce foible Prince s'abandonnoit au déſeſpoir, n'oſant ni fuir ni paroître en campagne; mais au grand étonnement des François, il ſe laiſſa déſarmer tout-à-coup, & à l'appas de 60 mille livres Sterlings qui lui furent offertes, ou ſelon d'autres, par déférence pour la Cour de Rome qui intercédoit pour le Roi Jean, il conſentit à une tréve de 5 ans; elle n'eut pas cette durée. L'an 1216, tandis que le Prince Louis eſt occupé à faire la guerre aux Albigeois, les Barons d'Angleterre révoltés contre le Roi Jean, offrent la Couronne à Philippe-Auguſte pour ſon fils, par une députation ſolemnelle qu'il lui font. Louis, ayant, ainſi que ſon pere, accepté l'offre, s'embarque & arrive à Londres, où il eſt couronné dans le mois de Juin de la même année. Le Pape excommunie le nouveau Monarque élu au préjudice de ſon Vaſſal. Ce fut en pure perte. Les foudres de Rôme ne rallentirent ni l'ardeur ni les progrès de Louis; mais la mort du Roi Jean, arrivée le 18 Octobre 1216, changea les diſpoſitions des Anglois à ſon égard. Louis, abandonné des Barons, fut obligé de renoncer à la Couronne d'Angleterre. Nous avons le traité qu'il fit à Lameth, le 20 Septembre 1217, avec le Roi Henri III, fils de Jean. Par cet Acte, il renonce à toutes ſes prétentions ſur l'Angleterre, à condition que Henri acquittera les dettes que Louis à faites en Angleterre, rendra la liberté à tous les priſonniers François & rétablira dans leurs Domaines, les Anglois qui ont ſuivi le parti de la France. (*Spicil.* T. IX, p. 171.) De retour en ſa patrie, Louis alla continuer la guerre contre les Albigeois. Il aſſiégeoit Toulouſe, l'an 1219, lorſque ſon pere le rappella prudemment auprès de lui. Ce Monarque, l'an 1223, mourut à Mantes le 14 Juillet, dans la 58e année de ſon âge, & la 43e de ſon régne. Son corps fut inhumé à S. Denis. « Ce qu'il » y eut de ſingulier dans la cérémonie funébre (de ce » Prince) fut de voir le Légat & l'Archevêque de » Reims chanter enſemble la meſſe ſolemnelle à » deux autels différens, & les autres Evêques, le » Clergé & les Moines, leur répondre comme à un » ſeul Officiant ». (Félibien.) Philippe Auguſte ne laiſſa, de ſa premiere femme Isabelle, que Louis qui ſuit. Ingeburge, ſa 2e femme, qu'il avoit repriſe en 1213, mourut à Corbeil, le 29 Juillet 1236, ſans avoir été mere. D'Agnès de Méranie, ſa 3e femme, (morte de chagrin à Poiſſi l'an 1201) il laiſſa Philippe, dit Hurepel, Comte de Boulogne, de Mortain, de Danmartin & autres lieux; & Marie, fiancée d'abord, l'an 1202, au jeune Artur, Duc de Bretagne, puis mariée, 1° à Philippe, Comte de Namur, 2° à Henri, Duc de Brabant. Le Roi,

leur pere, les fit légitimer avant ſa mort par le Pape Innocent III. Philippe Auguſte eut de plus un fils naturel, nommé Pierre Carlotte, ou Charlot, qui, ayant été élevé par Guillaume le Breton, auteur de la Philippide qu'il lui dédia, fut Tréſorier de S. Martin de Tours, & mourut, en 1249, Evêque de Noyon.

L'Hiſtoire nous repréſente Philippe Auguſte comme un Prince doué de toutes les qualités de corps & d'eſprit néceſſaires pour régner avec gloire, brave, prudent, actif, laborieux, équitable, ferme ſans entêtement, magnifique ſans oſtentation, & libéral ſans prodigalité. C'eſt de tous les Rois de la 3e race, celui qui a le plus étendu le Domaine royal. Il réunit à la Couronne, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois & pluſieurs autres Comtés.

Il y a trois époques du régne de Philippe-Auguſte marquées dans les anciens monumens, 1° celle de ſon Sacre à Reims, premier Novembre 1179; 2° celle de ſon Couronnement à Saint-Denis, 29 Mai 1180; 3° celle de la mort de ſon pere, 18 Septembre ſuivant. Quelques Diplômes de ce Prince ſont ſans date de mois ni de jour, d'autres avec la date du mois ſans celle du jour. Depuis l'an 1191, le Grand-Sénéchal ne paroît plus dans les Diplômes parmi les Grands-Officiers, parce que cette charge fut éteinte par la mort de Thibaut V, Comte de Blois, qui en avoit été pourvu l'an 1164. Le Connétable eut dans la ſuite le commandement des armées; mais cela ne commença qu'en 1218. Henri Clément, Maréchal de France, avoit commandé ſous les ordres du Monarque dans l'expédition de Normandie, contre le Roi Jean. Philippe-Auguſte eſt le premier des Rois Capétiens qui n'ait fait, ni ſacrer, ni déſigner Roi ſon fils. L'an 1190, Philippe, avant ſon départ pour la Terre-Sainte, donna pour armoiries à la ville de Paris, un écu; dont le champ étoit de gueules, à la nef d'argent, au chef d'azur ſemé de fleurs de lys d'or. La ville de Paris, faute de grands chemins, faiſoit alors ſon plus grand commerce par eau.

Il eſt parlé, pour la premiere fois ſous ce Prince d'une milice, qui avoit beaucoup de rapport à nos Grenadiers & à nos Dragons. On les nommoit *Ribauds*, & leur chef étoit qualifié Roi; mais la licence effrénée à laquelle ils ſe porterent dans la ſuite, les fit ſupprimer. La mauvaiſe idée attachée à leur nom, ſubſiſte encore de nos jours.

Ce fut encore, ſous le régne de ce Prince que l'on commenca en France à connoitre la bouſſole. Le roman de Guiot de Provins, écrit vers l'an 1200, eſt le premier ouvrage où il en ſoit parlé. Elle y eſt nommée *Marinette*, parce qu'elle ſervoit principalement pour la marine:

Icelle estoile ne se muet,
Un art font que mentir ne puet,
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide et noirette,
Où le fer volontiers se joint,
Puisque l'aiguille l'a touchée...
En l'eau la mettent sans plus,
Et li fetus li tient dessus.

Le marc d'argent ne paroît pas avoir été porté ſous Philippe-Auguſte au-delà de 50 ſous. Les Lettres de change étoient déjà en uſage du tems de ce Prince.

LOUIS VIII, DIT LE LION.

1223. Louis VIII, que ſa valeur fit ſurnommer le Lion, né, la nuit du 4 au 5 Septembre 1187, de Philippe Auguſte & d'Iſabelle de Hainaut, ſuccéda, le 14 Juillet 1223, au Roi ſon pere. Le 6 ou le 8 Août ſuivant, il fut ſacré à Reims avec la Reine Blanche, ſa femme. C'eſt le premier Roi de la troiſieme race dont le Sacre n'ait pas devancé la mort de ſon pere. Henri III, Roi d'Angleterre, au lieu d'aſſiſter à cette cérémonie comme il le devoit, en qualité de Duc de Guienne & de Pair de France, envoya ſommer Louis de lui rendre la Normandie. Louis, pour toute réponſe, fit publier la confiſcation que ſon pere avoit faite de tous les Fiefs de la Couronne de France, poſſédés par les Anglois. L'année ſuivante, il ſe met en marche pour les dépouiller de ce qui leur reſtoit dans ſon Royaume. Il aſſemble ſon armée à Tours vers la S. Jean, paſſe la Loire, aſſiege & prend Niort, s'empare de S. Jean d'Angeli, vers la mi-Juillet, oblige la Rochelle à ſe rendre au commencement d'Août, ſoumet enſuite le Limoſin, puis le Périgord, & généralement tout ce qui appartenoit aux Anglois en-deça de la Garonne. Il ne reſtoit plus qu'à les chaſſer de Bordeaux & de la Gaſcogne, lorſque malheureuſement, à la priere du Pape & des Eccléſiaſtiques, il abandonna ſon projet, pour tourner ſes armes contre les Albigeois. L'an 1225, au mois de Janvier, il fait une tréve de trois ans avec l'Angleterre, moyennant 30 mille marcs d'argent que le Roi Henri lui donne. Dans une Aſſemblée que Louis tint à Paris le 28 Janvier de l'année ſuivante, le Légat du Pape, après avoir excommunié le Comte de Toulouſe, confirma au Roi de France la poſſeſſion des Domaines de ce Prince, ſur leſquels Amauri de Montfort, & Gui, ſon oncle, lui avoient cédé leurs droits en 1224, ceſſion qu'ils renouvellerent alors l'un & l'autre. Louis s'achemine au mois de Mai vers le Rhône, à la tête d'une armée de 200 mille hommes, poſe ſon camp devant Avignon le 7 Juin, commence le ſiége de cette ville le 10, ſur le refus que les habitans firent de livrer paſſage à ſon armée, & s'en rend maître le 12 Septembre. De là il paſſe dans le Languedoc, où il ne trouva que des villes ſoumiſes d'avance, ou prêtes à ſe ſoumettre. Mais la maladie s'étant miſe dans ſes troupes, il en eſt attaqué lui-même à Montpenſier en Auvergne, & meurt le 8 Novembre 1226, dans la 39e année de ſon âge, après un régne de 3 ans 4 mois, moins 6 jours. Ainſi fut accompli ce qu'avoit prédit Philippe Auguſte. » Les gens d'Egliſes, diſoit ce Prince, engageront » mon fils à faire la guerre aux hérétiques Albigeois, » il ruinera ſa ſanté à cette expédition; il y mourra, » & par là le Royaume demeurera entre les mains » d'une femme & d'un enfant. » Un Ecrivain du tems, (Guillaume de Puylaurent), ſuivi de la plupart des Modernes, rapporte qu'il n'eût tenu qu'à ce Prince de recouvrer la ſanté dans ſa derniere maladie, s'il eût voulu ſe rendre à l'avis des Médecins, qui la regardoient comme l'effet d'une trop longue continence, occaſionnée par l'éloignement de la Reine; mais qu'il rejetta courageuſement le reméde qu'on lui conſeilloit, en diſant: *J'aime mieux mourir, que de ſauver ma vie par un adultere.* Jean Bromton raconte (col. 1034) la même choſe de Louis le Jeune, avec cette différence néanmoins que celui-ci obtint ſa guériſon, en ſe réſignant à la Providence. Ces deux récits, calqués l'un ſur l'autre, nous paroiſſent également ſuſpects, n'étant tous deux fondés que ſur l'autorité d'un ſeul garant. Une choſe plus certaine, c'eſt que Louis, étant à l'extrémité, fit jurer à douze, tant Prélats que Seigneurs, qu'ils reconnoîtroient pour Roi ſon fils aîné, & procureroient le plutôt qu'il ſeroit poſſible ſon couronnement. Louis avoit épouſé, le 23 Mai 1200, à Purmor en Normandie, Blanche, fille d'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, dont il laiſſa cinq fils, Louis qui ſuit; Robert, Comte d'Artois; Alfonſe, Comte de Poitou; Charles, Comte d'Anjou; Jean, mort peu de jours après ſon pere, & une fille, Iſabelle, qui devint célebre par ſa ſainteté. Ce Monarque avoit encore eu de ſon mariage deux autres fils, nommés Philippe l'un & l'autre, dont le premier, né l'an 1209, avoit été ac-

cordé, l'an 1215, avec Agnès, fille d'Hervé IV, Seigneur de Donzi, & mourut avant le mois de Juillet de l'an 1218. Le ſecond fut enlevé au berceau. Louis VIII ſe rendit également recommandable par ſes exploits & par ſes vertus. Au courage d'un lion dans les combats, il joignoit la douceur d'un agneau dans le commerce de la vie, ce qui le fit appeller *le Lion pacifique*. Il aima ſincèrement la Religion, mais il eut trop de déférence pour les Eccléſiaſtiques. Séduit par leurs conſeils, il entreprit une guerre injuſte dans ſon principe, & dont la ſaine politique auroit dû le détourner. Ses conquêtes augmenterent leur autorité temporelle déjà trop grande dans ſes Etats, & les fatigues qu'elles lui cauſerent, le conduiſirent, comme l'avoit prédit ſon pere, au tombeau à la fleur de ſon âge.

Les Chartes de ce Prince ſont datées ſeulement de l'année & du mois de l'Incarnation, mais non de ſon régne, à l'exception de celle qu'il donna, l'an 1224, pour réformer les mauvaiſes coutumes de Bourges. Lorſqu'il aſſiégeoit la Rochelle, il ajoutoit à ſes dates : *In obſidione Rupellæ*.

A l'avénement de ce Prince au trône, Guérin, Evêque de Senlis, fut fait Chancelier en titre. C'eſt lui qui a relevé la dignité de Chancelier de France, en faiſant ordonner qu'il auroit ſéance parmi les Pairs du Royaume. Il le fit même nommer le premier de tous les Officiers de la Couronne, comme le témoignent les Diplômes du tems.

S. LOUIS IXe DU NOM.

1226. Louis IX, né le 25 Avril 1215 à Poiſſi, qualifié Saint de ſon vivant, ſuccéda, le 8 Nov. 1226, à ſon pere Louis VIII, ſous la régence & la tutele de la Reine Blanche, ſa mere. Cette Princeſſe fut la premiere qui réunit ces deux titres que l'on diſtingua toujours, mais que l'on ne ſépara jamais depuis Charles V. Le 29 Novembre ſuivant, Louis fut ſacré à Reims par Jacques de Baſoche, Evêque de Soiſſons, le Siége de Reims étant vacant. Pluſieurs des Grands Vaſſaux, mécontens du gouvernement précédent, ou feignant de l'être, s'abſenterent de cette cérémonie, & exciterent des troubles ſous la minorité de ce Prince. Mais la prudence & la fermeté de la Régente rompirent leurs meſures, & empêcherent l'effet de leurs mauvais deſſeins. Raimond VII, Comte de Toulouſe, l'un d'entre eux, ſe trouva le plus embarraſſé, par l'abandon où ſon parti le laiſſa. Sa révolte lui coûta la plus grande partie de ſes Domaines, qu'il fut obligé de céder au Roi par traité fait le 12 Avril de l'an 1229. (Voy. *les Comtes de Toulouſe*.) Pierre Mauclerc, Comte de Bretagne, ne fut pas auſſi aiſé à réduire. Le Roi marcha pluſieurs fois contre lui, & contre le Roi d'Angleterre Henri III, dont il étoit appuyé. Louis cependant contraignit ce dernier, en 1231, de conclure une tréve de trois ans avec la France; ce qui obligea le Comte, ſon allié, de prendre le parti de la ſoumiſſion. (V. *les Ducs de Bretagne*.) M. Velly renverſe l'ordre chronologique en mettant cet événement avant le précédent. Il fait une autre faute dans le même genre en rapportant à l'an 1227 un autre événement fameux de ce régne, qui n'arriva que l'an 1229. Nous voulons parler du ſoulévement de l'Univerſité de Paris, excité à l'occaſion d'une querelle qui s'étoit élevée entre les Ecoliers & les Bourgeois. Quelques uns d'entre les premiers ayant été tués par les ſoldats envoyés pour les réprimer, l'Univerſité demanda juſtice de leur mort à la Régente, & n'ayant pu l'obtenir elle ceſſa ſes leçons & ſe diſperſa de maniere que ſes Profeſſeurs ſe retirerent, les uns à Angers, d'autres à Reims & pluſieurs en pays étranger, ſur-tout en Angleterre, où le Roi Henri III les avoit appellés. Les Dominicains les remplacerent juſqu'en 1231, que l'Univerſité fut rétablie par le Roi & la Régente à la demande du Pape Grégoire IX.

L'an 1234, ſur la fin de Mai, Louis épouſe à Sens Marguerite, fille de Raimond Bérenger, Comte de Provence. Cette union fut celle de toutes les vertus. La dot de la Princeſſe fut de 20 mille livres, ce qui peut revenir à quatre cens mille livres d'aujourd'hui. L'an 1235, Marguerite eſt couronnée dans la même ville le 28 Mai. Quelque tems après le Roi tient à S. Denis une aſſemblée des Grands du Royaume, pour aviſer aux moyens de réprimer les entrepriſes du Clergé ſur la juſtice ſéculiere. Elles étoient telles que les Officialités envahiſſoient la connoiſſance de la plupart des affaires temporelles, & jugeoient beaucoup plus de cauſes que les Tribunaux laïcs. L'Aſſemblée écrivit à ce ſujet une Lettre également forte & reſpectueuſe au Pape Grégoire IX, dont elle reçut une réponſe, où il prenoit avec ſa hauteur ordinaire la défenſe du Clergé.

Le mariage du jeune Monarque n'avoit pas mis le terme à ſa minorité. Enfin, le 25 Avril de l'an 1236, il eſt déclaré majeur, ayant alors 21 ans accomplis, âge fixé anciennement, mais non ſans exception, pour la majorité de nos Rois, ainſi que pour celle de leurs ſujets. Mais la Reine-Mere conſerva toujours ſon influence dans les opérations du gouvernement. A Orléans, dont l'école étoit fréquentée par des éleves d'un rang très diſtingué, la ſcene de l'Univerſité de Paris ſe renouvella ſix ans après, comme le marque Matthieu Paris (*ad an.* 1236). Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navarre, & le Comte de Bretagne, y perdirent chacun un neveu; & d'autres perſonnes puiſſantes quelques uns de leurs parens. Irrités de ces pertes, ceux qui étoient le plus à portée de les venger entrent dans la ville, & y mettent le feu. L'Evêque de ſon côté prenant auſſi le parti des écoliers la mit en interdit. La ſédition ne finit que par l'autorité royale que S. Louis interpoſa.

Le religieux Monarque avoit un grand déſir d'obtenir la Couronne d'épines de Notre-Seigneur. Les Latins de CP. l'avoient engagée pour diverſes ſommes empruntées aux Vénitiens. Saint Louis, avec le conſentement de l'Empereur Baudouin, l'ayant retirée de leurs mains, l'an 1238, alla recevoir cette précieuſe relique à cinq lieues de Sens, l'accompagna juſqu'à Paris, la porta lui-même depuis le bois de Vincennes tête & pieds nuds juſqu'à Notre-Dame, aſſiſté des Princes, ſes freres, & de là au Palais dans l'ancienne Chapelle qu'il fit abattre & à la place de laquelle on éleva celle qu'on voit aujourd'hui. Quelques années après S. Louis retira encore des Vénitiens un morceau de la vraie croix & quelques autres reliques qu'il reçut avec le même reſpect.

Grégoire IX, autre Hildebrand, déterminé à dépoſer l'Empereur Frédéric II, après l'avoir excommunié pour une affaire purement temporelle, fit offrir, l'an 1239, la Couronne impériale au Roi de France pour le Comte d'Artois, ſon frere. Le Monarque & ſon Conſeil la refuſent, mais non pas dans les termes offenſans que Matthieu Paris leur met dans la bouche à cette occaſion. La ſageſſe & la modération qui formoient le caractére de Saint Louis, ne lui permettoient pas de rejetter avec outrage une offre de cette nature. Il eſt cependant vrai que ne voulant donner aucun ſujet de plainte à l'Empereur, il arrêta les

deniers que Grégoire faiſoit lever en France pour lui faire la guerre. Ce n'eſt pas la ſeule mortification que donna Louis à ce Pape. Grégoire s'étoit déjà plaint, mais inutilement, de l'ordonnance qu'il avoit publiée en 1225, pour réprimer, par la ſaiſie de leur temporel, les Evêques qui troubleroient les Juges ſéculiers dans l'exercice de leurs fonctions. Ce Prince connoiſſoit les limites des deux Puiſſances, que Grégoire s'appliquoit à confondre.

L'an 1241, le 24 Juin, Louis tient à Saumur une Cour pléniere, qui fut nommée la *nonpareille*, à raiſon de ſa magnificence. Il y donne la ceinture militaire à ſon frere Alfonſe, & l'inveſtit du Comté de Poitou, de celui d'Auvergne, & des terres de l'Albigeois, cédées en 1229 par le Comte de Toulouſe. Le Roi conduit enſuite ſon frere à Poitiers, où il reçoit les hommages de ſes vaſſaux. Hugues X de Luſignan, Comte de la Marche, ayant refuſé de rendre ce devoir à ſon nouveau Suzerain, s'attira, l'année ſuivante, les armes du Roi. Près de ſuccomber, il appelle le Roi d'Angleterre à ſon ſecours. Henri III, ayant débarqué à Royans ſur la Garonne, envoie déclarer la guerre au Roi de France, & s'avance avec une bonne armée ſur les bords de la Charente. Louis marche à l'ennemi campé ſous Taillebourg, l'attaque le 21 Juillet, le met en fuite, & le pourſuit juſqu'à Saintes, où, le lendemain, il le défait entièrement dans une ſanglante bataille. Henri s'enfuit juſqu'à Blaye. Le Comte de la Marche, ſe voyant alors ſans reſſource, vient s'humilier au camp, près de Pons, devant le Roi, qui a la bonté de lui pardonner. (*Voy.* Hugues X, *Comte de la Marche.*) Louis fit grace de même au Comte de Toulouſe, qui avoit pris auſſi les armes contre lui. L'an 1243, ce Monarque, pourſuivant ſes conquêtes ſur les Anglois, arrive à Blaye. La contagion ſe met dans ſon armée; il tombe malade lui-même. Henri, profitant de ces conjonctures, lui fait demander une tréve de cinq ans, à laquelle il conſent, aux conditions qu'il gardera ſes conquêtes, & que l'Angleterre lui paiera cinq mille livres ſterlings, pour le dédommager des frais de la guerre. Le traité fut ſigné à Bordeaux le 7 Avril. (Rymer.) Louis, alors devenu plus puiſſant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, donna ſes ſoins pour abolir un uſage qui pouvoit occaſionner & occaſionnoit réellement de grands troubles. Pluſieurs Seigneurs poſſédoient en même tems des Fiefs en France & des Fiefs en Angleterre, ou dans les terres du Monarque Anglois, ſituées en-deçà de la mer; ce qui les rendoit à la fois vaſſaux des deux Couronnes. Lors donc qu'elles étoient en guerre, ils ſe croyoient libres d'embraſſer le parti de celle dont ils eſpéroient plus d'avantage, en remettant néanmoins à l'autre les Fiefs qu'ils tenoient d'elle pour les garder tout le tems que la guerre devoit durer. De-là il arrivoit que le Roi ne pouvoit compter ſur la fidélité de ſes vaſſaux, ni les empêcher d'entretenir des intelligences avec ſon ennemi. Pour extirper cet abus, Louis les ayant aſſemblés, leur ordonna de renoncer aux Fiefs qu'ils avoient en France, ou à ceux qu'ils avoient en Angleterre; déclarant qu'il ne vouloit pas que ſes vaſſaux euſſent d'autres Seigneurs que lui: & tous ſe ſoumirent à cette loi.

L'an 1244, au mois de Décembre, nouvelle maladie de Louis à Pontoiſe; elle le conduit aux portes de la mort. Dans cet état, il fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, reçoit la croix des mains de l'Evêque de Paris, & ordonne de prêcher la Croiſade. Pour engager les Seigneurs de ſa Cour à le ſuivre, il ſe ſervit d'une pieuſe adreſſe. C'étoit une ancienne coutume de nos Rois de faire la veille de Noël des *livrées* à leurs courtiſans, c'eſt-à-dire de leur livrer des cappes fourrées dont ils ſe couvroient ſur le champ pour aller à la meſſe qui ſe diſoit avant le jour. Le Saint Roi, cette année, fit broder ſecrétement des croix ſur toutes les livrées; & afin que dans la diſtribution les courtiſans ne s'en apperçuſſent pas, on eut ſoin de n'éclairer les appartemens qu'autant qu'il falloit pour ſe conduire. Mais en entrant dans l'Egliſe, chacun fut bien ſurpris de ſe voir croiſé. On ſe prêta aux vues du Monarque, & on l'appella *un adroit pêcheur d'hommes.* L'an 1248, après avoir été prendre congé, comme on parloit alors, des SS. Martyrs, le 12 Juin, à S. Denis, il ſe met en route, accompagné des deux Reines & de ſes freres, Robert, Comte d'Artois, & Charles, Comte d'Anjou, pour accomplir ſon vœu. Sa mere le quitte à Cluni. En paſſant à Lyon, il a un long entretien avec le Pape Innocent IV ſur la dépoſition de l'Empereur, qu'il déſapprouvoit, ſe confeſſe à lui, & reçoit ſa bénédiction. S'étant embarqué à Agues-mortes le 25 Août, il va paſſer l'hiver en Chypre, arrive devant Damiete, la clef de l'Egypte, le 4 Juin 1249, met en fuite les Infideles le lendemain, & entre dans la place qu'ils avoient abandonnée après y avoir mis le feu. La conſternation où ſe trouvoient les Sarafins, demandoit qu'on marchât droit au Caire, dont la conquête auroit entraîné celle de toute l'Egypte ſans tirer l'épée. On aima mieux, contre l'avis du Monarque, reſter en repos ſur le territoire de Damiete, en attendant un renfort conſidérable qu'Alfonſe, Comte de Poitiers & frere du Roi, devoit amener de France. Cette inaction fut la perte des troupes. L'abondance & l'oiſiveté les précipiterent dans le déſordre & la débauche. Il y avoit, ſuivant Joinville, des lieux de proſtitution *juſqu'à l'entour du pavillon royal, qui étoient tenus par les Gens du Roi.* Le Comte de Poitiers étant enfin arrivé avec le convoi qu'on eſpéroit, l'armée ſe mit en marche le 20 Novembre pour le Caire. Mais des combats dont elle ſortit victorieuſe, & d'autres obſtacles qu'elle ſurmonta, non ſans de grandes peines, retarderent ſa marche. L'année ſuivante (1250) le 8 Février, jour des Cendres, ſon avant-garde, commandée par le Comte d'Artois, taille en pieces un corps de Saraſins au paſſage du Nil. Fier de cette avantage, le Comte pourſuit les fuyards, entre avec eux dans la Maſſoure, & y eſt mis à mort par l'ennemi qui s'étoit rallié. La captivité du Roi fut la ſuite de cette affaire. Il eſt pris le 5 Avril ſuivant à Charmaſac, chargé de fers & mis en priſon à la Maſſoure. La Reine, ſa femme, apprenant cette nouvelle à Damiete, accouche trois jours après d'un fils qu'elle nomme Jean Triſtan. (Voy. *les Sultans d'Egypte.*) Le 5 Mai de la même année, Louis obtient ſa délivrance en donnant pour ſa rançon Damiete, & 400 mille livres (*) pour celle des autres priſonniers. Reconduit à Damiete avec ſes freres, il emmene de là en Paleſtine les débris de ſon armée réduite à 6 mille combattans,

(*) Le Blanc ayant fait l'évaluation de cette ſomme de 400 mille livres à la monnoie de ſon tems, trouve qu'elle valoit 3 millions 879 mille 309 livres 7 ſous 6 deniers; ce qui revient à plus de 7 millions de nos jours.

de plus de 35 mille qu'il avoit amenés de France, & va deſcendre au port de S. Jean d'Acre, où il eſt reçu avec de grandes réjouiſſances. De là il renvoie en France ſes deux freres, Alfonſe & Charles, réſolu de reſter quelque tems dans le pays, pour mettre en état de défenſe les places qu'y conſervoient les Chrétiens, comme auſſi pour ſatisfaire ſa dévotion, en viſitant les ſaints lieux.

L'an 1253, Louis apprend à Jaffa, & non à Sidon, comme le marque Joinville, la mort de la Reine Blanche ſa mere, décédée le 1 Décembre 1252 à Paris, & enterrée à l'Abbaye de Maubuiſſon qu'elle avoit fondée en 1236. Cette Princeſſe, vraie héroïne, avoit elle-même formé le Roi, ſon fils, à la vertu & au gouvernement. Louis fut très ſenſible à cette perte. L'an 1254, il s'embarque le 25 Avril, jour de S. Marc, pour ſon retour. Il aborde en Provence le 11 Juillet, parcourt le bas Languedoc, & arrive le 7 Septembre à Paris. Au mois de Décembre ſuivant, il reçoit en cette ville le Roi d'Angleterre avec une magnificence vraiement royale. L'an 1259, dans une Aſſemblée des Etats du Royaume, tenue à Abbeville, il fait avec ce Prince, le 28 Mars, un traité par lequel il lui rend, outre ce qui lui reſtoit au-delà de la Garonne, le Querci, le Limoſin, l'Agénois, & la partie de la Saintonge, au-delà de la Charente, à la charge d'en faire hommage-lige, & de renoncer à toutes les autres Provinces que ſes ancêtres avoient poſſédées en France. Ce traité, quoiqu'en diſent certains politiques, eſt un monument illuſtre de la modération & de la ſageſſe de S. Louis. *Je ſais bien*, diſoit-il, au rapport de Joinville, *que les devanciers au Roi d'Angleterre ont perdu tout par droit la conquête que je tieing; & la terre que je li donne, ne li donné-je pas pour choſe que je ſois tenu à li ne à ſes hoirs, mès pour mettre amour entre mes enfans & les ſiens, qui ſont couſins germains; & me ſemble que ce que je li donne employé-je bien, parce qu'il n'étoit pas mon home, ſi en entre en mon hommage.* Cependant » la reſtitution que fit S. Louis ne lui valut pas l'amitié du » Roi d'Angleterre, comme il s'en étoit flatté; mais » elle lui ſoumit ce Prince. Henri reconnut les appels; cet exemple en impoſa à la vanité de la na- » tion; & aucun Seigneur n'oſa affecter une indé- » pendance dont un auſſi puiſſant vaſſal que Henri III » ne jouiſſoit pas dans ſes domaines. » (M. de Mably.) L'avantage toutefois égaloit-il la perte?

Depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe le duel judiciaire faiſoit partie de la législation, & ſuppléoit au défaut de preuves dans les affaires portées devant les tribunaux. Le Juge ne pouvant démêler le droit des parties, leur ordonnoit en derniere analyſe de ſe battre. Celle qui ſuccomboit en matiere civile étoit condamnée à l'amende; de là le proverbe : *Le battu paie l'amende.* Mais en matiere criminelle le vaincu étoit pendu mort ou vif. L'an 1261, (N. S.) S. Louis frappé de l'abſurdité de cette loi, tint à la Chandeleur un Parlement dans lequel il l'abrogea par une Ordonnance qui n'eut à la vérité lieu que dans ſes Domaines; encore y fut-elle mal obſervée après ſa mort. On trouve encore des exemples du duel judiciaire au XVIe ſiécle. S. Louis fit d'autres réformes importantes dans l'adminiſtration de la Juſtice. Il établit le premier la *Juſtice du reſſort*; & les peuples opprimés par les ſentences arbitraires des Juges des Baronies, eurent la faculté de porter leurs plaintes à quatre grands Bailliages royaux créés pour les écouter. Il fit entrer des gens d'étude dans ces tribunaux ainſi qu'aux ſéances de ſes Parlemens, où des Chevaliers, qui rarement ſavoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Le religieux Monarque ſe faiſoit un devoir de rendre lui-même en perſonne la Juſtice; & rien n'étoit plus touchant que de le voir aſſis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, au milieu d'une troupe de plaideurs dont l'état demandoit une prompte Juſtice, prêtant une oreille attentive à l'expoſé de leurs cauſes, peſant leurs moyens reſpectifs, & les expédiant ſans délai par un jugement équitable. Ce fut la réputation de ſa ſageſſe & de ſon intégrité qui détermina le Roi d'Angleterre & ſes Barons à remettre entre ſes mains la déciſion de leurs différends. Louis, après un mur examen, rendit à Amiens, le 23 Janvier 1264, (N.S.) ſa ſentence arbitrale. Elle fut rejettée par les Barons qui la trouverent trop favorable à leur Souverain; vraiſemblablement ils s'y ſeroient ſoumis s'ils n'avoient pas eu le ſéditieux Comte de Leyceſtre à leur tête.

Depuis ſon retour de la Terre-Sainte Louis méditoit une nouvelle expédition contre les Infideles. Il s'ouvrit de ce deſſein, l'an 1267, dans un Parlement qu'il aſſembla à Paris, & où il reçut la croix des mains du Légat. Chacun s'empreſſa de s'enrôler ſous ſes étendards; mais le départ fut encore retardé de trois ans, pendant leſquels le Roi fit ſes préparatifs & prit des meſures pour aſſurer pendant ſon abſence la tranquillité de l'Etat. L'an 1269, (N. S.) au mois de Mars, il publia ſa Pragmatique Sanction, Ordonnance célebre par laquelle il rend aux Egliſes Cathédrales & aux Abbayes la liberté d'élire leurs Prélats, réprime les entrepriſes du Clergé ſur l'autorité ſéculiere, & reſtreint aux *néceſſités urgentes* les impoſitions que la Cour de Rome pouvoit mettre ſur les Egliſes de France. M. Velly nous paroît avoir diſſipé les doutes qu'on a élevés ſur l'authenticité de cette piece. L'an 1270, (N. S.) au mois de Février, Louis fait ſon teſtament qui contient un nombre prodigieux de legs pieux. Il nomme enſuite Régens du Royaume Matthieu de Vendôme, Abbé de S. Denis, & Simon, Sire de Neſle, à l'excluſion tacite de la Reine, quoiqu'elle ne dût pas être de la nouvelle Croiſade. Ce fut vers le même tems que parut ſon corps de légiſlation, connu ſous le titre d'*Etabliſſement.* Bien que très propres à fixer la Juriſprudence univerſelle du Royaume, ces Etabliſſemens ne furent point publiés comme des loix générales, mais ſeulement comme un code complet deſtiné à ſervir de régle dans les Domaines de la Couronne. La ſageſſe, l'équité & l'ordre qui les diſtinguent, les firent recevoir favorablement, non pas tout d'un coup, mais peu à peu dans tout le Royaume. On pourroit néanmoins être ſurpris du 50e article, où il eſt dit que ſi le Roi *véoit le jugement de ſa Cour*, c'eſt-à-dire refuſoit de faire juger un différend entre quelques uns de ſes vaſſaux, la partie qui ſe croiroit léſée par ce refus, auroit la faculté de pourſuivre ſon droit par les armes, & même de contraindre ſes arriere-vaſſaux de ſe joindre à lui contre le Roi. Mais cet abus tenoit à la conſtitution de la Monarchie Françoiſe, qui, depuis Hugues Capet, ainſi qu'on l'a dit, ſe gouvernoit comme un grand Fief. D'autres articles annoncent une ſévérité outrée, tels que celui qui décerne la peine du feu contre les femmes qui tiendroient ſciemment compagnie aux homicides & aux larrons; & celui encore

qui condamne à la potence quiconque force ſa priſon, fût-il innocent du délit pour lequel il y a été mis. Mais une légiſlation parfaite pouvoit-elle tout d'un coup naître au ſein de la barbarie! Louis enfin, après avoir été faire ſa priere à S. Denis, ſe met en route le 1 Mars 1270, paſſe par Melun, Sens, Auxerre, Vezelai, célebre la Pentecôte à S. Gilles, arrive à Aigues-mortes au plus tard le 24 Juin, s'embarque au port de cette ville le 1 Juillet avec ſes trois fils & 60 mille hommes de troupes, relâche en l'isle de Sardaigne, de là cingle vers l'Afrique, & aborde, le 17 du même mois, au port de Tunis, dont il forme auſſitôt le ſiége. Huit jours après il emporte le Château; mais la maladie s'étant miſe dans ſon camp, il en eſt attaqué lui-même, & meurt auſſi ſaintement qu'il avoit vécu le 25 Août, à l'âge de 55 ans, après en avoir régné près de 44. Ses oſſemens, rapportés en France, furent transférés de Paris en pompe, ſur les épaules de ſon fils aîné, à S. Denis, le 22 Mai 1271. S. Louis a réuni toutes les vertus d'un grand Saint & les qualités d'un grand Roi. C'eſt le plus parfait modele que l'hiſtoire fourniſſe aux Princes qui veulent régner ſelon Dieu & pour le bonheur de leurs ſujets. Le Pape Boniface VIII le mit au rang des Saints par ſa Bulle du 11 Août 1297. Pour juger combien la population en France augmenta ſous ſon régne, il ſuffit de lire & de peſer ces paroles de Joinville dans ſa vie: » Finalement, dit-il, le Royaume ſe multiplia tellement par la bonne droiture qu'on y voyoit régner, » que le domaine, cenſive, rente & revenu du Roi, » croiſſoient tous les ans de moitié. » MARGUERITE, ſa femme, lui avoit donné onze enfans; Louis, mort au mois de Janvier 1260, (N. S.) à l'âge de 16 ans, & inhumé à l'Abbaye de Royaumont: (Nangis dit que le corps ayant été dépoſé d'abord à S. Denis, le Roi d'Angleterre, qui s'y trouvoit pour lors, l'accompagna de là juſqu'au lieu de la ſépulture, & le porta même quelque tems ſur ſes épaules pendant la route avec les autres Barons); Philippe qui ſuit; Jean, décédé le 10 de Mars 1248; Jean Triſtan, Comte de Nevers, mort devant Tunis le 3 Août 1270; Pierre, Comte d'Alençon, mort à Salerne en 1284; Robert, Comte de Clermont, marié à Béatrix, héritiere d'Agnès de Bourbon, & mort en Février 1317: (c'eſt la tige de la Maiſon régnante de France;) Iſabelle, mariée à Thibaut le jeune, Roi de Navarre; Blanche, morte en bas âge l'an 1243; une autre Blanche, née en Paleſtine, femme de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alfonſe X, Roi de Caſtille; Marguerite, femme de Jean I, Duc de Brabant; & Agnès, mariée à Robert II, Duc de Bourgogne. Leur mere finit ſes jours le 20 Décembre 1295, aux Cordelieres du Fauxbourg S. Marcel, qu'elle avoit fondées, & fut inhumée à S. Denis. Cette Princeſſe, qui ne manquoit pas d'ambition, avoit pris du vivant du Roi, ſon mari, & long-tems même avant qu'il mourut, des meſures aſſez ſingulieres pour s'aſſurer la Régence du Royaume après le décès de ce Monarque. Elle avoit engagé Philippe, l'aîné de ſes fils, à lui promettre avec ſerment, 1° de demeurer ſous ſa tutele juſqu'à l'âge de 30 ans, 2° de ne prendre aucun Conſeiller ſans la volonté de ſa mere, 3° de lui révéler tous les deſſeins qui ſe formeroient contre elle, 4° de ne faire aucun traité avec Charles, ſon oncle, 5° de ne découvrir à perſonne le ſerment qu'il avoit fait. Ces meſures furent inutiles. Philippe ſe fit relever de ſon engagement par Urbain IV en 1263. (L'Acte que Marguerite fit ſigner à ſon fils ſe trouve, dit le P. Griffet, au Tréſor des Chartres.)

S. Louis commençoit l'année à Pâque dans ſes Diplômes. Guérin, Chancelier de France, étant mort l'an 1227, ce Monarque laiſſa vacquer cette dignité tout le reſte de ſon régne. C'eſt à S. Louis que remonte l'inſtitution des Notaires Royaux; il en créa 60 en titre d'office, l'an 1270. On lui rapporte auſſi l'érection des charges de Maîtres des Requêtes. Ils ne furent d'abord que 3; ils ſont à préſent 80. Par une de ſes Ordonnances, datée de S. Gilles en Juillet 1254, on voit que l'uſage étoit alors dans le Languedoc d'aſſembler les trois Etats du pays, lorſqu'il s'agiſſoit des intérêts du peuple. Du tems de S. Louis, le nombre des Pairs de France étoit bien déterminé au nombre de douze, Voici l'ordre dans lequel Matthieu Paris (*ad an.* 1257, p. 634,) les nomme: « L'Archevêque de Reims, dit-il, qui ſacre le Roi d'un crême céleſte, ce qui l'éleve au deſſus des autres Rois, eſt le premier des Pairs & le plus digne. Après lui » viennent l'Evêque de Noyon qui eſt Comte Palatin, l'Evêque de Beauvais qui eſt Comte Palatin, l'Evêque de Châlons, » l'Evêque de Langres que ſa pauvreté ne rend pas indigne de » la Pairie, & l'Evêque de Laon qui eſt Duc & Comte par reſpect pour S. Remi. Le Duc de Normandie eſt le 1er entre les » Pairs Laïcs... puis le Duc d'Aquitaine, le Duc de Bourgogne, » le Comte de Flandre, le Comte de Champagne & le Comte » de Toulouſe. » Avant Saint Louis, la monnoie du Roi n'avoit cours que dans ſes Domaines, & dans ceux de ſes Vaſſaux qui vouloient bien l'admettre. Il eſt le premier qui ait donné atteinte aux droits des hauts Seigneurs à cet égard, en ordonnant que ſes monnoies euſſent cours dans tout le Royaume; & pour aſſurer l'exécution de cette Ordonnance, il ſe fit attribuer, dans un Parlement de 1265, la connoiſſance excluſive des contraventions qui y ſeroient faites, & les amendes; mais avec la précaution d'engager les Barons à lui promettre qu'il n'éprouveroit là-deſſus aucune oppoſition de leur part. (Bruſſel. p. 203.) Il eſt auſſi le premier de nos Rois qui ait eu un principal Officier de Marine avec le titre d'Amiral, emprunté des Arabes. L'opinion commune attribue la fondation du célébre college de Sorbonne à Robert de Sorbonne, ainſi ſurnommé du lieu de ſa naiſſance au Diocèſe de Sens. Mais S. Louis y contribua beaucoup plus que lui. Ce fut ce Monarque qui donna les maiſons & l'emplacement qui ſervirent à cette fondation. C'eſt à Saint Louis auſſi que ſe rapporte celle de l'Hôpital des Quinze-Vingts, qui fut commencé l'an 1260.

Le marc d'argent valoit ſous le régne de S. Louis 2 livres 18 ſols, & le marc d'or étoit à 28 livres, 2 ſols; 6 deniers.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

1270. PHILIPPE III, ſurnommé LE HARDI, & auſſi CŒUR DE LION (Corn. Zanfliet,) fils aîné de S. Louis, né au mois de Mai 1245, fut proclamé Roi dans le Camp devant Tunis, le 25 Août 1270, auſſitôt après la mort de ſon pere, &, le 27 du même mois, il reçut les hommages des Princes & des Seigneurs de l'armée. L'un de ſes premiers actes fut d'envoyer, au mois de Septembre, des Lettres à Matthieu de Vendôme, Abbé de S. Denis, & à Simon de Neſle, établis Régens du Royaume par le Roi Saint Louis, pour les confirmer dans cet emploi. Au mois d'Octobre ſuivant, il rend une Ordonnance en forme de teſtament, par laquelle il ſtatue qu'au cas qu'il vienne à mourir avant que l'aîné de ſes fils ait achevé ſa quatorzieme année, Pierre d'Alençon, frere de ſa Majeſté, aura la Régence juſqu'à ce que ce Prince ait atteint l'âge de quatorze ans accomplis. (Pommeraie, *Hiſt. des Archevêques de Rouen*, p. 481.) Philippe, quoique malade, continuoit cependant le ſiége de Tunis, avec Charles, Roi de Sicile, ſon oncle, arrivé au moment de la mort de S. Louis. Mais après avoir tenu trois mois devant cette place, & remporté une victoire ſur les Infideles, il conclut une tréve de 10 ans avec le Roi de Tunis, ſe rembarque le 28 Novembre, & aborde, le 30 du même mois, non ſans peine, en Sicile, ayant eſſuyé, dans la traverſée, une horrible tempête, qui ſubmergea une partie de ſes vaiſſeaux, avec perte de 4 à 5 mille perſonnes, & de

tout l'argent qu'il avoit tiré des Sarasins, pour la tréve qu'il leur avoit accordée. (*Murat. Ann.*) L'année ſuivante, il arrive à Paris le 21 Mai, porte le corps de ſon pere, le lendemain, à S. Denis, ſe rend enſuite à Reims, où il eſt ſacré le 15 Août, ſelon Nangis, le 31, ſuivant Corn. Zanfliet, par l'Evêque de Soiſſons, le Siége de Reims étant vacant.

Alfonſe, Comte de Toulouſe, & Jeanne, ſa femme, étant morts, ſans enfans, l'un & l'autre au mois d'Août 1271, le Roi Philippe, neveu d'Alfonſe, ſe porte pour héritier de ce Comté, de ſes dépendances & de tout ce qu'Alfonſe tenoit de la Couronne de France. Ses Commiſſaires en conſéquence prirent poſſeſſion, en ſon nom, de cette riche ſucceſſion, & reçurent le ſerment de fidélité des principales villes dont elle étoit compoſée. Mais dans cêt Acte, elles eurent ſoin d'inſérer la réſerve de leurs libertés ou priviléges, comme firent auſſi les Nobles de la province. L'Agénois ayant été compris dans cette priſe de poſſeſſion, Henri III, Roi d'Angleterre, écrivit à Philippe pour lui demander la reſtitution de ce pays conformément au traité de paix qu'il avoit conclu avec le feu Roi. Philippe ne ſe preſſa pas de ſatisfaire ſur ce point le Roi d'Angleterre, & ce ne fut qu'aux inſtances d'Edouard, fils & ſucceſſeur de Henri, qu'il ſe deſſaiſit de l'Agénois par le traité de paix qu'ils conclurent enſemble, le 23 Mai 1279, dans la ville d'Amiens. Philippe, étant parti de Paris au commencement de Février 1272, arrive à Toulouſe, le 25 Mai, ſuivi d'une armée nombreuſe, qu'il amenoit pour châtier la révolte de Roger-Bernard, Comte de Foix. Etant entré ſur les terres de ce rébelle, il le réduiſit à venir ſe remettre entre ſes mains, & l'emmena lié & garotté à Carcaſſone, où il le fit enfermer dans une des tours de la cité. (*V.* Bernard III, *Comte de Foix.*)

Dans la ſucceſſion d'Alfonſe, le Pape Grégoire X réclamoit le Comtat Venaiſſin que Raimond VII, Comte de Toulouſe, avoit cédé, l'an 1229, à l'Egliſe de Rome pour obtenir ſon abſolution, & qu'elle lui avoit reſtitué quelques années après pour éviter le reproche de cupidité. Philippe, l'an 1274, après avoir tenu le Parlement de la Chandeleur, ſe rendit à Lyon auprès du Pontife, & le mit en poſſeſſion, avant la fin d'Avril, de cette belle portion du patrimoine des Comtes de Toulouſe, dont l'Egliſe Romaine a toujours joui depuis ſans contradiction. Le Roi ſe réſerva ſeulement la moitié de la ville d'Avignon, que ſon ſucceſſeur échangea 16 ans après avec Charles II, Comte de Provence & Roi de Sicile. (Vaiſſette.)

L'an 1275, Ordonnance de Philippe, rendue au Parlement de Noël, portant défenſe aux Officiers de Juſtice d'inquiéter les Egliſes, touchant les acquiſitions qu'elles avoient juſqu'alors faites dans les terres de ceux des Barons qui, par la longue patience des Rois, *per longam patientiam*, ſont dans la poſſeſſion, tant de leur chef que de celui de leurs prédéceſſeurs, d'aumôner publiquement & ouvertement des biens fonds aux Egliſes, & de leur accorder qu'elles puiſſent garder leurs acquêts, ſans avoir demandé le conſentement du Roi, & ſans que le Roi ou ſes prédéceſſeurs aient réclamé contre les acquiſitions ainſi faites dans les terres deſdits Barons ou de leurs prédéceſſeurs. (Bruſſel, p. 660.) C'eſt que, dans la régle ordinaire, les Seigneurs ne pouvoient démembrer ni diminuer leurs Fiefs, ſans la permiſſion du Suzerain.

L'an 1284, autre Ordonnance de Philippe, datée de la veille de S. Simon & S. Jude, qui fait encore loi de nos jours. Elle porte que les Avocats des Juſtices Royales jureront tous les ans qu'ils ne ſoutiendront que des cauſes juſtes, qu'ils les défendront avec autant de zéle que de fidélité, & qu'ils les abandonneront, dès qu'ils verront qu'elles ſont fondées ſur la chicanne & la méchanceté. Heureux les peuples ſi l'eſprit de cette Ordonnance étoit auſſi bien obſervé que la Lettre! L'an 1285, Philippe ſe met en marche, au mois de Mars, pour aller faire la guerre à Pierre III, Roi d'Arragon, dont le Pape avoit donné les Etats, après l'avoir excommunié, à Charles, 2e fils de Philippe. Pierre s'étoit attiré les foudres de Rome pour avoir uſurpé le Royaume de Sicile ſur Charles I, après le cruel maſſacre des François, nommé les *Vêpres Siciliennes*, dont on le croyoit l'un des Auteurs. (*V.* Charles I, *Roi de Sicile.*) Philippe entre dans Perpignan, qu'il trouve abandonné, prend d'aſſaut & ruine de fond en comble la ville d'Elne le 25 Mai, paſſe enſuite les Pyrénées par le col Mancana, aſſiége Gironne, qu'il force à ſe rendre, après une réſiſtance de 7 mois, repaſſe le Pyrénées avec de grandes difficultés, revient malade à Perpignan, & y meurt, le 5 Octobre 1285, à l'âge de 40 ans, après un régne de 15 ans, un mois & 11 jours. Ses oſſemens furent portés à S. Denis. Ce Prince, à qui ſa ſimplicité & ſon peu de défiance nuiſirent dans les entrepriſes qu'il fit au dehors, ſe fit aimer & reſpecter de ſes ſujets par ſa bonté, ſa libéralité, & ſon amour pour la Juſtice & la Religion. Sans prendre le ton ni l'air imperieux, il ſe maintint dans la jouiſſance de tous les droits qui ſous ſes prédéceſſeurs étoient devenus des prérogatives de la Couronne, & il ſe les confirmoit tous les jours par l'uſage. » Il exerçoit le droit de reſſort » ſur les Juſtices des plus grands vaſſaux: il avoit ſeul » celui d'établir de nouveaux marchés dans les bourgs » & des communes dans les villes; il régloit de ſon » autorité ce qui concernoit les ponts, les chauſſées » & tout ce qui intéreſſoit le public, en un mot il avoit » la police générale du Royaume ». (Condillac) Par ſa piété il ſe montra digne fils de S. Louis. Il étoit d'une frugalité ſi grande, & ſi fidele obſervateur des jeûnes preſcrits par l'Egliſe, qu'en cela, dit Guillaume de Nangis, il reſſembloit plutôt à un Moine, qu'à un Chevalier & à un Monarque. Il avoit épouſé 1° le 28 Mai 1262, à Clermont en Auvergne Isabelle, fille de Jacques I, Roi d'Arragon, morte d'une chûte de cheval à Coſence en Calabre, au retour d'Afrique, le 28 Janvier 1271, à l'age de 24 ans, après lui avoir donné Louis, décédé l'an 1276, Philippe le Bel, qui ſuit, Charles de Valois, qui forma la premiere branche collatérale de nos Rois; & Robert, Comte d'Artois; 2° Marie, fille de Henri III, Duc de Brabant. Cette Princeſſe, qu'il épouſa au mois d'Août 1274, le fit pere de Louis, Comte d'Evreux, ſouche des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre; de Marguerite, femme d'Edouard I, Roi d'Angleterre; & de Blanche, mariée à Rodolphe, Duc d'Autriche, fils de l'Empereur Albert. La Reine Marie décéda le 12 Janvier 1321, (V. S.) à Murel, près de Meulent, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

On place ſous ce régne les premieres Lettres d'annobliſſement. Elles furent accordées en 1272 à Raoul, Argentier du Roi, originaire de Crépy. Mais il faut obſerver qu'auparavant, & dès l'établiſſement de la Monarchie, deux choſes conféroient de droit la Nobleſſe au Rôturier: l'acquiſition d'un Fief, parce qu'il engageoit au ſervice militaire, & le mariage avec une gentille-femme. Ce n'eſt qu'en 1579 que la poſſeſſion d'un Fief a ceſſé d'être un titre de Nobleſſe, & cela en vertu de l'Ordonnance de Blois. (M. de Mably.)

» Le nom de Chancellerie, dit Miraumont (*Traité de la* » *Chancell.* Fol. 10 & 37) a été quelque tems hors d'uſage en » France, & preſque comme ſupprimé & aboli, ſavoir du tems » des Rois Philippe-Auguſte, Louis VIII, Louis IX, & Philippe » le Hardi, comme il appert par les titres & Lettres-Patentes » expédiées de leur tems, en fin deſquelles ſe trouvent ces mots: » *Data vacante Cancellariâ*, non toutefois qu'il n'y eût alors » d'Officiers qui fiſſent la charge de Chancelier, mais ils n'é- » toient pas ainſi qualifiés, ains Porteurs du grand ſcel du Roi » ſeulement ». Le premier exemple que nous ayons de trois fleurs de lis ſeules dans l'écu de France, eſt tiré du contreſcel que Philippe le Hardi laiſſa aux Régens du Royaume, en partant, l'an 1285, pour la guerre d'Arragon.

Le marc d'argent valoit, ſous ce régne, 2 livres 16 ſols.

PHILIPPE IV, DIT LE BEL.

1285. PHILIPPE IV, ſurnommé le BEL, né, l'an 1268, de Philippe le Hardi, & d'Iſabelle d'Arragon, à Fontainebleau, Roi de Navarre du chef de ſa femme, fut proclamé Roi de France le 6 Octobre 1285, à Perpignan. Il ramena l'armée en France, & ſe fit ſacrer, le 6 Janvier 1286 (N. S.) avec la Reine ſon épouſe, à Reims. De retour à Paris, il fut harangué, au nom de l'Univerſité, par Gilles Colonne, appellé vulgairement Gilles Romain, qui avoit été ſon Précepteur. La même année, dans la ſemaine de la Pentecôte, Philippe reçoit à Paris l'hommage qu'Edouard I, Roi d'Angleterre, lui rendit en perſonne des Domaines qu'il poſſédoit en France. Au mois d'Août ſuivant, il conclut avec Edouard un traité, par lequel ce dernier renonce au Querci, moyennant une rente de 3000 livres tournois, que Philippe s'engage à lui payer. (Rymer.) Une rixe qui s'éleva, l'an 1292, à Bayonne, entre deux matelots, l'un Anglois, l'autre Normand, & où le ſecond perdit la vie, rompit la bonne intelligence qui régnoit entre les deux Souverains & devint une querelle de nation à nation. Les Normands, pour venger leur compatriote, coururent les mers, attaquant, inſultant les vaiſſeaux Anglois. On leur rendit la pareille avec uſure. Les Anglois, enhardis par l'avantage qu'ils avoient eu ſur leurs ennemis dans un combat, ſurprirent la Rochelle qu'ils pillerent, & rentrerent dans leurs ports chargés d'un butin conſidérable. L'an 1293, Philippe, après avoir inutilement demandé juſtice de ces hoſtilités à Edouard, le fait citer à la Cour des Pairs, pour y répondre à l'accuſation de félonie par lui commiſe contre le Roi, ſon Seigneur. La citation, qui lui aſſignoit pour terme le 20e jour après Noël, fut faite, ſuivant le Préſident Hénaut, par deux Evêques. Le P. Daniel, ſuivi par l'Abbé Velly, dit qu'elle fut publiée par le Seigneur d'Arablai, Sénéchal de Périgord, & affichée, par ſon ordre & en ſa préſence, aux portes de Libourne qui étoit de la domination Angloiſe. Edouard, alors occupé à la guerre d'Ecoſſe, envoie le Comte Edmond, ſon frere, pour faire ſes excuſes au Roi de France. On amuſe à la Cour de celui-ci le Prince Anglois par des propoſitions de mariage de la ſœur de Philippe le Bel avec Edouard; & cependant on fait partir le Connétable de Neſle pour ſe ſaiſir de tous les Domaines des Anglois en de-çà de la mer. Cette commiſſion s'exécuta ſans peine, les Anglois ayant, dit-on, livré d'eux-mêmes les places. Dans le Parlement tenu après Pâque, nouvelle citation faite à Edouard, *le mercredi après le mois de Pâque*, (5 Mai) & nouveau défaut. Il eſt déclaré contumace & déchu de toutes les terres qu'il avoit en France. Edouard, irrité d'un pareil jugement, déclare la guerre à Philippe. Il engage en même tems, à force d'argent, l'Empereur Adolphe à lui faire une pareille déclaration. Philippe reçoit de ce dernier une Lettre datée de Nuremberg le 2 des Calendes de Septembre (31 Août,) par laquelle il lui redemande l'ancien Royaume d'Arles, & ſur-tout le Comté de Bourgogne, avec menace de pourſuivre ſes prétentions par la voie des armes, en cas de refus. Surpris de ce défi, le Roi de France mande à l'Empereur qu'il lui envoie des Ambaſſadeurs, pour ſavoir s'il eſt vraiment de lui, l'aſſurant d'ailleurs que, dans le cas où il viendroit l'attaquer, il le trouvera toujours prêt à ſe défendre. On conſerve au Tréſor des Chartes en original la Lettre d'Adolphe, & un double de celle de Philippe le Bel, avec le ſceau royal. (*Mſſ.* de Fontanieu, Vol. 50.) C'eſt donc une erreur dans Mézerai, le P. Daniel, & l'Abbé Velly, d'avoir avancé que Philippe, choqué des expreſſions hautaines de la Lettre d'Adolphe, lui envoya pour toute réponſe, dans une feuille de papier blanc cachetée, ces quatre mots: *cela eſt trop Allemand.* Ils ſe trompent également lorſqu'ils diſent que ce défi fut ſans effet. Il eſt certain qu'il y eut des hoſtilités réciproques en Franche-Comté, où les efforts de l'Empereur échouerent. Edouard cependant envoyoit un corps de troupes en Guienne, ſous les ordres de ſon neveu, Jean de Bretagne, Comte de Richemont, accompagné de Jean de S. Jean, & d'autres Officiers expérimentés. La deſcente des Anglois ſe fit à l'embouchure de la Gironde ſur la fin de Décembre 1294. Après s'être rendus maîtres de Blaye, de Bourg, de Rions, & de la Réole, ils s'emparent de Bayonne le 1 Janvier 1295, puis de Sordes, & enſuite, le 7 Avril, de S. Sever-Cap. Mais la plupart de ces places ſont repriſes la même année, par Charles de Valois, frere du Roi. L'an 1296, Robert, Comte d'Artois, envoyé par Philippe à la place de Charles de Valois, défait les Anglois, qui, depuis ce tems, n'oſerent tenir la campagne en ce pays là. L'année ſuivante, Philippe porte la guerre en Flandre, pour punir le Comte Gui de ſon alliance avec l'Angleterre. Le Comte d'Artois, qui avoit quitté la Gaſcogne, bat les Flamands à Furnes le 13 Août. Les villes de Flandre ſe rendent en foule aux François. Philippe accorde une tréve de deux ans à Edouard & au Comte de Flandre. Ce Monarque, pour reconnoître les ſervices qu'il avoit reçus des peuples des Sénéchauſſées de Toulouſe & d'Albigeois, & la fidélité conſtante qu'ils lui avoient marquée, leur accorda divers privileges, par une Ordonnance datée du mois d'Avril 1298. Il abolit, entre autres choſes, dans le pays, *toute ſervitude de corps* ou de *caſalage*, qu'il changea en un cens annuel de 12 deniers tournois par chaque *ſeſterée* de terre: il accorda en un mot à tous ſes ſujets immédiats, qui habitoient dans ces Sénéchauſſées, une pleine liberté: & telle eſt, ſuivant D. Vaiſſette, l'époque de l'abolition de la ſervitude dans cette partie du Languedoc. (T. IV, p. 98.)

Le terme de la tréve étant expiré, la guerre recommence, l'an 1299, avec la Flandre. Le Comte Gui, pouſſé à bout, vient ſe remettre, au mois de Juin de l'an 1300, par le conſeil du Comte de Valois, à la diſcrétion du Roi, qui le retient priſonnier avec ſes deux fils, & ſe rend maître de la Flandre, qu'il réunit à la Couronne, déclarant que le Comte Gui avoit mérité par ſa félonie la confiſcation de ſon Domaine. La prudence demandoit ſans doute qu'on ménageât de nouveaux ſujets & qu'on leur fît goûter par de bons traitemens le joug auquel ils étoient forcément aſſujettis. Le contraire arriva.

Les

Les Flamans, irrités de la conduite tyrannique de Jacques de Châtillon, Comte de S. Paul, leur Gouverneur, ſe révolterent, l'an 1302, & ayant pris les armes, ils remporterent, à Courtrai, le 11 Juillet, une victoire éclatante, où le Comte d'Artois périt avec plus de 20000 hommes. De ce nombre furent, le Connétable, le Chancelier, les deux Maréchaux de France, le Comte de Dreux, *Seigneur du Sang*, les Comte d'Eu, d'Aumale, d'Angoulême, de Dammartin, & plus de 4000 chevaliers, dont les vainqueurs ſuſpendirent les dépouilles ſanglantes dans l'Egliſe de Courtrai, (*Voy.* Gui de Dampierre, *Comte de Flandre.*) A la nouvelle de cette défaite, Philippe aſſemble le ban & l'arriere-ban, impoſe le cinquieme ſur tous les revenus de ſes ſujets, & augmente le prix des monnoies. Le Roi d'Angleterre ſoutenoit toujours les Flamands. L'an 1303, par traité du 20 Mai, avec la France, ils les abandonne & s'accommode avec Philippe, qui lui rend la Guienne. Nous ne parlons pas ici du fameux démêlé de Philippe le Bel avec le Pape Boniface VIII. On peut en voir les principales circonſtances dans la *Chronologie des Conciles*, p. 203, & à l'article de ce Pape. Il nous ſuffira d'obſerver ici que l'aſſemblée nationale, qui ſe tint, à ce ſujet, à Paris, le 10 Avril 1302, (N. S.) fut la premiere, ſous la troiſieme race, où les Députés du tiers Etat furent admis. Les précédentes n'étoient compoſées que des Prélats & des Barons. On a depuis nommé ces aſſemblées des trois Ordres *les Etats Généraux.* L'année ſuivante, Ordonnance fameuſe, pour la réformation des abus qui régnoient alors dans l'adminiſtration de l'Etat. Elle eſt datée du *lundi d'après la mi-Careſme*, 18 Mars de l'an 1302, (N. S.) Par le 62e article, le Roi dit qu'il ſe propoſe d'ordonner qu'on tiendra deux fois l'an, pour durer chaque fois l'eſpace de deux mois, le Parlement à Paris, l'Echiquier à Rouen, & les grands Jours à Troyes. Mais ce projet ne s'exécuta, ſuivant Paſquier, que l'an 1304, ou 1305; & depuis ce tems, le Parlement eſt ſédentaire à Paris. Le Roi chaque fois nommoit ceux qui devoient le compoſer. Outre les Pairs qui ſeuls y entroient de plein droit, deux ſortes de perſonnes y étoient appellées, les Gentilshommes & les gens de loi qu'on choiſiſſoit parmi les Clercs & les Bourgeois qui s'adonnoient à la Juriſprudence. Lorſque le duel Judiciaire, ſuivant la remarque d'un habile homme, étoit reçu dans les tribunaux, le plus ignorant Magiſtrat étoit un Juge compétent, puiſqu'il ſuffiſoit de donner gain de cauſe au Champion qui étoit vainqueur. Mais depuis que Saint Louis eut proſcrit cette maniere abſurde de rendre la juſtice, alors on fut obligé de conſulter les loix, de s'inſtruire des coutumes, d'examiner les titres pour décider les affaires contentieuſes en connoiſſance de cauſe: genre de travail dont étoient incapables les Seigneurs, ignorans pour la plupart juſqu'à ſavoir à peine ſigner leur nom. Pour les diriger dans leurs fonctions, il fallut donc leur aſſocier des legiſtes chargés de leur faire le rapport des affaires ſur leſquels ils devoient prononcer. On les nomma *Conſeillers-Rapporteurs*, & les Nobles eurent le titre de *Conſeillers-Jugeurs.* Mais bientôt ceux-ci ſe retirerent, dégoutés d'une profeſſion également pénible & ſérieuſe, pour ſe livrer aux exercices militaires & aux plaiſirs. Il y eut alors deux ſortes de nobleſſe, celle d'épée & celle de robe.

L'an 1304, Philippe, étant parti de Paris pour la Flandre, le premier Juillet, ſe met à la tête de ſon armée, & gagne ſur les Flamans, le 18 Août, la bataille de Mons-en-Puelle, après y avoir couru les plus grands riſques. Les vaincus ſont réduits à demander la paix, dont les articles furent réglés l'année ſuivante. Philippe, de retour à Paris, entre dans l'Egliſe Cathédrale avec les mêmes armes, & monté ſur le même cheval qu'il avoit à la bataille, & les offre à la Vierge. C'eſt ce que repréſente la ſtatue équeſtre qu'on voit dans la nef de cette Egliſe, contre un des piliers à droite. L'an 1306, l'altération des monnoies, autoriſée par un Edit du Roi, cauſe à Paris une ſédition violente, qu'il appaiſe en diſſimulant, & dont il ſe venge enſuite en faiſant pendre 28 de ceux qui l'avoient excitée. Pour donner un cours excluſif à ſes monnoies, Philippe, l'an 1307, rend une Ordonnance, qui ſuſpend l'exercice du droit qu'avoient les Hauts Seigneurs d'en faire battre. Se voyant ainſi gênés, ils conſentirent l'un après l'autre à lui vendre une prérogative dont ils ne pouvoient plus faire uſage.

Philippe, la même année, fait commencer les procédures contre l'Ordre des Templiers, accuſés des crimes les plus énormes & les plus difficiles à croire. Elles aboutirent à l'extinction de l'Ordre, & au ſupplice du Grand-Maître & des principaux Chevaliers du Temple (*Voy.* Jacques de Molay, p. 523, *les Conciles de Paris & de Senlis, tenus en* 1310, *& le Concile général de Vienne, célébré en* 1311 *&* 1312.)

L'Archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, depuis qu'il étoit ſur ſon Siége, refuſoit de reconnoître le Roi de France pour ſon ſouverain. L'an 1310, Philippe envoie Louis, ſon fils aîné, Roi de Navarre, contre ce Prélat rébelle qui avoit fait ſes préparatifs pour ſoutenir un ſiége. Mais l'armée Françoiſe parut à peine aux portes de Lyon, que l'Archevêque, reconnoiſſant la témérité de ſa conduite, vint ſe remettre entre les mains du Comte de Savoie, ſon parent, qui s'étoit joint au Roi de Navarre. Pour faire ſa paix avec le Roi de France, il fut amené, le 21 Juillet, comme priſonnier, à Paris, où il obtint grace, à la recommandation de deux Cardinaux envoyés par le Pape. Le Roi de Navarre établit un Gouverneur dans Lyon pour le Roi de France, après avoir reçu des Lyonnois le ferment de fidélité. (Voy. *les Comtes de Lyonnois, & de Forès.*)

L'an 1312, les tergiverſations qu'emploie Robert, Comte de Flandre, pour éluder la demande que le Roi lui avoit faite de la démolition des places fortes de ſon Comté, déterminent le Monarque à l'y contraindre par la voie des armes. Enguerrand de Marigni, à l'occaſion de cette guerre, leve de grandes ſommes d'argent. On altere, par le conſeil de deux Florentins, les monnoies au point qu'elles n'ont plus que le ſeptieme de leur valeur intrinſeque, & on les fait prendre ſur le pied où elles étoient ſous S. Louis; ce qui excita dans Paris une nouvelle ſédition, qu'il fut difficile d'appaiſer. Le peuple, que ruinoit cette variation continuelle des monnoies, appelloit hautement le Roi *faux monnoyeur.* S'il ne l'étoit pas, ſa conduite en produiſit un grand nombre, qui, trouvant un gain conſidérable à contrefaire ces monnoies affoiblies, remplirent la France de mauvaiſes eſpeces & en enleverent les bonnes. Philippe eut recours au Pape pour les réprimer par la voie de l'excommunication. Mais pouvoit-il ſe flatter qu'on reſpecteroit des Cenſures qu'il mépriſoit lui-même? Il continua donc d'y avoir des faux monnoyeurs, & tout concourut à la ruine du Royaume.

Le Roi part l'an 1313, au mois de Septembre, à

la tête d'une grande armée pour l'expédition de Flandre, accompagné de ſes fils. Il fait peu de progrès dans ce pays, & la même année il accorde une tréve d'un an aux Flamands par le conſeil de Marigni & la médiation du Cardinal Joſcerand. (*Voy.* Robert de Bethune, *Comte de Flandre*) Philippe revient à Paris & de là ſe rend à Fontainebleau. Il y mourut, le 29 Novembre 1314, des ſuites d'une chûte de cheval qu'il fit en chaſſant un Sanglier, ſuivant Villani, Ferreti de Vicence, & Guillaume Ventura, tous trois Auteurs contemporains. Bocace & Meyer aſſurent la même choſe. Philippe étoit alors dans ſa 46e année, & avoit régné 29 ans & 55 jours. Son corps fut porté à S. Denis & ſon cœur à Poiſſi. Il avoit épouſé, le 16 Août de l'an 1284, Jeanne, Reine de Navarre, morte le 2 Avril 1305, (N. S.) après lui avoir donné 4 fils & 3 filles. Les fils ſont Louis, qui ſuit; Philippe dit le Long, Comte de Poitiers; Charles, Comte de la Marche; & Robert, mort au mois d'Août 1308, & inhumé, ſuivant une ancienne Chronique, à Poiſſi. Les filles ſont Iſabelle, mariée, à Edouard II, Roi d'Angleterre; Marguerite, promiſe, l'an 1294, à Ferdinand, Roi de Caſtille, ce qui n'eut pas d'effet; & Jeanne, morte jeune. Philippe le Bel, par ſon mariage, réunit dans ſa main, le Royaume de Navarre, avec les Comtés de Champagne & de Brie. Ce Prince étoit le plus bel homme de ſon tems, brave, généreux, magnifique, avide d'argent & nullement ſcrupuleux ſur les moyens de s'en procurer, libéral en même tems juſqu'à la prodigalité, dur envers ſon peuple qu'il accabla de taxes & d'impots, jaloux de ſon autorité qu'il chercha toujours à étendre, implacable dans ſa haine, chériſſant ſa famille dans laquelle il ſembloit avoir concentré toute ſon affection, bon pere, bon & fidele époux, bon frere, aimant & cultivant les Lettres dont il avoit reçu une bonne teinture ſous la direction du célebre Gilles de Rome, ſon précepteur, de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, qu'il fit, par reconnoiſſance, Archevêque de Bourges. C'eſt celui qu'on nomme dans l'école *le Docteur très fondé*, titre que lui ont mérités ſes traités de Théologie, où il prouve que J. C. n'a pas donné de Domaine temporel à ſon Egliſe, que le Roi de France ne tient que de Dieu ſon autorité temporelle, & ne reconnoît de ſupérieur ſur terre que dans le ſpirituel.

Philippe le Bel ne fut point heureux en brus, comme on le verra aux articles de ſes trois fils. On ſe contentera de dire ici que Philippe & Gautier d'Aunai, convaincus de commerce criminel avec Marguerite & Blanche, épouſes des Princes Louis & Charles, furent écorchés vifs en 1314.

Philippe le Bel eſt le dernier Roi de France qui ait fait uſage du monograme dans ſes Diplômes. On voit encore dans quelques uns de ceux-ci les noms des Grands-Officiers de la Couronne. On a auſſi des Lettres de Philippe le Bel, où ſe trouve la formule: *Par la plénitude de la puiſſance royale.* C'eſt peut-être le premier de nos Rois qui s'en ſoit ſervi. On eſt redevable à Philippe le Bel de la légende de nos monnoies, Sit nomen Domini benedictum. Il la fit mettre ſur la monnoie qu'il fit frapper le 4 Août 1289. Le marc d'argent étoit monté, en 1305, à 8 liv. 10 ſ. & en 1313, il étoit revenu par degrés à 2 liv. 14 ſ. 7 deniers. Le commerce ſouffrit beaucoup de cette variation.

Ce n'eſt que ſous Philippe le Bel que l'inaliénabilité du Domaine Royal commença à s'établir, encore n'étoit-ce que pour les choſes qui étoient du Domaine-lige.

Dans le Cartulaire de ce Prince (Acte 26), on voit des Lettres du 10 Juillet par leſquelles il accorde au Cardinal Pierre Colonne, tous les biens mal acquis de ſon Royaume, par qui que ce ſoit, & de quelque maniere qu'ils fuſſent poſſédés: *Sive proprio, ſive poſſeſſorio, aut executorio, ſive alio nomine.* Nous ne nous ſouvenons point d'avoir rien vu de ſemblable dans toute notre Hiſtoire.

Les Grands Seigneurs, en écrivant à nos Rois, ſcelloient leurs Lettres en or ou en argent. Philippe-Auguſte avoit accordé à l'Abbaye de la Sauſſaie tous les ſceaux d'or de celles qui lui ſeroient adreſſées. Philippe le Bel y ajouta les ſceaux d'argent des ſiennes, (*Voy.* Ducange, *Suppl.* T. II, Coll. 797.)

Ce Prince permit le duel en matiere criminelle; S. Louis l'avoit défendu en toute matiere. Ce fut ſous ſon régne, dit-on, que la cavalerie commença à quitter le haubert ou la jacque de mailles, compoſée de petits anneaux de fer, & la cotte d'armes, eſpece de ſoubreveſte, pour prendre l'armure complette de fer. Philippe le Bel eſt le premier de nos Rois qui ait reſtreint les appanages aux ſeuls hoirs mâles. Il étendit ſur tout le Royaume la juriſdiction de ſes Baillis, reſtreinte juſqu'alors aux Domaines du Roi. Il y avoit, ſous ſon régne, un Bailli à Paris; nous en avons la preuve dans des Lettres de ce Prince addreſſées à cet Officier, par leſquelles S. M. lui déclare, qu'étant informée que pluſieurs perſonnes, ſous prétexte de pauvreté ou de retour de la guerre de Flandre, exercent quantité de vols, de pillages & de meurtres, elle lui ordonne de donner tous ſes ſoins pour arrêter de tels déſordres par la punition des coupables, & d'enjoindre aux Juges & Prévôts qui lui ſont ſoumis, de tenir la main a l'exécution de cette Ordonnance, ſous peine de ſévere punition. Ces Lettres ſont ainſi datées: *Actum Pariſiis, die mercurii poſt feſtum omnium ſanctorum, anno Domini milleſimo trecenteſimo tertio.* (*Regiſtre des Chartes* cotté 35, Act. 52. *Recueil de Lenain*, F° 399 v°.)

M. Robertſon (*Vie de Charles-Quint*, *Introd.* p. 317, in 4°) dit que ce Prince fixa, par ſon Ordonnance de Juillet 1311, l'intérêt de l'argent à 20 pour 100. Cela eſt vrai. Mais il faut obſerver que cette Ordonnance exiſte en Latin & en François. Le Latin différent du ſtyle du Parlement, porte, *quinquies quatuor libras, per centum libras.* Mais dans le texte françois qui paroît être l'original, il y a cinquante ſols pour 100 livres, c'eſt-à-dire 2 & demi pour 100, non pour l'année entiere, mais pour les termes de foire en foire, qui étoient chacun de deux mois. Hors des foires la même Ordonnance fixe l'intérêt à 1 dénier la livre par ſemaine, quatre deniers par mois, & quatre ſols pour l'année, ce qui revient à 20 pour 100 par an. (*Ordonn. du Louvre*, T. I, p. 484.)

Ce fut ſous Phippe le Bel & ſes enfans, que s'établit la Chambre des Comptes de Paris. Les nouvelles formes de procédures ayant allongé & multiplié les affaires au Parlement; on en tira une Chambre qui ne fut occupée qu'à faire rendre compte des deniers Royaux, tant pour la recette que pour la dépenſe de la Maiſon du Roi. Cette Chambre fut d'abord regardée comme faiſant partie du Parlement; mais elle en fut enſuite démembrée & érigée en Cour ſéparée, dont les jugemens, d'abord ſoumis à l'appel au Parlement, ſe ſont enſuite rendus en dernier reſſort. (Dupuy, *Vraie origine des Parlem.*)

D. Martenne (*Theſ. Anec.* T. I, p. 1196,) a publié une Ordonnance curieuſe, de Philippe le Bel, donnée au mois de Janvier 1296, (V. S.) pour régler l'état de ſa maiſon. Le Monarque y entre dans un grand détail de tous les Officiers & marque les appointemens qui conviennent à chacun en particulier. On y voit qu'il avoit dix Conſeillers d'Etat nommés alors *Clercs du Conſeil. Tous iceux nommés*, dit-il, *ne mangeront point à court, & prendront chacun cinq ſols de gaiges quand ils ſeront à court ou en Parlement; ou leurs manteaux quand ils y ſeront aux fêtes.* Au reſte manger en cour, ce n'étoit pas faire grand'chère, comme on peut le juger par l'article de la fruiterie, où il eſt dit: *L'on ſervira à la table du Roy & de ſes freres, du fruit ainſi comme il a été accoutumé, & autres tables, des noix tant ſeulement, fors que en Careſme, on les ſervira de noix, figues & raiſins.* Le fruit étoit rare alors en France, parce qu'on ne s'y étoit pas encore appliqué à la culture des arbres.

LOUIS X, dit HUTIN, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1314. Louis X, ſurnommé Hutin, né le 4 Octobre 1289, ou, ſelon d'autres, 1291, ſuccéda, le 29 Novembre 1314, à Philippe le Bel, ſon pere. Il étoit déjà Roi de Navarre depuis l'an 1304, époque de la mort de Jeanne, ſa mere, héritiere de ce Royaume, & s'étoit fait ſacrer, l'an 1307, à Pampelune. Louis avoit épouſé, l'an 1305, Marguerite, fille de Robert II, Duc de Bourgogne. La conduite de cette Princeſſe ne fut rien moins que réguliere. Ayant été convaincue, comme on l'a dit, d'un commerce criminel avec Philippe d'Aunai, elle fut renfermée, en 1314, au Château-Gaillard, &,

au mois d'Août de l'année ſuivante, étranglée avec une ſerviette. Louis ôta, vers le même tems, la dignité de Chancelier à Pierre de Latilli, Evêque de Senlis, accuſé de divers crimes, dont il ſe purgea néanmoins au Concile de Senlis en 1318. Enguerrand de Marigni, Adminiſtrateur des Finances, fut auſſi deſtitué de ſon emploi; mais on ne s'en tint pas là à ſon égard : Charles de Valois, oncle du Roi, l'accuſa de péculat, & vint à bout de le faire condamner à être pendu. L'arrêt fut exécuté, ſuivant le *Miroir hiſtorial*, la veille du S. Sacrement, 21 Juin 1315, aux fourches patibulaires de Montfaucon, qu'Enguerrand avoit fait élever. Il eſt peu d'Auteurs, anciens & modernes, qui ne juſtifient la mémoire de ce Miniſtre. Le Roi, qui n'avoit acquieſcé que par foibleſſe à ſa condamnation, ne tarda pas d'en reconnoître l'injuſtice & de travailler à la réparer autant qu'il fut en ſon pouvoir. Charles, ſon oncle, imita cet exemple dans les derniers momens de ſa vie. (Voy. *les Comtes de Valois.*) La même année 1315, Louis, par ſes Lettres du 17 Mai, données à Vincennes, ordonne une enquête des privileges des Nobles & des Communes, pour appaiſer le ſoulevement qu'avoient excité l'année précédente les impoſitions que Philippe le Bel avoit miſes ſur les uns & ſur les autres dans toute l'étendue de ſon Royaume. Le 3 Juillet ſuivant, pour remédier à l'épuiſement des Finances, Louis donne des Lettres d'affranchiſſement à tous les Serfs de ſes Domaines, *moyennant une reſcompenſation des émolumens*, dit-il, *qui deſdites ſervitudes pooient venir à nouz & noz ſucceſſeurs.* Les Seigneurs, avides d'argent, mirent en vente, à ſon exemple, la liberté de leurs Serfs. Mais la miſere étoit ſi grande alors par le dérangement des ſaiſons, que les peuples ne s'empreſſerent pas à profiter de l'eſpece de grace qui leur étoit offerte. Louis, dans les mêmes vues, imagina un autre expédient. Son pere avoit banni les Juifs. Le 28 du même mois de Juillet il donna un Edit pour les rappeller & leur permettre de reſter en France l'eſpace de 12 ans, moyennant une ſomme conſidérable dont il étoit convenu avec eux. Trois jours après il épouſa Clémence, fille de Charles-Martel, Roi de Hongrie, avec laquelle il fut ſacré, le 3 Août ſuivant, à Reims. (*Nangii Contin.*) Louis cependant, malgré le fléau qui déſoloit la France, faiſoit des préparatifs pour aller dompter les Flamands nouvellement révoltés. Il part à la fin du même mois à la tête d'une armée floriſſante qu'il conduit droit à Marquete alors aſſiégée par les rébelles. A ſon approche ils fuient & vont ſe renfermer dans Courtrai, où bientôt ils ſont inveſtis & vivement preſſés. Mais les pluies qui tomboient ſans diſcontinuer, obligerent en peu de jours les François, qu'elles innondoient dans leur camp, de lever honteuſement le ſiége. Preſſés d'ailleurs par la diſette de vivres, ils reprirent, comme ils purent, la route de France par des chemins rompus, laiſſant dans la boue leurs bagages dont ils brûlerent même une partie. Quoique cette expédition n'eut point réuſſi, les Flamands obligérent leur Comte de faire ſa paix avec le Roi de France, effrayés par la menace qu'il faiſoit de revenir l'été ſuivant. Il atteignit à peine cette ſaiſon, étant mort de pleuréſie l'an 1316, le 5 Juin, ſuivant Bernard de la Guionie, ou le 8 ſelon D. Vaiſſette.

On ne voit pas la raiſon pourquoi ce Prince fut ſurnommé Hutin, qui veut dire mutin en vieux langage. Loin d'avoir ce défaut il en eut de tout contraires, étant volage, inappliqué, & facile à gouverner. Il avoit de bonnes intentions; & comme parle un Auteur du tems, *il étoit volentif, mais n'étoit pas bien ententif en ce qu'au Royaume il falloit.* Il laiſſa de ſa premiere femme une fille nommée Jeanne, née le 28 Janvier 1311, qui fut Reine de Navarre du chef de ſon pere, & épouſa Philippe, Comte d'Evreux. Clémence, ſa 2e femme, étoit enceinte lorſqu'il mourut. La douleur qu'elle eut de la perte de ſon époux, nuiſit beaucoup à ſa groſſeſſe.

Les Diplômes de Louis X ſont datés du lieu, du jour, du mois & de l'année. On ne voit ni ſignature, ni monogramme dans ſes Lettres. Son ſceau, comme chez les anciens Rois de Perſe, tenoit lieu de l'un & de l'autre. C'eſt ſur le ſceau de ce Prince qu'on apperçoit, pour la premiere fois, une main de Juſtice depuis Hugues Capet.

Le marc d'or ſous ce régne fut remis à 28 livres, & le marc d'argent à 54 ſols.

JEAN I.

1316. Jean I, fils de Louis X & de Clémence, naît le 15 Novembre 1316, & meurt le 19 du même mois. *C'eſt ſans raiſon*, dit le P. Daniel, *que quelques uns ne le mettent point au nombre des Rois de France. Il acquit ce titre en naiſſant, & il le porte en quelques pieces du Tréſor des Chartes.* La Reine, ſa mere, mourut le 13 Octobre 1328.

PHILIPPE V, DIT LE LONG.

1316. Philippe V, ſurnommé le Long à cauſe de ſa taille, Comte de Poitiers, 2e fils de Philippe le Bel, né l'an 1294, étoit à Lyon pour preſſer l'élection d'un Pape, lorſqu'il apprit la mort du Roi Louis, ſon frere. S'étant rendu vers la mi-Juillet à Paris, il y tint, dans ſon Palais, une Aſſemblée des douze Pairs & d'autres Seigneurs, dans laquelle il fut déclaré Régent du Royaume de Navarre; *& quant à la France*, dit Vignier, *les Barons ordonnerent que ſi la Reine accouchoit d'un fils, elle ſeroit gouvernée par Philippe le Long, juſqu'à ce que le jeune Prince eût atteint l'âge de 24 ans;* (d'autres diſent 18 ans, & une ancienne Chronique Françoiſe ſeulement 14 ans) *mais que ſi la Reine accouchoit d'une fille, Philippe le Long jouiroit du trône ſur le champ.* Le Prince que Clémence mit au monde étant mort cinq jours après, Philippe alla ſe faire couronner à Reims avec ſa femme le 6 Janvier 1317. (N. S.) On vit Mahaut, Comteſſe d'Artois, faire les fonctions de Pair à cette cérémonie, & ſoutenir en cette qualité la couronne avec les autres Pairs. Deux Princes du Sang, Charles, Comte de la Marche, & Eudes IV, Duc de Bourgogne, affecterent de ne s'y point trouver. Ils s'étoient l'un & l'autre oppoſés, par des reſſentimens perſonnels, à l'élévation de Philippe, prétendant que Jeanne, fille de Louis Hutin, étoit l'héritiere légitime de la Couronne de France. Philippe, à ſon retour, aſſemble à ce ſujet, le 2 Février, les trois Ordres de l'Etat. D'une voix unanime ils déclarerent ſolemnellement que *les loix & la coutume, inviolablement obſervées parmi les François, excluoient les filles de la Couronne.* Pendant ſon régne Philippe fut preſque toujours occupé de projets & de préparatifs de guerre contre la Flandre qui ne tenoit aucun des traités; mais il n'en réſulta aucune expédition conſidérable.

L'an 1318, (N. S.) Philippe donna des Lettres royaux du 23 Janvier, portant confirmation de celles

que Louis Hutin avoit données pour l'affranchiſſement des Serfs de ſes Domaines. *Nous conſidérant*, y eſt-il dit, *que notre Royaume eſt dit & nommé le Royaume des Francs, & veuillans que la choſe en vérité ſoit accordante au nom, & que la condition des gens amende de nous, en la venue de notre nouvel gouvernement..... Ordonnons que généralement par-tout noſtre Royaume, de tout comme il puet appartenir à nous & à nos ſucceſſeurs, teles ſervitutes ſoient ramenées à franchiſe à tous ceux qui de orine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par réſidence des lieux de la ſerve condition, ſont incheus ou pourroient inchéir en lieu de ſervitutes, & diverſes conditions, franchiſes ſoient données o (à) bonnes & convenables conditions.*

Les Albigeois, les Vaudois, les Bégards, appellés auſſi Fratricelles & Apoſtoliques, furent vivement pourſuivis ſous ce régne par les Inquiſiteurs en Languedoc. On en brûla pluſieurs dans l'année 1319 & ſuivantes. On ſévit avec la même rigueur en 1321 contre les ladres ou lépreux, & les Juifs, accuſés d'avoir conſpiré enſemble pour empoiſonner les François. Il ſe forma contre ces miſérables, ſous prétexte de venger la nation, des compagnies de Paſtoureaux, qui commirent de grands dégâts en différentes Provinces, & furent enfin diſſipés aux environs de Carcaſſonne.

L'an 1320, dit une Chronique manuſcrite, *Henri Tapperel, de Picardie, Prévôſt de Paris, tenoit ung priſonnier riche homme coupable de mort. Le jour vint qu'on devoit pendre ce riche homme; mais le Prévoſt fut corrompu par argent qu'on lui donna, & print ung poure homme en Chaſtelet, auquel il impoſa le nom du riche homme, & le fit pendre au lieu du riche homme. Et pour ce que ce cas fut ſceu, le Prévoſt fut pendu* (au mois d'Août de la même année.) Philippe, le 2 Mai précédent, avoit terminé la guerre de Flandre par un traité qui le maintenoit dans la poſſeſſion des villes d'Orchies, Lille & Douai.

L'an 1322 (N. S.) Philippe meurt la nuit du 2 au 3 Janvier d'une fievre quarte, dont il avoit langui pluſieurs mois, à l'âge d'environ 28 ans, après en avoir régné 5 moins 5 jours. Par ſon teſtament, fait le 26 Août 1321, il avoit aſſigné certaines ſommes d'argent pour être diſtribuées aux voiſins de ſes forêts, en compenſation *des dommages à eux faits par les bêtes rouſſes & noires.* (du Tillet.) Ce Prince avoit formé le projet d'établir l'unité de monnoie, de poids & de meſure dans tout le Royaume; mais il y rencontra des difficultés que la courte durée de ſon régne ne lui permit pas de ſurmonter. Il avoit épouſé, en Janvier 1307, Jeanne, fille d'Otton IV, Comte de Bourgogne, & de Mahaut, Comteſſe d'Artois. Elle fut accuſée d'adultere comme Marguerite, ſa belle-ſœur. Mais Philippe, moins emporté & plus humain que Louis X, ſe contenta de la reléguer à Dourdan, d'où après un an il la fit revenir. Ils vécurent depuis en bonne intelligence. Jeanne fut mere de Louis, mort enfant, & de quatre filles, Jeanne, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, & femme d'Eudes IV, Duc de Bourgogne; Marguerite, mariée à Louis de Créci, Comte de Flandre; Iſabelle, femme de Guigues VIII, Dauphin de Viennois; & Blanche, Religieuſe de Longchamp. La Reine Jeanne mourut à Roye le 21 Janv. 1329. Elle eſt fondatrice du College de Bourgogne à Paris; mais cette fondation n'eut lieu que 3 ans après ſa mort. L'Hôpital de S. Jacques de Paris lui doit auſſi ſon établiſſement, qui fut fait au mois de Janvier 1320. (N.S.)

Philippe le Long datoit de l'année, du jour du mois, & du lieu, en ajoutant, lorſqu'il étoit à propos, la formule *devant Pâque.*

Ce Prince fit, en 1317, à Loris en Gâtinois, une Ordonnance pour ſon Hôtel, à laquelle il fit une *creüe* ou addition le 10 Juillet 1319. » Premierement, y eſt-il dit, en l'Hoſtel le » Roy n'aura que ſix Chambres ſeulement: c'eſt-à-ſavoir le » Chancelier, le Confeſſeur, le Aumoſnier, les Chapelains, les » Maiſtres de l'Hôtel, & la Chambre aux deniers; & ſeront » ces ſix Chambres hébergées par les Fourriers du Roy.... Item » le Roy aura trois Chambellans: c'eſt-à-ſavoir Monſeigneur » Adam Hérout, Monſeigneur Robert de Bonnes-Mars & le » Borgne de Ceriz; & prendra le dit Monſeigneur Adam quatre prouvendes d'avoine, fer & clou, & cinq ſols de gaiges par » jour pour foin & les gaiges de ſes varlets,... mangera en ſa » chambre, & les autres en ſalle, & ſera ſervi le Sire de la » viande de la bouche, & n'en aura qu'un ou deux au plus à » court.... Item le Roy aura toujours à court quatre Varlets de » Chambre, & non plus, le Barbier, l'Eſpicier, le Tailleur, » & ung autre mangeant à court.... Item une guette, un Cordouanier, qui mangeront à court, & prendront chaſcun une » prouvende d'avoine, & dix deniers de gaiges pour leurs varlets, qui ne mangeront pas à court.... Item ſix Sommeillers » de l'Hoſtel le Roy, qui auront ſa chambre, ſes armures & ſes » joyaux, mangeront en ſalle, & auront chaſcun cent ſols pour » robbes & 40 ſols pour chauffures.... Notaires ſuivant le Roy, » ung Sécretaire & deux autres.... le Confeſſeur le Roy mangera en ſa chambre, & aura livraiſon pour ſoy & ſon compagnon & ſa gent: c'eſt à ſavoir potaige & deux paires de » mets, & au jour qu'il jeunera, des harencs avec le potaige & » deux ſouldées de pain; & au jour qu'il ne jeunera, trois ſouldées de pain, & pour lui toujours deux pains de bouche, & » aura ſept quartes de vin le jour, & aura quatre chevaux qui » ſeront en l'eſcurie.... le Aumoſnier ſera toujours à court, & » doit manger à l'huis de la ſalle, & ſera ſervi au jour de chair » d'une piece de bouilli, & une de roſti, & au jour de poiſſon » auſſi, ſans rien doubler.... Phyſiciens, dont il y aura ung » à court.... Huiſſiers d'armes, *trois*.... dont il y aura toujours » ung à court, & mangera en ſalle, & aura les gaiges de cinq » ſols trois deniers. Les Sergens d'armes mangeront à court ſix » qui y ſeront &c. (Martenne *Theſ. Anec.* T. I, *col.* 1352-1365.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

1322. Charles IV, Comte de la Marche, 3e fils de Philippe le Bel, ſuccéda le 3 Janvier 1322, (N. S.) à Philippe le Long, ſon frere, dans les Royaumes de France & de Navarre, & fut ſacré le 21 Février ſuivant à Reims. Au commencement du régne précédent, il s'étoit mis à la tête du parti formé en faveur de la Princeſſe Jeanne, fille du Roi Louis Hutin, pour la ſucceſſion à la Couronne. Mais, après la déciſion ſolemnelle du 2 Février 1317, il ſe ſoumit au Roi, ſon frere, & l'événement lui prouva depuis qu'en cela il avoit fait auſſi bien pour ſon intérêt perſonnel, que pour celui de l'Etat. Parvenu au trône, ſon premier ſoin fut la recherche des Financiers, nommés alors Lombards, parce qu'ils étoient venus preſque tous d'Italie pour piller la France. On confiſqua leurs biens, & on les renvoya dans leurs pays auſſi pauvres qu'ils en étoient venus. La réforme des monnoies, fort altérées ſous les régnes précédens, fut un autre objet de l'attention de Charles. Mais bientôt il les affoiblit par le conſeil de gens pernicieux; d'où il réſulta des maux infinis. Il envoya, dans le même tems, des Commiſſaires integres dans les Provinces pour châtier les mauvais Juges & réprimer par des exemples effrayans les entrepriſes de la Nobleſſe qui s'emparoit impunément du bien des particuliers. Jourdain de l'Iſle, Seigneur de Caſaubon, & neveu, par ſa femme, du Pape Jean XXII, étoit l'un des Barons de Gaſcogne, dont les déportemens étoient le plus dignes d'animadverſion. Fier de ſon alliance, il

ſe ſignaloit par des atrocités en tout genre. Charles, après lui avoir pardonné pluſieurs fois, à la priere du Pape, le livra enfin au Parlement, qui le condamna, l'an 1323, à être attaché à la queue d'un cheval, puis à être pendu : l'arrêt fut exécuté la veille de la Trinité. Le lendemain de l'exécution, le Curé de S. Merri écrivit en latin au Pape la Lettre ſuivante : *Très S. Pere, dès que je ſçus que le mari de votre niéce alloit être exécuté, j'aſſemblai mon Chapitre, & je repréſentai qu'il convenoit de profiter de cette occaſion, pour vous marquer notre très reſpectueux attachement, & notre profonde vénération. A peine votre neveu étoit pendu, qu'avec grand luminaire, nous allâmes le prendre à la potence, & nous le fimes porter dans notre Egliſe, où nous l'avons enterré honorablement & gratis. S. Pere, nous continuons de vous demander votre ſainte & paternelle bénédiction.* J. Thomas Chevecier. On doit moins faire attention à la ſimplicité ridicule de cette Lettre, tirée des Manuſcrits de Fontanieu (vol. 67.) qu'à la juſte ſévérité du Roi. La protection ne ſauvoit point les criminels, ſous le régne de Charles le Bel; » car les grands exemples, diſoit-» il, ſont les plus néceſſaires. » La même année, il fait ſommer Edouard II, Roi d'Angleterre, de venir lui rendre hommage en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur & Pâque prochain (1324.). Edouard, effrayé de cette ſommation, envoie, dans le mois de Novembre, des Ambaſſadeurs en France, pour demander un plus long délai. Ils étoient chargés en même tems de faire des repréſentations ſur les entrepriſes des François dans l'Agénois & la Saintonge. Charles, en effet, depuis ſon avénement au trône, avoit fait continuer quelques procédures commencées dès le régne de Louis Hutin, pour mettre en ſa main divers territoires enclavés dans ces Provinces. De ce nombre étoit le Prieuré de S. Sacerdos ou Sardos, dépendant de l'Abbaye de Sarlat, laquelle ne relevant du Roi d'Angleterre ni dans le chef ni dans les membres, avoit donné ſon temporel en pariage au Roi de France. Tandis qu'on négocie, Charles apprend que les Anglois ſont venus piller & brûler la Baſtide du Prieuré, & qu'ils ont pouſſé l'inſulte juſqu'à faire pendre ſon Procureur à côté du poteau où il avoit fait ériger les armes de France. Charles fait citer les coupables de cet attentat au Parlement de Toulouſe. Plus de 40 Seigneurs d'entre eux viennent demander grace; les autres ſont condamnés par contumace au banniſſement, avec confiſcation de leurs biens. En conſéquence le Roi défend d'obéir à Raoul Baſſet, Sénéchal de Guienne, qui avoit préſidé à l'exécution de ſon Procureur, & ordonne la ſaiſie du Château de Montpezat, dont le Seigneur avoit recélé les effets emportés dans le pillage. Le Grand-Maître des Arbalétriers, chargé de cette commiſſion, eſt arrêté par le Sénéchal de Guienne, qui, l'ayant d'abord voulu mettre *à male mort*, mieux conſeillé le renvoie, après en avoir tiré une groſſe rançon. Outré de cet affront, Charles mande au Sénéchal de Périgord d'aſſembler des troupes pour entrer en Guienne. Elles devoient ſe mettre en marche dans l'octave de la Pentecôte. Les Ambaſſadeurs d'Edouard obtiennent une ſuſpenſion d'armes, en conſentant & promettant même de concourir à la ſaiſie du Château de Montpezat, à la punition des coupables qui étoient arrêtés, & à la pourſuite de ceux qui étoient en fuite. Mais Edouard les ayant déſavoués, le Roi de France fait partir Charles, Comte de Valois, ſon oncle, avec une armée pour ſe ſaiſir de la Guienne, où il entre le 3 Août. En moins de ſept ſemaines, ce Prince ſe rend maître d'une grande partie de l'Agénois & de la Guienne. Le Comte de Kent, en capitulant pour la Réole le 21 Septembre, conclut un armiſtice juſqu'au 21 Avril ſuivant, durant lequel eſpace de tems chacun gardera ſes poſſeſſions. Edouard refuſe de ratifier ce traité; il en propoſe un autre qui eſt rejetté, & il emploie, mais en vain, la médiation du Pape pour le faire accepter. Enfin, après bien des négociations inutiles, la guerre étant ſur le point de recommencer, Iſabelle, femme d'Edouard, & ſœur de Charles le Bel, paſſe en France, pour concilier les deux Couronnes; elle y réuſſit par un traité de paix, qui fut ſigné le 31 Mai 1325. Le 14 Septembre de la même année, le Prince héréditaire d'Angleterre, fils d'Iſabelle, qui étoit venu la joindre, rend au Roi hommage de la Guienne & du Ponthieu, que ſon pere lui avoit cédés. Ce fut alors que Charles accorda la mainlevée de la Guienne, qui avoit été ſaiſie & gouvernée par ſes Officiers, depuis le traité de paix, ſuivant une de ſes clauſes. La nouvelle paix fut bientôt ſuivie d'une nouvelle rupture de la France avec l'Angleterre. La Reine Iſabelle différoit ſon retour en Angleterre, malgré les ordres preſſans que le Roi, ſon époux, lui envoyoit de le hâter. Charles, trompé par les prétextes que lui alléguoit ſa ſœur, favoriſoit ſon retardement. Irrité de cette connivence, Edouard déclare la guerre au Roi de France. Les hoſtilités recommencent en Guienne avec plus de fureur que jamais. A la fin, Charles, gagné par l'or des Miniſtres Anglois, par les prieres d'Edouard, & par les ſollicitations du Pape, fait dire à ſa ſœur de ſe retirer. Elle part, l'an 1326, après avoir aſſiſté le jour de la Pentecôte au couronnement de la Reine Jeanne, & paſſe dans les Pays-Bas. La paix entre les deux Couronnes ne fut point rétablie par là. Cette même année 1326, pluſieurs bâtards, de la principale Nobleſſe de Gaſcogne ayant pris les armes, attaquent, de concert avec les Anglois, les Châteaux & Villes du Domaine de la France. Ce fut l'occaſion d'une guerre, appellée *la guerre des Bâtards*. Alfonſe d'Eſpagne attaché à la France, eut ordre de paſſer en Languedoc, & le Roi y envoya enſuite le Maréchal de Briquebec, qui tailla en piéces les Bâtards & les Anglois.

L'an 1327, Charles le Bel tombe malade, la veille de Noël. Il meurt à Vincennes le 1 Février ſuivant, à l'âge de 34 ans. Son corps fut inhumé à S. Denis. Charles avoit épouſé, 1°, avant l'an 1307, Blanche, 2e fille d'Otton IV, Comte de Bourgogne, qu'il fit enfermer vers 1315, pour crime d'adultere, au Château-Gaillard d'Andeli, & dont il ſe fit ſéparer pour cauſe de parenté, par ſentence du Pape, rendue le 19 Mai 1322. Blanche mourut Religieuſe à Maubuiſſon, en 1326. Charles épouſa 2°, le 21 Septembre 1322, Marie, fille de l'Empereur Henri VII, décédée au mois de Février 1324 (N. S.) à Iſſoudun, des ſuites d'une fauſſe-couche, en revenant de Toulouſe avec ſon époux, & enterrée aux Jacobines de Montargis; 3°, le 5 Juillet 1324, ſuivant une Chronique du tems, Jeanne, fille de Louis de France, Comte d'Evreux, dont il eut Jeanne, morte en enfance, Marie, décédée ſans alliance le 6 Octobre 1341, & Blanche, née après la mort de ſon pere le 1 Avril 1328, & mariée le 18 Janvier 1345 (N. S.) à Philippe de France, Duc d'Orléans, qui la perdit le 8 Février ſuivant. La mere de ces filles mourut à Brie-Comte-Robert le 4 Mars 1371, (N. S.) & fut enterrée à S. Denis.

Charles le Bel omet ſouvent dans ſes Diplômes la date du jour. De ſon tems, & peut être auparavant, la coeffure des femmes étoit en pain de ſucre, d'une hauteur extraordinaire, chargée de dentelles qui flottoient en l'air. Cette mode a duré en France près de 200 ans. Les ſortiléges & les maléfices furent très communs ſous le régne de ce Prince; ce qui donna beaucoup d'exercice à l'Inquiſition. (Montfaucon.) Ce fut ſous le régne de ce Prince que commença l'uſage de faire payer au Roy par les Rôturiers une finance pour les Fiefs qu'ils acqueroient.

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

1328. PHILIPPE VI, né l'an 1293, premier Roi de la branche collatérale des Valois, né de Charles Comte de Valois 3e fils du Roi Philippe le Hardi, fut, d'abord après la mort de Charles IV, ſon couſin, déclaré Régent du Royaume, en attendant les couches de la Reine, à l'excluſion d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Edouard prétendoit à cet honneur, comme neveu du Roi défunt, étant petit-fils de Philippe le Bel par ſa mere Iſabelle, ſœur du Roi Charles IV. Au bout de deux mois, la Reine étant accouchée, le premier Avril, d'une fille, qui fut nommée Blanche, Philippe monta ſur le trône, & fut reconnu Roi par les Etats, ſans nulle oppoſition. Le 29 Mai ſuivant, il fut ſacré à Reims avec la Reine ſon épouſe, par l'Archevêque Guillaume de Trie. Cette cérémonie, tant elle cauſa d'allégreſſe, fut ſuivie d'une fête qui dura 15 jours. Philippe ne demeura point oiſif ſur le trône. Environ deux mois après y être monté, il va faire la guerre aux Flamands révoltés contre Louis, leur Comte, ſon parent, & remporte ſur eux, le 23 ou le 24 Août, non ſans avoir couru riſque d'être pris, une grande victoire à Caſſel. (Voy. *les Comtes de Flandre.*)

L'an 1329, le Roi d'Angleterre, ſommé de venir rendre hommage de la Guienne à Philippe, s'aquitte de ce devoir, après quelques délais, le 6 Juin, dans l'Egliſe Cathédrale d'Amiens au milieu d'une pompe qui humilioit autant le vaſſal qu'elle élevoit le Suzerain. Les Rois de Bohême, de Navarre & de Majorque honorerent cet acte de leurs préſence, avec les Ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine, les Comtes de Flandre, d'Alençon, de Beaumont-le-Roger, les Grands Officiers de la Couronne, & un grand nombre de Prélats, tous debout, a côté d'un ſuperbe trône, où le Roi de France étoit aſſis, vêtu d'une longue robe de velours violet, ſemée de fleurs de lis d'or, couronné d'un diadême enrichi de pierreries, & tenant en main un ſceptre d'or. Edouard y parut auſſi avec un nombreux cortege, vêtu d'une longue robe de velours cramoiſi, ſemée de léopards d'or, ayant la couronne en tête, l'épée au côté, & les éperons dorés. Mais lorſqu'il ſe fut approché du trône, le Grand-Chambellan lui commanda d'ôter ſa couronne, ſon épée & ſes éperons, & de ſe mettre à genoux devant le Roi ſur un carreau qu'on lui avoit préparé. Il obéit non ſans dépit. Puis le même Officier lui dit : *Sire, vous devenez, comme Duc de Guienne, homme-lige du Roi Monſeigneur qui ci eſt, & luy promettez foy & loyauté porter.* Edouard incidenta ſur le terme *lige*, prétendant qu'il ne devoit que l'hommage ſimple. Il demanda du tems pour conſulter là deſſus ſes archives, avec promeſſe d'envoyer ſes Lettres ſcellées de ſon grand ſceau, qui expliqueroient quelle ſorte d'hommage il devoit. On y conſentit. Alors Philippe *baiſa en la bouche le dit Roi d'Angleterre, dont il tenoit les mains entre les ſiennes.* Ainſi finit cette ſuperbe cérémonie, qui mit la rage dans le cœur d'Edouard, & lui fit jurer une haine implacable contre le Prince qui le traitoit avec tant de hauteur.

Les entrepriſes journalieres des Juges Eccléſiaſtiques ſur la puiſſance temporelle, irritoient de plus en plus les Officiers Royaux. Philippe de Valois, ſur les plaintes de ceux-ci, convoqua, la même année 1329, au mois de Décembre, une grande Aſſemblée pour entendre les parties & fixer en connoiſſance de cauſe les limites des deux Juriſdictions. Le Chevalier Pierre de Cugneres, faiſant la fonction d'Avocat-Général, parla pour la défenſe de l'autorité ſéculiere. Pierre Roger nommé à l'Archevêché de Rouen, & depuis Pape, ſous le nom de Clément VI, ſecondé par Bertrand, Evêque d'Autun, ſoutint l'autorité du Clergé. Rien ne fut décidé ſur le fond de cette diſpute, parce qu'on raiſonna de part & d'autre ſur de faux principes; mais il en réſulta la forme d'appel comme d'abus, nommée alors *la voie de recours au Prince.*

Depuis le régne de Philippe le Bel, Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, ne ceſſoit de réclamer le Comté d'Artois comme un bien qui devoit lui revenir par le droit de ſa naiſſance. Débouté de ſa demande par divers jugemens, il revint à la charge, ſous le régne de Philippe de Valois dont il étoit beaufrere, ſe flattant, qu'à la faveur de cette affinité, il obtiendroit infailliblement gain de cauſe. Il ſe trompa dans ſon attente. Philippe ayant aſſemblé les Pairs, Robert fut convaincu à ce tribunal d'avoir fabriqué de faux titres pour ſoutenir ſa prétention, & en conſéquence, par l'arrêt qui intervint, il fut banni du Royaume avec confiſcation de ſes biens. Le Comte, déſeſpéré de cette condamnation, ſe retira en Brabant, & de là en Angleterre, où, dans la ſuite il devint le fléau de ſa patrie. (Voy. *les Comtes d'Artois.*)

Le gout des Croiſades, malgré la longue & fâcheuſe expérience qu'on avoit faite de leur danger & de leur inutilité, n'étoit pas encore alors abſolument paſſé. L'an 1336, Philippe de Valois, s'étant rendu avec les Rois de Bohême & de Navarre & grand nombre de Seigneurs, à la Cour d'Avignon, pour y ſaluer le Pape Benoît XII, & le diſſuader de retourner à Rome, ſe laiſſa engager avec ſa compagnie à prendre la Croix des mains de ce Pontife, pour aller au ſecours de la Terre-Sainte. A ſon retour, il ramaſſe de grandes ſommes, au moyen des décimes que Benoît lui avoit accordées, pour remplir cet engagement pris avec trop de légereté. Mais bientôt une nouvelle guerre, à laquelle il auroit dû s'attendre, l'obligea d'oublier la Paleſtine, & d'employer toutes ſes forces à la défenſe de ſes Etats. « Nous entrons, » dit M. Boſſuet, à l'occaſion de cette guerre & de ſes » ſuites, dans les tems les plus périlleux de la Mo- » narchie, où la France penſa être renverſée par les » Anglois, qu'elle avoit preſque toujours battus juſ- » ques-la; maintenant nous allons les voir forcer nos » places, ravager & envahir nos Provinces, défaire plu- » ſieurs armées Royales, tuer nos Chefs les plus vail- » lans, prendre même des Rois priſonniers & enfin » faire couronner un de leurs Rois dans Paris même. » Enſuite tout d'un coup, par un eſpece de miracle, » nous les verrons chaſſés & renfermés dans leur Iſle, » ayant à peine pu conſerver une ſeule place dans » toute la France.» Philippe & Edouard, qui avoient depuis long-tems des ſujets de plainte l'un contre l'au-

tre, en vinrent cette année à une rupture ouverte. Les actes d'hoſtilité commencerent à la fois en Guienne & en Flandre, & la guerre continua les années ſuivantes par mer & par terre, avec différens ſuccès. L'an 1339, Edouard, par le conſeil de Jacques d'Artevelle, Chef des rébelles de Flandre, prend le titre de Roi de France, pour engager les Flamands dans ſon parti. » Voilà, dit M. de Saint-Foix, l'époque de la jonc- » tion des fleurs de lis & des léopards dans les ar- » moiries d'Angleterre ». Edouard fait le ſiége de Cambrai, qu'il eſt obligé de lever. Le 24 Juin de l'année ſuivante, il eſt vainqueur de notre flotte qui étoit de 120 gros vaiſſeaux, vis-à-vis de l'Ecluſe, après deux jours de combat, par la méſintelligence de nos deux Amiraux, Kieret & Bahuchet, qui les portoit à ſe contrarier ſans ceſſe dans toutes leurs manœuvres. Edouard ternit cette victoire en faiſant pendre Bahuchet au mât de ſon vaiſſeau. Il ne fut pas également heureux ſur terre. Ayant débarqué ſur les côtes de Flandre avec une armée de 150000 hommes, il en donna le tiers à Robert d'Artois, qui pénétra juſqu'à S. Omer, & ravagea la frontiere pendant près d'un mois. Mais Eudes IV, Duc de Bourgogne, étant venu, avec Philippe, ſon fils, & le Comte d'Armagnac, à la rencontre de Robert, l'attaqua le 26 Juillet, le battit, & le pourſuivit juſqu'à Mont-Caſſel. Edouard cependant de ſon côté faiſoit le ſiége de Tournai, avec des efforts impuiſſans. Dans ſon déſeſpoir, il envoya, le 22 Juillet, un cartel au Roi de France qu'il qualifioit ſeulement *Philippe de Valois*, pour lui offrir de vuider leur querelle, ou par le duel, ou par le combat de cent hommes choiſis dans chacune des armées, ou par une bataille générale. Philippe répondit par ſes Lettres du 30 Juillet que les loix féodales ne permettoient point à un vaſſal de provoquer ſon Suzerain; qu'Edouard lui ayant fait hommage-lige, comme au légitime Roi de France, il lui devoit l'obéiſſance, *telle qu'on la doit à ſon droicturier Seigneur*, qu'au ſurplus il eſpéroit triompher de ſa révolte, & le chaſſer du Royaume qu'il vouloit lui enlever. Telle eſt en ſubſtance la réponſe du Roi, trop amplifiée par le P. Daniel, aux dépens de la vérité. On s'attendoit de part & d'autre à une bataille. On s'y préparoit, & divers Seigneurs des deux partis accouroient pour y prendre part. Jeanne de Valois, mere du Comte de Hainaut, ſœur de Philippe, & belle-mere d'Edouard, ſortit alors du Couvent de Fontenelles, où elle s'étoit retirée, vint trouver les deux Princes, & ménagea une tréve entre eux, depuis le 20 Septembre 1340, juſqu'à la S. Jean de l'année ſuivante. Le terme expiré, la guerre recommence. La Bretagne en devient le théâtre. Ce Duché étoit alors diſputé entre Charles de Blois, que Philippe protégeoit, & Jean de Montfort appuyé par Edouard. L'an 1342, Robert d'Artois s'empare de Vannes, qui eſt bientôt repris par les Bretons. Ce Général eſt bleſſé à mort en ſe défendant, & va expirer en Angleterre. Edouard vint lui-même pour venger ſa mort, & n'y réuſſit pas. Il aſſiége Vannes, Nantes & Rennes, & échoue devant ces trois places, dont il eſt obligé de lever le ſiége. Nouvelle tréve concluë en Février 1343 (N. S.) par la médiation des Légats du S. Siége. La même année, Geofroi de Harcourt ayant pris querelle avec le Maréchal de Briquebec au ſujet d'un mariage, ils s'oublient l'un & l'autre au point de mettre l'épée à la main devant le Roi. Les duels au reſte n'étoient pas alors ce qu'ils ſont à préſent, puiſque nos Rois les honoroient quelquefois de leur préſence. Sa Majeſté fait citer les parties au Parlement, pour régler leur différend. Geofroi refuſe d'y comparoître, & voulant ſe faire juſtice par les armes, il aſſiége un Château de l'Evêque de Bayeux, frere du Maréchal. Le Monarque indigné donne un arrêt à S. Chriſtophe de Halate dans la forêt de Senlis le 19 Juillet, par lequel Geofroi, après quatre défauts, eſt banni, & ſes biens confiſqués. Il ſort du Royaume, & embraſſe le parti du Roi d'Angleterre, qui le fait Maréchal de ſes armées.

L'an 1344, en Janvier, Philippe, dans un tournoi qu'il célebre à Paris, fait arrêter Olivier Cliſſon, pere de celui qui devint Connétable, avec dix autres Gentilshommes Bretons, ſur des preuves ou des ſoupçons d'intelligences ſecretes avec l'Angleterre; &, quelques jours après, il fait décapiter le premier aux halles, ſans forme de procès. Les autres ſubiſſent le même ſupplice le 29 Novembre ſuivant. Mais entre ces deux exécutions, il s'en fit, le 23, Avril une ſemblable de trois Chevaliers Normands au même lieu, *parce qu'ils avoient entreprins*, dit une Chronique manuſcrite (Bibliot. de S. Germain, n° 567) *à faire Duc de Normandie Meſſire Godefroi de Harecourt, & duquel Duché ledit Godefroi avoit fait hommage au Roy d'Angleterre, ſi comme on diſoit.* Geofroi de Maleſtroit, l'un de ces trois Chevaliers, avoit un frere, Henri, qui, s'étant ſauvé en Angleterre à la mort de Cliſſon, & ayant eu l'imprudence de revenir quelque tems après en Bretagne, y fut pris & amené aux priſons du Temple. Mais comme il étoit Clerc, il fut rendu à la Juſtice de l'Evêque de Paris, *par la ſentence duquel*, dit la même Chronique, *il fut mis en un tomberel ſur un ais de trains en cote ſans chaperon, enferré par le col, piés & mains, & fut mis par trois fois en l'eſchele en parvis Noſtre-Dame, & aſſez toſt après mourut en obiete. Depuis fut mis mort oudict parvis, & après porté à la porte du Palais, ſi que chacun le peut veoir.* Ces ſupplices précipités ſcandaliſent la nation, & irritent Edouard qui par là ſe croit perſonnellement offenſé. Il rompt la tréve, l'an 1345, par le conſeil de Geofroi d'Harcourt. Henri de Lancaſtre, Comte de Derbi, débarque à Bayonne au mois de Juin 1345, avec un gros corps de troupe, prend Bergerac, s'empare d'Angoulême & de quelques autres places. Le Duc de Normandie envoyé contre lui, l'oblige de ſe réfugier à Bordeaux. Les places enlevées par les Anglois ſont repriſes. Notre armée forme le ſiége d'Aiguillon au confluent du Lot & de la Garonne. Il fut long; & il duroit encore lorſqu'Edouard fit lui-même une deſcente en Normandie au mois de Juillet 1346. La Province ſe trouvant, comme il l'avoit prévu, dégarnie de troupes, il ne rencontra preſque de réſiſtance que dans la ville de Caen, dont il ſe rendit maître après un combat dans lequel il fit priſonnier le Comte d'Eu, Connétable de France, & le Comte de Tancarville. De là il s'avance en conquérant juſqu'aux portes de Paris, portant partout le fer & le feu. Du haut des tours de Notre-Dame, les Pariſiens voient Poiſſi, S. Germain-en-Laye, Nanterre, S. Cloud, Bourg-la-Reine, en proie aux flammes. Mais auſſitôt qu'Edouard apprend que Philippe a raſſemblé aſſez de troupes pour paroître en campagne, il ſe retire de la plaine de Poiſſi, où il étoit campé, & marche vers Beauvais, dont il ſurprend les fauxbourgs, & où ſes troupes brûlent à ſon inſu l'Abbaye de S. Lucien. (Edouard en fut ſi indigné qu'il fit pendre le ſoldat qui le pre-

mier y avoit mis le feu.) Mais s'étant mis en devoir de prendre la ville, il eſt vigoureuſement repouſſé. Semblable échec à Pequigni & à Pont-de-Remi, où il tente le paſſage de la Somme. Il la paſſe enfin au gué de Blanquetaque, par la trahiſon ou la lâcheté de Godemar du Fay, qui s'enfuit à ſon approche. Le 26 Août, un ſamedi, Philippe, qui pourſuivoit Edouard à grandes journées, l'atteint à Créci dans le Ponthieu, où il avoit poſé ſon camp. Entraîné par ſon frere le Comte d'Alençon, qui conduiſoit l'avant-garde, il engage incontinent le combat contre l'avis des plus ſages de nos Chefs, qui lui conſeilloient de remettre la partie au lendemain. L'événement fut tel qu'ils l'avoient prévu. Edouard, avec 30 mille hommes repoſés & bien aguerris, défait totalement une armée de près de cent mille François, la plupart ſans diſcipline, épuiſés d'ailleurs par les fatigues d'une longue marche, & qui ce jour là même avoient fait ſix lieues par un ſoleil ardent, ſuivi d'une groſſe pluie. Il périt en cette funeſte journée 25 à 30 mille hommes de l'armée Françoiſe: *car nul n'eſtoit prins à rançon n'a merci*, dit Froiſſard, *& ainſi l'avoyent ordonné les Anglois entre eux*. Parmi ces morts on compte le Roi de Bohême, le Comte d'Alençon, le Duc de Lorraine, les Comtes de Flandre, de Blois, de S. Pol, Louis d'Harcourt, frere de Geofroi, & grand nombre de Gentilshommes. Philippe fut du nombre, mais le dernier, des fuyards, après avoir reçu deux bleſſures, l'une au col, l'autre à la cuiſſe. Il étoit encore ſur le champ de bataille, lorſqu'il vit paroître & tomber à ſes pieds, la corde au cou, le perfide Geofroi d'Harcourt, à qui la vue du cadavre de Louis, ſon frere, avoit inſpiré les plus vifs remords. Ce ſpectacle fut une conſolation pour le Roi dans ſon malheur. Il pardonna ſans peine au coupable. *Lors chevaucha tant le Roi*, dit encore Froiſſard, *qu'il arriva au Chatel de l'Arbroie.... Le Roi dit au Chatelain: Ouvrez, ouvrez, c'eſt l'infortuné Roi de France* (*). Le lendemain de la bataille, ſi l'on en croit le même Hiſtorien, les François, en différentes rencontres, perdirent encore plus de monde que le jour même. Après cette grande victoire, Edouard alla faire le ſiége de Calais, où commandoit Jean de Vienne. Prévoyant bien que ce brave homme feroit une longue réſiſtance, *il fit bâtir*, dit Froiſſard, *& ordonner entre la ville, la riviere & le pont de Calais, hoſtels, maiſons, & icelles charpenter de gros meſriens; ſi eſtoient aſſiſes par rues, & les fit couvrir de chaume & de geneſt; & avoit en cette ville du Roi d'Angleterre toutes choſes néceſſaires à un oſt, & plus encore place pour tenir marché le mercredi & le ſamedi, & là eſtoient merceries, boucheries, halles de drap, de pain, & de toutes choſes néceſſaires & venoient d'Angleterre & de Flandre; & recouvroit-on pour ſon argent ſon aiſement de tout.* La durée de ce ſiége fut d'un an preſque entier. A la fin le manque total de vivres obligea le Commandant à demander à capituler. Edouard exige pour condition que ſix des notables de Calais lui ſoient remis, en chemiſe & la corde au cou, pour être exécutés à mort. Euſtache de S. Pierre, & cinq autres Caléſiens ſe dévouent d'eux-mêmes pour la patrie, & viennent préſenter leurs têtes au vainqueur. Le bourreau étoit déjà mandé pour l'exécution, lorſque la Reine d'Angleterre obtint leur grace à force de prieres & de larmes. Euſtache dans la ſuite devint l'homme de confiance & le penſionnaire d'Edouard: cette faveur a fait une tache à ſa mémoire. Edouard entra dans Calais, non le 4 Août, comme le marquent tous les Modernes, mais vers la fête de la Décollation de S. Jean, 29 du même mois, de l'an 1347. Les habitans de cette ville ayant été contraints de s'expatrier, le Roi Philippe de Valois rendit, le 8 Septembre, une Ordonnance portant que les forfaitures qui lui écheoiroient dans ſon Royaume leur ſeroient diſtribuées, à quoi il ajouta la conceſſion de tous les Bénéfices (ſéculiers) qui vaquoient ou vaqueroient à ſa nomination, avec pouvoir de les vendre ou de les faire exercer par d'autres. Il y en eut 50, dit D. Vaiſſette, qui furent nommés pour poſſéder les Offices vacans de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Peu s'en fallut néanmoins que Calais ne retournât l'année ſuivante à la France par la trahiſon du Gouverneur Italien, Aimeri de Pavie, qu'Edouard y avoit mis. Ce Monarque inſtruit qu'il devoit livrer la place aux François moyennant 20 mille écus que Charni, Gouverneur de S. Omer, lui avoit promis, le fait venir, &, après lui avoir reproché ſa perfidie, lui promet le pardon à condition qu'il l'aidera à tromper l'ennemi. Les François s'approchent de la place avec ſécurité: on reçoit leur argent. Mais à l'inſtant le Roi d'Angleterre fond ſur eux, & en tue ou prend le plus grand nombre. Un Chevalier, nommé Ribaumont, après l'avoir renverſé deux fois de cheval ſans le connoître, eſt obligé de lui rendre les armes. Edouard, loin de le punir, le combla d'éloges dans un repas qu'il donna aux priſonniers, lui fit préſent d'un cordon de perles pour mettre à ſon chapeau, & le renvoya ſans lui demander de rançon.

Les Anglois dans le même tems continuoient à faire de grands progrès au-delà de la Loire. Sur la fin de Septembre, Philippe & Edouard, par les ſoins du Pape Clément VI, conviennent d'une tréve de 9 mois: on la prorogea enſuite juſqu'à la Pentecôte 1350, puis juſqu'au 1 Avril 1351; mais elle fut mal obſervée. Tous les fléaux déſoloient alors la terre. Une peſte, la plus terrible dont l'hiſtoire ait conſervé la mémoire, fit, dit-on, le tour du globe, & s'arrêta plus particulièrement ſur l'Angleterre & la France, où la guerre favoriſoit ſes ravages. La famine l'avoit précédée & la ſuivit. Les Hiſtoriens racontent des circonſtances de ce fléau qui tiennent du merveilleux, & qu'ils rendent néanmoins croyables par l'uniformité de leurs témoignages, telles que cette vapeur de feu qui conſuma plus de 200 lieues de terrein, dévora les arbres, & juſqu'aux pierres; telles que cette fourmiliere de ſerpenteaux & d'autres inſectes venimeux, dont l'air étoit ſenſiblement infecté; telles enfin que cette contagion ſi rapide qui ſe communiquoit par la ſeule vue. (Gaillard.) » Toutefois c'eſt une choſe étrange, dit Mezerai, que ni le fléau de la guerre, ni celui de la » peſte, ne corrigerent point notre nation. Les dan» ſes, les pompes, les jeux & les tournois conti» nuoient toujours; les François danſoient, pour » ainſi dire, ſur le corps de leurs parens. Ils ſem» bloient témoigner de la réjouiſſance de l'embraſe» ment de leurs maiſons, & de la mort de leurs » amis. » Il faut convenir cependant que ces déſaſ-

(*) Telle eſt la leçon du manuſcrit de Berne. Nous la jugeons préférable à celle de l'imprimé, qui porte: *Lors chevaucha tant le Roi, qu'il arriva au Château de la Broye.... Le Roi dit au Châtelain: Ouvrez, ouvrez, c'est la fortune de la France.*

tres réveillerent la piété dans pluſieurs perſonnes; mais en même tems ils donnerent naiſſance à la ſecte fanatique des Flagellans.

La peſte avoit emporté, le 12 Septembre 1348, la Reine JEANNE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne, premiere femme de Philippe, qui lui avoit donné ſa main au mois de Juillet 1313. L'an 1349, ce Prince épouſa en ſecondes-noces, le 29 Janvier, BLANCHE, fille de Philippe d'Evreux, Roi de Navarre. Cette même année eſt encore mémorable par deux importantes acquiſitions que le Roi fit. La premiere eſt celle du Dauphiné, que le Dauphin Humbert céda à la France par traité du 30 Mars, ſous la condition que celui des enfans de France qui en jouiroit, prendroit le nom de Dauphin avec les armes du Dauphiné écartelées de celles de France, & que ce pays ne pourroit jamais être incorporé au Royaume, qu'en cas que l'Empire & la France fuſſent réunis ſous le même Chef. (Voy. *les Dauphins de Viennois.*) Depuis ce tems les fils aînés de France ont porté le titre de Dauphin. La ſeconde acquiſition eſt celle de la Seigneurie de Montpellier, que D. Jayme, Roi de Majorque, vendit à la France, par contrat fait à Ville-Neuve d'Avignon, le 18 Avril, pour 120 mille écus d'or.

L'an 1350, Philippe, après avoir prorogé pour trois ans la tréve avec l'Angleterre, tombe malade à Nogent-le-Roi, près de Chartres; & peu de jours après y meurt le 22 Août, & non le 28, comme porte ſon épitaphe, dans la 57e année de ſon âge, & la 23e de ſon régne, laiſſant ſa ſeconde femme enceinte. Il avoit eu de ſa premiere femme quatre fils & une fille, Jean qui ſuit, & Philippe, Duc d'Orléans, avec deux autres, morts jeunes, & Marie, femme de Jean de Brabant, Duc de Limbourg. Blanche, 2e femme de Philippe, termina ſes jours le 5 Octobre 1398, n'ayant eu de ſon mariage qu'une fille née poſthume, de même nom qu'elle, morte en bas âge. Ses qualités reſpectables lui mériterent le ſurnom de *la belle Sageſſe*. Le corps de Philippe de Valois fut porté à S. Denis, ſes entrailles aux Dominicains de S. Jacques, & ſon cœur aux Chartreux de Bourg-Fontaine en Valois. » Philippe de » Valois, dit Mezerai, n'eut aucun bonheur que la » victoire de Caſſel. Car, comme ſi la Fortune ſe fut » toujours préparée pour traverſer ſes deſſeins, elle » ſembloit rendre imprenables les moindres places » qu'il aſſiégeoit, & affoiblir ſes meilleures villes.... » Sa vertu ni ſon grand courage ne lui ſervoient de » rien. Les mêmes Capitaines qui s'étoient ſignalés » en prenant les armes contre lui, ceſſoient de com» battre quand il étoit queſtion de le défendre. Ses » deſſeins les plus cachés étoient découverts dès leur » naiſſance; ceux de ſon ennemi ne lui paroiſſoient » que quand ils étoient exécutés. Philippe vouloit » combattre, mais ſes gens ne le vouloient pas; & » ſi ce Prince ne le vouloit pas, ſes troupes don» noient la bataille à contre-tems. Enfin par mer & » par terre, par ſoi & par ſes Lieutenans, ce Mo» narque trouva toujours la Fortune contraire, trahi » miſérablement par la plupart des ſiens, & peu » aimé des autres. »

Philippe de Valois omet quelquefois le jour du mois dans ſes Diplômes. On a de ſes Lettres qui finiſſent ainſi: *Par le Roi à la relation de ſon grant Conſeil où vous étiez*; d'autres dans leſquelles on lit, *ad relationem Domini*, ou *ad relationem veſtram*. Ces mots, *où vous étiez*, s'adreſſent au Chancelier; & ceux-ci *ad relationem veſtram*, *ad relationem Domini*, témoignent que ces Lettres ont été rendues ſur le rapport du Chancelier.

C'eſt à Philippe de Valois qu'on rapporte l'établiſſement des Greniers à ſel, & de la Gabelle; les uns le placent en 1331, les autres en 1342. Philippe le Bel avoit déjà mis une impoſition ſur le ſel en 1286, & Philippe le Long l'avoit augmentée par ſon Edit du 25 Février 1318; mais Philippe de Valois fut le premier qui força les peuples, en 1344, à prendre le ſel dans ſes greniers; ce qui le fit appeller *le Roi de la Loi Salique* par Edouard, qu'il appelloit par repréſailles *le Marchand de laines*, parce que, par le commerce des laines, il entretenoit l'amitié des Flamands.

Les François ne connoiſſoient pas encore, ou du moins connoiſſoient peu l'uſage du canon en 1346. Les Anglois, à la bataille de Créci, ſi l'on en croit Villani, en firent jouer 6 piéces, qui cauſerent plus de peur par la nouveauté, qu'elles ne firent effectivement de mal. La poudre, inventée vers l'an 1330, ſuivant la plus commune opinion, étoit encore alors bien informe, & le canon n'étoit compoſé que de planches de cuivre aſſemblées en rond, & liées avec des cercles de fer. Leur forme conique s'évaſoit depuis la culaſſe juſqu'à la bouche. Ce mot *canon* vient de l'Italien *canoné* augmentatif de canne, à cauſe que le canon eſt long comme une canne.

Les François étoient bien éloignés alors de ſe ſervir d'un pareil inſtrument à la guerre, eux qui regardoient comme indigne d'eux l'uſage de l'arbalête, introduit dès la fin du XII ſiécle en Angleterre. *Avec cette arme perfide*, diſoient-ils, *un poltron peut tuer ſans riſque le plus vaillant homme. Nous ne voulons vaincre qu'avec nos épées & nos lances.* Les Archers Anglois mettoient cependant le déſordre dans nos lignes par des grêles de traits qu'ils décochoient avec autant d'adreſſe que de force. Il fallut donc employer contre eux les mêmes armes. Mais on aima mieux ſoudoyer des étrangers habiles à les manier, quoique d'ailleurs preſque toujours mauvais ſoldats, que de s'en ſervir ſoi-même.

Philippe de Valois eſt le premier Roi de France qui ait employé deux Anges pour ſupport de ſes armes.

Enfin on voit ſous ce régne le premier arrêt qui déclare la Régale ouverte aux Bénéfices d'un Prélat François promu au Cardinalat. Il fut rendu, le 17 Février 1338, (V. S.) à l'occaſion de Pierre Roger, Archevêque de Rouen (depuis le Pape Clément VI), que le Pape Eugene IV avoit nommé Cardinal le 9 Décembre précédent. On ſuppoſoit alors que les Cardinaux étant obligés de réſider à Rome, pour y deſſervir leurs titres, ne pouvoient en même tems poſſéder ailleurs un autre bénéfice qui demandât leur préſence. Depuis ce tems les Prélats élevés au Cardinalat ont obtenu diſpenſe du S. Siége pour poſſéder en commende leurs Evêchés; mais nos Rois ont toujours exigé d'eux un nouveau ſerment de fidélité.

JEAN II, DIT LE BON.

1350. JEAN II, Duc de Normandie, né, le 26 Avril 1319, au Château du Gué-de-Maulni, près du Mans, ſuccéda, le 22 Août 1350, au Roi Philippe de Valois, ſon pere, & fut ſacré à Reims le 26 Septembre ſuivant. Les hoſtilités continuerent entre la France & l'Angleterre, malgré la tréve concluë ſous le régne précédent. Jean ſignala le commencement de ſon régne par un trait de deſpotiſme plus digne d'un Empereur Turc que d'un Roi de France. Le 16 Novembre 1350, il fit arrêter le Connétable Raoul, Comte d'Eu & de Guines, ſoupçonné de trahiſon; & la nuit du 19, il lui fit trancher la tête devant l'hôtel de Neſle, ſans forme de procès. La charge de Connétable fut donnée à Charles d'Eſpagne, connu ſous le nom de la Cerda. (V. *les Comtes de Guines.*)

L'an 1351, Jean inſtitua la Chevalerie de l'Etoile, pour l'oppoſer à celle de la Jarretiere qu'Edouard III venoit d'établir en Angleterre. La cérémonie s'en fit au mois d'Octobre à S. Oüen, entre Paris & S. Denis. Cette inſtitution d'un Ordre particulier de Chevaliers ſéculiers, & non d'une ſimple Confrerie, comme le prétend un Moderne, eſt la premiere dont notre hiſtoire faſſe mention. Elle a ſervi de modele dans la ſuite aux établiſſemens de même eſpece; & cependant l'Ordre de l'Etoile fut avili dès ſon origine, parce qu'il ne diſtingua perſonne, le Monarque ayant créé d'abord 500 Chevaliers. On

étoit d'ailleurs dans un tems peu propre à donner des fêtes. La famine étoit ſi grande que le ſeptier de bled ſe vendoit huit livres pariſis, ce qui revient à 50 livres de notre monnoie actuelle. Nos armes n'avoient aucun ſuccès contre les Anglois. Cette même année ils ſe rendirent maîtres de Guines au mois de Septembre, par la trahiſon de Beaucourroy, Lieutenant de la place, qui expia ce crime par une mort honteuſe. Aimeri de Pavie, Commandant de Calais, qui avoit ſéduit Beaucourroy, voulut ſurprendre, l'année ſuivante, S. Omer, où commandoit Charny. Il eſt pris lui-même dans une embuſcade, & Charny le fait écarteler. Le Roi d'Angleterre n'avoit pas ainſi traité Charny, comme on l'a vu, lorſqu'ayant engagé, l'an 1348, ce même Aimeri à lui livrer Calais, il fut ſurpris au moment où il alloit s'emparer de la place. Edouard lui ayant pardonné généreuſement, Charny, par reconnoiſſance, devoit uſer envers Aimeri de la même généroſité.

L'an 1354 (N. S.) le Connétable la Cerda eſt aſſaſſiné dans ſon lit à Laigle le 6 Janvier, par ordre de Charles, dit le Mauvais, Roi de Navarre, jaloux de ſon crédit avec tous les Grands, & perſonnellement irrité contre lui pour avoir obtenu à ſon préjudice le Comté d'Angoulême, ſur lequel il avoit hypotheque. Le Roi, beau-pere du coupable, eſt obligé de pardonner ce meurtre dans l'impuiſſance où il eſt de le punir. Mais cette grace, accordée à la néceſſité, ne réconcilia pas ces deux Princes. (V. *les Comtes d'Evreux, & les Rois de Navarre.*)

L'an 1355 (N. S.), le ſoir du mardi-gras, les Anglois ſurprennent par eſcalade le Château de Nantes; mais la nuit même il eſt repris par Gui de Rochefort, qui fait hacher en piéces les Anglois, pour avoir violé la tréve. Au mois d'Octobre ſuivant, le Prince de Galles, ayant débarqué à Bordeaux, ſe met à la tête de ſes troupes, & ravage tout le pays, juſqu'aux portes de Toulouſe, tandis que le Roi, ſon pere, après avoir débarqué à Calais, fait les mêmes dégats en Picardie & en Artois. Les reſſources pour ſoutenir le poids de la guerre étant épuiſées, le Roi Jean convoque les Etats Généraux pour obtenir des ſubſides. Avant que de rien entamer, on y régla que nulle propoſition ne ſeroit admiſe ſans le concours des trois Ordres; ce qui donna au tiers Etat la même autorité à peu près qu'avoient les Communes en Angleterre; l'Aſſemblée fut paiſible, & le Monarque en confirma les délibérations par ſon Ordonnance du 28 Décembre, qui en renferme le réſultat. On y ordonna la levée de 30 mille lances ou hommes d'armes, dont chacun devoit avoir quatre combattans à ſes ordres, on y réduiſit toutes les impoſitions à deux, l'une ſur les gabelles, l'autre de 8 deniers pour livre ſur tout ce qui ſeroit vendu, à l'exception des héritages ſeulement. On y réforma auſſi pluſieurs abus, entre autres celui de la *Pourvoirie*, qui conſiſtoit en ce que les Officiers du Roi prenoient ſur le peuple, pour le ſervice de ſa Majeſté, vivres, charretes & chevaux, ſans rien payer; l'ordre des Juriſdictions y fut réglé, le ſervice militaire fixé, la tyrannie de la chaſſe & de la pêche reprimée, le commerce encouragé.

Le Monarque avoit ſuſpendu juſqu'alors la vengeance d'une conjuration que le Roi de Navarre avoit formée pour le faire enfermer & mettre à ſa place le Dauphin, qu'il avoit fait entrer dans ſes vues. Le jeune Prince ayant bientôt reconnu ſa faute, & ayant découvert ſecretement le complot au Roi, ſon pere, tous deux ſe concerterent pour tendre un piége à ſon auteur & a ſes complices, & voici comme ils réuſſirent. L'an 1356, le Dauphin, apprenant que le Roi de Navarre doit donner un grand repas, le 5 Avril, dans le Château de Rouen, s'y rend comme furtivement avec un petit nombre de ſes partiſans. Le Roi, ſon pere, vient après lui, accompagné de 100 hommes d'armes, par une route détournée, & nuitamment. Il entre ſubitement dans le Château, comme on ſe mettoit à table, & lançant un regard terrible ſur la compagnie, défend que perſonne ne remue ſous peine de mort. Alors s'approchant du Roi de Navarre, il le ſaiſit lui-même, & fait arrêter les autres. Cinq d'entre eux, dont le plus remarquable étoit le Comte d'Harcourt, ſont décapités en ſa préſence, le même jour, dans le champ qu'on nommoit alors *du pardon*. Le Roi de Navarre, & deux de ſes complices ſont amenés au Châtelet de Paris, d'où le premier eſt enſuite envoyé au Château d'Arleux en Cambréſis.

Les Anglois cependant, ſous la conduite du Prince de Galles, s'avançoient toujours en Aquitaine & avoient déjà pénétré dans le Berri. Le Roi Jean quitte la Normandie, & paſſe la Loire, pour s'oppoſer à leurs progrès. A la nouvelle de ſa marche, ils retournent ſur leurs pas en diligence, & notre armée enfin les atteint à Maupertuis, aujourd'hui Maupretus, dans la paroiſſe de Vonneuil-ſur-Vienne, à quatre lieues de Poitiers. Là ſe trouvant ſerrés de maniere que toute retraite leur étoit coupée, ils prirent le parti de ſe retrancher. Le poſte qu'ils choiſirent étoit avantageux; mais leur perte n'en étoit pas moins inévitable par le défaut de vivres. Déjà le Prince de Galles offroit d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites en cette campagne, & de relâcher tous les priſonniers, avec promeſſe pour lui & les ſiens de ne porter de ſept ans les armes contre la France. Il étoit naturel de rejetter ſes offres, & d'exiger qu'il ſe rendît priſonnier avec ſon armée. Mais au lieu d'attendre que la faim les y contraignit, ce qui devoit arriver ſous trois jours, le malheur de la France voulut que le Roi ſe détermina pour une bataille. Elle ſe livra le 19 Septembre 1356; ce fut une répétition de celle de Créci. Douze mille Anglois, ayant l'avantage du terrein, & commandés par un Chef expérimenté, triomphent d'une armée de 40 mille François, combattant ſans ordre, & dans des défilés, où la ſupériorité du nombre devenoit un obſtacle même à la victoire. La principale Nobleſſe de France périt dans l'action, ou fut faite priſonniere. Le Roi Jean tomba lui-même, avec Philippe, ſon fils, entre les mains du vainqueur, qui les fit conduire à Bordeaux, puis, au mois d'Avril de l'année ſuivante, à Londres. Dans la conſternation où ce fatal événement jetta la France, preſque toutes nos Provinces demeurerent ouvertes aux Anglois, aux Navarrois, & à des troupes de brigands, appellés *Routiers*, qui les déſolerent. Le Dauphin, échappa heureuſement du combat; on prétend que ce fut par la fuite, & qu'il en donna l'exemple le premier. Que cela ſoit ou non, de ſon ſalut dépendoit celui de la France. S'étant rendu à Paris, il prend en main les rênes du gouvernement, ſous le nom de Lieutenant du Royaume; c'étoit celui que, par un preſſentiment de l'avenir, lui avoit donné le Roi, ſon pere, quelques tems avant la bataille de Poitiers. Le 17 Octobre, il convoque les Etats-Généraux de la langue d'oil, ou de la France Septentrionale; mais il les ſépare au bout de 8 jours, ſans qu'ils

euſſent pris aucune réſolution, & cela parce que les factieux y dominoient, & que leurs demandes tendoient à anéantir ſon autorité. Marcel, Prévôt des marchands, excite à cette occaſion une ſédition dans Paris, & oblige le Dauphin à faire une nouvelle convocation des Etats. Ils s'aſſemblent le 5 Février 1357, deſtituent les principaux Magiſtrats, nomment un Conſeil de Régence, & établiſſent des Officiers pour la levée des deniers. Le 23 Mars, le Roi Jean conclut à Bordeaux une tréve avec l'Angleterre pour deux ans. Elle ne rétablit pas le calme dans la France; la ſédition continuoit toujours à Paris: elle redoubla vers la fin de l'année, à l'arrivée du Roi de Navarre qui s'étoit échappé de ſa priſon le 8 Novembre, ou qui, ſelon d'autres, avoit été délivré, de l'ordre du Dauphin, à la demande des Etats aſſemblés. Marcel leve alors l'étendard de la révolte, & donne aux ſéditieux, pour les diſtinguer un chaperon mi-parti de verd & de rouge; les rues ſont barrées par des chaînes qui leur ſervent de retranchemens, invention ſinguliere, dont l'uſage étoit ignoré avant ce tems. Paris devint alors un théâtre d'horreur & de carnage. Pluſieurs aſſaſſins pourſuivis, trouvent des ſauve-gardes aux pieds des autels; quelques uns toutefois n'y reſtent point à l'abri de la Juſtice. Au mois de Janvier 1358, Perrin Macé, Bourgeois de Paris, aſſaſſine dans les rues en plein jour, Jean Baillet, tréſorier du Dauphin, & ſe ſauve dans l'Egliſe de Saint Jacques de la boucherie, qui jouiſſoit du droit d'aſyle. Il n'y trouve point la ſûreté qu'il eſpéroit. Robert de Clermont, Maréchal de Normandie, va, par ordre du Dauphin, l'arracher de ce lieu privilégié, & le fait pendre ſur le champ. Cette exécution irrite l'Evêque de Paris, Jean de Meulent, qui crie à l'impiété ſur ce qu'on a violé les immunités Eccléſiaſtiques. Il fait détacher du gibet le corps du malfaiteur & le fait enterrer avec cérémonie, le 26 Janvier, dans l'Egliſe où il avoit été pris. Sa mort ne tarda pas d'être vengée. Au mois ſuivant, Marcel étant entré, avec une eſcorte, dans la chambre du Dauphin, logé à l'hôtel de S. Paul, fait aſſaſſiner aux yeux de ce Prince le même Robert de Clermont dont on vient de parler & Jean de Conflans, Maréchal de Champagne. L'Evêque de Paris défendit d'enterrer le premier en terre ſainte, parce qu'il avoit, diſoit-il, encourru l'excommunication par l'enlévement du criminel Macé.

Le Dauphin, craignant pour ſa vie, ſort de Paris. Mais les déſordres n'étoient pas moindres dans les Provinces que dans la capitale. En Picardie, une multitude de payſans s'étant aſſemblée, avoit formé une eſpece de confédération appellée la *Jaquerie*. Leur deſſein étoit d'exterminer la Nobleſſe pour ſe venger des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus. Ils égorgeoient tous les Gentils-hommes qui tomboient entre leurs mains, outrageoient leurs femmes, & pilloient leurs maiſons. Les Anglois, les Navarrois, couroient le Royaume, & laiſſoient par-tout des traces funeſtes de leur paſſage.

Le Dauphin étoit cependant arrivé au terme de ſa minorité, fixé alors à l'âge de 21 ans. Ayant aſſemblé les Etats à Compiegne le 14 Mars, il s'y fait déclarer majeur & reconnoître Régent de France, titre que le Roi, ſon pere, lui avoit donné avant de partir pour l'Angleterre en lui confirmant celui de Lieutenant du Royaume, mais dont il n'avoit pu faire uſage avant ſa majorité. Tout change alors de face. L'autorité, méconnue ou mépriſée juſque-là dans celui qui ne l'exerçoit que comme Lieutenant-Général du Royaume, reprend ſes droits dans le même Prince, revêtu d'un titre que les peuples ſont plus diſpoſés à reſpecter, parce qu'il touche de plus près à celui de Souverain. Le Régent s'approche de Paris, d'où le Roi de Navarre avoit été obligé de ſortir à ſon tour, & l'inveſtit. Marcel, voyant les Pariſiens diſpoſés à le recevoir, & redoutant ſa vengeance, fait le complot de livrer, le premier Août, Paris aux Anglois & au Roi de Navarre, & de mettre ce dernier ſur le trône de France. Jean Maillard & Pepin des Eſſarts, inſtruits de la trahiſon, ſe mettent en devoir de la prévenir; ils arrêtent Marcel à la porte de S. Antoine, la nuit du 31 Juillet, comme il alloit l'ouvrir aux Navarrois, lui reprochent ſa perfidie, & le maſſacrent avec les gens de ſa ſuite. Le lendemain, on fait mainbaſſe ſur ſes complices. Robert le Cocq, Evêque de Laon, l'un de leurs Chefs, & l'homme le plus dangéreux après Marcel, eut le bonheur d'échapper par la fuite. Les Pariſiens, délivrés de leurs tyrans, font une députation au Dauphin, pour l'engager à revenir. Il part de Charenton, & rentre dans Paris le 4 Août. Le Roi de Navarre, déterminé à venger la mort de Marcel, s'unit aux Anglois & déclare la guerre en forme au Régent; mais il ne peut l'empêcher de reprendre pluſieurs villes.

Les Compagnies, nommées les *Brigants*, continuent leurs ravages dans les Provinces: ce nom leur venoit d'une ſorte d'épée appellée Brigantine, dont ils ſe ſervoient. A Euſtache d'Aubericourt, l'un de leurs Chefs, le Dauphin oppoſe Brocard de Feneſtrange, Capitaine d'Avanturiers Lorrains, qui, l'ayant défait & bléſſé dangereuſement dans un combat, le fit priſonnier, & diſſipa ſon parti. Cependant la paix ſe négocioit à Londres entre les Rois de France & d'Angleterre, & fut enfin conclue à des conditions auſſi dures pour le Monarque priſonnier que honteuſes pour ſa nation. En voici le précis. Le Roi Jean cédoit en toute ſouveraineté au Roi d'Angleterre 1° le Poitou, y compris la Terre de Belleville & le Fief de Thouars, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limoſin, le Querci, la ville & le pays de Tarbes, l'Angoumois, le Rouergue; 2° la ville de Montreuil & ſes dépendances, 3° le Ponthieu, 4° Calais, & les Seigneuries de Merle, Sangate, Cologne, Valk, Oye & leurs dépendances; 5° le Comté de Guines, 6° les Iſles adjacentes aux pays ſuſnommés; 7° le Roi de France s'obligeoit à payer au Roi d'Angleterre, à divers termes, la ſomme de trois millions d'écus d'or. (Martenne *Ampl. coll.* T. I, *par. I. col. 186.*) Ce traité ayant été apporté en France par le Duc de Bourbon, les Etats aſſemblés, le 29 Mai 1359, refuſent de le ratifier. Edouard, piqué de ce refus, fait enfermer le Roi Jean & ſon fils dans la Tour de Londres, paſſe la mer, & débarque à Calais le 28 Octobre, avec une armée de près de cent mille hommes. Il parcourt diverſes contrées, le fer & la torche à la main, ſans pouvoir néanmoins faire aucune conquête. Arrivé devant Paris, après avoir échoué contre Reims, il fait une tentative ſur cette ville, dont les habitans l'obligent à ſe retirer. Enfin la paix eſt conclue par les Plénipotentiaires des deux Couronnes, le 8 Mai 1360, à Bretigni près de Chartres. L'Angleterre y gagne l'ancien Duché d'Aquitaine, pour le poſſéder en toute ſuzeraineté, avec le Ponthieu, & la ville de Calais. Le Régent confirma deux jours après le traité à Paris. Le Roi Jean, délivré de priſon, débarque le 8 Juillet à Calais, où, le 24 Octobre, il

ratifie le même traité. Remis le lendemain en pleine liberté, il arrive à Paris le 13 Décembre. On veut lui perſuader que les engagemens contractés en priſon n'obligent à rien. Il rejette cette frauduleuſe défaite: *Quand la bonne foi*, dit-il, *& la vérité auroient diſparu de la terre, elles devroient ſe retrouver dans la bouche & le cœur des Rois.* Cette paix ne délivra pas la France des fléaux qui la ravageoient. Les troupes Angloiſes, après avoir évacué les places qu'elles occupoient, ſe formerent en différens corps, auxquels on donna les noms de *grandes Compagnies*, de *Malandrins*, de *Tard-venus*. N'ayant d'autre reſſource pour ſubſiſter que le pillage, ils l'exercerent avec encore plus de férocité qu'ils n'avoient faits pendant la guerre. Une partie de ces bandits étant deſcendus le long du Rhône, ſurprirent le Pont S. Eſprit & menaçoient Avignon. Le Pape fit publier une croiſade contre eux, & le Roi, de ſon côté, fit monter à cheval ſa Nobleſſe au nombre de dix mille hommes, ſous la conduite de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche. L'armée Françoiſe les ayant rencontrés près de Brignais, à trois lieues au-deſſous de Lyon, fut miſe en déroute, pluſieurs Seigneurs reſterent ſur la place, & le Général & ſon fils y furent bleſſés mortellement. Ce funeſte échec eſt du vendredi après Pâque (2 Avril 1361.) » Telle étoit, dit le P. Daniel, la » deſtinée du Prince régnant de voir chaque année » de ſon régne marquée par quelque inſigne mal- » heur. » Fiers de leurs victoires, les Tard-venus ſe croyoient en état de tout entreprendre & s'y diſpoſoient. Heureuſement le Marquis de Montferrat, appellé par le Pape, les engagea de paſſer en Italie; mais avant leur départ ils obligerent le S. Pere de leur donner l'abſolution de leurs forfaits. (Voy. *le Pape Innocent VI.*) Ce fut durant ces troubles qu'on vit un nommé Jean Gouge, natif de Sens, porter l'audace juſqu'à ſe faire proclamer Roi de France. Il aſſemble des troupes, & nomme, pour ſon Lieutenant-Général, Jean de Vernai, Gentilhomme Anglois, banni du pays pour crimes. Après avoir fait le dégât vers le Rhône, l'un & l'autre furent pris; mais on ne trouve nulle part ce qu'ils devinrent. (Daniel.)

L'an 1364, le Roi voyant que le Duc d'Anjou, ſon fils, s'en étoit revenu furtivement à Paris, de Londres où il étoit priſonnier, au mépris de ſa parole d'honneur, il paſſe lui-même au mois de Janvier en Angleterre, pour effacer cette tache imprimée au nom François & au ſang royal, réſolu d'y reſter juſqu'à ce que l'entiere exécution du traité de Bretigni eut rendu la liberté aux ôtages. C'eſt la ſeule raiſon plauſible de toutes celles qu'on a données de ce voyage, qui a cauſé tant d'étonnement. Il tombe malade à Londres, peu de tems après ſon arrivée, & meurt le 8 Avril, âgé de 45 ans moins 18 jours, dans la 14e année de ſon régne, le jour même que Bertrand du Gueſclin ſe rend maître de Mantes. Son corps fut rapporté en France, & inhumé à S. Denis le 7 Mai ſuivant, après avoir été porté de Paris en cette Egliſe, ſuivant la coutume, par les Officiers du Parlement. Il eſt peu de Princes qui aient mieux profité à l'école de l'adverſité que le Roi Jean. Avant & après ſa captivité, on vit en lui deux hommes, dont la différence formoit le contraſte le plus frappant. Le premier, dur, fougueux, inacceſſible aux remontrances, ombrageux, implacable dans ſa colere, dont il porta les effets juſqu'à la cruauté; le ſecond, doux, modéré, recherchant les bons conſeils, & travaillant à gagner par une bonté ſoutenue les cœurs de ſes ſujets que la violence de ſes déportemens avoit aliénés. Ce fut alors le Roi Jean le Bon, épithéte que la voix publique lui donna de ſon vivant, & qui lui a été confirmée par la poſtérité. Ce Prince avoit épouſé 1° dans le mois de Mai 1332, BONNE, fille de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, décédée le 11 Septembre 1349, à Maubuiſſon, où elle eſt inhumée; 2°, le 19 Février 1350, JEANNE, fille de Guillaume XII, Comte d'Auvergne, morte ſans enfans, le 29 Septembre 1360. Il laiſſa du premier lit Charles, qui ſuit; Louis, tige de la 2e branche d'Anjou; Jean, Duc de Berri; Philippe, dit le Hardi, Duc de Bourgogne; Jeanne, mariée à Charles le Mauvais, Roi de Navarre; Marie, femme de Robert I, Duc de Bar; & Iſabelle, femme de Jean Galéas Viſcomti, Duc de Milan. (Voy. Edouard III, *Roi d'Angleterre.*)

Le Roi Jean II omet quelquefois le jour du mois dans ſes dates. Il ſupprime auſſi quelquefois le millieme & le centieme de l'Ere Chrétienne, & l'année de ſon régne. C'eſt ſous ce Prince qu'on rencontre le premier Acte d'homologation. Etant ſur le point d'être emmené priſonnier en Angleterre, après la bataille de Poitiers, il inſtitua comme on l'a dit, ſon Lieutenant & Régent du Royaume, en ſon abſence, Charles, ſon fils aîné, par Lettres-Patentes, au bas deſquelles on lit dans le régiſtre du Parlement marqué C & D, *Lecta & præſentata in Camerâ Parlamenti*, 3 *Martii ann.* 1356.

L'an 1361, le Roi Jean, par un Edit de la fin de Novembre, unit à la Couronne les Duchés de Bourgogne & de Normandie, ainſi que les Comtés de Toulouſe & de Champagne.

Ce fut ſous ce régne & pendant les ravages que les Anglois firent en France, que l'uſage y ceſſa dans les Chapitres de chanter matines à minuit. Celui de l'Egliſe de Paris fut obligé de le reprendre par un Arrêt du Parlement de 1359.

Les monnoies ſous ce régne ſubirent auſſi de grandes variations; & comme le tau de l'argent eſt le pouls de l'Etat, il faut dire que la France fut alors dans une eſpece de fiévre continue, qui dérangea beaucoup ſa conſtitution. Les choſes en vinrent au point que le Roi fut obligé de payer ce qu'il achetoit pour ſa maiſon avec une monnoie de cuivre qui avoit au milieu un petit clou d'argent. Cependant, choſe étonnante! le luxe ne fut jamais pouſſé plus loin que dans ce tems là parmi les Grands.

L'Etabliſſement de la Cour des Aides a pour époque la captivité de ce Prince. Elle fut compoſée de perſonnes notables, élues par les Etats-Généraux, afin d'impoſer l'aide néceſſaire pour la rançon du Roi & les autres néceſſités du Royaume. Après la mort de ces premiers Elus, le Roi en ſubrogea d'autres, auxquels fut attribuée une Juriſdiction contentieuſe; moyennant quoi ils furent créés Officiers du Roi en titre de *Cour des Généraux des Aides*.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364. CHARLES V, fils aîné du Roi Jean, Duc de Normandie, & premier Dauphin de France, né à Vincennes le 21 Janvier 1337, (N. S.) ſuccéda, le 8 Avril 1364, à ſon pere, & fut ſacré le 19 Mai ſuivant, Fête de la Trinité, à Reims. Trois jours auparavant, (le Jeudi 16 du même mois) Bertrand de Gueſclin avoit défait, à Cocherel, ſur la riviere d'Eure, entre Evreux & Vernon, les Anglois & les Navarrois, commandés par le Captal de Buch, Jean de Grailly, qui fut fait priſonnier. C'étoit une capture que du Gueſclin avoit promiſe à Charles, *pour eſtrennes*, dit Froiſſard, *de ſa noble Royauté.* Mais ce grand Capitaine eſt fait priſonnier, le 29 Septembre ſuivant, à la bataille d'Aurai, par Jean Chandos, le plus grand homme de guerre que les Anglois euſſent alors. La France, l'année ſuivante, commence à reſpirer, par le traité de Guérande, conclu, le 12 Avril, avec Jean de Montfort, pour le Duché de Bretagne, qui lui fut abandonné après 23 ans de guerre. (Voyez *les Ducs de Bretagne.*) La paix ayant été faite vers le même tems avec le Roi de Navarre, il ne reſtoit plus, pour rétablir le calme

dans l'intérieur du Royaume, qu'à ſe défaire des *Grandes-Compagnies*, dont le Marquis de Montferrat avoit déjà tranſporté une partie au-delà des Alpes. Du Gueſclin, remis en liberté moyennant une rançon de 100 mille livres que Chandos exigea, délivra la France du reſte de ces bandits, en les emmenant avec lui au ſervice de Henri de Tranſtamare, qui diſputoit le trône de Caſtille à Pierre le Cruel. Le Prince de Galles appuyoit ce dernier. Epuiſé par les ſecours qu'il lui avoit fournis, il accabla d'impôts les peuples d'Aquitaine, pour rétablir ſes finances. Pluſieurs Seigneurs, Prélats, Chapitres & Communautés de Gaſcogne & de Guienne, portent leurs plaintes de ces exactions au Roi de France. Charles, par ſes Lettres du 25 Janvier 1367, (V. S.) fait ajourner, par un Chevalier & le Juge criminel de Toulouſe, le Prince de Galles à la Cour des Pairs, pour y rendre raiſon de ſa conduite. L'Acte d'ajournement eſt daté du 25 Janvier 1368. (V. S.) Le Prince répond à ceux qui le lui ſignifient, *Nous irons volontiers à Paris, puiſque mandé nous eſt du Roy de France; mais ce ſera le baſinet en tête, & 60 mille hommes en ma compagnie.* Cette réponſe à laquelle on devoit s'attendre, eſt le ſignal de la guerre. On prend les armes de part & d'autre. Au mois de Mai, ſuivant, Charles envoie déclarer la guerre en forme au Roi d'Angleterre. Un ſimple valet de l'Hôtel fut chargé d'aller porter ce défi; & l'on en uſa de la ſorte, parce que le Prince de Galles avoit fait empriſonner les deux perſonnes caractériſées qui lui avoient ſignifié ſon ajournement. (Le Songe du Verger, Juvénal des Urſins, & quelques autres diſent même qu'il les fit mourir.) Jamais menace au reſte ne fut ſuivie d'un ſi prompt effet. A peine le meſſager eſt-il de retour, que le Comte de S. Paul & le Sire de Châtillon entrent à main armée dans le Ponthieu. Abbeville, dont ils s'approchent, leur ouvre auſſitôt ſes portes. Ils font priſonniers les Anglois qui s'y trouvent, ainſi que Louvan, Gouverneur du Ponthieu pour Edouard. S. Valeri ſe rend en même tems. La plupart des autres places ſe ſoumirent d'elles mêmes. La fortereſſe de Pont-de-Remi, fut preſque la ſeule qui ſoutint un ſiége: elle fut emportée d'aſſaut; & la réduction du Ponthieu ſe fit avec une célérité qui ne donna pas aux ennemis le tems de ſe reconnoître. Dans l'Aquitaine, les armes Françoiſes faiſoient des progrès également rapides, ſous la conduite du Duc d'Anjou, Gouverneur du Languedoc. Une partie du Querci, du Rouergue, du Limoſin ſecoua volontairement le joug des Anglois. Montauban & pluſieurs autres villes, après quelque réſiſtance, furent obligés de ſe rendre aux François. Le Duc de Lancaſtre cependant fait une deſcente à Calais, & ravage la Picardie. Le Duc de Bourgogne, envoyé contre lui, ſe contente de l'obſerver & de le tenir en échec. Il eut ſouhaité auſſi bien que ſon armée, d'en venir à une bataille; mais ſon impétuoſité naturelle étoit retenue par les ordres du Roi, ſon frere, qui vouloit apprendre aux François à vaincre ſans combattre. L'an 1370, Du Gueſclin, rappellé d'Eſpagne, va joindre l'armée du Duc d'Anjou. La préſence de ce Capitaine, déjà ſi renommé par ſes explois, remplit les troupes d'une confiance qu'elles n'avoient point encore éprouvée. Tout plie de gré ou de force ſous les armes Françoiſes. Le Duc de Berri ſe rend maître de Limoges, moins à la vérité par ſa valeur, que par la bonne volonté de l'Evêque & des bourgeois; mais la place eſt bientôt repriſe par le Prince de Galles, qui exerce une cruelle veangeance ſur ſes malheureux habitans. Ce fut ſa derniere expédition. Il étoit malade alors, & il retourna en Angleterre, où il ne fit plus que languir. Robert Knolles, à la tête de 35 mille Anglois, faiſoit dans le même tems de grands dégats en-deçà de la Seine. Après avoir ravagé la Picardie & la Champagne, il étoit venu juſqu'aux portes de Paris, d'où il dirigea ſa route vers le Maine. Le Roi fait revenir du Gueſclin, & lui remet en main, le 2 Octobre, l'épée de Connétable, qu'il s'excuſe de recevoir, en diſant: « Il eſt » vérité que je ſuis un pauvre homme, & de ſi baſſe » venue en l'office de Connétable, qui eſt ſi grand & » ſi noble qu'il convient qui bien le veut exercer & » s'en acquitter, qu'il commande & exploite moult » avant, & plus ſur les grands que ſur les petits. Or » veez-ci meſſeigneurs vos freres, vos neveux & vos » couſins, qui auront charges de gens d'armes en oſt » & chevauchées; & comment oſerai-je commander » ſur eux.? Lors reſpondit le Roi, & dit: Meſſire » Bertrand, ne vous excuſez point par cette voye; car » je n'ai ni frere, couſin, ne neveu, ne Comte, ne » Baron en mon Royaume qui n'obéiſſe à vous, & ſe » nul en eſtoit au contraire, il me courouceroit. » (Froiſſard, Vol. I, ch. 29.) Après cette réponſe, il ſe rend, & le Roi l'envoie à la pourſuite de Knolles. Du Gueſclin atteint une partie de ſon armée à Pont-Vallain, & la taille en pieces; il marche enſuite vers les autres quartiers des ennemis, qu'il enleve avec le même bonheur. Ce fut dans cette expédition qu'il fit, à Pontorſon, le 28 Octobre, une alliance, ou fraternité d'armes, avec ſon compatriote Olivier Cliſſon, l'ennemi le plus implacable des Anglois. La fortune ne fut pas plus favorable ſur mer à ceux-ci que ſur terre. L'an 1371, le 22 & le 23 Juin, la Flotte Caſtillane, ſous la conduite de Boccanégra, bat leur flotte commandée par le Comte de Pembrock, à la hauteur de la Rochelle; elle la pourſuit juſqu'à la vue de Bordeaux, où elle fait échouer une partie de ſes vaiſſeaux, & coule l'autre à fond: Pembrock, avec grand nombre des ſiens, eſt pris & emmené priſonnier en Caſtille: cet échec, dit Mézerai, fut la ruine entiere du parti Anglois. L'an 1372, du Gueſclin ayant ſous ſes ordres le Duc de Bourgogne, le Comte d'Alençon, & l'élite de la Nobleſſe Françoiſe, paſſe la Loire à la tête d'une armée de plus de 3000 lances. Malgré la bravoure & l'expérience du Captal de Buch, qui avoit recouvré ſa liberté par la paix faite avec le Roi de Navarre, & remplaçoit le Prince de Galles, les villes d'Aquitaine, pour la plupart, ou ſe rendirent d'elles-mêmes, ou ne firent qu'une foible réſiſtance; celle de Poitiers fut du nombre des premieres; le Château ſoutint un ſiége, & fut emporté d'aſſaut. Mais ce qui valut la conquête d'une Province, le Captal fut pris devant Soubiſe, par Yvain, iſſu des anciens de Princes Galles, & amené à Paris. Le Roi le fit enfermer dans la Tour du Temple, & refuſa conſtamment de le rendre. Il mourut cinq ans après dans ſa priſon. La réduction de Soubiſe fut ſuivie de celle de ſaint Jean d'Angeli, d'Angoulême, de Taillebourg & de Saintes. La Rochelle, dont le port étoit bloqué par la flotte Caſtillane, avec laquelle, par le moyen d'Yvain de Galles, elle étoit d'intelligence, ſurprit elle-même, le 8 Septembre, la Citadelle qui la commandoit & rentra de plein gré ſous la domination de la France. Il n'en fut pas de même de Thouars, où les Seigneurs Poitevins, attachés à l'Angleterre, s'étoient renfermés. Il fallut en faire le ſiége. La garniſon près de ſuccomber promit de ſe rendre, ſi dans la S. Michel

prochaine (on étoit alors au mois de Juin) il ne venoit point de ſecours. Le Roi d'Angleterre, inſtruit de la ſituation des aſſiégés, monte ſur une flotte pour venir les dégager. Mais les vents contraires l'empêchant d'aborder ſur les côtes de France, il eſt obligé de s'en retourner. Le terme expiré Thouars exécute la capitulation, & ouvre ſes portes aux aſſiégeans.

Le Roi Charles V fit vers le même tems un voyage en Bourgogne, dont les Hiſtoriens ne parlent point. Etant venu à Cluni, ſur la bonne renommée de ce Monaſtere, il fait expédier ſur les lieux des Lettres datées du 3 Janvier 1371, (V. S.) par leſquelles il déclare qu'ayant *conſidéré l'eſtat deſdiz Religieux avecques grans diligence & advis, il a veu & trouvé véritablement la renommée eſtre vraie, & les faiz ſurmonter la renommée*. En conſéquence, *Nous*, dit-il, *en l'honneur & révérence de la ſainte Trinité, &c. voulons d'oreſenavant eſtre frere & fils deſdiz Religieux & de ladicte Abbaye, & dès maintenant nous y tenons & à toujours mais nous & les noſtres protecteurs, deffendeurs & aideurs d'yceux Religieux & Abbaye, tant en chief comme en membres*. (Archives de Cluni.)

Les affaires des Anglois en France alloient toujours en dépériſſant. L'an 1373, le Connétable, après s'être rendu maître de preſque tout ce qui leur reſtoit de fortereſſes en Poitou, paſſe en Bretagne. Chaſſés de toutes parts, les Anglois trouvoient encore dans ce pays un aſyle par la faveur du Duc qui leur étoit dévoué. Mais à l'approche de l'armée Françoiſe toutes les villes ſe ſoumirent, excepté, dit Nicole Gilles, Breſt, Aurai & Derval. Du Gueſclin étoit occupé au ſiége de Breſt lorſqu'il fut rappellé de Bretagne pour aller s'oppoſer au Duc de Lancaſtre, qui venoit de débarquer, le 20 Juillet, avec 30 mille hommes à Calais. Le Connétable rencontre cette armée auprès de Troyes : il la ſuit en la harcelant ſans ceſſe juſqu'en Guyenne, & la maltraite ſi fort, qu'en arrivant à Bordeaux elle ſe trouve réduite à 6 mille hommes.

Les Papes avoient ſouvent travaillé, mais ſans ſuccès, à la réconciliation des deux Couronnes. Grégoire XI fut un peu plus favorablement écouté. L'an 1375, à ſa priere, il y eut un tréve concluе à Bruges le 17 Juin, pour un an & trois jours, par les Plénipotentiaires de France & d'Angleterre. Les Auteurs varient ſur l'époque préciſe de cette tréve. Mais ils s'accordent tous à dire qu'elle fut prolongée juſqu'en 1377. Elle venoit d'expirer lorſqu'Edouard III mourut le 21 ou 23 Juin de cette année. Charles V ne négligea point une circonſtance auſſi favorable à la France. Il avoit toute prête une flotte compoſée de 35 vaiſſeaux de ligne, & d'une infinité d'autres bâtimens. Il la fit partir incontinent pour l'Angleterre, ſous les ordres de l'Amiral Jean de Vienne, neveu du brave défenſeur de Calais. Elle fit ſa deſcente dans le Comté de Kent quatre jours après la mort d'Edouard, ſurprit & brûla la ville de Rye; puis s'étant remiſe en mer, elle côtoya l'Isle & y répandit la déſolation. Froiſſard prétend que les François n'étoient pas encore informés de la mort d'Edouard; mais ils ſavoient du moins qu'il étoit hors d'état d'agir. Dans le même tems le Duc de Bourgogne s'avançoit, à la tête d'une armée, ſur les frontieres de Picardie. D'un autre côté le Duc d'Anjou, accompagné du Connétable, porta ſes armes en Guienne. Elles y firent des progrès ſi rapides, que dans le cours de trois mois elles réduiſirent 134 villes ou places fortifiées. (Il faut ſe ſouvenir que tout alors étoit fortereſſe ou ville fermée.) La plus conſidérable de ces conquêtes fut celle de Bergerac, qui ſoutint 15 jours de ſiége. Thomas Felleton, Gouverneur de Bordeaux, étant accouru pour le faire lever, fut battu & fait priſonnier. Enfin Olivier Cliſſon, envoyé dans la Bretagne avec une autre armée (c'étoit la 5ᵉ), ſoumit tout ce Duché, à l'exception de Breſt qui demeura inveſti par les François.

L'an 1378 (N. S.) l'Empereur Charles IV vient à Paris avec ſon fils Venceslas, Roi des Romains, pour voir le Roi, ſon neveu, & accomplir un vœu de pélérinage à S. Maur des Foſſés. Le Roi le reçoit avec de grands honneurs. La premiere entrevue de ces deux Princes ſe fit le 4 Janvier, près la Chapelle, entre S. Denis & Paris. *A leur aſſemblée*, dit une ancienne Chronique, *l'Empereur oſta aumuſſe & chaperon tout jus; & le Roy oſta ſon chapel tant ſeulement*. L'Empereur reprit la route d'Allemagne le 16 du même mois, laiſſant à Paris ſon Chancelier, avec ordre de préſenter au Dauphin des Lettres de Vicaire-Général de l'Empire dans le Royaume d'Arles, qu'il avoit fait expédier ſecretement pour ce Prince durant ſon ſéjour, & qui furent reçues avec action de graces. On voit par là que ce qu'on appelloit le Royaume d'Arles étoit encore regardé comme mouvant de l'Empire. Peu de tems après le départ de l'Empereur, on découvrit l'horrible projet du Roi de Navarre, qui vouloit faire empoiſonner le Roi de France. Jacques de Rue, chargé d'exécuter ce parricide, fut arrêté, convaincu, & puni de mort le 21 Juin de la même année. Le Duc de Bourgogne & le Connétable furent envoyés en même tems pour ſe ſaiſir des places qui appartenoient au Roi de Navarre en Normandie. Cherbourg, défendu par les Anglois à qui ce Prince l'avoit cédé, fut la ſeule place qu'ils ne purent emporter. Dans ces entrefaites on vit éclater le grand ſchiſme d'Occident, qui, d'Antipape en Antipape, fut prolongé, l'eſpace de 40 ans avec des ſcandales infinis. Le Roi Charles V, après la délibération unanime d'une nombreuſe Aſſemblée tenue à Vincennes, donna, le 16 du mois de Novembre 1378, une Déclaration par laquelle il adhéroit au Pape Clément VII, contre Urbain VI, ſon compétiteur. L'Univerſité fut plus lente à ſe déterminer : elle n'embraſſa l'obédience de Clément que ſur la fin de 1382. (du Boulai.)

Dans le tems que Charles embraſſa l'obédience de Clément VII, l'Angleterre, par antipathie pour la France, ſe déclara pour Urbain VI. Le Duc de Bretagne, réfugié depuis quatre ans dans ce Royaume, ne manqua pas de ſuivre cet exemple. Ce fut un nouveau grief du Roi de France contre lui. Charles, réſolu de pouſſer à bout ce vaſſal obſtiné dans ſa révolte, convoque, au mois de Décembre 1378, l'Aſſemblée des Pairs; & par l'Arrêt, qu'il fit dreſſer en ſa préſence, confiſque à ſon profit le Duché de Bretagne. Du Gueſclin, envoyé ſur les lieux pour mettre à exécution ce jugement, ſe comporte avec la modération qui convenoit envers ſes compatriotes. (Voy. *les Ducs de Bretagne*.) Bureau de la Riviere, habile courtiſan, jette à cette occaſion des ſoupçons dans l'eſprit du Roi ſur le Connétable, comme s'il eût favoriſé le Duc de Bretagne. Charles écrit à du Gueſclin une Lettre de reproches, à laquelle ce Héros fut ſi ſenſible, qu'il renvoya l'épée de Connétable. Le Roi ne tarda pas à reconnoître ſon erreur; les Ducs d'Anjou & de Bourbon étant venus de ſa part

trouver du Gueſclin, l'engagerent, après quelque réſiſtance, à revenir à la Cour. Charles, l'an 1380, le chargea d'une expédition dans les Provinces méridionales où les Anglois ſe montroient encore. Ce grand Capitaine tombe malade devant le Château de Randan en Gévaudan, qu'il aſſiégeoit, & meurt le 13 Juillet, à l'âge de 66 ans, peu de momens après avoir reçu les clefs de la place. (Daniel, N. Ed.) Son corps, par ordre du Roi, fut porté à S. Denis pour y être mis à côté du tombeau que ce Prince s'étoit fait élever à lui-même (*). En diſant adieu aux vieux Capitaines qui l'avoient ſuivi depuis 40 ans : *N'oubliez pas*, leur dit-il, *ce que je vous ai répété mille fois, qu'en quelque pays que vous faſſiez la guerre, les gens d'Egliſe, les femmes, les enfans & le menu peuple ne ſont point vos ennemis.* On dit que ſa coutume étoit, avant d'aller au combat, de manger *trois ſoupes au vin* en l'honneur de la Trinité. Nous liſons la même choſe des anciens Preux dans le roman de Perceval. Du Gueſclin ne laiſſa qu'un fils naturel, quoi qu'il eut été marié deux fois. Le Roi Charles ne lui ſurvécut que deux mois. Ce Prince mourut au Château de Beauté-ſur-Marne le 16 Septembre 1380, des ſuites du poiſon que le Roi de Navarre lui avoit donné 20 ans auparavant. Il étoit dans la 44e année de ſon âge, & la 17e de ſon régne. Son inhumation fut retardée juſqu'au 4 Octobre, par l'abſence de ſes freres, & du Duc de Bourbon, ſon beau-frere, qu'on crut devoir attendre pour cette cérémonie. Le corps, pendant cet intervalle, reſta 8 jours en dépôt dans l'Abbaye de S. Antoine-des-Champs. Par ſon teſtament, il avoit ordonné qu'il fut inhumé auprès de ſa mere, dans la Chapelle qu'il avoit fondée, & qu'à ſes pieds ſeroit mis Bureau de la Riviere, ſon Chambellan, lorſqu'il ſeroit décédé. Charles avoit épouſé, le 8 Août 1350, Jeanne, fille de Pierre I, Duc de Bourbon. Cette Princeſſe, que ſon époux appelloit *le Soleil de ſon Royaume*, & qui mérita ce titre par les qualités du corps, de l'eſprit & du cœur, mourut en couche le 6 Février 1378. (N. S.) Elle fut mere de neuf enfans, dont trois ſurvécurent à leur pere, ſavoir Charles, qui ſuit; Louis, Duc d'Orléans, tige de la branche royale de ce nom, & de celle qui, commençant à François I, a pris le nom de Valois, ou d'Orléans-Valois; & Catherine, dont la naiſſance cauſa la mort de ſa mere. Jean de Berry, Comte de Montpenſier, épouſa Catherine, qui mourut au mois d'Octobre 1388. Charles V acquit par ſa piété ſincere, & par ſon habileté dans le gouvernement, le ſurnom de Sage, que la poſtérité lui a donné. En montant ſur le trône, il avoit trouvé les affaires du Royaume preſque déſeſpérées; il les releva par ſa prudence, & les mit dans un état de proſpérité qui fit l'admiration de l'Europe. Sans ſortir de ſon cabinet, il reprit ſur les Anglois tous les pays que ſes prédéceſſeurs avoient perdus à la tête des armées les plus nombreuſes. Edouard III, ce fier & redoutable ennemi de la France, diſoit avec étonnement en voyant les progrès de Charles, *qu'il n'y eut onc Roy qui ſi peu s'armaſt, & qui tant luy donnaſt d'affaires.* Malgré les guerres continuelles qu'il eut à ſoutenir, il laiſſa, dit-on, dans ſes coffres à ſa mort, 12 mille écus d'or.

Ce fut ce Prince qui fixa à 14 ans commencés la majorité de nos Rois par ſon Ordonnance dreſſée à Vincennes dans le mois d'Août 1374, & enregiſtrée au Parlement le 20 Mai de l'année ſuivante.

Charles V aimoit les Lettres & les protégeoit. La Bibliotheque Royale lui doit ſon origine; il l'enrichit de 900 volumes. Nicolas Oreſme, Grand-Maître du College de Navarre, & enſuite Evêque de Liſieux, traduiſit par ſes ordres la Bible en François. Charles la liſoit en entier tous les ans. Raoul de Presles, Maître des Requêtes de l'Hôtel, fut auſſi chargé par ce Prince de la traduction Françoiſe des 22 Livres *de la Cité de Dieu* de S. Auguſtin; travail pour lequel il lui fut adjugé *quatre mille francs d'or par chacun an.* Ce fut ce Prince qui fit conſtruire à Paris la forteresſe de la Baſtille, dont Hugues Aubriot, Prévôt de Paris, natif de Dijon, poſa la premiere pierre le 22 Avril 1370, & qui fut achevée en 1382. Ce fut auſſi ſous ſon régne que le même Prévôt conſtruiſit, ou plutôt augmenta le petit Châtelet, réédifia le grand pont, aujourd'hui le pont au Change, que les débordemens de la Seine avoient ruiné, & inventa les premiers égoûts ſouterrains pour débarraſſer la capitale des immondices & des eaux inutiles. Ce Magiſtrat qui allioit à l'amour du bien public des mœurs corrompues, fut enfermé au commencement du régne ſuivant comme Juif & hérétique, pour avoir réprimé des étudians de l'Univerſité, qui ſe livroient aux plus grands excès. Mais les Pariſiens, dans une révolte qui s'éleva peu de tems après, l'ayant tiré de priſon pour le mettre à leur tête, il profita de la faveur du ſort pour ſe retirer ſecretement, & ne reparut plus dans la capitale.

Charles V, malgré ſon bon eſprit, avoit le foible de croire à l'aſtrologie. *Il eut en grande recommandation*, dit un ancien Auteur, *les Aſtrologiens, & ſe gouverna par eux; & ſpécialement Maître Gervais Chrétien, grand & profond Aſtrologien, en faveur duquel il fonda, l'an 1376, un College d'Aſtronomie & de Médecine à Paris.* C'eſt le Collége dit *Maître Gervais.*

Ce Monarque à qui l'on a donné le nom ſi bien mérité de Sage, avoit néanmoins un fou atitré pour le divertir. Tous ſes ſucceſſeurs en ont eu depuis juſqu'à Louis XIV, qui bientôt ſe dégoûta de ce ridicule Officier.

Charles V tantôt exprime, tantôt ſupprime le jour du mois dans les dates de ſes Diplômes. Le Réglement qu'il fit touchant le Domaine Delphinal eſt ſigné de ſa propre main : ſes autres Actes ſont ordinairement ſignés par des Secrétaires. Pendant la priſon du Roi Jean, les ſceaux de France étoient en Angleterre. Charles, dans cet eſpace de tems, ſe ſervit d'abord du ſceau du Châtelet, tant qu'il ne fut que Lieutenant du Roi, & enſuite du grand ſceau de Normandie, lorſqu'il eut pris le titre de Régent. (*N. Tr. de Diplom.*)

Sous Charles V, on imagina les habits mi-partis, ſemblables à ceux de nos Bedeaux A la réception de l'Empereur Charles IV, le Prévôt des Marchands, les Echevins, & les plus notables Bourgeois de Paris étoient vêtus de robes mi-parties de blanc & de violet; deux couleurs partageoient également les robes des Officiers de la Maiſon du Roi. Les Maîtres-d'Hôtel portoient velours inde & tanné; les Huiſſiers, camocas bleu & rouge; les Panetiers, Echanſons & Valets Tranchans, ſatin blanc & tanné; les Valets-de-Chambre, gris-blanc & noir, &c. Le Roi étoit vêtu par-deſſous ſon manteau royal, d'une côte-hardie d'écarlate vermeil, dont la forme reſſembloit aſſez aux

(*) Cependant on voit dans l'Egliſe des Dominicains du Puy un tombeau sur lequel est représenté un Chevalier armé de son épée, de son casque et de sa cuirasse, avec cette légende gravée autour de ce monument : Cy gist honorable homme et vaillant Messire Bertrand Claiklin, Comte de Longueville, jadis Connétable de France, qui trépassa l'an m ccc lxxx, le xiiii jour de Juillet. Ce sont apparemment les entrailles de du Guesclin, ou quelque autre moindre partie de son corps que ce tombeau renferme.

fourreaux des enfans. Cet habillement étoit commun aux hommes & aux femmes, & avoit une queue traînante plus ou moins, ſuivant la qualité des perſonnes. Ce fut auſſi ſous ce régne que les Nobles des deux ſexes commencerent à porter les armoiries de leur Maiſon, brodées ſur leurs habits. Ajoutons, avec une ancienne Chronique manuſcrite, *que en ce tems la coutume des hommes eſtoit qu'ils s'armoient de baimes à camail à une pointe ague & à un gros orſon ſur les eſpaules, & chaſcun avoit ſa hache attachée à ſa ceinture.*

Charles V accorda, par Edit de 1371, la nobleſſe à tous les Bourgeois de Paris; ce qui fut confirmé par Charles VI, Louis XI, François I, & Henri II. Mais Henri III reſtraignit ce privilege en 1577 aux ſeuls Prévôt & Echevins.

Le marc d'or ſous le régne de Charles V étoit à 63 livres dix-ſept ſous ſix deniers, & celui d'argent à 5 livres ſeize ſous; d'où il ſuit que la ſomme de dix mille livres que ce Prince avoit aſſignée pour la dot de chacune de ſes filles, revenoit environ à 90 mille livres de notre monnoie.

CHARLES VI DIT LE BIEN-AIMÉ

1380. Charles VI, né le 3 Décembre 1368, ſuccéda, le 16 Septembre 1380, à Charles V, ſon pere. Les premiers jours de ſon régne furent agités par les conteſtations de ſes trois oncles, le Duc d'Anjou, le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, qui ſe diſputoient la Régence. Pour les accorder, il fut conclu, dans une Aſſemblée des Grands du Royaume, tenue le 2 Octobre, que le jeune Prince ſeroit émancipé & déclaré majeur, quoi qu'il n'eut que 12 ans, à condition qu'il gouverneroit le Royaume par l'avis & le conſeil de ſes oncles. Le Duc d'Anjou, qui s'étoit déjà emparé de la Régence, s'en démit alors. Le 1 Novembre ſuivant, Charles arrive à Reims, où il eſt ſacré le 4 par l'Archevêque Richard Picque, ſurnommé auſſi de Beſançon. Au feſtin qui ſuivit la cérémonie, les Grands-Barons ſervirent les plats, *montez*, dit Froiſſard, *ſur haux deſtriers* (chevaux) *tous couvers & parez de drap d'or.* Le Cardinal de la Grange, principal Miniſtre du feu Roi, fut alors congédié. Ce Prélat, Bénédictin de profeſſion, puis Evêque d'Amiens, avoit indiſpoſé contre lui, ſous le régne précédent, l'héritier de la Couronne, par le peu de ménagement qu'il avoit eu pour lui. On rapporte qu'à la mort de ſon pere, ce Prince avoit dit à Pierre de Savoiſi, ſon Chambellan : *Dieu merci, nous voilà délivrés de la tyrannie de ce Capelan.* Les peuples lui imputoient auſſi les impôts conſidérables que Charles V avoit mis ſur eux, & l'accuſoient d'en avoir diverti la meilleure parti à ſon profit. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe retira, chargé de richeſſes & de la haine publique, à la Cour Pontificale d'Avignon. Le Duc d'Anjou, qui prit en main le maniement des Finances après lui, fit bientôt oublier les vices de ſon adminiſtration. Non content d'avoir pillé le Tréſor Royal à la mort du Roi ſon frere, il ne s'occupa qu'à verſer les deniers publics dans ſes coffres, pour ſe mettre en état d'aller prendre poſſeſſion du Royaume de Naples, que la Reine Jeanne Ire lui avoit légué par ſon teſtament du 23 Juin 1380. Ce Prince en effet ſe rendit en Italie, l'an 1382, avec des tréſors immenſes, pour faire valoir ſes prétentions; mais il échoua dans ſon entrepriſe, & mourut pauvre à Biſelia, près de Bari, le 20 Septembre 1384. Avant ſon départ, il avoit fait, le 15 Janvier de l'an 1381, la paix du Duc de Bretagne avec la France, à des conditions avantageuſes pour cette Couronne. On doit auſſi lui ſavoir gré de l'Edit ou de la Déclaration, du 5 Avril 1381, qui abolit l'uſage ancien où l'on étoit de confiſquer les biens des Juifs quand ils embraſſoient la Religion Chrétienne. Le prétexte ſur lequel on appuyoit cette coutume biſarre, étoit que la liberté qu'acquéroit le Juif en ſe convertiſſant, dépouilloit ſon Seigneur de la propriété qu'il avoit auparavant de ſa perſonne. Il arrivoit de là que ces Juifs convertis, ſe voyant dénués de tout, & réduits à la mendicité, retournoient au Judaïſme. Philippe le Bel, avant Charles VI, avoit ſenti cette conſéquence dangereuſe, & tâché de la détruire dans le principe par ſon Edit du 4 Avril 1302; mais la force de l'uſage avoit prévalu.

Charles, dans l'âge des amuſemens, ne reſpiroit que les combats. L'an 1382, le Comte de Flandre, chaſſé par les Gantois, ayant imploré le ſecours de la France, le jeune Monarque ſaiſit avec empreſſement cette occaſion de ſignaler ſa valeur. Il part ſur la fin d'Octobre avec les Ducs ſes oncles, ſuivi d'une floriſſante armée conduite par Olivier Cliſſon, qu'il avoit nommé Connétable, ſuivant les dernieres volontés du Roi, ſon pere. Bataille de Roſebeque, entre Deinſe & Harlebec, gagnée par les François le 27 Novembre (un jeudi) ſur les rébelles, dont 25 mille, (d'autres diſent 40 mille) reſterent ſur la place avec Philippe d'Artevelle leur Chef. Boucicaut, depuis Maréchal de France, combattit à cette journée, étant encore fort jeune. Un Chevalier Flamand, qui abattoit à coups de ſabre tout ce qui ſe rencontroit devant lui, le voyant approcher la hache levée, lui décharge un coup, dont il la fait tomber de ſes mains, en lui diſant d'un ton de mépris : *Enfant, vas teter;* & ne daignant pas achever, il tourne d'un autre côté. Boucicaut, outré de dépit, tire ſon épée & la lui paſſe au travers du corps. (*Voy.* Louis, *Comte de Flandre.*) Pendant l'abſence de Charles les Pariſiens ſe ſouleverent à l'occaſion du rétabliſſement des impôts; c'étoit la troiſiéme révolte de ce peuple ſous le nouveau régne pour le même ſujet. Elle fut appellée des *Maillotins*, à cauſe des maillets que les ſéditieux étoient allé prendre, les uns diſent à l'Hôtel-de-Ville, les autres à l'Arſenal, pour aſſommer les Fermiers des Aides & des Gabelles, briſer leurs bureaux, enfoncer les portes des priſons, &c. Charles, étant revenu triomphant dans ſa capitale le 10 Janvier 1382, (V. S.) tire une vengeance éclatante de ces révoltes. Mais des innocens furent confondus avec les coupables qu'il fit exécuter à mort. Du nombre des premiers fut l'Avocat du Roi, Jean Deſmarets, Magiſtrat reſpectable, dont tout le crime étoit d'avoir encouru, par ſon intégrité, la haine des Ducs de Berri & de Bourgogne. Arrivé au lieu du ſupplice, on le preſſa de demander pardon au Roi. *Maître Jean*, lui diſoit-on, *criez merci au Roi, afin qu'il vous pardonne.* A quoi il répondit : *J'ai ſervi au Roi Philippe ſon grand ayeul, au Roi Jean & au Roi Charles ſon pere, bien & loyaument; & oncques ces trois ne me ſçurent que demander : & auſſi ne feroit ceſtui, s'il avoit âge & connoiſſance d'homme. A Dieu ſeul veuil crier merci.* Cette exécution tira les larmes des yeux de tous les aſſiſtans. La Cour n'en demeura pas là. Le 27 du même mois de Janvier, le Roi, par un Edit, abolit l'Echevinage de Paris, & ſupprima la charge de Prévôt des Marchands, dont les fonctions furent réunies à celles du Prévôt de Paris, qui, le même jour, alla prendre poſſeſſion de l'Hôtel-de-Ville. Le châtiment des Pariſiens fit rentrer dans le devoir les villes de province qui avoient ſuivi leur exemple.

La victoire que Charles avoit remportée ſur les

Flamands, n'avoit pas changé les diſpoſitions ſéditieuſes des Gantois. Etant informé qu'ils avoient appellé les Anglois & les avoient aidés à s'emparer de pluſieurs places de Flandre, il aſſemble une nouvelle armée pour retourner en ce pays. Mais avant que de le ſuivre, la Nobleſſe, qu'il avoit convoquée, obtint de lui que les procédures intentées contre elle ſeroient ſuſpendues pendant le cours de la campagne : premier exemple de ce qu'on nomme *Lettres d'Etat*. Nos Rois n'en n'ont jamais accordé depuis de ſi amples. (Daniel.) Les Croiſés au reſte, ſous la protection des Papes, avoient joui de quelque privilege à peu près ſemblable. Tous les préparatifs étant faits avec une diligence incroyable, le Roi ſe met en marche, le 3 Août 1383, à la tête de 200 mille hommes, accompagné du Duc de Bourgogne qui devoit, comme héritier préſomptif de la Flandre, recueillir tout le fruit de cette expédition. Elle fut heureuſe ; les Anglois, commandés par l'Evêque de Norwich, furent obligés d'évacuer la Flandre, & les rébelles contraints de rentrer ſous l'obéiſſance de leur Comte. Après avoir ainſi pacifié le pays, Charles en ſortit le 22 Septembre, & revint triomphant à Paris. (Meyer.) On penſa pour lors à le marier, & ſon choix ſe fixa ſur ISABELLE, fille d'Etienne, Duc de Baviere-Ingolſtad, qu'il épouſa, le 17 Juillet 1385, dans la Cathédrale d'Amiens.

L'Angleterre étoit toujours en état de guerre avec la France. L'an 1386, Charles, réſolu d'aller attaquer les Anglois dans leur Isle, fait équipper la flotte la plus conſidérable que nous euſſions eu dans nos ports depuis Charlemagne. Elle étoit compoſé de 1287 vaiſſeaux ; *& il y en avoit aſſez*, dit Froiſſard, *pour faire un pont de Calais à Douvres*. Charles ſe rend à l'Ecluſe, d'où cette flotte devoit partir, dans le deſſein de ſe mettre à la tête de cette expédition : mais l'entrepriſe fût rompue par les retardemens affectés du Duc de Berri, qui ſe fit attendre juſqu'au 14 Septembre, tems auquel la mer n'étoit plus tenable. L'affaire fut remiſe au printems de l'année ſuivante ; mais pendant l'hiver une partie de la flotte fut brûlée, & l'autre enlevée par les Anglois.

Le célebre Edit de S. Louis, qui proſcrivoit le duel judiciaire, étoit alors preſque entièrement oublié, même dans les Domaines du Roi. Le 22 Décembre 1386, le Parlement ordonna, par ſon Arrêt, un de ces combats, qui fut exécuté ſous les murs de S. Martin-des-Champs à Paris, le Roi préſent avec ſa Cour, entre le Chevalier Jean Carouge, & Jacques le Gris, Ecuyer & Favori de Pierre II, Comte d'Alençon. La femme du premier accuſoit le ſecond d'être venu chez elle, pendant que ſon mari étoit à la Terre-Sainte, & de lui avoir fait violence, ce qu'il nioit, & ce qu'elle ne pouvoit prouver par témoins. Carouge, dans le combat, reçut d'abord une bleſſure à la cuiſſe ; mais la colere dont il étoit animé redoublant ſon courage & ſa force, il renverſe ſon adverſaire, & lui plonge ſon épée dans le corps. Le vaincu fut réputé coupable, ſuivant le préjugé du tems, & ſon corps en conſéquence, livré au bourreau, fut traîné ſur la claye. Cependant il étoit innocent ; & quelque tems après un criminel, près d'être exécuté pour d'autres crimes, avoua qu'il avoit commis celui dont le Gris avoit été injuſtement accuſé.

L'an 1388, à la demande de Jean de Folleville, Prévôt de Paris, le Roi diſtrait de cette charge celle de Prévôt des Marchands, qu'il confere à Jean Juvenal des Urſins, pere de l'Hiſtorien du même nom, qui devint Archevêque de Reims. L'Hôtel-de-Ville fut en même tems rendu à la Juriſdiction municipale, & le nouveau Prévôt des Marchands vint s'y loger.

L'an 1389, après une tréve concluе pour trois ans avec l'Angleterre, Charles fait célébrer à S. Denis, le 4 Mai, un ſervice ſolemnel pour le Connétable du Gueſclin. Quatre chevaux de l'écurie du Roi, richement enharnachés, furent préſentés à l'offrande par quatre Princes. L'Evêque d'Auxerre officiant monta en chaire après l'offertoire, & fit un diſcours pathétique à la louange du défunt. C'eſt la premiere oraiſon funebre, à ce qu'on prétend, qui fut prononcée en France. On ſe trompe : Gilbert, Evêque d'Evreux, avoit prononcé celle de Guillaume le Conquérant, en 1087, aux funérailles de ce Prince, ſuivant Orderic Vital. Mais aucune juſqu'ici n'a peut-être fait plus d'effet que celle de du Gueſclin, ſi l'on s'en rapporte à ce récit d'un Poète du tems :

Les Princes fondirent en larmes,
Des mots que l'Eveſque monſtroit ;
Car il diſoit : Pleurez, gens d'armes,
Bertrand qui treſtous vous aimoit.
On doit regretter les faits d'armes
Qu'il parfit au tems qu'il vivoit.
Diex ayt pitié ſur toutes ames
De la ſienne, car bonne eſtoit.

Le 20 Juin de la même année, ſuivant Froiſſard, ou plutôt le 22 Août, ſelon deux regiſtres du Parlement, autre pompe d'un genre tout différent. Ce fut l'entrée ſolemnelle de la Reine Iſabelle à Paris. Cette fête, l'une des plus brillantes qu'on eut encore vues, mais exécutée dans le goût peu délicat du ſiecle, ſe trouve amplement détaillée dans les Chroniques de Froiſſard.

En Languedoc, dont le Duc de Berri étoit Gouverneur, & dans quelques autres parties de la France méridionale, l'adminiſtration étoit ſi corrompue, qu'elle ſouleva les peuples & excita des plaintes qui furent portées au pied du trône. Le Roi jugeant qu'il étoit de ſon devoir d'y faire droit, part en grand cortege le 2 Septembre 1389, 8 jours après la fête dont on vient de parler, pour les aller vérifier ſur les lieux. Il ſalue le Pape Clément VII le 30 Novembre, en paſſant par Avignon, y aſſiſte le lendemain au ſacre de Louis II, Roi de Naples, & en part le 4 Décembre, après avoir obtenu de Sa Sainteté la nomination des Evêchés de Chartres & d'Auxerre, avec celle de 750 autres Bénéfices à ſon choix ; c'eſt une ébauche du Concordat. Arrivé à Béziers, il y fait inſtruire le procès de Jean Bétiſac, Secrétaire du Duc de Berri. Convaincu de concuſſions & d'impiétés par ſon propre aveu, Bétiſac fut brûlé vif le 22 Décembre, ſous les yeux du Monarque. Le Comte de Foix, que Charles alla viſiter enſuite, reconnut cet honneur par la plus ſomptueuſe réception. (*V.* Gaſton-Phébus, *Comte de Foix*.) De retour à Paris au mois d'Avril 1390, le Roi ôta le gouvernement du Languedoc au Duc, ſon oncle, pour ſes malverſations ; mais trois ans après il le lui rendit.

Charles VI étoit ſincèrement aimé de ſon peuple. Il dut s'en appercevoir aux réjouiſſances extraordinaires qu'occaſionna ſa convaleſcence en 1392, après une maladie où l'on avoit couru riſque de le perdre. Elles furent malheureuſement troublées par un événement qui eut les ſuites les plus funeſtes & pour le

Monarque & pour l'Etat. Le 13 Juin, le Connétable Cliſſon, ſortant du bal à minuit, fut attaqué, dans la rue Culture Sainte Catherine à Paris, par des aſſaſſins, à la tête deſquels étoit Pierre de Craon, Seigneur puiſſant & débauché. Quoique laiſſé pour mort, ſes bleſſures ne ſe trouverent pas dangereuſes. Le Roi, irrité de cet attentat, en redemande l'auteur au Duc de Bretagne chez lequel il s'étoit, dit-on, retiré. Le Duc ayant déclaré qu'il ignoroit la retraite du coupable, Charles, ſur cette réponſe qu'il prit pour une défaite, ſe détermine à porter la guerre en Bretagne. Il part dans le mois de Juillet pour le Mans où étoit le rendez-vous des troupes; & en étant ſorti le 5 Août à leur tête, il dirige ſa route vers le but de ſon expédition. Mais comme il traverſoit une forêt le même jour, un homme mal vêtu & de fort mauvaiſe mine paroît tout à coup, prend la bride du cheval du Roi, & l'arrête en diſant: *Noble Roi, ne paſſe pas outre, retourne ſur tes pas, tu es trahi.* Cette étrange aventure, jointe à la grande chaleur du jour, fait une telle impreſſion ſur le Roi, qu'il tombe en frénéſie, tire ſon épée, & bleſſe quelques uns de ſa ſuite. On le ſaiſit avec peine, & on le ramene au Mans *ſur une charrette à bœufs*. De là on le tranſporte au Château de Creil-ſur-Oiſe, toujours avec la même aliénation d'eſprit. On fit des vœux par tout le Royaume pour le rétabliſſement de la ſanté du Monarque; & à la fin un Médecin de Laon, nommé Guillaume Harſely, vint à bout de le guérir. Mais ce ne fut qu'une guériſon paſſagere, & Charles eut dans la ſuite des rechûtes fréquentes, ce qui plongea la France dans des malheurs infinis. Dès les premiers accès du mal, les Ducs de Berri & de Bourgogne prirent en main les rênes de l'Etat. Leur premier ſoin fut de deſtituer les anciens Miniſtres, & d'y ſubſtituer leurs créatures. Cliſſon, qu'ils haïſſoient ſouverainement, s'enfuit en Bretagne. On lui fit ſon procès, & par Arrêt il fut dépouillé de la charge de Connétable, qui fut donnée, le 19 Novembre 1392, à Philippe d'Artois, Comte d'Eu, gendre du Duc de Berri.

La ſanté du Roi commençoit à ſe rétablir, & l'on eſpéroit bientôt le revoir à la tête des affaires. Mais, l'an 1393, le 31 Janvier, il retombe malheureuſement en démence, à l'occaſion d'une maſcarade où il courut riſque d'être brûlé. Ce Prince, déguiſé en ſauvage, avec quatre autres Seigneurs qu'il tenoit enchaînés avec lui, & vêtu comme eux d'une robe de toile ſur laquelle étoit attachées des étoupes avec de la poix-réſine, s'étoit rendu au bal en cet équipage. Comme il arrivoit, le Duc d'Orléans approche un flambeau de l'un de ces ſauvages. Le feu prit à l'habit & ſe communiqua aux autres maſques, qui ne purent ſe ſéparer à cauſe de leurs chaînes. La Ducheſſe de Berri eut la préſence d'eſprit d'envelopper le Roi dans la queue de ſa robe & d'étouffer le feu. Ce Prince fut le ſeul qui échappa. Mais ſa tête fut démontée de cet accident. On prétend que ce fut alors que l'on inventa, pour l'amuſer, le jeu de cartes, ou, ſelon d'autres, qu'on le renouvella: quelques uns mettent néanmoins cette invention ſous Charles VII. Le Roi fait cette année & la ſuivante divers pélérinages pour obtenir du Ciel quelque remede à ſon mal. L'état déplorable du Monarque n'empêche pas dix jeunes Seigneurs attachés à la Cour de publier, pour le 15 Septembre 1393, le fameux tournoi, connu ſous le nom du *Pas de Sandricourt*, parce que ce fut près de ce Château, voiſin de Pontoiſe, que le pas d'armes fut indiqué. L'affluence des braves & des Dames qui s'y rendirent fut grande, & tous furent ſomptueuſement régalés par Louis de Hedouville, Seigneur du Château, que cette fête militaire ruina entiérement. (Voyez-en la deſcrip. *lecture des Livres Franc.* part. 2, pp. 31-40.)

L'an 1394, Edit du 17 Septembre, qui bannit de France les Juifs à perpétuité. C'eſt ici le dernier exil de cette nation malheureuſe, dont elle n'a jamais pu obtenir la révocation.

L'an 1395, traité ſigné le 9 Mars entre les Cours d'Angleterre & de France, par lequel on convient d'une tréve juſqu'à la S. Michel 1426. Les Miniſtres Anglois épouſent le même jour, au nom du Roi Richard II, leur Maître, Iſabelle, fille du Roi de France.

L'an 1396, la République de Gênes, agitée par des factions inteſtines, prend le parti de ſe donner à la France. Les conditions auxquelles elle ſe ſoumettoit à cette Couronne, furent ſignées à Gênes le 25 Octobre par les Commiſſaires de Charles VI. Le 27 Novembre ſuivant, le Doge Antoine Adorne quitte en leur préſence les ornemens du Dogat, & reçoit d'eux, au nom du Roi, le titre de Gouverneur de Gênes. (M. de Bréquigni, *Révol. de Gênes.*) La France perdit cette même année la fleur de ſa Nobleſſe à la journée de Nicopoli en Hongrie, où le Sultan Bajazet I battit l'armée des Chrétiens le 28 Septembre. Dix mille hommes d'armes avoient ſuivi le Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, dans cette expédition. Tous, après avoir fait des prodiges de valeur, reſterent morts ſur le champ de bataille, à l'exception de 300 qui furent amenés priſonniers aux pieds du vainqueur. Mais Bajazet les fit égorger en ſa préſence, & n'en réſerva que 25 des plus qualifiés, dans l'eſpérance d'une forte rançon. L'Amiral Jean de Vienne, neveu de celui qui défendit Calais en 1346, fut du nombre de ceux qui périrent les armes à la main. Le Connétable d'Eu, qui avoit engagé témérairement l'action, mourut dans les fers. (*Voy.* Bajazet I, Sigiſmond I, *Roi de Hongrie*, & Philippe le Hardi, *Duc de Bourgogne.*)

Juſqu'à Charles VI on avoit refuſé dans le Parlement de Paris, & dans pluſieurs autres, des Confeſſeurs aux criminels condamnés à mort. Le Roi, compatiſſant au ſort de ces malheureux, rendit, le 12 Février 1397, (N. S.) une Ordonnance par laquelle il leur accordoit cette grace, dont les Cordeliers furent les Miniſtres gagés pour cet effet, ſuivant Mezerai.

Malgré la tréve qui ſubſiſtoit entre les Couronnes de France & d'Angleterre, l'antipathie, ou l'émulation, ſi l'on veut, des deux nations ne laiſſoit gueres échapper l'occaſion de ſe produire. Rien n'étoit plus commun que les combats particuliers de François & d'Anglois. L'an 1402, ſept François, Barbazan à leur tête, & ſept Anglois, s'étant donné un défi, convinrent d'un lieu, entre Montendre & Blaye, pour le champ de bataille, & la victoire ſe déclara pour les premiers. Un anneau d'or garni d'un diamant fut le prix de chacun des vainqueurs, comme on en étoit convenu.

L'an 1405, les brouilleries des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne commencent à éclater. Jean, depuis ſurnommé *Sans peur*, chef de la derniere depuis la mort du Duc Philippe le Hardi, ſon pere, arrivée l'an 1404, prend place au Conſeil, & blâme hautement l'adminiſtration du Duc d'Orléans, qui

gouvernoit l'Etat avec la Reine pendant la maladie du Roi. Le 31 Août de la même année, il marie ſa fille Marguerite au Dauphin Louis, ce qui lui donne un nouveau dégré d'importance. L'an 1405, la maladie du Roi empire au point de lui faire méconnoître tous ceux qui l'environnent, & de le rendre en quelque ſorte méconnoiſſable lui-même à toute ſa Cour. Cet accès dura cinq mois & plus, durant leſquels (on frémit en le rapportant) il reſta ſans ſe coucher, ſans changer de vêtemens, ni même de linge, & ſans que ſa femme & le Duc d'Orléans, comblés de ſes bienfaits, & jouiſſant de tout en ſon nom, fiſſent la moindre attention à un ſi affreux état. Les Pariſiens, indignés des profuſions énormes & des liaiſons ſcandaleuſes de cette Princeſſe & du Duc, ſon beau-frere, ſe déclarent hautement pour le Duc de Bourgogne, arrivé nouvellement des Pays-Bas avec un corps de troupes. Effrayés du ton d'autorité qu'il prend dans cette capitale, la Reine & le Duc d'Orléans ſe retirent à Melun au mois de Juillet; mais pour avoir en main des ôtages précieux, ils chargent Louis de Baviere, frere de la Reine, de leur amener le Dauphin & la Dauphine. Le Duc de Bourgogne, averti de l'enlévement, redouble de diligence, atteint à Juviſi le Dauphin, ſon gendre, &, l'ayant tiré des mains du raviſſeur, le ramene à Paris. On arme des deux côtés, & tout ſe diſpoſe à une guerre civile. Les Ducs de Berri & de Bourbon, oncles des deux Princes ennemis, s'entremettent pour les réconcilier. Ils y réuſſiſſent en apparence; mais la haine ſubſiſta toujours dans le cœur du Duc de Bourgogne, & ne s'éteignit que dans le ſang de ſon rival. L'an 1407, il fait aſſaſſiner le Duc d'Orléans, la nuit du 23 au 24 Novembre, comme il ſortoit d'auprès de la Reine, logée alors à l'Hôtel Barbette. La Ducheſſe d'Orléans, à la nouvelle du meurtre de ſon époux, arrive de Blois, où elle demeuroit, & demande juſtice au Roi de cet attentat. Le Duc de Bourgogne qui, peu de jours après l'avoir commis, s'étoit retiré de peur en Flandre, revient plein de confiance à Paris, où le peuple le reçoit avec des tranſports de joie, en criant *Noël*, comme on faiſoit à l'entrée du Roi. Alors, loin de déſavouer ſon crime, il en fait gloire. Le Docteur Jean Petit, Cordelier ſuivant les Modernes, Prêtre ſéculier ſelon Jean Juvenal des Urſins, parle pour ſa défenſe dans une audience publique qui lui eſt accordée le 8 Mars 1408. Jamais apologie ne fut plus impudente & plus ſcandaleuſe. L'Orateur, après avoir accuſé le Duc d'Orléans des crimes les plus atroces, conclut, par cette horrible maxime, *qu'il eſt permis de tuer les Princes qu'on croit être des tyrans*. Nouvelle audience du 11 Septembre ſuivant, où Jean de Villette, Abbé de S. Denis, juſtifie la mémoire du Duc d'Orléans, par ordre de la Ducheſſe, ſa veuve, & répond aux accuſations de Jean Petit. Le Duc de Bourgogne eſt déclaré, par le jugement qui intervient, ennemi du Roi & de l'Etat. Ce Prince étoit alors occupé à réduire les Liégeois. Vainqueur de ce peuple, il revient triomphant à Paris. A ſon approche le Roi & la Reine ſe retirent à Tours, & le laiſſent maître de la capitale. Peu de jours après ſon arrivée il y fut témoin & promoteur (le 18 Mai) d'un convoi funebre, dont la pompe biſarre fut le triomphe de l'Univerſité. Guillaume de Tignonville, Prévôt de Paris, avoit fait pendre l'année précédente deux Clercs étudians, convaincus d'homicide & de vol ſur les grands chemins. L'Univerſité, ſoutenue de l'Evêque de Paris & du Duc de Bourgogne, ennemi de Tignonville, réclama ſes privileges, & ceſſa ſes leçons juſqu'à ce qu'on lui eût donné ſatisfaction. Elle l'obtint auſſi ample qu'elle auroit pû l'eſpérer dans une meilleure cauſe. Le Prévôt, non ſeulement fut dépouillé de ſa charge, dont le Duc fit pourvoir Pierre des Eſſarts; on l'obligea même de ſe tranſporter aux fourches patibulaires, où les deux criminels étoient expoſés, de les baiſer à la bouche, de les dépendre de ſes propres mains, & de les eſcorter juſqu'aux Mathurins, où ils furent tranſportés dans un charriot de deuil, conduit par le bourreau revêtu d'un ſurplis. On les inhuma dans le cloître, où l'on voit encore leur épitaphe.

Le Duc de Bourgogne, déteſté à la Cour autant qu'il étoit chéri du peuple, ſentoit bien que la politique exigeoit de lui, pour obtenir du Roi ſa grace, quelque réconciliation avec la Maiſon d'Orléans. La Cour, inſtruite de ſes diſpoſitions à la paix, ſe rendit, l'an 1409 (N. S.) à Chartres, & là, dans l'Egliſe Cathédrale, le 9 Mars, en préſence du Roi, de la Reine & de tous les Grands qui les environnoient, le Duc fit une eſpece de ſatisfaction aux enfans du Prince qu'il avoit fait aſſaſſiner. Ayant affermi par là ſon pouvoir, il le déploya contre un favori du Roi & de la Fortune, que nul autre que lui n'eut oſé attaquer. Jean de Montagu, (c'étoit ſon nom) Surintendant des Finances & Grand-Maître de la Maiſon du Roi, égaloit par ſon luxe & ſa magnificence les Maiſons des Princes, & ſembloit les provoquer par ſon arrogance. Le Duc de Bourgogne, après s'être aſſuré du conſentement des Princes les plus accrédités, le fit arrêter, le 7 Octobre, par le Prévôt de Paris, Pierre des Eſſarts, & dix jours après le fit décapiter aux Halles par ſentence d'une Commiſſion établie pour le juger. (*) Le Roi, qui étoit malade pour lors, ſe plaignit amérement de cette exécution, lorſqu'il fut revenu en ſanté.

La France, dans le mois précédent, avoit eſſuyé un revers fâcheux par le ſoulévement des Génois, qui, profitant de l'abſence du Maréchal de Boucicaut qu'elle leur avoit donné pour Gouverneur, chaſſerent tous les François établis chez eux, & nommerent le Marquis de Montferrat Capitaine-Général de la République. (Voy. *Gênes.*)

La hauteur du Duc de Bourgogne & le deſpotiſme qu'il exerçoit dans toutes les parties du Gouvernement, ne tarderent pas à irriter les autres Princes contre lui. L'an 1410, les Ducs de Berri & de Bourbon, s'étant retirés de la Cour, ſe rendent à Gien, où les Ducs d'Orléans & de Bretagne, & les Comtes

(*) Montagu fut conduit au supplice dans une charrette, vêtu d'une houpelande mi-partie de rouge et de blanc, les eperons dorés aux talons. Le corps et la tête, après l'exécution, furent portés à Montfaucon pour y rester exposés. Les Célestins de Marcoussi, dont ce Ministre avoit fondé le Couvent, signalerent alors leur reconnoissance envers lui. Pour être en état de poursuivre la réhabilitation de sa mémoire, ils vendirent deux images d'or massif, ornées de perles et de pierres fines. Ayant enfin obtenu, par Arrêt de l'an 1411, la permission d'enlever le cadavre, ils l'inhumerent dans leur Eglise sous un tombeau qu'on y voit encore aujourd'hui. Dans le siecle suivant, le Roi François I, à la vue de ce monument, plaignit le sort de Montagu qu'il soupçonnoit avoir été injustement condamné. *Sire*, lui dit un Célestin, *il n'a pas été jugé par Juges, ains par Commissaires :* paroles qui firent une telle impression sur le Monarque, qu'il jura, mettant la main sur l'autel, de ne jamais permettre qu'on mît à mort quelqu'un par jugement émané d'une Commission.

d'Alençon, de Clermont & d'Armagnac, viennent les joindre. Là ils font enſemble, le 15 Avril, un traité contre le Duc de Bourgogne. Ce Prince, informé de l'orage qui le menace, prend ſes meſures pour le détourner. On arme des deux côtés. Toutes les villes du Royaume ſe partagent entre les Princes confédérés & le Duc. Les premiers ſe nommoient les Orléanois, ou les Armagnacs, à cauſe du Comte d'Armagnac leur chef, beau-pere du jeune Duc d'Orléans. On les nommoit auſſi les *Bandés*, parce qu'ils portoient blancs le chaperon & la bande qui étoient la marque de leur faction. On appelloit Bourguignons ceux du parti du Duc de Bourgogne, & leur chaperon étoit *pers* (bleu) avec la croix rouge de S. André. La capitale ſe trouve déchirée par les deux factions. Après quelques hoſtilités réciproques, les Princes & le Duc, par la médiation de la Cour, font ſur la fin de l'année un accommodement plâtré au Château de Bicêtre. On reprit les armes de part & d'autre l'année ſuivante. Le Comte de S. Paul, nommé Gouverneur de Paris à la demande des Pariſiens, n'oublia rien pour les mettre dans les intérêts du Duc de Bourgogne. Il y réuſſit après avoir gagné les bouchers dont il forma un corps de 500 hommes, ſous le nom de *Milice royale*. Trois fils de l'un des principaux d'entre eux, nommé le Goix, en furent les Capitaines. Cette troupe s'accrut de tous ceux qui cherchoient à ſe défaire de leur ennemis perſonnels. Pour dévouer un homme à la mort il ſuffiſoit de l'appeller Armagnac. Les débiteurs de mauvaiſe foi donnoient ce nom à leurs créanciers, & les vindicatifs à ceux qui les avoient offenſés. Paris devint alors un théâtre d'horreurs, où les vols, les meurtres, les ſacriléges, ſe commirent impunément. Cette fureur épidémique ſe communiqua dans les Provinces : bientôt il n'y eut plus de ſûreté dans le Royaume. Les Princes attachés tous au Duc d'Orléans, ayant réuni leurs forces, dévaſtent la Picardie, & de-là marchant vers la Seine, ils s'emparent de S. Cloud, & tiennent comme bloquée la capitale. Le Duc de Bourgogne, retiré en Flandre, vole au ſecours des Pariſiens avec une armée dans laquelle ſe trouvent huit cens hommes d'armes Anglois, commandés par le Comte d'Arondel. Il entre dans la ville dont il force l'ennemi a s'éloigner. Le Comte d'Armagnac ſe dédommage de cet échec ſur S. Denis, d'où il fait enlever le tréſor que la Reine avoit mis en dépôt dans l'Abbaye. Mais ſes troupes ſont délogées de S. Cloud ſur la fin de l'automne 1411. D'autres avantages remportés ſur les Orléanois par les Bourguignons déterminent pluſieurs Seigneurs & pluſieurs villes à quitter le parti des premiers pour paſſer dans celui des ſeconds. Les Princes alors ne rougiſſent pas de recourir au Roi d'Angleterre, l'ennemi naturel de la France, pour en obtenir du ſecours, à l'exemple du Duc de Bourgogne. Mais ils vont plus loin que lui. Car moyennant la promeſſe que fait l'Anglois de leur fournir un corps de troupes, ils s'engagent à le remettre en poſſeſſion des terres qui lui avoient été cédées par le traité de Bretigni, & de ſe reconnoître dès-lors ſes vaſſaux pour les fiefs qu'ils poſſédent en Aquitaine. Les négociateurs de ces ignominieuſes conventions arrêtées ſur la fin de Mai 1412, furent un Religieux de S. Denis & un Auguſtin, nommé Jacques le Grand, que les Princes avoient députés à Londres. La Cour de France inſtruite de l'objet de leur miſſion avant qu'il fut rempli, déclare les Princes ennemis de l'Etat. Le Roi marche auſſitôt contre eux, & vient les aſſiéger le 10 Juin dans Bourges, où ils s'étoient renfermés. L'attaque fut vive, & la défenſe vigoureuſe. Mais la contagion s'étant miſe dans l'armée du Roi, la paix ſe fit par l'entremiſe du Dauphin, & fut ſignée à Auxerre le 13 Juillet, dans une entrevue des Ducs de Bourgogne, d'Orléans, de Berri & de Bourbon. On vit alors les deux premiers ſe promener par la ville montés ſur un même cheval. Mais les habits de deuil que le Duc d'Orléans affectoit de porter encore, ne démentoient que trop ces vaines apparences de réconciliation. Le Monarque lui-même & ſon Conſeil firent ſi peu de fonds ſur cette paix, qu'ils en différerent de deux mois la publication. Elle fut enfin publiée, avec défenſe, ſur peine de vie, d'appeller perſonne *Armagnac ou Bourguignon*. Ce qu'on avoit prévû ne tarda pas d'arriver. Le Duc de Bourgogne, perſuadé que les Princes n'avoient point changé de diſpoſitions à ſon égard, continua de fomenter les troubles. L'an 1413, le 21 Avril, ſes partiſans excitent tout à coup une nouvelle ſédition dans Paris. Le boucher Simon Caboche, devenu le chef des ſéditieux, qu'on appella depuis *Cabochiens*, & Jean de Troyes Chirurgien, étoient à leur tête. Ils marchent droit à l'Hôtel du Dauphin, d'où ils enlevent le Duc de Bar & pluſieurs Officiers du Dauphin, qui furent conduits priſonniers, d'abord à l'Hôtel d'Artois, appartenant au Duc de Bourgogne, & de-là à la Tour du Louvre. Le Dauphin lui-même reſta priſonnier dès ce moment à ſon Hôtel, & n'eut plus la liberté d'en ſortir. On imagine de donner aux Confédérés un chaperon blanc pour ſigne de ralliement, & de Troyes a l'inſolence d'en préſenter & d'en faire accepter un au Roi. Tous ceux qui n'ont pas cette marque de confédération, deviennent les objets de la fureur des ſéditieux. Etant revenus le 20 Mai à l'Hôtel du Dauphin, ils en tirent Louis de Baviere, frere de la Reine, qu'ils enferment au Louvre ; ils ſe ſaiſiſſent enſuite de pluſieurs autres Seigneurs, & même des Dames les plus qualifiées de la Cour ; &, les ayant traînés à la Conciergerie, ils demandent qu'on inſtruiſe leur procès. L'Avocat du Roi, Juvenal des Urſins, eſt du nombre des priſonniers ; on deſtitue le Chancelier Arnaud de Corbie, & le Duc de Berri eſt obligé de ſe cacher. Les exécutions commencent alors. La plus remarquable fut celle de Pierre des Eſſarts, Prévôt de Paris, Grand-Bouteiller de France, & Gouverneur-Général des Finances, le même qui avoit fait faire l'exécution du Surintendant Montagu. Le Dauphin & le Duc de Bourgogne lui avoient confié la garde de la Baſtille. Inveſti dans cette place par les ſéditieux, dont il vouloit réprimer les mouvemens, il ſe rendit au Duc de Bourgogne, qui le fit conduire au Châtelet. Le 1 Juillet il fut tiré de cette priſon, & traîné ſur une claie juſqu'aux halles, où il fut décapité. Deux ans auparavant, le Duc de Brabant, frere du Duc de Bourgogne, lui avoit prédit ce malheur. *Mon ami*, lui avoit-il dit, *Montagu a été 22 ans à ſe faire pendre ; mais au train dont tu y vas, cela ne ſera pas ſi long.* Antoine, ſon frere, Chambellan du Roi, n'échappa qu'avec peine au ſupplice, & fit ériger en action de graces la ſtatue coloſſale de S. Chriſtophe, qu'on voit à Notre-Dame de Paris. Ce monument atteſte encore plus la frayeur dont il avoit été ſaiſi, que ſa reconnoiſſance envers le Ciel. Le Roi, la Reine & le Dauphin étoient cependant retenus comme priſonniers dans l'Hôtel de S. Paul, où les chefs de la ſédition venoient chaque jour braver l'héritier du trône, & l'accabler de répri-

mandes & de reproches. (Il les méritoit par la vie diſſolue qu'il menoit à l'exemple de ſa mere, & ſes dépenſes ſuperflues qui abſorboient les revenus de l'Etat; mais ce n'étoit pas à des hommes de néant à les lui faire.) Les Ducs d'Orléans & de Bourbon, craignant pour la vie de ce Prince, s'ils entreprenoient de le délivrer par la force, demandent une conférence au Duc de Bourgogne; elle ſe tient à Pontoiſe. La paix y eſt de nouveau ſignée le 31 Juillet 1413, & rendue publique à Paris le 3 Août ſuivant, après qu'on eut délivré les Seigneurs enfermés au Louvre. Les principaux factieux, attaqués par le Dauphin à la tête de 30 mille Pariſiens, s'éloignerent de la capitale. Mais il y reſta toujours un levain de diſcorde, que le Duc de Bourgogne eut ſoin d'entretenir. L'an 1414, ce Prince s'approche de Paris à la tête de 2 mille hommes d'armes. Le Roi donne, le 10 Février, une Déclaration contre lui, l'oblige enſuite, à force ouverte, de ſe retirer, le pourſuit en Picardie, & le réduit à demander la paix, qui lui fut accordée au commencement de Septembre, au camp devant Arras, que le Roi tenoit aſſiégé depuis ſix ſemaines. Ce fut à ce ſiége qu'on fit uſage pour la premiere fois des arquebuſes, que l'on nommoit alors canons à main. Les gros canons étoient inventés long-tems auparavant. (Daniel.)

L'an 1415 fut l'époque de la plus grande révolution que la Monarchie Françoiſe eût éprouvée depuis ſon établiſſement. Henri V, Roi d'Angleterre, profitant des troubles de la France, envoie demander au Roi Charles VI les Provinces qui avoient été cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigni, & la Princeſſe Catherine, fille de ce Monarque, pour ſon épouſe, avec un million d'écus d'or en dot. Telle étoit la détreſſe où ſe trouvoit la France, qu'au lieu de rejetter une telle demande avec le mépris qu'elle méritoit, on nomma des Commiſſaires pour entrer en négociation avec ceux d'Angleterre. Les conférences s'étant ouvertes, le 13 Mars, à Paris, on en vint juſqu'à offrir aux Anglois dix de nos Provinces méridionales, avec ſix cens mille écus pour la dot de Madame Catherine. La Providence ne permit pas que ces offres, qu'un François ne peut lire ſans frémir d'indignation, fuſſent acceptées. On ſe ſépara ſans rien conclure; mais non ſans deſſein du côté de la France de renouer les négociations. On envoya effectivement différentes ambaſſades à la Cour de Londres pour ce ſujet. Nous remarquerons celle qui étoit compoſée de l'Archevêque de Bourges, de l'Evêque de Liſieux, du Comte de Vendôme, & d'autres perſonnages de poids. Ces Plénipotentiaires, s'étant aſſemblés, le 27 Juillet 1415, à Wincheſtre avec les Anglois, y firent de nouvelles propoſitions, qui furent rejettées de la part de Henri V. Ce Monarque oſa prendre, dans la réponſe qu'il fit faire, les titres de Roi de France & d'Angleterre, ne donnant à Charles VI que celui de *Séréniſſime Prince de France, ſon parent.* Ce fut alors que toute l'ambition de Henri ſe montra à découvert. Réſolu de la ſatisfaire, il rompt la tréve, & deſcend avec cinquante mille hommes, le 21 Août, à trois lieues d'Harfleur dont il commence auſſitôt le ſiége. Les habitans ſe défendirent pendant 36 jours, avec toute la valeur poſſible, & ne ſe rendirent, le 22 Septembre ſuivant, qu'après avoir perdu toute eſpérance d'être ſecourus. Quelques uns diſent que la place fut emportée d'aſſaut, puis livrée au pillage, & tous ſes habitans paſſés au fil de l'épée. Henri, ne comptant point faire cette année de nouvelles entrepriſes, (le mauvais état de ſon armée ne le permettoit pas) tache de gagner Calais, pour ſe rembarquer; mais l'armée Françoiſe, commandée par le Connétable d'Albret, l'arrête ſur la route, & l'oblige d'en venir malgré lui à une bataille. Elle ſe donna le 25 Octobre, près d'Azincourt, dans le Comté de S. Paul. Les François y combattirent avec la même précipitation & le même déſordre qu'à Créci & à Poitiers, & ils y eurent le même ſort. Un Officier Gallois, nommé David Gaut, que le Roi d'Angleterre avoit envoyé pour reconnoître l'armée Françoiſe, & en obſerver la diſpoſition, l'avoit prédit. Henri lui demandant à combien d'hommes à peu près il croyoit que cette armée pût monter: *Sire*, lui répondit froidement ce Capitaine, *je ne me ſuis pas trop amuſé à les compter; tout ce que j'ai cru voir en général, c'eſt que, quand nous en aurons tué beaucoup, & fait beaucoup de priſonniers, la déroute ſera encore très forte:* prédiction qui s'accomplit à la lettre. Près de dix mille François, dont il y avoit plus de huit mille Gentilshommes, reſterent morts ſur le champ de bataille. Le Connétable, les Ducs d'Alençon, de Bar & de Brabant, le Comte de Nevers, Louis de Bourbon-Préaux, & l'Archevêque de Sens, Jean de Montagu, furent de ce nombre. On regretta peu ce dernier, parce qu'un Archevêque eſt ſi déplacé dans une bataille, qu'il ne peut être plaint quand il y eſt tué. Le Maréchal de Boucicaut mourut quelques jours après de ſes bleſſures. Les Anglois emmenerent 14 mille priſonniers, parmi leſquels ſe trouverent les Ducs d'Orléans & de Bourbon, les Comtes d'Eu & de Vermandois. Ils en avoient fait bien davantage; mais le Monarque victorieux, ſur un faux avis que les vaincus alloient revenir à la charge, ordonna de paſſer au fil de l'épée tous les priſonniers, de peur que, le combat recommençant, ils ne cauſaſſent de l'embarras à ſes ſoldats, & ne ſe rejoigniſſent à leurs gens. L'ordre ne fut exécuté qu'en partie, ceux qui en étoient chargés, plus humains que leur maître, ayant répugnance d'égorger de ſang froid des hommes déſarmés. Le 18 Décembre, le Dauphin Louis meurt à Paris, peu regretté, dit un Moderne, & méritant peu de l'être. Il étoit, par Marguerite, ſa femme, gendre du Duc de Bourgogne, dont il fut alternativement le partiſan & l'ennemi. Son frere Jean, Duc de Touraine, le remplaça; il étoit alors chez le Comte de Hainaut, ſon beau-pere, d'où il refuſa de revenir à la Cour de France. L'épée de Connétable fut donnée, le 30 du même mois, au Comte d'Armagnac. On n'en demeura point là à ſon égard; l'an 1416, le 12 Février, il eſt fait Surintendant des finances, & Gouverneur Général de toutes les places fortifiées du Royaume. Pour affermir ſon autorité, il met dans tous les poſtes conſidérables, des perſonnes dont il eſt ſûr, & chaſſe de Paris tous ceux qu'il juge capables de brouiller en faveur du Duc de Bourgogne. Le premier Mars ſuivant, l'Empereur Sigiſmond arrive à Paris. Il veut, ou feint de vouloir ſe rendre médiateur entre la France & l'Angleterre; le Connétable s'oppoſe aux voies de conciliation qu'il ouvre. Le 2 Avril, tandis que celui-ci eſt en Normandie, on découvre à Paris une horrible conjuration tramée par les émiſſaires du Duc de Bourgogne, contre le Roi & le Duc de Berri, le Roi & la Reine de Sicile, le Chancelier de Marle & d'autres Seigneurs attachés à la Maiſon d'Orléans. Les coupables ſont exécutés à mort, excepté Guillaume d'Orgemont, Chanoine de Paris, fils du Chancelier de ce nom. Son Evêque

l'ayant réclamé, il fut condamné par l'Official à être mitré, prêché publiquement, renfermé pour le reſte de ſes jours & reſtraint au pain & à l'eau. Le 15 Juin ſuivant, mort du Duc de Berri, à l'âge de 76 ans; Prince ambitieux, inconſtant, avare & prodigue à la fois, pillant ſans ſcrupule, & donnant ſans diſcernement. Dans le même tems, le Connétable forme le ſiége d'Harfleur, pour lequel il avoit fait de grands préparatifs. Il ſe croyoit aſſuré du ſuccès; mais deux flottes, qui devoient le ſeconder, ayant été diſſipées par les Anglois, & lui-même ayant été battu par le Duc de Betfort, il fut obligé de ſe retirer.

Le Dauphin Jean étoit toujours à la Cour du Comte de Hainaut, ſon beau-pere. Le Roi & la Reine deſiroient également ſon retour. Le Comte, preſſé là-deſſus par les meſſages qu'ils lui envoyerent, amena ſon gendre à Compiegne, & de-là ſe rendit ſeul à Paris pour conférer avec le Roi ſur les conditions auxquelles il conſentoit de lui ramener le Dauphin. Mais s'étant apperçu qu'on avoit deſſein de l'arrêter, il revint en diligence à Compiegne où il trouva le jeune Prince à l'extrémité. Sa maladie étoit un abcès à la tête, qui l'emporta le 5 Avril 1417 (N. S.). Quelques uns néanmoins, d'après Monſtrelet, prétendent qu'il fut empoiſonné, & imputent ce crime au Roi de Sicile, beau-pere de Charles, Comte de Ponthieu, frere du Dauphin auquel il ſuccéda.

Les galanteries de la Reine l'avoient depuis longtems rendue mépriſable aux yeux du peuple qui l'appelloit ordinairement la *grande Gaure*, dénomination outrageante dont nous nous abſtenons de donner l'interprétation. Le Roi, ſon époux, s'étoit long-tems aveuglé ſur ſa conduite. Ce fut le Connétable qui, l'an 1417, lui décilla les yeux. Tranſporté de colere, au récit qu'il lui fit, il vole à Vincennes où la Reine étoit avec ceux qui paſſoient pour ſes amans. Sur la route il rencontre le Chevalier de Bois-Bourdon, Maître-d'Hôtel de la Princeſſe, qui venoit de la quitter. L'ayant laiſſé paſſer, il ordonne au Prévôt Tannegui du Châtel, qui l'accompagnoit, de courir après lui & de l'arrêter. Bois-Bourdon eſt mis au Châtelet, appliqué à la queſtion, puis, ſur ſes aveux, couſu dans un ſac de cuir & jetté la nuit dans la Seine avec cette inſcription ſur le ſac: *Laiſſez paſſer la Juſtice du Roi.* La Reine elle-même eſt enlevée, conduite à Blois, de-là à Tours où, ſans être priſonniere, elle eſt gardée à vue. Pour comble de diſgrace le Dauphin ſon fils ſe ſaiſit des ſommes d'argent & des bijoux, fruits de ſa rapacité, qu'elle avoit déposés en différens lieux. Cet éclat acheva de tout perdre. Les affaires du Royaume ſe trouvent bientôt dans la plus déplorable ſituation. D'un côté le Roi d'Angleterre, ayant fait une deſcente à Touques en Normandie, ſe rend maître de cette place le 9 Août, oblige Caën à lui ouvrir ſes portes dans le mois ſuivant, & ſoumet ſans efforts la plus grande partie de la Province. D'un autre côté le Duc de Bourgogne, ayant délivré la Reine de ſa captivité, l'amene à Troyes où elle établit ſa Cour & prend le titre de Régente du Royaume *pendant l'occupation du Roi.* Elle avoit déjà créé ſur ſa route, au mois de Novembre, en paſſant par Chartres, une Chambre Souveraine à Amiens, pour les Bailliages d'Amiens, de Tournai, de Vermandois & de Senlis. A Troyes, elle créa, le 16 Février ſuivant, un nouveau Parlement avec une nouvelle Chambre des Comptes, & fit un nouveau Chancelier de France dans la perſonne d'Euſtache de Laiſtre. L'an 1418, la nuit du 28 au 29 Mai, l'Iſle-Adam, Gui de Bar, Bailli d'Auxois, & le Sire de Chatelux, partiſans du Duc de Bourgogne, ſont introduits par le Quartenier Perrinet dans Paris, avec 800 hommes d'armes. Appuyés par la populace, ils s'aſſurent de la ville, s'emparent de la perſonne du Roi, & arrêtent le Connétable & le Chancelier, avec grand nombre d'autres Seigneurs & de Bourgeois, attachés au Dauphin. Tannegui du Châtel fait heureuſement évader ce Prince; tremblant pour ſes jours, il court à ſon Hôtel, où il dormoit profondément, l'enleve de ſon lit, & l'emporte enveloppé dans un de ſes draps à la Baſtille, d'où le lendemain il le conduit à Melun. Le 12 Juin, jour à jamais mémorable, le peuple ſe livre à la plus barbare fureur contre les Armagnacs ou Orléanois; il aſſomme les femmes, les vieillards, les enfans; il enfonce les portes des priſons, en tire ceux qu'il y avoit renfermés; la cour du Palais regorge du ſang des plus notables Bourgeois, du Connétable, du Chancelier, de ſix Evêques, d'un grand nombre de Magiſtrats. Ceux qui étoient renfermés au Grand Châtelet, ayant oppoſé quelque réſiſtance, éprouverent encore moins de pitié; on les obligeoit de ſe précipiter eux-mêmes ſur des piques que l'on tenoit en bas pour les recevoir. De-là ces forcenés ſe répandent en différens quartiers où ils maſſacrent chacun leurs ennemis perſonnels de quelque parti qu'ils fuſſent. On compte plus de 3500 perſonnes qui perdirent la vie pendant les trois jours que dura le plus grand feu de cette émeute. *On les inciſoit ſur le dos en forme de bandes*, dit un Ecrivain du tems, *en haine du parti des Armagnacs*, qu'on nommoit auſſi, comme nous l'avons dit, *les Bandés.* Le 14 Juillet ſuivant, la Reine & le Duc de Bourgogne arrivent à Paris, où ils ſont reçus, comme en triomphe. Le 16 du même mois, Lettres-Patentes du Roi, par leſquelles, *de l'avis*, dit-il, *de noſtre compaigne la Royne, ayant à ce de nous povoir & auctorité*, il révoque & met en ſa main *tous dons tant d'offices & d'états, comme de Terres, Seigneuries & autres biens*, faits par lui, par la Reine, ou par autres en ſon nom. Le 22 du même mois autres Lettres de ce Prince, portant en ſubſtance; qu'attendu que tous les Offices de ſon Royaume ſont vacans, en vertu des Lettres-Patentes ci-deſſus, *de l'avis*, dit-il, *de noſtre chiere & très amée compaigne la Royne, de noſtre très chier & très amé couſin le Duc de Bourgogne, de pluſieurs autres de noſtre ſang & lignage, & autres de noſtre Grand-Conſeil*, il élit, crée, ordonne, conſtitue & établit Philippe de Morvillier premier Préſident, & tous les autres Magiſtrats qui doivent compoſer le nouveau Parlement. C'étoient la Reine & le Duc de Bourgogne qui parloient réellement dans ces Lettres ſous le nom du Roi. Ils renouvellent non ſeulement le Parlement, mais la Chambre des Comptes & la Maiſon du Roi, & s'attachent à ne laiſſer en place aucun des Pariſiens de la faction proſcrite. Les troupes Bourguignones, qui rodoient autour de Paris, empêchoient cependant les vivres d'y entrer. La famine ne tarda pas à s'y faire ſentir. On trouva le moyen de perſuader au peuple que les Armagnacs étoient les auteurs de ce fléau. Il n'en fallut pas davantage pour renouveller ſa fureur. Les maſſacres recommencerent, & les priſons regorgerent encore du ſang des malheureux, qu'on y tenoit renfermés. C'étoit le bourreau Capeluche qui commandoit cette populace effrénée; il ordonnoit les exécutions, il dictoit ſes loix, & ne trouvoit point de contradicteurs. Les priſons de Paris étant ainſi vuidées, le peuple, dont la

rage n'étoit pas encore aſſouvie, demande les priſonniers qui étoient à Vincennes. On les livre, ſous promeſſe qu'ils ſeront conduits au Châtelet. Mais avant qu'ils y arrivent, ils ſont mis en pieces. Ce fut dans le cours de ces troubles qu'un ſoldat du Duc de Bourgogne, ſortant d'un cabaret de la rue aux Ours, où il avoit perdu ſon argent, frappa de pluſieurs coups de dague une image de la Vierge. Le Sacrilége fut ſaiſi, & puni du dernier ſupplice. Pour conſerver la mémoire de cet événement, l'uſage s'eſt perpétué de brûler tous les ans le 3 Juillet, dans cette rue la repréſentation d'un homme armé d'un poignard.

Tandis que la capitale eſt en proie aux horreurs de la famine & de la ſédition, tandis que les Anglois continuent leurs conquêtes en Normandie, le Dauphin Charles, retiré au-delà de la Loire, où grand nombre de Gentilshommes l'avoient ſuivi, n'abandonne pas le ſoin de l'Etat. Pour accroître ſon autorité dans l'opinion publique, il ſubſtitue le titre de Régent du Royaume à celui de Lieutenant-Général que ſon pere lui avoit donné. En cette qualité il établit par Lettres-Patentes, données le 2 Septembre à Niort, une Cour Souveraine à Poitiers pour l'oppoſer au nouveau Parlement de Paris. Cette Cour fut compoſée en partie des Magiſtrats de l'ancien Parlement, qui avoient échappé au carnage, & de ceux que la faction Bourguignone avoit deſtitués. Il accueillit de même les Membres fugitifs de l'Univerſité de Paris, & les employa pour former celle de Poitiers qui acquit de la célébrité.

Le Siége de Rouen étoit alors commencé depuis le le 26 Août par le Roi d'Angleterre, Henri V, & ſe pouſſoit avec toute l'ardeur imaginable. Les habitans, quoique trahis par Gui Bouteiller, que le Duc de Bourgogne leur avoit donné pour Gouverneur, firent la plus vigoureuſe défenſe pendant cinq mois. A la fin, réduits à la derniere extrémité, ils capitulerent le 13 Janvier 1419, (N. S.) & rendirent la place ſix jours après. Le vainqueur, par la capitulation, s'étoit réſervé un petit nombre de citoyens, pour en diſpoſer à ſon gré. De ce nombre fut Alain Blanchard, Maire de la ville. Lui ſeul paya pour tous; Henri eut la cruauté de faire trancher la tête à ce brave homme. Après cette exécution, il fait ſon entrée dans Rouen, précédé d'un Page, qui portoit au bout d'une lance une queue de renard. C'étoit, dit-on, l'emblême de la trahiſon de Gui Bouteiller, qui donnoit avis au Roi d'Angleterre de tout ce qui ſe paſſoit. Le 29 Mai ſuivant, entrevue du Roi d'Angleterre avec la Reine & le Duc de Bourgogne, dans le parc de Meulent: elle dura trois ſemaines. On y traita du mariage de Madame Catherine avec le Monarque Anglois, & en apparence des conditions de la paix; mais dans le ſecret, ſi l'on en croit M. de Saint-Foix, Henri & le Duc de Bourgogne y concerterent des meſures pour perdre le Dauphin, & le priver de ſon droit à la Couronne. Au mois de Juillet, le Dauphin & le Duc de Bourgogne ſe voient près du Château de Poilly-le-Fort, entre Corbeil & Melun, *ſur le ponceau qui eſt à une lieue de Melun, endroit chemin de Paris, près de Poilly-le-Fort*, diſent les Actes paſſés à cette entrevue, qui dura au moins huit jours, puiſque l'un de ces Actes eſt du mardi 4 Juillet, & un autre du mardi ſuivant. *Là, ces deux Princes ſe jurent* (entre les mains du Légat) *de s'aimer comme freres, & de réſiſter en commun à la damnable entrepriſe des Anglois.* Ils ſe donnent rendez-vous pour une autre entrevue à Montereau. Elle ſe fit le 10 Septembre (& non le 18 Août) ſur le pont de la ville entre deux barrieres, chacun étant accompagné de dix perſonnes. Le Duc de Bourgogne y fut tué par les gens du Dauphin. Ce meurtre, qu'on raconte différemment, (*) & qui fut rejetté par l'opinion commune ſur le Dauphin, mit le comble aux maux de la France. Le Dauphin ſe rend d'abord à Gien; de là il paſſe à Bourges, où il aſſemble un corps de troupes, pour être en état de réſiſter aux efforts d'une mere dénaturée, qui veut l'exclure du trône. Il parcourt enſuite la France méridionale, pour y affermir ſon autorité. Le Roi cependant, gouverné par ſa vindicative & cruelle épouſe, donne une Déclaration, portant ordre à ſes ſujets de ſe retirer du ſervice de Charles, ſon fils, infracteur d'une paix deux fois conſacrée par ſes propres ſermens. Pour rendre plus terribles & plus inévitables les effets de ſa haine, Iſabelle ſollicite le nouveau Duc de Bourgogne, Philippe, d'unir contre le Dauphin leurs reſſentimens communs, & ne rougit pas d'implorer l'alliance des Anglois. Rien ne lui fut plus aiſé que de faire entrer ces deux Puiſſances dans ſes vues. Tout étant convenu dans un congrès tenu le 17 Octobre à Arras, le Roi Charles VI eſt amené, l'an 1420, à Troyes, où, le 21 Mai, il fait avec le Roi d'Angleterre, Henri V, le traité le plus infâme & le plus funeſte à la France, traité qui fut enrégiſtré le 30 du même mois au Parlement ſéant à Paris, & juré par les quatre Facultés. Deux articles en forment l'eſſence. Par le premier, Charles donne au Monarque Anglois ſa fille Catherine en mariage; par le ſecond, il le déclare Régent du Royaume & héritier de la Couronne de France à l'excluſion de toute autre perſonne de la famille royale. C'eſt ainſi que Philippe, Duc de Bourgogne, petit-fils du Roi Jean, ſacrifioit les droits de ſa naiſſance à l'eſprit de vengeance, dont il étoit animé. Mais ſon exemple ne ſéduiſit pas les bons François, & la ſeconde des deux diſpoſitions qu'il avoit ſuggérées au Roi Charles, leur parut trop contraire aux loix fondamentales de la Monarchie pour l'adopter. Il étoit d'ailleurs viſiblement déraiſonnable qu'un Prince fut capable de donner un Royaume qu'il étoit hors d'état de gouverner. Le Roi d'Angleterre, aveuglé par ſon ambition, n'en fut pas moins ardent à pourſuivre l'exécution du traité. Le 2 Juin de la même année, il épouſe à Troyes la Princeſſe Catherine. Les deux Rois, ayant joint enſuite leurs forces, prennent ſur le Dauphin Sens, Montereau, Melun, & arrivent le premier Dimanche de l'Avent à Paris, où ils tiennent ſéparement leur Cour. Le Roi d'Angleterre ſe fait remettre le Louvre, la Baſtille & le Château de Vincennes, ôte le gouvernement de Paris au Comte de S. Paul, & le donne au Duc de Clarence. Le 23 Décembre, le Dauphin, cité à la Table de Marbre, y eſt condamné par contumace, banni à perpétuité, & déclaré par Arrêt du Parlement indigne & incapable de ſuccéder à la Couronne. Ce fait, quoique atteſté par Monſtrelet & par tous les Hiſtoriens, ne paroît néanmoins pas bien conſtant. D'ailleurs il faut ſe reſſouvenir que les Bourguignons avoient compoſé le Parlement de gens de leur faction, après avoir deſtitué ou maſſacré la plupart des anciens membres de cette Compagnie. Le Dauphin, toujours occupé à maintenir ſa domi-

(*) Ce meurtre, dit M. de Condillac, est raconté si différemment, qu'on ne peut assurer que le Dauphin en ait été complice : mais il seroit encore plus difficile de prouver qu'il ne l'a pas été.

nation dans les Provinces d'outre-Loire, apprend ſa condamnation ſans ſe déconcerter. *Il en appella*, dit un Ancien, *à Dieu & à ſon épée.*

L'an 1421, Henri V, ayant ruiné ſon armée par ſes conquêtes, repaſſe en Angleterre, pour faire de nouvelles levées. Pendant ſon abſence, le Dauphin reçoit d'Ecoſſe un ſecours de ſept mille hommes, commandés par le Comte de Buchan, fils du Duc d'Albanie, Régent, ou plutôt Tyran de l'Ecoſſe. Ce Général s'étant joint avec ſes troupes au Maréchal de la Fayette, ils marchent à l'ennemi, & défont, le 22 Mars, à Baugé dans l'Anjou, le Duc de Clarence, qui périt dans la mêlée. Le Dauphin pour attacher les Ecoſſois à ſon ſervice, choiſit parmi eux un certain nombre de braves, dont il forma une Compagnie d'Ordonnance, à laquelle il confia la garde de ſa perſonne. La premiere Compagnie des Gardes du Roi en a retenu le nom de Garde Ecoſſoiſe. Henri, de retour en France, le 10 Juin, avec 28000 hommes, pourſuit le Dauphin dans la Beauſſe & l'Orléannois, & de-là il paſſe dans la Brie. Au mois d'Octobre, il met le ſiége devant Meaux, qui ne ſe rendit qu'au mois de Mai de l'année ſuivante. Le Bâtard de Vaurus, qui avoit défendu avec tant de valeur cette place dont il étoit Gouverneur, eſt pendu par ſes ordres au même arbre où il avoit fait brancher tous les Anglois & les Bourguignons qui étoient tombés entre ſes mains. (On appelloit cet arbre l'*orme de Vaurus.*) Henri tombe malade au commencement d'Août de la même année, & meurt le 31 de ce mois à Vincennes, âgé ſeulement de 34 ans. Il étoit à la veille de receuillir le fruit de ſa valeur & de ſes travaux. Car s'il eût vécu quelques années de plus, il étoit humainement impoſſible que la France ne paſſât toute entiere ſous ſa domination. Mais quelle domination! On peut la préjuger par le trait ſuivant. Le Maréchal de l'Iſle-Adam, s'étant un jour préſenté, *vêtu d'une robe de blanc-gris*, devant ce Prince, *eſt-ce là la robe d'un Maréchal de France?* lui dit Henri. *Très cher Seigneur*, répondit le Maréchal, *je l'ai fait faire pour venir depuis Sens juſqu'ici*, & en parlant il regardoit le Roi avec cet air de liberté ſi naturel à la nation. *Comment*, dit le Roi, *vous oſez regarder un Prince au viſage! Très redouté Seigneur*, repartit l'Iſle-Adam, *c'eſt la guiſe de France, & ſi aucun n'oſe regarder celui à qui il parle, on le tient pour mauvais homme & traître: eh, pour Dieu ne vous en déplaiſe. Oh bien ce n'eſt pas noſtre guiſe*, interrompit bruſquement le Monarque Anglois. Peu de tems après l'Iſle-Adam, ſous un faux prétexte de trahiſon, fut conduit à la Baſtille, d'où il ne ſortit qu'après la mort de Henri; encore fut-il heureux qu'il ne lui arrivât pas plus grand mal: car Henri vouloit lui faire couper la tête, & le Duc de Bourgogne eut bien de la peine à le ſauver à force de ſollicitations. (Juvenal des Urſins.) La mort de ce Monarque fut de près ſuivie de celle du Roi Charles VI, arrivée le 22 Octobre (Duclos) au Palais de S. Paul. Ce dernier étoit dans la 43e année de ſon régne, & la 54e de ſon âge. Après ſon inhumation faite à S. Denis, le Duc de Betfort, oncle & tuteur du jeune Henri VI, Roi d'Angleterre, fit crier par un héraut: *Vive Henri de Lancaſtre, Roi d'Angleterre & de France.* Charles eut d'Isabelle, entre autres enfans, Louis, Dauphin, Duc de Guienne, né le 22 Janvier 1396 (N. S.), mort ſans enfans le 18 Décembre 1415; Jean, Dauphin aprés ſon frere, né le 31 Août 1398, mort ſans enfans le 4 Avril 1417 (N. S.) Charles qui ſuit; Iſabelle mariée, 1° à Richard II, Roi d'Angleterre, 2° à Charles, Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orléans; Jeanne, femme de Jean VI, Duc de Bretagne; Marie, Religieuſe à Poiſſi; Michelle mariée, à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; Catherine, femme de Henri V, Roi d'Angleterre, puis d'Owen Tudor, quelle fit pére du Comte de Richemont, dont le fils Henri devint Roi d'Angleterre, & fut le VIIe du nom. Malgré la corruption qui s'introduiſit en France ſous le régne de Charles VI, ce qui fit appeller ce régne *le tombeau des mœurs*, malgré les fléaux qui accablerent ce Royaume depuis l'époque de ſa démence, ce Prince ne laiſſa pas d'être chéri du peuple, qui lui confirma à ſes funerailles le titre de *Bien-aimé*, qu'il lui avoit donné lorſqu'il monta ſur le trône; tant la bonté & la générosité de ſon cœur étoient connues, & tant on étoit perſuadé qu'il n'étoit que l'occaſion & non la cauſe des malheurs publics.

Charles VI ſupprime quelque fois le jour du mois dans les dates de ſes Diplômes. Les formules finales de ſes Lettres-Patentes font ſouvent mention des Princes & des Seigneurs préſens au Conſeil. Après que la France eut été ſouſtraite à l'obédience de Benoît XIII, il ordonna par ſes Lettres du 22 Août 1398, aux Notaires Apoſtoliques de dater leurs actes, *ab electione Domini ultimò in Papam électi, &c.*, & non pas, *anno Pontificatûs Domini &c.* Depuis le traité de Troyes, fait entre Charles VI & Henri V, le 21 Mai 1420, juſqu'au décès du premier, le Chancelier le Clerc, faiſoit mettre au-deſſous des Lettres qui s'expédioient à la Chancellerie, ces mots: *Par le Roi, à la relation du Roi d'Angleterre, héritier & Régent du Royaume de France.* (*N. Tr. de Dipl.*)

Avant ce régne, le nombre des Sécretaires d'Etat qu'on nommoit *Notaires Secrétaires* ou *Notaires du Secret*, n'étoit pas réglé. Charles VI le fixa à douze, & leur donna des Commiſſions pour ſigner en finance.

Les troubles que les Anglois exciterent en France dans les dernieres années de Charles VI & les premieres de ſon ſucceſſeur, ont influé ſur l'hiſtoire de ce tems là; & y ont répandu de grandes obſcurités. Il ſera toujours difficile de démêler lequel étoit le véritable Grand-Chancelier, le véritable Grand-Chambellan, le véritable Connétable, tant que l'on trouvera des Actes de différentes perſonnes qui prennent ces titres en même tems. Charles VI avoit ſes Officiers, dont la plupart ſuivoient le parti de l'Anglois. Le Dauphin, s'étant déclaré Régent du Royaume, nomma des Grands-Officiers parmi les Seigneurs qui lui étoient attachés, & leur conſerva toujours les mêmes Charges & Dignités à ſon avénement à la Couronne. Alors le Duc de Betfort ayant fait proclamer, comme on l'a dit, Henri VI Roi de France, remplit les mêmes places d'Anglois ou de François qui lui étoient affectionnés. On compte juſqu'à ſix Grands-Chambellans en 1427.

On voit, ſous le régne de Charles VI, le premier exemple de la taille réelle, dont le ſyſtême a été ſi ſouvent renouvellé.

On peut juger de la rareté des Livres au commencement du quinzieme ſiécle, par la difficulté que les pauvres Clercs avoient à ſe procurer celui qui étoit pour eux de l'uſage le plus indiſpenſable. Ce fut en leur faveur que Henri Beda, Prêtre de S. Jacques de la Boucherie à Paris, légua, l'an 1406, en mourant, ſon bréviaire écrit ſur velin, à cette Egliſe, pour être enfermé dans une cage de fer ſcellée contre le pillier le plus clair & le plus viſible de la nef. Cette cage étoit pour empêcher que le bréviaire ne fût volé, & on pouvoit paſſer la main & le bras à travers le treillis, pour tourner les feuillets. On fit la même choſe, l'an 1415, à S. Séverin. A Bordeaux, à Senlis, à Laon, & dans d'autres Egliſes, il y avoit pareillement des bréviaires publics renfermés dans des cages treilliſſées, pour l'uſage des Eccléſiaſtiques qui n'avoient pas le moyen de s'en procurer.

* Sous le régne de Charles VI une fille ſauvoit la vie à un criminel condamné à mort, en s'offrant de l'épouſer. Lettres de grace de l'an 1382: *Hennequin Doutart a été condemné par nos hommes-liges jugeans en noſtre Cour à Péronne . . . à eſtre trayné & pendu. Pour lequel jugement entériner, il a eſté trayné & mené en une charette par le pendeur juſqu'au gibet; lui fut mis la hart au col; & alors vint illec Jehannete Mourchon, dite Rebaude, joſne fille née de la ville de Hamaincourt, en ſuppliant & requerant audit Prévoſt ou ſon Lieutenant que ledit Doutart elle peuſt avoir en mariage, en cas qu'il nous plairoit; pourquoi il fut ramené & remis eſdictes priſons . . . Par la teneur de ces Lettres, remettons, pardonnons & quittons le fait en*

cas deſſus dict. On voit de pareilles Lettres accordées par Charles V en 1376. (Ducange *Suppl. verbo matrimonium.*)

Pendant les premieres années du régne de Charles VI, le marc d'or & le marc d'argent furent au même prix où on les a vus ſous le régne précédent. Mais la guerre qu'on eut à ſoutenir contre les Anglois, obligea d'affoiblir les monnoies à différentes repriſes, de ſorte qu'en 1420 le marc d'or valoit 171 liv. 13 ſous 4 deniers, & le marc d'argent 28 livres.

Sous Charles VI, les troupes quitterent le haubert ou l'habit maillé, pour reprendre l'armure de fer battu, qui, pour faire un armement complet, conſiſtoit en un caſque & une cuiraſſe, à laquelle ſe joignoient les braſſarts, les cuiſſarts & les greves. Veut-on ſavoir comment les troupes ſe comportoient au XIVe ſiécle en traverſant un pays qu'elles devoient protéger? Froiſſard va nous l'apprendre dans ſon ſtyle naïf & vrai. C'eſt en parlant du paſſage de l'armée que Charles VI conduiſit en Flandre pour aller, l'an 1386, faire une deſcente en Angleterre. *Adonc*, dit-il, *vint le Roy de France à Bapaume, à Arras, à Lille, & toujours avaloient gens de tout côté ſi grandement, que tout le pays en eſtoit mangé. On prenoit par tout ſans rien payer. Les pauvres laboureurs, qui avoient rempli & recueilli leurs grains, n'en avoient que la paille, & s'ils en parloient, ils eſtoient battus ou tués; les viviers eſtoient peſchés, les maiſons abbatues pour faire du feu. Ne les Anglois, s'ils fuſſent arrivés en France, ne puſſent point faire plus grand exil que les troupes de France y faiſoient. Là les maudiſſoient les povres gens ... mais les maudiſſoient entre les dents, diſant: Or allez en Angleterre, que jamais n'en puiſſe-t-il revenir piece.*

CHARLES VII, DIT LE VICTORIEUX.

1422. CHARLES VII, Dauphin de France, né le 22 Février 1403, (N. S.) ayant appris à Eſpali, près du Puy, le 27 Octobre 1422, la mort de Charles VI, ſon pere, prend le deuil en noir, & le lendemain s'étant revêtu de la pourpre, il ſe rend à la Chapelle du Château, où les Courtiſans, ayant déployé le grand étendard de la France, ſemé de fleurs de lis d'or, le proclament en s'écriant: *Vive le Roi.* De là il marche en diligence à Poitiers, où il eſt couronné avec plus d'appareil. Dans le même tems le Duc de Betfort, nommé Régent de France par les Anglois, obſervoit toutes les formalités pour faire reconnoître Roi de France ſon neveu Henri VI, âgé d'environ 10 mois. Tel étoit l'état d'aviliſſement où la capitale étoit réduite, que tous les Ordres qui la compoſoient prêterent ſerment de fidélité au Monarque Anglois, ſans égard pour le légitime héritier du trône. On commence le 9 Novembre à la Chancellerie du Palais à ſceller au nom de ce jeune Prince, & on met à la tête de tous les Actes publics: *Henri, par la grace de Dieu Roi de France & d'Angleterre.* Edouard III avoit déja pris ce titre; mais c'eſt ici proprement l'époque de la prétention chimérique des Rois d'Angleterre, ſoi-diſant *Rois de France.* La détreſſe où Charles ſe trouve le met ſur le point d'être accablé par ſon rival. Réduit aux ſeules Provinces du Dauphiné, du Languedoc, du Bourbonnois, de l'Auvergne, du Berri, du Poitou, de la Saintonge, de la Touraine, de l'Orléannois, il voit le reſte du Royaume entre les mains de l'Anglois ou du Bourguignon, ſon trop fidele allié. On pourroit toutefois excepter la Bretagne, dont le Duc dans les commencemens, ainſi que le Comte de Richemont, ſon frere, gardoient une eſpece de neutralité. Mais bientôt, ſéduits par les Ducs de Betfort & de Bourgogne, ils ſe liguent l'un & l'autre avec eux par traité ſigné le 27 Avril 1423. L'uſurpateur ne l'emportoit pas ſeulement par l'étendue de ſes Provinces ſur le Souverain légitime, il lui étoit encore ſupérieur par la bonne diſcipline qui régnoit dans ſes troupes & l'habileté de leurs Chefs. Charles n'avoit que des braves à la tête des ſiennes, & pas un Général. Les ſoldats ne ſavoient ni obéir ni ſe former en bataille, parce que perſonne ne ſavoit les commander. A ces avantages de l'Anglois, ajoutez la généroſité, la concorde, la dextérité de ſes Miniſtres, l'activité du Régent, oppoſées à l'avarice, à la déſunion, à la hauteur des Miniſtres du Monarque François, & à ſon indolence naturelle. Telle étoit la poſition de Charles au commencement de ſon régne. Qui eût prédit que les ſuccès de ce Prince lui vaudroient un jour le titre de *Victorieux?* Venons au détail des événemens. Le 31 Juillet 1423, bataille de Crevant dans l'Auxerrois, gagnée par les Anglois & les Bourguignons réunis, ſur les François & les Ecoſſois, commandés par Jean Stuart, Connétable d'Ecoſſe, & le Seigneur d'Etiſſac. Cette victoire cauſa tant de joie aux Chanoines d'Auxerre, Seigneurs de Crevant, que pour en conſerver le ſouvenir ils établirent à perpétuité dans leur Egliſe une meſſe annuelle d'actions de graces, appellée la *meſſe de la Victoire.* Ils firent plus, ils accorderent au Sire de Chatelus, qui, après avoir défendu Crevant, le leur avoit remis, une prébende canoniale, qui depuis ce tems eſt héréditaire dans ſa famille. La ville de Paris, non moins ſenſible à cet événement, le célébra le 6 Août par une proceſſion générale, à laquelle aſſiſta le Parlement en corps. (Le Beuf.) La même année combat de Gravelle dans le Maine, où le Comte d'Aumale, à la tête des Royaliſtes, défit les Anglois, & leur tua 1600 hommes. Ces derniers eurent leur revanche l'année ſuivante à la bataille de Verneuil, donnée le 17 Août. Le Vicomte de Narbonne, qui l'avoit engagée témérairement, y périt avec pluſieurs Seigneurs, & plus de 5 mille hommes des meilleures troupes du Roi. La priſe de Verneuil fut la ſuite de cette affaire. Les Anglois y trouverent tous les équipages de l'armée Françoiſe, & l'argent deſtiné au paiement des troupes. De là ils s'avancerent dans le Maine, dont la conquête ne leur coûta que la peine du voyage. Ce fut alors qu'enorgueillis de tant de ſuccès, & voyant Charles VII réduit à quelques Provinces d'outre-Loire, ils lui donnerent par dériſion le nom de *Roi de Bourges.* C'en étoit peut-être fait de la Monarchie Françoiſe, ſans la guerre qui ſurvint entre le Duc de Gloceſtre & Jean, Duc de Brabant: guerre où le Duc de Bourgogne, en prenant le parti du ſecond, ſon parent, fit une heureuſe diverſion pour Charles VII. (*Voy.* Jean IV, *Duc de Brabant.*) Charles fait, l'an 1425, une acquiſition importante dans la perſonne d'Arthur, Comte de Richemont, qui revient à lui par antipathie pour les Anglois. Ce Monarque, par reconnoiſſance, le fit Connétable au mois de Novembre ſuivant, à la place du Comte de Boukan, tué à la bataille de Verneuil. Le Duc de Bretagne ſuit l'exemple d'Arthur, ſon frere, & fait ſon traité avec Charles, le 25 Octobre 1426, à Saumur. Le feu de la guerre ſe ralentit cette année & la ſuivante. Au mois de Janvier 1427, (N. S.) le Connétable, ſecondé du Grand-Chambellan (George de la Tremoïlle) & du Sire d'Albret, enleve dans le Château d'Iſſoudun, où le Roi étoit alors, Giac, Chancelier de France & premier Miniſtre, qui abuſoit inſolemment de la faveur de ſon Maître, & le fait noyer, ſelon les uns, décapiter, ſelon les autres, à Dun-le-Roi. Perſonne ne plaignit le ſort de ce miſérable, qui, dans ſon interrogatoire, (car on lui fit ſon procès devant les Juges des lieux) s'avoua coupable des plus grandes horreurs. Mais on fut étonné de voir quel-

que tems après George de la Trémoïlle épouſer ſa veuve. (C'étoit le même Giac qui avoit déterminé Jean, Duc de Bourgogne, à ſe trouver à la funeſte conférence du pont de Montereau.) Le Miniſtre déchu fut remplacé par le Camus de Beaulieu, que ſon exemple ne rendit pas plus ſage. Indigné de ſes premiers déportemens, le Connétable, la Cour étant à Poitiers, le fit aſſaſſiner au retour de la chaſſe, preſque à la vue du Château. Charles, dans l'impuiſſance de punir cet attentat, dévore ſon reſſentiment, & demande au Connétable qui donc il veut lui donner pour Miniſtre. *La Trémoïlle*, répond celui-ci, & il inſiſte beaucoup ſur ce choix. *Beau couſin*, reprit le Roi, *vous me le baillez, mais vous vous en repentirez : car je le connois mieux que vous. Et ſurtant*, ajoute l'Hiſtorien de Richemont, *demeura la Trémoïlle, qui ne fit pas le Roi menteur; car il fit le pis qu'il put au Connétable.* Durant ces révolutions de Cour le ſiége de Montargis eſt entrepris par le Comte de Suffolck & le Sire de la Poole, auxquels vint ſe joindre le Comte de Warvic. La place, après s'être défendue l'eſpace de trois mois, étoit prête à ſe rendre, faute de vivres. Seize cens hommes conduits par le Bâtard d'Orléans, Jean, Comte de Dunois, fils du feu Duc d'Orléans, âgé pour lors de 24 ans, & le brave Etienne de Vignole, plus connu ſous le nom de la Hire, arrivent avec un convoi. Ils attaquent les ennemis dans leurs retranchemens le 4 Septembre 1427, les mettent en fuite & font lever le ſiége. Charles VII accorda deux foires franches & d'autres privileges aux habitans, pour récompenſe de leur fidélité. Le Duc de Betfort entre cette même année en Bretagne, ravage le pays, contraint le Duc d'abandonner le parti du Roi, & l'oblige de plus à ſigner, le 8 Septembre, le traité de Troyes : formalité qu'il avoit éludée juſqu'alors.

On vit cette année paroître pour la premiere fois en France cette eſpece de vagabonds, qui ſous la conduite d'un Chef, courant toute l'Europe en mendiant, prétendoient deviner le ſort des hommes par les linéamens de la main. Ils furent nommés Bohémiens, parce qu'ils vinrent de Bohême en France. En Eſpagne, où ils paſſerent enſuite, ils ſe dirent Egyptiens, origine que la couleur de leur peau ne démentoit point. Mais leur pays natal étoit les montagnes ſituées entre la Hongrie, la Moldavie & la Valachie, où les Edits des Princes, en les banniſſant de leurs Etats, les ont forcés de retourner, & d'où ils ne ſortent plus.

Les Anglois n'avoient point encore entamé nos Provinces méridionales. Le Duc de Betfort, voulant y pénétrer, ſe détermine, l'an 1428, à tenter auparavant la conquête d'Orléans. Le Comte de Saliſberi, qu'il charge de cette expédition, paroît devant la place avec ſon armée, un mardi 12 Octobre, & commence auſſitôt le ſiége. Ce fut un des plus mémorables par la brave & longue réſiſtance de la garniſon & des habitans de l'un & de l'autre ſexe; car les femmes s'y diſtinguerent & diſputerent de valeur avec les hommes. L'an 1429, le 18 Février, vendredi des quatre-tems, Faſtol, Chevalier Anglois, amenant aux aſſiégeans un convoi de harengs, (les troupes alors obſervoient le carême) eſt attaqué près de Rouvrai en Beauſſe par le Comte de Clermont à la tête de 3 mille hommes, & les met en déroute. Ce combat fut appellé *la journée des harengs*. Orléans, malgré la belle défenſe des aſſiégés, auroit enfin ſuccombé aux efforts des Anglois, ſi Dieu ne l'eut préſervé par un des coups les plus extraordinaires. *Ceux que le ſeul nom de miracle effarouche*, dit judicieuſement le P. Daniel, *me ſemblent devoir être bien embarraſſés à imaginer un ſyſtême bien juſte pour trouver d'autres cauſes d'une ſuite d'événemens auſſi ſinguliers & en auſſi grand nombre que ceux qu'on va voir.* Jeanne d'Arc, appellée depuis la Pucelle d'Orléans, née, l'an 1412, de pauvres, mais honnêtes parens, à Dom-Remi, près de Vaucouleurs, fut l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour délivrer Orléans. Cette fille, envoyée à l'âge de 16 ans par Robert de Baudricourt, Commandant de Vaucouleurs, vient trouver le Roi ſur la fin de Février à Chinon; elle lui annonce que Dieu l'a deſtinée à faire lever le ſiége d'Orléans, & à le conduire à Reims pour y être ſacré. Mais comme elle ne devoit point en être crue ſur ſa ſimple parole, elle lui découvre, pour preuve de ſa miſſion, des ſecrets qui n'étoient connus que de lui ſeul. Charles, après l'avoir fait examiner par des Théologiens & d'autres habiles gens, ne doute point que ce ne ſoit un ſecours envoyé du Ciel, & ſe détermine à en profiter. Jeanne d'Arc ſe rend à Blois, d'où elle part le 28 Avril, avec 6000 hommes qui eſcortoient un convoi pour Orléans. Arrivée le lendemain à la vue de cette ville, elle y fait entrer ſon convoi, & y entre elle-même, à la priere du Comte de Dunois, qui commandoit dans la place, & des habitans. Le 4 Mai ſuivant, elle y introduit un nouveau convoi ſans oppoſition; & le même jour elle emporte la Baſtille de S. Loup : tous les Anglois, qui défendoient ce fort, ſont tués ou faits priſonniers. Le 6 elle s'empare de la Baſtille des Auguſtins. Enfin le 8 Mai, cette héroïne oblige les Anglois à lever le ſiége, après en avoir fait périr plus de 6 mille, ſans y avoir perdu plus de 100 François. (Il eſt remarquable que non moins humaine que vaillante, elle abhorroit le ſang, qu'en s'expoſant aux coups elle n'en portoit point, & qu'elle ne faiſoit jamais uſage de ſon épée. » Je veux chaſſer les ennemis du » Roi, diſoit-elle, mais je ne veux tuer perſonne. » En effet il ne paroît pas qu'elle ait jamais donné la mort. Elle couroit par-tout dans les rangs ennemis, toujours la premiere au combat, la derniere à la retraite. Son ardeur, ſon audace, ſa certitude de vaincre, ſon étendard qu'on croyoit magique, ſa grace dans les exercices, ſa ſérénité dans le péril, voilà, dit M. Gaillard, le preſtige qui conſternoit & diſſipoit ſes ennemis.) Elle quitte Orléans le 13 Mai, ſe met à la tête de l'armée commandée par le Duc d'Alençon, prend d'aſſaut Gergeau, où le Comte de Suffolck eſt fait priſonnier, ſe ſaiſit du pont de Meun, & ſe rend maîtreſſe de Beaugenci. Le 18 Mai, elle combat à la bataille de Patai en Beauſſe, où Talbot, Général des Anglois, après avoir perdu deux mille hommes, eſt pris avec pluſieurs autres Chefs. Le Roi qui, par ſon conſeil, étoit reſté juſqu'alors au-delà de la Loire, vient à Gien, prend le commandement de ſes troupes, dirige ſa route vers Reims à la ſollicitation de la Pucelle, paſſe par la Champagne, s'empare de Troyes, de Châlons-ſur-Marne, fait ſon entrée à Reims le 16 Juillet, & y eſt couronné le lendemain par l'Archevêque Renaud de Chartres. La Pucelle ayant rempli le dernier point de ſa miſſion par cette cérémonie, demande au Roi la permiſſion de ſe retirer; mais Charles la retient. Auſſitôt après le ſacre du Roi, Laon, Soiſſons, Provins, & pluſieurs autres villes de Cham-

pagne & de Picardie ſe ſoumettent à lui. Le Duc de Betfort, alarmé de ces progrès, quitte Paris ſur la fin d'Août pour ſe rendre dans la haute-Normandie. Le Roi s'avance vers la capitale, force la barriere de la porte S. Honoré, & met en fuite les Anglois & les Bourguignons qui la défendoient. Mais ne pouvant faire ſubſiſter ſes troupes faute d'argent, il abandonne cette entrepriſe. L'an 1430, Sens & Melun rentrent ſous l'obéiſſance du Roi. Compiegne ayant été aſſiégé dans le mois de Mai par les Comtes de Suffolck & d'Arondel, la Pucelle s'y jette, fait une ſortie, le ſoir du 25 Mai, ſur les ennemis, & tombe entre les mains de Lyonnel, bâtard de Vendôme; celui-ci la remit au Comte de Ligni-Luxembourg, qui la vendit aux Anglois. Ce fut pour eux un ſi grand ſujet de triomphe, qu'ils en firent chanter un *Te Deum* à Paris. Le Comte de Vendôme étant venu le 1 Novembre au ſecours de Compiegne, force les Anglois de lever le ſiége. Bataille de la Croiſette près de Châlons-ſur-Marne, vers la fin de cette année. Arnaud Guilhelm de Barbazan, dit le Chevalier ſans reproche, avec 3000 hommes y défait 8000 tant Anglois que Bourguignons. Ce grand Capitaine fut bleſſé mortellement l'année ſuivante à la bataille de Bullegneville, donnée le 4 Juillet, entre le Comte de Vaudemont & René d'Anjou. On voit ſon tombeau en bronze à côté de celui de Charles V à S. Denis, où le Roi Charles VII voulut qu'il fût enterré avec les mêmes honneurs & cérémonies qui s'obſervent aux obſéques de nos Rois. Ce fut ce Monarque qui lui donna le titre de *Chevalier ſans reproche*, avec la permiſſion de porter trois fleurs de lis ſans briſure dans ſes armoiries; privilége dont jouit la Maiſon de Faudoas, qui deſcend d'un de ſes neveux qu'il avoit fait ſon héritier.

Maîtres de la perſonne de Jeanne d'Arc, Betfort & les Anglois ne ſe contenterent pas de la retenir en captivité. L'an 1431, pour venger la honte de tant d'échecs & de pertes qu'elle leur avoit fait eſſuyer, ils font inſtruire ſon procès par des Juges qui leur étoient vendus. Elle eſt condamnée à être brûlée vive comme magicienne, & pour s'être traveſtie en homme; ce qui fut exécuté le 30 Mai (& non pas le 14 Juin, comme le marque le Pr. Henaut) au vieux marché de Rouen. Mais 24 ans après, le Pape ayant fait revoir le procès, la déclara innocente à la honte éternelle des auteurs & des promoteurs de ſa condamnation.

La guerre continue avec la même ardeur & avec de nouveaux ſuccès pour les François. Au mois de Septembre, Ambroiſe Lore défait à S. Célerin, entre Alençon & Beaumont, un corps de troupes Angloiſes. Le jeune Henri VI, que Betfort avoit fait venir en France pour relever le parti des Anglois, arrive de Rouen à Paris, où il eſt ſacré, le 17 Décembre, à Notre-Dame. Il y paſſa les fêtes de Noël, & reprit enſuite la route de Rouen. L'an 1432, Chartres eſt ſurpris, le 21 Avril, par les François.

Ce que Charles VII avoit prédit au Connétable de Richemont, en recevant de ſa main George de la Trémoïlle pour premier Miniſtre, ſe vérifia l'an 1427. Le nouveau favori ſupplanta l'ancien & le fit éloigner de la Cour. Cette diſgrace dura l'eſpace d'environ 6 ans, au bout deſquels le Connétable, ayant trouvé l'occaſion de ſe venger, ne la manqua pas. L'an 1432, au mois d'Octobre, la Cour étant à Chinon, il fait enlever nuitamment la Trémoïlle dans ſon lit par trois Seigneurs bien eſcortés, mécontens, ainſi que beaucoup d'autres, des hauteurs de ce Miniſtre. Le Roi fit d'abord éclater ſa juſte indignation d'un pareil attentat commis dans ſon Palais & preſque ſous ſes yeux; mais comme il commençoit à ſe laſſer de la Trémoïlle, il s'appaiſa bientôt, & le Connétable étant rentré en grace continua de rendre des ſervices importans à l'État. Depuis quelque tems il travailloit à détacher le Duc de Bourgogne du parti des Anglois. L'an 1435, il réuſſit à lui faire accepter des conférences dans l'Abbaye de S. Vaſt d'Arras. Elles s'ouvrirent le 6 d'Août, ce fut la plus auguſte Aſſemblée qu'on eût vue depuis long-tems. Tous les Princes de la Chrétienté y avoient leurs Ambaſſadeurs, le Pape & le Concile de Baſle chacun leur Légat. Les Plénipotentiaires des Anglois s'y trouverent auſſi; mais ils firent des propoſitions ſi déraiſonnables qu'on rompit toute négociation avec eux. On traita, malgré leurs intrigues, avec le Duc de Bourgogne, auquel on accorda bien des choſes qu'on n'auroit point paſſées dans des tems moins fâcheux. La paix fut enfin concluе avec ce Prince & ſignée de part & d'autre le 21 Sept. (*Voy.* Philippe le Bon, *Duc de Bourgogne & Comte de Flandre.*) Les Anglois, invités à prendre part à ce traité, n'oppoſent à l'offre qu'on leur fait de la Normandie pour la tenir en fief de la France & à d'autres propoſitions avantageuſes, qu'un refus dédaigneux dont ils eurent bientôt lieu de ſe repentir. Le 30 du même mois, tandis que le Maréchal de Rieux leur enleve la Haute Normandie, la Reine Iſabelle meurt à Paris, déteſtée des François & mépriſée des Anglois. Son corps fut porté par eau, pour éviter les frais, à S. Denis, n'ayant pour tout convoi que 4 perſonnes. Ce fut l'Abbé qui l'inhuma, pas un Evêque ne s'étant préſenté pour faire ſes obſéques. Cette Princeſſe, preſque auſſi décriée pour ſes diſſolutions que par ſa haine contre ſon fils, avoit établi chez elle, du vivant de ſon époux, un Parlement d'amour, compoſé d'hommes & de femmes. On y voyoit un Chancelier, des Préſidens, des Préſidentes, des Conſeillers, des Conſeilleres, des Avocats, des Greffiers, &c. C'étoit dans ce tribunal ridicule & ſcandaleux qu'on diſcutoit & qu'on décidoit tous les points concernant l'amour, & Dieu ſait ſi l'on s'en tenoit à la ſimple théorie. La mort de la Reine fut ſuivie de celle du Comte d'Arondel, Général Anglois, qui, ayant été battu & pris devant Gerberoi par la Hire & Sintraille, périt, comme Achille, d'une bleſſure qu'il avoit recue au talon dans le combat.

Paris étoit toujours au pouvoir des Anglois. L'an 1436, le Connétable & le Comte de Dunois, après divers avantages remportés ſur eux, s'approchent de cette capitale, où ils entrent, le 13 Avril, à l'aide des bourgeois, qui firent main-baſſe ſur les Anglois. Ceux qui échapperent, s'étant retirés, avec Wilbi, leur Commandant, à la Baſtille, ils y furent auſſitôt inveſtis par le Connétable. On les reçut à compoſition, & ils paſſerent à Rouen, avec l'Evêque de Térouenne, leur zélé partiſan. Charles, ayant appris à Vienne la réduction de Paris, ſe rend à Tours, où il célebre ſur la fin de Juin les noces du Dauphin Louis, ſon fils, avec Marguerite d'Ecoſſe. Au mois d'Août ſuivant, Charles donne un Edit par lequel, après avoir dit qu'il avoit inſtitué ſa Cour de Parlement à Poitiers, & qu'il eſt dans l'intention de le transférer à Paris, où de toute ancienneté il avoit accoutumé d'être, il accorde en dédommagement certains priviléges à la ville de Poitiers. (Joli, *des Offices*, vol. I, p. 11.)

La fortune n'étoit pas toujours contraire aux armes des Anglois en France. Ils avoient perdu Pontoiſe, l'an 1435, par l'indiſcrétion de leur Commandant. L'an 1437 (N. S.), ils la reprennent par un ſtratageme le jour de Carnaval. Il faiſoit un froid extrême, & toute la campagne étoit couverte de neige. Talbot, chef de l'entrepriſe, ayant fait prendre à ſes gens des habits de toile blanche, les avoit diſperſés çà & là autour de la place, avec ordre de s'avancer en ſe traînant ſur le ventre juſqu'à l'entrée de la nuit. On les prit pour des mottes couvertes de neige. S'étant avancés pendant les ténebres, ils poſerent ſans bruit leurs échelles dans le foſſé qui étoit glacé, &, ayant eſcaladé les murs ſans oppoſition, ils ſe répandirent dans la place qui leur fut abandonnée, par la fuite précipitée de ceux qui étoient chargés de la défendre. La Hire ne fut pas auſſi heureux que Talbot dans une tentative qu'il voulut faire ſur Rouen, au moyen des intelligences qu'il y avoit pratiquées.

Charles, depuis qu'il étoit ſur le trône, n'avoit point encore revu ſa Capitale. Inſtruit des grands préparatifs qu'elle faiſoit pour le recevoir, il voulut mériter ces honneurs par quelque action ſignalée. Ce fut dans ce deſſein qu'il chargea le Connétable de faire le ſiége de Monterau-Faut-Yonne, auquel il ſe rendit en perſonne. La ville, après une vigoureuſe défenſe, fut emportée d'aſſaut, après quoi le Château ſe rendit par compoſition dans le mois d'Octobre 1437. Delà Charles vient à S. Denis, d'où étant parti le 8, ou, ſelon d'autres, le 12 Novembre, il fait ſon entrée ſolemnelle à Paris, accompagné du Dauphin, de pluſieurs Princes & d'un grand nombre de Seigneurs. Toutes les rues, ſur ſon paſſage, étoient garnies de Théâtres, où l'on jouoit les Myſtères, ſuivant l'uſage du tems. Le combat des ſept péchés capitaux contre les trois vertus Théologales & les quatre Cardinales fut le ſpectacle qui parut le plus original. C'étoit alors le tems de la grande querelle des Peres de Bâle avec le Pape Eugene IV. Le Concile ayant envoyé au Roi de France pluſieurs articles auſſi oppoſés aux prétentions ultramontaines que conformes à l'ancienne doctrine de l'Egliſe Gallicane, il tient à Bourges, dans la Sainte Chapelle, le 7 Juillet 1438, une grande Aſſemblée, où l'on établit la *Pragmatique Sanction* que le Parlement enregiſtra le 13 Juillet de l'année ſuivante. « On ſait, dit un » ſavant Moderne, que cette loi, célebre par la con» tradiction qu'elle a éprouvée, & à laquelle on a » long-tems donné le nom de *Palladium* de la France, » rétabliſſoit les élections Eccléſiaſtiques, & aboliſ» ſoit les réſerves, les expectatives & les Annates ».

Charles VII avoit été malheureux par ſon pere, il le fut encore par ſon fils, le Dauphin Louis, qui lui donna divers chagrins, dont le premier en date fut ſa révolte qui éclata en 1439. Le principal inſtigateur de cette levée de bouclier fut le Sire de la Trémoïlle, auquel ſe joignirent les Ducs de Bourbon & d'Alençon, les Comtes de Vendôme & de Dunois, le Bâtard de Bourbon, & d'autres Seigneurs que le Connétable avoit indiſpoſés. On donna le nom de *Praguerie* à cette faction par alluſion à la guerre cruelle que les Huſſites de Prague faiſoient alors aux Catholiques, guerre dont on craignoit en France de voir retracer l'image dans celle dont on étoit menacé. Le Roi, pour étouffer cet incendie dans ſa naiſſance, ſe met en marche avec le Connétable, l'an 1440, pour le Poitou, d'où il pourſuit ſon fils qui avoit pris la fuite, en Angoumois, en Limoſin & en Auvergne où il l'atteint au mois de Septembre. Le Dauphin & ſes complices viennent ſe jetter aux pieds du Monarque qui leur pardonne. *Mais il fallut*, dit Jean Chartier, *qu'ils euſſent tous grace & rémiſſion* (en forme) *& en priſſent Lettres ſcellées de ſon grand ſcel en cire verte.* Le Bâtard de Bourbon fut la ſeule victime de cette conjuration. Plus fameux encore par ſes brigandages, que par les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans la derniere guerre, odieux d'ailleurs à Charles par les efforts qu'il avoit faits pour ranimer la ligue des Princes, lorſqu'elle étoit aux abois, il fut arrêté à Bar-ſur-Aube, où il étoit venu plein de confiance trouver le Monarque, puis jugé, condamné, renfermé dans un ſac, & précipité dans l'eau. Cette même année, le Duc d'Orléans, priſonnier en Angleterre depuis 25 ans, obtient ſa liberté moyennant une rançon de 36 mille livres ſterling, dont une partie fut généreuſement payée par le Duc de Bourgogne.

Encouragé par le ſuccès des premiers eſſais de ſa valeur contre les Anglois, le Roi Charles VII ne crut pas devoir en demeurer là. Il les délogea, au mois de Mai l'an 1441, de Creil, place importante ſur l'Oiſe, après 12 jours de ſiége. Pontoiſe, qu'il attaqua enſuite, ſe défendit pendant trois mois, & céda enfin, le 17 Juillet ſuivant, à un aſſaut où il monta l'un des premiers l'épée à la main. L'an 1442, accompagné du Dauphin, il porte la guerre en Gaſcogne & en Languedoc, où il enleve pluſieurs villes aux Anglois. Mais tandis qu'il eſt occupé à terraſſer les ennemis de la France, le Duc d'Orléans, mécontent de n'avoir point de part au gouvernement, excite les Princes, & forme une nouvelle cabale. Le Duc de Bourgogne, qui avoit refuſé de prendre part à la précédente, donne tête baiſſée dans celle-ci. Les Conjurés s'aſſemblent à Nevers, & y publient un manifeſte, dans lequel ils allèguent, pour prétexte, la néceſſité de réformer les abus, laiſſant entrevoir les motifs d'intérêt perſonnel qui les font agir. La ſageſſe du Monarque prévient les ſuites de cette confédération, en promettant aux Princes les égards qu'ils peuvent légitimement prétendre. (*Voy. les Ducs de Valois.*) Cet orage diſſipé, le Roi & le Dauphin continuerent leurs conquêtes au-delà de la Garonne. Mais, ayant tranſporté avec eux les principales forces du Royaume, (on comptoit dans leur armée juſqu'à 80 mille chevaux,) ils avoient laiſſé la France ſeptentrionale expoſée aux inſultes de l'ennemi. Talbot, Général Anglois, profita de la conjoncture pour inveſtir Dieppe, au mois de Novembre 1442, avec une armée de dix mille hommes. Trop foible pour tenir la campagne, tout ce que put faire le Comte de Dunois fut de ſe jetter dans la place. Elle auroit néanmoins ſuccombé malgré la plus belle défenſe, ſi l'on ne fût venu à ſon ſecours. Le Dauphin accourut, & la délivra dans le mois d'Août 1443, après environ neuf mois de ſiége. Le Roi, dans le même tems, s'étoit rapproché de la Loire. Etant à Saumur, il rendit, le 11 Octobre, un Edit par lequel il inſtituoit un Parlement à Toulouſe pour juger ſommairement toutes les affaires de Languedoc & du Duché de Guienne. C'eſt le premier démembrement qui ait été fait du Parlement de Paris. Sa Majeſté, dans la ſuite, déclara par ſes Lettres, du 14 Novembre 1454, que *les Conſeillers & les Préſidens, inſtitués en chacun lieu* (de Paris & de Toulouſe) *doivent être réputés unis, comme faiſant un même Parlement, ſans ſouffrir pour cauſe de limites d'iceux, avoir entre eux aucune diffé-*

rence.... & voulons, ajoute-t-il, *que toutes & quantes fois que aucuns de nos Préſidens & Conſeillers de notre Parlement de Toulouſe ſe trouveront en notre ville de Paris, pour leurs affaires ou autrement, & ſe préſenteront en notre Parlement de Paris, pour y être reçus en leurs dits offices, que ceux de notre dit Parlement de Paris ſoient tenus de les y recevoir, & leur bailler lieu entre eux, ſelon le tems de leur inſtitution faite à Touloufe.* (*Hiſt. de Languedoc*, T. V. *pr.* p. 14.)

La France & l'Angleterre, avec des ſuccès fort différens, avoient preſque également beſoin, pour ſe refaire, d'une ſuſpenſion des hoſtilités. En conſéquence, l'an 1444, elles conclurent à Tours, le 1 Juin, une tréve juſqu'au 22 Avril 1446; on convint enſuite de la prolonger juſqu'en 1449. Pendant ce tems de calme les Princes & les Seigneurs François s'occuperent de joutes & d'autres *ébattemens* de cette eſpece, pour entretenir l'eſprit militaire, & ne point laiſſer dépérir leur valeur par l'oiſiveté. On parle ſur-tout d'un pas d'armes que quatre Gentilshommes firent entre Razilli & Chinon, dans la Touraine, & qu'ils entreprirent de défendre contre tous venans, ſuivant la mode de ces tems-là. Au milieu d'un carrefour étoit une colonne ſur laquelle il y avoit une figure de dragon, qui gardoit les armes des quatre Chevaliers tenans. On avoit poſé pour condition de l'entrepriſe qu'il ne paſſeroit aucune Dame ou Demoiſelle qu'elle ne fût accompagnée d'un Chevalier, qui ſeroit tenu de rompre une lance pour l'amour d'elle; que ſi quelqu'une venoit à paſſer ſeule, elle laiſſeroit un gage que les Gentilshommes ne ſeroient point obligés de lui rendre, qu'elle n'eût amené un Chevalier pour le racheter par la joute. (Carreau, *Hiſt. manuſcrite de Tours.*) Le Dauphin, de ſon côté, à la priere de l'Empereur Frédéric III, alla faire la guerre aux Suiſſes, qu'il obligea de lever le ſiége de Zurich, après une ſanglante bataille gagnée ſur eux à Bottelem près de Baſle, le 26 d'Août. Les troupes Francoiſes, après cette expédition, ſe répandirent en Alſace, où elles furent très maltraitées; de-là elles vinrent joindre l'armée du Roi, qui faiſoit alors en perſonne le ſiége de Metz pour le Duc de Lorraine. Cette place réſiſta pendant 7 mois, au bout deſquels elle ſe racheta moyennant 300 mille florins. Le Roi, étant à Nancy, donna, le 17 Avril, des Lettres-Patentes, par leſquelles il ſupprimoit, comme très indécente & très ſcandaleuſe, conformément aux décrets du Concile de Baſle, la fête *des Foux*, qui, de tems immémorial, ſe célébroit le jour des Innocens & le jour de la Circonciſion en diverſes Egliſes du Royaume, & ſur-tout dans la Cathédrale & les deux Collégiales de Troyes, qu'il nomme dans ces Lettres. Cette année 1444 eſt auſſi l'époque de l'établiſſement de la taille annuelle & perpétuelle, différente des impoſitions déſignées par le même nom, en ce qu'elle étoit particuliérement & ſpécialement affectée au paiement & à l'entretien des troupes. C'eſt ici le chef-d'œuvre de la politique de Charles VII, qui s'affranchit par là de la dépendance de ſes Grands Feudataires, en tenant continuellement ſur pied une armée capable de les réprimer. Charles, dans le même tems, fit une réforme dans ſes troupes, dont il réduiſit la cavalerie à quinze compagnies, chacune deſquelles étoit compoſée de cent hommes d'armes. Or chaque homme d'armes, ou gendarme, avoit cinq perſonnes avec lui, trois Archers, un Coutilier, ainſi nommé d'un eſpece de bayonnette qu'il portoit, & un Page. Ces ſix perſonnes formoient ce qu'on appelloit une lance garnie. Ainſi les quinze compagnies faiſoient enſemble neuf mille hommes, ſans y comprendre les volontaires qui s'empreſſoient de s'aggréger à ce corps, tout compoſé de Nobleſſe, dans l'eſpérance d'y obtenir, avec le tems, une place de gendarme. Pareille inſtitution pour l'infanterie, ſous le titre de Francs-Archers; on les nommoit ainſi, parcequ'ils étoient exempts de tout ſubſide. Une partie ſervoit à pied, & l'autre faiſoit les fonctions de la cavalerie légere. Dès lors on vit ceſſer dans nos armées l'uſage des bannieres & pennons, avec les grandes diſtinctions des bannerets & des autres Chevaliers, parceque la Chevalerie ne donna plus de commandement.

L'an 1448, les Anglois violent la tréve le 24 Mars, par la priſe de Fougeres en Bretagne. La Cour de France demande ſatisfaction de cette entrepriſe, & ne peut l'obtenir: le feu de la guerre ſe rallume; la plupart des villes de Normandie, l'année ſuivante, ſe ſoumettent aux François, les unes par force, les autres par intelligence ou par compoſition. Les habitans de Rouen reçoivent ceux-ci dans la ville le 20 Octobre; on attaque les Anglois, qui s'étoient retirés dans les forts, qu'ils ſont obligés de rendre le 4 Novembre ſuivant. Le Roi fait le 10 ſon entrée dans Rouen, » armé de toutes pieces, monté ſur ung » courſier couvert juſqu'aux pieds de velours azuré, » ſemé de fleurs de lys d'or de brodure. En ſa teſte » ung chapel de velours vermeil, & avoit une houpe » de fil d'or; & après lui ſes Paiges veſtus de vermeil, » leurs manches toutes couvertes d'orfévrerie blanche, » portant ſes harnois de teſte couverts de fin or de di- » verſes façons d'orfévrerie & de plume d'autruche » de pluſieurs couleurs ». (Alain Chartier.) De-là il va faire le ſiége d'Harfleur, la premiere place que Henri V avoit priſe en Normandie l'an 1415: elle tint environ ſix ſemaines, & capitula le 1 Janvier 1450. Le 15, ou le 18 Avril ſuivant, bataille de Formigni entre Carentan & Bayeux, gagnée par le Connétable à la tête de 3000 hommes, ſur Thomas Kiriel, qui en avoit près de 6000, dont 3774 reſterent ſur la place, & 1400 furent faits priſonniers avec leur Général. Cette victoire déciſive ne coûta, ſi l'on en croit Jean Chartier, que 8 hommes aux François. Enfin, après s'être rendu maître de Caën le 1 Juillet, de Falaiſe le 22, le Roi termine la conquête de la Normandie par la priſe de Cherbourg, qui lui fut remis le 12 Août: c'eſt ainſi que dans l'eſpace d'un an & 6 jours les Anglois perdirent une belle Province, qui leur avoit été offerte, comme on l'a vu, pour condition de la paix. De Normandie, le Roi conduit ſon armée victorieuſe en Guienne: elle y fait les mêmes progrès. Bergerac en Perigord, aſſiégé dans le mois de Septembre par le Vicomte de Limoges, ouvre ſes portes aux François dans le mois ſuivant. Le jour de la Touſſaint, 9000 Anglois & Bordelois ayant attaqué le Sire d'Orval, qui faiſoit des courſes ſur le territoire de Bordeaux avec 700 chevaux, ſont battus avec perte de 1800 hommes, qui reſterent ſur la place, & de 1200 qui furent faits priſonniers. Cet échec des Anglois détermine pluſieurs villes à reprendre le joug de la France. L'an 1451, au mois d'Avril, le Comte de Dunois, étant parti de Tours avec le titre de Lieutenant & Capitaine-Général pour le Roi, paſſe en Guienne pour achever la réduction de cette Province. Tout plie ſous l'effort de ſes armes. La reddition de Bordeaux & celle de Bayonne couronnerent cette expédition. La premiere de ces deux villes ſe rendit au mois de Juin, & l'autre au mois

d'Août ſuivant. Le Héraut de Berri (*Hiſt Chronol. de Charles VII.*) parlant du ſiége de Bayonne, raconte un trait ſingulier que nous ne pouvons omettre, ſans néanmoins le garantir. » Un jour, dit-il, peu après » le ſoleil levant, que le jour eſtoit beau & clair & » faiſoit fort beau tems, ſe démonſtra & fut vue au » Ciel par ceux qui tenoient ledit ſiége, par les habi- » tans de ladite cité, & par tous ceux généralement » qui la voulurent voir, une croix blanche, paroiſ- » ſant être droitement poſée ſur ladite cité, & cela » durant l'eſpace d'une demi-heure; & lors les habi- » tans ôterent leurs bannieres & pennons à croix » rouges, diſant qu'il plaiſoit à Dieu *qu'ils fuſſent* » *François, & portaſſent la croix blanche*; & ils ſe » rendirent ». La croix blanche étoit de toute ancienneté l'enſeigne des François, comme la rouge étoit celle des Anglois.

La France en 1453 fut témoin de la chûte d'un favori de la Fortune, également envié des uns & eſtimé des autres. Ce fut Jacques Cœur, Argentier du Roi, qu'un Arrêt, prononcé le 29 Mai, précipita du comble de l'opulence dans l'ignominie & la pauvreté. Il avoit ſervi, dit un habile Moderne, auſſi bien le Roi dans les Finances que ſes meilleurs Capitaines par les armes. Ses richeſſes, qu'il avoit amaſſées par un commerce qui s'étendoit aux quatre parties du monde, firent tout ſon crime, ajoute le même Ecrivain, aux yeux des Courtiſans avides. On prononça contre lui la peine de mort, que le Roi ſe contenta de commuer en un banniſſement perpétuel. Cet Arrêt néanmoins fût-il auſſi injuſte, & l'innocence de l'accuſé fût-elle auſſi évidente que le prétend M. Bonami, (*M. de l'Ac. des B. L.* T. XX, p. 540,) c'eſt ce que nous n'entreprendrons pas de décider. On peut voir les doutes qu'oppoſe ſur ce point M. Villaret (*Hiſt. de France*, T. VIII, *in*-4°, p. 240,) aux aſſertions de l'illuſtre Académicien. Jacques Cœur s'étant retiré à Rome, le Pape Calixte III lui donna le commandement d'une partie de la flotte qu'il avoit armée contre les Turcs. Il mourut en arrivant à l'Isle de Chio, l'an 1455.

Les Anglois qui, l'an 1452, avoient repris par intelligence quelques places en Aquitaine, en ſont chaſſés de nouveau, l'an 1453, par les François, le Roi à leur tête. Les deux places qui firent le plus de réſiſtance, furent celle de Caſtillon en Périgord, devant laquelle le Général Talbot, qui étoit venu au ſecours des aſſiégés, fut tué le 17 Juillet, & Bordeaux qui, ayant capitulé le 14 Octobre, ſe rendit le 19 du même mois. Le Roi fit alors conſtruire deux forts dans cette ville pour tenir les habitans en reſpect.

L'an 1454, (N. S.) au mois d'Avril, Ordonnance de Montil-lèz-Tours, en 125 articles, dont le 123ᵉ porte que de là en avant toutes les coutumes du Royaume ſeront écrites & accordées par les Praticiens de chaque pays, puis examinées & autoriſées par le Grand-Conſeil & le Parlement, pour être dans la ſuite obſervées comme loix, ſans qu'on puiſſe en alléguer d'autres. Mais cette rédaction n'eut point lieu pour lors, & ne fut entamée que ſous le régne du petit-fils de Charles VII.

Le Dauphin, en 1446, avoit obtenu du Roi, ſon pere, la permiſſion de faire un voyage en Dauphiné pour voir cette Principauté qu'il regardoit comme ſon appanage, quoique le Monarque en conſervât le titre, & en écartelât les armes avec celles de France. Mais l'amour de l'indépendance, & la haine qu'il portoit aux favoris du Roi, & ſur-tout à Brezé, ſon premier Miniſtre, le déterminerent à s'y fixer. L'an 1456, ſollicité de revenir, & voyant Chabannes, ſur ſon refus, arriver avec une armée en Dauphiné pour l'y contraindre, il prit le parti de ſe réfugier en Brabant ſous la protection du Duc de Bourgogne. Le Roi dit à cette occaſion : *Le Duc de Bourgogne ne connoît pas le Dauphin : il nourrit un renard qui dans la ſuite mangera ſes poules.* Pendant cette retraite, qui dura juſqu'à la mort du Roi, nous voyons le Dauphin réſider tantôt à Genap ſur la Dyle (& non pas, comme le dit un Moderne, à Genep en Bourgogne) tantôt à Namur.

Les François, après avoir chaſſé les Anglois de preſque toutes les places qu'ils poſſédoient en France, s'enhardirent à les aller relancer juſques dans leur Isle. L'an 1457, ayant fait, le 28 Août, une deſcente au port de Sandwich, ils pillerent cette ville, & s'en revinrent chargés d'un riche butin. Tous les Princes du Sang n'avoient pas néanmoins alors le cœur François. On avoit découvert, en 1456, des correſpondances de Jean II, Duc d'Alençon, avec les Anglois, pour les engager à rentrer en Normandie & leur en faciliter les moyens. Le Duc ayant été arrêté, le Roi fit travailler à l'inſtruction de ſon procès, qui fut longue, & aboutit, le 10 Octobre 1458, à un Arrêt de la Cour des Pairs qui le condamna à perdre la tête : mais le Roi commua cette peine en une priſon perpétuelle, qui ne dura toutefois qu'autant que la vie du Monarque. (Voy. *les Ducs d'Alençon.*)

Quoique dans un âge où l'on conſerve encore de la vigueur, Charles VII commençoit dès lors à ſentir une diminution conſidérable de ſes forces. Elle alla toujours depuis en croiſſant. Etant à Mehun-ſur-Yevre, en 1461, il y tomba malade, & y mourut le 22 Juillet de cette année, après avoir paſſé ſept jours ſans boire ni manger, dans la crainte d'être empoiſonné, comme un bruit vrai ou faux l'en menaçoit. Cette circonſtance, ſur laquelle des Modernes ont répandu des doutes, eſt atteſtée par le Continuateur de Monſtrelet & le Chroniqueur de S. Denis, deux Auteurs contemporains. Charles étoit dans la 59ᵉ année de ſon âge & la 39ᵉ de ſon régne. A la mort de ce Prince, le brave Dunois dit : *Nous avons perdu notre Maître, que chacun ſonge à ſe pourvoir.* Chacun n'y ſongeoit que trop. » Tandis que le peu- » ple, qui ne ſait rien diſſimuler, pleuroit ſon pere » & ſon ami, perſonne à la Cour n'oſoit plus ſe » vanter d'avoir aimé Charles VII. La crainte de dé- » plaire au nouveau Monarque, dont on connoiſſoit » l'eſprit ombrageux, avoit glacé tous les cœurs. On » n'oſoit pas même rendre au Roi défunt les derniers » devoirs. On négligeoit juſqu'au ſoin de ſa pompe » funebre. Du Chatel ſeul (neveu du fameux Tan- » negui du Chatel,) indigné de ce lâche abandon, » ſe chargea de tout, & fit les obſéques à ſes frais. » (M. Gaillard.) Le corps fut tranſporté à S. Denis. Les excellentes qualités de Charles VII, quoique mêlées de quelques défauts, lui aſſurent un rang parmi les grands Princes; & au titre de *Victorieux* il eût pu joindre celui d'*Heureux*, s'il eût eu une autre mere & un autre fils. On rapporte un mot de lui qui fait voir combien ce Prince aimoit la vérité, & combien il ſouffroit de ne pas la rencontrer dans la bouche de ceux qui approchoient de ſa perſonne. *Qu'eſt-elle devenue cette vérité ?* diſoit-il, *il faut qu'elle ſoit morte, & morte ſans trouver de Confeſſeur.*

Charles avoit épouſé, l'an 1422, (& non 1416) Marie, fille de Louis II d'Anjou, Roi de Sicile, morte le 29 Novembre 1463, à l'âge de 59 ans. Cette Princeſſe, la plus reſpectable de l'univers, le modele des Reines & des épouſes, le fit pere de 12 enfans, dont les principaux ſont Louis qui ſuit; Charles, Duc de Berri, mort Duc de Guienne le 28 Mai 1472, ſans poſtérité; Catherine, premiere femme de Charles, Comte de Charolois; Yolande, mariée à Amédée IX, Duc de Savoie; Jeanne, Ducheſſe de Bourbon; Madeleine, femme de Gaſton de Foix, Prince de Viane. Charles VII, qui n'aimoit point ſa femme malgré ſes grandes qualités, eut pour maîtreſſe la fameuſe Agnès Sorel. Celle-ci, qui aimoit l'Etat autant que le Roi, retira ſon amant de l'indolence où il languiſſoit, en lui inſpirant les vertus guerrieres qu'il fit briller à la tête des armées, ainſi que le zele qu'il montra pour la réforme des abus qui régnoient dans les différentes parties du gouvernement. Elle mourut en couches à l'Abbaye de Jumieges, où elle étoit venue trouver le Roi après le ſiége d'Honfleur, le 9 Février 1450. (N. S.) Agnès, outre l'enfant qu'elle mit au monde en mourant, & qui ne vécut que 6 mois, lui donna 3 filles, Charlotte, mariée à Jacques de Brézé, Sénéchal de Normandie, qui, l'ayant ſurpriſe en adultere à Romiers-lez-Dourdan, la poignarda ſur le champ, avec Pierre de la Vergne, ſon amant; Marguerite, femme d'Olivier de Coitivi; & Jeanne, femme d'Antoine de Beuil, Comte de Sancerre.

Charles VII à ſon avénement au trône trouva le marc d'argent porté juſqu'à 80 livres; il le réduiſit, au mois de Novembre 1422, à 8 livres; il monta enſuite dans l'année 1426 à 9 & à 11 livres. L'an 1437, Charles établit une Cour des Aides pour le Languedoc, le Rouergue, le Querci & la Guienne, par une Ordonnance donnée à Montpellier le 20 Avril. Charles VII eſt le premier de nos Rois qui ait impoſé de nouveaux tributs ſans le concours des Etats-Généraux. Il eſt auſſi le premier qui ait fait fabriquer des jettons d'or & d'argent, pour ſervir à ſes Officiers des Comptes dans leurs calculs. Les diamans n'ont commencé d'être bien connus que ſous Charles VII. On prétend qu'Agnès Sorel en a porté la premiere. Ils étoient bruts auparavant parce qu'on ne ſavoit pas l'art de les tailler, & on ne les employoit dans cet état que pour orner les couronnes des Rois & les reliquaires des Saints. Ceux qui reſtent ſur ces monumens jettent ſi peu déclat, qu'on les prendroit pour des morceaux de cryſtal. On ne connoiſſoit point encore ſous ce régne les dentelles en France, & les chemiſes étoient de ſerge. On remarque comme une ſingularité que la Reine avoit deux chemiſes de toile. La dot des filles de France, ſous ce régne, étoit fixée à cent mille écus. Le marc d'argent étant alors à 8 liv. 10 ſous: cette ſomme équivaloit en 1764 à 700 livres de notre monnoie actuelle. Les tailles ſous ce régne étoient à dix-ſept cens mille livres.

Une Lettre de l'Empereur Frédéric III à Charles VII montre qu'ils ſe traitoient réciproquement de Sérénité. (*N. Traité de Diplom.* T. VI, p. 81.)

Juſqu'à Charles VII le Latin étoit la ſeule Langue dont on donnât des leçons publiques dans l'Univerſité de Paris. L'an 1458, Grégoire de Tipherne, diſciple d'Emmanuel Chryſolore, obtint la permiſſion d'y enſeigner le Grec. » Il eſt le premier canal, dit M. Crevier, par lequel la Littérature Grecque » ſe ſoit communiquée à nos contrées lors de la renaiſſance des » Lettres. » L'Univerſité, ſous le régne de Charles, étoit compoſée de 25 mille écoliers: on en comptoit 40 mille dans celle de Prague.

Charles VII ayant les jambes trop courtes par rapport à ſa taille qui n'étoit cependant que médiocre, reprit, pour cacher cette difformité, l'habit long tel qu'on le portoit ſous Philippe de Valois.

LOUIS XI.

1461. Louis XI, né le 3 Juillet 1423 à Bourges, ſuccéda, le 22 Juillet 1461, au Roi Charles VII, ſon pere. Avant que de monter ſur le trône, Louis s'étoit diſtingué par pluſieurs expéditions. Il avoit fait diverſes campagnes avec ſon pere, & s'étoit trouvé à différens ſiéges. Mais le caractere inquiet, ambitieux, diſſimulé, de ce Prince, donna beaucoup de chagrin à Charles VII, & avança le terme de ſes jours. Nous avons parlé ci-deſſus de ſes révoltes. S'étant retiré en 1456 dans les Etats du Duc de Bourgogne, il refuſa opiniâtrement de revenir à la Cour, malgré les vives & tendres ſollicitations de ſon pere. Ayant appris ſa mort à Genap en Brabant, il ſe rendit à Avenes, où il fit célébrer un Service ſolemnel des morts, auquel il aſſiſta *vêtu de noir*. Mais d'abord après il ſe vêtit de pourpre, *qui eſt la coutume de France*, dit Monſtrelet, *pource que ſitôt comme le Roi eſt mort, ſon fils plus prochain ſe veſt de pourpre.* Arrivé en France, Louis eſt ſacré à Reims le 15 Août 1461, par l'Archevêque Juvenal des Urſins. Au milieu de la cérémonie, le Duc de Bourgogne s'étant jetté aux pieds du Roi, le ſupplia de pardonner à ceux qui l'avoient offenſé. Louis le promit; mais il en excepta ſept ſans les nommer, ſe réſervant ainſi le choix de ſes victimes. Arrivé à Paris le 31 Août, il commence par deſtituer tous les Officiers du Royaume. Le mécontentement général & les troubles que cette réforme excita, occaſionnerent des remontrances du Parlement, ſur leſquelles il décerna un Edit, qui régla qu'à l'avenir *nul état ne vaqueroit, ſi ce n'étoit par mort, réſignation & forfaiture.* Juſqu'alors il falloit à chaque changement de régne que les Officiers obtinſſent du nouveau Monarque des Lettres de confirmation. Louis porta dans le même tems les tailles juſqu'à 3 millions, & punit ſévérement les ſéditions que cette augmentation excita. Le 27 Novembre, les ſollicitations du Pape Pie II, & les intrigues de Jean Joufroi, Evêque d'Arras, l'engagerent à ſupprimer la Pragmatique-Sanction, *que les gens de bien du Royaume*, dit le grand Boſſuet, *regardoient comme le fondement de la Diſcipline de l'Egliſe Gallicane.* L'Evêque d'Arras rémit au Pape, dans le mois de Mars ſuivant, l'original de la Pragmatique, & reçut, dans la même audience, le chapeau de Cardinal. Mais il oublia par affectation deux objets eſſentiels de ſa miſſion, l'un d'engager le Pape à favoriſer les droits de René d'Anjou ſur le Royaume de Naples, l'autre de lui demander un Légat en France, pour nommer aux Bénéfices, afin d'empêcher l'argent de ſortir du Royaume: deux points que le Pape avoit fait eſpérer. Louis voyant qu'il avoit été trompé, ne ſe mit pas en peine de faire publier & enregiſtrer l'Edit de révocation de la Pragmatique, de ſorte que les choſes reſterent à peu près dans le même état qu'elles étoient auparavant. Le 12 Avril 1462, étant à Bordeaux, Louis prête une ſomme de 300 mille écus à Jean II, Roi d'Aragon, uſurpateur du Royaume de Navarre, pour l'aider à ſe maintenir contre les Navarrois, appuyés du Roi de Caſtille. Jean lui céda pour cette ſomme le Rouſſillon & la Cerdagne, en ſe réſervant la faculté du rachat. Au mois de Juin ſuivant, Louis inſtitua le Parlement de Bordeaux par Lettres données à Chinon. Ces Lettres portent, *tant qu'il plaira à notre volonté.* Jean Tudert, Maître des Requêtes, fut nommé Premier Préſident de cette Cour Souveraine.

L'an 1463, vers la fin d'Avril, Louis a une entrevue ſur la riviere de Bidaſſoa avec Henri IV, Roi de Caſtille, qui l'avoit pris pour arbitre de ſes différends avec le Roi d'Aragon. Elle fut inutile; les

deux Rois, au bout d'un quart d'heure, ſe ſéparerent mécontens l'un de l'autre. Louis avoit choqué le Caſtillan par ſon extérieur plus que négligé : *Car il ſe mettoit ſi mal*, dit Comines, *que pis ne pouvoit ;* & Henri s'étoit attiré le mépris du Monarque François par ſa phyſionomie ignoble & ſon peu d'eſprit. De retour à Paris, Louis retire des mains du Duc de Bourgogne, pour une ſomme de 400 mille écus d'or, les villes de Picardie qui lui avoient été cédées par le traité d'Arras.

L'an 1465, (N. S.) le 4 Janvier, mort de Charles, Duc d'Orléans, à Amboiſe. Elle fut occaſionnée par les reproches ſanglans que le Roi lui avoit faits quelques jours auparavant, dans une aſſemblée de Seigneurs à Tours, pour y avoir pris la défenſe du Duc de Bretagne. Louis ſoupçonnoit avec fondement ce dernier de tramer avec d'autres Princes une conſpiration contre lui. Elle éclata effectivement l'année ſuivante, & produiſit la guerre *du bien public*, ainſi nommée parce que le ſoulagement des peuples en étoit le prétexte. Les Ducs de Calabre, de Bourbon, de Bretagne, celui de Berri même, Charles, frere du Roi, le Duc de Nemours, les Comtes de Charolois, de Dunois, d'Armagnac, de Dammartin, & le Maréchal de Lohéac, avec d'autres Seigneurs que Louis avoit dépouillés de leurs emplois, furent les Chefs de la ligue. Louis, apprenant à Poitiers qu'ils étoient en armes, ſe met à la tête d'environ 14 mille hommes, entre dans le Berri, ramene à l'obéiſſance la plus grande partie de cette Province, & ſoumet enſuite le Bourbonnois & l'Auvergne. De-là il retourne en diligence vers Paris, pour empêcher la jonction du Comte de Charolois & du Duc de Bretagne. Peu de jours après ſon retour, on fit, par ſon ordre, un réglement utile pour la ſûreté de la ville. *Le mercredi 4 Juillet fut publié & fait ſavoir par les carrefours de Paris que en chaſcun Hoſtel d'ycelle ville y eut* (ſur la fenêtre) *une lanterne & une chandelle ardente durant la nuit : que chaſcun ménage qui avoit chien, l'enfermaſt an ſa maiſon, & ſur peine de la hart.* (*Chron. ſcand.*) Depuis ce tems chaque bourgeois de Paris étoit obligé d'illuminer ſa croiſée juſqu'à l'établiſſement des lanternes publiques. Le mardi, 16 Juillet, l'armée du Comte de Charolois & celle du Roi ſe rencontrent près de Montlhéri & en viennent aux mains. Le combat fut long & ſanglant, & le ſuccès douteux ; mais le champ de bataille reſta aux Bourguignons. Dans le vrai la victoire ne fut à perſonne, & cette journée ne décida rien. L'effroi fut ſi grand parmi les fuyards de l'un & de l'autre parti, que du côté de Louis un Officier de marque s'enfuit juſqu'à Luſignan *ſans repaître*, & du côté de Charles un autre courut à bride abattue juſqu'au Quenoy. *Ces deux*, dit Comines, *n'eurent garde de ſe mordre.* Les troupes des Princes ligués ſe réuniſſent pendant que le Roi eſt occupé en Normandie à ramaſſer du ſecours. Elles s'avancent vers Paris au nombre de 50 mille hommes, parmi leſquels ſe trouvoient 500 Suiſſes, que le Duc de Calabre avoit amenés. (Ce ſont les premiers qui ſoient paſſés en France.) Le 17 Août, les Princes s'emparent du pont de Charenton. Le 24, Louis rentre dans Paris avec une ſi grande quantité de vivres, que pendant un ſiége ou blocus d'environ trois mois que la ville eut à ſoutenir, elle ne manqua de rien. Traités de Conflans du 5 Octobre, & de S. Maur du 29, qui mirent fin à la guerre du bien public. *Par ces traités*, dit Comines, *les Princes butinerent le Monarque & le mirent au pillage.* Comme le peuple y fut oublié, on appella la ligue des Princes *la ligue du mal public.* Le Roi ſe conformant aux conſeils de Sforce, Duc de Milan, accorda, en compoſant avec les rébelles, tout ce que l'on voulut, ſauf à tenir ſes engagemens ou à les violer, ſelon l'état des affaires. Il ne tarda point à ſe tirer des entraves qu'il s'étoit données. L'an 1466, (N. S.) aux mois de Janvier & de Février, il reprend à main armée, en ſix ſemaines, la Normandie, qu'il n'avoit cédée que malgré lui à ſon frere.

La Cour de Rome preſſoit toujours la publication de l'Edit qu'elle avoit obtenu du Roi. *En ce tems,* (1466) *au mois de Septembre, le Roi bailla ſes Lettres à un Légat venu de Rome de par le Pape pour la rompture de la Pragmatique Sanction : leſquelles furent lues au Chaſtelet à Paris, ſans y faire aucun contredit ou oppoſition. Et le premier Octobre enſuivant, Maitre Jean de la Balue fut à la ſalle du Palais Royal à Paris, la Cour du Parlement vacant, pour illec auſſi faire publier leſdites Lettres, où il trouva maiſtre Jean de S. Romain, Procureur-Général du Roi noſtre Sires, qui formellement s'oppoſa à l'effet & exécution deſdites Lettres, dont ledit Balue fut fort deſplaiſant ; & pour cette cauſe, fit audit de S. Romain pluſieurs menaſſes, en lui diſant que le Roy n'en ſeroit point content, & qu'il le déſapointeroit de ſon Office : de quoi ledit de S. Romain ne tint pas grand compte ; mais lui dit & reſpondit, que le Roy lui avoit baillé & donné ladite Office, laquelle il tiendroit & exerceroit juſques au bon plaiſir du Roy, & que quand ſon plaiſir ſeroit de la lui oſter, que faire le pourroit ; mais qu'il eſtoit de tout délibéré & bien réſolu de tout perdre avant de faire choſe qui fuſt contre ſon âme, ne dommage au Royaume de France, & à la choſe publique : & dit audit Balue qu'il devoit avoir grand'honte de pourſuivre ladite expédition.* (Chron. de Louis XI, p. 136.)

Charles de France, lors de l'invaſion faite de la Normandie par le Roi, ſon frere, s'étoit retiré auprès du Duc de Bretagne. Ce dernier, s'étant dévoué aux intérêts du jeune Prince fait irruption l'an 1467 dans la Baſſe Normandie, qu'il ſoumet toute entiere, à l'exception de S. Lô dont les habitans, excités par les exhortations & l'exemple d'une femme, firent la plus belle & la plus heureuſe défenſe. Louis vole ſur les lieux & chaſſe le Duc de la plupart des places qu'il avoit priſes. Pour impoſer ſilence à ſon frere il aſſembla, l'an 1468, les Etats Généraux à Tours au mois d'Avril. Il y fut arrêté que la Normandie, étant inſéparablement unie au Domaine, ne pouvoit en être ſéparée ſous quelque prétexte que ce fut. Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet, Grand-Maître de France, étoit alors enfermé au Château-Gaillard, près d'Andeli, par ordre du Roi dont il avoit été le favori. Le 20 Août ſuivant, il eut la tête tranchée par Arrêt de la Cour, pour crime de trahiſon & de leze-Majeſté. Dans les aveux que lui arracha la torture, il avoit beaucoup chargé le Duc de Bretagne. Louis continue d'agir contre ce Prince, & l'oblige à faire la paix, qui fut ſignée le 10 Septembre à Ancenis. Le traité qui en renfermoit les conditions, déplut fort au nouveau Duc de Bourgogne, Charles, ci-devant Comte de Charolois. Ce Prince étoit déjà irrité contre le Monarque à l'occaſion des traités de Conflans & de S. Maur, qu'il refuſoit d'exécuter. Louis, pour l'appaiſer, ſe détermine, par le conſeil du Cardinal Balue, ſon Miniſtre, à l'aller trouver, le 3 Octobre, à Péronne. Mais, à peine eſt-il arrivé,

qu'on

qu'on apprend, qu'à ſon inſtigation, les Liégeois ſe ſont révoltés, ont ſurpris Tongres, arrêté leur Evêque, & commis de grandes cruautés. Le Duc en fureur fait enfermer le Roi vis-à-vis de cette même Tour où Charles le Simple avoit fini ſes jours; il héſita même s'il ne porteroit pas ſa vengeance plus loin. Louis, pour ſe tirer de cette extrémité, ſigne, le 14, un traité, par lequel il s'engage à donner la Champagne & la Brie à ſon frere. Le Duc l'obligea de plus à ſe joindre à lui contre les Liégeois. Le Dimanche 30 Octobre, Liége eſt priſe, abandonnée au pillage, & réduite en cendres; le tout à la vue du Roi qui a la baſſeſſe d'applaudir au déſaſtre de ſes alliés, & de donner les plus grandes louanges à la valeur du Duc. Remis en liberté, Louis ſe rend à Senlis, où il mande le Parlement & la Chambre des Comptes, pour leur faire part du traité de Péronne. A ſon retour dans la capitale, il entend les perroquets & autres oiſeaux babillards qui répetent, *Perrone*. Ce mot leur avoit été appris par les Pariſiens, dont le Roi n'étoit pas aimé, pour ſe moquer du mauvais ſuccès de ſes fineſſes. Piqué de cette raillerie, il croit s'en venger par l'Ordonnance ridicule de faire mourir tous ces animaux. La France perd la même année le célebre Comte de Dunois, mort le 28 Nov., & enterré à Cléri. Sa poſtérité s'eſt conſervée ſous le nom de Longueville juſqu'en 1672, époque de la mort du dernier Duc de ce nom, tué au fameux paſſage du Rhin.

L'an 1469, Louis ouvre enfin les yeux ſur les infidélités de deux Prélats qui abuſoient également de ſa confiance, le Cardinal Balue, & d'Araucourt, Evêque de Verdun. Tous deux, arrêtés au commencement de Mai par ſes ordres, ſont convaincus de trahiſon. Le Roi fit enfermer l'Evêque à la Baſtille, dans une cage longue & large de huit pieds, dont ce Prélat étoit l'inventeur. *Pluſieurs*, dit Comines, *l'ont maudi depuis* (de cette invention) *& moi auſſi qui en ai taté.* Le Cardinal, qui, dit un Hiſtorien, réuniſſoit tous les vices, excepté l'hypocriſie, fut transféré en diverſes priſons, dont la derniere, ſuivant l'opinion commune, fut le Château de Loches. Ils reſterent priſonniers l'un 12, l'autre 14 ans. La diviſion qui étoit entretenue par ces deux hommes dangereux, ceſſe alors dans la famille Royale, & Charles de France accepte la Guienne pour ſon appanage, au lieu de la Champagne & de la Brie qu'il avoit demandées. Le premier Août, Louis inſtitue, dans le Château d'Amboiſe, l'Ordre ou Chevalerie de Saint Michel pour 36 Chevaliers, *Gentilshommes de nom & d'armes, ſans reproche, dont nous ſerons l'un,* dit le Roi, *Chef & Souverain en noſtre vie, & après nos ſucceſſeurs Roys de France; & leſquels freres & compagnons de l'Ordre à l'entrée d'iceluy, ſeront tenus de laiſſer tout autre Ordre.* La premiere promotion, faite en l'Egliſe des Cordeliers de cette ville, fut de 15, au nombre deſquels étoient Jean & Louis de Bourbon, André & Louis de Laval, George de la Trémoïlle, Charles de Cruſſol, Antoine & Gilbert de Chabannes. Cet Ordre, dit le P. Honoré de Sainte Marie, fut célebre ſous quatre Rois; mais étant devenu vénal & trop commun ſous le régne de Henri II, les Seigneurs ne voulurent plus y entrer.

La guerre, l'an 1471, ſe rallume entre le Roi & le Duc de Bourgogne. Louis avoit confiſqué, dès l'année précédente, par une Déclaration du 3 Décembre, les terres du Duc, en punition des mouvemens qu'il ſe donnoit pour exciter de nouveaux troubles. Cette guerre, dont le théâtre étoit en Picardie, ne fut qu'une guerre de chicanne, & ſe termina par une tréve de trois mois, que le Roi fit enſuite prolonger, en cédant quelques terres au Duc.

L'an 1472, le Duc de Guienne termine ſes jours à Bordeaux, le 28 Mai. La plupart des Modernes aſſurent qu'il mourut d'une pêche empoiſonnée que lui préſenta l'Abbé de S. Jean d'Angeli, ſon Aumônier, & une partie d'entre eux ajoute que ce fut à l'inſtigation du Roi. Mais on pourroit douter, dit le nouvel Hiſtorien de Languedoc, s'il y avoit alors des pêches en France. Quoi qu'il en ſoit, l'Abbé fut arrêté comme coupable de la mort du Prince, & mis dans les priſons de Nantes. On inſtruiſit ſon procès; mais il fut trouvé mort la veille de ſon jugement; ce qui confirma les ſoupçons du public, & contre le Monarque & contre lui. Dès que Louis fut informé de la mort de ſon frere, il s'avança dans la Guienne, qu'il réunit à la Couronne. Ce fut alors qu'il rétablit à Bordeaux le Parlement qu'il avoit transféré à Poitiers, lorſqu'il céda la Guienne à ſon frere. De-là il paſſe avec 50 mille hommes en Bretagne, pour détacher le Duc de ſon alliance avec le Duc de Bourgogne. Ce dernier, outré de colere, entre à main armée en Picardie, prend & brûle Neſle, s'empare de Roye, & tente, le 27 Juin, d'emporter d'emblée Beauvais; mais des femmes, à la tête deſquelles étoit Jeanne Hachette, dont le vrai nom eſt Jeanne Lainé, s'étant jointes à la garniſon, obligerent ce Prince à lever le ſiége le 10 Juillet, après deux aſſauts. Louis, voulant reconnoître la valeur de ces Amazônes, ordonna qu'on feroit à Beauvais tous les ans à pareil jour une proceſſion à laquelle les femmes auroient le pas ſur les hommes ainſi qu'à l'Offertoire, & marcheroient immédiatement après le Clergé, *parce qu'en très grande audace, conſtance & vertu de force largement, outre eſtimation de ſexe féminin, elles mirent la main à la beſogne à l'imitation des hommes & leur furent en ayde.* Le Roi de plus maria Jeanne Lainé (elle étoit fille alors) à Colin Pilon & exempta de taille ſes deſcendans; mais il ne paroît point qu'elle en ait eu. Louis XI accorda auſſi divers priviléges à la ville de Beauvais.

Pendant que ce Monarque & le Duc de Bourgogne continuent de ſe faire la guerre en Normandie, en Champagne & en Bourgogne, le Roi d'Aragon ſe rend maître de Perpignan & du Comté d'Armagnac, & s'empare de Leictoure, au moyen d'une trahiſon. Louis venoit de conclure une tréve fort courte avec le Duc de Bourgogne, lorſqu'il apprit ces nouvelles. Etant venu à bout de la proroger, il fit partir, l'an 1473, le Cardinal Joufroi, devenu Evêque d'Albi, afin d'aſſembler les milices des Provinces méridionales, pour recouvrer l'importante place de Leictoure. La ville eſt inveſtie; le Comte d'Armagnac, qui s'y étoit enfermé, permet au Cardinal d'y entrer, pour traiter d'accommodement avec lui. On conclut un traité de paix avantageux au Comte. Mais le ſurlendemain, les troupes du Roi étant entrées dans la ville, le Comte, par ordre & en préſence de Montfaucon, l'un de leurs Chefs, eſt poignardé entre les bras de ſa femme; les habitans ſont maſſacrés, la ville pillée & livrée aux flammes. Cet horrible événement eſt du 6 Mars. L'armée Françoiſe alla faire enſuite le ſiége de Perpignan. Louis s'y rendit en perſonne; mais la place fut ſi bien défendue par le Roi d'Aragon, quoique âgé de 76 ans, que les aſſiégeans furent obligés de ſe retirer. Les deux Rois firent enſuite un accommodement. Mais à peine eſt-il

conclu que les brouilleries de Louis & du Duc de Bourgogne ſe renouvellent. Le Roi prit alors un parti fort étrange : ce fut d'engager le Légat André de Viterbe, à fulminer, le 13 Octobre, une Bulle d'excommunication contre celui des deux Princes qui refuſeroit la paix. Le Parlement s'oppoſa fortement à l'enregiſtrement de cette Bulle, en repréſentant les dangereuſes conſéquences qui réſulteroient pour l'autorité du Roi & les loix du Royaume, de pareils moyens employés pour procurer la paix. Le 10 Novembre, Louis ratifie, en préſence des Ambaſſadeurs d'Aragon, le traité de Perpignan : cet Acte portoit qu'il s'obligeoit à rendre au Roi d'Aragon le Rouſſillon & la Cerdagne, dès qu'il auroit reçu les ſommes pour leſquelles ils avoient été engagés à la France. L'intention de Louis n'étoit que de tromper le Roi d'Aragon. Il faiſoit, dans le même tems qu'il traitoit avec ce Prince, des préparatifs ſecrets pour porter la guerre en Rouſſillon. Mais tandis qu'il eſt occupé de ce deſſein, il découvre une conſpiration formée contre ſes jours. Hardy, facteur d'Ithier, riche marchand, établi en Bourgogne, s'étoit chargé de l'empoiſonner moyennant une ſomme de 50 mille écus que ſon maître lui avoit promiſe. Mais il fut déféré par deux fideles domeſtiques de Louis, qu'il avoit voulu mettre de la partie pour l'exécution de ſon crime. On l'arrêta, & il fut écartelé par Arrêt du 30 Mars 1474. Comme le ſalaire, dont l'appât l'avoit ſéduit, excédoit les facultés d'un particulier, on ſoupçonna le Duc de Bourgogne d'être l'auteur de cette abominable intrigue. Mais on en demeura là.

Louis, environ quatre mois après la découverte de cette conſpiration, fut informé, par le Roi d'Ecoſſe, d'une autre, formée, le 25 Juillet, par le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, pour le détrôner. Sur cet avis, il travaille à ſe mettre en état de défenſe, &, pour tenir en échec le Duc de Bourgogne, il conclut, le 26 Octobre ſuivant, une alliance perpétuelle & une ligue offenſive & défenſive contre lui avec les huit cantons Suiſſes. (Ils n'étoient pas en plus grand nombre alors.) Ce traité a ſervi de baſe à tous ceux que les Rois de France ont faits depuis avec les Suiſſes. Pour mieux duper néanmoins le Duc & lui inſpirer plus de ſécurité, le Monarque François renferma dans lui-même la haine qu'il lui portoit, durant l'armiſtice dont ils étoient convenus.

Les querelles interminables des Nominaux & des Réaux (les mêmes que celles des Thomiſtes & des Scotiſtes) faiſoient alors un tel vacarme dans l'école de Paris, qu'elles dégénéroient preſque en ſchiſme. Louis, appréhendant cette extrémité, ſe déclara contre les premiers, & rendit, le premier Mars 1475, (N. S.) une Ordonnance par laquelle il défendoit la lecture de leurs écrits. Il fit plus ; afin d'aſſurer l'exécution de ce réglement il fit clouer & enchaîner dans les bibliotheques les écrits de ces ſubtils dialecticiens. Mais ſept ans après, (l'an 1481) il les fit déchaîner, & laiſſa le champ libre à la diſpute.

Louis XI, dans le même tems, faiſoit filer des troupes dans le Rouſſillon pour en chaſſer entièrement les Aragonois. Le 15 Mars 1475, Perpignan ſe rend aux François, après s'être défendu juſqu'à l'extrémité. Les autres places de Rouſſillon ſe ſoumirent à l'exemple de la capitale. Louis, ayant appris cette nouvelle, fait ſavoir au Cardinal d'Albi qu'il peut prendre pour lui les Bénéfices de la Province qui lui conviendront, lui recommandant de donner à des François ceux qu'il ne prendra pas, *& s'il y a*, ajoute-t-il, *quelque mauvais Bénéfice par deçà, qu'il le promette* (aux Naturels du pays) *& puis qu'il n'en tienne rien, & qu'on laiſſe faire le Roi, lequel y remédiera bien.*

La nouvelle tréve que Louis & le Duc de Bourgogne avoient faite étant expirée, le Roi s'avance en Picardie, & enleve au Duc toutes les places qui lui appartiennent ſur la Somme, tandis qu'il eſt occupé au ſiége de Nuits. De-là s'étant rendu à Rouen, il engage, le 10 Juin, Guillaume de Châlon, qui étoit alors ſon priſonnier, à lui céder la Souveraineté d'Orange pour ſa rançon, en retenant les autres droits de cette Principauté.

Le Roi d'Angleterre n'avoit pas oublié ſon alliance avec le Duc de Bourgogne. Ayant fait débarquer ſes troupes à Calais dans les mois de Juin & de Juillet, il vient ſe mettre à leur tête, & étale ſur le rivage la plus belle armée que jamais les Anglois euſſent fait paſſer en France. Mais le Duc de Bourgogne, toujours occupé au ſiége de Nuits, lui ayant manqué de parole, il fait avec Louis, le 29 Août, par ſes Députés, une tréve de neuf ans, moyennant la ſomme de 72 mille écus, & une penſion de 50 mille, que le Roi de France s'engage à lui payer. Les deux Rois ſe virent le même jour & conférerent enſemble ſur le pont de Péquigni, dans une loge partagée par de gros treillis de bois, dont les ouvertures étoient aſſez grandes pour paſſer le bras, *comme l'on fait*, dit Comines, *aux cages des lions.* La Chronique ſcandaleuſe, faiſant le récit de cette entrevue, dit que le Monarque Anglois mit trois fois le genou en terre, en abordant le Roi de France, *qui le fit bénignement relever;* circonſtance remarquable. Le Duc de Bourgogne n'ayant plus d'eſpérance d'être ſoutenu des Anglois, ſonge alors à faire ſon accommodement avec le Roi qui n'en étoit pas éloigné. Ces deux Princes s'étant rendus à Soleure en Luxembourg, y font un traité par lequel ils ſe ſacrifient réciproquement & indifféremment leurs amis & leurs ennemis. Le Connétable de S. Paul, odieux au Roi depuis long-tems pour ſes trahiſons, devint une des victimes de ce traité. Il fut livré au Monarque par le Duc, auprès duquel il s'étoit réfugié. Maître de ſa perſonne, Louis jura *Paſques-Dieu* (c'étoit ſon jurement) *qu'il le feroit mourir, quoiqu'il en pût arriver*, & il tint parole. Le Connétable fut conduit à la Baſtille le 27 Novembre. On inſtruiſit ſon procès; & par Arrêt du Parlement il fut décapité le 19 Décembre 1475 : digne punition d'une vie qui n'avoit été qu'un tiſſu de fourberies & de noires intrigues. (*Voy.* Louis, *Comte de S. Paul.*) Dans l'intervalle d'un an & un peu plus, la mort délivra Louis d'un ennemi bien plus puiſſant & plus dangereux que le Connétable dont il s'étoit défait. Nous voulons parler de Charles, Duc de Bourgogne, tué le 5 Janv. 1477 au ſiége de Nanci. Louis, à la nouvelle de cet événement, ſe met en devoir de s'emparer de toute la ſucceſſion de ce Prince. Il commence par le Duché de Bourgogne. L'Evêque de Langres & deux Conſeillers au Parlement ſont envoyés avec une armée de 700 lances, pour aller prendre poſſeſſion de cette Province en ſon nom. La choſe ſouffrit peu de difficulté, parce que c'étoit une loi établie en France depuis long-tems que les appanages étoient réverſibles à la Couronne, au défaut d'enfans mâles de ceux qui les poſſédoient. (La Bourgogne cependant ne paroît pas avoir été donnée ſur ce pied à Philippe le Hardi.) On douta ſeulement quelques jours en Bourgogne de la mort de Charles. Enfin, le 29 Jan-

vier, les Etats aſſemblés promirent & jurerent obéiſſance au Roi. Louis cependant, à la tête d'une autre armée, faiſoit rentrer ſous ſon obéiſſance les villes de Picardie qui avoient appartenu au Duc. De là il s'avance dans l'Artois, que les Députés de Marie, fille & héritiere de Charles, lui avoient déjà cédé, ſur l'eſpérance qu'il leur donna de marier cette Princeſſe avec le Dauphin. Etant à Arras, il établit, par Lettres du 18 Mars, un Parlement dans les deux Bourgognes, dont les ſéances devoient être alternativement à Dijon pour le Duché, & à Dôle pour le Comté. Mais les conjonctures firent ſuſpendre l'exécution de ce projet juſqu'en 1480. Le Roi Charles VIII. réunit en 1483 ce Parlement à celui de Paris, & le rétablit en 1486, à la demande des Etats. Mais, l'an 1489, après le traité fait avec l'Archiduc Maximilien, il en reſtraignit le reſſort au Duché de Bourgogne.

Reprenons les guerres de Louis XI dans les Pays-Bas. Maître de l'Artois, il tourna vers Cambrai, qui lui ouvrit ſes portes, tandis qu'Olivier le Daim, ſon Barbier, & ſon favori, qu'il avoit fait Comte de Meulent, le mettoit en poſſeſſion de Tournai. Cette conquête fut l'effet d'une ſurpriſe concertée par le Daim avec les principaux bourgeois. Le Hainaut ſubit enſuite les loix du Monarque. Les Flamands, alarmés des progrès des armes Françoiſes, cherchent les moyens de les arrêter. Ils appellent à leurs ſecours Adolphe, Duc de Gueldre, avec promeſſe de lui faire épouſer leur Souveraine, s'il peut chaſſer les François de Tournai. Mais Adolphe ne fut pas heureux : il fut battu, & périt dans un combat que Mouy, Général François, lui livra le 28 Juin. Deux jours après Moui gagne une nouvelle bataille ſur les Flamands. La mort d'Adolphe toutefois ne favoriſa pas les vues du Roi de France. Ce fut au contraire un obſtacle de moins pour le mariage projetté par l'Empereur Frédéric III, entre ſon fils Maximilien, & l'héritiere de Bourgogne. Louis fit d'inutiles efforts pour empêcher cette alliance. Elle fut concluë malgré lui, & Maximilien épouſa la Ducheſſe Marie, le 18 Août 1477, dans la ville de Gand. Louis, quelques jours avant cet événement ſi funeſte à la France, l'avoit effrayée par un de ces exemples de ſévérité que les circonſtances peuvent rendre néceſſaires, mais dont l'effet eſt toujours douloureux & terrible. Ce fut le ſupplice de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours & Comte de la Marche, qu'il fit décapiter le 4 Août par Arrêt du Parlement, comme coupable du crime de leze-Majeſté. (Voy. *les Comtes de la Marche.*)

Le mariage de Marie de Bourgogne ayant trompé la politique de ce Monarque, ne le déconcerta point. Pour donner une apparence de juſtice à l'uſurpation qu'il avoit faite d'une partie de l'héritage de cette Princeſſe, & à celle qu'il ſe propoſoit d'en faire encore par la ſuite, il fait commencer, le 11 Mai 1478, des procédures juridiques contre la mémoire du feu Duc de Bourgogne, afin, qu'étant convaincu de félonie & de leze-Majeſté, ſa ſucceſſion puiſſe être légitimement confiſquée au profit de la Couronne. Pendant le cours de cet étrange procès, il continue ſes conquêtes en perſonne & par ſes Généraux. Mais bientôt il les interrompt, & s'en deſſaiſit même par une tréve d'un an, faite à Bouvines dans le mois de Juin avec Maximilien. La guerre ſe rallume, au mois d'Avril 1479, entre ces deux Princes. Chaumont d'Amboiſe, envoyé par Louis dans le Comté de Bourgogne avec une armée, ſoumet toute la Province dans une campagne. Maximilien, pour faire diverſion, aſſiége vers la fin de Juillet Térouenne, à la tête de 28 mille hommes. Des Querdes, Gouverneur de Picardie, marche au ſecours de la place. Les deux armées en viennent à une bataille, le 4 Août, au pied de la montagne de Guinegâte. Des Querdes défait & pourſuit la Cavalerie Flamande juſques ſur les foſſés d'Aire; mais ſon infanterie, qu'il avoit imprudemment abandonnée, fut attaquée dans le même tems, & miſe en déroute par Maximilien. Ce Prince ne put néanmoins continuer le ſiége de Térouenne. L'an 1480, tréve concluë entre Louis & Maximilien, pendant le cours de laquelle on tient à Arras & à Lille des conférences pour la paix, où l'on cherche de part & d'autre à ſe tromper. *Ils vous mentent bien*, mandoit Louis à ſes Plénipotentiaires, *mentez bien auſſi.* Voici quelques autres événemens remarquables de la même année. Le Dauphin étant tombé dangereuſement malade au Château d'Amboiſe, où il étoit élevé, Louis établit une poſte ſur la route de cette ville pour avoir promptement & régulièrement des nouvelles de ſon fils & bientôt après il en établit ſur toutes les grandes routes du Royaume. Mais elles ne ſervirent, juſqu'en 1630, que pour les affaires du Roi & celles du Pape. Depuis cette époque, chargées des Lettres des particuliers elles ſont devenues une des principales branches des revenus de la Couronne, au lieu qu'auparavant elles étoient une charge pour l'Etat. Louis réunit, au mois d'Octobre, le Duché d'Anjou à la Couronne. Il transféra de Dôle à Salins le Parlement du Comté de Bourgogne, & établit à Dijon un Hôtel des Monnoies. Le Cardinal Balue & l'Evêque de Verdun étoient toujours en priſon. Le Légat Julien, neveu de Sixte IV, ſut inſpirer au Roi des ſcrupules ſur cette double détention. Le Cardinal, quoique le plus coupable des deux, fut délivré auſſitôt, & envoyé au Pape qui le reçut honorablement. Mais l'Evêque n'obtint ſa liberté que deux ans après, encore fut-ce à condition qu'il permuteroit ſon Evêché contre celui de Vintimille. (Rouſſel, *Hiſt. de l'Egl. de Verdun.*)

Juſqu'en 1481, Louis avoit joui d'une bonne ſanté. Mais cette année, au retour d'un voyage de Normandie, il eut à Pleſſis-le-Tours une attaque d'appoplexie (d'autres diſent d'épilepſie) qui le jetta dans un état de langueur dont il ne put ſe bien rétablir. A meſure qu'il ſentoit diminuer ſes forces, il devint ombrageux, craignant qu'on ne prît prétexte de l'affoibliſſement de ſa tête pour lui ôter le gouvernement. Il prouva néanmoins cette année qu'il étoit encore capable de ſuivre des affaires épineuſes, par les conquêtes qu'il fit en Artois, & par l'adreſſe qu'il eut d'engager Charles III, Comte de Provence & du Maine, à l'inſtituer ſon héritier univerſel. (Voy. *les Comtes de Provence & du Maine.*)

Dans le tems qu'il tomba malade à Tours, du Bouchage & Comines avoient faits vœu pour lui d'aller en pélérinage à S. Claude. L'an 1482, il ſe met en route pour acquitter l'engagement qu'ils avoient pris en ſon nom. Marie de Bourgogne, étant morte pendant ce voyage, les Gantois ſe ſaiſiſſent de Marguerite & de Philippe, ſes enfans, au mépris de Maximilien, leur pere. Ayant contraint ce Prince à négocier la paix avec la France, ils arretèrent avec les Plénipotentiaires des deux Puiſſances le mariage de Marguerite qui n'avoit que trois ans, & du Dauphin qui en avoit 12, par le traité d'Arras, ſigné le 23 Décembre, & ratifié par Louis le 22 Janvier ſuivant. Tous les Princes & les Grands du Royaume ſcellerent de leur ſceau cet Acte, avec un ferment affreux, par

lequel ils s'engageoient à ne plus reconnoître l'autorité du Souverain, & à ceſſer de lui obéir, s'il en violoit les conditions. Marguerite fut amenée en France, & fiancée au Château d'Amboiſe le 23 Juin. Elle eut pour ſa dot les Comtés de Bourgogne, d'Artois, d'Auxerrois, de Mâconnois & de Charolois; le mariage toutefois, comme on le verra par la ſuite, n'eut pas lieu. Louis n'ayant rapporté de ſon pélérinage aucun ſoulagement corporel, avoit fait venir de Calabre un S. Hermite, nommé François de Paule, dans l'eſpérance de recouvrer la ſanté par ſes prieres. Arrivé, le 24 Avril 1482, au Château du Pleſſis-lèz-Tours, où demeuroit le Roi, l'homme de Dieu mit ſon principal ſoin à l'exhorter de mettre ordre aux affaires de ſa conſcience. Louis profita peu des avis qu'il lui donna. Le dépériſſement continuel de ſa ſanté le rendoit de plus en plus ſoupçonneux & défiant. Pour ſe rendre inacceſſible, il fit poſer des pieux de fer ſur les murs & des grilles aux fenêtres du Château; mais en même tems pour faire ſentir ſa préſence à ſes ennemis où à ceux qu'il jugeoit tels, il fit planter à l'entour des gibets & des carcans, où il faiſoit attacher chaque jour des malheureux ſur les moindres ſoupçons, par le bourreau Triſtan l'Hermite, qu'il appelloit ſon compere. Cependant tourmenté alternativement par l'eſprit de défiance, de haine & de vengeance, & par les remords de ſa conſcience, il entremêloit ſes ordres ſanguinaires de prieres adreſſées aux Saints, dont il avoit fait venir des reliques de toute part. Mais pourquoi les invoquoit-il? Un jour ſon Aumônier lui récitoit une oraiſon par laquelle on demandoit la ſanté de l'ame & du corps. *Il ne faut pas*, lui dit-il, *demander tant de choſes à la fois. Bornous nous à la ſanté du corps; l'un viendra après l'autre.* Voilà l'objet excluſif de ſes prieres. Tel étoit auſſi celui des offrandes ſans nombre qu'il envoyoit dans toutes les Egliſes où il avoit oui dire qu'on obtenoit la guériſon des maladies. Ayant obtenu du Pape *le Corporal ſur lequel chantoit Monſeigneur S. Pierre*, il lui céda en reconnoiſſance les Comtés de Die & de Valence, ſur leſquels l'Egliſe Romaine réclamoit d'anciennes prétentions. (Comines.) Choſe néanmoins remarquable! au milieu du trouble dont ſon ame étoit agitée, il ne perdit point de vue les intérêts de l'Etat. Il prévit les déſordres que pourroit occaſionner la minorité de ſon ſucceſſeur, & il y pourvut, autant que la prudence humaine pouvoit le permettre. Enfin il mourut le 30 Août 1483, dans la 60e année de ſon âge, & la 23e de ſon régne. Son corps, comme il l'avoit déſiré, fut tranſporté à Notre-Dame de Cléri. L'année qui précéda celle de ſa mort, étant allé voir le Dauphin qu'il tenoit éloigné de ſa préſence, & comme ſéqueſtré du commerce des hommes, au Château d'Amboiſe, il lui donna une ample inſtruction écrite de ſa main ſur les devoirs des Princes. Pour la préſerver de l'injure du tems, il eut ſoin de la faire enregiſtrer au Parlement; c'eſt preſque la ſeule attention qu'il ait donnée à l'éducation de ce Prince. » La nature, dit M. Robertſon, avoit formé » Louis pour être un tyran. En quelque tems que le » ſort l'eût fait monter ſur le trône, il eût ſignalé ſon » régne par des projets pour opprimer ſon peuple, » & ſe rendre abſolu. Ruſé, cruel, dépourvu de ſenſibilité, étranger à tout principe de juſtice, ſans » aucune idée de décence, il dédaignoit toutes les » contraintes que le ſentiment de l'honneur, ou le » deſir de la gloire impoſe même aux hommes ambitieux. Habile en même tems à démêler ſon véri» table intérêt, & n'étant guidé que par ce ſeul objet, » il étoit capable de le pourſuivre avec une ardeur » opiniâtre, & de s'y attacher avec un eſprit ſyſtématique que rien ne pouvoit diſtraire, qu'aucun » péril ne pouvoit arrêter. » Il faut néanmoins lui rendre la juſtice de dire qu'il avoit d'excellentes vues politiques. Il eſt en effet le premier de nos Rois, depuis Charlemagne, qui ait jugé le commerce & l'induſtrie dignes de ſon attention. Voyant que les manufactures étrangeres attiroient l'argent du Royaume ſans retour, il appella des ouvriers de Grece & d'Italie en France pour y fabriquer des étoffes précieuſes; & pour les y fixer & les encourager au travail, il les exempta de tous droits & impôts, ainſi que les François qui ſe formerent ſous eux. Il aſſura la tranquillité publique par la ſévérité avec laquelle il punit les voleurs & les brigands. En humiliant les Grands il tira le peuple de l'eſclavage où ils le tenoient, & ſe délivra lui-même des entraves que leurs ancêtres avoient données à ſes prédéceſſeurs; ce qui a fait dire qu'il *avoit mis les Rois hors de pages*. Il avoit pris pour deviſe cette maxime de l'Empereur Tibere: *Qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare.* Il l'avoit ſouvent à la bouche, & il ne vouloit pas que l'on apprît à ſon fils d'autre Latin que ces cinq mots. Mais à force de la répéter, comme le remarque Duclos, il pouvoit en perdre le fruit. On rapporte de lui une autre maxime plus honnête, qu'on peut dire précieuſe, & que les particuliers, ainſi que les Rois, ne doivent jamais oublier. *Quand orgueil*, diſoit-il, *chemine devant, honte & dommage ſuivent de près.* Quoiqu'il ne fit pas grand cas de l'érudition, les Lettres néanmoins ne lui étoient nullement étrangeres. Il eſt même aſſez généralement regardé comme l'auteur de deux ouvrages qui ont eu dans leur tems une célébrité qu'ils n'ont pas entiérement perdue dans le nôtre. Le premier qu'il compoſa, étant Dauphin, pendant ſa retraite aux Pays-Bas, eſt un recueil de Contes, intitulé: *Les cent nouvelles nouvelles*, fait à l'imitation du Décaméron de Bocace, & pluſieurs fois réimprimé, ſur quoi nous renvoyons à la Bibliotheque des Romans, Juillet 1775. Le ſecond eſt le *Roſier des guerres*, ouvrage compoſé en 1470, & diviſé en deux parties, dont on peut voir une notice auſſi agréable qu'inſtructive dans le volume E, pp. 22 & 23, des *Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque*. Louis XI avoit épouſé, 1°, le 24 Juin 1436, MARGUERITE, fille de Jacques I, Roi d'Ecoſſe, morte ſans enfans le 16 Août 1444, Princeſſe digne d'un meilleur époux. Il la rendit ſi malheureuſe, qu'à l'âge de 26 ans, déjà laſſe de vivre, elle dit en mourant: *Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus.* Son corps fut découvert à Thouars, en 1775, dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Laon, enfermé dans un cercueil de plomb. 2° Louis ſe remaria en Mars 1451, avec CHARLOTTE, fille de Louis, Duc de Savoie, dont il eut 3 fils & 3 filles; Charles qui ſuit; Anne, mariée à Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu; & Jeanne, femme de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi de France, ſont les ſeuls qui lui ſurvécurent. La Reine Charlotte, leur mere, décéda le premier Décembre 1483, au Château d'Amboiſe, à l'âge de 38 ans, & fut inhumée à N. D. de Cléri.

Quoique pluſieurs Rois de France, prédéceſſeurs de Louis XI, euſſent été appellés du nom de *Très Chrétien* par les Papes & le Clergé de France, c'eſt néanmoins dans la perſonne de ce Prince, & ſous le pontificat de Paul II, comme on l'a dit à l'article de ce Pape, que le titre de *Très Chrétien* eſt devenu une expreſſion de formule dans les Lettres Apoſtoliques, & la qualification propre de nos Rois. Ce fut auſſi du tems de Louis XI

que

que l'on commença à donner aux Rois le titre de Majeſté, peu connu juſqu'alors. Ce Prince avoit une ſuperſtition ſinguliere : il ne vouloit pas prêter ſerment ſur la croix de S. Lô d'Angers, parce que de ſon tems, ſuivant une vieille croyance, ceux qui violoient ce ſerment mouroient miſérablement dans l'année. Ses ennemis profiterent plus d'une fois de la bizarrerie de cette opinion, & découvrirent par là ce qu'il avoit de plus caché dans l'ame. On n'avoit qu'à exiger de lui qu'il jurât par la croix de S. Lô ; s'il le refuſoit, ſes propoſitions & ſes offres n'étoient pas ſinceres. Au commencement de ſon régne, *les hommes* dit Monſtrelet, *ſe prindrent à ſe vêtir plus court qu'ils n'eurent onc fait, tellement que l'on véoit la façon de leurs corps.... & ſi faiſoient les manches fendre de leurs robes & de leurs pourpoints, pour montrer leurs chemiſes déliées, larges & blanches ; portoient auſſi leurs cheveux ſi longs qu'ils leur cachoient le viſage, & ſur leurs tetes portoient bonnets de drap hauts & longs d'un quartier ou plus.... & qui étoit hui court vêtu, il étoit le lendemain vêtu juſqu'à terre.*

L'Imprimerie s'établit en France ſous le régne de Louis XI. Vers l'an 1470, Ulric Gering, Martin Krantz & Michel Friburger, Imprimeurs de Mayence, vinrent exercer leur art à Paris, attirés par Guillaume Ficher & Jean de la Pierre, Docteurs en Théologie. Ils ſe logerent dans le College de Sorbonne, où ils formerent leur premier établiſſement. Les Livres étoient ſi rares alors, que, Louis XI, empruntant de la Faculté de Médecine à Paris les œuvres de Raſés, Médecin Arabe, non ſeulement dépoſa en gage une quantité conſidérable de vaiſſelle d'argent, mais encore fut obligé de nommer pour caution un Seigneur, dans l'Acte par lequel il s'engageoit à rendre ce Livre à la Faculté.

C'eſt auſſi ſous le régne de ce Prince qu'on vit les premieres manufactures de ſoieries en France. Elles furent établies à Tours l'an 1470, ſous la conduite de quelques ouvriers qu'on appella de Veniſe, de Gênes & de Florence.

Louis XI, en 1472, ordonna qu'on ſonnât tous les jours la cloche à midi, qu'alors tout le monde mît un genou en terre & récitât trois fois l'*Ave Maria.*

Le marc d'argent étoit ſous ce régne à 10 livres.

Juſqu'au régne de Louis XI, l'art d'extraire du corps humain la pierre qui s'engendre dans les reins, étoit inconnu en France, quoiqu'on ait des preuves qu'au dixieme ſiécle il étoit pratiqué dans les Pays-Bas, comme nous le ferons voir à l'article d'Arnoul le Mauvais, Comte de Flandre. » L'an 1474, un Archer, » originaire de Meudon, travaillé de cette maladie, fut condamné » pour pluſieurs vols à être pendu au gibet de Montfaucon. Les » Médecins & les Chirurgiens de Paris repréſenterent au Roi » qu'un grand nombre de perſonnes de tous états, & ſpécialement M. du Bouchage, étant tourmenté de la même maladie » que cet Archer, il ſeroit expédient de tenter ſur un homme » déjà condamné à mort, une expérience qui tourneroit au profit de la ſociété. Le Roi accorda la requête ; l'opération fut ſi » heureuſe, qu'au bout de 15 jours l'Archer ſe trouva parfaitement guéri. Le Roi lui accorda non ſeulement ſa grace, mais » il lui donna une gratification. » (M. l'Abbé Garnier *Hiſtoire de France.*)

CHARLES VIII.

1483. Charles VIII, né, le 30 Juin 1470, au Château d'Amboiſe, ſuccéda, le 30 Août 1483, à Louis XI, ſon pere. Anne de Beaujeu, ſa ſœur, avoit été chargée par Louis XI de ſa tutele & du gouvernement de l'Etat. Elle eut pour concurrent Louis, Duc d'Orléans, qui prétendit que cet emploi le regardoit, comme premier Prince du Sang. Anne promet de ſe ſoumettre au jugement des Etats ſur une affaire d'auſſi grande importance, & demeure en jouiſſance par proviſion. Le 9 Octobre de la même année, pour appaiſer le Duc d'Orléans, elle lui fait expédier d'Amboiſe, où la Cour reſta environ ſix ſemaines, des Lettres-Patentes de Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, de l'Isle de France, de Champagne, de Brie, &c. avec d'amples pouvoirs. Le 23 du même mois, la Cour étant à Blois, l'épée de Connétable eſt donnée au Duc de Bourbon, frere aîné du Sire de Beaujeu. Trois favoris du feu Roi, qui avoient inſolemment abuſé de leur crédit, ſont arrêtés, à l'inſtigation des Princes, par ordre du Parlement. Le premier étoit Olivier le Daim, qui, de Barbier de Louis XI, étoit devenu Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine du Château de Loches, & Gouverneur de S. Quentin ; le 2e étoit Jean Doyac, ſorti comme le Daim de la lie du peuple, & dont la haute fortune étoit le fruit de ſes délations ; le 3e Jacques Cottier, Médecin de Louis XI, auquel il avoit fait acheter à grands frais ſes ſoins & ſon application à lui prolonger la vie. Le Daim, condamné à être pendu, fut exécuté aux halles. Doyac, après avoir été fuſtigé dans les carrefours de Paris, eut la langue percée, & une oreille coupée, ſupplice dont une partie fut recommencée à Montferrand, ſa patrie, où il fut renvoyé. Le Médecin en fut quitte pour une amende de 150 mille livres. On dit que, content de ſe voir échappé du naufrage, il fit ſculpter ſur la porte de ſa maiſon un abricotier avec cette deviſe : *A l'abricotier.* La Régente avoit promis au Duc d'Orléans d'aſſembler les Etats ; elle tint parole. L'an 1484, ils s'ouvrent à Tours le 15 Janvier, & durent juſqu'au 14 Mars, jour de leur clôture. Le Roi Charles y eſt déclaré majeur ; on nomme douze perſonnes pour compoſer ſon Conſeil. Le 30 Mai ſuivant, Charles eſt ſacré à Reims par l'Archevêque Pierre de Laval. Le Cérémonial François dit qu'à cette cérémonie les Pairs Séculiers étoient *veſtus de manteaux ou jocques de Pairie, renverſés ſur les épaules, comme un épitoge ou chappe de Docteur, & fourrés d'hermines, ayant ſur leurs teſtes des cercles d'or, les Ducs à deux fleurons, & les Comtes tout ſimples* (T. I, p. 193.) Les mécontentemens, cauſés par la jalouſie du pouvoir, ne tarderent pas d'éclater. L'an 1485, le Duc d'Orléans & le Comte de Dunois prennent les armes contre la Dame de Beaujeu qui continuoit d'attirer à elle toute l'autorité. Le Roi marche à Beaugenci, où le Duc d'Orléans s'étoit renfermé. Les deux Princes ſe ſoumettent ; la paix ſe fait au commencement d'Octobre ; mais elle ne fut pas durable. Le Duc d'Orléans, ſe voyant ſans conſidération à la Cour, ſe retire en Bretagne, dont le Duc ſe ligue avec lui & l'Archiduc Maximilien. Pluſieurs Princes & Seigneurs François viennent joindre le Prince fugitif avec des troupes. D'un autre côté les Comtes d'Angoulême & de Dunois (celui-ci étoit le fils du fameux Comte de ce nom) paſſent dans le même tems en Guienne, où ils ſoulevent une partie de la Province. Charles part de Tours, accompagné de la Dame de Beaujeu, vers la mi-Janvier 1486, à la tête d'une armée, pour la Guienne. Sa préſence, en moins de deux mois, y rétablit le calme & la ſubordination. De-là il ſe rend en Anjou ſur la fin de Mars. Les Barons de Bretagne, intimidés par ſon voiſinage, ſe diviſent. On découvre à la Cour des eſprits mal intentionnés. George d'Amboiſe, Evêque de Montauban, Geofroi de Pompadour, Evêque du Puy, & Philippe de Comines, célebre par ſes mémoires, étoient de ce nombre : ils furent arrêtés & punis ; Comines ſubit une priſon de huit mois dans une cage de fer. Les deux Evêques, après avoir été enfermés pendant deux ans, furent élargis par la médiation du Pape. Le Roi paſſe en Picardie pour arrêter les progrès de Maximilien, qui s'étoit déjà rendu maître de Térouenne.

Le Duc de Bretagne retenoit toujours le Duc d'Orléans chez lui. Charles, l'an 1487, pour ſe venger de la retraite qu'il donnoit à ce Prince rébelle, fait entrer trois corps d'armée en Bretagne par trois endroits différens, & ſe rend lui-même à Châ-

teau-Fontier. L'un de ces corps aſſiege Ploermel, qu'il emporte d'aſſaut; le 2e s'empare ſans effort de Vannes, d'où le Duc de Bretagne s'enfuit à l'approche des troupes du Roi; le 3e aſſiege Nantes, où ſe trouvoient alors les Ducs de Bretagne & d'Orléans, le Prince d'Orange, & pluſieurs autres Seigneurs. Le ſiége commença le 19 Juin, & fut levé ſur la fin du mois ſuivant par la brave réſiſtance des aſſiégés. Ce déſavantage ne rebuta point les troupes du Roi; elles n'en devinrent que plus animées à effacer, par de nouvelles conquêtes, l'affront qu'elles avoient reçu devant la premiere place de la Bretagne. Cependant des Querdes, Gouverneur de Picardie & Lieutenant-Général des armées du Roi, faiſoit des progrès rapides en Flandre. Le 28 Août, il ſe rend maître de S. Omer, par un ſtratagême, avec 600 hommes. Au mois d'Octobre ſuivant, il reprend Térouenne de la même maniere & avec la même célérité. Deux jours après il met en fuite Raveſtein, qui vouloit ſurprendre Béthune, & taille en pieces ſon infanterie, commandée par le Duc de Gueldre & le Comte de Naſſau, qu'il fait priſonniers l'un & l'autre. Le Roi ſe trouvant maître à la mi-Octobre de pluſieurs places de Bretagne, revient par la Normandie à Paris ſur la fin de Décembre. L'an 1488, nouvelle expédition en Bretagne. Le Roi étant à Tours au mois de Mars, y aſſemble une armée qu'il envoie dans ce Duché ſous le commandement de Louis II de la Trémoïlle, que Guichardin appelle le *plus grand Capitaine du monde*. Ce Général, s'étant mis en marche au mois d'Avril, prend Châteaubriant par compoſition, après neuf jours de ſiége; réduit Ancenis après quatre jours de tranchée; & n'en emploie que huit pour obliger Fougeres à capituler. Etonnés de ces progrès, les Princes s'avancent vers S. Aubin du Cormier, pour en venir à une bataille. Elle ſe donne le 28 Juillet, & les Princes y ſont entièrement défaits; le Duc d'Orléans, fait priſonnier avec le Prince d'Orange, eſt conduit d'abord au Château de Luſignan, puis amené à la groſſe tour de Bourges. Après cette victoire, Dinan, S. Malo, & cinq ou ſix autres places ouvrent leurs portes aux troupes du Roi. Le Duc de Bretagne, conſterné de ces pertes, demande humblement la paix, & l'obtient, le 21 Août, par un traité qui n'eut point d'effet, parce que ce Prince mourut trois ſemaines après. Anne, ſa fille aînée, lui ayant ſuccédé, obtient du Roi d'Angleterre des ſecours avec leſquels elle ſoutient la guerre. L'an 1491, le Roi, ſans conſulter la Dame de Beaujeu, rend la liberté au Duc d'Orléans. Cette délivrance entroit dans le deſſein qu'avoit le Roi d'épouſer Anne, Ducheſſe de Bretagne. Le Duc d'Orléans étoit aimé de cette Princeſſe, & lui ſeul pouvoit la déterminer à donner ſa main au Roi Charles qu'elle n'aimoit pas. Il eut la généroſité d'accepter cette commiſſion, & s'en acquitta avec tant de zele, qu'il réuſſit. La paix à cette condition fut accordée à la Bretagne, & le mariage d'Anne avec Charles fut célébré le 6 Décembre à Langeais en Touraine. Maximilien, irrité du double affront que lui fait le Roi Charles, en donnant ſa main à la Princeſſe qu'il avoit épouſée lui-même par Procureur, & en congédiant Marguerite, ſa fille, qui étoit élevée en France pour ce Monarque, remplit toute l'Europe de ſes plaintes. Henri VII, Roi d'Angleterre, entre dans ſon reſſentiment par politique, & ſe ligue avec lui contre la France. L'an 1492, ce Prince ayant fait une deſcente à Calais, aſſiege inutilement Boulogne. Charles, au moyen d'une ſomme d'argent qu'il lui offre, l'engage à repaſſer dans ſon Iſle, après avoir fait avec lui, le 3 Novembre, un traité de paix à Etaples. Maximilien ſurprend Arras & S. Omer par intelligence, fait de nuit la même tentative ſur Amiens, d'où il eſt repouſſé après l'éveil donné par Catherine de Lice, &, faute d'argent, conſent à une tréve d'un an.

Charles avoit à cœur de faire valoir les droits que la Maiſon d'Anjou lui avoit tranſmis ſur le Royaume de Naples. Dans ce deſſein, il conclut la paix avec Ferdinand, Roi de Caſtille, & Maximilien, alors Roi des Romains, afin de n'être point traverſé par ſes voiſins dans l'expédition qu'il méditoit. Par le traité fait avec le premier à Narbonne le 18 Janvier 1493, (N. S.) il lui rend le Rouſſillon & la Cerdagne; par celui de Senlis, conclu le 23 Mai avec le Roi des Romains, il lui céde les Comtés de Bourgogne, de Charolois & d'Artois. C'étoit la dot qui avoit été ſtipulée pour le mariage de l'Archiducheſſe Marguerite avec le Roi de France. La Princeſſe fut après cela reconduite en Flandre, où dans la ſuite elle épouſa l'Infant de Caſtille. On ne fera point de réflexions ſur deux traités auſſi étonnans que ceux-ci; elles ſe préſentent d'elles-mêmes à l'eſprit de tout Lecteur ſenſé.

L'an 1494, Charles, excité par Ludovic Sforce, Régent du Milanez, ſe met en marche pour l'Italie au mois de Sept. à la tête de 25 à 30 mille hommes, ſans argent & ſans munitions de guerre, laiſſant le gouvernement de l'Etat à la Reine, au Duc de Bourgogne & à l'Amiral de Graville. Tous les trois déſapprouvoient cette expédition, & Graville avoit même fait ſes efforts pour en détourner le Roi. Mais Etienne de Veſe, Chambellan, & Guillaume Briſſonnet, Evêque de S. Malo, qui lui avoient inſpiré ce deſſein, rendirent inutiles les remontrances de l'Amiral. La Reine accompagne le Roi juſqu'à Lyon, & s'y établit pour être plus à portée de lui faire paſſer du ſecours au beſoin. Charles, en partant de Lyon, y laiſſa malade le Maréchal des Querdes, emmenant avec lui le Duc d'Orléans & les Maréchaux de Gié & de Rieux. Des Querdes mourut peu de jours après le départ du Roi, qui perdit en lui un grand Capitaine & un Conſeiller également ſage. Si cet excellent homme eût vécu, le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit de ſon Maître, auroit fait prévaloir l'avis de ſes Officiers les plus judicieux, qui étoit de faire la conquête du Milanez & de Gênes, plutôt que d'aller à l'extrémité de l'Italie & par la rigueur de l'hiver, ſans argent & ſans vivres, chercher un Royaume dont on ne pouvoit conſerver la propriété, ſi l'on n'étoit maître de Gênes & de Milan. C'étoit effectivement ce qu'appréhendoit Ludovic Sforce, uſurpateur du Duché de Milan, dont il ne laiſſoit que le titre à ſon neveu, couſin de Charles VIII. Ce tyran, après que le Roi fut relevé de la petite vérole qui l'avoit retenu dans Aſti, vient le recevoir à Vigevano; &, pour le détourner de prendre ſes quartiers dans le Milanez, il lui donne une ſomme d'argent pour la ſubſiſtance de ſes troupes, & le conduit juſqu'à Plaiſance. (Voy. *les Ducs de Milan*.) Charles continue ſa route par la Lombardie, & arrive en Toſcane, où il prend en trois jours Sarzane, la plus forte place des Florentins. De-là il ſe rend à Piſe, & enſuite, le 17 du mois de Nov., à Florence, où il entre en conquérant, armé de toutes pieces, la lance

ſur la cuiſſe & ſes troupes en bataille. Après avoir fait un traité avec les Florentins, il prend la route de Rome qui lui ouvre ſes portes, le 31 Décembre, dès qu'il paroît. Il fit ſon entrée en cette ville à la lueur des flambeaux, dans le même équipage qu'à Florence; & l'autorité qu'il y déploya, ne différa point de celle qu'il auroit exercée dans Paris. Le Pape Alexandre VI, à ſon approche, s'étoit retiré dans le Château de Saint-Ange. Pluſieurs Cardinaux conſeilloient au Roi de concourir avec eux pour dépoſer ce Pape, comme ſimoniaque & déréglé dans ſes mœurs. Mais il fut détourné de ce deſſein par Guillaume Briſſonnet, à qui Alexandre avoit promis le chapeau de Cardinal. Charles fait avec le Pape, le 16 Janvier 1495, un traité par lequel Alexandre s'engage à lui remettre quelques places avec le Prince Zizim, frere du Sultan Bajazet II, dont le Monarque prétendoit ſe ſervir pour faire la guerre aux Turcs. Mais Zizim lui fut livré preſque moribond d'un poiſon lent, dit-on, qu'Alexandre lui avoit fait donner. Charles ſort de Rome, le 27 Janvier, pour la conquête de Naples. Après s'être rendu maître de pluſieurs places, il arrive à Capoue, où il eſt reçu, le 18 Février, avec acclamations. Le 22 ou le 24, il entre ſans pompe dans Naples, trois jours après que le nouveau Roi Ferdinand en fut ſorti. Mais, le 13 Mars ſuivant, il fit dans cette ville une entrée triomphante avec les ornemens impériaux, vêtu d'un grand manteau d'écarlate, avec ſon grand collet renverſé, fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme d'or en ſa main droite, & dans l'autre le ſceptre impérial, portant ſur ſa tête une riche couronne d'or, fermée à l'impériale & garnie des plus rares pierreries. La raiſon qui porta Charles VIII à contrefaire ainſi l'Empereur d'Orient, eſt que par traité du 6 Septembre précédent, dont la minute a paſſé du Capitole à la Bibliotheque du Roi, ce Monarque avoit acquis d'André Paléologue, neveu & héritier de Conſtantin Paléologue, dernier Empereur de Conſtantinople, tous ſes droits ſur l'Empire Grec.

L'arrivée de Charles à Naples répand la terreur dans tout le pays. Preſque toutes les villes s'empreſſent de lui rendre hommage; & ce Prince, qui avoit parcouru en quatre mois & demi toute l'Italie, conquit en quinze jours le Royaume de Naples, à l'exception de Brindes; ce qui fit dire au Pape Alexandre VI que les François étoient venus prendre Naples la craie à la main comme des Fourriers. Des progrès ſi rapides porterent l'effroi juſqu'à Conſtantinople. Les Souverains de l'Europe ne les virent pas eux-mêmes ſans jalouſie & ſans crainte.

Tandis que Charles jouiſſoit à Naples du fruit de ſa conquête, le Pape, l'Empereur, les Vénitiens, le Roi de Caſtille, & le Duc de Milan, conclurent à Veniſe, le 31 Mars, une ligue pour attaquer ce Prince à ſon retour. Les Napolitains, de leur côté, par un effet de leur inconſtance, commençoient à déteſter ces mêmes François qu'ils avoient reçus avec les marques de la joie la plus vive. Les Barons ſur-tout étoient les plus irrités, parce que le Roi donnoit aux premiers la préférence pour les dignités du Royaume. Charles, ennuyé du ſéjour de Naples, en part le 20 Mai 1495 pour revenir en France avec ſon armée réduite à 9000 hommes. Celle des Puiſſances liguées, forte de 40 mille, étoit campée au pied de l'Apennin, ſous la conduite du Marquis de Mantoue. Le Roi la rencontre, le 5 Juillet, près du village de Fornoue ſur le Tar, dans une vallée à neuf milles au-delà de Plaiſance. Le lendemain il fallut en venir aux mains. Après un combat d'une heure, le Roi, monté ſur un cheval borgne âgé de 30 ans, mais fort & vigoureux, mit en fuite les ennemis dont la perte approcha de 4000 hommes; celle des François ne fut que de 200. Le Duc d'Orléans reſtoit cependant aſſiégé dans Novarre, dont il s'étoit rendu maître environ ſix mois auparavant. Charles le délivre par un traité fait, le 18 Octobre, avec le Duc de Milan, & continue ſa route. Philippe de Comines, parlant de cette expédition, *faut convenir*, dit-il, *que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner; car le chef & les conducteurs ne ſervirent de gueres.* Après le départ du Roi de France, Ferdinand, aidé du grand Capitaine Gonſalve, ne tarda pas à recouvrer ſon Royaume de Naples. Charles y avoit laiſſé, en qualité de Viceroi, Gilbert de Bourbon, Duc de Montpenſier, avec 4000 François, & un corps de Suiſſes & d'Italiens. Mais, faute d'argent, ce Viceroi ne put rien entreprendre de conſidérable. La diviſion ſe mit parmi les Chefs de ſon armée, dont une partie déſerta. Enfin, après avoir été bloqué dans Atella pendant un mois, il fut obligé de faire, vers la mi-Août, une capitulation, que Comines appelle *un vilain appointement*, & qu'il compare à celle que les deux Conſuls Romains firent avec les Samnites aux fourches Caudines. Elle portoit, entre autres conditions, que les François évacueroient toutes les places qu'ils poſſédoient encore dans ce Royaume. Le Duc de Montpenſier mourut quelque tems après à Pouzzoles. Dans le même tems Charles occupoit une armée dans le Languedoc à défendre ce pays contre Ferdinand, Roi de Caſtille, qui menaçoit de faire le ſiége de Narbonne. Charles s'étoit avancé lui-même juſqu'à Avignon dans le mois de Mai. D'Albon, Comte de S. André, entra par ſes ordres dans le Rouſſillon. On ne connoît qu'un trait remarquable de cette expédition; d'Albon emporta d'aſſaut la ville de Salces, le 8 Octobre, après dix heures d'attaque, à la vue d'une armée d'Eſpagnols, fort ſupérieure à la ſienne.

Le peu de fruit que Charles avoit retiré de ſon expédition au Royaume de Naples, ne lui avoit pas fait perdre l'envie d'en entreprendre une nouvelle. Mais ayant épuiſé ſes fonds dans la premiere, il lui falloit en attendre d'autres pour une ſeconde; & le Cardinal Briſſonnet, ſon premier Miniſtre, à qui elle déplaiſoit, ne ſe preſſoit pas de les amaſſer. Durant ces délais affectés, Charles s'occupa utilement de l'adminiſtration intérieure du Royaume. L'Ordonnance rendue, au mois d'Avril 1454, par Charles VII pour faire rédiger par écrit les coutumes propres à chaque Province, étoit demeurée, comme on l'a dit, ſans exécution. Charles VIII, ſur les plaintes qui lui furent portées à ce ſujet, ordonna, l'an 1497, aux différens Bailliages de tenir des Aſſemblées de perſonnes choiſies dans les trois Ordres du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat, pour extraire des mémoires qui leur ſeroient préſentés, les coutumes, priviléges & ſtyle, uſités dans leur Juriſdiction, & nomma de ſa part des Commiſſaires pour préſider à la rédaction de leur travail. Cette opération, heureuſement commencée ſous Charles VIII, fut continuée juſqu'au régne de Charles IX, qui lui donna ſa derniere perfection.

Le Grand-Conſeil fut un autre objet de réforme pour Charles VIII. Attaché à la ſuite de la Cour, il étoit ambulatoire, & n'avoit pas toujours le nombre compétent de Magiſtrats pour juger les affaires im-

portantes dont il devoit connoître; d'où il arrivoit, qu'après s'être bien fatigués à ſuivre le Roi dans ſes courſes, les particuliers ſouvent s'en retournoient ſans avoir été jugés. Charles VIII, par ſon Edit du 2 Août 1497, rendit ce tribunal ſédentaire à Paris, & créa 17 Conſeillers, pour vacquer avec les Maîtres des Requêtes, ſous la préſidence du Chancelier, à l'expédition des affaires qui ſeroient portées devant eux. Charles VIII, à l'exemple de S. Louis, ne dédaignoit pas lui-même de rendre la juſtice en perſonne à ſes ſujets.

Ce Prince, en traverſant l'Italie, avoit admiré les palais qui commençoient à décorer ce pays. De retour en France, il entreprit de rebâtir le Château d'Amboiſe dans le même goût. S'y étant rendu, l'an 1498, il voulut un jour voir une partie de paume qui s'y faiſoit. Mais en paſſant par une porte qui étoit trop baſſe, il ſe donna un coup à la tête. Comme il ne ſe plaignit pas, on ne prit aucune précaution pour prévenir les ſuites de cet accident. Mais au bout de quelque tems, il tombe à la renverſe, ſans connoiſſance & ſans mouvement, dans la galerie par où il s'en retournoit avec la Reine. *Toute perſonne eſtoit en ladicte Galerie qui vouloit*, dit un ancien Hiſtorien, *& le trouvoit-on couché ſur une pauvre paillaſſe dont il ne partit juſqu'à ce qu'il eut rendu l'ame, & y fut neuf heures. Trois fois la parole lui revint, & à trois fois il diſoit: Mon Dieu, la glorieuſe Vierge Marie, Monſeigneur S. Claude, Monſeigneur Saint Blaiſe me ſoient en ayde. Ainſi départit de ce monde*, (le 7 Avril) *dans la 28e année de ſon âge*, (après un régne de 14 ans, 7 mois & 9 jours.) *ſi puiſſant & ſi grand Roi, & en ſi miſérable lieu, qui tant avoit de belles maiſons, & en faiſoit une ſi belle, & ſi ne ſçeut à ce beſoin finer d'une pauvre chambre.* Il ne laiſſa point d'enfans d'Anne de Bretagne, quoiqu'elle lui eut donné trois fils & une fille. Charles étoit un Prince doué d'excellentes qualités, aimant ſon peuple, brave, doux, affable, bienfaiſant, *ſi bon*, dit Philippe de Comines, *qu'il n'eſt pas poſſible de voir meilleure créature.* Auſſi étoit-il adoré de ſes ſujets. Jamais peut-être la mort d'aucun Prince ne fut pleurée plus amèrement & plus généralement que la ſienne. Deux de ſes domeſtiques moururent de douleur à ſes funérailles. La Reine étoit réſolue de le ſuivre au tombeau. Elle paſſa trois jours ſans manger, & il fallut l'éloquence de La Marck, Evêque de Condom, pour la détourner du funeſte deſſein où elle ſembloit être d'attenter à ſes jours. Ce fut elle qui, la premiere de nos Reines, porta le deuil en noir. Auparavant elles le portoient en blanc. De-là le ſurnom de *Blanche* donné à pluſieurs veuves de nos Rois.

On trouve à la Cathédrale de Montauban des Lettres-Royaux de Charles VIII, données dans cette ville en faveur du Chapitre de Teſcou-lèz-Montauban, & datées du 25 Septembre 1484. Cependant il eſt prouvé qu'il étoit à Montargis vers la fin de Septembre, & au commencement d'Octobre. Auſſi ces Lettres ſont-elles données *per conſilium*, c'eſt-à-dire par ceux qui compoſoient le Conſeil de la Chancellerie du Parlement de Toulouſe. Charles VIII eſt le premier des Rois Capétiens qui ait porté la couronne fermée, en quoi ſon ſucceſſeur ne l'imita pas.

On avoit fait ſous les régnes précédens des Chevaliers ès loix. On fit ſous celui-ci des Chevaliers en marchandiſe. Lettres de Bernard Abzat, Lieutenant-Général au Duché de Guienne pour le Duc de Bourbon: *Savoir faiſons que pour le bon rapport qui fait nous a eſté de la perſonne de Jacques Marce, Bourgeois & Marchand de la ville de Tulle, l'avons paſſé Chevalier à l'office de marchandiſe, & nous a faict ſerment audict Seigneur en tel cas accoutuſmé, en préſence de pluſieurs Maiſtres Chevaliers en marchandiſe, & paié les droits & devoirs accoutuſmés. Fait à Bragerac le 16 jour de Novembre, l'an mil quatre cent quatre vings & treze.* (Baluze, *Hiſt. Tutel. pr. coll.* 787-788.)

L'an 1496, Charles établit la Compagnie des Cent-Suiſſes.

Le marc d'argent, qui étoit à huit livres quinze ſols, & le marc d'or qui étoit a 118 livres dix ſols, du tems de Louis XI, furent portés ſous Charles VIII, le premier à dix, puis à onze livres, le ſecond à cent trente livres trois ſols quatre deniers. A l'occaſion de ſon mariage, on frappa à Lyon la premiere monnoie, ſelon Bizot, qui eut un buſte de nos Rois.

LOUIS XII, DIT LE PERE DU PEUPLE, DE LA MAISON D'ORLÉANS.

1498. LOUIS XII, né à Blois le 27 Juin 1462, fils de Charles, Duc d'Orléans, & de Marie de Cleves, deſcendant du Roi Charles V par Louis d'Orléans, ſon aïeul, aſſaſſiné l'an 1407, ſuccéda, le 7 Avril 1498, à Charles VIII, & fut ſacré le 27 Mai ſuivant à Reims par l'Archevêque & Cardinal Guillaume Briſſonnet. Le premier ſoin de Louis, après ſon ſacre, fut de ſoulager le peuple par la diminution des impôts, & de réformer les abus par de ſages réglemens. Il pardonna généreuſement à ceux qui, ſous le régne précédent, avoient contribué à ſa diſgrace, diſant aux Courtiſans qui l'exhortoient à la vengeance, que le Roi de France ne vengeoit pas les injures faites au Duc d'Orléans. Sa grandeur d'ame parut ſur-tout à l'égard de la Trémoïlle, dont il ſembloit avoir le plus à ſe plaindre. *Si la Trémoïlle*, dit-il, *a ſi bien ſervi ſon Souverain contre moi, j'eſpere qu'il me ſervira avec la même affection contre les ennemis de l'Etat.* Louis XI lui avoit fait épouſer malgré lui, en 1476, Jeanne, ſa fille, Princeſſe ſpirituelle & vertueuſe, mais dépourvue des agrémens du corps, & même un peu contrefaite. Ne l'ayant jamais aimée, Louis XII, lorſqu'il fut ſur le trône, fit déclarer nul ſon mariage par Alexandre VI, pour épouſer la Reine Anne, veuve de Charles VIII. La Bulle de divorce fut apportée par Céſar Borgia, fils d'Alexandre VI, ſi fameux depuis ſous le nom de Duc de Valentinois. La Reine Jeanne, nommée Ducheſſe de Berri, ſe retire à Bourges, où elle fonda l'Ordre des Annonciades, & mourut ſaintement le 5 Février de l'an 1505. Louis, dégagé de ſes premiers liens, s'empreſſe de contracter une nouvelle alliance avec la Princeſſe dont il avoit obtenu la main, comme on l'a vu, pour ſon prédéceſſeur. Le contrat de ſon mariage avec ANNE DE BRETAGNE fut ſigné le 7 Janvier 1499 (N. S.) au Château de Nantes, & le mariage célébré le lendemain. Louis, du chef de Valentine ſon aïeule, héritiere de Jean-Marie & de Philippe-Marie Viſconti, Ducs de Milan, ſes freres, morts ſans enfans, avoit des droits certains ſur ce Duché. Parvenu au trône, il ſe mit en devoir de les faire valoir par la voie des armes. Après s'être accommodé avec tous les Princes qui pouvoient traverſer l'expédition qu'il méditoit, il fait partir, l'an 1499, une armée pour l'Italie, ſous le commandement de Louis de Luxembourg, Comte de Ligni, de Robert Stuart, Seigneur d'Aubigni, & de Jacques Trivulce, Milanois; lui-même ſe rend à Lyon, pour être à portée de la ſoutenir. La conquête du Milanèz, pour lors occupé par le Duc Ludovic Sforce, qui avoit pris la fuite à l'approche des François, fut l'affaire de 20 jours. Le Roi l'ayant appriſe à Lyon, paſſe les Alpes, & fait ſon entrée, le 6 Octobre, dans Milan. Pendant le ſéjour de Louis dans cette ville, l'Etat de Gênes lui envoie des députés pour lui jurer obéiſſance. Il quitte Milan au commencement de Décembre pour revenir en

France

France & laiſſe à Trivulce le gouvernement de ce Duché. La révolte des Milanois contre les François ſuivit de près le départ du Roi. Ludovic, qui s'étoit ſauvé en Allemagne, revient dans ſes Etats, & rentre au commencement de Février 1500 dans Milan, où il eſt reçu avec autant de joie qu'on l'avoit vu partir cinq mois auparavant. Louis apprend à Loches cette révolution, & auſſitôt il envoie une nouvelle armée en Italie, ſous la conduite de Louis de la Trémoïlle. Cet habile Général ſe ſaiſit de Ludovic le 10 Avril, & remet le Milanèz ſous l'obéiſſance du Roi. Le Duc de Milan eſt amené en France, & enfermé dans le Château de Loches, où il mourut en 1510. (Voy. *les Ducs de Milan.*)

La facilité de la conquête du Milanez inſpira au Monarque François la réſolution d'entreprendre celle du Royaume de Naples. Mais Ferdinand, Roi d'Aragon & de Caſtille, avoit ſur ce pays des prétentions dont il n'étoit pas d'humeur à ſe déſiſter. Louis, au lieu d'un rival, s'en fit un allié en le mettant de moitié dans ſon expédition. Frédéric, Roi de Naples, menacé par le Roi de France, n'étoit nullement en garde contre le Roi de Caſtille, qui étoit ſon parent. Celui-ci, pour le mieux tromper, feint de vouloir le ſecourir contre les François; &, ſous ce prétexte, il lui envoie Gonſalve de Cordoue, ſurnommé le grand Capitaine, avec des troupes, que le trop crédule Napolitain reçoit comme une ſauvegarde. Il porte même la confiance juſqu'à leur ouvrir quelques unes de ſes places que Ferdinand lui avoit demandées. Mais à l'arrivée des troupes Françoiſes (c'étoient deux armées, l'une de mer, l'autre de terre) les Eſpagnols levent le maſque, rendent le traité public, & commencent les hoſtilités. Frédéric, revenu trop tard de ſon erreur, ne voit point de meilleur parti à prendre que de ſe remettre à la diſcrétion du Roi de France, dont il connoiſſoit la bonté & la franchiſe. Tandis que, par leurs Généraux, les deux Puiſſances alliées partagent entre elles ſes Etats, il paſſe en France, où il ſubſiſta dans la condition de particulier avec une penſion de 30 mille écus, qui lui fut exactement payée juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1504. La diſcorde n'attendit pas ce terme pour déſunir ceux qui l'avoient dépouillé. L'an 1502, les Eſpagnols ſe plaignent que les François outrepaſſent les limites de leur partage, & des plaintes en viennent à une guerre ouverte. Louis, apprenant que Ferdinand travaille à former une ligue avec le Pape, l'Empereur & les Vénitiens, pour l'aider à chaſſer les François de Naples, ſe rend à Milan, où le Duc de Valentinois vient le trouver de la part du Pape Alexandre VI, ſon pere. Le Duc réuſſit à lui perſuader que cette ligue eſt une chimere, & l'engage à faire un traité avec le Pape. Aſſuré d'ailleurs que ſes affaires proſperent à Naples, il ne va pas plus loin & repaſſe les monts. L'an 1503, étant à Lyon, il fait, le 5 Avril, avec l'Archiduc Philippe, gendre de Ferdinand, un autre traité par lequel ils arrêtent le mariage de Claude, fille aînée de Louis, avec Charles de Luxembourg, (depuis l'Empereur Charles-Quint) fils de l'Archiduc. A raiſon de cette alliance il fut convenu que les deux Rois ſe deſſaiſiroient chacun de leur portion du Royaume de Naples en faveur du jeune Prince & de la jeune Princeſſe. Conformément à ce traité, le Roi de France envoie ordre à ſes Généraux de reſter dans l'inaction. Ferdinand mande au contraire à Gonſalve de n'y avoir aucun égard. Les Eſpagnols continuent la guerre. Hugues de Cardonne & Antoine de Leves amenent du ſecours à Gonſalve. Bataille de Séminare dans la Calabre, gagnée par de Leves le 21 Avril, ſur d'Aubigni, Général des François, au même lieu où huit ans auparavant il avoit été vainqueur. Le 28 du même mois, Gonſalve remporte une nouvelle victoire ſur les François à Cérignole dans la Pouille. Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, Viceroi de Naples, y fut tué au commencement de l'action. La perte de ces 2 batailles entraîna celle de toutes les places que les François poſſédoient au Royaume de Naples, qui demeura tout entier à la Maiſon d'Aragon, paſſa enſuite à la Maiſon d'Autriche, & dans ces derniers tems eſt revenu à la Maiſon de Bourbon.

La perte du Royaume de Naples & la crainte qu'elle n'entraînât celle du Milanez, affecterent ſi vivement l'eſprit de Louis XII, qu'elles lui causerent une maladie qui fit trembler pour ſes jours. La Reine Anne de Bretagne, ſon épouſe, dans ce danger, crut devoir ſe précautionner elle-même contre un avenir fâcheux. Déterminée à retourner en Bretagne dès que le Monarque auroit les yeux fermés, elle fait embarquer ſur la Loire ſes pierreries & ſes meubles les plus précieux pour être tranſportés à Nantes. Mais le Maréchal de Gié, (Pierre de Rohan) Gouverneur du jeune Comte d'Angoulême, héritier préſomptif de la Couronne, que la Reine avoit fait réléguer avec ſa mere Louiſe de Savoie, qu'elle haïſſoit mortellement, au Château d'Amboiſe, fait arrêter les ballots à Saumur. Le rétabliſſement de la ſanté du Roi rendit ces préparatifs inutiles. Mais la Reine ne put pardonner au Maréchal une démarche que le devoir de ſa charge & l'amour de la patrie lui avoient dictée. A force d'importunités, elle obtint du Roi qu'on fît le procès au criminel à ce Seigneur. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que la Comteſſe d'Angoulême ſe joignit à la Reine, ſa rivale, contre lui. Louiſe de Savoie avoit eu de fréquentes altercations avec le Maréchal pour l'éducation de ſon fils. Voilà ce qui lui attira la haine de cette Princeſſe. L'affaire, liée d'abord au Grand-Conſeil, fut enſuite renvoyée au Parlement de Toulouſe. Par l'Arrêt, que rendit cette Cour le 9 Février 1505, (V. S.) Pierre de Rohan fut condamné à perdre l'état & le titre de Gouverneur du Comte d'Angoulême, les Gouvernemens d'Amboiſe & d'Angers, ſa Compagnie de cent lances, à être privé, pendant cinq ans, de toutes les fonctions de ſon office de Maréchal de France, & à ſe tenir, durant ce terme, éloigné de la Cour au moins de dix lieues. Le Maréchal dut s'eſtimer heureux d'avoir ſouſtrait ſa tête au reſſentiment de ſes parties auſſi puiſſantes que vindicatives.

La perfidie, dont Ferdinand avoit uſé envers Louis XII, n'avoit pas rompu le mariage projetté de Claude de France avec Charles de Luxembourg. L'Empereur Maximilien, aïeul de Charles, & l'Archiduc Philippe, reprirent, l'an 1504, cette affaire qu'ils avoient extrêmement à cœur, & mirent dans leurs intérêts le Pape Jules II. Les Miniſtres de ces trois Puiſſances, s'étant rendus à Blois, y conclurent, avec le Roi de France, un traité qui aſſuroit la main de la Princeſſe à Charles, avec les Duchés de Bretagne, de Bourgogne & de Milan, pour ſa dot, en cas que le Roi mourût ſans enfans mâles. Un tel démembrement eût été pour la France une plaie mortelle. Mais la Reine, dans la crainte que

ſa fille n'épouſât le fils de la Comteſſe d'Angoulême, ſa rivale, avoit, par ſes ſollicitations, aveuglé le Roi ſur les ſuites funeſtes de ſon traité. Dès qu'il fut devenu public, tous les bons François en furent alarmés. Louis, ayant convoqué, l'an 1506, au mois de Mai, les États Généraux à Tours, cette Aſſemblée, après lui avoir déféré le titre de *Pere du peuple*, lui repréſenta qu'il avoit violé la loi fondamentale de l'Etat en conſentant à l'aliénation d'une portion conſidérable du Domaine de la Couronne. Louis, touché de ces remontrances, révoqua les engagemens qu'il avoit témérairement pris, & conclut le mariage de ſa fille avec François, Comte d'Angoulême.

Ce changement des diſpoſitions de Louis n'empêcha pas l'Empereur, quelque mécontent qu'il en fut, de s'aſſocier avec lui dans la ligue que le Pape Jules II forma, l'an 1508, contre les Vénitiens. Elle fut ſignée le 10 Décembre de cette année à Cambrai, qui lui donna ſon nom, par la Gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empereur, ſon pere, & du Roi d'Eſpagne, & par le Cardinal d'Amboiſe, en ſa qualité de premier Miniſtre du Roi, & comme chargé des pouvoirs du Pape. L'objet que ſe propoſoient les Confédérés étoit d'envahir & de partager entre eux les Domaines conſidérables que les Vénitiens poſſédoient en terre ferme.

Louis parut le premier ſur les terres de la République. Ayant paſſé les Alpes au mois d'Avril 1509, il traverſa le Milanez, & gagna ſur les Vénitiens, le 14 Mai, la bataille d'Agnadel, dans laquelle ils perdirent 14 mille hommes, & les François tout au plus cinq cens. Le Roi, dans l'action, ſe porta toujours dans les endroits où il y avoit le plus de péril. Quelques courtiſans, que l'honneur obligeoit de le ſuivre, craignant pour eux-mêmes, lui repréſenterent qu'il s'expoſoit à périr: *Quiconque à peur*, dit-il, *ſe mette derriere moi*. Le Roi ſoumet enſuite, dans l'eſpace de 17 jours, toutes les places qui faiſoient le ſujet de la guerre par rapport à lui. Véronne, Padoue, Vicence, lui envoient leurs clefs; il les refuſe par une générosité vraiment royale, & renvoie les Députés de ces villes aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, à qui, par le traité de Cambrai, elles devoient appartenir. Louis ne pouſſe pas plus loin ſes conquêtes; il fait une entrée triomphante à Milan, &, après avoir conclu à Biagroſſa un traité avec le Pape, il revient en France au commencement d'Août.

L'an 1510, la guerre continue contre les Vénitiens; mais ce n'eſt plus de concert avec le Pape & le Roi d'Eſpagne. L'un & l'autre, ayant obtenu des Vénitiens à peu près ce qu'ils demandoient, s'étoient retirés de la ligue, & le Pape n'avoit plus d'autre crainte que de voir les François en Italie. Pour mieux réuſſir à les éloigner, il détache les Suiſſes de l'alliance de la France, ce qui ne lui fut pas difficile. Ils étoient irrités du refus que Louis avoit fait d'augmenter leurs penſions, & de quelques paroles qui lui étoient échappées, dans un mouvement de colere, à cette occaſion. *Il eſt étonnant*, avoit-il dit, *que de miſérables Montagnards, à qui l'or & l'argent étoient inconnus avant que mes prédéceſſeurs leur en donnaſſent, oſent faire la loi à un Roi de France.* Cette indiſcrétion lui coûta cher. Louis n'avoit plus d'alliés en Italie que Maximilien qui lui reſta fidele par intérêt, & le Duc de Ferrare, perſécuté par le Pape. Il ne laiſſa pas néanmoins de ſe maintenir encore quelque tems avec gloire. Le Maréchal de Chaumont prend les places du Poléſin, & d'autres; il oblige 12 mille Suiſſes, qui vouloient faire irruption dans le Milanez, de s'en retourner. Le Cardinal d'Amboiſe, dans ces entrefaites, meurt à Lyon le 25 Mai. » Ce Miniſtre, dit » un Moderne, aimoit ſincèrement le bien, il le » procura ſouvent; mais plus ſouvent encore il s'égara » dans ſes vues. Sa politique étoit peu sûre. La plûpart de ſes opérations échouerent. Les traités, les » guerres, dont ſe mêla d'Amboiſe, eurent une iſſue » malheureuſe. Il fut preſque toujours, ainſi que » Louis XII, dupe de ſa bonne foi, & victime de » la fourberie des autres, principalement de celle du » Cardinal de la Rovere, depuis Jules II, dont il fût » le concurrent pour la Papauté. On a pardonné tout » au Miniſtre, en faveur de ſa bienfaiſance & de ſon » deſintéreſſement. On l'a comblé d'éloges pour s'être » contenté d'un bénéfice, tandis qu'il eut pû s'en » procurer tant d'autres.» L'an 1511, le Roi, voyant le Pape Jules II ligué avec les Rois d'Eſpagne & d'Angleterre contre lui, ſe détermine à faire la guerre à ce Pontife. Ce deſſein eſt approuvé dans une Aſſemblée de Prélats & de Docteurs, tenue à Tours. Chaumont reçoit ordre de marcher au ſecours d'Alfonſe, Duc de Ferrare, que le Pape travailloit à dépouiller. Il tombe malade au milieu de ſes expéditions, & meurt le 10 Mars. Ce Maréchal, aux approches de la mort, eſt effrayé de l'excommunication prononcée contre les Adhérens du Duc de Ferrare; il envoie demander l'abſolution au Pape & l'obtient. *C'eſt ce qu'ont de fâcheux*, dit M. Boſſuet, *les guerres qu'on a à ſoutenir contre l'Egliſe. Elles font naître des ſcrupules, non ſeulement dans les eſprits foibles, mais même en certains momens dans les plus forts.* Trivulce prend la place de Chaumont. Journée de la Baſtide dans la Romagne, où Bayard défait les troupes des Confédérés. Cette victoire ſauva Ferrare qu'ils menaçoient, & qui ſans cela ne leur eût point échappé. Trivulce prend Concordia, puis s'avance vers Bologne, qui lui ouvre ſes portes le 21 Mai, & quelques jours après il défait l'armée du Pape. (Muratori.) Il ne tenoit qu'à ce Général, après cet avantage, de ſe rendre maître de tout l'Etat Eccléſiaſtique, & de Rome même; mais Louis ne ſe propoſant d'autre fruit de ſa victoire que d'obliger le Pape à faire la paix avec lui, donna ordre à Trivulce de ramener ſon armée en Lombardie. Il n'y gagna rien; ces ménagemens ne ſervirent qu'à rendre Jules plus inflexible, & plus ennemi des François. L'an 1512, Gaſton de Foix, Duc de Nemours, & Gouverneur du Milanèz, fait lever le ſiége de Bologne, le 7 Février, à Pierre Navarre, Général de Ferdinand. Delà il court à Breſſe, que les Vénitiens avoient ſurpriſe le 3 Février, défait en chemin Jean Paul Baglione, qui commandoit une partie de l'armée Vénitienne; puis, entrant dans la ville par le Château, il force les retranchemens dont elle s'étoit emparée, jonche les rues de 8 mille morts, & en chaſſe le reſte des ennemis; cette expédition eſt du 19 Février. Le 11 Avril ſuivant, jour de Pâque, bataille de Ravenne; elle dura huit heures, & l'armée des Confédérés y fut partie taillée en pieces, partie miſe en fuite par les François. Pierre Navarre tomba entre les mains des vainqueurs, qui le firent priſonnier: mais la victoire leur coûta cher, par la mort du Duc de Nemours, âgé de 23 ans, & d'un grand nombre de braves Officiers. Le Roi témoigna un grand regret de leur

perte : *Plût à Dieu*, dit-il, *que mes ennemis euſſent gagné une pareille bataille ! ils ſeroient bientôt perdus ſans reſſource.* Ravenne, & la plupart des villes de la Romagne, envoient leurs clefs aux François. Veniſe & Rome tremblent pour elles-mêmes ; mais l'irruption ſubite des Suiſſes, que le Pape & les Princes ligués avoient appellés en Italie, changea bientôt la face des affaires. Maximilien retire alors les troupes qu'il avoit jointes à l'armée de France. La défection devient générale pour les François. Toutes les villes qu'ils avoient conquiſes, s'empreſſent de ſe rendre aux Confédérés. Une Bulle, du 21 Juillet, par laquelle Jules II excommunie le Roi de France, & met ſon Royaume en interdit, acheve de ſoulever toute l'Italie contre les François. Louis, ayant appris ces nouvelles, ordonne à ſes Généraux de ſe replier ſur le Milanez, dont les Suiſſes vouloient mettre en poſſeſſion Maximilien Sforce ; mais il n'y eut pas moyen de ſauver ce Duché. Louis eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suiſſes, le fils du Duc qui étoit mort priſonnier dans ſes Etats. Gênes, vers le même tems, ſe révolte, comme elle avoit déjà fait, mais à ſon grand déſavantage, en 1506, & élit pour Doge Jean Frégoſe. Il ne reſte plus aux François en Italie que les Châteaux de Milan, de Novarre & de Crémone. L'an 1513, Louis, réſolu de reconquérir le Milanez & la ville de Gênes, fait partir une nouvelle armée ſous le commandement de Louis de la Trémoïlle. La guerre commence par d'heureux ſuccès, comme la plupart de celles des François en Italie. Le Maréchal Trivulce prend Aſti, Alexandrie, &c ; la flotte Françoiſe ſurprend Gênes, & la remet ſous la domination du Roi. Mais les Suiſſes, ayant gagné, le 6 Juin, la bataille de Novarre, Milan, & toutes les autres villes ouvrent leurs portes aux vainqueurs.

Au mois de Juillet, Henri VIII, Roi d'Angleterre, ligué avec le Pape, fait une deſcente à Calais, avec une armée de 30 mille hommes, à laquelle vient ſe joindre l'Empereur Maximilien, avec 23 mille hommes de troupes que Henri ſoudoie ainſi que leur Maître. Il débute par le ſiége de Térouenne. De Pienne, Gouverneur de Picardie, aſſemble des troupes, pour jetter des vivres & des munitions dans la place, & il y réuſſit. Mais au retour ſon armée eſt ſurpriſe par les ennemis à Guinegate près de Terrouenne, & miſe en déroute. On appella ce combat *la journée des éperons*, parce que les François y firent plus d'uſage de leurs éperons que de leurs armes. Le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard, qui ne voulurent pas ſuivre les fuyards, furent faits priſonniers. Cette affaire entraîna la perte de Térouenne qui capitula le 23 Août. Les Suiſſes, au nombre d'environ 30 mille hommes, ayant à leur tête Jacques de Wateville, accompagnés de la Cavalerie Allemande, commandée par le Duc de Würtemberg & le Comte de Fuſtemberg, des troupes de Franche-Comté, ſous les ordres du Maréchal de Vergi, & traînant après eux la groſſe artillerie de l'Empereur, arrivent le 7 de Septembre devant Dijon, dont ils forment auſſitôt le ſiége. Cette place étoit alors preſque ſans défenſe ; mais la Trémoïlle y commandoit. La réſolution & la prudence de ce grand Général ſauvent la ville, & peut-être même le Royaume ; car il étoit en danger, attaqué d'un côté par l'Empereur & le Roi d'Angleterre, & de l'autre par les Suiſſes, que rien ne pouvoit empêcher de venir à Paris, après la priſe de Dijon. La Trémoïlle fait, le 13 Septembre, un traité avec ceux-ci, & les engage à lever le ſiége, moyennant une ſomme de 400 mille écus, qu'il s'oblige à leur payer. On voulut lui faire un crime de ce traité, mais on reconnut par la ſuite qu'il n'avoit fait qu'un coup de politique très bien entendu. Le 15 Septembre, ſuivant Thoiras, le Roi d'Angleterre s'avance pour faire le ſiége de Tournai. Cette ville, qui avoit toujours ſu, par la valeur de ſes habitans, ſe maintenir dans la dépendance immédiate de la France, malgré les efforts des derniers Ducs de Bourgogne pour la ſubjuguer, montra d'abord, en cette occaſion, la plus grande fierté, qu'elle démentit bientôt après par une égale puſillanimité. Prévenue par le Comte d'Alençon du danger qui la menaçoit, elle refuſa dédaigneuſement les ſecours de troupes & de munitions, que ce Prince lui offroit, diſant que *Tournai n'avoit jamais tourné, & qu'encore ne tourneroit.* Cependant à peine eut-elle eſſuyé huit jours de ſiége, qu'elle commença à parlementer. On convint d'une ſomme de 40 mille ducats qu'elle paieroit pour ſe racheter du pillage, & conſerver ſes privileges : après quoi elle ouvrit ſes portes.

L'an 1514, (N. S.) la Reine Anne meurt de la gravelle, le 9 Janvier, à Blois, âgée de 37 ans, emportant dans le tombeau l'eſtime de toute l'Europe, avec les regrets de la France & de la Bretagne. C'eſt à elle que les Reines de France ſont redevables de pluſieurs prérogatives, comme d'avoir leurs Gardes, de donner audience aux Ambaſſadeurs, aux Députés, &c. prérogatives qui lui furent attribuées du conſentement du Roi, moins peut-être en qualité de Reine, que comme Ducheſſe de Bretagne. Le Roi, contre l'uſage, porta le deuil de cette Princeſſe en noir, comme elle l'avoit porté elle-même à la mort de ſon 1ᵉʳ époux. Le mariage de François, Comte d'Angoulême, avec la Princeſſe Claude, ſe fait, le 18 Mai, à S. Germain-en-Laye. La Reine Anne l'avoit empêché tant qu'elle vécut, par haine, comme on l'a dit, contre la mere du Comte.

Louis conclut la paix avec le Roi d'Angleterre le 14 Septembre, & épouſe, à Abbeville, le 9 Octobre, Marie, ſœur de ce Monarque, laquelle avoit été fiancée, l'an 1503, à Charles d'Autriche, depuis Empereur. Ce fut le Duc de Longueville, priſonnier en Angleterre, qui négocia ce mariage : & c'eſt ici le ſeul exemple d'une Princeſſe Angloiſe devenue Reine de France ſous la troiſieme race. Loin de recevoir une dot de cette épouſe, il en coûta à Louis, un million d'écus pour obtenir ſa main ; encore fut-ce pour ſe venger des perfidies du Roi Ferdinand, ſon beau-pere, que Henri conſentit à cette alliance. Les deux Monarques, de France & d'Angleterre, firent une ligue offenſive & défenſive qui mettoit le premier en état de réparer ſes malheurs. Mais ſon nouveau mariage fut un obſtacle à l'exécution de ſes projets. Obligé de changer de régime, pour complaire à ſa jeune épouſe, il altéra ſon tempérament & avança le terme de ſes jours. *Le bon Roi*, dit l'Hiſtorien de Bayard, *à cauſe de ſa femme avoit changé de tout ſa maniere de vivre ; car où il ſouloit diner à huit heures ; il convenoit qu'il dinaſt à midi, où il ſouloit ſe coucher à dix heures du ſoir, ſouvent il ſe couchoit à minuit.* Une maladie violente, dont il fut attaqué à Paris, l'emporta, le premier Janvier 1515, (N. S.) dans la 53ᵉ année de ſon âge, & la 17ᵉ de ſon régne. D'Anne de Bretagne il ne laiſſa que deux filles, Claude, dont on vient de parler, & Renée, femme d'Hercule II, Duc de Ferrare. Marie,

ſa 2e femme, veuve à l'âge de 18 ans, ſe remaria, le 31 Mars 1515, à Charles Brandon, Duc de Suffolc, & mourut le 23 Juin 1534. Jamais Roi ne fut plus aimé ni plus regretté que Louis XII, & n'aima plus tendrement & plus effectivement ſes ſujets. Il les regardoit & les traitoit comme ſes enfans, & c'eſt ce qui lui a mérité le beau ſurnom de *Pere du Peuple*, que les Etats-Généraux de Tours lui avoient déféré, comme on l'a dit plus haut, dès l'an 1506, & qui lui fut confirmé, à ſon de trompe, au milieu de ſes funérailles. Ce Prince, d'une franchiſe dont il fut ſouvent la victime, ſembloit n'être pas né pour ſon ſiécle, où tout l'art de la politique conſiſtoit à tout promettre pour ne rien tenir. Econome par la crainte de gréver ſon peuple, il diſoit ſouvent : *J'aime mieux voir rire mes courtiſans de mes épargnes, que de voir pleurer mon peuple de mes dépenſes.* Il avoit pour deviſe un Roi des abeilles, entouré de ſon eſſaim avec ces mots : *non utitur aculeo Rex cui paremus.*

L'an 1498, Louis XII rendit un Edit portant que tous les Baillis & Sénéchaux ſeroient gradués. L'année ſuivante, le 20 Mars, il érigea en Parlement la Cour Souveraine de Normandie, dite l'Echiquier. L'an 1501, par Edit de Juillet, donné à Lyon, il créa le Parlement d'Aix. Louis XII, à l'exemple de Charles VIII, défendit la vénalité de tous les Offices de Judicature. Mais il contrevint lui-même à cette défenſe en quelques occaſions. Dès avant S. Louis, les Offices des Juriſdictions inférieures étoient vénaux, & continuerent de l'être ſous ſon régne. On trouve quelques traces de vénalité ſous Louis Hutin, & encore depuis. Charles VII réforma cet abus, qui ſe renouvella ſous Louis XI.

C'eſt ſous Louis XII que nous avons commencé d'avoir une infanterie nationale. Le préjugé avoit tellement avili parmi nous l'infanterie, qu'on ne la regardoit que comme un aſyle contre la miſere, & qu'un gentilhomme ne croyoit pas pouvoir y acquérir de l'honneur. Ce ne fut que par déférence pour ſes volontés, & à condition de conſerver leur premier état, que pluſieurs gendarmes conſentirent à commander les troupes de pied que Louis avoit levées dans ſon Royaume, & ſur-tout dans la Gaſcogne. Mais les ſervices importans que rendit cette infanterie dans les guerres d'Italie, la réputation éclatante des capitaines qui ſe chargerent de la diſcipliner, changerent peu à peu les idées à cet égard. (M. l'Abbé Garnier.)

Le marc d'argent étoit, ſur la fin du régne de Louis XII, à 12 livres 15 ſous, & le marc d'or à 130 livres 3 ſous 4 deniers.

FRANÇOIS I, DIT LE PERE DES LETTRES.

BRANCHE COLLATÉRALE D'ANGOULÊME.

1515. FRANÇOIS I, Comte d'Angoulême, & Duc de Valois, arriere-petit-fils de Louis d'Orléans, & de Valentine Viſconti, & fils de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, & de Louiſe de Savoye, né le 12 Septembre 1494 à Cognac, parvint à la Couronne de France le premier Janvier 1515, & fut ſacré, le 25, à Reims, par l'Archevêque Robert de Lénoncourt. A peine, eſt-il ſur le trône, qu'il s'occupe du recouvrement du Milanez. Pour fournir aux frais de cette expédition, il rend vénales, par le conſeil du Chancelier du Prat, les Charges de Judicature, mais ſans faire aucune loi expreſſe à ce ſujet. Il fait alliance en même tems avec les Vénitiens. Au mois de Juillet, il part, après avoir nommé Régente ſa mere, qu'il avoit créée, peu de jours auparavant, Ducheſſe d'Angoulême. Il paſſe les Alpes au mois d'Août, & entre dans le Milanez, qui n'étoit défendu que par les Suiſſes. Excités par le Cardinal de Sion, ennemi juré de la France, les Suiſſes attaquent l'armée Françoiſe près de Marignan, le 13 Septembre, veille de la fête de l'Exaltation, ſur les deux heures après midi, contre la foi d'un traité fait nouvellement avec eux. On connoît peu de combats plus furieux & plus opiniâtres que celui-ci : la nuit ſeule l'interrompit ſans le terminer. Le Roi paſſa cette nuit ſur un affut de canon, & à ſon réveil il vit qu'il avoit dormi à 50 pas d'un bataillon Suiſſe. Le lendemain le combat recommence avec la même valeur & le même acharnement de part & d'autre; mais enfin les Suiſſes, obligés de plier, abandonnent le champ de bataille, couvert de 15000 de leurs morts. Dans leur retraite, qu'ils firent en bon ordre, les uns allerent renforcer la garniſon de Milan, les autres reprirent la route de leur pays. Le fruit de cette mémorable victoire fut la conquête du Milanez, dont le Roi ſe trouva maître en moins d'un mois. Le 23 Octobre, il fit ſon entrée dans la capitale. Au mois de Décembre ſuivant, le Pape & le Roi ſe rendirent à Bologne, pour conférer enſemble. Ce fut là qu'ils ſignerent, le 14 de ce mois, *le fameux Concordat*, ouvrage du Chancelier du Prat, & de deux Cardinaux, par lequel, après avoir aboli la *Pragmatique Sanction*, le Monarque accorde au Pontife les Annates, & obtient de lui en échange le droit de nommer aux Evêchés & Abbayes de ſon Royaume. Il eſt remarquable que la ceſſion des Annates n'eſt pas exprimée dans le Concordat, quoique ce ſoit une condition qui ait toujours été fidelement obſervée. Le Clergé, les Parlemens, les Univerſités, s'oppoſerent formellement à cet accord. Mais le Roi, l'ayant envoyé, muni de ſes Lettres-Patentes du 13 Mai 1517, au Parlement de Paris, cette compagnie, après des juſſions pluſieurs fois réitérées, conſentit enfin, le 22 Mars 1518, à l'enregiſtrer en déclarant toutefois que c'étoit par le commandement abſolu du Roi & par force, qu'elle n'entendoit nullement approuver le Concordat, & qu'elle continueroit de juger les procès, en matiere béneficiale, ſuivant la Pragmatique Sanction.

L'an 1516, conférences de Noyon entre les Plénipotentiaires de François I & ceux de Charles d'Autriche, devenu Roi d'Eſpagne. Elles durerent depuis le premier Août juſqu'au 13. La reſtitution de la Navarre en fut le principal objet; elle fut promiſe, & cependant elle n'eut pas lieu, non plus que le mariage, projetté alors, de Madame Louiſe, fille de François I, avec le Roi Charles. C'étoit la troiſieme Princeſſe de France qui lui avoit été promiſe. François I fit à Fribourg, le 29 Novembre, un traité plus ſolide avec les Suiſſes. On lui donna le nom de *paix perpétuelle*, & il le mérita, puiſqu'en effet les Suiſſes, de puis ce tems là, n'ont ceſſé d'être fideles à la France. Le Roi, cette même année, fonda la ville & le port du Havre de Grace à l'embouchure de la Seine. Ce fut M. Chillon, Vice Amiral, qui en poſa la premiere pierre. Les Auteurs Latins l'appellent *Franciſcopolis*, du nom de ſon fondateur. Le nom françois de Havre de Grace lui vient d'une chapelle qui, avant ſa fondation, exiſtoit au même lieu ſous le nom de *Notre-Dame de Grace*. Tournai, depuis la conquête que Henri VIII en avoit faite en 1513, étoit toujours entre les mains des Anglois. François I, l'an 1518, en obtient la reſtitution, par le crédit du Cardinal Wolſei, Miniſtre tout puiſſant à la Cour d'Angleterre, moyennant la ſomme de 400 mille écus. Un autre objet plus important vint s'offrir l'année ſuivante à l'ambition de ce Prince ; c'étoit l'Empire vacant par la mort de Maximilien. Il envoie l'Amiral Bonnivet, frere de Gouffier de Boiſſi, ſon Gouverneur, à Francfort pour briguer, en ſon nom, cette dignité. Mais Charles, ſon concurrent, que nous nommerons dans la ſuite Charles-Quint, emporta les ſuffrages des Electeurs. François I ne put ja-

mais lui pardonner cette préférence, & ſon reſſentiment fut le principe de toutes les guerres dont ſon régne fut dans la ſuite agité.

Pour ſe fortifier contre le nouvel Empereur, le premier ſoin de François I, fut de s'attacher le Roi d'Angleterre, & de s'en faire un allié en cas de beſoin. Les deux Monarques, accompagnés de leurs Cours, eurent à ce ſujet une entrevue, l'an 1520, entre Ardres & Guines. La magnificence de cette Aſſemblée, qui dura depuis le 7 Juin juſqu'au 24, fit nommer ce lieu le *Camp du drap d'or*, parce que le Roi de France avoit une tente de drap d'or & que les courtiſans firent tous leurs efforts pour approcher de ſon luxe. L'émulation fut telle que *pluſieurs*, dit Martin du Bellai, *y porterent leurs moulins, leurs forêts, & leurs prés ſur leurs épaules.* Tout ſe paſſa en fêtes, & les affaires politiques y eurent peu de part. On raconte que le Roi d'Angleterre prit un jour le Roi de France au collet, & lui propoſa de lutter. Le défi accepté, Henri VIII donne à François I deux crocs en jambe. François les eſquive, & jette l'Anglois par terre, *en lui donnant*, dit Fleurange, *un merveilleux ſaut.*

L'an 1521, la guerre commence dans les Pays-Bas entre François I & Charles-Quint. Robert de la Marck, Duc de Bouillon, qui avoit oſé défier l'Empereur, en fut l'occaſion. Le Comte de Naſſau étant venu fondre ſur les terres du Duc avec une armée d'Impériaux, le Roi, qui craignoit une irruption de ce côté-là ſur ſes frontieres, les mit en état de défenſe. La précaution fut ſage : les Impériaux commirent les premieres hoſtilités contre la France par la priſe de S. Amand, qui fut ſuivie de celle de Mortagne & de Mouſon. Le Comte de Naſſau vient ſe préſenter enſuite devant Mézieres, où commandoit le Chevalier Bayard. Sommé par un Héraut, Bayard répond qu'ayant rompu le pont de la Meuſe, il n'en a point d'autre pour ſortir que celui qu'il fera avec les corps des aſſiégeans. Enfin, après un ſiége des plus opiniâtres & des plus meurtriers, le Comte eſt obligé de ſe retirer. Ce fut à l'attaque de cette place qu'on employa, dit-on, pour la premiere fois les mortiers & les bombes. Le Roi s'avance alors avec une puiſſante armée, paſſe l'Eſcaut, & manque l'occaſion, qu'il ne retrouva jamais, de battre l'Empereur. Elle étoit ſi belle, que Charles-Quint, à ſon approche, s'enfuit pendant la nuit, avec cent chevaux, en Flandre, laiſſant là ſon armée.

Nos affaires cette année vont très mal en Italie par la mauvaiſe conduite de Lautrec, les intrigues du Pape, qui s'étoit ligué avec l'Empereur, & l'inaction des Suiſſes, qui refuſerent le ſervice faute de paiement. Milan & la plupart des autres places du Milanez tomberent au pouvoir des Impériaux.

L'an 1522, les François prennent d'aſſaut Novarre. La place eſt livrée au pillage; châtiment bien mérité par les habitans, qui avoient porté la brutalité juſqu'à arracher le cœur à des François pour le manger, & à fendre le ventre à d'autres, pour y faire manger l'avoine à leurs chevaux. Lautrec abandonné lâchement par les Suiſſes, perd, le 22 Avril, la bataille de la Bicoque, entre Monza & Milan. (Muratori.) Cette victoire des Impériaux, que le P. Daniel place mal-à-propos en 1523, leur facilite la conquête de Lodi, de Pizigithone, & de la ville, mais non du château, de Crémone; ils tombent enſuite ſur Gênes qu'ils emportent d'aſſaut le 30 Mai. Le ſaccagement de cette opulente ville fut la récompenſe du ſoldat qui l'avoit priſe. Henri VIII, que Charles-Quint & François I avoient choiſi pour arbitre de leurs différends, déclare la guerre au dernier, pour ne s'être pas ſoumis à la déciſion partiale du Cardinal Volſey, que l'Empereur avoit gagné. Le Comte de Surrei, Amiral d'Angleterre, ſe met en mer, & va ravager les côtes de Normandie. Il fait enſuite une deſcente en Bretagne, où il pille & brûle Morlaix; revient après ces excurſions, plus humiliantes que ruineuſes pour la France, à Calais; &, s'étant joint aux troupes commandées par le Comte de Buron, il pénetre en Picardie. Mais la ſage conduite du Duc de Vendôme, Gouverneur de cette Province, l'empêche de prendre aucune place conſidérable, & l'oblige enfin à ſe retirer.

L'an 1523, Lautrec, de retour en France avec notre armée d'Italie, vient ſe préſenter devant le Roi qui lui fait de vifs reproches ſur la perte du Milanez. Lautrec répond avec fermeté que Sa Majeſté doit s'en prendre à elle-même de ce malheur, & qu'il ne vient que de ce qu'elle ne lui avoit pas fait paſſer les fonds qu'il avoit demandés pour faire ſubſiſter les troupes & pouſſer la guerre avec vigueur. Ce diſcours étonne d'autant plus le Roi qu'il avoit chargé le Surintendant des Finances, Jacques de Beaune-Semblançai, de faire paſſer en Italie une ſomme de 400 mille écus. Le Miniſtre interrogé, déclare que Madame d'Angoulême, mere du Roi, alors Ducheſſe, l'a forcé de lui remettre cet argent, & s'offre d'en fournir la preuve. Mais la Ducheſſe, appuyée du Chancelier du Prat, ennemi du Surintendant, éluda ce moyen de défenſe, & l'obſcurcit de maniere qu'après avoir langui cinq ans en priſon, Semblançai fut condamné, le 9 Avril 1527, par des Commiſſaires nommés pour le juger, à être pendu comme coupable du crime de péculat : ce qui fut exécuté le 12 du même mois à Montfaucon. On prétend que Gentil, premier Commis de l'épargne, avoit trahi ſon maître en remettant à la Ducheſſe les quittances d'elle-même qui faiſoient ſa juſtification. Gentil, ajoute-t-on, fut pendu à ſon tour quelques années après. (*Mém.* d'Amelot de la Houſſaie.)

Semblançai ne fut pas la ſeule victime des artifices & du crédit de la Ducheſſe d'Angoulême. Le Connétable de Bourbon ayant dédaigné l'offre qu'elle lui avoit faite de ſa main, elle ſe vengea de cet affront en lui ſuſcitant un procès dont l'iſſue fut la perte des biens immenſes de la branche aînée de ſa Maiſon, qui ſembloient lui être dévolus. Cette injuſtice criante (il regardoit ainſi le jugement obtenu contre lui) le jette dans le déſeſpoir & le détermine, l'an 1523, à paſſer au ſervice de l'Empereur dans le tems que François I ſe préparoit à rentrer en Italie pour recouvrer le Milanez. Ce Monarque, s'étant mis en route pour cette expédition, apprend à Lyon le deſſein du Connétable, & prend des meſures pour s'aſſurer de ſa perſonne; mais il échappe à toutes les recherches & vient à bout de joindre les Généraux de Charles-Quint à Plaiſance. (*Voy.* Charles de Bourbon, *Dauphin d'Auvergne.*) Sa déſertion retarda les opérations des François en Italie. Bonivet, qui les commandoit, après s'être emparé d'une partie du Milanez, forme le blocus de Milan, prend Monza, & d'autres places aux environs de la capitale. Bayard, vers le même tems, s'étant rendu maître de Lodi, marche au ſecours du Château de Crémone, aſſiégé depuis 22 mois, & défendu ſeulement par huit ſoldats, réſolus de mourir plutôt que

de ſe rendre. Il ravitaille la place, & renforce la garniſon.

La guerre alors étoit de nouveau déclarée entre la France & l'Angleterre, en conſéquence d'une ligue que Charles-Quint avoit formée avec le Roi Henri VIII, François Marie Sforce, nouveau Duc de Milan, les Florentins, les Vénitiens & les Génois. Le Comte de Suffolc, mari de la veuve du Roi Louis XII, avoit été envoyé par le Roi d'Angleterre avec une nouvelle armée en Picardie. Suffolc fit pluſieurs tentatives, que la valeur du Duc de Vendôme, des Comtes de Guiſe & de S. Paul & du brave Créqui de Pontdormi, ſous le commandement du Général de la Trémoïlle, rendit inutiles, comme l'avoient été l'année précédente celles du Comte de Surrei. Cette campagne de la Trémoïlle fut une des plus ſavantes & des plus utiles qu'on eut jamais vues.

L'an 1524, au mois de Janvier, Fontarabie, qui s'étoit défendue pendant preſque tout le cours de l'année précédente contre les Eſpagnols, leur eſt rendue par le Commandant Franget, trahi par D. Pedro de Navarre, ſon adjoint, que le Connétable de Caſtille, ſon oncle, avoit ſéduit. Franget, qui s'étoit diſtingué par mille actions de courage, eſt arrêté au ſortir de la place par Lautrec, conduit à Lyon, & condamné, comme lâche & traître, par le Conſeil de guerre, à ſubir, ſur un échaffaud dreſſé dans la grande place publique, la plus honteuſe dégradation. Les Hiſtoriens du tems placent la reddition de Fontarabie en 1523, parce qu'alors l'année commençoit encore à Pâque. Ce revers ne fut pas le ſeul que nos armes éprouverent cette année. La campagne d'Italie fut des plus malheureuſes pour les François. Les Impériaux dégagent entiérement la ville de Milan par la priſe de Monza & de Biagraſſo. Bonnivet pourſuivi dans ſa retraite par le Connétable & le Marquis de Peſcaire, reçoit une bleſſure au bras, & céde le commandement à Bayard. Ce brave Officier eſt bleſſé mortellement lui-même dans une attaque, au mois d'Avril, d'un coup de mouſquet, ſorte d'arme dont on ſe ſervoit alors pour la premiere fois. Le Connétable de Bourbon, inſtruit de ſon accident, accourt auſſitôt pour lui en témoigner ſa douleur. *Ce n'eſt pas moi qu'il faut plaindre*, lui dit Bayard, *mais vous-même qui portez les armes contre votre patrie.* Il expira quelques momens après au pied d'un arbre en héros Chrétien, à l'âge de 48 ans, après s'être confeſſé à ſon Maitre-d'Hôtel, au défaut de Prêtre, ſuivant un uſage ancien, qui régnoit encore en ce tems là. Son corps fut porté à Grenoble, ſa patrie, reçut de grands honneurs ſur la route, & fut inhumé avec pompe dans l'Egliſe des Minimes. Le Comte de S. Paul repaſſe les Alpes avec les débris de l'armée françoiſe. Les Impériaux étant entrés dans la Provence au mois de Juillet, prennent différentes places, &, le 7 Août, mettent le ſiége devant Marſeille. Le Connétable avoit promis que trois coups de canon ſuffiroient pour réduire cette place: mais la belle défenſe des Marſeillois lui apprit à les mieux connoître. (*) Après 40 jours d'attaques non interrompues, il fut contraint de lever honteuſement le ſiége. Cet échec eût été ſuivi de la perte entiere de ſon armée, s'il n'eût prévenu par une prompte retraite l'armée du Roi, qui s'avançoit pour lui fermer le retour en Italie. François I, voyant l'ennemi hors de ſes Etats, s'enfonce encore dans le Milanez. Il eſt reçu dans Milan à la mi-Octobre, & le 28 il commence le ſiége de Pavie. Occupé en même tems de la conquête de Naples, il détache 10 mille hommes de ſon armée pour cette expédition.

L'an 1525, Pavie toujours aſſiégée & ſerrée de plus en plus, eſt à la veille de ſe voir forcée à ſe rendre ou d'être emportée d'aſſaut; mais le ſort d'une bataille la délivre. Le 24 Février, comme les Impériaux paſſoient devant la tête du camp François, pour aller à Mirabel, le Roi ſort avec ſon armée, contre l'avis de ſes meilleurs Officiers, pour les attaquer. Son artillerie ſeule pouvoit lui aſſurer la victoire; mais ſon imprudence fut telle, qu'il rendit inutile cette artillerie, en ſe mettant entre elle & l'ennemi. Les prodiges de valeur qu'il fit ne réparerent point cette faute: il fut battu & fait priſonnier avec perte de 8000 hommes. A cette funeſte journée périt, à l'âge de 75 ans, le brave la Trémoïlle, ce grand Capitaine qui avoit ſervi avec gloire ſous quatre de nos Rois. Bonnivet, cauſe de tous les malheurs par ſes pernicieux conſeils, eut le même ſort, ainſi qu'un grand nombre de Seigneurs. Le Roi, conduit d'abord à Pizigithone, fut transféré enſuite à Madrid, où il eut le Château pour priſon. Dès qu'on eut apprit ce malheur en France, Madame d'Angoulême, mere du Roi, fut déclarée Régente, & le Comte d'Alençon, Charles de Bourbon, grand-pere de Henri IV, établi Chef du Conſeil de Régence. Ce fut le Roi lui-même qui annonça l'iſſue de la bataille à ſa mere: *Tout eſt perdu*, *Madame*, lui mandoit-il, *fors l'honneur.* Le 30 Août, la Régente fait avec l'Angleterre un traité de ligue offenſive & défenſive. Ce Monarque, jaloux des ſuccès de l'Empereur, tint alors la balance entre les deux Princes rivaux, & fut le gardien, dit un illuſtre Moderne, de la liberté de l'Europe.

Le Roi captif étoit cependant traité par ſon vainqueur, non avec les égards qu'il devoit à un Prince malheureux, ſon égal, mais avec la dureté d'un Corſaire envers un eſclave opulent. Enfin, le 14 Janvier 1526, François I fait dans ſa priſon avec l'Empereur, un traité par lequel il lui céde le Duché de Bourgogne, le Comté de Charolois, les Seigneuries de Noyers, & de Châtel-Chinon, & renonce à ſes prétentions ſur Milan, Naples, Gênes, &c. A ces conditions, le 21 Février, on lui rend ſa liberté. Il part de Madrid, & le 21 Mars il eſt échangé ſur la riviere d'Andayes, avec le Dauphin & le Duc d'Orléans, ſes fils, qui furent donnés en ôtages, pour la ſûreté de l'exécution du traité. En traverſant ſes Etats, François I conclut à Cognac, le 22 Mai, une ligue avec le Pape, les Vénitiens, le Roi d'Angleterre, les Suiſſes & les Florentins pour la ſûreté & la liberté de l'Italie. Cette ligue fut nommée la *ligue ſainte*, parce que le Pape étoit à la tête. Ce fut celui qui eut le plus à ſe repentir d'y être entré.

L'an 1527, la nouvelle arrive en France que les Impériaux, s'étant rendus maîtres de Rome par eſcalade, tiennent le Pape priſonnier au Château de Saint-Ange. Lautrec, l'ame de la ligue ſainte, arrive dans le mois de Juin en Lombardie, dont il ſoumet une partie, & de-là marche à la conquête du Royaume de Naples. Le 9 Avril 1528, il entame le ſiége ou blocus de la capitale, après s'être rendu maître de

(*) Le Marquis de Peſcaire l'accompagnoit à ce ſiége. Un boulet de canon tua un jour quelques perſonnes dans la tente même du Marquis. Le Connétable accourt au bruit de cet accident et demande ce que c'eſt. *Ce ſont*, lui dit Peſcaire, *les Conſuls de Marſeille qui nous apportent les clefs de la ville.*

toutes les autres places. Tandis qu'il ſerre Naples par terre, Philippin Doria, le 6 Mai, bat la flotte Eſpagnole qui étoit venue pour délivrer la place, & Moncade eſt tué dans le combat. Mais deux mois après, Philippin abandonne le parti de la France, & paſſe au ſervice de l'Empereur, à l'exemple & à l'inſtigation d'André, ſon oncle, irrité de n'avoir pu obtenir de François I la liberté de Gênes ſa patrie. Dans le même tems la contagion ſe met dans l'armée de Lautrec, il en eſt attaqué lui-même & meurt devant Naples le 15 Août 1528. Son corps, pendant douze ans, fut tenu caché par un ſoldat qui eſpéroit en tirer de l'argent, & fut enfin inhumé dans l'Egliſe de Sainte Marie de Naples, où l'on voit ſon épitaphe que fit mettre ſur ſon tombeau, long-tems après, Ferdinand Gonſalve, Viceroi de Naples, petit-fils du Grand Gonſalve. (Elle eſt rapportée dans le voyage d'Italie du Marquis de Monteſſon.) Cette expédition fut comme toutes celles des François en Italie, brillante au commencement, malheureuſe à la fin.

Nos affaires eurent à peu près les mêmes ſuccès dans le Duché de Milan. L'an 1528, le Comte de Saint Paul, ayant reçu de France un renfort de mille lances & de douze mille hommes de Suiſſe, ſe concerte avec le Duc d'Urbin, Général des Vénitiens, pour faire le Siége de Pavie. La ville, attaquée, le 9 Septembre, eſt emportée d'aſſaut le 19, & impitoyablement ſaccagée, ſuivant Muratori. Le Château, quelques jours après, ajoute-t-il, fit une capitulation honorable & utile à la garniſon. Mais Pavie l'année ſuivante, fut repriſe, le 30 Août, par Antoine de Leves après une bataille gagnée ſur le Comte de S. Paul. Les troupes françoiſes, après ce revers, déſerterent par bandes, & bientôt il n'y en eut plus dans le Milanez. Elles y étoient au reſte inutiles; la paix étoit ſignée dès le 3 Août entre les Puiſſances belligérantes, & vraiſemblablement la nouvelle n'en étoit pas encore venue en Italie, lorſque Pavie fut repriſe. Deux Princeſſes avoient fait les fonctions de Plénipotentiaires, la Gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empereur, & la Ducheſſe d'Angoulême, au nom du Roi, ſon fils. Après des conférences entamées au mois de Mai, dans la ville de Cambrai, il avoit été convenu & arrêté que l'Empereur ſe déſiſteroit de ſes pourſuites ſur la Bourgogne, & que le Roi de France renonceroit à l'hommage de la Flandre & de l'Artois, & paieroit deux millions d'écus d'or au ſoleil pour la rançon de ſes enfans détenus en ôtage à Madrid. On appella ce traité *la paix des Dames*.

François I ayant épuiſé ſes finances autant par les plaiſirs que par la guerre, ce fut Henri VIII qui lui fournit l'argent qu'il avoit promis à l'Empereur. S'étant acquité de cette dette, (*) il part au mois de Juin 1530 pour aller au devant de ſes deux fils que les Eſpagnols ramenoient au même lieu où ils leur avoient été livrés en 1526. Eléonore, ſœur de l'Empereur, & veuve d'Emmanuel, Roi de Portugal, les accompagnoit pour accomplir ſon mariage avec François I, à qui elle avoit été fiancée par le traité de Madrid. Le Roi les reçoit le 3 Juillet, & le lendemain il épouſe Eléonore dans l'Abbaye de Veries, entre Capjoux & Roquefort de Marſan. A ſon retour il travaille à remédier aux déſordres qu'une longue guerre avoit occaſionnés, Il s'applique auſſi à faire refleurir les Lettres, & fonde dans l'Univerſité, malgré l'oppoſition de la Sorbonne, deux Chaires de Langues ſavantes, ce qui a donné l'origine au Collége Royal. Jean Vatable ou Vateblé fut le premier qui occupa la Chaire d'Hébreu, & Pierre Danès, depuis Evêque de Lavaur, celle de Grec. L'Imprimerie Royale qui ne le céde à aucune de celles de l'Europe, & que peut-être aucune n'égale, d'où ſont ſortis tant d'importantes éditions d'ouvrages anciens qui ſans elle demeureroient encore enſevelis dans la pouſſiere, eſt un autre établiſſement de la même année, dont les Lettres ſont redevables à François I. Ce Prince, l'année ſuivante (& non pas l'an 1532 comme le marque le nouvel Editeur du P. Daniel) fit une perte dont le public ne partagea pas le deuil avec lui. Ce fut celle de Louiſe de Savoie, ſa mere, Ducheſſe d'Angoulême, morte le 22 Septembre, à la ſuite d'une longue maladie, dans le village de Grez en Gâtinois, en ſe faiſant tranſporter au Château de Romorentin. L'ambition, l'avarice & le caractere vindicatif de cette Princeſſe, furent les principales cauſes des malheurs de la France. A ſa mort elle laiſſa une ſomme de 15 cens mille écus d'or. Le Roi, ſon fils, à qui cette ſomme eût ſuffi pour ſa rançon & pour celle de ſes enfans, en détacha le tiers pour retirer des mains de Charles-Quint les terres de la Maiſon de Vendôme, ſituées dans les Pays-Bas, & rentrer lui-même dans celles qu'il avoit été obligé de céder en échange. A cette occaſion il publia une Ordonnance pour réunir à la Couronne tous les Domaines aliénés, à la réſerve des appanages. (M. l'Abbé Garnier.)

L'année 1533 eſt ſur-tout mémorable par le mariage de Henri, Duc d'Orléans, 2e fils de François I, avec Catherine, fille de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin. Tandis que le Pape Clément VII, oncle de la Princeſſe, l'amenoit en France, le Roi part de Fontainebleau dans le mois d'Avril, accompagné de la Reine & de ſes fils, pour aller au devant du Pontife, & prend ſa route par l'Auvergne & le Languedoc pour ſe rendre en Provence, où l'entrevue devoit ſe faire. A Toulouſe, où il eſt reçu magnifiquement, il accorde à l'Univerſité le privilége de faire des Chevaliers. Les Profeſſeurs émérites en Droit de cette Ecole avoient déjà celui d'être faits *Comtes ès loix*. En vertu du nouveau privilége, Pierre Auriol, Profeſſeur en droit Canon & Prêtre, fut créé Chevalier, avec beaucoup de pompe, par Pierre Daſſis, ſon collégue, qui lui donna l'épée, la ceinture, le baudrier, les éperons dorés, le collier & l'anneau. (*Hiſt. de Lang.* T. V, p. 136.) De Toulouſe le Roi vint à Marſeille où le mariage, qui faiſoit l'objet de ſon voyage, fut célébré, le 28 Octobre, par le miniſtere du Pape.

Les progrès que les Eſpagnols & les Portugais faiſoient en Amérique, exciterent l'émulation de François I. *Quoi*, diſoit-il en plaiſantant, *le Roi d'Eſpagne & le Roi de Portugal partagent tranquillement entre eux le nouveau monde, ſans m'en faire part! Je voudrois bien voir l'article du teſtament d'Adam, qui leur légue l'Amérique.* Plein de cette idée, il fait partir, pour ce pays, l'an 1534, François Cartier, habile Navigateur de S. Malo, qui fait une deſcente au Canada que le Baron de Lévi avoit découvert en 1518, viſite les côtes de cette contrée avec ſoin, &

(*) Le Chancelier du Prat avoit fait frapper les deux millions d'écus au-deſſous de l'aloi dont ils devoient être. Les Eſpagnols, s'étant apperçus de cette ſupercherie, obligerent la France de payer une indemnité.

en fait une deſcription exacte qu'il rapporta l'année ſuivante en France. D'autres Navigateurs vinrent ſur ſes traces en Canada, & y firent des établiſſemens qui ſe ſont multipliés ſous la protection de la France.

Dès l'an 1525, François I entretenoit un commerce clandeſtin avec Soliman, Empereur des Turcs. Pendant neuf ans, il l'avoit déſavoué ou l'avoit coloré de faux prétextes toutes les fois qu'il lui avoit été reproché. Mais, l'an 1534, les deux Monarques, alarmés par une flotte conſidérable que Charles-Quint faiſoit équipper en différens ports de la Méditerranée, & qui ſembloit également les menacer l'un & l'autre, conclurent enſemble un traité de ligue défenſive & de commerce. Le Roi de France, loin de diſſimuler ce traité, reçut avec diſtinction l'Ambaſſadeur Turc qui vint en recevoir la ratification, & entretint toujours depuis un Ambaſſadeur à Conſtantinople, chargé de protéger le commerce de ſes ſujets dans les ports du Levant. (M. l'Abbé Garnier.)

Cette alliance, jointe à celle que François I avoit faite à Eslingen, l'an 1532, avec les Princes Proteſtans de la ligue de Smalcade, & à ſes liaiſons connues avec Henri VIII, répandit un nuage dans l'eſprit d'un grand nombre de perſonnes ſur la religion de ce Prince. Les Luthériens, qui commençoient alors à ſe multiplier en France, le regardoient au moins comme tolérant, & ce préjugé les rendit plus hardis à débiter leurs erreurs. Quelques uns de ces ſectaires porterent l'audace plus loin. La nuit du 18 Octobre 1534, ils afficherent aux portes des Egliſes de Paris & dans tous les carrefours, des placards contre la meſſe & contre la tranſubſtantiation dans l'Euchariſtie. Le Roi ne tarda pas à les déſabuſer. De Blois, où il étoit alors, s'étant tranſporté au milieu de l'hiver à Paris, il ordonna, pour réparation du ſcandale, une proceſſion générale à laquelle il aſſiſta, le 19 Janvier 1535, avec ſes fils, une torche à la main. S'étant rendu enſuite à la place publique, il y fut témoin du ſupplice affreux de ſix auteurs des affiches, qui furent brûlés vifs & à petit feu par ſentence du Châtelet. Tel étoit le caractere de ce Prince de ne pouvoir ſe contenir dans les bornes de la modération.

Le Roi cependant ſe diſpoſoit à porter la guerre dans le Milanez pour venger la mort de Merveille, ſon Ambaſſadeur ſecret auprès du Duc de Milan, qui l'avoit fait décapiter ſous un faux prétexte, mais dans le vrai par la crainte qu'il avoit de ſe rendre ſuſpect à l'Empereur. La même appréhenſion ſaiſit le Duc de Savoie, oncle du Roi, & le porte à refuſer le paſſage à notre armée commandée par l'Amiral Chabot & le Comte de S. Paul, qui devoient paſſer ſur ſes terres. Le Monarque ordonne à ſes Généraux de forcer cet obſtacle, & ſe rend à Lyon pour les appuyer. L'exécution de cet ordre éprouva peu de réſiſtance. Nos troupes, dans la même campagne, ſoumirent toute la Savoie & preſque entièrement le Piémont. Mais le Duc de Milan étant mort dans ces entrefaites, (le 24 Octobre 1535) le Roi fait revenir la plus grande partie de ſon armée, & ne garde de ſa conquête que Turin, Foſſano & Coni.

Il y eut un vuide cette année dans le miniſtere de France par la mort du Chancelier du Prat, Archevêque de Sens, arrivée le 9 Juillet dans ſon Château de Nantouillet. Son corps fut tranſporté dans ſa Cathédrale, où il n'avoit jamais mis le pied durant ſa vie. Du Prat avoit amaſſé des richeſſes immenſes avec leſquelles il comptoit acquérir la Papauté. Auſſitôt qu'il fut décédé, le Roi, voulant partager ſa dépouille, fit un emprunt forcé de cent mille écus à ſes héritiers. Ce fut à cette occaſion que l'on fit l'alluſion ſi connue : *Sat prata biberunt* (*).

La France vers ce tems vit paroître un nouvel héréſiarque dans la perſonne de Jean Calvin, dont le vrai nom étoit Chauvin. Né, l'an 1509, de Gérard Chauvin, Secrétaire de l'Evêque de Noyon, il avoit à peine 26 ans, qu'il ſe mit à dogmatiſer ſur un plan qui différoit de la doctrine de Luther, principalement en ce qu'il nioit non ſeulement, comme lui, la Tranſubſtantiation, mais la préſence réelle dans le Sacrement de l'Autel, aboliſſoit la hiérarchie, & ſupprimoit toutes les cérémonies de l'Egliſe comme des ſuperſtitions. Son Livre *des Inſtitutions chrétiennes*, qu'il publia 5 ans après, & qu'il oſa dédier à François I par une épître regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, lui fit un grand nombre de proſélytes. Mais voyant les bûchers allumés en France pour les novateurs, il paſſa en Italie auprès de la Ducheſſe de Ferrare, qu'il infecta de ſes erreurs. La protection de cette Princeſſe ne le mit pas à l'abri des recherches. Obligé de s'évader, il repaſſa les Alpes, & vint s'établir à Genève, où il acquit une autorité à peu près égale à celle du Pape dans Rome. Il y finit ſes jours le 27 Mai 1564, à l'âge de 55 ans, laiſſant un grand nom, dit un Moderne, beaucoup d'admirateurs & encore plus d'ennemis. Ses ſectateurs ont pris le nom de *Réformés* au lieu de celui de Calviniſtes que les Catholiques leur donnent. On a tort effectivement de leur donner ce dernier nom; car, excepté l'article de l'Euchariſtie dans lequel ils s'accordent à rejetter la préſence réelle avec Calvin, ils different preſque entièrement de lui dans les autres points de controverſe. Ils ne s'accordent pas mieux entre eux; & l'on trouveroit difficilement deux Théologiens de cette ſecte qui fuſſent unanimes dans la façon de penſer ſur les objets de la Foi.

L'Empereur & le Roi de France étoient toujours vis-à-vis l'un de l'autre en état de guerre. L'an 1536, après des conférences inutiles pour la paix, le premier paſſe le Var, le 25 Juillet, à la tête de 60 mille hommes, & vient mettre le ſiége devant Marſeille ſur la fin d'Août; mais la vigoureuſe défenſe des aſſiégés l'oblige, le 11 Septembre, à le lever. Harcelé par les troupes françoiſes, il s'en retourne au-delà des Alpes, couvert de confuſion, avec une armée délabrée & diminuée de plus de moitié. Peut-être n'eût-il tenu qu'au Maréchal Anne de Montmorenci, Généraliſſime de nos armées, de lui fermer entièrement le paſſage pour le retour. Pluſieurs le crurent ainſi, & blâmerent le Maréchal de ne l'avoir point fait. Tandis que le Roi couroit au ſecours de la Provence, ſur la nouvelle que l'Empereur y étoit entré, la mort lui ravit, le 12 Août, le Dauphin, ſon fils, nommé comme lui, à l'âge de 19 ans. Ce jeune Prince étoit en route pour joindre le Monarque, ſon pere; & s'étant arrêté à Tournon en Vivarais, au lieu de s'y repoſer, il s'étoit mis

(*) Du Prat avoit fait bâtir une Salle à l'Hôtel-Dieu, qu'on nomme encore la *Salle du Légat*. Il faut qu'elle ſoit bien grande, dit le Roi, s'il veut y renfermer tous les malheureux qu'il a faits.

à jouer à la paume. Par une autre imprudence, au ſortir de cet exercice, il but deux grands verres d'eau fraiche, qui lui furent préſentés par Sébaſtien Montécuculli, ſon Chambellan. La fiévre le ſaiſit auſſitôt & le conduiſit, au bout de quatre jours, au tombeau. Montécuculli fut accuſé de l'avoir empoiſonné. Le Roi l'ayant fait arrêter & amener à Lyon, fit inſtruire ſon procès par le Grand-Conſeil, qui étoit redevenu ambulatoire. Montécuculli fut déclaré convaincu du crime dont il étoit accuſé, & condamné en conſéquence à être tiré à quatre chevaux. Ce qu'il y eut de plus fort contre lui, c'eſt un Livre manuſcrit ſur la maniere de préparer les poiſons, qui fut trouvé parmi ſes papiers. La guerre ſe faiſoit dans le même tems en Picardie. Après s'être rendus maîtres de Guiſe, les Impériaux aſſiégerent, au mois d'Août, Péronne. Le Maréchal de Fleuranges, enfermé dans la place, ſoutint deux aſſauts, dans leſquels il fit périr les meilleures troupes des ennemis. Cet échec les obligea de ſe retirer. Jacques V, Roi d'Ecoſſe, paſſe la mer dans la même année avec des troupes, pour venir au ſecours de la France, ſans même en avoir été prié. Il eſt reçu à Paris avec de grands honneurs, & y épouſe, le 1 Janvier de l'année ſuivante, la Princeſſe Madeleine, fille de François I.

L'an 1537, les hoſtilités continuent avec une nouvelle ardeur entre les deux Princes rivaux. Le Roi s'étant mis en campagne au printems, ſe rend maître d'Heſdin, de S. Paul, de S. Venant, & de quelques autres places. Les Impériaux reprennent une partie de ce que les François leur avoient enlevé. Tréve de dix mois, conclue le 10 Juillet pour la Picardie & les Pays-Bas ſeulement. Le Roi tourne ſes armes du côté du Piémont. Le Maréchal Anne de Montmorenci, qui le précédoit, force le pas de Suze au mois d'Octobre. Le 16 Novembre, l'Empereur conſent à une tréve générale de trois mois, par la terreur qu'inſpiroit le fameux Corſaire Barberouſſe, avec qui François I avoit fait un traité.

La charge de Connétable étoit vacante depuis la mort, ou plutôt depuis la déſertion de Charles de Bourbon. Le Maréchal Anne de Montmorenci en fut pourvu, l'an 1538, par Lettres données le 10 Février à Moulins. L'Empereur & François I s'étant rendus la même année, le premier à Villefranche, le ſecond à Nice, deux villes à la diſtance d'une lieue l'une de l'autre, concluent, le 18 Juin, par la médiation du Pape Paul III, ſans néanmoins ſe voir, une tréve de dix ans. Ils ſe virent enſuite à Aiguesmortes, depuis le 14 juſqu'au 17 Juillet, & ſe carreſſerent comme s'ils n'avoient jamais eu de guerre enſemble.

On introduiſit légalement en France, l'an 1539, une nouveauté qui opéra la ruine du plus grand nombre des particuliers dont elle amorça la cupidité. Au mois de Mai, le Roi, étant à Château-Regnard, donna un Edit par lequel il permit d'établir des Loteries dans toutes les villes du Royaume, & accorda au nommé Jean Laurent le privilége d'en faire à Paris autant qu'il voudroit, en payant au Roi chaque année la ſomme de deux mille livres tournois. C'eſt le premier exemple de cette ſorte de jeu de haſard, autoriſée par le Souverain en France. Une Ordonnance plus judicieuſe fut celle de Villers-Coterets, du 10 Août ſuivant, portant que *doreſenavant tous Arrêts......ſoient prononcés, enregiſtrés & délivrés aux parties en langage maternel, françois & non autrement.* Il ne faut pas croire néanmoins qu'avant cette Ordonnance tous les jugemens aient été rendus en Latin. On a des exemples contraires pour le Parlement de Paris & pour les Juſtices Seigneuriales; il eſt certain que long-tems avant François I les Actes & les Sentences s'y dreſſoient en Langue vulgaire. L'Ordonnance dont nous parlons eſt encore remarquable par les limitations qu'elle met à la Juriſdiction Eccléſiaſtique. L'art. 51 porte qu'il ſera fait regiſtre en forme de preuve des Batêmes, & qu'on y marquera le tems & l'heure de la naiſſance des enfans. Une révolte, qui s'éleva la même année à Gand, exigeant, pour être réprimée, la préſence de l'Empereur, il fait demander au Roi la permiſſion de traverſer la France pour s'y rendre. François I l'accorde; (*) mais il lui fait en même tems promettre, par Granvelle, ſon Chancelier, de donner l'inveſtiture du Milanez à celui de ſes enfans qu'il voudra. Sur cette parole il envoie ſes fils au devant de lui juſqu'à Bayonne, & va lui-même le recevoir à Chatelleraut.

L'Empereur arrive, le 1 Janvier 1540, à Paris, où il eſt reçu avec une pompe telle qu'on n'en avoit point encore vue d'auſſi magnifique à l'entrée ſolemnelle de nos Rois. Pendant ſon ſéjour, qui ſe paſſa en tournois, en danſes, & en toutes ſortes de divertiſſemens, le Roi fut vivement ſollicité de profiter de l'occaſion pour le contraindre à révoquer le traité de Madrid. Mais ſa généroſité ne lui permit pas de ſuivre ce conſeil. Les Princes ne furent pas ſi délicats. Le Dauphin, le Roi de Navarre & le Duc de Vendôme, formerent le complot de l'arrêter en leur nom à Chantilli, où il s'étoit rendu pour voir ſon ami le Connétable, & de l'y retenir priſonnier juſqu'à ce qu'il eût reſtitué au premier le Duché de Milan, au ſecond le Royaume de Navarre, au troiſieme quelques Seigneuries ſituées aux Pays-Bas. Le Dauphin, à leur arrivée, s'étant ouvert à Montmorenci de cet important ſecret, » Monſieur, lui » répondit-il, cette maiſon eſt à vous, & vous y » pouvez tout. Mais puiſque vous me demandez » mon avis, trouvez bon que je vous diſe que l'on » ne prend pas les taureaux par les cornes, ni les » Rois par la violence. Le Roi, votre pere, a donné » ſa parole à l'Empereur, & ne ſouffrira pas que per» ſonne dans ſon Royaume le faſſe paſſer dans l'Eu» rope pour un Prince infidele & parjure. » Le Dauphin reſta confus & abandonna ſon projet. Charles, s'étant remis en route, le 8 Janvier, pour les Pays-Bas, fut accompagné par le Roi & toute ſa Cour juſqu'à S. Quentin, & par les Princes & le Connétable juſqu'à Valenciennes.

Arrivé en Flandre, Charles-Quint eſt ſommé par le Roi de tenir ſa parole pour le Milanez. Il répond hardiment qu'il n'a rien promis. Le Roi voyant alors qu'il eſt dupe de ſa crédulité, s'en prend au Connétable qui lui avoit conſeillé de ſe fier à la parole de l'Empereur, & l'éloigne de la Cour.

L'Empereur donna au Roi l'année ſuivante une preuve bien plus éclatante de ſa mauvaiſe foi. Fre-

(*) A cette occaſion Triboulet, le fou de la Cour, écrivit ſur ſes tablettes : *Si l'Empereur s'expoſe à paſſer par la France, il eſt plus fou que moi. Mais*, lui dit le Roi, *ſi je le laiſſe paſſer ſans lui rien faire, que diras-tu? Cela eſt bien aiſé*, reprit Triboulet, *j'effacerai ſon nom, et j'y mettrai le vôtre.* A la Cour bien des perſonnes ſenſées penſoient comme ce fou; mais lui ſeul avoit le privilége de tout dire.

goſe & Rinçon, deux Ambaſſadeurs que François I envoyoit, l'un à Veniſe, l'autre à la Porte, ſont aſſaſſinés dans un bateau ſur le Pô par ordre du Marquis du Guaſt; ce qui ne ſe fit certainement pas ſans l'aveu de Charles-Quint. Le Roi écrit dans toutes les Cours pour ſe plaindre de cet attentat.

On faiſoit alors en France la recherche de ceux qui s'étoient enrichis aux dépens de l'Etat. L'Amiral Philippe Chabot, ſur une réponſe trop fiere qu'il fit au Roi qui vouloit l'intimider à ce ſujet, eſt mis au nombre des accuſés. On établit une Commiſſion pour lui faire ſon procès. Le Chancelier Poyet, homme vendu à la Cour, qui de ſimple Avocat étoit parvenu par degrés, l'an 1538, à cette dignité, vient à bout de le trouver coupable. Le Connétable, qui juſqu'alors avoit été l'ami de Chabot, preſſe le jugement. Il eſt dépouillé de toutes ſes charges avec confiſcation de ſes biens, & condamné au banniſſement. Mais la Ducheſſe d'Etampes, qui ne le haïſſoit pas, le fait rétablir par Arrêt du Parlement dans ſon honneur & ſes biens, & par le Roi dans ſes emplois. Lorſqu'il reparut à la Cour, *Hé bien*, lui dit le Roi, *vanterez-vous encore votre innocence? Sire*, répondit humblement l'Amiral, *j'ai trop appris que nul n'eſt innocent devant ſon Dieu & devant ſon Roi.* Le Chancelier ne tarda pas d'avoir ſon tour. Il avoit irrité contre lui la Reine de Navarre & la Ducheſſe d'Etampes, pour n'avoir pas voulu ſe prêter à leurs vues en des choſes qu'il croyoit injuſtes. Le Roi, gagné par ſa maîtreſſe, l'ayant fait arrêter le 2 Août de cette même année 1541, nomma des Juges, tirés de différentes Cours, pour inſtruire ſon procès qui dura près de 4 ans. Enfin après s'être défendu avec beaucoup de ſubtilité, mais peu de nobleſſe, il fut déclaré, par Arrêt du 13 Avril 1545, atteint & convaincu de diverſes malverſations, en conſéquence dégradé de ſa charge & condamné à cent mille livres d'amende. Poyet mourut fort âgé au mois d'Avril 1548, dans le mépris, mais non pas dans la miſere, comme pluſieurs Ecrivains l'ont avancé, puiſqu'il avoit dix mille livres de rente outre deux Abbayes. De quelques opprobres au reſte qu'on ait chargé ſa mémoire, il eſt certain que le crédit de ſes adverſaires eut encore plus de part à ſa diſgrace que ſes malverſations. C'étoit lui qui avoit été choiſi par la mere du Roi pour plaider & appuyer ſes prétentions ſur la ſucceſſion de la Maiſon de Bourbon, commiſſion dont le ſuccès lui valut la charge d'Avocat-Général.

François I faiſoit cependant ſes préparatifs pour tirer vengeance de l'aſſaſſinat de ſes deux Ambaſſadeurs. Après avoir fait avec Guſtave Vaſa, Roi de Suede, la premiere alliance que les Rois de France aient faite avec les Puiſſances du Nord, il attaque, l'an 1542, l'Empereur en même tems par deux côtés oppoſés. Le Dauphin, accompagné du Maréchal d'Annebaut, entre dans le Rouſſillon, & inveſtit, vers la mi-Août, Perpignan dont il leve le ſiége ſur la fin de Septembre par ordre du Roi qui étoit venu, le 25 de ce mois, à Salleles. Le Duc d'Orléans, ayant oui dire qu'il y auroit une bataille en Rouſſillon, abandonne mal-à-propos les conquêtes qu'il faiſoit au Luxembourg, pour venir prendre part à cette action qui n'eut point lieu. Le Roi part de Béziers le 21 Octobre, pour aller châtier les Rochellois, qui s'étoient révoltés. Sa préſence les fit rentrer dans le devoir: ils demanderent pardon & l'obtinrent. Le 7 Décembre, étant à Cognac, le Roi publie un Edit qui a donné l'origine au Bureau des Tréſoriers de France.

François I, l'an 1543, voit croître le nombre de ſes ennemis par les traités que l'Empereur fait avec pluſieurs Princes d'Allemagne, & par l'alliance qu'il conclut avec le Roi d'Angleterre malgré les ſujets graves de mécontentement qu'ils s'étoient réciproquement donnés. La guerre ſe fait de toutes parts, dans le Luxembourg, en Brabant, en Picardie, dans le Piémont. Pour être en état de fournir aux frais d'une campagne ſi diſpendieuſe, le Roi s'aviſe de créer & de mettre en vente de nouvelles charges de judicature. L'expédient n'étoit pas neuf pour lui. Dès l'an 1515 il l'avoit mis en œuvre par le conſeil du Chancelier du Prat, malgré les remontrances du Parlement. Martin du Bellai-Langei prend Landrecies, dont les habitans s'étoient ſauvés après y avoir mis le feu. Nos armes proſperent dans les Pays-Bas. Le Roi, s'étant mis en campagne, y arrive dans le mois de Juin, & ordonne que Landrecies ſoit réparé & fortifié. Le Dauphin ſe rend maître du Château d'Aimerie ſur la Sambre, de Maubeuge & de Barlemont ſur la même riviere. L'Empereur, après avoir ſoumis le Duc de Cleves, qui s'étoit déclaré pour nous, vient aſſiéger Landrecies vers la mi-Septembre, & avec l'aide de dix mille Anglois qui s'étoient venus joindre à lui, il forme trois camps autour de la place défendue par le brave la Lande. Le Roi vient au ſecours des aſſiégés, & ſur la fin de Nov. l'Empereur eſt obligé de ſe retirer, emportant la honte d'avoir échoué devant une bicoque avec des forces capables de ſubjuguer une grande province. Il ſe conſole quelques jours après de cet affront par la priſe de Cambrai dont il s'empare moitié par violence, moitié par perſuaſion. Mais cette conquête ne le dédommagea pas de la perte du Luxembourg, qu'il fit dans le même tems. Le Duc d'Orléans étant revenu dans ce Duché pour réparer la faute de l'année précédente, le ſubjugua rapidement, ayant ſous lui d'Annebaut, fait Amiral le 5 Février. Les ſuccès du Comte d'Enghien ne furent pas cette année auſſi brillans en Piémont. Ayant aſſiégé Nice de concert avec le fameux Turc Barberouſſe, il prit la ville, mais il fut contraint de lever le ſiége du château; c'étoit la ſeule place qui reſtoit en Piémont au Duc de Savoie. Le Marquis du Guaſt reprit Marignan & quelques autres places. Le Comte d'Enghien revient, l'an 1544, en Piémont dans la réſolution d'y faire une campagne glorieuſe. Ses eſpérances ne furent point trompées. Il gagne, le 14 Avril, ſur du Guaſt, la célebre bataille de Céſiſoles, près de Carignan. (Ce fut Gaſpard de Tavannes, depuis Maréchal de France, qui, ſur les repréſentations de Blaiſe de Montluc, détermina l'action avant que les ennemis euſſent le tems de ſe mettre en diſpoſition de combattre.) Plus de dix mille hommes des Impériaux y périrent, outre 3 mille priſonniers que les François y firent, ſans avoir perdu plus de 200 des leurs. Du Guaſt, plein de confiance, avoit fait proviſion, pour les priſonniers qu'il comptoit faire, de plus de 4000 menotes qu'on trouva dans le bagage qui fut pris. Il avoit de plus ordonné, en paſſant, à ceux d'Aſti de lui fermer les portes, s'il ne revenoit pas victorieux; il fut mieux obéi qu'il ne vouloit, au retour. Le Roi d'Angleterre, fidele à l'alliance qu'il avoit faite, l'année précédente, avec l'Empereur, deſcend à Calais, & vient mettre le ſiége devant Boulogne. La place lui eſt rendue le 14 Sept., après avoir été défendue pendant 7 ſemaines par Jacques de Couci, Seigneur de Vervins. (On fit, ſous le régne ſuivant, le procès à ce Com-

mandant, qu'on accuſa d'avoir livré la place par trahiſon. Sur la dépoſition des témoins, il fut condamné à perdre la tête au mois de Juin 1549, ce qui fut exécuté.) François de Lorraine, alors appellé Monſieur d'Aumale, depuis Duc de Guiſe, étant venu au ſecours de la place, reçut en chargeant une bleſſure des plus dangereuſes, dont il ne guérit que par une eſpece de miracle. Le fer, long d'un demi-pied, & deux doigts du bois de la lance dont il fut frappé entre le nez & l'œil droit, reſterent dans la plaie. Il fallut, pour les arracher, que le Chirurgien (Ambroiſe Paré) lui mît les pieds ſur le viſage; opération, dit M. du Bellai, témoin oculaire, qu'il ſoutint avec la même tranquillité que ſi on n'eût fait que lui arracher un cheveu. La cure fut ſi heureuſe, qu'il ne lui en reſta pas la moindre difformité.

L'Empereur, après avoir pris Luxembourg, Ligni en Barrois, & S. Dizier, & pénétré juſqu'à Soiſſons, fait la paix avec le Roi, le 17 Septembre, à Crépi en Laonnois, pour être en état de faire face aux Princes Proteſtans d'Allemagne, ligués contre lui. Le Dauphin ſe déclare contre ce traité, prétendant que les intérêts de l'Etat y étoient ſacrifiés en faveur du Duc d'Orléans, ſon frere, que le Roi vouloit marier à une fille de l'Empereur. Il y avoit alors deux cabales à la Cour, l'une appuyée par Diane de Poitiers, maîtreſſe du Dauphin, l'autre par la Ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe du Roi: deux ſangſues de l'Etat.

Dans nos guerres avec les Anglois nous ne nous étions pas encore meſurés avec eux ſur mer. L'an 1545, l'Amiral d'Annebaut, s'étant mis à la tête d'une flotte, attaque, le 6 Juillet, celle d'Angleterre, près de l'Iſle de Wicht, la met en fuite, s'empare de l'Iſle, & revient triomphant au Havre dans le mois d'Août. Le 8 Septembre, le Duc d'Orléans, 2e fils du Roi, meurt dans ſa 24e année à Foreſt-Moutier, de la peſte qu'il avoit été braver dans les maiſons qui en étoient infectées. L'antipathie qui régnoit entre lui & le Dauphin, donna lieu de dire qu'il avoit été empoiſonné par les gens de ce Prince.

En Provence le faux zele occaſionne une ſcene des plus horribles. Armée d'un Arrêt du Parlement d'Aix, rendu le 18 Novembre 1540, contre les Vaudois, une ſoldateſque effrénée livre aux flammes, cinq ans après, Mérindol, Cabrieres, & vingt autres villages, où ces hérétiques vivoient paiſiblement, paſſe les habitans au fil de l'épée, & réduit ceux qui échappent à ſa fureur à chercher un aſyle dans les bois & les rochers. Cette affaire fut recherchée depuis: le Premier Préſident d'Oppede, avec le Baron de la Garde, furent mis en priſon; mais ils obtinrent enſuite leur élargiſſement, & le ſeul Guerin, Avocat du Roi, fut puni, l'an 1554, du dernier ſupplice, qu'il avoit mérité pour d'autres crimes.

Le 23 Février 1546 eſt mis au nombre des jours funeſtes dans les faſtes de la nation françoiſe. Ce fut l'époque de la mort tragique du Comte d'Enghien. Etant à la Roche-Guion, il y fut écraſé, à l'âge de 26 ans, pas un coffre jetté d'une fenêtre, en faiſant, par maniere de jeu, le ſiége d'une maiſon contre le Dauphin & les autres Princes. Il étoit frere du Roi de Navarre & du Prince de Condé. Toute la France pleura la perte du vainqueur de Gériſoles, en qui les talens militaires étoient accompagnés de mille autres belles qualités, qui auroient fait de lui, avec le tems, le Héros le plus accompli. Mais perſonne alors ne s'aviſa de regarder cet événement comme un guet à pens, un aſſaſſinat concerté par le Dauphin & François de Lorraine, depuis Duc de Guiſe. Cette accuſation calomnieuſe étoit réſervée aux Auteurs paſſionnés qui écrivirent au milieu des troubles arrivés ſous les régnes de François II & de Charles IX. Il eſt fâcheux que MM. de Thou & Hénaut aient préféré de pareilles autorités à celles de Martin du Bellai & de Jean du Tillet, qui ne donnent cet accident que pour l'effet d'une pure étourderie.

Le 7 Juin la paix ſe fait près d'Ardres entre la France & l'Angleterre. Henri VIII promit de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant 800 mille écus; mais il mourut le 28 Janvier 1547. Le Roi fait faire, le 21 Mars ſuivant, un Service magnifique dans l'Egliſe de Notre-Dame à ce Prince, *ſuivant l'uſage établi par les Rois*, dit M. de Thou; mais cet Hiſtorien n'ajoute pas que le bruit couroit alors, comme le prétend un Moderne, que Henri s'étoit converti à la mort, & qu'il avoit ordonné qu'on élevât ſon fils dans la religion Catholique. François I le ſuivit de près au tombeau, étant décédé le 31 du même mois à Rambouillet, dans la 53e année de ſon âge & la 33e de ſon régne. Un ulcere dans les parties ſecretes, fruit de ſon incontinence, fut la cauſe de ſa mort. Son corps, dépoſé pendant quelques jours dans l'Abbaye de Hautes-Bruyeres, fut apporté à S. Cloud, dans la maiſon de l'Evêque de Paris, où l'on dreſſa la pompe funebre. Lorſque le convoi traverſa Paris pour aller à S. Denis, les crieurs annonçoient à l'entrée de chaque rue: *Priez Dieu pour l'ame de très haut, très puiſſant & très magnanime François par la grace de Dieu, Roi de France très Chrétien, ... Prince clément, pere des Arts & des Lettres.* L'Evêque de Mâcon, dans l'Oraiſon funebre de ce Prince, ne laiſſa pas d'aſſurer que ſon ame étoit allée droit en paradis ſans paſſer par le purgatoire, ce qui fit au Prélat une querelle avec la Sorbonne. François I avoit épouſé, le 18 Mai 1514, à S. Germain-en-Laye, CLAUDE, fille aînée de Louis XII, qui lui avoit été ſolemnellement promiſe, comme on l'a dit, aux Etats de Tours en 1506. Cette Princeſſe, décédée à Blois le 20 Juillet 1524, à l'âge de 25 ans, lui donna François, mort le 12 Août 1536; Henri qui ſuit; Charles, Duc d'Orléans, mort le 8 Septembre 1545; Madeleine, femme de Jacques V, Roi d'Ecoſſe; Marguerite, Ducheſſe de Savoie; & deux autres filles, mortes jeunes. ELÉONORE D'AUTRICHE, qu'il épouſa en ſecondes noces, finit ſes jours, le 18 Févr. 1558, en Eſpagne, ſans lui avoir donné d'enfans.

L'ambition des conquêtes & l'amour des plaiſirs, deux paſſions qui paroiſſent inalliables, dominerent preſque également le cœur de François I dans ſa jeuneſſe. Les faits ne prouvent que trop qu'avec la fureur de conquérir, il avoit moins les qualités d'un Conquérant que les vertus guerrieres d'un Chevalier qui met toute ſa gloire à chercher les périls ou bien à les affronter, & traite de puſillanimité la prudence qui fait les prévenir & les écarter. Il faut néanmoins lui rendre juſtice. Son régne, quoique marqué par de grands déſaſtres, doit être regardé comme l'un des plus illuſtres de notre monarchie, parce qu'il eſt l'époque de pluſieurs révolutions heureuſes qui ſe firent dans l'eſprit & les mœurs des François, & dont la plus remarquable eſt le rétabliſſement des Lettres. Ce Monarque ſe trouva préciſément dans le tems, qu'échappées aux ravages de la Grece, elles étoient venues chercher un aſyle en Occident. A l'exemple & à l'envi des Médicis, il les appella dans ſes Etats,

les y fixa par des établiſſemens ſolides, & des récompenſes proportionnées au mérite de ceux qui les cultivoient. Les Arts, & ſur-tout l'Architecture, reprirent en France, ſous ſon régne, une nouvelle naiſſance. Les Palais de Fontainebleau, de S. Germain-en-Laye, de Chambord, les Châteaux de Madrid au bois de Boulogne, & de Villers-Coterets, & le commencement du Louvre à Paris, ſont des monumens de ſa magnificence & de ſon goût. Malgré les dépenſes que ces ouvrages occaſionnerent, malgré les guerres preſque continuelles qu'il eut à ſoutenir, & les diſſipations qu'on lui reproche, il laiſſa dans ſes coffres à ſa mort, outre le quart de ſes revenus qui lui étoit dû, 400 mille écus d'or, qui font 1200 mille livres numériques, à trois livres l'écu d'or, ſomme conſidérable pour ce tems là. En effet *toutes les fortunes*, dit l'Auteur des Mémoires de M. de Beauvais Nangis, *avoient toujours été médiocres juſqu'au régne de François I; car les Maiſons d'Armagnac, de Foix, d'Albret, de Rohan, de Laval, de Luxembourg, & autres grandes, quoiqu'elles euſſent poſſédé de grandes charges, étoient maintenues & élevées par les alliances, & non par les grands bienfaits des Rois, parce que les Rois ne levant pas de grands impôts ſur leurs ſujets, avoient aſſez de peine à ſubvenir aux charges du Royaume, & ne pouvoient faire de grands biens à leurs favoris.*

Bodin aſſure que depuis 1515 juſqu'en 1568 il ſe trouva en France plus d'or & d'argent qu'on en auroit pu recueillir en deux cens ans. L'induſtrie des Artiſtes, l'activité des Commerçans, l'établiſſement des rentes conſtituées ſur l'Hôtel-de-Ville, & celle d'une banque ouverte à Lyon à 8 pour 100, furent les principales cauſes de cette abondance.

Les Lanſquenets, ou Bandes noires, ainſi nommées de la couleur de leurs étendards, qui formoient un corps de 6 mille hommes tirés d'Allemagne, ayant été détruits à la bataille de Pavie, François I, pour réparer cette perte, forma, 9 ans après, ſept légions, compoſées chacune de 6 mille hommes, & portant le nom d'une province. Mais bientôt après il fut obligé d'en revenir aux anciens corps d'infanterie de 6 ou 7 cens hommes. (*Galerie philoſoph.*)

Depuis Louis le Jeune, les François laiſſoient croître leurs cheveux, & ſe raſoient la barbe. François I introduiſit la mode contraire de porter les cheveux courts & la barbe longue. L'occaſion de ce changement fut une bleſſure qu'il reçut à la tête le ſurlendemain des Rois 1521 à Romorentin, d'un tiſon que lui jetta le Capitaine de Lorges, Sieur de Montgomeri, en folâtrant avec ce Prince. Les Clercs néanmoins & les Magiſtrats continuerent de ſe raſer la barbe, & ne la laiſſerent croître que lorſque les courtiſans commencerent à ſe dégoûter de cette mode. François I changea auſſi la maniere de ſe vêtir, & à l'habit long, qui étoit en uſage ſous Louis XII, il ſubſtitua l'habit court, aſſez reſſemblant, ſur la fin de ſon régne, à celui de nos coureurs, au manteau près qu'on mettoit par deſſus. Ce qui dura juſqu'à Louis XIII. Avant le régne de François I, l'état de Maréchal de France n'étoit qu'une commiſſion, & il n'y en avoit que deux, excepté ſous Charles VII qu'on en voit quatre à la fois. François I les créa à vie, & en porta le nombre à quatre. Le nombre n'en fut plus fixé par la ſuite. Ils avoient chacun leur département. (Le Pr. Hénaut.)

Ce fut lui qui honora du titre de *Couſin* les Cardinaux & les Maréchaux de France. Ce Prince avoit une façon ſinguliere de témoigner ſon refroidiſſement. Auſſitôt qu'il traitoit quelqu'un de *pere*, de *fils*, ou d'*ami*, ce mot étoit le précurſeur de la diſgrace. La Ducheſſe d'Uſez, qu'il avoit appellée *ma fille* en cauſant avec elle, ſe mit à faire ſemblant de pleurer après ſon départ. On lui en demanda la raiſon. *Hélas ! j'ai grand peur*, dit-elle, *qu'il ne m'en faſſe comme à Semblançai qu'il appelloit tant ſon pere.* (Brantôme.)

François I avoit pour deviſe une ſalamandre dans le feu avec ces mots, *Nutriſco & extinguo*, dont on a donné diverſes explications. On la voit ſur tous les édifices qu'il a fait conſtruire, & ſur quelques unes de ſes monnoies, qu'on nomme pour cette raiſon *les écus à la ſalamandre.* Paradin prétend que François I tenoit ce ſymbole de Charles, Comte d'Angoulême, ſon pere, & dit avoir vu une médaille de ce Prince, où la ſalamandre étoit repréſentée avec ces mots Italiens : *Nutriſco il buono, e ſpingo il reo. Je ſuis libéral envers les bons & je punis les méchans.*

L'union de la Bretagne à la Couronne ſe fit en 1532, à la demande des Etats qui la jugerent néceſſaire pour la tranquillité de la Province, malgré le deſir qu'ils avoient d'avoir un Duc chez eux.

Juſqu'à François I, depuis le commencement du XIIe ſiécle, le ſceau dans les Actes tenoit lieu de ſignature, & étoit d'autant plus néceſſaire que la plus grande partie de la Nobleſſe ne pouvoit autoriſer ſes ſimples Actes, faute de ſavoir écrire & ſigner, que par les ſceaux ſur leſquels étoient figurées leurs armoiries. Depuis 1515 que la Nobleſſe, & même le commun du peuple, ont cultivé davantage les ſciences par la protection que les Rois & les Princes leur ont accordées, l'uſage des ſceaux a diminué, & & préſentement il eſt réduit aux proviſions de charges, aux certificats, aux Actes publics, & aux ſimples cachets des Lettres. Mais tous les autres Actes, & particuliérement les acquis de guerre, qui étoient ſans nombre auſſi bien qu'à préſent, & qui étoient tous ſcellés, ne ſont plus autoriſés que par des ſignatures. (*Merc. de Fr.* 1720. p. 8 & & 9.)

Sous le régne de François I, le batême s'adminiſtroit encore en France par la triple immerſion. Les Statuts Synodaux de Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, publiés en 1537, portent : *Prima immerſio fit cùm dicetur* IN NOMINE PATRIS; *ſecunda cùm dicetur &* FILII : *tertia cùm dicetur &* SPIRITUS SANCTI. Un Chronologiſte moderne a donc grand tort de dire que cet uſage n'a ſubſiſté que peu de tems en Occident.

Sous le même régne, il y avoit des *Conſeillers du Roi Languayeurs de pourceaux*, dont l'exercice conſiſtoit à examiner les langues des cochons, pour vérifier s'ils n'étoient pas ladres. Les regiſtres du Parlement de l'an 1544 en font foi.

François I eſt l'auteur de la formule *Car tel eſt notre bon plaiſir*, qui s'emploie dans la plupart des Edits ou Lettres Royaux.

Le marc d'or fut porté ſous ce régne à 165 liv. 7 ſous 6 den. & celui d'argent à 14 livres 10 ſous.

Les tailles, ſous ce régne, augmenterent de plus de neuf millions, & les Etats ne furent jamais aſſemblés, preuve des progrès qu'avoit faits l'autorité Royale. On doit néanmoins dire à la décharge de François I que les conjonctures où il ſe trouva rendirent indiſpenſables les impôts dont il ſurchargea ſes peuples. Depuis l'accroiſſement prodigieux & ſubit de la Maiſon d'Autriche, les dépenſes néceſſaires pour la ſûreté de l'Etat, s'étoient accrues du double & du triple. « Car au lieu de 1500 lances, & de la milice des Francs Archers qui étoient aux frais des » paroiſſes, ou de celle des aventuriers qu'on ne levoit que pour » trois ou quatre mois, François avoit entretenu juſqu'à 3000 » lances, cinq ou ſix mille hommes de cavalerie légere, 50000 » hommes d'infanterie permanente, auxquels on joignoit encore dans le beſoin 12 à 15 mille, ſoit Suiſſes, ſoit Lanſquenets. La diſproportion n'étoit pas moins forte par rapport aux » Ambaſſades. Sous les régnes précédens on ſe contentoit d'envoyer 6 ou 7 Evêques, Abbés ou Magiſtrats, réſider dans les » principales Cours de l'Europe, avec leſquelles on avoit des intérêts à démêler : ſous le régne de François I, & lorſque Charles-Quint eut commencé à ſe rendre redoutable, on multiplia les Ambaſſadeurs tant ordinaires qu'extraordinaires, on » en envoya pour la premiere fois à Conſtantinople, en Hongrie, en Dannemarck, en Suéde, à preſque toutes les Diétes » de l'Empire, & même dans les Cours du ſecond ordre. » (M. l'Abbé Garnier.)

HENRI II.

1547. HENRI II, fils de François I & de la Reine Claude, né, le 31 Mars 1519, à S. Germain-en-Laye, ſuccéda, le 31 Mars 1547, à ſon pere, & fut ſacré, le 26 ou le 28 Juillet de la même année, à Reims, par le Cardinal-Archevêque, Charles de Lorraine. On remarque qu'à cette cérémonie Henri porta des bas de ſoie, inconnus juſqu'alors en France. Un des premiers actes d'autorité que fit ce Prince, fut de rappeller le Connétable de Montmorenci, retiré dans ſes terres, & d'écarter le Cardinal de Tournon

&

& l'Amiral d'Annebaut. C'étoit aller directement contre les dernieres intentions de ſon pere, qui lui avoit recommandé en mourant de laiſſer le premier dans la diſgrace, & de prendre les avis des deux autres. Henri n'en demeura point là; il réforma toute la vieille Cour, & de tous les Grands Officiers il ne conſerva que le Chancelier, Olivier de Leuville; encore les ſceaux lui furent-ils ôtés dans la ſuite. Ceux qui eurent le principal crédit ſous ce régne, furent le Cardinal de Lorraine, François, Duc de Guiſe, ſon frere, deux hommes dont François I avoit averti ſon fils de ſe défier, (il avoit tort à l'égard du ſecond) le Connétable, le Maréchal de S. André, & Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois. Le 10 Juillet, étant à S. Germain-en-Laye, Henri donne un étrange ſpectacle à la Cour. *Oubliant les loix divines & humaines*, comme parle M. de Meaux, il autoriſe par ſa préſence le fameux duel de Vivonne de la Chateigneraie, & de Chabot de Jarnac. Celui-ci terraſſa ſon adverſaire en lui donnant inopinément ſur le jarret un coup dont il ne put ſe relever (*). De là vient le proverbe, *un coup de Jarnac*, pour marquer un coup fourré. L'Ambaſſadeur du Sultan Soliman, qui étoit préſent, *s'étonna fort*, dit Brantome, neveu de la Chateigneraie, *& trouva fort étrange ce combat de Gentilhomme François à Gentilhomme François, & ſur-tout d'un favori du Roi à un autre. Les Mahométans*, ajoutoit-il, *ne font point cela, & mettent leur point d'honneur à bien ſervir leur Prince, & ſoutenir & prendre ſa querelle en guerre.* Mais ce qu'il y eut de plus ſingulier, c'eſt que Jarnac, après le duel, fut conduit par les Hérauts à l'Egliſe de N. D., où, ayant rendu graces à Dieu, il fit appendre ſes armes. (La Colombiere.)

Le Miniſtere Anglois, à la tête duquel étoit, ſous le titre de protecteur du Royaume, le Duc de Sommerſet, oncle & tuteur du Roi Edouard VI âgé de quelques mois ſeulement, travailloit alors à procurer la réunion de l'Ecoſſe à l'Angleterre, en aſſurant à ſon pupille la main de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, dont l'âge étoit à peine de ſix ans. La voie des négociations n'ayant point réuſſi, il eut recours à celle des armes pour arracher la Reine des mains de la Régente, ſa mere, & l'amener auprès du jeune Roi qui lui étoit deſtiné pour époux. Henri, prévoyant le danger dont le projet des Anglois menaçoit la France, fait partir, en 1548, le Seigneur d'Eſſé avec 6 mille hommes, pour aller au ſecours des Ecoſſois. Tandis que ce Général eſt occupé en Ecoſſe à reprendre les places dont les Anglois s'étoient emparés, il fait adroitement conduire la jeune Reine en France, où elle fut depuis élevée juſqu'à ſon mariage avec le Dauphin.

Au mois de Juillet de la même année l'impoſition de la Gabelle cauſe en Guienne un grand ſoulevement. Les Bordelois en viennent au point qu'ils maſſacrent Triſtan de Monneins, Lieutenant de Roi dans la Province, & Gouverneur des Châteaux de Bordeaux. Le Connétable eſt envoyé avec des troupes ſur les lieux pour châtier les rébelles. Le 8 Août, comme il s'avançoit, le Capitaine de la ville, accompagné des principaux habitans, vient au devant de lui à deux journées, pour lui préſenter les clefs. *Allez, allez avec vos clefs*, lui dit le Connétable, *je n'en ai que faire. J'en ai d'autres que je mene avec moi* (ſes canons) *qui me feront autres ouvertures que les vôtres. Je vous ferai tous pendre. Je vous apprendrai à vous rébeller contre le Roi, & à tuer ſon Gouverneur & ſon Lieutenant.* » A quoi il ne faillit, dit » Brantôme, & en fit une punition exemplaire, » mais non ſi rigoureuſe que le cas le requéroit. »

Juſqu'au 16 Juin 1549 le Roi ne s'étoit point encore montré dans ſa capitale. Ce jour il y fit ſon entrée ſolemnelle, qui, deux jours après, fut ſuivie de celle de la Reine dont le couronnement venoit de ſe faire à S. Denis. Les tournois commencerent le lendemain, & remplirent, ſous différentes formes, le reſte du mois. Le 2 Juillet, le Roi tint ſon lit de juſtice au Parlement, &, le 5 du même mois, à l'iſſue d'une proceſſion générale, à laquelle il avoit aſſiſté, pluſieurs Calviniſtes furent tirés des priſons où ils étoient détenus, & brûlés en cinq places différentes de Paris. Le Roi lui-même fut ſpectateur de leur ſupplice en s'en retournant au Palais des Tournelles. On prétend que ce fut Diane de Poitiers, ſa maîtreſſe, qui l'anima contre ces ſectaires; mais les principes d'intolérance dont il étoit imbu ne lui permettoient pas de les ménager.

La reſtitution du Boulonnois promiſe à François I par Henri VIII n'étoit pas encore effectuée. Henri II, profitant des troubles qui régnoient en Angleterre, ſe met en état de faire ce recouvrement par la voie des armes. Ayant fait marcher promptement des troupes vers la frontiere de Picardie, il va les joindre vers la mi-Août 1549, & dans le cours d'environ ſix ſemaines il ſe rend maître de toutes les places que les Anglois poſſédoient autour de Boulogne. Il avoit même commencé le ſiége de cette ville; mais les pluies continuelles de l'automne l'obligerent d'attendre la campagne ſuivante pour achever ſon expédition. Le Comte de Warwick, nouveau Miniſtre d'Angleterre, prévoyant l'impoſſibilité de conſerver Boulogne, fait propoſer au Roi de France de mettre l'affaire en négociation. Le Connétable de Montmorenci, qu'il avoit mis dans ſes intérêts, appuie cette propoſition dans le Conſeil, & ſon avis l'emporte. Des Plénipotentiaires, nommés de part & d'autre, s'étant aſſemblés à Boulogne, le réſultat de leurs conférences fut que Boulogne ſeroit rendue à la France ſans délai, moyennant la ſomme de 400 mille écus qu'elle paieroit à l'Angleterre, au lieu de deux millions que François I avoit promis. Il fut de plus ſtipulé que les Anglois, contre leſquels Paule de Termes, Général François, combattoit avec ſuccès en Ecoſſe, évacueroient toutes les places qui leur reſtoient dans ce Royaume, & qu'enfin Madame Eliſabeth de France ſeroit donnée pour épouſe au Roi d'Angleterre, lorſqu'elle auroit atteint l'âge de 12 ans. En conſéquence de ce traité, ſigné le 24 Mars 1550, le Roi s'étant rendu en Picardie, fit ſon entrée à Boulogne le 15 Mai ſuivant.

On a vu ci-devant que Jacques de Vervins avoit ſubi par Arrêt la peine de mort en 1549, pour avoir livré cette place aux Anglois en 1547. Le Maréchal de Biez, ſon beau-pere, arrêté avec lui en 1548, comme complice du même crime, ne fut pas auſſi promptement jugé. Ce ne fut que le 3 Août 1551 qu'il fut condamné à perdre la tête comme ſon gendre. Mais le Roi ſuſpendit l'exécution du jugement & fit conduire le Maréchal au Château de Loches. Ayant obtenu,

(*) Chabot, après le combat, ſe mit à genoux, levant les yeux et les mains au ciel, pour le remercier de ſa victoire; et, ſe frappant de tems en tems la poitrine, avec ſon gantelet de fer, il diſoit: *Domine non ſum dignus.* (Griffet.)

quelque tems après, ſa liberté, le Maréchal vint mourir de chagrin à Paris vers le mois de Juin 1553, laiſſant une mémoire flétrie qui fut réhabilitée, ainſi que celle de Vervins, par Lettres-Patentes du Roi Henri III, données au mois de Septembre 1575.

L'année 1552 (N. S.) s'ouvrit par deux Edits, l'un pour l'établiſſement des Siéges Préſidiaux, & l'autre pour l'érection de la Chambre des Monnoies en Cour Souveraine. Le Roi, ligué avec les Princes d'Allemagne par traité fait le 5 Octobre de l'année précédente, & ratifié le 5 Janvier ſuivant à Chambord, déclare la guerre à l'Empereur, & fait frapper des médailles ſur leſquelles il ſe donne le titre de *vengeur de la liberté Germanique*. Après avoir laiſſé la Régence à la Reine ſon épouſe, il ſe met en marche, le 25 Mars, pour aller joindre les Princes de la ligue en Allemagne, & ſur ſa route il s'aſſure de la Lorraine, dont le jeune Duc fut amené en France. Il ſe rend maître enſuite, par ſurpriſe, de Metz, Toul & Verdun. Ces villes faiſoient alors partie de l'Empire; mais la France avoit ſur elles des droits très anciens & très bien établis. Arrivé en Alſace, le Roi y apprend d'une part que les Princes ſe ſont accommodés avec l'Empereur par la pacification de Paſſaw; de l'autre que la Gouvernante des Pays-Bas ravage les frontieres de Picardie. A ces nouvelles il revient ſur ſes pas vers la fin de Juillet. La déſertion de ſes alliés faiſoit retomber ſur lui ſeul tout le poids de la guerre avec l'Empereur. Pour être en état de le ſoutenir, il aliéne une partie de ſon Domaine, met un impôt de 25 livres ſur chaque clocher, & un autre ſur l'argenterie des Egliſes. Le Parlement éclairoit cependant la conduite des hérétiques. Arrêt du 6 Août, par lequel il défend les *écoles buiſſonnieres*; c'étoient des écoles que les Luthériens tenoient dans la campagne, pour n'être pas découverts par le Chantre de l'Egliſe de Paris, qui préſidoit aux écoles. (le Pr. Henaut.) L'Empereur ayant pacifié l'Allemagne, vient avec une armée de cent mille hommes ſe préſenter devant Metz. Le ſiége commence le 31 Octobre; mais la ville, quoique mal fortifiée, fut ſi bien défendue par le Duc de Guiſe, que l'Empereur, vers la mi-Janvier ſuivante, fut obligé de ſe retirer avec perte de plus de 30 mille hommes.

Irrité de l'affront qu'il avoit reçu devant Metz, Charles-Quint prend Terrouenne le 20 Juin 1553, & fait raſer cette ville qui n'a jamais été rebâtie depuis. La priſe d'Heſdin ſuit celle de Terrouenne. La guerre, commencée en Piémont dès 1551, continue ſans aucun ſuccès déciſif; le Maréchal de Briſſac s'attire l'eſtime des Piémontois par l'exacte diſcipline qu'il fait obſerver à ſes troupes. Paule de Termes ſe ſignale contre les Impériaux dans le pays de Sienne, & ſoumet une partie de la Corſe avec le ſecours du Corſaire Dragut-Rais. Mais après le départ des François, André Doria reprit toutes les places qu'ils avoient conquiſes dans cette Isle, à l'exception de Bonifacio.

La deſtruction de Terrouenne, opération plus digne d'un Deſpote Ottoman que d'un Empereur Chrétien, affectoit vivement le Roi de France. Réſolu d'en tirer vengeance, il partage ſon armée en trois corps, qu'il fait entrer, l'an 1554, par trois différens endroits dans les Pays-Bas. Le Cambreſis, le Hainaut & le Brabant, ſont ravagés en même tems par les François. Le Roi vient lui-même, accompagné du Duc de Guiſe, ſe mettre à la tête de ſon armée, & aſſiége le Château de Renti, qui incommodoit le Boulonnois. L'Empereur vole au ſecours de la place. Gaſpard de Tavannes va au-devant de ce Prince, lui taille en pieces 2 mille hommes, & revient triomphant au camp. Le Roi l'embraſſe, & s'ôte du col le collier de l'Ordre, pour en honorer ce brave homme. Henri, malgré cette victoire, fut obligé de lever le ſiége de Renti faute de vivres. Nous eſſuyâmes cette année 1554 quelques revers en Italie. Le Maréchal Strozzi, commandant les troupes françoiſes, fut défait le 3 Août à Marciano dans la Toſcane, par le Marquis de Marignan, Général des Eſpagnols, qui fit enſuite le ſiége de Sienne: la place ne ſe rendit que le 21 Avril de l'année ſuivante, & coûta aux ennemis plus de la moitié de leur armée, par la brave défenſe de Montluc. Le Roi créa cette année le Parlement de Bretagne, par Edit du mois de Mars, *avant Pâque*. Les Etats de la Province tenoient auparavant lieu de Parlement, en portoient le nom & en faiſoient les fonctions.

Le Maréchal de Briſſac, quoique négligé & contredit par la Cour, ne laiſſoit pas d'avancer en Piémont, & d'y prendre des places. On penſoit à tranſporter le théâtre de la guerre plus loin. Le 15 Décembre 1555, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon, s'étant rendus à Rome, y conclurent, avec le Pape Paul IV, au nom du Roi de France, une ligue offenſive & défenſive contre les Eſpagnols. L'objet de cette alliance, formée par les intrigues des Princes Lorrains & des Caraffes, neveux du Pape, étoit la conquête du Royaume de Naples, que le Pape & le Roi devoient partager, lorſqu'ils l'auroient faite en commun. Les plus ſages du Conſeil de Henri déſapprouverent ce projet; mais le crédit de ceux qui l'avoient ſuggéré au Monarque, étouffa leur voix, & ne leur permit pas de dire librement leur avis. Peu s'en fallut que cette année, ou la précédente, Metz ne retombât ſous les loix de l'Empire, à la faveur d'un ſtratagême. Des ſoldats impériaux, déguiſés en Cordeliers, entrerent en grand nombre dans la ville, ſous prétexte d'un Chapitre Général que ces Religieux devoient y tenir. Mais avant qu'ils puſſent mettre le feu à la ville, la vigilance du Gouverneur découvrit la fraude, & en empêcha l'effet.

L'an 1556, le Roi, malgré la ligue qu'il venoit de faire avec le Pape, convient avec l'Empereur, le 5 Février, d'une tréve de 5 ans à Vaucelles. Le Pape s'en plaint; & le Cardinal Caraffe, s'étant fait nommer Légat en France, vient à bout de la faire rompre. Mais Charles-Quint, dès le lendemain de la ſignature du traité, s'étoit démis de ſes Royaumes en faveur de Philippe, ſon fils, & le 7 Septembre ſuivant, il abdiqua l'Empire en faveur de Ferdinand, ſon frere. Ce fut donc contre Philippe II, Roi d'Eſpagne, marié dès l'an 1554, avec Marie, Reine d'Angleterre, que la guerre continua. L'an 1557, le Duc de Guiſe part pour l'Italie au mois de Janvier, avec l'élite des troupes & de la Nobleſſe Françoiſe. Il y fit peu de progrès. Le Duc d'Albe, s'étant jetté ſur l'Etat Eccléſiaſtique, il fut obligé de venir au ſecours du Pape, & bientôt après il fut rappellé en France. La guerre eſt déclarée vers le même tems à la France par la Reine d'Angleterre, femme de Philippe II. Siége de S. Quentin en Picardie, par Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, à la tête de l'armée Eſpagnole. L'Amiral de Coligni s'y étoit renfermé avec d'Andelot, ſon frere. Les François, commandés par le Connétable, tentent de jetter du ſecours dans la place: ils

réuſſiſſent à y introduire quelques troupes; mais ils ſont tellement défaits en ſe retirant, qu'il ne reſte rien de l'infanterie que 80 hommes. Le Connétable & preſque tous les Officiers Généraux, furent faits priſonniers, le Duc d'Enghien bleſſé à mort, la fleur de la Nobleſſe détruite. Au bruit de ce funeſte événement, arrivé le 10 Août, Paris tremble, & la France ſe croit à la veille de ſa perte. Charles-Quint, en ayant appris la nouvelle dans ſa retraite, demanda ſi ſon fils étoit à Paris. Le Duc de Savoie, & tous les Chefs de l'armée ennemie, étoient effectivement d'avis de marcher droit à cette capitale : mais ils manquerent l'occaſion; Philippe, qui avoit été occupé à prier Dieu dans ſa tente avec deux Cordeliers pendant la bataille, n'ayant pas voulu laiſſer S. Quentin derriere lui. Coligni continua de s'y défendre, & la place ne fut emportée qu'au onzieme aſſaut donné le 27 Août. Après cette expédition, les Eſpagnols prennent le Catelet, Noyon par ſurpriſe, & Chauni, tandis que les Anglois ſe rendent maîtres de Ham. Le Duc de Guiſe, rappellé d'Italie, chaſſe de Breſſe le Baron de Polleville, campé auprès de Bourg avec plus de 20 mille hommes, & fait échouer ſes deſſeins ſur Lyon. Il ſemble que la France attendoit le retour de ce Prince pour réparer ſes pertes. A ſon arrivée à la Cour, il fut créé Lieutenant-Général des armées, titre équivalent alors à celui de Généraliſſime; il ne tarda pas à s'en montrer digne par un exploit éclatant. L'an 1558, étant venu camper inopinément le 1 Janvier devant Calais, il emporte d'aſſaut la citadelle, & oblige le Gouverneur à rendre la ville par capitulation le 8 ou le 10 du même mois. C'eſt le plus bel exemple de ſurpriſe de place qu'il y ait eu dans tout le cours du 16e ſiécle. Guînes, peu de jours après, ſubit le même ſort avec tout le pays d'Oie, par la valeur de Gaſpard de Tavannes. Tous les bourgeois de même que la garniſon furent mis hors de l'une & de l'autre place. C'eſt ainſi que les Anglois, maîtres de Calais depuis 1347, furent entièrement chaſſés de la France, ſans qu'il leur y reſtât un ſeul pouce de terre. La jeune Reine d'Ecoſſe & le Dauphin, étoient parvenus alors l'un & l'autre à l'âge d'accomplir leur mariage. Il fut célébré le 24 Avr. 1558, & c'eſt à raiſon de cette alliance que le Prince fut appellé, du vivant de ſon pere, le Roi Dauphin. Le 23 Juin, le Duc de Guiſe prend Thionville après 17 jours d'un ſiége qui coûta la vie au Maréchal Strozzi. Lorſque le courrier, chargé d'apporter au Roi la nouvelle de cette priſe, arriva, « Sa Majeſté ſe faiſoit lire les » préſages de Noſtradamus, & en étoit à ceux du jour » de devant : il y avoit pour le lendemain *ville rendue*. » On dira (avec raiſon) que ce ſont des rêveries, dit » Montluc; mais ſi ay-je vu pluſieurs telles choſes de » cet homme ». Le bâton de Strozzi fut donné, 4 jours après, à Paule de Termes. Le nouveau Maréchal inveſtit Dunkerque le 2 Juillet, & l'emporte d'aſſaut le quatrieme jour. Il ſe rend maître enſuite de Bergue-Saint-Vinox, & court juſqu'à Nieuport. Le Comte d'Egmont lui livre bataille, près de Gravelines, le 13 Juillet. Un événement imprévu décida du ſort de cette journée. Tandis que les deux armées combattoient avec un courage & un avantage égal, 12 navires Anglois croiſoient ſur la côte. Au bruit du canon & à la faveur de la marée, ils entrent dans la riviere, & canonnent auſſitôt les François : les rangs s'ouvrent, tout plie, le Maréchal eſt fait priſonnier. (Pinard. *Chr. Mil.*) Au mois d'Août, les deux armées de France & d'Eſpagne étant campées dans le voiſinage l'une de l'autre, le Duc de Nemours, qui étoit logé à Péquigni avec la cavalerie légere, part de nuit, s'avance en ſilence vers le camp des ennemis, tue les ſentinelles, pénetre juſqu'au parc de l'artillerie, renverſe les tentes, après en avoir coupé les cordes, & ayant mis le déſordre & jetté l'épouvante dans toute l'avant-garde il revient heureuſement à ſon quartier.

Le Connétable étoit toujours retenu priſonnier chez les Eſpagnols. Au commencement d'Oct. 1558, il eſt remis en liberté ſur ſa parole, & vient trouver le Roi, qu'il diſpoſe à la paix après en avoir concerté les principaux articles avec l'Eſpagne. Eliſabeth, Reine alors d'Angleterre, la déſiroit auſſi, parce qu'elle en avoit beſoin pour s'affermir ſur le trône. Les conférences ſur cet objet s'ouvrent le 15 du même mois, à l'Abbaye de Cercamp, près de Heſdin. Les Plénipotentiaires des Puiſſances Belligérantes ſe raſſemblent, ſur la fin de Janvier 1559, à Catéau-Cambreſis. La paix y eſt ſignée le 2 Avril avec l'Angleterre, & le lendemain avec l'Eſpagne, aux conditions ſuivantes : la Reine d'Angleterre céde, pour huit ans, Calais à la France, qui l'a toujours gardé; Henri & Philippe ſe rendent mutuellement toutes les villes priſes de part & d'autre. Les Guiſes, ennemis du Connétable, lui reprocherent, non ſans fondement, d'avoir fait perdre au Roi, par ce dernier traité, ce que les armes eſpagnoles n'auroient pu lui enlever après 30 ans de ſuccès. On rendit auſſi au Duc de Savoie une partie de ſes Etats. Par le même traité de paix furent conclus les mariages d'Eliſabeth, fille du Roi de France, avec Philippe II, & de Marguerite, ſœur du premier, avec le Duc de Savoie. Les fêtes que Henri donna à l'occaſion du premier de ces deux mariages, qui fut célébré le 26 Juin par le miniſtere du Cardinal de Bourbon, le Duc d'Albe repréſentant le Roi d'Eſpagne, devinrent funeſtes à la France. Le 29 du même mois, à l'iſſue d'un magnifique tournoi dreſſé par ſon ordre dans la rue de S. Antoine, & dans lequel il l'emporta par ſon habileté ſur les autres tenans, il voulut rompre encore une lance avec Montgommeri, Capitaine des Gardes Ecoſſois. Cet Officier, forcé d'accepter le combat, eut le malheur de bleſſer le Roi un peu au deſſus de l'œil gauche. Henri mourut de cette bleſſure, le 10 Juillet, au Palais des Tournelles, à l'âge de 40 ans, 3 mois & 11 jours, après un régne de 12 ans, 3 mois & 11 jours. Son corps fut porté à Saint-Denis. Un mois avant ſa mort, il avoit donné un Edit à Eſcouan contre les Luthériens, qui fut enregiſtré ſans délai dans les ſept Parlemens; (il n'y en avoit pas alors davantage.) S'étant enſuite tranſporté lui-même au Parlement de Paris, il avoit fait arrêter cinq Conſeillers ſuſpects d'héréſie, & ordonné qu'on inſtruisît leur procès. Sa mort ſuſpendit le jugement. Ce Prince avoit une force & une adreſſe merveilleuſes pour les exercices du corps; il étoit doué pareillement d'excellentes qualités de cœur & d'eſprit. Mais elles furent obſcurcies par l'aſcendant que prit ſur lui Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, ſous laquelle tout étoit obligé de plier. Les dépenſes exceſſives que cette favorite & ceux qu'elle protegeoit lui firent faire, l'obligerent à ſurcharger le Royaume d'impôts qui ne ſervirent qu'à les enrichir. Sa prodigalité fut telle qu'à ſa mort la Couronne ſe trouva endettée de 42 millions. Le goût de la bonne Littérature ſe perdit ſous ſon régne, & fit place à l'eſprit de galanterie, qui ne produiſit que des Romans & des poéſies laſcives. Henri laiſſa de Catherine de Médicis, qu'il avoit épouſée, comme

on l'a dit, en 1533, François, qui ſuit; Charles Maximilien (depuis Charles IX,) Edouard-Alexandre, qui fut Henri III; Hercules, (nommé depuis François) Duc d'Alençon, né le 18 Mars 1554; Eliſabeth, née le 13 Avril 1545, & mariée à Philippe II, Roi d'Eſpagne; Claude, née le 12 Novembre 1547, mariée à Charles II, Duc de Lorraine; & Marguerite Ducheſſe de Valentinois, née le 14 Mai 1552, mariée à Henri, Roi de Navarre, depuis Henri IV, Roi de France. Henri eut encore 2 enfans naturels, Diane d'Angoulême, mariée à Horace Farneſe, Duc de Caſtro, puis à François de Montmorenci, fils du Connétable; & Henri, Grand-Prieur de France, Gouverneur de Provence, & Amiral, tué par le Comte Altoviti, le 2 Juin 1586.

Henri II réduiſit à quatre les Sécretaires d'Etat qui étoient au nombre de douze depuis le régne de Charles VI, & leur attribua ſéparément un certain nombre de Provinces dont chacun en particulier expédioit toutes les affaires. Ce Réglement, qui eſt du premier Avril 1547, leur donne le titre de *Secrétaires des commandemens & finances.* Henri II eſt le premier de nos Rois qui ait honoré les Maréchaux de France du titre de *Couſin.*

Le 8 Août 1548, Henri II donna un Edit portant que l'effigie du Roi ſera déſormais empreinte ſur la monnoie au lieu de la croix trop facile à contrefaire par les faux monnoyeurs. Ce fut ſous le même régne que Nicolas Briot, Tailleur Général des monnoies, inventa le balancier pour la perfection de ſon art. Mais cette invention ne prit pas faveur en France, & l'Angleterre ſeule en profita. Les François demeurerent attachés à l'ancienne maniere de frapper la monnoie juſqu'au commencement du régne de Louis XIV, & le Chancelier Séguier eut alors beſoin de toute ſon autorité pour faire recevoir la pratique du balancier. Un autre uſage relatif à la monnoie s'introduiſit plus facilement ſous le régne de Henri II. Ce fut celui de mettre ſur chaque piece l'année de ſa fabrication, & le rang que le Roi, dont elle portoit l'image, tenoit parmi ceux de ſon nom. On voit cependant, ſous les deux régnes précédens, quelques monnoies, où le milléſime eſt marqué. Le marc d'or valoit 172 livres & le marc d'argent 15 livres du tems de Henri II.

En 1555, l'Evêque de Paris, autoriſé par une Bulle de Jules III, ayant voulu permettre l'uſage des œufs en Carême, le Parlement s'en ſcandaliſa, &, ſur le réquiſitoire des Gens du Roi, empêcha l'exécution de la Bulle du Pape & du Mandement de l'Evêque. (*Lect. des Liv. Fr. de* M. le Marq. de Paulmi.)

Cette même année eſt l'époque de la formation des Egliſes prétendues réformées en France, & ce fut à Paris que la premiere fut établie. Sur le modele de celle-ci il s'en forma d'autres preſque incontinent, à Meaux, à Poitiers, à Angers & à l'Iſle d'Alvert en Saintonge. La contagion gagna ſi rapidement qu'au bout de deux ans on comptoit déjà 5 ou 6 de ces Egliſes dans l'Orléanois.

Deux Edits qui ſont encore aujourd'hui loi dans l'Etat, datent de l'an 1556; le premier eſt contre les mariages clandeſtins, qu'il déclare nuls, le ſecond contre les filles & les femmes qui détruiſent leur fruit. La peine de mort y eſt décernée contre ces meres dénaturées.

La Magiſtrature entra pour la premiere fois dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, à l'occaſion de ceux qui ſe tinrent en 1558, au Parlement, afin d'obtenir un ſubſide extraordinaire. Elle n'y a jamais reparu depuis.

Ce fut Henri II qui ſe réſerva le privilége excluſif de la vente du ſel, qu'il mit en ferme.

L'Univerſité de Reims rapporte à la 2e année du régne de ce Prince ſa fondation dont elle eſt redevable au zele du Cardinal de Lorraine.

L'établiſſement des Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome remonte à l'an 1550. Il eſt énoncé dans l'Edit que le Roi donna cette année contre les petites dates.

« La Communauté des Clercs du Parlement de Paris, établie » en 1303, & connue ſous le nom de Baſoche, s'étant offerte » au Roi Henri II, en 1548, au nombre de 6 mille, pour ſervir dans l'armée qu'il envoyoit contre les révoltés de Guienne, » ſous les ordres du Connétable de Montmorenci, ce Seigneur, » pour la récompenſer de ſa fidélité, obtint du Monarque, pour » la Baſoche le droit de faire couper dans les bois du Roi tels » arbres qu'elle voudroit pour ſervir à la cérémonie du plant de » Mai dans la grande Cour du Palais. La Baſoche jouit encore » de ce privilege ». (M. le Marq. de Paulmi, *Vie privée des François.*)

FRANÇOIS II, Roi de France et d'Ecosse.

1559. François II, né, le 19 ou 20 Janvier 1544, (N. S.) au Château de Fontainebleau, ſuccéda, le 10 Juillet 1559, à Henri II, ſon pere, & fut ſacré, le 18 Septembre ſuivant, à Reims. Il étoit déjà Roi d'Ecoſſe, comme on l'a dit, par ſon mariage avec Marie, fille de Jacques V, Roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, ſœur des Guiſes. Dès les premiers jours de ſon régne, le jeune Monarque ſe décharge du gouvernement ſur la Reine ſa mere & les Guiſes; il donne au Duc de Guiſe le commandement des armées, & fait le Cardinal de Lorraine premier Miniſtre d'Etat. Le Connétable de Montmorenci fut laiſſé à l'écart. Les Princes du Sang furent pareillement exclus de l'adminiſtration des affaires, à laquelle ils n'avoient dans le fond aucun droit; mais ils continuerent d'être admis au Conſeil, ſuivant le privilege qu'alors on croyoit attaché à leur naiſſance. Nul d'entre eux ne fit d'abord éclater ſon mécontentement, & les Guiſes au commencement n'éprouverent de leur part aucune contradiction. Le Cardinal, en entrant dans le miniſtere, trouva l'Etat chargé de 42 millions de dettes, ſomme exorbitante pour ce tems là. Dans le deſſein de l'acquitter, l'une de ſes premieres opérations fut de ſuſpendre le paiement des penſions; & comme il ſe vit bientôt obſédé d'une foule de ſolliciteurs, pour s'en défaire il fit publier à ſon de trompe un ordre du Roi qui leur enjoignoit de s'éloigner de la Cour dans 24 heures, ſous peine de la vie: expédient ridicule qui ne les obligea point à déſemparer. Le Duc de Guiſe réuſſit mieux à les éconduire en les aſſurant que dès que les affaires ſeroient éclaircies, on penſeroit à les ſatisfaire. Le Miniſtre en effet s'appliqua ſérieuſement à libérer l'Etat, & le fruit de ſon économie fut tel, que dès le mois de Mars ſuivant, on fit une diminution conſidérable ſur les tailles. Mais l'ardeur avec laquelle il ſuivit le plan du feu Roi pour l'extinction du Proteſtantiſme en France, lui fit un grand nombre d'ennemis & occaſionna une multitude de libelles où la calomnie diſtilloit ſon venin ſur ſa perſonne & ſur celle du Duc ſon frere avec profuſion. C'eſt néanmoins dans ces ſources impures que les Ecrivains des régnes ſuivans ont puiſé ce qu'ils ont dit à leur déſavantage. Echauffés par ces écrits, les hérétiques s'enhardiſſent & ſe multiplient, malgré les Edits qui les proſcrivent, & la recherche qu'on fait d'eux à Paris & dans les Provinces. On leur imputa l'aſſaſſinat du Préſident Minard, zélé Catholique, & l'un des Juges chargés d'inſtruire le procès des cinq Conſeillers arrêtés, ſous le régne précédent, comme ſuſpects d'héréſie. Cet attentat, commis le 12 Décembre de cette année (*), ne fit qu'accélérer le jugement des cinq Magiſtrats détenus. Quatre d'entre eux ayant retracté leurs erreurs, furent renvoyés; Anne du Bourg, le cinquieme, perſiſtant dans la profeſſion du Calviniſme, après avoir été dégradé par le Juge Eccléſiaſtique, (car il étoit Diacre) fut condamné à être pendu & brûlé; ce qui fut exécuté, le 23 Décembre, en place de Grêve.

(*) Minard fut assassiné d'un coup de pistolet; étant monté sur sa mule, comme il revenoit du Palais, entre cinq et six heures du soir. » Ce fut à l'occasion de ce meurtre, dit M. le Pr. Hénaut, qu'il fut donné un Edit portant que *la Cour se lèveroit dès lors en avant à quatre » heures du soir depuis la S. Martin jusqu'à Pâque.* »

On plaignit ſon malheur; il étoit de mœurs irréprochables, & neveu d'Antoine du Bourg, Chancelier de France ſous François I.

L'an 1560, (N. S.) au mois de Mars, les Calviniſtes font l'eſſai de leur révolte, par la *Conjuration d'Amboiſe*, dont l'objet étoit d'enlever le Roi & de maſſacrer les Guiſes. Un Gentilhomme Périgourdin, nommé Jean du Barri, Sieur de la Renaudie, homme adroit & prêt à tout entreprendre, en fut le conducteur. Dieu permit qu'elle fut découverte par un Avocat Proteſtant, à qui la Renaudie en avoit fait confidence. Les conjurés s'étant mis en route de toute part pour Amboiſe, où la Cour étoit alors, tomberent, le 15 Mars, dans une embuſcade qui leur avoit été dreſſée dans les bois par où ils devoient paſſer. Un grand nombre, & la Renaudie entre autres, furent tués en ſe défendant. Pluſieurs furent pris & amenés à Amboiſe, où l'on pendit les uns aux creneaux du Château, & l'on noya les autres dans la Loire. Il en parut deux jours après une autre bande qui fut traitée de même. On fait état de plus de 1200 perſonnes qui périrent dans ces diverſes exécutions. Le Duc de Guiſe ſauva néanmoins la vie à pluſieurs, d'autant plus dignes de compaſſion, qu'ils ne ſavoient pas même pourquoi on les avoit amenés. Ainſi fut diſſipée cette conjuration dont on regardoit à la Cour le Prince de Condé comme le chef muet. Senſible à cette inculpation, le Prince, que l'on faiſoit obſerver par des gardes, entreprend de ſe juſtifier en pleine audience, & finit par jetter ſon gant pour défier quiconque oſera ſe porter pour ſon accuſateur. Le Duc de Guiſe, que ce défi regardoit, eut la générosité de parler pour la défenſe du Prince, & s'offrit même à lui ſervir de ſecond, ſi l'on admettoit la preuve du duel. On n'oſa pas aller plus avant. Dès que le Prince ſe voit libre, il quitte la Cour pour retourner vers le Roi de Navarre. Il avoit paru juſqu'alors Catholique; mais à ſon arrivée en Béarn, il fit hautement profeſſion du Calviniſme. Fiers de ce changement qui leur aſſuroit un puiſſant protecteur, les Huguenots (c'eſt ainſi qu'on commença, vers ce tems, à nommer les ſectateurs de Luther & de Calvin) excitent des ſoulevemens en diverſes Provinces. La Cour envoie des ordres aux Gouverneurs pour les contenir. Edit de Romorentin, donné au mois de Mai, pour attribuer la connoiſſance du crime d'héréſie aux Evêques, & l'interdire aux Parlemens. Michel de l'Hôpital, qui, le 30 Juin ſuivant, remplaça le Chancelier Olivier, mort de douleur, à la vue des troubles, le 30 Mars précédent, en fut l'auteur, & ne le dreſſa, dit-on, que pour éviter l'établiſſement de l'Inquiſition. Il porte défenſe aux Calviniſtes de tenir des aſſemblées, & crée dans chaque Parlement une Chambre qui ne doit connoître que de ces cas là; on la nomma la *Chambre Ardente*. Le Roi tient à Fontainebleau, le 21 Août & jours ſuivans, un Conſeil extraordinaire pour chercher des remedes aux diviſions inteſtines. Il fut très nombreux & dura trois jours. Les avis y furent fort partagés. L'Amiral de Coligni s'y étant rendu, préſenta une requête en faveur des Calviniſtes, & l'appuya par un diſcours très véhément. Jean de Montluc, Evêque de Valence & Conſeiller d'Etat, ne parla pas avec plus de ménagement contre les déſordres du haut Clergé de France, quoique peu réglé lui-même dans ſa conduite. Il fut ſoutenu par Charles de Marillac, Archevêque de Vienne, qui inſiſta principalement ſur les abus de la Cour de Rome. Le Cardinal de Lorraine prit la parole à ſon tour. Après avoir rendu compte de ſon adminiſtration, il s'oppoſa fortement à la demande d'un Concile national, ainſi qu'à celle des Etats, & conclut pour la tolérance des Proteſtans paiſibles, contre l'avis du Cardinal de Tournon qui vouloit qu'on les traitât ſuivant la rigueur des Edits. Le réſultat fut qu'on aſſembleroit les Etats Généraux à Orléans. Tandis qu'on s'y prépare, les Huguenots tentent, le 5 Septembre, de s'emparer de Lyon, & échouent dans leur entrepriſe par la prudence & l'habileté de l'Abbé d'Achon, qui commandoit dans la ville en l'abſence du Maréchal de S. André, ſon oncle.

Le Roi fait ſon entrée, le 18 Octobre, à Orléans. Le Prince de Condé s'y étant rendu le 31 du même mois avec le Roi de Navarre, eſt arrêté au ſortir du cabinet de la Reine-Mere. On nomme des Commiſſaires tirés du Parlement pour lui faire ſon procès; il eſt condamné à mort. L'Arrêt, ſuivant M. de Thou, ne fut point ſigné; Caſtelnau prétend qu'il le fut, & ajoute que le Comte de Sancerre, l'un des Juges, proteſta qu'il donneroit plutôt ſa vie que ſa ſignature. Quoi qu'il en ſoit, il y a bien de l'apparence que la Cour n'avoit pas deſſein de faire exécuter ce jugement, & qu'on ne vouloit par là qu'intimider le Prince & ſon parti. Le Roi étant tombé malade dans ces entrefaites, meurt d'un abcès à la tête le 5 Décembre, à l'âge de près de 17 ans, après 16 mois & 24 jours de régne. *On remarque*, dit M. Boſſuet, *que le Cardinal de Lorraine, qui l'aſſiſtoit à la mort, lui recommanda hautement de prier Dieu qu'il lui pardonnât ſes fautes, & ne lui imputât pas celles de ſes Miniſtres. C'eſt en effet ce que devoit craindre un Prince qui n'avoit jamais agi de ſon mouvement.* Une choſe à remarquer, & qui dément les Ecrivains paſſionnés du tems, ainſi que les Modernes qui les ont aveuglément copiés, c'eſt que les Guiſes ne parurent à aucun des Conſeils où les Arrêts, ſoit d'empriſonnement, ſoit de condamnation du Prince de Condé, furent rendus. Brantôme, auteur contemporain & impartial, atteſte même formellement que François de Guiſe fut très oppoſé à l'un & à l'autre. Le Roi François II n'eut point d'enfans de MARIE STUART, ſon épouſe, qui quitta la France, l'année ſuivante, à grand regret, pour retourner en Ecoſſe, où elle arriva le 21 Août. (Voy. *les Rois d'Ecoſſe.*) François II avoit eu pour Précepteur le ſavant Amyot, Abbé de Bellozane, & depuis Evêque d'Auxerre. Il profita ſi bien des leçons de ſon maître, que Michel de l'Hôpital lui ayant préſenté ſon Poëme Latin ſur le Sacre de ce Prince, il en remarqua les plus beaux endroits, & les apprit de mémoire. Ses domeſtiques l'appelloient le Roi ſans vices. Les Proteſtans ont ajouté qu'on pouvoit de même l'appeller le Roi ſans vertus. A Dieu ne plaiſe que nous prétendions juſtifier les Edits ſanguinaires que ce Monarque rendit contre eux. Mais ſa maniere de penſer & d'agir en matiere d'héréſie ne lui étoit point particuliere. C'étoit depuis long-tems celle de tous les Princes Catholiques, & ſpécialement celle de tous les Rois de France, à remonter juſqu'au Roi Robert. On ſait l'exécution qu'il fit faire, l'an 1022, à Orléans, d'un nombre de Manichéens, vrais ou prétendus, qu'on y avoit découverts. Depuis ce tems l'héréſie, ainſi qu'on peut s'en convaincre par l'hiſtoire, avoit toujours été regardée & traitée en France comme un crime d'Etat. Ce n'eſt donc point par l'attachement

de François II à une maxime conſacrée par ſes prédéceſſeurs, mais par ce que les Hiſtoriens les moins ſuſpects racontent de ſon bon naturel, de ſa douceur, de ſa piété, de ſon courage & de ſa fermeté dans le danger, qu'on doit juger s'il fût également dépourvu de vices & de vertus. Ce Prince, depuis la conjuration d'Amboiſe, avoit pris pour deviſe un pilier enflammé au milieu d'un nuage obſcur, avec ces mots : *Lumen rectis.*

CHARLES IX.

1560. CHARLES IX, fils de Henri II & de Catherine de Médicis, né, le 27 Juin 1550, à S. Germain-en-Laye, ſuccéda, le 5 Décembre 1560, à François II, ſon frere. On prétend que le fameux Noſtradamus, ayant fait ſon horoſcope, prédit que ſa domination ſeroit ſanglante & malheureuſe, ce que l'évenement ne vérifia que trop. (Le Laboureur.) A ſon batême il eut pour parrein l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, II du nom, ce qui le fit appeller d'abord Maximilien; mais à la Confirmation on lui donna le nom de Charles qui fit oublier le premier. Comme il étoit mineur à la mort de ſon frere, la Reine Mere eut l'adminiſtration du Royaume, & le Roi de Navarre, Antoine de Bourbon, en fut déclaré Lieutenant-Général. On avoit voulu perſuader au Duc de Guiſe de prendre ſes meſures pour ſe procurer la premiere autorité dans le gouvernement pendant cette minorité, ſous prétexte de l'intérêt de la Religion. Il rejetta ce conſeil, diſant qu'il *n'étoit ni de Dieu ni de la raiſon d'uſurper le droit & l'autorité d'autrui.* (Brantôme.) Le premier acte du nouveau gouvernement fut de mettre en liberté le Prince de Condé. Les Etats d'Orléans, convoqués par le feu Roi, s'ouvrent le 13 Décembre. L'exemple de la fin tragique du Roi Henri II n'avoit point éteint la fureur des tournois parmi la Nobleſſe Françoiſe. On crut devoir égayer le ſérieux des Etats par un de ces jeux dangereux (*). L'iſſue en fut encore funeſte. Henri de Bourbon, Marquis de Beaupréau, Prince de la Roche-ſur-Yon, y fut jetté par terre, ſon cheval ayant heurté contre celui du Comte de Maulevrier, & fut ſi grièvement bleſſé, qu'il expira peu de tems après, à l'âge de 14 ans. Les Etats ſe terminerent avec l'année 1560. Ce qui en réſulta de plus remarquable, fut l'Ordonnance qu'on y rendit au ſujet des matieres eccléſiaſtiques, & ſur le fait de la Juſtice. Par un des ticles de cette Ordonnance on ôte aux Baillis & Sénéchaux l'adminiſtration de la Juſtice, en ordonnant qu'ils ſeront déſormais de *Robe courte*, au moyen de quoi l'exercice de la Juſtice eſt reſté à leurs Lieutenans, ce qui a achevé la diſtinction de la *Robe courte* & de la *Robe longue*, c'eſt-à-dire de *l'épée & de la robe.* La Cour, l'année ſuivante, quitte Orléans, le 5 Février, pour ſe rendre à Paris. Le Roi de Navarre commence à ſe déclarer hautement le protecteur des Calviniſtes. Le Connétable alors voyant le péril de la Religion Catholique, ſe réconcilie, par le conſeil de la Reine, avec le Duc de Guiſe & le Maréchal de S. André. L'union étroite qui ſe forma entre ces trois Seigneurs, fut appellée par les Huguenots *le nouveau Triumvirat.*

Le 15 Mai, le Roi Charles eſt ſacré à Reims par le Cardinal de Lorraine. A cette cérémonie le Comte de Champagne fut le premier des Comtes-Pairs, & celui de Toulouſe le deuxieme. Edit de Juillet, donné à S. Germain-en-Laye, & publié le 31 de ce mois en Parlement, contenant défenſes de faire des prêches à peine de banniſſement. Les Calviniſtes, ſur-tout en Languedoc, refuſent de s'y ſoumettre. Après avoir tenu leur premier Synode national à Sainte-Foi dans l'Agénois, ils prennent les armes, s'emparent des Egliſes, & même de quelques villes. Leurs Chefs demandent à la Cour une conférence publique avec les Catholiques : elle eſt accordée par le conſeil du Cardinal de Lorraine, qui comptoit y faire briller ſon éloquence, & contre l'avis du Cardinal de Tournon, qui en prévoyoit les inconvéniens. C'eſt le fameux Colloque de Poiſſi, dont l'ouverture ſe fit le 9 Septembre (& non pas au mois d'Août) dans le Réfectoire de l'Abbaye, en préſence du Roi, de la Reine, des Princes du Sang, de quantité de Seigneurs, de ſix Cardinaux & de quatre Evêques, dont le nombre augmenta enſuite juſqu'à quarante. Claude d'Eſpenſe, Claude de Xaintes, & quelques autres Docteurs de Paris, y aſſiſterent pour le parti Catholique; Théodore de Beze, éleve de Calvin, y porta la parole pour les Huguenots, & le Cardinal de Lorraine lui répondit par un diſcours auſſi éloquent que ſolide. Brantôme dit que » ces deux antagoniſtes (le Cardinal & de Beze) qui étoient de » qualité, d'état & de religion différentes, reſtant » chacun dans leur opinion, ſe firent cependant de » grands complimens ſur leur ſcience & éloquence » reſpectives, comme, ajoute-t-il, deux beaux chevaux qui s'entre-regardent l'un & l'autre, & non » pas deux ânes, comme on diſoit alors. » Le 16 Septembre on tint une ſeconde ſéance, qui fut ſuivie de deux conférences particulieres entre cinq Docteurs Catholiques & cinq Miniſtres Calviniſtes. Ceux-ci préſenterent une longue confeſſion de foi, pleine de grands mots & de phraſes empoulées; elle fut jugée inſuffiſante, captieuſe & hérétique. Les Catholiques leur oppoſerent une déclaration de leur foi, auſſi parfaite & auſſi préciſe que la premiere étoit défectueuſe & enveloppée. On propoſa enſuite aux Miniſtres de ſigner le dixieme article de la Confeſſion d'Ausbourg, & ils le refuſerent. Ainſi finit le Colloque de Poiſſi. Les Prélats, après la retraite des Miniſtres, firent pluſieurs réglemens de diſcipline; & Laynez, Général des Jéſuites, qui avoit aſſiſté au Colloque, profita de l'occaſion pour faire approuver à quelques égards ſon Inſtitut. Le Roi de Navarre, témoin du peu de bonne foi que les Miniſtres avoient fait paroître dans ces conférences, ſe détache du parti des Huguenots, renonce à leurs erreurs, ſe réconcilie avec les Guiſes, & ſe joint au Triumvirat.

L'an 1562, les ravages que les Calviniſtes ne ceſſoient d'exercer dans les Provinces & à Paris même, depuis les conférences de Poiſſi, déterminerent le Conſeil du Roi à convoquer une Aſſemblée de Députés de toutes les Cours du Royaume à S. Germain-en-Laye. Par leur avis, il donne au mois de Janvier un Edit qui permet aux Calviniſtes l'exercice public de leur religion hors l'enceinte des villes. Le Parlement refuſa de l'enregiſtrer, & ne le fit qu'après trois juſſions. Ce reſpectable Corps s'étoit apperçu que la Reine-Mere, qui avoit été l'ame des délibéra-

(*) A la honte des Chrétiens, sous le régne de Charles VII, un Envoyé de la Porte, présent à un de ces combats, en jugea plus sainement qu'eux. *Si c'est un jeu*, dit-il, *c'est trop; si c'est tout de bon, ce n'est pas assez.*

tions du Conſeil, n'avoit eu pour but, en faiſant rendre cet Edit, qu'on nomma l'*Edit de Janvier*, que de conſerver, en favoriſant les Huguenots, l'autorité déjà fort diminuée, que l'union du Roi de Navarre aux Triumvirs ſembloit devoir lui enlever. Elle avoit fait accroire que c'étoit l'unique moyen de pacifier les troubles; l'événement fit bientôt voir qu'elle n'avoit cherché qu'à faire illuſion. Le 1 Mars, le Duc de Guiſe paſſant par Vaſſi en Champagne, ſes gens prennent querelle avec les Huguenots aſſemblés au prêche dans une grange voiſine de l'Egliſe où le Duc entendoit la meſſe. On en vient aux mains : le Duc accourt pour appaiſer le tumulte; il eſt bleſſé d'un coup de pierre au viſage. Ceux qui le ſuivent ſe jettent alors ſur les Calviniſtes, en tuent 50, & en bleſſent environ 200 : voilà ce que les Ecrivains Proteſtans nomment le *maſſacre de Vaſſi*. Cet accident, qu'ils ont voulu faire paſſer pour un coup prémédité, fut le ſignal d'une guerre civile des plus cruelles, qu'on compte pour la premiere entre les Catholiques & les Proteſtans. Ceux-ci ayant en vain demandé juſtice du maſſacre de leurs freres, ſe mettent en devoir de ſe la faire eux-mêmes par la voie des armes. Le Prince de Condé, reconnu pour leur Chef, s'empare, le 2 Avril, d'Orléans, qui devient le boulevard de l'héréſie. Les Huguenots, à ſon exemple, ſe rendent maîtres de pluſieurs des plus riches & des plus conſidérables villes du Royaume; telles que Blois, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Rouen, Dieppe, le Havre de Grace, & Lyon. Par-tout où ils dominent, les Egliſes ſont pillées, les images briſées, les reliques des Saints brûlées, les Monaſteres détruits, les Prêtres & les Religieux maltraités, & même ſouvent maſſacrés. Le plus féroce de leurs Chefs étoit le Baron des Adrets, de la Maiſon de Beaumont. S'étant mis à la tête des Religionnaires de Dauphiné, il commit dans cette Province & dans les environs des cruautés (1) que ſon retour à la foi de ſes peres n'a pu faire oublier. Il mourut en 1587, avec la haine égale des deux partis. La Bourgogne fut préſervée de la ſéduction & de la fureur du Calviniſme, par les ſoins du Maréchal de Tavannes, qui empêcha les Sectaires de pénétrer dans les villes de cette Province, & y maintint l'ancienne religion & l'autorité royale.

Non contens de ſoulever les François contre leur patrie, les Chefs des Huguenots appellent les Anglois à leur ſecours, & leur livrent le Havre de Grace. La crainte que ces ennemis de la France ne s'établiſſent de nouveau dans la Normandie, fit prendre à la Cour le parti d'aſſiéger Rouen; expédition où l'on employa pour la premiere fois les grenades. La ville fut emportée d'aſſaut le 26 Octobre; le Roi & la Reine y entrerent trois jours après par la breche. Antoine, Roi de Navarre, qui commandoit à ce ſiége, reçut une bleſſure à l'épaule, dont il mourut le 17 Novembre ſuivant à Andeli, où il s'étoit fait porter. La réduction de Rouen entraîna la ſoumiſſion des autres villes de Normandie. Le Prince de Condé, ayant reçu un ſecours des Proteſtans, que d'Andelot lui avoit amené d'Allemagne, s'avance juſqu'à Paris dont il attaque les fauxbourgs. Le Duc de Guiſe l'ayant repouſſé, il ſe replie ſur les frontieres de la Normandie, dans le deſſein de s'unir aux Anglois. Pourſuivi par les Catholiques, il eſt battu & fait priſonnier près de Dreux, le 19 Décembre, par le Duc de Guiſe (2) & le Connétable qui eſt pris enſuite lui-même par un Officier Allemand nommé Wolpert-va-Derſz. Les premieres nouvelles qui vinrent de cette bataille à la Cour portoient qu'on l'avoit perdue. *Hé bien*, dit Catherine de Médicis, *nous ferons nos prieres en François*. A cette journée fut tué, à la premiere attaque, (il y en eut quatre) le Maréchal de S. André, & le Duc de Nevers bleſſé mortellement. (Le premier emporta des regrets. C'étoit le Cavalier le plus aimable de ſon tems. Sa politeſſe égaloit l'urbanité grecque & romaine. Les Huguenots, qui ne l'aimoient pas, l'appelloit l'*Arquebuſier du Ponent*.) Il eſt remarquable que le Duc de Guiſe & le Prince de Condé coucherent dans le même lit (3) le ſoir de la bataille. Le Prince, ajoute-t-on, ne put fermer l'œil de la nuit, & le ſecond dormit auſſi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis. Le Connétable & le Prince furent enſuite échangés. Le 21 Avril de cette année mourut le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, à l'âge de 73 ans. Sans négliger ſes intérêts particuliers, il avoit travaillé toute ſa vie avec zele pour le bien de la Religion & de l'Etat. Peut-être ſans lui François I ſe ſeroit-il laiſſé ſéduire par les artifices de la prétendue réforme.

L'an 1563, le Duc de Guiſe entreprend, le 6 Février, le ſiége d'Orléans; il y eſt aſſaſſiné, comme il revenoit ſur le ſoir à ſon quartier, d'un coup de piſtolet, le 18 de ce mois, par Poltrot de Méré, Gentilhomme Huguenot; mais il vécut encore ſix jours. L'aſſaſſin fut pris, &, le 18 Mars écartelé par Arrêt du Parlement. François de Guiſe étoit l'idole des Catholiques, & méritoit de l'être par ſes éminentes qualités, par les ſervices importans qu'il avoit rendus à l'Etat, & par ſon attachement ſincere à la religion de ſes peres. Après la conjuration d'Amboiſe, le Parlement lui avoit donné le titre de *Conſervateur de la patrie*. Il mourut à l'âge de 44 ans. Les vivres après ſa mort arrivant plus difficilement au camp, on ſupplie le Légat, qui s'y trouvoit alors, de diſpenſer les ſoldats de l'abſtinence : c'étoit le tems du carême. La demande eſt rejettée comme odieuſe & extravagante dans la conjoncture préſente, où l'on faiſoit la guerre à des hérétiques ennemis du jeûne. Mais enſuite elle eſt accordée ſur les remontrances de Cypierre, & l'on permet aux ſoldats de faire gras certains jours de la ſemaine : uſage qui s'eſt établi depuis ce tems là, & qui dure encore. Le 12 Mars, la paix eſt arrêtée au camp d'Orléans. Le Connétable & le Prince de Condé la conclurent malgré les Miniſtres. Le 19 du même mois, le Roi donne un Edit de pacification, daté d'Amboiſe, le plus avantageux que les Huguenots euſſent encore obtenu en France. Ce qui les fit traiter ſi favorablement, étoit la crainte qu'ils ne traverſaſſent l'entrepriſe qu'on méditoit pour recouvrer le Havre ſur les Anglois. Le

(1) Une de ses cruautés étoit d'obliger les prisonniers qu'il avoit faits dans une place, de se jetter du haut en bas des tours sur les pointes des piques de ses soldats. Un de ces malheureux s'étant mis en mouvement pour faire le saut périlleux, et reculant jusqu'à deux fois au bord du précipice, le Baron s'emporte contre lui. *Je vous le donne en quatre*, répondit-il. Cette saillie fit rire le barbare, et sauva la vie à l'autre.

(2) Notez que M. de Guise n'avoit de grade militaire que celui de Capitaine des Gendarmes; mais personne n'osa jamais lui donner des ordres, et il en donna lui-même à toute l'armée.

(3) La coutume d'offrir son lit n'est passée de mode que sous la minorité de Louis XIV. Louis XIII venoit partager le lit du Connétable de Luines.

Maréchal de Briſſac fut envoyé pour aſſiéger cette place; & le 28 Juillet il força le Comte de Warwick de la rendre. Le Roi, qui s'étoit trouvé au ſiége, s'arrêta à ſon retour à Rouen; & dans le lit de juſtice qu'il y tint le 17 Août, il y fut déclaré majeur. Au mois de Novembre, le Roi donne un Edit pour l'établiſſement de la Juriſdiction des Juges-Conſuls des Marchands de Paris. Il créa la même année le corps des Gardes Françoiſes.

Catherine de Médicis avoit apporté d'Italie le goût de la belle architecture, & déſiroit d'élever en France un monument qui effaçât les chefs-d'œuvre de cet art, qu'elle avoit vus dans ſa patrie. Ses vœux furent ſatisfaits par la conſtruction du Palais des Tuileries (*), dont elles poſa la premiere pierre en 1564. L'ouvrage fut exécuté ſur les plans de Philibert de Lorme & de Jean Bullan, les deux plus habiles Architectes qu'il y eut alors en France. Le Roi part de Fontainebleau dans le mois d'Avril, accompagné de cette Princeſſe, pour viſiter une partie de ſon Royaume, en commençant par la Champagne. A ſon entrée en Bourgogne, Gaſpar de Tavannes, Commandant de la Province, lui fit cette harangue militaire également noble & laconique : *Sire*, lui dit-il, en mettant la main ſur ſon cœur, *ceci eſt à vous*; puis la portant ſur la garde de ſon épée, *& voici ce dont je me ſers pour le prouver*. Arrivé à Lyon dans le mois de Juillet, le Monarque y fit peu de ſéjour, parce que la peſte y étoit, ainſi que dans pluſieurs villes du Royaume; de-là il vint au Château de Rouſſillon ſur le Rhône. Ce fut en ce lieu qu'il rendit, le 4 (& non pas le 9) Août, une Ordonnance, par laquelle il fixoit le commencement de l'année au premier Janvier. Charles donna au même lieu, 5 jours après, un Edit pour modifier les avantages qu'il avoit accordés aux Huguenots par l'Edit de pacification. On croyoit qu'ils n'étoient plus alors à redouter, depuis la paix qu'on venoit de conclure avec l'Angleterre; mais la politique demandoit qu'on ſatisfît le Prince de Condé, & qu'on l'attachât à la Cour, en lui tenant la promeſſe qu'on lui avoit faite de lui donner la Lieutenance-Générale du Royaume, comme l'avoit eue le Roi, ſon frere. On lui manqua de parole, & on eut bien ſujet dans la ſuite de s'en repentir.

L'an 1565, le Roi continuant ſon voyage, fait, le premier Février, ſon entrée ſolemnelle à Toulouſe, où il étoit arrivé la veille *incognito*. Le 5, il y tient ſon Lit de Juſtice. Le 18 Mars, le Duc d'Anjou, ſon frere, y reçoit la Confirmation par les mains du Cardinal d'Armagnac, & change, par ordre du Roi, ſon nom d'*Edouard-Alexandre* en celui de Henri : le Roi voulut auſſi que le Duc d'Alençon, ſon autre frere, appellé *Hercules*, prît le nom de François. De Toulouſe, Charles ſe rend à Bordeaux, où il entre le 9 Avril. Delà il paſſe, dans le mois ſuivant, à Bayonne, où il a une entrevue avec Eliſabeth, Reine d'Eſpagne, ſa ſœur. Il y vit auſſi le Duc d'Albe qui accompagnoit la Reine d'Eſpagne, & eut, ainſi que ſa mere, des conférences avec lui. Etant venu enſuite à Blois, il en ſortit ſur la fin de l'année pour aller à Moulins. Pendant le voyage du Monarque, l'affaire de l'Univerſité de Paris & des Jéſuites, fut plaidée au Parlement, avec la plus grande chaleur, par les deux plus célébres Avocats, Etienne Paſquier pour l'Univerſité, & Jean Verſorio pour les Jéſuites. Les concluſions du Procureur-Général furent contraires aux derniers; mais le Parlement, ne voulant point juger définitivement, appointa l'affaire.

Charles étant à Moulins en 1566, y tint, au mois de Février, une Aſſemblée des Notables, dans laquelle il donna un Edit, compoſé de 86 articles, dont une partie étoit pour confirmer l'Edit de Rouſſillon, & l'autre pour réformer la Juſtice. Mais le principal objet qui occupa la Reine dans cette Aſſemblée, étoit la réconciliation des deux partis; à quoi elle ne réuſſit qu'en apparence. Les Pays-Bas étoient alors violemment agités par la révolte des habitans irrités de la ſuppreſſion de leurs privileges & effarouchés de la menace que faiſoit le Roi d'Eſpagne d'établir chez eux l'Inquiſition. Le Duc d'Albe étant arrivé, l'an 1567, pour réprimer les rébelles, on eût lieu de craindre quelque entrepriſe de ſa part ſur nos frontieres. Ce fut pour la Reine un motif, qui lui fut ſuggéré même par le Prince de Condé & l'Amiral, de lever des troupes pour ſe mettre en garde contre la ſurpriſe. Mais bientôt cet armement inſpira de la défiance à ceux qui l'avoient conſeillé. S'étant perſuadés ſur quelques indices qu'il étoit deſtiné contre eux, ils ſe concerterent pour enlever le Roi, dans la vue de ſe rendre par là maîtres du gouvernement. La Cour informée du complot, ſe retire du Château de Monceaux, où elle étoit alors, à Meaux, d'où les Suiſſes au nombre de ſix mille, commandés par le brave Colonel Pfiffer de Lucerne, ramenent le Roi & la Reine placés au milieu d'eux, le 29 Septembre, à Paris, marchant toujours en ordre de bataille, & toujours repouſſant Condé & Coligni, qui vouloient ſe ſaiſir du Monarque. Le Prince & l'Amiral, ayant manqué leur coup, n'en deviennent que plus animés à la révolte. Ils envoient de toute part des émiſſaires, pour exciter les Huguenots à prendre les armes : ils appellent à leur ſecours les Princes Allemands de leur ſecte : & bientôt la France eſt replongée dans les horreurs d'une 2e guerre civile. Ce fut alors que les partiſans du Prince de Condé (d'autres diſent ſes ennemis pour le rendre odieux) firent frapper, une medaille, ou jetton avec cette inſcription : *Au Roi des Fideles.* (Secouſſe, *Mem. de l'Acad. des Bell. Lett.* T. XVII, p. 607.) Jean Caſimir, fils de l'Electeur Palatin, amene au Prince de Condé un ſecours de 8 à 9 mille hommes qui devoient, à leur arrivée en France recevoir une ſomme de cent mille écus. Mais Condé ſe trouve hors d'état de ſatisfaire à ſa promeſſe. Tous les Officiers & les Soldats de ſon armée & juſqu'aux goujats, apprenant ſon embarras, ſe cotiſent d'eux-mêmes, & raſſemblent une bonne partie de la ſomme promiſe. » Il arriva pour lors, dit Mezerai, » ce qu'on n'avoit jamais vu .... une armée en paya » une autre. » Par l'Edit de pacification de 1563, la ville d'Orléans avoit été remiſe entre les mains du Roi. Le 28 Septembre 1567, elle eſt ſurpriſe par les Huguenots ſous la conduite du Capitaine la Noue. Ils achevent d'y ruiner les Egliſes, & entre autres la Cathédrale qu'ils avoient épargnée dans les premiers troubles. (*Eſſ. hiſt. ſur Orl.*) Le 25 Octobre, le Prince de Condé s'approche de Paris, à deſſein de l'af-

(*) Ce Palais fut ainsi nommé du lieu où il est situé, et qu'on appelloit *Tuileries*, parce qu'on y faisoit de la tuile. Il ne consistoit que dans le gros pavillon quarré du milieu, dans les deux corps-de-logis, qui ont chacun une terrasse du côté du jardin et dans les deux pavillons qui les terminent. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV l'ont étendu, exhaussé et décoré. Ses proportions, à ce qu'on prétend, sont moins agréables et moins régulieres qu'elles ne l'étoient d'abord; mais c'est toujours, après le Louvre, le plus beau Palais de l'Europe. (Saint-Foix.)

famer. Le 10 Novembre, le Connétable de Montmorenci lui livre bataille dans la plaine de S. Denis (1); cette action ne dura que 3 quarts d'heure, & chaque parti, en ſe retirant, s'attribua la victoire. Le Connétable y reçut huit bleſſures mortelles, dont la derniere fut l'effet d'un coup de piſtolet que Robert Stuart, Ecoſſois, (le même qu'on ſoupçonna d'avoir tué le Préſident Minard en 1559,) lui tira dans les reins. Cependant il eut encore la force de briſer la mâchoire à ce dernier du pomeau de ſon épée, qu'il avoit rompue dans le corps d'un cavalier. Avant de ſortir du combat, il vit ſes quatre fils arracher à l'ennemi les lauriers dont ils couvriroient ſon tombeau. Il mourut le ſurlendemain dans les ſentimens d'un Héros Chrétien, à l'âge de 74 (& non de 80) ans. Il s'étoit trouvé à huit batailles, & dans quatre il avoit eu le commandement ſouverain, avec plus de gloire que de fortune. La Reine-Mere qui ne l'aimoit pas, dit en apprenant le détail du combat: *En ce jour j'ai deux grandes obligations au Ciel, l'une que le Connétable ait vengé le Roi de ſes ennemis, l'autre que les ennemis du Roi l'ayent défait du Connétable.* Elle ne laiſſa pas néanmoins d'honorer publiquement ſa mémoire. On lui fit par ſes ordres des funérailles preſque royales; car on porta ſon effigie à ſon enterrement, & les Cours Souveraines aſſiſterent à ſon ſervice. Après ſa mort, le Roi laiſſa vacante la place de Connétable, que la Reine-Mere demanda en vain pour le Duc d'Anjou. *Tout jeune que je ſuis*, dit ce Monarque, *je me ſens aſſez fort pour porter mon épée.* La charge de Lieutenant-Général du Royaume fut donnée, vers le même tems, au Duc d'Anjou, pour le dédommager de celle qui lui avoit été refuſée. Cette année, au mois de Sept. il ſe tint à Paris une Aſſemblée générale du Clergé de France; on y régla, pour la premiere fois, qu'il s'en tiendroit une ſemblable tous les cinq ans. Nicolas de Pellevé, Archevêque de Sens, y proteſta que *cette Aſſemblée n'étoit pas en forme de Synode, ou Concile provincial ou national.*

Les Proteſtans de France n'avoient point d'allié plus fidele & plus zélé que l'Electeur Palatin. L'an 1568, il fait paſſer, au mois de Février, un nouveau corps de troupes au Prince de Condé ſous la conduite de Wolfgang, Duc de Deux-Ponts. Ce corps conſiſtoit en 7 mille hommes de cavalerie, appellés *Reitres*, & 6 mille hommes de pied, nommés Lanſquenets. *C'étoit*, dit Brantôme, parlant du Palatin, *un jeune homme très courageux & très ambitieux.* Le pillage des lieux où il paſſa, fut tout le fruit de ſon expédition. Les Toulouſains forment, le 12 Mars, une aſſociation contre les Huguenots, ſous le nom de Croiſade, & prennent pour deviſe ces paroles: *Eamus nos, moriamur cum Chriſto.* Ils avoient déjà fait quelque choſe de ſemblable en 1563; *& cela ſervit de modele*, dit M. Boſſuet, *à la grande ligue qui penſa ruiner l'Etat.* (Voy. *les Elect. Palat. & les Ducs de Deux-Ponts.*) La paix ſe fait cependant avec les Huguenots, le 27 Mars, à Lonjumeau: elle fut nommée *la paix fourrée*, parce qu'elle ſe fit tout-à-coup dans le tems qu'on croyoit les affaires déſeſpérées, & *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que ſix mois. Au mois de Septembre, le Prince de Condé, averti par le Maréchal de Tavannes que la Reine veut le faire arrêter, reprend les armes, & entre le 19 dans la Rochelle, où Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, vient le joindre avec ſes enfans. Le 25 du même mois, Edit par lequel le Roi déclare qu'il ne veut qu'une religion en France, & ordonne à tous les Miniſtres de ſortir du Royaume. Ce fut le ſignal du renouvellement de la guerre. Les Huguenots, encouragés par les ſecours qu'ils venoient de recevoir d'Angleterre, joints à ceux qui leur avoient été envoyés d'Allemagne, ſe croient également en état d'attaquer & de ſe défendre. Bataille de Jarnac ſur la Charente, gagnée, le 13 Mars 1569, par le Duc d'Anjou, ſous la conduite de Gaſpard de Tavannes, que la Reine-Mere lui avoit donné pour guide. Le Prince de Condé, après y avoir combattu en Héros, ayant un bras en écharpe & la jambe caſſée d'un coup de pied de cheval, eſt fait priſonnier par d'Argence, & tué de ſang froid, à l'âge de 39 ans, par Monteſquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou. Les Catholiques établirent en pluſieurs lieux une proceſſion annuelle en action de graces de cet événement. Henri III la ſupprima par l'Edit de pacification de 1577. La Reine de Navarre releve le courage des rébelles, & leur donne pour Chef Henri, ſon fils, Prince de Béarn, âgé de 15 ans. L'Amiral de Coligni prend le commandement de leur armée, & a tout l'avantage au combat de la Roche-Abeille en Limoſin, donné le 25 Juin. Ce fut là que le Prince de Béarn fit ſes premieres armes. Les vainqueurs ne firent preſque aucun quartier, & égorgerent même les priſonniers qu'ils avoient faits. Un mois après, l'Amiral, contre l'avis du Prince de Béarn, fait le ſiége de Poitiers, qu'il eſt obligé de lever le 7 Septembre, avec perte de 2000 hommes. Le 3 Octobre, il eſt défait par le Duc d'Anjou, toujours guidé par Tavannes à la bataille de Moncontour; elle dura bien moins, & fut beaucoup plus ſanglante que celle de Jarnac. On compta du côté des Huguenots 10 à 12 mille hommes de tués, ſuivant la Lettre du Roi au Parlement de Toulouſe. L'Amiral étoit perdu ſi on l'eût pourſuivi; mais le Duc d'Anjou le laiſſe aller, & va faire le ſiége de S. Jean-d'Angéli, qui lui coûta beaucoup de monde. La place à la fin ſe rendit, le 2 Décembre, au Roi, qui étoit venu à ce ſiége, le 26 Octobre, avec la Reine-Mere.

L'Amiral étoit prompt à réparer ſes pertes. L'an 1570, après avoir déſolé pluſieurs Provinces, il entre en Bourgogne, & ſe ſaiſit du poſte d'Arnai-le-Duc, dans le deſſein de porter la guerre aux environs de Paris. Le Maréchal de Coſſé vient, au mois de Juin, pour le déloger, & ne peut y réuſſir. Troiſieme paix faite, le 15 Août, à S. Germain-en-Laye. La néceſſité en dicta les conditions qui furent très avantageuſes aux Huguenots. Non ſeulement on leur accorda l'entrée dans toutes les charges, mais ils obtinrent de plus quatre places de ſûreté; ſavoir, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Cette paix fut appellée *la paix boîteuſe & mal-aſſiſe*, » parce » qu'elle avoit été concluë, au nom du Roi, par les » ſieurs de Biron & de Meſmes, dont le premier » étoit boîteux, & l'autre portoit le nom de ſa Sei- » gneurie de Malaſſiſe. » (Daniel.) On penſoit alors à marier le Roi. Le 26 Novembre, il épouſe, à Mezieres, ELISABETH, fille de l'Empereur Maximilien II.

(1) Le Maréchal de la Vieilleville, suivant l'Auteur de ses Mémoires, osa dire au Roi, en parlant de cette bataille : *Ce n'est pas votre M. qui a gagné cette bataille, ni le Prince de Condé. Et qui donc?* reprit Charles IX, *le Roi d'Espagne*, dit le Maréchal. C'étoit en effet au profit de l'Espagne que tournoient les bons et les mauvais succès de nos guerres civiles.

L'an 1571, Charles, déſirant cimenter la nouvelle paix, rappelle auprès de lui, par ſes invitations, la Reine de Navarre & l'Amiral de Coligni. L'une & l'autre ſe défiant des diſpoſitions de la Cour, s'étoient retirés, la Reine dans ſes Etats, & l'Amiral à la Rochelle. Pour les engager à revenir, le Roi fait propoſer à la Reine de Navarre le mariage de Marguerite, ſa ſœur, avec le Prince de Béarn, & fait dire à l'Amiral qu'il veut conférer avec lui ſur la guerre qu'il a deſſein de porter en Flandre. Tous deux, après s'être aſſurés de la ſincérité des intentions du Monarque, déferent à l'invitation. La Cour ſe rend à Blois pour recevoir la Reine de Navarre. On réaliſa la propoſition qu'on avoit faite à cette Princeſſe, & les articles du mariage de ſon fils avec la ſœur du Roi, furent ſignés le 11 Avril. L'Amiral étant arrivé vers le même tems, fut encore mieux accueilli qu'il ne l'avoit eſpéré. *Je vous tiens*, lui dit le Roi, *& vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta-t-il, *le jour le plus heureux de ma vie.* On traita avec lui de l'objet pour lequel il avoit été appellé. Il y eut des mémoires pour & contre la guerre de Flandre. Le Roi les lut & en conféra avec l'Amiral. La guerre fut réſolue ſur ſes avis, & le Roi lui en fit eſpérer le commandement. Charles acheva par là de gagner la confiance de Coligni.

L'an 1572, la Reine de Navarre, tandis qu'elle travaille elle-même aux préparatifs du mariage de ſon fils, eſt attaquée d'une fiévre dont elle meurt à Paris le 10 Juin. Le Prince de Béarn prend alors le titre de Roi de Navarre. Il arrive à Paris avec le Prince de Condé, ſon couſin, & épouſe, le 18 Août, Marguerite, ſœur du Roi Charles, malgré la répugnance de cette Princeſſe, qui, dit-on, ne prononça jamais le *oui* néceſſaire. (Voy. *les Rois de Navarre.*) La Nobleſſe huguenote étoit accourue de toutes parts aux nôces de ſon Chef. Le Roi cependant avoit de fréquens entretiens avec l'Amiral, qui ne ceſſoit de lui repréſenter qu'étant arrivé à l'âge de 22 ans, il étoit tems pour lui de prendre les rênes de l'Etat, & de rompre les entraves où le retenoit la Reine, ſa mere, exerçant toujours les fonctions de la Régence ſans en avoir le titre, & ne lui laiſſant que celui de Roi. Charles goûta ces remontrances, & commença à le faire ſentir, par ſon refroidiſſement, à la Reine, ſa mere, & au Duc d'Anjou, ſon frere, qu'elle s'étoit comme aſſocié dans le gouvernement. La perte de Coligni fut dès-lors arrêtée entre la Princeſſe & le Duc, ſon fils, comme le ſeul moyen de conſerver leur autorité. Mais avant que d'en venir à l'exécution, ils crurent devoir faire part du complot à la Ducheſſe de Nemours, Anne d'Eſt, qui, malgré ſa réconciliation apparente avec l'Amiral, le regardoit toujours comme l'inſtigateur de la mort de François de Guiſe, ſon premier époux, dont elle déſiroit ardemment d'être vengée. Ce fut par elle que le Duc Henri de Guiſe, ſon fils, qu'elle avoit élevé dans ces diſpoſitions, fut inſtruit du ſecret. On choiſit pour faire le coup un Gentilhomme nommé Maurevers, & non pas Maurevel, connu pour un homme déterminé; il avoit fait ſes preuves, & il accepta volontiers la commiſſion. S'étant donc poſté dans la maiſon d'un Chanoine de S. Germain-l'Auxerrois, attaché à la Maiſon de Guiſe, il attendit le retour de l'Amiral qui étoit allé au Louvre; & comme il repaſſoit devant le logis du Chanoine le vendredi 22 Août, ſur les onze heures du matin, pour retourner à ſon hôtel rue de Bétiſi, il lui tira, d'une fenêtre, un coup d'arquebuſe chargée de deux balles, dont l'une lui caſſa un doigt de la main droite, l'autre le bleſſa conſidérablement au bras gauche. Le Roi inſtruit de cet attentat, jure publiquement d'en tirer vengeance, va trouver l'Amiral, & n'oublie rien pour le conſoler. *Mon pere*, lui dit-il, *la bleſſure eſt pour vous, & la douleur pour moi.* La Reine-Mere & le Duc d'Anjou, qui avoient accompagné le Roi dans cette viſite, furent très intrigués d'une converſation ſecrete qu'il eut enſuite avec l'Amiral qui l'avoit demandée. De retour au Louvre, ils prierent le Roi, à pluſieurs repriſes, de vouloir bien leur en dire le ſujet. Charles, cédant enfin à leur importunité, leur dit bruſquement: *M. D., ce que me diſoit l'Amiral eſt bien vrai, que les Rois ne ſe reconnoiſſoient en France qu'autant qu'ils avoient de puiſſance de bien ou mal faire à leurs ſujets & ſerviteurs, & que cette puiſſance & maniement d'affaires de tout l'Etat s'étoient écoulés de mes mains, que cela me pourroit être quelque jour grandement préjudiciable & à tout mon Royaume, & que je devois y prendre garde, dont il m'avoit bien voulu avertir comme l'un de mes meilleurs & plus fideles ſujets, avant que de mourir. Hé bien, M. D., puiſque vous l'avez voulu ſavoir, c'eſt ce que me diſoit l'Amiral.* Ce diſcours, & l'émotion qu'il fit paroître en le tenant, conſternerent la Reine & le Duc ſon fils, au point qu'ils paſſerent le reſte du jour ſans ſavoir à quoi ſe réſoudre. Mais le lendemain matin, ſamedi, 23 Août, ayant conféré enſemble de nouveau, ils conclurent à faire achever l'Amiral, & à y employer *la force ouverte*, n'y ayant plus d'eſpérance d'y réuſſir *par la ruſe & l'adreſſe.* Là-deſſus s'étant tranſportés l'après-dîné dans le cabinet du Roi; ils y firent appeller M. de Nevers, le Maréchal de Tavannes (*), M. de Rets, depuis Maréchal, & le Grand-Prieur, frere naturel du Roi. La Reine-Mere, prenant la parole, commença par effrayer le Roi en lui mettant ſous les yeux l'image d'une nouvelle guerre civile plus furieuſe que les précédentes, & toute prête à éclater. Elle accuſa l'Amiral d'en avoir formé le projet dont elle fit le détail. Déja il a obtenu, diſoit-elle, des Princes Proteſtans d'Allemagne dix mille Reitres & ſix mille hommes de la Suiſſe, qui ſont en marche pour venir ſe joindre aux levées que ſes Capitaines font dans les différentes Provinces de France. Les Catholiques, témoins de ces mouvemens, & voyant l'inaction du Roi, penſent à former une ligue entre eux & à ſe donner un Chef indépendant, ce qui anéantira l'autorité royale, & va plonger le Royaume dans une horrible confuſion. Pour détourner les malheurs dont on eſt menacé, l'unique & infaillible expédient ſeroit de *tuer l'Amiral, chef & auteur de toutes les guerres civiles. Les deſſeins des Huguenots mourroient avec lui, & les Catholiques ſatisfaits & contens du ſacrifice d'un, de deux, ou de trois hommes, demeureroient toujours en l'obéiſſance du Roi.* La Reine-Mere ajouta beaucoup d'autres conſidérations, & fut appuyée par le Duc d'Anjou & les autres Membres du Comité ſecret. Il n'y eut que M. de Rets qui fut d'un avis contraire. Il combattit par les plus fortes raiſons de politique

(*) Le Maréchal de Tavannes aſſure dans ſes Mémoires qu'il inſiſta fortement pour faire excepter du maſſacre le Roi de Navarre et le Prince de Condé, et que ſon avis prévalut. Le Duc de Nevers en dit autant de lui-même. Ces deux témoignages peuvent être également vrais, et rien n'empêche d'y ajouter foi.

celui de faire aſſaſſiner l'Amiral. Mais on lui répliqua avec tant de vigueur qu'on lui ferma la bouche. Il ſe fit alors un changement ſubit dans l'eſprit du Roi, & ſi ſurprenant, que non content d'embraſſer l'opinion du Comité, il la dépaſſa de beaucoup *& bien plus criminellement.* Car ſe levant, il dit avec fureur : » M. D. puiſque vous trouvez bon qu'on » tue l'Amiral, je le veux, mais auſſi tous les Hu» guenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un » qui puiſſe me le reprocher après, & donnez-y or» dre promptement ». Il ſortit en diſant ces mots, & laiſſa la compagnie dans le cabinet, où l'on délibéra ſur les moyens d'exécuter l'entrepriſe. Le reſte du jour & une partie de la nuit furent employés aux préparatifs de la ſcene affreuſe qui devoit ſe jouer. On s'aſſura du Prévôt des Marchands, des Capitaines de quartier, & des autres perſonnes qu'on jugeoit les plus capables de préſider à l'exécution. On s'imagine bien que le Duc de Guiſe ne fut point oublié. Le Dimanche, 24 Août, fête de S. Barthelemi, ſur les deux heures du matin, il marche droit, avec une eſcorte d'aſſaſſins, à l'hôtel de l'Amiral, où l'un d'eux, étant entré des premiers dans ſa chambre, le bleſſe à mort d'un coup de piſtolet. Au bruit de ce coup, qui retentit au Louvre, la Reine-Mere & le Duc ſon fils, effrayés, dépêchent un Gentilhomme au Duc de Guiſe pour lui défendre d'attenter à la vie de l'Amiral. C'étoit revenir ſur ſes pas & déſavouer tout ce qui avoit été arrêté. Il n'en étoit plus tems. La mort de l'Amiral fut le ſignal du maſſacre des Huguenots dans tous les quartiers de Paris (1). On pourſuivit juſques dans le Louvre ceux qui s'y réfugierent; & on les égorgea ſous les yeux du Roi de Navarre & du Prince de Condé, qui n'éviterent la mort qu'en abjurant le Calviniſme. Pendant deux jours que dura le carnage, on compte plus de 2 mille perſonnes (2) qui périrent, parmi leſquelles il y eut 20 Seigneurs de marque, & environ 600 Gentilshommes. Pluſieurs Catholiques furent enveloppés dans ce déluge de ſang. C'étoit être Huguenot, dit un Moderne, que d'avoir de l'argent, une Charge enviée, un Bénéfice conſidérable, des ennemis vindicatifs, ou des héritiers affamés. Des couriers avoient été envoyés dans le même tems à tous les Gouverneurs des Provinces, pour leur ordonner de faire main-baſſe ſur les Huguenots. Pluſieurs obéirent; mais d'autres plus ſages répondirent qu'ils ne croyoient point que le Roi commandât un maſſacre auſſi général, & ſuſpendirent l'exécution juſqu'à nouvel ordre. Il ne périt qu'un ſeul homme en Bourgogne, par les ſages précautions que prit le Comte de Chabot. Le Comte de Gordes ſauva la Provence; Meſſieurs de S. Herem, l'Auvergne; Tanegui le Veneur, la haute Normandie; Jacques de Matignon, Lieutenant de Roi en baſſe Normandie, les villes de S. Lô & d'Alençon, &c. (3). Bientôt même (4) la Cour dépêcha de nouveaux couriers pour faire ceſſer cette boucherie, laquelle, après avoir été conſidérée de ſang froid, fut blâmée & déteſtée de tout le monde. Des moyens auſſi violens n'étoient nullement propres à détruire l'héréſie, comme on s'en étoit vainement flatté. Il renaiſſoit à cette hydre autant de têtes qu'on lui en coupoit. Ceux qui échapperent à la rage du fanatiſme, s'emparerent des plus fortes places du Berri, de l'Aunis, du Poitou, du Vivarais, des Cevennes, du Languedoc; &, ſoutenus du déſeſpoir, ils ſe défendirent mieux que jamais. Ainſi au lieu d'une paix ſolide qu'on s'étoit propoſée, on vit commencer une quatrieme guerre civile.

L'an 1573, le Duc d'Anjou fait au mois de Mars le ſiége de la Rochelle, où commandoit le brave la Noue; cette ville étoit la place d'armes des Huguenots, & ſe gouvernoit en forme de République. Après avoir ſoutenu neuf aſſauts, où les aſſiégeans perdirent beaucoup de monde, elle conſentit, le 24 Juin, à traiter avec le Duc; mais les conditions du traité furent telles que les Rochelois reſterent les plus forts dans leur ville. Au milieu de la confuſion qui régnoit dans l'Etat, arriva, le 13 Mars, la mort du Chancelier Michel de l'Hôpital. C'eſt à lui qu'on eſt redevable, ſuivant la remarque de M. le Pr. Hénaut, de nos plus ſages Loix, & des Ordonnances les plus ſalutaires à l'ordre public. Mais il eſt ſingulièrement malheureux pour la nation & pour lui, dit un homme d'eſprit, que toutes les inventions modernes du fiſc, même celles qu'on a été obligé d'abandonner comme les plus abſurdes, les plus vexatoires, les plus préjudiciables au Souverain & à la nation, aient toujours été appuyées de quelques Ordonnances de ſon tems. A l'égard de la religion, il paſſoit pour Huguenot dans l'ame, quoiqu'il fut Catholique au dehors. On ſait ce proverbe qui couroit de ſon tems : *Dieu nous garde des patenôtes du Connétable, de la meſſe du Chancelier, & du curedent de l'Amiral* (5). Le 6 Juillet, le Roi donne un quatrieme Edit de pacification, auquel pluſieurs villes huguenotes refuſerent de ſe ſoumettre. Celle de Sancerre fut de ce nombre; elle étoit aſſiégée depuis ſix mois, & continua de ſe défendre avec une obſtination qui tenoit du déſeſpoir : enfin réduite aux abois, elle ſe rendit à la Châtre le 19 Août, après avoir retracé, pendant ce ſiége, qui coûta 40000 hommes à la France, toutes les horreurs de celui de

(1) Les circonstances que l'on a rapportées jusqu'ici des causes de l'assassinat de l'Amiral de Coligni et du massacre des Huguenots, sont tirées du discours que le Duc d'Anjou lui-même, devenu Roi de Pologne, tint à Miron, son premier Médecin, deux jours après son arrivée à Cracovie. La journée de la S. Barthelemi l'avoit rendu entièrement odieux à ceux de ses nouveaux sujets qui n'étoieut pas de la religion Catholique. D'ailleurs en traversant l'Allemagne pour se rendre en Pologne il avoit essuyé dans plusieurs endroits beaucoup de désagrémens. On avoit exposé sous ses yeux des tableaux de ce tragique événement, des portraits de l'Amiral, et il s'étoit entendu reprocher publiquement, par des femmes et des enfans, tout le sang répandu à Paris et dans les meilleures villes des Provinces. Ainsi il n'étoit pas possible qu'il effaçât de son esprit l'impression de ce massacre. Voilà pourquoi une nuit qu'il se trouvoit agité par ces fâcheux souvenirs, il envoya chercher, vers les trois heures du matin, Miron, qui logeoit près de sa chambre, et lui dit : » Je vous » ai fait venir ici pour vous faire part de mes inquiétudes et agita» tions de cette nuit, qui ont troublé mon repos, en repensant à l'e» xécution de la S. Barthelemi, dont possible n'avez-vous pas sçu » la vérité telle que présentement je veux vous le dire. » Il lui raconta ensuite l'occasion, les motifs, la cause de cette terrible catastrophe, telles que nous venons de les rapporter en abrégé, et finit en disant : » Voilà, Miron, la vraie histoire de la S. Barthe» lemi, qui m'a troublé cette nuit l'entendement. »

(2) *Hélas!* dit le Chancelier de l'Hôpital, *on précipita des enfans au berceau.*

(3) Le Vicomte d'Orthe écrivit de Bayonne au Roi : » J'ai com» muniqué le commandement de V. M. à ses fideles habitans et gens » de guerre de la garnison : je n'y ai trouvé que bons citoyens et fer» mes soldats, mais pas un bourreau. C'est pourquoi, eux et moi, » supplions très humblement V. M. vouloir employer en choses » possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, nos bras et nos » vies. »

(4) Trois jours au moins cependant après cette sanglante exécution. Car le 26 Août le Roi s'étant rendu au Parlement, y déclara qu'elle s'étoit faite par ses ordres.

(5) Le Connétable dans son expédition de Guienne disoit froidement, en récitant son chapelet : *Pendez celui-ci, noyez celui-là.* Toute la famille du Chancelier étoit Huguenote. L'Amiral, en se curant les dents, avoit toujours l'air de méditer quelque entreprise.

Jéruſalem. La veille de cet événement (18 Août) des Ambaſſadeurs de Pologne arrivent à Paris pour annoncer au Duc d'Anjou que leur République l'avoit élu Roi (1). Ce fut la Baronne de Rets (Catherine de Clermont) qui répondit en Latin pour la Reine-Mere à leur compliment. La Reine de Navarre, qu'ils allerent enſuite haranguer ſans qu'elle s'y attendit, leur fit une réponſe encore plus élégante dans la même Langue. A l'égard des Seigneurs François, ils entendoient ſi peu le Latin, qu'il ne s'en trouva que deux qui puſſent s'entretenir avec ces étrangers; encore les avoit-on mandés exprès pour ſoutenir en ce point l'honneur de la Nobleſſe Françoiſe. Le Prince ſe met en marche, le 28 Septembre, pour aller prendre poſſeſſion du trône qui lui étoit offert. Il fut accompagné par le Roi & la Reine juſqu'à Vitri. (*Voy.* Henri, *Roi de Pologne.*)

Les deux partis étoient toujours en guerre dans le Languedoc. Il s'en forma, vers ce tems, un 3e qu'on nomma des *Mécontens & des Politiques*, à la tête duquel étoient le Duc d'Alençon & les Montmorencis. Pluſieurs Religionnaires ſe joignent à eux. La Reine-Mere, avertie, l'an 1574, que les Politiques veulent enlever le Duc d'Alençon à S. Germain-en-Laye, de concert avec lui-même, le fait arrêter le mardi gras avec le Roi de Navarre, & les ramene à Vincennes, où elle les tint *ſi ſerrés*, dit Brantôme, *qu'ils ne purent ſortir;* & de là, quelque tems après, les ayant transférés à Paris, au Louvre, elle *grilla pour un matin leurs fenêtres, aux moins celles du Roi de Navarre qui étoit logé le plus bas.* Les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé ſont arrêtés pareillement le ſamedi-ſaint, pour avoir voulu délivrer les Princes, & enfermés à la Baſtille. Thoré & Méru, freres du premier, ſe retirent à Strasbourg avec le Prince de Condé. Le 30 Avril, la Mole & Coconas, deux des principaux conjurés, ont la tête tranchée. » L'amour & la jalouſie, dit un Mémoire » du tems, firent périr ces deux Gentilshommes. Ils » étoient aimés de deux Princeſſes, qui porterent » leur affection ſi avant, qu'après leur mort elles » firent embaumer leurs têtes, & chacune garda la » ſienne parmi les autres marques de leur amour. » Le Maréchal de Damville, Gouverneur de Languedoc, prend ſes ſûretés. Montgommeri, après avoir ravagé la Normandie avec une armée compoſée de Religionnaires nationaux & Anglois, eſt aſſiégé, par Matignon, Commandant de la province, dans la ville de Domfront, pris & amené, par ordre de la Reine-Mere, à Paris. Le Parlement le condamna à perdre la tête (2), & le 26 Juin il fut exécuté. C'eſt ainſi que Catherine de Médicis vengea la mort de ſon époux, en faiſant périr celui qui en étoit malheureuſement l'auteur. Pendant ces expéditions, le Roi termina, le 30 Mai, jour de la Pentecôte, à Vincennes, une vie de 24 ans moins 28 jours, & un régne de 13 ans & demi, qu'on peut véritablement appeller un régne de ſang. Son âge néanmoins demande quelque indulgence, & ne permet pas de le juger à la rigueur. S'il eut de grands défauts, on vit briller, à côté, de grandes qualités, qui, développées avec le tems, & fortifiées par l'expérience, euſſent vraiſemblablement fait diſparoître ces taches. Il avoit en effet reçu de la nature un excellent eſprit & de rares talens: il étoit brave, intrépide, doué d'une pénétration merveilleuſe, d'une conception vive, d'un jugement sûr; il s'exprimoit avec une noble facilité; il avoit même du goût pour les Lettres, & faiſoit heureuſement des vers. Sa paſſion dominante étoit la chaſſe, & il compoſa ſur celle du cerf un traité, dont Brantôme fait l'éloge; mais la ſéduction, dont il étoit environné, corrompit ce naturel heureux. La Reine-Mere le forma elle-même dans l'art de feindre & de diſſimuler. Le Maréchal de Rets, Albert de Gondi, petit-fils d'un Meûnier de Florence, *le pervertit du tout*, dit Brantôme, *& lui fit oublier & laiſſer la belle nourriture que lui avoient donnée le brave Cipierre & Carnavalet.* Ce favori pernicieux lui apprit ſur-tout à jurer, blaſphémer & ſe parjurer. D'autres, par leurs conſeils ſanguinaires, tournerent l'impétuoſité de ſon caractere à la cruauté.

Charles étoit ſuſceptible d'amitié. Il le prouva par l'attachement qu'il eut juſqu'à la fin pour ſa nourrice, quoiqu'elle fut Calviniſte; il le prouva par ſa tendreſſe pour ſes freres. On a vu ci-devant la Lettre qu'il écrivit au Duc d'Anjou ſur ſa promotion au trône de Pologne. Cette Lettre ſi touchante ne fut pas l'effet d'un mouvement paſſager. Quelques jours avant ſa mort, Charles, contemplant le portrait de Henri, verſa des larmes, & dit avec les accens de la douleur: » Image précieuſe d'un frere » chéri, plut au ciel que vous ne m'euſſiez jamais » quitté! » (*Gal. philoſ.*) Son affection pour ſon peuple ſe manifeſta, l'an 1574, par la diminution qu'il fit d'un tiers des tailles. Il étoit diſpoſé à lui donner bien d'autres marques de ſa bienfaiſance, s'il eût joui d'une plus longue vie. Voici comme un Ecrivain du tems parle de ſa figure. » Il étoit grand » de taille, mais un peu voûté, avoit le viſage pâle, » les yeux jaunâtres, bilieux & menaçans, le nez » aquilin & le col un peu de travers. » (*Mém. de Caſtelnau*, T. III, p. 23.) Charles ne laiſſa d'enfant légitime qu'une fille née le 27 Octobre 1572, qui mourut à 5 ans & demi. A la naiſſance de cette Princeſſe, Charles fit inviter, par une ambaſſade extraordinaire, Eliſabeth, Reine d'Angleterre, d'en être la marreine. Le Baron de Worceſtre, qu'elle nomma pour la repréſenter à cette cérémonie, apporta une cuve à baptiſer d'or maſſif. (Saint-Foix.) La veuve de Charles s'étant retirée à Vienne, y mourut dans un Monaſtere de Ste Claire, qu'elle avoit fait bâtir l'an 1592, âgée ſeulement de 38 ans. Cette Princeſſe, qui n'avoit paru qu'un inſtant à la Cour de France, s'y étoit concilié tous les cœurs. On diſoit d'elle que dans la plus grande jeuneſſe elle avoit toutes les vertus de l'ancien tems: *Priſci moris vel juvenili ætate fœmina.* (de Thou.) Le Roi Charles eut auſſi de Marie Touchet un fils naturel, nommé comme lui, qui fut Grand-Prieur de France, Comte d'Auvergne & Duc d'Angoulême. (V. *les Comtes d'Auv.*) Les obſéques de ce Monarque furent auſſi tumultueuſes que l'avoit été ſon régne. Il s'éleva tant de diſputes entre les diffé-

(1) Le Duc d'Anjou ayant écrit au Roi, son frere, pour lui faire part de son élection, voici la réponse qu'il en reçut. » Mon frere, » Dieu nous a fait la grace que vous êtes élu Roi de Pologne; j'en » suis si aise que je ne sais que vous mander. Je loue Dieu de bon » cœur: pardonnez-moi, l'aise me garde d'écrire. Je ne sais que » dire. Mon frere, j'ai reçu votre Lettre; je suis votre bien bon » frere et ami. » Quoi de plus touchant que le désordre de cette Lettre! Qu'il seroit à souhaiter que les Rois en écrivissent souvent de pareilles! (*Gal. philos.*)

(2) Il avoit onze enfans, neuf garçons et deux filles, qui furent déclarés, par l'Arrêt de sa condamnation, *vilains, intestables et incapables de posséder aucun office dans le Royaume.* Lorsqu'on lui lut son jugement, il dit: *Faites savoir à mes enfans que s'ils n'ont la vertu des Nobles pour se relever de cet Arrêt, je consens à son exécution.*

rens

rens Corps qui y aſſiſterent, que le cortege ſe trouva réduit à cinq Gentilshommes. Ce fut M. de Vitri, Capitaine des Gardes, qui préſenta le corps aux Religieux de S. Denis (1).

* Charles IX eſt le premier de nos Rois qui ait autoriſé les Secrétaires d'Etat à ſigner pour lui dans certaines occaſions. Un jour qu'il alloit jouer à la paume, le Secrétaire d'Etat Villeroi lui ayant préſenté pluſieurs dépêches à ſigner, *Signez, mon pere*, lui dit-il, *ſignez pour moi. Hé bien, mon maître*, reprit Villeroi, *puiſque vous me le commandez, je ſignerai.*

Le marc d'or étoit, ſur la fin du régne de ce Prince, à 200 livres, & le marc d'argent à 17. L'intérêt de l'argent fut porté, ſous ce régne, à 20 pour 100, du moins c'eſt à ce denier que le Roi faiſoit ſes emprunts. Un des amuſemens de la Cour & de la Ville, ſous le régne de Charles IX, étoit une eſpece de Loterie établie ſous le nom de *Blanque*. Elle fut ouverte en 1563, & 1564, dans le Cloître de S. Germain l'Auxerrois. Le billet du jeune Prince de Navarre (depuis notre grand Roi Henri IV) fut lu pluſieurs fois, & remporta pluſieurs lots; il y avoit mis pour deviſe ces mots Grecs: Η ΝΙΚΑΝ Η ΑΠΟΘΑΝΕΙΝ (*vaincre ou mourir.*) La Reine Catherine voulut ſavoir de lui-même ce que cela ſignifioit; mais quoique enfant il ne le voulut jamais dire. Elle le ſut d'ailleurs, & défendit qu'on lui enſeignât déſormais de pareilles ſentences plus propres, diſoit-elle, à le rendre opiniâtre qu'à régler ſes mœurs.

HENRI III.

1574. Henri III, (Edouard-Alexandre) 3e fils de Henri II & de Catherine de Médicis, né, le 19 Septembre 1551, Duc d'Anjou, puis Roi de Pologne, eſt proclamé Roi de France, le 30 Mai 1574, en ſon abſence, après la mort de Charles IX, ſon frere. A cette nouvelle il s'évade, lui quatorzieme, de la Pologne, le 18 Juin, pour retourner en France. Ayant dirigé ſa route par l'Autriche & l'Italie, il reçoit de grands honneurs à Vienne, à Veniſe & à Turin. Le 5 Septembre il arrive à Pont-Beauvoiſin, où la Reine-Mere, qui exerçoit la Régence depuis la mort de Charles IX, & conformément à ſes dernieres volontés, étoit venue au devant de lui avec le Roi de Navarre & le Duc d'Alençon. S'étant rendu le lendemain à Lyon, il y tient un grand conſeil, où l'on décide, contre l'avis des plus ſages, que l'on continuera la guerre contre les Huguenots. De Lyon il deſcend à Avignon, pour aller contenir, par ſa préſence, les rébelles de Languedoc, commandés par le Maréchal de Damville; en quoi il ne réuſſit pas. Ce fut dans cette ville que mourut, le 26 Décembre, à l'âge de 50 ans, le Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, plus célebre par ſes talens que par ſes vertus (2).

L'adoleſcence de ce Prince, ſuivant le témoignage de la Reine Marguerite, ſa ſœur, *n'avoit pu éviter l'impreſſion de la malheureuſe Huguenoterie. Sans ceſſe il me crioit*, dit-elle, *de changer de religion, jettant ſouvent mes heures dans le feu, & au lieu me donnant des pſalmes & prieres huguenotes, leſquelles ſoudain que je les avois, je les baillois à Madame de Courton ma gouvernante, que Dieu m'avoit fait la grace de conſerver Catholique, laquelle me menoit ſouvent chez le bon homme M. le Cardinal de Tournon, qui me conſeilloit & fortifioit à ſouffrir toutes choſes pour maintenir ma religion, & me redonnoit des heures & des chapelets au lieu de ceux que m'avoit brûlés mon frere d'Anjou..... La Reine, ma mere, ne ſavoit point l'erreur où il étoit tombé, & ſoudain qu'elle le ſçut, le tança fort lui & ſes gouverneurs, & les faiſant inſtruire les contraignit de reprendre la vraie, ſainte & ancienne religion de nos peres, de laquelle elle ne s'étoit jamais départie.*

D'Avignon Henri étant revenu à Lyon en part au mois de Janvier 1575, pour aller ſe faire ſacrer à Reims. Sur la route il découvre une conjuration formée contre ſa perſonne par le Duc d'Alençon, ou ſes partiſans qui vouloient l'élever ſur le trône. Le Duc obtient ſon pardon en proteſtant qu'il n'avoit jamais conſenti à ce complot. (Matthieu.) Arrivé à Reims, Henri y eſt ſacré le 13 ou le 15 Février par le Cardinal de Guiſe, Evêque de Metz. On remarqua trois circonſtances à cette cérémonie, qui furent priſes en mauvais augure; la couronne tomba deux fois de deſſus la tête du Roi, l'on oublia le baiſer de la paix, & le *Te Deum* ne fut point chanté. Une quatrieme ſingularité, c'eſt qu'au rebours de ce qui s'étoit fait au Sacre de Charles IX, le Comte de Toulouſe fut à celui-ci le premier des Comtes-Pairs & le Comte de Champagne le dernier (de Thou, L. 27): ce qui s'eſt obſervé aux Sacres ſuivans. Le lendemain, ou deux jours après, Henri épouſe la Princeſſe Louise, fille de Nicolas, Comte de Vaudemont. Le 27 du même mois, il fait ſon entrée à Paris. Sur la fin de Juillet, Montbrun, Chef des Huguenots en Dauphiné, ayant été pris dans un combat près de Die, le Roi ordonne au Parlement de Grenoble de lui faire ſon procès. Henri avoit contre lui des griefs perſonnels; il avoit eu l'audace de piller ſes équipages au ſortir de Pont-Beauvoiſin, & il ajoutoit que les armes & le jeu rendent les hommes égaux. Montbrun fut condamné à mort, & exécuté le 12 Août. Le 15 Septembre, le Duc d'Alençon s'échappe de la Cour pour aller joindre les Confédérés. Le Prince de Condé rentre en France, vers le même tems, avec des troupes étrangeres. Un corps de Reitres, qu'il en avoit détaché pour l'envoyer au Duc d'Alençon, eſt rencontré près de Château-Thierri par le Duc de Guiſe, qui l'attaque & le défait. Mais dans l'action le Duc reçut un coup d'arquebuſe à la joue, dont il lui reſta une cicatrice qui lui fit donner le ſurnom de *Balafré*. Au mois de Novembre la Reine-Mere tire de priſon les Maréchaux de Montmorenci & de Coſſé. Elle ſe ſert du premier pour engager le Duc d'Alençon à venir la trouver au Château de Champigni. Le fruit de cette entrevue fut une tréve de ſix mois, commencée au 22 Novembre. Elle ne dura pas même ce court eſpace de tems. Au mois de Mars ſuivant, le Duc d'Alençon s'étant mis à la tête des Huguenots, ſe rend à Moulins, où il reçoit un renfort de 8 mille

(1) On fait ainſi parler Vitri à cette occaſion dans les vers ſuivans:

Prenez, Meſſieurs de S. Denis,
Le corps du Roi qui fut jadis
Le plus grand Prince de la terre.
Bien que je ſois homme de guerre,
Partant ne vous étonnez pas
Si le remets entre vos bras.
L'Evêque qui l'avoit en garde,
S'eſt amuſé à la moutarde.

(2) Le Roi, pour gagner l'amitié des Italiens qui étoient en grand nombre dans Avignon, y fit faire des proceſſions auxquelles il aſſiſta avec toute ſa Cour en habit de Pénitent. Le Cardinal de Lorraine s'étant mis à la tête des Pénitens bleus, et marchant comme eux les pieds nuds, y gagna la fievre avec une fluxion de poitrine qui l'emporta. En recevant le Viatique, il dit au Roi, qui étoit préſent: *Sire, je proteſte devant le Dieu vivant que j'adore, et qui en peu d'heures ſera mon Juge, que je n'ai jamais eu deſſein contraire au bien de votre Etat. Je laiſſe deux neveux qui n'ont et ne peuvent avoir d'autre intention que celle que mon frere leur recommanda en mourant, et je les déſavoue s'ils ont d'autre penſée.*

Allemands, tant Reitres que Lanſquenets (1), que le Prince de Condé lui amene ſous la conduite du Palatin Jean Caſimir. A la nouvelle de leur arrivée, le Roi de Navarre quitte furtivement la Cour, va ſe joindre à eux & fait de nouveau profeſſion du Calviniſme. La Reine, voyant alors trois Princes du Sang à la tête des rébelles, penſe ſérieuſement à la paix. Elle la fit par le canal du Duc d'Alençon, que l'on gagna d'autant plus aiſément, qu'il ſe voyoit peu conſidéré des Huguenots. On lui accorda une augmentation d'appanage, dont l'Anjou faiſoit partie, & depuis ce tems il s'appella Duc d'Anjou. Les Huguenots obtinrent le libre exercice de leur religion, des Chambres mi-parties dans les huit Parlemens, & des places de sûreté. Pour congédier le Palatin, » il fallut, dit Brantôme, donner des penſions & » appointemens exceſſifs, juſqu'à lui donner le Du- » ché d'Etampes. Au partir de là, continue cet Hiſ- » torien, il rentra en Allemagne, & s'y fit faire un » triomphe ni plus ni moins qu'à la mode des anciens » Conſuls Romains, juſques-là, comme je l'ai oui » dire, qu'en ſon triomphe furent menés & con- » duits une infinité de bœufs qui avoient été pris en- » ſemble, caparaçonnés & accommodés ni plus ni » moins qu'étoient ceux deſdits Romains, menés » tant en leurs triomphes, qu'en leurs victimes & » ſacrifices. Il n'avoit pas eu de grandes peines à con- » quérir ces bœufs; car ils étoient en proye à un » chacun... Si eſt-ce que de lui ni des ſiens pour cette » fois il n'y eut de trop grands coups rués... Il pou- » voit pourtant dire que de bagues & joyaux, les » buffets, la vaiſſelle d'argent, les chaînes d'or, ſur- » tout les beaux écus au ſoleil, le pillage & la dé- » pouille que lui & les ſiens avoient faits en France, » pouvoient beaucoup ſervir au ſujet de ſon triom- » phe... Tant y a que par ſes venues en France, il y » avoit bien fait du mal «. L'Edit de pacification, (il eſt compté pour le 5ᵉ) fut porté, le 14 Mai, par le Roi lui-même, au Parlement, & enregiſtré en ſa préſence. Mais il n'eut pas l'effet qu'on s'en étoit promis. Les Catholiques en furent très mécontens. A Peronne, les habitans, excités par Jacques d'Humieres, leur Gouverneur, refuſerent de recevoir les troupes du Prince de Condé, à qui cette ville avoit été donnée pour une des places de sûreté. Des Seigneurs du voiſinage, animés du même eſprit, firent avec eux une aſſociation pour le maintien de la Religion Catholique. Cet exemple fut bientôt ſuivi par un grand nombre de villes du Royaume. Ainſi ſe forma la Ligue que l'on qualifia d'*Union Sainte*, & qui devint ſi funeſte à la Religion & à l'Etat. *Les zélés Catholiques en furent les inſtrumens; les nouveaux Religieux, les paranymphes & les trompettes; les Grands du Royaume les Auteurs & les Chefs. La molleſſe du Roi lui laiſſa prendre accroiſſement; & la Reine mere y donna les mains, non par aucun zele de Religion, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots.* (Mézerai.) Les premiers mouvemens de la Ligue firent ſentir à ces derniers ce qu'ils avoient à craindre. Ils ſe plaignent hautement de cette confédération, comme s'ils n'en avoient pas eux-mêmes donné l'exemple dans les différentes aſſociations qu'ils avoient faites entre eux. Pour la réprimer, ils demanderent avec inſtance l'Aſſemblée des Etats: elle leur fut accordée. Le Roi en fit l'ouverture à Blois le 6 Décembre. Mais les Huguenots n'y trouverent pas les avantages qu'ils avoient eſpérés. L'Aſſemblée, dont tous les membres étoient Catholiques, révoqua leurs priviléges, décida qu'on leur feroit la guerre, autoriſa la Ligue, & obligea le Roi de la ſigner. Ce Prince fit plus, il ſe déclara Chef de cette aſſociation: politique ſage, quoique blâmée par quelques Ecrivains, & que l'événement auroit juſtifiée, ſi ce Prince eût montré dans ſa conduite autant de fermeté qu'il avoit fait paroître de valeur à la tête des armées ſous le dernier régne.

L'an 1577, les Etats de Blois ſont terminés au commencement de Mars. En conſéquence de la réſolution qu'on y avoit priſe, la guerre recommence entre les Catholiques & les Huguenots. Le Roi met à la tête d'une armée le Duc d'Anjou, qui ſe rend maître de la Charité-ſur-Loire au mois d'Avril, puis d'Iſſoire en Auvergne. Damville, réconcilié avec la Cour, par traité du 21 Mai, tourne ſes armes contre le parti qu'il avoit juſqu'alors ſoutenu. Il enleve pluſieurs places aux Réligionnaires, & met le ſiége devant Montpellier. Tandis qu'il le preſſe, le Roi, dans la crainte que les rébelles n'appellent des troupes étrangeres en France, leur accorde une nouvelle paix. Elle fut ſignée le 17 Septembre à Bergerac, ratifiée par le Roi, le 5 Octobre, à Poitiers, & ſuivie d'un 6ᵉ Edit de pacification, moins favorable que le dernier. La nouvelle qu'en reçut le Prince de Condé pendant la nuit à la Rochelle, lui cauſa tant de joie qu'il la fit publier ſur le champ aux flambeaux. Montpellier fut une des places de sûreté accordées aux Huguenots; mais bientôt les hoſtilités ſe renouvellerent en Languedoc & en Guienne.

La fureur des duels, excités pour l'ordinaire par des intrigues amoureuſes, régnoit alors plus que jamais en France. L'an 1578, le 27 Avril, combat de Caylus (Levis,) Maugiron & Livarot, trois mignons, ou jeunes favoris de Henri III, contre Balzac d'Entragues, d'Aidie de Riberac & Schomberg, attachés aux Guiſes. Maugiron fut tué ſur la place, Caylus mourut 28 jours après de ſes bleſſures. Le 21 Juillet, S. Maigrin, autre mignon de Henri, fut aſſaſſiné par ordre du Duc de Guiſe, ou du Duc de Mayenne, ſon frere, pour s'être vanté d'être dans les bonnes graces de Madame de Guiſe. Le Roi les fit enterrer tous les trois avec pompe dans l'Egliſe de S. Paul, & fit placer la ſtatue de chacun d'eux ſur leur tombeau. Ces mignons étoient très diffamés pour leurs mœurs: ils mêloient, à l'exemple du Souverain, la ſuperſtition à la débauche; & tandis qu'ils ſe donnoient en ſpectacle avec lui dans des proceſſions de pénitens, ils menoient la vie la plus licentieuſe à la Cour. Le peuple cependant gémiſſoit ſous le poids des impôts dont le Roi les accabloit pour fournir au luxe de ſa Cour, & ſatisfaire l'inſatiable avidité de ſes favoris. Il envoya, le 9 Septembre, juſqu'à 22 Edits burſaux au Parlement qui n'en voulut enregiſtrer que 2. Il fit une choſe plus louable, au mois de Décembre ſuivant, en inſtituant l'Ordre des Chevaliers du S. Eſprit. La cérémonie s'en fit aux Auguſtins le 31 de ce mois, & les deux jours ſuivans. Cet établiſſement, où l'on n'admettoit que la haute Nobleſſe, fit tomber celui de S. Michel, dont l'entrée fut depuis ouverte au mérite perſonnel ſans naiſſance diſtinguée. Il ſembloit, & c'étoit l'intention du Roi, devoir auſſi ramener du Calviniſme les principaux Seigneurs, parce que la profeſſion de la Foi Catho-

(1) Les Reitres étoient la cavalerie des Allemands, et les Lanſquenets leur infanterie.

lique étoit une des conditions pour y entrer. Les Ligueurs par conſéquent n'avoient rien à y reprendre. Mais telle étoit leur haine contre le Roi que pendant qu'il dînoit avec ſes Chevaliers aux Auguſtins, ils afficherent à la porte de l'Egliſe un placard inſolent, où ils faiſoient une mauvaiſe application du premier chapitre d'Iſaye à la cérémonie, en ces termes : *Ecoutez la voix du Seigneur, Tyrans de ſon peuple, Princes qui imitez les Rois de Sodome : je hais vos ſolemnités, &c.* On vit même des écoliers ſe promener par les rues avec des fraiſes de papier ſemblables à celles que portoient le Roi & les courtiſans, criant, *à la fraiſe on connoît le veau.* Le Roi les fit mettre en priſon, & ce fut un nouveau grief contre lui. La Reine-Mere, plus occupée que le Roi, ſon fils, des affaires de l'Etat, avoit quitté la Cour au mois de Juillet précédent, pour aller trouver le Roi de Navarre en Guienne & traiter avec lui des moyens de faire obſerver les derniers Edits de pacification. Elle menoit avec elle la Reine Marguerite, qui juſques-là n'avoit pu obtenir du Roi, ſon frere, la permiſſion d'aller rejoindre ſon époux. La marche fut lente, parce qu'elles alloient à petites journées & qu'elles s'arreterent en divers lieux.

L'an 1579, la Reine-Mere ayant fait avec le Roi de Navarre un traité dans le mois de Février, à Nérac, engage ce Prince à revenir à la Cour. Elle parcourt enſuite le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, & arrive, ſur la fin de l'année, à Paris. Pendant l'abſence de la Reine, ſa mere, Henri III rendit, au mois de Mai, la fameuſe Ordonnance de Blois. Quoique dreſſée & publiée à Paris, on l'appelle de Blois, parce qu'elle a été rendue en conſéquence des cahiers préſentés par les Etats de Blois en 1576. Elle contient 363 articles, dont pluſieurs concernent la diſcipline eccléſiaſtique de France. Jean de Montluc, Evêque de Valence, l'un des Prélats les plus ſuſpects en matiere de Religion, & des négociateurs les plus habiles, étoit mort, le 13 Avril précédent, à Toulouſe. Son génie ſe déploya dans ſeize Ambaſſades dont il fut chargé pour les pays étrangers; ce qui l'engagea de prendre pour ſa deviſe ce vers de Virgile :

Quæ regio in terris noſtri non plena laboris?

On vit éclater en 1580 une nouvelle guerre qu'on appella *des Amoureux*, parce que des intrigues de galanterie y donnerent occaſion. Le Roi de Navarre la fit réſoudre dans une Aſſemblée de Religionnaires tenue à Montauban. Tandis que ſe commettent les premieres hoſtilités, le Duc d'Anjou paſſe à Londres dans la vue d'épouſer la Reine Eliſabeth, & revient avec de vaines eſpérances. Le Roi de Navarre prend Cahors le 5 Mai. Ce fut au ſiége de cette place qu'on fit uſage, pour la premiere fois, du pétard. Le Maréchal de Biron, beaucoup plus fort que le Roi de Navarre, l'empêche de faire aucun progrès en Guienne. Sur la fin de Juin, le Maréchal de Matignon, à la tête d'une armée de Royaliſtes, aſſiége la Fere, & s'en rend maître le 12 Septembre. Les boulets rouges, ſuivant la conjecture du P. Daniel, furent employés à ce ſiége pour la premiere fois. Le Duc d'Anjou perſiſtoit toujours dans le deſſein d'obtenir la main d'Eliſabeth. Il avoit de plus formé le projet de ſe faire Souverain des Pays-Bas, où le Roi d'Eſpagne avoit perdu toute ſon autorité. Pour ſe rendre favorable le Roi de Navarre & le faire entrer dans ſes vues, il va le trouver, & l'engage à faire la paix. Elle eſt ſignée, le 26 Novembre, à Fleix, près de Sainte-Foi. Mais cette paix, au lieu de rétablir l'ordre dans le Royaume, y met la confuſion par les déréglemens, les diſſolutions & les folles dépenſes où les favoris jettent le Roi.

La fermentation des eſprits étoit toujours grande dans la Guienne. Pour la calmer, le Roi, dans le mois de Janvier 1581, donne un ſeptieme Edit de pacification. Mais il n'eut pas un effet auſſi prompt & auſſi général qu'on l'avoit eſpéré. Le Prince de Condé en ſuſpendit l'acceptation dans le Languedoc, où il s'étoit rendu. Les Huguenots de cette Province s'y ſoumettent enfin dans les derniers jours d'Octobre. Vers le même tems, le Duc d'Anjou quitte furtivement la Cour, où il étoit ſans conſidération, & va tenter l'établiſſement qu'il projettoit dans les Pays-Bas. Il ne fut point trompé dans ſes eſpérances. Les Etats de Hollande lui déferent la ſouveraineté par le conſeil de Guillaume, Prince d'Orange. Etant paſſé de-là en Angleterre, au mois de Novembre, il y reſta trois mois, carreſſé & fêté par la Reine Eliſabeth, ſans pouvoir néanmoins obtenir la main de cette Princeſſe, qui étoit l'objet de ſon voyage. De retour dans les Pays-Bas au mois de Février 1582, il y eſt couronné, le 19 de ce mois, Duc de Brabant dans Anvers. Il fut enſuite reconnu Comte de Flandre. Mais ſa conduite ne ſoutint pas ces heureux commencemens.

En France, Anne de Joyeuſe, créé Duc & Pair, au mois d'Août 1581, voulut ſe prévaloir de la faveur du Roi pour enlever au Duc de Montmorenci le Gouvernement de Languedoc. La diviſion qui éclata entre ces deux Seigneurs, l'an 1582, à cette occaſion, fut très funeſte à la Province. Des brigands en profiterent pour y commettre impunément les plus grands déſordres. Le Roi, ſur les plaintes qui lui en furent portées, employa ſon autorité pour réconcilier les deux Maiſons, & y réuſſit. La tranquillité fut alors rétablie en Languedoc. (Vaiſſete, T. V.)

Il eût été à ſouhaiter que Henri III donnât la même attention aux divers abus qui régnoient dans le Gouvernement; mais réſervant toute ſa tendreſſe pour ſes favoris, il ne montroit que de l'indifférence pour les beſoins de ſon peuple, & ſouffroit qu'on le vexât & qu'on l'opprimât pour les enrichir. Sa grande occupation avec eux étoit d'inventer de nouvelles pratiques de dévotion & d'en faire parade aux yeux du public pour ſervir de voile à ſes infâmes débauches. L'an 1583, il inſtitua une confrairie de pénitens en l'honneur de l'Annonciation, & s'y fit inſcrire. On le vit, le 25 Mars, couvert d'un ſac de toile blanche, marcher en proceſſion à la tête des confreres. Une groſſe pluie, qui les accueillit dans la marche, fit rire les ſpectateurs & donna lieu au quatrain ſuivant :

Après avoir pillé la France
Et tout ſon peuple dépouillé,
N'eſt-ce pas belle pénitence
De ſe couvrir d'un ſac mouillé.

Les aventures de François, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, finirent, l'an 1584, par une maladie qui l'enleva, le 10 Juin, à Château-Thierri, dans la 30e année de ſon âge. Il avoit été obligé, l'année précédente, de quitter les Pays-Bas pour s'être brouillé mal-adroitement avec le Prince d'Orange. (Voy. *les Ducs d'Alençon.*) Sa mort rapprocha le Roi de Navarre du trône de France, dont elle le rendit l'héritier préſomptif. Ce fut alors que les Ligueurs commencerent à déployer tout leur fanatiſme. Ils avoient à leur tête le Duc de Guiſe & ſon frere

le Cardinal, qui, ſe parant du zele de maintenir la Foi Catholique en France, cachoient, ſous ces dehors impoſans, l'ambition d'y régner ſouverainement. Excités par ces deux Chefs, les Prédicateurs invectivent dans les chaires contre le Prince qu'on leur deſtine pour Maître, & les Confeſſeurs les ſecondent dans le tribunal de la pénitence (1). Les Guiſes font entrer dans leurs vues le Pape Grégoire XIII, & plus facilement encore Philippe II, Roi d'Eſpagne : ils levent enfin des troupes. Il falloit, pour éblouir la multitude, oppoſer au Roi de Navarre un concurrent dont les prétentions paruſſent auſſi bien fondées à peu près que les ſiennes. On le trouva dans le Cardinal Charles de Bourbon, ſon oncle (2). L'an 1585, ſéduit par le Duc de Guiſe, Charles publie, le 31 Mars, un manifeſte daté de Péronne, dans lequel il inſinue que la Couronne de France, le Roi venant à décéder ſans enfans mâles, doit lui appartenir préférablement au Roi de Navarre, ſon neveu, déclame contre les abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement, & déclare *avoir juré de tenir la main-forte & armée à ce que l'Egliſe ſoit réintégrée en ſa dignité & en la vraie ſeule religion Catholique; que la Nobleſſe jouiſſe de ſes honneurs & privileges, que le peuple ſoit ſoulagé, les nouveaux impôts, établis depuis le Roi Charles IX, abolis, les Parlemens maintenus dans leurs prérogatives, & les Etats, quand ils ſeront aſſemblés, dans leur autorité.* Cette déclaration, à la tête de laquelle on avoit mis une liſte de Princes tant nationaux qu'étrangers, qui s'étoient engagés à l'appuyer, produiſit une commotion générale dans le Royaume. Le Roi de Navarre & le Roi de France firent en cette occaſion deux perſonnages bien différens. Le premier, de concert avec le Duc de Montmorenci, dreſſe, le 10 Juin, à Bergerac, un manifeſte, pour répondre aux prétentions de ſon oncle & aux imputations de la Ligue. Le ſecond dévoile ſes craintes & ſon découragement dans une apologie où il s'avoue coupable, & où il conjure les factieux de mettre bas les armes. Il fait plus, il s'unit à eux par un traité, ſigné, le 7 Juillet, à Nemours, & donne en conſéquence un Edit pour révoquer tous les priviléges des Proteſtans & accorder aux Chefs de la Ligue des places de ſûreté, comme ceux-là en avoient ci-devant obtenu. Le feu de la guerre alors eſt allumé dans toutes les Provinces. Le Duc de Mercœur (Philippe Emmanuel de Lorraine) en Bretagne, combat pour la Ligue; Leſdiguieres, en Dauphiné, pour les Huguenots; le Duc de Montmorenci pour les Royaliſtes; & le Duc (Anne) de Joyeuſe contre ceux-ci en Languedoc. Grégoire XIII étant mort ſur ces entrefaites, Sixte-Quint, qui le remplace, ſignale ſon exaltation par une Bulle du 10 Septembre, contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, qu'il traite de race bâtarde, ſur la ſuppoſition que Jeanne d'Albret, leur mere, étoit mariée au Duc de Cleves avant d'épouſer Antoine de Bourbon, les déclarant de plus hérétiques relaps, excommuniés, déchus de tous leurs domaines, & incapables de ſuccéder au trône de France. Les deux Princes répondirent, le 6 Novembre, à cette Bulle par une proteſtation qu'ils vinrent à bout de faire afficher aux portes du Vatican. Ce coup de vigueur leur attire l'eſtime du Pape, qui, dans le fond, condamnoit la Ligue, comme une cabale préjudiciable à l'autorité des Rois & aux intérêts de la Religion. Mais la Bulle de Sixte ne laiſſoit pas de favoriſer les Ligueurs en excluant du trône de France le Roi de Navarre, qui étoit le Prince qui leur tenoit le plus au cœur. Ce fut alors que ſe forma parmi ceux de Paris une Ligue particuliere qu'on nomma la *Ligue des Seize*, non du nombre de ceux qui la compoſoient, car ils n'étoient, à ce qu'on prétend, que dix (3); mais de celui des quartiers de Paris, qu'ils s'étoient diſtribués & avoient partagés entre eux pour l'adminiſtration des affaires publiques. Quoique tous gens vendus au Duc de Guiſe, leur aſſociation ſe forma néanmoins à ſon inſu. Elle fit de grands progrès en peu de tems. L'impreſſion de la Bulle de Sixte V fut ſon premier ouvrage.

On vit en 1586 trois Princes du nom de Henri, armés, avec leurs partiſans, les uns contre les autres; ſavoir, le Roi de France, le Roi de Navarre & le Duc de Guiſe; le premier à la tête des Royaliſtes, le ſecond à la tête des Huguenots, & le troiſieme Chef des Ligueurs : c'eſt ce qu'on nomma *la guerre des trois Henris*. Elle ne produiſit aucun événement remarquable; mais elle nourrit & fortifia la haine réciproque dans les partis. Celle des Seize, contre Henri III, étoit la plus envénimée & la plus fougueuſe. L'an 1587, ils forment une entrepriſe pour enlever à ce Monarque la couronne & la liberté. Il en eſt averti, & ne prend nulles meſures ſur cet avis. Mais le Duc d'Epernon (4) arrête les deſſeins des Factieux, en ſe rendant maître de la Baſtille & de l'Arſenal. Le Duc de Mayenne, frere du Duc de Guiſe, ſort alors de Paris, ne s'y croyant plus en ſûreté. Il ſe répand des libelles ſéditieux contre le Roi. Le 20 Octobre, le Duc de Joyeuſe perd la bataille de Coutras en Guienne, contre le Roi de Navarre, & périt dans l'action (5) avec Claude de S. Sauveur, ſon frere cadet. Quelques uns prétendent que l'aîné fut tué de ſang froid. Le Roi de Navarre, avant le combat, ſi l'on en croit les Mémoires de Sulli, avoit dit au Prince de Condé & au Comte de Soiſſons : *Souvenez-vous que vous êtes du ſang des Bourbons; & vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous*, répondirent-ils, *nous vous ferons voir que nous ſommes de bons cadets.* Il avoit auſſi dit à ſes ſoldats, en montrant le Duc de Joyeuſe : » Amis, voici un nouveau marié dont la dot eſt en-» core toute entiere dans ſes coffres. C'eſt à vous de

(1) » La Ligue commença, dès le mois d'Octobre 1584, à se dé-» clarer. Les Prédicateurs de l'Avent saisirent ce tems. L'arrivée du » Messie tant attendu, l'appréhension de celle du Roi de Navarre, » furent un champ ouvert aux antitheses. Cette année se termina » par le Traité de Joinville. Le Roi d'Espagne y prit la qualité de » Protecteur du Royaume; le Cardinal de Bourbon, de premier » Prince du Sang; les Guises, de Peres du peuple. » (*Gal. philos.*)

(2) Le Cardinal de Bourbon étoit alors âgé de 62 ans. Il quitta l'habit Ecclésiastique pour endosser la cuirasse. (*ibid.*)

(3) Le quatrain suivant, qu'on fit sur cette faction, sembleroit néanmoins annoncer que ses Chefs étoient au nombre de seize.

A chacun le sien c'est justice.
A Paris seize Quarteniers,
A Montſaucon seize piliers;
C'est à chacun son bénéfice.

(4) Jean Louis de Nogaret, fait Duc d'Epernon et Pair de France au mois de Novembre 1581.

(5) Prêts à commencer la bataille, le Roi de Navarre et ceux de la Religion se prosternerent en terre pour prier Dieu. Le Duc de Joyeuse, les regardant comme gens qui paroissoient déjà tout humiliés et abattus, dit à M. de Lavardin : *Ils sont à nous; voyez-vous pas comme ils sont à demi battus et défaits; à voir leur contenance, ce sont gens qui tremblent. Ne le prenez pas là*, répondit Lavardin, *je les connois mieux que vous; ils font bien les doux et les chatemites : mais que ce vienne à la charge, vous les trouverez diables et lions, et vous souvenez que je vous l'ay dit.*

» l'y chercher ». Le mariage du Duc n'étoit pas ſi récent, ayant été fait dès le 24 Septembre 1581, avec Marguerite de Lorraine, ſœur de la Reine de France. Henri du Bouchage, ſon frere puîné, s'étant fait Capucin le 4 Septembre précédent, ſous le nom de Frere Ange, Scipion, ſon quatrieme frere, Grand-Prieur de Toulouſe, hérita de ſon Duché. Le vainqueur de Coutras ne remporta, par ſa faute, qu'une gloire ſtérile. Au lieu de profiter de ſa victoire pour abattre la Ligue, il retourna en Béarn, où l'amour de la Comteſſe de Guiche le rappelloit. Henri III, près d'être accablé par ſes ennemis, ſort enfin de l'engourdiſſement où le tenoit Villequier, ſon favori. Il ſe met en campagne au mois d'Octobre, & arrête, ſur les bords de la Loire près de la Charité, une armée de Suiſſes & d'Allemands, qui alloient joindre le Roi de Navarre. Obligés de rebrouſſer chemin, ils ſont ſurpris & battus de nuit, le 27 du même mois, à Vimori près de Montargis, par le Duc de Guiſe, que le Baron de Donaw, leur Général, appelloit, pour cette attaque nocturne, le *Prince des ténebres*. Mais Guiſe lui fit voir qu'il ſavoit le battre auſſi bien le jour que la nuit; car l'ayant atteint, le 24 Novembre, à Auneau dans la Beauce, il tailla en pieces la plus grande partie de ſes troupes, & l'obligea de s'enfuir avec peu de ſuite. Enfin après avoir perdu beaucoup des leurs en diverſes rencontres, ces étrangers obtinrent du Roi, le 8 Décembre, la liberté de retourner chez eux à des conditions honteuſes. Cette expédition glorieuſe ne fit pas mieux accueillir Henri III des Pariſiens à ſon retour. Les partiſans des Guiſes ne ceſſerent de le décrier en particulier & en public, dans leurs écrits & dans leurs ſermons. Les plus notables d'entre eux s'étant rendus auprès de leur Chef à Nanci, dreſſerent avec lui, en cette ville, au mois de Février 1588, un mémoire ſéditieux pour être préſenté au Roi. Il contenoit onze articles de demande, dont les principaux avoient pour objet la publication du Concile de Trente, l'établiſſement de l'Inquiſition, le changement du Gouvernement. La hardieſſe de cet écrit fit prendre au Roi des meſures pour tenir le Duc de Guiſe éloigné de Paris. Henri, Prince de Condé, tombe malade dans ces entrefaites, & meurt à S. Jean d'Angeli, le 5 Mars, âgé de 35 ans. Il étoit brave, & ſans la jalouſie qu'il avoit contre le Roi de Navarre, il eût ſervi utilement ſon parti. Charlotte de la Trémoïlle, ſa femme, qu'il laiſſa enceinte de trois mois, mit au monde, le 1 Septembre ſuivant, comme le marque M. de Thou, un fils qui fut Henri II, pere du Grand Condé. C'eſt donc une fauſſeté de dire avec les gens du peuple qu'elle n'accoucha qu'au bout de 13 mois de veuvage. Ce trait n'eſt pas le ſeul que la calomnie lança contre elle. On l'accuſa de l'empoiſonnement de ſon époux; & le Roi de Navarre, l'ayant fait arrêter, chargea les Juges de S. Jean d'Angeli d'inſtruire ſon procès. Mais, par Arrêt du Parlement de Paris, rendu le 24 Juillet 1596, elle fut pleinement déchargée de cette accuſation; & déclarée *pure & innocente des cas à elle impoſés.*

Le 9 Mai, dans le tems qu'on s'y attend le moins, arrive de Soiſſons à Paris le Duc de Guiſe, contre la défenſe du Roi, qu'il proteſta depuis ne lui être point parvenue. Le peuple, transporté d'une joie fanatique, le reçoit comme en triomphe. On annonce au Monarque qu'il doit venir ſe préſenter devant lui; irrité de cette hardieſſe, il jette trois ou quatre fois les yeux ſur un épieu qui étoit toujours, ſuivant l'ancien uſage, au chevet du lit de nos Rois, paſſe dans ſon cabinet, y reſte près d'un quart d'heure, revient toujours fort agité, regarde encore l'endroit où devoit être l'épieu, & ne le voyant plus, demande qui l'a ôté: *moy, & j'ay cru vous ſervir*, répond Villequier, premier Gentilhomme de ſa Chambre. Le Duc paroît, & le Roi, qui vouloit le poignarder un moment auparavant, n'a pas le courage de s'aſſurer de ſa perſonne. Ce Monarque ne ſe trouvant plus le maître à Paris, y fait entrer, le 12 Mai (ce qu'il auroit dû faire trois jours plutôt) 6 mille hommes de troupes pour ſa ſûreté. Les Ligueurs, excités par Crucé, Procureur au Châtelet, l'un des plus violens des Seize, ſe ſoulevent à cette occaſion, tendent les chaînes, & barricadent les rues, après les avoir dépavées; d'où vient à ce jour le nom de *Journée des barricades*. Les troupes du Roi, enfermées de toutes parts, ſe trouvent expoſées, ſans pouvoir ſe défendre, aux mouſquetades des fenêtres & aux pavés dont chaque maiſon s'étoit fournie. Le Duc de Guiſe, mandé au Louvre pour faire ceſſer ce tumulte, répond qu'il n'y peut rien, & ſe retire. Il prouva bientôt après le contraire; car étant ſorti de ſon Hôtel ſans autres armes que ſon épée, il appaiſa le peuple par ſa ſeule préſence, & allant de barricade en barricade, il délivra les pauvres ſoldats dont environ 20 avoient déjà été tués & un plus grand nombre bleſſés, & les fit mener au Louvre. Effrayé de cette émeute, le Roi ſort de Paris le 13, & ſe rend à Chartres, puis à Rouen, où il paſſe tout l'été. Son départ conſterne les Pariſiens, & leur fait appréhender une vengeance proportionnée aux outrages qu'ils lui ont faits. Pour obtenir leur pardon & ſon retour, ils lui font une députation à la tête de laquelle ils mettent le Frere Ange, Capucin (auparavant Henri de Joyeuſe, l'un des mignons du Roi.) Accompagné de ſes confreres & d'un nombre de perſonnes chargées de repréſenter la paſſion du Sauveur, frere Ange part, & arrive à Chartres, le corps nu juſqu'à la ceinture, une groſſe croix de bois ſur ſes épaules, ayant à ſes côtés deux Capucins qui le frappent à grands coups de diſcipline. Dans cet état, il va ſe jetter aux pieds du Roi qui entendoit vêpres à la Cathédrale. Henri, touché autant que ſurpris de ce ſpectacle, donne une réponſe favorable. Mais au lieu de retourner à Paris, il paſſe à Rouen. Ce fut là que la paix ſe fit le 21 Juillet, par l'*Edit de réunion*, qui porte entre autres choſes, qu'avenant la mort du Roi ſans enfans mâles, on ne lui donnera pour ſucceſſeur aucun Prince hérétique, ou fauteur d'héréſie. Le Roi part, ſur la fin de Septembre, pour les Etats de Blois, dont la premiere ſéance ſe tint le 16 Octobre. Le Duc de Guiſe ne manqua pas de s'y rendre; ſon but étoit d'y faire dépoſer le Roi, ou de le réduire à l'état des Rois fainéans de la premiere race, ſous les Maires du Palais. C'eſt ce que le Duc de Mayenne, ſon frere, brouillé alors avec lui ainſi qu'avec le Cardinal de Guiſe, ſon autre frere, fit dire à ce Monarque, par Alfonſe Ornano, vers le commencement de Décembre. Henri III reçoit d'autre part de ſemblables avis, qui ne ſont que trop confirmés par la conduite que le Duc de Guiſe tient dans les Etats. L'audace qu'il y étale, & les demandes inſolentes des Députés, qui n'agiſſoient que par ſon inſpiration, ne permettent plus à Henri III d'en douter. Ce Prince enfin prend la réſolution de le faire périr pour pré-

venir ſon propre malheur. Le Duc eſt averti, par différens billets, du ſort qu'on lui prépare. *On n'oſeroit*, écrit-il ſur quelques uns, tant ſa préſomption l'aveugloit. Enfin le 23 Déc., il eſt poignardé ſur les huit heures du matin, par des aſſaſſins apoſtés (1), comme il entroit dans le cabinet du Roi qui l'avoit fait appeller. (Voy. *les Sires de Joinville.*) On arrête dans le même tems le Cardinal, ſon frere, le Cardinal de Bourbon, d'Epinac, Archevêque de Lyon, le Prince de Joinville, fils du Duc de Guiſe, avec quelques autres Chefs de la Ligue. Le Cardinal de Guiſe & d'Epinac, enfermés dans une même chambre, ſe confeſſent réciproquement, s'attendant l'un & l'autre à la mort. Le premier eſt percé de coups le lendemain dans un paſſage obſcur où on l'avoit fait entrer en le tirant de ſa chambre (2); le ſecond, ſauvé par le crédit de ſon neveu le Baron de Lux, eſt transferé, avec les autres priſonniers, au Château d'Amboiſe, où il obtint de le Guaſt, auquel il avoit été remis, ſa liberté, moyennant une rançon de 30 mille livres. (*Maſures de l'Isle Barbe*, T. II, p. 39.) Le Duc de Savoie, profitant de la confuſion qui régne en France, s'empare, au mois d'Octobre, du Marquiſat de Saluces, ſous prétexte d'empêcher l'héréſie d'y pénétrer.

Le ſang des Guiſes ranima le feu de la guerre civile, loin de l'éteindre. Furieux de la mort de leurs Chefs, les Ligueurs réſolurent de tout mettre en œuvre pour la venger. Les Pariſiens éclaterent pardeſſus tous. Ce peuple, qui, par ſa révolte, avoit forcé le Roi de s'éloigner de lui, & qui preſque auſſitôt touché de regret, lui avoit député, juſqu'à deux fois, pour l'engager à revenir, reprend ſes premiers ſentimens, dès qu'il apprend que l'auteur des troubles n'eſt plus; il les exhale dans ſes diſcours, dans des libelles, dans les ſermons par la bouche des Prédicateurs, dans le tribunal de la pénitence par le miniſtere des Confeſſeurs, qui refuſent l'abſolution à ceux qui reconnoiſſent Henri III pour Roi légitime. Le Curé de S. Barthelemi, prêchant le jour de l'An, 1589, oſe exiger de ſes auditeurs un ferment de venger la mort des Guiſes, & leur fait lever la main en ſigne d'acquieſcement. Achille du Harlai, Premier-Préſident, étoit aſſis à l'Œuvre. *Levez la main*, lui dit-il, *M. le Premier-Préſident, & levez-la bien haut afin que tout le monde le voye.* Le Magiſtrat obéit dans la crainte d'être mis en pieces par la populace à qui l'on avoit fait accroire qu'ayant été conſulté ſur la mort du Duc de Guiſe, il y avoit conſenti. La Sorbonne elle-même approuva ces attentats par des déciſions contre leſquelles un très petit nombre eut le courage de reclamer. La Reine-Mere, retirée à Blois, termina dans ces entrefaites la carriere de ſa vie le 5 Janvier. Elle étoit dans la 70e année de ſon âge, étant née le 23 Avril 1519. La mort de cette Princeſſe, qui avoit ſoutenu dans le monde un ſi grand rôle pendant 30 ans, fit très peu d'impreſſion ſur les eſprits; & ne changea preſque rien à l'état des affaires. Son corps reſta à Blois, & ne fut porté que 21 ans après à S. Denis (3).

Buſſi le Clerc, qui de Procureur avoit été fait Gouverneur de la Baſtille, par le Duc de Guiſe, entre à main armée, le 16 Janvier, au Palais, d'où il amene Achille de Harlai, Premier-Préſident, avec cinquante autres Magiſtrats à la Baſtille, où il les fit traitter avec une dureté qui le fit appeller le *Grand Penitencier du Parlement.* Il crée enſuite un Parlement nouveau, ou plutôt il oblige les 126 Magiſtrats, qui reſtoient, à continuer leurs fonctions, après les avoir fait jurer ſur le Crucifix de ne jamais ſe départir de la Ligue. L'audience eſt tenue le lendemain par le Préſident-Barnabé Briſſon, qui, voulant ſe menager entre les deux partis, proteſte en ſecret, devant deux Notaires, qu'il cede à la violence. Le 12 Février, arrivée du Duc de Mayenne, frere cadet du Duc de Guiſe, à Paris. Il eſt nommé, par la faction des Seize, Lieutenant-Général de *l'Etat royal & Couronne de France.* L'eſprit des Pariſiens ſe communique, par une eſpece de contagion, aux Provinces. A Toulouſe, le Premier Préſident Duranti, attaché à la Religion & au Roi, eſt mis à mort, le 10 Février, par les Ligueurs. Edit du Roi, pour transférer le Parlement de Paris à Tours. Il paſſe lui-même en cette ville avec ſa Cour, ne ſe trouvant plus en ſûreté à Blois. Qui le croiroit? Henri III, menacé de tous côtés, n'avoit point encore d'armée. La néceſſité l'oblige d'avoir recours au Roi de Navarre, ſon vainqueur. Ce Prince lui mene ſon armée; & avant qu'elle arrive, il a une entrevue avec lui le 30 Avril. Les deux Rois, après avoir fait des grands progrès du côté de la Loire, s'avancent vers Paris pour en faire le ſiége. Sur leur route ils ſont joints, le 26 Juillet, par Nicolas de Harlai, Baron de Sanci, qui amenoit à ſon Maître un corps de 10 mille Suiſſes, qu'il avoit levé à ſes propres dépens. Ce fut à cette occaſion qu'il engagea ce beau diamant, qui a paſſé depuis au Roi d'Angleterre, & qu'on nomme *le Sanci*. (Le Laboureur, Pinard.) Le 31 Juillet, Henri III établit ſon quartier à S. Cloud. Le jour ſuivant, il eſt frappé au bas ventre d'un coup de poignard par un fanatique, infecté du vénin de la ligue, nommé Jacques Clément. Il meurt, le lendemain, de ſa bleſſure, dans de grands ſentimens de pénitence, à l'âge de 37 ans, 10 mois & 14 jours, après un régne de 14 ans 5 mois & 20 jours, depuis ſon ſacre. On porta ſon corps à S. Corneille de Compiegne, d'ou il fut rapporté en 1610, à S. Denis. LOUISE DE VAUDEMONT, ſa femme, Princeſſe vertueuſe, morte à Moulins, le 29 Janvier 1601, ne lui donna point d'enfans. Ainſi fut éteinte l'illuſtre branche des Valois, qui avoit régné 261 ans, pendant leſquels elle donna 13 Rois à la France. La conduite de Henri III fut un mélange inconcevable

(1) Ces assassins étoient au nombre de 45, choisis parmi les gardes. Le brave Crillon, à qui le Roi avoit proposé de faire le coup, s'en étoit excusé en disant qu'il se battroit volontiers en duel avec le Duc, et promettoit de le renverser mort; mais que le métier de bourreau ne lui convenoit point. » Après ce meurtre, dit le Pr. » Hénaut, le Roi fit deux fautes qui lui enleverent tout le fruit qu'il » pouvoit en retirer; de n'avoir point fait arrêter à Lyon le Duc de » Mayenne, frere du Duc Henri, et de n'être point venu à Paris » renvoyer les principaux Chefs de la Ligue. »

(2) Le Roi fit brûler le corps du Cardinal et celui du Duc son frere, et jetter leurs cendres au vent, de peur que leurs prétendues reliques ne devinssent un objet de culte pour les Ligueurs et n'augmentassent leur fanatisme.

(3) » On a publié, dit l'Etoile, contre la mémoire de Catherine » plusieurs vers dont voici les meilleurs, faits pour lui servir d'épi» taphe : »

La Reine qui ci-gît, fut un diable et un ange;
Toute pleine de blâme, et pleine de louange.
Elle soutint l'Etat, et l'Etat mit à bas.
Elle fit maints accords, et pas moins de débats.
Elle enfanta trois Rois et cinq guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes.
Fit bien de bonnes loix et de mauvais édits.
Souhaite lui, passant, enfer et paradis.

de grandeur d'ame & de petiteſſe d'eſprit, de vigueur & de molleſſe, d'activité & d'indolence, de tendreſſe & d'inſenſibilité, de libertinage & de ſuperſtition. Nul Prince ne repréſentoit avec plus de dignité que lui dans les occaſions importantes. A la figure la plus noble & la plus prévenante, il joignoit une éloquence naturelle & majeſtueuſe; mais ce même Roi s'avilliſſoit aux yeux de ſes ſujets, par des amuſemens puériles, par une vie molle & effeminée, & par un mélange de libertinage & de dévotion. Au retour d'une proceſſion on le voyoit danſer à un bal un chapelet à têtes de morts pendu à ſon côté, ou ſe livrer à des divertiſſemens encore moins permis. Idolâtre de ſa peau comme une femme, il couchoit avec des gands pour conſerver la blancheur de ſes belles mains, ayant ſur ſon viſage une pâte préparée avec un maſque par deſſus. Oubliant ce qu'il devoit à ſa dignité, il donnoit des audiences, une corbeille pleine de petits chiens pendue à ſon côté, & il ne rougiſſoit pas de ſe promener dans Paris un bilboquet à la main. Par ſes propos indiſcrets, il flétrit l'honneur de preſque toutes les femmes de ſa Cour.

Quoique 9 mois après que Henri ſe fut évadé de la Pologne, cette République eût déclaré le trône vacant, & procédé en conſéquence à l'élection d'un nouveau Roi, ce Prince ne laiſſa pas de conſerver toute ſa vie le titre de Roi de Pologne. Le luxe & la paſſion du jeu furent portés à leur comble ſous ſon régne. On employa dans la fabrication des étoffes tant de matieres d'or & d'argent, que les Hôtels des monnoies en manquerent. Le marc d'or étoit alors à 222 livres, & le marc d'argent à 19.

C'eſt ſous le régne de Henri III que l'on introduiſit à la Cour les fauteuils pour la perſonne du Roi & des plians pour ſa ſuite. Dans un ouvrage de ce tems-là on repréſente Henri *aſſis, ainſi que deux de ſes mignons, dans des chaiſes* (fauteuils) *de velours, faites d'une façon qu'ils appelloient briſée ; le reſte de la compagnie avoit des ſieges qui s'ouvroient & ſe fermoient comme un gaufrier pris à rebours.*

L'an 1578, le Roi poſa à Paris, le 31 Mai, la premiere pierre du Pont-Neuf, qui fut entrepris ſur les deſſins de Jacques Androuet du Cerceau.

Henri III créa, le 31 Janvier 1586, la charge de Grand-Maître des Cérémonies, annexée juſqu'alors à celle de Grand-Maître de l'Hôtel. Ce fut Guillaume Pot de Rhodes qui en fut le premier revêtu.

Aux chapeaux, dont l'uſage, inventé ſous Charles VI, avoit été renouvellé ſous François I, Henri III préféra la toque Italienne qui donnoit à ſa figure un air plus efféminé. Il la portoit de velours, ornée de pierreries, panchée ſur une oreille, laiſſant à découvert l'autre à laquelle pendoit un diamant.

HENRI IV, DIT LE GRAND.

BRANCHE DE BOURBON (1).

1589. HENRI IV, Roi de Navarre, né le 13 Dé-

(1) GÉNÉALOGIE DES VALOIS ET DES BOURBONS.

LOUIS IX, SAINT, Roi de France.

PHILIPPE III, Roi de France.				ROBERT, Comte de Clermont.
PHILIPPE IV, Roi de France.			CHARLES, Comte de Valois.	LOUIS, Duc de Bourbon.
LOUIS X, Roi de France.	PHILIPPE V, Roi de France.	CHARLES IV, Roi de France.	PHILIPPE VI, Roi de France.	JACQUES I, Comte de la Marche, 2e fils.
			JEAN II, Roi de France.	JEAN, Comte de la Marche.
			CHARLES V, Roi de France.	LOUIS, Comte de Vendôme, 2e fils.
CHARLES VI, Roi de France.	LOUIS, Duc d'Orléans.			JEAN, Comte de Vendôme.
CHARLES VII, Roi de France.	CHARLES, Duc d'Orléans.	JEAN, Comte d'Angoulême.		FRANÇOIS, Comte de Vendôme.
LOUIS XI, Roi de France.	LOUIS XII, Roi de France.	CHARLES, Comte d'Angoulême.		CHARLES, créé Duc de Vendôme.
CHARLES VIII, Roi de France.		FRANÇOIS I, Roi de France.		ANTOINE, Duc de Vendôme & Roi de Navarre.
		HENRI II, Roi de France.		HENRI IV, Roi de France & de Navarre.
FRANÇOIS II, Roi de France.	CHARLES IX, Roi de France.	HENRI III, Roi de France.		

cembre 1553, au Château de Pau en Béarn, d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre & Duc de Vendôme, & de Jeanne d'Albret, deſcendant, par ſon pere, de Robert de France, Comte de Clermont, 6ᵉ fils de S. Louis, ſuccéda, le 2 Août, au Roi Henri III, comme le plus proche héritier de la Couronne de France. Le 4 du même mois, il reçut, de la plûpart des Seigneurs qui étoient dans l'armée Royale, le ſerment de fidélité, après avoir promis ſolemnellement de maintenir la Religion Catholique, de s'en faire inſtruire, & de ne permettre l'exercice de la Prétendue-Réformée, que ſuivant les Edits du feu Roi. Le Duc d'Epernon, Vitri, & quelques autres Seigneurs, n'ayant pas voulu prêter le ſerment, ſe retirerent, emmenant avec eux leurs troupes. Cette déſertion laiſſa dans l'armée un vuide qui empêcha de continuer le ſiége de Paris. Le Roi gagne la Normandie pour s'approcher des ſecours qu'il attendoit de la Reine d'Angleterre. Les Ligueurs de plus en plus éloignés de vouloir le reconnoître pour leur Souverain, rejettent avec indignation l'accommodement que ce Prince leur fait propoſer. Leur fureur étoit montée à ſon comble. La déteſtable doctrine du régicide s'enſeignoit & ſe prêchoit publiquement, & le monſtre, qui venoit de tremper ſes mains ſacrileges dans le ſang de ſon Souverain, étoit qualifié de Martyr. Le Duc de Mayenne marche vers Dieppe, que le Commandant de cette Place avoit livrée au Roi. Il eſt défait, le 21 Septembre, près d'Arques (1), quoique l'armée royale fût trois fois moindre que la ſienne. Après le combat, le Roi, qui s'étoit battu en ſoldat, écrivit à ſon cher Crillon : *Pends-toi, brave Crillon : nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.* Sur la fin d'Octobre, Henri IV revient devant Paris, dont il emporte d'aſſaut les fauxbourgs, le premier Novembre, à minuit. L'arrivée du Duc de Mayenne l'engage à ſe retirer. Il traverſe la Beauce, prend, chemin faiſant, pluſieurs Places, & arrive à Tours, où il fait ſon entrée le 21 Novembre. Ce même jour, le Duc de Mayenne fait proclamer Roi, dans le Parlement de Paris, ſous le nom de Charles X, le Cardinal de Bourbon, qui étoit priſonnier à Fontenai-le-Comte, & ſe fait confirmer, par cette Aſſemblée, le titre de Lieutenant-Général du Royaume pour le tems que dureroit la priſon du prétendu Roi. On fit battre de la monnoie au nom de ce dernier, & l'on fabriqua une médaille où ce Cardinal étoit repréſenté avec la couronne royale & cette légende : *Carolus X Dei gratia Francorum Rex.*

Rome, alarmée des troubles qui agitent la France, envoie le Cardinal Cajétan, avec la qualité de Légat, pour examiner l'état des choſes, & en ſuivre les progrès ſur les lieux. Il arrive, dans les premiers jours de Janvier 1590, à Paris. Le Pape (Sixte V) lui avoit ordonné de reſter neutre, ſuppoſé que la converſion du Roi ne fût pas déſeſpérée. Il fait le contraire & débute par s'unir aux Ligueurs. S'étant rendu, le 15 Janvier, au Parlement il a l'audace de vouloir ſe mettre dans le coin au-deſſous d'un dais uniquement deſtiné pour la perſonne du Roi. Le P. Préſident le prend doucement par la main, & le fait aſſeoir au deſſous de lui. (*Journ. de Henri IV.*) Les armes du Roi cependant continuent de proſpérer. Le 14 Mars, il gagne la bataille d'Ivri, au Diocèſe d'Evreux, contre le Duc de Mayenne, dont toute l'armée eſt taillée en pieces, ou miſe en fuite. Plein de confiance, Henri avoit dit à ſes troupes avant l'action : *Si vous perdez vos Enſeignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours dans le chemin de l'honneur & de la gloire.* Il tint parole, paya de ſa perſonne comme un ſimple ſoldat, & diſoit à chaque coup qu'il portoit : *Le Roi te touche, Dieu te guériſſe.* Un accident néanmoins penſa faire perdre la bataille. Henri Pot de Rhodes portoit la cornette blanche du Roi. Une bleſſure qu'il reçut dans les yeux l'ayant aveuglé, ſon cheval, dont la bride ſe rompit dans le même tems, l'emporta hors des rangs. On crut que le Roi ſe retiroit de la mêlée, & cela d'autant plus vraiſemblablement qu'un jeune Seigneur, dont le panache reſſembloit à celui du Roi, ſuivoit la cornette. Averti de ce déſordre, le Roi court de rang en rang pour y remédier. Dès qu'on le vit, le courage ſe ranima, & tous firent de ſi grands efforts qu'ils rompirent entiérement les ennemis. Le Marquis de Curton s'empare, le même jour, pour le Roi, d'Iſſoire & de l'Auvergne. Le 7 Mai, le Roi, maître des environs de Paris, forme le ſiége, ou blocus, de cette capitale, à deſſein de l'affamer. Le 9 du même mois, un vain ſimulacre de royauté s'évanouit par la mort du Cardinal de Bourbon, arrivée dans ſa priſon, à l'âge de 77 ans. Pluſieurs Ecrivains ont dit qu'il n'avoit accepté la Couronne que pour en fruſtrer Henri IV, ſon neveu. C'eſt préciſément le contraire : dès qu'il eut appris qu'on l'avoit proclamé Roi, il écrivit à Henri IV une Lettre par laquelle il lui déclaroit qu'il le reconnoiſſoit pour ſon légitime Souverain.

Les Ligueurs, ayant perdu leur prétendu Roi, ſont embarraſſés pour lui donner un ſucceſſeur. Philippe II, Roi d'Eſpagne, demandoit la Couronne pour l'Infante, ſa fille. Le Duc de Lorraine la ſollicitoit pour ſon fils. Chacun avoit ſon parti dans la Ligue ; mais l'état préſent des affaires ne permit pas alors de rien décider. Le ſiége de Paris continue : les aſſiégés, animés par la Ducheſſe de Montpenſier, par le Duc de Nemours, Gouverneur de la ville, par le Légat, par le Cardinal Pellevé, par Bernardin de Mendoza, Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe déterminent à tout ſouffrir plutôt que de ſe rendre. Le 14 Mai, (& non le 3 Juin) le délire de la Ligue enfante une ſcene extravagante & groteſque que notre ſiécle auroit peine à imaginer. Nous parlons de cette fameuſe proceſſion ou parade de Paris, compoſée de Prêtres, de Moines dont les habits étoient retrouſſés, & d'écoliers au nombre de 1300, ayant tous le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, le mouſquet ſur l'épaule, la pique à la main, le ſabre au côté, l'Evêque de Senlis, le Prieur des Chartreux & le Curé de S. Côme ouvrant la marche. Le Légat la vit défiler, accompagné du Jéſuite Bellarmin, depuis Cardinal, & d'autres Italiens ; mais ſon Sécrétaire ayant été tué, à la portiere de ſon caroſſe, d'un coup de fuſil lâché par un des champions, qui ne le croyoit pas chargé à balles, il ſe retira promptement, après avoir béni la troupe. Cette farce, où l'on ne vit ni Bénédictins, ni Céleſtins, ni Victorins, ni Génovéfains, fit rire les Pariſiens, & fut nommée *la Drôlerie* (2). Le 27 Juillet, tous les faux-

(1) Le Duc de Mayenne s'étoit flatté de prendre à cette bataille Henri prisonnier. Il avoit écrit au Pape et au Roi d'Espagne qu'il ne pouvoit lui échapper à moins de sauter dans la mer. Les bourgeois de la rue S. Denis louerent leurs fenêtres chèrement, pour voir passer le Béarnois pieds et mains liés, quand Mayenne, revenant vainqueur, feroit son entrée dans Paris. (*Portraits des Rois de France.*)

(2) Quelques uns néanmoins prétendent que cette scene est une fiction de Jacques Gillot, Doyen des Conseillers-Clercs du Parlement et l'un des Auteurs de la Satire Ménippée.

bourgs

bourgs de Paris ſont attaqués & emportés par l'armée du Roi. La ville ſe trouve alors réduite à la plus affreuſe diſette. Elle fut telle, que le 16 Août, on en vint juſqu'à faire du pain avec des os de morts réduits en farine. On appella ce funeſte aliment, dont moururent tous ceux qui en uſerent, *le pain de Madame de Montpenſier*, parce qu'elle en avoit loué l'invention. La chair humaine devint enſuite la nourriture des obſtinés Pariſiens. On alla à la chaſſe aux enfans; pluſieurs furent dévorés par ces faméliques, & on vit des meres ſe nourrir des cadavres de leurs propres fruits. Henri a pitié de ces forcenés, & permet que les aſſiégeans nourriſſent les aſſiégés. *J'aimerois autant*, dit-il, *n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné & tout déſolé par la mort de tant de perſonnes.* Le 30 Août, il leve le ſiége pour aller à la rencontre du Duc de Parme, (Alexandre Farneſe) qui venoit avec une armée eſpagnole au ſecours de Paris. Le Duc évite le combat, ſe rend maître de Lagni, le 8 Septembre, de Corbeil, le 24, jette des vivres dans la capitale, & reprend la route des Pays-Bas au mois ſuivant. Le Roi le pourſuit & le harcele en tête & en queue juſques ſur les frontieres. Paris & ſes environs n'étoient pas le ſeul théâtre de la guerre civile: elle n'étoit ni moins obſtinée ni moins vive dans la plupart des Provinces. Le Duc (Antoine Scipion) de Joyeuſe, & le Duc de Mercœur combattoient pour la Ligue, le premier en Languedoc, le ſecond en Bretagne, depuis la levée du ſiége de Paris, Leſdiguieres en Dauphiné repouſſoit & les efforts de cette faction, & ceux du Duc de Savoie, qui vouloit profiter des troubles pour s'emparer de cette Province. Ce dernier réuſſit mieux en Provence: au moyen des intelligences qu'il avoit dans la ville d'Aix, il y fit une entrée ſolemnelle le 11 Novembre, & cinq jours après, il fut déclaré par le Parlement Gouverneur & Lieutenant-Général de Provence, *ſous la Couronne de France.* Mais l'année ſuivante, Leſdiguieres & la Vallete firent évanouir ce vain titre par les avantages qu'ils remporterent ſur le Duc. Le 22 Décembre (1590), Grenoble, après un ſiége de 4 ſemaines & un blocus d'un an, eſt réduit avec toute la Province par Leſdiguieres, qui envoie auſſitôt S. Julien, ſon Secrétaire, au Roi pour lui en demander le Gouvernement. Henri IV le lui avoit promis; mais le Conſeil s'oppoſa à la demande, ſur ce que le Roi s'étoit engagé à ne donner des Gouvernemens qu'aux Catholiques. S. Julien ſe retira ſans répliquer; mais rentrant un moment après, *Meſſieurs*, dit-il, *votre réponſe ineſpérée m'a fait oublier un mot; c'eſt que puiſque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon Maître le Gouvernement de Grenoble, vous ſongiez aux moyens de le lui ôter.* Le Conſeil jugea que c'étoit là un cas tout particulier, & le brevet fut expédié ſur le champ. (Daniel.)

Grégoire XIV étant monté ſur le Saint Siége au mois de Décembre 1590, les Seize, par leurs émiſſaires, s'empreſſent de le mettre dans leurs intérêts, & l'engagent à publier des Lettres monitoriales datées du premier Mars 1591, contre Henri IV. Elles furent très mal accueillies en France. Le Parlement de Paris, ſéant partie à Tours, partie à Châlons, les condamne au feu, le 10 Juin, & décrete de priſe de corps le Nonce Landriano, qui les avoit apportées. Une Aſſemblée de Prélats, tenue à Mantes, puis à Chartres, les déclara nulles & abuſives par décret du 21 Septembre. Les hoſtilités entre les deux partis continuoient cependant aux environs de Paris. Le 3 Janvier (1591), le Chevalier d'Aumale, Prince Lorrain, voulant ſurprendre Saint-Denis, fut tué par la garniſon. Quelques jours après, le Roi tente à ſon tour de ſurprendre Paris. Il envoie devant lui des Officiers déguiſés en marchands de farine, conduiſant des voitures chargées de cette denrée. Ils ſont découverts à la porte S. Honoré, dont ils vouloient ſe rendre maîtres, & obligés de ſe retirer. On appella ce coup manqué, *la journée des farines.* Le 9 Février, le Roi, dans l'intention de couper la communication de la capitale avec la Beauce, inveſtit la ville de Chartres, qui ſe rend par compoſition le 19 Avril ſuivant. La diviſion ſe met parmi les Ligueurs, & de-là il ſe forme un tiers-parti pour mettre la couronne ſur la tête du jeune Cardinal de Bourbon, (Charles, fils de Louis, Prince de Condé.) Les Seize veulent abandonner le Duc de Mayenne, pour mettre à leur tête le jeune Duc de Guiſe, qui s'étoit échappé, le 5 Août, de ſa priſon de Tours, où il avoit été mis après l'aſſaſſinat de ſon pere. Ils profiterent de l'abſence du premier, pour faire pendre le Préſident Briſſon, Larcher, Conſeiller au Parlement, & Tardif, Conſeiller au Châtelet, qui leur étoient devenus ſuſpects. Ces exécutions ſont du 16 Novembre. Celle de Briſſon ſe fit à une poutre du Palais. Il demandoit en grace qu'on lui laiſsât achever en priſon ſon traité des anciennes formules, l'un des plus ſavans ouvrages de ſon ſiécle. On ne fit que rire de ſa demande. A peine lui accorda-t-on le tems de ſe confeſſer. Le Duc de Mayenne, Prince lent à ſe décider & plus lent à exécuter, ne ſe hâtant point de revenir, les Seize prennent encore le tems de ſon abſence pour écrire au Roi d'Eſpagne, & lui communiquer le deſſein qu'ils ont de faire ſa fille Reine de France en la mariant au Duc de Guiſe. Le Jéſuite Matthieu, qu'on appelloit *le Courrier de la Ligue*, eſt dépêché pour aller faire la demande de la Princeſſe. La Lettre ayant été interceptée eſt portée au Roi Henri qui ne manque pas d'en faire paſſer une copie au Duc de Mayenne. Ce fut une pomme de diſcorde qu'il jetta dans le parti du Duc. L'oncle éclairé par cette découverte devient le rival de ſon neveu & l'ennemi des Seize. Il revole à Paris pour y rétablir ſon autorité, & commence par ôter à Buſſi le Clerc le gouvernement de la Baſtille. Ayant fait arrêter enſuite quatre des plus furieux d'entre les Seize, il en fait pendre trois, le 4 Décembre, ſans forme de procès (1). Le Parlement de ſon côté fait ſubir la même peine au bourreau qui avoit exécuté le Préſident Briſſon & ſes compagnons. Juſqu'alors, dit un bel eſprit, on avoit cru que les bourreaux ne répondoient pas plus du *mal pendu* que la Tournelle du *mal jugé*, penſée mal appliquée; le bourreau s'étoit rendu coupable d'aſſaſſinat en exécutant des Magiſtrats qu'aucune autorité légale ne lui avoit remis entre les mains. Le Roi, ſur ces entrefaites, ayant reçu de l'argent & des munitions de la Reine d'Angleterre, & obtenu des Princes Proteſtans d'Allemagne une armée de 16 mille hommes, ſe détermine à entreprendre le ſiége de Rouen, que le Maréchal de Biron commence d'inveſtir le 11 Novembre. La place, où commandoit

(1) Buſſi le Clerc, Prévôt de Salle, puis Procureur avant d'être Gouverneur de la Baſtille, étoit du nombre des quatre, et, quoique le plus coupable de tous, il obtint permiſſion de ſe retirer. Etant paſſé à Bruxelles, il y vécut de ſon premier métier, ayant toujours un gros chapelet pendu à ſon cou. Il mourut au plutôt en 1634.

Villars-Brancas, fit une longue & vigoureuſe défenſe. Le Roi vient en perſonne, le 24 Novembre, à ce ſiége qui fut ſi fameux par les grands événemens qu'il occaſionna.

Le Duc de Parme, l'an 1592, s'avance, au mois de Février, pour délivrer Rouen. A ſon approche le Roi marche avec une partie de l'armée pour le combattre. Il eſt bleſſé, mais légèrement, aux reins dans une action où, avec un ſeul eſcadron, il oſe affronter une armée de 30 mille hommes. Le Duc auroit pu le prendre. On lui fait des reproches d'avoir manqué le coup. Il s'excuſe en diſant: *J'avois cru avoir affaire à un Général d'armée dans le Roi de Navarre, & non pas à un Capitaine de Chevaux-Légers; je n'ai reconnu qu'après le combat mon erreur.* Les aſſiégés, dans une ſortie qu'ils font le 26 Février, jettent le déſordre dans le camp royal, tuent près de mille hommes, enlevent les poudres avec une partie du canon, & rentrent en bon ordre dans la ville. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt une bleſſure conſidérable que reçut le Maréchal de Biron dans cette affaire, & qui le mit hors de combat. Villars-Brancas envioit au Duc de Parme la gloire de faire lever le ſiége. Ce Prince, s'en étant apperçu, ſe retire & feint de vouloir retourner au Pays-Bas. Son éloignement enhardit les aſſiégeans à redoubler les attaques. Villars-Brancas lui fait ſignifier que ſi dans 6 jours, à compter du 14 Avril, il ne reçoit point de ſecours, il eſt réſolu de traiter avec le Roi. Le Duc reparoît dans ce terme, & le 20 Avril il oblige le Roi de lever le ſiége. De-là, par le conſeil du Duc de Mayenne, il va prendre Caudebec. Le Roi, qui le ſuit, trouve moyen de l'enfermer entre la Seine, la Mer & ſon armée. Le Duc trompe la vigilance de l'ennemi en paſſant la riviere ſur un pont de bateaux. S'étant retiré en Flandre, il y meurt, le 3 Décembre ſuivant, avec la réputation de l'un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle. Le Roi paſſe en Champagne, & ſe rend maître d'Epernai. Mais il perd au ſiége de cette place le brave Armand de Biron, qui fut emporté d'un coup de canon le 26 Juillet. Biron ſe glorifioit d'avoir paſſé par tous les grades, depuis celui de ſoldat juſqu'à celui de Général, & diſoit que c'eſt ainſi qu'il faut devenir Maréchal de France. Il étoit zélé Catholique, & fut néanmoins des premiers à reconnoître Henri IV. Il laiſſa un fils, Charles de Biron, héritier de ſa valeur & de ſa ſévérité dans le commandement, créé Maréchal de France en 1594, & dont huit ans après nous verrons la déplorable fin.

Le Duc de Savoie s'aviſe encore de faire des incurſions ſur nos frontieres. Leſdiguieres, pour l'occuper chez lui, paſſe le Mont-Genèvre au mois de Septembre, & fait pluſieurs conquêtes en Savoie & dans le Piémont. (Voy. *les Ducs de Savoie.*) Le Duc de Lorraine, non moins avide de s'agrandir à nos dépens, faiſoit de ſon côté le ſiége de Beaumont en Argonne. Le Duc de Bouillon l'obligea de le lever le 14 Octobre, après avoir taillé en pieces un corps de ſes troupes. (Voy. *les Ducs de Bouillon.*) En Languedoc, Antoine Scipion, Duc de Joyeuſe, nommé Maréchal de la Ligue par le Duc de Mayenne, eſt forcé dans ſon camp devant Villemur, qu'il aſſiégeoit. Il ſe noie en fuyant, le 19 Octobre, dans le Tarn. Les Ligueurs tirent alors le P. Ange de Joyeuſe du Couvent des Capucins de Toulouſe pour le ſubſtituer à ſon frere. Le bon Solitaire quitte ſon habit en attendant la diſpenſe du Pape, (elle ne vint qu'en Juin 1594) prend l'épée, & ſe met à la tête de l'armée qui lui avoit déféré le commandement. Le 14 Novembre, il tient les Etats de la Ligue à Carcaſſonne. Un mois après, il convient d'une tréve d'un an avec le Duc de Montmorenci.

Le ſort des armes n'étant pas aſſez favorable aux vues ambitieuſes du Duc de Mayenne, il prit le parti de convoquer à Paris, le 5 Janvier 1593, les Etats Généraux, afin de procéder à l'élection d'un nouveau Roi. L'ouverture s'en fit le 26 du même mois. Le Duc de Feria, Ambaſſadeur d'Eſpagne, admis dans cette Aſſemblée le 2 Avril, oſe y propoſer d'abolir la Loi Salique, & de déclarer Reine de France l'Infante d'Eſpagne Iſabelle, petite-fille, par ſa mere Eliſabeth, du Roi Henri II. Cette propoſition révolte ceux d'entre les Députés qui avoient encore le cœur & le ſang françois. Roze, lui-même, Evêque de Senlis, ce panégyriſte du meurtre de Henri III, la rejette avec indignation, & la combat avec force. Le Duc de Mayenne, qui ſe voit dupé par les Eſpagnols, engage les Etats à conſentir à des conférences que le Roi avoit propoſées entre les deux partis: elles s'ouvrent à Surenne le 29 Avril, & finiſſent le 17 Mai. Renaud de Beaune de Semblançai, Archevêque de Bourges, étoit à la tête des Députés du Roi, & l'Archevêque de Lyon, le Chef de ceux de la Ligue. Les conférences étant terminées, le premier annonce aux Etats la converſion du Roi; mais cette nouvelle ne rendit pas les Ligueurs plus diſpoſés à ſe ſoumettre à ce Prince. Les Eſpagnols, ayant vu le mauvais effet que leur propoſition avoit produit, voulurent revenir à leurs fins par un détour, en demandant qu'on élût Roi le jeune Duc de Guiſe, à condition qu'il épouſeroit l'Infante. L'argent qu'ils répandirent dans l'Aſſemblée, & les promeſſes magnifiques qu'ils joignirent à leurs dons, ſéduiſirent un grand nombre de Députés. Mais les événemens, qui ſuivirent de près, firent revenir ceux-ci de leur illuſion. Le 7 Juin, le Roi va faire le ſiége de Dreux, qui étoit l'entrepôt de Paris, & emporte la place le 18. Les Pariſiens, craignant un nouveau ſiége, demandent la paix. Le Préſident le Maître fait rendre, le 28 Juin, un Arrêt du Parlement, contre les prétentions chimériques des Eſpagnols. Ce coup de vigueur les déconcerte, & leur enleve beaucoup de partiſans. On tient à S. Denis, le 23 Juillet, des conférences où l'Archevêque de Bourges, & d'autres Prélats, achevent de lever les doutes du Roi ſur la Religion. Le 25 du même mois, ce Prince fait ſolemnellement abjuration à S. Denis, ſe confeſſe & entend la meſſe. Les Pariſiens étoient accourus en foule à cette auguſte cérémonie, malgré les défenſes du Légat & du Duc de Mayenne. Tous les bons François en font éclater leur joie; mais les Ligueurs n'en deviennent que plus envenimés contre leur Souverain légitime. Un jeune batelier de la Loire, nommé Pierre Barriere, endoctriné par quelques uns d'entre eux, forme le deſſein d'attenter à la vie du Roi. Il eſt découvert ſur la révélation d'un Jacobin de Lyon, auquel il s'en étoit ouvert en confeſſion, ſaiſi au corps, & tiré à quatre chevaux, le 31 Août, par Arrêt du Parlement. Le Duc de Nemours, Gouverneur de Lyon, avoit conçu dans le même tems le projet de s'établir Souverain de cette ville. L'Archevêque de Lyon, Pierre d'Epinac, le même qui avoit été arrêté, avec le Cardinal de Guiſe, aux Etats de Blois; Prélat entièrement dévoué au Duc de Mayenne, rompit ſes meſures, le 19 Août, en le faiſant enfermer, par artifice, au Château de Pierre-En-

ciſe (1). Pour ſa récompenſe le Duc de Mayenne lui donna la place de celui dont il avoit réprimé l'ambition. Le fanatiſme commençoit alors à ſe diſſiper. Un écrit ingénieux ne contribua pas peu à ramener les eſprits. Nous parlons de la *Satyre Ménippée*, ouvrage où l'on tournoit finement en ridicule les derniers Etats de la Ligue, & les manœuvres des Chefs de cette faction. Une Déclaration, que le Roi donna le 27 Décembre, ne produiſit pas un moindre effet. Elle portoit amniſtie pour tous ceux qui quitteroient le parti de la Ligue. Vitri, Gouverneur de Meaux, avoit, deux jours auparavant, engagé cette ville, juſqu'alors rebelle, à rentrer dans le devoir. Lyon, par le conſeil des meilleurs citoyens & malgré l'oppoſition de ſon Archevêque toujours attaché au Duc de Mayenne, abandonne le parti de la Ligue au commencement de Février. Orléans, Bourges, & d'autres villes, imitent cet exemple; mais les Ligueurs continuent à dominer & à ſe défendre en quelques Provinces, ſur-tout en Languedoc & en Bretagne. Il manquoit à la royauté de Henri IV une formalité que le préjugé faiſoit regarder comme eſſentielle; c'étoit celle du Sacre. Pour la remplir, on choiſit la ville de Chartres, attendu que Reims tenoit encore pour la Ligue; & à la Sainte Ampoule de S. Remi on ſubſtitua celle de S. Martin, qu'on fit venir de Marmoutier. Ce fut Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, qui fit la cérémonie un Dimanche 27 Février 1594 (2). Du Peirat (*Antiq. de la Chapelle de nos Rois*, p. 729,) rapporte qu'à la meſſe le Roi communia ſous les deux eſpeces du pain & du vin. Paris alors, voyant ſon Roi converti & ſacré, commence à prendre d'autres ſentimens pour lui. Le Comte de Briſſac, à qui le Duc de Mayenne en avoit confié le gouvernement, ſe détache de ſon patron, & travaille efficacement à faire revenir les eſprits à l'obéiſſance du Roi. Pour contenir ce qui reſtoit de Ligueurs obſtinés, il fait venir ſourdement des troupes, qu'il place, le 22 Mars, dans les poſtes les plus importans. Ayant informé le Roi de ces diſpoſitions, il va le trouver au Louvre où il s'étoit déjà rendu (3), & lui préſente, en l'abordant, une belle écharpe blanche ornée de broderie. Henri, après l'avoir embraſſé, lui donne la ſienne, & le crée ſur le champ Maréchal de France. Le Monarque fait, le même jour, ſon entrée dans Paris, qu'il traverſe juſqu'à Notre-Dame au milieu d'un peuple innombrable qui ne ceſſe de crier *vive le Roi! Je vois bien*, dit ce bon Prince à ceux qui étoient auprès de lui, *que ce pauvre peuple eſt tyranniſé* (4). La garniſon eſpagnole, à ſon arrivée, s'étoit rangée en bataille aux environs du Temple, dans la crainte d'être attaquée. Le Roi fait avec le Duc de Feria une capitulation moyennant laquelle on lui permet de ſe retirer avec ſes troupes. Le Roi les voyant défiler devant lui, leur dit en riant : *Recommandez-moi à votre Maître; mais n'y revenez plus.* La mémoire de la réduction de Paris fut conſacrée, le 29 Mars, par une proceſſion du Clergé des Egliſes que cette ville contenoit alors, & des Religieux mendiants, à laquelle aſſiſterent le Roi, les Cours ſouveraines, le Châtelet & le Corps de Ville. (*Elle ſe renouvelle tous les ans le 22 Mars.*) On rappelle le Parlement de Tours, & on le réunit à celui de Paris. Mais comme ce dernier étoit l'ouvrage de la Ligue, on l'oblige à prêter au Roi ſerment de fidélité, ce qu'on n'exigea pas de l'autre. Tous les Corps & les Ordres Religieux font de même, excepté les Capucins & les Jéſuites, qui déclarent ne pouvoir le faire ſans la permiſſion du Pape. Quelques jours après la Baſtille & le Château de Vincennes ſont rendus au Roi (le 27 Mars). Villars-Brancas, après une négociation épineuſe, conduite par Roſni, remet la ville de Rouen à ce Prince qui lui donne en récompenſe, comme il l'avoit exigé, la charge d'Amiral, avec les Gouvernemens de Rouen & du Havre, 1200 mille livres argent comptant, & un brevet de 60 mille livres de penſion. Henri acheta ainſi la plûpart des places qui ſe donnerent à lui (5). Le Duc de Guiſe, qui tenoit la Champagne, fait ſon accommodement à des conditions qui ne lui furent gueres moins avantageuſes. Le Duc de Mayenne, ſon oncle, ne l'imite point, & fait ſes efforts pour retenir la Picardie dans ſon parti. Mais Laon, aſſiégé par le Maréchal de Biron, ſe ſoumet au Roi qui étoit préſent, le 2 Août, & Amiens chaſſe le Duc d'Aumale. Le Duc d'Aumont preſſe vivement en Bretagne le Duc de Mercœur.

Le 12 Mai, (même année 1694) l'Univerſité de Paris reprit le procès qu'elle avoit contre les Jéſuites. L'occaſion étoit favorable : les Jéſuites étoient les ſeuls Religieux, avec les Capucins, qui refuſaſſent de reconnoître le Roi. Les Curés de Paris ſe joignirent à l'Univerſité. L'affaire fut plaidée de nouveau. Antoine Arnaud parla pour l'Univerſité, Dolé pour les Curés, & Duret pour les Jéſuites, qui furent encore maintenus dans leurs fonctions ordinaires. Un nouvel orage ſe forma bientôt contre eux. Le 27 Décembre, Jean Châtel, jeune homme de 19 ans, qui avoit étudié dans leur Collége, frappa le Roi d'un coup de couteau, qui heureuſement ne lui rompit qu'une dent. Le coupable arrêté, déclara dans ſon interrogatoire que ſes maîtres lui avoient appris qu'il étoit permis & même méritoire de tuer le Roi, quoique nul d'eux ne l'eût incité directement à cet attentat. L'Arrêt du Parlement qui condamna le 29 ce forcené à la peine des régicides, enjoignit en même tems aux Jéſuites de ſortir de Paris dans trois jours, & du Royaume ſous quinzaine, comme corrupteurs de la jeuneſſe, & ennemis du Roi & de l'Etat. Le P. Guignard, chez lequel on trouva des papiers ſéditieux, fut pendu. Les Parlemens de Rouen & de Dijon bannirent pareillement les Jéſuites de leurs reſſorts; mais ceux de Toulouſe & de Bordeaux les retinrent. Le Royaume fut délivré d'un inſigne déprédateur, au mois d'Oct., par la mort de François d'O, Surintendant des Finances, *ayant*, dit un Hiſtorien du tems, *le corps & l'ame également gâtés de toutes ſortes de vilainies.* Il laiſſa l'Etat endetté de huit cens dix millions de notre monnoie actuelle, &

(1) Le Duc de Nemours, s'étant depuis échappé de sa prison, alla mourir au Château d'Anneci vers la mi-Juillet 1595.

(2) A cette cérémonie les trois Ducs et Pairs Ecclésiastiques furent représentés, savoir, l'Archevêque de Reims par l'Evêque de Chartres, celui de Laon par l'Evêque de Nantes, celui de Langres par l'Evêque de Digne.

(3) Henri, dès qu'il se vit au Louvre, dit au Chancelier : *Dois-je bien croire que je suis ici? Plus j'y pense, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme en tout ceci; c'est l'ouvrage du Ciel.*

(4) Le Roi, étant venu souper à l'Hôtel-de-Ville, dit en regardant ses pieds, comme il se mettoit à table : *Je me suis bien crotté en venant à Paris; mais je n'ai pas perdu mes pas.*

(5) Un de ses Courtisans lui disant un jour qu'on avoit rendu à César ce qui appartient à César. *Ventre-saint-gris*, répondit-il, *on ne m'a pas rendu, mais vendu Paris.* Il en pouvoit dire autant des autres villes principales.

une ſucceſſion de quatre millions à ſes héritiers. *S'il faut*, diſoit Crillon, *que chacun rende ſes comptes là-haut, comme l'on dit, le pauvre d'O ſera bien empêché à fournir de bons acquits pour les ſiens.* Le Roi ſupprima la charge de Surintendant, & créa, contre l'avis de Roſni, un Conſeil des Finances, composé de huit perſonnes. Ce furent huit concuſſionnaires à brevet. Les diſſipations & les vols continuerent avec plus de fureur qu'auparavant.

Le Roi d'Eſpagne, malgré la retraite forcée de ſes troupes n'avoit pas renoncé à ſes vues ſur la France, & entretenoit toujours par ſes émiſſaires le fanatiſme des Ligueurs. Le Prince Erneſt, Gouverneur des Pays-Bas, s'étoit même permis des excurſions nouvelles ſur nos frontieres. Henri, croyant ne devoir plus uſer de ménagement envers Philippe II, lui déclara la guerre par un manifeſte du 17 Janvier 1595, à quoi Philippe répondit par un ſemblable écrit publié à Bruxelles le 7 Mars ſuivant. Henri ſe prépara en même tems à pourſuivre le Duc de Mayenne dans la Bourgogne dont il étoit Gouverneur. Le Maréchal de Biron, envoyé dans cette Province, engagea pluſieurs villes à ſecouer le joug de la Ligue. Au mois de Mai, le Roi part de Paris pour aller à la rencontre de Ferdinand Velaſco, Connétable de Caſtille, qui vouloit pénétrer en Bourgogne par la Franche-Comté. Le Duc de Mayenne accompagnoit le Connétable. Le Roi, très inférieur en forces, les attaque avec plus de bonheur que de prudence, dans la plaine de Fontaine-Françoiſe. Auſſi manda-t-il à ſa ſœur, la Ducheſſe de Lorraine: *Peu s'en eſt fallu que vous n'ayez été mon héritiere.* Il eut tout l'avantage de cette journée, que le P. du Londel & le Préſident Hénaut mettent au 5 Juin, & Mézerai au 30. On rapporte que ce Prince, dans l'action, voyant fuir une partie de ſes gens, commanda à Antoine de Roquelaure, depuis Maréchal de France, de courir après pour les ramener. *Je m'en garderai bien*, répondit ce brave homme, *on croiroit que je fuirois comme eux: je ne vous quitte point, & je combattrai à vos côtés.* Le Roi parcourt enſuite la Bourgogne, &, le 4 Septembre, il fait ſon entrée ſolemnelle à Lyon. Il en partit dans le mois ſuivant pour aller au ſecours de Cambrai, aſſiégé par le Comte de Fuentes. Mais il apprit à Beauvais la réduction de la place, qui ſe rendit le 9 Octobre par la haine qu'on portoit à Balagni, à qui le Roi l'avoit donnée en ſouveraineté. Cette conquête des Eſpagnols avoit été précédée de celle de la Capelle, du Catelet & de Dourlens, où ils avoient commis des cruautés inouies.

Henri IV reçoit enfin la nouvelle de ſon abſolution prononcée à Rome, le 17 Septembre, en cérémonie, par le Pape Clément VIII, après avoir été long-tems traverſée par les Eſpagnols. Arnaud d'Oſſat & du Perron, Evêque d'Evreux, tous deux Cardinaux depuis, furent les négociateurs de cette affaire. Mais à leur retour à la Cour on leur fit de ſanglans reproches d'avoir reçu de la main du Pape des coups de houſſine ſur le dos pendant la cérémonie de l'abſolution. C'étoit, diſoit-on, avilir la majeſté royale. Mais le Roi diſſimula ſagement cette eſpece d'humiliation, qui n'en étoit une d'ailleurs qu'aux yeux de ceux qui ne ſavoient ni l'origine ni l'eſprit de cette cérémonie. (V. *le Pape Clément VIII.*)

Le Duc de Mayenne, voyant Henri IV parfaitement réconcilié avec l'Egliſe, & les peuples las de la guerre ſe tourner ouvertement vers ce Prince, crut devoir mettre bas les armes, & commença par demander une tréve au Roi qui ne l'accorda que pour trois mois. Dans cet intervalle il négocia ſa paix qui fut conclue au Château de Folembrai dans la forêt de Couci, & publiée en forme d'Edit au mois de Janvier 1596. On lui accorda trois places de ſûreté, &, ce qui eſt bien remarquable, Henri ſe chargea d'acquitter toutes les dettes que Mayenne avoit contractées tant au dedans qu'au dehors du Royaume pour ſoutenir la guerre contre lui (1). Le Duc de Joyeuſe fit auſſi dans le même lieu ſon accommodement qui lui valut le bâton de Maréchal de France avec la Lieutenance-Générale de Languedoc. L'exemple & les ſollicitations des Princes de ſa Maiſon ne purent vaincre l'obſtination du Duc de Mercœur, ni le faire renoncer aux idées chimériques qui l'attachoient à la Ligue. Il continua de protéger & de défendre, dans ſon Gouvernement de Bretagne, cette faction qui n'avoit preſque plus d'autre aſyle. *Eſt-ce que vous ſongez à vous faire Duc de Bretagne?* lui demandoit un jour un Conſeiller du Parlement de Rennes. *Je ne ſais ſi c'eſt un ſonge*, répondit-il; *mais il y a dix ans qu'il dure.*

Un des plus furieux Ligueurs & l'un en même tems des plus ſavans hommes du Royaume, Gilbert Génebrard, Archevêque d'Aix, attiſoit par ſes diſcours & par ſes écrits le feu de la révolte en Provence. Pour le punir de ſon fanatiſme, le Parlement d'Aix le bannit du Royaume par Arrêt du 26 Janvier 1596, avec défenſe d'y rentrer ſous peine de la vie. On lui permit cependant de ſe retirer dans ſon Prieuré de Semur en Auxois, où il finit ſes jours l'année ſuivante.

Deux hommes non moins dangereux, Charles Caſaux & Louis d'Aix, tyranniſoient, depuis ſept ans, la ville de Marſeille & l'empêchoient, par l'aſcendant qu'ils y avoient pris, de ſe ſoumettre au Roi. Un Corſe, nommé Libertat, vint à bout par ſon adreſſe, le 17 Février 1596, de la faire rentrer dans le devoir. Henri IV, apprenant qu'elle étoit à lui, s'écria dans un tranſport de joie: *C'eſt maintenant que je ſuis Roi.* Il reſtoit néanmoins, pour réduire la Provence entiere, à gagner le Duc d'Epernon qui en étoit Gouverneur. Ce fut l'ouvrage de M. de Roquelaure, qui engagea le Duc par ſes remontrances à mettre bas les armes, & lui fit recouvrer les bonnes graces du Roi. Les affaires de Henri n'alloient pas auſſi bien en Picardie. Les Eſpagnols lui enleverent Calais au mois d'Avril 1593, & Ardres le 23 Mai ſuivant. Le Roi néanmoins, la veille de la perte d'Ardres, avoit remporté un grand avantage par la conquête de la Fere après un aſſez long ſiége. Ce qui le fit prolonger ce fut la diſette d'argent où ſe trouvoit ce Monarque. Son Conſeil des Finances, occupé à s'enrichir & à faire bonne chere, le laiſſoit manquer de tout. *Je vous veux bien dire*, mandoit-il à Roſni (le 14 Avril) *l'état où je me trouve réduit, qui eſt tel que je ſuis fort proche des ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre, ni un harnois complet que je puiſſe endoſſer: mes chemiſes ſont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, ma marmite ſouvent renverſée, & depuis deux jours je dîne & je ſoupe chez les uns & les autres: mes pourvoyeurs diſant n'avoir plus*

(1) Le Duc de Mayenne étoit fort replet. Ayant obtenu du Roi la permiſſion de venir lui baiſer la main, il vint le trouver à Monceaux. Ce Monarque le fit promener juſqu'à le faire ſuer et lui faire perdre haleine, après quoi il lui dit: *Mon Cousin, voilà la ſeule vengeance que je veux tirer de vous.*

moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de ſix mois qu'ils n'ont reçu d'argent; partant jugez ſi je mérite d'être ainſi traité, & ſi je dois plus long-tems ſouffrir que les Financiers & Tréſoriers me faſſent mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables friandes & bien ſervies, que ma maiſon ſoit pleine de néceſſités, & les leurs de richeſſes & d'opulence, & ſi vous n'êtes pas obligé de me venir aſſiſter loyalement, comme je vous en prie. Le deſſein du Roi dans cette Lettre étoit d'engager Roſni à ſe charger des Finances.

Au mois de Juillet le Cardinal Alexandre de Médicis arrive en qualité de Légat en France; le Roi, dont il avoit ménagé l'abſolution, lui fait rendre partout de grands honneurs. Il prend lui-même la poſte pour aller lui rendre viſite à Chartres, & mene avec lui le Duc de Mayenne en lui diſant: *Allons, mon couſin, voir le Légat; car vous avez auſſi grand beſoin que moi d'une abſolution.*

Les beſoins du Roi & les déſordres introduits dans le Royaume par les guerres civiles, demandoient l'Aſſemblée des Notables pour y pourvoir. Le Roi, l'ayant convoquée à Rouen, fit ſon entrée dans cette ville le 16 Octobre, & ouvrit l'Aſſemblée le 4 Novembre par le diſcours ſuivant: *Meſſieurs, comme j'aſpire plus aux titres de Libérateur & de Reſtaurateur de la France, qu'à celui de grand Orateur, je vous apporte auſſi plus de bonne volonté que de belles paroles. Je ne vous ai point appellés ici pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, comme faiſoient mes prédéceſſeurs; je vous ai aſſemblés pour recevoir vos conſeils, pour les ſuivre, & pour me mettre en tutele entre vos mains. C'eſt une envie qui ne prend gueres aux Rois, aux barbes griſes, & aux victorieux. Mais l'amour que j'ai pour mes ſujets, & l'extrême deſir que j'ai de rétablir l'Etat, me fait trouver tout facile & tout honorable.* Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe, qui avoit oui ce diſcours derriere une tapiſſerie, en fut choquée. Elle fit des reproches au Roi de ce qu'il avoit parlé de ſe mettre en tutele. *Cela eſt vrai,* répondit-il; *mais je l'entends avec mon épée au côté.* L'Aſſemblée témoigna beaucoup de zele, & fit peu de choſe, parceque les moyens qu'elle propoſa, pour remédier aux maux n'étoient point praticables.

Les Eſpagnols firent, le 11 Mars de l'an 1597, une conquête importante par la ſurpriſe de la ville d'Amiens. La nouvelle de cet événement conſterna Henri IV. *Quel malheur!* dit-il à Roſni, *Amiens eſt pris. Les Eſpagnols s'en ſont ſaiſis par la porte, en plein jour, pendant que ces malheureux habitans s'amuſoient à ſe chauffer, à boire & à ramaſſer des noix que des ſoldats déguiſés répandoient autour du corps-de-garde.* Roſni tâche de le conſoler. *Penſez-vous,* répliqua le Roi, *reprendre ſitôt une ville ſi grande, ſi forte & ſi bien munie?* Puis après avoir rêvé un moment, *C'eſt aſſez fait,* ajouta-t-il, *le Roi de France, il eſt tems de faire le Roi de Navarre.* Henri monte à cheval quelques jours après, & conduit ſon armée en Picardie. Au mois de Mai la ville d'Amiens eſt aſſiégée par le Maréchal de Biron, & ſe rend par capitulation le 25 Septembre ſuivant (1). C'eſt à ce ſiége que les ſoldats furent employés pour la premiere fois aux travaux de la tranchée. Ils regardoient auparavant comme indigne d'eux de remuer la terre. Henri IV ayant remarqué que les payſans qu'on y employoit, prenoient aiſément l'alarme pendant les ſorties, paya les ſoldats à la toiſe, & fit partager entre ceux qui n'avoient pas été tués en travaillant, toute la ſomme deſtinée aux travailleurs. Les armes de la France proſpéroient dans le même tems du côté des Alpes. Leſdiguieres, que le Duc de Savoie appelloit *le Renard de Dauphiné*, fit une campagne glorieuſe contre ce Prince, dont il diſſipa tous les projets, & défit les troupes en toutes rencontres. Il reſtoit encore à dompter la fierté du Duc de Mercœur & à lui enlever la Bretagne. L'an 1598, le Roi part, dans ce deſſein, le 18 Février. Le Duc, à ſon approche, ſent s'évanouir ce beau rêve de la Souveraineté de Bretagne, dont ſon ambition ſe repaiſſoit depuis ſi long-tems. Il envoie ſa belle-mere & ſa femme au devant du Monarque à Angers pour y ménager ſon pardon. Gabrielle d'Eſtrées a la ſatisfaction de voir à ſes genoux, fondant en larmes, ces deux Dames, ſi fieres & ſi hautaines, qui l'avoient mépriſée juſqu'alors, lui offrir la main de Mademoiſelle de Mercœur, la plus riche heritiere du Royaume, pour Céſar de Vendôme, l'aîné des fils qu'elle avoit eus du Roi. L'offre eſt acceptée comme par grace, & le gouvernement de la Bretagne ôté à celui qui vouloit s'approprier ce Duché. Le traité, qui contient cet accommodement, fut le tombeau de la Ligue. N'eſpérant plus d'emploi, ni de conſidération en France, le Duc de Mercœur alla exercer ſa valeur en Hongrie contre les Turcs; il y mourut en 1602. Le Roi, s'étant rendu à Nantes, y donne, au mois d'Avril, le fameux Edit de ce nom, par lequel il accorde forcément aux Huguenots, aſſemblés à Chatelleraut, le libre exercice de leur Religion, & l'entrée dans toutes les charges de Judicature & de Finance. Le Parlement fit des remontrances à ce ſujet. Après les avoir entendues & examinées, le Roi dit aux Députés de cette Compagnie, entre autres choſes: *J'ai reçu vos ſupplications & remontrances tant de bouche que par écrit; je recevrai toujours celles que me ferez, de bonne part, comme gens affectionnés à mon ſervice; je prends bien les avis de mes ſerviteurs. Lorſqu'on m'en donne de bons, je les embraſſe.... Il n'y a pas un de vous qui quand il voudra me venir trouver & me dire, Sire, vous faites telle choſe qui eſt injuſte à toute raiſon, que je ne l'écoute volontiers. Il ne faut plus faire de diſtinction de Catholiques & de Huguenots; il faut que tous ſoient bons François, & que les Catholiques convertiſſent les Huguenots par l'exemple de leur bonne vie. Je ſuis Roi Berger, qui ne veux répandre le ſang de mes brebis; mais je veux les raſſembler avec douceur, &c.* Enfin la paix eſt rétablie au dehors comme au dedans par le traité ſigné, le 2 Mai, à Vervins, entre la France & l'Eſpagne, & dont voici les deux principales conditions. Le Comté de Charolois demeurera aux Eſpagnols ſous la ſuzeraineté de la France; Calais, Ardres, la Cappelle, le Catelet, & Blavet en Bretagne, ſeront remis aux François. Ce fut cette année que le Roi fonda deux nouvelles Chaires de Théologie en Sorbonne.

L'an 1599 fut l'époque d'une grande révolution dans les Finances par la nomination que le Roi fit de Maximilien de Béthune, Marquis de Roſni, & depuis Duc de Sulli, à la Surintendance de cette partie de l'adminiſtration ſur la démiſſion forcée du Baron de Sanci, qui en avoit été pourvu en 1596. Ce n'eſt pas au reſte que la conduite de Sanci dans ce poſte fût répréhenſible; mais ſa trop grande franchiſe lui avoit attiré l'inimitié de Gabrielle d'Eſtrées, qui avoit grand pouvoir ſur l'eſprit du Roi. Le Laboureur, en

(1) Le Duc de Mayenne ſe diſtingua à ce ſiége ſous les ordres de celui qu'il avoit été ſur le point de détrôner.

parlant de ſa geſtion, dit: *Il ne faut point d'autre marque d'une intégrité ſans exemple, pendant trois années dans cet emploi, ſinon qu'il n'acheta pas un pouce de terre, & qu'il ne paya pas pour un ſol de dettes; & j'atteſte, pour cette vérité, toute la France, qui vit avec compaſſion vendre tous ſes biens, pour ſatisfaire à ce qu'il avoit emprunté pour cette armée de 10 mille Suiſſes, qu'il leva & ſoudoya à ſes dépens.*

Le Maréchal Henri de Joyeuſe ſembloit avoir entièrement oublié l'état religieux qu'il avoit quitté. Une raillerie du Roi lui en rappella efficacement le ſouvenir, & le porta à ſe retirer chez les Capucins de S. Honoré de Paris, où, le 8 Mars 1599, il reprit l'habit de ſon Ordre, & redevint le Frere Ange (1). Un événement d'un autre genre, au mois ſuivant, plongea le Roi dans la triſteſſe. Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe qu'il avoit fait Marquiſe de Monceaux & Ducheſſe de Beaufort, mourut d'apoplexie le 9 Avril, jour du Vendredi-Saint, à Paris, où elle étoit venue de Fontainebleau pour y paſſer les fêtes de Pâque (2). Tous les courtiſans prirent le deuil à cette occaſion, & le Parlement même députa au Roi pour lui faire ſes condoléances, quoique le Chef de cette compagnie répétât avec jubilation: *laqueus contritus eſt.* (de Thou.) Henri IV, dans le tems qu'il perdit ſa maîtreſſe, étoit occupé à faire caſſer ſon mariage avec Marguerite de Valois, pour l'épouſer. Ce mariage fut déclaré nul le 17 Décembre, par Sentence des Commiſſaires du Pape. Marguerite y conſentit de la façon la plus noble & la plus déſintéreſſée: elle étoit alors au Château d'Uſſon en Auvergne, & avoit fait divorce depuis 4 ans avec ſon époux.

Du Pleſſis-Mornai, Gouverneur de Saumur, qu'on nommoit le Pape des Huguenots, ayant publié ſon Livre de *l'Inſtitution de l'Euchariſtie*, les Théologiens Catholiques s'éleverent contre cet ouvrage dans lequel ils l'accuſoient d'avoir falſifié un grand nombre de paſſages des Peres. L'Auteur demanda une conférence publique au Roi, pour répondre à ſes accuſateurs. Elle fut accordée, & ſe tint à Fontainebleau, le 4 Mai 1600, en préſence du Roi & de la Cour, entre du Perron, Evêque d'Evreux, & Mornai. Après bien des coups reçus & parés, la victoire fut adjugée au premier. Le Roi, écrivant ſur ce ſujet au Duc d'Epernon, diſoit: *Le Diocèſe d'Evreux a vaincu le Diocèſe de Saumur* (3). Le 27 Février précédent, Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, étant à Paris, y ſigna un traité par lequel il reſtituoit à la France le Marquiſat de Saluces, qu'il avoit envahi en pleine paix, comme on l'a vu, ſous le regne de Henri III, pendant les troubles de la Ligue. Mais à ſon retour dans ſes Etats, il déſavoua ce traité, & refuſa de l'exécuter. Le Roi, pour l'y contraindre, lui déclare la guerre au mois de Juillet. Elle fut malheureuſe pour le Duc, comme il auroit dû s'y attendre. Le Maréchal de Biron lui enleva la Breſſe & le Bugei, tandis que Leſdiguieres faiſoit la conquête de la Savoie. La citadelle de Bourg fut la ſeule place qui fit une bonne réſiſtance. Elle ne ſe rendit que le 16 Janvier de l'année ſuivante. Le Duc, dès le lendemain, fit à Lyon, avec le Roi, un nouveau traité par lequel il lui céda la Breſſe, le Bugei & le Val-Romei, pour le Marquiſat de Saluces. Dans le cours de cette expédition, le Roi étant à Lyon y épouſa, dans la Cathédrale, le 10 Décembre, MARIE de MÉDICIS, fille de François de Médicis, Duc de Florence, âgée de 24 ans. Pour tranſporter cette Princeſſe en France, Henri IV s'étoit vu forcé d'emprunter des Galeres au Pape, au Grand-Duc & au Grand-Maître de Malte, tant notre marine étoit nulle. Le Roi & la Reine arrivent à Paris au mois de Mars.

L'an 1602, Charles de Gontaut, Maréchal Duc de Biron, & le Comte d'Auvergne, Charles, fils naturel du Roi Charles IX, ſont arrêtés & mis à la Baſtille le 15 Juin. Le Maréchal, convaincu ſur la délation de Lafin, ſon confident, d'avoir conſpiré contre le Roi & l'État, en ſe liguant avec la Savoie & l'Eſpagne, qui le flattoient de la ſouveraineté des deux Bourgognes, eſt condamné à mort, par Arrêt du Parlement, le 29 Juillet, & exécuté le 31 à la Baſtille, à l'âge de 41 ans. « Le coup qui fit tomber » la tête de Biron, dit un homme d'eſprit, abattit la » fierté de la Nobleſſe Françoiſe, & montra à Richelieu l'endroit où il falloit frapper pour la ſoumet- » tre ». Biron joignoit à la valeur une éloquence militaire égale peut-être à celle des grands Capitaines d'Athènes & de Rome: témoin le diſcours qu'il adreſſa à ſes Juges, lorſqu'il comparut devant eux (4)

(1) Le Roi, s'étant trouvé avec lui à un balcon au-dessous duquel beaucoup de peuple regardoit, lui dit: *Mon Cousin, ces gens me paroissent fort aises de voir ensemble un renégat et un apostat.*

(2) Elle mourut dans la maison de Sébastien Zamet, Financier opulent, qui se qualifioit Seigneur Suzerain de dix-sept cens mille écus.

(3) Henri IV fit beaucoup d'éloges de l'esprit et de l'érudition de l'Evêque d'Evreux, et ensuite prenant le ton railleur, il dit à Rosni: *Que vous semble de votre Pape?* *Il me semble, Sire,* lui répondit-il sur le même ton, *qu'il est plus Pape que vous ne pensez; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux?* Peu de tems après en effet du Perron fut créé Cardinal. On disoit alors que Henri IV n'avoit consenti à cette conférence que pour détruire les soupçons que bien des gens mal-intentionnés avoient conçus contre sa catholicité. Ce Monarque n'ignoroit pas ces soupçons. » Il y a trois choses, di- » soit-il quelquefois, qu'on ne croit pas, et toutes-fois elles sont vraies » et bien certaines; que la Reine d'Angleterre (Elisabeth) est morte » fille, que l'Archiduc est grand Capitaine, et que le Roi de France » est fort bon Catholique. » (*Esprit de Henri IV.*)

(4) Ce discours n'étant point commun, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de le mettre ici sous leurs yeux. » Si j'ai commis » quelque faute, dit Biron, le Roi me l'a pardonnée à Lyon. Il ne » vous appartient pas d'en connoître. En vain direz-vous que je n'ai » pas obtenu des Lettres d'abolition. C'est une formalité dont l'o- » mission ne doit pas mettre Biron en danger. C'étoit au Roi à me les » faire expédier. Le projet du Traité (avec le Duc de Savoie), est » écrit de ma main; mais la date en est antérieure au voyage de Lyon. » Vous m'objectez ma Lettre écrite à ce scélérat Lafin, dont vous » admettez le témoignage contre moi quoiqu'il ait été mon com- » plice. Mais cette même Lettre démontre que j'avois renoncé à mes » extravagans projets. Je lui marque, *puisqu'il a plu à Dieu de donner » un fils au Roi, je ne veux plus songer à toutes ces vanités: ainsi ne » faites faute de revenir.* Mon malheur a cette consolation, qu'aucun » de vous n'ignore les services que j'ai rendus au Roi et à l'Etat. Je » vous ai rétablis, Messieurs, sur les fleurs de lis, d'où les Satur- » nales de la Ligue vous avoient chassés. Ce corps, qui dépend de » vous aujourd'hui, n'a veine qui n'ait saigné pour vous. Cette main » qui a écrit ces Lettres produites contre moi, est celle qui a fait tout » le contraire de ce qu'elle écrivoit. Il est vrai, j'ai pensé, j'ai parlé » plus que je ne devois; mais où est la loi qui punit de mort la légé- » reté de la langue, et le mouvement de la pensée? Ne pouvois-je pas » desservir le Roi en Angleterre et en Suisse? Cependant j'ai été ir- » réprochable dans ces deux ambassades. Et si vous considérez avec » quel cortege je suis venu, dans quel état j'ai laissé les places de » Bourgogne, vous connoîtrez la confiance d'un homme qui comptoit » sur la parole de son Roi, et la fidélité d'un sujet bien éloigné de se » rendre Souverain dans son Gouvernement. Assuré de mon par- » don, je disois en moi-même, le Roi connoît trop le fond de mon » cœur pour soupçonner ma fidélité. Que s'il ne m'a donné la vie » que pour me faire mourir, un tel procédé n'est pas digne de sa » grande ame et ne peut lui être inspiré que par les ennemis de sa » gloire et les miens. J'ai voulu mal faire; mais ma volonté n'a point » passé les termes d'une premiere pensée enveloppée dans les nuages » de la colere et du dépit: et ce seroit chose bien dure, que ce fût » par moi qu'on commençât à punir les pensées. Serois-je le seul en » France qui n'éprouvât point la clémence du Roi? Quoi qu'il en » soit, je compte plus sur vous, Messieurs, que sur lui. Dès qu'il » s'est résolu à me remettre entre vos mains, il tient à vertu de m'être » cruel. Mais la clémence n'est-elle pas la vertu des Rois? Chacun » peut donner la mort, il n'appartient qu'au Supérieur de donner la » vie. Eh! ne sait-il pas bien qu'il m'a pardonné? La Reine d'Angle- » terre m'a dit que si le Comte d'Essex eût demandé pardon, il l'eût

& qu'on ne peut lire encore aujourd'hui ſans attendriſſement. Le Comte d'Auvergne obtint ſa grace, ainſi que le Baron de Lux, & le Prince de Joinville & pluſieurs autres qui avoient eu part à cette conſpiration. L'alliance des Suiſſes avec la France étant expirée en 1602, leurs Ambaſſadeurs, au nombre de 42, la renouvellerent à Paris le 20 Octobre de la même année, dans l'Egliſe de Notre-Dame.

Les Jéſuites, depuis qu'ils étoient hors de France, travailloient ſans relâche à faire lever l'Arrêt qui les avoit bannis. Le Roi, vaincu par les ſollicitations des perſonnes importantes qui s'intéreſſoient en leur faveur, & ſur-tout par celles du Pape, rendit enfin, dans le mois de Septembre 1603, un Edit à Rouen pour les rappeller. Le motif de ce rappel eſt remarquable. Le Roi, dit le P. Jouvenci, eſtima qu'il étoit plus à propos pour lui d'avoir les Jéſuites pour amis que pour ennemis; *conſultius judicavit habere amicos quam infenſos*. L'Edit ne fut enregiſtré au Parlement de Paris que le 2 Janvier ſuivant à cauſe des oppoſitions du Pr. Préſident de Harlai, de l'Avocat-Général Servin, & de pluſieurs autres membres de cette Compagnie. L'Edit portoit qu'il y auroit toujours un Jéſuite à la ſuite de la Cour pour répondre de la conduite de ſes confreres. Cette condition humiliante tourna à la gloire de la Société. Elle avoit donné pour ôtage de ſa fidélité le P. Cotton. Le Roi le nomma ſon Confeſſeur, & depuis ce tems juſqu'à l'entiere deſtruction du corps, à un petit intervalle près, un Jéſuite a toujours exercé cette redoutable fonction, ou porté ce titre à la Cour de nos Rois. On ſait les avantages qu'en a retirés la Société.

Le pardon que le Comte d'Auvergne avoit obtenu du Roi ne fit qu'un ingrat. On le voit, l'an 1604, impliqué dans une nouvelle conſpiration formée contre ce Prince & contre l'Etat. Balzac d'Entragues, Henriette, Marquiſe de Verneuil, ſa fille, maîtreſſe du Roi, Thomas Morgan, ſes complices, ſont arrêtés avec lui. Les coupables furent jugés & condamnés, par Arrêt du premier Février 1605, à différentes peines dont la clémence du Roi les déchargea enſuite (Voy. *les Comtes d'Auvergne*.)

Henri affectionnoit la République de Veniſe; il lui en donna des preuves effectives, l'an 1607, en ſe rendant médiateur dans le grand démêlé qu'elle avoit avec le S. Siége. Le Cardinal de Joyeuſe, qu'il employa pour négocier la paix entre ces deux Puiſſances, y réuſſit à leur commune ſatisfaction ainſi qu'à celle de ſon maître.

Deux ans après (l'an 1609) le Préſident Jeannin fut employé par le Monarque avec le même ſuccès, pour aſſurer la conſiſtance & la tranquillité des Provinces-Unies, au moyen d'une tréve de 12 ans, qu'il engagea l'Eſpagne à conclure avec elle. Le traité fut conçu de maniere que l'indépendance & la Souveraineté des Etats de Hollande y fut établie & reconnue par les Eſpagnols.

Le Roi, l'an 1610, faiſoit de grands préparatifs pour quelque deſſein extraordinaire qu'on n'a jamais bien pénétré. Avant que de ſe mettre en campagne, il fait couronner la Reine à S. Denis, le 13 Mai, par le Cardinal de Joyeuſe, & exige de la Reine Marguerite qu'elle aſſiſte à cette cérémonie. Le lendemain 14, ce grand Prince, qui faiſoit l'admiration de l'Europe & le bonheur de la France, eſt aſſaſſiné dans ſon caroſſe ſur les 4 heures du ſoir, par un monſtre exécrable nommé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui lui porta trois coups de couteau, dont il mourut ſur le champ. Ce fut à l'entrée de la rue de la Féronnerie du côté des Innocens, tandis que le Roi liſoit un papier au Duc d'Epernon, que cet horrible parricide ſe commit. Son cœur fut porté aux Jéſuites de la Fleche, le 4 Juin ſuivant, & ſon corps, le 29 du même mois, à S. Denis. Henri étoit dans la 58e année de ſon âge, dans la 38e de ſon régne en Navarre, & dans la 21e de ſon régne en France. Sa taille étoit médiocre, mais bien proportionnée; ſon viſage agréable & majeſtueux. Il avoit le teint vermeil, le nez aquilin, les yeux vifs, le front large, les cheveux chatains, mais qui, dès l'âge de 33 ans, avoient commencé à griſonner. Il ne laiſſa pas d'enfans de MARGUERITE, ſa premiere femme, fille de Henri II, morte le 27 Mars 1615. De MARIE de MEDICIS, ſa 2e femme, il eut 3 fils & 3 filles; Louis, qui ſuit; N. mort en 1611; J. B. Gaſton, Duc d'Orléans, né le 25 Mars 1608; Eliſabeth, née le 22 Nov. 1602, femme de Philippe IV, Roi d'Eſpagne; Chriſtine, mariée à Victor Amédée, Duc de Savoie, & Henriette, née le 25 Novembre 1609, & femme de Charles I, Roi d'Angleterre. Il eut pluſieurs enfans naturels de ſes différentes maîtreſſes, 1° de Gabrielle d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort, Céſar, Duc de Vendôme, né au mois de Juin 1594; Alexandre de Vendôme, Grand-Prieur de France, né au mois d'Avril 1598; & Catherine Henriette, mariée au Duc d'Elbeuf; 2° d'Henriette d'Entragues, qu'il fit Marquiſe de Verneuil, Henri, Duc de Verneuil, & Gabrielle; 3° de Jacqueline de Beuil, Antoine de Bourbon, Comte de Moret, né en 1607, & mort en 1632, au combat de Caſtelnaudari; 4° de Charlotte des Eſſarts, Dame de Romorentin, Jeanne, Abbeſſe de Fontevrault, & Henriette, Abbeſſe de Chelles. Ce Prince ne ſouffroit pas que ſes enfans l'appellaſſent *Sire* en lui parlant. *Je veux*, diſoit-il, *qu'ils m'appellent leur pere. Ils ne ſauroient prononcer ce nom ſans ſe ſouvenir en même tems de l'obéiſſance qu'ils me doivent.* Sa tendreſſe au reſte pour ſes enfans ne l'aveugloit point ſur leurs défauts. Il s'étoit apperçu que le Dauphin étoit opiniâtre, & il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour rompre cette inflexibilité de caractere. « *Vous avez pleuré*, diſoit-il un jour à la Reine, *de ce que je fouettois* » *votre fils avec un peu de ſévérité; mais quelque jour* » *vous pleurerez beaucoup plus du mal qu'il aura & de* » *celui que vous aurez vous même... D'une choſe plus* » *je vous aſſure, c'eſt qu'étant de l'humeur que je vous* » *connois, & prévoyant celle de votre fils, vous entiere, pour ne pas dire têtue, Madame, & lui opiniâtre, vous aurez aſſurément maille à partir enſemble* ». (Hiſt. de la mere & du fils.) Ne diroit-on pas que Henri IV liſoit dans l'avenir?

Henri IV mérita le ſurnom de Grand, non-ſeulement par ſes exploits militaires, mais par ſon habileté dans toutes les par-

» obtenu. Je le demande aujourd'hui; le Comte d'Essex étoit coupable, et moi je suis innocent. Est-il possible que le Roi ait oublié mes services? Ne se souvient-il plus de la conjuration de Mantes? ne se souvient-il plus du siége d'Amiens, où il m'a vu tant de fois couvert de feux et de plomb, courir tant de hazards pour donner ou pour recevoir la mort? Le cruel! il ne m'a jamais aimé, que tant qu'il a cru que je lui étois nécessaire. Il éteint le flambeau en mon sang après qu'il s'en est servi. Mon pere a souffert la mort pour lui mettre la couronne sur la tête. J'ai reçu quarante blessures pour la maintenir, et pour récompense il m'abat la tête des épaules. C'est à vous, Messieurs, d'empêcher une injustice qui déshonoreroit son régne, et de lui conserver un bon serviteur, à l'Etat un brave guerrier, et au Roi d'Espagne un grand ennemi. » (*Relation du procès et de la mort du Maréchal de Biron.*)

ties du Gouvernement. Il réforma la Juſtice, rétablit l'ordre dans les Finances, ranima le Commerce, protégea les Arts & les Sciences : il établit des Manufactures de tapiſſerie de haute-liſſe en laine & en ſoie, rehauſſée d'or & d'argent. C'eſt à lui qu'on doit les vers à ſoie en France, & les plantations de mûriers. On commença, ſous ſon régne, à faire de petites glaces dans le goût de celles de Veniſe : il acheva la galerie du Louvre, la façade de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & le Pont-Neuf ; redonna une nouvelle face à cette capitale, par le ſoin qu'il prit de la réparer & de l'embellir, & y attira quantité de Savans & d'Artiſtes, dont pluſieurs reçurent des marques de ſa libéralité. Tout ce qu'il fit au reſte n'étoit encore rien en comparaiſon de ce qu'il ſe propoſoit de faire pour la gloire de ſon régne & le bonheur de ſes peuples, ſi Dieu lui eût accordé de plus longs jours. N'oublions pas enfin de mettre parmi les traits qui caractériſent ce grand Prince, le diſcernement qu'il fit paroître dans le choix de ſes Miniſtres & des perſonnes qu'il employoit aux affaires de l'Etat. Tels ſont le Chancelier Silleri, le Préſident Jeannin, MM. de Bellievre, Villeroi, de Sulli ; noms qui rappellent de grands talens & de grandes vertus.

Nous tirons le rideau ſur la vie privée de ce Prince. Elle offre des taches en grand nombre, qu'on ne peut enviſager qu'à regret. Deux paſſions les produiſirent, celle des femmes & celle du jeu. La premiere fit ſa honte & ſon ſupplice par les affronts & les chagrins qu'elle lui attira.

La poudre pour les cheveux fut inventée ſous le régne de ce Prince. Marguerite de Valois, ſa femme, ne la connoiſſoit pas dans ſa premiere jeuneſſe, elle qui, ſelon Brantôme, recouroit à tant d'artifices pour tempérer la noirceur de ſes cheveux. Mais cette invention devoit être commune en 1593, puiſqu'au rapport de l'Etoile on vit cette année des Religieuſes ſe promener friſées & poudrées dans Paris.

Le marc d'or étoit ſous le régne de Henri IV à 240 liv. 10 ſ. & le marc d'argent à 20 liv. 5 ſ. 4 den.

Les rentes, par Edit de Juillet 1601, furent réduites à 16 pour 100.

LOUIS XIII, DIT LE JUSTE.

1610. Louis XIII, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 Sept. 1601, ſuccéda, le 14 Mai 1610, à ſon pere, ſous la tutele de la Reine, ſa mere. Le Duc d'Epernon, eſcorté des Gardes-Françoiſes & des Gardes-Suiſſes, s'étant tranſporté ce même jour au Parlement, y fait ſur le champ déclarer la Reine Régente, ſans permettre de délibérer (1) ; ce qui fut confirmé le lendemain par le Roi dans un lit de juſtice. C'eſt la premiere fois que cette Compagnie ait déféré la Régence ; & depuis elle s'eſt maintenue dans cette poſſeſſion. La Reine, dans la crainte de faire des mécontens, admet dans le Conſeil de Régence preſque tous ceux qui prétendoient avoir droit d'y entrer par la naiſſance ou par leurs dignités. Mais la multitude des opinans & la diverſité de leurs avis, fit dégénérer en cohue cette Aſſemblée. Auſſi ne la tenoit-on que pour la forme. La Reine avoit un Conſeil ſecret auquel aſſiſtoit le Nonce du Pape, le P. Cotton, &c. C'étoit là que ſe décidoient les affaires importantes. Celui qui avoit le plus d'influence dans les opérations du miniſtere étoit Concino, que la Reine avoit amené de Florence, & marié avec Léonore Galigaï, fille de ſa nourrice. Ce couple ſans naiſſance & ſans mérite eut toute ſa confiance ; & le mari, ſans avoir jamais tiré l'épée, fut créé Maréchal de France en 1617.

Les Calviniſtes, alarmés par la mort de Henri IV, effrayerent le Gouvernement à leur tour par les meſures qu'ils prirent pour ſe défendre en cas d'attaque. Ce fut le motif qui porta la Reine à confirmer l'Edit de Nantes par une Déclaration du 22 Mai 1610 ; afin de les contenir pendant la minorité du Roi. Le 27 du même mois l'affreux Ravaillac fut exécuté par Arrêt du Parlement. Perſonne n'ignore le genre de ſon ſupplice ; mais on n'a ni l'original de ſon procès, qui a diſparu des regiſtres du Parlement, ſi jamais il y a été, ni la clef de ſon teſtament de mort, que le Greffier écrivit de maniere qu'il eſt impoſſible de le déchiffrer. (Griffet.)

Henri IV avoit pris parti contre l'Empereur dans la querelle de pluſieurs concurrens pour la ſucceſſion vacante des Duchés de Berg & de Juliers. En conſéquence de cet engagement, le Maréchal de la Châtre eſt envoyé avec 12 mille hommes pour ſe joindre au Prince Maurice de Naſſau qui faiſoit le ſiége de Juliers. La place s'étant rendue par capitulation le 1 Septembre 1610, les deux Généraux la remettent au Marquis de Brandebourg & au Duc de Neubourg, ſuivant le traité fait avec eux par le feu Roi. Le 17 Octobre, Louis eſt ſacré à Reims par le Cardinal de Joyeuſe, Archevêque de Rouen, au défaut de l'Archevêque de Reims, (Louis de Guiſe, fils de Henri le Balafré) qui n'étoit encore que Sous-Diacre. A cette cérémonie Henri II, Prince de Condé, revenu des Pays-Bas, où ſur la fin du dernier régne une ſorte de perſécution l'avoit obligé de ſe retirer, fit les fonctions de premier Pair. La Reine change le ſyſtême politique ; elle renonce au Traité de Bruſol fait, le 25 Avril précédent, par Henri IV avec le Duc de Savoie, contre l'Eſpagne, & recherche l'alliance de cette derniere Puiſſance. Les Huguenots, ne doutant point qu'une pareille alliance n'ait pour objet leur ruine, ſollicitent la permiſſion de s'aſſembler à Saumur pour la nomination des Députés qu'ils tenoient à la Cour. L'ayant obtenue, ils prennent de-là occaſion de faire beaucoup de demandes & de plaintes. Pour les appaiſer, la Reine, par une nouvelle Déclaration du 25 Juillet 1611, leur laiſſe encore pour cinq ans les places de ſûreté qu'on leur avoit accordées. Le Duc de Sulli, las de ſe voir négligé & contredit, ſe retire & laiſſe les Finances dans l'état le plus floriſſant. Son adminiſtration tint en quelque ſorte du miracle. En 1596, on levoit 150 millions ſur les peuples, pour en faire entrer 30 dans les coffres du Roi. Devenu Surintendant des Finances, Sulli mit un ſi bel ordre dans les affaires de ſon Maître, qu'avec 35 millions de revenu, il acquitta 200 millions de dettes en 10 ans, & mit en réſerve 14 à 15 millions (d'autres diſent 30) d'argent comptant dans la Baſtille. Les courtiſans & les maîtreſſes de Henri IV, dont l'inſatiable avidité s'irritoit de ſon auſtere économie, avoient ſouvent travaillé à le deſſervir dans l'eſprit de ſon Maître, & y avoient quelquefois réuſſi. Mais un mot d'explication entre le Roi & ſon Miniſtre avoit toujours diſſipé le nuage & reſſerré plus fortement les nœuds de leur intimité. La reconnoiſſance de Henri envers ce zélé & incorruptible ſerviteur, qui, pour ſes intérêts & ceux de l'Etat, avoit bravé tous les orages de Cour, ne s'étoit pas bornée à de ſtériles démonſtrations. Il avoit accumulé ſur lui toutes les récompenſes qui étoient à ſa diſpoſition. Nommé Secrétaire d'Etat en 1594, Membre du Conſeil des Finances en 1596, Surintendant des Finances, comme on l'a dit, en 1597, Grand-Voyer de France en 1598, Grand-Maître de l'Artillerie en 1601, Gouverneur de la Baſtille & Surintendant des Fortifications en 1602, Duc de Sulli & Pair de France en

(1) *Elle est encore dans le fourreau*, dit le Duc en montrant ſon épée ; *mais il faudra qu'elle en sorte si on n'accorde pas dans l'instant à la Reine un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.*

1606, & enfin principal Miniſtre : il ne lui manquoit, pour réunir en ſa perſonne tous les titres, que le bâton de Maréchal de France. Il l'eût ſans doute obtenu de Henri IV, ſi ce Prince eût plus long-tems vécu, comme le prix de ſes exploits militaires qui l'approchoient des plus grands Capitaines de ſon tems. Il n'en fut pas fruſtré néanmoins, & le ſucceſſeur de Henri l'en décora en 1634.

Reprenons la ſuite des événemens du régne de Louis XIII. Le 3 Octobre 1611, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, ſi célebre dans l'hiſtoire de la Ligue, termine ſes jours à Soiſſons, où il étoit retiré depuis long-tems. On prétend qu'il demanda que l'endroit où il ſeroit inhumé dans la Cathédrale de cette ville fût ſecret, & qu'en effet il le fut. On ne le découvrit, dit Piganiol, qu'au mois de Décembre 1738. La Reine, croyant n'avoir plus à redouter les Proteſtans, garde moins de ménagemens avec eux. L'an 1612, le 15 Décembre, elle donne une Déclaration portant défenſe à eux de tenir des Aſſemblées ſans permiſſion expreſſe de Sa Majeſté. Il devoit s'en tenir une à la Rochelle, dans laquelle, entre autres choſes, on ſe propoſoit de demander au Roi la nomination de celui qui étoit chargé de percevoir les deniers deſtinés à l'entretien de leurs Miniſtres & de leurs garniſons. La fureur des duels faiſoit alors d'horribles ravages parmi la Nobleſſe. L'an 1613, le 28 Janvier, le Roi renouvelle les Edits portés contre ces ſortes de combats non moins abſurdes que funeſtes. La mort du Baron de Lux, tué dans la rue S. Honoré par le Chevalier de Guiſe, qui l'avoit forcé de mettre l'épée à la main, fut l'occaſion de ce nouvel Edit. Pluſieurs quartiers de Paris manquoient d'une eau potable & ſalubre; la Reine y pourvut cette année, en faiſant commencer l'aqueduc d'Arcueil.

La tranquillité de la Cour fut altérée au commencement de 1614 par la retraite & le ſoulevement du Prince de Condé, des Ducs de Nevers, de Longueville, de Vendôme, & de pluſieurs Seigneurs mécontens des Miniſtres. Le Prince de Condé publie un manifeſte auquel la Reine répondit. Le Duc de Vendôme travaille à ſe faire un parti dans la Bretagne dont il étoit Gouverneur. Les autres Princes font les mêmes tentatives dans les lieux où ils avoient du pouvoir. Mais bientôt ils rentrent dans l'obéiſſance par un Traité fait à Sainte-Menehoud le 15 Mai ſuivant. Le 23 Août, la ſtatue équeſtre de Henri IV, envoyée par Coſme II, Grand Duc de Toſcane, fut élevée au milieu du Pont-Neuf qu'il avoit achevé en 1604. Pour montrer aux peuples le Maître auquel ils doivent obéir, la Reine fait voyager le Roi en Anjou, en Poitou & en Bretagne. Il revient, le 16 Septembre, à Paris. Le 2 Octobre ſuivant il ſe rend au Parlement, où il eſt déclaré majeur, étant dans ſa 14e année. Les Cardinaux, en cette cérémonie, obtinrent la préſéance ſur les Pairs Eccléſiaſtiques, qui s'abſenterent pour ne pas préjudicier à leurs droits. L'Aſſemblée des Etats, promiſe par le Traité de Sainte-Menehoud, s'ouvre à Paris le 27 du même mois : elle fut précédée d'un jeûne public de trois jours, & commença par une proceſſion ſolemnelle. On y agita beaucoup de choſes, & rien ne fut décidé, par la méſintelligence des trois Ordres. Le Tiers-Etat y ayant demandé avec inſtance la publication d'une loi pour mettre en sûreté la vie de nos Rois & rendre leur Couronne indépendante du Pape, le Cardinal du Perron s'y oppoſa avec menaces d'excommunier ceux qui s'obſtineroient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſer les Rois. Il eut même le front d'ajouter que la puiſſance du Pape étoit *pleine, pleniſſime, directe au ſpirituel, & indirecte au temporel*; & ni le Clergé, ni la Nobleſſe n'oſerent contredire un diſcours auſſi révoltant. Ces Etats ſont les derniers qu'on ait tenus.

L'an 1615, la Reine, Marie de Médicis, fait commencer le Palais du Luxembourg ſur les deſſeins de Jacques de Broſſe, excellent Architecte. Le 27 Mars, Marguerite de Valois, Reine de Navarre, meurt à Paris, âgé de 63 ans. Elle a laiſſé la réputation d'une Princeſſe très ſpirituelle, mais très peu réglée dans ſes mœurs. Ce fut ſa mauvaiſe conduite qui porta Henri IV à faire caſſer ſon mariage avec elle. Le Prince de Condé ſouffroit impatiemment d'être à la Cour ſans autorité & ſans emploi. Il demandoit deux choſes, la préſidence au Conſeil & l'adminiſtration des Finances. L'une & l'autre lui ayant été refuſées, il quitte la Cour au mois de Juillet, &, le 9 Août ſuivant il publie un ſanglant manifeſte contre les principaux Membres du Conſeil, & ſur-tout contre le Maréchal d'Ancre. Le Roi étant parti de Paris le 17 du même mois, donne à Poitiers, le 10 Septembre, une Déclaration par laquelle il prive ce Prince & ſes adhérens de tous biens & honneurs, comme criminels de leſe-majeſté. Il arrive à Bordeaux le 7 Octobre, & y épouſe, le 25, ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne, dans le même tems que ce dernier reçoit la main d'Eliſabeth, ſœur de Louis. Au mois de Novembre, le Prince de Condé profite de l'éloignement de la Cour pour ſe liguer avec les Réformés qu'il n'aima jamais, & commence des hoſtilités. Le Roi part de Bordeaux le 17 Décembre, toujours accompagné de ſon armée, comme il étoit venu, pour ſe rendre à Loudun, où l'on devoit traiter d'accommodement avec le Prince de Condé. On y tint ſur ce ſujet des conférences qui commencerent le 30 Février 1616, & aboutirent à un Edit de pacification qui fut dreſſé à Blois dans le mois ſuivant, & ſcellé à Paris le 2 Mai, jour de l'arrivée du Roi & de la jeune Reine en cette capitale. La tranquillité que cet Edit promettoit fut de très courte durée, ou plutôt elle fut nulle. Le 1 Sept. la Reine, apprenant que le Prince de Condé continue à cabaler, le fait arrêter par Thémines, qui eut pour ſa récompenſe le bâton de Maréchal. Condé fut conduit à la Baſtille, puis à Vincennes. Les Ducs de Vendôme, de Guiſe, de Mayenne, de Nevers, de la Trémoïlle, &c. craignant pour eux-mêmes, ſe retirent de la Cour. Le principal motif de leur mécontentement étoit, comme pour le Prince de Condé, la fortune rapide du Maréchal d'Ancre, & le pouvoir preſque abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de la Reine-Mere & dans l'Etat. Le Roi lui-même, irrité par Albert de Luynes, ſon favori (1), & toute la Cour, ſouffroient impatiemment de voir cet étranger maître du gouvernement.

(1) Charles d'Albert de Luynes, né à Mornas, dans le Comtat Venaissin, en 1578, descendoit des Alberti de Florence que la jalousie, excitée par leur crédit et leur opulence, les obligea d'abandonner dans une révolution, pour se retirer en Provence. Devenu gentilhomme ordinaire de Louis XIII, il gagna ses bonnes graces en dressant des pies grieches à prendre des moineaux. Ce fut lui qui engagea ce Prince à se défaire du Maréchal d'Ancre qui lui avoit procuré le gouvernement d'Amboise; et il n'eut point honte, après la mort funeste de son bienfaiteur, de se faire donner la confiscation de ses biens. Tel fut le commencement de sa fortune.

Il ſe forme une conſpiration contre lui. Le 24 Avril 1617, il eſt arrêté, ſur le pont-levis du Louvre, par Vitri, Capitaine des Gardes, & tué à coups de piſtolet (1). Le Roi, un moment après, ſe préſentant à la fenêtre, crie à la troupe de Vitri : *Grand merci, grand merci à vous, à cette heure je ſuis Roi* (2). Mais la Reine-Mere fut bien différemment affectée de cet événement. Elle dit en l'apprenant : *J'ai régné ſept ans ; il ne faut plus penſer à d'autre couronne qu'à celle du Ciel.* Cette Princeſſe, ſe voyant mépriſée, obtient du Roi la permiſſion de ſe retirer à Blois, & part le 3 Mai. L'Evêque de Luçon, Armand du Pleſſis de Richelieu, Secrétaire d'Etat, la ſuit dans ſa retraite. Bientôt elle ſe trouve captive au Château de Blois, où le Roi la tient enfermée ſous bonne garde. Les Princes & les Seigneurs mécontens poſent les armes & reviennent à la Cour, excepté le Prince de Condé qui reſte toujours en priſon. Le 8 Juillet, la veuve du Maréchal d'Ancre a la tête tranchée par Arrêt du Parlement (3). De Luynes, auteur de toute cette révolution, demeura maître de l'eſprit du Roi. Au mois de Novembre, Gaſton, frere du Monarque, préſide, n'ayant encore que 9 ans, à une Aſſemblée de Notables qui ſe tient à Rouen : elle fut congédiée, le 26 Décembre, ſans avoir preſque rien conclu.

L'an 1618 n'offre d'époque remarquable que la mort du Cardinal Jacques Davy du Perron, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens ; arrivée le 5 (& non le 3) Septembre. L'Egliſe Gallicane n'eut point de ſon tems de Prélat plus éloquent que lui, de Controverſiſte plus habile, ni en même tems d'ennemi plus déclaré de ſes libertés.

La Reine-Mere s'ennuyoit étrangement dans ſa captivité. L'an 1619, elle trouve un libérateur dans le Duc d'Epernon, qui, la nuit du 21 au 22 Février, l'enleve du Château de Blois, & l'emmene dans ſes terres de l'Angoumois. Cette évaſion alarme la Cour. L'Evêque de Luçon, que de Luynes avoit fait reléguer le 7 Avril 1618 à Avignon, eſt rappellé pour aller trouver la Reine & l'engager à un accommodement. Elle y conſent, quitte Angoulême, le 29 Août, pour ſe rendre à Tours, & a, le 6 Septembre, une entrevue à Couſieres, près de cette ville, avec le Roi. De-là elle paſſe à Angers, dont le gouvernement lui avoit été donné. Le Prince de Condé ſort de priſon le 20 Octobre ; & le 9 Novembre il obtient du Roi une Déclaration qui le juſtifie, en flétriſſant ceux qui avoient gouverné pendant la minorité, ce qui pique vivement la Reine-Mere. Luynes, à qui ce Prince eſt redevable de ſa délivrance, s'en fait un appui contre ſes jaloux, & par ce moyen parvient à ſe faire créer Duc & Pair le 14 Novembre 1619. Ce qu'il avoit prévu ne manqua pas d'arriver. L'an 1620, la faveur dont il jouit excite la jalouſie de pluſieurs Seigneurs qui ſe retirent de la Cour. La Reine-Mere ſe déclare pour les mécontens, & prend des liaiſons avec eux. Le Roi, par les ſages conſeils du Prince de Condé, marche en Normandie au mois de Juillet, & diſſipe le parti du Duc de Longueville, leur Chef, Gouverneur de cette Province. Il porte enſuite les armes en Anjou ; c'étoit là où étoit la ſource du mal. Il attaque le pont de Cé le 7 Août, met en fuite les troupes de la Reine, & l'oblige à demander la paix, après l'avoir refuſée. La Reine & le Roi ſe réconcilient le 13 dans une entrevue à Briſſac. Les Ducs d'Epernon & de Mayenne ſongent alors à faire leur accommodement, & tout rentre dans le calme. Le Roi paſſe en Guienne, puis en Béarn, où il unit à la Couronne ce pays avec la Navarre, par un Edit du mois d'Octobre, & les met ſous le reſſort d'un Parlement qu'il érige à Pau. La reſtitution des biens eccléſiaſtiques uſurpés en Béarn par les Huguenots, fut ordonnée par le même Edit ; & ce fut l'occaſion de la guerre de religion qui s'éleva l'année ſuivante. Retour du Roi, le 7 Novembre, à Paris, où il trouve la Reine-Mere.

Depuis 1614, la charge de Connétable étoit vacante par la mort de Henri, Duc de Montmorenci. L'opinion commune à la Cour étoit que le Roi, après avoir héſité long-tems s'il ne la ſupprimeroit pas, la deſtinoit au Duc de Luynes. En vain le Duc de Mayenne ſoutenoit-il que cette dignité n'étoit pas faite pour un homme *qui ne ſavoit pas ce que peſoit une épée.* L'événement lui prouva que la qualité de favori ſupplée à tout ; & le 2 Avril 1621, de Luynes obtint l'épée de Connétable (4). Ce Seigneur n'étoit point ami des Religionnaires. Une Aſſemblée qu'ils tinrent à la Rochelle, contre la défenſe du Roi, lui donna occaſion d'irriter ce Monarque contre eux. Ce n'étoit pas au reſte le premier acte de ſoulevement qu'ils euſſent fait depuis le dernier Traité de paix. Dès le 8 Février ils s'étoient rendus maîtres de Privas, & avoient enſuite envahi quelques autres places. Le Roi, pour les contenir, ſe met en marche le 29 Avril, accompagné de M. le Prince, du Connétable, & de pluſieurs autres Seigneurs : il arrive à Saumur, dont il ôte à du Pleſſis-Mornai le gouvernement, & de là conduit ſon armée en Poitou. A ſon approche, l'Aſſemblée de la Rochelle confirme, le 10 Mai, la diviſion des Provinces, qu'elle avoit déjà faite, en huit cercles ou départemens, nomme des Chefs pour chaque cercle, & ordonne à tous les Religionnaires de prendre les armes : enfin ces rébelles levent entiérement le maſque, & font connoître le deſſein qu'ils avoient de s'ériger en République ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Le Duc de Bouillon, établi Généraliſſime par l'Aſſemblée, & la plupart des Seigneurs nommés pour commander dans les Provinces, refuſent cet honneur dangereux. Mais le Duc de Rohan accepte le commandement de la haute Guienne & du haut Languedoc. Le Roi, s'étant aſſuré du Poitou, fait aſſiéger, le 3 Juin, S. Jean d'Angeli, où commandoit M. de Soubiſe, frere du Duc de Rohan. La place fut rendue, le 23 Juin, par capitulation. Le 4 Juin, Bernard de No-

(1) Le prix de cet assassinat fut le bâton de Maréchal de France, qui fut donné à Vitri, comme Thémines l'avoit obtenu pour avoir fait l'office de Sergent en arrêtant le Prince de Condé.

(2) Le corps de Concino, qu'on avoit enterré secrètement à S. Germain-l'Auxerrois, fut déterré par la populace, traîné par les rues, mis en pieces, et enfin les membres en furent brûlés en différens quartiers de la ville.

(3) Dans son interrogatoire on lui demanda de quel sortilege elle s'étoit servie pour se rendre maîtresse de l'esprit de la Reine. » Je n'en » ai point employé d'autres, répondit-elle, que l'ascendant qu'ont » les ames fortes sur les ames foibles. »

(4) La cérémonie de son installation fut pompeuse. Elle se fit dans la galerie des peintures en présence de toute la Cour. Après un discours du Chancelier sur les dévoirs du Connétable, le Roi présenta lui-même au Duc de Luynes une épée nue dont la garde et le fourreau étoient garnis de diamans et de pierreries que l'on disoit valoir 30 mille écus. Le Duc d'Anjou, frere du Roi, la lui mit au côté. Tous les courtisans s'empresserent de complimenter le nouveau Connétable, et parurent applaudir au choix du Roi : mais on prétend que la plupart en murmurerent en secret. (Griffet.)

garet d'Epernon, Duc de la Valette, eſt nommé Lieutenant-Général des armées du Roi. C'eſt le premier, au 17e ſiecle, qui ait été élevé à ce grade. *En Guienne*, Nérac ſe rend au Duc de Mayenne le 7 Juillet, après un aſſez long ſiége. Le Roi prend Clérac en Agénois le 4 Août. Pluſieurs villes huguenotes des environs lui apportent leurs clefs. Le 17 Août, il fait inveſtir Montauban : le ſiége de cette place, défendue par le Marquis de la Force, dura près de trois mois, & fut très meurtrier. On fut enfin obligé de le lever le 17 Novembre par la méſintelligence des Généraux, après y avoir perdu 8 mille hommes & pluſieurs Officiers de diſtinction : le Duc de Mayenne fut de ce nombre. Le 15 Décembre, une fievre pourprée enleve au camp de Longueville, près de Monheur, le Connétable de Luynes, à l'âge de 43 ans. Si l'on en croit le P. d'Avrigni, *en quatre ans il mit plus de biens & de charges dans ſa Maiſon, que le Maréchal d'Ancre, contre lequel on avoit tant crié, n'en avoit mis dans la ſienne pendant ſa plus grande faveur.* L'an 1622, le Roi arrive, le 28 Janvier, à Paris : il ſe remet en campagne, le 21 Mars, pour continuer la guerre contre les Huguenots. Le 16 Avril, il paſſe, à la tête de ſes Gardes, vers le milieu de la nuit, dans l'Isle de Rié en Poitou, (& non pas de Rhé) d'où il chaſſe M. de Soubiſe, après lui avoir fait perdre près de 4 mille hommes. Le 4 Mai, le Duc d'Elbœuf & le Maréchal de Thémines prennent Tonneins ſur la Charente, au bout de 40 jours de ſiége, & réduiſent la place en cendres. Royan ſoutient 15 jours d'attaque, & ſe rend à diſcrétion le 11 du même mois. Ce fut à ce ſiége que le Roi alla pour la premiere fois viſiter la tranchée. Le 24, le Marquis de la Force, s'étant détaché du parti des Huguenots, ouvre à ce Prince les portes de Sainte-Foi. Il reçoit le même jour, pour ſa récompenſe, le bâton de Maréchal. Le 10 Juin, Négrepeliſſe en Querci eſt emportée d'aſſaut le deuxieme jour de ſiége, & ſaccagée pour avoir égorgé, au mois de Janvier, 400 hommes des troupes du Roi. Ce Prince force, le 22, Saint-Antonin à ſe ſoumettre. Le 16 Juillet, il déclare la converſion du Maréchal de Leſdiguieres, âgé pour lors de 80 ans, & lui envoie, en Dauphiné, le brevet de Connétable. Le 2 Septembre, il fait ouvrir la tranchée devant Montpellier. Ce ſiége, très meurtrier de part & d'autre, dura juſqu'au 19 Octobre, & ſe termina par un Traité de paix qui mit fin à une guerre civile des plus cruelles. Le Roi confirma, par ce Traité, l'Edit de Nantes, & accorda aux Religionnaires, pour places de ſûreté, Montauban & la Rochelle. Dans ces entrefaites, l'Evêque de Luçon, Richelieu, eſt nommé Cardinal, le 5 Septembre, à la recommandation de la Reine-Mere. Le Roi lui donna la Barete à Lyon, le 8 Décembre, dans la ſalle de l'Archevêché ; & à cette occaſion Richelieu fait un diſcours qui fut admiré ; puis mettant ſon bonnet aux pieds de la Reine-Mere qui étoit préſente, *Madame*, lui dit-il, *cette pourpre, dont je ſuis redevable à votre Majeſté, me fera ſouvenir du vœu que j'ai fait de répandre mon ſang pour ſon ſervice.* On verra par la ſuite comment il tint parole. L'Egliſe de Paris reçut une nouvelle illuſtration le 20 Octobre de cette année, par l'érection qui ſe fit de ſon Siége Epiſcopal en Archiépiſcopal. L'Etat fit une perte, le 31 Octobre de la même année, par la mort du Préſident Jeannin. De ſimple Avocat au Parlement de Dijon, il étoit devenu Conſeiller, Préſident, puis Miniſtre d'Etat ſous le Roi Henri IV, après avoir été quelque tems attaché à la Ligue par une illuſion dont ſon bon ſens le fit bientôt revenir. La Reine-Mere, après la mort de Henri IV, ſe repoſa ſur lui des plus grandes affaires de l'Etat, & lui confia l'adminiſtration des Finances. Le peu de bien qu'il laiſſa en mourant, fut la preuve de la fidélité avec laquelle il mania les deniers publics. Henri IV, qui ſe reprochoit de ne lui avoir pas fait aſſez de bien, dit en pluſieurs rencontres, *qu'il doroit quelques uns de ſes ſujets pour cacher leur malice ; mais que pour le Préſident Jeannin il diſoit du bien de lui ſans lui en faire* (1).

Paris, le 10 Janvier 1623, revoit ſon Roi avec les deux Reines qui l'avoient accompagné. Il y ſigne, dans le même mois, une ligue avec la République de Veniſe & le Duc de Savoie, pour le recouvrement de la Valteline dont les Eſpagnols s'étoient emparés. Il étoit d'un intérêt preſque égal pour ces trois Puiſſances de les chaſſer de ce pays, à l'entrée duquel ils avoient bâti le Fort de Fuentes, dont Henri IV diſoit que par là ils *ſerroient d'un même nœud la gorge à l'Italie & les pieds aux Griſons.* Le Cardinal de Richelieu, attaché à la Cour, remplaça en peu de tems le Connétable de Luynes dans l'eſprit de Louis XIII. Mais ce fut moins par un manége de courtiſan que par un mérite reconnu qu'il obtint la faveur de ce Prince. L'an 1624, au mois d'Avril, il commença d'entrer au Conſeil, & dès lors il ſe propoſa trois objets qu'il ne perdit point de vue, d'abattre les Grands, de mettre les Huguenots hors d'état de ſe ſoulever, & d'humilier la Maiſon d'Autriche. L'Eſpagne ne tarda pas à reſſentir les effets de ſon influence dans le Gouvernement. Le Marquis de Cœuvres, envoyé dans la Valteline, ſe rendit maître de la plus grande partie du pays ſans effuſion de ſang, & fit repaſſer ſes habitans ſous la ſouveraineté des Ligues griſes. Les Huguenots, toujours inquiets, ſe plaignoient de l'inexécution prétendue du dernier traité de paix. L'an 1625, excités par les deux freres, Rohan & Soubiſe, ils recommencent, ſous ce prétexte, à faire des mouvemens. Soubiſe, le 18 Janvier, ſe ſaiſit du Port de Blavet, ou Port-Louis en Bretagne. Obligé de ſe retirer par mer, il va prendre les Isles de Rhé & d'Oleron. (d'Avrigni.) Le P. Griffet met l'entrepriſe ſur Port-Louis après la priſe de ces deux Isles. Le Duc de Rohan ſe diſpoſoit, de ſon côté, à faire pluſieurs tentatives en Languedoc & en Dauphiné ; mais ſes deſſeins furent découverts & arrêtés. Le 20 Mai, le Maréchal de Thémines eſt chargé, par commiſſion du Roi, de pourſuivre les rebelles en Languedoc. Il force & brûle, le 23 Juin, le Château de Bonnac. Un ſeul des Religionnaires qui s'y trouverent eut la vie ſauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, du nombre deſquels fut ſon pere. Lequel étoit le plus barbare de celui qui commandoit ou de celui qui exécutoit ? Le 15 Septembre, le Comte de la Rochefoucaut, S. Luc & Toiras, ſoutenus par ſix vaiſſeaux du Duc de Montmorenci, font une deſcente dans l'Isle de Rhé ; M. de Soubiſe, après une légere réſiſtance, ſe ſauve avec ſes troupes dans le Fort S. Martin. Le lendemain les Rochelois vinrent attaquer la flotte du Roi. Le combat fut très vif, & la

(1) Ce Prince un jour se plaignant à ses Ministres qu'un d'eux avoit révélé le secret du Conseil, dit, en prenant le Pr. Jeannin par la main : *Je réponds pour le bonhomme : c'est à vous autres à vous examiner.*

victoire ſe déclara pour le Duc de Montmorenci. Le 17, le Fort de S. Martin ſe rend par capitulation. La flotte victorieuſe ayant fait voile vers l'Iſle d'Oléron, y mit à terre les troupes du Roi : elles s'emparerent, le 20, d'un Fort où les Huguenots avoient une garniſon de 700 hommes. M. de Soubiſe, qui avoit paſſé dans cette Iſle, ne les avoit pas attendues ; dès la veille il s'étoit jetté dans une chaloupe pour ſe retirer en Angleterre. Il y trouva un aſyle aſſuré auprès du Roi Charles I. Ce Prince néanmoins, quoique zélé Proteſtant, avoit épouſé, le 11 Mai de cette année, par Procureur, Madame Henriette, ſœur de Louis XIII, & le mariage avoit été célébré par le miniſtere du Cardinal de la Rochefoucaut dans l'Egliſe de N. D. de Paris. *En Italie*, d'un côté les Eſpagnols abandonnent ce qui leur reſtoit dans la Valteline, de l'autre les troupes françoiſes font des conquêtes dans l'Etat de Gênes ; mais elles les reperdirent auſſi promptement qu'elles les avoient faites.

L'an *1626*, nouveaux ſuccès des armes françoiſes. Les Religionnaires, battus par-tout, demandent la paix : elle eſt concluе le 5 Février, & en conſéquence le Roi donne un Edit de pacification, qui eſt enregiſtré le *6* Avril. L'affaire de la Valteline eſt terminée, le 5 Mars, par le traité de Mouçon en Aragon, qui en laiſſe maîtres les Griſons. Le 19 du même mois, Louis Servin, Avocat-Général depuis 37 ans, meurt des efforts qu'il avoit faits deux heures auparavant dans un lit de juſtice, pour faire entendre ſa voix contre des Edits burſaux que le Roi venoit de faire enregiſtrer ; ſurquoi Bougier, Conſeiller de Grand'Chambre, fit le diſtique ſuivant :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit ; & oppreſſa pro libertate cadentem.

Le 4 Mai, le Maréchal d'Ornano, décoré du bâton au mois de Janvier précédent, ſuivant Baſſompierre, eſt arrêté & conduit à Vincennes, où il meurt le 4 Sept. ſuivant. Le crime dont on l'accuſoit étoit d'avoir voulu brouiller Monſieur avec le Roi ſon frere. On négocioit alors le mariage de ce jeune Prince, qui prit en ce tems le titre de Duc d'Orléans, avec Mademoiſelle de Montpenſier. Ce mariage, noué par le Cardinal de Richelieu, & manqué, donna naiſſance aux cabales qui ne ceſſerent d'agiter la Cour pendant toute la ſuite du régne de Louis XIII. On conſpire contre la vie du Cardinal. Le Comte de Chalais, Maître de la garde-robe de Monſieur, convaincu d'avoir trempé dans le complot, eſt décapité à Nantes le 19 Août : d'autres complices, du nombre deſquels étoit le Comte de Soiſſons, prirent la fuite. Le Cardinal ſe fait donner une Compagnie de Gardes pour ſa ſûreté. Le Connétable de Leſdiguieres meurt le 28 Septembre, à l'âge de 84 ans. Sa réputation étoit ſi grande en Europe, que la Reine Eliſabeth diſoit que s'il y avoit deux Leſdiguieres en France, elle en demanderoit un à Henri IV.

L'an *1627*, les charges de Connétable & de Grand-Amiral, ſont ſupprimées par Edit du mois de Janvier. Celle de Surintendant-Général du Commerce & de la Navigation, eſt créée en faveur du Cardinal de Richelieu : l'Edit en eſt vérifié le 18 Mars. La guerre civile de religion ſe renouvelle. Les Ducs de Rohan & de Soubiſe, Chefs des rebelles, obtiennent du ſecours de l'Angleterre. Le 22 Juillet, le Duc de Buckingham, commandant une flotte angloiſe de 150 vaiſſeaux, deſcend dans l'Iſle de Rhé, d'où il eſt chaſſé, le 8 Novembre, par le Maréchal de Schomberg. Le 10 Août, le ſiége de la Rochelle, l'un des plus fameux dont l'hiſtoire faſſe mention, eſt commencé par le Duc d'Angoulême. Le Roi y vient en perſonne, & arrive au camp le 22 Octobre, accompagné des Princes & du Cardinal de Richelieu. Le 28 Novembre, le Cardinal, pour barrer le port de la Rochelle du côté de la mer, fait conſtruire une digue de 500 pieds de long, dont on attribue l'invention à Louis Métezeau & à Jean Tiriot, mais qui fut achevée au mois de Mai ſuivant par Pompée Targon, le plus habile Ingénieur de ſon tems. Les derniers Edits n'avoient point réprimé la fureur des duels parmi la Nobleſſe. Elle continuoit de s'y livrer ſans cauſe & uniquement pour faire preuve de ſa valeur & de ſon habileté dans le maniement des armes. François de Bouteville-Montmorenci, pere du célebre Maréchal de Luxembourg, & Roſmadec, Comte des Chapelles, ſon couſin, paſſoient pour les plus redoutables dans ce genre d'eſcrime ; réputation qu'ils s'étoient acquiſe par la mort d'un grand nombre de leurs ſemblables. A la faveur de leurs noms ils ſe croyoient ſurs de l'impunité. Le Roi les détrompa. Le 22 Juin, par Arrêt du Parlement, ils furent exécutés en place de Grêve. Cette ſévérité, dit M. le Pr. Henaut, fit plus d'impreſſion ſur les eſprits que tous les Edits rendus à ce ſujet.

L'an *1628*, le Duc de Rohan, voulant ſurprendre Montpellier, eſt vivement repouſſé le 19 Janvier. Le 10 Mars, le Prince de Condé force la ville de Pamiers à ſe rendre à diſcrétion. Le Duc de Montmorenci ſoumet pluſieurs places dans le Vivarais & le Bas-Languedoc. Cependant le Duc de Soubiſe (1) ne ceſſoit de ſolliciter du ſecours en Angleterre pour la Rochelle. Le Duc de Buckingham y envoie une flotte qui n'eſt pas aſſez conſidérable, & qui revient, le 18 Mai, ſans ſuccès. Une nouvelle flotte angloiſe, compoſée de 140 voiles, eſt envoyée ſous le commandement du Comte de Lindſei. Elle paroît le 2 Octobre à la vue de la Rochelle, fait, le 3 & le 4, des tentatives inutiles pour forcer la digue, canonne de loin notre flotte, ſans oſer en approcher, & s'en retourne enfin moins forte de 28 vaiſſeaux, après avoir été ſpectatrice de la réduction de la Rochelle, qui ſe ſoumit au Roi le 28 Oct. La famine y avoit été ſi grande, pendant un an que dura le ſiége, qu'elle avoit emporté 12 mille perſonnes. Le Roi y fit ſon entrée le 1 Novembre. Les fortifications furent démolies, l'Echevinage aboli, l'exercice de la Religion Catholique rétabli. Ce fut l'événement le plus glorieux & le plus utile du miniſtere de Richelieu, & le coup le plus funeſte pour l'héréſie, qui jamais n'a pu s'en relever. Le Roi revient à Paris, & y fait une entrée triomphante le 23 Décembre. Cet honneur lui étoit dû pour la bravoure avec laquelle il s'étoit expoſé dans le ſiége de la Rochelle.

Le Duché de Mantoue étoit échu, l'an *1627*, par droit d'héritage, à Charles de Gonzague, Duc de Nevers. Le Duc de Savoie & le Duc de Guaſtalle lui conteſterent cette ſucceſſion, appuyés par la Maiſon d'Autriche, à qui ſon intérêt ne permettoit pas de

(1) Il avoit été fait Duc, par Lettres datées de Nantes, au mois de Juillet 1626, qui ne furent jamais enregiſtrées ; ce qui n'a pas empêché le Duc de Rohan de lui donner cette qualité dans ſes Mémoires. (Griffet.)

de ſouffrir qu'un Duché, ſitué au centre de la Lombardie, fût entre les mains d'un Prince attaché à la France. Louis XIII, par un motif oppoſé, prend la défenſe de Charles. Il part, le 16 Janvier 1629, pour aller le ſecourir, traverſe les Alpes à la faveur des ténebres, malgré les neiges & les glaces ; &, le 6 Mars, il force en perſonne les trois barricades du Pas de Suze, défendues par le Duc de Savoie, qui s'enfuit à toute bride. Etant à Suze, il fait un traité, le 11 Mars, avec ce Duc, par lequel celui-ci s'engage à lui fournir du ſecours pour contraindre les Eſpagnols à lever le ſiége de Caſal. Ce ſecours fut inutile, parce que le ſiége fut levé ſur la nouvelle de l'approche des François. (Voy. *les Ducs de Mantoue.*) Après cette expédition, Louis repaſſe les monts pour aller à la pourſuite du Duc de Rohan, qui continuoit la guerre en Languedoc. Le 14 Mai, il fait inveſtir, par le Maréchal de Schomberg, la ville de Privas, regardée comme la plus forte place des Religionnaires, & la prend, le 27, avec le Château de Toulon. La ville fut livrée au pillage ; cent des principaux furent pendus, & cent condamnés aux galeres. La plupart des villes rebelles des Cevennes & du Bas-Languedoc, intimidées par cette ſévérité, ſe ſoumettent au Roi. Le 9 Juin, Louis aſſiége Alais dans les Cevennes, qui capitule le 18. La priſe de cette place jette une nouvelle conſternation dans le parti. Le Duc de Rohan, ayant alors tenu une Aſſemblée générale des rebelles à Anduze, députe au Roi pour lui demander la paix : elle eſt concluе le 27 Juin dans Alais. Le Duc de Rohan obtient du Roi la permiſſion de ſe retirer à Veniſe, où il demeura juſqu'à ce que la néceſſité des tems & l'eſtime générale où il étoit, lui procurerent le commandement de nos troupes dans la Valteline. Enfin, le 14 Juillet, le Roi donne à Nîmes un Edit de pacification, portant abolition de tout le paſſé. Il part le lendemain pour Paris, laiſſant en Languedoc le Cardinal de Richelieu, pour faire démanteler toutes les places des Huguenots. Le 28, les Députés de Montauban déclarent à ce Miniſtre qu'ils ne veulent point de la paix ſans la conſervation de leurs fortifications ; mais l'approche de l'armée commandée par le Maréchal de Baſſompierre leur fit changer de langage. Le Cardinal entra, le 20 Août, dans Montauban, d'où il reprit la route de Fontainebleau. Ainſi finit la 3e guerre de Religion, & la derniere qu'on ait vue en France. L'audace des Huguenots, dit un Moderne, tomba avec leurs places de ſûreté, & ils devinrent bons François lorſqu'ils furent hors d'état de devenir rebelles. Le 21 Novembre, le Cardinal de Richelieu eſt déclaré premier Miniſtre. Le 29 Décembre, accompagné du Cardinal de la Valete, du Duc de Montmorenci & des Maréchaux de Schomberg, de Baſſompierre & de la Force, il ſe met en marche, avec le titre de *Lieutenant-Général repréſentant le Roi*, pour ſecourir Caſal aſſiégé de nouveau, & le Duc de Mantoue, contre l'Empereur & les Eſpagnols. Le Duc de Savoie étoit d'intelligence avec eux, mais en ſecret, feignant toujours de ne vouloir point s'écarter du traité de Suze. Le Cardinal ayant démêlé ſes artifices, lui déclare la guerre & fait attaquer Pignerol, le 20 Mars 1630, par le Maréchal de Créqui, qui s'en rend maître le 22. La citadelle fut priſe le 29. Au mois de Mai, le Roi vient à Lyon avec les Reines & toute la Cour. Il entre dans la Savoie & la ſoumet en peu de tems. Le 10 Juillet, Doria, Général Eſpagnol, eſt battu & fait priſonnier par le Duc de Montmorenci au Pont de Veillane. La conquête de la ville & du Marquiſat de Saluces, ſuivit de près cette expédition, la ville s'étant rendue le 20 & le château le 21. Rével, Villefranche, Pontcalier, Carignan, eurent enſuite le même ſort. Les Eſpagnols cependant continuoient le ſiége du château de Caſal, où Toiras faiſoit une vigoureuſe défenſe. Le 2 Septembre, Jules Mazarini, Italien, ménage une tréve juſqu'au 15 Octobre, entre ce Commandant & Spinola, Général Eſpagnol. Ce dernier meurt, le 25 Septembre, dans le château de Scrivie, où il s'étoit fait tranſporter. Le Roi lui-même tombe dangereuſement malade à Lyon le 22 du même mois. Les ennemis du Cardinal, pendant cette maladie, formerent divers projets que la convaleſcence du Roi fit évanouir. La Reine-Mere étoit à leur tête, ayant entiérement changé de diſpoſitions envers le Cardinal dont la reconnoiſſance ne répondoit pas aſſez à ſes vues & à ſes deſirs. Elle vint à bout, par ſes importunités & par ſes larmes, de déterminer le Roi à congédier ſon Miniſtre à la fin de la campagne. L'armée françoiſe arrive cependant le 26 Octobre devant Caſal, & le ſiége eſt incontinent levé. La France & l'Empire avoient déjà fait à Ratisbonne, le 13 du même mois, un traité pour maintenir le Duc de Nevers dans le Duché de Mantoue. Toutes les armées évacuent le Montferrat ſur la fin de Novembre, & Caſal eſt remis au Duc de Mantoue par les François. Le Roi étoit arrivé à Paris au commencement de ce mois. Le 11, le Cardinal de Richelieu, qu'on croyoit diſgracié ſans retour, triomphe de ſes ennemis dans l'eſprit du Roi, qui le reçoit à Verſailles avec toutes les marques d'eſtime & de confiance. *Continuez à me ſervir comme vous avez fait*, lui dit ce Monarque, *& je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Ce jour fut appellé *la journée des dupes.*

Guſtave-Adolphe, Roi de Suede, faiſoit la guerre alors à l'Empereur Ferdinand II, pour la défenſe de la liberté germanique que celui-ci menaçoit d'opprimer ſous prétexte de venger la Religion Catholique des entrepriſes des Princes Proteſtans. C'étoit une occaſion pour la France de rabaiſſer la Maiſon d'Autriche, en joignant ſes armes à celles des Suédois. Le Cardinal ne manqua point d'en profiter. En conſéquence le Baron de Charnacé ſigna, le 23 Janvier 1631, au camp de Bernwald en Brandebourg, un Traité de Ligue entre la France & la Suede pour le rétabliſſement des Princes de l'Empire, que Ferdinand avoit dépouillés de leurs Etats. Le Pape Urbain VIII fit au Cardinal de grands reproches de cette alliance. Mais il ſe juſtifia en prouvant qu'il avoit pris, en traitant avec le Roi de Suede, toutes les précautions néceſſaires pour mettre en ſûreté la Religion Catholique en Allemagne. La Reine-Mere avoit dit au Cardinal, lorſqu'il lui redemandoit à genoux ſes bonnes graces : *Je me donnerois plutôt au diable que de ne me pas venger.* Ce Miniſtre n'eut pas beſoin d'en venir juſques-là pour la punir de ſa haine obſtinée. Le 23 Février, elle eſt retenue priſonniere à Compiegne, d'où elle s'échappa le 18 Juillet pour ſe retirer à Bruxelles. Monſieur (Gaſton, frere du Roi,) brouillé pareillement avec le Cardinal, avoit quitté la Cour le 30 Janvier précédent, & pris la route d'Orléans. Il en ſort le 13 Mars, & paſſe en Lorraine, où il conclut auſſitôt ſon mariage, (il étoit veuf depuis 1627,) avec la Princeſſe Marguerite, ſœur du Duc ; mais la crainte d'encourir la vengeance

du Roi & de ſon implacable Miniſtre, fit ſuſpendre la célébration de ce mariage. Le Roi, par Edit du 14 Juin, établit une Chambre de Juſtice à l'Arſenal, pour faire le procès aux partiſans de la Reine & du Duc d'Orléans; il déclare la guerre au Duc de Lorraine, pour être entré dans le complot de Monſieur, & envoie dans ce Duché les Maréchaux de la Force & de Schomberg, qui s'emparent de pluſieurs places. Louis ſe rend à Metz avec ſon Miniſtre: le Duc de Lorraine vient l'y trouver le 26 Déc., & ſigne, le 6 Janvier 1632, à Vic, un Traité qui porte, 1° qu'il remettra la ville de Marſal entre les mains du Roi; 2° qu'il obligera Gaſton & ſes partiſans à ſortir de la Lorraine. Il tint parole ſur l'un & l'autre point. Gaſton avoit enfin épouſé, le 3 (& non le 31) du même mois, dans la Chapelle du Prieuré de S. Romain à Nanci, Marguerite, ſœur du Duc, avec la bénédiction de D. Albin Tellier, aſſiſté de deux de ſes confreres, en préſence de Catherine de Lorraine, Abbeſſe de Remiremont, du Duc d'Elbœuf & de deux autres témoins. Gaſton quitte Nanci, & ſe retire à Bruxelles, où il arrive le 28 Janvier 1632. Le Cardinal triomphoit également des ennemis du Royaume & des ſiens. Le 5 Mai, il oblige le Duc de Savoie à ſigner à S. Germain-en-Laye un Traité par lequel il cede à la France à perpétuité Pignerol, qu'elle avoit déjà en dépot par le Traité de Quieraſque, du 31 Mars de l'année précédente. Le 10 Mai, le Maréchal Louis de Marillac, arrêté deux ans auparavant en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandoit, eſt décapité en Grêve, comme coupable de péculat, concuſſion, fauſſetés, foule & oppreſſions faites ſur les ſujets du Roi. Mais ſon plus grand crime, aux yeux du Cardinal, & le ſeul qui lui attira la mort, étoit de s'être déclaré pour la Reine & pour le Duc d'Orléans (1). Le Cardinal qui l'avoit fait condamner par une commiſſion formée à ſon gré, ſe moqua, dit-on, lui-même des Juges, lorſqu'ils vinrent lui faire part de l'Arrêt. *Il faut avouer*, leur dit-il, *que Dieu donne aux Juges des lumieres qu'il ne donne pas aux autres hommes, puiſque vous avez trouvé de quoi condamner à mort le Maréchal de Marillac, lorſque je ne croyois pas qu'il y eût de quoi fouetter un Page* (2).

Le Duc d'Orléans, abandonné du Duc de Lorraine par le Traité de Vic, s'étoit retiré dans les Pays-Bas, où il concertoit avec la Reine, ſa mere, les moyens d'exciter des mouvemens dans le Royaume. Aſſuré de quelques partiſans, il entre en Champagne, le 13 Juin 1632, à la tête de deux mille Eſpagnols, traverſe la Bourgogne, & va joindre en Languedoc le Maréchal de Montmorenci. Le Duc de Lorraine ayant repris dans le même tems les intérêts de ce Prince, le Roi fait marcher contre lui les Maréchaux de la Force & d'Effiat, qui s'emparent de Pont-à-Mouſſon, Bar-le-Duc & S. Mihel. Louis part lui-même, le 23 Juin, pour aller inveſtir Nanci. Le Duc le prévient par ſes ſoumiſſions, & conclut, le 26 Juin, à Liverdun, un Traité par lequel il vend au Roi Clermont, & lui cede Jamets & Stenai pour 4 ans. Louis ſe met auſſitôt en marche pour aller à la pourſuite de ſon frere en Languedoc. Le 22 Juillet, les Etats de Languedoc, aſſemblés à Pézénas, ſe déclarent pour Monſieur, à la ſollicitation de pluſieurs Evêques de la Province, & ſur-tout du Maréchal de Montmorenci, qui en étoit Gouverneur. Le premier Septembre, ſe donna le combat de Caſtelnaudari, où ce dernier fut fait priſonnier par le Maréchal de Schomberg. Le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, reçut dans ce combat une bleſſure dont il mourut, dit-on, deux heures après. D'autres prétendent qu'il ſe ſauva en Portugal déguiſé en hermite, qu'enſuite il revint en France, & qu'il ſe cacha dans un hermitage de l'Anjou, ſous le nom de *Frere Jean-Baptiſte*. Les preuves qu'on donne de cette aſſertion ne ſont ni mépriſables ni pleinement convaincantes. Le Roi, ayant appris à Lyon le ſuccès de cette expédition, part le 9 Novembre pour aller pacifier le Languedoc. Il fait grace à Monſieur qui, de Beziers, où il s'étoit retiré, le fit aſſurer de ſon repentir avec promeſſe de lui être fidele par la ſuite, & d'aimer le Cardinal. Il eſpéroit obtenir par ces vaines ſoumiſſions le pardon du Duc de Montmorenci; mais le Roi, naturellement ſévere, fut inflexible à l'égard de ce Seigneur, par le conſeil du Miniſtre qui vouloit effrayer les Grands par une éclatante punition. Livré au Parlement de Toulouſe, Montmorenci fut condamné à mort par Arrêt du 30 Octobre 1632, & exécuté le même jour dans l'Hôtel-de-Ville à l'âge de 37 ans. Ce Seigneur, plus malheureux que coupable, & auſſi recommandable par ſes qualités perſonnelles que par ſa naiſſance, ſubit la rigueur de ſon ſort en Héros Chrétien, & fut univerſellement regretté. (Voy. *les Barons & Ducs de Montmorenci.*) Le Duc d'Orléans, irrité de ſa mort, écrit au Roi pour s'en plaindre, & ſort une troiſieme fois du Royaume. La Reine-Mere, qu'il avoit intention d'aller joindre à Bruxelles, en étoit partie avant qu'il arrivât, piquée de ce qu'il n'avoit rien fait pour elle en traitant de ſa paix avec le Roi. De Malines, où elle s'étoit rendue, elle paſſa à Gand, puis à Anvers, de là en Hollande, d'où elle alla ſe réfugier auprès de la Reine, ſa fille, à Londres.

La Province des trois Evêchés ſe trouvoit grévée d'être obligée de porter ſes affaires en dernier reſſort au Parlement de Paris. Le Roi, par ſon Edit du mois de Janvier 1633, créa pour la ſoulager un Parlement à Metz. Par un autre Edit du mois de Mars ſuivant, il calme les frayeurs de ceux qui avoient ſuivi le parti de ſon frere, en leur accordant une abolition générale. Il excepte néanmoins de cette grace quelques uns des inſtigateurs de la rebellion, & entre autres cinq Evêques, ſavoir ceux d'Albi, d'Uſès, de Lodeve, d'Alet & de S. Pons. Déterminé à les faire dépoſer, il autoriſe, par des Lettres-Patentes du 16 Mars, le Bref du Pape, qui nommoit des Commiſſaires pour faire le procès à ces Prélats. Le Clergé proteſta, en 1650, contre cette délégation.

La mort de Guſtave Adolphe, tué, le 16 Novembre 1633, à la bataille de Lutzen en Saxe, n'avoit point rompu l'alliance de la France avec la Suede contre la Maiſon d'Autriche. Elle fut renouvellée au mois de Mars 1633 par le Marquis de Feuquieres, Ambaſſadeur de France, & Oxenſtiern, Chancelier de Suede, dans la Diete des Princes Proteſtans, tenue à Hailbron. Le Cardinal ſe vit aſſuré par là d'avoir mis la Maiſon d'Autriche hors d'état

(1) La Sentence du Maréchal fut prononcée dans la maiſon de campagne du Cardinal. On ménagea ſi peu les bienſéances dans l'inſtruction de ſon procès, qu'on mit au nombre de ſes Juges un des Auteurs d'une ſanglante satire contre les Marillacs.

(2) Marillac, après la lecture qu'on lui fit de ſon Arrêt, dit lui-même: *C'eſt une choſe bien étrange qu'on m'ait pourſuivi comme on a fait. Il ne s'agit dans mon procès que de paille, de bois, de pierres et de chaux: il n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Un homme de ma qualité accuſé de péculat!*

de croiſer les deſſeins qu'il avoit de réduire le Duc d'Orléans, & de ſe venger de Charles, Duc de Lorraine. Il en vouloit au dernier pour avoir permis à ſa ſœur de ſuivre le premier dans les Pays-Bas, loin de conſentir à faire déclarer nul leur mariage. Les délais affectés que Charles apportoit à rendre hommage à la France du Duché de Bar, furent un motif pour le Cardinal de l'en faire déclarer déchu & de le réunir à la Couronne par Arrêt du Parlement, rendu le 30 Juillet. Le Roi, s'étant acheminé avec ſon armée pour faire exécuter ce jugement, pendant qu'il faiſoit le ſiége de Nanci, conclut avec le Duc, le 20 Septembre, le Traité de Charmes, par lequel il lui cede cette ville pour en jouir juſqu'à ce qu'il ait remis la Princeſſe Marguerite, ſa ſœur, entre les mains de Sa Majeſté. Rien n'étoit moins ſincere, de la part du Duc, que ce Traité. Pour avoir un prétexte d'en éluder l'exécution, il ſe démet par colluſion, l'an 1634, de ſon Duché en faveur du Cardinal François, ſon frere, & va joindre les armées de l'Empereur. Le Maréchal de la Force, envoyé contre le nouveau Duc, le fait priſonnier dans Lunéville avec la Ducheſſe Claude ſa femme. Il va ſe préſenter enſuite devant la Mothe dont il ne ſe rendit maître qu'après un ſiége de cinq mois. Un événement ſingulier occaſionna la longue réſiſtance de cette bicoque dont la garniſon n'étoit pas de 400 hommes. Iſtche, qui commandoit dans la place, ayant été tué, ſon frere, qui étoit Capucin, prit ſa place, parut tout-à-coup ſoldat & Capitaine, communiqua à tout le monde l'enthouſiaſme dont il étoit ſaiſi, haſarda des ſorties tout-à-fait heureuſes, & ſe diſpoſa à ſoutenir l'aſſaut avec la plus grande fermeté. Un coup de feu, qui lui caſſa le bras ſur la breche, lorſqu'il animoit les Lorrains, par ſes diſcours & par ſon exemple, à ſe ſacrifier pour la patrie, termina ſes exploits guerriers & la défenſe de la place. On prétend que c'eſt à ce ſiége que la France employa, pour la premiere fois, des bombes. (Voy. *les Ducs de Lorraine.*) Le ſort des armes ne fut pas auſſi favorable cette année aux armes ſuédoiſes contre l'Empereur. Ils prirent à la vérité Philisbourg, le 15 Janvier, après un long blocus; mais ils perdirent, le 6 Septembre, la bataille de Nordlingue, où leur armée fut taillée en pieces. Cet événement changea tout-à-coup la ſituation des affaires en Allemagne. Le chagrin qu'il cauſa au Cardinal ne lui fit pas néanmoins abandonner ſes projets. Le Parlement avoit déclaré nul, le 5 Septembre, conformément à ſes vues, le mariage du Duc d'Orléans (1). C'étoit un préliminaire pour retirer des mains des Eſpagnols ce Prince, héritier préſomptif de la Couronne, le Roi, ſon frere, n'ayant point d'enfans. Le Cardinal ſe ſervit pour y réuſſir de Puylaurent, favori de Gaſton, & l'engagea, ſous les plus belles promeſſes, à travailler au retour de ſon maître en France. L'affaire eut le ſuccès qu'il eſpéroit. Gaſton étant parti clandeſtinement de Bruxelles, arriva, le 21 Octobre, à S. Germain-en-Laye, où le Roi lui fit un accueil vraiment fraternel. Puylaurent reçut les récompenſes qui lui avoient été promiſes. Il épouſa une des nieces du Cardinal; & huit jours après il fut nommé Duc & Pair. Mais, enivré de ſa haute fortune, il ne tarda pas à ſe méconnoître, & mérita, par ſon inſolence, d'être enfermé à la Baſtille, où en peu de tems il finit ſes jours.

Nos alliés, au commencement de l'an 1635, eſſuyerent des revers. La nuit du 23 au 24 Janvier, le Baron de Fernamonde, à la tête de 6 mille Autrichiens, ſurprend Philisbourg à la faveur des glaces. Le 26, les Eſpagnols ſurprennent Treves de même, & emmenent priſonnier l'Electeur attaché à la France; ce qui allume une longue & cruelle guerre entre la France & l'Eſpagne. Le 8 Février, Traité fameux de la France avec la Hollande, pour partager enſemble les Pays-Bas Eſpagnols, après qu'elles en auroient fait la conquête en commun. Le 13 Avril, du Landé ſe rend maître, pour les François, de tous les paſſages de la Valteline. Le Duc de Rohan qui, peu après, y arrive, travaille à les faire fortifier. Le 20 Mai, bataille d'Avein dans le Luxembourg, où les Maréchaux de Châtillon & de Brezé défont les Eſpagnols commandés par le Prince Thomas de Savoie, qui vouloit empêcher la jonction de nos troupes avec celles des Etats-Généraux. Le 6 Juin, les François & les Hollandois forcent Tillemont & y commettent des déſordres infinis. Ils s'emparent enſuite de Dieſt & d'Arſchot: de là ils tournent à Louvain qu'ils inveſtiſſent, & dont ils ſont obligés de lever le ſiége le 5 Juillet. Ligue offenſive & défenſive conclue le 11 du même mois à Rivoli entre la France, la Savoie & le Duc de Parme. Le 24, le Cardinal de la Valette ravitaille Mayence, dont les Impériaux, ſous Mansfeldt, tenoient la garniſon ſuédoiſe bloquée depuis quelque mois; il force enſuite Galas à lever le ſiége de Deux-Ponts. Le 31 Octobre, le Duc de Rohan défait les Impériaux & les chaſſe de la Valteline; il empêche enſuite les Eſpagnols d'y pénétrer. L'an 1636, Traité de confédération conclu, le 20 Mars, entre Louis XIII & Chriſtine, Reine de Suede. Au mois de Mai, le Prince de Condé (Henri II) entre dans la Franche-Comté, & met le ſiége devant la ville de Dôle. Les habitans, ſommés de rendre la place, le ſomment lui-même de lever le ſiége. Un trompette vient de leur part lui déclarer que, s'il veut ſe retirer, ils lui accorderont ſix jours francs pour s'en aller en ſûreté avec ſon armée. Condé fait tous ſes efforts pour ſe venger de cette inſulte. Mais après avoir épuiſé toutes ſes reſſources & perdu 3 mille hommes devant Dôle, il eſt obligé, le 15 Août, de prendre le parti de la retraite. *En Picardie*, le 9 Juillet, le Baron du Bec rend la Capelle au Prince Thomas, & S. Léger le Catelet ſur la fin du même mois. Quoique ces deux places fuſſent dépourvues d'hommes & de munitions, le Cardinal ne laiſſa pas de faire condamner les deux Gouverneurs à être écartelés comme traîtres. Il fit prononcer la même peine contre le Marquis de Soyecourt, pour avoir laiſſé prendre aux Eſpagnols Corbie, dont la garniſon étoit très foible, le 15 Août, & le 8e jour du ſiége. Ces Arrêts furent exécutés en effigie. La priſe de Corbie jetta la conſternation dans Paris. Le Cardinal de Richelieu lui-même en fut ſi effrayé, qu'il penſoit à quitter le Miniſtere; & il l'eût fait, ſi Bul-

(1) Le Clergé de France appuya cette décision de son suffrage, comme il paroît par le procès-verbal de son Assemblée de l'année suivante. La Sorbonne en fit de même. Mais la Faculté de Louvain fut d'un avis contraire, et le Pape Urbain VIII, malgré les pressantes sollicitations du Marquis de Créqui, notre Ambassadeur, ne put jamais se déterminer à casser un mariage fait selon les loix établies par le Concile de Trente. Le célebre Abbé de S. Cyran, qui avoit été consulté sur le même sujet par le Cardinal, ayant opiné comme les Docteurs de Louvain, n'échappa pas à la vengeance de ce Ministre. Il fut enfermé par son ordre, sous un autre prétexte, à Vincennes, d'où il ne sortit qu'après la mort de son persécuteur.

lion, Surintendant, & le P. Joſeph, Capucin (1), ne l'euſſent raſſuré. Corbie fut repris le 14 Novembre, après huit jours de tranchée ouverte, par Monſieur & le Comte de Soiſſons. Le Cardinal étoit dans Amiens; & le Roi, logé dans un village entre Amiens & Corbie, alloit tous les jours voir les travaux. Pendant ce ſiége, les deux Généraux, également irrités contre le Cardinal, comploterent de le faire aſſaſſiner. Mais l'horreur qu'eut Monſieur d'un aſſaſſinat, fit manquer le coup au moment qu'il alloit s'exécuter. Le complot étant venu à la connoiſſance du Miniſtre, les deux Princes s'enfuient, l'un à Blois, l'autre à Sedan. *En Bourgogne*, Charles IV, Duc de Lorraine, & le Général Galas, font une irruption dans cette Province le 22 Septembre, & y répandent la terreur. Ils aſſiégent, le 25 Octobre, la petite ville de S. Jean de Lône avec une armée de 80 mille hommes. La place étoit preſque ſans fortifications; la famine & la peſte y étaloient leurs ravages; la garniſon étoit réduite à 150 hommes, & le nombre des bourgeois en état de porter les armes n'alloit pas à 400. L'artillerie des ennemis ayant fait à la muraille une breche de 30 à 40 pieds, ils montent à l'aſſaut le 1 Nov. & ſont vigoureuſement repouſſés. Femmes, vieillards, enfans, tout fit la fonction de ſoldat en cette occaſion de la part des habitans. Le lendemain nouvel aſſaut où les ennemis eſſuient le même affront. Une heure après arrive le Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France, avec un corps de troupes, & le ſiége de cette bicoque eſt honteuſement levé le lendemain (3 Novembre) par la nombreuſe armée des Impériaux. Le Cardinal de la Valette, fils du fameux Duc d'Epernon, & le Duc de Saxe-Weimar, les ſuivent en queue, & leur tuent 8000 hommes avant qu'ils aient regagné le Rhin. *Du côté des Pyrénées*, l'Amiral d'Aragon ſurprend, au mois d'Octobre, la ville de S. Jean-de-Luz. *En Italie*, le Duc de Rohan bat les Eſpagnols, le 18 Avril, ſur les bords du Lac de Côme, & le Maréchal de Toiras eſt tué d'un coup de mouſquet, le 14 Juin, en attaquant le château de Fontanete dans le Milanez. On peut juger de l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe par le trait ſuivant. Après qu'il eut expiré, les ſoldats trempoient leurs mouchoirs dans le ſang de ſa plaie, diſant que tant qu'ils les porteroient ſur eux, ils vaincroient leurs ennemis. Le 23 du même mois, le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui, défont le Marquis de Leganez ſur le Téſin.

Le Duc de Rohan, quoique négligé par le Cardinal, s'étoit long-tems maintenu dans la Valteline contre les efforts des Eſpagnols. Mais le manque d'argent lui fit perdre enfin le fruit de ſes travaux. L'an 1637, les Griſons, auxquels il étoit dû par la France un million, las d'attendre en vain leur paiement, l'obligerent, le 26 Mars, à ſigner un Traité par lequel il s'engageoit à leur remettre toutes les places qu'il occupoit, & à ſortir du pays avec ſes troupes avant le 5 Mai; ce qui fut exécuté. Le Duc, craignant le reſſentiment du Cardinal, ſe retire en Suiſſe, & de-là va ſe joindre à l'armée de Weimar en Alſace. Au mois ſuivant, le Duc d'Harcourt fait une deſcente en Sardaigne, & ſe retire, après avoir pillé la ville d'Oriſtan. Il recouvre enſuite, le 12 & le 14 Mai, les Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres en 1635. *En Rouſſillon*, les Eſpagnols inveſtiſſent, le 2 Septembre, Leucate, que Bourſier de Barri, Commandant de la place, défend, avec 80 ſoldats, juſqu'au 28. Sur le ſoir du même jour, le Duc d'Halwin attaque les Eſpagnols, les force dans leurs retranchemens, & leur enleve bagages, munitions & artillerie. Cette action, l'une des plus périlleuſes & des plus héroïques dont l'hiſtoire faſſe mention, mérite le bâton de Maréchal au Duc d'Halwin, qui prend alors le nom de Schomberg. *En Picardie*, le Cardinal de la Valette prend Landrécies, le 26 Juillet, après 14 jours de ſiége, & recouvre, le 21 Septembre, la Capelle. Du Hallier, 6 jours auparavant, avoit repris le Catelet. Il ne reſte plus rien aux Eſpagnols en cette Province. Nous pénétrâmes enſuite dans le Hainaut, où nous fîmes la conquête de Maubeuge & de Bavai. Notre armée s'étoit alors diviſée pour attaquer pluſieurs Places en même tems. Le Maréchal de Châtillon, après avoir pris divers Forts dans le Luxembourg, ſe rendit maître d'Yvoi & de Damvillers; 21 jours après, le Prince d'Orange enleve Breda aux Eſpagnols (le 6 Octobre) au bout de 2 mois de ſiége. Le Cardinal de Richelieu, au milieu des occupations militaires, ne perdoit pas de vue l'intérêt des Lettres. Il le prouva cette année par l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, que Louis XIII autoriſa par un Edit du mois de Juillet.

La guerre, l'an 1638, eſt vivement pouſſée en Allemagne entre les Impériaux & nos alliés. Le 28 (& non le 22) Février, Jean de Wert, Général des premiers, force un quartier de l'armée du Duc de Weimar, & lui fait lever le ſiége de Rhinsfeld, après lui avoir tué 1500 hommes, & lui en avoir pris 1200. Le Duc de Rohan, qui avoit voulu ſervir en cette occaſion, quoique ſans titre, y fut bleſſé à mort, & alla mourir, le 13 Avril, à l'Abbaye de Koénigfelden, dans le Canton de Berne. Son corps fut porté à Genêve, & ſes armes envoyées aux Vénitiens, qui reçurent avec reconnoiſſance le don qu'il leur en avoit fait. Weimar eut bientôt ſa revanche. Les Impériaux s'étant arrêtés aſſez près de Rhinsfeld après leur victoire, ce Général les attaque le 3 Mars, & non le 23, leur tue 1200 hommes, & en prend 800. Le reſte ſe diſſipa, tous les Généraux ayant été faits priſonniers. Jean de Wert fut envoyé en France, & enſuite échangé avec le Maréchal Horn, Suédois, qui avoit été pris à la bataille de Nordlingue. Le 24 Mars, Rhinsfeld ſe rend à Weimar le 18e jour du ſiége. Trois jours après il s'empare de Fribourg, & de-là va bloquer Briſac qu'il aſſiége enſuite dans les regles. Les Impériaux s'y défendent avec une opiniâtreté qui n'a point d'exemple. Ils ne ſe rendent que le 19 Décembre après avoir tenté les plus horribles reſſources qu'une cruelle faim peut ſuggérer. Les choſes furent pouſſées juſques-là qu'on vit des meres manger leurs propres enfans, & que le Gouverneur fut obligé de mettre des gardes aux cimetieres afin d'empêcher les habitans de déterrer les corps pour s'en nourrir. La

(1) Le P. Joseph persuada au Cardinal, pour rassurer les Parisiens qui croyoient l'ennemi déjà aux portes de la capitale, de se montrer dans les principales rues de Paris sans gardes, avec un air tranquille, comme ayant des ressources toutes prêtes pour reparer la perte qui causoit tant de frayeur. L'événement justifia ce conseil. Le Cardinal flatta le peuple, et n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien*, lui dit le Capucin à son retour, *ne vous avois-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, et qu'avec un peu de courage et de fermeté vous rétabliriez les affaires?*

Le nom de famille de ce Capucin, Théologien, Controversiste, Missionnaire, Politique, Négociateur, étoit le Clerc du Tremblai. Le Cardinal disoit de lui: *Il n'y a ni Plénipotentiaire, ni Ministre en Europe qui puisse faire la barbe à ce Capucin; et pourtant il y a belle prise.*

priſe

priſe de Briſach fut ſuivie de la réduction de tout le Briſgaw & de pluſieurs villes de Suabe. Le Prince de Condé porte la guerre en Eſpagne ſur la fin de Juin. L'Archevêque de Bordeaux, (Sourdis) brûle, ou coule à fond, le 22 Août, la flotte eſpagnole de 14 gallions & 4 frégates, à la vue de Gattari. Le 7 Septembre, l'Amirante & le Marquis de Mortare, Généraux eſpagnols, attaquent les retranchemens du Prince de Condé, & l'obligent à lever le ſiége de Fontarabie, qui duroit depuis 2 mois. Le Cardinal de Richelieu, qui n'aimoit pas le Duc de la Valette, s'en prit à lui & nomma des Commiſſaires, qui le condamnerent à avoir la tête tranchée en effigie. La Valette ſe fit rétablir après la mort du Cardinal. Le 5 de Septembre, la naiſſance du Dauphin Louis répandit en France une joie égale à l'impatience avec laquelle il étoit attendu. Le 14 Décembre, le P. Joſeph meurt d'apoplexie à Ruel, dans la 61e année de ſon âge, lorſqu'il étoit ſur le point d'être nommé Cardinal, dignité qu'il avoit fort ambitionnée & que le Pape avoit long-tems différé de lui accorder, par haine pour Richelieu & parce qu'il y avoit déjà trois Franciſcains dans le Sacré Collége. Les courtiſans l'avoient nommé par anticipation l'*Eminence griſe*. Richelieu, préſent à ſon agonie, lui crioit pour le reveiller, *Courage, pere Joſeph, Briſach eſt à nous*. Après ſa mort le Cardinal dit : *Je perds ma conſolation, mon unique ſecours, mon confident & mon ami*. Ce qu'il fit de plus conforme à ſon état, c'eſt l'établiſſement de la Congrégation des Bénédictines du Calvaire.

La France avoit alors ſix armées ſur pied. L'an 1639, M. de Feuquieres, Général de l'une de ces armées, eſt battu, le 7 Juin, devant Thionville qu'il aſſiégeoit, & fait priſonnier par Picolomini. Celui-ci, fier de ſa victoire, va mettre le ſiege devant Mouſon ; mais le Maréchal de Châtillon l'obligea, le 21 Juin, à lever le ſiége. Le 30 Juin, Heſdin ſe rend au Roi, qui donne ſur la brêche le bâton de Maréchal à M. de la Meilleraie. (C'eſt celui qui dans la ſuite épouſa Hortenſe Mancini, niece du Cardinal Mazarin, qui lui fit prendre ſon nom avec le titre de Duc. L'Evêque de Fréjus avoit négocié cette alliance ſous la promeſſe que le Maréchal lui avoit faite de 15 mille écus s'il réuſſiſſoit. Le mariage fait, il lui refuſa la ſomme, alléguant une conſultation de Docteurs qui jugeoient que le mariage étant un Sacrement, il y auroit ſimonie à l'acheter.) *En Allemagne*, le Duc de Weimar étant mort le 18 Juillet, les Officiers de ce fameux Général font à Briſach, le 9 Octobre, au nom de l'armée, un traité avec le Roi, par lequel ils s'engagent à le ſervir envers & contre tous. En conſéquence le Duc de Longueville eſt reconnu Général des deux armées d'Allemagne, avec leſquelles il s'empare de pluſieurs places du Palatinat. *En Piémont*, le Prince Thomas & le Cardinal, ſon frere, diſputent à la Ducheſſe Douairiere, leur belle-ſœur, la Régence de ſes fils, les armes à la main. Le Marquis de Leganez ſe joint à eux, au nom de l'Eſpagne, pour contrecarrer la France qui appuyoit la Ducheſſe. Le 27 Août, & non le 15, ils ſurprennent la ville de Turin ; les François n'ont que le tems de ſe retirer dans la citadelle. Le 28 Septembre, le Cardinal de la Valette, Général de l'armée françoiſe de Piémont, meurt à Rivoli, âgé de 47 ans. Ce Prélat, chargé de l'Archevêché de Toulouſe, ſacrifia le ſoin de ſon Diocèſe à ſa paſſion pour la profeſſion des armes. Le Pape Urbain VIII l'avoit menacé de le dépouiller du Cardinalat, s'il ne renonçoit à ce métier de ſang : ſon pere lui-même, le Duc d'Epernon, l'exhorta ſouvent à quitter le caſque & l'épée pour reprendre la mître & la croſſe ; il fut inſenſible à tout. Le Pape, après la mort de ce Prélat guerrier, défendit, à une Congrégation dont il étoit membre, de faire pour lui un ſervice ſuivant l'uſage. Le Comte d'Harcourt, ayant pris le commandement de l'armée après lui, détacha la Mothe Houdancourt qui ſe rendit maître de Quiéraſque le 24 Octobre, & fit enſuite ravitailler Caſal, dont les Eſpagnols faiſoient le ſiége. *En Normandie*, il s'éleve une ſédition, appellée des *Nuds-pieds*. Le Colonel de Gaſſion eſt envoyé pour la réprimer. Il arrive à Caen le 24 Novembre, & de-là dans le Diocèſe d'Avranches, où il attaque & diſſipe les ſéditieux. *A Paris*, le 27 Septembre, le Cardinal de Richelieu ſignale ſa reconnoiſſance envers Louis XIII, en lui faiſant élever une ſtatue équeſtre au milieu de la place royale qu'il avoit lui-même fait conſtruire.

Le Parlement de Normandie ne s'étoit pas oppoſé avec autant de fermeté qu'il auroit dû à la ſédition dont on vient de parler. Pour le punir de ſa négligence, le Chancelier Séguier, s'étant rendu, le 2 Janvier 1640, à Rouen, ſignifie à cette Compagnie un interdit de ſes fonctions ; châtiment qui dura l'eſpace d'un an. On vit paroître, dans ce même tems en France, les premiers louis d'or qui furent frappés par ordre du Surintendant de Bullion. *En Flandre*, les Maréchaux de Chaunes, de Châtillon & de la Meilleraie, ſe rendent maîtres, le 10 Août, d'Arras, aſſiégé depuis le 13 Juin (1). *En Italie*, le Comte d'Harcourt ouvre la tranchée devant Turin le 16 Mai, & y entre victorieux le 24 Septembre. Jamais ſiége ne fut plus ſingulier que celui-ci. On vit en même tems la citadelle aſſiégée par le Prince Thomas, maître de la ville ; la ville aſſiégée par le Comte d'Harcourt, & ce Comte aſſiégé dans ſon camp par le Marquis de Leganez. Le Vicomte de Turenne, ſi célebre depuis, ſignala ſa valeur à ce ſiége qui couvrit de gloire le Général. Jean de Wert, en ayant appris les circonſtances, dit qu'il aimeroit mieux être *General Harcourt qu'Empereur*.

Les Catalans, peuple extrêmement jaloux de ſes priviléges, s'étant plaints inutilement des atteintes que le Miniſtere d'Eſpagne y donnoit, prirent le parti de ſecouer le joug qui les opprimoit, &, le 20 Février 1641, ils ſe mirent ſous la protection de la France. Le Cardinal qui avoit préparé cette révolution, ne prévoyoit pas que la France étoit elle-même à la veille d'une guerre civile. Ce fut le mécontentement du Comte de Soiſſons qui l'occaſionna. Mais la mort de ce Prince, tué le 6 Juillet à la bataille de la Marfée, près de Sédan, entre les bras de la victoire, arrêta les ſuites de la rebellion. *Cette mort*, dit le P. Daniel, *eſt un myſtere qu'on n'a jamais bien pénétré*. (Voy. *Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons*.) Charles IV, Duc de Lorraine, las de mener une vie errante ſe détermina enfin à faire ſa paix avec la France. Etant venu à S. Germain-en-Laye, il y conclut, le 2 Avril, un Traité au moyen duquel il re-

(1) Les habitans avoient cru juſqu'alors cette ville imprénable, témoin l'inſcription qu'ils avoient miſe ſur une des portes : *Quand les François prendront Arras les ſouris mangeront les chats*. Un François, l'ayant lue après la priſe de la ville, dit qu'à *prendront* il n'y avoit que la premiere lettre à retrancher.

couvra ſes Etats après avoir fait hommage du Duché de Bar le 10 du même mois. Mais à peine fut-il de retour en Lorraine, qu'il penſa à rompre ſes engagemens. Le Roi, informé de ſon changement, envoie M. de Grancei, qui lui enleve de nouveau ſon pays. *En Allemagne*, le Comte de Guébriant gagne le 25 Juin la bataille de Wolfenbutel, contre l'Archiduc Léopold & Picolomini. *Dans les Pays Bas*, Aire, aſſiégée depuis deux mois par le Maréchal de la Meilleraie, capitule le 26 Juillet. Le Cardinal Infant ſe montre preſque auſſitôt devant cette place pour la recouvrer. Le Maréchal, craignant d'être affamé, décampe la nuit du 9 Août. Sa retraite n'empêcha point qu'Aire ne ſe défendît juſqu'au 7 Septembre, qu'elle fut repriſe. Pendant cet intervalle, les François, commandés par le Maréchal de la Meilleraie, s'emparerent de la Baſſée, de Lens & de Bapaume, trois places qui les dédommagerent de la conquête qui leur avoit échappé. Comme la garniſon de Bapaume étoit en route pour Douai, conduite par un trompette, Saint-Preuil, Gouverneur d'Arras, tomba ſur elle ſans la connoître, & la pilla. Le Maréchal de la Meilleraie, avec lequel il étoit brouillé, lui fit un crime de ce coup de main auprès du Cardinal ſon parent, qui avoit d'autres griefs contre S. Preuil. Il eſt arrêté, mis dans les priſons d'Amiens, & condamné à perdre la tête *pour concuſſions, vols, & exactions, commis ſur les ſujets du Roi;* jugement qu'il ſubit le 9 du mois de Novembre, à l'âge de 40 ans. Tel fut le ſort de ce brave homme à qui ce Miniſtre, enchanté de ſes belles actions, avoit autrefois dit : « Si je n'étois pas Richelieu, je voudrois être S. Preuil (1). » *Du côté de l'Eſpagne*, le Prince de Condé ſe rend maître d'Elne, le 27 Juillet, après 10 jours de ſiége. La Mothe Houdancourt, envoyé au ſecours des Catalans, fait le blocus de Taragone. Avant cette expédition, l'Archevêque de Bordeaux (Sourdis) avoit enlevé, le 27 Mars, cinq vaiſſeaux aux Eſpagnols dans la Baye de Roſes; mais, le 20 Août, il laiſſa paſſer les ſecours que l'Eſpagne envoyoit à Taragone, ce qui obligea la Mothe à lever le ſiége de cette place. Le Cardinal, irrité de cette faute, relégua l'Archevêque à Carpentras, lieu plus convenable, après tout, à un Prélat, dit un Moderne, que la mer & un vaiſſeau de guerre.

Le Cardinal ne trouvant point le Parlement aſſez docile à ſes volontés, lui fit ſentir cette année tout le poids du deſpotiſme par une Déclaration que le Roi, par ſon conſeil, rendit en lit de juſtice. Elle portoit, 1° défenſe à toutes ſes Cours de prendre connoiſſance des affaires d'Etat, à moins que S. M. ne leur en donnât le commandement & le pouvoir ſpécial par ſes Lettres-Patentes; 2° ordre d'enregiſtrer les Edits qui concernoient le Gouvernement de l'Etat, ſans aucune délibération; 3° pour les Edits qui regardoient les Finances, ordre de les vérifier tels qu'ils ſeroient envoyés, lorſqu'après avoir entendu les remontrances, le Roi jugeroit à propos d'ordonner l'enregiſtrement.

La rigueur de l'hiver ne ſuſpendit point en Allemagne les hoſtilités. Le 17 Janvier 1642, le Comte de Guébriant, à la tête des troupes de France & de Heſſe, force Lamboi & Merci dans leurs retranchemens à Kempen. Il y eut deux mille des Impériaux de tués & cinq mille faits priſonniers, du nombre deſquels furent les deux Généraux qui furent envoyés en France & enfermés au Château de Vincennes. Cette victoire nous rendit maîtres de l'Electorat de Cologne, & valut à celui qui l'avoit remportée le bâton de Maréchal. Le Roi, lorſqu'il en reçut la nouvelle, ſe diſpoſoit à faire un voyage en Catalogne, pour ſe montrer à ſes nouveaux ſujets. Il partit de Paris, le 25 Janvier, ſuivi du Cardinal qui le rejoignoit tous les ſoirs dans la route. Le Cardinal étant tombé malade à Narbonne, le Roi continue ſa marche, & entre avec ſon armée dans le Rouſſillon, dont il ſoumet pluſieurs places. Tandis qu'il eſt devant Perpignan, on découvre un Traité du Duc d'Orléans avec l'Eſpagne, ſigné, le 13 Mars, à Madrid, par le Comte-Duc d'Olivarès, au nom du Roi d'Eſpagne, & par Fontrailles, au nom de Monſieur; Traité qui tendoit à bouleverſer l'Etat, & à perdre le Cardinal. Le Duc de Bouillon & le Marquis d'Effiat de Cinq-Mars y étoient nommés. Le Roi s'étant rendu à Narbonne pour en conférer avec le Cardinal, Cinq-Mars eut l'imprudence de l'y accompagner. Il eſt arrêté le 13 Juin, & le 23 du même mois le Duc de Bouillon eſt auſſi arrêté dans Caſal, au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie. Monſieur crut ſe tirer d'affaire, en accuſant, comme il avoit coutume, ſes complices, & en s'humiliant; mais il lui en coûta les honneurs dûs à ſa naiſſance, qui furent ſupprimés, ſa garde qu'on lui ôta, ſes principaux domaines dont on le dépouilla, & de ſanglants affronts qui furent ſuivis de l'exil. Le Duc de Bouillon en fut quitte pour ſa Principauté de Sedan qu'il céda au Roi, dont il reçut en échange des terres d'un revenu plus conſidérable. Le Cardinal fut inflexible à l'égard de Cinq-Mars qui lui devoit ſa fortune, & qu'il regardoit comme le premier auteur de la conjuration formée contre ſes jours. Mais, ce qui eſt étonnant, c'étoit le Roi lui-même qui, dans un accès de mécontentement contre le Cardinal, en avoit fait naître la premiere idée à Cinq-Mars. Il eut la tête tranchée à Lyon, le 12 Septembre, à l'âge de 22 ans. François Auguſte de Thou ſubit la même peine avec lui, à l'âge de 37 ans, pour n'avoir pas révélé le Traité de Madrid dont Cinq-Mars, ſon ami, lui avoit fait confidence, & qu'il avoit déſapprouvé (2). Le jour de cette double exécution, le Roi, qui étoit à S. Germain, & qui ſavoit à-peu-près l'heure où elle devoit ſe faire, dit, ſur la terraſſe, en regardant ſa montre: *Dans une heure Monſieur le Grand paſſera mal ſon tems.*

(1) Le Cardinal avoit plusieurs fois changé de dispositions envers S. Preuil. C'étoit lui qui avoit fait prisonnier le Maréchal de Montmorenci au combat de Castelnaudari. Mais il perdit le mérite de cette capture aux yeux du Ministre, en sollicitant trop vivement la grace du coupable. Richelieu lui dit alors : *S. Preuil, si le Roi vous rendoit justice, vous auriez la tête où vous avez les pieds.*

(2) Le Cardinal s'étant embarqué sur le Rhône, le 17 Août, à Tarascon, pour se rendre à Lyon, traînoit à sa suite de Thou enfermé dans une autre bateau attaché à la queue du sien. Jamais le caractere vindicatif de ce Ministre ne se montra plus manifestement que dans le procès de ce prétendu criminel. Les moyens de défense employés par de Thou étoient victorieux. « Pour révéler le Traité de » Madrid, il eût fallu, disoit-il, me rendre le délateur d'un crime » d'Etat contre le frere unique du Roi, contre le Duc de Bouillon, » contre le Grand-Ecuyer, et d'un crime dont je ne pouvois fournir » la moindre preuve. » Le Chancelier Seguier fut frappé de ce moyen; mais Richelieu étoit déterminé à faire périr de Thou. *M. le Chancelier à beau dire : il faut que de Thou meure*, dit cet homme impitoyable. Il vouloit se venger par là d'un trait que l'illustre Président, pere de François-Auguste de Thou, avoit lancé dans son histoire contre Antoine du Plessis-Richelieu, l'un des grands oncles du Cardinal, en parlant de la conjuration d'Amboise. *Moine apostat*, disoit-il de lui, *et souillé de toute sorte de vices.* Ce trait n'étoit jamais sorti de la mémoire du petit-neveu. *De Thou le pere*, disoit-il, *a mis mon nom dans son histoire; je mettrai celui de son fils dans la mienne.* On doit admirer la généreuse discrétion de ce dernier, en ce qu'ayant su le Traité de Madrid de la bouche de la Reine, il ne la compromit jamais dans ses réponses.

Tels furent les regrets de ce Prince pour celui de ſes favoris auquel il avoit paru le plus attaché (1). Nous eûmes du déſavantage cette année dans les Pays-Bas. Don Franciſco Mello, le 26 Mai, ſurprit & força le Maréchal de Grammont à Honnecourt, lui tua 2 mille hommes, & en prit 1200, avec l'artillerie, le bagage & la caiſſe militaire. *Du côté de l'Eſpagne*, le 29 Août, la garniſon de Perpignan capitule, avec les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraie, au bout de trois mois & plus de tranchée ouverte; les troupes françoiſes y entrent le 9 Septembre. Le Cardinal en ayant reçu la nouvelle, écrivit au Roi: *Sire, vos ennemis ſont morts, & vos armes ſont dans Perpignan.* Le 7 Octobre, le Maréchal de la Mothe, qui avoit reçu le bâton le 2 Avril précédent, gagne la bataille de Lérida contre le Marquis de Leganez. Celui-ci, vrai rodomont, oſa mander à Philippe IV, Roi d'Eſpagne, qu'il avoit chaſſé les François de leur poſte, & pris leur canon. Philippe, détrompé, le relégua dans ſa maiſon de Madrid, avec défenſe d'en ſortir. La Reine-Mere, Marie de Médicis, n'exiſtoit plus alors. Elle avoit terminé ſes jours à l'âge de 68 ans, le 3 Juillet de cette année, dans la miſere, à Cologne, où elle étoit venue d'Angleterre depuis 9 à 10 mois. Son corps fut apporté à Saint-Denis le 8 Mars de l'année ſuivante. Trop peu de proportion entre le génie de cette Princeſſe & ſon ambition, fut la cauſe de ſes malheurs. Paris lui eſt redevable de ſes premiers aqueducs, du Palais du Luxembourg, & de la promenade appellée le *Cours de la Reine*. Le Cardinal, ſon perſécuteur, ne lui ſurvécut que 5 mois, étant mort le 4 Déc. à l'âge de 58 ans, au Palais-Cardinal, (aujourd'hui le Palais-Royal) qui étoit ſon ouvrage. On ne connoît point de Miniſtre quiait fait de plus grandes choſes que lui, & ſurmonté plus d'obſtacles pour les faire. » Trois objets (comme on l'a déjà dit) l'occu-
» perent particuliérement, & l'on peut dire qu'il
» ne les perdit point de vue pendant ſon miniſtere,
» les Grands du Royaume, les Huguenots & la Mai-
» ſon d'Autriche. Il s'appliqua à rendre les uns plus
» ſoumis, les autres moins formidables. Il enleva
» aux Grands la meilleure partie de leurs privileges
» réels ou uſurpés; aux Huguenots leurs places de
» ſûreté; à la Maiſon d'Autriche des Provinces en-
» tieres; & par là il contribua également à la puiſ-
» ſance du Roi & à celle du Royaume. » (d'Avrigni.) Mais que penſer des moyens qu'il mit en œuvre pour parvenir à ſes fins? Qui oſeroit entreprendre de les juſtifier tous ſans exception? qui ſeroit pareillement aſſez hardi pour ſe rendre l'apologiſte de ſon faſte qui éclipſoit celui de ſon Maître, de ſon orgueil qu'il portoit juſqu'à prendre le pas même au-deſſus des Princes du Sang; des intrigues qu'il employa pour ſoulever des peuples contre leurs Souverains légitimes; de ſon ambition qui lui fit rechercher & raſſembler ſur ſa tête les dignités ſi peu aſſorties d'Evêque, de Cardinal, de premier Miniſtre, de Généraliſſime des armées, de Surintendant du Commerce & de la Marine, de Duc & Pair, &c.; des violences qu'il exerça envers tous ceux qui s'oppoſoient ou ſembloient vouloir s'oppoſer à ſes vues; de cette baſſe jalouſie qu'il porta à des Ecrivains célebres dont il ne pouvoit égaler le mérite ni s'approprier les travaux? Louis XIII lui-même, qu'il ſubjuguoit en le perſuadant, ne ſe diſſimuloit point une partie de ces défauts & les déſapprouvoit. Ce Monarque, en lui abandonnant les rênes du gouvernement, ne lui donna jamais ſon affection (2). De-là vient qu'apprenant qu'il venoit d'expirer, il ſe contenta de dire froidement: *Voilà un grand politique mort.* Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de la Sorbonne dont il avoit relevé les édifices avec une magnificence vraiment royale. Sur ſon mauſolée, chef-d'œuvre de Girardon, des plaiſans ont prétendu qu'il auroit fallu graver ces trois mots pour épitaphe: *Magnum diſputandi argumentum*, par alluſion au bien & au mal qu'on a dit de lui & qu'on ne ceſſera d'en dire. La Baſtille, après ſa mort, rendit à la ſociété les victimes de ſes ſoupçons & de ſa vengeance, dont elle étoit pleine. De ce nombre étoit le Maréchal de Baſſompierre, qu'une captivité de 12 ans, méritée par la cauſticité de ſa langue, avoit rendu fort replet faute d'exercice. La Reine, lorſqu'il reparut devant elle, lui ayant demandé quand il accoucheroit, *quand j'aurai trouvé une ſage femme*, répondit-il.

L'Abbé Mazarini, Italien (3), prit la place de Richelieu dans le Conſeil, &, le 16 Décembre de la même année, fut créé Cardinal.

L'an 1643, le Roi, dont la ſanté dépériſſoit depuis long-tems, meurt à S. Germain-en-Laye le 14 Mai, dans la 42e année de ſon âge, après avoir régné 33 ans accomplis. Ce Prince laiſſa d'ANNE d'AUTRICHE, ſon épouſe, deux fils, Louis, qui ſuit, & Philippe, né le 20 Septembre 1640. Louis XIII, avec de la valeur, des talens & des vertus, eut un défaut qui n'eſt pas ordinaire aux Princes; ce fut une défiance exceſſive de ſes lumieres & de ſes forces. De-là le beſoin qu'il avoit d'un Miniſtre abſolu. On diſoit de lui: *Il ne dit pas tout ce qu'il penſe, il ne fait pas tout ce qu'il veut, il ne veut pas tout ce qu'il peut.* Il eſt cependant vrai que dans les conjonctures épineuſes où il ſe trouva, la Royauté eût été un fardeau trop lourd pour lui ſans le ſecours d'un génie auſſi vigoureux, auſſi vaſte, auſſi fécond en reſſources que celui de Richelieu. Il étoit capable de juger ſainement d'un grand projet, mais nullement de l'imaginer & de parer aux contre-tems imprévus qui pouvoient le traverſer dans l'exécution. Il manquoit d'ailleurs de cette douceur de caractere & de cette affabilité qui eſt ſi néceſſaire aux Rois pour s'attacher les cœurs de leurs ſujets. Naturellement ſec & mélancolique, il ne marquoit de tendreſſe qu'à ſes favoris, ſorte de courtiſans dont il ne pouvoit ſe paſſer & qu'il quittoit néanmoins ſans regret pour leur en ſubſtituer d'autres.

Pendant le ſéjour que le Chancelier Séguier fit en Norman-

(1) De Valence, le Cardinal, dont la foiblesse alloit toujours en augmentant, s'étoit fait porter à Lyon sur les épaules de ses Gardes dans une espece de chambre, couché dans son lit, ayant assis à ses côtés deux hommes pour l'entretenir dans la route. Il fit dans la même voiture une partie du chemin de Lyon à Fontainebleau, où il trouva, le 13 Octobre, en arrivant, le Roi qui étoit venu au devant de lui.

(2) Louis XIII sentoit avec chagrin la supériorité que son Ministre prenoit sur lui. Le Cardinal un soir le reconduisant, le Roi lui dit, au passage d'une porte: *Passez, Monsieur, vous êtes le Maître.* Richelieu prend aussitôt le flambeau du Page qui précédoit, et dit: *Sire, je n'obéirai à Votre Majesté qu'en faisant l'office de son très humble serviteur.*

(3) Jule Mazarini, né, l'an 1602, d'une famille noble à Piscina dans l'Abbruze, s'étoit fait connoître au Cardinal de Richelieu, l'an 1631, par la paix qu'il avoit subitement procurée entre les François et les Espagnols, au moment que les premiers s'ébranloient pour forcer les seconds dans leurs retranchemens devant Casal qu'ils assiégeoient. *C'étoit*, au rapport de la Maréchale d'Estrée, qui l'avoit connu à Rome, *l'homme du monde le plus agréable. Il avoit l'art d'enchanter les hommes et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettoit. (Mém. de Madame de Motteville.)*

die dans le cours de 1639, les Arrêts rendus à Paris au Conſeil des Finances, auxquels le grand ſceau devoit être appoſé, étoient datés du lieu où étoit M. le Chancelier.

Le marc d'or étoit, ſur la fin de ce régne, à 384 livres, & le marc d'argent à 26 livres 10 ſous.

LOUIS XIV, SURNOMMÉ LE GRAND.

1643. Louis XIV, fils de Louis XIII & d'Anne d'Autriche, né à S. Germain-en-Laye le 5 Septembre 1638, ſurnommé Dieu Donne à ſa naiſſance, ſuccede à la Couronne le 14 Mai 1643. Le 18 du même mois, s'étant rendu au Parlement, il y tient un lit de juſtice, où la Régence eſt déférée purement & ſans reſtriction à la Reine (1). Le lendemain, 19 Mai, le Duc d'Enghien, âgé de 21 ans, & ſi célebre depuis ſous le nom de *Grand Condé*, gagne la bataille de Rocroi ſur les Eſpagnols qui aſſiégeoient cette place ſous le commandement de Don Franciſco de Mello. Huit mille d'entre eux, du nombre deſquels étoit le Comte de Fuentes, l'un des Généraux, reſterent ſur le champ de bataille, & ſept mille furent faits priſonniers. Les drapeaux, les étendards, le canon & le bagage, reſterent au vainqueur (2). Jamais les Eſpagnols ne ſe releverent de cette perte. Elle fut ſuivie de la priſe de Thionville, dont le Prince ſe rendit maître le 10 Août. *En Allemagne*, le Maréchal de Guébriant prend Rotwil le 19 Novembre, & meurt, le 24, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de cette place. Le lendemain 25, le Duc de Lorraine, Jean de Wert & Merci, ſurprennent l'armée françoiſe, dont ils enlevent les principaux quartiers, aux environs de Tutelingen. Tous les Officiers Généraux furent pris, avec près de 6000 ſoldats, le canon & le bagage. On rejetta cet échec ſur la négligence de Rantzau, qui avoit pris le commandement de l'armée après la bleſſure de Guébriant. Rotwil rentra, quelques jours après, ſous la domination de l'Empire. On rappella d'Italie le Vicomte de Turenne, pour le mettre à la tête de l'armée d'Allemagne. Ce Prince & M. de Gaſſion reçurent le 17 Nov. le bâton de Maréchal. Le premier n'avoit alors que 36 ans. *Sur mer*, les Eſpagnols ſont battus le 3 Sept. par le Duc de Brezé. *A Paris*, Edit du même mois, qui crée les Avocats du Conſeil en titre d'office. Au mois de Déc. la Reine nomme le Cardinal Mazarin premier Miniſtre; ce qui ne manqua pas d'exciter la jalouſie des Grands.

Nos ſuccès varierent en 1644. *Dans la Catalogne*, le Maréchal de la Mothe eſt battu par Don Philippe de Selve, en voulant jetter du ſecours dans Lérida. Il réuſſit néanmoins à y faire entrer des troupes ſur la fin du combat; ce qui n'empêcha pas la place d'être repriſe le 31 Juillet. Le Cardinal Mazarin le fait arrêter & fait travailler à ſon procès. Mais le Maréchal, après avoir été traîné à divers Tribunaux, ſortit de Pierre-Enciſe, l'an 1648, pleinement juſtifié par le Parlement de Grenoble. *En Allemagne*, le Général Merci prend Fribourg le 28 Juillet. Le Duc d'Enghien, ayant ſous lui les Maréchaux de Grammont & de Turenne, gagne au mois d'Août, contre ce même Général, la bataille de Fribourg; cet avantage fut le réſultat de deux actions différentes: après avoir attaqué, le 3 Août, Merci retranché dans un camp preſque inacceſſible, le Duc le force, le met en fuite, le pourſuit le 5, & s'empare du canon & du bagage. Le 9 Septembre, il ſe rend maître de Philisbourg le onzieme jour du ſiége. Le 17 Septembre, Mayence lui ouvre ſes portes. *Dans les Pays-Bas*, le Duc d'Orléans prend Gravelines le 28 Juillet, après 48 jours de ſiége & 4 aſſauts, qui nous coûterent bien du monde. Le 7 Septembre, le Prince d'Orange force le Sas de Gand à lui ouvrir ſes portes, au bout de ſix ſemaines de tranchée ouverte. Cette priſe donna aux Hollandois le moyen de s'établir dans le Brabant.

Le Duc d'Enghien, qui avoit fait la campagne de 1644 avec M. de Turenne, étant parti, les troupes, mal entretenues & mal payées, ſe débanderent, & le Maréchal eut peine à en retenir une partie par ſes bienfaits. C'eſt avec ces troupes qu'il s'avança, non ſans d'extrêmes fatigues, juſqu'au Necker, pour empêcher le Général Merci d'entrer en Franconie. Mais il ſe laiſſa ſurprendre, le 5 Mai 1645, par celui-ci dont les forces étoient bien ſupérieures aux ſiennes. Il vint cependant à bout d'enfoncer la cavalerie des Impériaux, d'enclouer leur canon, & de leur enlever 12 drapeaux. Mais ſon infanterie, commandée par Roſen, ayant pris l'épouvante, il eſt obligé d'abandonner le champ de bataille, & ſe retire en bon ordre. Le Duc d'Enghien, étant venu le rejoindre, livre aux Impériaux, le 3 Août, la bataille de Nordlingue, où le Général Merci perd la vie. Sa mort nous aſſura la victoire qui fut longtems diſputée: 4 mille hommes des ennemis reſterent ſur la place, & le nombre des priſonniers fut ſi grand, qu'on fut obligé d'en renvoyer une partie; d'autres cependant ne comptent que 2 mille priſonniers. M. de Turenne, qui ſe diſtingua à cette journée, termina la campagne du Rhin, le 19 Novembre, par la priſe de Tréves, où il rétablit l'Electeur. *Dans les Pays-Bas*, le Duc d'Orléans fait la guerre avec ſuccès, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Gaſſion & Rantzau. Ce dernier, créé Maréchal le 30 Juin, reçut ſon état de Monſieur, le 16 Juillet, & fit abjuration du Luthéraniſme le 15 Août de la même année. *En Catalogne*, Roſes ſe rend au Comte du Pleſſis-Praslin par capitulation, le 26 Mai, & non le 31, après 49 jours de tranchée ouverte. Du Pleſſis fut fait Maréchal le 20 Juin ſuivant. Le Comte d'Harcourt gagne la bataille de Llorens, le 22 Juin, contre Don André Cantelme. Le 19 Octobre, il prend Balaguer. *A Paris*, la Reine-Mere commence l'Egliſe du Val-de-Grace ſur le plan du célebre Manſard. Le Roi en poſa la premiere pierre le 1 Avril.

Le Duc d'Orléans ſe diſtingue, l'an 1646, dans les Pays-Bas. Il prend Courtrai le 28 Juin, & fait éprouver le même ſort à Mardik le 24 Août. Le Duc d'Enghien de ſon côté force Dunkerque, cette place ſi importante au Royaume, à lui ouvrir ſes portes le 10 Octobre. Le Maréchal de Gaſſion ferme, par la défaite d'un corps d'ennemis, la campagne de Flandre comme il l'avoit ouverte. *Sur les côtes de Toſcane*, tandis que les François, commandés par le Prince Thomas de Savoie, aſſiégent par terre Orbitello, la flotte eſpagnole, venant au ſecours de la place, eſt attaquée, le 14 Juin, par le Duc de Brezé, & ſur le point d'être entiérement défaite, lorſqu'un coup de canon emporte le Duc à l'âge de 27 ans. Ce même coup arrache la victoire aux François, & délivre Orbitello. Les Maréchaux de la Meilleraie &

(1) Le feu Roi, par ſon teſtament, avoit établi un Conſeil de Régence, qui fut aboli par le pouvoir que donna le Parlement à la Reine d'en établir un à ſon choix.

(2) On a remarqué que ce Prince, ayant tout réglé la veille de la bataille, dormit si profondément, qu'il fallut le réveiller pour la donner.

du

du Pleſſis-Praslin reparent cet échec par la priſe de Piombino le 9 Octobre, & de Portolongone le 29. *En Catalogne*, l'habileté du Comte d'Harcourt échoue devant Lérida dont il eſt obligé de lever le ſiége, le 21 Novembre, avec perte d'une partie de ſon bagage & de ſon canon. Le 26 Décembre, mort de Henri II, Prince de Condé : Louis, ſon fils, Duc d'Enghien, prend ſon ſurnom.

L'Archiduc Léopold s'étant mis à la tête des troupes impériales dans les Pays-Bas en 1647, s'empare d'Armentieres le 23 Mai, & de Landrécies le 18 Juillet. Mais le Maréchal de Gaſſion le lendemain ſe rend maître de la Baſſée; le 24 Septembre il aſſiége Lens, & le 27 il reçoit devant cette place un coup de mouſquet en s'efforçant d'arracher un pieu de la paliſſade qui défend le chemin couvert : occupation plus digne d'un grenadier que d'un Général. Il meurt de ſa bleſſure, le 2 Octobre, à l'âge de 38 ans. Lens fut pris le lendemain de ſa mort. Gaſſion, fils d'un Préſident de Pau & Calviniſte de religion, avoit fait ſon apprentiſſage ſous le Duc de Rohan, puis ſous le Grand Guſtave, qui, l'un & l'autre, honoroient d'une eſtime ſinguliere ſon mérite. Il n'avoit pas voulu ſe marier, diſant qu'il faiſoit trop peu de cas de la vie pour la communiquer à perſonne. Pour remplacer ce grand Général, M. de Turenne eſt rappellé d'Allemagne, où il avoit pris Aſchaffembourg & pluſieurs autres places. Il arrête bientôt les progrès des ennemis en Flandre, & retourne dans le Bas-Palatinat pour ſecourir Worms, dont il fait lever le ſiége aux ennemis. *En Catalogne*, le 28 Mai, le Prince de Condé fait ouvrir la tranchée devant Lérida au ſon des violons, ſuivant l'uſage du pays; mais, le 17 Juin, il eſt obligé de ſe retirer à Balaguer. Il ſemble que Lérida, dit un Hiſtorien, fut le terme fatal de nos conquêtes en Catalogne, & l'écueil de nos plus grands Capitaines. *En Italie*, au mois d'Octobre, le peuple de Naples, révolté pour la 2e fois cette année contre le gouvernement eſpagnol, ſe met ſous la protection de la France; il écrit au Duc Henri de Guiſe, qui ſe trouvoit pour lors à Rome, afin de l'engager à venir ſe mettre à ſa tête. Le Duc s'embarque à Fiumicino ſur une chaloupe, paſſe à travers la flotte eſpagnole, & arrive, le 15 Novembre, à Naples, qu'il trouve bloquée par les troupes d'Eſpagne, & réduite à une grande diſette. Le 22 Décembre, combat, à la hauteur de Caſtellamare, entre la flotte d'Eſpagne & celle de France, commandée par le Duc de Richelieu, envoyé au ſecours de Naples. Après s'être canonné pendant 6 heures, on ſe ſépara. Le Duc de Guiſe ne reçut à Naples ni les vivres, ni les munitions qu'on lui avoit fait eſpérer de France, & ne laiſſa pas de ſe ſoutenir. Mais ſes affaires tournerent fort mal l'année ſuivante. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, entra dans Naples, le 6 Avril, à la faveur des intelligences qu'il avoit dans la ville, dont il ſe rendit maître ſans aucune réſiſtance. Le Duc de Guiſe étoit alors abſent : il fait des efforts inutiles pour rentrer dans Naples. Obligé de ſe retirer, il tombe dans une embuſcade, où il eſt pris après s'être vaillamment défendu. Il fut conduit en Eſpagne, & ne recouvra ſa liberté qu'en 1652. *En Allemagne*, M. de Turenne, joint aux Suédois, gagne la bataille de Zuſmarhauſem le 17 Mai, prend pluſieurs places en Baviere, & force l'Electeur de Baviere, qui s'étoit tourné du côté de l'Empereur, à ſortir de Munich. *Dans les Pays-Bas*, l'armée des Eſpagnols, contre leur coutume, ſe met de bonne heure en campagne. Leur audace eſt telle que dans la gazette d'Anvers ils font mettre par dériſion *qu'ils vont faire jetter un monitoire pour ſavoir ce qu'eſt devenue l'armée françoiſe, l'ayant cherchée par-tout où elle devoit être ſans avoir pu la trouver.* L'Archiduc Léopold ſurprend & emporte Courtrai le 19 Avril. Ypres ſe rend au Prince de Condé le 28 Mai; Lens à l'Archiduc le 19 Août. Bataille donnée le lendemain devant Lens, entre l'Archiduc & le Prince de Condé. Le premier y eſt défait avec perte de plus de 9 mille hommes, tant tués que priſonniers. Après cette journée, qui fut auſſi glorieuſe au Prince de Condé que celles de Rocroi & de Nordlingue, Lens ſe rend aux François, & Furnes le 10 Sept. *En Eſpagne*, le Maréchal de Schomberg emporte d'aſſaut Tortoſe le 12 Juin. *En Italie*, le Maréchal du Pleſſis-Praslin gagne, le 30 Mai, la bataille de Crémone ſur les Eſpagnols. La paix, qui ſe négocioit depuis le 10 Juillet 1643, eſt enfin concluë le 24 Octobre 1648, par le Traité de Munſter en Weſtphalie, entre la France, l'Empire, la Suede & leurs alliés. Ce Traité, auquel l'Eſpagne refuſa d'accéder, aſſure à la France la ſouveraineté ſur les trois Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & ſur Pignerol, avec la propriété de l'Alſace & de Briſach. (*V. l'Empereur Ferdinand III & Chriſtine, Reine de Suede.*) Mais à la guerre que nous avions avec l'Empire, ſuccéderent des troubles domeſtiques qui avoient même commencé avant qu'elle eût ceſſé. Quelques Edits burſaux, onéreux au peuple & à la Magiſtrature, portés au Parlement pour y être vérifiés, occaſionnerent de la diverſité dans les avis, & de cette diverſité naquirent les factions. Les Magiſtrats ſe partagerent en trois partis, celui des *Frondeurs*, ainſi appellés, parce qu'ils étoient oppoſés aux réſolutions de la Cour; celui des *Mazarins*, dévoués aux volontés du Cardinal; & celui des *Mitigés*, qui tenoient le milieu entre les deux partis. Les premiers ayant prévalu, le Parlement rendit deux Arrêts d'union avec les Parlemens & autres Compagnies Souveraines du Royaume, l'un du 13 Mai, l'autre du 15 Juin. Le peuple, accablé par les impôts, applaudit à ces Arrêts. Mazarin crut appaiſer les eſprits en ſacrifiant le Surintendant des Finances, Emeri, ſa créature (1), & en mettant à ſa place le Maréchal de la Meilleraie. Ce moyen n'ayant pas ſuffi, la Reine fait enlever le Préſident Potier de Blanc-Menil & M. Brouſſel, Conſeiller de Grand'Chambre, les deux eſprits les plus échauffés de cette Compagnie. Cet enlevement, fait le jour qu'on chantoit le *Te Deum* pour la victoire de Lens, met en fureur le peuple qui regardoit ces deux Magiſtrats comme ſes protecteurs. Il court aux armes, & tend les chaînes dans les rues le 26 Août; c'eſt ce qu'on nomma *la journée des barricades*. La Reine, pour calmer la ſédition, fut obligée de relâcher les deux priſonniers. Mais il

(1) Emeri, fils d'un paysan de Sienne, avoit été amené en France par Mazarin, qui, trouvant en lui un esprit souple et délié, le fit parvenir, de poste en poste, à la charge de Surintendant des Finances qu'il remplit au gré de son protecteur en se prêtant à toutes les vues de son insatiable cupidité. » Il trouva, dit un homme d'esprit, des » moyens aussi onéreux que ridicules pour avoir de l'argent. Il créa » des charges de Contrôleurs de fagots; de Jurés vendeurs de foin, » de Conseillers-Crieurs de Vin, &c. Il vendit des Lettres de No- » blesse; il créa de nouveaux Magistrats; il rançonna les anciens. » Après sa destitution il se retira dans sa belle Terre de Tanlai en Bourgogne, où il bâtit, du produit de ses concussions, le superbe Château qu'on admire encore de nos jours.

reſta dans les eſprits un levain d'aigreur qui ſe communiqua dans les Provinces, & eut de fâcheuſes ſuites. La Cour eſſaya de le détruire par un Edit qui ſembloit devoir produire cet effet. Il portoit une diminution de dix millions ſur les tailles, & de deux millions ſur les entrées de Paris. Sa Majeſté conſentoit de plus à ne faire déſormais inſtruire les procès que par les voies de la Juſtice ordinaire, & à ne plus inquiéter les Officiers des Cours Souveraines dans l'exercice de leurs charges. L'Edit fut vérifié le 24 Octobre. On l'accueillit avec indifférence, & bientôt après, les troubles recommencerent. Un homme, chargé par ſon état de veiller au maintien de la paix, fut celui qui attiſa le feu de la diſcorde. Nous parlons de François Paul de Retz, Coadjuteur de Paris. Ce Prélat, né pour l'intrigue & les factions, & auſſi beau génie qu'eſprit turbulent, ſe mit à la tête des Frondeurs pour le ſeul plaiſir d'être chef d'un parti.

La Cour, dans la crainte d'une nouvelle émeute, s'enfuit précipitamment de Paris le 6 Janvier 1649, & ſe tranſporte à S. Germain-en-Laye. Elle y manqua de tout au point que les Seigneurs & les Dames coucherent ſur la paille. Il n'y eut de lit que pour le Roi & la Régente. Les Pages de la Chambre furent congédiés faute d'avoir de quoi les nourrir. C'étoit une néceſſité par conſéquent de retourner à Paris; mais pour y rentrer il falloit en faire le ſiége. Condé, le ſeul des Princes qui eût ſuivi la Cour, fut chargé de cette expédition. Cependant la capitale levoit des troupes pour ſa défenſe. Le Coadjuteur leva lui-même un régiment qu'on appella le *régiment des Corinthiens*, parce qu'il étoit Archevêque titulaire de Corinthe. Pour couvrir leur révolte, les Pariſiens déclarent qu'ils n'ont en vue que les intérêts du Roi & ſa délivrance, & mettent ſur leurs drapeaux cette deviſe : *Regem noſtrum quærimus*. Les principaux de leurs chefs étoient le Duc de Beaufort, nouvellement échappé du Château de Vincennes, où il étoit renfermé depuis 5 ans, le Prince de Conti, la Ducheſſe de Longueville, ſa ſœur, le Duc de Bouillon, le Maréchal de Turenne. Le 8 Février, le Prince de Condé emporte le pont de Charenton avec les troupes du Roi. Le régiment qu'avoit levé le Coadjuteur, s'aviſe de faire une ſortie ſur les Royaliſtes; il eſt battu; & en rentrant dans la ville il eſt reçu avec des huées. On appella cet échec *la premiere aux Corinthiens*. Tel étoit l'eſprit de la Fronde. C'étoit une eſpece de tragi-comédie. Le ſarcaſme ſe mêloit à l'emportement, & la guerre ſe faiſoit autant & plus à coups de langue & de plume qu'à coups d'épée. Après divers avantages du dernier genre remportés par les Royaliſtes ſur les Frondeurs, la paix ſe négocie, & ſe conclut, le 11 Mars, à Ruel, par une amniſtie générale, vérifiée au Parlement le 1 Avril.

Le Roi & la Cour reviennent à Paris le 18 Août. Cependant les Eſpagnols, profitant des troubles de la France, prirent S. Venant & Ypres dans les Pays-Bas, & s'emparerent de quelques places en Catalogne, par l'impuiſſance où ſe trouvoit la France d'y envoyer du ſecours. Le Cardinal, délivré de la guerre civile, met une armée ſur pied, qu'il envoie en Flandre, ſous le commandement du Comte d'Harcourt. Le 25 Août, ce Général prend en 2 jours la forte place de Condé. Cette conquête irrite la jalouſie de M. le Prince, piqué contre la Cour de n'être point employé dans cette campagne. Animé par la Ducheſſe de Longueville, il travaille à exciter de nouveaux troubles.

La Reine, l'an 1650, fit un coup de vigueur en faiſant arrêter, le 18 Janvier, les Princes de Condé & de Conti, & le Duc de Longueville. Conduits d'abord au Château de Vincennes, ils n'y trouverent point de lit en arrivant, & paſſerent la nuit à jouer. De là ils furent tranſportés à Marcouſſi; puis, le 15 Novembre, au Havre de Grace. Le Maréchal de Turenne, craignant le même ſort, ſe retire à Stenai, où il ſe joint aux Eſpagnols. Le Roi ſe rend, au mois de Février, en Normandie, où la Ducheſſe de Longueville, après l'empriſonnement de ſon époux & de ſon frere, avoit diſpoſé les eſprits à un ſoulévement, & par-tout il y eſt reçu avec des marques de dévouement & des cris de joie. La Ducheſſe, fruſtrée de ſon attente, va joindre à Stenai le Maréchal de Turenne qui lui étoit aſſervi. La Normandie étant pacifiée, le Roi paſſe en Bourgogne, dont étoit Gouverneur le Prince de Condé. Il y trouve tout ſoumis, à l'exception de Bellegarde, qui oſe ſoutenir un ſiége, & ſe rend en peu de jours. De retour à Paris, le Roi ſe remet en marche au commencement de Juillet vers la Guienne; c'étoit là que ſe faiſoient les plus grands mouvemens en faveur des Princes. La ville de Bordeaux s'étoit jettée dans leur parti, & avoit reçu la Princeſſe de Condé avec ſon fils, à la ſollicitation des Ducs de la Rochefoucault & de Bouillon. Le Roi ſe diſpoſe à faire le ſiége de cette ville; mais le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Guienne, & la Cour, ayant gagné une partie du Parlement, les rebelles demandent la paix, qui fut concluë à Bourg. Les Eſpagnols, pendant ces diviſions, avoient pris le Catelet, la Capelle, Réthel & Mouſon. Le Maréchal du Pleſſis-Praslin reprend, le 14 Décembre, Réthel; & le lendemain il défait entièrement les Eſpagnols, commandés par Don Eſtevan de Gamare & par M. de Turenne, qui eut de la peine à ſe ſauver lui 17e. Cette année mourut à Stockholm, après un ſéjour d'environ 5 mois, le 11 Février, à l'âge de 54 ans, Réné Deſcartes, le pere de la Philoſophie moderne (1).

L'orage groſſiſſoit toujours ſur la tête du Cardinal. Le Duc d'Orléans, gagné par le Coadjuteur, le Parlement, les Frondeurs, la plupart des grands Seigneurs, ſe déclarerent pour les Princes détenus au Havre. Tous parlerent ſi haut & avec des menaces ſi grandes, que Mazarin jugea qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui à reſter en France. Il ſort de Paris le ſoir du 6 Février 1651, & le 13 du même mois, en

(1) Ce fut une pleurésie qui l'emporta le 9e jour de sa maladie. » Il n'avoit aucune confiance dans les Médecins, et il s'étoit fait à » lui-même un régime de vivre qu'il suivit constamment jusqu'à la » mort sans aucune soumission à leurs ordonnances. Il pria même » le Médecin que la Reine lui envoya de ne plus revenir. Quoi qu'il » fût homme du monde le plus sobre et qu'il ne mangeât le plus » souvent que des légumes, il regardoit la diete comme une pré» caution pernicieuse, disant qu'il falloit donner de l'exercice à l'es» tomac. Il n'approuvoit pas non plus la saignée, et il différa d'y » avoir recours, malgré les sollicitations de M. Chanut, jusqu'au » 8. jour de sa maladie. Il expira le lendemain entre les mains du » P. Viogué, Augustin et Aumônier de l'Ambassadeur, auquel il se » confessoit ordinairement. On remarqua qu'il avoit communié le » jour de la Purification, quoi qu'il ne sentît encore aucun mal. Il » fut enterré à Stockholm dans un cimetiere où on lui dressa une es» pece de mausolée. Son corps y demeura jusqu'en 1667, que ses » amis le firent transporter à Paris On lui fit un service magnifique » dans l'Eglise de Sainte Genevieve où il est inhumé. On lui avoit » préparé une Oraison funebre, mais la Cour défendit qu'elle fût » prononcée ou publiée. » (Daniel.) La Haie en Touraine étoit la patrie de ce Philosophe.

paſſant par le Havre, il ſe fait un mérite d'annoncer leur délivrance aux Princes qu'il y avoit fait renfermer. Il dîne avec eux ce jour là, dirige enſuite ſa marche vers Sedan, & de là ſe rend à Cologne où il établit ſa réſidence dans le Château de Brull que l'Electeur, ſon ami, lui prêta. Les Princes rentrent dans Paris comme en triomphe le 16 Février, étant accompagnés du Duc d'Orléans. Le peuple célébra leur retour par des feux de joie, comme il avoit célébré leur enlevement. Le Parlement donne, le 11 Mars, un Arrêt, portant qu'il ſeroit informé des déprédations que le Cardinal avoit faites dans les Finances; & le Roi, le 18 Avril, rendit une Déclaration qui interdiſoit l'entrée du Conſeil aux étrangers, & même aux Cardinaux François, comme attachés par ſerment à un autre Prince que le Roi. Cette Déclaration fut enregiſtrée le lendemain au Parlement, malgré les oppoſitions du Clergé. Le 2 Mai, le Maréchal de Turenne revient à la Cour: il y eſt reçu avec honneur, & il en épouſe les intérêts, de maniere que rien dans la ſuite ne put l'en détacher. Le 6 Juillet, le Prince de Condé, mécontent de la Reine & des Miniſtres, ſe retire à Saint-Maur, où bientôt une foule de Nobleſſe vient ſe joindre à lui. Le Duc d'Orléans va le trouver, & l'engage à revenir. Il aſſiſte à pluſieurs Aſſemblées du Parlement pour ſe juſtifier: il y accuſe le Coadjuteur préſent, d'un Ecrit publié contre lui, & a de vifs démêlés avec ce Prélat. On vit alors trois partis, celui de la Reine, qui avoit pour elle MM. de Bouillon & de Turenne, celui de M. le Prince, que les Ducs de la Rochefoucault & de Nemours avoient ſuivi, & celui des Frondeurs qui avoient à leur tête le Duc d'Orléans & le Coadjuteur. Le 7 Septembre, le Roi, étant entré dans ſa 14e année, tient au Parlement un lit de juſtice, où il eſt déclaré majeur (1). Le Prince de Condé ſe retire en ſon Gouvernement de Guienne, où il ſe prépare à une nouvelle guerre civile. Le Roi part de Fontainebleau vers la mi-Octobre, & ſe rend dans le Berri que le Prince de Conti avoit ſoulevé. Bourges n'eut beſoin que de la préſence du Monarque pour rentrer dans le devoir. De-là il arrive le 31 à Poitiers, d'où il envoie le Maréchal d'Harcourt pour faire lever au Prince de Condé le ſiége de Cognac, la ſeule place de Saintonge qui avoit refuſé de ſe déclarer pour lui. Le Prince eſt obligé de ſe retirer. Le 29 Décembre, le Parlement ayant appris que le Cardinal étoit revenu à Sedan, prêt à rentrer dans le Royaume, donne un Arrêt qui ordonne de lui courir-ſus, & de vendre tous les meubles de ſon hôtel, ſur le prix deſquels il *ſera prélevé*, dit l'Arrêt, *une ſomme de 150 mille livres, pour être délivrée à celui qui repréſentera ledit Cardinal mort ou vif, & de quelque crime dont ſoit coupable celui qui le repréſentera, il aura ſa grace.* C'eſt ainſi qu'on proſcrivoit, comme on l'a remarqué dans le tems, & qu'on réduiſoit *à l'état du plus ſcélérat d'entre les corſaires & les brigands publics un homme qui n'étoit coupable que d'avoir ſu plaire à ſon Maître, & à qui ſes plus grands ennemis ne pouvoient reprocher la moindre cruauté.* La vente de ſes meubles s'effectua. Bidal, qui faiſoit les commiſſions de Chriſtine, Reine de Suede, à Paris, voyant qu'on donnoit des choſes précieuſes à vil prix, acheta pour elle quelques antiques d'une rare beauté, & quantité d'anciens manuſcrits. Mais Chriſtine l'ayant appris, déſavoua en cela ſon commiſſionnaire. Elle lui fit écrire par Chanut, Réſident de France à Stockholm, de garder le tout pour le remettre à la perſonne de confiance que le Cardinal lui indiqueroit. Bidal s'étoit déjà preſſé d'envoyer les manuſcrits. La Reine les renvoya: ils ſont aujourd'hui à la Bibliotheque du Roi.

Malgré ſa proſcription le Cardinal part de Cologne au commencement de 1652, & rentre en France par Sedan, eſcorté par 6 mille hommes que le Roi lui avoit envoyés ſous les ordres des Maréchaux d'Hocquincourt & de Grancei. Le Parlement nomme deux Conſeillers pour aller lui enjoindre de s'en retourner & d'obſerver ſon ban. L'un d'eux, nommé Béraud, arrêté par un parti, tandis que ſon collégue prend la fuite, eſt amené à d'Hocquincourt qui l'interroge ſur ſon état & ſes fonctions. *Je ne vous parlerai*, répond-il avec fermeté, *que lorſque je vous verrai ſur la ſellete.* Le Cardinal arrive le 28 Février à Poitiers, où la Cour étoit alors, & prend ſa place au Conſeil. Le Roi forme la réſolution de pouſſer à bout les rebelles. Au mois de Mars, le Maréchal d'Hocquincourt ſoumet Angers, & enſuite le Pont de Cé, deux places qui étoient dans leur parti. Le Prince de Condé quitte Agen & la Guienne le 24 Mars, accompagné de ſix perſonnes ſeulement, du nombre deſquelles étoient le Duc de la Rochefoucaut & Gourville, & s'avance à travers mille dangers vers ſon armée qu'il atteint au bout de huit jours près de la forêt d'Orléans où elle étoit campée, aux environs de Lorri. Le 6 (& non le 2) Avril il la mene devant Montargis dont il ſe rend maître en une heure. De-là il va fondre par une nuit obſcure ſur les quartiers du Maréchal d'Hocquincourt, qui les avoit diſtribués autour de Bleneau, près de Gien; il en enleve cinq, & auroit pouſſé plus loin ſa victoire ſi M. de Turenne ne l'eût arrêté. La prudence & la valeur de ce grand Général ſauverent l'armée, & le Roi lui-même, qui étoit à Gien, de l'un des plus grands dangers. Le 2 Juillet, journée du fauxbourg S. Antoine, dont le Roi fut ſpectateur des hauteurs de Charonne, & où la bravoure & l'intrépidité du Prince de Condé échouent contre la ſageſſe de M. de Turenne. Le Prince étoit perdu ſi les bourgeois de Paris ne lui euſſent ouvert leurs portes. Ce fut Mademoiſelle, fille du Duc d'Orléans, qui les détermina à rendre au Prince cet important ſervice. Elle eut même la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du Roi le canon de la Baſtille: ſur quoi Mazarin dit: *Elle a tué ſon mari*, faiſant entendre par-là que le Roi, qu'elle eſpéroit d'épouſer, ne lui pardonneroit jamais cette inſulte. Condé, reçu dans Paris, obtient, quelques jours après, du Parlement, un Arrêt qui déclare le Duc d'Orléans Lieutenant-Général du Royaume, ſans égard pour la majorité du Roi, nouvellement reconnue. Sa Majeſté, qui étoit

(1) Louis XIV fut très mal élevé. Son Précepteur, Hardouin de Beaumont de Perefixe, Gentilhomme Poitevin, Evêque de Rodez, puis Archevêque de Paris en 1664, ne lui apprit abſolument rien. A peine ſavoit-il lire à l'âge de 15 ans. Mais il excelloit dès lors par les exercices du corps, le maniement des armes, la danse et l'équitation. Par une suite de sa mauvaise éducation, il eut toute sa vie, comme le Roi son pere, une extrême aversion pour la lecture. *A quoi bon tant lire?* disoit-il un jour au Marquis de Dangeau, l'un des Gentilshommes de son tems qui avoient l'esprit le plus orné. *La lecture*, lui répondit ce courtisan, *fait à mon ame ce que vos perdrix font à mes joues.* Son visage fleuri ne démentoit point ce discours. Puisque, malgré ce défaut de culture, Louis XIV devint un grand Roi, la nature fit donc tout en lui.

pour lors à Pontoiſe, y tranſfere, le 6 Août, le Parlement pour le punir. Si peu de Magiſtrats s'y rendirent, que Benſerade diſoit en plaiſantant avoir rencontré à la promenade tout le Parlement dans un carroſſe coupé. Mais c'étoient les meilleures têtes. Ces Magiſtrats vinrent à bout, le 9 Août, d'engager le Roi à conſentir à l'éloignement de ſon Miniſtre. La politique de Mazarin le fit céder au tems; il ſortit une 2e fois, le 19 Août, du Royaume, & ſe retira à Sedan, d'où il continua de gouverner l'Etat. Le Roi, fléchi par les prieres des Pariſiens, rentre, le 21 Octobre, dans ſa capitale, & le lendemain il accorde une amniſtie générale à ſes ſujets. M. le Prince étoit ſorti de Paris 3 jours avant l'arrivée du Roi, pour aller ſe jetter dans les bras des Eſpagnols qui le déclarerent Généraliſſime de leur armée. Monſieur ſe retire à Blois, & Mademoiſelle (ſa fille) dans ſes terres. Le 19 Décembre, le Coadjuteur, que la recommandation du Roi avoit fait Cardinal le 19 Février précédent, eſt arrêté au Louvre par ordre de Sa Majeſté, & mis à Vincennes : il l'avoit bien mérité. Les troubles civils de la France donnoient cependant aux Eſpagnols de grands avantages. Le 13 Octobre, ils reprirent Barcelone, après 15 mois de ſiége. *Dans les Pays-Bas*, ils s'emparerent, le 18 Mai, de Gravelines, & le 16 Sept. de Dunkerque.

Le Cardinal Mazarin attendoit ſon rappel ſur la frontiere, & la Cour y préparoit les eſprits. Enfin le 3 Février 1653, il rentre triomphant à Paris, accompagné de Turenne. Le Roi étoit venu au devant de lui juſqu'à 6 lieues. Les Princes, les Ambaſſadeurs, le Parlement, les Bourgeois, tout s'empreſſe à lui faire la cour. Le calme régnoit dans la capitale; mais il n'étoit pas rétabli dans les Provinces. Les ordres ſont donnés pour ſoumettre les villes rebelles. Le 8 Juillet, Bellegarde en Bourgogne ſe rend au Duc d'Epernon, Réthel à M. de Turenne le 9, Mouſon le 28 Septembre. Le Roi fut préſent à ce ſiége, ainſi qu'à celui de Sainte-Menehoud, qui fut priſe le 26 Novembre par le Maréchal du Pleſſis-Praslin. *En Guienne*, le Duc de Vendôme aſſiége Bordeaux, où s'étoient renfermés le Prince de Conti, les Ducheſſes de Condé & de Longueville, & le Comte de Marſin. Deux factions partageoient cette ville, celle des *Orméiſtes*, compoſée du petit peuple, & celle des *Chapeaux rouges*, formée des riches Bourgeois. La derniere prévalut, & força l'autre à rentrer dans l'obéiſſance par un Traité ſigné le 31 Juillet. Entre les conditions que le Roi impoſa aux Bordelois, l'une des principales fut qu'ils rebâtiroient le Château-Trompete & celui de Ha pour les tenir en bride. Le Prince & les Ducheſſes ſortirent de la ville, dont la réduction entraîna celle de pluſieurs autres. Le Comte de Marſin, Liégeois de naiſſance, paſſa au ſervice de l'Eſpagne. *En Catalogne*, le Maréchal d'Hocquincourt leve, ſur la fin de Novembre, le ſiége de Girone, & venge cette diſgrace par la défaite des Eſpagnols, qui l'avoient attaqué dans ſa retraite. » C'eſt depuis cette année (1653) que les » Intendans des Provinces ont commencé à y exercer » leur autorité. On en avoit envoyé, en 1634, qui » ne ſe mêloient que des Finances : ils furent rappellés en 1648 ſur les plaintes des Parlemens, qui » les trouvoient encore trop puiſſans, & qui peut-» être, dans ces tems malheureux, l'étoient trop » eux-mêmes. Mais, en 1653, on en renvoya avec » le titre d'Intendant de Juſtice, Police & Finance : » c'eſt l'état actuel. » (Hénaut.)

Le Prince de Conti étant rentré, l'an 1654, dans les bonnes graces du Roi, ſe réconcilie avec le Cardinal Mazarin, dont il épouſe, le 22 Février, la niece, Marie Martinozzi. Mais le Roi, de plus en plus irrité contre le Prince de Condé, s'étant rendu, le 28 Avril, au Parlement, le déclare ſolemnellement criminel de leſe-Majeſté. Le 7 Juin, ce Monarque eſt ſacré à Reims par l'Evêque de Soiſſons, Henri de Savoie, nommé à l'Archevêché de Reims, n'étant pas encore Prêtre. Cet événement eſt daté du 3 dans la médaille qu'on fit frapper d'avance pour en conſerver le ſouvenir. Mais un contre-tems obligea de différer la cérémonie de 4 jours. Il eſt remarquable que tous les Pairs Eccléſiaſtiques y furent repréſentés par d'autres. Le Roi ſe rend enſuite à Sedan pour être à portée du ſiége de Stenai. M. de Turenne, après l'avoir commencé, en laiſſe la conduite à Fabert, pour aller au ſecours d'Arras, aſſiégé par le Prince de Condé, ayant avec lui l'Archiduc & le Comte de Fuenſaldagne. Il force les ennemis dans leurs lignes le 25 Août : cette affaire leur coûta plus de 8000 hommes, tant tués que priſonniers, avec tout le canon & le bagage : M. le Prince ſauva le reſte de l'armée eſpagnole par une retraite qui fut admirée. Le Roi d'Eſpagne lui écrivit : *Mon Couſin, j'ai appris que tout étoit perdu, & que votre Alteſſe a tout ſauvé.* Louis XIV, qui s'étoit rendu de Sedan au ſiége de Stenai, prit la place le 6 Août, & ce fut ſa premiere campagne. Le 6 Septembre, M. de Turenne s'étant préſenté devant le Queſnoi, y entre ſans réſiſtance. *Du côté des Pyrénées*, les armes de France ne ſont pas moins heureuſes : M. le Prince de Conti s'empare de Villefranche le 5 Juillet, de Puycerda le 21 Octobre, & de pluſieurs autres places. Cette année l'Archevêque de Paris, François de Gondi, étant mort le 21 Mars, le Cardinal de Retz, ſon neveu & ſon Coadjuteur, toujours détenu à Vincennes, prend poſſeſſion de l'Archevêché par procureur, le même jour; la Cour s'y oppoſe : le Cardinal, ennuyé de ſa priſon, donne ſa démiſſion le 28; il eſt transféré au Château de Nantes, d'où s'étant enfui le 28 Août, il ſe retire ſur les terres d'Eſpagne, & adreſſe au Chapitre de Notre-Dame une révocation de ſa démiſſion. D'Eſpagne s'étant rendu à Rome le 28 Novembre, il fut très bien reçu du Pape Innocent X, qui lui donna le chapeau en plein Conſiſtoire dans le tems que la France s'y attendoit le moins. C'eſt ainſi qu'Innocent ſe vengeoit du Cardinal Mazarin dont il étoit l'ennemi déclaré.

L'an 1655, *dans les Pays-Bas*, M. de Turenne ouvre, le 26 Juin, la tranchée devant Landrécies, en préſence du Roi, & s'en rend maître par compoſition le 14 Juillet : il prend enſuite Condé le 18 Août, & S. Guilain le 25 : le Roi fut à ce ſiége. *En Italie*, le Prince Thomas de Savoie, envoyé par le Roi au ſecours du Duc de Modene, fait lever le ſiége de Reggio aux Eſpagnols le 22 Mars, & leve lui-même celui de Pavie le 14 Septembre. *En Catalogne*, le Duc de Vendôme bat, le 29 Septembre, la flotte d'Eſpagne à la hauteur de Barcelone. Le Prince François de Lorraine paſſe dans les troupes de France. *A Paris*, Pierre Gaſſendi, Prévôt de l'Egliſe de Digne, né l'an 1592, meurt le 24 Octobre avec la réputation du plus grand Philoſophe de ſon tems après Deſcartes. *Proximus illi, ſed longo proximus intervallo.*

Des bons & des mauvais ſuccès partagerent la campagne de 1656. *Dans les Pays-Bas*, M. de Tu-

renne ayant inveſti Valenciennes vers le milieu de Juin, le Prince de Condé & Don Juan d'Autriche, viennent au ſecours de la place le 16 Juillet, & attaquent le quartier du Maréchal de la Ferté. Ce Général, ne pouvant être ſecouru par M. de Turenne, parce que la campagne étoit inondée par les écluſes, eſt forcé & fait priſonnier, avec grand nombre des ſiens. M. de Turenne fait une belle retraite avec ſon corps d'armée & les débris de celui de M. de la Ferté, qu'il peut recueillir. Les Eſpagnols reprennent Condé le 18 Août; M. de Turenne s'empare de la Capelle le 27 Septembre, & déconcerte les deſſeins du Prince de Condé. *En Italie*, Valence ſur le Pô ſe rend, le 13 Sept., aux Ducs de Modene & de Mercœur, le 79e jour de tranchée ouverte. *A Paris*, le 7 Avril, mort de Jérôme Bignon, Avocat-Général, que le Cardinal de Retz appelloit le *Caton de ſon ſiecle*. Chriſtine, Reine de Suede, qui venoit d'abdiquer ſa Couronne à l'âge de 27 ans, fait ſon entrée dans cette capitale le 6 Septembre, & y eſt reçue avec de grands honneurs.

Chaque campagne que Condé & Turenne faiſoient l'un contre l'autre, augmentoit leur réputation. Le 22 Mars 1657, le 1er ſe rend maître de S. Guilain. M. de Turenne forme le deſſein d'aſſiéger Cambrai; mais le Prince de Condé s'étant jetté dedans avec un ſecours conſidérable, il abandonne cette entrepriſe. Le Maréchal de la Ferté aſſiége Montmédi, l'une des plus fortes places du Luxembourg; le Roi vient au camp, & la place ſe rend le 6 Août. M. de Turenne emporte S. Venant le 27 Août en 3 jours de tranchée ouverte, oblige le Prince de Condé à lever le ſiége d'Ardres, & prend en 4 jours, le 3 Oct., le Fort de Mardik près de Dunkerque. Cette année eſt l'époque de l'établiſſement de l'Hôpital-général à Paris.

La campagne de Flandre en 1658 fut un enchaînement d'heureux ſuccès pour la France. Le 25 Mai, M. de Turenne aſſiége Dunkerque : le Prince de Condé & Don Juan d'Autriche, commandant l'armée eſpagnole, viennent dans le mois de Juin au ſecours de la place, & ſont défaits, le 14, à la bataille des Dunes. M. le Prince, voyant la foibleſſe des Eſpagnols & le vice des meſures qu'ils prenoient malgré lui, s'étoit bien attendu à cet échec. *Ne vous êtes-vous jamais trouvé à aucune bataille*, dit-il au Duc d'York, depuis Roi d'Angleterre, avant que celle-ci commençât? *Non*, répondit le Duc. *Hé bien dans une demi-heure vous allez voir comme on en perd une.* Néanmoins Dunkerque continue de ſe défendre; mais le Gouverneur étant mort, la ville ſe rend le 25, & eſt remiſe aux Anglois, conformément au Traité fait avec Cromwel. Les heureux ſuccès ſuivirent en foule cette expédition : Berg-Saint-Vinox ſe rend à diſcrétion le 2 Juillet, après 5 jours de tranchée; Furnes le 3, Dixmude le 4, ſelon Buſſi-Rabutin qui l'inveſtit; Graveline le 30 Août, Oudenarde le 9 Septembre, Menin le 17, Ypres le 26. La campagne d'Italie n'eſt pas moins avantageuſe que celle des Pays-Bas. Les Ducs de Modene & de Navaille battent les ennemis ſur l'Adda, paſſent le Téſin, & prennent Mortare le 5 Août. Cette année, le Roi tomba malade à Mardik dans le mois de Juillet, & fut à l'extrémité : il en revint par le ſecours d'un Médecin d'Abbeville, qui lui fit prendre l'émétique : remede alors peu connu. La joie que l'on témoigna de ſon rétabliſſement fut égale aux alarmes que ſa maladie avoit cauſées.

La France & l'Eſpagne, fatiguées l'une & l'autre d'une guerre de 25 ans, commencent, vers le milieu de l'an 1659, à traiter ſérieuſement de la paix: elle eſt enfin concluе, le 7 Novembre, dans l'iſle des Faiſans, ſur la riviere de Bidaſſoa, par le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro, Plénipotentiaires, l'un de France & l'autre d'Eſpagne, après 24 conférences, dont la premiere avoit commencé le 13 Août; c'eſt ce qu'on nomme la paix des Pyrénées. Le Traité contient 124 articles. Par le 23e il eſt ſtipulé que S. M. T. C. épouſera l'Infante MARIE-THÉRESE, fille aînée de Sa M. C.; mais à condition que l'Infante renoncera, comme avoit fait Anne d'Autriche, à la Couronne d'Eſpagne. Le Prince de Condé, dont on avoit ménagé les intérêts dans ce Traité, quitte les Pays Bas à la fin de cette année, & ſe rend, dans le mois de Janvier ſuivant, à Aix en Provence, où la Cour étoit pour lors. Le Roi lui fit l'accueil le plus gracieux, & l'aſſura qu'il avoit oublié le paſſé.

Le Roi part au commencement de Janvier 1660 pour la cérémonie de ſon mariage, qui ſe fait, le 9 Juin, à S. Jean-de-Luz. Dans cet intervalle, Gaſton, Duc d'Orléans, oncle du Roi, meurt à Blois, le 2 Février, à l'âge de 52 ans. Il laiſſa de ſon premier mariage une fille unique, Mademoiſelle (Louiſe de Montpenſier,) qui fut deſtinée à tant de têtes couronnées, & finit par épouſer en ſecret Lauzun, Colonel-Général des Dragons. De ſon 2e mariage avec la Princeſſe de Lorraine, qui fut à la fin ratifié par Louis XIII, il eut 3 filles, dont la premiere épouſa Coſme III, Grand-Duc de Florence; la 2e Louis-Joſeph, Duc de Guiſe; la 3e Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie. Gaſton entra par foibleſſe & par légéreté dans tous les partis, & en ſortit preſque toujours avec honte & aux dépens de ceux qui l'y avoient entraîné, ou qui l'y avoient ſuivi. M. de Turenne eſt fait, le 5 du mois d'Avril, Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi. Le 26 Août, le Roi & la Reine font leur entrée à Paris.

La mort, au commencement de l'an 1661, s'approchoit à pas lents du Cardinal Mazarin. Le dépériſſement journalier de ſa ſanté l'annonçoit à ceux qui l'environnoient, malgré le ſoin qu'il prenoit de déguiſer ſon état. Enfin il expira, le 9 Mars, à Vincennes, dans la 59e année de ſon âge. Il laiſſa pour héritier de ſon nom & de ſes biens immenſes, le Marquis de la Meilleraie, qui avoit épouſé ſa niece, Hortenſe Mancini. Il avoit 4 autres nieces, (Laure, Victoire, Marie-Olimpe & Marie-Anne,) dont l'avant-derniere avoit été paſſionnément aimée du Roi. Il avoit de plus un neveu (Philippe-Julien Mancini Mazarini) qui fut Duc de Nevers. Le Cardinal Mazarin fut le contraſte & l'émule du Cardinal de Richelieu. Preſque par-tout où celui-ci mit de la hauteur, de la force & de la violence, l'autre employa la douceur, la fineſſe & la patience, & parvint également à ſes fins. Mais il eut moins d'élévation d'eſprit que ſon prédéceſſeur, moins de vues, moins de généroſité. En un mot, Richelieu fut un grand Miniſtre, & Mazarin un Miniſtre habile (1). Il étoit

(1) Entre les vices qu'on reproche à Mazarin, ſon avarice est le plus remarquable. » Il gouverna les Finances, dit un homme d'eſ» prit, comme l'Intendant d'un Seigneur obéré. Il amaſſa plus de » 200 millions par des moyens non-ſeulement indignes d'un Miniſ» tre, mais d'un honnête homme. Il partageoit, dit-on, avec les » Armateurs les profits de leurs courſes : il traitoit, en ſon nom » et à ſon profit, des munitions des armées; il impoſoit, par des » Lettres de cachet, des ſommes extraordinaires ſur les Généralités. »

tems que ce dernier mourût : le Roi, qui ne le conſervoit dans ſon poſte que par ménagement, étoit impatient de gouverner par lui-même. Auſſitôt après la mort de ce Miniſtre, il déclara qu'il vouloit prendre en main les rênes de l'Etat, & bientôt il vérifia ce que Mazarin avoit dit de ce Prince, en confidence, au Maréchal de Grammont : *Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre Rois & un honnête homme.* Le premier Avril, Monſieur, frere unique du Roi, épouſe Henriette d'Angleterre, fille de Charles I, Roi d'Angleterre, détrôné par Cromwel. Le 25 Juillet, le Roi ſupprime la charge de Colonel-Général d'infanterie, après la mort du Duc d'Epernon. Au mois d'Août, le Roi fait un voyage en Bretagne, & le 5 Septembre, il fait arrêter à Nantes Fouquet, Surintendant des Finances. Il ſupprime cette charge, & donne la direction des Finances à Colbert, ſous le titre de Contrôleur-Général. Le premier Novembre, naiſſance de M. le Dauphin.

L'an 1662, le premier Janvier, le Roi fait une nombreuſe promotion de Chevaliers de l'Ordre du S. Eſprit, à la tête deſquels il met les Princes de Condé & de Conti. Le Maréchal Fabert refuſe cet honneur, par un rare exemple de modeſtie & de religion, ne voulant point faire de fauſſes preuves de Nobleſſe, au défaut de vraies qui lui manquoient : il étoit fils d'un Libraire de Metz. Le 20 Août, le Duc de Créqui, Ambaſſadeur de France, eſt inſulté à Rome par la garde Corſe, qui tue un de ſes Pages. Cet outrage ne reſta pas impuni. Le 27 Novembre, le Roi retire Dunkerque des mains des Anglois, moyennant 5 millions. Ce Prince y fit ſon entrée le 2 Décembre. Par le même Traité, Mardik & tous les autres poſtes que les Anglois poſſédoient ſur les côtes de Flandre, lui furent remis. Le 19 Août, mort de Blaiſe Paſcal, à l'âge de 39 ans. Son nom fait ſon éloge.

En repréſailles de l'inſulte faite dans Rome au Duc de Créqui, Avignon & le Comtat Vénaiſſin furent réunis à la Couronne, l'an 1663, par Arrêt du Parlement d'Aix rendu le 26 Juillet. La guerre continue en Lorraine. Le Roi ſe rend en perſonne au ſiege de Marſal, où il entre le 4 Septembre. Le Duc de Beaufort, envoyé avec une flotte pour réprimer les Algériens qui infeſtoient les côtes d'Italie & de Provence, défait ces Pirates le 10 Sept., & les met pour quelque tems hors d'état de reparoître. Le 25 Décembre, le Roi ſe rend au Parlement, & y déclare quatorze Ducs & Pairs. Premier établiſſement de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

La rupture entre le Pape & le Roi ceſſa l'an 1664, par un Traité ſigné le 12 Février à Piſe. En exécution de cet accommodement, le Cardinal Chigi, neveu du Pape Alexandre VII, vient en France, pour faire ſatisfaction au Roi, & fait ſon entrée à Paris le 9 Août. Le Cardinal Impériali demande pardon en perſonne au Roi ; & toutes les conditions du Traité, qui devoient paroître fort dures aux Romains, furent exécutées. (Daniel.) Le Roi, cette année, voulant, à la ſollicitation de Colbert, remettre en vigueur le commerce de la France, fait partir de la Rochelle une Colonie françoiſe, pour aller peupler l'Iſle de Cayenne dans l'Amérique méridionale ; une autre eſt envoyée en Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. Pour aſſurer ces Colonies, la France conſtruit des vaiſſeaux & équippe de puiſſantes flottes, qui diſputent bientôt l'empire de la mer aux Anglois & aux Hollandois. Le Duc de Beaufort s'empare de Gigéri en Afrique le 22 Juillet & l'abandonne le 30 Octobre. Le Roi envoie 6000 hommes à l'Empereur, contre les Turcs qui étoient entrés en Hongrie. *Ce ſecours, qui valut la paix à l'Empereur*, comme l'avoue le Continuateur de Mézerai, *le mit en défiance de la France, par la jalouſie qu'il conçut de ſon pouvoir.* L'Electeur de Mayence a recours au Roi pour réduire la ville d'Erford, qui s'étoit révoltée, & contraint, le 15 Octobre, les rebelles de ſe ſoumettre. L'Académie de Peinture & de Sculpture eſt établie, par les ſoins de Colbert. Le Canal de Languedoc, pour la communication des deux mers, eſt commencé au mois de Nov. (Cette entrepriſe avoit été propoſée dès le régne de Charles IX. La Nobleſſe de Languedoc en réitéra la demande ſous Louis XIII, dans un des articles préſentés aux Etats-Généraux de 1614, & pria le Roi d'envoyer un Commiſſaire ſur les lieux, pour la jonction des deux mers. L'an 1618, Bernard Aribal propoſa, de la part du Roi, aux Etats de Languedoc, tenus à Pézenas, d'entreprendre un Canal depuis Toulouſe juſqu'à Narbonne, offrant de faire les avances néceſſaires, & de ne rien demander à la Province que ſon travail ne fût fini).

Le Duc de Beaufort, dévoué à la guerre contre les pirates d'Afrique, ſe couvrit de nouveaux lauriers en 1665, par les avantages qu'il remporta ſur eux. Il les battit, au mois d'Avril, à la hauteur de Tunis, & le 24 Août à la hauteur d'Alger. Cette année eſt remarquable par l'établiſſement du Journal des Savans, dont le premier Auteur fut Denis de Salo, Conſeiller au Parlement de Paris, par celui de pluſieurs Manufactures, dont on fut redevable aux ſoins de Colbert, & par la réduction de l'intérêt au denier 20. Henri IV, en 1601, l'avoit réduit du denier 10 & 12 au denier 16, & Louis XIII, en 1634, au denier 18.

L'an 1666, établiſſement de l'Académie des Sciences ; conſtruction du Port de Cette dans la Méditérannée, près de Frontignan, dans le Bas-Languedoc. Anne d'Autriche, mere du Roi, meurt le 20 Janvier, âgée de 64 ans. Cette Princeſſe, après avoir pacifié les troubles du Royaume, au milieu deſquels elle montra beaucoup de fermeté, ſe livra toute entiere aux exercices de piété : le Roi fit preuve de ſon bon naturel dans la derniere maladie de ſa mere, par ſon aſſiduité auprès d'elle, & par les ſoins pénibles & humilians (s'il en eſt du dernier genre quelqu'un d'un fils envers ſa mere) qu'il ne ceſſa de lui rendre. Du jour de la mort de cette Princeſſe, le Roi paſſa preſque toute ſa vie à la campagne.

La paix, qui ſe négocioit entre la France, l'Angleterre & le Dannemarck, fut ſignée, le 26 Janvier 1667, à Bréda, mais juſqu'à ce que la nouvelle du Traité fût arrivée dans les Iſles, les troupes de ces Puiſſances y continuerent les hoſtilités. Le 9 Mai, M. de la Barre défait la flotte angloiſe qui tenoit l'Iſle de Saint-Chriſtophe bloquée. La mort de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, arrivée le 24 du même mois, ralluma le feu de la guerre dans les Pays-Bas. Le Roi s'y tranſporta à la tête d'une armée de 35000 hommes, pour faire valoir les droits de la Reine, ſon épouſe, ſur la ſucceſſion du Monarque défunt, ſon beau-pere. Tout plie devant cette armée ; Charleroi ſe rend le 2 Juin, Berg-Saint-Vinox le 6, Furnes le 12, Ath le 18, Tournai le 26, Douai & le Fort de l'Eſcarpe le 6 Juillet, Courtrai le 18, Oudenarde le 31, Aloſt le premier d'Août, Lille le 27. Enfin cette campagne qui eſt moins une expédition qu'un voyage, ſe termine par la défaite du Comte de Marſin & du

Prince de Ligne, qui, étant venus au ſecours de Lille, furent battus le 31. On prit ſur eux plus de 1500 chevaux, quantité de drapeaux & de priſonniers. Les affaires particulieres de cette année ſont la conſtruction de l'Obſervatoire de Paris pour les Aſtronomes, & l'Edit enregiſtré le 15 Mars portant création de la charge de Lieutenant-Général de Police à Paris. M. de la Reynie en fut le premier revêtu. A ſa réception, M. le P. Préſident lui recommanda, dit-on, trois choſes dans l'exercice de ſa charge, netteté, clarté & ſûreté. M. de la Reynie, ſignala le commencement de ſa Magiſtrature par l'établiſſement des lanternes dans toutes les rues de Paris; les Bourgeois étoient obligés auparavant de mettre des lumieres ſur leurs fenêtres pour éclairer la ville. Cet établiſſement, cent ans après, a été perfectionné (l'an 1767) ſous la Magiſtrature de M. de Sartine, au moyen des lanternes à réverbere, dont on avoit fait des eſſais dès 1763. Ordonnance civile, publiée au mois d'Avril. C'eſt l'ouvrage de M. Puſſort, Conſeiller d'Etat; mais MM. de Lamoignon, Talon & Bignon y mirent la derniere main. Le Roi accorde au Pape Clément IX, ſucceſſeur d'Alexandre VII, la démolition de la Pyramide élevée à Rome à l'occaſion de l'inſulte faite à M. de Créqui, ſon Ambaſſadeur, ſous le précédent Pontificat.

Le théâtre de la guerre contre l'Eſpagne fut tranſporté, l'an 1668, dans le Comté de Bourgogne, où le Roi ſe rendit en plein hiver. Le Prince de Condé, s'étant préſenté, le 5 Février, devant Beſançon, en reçoit les clefs le 7: Salins ſe ſoumet le même jour. Le Roi vient en perſonne, le 10, aſſiéger Dôle, & le prend le 14: Gray, les Châteaux de Joux & de Sainte-Anne ſe rendent quelques jours après: ainſi en moins de 17 jours, toute la Franche-Comté fut ſubjuguée. La Cour d'Eſpagne, étonnée & indignée du peu de réſiſtance des Francs-Comtois, écrit au Gouverneur que *le Roi de France auroit dû envoyer ſes valets de pied prendre poſſeſſion de la Province, au lieu d'y venir lui-même*. Le 2 Mai, la France & l'Eſpagne concluent à Aix-la-Chapelle un Traité par lequel le Roi rend la Franche-Comté à l'Eſpagne, & conſerve ſes conquêtes de Flandre. La paix étant faite, grand nombre de Seigneurs François vont au ſecours des Vénitiens, & abordent, le 29 Octobre, à Candie qui étoit aſſiégée par les Turcs. Le 23 de ce mois, M. de Turenne embraſſe la Religion Catholique. Ce fut pour lui que le grand Boſſuet compoſa le Livre de l'*Expoſition de la Foi*: celui de la *Perpétuité* avoit auſſi beaucoup contribué à ſa converſion. Le 3 Octobre, Arrêt du Conſeil pour confirmer la paix de Clément IX, touchant les diſputes du Formulaire. On avoit promis des Lettres-Patentes pour rendre cette paix plus ſolemnelle; mais ceux à qui elle déplaiſoit empêcherent l'effet de la promeſſe.

Candie aſſiégée par les Turcs depuis environ 29 mois, après un blocus de près de 18 ans, étoit réduite aux abois en 1669. Le Roi, ſollicité par le Pape & les Vénitiens, envoie le Duc de Beaufort, avec un corps de plus de 6000 hommes, au ſecours de la place; l'embarquement ſe fait le 5 Juin, & le Duc, étant arrivé le 19 à Candie, périt le 25 dans une ſortie, ſans qu'on ſache bien comment il fut tué. *Mais on ſait*, dit le Marquis de S. André Montbrun qui commandoit pour lors à Candie, *que le Grand Viſir envoya ſa tête à Conſtantinople, où elle fut portée pendant 3 jours par les rues au bout d'une pique, comme une marque de la défaite des Chrétiens.* Le 10 Sept., Marie Henriette, Reine d'Angleterre, & fille de notre Roi Henri IV, & veuve de Charles I, retirée en France depuis 25 ans, termine ſes jours à Colombe près de Paris. Caſimir, Roi de Pologne, étant deſcendu du trône au mois de Novembre, vient établir ſa demeure en France; le Roi lui donne l'Abbaye de S. Germain-des-Prés.

De nouvelles pirateries des Algériens, exercées ſur les François, déterminerent le Roi à prendre des meſures efficaces pour les mettre hors d'état de troubler notre navigation. L'an 1670, alarmés des préparatifs qu'on faiſoit contre eux en France, ils envoient des Députés au Roi, & concluent un Traité de paix, en s'obligeant de mettre en liberté tous les eſclaves françois. Le Roi, informé de quelques intrigues du Duc de Lorraine, fait marcher contre lui, au mois de Septembre, le Maréchal de Créqui qui, en moins d'un mois, le dépouille de ſes Etats. Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſœur de Charles II, Roi d'Angleterre, meurt à S. Cloud, le 30 Juin. Ordonnance criminelle publiée au mois d'Août.

Le Roi, l'an 1671, au mois de Mai, part pour les Pays-Bas: il fait le voyage en caroſſe; juſqu'alors, il n'avoit été à la guerre qu'à cheval. Les chaiſes de poſtes n'étoient pas encore inventées. Il va à Dunkerque, dont les fortifications ſont miſes dans leur perfection. A ſon retour, il établit une Académie d'Architecture, qui eſt logée dans un appartement du Louvre. Le 30 Novembre, il fait commencer l'Hôtel des Invalides, l'un des plus beaux édifices de Paris, l'établiſſement le plus utile, & qui fait le plus d'honneur à ce grand Roi.

La proſpérité de la Hollande ſembloit lui avoir fait oublier les obligations qu'elle avoit à la France. Des traits ſatiriques, lancés par ſes gazetiers contre la perſonne du Roi, des médailles injurieuſes à ce Monarque, frappées chez elle, la jalouſie qu'elle témoignoit de ſes ſuccès, & le penchant qu'elle affectoit de montrer pour ſes ennemis (1), furent les principaux motifs qui le porterent à déclarer la guerre, en 1672, à cette République par un manifeſte du 6 Avril. Au mois de Mai ſuivant le Roi ſe met en marche pour les Pays-Bas à la tête de cent mille hommes diviſés en pluſieurs corps ſous les ordres de Monſieur, de M. le Prince, de M. de Turenne & de M. de Luxembourg (2). Les conquêtes furent rapides. Orſoi ſe rend au Roi le 3 Juin, Burick à M. de Turenne le même jour, Wéſel à M. le Prince le 4. Pluſieurs autres places ouvrent leurs portes, Rimbergue, Emérick, &c. Le 12 Juin, les François paſſent le Rhin à la nage vers Tolhuis à la vue des ennemis, qui lâchent le pied, après avoir diſputé foiblement le paſſage; ils demandent quartier & l'obtiennent: mais le Duc de Longueville, ayant imprudemment tiré un coup de piſtolet ſur eux, occaſionne une action, dans laquelle il perd la vie; le Prince de Condé y eſt bleſſé, & les ennemis ſont tous paſſés au fil de l'épée. Arnheim ſe rend à M. de Turenne le 15 Juin, le Fort de Knot-

(1) Dans le tems qu'on négocioit le dernier Traité avec l'Eſpagne, un de nos Miniſtres ayant demandé à Van-Benning, Ambaſſadeur de la République, s'il ſe fioit à la parole du Roi, *j'ignore*, avoit répondu celui-ci, *ce que veut le Roi; je conſidere ce qu'il peut.*

(2) Le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, que ſon grand âge empêchoit de faire la campagne, témoigna ſon regret au Roi dans les termes les plus énergiques. *Mon Couſin*, lui dit le Monarque, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquiſe. Il eſt beau de ſe repoſer après tant de victoires.*

zembourg ou de Nimegue le 16, le fort Skenk le 19, Doësbourg, avec la garniſon de 4000 hommes, ſe rend au Roi le 21. Quantité d'autres villes ſubiſſent la loi du vainqueur. La ville & la Province d'Utrecht envoient des Députés pour faire leur ſoumiſſion, & le Roi entre dans la ville le 30. Pendant qu'il y eſt, les Députés des Etats de Hollande arrivent, pour lui demander la paix. Ils font des propoſitions, qui ſont rejettées par le conſeil de M. de Louvois, Miniſtre de la guerre : on leur en fait d'autres que le Prince d'Orange engage les Etats pareillement à rejetter. Les deux freres Corneille & Jean de Witt, dont le 2e étoit Conſeiller-Penſionnaire de la République, étoient d'avis de s'y ſoumettre. Le Prince d'Orange, dont ils étoient ennemis, leur en fait un crime. Le peuple ſe tourne contre eux, les accuſant d'être d'intelligence avec la France. Ils ſont maſſacrés dans une ſédition, le 22 Août, ſuivant M. le Pr. Hénaut, le 3 Juillet, ſelon d'Avrigni, qui nous paroît trop avancer cet événement. Le 9 Juillet, M. de Turenne prend Nimegue; Naërden ſe rend le 12, Grave le 14, le Fort de Crévecœur le 19, l'Iſle & la ville de Bommel le 26 Sptembre. Le 12 Octobre, le Duc de Luxembourg, à la tête de 3000 hommes, attaque le Prince d'Orange qui aſſiégeoit Voërden avec 14000 hommes, & lui fait lever le ſiége. La ville d'Amſterdam lâche ſes écluſes, & inonde tout ſon territoire; pluſieurs autres villes font la même choſe, & évitent ainſi de tomber entre les mains des François. L'inondation de la Hollande eſt ſuivie de l'élévation du Prince d'Orange à la dignité de Stadhouder. L'Empereur, étonné des rapides conquêtes du Roi, ſe ligue, contre la France, avec l'Eſpagne, l'Electeur de Brandebourg & la Hollande. Le Prince d'Orange aſſiégè Charleroi pendant l'abſence de Montal, Gouverneur, & leve prudemment le ſiége à ſon retour le 22 Décembre. Ce fut dans cette campagne que les François employerent pour la premiere fois cette eſpece de bombe oblongue, nommée Carcaſſe, dont on peut voir la deſcription dans le Dictionnaire de Trévoux. *Sur mer*, au mois de Juin, combat très vif des François & des Anglois, contre la flotte Hollandoiſe, commandée par le fameux Ruyter. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre.

L'Electeur de Brandebourg s'étant déclaré pour la Hollande, M. de Turenne, l'an 1673, paſſe le Rhin au mois de Janvier, à la tête de 12000 hommes, met en fuite ce Prince qui en avoit 25000, prend pluſieurs places dans la Weſtphalie, & preſſe ſi vivement l'Electeur, qu'il demande quartier : il obtient une tréve au mois de Mai. Le Roi ſe met en campagne, & prend Maëſtricht le 1 Juillet, le 16e jour de tranchée ouverte; il paſſe enſuite en Alſace, & oblige Strasbourg à garder la neutralité. Le Prince d'Orange reprend Naërden au mois de Septembre. Le 19 Octobre, le Roi déclare la guerre à l'Eſpagne, qui la lui avoit déclarée le 15, & ſe voyant attaqué par tant d'ennemis, il rappelle ſes troupes de Hollande. Le Prince d'Orange, fortifié des troupes de l'Empereur & de l'Eſpagne, aſſiége, le 4 Novembre, Bonn, qui capitule le 12. Treves ſe rend le 15 au Marquis de Rochefort. *Sur mer*, les flottes de France & d'Angleterre ſe battirent 3 fois contre celle de Hollande, commandée par Ruyter & Tromp, le 7, le 14 Juin, & pour la 3e fois le 21 Août. Ces combats furent très vifs; les deux partis s'attribuerent la victoire, qui ne s'étoit point déclarée. Cette année le Roi confiſque la Principauté d'Orange, & la donne au Comte d'Auvergne, en repréſaille de la confiſcation que le Prince d'Orange avoit faite du Marquiſat de Berg-op-Zoom & autres lieux appartenans à ce Comte. Edit donné à S. Germain-en-Laye, le 10 Février, portant extenſion de la Régale ſur tous les Diocèſes du Royaume, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onéreux. Pluſieurs Evêques de Languedoc & des Provinces voiſines s'y oppoſent; ils ſe ſoumettent enſuite. Les ſeuls Evêques d'Alet & de Pamiers perſiſtent dans leur oppoſition; le Pape prend leur défenſe. Le 24 Février, Déclaration du Roi enregiſtrée au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris le 23 Mars ſuivant, portant défenſe aux Cours Souveraines de faire des remontrances ſur les Lettres-Patentes, Edits & Déclarations qui leur ſeront envoyés, avant que de les avoir enregiſtrés purement, ſimplement, ſans aucune reſtriction ni modification. Edit du mois de Mars, portant création des Offices héréditaires de Banquiers-Expéditionnaires en Cour de Rome. Une aventure fâcheuſe, qui donna occaſion au fameux ſonnet de l'*Avorton*, fit ſupprimer cette année l'état des *Filles d'honneur de la Reine*, dont l'inſtitution, comme on l'a dit en ſon lieu, ſe rapporte à la Reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII. On y ſubſtitua les *Dames du Palais*. Poquelin, dit Moliere, le pere de la Comédie Françoiſe, qui n'avoit point de ſupérieur parmi les anciens, & point encore d'égal parmi les modernes, finit ſes jours le 17 Février de cette année, des efforts qu'il avoit faits ſur le théâtre. Ce fut par grace que l'Archevêque de Paris permit de l'enterrer au cimetiere de S. Joſeph, après lui avoir refuſé d'abord avec juſtice la ſépulture eccléſiaſtique.

Louis XIV, en 1674, ſe trouvant abandonné de tous ſes alliés, & attaqué par toutes les Puiſſances de l'Europe, excepté la Suede, eſt obligé de faire la guerre ſur toutes les frontieres de ſon Royaume : il va lui-même en Franche-Comté, où le Duc de Navailles lui avoit préparé les voies pour en faire la conquête, par la priſe de quelques villes & châteaux. Le Roi aſſiége Beſançon, & s'en empare le 15 Mai, en 8 jours de tranchée : la citadelle ſe rend le 21, Dôle le 6 Juin, Salins le 22. Ainſi le Roi ſe voit pour la 2e fois maître de toute la Province, qui eſt enlevée ſans retour à l'Eſpagne. *Dans les Pays-Bas*, le Prince de Condé, après avoir défait, le 11 Août, l'arriere-garde du Prince d'Orange à Senef, veut pourſuivre ſa victoire; il engage un nouveau combat des plus ſanglans, & fait plus de 3000 priſonniers, parmi leſquels ſe trouvent pluſieurs Princes & plus de 200 Officiers, ce qui fait aſſez voir que les ennemis eurent tort de vouloir s'attribuer l'honneur de cette deuxieme action en convenant que le Prince de Condé avoit eu tout l'avantage de la premiere. Mais il faut avouer que, vu le grand nombre de ſoldats & d'Officiers que nous perdîmes, cette victoire demandoit, autant de nous que de nos ennemis, des larmes, au lieu du *Te Deum* qu'on chanta de part & d'autre. Au mois d'Août, le Prince d'Orange entreprend le ſiége d'Oudenarde, &, le 21 de ce mois, le leve, voyant approcher le Prince de Condé, qui vient au ſecours de la place. Grave ſe rend, le 26 Octobre, aux Hollandois qui en faiſoient le ſiége depuis trois mois, & y avoient perdu près de 8000 hommes : ils s'emparent de Dinant le 18 Novembre, & de Hui le 2 du mois ſuivant. *Dans le Rouſſillon*, les Eſpagnols prennent le Château de Belle-

garde,

garde, & tendent au mois de Juin une embuſcade à M. le Bret, dans laquelle ce Lieutenant-Général perd 1500 hommes; mais le Comte de Schomberg arrive à tems & ſauve l'armée. *Sur Mer*, l'Amiral Tromp, échoue, le 28 Juin, devant Belle-Iſle, ſur les côtes de Bretagne. L'entrepriſe de l'Amiral Ruyter, dans la Martinique, n'a pas un meilleur ſuccès. Le Roi envoie, au mois de Septembre, du ſecours aux Meſſinois, ſous les ordres de MM. de Valavoir & de Valbelle. *En Allemagne*, M. de Turenne s'empare, le 3 Mars, de la ville & du château de Germersheim, que l'Electeur Palatin avoit deſſein de livrer à l'Empereur. Le 16 Juin, il chaſſe les ennemis de Sintzeim, & les met en déroute. L'Electeur de Brandebourg reprend les armes contre la France. M. de Turenne revient dans le Palatinat qu'il abandonne à la fureur de ſes troupes. Cinq villes, & 25 villages, ſont réduits en cendres par les ſoldats françois & anglois, pour ſe venger des cruautés que les payſans du Palatinat avoient exercées ſur pluſieurs de leurs camarades qu'ils avoient pris. L'Electeur voit de Manhein la déſolation de ſes Etats, & exhale ſa colere impuiſſante en reproches contre M. de Turenne. Les habitans de Strasbourg rompent le traité de neutralité, & donnent paſſage à l'armée impériale commandée par le Duc de Lorraine & le Duc de Bournonville. M. de Turenne les ſuit, & malgré l'infériorité de ſes troupes, il les attaque, le 4 Octobre, à Ensheim, & gagne ſur eux une entiere victoire: il ſe retire enſuite en Lorraine avec ſon armée de 15000 hommes, feignant d'abandonner l'Alſace aux ennemis, dont l'armée étoit compoſée de 60000 hommes depuis la jonction des troupes de Brandebourg : au mois de Décembre, il ſe remet en campagne, rentre en Alſace du côté de Befort, chaſſe les ennemis de quartiers en quartiers, les attaque, le 29, à Mulhauſen, & les défait; il inveſtit, le 30, un régiment de 800 hommes qui ſe rend à diſcrétion : enfin, ayant battu les ennemis une troiſieme fois près de Turkeim, le 5 Janvier 1675, il les oblige d'abandonner l'Alſace, & de repaſſer le Rhin, ayant à peine 20000 hommes.

Nous eûmes encore ſur pied, l'an 1675, trois armées de terre que la gloire des campagnes précédentes invitoit à de nouveaux ſuccès. *Dans les Pays-Bas*, la citadelle de Liege ſe rend, le 27 Mars, au Comte d'Eſtrades; Dinant le 29 Mai, au Roi, ſous les ordres duquel le Maréchal de Créqui dirigeoit les opérations du ſiége de cette place. La ville & le château d'Hui ouvrent leurs portes, le 6 Juin, au Marquis de Rochefort; Limbourg, le 21, au Duc d'Enghien. *Dans la Catalogne*, le Comte de Schomberg prend Figuieres, Baſchara, le Fort-Joui, Ampurias, & quelques autres places; & après avoir battu le Duc de S. Germain, Général des Eſpagnols, il emporte Bellegarde en 5 jours de tranchée. *En Allemagne*, M. de Turenne paſſe le Rhin, malgré la vigilance de Montecuculli, s'empare de pluſieurs places, & par différentes marches & contre-marches qui durent près de 3 mois, il réduit les ennemis, au point qu'ils ne peuvent lui échapper. Mais la Providence en ordonne autrement; un coup de canon enleve, le 27 Juillet, à l'âge de 64 ans, ce grand homme, dont le nom ſeul fait l'éloge le plus parfait (1). Le talent ſingulier de M. de Turenne, à la tête des armées, étoit d'agir ſans inquiétude; & de prévenir tous les deſſeins de l'ennemi, ſans faire faire au ſoldat un ſeul pas inutile. Après ſa mort, l'armée françoiſe repaſſe le Rhin, le 2 Août, & fait ſa retraite en bon ordre ſous M. de Lorges. Le Prince de Condé, envoyé en Allemagne pour commander, fait lever à Montecuculli le ſiége d'Haguenau le 22 Août, puis celui de Saverne, & l'oblige à repaſſer le Rhin; les Princes de Lunebourg-Zell aſſiégeoient cependant Treves. Le Maréchal de Créqui, étant venu au ſecours de la place, fut défait, le 11 Août, à Conſarbruck, & trouva moyen dans ſa déroute de ſe jetter dans Treves qu'il défendit juſqu'au 6 de Septembre. Ce jour-là, Boisjourdan, Capitaine au régiment de Navarre, traite avec l'ennemi, à l'inſçu de ce Général, & arrête une capitulation que Créqui enſuite déſavoue au péril de ſa liberté qu'il perdit, s'étant fait volontairement priſonnier. Le traître Boisjourdan, ayant oſé depuis reparoître en France, expia ſon crime ſur un échafaud, le 20 Octobre, à Metz.

Le Roi d'Angleterre, ami de toutes les Puiſſances belligérentes, ayant offert ſa médiation pour les pacifier, on ouvrit ſur ce ſujet des conférences à Nimegue. Tandis qu'elles ſe tenoient, les hoſtilités continuerent. Le Roi, l'an 1676, étant parti de S. Germain-en-Laye, arrive, le 21 Avril, au Camp devant Condé, qui ſe rend le 26. Monſieur, frere du Roi, prend Bouchain le 11 Mai. Le Duc d'Humieres, s'empare d'Aire le 31 Juillet. Le Prince d'Orange, qui avoit inveſti Maëſtricht dès le 8 Juillet, leve le ſiége, le 27 Août, à l'approche du Comte de Schomberg, fait Maréchal de France l'année précédente. Le 17 Septembre, (& non le 29,) M. du Fai rend Philiſbourg au Prince Charles de Lorraine, le 70e jour de tranchée ouverte. La néceſſité l'y contraignit; il n'y avoit plus de poudre dans la place. Cette perte ne fit point de tort à du Fai dans l'eſprit du Roi, qui diſoit encore depuis qu'il y avoit quatre hommes que ſes ennemis reſpecteroient dans ſes places, Montal, Chamilli, Calvo & du Fai. *Sur Mer*, M. du Queſne entre dans le port de Meſſine, le 8 Janvier, après un rude combat, dans lequel il fit reculer Ruyter, & maltraita fort ſon vaiſſeau : l'avant-garde & l'arriere-garde Hollandoiſes ne furent pas moins endommagées par le Marquis de Preuilly & M. Gabaret. Le 22 Avril, M. du Queſne va au ſecours d'Agouſte avec ſa flotte, & livre une 2e bataille à Ruyter à qui elle coûta la vie, étant mort quelques jours après de ſes bleſſures; M. d'Alméras, commandant l'avant-garde françoiſe, fut emporté d'un coup de canon. Enfin le 2 Juin, la flotte françoiſe, commandée par le Maréchal de Vivonne & M. du Queſne, attaque la flotte des ennemis, près de Palerme : *Les Alliés*, dit un Hiſtorien qui leur eſt très favorable, *furent les plus maltraités ; 12 de leurs vaiſſeaux périrent avec 6 galeres, 7000 hommes & 700 pieces de canon.* Le 20 Décembre, le Comte d'Eſtrées reprend l'Iſle de Cayenne ſur les Hollandois.

Les Conférences de Nimegue continuoient toujours, mais ſans apparence de ſuccès. Le Roi n'attendit pas la fin de l'hiver pour ſe remettre en campagne. On le vit avec étonnement, le 20 Février 1677, le même jour qu'il étoit parti de S. Germain-en-Laye, inveſtir Valenciennes qu'il emporta d'aſſaut le 17 du mois ſuivant. Juſqu'alors, par un uſage qui n'avoit

(1) Le même boulet, qui renverſa Turenne, emporta le bras au Marquis de S. Hilaire, Lieutenant-Général. Le fils de celui-ci étant accouru à lui tout éploré, *mon fils*, lui dit-il, *ce n'eſt pas moi qu'il faut pleurer, mais ce grand homme.*

jamais été interrompu, le ſort des places forcées de la ſorte étoit d'être pillées, c'eſt-à-dire expoſées à toute l'avidité des vainqueurs. Le ſoldat s'attendoit à traiter de même Valenciennes, & déjà quelques compagnies commençoient à ſe jetter dans les maiſons. Mais Louis ayant commandé de ceſſer le pillage, chacun fit ſa retraite, abandonnant ce qu'il avoit pris : prodige de diſcipline dont toute l'Hiſtoire ancienne & la moderne n'avoient point encore fourni d'exemple. Le 5 Avr. le Roi met encore la ville de Cambrai ſous ſes loix. Le 11 du même mois le Prince d'Orange, voulant ſecourir S. Omer, dont le Duc d'Orléans faiſoit le ſiége, perd la bataille de Caſſel, qui coûte 7000 hommes aux Alliés, tant tués que priſonniers. La citadelle de Cambrai, ſe rend le 17, & S. Omer le 20 Avril. Le 14 Août, le Prince d'Orange leve, pour la ſeconde fois, le ſiége de Charleroi. Un Seigneur Anglois dit à cette occaſion : *Le Prince d'Orange peut ſe vanter d'une choſe ; c'eſt qu'il n'y a point de Général qui, à ſon âge, ait levé plus de ſiéges & perdu plus de batailles que lui.* (Bayle). *En Allemagne*, le Prince Charles de Lorraine paſſe le Rhin, à la tête d'une nombreuſe armée, & s'avance vers Metz, ſe flattant de chaſſer les François de la Lorraine, & de recouvrer ſes Etats; mais le Maréchal de Créqui déconcerte ſes projets, & le fatigue tellement par ſes marches & contre-marches, battant ſes partis, enlevant ſes convois & ſes bagages, qu'il eſt obligé de repaſſer le Rhin avec les débris de ſon armée. Le corps, commandé par le Duc de Saxe, qui étoit reſté en Alſace, fut encore plus maltraité; le Duc, pour repaſſer le Rhin, eut beſoin d'un paſſe-port que M. de Créqui voulut bien lui accorder. Le 7 Octobre, bataille de Cokesberg, près de Strasbourg, gagnée par M. de Créqui. Ce Général aſſiége enſuite Fribourg, capitale du Briſgaw, dont il ſe rend maître en huit jours de tranchée. *Sur les frontieres d'Eſpagne*, au mois de Juillet, le Maréchal de Navailles repouſſe pluſieurs fois les Eſpagnols, met leur armée en déroute, & leur taille en pieces 4 ou 5000 hommes. *Sur Mer*, le Comte d'Eſtrées fait une entrepriſe ſur Tabago, l'une des Antilles, appartenante aux Hollandois, & brûle quatorze vaiſſeaux des ennemis, dans un des plus furieux combats qui ſe ſoient donnés ſur mer: il repaſſe en France, revient, au mois de Décembre, à Tabago, & ſoumet toute l'Iſle à l'obéiſſance du Roi.

Ce fut encore le Roi qui ouvrit la campagne de 1678. Etant parti le 7 Février, il commence en perſonne, le 4 Mars, le ſiége de Gand, qui ſe rend le 9; la citadelle capitule le 12. Ypres ouvre ſes portes le 25. Enfin, le 10 Août, contre l'attente du public, la paix eſt concluе & ſignée à Nimegue, entre la France & la Hollande, qui recouvre Maëſtricht par ce Traité. Le 14 du même mois le Prince d'Orange, ignorant cette paix, mais ne pouvant douter qu'elle ne fût prochaine, attaque M. de Luxembourg qui lui fait ſubir, quoique ſurpris, une nouvelle défaite (1). Les Anglois, qui s'étoient déclarés contre nous, perdirent en cette action 2000 hommes de leurs meilleures troupes, & les Hollandois firent une perte encore plus conſidérable. Le 17 Septembre, l'Eſpagne accede au Traité de paix, qui aſſure à la France la Franche-Comté, Valenciennes, Cambrai, Ypres, S. Omer, & quelques autres places. *En Allemagne*, M. de Créqui pourſuit la guerre avec ſuccès, prend pluſieurs places, défait les Impériaux à Gretxingen, les bat le 6 Juillet au pont de Rhinfeld, & en fait un ſi grand carnage, que les corps morts, dont le pont étoit couvert, empêchent les François d'entrer dans la ville; il taille en pieces 6000 hommes commandés par le Prince Charles, & s'empare, le 27, du Fort de Kell qu'il démolit.

Privé du ſecours de la Hollande & de l'Eſpagne, l'Empereur ne tarde gueres à ſentir l'inégalité de ſes forces vis-à-vis de la France. Ce fut donc une néceſſité pour lui de s'accommoder avec cette Couronne. La paix qu'ils ſignerent enſemble, le 5 Février 1679, à Nimegue, au moyen de la ceſſion que l'Empereur fit de Fribourg dont Créqui s'étoit emparé, devint générale par les Traités particuliers faits, dans le courant de l'année, entre les différens Princes d'Allemagne, & ſe conclut ſur le plan que le Roi avoit propoſé aux Alliés : ainſi ce Monarque en fut l'arbitre, & leur fit la loi; ce qui dès lors lui fit donner le ſurnom de *Grand*. Le 24 Août, mort du Cardinal de Retz à Paris, où il étoit revenu en 1661, après avoit donné ſa démiſſion de l'Archevêché, dans la forme que la Cour ſouhaitoit. Heureux s'il expia dans ſa longue retraite l'abus énorme qu'il avoit fait de ſes grands talens pour exciter des troubles, & bouleverſer l'Etat.

Les empoiſonnemens étant devenus fréquens en France, le Roi établit à Paris un Tribunal en Janvier 1680 pour en rechercher les auteurs. Pluſieurs perſonnes du premier rang furent inquiétées à ce ſujet. Le Dauphin étant dans ſa 20e année épouſa, le 7 Mars, à Châlons-ſur-Marne, Anne-Marie-Chriſtine-Victoire, fille de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviere. Le Traité de Nimegue ſembloit avoir aſſuré la tranquillité de l'Europe. Mais Louvois, Miniſtre de la guerre, dont la paix diminuoit le crédit, jette tout-à-coup l'alarme parmi les Princes d'Allemagne, par l'érection qu'il fit faire de deux Chambres, l'une à Metz, l'autre à Briſach, pour réunir à la Couronne les Fiefs démembrés des trois Evêchés & de l'Alſace. Ceux que les jugemens émanés de ces deux Tribunaux dépouillerent des terres dont ils étoient en jouiſſance paiſible, firent en vain retentir leurs plaintes; on n'en procéda pas avec moins de rigueur à l'exécution. Le Roi, dans le même tems, rendit contre les Calviniſtes deux Edits qui réveillerent le zéle des Miſſionnaires pour leur converſion. Mais les inſultes que ces Miniſtres évangéliques eſſuyerent en diverſes rencontres, déterminerent la Cour à leur prêter main-forte : c'eſt ce qu'on a nommé la *Dragonade*.

Le Canal de Languedoc, commencé, l'an 1664, ſous la direction de M. Riquet, fut enfin achevé & devint navigable le 19 Mai 1681. Les Corſaires de Tripoli ayant fait pluſieurs inſultes à nos vaiſſeaux, M. du Queſne les pourſuivit, avec une eſcadre de 6 vaiſſeaux, juſques dans le port de Chio, où ils s'étoient retirés. Le Gouverneur de la place ayant refuſé de les faire ſortir du port, du Queſne les y foudroie le 23 Juillet. Cette affaire fit grand bruit à la Porte, & le Divan étoit d'avis de faire maſſacrer en repréſailles tous les François établis en Turquie. Mais la prudence & la fermeté de Guilleragues, notre Ambaſſadeur à CP., appaiſerent le Grand-Seigneur & ſon Viſir. Du Queſne va bombarder enſuite, le 23 Juillet, Alger, dont une partie eſt réduite en

(1) C'eſt à tort que pluſieurs Hiſtoriens ont avancé que le Prince d'Orange étoit inſtruit du Traité de paix lorſqu'il attaqua M. de Luxembourg. Voyez la preuve du contraire dans la nouvelle édition du P. Daniel, T. XVI, p. 170.

cendres. Le 30 Septembre, Strasbourg, ſurpris par les troupes françoiſes, ſe ſoumet au Roi, & le reconnoît pour ſon Souverain, par capitulation ſignée de M. de Louvois & du Baron de Montclar, Commandant en Alſace. Cette ville ſe gouvernoit par ſes loix, & l'on prétend que nous ne fîmes que prévenir l'Empereur qui vouloit, dit-on, s'en emparer. Le Roi y fait ſon entrée le 23 Octobre. Le 9 Novembre, ouverture de l'Aſſemblée-Générale du Clergé, convoquée par le Roi à l'occaſion des brouilleries ſurvenues entre ce Prince & le Pape Innocent XI, touchant l'Edit de 1673 pour l'extenſion de la Régale.

L'Aſſemblée du Clergé continue en 1682, & ſigne, le 3 Février, l'acte de conſentement à l'extenſion de la Régale aux Egliſes qui en étoient exemptes; mais le Roi en modere l'uſage. Le 13 Avril, Bref du Pape, qui caſſe & annulle tout ce que l'Aſſemblée avoit fait touchant la Régale. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, dreſſe 4 articles ſur la puiſſance eccléſiaſtique, qui ſont unanimement approuvés, le 19 Mars, par tous les membres de l'Aſſemblée, puis confirmés par un Edit du même mois. Ces 4 articles portent en ſubſtance, 1° que le Pape n'a aucune autorité ſur le temporel des Rois; 2° que le Concile général eſt au-deſſus du Pape; 3° que l'uſage de la puiſſance apoſtolique doit être réglé par les Canons, ſauf les libertés de l'Egliſe Gallicane; 4° que les déciſions du Pape ne ſont irréformables qu'autant qu'elles ſont acceptées par l'Egliſe. Le 6 Août, naiſſance de M. le Duc de Bourgogne, fils de M. le Dauphin. Le 30 du même mois, le Roi fait bombarder Alger par M. du Queſne, pour venger les cruautés que les Algériens exerçoient envers les captifs François. Cette année, M. de Ville, Liégeois, donne le deſſein de la célebre machine de Marly, & en commence l'exécution.

La vengeance du Roi ſur Alger n'étant point encore ſatisfaite, cette ville eſt de nouveau bombardée, le 26 & le 27 Juin 1683, par du Queſne. Le déſeſpoir des Algériens, à ce 2e bombardement, fut tel, qu'ils attacherent aux bouches de leurs canons les eſclaves françois, & envoyerent leurs membres épars à la flotte ennemie (1). Mais réduits enfin à demander la paix, ils conſentirent pour préliminaire de renvoyer ſans rançon tous les Chrétiens françois & autres qu'ils tenoient dans les fers. Six cents captifs, délivrés par là, allerent en différentes contrées, & même chez nos ennemis, publier la bienfaiſance de Louis XIV. *En Flandre*, le 6 Août, M. d'Humieres ſe rend maître des ville & citadelle de Courtrai, en repréſailles des actes d'hoſtilité commis par le Gouverneur des Pays-Bas Eſpagnols. Le 30 Juillet, Marie-Thérese d'Autriche, épouſe de Louis le Grand, meurt, âgée de 45 ans. Le Roi la regretta ſincérement, & dit: *J'ai perdu une femme admirable, qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de ſa mort.* Le Royaume fit encore une grande perte, le 6 Sept. par la mort de Jean-Baptiſte Colbert, âgé de 64 ans, l'un des plus grands Miniſtres que la France ait eus. Marine, Commerce, Manufactures, beaux-Arts, Sciences, tout, hormis peut-être l'Agriculture, fut animé par ſes ſoins, & tout fut porté à ce degré de perfection qui a rendu le régne de Louis XIV le plus beau de la Monarchie françoiſe. Croiroit-on néanmoins que le peuple fut aſſez aveugle & aſſez ingrat pour vouloir déterrer à S. Euſtache le corps de cet homme à qui l'antiquité païenne auroit dreſſé des autels. Le 20 Novembre, Louis, Comte de Vermandois, Amiral de France, fils naturel du Roi & de Louiſe-Françoiſe de la Baume de la Valliere, né le 2 Oct. 1667, meurt à Courtrai, & par ordre du Roi eſt enterré à la Cathérale d'Arras (2). Le 19 Décembre, naiſſance de Philippe, Duc d'Anjou, 2e fils de M. le Dauphin, & depuis Roi d'Eſpagne.

Le Roi, prétendant avoir reçu des Génois divers ſujets de mécontentement, envoie contre eux, l'an 1684, une eſcadre commandée par le ſieur du Queſne, qui bombarde Gênes au mois de Mai. *Dans les Pays-Bas*, Luxembourg, inveſti le 28 Avril par le Maréchal de Luxembourg, ſe rend le 4 Juin, après 26 jours de tranchée ouverte: le Roi couvroit le ſiége. Le 20, le Maréchal de Créqui oblige la ville de Treves à raſer ſes fortifications. Le 4 Juillet, un Ambaſſadeur d'Alger demande pardon au Roi des hoſtilités que les Algériens avoient commiſes contre les François; Sa Majeſté approuve le Traité de paix que M. de Tourville avoit conclu, le 23 Avril, avec le Divan. Le 16 Août, tréve de 20 ans, entre l'Empire & la France, ſignée à Ratisbonne. Les Muſes pleurerent cette année la mort du Sophocle françois, Pierre Corneille, arrivée le 17 Février.

Les Génois, accablés du poids de la puiſſance de Louis XIV, obtiennent la paix, l'an 1685, par un Traité du 12 Février, en exécution duquel le Doge vient à Paris, accompagné de 4 Sénateurs, & fait ſes ſoumiſſions au Roi le 15 Mai. Stuppa, nouvellement fait Colonel du régiment des Gardes-Suiſſes, ſollicite auprès du Roi les appointemens des Officiers Suiſſes, qui, depuis long-tems, n'avoient point été payés. » *Sire*, dit Louvois, *ſi Votre Majeſté avoit tout l'argent qu'elle & ſes prédéceſſeurs ont donné aux Suiſſes, on pourroit paver d'argent une chauſſée de Paris à Bâle. Cela pourroit être*, répondit Stuppa; *mais auſſi ſi Votre Majeſté avoit tout le ſang que les Suiſſes ont répandu pour le ſervice de la France, on pourroit faire un fleuve de ſang de Paris juſqu'à Bâle.* Le Roi, frappé de cette réponſe, fait payer les Suiſſes. Le 22 Juin, le Maréchal d'Eſtrées bombarde Tripoli, & oblige les Corſaires à demander la paix; ils l'obtiennent, en rendant les vaiſſeaux qu'ils avoient pris, & plus de 200 eſclaves Chrétiens. Les Corſaires de Tunis ſe ſoumettent aux mêmes conditions le 30 Août. Le 22 Octobre, Edit portant révocation de l'Edit de Nantes, donné par Henri IV l'an 1698, en faveur du Calviniſme. Le Chancelier le Tellier le ſigna dans ſon lit, où il étoit malade à la mort, en diſant le *Nunc dimittis*. Chriſtine, Reine de Suede, ne penſoit pas de même. Ecrivant de Rome ſur ce ſujet au Chevalier Terlon, *je conſidere*, diſoit-elle, *la France comme un pauvre malade à qui l'on*

(1) Notre Conſul fut du nombre de ces infortunées victimes de la rage des Algériens. M. de Choiseuil, alors leur prisonnier, alloit subir le même sort. Un Algérien, qui avoit été pris autrefois par le Chevalier de Theri, sur le bord duquel étoit M. de Choiseuil, se ressouvenant du bon traitement que celui-ci lui avoit fait, demanda sa grace, et, ne pouvant l'obtenir, il embrassa étroitement ce Seigneur, en disant au Canonier: *Tire; puisque je ne puis le sauver, j'aurai du moins la consolation de mourir avec lui* Le Dey, présent à cette scêne, en fut attendri et fit grace au prisonnier.

(2) On a prétendu dans ces derniers tems que ce Prince n'étoit pas mort alors, qu'on lui avoit substitué un autre cadavre, et qu'il étoit ce prisonnier au masque de fer, ou plutôt de velours, qui mourut à la Bastille le 19 de Novembre 1703, et fut enterré à S. Paul sous le nom de Marchiali, après avoir été renfermé, 1 dans la Citadelle de Pignerol, 2° dans celle des Isles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré l'an 1698. La raison qu'on apporte de l'emprisonnement de ce Prince est un soufflet qu'il avoit donné, dit-on, au Dauphin; mais ce soufflet n'est appuyé d'aucune preuve, et l'homme au masque de fer, sur lequel on a formé d'autres conjectures, sera toujours vraisemblablement un problême insoluble.

a coupé bras & jambes, pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & de douceur auroit entièrement diſſipé. Bien des Catholiques éclairés & judicieux étoient de cet avis. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la révocation de l'Edit de Nantes nous a privés d'un grand nombre de Commerçans & d'Artiſans qui ont tranſporté chez l'étranger nos richeſſes & notre induſtrie.

Les Princes Proteſtans, en recevant ces fugitifs dans leurs Etats, adopterent leur reſſentiment. Celui qui montra le plus de zéle pour les venger fut Guillaume, Prince d'Orange. Mais il employa d'autres prétextes que celui de la religion pour attirer dans ſon parti les Catholiques. Par ſes intrigues, l'Empereur, les Rois d'Eſpagne & de Suede, les Electeurs de Saxe & de Baviere, les Cercles de Suabe & de Franconie, auxquels ſe joignirent dans la ſuite les Electeurs Palatin & de Brandebourg, & le Duc de Savoie, ſignent, le 21 Juin de l'an 1686, la fameuſe Ligue d'Ausbourg. L'objet principal de cette alliance étoit de maintenir & de faire obſerver, dans toute leur étendue, les Traités de Munſter, de Nimegue & de Ratisbonne. On couvrit l'Aſſemblée d'Ausbourg du prétexte de la guerre contre les Turcs; mais la France ne prit pas le change. En Août, trois Mandarins, envoyés par le Roi de Siam, font leur entrée à Paris. M. le Duc de Berri, 3e fils du Dauphin, vient au monde le 30 Août. Le Roi tombe dangereuſement malade; ce qui cauſe une conſternation générale dans le Royaume. Le 11 Décembre, le Prince de Condé couronne une vie héroïque, par une mort très chrétienne, à l'âge de 65 ans. En mourant il dit ces paroles remarquables à ſes enfans : *Songez que vous ne ſerez de grands hommes qu'autant que vous ſerez fideles à Dieu & au Roi.* Egal à Turenne dans l'art militaire, il différoit de lui dans la maniere de commander. » Condé, dit S. Evremont, » donnoit toujours ſes ordres à ſes Lieutenans par » écrit, & leur impoſoit la loi de les ſuivre. Tu- » renne diſoit aux ſiens ce qu'il convenoit de faire, » & s'en rapportoit à leur prudence. Il eſt arrivé de » là que l'un de ces deux grands Capitaines a eu » beaucoup d'illuſtres éleves, & que l'autre n'en a » point formé, ou n'en a formé que peu. » Une autre différence entre eux, eſt que le premier ménageoit le ſang des ſoldats autant que le ſecond en étoit prodigue. Cette année eſt remarquable encore par l'établiſſement de la Maiſon de S. Cyr, pour l'éducation de 250 Demoiſelles.

Les franchiſes dont jouiſſoient à Rome les Hôtels des Ambaſſadeurs des différentes Couronnes, déroboient ſouvent les malfaiteurs à la ſévérité des loix. Innocent XI, Pontife vertueux, ferme & zélé pour le bon ordre, abolit ces privileges abuſifs, l'an 1687, par une Bulle portant menace d'excommunication contre tous ceux qui refuſeroient de s'y conformer. La fierté de Louis XIV fut bleſſée de cette réforme. M. d'Eſtrée, notre Ambaſſadeur à Rome, étant mort peu de tems après, le Marquis de Lavardin fut envoyé pour le remplacer, avec ordre de maintenir les franchiſes dont ſes prédéceſſeurs avoient joui. Il fit ſon entrée dans Rome, le 16 Novembre, avec un nombreux cortege, & notifia, en prenant poſſeſſion de ſon Palais, les ordres dont il étoit chargé. Innocent en conſéquence refuſa de l'admettre à ſon audience, comme ayant encouru l'excommunication. L'Ambaſſadeur, pour le braver, affecte, le jour de Noël, de communier dans l'Egliſe de S. Louis, qui fut interdite le lendemain. La Cour de Louis XIV habitoit alors le Château ſuperbe de Verſailles, qu'il venoit d'achever : ce n'étoit auparavant qu'une maiſon de chaſſe dont Louis XIII avoit acquis le local.

La nouvelle de ce qui ſe paſſoit à Rome étant arrivée en France, le Procureur-Général du Parlement appelle comme d'abus, le 22 Janv. 1688, de la Bulle du Pape au ſujet des franchiſes. Le 7 Oct. ſuivant, le Roi ſe ſaiſit du Comtat d'Avignon. Il prend dans le même tems ſes précautions contre la ligue d'Ausbourg, & envoie des troupes au-delà du Rhin. M. de Bouflers ſoumet Keiſerlauter le 20 Sept. & s'empare enſuite de Creutznac & d'Oppenheim. On ſe ſaiſit d'Hailbron le 15 Octobre, d'Heidelberg & de Mayence le 25. Philisbourg ouvre ſes portes le 29 à M. le Dauphin, après 19 jours de tranchée (1); Manheim eſt pris le 11 Novembre, Frankendal le 18; Neuſtat, Spire, Treves, Worms ſe rendent auſſi. Le 3 Décembre, le Roi déclare la guerre à la Hollande, pour avoir favoriſé le Prince d'Orange qui avoit fait une invaſion en Angleterre le 15 Novembre, à la tête de 15000 hommes. *Sur mer*, le 1 Juillet, le Maréchal d'Eſtrées jette plus de 10000 bombes dans Alger, & coule à fond 5 vaiſſeaux des Algériens, pour punir ces Corſaires de leurs nouvelles pirateries.

La France a de tout tems été l'aſyle des Princes malheureux. L'an 1689, le 7 Janvier, Jacques II, Roi d'Angleterre, chaſſé de ſes Etats par le Prince d'Orange, & trahi par ſes ſujets, arrive à S. Germain-en-Laye. (La Reine, ſa femme, & le Prince de Galles y étoient arrivés la veille.) Louis XIV le reçoit en Roi, lui céde ſa Maiſon de S. Germain, l'y entretient avec magnificence, & emploie ſes finances & ſes troupes pour le rétablir. Il lui donne une flotte, commandée par M. Gabaret, ſur laquelle il paſſe, au mois de Mars, en Irlande, que le Comte de Tirconel contenoit dans l'obéiſſance. Louis, en le quittant, lui dit : *Le meilleur ſouhait que je puiſſe vous faire, c'eſt de ne jamais vous revoir.* Ce ſouhait ne fut pas accompli. Au commencement de Mai, le Comte de Château-Renaud conduit en Irlande un grand convoi de vivres, de munitions & un ſecours de 3000 hommes; il fait heureuſement ſon débarquement, bat, le 12 Mai, la flotte angloiſe, prend à ſon retour 7 vaiſſeaux hollandois, richement chargés, & arrive à Breſt le 18 Mai, n'ayant employé que 10 ou 12 jours à cette expédition. Le 25 Juin, le Roi déclare la guerre aux Anglois rebelles. *En Allemagne*, la Diete de Ratisbonne déclare ennemis de l'Empire la France & le Cardinal Furſtemberg, qui diſputoit l'Archevêché de Cologne au Prince de Baviere, appuyé par l'Empereur. Au mois de Février, les Généraux françois, en vertu d'un ordre du Roi, ſignifient à tous les habitans du Palatinat qu'il faut quitter leurs demeures, & qu'on va les détruire par le fer & par les flammes. L'ordre fut exécuté à la rigueur. C'étoit un Miniſtre, dont la politique avoit endurci l'ame, qui l'avoit ſuggéré au Roi, pour faire, diſoit-il, une barriere entre la France & ſes ennemis. L'Europe eut horreur de cette exécution. Louis,

(1) A l'occasion de cette conquête le Duc de Montausier, Gouverneur du Dauphin, lui écrivit : » Mgr, je ne vous fais point de » compliment sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais point » aussi sur ce que vous êtes brave; c'est une vertu héréditaire dans » votre Maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux » qui font bien. »

revenu

revenu de la ſurpriſe qui lui avoit été faite, ne la pardonna point à celui qui en étoit l'auteur. Les Confédérés d'Ausbourg comprirent alors qu'ils ne pouvoient plus reſter dans l'inaction. Ils ſe mettent en mouvement, & ouvrent la campagne par le ſiége de Keiſervet, dont ils s'emparent le 28 Juin. Le 26 Août, le Marquis de Boufflers emporte d'aſſaut Kocheim ſur la Moſelle. Le 8 Septembre, le Marquis d'Uxelles, après ſept ſemaines de tranchée ouverte, rend, par capitulation, Mayence au Prince Charles de Lorraine, faute de poudre & de mouſquets. Les Ecrivains Allemands conviennent qu'ils ont fait peu de ſiéges plus meurtriers. Les aſſiégés faiſoient quelquefois deux & trois ſorties en un jour, à deux heures l'une de l'autre. Dans une ſeule il reſta 900 Impériaux ſur le carreau. Le Roi, voyant d'Uxelles à ſon retour honteux de reparoître devant lui, *Marquis*, lui dit-il, *vous avez defendu la place en homme de cœur, & vous avez capitulé en homme d'eſprit*. Le Baron d'Asfeld, après avoir défendu Bonn, pendant 97 jours, avec une valeur extraordinaire, fit, le 12 Octobre, une capitulation honorable avec l'Electeur de Brandebourg. D'Asfeld méritoit les mêmes éloges que d'Uxelles. Mais il ne jouit pas long-tems de ſa gloire. Bleſſé mortellement au dernier aſſaut que donna le Duc de Baviere avec ſes ſeules troupes, il alla mourir à Aix-la-Chapelle dans le mois ſuivant, à l'âge de 35 ans. *En Flandre*, le 27 Août, le Maréchal d'Humieres s'étant opiniâtré à vouloir forcer un détachement des ennemis dans Valcourt, perd environ 1200 hommes, & eſt obligé de ſe retirer.

La campagne de 1690 fut une des plus fécondes pour nous en heureux ſuccès. *Sur mer*, le 10 Juillet, le Comte de Tourville défait les flottes d'Angleterre & de Hollande, & ſe rend maître de la mer. Au mois d'Août ſuivant, il fait une deſcente à Tingmouth, & brûle pluſieurs vaiſſeaux ennemis. Les Anglois attaquent, au mois d'Octobre, Quebec dans le Canada, & ſe retirent après avoir perdu beaucoup de monde. Ils réuſſiſſent mieux à l'Isle S. Chriſtophe, & enlevent aux François, dans le mois de Décembre, la partie qu'ils y poſſédoient. *Dans les Pays-Bas*, le Maréchal de Luxembourg, ayant paſſé la Sambre le 30 Juin, attaque les ennemis, commandés par le Prince de Waldeck, le 1 Juillet, & remporte ſur eux une pleine victoire à Fleurus, près de Charleroi. Plus de 6000 hommes des ennemis reſtent ſur le champ de bataille, & un plus grand nombre eſt fait priſonnier. » Cette bataille, heureuſement gagnée, » dit le Marquis de la Fare, a été la ſource de tous » les autres bons ſuccès que la France a eus pendant » que dura cette guerre. » Le fils du Marquis de Villarceaux fut du nombre des Officiers François qui tomberent entre les mains des ennemis. Nouvellement créé Chevalier du S. Eſprit, il montre, à ceux qui l'ont pris, le cordon de ſon Ordre, dans l'eſpérance d'un meilleur traitement. Les ſoldats ſe le diſputent, &, ne pouvant s'accorder, ils le maſſacrent. *En Italie*, M. de Catinat force l'armée du Duc de Savoie, dans un poſte très avantageux, & la défait entiérement à Staffarde, près de Saluces, le 18 Août. Le premier fruit de cette victoire fut la priſe de Saluces le 19; pluſieurs villes du Piémont ſe ſoumettent enſuite. Le 12 Novembre, M. de Catinat force les retranchemens des ennemis du côté de Suze, s'empare du Fort de Jaleaſſe, & ſe rend maître de Suze & de la citadelle. Ce fut néanmoins après une campagne ſi glorieuſe que Louvois, irrité de ſa modération, lui écrivit ces paroles que ſon Maître ne lui avoit sûrement pas dictées, & que nous laiſſons au Lecteur le ſoin de qualifier : *Quoique vous ayez fort mal ſervi le Roi cette campagne, Sa Majeſté veut bien vous conſerver votre gratification ordinaire.* Tandis que ce Général triomphe dans le Piémont, M. de S. Ruth étend nos conquêtes par la réduction de la Savoie. Madame la Dauphine meurt, le 20 Avril, des ſuites des couches du Duc de Berri. Se ſentant proche de ſa fin, elle ſe fit apporter cet enfant, & lui dit en le baiſant : *C'eſt de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher.* Le Roi voulut la voir expirer, & dit à l'Evêque de Meaux, qui lui conſeilloit de ſe retirer : *Il eſt bon que je voie comment meurent mes pareils.* Cette Princeſſe fut moins regrettée qu'elle ne le méritoit. Elle avoit de l'eſprit, aimoit les arts, s'y connoiſſoit & les protégeoit. Elle avoit ſur-tout la repartie très heureuſe. Louis XIV lui diſant un jour, *Vous ne m'aviez pas dit, Madame, que la Ducheſſe de Toſcane, votre ſœur, étoit extrêmement belle. Puis-je me reſſouvenir*, répondit-elle, *que ma ſœur avoit toute la beauté de la famille, tandis que j'en ai tout le bonheur.* Mais le goût qu'elle marquoit pour la vie retirée déplut & refroidit les cœurs à ſon égard. Le Roi d'Angleterre ayant perdu, le 11 Juillet, la bataille de la Boyne en Irlande, eſt obligé de repaſſer en France.

L'an 1691, M. de Catinat prend, le 21 Mars, Ville-Franche avec ſon château, les Forts de Montalban & de Sant-Oſpitio, Nice & ſon château le 2 Avril, Veillane le 30 Mai, Carmagnole le 9 Juin, (les ennemis la reprirent,) & finit la campagne par la priſe de Montmélian, qui ſe rend le 21 Décembre, après 33 jours de tranchée, & plus d'un an de blocus. Un Lieutenant-Général, chargé du ſiége de Coni, l'ayant levé par trop de précipitation, eſt arrêté & enfermé dans la citadelle de Pignerol. *Dans les Pays-Bas*, le Roi vient en perſonne faire le ſiége de Mons, qui ſe rend le 9 Avril. Ce fut à ce ſiége que le Roi donna le rang de Colonels aux Capitaines des Gardes françoiſes & des Gardes ſuiſſes. Le 18 Sept. M. de Luxembourg gagne, contre le Prince de Waldeck, le combat de Leuze, où 28 eſcadrons de la Maiſon du Roi & de la Gendarmerie défirent 75 eſcadrons de l'armée ennemie. *En Irlande*, M. de S. Ruth, Lieutenant-Général des troupes de France, ayant été tué, le 22 Juillet, à la bataille de Kilconnel, ſa mort entraîne la perte de la bataille & de toute l'Irlande, pour le Roi Jacques. M. de Château-Renaud paſſe en Irlande avec une eſcadre, & ramene, au mois de Décembre, tous les François, 16000 hommes de troupes irlandoiſes, & pluſieurs familles fideles à leur Prince, qui aiment mieux quitter leur patrie que de reconnoître un uſurpateur.

M. de Louvois, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département de la guerre, meurt ſubitement, le 16 Juillet 1691, à l'âge de 51 ans. Il contribua, par ſon habileté, à rendre le Roi terrible à ſes ennemis; mais l'humanité ſouffrit plus d'une fois des moyens qu'il employa pour le faire triompher. Du reſte on le regarde, avec raiſon, comme le reſtaurateur de la diſcipline militaire. C'eſt à lui que les troupes doivent les uniformes qui diſtinguent les régimens, les étapes qui leur fourniſſent la ſubſiſtance dans leurs marches, les magaſins qui préviennent la diſette dans les camps, & l'Hôtel des Invalides, où le ſoldat vétéran trouve, dans un honnête entretien, la récom-

penſe de ſes ſervices. Le Marquis de Barbezieux, ſon fils, le remplaça. Auſſi livré à ſes plaiſirs que ſon pere l'étoit au travail, il ne tarda pas à mécontenter le Roi par ſa négligence.

L'an *1692*, premiere inſtitution de la milice des Huſſards en France. Le bâtard de Cornberg, Allemand, qui en fut nommé Colonel, ſe comporta ſi mal, que l'année ſuivante il fut mis à la Baſtille d'où il ne ſortit qu'à la paix de Riſwick. On le conduiſit de là ſur la frontiere avec ordre de quitter le Royaume, & défenſe d'y rentrer. Le Roi fait en perſonne le ſiége de Namur; la Ville ſe rend le 5 Juin, après 8 jours de tranchée, le château après 22, à la vue du Prince d'Orange & du Duc de Baviere, qui étoient venus au ſecours à la tête de 100000 hommes. Cohorn, qui avoit fortifié la place, défendoit ſon ouvrage contre Vauban, ſon rival, qui l'attaquoit. Le 2 Août, le Roi quitte la campagne & reprend la route de Verſailles. Ce départ précipité lui fait manquer l'occaſion d'acquérir un nouveau dégré de gloire. Le lendemain en effet le Maréchal de Luxembourg bat à Steinkerque le Prince d'Orange, qui, ſur un faux avis qu'il lui avoit fait donner, s'étoit flatté de le ſurprendre. La victoire ſembla d'abord ſe déclarer pour les ennemis; mais l'habileté du Général françois & la valeur de ſes troupes la firent bientôt revenir ſous leurs drapeaux. » Nous pouſsâmes les ennemis, dit M. de » Barwick qui étoit à cette bataille, un grand quart » de lieue, juſques hors du bois, avec un prodigieux » carnage. Notre troupe dorée, compoſée de M. le » Duc d'Orléans, de MM. les Duc de Bourbon, » Prince de Conti, Duc de Vendôme, Grand-Prieur, » & nombre d'autres, fut pendant toute l'action » avec M. de Luxembourg, expoſée au plus grand » feu.» Les ennemis du Maréchal voulurent diminuer, auprès du Roi, la gloire de cette journée, en répétant ſans ceſſe qu'il s'étoit laiſſé ſurprendre; ce qui étoit faux, puiſqu'il avoit fait ſes diſpoſitions long-tems avant l'ennemi. *Eh! qu'auroit-il fait de plus, s'il n'avoit pas été ſurpris?* répondit le Monarque. *Du côté des Alpes*, M. de Catinat, avec une armée fort inférieure à celle du Duc de Savoie, déconcerte tous les projets de ce Prince, qui, ayant tourné vers le Dauphiné, entre dans Embrun le 17 Août, & dans Gap, puis ſe retire, après avoir brûlé cette derniere place, & quelques villages des environs. *En Allemagne*, le Maréchal de Lorges remporte deux avantages conſidérables, le premier à Spirebach aux environs de Straſbourg, au commencement de Septembre, le deuxieme, le 17 de ce mois, près de Fortzeim, dont il venoit de s'emparer; ce fut là qu'il battit le Duc Adminiſtrateur de Würtemberg, le fit priſonnier, & lui enleva toute ſa vaiſſelle d'argent. *Sur mer*, le 29 Mai, M. de Tourville, attaqué par la flotte ennemie, compoſée de 90 vaiſſeaux, n'en ayant que 44, ſe bat avec avantage, & fait une belle retraite; mais la marée lui ayant manqué, il perd 14 vaiſſeaux, qui ſont brûlés ou coulés bas à Cherbourg & à la Hogue (1).

Nous prévînmes les ennemis par notre diligence dans les Pays-Bas en *1693*. M. de Bouflers emporte, le 6 Janvier, en 15 heures de tranchée ouverte, Furnes, qui étoit défendue par une garniſon de plus de 3000 Anglois & Hollandois. Le 29 Juillet, le Duc de Luxembourg fut victorieux à la ſanglante journée de Nerwinde près de la Guete, à quelques lieues de Bruxelles; le Prince d'Orange y laiſſa près de 12000 hommes ſur le champ de bataille. Cette victoire, qui chancela long-tems, coûta plus de 7000 hommes à la France: c'eſt à cette occaſion qu'on dit qu'il falloit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. Le 11 Octobre, Charleroi ſe rend aux François. *En Allemagne*, le 8 Janvier, les François levent le ſiége de Rhinfelds. Le 21 Mai, le Maréchal de Lorges emporte Heidelberg l'épée à la main, & le château 2 jours après; il y eut là beaucoup de cruautés commiſes, & les tombeaux des Electeurs Palatins ne furent pas reſpectés. Le 5 Juin, le Maréchal canonne le camp du Prince de Bade; le 8, il l'attaque, & eſt repouſſé: il entre enſuite dans le Vürtemberg. M. le Dauphin étant venu joindre l'armée du Maréchal, s'approche du camp des Allemands ſur le Necre à Hailbron, & ne peut les engager à un combat. *En Italie*, le Duc de Savoie bombarde Pignerol depuis le 25 Septembre juſqu'au 1 Octobre, & ſe retire avec précipitation, ſur la nouvelle que M. de Catinat vient à lui. Ce Général ne tarde pas à ſe montrer; il arrive le 3 Octobre à la Marſaille, près de Pignerol, où l'armée du Duc étoit campée, & le lendemain il la taille en pieces; près de 8000 hommes reſtent ſur le champ de bataille, 34 pieces de canon, 110 tant drapeaux qu'étendards, & beaucoup de priſonniers de diſtinction, Allemands, Eſpagnols & Italiens, demeurent au pouvoir du vainqueur. Le Duc de Vendôme & ſon frere, le Grand-Prieur, eurent grande part au gain de la bataille. Le fruit de cette victoire fut la déſolation du territoire de Turin, qui avoit été précédée de l'incendie de la Vénerie, en repréſailles des ravages commis dans le Dauphiné. *Sur mer*, les Anglois font une tentative, le 5 Avril, ſur la Martinique, & ſe retirent avec perte. Le 17 Juin, M. de Tourville attaque la flotte des Anglois & des Hollandois, qui venoit de Smyrne ſous l'eſcorte de 20 vaiſſeaux de guerre: il leur enleve 2 vaiſſeaux de guerre, 27 vaiſſeaux marchands, & en fait périr plus de 60; ce qui fait pour les ennemis une perte de plus de 20 millions. Les Anglois voulant ſe venger des Malouins, qui les déſoloient ſur mer, entreprennent de détruire S. Malo; ils ſe ſervirent pour cela d'une machine infernale, qui n'eut d'autre effet, lorſqu'ils la firent jouer ſur la fin de Novembre, que de caſſer les vitres des maiſons, & d'enlever les tuiles & les ardoiſes. (L'inventeur & le directeur de cette machine étoit un réfugié françois, nommé Fournier.) Cette année le Roi fait, le 27 Mars, une création de 7 Maréchaux de France, MM. de Choiſeul, Villeroi, Joyeuſe, Tourville, Noailles, Bouflers & Catinat. Le 10 Mai, il inſtitue l'Ordre militaire de S. Louis. Mort de Mademoiſelle de Montpenſier, Anne-Marie-Louiſe, fille unique de Gaſton, Duc d'Orléans, le 5 Avril, à l'âge de 66 ans. Après avoir paſſé le commencement de ſa vie dans les plaiſirs & les intrigues, le milieu dans les amours & les chagrins, elle en paſſa la fin dans la retraite & la piété.

M. le Dauphin fit la campagne des Pays-Bas en *1694*, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Luxembourg. Le projet du Prince d'Orange étoit de s'em-

(1) Une médaille, précédemment frappée à l'honneur du Roi, portoit cette inſcription faſtueuſe: IMPERIUM PELAGI. Les Hollandois, après la victoire de la Hogue, en firent frapper une autre à leur tour, où l'on voyoit Neptune irrité, pourſuivant les vaiſſeaux françois, avec cette légende tirée de Virgile:

MATURATE FUGAM, REGIQUE HAEC DICITE VESTRO,
NON ILLI IMPERIUM PELAGI...

parer du Pont d'Expierres pour entrer en France. Se voyant arrêté par le Dauphin, il aſſiége Hui, qu'il prend par capitulation le 28 Septembre. La plus glorieuſe campagne de cette année eſt celle de Catalogne : le Maréchal de Noailles paſſe le Teck à la vue des Eſpagnols qui étoient retranchés ſur le bord de cette riviere, & les défait à plate-couture le 27 Mai ; 5000 hommes reſtent ſur le champ de bataille, & plus de 3000 ſont faits priſonniers. Par une ſuite de cette victoire, qui ne coûta aux François que 500 hommes, la ville de Palamos eſt emportée l'épée à la main le 7 Juin, la citadelle ſe rend à diſcrétion le 10 ; Gironne ne réſiſte que 5 jours, & capitule le 29 ; la ville d'Oſtalric ouvre d'elle-même ſes portes ; le château, défendu par 7 retranchemens, & ſitué ſur un roc preſque inacceſſible, eſt emporté d'aſſaut le 20 Juillet ; Caſtelfolit ſe ſoumet le 8 Septembre. *Sur mer*, les Anglois font une tentative ſur le port de Breſt, où ils échouent le 18 Juin, avec perte de près de 2000 hommes, du nombre deſquels fut le Général Talmach qui avoit fait la deſcente. Le 19 du même mois, le fameux Jean Barth, n'ayant que 6 vaiſſeaux & 2 flûtes, attaque, à la hauteur du Texel, 8 vaiſſeaux de guerre hollandois, qui emmenoient un convoi de bled de 100 voiles qu'ils avoient enlevé aux François ; il prend 3 vaiſſeaux ennemis, & délivre tout le convoi qu'il fait entrer dans nos ports. Le 22 Juillet, les Anglois bombardent Dieppe, & le Havre de Grace le 26 : cette place ſouffrit peu, mais la premiere fut preſque entiérement conſumée par les bombes. Le 21 Septembre, ils bombardent Dunkerque, mais ſans ſuccès. Le 8 Août, l'illuſtre Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, l'une des grandes lumieres de ſon ſiecle, meurt à Bruxelles : *Scientiarum optimorumque inſtitutorum omnium fax*, dit, en parlant de lui le célebre Gravina. Il n'avoit rien de relevé dans la figure, & lorſqu'après la paix de Clément IX il fut préſenté à Louis XIV, ce Monarque ne put s'empêcher de dire : *Eh quoi ! c'eſt là le grand Arnaud ?* On en diſoit autant de Socrate & d'Agéſilas.

La France perdit, le 4 Janvier de l'an 1695, le Maréchal de Luxembourg, le plus grand Général qu'il y eut alors en Europe. Sa mort fut le terme des grands ſuccès de Louis XIV. (Voy. *les Barons & Ducs de Montmorenci.*) *Dans les Pays-Bas*, le Roi fait faire de nouvelles lignes entre la Lis & l'Eſcaut. M. de Montal prend Dixmude en 26 heures, le 28 Juin, & Deinſe le 29. M. de Villeroi ſurprend, le 14 Juillet, le Prince de Vaudemont, qui fait une belle retraite, n'ayant perdu que deux régimens de ſon arriere-garde. Le 4 Août, Namur ſe rend au Prince d'Orange qui avoit inveſti cette place le 1 Juillet. Le Maréchal de Bouflers défend le château juſqu'au 2 Septembre, & fait une capitulation honorable ; mais le Prince d'Orange la viole, & fait arrêter ce Général. Surpris d'un procédé ſi injuſte, Bouflers en demande la raiſon. On lui répond que c'eſt par repréſailles de la garniſon de Dixmude & de celle de Deinſe, que les François ont retenues malgré les capitulations. *Si cela eſt*, dit Bouflers, *c'eſt ma garniſon qu'on doit arrêter, & non moi. Monſieur*, lui répliqua-t-on, *on vous eſtime vous ſeul plus que dix mille hommes.* Pendant le ſiége de Namur, M. de Villeroi bombarde Bruxelles, vers la mi-Août, par ordre du Roi, ſur le refus que font les Alliés de ceſſer de bombarder nos villes maritimes. *En Italie*, le 11 Juillet, le Marquis de Crénan rend Cazal au Duc de Savoie, à condition que les fortifications ſeront raſées, & que la place, ainſi démantelée, ſera remiſe au Duc de Mantoue. *En Catalogne*, M. de Vendôme, fait lever le ſiége de Palamos au Marquis de Caſtanaga le 25 Août. *Sur mer*, les Anglois jettent, le 15 & le 16 Juillet, 900 bombes dans S. Malo, & brûlent 10 ou 12 maiſons : ils font avancer contre le Fort de la Conchée deux machines infernales qui ne produiſirent aucun effet. Ils bombardent Dunkerque & Calais au mois d'Août : la premiere place n'en reçut aucun dommage, & la ſeconde en ſouffrit peu. Le 10 Septembre, une flotte angloiſe, richement chargée, venant des Indes orientales, ſous l'eſcorte de deux vaiſſeaux de guerre, eſt enlevée par le Marquis de Neſmond. *Affaires eccléſiaſtiques.* Les ouvrages de Madame Guyon ſur la vie myſtique ayant été remis, en 1694, à M. Boſſuet, Evêque de Meaux, pour les examiner, ce Prélat, après huit mois de conférences tenues ſur ce ſujet avec M. de Noailles, alors Evêque de Châlons-ſur-Marne, & M. Tronſon, Supérieur-Général de S. Sulpice, arrête 34 articles qui ſont ſignés à Iſſi, le 10 Mars 1695, par les Examinateurs & par l'Abbé de Fénelon, depuis Archevêque de Cambrai, qui s'étoit d'abord montré favorable à Mad. Guyon. Au mois d'Avril, Edit touchant la juriſdiction contentieuſe des Eccléſiaſtiques, enregiſtré à la Grand-Chambre le 14 Mai ſuivant. Le 19 Août, Antoine de Noailles, Evêque de Châlons, eſt nommé à l'Archevêché de Paris, vacant par la mort de M. de Harlai, arrivée le 6 du même mois.

L'année 1696 ne fournit aucun événement bien conſidérable : tout ſe paſſa de part & d'autre en expéditions de peu de conſéquence. *En Italie*, le Comte de Teſſé détache de la ligue le Duc de Savoie, qui fait ſa paix avec la France le 4 Juillet ; elle ne fut publiée que le 10 Septembre. Un des articles du Traité fut le mariage de la Princeſſe Marie-Adélaïde, ſa fille aînée, avec M. le Duc de Bourgogne. La Princeſſe part pour la France, & eſt reçue par le Roi, le 5 Novembre, à Montargis. Tous les efforts des Anglois, avec une armée navale de près de 100 vaiſſeaux, ſe terminent au bombardement de Calais & à celui du Fort S. Martin dans l'Iſle de Rhé ; l'un & l'autre ſans beaucoup de ſuccès. Le 28 Juillet, mort de M. Colbert de Croiſſi, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, l'un des plus habiles Négociateurs de ſon tems. Il trompoit les Miniſtres étrangers avec leſquels il traitoit, en s'étudiant à ne leur dire que la vérité. M. de Torci, ſon fils, lui ſuccéda.

Des exploits de terre & de mer ſignalerent la valeur françoiſe en 1697. *Dans les Pays-Bas*, M. de Catinat prend, le 5 Juin, la ville d'Ath en 14 jours de tranchée. *Dans la Catalogne*, M. de Vendôme aſſiége Barcelone, & oblige le Prince de Darmſtat à rendre cette place par capitulation le 10 Août, après 52 jours de tranchée. *Sur mer*, M. du Guai-Trouin enleve, le 25 Avril, la flotte hollandoiſe venant de Bilbao. M. de Pointis prend, le 5 Mai, ſur les Eſpagnols, dans l'Amérique méridionale, Carthagene dont il fait raſer toutes les fortifications ; il part, le 28, avec une priſe de plus de 10 millions, pour revenir en France, & arrive, le 29 Août, au port de Breſt. Le 20 du même mois, le Marquis de Neſmond ſe rend maître de 3 vaiſſeaux anglois, qui venoient des Iſles richement chargés. Enfin après une ſi longue & ſi cruelle guerre, la paix eſt concluе à Riſwick, près de la Haye, le 20 Septembre,

par la médiation de Charles XII, Roi de Suede, entre la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande. L'Empereur fait ſon Traité particulier le 30 Octobre. Le Duc de Lorraine, par ce Traité, rentre dans ſes Etats. Le 7 Décembre, la cérémonie du mariage de M. le Duc de Bourgogne, âgé de 14 ans, avec la Princeſſe de Savoie, qui en avoit 12, ſe célebre à Verſailles.

La France, après la paix de Riſwick, afin de tenir toujours en reſpect ſes ennemis, ne jugea point à propos de déſarmer. Le Roi, pour occuper ſes troupes, ordonne, l'an 1698, un des plus beaux camps qu'on eût jamais vus, près de Compiegne, & s'y rend ſur la fin du mois d'Août. Le Prince d'Orange, dans le même tems, à l'inſu de Louis XIV, & pour traverſer les vues d'ambition qu'il lui ſuppoſoit, s'occupe d'un projet de partage des Etats du Roi d'Eſpagne, qui eſt agréé par la plupart des Puiſſances, & ſigné à la Haye le 11 du mois d'Octobre. Mais la mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée le 6 Février de l'an 1699, dérangea ce projet, ſuivant lequel ce Prince devoit avoir, pour ſa portion, la Couronne d'Eſpagne. Au mois de Septembre, le Roi fait bâtir en Alſace le Neuf-Briſach, chef-d'œuvre d'architecture militaire. Jean Racine, l'émule du grand Corneille, termine ſes jours à Paris le 22 Avril, dans la 59ᵉ année de ſon âge. Il avoit renoncé aux Muſes profanes dès l'âge de 38 ans, & voulut être enterré à Port-Royal, où il avoit été élevé.

L'an 1700, en terminant le 17ᵉ ſiecle, donna ouverture à une révolution qui changea preſque entièrement la face d'une grande partie de l'Europe. Philippe, Duc d'Anjou, 2ᵉ fils de M. le Dauphin, eſt inſtitué héritier de toute la Monarchie d'Eſpagne, le 2 Octobre, par le teſtament de Charles II, qui meurt le 1 Novembre ſuivant. Louis XIV accepte, le 6, le teſtament pour ſon petit-fils, qui eſt ſalué Roi d'Eſpagne par toute la Cour, & par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & proclamé, le 24, à Madrid. Le Roi, ſon aïeul, en lui annonçant cette nouvelle, *Mon fils*, lui dit-il, *il n'y a plus de Pyrénées*. Il part le 4 Décembre, accompagné du Duc de Bourgogne & du Duc de Berri, qui, l'ayant conduit juſqu'aux frontieres d'Eſpagne, reprennent la route de France. Au mois de Décembre, le Roi donne des Lettres-Patentes par leſquelles il conſerve au Roi d'Eſpagne & à ſes deſcendans le droit de ſuccéder à la Couronne de France : ces Lettres furent enregiſtrées le 3 Février ſuivant au Parlement. Le 26 Octobre, mort de Dom Jean-Armand Boutillier de Rancé, Abbé & Réformateur de la Trappe. Cette illuſtre réforme, où l'on a fait revivre le premier Inſtitut de Cîteaux dans toute ſa rigueur, fut commencée en 1664, & ſe ſoutient, depuis plus d'un ſiecle, avec la même ferveur.

L'année 1701 fut le commencement d'une nouvelle & longue guerre où nous eûmes pour ennemis preſque tous les Potentats de l'Europe. L'Empereur Léopold, mécontent de voir un Prince de France ſur le trône d'Eſpagne, ſe déclare le premier contre le teſtament de Charles II, & fait paſſer en Italie une armée de 30000 hommes, commandée par le Prince Eugene (1) ; bientôt l'Europe ſe trouve plongée dans une nouvelle guerre, par les intrigues de l'Empereur, qui engage les Anglois, gouvernés par leur Roi Guillaume III, Prince d'Orange, & les Hollandois, à ſeconder ſes vues. Ces trois Puiſſances s'uniſſent enſemble contre la France & l'Eſpagne par un Traité appellé *la grande Alliance*, qui eſt ſigné à la Haye le 7 Sept. Le Roi de Portugal s'allie avec la France & l'Eſpagne. Le Duc de Baviere, que Charles II avoit nommé Gouverneur des Pays-Bas, épouſe les intérêts de Philippe V, & fait entrer des troupes françoiſes dans les places de ſon Gouvernement, où il y avoit garniſon hollandoiſe. Le Duc de Savoie, dont la 2ᵉ fille épouſa le Roi d'Eſpagne le 11 Septembre, offre aux deux Couronnes ſa perſonne & ſes troupes. La guerre commence en Italie. Le 9 Juillet, combat de Carpi ſur l'Adige, où le Prince Eugene de Savoie met en fuite quelques régimens françois, commandés par M. de S. Frémond. Le Maréchal de Catinat, Général de l'armée des deux Couronnes, reçoit ſucceſſivement pluſieurs petits échecs qu'il ne peut attribuer à la ſeule habileté du Prince Eugene. Il ſoupçonne le Duc de Savoie de s'entendre avec l'ennemi, & fait part de ſes ſoupçons à la Cour. On les rejette, & le Maréchal de Villeroi eſt nommé pour le relever. En remettant le commandement à ce rival, M. de Catinat entreprend de lui donner les conſeils que ſa ſageſſe & ſon amour patriotique lui dictent. Le nouveau Général les reçoit avec une ironie mépriſante. *Le tems de la prudence*, dit-il, *eſt paſſé ; je ne me pique pas d'être circonſpect*. Il ne tarda pas à le prouver. Le 1 Septembre, combat de Chiari près de l'Oliglio, engagé par le Duc de Savoie & M. de Villeroi, contre l'avis de M. de Catinat. Ce grand homme eut la généroſité de combattre à cette action dont il avoit prédit la funeſte iſſue, & fut du nombre des bleſſés. Nous y perdîmes 2000 hommes, & il fallut battre la retraite (2). Retour de Catinat en France. Le ſoldat, dont il étoit adoré, regretta longtems le *Pere la penſée* : c'eſt ainſi qu'on le nommoit. Le 16 Septembre, Jacques II, Roi d'Angleterre, meurt à S. Germain-en-Laye, âgé de 68 ans : le Roi reconnoît, contre l'avis de ſon Conſeil, Jacques III, fils de ce Prince, pour Roi d'Angleterre. Philippe, Duc d'Orléans, frere du Roi, meurt, le 9 Juin, à l'âge de 61 ans. Ce Prince ceſſa d'avoir le commandement des armées depuis qu'il eut gagné, en 1677, la bataille de Caſſel, & préciſément parce qu'il l'avoit gagnée, ſi l'on en croit les ennemis domeſtiques de Louis XIV. Les Officiers le regretterent ; » car il étoit, dit le Marquis de la Fare, naturelle- » ment intrépide & affable ſans baſſeſſe ; il aimoit » l'ordre, étoit capable d'arrangement & de ſuivre » un bon conſeil. Il avoit aſſez de défauts, ajoute- » t-il, pour qu'on ſoit obligé en conſcience de ren- » dre juſtice à ſes bonnes qualités. » Au mois de Décembre, Edit portant que la ville de Paris ſera diviſée en 20 quartiers. On n'en comptoit que 4 au

(1) François-Eugene de Savoie, fils d'Eugene-Maurice de Savoie, Comte de Soissons, connu d'abord sous le nom d'Abbé de Carignan, quitta l'etat ecclesiastique auquel il avoit été dévoué, sur lè refus que le Roi lui fit d'une Abbaye. Ayant pris ensuite le parti des armes, il demanda un régiment qui lui fut pareillement refusé par le conseil de Louvois. Piqué de se voir méprisé à ce point, il alla servir en Allemagne contre les Turcs, avec les Princes de Conti, disgraciés comme lui, et s'attacha au service de l'Empereur, qui rendit plus de justice à son mérite en lui donnant un régiment de dragons. Louis XIV, apprenant qu'il ne devoit point revenir, *que vous en semble ?* dit-il à ses courtisans, *n'ai-je pas fait une grande perte ?* L'événement lui fit voir qu'il avoit dit mieux qu'il ne pensoit.

(2) Catinat, après une charge infructueuse, rallioit encore les troupes. Un Officier lui dit : *Où voulez-vous que nous allions ; à la mort ? Il est vrai*, répond Catinat, *la mort est devant nous ; mais la honte est derriere.*

x[e] ſiecle, & 8 ſous le régne de Philippe-Auguſte; on y en ajouta 8 autres ſous Charles V & Charles VI, & un ſous Henri III, qui fit le 17e. (Jaillot.)

La campagne d'Italie s'ouvrit, l'an 1702, par un ſtratagême du Général des Impériaux aſſez bien concerté. Le Prince Eugene, ayant fait entrer 300 hommes dans Crémone, par un égoût, ſurprend cette place le 1 Février & enleve le Maréchal de Villeroi qui s'étoit vanté de lui faire *danſer le rigodon*, ainſi qu'aux 2 Princes de Commerci & de Vaudemont pendant le carnaval de Veniſe : mais les Officiers & les ſoldats de la garniſon dont la plupart étoient en chemiſe, ayant couru aux armes, taillent en pieces près de 2000 Impériaux, & chaſſent le reſte de la ville. Les Hollandois déclarent la guerre à la France & à l'Eſpagne le 8 Mai. Anne Stuart, fille de Jacques II, reconnue Reine d'Angleterre auſſitôt après la mort du Prince d'Orange, arrivée le 19 Mars, la déclare le 15 du même mois; enfin l'Empereur la déclare le 3 Juillet. Le Roi d'Eſpagne, étant paſſé dans le Royaume de Naples, ſe met à la tête de l'armée. Le 26 Juillet, le Duc de Vendôme, détaché par le Roi pour attaquer Annibal Viſcohti, campé à Santa-Vittoria, défait ce Général : après avoir emporté quelques places, & obligé le Duc de Modene de livrer ſa capitale, il fait lever, le premier Août, le blocus que le Prince Eugene avoit mis devant Mantoue, dont le Duc avoit reçu garniſon françoiſe. Le 15 du même mois, le Prince Eugene attaque inopinément l'armée des deux Couronnes à Luzzara; cette journée, également meurtriere de part & d'autre, valut le champ de bataille, non au Général de l'Empereur, mais au Duc de Vendôme, commandant ſous les ordres de Philippe V (1). Le 9 Septembre, Guaſtalla ſe rend à ce Monarque après 6 jours de tranchée ouverte. *Dans les Pays-Bas*, le Duc de Bourgogne bat, le 10 Juin, la cavalerie ennemie près de Nimegue. Les alliés ſe rendent maîtres de Venlo dans la Gueldre le 23 Septembre, de Ruremonde le 7 Octobre, de la citadelle de Liége le 23. *En Allemagne*, le 15 Juin, Keiſerwert ſe rend, par une capitulation honorable, aux alliés qui avoient employé à ce ſiége 59 jours de tranchée, & perdu plus de 7000 hommes. Le 8 Septembre, le Duc de Baviere débute par la ſurpriſe d'Ulm, capitale de Suabe, & s'empare de quelques autres places. Le 10, Landau, que le Prince de Bade aſſiégeoit depuis pluſieurs mois, ſe rend au Roi des Romains. Le Marquis de Villars, détaché par M. de Catinat, ayant paſſé le Rhin à la vue des Impériaux, & pris Neubourg, gagne, par un mouvement habile, le 14 Octobre, la bataille de Fridlingen ſur le Prince de Bade; les ſoldats le proclament Maréchal de France ſur le champ de bataille, & le Roi, 15 jours après, confirme le titre que la voix de l'armée lui avoit donné. Le Comte de Tallard prend Treves le 25 Octobre, la ville & le château de Traerback le 6 Novembre. Le 30 Octobre, Frédéric de Brandebourg leve le ſiége de Rhinberg défendu par le Marquis de Grammont, pour l'Electeur de Cologne, alors allié de la France. Le 3 Décembre, les François entrent dans Nanci, pour empêcher les Impériaux de pénétrer dans la Lorraine. *Sur mer*, les flottes d'Angleterre & de Hollande font une entrepriſe ſur Cadix au mois de Septembre, & ſont obligés de ſe retirer, avec perte de près de 2000 hommes. Le 22 Octobre, la flotte d'Eſpagne, revenue des Indes richement chargée, eſt attaquée dans le port de Vigo par les alliés qui prennent cinq vaiſſeaux de guerre, & autant de galions. Les Capitaines des vaiſſeaux & des galions brûlent, par ordre de M. de Château-Renaud, ſept vaiſſeaux avec quinze galions, & font échouer quatre vaiſſeaux, quatre galions & quatre frégates, après en avoir retiré les équipages. Le célebre Jean Barth, que ſon mérite ſeul éleva au grade de Chef d'eſcadre, n'exiſtoit plus alors, une pleuréſie l'avoit enlevé, le 2 Avril 1702, à l'âge de 52 ans. Il fut inhumé dans la grande Egliſe de Dunkerque, ſa patrie. A la guerre que nous avions avec une partie de l'Europe, ſe joignirent cette année des troubles inteſtins excités parmi les Huguenots des Cévennes, à l'occaſion des rôles de la capitation dans leſquels ils ſe prétendoient léſés. Animés par de faux prophêtes & par de fauſſes prophéteſſes, ils firent main-baſſe ſur les receveurs des deniers publics & ſur les gens d'Egliſe. *Point d'impôts; liberté de conſcience :* telle étoit la deviſe qu'ils mirent ſur leurs étendards.

Malgré quelques re[illegible] nous ſoutînmes avec gloire les efforts des alliés durant le cours de l'année 1703. *En Allemagne*, le Marquis de Grammont rend, le 9 Février, par une capitulation honorable, la ville de Rhinberg. Le 25, les ennemis levent le ſiége de Traerback. Le Maréchal de Villars, ayant paſſé le Rhin, & chaſſé les alliés de pluſieurs poſtes, aſſiége le fort de Kell qu'il prend le 9 Mars. Le 11, l'Electeur de Baviere défait les Impériaux près de Paſſau, taille en pieces 3000 hommes, fait grand nombre de priſonniers, enleve toute l'artillerie & le bagage, prend Burglenfeldt le 28, & s'empare de Ratisbonne le 8 Avril. Le 15 Mai, Bonn eſt rendue au Duc de Marlborough. Le Duc de Baviere marche vers le Tirol, force la ville & le château de Cuſteim le 18 Juin, prend le 26 Inſpruck, capitale du pays, & s'empare de pluſieurs places. Il étoit près d'exécuter une grande entrepriſe, lorſque la nouvelle de la défection du Duc de Savoie qui s'étoit déclaré pour l'Empereur, l'oblige de revenir ſur ſes pas. Le 30 Juillet, M. de Légall défait, près de Munderkingen, un détachement de l'armée impériale; le Duc de Brunſwick-Lunebourg qui la commandoit, eſt tué dans le combat, avec 1400 cavaliers. Le 7 Septembre, le Duc de Bourgogne force Briſach à ſe rendre en 13 jours de tranchée. L'Empereur, ſurpris d'une ſi prompte capitulation, nomme des Juges pour faire le procès au Comte d'Arco, chargé de défendre la place, & au célebre ingénieur Marſigli qu'il avoit ſous ſes ordres. La ſentence condamna le premier à perdre la tête, le ſecond à être dépouillé de ſes honneurs & dignités avec la rupture de ſon épée. Le public n'applaudit pas à ce jugement cruel. On le regarda aſſez généralement comme l'effet de la politique du Conſeil impérial qui vouloit ſauver l'honneur du Prince de Bade, Commandant en chef. Louis XIV, ayant depuis rencontré Marſigli ſans épée, lui donna la ſienne pour marque de ſon eſtime. Le 20 du même mois de Septembre, le Duc de Baviere & le Maréchal de Villars battent, à Hochſtet près de Donawert, l'armée impériale, commandée par le Comte de Styrum : près de 4[illegible] hommes reſtent ſur le champ de bataille du côté

(1) Un Officier eſpagnol, depêché à Verſailles pour y porter la nouvelle de cette bataille, fit éclater de rire la Ducheſſe de Bourgogne par la maniere embarraſſée dont il fit au Roi ſon récit. L'ayant fini, il ſe tourne vers la Ducheſſe et lui dit gravement : *Croyez-vous, [illegible] aussi aisé de raconter une bataille qu'à M. de Vendôme de la gagner ?*

des ennemis, outre 4500 priſonniers; il y en eut ſeulement 200 du côté des François (1). Le 15 Novembre, M. de Tallard gagne la bataille de Spire ſur le Prince de Heſſe-Caſſel, Général des Impériaux, qui perd plus de 9000 hommes, tant tués que priſonniers; tout ſon canon, 28 drapeaux, & 33 étendards. Le Général victorieux écrivit du champ de bataille au Roi : *Sire votre armée a pris plus d'étendards & de drapeaux, qu'elle na perdu de ſimples ſoldats.* Le lendemain la ville de Landau, devant laquelle la tranchée étoit ouverte depuis le 18 Octobre, ſe rend aux François. Le 14 Décembre, Ausbourg eſt pris par le Duc de Baviere. *Dans les Pays-Bas*, le 10 Mai, M. de Villeroi ſe rend maître de Tongres. Hui, le 26 Juin, ouvre ſes portes au Duc de Marlborough. Le 30, le Maréchal de Bouflers & le Marquis de Bedmar livrent bataille près d'Ekéren dans le Brabant, au Baron d'Opdam, Général des alliés. Il ne paroît nullement par les circonſtances, quoi qu'en diſe un Hiſtorien, *que c'eſt aux alliés qu'eſt dû le gain de la bataille.* Le 27 Septembre, Limbourg tombe au pouvoir des ennemis. Le 17 Décembre, ils s'emparent de Gueldres, après un bombardement & un blocus de 14 mois. *En Italie*, Berſello ſe rend au Duc de Vendôme le 27 Juillet. Le 19 Août, il déſarme, par ordre du Roi, les troupes du Duc de Savoie. Le 26 Octobre, il ſurprend à San-Sébaſtiano 1500 cavaliers, conduits par Viſconti, dont il n'échappe que 500. *Sur mer*, les Anglois font, le 18 Mai, une deſcente à la Guadeloupe, & ſont repouſſés. Le 22, le Marquis de Coetlongon, ayant cinq vaiſſeaux de guerre, en attaque cinq qui eſcortoient une flotte angloiſe & hollandoiſe, s'empare de quatre, & coule le cinquieme à fond. Les Anglois font, ſur les côtes de Bretagne, diverſes tentatives, où ils échouent. *Dans l'intérieur de la France*, le Roi fait, le 14 Janvier, 10 Maréchaux de France. Les troubles des Cevennes continuent. Le Maréchal de Montrevel, envoyé contre les rebelles de ce pays, nommés *Camiſards*, emploie inutilement la force & la rigueur des châtimens pour les réduire; il avoit affaire à des fanatiques que les ſupplices ne faiſoient qu'irriter. On abolit généralement cette année l'uſage des piques dans notre infanterie pour y ſubſtituer la baïonnette au bout du fuſil. Ce changement n'a pas réuni les ſuffrages de tous les maîtres dans l'art militaire. Le Maréchal de Saxe regrettoit les piques. (Saint-Foix.)

Ce fut en 1704 que les ennemis de la France commencerent à prendre ſur elle une ſupériorité marquée, mais non pas telle néanmoins qu'elle n'ait été ſouvent réprimée. *Du côté de l'Italie*, cette même année la campagne que nous fîmes eut d'heureux ſuccès. Le Duc de la Feuillade étant entré, au mois de Janvier, ſur les terres du Duc de Savoie, s'empare de tout ce qu'il poſſédoit en-deçà des Alpes. Les alliés envoyerent en vain au Duc un ſecours conſidérable, ſous la conduite du Général Staremberg. M. de Vendôme, s'étant mis à ſes trouſſes, défait & prend en trois occaſions près de 4000 hommes, & enleve environ 1000 chariots. Le 12 Juin, le Duc de la Feuillade prend la ville & le château de Suze : le 21 Juillet, le Duc de Vendôme ſe rend maître de Verceil, où près de 6000 hommes ſont faits priſonniers de guerre : le château d'Yvrée éprouve le même ſort le 30 Septembre. *En Allemagne*, le Duc de Baviere prend Paſſau le 9 Janvier. Le 13 Août, ſe donne la fameuſe bataille d'Hochſtet, dans les mêmes plaines où nous avions été vainqueurs l'année précédente. Mais la différence des Chefs fit le ſort différent des deux actions. Le Duc de Baviere & MM. de Tallard & de Marſin, nos Généraux, avoient en tête le Prince Eugene & le Duc de Marlborough. M. de Marſin, à la tête de notre aile gauche, eut d'abord un avantage conſidérable ſur l'aile droite des ennemis; mais ceux-ci, ayant paſſé un marais qu'on croyoit impraticable, fondent ſur l'aile droite, commandée par M. de Tallard, pénetrent juſqu'au centre, & enfoncent la cavalerie, ce qui cauſa la déroute de l'armée : M. de Tallard reçut une bleſſure & fut pris, comme il alloit retirer 27 bataillons & 4 régimens de dragons qui étoient dans le village de Blenheim. Ce corps, ſe trouvant enveloppé, fut contraint de ſe rendre. Le Duc de Baviere & M. de Marſin ſe retirerent en aſſez bon ordre. Quatorze mille priſonniers des nôtres, outre environ 12 mille morts, tout le canon, une quantité prodigieuſe de drapeaux & d'étendards, 1200 Officiers & le Général, qui tomberent au pouvoir des vainqueurs, ſignalerent cette journée qui changea entiérement la face des affaires (2). Nous perdîmes 80 lieues de pays, & des bords du Danube, il nous fallut revenir ſur le Rhin. Les ennemis s'emparent de Landau, le 26 Novembre, après 67 jours de ſiége, & le 29, de Traerback, qui ſoutint plus de 2 mois de tranchée ouverte. D'Avrigni met la priſe de Landau, le 23 Novembre, & celle de Traerback, le 18 Décembre. *En Eſpagne*, l'Archiduc Charles, ayant pris le titre de Roi d'Eſpagne, ſe rend à Liſbonne, le 9 Mars, ſur une flotte d'Angleterre. Le Roi de Portugal, imitant le Duc de Savoie, avoit abandonné la France pour ſe joindre à ſes ennemis. Philippe V fait cependant de grands progrès en Eſpagne. Mais le 4 Août, l'importante place de Gibraltar qu'on avoit négligée au point de n'y laiſſer que 100 hommes de garniſon, tombe au pouvoir des Anglois qui avoient à leur tête le Prince de Darmſtadt & l'Amiral Rook. Le 24, Rook enorgueilli de ce ſuccès, attaque la flotte françoiſe commandée par le Comte de Toulouſe, & ſe retire, laiſſant aux François l'honneur de la bataille. Le Maréchal de Villars, envoyé dans les Cevennes pour remédier aux déſordres, réuſſit par adreſſe & par force à les faire ceſſer. Cavalier, l'un des chefs des rebelles, fait ſa paix, & quitte le pays : Rolland, autre chef eſt tué d'un coup de fuſil par un dragon. Ravenet, qui reſtoit encore à la tête de 300 Camiſards, ayant été défait, implore la clémence du Roi, & obtient un paſſe-port pour Geneve, où pluſieurs autres chefs ſubalternes ſe retirent avec leurs troupes; ainſi la tranquillité parut entiérement rétablie. Le feu néanmoins couvoit ſous la cendre, & s'étant réveillé l'année ſuivante, il fallut encore envoyer M. de Barwick pour l'étouffer. Le 12 Avril, mort du grand Boſſuet, Evêque de Meaux, la lumiere & la gloire de l'Egliſe de France. Le 13 Mai, mort du P. Bourdaloue, Jéſuite, le plus célebre prédicateur de ſon tems, & que nul peut-être depuis n'a ſurpaſſé. Le 25 Juin, naiſſance de M. le Duc de Bretagne, fils du Duc de Bourgogne.

Le Roi, l'an 1705, ayant deſtiné M. de Villars

(1) Le Duc de Baviere n'avoit pas voulu d'abord combattre, diſant qu'il vouloit conférer avec ſes Généraux et avec ſes Miniſtres. *C'eſt moi*, lui dit Villars, *qui ſuis votre Général et votre Miniſtre. Vous faut-il d'autre conſeil que moi quand il s'agit de donner bataille?*

(2) Villars, ayant appris dans les Cévennes les diſpoſitions faites par nos Généraux, avoit prédit que nous ſerions battus.

pour commander ſur la Moſelle, envoie M. de Barwick en Languedoc pour le remplacer. Barwick déclare, en arrivant, qu'il ne vient ni comme perſécuteur, ni comme miſſionnaire, mais dans la réſolution de rendre juſtice également à tout le monde, de protéger tous ceux qui ſe comporteront en fideles ſujets du Roi, & de punir, avec la derniere rigueur, ceux qui oſeroient y contrevenir. Le fanatiſme indomptable des rebelles & les horreurs auxquelles ils ſe porterent le contraignirent d'en venir à ce dernier parti. « Je ſais, dit-il dans ſes mémoires, » qu'en beaucoup de pays l'on a voulu noircir tout ce » que nous avons fait, M. de Basville, Intendant, & » moi, contre ces gens-là. Mais je puis proteſter en » homme d'honneur qu'il n'y a ſortes de crimes dont » les Camiſards ne fuſſent coupables. Ils joignoient » à la révolte, aux ſacrileges, aux meurtres, aux vols, » & aux débordemens, des cruautés inouies, juſqu'à » faire griller des prêtres, éventrer des femmes groſſes » & rôtir des enfans ». *En Italie*, le Grand-Prieur de France enleve, le 2 Février, tous les quartiers des ennemis le long du lac de Garde & de l'Adige. Le 7 Mars, le Duc de la Feuillade prend d'aſſaut Villefranche, s'empare du château le 3 Avril, enſuite de Mont-Alban, de Nice le 9; Vérue, aſſiégée par le Duc de Vendôme, dès le 22 Octobre de l'année précédente, ſe rend le 10 Avril. La Mirandole eſt priſe à diſcrétion, le 11 Mai, par M. de Lapara, Ingénieur & Lieutenant-Général, après 22 jours de tranchée. Le 16 Août, le Duc de Vendôme défait le Prince Eugene à la journée de Caſſano, où les François & les Eſpagnols achetent le champ de bataille par des ruiſſeaux de ſang. Le 23 Octobre, il ſe rend maître de Soncino. *En Allemagne*, l'Empereur Léopold meurt le 6 Mai; Joſeph, ſon fils lui ſuccede. M. de Villars, avec une armée fort inférieure à celle de Marlborough, arrête les projets des alliés, qui ne menaçoient de rien moins que d'emporter Thionville, de s'emparer des trois Evêchés, & de pénétrer juſqu'en Champagne avec 100000 hommes. Le Maréchal prend même pluſieurs petits châteaux, & nettoie, le 4 Juillet, les lignes de Weiſſembourg. *En Eſpagne*, le Baron de Pointis, Chef d'eſcadre, chargé d'attaquer Gibraltar avec 13 vaiſſeaux, tandis que le Maréchal de Teſſé l'aſſiége par terre, eſt battu, le 21 Mars, par l'Amiral Leake. Une partie de ſes vaiſſeaux fut diſſipée par la tempête, une autre priſe à l'abordage, après une réſiſtance admirable, & le reſte alla échouer ſur les côtes d'Eſpagne. Le 23 Avril, le ſiége de Gibraltar eſt levé. L'Archiduc prend, le 9 Octobre, Barcelone. Le 16, le Maréchal de Teſſé oblige le Marquis de Las-Minas à lever le ſiége de Badajoz. *Sur Mer*, le 31 Octobre, la flotte angloiſe, eſcortée par 3 vaiſſeaux de guerre, eſt enlevée par le ſieur de Bar, tandis que le Chevalier de Saint-Paul attaque & force les vaiſſeaux de l'eſcorte; mais ce brave Chevalier perd la vie dans le combat. Le 13 Avril, M. le Duc de Bretagne meurt à Verſailles.

D'heureux événemens, par où s'ouvrit pour nous l'année 1706, furent entiérement effacés par les malheurs qui ſuivirent. *En Italie*, le 4 Janvier, la ville & la citadelle de Nice, défendues par le Marquis de Carail, ſe rendirent à M. de Barwick après 26 jours de ſiége. Le Marquis, ſuivant d'Avrigni, auroit fait une plus longue défenſe, ſi la garniſon, forte de plus de 900 hommes, ne l'eût forcé de capituler en menaçant de déſerter. M. de Barwick ſe contente de dire » que le Marquis de Carail, ne jugeant pas à propos de » s'expoſer à être emporté, fit battre la chamade ». La place fut raſée, & tout le Comté de Nice ſe ſoumit. (*Mém.* T. I, p. 398.) Au mois ſuivant, M. de Barwick fut fait Maréchal de France, & reçut ordre en même tems de paſſer en Eſpagne pour y commander notre armée contre le Portugal. Le Duc de Vendôme qui le remplaça en Italie, taille en pieces, le 19 Avril, l'armée des ennemis à Calcinato, mais bientôt après il fut rappellé d'Italie pour aller commander dans les Pays-Bas. Le 13 Mai, M. de la Feuillade, ſon ſucceſſeur, inveſtit Turin avec une armée de 60 mille hommes, & la nuit du 3 au 4 Juin il ouvre la tranchée. Le 7 Sept., le Duc de Savoie & le Prince Eugene battent l'armée des François, commandée par M. le Duc d'Orléans & le Maréchal de Marſin, & font lever le ſiége de Turin; le Maréchal de Marſin, bleſſé mortellement à la cuiſſe dans l'action, fut fait priſonnier, & le Duc d'Orléans y reçut une bleſſure conſidérable au bras, qui l'obligea de ſe retirer pour aller ſe faire panſer. Ce fut pendant ſon abſence que l'on perdit la bataille. Ce Prince avoit été d'avis qu'on allât à l'ennemi, au lieu de l'attendre dans nos lignes, où nous étions trop reſſerrés; & c'étoit l'unique parti qu'il y eût à prendre. Mais les ordres de la Cour, dont étoit chargé le Maréchal, y étant contraires, il fallut les ſuivre. Cent quarante pieces de canon, les proviſions, le bagage, la caiſſe militaire, tout reſta au pouvoir de l'ennemi. Nous ne perdîmes à la vérité que 2000 hommes; mais la conſternation fut telle, qu'au lieu de ſe retirer ſous Caſal pour couvrir le Milanez, on regagna Pignerol, faute irréparable qui nous fit perdre en peu de tems le Milanez, le Mantouan, le Piémont & enfin le Royaume de Naples. Le Comte de Médavi-Grancei étoit alors dans le Mantouan avec un corps de troupes; il battit, le 9 Sept., à Caſtiglione, les Impériaux, commandés par le Landgrave de Heſſe, depuis Roi de Suéde: mais il ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complette. *Dans les Pays-Bas*, la campagne eſt également funeſte pour les François. Le 23 Mai, jour de la Pentecôte, l'Electeur de Baviere & le Maréchal de Villeroi, ſont battus à Ramillies ſur la Méhaigne par le Duc de Marlborough, & le Duc de Wurtemberg, qu'ils avoient provoqués. Ce fut une déroute totale. L'action ne dura qu'une demi-heure, & nous y perdîmes environ 4000 hommes; mais notre perte fut beaucoup plus grande dans la retraite qui ſe fit dans le plus grand déſordre. Les vainqueurs devinrent les maîtres du Brabant, & de la plupart des villes qui avoient appartenu aux Eſpagnols, telles que Bruxelles, Louvain, Bruges, Gand, Oſtende, Menin, Ath, &c.; enfin nous reculâmes juſqu'à Lille. *En Allemagne*, nos armes ſont plus heureuſes. Le 1 Mai, le Maréchal de Villars fait lever le blocus du Fort-Louis au Prince de Bade après l'avoir chaſſé de ſes retranchemens de Druſenheim. Le 10, M. du Perri ſe rend maître d'Haguenau, dont il fait la garniſon priſonniere; elle étoit de 2500 hommes. M. de Villars va camper à Spire, met tout le Palatinat à contribution, & s'empare, le 20 Juillet, de l'Iſle du Marquiſat, vis-à-vis du Fort-Louis. Il eût fait davantage, s'il n'eût pas été obligé de détacher une partie de ſon armée pour l'envoyer en Flandre. *En Eſpagne*, les ſuccès furent variés. Le 14 Avril, & non pas le 16, comme le marque d'Avrigni, Milord Gallowai, Général des troupes portugaiſes, prend Alcantara par la lâcheté du Gouverneur Gaſco, Maré-

chal de Camp, qui n'attendit pas même qu'il y eût brêche à la place pour la rendre. D'Avrigni l'accuſe de l'avoir vendue à l'ennemi avec la garniſon. M. de Barwick, qui étoit alors à 4 lieues d'Alcantara, ne le charge point de ce crime. (*Mém.* T. I, p. 314.) Le 12 Mai, Philippe V, ayant ſous ſes ordres le Maréchal de Teſſé, leve le ſiége de Barcelone, après 37 jours de tranchée, ſur une terreur panique que l'Amiral Leake répandit parmi les aſſiégeans en abordant avec ſa flotte dans le port de cette ville. Ne pouvant regagner la Caſtille par l'Aragon qui s'étoit révolté, Philippe eſt obligé de paſſer par le Rouſſillon, & de faire le tour des Pyrénées pour ſe rendre en Navarre. Le 16 Juin, le Lord Gallowai, & le Marquis de Las-Minas entrent ſans réſiſtance dans Madrid, où il font proclamer l'Archiduc Charles Roi d'Eſpagne; la plus grande partie du peuple criant néanmoins: *Vive Philippe V, notre Roi légitime.* L'armée des alliés abandonne les environs de Madrid le 1 Août; elle eſt jointe le 6 à Guadalaxara par l'Archiduc. Philippe, s'étant mis à la tête des troupes du Maréchal de Barwick, & ayant reçu celles qui lui venoient de France, marchent aux ennemis qui évitent toujours la bataille. Le 4 Octobre, il rentre dans Madrid. Le 18 du même mois (Griffet), Carthagene, dont les alliés s'étoient emparés le 13 Juin, ſe rend à M. de Barwick. Le 15 Décembre le Marquis de Bay reprend Alcantara par eſcalade. La garniſon portugaiſe, qui étoit nombreuſe, fut en partie paſſée au fil de l'épée. *Sur mer*, le Comte de Chavagnac fait, le 21 Février, une deſcente dans l'Iſle de S. Chriſtophe, & la pille juſqu'au 2 Mars (Griffet). Le 1 Avril, il fait une autre deſcente avec M. d'Iberville, dans l'Iſle de Nieves, appartenante aux Anglois, & s'empare de 22 navires, tant de guerre que marchands.

La fortune en 1707 nous donna pluſieurs gages de ſon retour. *En Eſpagne*, bataille d'Almanza dans la nouvelle Caſtille, pleinement gagnée le 25 Avril par M. de Barwick, contre les Alliés, commandés par Milord Gallowai. On vit alors une ſingularité dont il n'y avoit pas d'exemple; les Anglois, ſous les ordres d'un Général françois, battus par un Général anglois à la tête d'une armée françoiſe. Cette victoire enleva les Royaumes de Valence & d'Aragon aux Alliés, comme celles d'Hochſtet, de Ramillies & de Turin, leur avoient donné la Baviere, la Flandre & le Milanez. Requena ſe rendit le 3 Mai, Valence le 8, Saragoſſe le 24, Serpa en Portugal le 26, Alcita le 18 Juin, Méquinença le 7 Juillet, Monçon le 7 Août, Puycerda le 12 Septembre, Ciudad-Rodrigo le 12 Octobre. La ville de Lérida fut priſe le 13 Octobre par le Duc d'Orléans; & le château, devant lequel avoient échoué nos plus grands Capitaines, le 11 du mois ſuivant. Morella enfin ſubit le même ſort le 12 Décembre. *En Italie*, les troupes françoiſes & eſpagnoles, par capitulation du 13 Mars, remettent aux Alliés les places qui leur reſtoient en Lombardie, & évacuent ce pays. Les Napolitains ſe déclarent pour l'Empereur le 7 Juillet; Gaëtte eſt priſe, par intelligence, le 30 Septembre, Suze ſe rend au Duc de Savoie le 3 Octobre. *En Allemagne*, le 22 Mai, le Maréchal de Villars s'empare des lignes de Bihel, ou de Stolhoffen, regardées comme le rempart de l'Allemagne; il y trouve 160 pieces de canon, & quantité de munitions & de proviſions de bouche: il pouſſe ſes progrès plus loin, leve des contributions dans le Vürtemberg, dans la Franconie, &c. enfin il chaſſe les Impériaux de poſte en poſte, & remporte differens avantages ſur eux, pendant les mois de Juin & de Juillet. *En Provence*, le Duc de Savoie paſſe le Var, le 11 Juillet, à la tête d'une nombreuſe armée, ſoumet quelques petites villes de Provence (1), & entreprend, avec le Prince Eugene, le ſiége de Toulon par terre, tandis que les flottes angloiſe & hollandoiſe la côtoient pour ſeconder ſes opérations; mais la ſage conduite du Maréchal de Teſſé fait avorter les projets du Duc, qui décampe le 22 Août, & part la nuit à petit bruit avec le Général de l'Empereur pour retourner en Piémont; la flotte ennemie ſervit à tranſporter environ 4000 hommes, tant bleſſés que malades: ce fut tout le fruit que les Alliés remporterent de leur expédition. *Sur mer*, le 5 Janvier, le Comte de Villars reprend l'Iſle de Minorque & la ville de Mahon. Le 13 Mai, le Chevalier de Forbin, avec 8 frégates, enleve aux Anglois 2 vaiſſeaux de guerre & 20 navires marchands qu'il conduit à Dunkerque. Au mois de Juillet, il s'empare de 40 vaiſſeaux des flottes angloiſe & hollandoiſe. *Affaires particulieres.* Le 8 Janvier, la Ducheſſe de Bourgogne accouche d'un Prince qui eſt nommé par le Roi Duc de Bretagne. Le 30 Mars, mort de Sébaſtien le Prêtre de Vauban, Maréchal de France depuis le 14 Janvier 1703. L'art des fortifications & des ſiéges lui doit ſa perfection. Il avoit travaillé à 300 places anciennes, en avoit conſtruit 33 nouvelles, & s'étoit trouvé à 140 actions de vigueur. La Ducheſſe de Nemours étant morte le 16 Juin, pluſieurs Princes, à la tête deſquels étoit le Roi de France, ſe diſputent la Principauté de Neuchâtel, qu'elle laiſſoit vacante. La Régence de Neuchâtel l'adjuge au Roi de Pruſſe, l'un des prétendans, & l'en inveſtit le 3 Novembre. Cette poſſeſſion fut confirmée par la paix d'Utrecht. (Voy. *les Sires de Neuchâtel.*) *A Paris*, le 27 Décembre, mort de Dom Jean Mabillon, Bénédictin de S. Maur, à l'âge de 75 ans. La modeſtie alloit de pair en lui avec la profonde érudition.

Le Dauphiné étant menacé par le Duc de Savoie, le Maréchal de Villars fut envoyé, l'an 1708, pour y commander. L'habile Général rompit toutes les meſures du Duc, & fit échouer tous ſes deſſeins. *Il faut*, dit un jour ce Prince, *que le Maréchal de Villars ſoit ſorcier, pour ſavoir tout ce que je dois faire. Jamais homme ne m'a donné plus de peine ni plus de chagrin. Dans les Pays-Bas*, M. le Duc de Bourgogne commande l'armée, ayant ſous ſes ordres le Duc de Vendôme. Mais ce dernier, toujours contrarié par les courtiſans qui entouroient le Prince, fit des fautes qu'il eût évitées s'il eût conduit en pleine liberté les opérations de la campagne. Le 5 Juillet, les François ſurprennent Gand; Bruges ſe rend le même jour. Le 11, le Prince Eugene & Marlborough ont l'avantage ſur les François à la bataille d'Oudenarde, qui ne fut terminée que par la nuit. La retraite fut plus fatale que le combat où il n'y eut qu'une tête de nos troupes qui donna. L'épouvante fit ce que le carnage n'avoit point fait. Nos

(1) Du nombre de ces villes étoit Fréjus. Le Duc proposa à Hercule de Fleuri, qui en étoit Evêque, de lui prêter serment de fidélité. *Votre Alteſſe Royale*, répond le Prélat, *eſt bien perſuadée que je ne manquerai jamais à ce que je dois à Louis le Grand, mon légitime et unique Souverain. D'ailleurs ce ne ſeroit pas la peine de reconnoître votre Alteſſe pour le peu de tems qu'elle a à ſéjourner en Provence.* Ce trait d'attachement, préſenté adroitement à Louis XIV, fut le mobile de la haute fortune à laquelle nous verrons Fleuri parvenir dans la ſuite.

régimens alloient où ils pouvoient, ſans recevoir aucun ordre. Il y eut même 4000 hommes qui furent pris en chemin par les ennemis, à quelques milles du champ de bataille. Le 12 Août, Lille eſt inveſti par les Alliés; la ville ſe rend le 23 Octobre, & la citadelle le 8 Décembre, l'une & l'autre par une capitulation honorable. Le Maréchal de Bouflers, qui commandoit dans Lille, mérita, par ſa belle & ſage défenſe, l'eſtime des ennemis, les cœurs des citoyens & les récompenſes du Roi. Le Prince Eugene lui dit après la capitulation : *Je ſuis fort glorieux d'avoir pris Lille; mais j'aimerois encore mieux l'avoir défendu comme vous.* Pendant ce ſiége le Comte de la Mothe eſt battu, le 28 Septembre, à Wynendale, à 2 lieues de Dixmude, en voulant couper un convoi qui venoit aux aſſiégeans; le 30 Décembre, Gand eſt rendu par le même aux Alliés. Il ne reſte plus à l'Eſpagne dans les Pays-Bas que Nieuport, Mons & Luxembourg. *En Eſpagne*, le 11 Juillet, la ville & le château de Tortoſe ouvrent leurs portes au Duc d'Orléans : le 12 Novembre, Dénia eſt emporté d'aſſaut par le Chevalier d'Asfeld, qui prend le château 5 jours après, & oblige, le 3 Décembre, la ville d'Alicante de capituler. *Sur mer*, le Roi fait armer, au mois de Mars, une nombreuſe flotte pour mener le Prétendant en Ecoſſe; mais les vents contraires & l'activité des Anglois font échouer cette entrepriſe; le Chevalier de Forbin eut beſoin de toute ſon habileté pour ramener notre flotte, ſans autre perte que celle d'un vaiſſeau. Au mois d'Août, l'Amiral Leake fait une deſcente dans la Sardaigne, & la ſoumet au parti autrichien. Le 29 Septembre, les Anglois ſe rendent maîtres de Port-Mahon. *En Italie*, l'Empereur traite l'Etat de l'Egliſe en pays de conquête, afin de contraindre le Pape à reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne.

La mémoire du grand hiver de 1709 ſe conſervera long-tems en France. Il commença le 5 Janvier, fit périr preſque tous les fruits de la terre, & produiſit une famine & une déſolation univerſelle. Le 22 Février, mort de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, ſurnommé *le Grand;* titre qu'il mérita par l'étendue de ſon génie, la grandeur de ſon courage, la bonté de ſon cœur, & ſon extrême libéralité. Il étoit dans ſa 45e année, étant né le 30 Avril 1664. *Dans les Pays-Bas*, les diviſions du Duc de Bourgogne & du Duc de Vendôme ayant eu des ſuites très fâcheuſes pour la France, le commandement eſt confié au ſeul Maréchal de Villars. Sa femme veut le diſſuader de ſe charger d'un fardeau ſi peſant. Villars rejette ce conſeil timide. *Si j'ai le malheur*, dit-il, *d'être battu, j'aurai cela de commun avec les Généraux qui ont commandé avant moi en Flandre. Si je reviens vainqueur, ce ſera une gloire que je ne partagerai avec perſonne.* Tournai inveſti par le Prince Eugene & Marlborough le 27 Juin, ſe rend par capitulation le 29 Juillet, & la citadelle le 5 Septembre; M. de Beauveau, Evêque de Tournai, refuſe de faire chanter le *Te Deum*. Les vainqueurs marchent enſuite pour inveſtir Mons. Villars s'avance pour les en empêcher; il avoit avec lui le Maréchal de Bouflers, qui, par un rare exemple de généroſité, lui déféra, quoique ſon ancien, le commandement. Les deux armées ſe rencontrent, le 9 Septembre, près du bois de Blangies & du village de Malplaquet, entre Mons & Bavai. On en vient aux mains le 11. Les Anglois portent les premiers coups, & ſont vigoureuſement repouſſés par les François qui jettent gaiement, pour ſe battre, le pain qu'ils viennent de recevoir & dont ils ont manqué pendant un jour entier. Nulle bataille n'a été, dans cette guerre, plus longue & plus meurtriere. M. de Villars y reçut une bleſſure au genou, qui le mit hors de combat (1) : ce fut un contre-tems fâcheux. Notre centre ayant été enfoncé, & nos deux ailes coupées, nous nous retirâmes en bon ordre, laiſſant aux ennemis le champ de bataille, couvert de 15000 des leurs, tant tués que bleſſés. Le 25 Septembre, les Alliés font le ſiége de Mons qui ſe rend le 20 Octobre par une capitulation honorable. *En Allemagne*, le Comte du Bourg, depuis Maréchal, défait, le 26 Août, près de Rumersheim en Alſace, un corps de 9000 Allemands, commandé par le Général Merci, qui ſe propoſoit d'aller joindre le Duc de Savoie pour entrer en Bourgogne avec lui. *En Eſpagne*, le château d'Alicante, bloqué depuis l'année précédente, ſe rend, le 17 Avril, au Chevalier d'Asfeld, qui eut la gloire d'enlever aux ennemis la derniere place qui leur reſtoit dans le Royaume de Valence; il en fut récompenſé par la permiſſion que lui donna le Roi de mettre les armes de Valence dans ſon écuſſon. Le 7 Mai, le Marquis de Bay défait Millord Gallowai, Général de l'armée portugaiſe, ſur le bord de la Caya, dans la campagne de la Gudina; & le 1 Juin, il prend aux Portugais le château d'Alconchel. Le 7 Août, le Duc de Noailles défait entièrement 2 régimens des ennemis qui ſortoient de Figuieres. *Sur mer*, le 17 Mars, M. du Guai-Trouin enleve 5 navires aux ennemis. Le 29, M. Caſſart, commandant le vaiſſeau l'Eclatant, ſe défend contre 15 vaiſſeaux de guerre anglois, & ſe retire après en avoir démâté 2, & fort maltraité pluſieurs autres. Le 2 Juillet, le Capitaine l'Aigle, commandant le Phénix, attaqué par 3 vaiſſeaux anglois, les prend l'un après l'autre. Cette année le Pape Clément XI fait, le 15 Janvier, ſon accommodement avec l'Empereur, & conſent à reconnoître pour Roi d'Eſpagne l'Archiduc Charles. *Affaires eccléſiaſtiques.* Le 20 Janvier, mort du Jéſuite François de la Chaiſe, depuis 35 ans Confeſſeur du Roi, ſur l'eſprit duquel, en ce qui concerne la religion, il avoit acquis le même pouvoir que ce Monarque exerçoit dans les matieres civiles & politiques (2). Il étoit à la veille de voir accompli le ſouhait qu'il avoit fait de ne point mourir qu'il n'eût vu Port-Royal-des-Champs détruit. Michel le Tellier, ſon confrere & ſon ſucceſſeur (3), eut la ſatisfaction de voir

(1) On rapporte que la blessure de M. de Villars, s'étant trouvée assez dangereuse pour exiger l'administration des derniers Sacremens, on lui proposa de faire la cérémonie en secret. *Non*, dit-il, *puisque l'armée n'a pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en Chrétien.*

(2) » Le P. la Chaise, dit un Ecrivain qui se pique d'impartialité, » aimoit le luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenoit à un Religieux » et sur-tout au Confesseur du Roi. Les mécontens lui reprocherent » souvent ses maisons de campagne, ses équipages, ses repas, les ri- » chesses qu'il répandoit sur sa famille. Madame de Maintenon, » peu amie des Jésuites, quoiqu'ennemie des Jansénistes, lui attri- » bua long-tems la tiédeur de Louis XIV. Cette Dame le trouvoit » faux et beaucoup trop familier. *Il a*, (dit-elle dans une lettre au Cardinal de Noailles) *plus de talent pour le mal que pour le bien. Cela peut-il être autrement, quand les intentions ne sont pas droites?... Il fait de grandes doléances au Roi.... Il surprend sa bonté par de tels discours.* Et dans une autre lettre : *Le P. de la Chaise*, dit-elle, *m'est venu voir, il étoit gai, libre à sa maniere; la visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté.*

(3) Le P. le Tellier, suivant le même Ecrivain, » étoit un homme

cette œuvre conſommée le 11 Juillet de la même année, par le Décret du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, qui ſupprimoit ce Monaſtere & le réuniſſoit à Port-Royal de Paris.

Toutes nos reſſources ſembloient être épuiſées en 1710 (1), & les Miniſtres ſe trouvoient dans le plus grand embarras pour fournir aux frais de la guerre. La généroſité des Commerçans de S. Malo vint au ſecours de l'État par le prêt qu'ils firent d'une ſomme de 33 millions. Elle ſervit à ſupporter les nouveaux revers que nous eſſuyâmes cette année. *Dans les Pays-Bas*, le Prince Eugene, à la tête des Alliés, paſſe la Scarpe la nuit de Pâque (20 Avril.) Un Officier, tranſporté de joie, lui dit : *Monſeigneur, je compte que dans peu nous ſerons à Bayonne. Oui, Monſieur*, répondit le Prince, *il n'y a ſeulement qu'à demander un paſſeport pour aller & pour revenir.* Deux jours après les Alliés inveſtiſſent Douai. M. Albergotti défend la place avec toute la valeur & l'intelligence qu'on pouvoit déſirer. Mais le Maréchal de Villars ayant en vain tenté de forcer les retranchemens des ennemis pour lui porter du ſecours, il eſt contraint de ſe rendre le 25 Juin, après 52 jours de tranchée ouverte. Le 25 Juillet, fin des Conférences de Gertruydemberg, près de Bréda, pour la paix. Elles s'étoient ouvertes au mois de Mars. Le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, Plénipotentiaires de France, y pouſſerent l'humiliation juſqu'à promettre que le Roi donneroit de l'argent pour détrôner Philippe V. Ils ne furent point écoutés. On exigea que le Roi ſe chargeât lui-même d'ôter la Couronne à ſon petit-fils par la voie des armes, & cela dans 2 mois. Cette demande abſurde fit dire au Roi : *Puiſqu'il faut que je faſſe la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* Les Conférences alors furent rompues, & la guerre continua. C'eſt ce que déſiroient le Prince Eugene, Marlborough & le Penſionnaire Heinſius, malgré le beſoin que les Puiſſances belligérantes avoient également de la paix. Le 26 Août, les Alliés ſe rendent maîtres de Béthune par capitulation, après 32 jours de ſiége. Le 19 Septembre, M. de Ravignan défait un corps conſidérable des Alliés, qui conduiſoit un convoi ſur la Lis; le Comte d'Atlone, qui commandoit le convoi, eſt fait priſonnier avec 900 hommes. Les Alliés prennent, le 29 Septembre, S. Venant. M. de Guébriant rend la ville d'Aire le 9 Novembre & le 51e jour de ſiége. *En Eſpagne*, le 27 Juillet, combat d'Alménara; les Alliés, commandés par Stanhope, y eurent l'avantage ſur l'armée eſpagnole qui ſe retira en bon ordre. Le 15 Août, les ennemis, ayant attaqué à Penalva l'arriere-garde du Roi, ſont repouſſés. Le 20 Août, le Comte de Staremberg gagne la bataille de Saragoſſe contre le Marquis de Bay, ce qui oblige la Cour de quitter Madrid, le 5 Septembre, pour ſe retirer à Valladolid : l'Archiduc Charles eſt reçu dans Madrid, où il eſſuie tous les dégoûts imaginables (2). Perſonne ne veut le voir; les habitans s'enferment dans leurs maiſons; on ne daigne pas ramaſſer l'argent qu'il fait jetter dans les rues. Ayant fait dire au Marquis de Mancera, Préſident du Conſeil de Caſtille, vieillard plus que centenaire, de venir lui baiſer la main, il reçoit pour réponſe : » Je n'ai qu'une foi & un Roi » qui eſt Philippe V, auquel j'ai prêté ſerment de » fidélité. Je reconnois l'Archiduc pour un grand » Prince, mais non pour mon Souverain. J'ai vécu » cent ans ſans avoir rien fait contre mes devoirs. Pour » le peu de jours qui me reſtent à vivre, je ne veux » pas me déshonorer. » L'Archiduc irrité veut livrer la ville au pillage. Le généreux Stanhope s'oppoſe à cette vengeance auſſi cruelle que peu politique. » Eh » bien, dit Charles, puiſque nous ne pouvons la » piller, abandonnons-la. » L'approche du Duc de Vendôme rendoit cette retraite néceſſaire. Ce grand Général, depuis ſes démêlés avec le Duc de Bourgogne, étoit reſté dans l'inaction & la diſgrace. Il en fut tiré après la journée de Saragoſſe, & envoyé au ſecours de Philippe V. Ayant joint ce Prince, il le ramene à Madrid, où il rentre, le 3 Décembre, aux acclamations de tout le peuple. L'ennemi ſe retire vers le Portugal. Le Duc le pourſuit, paſſe le Tage à la nage, fait priſonnier le 9, dans Brihuegua, le Général Stanhope avec 5000 Anglois, atteint le même jour le Général Staremberg à Villaviciosa, & le lendemain lui livre la bataille qui porte le nom de ce lieu. Philippe V, qui n'avoit pas encore combattu avec ſes autres Généraux, ſe met à la tête de l'aile

» de mœurs pures et severes; mais ardent, inflexible, couvrant ses » violences sous un flegme apparent, aussi attentif à cacher ses menées qu'à les faire réussir. Il fut long-tems le dénonciateur des Jansénistes en attendant qu'il en devînt le persécuteur. C'est à lui qu'on » attribue la premiere idée de la fourberie de Douai, si ressemblante » à une perfidie. Devenu Confesseur du Roi, il fit, ajoute-t-il, tout » le mal qu'il pouvoit faire dans cette place, où il est trop aisé à un » homme vindicatif, ou faussement zélé, d'inspirer ce qu'il veut et » de perdre ses ennemis ».

(1) » Dès le commencement de la guerre on eut recours à des » expédiens momentanés qui mettent bientôt dans la nécessité d'en » chercher d'autres, et dans l'impuissance d'en trouver, sans se ruiner de plus en plus. On avoit remis la capitation : on donna des » Edits bursaux, on les multiplia. C'étoit presque tous les jours des » créations d'offices, de rentes, de nouveaux gages, &c. On fit une » réforme des monnoies, et le marc d'argent, qui, en 1700, étoit » à 31 livres dix sous, fut porté à 34 livres 4 sous en 1702. Enfin on » imagina un moyen qui pouvoit être d'une grande ressource à l'Etat » obéré, si on en usoit avec modération; mais il devoit achever la » ruine des finances si on en abusoit, et on en abusa bientôt. On » introduisit des billets pour suppléer dans le commerce au défaut de » l'espece. Ils furent d'abord reçus sans aucune défiance de la part du » public. Il importoit d'entretenir cette confiance. Il falloit donc les » répandre avec mesure, et, les proportionnant à une somme qu'on » auroit mise à part, se trouver toujours en état d'en rembourser une » grande partie. Mais il parut si commode de payer en billets, et de » fournir à toutes les dépenses avec du papier, que le Gouvernement » n'observa point cette proportion. Il y eut bientôt beaucoup de » billets dans le commerce, et point d'argent dans la caisse. Les papiers perdirent leur crédit, le Gouvernement fit banqueroute et les » Finances tomberent dans le plus grand désordre. Ajoutons à ces » abus les variations continuelles des monnoies. Il y eut une nouvelle réforme en 1704. On baissa les especes successivement en » 1705, en 1706, en 1708 et au commencement de 1709; et dans » cette derniere année on les haussa ensuite tout-à-coup, en sorte que » le marc d'argent fut porté à 40 livres. » (Condillac.) C'étoit à Michel de Chamillard qu'on imputoit principalement nos malheurs. De Conseiller au Parlement, créé, malgré la conviction où il étoit de sa foiblesse et de son incapacité, Contrôleur-Général en 1699, et Ministre de la guerre en 1707 : un seul de ces emplois étoit capable de l'écraser, et les deux réunis sur sa tête mirent le Royaume à deux doigts de sa perte. Les cris du public le firent destituer du premier en 1708, et il se démit du second l'année suivante; honnête homme d'ailleurs et qui n'eût point eu d'égal avec les talens de Colbert et de Louvois.

(2) Les sacriléges énormes dont les hérétiques qui accompagnoient l'Archiduc, souilloient sa marche, étoient ce qui soulevoit le plus les Espagnols contre lui. Dans le coin d'une maison où ils avoient logé » on trouva, dit le Marquis de S. Philippe, un linge » dans lequel ils avoient enveloppé quelques hosties qui marquerent » de sang ce linge en six endroits, et y laisserent la forme de six hosties très bien empreintes. Ce linge, quoique lavé plusieurs fois, n'a » pas laissé de conserver cette impression. Nous l'avons vu, ajoute » cet Auteur, et baisé respectueusement de nos propres levres. Depuis » il a été vu de même de plusieurs qui retournerent en Castille avec le » Roi; et le Duc de Montellano le fit laver onze fois en sa présence » sans qu'il perdît jamais la vive impression de ce sang divin. Les témoins, présens à l'ouverture de ce linge, ont attesté avec serment » qu'ils en virent couler ce sang de tems en tems ». (*Mém.* du Marquis de S. Philippe, T. II, p. 376.)

droite de notre armée, dont le Duc de Vendôme prend la gauche. Il remporte une victoire complete ſur le Général ennemi, qui fit une très belle retraite. On prétend qu'après la bataille, le Roi n'ayant point de lit, le Duc de Vendôme lui dit : *Je vais vous faire le plus beau lit ſur lequel jamais Souverain ait couché ;* & il fit faire un matelas des étendards & des drapeaux pris ſur les ennemis. Cette victoire eut les plus heureuſes ſuites, & affermit pour toujours la Couronne d'Eſpagne ſur la tête de Philippe V (1). *Sur mer*, les Anglois deſcendent, le 25 Juillet, au Port de Cette dans le Languedoc, & ſont chaſſés le 30 par le Duc de Noailles, qui étoit au Boulou ſur le Tech, en Rouſſillon, avec ſon armée, lorſqu'il apprit cette nouvelle. *Le peuple de Paris*, lui manda Madame de Maintenon, *dit que ſi vous êtes arrivé le jour qu'on marque, le diable vous a porté.*

Que la Providence ſait bien ſe jouer, lorſqu'il lui plaît, des ſyſtêmes politiques les mieux combinés ! Celui qu'avoient formé les Alliés & pour lequel ils ne ceſſoient de combattre depuis dix ans, s'évanouit par la mort de l'Empereur Joſeph, arrivée le 17 Avril 1711. Dès lors il ne fut plus de leur intérêt ni de celui de l'Europe entiere, dont ils prétendoient maintenir l'équilibre, de contribuer à mettre la couronne d'Eſpagne ſur la tête de l'Archiduc Charles, depuis qu'il étoit devenu l'héritier & le ſucceſſeur de l'Empereur Joſeph, ſon frere. N'eût-ce pas été en effet détruire la balance & faire revivre la puiſſance énorme de Charles-Quint, que de réunir toute la ſucceſſion de ce Prince dans la main d'un ſeul ? Mais la vieille haine, contre le nom de Louis XIV, prévalut ſur ces conſidérations, & fut l'unique motif qui fit continuer la guerre. *En Eſpagne*, le 4 Janvier, Philippe V entre triomphant dans Saragoſſe, que Staremberg avoit abandonnée quelques jours auparavant. Pluſieurs autres villes lui envoient leurs clefs. Le Duc de Noailles, (depuis Maréchal en 1734,) prend d'aſſaut la ville baſſe de Gironne le 23 Janvier, & la ville haute ſe rend le 25 par capitulation : le Gouverneur n'ayant point été ſecouru, évacue les Forts de la montagne des Capucins le 31. La priſe de cette ville obligea les habitans de la viguerie de Vic, par où avoit commencé la révolte en Catalogne, à donner des quartiers de rafraîchiſſement aux troupes françoiſes. Le 23 Février, les Alliés abandonnent Balaguer ſur la Segre, à l'approche d'un détachement de l'armée eſpagnole. Le Marquis d'Arpajon acheve la conquête de l'Aragon le 16 Septembre, par la priſe du château de Vénaſque. Le Comte de Muret emporte la ville de Cardone le 17 Novembre, & attaque enſuite le château dont il leve le ſiége le 24 Décembre. *Dans les Pays-Bas*, le 28 Mai, le Comte de Villars ruine les écluſes de Harlebek ſur la Lis. Le 12 Juillet, le Comte de Gaſſion défait un corps conſidérable des ennemis entre Arleux & Douai. Le 23, le Maréchal de Monteſquiou emporte d'aſſaut, en 6 heures, le Fort d'Arleux. Le 13 Septembre, les Alliés s'emparent de Bouchain ; Marlborough termine, par cette conquête, ſa derniere campagne. (Il fut rappellé par la Cour d'Angleterre, dont les vues ſe rapprochoient autant de la paix que les ſiennes en étoient éloignées.) Pendant le ſiége de Bouchain le Maréchal de Villars harcela les ennemis, remporta divers avantages ſur eux par les détachemens qu'il envoya, & leur enleva 3 Généraux, le Général d'Erbach, le Major-Général Bork, & le Major Vaſſenaer. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable cette année en Allemagne, ni du côté de la Savoie. *Sur mer*, M. Saus enleve aux Anglois, le 16 Janvier, preſque toute la flotte de Virginie. Au mois de Septembre, M. du Guai-Trouin fait une deſcente à Rio-Janeiro, dans le Breſil, appartenant aux Portugais ; il s'empare de la ville & des Forts le 23 Septembre, après 11 jours de ſiége, & oblige le Gouverneur de lui payer 610000 cruſades pour racheter la ville. Cette expédition coûta 25 millions aux Portugais. La mort de pluſieurs Grands couvrit de deuil cette année toutes les Cours, mais ſur-tout celle de France, par la perte qu'elle fit de M. le Dauphin. Ce Prince, dont le caractere excellent étoit perfectionné par la réforme qu'il avoit faite depuis quelques années dans ſa conduite, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 Avril, & le 14e jour de ſa maladie, dans ſa 50e année, laiſſant de Marie Anne de Baviere, ſon épouſe, 3 Princes, M. le Duc de Bourgogne, Philippe V, Roi d'Eſpagne, & M. le Duc de Berri. L'aîné de ces enfans prit, après la mort de ſon pere, la qualité de Dauphin de France au lieu de celle de Dauphin de Viennois, que ſes predéceſſeurs avoient eue.

Il n'en jouit pas long-tems. L'an 1712, une même maladie (la rougeole) après lui avoir enlevé la Dauphine, ſon épouſe, le 12 Février, le mit lui-même au tombeau le 18 de ce mois, & ravit, le 8 de Mars ſuivant, le Duc de Bretagne, leur fils, à l'âge de 5 ans. La vie de leur autre fils, Louis, Duc d'Anjou, fut auſſi pour lors en danger. Louis XIV, familiariſé depuis pluſieurs années avec l'adverſité, ſoutint ces pertes avec ſa grandeur d'ame ordinaire. On remarque que chaque jour qu'elles arriverent, il ne manqua pas d'aller à la chaſſe pour diſſiper le chagrin qu'elles lui cauſoient. La mort, tandis qu'elle moiſſonne la famille royale, emporte, le 23 Février, le Maréchal de Catinat, dans ſa 74e année, à ſa Terre de S. Gratien, où il vivoit retiré depuis 1702. On a dit de lui qu'il eût été bon Miniſtre, bon Chancelier, comme il étoit bon Général. C'étoit un génie univerſel ſous un extérieur très ſimple (2). Des jours ſereins commencerent à briller ſur la France après la longue tempête qu'elle avoit eſſuyée. Dès l'année précédente elle entretenoit avec l'Angleterre une correſpondance ſecrete qui rapprochoit inſenſiblement ces deux Puiſſances, & prépara des conférences pour la paix générale, qui s'ouvrirent à Utrecht le 29 Janvier 1712. Mais elles ne ſuſpendirent pas les

(1) Vendôme eut pour prix de ses victoires les honneurs de Prince du Sang. Philippe lui dit : *Je vous dois la couronne.* Vendôme, qui avoit des jaloux, quoiqu'il ne le fût de personne, répondit : *Votre Majesté a vaincu ses ennemis ; j'ai vaincu les miens.* Louis XIV, à la nouvelle de cette victoire, s'écria : *Voilà ce que c'est qu'un homme de plus*, faisant allusion à ce qu'une grande Princesse avoit dit avec dédain en voyant Vendôme partir pour l'Espagne : *Ce sera un homme de plus.*

(2) Il étoit si modeste et si désintéressé qu'il n'employa jamais l'intrigue pour parvenir aux récompenses qu'il obtint. Le Roi, l'ayant compris dans la promotion qu'il fit de Maréchaux de France en 1693, dit, en lisant son nom dans la liste qu'on lui apporta : *C'est bien la Vertu couronnée.* Catinat étoit alors en Piémont. Etant venu ensuite à la Cour, il y rendit compte au Roi des opérations de sa campagne et de ses projets pour la suivante. *C'est assez me parler de mes affaires*, lui dit le Monarque après l'avoir long-tems entendu, *comment sont les vôtres ? Fort bien, Sire*, répond-il, *graces aux bontés de votre Majesté. Voilà*, s'écria le Roi en se tournant vers les courtisans, *le premier homme qui m'ait tenu ce langage.* En 1705, le Roi le nomma pour être de ses Ordres ; mais il refusa cet honneur. Ses parens, s'étant plaints amèrement à lui de ce refus, *Eh bien*, leur dit-il, *effacez-moi de votre généalogie.*

hoſtilités. Le 2 Mars, les ennemis s'emparent d'un fauxbourg d'Arras, & en ſont chaſſés. Le 30, le Comte de Broglie, envoyé par le Maréchal de Monteſquiou, ſe rend maître du poſte de l'Ecluſe, ſur la Senſée, près d'Arleux. Le 4 Juillet, les ennemis prennent le Queſnoi. Le 17, le Duc d'Ormond, Général des Anglois, ſe ſépare de l'armée des Alliés, & fait publier une ſuſpenſion d'armes avec la France, pour deux mois. Le 19, la ville & les Forts de Dunkerque ſont conſignés aux Anglois, conformément au Traité fait avec la Reine Anne. Le 24, M. de Villars, ayant fait prendre le change au Prince Eugene, tombe inopinément ſur 17 bataillons retranchés à Dénain. A peine échappe-t-il 400 hommes de cette attaque; tout le reſte fut pris, tué ou noyé; le Comte d'Albemar fut du nombre des priſonniers, & le Comte de Dhona périt dans l'Eſcaut. Le Prince Eugene arrive à la fin du combat, perd 4 bataillons à l'attaque de la redoute qui couvroit le Pont de Prouvi, & ſe voit obligé de renoncer à cette entrepriſe qui auroit fait périr le reſte de ſon armée. Les ſuites de l'heureuſe affaire de Dénain, que le Chevalier Folard appelle l'*ornement & la couronne* du Maréchal de Villars, furent la priſe de Mortagne & de S. Amand par le Comte Albergotti, le 26 Juillet; celle de Marchiennes, où étoient les magaſins des ennemis, le 30; la levée du ſiége de Landrecies, que le Prince Eugene fut obligé d'abandonner le 2 Août. M. de Villars, continuant de profiter de ſa victoire, inveſtit Douai au commencement d'Août; il ſe rend maître, le 26, du Fort de Scarpe, & du corps de la place, le 8 Septembre. Le 4 Octobre, il oblige la garniſon du Queſnoi de ſe rendre à diſcrétion; enfin il termine par la priſe de Bouchain, le 19 Octobre, ſa glorieuſe campagne, qui fit perdre aux Alliés tous les avantages qu'ils avoient remportés les 6 années précédentes. Les Hollandois, voyant par ces ſuccès de la France leurs eſpérances diſſipées, reconnoiſſent enfin qu'ils ne peuvent ſoutenir la guerre ſans le ſecours de la Grande-Bretagne. Ils veulent renouer avec la France les conférences qu'ils avoient interrompues depuis long-tems; & leurs Plénipotentiaires viennent ſupplier ceux de la Reine Anne d'employer leurs bons offices à cet effet. *Nous prenons la figure qu'avoient à Gertruydenberg les Hollandois, & ils prennent la nôtre*, écrivoit l'Abbé de Polignac, *c'eſt une pleine revanche. Le Comte de Senzendorff ſent bien vivement ſa décadence.* *En Allemagne*, il ne ſe paſſe rien de conſidérable. *En Eſpagne*, la mort enleve au Roi Philippe un de ſes plus grands appuis, Louis-Joſeph, Duc de Vendôme. Ce Prince mourut d'une indigeſtion, le 11 Juin, à Vignaros, dans le Royaume de Valence, à l'âge de 58 ans. Arriere-petit-fils de Henri IV, il ſe montra digne de ſon origine par ſes talens éminens pour la guerre, par ſon courage, & par la bonté de ſon cœur. Malgré cette perte, le Roi Philippe V conſerve ſa ſupériorité ſur le parti de ſon rival, qui s'affoiblit de jour en jour. Le 5 Novembre, il ſigne un Acte de renonciation à la Couronne de France, pour lui & pour ſes deſcendans. Par cet Acte, & au défaut d'enfans mâles dans la Maiſon de Bourbon, celle de Savoie eſt appellée au trône d'Eſpagne.

Enfin, l'an 1713, la France conclut ſa paix, par différens Traités ſignés à Utrecht le 11 Avril; 1° avec la Grande-Bretagne, à 3 heures après midi; 2° avec le Duc de Savoie, à 4 heures; 3° avec le Roi de Portugal, à 8 heures; 4° avec le Roi de Pruſſe, à minuit; 5° avec les Etats-Généraux, à une heure & un quart. Chacun de ces Traités renfermoit des conditions particulieres. L'Empereur, & quelques Princes de l'Empire, ayant refuſé d'accepter le plan général de la pacification, la guerre continue en Allemagne. Le Maréchal de Villars commande l'armée de France, & le Prince Eugene celle de l'Empereur. Le 22 Juin, le Maréchal de Bezons inveſtit Landau, & ouvre la tranchée la nuit du 24 au 25; la place, défendue par le Duc de Würtemberg, ſe rend le 20 Août. Le 20 Septembre, le Général Vaubonne eſt forcé dans ſes retranchemens par le Maréchal de Villars, qui forme enſuite l'inveſtiſſement de Fribourg: la ville eſt priſe à diſcrétion le 1 Novembre; le château & les trois Forts ſe rendent le 16 du même mois. *En Eſpagne*, l'Impératrice ſort de Barcelone, & s'embarque, le 18 Mars, pour venir en Allemagne. Le 10 Juillet, le Comte de Staremberg, avec le reſte des troupes allemandes, quitte l'Eſpagne: ainſi le Roi Philippe n'a plus de concurrent qui lui diſpute ſa Couronne, & il demeure maître de ſon Royaume, malgré les efforts qu'on avoit faits pour le lui enlever: mais les Barcelonois, qui s'étoient ſoulevés en ſa faveur contre l'Impératrice, dans le tems même qu'elle étoit encore à Barcelone, ſe ſoulevent contre lui, après le départ de cette Princeſſe & celui du Comte de Staremberg, & déclarent la guerre à la France & au Roi Philippe. *Affaires eccléſiaſtiques.* Le Roi, ſollicité, preſſé, par ſon Confeſſeur, demande au Pape Clément XI une Bulle pour flétrir le Livre des *Réflexions morales ſur le nouveau Teſtament;* ouvrage muni de l'approbation du Cardinal de Noailles dans les différentes éditions qui en avoient paru. Clément, admirateur, dit-on, de ce Livre, avant ſon Pontificat, en penſoit depuis comme les Jéſuites, & l'avoit même déjà proſcrit en 1708 par un Décret que le Parlement ſupprima. Craignant pour la nouvelle Bulle, qu'on lui demandoit, un ſemblable accueil, il héſita quelque tems à l'accorder. Mais ſur l'aſſurance que le Roi lui donna d'employer toute ſon autorité pour faire exécuter ſon jugement, il publia, le 8 Septembre, la fameuſe Conſtitution *Unigenitus*, par laquelle il condamne cent & une propoſitions tirées du Livre dont il s'agit, avec 20 qualifications indéterminées. Un courrier l'ayant apportée en France le 24 du même mois, Sa Majeſté aſſemble, le 16 Octobre ſuivant, les Evêques qui ſe trouvoient à Paris, au nombre de 40, pour la faire recevoir. Les ſéances de l'Aſſemblée durerent juſqu'au 5 de Février ſuivant. Il en réſulta une acceptation, accompagnée d'une Inſtruction qui renferme des explications: c'eſt ce qu'on nomme l'Inſtruction des XL. Le Cardinal de Noailles, Préſident de l'Aſſemblée, & 8 Evêques, refuſerent de prendre part à cette Délibération. Leur avis étoit de prier le Pape d'expliquer lui-même ſa Bulle avant que de la recevoir. Sa Majeſté leur ordonna de ſe retirer dans leurs Diocèſes.

Le Roi, déterminé à ſubjuguer tous les oppoſans à la Bulle *Unigenitus*, donne, l'an 1714, des Lettres-Patentes pour la faire accepter dans tout le Royaume. Elles ſont enregiſtrées le 15 Février, avec des modifications pour les Propoſitions qui regardent la matiere de l'excommunication. Ce fut alors que le P. le Tellier déploya toute l'impétuoſité de ſon caractere pour faire exécuter les volontés qu'il avoit inſpirées au Roi. Pourvu de la feuille des Bénéfices & muni de lettres de cachet qu'il avoit à diſcrétion, il groſſit

aiſément ſon parti par l'appât des récompenſes & la terreur des châtimens. Les réfractaires furent punis par l'exil ou l'empriſonnement, & le nombre en devint conſidérable. La France perd, le 4 Mai de cette année, un de ſes Princes, Charles, Duc de Berri, qui meurt dans la 28e année de ſon âge. Le 2 Août, le Roi fait enregiſtrer, au Parlement, un Edit par lequel le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe, ſes fils légitimés, & leurs deſcendans, ſont appellés à la Couronne de France en cas que tous Princes légitimes viennent à manquer. Le même jour, à la ſollicitation de ces Princes & d'autres perſonnes accréditées qui redoutoient le Duc d'Orléans, le Roi fait ſon teſtament, & l'envoie cacheté au Parlement avec un Edit portant défenſe de l'ouvrir avant ſa mort. L'Edit eſt enregiſtré le 29 Août, & le teſtament dépoſé au Greffe. Le Roi n'y faiſoit pas grand fonds. *On a voulu abſolument que je le fiſſe*, dit-il à la Reine d'Angleterre qui étoit venue lui en faire compliment, *mais dès que je ſerai mort il n'en ſera ni plus ni moins.* (*Mém.* de Barwick, T. II, p. 244.) Pour remplacer le port de Dunkerque, que le Roi, par le Traité d'Utrecht, s'étoit obligé de démolir, on en faiſoit conſtruire un autre à Mardick. L'Ambaſſadeur d'Angleterre fait à ce ſujet au Roi des plaintes, accompagnées de menaces, dans une audience particuliere qu'il avoit obtenue. *M. l'Ambaſſadeur*, lui répond, à ce qu'on prétend, le Monarque, après l'avoir écouté tranquillement, *j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas ſouvenir. En Allemagne*, le Traité de paix, entre le Roi & l'Empereur, eſt ſigné le 6 Mars à Raſtadt par M. de Villars (1) & le Prince Eugene, enſuite à Bade en Suiſſe le 7 Septembre, & la paix publiée à Paris le 8 Novembre. *En Eſpagne*, la révolte continue en Catalogne, & les rebelles font beaucoup de ravages. On ne vit jamais de plus grands efforts que ceux que firent les Barcelonois pour ſe défendre; mais enfin après un long ſiége, & la plus opiniâtre réſiſtance, ſe voyant forcés dans tous leurs poſtes, ils ſe rendent à diſcrétion, le 12 Septembre, au Maréchal de Barwick. Il ne reſte plus de rebelles à ſoumettre que les Majorquins; ils furent domptés, l'année ſuivante, par le Chevalier d'Asfeld. Ce Général, ayant débarqué à l'Isle le 16 Juin, acheva de la réduire le 2 Juillet 1715, par la priſe de Palma, la capitale.

On vit arriver en France, l'an 1715, un Ambaſſadeur du Roi de Perſe, qui eut ſon audience du Roi le 19 Février. L'alliance avec les Cantons Catholiques de Suiſſe, & le Vallais, fut renouvellée le 9 Mai ſuivant. La ſanté du Roi commençoit dès lors à ſe déranger, & ſes forces, diminuant de jour en jour, annonçoient une fin prochaine. Elle arriva le 1 Septembre au Château de Verſailles, ce Monarque étant âgé de 77 ans moins 3 jours, après avoir régné 72 ans, 3 mois & 18 jours. Ce Prince montra dans ſes derniers momens beaucoup de grandeur d'ame & de réſignation, & donna de très bons conſeils à l'héritier du trône. Mais il eſt fâcheux qu'il ait ſuivi juſqu'au tombeau ceux du P. le Tellier, & que, par déférence pour ce fougueux Directeur, il ait refuſé, contre ſa propre inclination, de voir ſon Archevêque, le Cardinal de Noailles, qu'il tenoit éloigné de la Cour.

N'oſant entreprendre le portrait de ce Monarque, nous nous bornerons à cette eſquiſſe légere. La nature ſembloit avoir formé Louis XIV pour le trône, & s'être plu à lui prodiguer les qualités qui conſtituent le grand Roi. C'étoit l'un des plus beaux hommes de ſon Royaume, & celui dont le port étaloit plus de majeſté. Pour le diſtinguer parmi la foule des courtiſans qui l'environnoient, un étranger n'avoit pas beſoin qu'il lui fût indiqué. Tout annonçoit le Roi dans ſa perſonne au premier coup-d'œil. La prééminence qu'il avoit ſur ſes ſujets, par la figure, étoit ſoutenue par d'autres talens plus réels. Perſonne ne le ſurpaſſoit en adreſſe pour les exercices du corps, & n'y déployoit plus de graces. Dans le commerce, il étoit l'homme le plus poli de ſa Cour, celui qui parloit le plus à propos & le plus correctement. On a dit de lui qu'il ne pouvoit pas plus ſouffrir un mot hors de ſa place qu'un ſoldat hors de ſon rang. Ennemi de la raillerie, qu'il regardoit comme un poiſon dans la bouche d'un Roi, il ne ſe la permit jamais dans ſes diſcours qu'il aſſaiſonnoit d'ailleurs de la plus fine urbanité. Sans étude, il avoit le goût ſûr pour les arts libéraux, & ne confondoit jamais le groteſque avec l'imitation de la belle nature. *Qu'on m'ôte ces magots*, dit-il un jour en voyant une tapiſſerie de Teniers, qu'on avoit miſe en ſon abſence dans ſon appartement. A la tête du Conſeil, ſon avis étoit ordinairement le plus judicieux & celui qui entraînoit les autres, moins par déférence que par conviction. Rarement il fut trompé dans le choix de ſes Miniſtres & de ſes Généraux. Qu'y avoit-il donc à déſirer en lui, depuis qu'il étoit revenu des écarts de la jeuneſſe, pour en faire un Monarque accompli ? moins d'amour pour le faſte & la vaine gloire, moins de hauteur envers ſes voiſins, plus de tendreſſe pour ſes peuples, une confiance moins aveugle en des hommes intrigans, qui ſe paroient fauſſement du zéle de la Religion pour jetter le trouble dans l'Egliſe & l'Etat. On a donné ſon nom au ſiécle où il a régné; diſtinction bien méritée par les progrès étonnans que les Sciences, les Arts & le Commerce firent ſous la protection qu'il leur accorda. Il eut de la Reine, ſon épouſe, 3 Princes & 3 Princeſſes, auxquels il ſurvécut; Louis, Dauphin de France, né le 1 Novembre 1661, mort le 14 Avril 1711; Philippe de France, Duc d'Anjou, né le 2 Août 1668, mort le 18 Juillet 1671; Louis-François de France, Duc d'Anjou, né le 14 Juin 1672, mort le 4 Novembre ſuivant; Anne-Eliſabeth de France, née le 10 Novembre 1662, morte le 30 Décembre ſuivant; Marie-Anne de France, née le 16 Novembre 1664, morte le 26 Décembre ſuivant; Marie-Théreſe de France, née le 2 Janvier 1667, morte le 1 Mars 1672. Louis XIV fut pere de pluſieurs enfans naturels, dont les principaux ſont Louis, Comte de Vermandois, mort en 1683; Marie-Anne, dite Mademoiſelle de Blois, mariée au Prince de Conti, & morte en 1739. (Ces deux enfans eurent pour mere la Ducheſſe de la Valliere, qui ſe fit Carmélite en 1675, & mourut en 1710.) Louis-Auguſte, Duc du Maine, mort en 1736;

(1) Villars dit au Prince Eugene, dans leur premier entretien : *Monſieur, nous ne ſommes pas ennemis. Vos ennemis ſont à Vienne, et les miens à Verſailles.* Il avoit autrefois dit au Roi quelque choſe de ſemblable en partant pour l'armée : *Sire, je vais combattre vos ennemis, et je vous laiſſe au milieu des miens.* Plus le mérite a d'éclat, plus il doit ſe couvrir du voile de la modeſtie, pour ne pas bleſſer la vue foible des jaloux.

Louis-Céſar, Comte de Vexin, Abbé de S. Denis & de S. Germain-des-Prés, mort en 1683 ; Louis-Alexandre, Comte de Toulouſe, mort en 1737 ; Louiſe-Françoiſe, dite Mademoiſelle de Nantes, mariée à Louis III, Duc de Bourbon Condé, morte en 1743 ; Louiſe-Marie, dite Mademoiſelle de Tours, morte en 1681 ; Françoiſe-Marie, dite Mademoiſelle de Blois, mariée à Philippe II, Duc d'Orléans, & Régent de France, morte en 1749.

Ce fut en 1656 que fut établie au Château de Madrid, dans le bois de Boulogne, la premiere Manufacture de bas au métier.

Le marc d'or monnoyé valoit, à la fin du régne de Louis le Grand, 420 liv. & le marc d'argent 28 liv. Le marc d'or fin étoit à 458 liv. 3 ſ. 7 den. & le marc d'argent à 30 liv. 10 ſ. 10 den. après avoir été à 40 liv.

LOUIS XV, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1715. Louis XV, 3ᵉ fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin, & de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Verſailles le 15 Février 1710, à 8 heures du matin, ſuccede, le 1 Septembre 1715, à Louis XIV, ſon biſaïeul. Ce Monarque par ſon teſtament avoit établi un Conſeil de Régence, à la tête duquel il ſe contentoit de mettre ſon neveu, Philippe, Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Le Duc s'étant tranſporté le 2 Septembre au Parlement, s'y fait déclarer, purement & ſimplement, Régent du Royaume, ſuivant le droit de ſa naiſſance ; ce qui eſt confirmé, le 12 du même mois, par le Roi, dans un Lit de Juſtice, où le Chancelier fait lecture de l'Arrêt des Régences. Le 15, le Roi, par ſa premiere Déclaration, rétablit le Parlement dans ſon ancien droit, dont il étoit privé depuis 42 ans, de pouvoir faire des remontrances avant l'enregiſtrement des Lettres, Edits & Déclarations qui lui ſeroient envoyés. Pendant la minorité de Louis XV la France a eu le rare avantage de jouir d'un grand calme, & d'être exempte de ces funeſtes diviſions qui ont tant de fois agité le Royaume ſous divers Rois mineurs.

Le Régent trouva les Finances dans le plus grand déſordre, & l'Etat preſque ruiné. Par un mémoire, qu'il rendit public, la dette nationale, à la mort du feu Roi, montoit à 2 milliards 62 millions en capital, portant 90 millions d'intérêt. Le Maréchal de Noailles aſſure dans ſes mémoires qu'au lieu de 1100 millions d'eſpeces que l'on devoit avoir, il eût été difficile d'en trouver 600, tant l'exportation avoit été énorme, & tant le commerce en avoit ſouffert.

Les malverſations commiſes dans les Finances étoient trop criantes pour ne pas exiger qu'on en recherchât les auteurs. L'an 1716, le Roi, par Edit du 12 Mars, établit pour cette recherche une Chambre qui fut ſupprimée le 22 Mars 1717, après qu'on eut fait regorger quelques-unes des ſang-ſues de l'Etat. Le 2 & 20 Mai 1716, Edit portant établiſſement d'une Banque générale par tout le Royaume, ſous le nom du ſieur Law, Ecoſſois de naiſſance, & Compagnie. Il étoit libre à toute perſonne de porter ſon argent à la Banque, qui devoit donner en échange des billets payables à vue. Le commerce du Miſſiſſipi, du Sénégal & des Indes devint la baſe du ſyſtême de Law (1).

Le Roi, l'an 1717, ayant atteint, le 15 Février, l'âge de 7 ans, paſſe des mains de la Ducheſſe de Ventadour, ſa Gouvernante, en celles du Maréchal de Villeroi, nommé ſon Gouverneur. L'ancien Evêque de Fréjus, Hercule de Fleuri, lui eſt donné pour Précepteur, & le célebre Abbé Claude Fleuri pour Confeſſeur. Le 8 Mai, le Czar Pierre le Grand arrive de Hollande à Paris, d'où il partit le 20 Juin ſuivant pour retourner en Ruſſie, après avoir entièrement ſatisfait ſa curioſité. (Voy. *ſon article.*) *Affaires eccléſiaſtiques.* Le 1 Mars, les Evêques de Mirepoix (la Broue), de Sénez (Soanen), de Montpellier (Colbert), de Boulogne (de Langle), appellent de la Conſtitution *Unigenitus* au futur Concile général. Le 5, ces quatre Prélats s'étant rendus en Sorbonne, y notifient leur appel dans une Aſſemblée nombreuſe de la Faculté de Théologie, laquelle y adhere ſolemnellement. Le 12, pareille adhéſion de la Faculté des Arts. Celles de Droit & de Médecine firent de même l'année ſuivante. Les Facultés de Théologie de Reims & de Nantes, un nombre très grand d'Eccléſiaſtiques Séculiers & Réguliers, beaucoup de Chapitres & de Communautés, ſe pourvurent par la même voie contre la Conſtitution. Les 4 Evêques eurent auſſi quelques imitateurs parmi leurs Confreres ; de ce nombre fut le Cardinal de Noailles.

Les mouvemens que ſe donnoit le Cardinal Albéroni, Miniſtre d'Eſpagne, pour enlever à l'Empereur ſes poſſeſſions d'Italie, pour faire dépoſer George I, Roi d'Angleterre, & pour exciter des troubles en France, déterminent ces trois Puiſſances à s'unir enſemble contre l'Eſpagne par un Traité qui fut ſigné, le 2 Août 1718, à Londres, & auquel accéderent depuis les Etats Généraux : c'eſt ce qu'on a nommé *la quadruple Alliance.* Le 26 du même mois, le Roi, dans un Lit de Juſtice qu'il tient au Palais des Tuileries, fait enregiſtrer divers Edits & Déclarations concernant le Parlement & les Princes légitimés de France, qui ſont privés des prérogatives que Louis XIV leur avoit accordées, & réduits au rang de leurs Duchés-Pairies ſeulement. Le Cardinal Albéroni, toujours ferme dans ſes projets, trame une conſpiration pour ôter la Régence au Duc d'Orléans, & la donner au Roi Philippe V, ſon maître, afin de gouverner tout à la fois lui-même la France & l'Eſpagne. L'Abbé Porto-Carréro, Agent ſecret de ce Miniſtre en France, eſt arrêté, le 2 Décembre, à Poitiers. On le trouve chargé de lettres du Prince de Cellamare, Ambaſſadeur d'Eſpagne, au Cardinal Albéroni, qui renfermoient tout le plan de la conſpiration. Ce Prince eſt arrêté le 9 dans ſon hôtel, & ſes papiers ſaiſis. Le 29, le Duc du Maine, ſoupçonné d'avoir eu part à la conſpiration, eſſuie un pareil traitement ; il eſt enſuite conduit au château de Dourlens, tandis que la Ducheſſe du Maine eſt

(1) Le commerce de luxe, dont Colbert doit être regardé comme le créateur en France, est celui que Louis XIV, dont il flattoit la vanité, protégea spécialement par préférence à l'agriculture qu'il jugea peu digne de son attention, séduit par son Ministre. Il est cependant aujourd'hui démontré que l'agriculture, dont Sulli faisoit son objet capital, l'emporte de beaucoup par son utilité, sur le genre de commerce dont nous parlons. En effet, comme l'observe M. Thomas (*Eloge de Sulli*, n. p. 311,) » ceux qui savent que le luxe des soies a » parmi nous fait tomber les laines ; que l'avilissement des laines a » porté sur le nombre des troupeaux ; que la diminution des troupeaux a altéré une des sources de la fécondité : ceux qui savent que » l'agriculture en France ne rend aujourd'hui qu'un sixieme de ce » qu'elle rendoit alors, et que pour gagner quelques millions à fabriquer et à vendre de belles étoffes, nous avons perdu des milliards » sur le produit de nos terres ; ceux enfin qui ont calculé que deux » millions de cultivateurs peuvent faire naître un milliard de productions, au lieu que trois millions d'artistes ne produisent à l'Etat » que sept cens millions en marchandises de main-d'œuvre, ceux-» là sans doute ne seront pas si prompts à condamner un grand » homme. » (Sulli.)

tranſportée à celui de Dijon. Le Cardinal de Polignac, & quelques autres Seigneurs, furent auſſi exilés pour le même ſujet. Le 7 Avril de cette année, la Reine, veuve de Jacques II, Roi d'Angleterre, mourut à S. Germain-en-Laye. *Affaires de Finances.* Le 31 Mai, Edit qui ordonne une refonte générale & une augmentation conſidérable des monnoies. Il n'y eut que la Cour des Monnoies qui l'enregiſtra. Le Parlement, la Chambre des Comptes & la Cour des Aides, firent d'inutiles remontrances à ce ſujet. Le 4 Décembre, la Banque générale eſt déclarée Banque Royale, & le ſieur Law en eſt nommé Directeur. Le 27, Arrêt du Conſeil, qui défend de faire des paiemens en argent au-deſſus de 600 livres; ce qui rendit néceſſaires les billets de la Banque Royale, & obligea d'en créer une multitude innombrable. Cet Arrêt, le plus funeſte qui ſoit émané de l'autorité Souveraine, fut l'époque & la cauſe d'une révolution étonnante dans les mœurs de la nation. L'intérêt, amorcé par l'appât qu'il lui préſentoit, étouffa la voix de la nature & de l'équité. On ſe ſacrifia mutuellement, comme dans un naufrage ou un incendie. Le frere fut trahi par le frere, & le pere par le fils. L'homme ſecourable fut écraſé par celui dont il avoit prévenu la ruine, & périt par ſon bienfait. On vit des noms reſpectables anéantis, des noms vils ou flétris prendre leurs places.

L'Eſpagne ayant refuſé de ſouſcrire aux propoſitions de paix qui lui avoient été faites, le Roi lui déclare la guerre le 2 Janvier 1719, & nomme le Maréchal de Barwick pour commander l'armée qu'il envoie dans la Biſcaye. Le 15 Avril ſuivant, Madame de Maintenon finit ſes jours à S. Cyr, où elle s'étoit retirée après le décès de Louis XIV. Veuve du Poëte Scarron, mort en 1660, on ſait la haute faveur où elle parvint depuis à la Cour, par ſa beauté, ſon eſprit & ſa vertu. Notre armée cependant fait des progrès en Eſpagne. M. de Barwick prend, le 16 Juin, Fontarabie, après 21 jours de tranchée ouverte; il s'empare de S. Sébaſtien le 1 Août, & du château le 17. Etant enſuite entré dans la Cerdagne, il ſe rend maître d'Urgel & de ſon château, appellé la Seu, qui capitule le 11 Octobre. Le 23 du même mois, il ſe préſente devant Roſes, pour en faire le ſiége, & renonce à cette entrepriſe le 17 Novembre. Telle fut la fin de la campagne, qui fut ſuivie d'une ſuſpenſion d'armes, puis de la paix. Cette année commencerent les demêlés de la Hollande avec l'Empereur au ſujet d'une Compagnie de Commerce établie à Oſtende ſous l'autorité impériale. En peu d'années elle étoit devenue aſſez puiſſante pour avoir pluſieurs vaiſſeaux armés & pour faire ombrage aux Hollandois. La France, l'Eſpagne & l'Angleterre entrerent dans cette querelle, & firent tomber la Compagnie. *Affaires de Finances.* Le 23 Septembre, Arrêt du Conſeil, portant une diminution conſidérable ſur les eſpeces monnoyées. Le 11 Décembre, défenſes faites de faire des paiemens en argent au-deſſus de 10 livres, & en or, au-deſſus de 300 livres; ce qui, joint aux variations, faites, ou annoncées, des eſpeces monnoyées, obligea les particuliers à porter leur or & leur argent à la Banque, & à les échanger contre des billets (1).

Des marchandiſes, apportées du Levant à Marſeille en 1720, y répandent la peſte (2) qui s'étend dans preſque toute la Province. Mais par les ſages précautions que prit le Gouvernement, elle ne pénétra point dans les autres Provinces. La fermeté du Parlement de Paris lui attire une diſgrace. Par une Déclaration du 21 Juillet, il eſt transféré à Pontoiſe, pour s'être oppoſé à quelques projets de Déclarations, propoſés par le Régent, en faveur du ſyſtême. *Affaires eccléſiaſtiques.* L'Abbé Dubois, depuis Cardinal, l'homme le moins propre à traiter les matieres de religion, entreprend de faire révoquer au Cardinal de Noailles ſon appel, & y réuſſit. Le Cardinal ayant préſenté au Régent un corps de doctrine relatif aux objets de la Conſtitution *Unigenitus*, environ 40 Evêques aſſemblés, le 13 Mars, au Palais-Royal, l'approuvent, après l'avoir retouché; il fut porté enſuite dans les différens Diocèſes du Royaume, où un grand nombre de Prélats le ſouſcrivirent; c'eſt ce qu'on nomme l'accommodement de 1720. La Cour regarde alors les diſputes comme finies. En conſéquence, le 4 Août, Déclaration du Roi qui ordonne l'obſervation & l'exécution de la Bulle *Unigenitus*, avec défenſe d'en appeller. Elle eſt enregiſtrée, le 23 Septembre, au Grand-Conſeil, en préſence du Régent. Le 4 Décembre, le Parlement, ſéant à Pontoiſe, l'enregiſtre pareillement, mais avec des modifications. Il eſt rappellé le 16 Décembre, & reprend ſes ſéances le 21. L'accommodement ne fut point du goût des 4 Evêques appellans; pour le contredire, ils renouvellerent, le 10 Septembre, leur appel. Cet exemple fut ſuivi de pluſieurs Eccléſiaſtiques du 2e Ordre. *Affaires de Finances.* Le 5 Janvier, le ſieur Law eſt nommé Contrôleur-Général, après avoir fait abjuration de la religion proteſtante entre les mains de l'Abbé de Tencin, depuis Archevêque & Cardinal. Le 21 Mai, Edit pour la réduction graduelle, de mois en mois, des Billets de Banque & des Actions de la Compagnie des Indes. Ce fut l'époque de la chûte du ſyſtême de Law. En vain on révoqua cet Edit 6 jours après, ſur la réclamation générale de la nation & les remontrances du Parlement: les Actions & les Billets perdirent la confiance du public ſans retour. Chargé de leur maſſe entiere, le Gouvernement ſe retrouva par là au premier pas, &, ſemblable, dit un homme d'eſprit, à un voyageur qui s'égare, revint, après une longue fatigue, au point d'où il étoit parti. Le 29 Mai, le Conſeil donne un Arrêt qui remet en circulation les eſpeces d'or & d'argent. Le 30 Juillet, Edit qui porte le marc d'argent à 120 liv. & celui

(1) » Le bruit qu'on fit répandre, dit un Historien, qu'on avoit » trouvé deux mines d'or à la Louisiane, le discrédit de l'argent, la » confiance du public dans le papier, toutes ces circonstances réu- » nies et ménagées concoururent à faire enlever les nouvelles actions, » à donner des regrets à ceux qui n'en purent avoir, à les engager à » offrir du gain à ceux qui les avoient levées; ensorte que chacun les » enchérit successivement et à l'envi; et elles monterent à des prix » excessifs.... Il se trouva, au 1 Décembre 1719, pour 640 millions » de billets de banque dans le public, et au mois de Mai 1720, on » prétend qu'il y en avoit pour plus de six milliards; crédit énorme, » qui surpassoit de plus de deux tiers toutes les especes et matieres » d'or et d'argent qui pouvoient être dans le Royaume ».

(2) C'étoit la 20e fois que Marseille étoit frappée de ce fléau, quoique l'air qu'on y respire la rende peu sujette aux maladies épidémiques. Mais le commerce qu'elle a fait dans tous les tems avec le Levant et le Midi, l'a souvent exposée à la contagion qui ravage ces tristes climats. Avant d'avoir reçu l'Evangile, elle étoit dans l'usage, pour écarter ce malheur, de nourrir délicatement l'espace d'une année un malheureux qui, pour s'arracher à la misere, se dévouoit à la mort. Ce tems expiré, on le promenoit dans les rues de la ville couronné de fleurs et revêtu d'ornemens sacrés; puis, après l'avoir chargé d'imprécations, comme le bouc Azazel des Egyptiens, et le bouc émissaire des Juifs, on le précipitoit dans la mer.

d'or à 1800 liv. Cette augmentation ne dura que juſqu'au 1 Septembre, & depuis ce jour juſqu'au 16 Octobre, les eſpeces diminuerent d'un 8e de quinzaine en quinzaine. Le 10 Décembre, le ſieur Law ſort de Paris, où il n'étoit pas en ſûreté, & ſe retire à Bruxelles, d'où il paſſe à Veniſe où il mourut le 21 Mars 1729, avec les foibles débris d'une fortune immenſe.

L'année 1721 n'offre point d'autre événement remarquable que l'ambaſſade de Mehemet Effendi, envoyé par le Sultan Achmet III, pour féliciter le Roi ſur ſon avénement à la Couronne. Il fut admis, le 21 Mars, à l'audience de Sa Majeſté, & prit congé d'elle le 12 Juillet ſuivant.

On vit arriver à Paris, le 29 Janvier 1722, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Eſpagne, née le 31 Mars 1718, dont le mariage avec le Roi avoit été conclu l'année précédente. Le Roi, qui faiſoit ſa réſidence à Paris depuis le mois de Déc. 1715, en part le 15 Juillet pour aller demeurer à Verſailles. Le 22 Août Dubois, fait Cardinal en 1721, eſt nommé premier Miniſtre. Le 25 Octobre, le Roi eſt ſacré à Reims par l'Archevêque, Armand-Jules de Rohan-Guémené.

Le Roi étant parvenu à ſa 14e année, le 15 Février 1723, vient à Paris le 20, & tient, le 22, ſon Lit de Juſtice au Parlement, pour la Déclaration de ſa majorité. Le 10 Août, mort du Cardinal Dubois. Le 2 Décembre, Philippe, Duc d'Orléans, & ci-devant Régent de France, meurt ſubitement à Verſailles dans la 50e année de ſon âge.

On avoit indiqué à Cambrai dès le mois de Juillet 1720 un Congrès dont l'objet principal étoit de terminer les différends de l'Empereur & de l'Angleterre avec l'Eſpagne. Il ne s'ouvrit que le 26 Janvier 1724.

L'année ſuivante (1725) le Roi jugeant, par l'avis de ſon Conſeil, qu'il eſt du bien de l'Etat de ſe procurer inceſſamment des ſucceſſeurs, fait reconduire l'Infante en Eſpagne, à raiſon de ſa trop grande jeuneſſe. La Princeſſe étant partie de Verſailles le 5 Avril, eſt remiſe le 17 Mai, à S. Jean-Pied-de-Port, entre les mains des perſonnes chargées de la recevoir par la Cour d'Eſpagne. (Elle a épouſé depuis le Roi de Portugal.) Le Roi d'Eſpagne, mécontent de ce procédé, rappelle de Cambrai ſon Plénipotentiaire. Le Congrès par là fut rompu. Le 30, la Reine Louiſe-Eliſabeth d'Orléans, veuve de Louis I, Roi d'Eſpagne, arrive à Vincennes, où elle eſt reçue avec les honneurs dus à une tête couronnée; elle fixa ſa demeure en France, & ne retourna plus en Eſpagne. Le 27 du même mois, le Roi déclare ſon mariage avec Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, née le 23 Juin 1703, fille unique de Nicolas-Staniſlas Leczinski, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, & de Catherine, Comteſſe de Bnin-Opalinska. Le 15 Août, M. le Duc d'Orléans épouſe la Princeſſe à Straſbourg, au nom du Roi. La cérémonie ſe fait par le Cardinal de Rohan. Le 4 Septembre ſuivant, le Roi & la Reine reçoivent, à Fontainebleau, la Bénédiction nuptiale du même Cardinal.

Il y eut dans les monnoies*, en 1726, un changement conſidérable qui fait époque dans notre hiſtoire. Le 26 Mai, par Arrêt du Conſeil, le louis d'or fut porté de 20 livres à 24 livres, & l'écu de 5 livres à 6 livres. Par un autre Arrêt du 15 Juin ſuivant, le prix du marc d'or fin fut fixé à 740 liv. 9 ſ. 1 den. & celui de l'argent fin à 51 liv. 3 ſ. 3 den. C'eſt depuis cette fixation que les monnoies ſont ſtables en France. Néanmoins il a été depuis ajouté ſucceſſivement au prix des matieres une attribution juſqu'à 8 deniers pour livre en ſus de leur valeur; au moyen de quoi, ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait eu de changement à la loi, le Roi fait payer aujourd'hui, dans les Hôtels des Monnoies, le marc d'or fin 765 liv. 2 ſ. 7 den. 3/5, & le marc d'argent fin 52 liv. 17 ſ. 4 den. 1/5. Le Roi voulant gouverner par lui-même, ſupprime, le 11 Juin, le titre de premier Miniſtre. Sa Majeſté fait en même tems principal Miniſtre d'Etat M. de Fleuri, ancien Evêque de Fréjus. Le 11 Septembre, ce Prélat eſt élevé au Cardinalat ſur la nomination du Roi.

L'an 1727, le 31 Mai, les préliminaires de la paix générale ſont ſignés à Paris. Le 14 Août, la Reine accouche de deux Princeſſes, Louiſe-Eliſabeth, depuis Ducheſſe de Parme, & Anne-Henriette. Le 16 du même mois, ouverture du Concile d'Embrun. Treize Evêques, ayant à leur tête Louis Guérin de Tencin, Archevêque d'Embrun, y condamnent, le 20 Septembre, Jean Soanen, Evêque de Sénez, & le ſuſpendent de ſes fonctions, à cauſe de ſes ſentimens oppoſés au Formulaire & à la Bulle *Unigenitus*. L'Evêque de Sénez appelle de ce jugement, le 22 Septembre, au futur Concile général. Le 11 Octobre, il eſt relégué, par ordre du Roi, à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, où il eſt mort le 20 Décembre 1740, âgé de 94 ans. Le 30 Octobre, conſultation de 50 Avocats de Paris, contre le jugement du Concile d'Embrun; elle fut ſupprimée, le 3 Juillet de l'année ſuivante, par Arrêt du Conſeil.

Le Cardinal de Noailles & 11 Evêques, auxquels ſe joignirent un grand nombre d'Eccléſiaſtiques, prennent hautement la défenſe de l'Evêque de Sénez en 1728; & par une lettre écrite au Roi le 17 Mars, ces Prélats ſe plaignent avec force du jugement de l'Aſſemblée d'Embrun. Ce fut un des derniers actes du Cardinal. Il mourut le 4 Mai ſuivant, à l'âge de 78 ans. La deſtruction de Port-Royal, qui ſembloit devoir lui attacher irrévocablement les Jéſuites, fut, par un ſingulier effet de la Providence, l'époque des perſécutions qu'ils lui ſuſciterent durant toute la ſuite de ſon épiſcopat. A ces ennemis déclarés ſe joignirent des traîtres qui abuſerent de ſa confiance pour traverſer les meſures qu'il prenoit pour le rétabliſſement de la paix. Malgré ces contradictions, jamais le Clergé de Paris ne fut plus floriſſant que ſous ſon gouvernement. *Affaires politiques.* Le 14 Juin, ouverture du Congrès de Soiſſons touchant les différends qui étoient entre les Souverains de l'Europe. On ſe ſépare, au mois de Juin de l'année ſuivante, ſans avoir rien conclu. Le 19 Juillet, M. de Grandpré arrive, avec une eſcadre, devant Tripoli, qu'il bombarde, ſur le refus que fait la Régence de donner ſatisfaction au Roi des infractions des Traités, commiſes par les Tripolitains. Une partie de la ville fut ruinée par les bombes. L'année ſuivante les Tripolitains envoyerent demander pardon au Roi.

La France, après la naiſſance de pluſieurs filles de Louis XV, attendoit avec impatience celle d'un Dauphin, & redoubloit ſes vœux pour l'obtenir. Enfin, le 4 Septembre 1729, la Reine met au monde ce fils ſi déſiré, & comble par là le Royaume d'une joie inexprimable. Les réjouiſſances finies, le Cardinal de Fleuri, déterminé à faire accepter la Conſtitution *Unigenitus* par la Faculté de Théologie de Paris, fait aſſembler les Docteurs le 24 Octobre, &, à la pluralité des voix, obtient un Décret qui enjoint la ſigna-

ture de la Bulle à tous les membres de cette Compagnie. Cent Docteurs, qui s'oppoſent à ce Décret, en ſont exclus, & préſentent vainement une requête au Parlement pour ſe faire rétablir. Le 15 Décembre ſuivant, nouveau Décret de la Faculté pour faire ſigner la Bulle à tous les Candidats.

Le Cardinal, encouragé par ce ſuccès, fait rendre, le 24 Mars 1730, une Déclaration au Roi, qui renouvelle l'exécution de la ſignature pure & ſimple du Formulaire, & ordonne que la Conſtitution ſoit regardée comme loi de l'Egliſe & de l'Etat. Sa M., s'étant rendue le 3 Avril au Parlement, y fait enregiſtrer cette loi. Dans le même mois commença le ſoulévement des habitans de l'Iſle de Corſe, contre la République de Gênes, à l'occaſion des impôts dont on les chargeoit, & de la préférence qu'on donnoit aux étrangers ſur les naturels du pays, pour les Charges & les Emplois. Cette affaire, comme on le verra par la ſuite, n'eſt pas étrangere à la France.

Le Roi, l'an 1732, ayant réglé, par une Déclaration du 18 Août, la maniere dont il veut que les affaires publiques ſoient déſormais traitées au Parlement, la fait enregiſtrer, le 3 Septembre ſuivant, dans un Lit de Juſtice tenu à Verſailles. Elle ordonne, entre autres choſes, que les appels comme d'abus ſeront portés à la Grand'Chambre ſeule, & non aux Chambres aſſemblées. Le lendemain, proteſtation contre cet enregiſtrement, ſuivie, le 7 du même mois, des exils des Magiſtrats des Enquêtes & des Requêtes. Le 28 Novembre ſuivant, rappel des exilés.

La guerre s'allume de nouveau, l'an 1733, entre l'Empereur Charles VI & le Roi de France, à l'occaſion de la Couronne de Pologne. Elle avoit été déférée au Roi Staniſlas, après la mort d'Auguſte II, par une élection libre & unanime, faite le 12 Septembre. L'Empereur, ayant formé un parti en Pologne, fit faire une nouvelle élection en faveur de l'Electeur de Saxe. Le Roi de France ſe met en devoir de venger, ſur l'Empereur, l'injuſtice faite à ſon beau-pere; il envoie deux armées, l'une en Allemagne, ſous la conduite du Maréchal de Barwick, l'autre en Italie, qui devoit être commandée par le Maréchal de Villars, ſous les ordres du Roi de Sardaigne. Le 23 Juin, le village de Pardines en Auvergne fut englouti par la terre; les habitans eurent le bonheur de ſe ſauver. *En Hollande*, le Marquis de Fénelon, Ambaſſadeur de France, détermine les Etats-Généraux à ſigner à la Haye, le 24 Novembre, un Traité de neutralité pendant la préſente guerre. Ce Traité a été regardé comme un chef-d'œuvre de politique. *En Allemagne*, l'armée françoiſe paſſe le Rhin le 12 Octobre. Le 19, la tranchée eſt ouverte devant le Fort de Kell, qui ſe rend le 28. Les François, après s'être aſſurés des trois paſſages du Rhin, au Fort de Kell, à l'Iſle du Marquiſat, & au pont d'Huningue, commencent, le 13 Novembre, à repaſſer ce fleuve. *En Italie*, les troupes du Roi ayant franchi les Alpes au mois d'Octobre, s'aſſemblent ſous Verceil, Mortare & Alexandrie, avec celles du Roi de Sardaigne. Ce Prince part de Turin, le 29 du même mois, pour ſe mettre à leur tête. Il paſſe le Téſin ſans obſtacle, reçoit les clefs de la ville & du château de Pavie, où il entre le 4 Novembre. Lodi & pluſieurs autres places ſans défenſe ouvrent leurs portes. Gerra-d'Adda eſt reçue à capitulation, ſous la condition que Pizighitone ſe rendra le 9 Décembre. Le Roi de Sardaigne y étant entré au jour marqué, fait enſuite avancer l'armée vers Milan, pour faire le ſiége du château qui capitule le 30; le Comte Viſconti, Gouverneur de la place, ſort avec les honneurs de la guerre, & ſe retire à Mantoue.

Les Marquis de Maillebois & de Coigni ſecondoient parfaitement les vues du Maréchal de Villars en Italie. L'an 1734, le premier s'empare, le 5 Janvier, du château de Seravalle, ſur les frontieres de Gênes, & fait la garniſon priſonniere. La nuit du 5 au 6 du même mois, la tranchée eſt ouverte par le ſecond devant Novarre qui capitule le 7. M. de Maillebois inveſtit, le 26, Tortone, la derniere place du Milanez qui reſtoit à prendre; la ville ſe rend le 28, & le château capitule le 5 Février. Le Maréchal de Villars, dont le grand âge n'étoit plus propre à ſoutenir les fatigues d'une campagne, quitte l'armée le 27 Mai, & reprend la route de France: mais une maladie l'arrête à Turin, & il y meurt le 17 Juin, dans ſa 83e année. C'eſt une faute dans la derniere édition de le Ragois d'avoir mis cet événement au 6 Juin. Le Prince Eugene, en apprenant la mort de ce Général, dit: *La France vient de faire une grande perte, qu'elle ne réparera pas de long-tems.* Villars diſoit ſouvent qu'il n'avoit eu que deux plaiſirs bien vifs en ſa vie, celui de remporter un prix au Collége, & celui de gagner une bataille. Le 29 Juin, M. de Coigni remporte la victoire à Parme ſur les Impériaux, qui perdent près de 9000 hommes, avec leur Général Merci. Le 19 Septembre, le Roi de Sardaigne défait l'armée des Impériaux à Guaſtalla: les Maréchaux de Coigni & de Broglie eurent beaucoup de part à cette journée. Du côté des François, la perte fut de 1200 hommes, outre plus de 2000 bleſſés. Les ennemis laiſſerent ſur le champ de bataille plus de 2000 morts, du nombre deſquels furent les Princes de Würtemberg, de Saxe-Gotha, & pluſieurs autres Officiers de diſtinction, 7000 bleſſés, une partie de leur canon, avec pluſieurs timbales & étendards. *En Allemagne*, l'armée, commandée par le Maréchal de Barwick, ſe met en mouvement le 8 Avril. Le Comte de Belle-Isle paſſe la Sarre à la tête d'un corps de troupes, s'empare de Treves, & met l'Electorat à contribution. Le 2 Mai, le Fort de Traërback ſe rend par capitulation, après 8 jours de tranchée: le 4, l'armée paſſe le Rhin; le même jour, le Duc de Noailles chaſſe les ennemis de leurs lignes d'Ethlinghen: le 25, le Marquis d'Aſfeld inveſtit Philisbourg; le 3 Juin, il ouvre la tranchée; elle eſt bientôt inondée: le ſoldat y marche dans l'eau plus qu'à demi-corps. Un très jeune Officier, à qui ſon âge ne permettoit pas d'y marcher de même, s'y faiſoit porter de main en main. Un grenadier le préſentoit à ſon camarade, afin qu'il le prît dans ſes bras: *Mets-le ſur mon dos*, dit celui-ci; *du moins s'il y a un coup de fuſil à recevoir, je le lui épargnerai.* Le 12 Juin, le Maréchal de Barwick eſt tué à ce ſiége d'un coup de canon: le 14, le Duc de Noailles & le Marquis d'Aſfeld ſont faits Maréchaux de France. Le 18 Juillet, le Commandant de Philisbourg rend la place par capitulation. Le Prince Eugene, Général des Impériaux, dont le nom eſt ſi célebre par tant de belles campagnes, a le chagrin de voir dans celle-ci prendre la plus importante place de l'Empire, ſans pouvoir la ſecourir, quoiqu'à la tête d'une nombreuſe armée. Néanmoins cette campagne, la derniere de ce grand Général, ne laiſſe pas d'être une des plus glorieuſes qu'il ait faites.

La guerre, qui continuoit foiblement en Italie & en Allemagne, eſt ſuſpendue l'an 1735 par des négociations de paix entre la France & l'Empire. Les préliminaires, conçus en 7 articles, ſont ſignés à Vienne, le 3 Octobre, entre le Roi & l'Empereur. Par le 1er article, le Roi Staniſlas abdique la Couronne de Pologne en faveur du Roi Auguſte, & conſerve ſeulement les titres & honneurs de Roi de Pologne & de Grand-Duc de Lithuanie : les biens de ce Prince & ceux de la Reine, ſon épouſe, lui ſont reſtitués. Le Roi de France conſent que le Roi, ſon beau-pere, ſoit mis en poſſeſſion des Duchés de Bar & de Lorraine, avec leurs dépendances; leſquels Duchés, après la mort du Roi Staniſlas, seront remis en pleine ſouveraineté, & pour toujours, à la Couronne de France; par le 2e article, la Maiſon de Lorraine doit poſſéder le Grand-Duché de Toſcane, pour l'indemniſer des Duchés de Bar & de Lorraine; le 3e article maintient D. Carlos en poſſeſſion des Royaumes de Naples & de Sicile; le 4e, réunit aux Etats du Roi de Sardaigne, ſuivant le choix de ce Prince, ou le Novarez & le Vigevanaſc, ou le Novarez & le Tortonez, ou le Tortonez & le Vigevanaſc; par le 5e, tous les autres Etats, que l'Empereur poſſédoit en Italie avant la préſente guerre, lui ſont rendus, & les Duchés de Parme & de Plaiſance lui ſont cédés en toute propriété; par le 6e, le Roi s'engage à garantir la Pragmatique-Sanction de l'Empereur pour la ſucceſſion de ſes biens héréditaires; le 7e ordonne, qu'il ſera nommé des Commiſſaires pour régler les limites de l'Alſace & des Pays-Bas.

Les articles préliminaires de la paix ayant été propoſés aux Puiſſances intéreſſées, enſuite communiqués au Roi d'Angleterre & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, ſont univerſellement approuvés l'an 1736, & tout eſt réglé ſur la fin d'Août. Les troubles cependant continuent en Corſe. Le Baron de Neuhoff, Allemand de nation, mais élevé en France, vient y attiſer le feu de la révolte. Il aborde dans l'Iſle vers le 15 Mars, ſur un vaiſſeau Anglois parti de Tunis, avec un ſecours conſidérable d'armes & de munitions qu'il avoit obtenu des Tuniſiens. Les rebelles le reçoivent avec empreſſement; il ſe met à leur tête, & par ſes largeſſes, ſes belles promeſſes & ſa bonne mine, il les charme au point qu'ils le proclament Roi le 15 Avril, ſous le nom de Théodore I. Les Corſes ſont auſſitôt rétablis dans leurs privileges par le nouveau Roi, les Sujets de la République proſcrits, & leurs biens confiſqués. Pour donner une idée de ſa valeur, Théodore va mettre le ſiege devant la Baſtie, d'où il fut repouſſé; mais il fut dédommagé de cet échec, par divers avantages qu'il remporta. Les fonds cependant étant venus à lui manquer, il imagine une reſſource pour en faire : ce fut d'aller former en Hollande une compagnie de marchands, qui ſeroit intéreſſée à ſa royauté. Le 14 Novembre, il part de Corſe pour l'exécution de ſon projet. Tous les Chefs, en le conduiſant au port, promirent de lui être fideles durant ſon abſence.

L'an 1737, le 5 Janvier, l'échange des actes de ceſſion & de garantie, que l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles, doivent ſe remettre réciproquement, eſt fait par les deux Commiſſaires, le Comte de Mariani & le Baron de Wachtendonck. Le 8 Février, le Baron de Mechec prend poſſeſſion du Duché de Bar au nom du Roi de Pologne, & le même jour M. de la Galaiziere en prend poſſeſſion éventuelle au nom du Roi de France. Le 21 Mars, le Baron de Mechec prend poſſeſſion du Duché de Lorraine.

Ces préliminaires exécutés, le Traité de paix définitif entre l'Empereur & la France ſembloit ne devoir plus ſouffrir de difficultés. Il ne fut néanmoins ſigné à Vienne que le 18 Novembre 1738. Ce fut cette année que la France commença à prendre part aux affaires de Corſe. Les Génois, occupés, ſans ſuccès, depuis 8 ans à vouloir réduire les rebelles de cette Iſle, ont recours au Roi de France, & lui demandent du ſecours. S. M. ayant égard aux prieres de la République, fait partir, ſous les ordres de M. de Boiſſieux, 6 bataillons, qui débarquent, le 5 Février, en Corſe. La préſence des troupes françoiſes impoſe aux rebelles. Le 28 Mars, ils députent à M. de Boiſſieux, pour l'aſſurer qu'ils ſont diſpoſés à ſe ſoumettre à tout ce qu'il plaira au Roi d'ordonner, perſuadés qu'il n'exigera rien de contraire à leurs privileges. Le 24 Mai, ils acceptent les articles d'accommodement, propoſés par ce Commandant. Le Baron de Neuhoff avoit cependant réuſſi à former en Hollande une compagnie de Négocians pour le ſoutenir. Il arrive en Corſe, au port de Sorracco le 13 Septembre, avec des armes & des munitions : mais il étoit trop tard; les diſpoſitions des Corſes étoient changées à ſon égard. Il ſe retire à Naples, où le Gouvernement le fait arrêter le 3 Décembre, & mettre en priſon; mais peu de tems après il fut élargi. Les hoſtilités n'étoient toutefois que ſuſpendues en Corſe, & l'on attendoit, pour les terminer abſolument, le projet de pacification que la France avoit promis. Ce projet arrive dans le mois de Novembre; une partie des rebelles y acquieſce, l'autre le rejette, & ſe déclare de nouveau pour Théodore I.

La Faculté des Arts de Paris perſiſtoit toujours dans ſon appel interjetté l'an 1717 de la Bulle *Unigenitus*. L'an 1739 l'Abbé de Ventadour ayant été, à l'âge de 18 ans, élu Recteur de l'Univerſité, tient le 11 Mai une Aſſemblée générale des quatre nations, où l'on dreſſe, à la pluralité des voix, un Décret, portant révocation de l'appel de la Faculté, & acceptation de la Bulle. Le Syndic, (Balthaſar Gibert,) qui s'étoit oppoſé à cet acte, avec le célebre Rollin & près de 100 ſuppôts, fut exilé. Le 23 Mai, ſtatut de la même Faculté, qui ordonne l'adhéſion au Décret du 11, pour être immatriculé. *En Corſe*, le 1 Février, M. de Boiſſieux meurt à la Baſtie. Le Marquis de Maillebois arrive, le 20 Mars, pour le remplacer. Il dompta les rebelles en détail; mais ce fut l'ouvrage de 18 mois. Le Baron de Droſt, neveu de Théodore, qui étoit à la tête des partiſans de ſon oncle, ſe défendit avec une valeur, ou ſi l'on veut, une opiniâtreté dont il y a peu d'exemples. Enfin n'ayant plus d'eſpérance de continuer les troubles, il ſortit de l'Iſle vers le mois d'Octobre 1740, & ſe rendit à Livourne. (M. de Brequigni, *Révol. de Gênes.*)

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, produiſit une révolution générale dans l'Europe. L'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, ſa fille aînée, ſe porte pour ſon héritiere univerſelle, en vertu de la Pragmatique-Sanction de ce Prince. Pluſieurs Souverains, & ſpécialement l'Electeur de Baviere, Charles-Albert, prétendent à cette ſucceſſion; ce qui rallume le feu de la guerre.

Le Roi s'étant déclaré pour l'Electeur de Baviere, lui envoie l'an 1741 une armée de 40000 hommes, dont il le nomme Généraliſſime, par Lettres-Pa-

tentes du 20 Août. (L'Archiducheſſe avoit déjà pris poſſeſſion de l'Autriche, & s'étoit fait couronner Reine de Hongrie le 25 Juin.) Les troupes auxiliaires de France paſſent le Rhin ſur la fin d'Août, & ſe rendent à Donawert, d'où elles s'embarquent ſur le Danube, pour ſe rendre à Paſſaw, dont l'Electeur s'étoit emparé le 31 Août. Au commencement de Novembre, le Duc de Baviere, à la tête d'une partie des troupes françoiſes & bavaroiſes, paſſe le Danube, entre en Boheme, & marche vers Prague. Le 19, il arrive au camp indiqué près de cette ville : il y eſt joint par le reſte de l'armée, & par les troupes du Roi de Pruſſe; ce Prince avoit commencé la guerre contre la Reine de Hongrie, & venoit d'achever la conquête de la Siléſie, le 31 Octobre, par la réduction de Neiſſ. Le 25 Novembre, la tranchée eſt ouverte devant Prague. Le Grand Duc arrive le même jour à cinq lieues de la place & le lendemain il apprend qu'elle a été emportée d'aſſaut pendant la nuit. Ce fut le fameux Chevert, alors Lieutenant-Colonel du régiment de Beauce, l'homme de toute l'armée le plus capable d'exécuter un coup de main, qui fut chargé de conduire les troupes. *Ecoute bien*, dit-il à un ſergent qu'il envoyoit tenter le premier l'eſcalade, *tu monteras par là* (l'angle rentrant d'un baſtion); *en approchant, du haut du rempart on criera: Qui vive? tu ne répondras rien. On criera la même choſe une ſeconde fois, tu ne répondras rien encore, non plus qu'au troiſieme cri. On tirera ſur toi, on te manquera; tu égorgeras la ſentinelle, & j'arrive là pour te ſecourir.* Tout fut ponctuellement exécuté, & la ville fut priſe. L'Electeur de Baviere entre dans Prague le même jour, & le 19 Décembre, il eſt reconnu Roi de Boheme par les Etats du Royaume, dont il reçoit l'hommage. Il retourne à Munich, laiſſant le commandement de l'armée au Maréchal de Broglie. Le 31 Décembre, le Comte de Kévenhuller, commandant un corps de troupes autrichiennes, entre dans la Haute-Autriche, & oblige les troupes françoiſes, répandues ſur la riviere d'Ens, à ſe retirer dans Lintz.

Le Comte de Ségur, aſſiégé dans cette place, eſt obligé de capituler le 23 Janvier 1742. Le lendemain de la capitulation, le Duc de Baviere eſt élu Empereur. Le 26, le Comte de Kévenhuller détache un corps de troupes, qui s'empare de la ville de Paſſaw. Le 27, le château capitule; le Comte ſe rend maître enſuite de Braunaw & de Munich. Le 2 Avril, le Comte de Saxe aſſiége la ville d'Egra, bloquée depuis le mois de Septembre de l'année précédente, & la force de capituler le 19. Le Roi de Pruſſe, après avoir fait des progrès conſidérables, tant dans la Moravie que dans la Boheme, fait tout à coup ſa paix avec la Reine de Hongrie, & s'engage à garder la neutralité par 2 Traités ſignés, l'un à Breſlaw, le 11 Juin, & l'autre à Berlin, le 28 Juillet. Les Rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la Czarine & les Hollandois, ſont compris dans ces Traités: ainſi tout le poids de la guerre tombe ſur les François. Le Maréchal de Broglie, ſe voyant abandonné, penſe à ſauver l'armée françoiſe, & y réuſſit par la ſageſſe de ſa conduite & la valeur de ſes troupes. Il gagne une marche ſur les ennemis, retourne dans ſon camp de Piſſeck, d'où il ſe retire enſuite ſous le canon de Prague, à la vue d'une armée fort ſupérieure à la ſienne; & enfin il entre dans la ville, où il eſt bientôt aſſiégé avec le Maréchal de Belle-Iſle. Ces deux habiles Généraux prennent de concert les meſures néceſſaires pour ſe défendre, & rendent, par leur belle réſiſtance, le ſiege de Prague l'un des plus mémorables dont l'hiſtoire faſſe mention. Le Prince Charles fait ouvrir la tranchée la nuit du 16 au 17 Août, & après 58 jours de ſiége, & la perte de plus de 15000 hommes, tués devant la place, il abandonne ſon entrepriſe le 13 Septembre, pour aller diſputer au Maréchal de Maillebois l'entrée de la Boheme. Ce Maréchal paſſe le Danube vers Statamhoff le 7 Novembre & les jours ſuivans, ayant laiſſé 4000 hommes près de Ratisbonne, pour y attendre le Maréchal de Broglie, qui s'y rend le 16, & joint l'armée, dont il prend le commandement. Le 9 Décembre, M. de Broglie arrive au ſecours de Braunaw, dont le Baron de Bérenklaw faiſoit le ſiége, qu'il eſt obligé de lever. La nuit du 16 au 17 Décembre, le Maréchal de Belle-Iſle ſort de Prague avec l'armée françoiſe, & ſe rend à Egra, le 26, par une des plus belles retraites, malgré la rigueur de la ſaiſon, & les attaques continuelles des Huſſards ennemis. Le 16 Juin, mort de la Reine Douairiere d'Eſpagne au Palais du Luxembourg, à l'âge de 32 ans.

Celle du Cardinal de Fleuri, principal Miniſtre, arriva le 29 Janvier 1743 à l'âge de 89 ans & 7 mois. Il montra, juſqu'à ſes derniers momens, une tête ſaine, libre & capable d'affaires. Son déſintéreſſement lui a mérité des éloges; l'économie qu'il mit dans l'adminiſtration publique, & la réunion qu'il fit, ou prépara, de la Lorraine à la France, ſont les traits le plus remarquables de ſon miniſtere. « S'il accorda une protection trop marquée aux Financiers, » dit un Ecrivain qui ſe pique d'impartialité, s'il fit » trop d'attention aux querelles du Janſéniſme, on » doit moins s'en prendre à lui qu'à quelques per- » ſonnes qui l'approchoient. Il n'étoit pas porté de » lui-même à faire de la peine; il n'aimoit pas à » troubler la tranquillité des autres ni qu'on troublât » la ſienne ». Mais une faute énorme qu'on ne peut lui pardonner, c'eſt d'avoir négligé notre marine qui ſe trouva réduite, lorſqu'ils mourut, à 35 vaiſſeaux de ligne, tandis que les Anglois couvroient des leurs l'Océan & la Méditerranée. *En Allemagne*, le 2 Janvier, la garniſon françoiſe, que M. de Belle-Iſle avoit laiſſée dans Prague, en ſort par une capitulation honorable. La Reine de Hongrie ſe rend dans cette ville, & s'y fait couronner le 11 Mai. Les Autrichiens font une nouvelle invaſion en Baviere, s'emparent de toutes les places, & entrent, pour la 3e fois, au commencement de Juin, dans Munich, ſous la conduite de Bérenklaw. Dans ces conjonctures, l'Empereur convient d'une ſuſpenſion d'armes avec la Reine de Hongrie. En conſéquence, le Roi donne ordre aux troupes françoiſes d'évacuer la Baviere & le Haut-Palatinat, & de retourner vers le Rhin. Le 26 Juillet, M. de la Noue, Miniſtre de Sa M. notifie à la Diete de l'Empire que le Roi, étant informé de la réſolution où étoient les Etats d'Allemagne d'employer leur médiation pour faire ceſſer la guerre, & des négociations de l'Empereur avec la Reine de Hongrie, avoit donné ordre aux troupes françoiſes de ſe retirer ſur les frontieres de ſon Royaume, attendu qu'elles n'étoient entrées en Allemagne qu'à titre d'auxiliaires, & comme étant appellées par le Chef de l'Empire. Le Maréchal de Broglie obéiſſant aux ordres du Roi, ramene l'armée françoiſe en-deçà du Rhin. Mais la Reine de Hongrie, fiere du ſuccès de ſes armes dans la Baviere, & s'en promettant encore de plus grands, rejette la médiation de l'Empire, &

fait évanouir les eſpérances de la paix. Le Prince Charles, à la tête d'une nombreuſe armée, ſuit les troupes françoiſes; marche vers le Rhin, & fait des tentatives inutiles pour paſſer ce fleuve. Le Maréchal de Coigni, qui avoit pris le commandement des troupes ramenées de Boheme par le Maréchal de Broglie, chaſſe de l'Iſle de Reignac un détachement de l'armée du Prince Charles, qui s'y étoit établi la nuit du 3 au 4 Septembre, à deſſein de paſſer le Rhin. Vers le même tems, le Marquis de Balincour taille en pieces un autre détachement de 3000 hommes, qui avoit paſſé ce fleuve près de Niſſern; preſque aucun n'échappe, tous ayant été tués, ou noyés, ou faits priſonniers. Le 7 Septembre, la garniſon d'Egra eſt obligée de ſe rendre au Comte de Collowrath, après s'être défendue juſqu'à la derniere extrémité. *Sur le Mein*, le 27 Juin, l'armée des Anglois, compoſée de 40000 hommes, & commandée par le Roi d'Angleterre en perſonne, échappe au Maréchal de Noailles, qui l'avoit enfermée entre Aſchaffembourg & Ettingen ſur la rive droite du Mein, de maniere qu'elle devoit périr ou ſe rendre. Ce qui fit manquer le coup, fut la témérité d'un corps de nos troupes, lequel, ayant attaqué l'ennemi contre la défenſe du Général, fut repouſſé vigoureuſement, & par ſa retraite ouvrit le paſſage d'Ettingen, qu'il étoit chargé de garder. *En Corſe*, nouveaux mouvemens. Les rebelles tiennent une aſſemblée générale, dans laquelle ils ſe choiſiſſent des Chefs.

Le Roi, l'an 1744, met quatre armées ſur pied, une en Provence, deux en Flandre, & une 4e ſur le Rhin: la 1ere eſt commandée par le Prince de Conti; la 2e par le Maréchal de Noailles; la 3e par le Comte de Saxe, crée Maréchal le 26 Mars de cette année; la 4e par le Maréchal de Coigni. Le 27 Avril, la déclaration de guerre contre la Reine de Hongrie eſt publiée à Paris. *Dans les Pays-Bas*, le Roi, étant parti de Verſailles le 3 Mai, pour aller commander en perſonnne l'armée de Flandre, arrive le 12 à Lille. De-là il ſe rend au camp de Ciſoing, où il fait, le 15, la revue de l'armée. Le 17, il retourne à Lille; Menin eſt inveſti par ſes ordres le 18, & la tranchée ouverte le 28 en ſa préſence. Le 4 Juin, les aſſiégés arborent le pavillon blanc, & le 7, le Roi entre dans la place. On avoit dit à ce Prince, qu'en riſquant une attaque, on pourroit prendre la ville 4 jours plutôt: *Hé bien*, dit-il, *prenons-la 4 jours plus tard: j'aime mieux les perdre ces 4 jours, devant une place, qu'un ſeul de mes ſujets.* Le 17, il arrive au Camp devant Ypres, qui capitule le 27; le fort de Kenoque eſt pris de même le 29, & Furnes le 10 Juillet. Le Roi quitte la Flandre le 30, & prend la route de l'Alſace, pour aller s'oppoſer au Prince Charles, qui avoit paſſé le Rhin, comme on l'a dit, à la tête d'une armée. Il arrive à Metz le 4 Août, & y tombe dangereuſement malade. Le 14, ce Prince eſt à l'extrémité. Se croyant près de mourir, il dit au Comte d'Argenſon: *Ecrivez de ma part au Maréchal de Noailles que, pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Toute la France cependant, apprenant l'accident de ſon Roi, tombe dans une conſternation qu'il eſt impoſſible d'exprimer. Ce fut alors que les François, d'une commune voix, & comme de concert, donnerent à Louis XV le ſurnom de Bien-Aimé. Le 15 du même mois d'Août, jour conſacré au triomphe de la Vierge, il commence à donner quelque lueur d'eſpérance. Depuis cette heureuſe époque la maladie du Roi diminue, & le 19, il eſt entièrement hors de danger. Le Comte de Saxe, que le Roi avoit laiſſé en Flandre à la tête d'une armée fort inférieure en nombre à celle des ennemis, les arrête pendant toute la campagne, & les empêche de faire aucune expédition. Cette campagne n'eſt pas moins glorieuſe à ce grand Capitaine que les ſuivantes, dans leſquelles il a battu tant de fois les ennemis, & forcé un ſi grand nombre de places. *Sur le Rhin*, le 29 Juin, cinq cens hommes de l'armée du Prince Charles, Pandours & Croates, paſſent le Rhin, & les deux jours ſuivans le reſte de l'armée fait de même, par la négligence du Comte de Seckendorf, Général de l'Empereur. Le Maréchal de Coigni, en étant informé, marche aux ennemis, qui déjà s'étoient emparés des lignes de Lauteren, de Lauterbourg, de Weiſſembourg, & du village d'Aſtaldt. Le 5, vers les 5 heures du ſoir, le Maréchal les attaque dans ces trois poſtes, & les en chaſſe, avec perte de trois mille hommes de leur côté: le 7, il abandonne les lignes, & ſe retire à Haguenau, où il établit ſon camp. Le 13 Août, le Duc d'Harcourt tombe ſur un corps de 10 à 12000 Autrichiens, qui s'étoient poſtés à Saverne, & les en chaſſe; mais Bérenklaw étant venu au ſecours de Nadaſti, leur chef, avec toute l'aile droite de l'armée autrichienne, le Duc d'Harcourt ſe retire. La jonction des troupes venues de Flandre, avec l'armée d'Alſace, engage le Prince Charles à penſer à la retraite. Le 15, à 10 heures du ſoir, Bérenklaw abandonne Saverne, & le lendemain le Duc d'Harcourt fait occuper cette place. Le 23, les ennemis ſont chaſſés de différens poſtes: enfin la nuit du 24, le Prince Charles repaſſe le Rhin avec précipitation, ſans autre fruit de ſon entrepriſe, que d'avoir pillé Saverne avec quelques villages, & perdu beaucoup de monde. Il vole au ſecours de la Boheme, attaquée par le Roi de Pruſſe, en exécution d'un Traité fait avec l'Empereur & le Roi de Suede; mais avant qu'il arrive, ce Prince ſe rend maître de Prague le 16 Septembre, après 6 jours de tranchée ouverte & fait priſonniere la garniſon, forte de 18000 hommes. Le Roi de Pruſſe s'empare enſuite de Piſſek, de Frawemberg, de Budweiſſ, de Tabor, &c. Le Prince Charles ne laiſſe pas de le fatiguer par ſes mouvemens & ſes marches, & le force à la fin de retirer ſa garniſon de Prague le 27 Novembre. L'Empereur profite de la diverſion que fait le Roi de Pruſſe, pour recouvrer ſes Etats. A meſure que les Impériaux avancent dans la Baviere, les Autrichiens ſe retirent & évacuent les places; enfin l'Empereur rentre, le 22 Novembre, dans ſa capitale. Le 19 Septembre, le Maréchal de Coigni inveſtit Fribourg, & ouvre la tranchée le 30. Le Roi, ſe trouvant rétabli, part de Metz le 29 Septembre, pour ſe rendre au Camp devant Fribourg, & y arrive le 10 Octobre. Le 1 Novembre, le Gouverneur rend la ville par capitulation qui eſt ſignée chez le Roi. Le 7, la ville eſt remiſe aux François, avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche. Le lendemain de la reddition de Fribourg, le Roi part pour Paris, où il arrive le 13 Novembre. Le 25, les châteaux de Fribourg capitulent; la garniſon, s'étant rendue priſonniere de guerre, en ſort le 28, & les deux jours ſuivans. *En Piémont*, l'Infant D. Philippe, après s'être emparé de la Savoie, joint les troupes françoiſes, commandées par le Prince de Conti, & vient camper ſur les bords du Var. Le 1 Avril, il fait paſſer cette riviere à 2 détachemens. Le 2, ſept Députés du Parlement de

Nice viennent aſſurer l'Infant de leurs ſoumiſſions. Le 3, il reçoit, dans ſon camp, le ſerment du Parlement & du Corps-de-Ville. Le 20, les ennemis perdent près de 3000 hommes à l'attaque générale de leurs retranchemens, & les abandonnent; le Comte de Suze & 5 régimens ſont faits priſonniers. Le 21, D. Philippe fait occuper les retranchemens abandonnés, & marche vers Villefranche. Le 23, on commence à battre le Fort de Mont-Alban, dont le Gouverneur ſe rend priſonnier de guerre avec la garniſon. Le 25, la citadelle de Villefranche capitule. Après la conquête du Comté de Nice, les deux Princes tournent vers Oneille, que les Piémontois abandonnent; mais différentes circonſtances les obligent à changer de plan, & à prendre la route de Briançon. Le 12 Juillet, l'armée eſt raſſemblée ſous cette place. Le 18 & le 19, les Princes forcent les retranchemens des vallées de Sture & du château Dauphin, taillent en pieces les troupes qui les défendoient, emportent le Château Dauphin, & s'ouvrent un paſſage dans la plaine du Piémont. Le 19, le Bailli de Givri force, en plein jour, une gorge effroyable, bordée de canons, & défendue par 2000 hommes; 5 bataillons ennemis y ſont mis en pieces à la vue du Roi de Sardaigne, & un 6e, envoyé à leur ſecours, eſt précipité du haut des rochers; mais le Bailli de Givri reçoit, dans cette expédition, une bleſſure, dont il meurt quelque tems après. Le 16 Août, le Prince de Conti fait attaquer le Fort de Demont. Cette place pouvoit ſe défendre long-tems; mais le 17, un boulet rouge, ayant mis le feu à un magaſin de meches, donne une ſi grande alarme au Gouverneur, qu'il ſe rend priſonnier de guerre, avec la garniſon. La nuit du 12 au 13 Septembre, la tranchée eſt ouverte devant Coni. Le Roi de Sardaigne vient au ſecours de la place; D. Philippe & le Prince de Conti marchent à ſa rencontre, lui livrent bataille le 30, & le défont. Après cette victoire, les Princes reprennent les travaux du ſiége; mais la ſaiſon trop avancée les détermine à le lever: ils décampent le 22 Octobre, & ramenent l'armée en Dauphiné. *Sur mer*, l'Amiral Mathews, commandant la flotte angloiſe, attaque, le 22 Février, dans la Mediterranée, les flottes de France & d'Eſpagne, commandées par M. de Court & D. Navarro. Ces derniers eurent l'avantage, & maltraiterent fort la flotte ennemie. Après le combat néanmoins ils ſe plaignirent réciproquement l'un de l'autre.

A la tête des événemens de l'an 1745 ſe préſente le mariage du Dauphin & de Marie-Thereſe, Infante d'Eſpagne, célébré, le 23 Janvier, à Verſailles. La Cour apprend que, dans ce même mois, la Reine de Hongrie, le Roi d'Angleterre, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & la Hollande ont ſigné, à Varſovie, un Traité d'union contre le Roi de France & le Roi de Pruſſe. L'Ambaſſadeur de Hollande ayant rencontré le Maréchal-Comte de Saxe, dans la galerie de Verſailles, lui demande ce qu'il penſe de ce Traité. *Cela eſt fort indifférent à la France*, répond le Comte, *mais ſi le Roi, mon maître, veut me donner carte blanche, j'en irai lire, à la Haye, l'original avant que l'année ſoit paſſée.* En Flandre, ce Comte, nommé Général de l'armée des Pays-Bas, arrive à demi-mort & pouvant à peine ſe ſoutenir (il étoit hydropique.) Sa conduite ne ſe reſſentit point de cet état de foibleſſe. Il ouvre la campagne par le ſiége de Tournai, qu'il inveſtit le 22 Avril. Le Roi part de Verſailles, accompagné du Dauphin, & arrive au camp le 8 Mai. Trois jours après, l'habileté du Général lui fait gagner la bataille de Fontenoi ſur l'armée des Alliés, commandée par le Duc de Cumberland, dont le but étoit de faire lever le ſiége de Tournai. Les Anglois firent à cette journée des prodiges de valeur; une colonne impénétrable de leur infanterie rendit le ſuccès douteux pendant quelques heures, & ce ne fut qu'à l'aide du canon que le Roi fit amener, qu'on vint à bout de la renverſer. La déroute de ce corps détermina la victoire la plus complete. Les ennemis abandonnerent le champ de bataille couvert de 15000 de leurs morts & de leurs bleſſés, laiſſant au vainqueur une partie de leur canon. Le Roi, frappé de l'affreux ſpectacle des morts & des bleſſés étendus ſur le champ de bataille: *Qu'on ait ſoin*, dit-il, *des François bleſſés comme de mes enfans, qu'on ait même ſoin des ennemis.* Les fatigues de cette journée, où la ſanté du Général ſembloit devoir ſuccomber, firent en lui au contraire une heureuſe révolution. Il commença dès lors à ſe mieux porter. Le Roi le félicitant depuis ſur ſon rétabliſſement, *M. le Comte de Saxe*, dit le Maréchal de Noailles qui étoit préſent, *eſt le premier Général que la gloire ait déſenflé.* Le 22, la ville de Tournai ſe rend après 23 jours de tranchée; la garniſon entre, le 24, dans la citadelle, & capitule le 19 Juin. Le 10 Juillet, affaire de Meſle, où MM. du Chayla, de Graville & de Souvré, battent un corps de 6000 hommes des Alliés. Le 11, le Marquis du Chayla & le Comte de Lowendal emportent Gand l'épée à la main, & obligent la garniſon à ſe retirer dans le château, où elle eſt faite, le 15, priſonniere de guerre. Le 18, le Marquis de Souvré ſe préſente devant Bruges dont les portes lui ſont ouvertes par les habitans. La nuit ſuivante, le Comte de Lowendal ouvre la tranchée devant Oudenarde; le 21, les aſſiégés arborent pavillon blanc, & la garniſon ſe rend priſonniere. Le 25, le Roi part du camp de Boſt, arrive à Oudenarde, voit défiler la garniſon, & entre dans la ville. Le 11 Août, le Duc d'Harcourt aſſiége Dendermonde, qui capitule le 12. Oſtende, qui avoit autrefois ſoutenu un ſiége de 3 ans contre les Eſpagnols, & un autre de près de 6 mois ſous Louis XIV, ſe rend le 23 Août au Comte de Lowendal, après 5 ou 6 jours ſeulement de tranchée; le Roi y entre le 3 Septembre, & revient à Paris, où il fait ſon entrée triomphante le 7. Après la priſe d'Oſtende, le Comte de Lowendal aſſiége Nieuport, dont le Gouverneur eſt fait priſonnier, avec la garniſon, le 5 Septembre. Le 8 Octobre, Ath ſe rend au Comte de Clermont-Galerande. *En Italie*, au mois de Mai, la République de Gênes s'arrange avec les Rois de France & d'Eſpagne, & s'engage à leur fournir un corps de 10000 hommes, avec un train conſidérable d'artillerie. L'Infant D. Philippe & le Maréchal de Maillebois, après s'être rendus maîtres de la vallée d'Oneille, arrivent, le 23 Juin, à Final, & de-là à Savone. Le Duc de Modene, à la tête de l'armée combinée d'Eſpagne & de Naples, déloge de Novi le Comte de Schullembourg, Général des Autrichiens, & fait entrer, le 5 Juillet, 3500 hommes dans cette place: il prend Tortone le 14 Août, & oblige le château, le 3 Septembre, à capituler. Le 9, le Marquis de la Vieuville emporte la ville de Plaiſance par eſcalade; la citadelle ſe rend 3 jours après. Les Autrichiens, à cette nouvelle, évacuent Parme, & ſe retirent avec précipitation. La nuit du 21 au 22, le Duc de Modene entre dans Pavie par un aqueduc, & s'en rend maître. Le 27, le Maréchal de Maille-

bois bat les Piémontois à Baſſignana ſur le bas Tanaro, & remporte une victoire complete. Le 10 Octobre, le Comte de Lautrec défait un détachement des ennemis, & s'empare de leur camp. Le 12, la ville d'Alexandrie ſe rend à D. Philippe. Le 30, la garniſon de Valence évacue la place, après 11 jours de tranchée, & la bourgeoiſie demande à capituler pour le château. Le 4 Novembre, la garniſon de Cazal abandonne la ville à l'approche des François & des Eſpagnols, & ſe retire dans le château qui fait ſa capitulation le 29. Le 8 Décembre, M. de Chevert s'empare de la ville d'Aſti; le 17, le château ſe rend. Le Comte de Gages marche vers Milan qui ouvre ſes portes le 16 Décembre. Le château eſt inveſti le même jour.

L'an 1746, le 19 Juillet, Madame la Dauphine accouche à Verſailles d'une Princeſſe, & meurt le 22 des ſuites de cette couche. *Dans les Pays-Bas*, le Comte de Saxe inveſtit, le 30 Janvier, Bruxelles, où grand nombre d'Officiers-Généraux des ennemis étoient, avec une garniſon de 18 bataillons & de 9 eſcadrons. Le 7 Février, la tranchée eſt ouverte; le 20, la place ſe rend, & la garniſon eſt faite priſonniere. On auroit peine à trouver dans l'Hiſtoire des exemples d'un projet auſſi beau & auſſi bien exécuté. Le 2 Mai, le Roi part de Verſailles, & arrive le 4 à Bruxelles. Le 6, MM. de Lowendal & d'Armentieres marchent vers Louvain, que les ennemis venoient d'abandonner. Les François s'emparent ſucceſſivement de pluſieurs poſtes entre Malines & Anvers. Les Magiſtrats de cette derniere place envoient, le 19, des Députés, pour ſe ſoumettre au Roi qui, le 21, fait partir un détachement pour prendre poſte dans Anvers. La nuit du 25 au 26, la tranchée eſt ouverte devant la citadelle qui capitule le 31. Le 4 Juin, le Roi fait ſon entrée dans Anvers; le 10, il part pour Verſailles. Le Prince de Conti, détaché de l'armée pour faire le ſiége de Mons, ouvre, la nuit du 24 au 25 Juin, la tranchée devant cette place, où il entre victorieux le 10 Juillet. Le 16, il aſſiége Charleroi, & s'en rend maître, le 2 Août, par compoſition. S. Guilain ſe rend dans le même tems au Marquis de la Fare. Le Maréchal de Saxe vient trouver le Prince de Conti, afin de concerter avec lui ſur les moyens de dépoſter les ennemis du camp de Mazi, ſi fameux dans l'Hiſtoire. Voulant couper aux ennemis la communication des vivres par la Meuſe, le Maréchal détache M. de Lowendal pour s'emparer de Hui, où il entre le 21. Les ennemis, ayant été contraints de quitter les environs de Namur, Son A. M. le Comte de Clermont, chargé de faire le ſiége de cette importante place, l'inveſtit le 5 Septembre, ouvre la tranchée la nuit du 12 au 13, prend la ville le 19, & le château le 30 : toutes les troupes de la garniſon ſe rendent priſonnieres. Le Maréchal-Comte de Saxe termine cette glorieuſe campagne par la défaite des ennemis à la bataille de Raucoux, donnée le 11 Octobre; les Alliés y perdent 12000 hommes, tués ou bleſſés, & 3000 priſonniers, 50 pieces de canon & 9 drapeaux. Si le jour n'eût manqué, la victoire étoit des plus completes; mais la nuit qui ſurvint, & des incidens ſinguliers, fixerent les avantages des François, & ſauverent le reſte de l'armée alliée dont une partie ſe retira dans le camp des Romains, ſur la Montagne de S. Pierre, & l'autre paſſa la Meuſe dans la plus grande confuſion. Les Anglois, les Hanovriens, les Heſſois, les Hollandois & les Bavarois arrivés depuis deux jours à l'armée du Prince Charles, furent les ſeuls ſur qui tomba toute la perte. *En Italie*, la campagne eſt bien différente de celle de Flandre. Pendant que D. Philippe fait le ſiége du château de Milan, le Roi de Sardaigne marche vers Aſti qu'il inveſtit le 5 Mars. M. de Montal, qui y commandoit, n'étant point ſecouru, eſt obligé de ſe rendre priſonnier avec la garniſon. Ce revers engage D. Philippe à ſortir de Milan le 19 pour ſe retirer à Pavie. Les armes autrichiennes commencent à reprendre le deſſus. Le 27 du même mois, Guaſtalla ſe ſoumet au Prince de Lichtenſtein. Les Autrichiens ſe rendent enſuite maîtres de Caſal, & aſſiégent Valence. Le Général Brouun inveſtit Parme, d'où le Marquis de Caſtellar ſort, la nuit du 19 au 20 Avril, à la tête de 5000 hommes, & s'ouvrant un paſſage à travers les ennemis, il fait la plus belle retraite, & joint l'armée eſpagnole, commandée par le Comte de Gages. Le 22 Avril, Parme capitule. Le 2 Mai, Valence ſe rend au Général Leutrum. Le 16 Juin, D. Philippe attaque, près de Plaiſance, les ennemis, qui l'obligent à ſe retirer. Après s'être emparés de Séravalle & de Gavi, les Autrichiens marchent vers Gênes, & forcent pluſieurs défilés, entre autres celui de la Bochetta. D. Philippe tient, le 24 Août, un conſeil de guerre à Gênes, en conſéquence duquel il prend la route d'Antibes, & les troupes de France & d'Eſpagne défilent vers Nice. Le 6 Septembre, Gênes ſe rend au Marquis de Botta, Général de l'armée autrichienne. D'un autre côté, le Roi de Sardaigne s'empare de Savone & de Final avec ſes châteaux : il inveſtit la citadelle de Savone qui ſe défend juſqu'au 18 Décembre. Après ces expéditions, les troupes autrichiennes & piémontoiſes, s'étant jointes, marchent vers le Comté de Nice, où elles entrent le 16 Octobre. D. Philippe ſe retire, de l'avis de ſes Lieutenans-Généraux, laiſſant des garniſons dans la citadelle de Villefranche & dans le château de Montalban; il fait repaſſer le Var à ſon armée le 18, & ſe rend à Antibes avec le Duc de Modene. Quelques jours après, le Roi de Sardaigne arrive à Nice : un détachement de 700 hommes paſſe le Var par ſes ordres; il eſt enveloppé par le Marquis de Cruſſol, & partie taillé en pieces, partie fait priſonnier. Le 23, la garniſon du château de Vintimille eſt obligée de capituler, après une vigoureuſe réſiſtance; la citadelle de Villefranche éprouve le même ſort. La nuit du 29 au 30 Novembre, les ennemis paſſent le Var, entrent en Provence, s'avancent juſqu'à la ville de Graſſe, brûlent le bourg de S. Laurent & deux autres villages, & vont camper, le 3 Décembre, ſous Antibes dont ils font le blocus. Le Maréchal de Belle Iſle, envoyé pour remplacer le Maréchal de Maillebois, ſe rend, le 1 Décembre, à l'armée de Provence; il arrête les progrès des ennemis qui, malgré leur ſupériorité, ne peuvent s'établir en-deçà de l'Argens, ni s'emparer d'aucun poſte important. La révolution, arrivée à Gênes dans ces circonſtances, fait une heureuſe diverſion. Les Génois, ſupportant impatiemment la peſanteur du joug des Allemands, ſe révoltent à l'occaſion d'un coup de canne donné mal à propos, prennent les armes le 5 Décembre, font main-baſſe ſur tous les Autrichiens qu'ils rencontrent, les chaſſent, le 10, de pluſieurs poſtes, le 13 de celui de la Bochetta, & enfin ſe rendent tellement maîtres que le calme eſt rétabli dans Gênes, & les boutiques y ſont ouvertes le 16. Cette révolution coûta plus de 5 mille hommes aux Allemands. *Sur mer*, M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Iſle Bourbon, après avoir

battu & diſperſé la flotte angloiſe, fait une deſcente près de la ville de Madras dont il s'empare le 21 Septembre, & convient avec le Gouverneur d'un rançonnement montant à 13 ou 14 millions de notre monnoie. Le Gouverneur de Pondichéri refuſe de tenir cette convention, & garde la ville juſqu'à la paix. L'eſcadre de l'Amiral Leſtock mouille, le 1 Octobre, dans la Baye de Poulduc ſur les côtes de Bretagne: M. de Sainclair, commandant les troupes de ce débarquement, commence le même jour à faire débarquer 5000 hommes, qui s'emparent du château de Coydor: le lendemain il fait débarquer le reſte, conſiſtant en 2000 hommes; le 3, il s'empare du bourg de Guidel; le 4, il s'approche de l'Orient, & envoie ſommer la ville de ſe rendre; le 7 au ſoir, il ſe retire après avoir attaqué, tout le jour, la ville avec un feu très vif; le 8, ſaiſi d'une terreur panique, il ſe rembarque avec précipitation ſans remporter d'autre fruit de cette deſcente que le ridicule d'une entrepriſe vaine & mal concertée.

Il falloit au Dauphin une nouvelle femme après la mort de la premiere, pour continuer la ſuite des héritiers de la Couronne. Le 9 Février 1747, Marie-Joſephe, fille du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, arrive à Verſailles, & il l'épouſe le même jour. *En Provence*, les Autrichiens & Piémontois, qui ſembloient vouloir envahir toute la Provence & le Dauphiné, ſont chaſſés l'épée à la main de poſte en poſte, & enfin obligés, le 3 Février, de repaſſer le Var avec précipitation. Le 25 Mai, le Comte de Belle-Iſle, frere du Maréchal, ſe rend maître du Fort S. Honorat, & le 26 de celui de Sainte-Marguerite. Le 3 Juin, le Maréchal de Belle-Iſle paſſe le Var: le 4, il fait ouvrir la tranchée devant Montalban, dont la garniſon ſe rend priſonniere le 5. Villefranche capitule le 11. Le 19 Juillet, le Comte de Belle-Iſle attaque les retranchemens que le Roi de Sardaigne avoit fait conſtruire ſur le plateau du col de l'Aſſiete, pour couvrir Exiles & Fén eſtrelle. Ces retranchemens étoient profonds, paliſſadés, garnis d'artillerie & défendus par 21 bataillons. Le Comte gravit pour y arriver, avec 28 bataillons, à travers un feu plongeant de mouſqueterie & de canon & une grêle de groſſes pierres. Trois fois repouſſé avec une perte conſidérable, trois fois il revient à la charge. A la fin il tombe percé de vingt bleſſures à côté de quatre mille morts & de deux mille bleſſés. Ceux-ci, ramenés à Briançon, éprouverent la générosité de M. d'Audifret, Lieutenant de Roi, & de ſon épouſe. Le mari vendit ſa vaiſſelle d'argent pour les ſecourir, & la Dame, près d'accoucher, prit elle-même le ſoin de panſer leurs bleſſures de ſes mains. Elle mourut en s'acquittant de ce pieux office, dont ſon état actuel ſembloit la diſpenſer. Le 18 Octobre, l'Infant D. Philippe fait attaquer divers poſtes des environs de Vintimille, occupés par les ennemis; ils en ſont chaſſés en trois jours avec une perte conſidérable. *A Gênes*, le Marquis de Botta, au déſeſpoir de ſon expulſion de Gênes, fait différentes tentatives pour y rentrer, ſans autre ſuccès que de perdre beaucoup de monde. Il eſt enſuite rappellé. Le Comte de Schullembourg, qui le remplace, eſt attaqué, le 14 Avril, dans le poſte de la montagne du Diamant, dont il s'étoit emparé, & battu par les Génois, ſecondés par les troupes auxiliaires de France & d'Eſpagne; ce grand Général a la jambe caſſée d'une chûte de cheval dans l'action. Le 1 Mai, le Duc de Bouflers arrive à Gênes pour y commander les troupes deſtinées au ſecours de la République: après s'être ſignalé en différentes occaſions, & avoir remporté de grands avantages ſur les Autrichiens, il tombe malade de la petite vérole, & meurt le 2 Juillet, âgé de 42 ans, généralement regretté de la Nobleſſe & du peuple. En reconnoiſſance des ſervices qu'il a rendus à Gênes, le Grand-Conſeil a inſcrit ſa famille parmi celles de la premiere Nobleſſe de la République. Le Comte de Schullembourg voyant ſon armée extrêmement affoiblie & diminuée par tant de tentatives inutiles ſur Gênes, leve le blocus, & ſe retire entiérement le 6. Le 9, les Génois font chanter le *Te Deum* en actions de graces, & établiſſent à perpétuité une Proceſſion générale pour le jour de la Conception de la Sainte Vierge. Le 15, le Marquis de Biſſi arrive à Gênes avec un nouveau convoi, & prend le commandement de l'armée. Il eſt remplacé, ſur la fin de Septembre, par le Duc de Richelieu, qui a ſon audience publique du Doge le 2 Octobre; &, le 15 du même mois, il ſe met à la tête des troupes de la République. Cette Puiſſance, par délibération d'un grand Conſeil, tenu le 18 Octobre 1748, a accordé au Duc de Richelieu les mêmes honneurs qu'à M. de Bouflers, en inſcrivant ſon nom & celui du Duc de Fronſac, ſon fils, dans le Livre d'Or, les déclarant Nobles Génois, eux & leurs deſcendans; dans le même tems le Duc de Richelieu a été honoré du bâton de Maréchal de France par le Roi. (Voy. *Gênes.*) *Dans les Pays-Bas*, le Maréchal de Saxe arrive à Bruxelles le 31 Mars 1747, & régle les diſpoſitions des ſiéges qui doivent ouvrir cette campagne, dont le but étoit la conquête de la Flandre hollandoiſe. Le 17 Avril, le régiment de la Morliere s'empare de 2 redoutes de Boucautaven & de Zaydick. Le 22, M. de Lowendal ſe rend maître du Fort de l'Ecluſe, & le 24 d'Iſlendick. Le Fort de la Perle ſe ſoumet le même jour, & celui de Liefkenshoeck le 25. La nuit du 30 Avril au 1 Mai, la garniſon du Sas-de-Gand eſt forcée de ſe rendre priſonniere. Le 6 Mai, le Commandant du Fort Philippine capitule; Hulſt ſe rend le 11; Axel ouvre ſes portes le 16. Pendant l'eſpace d'un mois, tout ce qui eſt entre l'Eſcaut & la mer ſe trouve réduit ſous l'obéiſſance du Roi, & la conquête de la Flandre hollandoiſe eſt achevée par MM. de Lowendal & de Contade, quoiqu'il y eût pluſieurs places qui n'avoient point été attaquées dans la guerre derniere, étant jugées imprénables, & d'autres qui avoient vu échouer devant elles la ſcience du plus grand Ingénieur qu'ait eu la France. La priſe de l'Ecluſe ayant jetté l'alarme dans la Zélande, cette Province nomme de ſon chef le Prince d'Orange Stadhouder; démarche qui eſt ſuivie par les autres Provinces, de ſorte que le 4 Mai ce Prince eſt reconnu, en cette qualité, par les Etats-Généraux, leſquels déclarent le Stadhouderat héréditaire, non ſeulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674, mais même en faveur des Princeſſes de la Maiſon d'Orange. Ce qui cauſe le plus d'inquiétude à la Province de Zélande, c'eſt un amas de 200 bâtimens plats, ſuffiſans pour le tranſport de 20000 hommes raſſemblés au Sas-de-Gand, ſous la direction de M. de Lage, Officier de grande réputation. Le 29 Mai, le Roi part de Verſailles, & arrive le 30 à Bruxelles, d'où il ſe rend, le 22 Juin, à l'Abbaye du Parc. Le 2 Juillet, le Roi ayant ſous ſon commandement le Maréchal-Comte de Saxe, gagne, ſur les Alliés, la bataille de Lawfelt; 29 pieces de canon, 2 paires de timbales, 9 drapeaux,

7 étendards pris ſur les ennemis, près de 10000 hommes d'élite des troupes angloiſes, hannovriennes & heſſoiſes, tués, 800 priſonniers, dont pluſieurs de diſtinction, entre autres M. Ligonier, Général; enfin la retraite des ennemis au-delà de la Meuſe, caractériſent aſſez leur défaite & la victoire des François qui perdirent de leur côté 6000 hommes, tant tués que bleſſés; le Comte de Baviere fut du nombre des premiers. Le Comte de Clermont, & tous les Officiers-généraux & particuliers ſe ſignalerent par des actions au-deſſus de tout éloge. Le Roi s'étant rendu ſur le champ de bataille, ne put retenir ſes larmes en le voyant jonché de morts & de mourans. *Sire*, lui dit le Maréchal de Saxe, *tant de carnage ne vous donnera pas un pouce de terre; il nous faudra décamper demain.* Après cette victoire, le ſiége de Berg-op-zoom eſt réſolu. M. de Lowendal, chargé de cette périlleuſe entrepriſe, y arrive le 12 Juillet, ouvre la tranchée la nuit du 14 au 15, & emporte d'aſſaut, le 15 Septembre, au grand étonnement de toute l'Europe, & ſur-tout des Hollandois, une place ſoutenue d'une puiſſante armée, & ravitaillée ſans ceſſe en tout genre, par mer & par terre; place devant laquelle avoient autrefois échoué les plus grands Généraux, le Duc de Parme en 1588, & le Marquis de Spinola en 1622. Après la priſe de la ville, tous les Forts capitulent, & les garniſons ſe rendent priſonnieres. Cette journée coûte plus de 4000 hommes aux Alliés. On ne put empêcher le pillage, parceque la place fut priſe de nuit. Les troupes firent un butin conſidérable. On trouva dans le port 17 bâtimens chargés de proviſions, avec cette inſcription ſur chaque barque: *A l'invincible garniſon de Berg op-zoom.* Le Roi apprend la nouvelle de la priſe de Berg-op-zoom le 17, & nomme ſur-le-champ M. de Lowendal Maréchal de France. La campagne paroiſſant finie par ce dernier ſiége, le Roi fixe ſon départ au 23, & ſe rend à Verſailles le 26. Sa Majeſté avoit nommé, ſur le point de partir, M. le Maréchal de Saxe Commandant-Général des Pays-Bas. La nuit du 28 au 29, la tranchée eſt ouverte devant le Fort Frédérik, qui capitule le 1 Octobre; Lillo ſe rend le 12, & enſuite le Fort de la Croix. L'armée ſe ſépare le 23 juſqu'au 26, & le 1 Novembre, toutes les troupes deſtinées à hiverner dans les Pays-Bas ſont rendues dans leurs quartiers. Tel fut pour la France le ſuccès d'une campagne dans laquelle les ennemis, fiers des avantages qu'ils avoient remportés en Italie l'année précédente, ſembloient devoir tout envahir, & ſe flattoient de nous réduire à la défenſive. *Sur mer*, nous n'eûmes pas les mêmes ſuccès. Le 14 Juin, l'eſcadre du Marquis de Jonquiere, compoſée de 4 vaiſſeaux & de 5 frégates, eſt enlevée, près du Cap Finiſtere, par la flotte angloiſe de l'Amiral Anſon, forte de 16 vaiſſeaux de ligne. Le 25 Octobre, combat, à la hauteur du même Cap, entre l'eſcadre françoiſe de M. de l'Etenduere, conſiſtant en 8 vaiſſeaux, & la flotte angloiſe de 20 vaiſſeaux de la premiere force, commandée par le Vice-Amiral Hawcke. Ces deux combats, très inégaux, dans le dernier deſquels il n'échappa que 2 vaiſſeaux françois, acheverent de détruire notre marine, qui avoit été fort négligée depuis la mort de Louis le Grand.

L'an 1748, *en Flandre*, le 13 Avril, Maëſtricht eſt inveſti par la plus belle manœuvre de guerre qui ait été faite depuis long-tems. Elle avoit été concertée par le Maréchal de Saxe, qui l'exécuta, & par deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Cremille, Maréchal des-Logis de l'armée, & M. du Verney, auſſi célebre dans l'art des ſubſiſtances que le premier dans l'ordonnance des marches. Cette manœuvre étoit telle que les ennemis, également inquiets pour Luxembourg, Maëſtricht & Breda, diviſerent leurs troupes, & faciliterent ainſi l'inveſtiſſement de Maëſtricht. On ouvrit la tranchée le 15 devant la place. Le Maréchal l'avoit ſouvent dit: *La paix eſt dans Maëſtricht;* & l'événement vérifia cette eſpece de prédiction. Les Alliés, alarmés de voir les François déjà maîtres d'une partie de leurs barrieres, près de forcer les autres & d'envahir la Hollande, ſont enfin obligés d'avoir recours à la négociation, & de demander eux-mêmes la paix, après l'avoir refuſée tant de fois. Le Roi, par une générosité plus grande que celle qu'on a tant admirée dans Scipion à l'égard d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, veut bien accorder la paix à ſes ennemis vaincus, aux mêmes conditions qu'il la leur avoit offerte avant que de battre leurs armées & de forcer leurs barrieres. Le 6 Mai, le Gouverneur de Maëſtricht arbore le pavillon blanc; le 7, la capitulation eſt ſignée; le 10, la garniſon ſort avec les honneurs de la guerre. Le 11 du même mois, la ceſſation des actes d'hoſtilité eſt publiée à Bruxelles & dans les deux armées. Enfin le Traité définitif de paix eſt ſigné à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre, par les Plénipotentiaires des Rois de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, de la Reine de Hongrie, du Roi de Sardaigne, des Etats-Généraux, du Duc de Modene & de la République de Gênes. Ce Traité de paix eſt ſans exemple, & ſera à jamais mémorable, par la modération d'un Roi victorieux qui s'arrête au milieu de ſes victoires, & par le déſintéreſſement avec lequel il ſacrifie ſes conquêtes, tandis qu'il peut faire la loi à des ennemis vaincus, & contraints d'implorer ſa clémence. *Dans les Indes orientales*, les Anglois, ignorant l'armiſtice publié en Europe, font une deſcente, ſous la conduite des Amiraux Boſcawen & Griffin, au port de Gondoulou, à 5 lieues de Pondicheri; &, le 28 Août, ils mettent le ſiége devant cette ville, pour lequel ils avoient fait des préparatifs formidables. La place eſt défendue par M. Dupleix avec toute la valeur & l'intelligence qu'on pouvoit deſirer. Le ſiége eſt levé le 17 Octobre.

La paix reçut le ſceau de l'authenticité par la publication qui s'en fit le 12 Février 1749 à Paris. La multiplicité des degrés de juriſdiction fut diminuée au mois d'Avril par l'Edit qui réunit les Prévôtés & Vicomtés aux Bailliages & Sénéchauſſées. Le 23 Juillet, les Anglois, en conſéquence du Traité d'Aix-la-Chapelle, évacuent l'Isle Royale, ou le Cap-Breton, & le Fort de Louisbourg, qu'ils remettent aux troupes du Roi. Cependant ils ne ceſſoient, depuis la paix, d'inquiéter nos Colonies, voiſines de l'Acadie, ou nouvelle Ecoſſe, dont ils cherchoient à étendre les limites aux dépens du Canada. La Cour de France, dès le mois de Juin, en avoit porté ſes plaintes à celle de Londres, & lui avoit propoſé de nommer, de part & d'autre, des Commiſſaires pour régler à l'amiable les limites des Colonies angloiſes & françoiſes. En conſéquence le Roi d'Angleterre chargea MM. Shirlai & Mildmai, de traiter cette affaire à Paris avec MM. de la Galiſſoniere & de Silhouette, que le Roi de France avoit nommés de ſon côté. Au mois d'Août, Edit portant défenſes à tous gens de main-morte d'acquérir, ou de recevoir aucuns fonds,

rentes, ou maiſons, ſans avoir obtenu des Lettres-Patentes, leſquelles ne ſeront enregiſtrées qu'après une information faite de l'utilité & de l'incommodité. *Dans les Indes orientales*, le 3 Août, les François établis à Pondichéri, remportent, ſur le Prince d'Arcate, une grande victoire qui leur procura la ceſſion de nouvelles terres avec la ville de Maſulipatan.

Les Commiſſaires des Cours de Verſailles & de Londres s'occupoient cependant à déterminer les limites qui ſéparent l'Acadie du Canada. Ayant achevé leur travail, ils ſe remettent leurs mémoires reſpectifs le 21 Sept. 1750. MM. de la Galiſſoniere & de Silhouette prétendent dans le leur que l'Acadie, telle qu'elle a été cédée aux Anglois par le Traité d'Utrecht, c'eſt-à-dire, *ſuivant ſes anciennes limites*, commence à l'extrémité de la Baie françoiſe, depuis le Cap Sainte-Marie, ou le Cap Fourchu, qu'elle s'étend le long des côtes, & ſe termine au Cap Canſeau. MM. Shirlai & Mildmai ſoutiennent au contraire qu'elle s'étend depuis la riviere de Kinebeki juſqu'au Golfe de S. Laurent, & du fleuve S. Laurent, par le Nord, juſqu'à l'Océan; ce qui alloit a rendre les Anglois maîtres de la rive gauche du fleuve S. Laurent, depuis Quebec juſqu'à ſon embouchure, & de toutes les côtes, depuis le Cap des Roſiers juſqu'à l'Iſthme : par là ſe trouvoit coupée la communication du Canada avec la Louiſiane. Il y eut des réponſes & des repliques qui exercerent les Commiſſaires pendant plus de 4 ans, & où l'on prodigua l'érudition en pure perte. Rien ne fut décidé; les Anglois vouloient la guerre, & les hoſtilités continuerent du côté de l'Acadie & de l'Oyo. Le 1 Novembre, Edit pour l'établiſſement d'une Nobleſſe militaire. Juſqu'alors la profeſſion des armes n'avoit point la vertu d'ennoblir, même dans les premiers grades, en ſorte qu'un Officier de fortune rentroit dans la claſſe des roturiers en ſe retirant du ſervice, quelque gloire qu'il y eût acquiſe. Le Roi, par ſon Edit, accorde les droits & privileges de la nobleſſe, pour eux & leurs deſcendans, à tous ceux qui le ſerviront dans ſes troupes au moins en qualité de Capitaines, & dont le pere & l'aïeul l'auront ſervi dans la même qualité (1). Le 27 Novembre, M. d'Agueſſeau remet entre les mains du Roi la dignité de Chancelier dont il étoit pourvu depuis le 2 Février 1717, & les ſceaux. Sa Majeſté nomme Chancelier M. de Lamoignon de Blanc-Meſnil, Premier-Préſident de la Cour des Aides, & donne les ſceaux à M. de Machaut, Contrôleur-Général des Finances. Le 30, M. le Maréchal Comte de Saxe meurt au château de Chambord, âgé de 54 ans; ſon corps porté à Strasbourg y a été inhumé dans le Temple Luthérien de S. Thomas, où le Roi lui a fait ériger un ſuperbe mauſolée, pour ſervir de monument aux ſervices ineſtimables que ce grand homme a rendus à la France (2).

La Nobleſſe indigente manquoit de reſſources pour faire élever ſes enfans d'une maniere conforme à leur naiſſance & utile à l'Etat. Le Roi, l'an 1751, pourvut à cet inconvénient en fondant, au mois de Janvier, une Ecole militaire. Cet établiſſement, imaginé par M. d'Argenſon, l'emporte incomparablement ſur celui de S. Cyr, fondé par Louis XIV pour 250 Demoiſelles. Le 9 Février, mort du Chancelier d'Agueſſeau. Si les loix euſſent été perdues, on les eût retrouvées dans la mémoire de cet illuſtre Chef de la Magiſtrature. Il n'étoit étranger dans aucune Faculté des ſciences; mais il poſſédoit parfaitement la Juriſprudence & les Belles-Lettres : ſes vertus répondoient à ſes talens. Le 13 Septembre, Madame la Dauphine accouche à Verſailles d'un fils que le Roi nomme Duc de Bourgogne. Cette naiſſance cauſe des tranſports de joie dans toute la France. Sa Majeſté donne ordre à l'Hôtel-de-Ville de Paris d'employer, à marier 600 filles, les ſommes qu'il deſtinoit à être employées, à cette occaſion, en fêtes & en réjouiſſances publiques. Cet exemple eut des imitateurs à la Cour & en Province.

La France perd, l'an 1752, un grand modele de vertu dans la perſonne de M. le Duc d'Orléans, mort le 4 Février à Sainte Geneviere de Paris. Depuis pluſieurs années il étoit retiré dans cette maiſon, uniquement occupé de l'étude des Livres ſaints, où il fit de grands progrès, & de la pratique des vertus chrétiennes, dont il devint un excellent modele. Le 10, Madame Henriette de France meurt à l'âge de 24 ans. Elle emporta dans le tombeau l'amour, l'eſtime & les regrets de la Cour, qu'elle avoit mérités par ſa douceur & ſa piété. Le 18 Avril, Arrêt du Parlement, en forme de réglement, portant défenſe de *faire aucuns actes tendans au ſchiſme, & au un refus de Sacremens, ſous pretexte de défaut de repréſentation de billets de Confeſſion & de non-acceptation de la Bulle* UNIGENITUS. Ces refus étoient devenus communs depuis quelques années à Paris & ailleurs. L'Arrêt ne les fit point ceſſer. Les Prélats qui les autoriſoient, conteſterent au Parlement ſa compétence, en ce qui concerne l'adminiſtration, même publique, des Sacremens. Le Parlement ſoutint ſon Arrêt, & ſévit contre les contrevenans. Edit du mois d'Août qui fixe le nombre des Maîtres des Requêtes à 80. (En 1302, lorſque Philippe le Bel rendit le Parlement ſédentaire, ils n'étoient que 6, dont 2 ſuivoient le Roi, & les 4 autres furent attachés au Parlement. De-là vient que les Maîtres des Requêtes ne peuvent y avoir voix qu'au nombre de 4. Ils y ont rang & ſéance après les Préſidens à Mortier.)

La contradiction paroiſſant augmenter le nombre des refus de Sacremens, loin de le diminuer, le Roi, par Lettres-Patentes du 22 Février 1753, enjoint au Parlement de ſurſeoir à toutes pourſuites & procédures concernant cette matiere, juſqu'à ce qu'elle en ait autrement ordonné. Le Parlement arrête qu'il ſera fait des remontrances ſur ces Lettres. Sa Majeſté, inſtruite des objets de ces remontrances, refuſe de les recevoir. Le 5 Mai, nouvelles Lettres-Patentes en forme de juſſion, pour l'enregiſtrement de celles du 22 Février. Le 7, arrêté du Parlement, par lequel il déclare *ne pouvoir, ſans*

(1) Mais Louis XVI, par son Edit du 22 Mai 1781, a révoqué cette décision, non seulement en déclarant inhabile pour la suite à devenir Capitaine tout Officier qui ne sera pas Noble de quatre générations, mais encore en interdisant les grades militaires à tous les Officiers rôturiers. Les fils des Chevaliers de S. Louis sont exceptés, à la vérité, de cette exclusion; mais cette faveur est nécessairement bien limitée; car plusieurs des Officiers d'aujourd'hui, non-Nobles, peuvent mourir Capitaines sans avoir obtenu la croix. A Dieu ne plaise au reste que nous prétendions blâmer ce nouvel Edit. Nous souscrivons au contraire de très bon cœur à l'apologie victorieuse qu'en a faite un homme de génie contre certains frondeurs enthousiastes et absolus. (Voy. *Annales polit.* 1781. 15 *Sept.* pp. 72-81.)

(2) Deux Grenadiers, visitant un jour ce Temple, s'arrêtent au tombeau du Maréchal, le regardent en silence, puis tirant leurs sabres, les passent sur ce monument, comme pour en aiguiser le tranchant, après quoi ils se retirent, l'œil fixé sur la terre, sans proférer un seul mot. Que d'éloquence dans cet éloge muet!

manquer à ſon devoir & à ſon ſerment, obtempérer auxdites Lettres en forme de juſſion. Le 9, les Magiſtrats qui compoſent les Enquêtes & les Requêtes, ſont exilés en différentes villes du reſſort; & quatre d'entre eux conſtitués priſonniers. Le 11, la Grand'Chambre eſt transférée à Pontoiſe. Le 8 Septembre, Madame la Dauphine accouche d'un Prince à qui le Roi donne le nom de Duc d'Aquitaine : ce Prince mourut le 22 Février ſuivant. Le 7 & le 8 Novembre, la Grand'Chambre eſt exilée à Soiſſons. Le 11, Lettres-Patentes pour l'établiſſement d'une Chambre Royale à Paris, deſtinée à rendre la juſtice à la place du Parlement. M. le Chancelier fait l'ouverture de ce Tribunal le 13 aux Grands-Auguſtins.

Les Anglois qui depuis le dernier Traité de paix méditoient une nouvelle guerre contre nous, ſe déclarent enfin, l'an 1754, par la conſtruction qu'ils font d'un Fort en Amérique, ſur nos terres voiſines de l'Acadie. M. de Contrecœur, Commandant du Canada, leur député M. de Jumonville, chargé d'une lettre par laquelle ils étoient invités à ne point troubler la paix, & à ſe retirer des terres appartenantes à la France. Le député eſt indignement aſſaſſiné, le 24 Mai, par ceux à qui la lettre étoit adreſſée, & ſon eſcorte, compoſée de 30 hommes, faite priſonniere. Le 3 Juillet, M. de Villiers, frere de Jumonville, pour venger cette perfidie, marche, par ordre du Commandant, contre les Anglois, attaque & leur enleve le Fort de la Néceſſité; mais loin de faire ſubir aux aſſiégés la peine du talion, qu'ils méritoient pour la mort de ſon frere, il ſe contente d'exiger qu'ils rendent les 30 priſonniers qu'ils avoient faits en le maſſacrant; condition qui, toute modérée & équitable qu'elle étoit, fut très mal exécutée. *En France*, Madame la Dauphine met au monde, le 23 Août, à Verſailles, le Duc de Berri, (aujourd'hui notre glorieux Monarque Louis XVI.) Le 2 Septembre, le Roi donne une Déclaration célebre, qui impoſe un ſilence abſolu ſur les diſputes qui troublent l'Egliſe de France, & charge ſes Parlemens d'y tenir la main. Le 4, celui de Paris eſt rétabli dans ſes fonctions, & le lendemain il enregiſtre la Déclaration.

Cette loi ne calma point la fermentation qui agitoit le Clergé. L'an 1755, le 28 Mai, il ouvrit ſa grande Aſſemblée dans laquelle on diſcuta principalement trois queſtions relatives aux troubles préſens de l'Egliſe, le dégré de reſpect dû à la Bulle, la notoriété du droit & du fait, & la compétence en matiere de Sacremens. Les Prélats de l'Aſſemblée ſont diviſés, 16 contre 17, ſur ces trois points. Ne pouvant s'accorder, ils conviennent d'écrire une lettre en commun au Pape pour avoir ſon ſentiment. Le 17 Novembre, Madame la Dauphine accouche à Verſailles d'un Prince que le Roi nomme Comte de Provence. *En Amérique*, l'Amiral Boſcawen, à la tête de 13 vaiſſeaux de guerre anglois, s'empare, au mois de Juin, de 2 vaiſſeaux françois qu'il rencontre ſur le banc de Terre-Neuve. Cet acte d'hoſtilité tient lieu aux Anglois d'une déclaration de guerre. Le Roi de France, en étant inſtruit, rappelle de Londres ſon Ambaſſadeur; il ordonne en même tems de faire tous les préparatifs néceſſaires pour avoir raiſon de cette inſulte faite à ſon pavillon & à ſa Couronne. Le 9 Juillet, combat ſur l'Oyo, près le Fort du Queſne, entre les François & les Anglois. Ceux-ci furent complettement battus; Braddok, leur Général, périt avec preſque tous les Officiers dans l'action. On trouva parmi ſes papiers le projet formé par le miniſtere anglois d'enlever aux François la plus grande partie de leurs poſſeſſions en Amérique. Le 1 Septembre, nouvel échec pour les Anglois; un corps de 1500 hommes de leurs troupes, commandé par le Colonel Williams, eſt défait près du lac Georges, en Canada, par M. Dieskau qui tombe entre les mains des ennemis en les pourſuivant.

Le Roi, déterminé à mettre en œuvre toutes ſes forces de terre & de mer contre les Anglois, donne ordre, au mois de Janvier 1756, d'armer 3 fortes eſcadres, dont l'une eſt deſtinée pour l'Amérique; & les deux autres doivent reſter dans les rades de Breſt & de Toulon, prêtes à ſe porter où le beſoin exigera. Sa Majeſté nomme dans le même mois le Maréchal de Belle-Iſle Généraliſſime des côtes de l'Océan, & le Maréchal de Richelieu Généraliſſime des côtes de la Méditerranée. Le 12 Avril, ce dernier part des Iſles d'Hieres, à la tête de 12 mille hommes, ſur une eſcadre conduite par M. de la Galiſſoniere. La conquête de l'Iſle de Minorque étoit l'objet de cet armement. Le 17, l'eſcadre aborde à l'Iſle, & le débarquement ſe fait ſans obſtacle. Deux jours après, le Maréchal de Richelieu ſe rend maître de la ville de Ciutadella; de là il marche à la ville de Port-Mahon, dont il trouve les portes ouvertes. Les Anglois l'avoient abandonnée pour ſe retirer dans le Fort S. Philippe, où ils avoient raſſemblé toutes leurs forces. Cette place, par l'avantage de ſon aſſiette & la bonté de ſes fortifications, étoit regardée en Angleterre comme imprénable. M. de Richelieu n'en jugea pas de même : le 8 Mai, il commence à l'attaquer avec ſon artillerie qu'il avoit placée ſur le mont des Signaux. Le 20, M. de la Galiſſonniere, qui couvroit le ſiége avec ſon eſcadre, livre bataille à l'eſcadre angloiſe, qui venoit, ſous les ordres de l'Amiral Bing, porter du ſecours aux aſſiégés. Il remporte ſur elle une pleine victoire, quoique inférieur en nombre de vaiſſeaux, & l'oblige à ſe refugier en déſordre à Gibraltar, ſans avoir pu remplir ſon objet. Le malheureux Bing, de retour en Angleterre, paya de ſa tête cet échec l'année ſuivante. Le ſiége cependant alloit lentement, par l'impoſſibilité où l'on étoit de faire des tranchées, faute de terre. Enfin la nuit du 27 au 28 Juin, M. de Richelieu ayant fait faire une attaque générale des cinq Forts qui ſoutenoient la place, en emporte trois, & effraie tellement les aſſiégés par cette entrepriſe, également heureuſe & hardie, qu'il les détermine à capituler. On leur accorde les honneurs de la guerre, avec promeſſe d'être conduits à Gibraltar, & le 29 ils remettent les Forts. Le Général victorieux s'embarque, le 8 Juillet, pour retourner en France, laiſſant le Comte de Lannion pour Gouverneur de l'Iſle, avec une forte garniſon. La guerre étoit alors déclarée en forme par le Roi de France, dès le 20 Juin, à l'Angleterre; & le 1 Mai précédent, ce Monarque avoit fait un Traité mémorable d'alliance avec l'Impératrice, Reine de Hongrie. Au mois d'Octobre, Sa Majeſté, inſtruite de l'invaſion de la Saxe faite par le Roi de Pruſſe, & de l'entrée de ce Prince dans la Boheme, donne ordre de faire marcher vers l'Allemagne une armée de 24000 hommes, ſous le commandement du Prince de Soubiſe; c'étoit le ſecours ſtipulé, avec la Reine de Hongrie, par le Traité du 1 Mai. Le 17 Novembre, le Parlement ſupprime le Bref de N. S. P. le Pape, du 16 Octobre, en réponſe aux Evêques de France. Les trou-

bles continuant toujours à l'occaſion de la Bulle, le Roi donne, le 10 Décembre, une Déclaration, par laquelle Sa Majeſté ordonne *que tous ſes Sujets aient pour ladite Conſtitution le reſpect & la ſoumiſſion qui lui ſont dus, ſans néanmoins qu'on puiſſe lui attribuer la dénomination, le caractere, ni les effets de regle de foi*, preſcrit de nouveau le ſilence ſur cette matiere, renvoie aux Juges Eccléſiaſtiques la connoiſſance du refus des Sacremens, permet cependant aux Magiſtrats de punir les auteurs de ces refus, & accorde une amniſtie générale pour le paſſé. Le 13, Sa Majeſté s'étant rendue au Parlement, y tient un Lit de Juſtice, dans lequel elle fait enregiſtrer cette Déclaration, avec une autre ſur la police du Parlement, & un Edit portant ſuppreſſion de deux Chambres & des Préſidens des Enquêtes. Ce coup d'autorité met la conſternation dans le Parlement. Les Préſidens & Conſeillers des Enquêtes & Requêtes, croyant leur état changé & altéré par la 2e Déclaration, prennent le parti avec pluſieurs Conſeillers de la Grand'Chambre, de donner à M. le Chancelier la démiſſion de leurs charges. *En Canada*, le Marquis de Montcalm, arrivé de France au mois de Mai avec un renfort conſidérable, enleve aux Anglois, le 13 Août, le Fort Ontario, ſitué près du lac de ce nom, & le lendemain ceux de Chouaguen & de Georges. Dans ces trois places, que les Anglois avoient élevées ſur un terrain par eux uſurpé durant la paix, le vainqueur fit 1600 priſonniers, s'empara d'environ 200 groſſes pieces d'artillerie, & d'une grande quantité de boulets & de munitions de toute eſpece. Cette conquête, qui ne coûta que 5 ou 6 hommes à M. de Montcalm, déconcerta les projets des Anglois ſur nos Colonies du Canada & de la Louiſiane. Les trois Forts auſſitôt après leur priſe furent démolis par les François.

Le 5 Janvier 1757, eſt un de ces jours funeſtes dont nul bon François ne peut ſe rappeller le ſouvenir ſans horreur. Le Roi, ſur les 6 heures du ſoir, montant en caroſſe pour aller ſouper à Trianon, eſt frappé d'un coup de couteau au côté droit entre les côtes, par un forcené de la lie du peuple, nommé Robert-François Damiens, que la Juſtice pourſuivoit alors pour crime de vol. Heureuſement la bleſſure de Sa Majeſté ne fut point mortelle. Le ſcélérat fut arrêté ſur le champ. Les Magiſtrats, qui étoient reſtés à la Grand'Chambre, aſſiſtés des Princes & des Pairs, le condamnerent, le 26 Mars, à la peine des régicides, & le 28 il fut exécuté. Le 9 Janvier, mort de Bernard le Bovier de Fontenelle, le Neſtor des gens de Lettres. Il étoit âgé de cent ans moins un mois. Le 1 Septembre, Sa Majeſté rétablit le Parlement de Paris dans ſes fonctions, après avoir donné ordre au Chancelier de rendre les démiſſions aux membres de cette Compagnie, qui les avoient données. Elle remet en même-tems aux Gens du Roi une Déclaration, interprétative de l'Edit du mois de Décembre dernier, laquelle fut enregiſtrée le lendemain à l'aſſemblée des Chambres. Le 9 Octobre, Madame la Dauphine met au monde un fils que le Roi nomme Comte d'Artois. Les Etats d'Artois députent à Sa Majeſté pour la remercier de l'honneur qu'elle a fait à leur Province de donner ſon nom au jeune Prince. Rappel des Evêques exilés pour cauſe du refus des Sacremens. Le 25 Octobre, mort de Dom Auguſtin Calmet, Abbé de Senones, célebre par le nombre & le mérite de ſes ouvrages dont le plus conſidérable eſt ſon Commentaire littéral ſur toute l'Ecriture-Sainte (1). *En Allemagne*, le Roi, ne jugeant point ſuffiſant le ſecours de 24000 hommes qu'il avoit envoyé, l'automne précédent, ſur les frontieres d'Allemagne, pour faire une diverſion en faveur de l'Impératrice-Reine & du Roi de Pologne, fait partir, au commencement du printems de cette année, une armée de 100000 hommes pour la Weſtphalie. M. le Prince de Soubiſe prend le commandement de cette armée juſqu'à l'arrivée du Maréchal d'Eſtrées, que le Roi en avoit nommé Général. Le 6 Avril, un détachement des troupes de la Reine de Hongrie, qui s'étoient jointes aux nôtres, enleve au Roi de Pruſſe la ville de Cleves. Le 8, un autre détachement des mêmes troupes prend Weſel; & dans l'eſpace de 8 jours, le Roi de Pruſſe eſt dépouillé de ſes Etats de Cleves & de Gueldre, à l'exception de la ville de Gueldre, qu'on ſe contenta d'inveſtir, & qui ſe rendit enſuite ſans coup-férir. Le 17 Avril, Lipſtadt eſt pris par le Comte de S. Germain. Toutes ces expéditions ſe firent par les ordres du Prince de Soubiſe, qui remit le commandement de l'armée au Maréchal d'Eſtrées, arrivé à Weſel ſur la fin d'Avril. Les premieres opérations du Maréchal ſe tournerent contre le Duc de Cumberland, qui étoit campé à Bielefeldt avec l'armée angloiſe. Par ſes différentes marches & contre-marches, il l'inquiéte de maniere que, craignant d'être enfermé dans ſon camp, il l'abandonne, & repaſſe le Wéſer pour défendre l'Electorat d'Hanovre. Le 3 Juillet, le Marquis d'Auvet s'empare d'Embden & de l'Ooſtfriſe; cette Province appartenoit au Roi de Pruſſe depuis 1744 qu'il en étoit devenu maître par l'extinction de la Maiſon d'Ooſtfriſe. Le 26, bataille d'Haſtembeck, près d'Hamelen, gagnée par le Maréchal d'Eſtrées, contre le Duc de Cumberland qui bientôt eſt obligé d'abandonner aux François l'Electorat d'Hanovre avec tous les Etats de la Maiſon de Brunſwick. Vers le même tems le Maréchal de Richelieu, qui commandoit ſur le Rhin, reçoit ordre d'aller joindre l'armée de Weſtphalie; il arrive le 3 Août au quartier général d'Oldendorff; &, comme l'ancien du Maréchal d'Eſtrées, il prend le commandement de l'armée. Le nouveau Général pourſuit le Duc de Cumberland; ce Prince au lieu de diriger ſa retraite par la droite pour ſe rapprocher du côté de Magdebourg & donner la main au Roi de Pruſſe, prend par la gauche, & entre dans le Duché de Werden. Il n'y reſta pas long-tems. Le Maréchal de Richelieu, toujours à ſes trouſſes, l'oblige à ſe retirer auprès de Stade. Là il ſe trouve tellement acculé par l'armée françoiſe, qu'il ne peut éviter de ſe rendre priſonnier de guerre avec toute ſon armée, ou de ſubir telle autre

(1) Dom Fangé, son neveu et son successeur, à Senones, ayant demandé des vers pour être mis au bas de son portrait à M. de Voltaire, en reçut la réponse suivante. » Il seroit difficile, Monsieur, » de faire une inscription digne de l'oncle et du neveu; au défaut de » talens, je vous offre ce que me dicte mon zele «.

Des oracles sacrés que Dieu daigne nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité.
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut par ses vertus digne de les entendre.

» Il me semble au moins que je rends justice à la science, à la » foi, à la modestie, à la vertu de feu D. Calmet; mais je ne pourrai » jamais célébrer, ainsi que je le voudrois, sa mémoire qui me sera » infiniment chere «.

Cet hommage, rendu à la Religion et à la Vertu, est remarquable sous la plume d'un homme qui a si souvent outragé l'une et l'autre et de vive voix et par écrit.

loi que le vainqueur voudra lui impoſer. Dans cette extrémité, il emploie la médiation du Roi de Dannemarck pour obtenir un armiſtice, avec la liberté d'évacuer le pays. La médiation eſt acceptée, & en conſéquence, le 10 Septembre, on fait la fameuſe convention du camp de Cloſter-Seven, par laquelle, ſous la garantie de S. M. Danoiſe, le Prince Anglois s'engage à renvoyer ſes troupes auxiliaires, à paſſer l'Elbe avec la partie de ſon armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade ni aux environs, à ne point permettre à la garniſon de cette ville de faire aucun acte d'hoſtilité, ni de franchir les limites qui lui ſeront marquées, & enfin à laiſſer les troupes françoiſes en poſſeſſion de Bremen & de Werden juſqu'à la paix. Rien ne fut moins ſolide, comme on pouvoit s'y attendre, que ce Traité. Le Duc de Cumberland ayant été rappellé en Angleterre, la Cour de Londres ſe crut affranchie des engagemens qu'il avoit pris. Cette infidélité fut le ſalut du Roi de Pruſſe, ſur qui alloit retomber ſans cela tout le poids de la guerre en Allemagne. Le 25 Décembre, le Maréchal de Richelieu, ayant repaſſé l'Aller, oblige les Hanovriens, qui avoient repris les armes malgré la convention de Cloſter-Seven, à ſe retirer à Lunébourg, avec perte de 5 à 600 hommes. *Dans les Indes orientales*, le 24 Mars, les Anglois enlevent à la Compagnie françoiſe des Indes le Comptoir de Chandernagor, à l'embouchure du Gange. *En Canada*, les François remportent ſur les Anglois divers avantages, dont le principal eſt la priſe du Fort Georges, ou Guillaume-Henri, ſur le lac du S. Sacrement, que M. de Montcalm leur enleva le 9 Août.

Juſqu'en 1758 il n'y avoit en France aucune regle fixe pour la promotion des Officiers dans les régimens. Souvent, au ſortir du college, un écolier tout-à-coup ſe trouvoit à la tête d'une compagnie, & ſouvent un Lieutenant, après un an de ſervice, paſſoit au grade de Colonel. Frappé d'un abus ſi contraire à la bonne diſcipline, le Roi, le 29 Mars de cette année, y remédia par un Réglement ſolemnel qui porte qu'à l'avenir aucun Officier ne ſera pourvu d'un régiment qu'il n'ait auparavant ſervi pendant 7 ans, dont 5 en qualité de Capitaine, & qu'on ne pourra pareillement être reçu Capitaine ſans avoir pareillement été 2 ans Cornette, Enſeigne, ou Lieutenant. (*Journ. de* Louis XV.) *Sur les côtes de France*, une flotte angloiſe ayant mouillé, le 5 Juin, à la Baye de Cancale, près de S. Malo, y débarque le lendemain 14 à 15 mille hommes, qui marchent vers cette ville pour en faire le ſiége. Mais apprenant qu'on accourt de toutes parts pour les repouſſer, ils retournent en grande hâte à leurs vaiſſeaux, dans leſquels ils ſe rembarquent les 11, 12 & 13 du même mois. Le 7 Août, 2e deſcente des Anglois ſur les côtes de France. Ils entrent dans la ville de Cherbourg, en Baſſe-Normandie, dont ils emportent les cloches avec quelques canons, & ſe rembarquent le 15 avec précipitation. Le 4 Septembre, ils font une 3e deſcente, au nombre de 13000 hommes, à S. Brieux en Bretagne. Le Duc d'Aiguillon marche contre eux en diligence, les atteint à S. Caſt, & les force à regagner en déſordre leurs vaiſſeaux. Dans cette déroute, ils perdirent plus de 3000 hommes, tant tués que noyés, outre 700 priſonniers qu'on leur fit. *En Weſtphalie*, les Hanovriens s'étant mis en marche pour s'emparer de Brémen, & par-là couper la communication de notre armée avec l'Ooſtfriſe, le Duc de Broglie, par ordre du Maréchal de Richelieu, les prévient, entre, le 16 Janvier, dans Brémen, & s'y établit au nom de Sa M. Impériale. Le 14 Mars, le Prince Ferdinand de Brunſwick ſe rend maître de Minden, après 8 jours de tranchée ouverte. Le 23 Juin, ce Prince attaque, à Crewelt ſur le Rhin, l'armée françoiſe, commandée par Son Alteſſe le Comte de Clermont. Il n'y eut que notre aile gauche qui combattit ſous les ordres du Comte de S. Germain : elle le fit avec beaucoup de valeur ; & après avoir réſiſté vigoureuſement à l'ennemi, elle ſe replia en bon ordre ſur Nuits, où le reſte de l'armée s'étoit porté. Le Comte de Giſors, fils du Maréchal de Belle-Iſle, jeune Officier qui donnoit les plus belles eſpérances, périt dans cette affaire. Le 23 Juillet, combat de Sunderhauſen près de Caſſel. Le Duc de Broglie, à la tête de 7000 hommes de l'armée du Prince de Soubiſe, y défait 8000 Hanovriens, commandés par le Prince d'Iſembourg, qui courut riſque d'être pris en fuyant. Le 24 Août, le Marquis de Contades, à qui le Comte de Clermont avoit remis, le 8 Juillet, le commandement de l'armée de Weſtphalie, reçoit le bâton de Maréchal de France. Le 10 Octobre, le Prince de Soubiſe gagne la bataille de Lutzelberg au pays de Caſſel, ſur l'armée des Anglois, Hanovriens & Heſſois ; le bâton de Maréchal de France, dont le Roi l'honora le 19, fut le prix de cette victoire. *En Canada*, le 8 Juillet, le Marquis de Montcalm, à la tête de 3250 François, remporte une victoire complete ſur l'armée des Anglois, compoſée d'environ 20000 hommes, ſous les ordres du Général Abercrombi ; près de 4000 des ennemis périrent dans l'action. Cet échec ne les empêcha pas de nous enlever Louiſbourg le 27 du même mois.

L'ordre militaire de S. Louis n'admettant que des Catholiques, les Officiers Proteſtans de nos troupes s'en trouvoient exclus, & rien n'y ſuppléoit pour annoncer par une marque diſtinctive la durée & la bonté de leur ſervice. Pour les indemniſer, Louis XV inſtitua en leur faveur, le 11 Juillet 1759, l'Ordre du Mérite, dont la marque de diſtinction eſt une croix d'or ſur l'un des côtés de laquelle il y a une épée en pal avec ces mots : *Pro virtute bellicâ*, & ſur le revers une couronne de laurier avec cette légende : *Ludovicus XV inſtituit* 1759. *En Weſtphalie*, le 13 Avril, le Prince Ferdinand de Brunſwick, à la tête de 40000 hommes, attaque le village de Berghen à 2 lieues de Francfort, dans lequel il y avoit pluſieurs brigades de notre infanterie, ſous les ordres de M. de Broglie ; il eſt repouſſé trois fois, & enfin forcé de ſe retirer, après avoir fait une perte de près de 10000 hommes, du nombre deſquels étoit le Prince d'Iſembourg. Le 9 Juillet, le Duc de Broglie prend, l'épée à la main, la ville de Minden ſur le Wéſer ; la troupe de Fiſcher fit des prodiges de valeur en cette occaſion, & ce fut elle qui emporta l'ouvrage qui couvroit la tête du pont de Minden. Le 1 Août, bataille de Minden, gagnée par le Prince Ferdinand de Brunſwick contre le Maréchal de Contades, qui eſt obligé de ſe retirer à Caſſel. *En Amérique*, les Anglois enlevent aux François, le 2 Mai, l'Iſle de la Guadeloupe. Le 18 Septembre, ils ſe rendent maîtres de Québec, après un ſiége de 64 jours. *Sur mer*, combat naval à la côte de Lagos le 17 Août, entre 14 vaiſſeaux anglois & 7 vaiſſeaux françois, commandés par M. de la Clue, qui en perd 5, & ſe retire avec les 2 autres. Le 10 Septembre, l'eſcadre angloiſe, ſous les ordres de l'Amiral Pokok, attaque, à la hauteur du Coromandel, l'eſcadre françoiſe, commandée par M. d'A-

ché,

ché. Après un combat de 2 heures, les agreſſeurs ſont obligés de ſe retirer, & l'eſcadre françoiſe va mouiller le 15 à Pondichéri, avec le ſecours de troupes & de munitions de guerre qu'elle y portoit. Le 20 Novembre, combat à la hauteur de Belle-Iſle, entre l'eſcadre françoiſe, compoſée de 21 vaiſſeaux de ligne & de 6 frégates, ſous les ordres du Maréchal de Conflans, & l'eſcadre de l'Amiral Haucke, renforcée de tous les vaiſſeaux que les Anglois avoient à la côte de Bretagne. Nous fûmes battus, & nos vaiſſeaux, qui étoient en beaucoup moindre nombre que ceux de l'eſcadre ennemie, furent diſperſés.

M. le Duc de Broglie, créé Maréchal de France le 18 Décembre 1759, répondit à cet honneur, le 10 Juillet 1760, par le gain de la bataille de Corback, en Vétéravie, contre le Prince Héréditaire de Brunſwick qui étoit à la tête de 30000 Hanovriens. Le Prince y reçut un coup de feu dans les reins, & le champ de bataille nous reſta. Le 2 Octobre, un corps de 3000 Hanovriens s'empare du château de Cleves, & fait priſonniere la garniſon qui ne conſiſtoit qu'en un bataillon de milice. Le 16 Octobre, combat près de Rhimberg ſur le Bas-Rhin, où 15000 Hanovriens, commandés par le Prince Héréditaire de Brunſwick, ſont mis en fuite par un détachement de l'armée françoiſe, ſous les ordres du Marquis de Caſtries qui, la veille, avoit emporté Rhimberg l'épée à la main. *En Canada*, le 8 Septembre, les Anglois ſe rendent maîtres de Montréal & de tout le Canada.

La mort du Duc de Bourgogne, arrivée le 22 Mars 1761, dans ſa 10e année, couvrit de deuil la Cour. Ce jeune Prince étoit un fruit précoce, il avoit une maturité de jugement, des ſentimens & des connoiſſances au-deſſus de ſon âge. Le 8 Avril, les Anglois font une deſcente à Belle-Iſle, & ſont repouſſés. Ils y reviennent au commencement de Juin, & malgré la belle défenſe de M. le Chevalier de Sainte-Croix, ils ſe rendent maîtres, le 7 Juin, de la citadelle, dont la garniſon ſort libre & avec les honneurs de la guerre. Le 15 Août, Traité, ou pacte de famille, conclu entre le Roi de France & le Roi d'Eſpagne, tant pour eux que pour le Roi des Deux-Siciles & l'Infant Duc de Parme, par lequel ils promettent de ſe garantir mutuellement leurs Etats, & de les défendre envers & contre tous. Par ce même Traité, les ſujets de l'une de ces Puiſſances qui paſſeront dans les Etats de l'autre, doivent y jouir des mêmes droits que les nationaux. Les 18 & 19 Octobre, les cérémonies du Baptême ſont ſuppléées au Duc de Berri, au Comte de Provence, au Comte d'Artois & à Madame. Le Dauphin, leur pere, s'étant fait apporter le Regiſtre Baptiſtaire, *Voyez*, leur dit-il, *votre nom placé à la ſuite de celui du pauvre & de l'indigent : la Religion & la Nature mettent tous les hommes de niveau ; la vertu ſeule met entre eux quelque différence, & peut-être que celui qui vous précede ſera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le ſerez jamais aux yeux des peuples. En Allemagne*, le 13 Février, le Prince Ferdinand fait une irruption ſubite dans la Heſſe, dont il aſſiége la capitale, après avoir remporté divers avantages ſur les François. Le 21 Mars, le Maréchal de Broglie met en déroute, près de Grunberg, un corps de troupes, commandé par le Prince Héréditaire de Brunſwick, fait priſonniers 2000 hommes des ennemis, & leur enleve 13 pieces de canon, avec 19 drapeaux. Le Comte de Stainville, ſous les ordres duquel le combat s'étoit donné, les pourſuivit dans leur retraite, qu'ils firent en déſordre, & où ils eſſuyerent de nouvelles pertes. Les ſuites de cette affaire furent la levée du ſiége de Caſſel & l'évacuation de la Heſſe. Le 15 Juillet, le Maréchal de Broglie ayant été joint aux environs de Soeſt par le Prince de Soubiſe, arrive du Bas-Rhin avec l'armée qu'il y commandoit, attaque, ſans ſuccès, les Alliés, commandés par le Prince Ferdinand de Brunſwick. Le combat recommença le lendemain près du village de Filingshauſen, où les François avoient paſſé la nuit, & finit par la retraite du Maréchal de Broglie. Nous perdîmes dans cette affaire 2400 hommes, du nombre deſquels furent le Duc d'Havré, & le Marquis de Rougé. Le Marquis de Verac, gendre du Duc d'Havré, eut le bras caſſé du même coup de canon qui bleſſa mortellement ſon beau-pere & le Marquis de Rougé avec leſquels il ſe trouvoit réuni pour le moment. Le 25 Septembre, le Marquis de Conflans, détaché de l'armée du Prince de Soubiſe, qui s'étoit ſéparée, vers la mi-Août, de celle du Maréchal de Broglie, s'empare d'Embden occupé par les Anglois, & fait la garniſon priſonniere de guerre. Vers le même tems, le Marquis de Viomenil, avec un détachement de la même armée, fait la conquête du Comté de Diépholđ. Le 3 Octobre, le Prince de Condé, pareillement détaché de l'armée de Soubiſe, s'empare de la ville de Meppen, après 4 jours de tranchée ouverte, & fait priſonniere de guerre la garniſon. Le 10, le Comte de Luſace, à la tête d'un corps de Saxons, ſe rend maître de la ville de Wolffembutel, dont la garniſon éprouve le même traitement. *Dans les Indes*, le 15 Janvier, la ville de Pondichéri, que les Anglois tenoient bloquée par mer depuis 9 mois, & par terre depuis le mois de Novembre, ſe rend enfin faute de ſubſiſtances. Le 10 Février, un détachement de la Compagnie Angloiſe des Indes enleve à celle de France le Comptoir de Mahé, ſur la côte de Malabar. *Affaires eccléſiaſtiques*. Cette année commença la grande affaire de la deſtruction des Jéſuites en France. Le 17 Avril, M. l'Abbé Chauvelin, Conſeiller-Clerc du Parlement de Paris, dénonce aux Chambres aſſemblées les Conſtitutions de la Société, comme renfermant pluſieurs choſes contraires au bon ordre, à la diſcipline de l'Egliſe & aux maximes du Royaume. Le même jour, Arrêt qui ordonne aux Jéſuites d'apporter, dans 3 jours, au Greffe Civil de la Cour, un exemplaire imprimé de leurs Conſtitutions; ce qui, le lendemain, eſt exécuté. Le 8 Juillet, d'après le compte rendu par les Gens du Roi de l'examen par eux fait des Conſtitutions des Jéſuites, Arrêt qui ordonne qu'il ſera nommé des Commiſſaires pour *examiner tant leſdites Conſtitutions, que le contenu audit compte rendu*. Cet Arrêt eſt immédiatement ſuivi d'un nouveau diſcours de M. l'Abbé Chauvelin, par lequel il dénonce à la Cour les opinions pernicieuſes, dans le dogme & la morale, de pluſieurs Théologiens Jéſuites, tant anciens que modernes; d'où il réſulte, ſelon lui, que tel eſt l'enſeignement conſtant & non interrompu de la Société. Le Roi cependant avoit nommé de ſon côté des Commiſſaires du Conſeil, pour examiner les Conſtitutions des Jéſuites. Sur leur rapport, le 2 Août, Sa M. rend une Déclaration, par laquelle il eſt enjoint aux Supérieurs de chaque Maiſon de la Société de remettre, dans ſix mois, au Greffe du Conſeil, les titres de leur établiſſement en France. Le 6, elle eſt enregiſtrée au Parlement, lequel, par Arrêt du même jour, reçoit le Procureur-Général

appellant comme d'abus de pluſieurs Bulles, ou Brefs concernant le régime de la Société. Autre Arrêt du même jour, qui condamne au feu divers ouvrages de ladite Société, & *pour ſtatuer définitivement ſur ce qui regarde leſdits livres, & du récit fait à la Cour, le 8 Juillet, au ſujet de l'enſeignement conſtant & non interrompu de ladite doctrine dans ladite Société, ainſi que de l'inutilité de toutes déclarations, déſaveux & retractations faites à ce ſujet... joint la délibération à l'appel comme d'abus, interjetté par le Procureur-Général... & cependant, par proviſion, fait déſenſes à tous ſujets du Roi... d'entrer dans ladite Société, & aux membres d'icelle de les recevoir, & de continuer leurs leçons publiques.* Le 10 Octobre, ſur la demande des Commiſſaires du Conſeil, chargés de rendre compte au Roi des Conſtitutions des Jéſuites, Sa M. convoque une Aſſemblée d'Evêques pour avoir leur avis ſur les 4 points ſuivans : 1°. De quelle utilité peuvent être les Jéſuites en France, & les avantages ou inconvéniens qui peuvent réſulter des différentes fonctions qui leur ſont confiées ; 2°. de quelle maniere les Jéſuites ſe comportent dans l'enſeignement & dans leur conduite ſur les opinions contraires à la ſûreté de la perſonne des Souverains, les opinions ultramontaines, les Libertés gallicanes & les 4 fameux articles du Clergé ; 3°. quelle eſt leur conduite ſur la ſubordination qui eſt due aux Evêques, & s'ils n'entreprennent rien ſur les droits & fonctions des Paſteurs ; 4°. quel tempérament on pourroit apporter en France à l'autorité du Général des Jéſuites, telle qu'elle s'y exerce. L'Aſſemblée des Evêques s'ouvre, le 30 Novembre, chez M. le Cardinal de Luines, & continue ſes ſéances pendant tout le mois ſuivant. Elle n'étoit d'abord compoſée que de 37 Prélats ; mais à la derniere ſéance qui ſe tint le 30 Décembre, il s'en trouva 51, dont 45 furent entiérement favorables aux Jéſuites, & les 6 autres furent d'un avis contraire.

L'Angleterre, dans le mois de Janvier 1762, ayant déclaré la guerre à l'Eſpagne, celle-ci de concert avec la France, la déclara le 20 Juin ſuivant au Portugal pour empêcher les Anglois de pénétrer par ce Royaume dans ſes terres. *En France*, le 6 Août, Arrêt du Parlement de Paris, qui juge l'appel comme d'abus des Bulles, Brefs, Conſtitutions & Réglemens de la Société des Jéſuites ; déclare qu'il y a abus, diſſout cette Société ; fait défenſes aux Jéſuites d'en porter l'habit ; de vivre ſous l'obéiſſance du Général & des autres Supérieurs, d'entretenir aucune correſpondance, directe, ou indirecte, avec eux ; leur ordonne de vuider les maiſons dépendantes de la Société, avec défenſes de vivre en commun entre eux ; les déclare incapables de poſſéder aucuns Bénéfices, d'exercer aucuns emplois eccléſiaſtiques, ou municipaux, qu'ils n'aient préalablement prêté le ſerment porté audit Arrêt ; réſerve de procurer à chacun d'eux, ſur leur requête, la penſion alimentaire dont ils auront beſoin. Les autres Parlemens du Royaume, à l'exception de deux, prononcerent de même, dans le cours de cette année & de la ſuivante, la diſſolution du Corps des Jéſuites dans l'étendue de leurs reſſorts ; mais aucun ne le fit avec la même unanimité que celui de Paris. Le 30 Août, le Parlement de Dombes enregiſtre la Déclaration du Roi, portant union de la Principauté de Dombes à la Couronne. Le Comte d'Eu avoit cédé à Sa Majeſté, le 28 Mars, cette Principauté, & avoit reçu en échange le Comté de Giſors, avec d'autres terres.

En Allemagne, le 24 Juin, les Maréchaux d'Eſtrées & de Soubiſe, ayant quitté leur camp de Grébenſtein pour ſe rapprocher de Caſſel, dont les ennemis vouloient s'emparer, furent attaqués dans leur marche par les Anglois : pluſieurs corps de l'armée françoiſe furent maltraités ; mais elle arriva au terme, & empêcha l'ennemi de s'emparer de Caſſel. Le 30 Août, bataille de Joannesberg ou Yohansberg, près de Friedberg, gagnée par les Maréchaux d'Eſtrées & de Soubiſe ſur le Prince Héréditaire de Brunſwick. Le Prince de Condé eut grande part à cette victoire. Le 22 Septembre, le château d'Aménebourg, attaqué par les troupes du Roi, ſe rend par capitulation. La garniſon, compoſée d'Anglois & d'Hanovriens, eſt faite priſonniere de guerre. Le 1 Novembre, les Alliés forcent Caſſel à capituler ; la garniſon ſort libre & avec les honneurs de la guerre. La paix cependant ſe négocioit depuis environ 6 ſemaines. Le 10 Septembre, le Duc de Bethfort étoit arrivé à Paris en qualité de Plénipotentiaire de la Cour de Londres, & le Duc de Nivernois s'étoit rendu le 12 à Londres, avec le même titre, de la part du Roi de France. Enfin le 3 Novembre, les articles préliminaires de la paix, entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, ſont ſignés à Fontainebleau par le Duc de Praſlin, le Duc de Bethfort & le Marquis de Grimaldi. Ils ſont compris en 26 articles, dont voici les principaux. Le Roi de France cede à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, le Cap Breton, la Grenade & les Grenadins, & conſent au partage des Iſles neutres ; ſavoir, Sainte-Lucie pour la France, S. Vincent, S. Dominique & Tabago pour l'Angleterre. Cette derniere Puiſſance confirme à la France la pêche & la ſécherie de la morue ſur les côtes de Terre-Neuve, & même dans le Golfe de S. Laurent : elle lui reſtitue la Guadeloupe, Marie-Galante, la Déſirade, la Martinique, avec les Iſles de S. Pierre & de Miquelon, pour ſervir d'abri aux pêcheurs François, l'Iſle de Gorée en Afrique & Belle-Iſle. La France cede le Sénégal à l'Angleterre, lui rend l'Iſle de Minorque, & reſtitue à l'Electeur d'Hanovre & au Landgrave de Heſſe toutes les places qu'elle leur avoit enlevées. Les deux Puiſſances ſe reſtituent mutuellement toutes les conquêtes qu'elles avoient faites l'une ſur l'autre dans les Indes orientales. Le même jour que la paix eſt ſignée à Fontainebleau, la France conclut avec l'Eſpagne un Traité, par lequel elle lui cede la Louiſiane.

Ce fut en 1763 que l'ouvrage de la pacification générale des Puiſſances fut conduit à ſa perfection & reçut le caractere d'authenticité. Les mêmes Miniſtres qui avoient arrêté les articles préliminaires du Traité de paix définitif entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, le ſignerent le 10 Fév. à Paris ſans y rien changer. Le Roi de Portugal y accéda le même jour par un Traité particulier ſigné de Don Mello, ſon Ambaſſadeur & Plénipotentiaire. Le 15 du même mois, les Plénipotentiaires de la Reine de Hongrie & ceux du Roi de Pruſſe ſignent pareillement leur Traité à Hubersbourg en Saxe ; & le même jour, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſigne le ſien avec le Roi de Pruſſe. Le calme eſt par là rétabli dans l'Europe entiere. Les affaires des Jéſuites alloient cependant toujours en décadence. Le 5 Février, le Parlement de Paris enregiſtre, 1° un Edit, par lequel Sa Majeſté ſoumet aux Ordinaires, pour le ſpirituel, les Colleges ci-devant poſſédés par les Jéſuites, & pour le temporel, aux Cours & Juges des lieux ; 2° des

Lettres-Patentes pour l'adminiſtration des biens eccléſiaſtiques, poſſédés ci-devant par les Jéſuites; 3° des Lettres-Patentes pour l'abréviation des procédures dans la diſcuſſion des biens de ladite Société.

L'an 1764, le 16 Juin, la Compagnie des Indes rétrocede au Roi le Port de l'Orient, les côtes d'Afrique & les Isles de France & de Bourbon. De ſa part, le Roi lui remet toutes les Actions & les Billets d'emprunt, dont il étoit poſſeſſeur, & lui laiſſe pleine liberté de prendre tels arrangemens qu'elle jugera convenables pour le rétabliſſement de ſon commerce. Par là devenue libre, elle nomme des Syndics, & arrête le plan d'adminiſtration qu'elle entend ſuivre. (*Journ.* de Louis XV.) Le 6 Septembre, le Roi poſe la premiere pierre de la nouvelle Egliſe de Sainte Genevieve. Au mois de Novembre, Edit envoyé à tous les Parlemens, qui ſupprime la Société des Jéſuites dans toute l'étendue du Royaume, permettant néanmoins à ceux qui la compoſoient, de vivre en particuliers dans les Etats du Roi, en ſe conformant aux loix du Royaume. Cet Edit eſt enregiſtré au Parlement de Paris le 1 Décembre, mais avec la reſtriction que les ci-devant Jéſuites ne pourront approcher de la ville de Paris de 10 lieues. Le 17 Décembre, enregiſtrement au Parlement d'un Edit fort ample, du même mois, pour la libération des dettes de l'Etat.

Rome avoit juſques-là gardé le ſilence ſur la conduite qu'on tenoit en France envers la Société. Clément XIII, la voyant légalement abolie dans ce Royaume, fit effort pour la relever, & donna dans ce deſſein une Conſtitution par laquelle de ſa pleine puiſſance & autorité ſuprême il confirmoit l'Inſtitut des Jéſuites. Cette Bulle, datée du 7 des Ides de Janvier 1764, ſuivant le Style florentin (ce qui revient au 7 Janvier de notre année 1765) fut ſupprimée par le Parlement de Paris le 11 Février ſuivant. La ſanté du Dauphin commença dans l'automne de cette année à dépérir. Les alarmes & les vœux des bons François pour ſon rétabliſſement redoublerent à meſure qu'on vit le mal empirer. Il y ſuccomba enfin à l'âge de 36 ans, le 20 Décembre, au Château de Fontainebleau par une mort très édifiante, & fut inhumé le 29, comme il l'avoit déſiré, dans l'Egliſe Cathédrale de Sens. La piété conſtante de ce Prince, ſes talens & ſes lumieres lui ont mérité les vifs regrets de toute la France. Il a laiſſé de MARIE-JOSEPHE DE SAXE, ſa 2e femme, 3 Princes, Louis-Auguſte, Duc de Berri, (aujourd'hui Louis XVI) Louis-Staniſlas-Xavier, Comte de Provence, & Charles-Philippe, Comte d'Artois, avec 2 Princeſſes, Me Marie-Adélaïde-Clotilde-Xaviere, née le 23 Septembre 1759, mariée, le 21 Août 1775, au Prince de Piémont, & Me Eliſabeth-Philippe-Marie-Hélene, née le 3 Mai 1764.

Depuis trois ans la diſcorde agitoit la République de Genêve & ſoulevoit la bourgeoiſie contre le Magiſtrat à l'occaſion de quelques articles de leur loi fondamentale, qu'on interprêtoit différemment de part & d'autre. Les parties laſſes de conteſter en pure perte, ſupplierent, l'an 1766, le Roi de France par une députation, & les Cantons de Berne & de Zurich par une autre, d'interpoſer leur médiation pour les accorder. Sa Majeſté, en conſéquence, nomme le Chevalier de Beauteville ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de la République. Le 24 Mars, ce Seigneur a ſon audience publique dans le Conſeil de Genêve, où il prononce un diſcours éloquent & pathétique ſur l'objet de ſa miſſion. Mais ſon habileté & celle des Plénipotentiaires de Berne & de Zurich, avec leſquels il travailla de concert, échouent contre l'obſtination des Génevois. Le 15 Décembre, le plan de pacification qu'ils avoient dreſſé, eſt rejetté par le Conſeil-Général de la République, après avoir été approuvé du grand & du petit Conſeil.

Madame la Dauphine, après avoir altéré ſa ſanté auprès de ſon auguſte époux par l'aſſiduité de ſes ſoins pendant la longue maladie de ce Prince, acheva de la détruire par les larmes qu'elle ne ceſſa de verſer après l'avoir perdu. Le 13 Mars 1767, elle alla le rejoindre en l'autre vie dans ſa 36e année, étant venue au monde le 4 Novembre 1731. Elle lui fut auſſi réunie le 23 Mars dans le même tombeau. Le 15 Mai, Traité de la République de Gênes avec le Roi de France, par lequel elle cede à ce Monarque la Corſe, en nantiſſement des dépenſes que la France a faites & doit faire pour la réduction de cette Isle. (V. *Gênes.*)

L'an 1768, le Grand-Conſeil, dont les membres avoient donné leurs démiſſions le 29 Avril 1765, & qui depuis ce tems étoit vacant, rentre le 4 Janvier, en vertu des Lettres-Patentes que le Roi lui avoit adreſſées le 2 de ce mois. Le même jour, il enregiſtre un Edit portant réglement pour la police & la diſcipline intérieures de la Compagnie, & ordonnant, entre autres diſpoſitions, que la juſtice y ſera rendue gratuitement, comme elle l'eſt au Conſeil de Sa Majeſté. Le 26 Février, Arrêt du Parlement de Paris, qui ſupprime les Lettres, en forme de Bref, du Pape Clément XIII, rendues au mois de Janvier précédent, par leſquelles Sa Sainteté caſſe & annulle certains Edits de l'Infant Duc de Parme, comme contraires aux libertés, immunités & juriſdiction eccléſiaſtiques. (V. D. Ferdinand, *Duc de Parme.*) Au mois de Mars, Edit, par lequel Sa Majeſté ordonne, qu'à compter du 1 Avril 1769, aucun de ſes Sujets ne pourra s'engager par la Profeſſion monaſtique, ou réguliere s'il n'a atteint, à l'égard des hommes, l'âge de 21 ans accomplis, & à l'égard des femmes, celui de 18 ans auſſi accomplis; Sa Majeſté ſe réſervant, après le terme de 10 années, d'expliquer de nouveau ſes intentions à cet égard. Par le même Edit, il eſt défendu d'admettre à la Profeſſion aucun étranger non-naturaliſé, ni de l'agréger, ou affilier, à aucun Ordre, à aucune Maiſon Religieuſe, dans le Royaume. Le 11 Mars, les troubles de Genêve ſont enfin pacifiés, par un plan d'arrangement & de conciliation, qui fut concerté par le grand & le petit Conſeil, & accepté par le Conſeil général de la République. Le 13 Mai, le Parlement enregiſtre un Edit du même mois, lequel porte, qu'à commencer du 1 Janvier 1769, la Portion congrue des Curés ſera fixée à perpétuité à la valeur en argent de 20 ſeptiers de froment, meſure de Paris, & celle des Vicaires à la valeur en argent de 10 ſeptiers; leſquelles valeurs Sa Majeſté fixe, pour le préſent, à 500 liv. pour les Curés, & à 200 liv. pour les Vicaires. Les Novales, par le même Edit, ſont adjugées aux gros Décimateurs. Le 9 Juin, Arrêt du Parlement de Provence, par lequel la ville d'Avignon & le Comtat Vénaiſſin ſont déclarés réunis au Domaine de la Couronne. Deux Huiſſiers de la même Cour viennent ſignifier cet Arrêt, le 11, aux Conſuls d'Avignon, tandis que le Marquis de Rochechouart, Commandant de Provence, entre dans cette ville, à la tête d'un détachement de cent dragons, pour notifier à M. Vincentini, Vice-Légat, l'ordre qu'il a reçu du Roi, de prendre poſſeſſion d'Avignon, & du Com-

tat, au nom de Sa Majeſté. Le P. Préſident, avec les Commiſſaires du Parlement, arrive une demi-heure après, & ayant fait publier l'Arrêt à ſon de trompe, il enjoint aux habitans de reconnoître le Roi pour leur Souverain; ce qui eſt accepté avec de grandes acclamations. Le 24 Juin, la Reine meurt à Verſailles, âgée de 65 ans & un jour, étant née le 23 Juin 1703. Peu de Princeſſes ont mieux connu qu'elle la vanité des grandeurs humaines, & ont honoré le trône par une vertu plus ſoutenue & plus ſincere. Elle avoit eu de ſon mariage avec le Roi 2 Princes & 8 Princeſſes, dont il ne reſte aujourd'hui que Madame Adélaïde & Meſdames Victoire, & Louiſe. Le 29 Juin, mort d'Hélene de Courtenai, veuve du Marquis de Baufremont, la derniere du nom & de la branche de l'illuſtre Maiſon de Courtenai. Le dernier Prince de cette Maiſon étoit mort le 7 Mai 1730. Au mois d'Août, Lettres-Patentes en forme d'Edit, qui accordent la Nobleſſe aux Officiers du Châtelet, après 40 ans de ſervice. Le 17 Septembre, M. de Lamoignon, Chancelier de France, & M. de Maupeou, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux, ayant donné leurs démiſſions, le Roi nomme Chancelier & Garde des Sceaux M. de Maupeou, fils du Vice-Chancelier, & P. Préſident du Parlement de Paris. Cette derniere place eſt donnée à M. le Préſident d'Aligre. Le 24 Octobre, Sa Majeſté reçoit à Fontainebleau le Roi de Danemarck, qui voyageoit ſous le nom de Comte de Travendalh. Ce Monarque, après avoir viſité dans Paris tout ce qu'il y avoit de plus rare, après y avoir été ſplendidement traité par les Princes, & ſur-tout par le Duc d'Orléans, le Prince de Condé & le Prince de Soubiſe, quitte cette Capitale le 9 Déc. pour retourner en ſes Etats, laiſſant la Cour & la ville dans l'admiration de ſes grandes qualités.

Paſcal Paoli, Chef des Rebelles de Corſe, voyant ſon parti diminuer de jour en jour, abandonne cette Iſle le 13 Juin 1769, avec ſes compagnons; ſa retraite acheve la réduction de la Corſe. (V. *Gênes.*) Le 22 Août, Lettres-Patentes du Roi, portant confirmation de la convention faite entre Sa Majeſté & l'Impératrice-Douairiere, qui regle les limites des poſſeſſions reſpectives de ces deux Puiſſances au Pays-Bas.

Les affaires de la Compagnie des Indes étant dans une décadence à ne pouvoir ſe relever, le Roi, par ſon Arrêt du 8 Avril 1770, accepte la ceſſion qu'elle lui fait des biens & des droits à elle appartenans, ſe charge de payer ſes rentes, & d'acquitter ſes dettes; la Compagnie par-là demeure éteinte. Madame Louiſe, derniere fille du Roi, déterminée depuis long-tems à ſe conſacrer à Dieu par la Profeſſion Religieuſe, ſe rend, le 11 Avril, aux Carmélites de S. Denis en France, avec la permiſſion de Sa Majeſté. Cette éclatante & généreuſe démarche eſt un ſujet de joie pour l'Egliſe, d'édification pour les Fideles & de triomphe contre les ennemis de la Religion. Le 16 Mai, Monſeigneur le Dauphin épouſe à Verſailles l'Archiducheſſe Marie-Antoinette-Joſephe-Jeanne, née le 2 Novembre 1755, ſœur de l'Empereur Joſeph II, fille du feu Empereur François I de Lorraine & de Marie-Théreſe d'Autriche, Impératrice-Douairiere, Reine de Hongrie & de Boheme. Puiſſe cette alliance être le ſceau d'une amitié inaltérable entre les deux Maiſons les plus anciennes, les plus puiſſantes & les plus capables d'aſſurer par leur union la tranquillité de l'Europe!

Des conſidérations particulieres nous engagent à terminer ici le détail des événemens du régne de Louis XV. Ce Monarque fut enlevé à ſon peuple, par la petite vérole, le 10 Mai 1774, dans la 65e année de ſon âge, après avoir rempli le trône 58 ans, 8 mois & 10 jours. La douceur faiſoit ſon caractere. Il étoit affable, humain, prévenant. Jamais perſonne ne ſortit mécontent de ſa préſence. Il avoit un attachement tendre pour ſa famille dont il éprouvoit un juſte retour, & il étoit aimé de ceux qui le ſervoient comme le meilleur des maîtres. Les perſonnes équitables qui l'approchoient ont toujours été perſuadées que le mal qui ſe faiſoit par ſes ordres étoit une ſurpriſe faite à ſa religion & à ſon cœur. Aucun des Rois ſes prédéceſſeurs ne l'a ſurpaſſé pour l'étendue & la variété des connoiſſances. Il avoit compoſé, au ſortir de l'enfance, ſous la direction du célebre Géographe de Lille, un Traité du cours des principales rivieres de l'Europe, qui a vu le jour en 1718. Les progrès que firent en France la Phyſique expérimentale, l'Aſtronomie, la Géographie, la Chymie, & la plupart des Arts libéraux, par la protection éclairée qu'il leur accorda & les libéralités dont il combla ceux qui les cultivoient avec ſuccès, rendront mémorable à jamais ſon régne. La poſtérité la plus reculée ſe ſouviendra des voyages entrepris de ſon tems, aux frais du Gouvernement, par Maupertuis au Pôle arctique, par la Condamine à l'Equateur, & par d'autres Savans à la Californie, aux Philippines, en Sibérie, &c. pour enrichir l'Hiſtoire naturelle & perfectionner la navigation. Le Commerce lui doit auſſi beaucoup plus qu'on ne penſe, à raiſon des grands chemins, des ponts & chauſſées qu'il fit conſtruire dans toutes les Provinces. Le quintal avant lui valoit de port 80 livres de Paris à Bordeaux; il coûte aujourd'hui 8 livres. Son exemple, à cet égard, a ſervi de modele à preſque toute l'Europe.

Fin de la Chronologie des Rois de France.

ADDITION

ADDITION A LA PREMIERE RACE.

QUE l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules ne cauſa aucun changement dans l'état civil des Naturels du pays (*).

SI l'on en croit quelques Ecrivains modernes, Clovis conquit les Gaules comme les Turcs ont envahi la Grece. Tous les Naturels du pays gémirent dans l'oppreſſion. Il ſeroit moins facile de réfuter cette opinion accréditée, s'il en eût été de toute la Monarchie comme du Soiſſonnois ; mais ſi l'on en excepte ce petit pays, on voit que l'Empire de Clovis ſe forma ſucceſſivement par l'acceſſion volontaire des peuples qui s'y ſoumirent.

N'ayant pu ſubjuguer les Confédérés Armoriques, réunis depuis 60 ans ; Clovis fit avec eux un traité d'alliance. (*Procop. de Bell. Goth. lib.* 1, *cap.* 12). Ces peuples, excédés de la fiſcalité romaine, s'en étoient affranchis les armes à la main. (*Zozim. de Gall. ad ann. Chriſt.* 408.) Supérieurs aux événemens, ils ſe gouvernoient par eux-mêmes & avoient inſpiré aſſez d'eſtime ou de crainte à leurs anciens oppreſſeurs pour être employés par eux en qualité d'auxiliaires. (*Procop. ub. ut. ſup.*)

Les Légions romaines, cantonnées dans le voiſinage, s'unirent volontairement aux Germains & aux Armoriques (*Procop. de Bell. Goth. l.* 1, *c.* 12.) Les autres Tribus des Francs étoient ſoumiſes à des Rois que Clovis avoit fait périr, mais ce fut par leur vœu commun qu'il obtint de régner ſur elles. (*Greg. Tur. lib.* 11, *cap.* 40.)

La Gaule Septentrionale n'offre donc que le Soiſſonnois dont Clovis ſe ſoit emparé par une conquête violente. Il y a même lieu de penſer qu'elle n'eut cet effet qu'à l' égard de Syagrius ; témoin les relations établies entre les deux peuples (*Sid. Apoll. Hiſt. lib.* v, *Bouq. T. I, p.* 794,), la ſécurité que montrerent les Cités circonvoiſines, & les ordres donnés par Clovis pour les garantir du pillage. (*Hincm. Vit. S. Remig. Flodoard. Hiſt. Eccl. Rem. lib.* 1., *cap.* 13, *p.* 56.)

La victoire de Vouglé facilita ſans doute à ce Prince la ſoumiſſion de l'Aquitaine. (*Greg. Tur. lib.* 11, *cap.* 37.) Mais s'il la dut aux Francs & aux Gaulois réunis ſous ſes ordres après le conſentement que la nation, aſſemblée en 506, avoit donné à la guerre contre les Viſigoths, il eut de grandes obligations à la diſpoſition des peuples. (*Greg. Tur. ibid. Fredeg Epit. c.* 25.) Elle étoit ſi connue que, ſuivant Grégoire de Tours, la réputation de gloire & de bonheur, dont jouiſſoient les ſujets de Clovis, faiſoit déſirer ardemment ſa domination dans la Gaule Méridionale. (*Greg. Tur. l.* 2, *cap.* 23.)

Ces monumens, & la Lettre de ce Prince aux Prélats d'Aquitaine, permettent-ils de douter qu'en paſſant ſous ſon empire, les habitans du pays n'aient conſervé leur état, leurs loix, & leurs coutumes ? Libres ſous les Romains, (*Hiſt. de Lang. T. I,*) ils le furent auſſi ſous les Rois Viſigoths. (*Lex Viſigoth. lib. tit.* 1, *lib.* 4, *tit.* 1. *Leg.* 1 & 2. *lib.* 6, *tit.* 1, *lib.* 2.)

L'établiſſement de ces peuples dans la Gaule méridionale ne fut point une conquête ſuivant l'idée qu'on y attache. Appellés en 418 par l'Empereur Honorius, ils parvinrent, par des Traités, à dominer ſur les Provinces ſituées entre la Loire, la Méditerranée, les Pyrénées & l'Océan. (*Hiſt. de Lang. T. I, p.* 176 & 206.) Mais ils durent bien moins leurs progrès à leurs armes qu'à leur politique. On régla qu'en certains cantons ils auroient les deux tiers des terres ; & ce partage ſe fit entre eux & les Officiers de l'Empire pour le bien commun des deux peuples. (*Eſp. des Loix, liv.* 30, *chap.* 7 & 8. *Chron. de Marius ſur l'an* 456.)

On ſuivit le même plan à l'égard des Bourguignons (*Hiſt. de Lang. T. I, p.* 220.) Après différentes excurſions en-decà du Rhin, & quelque ſéjour dans la Cité de Mayence, ils s'établirent, en 443, entre le Rhône & les Alpes, par la ceſſion que Valentinien III leur fit de cette contrée. Geneve fut d'abord la Capitale de ce nouveau Royaume, qui s'étendit enſuite ſur ce qu'on a nommé depuis la Savoie, mais l'Empereur Antheme, ayant beſoin de leurs ſecours contre les Viſigoths, leur donna, en 469, la ville de Lyon, où ils établirent le Siége de leur Empire. Ils obtinrent par ce traité les Diocèſes de Vienne, de Valence, & de Viviers. Vaiſon devint frontiere de leurs Etats du côté de la Provence.

Le partage des terres, entre les Bourguignons & les Gaulois-Romains, fut fait par convention comme l'avoit été celui des Viſigoths. Chaque Romain reçut chaque Barbare, & fut léſé le moins poſſible. Les Viſigoths & les Bourguignons, guerriers, chaſſeurs, & paſteurs, prirent des friches, & le Romain garda les terres les plus propres à la culture. (*Eſp. des Loix, liv.* 30, *ch.* 9.)

Bien loin que les Bourguignons aient porté atteinte à la liberté des Gaulois-Romains, leurs Loix diſtinguent nettement dans les deux nations, les Nobles, les Ingénus & les Serfs.

La compoſition légale des Grands Bourguignons & des Nobles Romains, étoit de 300 ſols. (*Lex Burg. tit.* 26, §. 1.)

Celle des Ingénus médiocres, de l'une & de l'autre nation, fut fixée à 200. (*Lex Burg. ib.* §. 2.)

Tout eſt d'ailleurs Romain dans la claſſification de la Loi Gombette qui n'eſt point le Code primitif des Bourguignons. Gondebaud ne la fit rédiger que pour mettre fin aux démêlés de ſes compatriotes & des Romains. Elle ſe ſent, ainſi que celles des Viſigoths, de l'affoibliſſement de ces peuples, & du beſoin qu'ils eurent de ménager les Empereurs & les ſujets de l'Empire. (*Lex Burg.*)

Au reſte ces Loix des Barbares furent toutes perſonnelles ; (*Eſp. des Loix, tit.* 28, *ch.* 2,) chaque peuple étoit jugé par la ſienne ; chacun pouvoit prendre la Loi qu'il vouloit ; la conſtitution de Lothaire exigea ſeulement que ce choix fût rendu public.

Ainſi, d'après ce coup-d'œil ſur les Loix des divers pays dont la réunion forme aujourd'hui la Monarchie françoiſe, il eſt évident que l'établiſſement des Barbares ne changea rien à l'état civil des Gaulois. Ces peuples n'y formerent que de petites tribus en comparaiſon des anciens habitans. La preuve pour les Francs ſe trouve dans S. Jérôme & dans la Loi Salique. (*S. Hieronim. in vit. Sancti Hilarion. Lex Sal.*)

On voit dans Salvien, dans Sidoine Apollinaire, & dans Grégoire de Tours, le régime des Cités ſubſiſtant, des Envoyés de leur part traitant avec des Rois Barbares, leurs Citoyens belliqueux autoriſés par Valentinien III à ſe défendre & à attaquer les ennemis ſous leurs propres auſpices (*Cod. Théod. novell.* 20,), les Cités de Narbonne & d'Auvergne, obtenir, ſans aucun ſecours étranger, des capitulations honorables.

Les ornemens d'architecture dont on décoroit les tombeaux, étoient inconnus aux Barbares avant leur paſſage du Rhin. La Loi Salique, qui en fait mention, prouve qu'elle fut rédigée dans les Gaules, & pour les Gaulois, & que les Francs avoient reſpecté leurs uſages. (*Lex Sal. tit.* 57.)

Les habitans libres des Gaules ne furent donc point opprimés par Clovis, comme M. de Monteſquieu tâche de le prouver. (*Eſp. des Loix, liv.* 30, *chap.* 24.)

Interprete trop littéral du texte de la Loi Salique, cet illuſtre Ecrivain a cru que les Francs ou Barbares avoient excluſivement 200 ſols de compoſition ſuivant le chap. 1, du tit. 43.

Les Naturels du pays lui ont paru déſignés ſous le nom de *Romains poſſeſſeurs*, & leur compoſition réduite par le chap. 7 à la moitié de celle des hommes libres.

Cette compoſition de 100 ſols étoit auſſi celle des *Lides*, eſpece de colons dépendans toujours de leurs maîtres. (*Lex Sal. tit.* 30, 34, 37 & 38.) M. de Monteſquieu, jugeant d'après ce tarif, n'a vu, parmi les citoyens gaulois, qu'un peuple humilié, gémiſſant ſous le joug, & dont le ſang n'étoit apprécié qu'à la moitié de celui des vainqueurs.

Forcé de convenir que les Francs ne réduiſirent point les Gaules en ſervitude, (*Eſp. des Loix, liv.* 3, *chap.* 10 & 11,) & que la différence des conditions en mettoit une dans les compoſitions, (*ibid. liv.* 28, *ch.* 4, & *liv.* 30, *ch.* 19,) il ravale les hommes libres à la claſſe des affranchis, & tombe ainſi dans des contradictions frappantes.

Excédé de nos monumens, il s'écrie qu'il lui a fallu les dévorer, comme la Fable dit que Saturne dévoroit les pierres. Ne ſeroit-il pas permis d'en conclure qu'il les a mal digérés ?

Si en claſſant les Sujets de Clovis par le Code Salique, cet homme de génie eût voulu deſcendre à la plus ſimple combinaiſon des événemens de ce régne avec l'eſprit de cette Loi, il en auroit conclu que la principale clauſe des Traités que ce Prince fit avec les hommes libres des Gaules, dut être de leur accorder une compoſition égale à celle des Francs de même condition. Il

(*) Ce morceau, qui eſt de M. ARDILIER, Adminiſtrateur général des Domaines, auquel nous l'avons demandé trop tard, n'a pu être mis à sa place.

les auroit reconnus dans ce Chapitre I, du tit. 43, dont la diſpoſition comprend, outre le Franç & le Barbare, *l'homme vivant ſous la Loi ſalique.*

Comment imaginer que des peuples qui lui avoient réſiſté ouvertement, que cette confédération armorique qui ſe maintenoit depuis 60 ans contre les forces de l'Empire, euſſent conſenti à ſubir volontairement les chaînes de la ſervitude ?

Bien loin d'aſſimiler toute la nation au Romain poſſeſſeur, il falloit conclure que l'homme de cette condition, étant comparé par la Loi au Lide, c'étoit un Curial, ou même un Affranchi, tel que ces Collégiats attachés ſervilement à leur corporation, mais cependant propriétaires; ces Citadins qu'on retrouve ſous le titre de *Cives oppidani* dans pluſieurs Loix romaines & le Code des Viſigoths, qui, ne pouvant échapper au fiſc, même en changeant de domicile, avoient la faculté de teſter en faveur de leurs parens, & même, avec certaines reſtrictions, au profit de l'Egliſe; tel enfin que ces hommes dont parle Grégoire de Tours, (*Hiſt. lib. v. & paſſim*,) qu'il nomme inférieurs & quelquefois citoyens, lorſqu'on eut appellé improprement les villes du nom de Cité, qui, dans ſon origine, déſignoit une peuplade entiere.

Il falloit ſe ſouvenir, d'après Salvien, que le nom Romain, jadis ſi redouté, ſi ambitionné des Rois même, étoit devenu une qualification de haine & de mépris; (*Salvian. de Gub. Dei, lib. v, Bouq. T. I, p.* 779,) que ſi l'on excepte les Provinces où les Bourguignons & les Viſigoths furent établis par les Empereurs, il n'exiſta dans les Gaules de libres que les Barbares & les hommes qui par état purent en prendre les mœurs; que les Armoriques & les autres Bagaudes de la Belgique voulurent être Barbares, & que tout ce qui reſta de vil fut Romain.

M. l'Abbé Dubos, après avoir prouvé l'alliance de Clovis avec les Armoriques, & développé la politique de ce Prince d'une maniere lumineuſe, tombe enſuite dans les contradictions que nous venons de relever dans l'*Eſprit des Loix :* il applique le Chapitre VII du tit. 43 de la Loi Salique aux hommes libres, & les rabaiſſe à la condition du Romain poſſeſſeur.

Quand le Chapitre VII dit que le Romain poſſeſſeur étoit celui qui poſſédoit des biens propres dans ſon pays, il annonce l'eſpece de cette tenure; ſa propriété devoit être imparfaite comme ſon ingénuité.

On ſait que les Loix des Barbares s'interpretent mutuellement, s'il n'y a pas de diſpoſitions contraires. Suivant la Loi des Ripuaires, l'eſclave du Roi n'avoit que 100 ſols de compoſition. (*Lex Rip. tit. IX.*)

Par un autre article de la Loi Ripuaire, ſi un Tabulaire, un Romain, ou un homme Royal, épouſoit une Ripuaire libre d'origine, ou ſi une femme Tabulaire, ou Romaine, ou Royale, épouſoit un Ripuaire, leur poſtérité étoit dégradée à la plus baſſe condition. (*Lex Rip. tit.* 58.)

Le Romain poſſeſſeur étoit donc l'égal du Lide, de l'Eſclave du Roi & du Tabulaire, du Curial inférieur, ou Plébéien.

M. de Monteſquieu tire avantage de ce que ce Romain pouvoit devenir convive du Roi; mais l'Eſclave du Roi ne devenoit-il pas Grafion & Sagibaron ? La Loi Salique le dit expreſſément (*Lex Sal. tit.* 57); elle fixoit leur compoſition à 300 ſols comme celle de l'Antruſtion l'étoit à 600 : ce triplement, qui n'étoit qu'une prérogative perſonnelle, ne changeoit rien au droit de la naiſſance. On avoit vu, ſous l'Empire romain, des Collégiats, c'eſt-à-dire des Artiſans ou des Marchands incorporés dans les Colléges des Cités, parvenir au Sénat, aux honneurs de la Cour, & obtenir d'être admis à la table de l'Empereur.

Si M. l'Abbé Dubos, qui a fait tant de recherches utiles à notre hiſtoire; ſi M. de Monteſquieu, qui a reculé les bornes de l'eſprit humain, ſe ſont égarés dans nos monumens, n'eſt-il pas téméraire de les approfondir après eux avec tant de diſproportion dans les moyens ? Cette réflexion eſt ſans doute effrayante; mais nous prions d'obſerver que ſi nous relevons quelques erreurs dans les ouvrages de ces hommes célebres, c'eſt à l'aide de leurs lumieres.

En effet ſi, comme ils en conviennent, les Gaulois conſerverent leur liberté ſous la domination de Clovis, il eſt impoſſible que les Citoyens libres n'aient eu qu'une compoſition égale à celle du Romain poſſeſſeur.

Il eſt donc conſtant que les hommes libres, Francs, Gaulois, ou Romains d'origine, qui vivoient ſous la Loi Salique, conſerverent, après l'établiſſement de la Monarchie, les droits & les prérogatives dont ils jouiſſoient avant cette révolution.

Quelques monumens relatifs aux premiers ſucceſſeurs de Clovis paroiſſent rendre cette preuve invincible. Le Roi Childebert I, donnant une partie de ſa Terre d'Iſſy pour la fondation de l'Abbaye de S. Vincent, aujourd'hui S. Germain-des-Prés, déclara, dans ſa charte, que c'étoit du conſentement des Francs & *des Neuſtraſiens.* (*Dom Bouquet, T. IV, p.* 622.) Cette derniere dénomination ne fut jamais donnée qu'aux habitans de l'Armorique : (*Valeſ. Not. Gall. p.* 44,) eſt-il poſſible de croire que dans cet acte ſolemnel Childebert eût pris le conſeil de ces hommes évidemment dégradés, ſi on les ſuppoſe réduits à l'état de Romains poſſeſſeurs ?

Les Neuſtraſiens, qui occupoient le pays ſitué entre la Seine, la Loire & l'Océan, vécurent donc comme les Francs ſous la Loi Salique, dont l'Empire s'étendoit depuis la forêt Charbonniere juſqu'à la Loire. (*Lex Sal. tit.* 49.) Ils furent donc, ces hommes libres, déſignés, dans ce code, égaux aux Francs ou Barbares & jouiſſant des mêmes droits ? (*Lex Sal. tit.* 43.)

Clothaire I, dans ſa Conſtitution donnée vers l'an 560, dit que ſon pere & ſon aïeul ayant accordé des immunités à quelques Egliſes & aux Clercs, il veut que la forme du droit ancien ſoit obſervée dans toutes les cauſes. (*Bal. Cap. T. I, col.*)

Childeric & Clovis furent donc ſe plier aux mœurs & ſe ſoumettre aux Loix qu'ils firent reſpecter.

Le Roi Théodebert épouſa Deuterie, Gauloiſe d'origine. (*Greg. Tur. hiſt. lib.* 3, *cap.* 17.) La femme de Conſtantinus II, pere de S. Rigobert, étoit de la nation des Francs, (*Vit. S. Rigob. Ducks. T. I, p.* 788,) & S. Médard, troiſieme Evêque de Noyon, avoit pour pere un Franc nommé Autard, & une mere Romaine. (*Vit. S. Med. Spicil. T. II, p.* 70.) Les Ecrivains du tems, qui parlent de ces mariages contractés ſous les enfans de Clovis, atteſtent l'ingénuité des familles Gauloiſes qui firent ces alliances.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS VISIGOTHS, D'AQUITAINE, DE LA GAULE NARBONNOISE ET D'ESPAGNE.

La nation gothique, ſuivant la plus commune opinion, tiroit ſon origine de cette partie de la Suede, qu'on nomme le Gothland. Lorſque, ſous l'Empire de Valens, elle obtint un établiſſement en Thrace, au moyen de la promeſſe qu'elle fit d'embraſſer l'Arianiſme, elle étoit diviſée en deux principaux peuples, ſelon la différente ſituation du pays qu'elle occupoit à la gauche du Danube. Ceux qui demeuroient au Levant s'appelloient Oſtrogoths, & l'on nommoit Viſigoths ceux qui étoient établis au Couchant. Ces derniers, après avoir ravagé l'Italie pour la 3e fois, ſous la conduite d'Alaric, au commencement du ve ſiecle, comme on l'a vu à l'article de l'Empereur Honorius, p. 399, pénétrerent dans les Gaules, ayant à leur tête Ataulphe, ſucceſſeur d'Alaric, y fixerent leur demeure, & établirent à Toulouſe le ſiége de leur Empire, qu'ils étendirent ſucceſſivement juſqu'à la Loire. Mais repouſſés enſuite par les Francs juſques dans la premiere Narbonnoiſe, ils ſe répandirent de-là en Eſpagne, & ſoumirent entiérement ce vaſte pays à leurs loix.

ATAULPHE.

L'an 412, Ataulphe, élu Roi des Viſigoths, en 410, après la mort d'Alaric I, ſon beau-frere, ſi célebre par ſes exploits contre les Romains, ſur-tout par la priſe & le pillage de Rome, conduit ſon armée dans les Gaules; &, ayant paſſé le Rhône, il s'établit dans la premiere Narbonnoiſe, dont les peuples, vexés par les Officiers Romains, ne firent pas difficulté de ſe ſoumettre à lui. Le lieu où l'on bâtit depuis la ville de S. Gilles, différente, par ſa ſituation, de l'ancienne Héraclée, fut celui qu'il choiſit pour y fixer ſa réſidence. On l'appelloit encore, du tems de Godefroi de Viterbe, & d'Otton de Friſingue, Ecrivains du xii ſiécle, *le Palais des Goths.* Ataulphe avoit emmené avec lui d'Italie la Princeſſe Placidie, fille du Grand Théodoſe, qui étoit tombée entre les mains d'Alaric au ſac de Rome. Honorius, ſon frere, la redemandoit avec inſtance. Ataulphe promit de la rendre, & s'engagea de plus a délivrer l'Empereur du tyran Jovin, à condition qu'on lui livreroit une certaine quantité de bled, dans la diſette extrême où les incurſions des Barbares avoient réduit les Gaules. Le Prince Goth tint parole ſur le deuxieme article. Mais comme Honorius ne remplit pas de ſon côté la promeſſe qu'il avoit faite, il retint la Princeſſe Placidie qu'il n'avoit dans le fond aucun deſſein de rendre, étant réſolu à l'épouſer. La guerre recommence. Ataulphe ayant voulu faire une entrepriſe ſur Marſeille, eſt battu & bleſſé dangereuſement dans une ſortie du Comte Boniface, qui commandoit dans la place. Nullement déconcerté par cet échec, il repaſſe le Rhône, & s'avance juſqu'à Narbonne, qu'il ſurprend pendant les vendanges de l'an 413. De-là il marche à Toulouſe, dont il ſe rend également maître. Il étend enſuite avec rapidité ſes conquêtes juſqu'à l'Océan, & la ville de Bordeaux le reçoit comme ami; ce qui fait voir qu'il avoit alors renoué les négociations pour la paix. Pendant qu'elle ſe traite, il détermine Placidie à lui donner ſa main, & répudie ſa femme, ſœur d'Alaric. Le mariage ſe célebre dans le mois de Juin à Narbonne, avec la plus grande magnificence. La nouvelle Reine des Viſigoths ſut manier ſi adroitement l'eſprit de ſon mari, qu'elle le tourna entiérement du côté des Romains. » Ataulphe, dit Paul Oroſe, ne vouloit plus autre » choſe qu'entretenir la paix, être bon allié d'Honorius, & » faire ſervir l'épée des Goths à la défenſe de la République romaine. Il me ſouvient, ajoute-t-il, d'avoir été préſent à une » converſation où un citoyen de Narbonne, qui avoit ſervi » avec diſtinction ſous Théodoſe le Grand, & qui d'ailleurs » étoit un homme vrai & ſage, racontoit ce qui ſuit au Prêtre » (S.) Jérôme, dans la ville de Bethléem en Paleſtine, ſavoir » que lui, qui parloit, avoit eu beaucoup de part, quand il étoit » dans ſa patrie, à la confiance d'Ataulphe; & que ce Roi lui » avoit dit pluſieurs fois, en faiſant ſerment qu'il ne diſoit rien » que de vrai: *Quand mon imagination & mon courage avoient » encore toute leur fougue, j'ai ſouhaité avec paſſion d'éteinare » le nom Romain, & de lui ſubſtituer le nom des Goths. Mon » idée étoit donc alors de faire de ma nation la nation dominante dans le monde, & que l'Empire Romain devînt l'Empire Gothique. Enfin je n'aſpirois pas à moins qu'à devenir, » ainſi qu'Auguſte, la ſouche d'une nouvelle tige d'Empereurs. » Mais après avoir reconnu que mes Goths étoient d'un caractere trop dur & trop violent pour s'accoutumer à porter le » joug des loix civiles, & après avoir d'un autre côté fait réflexion qu'un Etat où les loix civiles ne ſont pas reſpectées » par tous les ſujets, ne peut ſubſiſter, j'ai ſenti que mon ſalut » & ma gloire conſiſtoient à employer les armes des Goths pour » rétablir & même augmenter encore l'Empire Romain. Dès » que je ne ſaurois venir à bout d'en changer la conſtitution, » je veux en être le reſtaurateur, & que l'avenir me célebre en » cette qualité.* Voilà, pourſuit Oroſe, ce qui fit ſuſpendre au » Roi Ataulphe toutes ſortes d'hoſtilités, & rechercher la paix. » Son épouſe Placidie, qui joignoit un eſprit perçant à beaucoup de religion, n'avoit pas peu contribué à le faire entrer » dans ces ſentimens pacifiques. » (*Hiſt. l.* 7, *c.* 29.) Le Général Conſtance le voyant ſi bien diſpoſé, n'eut pas de peine à lui perſuader d'abandonner la Narbonnoiſe, & d'aller s'établir en Eſpagne, où les diſſentions qui régnoient entre les Barbares, maîtres du pays, lui promettoient des conquêtes faciles. La Princeſſe Placidie, en arrivant avec lui à Barcelone ſur la fin de l'an 414, accoucha d'un fils qui fut nommé Théodoſe. Ce jeune Prince mourut peu de tems après, & fut enterré dans un cercueil d'argent. Ataulphe ne lui ſurvécut pas long-tems, ayant été aſſaſſiné ſur la fin d'Août ou au commencement de Septembre de l'an 415, par un de ſes domeſtiques qui vouloit venger la mort d'un Seigneur Goth, ſon ancien maître, tué par Ataulphe.

Les Viſigoths en s'établiſſant dans les Gaules prirent les deux tiers des terres. La loi chez eux admettoit les filles à succéder aux terres avec leurs freres : les femmes furent capables de ſucceder à la Couronne.

SIGÉRIC.

415. Sigéric, frere du Général Sarus, monta par brigue & par violence ſur le trône vacant des Viſigoths. Comme il étoit ennemi mortel d'Ataulphe, il fit mourir les ſix enfans que ce Prince avoit eus de ſa premiere femme, & maltraita fort Placidie, qu'il eut l'indignité de faire marcher à pied avec les autres captifs devant ſon cheval, l'eſpace de douze milles. Sa cruauté ne fut pas long-tems impunie, & les Viſigoths ſe défirent de ce tyran le ſeptieme jour de ſon régne.

VALLIA régne a Toulouse.

415. Vallia, beau-frere d'Ataulphe, fut élu Roi des Viſigoths après la mort de Sigéric, & fit la paix avec les Romains au commencement de l'an 416. Il remit à l'Empereur Honorius la Princeſſe Placidie, qu'il avoit toujours traitée avec beaucoup d'honneur. Vallia, après avoir combattu en Eſpagne en faveur des Romains, contre les Vandales, les Sueves & les Alains, repaſſe les Pyrénées ſur la fin de l'an 418, ou plutôt au commencement de l'an 419, en vertu d'un traité par lequel l'Empereur Honorius céda aux Viſigoths l'Aquitaine, depuis Toulouſe juſqu'à l'Océan. Il paroît que le Toulouſain, l'Agénois, le Bordelois, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois & le Poitou, tomberent ſous leur pouvoir. La ville de

Toulouſe devint alors la capitale de l'Empire des Viſigoths, & le fut ſans interruption pendant 89 ans. Vallia mourut peu de tems après ſon établiſſement dans les Gaules, ne laiſſant qu'une fille; elle épouſa le Général Ricimer, Sueve de nation, fameux par la deſtruction de l'Empire d'Occident, dont il fut la véritable cauſe.

THÉODORIC OU THÉODORET RÉGNE A TOULOUSE.

419 ou 420. Théodoric I, appellé par les Anciens Theudo, Théodore, Théodorit & Théodoride, ſuccede à Vallia par le choix des Goths. L'an 425, les Viſigoths rompent la paix avec les Romains & aſſiegent Arles. Mais Aëce ayant accouru au ſecours de la place, ils levent le ſiége & ſont battus dans leur retraite. L'an 429 ou 430, les Viſigoths font une nouvelle tentative ſur Arles, qui ne réuſſit pas mieux que la premiere; Théodoric eſt obligé de faire la paix avec Valentinien III. Elle ne fut pas durable. Théodoric, l'an 436, profitant de l'éloignement du Général Aëce, recommence la guerre. Après s'être rendu maître des places qui ſont entre Toulouſe & Narbonne, il aſſiege cette derniere avec toutes ſes forces & toutes ſes machines de guerre. Les aſſiégés firent la plus conſtante & la plus vigoureuſe défenſe. Mais preſſés par la faim, ils étoient ſur le point de ſe rendre, lorſque Litorius, Commandant des troupes romaines ſous Aëce, arrive à la tête d'un corps de cavalerie, paſſe ſur le ventre aux aſſiégeans, entre dans la place & la ravitaille avec des ſacs de bled que ſes cavaliers avoient apportés. Les Viſigoths continuerent cependant le ſiége; mais ils le leverent enfin à la perſuaſion d'Avitus. L'an 438, les Romains les attaquent à leur tour. Litorius, à la tête des Huns, que le Général Aëce avoit retenus au ſervice de l'Empire, fait le ſiége de Toulouſe. Théodoric, ne pouvant obtenir la paix, qu'il demande à Litorius, & ſe voyant réduit à la néceſſité de vaincre ou de mourir, implore le ſecours du Ciel, taille en pieces l'armée de Litorius, & le fait priſonnier lui-même. Cette victoire, obtenue l'an 439, par les prieres de S. Orens, Evêque d'Auch, fut ſuivie d'un nouveau traité de paix entre Valentinien III & Théodoric; traité par lequel il y a apparence que la Novempopulanie demeura aux Viſigoths. L'an 451, Théodoric, avec ſes deux fils aînés, Thoriſmond & Théodoric, ſe joint au Général Aëce, attaque les Huns, qui aſſiégeoient Orléans, les défait, & oblige Attila de prendre la fuite. Ayant ſuivi le Général romain à la pourſuite de ces Barbares, il eut grande part à la célebre bataille donnée contre eux la même année, près de Méri-ſur-Seine, bourg à quatre lieues au-deſſous de Troyes: mais il y perdit la vie. » Ce Prince, » avancé en âge, mais plein de feu & de vigueur, courant de » rang en rang pour animer les ſoldats, fut abattu de cheval & » foulé aux pieds de ſes cavaliers. Ce fut un Officier Oſtro- » goth, nommé Aadge, de la race des Amales, qui le perça » d'un dard. » (Le Beau.) Théodoric laiſſa en mourant, outre les deux fils qu'on vient de nommer, quatre autres fils, Frédéric, Euric, Rotemer & Himmeric, avec deux filles, dont l'une étoit mariée à Rechiaire, Roi des Sueves de Galice, l'autre avec Hunneric, fils aîné de Genſeric, Roi des Vandales, qui, après lui avoir fait couper le nez, l'avoit renvoyée à Théodoric.

THORISMOND RÉGNE A TOULOUSE.

451. Thoriſmond, fils aîné de Théodoric, fut élu Roi, par l'armée des Viſigoths, le lendemain de la bataille de Méri, après que la cérémonie des funérailles de ſon pere fut achevée. Auſſitôt il marcha vers Toulouſe par le conſeil d'Aëce qui vouloit ſe défaire de lui & s'emparer ſeul des riches dépouilles des Huns. Aëce, pour arrêter les plaintes du Roi Viſigoth ſur le partage des dépouilles, lui envoya un baſſin d'or, garni de pierreries, qui fut conſervé dans le tréſor des ſucceſſeurs de Thoriſmond. Siſenand, Seigneur Viſigoth, offrit ce baſſin au Roi Dagobert, l'an 630, pour obtenir de lui du ſecours contre Suintila, qu'il vouloit détrôner. Thoriſmond fut aſſaſſiné, l'an 453, ſous le Conſulat d'Opilion, par deux de ſes freres, Théodoric & Frédéric.

Thoriſmond et ſes freres eurent pour maître de grammaire et d'éloquence le Rhéteur Avitus, que les Goths éleverent dans la ſuite à l'Empire.

THÉODORIC II RÉGNE A TOULOUSE.

453. Théodoric II, frere & meurtrier de Thoriſmond, lui ſuccede & vit en paix avec les Romains. L'an 455, il reçoit le célebre Avitus, envoyé par l'Empereur Maxime pour lui demander du ſecours; il lui donne audience le 10 Juillet, lui fait prendre la pourpre, le déclare Empereur romain, ſur la nouvelle que Maxime avoit été tué, & lui promet de l'aider de toutes ſes forces. L'an 456, Théodoric fait la guerre aux Sueves d'Eſpagne, en faveur d'Avitus, & gagne, le 6 Octobre, une grande bataille contre Réchiaire. Au retour de cette expédition, Théodoric, piqué de la dépoſition de l'Empereur Avitus, auquel il étoit attaché, penſe à profiter des troubles de l'Empire & à faire des conquêtes à ſon profit; ce qu'il exécute tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. Il en fait d'aſſez rapides; mais elles ſont arrêtées, l'an 459, devant Arles, où Théodoric eſt défait, & obligé de lever le ſiége. L'an 462, la ville de Narbonne, qui depuis près de ſix ſiécles ſervoit de boulevard aux Romains dans les Gaules contre leurs ennemis, eſt livrée aux Viſigoths par le Comte Agrippin, avec une grande partie de la Narbonnoiſe. Le ſuccès de cette trahiſon donna lieu à Théodoric d'étendre ſes conquêtes, & de les pouſſer juſques vers la Loire. Mais le Comte Gilles, maître de la milice dans les Gaules, étant venu l'attaquer en 463, près d'Orléans, entre la Loire & le Loiret, gagna ſur lui une grande bataille où il perdit Frédéric, ſon frere, ou ſon proche parent, avec un grand nombre des ſiens. Le vainqueur ſe préparoit à de nouvelles expéditions contre les Viſigoths, lorſque ceux-ci déſeſpérant de lui réſiſter, le firent périr en 464 par le poiſon à l'inſu de leur maître. Alors tout plia devant eux dans les lieux où ils ſe préſenterent. Théodoric n'eut pas une fin moins tragique que le Général romain, dont ſes ſujets l'avoient ſi lâchement défait. Ce Prince fut aſſaſſiné, l'an 466, au mois d'Août, par ſon frere Euric, dans la 40e année de ſon âge, après un régne de 13 ans. Sidoine Apollinaire fait un éloge magnifique de la puiſſance & de la politique de ce Prince. Voici ce qu'il écrivoit de Bordeaux, où Théodoric tenoit alors ſa Cour: » Je ſuis, dit-il (Liv. VIII, » ch. 2,) depuis deux mois à Bordeaux, où je n'ai encore eu » qu'une audience de Théodoric; mais s'il me donne ſi peu de » tems, c'eſt qu'il ne lui en reſte pas beaucoup à lui-même, au » milieu des occupations ſans nombre que lui donne l'Univers » ſubjugué (par ſon vaſte génie). On voit ici les Saxons & les » Sicambres qui s'y rendent en foule pour recevoir ſes ordres. » On voit ſe promener dans cette ville les Hérules, qui habitent » à l'autre extrémité de l'Océan: les Bourguignons fléchiſſent le » genou devant Théodoric, pour qu'il leur permette de vivre » en paix. Les Oſtrogoths, fiers de ſa protection, prennent des » forces, preſſent les Huns, leurs voiſins, & achetent le droit de » ſe révolter contre eux par les hommages qu'ils rendent aux » Viſigoths. Les Romains eux-mêmes attendent de lui leur ſalut; » & ſi l'on entend gronder quelque orage dans le Nord, c'eſt la » protection de Théodoric que l'on implore contre les Bandes » Scythiques. C'eſt la Garonne qui défend le foible Tigre. Le » Parthe lui-même, le fier Arſacide, ſollicite & achete ſon alliance. Il oublie ici qu'il eſt parent du Soleil & des étoiles, & » joue le rôle d'un mortel ordinaire, lorſqu'effrayé des preparatifs qui ſe font ſur le Boſphore, il s'attend à chaque inſtant » d'être forcé derriere les bords eſcarpés de l'Euphrate. Voilà » de quoi Théodoric eſt occupé, & ce qui l'empêche de me donner audience ».

EURIC RÉGNE A TOULOUSE.

466. Euric ou Everic, ſuccéde à ſon frere Théodoric II, après l'avoir aſſaſſiné. Le Royaume des Viſigoths étoit alors, très puiſſant & très étendu, par les conquêtes de Théodoric, & par l'acquiſition de la premiere Narbonnoiſe, qui commença alors à être appellée Septimanie, parce qu'elle renfermoit ſept cités ou diocèſes (comme on appelloit Novempopulanie la troiſieme Aquitaine, parce qu'elle contenoit neuf peuples dans ſon étendue:) elle fut auſſi appellée Gothie, & eut encore divers autres noms. Euric étendit lui-même beaucoup la domination des Viſigoths par ſes exploits, tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. L'an 470, il entre dans le Berri, menace Bourges, & défait Riothime, qui étoit venu au ſecours de cette ville à la tête de 12000 Bretons. Euric ne ſe rendit cependant pas alors le maître du Berri. L'an 472, il ſe ſoumit les peuples de la premiere Aquitaine, ſe rendit maître du Vélai, du Gévaudan, de l'Albigeois, & conquit avec la même facilité le Rouergue, le Querci & le Limoſin. L'an 473, il pouſſa ſes conquêtes d'un côté juſqu'au Rhône & de l'autre juſqu'à la Loire, aſſervit à ſes loix le Berri & même la Touraine. Enfin il porta ſes armes en Auvergne, & aſſiégea Clermont, mais inutilement. Ce fut Ecditius, fils de l'Empereur Avitus, qui délivra la place avec le ſecours des Bourguignons. (Bouquet, T. I, p. 790.) Ce Général s'étoit déjà ſignalé en d'autres occaſions contre les Viſigoths. Sidoine Apollinaire, ſon beau-frere, lui écrivant à lui-même dans le tems de ce ſiége, témoigne qu'il avoit mis une fois en fuite avec 18 hommes ſeulement un corps aſſez conſidérable de leurs troupes. Il vint même à bout de les chaſſer de l'Auvergne. Mais ſa valeur ne rendit pas la ſupériorité aux armes romaines ſur ces barbares. Ils ſe maintinrent malgré ſes efforts dans les conquêtes qu'ils avoient faites. L'an 475, l'Empereur Julius Népos, après avoir envoyé ſans ſuccès à Euric deux Ambaſſades, pour lui propoſer la paix, lui députe S. Epiphane, Evêque de Pavie, qui l'obtient.

La ceſſion de l'Auvergne paroît avoir été une des conditions de cette paix, auſſi avantageuſe aux Viſigoths, que préjudiciable à la religion, & honteuſe à l'Empire. Euric envoya auſſitôt le Duc Victorius prendre poſſeſſion de l'Auvergne. Victorius la gouverna pendant neuf ans avec le titre de Comte, & toute l'Aquitaine en qualité de Duc. L'an 477, Euric ſoumet toute l'Eſpagne, à l'exception de la Galice, où les Rois Suéves ſe maintinrent encore près d'un ſiécle, & de la Navarre. L'an 480, après la mort de Népos, il prend Arles & Marſeille, & toute la Provence. Euric, au milieu de tant de proſpérités, mourut à Arles dans la 19e année de ſon régne, ſur la fin de l'an 484, ou avant le mois de Février de l'an 485, laiſſant de RAGNAHILDE, ſon épouſe, un fils nommé Alaric, qui lui ſuccéda. Grégoire de Tours ſe trompe en donnant à Euric 27 ans de régne. Sidoine Apollinaire ne préſente pas une idée moins avantageuſe de la politique de ce Prince, que de celle de Théodoric, ſon frere. » Aucune partie, » dit-il, de l'univers n'échappe à ſes ſoins. Toutes les affaires, » tous les droits, toutes les alliances, toutes les guerres, tous » les eſpaces, la conduite de tous les hommes, ſont la matiere » de ſes délibérations. C'eſt dans ſon Conſeil que l'on apprend » à connoître les mouvemens des nations, toutes les Ambaſ- » ſades, toutes les actions des Généraux, tous les traités que les » Rois font entre eux, tous les ſecrets de toutes les affaires pu- » bliques. ». Malgré ce bel éloge, il faut dire que le zéle fanatique de ce Prince fut très funeſte à la Religion Catholique dans ſes Etats. Il ne fit pas à la vérité mourir les Evêques orthodoxes, comme le marque Grégoire de Tours; mais il défendit qu'on en ſubſtituât d'autres à ceux qui mouroient; de ſorte que faute de Paſteurs & de Prêtres, les Temples demeurerent fermés, & les peuples privés de Sacremens.

Ce fut Euric qui donna le premier des loix écrites aux Visigoths. Auparavant ils se gouvernoient par leurs usages et par leurs coutumes.

ALARIC II RÉGNE A TOULOUSE.

484, ou au commencement de 485. ALARIC II, fils d'Euric, eſt reconnu, quoique fort jeune, Roi des Viſigoths. Ce Prince, l'an 490, donne du ſecours à Théodoric, Chef des Oſtrogoths, contre Odoacre, Roi des Hérules. L'an 493, il épouſe THEUDIGOTE, ou THÉODOGOTHE, fille naturelle de Théodoric. L'an 498, Alaric exile S. Voluſien, Evêque de Tours; le motif de cet exil étoit le déſir que témoignoit ce Prélat de ſe voir ſous la domination de Clovis, qui faiſoit profeſſion de la vraie Foi, au lieu qu'Alaric, ainſi que ſes prédéceſſeurs, étoit Arien; le S. Evêque fut mis à mort 2 ans après dans le pays de Foix. Le traitement fait à S. Voluſien & ſa mort peuvent bien avoir occaſionné les différends qui s'éleverent depuis entre Clovis & Alaric. Théodoric emploie ſes ſoins pour réconcilier les deux Rois; ils ont une entrevue ſur les frontieres de leurs Etats, dans une île de la Loire proche d'Amboiſe, & font la paix l'an 504. Alaric, cette même année, exile à Bordeaux S. Céſaire qu'on lui avoit rendu ſuſpect. Ces ſortes de ſoupçons d'Alaric, joints à ſa ſévérité à l'égard de quelques Evêques Catholiques, le rendirent odieux, & contribuerent beaucoup à ſa ruine. L'an 507, Clovis entre ſur les terres d'Alaric, s'empare de la Touraine, & marche vers Poitiers. Alaric retranché ſous les murs de cette ville, vouloit attendre le ſecours des Oſtrogoths; mais ſes ſoldats l'ayant obligé de donner bataille, il la livra vers le milieu de l'été, les bleds étant près d'être coupés, à Champagné S. Hilaire, village ſur la petite riviere de Clain, à 10 milles de Poitiers, & la perd avec la vie, après 23 ans de régne. Cette bataille eſt plus connue dans nos Hiſtoriens modernes ſous le nom de bataille de Vouillé ou Vouglé. Les Auvergnats s'y diſtinguerent ſous la conduite du célebre Sidoine Apollinaire, depuis Evêque de Clermont. (V. Clovis.) Alaric ne laiſſa de Théodogothe qu'un fils nommé Amalaric, âgé ſeulement de 4 ou 5 ans : ce qui engagea les Viſigoths à choiſir pour Roi un fils naturel d'Alaric, nommé Géſalic, que ſon âge rendoit capable de gouverner. L'an 508, Clovis part de Bordeaux, & ſe met en campagne au printems. Tout ſe ſoumet à lui; il ſe voit maître ſans peine de l'Aquitaine premiere, compoſée de trois grandes Provinces, & vient à Toulouſe, où il entre ſans trouver de réſiſtance. Ainſi finit le Royaume de Toulouſe, après avoir ſubſiſté 89 ans, à compter depuis l'an 419, que Vallia y établit le ſiége de ſon empire, juſqu'en 508, que Clovis entra victorieux dans cette ville.

Alaric, l'an 506, fit publier dans ses Etats le Code Théodosien, rédigé et expliqué par le Jurisconsulte Anien, qu'il avoit chargé de ce travail, sous la direction du Comte Goiaric, qu'on croit avoir été son Chancelier. » Mais je crains fort, dit Cujas (*Epist. ad* » *Emer. Franconet.*) qu'il n'en ait imposé aux Romains, en leur » donnant pour loix romaines des interprétations gothiques qui en » étoient entiérement différentes; car il donna à celles-ci la même » force qu'aux loix tirées des livres romains, et réduisit en quelque » sorte les loix sous sa puissance, d'où il arriva que les seules inter- » prétations d'Anien, sans égard pour le texte primitif, servirent de » régle dans les Tribunaux, et qu'au Code Théodosien on substitua » le Code de Théodoric, beau-pere d'Alaric, qui recouvra le » Royaume que les Francs avoient enlevé à son gendre. »

GÉSALIC.

507. Géſalic, fils naturel d'Alaric II, fut élu Roi des Viſigoths après la mort de ſon pere, par les Seigneurs de cette nation aſſemblés à Narbonne. Théodoric, Roi d'Italie, trouva fort mauvais qu'on l'eut préféré à ſon petit-fils Amalaric. L'an 508, Géſalic, apprenant la victoire remportée ſur les François & ſur les Bourguignons devant Arles, par Ibbas, Général de Théodoric, abandonne Carcaſſonne, où il venoit de ſoutenir un ſiége contre Clovis, & ſe retire à Barcelone. Il paroît qu'il prit ce parti de concert avec Clovis dans l'eſpérance que ce Prince le maintiendroit ſur le trône d'Eſpagne. L'an 509, il eſt défait par Ibbas, qui étoit venu à ſa pourſuite, & paſſe en Afrique à la Cour de Traſamond. Mais Théodoric ayant porté des plaintes à Traſamond de ce qu'il donnoit retraite à Géſalic, celui-ci quitte l'Afrique, revient en Eſpagne, enſuite en Aquitaine, où il ſéjourne une année. L'an 511, étant rentré en Eſpagne, pour tenter ſon rétabliſſement ſur le trône, il eſt défait par Ibbas à quatre lieues de Barcelone, repaſſe les Pyrénées, cherche un aſyle chez les Bourguignons, & tombe entre les mains des ſoldats de Théodoric, qui lui ôtent la vie vers le mois de Mai, au plus tard, de l'an 511.

THÉODORIC LE GRAND, ROI DES OSTROGOTHS EN ITALIE, RÉGNE A NARBONNE.

507. Amalaric, fils d'Alaric II, & de Théodogothe, âgé de 4 ou 5 ans, comme on l'a dit, lorſque ſon pere périt dans la bataille de Champagné S. Hilaire ou de Vouillé, fut emmené en Eſpagne, après ce triſte événement. THÉODORIC, ſon ayeul maternel, Roi des Oſtrogoths, envoya le Général Ibbas au ſecours des Viſigoths. Ce Général arrêta les conquêtes des François & des Bourguignons, reprit une partie de ce qu'ils avoient conquis ſur les Viſigoths, & remit ſous l'obéiſſance de ces derniers la plus grande partie de la Narbonnoiſe, & Narbonne même, qui devint alors (l'an 509) le ſiége de leur empire. Théodoric prit lui-même le gouvernement des Etats des Viſigoths, tant en Eſpagne que dans les Gaules, non pas ſous le titre de tuteur d'Amalaric, comme Pagi le prétend d'après Procope, mais en ſon propre nom & avec la qualité de Roi tant des Viſigoths que des Oſtrogoths, ainſi que le prouve Muratori, par le temoignage de S. Iſidore de Séville & des Conciles d'Eſpagne tenus du vivant de ce Prince. L'an 511, Théodoric rétablit à Arles le ſiége de la préfecture des Gaules, ce qui flatta beaucoup les Provençaux, qui regrettoient le gouvernement romain. Libérius, qu'il nomma à cet emploi, l'exerça l'eſpace de dix-huit ans avec beaucoup de ſageſſe, & fut ſecondé par Gémellus à qui le Vicariat des Gaules fut donné pour en [illegible] les fonctions ſous ſon autorité. (Papon, *Hiſt. de Provence*, T. II, p. 49.) Théodoric continua de gouverner les Viſigoths en Souverain, juſqu'à ſa mort arrivée l'an 526.

AMALARIC.

526. AMALARIC, après la mort de Théodoric, ſon aïeul, fut reconnu pour Roi d'un conſentement unanime par les Viſigoths. Peu de tems après ſon inauguration il fit, avec Athalaric, ſon couſin, petit-fils & ſucceſſeur de Théodoric, un traité par lequel la Provence demeura ſous la domination des Oſtrogoths, & Amalaric eut tout ce que les Goths poſſédoient en-deçà du Rhône. Amalaric épouſa cette année (526) CLOTILDE, fille du grand Clovis, Princeſſe auſſi zélée pour la foi Catholique, qu'Amalaric l'étoit pour l'Arianiſme. Ce Prince n'épargna ni careſſes, ni menaces, ni violences, pour lui faire adopter ſes erreurs. Clotilde fut inébranlable. Enfin après avoir beaucoup ſouffert, elle prit le parti de porter ſes plaintes à ſes freres, & envoya au Roi Childebert un mouchoir teint de ſon ſang. Childebert indigné ſe met à la tête d'une armée, marche droit à Narbonne, & défait Amalaric; qui, après avoir pris la fuite, revient à Narbonne chercher ſes tréſors, & y eſt tué par un ſoldat Franc. Selon d'autres, Amalaric s'enfuit en Eſpagne, après ſa défaite, & y fut égorgé. La mort de ce Prince doit être placée au mois de Décembre de l'an 531. Childebert, après avoir livré Narbonne au pillage, & ravagé la Septimanie, reprit la route de France, ramenant Clotilde, ſa ſœur; mais elle mourut en chemin.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES
ROIS D'ESPAGNE.

L'Espagne, appellée par les Grecs *Heſpérie*, c'eſt-à-dire Occidentale, parce qu'elle eſt la partie de notre continent européen la plus reculée vers l'Occident, & *Ibérie* à cauſe du fleuve *Iber* (l'Ebre) qui arroſe ſes contrées ſeptentrionales, eſt naturellement ſéparée des Gaules par les monts Pyrénées, qui s'étendent depuis la Méditerranée juſqu'à l'Océan. Ce fut environ l'an 220 avant Jéſus-Chriſt qu'elle fut conquiſe ſur les Carthaginois par les Romains, qui, après avoir ſubjugué d'autres peuples eſpagnols avec leſquels ils eurent long-tems à combattre, partagerent tout le pays en deux grandes Provinces, la citérieure & l'ultérieure. Sous Auguſte celle-ci en forma deux, la Bétique ainſi appellée du nom du fleuve *Bœtis* (aujourd'hui le Guadalquivir) qui la traverſoit dans toute ſa longueur, & la Luſitanique, ſéparée de la Bétique par le fleuve *Anas* (la Guadiana) & ſe terminant le long des bords de l'Océan, à l'embouchure du fleuve *Durius* (le Duero.) La Province citérieure fut nommée Tarragonoiſe, du nom de *Tarraco* ſa Métropole. Sous le régne de Dioclétien, ou, ſelon d'autres, ſous celui de Conſtantin, on fit un démembrement dans la Tarragonoiſe qui occupoit plus de la moitié de l'Eſpagne. Deux Provinces en furent détachées, l'une vers les limites de la Bétique, & qu'on appella Carthaginoiſe, du nom de la nouvelle Carthage (Carthagene); l'autre ſur l'Océan, au nord de la Luſitanie, & que les *Callaici* habitoient, fut nommée *Gallæcia* (la Galice.) Il ſe fit ſous les Rois barbares d'autres diviſions de l'Eſpagne.

Vers le commencement du ve ſiecle, les Sueves, les Alains, les Vandales, paſſerent des Gaules en Eſpagne, d'où ils chaſſerent les Romains. Le ſéjour que les Vandales y firent ne fut que de dix ans, pendant leſquels, après s'être emparés de la Galice, ils paſſerent dans la Bétique qui de leur nom prit celui de Vandalouſie ou d'Andalouſie. L'an 419, appellés par le Comte Boniface, ils quitterent l'Eſpagne & allerent s'établir en Afrique dont il avoit le gouvernement. L'Eſpagne, dans le ſiecle ſuivant, tomba ſous la domination des Viſigoths, qui, après l'avoir poſſédée pendant environ deux ſiecles, furent preſque entièrement dépouillés par les Mahométans.

ROIS DES GOTHS.

THEUDIS.

531. Theudis, qui avoit été chargé de l'éducation & de la conduite d'Amalaric par Théodoric, fut élu Roi des Viſigoths l'an 531 ou 532, après la mort d'Amalaric, à laquelle il avoit eu beaucoup de part. Theudis fut élu en Eſpagne, & transféra ſon ſiége au-delà des Pyrénées. L'éloignement du Roi des Viſigoths donna lieu aux Rois des François de s'emparer d'une portion conſidérable de leur Royaume en 533. Les Viſigoths demeurerent néanmoins maîtres d'une grande partie de la Narbonnoiſe premiere, ſavoir des anciens Diocèſes de Narbonne, de Nîmes, de Béziers, d'Agde, de Carcaſſonne, d'Elne juſqu'à l'irruption des Saraſins, au commencement du huitiéme ſiécle. L'an 542, Childebert & Clotaire font une expédition en Eſpagne, & s'avancent juſqu'à Saragoſſe. Theudis, après 16 ans de régne, fut aſſaſſiné dans ſon palais à Barcelone, vers l'an 548, par un de ſes ſujets qui contrefaiſoit le fou. Il défendit, avant que d'expirer, de punir ſon aſſaſſin, *parceque*, dit-il, *ma mort eſt la juſte punition du crime que j'ai commis autrefois, en faiſant mourir mon maître.*

THEUDISELE régne a Barcelone.

548. Theudisele, Général des Viſigoths, fut reconnu pour Roi après la mort de Theudis, & ne régna qu'un an & quelques mois. Il fut aſſaſſiné ſur la fin de 549, ou l'année ſuivante, au milieu d'un magnifique ſouper qu'il donnoit à Séville.

AGILA régne a Mérida.

550. Agila fut élevé ſur le trône par les Chefs de la conſpiration à laquelle Theudiſele venoit de ſuccomber. Son régne ne fut ni plus paiſible ni plus heureux que celui de ſon prédéceſſeur. Pluſieurs Seigneurs ſe révoltent, prennent les armes, entraînent les habitans de Cordoue, marchent contre Agila & le défont. Les rebelles mettent enſuite Athanagilde à leur tête; celui-ci a recours à l'Empereur Juſtinien, qui lui envoie une flotte commandée par le Patrice Libere. Agila eſt défait & mis à mort, l'an 554, de concert entre les deux partis, qui ſe réuniſſent dans le choix d'Athanagilde pour Roi. Agila faiſoit ſon ſéjour ordinaire à Mérida. Du tems de ce Prince, le Roi des Sueves en Eſpagne, ſe convertit à la Foi Catholique, par les ſoins de S. Martin, fondateur de l'Abbaye de Dumes, qui fut érigée, quelques années après, en Evêché.

ROIS DES SUEVES.

HERMÉNERIC.

L'an 408, ſelon Idace, ou 409, ſous le viiie Conſulat d'Honorius, les Sueves, conduits par Herméneric, les Alains par Reſpendial, les Wandales-Silinges par Gondéric, entrent en Eſpagne. Ces peuples barbares ſe répandent comme un torrent dans la vieille Caſtille, dans la Galice, la Luſitanie, l'Eſtramadoure, & autres pays, dans leſquels ils commettent les plus affreux déſordres. L'an 411, ils partagent entre eux leurs conquêtes, laiſſant à peine aux Romains la Cantabrie & les Aſturies. Les Sueves & une partie des Vandales ont la Galice pour leur partage; les Alains, la Luſitanie; les Vandales-Silinges, la Bétique. Reſpendial mourut l'an 415, & eut pour ſucceſſeur Atace, dernier Roi des Alains, que Vallia, Roi des Goths, tailla en pieces l'an 418. Le peu d'Alains qui ſe ſauverent, ſe retirerent auprès des Vandales qui paſſerent en Afrique ſous la conduite de Genſéric l'an 429. Ainſi de tous ces barbares qui étoient entrés en Eſpagne, il n'y eut que les Sueves qui formerent proprement une Monarchie. Les Sueves eurent pour premier Roi Herméneric, qui, après avoir régné 32 ans, ſelon le P. Pagi, mourut l'an 441, laiſſant la Couronne à Réchila, ſon fils, en faveur duquel il l'avoit abdiquée quelques années avant ſa mort.

La nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne met deux Rois entre Herméneric & Réchila; ſavoir, Hermengaire, & Herméneric II. On trouve effectivement un Hermengaire; mais les Hiſtoriens ne marquent point quand il commença de régner, & ne parlent de lui qu'à l'occaſion de la bataille où il périt miſérablement l'an 428, en punition de ce qu'il avoit pillé l'Egliſe de Sainte Eulalie; & peut-être n'étoit-il que ſimple Général de l'armée des Sueves, ou Capitaine, comme l'appelle M. de Tillemont. (Voy. *Genſéric*, *Roi des Vandales.*) Pour ce qui eſt d'Herméneric II, nous ne voyons ni commencement de ſon régne marqué dans

ROIS DES GOTHS.

ATHANAGILDE RÉGNE A TOLEDE.

554. Athanagilde, élu Roi, transfere ſon ſiége à Tolede, qui devient la capitale du Royaume des Viſigoths, prérogative qu'elle a conſervée juſqu'à la deſtruction de cette Monarchie. Athanagilde, plus heureux que la plupart de ſes prédéceſſeurs, mourut de mort naturelle à Tolede, l'an 567, après environ 13 ans de régne. Il laiſſa deux filles, Galſuinde & Brunehaut; celle-ci, qui étoit la cadette, fut préférée par Sigebert, qui l'épouſa l'an 565, ou 566, ſelon D. Bouquet. L'an 569, Chilpéric demanda Galſuinde, qui lui fut accordée. Cette Princeſſe partit d'Eſpagne ſur un char d'argent, & ſe rendit à Rouen, où ſes noces furent célébrées.

LIUVA I RÉGNE A NARBONNE.

567. Liuva I, Gouverneur de la Narbonnoiſe, ou Septimanie, eſt élu à Narbonne par les peuples de ſon Gouvernement, vers la fin de l'an 567, pour ſucceſſeur du Roi Athanagilde. Le choix des peuples de Septimanie détermina celui des Viſigoths d'Eſpagne, qui depuis la mort d'Athanagilde, étoient partagés, & tous ſe réunirent en faveur de Liuva. Il établit ſa réſidence à Narbonne, qui devint une ſeconde fois la capitale du Royaume des Viſigoths. Liuva s'aſſocie, l'an 568, ou 569 de J. C., ſon frere Leuvigilde, & lui céde l'Eſpagne, ne ſe réſervant que la Septimanie. L'an 572, Liuva meurt à Narbonne, après cinq ans de régne.

LEUVIGILDE RÉGNE EN ESPAGNE.

572. Leuvigilde aſſocié au trône par Liuva, dès l'an 568, ou 569, réunit, après la mort de ſon frere, l'an 572, toute la domination des Viſigoths, tant au-delà qu'en-deçà des Pyrénées, ou l'Eſpagne proprement dite, & la Septimanie. Alors il s'aſſocia ſes deux fils, Hermenigilde & Récarede, qu'il avoit eus de Théodosie, ſa premiere femme. Il épouſa en ſecondes noces Goisvinde, Arienne zélée, veuve du Roi Athanagilde, & mere de la Reine Brunehaut. L'an 580 (577, ſelon la nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne) Leuvigilde fait épouſer à ſon fils Herménigilde, Ingonde, fille de Sigebert, Roi d'Auſtraſie, Princeſſe attachée à la Foi Catholique, qui devient une ſource de ſalut pour ſon mari. Herménigilde, preſſé par les prieres de cette pieuſe épouſe, & éclairé par les inſtructions de S. Léandre, Evêque de Séville, renonça à l'erreur, & embraſſa la Foi Catholique. Leuvigilde, inſtruit du changement de ſon fils, ne cacha point le chagrin qu'il en reſſentoit. Il n'étoit permis à Herménigilde d'oppoſer aux mauvais traitemens de ſon pere & de ſon Roi d'autres armes que celles de la patience. Ce parti ſage ne fut pas celui qu'il embraſſa. S'étant ligué avec un Général romain, qui faiſoit alors la guerre aux Viſigoths, il arbora l'étendard de la révolte. Mais pour 30 mille ſous d'or ce Général le trahit, & Herménigilde, forcé de ſe ſoumettre, fut jetté dans un cachot à Tarragone, où ſon pere le fit maſſacrer, pour n'avoir pas voulu recevoir la communion paſchale des mains d'un Evêque Arien. C'eſt ainſi qu'il expia par le martyre, l'an 584, ou 585, le crime de ſa rebellion. Ingonde, ſon épouſe, tomba au pouvoir des Grecs, à qui Leuvigilde ne put l'arracher. Elle fut conduite en Sicile, avec ſon fils Athanagilde, & mourut en Afrique, lorſqu'on la conduiſoit à Conſtantinople. L'an 585, Leuvigilde, profitant des diviſions qui régnoient parmi les Sueves, attaqua les divers partis ſucceſſivement, les défit & mit fin au Royaume des Suéves en Eſpagne. Ce fut la derniere de ſes expéditions. Il mourut l'an 586. Baronius, Sponde, & le P. Le Cointe, ſe trompent en mettant ſa mort en une autre année. Le faux zele pour l'Arianiſme, qui porta Leuvigilde à faire mourir ſon propre fils, ternit beaucoup la gloire de ſon régne; car il peut paſſer d'ailleurs pour un des plus grands Rois qu'aient eus les Viſigoths, ſoit pour les expéditions militaires, ſoit pour le gouvernement civil de l'Etat. Il reconnut la vérité de la Religion avant ſa mort; mais il n'eut pas le courage de la confeſſer.

Ce Prince est le premier des Rois Visigoths qui ait pris le sceptre, la couronne et le manteau royal. Avant lui les Souverains de cette nation ne portoient aucune marque qui les distinguât de leurs sujets.

RÉCAREDE RÉGNE EN ESPAGNE.

586. Récarede ſuccéde à ſon pere Leuvigilde. L'an 587, il aſſemble un Concile de tous les Evêques Catholiques & Ariens de ſes Etats, & après une longue & exacte diſcuſſion, Récarede reconnoît la verité, & embraſſe la foi de l'Egliſe. Sa converſion fut ſuivie de celle des Evêques & du peuple de ſa nation : *Rex velit honeſta, nemo non eadem volet.* L'an 588, ou, ſelon D. Bouquet, 589, les Viſigoths, conduits par le Duc Claude, remportent une grande victoire ſur l'armée du Roi Gontran, commandée par le Duc Boſon, & ſe rendent enſuite maîtres de Carcaſſonne. Depuis cette bataille, Gontran qui avoit toujours refuſé opiniâtrément la paix à Récarede, le laiſſa en repos, & les Rois François, ſes ſucceſſeurs, imiterent ſon exemple; de ſorte que les Viſigoths reſterent paiſibles poſſeſſeurs de la Septimanie juſqu'à l'invaſion des Saraſins. Récarede mourut à Tolede, vers le mois de Juin de l'an 601 de J. C. Son mérite univerſellement reconnu le fit regretter de tous ſes ſujets. S. Grégoire le Grand & pluſieurs Auteurs nous ont laiſſé de glorieux témoignages de ce Prince. Quoique Récarede eût recherché en mariage ſucceſſi-

ROIS DES SUEVES.

Idace, ou dans Iſidore, ni rien qui le diſtingue d'Herméneric qui introduiſit les Sueves en Eſpagne. Ainſi les deux Herméneric, premier & ſecond, paroiſſent n'être qu'un même Roi des Sueves, pere de Réchila. Ce qui ſemble encore confirmer cette opinion, c'eſt que la mort d'Herméneric, qualifié ancien Roi des Sueves, eſt placée, par les premiers Hiſtoriens, en 441; & s'il eſt qualifié ancien Roi, comme ne l'étant plus lorſqu'il mourut, ce n'eſt point qu'il y eût un Herméneric II ſur le trône; mais c'eſt qu'une longue maladie le mettant hors d'état de gouverner, il avoit abdiqué la Couronne en faveur de ſon fils. De-là vient peut-être que les Hiſtoriens varient ſur les années de ſon régne; les uns les comptant juſqu'à ſa mort, les autres juſqu'au tems que la maladie l'empêcha de gouverner.

RÉCHILA.

441. Réchila, fils d'Herméneric, lui ſuccede: il s'étoit déjà diſtingué, par pluſieurs exploits, du vivant de ſon pere, & continua de même pendant ſon régne, qui ne fut que de 7 ans : il enleva Séville aux Romains avec le reſte de l'Andalouſie, & enſuite la Province de Carthagene, depuis le Royaume de Tolede. Réchila mourut au mois d'Août de l'an 448. C'eſt, ſelon Iſidore, le premier Roi des Sueves qui ait embraſſé la Foi : d'autres néanmoins prétendent que Réchiaire a eu cet avantage.

RÉCHIAIRE, OU RICIAIRE.

448. Réchiaire eſt reconnu Roi des Sueves après la mort du Roi Réchila, ſon pere. L'an 456, il perd, le 6 Octobre, une grande bataille contre Théodoric, Roi des Viſigoths, & s'enfuit; mais il eſt arrêté & amené au victorieux, qui, après l'avoir retenu quelque tems en priſon, le fait mourir au mois de Décembre. Cette expédition eſt auſſi attribuée à Gondicaire, premier Roi de Bourgogne, parce qu'il y accompagna Théodoric, comme allié des Romains.

MALDRAS.

457. Maldras, eſt élu Roi par une partie des Sueves qui ne peuvent s'accorder à réunir leurs ſuffrages en faveur d'un ſeul. L'an 459, Maldras tue ſon frere, & il eſt tué luimême au mois de Juillet de l'année ſuivante.

FRUMARIUS.

460. Frumarius eſt élu par les Galiciens, & meurt au bout de 3 ans. Alors tous les Sueves ſe réuniſſent ſous Rémiſmond.

FRONTAN.

857. Frontan eſt élu par une autre partie des Sueves, & meurt vers les Fêtes de Pâque de la même année.

RÉMISMOND.

457. Rémismond eſt ſubſtitué à Frontan par ceux qui avoient élu ce dernier. L'an 459, il pille la Galice, & ſurprend Lugo dont il fait paſſer les habitans au fil de l'épée.

RÉMISMOND, SEUL.

463, ou 464, ſelon le P. Pagi. Rémismond eſt reconnu par tous les Sueves, après la mort de Frumarius. Il épouſe une fille de Théodoric, Roi des Viſigoths. Cette Princeſſe, étant Arienne, engagea le Roi, ſon mari, dans l'héréſie, & en infecta toute la nation des Sueves. Rémiſmond mourut l'an 468. Idace finit ici ſa Chronique; & la ſuite des Rois des Sueves eſt inconnue juſqu'à Cariaric. On trouve néanmoins dans une diviſion des Diocèſes d'Eſpagne, faite par le Roi Wamba l'an 666 de J. C., deux Rois Sueves entre Rémiſmond & Cariaric, ſavoir Réchila & Theudemond. Il eſt encore parlé de deux Rois Sueves, nommés Herméneric & Ricilien, dans la vie de S. Vincent, Abbé, Martyr à Léon. Ces Rois peuvent remplir le vuide qui ſe trouve entre Rémiſmond & Cariaric.

CARIARIC.

550. Cariaric eſt élu Roi des Sueves. Il étoit Païen. Le déſir qu'il eut de procurer la ſanté à ſon fils dangereuſement malade, lui procura à lui-même un avantage beaucoup plus grand, qui fut celui de croire en J. C. Ayant oui parler des miracles de S. Martin,

ROIS DES GOTHS.

vement 2 Princeſſes françoiſes, Ringonde & Clodoſvinde, D. Vaiſſette croit qu'il n'épouſa ni l'une ni l'autre, & que ſon ſucceſſeur étoit fils de la Reine BADDON, ou BADA. Le nouvel Hiſtorien d'Eſpagne lui donne néanmoins pour 2e femme, CLODOSVINDE, ſœur d'Ingonde, femme du S. Martyr Hermenigilde.

Récarede rendit héréditaires, d'amovibles qu'elles étoient, mais en diminuant beaucoup leurs privileges, les principales dignités de l'Etat; telles que celles des Ducs ou Gouverneurs des Provinces, des Comtes qui commandoient dans une ville ou dans un diſtrict, des Gardingues ou Gouverneurs de châteaux appartenans au Roi.

LIUVA II.

601. LIUVA II, fils de Récarede & de la Reine Baddon, mais fils naturel (c'eſt-à-dire né avant le mariage) ſelon Ferreras, ſuccéda à ſon pere, & régna à peine 2 ans. Vittéric, l'un des principaux Seigneurs des Viſigoths, excita une révolte contre lui, ſe ſaiſit de ſa perſonne; lui coupa la main droite, & le fit mourir l'an 603. Ainſi périt miſérablement Liuva, à l'âge de 22 ans.

VITTÉRIC.

603. VITTÉRIC, après avoir fait mourir Liuva, ſe fit élire Roi des Viſigoths par la nation. L'an 608, il fait de grands préparatifs de guerre contre Théodoric II, Roi d'Orléans & de Bourgogne. (Voy. *les Rois de France*, p. 542.) Vittéric, après avoir joui 7 ans du fruit de ſon crime, fut aſſaſſiné, l'an 610, au milieu d'un grand repas.

GONDEMAR.

610. GONDEMAR, qui fut vraiſemblablement un des complices de la mort de Vittéric, lui ſuccéda. Auſſitôt qu'il fut ſur le trône, il envoya ſucceſſivement deux Ambaſſadeurs aux Rois des François, pour leur demander leur amitié. Les Ambaſſadeurs furent maltraités & renvoyés avec mépris, ce qui cauſa une guerre, dans laquelle Gondemar eut le deſſus. Ce Prince fut auſſi zélé pour la Foi Catholique & pour la juſtice, que l'avoit été Récarede. Il réprima l'audace des Gaſcons qui vouloient faire une nouvelle invaſion en Eſpagne. Gondemar mourut l'an 612, ayant à peine régné 2 ans. Il payoit aux Rois de France une eſpece de tribut annuel dont on ne connoît pas le motif.

SISEBUT.

612. SISEBUT, recommandable par toutes ſortes de bonnes qualités, par la piété, par la valeur, par la clémence, par l'amour de la juſtice, & même des Lettres & de l'éloquence, dans leſquelles il excella, fut élu Roi des Viſigoths au mois de Février de l'an 612. Ce nouveau Roi mit tous ſes ſoins à faire régner la paix & la juſtice dans ſes Etats pendant ſon régne, qui ne fut que de 8 ans & 6 mois. On le blâme néanmoins d'avoir publié une loi pour contraindre les Juifs à ſe faire baptiſer, ſous peine de mort, ce qui fit beaucoup de faux proſélytes & occaſionna un grand nombre de déſertions. Deux batailles qu'il gagna ſur les Grecs le remirent en poſſeſſion des terres qu'Athanagilde avoit cédées aux Empereurs d'Orient le long de la Méditerranée. Gondemar mourut l'an 620 de J. C. ou au commencement de 621.

RÉCAREDE II.

620. RÉCAREDE II, fils & ſucceſſeur de Siſebut, ne ſurvécut que quelques mois à ſon pere.

SUINTILA.

621. SUINTILA, fils du grand Récarede, ſelon quelques Auteurs, fut élu Roi des Viſigoths l'an 621. Il s'étoit rendu célebre par les victoires qu'il avoit remportées à la tête des armées, ſous le régne de Siſebut, dont on croit qu'il avoit épouſé la fille, nommée THÉODORE. Les Gaſcons ayant fait de nouvelles incurſions dans la Tarragonoiſe, Suintila marcha contre eux, & les effraya tellement par ſa ſeule préſence, qu'ils ſe ſoumirent à bâtir une ville deſtinée à ſervir de barriere contre leurs invaſions. Cette place, appellée *Oligito*, eſt, ſuivant l'opinion commune, Olite en Navarre. L'an 623, il contraint les Impériaux de ſortir d'Eſpagne, & devient ainſi le premier Monarque des Rois Goths ſur toute l'Eſpagne. L'an 625, il aſſocie au trône ſon fils Ricimer, ce qui occaſionna depuis de grands malheurs dans ſa famille: car les Viſigoths, jugeant par-là que ce Prince vouloit rendre la Royauté héréditaire, ſe révolterent l'an 631, & l'obligerent de deſcendre du trône, après 10 ans de régne. Selon Ferreras, ce fut la mauvaiſe conduite de Suintila, qui cauſa ſa dépoſition. Il vécut 4 ans comme particulier, & mourut à Tolede l'an 633 de J. C., laiſſant un fils nommé Chindaſvinde, qui régna dans la ſuite.

SISÉNAND.

631. SISÉNAND, chef des conjurés, monta ſur le trône des Viſigoths ſur la fin de l'an 631, après en avoir fait deſcendre Suintila. Son uſurpation fut confirmée l'an 633 par le IVe Concile de Tolede. (V. *les Conciles.*) Siſénand qui étoit redevable de la Couronne à Dagobert, par le ſecours qu'il en avoit reçu, remit à ſes Députés le baſſin d'or qu'il lui avoit promis; mais les Viſigoths ne pouvant ſouffrir qu'une piece ſi précieuſe paſsât en des mains étrangeres, l'enleverent. Siſénand mourut ſur la fin de l'an 635, ou au commencement de l'an 636.

CHINTILA.

636, au commencement du mois d'Avril. CHINTILA fut élu pour ſuccéder à Siſénand. Le Ve Concile de Tolede, tenu la même année, confirma ſon élection, & prononça excommunication contre quiconque oſeroit prétendre au trône, *s'il n'étoit iſſu de l'illuſtre ſang des Goths.* Ce Concile eſt l'époque du droit d'élection, déféré à l'Aſſemblée des Grands, compoſée d'Evêques & de Palatins. Chintila, ne régna que 3 ans & 8 mois. Il mourut à Tolede l'an 640, laiſſant la Couronne à Tulca, ſon fils, qu'il avoit fait élire avant ſa mort. Les Peres du VIe Concile de Tolede, tenu en 638, louent beaucoup le zele du Roi Chintila, pour

ROIS DES SUEVES.

il a recours à l'interceſſion de ce Saint, promettant d'embraſſer la Foi dont S. Martin avoit fait profeſſion, ſi la guériſon de ſon fils lui eſt accordée. Ses vœux ſont exaucés; & le Roi, avec toute ſa famille, comme celui dont parle l'Evangile, embraſſe la Foi. L'Auteur de la nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne prouve que cet événement doit être placé l'an 551, & non 10 ou 12 ans plus tard, comme le mettent la plupart des Hiſtoriens. Cariaric meurt l'an 559.

MIR, ou THÉODOMIR.

559. THÉODOMIR ſuccede à Cariaric, ſon pere. Le P. Pagi place le commencement du régne de Theodomir en 557, ou 558, & le fait ſucceſſeur de Ricilien, Roi Arien, qui perſécuta cruellement les Catholiques. On attribue à Théodomir la réduction des Sueves à la Religion Catholique, à cauſe de l'abjuration ſolemnelle qu'il fit de l'Arianiſme dans le premier Concile de Brague l'an 565. Cariaric avoit deſſein de faire cette réforme; mais il la remit à un tems plus propre, & la gloire de l'exécuter fut ainſi réſervée à Théodomir, ſon fils. Ce Prince s'appliqua tout entier, pendant ſon régne, à faire fleurir la Religion dans ſes Etats: il mourut l'an 569, où ſelon le P. Pagi, 570.

MIR.

569, ou 570. MIR eſt reconnu pour Roi des Sueves, après la mort de ſon pere, avec un applaudiſſement univerſel. L'an 580, Mir s'intéreſſe pour les Catholiques perſécutés par Leuvigilde. L'an 582, il part de Portugal pour aller au ſecours de S. Herménigilde; mais il eſt enfermé dans un défilé par Leuvigilde, qui l'oblige de jurer qu'il n'emploiera pas ſes armes contre lui, & même qu'il ſe joindra à lui contre Herménigilde, ſon fils. Mir finit ſes jours peu après, ayant régné 13 ans.

EBORIC.

582. EBORIC, fils de Mir, lui ſuccéde, étant fort jeune: l'année ſuivante, il eſt détrôné, & relégué dans un Monaſtere par Andica.

ANDICA.

583. ANDICA s'empare du trône des Sueves: Leuvigilde marche contre cet uſurpateur, entre en Galice, & ſe rend maître de toutes les places juſqu'à Brague, la capitale; il ſe ſaiſit, l'an 585, d'Andica, & le relegue à Badajoz, après l'avoir fait ordonner Prêtre, afin qu'il ne puiſſe plus aſpirer à la Couronne. C'eſt ainſi que la Monarchie des Sueves fut éteinte & réunie à celle des Goths. Un certain Amalaric, ayant enſuite voulu la relever & ſe faire couronner Roi, fut battu & fait priſonnier par les Généraux de Leuvigilde.

SUITE DES ROIS DES VISIGOTHS.

procurer la converſion des Juifs, & ſon attention à ne ſouffrir que la Religion Catholique dans ſes Etats.

TULCA, ou TULGA.

640. Tulca, fils de Chintila, élu Roi avant la mort de ſon pere, lui ſuccede. L'an 642, il eſt détrôné par Chindaſvinde, qui laiſſe la vie à ce jeune Prince, & lui fait couper les cheveux.

CHINDASVINDE.

642. Chindasvinde, fils du Roi Suintila, après avoir détrôné Tulca, ſe fait élire Roi des Viſigoths le 2 Mai. Il rétablit la paix dans ſes Etats, en puniſſant les Grands du Royaume, qui avoient eu part aux révolutions arrivées en Eſpagne depuis 40 ans, & aux conjurations formées contre tant de ſes prédéceſſeurs. L'an 649, il aſſocie au trône ſon fils Receſvinde, le 22 Janvier, & lui abandonne toute l'autorité, pour paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite & les œuvres de piété. Il mourut le 1 Octobre 653, ou 652 ſelon d'autres, âgé de 90 ans.

Ce Prince réforma le Code Visigothique, et ordonna, par une Loi célebre, que tous ses sujets indistinctement seroient jugés suivant ce Code, et par les mêmes Magistrats. Jusqu'alors les Romains, ou anciens habitans d'Espagne, suivoient le Code Théodosien, et les Visigoths celui de leur nation.

RECESVINDE.

653. Recesvinde, collégue du Roi Chindaſvinde, ſon pere, dès l'an 649, commença à régner ſeul en 653. Ce Prince modéra conſidérablement l'autorité des Rois d'Eſpagne en s'obligeant & aſſujettiſſant ſes ſucceſſeurs à ne lever d'impôts que du conſentement & à la volonté de la nation. Depuis ce tems le Souverain ne fut plus regardé que comme un premier Magiſtrat chargé de faire obſerver les loix. Les Evêques alors s'emparerent de la portion du pouvoir que Receſvinde avoit abandonnée. Tout ſe régla déſormais & prit la forme légiſlative dans les Conciles nationaux à la pluralité des voix. Receſvinde mourut le 1 Septembre 672, après avoir régné environ 24 ans, à compter de l'année qu'il fut aſſocié au trône; car cette aſſociation fut proprement une abdication de la part de ſon pere.

WAMBA.

672. Wamba, l'un des principaux Seigneurs de la nation des Viſigoths, fut élu Roi le jour même de la mort de Receſvinde. Comme il joignoit à une grande valeur beaucoup de modeſtie, il fit les derniers efforts pour ne pas ſe charger d'une Couronne dont il connoiſſoit le poids; mais les prieres des Grands, mêlées de larmes, triompherent de ſa réſiſtance. Le 19 Septembre, il fut ſacré par Quirice, Archevêque de Tolede; on prétend que c'eſt le premier Roi d'Eſpagne qui l'ait été. Hildéric, Comte de Nîmes, s'étant révolté contre Wamba, ce Prince envoie contre lui le Duc Paul, qui ſe fait élire Roi à Narbonne: Wamba marche contre Paul, le met à la raiſon l'an 673, & ſe contente, à la priere d'Argebad, Archevêque de Narbonne, de le faire renfermer avec ſes complices, après leur avoir fait couper les cheveux. (C'étoit le déshonorer; car les Goths portoient les cheveux fort longs à la différence des Romains qui les portoient très courts.) Wamba conduit enſuite ſon armée contre Loup, Duc des François, qui étoit venu faire le ravage aux environs de Béziers, & le met en fuite. De retour à Tolede, il publie une loi, datée du premier Novembre, portant que les Séculiers & les Eccléſiaſtiques ſeront tenus de ſe trouver en armes, pour le ſecours de la patrie, toutes les fois qu'ils ſeront convoqués par les Comtes, ou autres Officiers prépoſés au gouvernement des Provinces. Wamba n'établiſſoit en cela rien de nouveau. Le Clergé, parmi les Viſigoths, n'étoit pas exempt du ſervice militaire, au moins ſous les derniers des prédéceſſeurs de ce Prince.

» L'an 714 (& non pas 704, comme porte l'imprimé, de l'Ere d'Eſpagne 676 de J. C., Wamba, dit une ancienne notice de l'état du Royaume des Viſigoths ſous ce régne, après avoir défait pluſieurs armées des Francs, contraint la Province des Gaules qui lui appartenoit & qui s'appelle l'Eſpagne Citérieure, à porter avec patience le joug qu'elle a tâché de ſecouer. Dès qu'il fut revenu triomphant à Tolede, il ſe mit en devoir d'accommoder les différends des Evêques, qui s'accuſoient réciproquement d'avoir uſurpé les Paroiſſes appartenantes à d'autres Dioceſes que le leur. Pour connoître donc exactement quelles devoient être les bornes du diſtrict de chaque Siége, Wamba ſe fit lire les Annales des Rois, ſes prédéceſſeurs, & par là il s'inſtruiſit de ce qui appartenoit d'ancienneté à chacune de ces Egliſes. » La notice, après cet expoſé, rapporte l'état particulier de chaque Dioceſe; mais nous nous contenterons de marquer ici que les cités des Gaules, dont il y eſt fait mention comme appartenantes actuellement aux Viſigoths, ſont Narbonne, Béziers, Agde, Montpellier, Nîmes, Lodéve, Carcaſſonne, & Elne transféré depuis à Perpignan. (Duchene, *Script.* T. I, p. 834.) L'an 680, Wamba eſt réduit à l'extrémité, par un breuvage empoiſonné que lui avoit fait donner le Comte Ervige. L'Evêque de Tolede, le voyant dans cet état, lui donne, à ſon inſu, l'habit monaſtique, que la diſcipline de ce tems ne permettoit pas de quitter, lorſqu'on l'avoit reçu dans de telles circonſtances. Le Roi recouvre la ſanté, abdique la royauté, & ſe retire dans le Monaſtere de Pampliega, après avoir déſigné Ervige pour ſon ſucceſſeur. Wamba mourut avant le 4 Novembre 683, puiſque ſon ſucceſſeur, en parlant de lui dans la harangue qu'il fit au XIV Concile de Tolede, tenu ce jour-là, ſe ſert du terme d'*heureuſe mémoire*. Nous dirons ici, à l'occaſion de ce Concile, que ce fut dans cette Aſſemblée qu'il fut défendu (Can. 4) aux veuves des Rois d'Eſpagne de ſe remarier. L'objet de cette défenſe ſinguliere, étoit ſans doute de prévenir par-là les brigues des Grands, qui, par leur mariage avec une Reine-Douairiere, auroient prétendu avoir plus de droit à la Couronne. (Vaiſſette.)

ERVIGE.

680. Ervige, fils d'Andabaſte, Grec d'origine, & couſin du Roi Chindaſvinde par ſa femme, eſt élu Roi des Viſigoths le 16 Octobre de l'an 680, & ſacré le 22. Devenu Roi par un crime, il ſe comporta ſur le trône en Prince vertueux, & ſon régne fut pacifique. Il mourut à Tolede le 15 Novembre de l'an 687, après avoir régné 7 ans. (Vaiſſette) La veille de ſa mort, il abdiqua la Couronne en faveur d'Egica, à qui il avoit donné en mariage, l'an 682, ſa fille Cixilane, qu'il avoit eue de la Reine Liubigotone, ſa femme.

ÉGICA, ou ÉGIZA.

687. Égica, déſigné Roi par Ervige, fut confirmé par toute la nation, & ſacré le 20, ou le 24 Novembre 687. Il ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il répudia Cixilane, quoiqu'il en eût des enfans, & prit une autre femme. Siſebut, Archevêque de Tolede, parent de Cixilane, conſpira contre le Roi, pour venger l'affront qu'il avoit fait à cette Princeſſe. Le Roi fit dépoſer ce Prélat par un concile. Egica mourut l'an 701, après avoir régné environ 14 ans. Il laiſſa de Cixilane un fils, nommé Vittiza, qui lui ſuccéda.

VITTIZA.

701. Vittiza, aſſocié, par Egica, ſon pere, dès l'an 696, lui ſuccéda, & fut couronné le 15 Novembre 701. Ce Prince donna d'abord de grandes eſpérances à ſes peuples, par la ſageſſe de ſon gouvernement; mais dans la ſuite il ſe livra à toutes ſortes de déſordres, auxquels il joignit encore la cruauté. Il fut détrôné l'an 710, ou 711, par Rodrigue, fils du Duc Théodefred, à qui Vittiza avoit fait crever les yeux. Rodrigue, après avoir détrôné Vittiza, lui fit le même traitement qu'il avoit fait à ſon pere, & lui laiſſa la vie. Il mourut vers l'an 713, laiſſant 2 fils, Eba ou Zwan, & Siſebut. Les Auteurs varient ſur les époques & les circonſtances de cette révolution, & de la mort de Vittiza. Ferréras la place en 710.

RODRIGUE, DERNIER ROI VISIGOTH DE TOUTE L'ESPAGNE.

710, ou 711. Rodrigue fut élu Roi des Viſigoths par la plus grande partie des Grands. Quelques uns mettent cette élection avant, d'autres après que Vittiza eut été détrôné. Quoi qu'il en ſoit, le régne de Rodrigue fut très court & très malheureux. Nous ne dirons pas cependant, avec la plupart des Modernes, qu'il attira, par ſa mauvaiſe conduite, la révolution que nous allons décrire. Cette accuſation n'eſt fondée ſur le témoignage d'aucun Ecrivain du tems. Luc de Tui, qui écrivoit au XII ſiécle, eſt le premier qui l'ait avancée. Nous préſumons plutôt que Rodrigue fut un bon Prince, puiſque nul de ſes contemporains ne l'a blâmé; mais il avoit pour ennemis ſecrets les deux fils de Vittiza qu'il avoit ſupplanté. Réſolus de remettre ſur le trône leur pere, qui vivoit encore, ou d'y monter eux-mêmes, ils formerent une conjuration, dans laquelle entra le Comte Julien, Gouverneur de Ceuta, & créature de Vittiza; mais n'ayant pu faire une ligue aſſez forte en Eſpagne pour détrôner Rodrigue, ils prirent le parti d'implorer le ſecours des Saraſins d'Afrique. Muſa commandoit en ce pays pour le Calife Walid. Ils s'adreſſent à ce Monarque. Muſa, par ſon ordre, fait paſſer en Eſpagne 6 à 7000 hommes de troupes ſous la conduite du Général Tarik Abdal-

SUITE DES ROIS DES VISIGOTHS.

lah. Ces troupes, arrivées vers la fin d'Octobre 711, s'emparent d'abord de Calpé, aujourd'hui Algézire. Inſtruit de ce ſuccès, Muſa, l'année ſuivante, envoie un renfort de 12 mille hommes, d'autres diſent de 17 mille, ſous les ordres de Tarik Abincier qui eut le commandement général des troupes. Comme elles étoient preſque toutes tirées de la Mauritanie, on a attribué la conquête de l'Eſpagne aux Maures. Le Général Tarik s'étant avancé juſqu'à Tolede, cette ville lui eſt livrée par l'Evêque Oppa, qui étoit du nombre des conjurés. Les Saraſins ravagent enſuite l'Andalouſie & l'Algarve. Rodrigue, voulant arrêter leurs progrès, marche contre eux, & les rencontre ſur les bords de la riviere de Xerès de la Frontera. On en vient à une bataille le 11 Novembre de cette année 712. Les Goths, quoique ſupérieurs en nombre, ſont totalement défaits par la trahiſon des fils de Vittiza, qui étoient d'intelligence avec les Saraſins. Rodrigue diſparoît, & on n'a jamais pu ſavoir ce qu'il étoit devenu que par une inſcription trouvée 200 ans après dans une Egliſe de Viſeu en Portugal. On y liſoit ces mots: *Ici repoſe Rodrigue, dernier Roi des Goths.* C'eſt ainſi que le Royaume des Viſigoths, qui avoit duré près de 300 ans, depuis qu'ils eurent établi le ſiége de leur domination à Toulouſe l'an 419, fut éteint. Les Saraſins s'emparerent de toute l'Eſpagne en moins de 15 mois, depuis le débarquement du Général Tarik. On peut voir l'époque de cette révolution, diſcutée & fixée avec beaucoup d'exactitude par M. d'Hermilli, dans ſa ſavante Préface ſur le Tome II de la nouvelle Hiſtoire d'Eſpagne.

ROIS D'ESPAGNE DEPUIS L'INVASION DES MAHOMÉTANS.

L'Histoire d'Eſpagne, dans les premiers ſiécles qui ont ſuivi la deſtruction de la Monarchie des Goths par les Saraſins, eſt mêlée de tant d'obſcurités & de tant de difficultés, que le P. Abarca, Jéſuite, l'un des Auteurs les plus eſtimés en Eſpagne, ne craint point de dire que, quoiqu'il ait travaillé pendant plus de 40 ans ſur les controverſes de Théologie, il n'en a trouvé aucune qui ſoit auſſi obſcure & auſſi difficile à réſoudre. Ce triſte & néceſſaire aveu eſt tout le fruit, dit-il, qu'il a retiré d'une longue & infatigable étude. Néanmoins il a beaucoup éclairci cette matiere, ainſi que pluſieurs autres Savans. Si l'exactitude répondoit à la pureté du ſtyle dans l'Hiſtoire d'Eſpagne, donnée par le P. Mariana, cet Ouvrage, qui a mérité à ſon Auteur d'être appellé le Tite-Live Eſpagnol, ſeroit parfait, & le guide le plus aſſuré qu'on pût ſuivre. Ferréras paroît plus exact qu'aucun de ceux qui l'ont précédé dans cette carriere, & ſon Hiſtoire d'Eſpagne, traduite par M. d'Hermilli, nous a été fort utile pour dreſſer les Chronologies ſuivantes.

PÉLAGE I, Roi des Asturies.

Quoique la Province des Aſturies n'ait pas aujourd'hui le titre de Royaume, comme pluſieurs autres Provinces d'Eſpagne, elle a néanmoins l'avantage d'être le berceau de la Monarchie Eſpagnole. Après la funeſte bataille donnée, le 11 Novembre 712, ſur les bords de la riviere de Xerès, par laquelle Tarik, Général des Mahométans, renverſa la Monarchie des Viſigoths, une multitude innombrable de peuple s'étant retirée dans la partie Septentrionale d'Eſpagne, où ſont les montagnes des Aſturies, de Burgos & de Biſcaye, ſe ſoutint dans ces pays, proclama Roi Pélage, & jetta les fondemens d'une nouvelle Monarchie, qui, dans les deſſeins de Dieu, devoit un jour délivrer toute l'Eſpagne du joug des Infideles, & y rétablir la Religion Catholique.

L'an 718, Pélage, qui étoit fils de Favila, l'un des principaux Seigneurs Goths, & qui avoit été Porte-lance de l'infortuné Rodrigue, dernier Roi des Viſigoths, eſt proclamé Roi. Le P. Pagi retarde ſon élection de 4 ou 5 ans; mais le nouvel Hiſtorien d'Eſpagne ſoutient qu'il ſe trompe. L'an 719, Pélage, avec les ſiens, qui ſe tenoient cachés dans des cavernes comme autrefois les Iſraélites, étant attaqué par les Mahométans, remporte ſur eux, par le ſecours du ciel, une victoire des plus completes. Alchaman, leur chef, fuyant avec les débris de ſon armée, eſſuya un nouveau déſaſtre. Comme ils défiloient le long de la Deva, une montagne au pied de laquelle ils paſſoient, ſe détacha ſubitement & les écraſa tous. Les armes & les oſſemens des Arabes, trouvés long-tems après dans le même lieu que les Hiſtoriens avoient déſigné, atteſtent la vérité de leur récit. Pélage, délivré des Arabes, établit & affermit ſon petit Royaume, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe juſqu'à ſa mort arrivée le 18 Septembre 737. Pélage avoit régné 19 ans; ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte Eulalie de Velana, qu'il avoit fait bâtir. La piété de ce Prince & ſon zéle pour la Religion lui ont fait donner la qualité de Saint par quelques Ecrivains. Sa mémoire doit être précieuſe aux Eſpagnols, dont il a relevé & fondé de nouveau la Monarchie.

FAVILA.

737. Favila, fils de Pélage & de la Reine Gaudioſe, eſt déclaré Roi par les principaux Seigneurs. L'an 738, il marche contre les Mahométans, qui ſe préparoient à faire une invaſion dans les Aſturies, & les taille en pieces. L'an 739, il fait bâtir une Egliſe en mémoire des victoires remportées par le Roi ſon pere. Peu après ce Prince, étant à la chaſſe, eſt tué par un ours, après avoir régné environ 2 ans: il laiſſa de Froluiba, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont aucun ne lui ſuccéda.

ALFONSE I, dit le Catholique.

739. Alfonse I, gendre de Pélage, eſt élu Roi par les Seigneurs. Il profita des troubles qui agiterent durant ſon régne

GOUVERNEURS D'ESPAGNE POUR LES CALIFES.

L'an 712 de J. C. (93 de l'Hégire.) Mousa ou Musa, Gouverneur d'Afrique pour le Calife Walid, après la bataille de Xérès en Andalousie, gagnée, par son Général Tarik, sur Rodrigue, Roi d'Espagne, le 17 Juillet 712, suivant D. Vaissette, le 11 Novembre de la même année, selon Ferréras, étendit rapidement ses conquêtes en Espagne, et soumit presque tout ce vaste pays dans le cours de 2 ans. Les villes qui se donnerent à lui sans résistance, furent maintenues dans leurs privileges et leurs loix; celles qu'il emporta d'assaut furent saccagées, réduites en cendres, et leurs habitans massacrés, ou condamnés à la captivité. La ville de Tolede, après avoir soutenu un assez long siége, reçut par capitulation une garnison d'Arabes, ce qui fit donner aux Chrétiens de ce pays le nom de Muzarabes. On donna celui de Maures aux nouveaux conquérans de l'Espagne, parce qu'ils étoient venus de Mauritanie pour la plupart. L'an 714, Mousa, pour récompense de ses services, fut rappellé par le Calife, et disgracié.

L'an 714 de J. C. (95-96 de l'H.) Abdalaziz, fils de Musa, sous lequel il avoit conquis la plupart des villes d'Espagne, situées sur la Méditerranée, fut nommé pour le remplacer en ce pays. Il rétablit plusieurs des villes que les Arabes avoient détruites, et l'on donna à quelques unes le prénom de Médina qui signifie ville, en Arabe. Ayant fait prisonniere Egilone, femme du Roi Rodrigue, il la mit d'abord au rang de ses concubines, et la prit ensuite pour sa femme, dans l'espérance qu'elle lui donna de former un parti assez puissant pour l'élever sur le trône. Quelques Sarasins, mécontens de lui, l'assassinerent l'année suivante. (Vaissette.)

L'an 715 de J. C. (96-97 de l'H.) Alahor devint le successeur d'Abdalaziz, par le choix du Calife Soliman. Il fit divers efforts pour pénétrer dans la Gaule Narbonnoise, sans pouvoir y réussir. L'an 718, il fut révoqué par le Calife Omar.

L'an 718, (99-100 de l'H.) Zama, ou Zuma, successeur d'Alahor, fit la conquête d'une grande partie de la Gaule Gothique; mais il périt au mois de Mai 721, dans une grande bataille, qu'Eudes, Duc d'Aquitaine, lui livra. Avec leur Général 375000 Sarasins y perdirent la vie, si l'on en croit Paul Diacre qui écrivoit sous Charlemagne, et Anastase le Bibliothécaire, dans la vie du Pape Grégoire II, où il cite en preuve une lettre d'Eudes à ce Pontife.

L'an 721, (102 de l'H.) Ambiza fut établi Gouverneur d'Espagne par le Calife Yésid. L'an 725, ayant fait irruption dans la Gaule Nar-

l'Empire des Saraſins, pour étendre les limites de ſes Etats. L'an 742, il leur enleve la meilleure partie de la Galice : il s'empare d'Aſtorga l'an 743, de Léon, de Sardagna, &c. l'année ſuivante, & de tous les pays ſitués près des montagnes. Enfin, l'an 746 & l'an 747, il chaſſe entiérement les Infideles de la Galice & de toutes les villes des Royaumes de Léon & de Caſtille. L'an 757, Alfonſe, après s'être ſignalé par tant d'exploits, parmi leſquels on met encore, mais ſans preuve, la conquête de la Navarre, meurt dans la 19e année de ſon régne, laiſſant d'Ermessinde, ſa femme, 2 fils, Froila & Vimaran, & une fille, Adoſinde, avec un fils naturel nommé Mauregat.

FROILA I, Roi d'Oviedo.

757. Froila I, fils d'Alfonſe, âgé de 25 ans, eſt placé ſur le trône auſſitôt après la mort de ſon pere. La premiere année de ſon régne, il rappelle les Evêques diſperſés par l'invaſion des Mahométans, &, de concert avec eux, il ordonne aux Prêtres de ſes Etats de ſe ſéparer de leurs femmes, avec défenſe de ſe marier à l'avenir. Voyant les Maures diviſés entre eux, il profita de leurs diſcordes pour leur enlever différentes places. L'an 760, il défait à plate-couture Omar, Général des Mahométans, lui taille en pieces 54000 hommes, & le prend priſonnier. En mémoire de cette victoire, Froila, l'an 761, bâtit Oviedo, où il fonde un Siége épiſcopal, & y établit ſa Cour. C'eſt de là que ces anciens Rois ont été appellés Roi d'Oviedo. Froila continue les années ſuivantes à faire la guerre avec ſuccès contre les Maures. Mais il ſouille la gloire de ſes armes par des actes de cruauté. L'an 767, il poignarde lui-même, dans ſon palais, Vimaran, ſon frere, qui faiſoit les délices du peuple par ſes excellentes qualités. L'an 768, pluſieurs Seigneurs craignant de devenir les victimes de la cruauté de Froila, forment la réſolution de ſe défaire de lui, & l'aſſaſſinent. Ce Prince, après avoir dompté les Vaſcons de la province d'Alava, & non de la Navarre comme l'avancent Roderic de Tolede & Luc de Tuy, prit chez eux une femme nommée Munina, dont il laiſſa un fils nommé Alfonſe qui monte ſur le trône après les 4 ſuivans.

AURELE, ou AURELIO, Roi d'Oviedo.

768. Aurele, âgé ſeulement de 10 ans, couſin-germain de Froila, eſt préféré à Alfonſe, fils de ce dernier Roi, & proclamé par les Seigneurs. Aurele régne 6 ans & quelques mois dans une grande tranquillité, & meurt l'an 774.

SILO, Roi d'Oviedo.

774. Silo, qui avoit épouſé Adosinde, ou Ausinde, fille du Roi Alfonſe le Catholique, couſine-germaine du Roi Aurele, eſt élu pour lui ſuccéder, tant en conſidération de ſon épouſe, qu'à cauſe de ſa nobleſſe & de ſa prudence. Silo mourut au commencement de l'an 783, après avoir régné 9 ans.

MAUREGAT, Roi d'Oviedo.

783. Mauregat, fils naturel d'Alfonſe I, ayant appris qu'Alfonſe, fils de Froila, avoit été choiſi par la Reine Adoſinde & les Seigneurs pour ſuccéder au Roi Silo, aſſemble ſes partiſans pour lui enlever la Couronne. Alfonſe, qui avoit beaucoup de piété, ne voulant point, pour conſerver une Couronne, entreprendre une guerre qui pouvoit tendre au renverſement entier de la Monarchie des Chrétiens en Eſpagne, cede généreuſement le Sceptre à ſon compétiteur, & ſe retire : Alfonſe remonta dans la ſuite ſur le trône. Mauregat, après avoir régné 5 ans & environ 6 mois, meurt au commencement d'Août 788.

BERMUDE I, ou VÉRÉMOND, Roi d'Oviedo.

788. Bermude I, frere d'Aurele, eſt élu Roi, quoique Diacre, au préjudice d'Alfonſe, ſon neveu. L'an 791, il remporte une grande victoire ſur Iſſem, Roi de Cordoue; 60000 Maures demeurent ſur le champ de bataille. Peu après, Bermude abdique la Couronne en faveur d'Alfonſe : il vécut encore 6 ans, & mourut l'an 797, dans de vifs ſentimens de repentir d'avoir quitté l'Etat Eccléſiaſtique, & de s'être marié. Il laiſſa de ſon mariage avec Dona Usinde 2 fils, Ramire & Garcie, & une fille, nommée Chriſtine.

ALFONSE II, dit LE CHASTE, Roi d'Oviedo.

791. Alfonse II, fils de Froila I, eſt proclamé Roi le 14 Septembre. Les Auteurs Chrétiens de l'Hiſtoire d'Eſpagne lui attribuent pluſieurs victoires ſur les Maures : les Hiſtoriens Muſulmans conviennent de quelques unes, paſſent les autres ſous ſilence, & y ſubſtituent de grands échecs donnés aux Chrétiens par les Maures, ſous les régnes d'Iſſem & d'Alhacan, contemporains d'Alfonſe II. En général de part & d'autre on exténue ſes pertes & on exagere ſes avantages, ce qui jette une

GOUVERNEURS D'ESPAGNE POUR LES CALIFES.

bonnoise, il se rendit maître de tout le pays, depuis Carcassonne jusqu'à Nîmes. Il mourut la même année, après avoir été battu par le Duc Eudes.

L'an 725, (107 de l'H.) Jahic fut nommé successeur d'Ambiza par le Calife Hescham. Il fut révoqué par le même en 728.

L'an 728, ou 729, (110 de l'H.) Odiffa ne jouit que six mois du Gouvernement d'Espagne, auquel il avoit été nommé à la place de Jahic.

L'an 729, (111 de l'H.) Aliathan, envoyé par le Calife Hescham, commit tant de vexations dans son Gouvernement, que le Gouverneur d'Afrique en ayant reçu des plaintes, se crut obligé de lui faire son procès. Il fut déposé l'année même de sa nomination, condamné au fouet, et exposé dans Cordoue un jour entier aux insultes de la populace.

L'an 729. Abdérame, après la déposition d'Aliathan, fut chargé du Gouvernement d'Espagne par le Gouverneur d'Afrique. L'an 731 il prit les armes contre Munuza, Gouverneur particulier de Celtibérie, qui s'étoit emparé de plusieurs biens appartenans au fisc du Calife, et vouloit se rendre indépendant. Munuza, trop foible par lui-même pour lui résister, fit alliance avec Eudes, Duc d'Aquitaine, dont il épousa la fille : mais Abdérame le poursuivit si vivement dans les Pyrénées, où il s'étoit refugié, que ne pouvant échapper à l'ennemi, il se précipita du haut d'un rocher. Les Sarasins ayant franchi les Pyrénées, entrent dans les Gaules, dont ils parcourent différentes Provinces, laissant par-tout d'affreuses traces de leur cruauté. Ils pénetrent jusqu'à Sens et essuient un échec devant cette ville par la valeur de son Evêque S. Ebbon qui les repousse à la tête des assiégés. Ayant de là rabattu vers Poitiers, ils sont attaqués près de cette ville, dans le mois d'Octobre 732, par Charles-Martel et le Duc Eudes, qui les taillent en pieces. Abdérame périt dans cette bataille. (V. Eudes, *Duc d'Aquitaine.*)

L'an 732, (114 de l'H.) Abdalméleck, successeur d'Abdérame, continua la guerre contre la France par ses Généraux, qui pénétrerent jusqu'en Provence, et se rendirent maîtres d'Avignon; mais l'an 737, Charles-Martel et Childebrand, son frere, passerent au fil de l'épée les troupes des Sarasins, avec leurs Chefs. (V. Charles-Martel, p. 550.) Abdalmélek fut révoqué la même année sur les plaintes qu'on avoit portées contre lui au Calife Hescham.

L'an 737, (119 de l'H.) Aucupa, ou Offa, fit emprisonner Abdalméleck, qu'il étoit venu remplacer, et l'obligea, de même que ses complices, à restituer les biens qu'il avoit usurpés. Le Gouvernement d'Aucupa fut doux et modéré. Ses Généraux ayant tenté une invasion, l'an 738, dans les Asturies, se retirerent avec perte. L'an 740, étant sur le point de mourir, il tira de prison Abdalméleck, et lui remit le Gouvernement.

L'an 740, (122 de l'H.) Abdalméleck fut rétabli. Il eut plusieurs révoltes à essuyer, et périt dans la derniere l'an 742. L'Espagne, après sa mort, resta 2 ans sans Gouverneur.

L'an 744, (126, ou 127 de l'H.) Abulcatar, envoyé par le Vice-Roi d'Afrique, trouva les Sarasins d'Espagne divisés en deux factions. Il fit d'inutiles efforts pour les réunir. Thoaba, Chef de la plus puissante, ayant marché contre lui en 748, le battit, le fit prisonnier, et se mit à sa place.

L'an 748, (130 de l'H.) Thoaba, maître de la personne et de la place d'Abulcatar, ne jouit de son usurpation qu'environ 6 mois. Une maladie l'emporta sur la fin de 748.

L'an 748, (131 de l'H.) Juzif, ou Jousef, autre usurpateur du Gouvernement d'Espagne, fut dépossédé, comme on va le voir, par Abdérame, qui prit le titre de Roi.

ROIS DE CORDOUE.

La famille des Abassides étant parvenue au Califat l'an de l'H. 132, (de J. C. 750,) dans la personne d'Aboul-Abbas, le premier soin de ce Prince et d'Abdallah, son oncle, fut d'exterminer celle des Ommiades, qui avoit jusqu'alors possédé cette dignité presque sans interruption. Moavias eut seul, avec son fils Abdérame, ou Abdurahman, le bonheur d'échapper à leurs recherches. Ils se retirerent dans un coin de l'Afrique, d'où Abdérame, après la mort de son pere, passa en Espagne. Un parti considérable de Mahométans, plein de respect pour le sang des Ommiades, et d'ailleurs las d'obéir à un Souverain éloigné et à des Gouverneurs cruels, avares et débauchés, l'avoit appellé dans ce pays pour y régner. Il aborde en Espagne vers la mi-Août 755. Ses partisans se déclarent aussitôt pour lui; leur nombre augmente de jour en jour.

Enfin le 15 Mars de l'an 756 de J. C. (8 Schoual de l'an 138 de l'H.) Abdérame est proclamé Roi dans la ville d'Archidona, et reconnu comme tel à Séville dans le mois suivant. Le Gouverneur Juzif veut s'opposer à ses progrès; mais il est battu le 20 Mai près du

ROIS D'OVIEDO.

grande obſcurité ſur l'Hiſtoire d'Eſpagne. Alfonſe fit peu de conquêtes ; mais il rétablit & repeupla pluſieurs villes de ſes Etats, qui étoient preſque déſertes. Sous le régne de ce Prince, on découvrit à Compoſtelle, en 808 ſelon les uns, en 816 ſuivant les autres, un Corps ſaint, que les Eſpagnols ont prétendu, juſqu'à nos jours, être celui de S. Jacques le Majeur. Alfonſe fit conſtruire, en l'honneur de ce Saint, à Compoſtelle, une Egliſe où le corps fut dépoſé. Elle n'étoit d'abord que de briques ; mais dans la ſuite elle devint un Temple magnifique, où la dévotion attiroit des pélerins de toute part. On voit même par le Poëme des Actes des Apôtres de Walafride Strabon que cette dévotion avoit commencé à l'an 840 au plus tard. Sur la fin de 842, Alfonſe meurt, après un régne de 51 ans, dans un âge très avancé, ſans laiſſer de lignée, ayant toujours vécu dans la continence ; ce qui lui a fait donner le ſurnom de CHASTE.

RAMIRE I.

842. RAMIRE I, fils de Bermude, déſigné ſucceſſeur d'Alfonſe dès l'an 835, étoit abſent lorſque ce Roi mourut. Népotien, le principal Officier de la Cour, profite de l'abſence de Ramire, & uſurpe la Couronne l'an 842 ; mais à l'approche de Ramire, Népotien eſt abandonné de ſes troupes, & prend la fuite : il eſt arrêté & conduit à Ramire, qui le relegue dans un Monaſtere, après lui avoir fait arracher les yeux. L'an 846, Ramire taille en pieces l'armée d'Abdérame. En mémoire de cet événement, il bâtit, l'an 847, deux Egliſes, l'une en l'honneur de S. Michel, l'autre ſous l'invocation de la Sainte Vierge. L'an 848, il découvre une conjuration formée contre lui, & punit de mort Piniola, qui en étoit le chef, & 7 fils qu'il avoit. L'an 850, Ramire meurt fort âgé, le 1 Février, après avoir régné glorieuſement l'eſpace de 7 ans.

ORDOGNO I.

850. ORDOGNO I, fils de Ramire & de Dona Paterne, ſa premiere épouſe, proclamé Roi & collégue de ſon pere dès l'an 847, lui ſuccede en 850. Ce Prince, marchant ſur les traces du Roi, ſon pere, ſe rend également recommandable par ſa piété & par ſes exploits militaires. Ayant été battu par les Maures en 851, il fortifia, pour arrêter leurs progrès, les villes de Léon & d'Aſtorga, où, l'an 856, il mit des Evêques. L'année ſuivante, il aſſiége Abbayda, taille en pieces l'armée de Mouſa, qui venoit au ſecours, & force la place qu'il fait démolir. La conquête qu'il fit de Salamanque en 862, pendant que Mahomet aſſiégeoit Mérida révoltée, fut une des plus glorieuſes époques de ſon régne. Voulant aſſurer le trône dans ſa Maiſon, il engage les Seigneurs en 863 à reconnoître pour Roi ſon fils Alfonſe, & à lui prêter ſerment de fidélité. L'an 865, combat naval, où la flotte d'Ordogno a l'avantage ſur celle des Mahométans qui méditoient une deſcente dans la Galice. L'an 866,

ROIS DE NAVARRE.

LA NAVARRE, ſituée entre les Pyrénées & l'Ebre, eſt un pays montueux, de tout tems habité par des peuples indigenes, que Pline le Vieux nomme tantôt Vaccées, tantôt Vaſſées, & que Strabon, ſuivi de la plupart des Ecrivains, appelle Vaſcons. Les Carthaginois, ſous la conduite d'Annibal, n'ayant point étendu leurs conquêtes en Eſpagne au-delà de l'Ebre, les Vaſcons & les autres peuples eſpagnols placés en-deçà de ce fleuve par rapport à nous, ſe maintinrent dans leur indépendance. Mais après que les Romains eurent chaſſé d'Eſpagne les Carthaginois & ſoumis tout ce vaſte pays, on ignore le traitement qu'ils firent aux Navarrois ou Vaſcons ; car ils ne furent pas uniformes dans la maniere dont ils en uſerent envers les différens peuples qui habitoient l'Eſpagne. Reçurent-ils ceux dont nous parlons comme alliés, leur accorderent-ils le droit de Bourgeoiſie romaine, celui du Latium*, ou le droit italique, les rendirent-ils enfin tributaires ? C'eſt ſurquoi l'antiquité ne fournit aucune lumiere. Mais nous voyons que le Général Sertorius, pourſuivi par Sylla, s'étant retiré en Eſpagne, les Vaſcons, entre autres peuples, s'attacherent à ſa fortune, & lui demeurerent fideles juſqu'à l'aſſaſſinat commis ſur ſa perſonne, l'an 73 avant J. C., par le traître Perpenna, l'un de ſes principaux Officiers. Les Vaſcons paſſerent enſuite dans le parti de Pompée, & le ſervirent avec valeur contre Jules Céſar, ſon compétiteur, dans la guerre civile dont l'Eſpagne fut le théâtre. Mais la fortune de ce dernier l'ayant emporté, la même révolution qui donna un maître à Rome, ſoumit les Vaſcons à cette capitale de l'Univers. Ils s'étendirent enſuite dans l'Alava & la Bureba, qui ſont partie de la Biſcaye, & nous les voyons même, du tems de Pline le Vieux, établis dans l'Aquitaine.* (Pline, Liv. 4, c. 19.) *On comptoit alors pluſieurs Vaſconies dont la Navarre étoit la principale. Veſpaſien, l'an 70 de J. C., ayant accordé à toute l'Eſpagne,* univerſæ Hiſpaniæ*, ſelon le même Auteur* (Liv. 3, c. 3,) *le droit du* Latium*, le plus avantageux après le droit de Bourgeoiſie romaine, les Navarrois participerent à cet avantage, qui s'accrut encore lorſque Caracalla eut rendu ce droit de Bourgeoiſie commun à toutes les Provinces de l'Empire.*

On ignore ſi dans l'invaſion faite de la Province Tarragonoiſe par les Sueves, la Navarre fût compriſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Vaſcons défendirent vaillamment leur liberté contre Rechiaire, qui, ayant pénétré dans leur pays, y fit le ravage. Rechiarius, *dit Idace ſur l'an* 448, Vaſconias deprædatur. *Mais ravager, comme on l'a obſervé avant nous, n'eſt point ſubjuguer. L'aſſujettiſſement des Navarrois aux Viſigoths n'eſt pas moins équivoque. Euric, en* 466, *fit la conquête de Pampelune ſans qu'il paroiſſe néanmoins avoir attaqué les pays montueux & inacceſſibles de la Navarre. Leuvigilde, en* 581, *contraignit les Vaſcons d'Alava de s'expatrier & d'aller chercher une retraite en Aquitaine. Wamba, ſuivant Roderic de Tolede* (Liv 3, c. 3,) *dompta ceux de Cantabrie & les rendit tributaires comme ils l'étoient ſous ſes prédéceſſeurs. Tout cela eſt étranger aux Navarrois ; & le P. Moret* (Inveſtigaciones hiſtoricas, L. 2,) *a raiſon de dire qu'ils ont preſque toujours été libres ſous l'empire des Romains, & jamais n'ont été aſſervis ſous celui des Viſigoths. Ils rendirent également inutiles les entrepriſes que les Maures firent ſur leur liberté. Mais, l'an* 778, *Charlemagne ayant paſſé les Pyrénées, fit la conquête de Pampelune & de la Navarre, ſuivant le Moine de S. Cybar, conquête dont les Navarrois ſe vengerent ſur ſon armée qu'ils taillerent en pieces dans la vallée de Roncevaux, comme il la ramenoit en France. S'étant depuis alliés aux Maures, ils ſe réconcilierent, l'an* 806, *avec Louis le Debonnaire, Roi d'Aquitaine,* in amicitiam recepti ſunt. (*Eginhart.*) *Mais les Navarrois ayant depuis renouvellé leur alliance avec les Infideles, Louis envoya dans la Navarre Aznar ou Aſinaire, Comte de la Gaſcogne citérieure, & Ebles, pour réduire ce pays. Ils y réuſſirent ; mais en revenant ils furent enveloppés ſur le ſommet des Pyrénées par les Navarrois qui mirent en déroute leurs troupes, prirent les deux Chefs, envoyerent Ebles au Roi de Cordoue, & rendirent la liberté à ſon collégue, parce qu'il étoit de leur race.* (Vit. Ludov. Pii, c. 36.) *Aznar s'étant depuis révolté contre le Roi Pepin, mourut, l'an* 836, *d'une mort horrible, diſent les Annales de S. Bertin. Après ſa mort, Sanche-Sancion, ſon frere, diſent les mêmes Annales, s'empara, malgré Pepin, de ſon Comté, différent de la Navarre puiſqu'il étoit dans la Gaſcogne citérieure.*

Il paroit que Sanche-Sancion s'étant ſauvé dans la Navarre en fut élu Comte par les Seigneurs du pays comme étant leur parent. Garcie, ſon fils, le remplaça, l'an 853, *ſelon Ferreras. Celui-ci ayant épouſé la fille de Mouſa, cette alliance, dit le même Auteur, lui coûta la vie qu'il perdit en* 857.

GARCIE-XIMENEZ, I ROI DE NAVARRE.

857. GARCIE-XIMENEZ ſuccede à Garcie, ſon pere. Il eut d'abord le même titre que lui, ſelon Ferréras, & le porta juſques vers l'an 860, qu'il fut proclamé Roi. Mais M. d'Hermilly croit plus volontiers que Garcie-Ximenez fut décoré

ROIS DE CORDOUE.

Guadalquivir. Cordoue et presque toute l'Andalousie, reconnoissent Abdérame pour leur Souverain. Sa domination s'étendit en peu de tems sur toute l'Espagne soumise aux Mahométans. L'an 757, il assiege le Vice-Roi Juzif dans Grenade, et le contraint de lui promettre obéissance et fidélité. Cette soumission forcée dura peu. L'an 758, Juzif se révolte : mais battu et poursuivi par Abdérame, il est obligé de se refugier à Tolede, dont les habitans lui coupent la tête, et l'envoient au vainqueur, dans la crainte d'être punis comme partisans de sa rebellion. Cette mort ayant affermi la Couronne sur la tête d'Abdérame, il prend le titre d'*Emir-el-Mouménim*, ou de *Miramolin*, qui veut dire, suprême Seigneur des Croyans. Il établit le siége de son Empire à Cordoue, dont il augmenta les fortifications, et qu'il embellit par un palais magnifique, et par une superbe Mosquée, construite sur le modele de celle de Damas. La moitié de cet édifice subsiste encore de nos jours, et forme la Cathédrale de Cordoue. Au milieu de ces occupations, Abdérame étoit continuellement harcelé par des révoltes, qui se succédoient les unes aux autres. Il eut aussi des guerres fréquentes avec les Princes Chrétiens. Ce fut contre lui que Charlemagne, à la sollicitation des Gouverneurs de Saragosse et d'Aragon, marcha l'an 778. Cette fameuse expédition si cé-

ROIS D'OVIEDO.

Ordogno, accablé de la goutte, meurt le 17 Mai, univerſellement regretté de ſes ſujets, & eſt enterré à Oviedo dans le tombeau des Rois.

ALFONSE III, DIT LE GRAND.

866. ALFONSE III, âgé de 18 ans, ſuccede à Ordogno, ſon pere. Froila, Comte de Galice, ſe rend maître d'Oviedo, & ſe fait proclamer Roi. Il eſt poignardé, & Alfonſe, qui s'étoit enfui, remonte ſur le trône. La ſuite de ſon régne fut illuſtre par un grand nombre de victoires qu'il remporta ſur les Maures. Il eut auſſi pluſieurs révoltes de ſes ſujets à eſſuyer. Il triompha de toutes; mais la plus ſenſible à ſon cœur fut celle où il vit s'élever contre lui ſon propre ſang. Ayant été obligé, l'an 907, d'augmenter les impôts pour ſoutenir ſes guerres contre les Maures, il cauſa par là une ſédition, à la tête de laquelle ſe mit Garcie, ſon fils aîné. Alfonſe, ſans perdre tête, marche contre ce rebelle, le bat, le fait priſonnier, & l'enferme dans le château de Gauzon. L'an 910, au mois de Décembre, il remet en liberté ce jeune Prince, ſur les menaces de ſa famille & de ſes ſujets, diſpoſés à prendre les armes pour le délivrer. Alfonſe alors prend le parti d'abdiquer la Couronne en faveur de ce fils qui avoit voulu la lui enlever. Mais par une tendreſſe aveugle pour Ordogno, ſon 2e fils, il diviſe ſes Etats, & donne à celui-ci la Galice avec la partie de la Luſitanie qu'il avoit conquiſe; exemple pernicieux que ſes ſucceſſeurs imiterent, & qui devint funeſte à l'Eſpagne. L'an 912, Alfonſe demande au Roi, ſon fils, une armée avec laquelle il va faire la guerre aux

ROIS DE NAVARRE.

de la dignité royale dès l'année qu'il ſuccéda à ſon pere. Garcie mourut l'an 880, laiſſant deux fils, Fortun, dit le Moine, & Sanche.

FORTUN, DIT LE MOINE.

880. FORTUN, dit LE MOINE, monte ſur le trône après la mort de ſon pere. L'an 905, dégoûté des vanités du monde, il convoque les principaux Seigneurs dans le Monaſtere de Leyre, renonce, en leur préſence, au Sceptre qu'il remet entre les mains de ſon frere, & embraſſe la vie monaſtique après 25 ans de régne.

SANCHE-GARCIE I.

905. SANCHE-GARCIE I eſt proclamé Roi par les Seigneurs après l'abdication de Fortun, ſon frere. L'an 906, il entre dans la Gaſcogne avec ſes troupes. L'an 9[illegible], il bat les Mahométans devant Pampelune, dont ils étoient venus faire le ſiége pendant ſon abſence, & les oblige à le lever. Sanche continue les années ſuivantes de faire la

ROIS DE CORDOUE.

lébrée et si défigurée par nos anciens Romanciers, se termina à la conquête, ou plutôt à la soumission volontaire de tout le pays situé en-deçà de l'Ebre. Mais le Monarque François eut à peine repassé les Pyrénées, qu'Abdérame fit rentrer ce même pays sous ses loix. Roderic met sa mort en l'an de l'Hégire 171. Elmacin la place en l'année suivante, (788, ou 789 de J. C.) ce qui nous paroît plus vraisemblable.

L'an 788, ou 789, (172 de l'H.) ISSEM I, ou HACCHAM, 3e fils d'Abdérame, monte sur le trône après la mort de ce Prince, qui l'avoit désigné son successeur en mourant. Suleiman et Abdoullah, ses deux aînés, jaloux de cette préférence, se révoltent. Après 2 ans de guerre, ils s'accommodent avec le Roi, leur frere. Abdoullah reste pour un tems en Espagne; Suleiman passe en Afrique. L'an 791, Issem perd une grande bataille contre Bermude, Roi d'Oviedo. L'an 793, Abdoulvaked, Général d'Issem, entre dans la Gaule Narbonnoise, où il commet d'horribles ravages, bat les François qui étoient venus à lui, entre Narbonne et Carcassonne, et revient à Cordoue chargé d'un immense butin. L'an 794, Issem envoie deux armées en Galice, qui, après avoir fait le dégât dans le pays, furent taillées en pieces par les Galiciens. L'année suivante, Abdoulvaked étant rentré en Galice, effaça la honte de la derniere défaite, par une grande victoire qu'il remporta sur les Chrétiens; mais dans le même tems, le Roi Alfonse défit une autre armée de Sarasins près de Lédos, sur les frontieres des Asturies. L'an 796, le 27 Avril, (13 de Séfer de l'an 180 de l'Hégire,) Issem termine ses jours à l'âge de 39 ans. Il acheva la Mosquée de Cordoue, que son pere avoit commencée. Cet édifice avoit 600 pieds de longueur, sur 250 de largeur, et on y entroit par 17 portes. C'est aujourd'hui la Cathédrale.

L'an 796, (180 de l'H.) ALHACAN I, ou ABOULASSI-EL-HAKKAN, fils aîné d'Issem, lui succede. Son régne fut continuellement agité de guerres civiles et de guerres étrangeres. L'an 797, Suleiman et Abdoullah, freres d'Issem, et oncles d'Alhacan, repassent d'Afrique en Espagne, et déclarent la guerre au Roi, leur neveu, dans le dessein de lui enlever la Couronne. Alhacan marche contre eux, et les défait dans trois batailles rangées. Suleiman, après s'être tenu caché pendant 2 ans depuis sa derniere défaite, reparoît subitement avec de nouvelles troupes. Vaincu pour la 4e fois, il se refugie à Mérida, d'où ayant été amené à son neveu, il eut la tête tranchée par ordre de ce Prince. Abdoullah, effrayé par la triste fin de son frere, fait la paix avec le Roi, qui lui donne Valence pour sa demeure, et marie sa sœur avec le fils aîné d'Abdoullah, pour cimenter leur réconciliation. L'an 801, Louis, Roi d'Aquitaine, enleve aux Musulmans Barcelone, après 7 mois de siége. L'an 810, Abdérame, fils d'Alhacan, soumet Huesca et Saragosse, qu'Amroz, leur Gouverneur, étoit à la veille de livrer à Charlemagne. Alhacan, au mois d'Octobre de la même année, conclut un traité de paix avec l'Empereur françois. L'an 818, les habitans de Cordoue s'étant révoltés pour la 3e fois, Alhacan et son Général Abdoulkérim répriment les séditieux, dont ils font pendre les principaux, au nombre de 300, sur les bords du Guadalquivir. L'an 206 de l'H. le 4 de Dzouledgé, (30 Avril 822, et non 15 Mai, comme le marque un Moderne,) Alhacan termine ses jours à l'âge de 53 ans. Il laissa 18 fils et 21 filles. Sous son régne, les Maures d'Espagne firent plusieurs descentes en Corse et en Sardaigne; mais ils furent toujours repoussés par les flottes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

L'an 822, (206 de l'H.) ABDÉRAME II, ou ABDOULRANMAN, surnommé EL-MOUZAFFER, OU LE VICTORIEUX, fils aîné d'Alhacan, lui succede à l'âge de 41 ans. Abdoullah, son grand-oncle, veut encore usurper la Couronne au commencement de ce régne; mais poursuivi par un ennemi supérieur, il est obligé de se renfermer dans Valence, où il meurt de chagrin peu de tems après. L'an 828, les habitans de Mérida se soulevent, et massacrent leur Gouverneur. Abdérame marche contre eux, se rend maître de la ville, après en avoir ravagé les environs, et en fait abattre les murs. Furieux de voir leur ville démantelée, ils tuent leur nouveau Gouverneur, relevent à la hâte leurs murs, et soutiennent un 2 siége avec plus d'opiniâtreté que le premier. La place étant près d'être prise d'assaut, ils se refugient, avec Mahmoud, leur Chef, auprès d'Alfonse II, Roi d'Oviedo, qui confie à Mahmoud la garde de la frontiere de Portugal. Ce transfuge, après l'avoir fidélement servi quelque tems, le trahit ensuite pour se réconcilier avec Abdérame. Alfonse ayant appris qu'il avoit saccagé la ville de Sainte-Christine près de Lugo, marche en diligence contre lui, et l'ayant atteint, le défait dans une bataille, où ce traître périt. L'an 833, la ville de Tolede, excitée par un certain Haccham, arbore l'étendard de la révolte. Abdérame fut occupé 3 ans à la soumettre. L'an 844, les Normands font une descente en Galice, ravagent cette province, passent en Portugal, saccagent Lisbonne, Cadix et Sidonia, et défont les Arabes en 3 batailles. L'année suivante, ils s'emparent de Séville, et regagnent leurs vaisseaux, enrichis des dépouilles de l'Espagne. L'an 845, les Maures prennent, pillent et brûlent la ville de Léon. L'année suivante, Abdérame est battu par le Roi Don Ramire, qui lui enleve Alveda et Calahorra. L'an 850, les déclamations de quelques Chrétiens contre Mahomet, leur attirent une persécution dans le Royaume de Cordoue. Le Prêtre Parfait et quelques autres sont mis à mort. L'an 8[illegible], Abdérame gagne une bataille sanglante contre le Roi Don Ordogno. L'an 852 (et non 851,) Abdoulkérim, Général d'Abdérame, assiege Barcelone, et force les habitans à se rendre, après avoir vu leurs murs écroulés. Cette ville retourna, quelque tems après sous la domination des François; mais on ne sait précisément, ni en quelle année, ni de quelle maniere. La prise de Barcelone fut la derniere conquête d'Abdérame. Il mourut le 4 du mois Rabi I, ou Rabi el-Aoual de l'an 238 de l'H. (24 Août 852 de J. C.) Ce Prince aimoit les sciences, et sur-tout la philosophie, la poésie et la musique. Il laissa de ses différentes femmes 45 fils et 41 filles.

L'an 852, (238 de l'H.) MAHOMET, ou MOHAMMED I, l'aîné des fils d'Abdérame II, devient son successeur. Il commence son régne par chasser du palais tous les Chrétiens, dont quelques uns s'étoient attiré ce traitement par leur imprudence. Plusieurs expirent dans les tourmens qu'on leur fait souffrir. L'an 853, Mousa, Goth de naissance, Chrétien renégat, et Gouverneur de Saragosse, s'empare de Valence, d'Huesca et de Tudele, et se déclare souverain de toute la Celtibérie. Il enleve aux Chrétiens, l'an 856, la ville d'Albayda; mais l'année suivante, le Roi Ordogno la recouvre, après avoir taillé en pieces l'armée de Mousa, qui perdit en cette occasion Garcie, Comte, dit-on, de Navarre, son gendre et son allié. La ville de Tolede étoit alors révoltée contre Mahomet: Mousa fait la paix avec Ordogno, et l'un et l'autre conviennent d'envoyer, le premier son fils, le 2e son frere, pour dompter la révolte des Tolédains excités par Abenlope, Lieutenant de Mahomet. Mais les rebelles ayant fait une sortie imprudente contre les troupes de Mahomet, perdirent 20000 hommes dans une embuscade où ils tomberent. Peu de tems après dans une autre sortie, ils eurent 700 hommes de tués, dont les têtes furent exposées sur les murs de Cordoue. Abattus par de si grandes pertes, les Tolédains prirent enfin le parti de la soumission. L'an 859 le 11 Mars, Mahomet fait trancher la tête au Prêtre Euloge à Cordoue. Plusieurs Chrétiens d'Espagne souffrirent le martyre dans la même année. L'an 864, les Chrétiens d'Espagne se voient abandonnés des François par un Traité de paix que Charles le Chauve fait avec Mahomet. L'an 874, les Tolédains font irruption sur les

ROIS D'OVIEDO.

Maures, pour les tenir en haleine pendant qu'on fortifioit différentes places ſur les bords du Duero. Il entre ſur les terres de ces Infideles, y met tout à feu & à ſang, & revient chargé de dépouilles à Zamora, où il meurt le 20 Décembre, après avoir régné 46 ans juſqu'à ſon abdication. Sa femme ſe nommoit XIMENE; on ne ſait pas ſi elle lui ſurvécut. Alfonſe joignit à la valeur l'amour des Lettres. On a de lui une Chronique des Rois d'Eſpagne depuis l'élection de Wamba juſqu'à Ordogno, pere de l'Auteur.

GARCIE I.

910, GARCIE I, fils d'Alfonſe III & de Dona Ximene, monte ſur le trône au mois de Décembre. L'an 911, Garcie fait une invaſion dans la nouvelle Caſtille, où il taille en pieces une armée envoyée par Abdallah, pour s'oppoſer à ſes progrès. Il veut enſuite dépouiller Ordogno, ſon frere; mais des amis communs les réconcilierent avant qu'ils en vinſſent à une guerre ouverte. Garcie mourut ſur la fin de 913, ou au commencement de l'année ſuivante, ſans laiſſer de poſtérité.

ORDOGNO II, ROI DE LÉON.

914. ORDOGNO II, fils d'Alfonſe III, ayant appris la mort du Roi Garcie, ſon frere, ſe rend à Léon, y eſt reconnu Roi de tous les Etats qu'avoit poſſédés ſon pere, & établit ſa Cour dans cette ville: de-là vient que les Rois d'Eſpagne, appellés auparavant Rois d'Oviedo, furent dès lors appellés Rois de Léon. Ordogno ſignale la premiere année de ſon régne par la priſe de Talavera de la Reyna, qu'il emporte d'aſſaut, après avoir taillé en pieces une armée de Muſulmans, qui venoit au ſecours: mais déſeſpérant de pouvoir la conſerver à cauſe des places fortes des Infideles, dont elle étoit environnée, il la fait raſer. L'an 916, il défait Abdérame III près de S. Etienne de Gormaz. L'an 921, Ordogno va au ſecours des Navarrois contre les Mahométans: les Chrétiens ſont défaits à la funeſte bataille du Val de Jonquera dans la Navarre; & les Evêques de Tuy & de Salamanque y ſont pris les armes à la main. Ordogno, l'an 922, épouſe ARGONTE, & la renvoie peu de mois après à ſes parens. Il étoit veuf alors de MURCIE ELVIRE, dont il avoit eu 5 enfans, Sanche, Alfonſe, Ramire, Garcie, & Dona Ximene. Dans la même année il fait arrêter les Comtes de Caſtille, qu'il ſoupçonnoit de vouloir ſe rendre indépendans, & les fait étrangler en priſon. Ces deux actions ont laiſſé une tache à ſa réputation. L'an 923, il épouſe en troiſiemes noces Dona SANCIE, Infante de Navarre, fille de D. Garcie, fils du Roi D. Sanche. Ordogno meurt la même année à Léon, au commencement de Septembre, après 9 ans & 7 mois de régne.

FROILA II, ROI DE LÉON.

923. FROILA II eſt proclamé Roi après la mort de D. Ordogno, ſon frere, au préjudice de ſes neveux, Alfonſe & Ramire, les 2 ſeuls qui euſſent ſurvécu à leur pere. Son régne, qui fut d'environ 13 mois, n'a été mémorable que par divers actes de cruauté qu'il exerça ſur ſes ſujets. Il laiſſa de MUNIE, ſa femme, 3 fils, Ordogno, Alfonſe & Ramire, qui furent exclus de la Couronne.

ALFONSE IV, DIT LE MOINE.

924. ALFONSE IV, fils d'Ordogno II, ſuccede à Froila II, ſon oncle. L'an 926, la Reine URRAQUE XIMENE, femme d'Alfonſe, & fille de Sanche I, Roi de Navarre, meurt, laiſſant un fils nommé Ordogno. Alfonſe eſt ſi touché de cette mort, qu'il forme le deſſein de renoncer à la Couronne. Il l'exécute l'an 927, re-

ROIS DE NAVARRE.

guerre aux Maures, & leur enleve pluſieurs places. Chaque année du régne de ce Prince eſt marquée par quelque expédition contre ces Infideles. L'an 919, Sanche-Garcie, accablé d'années & d'infirmités, ſe retire au Monaſtere de Leyre, laiſſant le commandement de ſes troupes à D. Garcie, ſon fils, ſans toutefois lui céder la Couronne, qu'il porta juſqu'à ſa mort. L'an 921, Garcie & le Roi de Léon, qui étoit venu à ſon ſecours, ſont défaits par Abdérame, Général des Mahométans, au Val de Jonquera, près de Salinas d'Oro. La même année, Sanche ſe met à la tête des troupes, taille en pieces celles d'Abdérame au retour de l'expédition qu'elles avoient faite au-delà des Pyrénées, après la bataille de Jonquera, & leur enleve les dépouilles dont elles étoient chargées. Sanche-Garcie meurt l'an 926, laiſſant, outre Garcie, une fille mariée à Alfonſe IV, Roi de Léon.

GARCIE I.

926. GARCIE I ſuccede au Roi Sanche-Garcie, ſon pere, qui lui avoit donné le commandement des troupes dès l'an 919. Son régne fut tranquille. Il prit peu de part aux guerres de ſes voiſins. Il fournit cependant en 938, à Ramire II, Roi de Léon, des troupes qui eurent part à la célebre victoire remportée le 6 Août de cette année par ce Prince ſur les Maures. L'an 970, Garcie meurt dans un âge fort avancé. Ses enfans ſont, Sanche, qui ſuit, Urraque, mariée à Guillaume Sanche, Duc de Gaſcogne, & Sancie, femme d'Ordogno II, Roi de Léon.

SANCHE II, DIT ABARCA.

970. SANCHE II, dit ABARCA ou le GUÊTRÉ, ſuccede à Garcie I, ſon pere. L'an 979, s'étant joint à Don Garcie, Comte de Caſtille, il bat les Saraſins commandés par Orduan. L'an 990, il remporte une nouvelle victoire ſur ces Infideles qui avoient pénétré juſqu'à Pampelune, & les chaſſe du pays. Il meurt l'an 994, laiſſant d'URRAQUE, ſon épouſe, fille de Sanche-Gonçalez, Comte de Caſtille, un fils qui ſuit.

ROIS DE CORDOUE.

terres des Chrétiens. Alfonse le Grand marche contre eux, les atteint proche la petite riviere d'Orbédo, et leur tue 12000 hommes. Un corps de troupes de Cordoue qui suivoit les Tolédains pour les soutenir, eut encore un sort plus funeste; ils furent tous passés au fil de l'épée, excepté 10, qui échapperent par la fuite. Ferréras met ces deux victoires en 870. Ces pertes engagerent Mahomet à conclure une treve de 3 ans avec Alfonse. La guerre, l'an 877, recommence, entre les Chrétiens et les Maures, qui essuyerent de nouveaux échecs. Des révoltes, dans le même tems, s'élevent dans les Etats de Mahomet. Il envoie contre les rebelles ses Généraux, qui sont repoussés; il envoie ensuite son fils Almundar, qui vient à bout de les dompter. L'an 886 au mois de Juillet ou d'Août, (au mois de Séfer de l'an 273 de l'H.) Mahomet meurt subitement à l'âge de 66 ans. On raconte que le jour de sa mort, ce Monarque se promenant dans un jardin délicieux avec Abdolaziz, « que ce monde est » rempli de charmes, lui dit ce courtisan, et quelle félicité n'y goû» teroit pas l'homme, s'il pouvoit échapper à la mort! Et sans elle, » répondit le Roi, régnerois-je dans ces lieux? Comment serois-je » monté sur le trône, si la mort n'en avoit fait descendre celui qui » l'occupoit avant moi? » Mahomet eut de ses femmes, ou concubines, 100 enfans, dont 33 fils et 21 filles lui survécurent.

L'an 886, (273 de l'H.) ALMUNDAR, ou ALMOUZIR, l'aîné des fils de Mahomet, monte sur le trône après lui. Ibn-Hafsouf s'étant révolté, s'empare de Tolede. Almundar marche aussitôt contre lui avec des forces qui effrayerent le rebelle. Il feint de se soumettre; et par cette ruse, il engage le Monarque à se retirer; mais bientôt il leve le masque, et s'empare des équipages d'Almundar. Ce Prince revient devant Tolede, dont il presse vivement le siége; mais il meurt avant que d'avoir pu s'en rendre maître, l'an de J. C. 889, (276 de l'H.)

L'an 889, (276 de l'H.) ABDALLAH, ou ABDOULLAH, proclamé successeur d'Almundar, son frere, dans le camp devant Tolede, quitte aussitôt le siége de cette ville, pour aller se faire reconnoître à Cordoue. Son départ fut le signal d'un soulévement général. Presque toutes les villes, à l'exception de la capitale, se déclarent pour Hafsouf. Abdallah marche contre ce rebelle à la tête de 40000 hommes, et le poursuit jusques dans les montagnes; mais s'étant engagé trop avant, il reçoit un échec, qui met le découragement dans son armée. Obligé de la ramener à Cordoue, il la voit bientôt se débander. Toute la suite de son régne fut une espece d'anarchie, où l'intérêt particulier régla les dispositions des sujets envers le Souverain. Abdallah mourut, consumé de chagrins, à l'âge de 70 ans, après 25 ans de régne, l'an 912, (300 de l'H.)

L'an 912, (300 de l'H.) ABDÉRAME, ou ABDOURAHMAN III, neveu d'Abdallah, est élu pour lui succéder par préférence aux enfans de ce Prince, que les habitans de Cordoue rejetterent. Il justifia, par son habileté, le choix qu'on avoit fait de sa personne. Tout étoit dans la confusion lorsqu'il monta sur le trône: il dompta les rebelles, fit rentrer les villes et les provinces dans le devoir, et rétablit l'ordre par-tout. Le même bonheur avec lequel il pacifia les troubles intérieurs de ses Etats, ne l'accompagna point dans les guerres qu'il eut avec les ennemis du dehors. Les Rois de Léon et de Navarre lui enleverent plusieurs places; et gagnerent sur lui plusieurs victoires; mais enfin Abdérame vainquit à son tour les Chrétiens à la bataille du Val de Jonquera, donnée l'an 921. Le succès de cette journée l'enhardit à passer les Pyrénées: il pénétra jusqu'aux portes de Toulouse. Mais à son retour, il fut attaqué dans les gorges de ces mêmes montagnes par les Navarrois, qui taillerent en pieces son armée, et lui enleverent tout son butin. Les Princes Chrétiens lui donnerent dans la suite de nouveaux échecs; mais il sut toujours réparer ses pertes. L'an 960, il se ligue avec le Roi de Navarre, pour rétablir Sanche le Gros sur le trône de Léon. Abdérame mourut le 4 de Ramadhan de l'an 350 de l'H. (17 Octobre de l'an de J. C. 961,) à l'âge de 73 ans, après un régne de 50.

ROIS DE LÉON.

met le Sceptre à D. Ramire, ſon frere, & ſe retire dans le Monaſtere de Sahagun, où il prend l'habit religieux. L'an 928, Alfonſe ayant voulu remonter ſur le trône, eſt aſſiégé dans Léon, & obligé de ſe ſoumettre à Ramire, qui, après lui avoir fait crever les yeux, l'enferme dans une priſon, où il mourut au mois de Mai 932. Ramire traita de même ſes couſins, Alfonſe, Ramire & Ordogno, fils de Froila, pour avoir pris part à la révolte d'Alfonſe. Sous ſon régne les Comtes de Caſtille ſecouerent le joug de la dépendance & s'érigerent en Souverains.

RAMIRE II.

927. RAMIRE II parvient au trône après l'abdication d'Alfonſe IV, ſon frere. L'an 932, il enleve Madrid aux Mahométans. L'an 938, il défait Abdérame, Roi de Cordoue, le 6 Août, à Simancas, & paſſe, dit-on, au fil de l'épée 80000 Mahométans. Les Chrétiens ſe crurent redevables de cette victoire à S. Jacques; & depuis ce tems le nom de cet Apôtre devint le cri de guerre des Eſpagnols, comme celui de S. Denis l'étoit des François. L'an 950, Ramire meurt le 5 Janvier, dans de grands ſentimens de piété. Il laiſſa d'URRAQUE, ſa premiere femme, Don Ordogno, & Dona Elvire qui fut Religieuſe; & de THÉRESE FLORENTINE, ſœur de Garcie II, Roi de Navarre, il eut Sanche ſurnommé le Gros.

ORDOGNO III.

950. ORDOGNO III, fils de Ramire II & d'Urraque, ſa premiere femme, eſt proclamé Roi par les Seigneurs & les Prélats. L'an 952, Ordogno répudie Dona URRAQUE, ſon épouſe, fille de Ferdinand Gonçalez, Comte de Caſtille, la renvoie à ſon pere, & épouſe Dona ELVIRE. L'an 953, il prend Liſbonne qu'il fait démanteler. Ordogno, l'an 955, tombe malade à Zamora, & meurt au commencement d'Août, laiſſant d'Elvire, ſa ſeconde femme, Bermude, dit le Goutteux, qui régna dans la ſuite.

SANCHE I, DIT LE GROS.

955. SANCHE I, fils de Ramire II & de Théreſe-Florentine, ayant appris la mort d'Ordogno, ſon frere, accourt promptement pour ſe rendre maître de la Couronne, & ſe fait proclamer Roi. Mais à peine eſt-il ſur le trône, que les principaux Seigneurs s'étant indiſpoſés contre lui, l'obligent d'en deſcendre & de ſe retirer en Navarre : Ordogno le Mauvais, fils d'Alfonſe IV, s'empare du Sceptre. L'an 960, Sanche eſt rétabli par le ſecours d'Abdérame, Roi de Cordoue, & de Garcie, Roi de Navarre. Ordogno s'enfuit dans les Aſturies, enſuite à Burgos, d'où il eſt chaſſé, & périt enfin malheureuſement. L'an 967, Sanche meurt empoiſonné par le Comte Gonçalez, à qui il venoit de faire grace de la vie. Sanche avoit épouſé,

ROIS DE NAVARRE.

GARCIE II, DIT LE TREMBLEUR.

994. GARCIE II eſt proclamé Roi après la mort de Sanche II, ſon pere. L'an 998, il marche avec le Roi de Léon & le Comte de Caſtille, contre les Maures, & remporte, avec ſes alliés, la victoire ſur Almanzor, Général de l'armée des Infideles. Garcie meurt vers la fin de l'an 1000. Il fut ſurnommé *le Trembleur*, parce que, bien que brave, il trembloit toujours en prenant ſes armes. Il avoit épouſé XIMENE, ou CHIMENE, dont il eut Sanche qui ſuit.

SANCHE III, DIT LE GRAND.

1000. SANCHE, fils de Garcie, monte ſur le trône après la mort de ſon pere, & mérite, par ſes grands exploits, le ſurnom de GRAND. On lui donna auſſi le titre d'Empereur que les Goths n'avoient point oſé prendre dans leur état le plus floriſſant. L'an 1001, il épouſe Dona MUNE-ELVIRE, fille de Sanche-Garcie, fils de Garcie-Sanchez, Comte

ROIS DE CORDOUE.

L'an 961, (350 de l'H.) ALHACAN II, ou ABOUL ABBAS-EL-HAKKAM, fils aîné d'Abdérame, lui succede, et se fait couronner, de la maniere la plus pompeuse, à Zehra, ville bâtie par son pere, à trois milles de Cordoue. Dans les premieres années de son régne, il eut la guerre contre les Chrétiens, auxquels il enleva Zamora, et quelques autres places. La suite de son régne fut employée à rendre ses sujets heureux. Il aimoit les Lettres, et forma une riche bibliotheque. Ce Prince mourut subitement au mois Séfer de l'an 366 de l'H. (Octobre de l'an 976 de J. C.)

L'an 976, (366 de l'H.) ISSEM II, ou HACCHAM, fils d'Alhacan, lui succede à l'âge de 11 ans, sous la régence de Mahomet-Almanzor, qui gouverna l'Espagne 23 ans avec un pouvoir absolu. Almanzor, ennemi mortel des Chrétiens, leur fit la guerre, et remporta sur eux divers avantages. L'an 985, il défit, en bataille rangée, Borrel, Comte de Barcelone, et lui enleva sa capitale, qu'il ne recouvra qu'en 988. L'an 998, Almanzor fut battu à Calatagnazor par les Rois de Léon et de Navarre, joints au Comte de Castille, et conçut un si vif chagrin de cet échec, le premier qu'il eût essuyé, que refusant toute nourriture, il se laissa mourir d'inanition. Il fut remplacé par ABDOLMÉLIK, son fils, qui n'eut pas un moindre ascendant sur l'esprit du Souverain. Le nouveau Ministre continua la guerre contre les Chrétiens avec assez de succès. La mort l'ayant enlevé l'an 1004, il eut pour successeur Abdoulrahman, son frere, homme brutal et d'un génie borné. Méhédi, parent d'Issem, se prévalut des mécontentemens que la conduite d'Abdoulrahman occasionnoit, pour s'emparer du trône. Il chassa le Ministre, s'assura de la personne du Roi, le mit en prison, et le fit passer pour mort.

L'an 1006, (396 ou 397 de l'H.) MÉHÉDI, ou MAHMOUD-AL-MAHADI, commence à régner à la place d'Issem. Suleiman, neveu d'Issem, accourt d'Afrique pour venger sa mort, et tâcher de lui succéder. Il bat l'armée de Méhédi près de Cordoue l'an 1009, et l'oblige à se renfermer dans la ville. Méhédi tire alors Issem de sa prison, et le fait paroître en public; ce qui n'empêcha pas les Cordouans d'ouvrir leurs portes aux assiégeans. Méhédi a le bonheur d'échapper, et se retire à Tolede.

L'an 1009, (399 ou 400 de l'H.) SULEIMAN, au lieu de rétablir Issem, se met lui-même sur le trône. Ce nouvel usurpateur ne jouit pas tranquillement du fruit de son ambition. Méhédi, s'étant lié avec les Comtes de Barcelone et d'Urgel, vint l'attaquer, et le défit en bataille rangée l'an 1010, près de la ville d'Albakara. Suleiman, obligé de fuir, laissa le trône libre à Méhédi.

L'an 1010, (400 de l'H.) MÉHÉDI remonte sur le trône des Maures, qu'il remplit encore l'espace d'environ 2 ans. L'an 1012, Mahari, son Ministre, qui lui avoit procuré son rétablissement, s'étant brouillé avec lui, le fait assassiner, et envoie sa tête à Suleiman.

L'an 1012, (402 de l'H.) ISSEM, après la mort de Méhédi, est replacé sur le trône. Suleiman, qui n'y avoit pas renoncé, travaille à surprendre le Roi, son oncle; et n'ayant pu y réussir, il vient l'assiéger dans Cordoue. La ville est obligée de se rendre, et Issem, pour sauver sa vie, abdique en faveur de son neveu; mais le triomphe de Suleiman fut de courte durée. Casim, Gouverneur de Céuta, et Hamoud, Gouverneur des Algésires, deux freres qui se prétendoient issus d'Ali, gendre de Mahomet, levent une armée, qu'ils conduisent devant Cordoue; la ville est prise, et Suleiman a la tête coupée par ordre des vainqueurs.

L'an 1015, (406 de l'H.) HAMOUD, ou ALI-BEN-HAMIT, est proclamé Roi des Sarasins après la mort de Suleiman. Son régne ne fut que d'un an et 10 mois, au bout desquels il fut étouffé dans un bain l'an 1017, par les soldats de sa garde. Mortéda, de la Famille des Ommiades, avoit régné quelques mois en concurrence avec lui, et avoit ensuite été mis à mort par ceux qui l'avoient élu.

L'an 1017, (408 de l'H.) CASIM, ou ALCACEM, fut substitué à son frere Hamoud : mais l'année suivante Jaiah, fils d'Hamoud, se rendit maître de Cordoue, et chassa son oncle. Casim ayant repris cette ville, en fut une 2e fois chassé. Ce Prince, après avoir erré quelque tems de côté et d'autre, tomba entre les mains de son neveu, qui le fit mourir.

L'an 1018, (409 de l'H.) JAIAH, ou HIAYA, se fit reconnoître Roi de Cordoue, après s'être rendu maître de la ville. Il ne posséda pas le trône plus tranquillement que ses deux oncles. Pendant qu'il faisoit la guerre aux Chrétiens, les Cordouans profiterent de son absence, pour mettre à sa place Abdoulrahman-el-Masthazar, de la Famille des Ommiades. Jaiah, de retour, assiége Séville, où son rival s'étoit retiré. Il perd la vie devant cette place. Abdoularahman périt quelque tems après, par les artifices de Méhémed, son parent, qui vouloit régner à sa place. Méhémed n'occupa le trône que 10 mois; un nouveau concurrent l'obligea d'abdiquer et de sortir de Cordoue. Il alla finir ses jours à Medina-Celi.

L'an 1027, (418 de l'H.) MUTAMED-AL-ALLAH parvint au trône après l'abdication de Méhémed. Son régne fut de 11 ans. Ses sujets en abrégerent la durée, en le massacrant avec son Ministre, dont la conduite atroce les avoit soulevés. En lui finit, l'an 1038 de J. C. (430 de l'H.) la dynastie des Ommiades en Espagne, après y avoir régné 308 ans. Cette révolution changea la face de la Monarchie des Arabes en Espagne, par les démembremens qu'elle occasionna. On vit alors les Gouverneurs des Provinces, les Ministres des derniers Rois, enfin les Seigneurs Arabes, qui avoient assez d'ambition, ou de force, pour s'emparer de quelques villes, s'ériger en Souverains; et l'on comptoit presque autant de Royaumes qu'il y avoit de villes. Cordoue, Tolede, Séville, Jaen, Lisbonne, Tortose, Valence, Murcie, Almérie, Dénia, et les Isles Baléares, eurent leurs Princes particuliers. Les bornes que nous sommes obligés de mettre à cet Ouvrage ne nous permettent pas de donner la Chronologie historique de tous ces Souverains. Nous terminerons donc ici l'article des Rois Arabes d'Espagne. Au reste, comme leurs Etats furent successivement conquis par les Rois Chrétiens, on verra sur ceux-ci une partie au moins de ce qu'il y a de plus considérable dans l'Histoire des premiers.

ROIS DE LÉON.

l'an 961, Dona Thérese, fille du Comte de Monçon, dont il eut Ramire qui ſuit, & 2 filles, Urraque & Ermeſſinde.

RAMIRE III.

967. Ramire III, fils de Sanche & de la Reine Dona Thérèſe, âgé ſeulement de 5 ans, monte ſur le trône, & régne ſous la tutele de ſa mere, de Dona Elvire, ſa tante, Religieuſe de S. Sauveur de Léon, & de quelques Seigneurs. Devenu majeur, il ſecoue le joug de ſa mere & de ſa tante, pour ſe mettre ſous celui de ſa femme. L'an 982, les Seigneurs de Galice ſe révoltent, & proclament Roi Bermude : Ramire marche contre les rebelles, leur livre bataille, perd la plus grande partie de ſa Nobleſſe, revient hors d'état de pourſuivre ſon entrepriſe, & meurt cette année vers le mois de Décembre, dans la 16e année de ſon régne, ſans laiſſer d'enfans de Dona Urraque, ſon épouſe.

BERMUDE II, ou VÉRÉMOND LE GOUTTEUX.

982. Bermude II, fils d'Ordogno III & de la Reine Elvire, ſa 2e épouſe, prend poſſeſſion du trône de Léon après la mort de Ramire. L'an 995, Mahomet-Almanzor, qui avoit fait de grands progrès les années précédentes, & forcé les barrieres du Royaume de Léon, entreprend de détruire cette Monarchie : il eſt d'abord battu par Bermude ; mais ayant ranimé ſes troupes, il lui arrache des mains la victoire. Almanzor, l'an 996, emporte d'aſſaut la ville de Léon, & la raſe de fond en comble. L'an 997, ce cruel ennemi des Chrétiens entre dans le Portugal, où il met tout à feu & à ſang ; il ſe jette enſuite dans la Galice, & s'empare de Compoſtelle qu'il pille & ſaccage. Bermude, l'an 998, s'étant ligué avec le Roi de Navarre & le Comte de Caſtille, marche contre Almanzor. Après un combat qui dure tout le jour, les Infideles ſont mis en déroute, & abandonnent armes & bagage pour fuir plus aiſément. L'an 999, Bermude accablé de la goutte & de pluſieurs infirmités, meurt après avoir régné 17 ans, laiſſant d'Elvire, ſa 2e femme, un fils qui lui ſuccede, & une fille, Dona Thérèſe, qui ſe fit Religieuſe après avoir épouſé Abdallah, Roi de Tolede. Bermude avoit été marié en premieres noces à Valasquita, dont il eut Chriſtine, mariée à D. Ordogno, Prince du ſang royal.

ALFONSE V.

999. Alfonse V, fils de Bermude, âgé ſeulement de 5 ans, régne ſous la tutele de la Reine, ſa mere, & du Comte de Mélenda, dont il épouſa la fille, Elvire, en 1014. L'an 1016, Alfonſe rebâtit la ville de Léon. En l'année 1017, la Reine Elvire, mere d'Alfonſe, étoit déja retirée, conformément à l'uſage d'Eſpagne, dans le Mo-

ROIS DE NAVARRE.

de Caſtille. Il réunit, l'an 1028, la Caſtille à la Navarre, après la mort du Comte Garcie-Sanchez, en vertu du droit de la Reine, ſon épouſe, ſœur aînée du jeune Comte. L'an 1033, Sanche, étant ſur le point d'en venir aux mains avec Bermude III, Roi de Léon, fait un Traité avec lui, par lequel Ferdinand, 2e fils du Roi Sanche III, épouſe l'Infante Dona Sanche, ſœur de Bermude, & la Caſtille eſt érigée en Royaume en faveur de Ferdinand. L'an 1035, Sanche meurt au mois de Février, laiſſant 4 fils, entre leſquels il avoit partagé ſes Etats l'année précédente : Garcie, l'aîné, eut le Royaume de Navarre ; Ferdinand, la Caſtille ; Gonçale, les Comtés de Sobrarve & de Ribagorce ; Ramire eut l'Aragon. Voilà l'origine des Royaumes de Caſtille, d'Aragon & de Sobrarve. La mere de ces Princes mourut l'an 1067.

D. GARCIE III, ROI DE NAVARRE.

1035. Garcie III, fils aîné de Sanche III, ſuccede à ſon pere au Royaume de Navarre, & dans la vieille Caſtille juſqu'à Burgos. L'an 1037, il épouſe Dona Etiennette de Barcelone. L'an 1042, il gagne une victoire ſur le Roi d'Aragon, ſon frere, qui étoit venu l'attaquer. L'an 1052, il fonde à Nagera, dans la vieille Caſtille, un Monaſtere auquel, outre les fonds dont il le dote, il s'engage, pour lui & ſes ſucceſſeurs, à donner la dixme de toutes les conquêtes qu'ils feront ſur les Saraſins. Ce Diplôme, ſouſcrit par les Rois Ferdinand & Ramire, ſes freres, eſt ainſi daté : *Eſt autem data & oblata Deo ſe revolventibus temporum recurſibus anni ere milleſime cum ſubputatione nonageſime, die verò II Idus Decembris, lunâ verò ſeptem diebus exactis..... regnante (Garcia) in Pampilona, in Alava & in Caſtella vetula uſque in Burgis & uſque in Briciam obtinente Cutelium cum ſuis terminis in Aſturiis.* (*Archiv. de Cluni.*) Garcie, l'an 1054, étant allé rendre viſite au Roi Ferdinand, qui étoit malade, eſt arrêté par les ordres de ſon frere, & enfermé dans un château, d'où il trouve moyen de s'échapper. De retour dans ſes Etats, il arme pour ſe venger de cette inſulte, & périt dans une bataille, donnée le 1 Septembre de la même année, à 3 lieues de Burgos. *Et permit Dieux*, dit une ancienne Généalogie des Sires d'Albret, *celle mecheante avenir à celui Roy Garcias de Navarre pour autant que encontre Chreſtiens & ſon frere charnel avoit mandé Saraſins que à ſon ayde veniſſent, & maint y en avoit dans ſon oſt qui grand feſte en firent quand encontre Chreſtiens batailler leur convenoit pour Chreſtiens pour autant que les voulſiſſent & treſtous morts & deſtruits. Mais d'autre maniere avint pour tant que treſtous yceux Saraſins y furent occis & detranchiez par Caſtillans qui mie ne les prenoient à merci.* Le Roi Garcie laiſſa de ſa femme, Sanche IV & Ramire, avec pluſieurs filles. La Reine Etiennette mourut le 27 Mai 1058.

SANCHE IV, ROI DE NAVARRE.

1054. Sanche IV, fils aîné de Garcie & d'Etiennette de Barcelone, eſt proclamé Roi au commencement de Septembre. L'an 1066, il épouſe Plaisance, Demoiſelle de la premiere Nobleſſe de France. L'an 1076, Ramire, frere de Sanche, & Ermeſſinde, une de ſes ſœurs, forment contre lui une conſpiration, & le font périr miſérablement le 4 Juin. Il laiſſa 2 fils fort jeunes, nommés, l'un & l'autre, Garcie.

FERDINAND, ROI DE CASTILLE.

1035. Ferdinand hérite de la Caſtille, érigée en Royaume 2 ans auparavant. (V. *Ferdinand parmi les Rois de Léon, à la page ſuivante.*)

D. GONÇALEZ, ROI DE SOBRARVE.

1035. Gonçalez, 3e fils de Sanche, ne porta que 3 ans la Couronne, ayant été aſſaſſiné, l'an 1038, par un de ſes domeſtiques ; ſon Royaume fut réuni à celui d'Aragon. Ainſi le Royaume de Sobrarve n'a ſubſiſté que 3 ans, & il faut mettre au rang des fables tout ce que la Martiniere dit, dans ſon Dictionnaire, de l'ancienneté de ce Royaume & de ſes Rois. C'eſt ce que ſoutient M. d'Hermilly, & ce qu'il prouve dans ſa Préface pour le 4e Tome de l'Hiſtoire d'Eſpagne.

D. RAMIRE I, I ROI D'ARAGON.

1035. Ramire I a pour ſon partage l'Aragon, avec titre de Roi. L'an 1036, il épouſe Gisberge, fille de Bernard Roger, Comte en partie de Carcaſſonne & de Foix, puis Comte de Bigorre, & de la Comteſſe Gerſende. L'an 1038, Ramire réunit les Etats de ſon frere Gonçale, par le choix des peuples de Sobrarve & de Ribagorce. Ramire, l'an 1042, s'étant allié avec les Rois Maures de Saragoſſe, de Hueſca & de Tudela, fait une irruption ſubite dans la Navarre ; mais il eſt battu & obligé de ſe retirer. L'an 1063, s'étant brouillé avec le Roi de Saragoſſe, il entre à main armée dans ſes Etats ; mais il perd la vie, le 8 Mai, dans une bataille que lui livrent à Graos le Roi Mahométan & Sanche, Infant de Caſtille & de Léon, qui, tandis que le Roi Ferdinand, ſon pere, faiſoit la guerre aux Infideles, poſſeſſeurs de Séville, s'étoit armé pour la défenſe de ce Prince également infidele, ſous prétexte qu'il étoit tributaire de la Caſtille. Une Chronique faite en France vers le commencement du 12e ſiecle, dit que Ramire, qu'elle nomme Milon, fut écorché vif par les Infideles. Mais Ferréras le nie, fondé ſur le ſilence des Ecrivains eſpagnols du tems.

SANCHE-RAMIREZ, I DU NOM, ROI D'ARAGON.

L'an 1063, immédiatement après la mort de Ramire, Sanche, ſon fils, eſt proclamé Roi. Héritier de la valeur de ſon pere, il attaque, l'an 1065, les Mahométans de ſon voiſinage avec une bonne armée, qui fut groſſie de quelques troupes françoiſes ſous la conduite du Duc d'Aquitaine, de celles de Hugues I, Duc de Bourgogne, & de celles d'Ermengaud III, Comte d'Urgel. Après avoir pris quelques châteaux, il va mettre le ſiége devant Balbaſtro. Les Muſulmans viennent au ſecours de la place & ſont repouſſés. Ils reviennent à la charge, & livrent un nouveau combat où le Comte d'Urgel perd la vie. Malgré cet échec, le Roi Don Sanche ſe rend maître de Balbaſtro. L'un de ſes premiers ſoins fut d'en purifier la principale Moſquée, après quoi il y transféra le Siége épiſcopal de Rhode. L'an 1076, Sanche s'empare du Royaume de Navarre.

ROIS DE LÉON.

naſtere de S. Pélage d'Oviedo. L'an 1027, Alfonſe ſe met en campagne pour aller faire la guerre aux Mahométans de l'autre côté du Duero. Ayant paſſé cette riviere, il ravage toutes les terres des Infideles, s'empare des châteaux qu'il rencontre ſur ſa route, & arrive ſans obſtacle juſqu'à Viſeu. Obligé de faire le ſiége de cette place, il reçoit, comme il alloit la reconnoître, un coup de fleche dont il meurt le 5 Mai, laiſſant de ſon mariage un fils qui ſuit, & une fille, Sancie, mariée à Ferdinand, Roi de Caſtille & de Léon. Elvire mourut le 5 Novembre 1052.

BERMUDE III.

1027. BERMUDE III, fils d'Alfonſe V, & de la Reine Elvire, eſt placé ſur le trône. L'an 1028, il épouſe au mois de Décembre Dona URRAQUE THÉRESE, fille de Sanche, Comte de Caſtille. Cinq ans après, (l'an 1033) en mariant Dona Sancie, ſa ſœur, à Ferdinand, 2e fils de Sanche III, Roi de Navarre, il conſent, en faveur de cette alliance, que la Caſtille qui étoit échue en partage à Ferdinand, ſoit érigée en Royaume, & cede pluſieurs places pour la dot de ſa ſœur. Mais s'étant brouillé dans la ſuite avec ce nouveau Roi, il lui déclare la guerre, & reprend de force les places qu'il lui avoit abandonnées. Garcie III, Roi de Navarre, vient au ſecours de Ferdinand, ſon frere. Bermude périt, l'an 1037, dans une bataille qu'il leur livra. En lui finit la race maſculine de Pierre, Duc de Cantabrie, & du grand Recarede, Roi des Goths.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

LA CASTILLE, qui ſe diſtingue en vieille & nouvelle, après avoir été ſoumiſe à des Comtes qui en étoient Souverains, fut réunie au Royaume de Navarre, l'an 1028, après la mort de Garcie, dernier Comte, mort ſans enfans. L'an 1033, elle fut érigée en Royaume en faveur de Ferdinand, ſecond fils de Sanche III, dit le Grand, Roi de Navarre, par un Traité fait entre Sanche III & Bermude III.

FERDINAND I DU NOM, PREMIER ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

L'AN 1037, FERDINAND I, ſecond fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Doña Munie-Maior-Elvire, ſon épouſe, Roi de Caſtille dès l'an 1033 ou 1035, marche vers la ville de Léon, après la défaite & la mort de Bermude III, dont il avoit épouſé la ſœur, DONA SANCIE, en 1033, comme on l'a dit, eſt couronné Roi de Léon le 22 Juin, & réunit ainſi les Royaumes de Caſtille & de Léon. Ce ne fut pas néanmoins ſans éprouver quelque réſiſtance de la part des Galliciens, peuple le plus remuant de toute l'Eſpagne. Pluſieurs Seigneurs de Galice, plutôt que de le reconnoître, aimerent mieux ſe retirer chez les Infideles. L'an 1044, Ferdinand porte la guerre en Portugal, & y fait de grands ravages : il emporte d'aſſaut Viſeu, & s'empare enſuite de Lamégo qui paſſoit pour imprenable. L'an 1045, il prend Coïmbre par compoſition. Ferdinand, l'an 1046, continue ſes expéditions contre les Mahométans, & les chaſſe de la vieille Caſtille. L'an 1047, il porte la déſolation en différens pays appartenans aux Infideles. L'an 1048, il force Alménon, ou Mamoun, Roi de Tolede de ſe rendre tributaire L'année ſuivante, il oblige le Roi Mahométan de Saragoſſe, d'en faire autant. La diviſion s'étant miſe entre lui & Garcie III, Roi de Navarre, ſon frere, ils en viennent, près de Burgos, le 3 Septembre 1054, à une bataille où ce dernier périt. Ferdinand laiſſe toutefois aux Navarrois la liberté de proclamer Roi Sanche, fils aîné de Garcie. Toujours déterminé à la ruine des Infideles, Ferdinand, l'an 1063, fond tout-à-coup dans les Etats de Mahomet-Ben-Abad, & l'oblige de ſe rendre ſon vaſſal. L'an 1065, il ravage les confins des Rois de Tolede & de Saragoſſe, qui refuſoient de lui payer tribut, & revient chargé de butin à Léon, où il meurt le 27 Décembre. Ferdinand eſt un des plus grands Rois qui aient régné en Eſpagne. De ſon épouſe, morte le 7 Novembre 1067, il laiſſa trois fils, auxquels il avoit partagé ſes Etats l'an 1064. Sanche l'aîné, eut le le Royaume de Caſtille; Alfonſe, celui de Léon & les Aſturies d'Oviédo; Garcie, le Royaume de Galice, & le Portugal. Dona Urraca & Dona Elvire, filles de Ferdinand, eurent auſſi part au partage de ſes Etats la premiere eut la ville de Zamora, & la ſeconde celle de Toro avec pluſieurs autres places. Ces villes furent appellées d'un nom collectif *Infanticum*, en Eſpagnol, *Infantado*, terme imaginé pour marquer la portion d'héritage aſſignée aux enfans puînés des Rois d'Eſpagne pour leur entretien; de-là vient, je penſe, dit le P. Pagi, le titre d'Infant dont je ne vois pas d'exemple avant Ferdinand. Ce Prince, ajoute-t-il, ſe qualifioit Empereur dans ſes Diplômes, ce que nous avons vérifié ſur quelques unes de ces pieces.

ALFONSE VI, LE VAILLANT, ROI DE LÉON.

1065. ALFONSE VI, ſecond fils de Ferdinand I & de Dona Sancie, prend poſſeſſion du Royaume de Léon & des Aſturies d'Oviédo, après la mort de ſon pere. L'an 1068, Alfonſe épouſe, par Procureur, AGUÉDE, fille de Guillaume le Conquérant; mais la Princeſſe n'arriva point en Eſpagne, étant morte ſur la route. (Ferréras). L'an 1070, le 14 Juillet, Alfonſe eſt ſurpris par Sanche, Roi de Caſtille, ſon frere, qui le fait priſonnier, & l'oblige à ſe démettre de la ſouveraineté & à prendre l'habit monaſtique. Alfonſe, l'année

SANCHE II DIT LE FORT, SECOND ROI DE CASTILLE.

1065. SANCHE II, l'aîné des fils de Ferdinand, lui ſuccede au Royaume de Caſtille, & vit en bonne intelligence avec ſes freres juſqu'à la mort de la Reine Sanche, arrivée le 7 Nov. 1067. Cette année, il déclare la guerre à Alfonſe, & le défait le 9 Juillet. L'an 1070, il eſt battu par Alfonſe; mais l'ayant ſurpris de nuit, il lui arrache la victoire, & le dépouille de ſes Etats. L'an 1071, il s'empare du Royaume de Galice ſur ſon

GARCIE, ROI DE GALICE.

1065. GARCIE, 3e fils de Ferdinand I, eut pour ſon partage la Galice & le Portugal. Ce Prince, ayant aliéné les cœurs de ſes ſujets par ſa mauvaiſe conduite & ſa tyrannie, en fut abandonné l'an 1071, lorſque Sanche, ſon frere, fit une invaſion dans ſes Etats; & fut réduit à la triſte néceſſité d'abandonner ſon Royaume

ROIS DE NAVARRE ET D'ARAGON.

LE MÊME SANCHE-RAMIREZ, V DU NOM, ROI DE NAVARRE, ET I, COMME ROI D'ARAGON.

1076. SANCHE-RAMIREZ, fils de Ramire, premier Roi d'Aragon, réunit la Navarre à l'Aragon, ſans égard pour le droit des enfans de Sanche IV. L'an 1080, il porte la guerre chez les Mahométans, & la fait avec ſuccès cette année & les ſuivantes Ce Prince meurt, l'an 1094, le 1, ou ſelon d'autres, le 4 Juin, d'un coup de fleche reçu devant Hueſca, dont il faiſoit le ſiége. En mourant il fit promettre à D. Pedre, ſon fils, de ne point abandonner ce ſiége. Les Arabes mettent ſa mort en l'année ſuivante, 488 de l'Hégire. De FÉLICIE, ſa 1re épouſe, fille d'Hilduin, Comte de Rouci, qu'il avoit épouſée l'an 1061, morte ſuivant Surita, le 24 Avril 1086, il laiſſa D. Pedre, D. Alfonſe & D. Ramire. Ce dernier avoit pris l'habit de Bénédictin dans le Monaſtere de S. Pons de Tomieres. Sanche-Ramirez avoit épouſé en 2es noces, vers l'an 1086, PHILIPPE, fille de Guillaume IV, Comte de Toulouſe, dont il n'eut point d'enfans. Quelques Auteurs diſent qu'il abolit en Aragon les loix gothiques, & leur ſubſtitua les loix romaines.

D. PEDRE I.

1094. D. PEDRE I, ou PIERRE-SANCHE, eſt proclamé Roi dans le camp auſſitôt après la mort de Sanche, ſon pere. L'an 1095, aſſiſté de Centule, Comte de Bigorre, & d'autres Seigneurs gaſcons, il emporte, le 5 Avril, ſur les Maures, la ville d'Exiſa, où il fonde un Monaſtere en conſéquence d'un vœu qu'il avoit fait, pendant ce ſiége, a S. Géraud, Abbé de la Sauve Majour en Guienne (*Martenne. Theſ. Anecd.* T I, col. 264-266.) L'an 1096, il reprend le ſiége d'Hueſca, défait, le 18 Novembre, une nombreuſe armée de Mahométans, auxquels s'étoit joint le Roi de Caſtille dont ils étoient tributaires, & ſe rend maître de la place le 25. Le Pape y rétablit l'Evéché qui avoit été transféré a Jacca. L'an 1100, D. Pedre, le 17 Octobre, fait la conquête de Balbaſtro, avantage qui eſt ſuivi de la réduction de pluſieurs places des environs. Les Hiſtoriens eſpagnols diſent que ce Prince, dans un combat, abattit la tête à 4 Rois Maures, & de-là viennent, ajoutent-ils, les 4 têtes noires qu'on voit dans les Armoiries d'Aragon. D. Pedre mourut le 28 Septembre de l'an 1104, ayant perdu peu auparavant D. Pedre, ſon fils, qu'il avoit eu d'YGNÈS, ou AGNÈS, fille de Guillaume VI, Comte de Poitiers, & d'Hildegarde de Bourgogne, ſuivant la Chronique de Maillezais. Le Roi D. Pedre avoit aboli l'humiliante cérémonie du ſerment que les Rois d'Aragon étoient obligés de préter, tête nue, aux pieds du Grand-Juſticier qui, pendant qu'ils le prononçoient, leur tenoit une

ROIS DE LÉON.

ſuivante, s'enfuit de ſon Monaſtere, & ſe retire auprès de Mamoun, Roi de Tolede. Il n'y fit pas un long ſéjour. Ayant appris, l'an 1072, la mort violente de Sanche, ſon frere, il quitte la Cour du Roi de Tolede, pour revenir dans ſes Etats; il eſt proclamé d'abord Roi de Léon, & peu de tems après Roi de Caſtille. Non content de ces deux Royaumes, il s'empare, l'an 1073, de la Galice ſur Garcie, ſon frere. L'an 1074, ſelon Ferréras, (la Chronique de S. Maixent dit 1069,) il épouſe Agnès, fille de Guillaume VIe du nom, Comte de Poitiers & VIIIe du nom, Duc d'Aquitaine. Ce mariage ayant été caſſé pour cauſe de parenté, l'an 1080, Alfonſe contracta un nouveau mariage avec Constance, fille de Robert I, Duc de Bourgogne, & Agnès donna ſa main à Hélie, Comte du Maine. L'an 1077, Amé, Evêque d'Oléron, & Légat du ſaint Siége, arrive en Eſpagne avec une Bulle de Grégoire VII, par laquelle ce Pape déclare aux Eſpagnols qu'anciennement leur Royaume étoit tributaire du S. Siége, que l'invaſion des Saraſins avoit privé de la jouiſſance de ſes droits; mais que des titres conſervés dans les Archives de Rome ne permettoient pas de révoquer en doute ce qu'il avançoit. En conſéquence il les exhorte à ne pas expoſer leur ame à une perte aſſurée en retenant les droits de S. Pierre. Quoique les titres allégués ne paruſſent point, le Roi de Léon voulut bien ſe ſoumettre à une rente annuelle envers le S. Siége. Mais ſes ſucceſſeurs s'étant apperçus que les Papes ſe faiſoient un droit de ce qui n'étoit qu'une dévotion, ceſſerent de payer la redevance. Alfonſe, l'an 1085, termine ſes expéditions, commencées dès 1081, dans le Royaume de Tolede, par la priſe de la capitale dont il prend poſſeſſion le 25 Mai; il la repeuple de Chrétiens & y établit ſa Cour. L'Archevêque qu'il choiſit pour cette ville fut Bernard, Abbé de Sahagun & François de nation, à qui le Pape Urbain II envoya, l'an 1088, le *Pallium* avec un privilége qui établiſſoit la Primatie de Tolede ſur toutes les Egliſes d'Eſpagne. Urbain ne prétendoit pas ériger de nouveau cette Primatie, mais ſeulement la rétablir, ſe fondant ſur une fauſſe décrétale d'Anaclet. Mais les Evêques d'Eſpagne ſouffrirent impatiemment cette nouveauté. Bernard eſt ce même Archevêque qui, pouſſé par la Reine Conſtance, ſe ſaiſit à main armée de la grande Moſquée des Maures, contre la parole que le Roi avoit donnée de maintenir ces Infideles dans la poſſeſſion de ce Temple; ce qui irrita le Monarque au point qu'étant revenu promptement à Tolede, il menaçoit de faire brûler le Prélat & la Reine; mais les Maures intercederent eux-mêmes pour l'un & pour l'autre, & laiſſerent aux Chrétiens leur Moſquée. L'an 1986, Alfonſe ſe rend maître de Coria; mais il eſt enſuite défait par Ben-Abad, Roi de Séville, à Zélaka, près de Badajoz. Les Hiſtoriens Latins mettent cette bataille en 1086; les Arabes la rapportent au 10e jour du mois Ramadhan de l'an 480 de l'Hégire; ce qui revient au 9 Décembre 1087 de J. C. Alfonſe perdit, l'an 1092, la Reine Conſtance dont il n'avoit qu'une fille, nommée Urraque, mariée, l'an 1090, avec Raymond, Comte de Galice, fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne. Il épouſa enſuite Berthe, ſœur de ce même Raymond, ſuivant Pellicer; ce qui paroît avancé ſans preuves, aucun Hiſtorien de Bourgogne n'ayant fait mention de Berthe parmi les enfans de Guillaume le Grand. Roderic de Tolede la dit née en Toſcane, & Luc de Tuy la donne pour fille d'un Marquis d'Eſt qu'il ne nomme pas. Quoi qu'il en ſoit, on met la mort de cette Princeſſe au 14 Janvier 1095. Alfonſe donna ſa main l'année ſuivante à Zaïde, fille de Mahomet-Ben-Abad, Roi de Séville: elle ſe fit baptiſer avant la célébration du mariage, & prit le nom de Marie-Isabelle. Le P. Pagi & d'autres prétendent qu'elle ne fut que la concubine d'Alfonſe; mais les chartes, qu'elle ſigna avec lui, prouvent le contraire. La liaiſon d'Alfonſe avec Ben-Abad lui fit faire une démarche imprudente & contraire à toutes les régles de la politique. Le Roi de Séville avoit à dompter les Gouverneurs de Grenade, d'Almeria & de Murcie. Alfonſe de ſon côté brûloit du déſir de ſubjuguer les Maures de Saragoſſe & de Denia. Délibérant enſemble ſur leurs deſſeins, ces deux Princes jugerent que le meilleur moyen de réuſſir étoit d'appeller à leur ſecours Jouſef-Aben-Texufin, Roi des Mahométans-Almoravides qui occupoient toute la partie occidentale d'Afrique, où ſont aujourd'hui les Royaumes de Fez, de Tremecén & de Maroc. Jouſef étoit un conquérant. Il vole en Eſpagne au printems de l'an 1097; mais au lieu d'aider le Roi de Séville, il ſe joint aux ennemis de ce Prince, le défait, & ſe rend maître de ſa perſonne & de ſes Etats. Il tourne enſuite ſes armes contre ceux dont il s'étoit déclaré d'abord l'allié, s'empare d'Almerie de Murcie, & fait la conquête de toute l'Andalouſie. Alfonſe, au déſeſpoir de s'être laiſſé tromper, envoie contre lui une armée qui eſt taillée en pieces près

ROIS DE CASTILLE.

autre frere. L'an 1072, Sanche, qui avoit dépouillé ſes deux freres de leurs Etats, entreprend encore d'enlever à ſes deux ſœurs les places qui leur avoient été données pour dot: il prend Toro, aſſiége Zamora, & eſt tué en trahiſon devant cette place le 5 Octobre. Voici comment on raconte cet événement. La ville, preſſée par la famine, étoit diſpoſée à ſe rendre. Un des principaux habitans, nommé Bellido d'Olfos, les engage à différer encore peu de jours, en leur promettant de faire lever le ſiége. Il ſort, va trouver le Roi dans ſon camp, & ſe donnant pour transfuge, il lui indique une petite porte mal gardée, par où il pourra s'introduire aiſément dans la place. Le Roi étant allé ſeul avec ce traître reconnoître cette iſſue myſtérieuſe, celui-ci, lorſqu'ils furent éloignés de tous témoins, le frappe par derriere & le bleſſe ſi griévement qu'il mourut deux heures après. L'aſſaſſin, dès qu'il eut fait ſon coup regagna la ville, où il fut reçu en triomphe. Sanche ne laiſſa point d'enfans de la Reine Blanche, ſon épouſe; & la Caſtille fut réunie après ſa mort au Royaume de Léon.

Nous comptons, avec les Hiſtoriens, Sanche le Fort pour le IIe Roi de Caſtille de ſon nom, à cauſe d'un autre Sanche qui fut Comte de Caſtille.

ROIS DE GALICE.

pour aller chercher un aſyle à la Cour de Mahomet-Ben-Abad, Roi de Séville. L'an 1072, Garcie retourne dans ſes Etats après la mort de Sanche. L'an 1073, il eſt dépouillé par Alfonſe, qui l'enferme dans le Château de Lima. Ce Prince y mourut le 22 Mars 1091, (de l'Ere d'Eſpagne 1129,) après 18 ans de priſon, il fut enterré dans le tombeau des Rois, ſes ancêtres, & l'on y enterra avec lui les grilles de ſa priſon, comme il l'avoit demandé par ſon teſtament, dans la vue ſans doute d'effacer les veſtiges de l'état humiliant où il avoit paſſé les plus belles années de ſa vie. Le P. Pagi d'après Pélage d'Oviédo, avance d'un an la mort de Garcie.

ROIS D'ARAGON.

épée nue appliquée contre la poitrine. D. Pedre auroit mieux fait d'abolir la Charge même de Grand-Juſticier, dont les prérogatives étoient telles qu'il pouvoit rejetter les Edits du Roi, le citer lui-même devant les Etats-Généraux, & le faire dépoſer s'il touchoit aux priviléges de la nation.

ALFONSE I, DIT LE BATAILLEUR.

1104. Alfonse I, fils de Sanche & de la Reine Félicie, ſuccede à D. Pedre, ſon frere. Le grand nombre de combats livrés aux Infideles, & de victoires remportées ſur eux par ce Prince, lui ont fait donner le nom de Batailleur. L'an 1109, il épouſe Urraque, fille d'Alfonſe VI, Roi de Léon & de Caſtille, veuve de Raymond de Bourgogne, Comte de Galice. La même année, après la mort de ſon beau-pere, il ſe met en poſſeſſion des Etats de ce Prince au nom de ſa femme. L'an 1111, il gagne à Campo de Eſpina, le 26 Octobre, une bataille ſur les partiſans de la Reine Urraque, qu'il avoit répudiée à cauſe de ſa hauteur & de ſa mauvaiſe conduite. L'an 1114, au mois de Janvier, il entreprend le ſiége de Saragoſſe avec le ſecours de pluſieurs Seigneurs françois, du nombre deſquels étoit Rotrou II, Comte du Perche, qui le rendit maître de Tudele ſur la fin d'Août, & facilita par là le tranſport des vivres au camp des aſſiégeans. Malgré cet avantage, Alfonſe fut obligé d'abandonner ſon entrepriſe & de la remettre à un autre tems. Il la reprit l'an 1118, & après une grande victoire remportée le 18 Décembre de cette année, près de Daroca, ſur les Infideles, il entra victorieux dans Saragoſſe qui lui ouvrit ſes portes au bout de 8 mois de ſiége. L'an 1119, il établit ſa Cour dans cette ville dont il diſtribua différens quartiers aux principaux Seigneurs françois & eſpagnols qui l'avoient accompagné dans ſon expédition. Alfonſe continue ſes conquêtes ſur les Mahométans pendant le cours de cette campagne & de la ſuivante; mais d'un autre côté il perd la plupart des places qui lui reſtoient en Caſtille. L'an 1131, ſe voyant ſans enfans, il legue, par ſon teſtament, ſes Royaumes aux deux Ordres Militaires de S. Jean de Jéruſalem & du Temple: diſpoſition qu'il confirma l'an 1131. Ce teſtament n'eut cependant point lieu. (Voy. *les Grands-Maîtres du Temple*, *art.* d'Hugues des Payens.) L'an 1134, Alfonſe, qui avoit battu tant de fois les Infideles, eſt battu par eux à ſon tour, le 17 Juillet, devant Fraga dont il faiſoit le ſiége, & en meurt de chagrin le 7 Septembre ſuivant. Les Aragonois & les Navarrois ne pouvant ſe réunir dans le choix d'un même Souverain, en élurent chacun un, ce qui occaſionna la déſunion des deux

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON

de Rueda, dans la Manche. Il marche lui-même avec de nouvelles forces l'année ſuivante contre les Almoravides. Mais Jouſef évite le combat, & enferme toutes ſes troupes dans les places. L'an 1100, les Almoravides, ſur la nouvelle de la mort du Cid, ſe mettent en marche pour faire le ſiége de Valence. Les troupes d'Alfonſe veulent leur diſputer le paſſage, & ſont battues. Valence néanmoins fut ſi bien défendue qu'elle ne put être priſe; mais deux ans après, abandonnée à cauſe de ſon éloignement, elle tomba ſous la domination des Infideles. La Reine Zaïde Iſabelle meurt, l'an 1103, laiſſant un fils nommé Sanche. Alfonſe, l'an 1104, s'empare de Medina-Celi. L'an 1105, il épouſe BÉATRIX, fille, ſelon quelques Hiſtoriens, du Marquis d'Eſt, de Vérone & de Toſcane. Mais la Toſcane étoit alors poſſédée par la Comteſſe Mathilde qui n'avoit point d'enfans. Peut-être cette Béatrix étoit-elle ſa proche parente. Roderic de Tolede la dit Françoiſe, *de Gallicanis partibus*. L'an 1108, Alfonſe envoie contre les Infideles une armée qui eſt défaite le 29 Mai : l'Infant Don Sanche, ſon fils, périt à cette funeſte journée. Alfonſe, l'an 1109, meurt le 29 ou le 30 Juin, après un régne de 44 ans. Des ſix femmes qu'il avoit eues, il ne laiſſa qu'une fille légitime nommée Urraque, que Conſtance lui donna, & qui prenoit le titre de Dame de toute la Galice, *totius Gallæciæ Domina*, comme on le voit par la charte d'une donation qu'elle fit cette année à l'Abbaye de Cluni. Son pere l'ayant mariée, comme on l'a dit, au fils de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne, la déclara ſon héritiere en mourant. Alfonſe eut deux filles naturelles de Semene, fille de Munion, Gentilhomme Caſtillan. La premiere, nommée Gelvire ou Elvire, épouſa en premieres noces Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouſe, après la mort duquel, arrivée en 1105, étant retournée en Eſpagne, elle s'y remaria avec un Seigneur nommé Fernand-Fernandez. La preuve de cette ſeconde alliance, inconnue aux Hiſtoriens, ſe tire du teſtament de ce Seigneur, daté du 8 des Ides de Juillet de l'an 1155 de l'Ere d'Eſpagne, (1117 de J. C.) Par cet acte il donne à l'Abbaye de Cluni, du conſentement de Gelvire, ſa femme, qu'il dit fille du Roi Alfonſe, le quart qui lui appartenoit par le partage fait avec ſes cohéritiers dans l'Abbaye de Ferreres. (*Arch. de Cluni.*) Thérèſe, la ſeconde fille naturelle d'Alfonſe, fut mariée avec Henri de Bourgogne, qui fut fait Comte de Portugal en conſidération de ce mariage.

ROIS D'ARAGON.

Royaumes & de grandes guerres dans la ſuite.

Sous le régne de ce Prince, il fut réglé, l'an 1091, que pour l'uniformité et la facilité du commerce avec les étrangers, on ne se serviroit plus des caracteres gothiques, et qu'on emploieroit ceux qui étoient en usage en France, et dans les principales Provinces de l'Europe, c'est-à-dire les caracteres latins qui étoient alors un peu altérés. Les Mosarabes obstinés furent les seuls qui conserverent l'écriture ancienne avec la langue gothique. (Voy. *le Concile de Léon de 1091.*)

Ce fut sous le régne de ce Prince que mourut Rodrigue ou Roderic Diaz de Vivar, moins connu par son propre nom que par le surnom de *Cid*. Né vers l'an 1040 à Burgos, il n'avoit que 20 ans lorsqu'il fut armé Chevalier par Ferdinand I, Roi de Castille et de Léon, dans la grande Mosquée de Coïmbre qu'il avoit convertie en Eglise. Deux années après Ferdinand lui fit épouser Chimene, fille du Comte de Gormaz, que Rodrigue lui-même avoit, dit-on, tué en duel. Les biens que lui apporta ce mariage, joints à ceux qu'il avoit de son chef, le rendirent l'un des plus puissans Seigneurs de toute l'Espagne. Il avoit dès lors signalé sa valeur contre les Maures en différentes expéditions. L'an 1063, il combattit sous les enseignes du Roi Sanche le Fort, à la fameuse bataille de Graos où périt Ramire I, Roi d'Aragon. Après l'assassinat de ce même Sanche, arrivé l'an 1085, il concourut à la délibération des Seigneurs Castillans qui jugerent à propos de substituer au Roi défunt Alfonse, son frere, Roi d'Aragon. Mais comme ce Prince étoit soupçonné d'avoir eu part à la mort de Sanche, on exigea préalablement de lui, dans la députation qu'on lui envoya à Tolede où il étoit alors, qu'il se purgeroit de ce crime par serment. Alfonse accepta la condition et partit pour Burgos où la Noblesse de Castille se rendit en foule pour son inauguration. Rodrigue n'y manqua pas, et comme il vit qu'on mettoit en question qui oseroit faire prêter au Roi le serment humiliant dont on étoit convenu, ce sera moi, dit-il, et en effet le Roi prêta le serment entre ses mains dans l'Eglise de S. Gadée. Mais portant le scrupule un peu trop loin, il exigea qu'Alfonse le répétât jusqu'à trois fois. Cette fermeté indisposa le Roi contre lui, et les Courtisans jaloux en profiterent pour le faire tomber dans la disgrace. Rodrigue la prévint en se retirant de la Cour. Mais en s'éloignant de son Souverain, il ne cessa pas de le servir. Il fit, avec l'aide de ses seuls vassaux, une guerre très vive aux Infideles. Ses incursions chez eux étoient très fréquentes et toujours suivies d'éclatans succès. Un plus grand triomphe l'attendoit encore. Cinq Rois Maures s'étoient ligués pour ravager ensemble la Province de Rioja. Rodrigue marche à leur rencontre, les attaque, remporte sur eux une victoire complete, les fait prisonniers, et ne leur rend la liberté qu'en leur imposant un tribut envers le Roi de Castille. Touché de tant de services importans et si désintéressés, Alfonse rappelle auprès de lui Rodrigue, et le charge de recevoir aux yeux de la Cour le tribut qu'il venoit d'imposer aux cinq Rois vaincus. Leurs Députés, en saluant Rodrigue, le qualifierent de *Cid* qui veut dire en langue moresque *Seigneur*, et Alfonse voulut qu'il ne portât point désormais d'autre nom. Les rivaux du Cid trouverent encore moyen de lui faire perdre une seconde fois les bonnes graces de son Souverain. Incapable de s'abaisser pour les recouvrer, il se réfugia vers les confins de l'Aragon, où il continua de faire la guerre aux Sarasins. Les montagnes d'Albarasin et de Teruel ont fait long-tems sa retraite. C'est de là que, suivi de ses troupes, il fondoit comme un torrent dans les fertiles campagnes des Maures, et renversoit tout ce qui s'offroit sur son passage. On voit près de la ville de Teruel les ruines d'un Fort qui porte encore de nos jours le nom de *Cid*. C'est encore de là qu'il écrivit, l'an 1094, au Roi Alfonse pour lui faire part du projet qu'il avoit formé d'assiéger Valence. Il demandoit pour cela des troupes à ce Prince qui les lui envoya. Presque toute la Noblesse d'Espagne voulut avoir part à cette expédition. Valence fut emportée, et le vainqueur y ayant dès ce moment fixé sa résidence, la repeupla d'Espagnols, lui fit prendre une forme toute nouvelle, y fonda un Evêché avec la permission du Roi et du Primat, et lui donna jusqu'à son nom. Elle s'appelle encore maintenant *Valence du Cid*. Les Maures, tant qu'il vécut, n'oserent le troubler dans cette conquête. Ce fut à Valence même qu'il mourut l'an 1099. Chimene, qui lui survécut, ne tarda pas, après l'avoir perdu, à voir les Maures d'Andalousie devant cette ville. Ils ne comptoient plus y trouver un Héros. Ils y trouverent une Héroïne. Soutenue par D. Henri, gendre du Roi de Castille, elle défendit si bien la place qu'elle les obligea de lever le siége. Mais les conjonctures lui faisant prévoir que Valence retomberoit nécessairement au pouvoir des Musulmans, elle jugea à propos d'en sortir. Ce qu'elle avoit prévu arriva. Les Maures reprirent Valence en l'an 1102. Telle est en précis, d'après un ancien manuscrit conservé dans l'Eglise de Valence, et le témoignage de différens Ecrivains espagnols, l'histoire véritable du Cid, qui fait le sujet d'une de nos plus belles tragédies.

URRAQUE ET ALFONSE VII.

1109. URRAQUE, fille d'Alfonſe VI & de Conſtance de Bourgogne, ſuccede à ſon pere. Le régne de cette Princeſſe ne fut qu'une ſuite continuelle de troubles. Devenue veuve en 1108 de Raymond de Bourgogne, dont elle avoit un fils en bas âge, nommé Alfonſe-Raymond, & une fille nommée Sancie, elle épouſa en ſecondes noces, peu après ou peu avant la mort de ſon pere, Alfonſe I, Roi d'Aragon, ſon couſin iſſu de germain, qui ſe qualifia, en vertu de cette alliance, Roi de Caſtille & de Léon, VIIe du nom, & voulut uſer de ce titre dans toute ſon étendue. Urraque, Princeſſe fiere & impérieuſe, ne l'entendoit pas ainſi. Elle prétendit gouverner ſes Etats en Reine indépendante. Premier grief de ſon époux contre elle. Un ſecond non moins ſenſible furent ſes privautés avec Don Pedre de Lara & Don Gomez de Camp d'Epine, bâtard de Caſtille. On aſſure qu'elle eut de ce dernier un fils nommé Hurtado, c'eſt-à-dire *né en ſecret*, dont on fait deſcendre l'illuſtre Maiſon d'Hurtado de Mendoza. Alfonſe, ainſi mépriſé & outragé par ſa femme, ſe détermine à la faire enfermer dans le château de Caſtillar. Elle ſe ſauve en Caſtille, & travaille dès-lors à faire caſſer ſon mariage pour cauſe de parenté. Les Almoravides, venus du Royaume de Maroc ſous la conduite de Miramolin-Ali-Joſeph, fils & ſucceſſeur de Joſeph Texufin, profitent de cette diſſenſion, & font des entrepriſes ſur Tolede & ſur Madrid; mais ils échouent également devant l'une & l'autre place. L'an 1111, Urraque, par le conſeil de gens bien intentionnés, va rejoindre ſon mari. Cette réconciliation fut de courte durée. Alfonſe répudie publiquement ſa femme, & la renvoie en Caſtille ſans vouloir néanmoins lui remettre ſes Etats. Guerre entre les deux époux. Les troupes de la Reine ſont défaites à la bataille de Campo de Eſpina. Urraque ſe retire en Galice, dont elle fait proclamer Roi, l'an 1112, l'Infant Don Alfonſe-Raymond, ſon fils, qu'on appella

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

le petit Roi, dit Orderic Vital. Cette Princeſſe s'étant emparée de Burgos, y convoque, l'an 1113, une grande Aſſemblée où l'on convient de faire décider l'affaire de ſon mariage dans un Concile. Pendant ces troubles, les Almoravides étant revenus devant Tolede, font d'affreux dégâts aux environs de cette ville, ſans pouvoir néanmoins s'en rendre maîtres. L'année ſuivante, l'Abbé de Claſſe, Légat du Pape, prononce la nullité du mariage d'Alfonſe & d'Urraque dans un Concile, à ce qu'on prétend, tenu à Palentia. (La collection des Conciles d'Eſpagne ne fait aucune mention de cette Aſſemblée.) Dès lors les Royaumes de Léon & de Caſtille furent diſtincts de ceux de Navarre & d'Aragon. Urraque ne vécut pas mieux avec ſon fils qu'avec ſon époux. S'étant brouillée, l'an 1116, avec celui-là, elle lui fait la guerre en Galice. Diégo Gelmirez, Evêque de S. Jacques, qu'elle avoit fait dépoſer, les réconcilie l'année ſuivante, & en conſidération de ce ſervice la Reine vient à S. Jacques pour le rétablir. La populace ſe ſouleve à cette occaſion, & met le feu à l'Egliſe Cathédrale, où la Reine, le Prélat & pluſieurs Seigneurs s'étoient retirés avec leur ſuite. Urraque s'échappe à travers les flammes, ainſi que l'Evêque & les principaux de ceux qui l'avoient accompagnée, & reçoit en ſortant pluſieurs outrages qui l'obligent à ſe réfugier dans une Chapelle d'où elle fait publier une amniſtie pour appaiſer le tumulte. L'an 1120, le Pape Calliſte, à la priere de la Reine, érige en Métropole l'Egliſe de S. Jacques de Compoſtelle. Cette Princeſſe eut vers le même tems la guerre avec Thérèſe, ſa ſœur, Comteſſe de Portugal, qui, à la faveur des troubles qui régnoient en Galice, s'étoit emparée de la ville de Tuy. Cette uſurpation occaſionna une grande bataille ſur les bords du Minho, entre les troupes des deux ſœurs, où les Portugais furent mis en fuite. De là les vainqueurs entrerent dans le Portugal qu'ils dévaſterent par le fer & le feu. La Reine Urraque meurt l'an 1126, le 8 ou le 10 de Mars, à Léon où elle eſt inhumée. Cette Princeſſe eſt fort maltraitée par les Hiſtoriens d'Eſpagne.

ALFONSE-RAYMOND, VIIIe DU NOM.

1126. ALFONSE-RAYMOND VIII, appellé par Orderic Vital PIERRE RAYMOND, fils d'Urraque & de Raymond de Bourgogne, Comte de Galice, né l'an 1106, eſt proclamé Roi de Caſtille & de Léon, à Léon même, par les Prélats & les Seigneurs du Royaume deux jours après la mort de la Reine Urraque, ſa mere, qui l'avoit fait reconnoître Roi de Galice en 1112, & l'avoit aſſocié au Gouvernement en 1122. (Il eſt le VIIIe du nom comme Roi de Léon, en comptant parmi ces Rois Alfonſe I, Roi d'Aragon & de Navarre, à cauſe de ſon mariage avec Urraque, & le ſecond comme Roi de Caſtille.) Son premier ſoin fut d'obliger le Roi d'Aragon à reſtituer les places qu'il avoit uſurpées en Caſtille; à quoi il réuſſit par la bonne volonté des Caſtillans qui congédierent les garniſons aragonoiſes. L'an 1128, il épouſe BERENGERE, fille de Raymond-Berenger III, Comte de Barcelone. L'an 1134, après la funeſte bataille de Fraga en Aragon, gagnée par les Maures ſur Alfonſe le Batailleur qui en mourut de chagrin, il marche au ſecours des nouveaux Rois, Ramire d'Aragon & Garcie-Ramire de Navarre, & par ſa valeur préſerve leurs Etats de l'invaſion des Infideles. Mais pour ſa récompenſe il exige du premier la ville de Saragoſſe, & du ſecond l'hommage de la Navarre. Flatté d'avoir des vaſſaux d'un ſi haut rang, il aſſemble l'année ſuivante les Etats à Léon, & ſe fait couronner le jour de la Pentecôte par l'Archevêque de Tolede, Empereur d'Eſpagne. L'an 1154, il donne Conſtance, ſa 2e fille du premier lit, à Louis VII, Roi de France; & l'année ſuivante il reçoit la viſite de ce Prince qui, ſous prétexte d'un pélerinage à Saint Jacques, diſent les Hiſtoriens eſpagnols, étoit venu pour s'éclaircir ſur la légitimité de la naiſſance de ſa femme, qu'on lui avoit dit être le fruit d'un concubinage. Alfonſe, informé, dit Roderic, de la marche de ce Prince & de l'objet de ſon voyage, vint au devant de lui avec le Roi de Navarre juſqu'à Burgos où il le reçut avec une magnificence qui étonna ce Monarque. L'ayant enſuite accompagné à S. Jacques, il l'amena de là à Tolede où il tint une Cour pléniere de ſes ſujets tant Chrétiens que Saraſins, à laquelle Raymond-Berenger IV, Comte de Barcelone, ſe trouva. Louis, à la vue des richeſſes qu'Alfonſe & les Grands de ſon Royaume étalerent à cette fête, ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu ſemblable Cour. Alors Alfonſe, en lui préſentant le Comte de Barcelone, » Voilà, dit-il, le frere de Berengere, ma femme, dont » j'ai eu la fille que je vous ai donnée en mariage; ſi la ca» lomnie m'a déshonoré dans votre eſprit, vous êtes à portée » de vous déſabuſer. Voyez & jugez. » Dieu ſoit beni, ré» pondit le Monarque françois, de m'avoir donné la fille d'un » ſi grand Roi & la niece d'un ſi noble Prince. » Alfonſe après cela lui offrit de riches préſens. Mais il ne voulut accepter qu'un eſcarboucle qu'à ſon retour il dépoſa dans le tréſor de S. Denis pour en orner le reliquaire de la ſainte Epine. Tout ce récit eſt tiré de Roderic de Tolede, & paroît un peu ſuſpect aux Ecrivains françois. Alfonſe ſe diſtingua pendant ſon régne par pluſieurs expéditions contre les Infideles, par la priſe de Calatrava, d'Almérie, & d'autres places importantes, & par pluſieurs victoires, ſur-tout par celle qu'il remporta, l'an 1157, ſur les Mahométans Almohades. (C'étoit une ſecte de fanatiques qui s'étoient fait une loi d'exterminer également les Chrétiens & les Idolâtres.) Alfonſe mourut peu de jours après cette expédition, le 21 Août, laiſſant de Dona Bérengere, ſa premiere épouſe, morte le 3 Février 1148, deux fils, Sanche & Ferdinand, qui partagerent ſes Etats, & deux Princeſſes,

ROIS DE NAVARRE ET D'ARAGON.

RAMIRE II, DIT LE MOINE, ROI D'ARAGON.

1134. RAMIRE II, 3e fils de Sanche-Ramirez, & frere d'Alfonſe le Batailleur, eſt élu Roi par les Aragonois, qui le tirent de ſon Monaſtere de S. Pons de Tomieres dans le Diocèſe de Narbonne où il étoit Prêtre & Moine, & le placent ſur le trône. On lit dans Mariana & dans le P. d'Orléans qu'il avoit auſſi été Abbé de Sahagun, puis Evêque de Burgos, & de là transféré ſucceſſivement ſur les Siéges de Pampelune & de Balbaſtro. Mais ce ſont des fauſſetés, dit M. d'Hermilly d'après le P. Pagi, qui doivent être retranchées de l'hiſtoire. Elles ont été néanmoins conſervées, ajoute-t-il, par un Auteur plus récent, comme de précieuſes anecdotes. Il y en a encore bien d'autres de même aloi dans ſon indigeſte compilation. Ramire épouſa enſuite par diſpenſe, à ce qu'on prétend, d'Innocent II, ou plutôt d'Anaclet ſon rival, AGNÈS, fille de Guillaume IX, Duc d'Aquitaine, dont il eut une fille, nommée Pétronille, en faveur de laquelle il abdiqua la Couronne l'an 1137. Richard de Cluni lui donne auſſi un fils qui mourut, dit-il, en Poitou; mais ce fils n'a point été connu des Auteurs eſpagnols. Ramire après ſon abdication retourna dans ſon Monaſtere où il mourut le 16 Août 1147. (*Geſta Com. Barcin. Roderic. tolet.*) D'autres diſent qu'il ſe retira parmi les Clercs de S. Pierre d'Hueſca. L'Egliſe de Taragone, ſe trouvant ſans Paſteur, l'an 1137, par la mort d'Oldégaire, ſon Evêque, dans le tems que Ramire méditoit ſa retraite, l'avoit élu pour remplir ce Siége; & l'on voit dans les preuves du *Marca Hiſpanica* (n. 290) un de ſes Diplômes où il prend la qualité d'*Evêque élu de Tarragone & de Barcelone.* Mais il

GARCIE-RAMIREZ IV, ROI DE NAVARRE.

1134. GARCIE-RAMIREZ IV, petit-fils de Ramire, frere de Sanche IV, eſt proclamé Roi de Navarre à Pampelune par les Grands de la nation. Ce Prince, l'an 1141, au mois de Novembre, perd ſa femme, MERGELINE, ou MARGUERITE, niece de Rotrou II, Comte du Perche, par Julienne, ſa ſœur, femme de Gilbert, Seigneur de Laigle en Normandie. M. de Marca ſe trompe en la diſant fille de ce Comte. L'an 1144, Garcie épouſe en ſecondes noces, le 24 Juin, DONA URRAQUE, fille naturelle d'Alfonſe VIII, Roi de Léon & de Caſtille. Le régne de Garcie fut une ſuite preſque continuelle de guerres avec Raymond-Berenger, Comte de Barcelone, Gouverneur du Royaume d'Aragon. Il en eut auſſi avec Alfonſe-Raymond, Roi de Caſtille, qui vint l'aſſiéger en 1140 dans Pampelune. Mais Garcie-Ramirez, dans une ſortie qu'il fit le 24 Avril de cette année, le mit en fuite; & dans le mois de Mai ſuivant, le Comte de Toulouſe allant en pélerinage à S. Jacques en Galice, le fit conſentir à une ſuſpenſion d'armes. Garcie mourut à Lorca d'une chûte de cheval le 21 Novembre de l'an 1150, après avoir régné 16 ans, laiſſant deux Princes, Sanche qui ſuit, & Roderic. Ce dernier étant paſſé, l'an 1166, en Sicile, changea ſon nom en celui de Henri, & y fut pourvu d'un Comté par la Reine, ſa ſœur, qui, deux ans après, l'obligea de ſortir du pays à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. Hugues Falcand de qui nous tirons ceci, dit que Garcie Ramirez ne voulut point reconnoître Roderic pour ſon fils, la Reine, ſa femme, lui ayant donné de juſtes ſujets de ſoupçonner ſa fidélité. Garcie-Ramirez eut auſſi de ſon premier

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Dona Sanche & Dona Conſtance, dite Eliſabeth par Roderic de Tolede. La premiere épouſa, l'an 1153, Sanche VI, Roi de Navarre; la 2e fut mariée, comme on l'a dit, à Louis VII, Roi de France. Alfonſe avoit épouſé en ſecondes noces, l'an 1153, la Princeſſe RICHILDE, fille d'Uladiſlas II, Duc de Pologne, dont il eut Dona Sancie, femme d'Alfonſe II, Roi d'Aragon. Il eut encore une fille naturelle, nommée Urraque, mariée à Garcie IV, Roi de Navarre. Sous le régne d'Alfonſe commença, l'an 1156, l'Ordre militaire d'Alcantara, nommé d'abord de S. Julien, qu'il combla de ſes bienfaits, & dont il reçut d'importans ſervices. Du tems de ce Prince les Eſpagnols portoient le deuil en noir, & cet uſage leur étoit particulier, puiſqu'il ſurprit Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni, lorſqu'il vint, l'an 1142, en Eſpagne. (*Petri Vener. Epiſt.* L. 1, p. 1631.) Nous remarquerons encore que ce fut ſous ce régne ou environ que s'introduiſit l'uſage qui ſe maintint juſqu'à la fin du 13e ſiecle, d'écrire les Actes en langue arabe. L'Egliſe Primatiale de Tolede garde dans ſes archives plus de 2000 de ces Actes, & l'Abbaye impériale de S. Clément de Madrid en a environ 500. On ne doit pas croire que ces Actes ne concernent que des Maures, puiſque la plupart ont été faits par des nobles Chrétiens, par des Religieuſes, par des Eccléſiaſtiques, & même par des Archevêques de Tolede. Les Notaires de cette ville ſignoient encore dans le 14e ſiecle tous les Actes en Arabe & en Eſpagnol. Les mœurs des Arabes influoient par-tout. On voit dans les maiſons qu'on ſait avoir été bâties par des Chrétiens, des panneaux décorés de gravures & de moulures de plâtre, où il y a des inſcriptions arabes avec des ornemens à la moſaïque. On en trouve juſques dans la Cathédrale de Tolede dont le Roi Ferdinand III poſa la premiere pierre. (*Paleographia Eſpañuola de los Padres Stef. de Terreros y Pando.*)

SANCHE III, ROI DE CASTILLE.

1157. SANCHE, III du nom, fils aîné d'Alfonſe VIII, ſe met en poſſeſſion du Royaume de Caſtille, des montagnes de Burgos, de la Biſcaye & de Tolede, ſelon les diſpoſitions de ſon pere qui avoit partagé ſes Etats dès l'an 1149, entre ſes enfans, & les avoit fait reconnoître Rois. L'an 1158, Sanche meurt à Tolede le 31 Août, laiſſant de Dona BLANCHE, ſon épouſe, fille de Garcie IV, Roi de Navarre, morte le 12 Août 1156, un fils qui lui ſuccede. Mariana dit que la mort du Roi Sanche fut l'effet de la douleur que lui cauſa la perte de la Reine Blanche. Sous le régne de Sanche, l'an 1158, Raymond, Abbé Ciſtercien de Fitere, inſtitua l'Ordre militaire de Calatrava, ſous la Régle de Cîteaux. Une croix de gueule fleurdeliſée de ſinople, acoſtée en pointe d'entraves ou menotes d'argent, & placée ſur l'eſtomac, fait la diſtinction de ces Chevaliers.

ALFONSE III, (VIII ou IX.)

1158. ALFONSE, ſurnommé le NOBLE & le BON, fils de Sanche III & de la Reine Blanche, né le 11 Novembre 1155, monte ſur le trône n'ayant pas encore 3 ans. L'an 1170, au mois de Septembre, il épouſe ÉLÉONORE, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, & d'Eléonore, Ducheſſe d'Aquitaine, qui mit au monde, l'année ſuivante, Dona Berengere. Alfonſe fut un ennemi redoutable des Mahométans. L'an 1177, il gagne une bataille ſur eux, & ſe rend

FERDINAND II, ROI DE LÉON.

1157. FERDINAND II, qui avoit été reconnu Roi en même tems que ſon frere, eut pour ſon partage le Royaume de Léon, les Aſturies & la Galice. L'an 1158, voulant remédier aux troubles occaſionnés par la mort de Sanche, ſon frere, il entre à main armée en Caſtille, & s'empare de la plupart des villes pour les gouverner en qualité de tuteur. Les Seigneurs de Lara s'étant oppoſés à ſes entrepriſes, il marche contre eux à main armée l'an 1160, & les défait. L'année ſuivante, il confirme l'Ordre militaire de S. Jacques, inſtitué par D. Pedre Fernandez, natif de Fuente-Encalada, dans l'Evêché d'Aſtorga, ſous la Régle de S. Auguſtin. La marque de l'état de cette Chevalerie eſt une épée enſanglantée miſe en forme de croix. Ferdinand, l'an 1163, tient à Soria une grande Aſſemblée dans laquelle il termine les différends de la Maiſon de Lara avec celle de Caſtro. Alfonſe III, ſon neveu, s'étoit rendu à cette Aſſemblée. Les deux Princes y donnerent, d'un commun accord, la ville d'Uclès aux Chevaliers du Temple, pour aſſurer le Royaume de Tolede contre les incurſions des Infideles. L'an 1164, Ferdinand épouſe Dona URRAQUE, fille d'Alfonſe I, Roi de Portugal. Ce mariage fut caſſé, l'an 1175, par le Cardinal Hyacinthe, pour cauſe de parenté, quoiqu'il en fût né un Prince nommé Alfonſe, qui ſuccéda à ſon pere. L'an 1176, Ferdinand épouſe Dona THÉRESE, fille

ROIS D'ARAGON.

renonça depuis à ſon élection. Zurita rapporte un autre de ſes Diplômes qu'il donna étant encore ſur le trône, où il s'intitule *Roi & Prêtre.* Roderic de Tolede loue ſa valeur, ſa bonté, ſa libéralité, qui fut telle, dit-il, qu'il diſtribua la plupart de ſes terres & châteaux à ſes Chevaliers.

DONA PETRONILLA, ET RAYMOND BERENGER.

1137. DONA PETRONILLA, fille de Ramire le Moine & d'Agnès d'Aquitaine, âgée d'environ 2 ans, commence à régner ſous la tutele de Raymond Berenger IV, Comte de Barcelone, à qui ſon pere l'avoit fiancée. Raymond gouverne le Royaume ſous le titre de Prince d'Aragon. L'an 1151, il célebre ſon mariage avec Pétronille. L'an 1153, le Prince d'Aragon profitant de la treve qu'il venoit de conclure avec le Roi de Navarre, fait une campagne glorieuſe contre les Infideles qu'il chaſſe de la Catalogne pour être en état d'agir contre eux. Raymond, l'an 1157, fait avec les Rois de Caſtille & de Navarre un Traité portant que tout ce qui eſt à la droite du courant de l'Ebre appartiendra à l'Aragon ſous la condition de la foi & hommage envers les Rois de Caſtille, au couronnement deſquels les Rois d'Aragon ſeront obligés d'aſſiſter, tenant l'épée nue à la main. Ces trois Princes marchent enſuite contre les Almohades ſur leſquels ils remportent une grande victoire. Raymond ſe propoſoit de les pouſſer vivement & faiſoit pour cela de grands préparatifs. Mais, l'an 1162, la mort l'enleva le 8 Août à Dalmace, près de Gênes, dans un voyage qu'il faiſoit pour ſe trouver à une Aſſemblée convoquée par l'Empereur Frédéric à Turin. Guillaume de Neubrige remarque comme une preuve de la rare modeſtie de Raymond Berenger, le refus conſtant qu'il fit de prendre le titre de Roi, même après la mort de ſon beau-pere, malgré les inſtances que lui firent à ce ſujet les Etats d'Aragon. Il laiſſa de la Reine Pétronille D. Alfonſe; D. Pedre, dit auſſi Raymond Berenger; D. Sanche, & Dona Douce, mariée à Sanche I, Roi de Portugal. La Reine Pétronille ſurvécut 10 ans à ſon époux, & mourut à Barcelone le 18 Octobre 1172.

ALFONSE II.

1162. ALFONSE II, né l'an 1152, appellé auparavant Raymond, fils de la Reine Pétronille, & de Raymond Berenger IV, Comte de Barcelone, ſuccede à ſon pere dans le

ROIS DE NAVARRE.

mariage 3 filles; Blanche, mariée à Sanche III, Roi de Caſtille, Marguerite, femme de Guillaume le Mauvais, Roi de Sicile, & Sancie, mariée à Gaſton V, Vicomte de Béarn. La Reine Urraque, ſa 2e épouſe, ſe retira l'année ſuivante auprès d'Alfonſe VIII, ſon pere, qui lui donna le gouvernement des Aſturies pour ſubſiſter, ce qui l'a fait appeller Urraque l'*Aſturienne.* Cette Princeſſe mourut l'an 1179.

SANCHE VI, DIT LE SAGE.

1150. SANCHE VI, fils aîné de Garcie IV & de la Reine Marguerite, eſt proclamé Roi immédiatement après la mort de ſon pere. L'an 1153, il épouſe Dona SANCHE, fille d'Alfonſe VIII, Empereur d'Eſpagne, & de Berengere, ſa premiere femme: (elle mourut le 3 Août 1179.) Alfonſe VIII, Roi de Caſtille, & Raymond, Prince d'Aragon, s'étant ligués contre lui en 1156, lui enleverent pluſieurs places qu'il reprit l'année ſuivante; après quoi il fit la paix avec eux, & réunit ſes armes aux leurs pour faire la guerre aux Almohades. Sanche rompit, l'an 1172, l'union qui régnoit entre les Princes chrétiens d'Eſpagne, par l'irruption qu'il fit en Aragon, tandis qu'Alfonſe II, qui tenoit alors ce Royaume, étoit occupé à faire la guerre aux Infideles. Alfonſe, obligé par là d'abandonner ſon expédition, entra dans la Navarre à ſon tour avec le Roi de Caſtille, ſon allié, & rendit à Sanche avec uſure les dommages qu'il lui avoit cauſés. La guerre qu'ils lui firent ne fut terminée qu'en 1179, par la médiation de Henri II, Roi d'Angleterre. Mais la paix que régla ce Monarque, entre les Puiſſances belligérantes, ne fut point durable, s'il eſt vrai, comme on le conjecture, que la ville de Vittoria en Biſcaye fût bâtie, l'an 1181, en mémoire d'une bataille gagnée par le Roi de Navarre ſur le Roi de Caſtille. L'an 1191, ſur la demande que Richard, Roi d'Angleterre, fit de Berengere, fille de Sanche, cette Princeſſe eſt amenée au Monarque anglois par Eléonore, ſa mere, en Sicile, où il lui donne ſa main au mépris d'Alix de France, qui lui avoit été fiancée long-tems auparavant. L'an 1194, (de l'Ere d'Eſpagne 1232) le 27 Juin, Sanche meurt après avoir régné environ 44 ans, laiſſant un fils de même nom que lui, qui ſuccéda à la Couronne, & deux filles, Berengere dont on vient de parler, & Blanche qui épouſa Thibaut III, Comte de Champagne, & fit

ROIS DE CASTILLE.

maître de Cuença. Mais pendant qu'il eſt devant cette place, Ferdinand, Roi de Léon, fait irruption dans la Caſtille. Les deux Monarques s'accommoderent l'année ſuivante par un Traité de paix. Alfonſe reprit les armes contre les Infideles, & fit pluſieurs conquêtes ſur eux. Mais l'an 1185, il fut battu par les Almohades à Sorillo, après leur avoir enlevé Maillo & Medellin. L'an 1189, les Rois de Caſtille & de Léon ayant réuni leurs troupes, paſſent la Sierra Morena, & après avoir mis à feu & à ſang tout le territoire de Séville, juſqu'à la mer, ils s'emparent à leur retour de Calaſparra. Le 29 Novembre, la Reine Eléonore accouche de l'Infant D. Ferdinand ; ce Prince mourut le 14 Octobre 1211. L'an 1194, le progrès des armes de Caſtille contre les Maures détermina Jacoub-Aben-Jouſef, Roi de Maroc, à faire publier *la Gacie*, eſpece de Croiſade, en vertu de laquelle tous les Mahométans qui mouroient en combattant contre les Chrétiens, ou qui en tuoient quelques uns, croyoient obtenir le pardon de leurs péchés. Alfonſe, l'an 1195, paya cher la témérité qu'il eut de vouloir ſe meſurer avec un ennemi plus puiſſant que lui. N'ayant point jugé à propos d'attendre le ſecours que lui amenoient les Rois de Léon & de Navarre, il perdit, le 18 Juillet, contre Iacoub une grande bataille, où il reçut une bleſſure à la cuiſſe. Les Auteurs Latins & Arabes s'accordent ſur la date de cette bataille dont le lieu eſt incertain. Le vainqueur s'empara enſuite de Calatrava, d'Alarcos, & de pluſieurs autres places. L'an 1196, nouveaux progrès d'Iacoub dans la Caſtille. Alfonſe au lieu de s'y oppoſer tourne ſes armes contre le Roi de Léon, ſon couſin, & fait une irruption dans le Royaume de ce dernier, où il commet de grands ravages. La paix eſt conclue l'année ſuivante, & le mariage de la Princeſſe Bérengere avec le Roi de Léon eſt arrêté. Alfonſe, l'an 1199, ayant appris le voyage de Sanche, Roi de Portugal, en Afrique, & ſoupçonnant qu'il vouloit renoncer au Chriſtianiſme, ſe jette dans ſes Etats, & prend pluſieurs places. Il entre l'année ſuivante dans la Navarre, & enleve les trois provinces, d'Alava, de Biſcaye & de Guipuſcoa, qui, depuis ce tems, ont été réunies à la Couronne de Caſtille. Ce Prince aimoit les Lettres. Il en donna des preuves, l'an 1208, en fondant à Palentia une Univerſité où il attira, de France & d'Italie, pluſieurs hommes de ré-

ROIS DE LÉON.

de Nuñès de Lara, qui meurt le 7 Février 1180. Il paſſe, l'an 1181, à des troiſiemes noces, & s'allie avec Dona Urraque Lopez. L'an 1188, Ferdinand meurt le 21 Janvier, dans la 31e année de ſon régne, laiſſant Alfonſe de ſa premiere épouſe, & de la 2e Sanche & Garcie.

ALFONSE IX.

1188. Alfonse IX, fils de Ferdinand II, lui ſuccede quoique né d'Urraque, Infante de Portugal, dont le mariage avec Ferdinand avoit été déclaré nul. Il épouſe Dona Thérese, fille de Sanche I, Roi de Portugal, ſa couſine germaine. Ce mariage eſt caſſé l'an 1192, dans le 2e Concile de Salamanque ; mais Alfonſe continuant de vivre avec Thérèſe, les Royaumes de Léon & de Portugal ſont mis en interdit ; ce qui cauſe de grands troubles. Alfonſe, l'an 1195, renvoie en Portugal Thérèſe, dont il avoit eu trois enfans, Ferdinand, qui mourut en 1214 ; Dona Sanche & Dona Douce. (Thérèſe renonça au monde l'an 1228, & prit le voile dans le Monaſtere de Lorvan, de l'Ordre de Cîteaux, où elle mourut ſaintement le 18 Juin 1250.) L'an 1197, Alfonſe épouſe en 2es noces Berengere, fille du Roi de Caſtille, ſa proche parente. Le Pape Innocent III s'éleve contre ce mariage, & refuſe la diſpenſe aux Ambaſſadeurs des deux Rois. L'an 1200, Bérengere accouche de Ferdinand, célebre depuis par ſa ſainteté & par ſes exploits contre les Mahométans. Innocent III ne perdoit pas de vue le Roi & la Reine de Léon. Sachant qu'ils continuoient de vivre enſemble, il les excommunia l'an 1202, & mit le Royaume de Léon en interdit. Il fallut bien à la fin qu'ils pliaſſent. L'an 1214, ils conſentent de ſe ſéparer après avoir eu 5 enfans, Ferdinand, Alfonſe, Eléonore, Conſtance & Bérengere. Innocent III, en caſſant le mariage d'Alfonſe avec Bérengere, légitima ces enfans, & Ferdinand, l'aîné, fut reconnu héritier de la Couronne dans les Etats-Généraux tenus cette année. Alfonſe, l'an 1212, marche au ſecours des Princeſſes Thérèſe & Sanche, Infantes de Portugal, dépouillées de leurs apanages par Alfonſe II, leur frere, & gagne une bataille ſur ce Prince. Il tourna ſes armes enſuite contre les Infideles. L'an 1214, ayant reçu d'Alfonſe, Roi de Caſtille, un corps de 600 chevaux, il va faire le ſiége d'Alcantara, qu'il enleve aux Maures après quelques aſſauts. L'an 1217, Alfonſe, piqué de ce qu'on lui

ROIS D'ARAGON.

Comté de Barcelone, & dans le même tems eſt placé par ſa mere ſur le trône d'Aragon. Cette ample ſucceſſion ne remplit pas ſon ambition. L'an 1167, il reprend la Provence ſur Raymond V, Comte de Toulouſe, qui s'en étoit emparé l'année précédente, après la mort du Comte Raymond-Berenger le jeune, couſin d'Alfonſe. Mais l'an 1168, il donne ce Comté à Pierre, ou Raymond-Berenger, ſon frere, pour le tenir en *Commende*, & à condition de le lui rendre lorſqu'il en ſeroit requis. L'an 1172, il hérite du Rouſſillon par le teſtament du Comte Guinard II. (Voy. *les Comtes de Rouſſillon.*) La même année, tandis qu'il pourſuit les Almohades juſqu'à Xativa, il eſt rappellé en Aragon par une irruption qu'y fait le Roi de Navarre. Ligue des Rois de Caſtille & d'Aragon contre ce dernier. Le ſecond s'étant rendu, l'an 1173, à Montferrand en Auvergne, auprès de Henri II, Roi d'Angleterre, ſe réconcilie dans le mois de Février par ſa médiation avec Raymond V, Comte de Toulouſe ſon ennemi, & devient enſuite le négociateur de la paix entre celui-ci & le Monarque anglois. La guerre recommence, l'an 1179, entre Alfonſe & Raymond V. Ce qui en faiſoit le ſujet, c'étoient les prétentions du Roi d'Aragon ſur le Comté de Melgueil & le Château d'Albaron, poſſédés par le Comte de Toulouſe, & réciproquement les prétentions de ce dernier ſur les domaines du Rouergue & du Gévaudan, qui étoient entre les mains du premier. Raymond-Berenger étant mort, l'an 1181, Alfonſe diſpoſe de la Provence en faveur de ſon autre frere (& non ſon fils,) D. Sanche, pour tenir de même ce Comté en *commende*. Mais il le lui retira, l'an 1185, & lui donna en échange les Comtés de Rouſſillon & de Cerdagne. La même année, au mois de Février, il s'abouche aux environs du Rhône avec le Comte de Toulouſe, & là ils conviennent de s'en rapporter ſur leurs différends à des arbitres. (Vaiſſette, T. 3, p. 63.) L'an 1196, (1234 de l'Ere d'Eſpagne) Alfonſe meurt le 25 Avril à Perpignan, fort regretté de ſes ſujets. Son corps fut inhumé au Monaſtere de Pobler, qu'il avoit fondé. Ce Prince ne ſe diſtingua pas moins par les talens de ſon eſprit, que par ſes exploits militaires. Il protégea les Troubadours, & fit lui-même pluſieurs vers en langue provençale. Alfonſe avoit épouſé, 1° Mafalde, fille d'Alfonſe I, Roi de Portugal, dont il fut ſéparé ſans en avoir eu d'en-

ROIS DE NAVARRE.

paſſer la Couronne de Navarre dans la Maiſon de ces Comtes.

SANCHE VII, DIT LE FORT ET L'ENFERMÉ.

1194. Sanche VII monte ſur le trône de Navarre après la mort de Sanche VI, ſon pere. L'an 1199, il paſſe en Afrique dans l'eſpérance d'épouſer la fille du Roi de Maroc, qui la lui avoit offerte, en lui promettant pour dot tout ce qu'il poſſédoit en Eſpagne. Mais tout ce qu'il rapporta de ce voyage, au bout de deux ans, ce fut un cancer, ſuite d'une grande maladie qu'il avoit eue à Maroc. Ce mal le rendit ſi triſte & ſi ſauvage, qu'il demeura preſque toujours enfermé dans ſon palais de Tudele, ſans vouloir ſe communiquer à perſonne : c'eſt ce qui l'a fait nommer par quelques uns l'*Enfermé*. L'an 1209, il a une entrevue avec les Rois de Caſtille & d'Aragon, & conclut la paix avec le dernier par la médiation du premier. Sanche, malgré ſes infirmités, ſe mit en campagne l'an 1212, & eut grande part à la célebre victoire qu'Alfonſe, Roi de Caſtille, & D. Pedre, Roi d'Aragon, remporterent, le 16 Juillet, ſur les Mahométans. L'an 1224, Sanche, ſe voyant ſans enfans, adopte pour ſon ſucceſſeur Thibaut IV, ſon neveu, Comte de Champagne. Mais dans la ſuite ayant changé de diſpoſitions, il fit venir à Tudele Don Jayme, Roi d'Aragon, qui avoit déjà un fils ; & par Traité conclu le 2 Février 1231, ils s'adopterent réciproquement, & ſe conſtituerent héritiers l'un de l'autre ; ce qui fut ratifié par les Grands de l'un & l'autre Royaume, & néanmoins demeura ſans effet. Le Roi Sanche mourut le 7 Avril 1234, à l'âge de 80 ans, après un régne de 40 ans, & fut enterré à Roncevaux. Ce Prince devoit être fort économe, s'il eſt vrai, comme on le dit, qu'il laiſſa dans ſon tréſor, en mourant, 1700000 livres ; ſomme qui reviendroit à plus de 4 millions de notre monnoie. Il avoit épouſé Constance, fille de Raymond VI, Comte de Toulouſe, qu'il répudia après en avoir eu un fils, Ferdinand, mort long-tems avant lui. Elle épouſa enſuite Pierre Bermond, Seigneur de Sauve, qui revendiqua la ſucceſſion de ſon beau-pere contre Simon de Montfort. « On blâme beaucoup, dit D. Vaiſſete, le Roi Sanche d'avoir répudié Conſtance qui, étant très féconde, l'auroit empêché de laiſſer éteindre ſa race, & dont il auroit pu mieux

ROIS DE CASTILLE.

putation. C'eſt le premier établiſſement de ce genre qui ait été fait en Eſpagne. Alfonſe n'avoit pas oublié l'échec qu'il avoit reçu des Maures en 1195. Il trouva enfin, après l'avoir long-tems cherchée, l'occaſion de prendre ſa revanche. L'an 1212, accompagné des Rois d'Aragon & de Navarre, il remporte aux Naves de Toloſe une des plus ſignalées victoires ſur les Maures commandés par Méhémed-el-Naſir, fils & ſucceſſeur d'Iacoub, Roi de Maroc, & d'une grande partie de l'Eſpagne; près de 200000 hommes y périrent du côté des Infideles. (M. Cardonne met cette bataille en l'an 607 de l'Hégire, 1210 de J. C.) Encouragé par une victoire ſi éclatante, le Roi de Caſtille s'étant mis en route, l'an 1214, pour aller s'aboucher à Palencia avec le Roi de Léon, & concerter enſemble la continuation de la guerre contre les Mahométans, tombe malade au village de Gatiere-Mugnos, & y meurt la nuit du 5 au 6 Août. Son corps fut tranſporté au Monaſtere de las Huelgas de Burgos, qu'il avoit fait bâtir pour y être inhumé. La valeur de ce Prince, ſon amour pour ſes ſujets, ſon zele pour la religion, la protection qu'il accorda aux Gens de Lettres, lui ont mérité un rang diſtingué parmi les Rois d'Eſpagne, & le font regarder comme un des fondateurs de la gloire de cette nation. Il laiſſa de la Reine Eléonore (morte le 21 Octobre 1214) l'Infant D. Henri, & 4 Princeſſes; Dona Bérengere, qui avoit épouſé Alfonſe IX, Roi de Léon; Blanche, mariée, l'an 1200, à Louis VIII, Roi de France; Urraque, alliée, l'an 1208, à Alfonſe II, Roi de Portugal; & Eléonore, qui épouſa, l'an 1220, Jayme I, Roi d'Aragon. Alfonſe, mécontent du Roi de Léon, ſon gendre, avoit ſubſtitué ſes Etats, peu de tems avant ſa mort, à Louis, fils aîné de Blanche, ſa fille, dans le cas où Henri, ſon fils, mourroit ſans poſtérité. C'eſt une vérité que M. de Brequigni met en évidence dans une ſavante Diſſertation qu'il a compoſée ſur l'origine des différends de la France & de la Caſtille ſous les régnes de nos Rois, Philippe III & Philippe IV. (*Mém. de l'Acad. des B. L.* T. 41, p. 693.)

Il faut remarquer que, quoiqu'Alfonse ne soit proprement que le 3e Roi de Castille de ce nom, il est néanmoins appellé par les Historiens, Alfonse VIII, et quelquefois Alfonse IX; ce qui vient de ce que ces Auteurs mêlent les Rois de même nom qui ont possédé les Royaumes de Castille et de Léon, soit conjointement, soit séparément. Ce Prince datoit quelquefois ses Diplômes de la seule Ere d'Espagne, avec le jour du mois.

HENRI I.

1214. HENRI I, fils d'Alfonſe III & de la Reine Eléonore, né le 14 Avril 1204, eſt proclamé Roi de Caſtille après les obſéques de ſon pere. Il régna d'abord ſous la régence de ſa mere; mais cette Princeſſe étant morte au mois d'Octobre de la même année, elle fut remplacée dans cette fonction par Bérengere, ſa fille, ci-devant Reine de Léon. L'an 1215, Alvar de Lara, homme ambitieux, engage Bérengere à ſe démettre de la Régence en ſa faveur. Mais il uſe ſi tyranniquement de ſon pouvoir, qu'il ſouleve tous les Ordres de l'Etat contre lui. Bérengere témoigne hautement le regret que lui cauſe ſa démiſſion. Alvar pour ſe venger accuſe cette Princeſſe d'avoir voulu faire empoiſonner le Roi, ſon frere, & lui fait la guerre. Durant ce tumulte, le jeune Prince meurt le 6 Juin 1217, d'une bleſſure que lui avoit faite une tuile en tombant ſur ſa tête.

ROIS DE LÉON.

avoit demandé Ferdinand, ſon fils, pour le faire Roi de Caſtille, & aſpirant lui-même à cette Couronne, entre dans la Caſtille à la tête d'une armée, & s'avance vers Burgos dans le deſſein de s'en emparer; mais voyant les Caſtillans diſpoſés à lui réſiſter, il ſe retire. Ce Prince n'étoit pas indifférent pour les Lettres. L'an 1223, il érigea l'Univerſité de Salamanque, qui devint la plus célebre de l'Eſpagne. L'an 1230, ayant repris les armes contre les Infideles, il s'empare de Mérida ſur Aben-Hou, Roi Mahométan de Grenade, & remporte ſur lui une victoire complete, qui eſt ſuivie de la priſe de Montanches & de Badajoz: ce fut le terme de ſes exploits. Le 23 Septembre de la même année, Alfonſe meurt à Villeneuve de Sarria, après avoir régné 42 ans. Il avoit inſtitué Dona Sanche & Dona Douce, nées de ſon mariage avec Thérèſe de Portugal, héritieres de ſes Etats: mais cette diſpoſition, qui cauſa d'abord de la diviſion dans le Royaume de Léon, n'eut pas lieu. La Reine Thérèſe conſentit à un accommodement; les deux Princeſſes, ſes filles, renoncerent à leurs prétentions, & tout le Royaume de Léon ſe réunit en faveur de Ferdinand. (Voy. *la p. ſuiv. col.* 1.)

ROIS D'ARAGON.

fans; 2° le 18 Janvier 1174, SANCIE, fille d'Alfonſe VIII, Roi de Caſtille, dont il laiſſa trois fils & quatre filles. D. Pedre, l'aîné des fils, lui ſuccéda au Royaume d'Aragon & au Comté de Barcelone; D. Alfonſe, le 2e, eut en partage la Provence; D. Ferdinand, le 3e, ſe fit Moine de Cîteaux, & devint Abbé de Mont-Aragon. Les filles ſont, Conſtance, mariée, 1° à Eméric, Roi de Hongrie, 2° à Frédéric, Roi de Sicile, puis Empereur; Eléonore, femme de Raymond VI, Comte de Toulouſe; Sancie, mariée à Raymond VII, fils du précédent: on ne connoît point la derniere. (*Voyez* Alfonſe I, *Comte de Provence.*)

Alfonse II date ses Diplômes de son régne sans en marquer les années, et se sert de cette formule, *Regnante me.*

D. PEDRE II.

1196. D. PEDRE II, fils aîné d'Alfonſe II, eſt proclamé Roi d'Aragon à Daroca, & poſſede en même tems la Catalogne. L'an 1204, il épouſe MARIE, fille & héritiere de Guillaume, Comte de Montpellier. Par une des clauſes du contrat de mariage, Pierre s'engage ſolemnellement à ne jamais répudier Marie, & qui plus eſt, à n'en jamais épouſer aucune autre pendant ſa vie. Il falloit que le divorce fût une choſe bien commune alors, puiſqu'on prenoit de telles précautions pour préſerver Marie d'un pareil affront. La même année, Pierre ſe rend à Rome, où il eſt couronné le 11 Novembre, par le Pape Innocent III, auquel il s'engage pour lui & pour ſes ſucceſſeurs de payer chaque année un cens de 250 doubles. C'eſt le premier Roi d'Aragon qui ait été couronné. Ses prédéceſſeurs, lorſqu'ils avoient atteint l'âge de 25 ans ſe marioient, étoient faits Chevaliers, & alors ils prenoient le titre de Roi. L'an 1212, D. Pedre ſe trouve à la bataille gagnée, le 16 Juillet, ſur les Mahométans. L'an 1213, étant allé au ſecours du Comte de Toulouſe, il périt, le 17 Septembre, à la bataille de Muret. Voici ce que ſon ſucceſſeur & ſon fils rapporte de cet événement. » Simon de Montfort, dit-il, étoit à Muret, » & avoit avec lui huit cens ou » mille Chevaliers. Le Roi, » mon pere, vint contre lui » avec pluſieurs Seigneurs de » ſon Royaume dont quelques » uns furent tués dans l'action, » les autres prirent la fuite. » Don Nuñez-Sanche (fils du » Comte de Rouſſillon) Guillaume de Moncade & quelques autres ne s'y trouverent » pas: ils avoient envoyé prier » le Roi de les attendre; ce qu'il

ROIS DE NAVARRE.

» ſoutenir les droits ſur le » Comté de Toulouſe que » Pierre-Bermond ».

THIBAUT I, DIT LE POSTHUME.

1234. THIBAUT I, (Comte de Champagne, IVe du nom,) neveu de Sanche le Fort, étant fils de Dona Blanche ſa ſœur, eſt appellé, en vertu de ſon adoption faite en 1224, à la Couronne de Navarre, & proclamé Roi dans la Cathédrale de Pampelune le 7 Mai. Don Jayme, Roi d'Aragon, ne manqua pas de remuer pour faire valoir le Traité qu'il avoit conclu en 1231 avec Don Sanche. Mais il étoit ſi contraire aux loix divines & humaines que nul Seigneur en Navarre n'oſa en prendre la défenſe. Le Pape Grégoire IX d'ailleurs intimida les ennemis de Thibaut en menaçant des cenſures ceux qui entreprendroient de donner atteinte à ſes droits. Thibaut néanmoins fut réprimandé par ce Pontife, l'an 1236, pour avoir concouru à la délibération qu'avoient priſe, de concert avec le Roi S. Louis, les Barons de France, à l'effet de réprimer les entrepriſes de la puiſſance eccléſiaſtique ſur la ſéculiere. (Oderic. Rayn.) L'an 1238, Thibaut repaſſe en France, où le commandement de l'armée des Croiſés lui eſt déféré. Il part pour la Syrie le jour de la S. Jean Bapt. de l'année ſuivante, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs françois, bourguignons, & autres, du nombre deſquels étoient Henri Comte de Bar-le-Duc & Amauri de Montfort. Ayant débarqué à S. Jean d'Acre, ils délibérerent de rebâtir Aſcalon, & s'avancerent juſqu'à Jaffa. A peine y furent-ils arrivés avec les Templiers, qu'un eſpion vient les avertir qu'un corps de mille Turcs eſt campé aux environs de Gaza. Trois cens d'entre eux, la plupart Templiers, ſe détachent auſſitôt pour aller attaquer ces Infideles. Ils furent ſi bien reçus que peu d'entre eux revinrent du combat qu'ils livrerent. Le Comte de Bar-le-Duc y perdit la vie & Amauri la liberté. Ce revers effraya le Roi de Navarre, qui s'en revint l'année ſuivante ſans avoir rien fait. (*Marin. Sanut.* L. 3, part. 11, c. 15.) L'an 1253, ce Prince meurt à Pampelune le 8 Juillet, & eſt inhumé dans l'Egliſe Cathédrale. (Mariana, Ferréras.) Thibaut laiſſa de MARGUERITE DE BOURBON, ſon épouſe, 2 fils, Thibaut & Henri, qui furent ſucceſſivement Rois de Navarre. (*V.* Thibaut IV, *Comte de Champagne.*)

THIBAUT II.

1253. THIBAUT II, eſt re-

ROIS DE CASTILLE.

FERDINAND III, LE SAINT.

L'an 1217, le 31 Août, Ferdinand III, fils d'Alfonſe IX, Roi de Léon, & de Dona Bérengere, fille d'Alfonſe III, Roi de Caſtille, né l'an 1200, eſt reconnu Roi de Caſtille après que la Reine, ſa mere, qui avoit été proclamée à Valladolid, eut abdiqué la Couronne en ſa faveur. Tous les ſuffrages néanmoins ne ſe réunirent pas en même tems pour lui. Quelques Seigneurs, fideles aux dernieres volontés de l'aïeul maternel de ce Prince, ſe déclarerent pour Louis, fils de Blanche (depuis Roi de France, le IXe de ſon nom.) On conſerve au Tréſor des Chartes les Lettres de neuf Seigneurs Caſtillans qui demandent au Roi Philippe-Auguſte le jeune Prince, ſon petit-fils, s'engageant à le faire reconnoître pour Roi de Caſtille. Ce ſont ces Lettres qui atteſtent qu'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, peu de tems avant de mourir, avoit ordonné, comme nous l'avons dit, que ſi ſon fils Henri venoit à décéder ſans enfans, le fils aîné de Louis & de Blanche lui ſuccéderoit *à droit héréditaire*. Mais la plus grande partie de la Nobleſſe caſtillane demeura attachée à Bérengere & à ſon fils. Philippe-Auguſte, qui venoit de faire d'inutiles efforts pour maintenir ſur le trône d'Angleterre le Prince Louis, ſon fils, que les Anglois y avoient eux-mêmes appellé, craignit de s'engager témérairement dans une guerre nouvelle pour établir ſur le trône de Caſtille, contre le vœu de la nation, un petit-fils à peine ſorti du berceau. Ainſi la ſubſtitution ordonnée par Alfonſe fut alors ſans effet. L'an 1219, le 30 Novembre, Ferdinand épouſe Ethisa, dite auſſi Béatrix, fille de Philippe, Empereur d'Allemagne. Ce mariage fut heureux. L'an 1221, la Reine accouche de l'Infant Alfonſe, qui, dès l'année ſuivante eſt reconnu héritier de Ferdinand dans les Etats-Généraux tenus à Burgos. L'an 1230, Ferdinand ayant appris la mort d'Alfonſe IX, ſon pere, ſe rend à Léon où il eſt proclamé Roi du pays.

Le même FERDINAND III, Roi de Castille et de Léon.

1230. Ferdinand réunit pour toujours les Royaumes de Léon & de Caſtille. L'an 1234, pendant que ſes troupes font le ſiége d'Ubeda, contre les Infideles, la mort lui enleve, à Toro, la Reine Béatrix, ſa femme, dont il avoit eu ſix Princes, Alfonſe, Frédéric, Henri, Ferdinand, Philippe, Sanche, & la Princeſſe Marie, morte quelque tems avant ſa mere. Ferdinand continua la guerre contre les Mahométans, & la fit toujours avec ſuccès. L'an 1236, le 26 Juin, il s'empare de Cordoue dont ils étoient maîtres depuis l'an 712, époque de la funeſte bataille de Xérès, à la ſuite de laquelle ils avoient enlevé cette place aux Chrétiens. On y comptoit alors 300000 ames; à peine y en a-t-il 15000 aujourd'hui. Ferdinand, l'an 1237, épouſe en ſecondes noces Jeanne, fille de Simon, Comte de Ponthieu, & de Marie, petite-fille de France. La terreur des armes de Ferdinand porta, l'an 1246, Abouſaïd, Roi de Grenade, à ſe rendre ſon vaſſal & à lui abandonner Jaën. Cette proſpérité fut de près ſuivie de la mort de la Reine Bérengere, mere de Ferdinand, décédé à Burgos le 8 Novembre de la même année. Ce Prince entreprit l'année ſuivante le ſiége de Séville dont il ſe rendit maître, le 23 Novembre 1248, par capitulation, au boût de 15 mois d'attaque. Les Mahométans, ſuivant une des conventions, en ſortirent au nombre de 300 mille, après quoi le vainqueur y fit ſon entrée. Il n'y avoit point alors de terroir mieux cultivé que celui de Séville : ſa campagne étoit fameuſe par ſa grande fertilité, & de tems immémorial elle étoit appellée *le Jardin d'Hercule*. On comptoit aux environs de Séville plus de 20 mille hameaux, bourgs ou villages. Ce nombre ſe trouve réduit maintenant à deux cens ou environ. Ferdinand marche toujours de conquête en conquête. L'an 1250, il s'empare de Xérès, de Cadix, de S. Lucar, &c. Ferdinand ſe propoſoit de nouveaux progrès ſur les Infideles, lorſqu'une hydropiſie l'enleva à l'âge de 52 ans, le 30 Mai 1252 (& non 1290, comme le porte l'épitaphe eſpagnole gravée ſur ſon tombeau dans une chapelle de la Cathédrale de Séville, où il fut inhumé.) » Dès ce moment, dit Ferréras, il fut canoniſé par la voix unanime du

ROIS D'ARAGON.

» ne voulut pas faire. Le Roi » cette nuit avoit couché avec » une de ſes maîtreſſes, & il » étoit ſi fatigué, que lorſqu'il » entendit la meſſe avant le » combat, il ne put demeurer » debout durant l'Evangile, » & fut obligé de s'aſſeoir. » Avant la bataille, le Roi, » mon pere, voulut que Si- » mon ſe rendît à diſcrétion, » & c'étoit une condition qu'il » exigeoit. Simon & ceux qui » étoient avec lui, la trouvant » trop dure, eurent recours au » Sacrement de Pénitence, re- » çurent le corps de J. C. & » déclarerent qu'ils aimoient » mieux mourir en raſe cam- » pagne que renfermés dans » la ville (de Muret.) Ils ſor- » tirent enſuite pour livrer ba- » taille. Les troupes du Roi ne » ſurent pas bien ſe ranger, & » autant par leur mauvaiſe » ordonnance que pour leurs » péchés, elles furent vain- » cues. Ainſi mourut mon pere; » car c'eſt de cette maniere » qu'en ont toujours uſé mes » ancêtres dans les batailles » qu'ils ont données, & que » j'en uſerai dans celles que » je donnerai, vaincre ou mou- » rir. » La Reine Marie, qui s'étoit retirée à Rome pour plaider ſa cauſe contre le Roi qui vouloit faire caſſer ſon mariage, y mourut au mois d'Avril de la même année, ſelon D. Vaiſſette, & non pas l'an 1219 comme le marque Ferréras. Le corps du Roi fut inhumé au Monaſtere de Sixena en Aragon. Il ne laiſſa de ſon mariage qu'un fils qui lui ſuccéda. Le Roi D. Pedre II étoit à la fleur de ſon âge, lorſqu'il fut tué. Tous les anciens Hiſtoriens, dit D. Vaiſſette, font un grand éloge de ce Prince. Il étoit grand, bien fait, libéral, gracieux, magnifique juſqu'à la prodigalité, & d'une probité à toute épreuve. Il avoit donné des marques de ſa valeur dans toutes les occaſions. Le ſeul défaut qu'on peut lui reprocher, c'eſt de s'être trop livré à ſon penchant pour les femmes. Ce fut cette paſſion qui l'engagea à

ROIS DE NAVARRE.

connu Roi de Navarre après la mort de ſon pere, & commence à régner ſous la tutele de Marguerite, ſa mere. Cette Princeſſe, dans une conférence qui ſe tint à Tudele au mois d'Août 1253, renouvelle le Traité d'alliance qui étoit entre D. Jayme, Roi d'Aragon, & ſon époux. Alfonſe, Roi de Caſtille & gendre de D. Jayme, étant entré peu de tems après à main armée en Navarre, ſon beau-pere, ſe joint à Marguerite pour le repouſſer, & l'oblige à conclure une treve qui fut changée en paix l'an 1256. Jean, Duc de Bretagne, menaçoit auſſi la Navarre d'une invaſion, prétendant qu'elle lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage avec Blanche, ſœur de Thibaut. Il étoit dit en effet par cet Acte que ce Royaume, après la mort de Thibaut I, appartiendroit au Duc Jean s'il avoit alors un fils de ſa femme. Thibaut II s'étant rendu à la Cour de France l'an 1254, traite avec le Duc par la médiation de Saint Louis, & l'engage à renoncer à ſes prétentions moyennant une rente de 3 mille livres qu'il lui aſſure. L'an 1256, il perd ſa mere le 12 Avril, ſelon Zurita. Pithou néanmoins cite une charte du mois de Novembre 1257, donnée par cette Princeſſe. Le P. Pelletier croit qu'elle mourut en 1258. La coutume n'étoit point encore de donner l'onction

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

L'Isle de Majorque, ou de Mallorque, comme l'appellent les Espagnols, la plus grande des Isles Baléares, après avoir été longtems sous la domination des Maures, rentra sous celle des Chrétiens, par la réduction de la capitale, que D. Jayme I, Roi d'Aragon, conquit le 31 Décembre 1229. (Raymond III, Comte de Barcelone, en avoit déja fait la conquête en 1115; mais cette Isle, bientôt après, comme on le dira sur ce Prince, retourna au Mahométisme, et ne connut plus de Souverain.) D. Jayme soumit ensuite l'Isle de Minorque, avec celle d'Ivica; et le 29 Septembre 1231, il fit un échange de ces Isles avec D. Pedre, Infant de Portugal, contre le Comté d'Urgel, qui avoit été cédé à ce dernier par Dona Aurembiasse, ou Miraglia, son épouse, sœur et héritiere d'Ermengaud VIII, dernier Comte d'Urgel. Cet échange ne fut point solide; car on voit que l'année suivante, les Mahométans des trois Isles s'étant révoltés, D. Jayme y fit une expédition dans laquelle il dompta les rebelles, et força les plus mutins de s'expatrier.

L'an 1262, le Roi d'Aragon donna, sous le titre de Royaume de Majorque, les Isles Baléares à D. Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le Comté de Roussillon, la Seigneurie de Montpellier, et tout ce qu'il possédoit en France; disposition que D. Pedre, fils aîné du Roi d'Aragon, confirma quoique malgré lui. D. Pedre, devenu Roi d'Aragon, envoie, l'an 1285, D. Alfonse, son fils, avec une flotte, contre D. Jayme, son frere, pour le punir d'avoir livré le passage par ses Etats à l'armée de Philippe le Hardi, Roi de France. Les Isles de Majorque et d'Ivica se soumettent au jeune Prince, qui, dans la même année, succéde au trône d'Aragon. (Minorque avoit déja été reprise par les Maures.) L'année suivante, à la sollicitation du Roi de France, et poussé d'ailleurs par le désir de recouvrer son Royaume de Majorque, D. Jayme passe les Pyrénées, s'empare d'une partie du Lampourdan, et assiége Castillon; mais le Roi d'Aragon, son neveu, ayant paru à la tête d'un corps d'armée, il n'ose l'attendre, leve le siége vers la fin de Juin, et repasse dans le Roussillon. L'an 1289, tandis que le Roi d'Aragon est occupé à faire la guerre au Roi de Castille, D. Jayme assemble une armée dans le

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

» peuple; & dès-lors Dieu commença à publier ſa ſainteté par » les miracles. » L'an 1671, il fut mis au rang des Saints par Clément X. Ferdinand laiſſa de ſon 2e mariage Éléonore, mariée, l'an 1254, au Prince de Galles, depuis Edouard I, Roi d'Angleterre. Ferdinand aimoit les Lettres, & il eſt regardé comme le fondateur de l'Univerſité de Salamanque, à laquelle il aſſigna de grands revenus. Son amour pour la Juſtice le porta à faire raſſembler en un corps toutes les loix de ſes prédéceſſeurs, afin qu'on s'y conformât : ouvrage qui ne fut achevé que ſous le régne ſuivant. Il fit auſſi traduire en langue vulgaire le corps de Droit que les Maures ſuivoient à Cordoue. Son fils & ſon ſucceſſeur, dans l'éloge qu'il lui conſacra, dit qu'il réuſſiſſoit en ſept actions de ſa vie, *comiendo, bibiendo, ſegendo, yacindo, eſtando, andando, cavalcando*; d'où il faut conclure que l'auſtérité de ce Prince ne l'empêchoit pas de faire tout avec grace. Le Panégyriſte ajoute que ſon pere étoit grand chaſſeur, habile à tous les jeux, bon poëte & grand muſicien.

Les Diplômes de Ferdinand n'ont quelquefois d'autres dates que celles de l'Ere d'Espagne et du mois. Ce fut lui qui établit le Conseil souverain de Castille.

ALFFONSE X, DIT LE SAGE.

1252. ALFONSE X, ſurnommé LE SAGE & L'ASTROLOGUE à cauſe de ſon amour pour les ſciences, ſur-tout pour l'Aſtronomie, fils de Ferdinand le Saint & de Béatrix, eſt proclamé à Séville & reconnu Roi de Caſtille & de Léon après la mort de ſon pere. Alfonſe avoit épouſé, l'an 1249, YOLANDE, fille de Jayme I, Roi d'Aragon, qui mit au monde, l'an 1255, l'Infant D. Ferdinand. Son ambition ne lui permit pas de voir ſans jalouſie les progrès que le Portugal faiſoit ſur les Maures au-delà de Guadiane & dans l'Andalouſie. Les chicanes qu'il fit au Roi de Portugal, Alfonſe III, ſur les conquêtes qu'il avoit faites en ce pays, obligerent celui-ci à conclure avec lui, l'an 1253 ou 1254, un Traité par lequel il lui cédoit l'uſufruit, & non la propriété, d'une partie de ce que les armes lui avoient acquis. Les poſſeſſions des Infideles furent un objet plus louable de l'ambition du Roi de Caſtille. L'an 1257, étant entré dans l'Algarve, il enleve à divers Seigneurs muſulmans ce qu'il y reſtoit aux Chrétiens à ſubjuguer. L'Empire germanique étoit alors ſans Chef depuis environ trois ans. Frappés de la réputation d'Alfonſe, une partie des Electeurs réunirent leurs voix en ſa faveur; mais les troubles de ſon Royaume ne lui permirent pas de ſe rendre dans l'Empire. Il fit néanmoins divers actes de l'autorité impériale, du nombre deſquels eſt l'inveſtiture qu'il donna de la Lorraine à Frédéric. (Voy. *les Empereurs d'Allemagne.*) Des pluies abondantes cauſerent en Caſtille en 1258 une inondation terrible qui renverſa preſque tous les ponts. Celui de Tolede fut rétabli par Alfonſe l'année ſuivante, avec une inſcription où l'on conſerva la mémoire du déſaſtre qui avoit occaſionné ſa ruine. On y lit encore de nos jours les dates ſuivantes qui marquent le rétabliſſement de ce pont, ſavoir *l'an de l'Incarnation* 1259, *de Céſar* 1297, *d'Alexandre* 1570, *de Moïſe* 2651, *& des Maures* 657. La diſcorde s'étant miſe entre Alfonſe & le Prince Henri, ſon frere, celui-ci en vint à une révolte ouverte, leva des troupes, & déclara la guerre au Monarque qui diſſipa entiérement ſon parti. (Henri dans ſa déroute ſe retira à Tunis, d'où étant paſſé, après quelques années, en Italie, il prit parti d'abord pour Charles contre Mainfroi, & enſuite pour Conradin contre Charles qui le fit priſonnier l'an 1268; enfin il revint en Eſpagne, l'an 1293, après une longue priſon.) Le Roi mahométan

ROIS D'ARAGON.

cultiver la poéſie provençale, & à protéger les Poëtes provençaux qu'il aida de ſes libéralités.

JAYME, OU JACQUES I, DIT LE CONQUÉRANT.

1213. JAYME, fils de Don Pedre II & de la Reine Marie, né à Montpellier le 1 Février 1208, ſuccede à ſon pere. Il étoit alors, depuis l'âge de trois ans, entre les mains de Simon de Montfort, à qui ſon pere l'avoit remis pour le faire élever comme ſon gendre futur. Simon le retient encore près d'un an après la mort de D. Pedre. L'an 1214, il eſt reconnu dans les Etats-Généraux tenus à Lérida. Parvenu à l'âge de 13 ans, on lui fait épouſer, l'an 1221, Dona ÉLÉONORE, fille d'Alfonſe, Roi de Caſtille. Mais, l'an 1229, ce mariage eſt caſſé par le Concile de Lérida, quoi qu'il en fût né un fils, nommé Alfonſe, avec lequel ſa mere ſe retira en Caſtille. Le Roi d'Aragon, la même année, porta la guerre dans l'Iſle de Majorque contre les Mahométans ſur leſquels il gagna une grande victoire, après quoi il emporta d'aſſaut la ville de Majorque le 31 Décembre, & fit priſonnier le Roi de l'Iſle avec un de ſes fils. L'année ſuivante, 1230, Abuſéit, Roi de Valence, étant informé d'une conſpiration tramée contre lui, quitte ſon trône, & ſe retire avec ſon fils en Aragon, où il eſt reçu par D. Jayme, & embraſſe le Chriſtianiſme. Jayme étoit ami de Sanche VII, Roi de Navarre. Ce dernier n'ayant point d'enfans, & ſe trouvant accablé par le poids des années & des infirmités, ſe détermina, l'an 1231, à choiſir pour ſon héritier, en l'adoptant pour ſon fils, le Roi d'Aragon, au préjudice de Thibaut, Comte de Champagne, ſon neveu, dont il étoit mécontent. Mais, trois ans après, Jayme renonça généreuſement à ſes droits ſur la Navarre en faveur du Comte de Champagne. Après avoir fait la conquête de l'Iſle de Majorque, il lui reſtoit à faire

ROIS DE NAVARRE.

aux Rois de Navarre. Thibaut demande cette faveur pour lui & ſes ſucceſſeurs au Pape Alexandre IV, qui la lui accorde l'an 1257, & commet l'Evêque de Pampelune pour faire la cérémonie avec d'autres Prélats. (Raynaldi, Sponde.) L'an 1258, il épouſe, à Melun, la Princeſſe ISABELLE, fille de S. Louis. Thibaut, l'an 1267, ſe croiſe avec S. Louis pour le voyage de la Terre-Sainte, qui ne ſe fit que l'an 1270. Thibaut, après avoir cherché de toutes parts à négocier quelque mariage pour le Prince Henri, ſon frere, parvient enfin, l'an 1269, à lui faire épouſer Blanche, fille de Robert, Comte d'Artois, frere de S. Louis. L'an 1270, Thibaut, qui avoit accompagné S. Louis, ſon beau-pere, au ſiége de Tunis, aborde en Sicile après la mort du Saint Roi, & meurt à Trapani le 5 Décembre, ſans laiſſer d'enfans.

HENRI I, DIT LE GRAS.

1270. HENRI I, frere de Thibaut II, lui ſuccede le 5 Décembre, &, le 1 Mars de l'année ſuivante, il eſt proclamé Roi ſolemnellement à Pampelune. L'an 1273, il eſt ſacré le 24 Mai dans l'Egliſe de cette ville. Cette année il perd Thibaut, ſon fils unique, encore au berceau, par un accident des plus tragiques. Le Gouverneur & la Nourrice de cet enfant ſe le jettant en badinant dans les bras l'un de l'autre, le premier le laiſſe tomber du haut d'une galerie en bas. Le Prince mourut ſur le champ de ſa chûte. Le Gouverneur de déſeſpoir ſe précipite après lui, & expire à ſon côté. Henri n'ayant plus qu'une fille nommée Jeanne, âgée ſeulement de deux ans & demi, la fait reconnoître pour héritiere de ſa Couronne, malgré l'oppoſition des Etats qui prétendoient que la Navarre étoit aſſujettie à la Loi Salique, & qu'*elle ne tomboit pas de lance en quenouille*, comme on parloit alors. Henri conclut peu de tems après un Traité avec

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

Roussillon, entre dans le Lampourdan, et y soumet diverses places. Mais Alfonse, ayant quitté les frontieres de Castille, revient en diligence dans la Catalogne, et oblige son oncle à se retirer. L'an 1291 (N. S.) la paix se fait au mois de Février, par la médiation du Pape, entre D. Jayme et D. Alfonse qui promet de restituer à son oncle le Royaume de Majorque, à condition qu'il le tiendroit en fief du Roi d'Aragon, avec ses autres domaines : mais Alfonse étant mort le 18 Juin suivant, le Roi D. Jayme, son successeur, differe, sous divers prétextes, l'exécution du Traité jusqu'au 9 Août 1298, que D. Jayme, son grand oncle, fut enfin remis en possession de ses Etats par l'entremise de la France. L'an 1311, D. Jayme, Roi de Majorque, meurt vers la fin de Juin, dans la 68e année de son âge, étant venu au monde le 30 Mai 1243. » Jacques I, dit D. Vaissette, » fit beaucoup d'honneur à la ville de Montpellier, où il avoit pris » naissance, et il se rendit sur-tout recommandable par sa valeur, et » son expérience dans l'art militaire. Il demeura toujours uni à nos » Rois, dont il épousa les intérêts contre le Roi d'Aragon, malgré » les liens du sang qui l'attachoient à ce Prince ». Il avoit épousé, le 13 Octobre 1275, ESCLARMONDE, fille de Roger IV, Comte de Foix, dont il laissa D. Jayme, qui se fit Cordelier, l'an 1302, et se maria ensuite, après avoir fait casser ses vœux; D. Sanche qui suit; D. Ferdinand; D. Philippe, qui embrassa la Cléricature; Dona Sancie, femme de Robert, Roi de Naples, et une autre fille, qui épousa, l'an 1299, le fils de Manuel, Empereur de Constantinople. (Vaissette.)

1311. DON SANCHE, 2e fils de D. Jayme I, lui succede. Il fait hommage le 18 Décembre de la même année, au Roi Philippe le Bel, pour la Seigneurie de Montpellier. Le gouvernement de ce Prince fut doux et équitable. Il mourut à Formiguéra dans le Capcir,

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

de Niébla, dans l'Andalouſie, qui étoit entré dans la révolte de Henri, eſt détrôné, & ſes Etats ſont réunis à la Couronne. Alfonſe avoit juré une haine irréconciliable aux Rois Maures d'Eſpagne. Ceux-ci s'étant ligués enſemble, le ſurprennent, l'an 1262, & lui enlevent pluſieurs places. Le Roi de Caſtille eut ſa revanche l'année ſuivante, & gagna une grande bataille ſur les Rois de Grenade & de Murcie. L'an 1266, nouvel accroiſſement de puiſſance pour Alfonſe; il prend poſſeſſion de Murcie, dont Jayme I, Roi d'Aragon, venoit de faire la conquête pour lui en qualité d'allié. L'Infant Don Ferdinand étant en âge d'être marié, le Roi, ſon pere, l'an 1268, ou 1269, ſelon D. Vaiſſette, lui fait épouſer la Princeſſe Blanche, fille du Roi Saint Louis. Alfonſe ſe prétendoit toujours Chef de l'Empire quoi qu'il n'y eût jamais paru. Les Electeurs ayant élevé, le 30 Septembre 1273, Rodolfe de Habsbourg à cette dignité, Alfonſe regarda cette élection comme une entrepriſe faite ſur ſes droits. Réſolu d'en avoir juſtice, il envoie des Ambaſſadeurs, l'an 1274, au Concile de Lyon, pour mettre dans ſes intérêts cette Aſſemblée & le Pape Grégoire X qui la préſidoit. Grégoire, dans la Lettre qu'il lui écrivit, l'exhorta de renoncer, pour le bien de la paix, à ſes prétentions, & lui accorda, comme par forme d'indemnité, pour 6 ans, les *tercias*, ou le tiers des décimes, à la charge de les employer pour continuer la guerre contre les Mahométans d'Eſpagne. Alfonſe promit de ſe conformer aux avis du Pontife; mais ayant d'autres affaires à lui communiquer, il obtint de lui une entrevue qu'ils eurent à Beaucaire au commencement de l'an 1275. Alfonſe y débattit de nouveau ſes prétentions à l'Empire, & depuis continua toujours de ſe qualifier Empereur des Romains dans ſes Lettres. Pendant ſon abſence, le Roi de Maroc, appellé par le Roi de Grenade, deſcend en Eſpagne, & gagne deux batailles, l'une ſur Nugne de Lara, & l'autre ſur l'Infant d'Aragon D. Sanche, Archevêque de Tolede, qui tous les deux perdent la vie dans l'action. L'Infant D. Ferdinand marche pour s'oppoſer aux progrès du Roi de Maroc, & meurt en chemin, laiſſant deux enfans de Blanche, ſon épouſe, Alfonſe & Ferdinand de la Cerda. L'Infant D. Sanche ayant appris la mort de ſon frere, s'avance avec des troupes pour couvrir l'Andalouſie, & contraint le Roi de Maroc de ſe retirer. Voici ce que porte à ce ſujet une ancienne Chronique françoiſe manuſcrite : » Grant multitude de Sarraſins de Barbarie paſſerent » en Eſpagne, & déconfirent en leur venue grant quantité de » Chevaliers & d'autres gens d'armes. Là fut occis l'Archeveſ- » que de Tolede qui eſtoit frere du Roy d'Arragon & de la » Royne de Caſtille, & pluſieurs autres Chevaliers vaillans » moururent, & autres gens, & furent puis les Sarrazins deſ- » confis par les gens d'Eſpaigne & chaſſiez hors du pays, & » s'en allerent en Arragon. » (Sinner, *Cat. mſſ. Bib. Bern.*) Alfonſe, l'an 1276, tient les Etats-Généraux à Ségovie; &, de ſon conſentement, on y déclare héritier de la Couronne l'Infant D. Sanche, au préjudice des deux Princes, Alfonſe & Ferdinand de la Cerda, fils de Ferdinand & de Blanche. On fondoit cette déciſion ſur les loix des Goths, qui, pour la ſucceſſion, préféroient le droit de la proximité immédiate au droit de la repréſentation; mais le meilleur droit de D. Sanche fut d'avoir ſauvé la Caſtille. Après avoir déconcerté toutes les meſures des Maures, il venoit de conclure avec eux une paix glorieuſe. Ces ſuccès lui concilierent tellement tous les cœurs, qu'on crut ne pouvoir le récompenſer dignement qu'en lui aſſurant la Couronne. La Reine Yolande, mécontente de l'injuſtice faite aux enfans de Ferdinand, ſes petits-fils, ſe retire avec eux & Blanche, leur mere, en Aragon. Alfonſe, ſoup-

ROIS D'ARAGON.

celle de Minorque. Mais avant même d'avoir fait celle-ci, il en étoit ſi aſſuré qu'il échangea les deux Isles en 1231 pour le Comté d'Urgel, avec l'Infant Don Pedre de Portugal. Ce qu'il convoitoit néanmoins avec le plus d'ardeur, étoit la ville de Valence ſur laquelle il avoit acquis des droits par la ceſſion qu'Abuſeit lui en avoit faite. Ses forces n'étant pas ſuffiſantes pour emporter une place de cette importance, il obtint du Pape Grégoire IX, en 1233, la publication d'une Croiſade, dans laquelle entrerent à l'envi les Seigneurs du Languedoc, des Prélats, avec les Chevaliers du Temple & de S. Jean. Mais on ne ſe mit pas ſitôt en campagne. Le Roi d'Aragon fut occupé d'un différend qu'il avoit avec le Comte de Rouſſillon, & de ſon mariage avec Yolande, fille d'André, Roi de Hongrie, qu'il épouſa le 8 Septembre 1235. Les Croiſés s'étant enfin réunis en 1237, gagnerent ſur les Maures de Valence une grande bataille où les vainqueurs ne perdirent, dit-on, que trois hommes. L'année ſuivante ils aſſiégent Valence dont ils ſe rendent maîtres, & font une treve de 7 ans avec Zaan, Roi de Valence, après qu'il eut abandonné la ville. Mais, l'an 1239, tandis que Jayme eſt à Montpellier, ſes Généraux rompent la treve par de nouvelles hoſtilités. Il en profite à ſon retour, ſans les approuver, pour achever la conquête du Royaume de Valence. D. Jayme s'étant adreſſé à Bérenger, Evêque de Gironne, pour le Sacrement de Pénitence, crut depuis avoir de fortes preuves qu'il avoit révélé ſa confeſſion. Pour l'empêcher de récidiver, il lui fit couper la langue en 1246. Le Pape Innocent IV ne laiſſa pas cet attentat impuni. Il fulmina contre le Prince une excommunication qui fut levée par ſes Légats au Concile de Lérida, ſur les marques publiques de repentir qu'il donna. Les Maures de

ROIS DE NAVARRE.

Edouard I, Roi d'Angleterre, par lequel il promet de donner cette Princeſſe en mariage à un des fils de ce Monarque. Mais il révoqua cette promeſſe par ſon teſtament dont une des diſpoſitions fut que ſa fille ſeroit mariée en France. L'an 1274, Henri meurt, ſuffoqué par la graiſſe, le 21, ou 22 Juillet, ou le 28, ſelon d'autres. (*Voy.* Henri III, *Comte de Champagne.*)

JEANNE I.

1274. Jeanne, née, l'an 1270, de Henri & de Blanche d'Artois, ſuccede à ſon pere à l'âge de 3 ans & demi ſous la tutele de ſa mere. Le 27 Août, les Etats choiſiſſent D. Pedre Sanche de Montaigu pour gouverner avec la Reine-Mere. Ce choix occaſionne une diviſion: la Reine, alarmée, enleve ſa fille, ſe retire ſecrétement avec elle, & vient à Paris. Le Roi Philippe le Hardi envoie Euſtache de Beaumarchais, Seigneur françois, pour rétablir le calme dans le pays. Euſtache s'acquitta de ſa commiſſion en homme intelligent; il gagna le plus qu'il lui fut poſſible de villes & de Barons, vint juſqu'à Pampelune, où il ſe logea adroitement avec ſa garniſon & les autres François, dans l'endroit le plus ſûr, & commença à faire la loi. Mais ayant entrepris de réformer quelques abus, ſon zele ſouleva les Seigneurs du pays, qui vinrent l'aſſiéger dans la fortereſſe de Pampelune. Le Roi de France à cette nouvelle fait partir Robert, Comte d'Artois, & le Connétable Imbert de Beaujeu, avec une armée pour la Navarre. Pampelune fut emportée d'aſſaut vers la fin de Septembre 1276, Euſtache délivré, & les auteurs de la ſédition ſévèrement punis. Les Généraux vouloient ſauver cette ville du pillage; mais ils n'en furent pas les maîtres. Le ſoldat, & ſur-tout les Gaſcons, y commirent des excès horribles. Il reſtoit encore ſept châteaux à ſoumettre pour réduire toute la Navarre. Robert en vint à bout,

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

le 4 Septembre 1324, au retour d'une expédition qu'il avoit entreprise, avec le Prince d'Aragon, son cousin, contre les Pisans, à qui ils enleverent l'Isle de Sardaigne. N'ayant point d'enfans de Marie, son épouse, fille de Charles II, Roi de Sicile, il fit héritier de tous ses domaines D. Jayme, son neveu.

1324. Don Jayme II, fils de Ferdinand, Infant de Majorque, frere puîné de Sanche, mort vers 1318, et d'Isabelle d'Adria, ou de la Morée, sa premiere femme, succede, à l'âge d'environ 12 ans, à D. Sanche, son oncle, sous la tutele de D. Philippe, son autre oncle, alors Trésorier de l'Eglise de Saint Martin de Tours. D. Jayme II, Roi d'Aragon, son cousin, prétendit l'exclure de cette succession, en vertu d'une substitution du Royaume de Majorque et de ses dépendances, que D. Jayme I, Roi d'Aragon, son aïeul, avoit faite dans son testament; mais comme il étoit juste et équitable, il ne voulut pas poursuivre une affaire de cette importance, sans avoir consulté les Etats-Généraux de son Royaume, qu'il assembla à Lérida. Les avis furent partagés, et le Roi d'Aragon ne prit aucune résolution. D'un autre côté, le Comte de Foix et plusieurs autres Seigneurs, formerent un complot pour exclure de la tutele D. Philippe; mais Charles IV, Roi de France, prit la défense de D. Philippe, et le maintint dans ses fonctions de tuteur. L'an 1327, le Roi d'Aragon conclut à Barcelone, le 1 Octobre, un accord avec le Roi de Majorque, par lequel celui-ci est maintenu dans ses Etats, en reconnoissant les tenir en fief du Roi d'Aragon, sauf les droits du Roi de France sur la Seigneurie de Montpellier, et autres parties de ces Etats, situées dans son Royaume. Le Roi d'Aragon conclut en même tems le mariage de Constance, sa fille, avec le Roi de Majorque. L'an 1340, ce dernier se brouille avec Philippe de Valois, Roi de France, sur le refus qu'il fait de se reconnoître son vassal pour la Seigneurie de Montpellier et ses autres domaines, situés en-deçà des Pyrénées. L'an 1341, le Roi de Majorque ayant tenu des joutes à Montpellier dans le mois de Janvier, contre la défense du Roi de France, ce Monarque fait avancer des troupes sur les fron-

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

çonnant D. Frédéric, ſon frere, & D. Ruiz de los Cameros, d'avoir favoriſé cette évaſion, les fait périr l'un & l'autre ſans forme de procès. Philippe le Hardi, Roi de France, envoie ſommer Alfonſe de rendre la dot de Blanche, & d'aſſurer le trône aux enfans de Ferdinand. Alfonſe n'accorde ni l'une ni l'autre de ces demandes. L'an 1278, Yolande retourne auprès de ſon mari; Blanche ſe retire en France. (Cette Princeſſe mourut à Paris le 22 Juin 1320, & fut inhumée aux Cordeliers, ſuivant ſon épitaphe.) Mais les Princes, fils de Blanche, ſont retenus en Aragon par le Roi D. Pedre III. Trois Papes conſécutifs, Jean XXI, Nicolas III & Martin IV, travaillerent avec zele, mais ſans ſuccès, à terminer la querelle des deux Monarques. On tint à ce ſujet deux Congrès, l'un à Bordeaux, l'an 1279, depuis le 1 Mars juſqu'au 1 Juin, en préſence des Légats du S. Siége; l'autre à Dax en 1280, ſous la médiation du Prince de Salerne. Les choſes ſe diſpoſoient en 1282 pour un troiſieme Congrès dont on eſpéroit une meilleure iſſue. Mais l'Infant D. Sanche, las de voir mettre ſans ceſſe en compromis ſon droit à la ſucceſſion de ſon pere, & craignant avec fondement qu'elle ne fût au moins partagée entre lui & les fils de Ferdinand, prit le parti de s'en emparer pour écarter le danger dont il étoit menacé. A peine eut-il fait éclater cette réſolution, qu'Alfonſe ſe vit abandonné de tous ſes ſujets qui reconnurent ſon fils pour leur Souverain. Le Pape Martin IV vint au ſecours d'Alfonſe avec les armes ſpirituelles, menaçant le fils rebelle des cenſures eccléſiaſtiques, & déclarant nuls les ſermens qu'il s'étoit fait prêter. Alfonſe employa de ſon côté les armes de l'autorité paternelle; il déshérita Sanche par un Acte daté de Séville le 8 Novembre 1282, confirma cette exhérédation par un premier teſtament du 20 Avril de l'année ſuivante, & enfin par un ſecond du 22 Juin 1284. Sa ſucceſſion, par l'un & l'autre teſtament, devoit paſſer aux deux fils de Ferdinand, l'un après l'autre, & à leurs deſcendans, ou à leur défaut au Roi de France, l'intention du teſtateur étant qu'en ce cas ſes Royaumes fuſſent unis à celui de France pour n'être jamais ſéparés. Mais les choſes changerent bientôt de face. Sanche effrayé demanda pardon & l'obtint; l'exhérédation fut annullée, & Alfonſe le notifia au Pape le 23 Mars 1284. Ce Prince décéda le 4 Avril ſuivant, & fut inhumé à la Cathédrale de Murcie où l'on voit encore ſon tombeau. Il avoit eu d'Yolande, ſon épouſe, cinq fils, Ferdinand dont on vient de parler; Sanche qui ſuit; D. Juan, marié, l'an 1280, à la fille du Marquis de Montferrat; D. Pedre, allié la même année à Marguerite, fille d'Aymeri VI, Vicomte de Narbonne, & mort l'an 1283, laiſſant de ſa femme un fils nommé Sanche; & D. Jayme. Alfonſe, avant ſon mariage, avoit eu de Marie-Guillemete une fille nommée Dona Béatrix, mariée avec Alfonſe III, Roi de Portugal: il eut encore d'une autre maîtreſſe Alfonſe le jeune, &c. La Reine Yolande mourut, l'an 1300, à Roncevaux, au retour de Rome où elle étoit allée à l'occaſion du Jubilé. Alfonſe X étoit ſavant & fort habile, pour ſon tems, en aſtronomie. Ses *Tables alfonſines*, imaginées par lui & dreſſées à grands frais par des Juifs de Tolede, lui ont acquis plus de gloire que ſes combats. On montre encore aujourd'hui dans l'Alcaſar ou le Palais de Ségovie, la chambre où il faiſoit ſes obſervations dans le ciel, & le cabinet où il les rédigeoit. Alfonſe ſe mêloit auſſi de poéſie. On conſerve dans la Bibliotheque de l'Eſcurial un manuſcrit qui contient de ſes *Cantigas*, ou Cantiques, en langue portugaiſe, ſur les miracles de N. S. & de la ſainte Vierge, & la muſique y eſt notée. Les ornemens dont eſt décoré ce manuſcrit ſont ſi recherchés, qu'il paroît que c'étoit l'original, d'autant plus que le texte eſt accompagné de notes qu'on dit être de la main de ce Prince. (Terreros y Pando, *Palæogr. Eſpañola.*) Son recueil de Loix, nommé *Las ſiete partidas*, auquel il mit la derniere main, prouve qu'il veilloit ſur la Juſtice comme ſur les Lettres. Ce fut ſous ſon régne, l'an 1283, que les Etats, aſſemblés à Ségovie, ſupprimerent l'Ere de Jules Céſar & adopterent celle de J. C. Il avoit ordonné, l'an 1260, d'écrire en langue vulgaire tous les Actes publics. Roderic Sanche, dans ſon hiſtoire d'Eſpagne, L. 4, c. 5, aſſure, d'après d'anciennes annales, dit-il, que ce Prince avoit coutume de dire que s'il avoit été admis à la création du monde, il auroit mieux arrangé certaines choſes que Dieu n'avoit fait. Ce diſcours ne doit point être pris au ſérieux. Qui ne voit en effet que c'eſt une plaiſanterie d'Alfonſe qui vouloit par là tourner en ridicule les ſyſtêmes abſurdes imaginés par les Aſtronomes de ſon tems ſur l'ordre établi dans l'univers? Ce Monarque, qu'on avoit oſé taxer d'irréligion, avoit lu 14 fois la Bible avec ſes Gloſes, & l'avoit traduite en Eſpagnol.

ROIS D'ARAGON.

Valence portoient impatiemment le joug qu'il leur avoit impoſé. Pour ſe délivrer des inquiétudes qu'ils lui donnoient, il rendit, le 6 Janvier 1248, une ordonnance par laquelle il leur enjoignoit de s'expatrier. L'an 1258, il termina le différend qu'il avoit depuis long-tems avec le Roi de France, touchant la ſouveraineté ſur la Catalogne & le Rouſſillon, que Jayme ou ſes prédéceſſeurs avoient uſurpée ſur cette Couronne. Jayme de ſon côté avoit des prétentions ſur divers domaines du Languedoc & des pays voiſins dont le Monarque françois étoit en poſſeſſion. Le Roi d'Aragon ayant envoyé l'Evêque de Barcelone & deux autres Plénipotentiaires à Corbeil, où la Cour de France étoit alors, pour y finir cette affaire, ils arrêterent, le 11 Mai, avec le Roi Louis IX, les articles ſuivans. 1° Louis céda au Roi d'Aragon à perpétuité tous les droits de ſouveraineté qu'il avoit ſur les Comtés de Barcelone, d'Urgel, de Bezalu, de Rouſſillon, d'Empurias, de Cerdagne, de Conflant, de Girone & de Vic. Jayme à ſon tour céda au Roi de France tous les droits qu'il prétendoit ſur les villes & pays de Carcaſſonne & Carcaſſez, de Raſez, de Lauraguais, de Termenois, de Béſiers, de Menervois, de Fenouilledes, de Pierre-Pertuſe, de Sault, d'Agde & d'Agadois, d'Albigeois, de Rouergue, de Querci, de Narbonne, de Greze au Vicomté de Gévaudan, de Millhaud, de Nîmes, de Toulouſe & du Comté de Toulouſe, de S. Gilles, & enfin ſur tous les domaines qui avoient appartenu au feu Raymond, Comte de Toulouſe. Sur quoi l'on peut remarquer, dit l'Hiſtorien du Languedoc, que Louis IX céda au Roi d'Aragon des droits de ſouveraineté inconteſtables dont ſes prédéceſſeurs avoient toujours joui ſans interruption depuis le régne de Charlemagne, au lieu que Jayme ne céda à Louis que des droits, la plupart chimériques. (Voy. *les Comtes*

ROIS DE NAVARRE.

& chaſſa du pays les Aragonois, qui vouloient profiter du trouble pour s'en emparer. Avant le retour du Prince en France, le Roi Philippe le Hardi, par le conſeil de ſa mere, fit épouſer à la Reine Blanche Edmond, Comte de Lancaſtre, frere du Roi d'Angleterre, ce qui déplut au Comte. Blanche dans le même tems négocioit le mariage de ſa fille avec Philippe, 2e fils du Roi de France, qui devint bientôt l'aîné par la mort de Louis ſon frere. Le Traité fut conclu dans le mois de Mai 1275; mais le mariage ne s'accomplit que neuf ans après (Pelletier, *Hiſt. des Comtes de Champ.*) D. Vaiſſette met en 1276 l'expédition du Comte d'Artois en Navarre, & Ferréras en 1278.

LA MÊME JEANNE I, ET PHILIPPE LE BEL

L'an 1284, le 16 Août, Jeanne héritiere du Royaume de Navarre, épouſe Philippe le Bel, fils aîné de Philippe le Hardi. Elle fut, dit M. Velli, par ſes ſoins accompagnés d'une rare prudence, chaſſer l'Aragonois & le Caſtillan de la Navarre, où elle maintint heureuſement la paix tant par la ſageſſe des Gouverneurs qu'elle lui donna, que par la beauté des réglemens qu'elle y établit. Les Navarrois reſpectoient en elle juſqu'à la ſévérité que lui inſpiroit le zele de la juſtice, parce qu'elle ſavoit la tempérer par une douceur ſalutaire. On eût dit, c'eſt l'expreſſion de Mézerai, qu'elle tenoit tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, étant également belle, éloquente, généreuſe, libérale. L'amour de la gloire fut ſa paſſion dominante, & tout l'objet de ſes deſirs de laiſſer à la poſtérité un illuſtre ſouvenir de ſon exiſtence. Ce fut pour s'aſſurer cette immortalité qu'elle fit élever dans la Navarre cette ville ſi connue ſous le nom de *Puente-la-Reyna*; qu'elle bâtit & dota l'Abbaye de la Barre au fauxbourg de Château-Thierri; qu'elle donna de grands

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

tieres du Roussillon. Don Pedre IV, Roi d'Aragon, sur l'alliance duquel le Roi de Majorque, son beau-frere, avoit compté, l'abandonne, et l'oblige par là d'aller trouver Philippe de Valois à Paris, vers la fin de 1342, et de lui rendre hommage, pour recouvrer les terres que ce Monarque lui avoit enlevées. L'an 1343, le Roi d'Aragon cherche à dépouiller le Roi de Majorque; et pour en avoir un prétexte, il l'accuse de lui avoir tendu des embûches à Barcelonne pour le faire périr, ou du moins pour se saisir de sa personne: il lui reprochoit aussi d'avoir fait alliance contre lui avec le Roi de France, le Roi de Sicile, et même le Roi de Maroc. En conséquence, il le fait sommer de comparoître devant lui, pour répondre sur ces griefs. D. Jayme ne se sentant pas en état de tenir tête au Roi d'Aragon, fit tout son possible, mais inutilement, pour l'appaiser. Le parti étoit pris de l'écraser; et le 25 Mai de la même année, on vit débarquer à Majorque la flotte de D. Pedre, qui s'empara de l'Isle, malgré les efforts de D. Jayme, et le reduisit à chercher son salut dans la fuite.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

SANCHE IV, DIT LE GRAND.

1284. **Sanche IV**, fils d'Alfonſe X & d'Yolande, né le 13 Mai 1258, eſt couronné à Tolede avec **Marie de Molina**, ſa 2e femme & ſa proche parente. Il avoit épouſé en premieres noces, par contrat daté de l'Ere d'Eſpagne 1308 (de J. C. 1270.) **Guillemine**, fille de Gaſton VII, Vicomte de Béarn. (*Spicil.* T. 8, p. 245.) L'an 1287, le Roi Philippe le Bel, ſucceſſeur de Philippe le Hardi, ſon pere, reprit l'affaire des enfans de D. Ferdinand & de Dona Blanche, leur mere. Les fils de cette Princeſſe, retirée en France, étoient toujours retenus par le Roi d'Aragon qui refuſoit de les rendre. Sanche, intimidé par les menaces du Monarque françois, conſentit à un nouveau Congrès qui ſe tint à Lyon. Ses Plénipotentiaires, & ceux du Roi de France, y ſignerent, le 13 Juillet 1289, un Traité par lequel Sanche cédoit aux fils de Ferdinand le Royaume de Murcie pour eux & leurs deſcendans, ſans aucune réſerve d'hommage, de ſouveraineté, ni de reſſort. Mais les deux Princes ayant refuſé de ratifier le Traité, ſans doute parce que le Roi d'Aragon (Alfonſe III), alors l'ennemi de Sanche, les en détourna, les choſes reſterent dans le premier état. L'an 1290, Jouſouf, Roi de Maroc, ſe trouvant à Algézire dans l'Andalouſie, envoie demander au Roi Sanche s'il veut la paix ou la guerre. Sanche répond qu'il tient ſon pain d'une main & un bâton de l'autre. Jouſouf, prenant cette réponſe pour une inſulte, lui déclare la guerre. La flotte muſulmane eſt battue par celle de Caſtille renforcée des vaiſſeaux que Sanche avoit obtenus des Génois. Les hoſtilités languirent les deux années ſuivantes. Mais, l'an 1292, elles ſe ranimerent à l'occaſion de la rupture de D. Juan avec le Roi, ſon frere. Par un Codicile d'Alfonſe, leur pere, D. Juan devoit hériter du Royaume de Séville. Après l'avoir long-tems & inutilement demandé à Sanche, il paſſe en Afrique auprès du Roi de Maroc, qui lui fournit des troupes pour faire la guerre à ſon frere. Les Africains, ſous la conduite de ce Prince, aſſiégent Tariffe, que Sanche leur avoit enlevée l'année précédente; mais ils échouent devant cette place, par la brave défenſe du Gouverneur, Alonſo Guzman de Perez, dont le fils, étant tombé pendant le ſiége entre les mains des ennemis, fut égorgé ſous les murs de la ville, le pere ayant mieux aimé le laiſſer périr que de manquer, en le rachetant, au devoir de la fidélité. (M. Cardonne.) L'an 1295, Sanche meurt, d'une maladie de langueur, âgé de 36 ans, à Tolede, le 25 Avril, après avoir inſtitué ſon héritier l'Infant D. Ferdinand, ſon fils aîné, ſous la tutele & la régence de la Reine Marie. Sanche eut d'autres enfans de cette Princeſſe; ſavoir, D. Alfonſe, mort avant lui; D. Henri; D. Pedre; D. Philippe; & deux Infantes, Eliſabeth, ou Iſabelle, mariée à Burgos, l'an 1310, à Jean III, Duc de Bretagne; & Béatrix, qui épouſa, l'an 1309, Alfonſe IV, Roi de Portugal. Le mariage de Sanche avec Marie, dont la validité avoit été conteſtée à cauſe de la parenté au 3e degré, fut confirmé, après ſa mort, par Boniface VIII, & les enfans qui en étoient nés furent déclarés légitimes par une Bulle du 6 Septembre 1301.

FERDINAND IV.

1295. **Ferdinand IV**, fils de Sanche III & de la Reine Marie, né le 6 Décembre 1285, eſt proclamé Roi dans l'Egliſe de Tolede, après les funérailles de ſon pere, & l'eſt une ſeconde fois dans les Etats tenus à Valladolid. Les premieres années du régne de Ferdinand furent très orageuſes, & tout ſembloit conſpirer à lui faire perdre la Couronne. L'an 1296, l'Infant D. Juan, oncle de Ferdinand, ſe fait proclamer Roi à Léon: Alfonſe de la Cerda, l'aîné des deux fils de D. Ferdinand, eſt proclamé Roi de Caſtille à Sahagun; le Roi de Grenade porte le fer & le feu dans l'Andalouſie, & taille en pieces une armée commandée par l'Infant D. Henri; le Roi de Portugal ſe jette dans la Caſtille; celui d'Aragon s'empare d'Alicante, & de pluſieurs places du Royaume de Murcie; mais la Reine Marie fait face à tout, & ſe conduit avec tant de fermeté & de ſageſſe, qu'elle aſſure la Couronne à ſon fils. L'an 1303, elle fait épouſer à ce Monarque **Constance**, fille de Denis, Roi de Portugal. La Caſtille étoit toujours menacée par l'Aragon. Le Roi Denis, l'an 1305, ménage un congrès entre Ferdinand, ſon gendre, & le

ROIS D'ARAGON.

de Rouſſillon.) L'an 1264, Don Jayme ſe concerte avec Alfonſe le Sage, Roi de Caſtille, pour faire la guerre aux Maures de l'Eſpagne méridionale. Mais la difficulté fut d'obtenir en Aragon des ſubſides pour cette expédition. La Nobleſſe, après avoir bien diſputé, ne conſentit d'en accorder qu'aux conditions, 1° qu'elle ſeroit exempte du *Bovage*; impôt qu'on levoit ſur le bétail; 2° que le Grand-Juſticier ſeroit remis dans toute l'autorité que lui accordoient les anciennes loix; 3° que les charges militaires ne ſeroient données qu'à des Nobles aragonois de naiſſance. Les deux Rois confédérés ſoumettent, dans les deux années ſuivantes, la Murcie, & ce qui reſtoit à conquérir du Royaume de Valence. Mais ces conquêtes, par les conventions faites entre eux, furent unies à la Couronne de Caſtille. D. Jayme voulut enſuite aller ſignaler ſa valeur à la Terre-Sainte. S'étant embarqué, l'an 1269, pour cette expédition, il eſt jetté par la tempête à Aigues-Mortes, d'où il retourne dans ſes Etats. Ce fut là tout le fruit de ſon armement. L'an 1274, à l'occaſion du Concile général indiqué à Lyon, Don Jayme ſe rend en cette ville, aſſiſte à l'ouverture du Concile, & s'en revient fort mécontent du Pape, qui refuſa de le couronner, à moins qu'il ne promît de payer le tribut auquel D. Pedre, ſon pere, s'étoit obligé pour ſon Royaume envers l'Egliſe romaine. L'an 1275, Jayme tient à Lérida les Etats qui déclarent que le ſceptre ne ſortira jamais de la ligne directe tant qu'il y aura des mâles; en conſéquence Alfonſe, fils de l'Infant D. Pedre & de Conſtance, fille de Mainfroi, eſt reconnu héritier de la Couronne. L'an 1275, les Maures, chaſſés de Caſtille où ils

ROIS DE NAVARRE.

biens aux Chartreux, aux Cordeliers, aux Jacobins; qu'elle récompenſa ſi généreuſement les Gens de Lettres; enfin qu'elle fonda, l'an 1305, (N. S.) le Collége de Navarre & de Champagne dans l'Univerſité de Paris. Cette grande Reine mourut au Château de Vincennes le 2 Avril 1305, à l'âge d'environ 32 ans, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris (*Voy.* Philippe le Bel, *Roi de France.*)

LOUIS HUTIN.

L'an 1305, **Louis Hutin**, fils aîné de Jeanne, Reine & propriétaire du Royaume de Navarre, ſuccede à ſa mere le 4 Avril, mais ſans prendre alors le titre de Roi. L'an 1307, Louis paſſe en Navarre au mois de Juillet, & ſe fait couronner dans la Cathédrale de Pampelune. L'an 1314, il ſuccede à Philippe le Bel au Royaume de France, & meurt le 5 Juillet 1316. (Voy. *les Rois de France.*)

PHILIPPE LE LONG.

1316. **Philippe le Long**, frere du Roi Louis Hutin & ſon ſucceſſeur au Royaume de France, le fut auſſi dans celui de Navarre, qu'il n'adminiſtra d'abord que comme tuteur de Jeanne, ſa niece, fille & héritiere du Roi défunt, née le 28 Janv. 1312. (N. S.) Mais par un Traité conclu le 27 Mars 1318 (N. S.) avec Eudes IV, Duc de Bourgogne, oncle maternel de Jeanne, il devint propriétaire de la Navarre, ainſi que des Comtés de Champagne & de Brie, au moyen d'une rente de 15 mille livres, & d'une ſomme de 150 mille qu'il aſſura à la Princeſſe pour indemnité, ſous la clauſe néanmoins que ſi Philippe le Long venoit à mourir ſans enfans mâles, les Etats qui lui étoient cédés retourneroient à Jeanne, *comme*

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

D. Pedre se rendit maître ensuite de Minorque et d'Ivica. Le Pape Clément VI s'entremet en vain pour réconcilier les deux Princes. D. Pedre, poursuivant sa pointe, entra dans le Roussillon et la Cerdagne à la tête d'une armée, soumit une grande partie de ces pays, et mit le siége devant Perpignan. On vint toutefois à bout d'obtenir de lui une suspension d'armes jusqu'au mois d'Avril 1344: mais ayant rompu la treve, il unit, le 29 Mars 1344, par un acte solemnel, le Royaume de Majorque, avec tout le reste des Etats de D. Jayme, à la Couronne d'Aragon. Il entre après cela dans le Roussillon et continue la conquête du pays. Tandis qu'il est occupé au siége d'Elne, l'infortuné D. Jayme, abandonné de presque tout le monde, vient se mettre à sa discrétion; mais D. Pedre lui impose des conditions si dures, qu'il aime mieux tout risquer que de s'y soumettre. Il se retire; et ayant trouvé des amis en Cerdagne, il y fait quelques conquêtes, qu'il abandonne presque aussitôt, par l'impuissance où il est de les conserver. Dénué de tout, il se rendit, sur la fin de Novembre 1344, auprès du Comte de Foix, Gaston Phébus, qui le reçoit généreusement, et lui fournit quelques secours, mais trop foibles pour le mettre en état de tenir la campagne. Le Pape Clément VI, qu'il va trouver ensuite, s'intéresse encore pour lui, et trouve le Roi d'Aragon toujours inexorable. Il ne reste à D. Jayme que son courage qui, loin de lui manquer, semble s'accroître au milieu des adversités. Il cherche du secours parmi la Noblesse de France; et plusieurs Seigneurs lui ayant offert leurs services, il tente de nouveau le sort des armes, pour tâcher de reconquérir ses domaines: mais le Roi de France, ouvertement déclaré pour le Roi d'Aragon, fait défense à tous ses sujets de rien entreprendre contre ce Prince. Cette défense ayant eu peu d'effet, le Monarque la fit renou-

Roi

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Roi d'Aragon. Il ſe tint à Campillo, & le Roi de Caſtille y fit la paix avec l'Aragonois en lui cédant une partie du Royaume de Murcie. Pour ne laiſſer aucun ſujet de diſcorde, on y convient de s'en rapporter à l'arbitrage des deux Rois de Portugal & d'Aragon, touchant les prétentions d'Alfonſe de la Cerda, qui étoit pour lors en France. Les deux Rois médiateurs arrêtent qu'Alfonſe quittera le titre de Roi, & qu'on lui aſſignera un certain nombre de villes pour ſubſiſter. Ferdinand fit, l'an 1309, une conquête importante ſur les Maures par la priſe de Gibraltar, place beaucoup moins forte alors qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Le 17 Sept. de l'an 1312, fut le terme des jours de Ferdinand. Ce Prince mourut ſubitement à Jaën, laiſſant de Conſtance, ſon épouſe, Alfonſe ſon ſucceſſeur, & Eléonore, qui épouſa Alfonſe IV, Roi d'Aragon. La Reine Conſtance finit ſes jours le 17 Novembre 1313. Ferdinand IV, a été ſurnommé l'*Ajourné*, parce que dans un accès de colere, il fit jetter, dit-on, du haut d'un rocher deux Gentilshommes qui, avant que d'être précipités, l'ajournerent à comparoître devant Dieu dans 30 jours, & qu'il mourut au bout de ce terme. Ce ſiécle, dit un homme d'eſprit, étoit celui des ajournemens. Clément V & Philippe le Bel, avoient été auſſi ajournés (en 1314) par le Grand-Maître des Templiers. Quoi qu'il en ſoit de ces contes, Ferdinand étoit auſſi violent & emporté que Philippe le Bel étoit vindicatif.

ALFONSE XI.

1312. ALFONSE XI, fils de Ferdinand IV & de Conſtance de Portugal, âgé ſeulement d'environ deux ans, ſuccede à la Couronne de Caſtille. La minorité d'Al-

ROIS D'ARAGON.

avoient fait une irruption, vinrent ſe jetter ſur l'Aragon, » & deſconfirent le Roy d'Arragon, & prindrent moult de priſonniers, & » tuerent moult de gens, & prindrent chaſteaux & villes; là fut » prins le Commandeur du Temple, & pluſieurs autres tant de religion, comme du ſiecle, & d'autre peuple grant quantité. Après » raſſembla le Roy d'Arragon grants gens d'armes, & deſconfit les » Sarrazins, & recouvra grant partie des chaſteaux & de la terre » qu'il avoit perdu; & fut delivrer le Commandeur du Temple d'Ar- » ragon, & pluſieurs autres qui avoient eſté prins devant. » (Sinner, *Catal. cod. mſſ. Bibl. Bern.* T. II, p. 380.) Mais les Maures de Grenade s'étant révoltés l'année ſuivante, gagnerent ſur les Généraux de D. Jayme une grande bataille près de Luchente. Ce revers, joint à ſes infirmités, lui cauſa un ſi vif chagrin, qu'il en tomba malade. Etant à l'extrémité, il prend l'habit de Cîteaux, & meurt le 25 Juillet 1276, après avoir régné environ 63 ans. Son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Poblet. Jayme fut pere d'un grand nombre d'enfans. Il eut, 1° d'ÉLEONORE, fille d'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, Alfonſe, mort l'an 1260: 2° d'YOLANDE (morte l'an 1251) il eut D. Pedre, ſon ſucceſſeur dans les Royaumes d'Aragon & de Valence; D. Jayme, qui eut avec le titre de Roi l'Isle de Majorque, les Etats de Rouſſillon & de Montpellier; Sanche, Archevêque de Tolede; Yolande, femme d'Alfonſe X, Roi de Caſtille; Iſabelle, mariée, l'an 1262, avec Philippe le Hardi, fils & ſucceſſeur de S. Louis, Roi de France; Conſtance, femme d'Emmanuel, Infant de Caſtille; Dona Sanche, qui, ſelon quelques Auteurs, s'en alla déguiſée à Jéruſalem où elle ſervit les pauvres, & mourut ſaintement; Marie, qui fut Religieuſe, & Eléonore: 3° de THÉRESE VIDAURE, qu'il avoit épouſée en ſecret, il eut D. Jayme & D. Pedre. Jayme I eut encore deux enfans naturels, D. Ferdinand, que D. Pedre fit jetter dans la riviere de Cinga, où il périt, & D. Fernandez. Le Roi D. Jayme I fut ſans contredit un des plus vaillans Princes de ſon tems, ayant livré trente-trois batailles aux Maures avec avantage, & conquis ſur eux trois Royaumes. La Religion lui eſt redevable de plus de mille Egliſes qu'il fit conſtruire, y compris les Moſquées qu'il fit conſacrer. On l'eût regardé, ſuivant l'opinion reçue, comme un Prince accompli ſans le penchant exceſſif qu'il fit paroître pour les femmes; défaut qui mit le trouble dans ſa famille & lui attira ſouvent des réprimandes de la part des Papes à qui on en porta des plaintes.

DON PEDRE III.

1276. D. PEDRE III, fils de Jayme I & d'Yolande, ſa 2e femme, eſt couronné ſolemnellement avec ſon épouſe, le 27 Novembre, dans la Cathédrale de Saragoſſe. Il avoit épouſé, l'an 1262, CONSTANCE, fille de Mainfroi, Roi de Sicile, & en vertu de ce mariage il prétendoit au Royaume de Sicile. L'an 1282, étant ſur les côtes d'Afrique avec une flotte conſidérable deſtinée, à ce qu'on publioit, contre les Maures, il va faire une deſcente en Sicile, ſur la nouvelle du maſſacre des François, connu ſous le nom de *Vêpres ſiciliennes.* Il y eſt reçu comme un libérateur; & tous les habitans de cette Isle ſe jettent entre ſes bras par la crainte du juſte reſſentiment de Charles d'Anjou, leur Souverain. Il eſt proclamé auſſitôt Roi de Sicile, & couronné à Palerme. Il entre enſuite dans Meſſine, & bat la flotte de Charles d'Anjou. Mais le Pape Martin IV, François de naiſſance, indigné de cette uſurpation & de ce qui l'avoit préparée, frappe Don Pedre, le 18 Novembre, d'une excommunication qu'il renouvella l'année ſuivante, le déclarant en même tems déchu de ſes Etats. Pour l'exécution de cette ſentence il fit publier contre lui une Croiſade, & donna l'inveſtiture du Royaume d'Aragon à Charles de Valois, 2e fils du Roi Philippe le Hardi, lequel étant neveu de D. Pedre par ſa mere Eliſabeth, ſembloit devoir être mieux reçu des Seigneurs & du peuple d'Aragon. Martin, en diſpoſant ainſi de ce Royaume, ſe pré-

ROIS DE NAVARRE.

ſon propre. La Nobleſſe de Navarre aquieſça, par impuiſſance d'y réſiſter, à cet arrangement; & en conſéquence Philippe le Long fut reconnu Roi de Navarre. Ce Prince, en vertu du même Traité, maria, au mois de Mai de la même année, Jeanne, âgée ſeulement de 6 ans, avec PHILIPPE, petit-fils par Louis, Comte d'Evreux, ſon pere, du Roi Philippe le Hardi. L'an 1322, Philippe le Long mourut le 3 Janvier ſans laiſſer de poſtérité mâle. (Voy. *les Rois de France & les Comtes de Champagne.*)

CHARLES LE BEL.

1322. CHARLES LE BEL, frere de Philippe le Long, lui ſuccéda au Royaume de Navarre comme en celui de France, ſans égard pour le droit de reverſion de la premiere de ces deux Monarchies, ouvert à Jeanne & Philippe d'Evreux, ſon époux, par la clauſe de la tranſaction du 13 Mars 1318. Pour légitimer néanmoins ſon uſurpation, il engagea, l'an 1325, Jeanne & ſon époux à renouveller avec lui cette tranſaction. Charles mourut le 1 Février 1328, ſans enfans mâles, comme le feu Roi, ſon frere. (Voy. *les Rois de France & les Comtes de Champagne.*)

JEANNE ET PHILIPPE D'EVREUX, DIT LE SAGE.

1328. JEANNE & PHILIPPE d'EVREUX, ſon mari, ſe mirent en poſſeſſion de la Navarre, après la mort de Charles le Bel, en vertu de la clauſe qui leur aſſuroit ce Royaume au cas que Charles ne laiſsât point d'enfant mâle. Les Etats du pays les proclamerent à Pampelune & les reçurent avec grand

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE.

veller le 30 Mars 1347; ce qui n'empêcha pas D. Jayme d'entrer, au mois de Juin suivant, dans le Conflant et le Roussillon, à la tête d'une armée composée de ses sujets de France, et de plusieurs autres François, avec laquelle il soumit le Conflant; mais cette conquête fut aussi peu solide que les précédentes. Le Roi d'Aragon vint dans le pays, et tout rentra sous son obéissance. Enfin l'an 1349, D. Jayme s'étant rencontré avec le Roi de France à la Cour d'Avignon, il vend à ce Monarque, le 18 Avril, pour 120000 écus d'or la Seigneurie de Montpellier et celle de Lates, les seuls domaines qui lui restoient. Avec cette somme, il équipe une flotte, et va tenter une descente dans l'Isle de Majorque. Il y trouve l'armée du Roi d'Aragon préparée à le recevoir. Elle vient à sa rencontre, sous les ordres du Gouverneur de l'Isle, qui livre bataille à D. Jayme le 25 Octobre 1349. L'armée du Roi de Majorque est entiérement défaite; et ce Prince après avoir fait des prodiges de valeur, succombe sous les efforts de ses ennemis, et meurt couvert de blessures. Le jeune D. Jayme, son fils, est fait prisonnier, et conduit au Roi d'Aragon, son oncle, qui le retint long-tems dans une espece de captivité. Ainsi finit, dans la personne de Jayme II, la branche des Rois de Majorque, Seigneurs de Montpellier, de la Maison d'Aragon. Ce Prince, dit D. Vaissette, se rendit célebre par son amour pour la justice, et par plusieurs autres vertus. Nous avons de lui un Recueil de *loix palatines* dressé en 1337, pour le gouvernement de sa Maison. Il auroit sans doute évité une catastrophe aussi funeste si, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fût demeuré toujours uni au Roi de France, et s'il n'eût voulu disputer, par une vanité mal entendue, à Philippe de Valois, l'autorité souveraine sur Montpellier. Il laissa de CONSTANCE, sa premiere femme, (morte l'an 1346,) outre D. Jayme, une fille nommée Isabelle: il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans d'YOLANDE, sa 2e femme. D. Jayme, fils de Jayme II, épousa, l'an 1362, Jeanne, Reine de Naples. Isabelle devint femme de Jean II, Marquis de Montferrat, en 1358. Ils firent, l'un et l'autre (le frere et la sœur) des efforts inutiles pour obtenir la restitution du Royaume de Majorque et de ses dépendances. Pierre fut inébranlable à toutes les sollicitations, et ces domaines demeurerent toujours depuis unis à la Couronne d'Aragon.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

fonſe ne fut pas moins orageuſe que celle de Ferdinand, ſon pere, par les diviſions, par les cabales, & par les guerres que s'y firent les différens Prétendans à la Régence: elle eſt enfin décernée, l'an 1314, aux Infans D. Pedre & D. Juan, par le conſeil de la Reine Marie, aïeule du jeune Roi, qui n'eut plus, depuis ce moment, d'autre autorité que celle qui lui étoit acquiſe par l'extrême conſidération dont elle jouiſſoit. On lui confie la perſonne du Roi & ſon éducation. Les deux Régens périſſent, l'an 1319, dans une bataille contre les Maures, qui profitent de leur victoire pour s'emparer de pluſieurs places. La Caſtille eſt replongée dans le trouble par l'ambition des nouveaux prétendans à la Régence. La Reine Marie, qui s'étoit ſignalée ſous trois régnes, par ſa ſageſſe & ſa prudence, ſur-tout pendant deux minorités, meurt le 1 Juin 1322, regretée généralement de tous ſes ſujets dont elle s'étoit toujours montrée la mere plutôt que la Reine. Alfonſe, l'an 1324, ayant atteint l'âge de 14 ans, déclare dans les Etats tenus à Valladolid, qu'il veut gouverner par lui-même. Ce Prince eut le malheur de perdre, l'an 1333, Gibraltar que le Gouverneur livra aux Maures, après quoi il ſe retira en Afrique. Alfonſe fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place. Mais il eut contre les Infideles d'autres ſuccès qui le dédommagerent de ce revers. L'an 1340, ſecouru par le Roi de Portugal & la principale Nobleſſe d'Eſpagne, il gagne, le 30 Octobre, ſur les Rois de Maroc & de Grenade, la célebre bataille de Salado, qui coûta la vie à plus de 200000 Mahométans, outre un nombre prodigieux de priſonniers. On prétend que cette boucherie couvrit de cadavres tous les chemins à plus de trois lieues à la ronde, & que le butin immenſe qu'on y ramaſſa, fit baiſſer d'un ſixieme le prix de l'or. Pour comble de merveille, on ajoute que les Chrétiens ne perdirent dans l'action qu'environ 20 hommes. Alfonſe continue la guerre pendant les années ſuivantes, gagne pluſieurs batailles ſur mer & ſur terre, & force le Roi de Grenade, l'an 1344, de lui livrer Algézire par capitulation, après un long ſiége. L'année ſuivante eſt remarquable par un autre événement. Louis de la Cerda, connu en France ſous le nom de D. Louis d'Eſpagne,

ROIS D'ARAGON.

valoit de l'hommage que Don Pedre II en avoit fait en 1204, lors de ſon couronnement, au Pape Innocent III. D. Pedre III ſe moqua des foudres de Rome, & par dériſion ne prit plus que le titre de *Chevalier d'Aragon, Seigneur de la mer & pere de trois Rois*. Il tint auſſi peu de compte du cartel de défi que Charles d'Anjou lui donna pour ſe battre avec lui, le 1 Juin 1283, à Bordeaux, chacun accompagné de cent Chevaliers. Charles, au jour marqué, comparut, & paſſa toute la journée ſur le champ clos avec ſes Chevaliers, a la vue d'une foule innombrable d'étrangers que la nouveauté du ſpectacle avoit attirés. Mais Pierre, quoi qu'il eût accepté le défi, ne parut point à Bordeaux, ou, s'il y vint, il n'y reſta qu'un moment preſque ſeul & déguiſé, & repartit auſſitôt pour l'Eſpagne. Philippe le Hardi, Roi de France, ſe diſpoſoit cependant à faire la conquête de l'Aragon. L'an 1284, il envoie une armée en Navarre pour être à portée d'agir contre l'Aragon & la Caſtille confédérés enſemble, & l'année ſuivante il entre lui-même, à la tête de cent mille hommes, en Catalogne par le Rouſſillon, où Jacques, Roi de Majorque, frere du Roi d'Aragon, lui avoit livré paſſage. Les François prennent pluſieurs places; mais leur flotte eſt battue par Roger de Lauria, Amirante d'Aragon, qui ſe rend maître de Roſes où ils avoient tous leurs magaſins de vivres. La diſette & les maladies les obligent à ſe retirer. Philippe meurt à Perpignan le 6 Octobre de la même année 1285. D. Pedre le ſuit au tombeau le 10 Novembre ſuivant, après avoir reçu à Villefranche de Penades où il étoit tombé malade, l'abſolution des cenſures, ſans néanmoins renoncer au Royaume de Sicile, qu'il tranſmit par ſon teſtament à D. Jayme, ſon 2e fils, laiſſant la Couronne d'Aragon à Alfonſe, ſon aîné. D. Pedre eut encore de la Reine, ſon épouſe, Eliſabeth, mariée à Denis, Roi de Portugal; & Yolande qui épouſa Robert, fils de Charles II, Roi de Naples. La Reine Conſtance mourut à Barcelone l'an 1300. (Voy. *le Pape Martin IV*.)

ALFONSE III.

1285. ALFONSE III, fils de D. Pedre III & de Conſtance, ſuccede à la Couronne d'Aragon. Lorſque D. Pedre mourut, Alfonſe étoit occupé à dépouiller D. Jayme, ſon oncle, du Royaume de Majorque. Après s'être emparé de Majorque, il fait la conquête de l'Isle d'Ivica, & revient en Eſpagne où il eſt couronné à Saragoſſe le jour de Pâque 1286. Alfonſe enleve cette année l'Isle de Minorque aux Mahométans, qui ſe retirent dans le château de Port-Mahon, & ſont forcés d'en ſortir l'an 1287. Alfonſe, l'année ſuivante, le 29 Août, rend à Charles II d'Anjou la liberté, après l'avoir obligé de renoncer à ſes droits ſur la Sicile, & de donner ſes deux fils en ôtage pour ſûreté du Traité conclu à Conflans par la médiation d'Edouard I, Roi d'Angleterre. Alfonſe relâche auſſi les Princes de la Cerda, à la ſollicitation de quelques Seigneurs qui vouloient ſe venger du Roi de Caſtille, & fait proclamer Alfonſe, l'aîné, Roi de Caſtille, au commencement de Septembre. Cette démarche d'Alfonſe III occaſionne une guerre entre les Rois d'Aragon & de Caſtille. L'an 1291, les Miniſtres Plénipotentiaires, aſſemblés à Taraſcon, achevent de régler, au mois de Février, les articles d'un Traité entre Philippe le Bel, Charles de Valois, Charles II, Roi de Naples, & le Roi d'Aragon, à l'excluſion de Jayme, Roi de Sicile. Alfonſe & Charles, Roi de Naples, ont une entrevue dans le Col de Paniſar, & ratifient le Traité. Peu de tems après, Alfonſe tombe malade à Barcelone, & meurt le 18 Juin, laiſſant la Couronne à ſon frere.

JAYME II.

1291. JAYME II ayant appris la mort du Roi Alfonſe, ſon frere, quitte la Sicile dont il laiſſe le gouvernement à Conſtance, ſa mere, & à Frédéric, ſon frere, ſe rend à Barcelone & de là à Saragoſſe où il eſt couronné le 6 Septembre. Jayme, l'an 1295, épouſe, le 1 Novembre, BLANCHE, fille de Charles, Roi de Naples, en vertu d'un Traité conclu au mois de Juin précédent, par lequel il s'engageoit à épouſer cette Princeſſe, à reſtituer la Sicile à Charles, & à rendre les ôtages. L'an 1297, Jayme ſe rend à Rome, & y eſt bien reçu du Pape Boniface VIII, qui célebre le mariage de Robert, fils de Charles, avec Yolande, ſœur de Jayme. Jayme, pour remplir l'engagement contracté par le Traité de l'an 1295, équipe, l'an 1298, une grande flotte, & fait une deſcente en Sicile, dont il tâche, mais en vain, de dépouiller Frédéric. L'an 1301, Jayme tient les Etats à Saragoſſe, & y fait déclarer pour héritier de la Couronne l'Infant D. Jayme, ſon fils. La mort ayant enlevé la Reine Blanche, le 12 Novembre 1310, à Barcelone, le Roi Jayme II épouſe en ſecondes noces MARIE, fille de Hugues III, Roi de Chypre. Il avoit arrêté, l'an 1309, le mariage de Jayme, ſon fils, avec Eléonore de Caſtille. Le jeune Prince différoit toujours d'accomplir cette alliance. Preſſé par ſon pere, il conſent enfin, l'an 1319, à recevoir la bénédiction nuptiale. Mais il ſe retire après la meſſe, laiſſant ſa femme, ſous prétexte qu'il étoit lié par le vœu de religion: il renonce à tous ſes droits de ſucceſſion au trône dans les Etats tenus à Tarragone; & Alfonſe, ſon frere, eſt reconnu héritier préſomptif de la Couronne.

ROIS DE NAVARRE.

empreſſement. Depuis la mort de Louis Hutin la Navarre étoit dans une eſpece d'anarchie, les Rois Philippe le Long & Charles le Bel n'y ayant jamais paru. L'an 1326, les deux époux furent couronnés à Pampelune. Avant la cérémonie les Etats leur firent jurer l'obſervation de pluſieurs articles, dont les principaux ſont de ne pouvoir faire battre monnoie nouvelle qu'une ſeule fois pendant leur régne; de ne donner qu'à des Gentilshommes navarrois la garde des forteresſes du pays; de ne rien engager ni aliéner du Domaine royal; de laiſſer le gouvernement du Royaume à leur fils aîné dès qu'il aura 20 ans accomplis; & enfin de déclarer les Navarrois quittes de leur ſerment de fidélité en cas de violement de ces engagemens. Une choſe remarquable, c'eſt que Philippe & Jeanne eurent ſoin de faire approuver, par le Roi de France, les réglemens qu'ils avoient faits à leur avénement à la Couronne. L'an 1331, Philippe d'Evreux, de concert avec les Etats, établit un Parlement en Navarre. Il paſſe la même année avec ſon épouſe en France où ils firent un ſéjour de 4 ans. Pendant leur abſence il s'éleve, l'an 1334, une querelle entre les Navarrois & les Caſtillans, touchant leurs limites. Henri de Solis, Viceroi de Navarre, fait une irruption, l'an 1335, en Caſtille avec le ſecours des Aragonois. Il eſt battu près de Tudele. Mais Gaſton, Vicomte de Béarn & Comte de Foix, étant venu à ſon ſecours, rallie les Navarrois, & a l'avantage à ſon retour. Philippe, l'année ſuivante, ſe brouille avec le Roi d'Angleterre au ſujet d'une Abbaye ſituée ſur les limites de la Navarre & la Gaſcogne, dont l'un & l'autre prétendoient reſpectivement avoir la garde. Guerre à cette occaſion. Jean de Vienne, Archevêque de Reims, eſt envoyé ſur les lieux par le Roi de France pour accommoder ce différend, & il y réuſſit. (Nangis, *contin.*) Mais Philippe n'en demeura pas moins oppoſé aux Anglois dans la guerre qu'ils avoient alors avec la France. S'étant rendu à l'armée françoiſe, il s'y diſtingua dans toutes les occaſions par ſa

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

fils de D. Alfonſe de la Cerda, eſt couronné, le 14 Novembre, Roi des Canaries, par le Pape Clément VI, dont il ſe reconnoît vaſſal & tributaire. Ces Iſles avoient été nouvellement découvertes par des vaiſſeaux caſtillans, aragonois & portugais. Le Roi de Caſtille céda, l'an 1385, les droits qu'il avoit ſur elles à Don Louis. Ce fut vers ce tems qu'Alfonſe reçut d'Edouard III, Roi d'Angleterre, un préſent qui, peu conſidérable en apparence, devint une des principales ſources de l'opulence de l'Eſpagne. C'étoit un petit troupeau des plus beaux moutons d'Angleterre, dont la race, s'étant multipliée juſqu'à nos jours, produit ces laines excellentes qui rendent l'Eſpagne en ce genre la rivale de l'Angleterre. Alfonſe avoit à cœur le recouvrement de Gibraltar. Étant venu au commencement de l'an 1350, en faire le ſiége, la peſte l'enleva le 26 Mars de la même année, dans le cours de cette expédition. Il avoit épouſé, l'an 1328, MARIE, fille d'Alfonſe IV, Roi de Portugal, & de Béatrix, dont il eut Ferdinand, né l'an 1332, mort avant lui, & D. Pedre qui lui ſuccéda. Alfonſe laiſſa pluſieurs enfans naturels d'Eléonore de Guzman; ſavoir D. Henri de Traſtamare, D. Frédéric, D. Tello, &c. La Reine Marie mourut ſur la fin de l'an 1356, en Portugal, où elle s'étoit retirée auprès d'Alfonſe IV, ſon pere.

D. PEDRE LE CRUEL, IVe DU NOM.

1350. D. PEDRE IV, fils d'Alfonſe XI, & de Marie de Portugal, né à Burgos le 30 Août 1334, fut proclamé Roi à Séville auſſitôt qu'on y eût appris la mort du Roi Alfonſe, ſon pere. Le régne de ce Prince n'eſt qu'une ſuite d'actions barbares & inhumaines, qui lui ont fait donner le ſurnom de CRUEL. L'an 1351, à la ſollicitation de ſa mere, il fait mourir Eléonore de Guzman, maîtreſſe de ſon pere. Sa conduite envers la Reine BLANCHE, fille de Pierre, Duc de Bourbon, à laquelle il avoit donné ſa main le 3 Juin 1353, ne fut pas moins atroce. Il quitta le lendemain de ſon mariage cette Princeſſe, la plus accomplie de ſon ſiécle, & l'envoya priſonniere, l'an 1354, au château d'Arevello, puis à Tolede, & de là, l'an 1355, au château de Siguença. Le motif de ce traitement barbare fut la perſuaſion où le Monarque étoit que Blanche

ROIS D'ARAGON.

L'an 1321, le Roi Jayme perd, ſur la fin d'Avril, la Reine Marie, & épouſe en 3es noces, le jour de Noël ſuivant, ELISENDE DE MONCADA. La Nobleſſe de Sardaigne, mécontente du gouvernement des Piſans, ſes maîtres, invita, l'an 1321, le Roi d'Aragon à venir la délivrer d'un joug qu'elle ne pouvoit plus ſupporter. Jayme en ayant conféré avec les Etats tenus à Lérida, prit des meſures pour ſe rendre aux déſirs des Sardes. L'an 1323, il leur envoie ſon fils Alfonſe avec une flotte. Le jeune Prince répondit aux vues de ſon pere. L'année ſuivante il s'empare d'Igleſias & de Cagliari, après avoir battu les Piſans devant cette derniere place dont la réduction entraîna celle de l'Iſle. Les Piſans affoiblis par leur défaite, conſentirent à tenir d'Alfonſe la Sardaigne à foi & hommage, ſans préjudice de la ſuzeraineté que le Pape prétendoit avoir ſur cette Iſle. C'étoit un uſage dès-lors établi dans tous les Tribunaux de l'Europe, d'appliquer à la queſtion les accuſés de crimes dont on ne pouvoit avoir autrement la conviction. L'an 1325, les Cortès abolirent ce ſupplice en Aragon, perſuadés qu'il étoit également propre à innocenter un coupable vigoureux & à faire déclarer coupable un innocent de foible complexion. La même année, nouvelle révolte en Sardaigne contre les Piſans. Les Aragonois viennent au ſecours des rebelles, & remportent une victoire navale ſur les Piſans. La Sardaigne eſt entiérement ſoumiſe aux vainqueurs l'année ſuivante. L'an 1327, Jayme meurt à Barcelone le 31 Octobre, extrêmement regreté de tous ſes ſujets. De BLANCHE, ſa premiere épouſe, il laiſſa Jayme, qui, ayant renoncé à la Couronne, fut Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, enſuite de celui de Monteſe; & Alfonſe qui lui ſuccéda. Jayme II eut encore deux Princes, Pierre-Raymond & Jean, avec pluſieurs Princeſſes, Conſtance, Marie, Blanche, Yolande & Iſabelle, toutes mariées à de grands Princes, excepté Blanche qui fut Religieuſe. (*Voy.* Jayme I, *Roi de Majorque.*)

ALFONSE IV.

1327. ALFONSE IV, fils puîné de Jayme II, eſt proclamé Roi après les funérailles du Roi, ſon pere, & ſe fait couronner ſolemnellement à Saragoſſe le jour de la Pentecôte 1328. L'an 1331, il fait la guerre aux Génois dont ſes flottes déſolent toutes les côtes. Ceux-ci, l'année ſuivante, ravagent à leur tour les côtes de Catalogne. Le Pape ſe rend, l'an 1333, médiateur entre Gênes & l'Aragon; mais ſa médiation ne peut réconcilier ces deux Puiſſances. L'an 1336, le 7 Janv. ſelon Raynaldi, ou plutôt le 24, ſelon les autres Hiſtoriens, Alfonſe meurt à Barcelone. Il avoit épouſé en 1res noces, l'an 1314, THÉRESE D'ENTÉÇA, (morte en 1329) niece du Comte d'Urgel, dont il laiſſa D. Pedre, ſon ſucceſſeur; D. Jayme, Comte d'Urgel; & Conſtance, mariée à Jayme II, Roi de Majorque: il épouſa en ſecondes noces, le 6 Février 1329, ELÉONORE, fille de Ferdinand IV, Roi de Caſtille, dont il laiſſa D. Ferdinand & D. Juan: l'aîné fut à ſa naiſſance créé Marquis de Tortoſe: c'eſt le premier, à ce qu'il paroît, qui ait porté le titre de Marquis en Eſpagne; D. Pedre, ſon couſin, Roi de Caſtille, le fit mourir l'an 1358, & traita de même, l'année ſuivante, la Reine Eléonore, ſa tante. (V. *les Comtes d'Urgel.*)

DON PEDRE IV, DIT LE CÉRÉMONIEUX.

1336. D. PEDRE IV, fils d'Alfonſe IV & de Thérèſe, ſa premiere femme, né le 15 Septembre 1319, eſt proclamé Roi dans le mois de Janvier, après la mort de ſon pere. Dès qu'il fut ſur le trône, il ſe ſaiſit des terres qu'Alfonſe avoit données à la Reine Eléonore, ſe fondant ſur le ſerment que ce Prince avoit fait de ne rien démembrer de ſes Etats. Guerre civile à ce ſujet. Le Roi de Caſtille, frere d'Elénore, lui envoie des troupes ſous la conduite de D. Pedre d'Exerica. Autre conteſtation qui s'éleve au couronnement du Roi d'Aragon le jour de la Pentecôte 1336. L'Archevêque de Saragoſſe prétend avoir le droit de mettre la couronne ſur la tête de ce Prince. La plupart des Grands s'y oppoſent. D. Pedre ſe couronne lui-même pour ne pas donner lieu de croire qu'il tenoit ſon Royaume de l'Egliſe. Le Pape Benoît XII ne laiſſa pas de ſe rendre médiateur entre D. Pedre & la Reine Eléonore, & réuſſit, l'an 1338, à les accommoder. D. Pedre, l'an 1339, reçoit l'hommage du Roi de Majorque, & va rendre le ſien au Pape à Avignon, pour la Sardaigne. L'entrée ſolemnelle que D. Pedre fit dans Avignon fut ſur le point d'être enſanglantée. L'Ecuyer de D. Jayme, Roi de Majorque, ayant donné par maniere d'inſulte, un coup de fouet au cheval ſur lequel étoit monté le Roi, ce Prince mit l'épée à la main, prêt à ſe venger, & l'on eut bien de la peine à retenir l'effet de ſa colere; mais il conſerva toujours depuis un vif reſſentiment contre le Roi de Majorque. Il lui en donna des marques, l'an 1343, par la conquête qu'il fit ſur lui des Iſles de Majorque, de Minorque & d'Ivica, qu'il réunit le 29 Mars de l'année ſuivante à ſa Couronne. Bientôt après il acheve de dépouiller le Roi de Majorque en lui enlevant ſes domaines ſitués au-delà des Pyrénées. D. Jayme fit, l'an 1349, une tentative pour recouvrer ſes Etats, & y périt le 25 Octobre, laiſſant un fils, nommé Jayme, qui fut fait priſonnier. On ſuivoit toujours en Aragon l'an-

ROIS DE NAVARRE.

valeur & ſa bonne conduite. De retour dans ſes Etats, Philippe marcha, l'an 1343, au ſecours d'Alfonſe XI, Roi de Caſtille, contre les Maures. Mais étant au ſiége d'Algézire, il y tomba malade, & vint mourir à Xérès le 16 Septembre, ſelon le P. Anſelme, ou 10 jours plus tard ſuivant Ferréras, à l'âge de 38 ou 39 ans. Philippe laiſſa de la Reine, ſon épouſe, trois fils & cinq filles. Les fils ſont, Charles, qui ſuit; Philippe & Louis; les filles, Jeanne, Blanche, Marie, Agnès & Jeanne, dite *la Jeune*. Après la mort de Philippe, comme le Royaume appartenoit en propre à la Reine Jeanne, Charles, fils aîné de Philippe, ne fut point proclamé. L'an 1346, la Reine Jeanne envoie du ſecours au Roi de France contre les Anglois. L'an 1349, elle meurt, le 8 Octobre, à Conflans, près de Paris, où elle avoit accompagné Blanche, ſa fille, deſtinée à Jean, fils aîné de Philippe de Valois. Mais le Roi fut ſi frappé de la beauté de Blanche, qu'il l'épouſa lui-même. La Reine Jeanne fut inhumée dans l'Abbaye de S. Denis, près de Louis Hutin, ſon pere. (*Voy.* Philippe le Bon, *Comte d'Evreux*, & *les Comtes de Champagne.*)

CHARLES II, DIT LE MAUVAIS.

1349. CHARLES II, fils de Philippe d'Evreux & de Jeanne de Navarre, né l'an 1332, étoit en France avec ſa mere lorſqu'elle mourut. Etant retourné dans ſon Royaume, il fut couronné, le 27 Juin 1350, à Pampelune. L'an 1353, il épouſe JEANNE DE FRANCE, fille aînée du Roi Jean II. Charles ſe diſtingua de bonne heure par des forfaits. L'an 1354, le 8 Janvier, il fait aſſaſſiner Charles d'Eſpagne, fils de D. Alfonſe de la Cerda, Comte d'Angoulême & Connétable de France, & ſe ligue enſuite avec les Anglois. Adroit & inſinuant, il vint à bout de corrompre le Dauphin Charles, & de l'entraîner dans une conſpiration contre le Roi Jean, ſon pere. Elle fut découverte, & le Dauphin obtint ſon pardon. Il pouſſa même le repentir juſqu'à livrer le Roi de Navarre, qu'il attira auprès de lui à Rouen, au reſſentiment du Roi,

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON

n'avoit pu réſiſter à l'amour & aux graces de D. Frédéric, Grand-Maître de S. Jacques, ſon frere naturel, qui avoit été la recevoir ſur la frontiere avec la plus haute Nobleſſe du Royaume. Rien n'étoit néanmoins plus faux. Cette calomnie, l'ouvrage de la Padilla, maîtreſſe du Roi, s'eſt, dit un Moderne, perpétuée juſqu'à nos jours. Ce qui l'a accréditée, c'eſt l'imbécille vanité de la Maiſon d'Henriquez, qui a regardé comme un titre brillant de deſcendre du fruit inceſtueux des prétendues amours de la Reine avec le Grand-Maître. Mais l'impoſture a été confondue par tous les Ecrivains eſpagnols qui ont prouvé invinciblement que la Maiſon d'Henriquez étoit iſſue de ce même Frédéric & d'une concubine juive appellée la Palomba. Le déſir d'avancer Diégue de Padilla, frere de ſa maîtreſſe, porta, l'an 1354, le Roi D. Pedre à faire mourir Jean Nugnès de Prado, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, après quoi il fit élire à ſa place ce favori. Il épouſa publiquement cette même année JEANNE-FERNANDEZ DE CASTRA, & l'abandonna preſque auſſitôt, après avoir eu d'elle, avant le mariage, l'Infant D. Juan. Les ombrages qu'il avoit pris contre Frédéric, ſon frere, furent cauſe de la mort de ce Prince qu'il fit maſſacrer, l'an 1358, en ſa préſence; il traita de même D. Juan, ſon couſin, fils d'Alfonſe IV, Roi d'Aragon, après l'avoir attiré à Bilbao, ſous prétexte de lui faire accorder la Seigneurie de la Biſcaye par les Etats de cette Province. Eléonore, Reine Douairiere d'Aragon, mere de ce jeune Prince, & tante de D. Pedre, eſt arrêtée par ſes ordres l'année ſuivante & miſe à mort dans le château de Caſtro-Xeriz. Deux de ſes freres naturels, âgés, l'un de 14 ans, l'autre de 12, lui étant devenus odieux, il les fait étrangler, l'an 1360, dans l'Alcazar ou Palais de Séville. On montre encore aujourd'hui la chambre où cette exécution ſe fit. Sa haine contre Blanche de Bourbon, ſa femme, n'étant point aſſouvie par la captivité où il la retenoit depuis ſept ans, il la fait mourir ſecrétement, l'an 1361, à l'âge de 25 ans, ſans en avoir eu d'enfans. Marie Padilla, ſa concubine, à laquelle il ſacrifioit cette épouſe, la ſuivit de près au tombeau. Celle-ci laiſſa de D. Pedre 4 enfans, Alfonſe, Béatrix, Conſtance & Iſabelle. Le Roi D. Pedre venoit

ROIS D'ARAGON.

cien calcul d'Eſpagne pour les dates. L'an 1350, D. Pedre rend, le 17 Décembre, à Perpignan, une Ordonnance par laquelle il défend de compter déſormais les années par l'Ere de Céſar, & veut qu'on ſe ſerve de l'époque de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. La même année il fait alliance avec les Piſans contre les Génois, & la ſuivante il renouvelle celles qu'il avoit faites avec la France, Veniſe & la Navarre. Les Génois ne ſont point effrayés de ces Traités. L'an 1352, ils remportent une victoire ſur les flottes combinées d'Aragon & de Veniſe. Les Aragonois, l'année ſuivante, prennent leur revanche. Toujours joints aux Vénitiens, ils battent à leur tour les Génois ſur mer. Le Roi paſſe en Sardaigne l'an 1354, & ſoumet les places de cette Iſle, qui s'étoient révoltées. Une priſe faite, l'an 1356, ſur les Génois, par la flotte aragonoiſe, ſous les yeux du Roi de Caſtille, dans un de ſes ports, occaſionne une rupture ſuivie d'hoſtilités entre les deux Couronnes. Cette guerre ſans être civile en eut toutes les horreurs. D'un côté l'on vit les deux freres utérins du Roi d'Aragon, D. Ferdinand & D. Juan, qui depuis long-tems s'étoient retirés, par mécontentement, en Caſtille, commander les troupes caſtillanes; de l'autre, Henri de Traſtamare, frere naturel du Roi de Caſtille, combattre dans l'armée aragonoiſe. L'Ere vulgaire de l'Incarnation n'étoit pas encore adoptée dans le Royaume de Valence. Elle le fut par les Etats du pays, aſſemblés l'an 1358. La guerre continue entre la Caſtille & l'Aragon. L'an 1359, victoire des Aragonois ſur les Caſtillans. On traite inutilement de la paix entre les deux Couronnes l'année ſuivante, dans le Congrès de Tudele. Elle ſe conclut enfin l'an 1362; mais à peine dura-t-elle l'eſpace d'un an. Le Roi de Caſtille, excité par le Roi de Navarre avec lequel il s'étoit ligué, reprend les armes en 1363, & fait pluſieurs conquêtes en Aragon. Son frere Henri de Traſtamare arrête ſes progrès dans ce Royaume par ceux qu'il fait en Caſtille. L'an 1369, le Roi d'Aragon, après la mort de ce Monarque juſtement nommé Pierre le Cruel, ſe met en poſſeſſion de quelques places en Caſtille. Il avoit dans le même tems une querelle avec le Clergé de ſes Etats touchant les immunités & priviléges de ce corps. Elle fut appaiſée, l'an 1372, par un Traité où chacun ſe relâcha de ſes prétentions. La même année, l'Infant D. Jean, que le Roi, ſon pere, avoit créé Duc de Gironne, titre qui depuis fut affecté aux fils aînés des Rois d'Aragon, épouſe, le 6 Juin, Jeanne, dite auſſi Marthe, fille de Jean I, Comte d'Armagnac, & Martin, ſon frere puîné, donne ſa main à Marie Lopez de Lune. L'an 1387, le Roi D. Pedre IV meurt, le 5 Janvier, dans la 68e année de ſon âge, & dans la 51e de ſon régne. Son exactitude pointilleuſe à faire obſerver l'étiquete à ſa Cour l'a fait nommer Pierre le Cérémonieux. Les Eſpagnols le regardent comme le Tibere de leur nation. Ambitieux, diſſimulé, cruel, il joignoit à ces vices du courage, de la fermeté, des connoiſſances & de l'activité. Il avoit épouſé, 1° le 21 Juillet 1338, MARIE, fille de Philippe d'Evreux, Roi de Navarre, morte en 1346 (V. S.); 2° l'an 1347, ELÉONORE, fille d'Alfonſe IV, Roi de Portugal, morte ſur la fin d'Octobre 1348; 3° LÉONORE, fille de Pierre II, Roi de Sicile, décédée l'an 1374; 4° MARTHE, ſuivant Zurita, qui ne marque point ſon origine, morte l'an 1378; 5° l'an 1380 (ſelon Ferréras) SIBYLLE DE FORCIA, qui ſurvécut à ſon époux. Du premier lit, il eut Pierre, mort le jour de ſa naiſſance; Conſtance, femme de Frédéric II, Roi de Sicile; Jeanne, mariée à Jean d'Aragon, Comte d'Ampurias; Marie, morte jeune; du 3e lit ſortirent Jean, qui ſuit; Martin, qui continua la poſtérité; Alfonſe, mort jeune; & Eléonore, née le 20 Février 1358, mariée à Jean I, Roi de Caſtille; du 4e vinrent deux fils, morts jeunes, & Iſabelle, femme de Jacques II, Comte d'Urgel.

JEAN I.

1387. JEAN I, fils de D. Pedre & de Léonore de Sicile, né le 27 Décembre 1350, ſuccede à la Couronne le 5 Janvier. Dès qu'il fut ſur le trône, il fit arrêter Sibylle, ſa belle-mere, qu'il accuſa d'avoir uſé de maléfices pour avancer les jours de ſon époux, & fit mourir pluſieurs de ſes partiſans, qu'il appelloit ſes complices. On fit grace de la vie à Sibylle, parce qu'on n'en vouloit qu'à ſes biens, qui furent donnés à la nouvelle Reine. Jean reconnut le Pape Clément VII, en cela moins politique que ſon pere qui avoit toujours flotté entre les deux contendans à la Papauté, pour ſe réſerver la liberté d'embraſſer l'obédience de celui qui favoriſeroit ſes prétentions ſur la Sicile. L'an 1389, le Roi d'Aragon, ayant la paix chez lui & avec ſes voiſins, employa ſes troupes à réduire la Sardaigne, que les Génois avoient fait ſoulever, & à ſoumettre la Sicile. Ce Prince, l'an 1395, pourſuivant une louve d'une grandeur extraordinaire, tombe de cheval, & meurt le 19 Mai, dans la 45e année de ſon âge, & la 9e de ſon régne, ſans laiſſer d'enfans mâles. Le Roi Jean I fut aimé de ſes ſujets, quoique trop adonné aux plaiſirs par complaiſance pour ſa femme. Il avoit établi à ſa Cour une école de Troubadours, qui verſifioient en langue limoſine. MARTHE, ou JEANNE, ſa premiere femme, fille de Jean I, Comte d'Armagnac, qu'il avoit épouſée en 1372, lui donna Jeanne, mariée en 1391, avec Matthieu, Comte

ROIS DE NAVARRE.

ſon pere, qui vint lui-même le ſurprendre, & l'envoya priſonnier, d'abord au château d'Arleux, puis au Châtelet de Paris. Telle fut la ſource de l'inimitié qui régna toujours entre les deux Charles. Le Navarrois étoit encore priſonnier lorſque le Roi Jean perdit contre les Anglois, en 1356, la funeſte journée de Poitiers, où il tomba dans la captivité. Le Roi de Navarre trouva le ſecret de s'évader l'année ſuivante à la faveur des troubles que cauſa en France le malheur du Roi, & l'uſage qu'il fit de ſa liberté fut de les augmenter par ſes perfidies. Il eut même l'audace d'aſpirer à la Couronne de France; &, ne pouvant y parvenir, il ſe joignit aux Anglois & aux factieux pour faire la guerre au Dauphin. Blanche, ſa ſœur, veuve du Roi Philippe de Valois, qui étoit dans ſes intérêts, lui livra Melun; & comme il étoit déja maître de Mantes & de Meulent, il empêcha les proviſions d'arriver par eau dans la capitale, ce qui ne tarda pas d'y cauſer la diſette. Le Navarrois ſe jette enſuite ſur la Picardie où il fait des ravages plus dignes d'un brigand que d'un Prince. L'an 1359, le Régent, preſſé par les Pariſiens, va faire le ſiége de Melun. Trois Reines, deux de France, & celle de Navarre, étoient renfermées dans la place. Les aſſiégeans livrent un aſſaut où ils ſont repouſſés, ce qui donne lieu aux Légats du Pape d'interpoſer leur médiation pour la paix. Le Dauphin y conſent. Elle eſt concluë à Vernon, & le Roi de Navarre, en rendant Melun, garde Mantes & Meulent. Mais ſon caractere brouillon ne lui permit pas de reſter long-tems en repos. Ses exploits furent néanmoins peu conſidérables pendant le reſte du régne du Roi Jean. Mais après la mort de ce Prince, ſa haine contre le Dauphin, devenu Roi, ſe renouvella. L'an 1364, Louis, ſon frere, après avoir fait le dégât dans l'Auvergne & le Bourbonnois, ſe rend maître de la Charité ſur Loire. Le Duc de Bourgogne étant venu l'y aſſiéger, l'oblige de rendre la place par compoſition. Humilié par ce revers, Charles le Mauvais ratifie, l'an 1365, à Pampelune, au mois de

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

de terminer alors la guerre qu'il avoit avec l'Aragon ; mais il ne pouvoit pardonner à Mahomet Barberouſſe, Roi de Grenade, d'avoir pris le parti des Aragonois dans cette querelle. Mahomet, pour l'appaiſer, vient lui rendre hommage à Séville ſur la foi d'un ſauf-conduit. D. Pedre ſaiſit cette occaſion pour l'égorger de ſa propre main. Nous paſſons ſous ſilence les meurtres d'un grand nombre de Seigneurs dont le ſang ruiſſeloit dans toutes les Provinces par ſes ordres. Tant de cruautés ſoulevent tous les eſprits, & occaſionnent une révolte : elle éclate l'an 1366, & D. Pedre attaqué par Henri, Comte de Traſtamare, ſon frere naturel, dont il avoit fait mourir la mere & le frere, eſt chaſſé de ſes Etats avec le ſecours des troupes françoiſes conduites par Bertrand du Gueſclin. Le Roi de Caſtille dans la déroute de ſes affaires a recours au Prince de Galles, qui le rétablit, après avoir gagné, le 3 Avril 1367, la bataille de Najera, ou de Navarette, dans laquelle Henri fut défait, & Bertrand du Gueſclin fait priſonnier, avec le Maréchal d'Andrehen, par D. Pedre, auquel ſeul ils avoient conſenti de ſe rendre. Le vainqueur uſa dans toute ſon étendue du malheureux droit de ſe venger, & traita pluſieurs des rebelles avec une exceſſive cruauté. Mais la retraite du Prince de Galles ranima le parti des mécontens. L'an 1368, Henri, & du Gueſclin, qui, ayant été racheté par le Roi de France, avoit raſſemblé de nouvelles troupes, rentrent en Caſtille, prennent rapidement pluſieurs places, aſſiégent Tolede, & remportent ſur D. Pedre, le 14 Mars, devant Montiel, une victoire qui l'oblige à ſe jetter dans cette place dont ils firent auſſitôt le ſiége. Ayant voulu s'échapper enſuite à la faveur de la nuit, il eſt arrêté & conduit à du Gueſclin qui le reçoit dans ſa tente. Henri, ſon frere, ſurvient, & le tue le 23 du même mois. (Les Hiſtoriens varient beaucoup ſur la date & les circonſtances de cette mort, que M. Sponde, après Mariana, place au 23 Mars. Le P. Daniel met la bataille de Montiel au 15 Août, & prétend que Mariana s'eſt trompé ; mais il ſe trompe lui-même, & la plupart des Modernes ſont auſſi dans l'erreur en rapportant cet événement à l'an 1369.) Telle fut la fin du Prince le plus cruel dont l'Hiſtoire d'Eſpagne faſſe mention. Il étoit dans la 34e année de ſon âge, & la 18e de ſon régne. D. Pedre ne manquoit ni d'eſprit, ni de courage, ni d'application ; & l'on penſe que, ſi l'on eût ſoigné davantage ſon éducation, au lieu d'un tyran & d'un monſtre, on en eût fait un Prince aimable & vertueux. Mais d'Albukerque, ſon Gouverneur, loin de lui apprendre à dompter ſes paſſions naiſſantes, les fortifioit par ſes leçons, & lui frayoit la route du vice par ſon exemple. On rapporte de lui des traits qui montrent qu'il n'étoit pas toujours inacceſſible aux ſentimens de juſtice. Il ſe plaiſoit à courir la nuit par les rues. Une fois qu'il faiſoit ce vacarme ténébreux, un garde du guet l'arrêta ſans le connoître, & le battit vigoureuſement. D. Pedre ſe défendit & le tua. Les Magiſtrats informent le lendemain. Inſtruits par une femme que l'auteur du meurtre étoit le Roi lui-même, ils vont lui en demander juſtice. Le Monarque, pour ſatisfaire à la loi, fait couper la tête à ſon effigie. On montre encore, dit-on, à Tolede cette ſtatue tronquée. Pierre ne laiſſa point d'enfans légitimes, mais il en eut pluſieurs de ſes différentes concubines, dont aucun ne lui ſuccéda. Ainſi fut éteinte par ſa mort la poſtérité légitime de Raymond de Bourgogne.

HENRI II, DIT LE MAGNIFIQUE.

1368. HENRI II, Comte de Traſtamare, fils naturel d'Alfonſe XI & d'Eléonore de Guzman, eſt reconnu Roi de Caſtille après la mort de Pierre le Cruel, malgré les efforts des Rois de Portugal, d'Aragon & de Navarre, qui aſpiroient à cette Couronne. Le Duc de Lancaſtre & le Comte de Cambridge, fils d'Edouard III, y prétendirent auſſi dans la ſuite, au nom de Conſtance & d'Iſabelle, filles naturelles de Pierre le Cruel, leurs épouſes. Le Duc de Lancaſtre prit même le titre de Roi de Caſtille ; mais Henri, vainqueur de tous ſes rivaux, conſerva la Couronne juſqu'à ſa mort, arrivée le 29 ou le 30 Mai de l'an 1379, après 11 ans & 2 mois de régne ; depuis la mort de D. Pedre le Cruel. Quelques Hiſtoriens eſpagnols diſent qu'il mourut empoiſonné par des botines infectées d'un poiſon ſubtil que lui donna un Seigneur Mahométan, réfugié à ſa Cour ſous prétexte qu'il avoit encouru la diſgrace de Mahomet, Roi de Grenade. C'eſt vrai-

ROIS D'ARAGON.

de Foix, & Yolande, 2e femme de Louis II, Roi de Naples, Duc d'Anjou & Comte de Provence. Jean épouſa en ſecondes noces YOLANDE, fille de Robert, Duc de Bar, dont il eut un fils, mort en bas âge. La Reine Yolande de Bar mourut à Barcelone le 13 Juillet 1431.

MARTIN.

1395. MARTIN, frere du Roi Jean, lui ſuccede le 19 Mai. Il étoit pour lors avec Martin, ſon fils, en Sicile, occupé à lui aſſurer la Couronne de ce Royaume, & il n'arriva en Aragon que près de deux ans après la mort de ſon frere. Matthieu, Comte de Foix, qui avoit épouſé Jeanne, fille aînée du Roi Jean, prétendit à la Couronne d'Aragon ; mais il fit d'inutiles efforts pour ſe la procurer. Le Roi Martin perdit, le 29 Décembre de l'an 1406, MARIE LOPEZ DE LUNE, ſa femme. Elle étoit proche parente du fameux Pierre de Lune, Antipape, ſous le nom de Benoît XIII, dont Martin, par cette raiſon, fut un des plus grands appuis. Ce Prince, l'an 1409, eſſuya, le 25 Juillet, une autre perte par la mort de Martin, ſon fils, Roi de Sicile, qui laiſſa deux enfans naturels de deux concubines, Frédéric de Tarſe & Yolande d'Agathuſe. Le 11 Septembre ſuivant il épouſe MARGUERITE DE PRADES, l'une des plus belles perſonnes de ſon ſiécle, & remporte la même année, par ſes Généraux, une grande victoire en Sardaigne, ſur Brancaléon Doria, qui s'étoit rendu maître d'une partie de cette Iſle. L'an 1410, le 31 Mai (& non de Septembre comme quelques uns le prétendent) Martin meurt ſans laiſſer d'enfans, & ſans avoir voulu déclarer quel étoit ſon légitime héritier. Sa mort éteignit la poſtérité maſculine des anciens Comtes de Barcelone qui avoient régné dans l'Aragon pendant 273 ans, depuis l'an 1137, que Pétronille, fille de Ramire II, Roi d'Aragon, mit le ſceptre de ce Royaume entre les mains de Raymond Bérenger IV, Comte de Barcelone, ſon mari, juſqu'en 1410. Après la mort de Martin, le Comte d'Urgel, le Duc d'Anjou, Ferdinand de Caſtille, & pluſieurs autres, prétendirent à la Couronne d'Aragon, ce qui cauſa de grands troubles, des guerres ſanglantes, & une anarchie de deux ans. (*Voy.* Martin le Vieux, *Roi de Sicile.*)

FERDINAND, LE JUSTE.

L'an 1412, le 24 Juin, FERDINAND, 2e fils de Jean I, Roi de Caſtille, & de Léonore, fille de D. Pedre IV, Roi d'Aragon, eſt reconnu légitime héritier de la Couronne par les Juges aſſemblés à Caſpé, pour décider cette grande affaire. Sur neuf qu'ils étoient, Ferdinand en eut pour lui ſix, à la tête deſquels étoit S. Vincent Ferrier, qui publia ſolemnellement la ſentence le 28. Le Comte d'Urgel refuſant de s'y ſoumettre, Ferdinand, l'an 1413, marche contre lui, l'aſſiége dans Balaguer, l'oblige à ſe remettre à ſa diſcrétion, confiſque tous ſes biens, & le conſtitue priſonnier à perpétuité dans le château d'Urueña. Délivré de ce rival, Ferdinand eſt couronné, le 15 Janvier 1414, à Saragoſſe. L'Antipape Benoît XIII étoit un de ceux qui avoient le plus contribué à ſon élévation. Ferdinand par reconnoiſſance l'appuya d'abord de ſa protection. Mais voyant qu'après la démiſſion de l'autre Antipape, Grégoire XII, donnée au Con-

ROIS DE NAVARRE.

Mai, le Traité de paix conclu entre le Roi de France & lui, le 6 Mars précédent, par lequel il cede les villes & les Châtellenies de Mantes & de Meulent ; & le Roi Charles V, pour le dédommager, lui donne en fief & pairie la ville & la baronie de Montpellier avec ſes dépendances. Le Navarrois fit, l'an 1373, une perte à laquelle il ſe montra peu ſenſible, & qu'il avoit lui-même, diſoit-on, préparée. Ce fut celle de Jeanne, ſa femme, qui mourut ſubitement, le 3 Décembre, à Evreux, dans le bain, *de foibleſſe de cœur, ou d'avoir été mal gardée* ; ce ſont les termes & le réſultat des dépoſitions juridiquement faites ſur ce ſujet. Elles ne diſſiperent pas le ſoupçon qu'on avoit formé contre ſon époux de l'avoir empoiſonnée. Cette Princeſſe fut enterrée à S. Denis. Le Roi de Navarre, l'an 1384, fut non-ſeulement ſoupçonné, mais convaincu d'un autre forfait ſemblable à celui qu'on lui imputoit à l'égard de ſa femme. Ayant fait venir un Anglois dont il connoiſſoit le caractere dévoué, comme le ſien, à toute ſorte de ſcélérateſſe, il l'employa pour faire périr par le poiſon le Roi de France, avec toute la famille royale & pluſieurs Seigneurs de la Cour ; ce qui étoit d'autant plus facile à cet homme, qu'il avoit accès dans les cuiſines royales. Mais l'empoiſonneur, ſur quelques avis qu'on reçut, fut arrêté en arrivant, & avoua tout. Celui qui l'avoit mis en œuvre, retiré dans ſon Royaume, échappa à la Juſtice des hommes, mais la vengeance divine n'étoit pas loin d'éclater ſur une tête auſſi coupable. Epuiſé de débauches, il tomba ſur la fin de l'an 1386 dans une telle défaillance, que, de l'avis des Médecins, on l'enveloppa dans un drap imbibé d'eau-de-vie pour ranimer en lui la chaleur naturelle. Ce remede lui devint funeſte. Le feu ayant pris au drap par l'imprudence de ſon valet-de-chambre, il mourut de cet accident le 1 Janvier 1387, (N. S.) à l'âge de 55 ans. C'eſt ainſi que preſque tous les Hiſtoriens françois racontent la mort de Charles II. Mais dans la Chronique

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

ſemblablement un conte. Mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'il fut extrêmement regretté de ſes peuples dont il avoit captivé les cœurs & l'eſtime par ſon air affable, ſa générosité, ſa valeur, & ſon attention à tous les beſoins de l'Etat. Henri avoit épouſé, le 27 Mai 135., Jeanne de Pennafiel, qui deſcendoit d'une fille de S. Louis, étant de la famille de la Cerda. Il eut de cette Princeſſe (morte en 1380) Jean qui lui ſuccéda, & Léonore, mariée, l'an 1379, avec l'Infant D. Carlos, depuis Roi de Navarre ſous le nom de Charles III, dit le Noble. Il laiſſa encore pluſieurs enfans naturels; c'eſt la ſeule choſe que lui reproche, & avec raiſon, le nouvel Hiſtorien d'Eſpagne, qui d'ailleurs repréſente Henri comme un Prince qui réuniſſoit toutes les qualités qu'on peut déſirer dans un Roi légitime, quoi qu'il ne fût réellement qu'un uſurpateur.

Henri datoit ordinairement ses Diplômes de la seule Ere d'Espagne, avec le jour du mois. Celui par lequel il donna le Duché de Molines à Bertrand du Guesclin, pour le récompenser des secours qu'il lui avoit donnés, est ainsi daté : *Dado este privilegio en muy noble cibidad de Sevila, quarto dias de Mayo, Era de mill et quatro siendos et siei annos*; ce qui revient au 4 Mai 1368 de J. C. Les Historiens modernes se trompent donc en rapportant le commencement du régne de Henri II, et la fin de celui de son prédécesseur, à l'an 1369.

JEAN I.

1379. Jean I, fils de Henri II & de la Reine Jeanne, né à Epila le 20 Août 1358, ſuccede à ſon pere le 29 ou 30 Mai, & le 25 Juillet il eſt couronné ſolemnellement avec Léonore d'Aragon, ſon épouſe. L'an 1383, ſe tinrent à Ségovie les Cortès ou Etats-Généraux, où l'on abrogea l'Ere d'Eſpagne pour adopter celle de l'Incarnation. Le Roi Jean, l'an 1384, porte la guerre en Portugal, appellé à cette Couronne par ſon droit & par la Reine Eléonore, veuve du Roi Ferdinand, mort l'année précédente. Il eſt reçu dans pluſieurs places, & met le ſiége devant Lisbonne; mais s'étant brouillé avec Eléonore, il eſt obligé de ſe retirer. Ayant repris courage & renforcé ſes troupes, il rentre, l'année ſuivante, dans ce Royaume, d'où il eſt chaſſé pour toujours par la perte de la bataille d'Aljubarrota, qui aſſure la Couronne à Jean, ſon compétiteur. Les Portugais à leur tour viennent l'attaquer dans ſes propres Etats. Un autre ennemi s'éleve enſuite contre lui. L'an 1386, le Duc de Lancaſtre, à la ſollicitation & avec l'aide des Portugais, débarque en Galice, s'y fait proclamer Roi de Caſtille, & s'empare de quelques places : mais l'année ſuivante la paix ſe fait entre les deux rivaux à Bayonne, où l'on arrête le mariage de Henri, fils aîné du Roi, avec Catherine, fille du Duc de Lancaſtre & de Conſtance, l'une des filles de D. Pedre le Cruel. Ce Traité fut confirmé, l'an 1388, par les Etats de Caſtille. L'Infant D. Henri prit alors le titre de Prince des Aſturies, qui a toujours été porté depuis par les héritiers préſomptifs de la Couronne de Caſtille. L'an 1390, le Roi Jean tient les Etats à Guadalajara, dans leſquels, entre autres réglemens, on fixe, à ſa priere, les ſommes qui devoient être employées pour l'entretien de ſa Maiſon. Ce Prince vertueux & bienfaiſant meurt la même année, dans ſa 33ᵉ année, le 9 Octobre, d'une chûte de cheval qu'il fit dans une eſpece de tournoi. Jean laiſſa de la Reine Léonore, fille de Pierre IV, Roi d'Aragon, qu'il avoit épouſée le 18 Juin 1375, deux fils; Henri, qui fut ſon ſucceſſeur; & Ferdinand, né le 27 Novembre 1380, qui fut déclaré, l'an 1412, héritier de la Couronne d'Aragon. Après la mort de Léonore, arrivée le 18 Août 1382, Jean s'étoit remarié, au mois de Mai 1383, à Béatrix, fille de Ferdinand, Roi de Portugal, dont il ne laiſſa point d'enfans.

HENRI III, dit le Maladif.

1390. Henri III, fils aîné de Jean & de Léonore, né le 4 Octobre 1379, monte ſur le trône à l'âge de 11 ans. Sa minorité fut agitée par les débats de différents Seigneurs qui prétendoient à la Régence. Henri les termina l'an 1393, en ſe ſaiſiſſant des rênes du gouvernement, quoiqu'il n'eût pas encore 14 ans accomplis. Il commença dès-lors à faire les délices de ſes ſujets par ſes excellentes qualités. S'étant fait rendre compte des revenus de l'Etat & de leur emploi, il s'apperçut qu'ils avoient été pour la plus grande partie diſſipés ou aliénés. Dans les ſoins qu'il ſe donna pour les recouvrer & les faire revenir à leur légitime deſtination, il n'épargna pas ſes proches, & modéra les penſions trop fortes qu'ils s'étoient fait adjuger. Il réſulta de là des cabales & des révoltes qu'il vint à bout d'étouffer, non ſans beaucoup de peines. Le Portugal, en 1396, ayant rompu la paix avec la Caſtille par des hoſtilités, Henri lui fait

ROIS D'ARAGON.

cile de Conſtance & la dépoſition du vrai Pape Jean XXIII, prononcée par la même Aſſemblée, il ne tenoit plus qu'à Benoît de rendre la paix à l'Egliſe en renonçant au Pontificat, il l'abandonna, non ſans avoir auparavant épuiſé, mais inutilement, les voies de la douceur & de la perſuaſion pour l'engager à cette démarche. La mort ravit ce bon Prince à ſon peuple le 2 Avril 1416. De Léonore d'Albuquerque, ſon épouſe, il laiſſa quatre fils, Alfonſe, qui ſuit; Jean, qui fut Roi de Navarre par ſon mariage avec Blanche, fille de Charles III, puis d'Aragon; Don Henri & Don Pedre; avec deux Princeſſes, Marie, qui épouſa Jean II, Roi de Caſtille, l'an 1420, & Léonore, mariée l'an 1428, avec Edouard, Infant de Portugal.

ALFONSE V, dit le Sage et le Magnanime.

1416. Alfonse V, fils de Ferdinand & de Léonore d'Albuquerque, monte ſur le trône le 2 Avril: il avoit épouſé, l'année précédente, Marie, ſa couſine germaine, fille de Henri III, Roi de Caſtille. Alfonſe ſignala, comme Salomon, le commencement de ſon régne par un jugement remarquable. Une jeune eſclave avoit cité devant lui ſon maître pour reconnoître qu'il étoit pere d'un enfant qu'elle avoit mis au monde, & en conſéquence la mettre, ſuivant une ancienne loi d'Eſpagne, en liberté. L'accuſé niant le fait, Alfonſe ordonne que l'enfant ſoit vendu à l'enchere. Les entrailles paternelles s'émurent alors en faveur de cet infortuné. Le maître reconnut ſon fils, & accorda la liberté à la mere. L'an 1420, Alfonſe fait un Traité avec Jeanne, Reine de Naples, qui l'adopte pour ſon fils & ſon ſucceſſeur. Ce Prince, après lui avoir envoyé du ſecours contre Louis d'Anjou, s'embarque lui-même pour l'Italie: il tente inutilement d'enlever l'Iſle de Corſe aux Génois, & ſe rend dans le Royaume de Naples, où il fait de grands progrès en 1421 & 1422. Ces ſuccès font ombrage à la Reine. La méſintelligence ſe met entre elle & ſon fils adoptif, qui court riſque de la vie: l'adoption eſt révoquée : enfin Alfonſe laiſſant D. Pedre, ſon frere, pour commander en ſa place, s'embarque pour retourner en Eſpagne. (*V.* Jeanne II, *Reine de Naples.*) Il attaque ſur ſa route, le 4 Novembre, Marſeille, d'où il enleve le corps de S. Louis, Evêque de Toulouſe, ſeul fruit de cette ſinguliere expédition : elle appartient à l'année 1423. Al-

ROIS DE NAVARRE.

de S. Denis on voit une Lettre de l'Evêque de Dax, ſon principal Miniſtre, à la Reine Blanche, ſœur de ce Prince, & veuve de Philippe de Valois; Lettre où il n'eſt fait nulle mention de ces affreuſes circonſtances, mais ſeulement des vives douleurs que le Roi avoit ſouffertes dans ſa derniere maladie, avec de grandes marques de pénitence & de réſignation à la volonté de Dieu. » Ce Prince avoit, dit Mezerai, toutes les bonnes qualités qu'une méchante ame » rend pernicieuſes, l'eſprit, » l'éloquence, l'adreſſe, la » hardieſſe & la libéralité. » Il pouvoit ajouter que c'étoit le plus bel homme & le mieux fait de ſon tems. Charles eut de ſon épouſe trois fils & quatre filles; ſavoir, Charles III, ſon ſucceſſeur; Philippe, mort jeune; & Charles, Comte de Mortain: Marie, femme d'Alfonſe d'Aragon; Jeanne, mariée avec Jean de Montfort, Duc de Bretagne, enſuite avec Henri IV, Roi d'Angleterre; Bonne & Blanche, mortes, l'une & l'autre, avant le Roi, leur pere. (*Voy.* Charles I, *Comte d'Evreux, & les Rois de France Jean & Charles V.*)

CHARLES III, dit le Noble.

1387. (N.S.) Charles III, dit le Noble, (né à Mantes l'an 1361, marié, l'an 1379, avec Léonore, fille de Henri II, Roi de Caſtille) ſuccede le 1 Janvier à Charles le Mauvais, ſon pere. Mais il ne fut proclamé Roi que le 28 du même mois, à ſon retour de Pennafiel en Caſtille où il étoit avec ſa femme & ſes filles à la mort de ſon pere. Son couronnement ſe fit le 25 Juillet de l'an 1390, à Pampelune. L'an 1404, il fait, le 9 Juin, un Traité avec Charles VI, Roi de France, par lequel il renonce à toutes ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne, de Brie, d'Evreux, &c. pour 12000 livres, ſur différentes Seigneuries que le Roi érige en ſa faveur en Duché-Pairie, ſous le nom de Duché de Nemours. L'an 1425, Charles meurt d'apoplexie le 8 Septembre, âgé de 64 ans, après en avoir régné 39 & 8 mois. Autant Charles II s'étoit rendu odieux par ſa cruauté, & ſur-tout par ſes noirs deſſeins contre la France, autant Charles III, ſon fils, ſe rendit aimable par ſes belles qualités. Il eut de ſon épouſe, morte le 27 Juillet 1415, deux fils, D. Carlos, né le 3 Juin 1397, (créé Prince de Viane, titre qui fut dans la ſuite affecté à l'héritier préſomptif du trône de Navarre) mort l'an

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

face, & ſoutient une guerre de 3 ans qui n'eut aucun événement remarquable. Les pirates d'Afrique étant venus enſuite inſulter les côtes de Caſtille, Henri, l'an 1400, envoya contre eux ſes flottes qui firent la conquête de Tétuan. Un impôt, appellé *moneda*, qui tomboit principalement ſur les payſans, faiſoit déſerter les campagnes. Henri, dans les Etats qu'il tint, l'an 1401, à Tordéſillas, le ſupprima, & fit pluſieurs réglemens pour mettre un frein à l'avarice des Juges & des Receveurs des revenus de la Couronne. Frappé de la réputation du fameux Tamerlan, Henri lui envoya cette même année des Ambaſſadeurs qui furent témoins de la bataille où ce Conquérant fit priſonnier le Sultan Bajazet. Tamerlan, ſenſible à l'ambaſſade du Roi de Caſtille, lui en fit une de ſon côté, l'an 1402, chargée de magnifiques préſens. Les Maures de Grenade ayant fait, l'an 1406, une irruption ſubite dans le Royaume de Jaën, Henri leur déclara la guerre, & convoqua les Etats à Tolede pour en obtenir des ſubſides; mais il ne put y aſſiſter à cauſe des infirmités qui l'accabloient depuis quelque tems. Elles le conduiſirent au tombeau le 25 ou le 26 Déc. de la même année, à l'âge de 27 ans. Ce Prince avoit épouſé, comme on l'a dit, ſur la fin de 1393 CATHERINE, fille du Duc de Lancaſtre, & par Conſtance, ſa mere, petite-fille de Pierre le Cruel, dont il laiſſa l'Infant D. Jean, âgé ſeulement de 22 mois, & deux Princeſſes, Marie & Catherine, dont la premiere épouſa, l'an 1415, Alfonſe V, Roi d'Aragon, & la 2e, en 1420, Henri d'Aragon, Marquis de Villena. Sous le régne de Henri III, l'an 1406, mourut, à l'âge de 120 ans, le Chevalier Boſo qui avoit fait cent campagnes, & s'étoit trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données depuis un ſiecle en Eſpagne.

JEAN II.

1406. JEAN II, fils de Henri III & de Catherine de Lancaſtre, né le 6 Mars 1405, eſt reconnu Roi après la mort de ſon pere, & couronné à Ségovie le 15 Janvier 1407: la Reine mere, & Ferdinand, (qui avoit généreuſement refuſé le ſceptre qu'on lui offrit au préjudice de ſon neveu,) ſont déclarés ſes Tuteurs & Régens du Royaume. Ferdinand ne ſe contenta pas de maintenir en ſûreté les Etats de ſon pupille, il voulut encore les agrandir. Il porta la guerre dans le Royaume de Grenade, & en arrivant (l'an 1407) il emporta par ſurpriſe la ville de Pruna. Il force enſuite le Roi de Grenade de lever le ſiége de Jaën qu'il attaquoit avec une armée de près de 90 mille hommes, envoie de toute part des détachemens qui, ayant pénétré juſqu'à Malaga, reviennent avec un immenſe butin, & fait partir, ſous les ordres de l'Amirante de Caſtille, une flotte qui met en fuite celle des Rois de Tunis & de Trémecen, que Joſeph, Roi de Grenade, avoit appellés à ſon ſecours. Une treve que celui-ci obtint enſuite, étant expirée, Ferdinand entreprit, l'an 1410, le ſiége d'Antequera, qu'il prit après 6 mois d'attaque. L'an 1418, un événement inopiné jette le trouble à la Cour de Caſtille. La Reine mere eſt trouvée morte le 1 Juin dans ſon lit: cette mort ne fut pas jugée naturelle; comme ſi une Reine ne pouvoit pas mourir ſubitement ainſi qu'une autre femme. La conduite de Catherine ne lui avoit pas mérité l'eſtime des Caſtillans. Née pareſſeuſe & indolente, elle s'étoit laiſſé gouverner par ſes domeſtiques, ſur-tout par Léonore Lopez, femme habile qui avoit pris ſur ſa maîtreſſe cet aſcendant que tout génie ſupérieur doit avoir ſur un eſprit borné. Cette Princeſſe avoit d'ailleurs le défaut, ſi honteux pour ſon ſexe, d'être adonnée au vin. Le Co-Régent de Caſtille, Ferdinand, élevé ſur le trône d'Aragon en 1412, l'avoit précédée de deux ans au tombeau. Le jeune Roi de Caſtille tenoit de la foibleſſe du caractere de ſa mere. Ce Prince ayant épouſé, l'an 1420, MARIE D'ARAGON, ſa couſine, fille du Roi Ferdinand, les Infans d'Aragon, D. Jean & D. Henri, freres de Marie, vinrent s'établir à la Cour de Caſtille dans l'eſpérance de s'emparer de toute l'autorité ſous un Monarque fait pour être gouverné. Mais D. Alvare de Lune étoit déja maître de l'eſprit du Roi. D. Henri pour l'emporter d'emblée ſur ce favori, ſe ſaiſit à main armée de la perſonne du Roi, & épouſe malgré elle la Princeſſe Dona Catherine, ſa ſœur. Alvare de Lune fournit au Roi les moyens de s'échapper; &, l'an 1422, D. Henri lui-même eſt arrêté, mis en priſon, & dépouillé de la grande Maîtriſe de S. Jacques dont il s'étoit fait pourvoir. Ses partiſans s'étoient ſauvés avec Catherine, ſa femme, en Aragon. De ce nombre étoit le Connétable Ruys Lopez d'Avalos, dont la charge fut donnée, l'an 1423, à D. Alvare de Lune, que le Roi créa quelque tems après Comte de S. Etienne de Gormaz. Le Roi d'Aragon, Alfonſe V, ne vit pas avec indifférence l'empriſonnement de D. Henri, ſon frere. Il demanda ſon élargiſſement avec menace de l'obtenir par la force des armes en cas

ROIS D'ARAGON.

fonſe cependant n'avoit pas renoncé au bénéfice de ſon adoption. L'an 1432, il arme pour recouvrer le Royaume de Naples. Ayant tenté inutilement de ſecourir Tropea, que les François aſſiégeoient dans la Calabre, il attaque l'Iſle des Gerbes, qui dépendoit du Roi de Tunis, ſur lequel il remporte une grande victoire, & ſe rend maître de l'Iſle; après quoi il revient en Italie, où il fait un Traité ſecret avec la Reine de Naples. Ayant appris, l'an 1435, la mort de Jeanne, qui avoit inſtitué ſon héritier René d'Anjou, & jugeant cette circonſtance favorable pour s'emparer du Royaume, il aſſiége Gaëte. Le Duc de Milan & les Génois envoient du ſecours à la place, & leurs Amiraux, dans un combat donné le 5 Août, détruiſent & enlevent la flotte d'Aragon, dont il n'échappe qu'un ſeul vaiſſeau. Alfonſe & ſes deux freres, Jean, Roi de Navarre, & l'Infant D. Henri, avec quantité de grands Seigneurs, ſont faits priſonniers. Les Gaëtans, à la nouvelle de cette victoire, fondent ſur les aſſiégeans, & font un ſi grand nombre de priſonniers, qu'Acéréto, leur Gouverneur, embarraſſé de cette multitude, donne la liberté à 4000 d'entre eux. Peu de tems après, Philippe-Marie Viſconti, Duc de Milan, par une généroſité inconnue aux Edouard, & qui n'a pas ſervi de modele aux Charles-Quint, renvoie libres, ſans aucune rançon, le Roi d'Aragon avec Henri, ſon frere, & les Seigneurs de ſa compagnie. Le Duc de Milan fit même une ligue avec Alfonſe, qui, par ce moyen, ſe trouva en état de pourſuivre ſon entrepriſe ſur le Royaume de Naples. Il fit, l'an 1436, une tentative inutile ſur la capitale de ce Royaume. Etant revenu, l'an 1438, devant cette ville, il eſt encore obligé de lever le ſiége, après y avoir perdu l'Infant D. Pedre, ſon frere. Alfonſe, ſans ſe rebuter, aſſiége, l'an 1441, Naples pour la 3e fois, & à la fin le ſuccès couronna ſon entrepriſe. Ayant introduit dans la place 200 ſoldats, par le moyen des intelligences qu'il y entretenoit, il l'emporta la nuit du 1 au 2 Juin 1442. Le Duc d'Anjou, voyant ſes affaires déſeſpérées, s'embarque, & après ſon départ, les Châteaux ſe ſoumettent au Roi d'Aragon, qui ſe rend enſuite maître de l'Abruzze, de la Pouille & de la Calabre. L'an 1443, il fait ſon entrée ſolemnelle à Naples, le 26 Février, & y tient les Etats-Généraux, où il fait reconnoître pour ſon ſucceſſeur en ce Royaume, Ferdinand, Duc de Calabre,

ROIS DE NAVARRE.

1402, le 12 Août; D. Louis, né l'an 1402, & mort la même année, & pluſieurs Princeſſes; ſavoir, Jeanne, mariée avec Jean de Grailli, Comte de Foix, morte ſans enfans; Marie & Marguerite, mortes en bas âge; Blanche, qui épouſa en premieres noces, l'an 1402, Martin, Roi de Sicile, mort l'an 1409, & en ſecondes noces, l'an 1419, Jean, fils de Ferdinand I, Roi d'Aragon, qui devint Roi de Navarre & d'Aragon; Béatrix, mariée le 14 Septembre 1406, avec Jacques de Bourbon, Comte de la Marche; enfin Iſabelle, qui épouſa, l'an 1418, Jean IV, Comte d'Armagnac. (*V.* Charles II, *Comte d'Evreux.*)

JEAN II.

1425. JEAN II, 2e fils de Ferdinand, Roi d'Aragon, & de Léonore d'Albuquerque, monte ſur le trône de Navarre, & eſt proclamé Roi dans le camp du Roi d'Aragon, qui faiſoit la guerre au Roi de Caſtille. Il fut redevable de la Couronne à BLANCHE, fille de Charles III, qu'il avoit épouſée, l'an 1419, étant veuve de Martin, Roi de Sicile; il eut d'elle D. Carlos, Prince de Viane, né le 19 (ou, ſelon d'autres, le 29) Mai 1421; Blanche, née le 7 Juin 1424; & Léonore, qui fut mariée à Gaſton IV, Comte de Foix, & ſucceda, dans le Royaume de Navarre, à ſon pere. L'an 1429, le 15 Mai, Jean eſt couronné à Pampelune. Le Roi & la Reine prêterent les ſermens ordinaires; &, ſuivant la coutume uſitée depuis le tems des Goths, l'un & l'autre furent montrés au peuple ſur un bouclier, ſoutenu par les députés des principales villes du Royaume. Le Roi de Navarre s'étant rendu, l'an 1434, auprès du Roi d'Aragon, ſon frere, en Sicile, eſt fait priſonnier, le 5 Août, à la bataille navale de Gaëte, avec ce Prince & l'Infant D. Henri, ſon autre frere, par la flotte du Duc de Milan, qui, les ayant reçus à Milan, leur fit bon accueil, & les renvoya libres. L'an 1439, D. Carlos épouſe Ignez, fille du Duc de Cleves: (elle mourut le 6 Avril 1448.) L'an 1441, la Reine BLANCHE meurt le 3 Avril, laiſſant la Couronne, dont elle étoit propriétaire, à D. Carlos, ſon fils; mais le Roi Jean y étoit trop attaché pour la quitter: & c'eſt ce qui occaſionna dans la ſuite de grandes diviſions entre le pere & le fils. Le premier épouſa, l'an 1447, en ſecondes noces, JEANNE, fille de Frédéric Henriquez, Amirante de Caſtille, & de Marie de Cordoue. Il

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

d'un refus perſévérant. Enfin, l'an 1425, Henri eſt remis en liberté, & ſe retire auprès du nouveau Roi de Navarre, ſon frere. Une ligue puiſſante ſe forma, l'année ſuivante, contre D. Alvare de Lune dont le crédit augmentoit tous les jours. Le Roi, pour appaiſer les troubles, conſent à l'éloigner pour 18 mois. Pendant ſon abſence l'ambition de ceux qui vouloient le remplacer auprès du Roi, met tout en combuſtion à la Cour. Il eſt rappellé, l'an 1428, pour y rétablir le calme. Son maître, dont il releve le courage, met à la raiſon, après trois ans de guerre, l'Infant Don Henri, appuyé par les Rois de Navarre & d'Aragon. Libre alors de ſuivre ſes projets contre les Infideles, il porta la guerre, l'an 1431, dans le Royaume de Grenade, diviſé alors en factions qui ſembloient préparer ſa ruine. Vainqueur à la célebre bataille de Figuiere où les Grenadins perdirent plus de 30 mille hommes, il ſe retire (on ne ſait par quel motif) ſans profiter de cet avantage. Frédéric, fils naturel de Martin le Jeune, Roi de Sicile, s'étoit établi en Caſtille. Perdu de débauches & abîmé de dettes, il imagina, pour faire reſſource, de s'emparer de l'opulente ville de Séville pendant les préparatifs que le Roi faiſoit, l'an 1433, d'une nouvelle expédition contre le Royaume de Grenade. Son deſſein étant éventé, il eſt arrêté & ſecrètement exécuté, l'an 1434, dans ſa priſon; ſes complices ſont écartelés en public. Le Roi de Caſtille rentre l'année ſuivante en Grenade & gagne ſur les Maures la bataille de Guadix. Un nouvel orage qui s'éleve, l'an 1439, contre Alvare de Lune, l'oblige à ſe retirer de la Cour. On cabale pour empêcher ſon retour; & l'année ſuivante, l'Infant Don Henri, Prince des Aſturies, que le Roi Jean II, ſon pere, venoit de marier avec Blanche, fille de Jean II, Roi de Navarre, entre dans le complot. Le Monarque s'étant mis en marche, l'an 1441, pour réduire les mécontens, tombe entre leurs mains à Medina del Campo, & ne s'en retire qu'après avoir ſigné un Traité par lequel il banniſſoit pour 6 ans le Connétable. Cet exil, auſſi pénible au Roi qu'à ſon favori, fut bien abrégé à la demande même du Prince des Aſturies, qui ſe laiſſoit auſſi gouverner par Fernandez, ſon Miniſtre. La Reine Marie étant morte l'an 1445, Alvare de Lune, tandis que ſon maître fait demander pour nouvelle épouſe la Princeſſe Radégonde, fille de Charles VII, Roi de France, négocie à ſon inſu ſon mariage avec Iſabelle, fille de Jean, Infant de Portugal, & ne l'en informe (l'an 1447) qu'à la veille d'accomplir cette alliance. Il ſe trouva mal de ce choix. La jeune Reine, fatiguée du deſpotiſme de ce Miniſtre, excite le Roi à ſe tirer de l'eſclavage où il les tenoit l'un & l'autre. On lui ſuppoſe plus de crimes qu'il n'en falloit pour le faire périr. Il eſt arrêté & décapité ſur un échaffaud à Valladolid en 1453. Le foible Monarque ſe repentit enſuite d'avoir ſacrifié ce favori à ſa femme, & le regretta juſqu'à ſa mort arrivée, le 21 Juillet 1454, dans la 49e année de ſon âge. De ſon 2e mariage il laiſſa Iſabelle, née le 23 Avril 1451, qui devint Reine de Caſtille, & Alfonſe, élu Roi de Caſtille le 5 Juin 1465, mort le 5 Juillet 1468. Ce Prince, avec de la valeur & de la piété, eut tous les vices de la foibleſſe, plus nombreux & plus funeſtes que ceux de la tyrannie. Dominé par des Miniſtres avides & ſanguinaires, il gémiſſoit de l'aſſujettiſſement où ils le tenoient, & ne pouvoit s'en délivrer. La Royauté à ſes yeux étoit l'état le plus dur & le plus accablant; il ſouhaitoit d'être né le dernier de ſes ſujets, & voulut pluſieurs fois deſcendre du trône pour aller s'enterrer dans un cloître.

HENRI IV, DIT L'IMPUISSANT.

1454. Henri IV, fils de Jean & de Marie d'Aragon, né le 6 Janvier 1425, ſuccede, le 21 Juillet, au Roi, ſon pere, à qui les déportemens de ce fils avoient cauſé beaucoup de chagrin. Séparé, l'an 1453, de Blanche de Navarre, qu'il avoit épouſée en 1440, Henri donna ſa main, en 1455, à Jeanne, fille d'Edouard, Roi de Portugal; alliance très aſſortie par la reſſemblance des mœurs. Jeanne, auſſi voluptueuſe que ſon époux, ne mettoit pas plus de myſtere que lui dans ſes galanteries. L'un & l'autre par là ſe rendirent également l'objet du mépris de leurs ſujets. L'an 1459, les Seigneurs mécontents forment une ligue dans laquelle ils font entrer l'année ſuivante le Roi d'Aragon. Pour ſe venger de ce dernier, Henri, l'an 1461, porte la guerre en Navarre. La Reine Jeanne accouche, l'année ſuivante, d'une fille qui fut nommée comme elle, & qui paſſa dans l'opinion publique pour le fruit de ſes amours avec Bertrand de la Cueva; car on étoit perſuadé que le Roi, ſon époux, étoit impuiſſant, non par un vice de conformation, mais par une ſuite des déréglemens de ſa jeuneſſe. Henri, la même année, porte ſes armes chez les Maures de Grenade, & leur enleve les villes d'Archidona & de Gibraltar.

ROIS D'ARAGON.

ſon fils naturel, qu'il maria, l'année ſuivante, après l'avoir fait légitimer par le Pape, avec Iſabelle de Clermont. Marie, ſa fille naturelle, épouſa dans le même tems Lionel d'Eſt, Duc de Ferrare. Cependant Alfonſe n'étoit point tranquille poſſeſſeur du Royaume de Naples, n'en ayant pas encore reçu l'inveſtiture du S. Siége. Pour l'obtenir, ſoit pour lui-même, ſoit pour Ferdinand, ſon fils, qu'il avoit déjà fait Duc de Calabre, il traita d'abord avec l'Antipape Félix, dont il avoit embraſſé l'obédience en 1441. Mais ceci n'étoit qu'un jeu pour tirer meilleur parti d'Eugene IV, avec lequel il négocioit en même tems un accommodement. Eugene, après avoir d'abord fait un peu le difficile, lui promit l'inveſtiture qu'il demandoit, aux conditions portées dans le Traité qui fut ſigné en ſon nom, le 14 Juin, par le Cardinal Louis, Patriarche d'Aquilée, & dont les principales étoient qu'il reconnoîtroit Eugene pour vrai Pape, & feroit marcher des troupes pour retirer des mains de François Sforce, Duc de Milan, la Marche d'Ancône, & les autres Terres de l'Egliſe dont il s'étoit emparé. Nous ne ſuivrons pas ce Prince dans les autres opérations de ſon gouvernement, qui fut, dit Muratori, celui d'un grand trafiquant en matiere d'affaires politiques. Alfonſe mourut, le 28 Juin 1458, dans la 43e année de ſon régne, ſans laiſſer d'enfans légitimes. Il avoit inſtitué Jean, Roi de Navarre, ſon frere, héritier de ſes Etats d'Aragon & de Valence. La Reine Marie, épouſe d'Alfonſe, le ſuivit au tombeau le 4 Septembre de la même année. De pluſieurs traits qu'on raconte de la libéralité de ce Prince, nous ne rapporterons que le ſuivant. Son Tréſorier lui comptoit un jour dix mille ducats. Un Officier, préſent, dit tout bas : *Il ne me faudroit que cette ſomme pour me rendre heureux. Tu le ſeras*, dit le Roi qui l'entendit, & il lui fit emporter les dix mille ducats. Il étoit ſi populaire que ſa coutume étoit d'aller par les rues de ſa capitale à pied & ſans ſuite. On lui fit des repréſentations ſur le danger qu'il y avoit d'expoſer ainſi ſa perſonne. *Un pere*, répondit-il, *qui ſe promene au milieu de ſes enfans, n'a rien à craindre*. On a fait un volume de ſes bons mots. Exemple : *Pour faire un bon ménage il faut que le mari ſoit ſourd & la femme aveugle.* (*Voy.* Jeanne II, *Reine de Naples*, & Alfonſe I, *auſſi Roi de Naples.*)

ROIS DE NAVARRE.

eut de cette nouvelle épouſe (morte le 13 Février 1468,) Ferdinand qui réunit l'Eſpagne en une ſeule Monarchie, & la Princeſſe Jeanne, qui épouſa, l'an 1476, Ferdinand, Roi de Naples. L'an 1452, D. Carlos eſt défait le 23 Octobre, pris priſonnier, & enfermé dans le château de Tafalla, par ordre de ſon pere. Le Roi de Caſtille s'intéreſſe pour la délivrance de l'Infant, & l'obtient l'année ſuivante. Ce Monarque & le Roi de Navarre ſignent, le 19 Février 1455, à Saragoſſe, un Traité par lequel le ſecond cede au Roi de Caſtille les Domaines qu'il avoit dans ce Royaume, moyennant une penſion annuelle de trois millions & demi de maravedis. Peu de tems après la guerre civile ſe renouvelle en Navarre. Le Prince D. Carlos, profitant de l'éloignement de ſon pere, leve des troupes avec leſquelles il s'empare de S. Jean-Pied-de-Port, & ſoumet la plus grande partie de la Navarre, Dona Blanche appuyant de toutes ſes forces les intérêts de ſon frere. Cette levée de bouclier irrite le Roi de Navarre au point qu'il déshérite D. Carlos & Dona Blanche, & appelle au trône Dona Léonore, ſa fille cadette, épouſe de Gaſton IV, Comte de Foix. Battu l'année ſuivante à Eſtella par ſon pere & le Comte de Foix, D. Carlos ſe retire en France, laiſſant à Jean de Beaumont le ſoin de défendre les places qui tenoient encore pour lui dans la Navarre. (Les Beaumont & les Grammont, ou Agrammont, étoient les deux familles les plus puiſſantes de ce Royaume, mais toujours oppoſées d'intérêts & toujours à la tête de deux factions.) De France, où il prit des liaiſons avec le Dauphin (depuis le Roi Louis XI,) D. Carlos paſſe en Italie auprès d'Alfonſe, Roi d'Aragon, ſon oncle, qui le prend ſous ſa protection. Le Roi de Navarre, l'an 1457, conſent de s'en rapporter au jugement du Roi d'Aragon ſon frere, pour la déciſion de ſes différends. Mais la mort ne donna pas le tems à cet arbitre de prononcer en connoiſſance de cauſe.

LE MÊME JEAN II, ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

L'an 1458, Jean, Roi de Navarre, ſuccede à ſon frere Alfonſe dans l'Aragon, dont il eſt proclamé Roi le 5 Juillet. L'an 1460, il entre dans la conſpiration des Seigneurs de Caſtille contre leur Roi. Ayant aſſemblé les Etats d'Aragon à Fraga, il y déclare, le 30 Août de la même année, les Royaumes de Sicile & de Sardaigne réunis à perpétuité à l'Aragon; &, le 2 Dé-

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

Pour terminer ſes différends avec le Roi d'Aragon, Henri conſent de s'en rapporter au jugement de Louis XI, Roi de France, avec lequel il convient d'une entrevue ſur la riviere de Bidaſſoa. Ils s'y rendent l'an 1463. Henri dans cette conférence étala une magnificence extraordinaire. Louis au contraire y parut, avec toute ſa ſuite, dans un extérieur des plus négligés. Leur entretien ne dura qu'un demi quart d'heure, & le Roi de France décida en faveur du Roi d'Aragon. Les François ſe retirerent pleins de mépris pour le faſte des Caſtillans qui ſe moquerent également d'eux par un motif tout contraire. Henri à ſon retour s'étant apperçu qu'il avoit été joué dans cette affaire par le Marquis de Villena, ſon principal Miniſtre, & l'Archevêque de Tolede, oncle de ce dernier, les bannit l'un & l'autre de la Cour, & ſubſtitua au Marquis, dans le miniſtere, Bertrand de la Cueva, qui ſe trouva tout à la fois le favori du Roi & l'amant de la Reine. Toute la Caſtille fut ſcandaliſée de ce choix. L'an 1464, une conjuration, qui ſe tramoit ſourdement parmi la Nobleſſe, éclata tout-à-coup en plein jour au milieu de Madrid où les mécontens s'étoient raſſemblés. Henri accourt pour la réprimer : peu s'en fallut qu'il ne fût enlevé. Pour ſe tirer d'affaire, il s'engage à reconnoître pour ſon ſucceſſeur l'Infant Alfonſe, ſon frere, & laiſſe à cinq Commiſſaires le ſoin de remédier aux troubles du Royaume. Il fait plus, il a l'imprudence de remettre Alfonſe entre les mains des Chefs de la ligue. Maîtres de la perſonne de ce Prince, ils le mettent à leur tête; & s'étant rendus, le 5 Juin 1465, dans la plaine d'Avila, ils y procédent juridiquement à la dépoſition du Roi. Ce fut une ſcene vraiment théatrale que cette dépoſition. On dreſſa dans la plaine un échaffaud au milieu duquel s'élevoit un trône où l'on plaça l'effigie de Henri IV, revêtue de tous les ornemens royaux. Après avoir lu à ce ſimulacre la ſentence qui le déclaroit indigne de la royauté, on lui en arracha toutes les marques, puis on le précipita du trône, en le chargeant de coups de pied & d'imprécations; après quoi Don Alfonſe fut mis en ſa place & proclamé Roi. L'effet que produiſit cette étrange cérémonie, fut entiérement contraire à ce que les conjurés s'en étoient promis. Elle excita l'indignation du peuple qui de toute part s'offrit pour venger l'outrage fait à ſon légitime Souverain. Bientôt Henri ſe vit à la tête d'une armée de cent mille hommes. Mais au lieu d'employer cette armée à terraſſer les rebelles, il ſe laiſſe amuſer par des propoſitions d'accommodement, conſent à une treve, & licencie ſes troupes qui, s'étant diviſées en compagnies de brigands, répandirent la déſolation dans tout le Royaume. Henri par là ranima l'audace des conjurés & en augmenta le nombre. L'an 1467, le 21 Août, les deux partis ſe livrent une ſanglante bataille où l'Archevêque de Tolede, le plus ardent des conjurés, eſt dangereuſement bleſſé. La nuit termina le combat qu'elle laiſſa indécis. Alfonſe étant mort le 5 Juillet 1468, les rebelles offrent la Couronne à Iſabelle, ſœur du Roi, qui a la généroſité de la refuſer. Mais regardant comme illégitime Jeanne, fille de la Reine, elle demande & obtient d'être nommée Princeſſe des Aſturies, & reconnue en cette qualité pour héritiere de la Couronne de Caſtille & de Léon. Le Roi lui-même aquieſce aux deſirs de ſa ſœur par un Traité que les rebelles lui font ſigner; Traité par lequel il répudioit ſa femme, déshéritoit ſa fille, & les renvoyoit toutes deux en Portugal. Iſabelle, aſſurée du trône, ſe vit bientôt recherchée par différens Souverains. Le Roi de Portugal la demandoit pour lui-même, le Roi d'Aragon pour Ferdinand ſon fils, le Roi de France pour le Duc de Guienne, ſon frere. Deux partis ſe forment alors, l'un pour Iſabelle, l'autre pour l'Infante Jeanne. Le premier, pour fixer les incertitudes d'Iſabelle ſur le choix qu'elle avoit à faire, prend la réſolution de faire venir Ferdinand déguiſé vers cette Princeſſe, qu'il épouſa, l'an 1469, à Valladolid, en préſence de l'Archevêque de Tolede. Irrité de ce coup de hardieſſe, le Roi n'héſite pas à déclarer de nouveau Jeanne ſon héritiere, & à conclure ſon mariage avec le Duc de Guienne, qui la demandoit, n'ayant pu obtenir Iſabelle. Mais ce Prince, après s'être fiancé avec Jeanne par Procureur, ſe dégoûta d'elle ſur les ſoupçons qu'il avoit de ſon illégitimité, & refuſa de l'épouſer. Henri, l'an 1474, ſe réconcilie avec Ferdinand & Iſabelle qui étoient venus le trouver à Ségovie. Mais, après un ſuperbe repas qu'il leur donna, il fut ſubitement attaqué d'un mal de côté & de violentes douleurs d'entrailles qui le conduiſirent au tombeau après quelques mois de ſouffrances, le 12 Décembre de la même année, dans la 51e année de ſon âge. Des troubles, des conjurations, des guerres civiles, formerent le tiſſu de ſon régne qui fut de 21 ans. *Sa vie*, dit Ferréras, *eſt un grand miroir où les Souverains peuvent apprendre ce qu'ils doivent éviter pour régner heureuſement.*

FERDINAND V, LE CATHOLIQUE, AVEC ISABELLE, ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON.

1474. FERDINAND V, fils de Jean II, Roi de Navarre & d'Aragon, & de Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, Amirante de Caſtille, né le 10 Mars 1452, ſuccede à la Couronne de Caſtille du chef d'ISABELLE DE CASTILLE, ſa femme, ſœur du Roi Henri IV, qu'il avoit épouſée le 18 Octobre 1469. Ferdinand & Iſabelle ſont proclamés à Ségovie le 13 Décembre, & reconnus par la plupart des Seigneurs. On rapporte qu'après le feſtin qui ſuivit la cérémonie de leur inauguration, Iſabelle fit préſent de la coupe d'or, dont elle avoit fait uſage, à André de Cabrera Gouverneur de Ségovie, & qu'elle fit même un Décret qui obligeoit les Rois ſes ſucceſſeurs, ainſi qu'elle, à faire préſent chaque année aux deſcendans de Cabrera de la coupe d'or dans laquelle ils boiroient ce même jour. Cette faveur n'étoit point de caprice. Cabrera l'avoit méritée en livrant à Iſabelle les tréſors de la Couronne, qui étoient renfermés dans la citadelle de Ségovie. Mais tandis qu'elle triomphoit dans cette ville, Jeanne ſe fit proclamer Reine à Placentia par les intrigues du Marquis de Villena. Ce Seigneur, l'an 1475, ſe ligue avec l'Archevêque de Tolede, & engage Alfonſe, Roi de Portugal, oncle de Jeanne, à s'armer pour les intérêts de ſa niece. Ce Prince étant entré, l'an 1476, à la tête de ſon armée, dans le Royaume de Léon, eſt battu, par Ferdinand, à Toro, & retourne dans ſes Etats. Jeanne, ſe voyant abandonnée du plus grand nombre de ſes partiſans, aima mieux renoncer au monde que de ſouſcrire aux conditions dures & aviliſſantes qu'Iſabelle lui dicta. Elle prit en effet le voile dans le Monaſtere de Coïmbre, où l'année d'après elle fit profeſſion. (*V.* Alfonſe V, *Roi de Portugal.*) Pour aſſurer la tranquillité de la Caſtille, au dehors & au dedans, il reſtoit à conclure la paix avec la France. On y réuſſit, le 9 Novembre 1478, après une aſſez longue guerre. Jean II, Roi d'Aragon & de Navarre, étant mort le 19 Janvier 1479, Ferdinand, ſon fils, lui ſuccede au Royaume d'Aragon, & réunit cette couronne à celle de Caſtille. Il s'étoit introduit, ſous le régne de Henri IV, de grands abus dans le ſecond de ces Royaumes. Les Etats s'aſſemblent à Tolede, l'an 1480, pour les réformer. On abolit les graces imprudemment accordées par le feu Roi; &, d'après l'examen qu'on en fit, il revint à la Couronne 30 millions de maravedis, ſur leſquels Ferdinand & Iſabelle aſſurent des récompenſes à ceux qui s'étoient diſtingués par leur ſervice. On envoie des Commiſſaires dans les Provinces pour entendre ſur les lieux les plaintes des peu-

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

cembre ſuivant, il fait arrêter à Barcelone l'Infant D. Carlos avec lequel il venoit de s'accommoder. Mais la crainte d'une révolte qui commençoit à éclater en faveur de ce jeune Prince, obligea le Roi, l'année ſuivante, à le remettre en liberté.

D. Carlos, peu de tems après, meurt, (le 23 Septembre) laiſſant trois enfans naturels, Philippe, Alfonſe & Anne. Il avoit inſtitué héritiere de Navarre Blanche, ſa ſœur. Mézerai, ſuivi par le Continuateur de M. Fleury, aſſure que D. Carlos fut empoiſonné par ordre du Roi; mais ce n'eſt, dit M. d'Hermilli, qu'une pure conjecture dénuée de toute preuve. L'an 1462, à l'inſtigation du Comte de Foix, ſon gendre, le Roi Jean ſe ligue avec Louis XI, qui s'étoit déclaré d'abord contre lui, déshérite Blanche, ſœur de D. Carlos, héritiere légitime du Royaume de Navarre, ſubſtitue à ſes droits Léonore, ſœur cadette de Blanche, femme du Comte de Foix, & au défaut de Léonore, Gaſton, fils de cette Comteſſe : diſpoſition qui occaſionne une révolte dans la Catalogne. La Princeſſe Blanche fut enſuite livrée à ſes ennemis par ſon pere, & enfermée au château d'Orthès, où elle mourut le 2 Déc. 1464, empoiſonnée, dit-on, par le Comte & la Comteſſe de Foix, ſa ſœur. Le 5 Janvier de l'année ſuivante, D. Pedre, Infant de Portugal, arrive à Barcelone ſur des vaiſſeaux que les Catalans lui avoient envoyés; & le 21 du même mois, il eſt proclamé Roi d'Aragon & de Sicile. L'an 1465, D. Pedre eſt battu, le 31 Janvier, par l'Infant D. Ferdinand; il ſe venge de cet échec par la priſe de pluſieurs places; mais il meurt le 29 Juin de l'année ſuivante, ayant inſtitué héritier de la Principauté de Catalogne le Prince Jean de Portugal, comme le ſucceſſeur le plus immédiat du côté des Comtes d'Urgel : mais les Catalans appellent René d'Anjou, Roi de Sicile, dont le frere, Louis d'Anjou, avoit été l'un des prétendans à la Couronne d'Aragon après la mort du Roi D. Martin, & qui leur faiſoit eſpérer plus de ſecours, parce qu'il étoit parent du Roi de France. Louis XI, en effet, embraſſa ſes intérêts, & abandonna le Roi d'Aragon. Ce dernier, affoibli par l'âge & par la perte

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

ples opprimés par les Grands. Cette même année fut l'époque de l'établiſſement du redoutable Tribunal de l'Inquiſition en Caſtille. Le Roi & la Reine en firent eux-mêmes la demande au Pape Sixte IV, guidés en cela par le zele inconſidéré de Thomas Torquemada, Dominicain. Séville en fut le berceau : ce fut là que les Inquiſiteurs, dont la nomination appartenoit au Roi, ſelon la Bulle d'érection, commencerent l'exercice de leur miniſtere ſous la direction de l'impétueux Torquemada, qui fut nommé, l'an 1483, Grand-Inquiſiteur : ils le firent bientôt dans d'autres villes, & avec une extrême rigueur, juſqu'à faire mourir par le feu, dans une ſeule année, ſi l'on en croit Mariana, plus de 2000 perſonnes. Cependant les Aragonois refuſerent de reconnoître ce nouveau Tribunal, & prirent les armes contre les Inquiſiteurs dont ils tuerent le chef. La raiſon qu'ils donnerent de leur ſoulévement, qui dura long-tems, fut que les formes judiciaires de l'Inquiſition étoient incompatibles avec leurs libertés. On n'y confrontoit pas l'accuſé aux témoins; on ne l'inſtruiſoit point de ce qu'ils dépoſoient contre lui ; le malheureux étoit ſoumis à la torture, & s'il étoit condamné, ſes biens étoient confiſqués. (Zurita.) La conquete de l'Isle de Canarie eſt encore un événement de l'an 1480. Elle fut faite pour le compte de la Caſtille par Pierre de Vera, apres avoir été vainement tentée par Jean de Rexon & Pierre d'Algaba, faute de concert entre eux.

Le Sultan Albohacen ſouffroit impatiemment le tribut que les Rois de Caſtille avoient impoſé à ſon Royaume. Iſabelle & Ferdinand lui en ayant fait la demande pour renouveller la treve qui étoit entre les deux Royaumes, ſa réponſe fut, dit-on, que *dans tous les lieux où l'on battoit monnoie pour le payer, on fabriquoit des armes pour s'en affranchir*. Quoi qu'il en ſoit, le Marquis de Cadiz ayant fait une irruption ſubite, l'an 1482, dans ſes Etats, & pris un jeudi, 27 Fevrier, la ville d'Alhama, à 7 lieues de Grenade, dont cette ville étoit comme le rempart, Albohacen tenta juſqu'à trois fois, ſans ſuccès, de la recouvrer. Mais tandis que ſes troupes ſont occupées a cette expédition, les habitans de Grenade ſe révoltent, & mettent la Couronne ſur la tête d'Aboabdali, fils aîné du Sultan. Albohacen prend la fuite, & ſe réfugie à Malaga auprès d'Abdoullah-Zagal, ſon frere. Guerre entre le pere & le fils ; elle occaſionne la ruine des Maures. Le nouveau Sultan, voulant faire face aux Chrétiens en même tems qu'a ſon pere, va mettre le ſiége devant Lucene. Les Chrétiens volent au ſecours de la place, obligent les Maures à lever le ſiége, les attaquent dans leur retraite le 21 Avril 1483, les mettent en déroute, & prennent leur Roi priſonnier. Les Maures, pour ne pas laiſſer le trône vacant, y replacent Albohacen; mais Ferdinand, dans la vue d'entretenir la diviſion parmi eux, rend au jeune Sultan la liberté. Grenade refuſant de le recevoir, à cauſe des conditions honteuſes auxquelles il s'étoit ſoumis, il ſe retire à Almérie. Ferdinand prend ſon parti, & lui fournit de l'argent & des troupes. Il rentre lui-même ſur les terres des Maures, & remporte des avantages ſi conſidérables ſur ces Infideles, qu'ils ſe déterminent, l'an 1485, à mettre ſur le trône Abdoullah-Zagal, frere d'Albohacen, comme le ſeul homme capable de ſoutenir leur Monarchie ſur le penchant de ſa ruine ; mais toute ſon habileté ne peut arrêter les progrès des armes chrétiennes. Ferdinand, marchant de conquête en conquête, prend, le 9 Décembre 1489, après ſept mois de ſiége, la ville de Baça, la plus forte place du Royaume de Grenade. Alors le Sultan Zagal, déſeſpérant de conſerver ce qui lui reſtoit, vient le remettre, avec ſa perſonne, à Ferdinand, qui le reçoit avec honneur, & lui aſſigne des revenus & des terres conſidérables pour ſon entretien. (Zagal paſſa l'année ſuivante en Afrique, & fixa ſon ſéjour à Trémécen, où ſa poſtérité ſubſiſte encore de nos jours.) Quelques villes néanmoins, défendues par Abdallah, neveu de Zagal, firent encore de la réſiſtance. Il fallut employer les armes pour les ſoumettre. Enfin, l'an 1492, Ferdinand acheve la conquête du Royaume de Grenade par la priſe de la capitale qui ſe rend le 2 Janvier, après plus de 8 mois de ſiége, ſuivant M. Cardonne : Don François-Marie Creſpo (*Diction. de los hombres y mugeres di Eſpaña*) met la reddition de cette place au 25 Novembre précédent, & l'entrée que les deux Rois (comme on nommoit Ferdinand & Iſabelle) y firent, au 6 Janvier ſuivant. C'eſt ainſi que l'Eſpagne ſe vit entiérement délivrée du joug des Maures, qui poſſédoient Grenade depuis plus de 800 ans. Cette glorieuſe expédition mérita à Ferdinand le titre de *Catholique*, qui lui fut donné par Innocent VIII, & confirmé par Alexandre VI : (ce titre n'étoit cependant point nouveau; il avoit été donné anciennement à Récarede pour avoir ramené les Goths, qui étoient Ariens, à la foi de l'Egliſe ; Alfonſe I avoit auſſi porté le titre de *Catholique*.) Ferdinand & Iſabelle rendent un Edit cette même année pour obliger les Juifs à recevoir le baptême ou à ſortir dans quatre mois de leurs Etats. Cent ſoixante & dix mille familles, ſelon quelques Ecrivains eſpagnols, cent vingt mille, ſuivant d'autres, & trente mille ſeulement ſelon le calcul le plus modéré & le plus vraiſemblable, ſortirent de l'Eſpagne à cette occaſion, emportant avec elles des richeſſes immenſes ; car les Juifs s'étoient ſaiſis de toutes les branches du commerce, que l'indolence des Eſpagnols leur abandonnoit. Pluſieurs de ces malheureux feignirent de ſe convertir plutôt que de quitter leur patrie. Mais les cachots, les bûchers même de l'Inquiſition retentirent bientôt de leurs plaintes. On continua de punir dans leur poſtérité, juſqu'au régne heureux de Charles III, le malheur & l'impoſture des peres. Cependant un étranger faiſoit, loin de l'Eſpagne, de nouvelles conquêtes pour le compte de Ferdinand & d'Iſabelle. C'étoit Chriſtophe Colomb, Génois, qui, s'étant préſenté, l'an 1491, à ces deux Monarques, après avoir été rejetté du Roi de Portugal, leur expoſa le deſſein qu'il avoit d'aller faire la découverte d'un nouveau monde à l'occident ; &, ſur le plan qu'il mit ſous les yeux de leur Conſeil, obtint trois vaiſſeaux avec leſquels il partit. Des Isles Canaries où il mouilla, il arriva en 33 jours, non ſans avoir beaucoup ſouffert des murmures de ſon équipage, aux Lucaies, & prit terre à l'Isle de Guanahani. Les habitans, que ſon arrivée mit d'abord en fuite & qu'il ramena bientôt par ſes bonnes manieres, entrerent en commerce avec les Caſtillans, qui recevoient d'eux l'or à pleines mains en échange des pots de terre caſſés & des morceaux de verre & de faïence qu'ils leur donnoient. Le Cacique, ou Chef de ces Inſulaires, leur permit de bâtir un fort dans l'Isle, qu'ils nommerent Hiſpaniola. Colomb, de retour en Eſpagne, fut accueilli de ſes maîtres avec la diſtinction qu'il méritoit. Il en repartit au mois de Septembre de l'an 1493 avec 17 vaiſſeaux qu'ils lui donnerent, & découvrit de nouvelles Isles, telles que les Caraïbes & la Jamaïque, dont il prit poſſeſſion au nom des mêmes Souverains. Cependant Ferdinand & Iſabelle, pour s'aſſurer ces conquêtes, crurent devoir s'adreſſer au Pape Alexandre VI qui leur donna, par ſa Bulle de l'an 1493, l'inveſtiture de tous les pays que Chriſtophe Colomb avoit déjà découverts, & de tous ceux que lui ou d'autres Eſpagnols découvriroient, ſuivant une ligne qu'on ſuppoſoit d'un pôle à l'autre pour ſéparer les poſſeſſions des Eſpagnols de celles des Portugais. La Reine Iſabelle avoit alors pour Confeſſeur François Ximenez, Cordelier, qu'elle nomma, l'an 1495, à l'Archevêché de Tolede, le plus riche Bénéfice d'Eſpagne.

Les ſuccès de Chriſtophe Colomb dans ſes voyages maritimes exciterent l'émulation d'Americ Veſpuce, Gentilhomme Florentin éabli en Eſpagne. Etant parti de Cadix, l'an 1497, avec quatre

ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

de ſa vue, fait reconnoître Ferdinand, ſon fils, pour Vice-Roi d'Aragon & Roi de Sicile. René d'Anjou, de ſon côté, ne pouvant, a raiſon de ſon grand âge, ſe rendre en Catalogne, y envoie, l'an 1467, Jean, ſon fils, Duc de Lorraine. La Reine d'Aragon combat pour ſon mari ; elle aſſiége Roſes, & ſoumet pluſieurs places. Mais la mort emporta cette héroïne le 13 Février de l'année ſuivante. Le Duc de Lorraine, l'an 1469, prend Gironne, après un 3 ſiége, gagne une bataille contre le Roi Ferdinand, qui avoit recouvré la vue dont une cataracte l'avoit privé, & s'empare de preſque tout le Lampourdan. L'an 1470, ce Prince, n'ayant plus qu'un pas à faire pour ſe rendre maître de l'Aragon, meurt à Barcelone le 16 Décembre. On prétend qu'en mourant il exhorta les Catalans à ſe ſoumettre au Roi Jean; mais ils étoient trop aveugles pour ſuivre un avis ſi ſage L'an 1472, le 17 Octobre, Barcelone, aſſiégée par mer & par terre, ſe rend par capitulation au Roi Jean, qui, le lendemain, y fait ſon entrée. Ce ſuccès l'encourage à recouvrer le Rouſſillon, qu'il avoit engagé au Roi Louis XI pour une ſomme d'argent. Perpignan lui ouvre ſes portes. Il ſe renferme dans la place, & la défend contre les François, qui levent le ſiége ſur la fin de Juin 1473, à l'arrivée de l'Infant D. Ferdinand, fils du Roi. Louis XI, irrité de ce mauvais ſuccès, nomme d'autres Généraux, & donne des ordres pour recommencer le ſiége; mais cette ſeconde entrepriſe échoua comme la premiere, & fut ſuivie d'un Traité de paix qui ne tarda pas d'être violé. (*Voy.* Louis XI.) L'an 1475, les François reprennent Perpignan le 14 Mars. Le Roi Jean perd, le 19 Novembre ſuivant, D. Jean, ſon fils, Archevêque de Saragoſſe. Lui-même termine ſes jours à Barcelone le 19 Janvier, 1479, âgé de 82 ans, après en avoir régné environ 54 comme Roi de Navarre, & 19 comme Roi d'Aragon. Jean II ne manquoit ni de courage, ni de politique ; mais avec cela ſon régne fut une ſuite preſque non interrompue de revers, parce que ſon ambition fut trop inquiete, ſes deſſeins trop injuſtes, ſes démarches trop précipitées. Il avoit épouſé, 1°, (comme

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

vaiſſeaux que le Roi Ferdinand lui fournit, il ſe mit à courir les mers ſur les traces de Colomb, aborda dans le continent du nouveau monde, & par les progrès qu'il y fit dans le cours de 18 ans, acquit l'honneur, que Colomb ſemble néanmoins avoir mieux mérité que lui, de donner ſon nom à la moitié du globe. La même année que Veſpuce s'embarqua, Ferdinand & Iſabelle perdirent, le 4 Octobre, leur fils unique, Jean, Prince des Aſturies, marié à Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il laiſſa veuve ſans enfans. Le 25 Août de l'année ſuivante, la mort leur enleve encore Iſabelle, leur fille aînée, alliée, 1° en Novembre 1490, à l'Infant Alfonſe, Prince de Portugal; 2°, en 1497, à Emmanuel, Roi de Portugal. Ferdinand, dont l'ambition étoit inſatiable, convoitoit encore le Royaume de Naples. L'an 1500, ligué avec Louis XII, Roi de France, qui avoit les mêmes vues, il envoie Fernandez-Gonſalve, dit le Grand-Capitaine, à la conquête de ce pays. Gonſalve s'étant joint au Duc de Némours, Général des François, réuſſit, l'année ſuivante, à dépouiller le Roi de Naples, Frédéric III. Les deux Monarques vainqueurs devoient, ſuivant leurs conventions, partager entre eux le Royaume qu'ils avoient conquis en commun. Mais Gonſalve, par ordre de ſon perfide maître, entreprit d'en chaſſer entiérement les François. Ayant attaqué Troïa dans la Capitanate, il eſt repouſſé par d'Alegre le 19 Juillet 1502. Canozza, dans la terre de Bari, eſt rendue, le 25 du même mois, au Duc de Nemours, après quelques jours de ſiége & deux aſſauts. Le 26 Août, bataille de Séminare en Calabre, où d'Aubigni défait Antoine de Leve. Mais l'année ſuivante, Gonſalve, ayant reçu des renforts par mer tant de Veniſe que d'Eſpagne, ſe trouva ſupérieur aux François & en état d'exécuter ſes deſſeins. Vers la mi-Avril, il alla faire le ſiége de Ruvo, dont il ſe rendit maître ainſi que de la perſonne du Commandant, la Paliſſe. Le 21 du même mois, deuxieme bataille de Séminare, où Robert Stuard d'Aubigni eſt battu par Hugues de Cardone, & fait priſonnier après avoir été bleſſé. Le 28 (ſept jours après cette bataille) nouvelle victoire des Eſpagnols, remportée à Cérignole dans la Pouille ſur le Duc de Nemours, qui meurt quelques jours après de ſes bleſſures. Capoue, Averſe, & plus de 60 Terres dans la Pouille ſe ſoumettent d'elles-mêmes au Général eſpagnol. Appellé par les habitans de Naples, qui manquoient de vivres, il entre, le 14 Mai, dans cette ville, & attaque les François, dont une partie s'étoit réfugiée dans le Château-Neuf, & une autre dans le Château de l'Œuf. Quoi qu'ils n'euſſent aucune eſpérance, on ne peut ſavoir quand ils auroient été réduits à ſe rendre, ſi un Officier de fortune, Eſpagnol de naiſſance, nommé D. Pedre Navarro, n'avoit employé le terrible moyen des mines. Ce fut au ſiége du Château-Neuf qu'elles furent employées pour la premiere fois. Une partie des murs s'étant écroulée, la breche ſe trouva tout d'un coup énorme : les aſſiégés, n'y étant pas préparés, ne purent la défendre, & toute la garniſon fut paſſée, le 22 Juin, au fil de l'épée. Le Château de l'Œuf fit la même réſiſtance avec auſſi peu de ſuccès. L'exemple de ce qui venoit de ſe paſſer dans le premier Château ne diminua rien de l'intrépidité du Commandant du ſecond : c'étoit un Gentilhomme d'Auvergne nommé Chavagnac, d'une illuſtre Maiſon qui ſubſiſte encore avec éclat dans cette Province. Sans être effrayé du déſaſtre de ſon Collégue, il déclara à ceux qui l'invitoient à ſe rendre, qu'il étoit réſolu de s'enterrer ſous les ruines de la petite place qui lui étoit confiée. On uſa encore contre lui du même moyen; & il fut écraſé ſous les débris d'une tour avec preſque toute la garniſon. Cet heureux & effroyable ſuccès des mines en rendit bientôt l'uſage très commun. On en uſa dans une infinité de ſiéges. L'effet en fut toujours très meurtrier, parce qu'on n'avoit point encore imaginé les contremines. Le 27 Décembre, le Marquis de Saluces, Général de France, eſt défait près de Garillan. Enfin, le 1 Janvier 1504, le Royaume de Naples eſt entiérement perdu pour les François par la reddition de Gaëte. La même année, la Reine Iſabelle meurt le 26 Novembre, laiſſant, par ſon teſtament, Jeanne, ſa fille, (née le 8 Novembre 1479) héritiere de la Caſtille & des Royaumes qui en dépendoient. Le 5 Avril ſuivant (jour du Vendredi-Saint) on ſentit en Eſpagne un horrible tremblement de terre; & cet événement fut regardé par le peuple comme de mauvais augure, parce que le Roi & la Reine tomberent tous les deux malades alors. Le Roi recouvra la ſanté, mais la Reine reſta toujours en danger par la profonde mélancolie qu'elle nourriſſoit dans ſon cœur. Pluſieurs cauſes avoient ſucceſſivement produit en elle cette impreſſion; la mort de ſon fils Jean, celle de ſa fille Iſabelle, celle de ſon petit-fils, & l'aliénation d'eſprit de l'Archiducheſſe Jeanne, ſa fille & ſon héritiere. La Reine Iſabelle & Ferdinand, dit M. Mariette, avoient toujours vécu politiquement enſemble, non comme des époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme deux Monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimoient ni ne ſe haïſſoient, ſe voyant rarement, ayant chacun leur Conſeil, ſouvent jaloux l'un de l'autre dans l'adminiſtration, & néanmoins inſéparablement unis pour leurs intérêts, agiſſant ſur les mêmes principes & uniquement occupés de leur ambition. La mort d'Iſabelle occaſionna de grands troubles dans la Caſtille, entre Philippe, époux de la Princeſſe Jeanne, & le Roi Ferdinand, qui ſe diſputerent l'adminiſtration de la Caſtille, dont la Princeſſe Jeanne étoit incapable à cauſe de la foibleſſe de ſon eſprit.

PHILIPPE I, DIT LE BEAU, ROI DE CASTILLE.

1504. PHILIPPE I, fils de Maximilien, Archiduc d'Autriche, puis Empereur, & de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 Juillet 1478, marié, le 21 Octobre 1490, avec l'Infante JEANNE, fille de Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle, prend le titre de Roi de Caſtille après la mort de la Reine Iſabelle. L'an 1505, Philippe part de Bruxelles, le 8 Novembre, avec ſon épouſe, pour ſe rendre en Eſpagne : il eſt jetté ſur les côtes d'Angleterre, où il fait un ſéjour de plus de trois mois, pendant lequel Henri VII, Roi d'An-

LE MÊME FERDINAND, ROI D'ARAGON.

Ferdinand avoit été déclaré Adminiſtrateur du Royaume de Caſtille par la Reine Iſabelle, ſon épouſe; mais Philippe s'étant offenſé de cette diſpoſition & voulant la faire caſſer, Ferdinand fut obligé d'en venir à un accommodement, conclu le 24 Novembre 1505, & publié le 1 Janvier 1506. Le 18 Mars ſuivant, Ferdinand épouſe en ſecondes noces GERMAINE DE FOIX. Il obtient, le 20 Juin de la même année, une entrevue avec Philippe à des conditions très humiliantes pour lui; &, ſept jours après, il ſigne un Traité par lequel il renonce à l'adminiſtration de la Caſtille. Le 5 Juillet ſuivant, 2e entrevue de Ferdinand avec Philippe, après laquelle il ſe retire en Aragon. La mort de Philippe lui rendit bientôt l'autorité qu'il avoit perdue en Caſtille, les Etats de ce Royaume l'ayant élu Régent pendant la minorité de Charles, ſon petit-fils. Un Prélat, qui joignoit à toutes les vertus de ſon état un génie ſublime, brilloit alors en Eſpagne. C'étoit Ximenès, de Cordelier devenu Archevêque de Tolede par le choix, comme on l'a déja dit, de la Reine Iſabelle dont il avoit été le Confeſſeur & le conſeil dans les affaires du gouvernement. Ferdinand, l'an 1507, après lui avoir procuré la pourpre romaine le choiſit pour ſon Miniſtre. Ximenès, chargé de deux emplois ſi diſſemblables, remplit avec le même zele, la même capacité, les fonctions de l'un

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

on l'a dit) l'an 1419, BLANCHE, fille de Charles III, Roi de Navarre, veuve de Martin, Roi de Sicile, morte le 1 Avril 1441; 2°, le 1 Septembre 1444, JEANNE HENRIQUEZ, décédée le 13 Février 1468. Du premier lit, il eut D. Carlos, Blanche, femme de Henri IV, Roi de Caſtille & Eléonore, qui ſuit; du deuxieme vinrent Ferdinand, Roi de Caſtille & d'Aragon, & Jeanne, 2e femme de Ferdinand, Roi de Sicile. Outre ces enfans légitimes, le Roi Jean eut pluſieurs bâtards; 1°, D. Jean, Archevêque de Saragoſſe, d'une Dame de la famille d'Avellaneda; 2°, de Léonore d'Eſcobard, D. Alfonſe d'Aragon, Duc de Villahermoſa & Comte de Ribagorce; 3°, d'une Dame de Navarre il eut deux fils, morts jeunes, & Léonore, qui épouſa Louis de Beaumont, Connétable de Navarre. Par la mort du Roi Jean, l'Aragon ceſſa d'être un Royaume particulier, & fut réuni à celui de Caſtille par Ferdinand le Catholique, fils & héritier de Jean.

ÉLÉONORE, REINE DE NAVARRE.

1479. ELÉONORE, fille de Jean II, & de Blanche, fille de Charles III, ſa premiere épouſe, eſt proclamée Reine de Navarre après la mort du Roi, ſon pere. Elle ne porta pas long-tems la couronne, qu'elle avoit tant déſirée, étant morte à Tudele le 10, ou ſelon D. Vaiſſette, le 12 Février ſuivant, après avoir déclaré héritier du Royaume, François Phébus, ſon petit-fils. (*Voy.* Gaſton IV, *Comte de Foix.*)

FRANÇOIS PHÉBUS, ROI DE NAVARRE.

1479. FRANÇOIS PHÉBUS, fils de Gaſton, Prince de Viane & de Madelaine, fille de Charles VII, Roi de France, ſuccede à ſon aïeule maternelle, âgé d'environ onze ans, ſous la tutele de ſa mere. La Navarre, depuis pluſieurs années, étoit déchirée par la guerre que ſe faiſoient les deux factions de Beaumont & de Grammont; c'eſt ce qui engagea la Régente à remettre le couronnement de ſon fils à des tems plus tranquilles. Enfin la diſcorde s'étant calmée, l'an 1482, le jeune Roi fut couronné à Pampelune le 6 Novembre de cette même année. Il mourut le

ROIS DE CASTILLE.

gleterre, obtient de Philippe qu'il lui livre Polus, Comte de Suffolck, le ſeul qui reſtoit de tous les prétendans à la Couronne d'Angleterre. L'an 1506, Philippe étant arrivé en Eſpagne ſur la fin d'Avril, tous les Seigneurs quittent auſſitôt Ferdinand pour ſe joindre à lui. Il eſt reconnu Roi, couronné quelques jours après, & meurt à Burgos le 25 Septembre ſuivant, âgé de 28 ans, 3 mois & 10 jours, laiſſant deux Princes, Charles & Ferdinand, & trois Princeſſes, Eléonore, qui épouſa Emmanuel, Roi de Portugal, & enſuite François I, Roi de France, (morte en Eſpagne l'an 1558); Eliſabeth, qui fut mariée, l'an 1515, à Chriſtiern II, Roi de Danemarck, (morte à Gand en 1525), & Marie, alliée, en 1521, à Louis II, Roi de Hongrie, (morte Gouvernante des Pays-Bas en 1558.) La Reine Jeanne, épouſe de Philippe & propriétaire de la Caſtille, vécut juſqu'au 12 Avril 1555. Elle fut ſi touchée de la mort de ſon époux, qui ne l'avoit jamais aimée, qu'elle en perdit entiérement la raiſon, ce qui la fit appeller *Jeanne la Folle*. On raconte qu'elle parcourut quelque tems l'Eſpagne, faiſant porter avec elle le corps de ce Prince, qu'elle découvroit de tems à autre pour le voir encore. On la détermina enfin à ſouffrir qu'on lui ôtât ce triſte objet de ſes douleurs, pour le porter dans l'Egliſe des Chartreux de Miraflores, près de Burgos, où il fut inhumé. Mais l'éloignement de ce cadavre ne rétablit point les organes de ſon cerveau. Elle paſſa les 50 années qu'elle ſurvécut à ſon époux, dans le même égarement d'eſprit; &, ce qui eſt remarquable, malgré cet état, & quoique vivant dans la retraite, elle fut toujours cenſée gouverner l'Eſpagne conjointement avec ſon fils. Dans toutes les Ordonnances ſon nom étoit inſéré à côté de celui de ce Prince, & ſes ſujets n'auroient pas ſouffert qu'il y fût omis, tant étoit grand l'attachement qu'ils avoient pour elle. (Robertſon.) Elle mourut à Tordeſillas, & fut inhumée dans la Cathédrale de Grenade où l'on voit ſon tombeau à côté de celui de ſon époux, qu'on y avoit tranſporté de Burgos. Jeanne, à la mort de Philippe, étoit enceinte d'une quatrieme fille dont elle ac-

ROIS D'ARAGON.

& de l'autre. Comme Evêque, il travailla efficacement à la converſion des Mahométans dont il baptiſa près de 3000 en un jour. Comme Miniſtre, il entra dans tous les détails du gouvernement, & réforma pluſieurs abus. Les génies ſupérieurs, placés dans un poſte éminent, manquent rarement de s'illuſtrer par quelques exemples nouveaux. L'an 1509, Ximenès, voulant étendre la domination de l'Eſpagne chez les Maures, entreprend à ſes dépens la conquête de la ville maritime d'Oran, au Royaume d'Alger. Il aſſemble pour ce deſſein 14 mille hommes de troupes, avec leſquels il s'embarque, le 16 Mai, ſur une flotte de 80 vaiſſeaux à Carthagene, ayant pour Général Pierre Navarro au défaut de Gonſalve que le Roi lui avoit refuſé. La place eſt emportée d'aſſaut après une bataille gagnée, près de Mazarquivir, ſur les Infideles. Le Roi Ferdinand apprit avec étonnement le ſuccès de cette expédition qu'il avoit regardée comme chimérique. Ce Prince diſſimulé n'avoit conſenti au projet du Cardinal que dans la vue de l'éloigner & de le perdre. Il écrivoit à Navarro, dans une lettre qui tomba entre les mains de Ximenès: *Empêchez le bon-homme de repaſſer ſitôt en Eſpagne; il faut lui laiſſer uſer, autant qu'il ſe pourra, ſa perſonne & ſon argent.* Ximenès, après cette conquête, ſe retire à Alcala où il fonde une Univerſité. Ferdinand, dont les troupes étoient cependant occupées contre les Vénitiens, commence à ſe détacher de la ligue de Cambrai, ſur les offres que la République fait de lui rendre toutes les places qu'elle avoit uſurpées dans le Royaume de Naples. Ximenès lui ayant frayé la voie pour faire des conquêtes en Afrique, il ſe crut obligé, autant par honneur que par intérêt, à marcher ſur ſes traces. L'an 1510, Pierre Navarro, par ſes ordres, va courir les côtes de ce pays avec un nombre de vaiſſeaux & un renfort de troupes. Il prend Bugie, ville opulente du Royaume d'Alger, le 8 Janvier, défait un grand nombre de Maures, & bâtit des Forts pour aſſurer ſa conquête. La rapidité de cette expédition répand la terreur ſur toutes les côtes d'Afrique. Alger, Tendoles, Guijat, s'empreſſent de ſe rendre tributaires de la Couronne d'Eſpagne. Les Rois de Tunis & de Trémecen ſuivent leur exemple. Celui d'Alger, qui tenoit la campagne, eſt ſurpris & défait par Navarro. Ferdinand, jaloux de la gloire de ſon Général, voulut aller commander lui-même en Afrique & ſignaler en perſonne ſes armes contre les Maures. Il s'étoit déja rendu à Séville pour ce deſſein; mais les remontrances des Grands l'ayant détourné de le ſuivre, il tourna d'un autre côté ſes vues, & ſe fit un mérite de ſecourir le Pape Jules II, que l'Empereur & le Roi de France travailloient à faire dépoſer & dépouiller de ſes Etats par l'autorité d'un Concile & par la force des armes. Etant parvenu ſans peine à retirer l'Empereur de ſon alliance avec la France, il fait paſſer, l'an 1511, des troupes en Italie, & dans le même tems il perſuade au Roi d'Angleterre, ſon gendre, de porter la guerre en France pour faire une diverſion. La nouvelle ligue formée entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Aragon & les Vénitiens, eſt publiée ſolemnellement à Rome le 4 Octobre 1511, dans l'Egliſe de Sainte Marie del Popolo. La guerre ſe fait en Italie avec ardeur entre les François & les Confédérés. (*Voy.* Louis XII, *Roi de France.*) Ferdinand cependant méditoit une invaſion en France. Pour l'exécuter il fait demander à Jean d'Albret, Roi de Navarre, le paſſage ſur ſes terres, & de plus il exige qu'il lui remette ſes places fortes entre les mains. Sur ſon refus, dicté par la crainte de ſe compromettre avec la France, il fond avec une armée ſur la Navarre, & s'empare de ce Royaume au nom de Germaine de Foix, ſon épouſe, ſœur & prétendue héritiere de Gaſton de Foix, Duc de Nemours. Gonſalve à qui Ferdinand devoit la conquête du Royaume de Naples, en avoit été nommé Viceroi pour prix de ſes ſervices. Sur des accuſations calomnieuſes des ennemis de ce grand Capitaine, il le ſoupçonna de vouloir ſe rendre Souverain dans ſon gouvernement. Plein de ce préjugé, il ſe tranſporte lui-même à Naples, & le ramene en Eſpagne, après l'avoir dépouillé de la Viceroyauté. Le Héros diſgracié s'étant retiré à Grenade,

ROIS DE NAVARRE.

30 Janvier ſuivant, ou le 3 Février, ſelon d'autres.

CATHERINE ET JEAN D'ALBRET.

1483. CATHERINE, ſœur de François Phébus, régne, après lui, ſous la tutele de ſa mere; mais elle éprouve de grands obſtacles de la part de Jean, Vicomte de Narbonne, ſon oncle, qui, étant protégé par Louis, Duc d'Orléans, (puis Roi de France, ſous le nom de Louis XII,) dont il avoit épouſé la ſœur, nommée Marie, diſpute à Catherine la Couronne de Navarre, le Comté de Foix & les autres biens de la Maiſon de Foix. Catherine n'étoit pas encore mariée. L'an 1484, le 14 Juin, elle épouſe à Orthès JEAN D'ALBRET, fils d'Alain, Sire d'Albret, & de Françoiſe de Blois. Le Vicomte de Lautrec avoit négocié, par ordre de Charles VIII, ce mariage, de concert avec la Princeſſe de Viane, mere de Catherine. L'an 1493, Jean de Narbonne, voyant Catherine reconnue Reine de Navarre par les peuples & maîtreſſe de preſque tous les domaines de la Maiſon de Foix, appelle au Pape, au S. Siége & à l'Egliſe univerſelle de l'invaſion qu'il prétendoit faite par Catherine, à ſon préjudice: cet appel eſt affiché, le 16 Décembre, aux portes de l'Egliſe Cathédrale de Saragoſſe. L'an 1494, le 10 Janvier, Jean & Catherine ſont couronnés ſolemnellement dans l'Egliſe de Pampelune. Catherine & Jean font, l'an 1497, un Traité, ſigné à Tarbes le 7 Sept. par lequel le Vicomte de Narbonne renonce à ſes prétentions, moyennant 4000 livres de rente en fonds de terre. L'an 1498, le Vicomte, ſe flattant de la protection de Louis XII, ſon beau-frere, qui venoit de monter ſur le trône de France, ſe départ du Traité de Tarbes, & recommence la guerre. L'an 1499, le 24 Avril, le Roi & la Reine de Navarre conviennent avec le Vicomte de Narbonne, du mariage d'Anne, leur fille, avec Gaſton, fils du Vicomte, & la ſucceſſion à la Couronne eſt réglée par un nouveau Traité fait à Etampes le 8 Mars 1500: ce Traité, qui eſt une confirmation de celui de Tarbes, fut ratifié le 9 Mai ſuivant par Louis XII. Mais le mariage de Gaſton avec Anne n'ayant point été accompli, Jean, pere de Gaſton, prit le titre de Roi de Navarre dans ſon teſtament du 27 Octobre ſuivant, & déclara, dans cet acte, qu'il avoit été trompé par le Traité de Tarbes. Gaſton, fils de Jean, & de Marie, ſœur de Louis XII, obtient, après la mort de ſon pere, des Lettres de reſciſion contre la tranſaction de Tarbes. L'an 1502, le Traité de Tarbes eſt caſſé par le Parlement de Paris, à la pourſuite du Procureur-Général, chargé de cette affaire par Louis XII, qui avoit pris la tutele de ſon neveu: les parties ſont appointées, continuent de plaider, & de ſe faire la guerre juſqu'à la mort de Gaſton, tué, l'an 1512, à la bataille de Ravenne. Louis XII, qui avoit ſaiſi les domaines de Gaſton après ſa mort, en donne main-levée, le 13 Juillet 1513, en faveur de Germaine d'Aragon, ſœur & héritiere de Gaſton. D'un autre côté, Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, diſpute à Catherine la ſucceſſion de Navarre & de Foix. Enfin, l'an 1517, ce grand procès fut terminé par un Arrêt du Parlement de Paris, du 7 Oct. en faveur de Henri d'Albret, fils & héritier de Catherine & de Jean d'Albret. Le Roi d'Aragon Ferdinand ayant deſſein de porter la guerre dans la Guienne, avoit cependant fait demander au Roi, en 1511, de

couchà

ROIS DE CASTILLE.

coucha le 14 Juin 1507. Cette Princeſſe, nommée Catherine, épouſa Jean III, Roi de Portugal.

ROIS D'ARAGON.

y finit ſes jours au mois de Décembre 1515, à l'âge de 72 ans, digne des plus grands éloges, & exempt de tout blâme, ſi à l'habileté dans l'art militaire il n'eût pas quelquefois joint la mauvaiſe foi dont ſon maître lui avoit donné plus d'un exemple. Ferdinand ne tarda pas à le ſuivre au tombeau. L'an 1516, le 23 Janvier, ce Prince meurt au village de Madrigalejos, près de Conſuegra, dans la 64e année de ſon âge, dans la 42e de ſon régne comme Roi de Caſtille, & dans la 37e complete comme Roi d'Aragon. Il eſt enterré dans la Cathédrale de Grenade avec la Reine Iſabelle, ſa femme. Ferdinand eut toutes les qualités qui font les grands Rois, excepté la plus eſſentielle, qui eſt la probité. Jamais Prince ne fut moins eſclave de ſa parole : il comptoit pour rien ſes engagemens lorſqu'il trouvoit ſon avantage à les violer; il avoit même ſi peu honte de ſa mauvaiſe foi, qu'il en faiſoit trophée quand elle lui avoit réuſſi. Ayant appris que Louis XII s'étoit plaint qu'il l'avoit trompé trois fois, *Il en a bien menti, l'ivrogne*, dit Ferdinand, *je l'ai trompé plus de dix*. Auſſi les Princes les plus aviſés ne ſe fioient-ils point à ſes promeſſes. *Avant que de compter ſur ſes ſermens*, diſoit un Prince contemporain d'Italie, *je voudrois qu'il jurât par un Dieu en qui il crût*. Toutefois dans le tems même où Ferdinand triomphoit par ſes perfidies, il les renouvelloit ſans ceſſe, & toujours avec ſuccès. Il tenoit dans ſa main, dit un homme d'eſprit, le fil des intrigues de toutes les Cours de l'Europe dont il changea les combinaiſons ſi fréquemment, & quelquefois ſi gratuitement en apparence, qu'on eſt tenté de croire que ſouvent il y eut autant de vanité que d'intérêt. Ferdinand eut d'Iſabelle, fille, comme on l'a dit, de Jean II, Roi de Caſtille, qu'il avoit épouſée en premieres noces, l'an 1469, un fils nommé Jean, mort avant lui d'une chûte de cheval, & quatre Princeſſes, dont la 2e, nommée Jeanne, femme de l'Archiduc Philippe, porta, par ſon mariage, la Couronne d'Eſpagne dans la Maiſon d'Autriche; Iſabelle, l'aînée, & Marie, la 3e, furent mariées ſucceſſivement à Emmanuel le Fortuné, Roi de Portugal; enfin Catherine, la 4e, épouſa Henri VIII, Roi d'Angleterre, étant veuve d'Arthur, frere aîné de Henri. Sandoval rapporte que Ferdinand, étant au lit de la mort, fit appeller les principaux de ſon Conſeil, & leur confia le deſſein qu'il avoit de diſpoſer de ſes Etats en faveur de l'Archiduc Ferdinand, le 2e de ſes petits-fils, au préjudice de Charles, l'aîné, qu'il croyoit moins propre au gouvernement. Sur quoi ceux à qui ce Prince faiſoit part de ſes dernieres volontés, lui repréſenterent qu'elles étoient contraires à la loi fondamentale de l'Etat, qui, ſans autre examen, appelloit les aînés au trône à l'excluſion de leurs cadets. Le Roi Ferdinand, ajoute l'Hiſtorien, perſuadé par leurs raiſons, ſupprima, malgré lui, ſon premier teſtament, & en fit un ſecond plus conforme à la loi de l'Etat.

Ce fut la premiére année du régne de Ferdinand (l'an 1474) que l'Imprimerie commença de s'établir en Eſpagne. (Ferréras.)

ROIS DE NAVARRE.

Navarre le paſſage pour ſes troupes, & exige, pour leur ſureté, que pluſieurs places ſoient remiſes entre ſes mains. Le Roi de Navarre, loin d'acquieſcer à cette demande, s'allie avec le Roi de France & ſe déclare avec lui pour le Concile de Piſe, tenu contre le Pape Jules II. On prétend que pour ſe venger, le Pape lança les foudres de l'excommunication contre le Roi de Navarre, & permit à Ferdinand de s'emparer de cet Etat. Mariana & Zurita datent du 18 Février 1512, & Sandoval du 1 Mars ſuivant, la Bulle donnée, ſuivant eux, à ce ſujet : mais la derniere date eſt évidemment fauſſe, Jules étant décédé le 20 Février de cette année; la premiere n'eſt gueres plus vraiſemblable, puiſque ce Pape mourut à la ſuite d'une grande maladie, qui n'avoit pu lui permettre de tenir, deux jours avant ſa mort, le Conſiſtoire, où l'on ſuppoſe que fut rendu ce Décret, que perſonne d'ailleurs n'a jamais vu. Quoi qu'il en ſoit, le Duc d'Albe, envoyé, l'an 1512, par Ferdinand, à la tête d'une armée, ſe rend maître de la Navarre, & entre, le 22 Juillet, (Daniel dit le 25) dans Pampelune. L'an 1513, & les deux années ſuivantes, Jean d'Albret qui s'étoit retiré dans le Béarn à l'approche des Eſpagnols, tente, mais en vain, de rentrer dans ſes Etats avec le ſecours de la France. L'an 1515, Ferdinand réunit pour toujours la Navarre à la Caſtille. Jean d'Albret, après la mort de ce Prince, fit de nouvelles tentatives pour recouvrer ce royaume. Il vint ſe préſenter, l'an 1516, à la tête d'une armée devant S. Jean Pied-de-Port. Mais la réſiſtance du Duc de Najéra, Gouverneur de la place, l'arrêta. Tandis qu'il en commençoit le ſiége, le Maréchal de Navarre, qui venoit à ſon ſecours, après avoir franchi les Pyrénées malgré les neiges, ſe laiſſa ſurprendre dans la vallée de Roncevaux par les Eſpagnols qui le firent priſonnier avec ſes principaux Officiers, & taillerent en pieces la plus grande partie de ſes troupes. La nouvelle de ce revers déconcerte abſolument le Roi de Navarre, & l'engage à ſe retirer en renonçant à tout eſpoir de conquête. Ce fut alors que la Reine, ſon épouſe, lui dit : *Si nous fuſſions nés, vous Catherine & moi D. Jean, nous n'aurions pas perdu la Navarre*. L'un & l'autre, à la perte de leur Couronne, ſe laiſſerent accabler ſous le poids de leurs malheurs. Le Roi mourut à Pau le 17 Juin de la même année, à l'âge de 47 ans, & la Reine le 11 Février de l'année ſuivante. Ils laiſſerent de leur mariage Henri qui ſuit; Charles, mort au ſiége de Naples en 1528; Iſabelle, mariée, en 1536, à René, Vicomte de Rohan, pere de Léon & aïeul du premier Duc de Rohan; Anne, mariée à Jean de Foix-Candale, Comte d'Aſtarac; Catherine, Abbeſſe de la Trinité de Caën, & deux autres filles Religieuſes.

CHARLES I, Roi de Castille et d'Aragon, puis Empereur sous le nom de Charles V.

1516. Charles I, né à Gand le jour de S. Matthias, 25 Février de l'an 1500, fils de Philippe *le Beau* & de Jeanne *la Folle*, ſuccede à Ferdinand ſon aïeul, & régne ſous la Régence de Ximenez, qui le fait déclarer Roi d'Eſpagne en ſon abſence par les Etats de Caſtille; mais cette qualité lui eſt refuſée par les Etats d'Aragon. Ximenez, âgé pour lors de près de 80 ans, oppoſe aux Grands du Royaume une fermeté qui les fait rentrer dans le devoir. Pluſieurs néanmoins d'entre ceux de Caſtille, s'étant ligués contre lui, viennent le trouver & lui demandent de quel droit il les gouverne. *Par le droit*, répond-il, *que m'a donné le teſtament du feu Roi*. Ils inſiſtent : *Ferdinand n'étant qu'Adminiſtrateur du Royaume pour la Reine, n'a pu vous nommer Régent*. Ximenez les mene alors ſur un balcon, & fait faire en leur préſence une terrible décharge d'une batterie de canons qui étoit vis-à-vis. *Eh bien! voilà*, leur repartit ce grand homme, *voilà mes droits : oſez-vous les conteſter?* Réduits au ſilence, ils députent en Flandre au Roi pour lui porter leurs plaintes. Le Cardinal lui demande des pouvoirs ſans bornes. Les ayant obtenus, il ſe comporte avec encore plus de deſpotiſme, juſqu'à ſe vanter de *ranger avec ſon cordon tous les Grands à leur devoir, & d'écraſer leur fierté ſous ſes ſandales*. L'expédient qu'il imagina pour les humilier, ce fut de permettre à la bourgeoiſie de ſe former en compagnies & de s'exercer dans l'art militaire. Par là il eut toujours, ſans dépeupler les campagnes, des troupes prêtes à marcher au premier ſignal. La ſévérité de ſon caractere le rendit protecteur zélé de l'Inquiſition, & lui fit non ſeulement approuver, mais ordonner de tems en tems des exécutions ſanglantes des Juifs & des Mahométans qui renonçoient à la religion chrétienne qu'ils avoient embraſſée par force. Il n'en étoit pas cependant moins ſenſible aux ſouffrances des innocens opprimés.

Les Eſpagnols, depuis qu'ils avoient pénétré dans le nouveau Monde, ne ceſſoient d'exercer la tyrannie la plus affreuſe ſur les Naturels du pays. Ximenez, touché des malheurs de ces peuples, fait publier des réglemens en leur faveur :

HENRI II, roi de Navarre.

*1516. Henri II, fils de Jean d'Albret & de Catherine de Foix, né à Sangueſſa au mois d'Avril 1503, ſuccede, après leur mort, à ce qu'il leur reſtoit en-deçà des Pyrénées, & aux droits légitimes qu'ils avoient ſur la Navarre. Le Roi François I ayant épouſé les intérêts de Henri, ſollicita vivement pour lui auprès de Charles d'Autriche, nouveau Roi d'Eſpagne, la reſtitution de la Navarre. Charles ne s'en montra pas éloigné, & convint avec le Roi de France de tenir à ce ſujet des conférences à Noyon. De Chievres, Gouverneur de Charles, & Gouffier de Boiſſi, Gouverneur de François I, furent mis à la tête des Plénipotentiaires qui devoient former le Congrès. On s'aſſembla depuis le 1 Août 1516 juſqu'au 13, & le réſultat des conférences fut que Henri d'Albret ſeroit remis en poſſeſſion de la Navarre. Mais le Roi d'Eſpagne ne tint compte de cette délibération & les choſes reſterent ſur le même pied où elles étoient. Un nouveau Congrès, tenu, l'an 1518, à Montpellier ſur ce même objet, à la demande d'Alain d'Albret, Curateur de Henri, ne produiſit pas un meilleur effet. L'an 1521, André de l'Eſparre, parent du jeune Prince,

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

mais l'avarice des Colons eſpagnols, plus forte que les loix, dit un Moderne, n'en fut pas moins meurtriere contre ces infortunés, juſqu'à l'anéantiſſement preſque entier des Indiens.

Charles cependant attaché aux Pays-Bas où il avoit été élevé, ne ſe preſſoit pas d'aller prendre poſſeſſion de ſon Royaume. L'Empereur Maximilien, ſon aïeul, craignant que ſon retardement ne portât les Eſpagnols à lui préférer l'Archiduc Ferdinand pour le trône, ſe tranſporte lui-même en Flandre pour hâter le départ du jeune Monarque.

Enfin, l'an 1517, Charles s'embarque à Middelbourg, le 12 Août, avec la Princeſſe Eléonore, ſa ſœur, pour ſe rendre en Eſpagne. Le Cardinal Ximenez ayant appris qu'il avoit débarqué le 19 Septembre à Villaviciosa dans les Aſturies, ſe met en marche pour venir au devant de lui; mais il eſt ſurpris, à Roa ſur la route, par une maladie qui le conduit au tombeau le 8 Novembre, à l'âge de 80 ans; d'autres prétendent qu'il fut empoiſonné. Sa derniere opération dans le miniſtere fut d'empêcher en Eſpagne la publication des Indulgences de Léon X, qui cauſa tant de ſcandale en Allemagne. L'Eſpagne le compte parmi ſes grands hommes, & avec raiſon. Il égala Ferdinand, ſon maître, par les qualités de l'eſprit, & l'effaça par celles du cœur: Religieux fervent, Prélat rempli de lumieres & de zele, Miniſtre intégre, ferme, généreux, politique avec droiture, n'ayant en vue que le bien de l'Etat, & prenant les voies les plus ſûres pour le procurer. On ne lui reproche que de la hauteur; mais n'en avoit-il pas beſoin pour dompter l'indocile fierté de la Nobleſſe eſpagnole, & la ranger à ſon devoir? Son nom eſt cher à la République des Lettres, par la fondation qu'il fit de l'Univerſité d'Alcala, où il fonda 46 Chaires, par la protection qu'il accorda aux Savans, & par l'édition de la Bible Polyglotte de Complute ou d'Alcala, & celle de la Liturgie Mozarabe, qu'il fit faire, l'une & l'autre, à ſes dépens. Sa deviſe étoit un trait briſé contre un rocher, avec ces mots: *Frangitur in ſolido*, pour marquer ſon mépris pour les libelles diffamatoires. Il fut enterré au College de S. Ildefonſe d'Alcala, où l'on voit encore ſon tombeau. L'an 1518, Charles tient les Etats de Caſtille, & y eſt couronné avec la Reine, ſa mere, le 7 Février, dans l'Egliſe de S. Paul. Les Etats d'Aragon reconnoiſſent enfin Charles pour leur Roi, après avoir héſité long-tems s'ils lui donneroient ce titre du vivant de Jeanne, ſa mere, à qui appartenoit la Couronne d'Aragon; il ſe rend à Saragoſſe où ſe tenoit cette Aſſemblée, & y eſt proclamé Roi & couronné. L'an 1519, Charles ayant été élu Empereur, publie une loi par laquelle il déclare les Royaumes de Caſtille & d'Aragon exempts de toute dépendance de l'Empire. Cette année eſt auſſi l'époque de la conquête du Mexique, par Fernand Cortez, Gentilhomme eſpagnol, le plus grand conquérant du nouveau Monde. (Cette conquête ne fut achevée qu'en 1522.) Charles part le 22 Mai pour aller recevoir la couronne impériale. Tandis qu'il eſt en Allemagne, les *Germanats*, ou Confédérations qui s'étoient formées dans la plupart des villes d'Eſpagne, mettent ce Royaume en combuſtion. Charles à ſon retour, l'an 1522, appaiſe, par ſa préſence, les ſéditions dont il fait punir les chefs. Un flatteur, à ſon arrivée, vint lui découvrir la retraite d'un Gentilhomme de Tolede, qui avoit eu part au ſoulévement: *Vous auriez mieux fait*, dit Charles au délateur, *d'avertir ce Gentilhomme que je ſuis ici, que de me découvrir où il eſt.* Charles, pendant ce ſéjour en Eſpagne, établit par une loi la qualité de *Grands*, qu'on appelle dans le pays *los primos*. C'étoit ce qu'on nommoit auparavant RICHES HOMMES, *riccos hombres*, à qui ce titre ne donnoit aucun état légal. Charles, par cette inſtitution, s'acquit de plus en plus l'affection de la Nobleſſe. L'an 1525, François Pizarro pénetre dans le Pérou dont il devint maître en 1535, après en avoir fait inhumainement périr le dernier Roi. (Ce pays revint à l'Eſpagne en 1548, après la mort de Pizarro & celle de ſes freres, qui eurent tous une fin digne de leur cruauté.)

Les Mauriſques, ou Maures d'Eſpagne, qui avoient reçu le baptême plutôt par intérêt & par crainte que par conviction, continuoient, pour la plupart, de pratiquer les obſervances du Mahométiſme. Charles rendit, le 7 Déc. 1526, un Edit pour les contraindre à vivre ſuivant les loix du Chriſtianiſme. Les Maures de pluſieurs villes ſe révoltent à cette occaſion: ils ſont domptés après avoir commis pluſieurs violences, & on établit des Miniſtres pour les inſtruire dans la religion chrétienne. André Doria, l'homme de mer le plus expérimenté de ſon tems, étoit au ſervice de la France avec le titre d'Amiral des mers du levant. Il avoit en propriété huit galeres bien armées avec leſquelles il fit pluſieurs expéditions non moins utiles que glorieuſes. Ce fut à lui principalement que les François durent la réduction de Gênes d'où ils chaſſerent les Adornes en 1527. Philippin Doria, ſon neveu & ſon Lieutenant, l'année ſuivante, tandis que les François aſſiégeoient Naples ſous la conduite de Lautrec, remporta ſur l'armée navale des Impériaux, à Capo d'Orſo, près de Salerne, une victoire complete qui fit perdre à la place toute eſpérance d'être ſecourue. Elle étoit près de ſuccomber, lorſque André Doria tout-à-coup abandonne la France pour ſe donner à l'Empereur. On allégue de cette déſertion différentes cauſes que nous n'avons pas le loiſir de diſcuter. Quoi qu'il en ſoit, en changeant de parti Doria reprit l'eſprit patriotique, & ayant débarqué la même année devant Gênes avec 13 galeres & 500 hommes, il s'en rendit maître en une nuit ſans effuſion de ſang; après quoi il l'engagea à ſe remettre en liberté ſous la protection de l'Empereur. Il n'eût tenu qu'à lui, d'après les offres que ce Prince lui fit, d'être le Souverain de ſa patrie; mais il préféra la gloire d'en être le libérateur; ce qui lui mérita une ſtatue que le Sénat lui fit ériger. Ses exploits les plus brillans pour le ſervice de l'Empereur furent contre les Turcs. L'an 1533, il leur enleva les villes maritimes de Coron & de Patras dans la Morée. L'an 1535, il fut un des Généraux de l'Empereur dans la fameuſe expédition de Tunis. Elle ſe fit avec un appareil formidable. Ce Prince étant parti, le 30 Mai, du port de Barcelone à la tête de ſa flotte, compoſée de 400 bâtimens, va débarquer, le 16 Juin, à la côte de la Goulete, place forte voiſine de Tunis. La Goulete eſt aſſiégée auſſitôt, & le 25 Juillet elle eſt emportée d'aſſaut malgré la vigoureuſe défenſe de Barberouſſe, uſurpateur

ROIS DE NAVARRE.

entreprend de le rétablir à force ouverte dans ſes Etats. Il entre avec une armée dans la Navarre, prend S. Jean Pied-de-Port, & court à Pampelune, dont les habitans lui ouvrent les portes. Mais s'étant voulu avancer en Eſpagne, il eſt battu & pris le 30 Juin à la bataille d'Eſquiros, & la Navarre rentre ſous la domination eſpagnole: depuis ce tems-là ce petit Royaume a fait partie de la Monarchie d'Eſpagne. Cette uſurpation, il eſt vrai, a cauſé des remords à Ferdinand, à Charles-Quint & à Philippe II, dans les derniers momens de leur vie. Mais ces retours tardifs à la juſtice n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs deſcendans de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paroître bien fondés aux Princes qui ſurvivent & à leurs ſucceſſeurs. Charles-Quint ayant aſſemblé, l'an 1523, une armée conſidérable ſur les frontieres de Navarre, pour la faire paſſer en France, le Connétable de Caſtille, qui la commandoit, fait demander à Henri (comme le Roi Ferdinand V avoit fait à Jean d'Albret) le paſſage libre ſur ſes terres, des vivres en payant, & quelques unes de ſes places qu'on lui rendroit après la guerre. Henri accorde les deux premiers articles, & répond ſur le 3e que la choſe n'eſt point en ſon pouvoir, ſes places étant occupées par les garniſons que le Roi de France y avoit miſes. Le Connétable, qui s'étoit attendu à cette réponſe, entre dans le Béarn, s'empare de Mauléon, de Bidache, de Haſtingue & de Sauveterre. Mais il échoue devant Oléron dont il avoit formé le ſiége, & ſe voit contraint par la rigueur de la ſaiſon (on étoit alors en Décembre) de ramener ſon armée en Eſpagne. Henri ayant accompagné le Roi François I, dans ſon expédition d'Italie, partagea ſon malheur, ayant été fait priſonnier avec ce Monarque à la fameuſe bataille de Pavie. Mais il eut enſuite l'adreſſe de s'évader. Comme il avoit été un peu bleſſé dans l'action, il feignit une maladie, & s'étant mis au lit, la tête enveloppée, il concerta ſon évaſion avec un Page qui étoit reſté avec lui & que l'on nommoit *Vivès*. Celui-ci ſe mit au lit à la place du Roi, qui ayant pris les habits du Page s'eſquiva. (M. le Marq. de Paulmy.)

L'an 1526, ſelon D. Vaiſſette, Henri épouſe MARGUERITE, veuve de Charles, Duc d'Alençon & ſœur du Roi François I, qu'il perdit le 2 Décembre de l'an 1549. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre. Cette Princeſſe étoit ſpirituelle, ſavante & protectrice des Gens de Lettres. Elle avoit fait pluſieurs pieces de théâtre dans le goût du tems, myſteres & farces, des contes fort licencieux & un Traité ſpirituel, compoſé en 1533, ſous le titre de *Miroir de l'ame péchereſſe*, qui fut cenſuré par les Docteurs de Paris, comme infecté des nouvelles erreurs. Des Théologiens Proteſtans qui, fuyant la perſécution, s'étoient retirés dans le Béarn où ils répandirent les premieres ſemences du Calviniſme, & qu'elle avoit écoutés par le déſir de tout apprendre, l'avoient, à ce qu'on crut, imbue de leur doctrine. Mais à la mort elle diſſipa tous les ſoupçons qu'elle avoit occaſionnés contre ſa foi, déclarant qu'elle ne s'étoit jamais écartée de celle de ſes peres. « Cette Reine, » dit Brantôme, prit ſa (derniere) maladie » en regardant une comete qui paroiſſoit » lors ſur la mort du Pape Paul III. » On croyoit alors que l'apparition d'une comete étoit l'annonce de la mort de quelque perſonne éminente en dignité. Marguerite s'appliqua celle du phénomene qu'elle vit. L'at-

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

du Royaume de Tunis. Charles menoit avec lui Muley-Haſcem, Roi détrôné de Tunis. En entrant dans la place, il lui dit : *Voici la porte par laquelle je veux vous faire rentrer dans vos Etats.* Il tint parole, & le rétablit dans Tunis qu'il prit d'aſſaut au mois de Juillet, comme il avoit pris la Goulete. Ces conquêtes furent ſuivies de celle de Bonne, de Biſerte, & d'autres places maritimes que Muley-Haſcem, par Traité du 6 Août, abandonna au vainqueur avec la Goulete, s'obligeant de plus à lui payer 12 mille écus d'or par an. Charles ſe rembarque, le 17 Août ſuivant, pour la Sicile, emmenant avec lui 20 mille eſclaves chrétiens dont il avoit briſé les fers.

Une nouvelle guerre s'éleve entre l'Empereur & le Roi de France. François Sforce, Duc de Milan, étant mort le 24 Octobre 1535, Antoine de Leyra prend poſſeſſion de ce Duché au nom de Charles que Sforce avoit inſtitué ſon héritier. Le Roi de France revendique cette ſucceſſion, & fait paſſer, au mois de Janvier ſuivant, des troupes en Italie, pour s'emparer du Milanez. Mais l'armée des Eſpagnols les arrête dans le Piémont où elles faiſoient des conquêtes. L'Empereur arrive de Rome à ſon camp devant Foſſano dont ſon armée faiſoit le ſiége. La place étant aux abois, le brave Montpezat, qui la défendoit, conſent de la rendre ſi dans 15 jours il ne reçoit point de ſecours. Parmi les ôtages qu'il donna, ſe rencontroit la Roche du Maine, Officier diſtingué par ſa valeur. Charles, tout occupé du projet chimérique de conquérir la France, lui demande combien il y a de journées du lieu où ils ſont à Paris. *Cela demande explication*, répond la Roche du Maine ; *ſi par journées vous entendez des batailles, il y en a pour le moins douze, à moins que l'aggreſſeur n'ait la tête caſſée dès la premiere.* Charles prit à la vérité Foſſano le 6 Juillet, après un mois de ſiége. Mais ayant eu la témérité d'entrer en Provence contre l'avis de ſon Conſeil, les échecs multipliés qu'il y reçut, lui apprirent que la route de Paris n'étoit pas ſi applanie pour lui qu'il ſe l'étoit imaginé. Bref, il fut obligé de rebrouſſer chemin avec les débris de ſon armée que le ſage Montmorenci avoit trouvé moyen de ruiner ſans engager aucune bataille. (V. *les Empereurs.*) Charles, avec l'or & l'argent qu'il tiroit du nouveau Monde, eſt obligé de gréver ſes peuples pour fournir à l'entretien de ſes troupes. L'an 1538 (& non 1539, comme le marque Robertſon,) ayant aſſemblé à Tolede les Cortès ou Etats Généraux de Caſtille & de Léon, il ſollicite avec inſtance leur conſentement pour établir un impôt ſur les comeſtibles. La Nobleſſe s'y oppoſe, alléguant ſes priviléges qui l'exemptent de payer aucune taxe. Charles congédie les Etats, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les Nobles, ni les Prélats, n'ont plus été appellés à ces Aſſemblées, comme leur étant étrangeres par leur objet principal qui eſt le réglement des impôts, & les ſeuls repréſentans des villes y ont été admis. Les autres Etats de Charles n'étoient pas plus diſpoſés que l'Eſpagne à lui accorder de nouveaux ſubſides. L'an 1539, les Gantois ſe révoltent contre Marie, Reine-Douairiere de Hongrie & Gouvernante des Pays-Bas, à l'occaſion des taxes qu'elle avoit miſes ſur les villes de Flandre. Charles s'étant rendu ſur les lieux, après avoir traverſé la France, le 24 Février 1540, châtie les rebelles par une groſſe amende, & change la forme de leur gouvernement municipal.

Les Corſaires d'Afrique infeſtoient les côtes d'Italie & d'Eſpagne, qu'ils tenoient dans de continuelles alarmes. Charles, l'an 1541, fait armer une flotte conſidérable pour leur donner la chaſſe. Le fameux pirate Dragut ayant fait une deſcente en Corſe, eſt pris avec tous les gens de ſa ſuite par Jannetin Doria, neveu du fameux André. Celui-ci, accompagné de Ferdinand Gonzague, s'étant rendu avec ſes galeres aux côtes de Barbarie, y ſoumet pluſieurs places. L'Empereur, encouragé par ces ſuccès, entreprend, contre l'avis d'André Doria & du Marquis du Guaſt, le ſiége d'Alger qu'il commence en perſonne le 21 Octobre, & qu'il eſt obligé d'abandonner ſur la fin de Novembre, après y avoir perdu beaucoup de monde. André Doria, la terreur des Corſaires, éprouva lui-même, quelques années après, la viciſſitude du ſort des armes. L'an 1552, il eſt battu, pour la 1re fois, devant Naples, par Dragut qui, après avoir ravagé la Sicile, menaçoit d'aſſiéger cette ville par mer. Un faux avis engagea le vainqueur à renoncer à ſon deſſein, & délivra Naples de ſa frayeur.

La foule innombrable des occupations qui réſultoient de la multitude des différens Etats que Charles avoit à gouverner, tenoit ce Prince continuellement en haleine. L'an 1555, uſé par les fatigues avant l'âge de la vieilleſſe, il ſonge à ſe procurer du repos par la retraite. Dans ce deſſein, ayant fait venir à Bruxelles Philippe, ſon fils, qu'il avoit marié, l'année précédente, en ſecondes noces, à Marie, Reine d'Angleterre, il lui remet ſolemnellement ſes Etats héréditaires des Pays-Bas, le 25 Octobre, en préſence de Marie, Reine-Douairiere de Hongrie, ſa ſœur, & d'un grand cortege de Grands d'Eſpagne & de Princes de l'Empire. Toute l'Aſſemblée fondit en larmes au diſcours que Charles tint à ſon fils en cette occaſion. L'année ſuivante Charles abdique pareillement la Couronne d'Eſpagne en faveur de ce Prince. L'Acte d'abdication, rapporté par Sandoval, eſt daté du 16 Janvier ; mais Charles, ſelon Muratori, ne le rendit public que le 6 Février ſuivant. Philippe ne fut proclamé Roi de Caſtille, &c. que le 24 Mars de la même année, & juſqu'alors il s'abſtint d'en prendre le titre. Le 7 Septembre ſuivant, Charles envoie à Ferdinand, ſon frere, les ornemens impériaux, avec ſa renonciation à l'Empire. Il s'embarque à Fleſſingue, dix jours après, pour l'Eſpagne, accompagné de ſes ſœurs, Marie, Douairiere de Hongrie, & Eléonore de France. Pour dire au monde un plein adieu, le 24 Février 1557 il ſe retire au Monaſtere de S. Juſt, dans l'Eſtramadoure, ne retenant auprès de lui que douze domeſtiques. Ce fut là qu'il goûta les délices de la vie privée, partageant ſon loiſir entre les exercices du cloître, la culture d'un jardin dont il avoit tracé lui-même le plan, & des expériences de méchanique. On prétend néanmoins que la variété de ces occupations paiſibles ne le garantit pas toujours de l'ennui, & que plus d'une fois il marqua du regret d'avoir quitté le trône. Quoi qu'il en ſoit, il finit ſon rôle par une ſcene bien ſinguliere. Réſolu de célébrer ſes propres obſéques avant ſa mort, il fit dreſſer un catafalque dans l'Egliſe, & s'y rendit en proceſſion

ROIS DE NAVARRE.

tachement de la Reine de Navarre pour le Roi, ſon frere, ſe manifeſta pendant la priſon de ce Monarque. S'étant rendue à Madrid, elle parla à Charles-Quint & à ſes Miniſtres avec une fermeté qui les obligea de traiter leur illuſtre priſonnier avec les égards dus à ſon rang. Elle ne ſervit pas un ingrat. François I lui témoigna en toutes rencontres ſa reconnoiſſance. Il ne l'appelloit jamais que ſa mignone. Le Roi, ſon époux, lui ſurvécut environ ſix ans. Il mourut à Pau le 25 Mai 1555, ne laiſſant de ſon épouſe que Jeanne d'Albret, ſi fameuſe par ſon zele pour la prétendue Réforme. Lorſque Marguerite mit cette Princeſſe au monde (l'an 1528) les Eſpagnols, par une froide raillerie, dirent : *Miracle ! la vache à fait une brebis*, faiſant alluſion aux armes de Béarn, qui ſont deux vaches. Le Roi Henri fut quelque tems chancelant dans la Foi ; mais il eut le bonheur, ſuivant Sponde, de mourir dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Ce Prince avoit l'ame vraiment royale. Charles-Quint, après avoir traverſé la France, diſoit qu'il n'y avoit rencontré qu'un ſeul homme, qui étoit le Roi de Navarre.

ANTOINE DE BOURBON ET JEANNE D'ALBRET.

1555. ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le 22 Avril 1518, de Charles de Bourbon & de Françoiſe d'Alençon, ſuccede avec JEANNE D'ALBRET, ſon épouſe, fille & unique héritiere de Henri d'Albret, à la Couronne de la Baſſe-Navarre, c'eſt-à-dire de la petite portion de ce Royaume qui eſt en-deça des Pyrénées. Jeanne d'Albret avoit d'abord épouſé, le 13 Juillet 1541, Guillaume, Duc de Cleves, qui l'abandonna preſque auſſitôt pour faire ſa paix avec l'Empereur, contre lequel il s'étoit déclaré. Jeanne ſe maria en ſecondes noces, le 20 Octobre 1548, à Moulins, avec Antoine de Bourbon, deſcendant de pere en fils de Robert de Clermont, 5e fils de S. Louis. Ce Prince fit une ſinguliere ſpéculation pour recouvrer le Royaume de Navarre. Il envoya une ambaſſade en Afrique au Roi de Fez, pour lui propoſer une alliance & lui faciliter les moyens de recouvrer le Royaume de Grenade que ſes ancêtres avoient conquis & poſſédé, à condition que l'Afriquain lui feroit reſtituer la Navarre, ou l'aideroit à s'en emparer. Mais tout ce beau projet s'en alla en fumée. Antoine étoit dès-lors engagé dans les erreurs du tems. Sa femme qui dans la ſuite les embraſſa avec tant d'ardeur & les ſoutint avec tant d'opiniâtreté, lui conſeilloit, ſuivant Brantôme, » de ne point s'embarraſſer de » toutes ces nouvelles opinions. » Son époux ne l'écouta pas. Cependant quoique Calviniſte, Antoine figura, l'an 1559, au Sacre de François II, & y repréſenta le Duc de Bourgogne. L'an 1560, mandé aux Etats d'Orléans, Antoine s'y rend, le 31 Octobre, avec le Prince de Condé, ſon frere, qui avoit reçu le même ordre. L'accueil ſérieux & glacé que le Roi leur fit, juſtifia la répugnance avec laquelle ils étoient venus. Au ſortir de l'audience, on donne des gardes pour quelques jours au Roi de Navarre, & on conduit en priſon le Prince de Condé. La perte de l'un & de l'autre étoit, diſoit-on, arrêtée. Tandis qu'une Commiſſion établie contre le droit inhérent aux Princes du Sang de n'être jugés que par la Cour des Pairs, inſtruit le procès du ſecond, le premier eſt appellé à la chambre du Roi, & s'imagine que c'eſt pour y être aſſaſſiné. Dans ce pré-

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

funéraire, enveloppé d'un linceul & ſuivi de ſes domeſtiques portant des cierges noirs. On l'étendit enſuite dans la biere, après quoi l'on chanta l'office des morts, lui-même joignant ſa voix au chant du Clergé, & mêlant ſes larmes à celles que répandoient les aſſiſtans, comme s'ils avoient célébré de véritables funérailles. Après l'abſoute & l'eau bénite jettée ſur le cercueil, il retourna dans ſon appartement. Une fievre violente, qui le ſaiſit la nuit ſuivante, l'emporta au bout de quelques jours, le 21 Septembre 1558, à l'âge de 59 ans, 6 mois & 27 jours, dans la 41e année de ſon régne en Eſpagne. Charles avoit épouſé, le 10 Janvier 1526, ELISABETH, fille d'Emmanuel, Roi de Portugal (née le 4 Octobre 1503, morte le 1 Mai 1539,) dont il eut Philippe II, ſon ſucceſſeur, & deux Princeſſes, Marie, femme de l'Archiduc Maximilien, depuis Empereur, & Jeanne, mariée à Jean, Prince de Portugal, morte en 1578: il avoit eu de Marguerite de Vangeſt, une de ſes maîtreſſes, Marguerite d'Autriche, mariée, 1°, l'an 1535, à Alexandre de Médicis, Duc d'Urbin, enſuite à Octave Farneſe, Duc de Parme & de Plaiſance. Il eut encore l'an 1545, d'une autre maîtreſſe, le célebre D. Juan d'Autriche. Charles V eſt le premier Roi d'Eſpagne qui ait été qualifié de Majeſté, encore ne fut-ce qu'après qu'il eut été élevé à l'Empire. (Voy. *Charles-Quint, Empereur.*)

PHILIPPE II.

L'an 1556, le 17 Janvier, PHILIPPE II, fils de Charles I & d'Eliſabeth de Portugal, né à Valladolid le 21 Mai 1527, monta ſur le trône d'Eſpagne après la ceſſion de Charles, ſon pere. Roi d'Angleterre par ſon mariage contracté, le 25 Juillet 1554, avec la Reine MARIE, il paſſe dans cette Iſle, l'an 1557, pour engager ſon épouſe à déclarer la guerre à la France. De là il vient en Flandre, où ſes troupes, commandées par le Duc de Savoie, gagnent, le 10 Août, la célebre bataille de S. Quentin, à laquelle le Roi ne ſe trouva pas. La ville fut emportée d'aſſaut, le 27 du même mois, ſous les yeux de Philippe qui parut armé dans cette expédition pour encourager le ſoldat. C'eſt la ſeule fois où il ait été vu chargé de cet attirail militaire. L'an 1558, nouvelle victoire de Philippe, gagnée, le 13 Juillet, par le Comte d'Egmont, ſon Général, ſur les François, devant Gravelines. Philippe ne ſut tirer ni de l'une ni de l'autre tout le profit qu'il avoit lieu d'en eſpérer: elles lui procurerent néanmoins un aſſez grand avantage par le Traité de paix ſigné, le 3 Avril 1559, à Cateau-Cambreſis. (*Voy.* Henri II, *Roi de France.*) Philippe, la même année, donne le gouvernement des Pays-Bas à ſa ſœur Marguerite, Ducheſſe de Parme; ce qui indiſpoſe le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont, qui aſpiroient à cette dignité. Philippe apprenant que l'héréſie a pénétré dans l'Eſpagne fait expédier des ordres d'employer promptement les voies de rigueur pour la bannir de ce Royaume. L'Inquiſition ſe ſaiſit de pluſieurs Sectaires parmi leſquels ſe trouvoient Auguſtin Cacalla, Prédicateur de Charles-Quint, & les fait brûler au nombre de 30. Philippe, étant arrivé de Flandre ſur la fin d'Août, demande que cette ſcene affreuſe, nommée l'*Auto-da-fé*, ſe renouvelle en ſa préſence. Quarante malheureux ſont conduits au bûcher, par ordre du Grand Inquiſiteur, aux yeux de ce Prince & de toute ſa Cour. En paſſant devant lui, un d'entre eux lui demande grace par trois cris redoublés. *Périſſe toi & tes ſemblables*, lui répond l'impitoyable Philippe; *quand ce ſeroit mon fils, je le livrerois aux flammes s'il étoit hérétique.* Les délateurs en cette matiere font attaquer le célebre Barthelmi Caranza, Dominicain, Archevêque de Tolede. Il avoit aſſiſté dans ſes derniers moments Charles-Quint qu'on ſoupçonnoit fort gratuitement être mort dans les ſentimens de Luther. Il n'en fallut pas davantage pour rendre ſuſpecte la religion du Prélat. Deux Evêques ſont chargés de l'amener aux priſons du S. Office. Sur la route, il dit: *Je marche entre mon meilleur ami & mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques paroiſſant émus de ce diſcours, *Je vois, Meſſieurs*, leur dit-il, *que vous ne m'entendez pas. Mon meilleur ami c'eſt mon innocence; mon plus grand ennemi c'eſt l'Archevêché de Tolede.* Des priſons d'Eſpagne il fut transféré, l'an 1566, dans celles de Rome, d'où étant ſorti au bout de neuf ans, après un jugement du Pape qui le ſuſpendoit de ſes fonctions pour cinq ans, il mourut, le 2 Mai 1576, au Couvent de la Minerve, qu'on lui avoit aſſigné pour ſa retraite.

La Cour d'Eſpagne avoit fait, juſqu'au commencement du régne de Philippe, ſa réſidence à Tolede. L'an 1560, il la transfere à Madrid, qui devient alors la capitale de l'Eſpagne. Le Palais qu'il y fit élever fut admiré des Eſpagnols; mais c'étoit peu de choſe en comparaiſon d'une autre entrepriſe de même genre qu'il exécuta quelques années après. Lié par un vœu qu'il avoit fait pendant la bataille de S. Quentin, de fonder, s'il obtenoit la victoire, un Couvent pour 200 Hiéronymites, il ſe mit en devoir, l'an 1563, de remplir cet engagement. Mais comme l'événement avoit ſurpaſſé ſon attente, il ſe piqua de faire auſſi plus qu'il n'avoit promis. Ayant appellé J. B. Monnegro, le plus habile Architecte d'Eſpagne, il le chargea de bâtir au lieu dit l'Eſcurial, village ſitué à dix lieues (& non pas ſept) de Madrid, ſuivant l'idée qu'il avoit conçue, non un Monaſtere, mais un Palais, ou plutôt l'un & l'autre, & ſes vues furent parfaitement remplies après vingt ans de travaux. Ce ſuperbe édifice, la huitieme merveille du monde ſuivant les Eſpagnols, où le Roi & la Reine ont leur logement avec toute leur Cour, eſt conſtruit en forme de gril, pour rappeller la mémoire du martyre de S. Laurent dont la fête tomba le jour de la bataille de S. Quentin. On ne ſait pas ſi Philippe avoit pareillement fait vœu d'exterminer les hérétiques dans tous ſes Etats; mais il ſe comporta à leur égard comme s'il l'eût réellement fait. Le Gouverneur de Milan l'ayant informé qu'il en avoit découvert dans une vallée du Piémont, voiſine du Milanez, reçut ordre de les faire périr tous par le gibet; ce qui fut exécuté. Il purgea de même, en 1561, par le fer & le feu le Royaume de Naples du calviniſme qui s'y étoit introduit. La Princeſſe Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas, n'y trouva pas les mêmes facilités pour l'exécution d'un Edit de Philippe, qu'elle fit publier, en 1565, contre les nouveaux ſectaires. Elle occaſionna par là une révolte qui

ROIS DE NAVARRE.

jugé, il dit à un de ſes Gentilshommes en entrant dans la chambre: *S'ils me tuent, portez ma chemiſe toute ſanglante à mon fils & à ma femme; ils liront dans mon ſang ce qu'ils doivent faire pour me venger.* Le coup eſt manqué, ou plutôt ce fut une vaine terreur. On acheve la procédure contre le Prince de Condé, laquelle finit par une ſentence de mort. Les promoteurs de ce jugement en preſſent l'exécution; mais la Reine juge à propos de temporiſer. Le Roi meurt ſur ces entrefaites. La ſcene alors change. Le Prince eſt remis en liberté; le Roi, ſon frere, prétend à la Régence, & ſe laiſſe duper par la Reine qui l'engage à ſe contenter de la Lieutenance Générale du Royaume. L'an 1561, Antoine aſſiſte au Colloque de Poiſſi. L'éloquence ſolide & brillante que le Cardinal de Lorraine étale à cette Aſſemblée, jointe aux diviſions qu'il apperçoit parmi les Chefs des Huguenots, commence à l'ébranler: des vues d'intérêt qu'on lui ſuggere achevent de le décider à rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Il s'unit à ce qu'on nommoit alors le Triumvirat; compoſé du Duc de Guiſe, du Connétable & du Maréchal de S. André. Par leur conſeil, il défend les prêches dans les appartemens du Louvre. Il députe au Pape Pie IV pour lui offrir ſon obéiſſance en qualité de Roi de Navarre, & ce Pontife la reçoit malgré le décret de Jules II, qui avoit dépouillé Jean d'Albret de ce Royaume. L'an 1562, Antoine marche à la tete de l'armée royale contre le Prince de Condé, ſon frere, & l'Amiral de Coligni. Il prend Blois & Tours dans le mois de Juillet, va faire enſuite le ſiége de Bourges dont il ſe rend maître ſur la fin d'Août, après trois ſemaines d'attaque. Ces ſuccès leur font prendre la réſolution de ſoumettre la ville de Rouen. Il conduit en diligence ſon armée victorieuſe vers cette place, afin de prévenir les ſecours qu'elle attendoit de l'Angleterre. Mais les Anglois le préviennent & y arrivent avant lui. Il ouvre la tranchée, devant le Fort S. Catherine le 28 Septembre, & s'en rend maître le 8 Octobre ſuivant. La ville, attaquée enſuite, étoit aux abois lorſque Antoine, viſitant la tranchée, reçut, le 15 Octobre, une arquebuſade qui lui fracaſſa l'épaule. Le P. Daniel dit que les Chirugiens jugerent la plaie mortelle; d'autres prétendent qu'elle ne le devint que par l'incontinence du Prince. Quoi qu'il en ſoit, la ville ayant été emportée d'aſſaut le 26 du même mois, Antoine y fit une entrée lugubrement triomphante, porté ſur ſon lit. De-là il voulut ſe faire conduire en bateau juſqu'à S. Maur, au deſſus de Paris. Mais ſon extrême foibleſſe obligea de le deſcendre à Andely, où il mourut le 17 Novembre, dans la 45e année de ſon âge. Pour faire de ce Prince un grand homme il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de force dans l'eſprit; mais ce défaut même fut le ſalut de l'Etat. Où en eût été la France s'il avoit eu la fermeté de ſon frere ou l'entêtement de ſa femme? Laiſſons Calvin, Beze & leurs fanatiques échos ſe venger de ce Prince déſerteur de leur ſecte, par les injures les plus atroces; & rapportons nous-en plutôt à l'éloge impartial que le ſage de Thou fait de ſa valeur, de ſon affabilité, de ſa modération & de ſon amour pour la juſtice. Il eut de ſon épouſe, entre autres enfans, un fils qui fut dans la ſuite Roi de France, ſous le nom de Henri IV. (*Voy.* Antoine, *Duc de Vendôme.*)

LA MÊME JEANNE D'ALBRET.

L'an 1562, JEANNE D'ALBRET régne

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

éclata l'année ſuivante, & produiſit, au milieu des plus terribles exécutions & des guerres les plus ſanglantes & les plus acharnées, un nouvel Etat libre & indépendant de l'Eſpagne. (Voy. *la Chronologie hiſt. des Gouverneurs & Gouvernantes des Pays-Bas*, *& la Hollande en Rép.*)

L'inflexible & cruelle ſévérité de Philippe lui ſuſcita des ennemis non ſeulement parmi ſes peuples, mais dans le ſein même de ſa propre famille. L'Infant D. Carlos, ſon fils, las des rigueurs qu'il exerçoit à ſon égard, entretenoit des correſpondances avec les rebelles des Pays-Bas, & ſongeoit à s'évader pour aller ſe mettre à leur tête. Le Roi, ſoupçonnant ſon deſſein, va le ſurprendre dans ſon lit le 18 Janvier 1568, ſaiſit ſes papiers qui dépoſent évidemment contre lui, & le fait mettre en priſon. Le jeune Prince y meurt, le 24 Juillet ſuivant, à l'âge de 23 ans, 6 mois & 16 jours, pour avoir mangé avec excès, diſent les Ecrivains eſpagnols, après une longue abſtinence. Il fut enterré à l'Eſcurial. Quoique héritier préſomptif de la Couronne, & fils unique alors, il fut peu regretté, parce que la hauteur & la violence de ſon caractere faiſoient craindre qu'il ne retraçât une partie des vices de ſon pere dans le gouvernement. Sa mort fut de près ſuivie de celle de la Reine Eliſabeth, ſa belle-mere, décédée le 3 Octobre de la même année, dans le cours d'une groſſeſſe. Les ennemis de Philippe n'ont pas manqué de charger ſa mémoire de ces deux événemens, & en donnent pour motif la jalouſie, parce que l'Infant qui devoit épouſer Eliſabeth avant que ſon pere la prît pour lui-même, continua depuis de l'aimer & d'en être aimé. Philippe, l'année ſuivante, ſignala ſon amour pour les Lettres par la Bible Polyglotte qui fut imprimée à Anvers en 8 vol. in-fol., par ſes ordres & à ſes dépens : c'eſt un des plus beaux monumens de ſon régne.

Le même zele qui animoit Philippe à la pourſuite des hérétiques, ne lui permit pas de laiſſer vivre en paix les Mauriſques, ou Chrétiens Maures d'Eſpagne, tout occupés qu'ils fuſſent à faire fleurir l'agriculture, le commerce & les arts dans les contrées qu'ils habitoient. Des Edits qu'il fit publier contre eux à Grenade en 1565, ſur quelques ſoupçons touchant leur créance, donnerent lieu à des remontrances multipliées de leur part, qui furent toujours rejettées avec dédain. Le parti étoit pris de les pouſſer à bout. Irrités de l'inflexibilité de ce Prince, ils arborerent, en 1569, l'étendard de la révolte. On peut voir cet événement & ſes ſuites bien détaillés dans M. de Thou. Les hoſtilités ceſſerent, l'an 1571, par la fuite d'une partie des rebelles, qui paſſa en Afrique, & la ſoumiſſion des autres, après les plus grandes atrocités commiſes des deux côtés dans le cours de cette eſpece de guerre civile.

Tandis que Philippe étoit occupé à réprimer cette révolte en Eſpagne, ſes vaiſſeaux faiſoient au loin des conquêtes dans l'Archipel, au-delà du Gange. L'Iſle de Luçon, ou de Mariella, avec la multitude de celles qui l'avoiſinent, tomba ſous ſa puiſſance, & le nom collectif de Philippines qu'on leur donna, tranſmit à la poſtérité celui du Monarque ſous lequel elles furent conquiſes.

Philippe, infatigable au travail, donnoit une attention continuelle aux beſoins de toutes les parties de ſes vaſtes Etats. Non content de veiller du fond de ſon cabinet ſur l'Eſpagne, il entreprit, l'an 1576, de la parcourir. Sa préſence fut ſalutaire à tous les lieux qu'il viſita. Il rendit par-tout une exacte juſtice, écouta les plaintes qui lui furent portées, & réforma les abus. Pour détruire l'antipathie qui régnoit entre les différentes Provinces, il engagea les familles les plus conſidérables, dont l'exemple fomentoit ce levain de diſcorde, à s'allier entre elles par des mariages. Les troubles continuoient toujours dans une partie des Pays-Bas. D. Louis de Requeſens, qui les gouvernoit depuis 1574, ne négligeoit cependant rien pour faire oublier les cruautés du Duc d'Albe, ſon prédéceſſeur, & il commençoit à y réuſſir lorſque la mort l'enleva, le 5 Mars 1576, à Bruxelles. Le Roi nomme à ſa place D. Juan, ſon frere naturel, déja célebre par la bataille de Lépante, gagnée le 7 Octobre 1571, contre les Turcs, & par d'autres avantages remportés ſur ces Infideles & ſur les Maures. Le nouveau Gouverneur s'applique à ramener les eſprits par la douceur & par des procédés généreux; mais l'ambition de Guillaume de Naſſau, qui vouloit profiter des troubles pour ſe rendre maître des Pays-Bas, fait échouer les deſſeins pacifiques du Prince eſpagnol. L'an 1578, ſur la fin de Janvier, bataille de Gemblours, gagnée par D. Juan ſur les rebelles, dont 6000 reſtent ſur le champ de bataille. Cette victoire, dit Ferréras, fut d'autant plus remarquable, qu'elle ne coûta la vie qu'à deux ſoldats eſpagnols. Le 7 Octobre ſuivant, D. Juan eſt emporté par une fievre maligne à l'âge de 31 ans. Les ennemis de Philippe ont encore accuſé ce Monarque de l'avoir fait empoiſonner par jalouſie pour ſes talens, & dans la crainte qu'il n'épouſât Eliſabeth, Reine d'Angleterre. La mort de D. Henri, Roi de Portugal, dignité à laquelle il joignoit celles d'Archevêque & de Cardinal, réveilla, l'an 1580, l'ambition du Roi d'Eſpagne, ſon neveu, qui ſe prétendoit ſon légitime héritier. Pour remplir ſes vues, il tira le Duc d'Albe de la priſon d'Uzeda, où il l'avoit fait renfermer pour quelque mécontentement. C'étoit le Général qu'il deſtinoit pour aller s'oppoſer aux efforts de D. Antoine de Crato, ſon compétiteur. On fut étonné de ce choix, quoique très judicieux; parce que ſous Philippe II, preſque toujours les diſgraces étoient ſans retour. Un Miniſtre chargé d'envoyer au Duc ſa Lettre de rappel, oſe dire au Roi : *Fal-*

ROIS DE NAVARRE.

ſeule après la mort de ſon mari. Cette Princeſſe, livrée malheureuſement aux fureurs de l'Héréſie, devint le principal appui des Hérétiques en France, & ſoutint, de toutes ſes forces, leur parti juſqu'à ſa mort. L'an 1563, elle fut citée, le 29 Septembre, par le Pape Pie IV, à comparoître devant le S. Siége dans ſix mois ſous peine d'excommunication ; ce qui l'inquiéta fort peu. Jeanne ſe laiſſa tranquillement excommunier après le terme expiré. Mais la Cour de France proteſta, dans le mois de Décembre 1563, contre les Lettres monitoriales de Rome. Jeanne prit grand ſoin d'élever ſon fils Henri, Prince de Navarre, dans la religion qu'elle avoit embraſſée. Elle en pratiquoit la morale à la rigueur & les exercices avec la plus grande régularité. L'an 1567, à la demande des Etats de Béarn, elle donne, au mois de Juillet, un Edit pour l'établiſſement du Calviniſme dans ſon Royaume. La Reine-Douairiere de France, Catherine, déſiroit ardemment de marier Marguerite de Valois, ſa fille, avec le Prince de Navarre. Jeanne d'Albret y conſentit, l'an 1572, après avoir long-tems héſité. Il eſt remarquable que dans le contrat de mariage elle prit le titre de *Majeſté Fidéliſſime*, qu'elle tenoit ſans doute des Rois de Navarre ſes ancêtres, quoi qu'on ne le voie exprimé dans aucun de leurs Actes. Jeanne, étant à Paris pour la célébration de cette alliance, y meurt le 9 ou le 10 Juin, à l'âge de 44 ans. Elle n'avoit été malade que cinq jours, & le bruit courut qu'elle avoit été empoiſonnée de l'odeur d'une paire de gants de ſenteur, qu'un parfumeur italien, de la Cour de Catherine de Médicis, lui avoit vendue. Mais les Chirurgiens, ayant ouvert ſon corps, déclarerent qu'ils n'y avoient trouvé aucune marque de poiſon. La véritable cauſe de ſa mort étoit, ſuivant leur rapport, un abcès qu'elle avoit au côté. Cette Princeſſe avoit l'eſprit orné, des talens rares, & le caractere ferme juſqu'à l'opiniâtreté.

HENRI III.

1572. HENRI III, fils d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret, prend le titre de Roi de Navarre après la mort de la Reine Jeanne, ſa mere. Il étoit né à Pau le 13 Décembre 1553, & fut d'abord nommé le Comte de Viane. Son aïeul, Henri II, le voyant naître, dit : *Voilà mon vengeur.* Il emporta l'enfant dans ſa robe, ſe chargea de ſon éducation, & ordonna qu'il fût traité, comme les autres enfans du pays, d'une maniere dure, pour lui affermir le tempérament. Le jeune Prince ſuça le venin de l'héréſie avec le lait par les ſoins de ſa mere qui lui donna pour Gouverneur le Baron de Beauvais, zélé Calviniſte, qui fut tué aux Matines de Paris, & pour Précepteur la Gaucherie, puis Florent Chrétien, tous deux également Huguenots. Henri, ſous ce dernier, traduiſit les Commentaires de Céſar. Caſaubon aſſure avoir vu cette traduction écrite de la main de ce Prince, & il ajoute que Henri, devenu Roi de France, lui avoit dit qu'il avoit auſſi travaillé à des Commentaires de ſes propres actions, & qu'il les acheveroit quand il en auroit le loiſir. Henri apprit le métier de la guerre ſous le Prince de Condé, ſon oncle, & l'Amiral de Coligni. Deux mois, ou un peu plus, après ſon avénement au trône de Navarre, il épouſa (le 18 Août) à Paris MARGUERITE, ſœur de Henri III, Roi de France. Cette même année il embraſſa forcément la religion catholique après la journée de S. Barthelemi, & fit publiquement, le 2 Septembre, abjuration du Calviniſme. L'an 1574, il eſt arrêté, par ordre de Charles IX, & conduit au château de Vincennes, à cauſe du complot où il étoit entré, d'enlever le Duc d'Alençon, frere du Roi. L'an 1576, au mois de Février, il retourne à l'héréſie, & ſe retire en Guienne, laſſé de la perſécution de la Reine-Mere, & de la haine qu'elle témoignoit pour les Bourbons. L'an 1589, Henri monte ſur le trône de France ſous le nom de Henri IV. (Voy. *les Rois de France.*) Ce Monarque, après avoir refuſé long-tems de réunir ſon patrimoine à la Couronne de France, y conſentit enfin par ſon Edit de Juillet 1607. (Voy. *les Ducs de Vendôme.*)

SUITE DES ROIS D'ESPAGNE.

loit-il aller chercher un ſujet enchaîné pour lui remettre le commandement de vos armées ? Ce Philippe, tout deſpotique qu'il eſt, ne fait que ſourire à ce propos, ſans penſer à réprimer ce qu'il avoit d'imprudent. Le Duc répondit parfaitement à l'attente de ſon maître. Après avoir défait D. Antoine, le 25 Août, il ſe rend à Liſbonne, & fait prêter ſerment de fidélité au nom de Philippe. (Voy. *les Rois de Portugal.*)

L'acquiſition que fit le Roi Philippe d'un nouveau Royaume, fut de près ſuivie de la perte d'une portion à peu près égale de ſon patrimoine. L'an 1581, les rebelles des Pays-Bas, après une Aſſemblée, tenue le 26 Juillet, publient un Edit par lequel ils renoncent à l'obéiſſance de Philippe ; en conſéquence, les ſtatues de ce Prince ſont renverſées, & ſon ſceau eſt rompu. Cet Edit peut être regardé comme le titre fondamental de la République de Hollande. L'an 1582, le Duc d'Albe meurt le 12 Janvier entre les bras de ſon maître, à l'âge de 74 ans. Ferdinand Alvarès de Tolede (c'étoit ſon vrai nom) réuniſſoit, dit un Moderne, de grands talens, de grands défauts, de grands vices, & de grandes vertus. Rarement faiſoit-il ce qu'il paroiſſoit projetter ; & s'il étoit ſoupçonné d'habileté, toute ſa fineſſe étoit de n'en plus avoir. Un extérieur tranquille & ſerein déroboit les agitations de ſon ame ; les circonſtances faiſoient naître ſes projets, la prudence les diſpoſoit, le tems les mûriſſoit, & ſon infatigable conſtance en aſſuroit le ſuccès. Qu'on joigne à ces qualités tous les talens militaires, & un attachement ſouvent éprouvé à ſon maître, on aura la moitié du Duc d'Albe. Qui voudra le connoître tout entier, doit trouver en lui la fierté de ſa nation, une ſévérité ſouvent cruelle, une inflexibilité que les conſeils & la force eſſayoient inutilement de vaincre.

Sixte V ayant été élevé ſur le S. Siége l'an 1585, Philippe, l'année ſuivante, lui envoya le Connétable de Caſtille pour le complimenter ſur ſon exaltation. Le Pape, voyant un jeune homme, lui dit : *Eh quoi ! votre maître manque-t-il donc de ſujets pour m'envoyer un Ambaſſadeur ſans barbe ?* » Si mon maître, répond le fier Eſpagnol, eût cru que la barbe fît le mérite, il » vous auroit envoyé un bouc, & non un Gentilhomme comme » moi. » L'an 1588, Philippe envoie, contre l'Angleterre, une flotte de 130 vaiſſeaux, ſous le commandement du Duc de Médina-Sidonia : on l'avoit nommée d'avance *l'Invincible* ; l'événement démentit ce titre prématuré : elle fut diſperſée par la tempête ; grand nombre de vaiſſeaux périrent, quelques uns tomberent entre les mains des Anglois, & le reſte ſe retira honteuſement en Eſpagne : cette expédition ruina la marine d'Eſpagne. Philippe reçut avec un air tranquille la nouvelle d'un événement auſſi fâcheux : *J'avois envoyé ma flotte*, dit-il froidement, *pour combattre les Anglois, mais non pas les élémens ; la volonté de Dieu ſoit faite.*

On a parlé ci-devant de l'influence que Philippe eut dans les troubles qu'excita la fameuſe ligue en France ſous les régnes de Henri III & Henri IV. Son but étoit, comme on l'a dit, d'envahir la Couronne de France après la mort du premier de ces deux Monarques. Mais Henri IV, en allant à la meſſe, lui fit perdre en un quart d'heure tout le fruit de ſes longues & noires intrigues.

L'an 1591, Antonio Pérez, Miniſtre diſgracié de Philippe, excite une révolte en Aragon ; elle eſt appaiſée par le ſupplice des Chefs. Pérez s'échappe, & ſe retire en France, où il mourut l'an 1611. Philippe, l'an 1598, paſſe à l'autre vie le 13 Septembre, dans la 72e année de ſon âge, & la 43e de ſon régne, depuis l'abdication de ſon pere. Diverſes maladies, fruit de ſes débauches, lui rendirent le paſſage difficile ; il reçut 14 fois les derniers Sacremens avant d'expirer. Ce Prince avoit épouſé, en 1543, le 13 Novembre, MARIE de PORTUGAL, ſa couſine germaine, fille de D. Juan III & de Catherine. Marie mourut, l'an 1545, quatre jours après avoir mis au monde l'Infant D. Carlos, né le 12 Juillet 1545, & mort, comme on l'a dit, l'an 1568. Philippe épouſa en 2es noces, le 25 Juillet 1554, MARIE, fille de Henri VIII, Roi d'Angleterre, morte ſans enfans le 17 Nov. 1558 : il épouſa, en 3es noces, le 22 Juin 1559, ELISABETH, fille de Henri II, Roi de France, & de Catherine de Médicis, qui avoit été promiſe à D. Carlos, fils de Philippe : elle mourut, ainſi qu'il a été dit, la même année que ce jeune Prince, laiſſant deux Princeſſes, Iſabelle-Claire-Eugénie, qui fut mariée, l'an 1599, à l'Archiduc Albert, auquel elle porta pour dot ce qui reſtoit des Pays-Bas ; & Catherine, qui épouſa, en 1585, Charles-Emmanuel de Savoie : enfin Philippe épouſa en quatriemes noces, le 12 Novembre 1570, ANNE-MARIE, fille de l'Empereur Maximilien II, (née la même année & le même jour que lui, morte le 26 Octobre 1580 :) il en eut pluſieurs enfans ; mais Philippe, ſon ſucceſſeur, fut le ſeul qui lui ſurvécut. Il n'y a point d'éloges que les Ecrivains eſpagnols, du moins pour la plupart, ne donnent à Philippe ; il n'y a point d'horreurs dont les Proteſtans & des Catholiques françois ne chargent ſa mémoire. On exagere de part & d'autre : Philippe réuniſſoit de grandes qualités & de grands vices ; il protégea le génie, comme Auguſte ; ſa politique eut quelque choſe de celle de Tibere ; il reſſembla, par l'amour du travail, à Veſpaſien ; ſon ambition fut celle de Charles, ſon pere ; (ils aſpiroient tous deux à la Monarchie univerſelle ;) mais perſonne ne l'égala pour le flegme & la tranquillité de l'ame qui ne l'abandonnerent pas dans ſes derniers momens. Loin d'être effrayé de la ſévérité des jugemens de Dieu, qu'il avoit tant de ſujets de redouter, il crut voir, deux jours avant ſa mort, le ciel ouvert, & mourut auſſi paiſiblement qu'un Juſte qui va recevoir le prix de ſes vertus. Ce fut ce Prince qui fixa la majorité des Rois d'Eſpagne à l'âge de 14 ans. (*V.* Philippe I, *Roi de Portugal.*)

PHILIPPE III.

1598. PHILIPPE III, fils de Philippe II & d'Anne-Marie d'Autriche, né à Madrid le 14 Avril 1578, monte ſur le trône le 13 Septembre. Il arriva, l'an 1601, à la Cour de Madrid un événement qui fit de l'éclat. Dans une tragédie qu'on y repréſenta, intitulée : *La bataille de Pavie*, on faiſoit paroître le Roi François I demandant grace à un Capitaine eſpagnol qui lui tenoit le pied ſur la gorge. Lorſqu'on en fut à cet endroit de la piece, l'Ambaſſadeur de France, Eméric de Barrault, qui étoit préſent, ſaute ſur le théâtre, & paſſe ſon épée à travers le corps de l'acteur. On ignore ſi cette affaire eut des ſuites.

La guerre continuoit toujours dans les Pays-Bas. L'an 1604, Ambroiſe Spinola, Général des Eſpagnols, s'empare, le 21 Septembre, d'Oſtende dont le ſiége, qui duroit depuis trois ans, coûta aux Eſpagnols des ſommes immenſes, & plus de 80000 hommes. Ce ſuccès ne fut pas ſoutenu, & le Monarque eſpagnol fut obligé de conclure, le 9 Avril 1609, avec la Hollande une treve de 12 ans. Philippe & l'Archiduc reconnoiſſent, par ce Traité, les Provinces-Unies pour Etats libres & indépendans. Philippe, cette même année, par un Edit du 11 Septembre, ordonne, ſous peine de mort, à tous les Maures établis dans le Royaume de Valence de ſortir de ſes Etats. La rigueur de cet Edit, contraire à toute idée de gouvernement, fut étendue, le 10 Janvier ſuivant, à tous les Maures d'Eſpagne : plus d'un million de ſujets laborieux, commerçans & induſtrieux, quitterent l'Eſpagne à cette occaſion, laiſſant des Provinces entieres dépeuplées. La plupart de ces malheureux fugitifs ſe retirerent en Aſie & en Afrique. Ils avoient offert à la France de venir habiter les landes de Gaſcogne ; mais ils furent repouſſés par la condition qu'on leur impoſa de profeſſer la religion chrétienne. Le Duc de Lerme, Miniſtre & favori du Roi, s'étoit fait beaucoup d'ennemis par ſa hauteur. L'an 1618, par leurs manœuvres il tombe dans la diſgrace & ſe retire de la Cour le 4 Octobre. Peu de tems après il reçoit le chapeau de Cardinal, qu'il s'étoit ménagé, pour ſe mettre à l'abri des pourſuites de ſes ennemis. Le Duc d'Uzéda, ſon fils & ſon plus cruel antagoniſte, le remplace dans le Miniſtere, & l'Etat n'en eſt pas mieux gouverné. Ce qu'il fit de plus mémorable, ce fut l'achevement de la grande place de Madrid, commencée en 1617.

La Valteline, ſoumiſe aux Griſons, faiſoit depuis long-tems l'objet de la convoitiſe du Miniſtere eſpagnol, parce qu'elle interceptoit la communication des deux branches de la Maiſon d'Autriche, ſituée, comme elle l'étoit, entre le Duché de Milan, appartenant à la premiere, & celui de Tirol poſſédé par la ſeconde. Le Duc de Feria, Gouverneur du Milanez, entreprit, l'an 1620, de lever cet obſtacle en ſoulevant les peuples de la Valteline contre les Griſons. Mais il ne le fit pas impunément. La France & Veniſe, également alarmées de cette révolte par les mêmes intérêts de politique, prennent le parti des Griſons. Dans ces entrefaites Philippe meurt le 31 Mars 1621, âgé de 43 ans moins 14 jours, dans la 23e année de ſon régne. Ce Prince fut la victime de l'étiquette. Etant au Conſeil il ſe plaignit de la vapeur d'un braſier qui l'incommodoit d'autant plus qu'il relevoit d'une grande maladie. L'Officier, chargé du ſoin d'entretenir le feu, étant abſent, perſonne n'oſa remplir ſon emploi. Cette délicateſſe coûta la vie au Monarque. A ſa mort il ne ſe trouva pas un ſou dans l'épargne, tant les finances avoient été infidélement adminiſtrées ſous ſon régne qui fut celui de l'indolence. Ce Prince donnoit à peine une heure par jour aux affaires, ce qui laiſſoit aux Miniſtres ou à leurs commis l'entiere liberté de piller l'Etat impunément. Philippe III étoit d'ailleurs de mœurs pures & obſervateur des pratiques de la religion juſqu'au ſcrupule. Il avoit épouſé, le 18 Avril 1599,

Marguerite d'Autriche, fille de Charles, Archiduc de Grats, (morte le 3 Octobre 1611,) dont il eut pluſieurs enfans; ſavoir, 1° Philippe, ſon ſucceſſeur; 2° D. Carlos, né le 14 Septembre 1607, mort en 1632; 3° Ferdinand, né le 17 Mai 1609, Cardinal-Archevêque de Tolede, mort l'an 1641; 4° Alfonſe, né le 12 Septembre 1611, mort l'année ſuivante; 5° Anne-Marie-Mauricie, mariée, l'an 1615, à Louis XIII, Roi de France, morte l'an 1666: (Cette Princeſſe n'ayant que trois ans avoit été demandée, l'an 1604, par l'Empereur d'Abyſſinie pour épouſe de ſon fils qui n'en avoit que ſept;) 6° Marie-Anne, qui épouſa l'Empereur Ferdinand III; 7° Marguerite, qui mourut à l'âge de 7 ans.

Ce fut ſous le régne de Philippe III que fleurit Miguel Cervantes Saavedra, auteur, entre autres productions, du Roman de Don Quichote, qui fit tomber, en la tournant finement en ridicule, la fauſſe Chevalerie dont les Eſpagnols étoient alors entêtés. (*V.* Henri IV & Louis XIII, *Rois de France.*)

PHILIPPE IV.

1621. Philippe IV, fils de Philippe III & de Marguerite, né à Valladolid le 8 Avril 1605, ſuccede à ſon pere le 31 Mars. Le Comte d'Olivarez s'empare de ſon eſprit, & ſupplante le Duc d'Uzéda, qui eſt arrêté avec le Duc de Lerme, ſon pere, & le Duc d'Oſſone, Vice-Roi de Naples. La treve de 12 ans, faite avec la Hollande, étant expirée, la guerre recommence, & ſe fait avec ſuccès par les Eſpagnols tant qu'ils ont à leur tête le Général Spinola. Le Conſeil d'Eſpagne ouvrit enfin les yeux ſur le vuide que l'expulſion des Maures avoit laiſſé dans ce Royaume. L'an 1623, pour le repeupler il rend une Ordonnance portant que ceux qui ſe marieront à l'âge de 18 ans, ſeront exempts, pendant 4 ans, de tout impôt; que ceux qui ſe marieront avant cet âge là pourront, ſans permiſſion juridique, malgré leur minorité, gérer leurs biens & ceux de leurs femmes; que tous ceux qui auront eu ſix enfans mâles ſeront exempts à perpétuité de toute eſpece de charges; & que tous les biens confiſqués ſeront employés à doter de pauvres filles. Pour perfectionner cet objet on ouvrit, l'année ſuivante, un nouvel avis qui, ſi on l'eût adopté, auroit peut-être rétabli l'Eſpagne dans l'état le plus floriſſant. Alfonſe de Caſtro Gibaſe, Régidor de Tolede, propoſa dans une grande Aſſemblée, tenue le 28 Mars, le projet d'une dixme royale, au moyen de laquelle tous les impôts étoient réduits à un ſeul. C'eſt le même projet qui fut propoſé en France ſous le même titre au commencement du 18e ſiecle, par le célebre Maréchal de Vauban. Mais ni le Régidor, ni le Maréchal n'ont été les inventeurs de ce ſyſtême; & l'on voit que long-tems avant l'un & l'autre il avoit été pratiqué ſous les anciens Rois de Tolede, leſquels percevoient la dixme royale en même tems qu'on payoit la dixme eccléſiaſtique. C'eſt, dit le P. André-Marc Buriel, ce qui réſulte d'un grand nombre de monumens qu'il eſt difficile d'entendre ſans admettre cette ſuppoſition. La guerre cependant ſe faiſoit avec ardeur tant en Europe que dans le nouveau Monde, entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies. La même année 1624 la flotte eſpagnole eſt défaite, près de Lima, par les Hollandois, qui, depuis trois ans, avoient formé la Compagnie des Indes Occidentales. Ils font la conquête, vers le même tems, de la Baye de tous les Saints & de la ville de S. Salvador dans le Bréſil, tandis qu'une de leurs eſcadres bat celle des Eſpagnols près de Calais. Mais l'année ſuivante, au mois de Juin, Spinola ſe rend maître de Bréda, dans les Pays-Bas, après un ſiége de dix mois. Dans le cours de ce ſiége Spinola avoit écrit au Roi pour lui en marquer les difficultés. La réponſe fut: *Marquis, prenez Bréda. Moi le Roi.* (*V.* Louis XIII.)

L'an 1635 eſt l'époque du commencement d'une longue & cruelle guerre entre la France & l'Eſpagne; ce furent les Eſpagnols qui en fournirent l'occaſion ou le prétexte, par la priſe de Trêves, & l'enlevement de l'Electeur, qui s'étoit mis ſous la protection de la France. On a touché, ſur les Rois Louis XIII & Louis XIV, les principaux événemens de cette guerre, où nous eûmes pour alliés les Hollandois avec pluſieurs Princes de l'Empire. Entre ceux des Eſpagnols on eſt étonné de voir les Griſons contre leſquels ils avoient ſoulevé, comme on l'a vu ci-devant, la Valteline. Mais les intérêts des uns & des autres ayant depuis changé, les Griſons firent, l'an 1639, une alliance avec l'Eſpagne ſous le titre de Capitulat de Milan. Cette derniere Puiſſance vit s'élever dans ſon ſein, l'année ſuivante, une révolte dont les ſuites longues & fâcheuſes tournerent à l'avantage de la France qu'on accuſa de l'avoir excitée & qui certainement ne contribua pas peu à la fomenter. Le Comte-Duc (c'eſt ainſi qu'on appelloit Olivarez, premier Miniſtre d'Eſpagne,) voyant le Royaume épuiſé d'hommes & d'argent s'aviſa de faire rendre un Edit qui ſuſpendoit pour un tems les privileges de pluſieurs Provinces d'Eſpagne, pour les obliger de contribuer toutes également aux beſoins preſſans de l'Etat. Les Catalans qui étoient en poſſeſſion d'une immunité totale ſoit en paix, ſoit en guerre, ſe ſoulevent à cette occaſion. Ils font main-baſſe ſur les Caſtillans qui ſe trouvent parmi eux, & égorgent le Comte de Sainte-Colombe, Viceroi, comme il étoit près de s'embarquer pour ſe ſauver. Le feu de la révolte ſe répand juſqu'en Portugal. Le 1 Décembre de cette année, les Portugais ſecouent le joug de la domination eſpagnole. Philippe IV fut des derniers à apprendre cette nouvelle. Son Miniſtre prit un tour ſingulier pour la lui annoncer. *Sire*, dit-il, *la tête a tourné au Duc de Bragance: il s'eſt laiſſé proclamer Roi de Portugal: ſon imprudence vous vaudra une confiſcation de 12 millions.* Le Roi ſe contenta de dire gravement: *il faut y mettre ordre*, ſans ſe déranger de ſes amuſemens ordinaires. (Voy. *les Rois de Portugal.*)

L'inflexible Olivarez, au lieu d'employer les voies de douceur pour appaiſer les troubles de la Catalogne, donne les ordres les plus rigoureux au Marquis de los Velez pour réduire cette Province par la force. Le cruel exécuteur de la vengeance de ce Miniſtre remplit tous les lieux de ſon paſſage de meurtres & de deſtructions; il ſaccage la ville de Tortoſe; il fait pendre par les pieds le Gouverneur de cette place, & livre les habitans à la férocité du ſoldat. Les Catalans déſeſpérés ſe donnent à Louis XIII, Roi de France, par un Traité daté du 20 Février 1641, & Barcelone ouvre ſes portes aux troupes françoiſes. Pour ſe venger de la France, Olivarez fournit des troupes au Comte de Soiſſons, Prince du Sang, qui s'étoit révolté. Mais voyant, l'an 1642, les progrès des François en Catalogne, il publie une amniſtie en faveur de cette Province avec le rétabliſſement de ſes privileges. Les rebelles ſe moquent de ces offres qu'ils attribuent à la crainte plutôt qu'à la clémence, & n'en deviennent que plus entreprenans. Les François ſe rendent maîtres de Perpignan & de tout le Rouſſillon. Les murmures s'élevent de toute part contre Olivarez. On le deſtitue enfin l'an 1643, lorſque délivré du fatal aſcendant du Cardinal de Richelieu, il auroit pu rétablir les affaires du Gouvernement. D. Louis de Haro, neveu d'Olivarez, lui ſuccede au miniſtere. L'an 1647, le 7 Juillet, ſemblable révolte à Naples, au ſujet des impôts. Les rebelles éliſent pour chef Thomas Aniello, dit par corruption Maſaniello, jeune homme de 24 ans, pêcheur de ſa profeſſion, dont on avoit confiſqué le poiſſon faute d'avoir payé les droits de gabelle. Après avoir obligé le Viceroi d'abolir les impôts ſur les vivres, après avoir reçu les hommages de tous les ordres de la ville (1), après s'être vu l'idole du peuple pendant ſix jours, il fut mis à mort le 16 du même mois par quatre arquebuſiers que le Viceroi avoit apoſtés. Le 5 Octobre ſuivant, nouveau ſoulevement des Napolitains, excité par Janvier Aneſo, Fourbiſſeur. D. Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, envoyé pour l'appaiſer, entre dans Naples avec des troupes, un flambeau dans une main & l'épée dans l'autre, comme ſi l'on eût voulu mettre tout à feu & à ſang. Chacun alors court aux armes, & l'on ſe bat dans les rues. Les Eſpagnols, craignant d'être accablés, ſe retirent, les uns dans les châteaux, les autres ſur les hauteurs. La ville eſt aſſiégée: les rebelles écrivent à Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, qui ſe trouvoit à Rome, pour l'engager à venir ſe mettre à leur tête. Il part, s'embarque à Fiumicino, & aborde, le 15 Novembre, à Naples, où il eſt proclamé Généraliſſime par le peuple. La France avoit promis de lui fournir des troupes & des vivres, & lui manque de parole. Néanmoins il ſe ſoutient contre les forces de l'Eſpagne pendant près de 5 mois, & il eût réſiſté plus long-tems, ſans la perfidie de Gennaro Landi, l'un des chefs des révoltés, qui, le 6 Avril 1648, livra la ville aux ennemis pendant ſon abſence. Le Duc tombe entre les mains des Eſpagnols, en voulant rentrer dans la place. Il eſt envoyé priſonnier en Eſpagne, où il reſta dans un cachot l'eſpace de quatre ans. L'Eſpagne étoit alors délivrée de la guerre avec les Hollandois, qu'elle avoit terminée par un Traité de paix, ſigné, le 30 Janvier 1648, à Munſter; Traité par lequel Philippe IV renonça, pour lui & ſes ſucceſſeurs, à tout droit ſur les Provinces-Unies, qu'il reconnut pour Etats Souverains & pays libres.

Les affaires des Catalans rebelles alloient en décadence depuis que Philippe IV avoit envoyé contre eux D. Juan d'Autriche, ſon fils naturel. Ce jeune Héros, l'an 1652, acheva, le 13 Octobre, la réduction de la Catalogne par la priſe de Barcelone. Ce fut un revers pour la France; mais elle n'en parut pas plus diſpoſée à faire la paix avec l'Eſpagne, quoique Philippe la demandât avec inſtance à la Reine-Mere Anne d'Autriche, ſa ſœur. Les François rentrerent, l'année ſuivante, en Catalogne;

(1) Le Cardinal-Archevêque étant venu le dernier faire ſa viſite à Maſaniello, ce faquin oſa bien lui dire: *Benche tardi, gradiſco la viſita dell'Eminenza voſtra.*

mais ils en furent chaſſés la même année par D. Juan d'Autriche, après avoir été battus devant Gironne, qu'ils aſſiégeoient depuis deux mois.

Les armes françoiſes faiſoient plus de progrès dans les Pays-Bas, & l'Eſpagne couroit riſque de les perdre, lorſque le Prince de Condé, abandonnant ſa patrie, vint ſe joindre au Comte de Fuenſaldagne, chargé de les défendre. La France avoit heureuſement un autre Héros qu'elle oppoſa au Prince déſerteur: C'étoit le Vicomte de Turenne. La guerre ſe fit entre ces deux Généraux avec des ſuccès variés. Elle fut enfin terminée au bout de 25 ans par la paix des Pyrénées, ſignée par le Cardinal Mazarin, & D. Louis de Haro, Miniſtres, l'un de France, & l'autre d'Eſpagne, dans l'Iſle des Faiſans, le 7 Novembre 1659, entre la France & l'Eſpagne. Les deux principaux articles du Traité furent le mariage de l'Infante Marie Thérèſe avec Louis XIV, & la ceſſion que l'Eſpagne fit à la France du Rouſſillon avec une partie de l'Artois & ſes droits ſur l'Alſace. Les deux Rois, dans une entrevue qu'ils eurent l'année ſuivante à Bidaſſoa, confirmerent la paix le 6 Juin, & le lendemain l'Infante Marie-Théreſe, que Philippe, ſon pere, avoit amenée, fut remiſe au Monarque françois, qui l'épouſa ſolemnellement, le 9 du même mois, à S. Jean de Luz. Il étoit de l'intérêt de l'Eſpagne de finir auſſi la guerre qu'elle avoit avec le Portugal. Elle s'obſtina à la continuer, & eut lieu de s'en repentir.

Un événement plus rare en Eſpagne que par-tout ailleurs jetta, l'an 1662, le trouble dans la Cour de Madrid. Le Marquis de Liche, fils de D. Louis de Haro, mort l'année précédente, conſpire contre la vie du Roi. L'attentat eſt découvert, & les complices ſont punis; mais le Roi fait grace au Marquis, en conſidération des ſervices de ſon pere. Le Marquis de Liche expia ſon crime par un ſincere repentir, & mérita dans la ſuite, par ſes belles actions, d'être fait Viceroi de Naples. Philippe cependant préparoit un grand armement contre le Portugal. La Reine après avoir vainement demandé la paix, obtient des ſecours de la France & de l'Angleterre, & donne le commandement de ſes troupes au Comte de Schomberg. Les Eſpagnols, commandés par D. Juan d'Autriche, prennent Evora le 22 Mai 1663, & de-là marchent droit à Lisbonne. Mais ſur la route ils ſont arrêtés par Schomberg qui remporte ſur eux une victoire complete. Ils eſſuient, l'année ſuivante, une nouvelle défaite devant Caſtel-Rodrigo. Pour comble de malheur, Philippe IV ſe laiſſe prévenir par les artifices de la Reine, ſa femme, contre D. Juan, ſon fils, le ſeul capable de réparer les pertes de l'Eſpagne, lui ôte le commandement des armées, & l'exile à Conſuegra. L'an 1665, nouvelle victoire des Portugais ſur les Eſpagnols, gagnée, le 17 Juin, à Villaviciosa. Philippe IV, accablé par le chagrin & les infirmités, meurt le 17 Septembre ſuivant, âgé de 60 ans, 5 mois, & 9 jours, dans la 45e année de ſon régne. Il avoit épouſé, 1°, le 25 Novembre 1615, ISABELLE, ou ELISABETH, fille de Henri IV, Roi de France, (morte le 6 Octobre 1644,) qui le fit pere de pluſieurs enfans, dont aucun, excepté Marie-Théreſe, née le 20 Septembre 1638, ne lui ſurvécut; 2°, le 8 Novembre 1649, MARIE-ANNE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand III, (morte le 16 Mai 1696,) dont il eut Marguerite-Théreſe, née le 12 Juillet 1651, mariée à l'Empereur Léopold; trois autres enfans, morts jeunes, & Charles, qui ſuit. Il eut de plus un fils naturel, D. Juan d'Autriche, qui ſe rendit célebre, comme on l'a vu, ſous ſon régne, & ne le fut pas moins ſous le ſuivant. Philippe IV avoit des talens & des vertus qui auroient dû le faire aimer & reſpecter; il ne fut cependant ni aimé ni reſpecté, parce que l'indolence abſorba ſes bonnes qualités. Le titre de *Grand*, qu'Olivarez, ſon Miniſtre, lui avoit donné par anticipation, & qu'il ſe mit ſi peu en peine de mériter, ne ſervit que de matiere aux plaiſanteries de ſes propres ſujets. Quand il eut perdu le Portugal, le Rouſſillon, la Catalogne, les Iſles Açores, le Mozambique, &c, on lui donna pour deviſe un foſſé, avec ces mots: *Plus on lui ôte, plus il eſt grand*. Ce Prince étoit d'une gravité ſi conſtante, qu'on ne le vit pas ſourire trois fois dans toute ſa vie.

CHARLES II.

1665. CHARLES II, fils de Philippe IV & de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 Nov. 1661, monte ſur le trône le 17 Septembre, dans ſa 4e année, & régne ſous la tutele de ſa mere & de ſix Conſeillers, nommés par le feu Roi avant ſa mort. La Reine met à la tête de ce Conſeil & du Gouvernement le P. Nithard, Jéſuite, ſon Confeſſeur, qu'elle nomme auſſi Grand-Inquiſiteur de la Foi. Ce choix ne fit point honneur à ſon diſcernement. *Tout empira*, ſuivant l'expreſſion d'un Hiſtorien ex-Jéſuite, *ſous ce Miniſtre dont l'arrogance & l'orgueilleuſe incapacité ſouleverent tous les Grands contre lui.* D. Juan d'Autriche s'étant mis à leur tête, contraignit la Reine, en 1669, de l'éloigner. Il quitta l'Eſpagne pour ſe retirer à Rome, *laiſſant*, dit un autre Hiſtorien, *le tréſor ſans argent, les places de la Monarchie en ruine, les ports ſans vaiſſeaux, les armées ſans diſcipline & mal conduites.* Il avoit néanmoins contribué à la paix qui fut ſignée, le 13 Février 1668, à Lisbonne entre l'Eſpagne & le Portugal. Mais on imputa à ſa négligence la perte de pluſieurs places des Pays-Bas qui furent enlevées par la France, ainſi que celle de la Franche-Comté, qui fut toutefois rendue, le 2 Mai 1668, par le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Nithard, qui s'étoit retiré avec le titre d'Ambaſſadeur, fut dans la ſuite honoré de la pourpre romaine.

Les Flibuſtiers établis en Amérique continuoient cependant leurs courſes ſur les poſſeſſions des Eſpagnols ſous la conduite d'un habile Capitaine, nommé Morgan. L'an 1670, ils prennent Porto-Bello où ils font un butin immenſe, & ſaccagent d'autres places ſans que l'Eſpagne oſe armer contre ces aventuriers. La paix entre cette Puiſſance & la France étoit mal cimentée. L'an 1672, elles ſe déclarent la guerre; &, l'année ſuivante, le Prince d'Orange eſt nommé Généraliſſime des armées d'Eſpagne dans les Pays-Bas. Mais ſa valeur ne put arrêter les progrès des armes françoiſes. Elles eurent auſſi des ſuccès marqués dans la Catalogne. La Franche-Comté retomba, l'an 1674, ſous la puiſſance de Louis XIV. La Sicile depuis long-tems gémiſſoit ſous le deſpotiſme des Gouverneurs eſpagnols. Meſſine laſſe de porter le joug odieux qu'ils lui impoſoient, leva à la fin l'étendard de la révolte en 1674; &, s'étant donné pour chef le Marquis de Trecaſtagne, elle ſe mit ſous la protection de la France. Le Viceroi de Sicile aſſiége cette place l'année ſuivante, & ne peut empêcher les François d'y faire entrer des vivres & du ſecours. Bientôt après leur flotte remporte une victoire ſur celle d'Eſpagne à la hauteur de Meſſine. Le Prince de Monteſarchio & l'Amiral Ruyter font ſur Agouſta, l'an 1676, une tentative qui ne leur réuſſit pas. Ruyter eſt encore plus malheureux dans un combat que Duqueſne lui livra, le 25 Mars de la même année, dans la rade de Palerme: il y reçut une bleſſure dont il mourut peu de jours après.

Le Roi Charles, depuis qu'en 1675 il s'étoit fait déclarer majeur, avoit pris en main les rênes du Gouvernement; mais en laiſſant toujours à la Reine, ſa mere, une grande influence dans les affaires. L'an 1677, voyant qu'elle abuſoit de ſon pouvoir, il la relégue dans un Couvent de Tolede, & nomme D. Juan d'Autriche ſon premier Miniſtre. D. Juan dans ce poſte réforme pluſieurs abus, & fait concevoir de grandes eſpérances qu'il ne ſoutient pas. Trop d'obſtacles s'oppoſoient a ſes vues, & le Roi le gênoit ſouvent dans le bien qu'il vouloit faire. La paix étoit néceſſaire pour le rétabliſſement de la Monarchie eſpagnole qui étoit ſur le penchant de ſa ruine. Elle fut ſignée à Nimegue, entre cette Puiſſance & la France, le 17 Septembre 1678. Pour l'obtenir il fallut que la premiere cédât à l'autre la Franche-Comté avec pluſieurs places des Pays-Bas.

Il étoit tems de marier le Roi d'Eſpagne. D. Juan n'ayant pu obtenir pour ce Monarque l'Infante de Portugal, jette les yeux ſur la Princeſſe Louiſe, fille de Monſieur, frere du Roi Louis XIV. La demande qu'il en fit au nom de ſon maître, au mois d'Août 1679, fut reçue avec joie de toute la Cour, excepté de la jeune Princeſſe. Louis XIV la voyant triſte, lui dit: *Mais je ne pourrois faire mieux pour ma fille.* — *Ah !* répliqua-t-elle, *vous pourriez faire quelque choſe de plus pour votre niece*; elle aſpiroit à la main du Dauphin. Il fallut partir, & le Roi d'Eſpagne étant venu au devant d'elle juſqu'à Burgos, ils y reçurent la bénédiction nuptiale (1). La mort ravit à l'Eſpagne, le 17 Septembre de la même année, D. Juan d'Autriche, dans la 50e année de ſon âge. On le regarde comme le dernier des grands hommes de la Maiſon d'Autriche en Eſpagne.

Toutes les difficultés n'étoient pas applanies entre la France & l'Eſpagne par le Traité de Nimegue. L'an 1684, ces deux Puiſſances conviennent à Ratisbonne, le 10 Août, d'une treve de vingt ans, mais elle n'en dura que cinq. (*V.* Louis XIV.)

La ſanté chancelante de Charles II & la ſtérilité de ſes mariages (car il en contracta deux) donnerent occaſion, ſur la fin de ſon régne, à pluſieurs projets, dans les différentes Cours, touchant ſa ſucceſſion. L'an 1698, Louis XIV & Guillaume III, Roi d'Angleterre, négocient ſecrètement à la Haye un Traité de partage de la Monarchie eſpagnole, qui fut ſigné, le 11 Octobre, par les Plénipotentiaires des deux Couronnes, & par huit Députés des Etats-Généraux. Suivant ce Traité, le Prince

(1) Croira-t-on qu'à Madrid, en réjouiſſance de ce mariage, on ordonna un *Auto-da-fé*, où 22 victimes de l'Inquiſition furent brûlées, et 60 autres condamnées à diverſes peines corporelles?

Electoral de Baviere devoit avoir l'Eſpagne & les Indes; le Dauphin, les Royaumes de Naples & de Sicile, avec le Guipuſcoa; & l'Archiduc, le Duché de Milan. Charles II, de ſon côté, fait, ſur la fin de la même année, un teſtament par lequel il inſtitue le Prince Electoral ſon héritier univerſel. (*Hiſt. univ.*) Mais le jeune Prince étant mort le 6 Février ſuivant, les Alliés s'occuperent d'un nouveau Traité de partage, qui fut ſigné à Londres, le 3 Mars 1700, par la France & l'Angleterre, & le 25 du même mois à la Haye par les Etats-Généraux. Le 2 Octobre ſuivant, nouveau teſtament du Roi Charles en faveur de Philippe, Duc d'Anjou, 2e fils du Dauphin. Le Monarque expire le 1 Novembre ſuivant, à l'âge de 39 ans. La branche aînée de la Maiſon d'Autriche finit en ce Prince, & la Monarchie d'Eſpagne paſſe à la Maiſon de Bourbon. Charles II avoit épouſé, 1°, comme on l'a dit, l'an 1679, MARIE D'ORLÉANS, niece de Louis XIV, morte le 12 Février 1689; 2°, l'an 1690, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, fille de Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, puis Electeur Palatin, morte le 16 Juillet 1740. (*Voy.* Louis XIV, *Roi de France.*) Telle étoit l'ignorance & l'inapplication de Charles qu'il ne connoiſſoit pas la moitié de ſes poſſeſſions. En 1691, apprenant la priſe de Mons, il s'attendrit ſur le malheur de l'Empereur qu'il croyoit propriétaire de cette place. L'année ſuivante, par une ſemblable mépriſe, il plaignit le Roi Guillaume III, Roi d'Angleterre, ſur la priſe de Namur qu'il croyoit lui appartenir.

ROIS D'ESPAGNE DE LA MAISON DE BOURBON.

PHILIPPE V.

L'an 1700, PHILIPPE V, Duc d'Anjou, 2e fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Anne de Baviere, né à Verſailles le 19 Décembre 1683, appellé à la Couronne d'Eſpagne le 2 Octobre 1700, par le teſtament de Charles II, qui rappelle dans cet Acte les droits de Marie-Thérèſe d'Autriche, aïeule de Philippe, eſt déclaré Roi d'Eſpagne à Fontainebleau le 16 Novembre, & le 24 à Madrid (1). Ce fut à la premiere de ces deux proclamations que Louis XIV lui dit ce mot ſublime: *Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées.* Il part, le 2 Décembre ſuivant, accompagné du Duc de Bourgogne & du Duc de Berri, qui le quitterent aux frontieres d'Eſpagne, & fait ſon entrée ſolemnelle à Madrid le 14 Avril 1701. On avoit préparé pour cette fête un *Auto-da-fé*, où l'on devoit brûler trois Juifs. Le Roi, contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, refuſe d'aſſiſter à ce ſpectacle, qu'il ne pouvoit empêcher. Toutes les Puiſſances de l'Europe, excepté l'Empereur, confirment l'élection de Philippe: mais bientôt, (le 7 Septembre 1701,) l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, forment une ligue, dans laquelle entrerent depuis la Savoie, le Portugal & le Roi de Pruſſe, pour détrôner ce Monarque. On peut voir, ſur Louis XIV, les événemens de la longue guerre que Philippe eut à ſoutenir avant que d'être paiſible poſſeſſeur de l'Eſpagne. Elle fut terminée par le Traité d'Utrecht, ſigné, le 11 Avril 1713, par la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Pruſſe & la Savoie; & le 13 Juillet ſuivant, par l'Eſpagne vis-à-vis de l'Angleterre, à qui elle céda Gibraltar & Minorque; par le Traité de Raſtadt, ſigné, le 6 Mars de l'année ſuivante, par l'Empereur; & enfin par le Traité, ſigné le 13 Février 1715, entre l'Eſpagne & le Portugal; ce qui mit fin au fameux Congrès d'Utrecht. Pendant le cours de cette guerre, dont on a donné le détail à l'article déjà cité, les Maures, à la ſollicitation & avec l'aide des Anglois, aſſiégerent en 1707 la ville d'Oran qui faiſoit partie de la domination eſpagnole depuis la conquête qu'en avoit faite le Cardinal Ximenez en 1509. Philippe, malgré la ſituation critique de ſes affaires, donna ordre au Comte de Santa-Cruz d'y conduire du ſecours. Mais au lieu de prendre la route d'Afrique, le lâche alla livrer ſes galeres & ſes troupes à la flotte angloiſe; ce qui fut cauſe que cette place importante tomba, au mois de Janv. 1708, entre les mains des Infideles. (D'Avrigni.) Le Marq. de Val de Cennos s'embarque avec les principaux habitans & ce qu'il y avoit de meilleur dans Oran, & ne ſe retire en Eſpagne qu'après avoir laiſſé ſept cens hommes dans le fort d'Almers qui défend le port de Mazalquivir, mais qu'il fallut rendre enſuite. Philippe avoit épouſé par Procureur à Turin, le 11 Septembre 1701, MARIE-LOUISE-GABRIELLE, fille du Duc de Savoie, épouſe chérie qu'il perdit le 14 Février 1714. Inconſolable de cette perte, le Roi quitte ſon palais, & ſe retire dans celui du Duc de Medina-Celi, abandonnant les ſoins du Gouvernement au Cardinal del Giudice. La Princeſſe des Urſins (Anne-Marie de la Trémoille, veuve du Duc de Bracciano, de la Maiſon des Urſins, que la Reine avoit amenée en Eſpagne & qu'elle avoit fait nommer *Camarera mayor*, étoit alors dans la plus haute faveur, juſques là qu'elle ſe fit accorder par le Roi la Souveraineté du Comté de Luxembourg. Son crédit n'expira point avec la Reine, ſa protectrice. Le Roi continua de l'honorer de ſa confiance la plus intime. Sans être admiſe aux Conſeils, elle préſidoit à toutes les délibérations qui s'y prenoient. Les Ambaſſadeurs traitoient avec elle, les Miniſtres lui rendoient compte de leurs deſſeins, les Généraux même d'armée la conſultoient; & il faut avouer qu'elle avoit des lumieres & une force d'eſprit peu ordinaires à ſon ſexe. Philippe, dont elle avoit relevé le courage dans les tems les plus orageux, s'en repoſoit ſur elle pour le choix d'une nouvelle épouſe. Par le conſeil d'Alberoni, ce Prêtre Italien qui avoit ſuivi le Duc de Vendôme en Eſpagne, elle perſuada au Roi d'épouſer ELISABETH, fille d'Edouard Farneſe, frere de François, Duc de Parme & de Plaiſance, née le 25 Octobre 1692. Eliſabeth n'étoit point telle qu'Alberoni l'avoit peinte à la Princeſſe, qui comptoit ſur une ame foible & ſans talens, qu'elle pourroit gouverner à ſon gré; elle ne tarda pas à revenir de ſon erreur. La premiere choſe qu'Eliſabeth fit en arrivant en Eſpagne, & avant même ſon entrée à Madrid, fut de lui ordonner de ſortir du Royaume; ce qui fut exécuté ſans délai (2). Le 24 Décembre de la même année 1714, le mariage de Philippe & d'Eliſabeth eſt célébré à Madrid. Alberoni ſuccéda à la faveur & au crédit de la Princeſſe diſgraciée. Les preuves qu'il donna de ſa capacité pour les affaires le firent élever, en 1715, au rang de principal Miniſtre, après avoir fait congédier le Cardinal del Giudice, qui lui faiſoit ombrage. Il débuta dans ce poſte par la correction de pluſieurs abus & par des réformes importantes dans les finances & dans l'ordre militaire qu'il mit ſur le pied de celui de France. La pourpre romaine manquoit encore à ſon ambition. Pour l'obtenir il flatta le Pape en faiſant rendre à ſon Nonce en Eſpagne la clef & les papiers de la nonciature, qui lui avoient été ôtés. Le Roi & la Reine l'ayant appuyé de leur recommandation, il fut nommé Cardinal, le 12 Juillet 1717, malgré l'oppoſition du Cardinal del Giudice qui étoit à Rome. Alberoni s'ouvrit alors au Roi du grand deſſein qu'il avoit de le remettre en poſſeſſion des anciens domaines de l'Eſpagne en Italie. Muni de ſon conſentement, la même année il fait partir une flotte deſtinée en apparence pour le ſecours des Vénitiens contre les Turcs. Elle s'arrête ſur les côtes de Sardaigne le 22 Juillet, & y met à terre 8000 hommes ſous les ordres du Marquis de Leyde, qui, en moins de deux mois, fait la conquête de toute cette Isle ſur l'Empereur à qui elle appartenoit par le dernier Traité de pacification. La Sicile, cédée par le même Traité au Duc de Savoie, étoit un autre objet de la convoitiſe du Miniſtre. L'an 1718, ayant équipé une nouvelle flotte, il en donne encore le commandement au Marquis de Leyde qui fait une invaſion dans cette Isle ſur la fin de Juin. L'Amiral Bing, envoyé par le Roi d'Angleterre au ſecours du Duc de Savoie, gagne ſur les Eſpagnols, le 11 Août ſuivant, une bataille navale qui ruina leur marine, ſans pouvoir néanmoins les contraindre d'évacuer la Sicile. Toujours également vaſte & ferme dans ſes deſſeins,

(1) Le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, dit un jour à l'occasion de cette proclamation: *Voilà mon frere d'Anjou Roi d'Espagne; pour moi je serai Roi de France. Mais je plains ce pauvre Berri* (son autre frere); *que deviendra-t-il? Moi*, repartit le Duc de Berri, qui étoit présent, *je serai Prince d'Orange. et je vous ferai enrager tous les deux.*

(2) Ce fut à Xadraque que la Reine trouva la Princesse des Ursins, » qui, après les premiers respects, lui dit qu'elle arrivoit trop tard » dans une nuit si froide, et qu'elle n'étoit pas mise à la mode. La » Reine, choquée de la maniere dont la Princesse lui faisoit une » leçon qui lui parut déplacée, ordonna à haute voix au Commandant des Gardes-du-Corps, qui l'escortoit, d'éloigner cette folle » de sa présence, de la mettre dans un carosse, et de la conduire » hors des terres d'Espagne. La Princesse eut besoin de beaucoup de » force d'esprit pour soutenir ce coup, et la Reine encore plus pour » avoir osé le tenter avant même d'avoir vu le Roi. On lui obéit sur-» le-champ sans attendre le jour, et dans la nuit la plus froide d'un » hiver très rigoureux on conduisit la Princesse dans son propre ca-» rosse, par des chemins fort incommodes, jusqu'à la frontiere d'Es-» pagne, escortée d'un Garde qu'on lui donna. Ainsi sortit d'Espa-» gne, comme prisonniere, celle qui étoit venue dans l'éclat et la » pompe d'une *Camarera mayor*, Gouvernante du Prince des Astu-» ries et des Infans, ... Le Roi approuva ce qui s'étoit fait, ordon-» nant que la Princesse des Ursins continuât son voyage jusqu'à ce » qu'elle fût sortie d'Espagne, et que l'on remît à son Ecuyer ses » meubles, ses bijoux, ses papiers, et ce qu'elle avoit laissé à Ma-» drid. » (*Mém.* du M. de S. Philippe, T. III, p. 141 et suiv.) La Princesse, après avoir tenté vainement de s'établir à Paris, puis à Gênes, se retira à Avignon, d'où étant passée à Rome elle y mourut en 1722.

Alberoni met en mer deux nouvelles flottes; l'une pour rétablir le Prétendant en Angleterre, l'autre pour appuyer en Baſſe-Bretagne une conjuration qu'il y avoit excitée contre le Régent. La premiere, ayant été diſperſée par la tempête, ne put débarquer en Ecoſſe qu'un régiment auquel ſe joignirent deux mille hommes de troupes nationales. (Cette petite armée fut bientôt diſſipée.) L'arrivée de l'autre fut prévenue par la punition des Bretons ſéditieux, dont une aventure ſinguliere avoit éventé le complot. (V. Louis XV, *Roi de France.*)

Ces entrepriſes d'Alberoni déterminerent la France, l'Angleterre, l'Empereur, & quelque tems après la Hollande, à former contre l'Eſpagne ce qu'on nomma la quadruple alliance. En conſéquence, l'an 1719, la France déclare la guerre à l'Eſpagne le 2 Janvier. L'armée françoiſe, ſous les ordres du Duc de Berwick, s'étant avancée vers les Pyrénées, aſſiége Fontarabie défendue par le Duc de Lyria, fils de ce Général, qui l'affermit lui-même dans ſon devoir, en l'exhortant à ſervir ſon Prince comme il le devoit. Le Roi ſe met en marche avec la Reine & ſon Miniſtre, pour venir au ſecours de la place; mais avant qu'il arrive, elle eſt obligée, le 16 Juin, de capituler. La ville de S. Sébaſtien ſubit le même ſort le 11 Août, & le château d'Urgel le 28 du même mois. Les Anglois de leur côté s'emparent du port de Vigo, dont ils emmenerent ſix vaiſſeaux, & dans le même tems on apprend que les Eſpagnols ont été battus en Sicile par le Général Merci. Tous ces déſavantages, arrivés coup ſur coup, retombent ſur Alberoni, & engagent le Roi à ſe rendre aux inſtances du Régent de France, qui demandoit l'exil de ce Miniſtre.

L'an 1720, le 5 Janvier, diſgrace du Cardinal Alberoni. Le Roi, par une Lettre écrite de ſa main, lui enjoint de ſortir de l'Eſpagne dans le mois. Pendant la courte durée de ſon miniſtere orageux, Alberoni avoit trouvé moyen de ranimer l'induſtrie & l'activité des Eſpagnols pour l'agriculture, le commerce & les arts. L'Eſpagne auroit changé de face s'il eût régné plus long-tems. Le 17 Février ſuivant, le Marquis de Peretti-Landi ſigne à la Haye l'acceſſion du Roi d'Eſpagne à la quadruple alliance. Philippe en conſéquence donne ordre à ſes troupes d'évacuer la Sicile dont les Impériaux ſe mettent en poſſeſſion; la Sardaigne eſt remiſe en échange de ce Royaume, le 18 Août, au Duc de Savoie. Les troupes rappellées de Sicile ſont employées à la défenſe de la ville de Ceuta en Afrique, aſſiégée depuis 20 ans par les Maures. Le Marquis de Leyde délivre enfin la place après avoir vaincu les Infideles en divers combats. L'an 1721, la paix, entre l'Eſpagne & l'Angleterre, eſt ſignée le 13 Juin à Madrid. Pour cimenter l'union de l'Eſpagne avec la France, Philippe, conformément aux déſirs du Régent, fait conduire à Paris l'Infante Marie-Anne-Victoire, ſa fille, qui n'avoit pas encore quatre ans, pour être élevée auprès de Louis XV à qui elle étoit deſtinée. Dans la même année Mademoiſelle de Montpenſier, fille du Régent, épouſe le Prince des Aſturies; &, l'année ſuivante, Mademoiſelle de Beaujolois, ſon autre fille, eſt accordée à D. Carlos, fils aîné de la Reine d'Eſpagne. Philippe, l'an 1723, publie un nouveau recueil de loix, qui fut imprimé en 4 vol. in-folio. Des maladies, des ſcrupules, & la mélancolie qui en étoit la ſuite, faiſoient ſentir à Philippe le poids de la Couronne, & lui inſpiroient le deſſein de s'en démettre. Il l'effectua, l'an 1724, en réſignant, par un Décret du 10 Janvier, la royauté à D. Louis, ſon fils aîné, après quoi il ſe retira avec la Reine à S. Ildefonſe pour y vaquer aux affaires de ſon ſalut.

LOUIS.

1724. Louis, fils aîné de Philippe V & de Louiſe-Gabrielle de Savoie, né le 25 Août 1707, eſt proclamé Roi le 17 Janvier, à Madrid, & meurt, le 31 Août ſuivant, de la petite-vérole, ſans laiſſer d'enfans d'Elisabeth d'Orléans, qu'il avoit épouſée à Lerme le 21 Janvier 1722. Cette Princeſſe, après la mort de ſon époux, repaſſa en France, & ſe vit par là privée de ſa penſion de ſix cents mille livres que l'Eſpagne refuſa de lui continuer depuis ſon départ. Elle mourut à Paris, le 16 Juin 1742, au Palais du Luxembourg, à l'âge de 33 ans, dans les exercices de la plus haute piété. Le Roi, ſon époux, emporta dans le tombeau les regrets de toute l'Eſpagne, qu'il avoit mérités par toutes les qualités qui font les grands Rois. Avant ſa mort il avoit fait un Acte de rétroceſſion de la Couronne à ſon pere.

PHILIPPE V, *pour la 2e fois.*

1724. Philippe V, cédant aux preſſantes ſollicitations de ſes ſujets, conſent, par un Décret du 6 Septembre, à remonter ſur le trône d'Eſpagne. Le renvoi de l'Infante Marie-Anne-Victoire, ſous prétexte de ſa trop grande jeuneſſe, cauſa, l'an 1725, une rupture entre les Cours de France & d'Eſpagne. Philippe, uſant de repréſailles, fait le même traitement à la Princeſſe de Beaujolois: il donne ordre en même tems à l'Ambaſſadeur de France de ſortir de ſes Etats, & conclut avec l'Empereur un Traité de paix, qui eſt publié, le 22 Septembre, à Madrid: ce Traité, négocié par le Baron de Riperda, Hollandois, établi à la Cour d'Eſpagne, cauſe des vives alarmes aux autres Puiſſances, ſur-tout à l'Angleterre & à la Hollande. Mais il donna un tel aſcendant à la Cour de Vienne ſur celle de Madrid, qu'à l'inſtigation des Miniſtres de l'Empereur les Eſpagnols entreprirent, l'an 1727, le ſiége de Gibraltar ſous les ordres du Comte de las Torrès. Mais ils eurent la honte de le lever au bout de quatre mois d'attaque. C'étoit ce qu'avoit prédit le Marquis de Villadarias, qu'on ne put engager à ſe charger de cette expédition. Riperda, créé Duc, Grand d'Eſpagne & Miniſtre, fut bientôt après diſgracié, & alla mourir à Maroc dans l'indigence & l'humiliation.

Le Cardinal de Fleuri, principal Miniſtre de France, craignant de voir l'Europe embraſée par le feu d'une nouvelle guerre, parvient à faire conſentir l'Eſpagne, l'Empire, la Ruſſie d'une part, la France, l'Angleterre, la Hollande & la Pruſſe de l'autre, à ſigner à Paris, le 31 Mai 1727, les préliminaires d'un Traité de pacification, & à renvoyer au Congrès de Soiſſons la diſcuſſion de leurs intérêts reſpectifs. Ce Congrès s'ouvrit l'an 1728, & fut diſſous l'année ſuivante par de nouveaux arrangemens. L'Eſpagne, la France & l'Angleterre firent, l'an 1729, un Traité ſigné le 9 Nov. à Séville, auquel accéda depuis la Hollande: Traité par lequel on garantiſſoit à l'Eſpagne les Duchés de Toſcane, de Parme & de Plaiſance. Cette derniere Puiſſance s'affranchit alors de la dépendance de l'Empereur, & retira ſa protection à la Compagnie d'Oſtende, qu'il avoit établie. Antoine Farneſe, Duc de Parme & de Plaiſance, étant mort, l'an 1731, ſans enfans, la Cour d'Eſpagne prend des meſures pour mettre D. Carlos en poſſeſſion de ces Etats. (V. *les Ducs de Parme.*)

L'an 1732, les Eſpagnols, ſous les ordres du Comte de Montemart, reprennent, le 1 Juillet, la ville d'Oran ſur les Maures; & le lendemain ils ſe rendent maîtres du château de Mazarquivir. Philippe, ayant déclaré la guerre, en 1733, à l'Empereur, fait paſſer une armée en Italie, commandée par le Comte de Montemart, dont l'Infant D. Carlos eſt enſuite déclaré Généraliſſime par des Lettres du Roi, publiées le 14 Mars 1734; l'Infant entre, le 26 de ce mois, dans le Royaume de Naples, dont les villes & les bourgs viennent lui faire leurs ſoumiſſions; & le 15 Mai, il eſt proclamé Roi dans la capitale. Le 25 du même mois, le Comte de Montemart force les retranchemens des Impériaux à Bitonto, & s'empare de leur camp. Le nouveau Roi, après avoir ſoumis Gaëte le 7 Août, envoie le Comte de Montemart, qu'il avoit nommé Duc de Bitonto, à la conquête de la Sicile. La Nobleſſe du pays l'avoit prévenu, en envoyant au Roi des Députés, pour l'aſſurer du déſir que les Siciliens avoient d'être ſous ſa domination. Le 30 Août, Meſſine ouvre ſes portes au Duc de Bitonto, qui aſſiége auſſi-tôt la citadelle, où le Prince de Lobkowitz s'étoit retiré. Le 2 Septembre, le Sénat de Palerme vient prêter ſerment au Roi dans le camp du Duc. Le Roi cependant acheve la conquête du Royaume de Naples, par la priſe de Cortone, qui eſt emportée d'aſſaut, & par celle de Capoue, qui capitule le 21 Novembre. *En Eſpagne*, la nuit du 24 au 25 Décembre, le feu ayant pris au palais de Madrid, conſume les meubles les plus précieux, les tableaux les plus rares, la plus grande partie des archives de la Couronne, & toutes celles qui regardent les Indes.

L'an 1735, le Roi D. Carlos étant paſſé en Sicile, fait ſon entrée à Meſſine le 9 Mars; & le 25 la citadelle, qui avoit capitulé le 22 du mois précédent, lui eſt remiſe. Syracuſe capitule le 1 Juin, après 15 jours de tranchée: enfin le 12 Juillet, la guerre de Sicile eſt terminée par la priſe de Trapani. Depuis ce tems, D. Carlos eſt paiſible poſſeſſeur des Royaumes de Naples & de Sicile. (V. *les Rois de Naples & de Sicile.*)

L'an 1737, le Baron de Wachtendonck remet, le 5 Janvier, au Comte Mariani, Commiſſaire des Rois d'Eſpagne & de Sicile, l'Acte de ceſſion faite par l'Empereur à D. Carlos, des Royaumes de Naples & de Sicile, & des places d'*egli Preſidi* en Toſcane; le Comte Mariani remet de ſon côté au Commiſſaire Impérial la renonciation du Roi des deux Siciles aux Duchés de Toſcane, Parme & Plaiſance.

L'an 1739, Traité du Pardo, près de Madrid, ſigné le 4 Janvier par les Miniſtres d'Eſpagne & ceux d'Angleterre. Le Roi d'Eſpagne s'oblige, par ce Traité, à payer aux Anglois la ſomme de 95 mille livres ſterlings, pour les dédommager des vexations dont ils ſe plaignoient de la part des garde-côtes, établis en Amérique pour empêcher la contrebande. Philippe V ne ſe preſſant point de payer cette ſomme, & les hoſtilités continuant en Amérique, le Roi d'Angleterre publie, le 30 Octobre, une Déclaration de guerre contre l'Eſpagne, qui lui oppoſe, le 28 Novembre ſuivant, une contre-Déclaration. Le 1 Décembre de la même année, l'Amiral Vernon enleve aux Eſpagnols Por-

to-Bello. Il ne fut pas auſſi heureux, l'année ſuivante, devant Carthagene. Cette place, dont il entreprit le ſiége au mois de Mars, avec des forces qui ſembloient devoir la réduire en peu de tems, fait une ſi brave réſiſtance qu'elle l'oblige à ſe retirer au mois de Mai ſuivant. Il revient l'aſſiéger au mois d'Avril 1741, fait de nouveaux & de plus grands efforts pour l'emporter, & perd dix mille hommes dans cette entrepriſe, qu'il eſt encore forcé d'abandonner, après un mois de travaux.

Philippe V déſiroit encore d'acquérir à D. Philippe, ſon fils, un établiſſement en Italie. Dans ce deſſein, l'an 1742, il fait partir ce Prince avec une armée ſous les ordres du Comte de Glimes. L'Infant ſe rend maître de la Savoie dans le mois de Septembre. Mais le Roi de Sardaigne, étant ſurvenu avec 20 mille hommes, force les Eſpagnols à ſe retirer, & à repaſſer en Dauphiné. D. Philippe ayant joint, l'an 1744, ſon armée à celle des François, commandée par le Prince de Conti, remporte des avantages conſidérables en Piémont. Le Comte de Gages, qui commandoit une autre armée d'Eſpagnols en Italie, appuyé du Roi de Naples & du Duc de Modene, fait de grands progrès cette année & la ſuivante.

Il n'en fut pas de même de la campagne de 1746. Le Roi de Sardaigne, l'allié le plus redoutable de la Reine de Hongrie, ſurprit, le 5 Mars, Aſti où il fit priſonnier le Commandant avec la garniſon; l'Infant D. Philippe évacua Milan le 18, & le 26 il mit le ſiége devant Parme que le Marquis de Caſtellar, après l'avoir vaillamment défendue, abandonna le 20 Avril. Toutes les conquêtes de l'Infant furent perdues en Lombardie. Le Roi Philippe V, accablé d'infirmités, s'approchoit alors du tombeau. Il y deſcend le 9 Juillet 1746, dans la 63e année de ſon âge & la 46e de ſon régne. Son corps fut porté dans la Collégiale de S. Ildefonſe pour y être inhumé. La piété de ce Prince, ſa fermeté dans les plus grandes adverſités, ſa tendreſſe paternelle pour ſes ſujets, ſon amour pour la juſtice, les ſages réglemens qu'il publia pour le bien de ſes Etats, les nombreux établiſſemens qu'il fit en faveur du commerce, des ſciences & des arts, toutes ſes grandes qualités & les heureux effets qu'elles produiſirent, conſolerent aiſément les Eſpagnols du changement d'une domination à laquelle ils étoient très attachés, & rendront ſa mémoire à jamais précieuſe à cette nation. Philippe avoit épouſé en premieres noces, l'an 1701, LOUISE-MARIE-GABRIELLE, fille de Victor-Amédée, Duc de Savoie, morte, comme on l'a dit, le 14 Février 1714, dont il eut Louis, mort ſur le trône l'an 1724; Philippe, né le 2 Juillet 1709, mort le 8 du même mois; Philippe-Pierre-Gabriel, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Décembre 1719; & Ferdinand, ſon ſucceſſeur. Philippe épouſa en ſecondes noces, l'an 1714, ELISABETH FARNESE, qui le fit pere de D. Carlos, aujourd'hui Roi d'Eſpagne; de Philippe, né le 5 Mars 1720, Duc de Parme & de Plaiſance, mort le 18 Juillet 1765; de D. Louis-Antoine-Jacques, né le 25 Juillet 1727, nommé l'an 1737 à l'Archevêché de Tolede, & créé Cardinal le 19 Décembre de la même année, (dignités dont il a donné ſa démiſſion en 1754;) de Marie-Anne-Victoire, née le 31 Mars 1716, mariée, le 19 Janvier 1729, au Prince du Bréſil, depuis Roi de Portugal; de Marie Thérèſe-Antoinette-Raphaële, née le 11 Juin 1726, mariée, l'an 1745, à Louis, Dauphin de France, morte le 22 Juillet 1746; & de Marie-Antoinette-Ferdinande, née le 17 Novembre 1729, mariée, le 31 Mai 1750, à Victor-Amédée, Duc de Savoie. (Voy. *aux Rois de France* Louis XIV & Louis XV & Georges II, *Roi d'Angleterre.*)

FERDINAND VI.

1746. FERDINAND VI, fils de Philippe V & de Louiſe-Marie de Savoie, né le 23 Septembre 1713, eſt proclamé Roi d'Eſpagne, le 10 Août, à Madrid. Ce Prince débuta ſur le trône par des actes de bienfaiſance: il fit ouvrir les priſons, accorda une amniſtie aux déſerteurs & aux contrebandiers, & aſſigna deux jours par ſemaine pour entendre les plaintes de ſes ſujets. La ſuite répondit à de ſi beaux commencemens. Secondé par le Marquis de la Enſenada, ſon Miniſtre, Ferdinand mit toute ſon application à rendre ſes ſujets heureux: il réforma divers abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration de la Juſtice & & dans le maniement des finances; il ranima le commerce, établit de nouvelles manufactures, facilita les convois en creuſant des canaux, rétablit la marine.

Les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Angleterre & la Hollande, ayant été ſignés, le 30 Avril 1748, à Aix-la-Chapelle, le Roi d'Eſpagne y accéda le 28 Juin ſuivant; &, le 18 Octobre de la même année, il fut compris dans le Traité de paix définitif, où celui de l'Aſſiento, pour la Traite des negres, fut confirmé en faveur de la Compagnie angloiſe, à laquelle on accorda de plus pour quatre ans le vaiſſeau de permiſſion aux Indes eſpagnoles.

L'autorité royale ſe trouvoit gênée par celle que la Cour de Rome exerçoit dans la collation des Bénéfices en Eſpagne. L'an 1753, le Pape Benoît XIV & le Roi d'Eſpagne firent ſur ce ſujet un Concordat qui fut ſigné à Rome, le 11 Janvier, par le Cardinal Valenti pour le Pape, & pour le Roi par D. Manuel Bonaventure Figueroa, Auditeur de Rote de la Couronne de Caſtille, ratifié par Sa Majeſté le 31 du même mois, & par Sa Sainteté le 20 Février ſuivant, confirmé enſuite par une Bulle du 9 Juin de la même année. Par ce Traité le Pape, à l'exception de 52 Bénéfices dont il ſe réſerve la nomination, & qu'il ſpécifie en détail, cede au Roi d'Eſpagne le droit qu'il avoit de nommer pendant huit mois de l'année aux Bénéfices de cette Monarchie, ſitués en Europe, avec le droit de percevoir les dépouilles des Evêques décédés & les revenus de leurs Evêchés pendant la vacance; avantages dont le Pape avoit joui juſqu'alors, à condition que ces fruits ſeront appliqués aux uſages marqués par les Canons. Sa Sainteté de plus s'oblige à n'accorder dorénavant à aucun Evêque la permiſſion de diſpoſer par teſtament des biens provenans de l'Evêché, même pour des œuvres pies, l'application de ces biens devant être faite, une partie pour l'Evêque ſucceſſeur, une autre pour les beſoins des Egliſes de l'Evêché, & une 3e pour les pauvres du même diocèſe. Pour dédommager la Cour de Rome des avantages qu'elle perdoit par ce Concordat, le Roi lui a donné les ſommes ſuivantes; ſavoir, pour ce qui pouvoit appartenir à la Chancellerie & Daterie, 370 mille écus romains dont le revenu, à trois pour cent, monte à 9300 écus, ſomme à laquelle on avoit évalué ce qu'elle tiroit annuellement de l'Eſpagne; pour ce qui regarde les penſions ſur les Bénéfices & les expéditions de Banquiers (choſes qui n'auront plus lieu dans la ſuite) 600 mille écus; & pour l'abandon des dépouilles & des fruits de vacance des Evêchés, 223 mille 333 écus: & attendu qu'une partie de ces dépouilles appartenoit au Nonce d'Eſpagne pour ſon entretien, le Roi s'oblige à lui donner tous les ans 5 mille livres à Madrid. Tel eſt le précis de ce Concordat; & pour le mieux entendre il faut ſavoir que les Rois d'Eſpagne, avant qu'il fût fait, nommoient à tous les Archevêchés & Evêchés de leur domination, qu'au Royaume de Grenade & dans les Indes ils nommoient à toutes ſortes de Bénéfices; & qu'à l'égard des autres Bénéfices du reſte de l'Eſpagne, excepté ceux dont les Fondateurs s'étoient réſervé le Patronat, les Papes y nommoient pendant huit mois de l'année, les Evêques & leurs Chapitres pendant les quatre autres mois.

Les tremblemens de terre cauſerent de grands déſaſtres dans la Monarchie eſpagnole ſous le régne de Ferdinand VI. Lima, capitale du Pérou, fut preſque entiérement détruite par celui du 26 Octobre 1746. Quito, dans le même pays, éprouva un ſemblable malheur le 28 Avril 1755. L'Eſpagne, le 1 Novembre ſuivant, eut auſſi part à celui qui renverſa Liſbonne & abîma deux villes de Barbarie.

Ferdinand perdit, l'an 1758, la Reine MADELAINE-THÉRESE, fille de Jean V, Roi de Portugal, qu'il avoit épouſée le 19 Janvier 1729. Elle mourut au château d'Aranjuez le 27 Août, & non le 2 Septembre comme le marque un habile homme. Cette perte, dont le Monarque ne put ſe conſoler, le jetta dans un état de langueur qui le conduiſit lui-même au tombeau le 10 Août 1759, à l'âge de 46 ans, ſans laiſſer de poſtérité. Après la mort de Ferdinand, la Reine-Douairiere de Philippe V prit en main les rênes du Gouvernement juſqu'à l'arrivée du nouveau Roi, ſon fils.

DON CARLOS, OU CHARLES III.

1759. D. CARLOS, ou CHARLES III, fils de Philippe V & d'Eliſabeth Farneſe, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaiſance en 1731, Roi des deux Siciles en 1735, eſt proclamé Roi d'Eſpagne, le 11 Septembre, à Madrid. Il part de Naples le 6 Octobre, après avoir fait proclamer la veille Ferdinand, ſon 3e fils, Roi des deux Siciles, débarque le 17 à Barcelone, & arrive avec la Famille Royale à Madrid le 9 Décembre, & non au mois d'Octobre comme quelques uns le marquent. La mort lui ravit, le 27 Septembre de l'année ſuivante, la Reine MARIE-AMÉLIE, fille de Frédéric-Auguſte II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, qu'il avoit épouſée le 9 Mai (& non le 19 Juin) 1738.

Les quatre Souverains de la Maiſon de Bourbon, qui régnoient alors en Europe, n'avoient d'autres liens qui les uniſſent que ceux du ſang & de l'amitié. Un Miniſtre de France, pour reſſerrer plus étroitement ces nœuds, imagina le pacte de famille entre eux. Charles, ainſi que les trois autres Souverains, ne fit aucune difficulté de l'adopter, & le ſigna par ſon Ambaſſadeur, le 15 Août 1761, à Verſailles. Ce Traité donne l'alarme à l'Angleterre, qui, voyant d'ailleurs le Roi d'Eſpagne occupé depuis ſon avénement au trône, à perfectionner ſa marine, & à la mettre dans un état reſpectable, charge le Comte de Briſtol, ſon Ambaſſadeur à Madrid, de demander au Miniſtre eſpagnol quel eſt le but du grand armement qu'on prépare

en Eſpagne. Le Comte n'ayant point reçu de réponſe ſatisfaiſante, quitte Madrid le 17 Décembre. La retraite de ce Miniſtre fut ſuivie d'une déclaration de guerre que le Roi d'Angleterre públia, le 4 Janvier 1762, contre l'Eſpagne; Charles y répond, le 16 du même mois, par une contre-Déclaration. Au commencement de Mai ſuivant, après avoir tenté inutilement de faire entrer le Roi de Portugal dans une alliance offenſive & défenſive avec la France & l'Eſpagne, contre l'Angleterre, S. M. Catholique fait avancer des troupes ſur les frontieres de Portugal, ſous les ordres du Marquis de Sarria. Ce Général met le ſiége devant Miranda; le feu ayant fait ſauter en l'air le magaſin des poudres de la place, cet accident oblige les habitans à ſe rendre le 9 du même mois. Six jours après (le 15) les Eſpagnols s'emparent de Bragance. Le 23, le Roi de Portugal publie ſa déclaration de guerre contre l'Eſpagne, ſignée le 18. Le 20 Juin, le Roi de France déclare la guerre au Roi de Portugal; & le 25 le Roi d'Eſpagne en fait de même. Au mois d'Août, ſiége d'Almeyda qui capitule le 25 de ce mois, après 10 jours de tranchée ouverte. Ce fut là où ſe terminerent les progrès des Eſpagnols en Portugal, quoique renforcés par un corps de troupes françoiſes. La brave réſiſtance des Portugais & des Anglois, commandés par le Comte de la Lippe, les empêcha de paſſer le Tage, & de pénétrer juſqu'à Liſbonne, comme ils en avoient deſſein.

En Amérique, les Anglois ayant fait une deſcente, au mois de Juin, dans l'Isle de Cuba, s'emparent de la Havane le 12 Août, & ſoumettent bientôt après le reſte de l'Isle. De-là ils courent dans les Indes orientales, où ils ſe rendent maîtres, le 5 Octobre, de Manille, Métropole des Philippines. Mais il n'eſt pas vrai, comme le marque un Ecrivain fameux, qu'ils firent enſuite la conquête de ces Isles. Il paroît même qu'ils abandonnerent Manille après l'avoir pillée. Enfin les préliminaires de la paix, ſignés, le 3 Novembre de cette année 1762, à Fontainebleau, entre les Miniſtres de France, d'Eſpagne & d'Anglererre, ont mis fin aux hoſtilités, & rétabli la concorde entre les Puiſſances belligérantes. Ces préliminaires ont été ſuivis d'un Traité de paix définitif, ſigné, le 10 Février 1763, à Paris: Traité par lequel toutes les conquêtes faites ſur le Portugal lui ſont reſtituées, & l'Eſpagne recouvre l'Isle de Cuba, en cédant à l'Angleterre la Floride, la Baye de Penſacola, &c. (Voy. *le précis de ce Traité*, pag. 722.)

A Madrid, c'étoit l'uſage parmi les gens du peuple de porter de grands chapeaux avec les ailes rabattues, & des manteaux longs de couleur noirâtre. Cet habillement déguiſoit ceux qui le portoient, de maniere qu'il étoit impoſſible de les reconnoître & de les diſtinguer les uns des autres; d'où il réſultoit, ſurtout pendant la nuit, beaucoup de déſordres dont il étoit impoſſible de découvrir les auteurs. Afin de prévenir cet abus, le Roi, l'an 1766, rendit une Ordonnance qui défendoit une maniere de s'affubler ſi contraire à la ſûreté publique. Par une autre Ordonnance de la même année, dictée par le même motif, Charles fit éclairer la capitale par 5000 lanternes. Les perſonnes chargées de l'exécution de la premiere s'étant acquitées de leur commiſſion avec une rigueur déplacée, la populace s'ameuta contre elles. Le 23 Mars, une troupe de mutins paroît dans la ville avec des chapeaux détrouſſés & des manteaux longs, force la garde qui vouloit l'arrêter, caſſe toutes les lanternes, & fait d'autres actes de ſédition qu'elle recommence le lendemain. Le 25 du même mois, le Roi prend le parti de ſe retirer, avec la Famille Royale, au château d'Aranjuez. Cette retraite occaſionne une nouvelle mutinerie qui s'appaiſe le 26 ſur la promeſſe que S. M. avoit donnée de revenir dans ſa capitale lorſque l'ordre & la tranquillité y ſeroient rétablis. Le 17 Avril autre émeute de la populace à Saragoſſe. Après quelques inſultes faites à la maiſon de l'Intendant & à celles de trois ou quatre particuliers, elle eſt terminée par la punition de ceux qui en étoient les chefs. A Barcelone, dans le même mois, on eſt menacé, par des placards, d'une révolte, qui devoit éclater le 20, ſi l'on ne baiſſoit le prix de certaines denrées. La vigilance du Marquis de la Mina, Capitaine-Général de la Province, ſecondée par le zele de tous les Ordres de la ville, prévient l'effet de cette menace. Le 11 Juillet, la Reine-Mere, Dona Eliſabeth Farneſe, meurt au Palais d'Aranjuez à l'âge de 73 ans, 8 mois & 6 jours: elle eſt inhumée dans la Collégiale de S. Ildefonſe, à côté du Roi, ſon époux.

Les Jéſuites, depuis leur établiſſement en Eſpagne, où ils s'étoient fort multipliés, y jouiſſoient d'un grand crédit. Ils y avoient preſque toujours été les dépoſitaires de la conſcience des Rois: ils leur avoient ſouvent fourni des Précepteurs pour leurs enfans, & avoient donné quelquefois des Miniſtres à l'Etat. Nul des Grands ne s'étoit encore déclaré hautement leur ennemi ſous le régne de Charles III. En un mot, rien ne leur faiſoit appréhender l'orage qui avoit renverſé leur Inſtitut en Portugal & en France. Ce fut donc un coup de foudre pour eux, lorſqu'en 1767 parut la Pragmatique Sanction du Roi, donnée au Pardo le 2 Avr. portant ordre à tous les Religieux de la Compagnie de Jéſus de ſortir de ſes Royaumes, ſaiſie de leur temporel, & défenſe de jamais rétablir ladite Compagnie. Cet Edit ne réunit pas tous les ſuffrages du Clergé. Le 15 du même mois, l'Evêque de Cuença écrit au Confeſſeur de S. M. une Lettre dans laquelle il ſe plaint que l'Egliſe d'Eſpagne eſt perdue par la perſécution (prétendue) qu'elle éprouve, ſes biens, dit-il, étant pillés, ſes Miniſtres outragés, & ſes immunités foulées aux pieds. Le Roi fait au Prélat, le 9 Mai, une réponſe pleine de force & de modération. L'Evêque ayant oſé ſoutenir dans une réplique, datée du 23 du même mois, ce qu'il avoit avancé, le Roi fait examiner l'affaire dans ſon Conſeil, lequel, après une longue diſcuſſion des griefs allégués par le Prélat, déclare ſa conduite téméraire, injuſte & ſéditieuſe, & en conſéquence écrit une Lettre circulaire, datée du 6 Octobre, à tous les Archevêques & Evêques du Royaume, pour leur notifier ce jugement. Le 23 du même mois, autre Lettre circulaire du Conſeil aux Evêques & aux Supérieurs Réguliers des Ordres Religieux, pour les engager à prémunir ceux qui leur ſont ſoumis, contre quelques prétendues prophéties & révélations fanatiques ſur le retour des Jéſuites en Eſpagne.

La Pragmatique Sanction de l'Infant D. Ferdinand, Duc de Parme, donnée au mois de Janvier 1768, touchant les immunités eccléſiaſtiques, ayant offenſé le Pape Clément XIII, avoit occaſionné, le 30 du même mois, un Bref de Sa Sainteté qui la déclaroit nulle, & défendoit de s'y conformer. Le Conſeil de Caſtille ſupprima le Bref par un Arrêt du 14 Mars ſuivant.

La petite-vérole ayant enlevé, le 10 Avril 1771, l'Infant D. Xavier à l'âge de 14 ans, 1 mois & 21 jours, dans le château d'Aranjuez, la naiſſance d'un autre Infant, nommé Charles-Clément, que la Princeſſe des Aſturies mit au monde le 19 Septembre, donna occaſion, la même année, au Roi D. Carlos de créer un nouvel Ordre de Chevalerie, dédié à l'Immaculée Conception. On l'appelle plus communément l'Ordre de Charles III. Les Chevaliers Grands-Croix de cet Ordre portent un cordon moiré-bleu de ciel liſéré de blanc, au bout duquel pend une croix faite ſur le modele de celle du S. Eſprit, avec cette différence que d'un côté l'on voit l'image de la Conception, & de l'autre les chiffres du Roi.

L'Eſpagne vivoit en paix depuis long-tems avec le Roi ou l'Empereur de Maroc, lorſque Mahomet Ben Abdalla, Souverain de ce Royaume, lui déclara ſubitement la guerre par un manifeſte en forme de Lettre, daté du 15 du mois Redgeb de l'an 1188 de l'Hégire (19 Septembre 1774.). Les motifs de cette déclaration étoient que *les Mahométans de ſes Etats & ceux d'Alger s'étoient unis de concert, diſant qu'ils ne vouloient pas permettre qu'aucuns Chrétiens poſſédaſſent rien ſur les côtes des Etats mahométans depuis Ceuta juſqu'à Oran, & demandant qu'on retirât de deſſous leur puiſſance tout ce qui pouvoit y être dans ces contrées.* Le Roi de Maroc proteſtoit néanmoins qu'en déférant à cet égard aux deſirs de ſes ſujets & alliés, il n'entendoit pas rompre la paix qui étoit entre l'Eſpagne & lui, n'ayant d'autre envie, diſoit-il, que de ſe mettre en poſſeſſion du terrein occupé par les Eſpagnols ſur les côtes d'Afrique, ſans vouloir attaquer celles de l'Eſpagne. Sa Majeſté Cat. fit à cette Lettre, le 25 Octobre ſuivant, une réponſe pleine de ſageſſe & de fermeté, & donna en même tems des ordres pour mettre en état d'une vigoureuſe défenſe les places menacées par le Monarque africain. Les Maures, dès le commencement du mois de Décembre ſuivant, vinrent ſe préſenter en corps d'armée devant Mélille, qu'ils aſſiégerent avec une nombreuſe artillerie. Ce ſiége où le Roi de Maroc ſe trouvoit en perſonne, & dont les papiers publics ont donné les détails, fut pouſſé avec toute l'ardeur imaginable, & ſoutenu avec une valeur égale. Enfin après 3 mois & demi d'attaques non interrompues, & divers aſſauts donnés ſans ſuccès au Fort de Pennon & d'autres qui défendoient le corps de la place, Mahomet Ben Abdalla fit arborer le pavillon blanc le 16 Mars 1775, & envoya des Députés pour demander la paix. Mais D. Juan Sherloc, Commandant de la place, ne lui accorda d'abord qu'une ſuſpenſion d'armes juſqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de ſa Cour. Le Monarque africain ſe vit réduit alors à ſolliciter auprès du Roi d'Eſpagne, dans les termes les plus humbles, le rétabliſſement de cette paix ſi injuſtement violée.

Nous terminerons ici cette Chronologie du régne de Charles III, parce que l'enchaînement des événemens qui ſuivent nous meneroit au-delà du terme que nous nous ſommes propoſé.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE PORTUGAL.

Le Portugal, qui comprend l'ancienne Luſitanie, borné à l'Occident & au Sud par l'Océan, à l'Eſt & au Nord par l'Eſpagne, s'étend ſur environ 125 lieues de longueur & 60 de largeur. Dans la décadence de l'Empire romain il éprouva le ſort des autres Provinces d'Eſpagne, & fut ſucceſſivement ſoumis aux Sueves & aux Alains, aux Viſigoths & aux Maures. Enfin, après que les Eſpagnols eurent ſecoué le joug des Barbares, le Portugal recouvra ſa liberté, & devint dans la ſuite un Royaume d'Eſpagne. On n'a rien d'aſſuré ſur l'origine du nom de Portugal : l'opinion la plus commune eſt qu'il vient de celui de *Portus cale*, ou *Portus caliæ*, qu'on donna autrefois à la ville de Porto ſur le Douro, & qui s'étendit enſuite à tout le diocèſe ſitué entre les rivieres de Douro & Minho, puis à toutes les terres qu'on y joignit par la ſuite des tems.

HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal.

Henri de Bourgogne, né vers l'an 1060, petit-fils par Henri, ſon pere, de Robert I, Duc de Bourgogne, étant venu au ſecours d'Alfonſe VI, Roi de Caſtille & de Léon, contre les Maures avec Raymond, Comte de Toulouſe, Raymond de Bourgogne, & d'autres Seigneurs François, reçut, en 1094, ou 1095, pour récompenſe de ſes ſervices la main de Thérese, fille naturelle d'Alfonſe qui le fit en même tems Comte du canton de la Luſitanie, ſitué entre le Douro & le Minho. Il établit ſa réſidence à Guimaraens, ſur la riviere d'Ave. C'étoit un Prince rempli de valeur. Il ſe ſignala par pluſieurs victoires remportées ſur les Maures auxquels il enleva Viſeo, Lamego, Brague & Coïmbre. Maître de ces places, il y rétablit les chaires épiſcopales dont elles étoient décorées avant l'invaſion des Infideles. Roderic de Tolede dit qu'il fut quelque tems rebelle envers le Roi, ſon beau-pere, mais non pas, ajoute-t-il, juſqu'à lui refuſer l'hommage qu'il lui devoit. Du reſte il le repréſente comme un Prince qui joignit les vertus chrétiennes à l'héroïſme. La Reine Urraque, ſœur de Thérèſe, trouva dans ce Comte, ſon beau-frere, un défenſeur contre Alfonſe le Batailleur, Roi d'Aragon, ſon époux, avec lequel elle étoit en guerre. Henri lui mena des troupes, & mourut durant cette expédition, l'an 1112, dans la ville d'Aſtorga, d'où ſon corps fut apporté à Brague. De ſon mariage il laiſſa un fils qui ſuit, & deux filles, Thérèſe, mariée à Ferdinand Nugnez, l'un des plus grands Seigneurs de la Galice; & Urraque, femme de Ferdinand Bermond Paez, Comte de Traſtamare. Il eut encore un fils naturel, qui s'unit d'une étroite amitié à S. Bernard, dans un voyage qu'il fit en France vers l'an 1147.

ALFONSE-HENRIQUEZ, I Roi, avec THÉRESE, sa mere.

1112. Alfonse-Henriquez, fut le ſucceſſeur de Henri, ſon pere, au Comté de Portugal. Dona Thérèſe, ſa mere, demeura Souveraine juſqu'en 1128, qu'il voulut gouverner lui-même, à l'excluſion de cette Princeſſe dont les Seigneurs étoient mécontens. Mariana donne la qualité de Reine à Thérèſe, ce qui marque ſeulement qu'elle étoit Souveraine, mais non qu'elle ait porté le titre de Reine : ou bien il l'appelle ainſi parce qu'elle étoit fille du Roi : elle mourut le 1 Nov. 1130. Alfonſe-Raymond, Roi de Caſtille, voulant obliger le Comte de Portugal à lui rendre hommage, celui-ci prend les armes pour s'en défendre, & l'année ſuivante, après quelques ſuccès, il fait un Traité de paix qui lui aſſure ſon indépendance, par la médiation du Cardinal Légat Gui. Ce Miniſtre, dans ſa négociation, n'oublia pas les intérêts de ſa Cour; car il obtint que le Comte de Portugal paieroit tous les ans quatre onces d'or au S. Siége, comme une marque de ſa dévotion. Délivré de la guerre avec un Prince Chrétien, le Comte Alfonſe la déclara aux Infideles, & la fit avec avantage. L'an 1139, il remporta, le 25 Juillet, dans la plaine de *Campo-Ourique*, qui fut depuis appellée *Cabeza de Reies* (tête de Rois) une grande victoire ſur cinq Rois Maures. Cette victoire, en mémoire de laquelle il mit cinq petits écus dans ſes armes, eſt l'époque de la Monarchie de Portugal, Alfonſe ayant été alors proclamé Roi par les ſoldats dans le camp, avant, ou, ſelon d'autres, après la bataille. Les Etats aſſemblés à Lamego lui confirment cet auguſte titre. Ce fut dans cette Aſſemblée, ſuivant l'Abbé de Vertot, ou dans une autre tenue l'an 1143 au même lieu, ſelon du Verdier, qu'on établit les loix fondamentales touchant la ſucceſſion à la Couronne. Elles ſont compriſes en ſix articles. 1° *Si le Roi a des enfans mâles, qu'ils ſoient nos Rois; le fils ſuccédera au pere, puis le petit-fils, & enſuite le fils de l'arriere-petit-fils, & ainſi à perpétuité dans leurs deſcendans.* 2° *Si le fils aîné du Roi meurt pendant la vie de ſon pere, le ſecond fils, après la mort du Roi ſon pere, ſera notre Roi; le troiſieme ſuccédera au ſecond, le quatrieme au troiſième, & ainſi des autres fils du Roi.* 3° *Si le Roi meurt ſans enfans, le frere du Roi, s'il en a un, ſera notre Roi, mais pendant ſa vie ſeulement; car après ſa mort le fils de ce dernier ne ſera pas notre Roi, à moins que les Evêques & les Etats ne l'éliſent, & alors ce ſera notre Roi; ſans quoi il ne pourra l'être.* 4° & 5° *Si le Roi n'a point d'enfant mâle & qu'il ait une fille, elle ſera Reine après la mort du Roi, pourvu qu'elle ſe marie avec un Seigneur Portugais; mais il ne portera le nom de Roi que quand il aura un enfant mâle de la Reine qui l'aura épouſé : lorſqu'il ſera dans la compagnie de la Reine, il marchera à ſa main gauche, & ne mettra point la Couronne royale ſur ſa tête.* 6° *Si la fille du Roi épouſoit un Prince ou un Seigneur d'une nation étrangere, elle ne ſera point reconnue pour Reine, parce que nous ne voulons point que nos peuples ſoient obligés d'obéir à un Roi qui ne ſeroit pas Portugais.* C'eſt ſur le fondement de cette conſtitution, pour le dire d'avance, que le Portugal, en 1640, a ſecoué le joug des Rois d'Eſpagne deſcendus d'Iſabelle de Portugal, mere de Philippe II, & qu'il a placé ſur le trône la Maiſon de Bragance, comme on le verra dans la ſuite. C'eſt ſur le même fondement qu'en 1777, après la mort du Roi Joſeph, décédé ſans enfant mâle, Marie-Françoiſe-Eliſabeth, ſa fille aînée, mariée avec D. Pedre, ſon oncle, frere du Roi, a été proclamée Reine, ſans qu'on lui ait aſſocié ſon époux, quoiqu'ils euſſent de leur mariage un fils, Joſeph-François, Prince de Béira, âgé de 15 ans, & marié quatre jours avant la mort du Roi, ſon aïeul, à ſa tante Marie Françoiſe-Bénédicte, ſœur de ſa mere. Les Almoravides étant venus d'Afrique fondre ſur le Portugal, en 1144, Alfonſe marcha contre eux, & fut battu. Délivré de ces hôtes funeſtes, en 1145, il ſe rend maître de Santaren par ſurpriſe. Lisbonne n'étoit point encore aux Portugais. Alfonſe, l'an 1147, ou 1148, l'emporte ſur les Maures, le 25 Octobre, avec le ſecours de la flotte des Croiſés qui alloient à la conquête de la Terre-Sainte. M. Cardonne met cette conquête au 8 Novembre. Les Almoravides, ſous la conduite d'Ali-Jacoub, ayant fait une nouvelle deſcente, l'an 1184, en Portugal, vinrent mettre le ſiége devant Santaren. Alfonſe, malgré ſon grand âge, accourt avec Sanche, ſon fils, au ſecours de la place. Elle eſt délivrée après une bataille gagnée par Sanche ſur Jacoub qui mourut peu de jours après d'une bleſſure qu'il y avoit reçue. (Cardonne.) Alfonſe termina ſes jours le 6 Déc. de l'année ſuivante, âgé de plus de 90 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Croix à

Coïmbre, qui étoit alors la capitale de Portugal. Il avoit épouſé, l'an 1146, Mafalde ou Mathilde, fille d'Amédée II, Comte de Maurienne ou de Savoie, dont il eut pluſieurs enfans; Henri, mort jeune; Sanche, ſon ſucceſſeur; Jean; Mafalde, premiere femme d'Alfonſe II, Roi d'Aragon; Urraque, mariée à Ferdinand II, Roi de Léon, dont elle fut ſéparée; Thérèſe, appellée depuis Mathilde, que Philippe, Comte de Flandre, épouſa en 1.res noces, & Eudes III, Duc de Bourgogne en ſecondes, (morte le 6 Mai 1218.) Alfonſe eſt inſtituteur des Ordres militaires de l'Aile & d'Avis. Ce Prince eſt également célebre par ſon zele pour la Religion & par ſes exploits contre les Infideles.

SANCHE I.

1185. Sanche I, fils d'Alfonſe & de Mafalde, né le 11 Novembre 1154, eſt couronné trois jours après les funérailles de ſon pere. Il hérita de ſa valeur, & continua de l'exercer contre les Infideles. L'an 1189, le 8 Septembre, il enleve aux Maures Silves, capitale des Algarves, à l'aide d'une flotte de Croiſés anglois, que le beſoin de prendre des rafraîchiſſemens avoit obligés de relâcher à la barre de Liſbonne. Mais, l'an 1191, la place eſt repriſe avec quelques autres par le Roi de Maroc. Une aventure ſemblable à celle qui en avoit procuré la conquête à Sanche, la lui fit recouvrer en 1197. Des Croiſés allemands & hollandois qui avoient relâché ſur les côtes de l'Algarve, remirent Liſbonne ſous la domination du Portugal. Ce fut alors, dit-on, que Sanche commença de prendre le titre de Roi des Algarves. Sanche fit, l'an 1203, une nouvelle conquête ſur les Infideles par la priſe d'Elvas dans l'Alentejo. L'an 1212, ſelon M. de la Clede, ou 1211, ſelon Ferréras plus exact que le premier, ce Prince finit ſes jours âgé de 57 ou 58 ans, après en avoir régné 26, ou 27, & fut inhumé auprès de ſon pere. Ce Prince avoit épouſé, ſuivant Roderic de Tolede, Dona Douce, (inconnue à D. Vaiſſette) fille de Raymond-Berenger IV, Comte de Barcelone & Roi d'Aragon, (morte l'an 1198) dont il eut trois fils & cinq filles: 1° Alfonſe, qui lui ſuccéda; 2° Ferdinand, ou Ferrand, né l'an 1186, marié l'an 1211 avec Jeanne, fille de Baudouin, Empereur de Conſtantinople, & Comteſſe de Flandre; 3° D. Pedre, né l'an 1187, marié en Aragon avec Aurembiax, Comteſſe d'Urgel: les filles ſont, Dona Thérèſe, mariée avec Alfonſe IX, Roi de Léon, morte en odeur de ſainteté l'an 1250; Mafalde, ou Mahaut, promiſe à Henri I, Roi de Caſtille, qu'elle n'épouſa point; Sancie, Abbeſſe de Larvan; Blanche, Dame de Guadalajara; & Berengere, mariée à Waldemar II, Roi de Danemarck.

ALFONSE II, DIT LE GROS.

1211, ou 1212. Alfonse II, né le 23 ou 25 Avril 1185, eſt proclamé Roi de Portugal après la mort de Sanche I, ſon pere. L'hiſtoire ne nous a conſervé qu'un ſeul trait mémorable de ſon régne. L'an 1217, il gagna une grande bataille ſur les Rois Maures de Cordoue & de Badajoz, qui l'un & l'autre y périrent. Alfonſe mourut le 25 Mars 1223, âgé de 38 ans moins un mois, ayant régné 11 ans & quelques mois. Il fut enterré au Monaſtere d'Eſcobaz où il avoit choiſi ſa ſépulture. Roderic dit de lui: *In principio Chriſtianiſſimus, in fine ſuæ vitæ deditus voluptati.* Il avoit épouſé, en 1207, ou 1208, Urraque, fille d'Alfonſe III, Roi de Caſtille, dont il eut pluſieurs enfans; Sanche, qui ſuit; Alfonſe, qui viendra ci-après; Ferdinand; Vincent, & Léonore, mariée à Waldemar, Prince de Danemarck.

SANCHE II, DIT CAPEL.

1223. Sanche II, dit Capel, (parce que ſa mere lui avoit fait prendre par dévotion l'habit monaſtique,) né le 8 Septembre 1208, monte ſur le trône de Portugal. Les premieres années de ſon régne furent aſſez brillantes: il remporta des avantages conſidérables ſur les Maures, les chaſſa de la Province d'Alentéjo, & leur enleva pluſieurs places dans l'Algarve; mais dans la ſuite, il ſe plongea dans les plaiſirs, & abandonna le Gouvernement à ſes favoris. Les Portugais mécontens portent, l'an 1245, au Pape Innocent IV leurs plaintes de la conduite de leur Souverain. Innocent, après l'avoir inutilement averti de rentrer en lui-même, l'excommunie, met ſon Royaume en interdit, & en donne enſuite la Régence à ſon frere Alfonſe, héritier préſomptif de la Couronne, attendu que Sanche n'avoit point d'enfans. L'infortuné Monarque, abandonné des Prélats & de la plus grande partie de la Nobleſſe, prend le parti de la fuite à l'approche de ſon frere, & ſe retire à Tolede auprès du Roi Ferdinand. Il en fut accueilli généreuſement, & reçut de ce Prince les ſecours dont il avoit beſoin pour ſe rétablir. L'an 1227, il rentre dans le Portugal avec une armée commandée par l'Infant de Caſtille, remporte une victoire, prend diverſes places & ſe voit ſur le point de remonter ſur le trône. Mais la ſeule lecture de la Bulle du Pape que l'Archevêque de Brague fait publier dans le camp de l'armée Caſtillane, y jette la conſternation. Les armes tombent des mains aux chefs comme aux ſoldats; ils ſe débandent, & Sanche obligé de retourner à Tolede, y meurt l'an 1248 ſans poſtérité. Il avoit épouſé, ou du moins eu pour concubine Dona Mencia, fille de D. Lopez Diaz de Haro & de Dona Urraque, fille naturelle d'Alfonſe III, Roi de Caſtille. On ne voit effectivement aucun monument où Mencia ſoit qualifiée Reine. On ignore l'année de ſa mort, mais on ſait, d'après Faria y Souza, qu'elle fut enterrée à Nagere, dans la vieille Caſtille. D. Sanche étoit beau & bien fait. Il eſt repréſenté dans quelques Palais avec un manteau de pourpre, la couronne en tête, tenant un livre d'une main & une colombe de l'autre, ſymbole de ſa douceur. Il ne lui manquoit que cette hardieſſe & cette dextérité qui mettent les Princes en état de ſe ménager avec les factions, de donner le change à ceux qui veulent les tromper, & de ſaiſir l'occaſion de perdre ceux qui cherchent leur ruine.

ALFONSE III.

1248. Alfonse III, né le 5 Mai de l'an 1210, marié, l'an 1238, à Mathilde de Dammartin, Comteſſe de Boulogne ſur Mer, & veuve de Philippe Hurepel, fils du Roi Philippe Auguſte, s'étant rendu, l'an 1245, en Portugal, à la ſollicitation des Portugais, gouverna le Royaume comme Régent juſqu'à la mort de Sanche II, ſon frere, arrivée l'an 1248: alors il fut proclamé Roi & couronné a Coïmbre. Dès qu'il fut ſur le trône, il pouſſa au-delà de la Guadiane les conquêtes qu'il avoit faites ſur les Maures pendant ſa régence. Mais Alfonſe, Roi de Caſtille, jaloux de ſes ſuccès, & appuyé de pluſieurs Seigneurs mécontens de Portugal, l'obligea de partager avec lui ce que ſes armes lui avoient acquis dans l'Algarve & l'Andalouſie. Ce fut le Pape Innocent IV qui ſe rendit médiateur du Traité de pacification qui ſe fit entre eux l'an 1253 ou 1254. Cette derniere année, le Roi de Portugal répudie Mathilde, ſa femme, & épouſe Béatrix de Guzman, fille naturelle du Roi de Caſtille. Mathilde ayant porté ſes plaintes à Alexandre IV, ſucceſſeur d'Innocent IV, ce Pape enjoint à Alfonſe de la reprendre: il le refuſe, & s'attire, par ſon refus, l'an 1257., une excommunication avec un interdit ſur tout le Royaume, qui durent juſqu'à la mort de Mathilde, arrivée l'an 1262. (Voy. *les Comtes de Boulogne.*) Alors Alfonſe obtient du Pape Urbain IV la confirmation de ſon mariage avec Béatrix; l'interdit eſt levé, & les enfans du ſecond mariage ſont déclarés légitimes. L'an 1267, le Roi de Caſtille, en conſidération des ſervices que le Roi de Portugal lui avoit rendus dans ſes guerres, lui abandonne le Royaume d'Algarve dont il s'étoit réſervé l'uſufruit. (Brandan, *Monarch. Luſit.* part. 4, l. 15, c. 30, p. 225.) La conduite d'Alfonſe III à l'égard des Eccléſiaſtiques, des Religieux & des Ordres militaires de ſes Etats, lui attira, de la part de l'Archevêque de Brague, de nouvelles cenſures dont il ne fut abſous qu'à ſa mort arrivée le 16 Février, ou, ſelon le nouvel Hiſtorien de Portugal, le 20 Mars 1279. Alfonſe avoit régné environ 31 ans depuis ſon couronnement, & étoit âgé de 69 ans. Il eſt incertain s'il eut des enfans de ſa premiere femme; mais il en eut pluſieurs de Béatrix (morte l'an 1304); ſavoir, Denis, ſon ſucceſſeur; D. Alfonſe; D. Ferdinand; D. Vincent; & trois Princeſſes, Blanche; Conſtance, & Sanche.

DENIS, DIT LE LIBÉRAL ET LE PERE DE LA PATRIE.

1279. Diniz, ou Denis, fils d'Alfonſe & de Béatrix, né le 2 Oct. 1261, fut le ſucceſſeur de ſon pere. Il n'étoit pas encore marié. L'an 1282, il épouſa l'Infante Elisabeth, fille de Don Pedre III, Roi d'Aragon. Jaloux de ſes droits, il entreprit de reſtreindre les immunités eccléſiaſtiques qui lui paroiſſoient trop étendues. Mais, l'an 1283, il fut obligé de les confirmer, & n'obtint qu'à cette condition la levée de l'excommunication dont les Evêques l'avoient frappé pour les avoir violées. Ce Prince étoit ami des Lettres. L'an 1290 il établit à Liſbonne une Univerſité qu'il transféra, l'an 1308, à Coïmbre. Les priviléges qu'il accorda à cette Académie y attirerent de toute l'Europe les plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Ce fut alors que la langue portugaiſe commença à prendre une forme réguliere, & ceſſa d'être un mélange bizarre de latin & de vandale. La langue en ſe perfectionnant fit éclore les talens. Sous le régne de Denis on vit paroître le premier ouvrage portugais, qui portoit l'empreinte du génie. L'original de cette production ſubſiſte dans la Librairie des Seigneurs d'Aveiro. Nous voulons parler du roman de l'Amadis des Gaules, dont le véritable au-

teur eſt Vaſco Lobeira; c'eſt en vain qu'on a voulu en faire honneur à un François, ſur ce que l'Auteur a fait ſon héros Prince du Sang de France; comme ſi les Poëtes de tout tems n'étoient pas dans l'uſage de tranſporter dans les pays étrangers la ſcene de leurs fictions. L'agriculture fut auſſi l'objet des ſoins du Roi Denis. Pour encourager les laboureurs, il ne dédaigna point d'exercer cet art de ſes propres mains. Ce Prince, vraiment Philoſophe, ne connut point cette politique dangereuſe qui profite des querelles des voiſins pour faire des conquêtes ſur eux. La Caſtille & l'Aragon étoient en guerre depuis long-tems au ſujet des prétentions d'Alfonſe de la Cerda. Denis, l'an 1305, ſe rendit médiateur entre ces deux Puiſſances, & vint à bout de les amener à un Traité de paix. Les villes du Portugal étoient pour la plûpart en mauvais état; Denis s'appliqua à les réparer & à les embellir. L'an 1312, il fonda celle de Montreal. Les Templiers ayant été abolis, il obtint du Pape, l'an 1319, la réunion des biens qu'ils poſſédoient en Portugal à l'Ordre militaire de Chriſt qu'il venoit de fonder. Des chagrins domeſtiques troublerent les dernieres années de ſa vie. L'an 1320, il fut obligé de prendre les armes pour réduire Alfonſe, ſon fils, qui avoit ſoulevé une partie de la nation contre lui. Alfonſe, l'année ſuivante, ſe rendit maître de Coïmbre, & ſes partiſans aſſaſſinerent l'Evêque d'Evora que le Pape avoit chargé de procéder par les cenſures contre les perturbateurs de la paix. La Reine Eliſabeth ménagea, l'an 1322, un accommodement entre ſon fils & le Roi, ſon époux. Il fut convenu que l'Infant garderoit au nom de ſon pere les places qu'il avoit conquiſes, & que le Roi éloigneroit de la Cour Sanche d'Albuquerque, ſon fils naturel, l'objet de la jalouſie de l'Infant. Cette paix ne fut point ſolide, & la diviſion recommença dès l'année ſuivante. La Reine ſe rendit encore médiatrice, & réuſſit en 1324 à réconcilier de nouveau le pere avec le fils. Le Roi Denis touchoit alors au terme de ſes jours, qui arriva le 7 Janvier 1325. Ce Prince laiſſa de la Reine, ſon épouſe, (morte en odeur de ſainteté le 4 Juillet 1336) Alfonſe, ſon ſucceſſeur; & Conſtance, mariée avec Ferdinand, IVe du nom, Roi de Caſtille. Denis étoit âgé d'environ 64 ans, & en avoit régné 45. Ce Monarque, né pour le bonheur ſe ſes ſujets, mérita, par ſes excellentes qualités, les glorieux titres de *Libéral*, de *Pere de la patrie*, & de *Roi Laboureur*.

ALFONSE IV, DIT LE BRAVE ET LE FIER.

1325. ALFONSE IV, fils de Denis & d'Eliſabeth d'Aragon, né le 8 Février 1291, ou, ſelon la nouvelle hiſtoire de Portugal, 1290, eſt proclamé Roi le 7 Janvier. Auſſitôt qu'il fut monté ſur le trône, il dépouilla de ſes biens, & chaſſa du Royaume Sanche d'Albuquerque, ſon frere naturel, pour lequel il avoit toujours eu une extrême averſion. Ce Prince ne dégénéra point de la valeur de ſes ancêtres, & la dénomination que ſes exploits lui mériterent, prouve qu'il enchérit ſur eux à cet égard. L'an 1340, il combattit, le 30 Octobre, à la célébre bataille de Salado, qui coûta la vie à deux cents mille Maures, ſi l'on en croit les Hiſtoriens eſpagnols. L'an 1342, la flotte d'Alfonſe remporta pluſieurs avantages ſur les Maures d'Afrique. Nous ſupprimons d'autres occaſions où il ſe diſtingua contre ces Infideles. L'an 1355 eſt une époque flétriſſante pour la mémoire d'Alfonſe, comme nous l'expliquerons à l'article ſuivant. Ce Prince mourut, le 12 Mai 1357, âgé d'environ 66 ans, après en avoir régné 31. Il avoit épouſé, l'an 1309, BÉATRIX, fille de Sanche IV, Roi de Caſtille, & de Marie Moline, dont il eut les Infans D. Alfonſe, D. Denis, D. Juan, morts jeunes; D. Pedre, ſon ſucceſſeur; Marie, qui épouſa Alfonſe XI, Roi de Caſtille; Léonore, 2e femme de Pierre IV, Roi d'Aragon.

D. PEDRE, OU PIERRE I, DIT LE JUSTICIER ET LE SEVERE.

1357. PIERRE I, fils d'Alfonſe IV & de Béatrix de Caſtille, né à Coïmbre le 19 Avril (& non le 13 Mai) 1320, ſuccede à ſon pere le 12 Mai. Il avoit épouſé, l'an 1339, CONSTANCE, fille de Jean Emmanuel de Caſtille, & en avoit eu deux fils, D. Louis, mort jeune; D. Ferdinand, qui lui ſuccéda; & Marie, qui épouſa Ferdinand d'Aragon, Marquis de Tortoſe. Conſtance étant morte, l'an 1345, par le déplaiſir qu'elle avoit de voir le mauvais commerce de ſon mari avec Inez de Caſtro, Pierre épouſa cette concubine à l'inſu du Roi, ſon pere, & eut d'elle trois fils & une fille; D. Alfonſe, mort jeune; D. Denis, marié à Jeanne, fille naturelle de Henri II, Roi de Caſtille; D. Juan, Duc de Valencia, qui épouſa, 1° Marie Tellez, 2° Conſtance, fille naturelle de Henri II, Roi de Caſtille; Béatrix, mariée à Sanche, bâtard de Caſtille, alliances qui cimenterent la paix que Pierre conclut avec la Caſtille au commencement de ſon régne. Excité par deux de ſes intimes confidens, le Roi D. Alfonſe fit tuer Inez, l'an 1355, dans la crainte que Pierre ne voulût aſſurer la Couronne aux enfans qu'il avoit eus de cette Dame. Cette barbarie a fait le ſujet d'une tragédie françoiſe qui en perpétuera le ſouvenir. Lorſque Pierre fut monté ſur le trône, il tira une horrible vengeance de la mort d'Inez ſur ſes meurtriers, & déclara qu'elle étoit ſa femme; pour ne rien omettre de ce qu'il croyoit devoir à ſa mémoire, il fit exhumer ſon corps l'an 1361, lui fit rendre tous les honneurs dûs à la dignité royale, & la fit repréſenter avec la couronne en tête ſur un tombeau de marbre blanc. L'an 1367, Pierre meurt le 18 Janvier, dans la 47e année de ſon âge, & dans la 10e de ſon régne. Outre les enfans de Conſtance & d'Inez de Caſtro, il laiſſa de Thérèſe Lorenzo un fils naturel, nommé Jean, qui régna après Ferdinand. L'exactitude de ce Prince à faire rendre la juſtice lui mérita les ſurnoms de *Juſticier* & de *Sévere*. Il diſoit à ſes courtiſans: *Ne péchez point contre la Juſtice, & vous ne pécherez point contre moi.* Ce zele ne venoit point de ſon humeur qu'il avoit naturellement enjouée. Il aimoit d'ailleurs les Lettres, & les cultivoit, ſur-tout la poéſie, ſans préjudice du ſoin de l'Etat. Ennemi de l'oiſiveté, l'une de ſes maximes étoit qu'un Roi qui paſſe un jour ſans travailler au bien de ſes ſujets, ne mérite pas de leur commander. A l'égard de ſes qualités extérieures, il avoit la taille haute, les yeux grands, noirs & vifs, les cheveux longs, de même que la barbe qu'il peignoit ſoigneuſement. Les gens de bien le regretterent ſincérement, parce qu'ils étoient en ſûreté ſous ſon régne.

FERDINAND.

1367. FERDINAND, fils de Pierre I & de Conſtance, né le 27 Février 1340, ſuccede à ſon pere le 18 Janvier. L'an 1369, après la mort de Pierre le Cruel, Roi de Caſtille, il forme des prétentions ſur ce Royaume du chef de Béatrix, ſon aïeule, fille de Sanche IV, Roi de Caſtille. Le Roi Henri, qu'il entreprit de dépoſſéder après avoir favoriſé ſon parti tant que Pierre vécut, ſe défendit vigoureuſement, & l'obligea, l'an 1371, malgré ſa confédération avec le Roi d'Aragon, de s'accommoder avec lui. Une des conditions de la paix, fut que Ferdinand épouſeroit Léonore, fille du Roi Henri. Mais, au mépris de cet engagement, Ferdinand épouſe publiquement, l'an 1372, LÉONORE TELLEZ, femme de Laurent d'Acunha, après avoir fait caſſer le mariage de cette Dame avec ſon mari. La guerre recommence alors entre les deux Rois. Ferdinand fait une nouvelle tentative ſur la Caſtille, à la faveur d'une ligue concluë avec le Duc de Lancaſtre, qui, ayant épouſé Conſtance, fille de Pierre le Cruel, formoit auſſi des prétentions ſur ſa ſucceſſion: mais il eſt encore contraint de demander la paix, après avoir vu ſon pays ravagé, & la ville même de Lisbonne aſſiégée l'an 1373, par celui dont il vouloit envahir les Etats.

La Cour de Lisbonne fut troublée, l'an 1378, par un événement tragique. D. Juan, frere du Roi, ayant épouſé ſecrètement Marie Tellez, ſœur de la Reine, l'égorge quelque tems après, ſur un faux ſoupçon d'infidélité, inſpiré par la Reine elle-même, qui avoit pris ombrage de ce mariage. Après ce coup il ſe retire en Caſtille. L'an 1381, nouvelle guerre entre cette Couronne & le Portugal. Les Anglois viennent au ſecours de Ferdinand, ſous la conduite d'Edmond, Comte de Cambridge, frere du Duc de Lancaſtre. Il en étoit tems; car les Caſtillans étoient déjà maîtres de pluſieurs places en Portugal. Le Comte Edmond amenoit avec lui ſon fils, âgé de 6 ans, à qui le Roi donna Béatrix, ſa fille, en mariage: mais les Anglois s'étant rendus odieux par leurs excès, ils furent congédiés l'année ſuivante, après la paix faite entre les Rois de Caſtille & de Portugal; & le mariage de Béatrix fut regardé comme nul. L'an 1383, Ferdinand meurt le 20 ou le 22 Oct. âgé de 43 ans, dans la 17e année de ſon régne, ne laiſſant de Léonore Tellez que Béatrix, dont on vient de parler, qui fut mariée avec Jean I, Roi de Caſtille. On a dit de Ferdinand qu'il fut un Roi médiocre avec de l'eſprit, & un homme foible avec du courage. La mort de ce Prince fut ſuivie de grands troubles pour la ſucceſſion à la Couronne. Jean I, Roi de Caſtille, devenu gendre de Ferdinand quelques mois avant la mort de ce Prince, y prétendoit, ſuivant une des clauſes de ſon contrat de mariage, quoique Ferdinand eût deux freres appellés Jean l'un & l'autre. Le premier fils de Pierre I & d'Inez de Caſtro étoit en Caſtille, où le Roi le retenoit en priſon; & le ſecond fils naturel de Pierre I étoit Grand-Maître de l'Ordre d'Avis (1): les Portugais ſe déclarerent en faveur de ce dernier.

(1) On n'a rien de bien certain ſur l'origine de l'Ordre militaire et religieux d'Avis, ni ſur l'étymologie de ce nom. L'opinion commune eſt qu'il fut inſtitué par Alfonſe I, Roi de Portugal, en mémoire de la conquête qu'il fit d'Evora ſur les Maures en

DON JUAN, OU JEAN I, DIT LE GRAND ET LE PERE DE LA PATRIE.

1383. JEAN I, fils naturel de Pierre I & de Théreſe Lorenzo, né le 1, ou le 2 Avril 1357, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, eſt reconnu Régent du Royaume par le peuple après la mort de Ferdinand, & déclaré chef de la guerre contre Jean I, Roi de Caſtille. La Reine Léonore Tellez, belle-mere du Roi de Caſtille, excite une conjuration, de concert avec ſon gendre, contre le Régent. Celui-ci, l'ayant découverte, poignarde, en préſence de cette Princeſſe, Jean Fernandez d'Andeyro, ſon favori, l'un des principaux conjurés; d'autres ſont arrêtés par ſes ordres & punis. La Reine ſe retire à Santaren pour s'y défendre & demande du ſecours au Roi de Caſtille. Mais ce Prince, qui ſe défioit d'elle, la fait conduire à Tordeſillas où elle eſt enfermée dans un Couvent juſqu'à ſa mort. L'an 1385, le Régent accepte la Couronne, qui lui eſt offerte par les Etats tenus à Coïmbre. Il fut redevable de ſon élection au Juriſconſulte Jean de la Regras, qui fit un diſcours pour prouver que Béatrix n'étoit point fille légitime de Ferdinand, & que les Infans D. Denis & D. Jean, fils de Pierre & d'Inez de Caſtro, étoient pareillement nés d'un mariage contracté contre les régles; d'où il concluoit que nul Prince n'ayant un droit certain à la Couronne, les Etats étoient en droit de procéder à l'élection d'un Monarque. Le 14 Août de la même année, Jean remporte ſur le Roi de Caſtille la célebre bataille d'Aljubarotta, qui lui aſſure le ſceptre: pour en conſerver la mémoire, il fait bâtir dans le lieu où elle s'étoit donnée, un Monaſtère de l'Ordre de S. Dominique, qui eſt devenu la ſépulture des Rois de Portugal. Nugno-Alvarez-Pereyra, ſon Connétable, avoit commandé ſous lui à cette journée. Pour ſa récompenſe il lui donna le Duché de Bragance, dont l'héritiere épouſa dans la ſuite D. Alfonſe de Portugal, fils naturel du même Roi. Ce mariage fut l'origine de la Maiſon qui régne aujourd'hui en Portugal. Le Roi D. Jean, avant ſon élévation au trône, avoit fait vœu de chaſteté. S'en étant repenti depuis il en obtint diſpenſe, & épouſa, l'an 1387, au mois de Février, la Princeſſe PHILIPPE, fille du Duc de Lancaſtre.

Les prédéceſſeurs de D. Jean avoient imprudemment aliéné la plus grande partie des domaines de la Couronne. Ce Prince, l'an 1394, vint à bout de décider les principaux engagiſtes à les lui vendre: vrai coup d'Etat, dit un Moderne qui ôtoit à ces Seigneurs preſque toute leur puiſſance, en leur ôtant leurs vaſſaux. La ville de Ceuta, poſſédée par les Maures ſur les côtes d'Afrique, étoit pour les corſaires un aſyle, d'où ils infeſtoient impunément celles d'Eſpagne & de Portugal. Le Roi D. Juan, dans le deſſein de les en chaſſer, indique à Liſbonne, l'an 1414, un grand Tournoi, auquel il invita les Chevaliers eſpagnols, françois & anglois. A la fin de ces jeux militaires, il engage tous les tenans à le ſeconder dans l'expédition qu'il méditoit. Les ayant de nouveau raſſemblés en 1415, il s'embarque avec eux pour l'Afrique, & ſe rend maître de Ceuta la veille de l'Aſſomption. L'année 1420 eſt remarquable par les navigations hardies des Portugais qui s'emparerent de l'Isle de Madere, où bientôt après ils tranſplanterent des ceps de vigne, tirés de Cypre, & des cannes de ſucre qu'ils avoient fait venir de Sicile, où elles étoient communes dès le XIIe ſiecle, comme le témoigne Hugues Falcand, Ecrivain de ce tems. L'Ere chrétienne n'étoit point encore ſuivie alors en Portugal. Ce fut l'an 1422 qu'elle commença d'y être en uſage. Le Roi D. Jean l'avoit néanmoins employée quelques années auparavant. On voit en effet une procuration de ce Prince, datée en même tems de l'an 1413 de J. C. & de l'an 1451 de l'Ere d'Auguſte. Des treves concIues & renouvellées entre le Portugal & la Caſtille n'aſſuroient pas la tranquillité de ces deux Etats. Elles aboutirent enfin, l'an 1431, à un Traité de paix perpétuelle, que le Roi D. Jean ménagea. Ce Prince, l'un des plus illuſtres qui aient régné en Portugal, mourut de la peſte le 14 Août 1433, âgé de 76 ans, après avoir régné 48 ans & quelques mois, depuis l'an 1385, qu'il accepta la Couronne. Il laiſſa pluſieurs enfans de ſon épouſe, morte le 18 Juillet 1415; ſavoir, Edouard, ſon ſucceſſeur; D. Pedre, Duc de Coïmbre; Henri, Duc de Viſeu, Grand-Maître de l'Ordre de Chriſt (1): (Prince doué des plus rares qualités & des plus belles connoiſſances: ce fut lui qui encouragea les navigations des Portugais dans la mer atlantique); D. Ferdinand, Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, mort ſaintement dans les fers en Afrique; D. Jean, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques & Connétable; enfin, Iſabelle, mariée avec Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Jean eut encore un fils naturel, nommé Alfonſe, premier Duc de Bragance: c'eſt de cet Alfonſe, comme on l'a déja dit, que la famille qui régne aujourd'hui en Portugal, tire ſon origine.

EDOUARD.

1433. EDOUARD, fils du Roi Jean & de Philippe de Lancaſtre, né l'an 1391, ſuccede à ſon pere. La premiere choſe qu'il fit après ſon couronnement, fut de faire reconnoître héritier de la Couronne Alfonſe, ſon fils, qui étoit à peine âgé de 20 mois. Il obtint du Pape que les Chevaliers de l'Ordre de S. Jacques & de S. Jean ſeroient diſpenſés de leur vœu de chaſteté, & pourroient ſe marier. L'an 1434, il fait tranſporter le corps de Jean I, ſon pere, dans l'Egliſe de la Bataille. L'an 1436, ou, ſelon Ferréras, 1437, il fait une entrepriſe ſur Tanger en Afrique, où il envoie ſes deux freres, Henri & Ferdinand. Cette expédition fut très funeſte: les Portugais, enveloppés par une multitude d'ennemis, furent obligés de compoſer avec le Roi de Fez: ils s'engagerent à rendre Ceuta, & laiſſerent l'Infant Ferdinand en ôtage. La Cour de Portugal ne put ſe déterminer à remettre une place auſſi importante aux Infideles, & ſur ſon refus l'Infant reſta dans les liens où il mourut l'an 1443, en odeur de ſainteté. Édouard, l'an 1438, s'étant retiré dans le Monaſtere de Tomaſt, pour ſe mettre à l'abri de la peſte, il y eſt pourſuivi par ce fléau, dont il meurt le 9 Septembre, âgé de 37 ans, après cinq ans de régne. Il avoit épouſé, l'an 1428, LÉONORE, fille de Ferdinand, Roi d'Aragon & de Sicile, morte l'an 1445, dont il eut trois Princes & trois Princeſſes; Alfonſe, ſon ſucceſſeur; D. Ferdinand, Duc de Viſeu, Grand-Maître des Ordres de Chriſt & de S. Jacques, Connétable du Royaume, qui épouſa Béatrix, fille de Jean, ſon oncle; Philippe, mort dans l'enfance; Léonore, mariée en 1452 à Frédéric III, Empereur; Catherine; & Jeanne, mariée à Henri IV, Roi de Caſtille. Il eut encore un fils naturel, nommé Jean-Emmanuel.

ALFONSE V, DIT L'AFRICAIN.

1438. ALFONSE V, fils d'Edouard & de Léonore, né l'an 1432, ſuccede à ſon pere le 9 Septembre, ſous la régence de ſa mere, à qui cet emploi fut ôté l'année ſuivante, pour être donné à l'Infant D. Pedre, oncle du Roi. L'an 1446, ſelon M. de la Clede, ou 1448, ſelon Ferréras, Alfonſe épouſe ISABELLE, ſa couſine, fille de D. Pedre. Quelque tems après, le Roi, ſur de faux rapports, prend de l'ombrage contre D. Pedre, qui ſe retire, l'an 1449, à Coïmbre, avec un corps de troupes pour ſa ſûreté. D. Pedre marche enſuite vers Liſbonne pour s'en rendre maître, &, le 20 Mai, il eſt tué d'un coup de fleche à la gorge, dans un combat qu'Alfonſe lui livra. Son corps reſta trois jours expoſé ſur le champ de bataille en vertu de la défenſe que le Roi, dans ſa colere, avoit faite de l'enterrer. D. Pedre avoit toujours ſervi le Roi comme un fidele ſujet, & ne devint coupable que par l'extrémité où il fut réduit de prendre les armes contre ſon Souverain; ce qui n'eſt jamais permis. Les calomnies qui avoient occaſionné ſa révolte, ſe diſſiperent après ſa mort. L'année qui la ſuivit, Alfonſe rétablit la mémoire de ce Prince, après qu'on eut appliqué à la queſtion ceux qu'on avoit ſoupçonnés d'être entrés dans une conſpiration prétendue, dont on le faiſoit le chef. L'an 1459, Alfonſe, au retour d'une expédition aſſez heureuſe en Afrique, inſtitue, le 2 Juillet, un nouvel Ordre de Chevaliers, appellés de l'Epée, dont il fixe le nombre à 27, qui étoit alors le nombre de ſes années. Le ſuccès de ſa premiere expédition d'Afrique fut une invitation pour lui à tenter une nouvelle deſcente en ce pays: mais, ayant entrepris le ſiége de

1147. Mais il ne prit la forme, qu'il a conservée depuis, qu'en 1162, suivant l'Acte primordial de l'établissement de cet Ordre, dont l'original, au rapport de Bernard Britto dans ses chroniques de l'Ordre de Cîteaux, est conservé dans les archives du Monastere d'Alcobara, du même Ordre, et porte la date de l'Ere d'Espagne 1200. Cet Acte, que le Chroniqueur se contente de citer, et qu'il eût mieux fait de transcrire, donne pour premier Grand-Maître d'Avis un Prince de la Maison de France, *proles regia*, nommé Pierre, et non pas Ferdinand Rodrigue de Montorio, comme quelques uns l'ont avancé. A l'égard de l'étymologie du nom d'Avis, les uns le tirent du nom du lieu où les Chevaliers bâtirent leur premiere forteresse, les autres de deux aigles qui parurent au même endroit. Ce qui favorise cette derniere étymologie, c'est que l'Ordre d'Avis porte d'or à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés en sable.

(1) L'Ordre militaire et religieux de Christ institué, comme on l'a dit, par Denis I, Roi de Portugal, l'an 1319, fut confirmé par le Pape Jean XXII, qui donna aux Chevaliers la regle de S. Benoît. Mais Alexandre VI leur permit de se marier. Ils sont vêtus de blanc, et portent sur la poitrine une croix patriarchale de gueules, chargée d'une autre croix d'argent. La Grand'Maîtrise de l'Ordre est réunie à la Couronne de Portugal.

Tanger, il échoua devant cette place. Il fut plus heureux dans une troiſieme expédition, l'an 1471, & s'empara d'Arzile le 24 Août, puis de Tanger, que les habitans, effrayés, avoient abandonné. A la priſe d'Arzile, deux femmes & deux filles de Muley, Roi des Maures, étant tombées entre les mains d'Alfonſe, lui procurerent le moyen de recouvrer, par un échange, le corps de l'Infant D. Ferdinand, que les Portugais n'avoient pu obtenir juſqu'alors. De mauvais conſeils firent prendre à ce Prince, quelques années après, un parti dont il eut lieu de ſe repentir. L'an 1474, ou 1475, ſelon Ferréras, à la ſollicitation du Marquis de Villena, de l'Archevêque de Tolede, & d'autres mécontens de Caſtille, Alfonſe, étant veuf pour lors, forme la réſolution d'épouſer Jeanne, prétendue fille du Roi Henri IV: il entre en Caſtille dans cette diſpoſition; fiance Jeanne à Placentia, & s'y fait proclamer Roi. Battu, l'an 1476, à Toro par Ferdinand, Roi de Caſtille, il paſſe en France, & va trouver Louis XI à Tours, pour lui demander du ſecours; le mauvais ſuccès de ſa négociation lui fait naître le deſſein de deſcendre du trône pour paſſer dans la Terre-Sainte: il écrit en conſéquence à l'Infant D. Jean, ſon fils; lui marque de ſe faire proclamer Roi de Portugal; &, s'étant déguiſé, il quitte la Cour de France le 24 Septembre: deux jours après, il eſt reconnu par Ravinet, Gentilhomme Normand, qui en donne avis; ſes gens viennent le rejoindre, &, vaincu par leurs inſtances, il conſent de retourner dans ſes Etats: il s'embarque à Honfleur ſur des vaiſſeaux que Louis XI lui avoit fait préparer, & arrive en Portugal le 15 Nov. 1477, après une abſence de plus d'un an. D. Jean, qui s'étoit fait proclamer Roi le 10 de ce mois, en vertu des ordres qu'il en avoit reçus, remet le ſceptre à ſon pere. Pour ſe procurer une tranquillité parfaite, Alfonſe, l'an 1479, renonce par un Traité de paix, du 24 Septembre, au titre de Roi de Caſtille, & à ſon projet de mariage avec Jeanne, qui ſe conſacre à Dieu dans un Monaſtere de Sainte Claire, où elle fait profeſſion le 11 Novembre 1480. Alfonſe, touché de cet exemple, ſe diſpoſoit à l'imiter, lorſque la peſte l'enleva, le 28 Août 1481, à l'âge de 49 ans, après en avoir régné 43, laiſſant de la Reine Iſabelle, morte le 2 Décembre 1455, Jean, ſon ſucceſſeur, & une Princeſſe, nommée Jeanne, qui refuſa l'alliance de Maximilien I, Empereur, celle de Charles VIII, Roi de France, & celle de Richard III, Roi d'Angleterre, pour ſe conſacrer à Dieu.

D. JUAN, OU JEAN II, DIT LE PARFAIT.

1481. JEAN II, fils d'Alfonſe & d'Iſabelle, né le 3 Mai 1455, eſt proclamé Roi le lendemain de la mort de ſon pere, 29 Août. Il avoit dès lors par devers lui des exploits qui annonçoient ce qu'il devoit être ſur le trône. Dès l'âge de 16 ans il s'étoit trouvé à la priſe d'Arzile & de Tanger; &, l'an 1476, il s'étoit ſignalé à la bataille de Toro. L'an 1482, il fait conſtruire un Fort ſur la côte de Guinée pour s'aſſurer la poſſeſſion d'une mine d'or qu'on y avoit découverte. Ce Fort, par cette raiſon, fut nommé Saint-George de la Mine. Inſtruit, l'an 1483, des intelligences que le Duc de Bragance avoit avec le Roi de Caſtille contre le bien de l'Etat, il le fait arrêter, nomme des Juges pour inſtruire ſon procès; &, d'après la ſentence de mort rendue contre lui, le fait décapiter le 21 Juin de la même année. Pluſieurs des Grands, irrités de cette exécution, conſpirent contre la vie du Roi, pour mettre ſur le trône le jeune Duc de Viſeu. Le complot eſt découvert, & le Duc poignardé de la main du Roi; ſes partiſans ſont, les uns punis de mort, les autres obligés de s'expatrier. L'ambition de Jean II s'étendoit loin de ſes Etats. Vers l'an 1492, il envoie dans les Indes orientales une flotte ſous la conduite de Cane, noble Vénitien, qui, ſur la route, fait la découverte des Royaumes de Congo & de Béni, & enſuite celle du plus grand Cap qui ſoit dans le monde, auquel le Roi Jean donna le nom de *Cap de Bonne-Eſpérance*. (Ce Cap avoit été reconnu dès l'an 1486, après une navigation très périlleuſe de 16 mois, par Barthelmi Diaz, Officier portugais, qui l'avoit appellé *Capo Tormentoſo*, à cauſe des violentes tempêtes qui ne lui permirent pas d'en approcher.) Le Roi Jean ayant fait alliance avec le Roi de Congo, lui envoie des Miſſionnaires qui l'inſtruiſent, lui & ſon peuple, des Myſteres de la Religion chrétienne, & leur adminiſtrent le Baptême.

L'an 1493, excité par les découvertes que Chriſtophe Colomb, dont il avoit rejetté les offres, venoit de faire au nouveau monde, Jean II fait équiper une flotte pour aller ſur les traces de ce navigateur faire de nouvelles conquêtes. Le Roi de Caſtille, qui avoit pris les devans, & s'étoit fait attribuer par le Pape tous les pays de l'autre hémiſphere, découverts & à découvrir, prétend empêcher cet armement. Après quelques conteſtations, on s'en rapporte à la déciſion du S. Siége, qui limite la navigation des deux Couronnes par une ligne qu'on a nommée de *Marcation*. Mais le Roi de Portugal trouvant ſon ambition trop gênée par cette ligne, convint, l'année ſuivante, d'une nouvelle ligne qui déclinoit de celle d'Alexandre VI, & qui fut nommée par cette raiſon, *Ligne de Démarcation*. Une mort prématurée enleva le Roi Jean II l'an 1495, le 14 Septembre, ſelon Mariana, ou le 25 Octobre ſelon l'Auteur de la Généalogie des Rois de Portugal, à l'âge de 40 ans révolus & quelques mois, après un régne de 14 ans. Il avoit épouſé LÉONORE, fille aînée de l'Infant D. Ferdinand, Duc de Viſeu, dont il n'eut que l'Infant Alphonſe, mort, le 12 Juillet 1491, d'une chûte de cheval qu'il fit peu de jours après avoir épouſé Dona Iſabelle, fille aînée du Roi Ferdinand le Catholique & d'Iſabelle de Caſtille. Quoiqu'il aimât tendrement ce fils, il ſut modérer en héros les regrets que ſa perte lui cauſa. *Ce qui me conſole*, diſoit-il, *c'eſt qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu en me l'ôtant a montré qu'il veut ſecourir mon peuple*; parlant ainſi, dit un Hiſtorien portugais, parce que ſon fils aimoit beaucoup les femmes. Jean II eſt recommandable par un aſſortiment de grandes qualités, qui lui a mérité le titre de *Parfait*. On loue ſur-tout ſon zele pour l'adminiſtration de la Juſtice, & ſa vigilance à cet égard. Il dit un jour à un Juge avide & indolent: *Prenez garde à vous; je ſais que vous tenez vos mains ouvertes & vos portes fermées*. L'avis produiſit ſon effet. Dans les affaires du Fiſc, il remercioit les Magiſtrats lorſqu'ils avoient décidé contre lui, & quelquefois même il les récompenſoit. Perſuadé que le luxe entraîne la ruine de l'Etat, comme celle des mœurs, il fit des loix pour en arrêter les progrès en Portugal. Une, entre autres, ne permettoit qu'aux femmes de porter de la ſoie, de l'or & des pierreries. Ses Miniſtres lui objecterent que cette ordonnance étoit préjudiciable au commerce. *Vous vous trompez*, leur dit-il, *il ſuffit que la moitié de mes ſujets donne dans le luxe pour fournir de l'occupation à l'autre*. C'eſt en parlant de lui qu'un Anglois diſoit à ſon Roi Henri VII: *Ce que j'ai vu de plus rare en Portugal, c'eſt un Roi qui commande à tous & à qui perſonne ne commande.*

EMMANUEL LE FORTUNÉ.

1495. EMMANUEL LE FORTUNÉ, fils de Ferdinand, Duc de Viſeu, & de Béatrix, fille de Jean, Grand-Maître de S. Jacques, & Connétable de Portugal, né le 3 Mai 1469, remplace Jean II, ſon couſin, qui l'avoit déclaré ſon ſucceſſeur à la Couronne. L'an 1496, il donne une loi pour bannir de ſes Etats tous les Juifs. Ceux qui reſterent, en embraſſant le Chriſtianiſme, furent appellés par mépris *nouveaux Chrétiens*, & exclus par la même loi de toutes charges eccléſiaſtiques & civiles. Emmanuel, marchant ſur les traces de ſes prédéceſſeurs, mit pluſieurs fois des vaiſſeaux en mer, pour faire des découvertes & des conquêtes dans les pays inconnus. Vaſquez & Paul Gama, freres, Gentilshommes portugais, s'étant embarqués, le 9 Juillet 1497, à Liſbonne avec 160 hommes, ſeulement, ſoldats ou matelots, doublerent pour la premiere fois, après une navigation très difficile de quatre mois, le Cap de Bonne-Eſpérance, firent la découverte de toute la côte orientale d'Ethiopie, & de la plupart des Iſles qui s'y trouvent, & de là faiſant voile, vers les Indes, arriverént, le 22 Mai 1498 à Calicut, ſur la côte de Malabar. Leur étonnement fut grand de trouver un nombre prodigieux de vaiſſeaux & un commerce réglé ſur toutes les côtes des Indes, ſur celles de l'Afrique, de l'Arabie, de la mer rouge & de la Perſe. Mais il furent bien plus ſurpris, lorſque Vaſquez de Gama ayant obtenu du Roi de Melinde, ſur la côte de Zanguebar, un pilote pour conduire ſa flotte à Calicut, il trouva dans ce Pilote, appellé Kanaka, Gentil de Guzarate, un homme ſi habile dans la navigation, que les Portugais lui ayant montré un aſtrolabe, il y fit peu d'attention, parce qu'il étoit accoutumé à ſe ſervir de la bouſſole, du quart de cercle & des cartes géographiques. Vaſquez, après avoir perdu Paul, ſon frere, étant rentré, le 14 Septembre 1499, dans le port de Liſbonne, Emmanuel envoie, l'an 1500, d'autres vaiſſeaux, ſous la conduite de Pierre Alvarez-Capral. Celui-ci étant pouſſé ſur les côtes du Bréſil, reconnoît cette contrée, parcourt différens Royaumes, contracte des alliances avec les Rois de ces pays au nom du Roi de Portugal, & y fait bâtir des Forts.

Emmanuel, attentif à profiter des occaſions d'agrandir ſes Etats & d'en étendre le commerce, ne négligeoit pas cependant les intérêts de la religion. Sur les flottes qu'il envoyoit en Aſie, il avoit ſoin de faire embarquer des Miſſionnaires pour convertir à la foi les peuples qu'elles découvriroient. Son zéle ne ſe borna point là; ſenſible à la dépravation du Clergé de Portugal & d'Eſpagne, il écrivit, l'an 1499, de concert avec le Roi Ferdinand le Catholique, au Pape Alexandre VI pour lui en demander la réformation. Mais à qui s'adreſſoient-ils? On ſait quelles étoient les mœurs de ce Pontife. Alexandre parut étonné de ce

que les Ambaſſadeurs lui dirent; mais il ſe contenta de les renvoyer vers leurs maîtres avec de belles promeſſes & des préſens. Ce fut tout le fruit de cette ambaſſade.

La proſpérité d'une nation tourne ſouvent au détriment d'une autre, & irrite par là ſa jalouſie. Les Vénitiens voyant leur commerce des épiceries qu'ils alloient chercher en Egypte, diminuer depuis les navigations des Portugais, excitent contre eux, vers l'an 1504, Kanſou-Algouri, Sultan d'Egypte (1). Kanſou ſe ligue avec le Roi de Calicut, ennemi des Portugais dès qu'il les eut connus. Lopez Suarez, un de leurs Amiraux, qui croiſoit alors ſur ces côtes, prend la ville de Cranganor, dont il brûle une partie, & épargne l'autre à cauſe des Chrétiens qui s'y trouvoient. Ces Chrétiens, différens en pluſieurs points des Catholiques, ſe diſoient Chrétiens de S. Thomas, parce qu'ils croyoient avoir reçu la Foi de cet Apôtre. (*Hiſt. univ.* T. 29, in-4°, p. 150.) L'an 1506, François d'Almuyda, envoyé l'année précédente en qualité de Viceroi dans les Indes, y forme divers établiſſemens dans les Royaumes de Narſingue, de Quiloa, de Cananor, de Cochin, après pluſieurs victoires remportées ſur les habitans de ces pays. Son fils Lorenzo prend poſſeſſion des Maldives & de Céylan.

La diſtinction des anciens & des nouveaux Chrétiens, établie en Portugal, y occaſionna, l'an 1506, une violente ſédition que le Roi ne put appaiſer qu'en promettant de détruire la cauſe qui l'avoit produite. C'eſt ce qu'il exécuta, l'an 1507, en révoquant la loi qui établiſſoit cette odieuſe diſtinction, par un Édit du 1 Mars, où il promet de ne mettre plus déſormais de différences entre les Juifs convertis & les autres fideles, & d'admettre les uns comme les autres à toutes les charges & emplois civils & eccléſiaſtiques. On faiſoit cependant au loin de nouvelles conquêtes pour le compte d'Emmanuel. Alfonſe d'Albuquerque, la même année, s'empara de l'Iſle d'Ormus dans le Golfe perſique. L'an 1510, Jacques Sigueira s'introduit dans l'Iſle de Sumatra, & fait alliance, au nom du Roi de Portugal, avec pluſieurs Princes de la partie occidentale de cette Iſle. Albuquerque ſurprend l'Iſle de Goa, & l'année ſuivante il débarque dans la preſqu'Iſle de Malaca, dont il oblige les habitans à ſe ranger ſous la domination portugaiſe. La mort de D. Jean de Meneſès, arrivée le 15 Mai 1514, dans Azamor dont il étoit Gouverneur, affecta le Roi Emmanuel qui lui devoit ſes conquêtes en Afrique. Albuquerque, Viceroi des Indes, ſuivit de près Meneſès au tombeau. L'an 1515, ſe voyant rappellé, malgré ſes importans ſervices, il tomba malade de chagrin, & mourut à Goa, regretté de ſes compatriotes & des Indiens. Les Portugais dans leurs courſes s'étoient approchés de la Chine, mais ils n'avoient encore pu y pénétrer. L'an 1517, Ferdinand Perez Auduade y ayant abordé avec huit vaiſſeaux, obtint la permiſſion d'entrer avec deux ſeulement dans le port de Canton. De-là Thomas Perez alla trouver l'Empereur de la Chine avec titre d'Ambaſſadeur du Roi de Portugal, & réuſſit à conclure un Traité d'alliance entre les Portugais & les Chinois. Mais, après le départ de Ferdinand Auduade, les Portugais ſe comporterent avec tant d'inſolence, que l'Empereur, les ayant fait arrêter, les condamna à périr dans les priſons. Une autre flotte, qui vint ſe préſenter enſuite à la Chine ſans ſavoir ce qui s'étoit paſſé, fut pourſuivie par celle des Chinois qui firent priſonniers ceux qui la montoient, & les maſſacrerent. Les Chinois enfin, revenus de leurs préjugés contre les Portugais, leur permirent de bâtir, à 20 lieues de Canton, la ville de Macao, pour être gouvernée concurremment par un Chinois & un Portugais.

Antoine Correa fit, l'an 1520, ſur la côte occidentale du Bengale une autre découverte dont le Portugal tira parti, ce fut celle du Pégu, pays abondant en or, en pierres précieuſes, en bois de ſenteur & en graines de toute eſpece. Ayant fait alliance, au nom du Roi ſon maître, avec le Souverain du pays, il ouvrit par là une nouvelle mine de richeſſes aux Portugais. Dans le même tems qu'Emmanuel envoyoit des flottes dans les Indes, il avoit une armée occupée en Afrique à faire la guerre à différentes hordes des Maures de Barbarie. Quelques unes s'allierent avec les Portugais & les aiderent à triompher des autres. Les ſuccès de cette guerre qui fut très longue, furent néanmoins variés, & les Portugais eurent beſoin de toute leur valeur & de toute leur habileté pour reparer les échecs que les Maures leur firent de tems en tems eſſuyer.

Le Roi Emmanuel, en étendant au loin le commerce de ſes Etats & travaillant à les enrichir, s'occupoit en même tems des affaires de l'Egliſe en Europe. Affligé des troubles que les erreurs de Luther excitoient en Allemagne, il écrivit, le 21 Avril 1521, une Lettre très forte à Frédéric dit le Sage, Electeur de Saxe, pour l'exhorter à ſe défaire de cet Héréſiarque comme d'une peſte publique. La même année une maladie épidémique enleva ce Monarque à Lisbonne, le 13 Décembre, dans la 53e année de ſon âge, après un régne de 26 ans. Il fut inhumé dans le Monaſtere de Belem, qu'il avoit fait bâtir. Il avoit épouſé, en premieres noces, l'an 1497, ISABELLE d'Aragon, dite de Caſtille, veuve de l'Infant D. Alfonſe, décédé l'an 1491: cette premiere épouſe étant morte le 24 Août, l'an 1498, en couche d'un Prince, nommé Michel, qui mourut âgé de 2 ans, Emmanuel épouſa en ſecondes noces, par diſpenſe d'Alexandre VI, le 30 Octobre 1500, MARIE DE CASTILLE, ſœur d'Iſabelle (morte à Lisbonne le 7 Mars 1517): ſept Princes & trois Princeſſes ſortirent de ce deuxieme mariage; ſavoir, Jean III; Louis; Ferdinand; Alfonſe, Cardinal; Henri, auſſi Cardinal, puis Roi de Portugal; Edouard, & Antoine. Cependant la poſtérité d'Emmanuel fut éteinte à la ſeconde génération. Les Princeſſes ſont, Marie; morte au berceau; Eliſabeth, femme de Charles-Quint, Empereur & Roi d'Eſpagne, née l'an 1503; Marie-Béatrix, née l'an 1504, mariée à Charles III, Duc de Savoie. Enfin après le décès de la Reine Marie, arrivé le 7 Mars 1517, Emmanuel épouſa en troiſiemes noces, l'an 1519, ÉLÉONORE D'AUTRICHE, ſœur de Charles-Quint: il en eut un Prince, auquel il ſurvécut, & une Princeſſe, morte l'an 1528. (Éléonore ſe remaria depuis à François I, Roi de France.) Le régne d'Emmanuel eſt célebre par les grandes actions de ce Prince, qui doit être regardé comme un des meilleurs Rois qui aient porté le ſceptre de Portugal, & par les exploits des Portugais en Aſie, en Afrique & dans les Indes; ce qui a fait regarder ſon régne comme l'âge d'or de la nation. On voit dans le ſceau de ce Prince ſon écuſſon ſurmonté d'une ſphere, ſymbole de ſon amour pour l'Aſtronomie, & des découvertes que les Portugais firent ſous ſon régne dans les pays éloignés.

JEAN III.

1521. JEAN III, fils d'Emmanuel & de Marie de Caſtille, ſa 2e femme, né le 6 Juin 1502, monta ſur le trône le 19 Décembre 1521. Le commencement de ſon régne fut marqué par de grands déſaſtres. D'horribles tremblemens de terre, qui durerent huit jours, endommagerent conſidérablement Lisbonne & pluſieurs villes voiſines. On fit état de plus de 30 mille perſonnes qui furent écraſées ſous les ruines des bâtimens qu'ils renverſerent. Le Roi & la Reine furent obligés de camper en pleine campagne ſous des tentes, malgré la rigueur de la ſaiſon: on étoit alors au mois de Février. Un débordement des eaux du Tage inonda près de la moitié du Portugal. Le Roi n'oublia rien de ce qui étoit en ſon pouvoir pour remédier à ces calamités. Tel eſt le récit d'un Moderne; mais où l'a-t-il pris? c'eſt ce que nous n'avons pu découvrir.

Les affaires des Portugais continuerent de proſpérer en Aſie & en Afrique ſous le régne de Jean III. Mais ce ne fut pas ſans une vigoureuſe réſiſtance qu'ils ſe maintinrent dans l'Isle d'Ormus & au Calicut contre les efforts des Indiens qui vouloient les en chaſſer. L'Empereur Charles-Quint de ſon côté ſuſcita, l'an 1524, une querelle aux Portugais par rapport aux Iſles Moluques qu'ils avoient découvertes en 1511, prétendant qu'elles ſe trouvoient dans la partie des Indes, qui lui appartenoit ſuivant le partage fait par le Pape Alexandre VI. On nomma pour arbitres des Géographes qui ne purent s'accorder. Enfin l'Empereur, ayant beſoin d'argent, céda ſes prétentions pour un million de ducats aux Portugais.

La crainte que la Foi ne s'altérât dans ſes Etats fit prendre au Roi Jean III le parti d'y introduire l'Inquiſition. Les Portugais, à qui ce tribunal étoit odieux, lui firent en vain des remontrances pour le détourner de ce deſſein. Il fut inflexible; &, l'an 1526, l'Inquiſition fut établie à Lisbonne, d'où elle ſe répandit enſuite dans toute la domination portugaiſe, & juſqu'à Goa dans les Indes orientales. Ce ne fut néanmoins qu'en 1536 que cet établiſſement fut confirmé par Paul III. Les Portugais en firent, vers le même tems, de plus aſſortis à leur goût & à leurs intérêts dans le Bréſil, l'une des plus riches contrées de l'Amérique méridionale.

La Compagnie de Jéſus dès ſon origine & avant même qu'elle eut pris une entiere conſiſtance, frappa l'attention de Jean III, & attira ſur elle la protection de ce Monarque. L'an 1541, il fit venir de Rome en Portugal les Peres François Xavier & Simon Rodriguez, deux membres de cette Société; &, l'année ſuivante, il fit partir le premier, avec le titre de Légat *à latere*, dont le Pape l'avoit revêtu, pour aller prêcher l'évangile au Japon, nouvellement découvert par les Portugais. Simon Rodriguez reſta en Portugal où il fonda pluſieurs Maiſons de ſon

(1) La conduite des Vénitiens, à l'égard des Portugais, étoit d'autant plus blamable, qu'en 1501, le Roi Emmanuel, apprenant qu'ils étoient attaqués par les Turcs, leur avoit envoyé une flotte ſous le commandement de D. Jean de Menesez, qui avoit obligé le Sultan Bajazet à lever le siége de Corfou.

Inſtitut. Le Roi Jean III fit lui-même les vœux des Jéſuites; il obéiſſoit en conſéquence au Provincial, & obtint permiſſion du S. Siége pour garder ſa Couronne.

Les orangers, qui ſont aujourd'hui ſi communs en Portugal qu'on diroit qu'ils y croiſſent d'eux-mêmes, y étoient inconnus avant le régne de ce Prince. Ce furent des marchands portugais qui les apporterent de la Chine dans leur patrie en 1548, & de là ces arbres ſe ſont distribués dans toute l'Europe méridionale; mais il n'eſt aucune contrée où ils produiſent d'auſſi bons fruits qu'en Portugal. Les Vicerois de Goa, ſous le régne de Jean III, eurent avec les peuples & les Princes leurs voiſins de fréquentes guerres dont ils ſortirent avec avantage. Dans le cours de ces hoſtilités, le Roi Jean III mourut d'apoplexie à Lisbonne le 7 Juin 1557, âgé de 55 ans, dans la 36e année de ſon régne, ſans laiſſer aucun enfant de CATHERINE D'AUTRICHE, ſon épouſe, ſœur de Charles-Quint, quoi qu'il eut eu d'elle ſix Princes; ſavoir, Alfonſe; Emmanuel; Philippe; Denis; Jean, mort le 2 Janvier 1554; Antoine; & trois Princeſſes, Marie, femme de Philippe II, Roi d'Eſpagne; Iſabelle & Béatrix. Le Roi Jean III, diſent les Auteurs de l'Hiſt. univ. avoit une affection ſi tendre pour ſon peuple, qu'aucune raiſon n'étoit capable de l'engager à le charger d'impôts. Quand ſes Miniſtres en propoſoient, *examinons d'abord*, diſoit-il, *s'il eſt néceſſaire de lever de l'argent*. Quand ce premier point étoit éclairci, *voyons à préſent*, diſoit le Roi, *quelles ſont les dépenſes ſuperflues;* de ſorte que l'économie fut ſous ſon régne le fonds pour les beſoins extraordinaires. Sa mémoire étoit excellente; & il l'avoit ſi prodigieuſe, qu'un jour étant à Coïmbre, après s'être fait lire tous les noms des écoliers de l'Univerſité, il les retint, & appella enſuite chacun d'eux par le ſien. On le voit à Lisbonne ſur ſon tombeau habillé en Jéſuite. Son zele pour la religion éclata par les réformes qu'il fit faire dans les Ordres religieux, par les fondations de divers Hôpitaux dans ſon Royaume, & par l'établiſſement de pluſieurs Evêchés dans ſes colonies.

SÉBASTIEN.

1557. SÉBASTIEN, fils de l'Infant Jean, 5e fils de Jean III, & de Jeanne d'Autriche, fille de Charles V & d'Eliſabeth de Portugal, né le 20 Janvier 1554, (18 jours après la mort de ſon pere,) ſuccede à ſon aïeul le 11 Juin, & régne ſous la tutele de Catherine, ſon aïeule, enſuite ſous celle du Cardinal Henri, ſon grand-oncle, en faveur duquel Catherine ſe démit de la Régence en 1562. L'an 1574, le Roi Sébaſtien, plein de l'eſprit de chevalerie, que ſon Gouverneur & ſon Précepteur lui avoient inſpiré, paſſe en Afrique dans la vue de ſignaler ſes armes contre les Infideles. Il fait quelques courſes dans le pays, oſe même attaquer les Maures, quoique bien ſupérieurs en nombre, les combat avec intrépidité, remporte ſur eux de petits avantages, & retourne en Portugal au mois de Novembre de la même année. Ces foibles ſuccès enflammerent tellement le déſir qu'il avoit de faire des conquêtes en Afrique, que dans les quatre années qui ſuivirent, il ne fut occupé qu'à préparer un nouvel armement capable de répondre à ſes vues. Un incident lui fournit un prétexte de porter la guerre chez les Maures, quoiqu'il n'en eût pas beſoin. Mulei-Mohammed, Roi de Fez & de Maroc, avoit été dépouillé de ſes Etats par Mulei-Moluch, ſon oncle. L'an 1577, il vient demander du ſecours à D. Sébaſtien, & lui rend Arzile, que ſon pere avoit conquis ſur les Portugais. Ravi de cet événement, le Roi de Portugal promet au Prince africain de faire tous ſes efforts pour le rétablir. Au mois de Décembre il a une conférence à N. D. de la Guadeloupe avec Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſur ſon expédition. Philippe, après avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner, s'engage à lui fournir 50 galeres & 5000 hommes. La Reine Catherine avoit toujours été oppoſée à ce deſſein du Roi, ſon petit-fils. Cette Princeſſe termina ſes jours le 12 Février 1578, dans les mêmes diſpoſitions. En mourant elle avoit chargé le Cardinal Henri de faire au Roi de nouvelles remontrances à ce ſujet. Le Cardinal Henri n'étant point écouté, ſe retire de la Cour. Enfin, le 24 Juin, D. Sébaſtien s'embarque avec la fleur de ſa Nobleſſe. Il aborde en Afrique, & campe, le 29 Juillet, à deux lieues d'Arzile. Moluch, informé de ſon arrivée, vient à lui avec une armée de 100 mille hommes, c'eſt-à-dire près de cinq fois plus forte que celle des Chrétiens. Il s'approche d'Alcaçar-Quivir, & de-là va camper près de la riviere de Luco, à la vue de l'ennemi. Le 4 Août, le combat s'engage. Les Chrétiens ont l'avantage au premier choc; mais, enveloppés enſuite par les Maures, ils ſont pris ou taillés en pieces. Le Roi Sébaſtien, après avoir fait des prodiges de valeur, eſt entouré par les ennemis qui, s'étant ſaiſis de ſa perſonne, ſe diſputent une ſi belle proie. Un de leurs Généraux ſurvient, & voyant les efforts qu'ils faiſoient pour ſe l'arracher, *Quoi! chiens*, dit-il, *après que Dieu vous a donné une victoire ſi complete, vous voulez vous égorger pour un priſonnier?* En même tems, d'un coup de cimeterre il renverſe le Roi de cheval; après quoi les Maures, déſeſpérant de pouvoir tirer aucune rançon de ce malheureux Prince, achevent de le tuer. Telle fut, ſuivant les relations les moins ſuſpectes, mais non pas abſolument ſûres, la déplorable fin du Roi Sébaſtien. On fut long-tems en Portugal ſans pouvoir ſe perſuader qu'il fût mort ſur le champ de bataille. On fit courir le bruit qu'il s'étoit échappé du combat, & qu'il erroit en divers lieux; ce qui donna lieu à des impoſteurs, comme on le verra, de prendre ſon nom. Ce Prince étoit dans la 25e année de ſon âge, & dans la 22e de ſon régne. Il n'étoit pas encore marié. C'eſt le premier Roi de Portugal qui ait pris le titre de Majeſté, que le Roi Philippe II lui donna.

HENRI I.

1578. HENRI I, fils du Roi Emmanuel & de Marie de Caſtille, ſa 2e femme, né le 31 Janvier 1512, Cardinal du titre des Quatre-Couronnés, ſucceſſivement Archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, Grand-Inquiſiteur de la Foi, fut proclamé Roi auſſitôt qu'on eut appris la triſte nouvelle de la défaite & de la mort de Sébaſtien, ſon petit-neveu. Henri étant âgé de près de 67 ans, & fort infirme, les pretendans à la Couronne de Portugal penſerent dès lors à faire valoir leurs droits ſur un trône qui ſembloit devoir bientôt être vacant. Ces prétendans étoient, 1° le Prince Antoine de Portugal, fils naturel de l'Infant Louis, frere du Cardinal Henri; 2° Philippe II, Roi d'Eſpagne, fils d'Eliſabeth, ſœur de Henri, & fille aînée d'Emmanuel; 3° Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, fils de Béatrix, autre fille d'Emmanuel; 4° Rainuce Farneſe, Prince héréditaire de Parme, né de Marie, fille de l'Infant Edouard, fils d'Emmanuel; 5° Catherine, autre fille du même Edouard, mariée à Jean, Duc de Bragance; 6° Catherine, Reine de France, mere de Henri III; 7° enfin le Pape Grégoire XIII prétendoit auſſi que le choix du Roi de Portugal le regardoit, tant par les droits du S. Siége ſur ce Royaume, que par ceux qu'il a ſur les biens des Cardinaux. Pour exclure le premier des compétiteurs, les émiſſaires de la Cour d'Eſpagne font revivre la diſtinction des anciens & des nouveaux Chrétiens, autoriſée par différens Brefs ſubreptices des Papes, publient en conſéquence que ſa mere Yolande de Gomez eſt Juive d'extraction, & prétendent que par là il eſt inhabile au trône. Les Portugais craignant les troubles dont ils étoient menacés après la mort du Roi Henri, le preſſent de nommer ſon ſucceſſeur; mais il eſt irréſolu. L'an 1580, Henri aſſemble, le 8 Janvier, les Etats du Royaume, & leur propoſe de reconnoître pour Roi Philippe II; la propoſition eſt rejettée. Le 31 du même mois, Henri meurt dans de grands ſentimens de piété, n'ayant régné qu'environ un an & demi. Le Comeſtaggio dit que » quoiqu'il eut plus de vertus que de vices, il ne » laiſſoit pas d'être plus vicieux que vertueux, parce que ſes » vertus étoient de Prêtre, au lieu que ſes vices étoient de » Prince. » Après ſa mort le Royaume de Portugal fût adminiſtré par cinq Régens, dont trois étoient dans les intérêts de Philippe II.

ANTOINE.

1580. ANTOINE, Grand-Prieur de Crato, fils naturel de Louis, 2e fils du Roi Emmanuel, né l'an 1531, avoit prétendu au trône de Portugal après la mort de Sébaſtien, & en avoit été exclus. Après celle de Henri, il renouvella ſes prétentions, & ſe fit proclamer Roi, par la populace, à Santaren, le 19 Juin, enſuite à Lisbonne le 24 du même mois: mais Antoine, jeune Prince, emporté & violent, ne jouit pas long-tems de cette dignité. Le 25 Août, il eſt défait à Alcantara par le Duc d'Albe, qui entre enſuite à Lisbonne, & acheve, en moins de deux mois, de ſoumettre le Royaume de Portugal à Philippe II. Antoine, après ſa défaite, eſt abandonné de tous & obligé de s'enfuir: il erre long-tems de lieu en lieu ſans pouvoir trouver d'aſyle; & enfin il paſſe en France, où il arrive au mois de Juillet 1581; le Roi Henri III lui fit un accueil digne de ſon rang. Après quelque ſéjour en France, Antoine s'embarque ſur une flotte d'environ 60 vaiſſeaux, portant 6000 hommes que le Roi lui donna ſous le commandement de Philippe Strozzi, & débarque dans l'Isle de S. Michel, où il eſt reconnu Roi de Portugal. Le Marquis de Sainte-Croix diſſipe la flotte de Strozzi dans une ſanglante bataille donnée le 26 Juillet: deux mille François y périſſent; Strozzi tombe entre les mains de ſes ennemis, & meurt deux jours après de ſes bleſſures: Antoine, qui s'étoit retiré avant la bataille dans les Isles de Terceres, revient en France. Antoine, l'an 1589, fait une nouvelle tentative avec une flotte angloiſe commandée par les

fameux Amiraux Jean Norris & François Drake : mais il échoue, & vient finir ſes jours à Paris, où il meurt le 26 Août 1595, âgé de 64 ans, laiſſant deux fils, qu'il recommande au Roi Henri IV par ſon teſtament où il l'inſtitue ſon héritier. Son corps fut enterré aux Cordeliers, & ſon cœur porté dans l'Egliſe de l'*Ave Maria.*

PHILIPPE I.

1580. PHILIPPE I (IIe du nom, Roi d'Eſpagne,) envoie en Portugal le Duc d'Albe, qui s'empare de ce Royaume en moins de deux mois, & y fait proclamer Roi Philippe le 2 Septembre. L'an 1581, Philippe convoque les Etats-Généraux, le 15 Avril, à Tomar : il y eſt reconnu Roi de Portugal après qu'on eut arrêté, entre autres choſes, que le Portugal formeroit toujours un Royaume ſéparé & indépendant, dont Liſbonne ſeroit la capitale, & où les Conſeils & Tribunaux ſouverains réſideroient, de maniere que les Portugais ne fuſſent pas obligés de ſortir du Royaume pour avoir juſtice. Le 29 Juin, Philippe fait ſon entrée à Liſbonne. Avant la ſéparation des Etats il avoit fait publier une amniſtie, mais ſi remplie de reſtrictions qu'elle n'en méritoit pas le nom. Pluſieurs Nobles & autres furent empriſonnés, exécutés, ou ſouffrirent d'autres traitemens rigoureux. Un nombre incroyable d'Eccléſiaſtiques, ſéculiers ou réguliers, périrent par divers ſupplices. On en précipita une ſi grande quantité dans le Tage, que le peuple, s'imaginant que la riviere étoit excommuniée, ne voulut plus manger de poiſſon. Il fallut que l'Archevêque de Liſbonne, pour lever ce ſcrupule, ſe rendît ſur la riviere, & lui donnât l'abſolution avec les cérémonies ordinaires. L'an 1583, pendant le ſéjour de Philippe à Liſbonne, on évente deux mines ſous le Palais, & une autre ſous la Chapelle où il alloit entendre la meſſe. Voyant alors que ſa vie étoit en danger parmi les Portugais, ce Monarque prend le parti de retourner en Eſpagne. L'an 1585, deux impoſteurs veulent ſe faire paſſer pour le Roi D. Sébaſtien, & ne trompent qu'un petit nombre de perſonnes. Un troiſieme, appellé Matthieu Alvarez, qui vivoit dans un Hermitage, fut comme forcé de jouer le même perſonnage. Sur quelques traits de reſſemblance qu'il avoit avec D. Sébaſtien, le peuple voulut que ce fût ce Roi luimême qui faiſoit pénitence pour la bataille d'Alcaçar. L'Hermite ſéduit ſe rendit aux inſtances qu'on lui fit. Il ſe ſoutint pendant quelques mois, au bout deſquels ayant été pris, il fut puni de mort avec les principaux auteurs de la révolte. L'an 1594, on voit paroître un nouvel impoſteur, nommé Gabriel de Spinoſa. Il s'aquitta mal du rôle de D. Sébaſtien, qu'un Auguſtin, grand partiſan de la Maiſon de Bragance, lui avoit appris; tous deux furent pris & pendus à Valladolid. L'an 1598, Philippe meurt le 13 Septembre, après avoir régné 18 ans en Portugal. La cruelle politique de ce Prince lui a fait donner le nom de *Démon du Midi.* Les Portugais conviennent néanmoins que de tous les Rois d'Eſpagne qui les ont gouvernés, Philippe I eſt celui qui les a traités avec le moins d'inhumanité. (*Voy.* Philippe II, *Roi d'Eſpagne.*)

PHILIPPE II.

1598. PHILIPPE II (IIIe du nom, Roi d'Eſpagne,) eſt proclamé Roi après la mort de ſon pere. Ses Miniſtres traitent le Portugal comme une Province d'Eſpagne, & augmentent, par le deſpotiſme qu'ils y exercent, la haine des Portugais pour le gouvernement eſpagnol. Un aventurier profite de ces diſpoſitions pour renouveller le rôle de D. Sébaſtien dont il avoit la taille & quelques traits du viſage. Il parcourut l'Italie, où il ſoutint ſon perſonnage avec plus de dignité que ceux qui l'avoient précédé. La naïveté avec laquelle il racontoit ſes malheurs ſéduiſit beaucoup de perſonnes. Les Portugais qui n'attendoient que le ſignal d'une révolution pour ſe ſouſtraire à la domination eſpagnole, étoient prêts à adopter le nouveau D. Sébaſtien; mais le Grand-Duc de Toſcane l'ayant fait arrêter, le livra aux Eſpagnols qui le firent étrangler en priſon. Les Hollandois profiterent des troubles du Portugal pour envahir ſes domaines dans les Indes. L'an 1604, ils lui enlevent une partie des Moluques, & y établiſſent leur Compagnie des Indes orientales. Ce ne fut que le prélude des conquêtes que ces Républicains firent ſur les Portugais qu'ils dépouillerent, ſous ce régne & ſous le ſuivant, de la plus grande partie de ce qu'ils poſſédoient en Aſie & en Amérique. Philippe mourut, l'an 1621, dans la 23e année de ſon régne. (*Voy.* Philippe III, *Roi d'Eſpagne.*)

PHILIPPE III.

1621. PHILIPPE III (IVe du nom, Roi d'Eſpagne,) ſuccede au Roi, ſon pere, & par ſa dureté inflexible, (ou plutôt celle d'Olivarez, ſon Miniſtre,) il donne occaſion aux Portugais de ſe révolter, & de ſecouer le joug de la domination eſpagnole. La révolte commence à Liſbonne le 1 Décembre 1640 : les conjurés ſe rendent maîtres du Palais, criant : *Liberté, vive Jean IV, Roi de Portugal.* Le Prince D. Jean, Duc de Bragance, informé de ce qui ſe paſſoit en ſa faveur, quitte la maiſon de campagne où il s'étoit retiré près de Villaviciosa, arrive à Liſbonne, & y eſt reconnu Roi de Portugal, comme ayant droit de ſucceſſion & de repréſentation. Ce qui ſurprend dans cette révolution, c'eſt que rien n'en ait tranſpiré, quoique le ſecret eut été communiqué à 300 perſonnes ſix mois avant l'exécution : elle ne coûta la vie qu'à deux perſonnes, François Suarez, Lieutenant Civil, & Michel Vaſconcellos, Secrétaire d'Etat, qui avoient le plus maltraité les Portugais. La Ducheſſe de Mantoue, (Marguerite de Savoie, veuve de François IV, Duc de Mantoue,) Gouvernante, ou Vice-Reine du pays, ſe retire dans un Monaſtere à deux lieues de Liſbonne. Pluſieurs Hiſtoriens, entre autres le P. Pétau, qui vivoit dans le tems que cette révolution eſt arrivée, en attribuent le projet & le ſuccès (1) au Cardinal de Richelieu. (*Voy.* Philippe IV, *Roi d'Eſpagne.*)

JEAN IV.

1640. JEAN IV, Duc de Bragance, petit-fils de Catherine, fille de l'Infant Edouard, fils du Roi Emmanuel, eſt proclamé Roi à Liſbonne le 1 Décembre, & peu de jours après dans tout le Royaume : il fait ſon entrée dans la ville le 8 du même mois, & le 15 il eſt couronné (2). Un Caſtillan, témoin du triomphe de ce Prince, ne peut s'empêcher de s'écrier en ſoupirant : *Eſt-il poſſible qu'un ſi beau Royaume ne coûte qu'un feu de joie à l'ennemi de mon maître !* Jean étoit fils de Théodore 7e Duc de Bragance, & tiroit ſon origine de Jean I, Roi de Portugal, par Alfonſe, ſon fils naturel, premier Duc de Bragance; par Ferdinand, Ier du nom, 2e Duc; par Ferdinand, IIe du nom, 3e Duc, qui fut décapité, l'an 1483, ſous le régne de Jean II; par Jacques, 4e Duc; par Théodore, Ier du nom, 5e Duc; par Jean, 6e Duc; par Théodore, IIe du nom, 7e Duc de Bragance, pere de Jean IV. Jean de Bragance n'étoit pas l'unique rejetton des anciens Rois de Portugal. Les Ducs de Villa-real & de Camina en deſcendoient également, mais dans un dégré plus éloigné. Jaloux de voir leur égal devenu leur maître, ils trament, de concert avec l'Eſpagne, une conjuration pour l'exterminer avec ſa famille & livrer Liſbonne au fer & au feu des Eſpagnols. La Reine eſt informée de cet affreux deſſein par le Marquis d'Ayamonte, Eſpagnol, ſon parent. On arrête les principaux conjurés, & le peuple les voit avec joie périr ſur l'échafaut. L'Archevêque de Brague & le Grand-Inquiſiteur, qui étoient de ce nombre, ſont exécutés en priſon. L'an 1641, les Etats, aſſemblés le 28 Janvier, confirmerent tout ce qui avoit

(1) Il est d'ailleurs formellement dit, dans les instructions que Louis XIV, ou le Cardinal Mazarin, son Ministre, donna le 4 et le 13 Mai 1657, à M. de Cominges, qu'il envoyoit avec titre de son Ambassadeur extraordinaire en Portugal, que *la France n'avoit pas peu contribué au rétablissement du Roi de Portugal dans le trône de ses ancêtres.* (Journal de Verdun 1735, Mars, p. 186, *et seqq.*)

(2) » On peut dater la décadence du Portugal, dit un Ecrivain » judicieux, du tems que ce Royaume devint une Province de l'Espagne. Pendant ce période la marine portugaise fut employée et » détruite au service des Espagnols. Son commerce souffrit au point » que sa flotte marchande diminua de plus de 200 gros vaisseaux. » Ses arsenaux furent épuisés de munitions, d'artillerie et d'armes » de toute espece. Plus de deux mille pieces de canon de fonte et » un nombre infini de canons de fer furent transportés en Espagne. » On vit à la fois sur la grande place de Séville jusqu'à neuf cents » pieces de canon marquées aux armes de Portugal, et les exactions » en argent étoient si considérables que dans le court espace de 42 » ans, c'est-à-dire depuis 1584 jusqu'en 1626, l'Espagne tira du Portugal au-delà de 200 millions d'écus d'or, ce qui faisoit alors une » somme immense.

» Dans ce même tems les Hollandois ayant déclaré la guerre aux » Portugais, sous prétexte qu'ils étoient sujets du Roi d'Espagne, » les chasserent des Isles de Céylan, de Ternate et de Tidor, et leur » prirent Malaca après un siége de six mois; ce qui fit passer entre » les mains des Hollandois le monopole de la canelle, du clou de » girofle, de la muscade, et en grande partie du poivre. Ils leur enleverent aussi les ports de la Mina et d'Arguin sur la Guinée, ainsi » que Fernambuc et une grande partie du Brésil; et quoique depuis » la révolution le Brésil ait été reconquis et qu'il reste encore aux » Portugais plusieurs établissemens dans l'Inde, la puissance et le » commerce de ce Royaume ont néanmoins souffert un tel échec » pendant qu'il demeura sous la domination de l'Espagne, qu'il s'est » toujours trouvé depuis cette époque dans le plus grand état de langueur. » (Lettres sur le Portugal, pp. 4-6.)

été fait juſqu'alors en faveur du Roi Jean. Le même zele que les Portugais faiſoient paroître en Europe pour ſes intérêts, ſe communiqua dans les autres parties du monde où ils avoient des poſſeſſions. Tout ce qui reconnoiſſoit la domination portugaiſe en Aſie, en Amérique, & ſur les côtes d'Afrique, proclama unanimement Jean IV, dès qu'on y eut appris la nouvelle de la révolution. Le nouveau Monarque fit part de ſon élévation à toutes les Cours de l'Europe, & toutes le reconnurent, à l'exception de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Ni l'un ni l'autre ne s'en tinrent à un ſimple refus. Le premier avoit dans ſes armées Edouard de Bragance, frere du Roi Jean : il eut la lâcheté de le livrer, malgré les ſervices qu'il en avoit reçus, aux Eſpagnols, qui le firent mourir dans les priſons de Milan, après l'y avoir retenu l'eſpace de huit ans : le ſecond fit, pour recouvrer le Portugal, des efforts que la valeur des Portugais rendit inutiles. Ceux-ci avoient dans le même tems à ſe défendre hors de l'Europe contre les Hollandois, quoique liés avec eux par un Traité d'alliance. L'an 1648, ils réuſſiſſent à les chaſſer des Royaumes de Benguela & d'Angola, dans l'Afrique, & de l'Iſle de S. Thomas, dans les Antilles. D. Philippe de Maſcaregnas, Vice-Roi des Indes, y ſoutient, avec un égal ſuccès, les affaires du Portugal. Mais l'an 1653, l'Evêque de Coïmbre, l'un des principaux Miniſtres de Jean IV, forme une conſpiration pour livrer ſon maître au Roi d'Eſpagne. Ce noir complot eſt découvert par ce bonheur qui a fait donner à Jean IV le ſurnom de *Fortuné*. L'Evêque eſt mis en priſon & ſes complices punis de mort. Les Hollandois reſtoient toujours maîtres d'une partie du Bréſil. L'an 1654, les Portugais les obligent d'évacuer entiérement ce pays. Mais ils perdent, l'an 1656, l'Iſle de Céylan, dont les Hollandois achevent la conquête (commencée l'année précédente) par la priſe de Colombo. Le 6 Novembre de la même année, le Roi Jean, dont la ſanté dépériſſoit depuis 9 ans, meurt âgé de 52 ans, après un régne de 16 ans moins un mois, laiſſant de Louise de Gusman, ſa femme, ſœur du Duc de Médina-Sidonia, deux Princes qui régnerent ſucceſſivement après lui, Alfonſe & Pierre, & deux Princeſſes, Marie, morte ſans alliance, & Catherine, mariée, le 31 Mai 1662, à Charles II, Roi d'Angleterre. Jean IV, ſans avoir des qualités brillantes, ſe maintint ſur le trône avec dignité, par ſa piété, par ſa prudence, par la bonté de ſon caractere, & plus encore par les conſeils & l'habileté de la Reine, ſon épouſe. C'eſt ſous Jean IV que le titre de Prince du Bréſil commença d'être affecté à l'héritier préſomptif de la Couronne en Portugal.

ALFONSE VI.

1656. Alfonse VI, fils de Jean IV & de Louiſe de Guſman, né le 21 Août 1643, ſuccede à ſon pere, & régne ſous la tutele de la Reine qui gouverne avec beaucoup de ſageſſe juſqu'en l'an 1662, qu'elle ſe démet de la Régence. Cette Princeſſe mourut le 27 Février de l'an 1666. La mauvaiſe conduite d'Alfonſe, ſes excès, ſes procédés à l'égard de la Princeſſe Marie de Savoie, Ducheſſe de Nemours, ſon épouſe, ayant révolté contre lui les Portugais, il eſt obligé de ſe démettre de l'adminiſtration du Royaume le 23 Septembre de l'an 1667. Auſſitôt les Etats s'aſſemblent, déclarent Régent le Prince D. Pierre, frere du Roi, & lui prêtent ſerment de fidélité. L'an 1668, la guerre, qui duroit depuis 26 ans entre l'Eſpagne & le Portugal, eſt terminée par un Traité du 13 Février, qui aſſure l'indépendance de la Couronne de Portugal. Le Roi Alfonſe qui, après ſa démiſſion, avoit été confiné dans l'Iſle de Tercere, étant revenu, l'an 1675, au château de Cintra, à 7 lieues de Liſbonne, y meurt d'apoplexie, le 12 Septembre 1683, âgé de 40 ans.

D. PEDRE ou PIERRE II.

1683. Pierre II, né le 26 Avril 1648, frere d'Alfonſe, Régent du Royaume dès l'an 1667, eſt proclamé & couronné Roi auſſitôt après la mort de ſon frere. L'an 1686, ſur les conteſtations qui s'étoient élevées entre les Miſſionnaires Jéſuites, & les Gouverneurs de l'Amérique Méridionale, le Roi publie, le 21 Décembre, un Réglement, par lequel il eſt dit, §. I, *Que les Peres de la Compagnie de Jéſus auront le gouvernement, non ſeulement ſpirituel qu'ils avoient auparavant, mais politique & temporel des villes & villages de leur adminiſtration.* (Le Roi D. Alfonſe VI avoit réglé tout le contraire par une Loi du 12 Septembre 1663, portant que *les ſuſdits Religieux de la Compagnie, non plus que ceux de tout autre Ordre, n'auroient aucune juriſdiction temporelle dans le gouvernement des Indiens.*) Par le 4e § il eſt ſtatué, *qu'il ne pourra y avoir, ni demeurer dans les villages, d'autres perſonnes que des Indiens avec leurs familles, à cauſe des mauvaiſes ſuites qui réſulteroient de leur mélange avec d'autres nations; & en cas qu'il y demeure, ou qu'il s'y trouve quelque blancs ou créoles, le Gouverneur les en fera ſortir, avec défenſe d'y retourner; ſous peine du fouet pour les Rôturiers, & du banniſſement pour les Nobles.*

Pierre II fut du nombre des Souverains qui ſe déclarerent pour Philippe V à ſon avénement au trône d'Eſpagne. L'an 1701, il fit en conſéquence une ligue offenſive & défenſive avec ce Prince & le Roi de France contre la Maiſon d'Autriche & ſes alliés. Mais l'an 1703, il rompt ce Traité, & entre le 6 Mai dans la ligue que l'Empereur Léopold avoit faite à la Haye, le 7 Septembre 1701, avec l'Angleterre & la Hollande, contre la France & l'Eſpagne (1). Il fond enſuite dans l'Eſtramadoure, prend Valence, Coria, Albuquerque, & s'empare de pluſieurs autres villes en faveur de Charles, Archiduc d'Autriche. (*Voy.* Louis XIV, *Roi de France*, & Philippe V, *Roi d'Eſpagne.*) L'an 1706, Pierre meurt d'apoplexie à Alcantara, le 9 Décembre, dans la 57e année de ſon âge, & la 24e de ſon régne depuis la mort d'Alfonſe. Ce Prince avoit épouſé, 1°, le 2 Avril 1668, avec diſpenſe du Pape, la Reine Marie de Savoie, épouſe de ſon frere, après que ſon mariage avec Alfonſe eut été déclaré nul par une ſentence du 28 Mars précédent. Pierre n'eut de cette épouſe (morte le 27 Décembre 1683) qu'une Princeſſe, décédée l'an 1690, ſans avoir été mariée, quoiqu'elle eut été promiſe au Duc de Savoie. Il épouſa, 2°, le 2 Juillet 1687, Marie-Elisabeth, fille de Guillaume, Electeur Palatin du Rhin, morte le 4 Août 1699, après lui avoir donné D. Jean, né & mort en 1688; D. Jean-François-Antoine-Joſeph, qui ſuit; François-Xavier, né en 1691, mort le 21 Juillet 1742; Antoine-François-Benédict, né le 15 Mars 1695; Emmanuel, né le 3 Août 1697; Dona Thérèſe-Françoiſe, morte le 6 Février 1704; Dona Françoiſe-Xaviere-Joſephe, née en 1699, morte en 1736. Le Roi Pierre II étoit ſi ſobre qu'il mangeoit la plûpart du tems ſeul, aſſis par terre ſur un morceau de liége, & n'ayant qu'un ſeul domeſtique pour le ſervir; il ne buvoit jamais de vin, & ne permettoit pas qu'on approchât de lui après en avoir bu. Il étoit ſi habile dans les affaires d'Etat, que les Miniſtres étrangers aimoient mieux traiter avec ſes Miniſtres qu'avec lui. Dans les premieres années de ſon régne on ne connoiſſoit d'autres légumes en Portugal qu'une mauvaiſe eſpece de choux, l'ail & les oignons. C'eſt depuis lui qu'on voit abonder ce royaume en toutes ſortes de légumes & de fruits délicieux; nous exceptons les oranges plus anciennes que lui en Portugal, comme on l'a vu ci-deſſus.

JEAN V.

1706. Jean V, fils de Pierre II & d'Eliſabeth de Baviere, né le 22 Octobre 1689, monte ſur le trône de Portugal le 9 Décembre, & le 1 Janvier de l'année ſuivante eſt proclamé ſolemnellement. Fidele aux engagemens que ſon pere avoit pris avec les Alliés contre la France & l'Eſpagne, il ſe mit en état de pouſſer la guerre avec vigueur. Mais le ſuccès ne favoriſa pas ſes armes. Preſque tous les Portugais, qui ſe trouverent à la bataille d'Almanza, gagnée ſur les Alliés par le Maréchal de Barwick, le 25 Avril 1707, furent tués ou faits priſonniers. L'an 1708, le Roi Jean épouſe, le 28 Octobre, Marie-Anne-Josephe-Antoinete, 2e fille de l'Empereur Léopold, née le 7 Novembre 1683. La même année, (1708) les Rois d'Eſpagne & de Portugal, quoique toujours en guerre, conviennent d'empêcher, de part & d'autre, les hoſtilités contre les laboureurs & les vignerons. L'an 1709, le Marquis de Bay enleve aux Portugais le château d'Alconchel, après avoir battu l'armée des Anglois & des Portugais, le 7 Mai, dans la campagne de Gudina. Dans l'hiver de cette même année, le Roi ſe brouille avec les Ambaſſadeurs de l'Empire, de l'Angleterre & des Etats-Généraux, au ſujet des franchiſes que ſon pere avoit abolies 20 ans auparavant, & que ces Miniſtres vouloient faire revivre. Sa fermeté les contraignit à la fin de plier. Le Roi Jean V eut lieu de ſe repentir d'avoir pris le parti de l'Archiduc Charles contre Philippe V. L'an 1710, le Marquis de Bay réduiſit l'armée portugaiſe à l'inaction, en l'empêchant de pénétrer en Eſpagne pour aller renforcer l'armée de l'Archiduc, qui étoit entré triomphant une ſeconde fois à Madrid. Cet échec fut ſuivi d'un revers plus fâcheux en Amérique. L'an 1711, au mois de Septembre, du Guai-Trouin attaque & prend Rio-Janéiro, capitale du Bréſil, ville opulente, & cauſe une perte de 25 millions à la Colonie portugaiſe. Enfin, l'an 1713, la paix eſt ſignée à Utrecht, entre la France & le Portugal, le 11 Avril, le même jour qu'elle le fut avec l'Angleterre. L'an 1715, elle eſt ſignée au même lieu, le

(1) Par un Traité particulier que Pierre fit avec l'Angleterre dans le même tems, cette derniere Puiſſance s'engageoit à prendre tous les vins de Portugal en échange de ſes manufactures, ce qui convertit bientôt tous les champs de blé en vignes; de sorte que ce Royaume regorgea de vin, et se trouva manquer absolument de pain.

13 Février, entre l'Eſpagne & le Portugal. La tranquillité que le Roi Jean procura par là à ſes peuples, fut conſtante, & ne ſouffrit aucune interruption durant tout le cours de ſon régne. Il fut ſpectateur des guerres qui agiterent les autres Puiſſances, ſans vouloir y prendre part, ſi ce n'eſt que peu après la paix d'Utrecht, il envoya une eſcadre pour aſſiſter le Pape & les Vénitiens contre les Turcs. Le Pape reconnut ce ſervice, en partageant l'Archevêché de Lisbonne en deux, & en érigeant la Chapelle royale en Egliſe Métropolitaine & Patriarchale : depuis ce tems la ville eſt diviſée en deux grands diſtricts, l'Oriental & l'Occidental.

Le Roi Jean V aimoit les Lettres. Il en donna des preuves, l'an 1720, en établiſſant, par un Décret du 8 Décembre, *l'Académie Royale d'Hiſtoire de Portugal*. Sa protection excita auſſi l'émulation parmi les artiſtes : ſon humanité méritoit pareillement des éloges. Juſqu'à ſon régne les priſonniers du S. Office n'avoient aucun Avocat pour défendre leurs cauſes. Touché de cet abus, il entreprit de le réformer ; &, l'an 1725, il obtint du Pape Benoît XIII une Bulle pour accorder à ces malheureux un ſecours que la juſtice rendoit indiſpenſable ; ce qui fut ſuivi d'un Décret royal qui aſſujettiſſoit les Inquiſiteurs à communiquer leurs Arrêts au Conſeil du Roi avant de les mettre à exécution.

Le Roi Jean V méditoit d'autres réformes utiles ; mais l'état d'inaction où le réduiſit une maladie de langueur dans les huit dernieres années de ſa vie, c'eſt-à-dire juſqu'au 31 Juillet 1750, époque de ſa mort arrivée dans la 61e année de ſon âge, ne lui permit pas d'effectuer le bien qu'il avoit projetté, faute de Miniſtres habiles ou diſpoſés à ſuivre ſes vues. Toutes les branches du gouvernement dans cet intervalle ſe relâcherent, & l'Etat à la fin ſe trouva non-ſeulement ſans argent, mais chargé de près de cent millions de dettes, argent de France. Ce Prince laiſſa de ſon épouſe (morte le 14 Août 1754) D. Joſeph, qui ſuit ; D. Pedre, Grand-Prieur de Crato, né le 5 Juillet 1717 ; Marie-Madeleine, mariée, le 19 Janvier 1729, à Ferdinand, Prince des Aſturies, puis Roi d'Eſpagne. Jean V étoit d'une repréſentation avantageuſe, d'une phyſionomie agréable, & d'une grande magnificence dans ſes habits. Son caractere n'eſt point aiſé à définir. Jaloux de la dignité de ſon trône & de ſa qualité de Roi, il cherchoit plus à ſe faire craindre des Grands, qu'à s'en faire aimer. Son peuple avoit pour lui l'un & l'autre ſentiment dans un égal degré. Il étoit ferme, & rigoureux obſervateur de la Juſtice, amateur, comme on l'a vu, des Lettres & des Arts. Il avoit fait acheter dans les pays étrangers une infinité de choſes rares & précieuſes, tableaux, ſtatues, livres imprimés & manuſcrits.

JOSEPH.

1750. JOSEPH, né le 6 Juin 1714, de Jean V & de Marie-Antoinette d'Autriche, eſt proclamé Roi de Portugal après la mort de ſon pere. Il avoit épouſé, le 19 Janvier 1729, MARIE-ANNE-VICTOIRE, fille de Philippe V, Roi d'Eſpagne, & d'Eliſabeth Farneſe, née le 31 Mars 1718, la même qui dans ſon enfance avoit été élevée auprès de Louis XV, Roi de France, qu'elle devoit épouſer.

Les domaines reſpectifs de l'Eſpagne & du Portugal dans le continent de l'Amérique méridionale juſqu'alors n'avoient point encore de limites bien déterminées. L'an 1751, ces deux Puiſſances, d'après le rapport des Commiſſaires qu'elles avoient nommés, concluent & ſignent, au mois d'Avril, divers Traités par leſquels on marque les lignes qui doivent ſéparer leurs poſſeſſions. Mais l'exécution de ces Traités ſouffrit de grandes oppoſitions de la part des Indiens du Para & du Maragnan, & plus encore de la part de ceux qui habitent les terres adjacentes aux rivieres d'Uraguai & de Parana. Ces peuples, excités, dit-on, par leurs Miſſionnaires, ſe prétendirent indépendans des deux Couronnes qu'ils connoiſſoient à peine, & prirent les armes pour défendre leur liberté.

Un déſaſtre dont le ſouvenir ſaiſit encore d'effroi, un tremblement de terre affreux détruiſit, le premier Novembre 1755, pluſieurs quartiers de la capitale du Portugal, & fit périr, ſous les ruines des Egliſes & de la plûpart des maiſons qu'il renverſa, plus de quinze mille perſonnes, parmi leſquelles fut compris, en ſe ſauvant, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avec neuf de ſes domeſtiques. Le Palais royal fut du nombre des édifices abattus. Mais le Roi & ſa famille s'étoient ſauvés un moment avant ſa chûte. Cette horrible ſecouſſe, qui ſe répéta pluſieurs fois, ſe fit ſentir à Madrid & dans pluſieurs autres villes d'Eſpagne & de Portugal. On vit dans le moment de la premiere les eaux du Tage s'élever de 10 pieds à Tolede qui eſt à 100 lieues de Lisbonne, & les eaux de la mer monter de 22 pieds de hauteur perpendiculaire à Cadix. Le Roi de Portugal ayant informé les différentes Cours de l'Europe du funeſte événement qui venoit d'arriver, ne le fit pas en vain ; &, pour l'honneur de notre ſiecle, le Portugal reçut des ſecours de tous côtés. Les maximes politiques firent pour cette fois place aux loix de l'humanité ; & les Puiſſances qu'on auroit pu croire mal intentionnées pour ce Royaume, furent les premieres à lui tendre une main ſecourable. Le Roi de Portugal profita de ces ſubſides pour réparer les ruines de ſa capitale & la rebâtir ſur un plan plus régulier. On le croyoit uniquement occupé de ce ſoin, lorſqu'en 1758 parut tout-à-coup un Bref de Benoît XIV, accordé à ſa demande & daté du 1 Avril, par lequel ce Pape commettoit le Cardinal François Saldanha, Portugais, pour réformer les *déſordres & les abus très conſidérables qui régnoient dans les provinces des Clercs réguliers de la Compagnie de Jéſus, établis dans le Portugal & dans les parties orientales & occidentales ſoumiſes à ſa domination.* Mais cette commiſſion, qui fut le dernier acte du pontificat de Benoît XIV, s'évanouit un mois après ſous celui de Clément XIII, autrement affecté que ſon prédéceſſeur envers les Jéſuites. Un autre événement qui rendit mémorable cette année, fut le malheur qu'éprouva le Roi dans ſa propre perſonne. Le 3 Décembre, revenant d'une petite maiſon de campagne à Lisbonne, ſeul, & ſans autre domeſtique que ſon valet-de-chambre, ce Monarque eſt attaqué ſur les onze heures du ſoir par des aſſaſſins qui tirent pluſieurs coups de carabine ſur ſa chaiſe, & le bleſſent griévement à l'épaule (1). La bleſſure heureuſement ne fut point mortelle. Le 13 Décembre, les auteurs & les complices de ce régicide ſont arrêtés ; &, le 13 Janvier ſuivant, dix des principaux d'entre eux, du nombre deſquels étoient le Duc d'Aveiro, le Marquis de Tavora, ſa femme & ſon fils, & le Comte d'Atoguia, ſont exécutés. Dans le même tems on ſe ſaiſit de trois Jéſuites, Malagrida, Alexandre & Mathos, accuſés d'avoir approuvé le deſſein des conjurés. Le Roi fait ſolliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permiſſion de les faire juger par ſes Officiers, & ne peut l'obtenir. Le 3 Septembre 1759, le Roi donne un Edit pour chaſſer tous les Jéſuites de ſes Etats.

Le Roi n'avoit point de fils, & ſa fille aînée, l'Infante Marie-Françoiſe-Eliſabeth, née le 17 Septembre 1734, devoit lui ſuccéder par la loi fondamentale de l'Etat. N'étant point encore mariée, pluſieurs Princes étrangers ambitionnoient ſa main. Le Roi, pour ſatisfaire au vœu de la nation, leur préféra l'Infant D. Pedre, ſon frere ; & le mariage de ce Prince avec ſa niece fut célébré le 6 de Juin 1760. Tous les Miniſtres étrangers prirent part aux réjouiſſances qu'occaſionna ce mariage. Le Nonce du Pape fut le ſeul d'entre eux qui s'abſtint d'illuminer la façade de ſon hôtel pendant les trois jours qu'elles durerent. Les altercations qui furent les ſuites de cette affectation déſobligeante, le firent renvoyer de la Cour de Portugal.

Malagrida étoit toujours dans la priſon royale. L'an 1761, le Roi ne pouvant le ſoumettre au jugement de ſes Officiers touchant les intelligences qu'on l'accuſoit d'avoir eues avec ſes aſſaſſins, le fait transférer dans les priſons de l'Inquiſition, pour y être jugé ſur deux Livres, fruits d'un eſprit en délire, qu'il avoit compoſés dans la priſon royale. L'un, écrit en portugais, avoit pour titre : *La vie héroïque & admirable de la glorieuſe ſainte Anne*, &c. Le titre de l'autre, écrit en latin, étoit : *Tractatus de vita & imperio Antichriſti*. Les deux Livres examinés, & l'Auteur oui ſur la doctrine qu'ils renfermoient, l'Inquiſiteur, par ſentence du 20 Septembre de la même année, condamne ledit Malagrida comme hérétique, impoſteur, &c. à être dégradé, puis livré au tribunal ſéculier de la *Relation*, qui, le lendemain entre trois & quatre heures du matin, le fait publiquement étrangler & brûler. Ce jugement étoit conforme aux régles du S. Office, mais l'étoit-il à celles de la ſaine raiſon ; & Malagrida, d'après l'examen de ſes ouvrages & ſon interrogatoire, ne méritoit-il pas plutôt les petites-maiſons que la corde & le feu ? C'eſt ce que penſent aujourd'hui les perſonnes les plus impartiales.

On a parlé ſur les Rois d'Eſpagne de la déclaration de guerre que la Cour de Madrid fit à celle de Lisbonne le 4 Janvier

(1) » Je ſais, dit l'Auteur anglois des Lettres ſur le Portugal, » qu'on a formé des conjectures différentes ſur cet attentat dans » quelques Cours de l'Europe. Pluſieurs raiſons ont empêché de » publier tout ce qui concerne cette malheureuſe affaire. La politique de l'Etat, et probablement l'intérêt et la tranquillité publique exigeoient que pluſieurs faits ne fuſſent pas connus. Mais » une des principales raiſons a été la volonté abſolue du Roi, qui » ne pouvoit ſupporter l'idée qu'une des perſonnes avec qui il avoit » eu un commerce de galanterie, fût publiquement expoſée et punie ; et dans cette occaſion l'honneur de l'amant prévalut ſur le » devoir du Souverain. »

1762, de ſes motifs & de ſes ſuites, ainſi que de la contre-Déclaration que le Roi de Portugal y oppoſa le 23 Mai de la même année.

Le Portugal abondoit en vin, & le blé y manquoit, parce que les habitans, ennemis du labourage par indolence, aimoient mieux recevoir de l'Angleterre leurs grains & même leurs farines, que de s'adonner à ce genre pénible de travail. Pour les contraindre à tirer du ſein fertile de leurs terres la denrée la plus néceſſaire, au lieu de l'acheter de l'étranger, le Roi ordonna, par un Edit, l'an 1765, d'arracher les vignes des environs du Tage, du Mondego & de la Vecga, & de les enſemencer. Il n'y eut d'excepté que les vignobles voiſins de Lisbonne, d'Oeyras, & de quelques autres lieux (Buſching). » Quelque arbitraire que » puiſſe paroître une pareille ordonnance, elle étoit néanmoins » abſolument néceſſaire, ſi l'on conſidére l'eſprit du gouverne- » ment & du peuple portugais; & quoiqu'en général les loix » prohibitives ſemblent occaſionner une trop grande compul- » ſion; les beſoins de l'Etat peuvent cependant les autoriſer » quelquefois, ſur-tout dans un pays auſſi épuiſé & auſſi dé- » pendant que l'eſt le Portugal. L'événement a prouvé la vérité » de ce fait; car quoique ce Royaume ne puiſſe pas fournir en- » core à ſon entiere conſommation, il dépend cependant beau- » coup moins aujourd'hui des étrangers pour l'importation de » ſon blé. » (*Let. ſur le Port.*)

Juſqu'au régne de Joſeph il n'y avoit point de Royaume où la Bulle *in cœna Domini* fut plus religieuſement obſervée qu'en Portugal. Ce Prince, la jugeant contraire aux intérêts de ſa Couronne & préjudiciable aux droits des Evêques, la ſupprima, l'an 1768, par une Déclaration du 6 Avril, ainſi que les *Index* expurgatoires des Livres. Par le même motif il ôta, deux jours après, à l'Inquiſition le droit qu'elle s'étoit arrogé de veiller à l'impreſſion des Livres. Il établit, pour cet effet, un Conſeil formé de Magiſtrats & d'Eccléſiaſtiques ſous le titre de *Tribunal royal des cenſures*, auquel furent attribuées toutes les cauſes concernant la permiſſion & la prohibition des Livres. Ce ne fut pas la ſeule atteinte qu'il porta au pouvoir exorbitant de l'Inquiſition. Par un Edit, du 20 Mai 1769, il la dénatura entiérement, & la rendit un Tribunal purement royal qui n'exerce & ne peut exercer d'autre autorité que celle que le Souverain lui départ, & lui ôta enfin tout ce qu'elle avoit de révoltant, d'odieux, ſoit dans la forme de ſa procédure, ſoit dans ſa prétention de réunir les autorités du Pape, des Evêques & du Roi, & de n'être néanmoins ſubordonnée qu'au Pape ſeul.

Une autre loi ſalutaire fut celle qu'il publia le 25 Mai 1773, pour abolir & éteindre à perpétuité l'odieuſe diſtinction des anciens & des nouveaux Chrétiens en Portugal. Ces derniers, ainſi qu'on l'a dit plus haut, étoient les Juifs & les Maures convertis, leſquels, ſans égard à la ſincérité de leur converſion, étoient regardés dans ce Royaume à perpétuité comme infâmes, *ſéparés de tous les autres Chrétiens, & incapables de poſſéder aucune charge eccléſiaſtique ou civile.*

L'eſprit militaire en Portugal avoit dégénéré au point que la jeune Nobleſſe dédaignoit d'entrer au ſervice. Elle ſe laiſſoit remplacer par des Officiers ſans naiſſance & ſans mérite. » Il n'é- » toit pas rare de voir un Valet-de-chambre Capitaine d'Infan- » terie, & un cocher Officier de Cavalerie, ſervant leurs maîtres » à table, & menant leurs voitures les jours qu'ils n'étoient pas » de ſervice. Pour remédier à cet abus, le Roi ne nomma point » aux Commiſſions qui venoient à vaquer, réſolu de faire une » réforme générale (1) auſſitôt que les circonſtances pourroient » le permettre ». (*Let. ſur le Port.*)

Les études fixerent auſſi l'attention du Monarque. Elles étoient tombées en Portugal dans la même décadence à peu près où elles étoient parmi nous dans les ſiecles barbares (2). Pour les rétablir, le Conſeil dreſſa des réglemens très ſages avec ordre aux Colléges & aux Univerſités de s'y conformer. On y joignit un plan d'éducation publique qui, bien exécuté, devoit faire refleurir en peu de tems les ſciences & les mœurs en Portugal.

L'ame de toutes ces opérations du gouvernement étoit Sebaſtien-Joſeph Carvalho, Comte d'Oyeras & enſuite Marquis de Pombal, né, l'an 1699, d'une famille noble à Coïmbre, & élevé au miniſtere par le Roi Joſeph, dès le commencement de ſon régne. Jamais Miniſtre en Portugal ne s'eſt rencontré dans des conjonctures plus épineuſes que lui, & n'a montré plus de courage & de fermeté pour ſuivre les projets de réforme qu'il avoit imaginés, malgré les obſtacles ſans nombre qui en traverſoient l'exécution (3). Ses ennemis l'ont accuſé d'ambition dans ſes vues, de violence dans les moyens employés pour s'enrichir, & d'inhumanité dans ſes vengeances. C'eſt le même reproche qu'on a fait au Cardinal de Richelieu & à d'autres grands hommes à qui la France doit une partie de ſa gloire. Quoi qu'il en ſoit, il a joui conſtamment de la confiance de ſon maître juſqu'à la mort de ce Monarque, arrivée à Lisbonne le 24 Février 1777, dans la 63e année de ſon âge. Les enfans que le Roi Joſeph a laiſſés de ſon mariage ſont Marie-Françoiſe-Eliſabeth, née à Lisbonne le 17 Décembre 1734, mariée, comme on l'a dit, le 6 Juin 1760 à D. Pedre, ſon oncle, aujourd'hui Reine de Portugal; & Marie-Anne-Victoire, née le 7 Octobre 1736.

(1) » C'est principalement au Comte de Lippe qu'il faut attribuer » la réforme de l'état militaire en Portugal. Ce Général étant un » jour à dîner chez le Comte-Baron des Arcos, Général des troupes » portugaises, apperçut un valet de la maison en uniforme d'Offi- » cier, destiné pour le servir. Ayant appris que cet homme étoit » Capitaine du régiment de Cuirassiers de ce Général, qu'on nomme » le *régiment d'Alcantara*, il se leva de table, et le fit asseoir entre » lui et le Comte-Baron, dont la fierté eut beaucoup à souffrir. » (*ibid.*)

(2) C'est ce que reconnoît lui-même équivalamment un illustre Portugais, le Comte d'Oliveira, dans la préface de ses Mémoires. » Nous vivons, dit-il, chez nous dans l'ignorance sans nous en » douter. Sortons-nous du Portugal, il semble que nos yeux s'ou- » vrent, et nous voyons à découvert dans quelle ignorance nous » croupissons : on sait de quoi je veux parler. Les étrangers con- » viennent que nous avons du génie, du savoir, du jugement, des » mœurs, et une capacité à goûter ce qu'il y a de bon quelque part » que ce soit : mais notre prévention, notre gravité, et la gêne où » nous vivons qui ne nous permet pas la liberté de penser, nous ex- » posent à de justes reproches, et aux fâcheuses idées que les autres » peuples se font de nous. La coutume d'interdire tant de Livres en » Portugal est la grande source de notre ignorance et une pierre de » scandale pour toutes les nations. »

(3) Le trait qui peut-être montre le plus d'habileté dans le Marquis de Pombal, est la conduite politique et hardie qu'il tint pour parvenir à découvrir et punir les auteurs de la conjuration formée contre les jours du Roi.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

L'Isle qu'aujourd'hui nous appellons Angleterre & Grande-Bretagne, nommée par les Anciens *Albio*, à cauſe de la blancheur de ſes dunes, & *Britannia* du nom de ſes premiers habitans, quoique ſéparée du reſte du monde, & moins expoſée par ſa ſituation aux incurſions des nations étrangeres, a été néanmoins plus que toute autre pillée & ravagée par différens peuples, & le théâtre d'une infinité de révolutions dont nous avons vu des exemples juſqu'au dernier ſiecle. Jules Céſar fit deux deſcentes avec ſuccès en cette Isle, & remarqua entre les habitans de la partie méridionale & les Gaulois une conformité particuliere dans les mœurs, les coutumes, la religion & le gouvernement; ce qui donne lieu de croire que les premiers étoient originaires des Gaules; conjecture d'autant plus vraiſemblable que l'Isle faiſoit autrefois partie de notre continent. Auguſte ne voulant rien avoir à démêler avec les peuples de la Grande-Bretagne, ſe contenta de les avoir pour amis : Caïus entreprit de les ſubjuguer, & n'y réuſſit pas : Claude en aſſujettit une partie : Agricola conquit l'Isle preſque toute entiere ſous Domitien. Dans la décadence de l'Empire romain, les habitans de la Grande-Bretagne furent attaqués par différens peuples : les Calédoniens, & les Pictes, ſortis de la Scythie, ou plutôt de la Scandinavie, après un long ſéjour dans l'Hibernie, où d'abord ils avoient débarqué, s'établirent dans la Haute-Bretagne, & y dominerent juſques vers l'an 480, qu'ils furent ſubjugués par les Ecoſſois. On ignore le tems de l'invaſion des Pictes, ainſi nommés du mot Gallois *pictich*, qui ſignifie en Gallois pillard ou voleur. Les Scots ou Ecoſſois, venus pareillement d'Hibernie où ils avoient auſſi demeuré long-tems, s'étant emparés de la partie la plus occidentale occupée par les Pictes, donnerent enfin le nom à tout le nord de l'Isle, & y formerent un Royaume qui a ſubſiſté juſqu'à la fin du dernier ſiecle. Les Romains, ſous les Empereurs Honorius, Conſtance & Théodoſe le Jeune, envoyerent du ſecours aux Bretons, pour ſe ſoutenir contre les Barbares, & les abandonnerent enſuite ſous le régne de l'Empereur Valentinien III. Alors les Pictes & les Ecoſſois rentrerent en foule dans le pays des Bretons, & ſe rendirent maîtres de la muraille de Sévere, qu'ils avoient rétablie pour ſe mettre à l'abri de leurs incurſions. Il eſt certain que les Pictes & les Ecoſſois joints enſemble, entrerent dans le pays des Bretons pendant le Carême de l'an 429, puiſque S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, qui s'y étoient rendus pour combattre l'héréſie de Pélage, firent remporter aux Bretons qui avoient reçu le Baptême à Pâque de cette année, une grande victoire ſur ces Barbares, après avoir entonné l'*Alleluia*. L'an 446, les Bretons, preſſés par les Barbares, s'adreſſent à Aëce pour avoir des ſecours des Romains; mais ils n'obtiennent rien. Se voyant abandonnés, les uns ſe ſoumettent aux Barbares, les autres, mettant leur confiance en Dieu, prennent les armes & les repouſſent. L'an 447, S. Germain fait un 2e voyage avec S. Sévere de Tréves dans la Grande-Bretagne, pour combattre les Pélagiens, & purger l'Isle de cette héréſie. La même année, Vortigerne, Roi des Bretons, appelle à ſon ſecours les Anglois & les Saxons, pour arrêter les incurſions des peuples ſeptentrionaux. Le P. Pagi remarque que la plupart des Hiſtoriens & des Critiques ſe méprennent ſur l'époque de l'arrivée des Anglois & des Saxons dans la Grande-Bretagne, & qu'ils accuſent mal à propos Bede de ſe tromper à ce ſujet, & de n'être pas d'accord avec lui-même. L'erreur de ces Hiſtoriens vient de ce qu'ils ne diſtinguent point, comme fait Bede, l'année que les Angles, ou Anglois, les Saxons & les Jutes, tous peuples des côtes de Danemarck ou d'Allemagne, furent invités à venir en Angleterre, & l'année qu'ils s'y rendirent. Ce fut l'an 447 qu'ils y furent appellés par Vortigerne, chef des Bretons; & ce fut l'an 449 qu'ils y arriverent ſous la conduite des Généraux Hengiſt & Horſt. Ces auxiliaires vengerent ceux qui les avoient fait venir, des ennemis qui les attaquoient. Mais dès l'an 455, ils font un Traité avec les Pictes, tournent leurs armes contre les Bretons, & mettent tout à feu & à ſang depuis une mer juſqu'à l'autre, dans toute la largeur de l'Isle. Les Bretons reprenant courage ſous la ſage conduite d'Ambroiſe Aurélien, le ſeul Romain qui fût reſté dans l'Isle, & ayant imploré le ſecours du Ciel, attaquent les victorieux & les défont : ils continuent de faire la guerre avec différens ſuccès juſqu'à l'an 491, ou 494, ou enfin 520, ſelon Uſſérius. Les Bretons gagnent, contre les Barbares, la célebre bataille de Bath. Les Hiſtoriens varient beaucoup ſur l'année de cet événement, qui procura aux Bretons la liberté & le repos dont ils jouirent environ 44 ans. Depuis la bataille de Bath, juſqu'à la converſion des Anglois, ſous S. Grégoire le Grand, on ne ſait rien de certain ſur ce qui ſe paſſa dans la Grande-Bretagne, puiſque Bede, mieux inſtruit & plus habile que tous les autres Hiſtoriens de ce pays, n'en dit rien. Il eſt ſeulement certain que les Saxons & leurs alliés ſe rendirent enfin maîtres de toute la longueur de l'Isle juſqu'à l'Ecoſſe, ſans qu'on ſache comment, & partagerent entre eux leurs conquêtes, dont ils formerent 7 Royaumes, qui commencerent, les uns plutôt, les autres plus tard. Les Saxons en eurent 3; ſavoir la Saxe orientale; c'eſt ce qu'on a appellé depuis le Royaume d'Essex, où ſont Londres & Colcheſter : 2° la Saxe méridionale, qui fait le Royaume de Sussex, dont la capitale eſt Chicheſter : 3° la Saxe occidentale; c'eſt le Royaume d'Ouessex, où eſt Saliſbury. Les Anglois eurent auſſi 3 Royaumes dans leur partage; ſavoir, 1° l'Angleterre orientale; c'eſt le Royaume d'Estanglie,

qui comprenoit les Provinces de Cambridge, de Suffolk & de Norfolk : 2° le Royaume de Mercie, compoſé de tous les Comtés de l'intérieur de l'Angleterre : 3° celui de Northumberland, qui eſt l'Angleterre ſeptentrionale. Les Anglois furent les mieux partagés, & peut-être eſt-ce pour cela que tous les autres ont été compris ſous leur nom. Rapin de Thoiras prétend que dès l'an 585, la partie de la Grande-Bretagne, conquiſe par les Anglo-Saxons, commença d'être appellée Angleterre, & que c'eſt à tort que quelques uns en fixent l'époque au régne d'Egbert. Les Jutes eurent l'Iſle de Vight & le Royaume de Kent, où régnoit néanmoins la poſtérité d'Hengiſt qui étoit Saxon. Les naturels du pays reſterent maîtres du pays de Galles, comme tous les Auteurs en conviennent, & peut-être encore du pays de Cornouaille. Tel fut le partage de l'Angleterre après l'invaſion des Saxons & des Angles. C'eſt là ce qu'on appelle l'Eptarchie, qui a été éteinte par le Roi Egbert vers l'an 827.

ROIS DE NORTHUMBERLAND.

L'an 547, Idda, Prince Saxon, fils d'Eoppa, débarque, à la tête d'un parti conſidérable, à Flamborough, dans le nord de la Grande-Bretagne, & forme le Royaume de Northumberland dont Yvre fut la capitale. Il y eſt couronné, & étend ſes conquêtes dans les Provinces de Durham, Cumberland, Weſtmorland, & juſqu'au détroit d'Edimbourg en Ecoſſe. Ce Prince, d'un mérite rare, finit ſes jours l'an 559. Après ſa mort le Royaume de Northumberland eſt partagé en deux parties, la Bernicie & la Déire.

ROIS DE BERNICIE.

559. Ada, fils d'Idda, occupe la Bernicie. Il meurt l'an 564, ou 566.

564, ou 566. Glappa régne juſqu'en 572.

572. Freidulphe, juſqu'en 579.

579. Théodorick, juſqu'en 586.

586. Athalaric. On ne ſait rien de tous ces Rois que leurs noms & le tems de leur mort, qu'on ne peut même fixer bien exactement.

ROIS DE DÉIRE.

559. Ella régne près de 30 ans. Il meurt l'an 588, ou 589, laiſſant un fils, nommé Edwin, âgé de 3 ans ; mais ce jeune Prince eſt bientôt dépouillé par Adelfrid, ſon beau-frere, qui avoit épouſé Acca, fille d'Ella.

590. Adelfrid, ou Alfred, ſuccede à ſon pere, Athalaric, au Royaume de Bernicie, qu'il gouvernoit depuis 2 ans ſans avoir le titre de Roi. Il s'étoit emparé de la Déire après la mort d'Ella, & fut ainſi Roi des deux parties du Northumberland. Alfred ſe rendit puiſſant, & très redoutable à ſes voiſins, aux Bretons, aux Gallois, auſſi-bien qu'aux Pictes & aux Ecoſſois. L'an 613, il défait les Gallois, & détruit le célebre Monaſtere de Banchor, après avoir tué 1200 Moines avant le combat. L'an 617, il eſt tué dans une bataille contre Redowald, Roi d'Eſtanglie, chez lequel Edwin s'étoit retiré. Après cette défaite, Anſfrid, Oſwald & Oſwy, fils d'Adelfrid, ſe retirent en Ecoſſe, & laiſſent le Northumberland au pouvoir du victorieux.

617. Edwin, fils d'Ella, devient maître des deux Royaumes, de Bernicie & de Déire, par la défaite & la mort d'Adelfrid, & par la générofité de Redowald, qui ne ſe réſerva pour lui-même que la gloire d'avoir défait un uſurpateur, & rétabli Edwin. L'an 625, Edwin épouſe en ſecondes noces Edelburge, fille d'Ethelbert, Roi de Kent, & de Berthe de France. Dieu ſe ſervit d'Edelburge pour procurer à Edwin & à ſes ſujets la connoiſſance de l'Evangile, comme il s'étoit ſervi de Berthe, ſa mere, pour procurer à Ethelbert & aux Saxons du Royaume de Kent ce même avantage. Edwin reçut le Baptême le jour de Pâque, 12 Avril, l'an 627. Son exemple eut tant de force, que dix mille de ſes ſujets, dit-on, furent baptiſés en un jour par Paulin, que Juſte, Archevêque de Cantorberi, avoit fait Evêque des Northumbres, & qui fixa ſon Siége à Yorck. Edwin, devenu Chrétien, fait fleurir la Religion, établit le bon ordre dans ſes Etats, & fait rendre la juſtice avec tant d'exactitude & de ſévérité, que, ſelon le témoignage des Hiſtoriens, *un enfant auroit pu traverſer tout le Royaume de Northumberland avec une bourſe d'or à la main ſans courir riſque qu'elle lui fût enlevée.* L'an 633, Edwin perd la vie dans une bataille contre Penda, Roi de Mercie, & Cadawallo, Roi de Galles. Il étoit âgé de 48 ans, & en avoit régné environ 17. Les Rois victorieux uſent de leur avantage avec toute la cruauté imaginable. Les Northumbres, pour s'oppoſer à leur fureur, penſent à ſe donner un Chef, & s'en donnent deux, ne pouvant s'accorder dans le choix d'un ſeul.

633. Anſfrid, fils du Roi Adelfrid, eſt proclamé Roi de Bernicie par les Berniciens.

633. Osrick, parent d'Edwin, eſt élu Roi par les Déirois.

Les deux Rois ne ſont pas plutôt ſur le trône, qu'ils abandonnent la Religion chrétienne, & ſont bientôt punis de leur apoſtaſie. L'an 634, Oſrick aſſiege Cadawallo, Roi de Galles, dans Yorck, & périt dans une bataille : peu après Anſfrid a le même ſort. Cadawallo, maître du pays, exerce des cruautés effroyables dans le Northumberland. Oſwald, frere d'Anſfrid, prenant la réſolution de tout haſarder pour procurer du ſoulagement à ſa nation, aſſemble des troupes, met ſa confiance dans l'aſſiſtance du ciel, & remporte une victoire complete ſur Cadawallo qui reſte au nombre des morts. Le ſecours de Dieu fut ſi manifeſte en cette occaſion, que le champ de bataille fut appellé *haefen-field*, c'eſt-à-dire *champ céleſte.*

OSWALD, Roi de tout le Northumberland.

634. Oswald, fils d'Adelfrid, ſe rend maître de tout le Northumberland, après la défaite de Cadawallo : il rétablit la Religion chrétienne, & met ſi bien à profit les bonnes inſtructions qu'il avoit reçues pendant ſa retraite en Ecoſſe, qu'il ſurpaſſe tous les Princes de ſon tems en piété, & a mérité d'être révéré comme Saint après ſa mort. L'an 642, le 5 Août, il perd la vie dans une bataille contre Penda, & laiſſe un fils, nommé Adelwalt, qui fut Roi de Déire l'an 650.

ROIS DE BERNICIE.

642. Oswy, frere d'Oſwald, eſt élu Roi par les Berniciens. L'an 651, il fait la guerre à Oſwin pour le dépouiller de ſes Etats, & fait égorger ce pieux Roi par une action barbare, qui ne lui procura cependant pas l'avantage qu'il s'étoit promis. L'an 655, Oſwy gagne, dans la Province d'Yorck, une grande bataille contre Penda & Ethelrick, Rois de Mercie & d'Eſtanglie, qui l'un & l'autre y périſſent. Après cette victoire, il ſe rend maître de la Mercie, & on lui confere la dignité de Monarque, vacante depuis la mort de ſon frere Oſwald. Oſwy mourut l'an 670, laiſſant d'Ansflede, ſa femme, 2 fils & 3 filles, avec un fils naturel nommé Alfred, à qui il avoit donné la Déire ; mais les Déirois le chaſſerent après la mort d'Oſwy ; & depuis ce tems le Northumberland ne fut plus partagé.

ROIS DE DÉIRE.

642. Oswin, fils d'Oſrick, tué dans la bataille contre Cadawallo, eſt élu Roi par les Déirois. L'an 651, ce Prince, plus pieux que brave, ne pouvant ſe réſoudre à répandre du ſang pour ſa défenſe contre Oſwy qui lui fait la guerre, ſe retire chez un ami dans le deſſein d'aller s'enfermer dans un Monaſtere ; il eſt trahi par ce faux ami, & livré à Oſwy qui le fait maſſacrer inhumainement, dans la 9e année de ſon régne, à Gilliny, près de Richemond, au Comté d'Yorck.

651. Adelwalt, fils d'Oſwald, eſt reconnu Roi par les Déirois. L'an 655, il ſe ligue avec les Rois de Mercie & d'Eſtanglie ; mais il demeure neutre pendant le combat qu'ils livrent, pour conſerver ſes troupes, afin d'être en état de réſiſter à celui qui ſeroit victorieux, de qui il avoit à craindre, quel qu'il fût. Adelwalt meurt quelque tems après ſans laiſſer d'enfans. Après ſa mort la Déire fut réunie à la Bernicie par Oſwy, qui la donna à Alfred, ſon fils naturel.

EGFRID, Roi de tout le Northumberland.

670. Egfrid, fils d'Oſwy, lui ſuccede. Il ſe diſtingua, dès le commencement de ſon régne, par d'heureux ſuccès, qui lui firent obtenir la dignité de Monarque. L'an 684, il porte ſes armes contre les Pictes ; mais s'étant engagé imprudem-

ment dans un pays inconnu, il y périt avec la plus grande partie de ſes troupes. Sous le régne d'Egfrid, S. Benoît Biſcop fonda, par les libéralités de ce Prince, en 674, le célebre Monaſtere de Wiremouth. Ce fut dans l'Egliſe de ce Monaſtere qu'on employa, pour la premiere fois, le verre en Angleterre pour les fenêtres. On le fit venir de France, parce qu'il n'y avoit point encore de verreries en Angleterre.

685. Alfred, fils naturel d'Oſwy, eſt rappellé par les Northumbres, & placé ſur le trône qu'il occupa juſqu'à l'an 705, époque de ſa mort. Il laiſſa un fils âgé de 8 ans, nommé Oſred.

705. Osred, fils d'Alfred, ſuccede à ſon pere. L'an 716, ce Prince, qui s'étoit livré à toutes ſortes de débauches, eſt tué dans une bataille que lui livre le parti des mécontens; il n'étoit âgé que de 19 ans, & en avoit régné 11.

717. Cenred, le principal auteur de la révolte contre Oſred, devient ſon ſucceſſeur, & meurt la 2e année de ſon régne.

719. Osrick, qui avoit aidé Cenred à obtenir la Couronne, monte ſur le trône après lui, & régne 11 ans, ſans rien faire de remarquable.

730. Céolulphe, parent d'Oſrick, lui ſuccede. Après avoir régné 7 ou 8 ans, il prend l'habit monaſtique dans l'Abbaye de Lindisfarne où il paſſe le reſte de ſes jours.

737. Edbert monte ſur le trône, & en deſcend vers l'an 758 pour ſe retirer dans un Monaſtere.

758. Osulphe, fils & ſucceſſeur d'Edbert, eſt aſſaſſiné la premiere année de ſon régne.

759. Mollon-Adelwalt eſt élevé ſur le trône quoiqu'il ne fût pas du ſang royal: l'an 765, il eſt aſſaſſiné par Alered.

765. Alered s'étant fait couronner Roi, eſt chaſſé vers l'an 774.

774. Éthelred, fils de Mollon-Adelwalt, eſt élevé à la dignité royale. L'an 779, ne ſe trouvant point en ſûreté dans ſon Royaume, à cauſe d'un parti de mécontens qui avoit battu deux fois ſes troupes, il en ſort pour chercher un aſyle ailleurs.

779. Alphuad, fils du Roi Oſulphe, eſt placé ſur le trône, & s'y diſtingue par ſon équité & ſa modération; ce qui n'empêche point qu'il ne ſoit aſſaſſiné vers l'an 789.

789. Osred, fils du Roi Alred, eſt mis à la place d'Alphuad, & ſe rend ſi mépriſable, que, dès la premiere année de ſon régne, on le confine dans un Monaſtere.

790. Ethelred, fils de Mollon, eſt rappellé & replacé ſur le trône après un exil de 12 ans. Il eſt aſſaſſiné l'an 796, ou, ſelon le P. Pagi, l'an 794. Uſſérius l'appelle le dernier Roi des Northumbres.

796. Osbald, ou Osred, eſt élu Roi, & chaſſé par la faction contraire 27 jours après ſon élection.

796. Ardulphe eſt mis ſur le trône, & s'y ſoutient pendant environ 12 ans non ſans beaucoup de peine, à cauſe des factions qui déchiroient le Royaume. L'an 808, il eſt obligé, pour ſa ſûreté, de quitter ſon Royaume, & ſe retire à la Cour de Charlemagne où les Anglois étoient toujours bien reçus.

808. Alphuad II, après avoir chaſſé Ardulphe, prend ſa place, & meurt au bout de 2 ans.

810. Andred ſuccede à Alphuad. Ce fut ſous ſon régne, l'an 827, que le Northumberland ſe ſoumit à Egbert, Roi de Weſtſex, qui mit fin à l'Eptarchie. Hickes donne cependant une ſuite de Rois de Northumberland juſqu'au milieu du xe ſiecle; mais c'étoient des Rois tributaires de ceux d'Angleterre, ou placés par les Danois, maîtres du pays. Halfden, Capitaine Danois, dépouilla, l'an 876 ou 877, Egbert, qu'il avoit lui-même établi Roi, & partagea le Northumberland à ſes compatriotes. Ce Royaume fut alors éteint & partagé en pluſieurs Comtés.

ROIS D'ESSEX, ou des Saxons orientaux.

L'an 450, Vortigerne, Roi des Bretons, qui avoit appellé les Saxons à ſon ſecours, fut obligé de céder à Hengiſt, un de leurs Chefs, & qui fut le premier Roi de Kent, les Provinces d'Eſſex & de Midleſex; c'eſt ce qui forma le Royaume des Saxons orientaux, dont la principale ville étoit Londres. On ne ſait comment les ſucceſſeurs d'Hengiſt perdirent ce Royaume.

ERCENWIN, ou ÉRESKIUS, Ier Roi de la Saxe orientale.

L'an 526, ou environ, Ercenwin commence à régner dans la Saxe orientale. Barrow lui donne 60 ans de régne, & pour ſucceſſeur ſon fils qui ſuit.

587. Sledda, fils, à ce qu'on croit, d'Ercenwin, occupe le trône après lui l'eſpace de dix ans, & meurt l'an 597.

597. Sebert ou Scabert, fils & ſucceſſeur de Sledda, fut converti au Chriſtianiſme par le Prêtre Mellitus, qu'il fit Evêque de Londres après y avoir bâti l'Egliſe de S. Paul. Il fit conſtruire enſuite l'Egliſe de S. Pierre de Weſtminſ-

ROIS DE SUSSEX, ou des Saxons méridionaux.

Le Royaume de Suſſex étoit un des moins conſidérables de l'Eptarchie. Il ne contenoit que les 2 Provinces de Suſſex & de Surrei, dont l'une ne conſiſtoit preſque que dans une grande forêt. L'Hiſtoire à peine nous a conſervé les noms de 3 ou 4 Rois de cette petite Monarchie.

ELLA, ou ÉLI, Ier Roi.

L'an 491, Ella, Saxon, qui étoit entré dans la Grande-Bretagne l'an 477, & avoit été défait, l'an 487, par Ambroiſe, prend le titre de Roi l'an 491, eſt élu l'année ſuivante 492 Roi ou Général de tous les Saxons, & meurt l'an 514, après avoir régné environ 23 ans. Il avoit eu 3 fils, dont on dit que deux avoient été tués à la célebre bataille de Bath, ou Badon: ſi cela eſt, Uſſérius

ROIS DE WESTSEX, ou des Saxons occidentaux.

Le Royaume de Weſtſex eſt l'un des plus conſidérables de l'Eptarchie.

CERDIK, Ier Roi de Westsex.

L'an 519, Cerdik, après avoir gagné une grande bataille ſur Artur, Roi des Bretons, l'oblige à lui céder les Provinces de Hant & de Sommerſet, qu'il érige en Royaume, & ſe fait couronner Roi à Wincheſtre la même année, la 24e depuis ſon entrée dans la Grande-Bretagne. Cerdik mourut l'an 534, après avoir régné environ 16 ans. C'eſt de lui que ſont deſcendus les Rois d'Angleterre juſqu'à Edouard le Confeſſeur.

535. Chenrik, fils de Cerdik, lui ſuccede. Il s'applique à faire fleurir les ſciences & les arts dans ſes Etats, où il attire les gens de lettres. L'an 560, Chinrik meurt, laiſſant 4 fils, dont l'aîné lui ſuccede.

560. Céolin, ou Ceaulin, fils & ſucceſſeur de Chinrik, mais bien éloigné du caractere pacifique de ſon pere, travaille d'abord à s'agrandir, & ſoumet les Rois Saxons ſes voiſins. Après différentes guerres contre Ethelbert, Roi de Kent,

ROIS D'ESTANGLIE, ou des Anglois orientaux.

Le P. Pagi place le commencement de ce Royaume environ l'an 526. Ce fut effectivement environ ce tems que les Anglois ayant abordé ſur les côtes orientales de la Grande-Bretagne, ſous la conduite de 12 Chefs, s'y établirent; mais Uffa, l'un de ces 12 Chefs, qui ſurvécut aux autres, ne prit le titre de Roi des Eſtangles que vers l'an 571.

L'an 571, Uffa commence de régner dans l'Eſtanglie, & meurt l'an 578.

578. Titil, ou Titila, ſuccede à ſon pere. Thoiras place ſa mort l'an 599, quoique le tems en ſoit fort incertain.

599, ou 593, ſelon Tirell, Redowald, fils de Titila, monte ſur le trône, qu'il occupe avec beaucoup d'éclat; en ſorte qu'il peut être regardé comme un des plus illuſtres, même entre les autres Rois de l'Eptarchie, au juge-

ROIS DE MERCIE, ou des Anglois occidentaux.

Le Royaume de Mercie étoit le plus beau & le plus conſidérable de tous ceux de l'Eptarchie.

L'an 584, Crida, premier Roi de Mercie, arrive en Angleterre, eſt couronné Roi la même année, ou la ſuivante, & meurt l'an 594. Après ſa mort Ethelbert, Roi de Kent, s'empare de la Mercie, & la garde quelque tems.

597. Wibba, fils de Crida, eſt placé ſur le trône de ſon pere par Ethelbert, & meurt l'an 615.

615. Céarlus, couſin-germain de Wibba, lui ſuccede, & affranchit les Merciens de la domination des Rois de Kent, après la mort d'Ethelbert: il régne 9 ans, & meurt l'an 624.

624, ou 625. Penda, fils de Wibba, occupe le trône après Céarlus. Jamais Prince ne fut ſi remuant ni ſi inquiet: le repos étoit pour lui un martyre. Après avoir fait périr pluſieurs Rois, il fut tué lui-même l'an 655, à l'âge de 80 ans, dans une bataille contre Oſwy, Roi

ROIS DE KENT.

Le Royaume de Kent eſt le premier, quoique le moins conſidérable, de ceux que les Saxons fonderent dans la Grande-Bretagne; mais ſa ſituation étoit des plus avantageuſes.

L'an 449, Hengist ayant fait entrer dans la Grande-Bretagne les premieres troupes ſaxonnes, Vortigerne, l'année ſuivante, lui cede le pays de Kent. Mais, l'an 455, s'étant brouillé avec Vortigerne, il s'allie contre les Bretons avec les Pictes, & prend le titre de Roi qu'il porta juſqu'à ſa mort arrivée l'an 588.

488. Escus, fils & ſucceſſeur d'Hengiſt, régne juſqu'en 512, qu'il laiſſe par ſa mort la Couronne à Octa, ſon fils.

512. Octa, ſuccede au Roi Eſcus, ſon pere, & meurt l'an 534, après 22 ans de régne.

534. Hermenrick, fils d'Octa, monte ſur le trône, régne 26 ans, & meurt l'an 560, ſelon Hickes, ou 568, ſelon Thoiras; ce qui ne peut ſe concilier avec les 30 années de régne que le dernier donne à ce Prince. Car ayant commencé de régner en 534, & ayant régné juſqu'à ſa mort, ſi ſon régne a été de 30 ans, il devroit être

ROI D'ESSEX, *ou* DES SAXONS ORIENTAUX.

ter, où Walſingham dit que ſes cendres & celles de ſon épouſe furent trouvées ſous le régne de Richard II. Sebert mourut, ſuivant Barrow, la 17e année de ſon régne (l'an 614). En mourant il laiſſa trois fils qui ſuivent.

614. SEXRED, SEWARD & SIGÉBERT I, fils & ſucceſſeurs de Scabert, régnent tous trois enſemble, & conviennent d'abandonner la religion qu'ils avoient profeſſée pendant la vie de leur pere. L'Evêque Mellitus leur ayant fait des remontrances ſur leur apoſtaſie, ils le chaſſent de ſon Siége l'an 616, & l'obligent de ſe retirer en France. La vengeance divine ne laiſſa pas leurs crimes impunis. L'an 622, ils périſſent miſérablement tous les trois avec leur armée, dans une bataille que leur livrent Cinigiſil & Quinchelm, Rois de Weſtſex.

623. SIGÉBERT II, dit LE PETIT, couſin des trois Rois précédens, leur ſuccede & régne 32 ans. Le P. Pagi place ſa mort peu de tems avant l'an 655.

655, ou environ, SIGÉBERT III, dit LE BON, petit-fils de Scabert, & héritier de la piété de ce premier Roi Chrétien, monte ſur le trône, & rétablit la Religion chrétienne, par les ſoins & le miniſtere de Cedd, Prêtre de Northumberland, qui fut ſacré Evêque des Eſt-Saxons. L'an 660, ſelon le P. Pagi, ou 661, Sigébert eſt aſſaſſiné par deux Comtes, ſes parens, que Cedda avoit excommuniés.

661. SUITHELM ſuccede à Sigébert III, & ne régne que 2 ans.

663. SIGHER, fils de Sigébert le Petit, & SEBBA, fils de Séwa, ſuccedent à Suithelm, & régnent enſemble. Sigher retombe dans l'idolâtrie, & régne peu de tems. Sebba demeure attaché à la Religion chrétienne, & régne juſqu'à l'an 693, qu'il embraſſe la vie monaſtique dans

ROIS DE SUSSEX, *ou* DES SAXONS MÉRIDIONAUX.

ſe trompe, en plaçant cette bataille l'an 520.

CISSA ou CLISSA, IIe Roi de la Saxe méridionale.

514, ou 515, CISSA, 3e fils d'Ella, lui ſuccede, & meurt ſans enfans. Après ſa mort, Céolin, Roi de Weſtſex, & Monarque des Anglo-Saxons, s'empare de ſon Royaume, qui paſſe de lui à Céolric, ſon ſucceſſeur, enſuite à Céolulfe.

548. ÉTHELWACH, ou ATHELWALD, eſt placé ſur le trône par les Saxons. L'an 661, il eſt battu & fait priſonnier par Wolpher, Roi de Mercie. On place en cette année la converſion des Saxons méridionaux, & celle d'Ethelwach, leur Roi, qui fut amené à la foi par ſon vainqueur. Ce Prince dans la ſuite remonta ſur le trône, puiſqu'il paroît par les annales ſaxonnes qu'il régnoit l'an 686 : il fut tué cette année dans un combat contre Cedwalla, Roi des Saxons occidentaux, qui réunit le Royaume de Suſſex à celui de Weſtſex.

AUTHUN & BERTHUN, Généraux d'Ethelwach, ou peut-être ſes fils, ayant chaſſé Cédwalla, partagent entre eux le Royaume de Suſſex. L'an 688, Authun eſt tué dans un combat contre Cedwalla. Alors Berthun régne ſeul ſous la dépendance du Roi de Weſtſex. On ignore les noms des Rois qui ſuivi-

ROIS DE WESTSEX, *ou* DES SAXONS OCCIDENTAUX.

contre les Bretons & contre Aïdan, Roi d'Ecoſſe, dans leſquelles il eut des ſuccès aſſez heureux, il eſt mis en déroute l'an 591, par le Roi de Kent, & ne paroît plus.

592. CÉOLRIC, neveu de Céolin, monte ſur le trône, régne 5 ans, & meurt l'an 597, laiſſant la Couronne à Céolwulfe, ſon couſin-germain.

597. CÉOLWULFE, couſin de Céolric, lui ſuccede. Son régne fut une ſcene continuelle de combats, tantôt contre les Ecoſſois & les Pictes, tantôt contre les Princes circonvoiſins. Il fut heureux dans toutes ſes entrepriſes; & mourut, l'an 611, laiſſant un fils qui ſuit.

611. CINIGISIL, fils de Céolwulfe, lui ſuccede. L'an 613, il partage ſon Royaume avec QUINCHELM, ſon frere. Celui-ci meurt l'an 636, ayant embraſſé, l'année précédente, la Religion chrétienne, à l'exemple de Cinigiſil, qui régne ſeul juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 643. Huntington parle d'une grande victoire qu'il remporta ſur les Bretons, qui laiſſerent, dit-il, plus de 2 mille morts ſur le champ de bataille. Il eut une autre guerre avec Penda, Roi de Mercie, dont il triompha également.

643. CÉNOWALCH, ou CÉNEWALT, ſuccede à Cinigiſil. L'an 645, chaſſé de ſes Etats par Penda, dont il avoit épouſé & enſuite répudié la ſœur, il ſe retire chez Annas, Roi d'Eſtanglie, où il demeure 3 ans, & a le bonheur de devenir Chrétien pendant ſon ſéjour. L'an 648, il eſt rétabli par le ſecours d'Annas. Il fut enſuite attaqué par Wolpher, Roi de Mercie, qui, l'ayant battu l'an 661, ravagea ſon pays, & s'empara de l'Isle de Wight. Il régna encore 11 ans depuis ce revers, & mourut l'an 672.

672. SAXEBURGE, femme de Cénowalch, régne un an après ſon mari, & meurt, ou eſt chaſſée l'an 673. Le Royaume eſt alors partagé entre pluſieurs

ROIS D'ESTANGLIE, *ou* DES ANGLOIS ORIENTAUX.

ment de Thoiras, qui place ſa mort l'an 624.

624. ERPWALD, fils de Redowald, ſuccede à ſon pere. Il fit une très petite figure dans l'Eptarchie pendant ſon régne; mais il eut le bonheur d'embraſſer le Chriſtianiſme à la perſuaſion du Roi Edwin, & de recevoir le Baptême. Quelque tems après il fut aſſaſſiné vers l'an 627. Hickes met le commencement du régne d'Erpwald en 599, & la fin en 633.

629. SIGEBERT, frere utérin d'Erpwald, monte ſur le trône après un interrégne de deux ans. Il avoit reçu le Baptême en France où il s'étoit retiré, ayant été exilé par Erpwald. Auſſitôt qu'il fut couronné, il travailla efficacement avec le ſecours d'un Prêtre Bourguignon, nommé Félix, qu'il fit ſacrer Archevêque de Cantorberi, à faire embraſſer la Religion chrétienne à ſes ſujets. Afin d'affermir les nouveaux chrétiens dans la foi, Sigebert inſtitua des écoles ſur le modele de celles qu'il avoit vues en France. Il paroît que ce furent les premieres établies par les Anglo-Saxons. L'an 632, Sigebert quitte la Couronne, & ſe retire dans un Monaſtere, d'où on le fait ſortir, l'an 635, pour commander l'armée contre Penda, Roi des Merciens. Il y périt. Sigebert eſt placé, dans le Martyrologe d'Angleterre, au rang des Martyrs, le 27 Septembre.

632. EGRIK ſuccede à Sigebert, ſon parent, & périt avec lui, l'an 635, dans la bataille contre Penda.

ROIS DE MERCIE, *ou* DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

de Northumberland, & laiſſa 5 fils. Penda, Wolpher, Ethelred, Mérovald, Mercelm, & 2 filles, que l'Egliſe honore comme Saintes.

655. OSWI s'empare de la Mercie après la défaite & la mort de Penda, & garde ce Royaume pendant 3 ans, laiſſant cependant le Royaume de Leiceſter à Penda, ſon gendre.

659. WOLPHER, fils de Penda, & époux d'ERMENILDE, fille d'Ercombert, Roi de Kent, ayant chaſſé Oſwi, monte ſur le trône de ſon pere, & embraſſe peu après la Religion chrétienne, dans laquelle il fait élever ſes enfans. Vereburge, ſa fille, eſt honorée comme Sainte. Wolpher fut d'une humeur aſſez ſemblable à celle de ſon pere, & ne laiſſa gueres tranquilles ſes voiſins qu'à ſa mort, arrivée l'an 675.

675. ETHELRED s'empare du Royaume de ſon frere, Wolpher, au préjudice d'un fils, nommé Cenred, qu'il avoit laiſſé, & régne 29 ans, après quoi il quitte la Couronne & embraſſe la vie religieuſe dans le Monaſtere de Bardney, dont il devient Abbé peu après.

704. CENRED, fils de Wolpher, ſuccede à ſon oncle Ethelred, régne 4 ans, deſcend du trône l'an 708, ſe rend avec Offa, Roi des Saxons orientaux, à Rome, où il embraſſe la vie monaſtique, reçoit la tonſure des mains du Pape, & paſſe le reſte de ſes jours dans la pénitence & les bonnes œuvres.

709. CÉOLRED, fils du Roi Ethelred, monte ſur le trône de Cenred, ſon couſin, & meurt l'an 716, ſelon Thoi-

ROIS DE KENT.

mort en 564, ſuivant Thoiras même.

560. ETHELBERT, aſſocié à la royauté du vivant de ſon pere, lui ſuccede, & régne 56 ans. Ethelbert eſt un des plus grands Princes, non-ſeulement du Royaume de Kent, mais encore de toute l'Eptarchie. Il ſe rendit célebre par différentes expéditions, & redoutable à ſes voiſins. Il eut l'avantage d'être le premier Roi chrétien de ſa nation. Ce fut l'an 597, que S. Auguſtin, envoyé par le Pape S. Grégoire le Grand, prêcha la foi dans le Royaume de Kent: elle fut embraſſée par le Roi, qui reçut le Baptême. La converſion du Prince fut bientôt ſuivie de celle d'un grand nombre de ſes ſujets. Thoiras prend occaſion du ſuccès rapide de la miſſion de Saint Auguſtin pour combattre une des plus ſolides preuves de la Religion chrétienne, établie par le célebre Paſcal. Ethelbert mourut ſaintement l'an 616 : ſon nom ſe trouve dans le Martyrologe romain. Il laiſſa de BERTHE, ſa premiere femme, fille de Caribert, ou Chérebert, Roi de Paris, un fils, nommé Ebald, qui lui ſuccéda, & deux filles, dont l'aînée, Edelburge, fut mariée à Edwin, Roi de Northumberland. On donne à Ethelbert pour 2e femme une autre Princeſſe de France, qu'on ne nomme point.

616. EBALD, ou EADBALD, fils d'Ethelbert, monte ſur le trône : il abandonne la Religion chrétienne & ſe plonge dans toutes ſortes de vices. Dieu fit la grace à Ebald, par les ſoins de S. Laurent, Archevêque de Cantorberi, de ſe reconnoître, & de retourner au culte qu'il avoit quitté : il y perſévéra juſqu'à ſa mort, arrivée, ſuivant Bede, l'an 640, & non pas 660, comme le marque Barrow. Ce Prince laiſſa 2 fils, Ermenfred & Ercombert.

640. ERCOMBERT, le plus jeune des fils d'Ebald, s'empare du trône au préjudice de ſon aîné, ou, ſelon d'autres, il y fut placé par ſon pere avant ſa mort,

ROIS D'ESSEX, ou DES SAXONS ORIENTAUX.

un âge fort avancé, laiſſant 2 fils, qui ſuivent.

693. SIGÉHARD & SWFNFRED, fils de Sebba, ſuccedent à leur pere, & régnent 7 ans.

700. OFFA, fils de Sigher, monte ſur le trône, & régne 8 ans. Cinifwinthe, fille, ou plus vraiſemblablement petite-fille de Penda, Roi de Mercie, Princeſſe vertueuſe, étant recherchée en mariage par Offa, perſuade à ce Prince & à Cenred, qui régnoit alors en Mercie, de renoncer au monde. Les 2 Rois vont enſemble à Rome, & y reçoivent la tonſure de la main du Pape Conſtantin.

709. SELRED, couſin d'Offa, lui ſuccede, & régne 37 ans & 6 mois.

746. SUITHRED, ſuccede à Selred. Il y eut encore des Rois depuis lui juſqu'à l'an 819, qu'Egbert ſe rendit maître du Royaume, & le réunit au ſien : mais on ignore les noms de ces Rois.

ROIS DE SUSSEX, OU DES SAXONS MERIDIONAUX.

rent juſqu'à Alduin.

725. ALDUIN, ou ALBERT, eſt proclamé Roi par les Saxons. Il eſt défait & tué la même année par Ina, Roi des Saxons occidentaux, qui réunit pour toujours le Royaume de Suſſex à celui de Weſtſex.

ROIS DE WESTSEX, ou DES SAXONS OCCIDENTAUX.

Grands, dont Cenſus, deſcendant de Cerdik, eſt le principal.

673. CENSUS ſuccede à la Reine Saxeburge, ſelon Rapin de Thoiras. L'an 674, il aſſocie ESGUIN, ſon fils. CENTWIN, frere du feu Roi, régne cependant ſur une partie du Royaume. Hickes, après Jacques Tirell, donne pour ſucceſſeur à Saxeburge, Eſguin, couſin de Cénowalch qui régne 2 ans, & ſelon les mêmes Auteurs, Centwin, fils de Cinigiſil, ſuccede enſuite à Eſguin, & régne 9 ans.

685. CÉDWALLA, Monarque, ou Capitaine-Général des Saxons, monte ſur le trône, régne 3 ou 4 ans, pendant leſquels il fait différentes expéditions plus heureuſes que légitimes, ſe rend enſuite à Rome, où il reçoit, à Pâque de l'an 689, le Baptême des mains du Pape Sergius, qui lui donne le nom de Pierre, & meurt peu de jours après, comme il l'avoit ſouhaité. Cédwalla fut inhumé dans l'Egliſe de S. Pierre, où on lui dreſſa un mauſolée. La plûpart des Auteurs placent cet événement en 688, quoiqu'il appartienne plutôt à l'an 689, ſelon Pagi.

On a un diplôme de ce Prince, daté de l'Ere de l'Incarnation 680.

689. INA, couſin de Cédwalla, lui ſuccede au préjudice de 2 fils qu'il avoit laiſſés en bas-âge, & eſt reconnu pour Monarque-général des Saxons. Ina eſt un des Rois d'Angleterre les plus diſtingués de l'Eptarchie : il ſe rendit célebre par ſes différentes expéditions contre les Bretons de Cornouaille, les Rois de Kent, de Mercie, & les Saxons méridionaux. Il s'appliqua enſuite à policer ſon Royaume dont il fit recueillir les loix qu'il munit de ſa ſanction, avec ordre à ſes Officiers de les faire ſoigneuſement obſerver. Ce Prince, l'an 726, après un régne glorieux de 37 ans, étant allé à Rome ſous le Pontificat de Grégoire II, y fit bâtir le *College anglois*, & une belle Egliſe : il impoſa une taxe d'un ſol par maiſon dans les Royaumes de Weſtſex & de Suſſex, pour fournir à l'entretien de ce College deſtiné à recevoir & à inſtruire les Eccléſiaſtiques anglois : enfin il quitta la Couronne, & embraſſa la profeſſion monaſtique. ETHELBURGE, ſa femme, ſe fit Religieuſe au Monaſtere de Berking. Ina eſt qualifié *Saint* par le vénérable Bede, qui ne parle plus de ce Roi dans ſon Hiſtoire depuis cette année ; ce qui donne ſujet de croire qu'il ne ſurvécut pas long-tems.

Ce fut sous le régne d'Ina que le Clergé d'Angleterre, à la persuasion du Pape Jean VII, quitta l'habit court et large des laïques pour prendre l'habit long et serré du Clergé de Rome. (Baluze, *Miscell.* T. V, p. 478.) Ce fut aussi vers le même tems, suivant Brompton, que Wilfrid, Évêque de Winchestre, introduisit en Angleterre l'usage des vitres composées de pierres transparentes ou de verre. *Iste artifices lapidearum et vitrearum fenestrarum primus omnium in Angliam ascivit.* (*Johan.* Brompton, col. 1694.) Mais on a vu plus haut que la verrerie plate étoit plus ancienne en Angleterre.

726. ADÉLARD, ou ETHELHÉARD, parent d'Ina, eſt placé ſur le trône avec le conſentement de l'Aſſemblée générale. Oſwald, Prince du Sang royal, veut lui diſputer la Couronne ; mais il eſt défait, & meurt peu après. Adélard finit ſes jours l'an 740, ſelon Thoiras, ou 741, ſelon Tirell.

740, ou 741. CUDRED, parent d'Adélard, lui ſuccede, & quelque tems après il a le malheur de perdre ſon fils Kenrick, que les ſoldats mirent à mort dans un ſoulevement excité par le Saxon Ethelul. N'ayant pu vaincre ce rebelle, il s'en fait un ami, & lui confie le commandement de ſes troupes contre Ethelwald, Roi de Mercie, qui étoit venu l'attaquer. Les Merciens furent battus par ce Général, qui ſubjugua enſuite les Bretons de Cornouailles, dont Cudred réunit une partie à ſes domai-

ROIS D'ESTANGLIE, ou DES ANGLOIS ORIENTAUX.

635. ANNAS, l'un des plus illuſtres Rois qu'aient eus les Eſtangles, ſuccede à Egrik, & meurt l'an 654. Il avoit épouſé HERESWITH qui ſe retira, l'an 646, à l'abbaye de Chelles en France, & y mourut l'an 680.

654. ETHELRIK, ou ETHELTHER, frere d'Annas, lui ſuccede, & eſt tué l'an 655, dans une bataille contre Oſwi, Roi de Bernicie.

655, ou 656, ETHELWALD, ou ADELWALD, monte ſur le trône vacant par la mort d'Ethelrick, ſon parent, ou ſon frere, & meurt l'an 664.

664. ALDULPHE, fils d'Ethelrick, ſuccede à Ethelwald, & régne juſqu'à l'an 680, ou 683.

680, ou 683. ALPHUALD, frere d'Adulphe, devient ſon ſucceſſeur, & régne juſqu'à l'an 749, ſelon Thoiras. Hickes met la fin de ſon régne en 690.

749. BÉORNA, & ETHELRED, ſuccedent à Alphuad. Hickes met la fin du régne de Béorna où Thoiras en met le commencement. De plus, ſelon Thoiras, Béorna demeura ſeul Roi, l'an 758, après la mort d'Ethelred ; au contraire, ſelon Hickes, Ethelred, fils d'Ethelwald, ſurvécut à Béorna. On ignore la fin de ſon régne.

ETHELBERT, fils d'Ethelred, eſt tué par Offa, Roi de Mercie, l'an 793, & eſt regardé comme Martyr. Alors l'Eſtanglie & la Mercie ne font plus qu'un même Royaume, ſelon Thoiras. Il y eut néanmoins encore pluſieurs petits Rois dans l'Eſtanglie pendant 61 ans, juſqu'à l'an 859.

ROIS DE MERCIE, ou DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

ras, ou 719, ſelon Hickes.

716, ou 719, ETHELBALD le Superbe, petit-fils d'Eoppa, frere du Roi Penda, monte ſur le trône de Céolred, & joint, l'an 726, à la Couronne la dignité de Monarque des Anglo-Saxons, après la retraite d'Ina : dignité qui donnoit le droit de préſider aux Aſſemblées générales, & de commander les armées communes des ſept Royaumes. L'an 757, Ethelbald fut tué dans une ſédition par un Seigneur nommé Béornred.

737. BÉORNRED eſt proclamé Roi par les ſoldats, & peu après défait par Offa.

737. OFFA, neveu d'Ethelbald, élu Roi des Merciens par les Seigneurs, après une victoire remportée ſur Béornred. Ce Prince eſt célebre par ſes guerres contre les Rois ſes voiſins, & par ſes victoires ſur les Gallois. Mais il ternit beaucoup ſa réputation par le meurtre d'Ethelbert, Roi d'Eſtanglie. Après avoir fait mourir, l'an 793, par la plus indigne perfidie, ce jeune Prince, qui étoit venu lui demander ſa fille en mariage, il s'empare de l'Eſtanglie. L'an 794, il ſe rend à Rome pour calmer les agitations que lui cauſoit l'horreur de ſon crime, & obtient des Indulgences du Pape. Offa augmente alors le tribut établi par Ina, pour l'entretien du College anglois. Ce tribut, appellé *Romeſcot*, c'eſt-à-dire *tribut de Rome*, fut enſuite appellé *denier de S. Pierre*, parce que l'argent ſe comptoit à Rome à la Fête de S. Pierre-aux-Liens. Ce tribut a été aboli par Henri VIII lorſqu'il forma le ſchiſme

ROIS DE KENT.

avec le conſentement du peuple. Son premier ſoin fut de faire raſer les temples des faux dieux, & de mettre en pieces les idoles. Ercombert régna 24 ans, & mourut l'an 664, laiſſant de SEXBURGE, ſon épouſe, 2 fils, Egbert & Lothaire, & 2 filles, dont l'une, nommée Erménilde, épouſa Wolpher, Roi de Mercie, & l'autre fut Religieuſe à Faremoutier, au diocèſe de Meaux. Bede rapporte qu'Ercombert fit une loi de l'obſervation du Carême dans tout ſon Royaume ; & nous voyons par les anciennes loix ſaxonnes qu'il y avoit des peines attachées à la violation de ce jeûne. (Spelman, T. I, *Synodis.*)

664. EGBERT ſuccede à Ercombert, régne 9 ans, & débute par faire mourir les deux fils d'Ermenford, frere aîné de ſon pere, qui avoient plus de droit que lui à la Couronne. Il contraignit de plus Dorneva, leur ſœur, veuve du Roi de Mercie, à ſe retirer dans l'Isle de Thanet, où elle bâtit un Monaſtere dont elle devint Supérieure. Ce Prince fit dans la ſuite pénitence de ces crimes, & mourut l'an 673, laiſſant 2 fils, Edrick & Widred.

673. LOTHAIRE, frere d'Egbert, enleve la Couronne à ſes neveux : voulant l'aſſurer à ſa poſtérité, il aſſocie Richard, ſon fils, l'an 683. Cette démarche lui fit perdre la royauté & la vie. Edrick en étant piqué, quitte la Cour, implore le ſecours d'Ethelwach, Roi de Suſſex, revient dans le Royaume de Kent avec une armée, & défait Lothaire, qui meurt de ſes bleſſures l'an 685. Richard, fils de Lothaire, ſe retire en Allemagne, d'où il alla mourir à Lucques, où l'on voit encore ſon tombeau.

685. EDRICK, fils d'Egbert, après la défaite de Lothaire, ſon oncle, ſe fait couronner ſans aucune difficulté, & meurt ſans enfans la 2e année de ſon régne.

ROIS DES WESTSEX, *ou* DES SAXONS OCCIDENTAUX.

nes. Ce Prince mourut l'an 774, laiſſant la Couronne à Sigebert, ſon neveu.

754. SIGEBERT monte ſur le trône, & s'attire bientôt, par ſa cruauté & ſes débauches, le mépris de ſes ſujets, qui le dépoſent l'an 755. Obligé de céder à la force, il ſe retire dans une forêt où il eſt tué par un porcher.

755. CYNULPHE, ou KINOWULT, fils d'Adélard, eſt placé ſur le trône après la dépoſition de Sigebert, & ſe ſignale par de fréquentes victoires ſur les Bretons. L'an 784, il eſt aſſaſſiné par Cunchard, ou Cyneherd, frere de Sigebert, dont il vouloit ſe défaire. Les Seigneurs vengerent ſa mort ſur ſon rival & ſes complices qu'ils maſſacrerent. Cynulphe fut inhumé à Wincheſtre.

784. BRITHRIK ſuccede à Cynulphe, ſon pere. L'an 787, il épouſe EDBURGE, fille d'Offa, Roi de Mercie. Vers le même tems, il bannit du Royaume Egbert, Prince du Sang royal, qui lui faiſoit ombrage à cauſe de l'eſtime & de l'affection qu'il s'attiroit par ſes belles qualités. Egbert paſſe à la Cour d'Offa, Roi de Mercie; mais n'y ayant pas trouvé l'accueil qu'il attendoit, il ſe retire en France où Charlemagne le reçoit avec bonté. Sous le régne de Brithrik, les Danois deſcendent, pour la premiere fois, dans le Royaume de Weſtſex. L'an 800, Brithrik meurt empoiſonné par ſa femme.

800, ou 802, ſelon le P. Pagi, EGBERT eſt élu Roi, & éteint l'Eptarchie. (V. EGBERT *à la 4e col. de cette même page.*)

ROIS D'ESTANGLIE, *ou* DES ANGLOIS ORIENTAUX.

857, ou 859, S. EDMOND, iſſu des anciens Rois d'Eſtanglie, fut couronné le jour de Noël 855, au château de Burum, aujourd'hui Buers ſur le Stour, & régna paiſiblement l'eſpace de 15 ans, à la faveur d'un Traité qu'il avoit fait avec les Danois. Mais Hingard, l'un des Princes de cette nation, ayant fait une deſcente en Angleterre en 890, entra dans l'Eſtanglie après avoir ravagé le Northumberland & la Mercie, & attaqua le Roi Edmond, qui, comptant ſur la foi des Traités, n'étoit point préparé à ſe défendre. L'ayant tiré du château de Framlinghan, où il s'étoit retiré après avoir été défait, Hingard le fit mourir cruellement en haine de ſa religion qu'il ne voulut point trahir. Après ſa mort, arrivée le 20 Nov. 870, il y eut un interrégne de 8 ans.

878. GUNTRUM, ou GUNTHORON, Capitaine, prend le titre de Roi d'Eſtanglie par la permiſſion d'Alfred, & régne 12 ans.

890. EORICK, Danois, ſuccede à Guntrum; & après ſa mort, Edouard le Vieux, ayant ſubjugué les Danois, joignit ce pays à ſon Royaume.

ROIS DE MERCIE, *ou* DES ANGLOIS OCCIDENTAUX.

d'Angleterre. Offa mourut l'an 796.

796. EGFRID, aſſocié par Offa, ſon pere, dès l'an 786, & couronné Roi, lui ſuccede dans le Royaume de Mercie, & meurt 4 ou 5 mois après.

796. CÉNULPHE, ſucceſſeur d'Egfrid, régne avec beaucoup de gloire pendant plus de 24 ans, & meurt l'an 819, laiſſant un fils nommé Cénelm, & 2 filles, Quendride & Burganilde.

819. CÉNELM, encore enfant, monte ſur le trône de ſon pere, & peu après eſt aſſaſſiné par Aſcobert, à l'inſtigation de ſa ſœur Quendride, qui ſe propoſoit, par ce crime, de devenir Reine.

819. CÉOLULPHE, oncle paternel de Cénelm, eſt placé ſur le trône par les Merciens, & dépoſſédé au bout d'un an par Bernulphe.

820. BERNULPHE, un des principaux Seigneurs des Merciens, enleve la Couronne à Céolulfe, & ne la porte que 3 ans, ayant été tué l'an 824, dans une guerre contre les Eſtangles.

823. LUDICAN ne régne qu'un an & 6 mois, & meurt l'an 825.

825. WITHGLAPH régne 14 ans, & meurt tributaire du Roi de Weſtſex l'an 839, ou 837 ſelon d'autres.

839. BERTULPHE, frere de Withglaph, régne 13 ans.

852. BURHED régne 22 ans, &, l'an 874, eſt dépouillé par les Danois.

874. CÉOLULFE eſt replacé ſur le trône par les Danois, qui l'en font deſcendre peu après, & partagent entre eux la Mercie. Ils ſont chaſſés, l'an 910, par Edouard l'Ancien, qui donna à Ethelred la Mercie à titre de Comté.

910. ETHELRED eſt fait Comte de Mercie, & meurt l'an 912, laiſſant la Mercie à ETHELFLEDE, ſon épouſe, ſœur d'Edouard. Cette Princeſſe fait de grands progrès contre les Danois, & meurt l'an 918. Après ſa mort, Edouard ſe rend maître de la Mercie, & la joint à ſes Etats.

ROIS DE KENT.

687. WIDRED, frere d'Edrick, lui ſuccede, & régne avec SWABERT, dont on ne connoît point l'origine. Hickes prétend que Widred n'étoit point de la famille royale, non plus que Swabert. Sous le régne de ces deux Rois, le Royaume de Kent ſouffrit beaucoup des ravages qu'y fit Cédwalla, Roi de Weſtſex. Swabert meurt l'an 695; & Widred, étant demeuré ſeul, régne encore juſqu'en 725, ou 727, qu'il mourut, laiſſant 3 fils, Ethelbert, Edbert, & Aldric.

725, ou 727, ſelon Hickes. ETHELBERT & EDBERT ſuccedent à Widred, leur pere, & régnent enſemble juſqu'en 748, qui fut l'année de la mort d'Edbert. Ethelbert régne ſeul juſqu'en 760, & meurt ſans enfans, ayant perdu Adulphe, ſon fils, qu'il s'étoit aſſocié.

760. ALDRICK, fils de Widred, ſuccede à ſon frere, & a bien de la peine à ſe ſoutenir ſur le trône contre Offa, Roi de Mercie, qui cherchoit à lui enlever ſon Royaume. Il aſſocie ſon fils Almund au gouvernement. Mais Aldrick lui ſurvécut & ne laiſſa point de poſtérité. Par ſa mort, arrivée l'an 794, fut éteinte la race d'Hengiſt.

794. EDBERT, ſurnommé Piron, devient le ſucceſſeur d'Aldrick par préférence à pluſieurs prétendans. Mais Cénulphe, Roi de Mercie, ne ſouffrit pas qu'il jouît du trône paiſiblement. L'an 798, étant entré dans le pays de Kent avec une puiſſante armée, il y répandit la déſolation. Edbert, avec le peu de troupes qu'il put raſſembler, lui livra une bataille qu'il perdit avec la liberté. Maître de ſa perſonne, le vainqueur l'emmene en Mercie, & lui fait crever les yeux.

798. CUDRED eſt placé ſur le trône par Cénulphe, Roi de Mercie, dont il devient tributaire. Cudred meurt l'an 805, après avoir régné environ 8 ans, & laiſſe un fils qui lui ſuccede.

805. BALDRED monte ſur le trône de Kent après la mort de ſon pere, par la permiſſion du Roi de Mercie. Il eſt le dernier Roi de Kent, & ce fut ſous ſon régne qu'arriva la diſſolution de l'Eptarchie; car Egbert ayant fait, l'an 819, une invaſion dans le Royaume de Kent, défit Baldred & l'obligea de fuir au-delà de la Tamiſe. Maître de ſes Etats, le vainqueur les réunit à ceux des Saxons occidentaux. Ainſi finit le Royaume de Kent, après avoir duré 369 ans.

EGBERT, I, ROI DE TOUTE L'ANGLETERRE.

EGBERT, du Sang royal des Princes Saxons de Weſtſex, banni, l'an 787, par Brithrik, à qui il faiſoit ombrage par ſes belles qualités, fut élu Roi, l'an 800, par les Weſt-Saxons, qui lui envoyerent une députation pour lui offrir la Couronne. Egbert étoit pour lors à Rome avec Charlemagne qui lui avoit donné retraite. C'eſt là qu'il reçut la députation, & qu'il prit congé de ce grand Prince, qui lui avoit tenu lieu de pere, & qui, à ſon départ, lui donna de nouvelles marques de ſon affection. Egbert ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il penſa à ſe rendre maître de toute l'Iſle. L'an 819, il eſt revêtu de la dignité de Monarque, & commence à exécuter ſon projet, en réduiſant ſucceſſivement ſous ſa domination les 7 Royaumes d'Angleterre. Cette réduction eſt achevée l'an 827, & Egbert devient Souverain de toute l'Angleterre. Mais il faut remarquer que le Royaume que ce Prince poſſéda en propre, après ſes conquêtes, n'étoit compoſé que des 4 anciens Royaumes, de Weſtſex, de Suſſex, d'Eſſex & de Kent, qui étoient peuplés de Saxons & de Jutes. Pour les 3 autres, il en avoit ſeulement la ſouveraineté, ſouffrant qu'ils fuſſent gouvernés par des Rois particuliers qui lui faiſoient hommage, & payoient tribut. Egbert mourut l'an 837, ayant régné 37 ans comme Roi de Weſtſex, & 16 ans environ comme Souverain effectif de toute l'Angleterre. Il ne laiſſa de REDBURGE, ſon épouſe, dont on ignore l'origine, qu'un fils qui ſuit.

ETHELWOLF, ou ETHÉLULF.

837. ETHELWOLF reçut la Couronne après la mort de ſon pere. Thomas Rudborne dit qu'il étoit ſous-Diacre de l'Egliſe de Winchester, & qu'il obtint diſpenſe du Pape Léon pour monter ſur le trône. Mais Léon (c'eſt Léon IV) ne parvint au S. Siége qu'en 847. Ainſi cette anecdote eſt pour le moins très ſuſpecte. Dès le commencement du régne d'Ethelwolf, les Danois firent ſucceſſivement pluſieurs invaſions dans l'Angleterre, & porterent par-tout le fer & le feu. Ethelwolf fatigué de voir ſes Etats continuellement infeſtés par ces Barbares, céda, l'an 840, à Aldeſtan, ſon fils naturel, les Royaumes de Kent, d'Eſſex & de Suſſex. Ce parti prudent n'empêcha pas néanmoins les Danois de revenir encore pendant pluſieurs années faire le dégât dans le Northumberland. Mais les deux Rois ayant réuni leurs forces, gagnent, l'an 852, la ſanglante bataille d'Ockley contre ces

pirates. La mort d'Aldeſtan ſuivit de près cette victoire. L'année d'après, Ethelwolf envoie ſon fils Alfred à Rome pour recevoir la confirmation des mains du Pape Léon IV. L'an 855, il établit la dixme ſur ſes terres & ſur toutes celles de ſon Royaume en faveur du Clergé. *Decumavit Athulf Rex*, dit Ethelwerd, ancien Chronographe (L. 3) *de omni poſſeſſione ſuâ in partem Domini, & in univerſo regimine ſui principatûs ſic conſtituit.* La même année, il vient en France avec Alfred qui retourne enſuite avec lui à Rome, où ce Monarque fait de grandes libéralités au Pape Benoît III & à l'Egliſe de S. Pierre, repare le College anglois, & par un diplôme étend dans toute l'Angleterre le *Romeſcot*, ou denier de S. Pierre, établi par le Roi Offa pour l'entretien de ce College & les beſoins de l'Egliſe de Rome. Après environ un an de ſéjour en cette ville, il repaſſe en France, où il épouſe en ſecondes noces, le 1 Octobre 856, au Palais de Verberies, JUDITH, fille de Charles le Chauve. Le couronnement de Judith ſuivit ſon mariage, quoique cette pompe fût inconnue en Angleterre. Hincmar, Archevêque de Reims, fit l'une & l'autre cérémonie. Les prieres qu'il prononça dans ces deux rencontres, ſont venues juſqu'à nous. Elles prouvent que la forme de la bénédiction nuptiale étoit alors déprécatoire, qu'on étendoit le voile ſur les deux époux, qu'on paſſoit l'anneau au doigt de l'épouſe, & qu'on lui faiſoit un préſent. Pendant l'abſence d'Ethelwolf, ſon fils Ethelbald avoit conſpiré contre lui. Pour éviter la guerre civile, le Roi céde à ſon fils le Royaume de Weſtſex, & ſe contente de celui de Kent. L'an 858, ſuivant l'Annaliſte de S. Bertin, & non 857, comme Altorf le marque, Ethelwolf meurt, après avoir régné environ 21 ans, laiſſant d'un premier mariage 4 fils, Ethelbald; Ethelbert; Ethelred & Alfred, qui régnerent tous les quatre.

858. ETHELBALD étoit déja Roi de Weſtſex, avant la mort de ſon pere, par le Traité fait avec lui l'an 856. Il finit ſes jours en 860. Ce Prince, après avoir perdu ſon pere, avoit épouſé, par un exemple inoui, JUDITH, ſa belle-mere, dont il ne laiſſa point d'enfans. Quelques Hiſtoriens anglois diſent que touché de repentir, il chaſſa Judith de ſon lit & de ſon Royaume. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'étant revenue en France, ſoit avant, ſoit après la mort d'Ethelbald, elle épouſa, en troiſiemes noces, Baudouin, dit *Bras-de-Fer*, Comte de Flandre, qui l'avoit enlevée.

858. ETHELBERT, 2e fils d'Ethelwolf, lui ſuccede au Royaume de Kent. Les Danois, ayant recommencé leurs courſes, pénetrent juſqu'à Wincheſtre qu'ils pillent & réduiſent en cendres. Mais comme ils s'en retournent chargés de butin, ils ſont taillés en pieces par deux Capitaines anglois qui leur reprennent tout ce qu'ils emportoient. L'an 860, Ethelbert réunit le Royaume d'Ethelbald au ſien, & meurt l'an 866, laiſſant 2 fils, Adhelm & Ethelward, qui ne lui ſuccederent pas.

ETHELRED I.

866. ETHELRED I devint le ſucceſſeur d'Ethelbert, ſon frere, ſelon la diſpoſition du teſtament d'Ethelwolf, au préjudice de ſes neveux. Depuis le premier jour de ſon régne, juſqu'à celui de ſa mort, l'Angleterre fut ravagée par les Danois, appellés par le Comte Bruen, pour ſe venger de l'outrage qu'Ausbert, Roi de Northumberland, & vaſſal d'Ethelred, avoit fait à ſa femme. Ethelred leur livra juſqu'à neuf batailles, & ayant été bleſſé dangereuſement dans la derniere, donnée à Witingham, il mourut de ſes bleſſures, l'an 871, après cinq ans de régne, emportant au tombeau le chagrin de laiſſer les ennemis au milieu du Royaume. » Il étoit brave, humain, ſage & vertueux. Il fut pendant » ſa vie l'amour de ſon peuple, & ſa mort fit verſer des larmes » ſinceres. » (Barrow.) Il laiſſa des enfans dont aucun n'hérita de ſa Couronne.

ALFRED, SURNOMMÉ LE GRAND.

871, ou 872. ALFRED, dit LE GRAND, fils d'Ethelwolf, né l'an 849 à Wantage dans le Berkshire, parvient au trône après la mort de ſon frere, à l'âge de 22 ans. Il n'y eſt pas plutôt monté, qu'il perd la bataille de Wilton contre les Danois. Après avoir livré juſqu'à 7 batailles à ces barbares, il eſt obligé, l'an 877, de prendre la fuite, & de ſe tenir caché dans la cabanne d'un berger, où il demeure quelque tems, à l'inſu de ſes ennemis & de ſes amis, & même inconnu à la femme de ſon hôte, qui l'employoit au ſervice de ſon ménage. L'an 878, Alfred, ayant appris la défaite des Danois devant le château de Kinwlth, ſort de ſa cabanne, va reconnoître lui-même le camp ennemi, où il entre déguiſé en Meneſtrel, la harpe à la main, examine tout, & s'en retourne. Ayant en peu de tems levé une armée, il attaque les Danois, remporte une grande victoire ſur eux, les oblige de lui demander la paix, & par une ſeule bataille il recouvre ſon Royaume. Alfred fait un Traité avec Gurthorm, ou Gunthoron, Capitaine Danois, qu'il établit Roi d'Eſtanglie, mais comme ſon vaſſal. Pour prévenir de nouvelles irruptions des Danois, il fait creuſer un large foſſé qui s'étend depuis les marais ſitués au nord juſqu'à la riviere d'Ouſe : on l'appelle aujourd'hui Reechdike, d'un bourg de ce nom. Après avoir affermi la tranquillité dans ſon Royaume, Alfred s'applique ſans relâche à faire fleurir dans ſes Etats la religion, la juſtice, les ſciences, les arts & le commerce. Ce fut lui qui diviſa l'Angleterre en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries. Le tems a reſpecté un fragment des loix qu'il publia ſur le modele de celles des Juifs, des plus ſages légiſlateurs païens, des anciens Bretons & des Saxons ſes prédéceſſeurs. On y remarque avec admiration une effrayante ſévérité contre les mauvais Juges; une ſolide attention à aſſurer la tranquillité publique, à protéger la religion, & ſur-tout à perpétuer cette douce liberté qui met le peuple à couvert de l'oppreſſion, ſans préjudicier à l'autorité légitime du Souverain. Cet amour d'Alfred pour ſes ſujets donna lieu au privilege qu'il leur accorda & qui ſubſiſte encore, de ne pouvoir être jugés au criminel que par leurs Pairs, c'eſt-à-dire par des Juges de leur condition. Perſonne ne fut plus économe que lui de ſon tems. Il partageoit le jour en trois parties, donnant huit heures aux exercices de piété, huit heures aux affaires publiques, & autant au ſommeil, à l'étude, au repas & à la récréation. Pour meſurer le tems, au défaut des horloges qui n'étoient pas encore connues, Alfred fit faire des cierges d'un certain poids, qui, diviſés par pouces, devoient durer chacun 4 heures, & pour les garantir du vent, il les fit enfermer dans des lanternes de corne. Alfred mourut le 25 Octobre de l'an 900, âgé de 52 ans, après en avoir régné environ 28. Il eut d'ASWINTE, ſon épouſe, pluſieurs enfans, ſavoir, Edouard qui ſuit; Ethelward qui ſe diſtingua dans les ſciences; Elflede, femme d'Ethelred, Comte de Mercie; Elſtrude, femme de Baudouin II, Comte de Flandre, & Erelgite, Abbeſſe du Monaſtere de Schaſtsburi, fondé par ſon pere. Alfred doit être regardé comme un des meilleurs Princes qui aient jamais porté la couronne en Angleterre : il étoit juſte, pieux, pere du peuple & des pauvres, & très ſavant pour ſon ſiécle. Il eſt dit de ce Prince qu'ayant ſuſpendu à un arbre, près du grand chemin, des bracelets d'or, tout le monde les vit, & perſonne n'oſa y toucher, tant il avoit imprimé d'éloignement pour le vol à ſon peuple. *Il ne fonda point de Monaſtere*, dit Voltaire; *c'eſt pourquoi les Moines ne l'ont pas mis au nombre des Saints.* Il en fonda deux au moins, ſuivant l'Auteur contemporain de ſa vie, un pour les hommes, & un pour les femmes, dont ſa propre fille, comme on vient de le voir, devint Abbeſſe, & il rétablit ceux qui étoient tombés en ruine. Il compoſa pluſieurs ouvrages, outre le corps de loix qu'il rédigea, & traduiſit en Saxon le Paſtoral de S. Grégoire, les Conſolations de Boëce, & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Bede. On dit auſſi qu'il avoit traduit l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Il eſt certain qu'il entreprit une verſion des Pſeaumes. Avec le ſecours des maîtres qu'il avoit fait venir de France, il établit des écoles, pour la Grammaire & la Philoſophie, à Oxford; ce qui le fait regarder comme le fondateur de l'Univerſité de cette ville. L'Angleterre lui eſt redevable auſſi de l'établiſſement de ſa marine. Il fit conſtruire un grand nombre de vaiſſeaux, qu'il diſtribua par eſcadres le long des côtes d'Angleterre, pour prévenir les deſcentes des Normands. Il ne put cependant empêcher celle du fameux Haſtings; mais l'ayant battu près de Londres, il l'obligea de s'en retourner. Ce fut encore lui qui apprit aux Anglois l'art de bâtir en briques; auparavant ils ne bâtiſſoient qu'en bois : ce qui rendoit les incendies fréquens & déſaſtreux. Londres devint ſous ſon régne, par les embelliſſemens qu'il y fit, la capitale de l'Angleterre. C'étoit une Colonie romaine dès le tems de Néron. Enfin parmi toutes les grandes choſes qu'Alfred entreprit pour le bien de l'Angleterre, il ménagea toujours extrêmement la liberté de ſes ſujets. On lit dans ſon teſtament ces paroles immortelles : *Les Anglois doivent être auſſi libres que leurs penſées.*

ÉDOUARD I, DIT L'ANCIEN.

900. EDOUARD I, fils d'Alfred, lui ſuccéda, & ſe rendit célebre par ſes expéditions contre les Danois de ſes Etats, qu'Ethelwald, ſon couſin-germain, avoit engagés à ſe ſoulever : aidé par ſa ſœur Elflede, veuve alors, & véritable héroïne, il leur enleva l'Eſſex, l'Eſtanglie, la Mercie, le Northumberland, & pluſieurs autres Provinces; il ſoumit auſſi les Gallois & les Bretons. Le P. Pagi rapporte toutes ces expéditions à l'an 907; ce qui eſt difficile à comprendre. Edouard jouiſſoit paiſiblement du fruit de ſes conquêtes, lorſque la mort l'enleva l'an 924, ſelon le témoignage de la plûpart des Hiſtoriens. Ce Prince laiſſa pluſieurs enfans, 1° d'EGWINE, qui n'étoit que ſa concubine, fille d'un berger, il eut Aldeſtan, Alfred, & Béatrix; 2° EFLEDE, ſa femme légitime, lui donna Elſward, mort peu après ſon pere;

Edwin, qu'Aldeſtan fit mourir l'an 933 ; & 6 filles dont deux furent Religieuſes ; les autres furent mariées à de grands Princes ; Ogive, à Charles le Simple, Roi de France ; Hedwige, à Hugues le Grand, Comte de Paris ; Edithe, à l'Empereur Otton le Grand ; Edgive, à Louis l'Aveugle, Roi de Provence ; 3° d'Edgive, ſa 2e femme, Edouard eut 2 fils, Edmond & Edred, & 2 filles, Edburge & Adele, femme d'Ebles, Comte de Poitiers.

ALDESTAN.

924. Aldestan, ou Athelstan, fils d'Edouard & d'Edgive, ſa concubine, fut élevé ſur le trône par le conſentement du Clergé & de la Nobleſſe, & couvrit par ſes nobles inclinations le défaut de ſa naiſſance. Son élection toutefois ne fut pas unanime, & quelques Seigneurs auroient voulu qu'on lui préférât Edwin, ſon frere. Un d'entre eux, nommé Alfred, avoit même formé le complot de l'arrêter à Wincheſtre & de lui crever les yeux. Ce deſſein ayant été découvert, il prit la fuite & ſe retira en Italie. Les Danois du Northumberland ſe joignirent aux mécontens pour exciter de nouveaux troubles. Aldeſtan tomba ſur eux, l'an 925, avant qu'ils euſſent réuni leurs forces & les écraſa. Cependant le Monarque anglois voulant attacher les Danois à ſes intérêts, donna ſa fille Edithe en mariage à Sithric, Prince de Northumberland, veuf alors, & rendit à Conſtantin, Roi d'Ecoſſe, les terres qu'il tenoit en qualité de vaſſal de l'Angleterre. Mais ces expédiens ne furent que momentanés. Sithric étant mort, ſes enfans du premier lit, Anlaff & Guthred prétendirent lui ſuccéder. Aldeſtan marcha contre eux, & les obligea de s'expatrier. Edwin, ſon frere, accuſé d'avoir été d'intelligence avec eux, fut mis à mort, l'an 933, par ſes ordres. Quelques Ecrivains prétendent néanmoins qu'Edwin périt malheureuſement ſur mer, & qu'Aldeſtan, bien loin d'avoir eu part à ſa mort, en fut très affligé.

La Reine de France, Ogive, ſœur d'Aldeſtan, étoit alors à la Cour d'Angleterre avec le Prince Louis, ſon fils, depuis l'empriſonnement du Roi Charles le Simple, ſon époux. Raoul de Bourgogne, rival & ſucceſſeur de cet infortuné Monarque, étant mort l'an 936, environ ſix ans après lui, les Seigneurs françois, attachés au ſang de Charlemagne, redemanderent au Roi d'Angleterre le fils de Charles, qui leur fut renvoyé avec ſa mere, eſcorté d'un corps de troupes. Ce retour fut heureux, & Louis, qu'on ſurnomma d'Outremer, fut reconnu Roi de France à ſon arrivée.

Le Roi d'Ecoſſe, l'an 938, forma une nouvelle confédération, contre Aldeſtan, avec les enfans de Sithric & ſix Rois d'Irlande ou de Galles. On en vint à une bataille dans la plaine de Brunambourgh, où le Monarque anglois remporta une victoire complete. Ce fut, à ce qu'il paroît, ſa derniere expédition. Aldeſtan mourut, le 27 Octobre de l'an 940, ſuivant Roger d'Hoveden, & non pas 941, comme le marque Thoiras, dans la 46e année de ſon âge. *Ce Roi*, dit M. Gaillard, *paroît avoir eu des vues ſupérieures à ſon ſiécle. Pour encourager le commerce & la navigation, il accorda la nobleſſe à tout négociant qui auroit fait ſur mer, à ſes frais, deux voyages de long cours.* La même grace fut accordée au *Ceorle* ou fermier qui poſſédoit cinq hydes de terre, une chapelle, une cuiſine, une ſalle & une cloche. Aldeſtan laiſſa de plus divers monumens de ſon ſavoir & de ſa piété, parmi leſquels on doit placer la traduction d'une Bible en langue ſaxonne, qui étoit alors la langue vulgaire d'Angleterre. Il ajouta auſſi un corps de loix excellentes à celles qu'Alfred avoit publiées.

EDMOND I.

940. Edmond I, fils d'Edouard I & d'Edgive, ſa 2e femme, ſuccede à ſon frere Aldeſtan. Le Prince Anlaff, voyant ſur le trône un Roi dont il n'avoit pas encore éprouvé la valeur, renouvella ſes mouvemens pour rentrer dans le Northumberland. Avec des ſecours, qu'il reçut de Norvege, il s'empara d'Yorck & pénétra dans la Mercie. Edmond ſe hâta de marcher contre lui. Après une bataille, dont le ſuccès fut indécis, on fit une paix que les Danois violerent, l'an 944, par de nouvelles hoſtilités. Ce fut pour leur malheur ; Edmond les battit par-tout, & réunit à la Couronne les Provinces qu'ils avoient envahies. Un Prince, qui ſe diſtinguoit par de ſi beaux exploits, ſembloit mériter un long régne. La Providence en décida autrement. L'an 946, le 26 Mai, au milieu d'une fête qu'Edmond donnoit à ſa Cour, un ſcélérat nommé Léof entre inſolemment dans la ſalle du feſtin, & ſe place à l'une des tables dreſſées pour les courtiſans. Le Roi choqué de cette étrange vue ordonne à Léof de ſortir. Léof a l'impudence de reſter ; Edmond au lieu de le faire chaſſer, ſe jette ſur lui & le ſaiſit par les cheveux. Léof tire un poignard dont il frappe le Roi. L'aſſaſſin eſt auſſitôt mis en pieces par les aſſiſtans ; mais le Roi meurt auſſi ſur le champ de ſa bleſſure. Tous les Anglois, dit le P. Pagi, s'accordent à mettre la mort d'Edmond en l'an 946 ; néanmoins Thoiras la place en l'an 948. Edmond laiſſa 2 fils d'Edgive, ſon épouſe, Edwy & Edgar, qui ne lui ſuccéderent point immédiatement, à cauſe de leur bas-âge, & une fille qui fut enlevée de ſon conſentement par Baudouin de Hueſden, & emmenée en Hollande où elle l'épouſa. Ce mariage fut enſuite approuvé par Edmond, à la priere duquel l'Empereur érigea la Terre d'Hueſden en Comté. Edmond aux loix de ſes prédéceſſeurs en ajouta de nouvelles qui ſervirent à les perfectionner. Il fut le premier qui ordonna la peine de mort contre les voleurs. On ne les puniſſoit avant lui que par des amendes.

EDRED.

946. Edred, frere d'Edmond I, monte ſur le trône par les ſuffrages unanimes du Clergé & de la Nobleſſe, acheve de ſoumettre les Danois qui ne manquoient aucune occaſion de ſe révolter, & réduiſit en Province d'Angleterre le Northumberland qu'ils poſſédoient à titre de principauté. Edred, ſe trouvant dans une profonde paix, ſe livre entiérement à des exercices de piété, ſous la conduite de S. Dunſtan, Abbé de Glaſtonbury, entre les mains duquel il remet l'adminiſtration des finances. Il ne pouvoit faire un plus mauvais choix, ſi l'on en croit Thoiras & Barrow, qui prodiguent les plus odieuſes qualifications à ce Miniſtre, ſans égard pour le témoignage avantageux que les Anciens lui ont rendu. Une eſquinancie termina les jours d'Edred l'an 955. Thoiras, qui convient de cette époque, ne laiſſe pas néanmoins de lui donner dix ans de régne, quoiqu'il en place le commencement en 948.

EDWY.

955. Edwy, fils d'Edmond I, & ſucceſſeur d'Edred, ſon oncle, à l'âge de 14 ans, ne fut pas plutôt ſur le trône, qu'il devint amoureux d'une Princeſſe nommée Elgive ou Athilgive, ſa proche parente, & l'épouſa. S. Odon, Archevêque de Cantorberi, & S. Dunſtan, ſon neveu, ſcandaliſés de ce mariage illégitime, arrachent la Princeſſe du Palais, & la traitent avec outrage. Le Roi, pour ſe venger, exige que Dunſtan rende compte des finances qu'il avoit adminiſtrées ſous le régne précédent. D'autres ſujets de dégoût qu'il lui donne, l'obligent à quitter l'Angleterre pour ſe retirer en Flandre. Après la retraite de ſon neveu, l'Archevêque fait arrêter Elgive, & la fait marquer d'un fer rouge au viſage. Le Roi ne pouvant encore s'en détacher malgré cette difformité, Odon la fait arrêter de nouveau, & lui fait couper les jarets ; elle expira dans les tourmens. Le vrai zele, il faut l'avouer, n'inſpire pas de pareils excès d'inhumanité. Dunſtan revient ſur ces entrefaites. Les eſprits s'échauffent de part & d'autre. Il ſe forme un parti pour dépoſer Edwy. Son frere, Edgar, eſt élu Roi de Mercie, par les révoltés, l'an 959. Edwy conçoit un ſi grand chagrin de ſe voir dépouillé du Royaume de Mercie, qu'il en meurt, après un régne de 4 ans & quelques mois, ſelon Thoiras : Hickes ne lui donne que 2 ans de régne ; mais il ſe trompe.

EDGAR, DIT LE PACIFIQUE.

959. Edgar à l'âge de 12 ans recueillit la ſucceſſion de ſon frere après ſa mort, & fit jouir ſes ſujets d'une paix continuelle pendant tout ſon régne, ce qui lui a mérité le ſurnom de Pacifique. Cette paix ne fut point le fruit de ſes victoires ; mais il la procura en faiſant ſur mer & ſur terre de grands préparatifs de guerre, qui continrent ſes ſujets dans le devoir, & ſes voiſins dans la crainte. Les loups faiſoient de grands ravages en Angleterre au commencement de ſon régne. Il donna ſes ſoins pour en nettoyer ce Royaume, & fut ſi bien ſecondé par ſes ſujets, que la race en fut entiérement exterminée dans ſes Etats. On prétend que, pour opérer cette deſtruction, il fit un Edit par lequel il obligeoit chaque Noble à lui apporter tous les ans les têtes ou les peaux de dix loups, & qu'afin de les mieux engager à cette chaſſe, il comprit dans ce réglement ſon fils aîné pour cent loups. Edgar, quoique petit de taille, avoit des qualités vraiment royales ; mais il n'étoit pas, à beaucoup près, exempt de vices. Sa premiere femme, ou concubine, fut une Religieuſe, nommée Ethelflede, qu'il avoit enlevée de ſon cloître. L'ayant renvoyée ſur les remontrances de S. Dunſtan, devenu Archevêque de Cantorberi, après en avoir eu Edouard, qui ſuit, avec une fille, Edithe, il donna ſa main à Elfride, dont il avoit fait aſſaſſiner le mari, pour la rendre veuve & pouvoir l'épouſer. Ce Prince mourut le 18 Juillet 975, laiſſant d'Elfride un fils, Ethelred, qui fut le ſucceſſeur d'Edouard, ſon frere.

Burnet, ſuivi de Barrow, veut tromper ſes Lecteurs lorſqu'il avance que la plûpart des Egliſes Cathédrales d'Angleterre furent changées en Prieurés de Moines par S. Dunſtan devenu Archevêque de Cantorberi, & S. Ethelwode, ſoutenus de l'auto-

rité du Roi Edgar. Il n'y eut que celles de Worceſter & de Wincheſter où l'on introduiſit des Moines ſous le régne de ce Prince; & ce furent les déréglemens des Chanoines, fruits de leur ignorance, qui occaſionnerent ces changemens. Toute la ſcience en Angleterre, comme l'avouent eux-mêmes leurs Proteſtans les plus équitables, étoit alors concentrée dans les Monaſteres.

ÆDOUARD II, DIT LE MARTYR.

975. EDOUARD II, fils aîné d'Edgar, lui ſuccede ſuivant les dernieres diſpoſitions de ſon pere, & reçoit la Couronne des mains de S. Dunſtan. L'an 978, Edouard paſſant, au retour de la chaſſe, près d'un château, où Elfride, ſa belle-mere, faiſoit ſa réſidence avec Ethelred, ſon fils, s'écarte de ſa troupe pour les aller voir, & cette marâtre le fait aſſaſſiner. Ses vertus l'ont fait mettre au nombre des Saints, & même au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait pas ſouffert pour la foi.

ETHELRED II.

978. ETHELRED II, fils d'Edgar & d'Elfride, âgé de 12 ans, eſt reconnu Roi après la mort de ſon frere, & ſacré par S. Dunſtan. Les Danois, dès le commencement du régne d'Ethelred, font une invaſion en Angleterre, & continuent d'années à autres d'y faire des deſcentes & de grands ravages. Ethelred, l'an 991, leur ayant livré bataille, eſt défait, & leur donne une ſomme d'argent, pour les engager à ſe retirer. C'étoit les inviter à revenir, comme cela ne manqua pas d'arriver. L'an 994, Suénon, Roi de Danemarck, & Olaüs, Roi de Norwege, font une nouvelle deſcente en Angleterre, d'où ils emportent un butin conſidérable. Leurs flottes ne ceſſerent de déſoler les côtes de cette Iſle juſqu'à l'année 1001 qu'Ethelred ſe ſoumit à payer une ſomme à ces pirates pour en être délivré. Ce fut à cette occaſion qu'il établit la taxe connue ſous le nom de *Danegelt*, monument, dit un Moderne, de l'oppreſſion des Anglois, de l'aſcendant des Danois, & de la foibleſſe d'Ethelred. La honte de cet aſſujetiſſement fit prendre quelque tems après à ce Prince un parti violent dont il eut lieu de ſe repentir. L'an 1002, le 13 Novembre, par le conſeil d'Edrick-Streon & d'Alfrick, ſes Miniſtres, il fait maſſacrer tous les Danois de ſes Etats. Suénon, étant accouru pour venger la mort de ſes compatriotes, met tout à feu & à ſang, & s'en retourne en 1005. L'Angleterre ne s'étoit pas encore relevée de ce déſaſtre, lorſqu'en 1012, on vit reparoître les Danois dont on ne put arrêter les courſes, qu'en leur donnant encore de l'argent pour s'en retourner. Mais à peine ſe ſont-ils rembarqués, que Suénon rentre dans l'Iſle avec la réſolution de s'y établir. Après s'être rendu maître de pluſieurs Provinces, il aſſiége Londres, d'où Ethelred étoit ſorti pour ſe retirer en Normandie. La ville ſe ſoumet, & Suénon, s'étant logé dans le palais, ſe fait décerner par les ſiens la Couronne d'Angleterre.

SUÉNON.

1014. SUÉNON OU SWEYN, Roi de Danemarck, eſt proclamé Roi d'Angleterre à Londres, & meurt l'an 1015. (*Voy.* Suénon I, *Roi de Danemarck.*)

ETHELRED II RÉTABLI.

1015. ETHELRED, rapellé par les Anglois, eſt reçu avec une grande joie dans Londres; mais toujours livré aux conſeils de l'affreux Edrick, il ſe porte à des injuſtices & des cruautés qui lui attirent la haine de ſes peuples. Edrick lui même l'abandonne pour ſe joindre aux Danois commandés par Canut, fils de Suénon; Prince auſſi brave & auſſi dangereux que ſon pere. Ethelred eut alors le chagrin de voir l'Angleterre retombée dans le même état où elle étoit lorſqu'il ſe retira en Normandie. Il ne put ſurvivre à ce malheur, &, accablé de triſteſſe, il mourut à Londres, l'an 1016, âgé de 50 ans, après environ 38 ans de régne. Un ancien Hiſtorien donne une juſte idée de ſon régne par ces paroles: *Ejus vitæ curſus ſævus in principio, miſer in medio, turpis in exitu aſſeritur.* Ethelred II avoit épouſé, 1° ELGIVE, dont il eut Edmond, Aldeſtan, mort jeune, & Edwy, avec 3 filles, Edgive, Edgithe & Egwine; 2°, en 1002, EMME, fille de Richard I, Duc de Normandie. De ce mariage ſortirent 2 fils, Alfred & Edouard, & une fille, nommée Goda, mariée à Gauthier, Comte d'Amiens & du Vexin, enſuite à Euſtache II, Comte de Boulogne. Ethelred eut encore un fils naturel.

Sous le régne d'Ethelred II on ne mettoit point encore de ſceaux aux Chartes d'Angleterre, *nondum utebantur Sigillis in Anglia*, dit la Chronique de Burton, *ad an.* 1004.

EDMOND II, DIT COTE-DE-FER.

1016. EDMOND II, fils d'Ethelred & d'Elgive, que ſa force prodigieuſe fit ſurnommer *Côte-de-Fer*, eſt proclamé Roi dans Londres après la mort de ſon pere, & livre juſqu'à 5 batailles en un an, à Canut, ſon concurrent: enfin étant encore près d'en venir à un combat, qui ſembloit devoir décider du ſort des deux Roix, la paix ſe fait par le partage de l'Angleterre. Edmond eut le Weſtſex, dont il ne jouit pas long-tems. Edrick, accoutumé à trahir ſes maîtres, ne fut pas moins infidele à Edmond, quoique devenu ſon beau-frere, qu'il l'avoit été à Ethelred. Après l'avoir traverſé en différentes occaſions, il mit le comble à ſa perfidie, en le faiſant aſſaſſiner l'an 1017: triſte fin pour un Prince dont la valeur peu commune, la fermeté à l'épreuve des revers, la prudence conſommée, la bonté ſans égale, méritoient un meilleur ſort. Edrick fut puni de ſes crimes quelques années après par Canut lui-même, qui lui fit couper la tête, & la fit mettre ſur l'endroit le plus élevé de Londres, pour dégager la parole qu'il lui avoit donnée, après l'aſſaſſinat d'Edmond, de *l'élever au-deſſus de tous les autres Seigneurs du Royaume.* Edmond laiſſa 2 fils d'ALGITHE, ſa femme, Edmond & Edouard, qui furent dépouillés par Canut des Etats de leur pere.

CANUT I, DIT LE GRAND.

1015. CANUT, fils de Suénon, après la mort de ſon pere eſt proclamé Roi d'Angleterre par les Danois, hors de Londres d'où ils avoient été chaſſés; mais peu de tems après il retourne en Danemarck pour empêcher ſon frere Harald de ſe rendre maître de ce Royaume. Canut, après en avoir pris poſſeſſion, revient en Angleterre l'an 1016, & régne ſur les Danois dans toutes les Provinces qu'ils occupoient. Il aſſiége juſqu'à trois fois Londres, qui reconnoiſſoit Edmond II, & toujours eſt obligé d'en lever le ſiége. Enfin il fait la paix avec Edmond, par un Traité, qui le rend maître de la moitié de l'Angleterre; ſavoir, de la Mercie, du Northumberland & de l'Eſtanglie. Edmond, ayant été aſſaſſiné l'an 1017, Canut s'empare de l'autre moitié du Royaume, au préjudice des deux fils d'Edmond, qu'il envoie en Danemarck pour les y faire, dit-on, mourir, ſous prétexte de les faire voyager; mais celui qui étoit chargé de ces deux Princes, touché de compaſſion, les conduit en Suede, d'où le Roi de Suede les envoie en Hongrie. Canut la même année, voulant mettre dans ſes intérêts Richard II, Duc de Normandie, chez qui Alfred & Edouard, fils d'Ethelred II, s'étoient refugiés, lui demande en mariage EMME, veuve d'Ethelred II, & lui offre pour lui-même Eſtrithe, une de ſes ſœurs; les deux mariages furent agréés & célébrés. Canut voyant l'Angleterre tranquille, repaſſe, l'an 1019, en Danemarck, où il fait la guerre avec ſuccès contre les Vandales, après quoi il revient dans ſon Iſle.

La dévotion étoit alors d'aller viſiter à Rome le tombeau des Apôtres, comme le remarque Thoiras. Canut fait ce pélérinage, l'an 1027, & aſſiſte, le 26 Mars, jour de Pâque au couronnement de l'Empereur Conrad. A ſon retour, il ſe rend maître de la Norvege par une irruption ſubite, & oblige le Roi Olaüs à prendre la fuite. Olaüs, étant rentré dans la Norvege l'an 1030, livre à ſon rival, le 29 Juillet, un combat où il périt. Canut, après ces expéditions, retourne en Angleterre, & commence à ſuivre un autre genre de vie. Il devient humble, juſte, charitable, & perſévere dans ces diſpoſitions juſqu'à ſa mort arrivée le 12 Novembre 1036, ou 1037, ſuivant la vieille Chronique danoiſe, après 20 ou 21 ans de régne. M. Mallet place ſa mort en 1035, mais ſans donner de preuves. Il laiſſa trois fils, auxquels il partagea ſes Etats. Suénon, l'aîné, fils d'ALGIVE, ſa premiere femme, ou ſa concubine, eut la Norvege; Harald, né de la même mere, eut l'Angleterre: il donna le Danemarck à Canut ou Hardi-Canut, fils d'Emme de Normandie; Gunilde ou Chunelinde, née de ſon ſecond mariage, épouſa Henri III, Roi de Germanie. (*Voy.* Canut le Grand, *Roi de Danemarck.*)

HARALD I.

1036, ou 1037. HARALD I ſuccede à Canut, ſon pere, au Royaume d'Angleterre. Dans le même tems, Canut ou Hardi-Canut, ſon frere, eſt proclamé Roi de Weſtſex par les Anglois, tandis qu'il eſt occupé à prendre poſſeſſion du Danemarck. Le Comte Goodwin, chargé de gouverner le Weſtſex en l'abſence de Canut, vient à bout par ſes intrigues de le dépouiller de ce Royaume qu'il remet entre les mains d'Harald. La Reine Emme, mere de Canut, diſſimule la trahiſon faite à ſon fils, & penſe à lui ſubſtituer en Angleterre ſes deux autres fils, Alfred & Edouard, réfugiés en Normandie. Goodwin, ayant pénétré le deſſein de la Princeſſe, feint de l'approuver, & lui conſeille même d'écrire aux deux jeunes Princes, ou ſelon d'autres, leur

écrit

écrit ſous le nom d'Emme, pour les inviter à venir recouvrer l'héritage du Roi Ethelrede, leur pere. Ils donnent l'un & l'autre dans le piége, & arrivent en Angleterre, ayant un corps de mille Normands à leur ſuite. Les Anglois revoient avec joie les rejettons de leurs anciens maîtres. Mais leur mere, toujours dans la défiance, & craignant qu'un même malheur ne les enveloppe tous deux, les oblige de ſe ſéparer, & retient le ſecond auprès d'elle, tandis que l'autre eſt en campagne. Ses preſſentimens n'étoient pas vains. Alfred eſt ſurpris dans le château de Guildford par Goodwin qui lui fait crever les yeux, après avoir maſſacré ſix cents Normands qui l'accompagnoient; de-là il eſt conduit en l'Iſle d'Ely où le chagrin & la miſere ne tarderent pas à terminer ſes jours. Emme, à la nouvelle de la ſurpriſe d'Alfred, fait repaſſer la mer à Edouard, & bientôt après, perſécutée par Harald, elle quitte elle-même l'Angleterre, & va chercher une retraite chez Baudouin le Barbu, Comte de Flandre, qui la reçoit avec diſtinction. N'eſpérant plus alors de pouvoir mettre Edouard ſur le trône d'Angleterre, elle ſollicite & preſſe le Roi de Danemarck de ſe rendre aux vœux des Anglois qui deſiroient de l'avoir pour maître. Canut cede aux inſtances de ſa mere, & tandis que ſa flotte fait voile vers l'Angleterre, il va trouver cette Princeſſe à Bruges pour conférer avec elle. Il y étoit encore, lorſqu'il apprit la mort d'Harald, arrivée l'an 1040.

CANUT II, ou HARDI-CANUT.

1040. Canut II, après la mort d'Harald, ſon frere, arrive en Angleterre avec une flotte de 40 vaiſſeaux. Il eſt également bien reçu des Danois & des Anglois; mais ſa conduite dément bientôt leurs eſpérances. A peine eſt-il couronné, qu'il fait exhumer & jetter dans la Tamiſe le corps d'Harald. Cet acte de brutalité fut d'un très mauvais augure pour ſon régne. Une taxe exorbitante, qu'il impoſa pour payer ſa flotte, qu'il vouloit renvoyer, indiſpoſa de plus en plus ſes ſujets. La ville de Worceſter s'étant ſoulevée à cette occaſion, le Roi la punit par le pillage & le feu. Canut fit néanmoins un acte de généroſité que l'Hiſtoire ne doit pas oublier. Il accueillit favorablement Edouard, ſon frere utérin, qui étoit revenu en Angleterre. Mais Edouard lui ayant demandé juſtice du Comte Goodwin, qu'il accuſoit de la mort d'Alfred, ſon frere, Canut ſe laiſſa corrompre par un préſent du coupable, & le renvoya abſous ſur ſon ſerment. Le régne de ce Prince fut abrégé par ſes débauches. Il mourut ſubitement le 8 Juin 1042. (*Voy.* Canut II, *Roi de Danemarck.*)

EDOUARD III, dit le CONFESSEUR.

1042. Edouard III, fils d'Ethelred II & d'Emme de Normandie, né l'an 1002, eſt proclamé Roi par le crédit du Comte Goodwin, avec lequel il s'étoit réconcilié, en promettant d'épouſer ſa fille Edithe, Princeſſe, dit Alberic, qui réuniſſoit en elle tous les arts libéraux; mais ce ne fut que deux ans après qu'il exécuta ſa promeſſe. Quelque légitime que fût l'élévation de ce Prince, il la devoit cependant moins au droit de ſa naiſſance qu'au choix libre des Anglois. Il reſtoit en effet un autre Edouard, ſon neveu, fils d'Edmond Côte-de-Fer, qui étoit par la loi du ſang le plus proche héritier du trône. Mais tel étoit l'uſage des Anglo-Saxons, ſemblable à celui des Francs ſous les Rois Mérovingiens: obligés de prendre leur Souverain dans la famille royale, ils pouvoient, lorſque le bien de l'Etat l'exigeoit, préférer le fils puîné du Roi défunt à l'aîné, & même la ligne collatérale à la directe. Le fils d'Edmond étoit en Hongrie, & il y avoit du danger d'attendre ſon retour pour remplir le trône vacant. Voilà ce qui détermina les Anglois en faveur de ſon oncle. Le couronnement du nouveau Roi ſe fit à Pâque de l'an 1043. Dès le commencement du régne d'Edouard, on ne voit plus les Danois faire aucune figure dans l'Angleterre, eux qui en étoient auparavant les maîtres & les ſouverains; & ce qui eſt étonnant, c'eſt que l'Hiſtoire ne nous apprend point comment eſt arrivé un changement ſi extraordinaire. Edouard abolit le *Danegelt*, & ce fut une de ſes premieres opérations. Une autre non moins utile fut la rédaction qu'il fit en 1044 des loix d'Angleterre en un ſeul corps, qui fut appellé *les loix d'Edouard, ou les loix communes.* Mais ces loix prirent des formes bien différentes ſous les régnes ſuivans, juſqu'à celui de Jean ſans Terre, qu'elles acquirent, par la foibleſſe de ce Monarque, la conſiſtance qu'elles ont encore de nos jours.

Edouard pendant ſa retraite en Normandie avoit été comblé d'amitiés par le Duc Robert & Guillaume, ſon fils. L'an 1048, ou, ſelon d'autres, 1052, il eut occaſion d'en marquer ſa reconnoiſſance à ce dernier dans la viſite qu'il en reçut à Londres. On prétend même qu'Edouard n'ayant point d'enfans & ne pouvant en avoir ſans violer le vœu de continence qu'il avoit fait, promit alors en ſécret au Duc de Normandie de lui tranſmettre la Couronne d'Angleterre. Mais ce qu'il fit depuis en faveur de ſon neveu dément cette aſſertion.

Un événement qu'on a regardé comme ſurnaturel & qui en avoit toutes les apparences, délivra Edouard, l'an 1053, d'un ennemi domeſtique dont la prudence ne lui permettoit pas de punir les forfaits ſuivant les loix. C'étoit le Comte Goodwin, ſon beau-pere, ſi fameux & ſi redoutable par ſon grand crédit ſous les régnes précédens. Cet homme dangereux, étant à la table du Monarque, oſe affirmer avec ſerment qu'il n'eſt pas coupable de la mort du Prince Alfred, frere d'Edouard, & ſouhaite que le morceau qu'il eſt près d'avaler l'étouffe, s'il parle contre la vérité. Le ſouhait fut accompli. Son fils Harald lui ſuccede, & s'attire par ſes belles qualités l'eſtime & l'affection des Grands & du peuple. Edouard voyant que la voix publique lui deſtinoit la couronne après ſa mort, fait revenir de Hongrie, l'an 1057, Edouard, ſon neveu, fils d'Edmond *Côte-de-Fer*; mais ce Prince meurt peu de tems après ſon arrivée, laiſſant un fils en bas-âge, nommé Edgar, qui fut pendant une longue vie expoſé à une infinité de traverſes. Alors Harald aſpire à la Couronne, & prend des meſures pour ſe l'aſſurer. Plus il voit approcher la fin d'Edouard, plus il ſent croître ſes eſpérances. Cependant un voyage qu'il fait imprudemment en Normandie les auroit entiérement ruinées, s'il eût été fidele à la religion du ſerment que le Duc Guillaume le Bâtard extorqua de lui. (Voy. *les Ducs de Normandie.*) Enfin Edouard termina ſes jours le 5 Janvier 1066, (N. S.) & le lendemain il eſt inhumé dans l'Egliſe de Weſtminſter qu'il avoit fait dédier en ſa préſence à la fete précédente des Saints Innocens, & où l'on voit encore ſon tombeau. Thoiras prétend que ce Prince ne voulut pas décider, avant ſa mort, l'affaire de la ſucceſſion à la Couronne. Toutefois Ingulphe, Auteur contemporain (*ad an.* 1065) aſſure formellement le contraire dans l'Hiſtoire du Monaſtere de Croyland: *Guillelmum Comitem Normanniæ.... ſibi ſuccedere in Regnum Angliæ voce ſtabili ſancivit.* D'autres Hiſtoriens racontent à la vérité, que dans ſes derniers momens, ſollicité, par une députation des Seigneurs aſſemblés à Londres, de déſigner ſon ſucceſſeur, il leur renvoya ce choix, diſant qu'ils devoient profiter de l'occaſion qui les réuniſſoit pour élire celui qu'ils jugeroient plus capable de commander à la nation. Le régne d'Edouard retraça celui d'Alfred qu'il ſembloit avoir pris pour modele. Il n'avoit peut-être pas l'étendue de ſon génie, mais il l'égala par ſon amour pour ſon peuple, & le ſurpaſſa même par ſa piété qui lui mérita le titre de *Confeſſeur* & les honneurs de la canoniſation avant même que Dieu eût atteſté ſa ſainteté par des miracles. On lui reproche l'exil de ſa femme & des procédés encore plus durs envers ſa mere. Mais la raiſon d'Etat le juſtifie ſur le premier point. Il étoit en guerre avec Goodwin, ſon beau-pere, qui s'étoit révolté lorſqu'il éloigna ſon épouſe de la Cour, & dès qu'il eut réduit ce rebelle il la fit revenir. Pour ſa défenſe ſur le ſecond point la réponſe eſt également facile. Des accuſations les plus graves avancées contre ſa mere, & ſoutenues par des perſonnes de poids avec toutes les apparences de la vérité, le mirent dans la néceſſité d'inſtruire le procès de cette Princeſſe. Elle ſe purgea par l'épreuve du feu, qu'elle avoit elle-même choiſie, & ayant ainſi prouvé ſon innocence, elle fut rétablie dans les honneurs dont ſon fils l'avoit dépouillée, pour ſatisfaire à ce qu'il croyoit devoir à la juſtice. La politique ne lui pardonne pas un troiſieme article. C'eſt ſon vœu de virginité; ſur quoi nous avouons qu'il eſt peut-être auſſi difficile de le défendre, que téméraire de le condamner. Que de malheurs, dit-on, il eût évités à l'Angleterre, s'il eût laiſſé un héritier de ſon ſang! Mais en eût-il laiſſé, quand même il auroit uſé du mariage? C'eſt ce que nul mortel ne peut aſſurer. Quelques Ecrivains rapportent à ce Prince l'établiſſement du *Wittena-Gémot*, ou de l'Aſſemblée des Sages, à laquelle a ſuccédé le Parlement. Mais d'autres, en plus grand nombre, prétendent qu'elle eſt auſſi ancienne que la Monarchie angloiſe, & que ſous l'Heptarchie chaque Royaume avoit ſon Wittena-Gémot qui partageoit l'autorité légiſlative avec le Souverain.

Edouard eſt le premier Roi d'Angleterre qui ait fait uſage du ſceau dans ſes diplômes.

HARALD II.

1066. Harald II, fils aîné du Comte Goodwin, eſt élu Roi d'Angleterre par le *Wittena-Gémot*, au préjudice d'Edgar, petit-fils, par Edouard, ſon pere, du Roi Edmond *Côte-de Fer*, à qui la Couronne appartenoit par le droit de ſa naiſſance. Toſton, frere d'Harald, refuſe de le reconnoître, & forme le deſſein de le détrôner. Trop foible par lui-même, il s'adreſſe à Harald, ou Horde-Raalde, Roi de Norwege, & l'engage à ſeconder ſes vues. D'un autre côté, Guillaume, Duc de Normandie, prépare un grand armement pour ſe rendre maître de l'Angleterre. Harald livre deux ſanglantes batailles contre ſes deux concurrens, à peu de diſtance l'une de l'autre, mais avec des ſuccès bien différens: dans la premiere, donnée au Pont de Stamford, près d'Yorck, il remporte une victoire complete ſur

ſon frere & le Roi de Norwege, qu'il laiſſe étendus l'un & l'autre ſur le champ de bataille : dans la 2e, donnée près d'Haſtings, le 14 Octobre, contre Guillaume, il eſt entiérement défait, & perd la Couronne & la vie, après environ 9 mois de régne : ce ne fut pas au reſte ſans avoir long-tems diſputé la victoire ; car la bataille dura depuis ſept heures du matin juſqu'à l'entrée de la nuit. Deux freres d'Harald périrent avec lui. Telle fut la fin de la domination des Anglo-Saxons en Angleterre, où elle avoit commencé plus de 600 ans auparavant en la perſonne d'Hengiſt.

ROIS D'ANGLETERRE DE LA MAISON DES DUCS DE NORMANDIE.

GUILLAUME I, DIT LE BATARD ET LE CONQUÉRANT.

1066. GUILLAUME I, Duc de Normandie, dit le BATARD à cauſe du vice de ſa naiſſance, & le CONQUÉRANT parce qu'il fit la conquête de l'Angleterre, ſe rendit maître de ce Royaume, l'an 1066, après la défaite & la mort d'Harald, dernier Roi Saxon. Tout eſt étonnant dans cette entrepriſe du Duc Guillaume, le deſſein, les préparatifs, l'exécution & le ſuccès. Les ſuites en furent encore plus heureuſes pour l'Angleterre : cette révolution y produiſit un renouvellement entier. C'eſt là proprement l'époque de ſa grandeur & de ſa puiſſance. Le commerce des François adoucit les mœurs demi-barbares des Anglois : les arts, les ſciences, la religion, fleurirent parmi eux. Enfin l'Angleterre eſt redevable à Guillaume le Conquérant de ſa puiſſance, de ſon éclat, & de la grande figure qu'elle a depuis faite en Europe. Ainſi un Moderne a raiſon de dire que *la nation qui le déteſte lui doit ſa gloire*. Guillaume ayant défait Harald, marche vers Douvres qui ne réſiſte que peu de jours. La Province de Kent envoie des députés qui offrent leur ſoumiſſion. En vain Morkard & Edwin propoſent de mettre le Prince Edgar ſur le trône ; la conſternation eſt ſi grande à Londres, que les Magiſtrats portent les clefs de la ville à Guillaume ; les Evêques lui offrent la Couronne, qu'il accepte par délibération de ſon Conſeil ; & il eſt couronné le jour de Noël à Weſtminſter, par Aldred, Archevêque d'Yorck. Quoiqu'il connût les funeſtes effets de la féodalité en France, où elle faiſoit la ruine de la nation & le déſeſpoir de ſes Rois, il ne laiſſa pas de l'établir dans ſes nouveaux Etats, & l'événement prouva qu'il avoit ſagement fait. Semblable à certaines plantes venimeuſes qui, tranſplantées dans un autre climat, y deviennent ſalutaires, la féodalité fut en Angleterre le plus ſûr appui de l'autorité royale & du pouvoir de la nation au dehors. Tout ce qui, lors de la conquête, n'étoit point du Domaine de la Couronne, fut diviſé en Baronies dont Guillaume récompenſa les Seigneurs normands qui l'avoient ſuivi, à la charge ordinaire de l'hommage, du ſervice militaire & de certaines redevances en argent. Les Anglois n'eurent aucune part à cette diſtribution. Le petit nombre de ceux à qui on laiſſa quelques propriétés, ſe trouverent trop heureux, pour conſerver les héritages qu'ils avoient reçus libres de leurs peres, de les mettre ſous la protection des grands vaſſaux, & eux-mêmes ſous leur dépendance. De-là le titre qu'ils prirent de *Knights-Fees*, c'eſt-à-dire Chevaliers-Tenanciers, ou Vaſſaux des Grands-Barons. Ce fut alors que Guillaume fit dreſſer le terrier général d'Angleterre, ouvrage auſſi exact qu'incroyable. Ce Prince, après avoir réglé les affaires d'Angleterre, & fait jetter les fondemens d'une Abbaye, ſous le nom de *la Bataille*, au même lieu où Harald avoit été tué, repaſſe en Normandie au mois de Mars 1067, emmenant avec lui le Prince Edgar & la plûpart des grands Seigneurs. Pendant ſon abſence, Odon, Evêque de Bayeux, ſon frere utérin (1), & Guillaume, fils d'Oſberne, ſon Général d'armée, qu'il avoit laiſſés pour Régens du Royaume juſqu'à ſon retour, exercent ſur les Anglois une tyrannie qui les porte à ſe ſoulever. Guillaume étant revenu promptement en Angleterre, le 6 Décembre de la même année, appaiſe facilement cette émotion. Dans la ſuite il y eut d'autres révoltes excitées par les Grands ; mais elles furent toujours réprimées, & quelquefois avec une modération dont on voit peu d'exemples. Il eſt vrai qu'elles obligerent Guillaume à ſe précautionner contre l'indocilité des Anglois par des loix ſéveres qui gênerent extrêmement leur liberté. Pour obvier aux troubles, il les déſarma, leur interdit la chaſſe, leur fit défenſe, à peine d'une groſſe amende, d'avoir de la clarté chez eux après huit heures du ſoir, comme il l'avoit déjà établi en Normandie, & fit élever en pluſieurs endroits des citadelles, dont la principale eſt la Tour de Londres, qui fut bâtie vers l'an 1078 ; il rétablit le *Dane-gelt*, taxe de deux ſchelings par hyde, ou journal de terre, qu'Ethelred II avoit établie, comme on l'a dit à ſon article, & qui avoit été abolie par S. Edouard ; il érigea les Comtés en Fiefs, & en inveſtit ſes créatures ; il fit dépoſer les Prélats anglois, à l'exception d'un ſeul, & leur ſubſtitua des Normands ; il fit rédiger par écrit dans une Aſſemblée des plus nobles & des plus ſages de chaque Comté les anciennes coutumes des Anglo-Saxons & des Danois qui étoient mêlés enſemble. Paſſionné pour la chaſſe juſqu'à la cruauté, il força les hommes d'abandonner aux bêtes fauves, dans le Comté de Hamps, un eſpace de 30 milles, où il détruiſit toutes les habitations, ſans épargner les Egliſes ; &, plus inhumain que ces bêtes, il condamna à perdre la vue quiconque tueroit un lievre, tandis que pour un homicide il n'en coûtoit qu'une légere amende. Jean de Saliſburi lui reproche auſſi d'avoir introduit le luxe en Angleterre. » Il envoya, dit-il, (*Polycrat.* c. 7,) des » Ambaſſadeurs chez toutes les nations étrangeres, pour lui » apporter ce qu'ils y trouveroient de plus magnifique & de » plus rare. C'eſt ainſi que tout le luxe de l'univers paſſa dans » une Iſle qui juſqu'alors s'étoit contentée de ſes propres richeſſes. On doit ſans doute, ajoute-t-il, des louanges au » deſſein de ce grand homme, qui étoit de raſſembler dans ſes » Etats l'opulence de tous les autres. Mais il auroit certainement beaucoup mieux fait de réformer par de bonnes loix » l'intempérance qui avoit perdu les Anglois, & lui avoit préparé la conquête de leur Iſle. » Enfin il ordonna que les Actes publics ſeroient dreſſés en langue françoiſe. C'eſt ainſi qu'il conſerva l'Angleterre en y introduiſant le deſpotiſme, & en demeura poſſeſſeur tranquille juſqu'à ſa mort arrivée le 8 ou le 9 Septembre 1087. (*Voy.* Guillaume II, *Duc de Normandie.*)

Guillaume le Conquérant établit une Cour fixe & conſtante de judicature dans la Grand'Salle de ſon Palais à Londres, & c'eſt de là que ſont ſorties les quatre Cours de Juſtice actuelles d'Angleterre. (Robertſon.) Il fut le premier Roi d'Angleterre qui eut en tout tems une armée ſur pied ; la ſienne étoit de 60 mille hommes, ſuivant Orderic. Mais ces troupes étoient tirées de ſes Etats, & pour la plûpart fournies de gré ou de force par ſes vaſſaux.

Ce Prince, ſuivant Heriman de Tournai (*apud* Bouquet, T. XI, p. 255,) étoit repréſenté ſur ſon ſceau, d'un côté à cheval, comme Duc de Normandie, et de l'autre aſſis ſur un trône, le ſceptre en main, comme Roi d'Angleterre.

GUILLAUME II, DIT LE ROUX.

1087. GUILLAUME II, fils puîné de Guillaume le Conquérant, & de Mathilde de Flandre, eſt reconnu Roi d'Angleterre au préjudice de Robert, ſon aîné, par le crédit de Lanfranc, Archevêque de Cantorberi, qui avoit été ſon Précepteur ; & le 27 Septembre de la même année, il eſt couronné par ce Prélat. L'Evêque de Bayeux, ſon oncle, ne le trouvant pas aſſez favorable à ſes vues, entra, l'an 1088, dans une conſpiration formée contre lui. Mais Guillaume, l'ayant découverte, vint facilement à bout de la diſſiper. (*Voy.* Euſtache II, *Comte de Boulogne.*) Ce Prince ne vouloit ſuivre pour régle dans le gouvernement que ſes paſſions. Lanfranc, ayant oſé lui faire des remontrances à ce ſujet, tomba dans la diſgrace l'an 1089, & mourut peu de tems après, regretté des deux nations. Un Prêtre, nommé Ranulfe, homme de néant, mais d'un génie ſouple & artificieux, s'étoit dès-lors inſinué dans l'eſprit du Monarque, & réuſſit à le corrompre par ſes flatteries & ſes pernicieux conſeils. Guillaume lui confia la direction du temporel des Bénéfices qui viendroient à vaquer, & Ranulfe le ſervit au gré de ſon avarice. Dès qu'un Evêque ou un Abbé venoit à mourir, il faiſoit mettre la main ſur ſes meubles & ſon argent au nom du Roi qui ſe les approprioit, ainſi que les revenus du Bénéfice, qu'il laiſſoit vaquer, pour en jouir le plus long-tems qu'il le pouvoit. Etoit-il obligé de le remplir, il le mettoit comme à l'encan, & ne l'ad-

(1) Ce Prélat, que Guillaume, ſon frere, avoit fait Evêque de Bayeux en 1049, à l'âge de 14 ans, et créé Comte de Kent après la conquête de l'Angleterre où il l'avoit accompagné, ſe croyoit toutes les voies permiſes pour fournir, en accumulant des richesses, au luxe prodigieux de ſa table et de ſes équipages. Son ambition crût avec ſon opulence, et le porta même à rechercher la Papauté. Pour l'obtenir, il acheta à prix d'argent les ſuffrages des principaux citoyens de Rome, et, presque aſſuré de réuſſir, il ſe fit bâtir un Palais dans cette ville. Déjà il étoit ſur le point de partir avec des troupes gagnées, lorsque le Roi, ſon frere, irrité de ſes concuſſions, le fit arrêter et conduire à la Tour de Rouen, où il le retint priſonnier juſqu'à ce qu'étant près d'expirer, il conſentit, preſſé par ceux qui l'environnoient, à lui rendre la liberté. Oderic Vital, dont nous tenons ce récit, ne dit pas à quel Pape Odon prétendoit ſuccéder. Mais il y a bien de l'apparence que ce fut à Grégoire VII, mort en 1085.

jugeoit d'ordinaire qu'au plus offrant. La même avidité que ce Prince montroit pour les biens eccléſiaſtiques, il la faiſoit paroître pour ceux d'une autre nature qui ſe trouvoient à ſa convenance. L'an 1090, il forma le deſſein d'enlever la Normandie à Robert, ſon frere, & s'empara de quelques places de ce Duché. Les deux Princes, l'an 1091, font un Traité de paix, & portent la guerre en Ecoſſe contre Malcolm; elle eſt ſuivie de la paix concluе par la négociation du Prince Edgar. Guillaume étant tombé malade en 1093, les remords le ſaiſiſſent. Alors il ſe détermine à remplir les Bénéfices vacans dont il retenoit les revenus; il nomme à l'Archevêché de Cantorberi, qui vaquoit depuis 4 ans, S. Anſelme, Abbé du Bec, avec lequel il eut dans la ſuite de grands démêlés. La guerre ſe rallume en 1093 entre Guillaume & le Roi d'Ecoſſe, qui eſt défait, & tué avec ſon fils aîné. L'an 1096, Robert, frere de Guillaume, voulant partir pour la Croiſade, & manquant de reſſources néceſſaires pour cette expédition, lui engage la Normandie & le Maine pour le prix de 10000 marcs; ſomme modique, qui néanmoins ne fut levée qu'à force d'extorſions. Tous les Seigneurs manceaux n'étoient pas diſpoſés à ſubir le joug de ce nouveau maître. L'an 1097, comme il chaſſoit dans la forêt neuve en automne, un courier vient lui apprendre que ſes gens ſont aſſiégés par Helie de la Fleche dans le château du Mans. A cette nouvelle il pique ſon cheval vers la mer, en criant: *Qui m'aime me ſuive.* Arrivé à Dartmouth, il monte le premier vaiſſeau qui ſe préſente, & ſur ce que les mariniers lui remontrent qu'il s'expoſe à périr, le tems étant mauvais, il répond froidement: *Je n'ai jamais oui dire qu'un Roi ſe ſoit noyé.* Ayant fait mettre auſſitôt à la voile, il aborde le lendemain au port de Touque. De là il vole avec une armée qu'il a raſſemblée à la hâte, vers la place aſſiégée. Le bruit de ſa marche effraie les aſſiégeans qui ſe retirent avant qu'il arrive. (*Voy.* Helie, *Comte du Maine.*) Guillaume avoit dans le même tems la guerre avec Louis le Gros, Roi déſigné des François. Elle commença peu de tems après le départ du Duc Robert, & ne finit qu'à la mort du Monarque anglois. Voici quand & comment arriva ce dernier événement. L'an 1100, Guillaume étant à la chaſſe avec Henri, ſon frere, dans la forêt neuve, le 2 Août, un Chevalier François, nommé Gauthier Tirrel, Seigneur de Poix & de Pontoiſe, lui perce le cœur d'une fleche en tirant ſur un ſanglier, ou ſur un cerf, & l'étend roide mort ſur la place. C'eſt ainſi que les Anciens & les Modernes racontent ordinairement la mort de ce Prince. Cependant Suger, dans la vie du Roi Louis le Gros, rapporte que Tirrel, qui s'étoit ſauvé en France, lui avoit pluſieurs fois proteſté avec ſerment que le jour que Guillaume fut tué, il ne l'avoit pas vu, ni ne s'étoit trouvé dans l'endroit de la forêt où il chaſſoit. Quoi qu'il en ſoit, Guillaume fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre de Wincheſter. Il étoit dans la 44e année de ſon âge, & dans la 13e de ſon regne. Tous les Hiſtoriens du tems s'accordent à repréſenter ce Prince comme un vrai Tyran. Il n'avoit point été marié. Sa taille étoit courte & épaiſſe, ſon viſage haut en couleur, ſa voix rauque & forte, ſon regard fier & même un peu farouche. Son ſurnom annonce aſſez la couleur de ſon poil. Il aimoit & cultivoit les Lettres; &, pour engager ſes ſujets à s'inſtruire, il donna un Édit par lequel il déclaroit que tout criminel pourroit racheter ſa vie, s'il prouvoit qu'il ſavoit lire. Cette loi eſt encore aujourd'hui en vigueur: on dit au criminel: *Toi qui es convaincu de tel crime, qu'as-tu à demander en ta faveur pour empêcher que la ſentence prononcée contre toi ne ſoit exécutée?* Le criminel répond alors: *Je demande le bénéfice du Clergé.* La ſalle de Weſtminſter & le pont de Londres ſont des ouvrages de ce Prince.

Les diplômes de Guillaume II ne portent ordinairement que la date du lieu.

HENRI I, DIT BEAU-CLERC ET LE LION.

1100. Henri I, 3e fils de Guillaume le Conquérant, né l'an 1068 (& non 1070, comme le marque Orderic Vital,) ſurnommé Beau-Clerc parce qu'il étoit beau de viſage & lettré, étant accouru à Londres auſſitôt après la mort du Roi Guillaume, ſon frere, s'empare de ſes tréſors & du trône d'Angleterre en l'abſence de Robert, Duc de Normandie, ſon aîné, qui s'étoit arrêté en Italie à ſon retour de la Croiſade. Le Dimanche ſuivant, 5 Août, ou le 15 ſelon Matthieu Paris, il eſt ſacré à Weſtminſter par Maurice, Evêque de Londres, & couronné par Thomas, Archevêque d'Yorck. Peu de jours après cette cérémonie, Henri, pour détruire les prétentions que ſon frere pouvoit un jour lui oppoſer, s'applique à gagner l'affection de ſes ſujets par le rétabliſſement des loix d'Edouard, par l'abolition des impôts & par la ſuppreſſion de l'Edit qui défendoit la lumiere & le feu dans les maiſons après huit heures du ſoir. Il fit plus, il rendit aux Egliſes la jouiſſance de leurs privileges, réduiſit à une ſeule grandeur les poids & les meſures, & ordonna la punition corporelle des faux monnoyeurs. On remarque qu'il fit faire de la Charte, donnée à ce ſujet, autant d'expéditions qu'il y avoit de Comtés en Angleterre, avec ordre d'en dépoſer une dans la principale Abbaye de chacune de ces Provinces. (*Matth. Paris.*) Enfin Henri, au mois de Septembre, rappella de ſon exil S. Anſelme, Archevêque de Cantorberi, que les perſécutions de Guillaume le Roux avoient obligé de quitter l'Angleterre. Le 11 Novembre de la même année, ayant aſſemblé les Grands du Royaume à Londres, il épouſe en leur préſence Mathilde, fille de Malcolm, Roi d'Ecoſſe, qui fut couronnée le même jour par S. Anſelme. A Noël ſuivant, que les Anglois prenoient alors pour le premier jour de l'année, Henri tient une Cour pléniere qu'un illuſtre étranger honora de ſa préſence: c'étoit Louis, Roi déſigné des François. Bertrade, ſa marâtre & ſa perſécutrice, apprenant qu'il étoit paſſé en Angleterre, écrivit à Henri des lettres ſcellées du ſceau du Roi Philippe, ſon époux, pour le prier de faire arrêter le jeune Prince & de l'enfermer dans une étroite priſon. Henri communique ces lettres à Louis, & lui conſeille de retourner en France. (*Order. Vital.*) Ce que Henri avoit lieu d'appréhender pour lui-même arriva. L'an 1101, le Duc de Normandie forme un parti en Angleterre, pour arracher de ſes mains le ſceptre qu'il lui avoit enlevé. Il arrive ſur les lieux au mois d'Août, & ſe prépare à une bataille: mais ſur le point de la livrer, il s'accommode avec ſon frere, & lui abandonne ſes droits pour une penſion de 3000 marcs. Par une de leurs conventions Henri avoit promis une amniſtie à tous les Anglois qui avoient ſuivi le parti de ſon frere. Robert apprenant qu'au mépris de ſa parole il en maltraite pluſieurs, ſe rend à Londres, l'an 1102, pour ſe plaindre à lui-même de ſon infidélité. Henri le reçoit avec hauteur, témoignant ſa ſurpriſe de ce qu'il a oſé mettre les pieds dans ſes Etats ſans avoir obtenu ſa permiſſion. Il lui reproche enſuite ſa négligence à punir ceux qui les avoient trahis l'un & l'autre, & prétend par là ſatisfaire à ſes plaintes. Robert, craignant d'être arrêté, tâche de calmer ſon frere, & lui remet, à la priere de la Reine, ſa penſion de 3000 mille marcs.

La même année commence le fameux démêlé du Roi avec S. Anſelme, touchant les inveſtitures. On députe à Rome de part & d'autre pour conſulter ſur ce différend le S. Siége. Anſelme, ſe défiant de la réponſe que rapporteront les députés, va lui-même trouver le Pape. A ſon retour il fait la paix avec le Monarque à l'Aigle en Normandie, le 22 Juillet 1103, par la médiation de la Comteſſe de Blois. (Eadmer, *hiſt. novor.* L. 3, p. 62.)

L'avidité de Henri n'étoit pas ſatisfaite du Royaume d'Angleterre qu'il avoit envahi ſur ſon frere, il veut encore le dépouiller de ſon Duché. La conduite de Robert fourniſſoit un beau prétexte à ce deſſein. Prodigue & indolent, il ſe ruinoit par ſes profuſions, & abandonnoit les biens de ſes ſujets à la rapacité de ſes Miniſtres. Une partie des Normands s'étant ſoulevée, appelle le Roi d'Angleterre à ſon ſecours. Henri, à cette invitation qu'il avoit ſollicitée, s'embarque, l'an 1105, pour la Normandie, & aborde au port de Barfleur dans la ſemaine-ſainte; de là s'étant rendu le ſamedi-ſaint à Carentan, il y paſſe la fête de Pâque, dont l'Office fut célébré en ſa préſence par Sérlon, Evêque de Séez. Ce Prélat y donna une marque ſinguliere de ſon zele contre les cheveux longs, que le Roi & toute ſa Cour portoient alors; uſage qu'une fauſſe interprétation de S. Paul faiſoit regarder par les dévots du tems comme un péché contre nature. S'étant mis à prêcher avant le Service contre cette mode, il ébranla tellement Henri & ſes courtiſans, qu'ils conſentirent à y renoncer. Serlon les prit au mot; &, tirant auſſitôt de ſa poche des ciſeaux dont il s'étoit muni, il fit ſur chacun d'eux, en commençant par le Roi, l'opération de la tonſure. Henri, ſi l'on en croit Guillaume de Malmesburi, avoit beaucoup héſité avant d'entreprendre la guerre contre ſon frere pour le dépoſſéder. Ce fut le Pape Paſcal II, ſuivant cet Hiſtorien, qui leva ſes ſcrupules en lui repréſentant la guerre qu'il feroit à ſon frere comme une expédition louable, & le dépouillement de ce Prince comme le ſalut de la Normandie: *Aſſeverans non fore civile bellum, ſed præclaræ patriæ prædicandum emolumentum.* Mais il y a bien de l'apparence que le Roi d'Angleterre avoit auprès du Pape des amis qui le ſervoient ſuivant ſes deſirs. Henri étant parti de Carentan, ſe rend maître de Caen par la trahiſon des bourgeois qu'il avoit corrompus par argent. Il va mettre enſuite le ſiége devant Bayeux qu'il emporte avec le ſecours du Comte d'Anjou, ſon allié. De là, s'avançant dans le pays, il ſoumet pluſieurs autres places juſqu'au mois d'Août qu'il ſe rembarque pour l'Angleterre. L'an 1106, le Duc Robert vient avant le Carême trouver le Roi, ſon frere, à Northampton, pour redemander ce qu'il lui avoit pris, & ne peut rien obtenir. (*Henric. Huntind. & Chron. anglo-ſax.*) Henri, dans l'été de la même année, repaſſe la mer pour achever ſa conquête, &

y réuſſit après avoir battu & fait priſonnier le Duc Robert à la bataille de Tinchebrai, donnée le 27 Septembre. Thoiras, qui place mal à propos cette bataille en l'an 1107, voudroit la faire regarder comme auſſi glorieuſe pour les Anglois, que celle des Haſtings pour les Normands. Henri, après avoir réglé les affaires de Normandie, retourne triomphant, dans le Carême de l'an 1107, en Angleterre, & y fait terminer la même année le différend touchant les inveſtitures dans un Concile tenu à Londres. (*V.* Robert II, *Duc de Normandie.*)

L'Empereur Henri V, cherchant une épouſe, jetta les yeux ſur la Princeſſe Mathilde, fille du Roi d'Angleterre, & fit partir, l'an 1109, des Ambaſſadeurs pour en aller faire la demande. La Princeſſe fut accordée; mais ſa trop grande jeuneſſe fit différer de cinq ans la célébration du mariage. Le Roi, pour payer la dot de l'Impératrice, impoſa une taxe de trois ſchellings ſur chaque hyde de terre : coutume nouvelle & onéreuſe, mais qui a été ſoigneuſement obſervée en pareille occaſion par les Rois ſes ſucceſſeurs.

L'an 1111, de vaſtes inondations de la mer ſur preſque toutes les côtes des Pays-Bas, ayant obligé un très grand nombre des habitans de s'expatrier & de ſe réfugier en Angleterre, Henri les reçoit, & en forme une colonie qu'il place dans la Province de Pembrock, au pays de Galles, où leurs deſcendans ont fleuri juſqu'à ce jour avec des mœurs très diſtinctes de celles des anciens Gallois.

Henri perdit, le 1 Mai de l'an 1118, la Reine Mathilde, ſon épouſe, décédée à Weſtminſter, & laiſſant de ſon mariage un fils nommé Guillaume Adeling, avec la fille dont nous venons de parler. La guerre ſe faiſoit alors avec une ardeur égale de part & d'autre entre l'Angleterre & la France, au ſujet de la Normandie que le Roi Louis le Gros revendiquoit pour Guillaume Cliton, fils de l'infortuné Robert. L'an 1119, le 20 Août, on en vint, dans la plaine de Brenneville, à une bataille que les Anglois gagnerent, mais non ſans avoir couru riſque d'y perdre leur Roi. Guillaume Crépin, Gentilhomme normand, attaché à Cliton, qui étoit du combat, déchargea au Monarque, dans la mêlée, deux coups ſur la tête, qui le mirent en ſang malgré la bonté de ſon caſque. Mais Henri à ſon tour lui en porte un ſi furieux qu'il le renverſe de ſon cheval, & le fait priſonnier. Le Roi de France, entraîné par les fuyards après avoir eu ſon cheval tué ſous lui, eſt obligé de ſe ſauver à pied. Au mois de Septembre ſuivant, nouveau combat entre les mêmes armées près du château d'Eu. L'événement en fut douteux, quoi qu'en diſent les Hiſtoriens anglois, qui donnent une pleine victoire à leur Monarque. Vers la fin d'Octobre, le Pape Calixte II, au retour du Concile de Reims, où il avoit préſidé, vient trouver à Giſors le Roi d'Angleterre, & travaille avec ſuccès à la réconciliation des deux Rois. Il ne réuſſit pas également à faire approuver à Henri le Décret du Concile de Reims contre les inveſtitures, quoique Louis le Gros, préſent à l'Aſſemblée, eût ſemblé y acquieſcer par ſon ſilence. Henri déclara nettement qu'il s'en tiendroit ſur cet article aux uſages dont les Rois ſes prédéceſſeurs étoient en poſſeſſion depuis long-tems. Calixte échoua pareillement dans la demande qu'il fit au Roi d'Angleterre de rétablir ſur ſon Siége Turſtin, Archevêque d'Yorck, contre lequel il étoit juſtement irrité. (Ce Prélat, nouvellement élu, s'étoit fait ſacrer par le Pape au Concile de Reims, malgré la défenſe du Roi, pour ne pas l'être par l'Archevêque de Cantorberi, à qui il conteſtoit la Primatie.) Henri, pour s'excuſer, allégua au Pape le ſerment qu'il avoit fait de ne jamais permettre à Turſtin de rentrer dans ſes Etats. Calixte, lui ayant offert de l'abſoudre de ce ſerment, le Roi lui envoya dire, après en avoir délibéré avec ſon Conſeil: *Saint Pere, il ne convient pas à ma dignité que je reçoive l'abſolution que vous m'offrez. Quelle foi ajoutera-t-on aux ſermens, ſi l'on voit, par mon exemple, qu'ils puiſſent être ſi facilement anéantis par une abſolution ?* Belle leçon pour le Pontife! Turſtin fut cependant rétabli dans la ſuite. La plûpart des Hiſtoriens mettent la conférence dont nous venons de parler en 1120; mais la preuve qu'ils ſe trompent, c'eſt que Calixte étoit au commencement de Janvier de cette année à Cluni pour s'en retourner à Rome.

Un événement funeſte, arrivé l'an 1120, plongea le Roi d'Angleterre dans un chagrin qui empoiſonna la ſuite de ſes jours. Après avoir heureuſement terminé toutes ſes affaires en-deça de la mer, il s'étoit embarqué pour l'Angleterre, où il avoit abordé le 26 Nov. Guillaume, ſon fils, le ſuivoit d'aſſez loin dans un autre bâtiment avec environ 300 perſonnes de ſon âge, dont la plûpart étoient des meilleures Maiſons. La débauche exceſſive à laquelle ſe livra cette jeuneſſe licencieuſe, ſervit d'exemple aux matelots qui, s'étant enivrés, laiſſerent aller le vaiſſeau ſe briſer contre un écueil. On eut le tems de mettre la chaloupe en mer pour ſauver le Prince; & déjà il avoit vogué vers la terre, quand les cris de la Comteſſe du Perche, ſa ſœur naturelle, le firent retourner pour la prendre avec lui. Mais tant de perſonnes qui couroient le même danger, ſe jetterent dans l'eſquif avec elle, qu'ils le firent couler à fond, enſorte que tout le monde fut noyé. Tous ceux qui étoient reſtés à bord du vaiſſeau ſubirent le même ſort, à l'exception du fils d'un boucher de Rouen, qui, s'étant ſauvé ſur un mât, vint au bout de trois jours annoncer au Roi la nouvelle du naufrage. Cette cataſtrophe changea entiérement le caractere de Henri; & depuis ce moment jamais on ne le vit rire. Le deſir de réparer la perte de ſon unique fils légitime le porta néanmoins à ſe remarier au mois de Février ſuivant, avec ADELAÏDE, fille de Godefroi, Comte de Louvain. Mais, l'an 1127, voyant ſon eſpérance trompée par la ſtérilité de cette épouſe, il fait reconnoître pour ſon héritiere Mathilde, ſa fille, veuve alors, ſans enfans, de l'Empereur Henri V. Cette Princeſſe, après la mort de ſon époux, étoit retournée à la Cour de ſon pere, qui, l'an 1129, lui fit accepter contre ſon gré la main de Geofroi Plantagenet, Comte d'Anjou. Il eut la ſatisfaction, l'an 1133, d'apprendre la naiſſance d'un fils ſorti de cette alliance. Empreſſé de voir cet enfant à qui l'on donna ſon nom, dont il ſoutint la gloire, il quitte l'Angleterre pour ſe rendre en Normandie. Le 2 Août 1133, fut le jour de ſon départ, époque d'une grande éclipſe de ſoleil qui fut ſuivie deux jours après d'un tremblement de terre conſidérable.

Tandis qu'il réſidoit dans ſon Duché, les Gallois, qu'il croyoit avoir entiérement réduits après pluſieurs victoires, firent, l'an 1135, une irruption en Angleterre & battirent l'armée royale dans la plaine d'Aberteivy. Henri, à la nouvelle de ce revers, tenta juſqu'à trois fois de traverſer la mer, & toujours les vents furent contraires à ſon deſſein. Il y renonça enfin à la perſuaſion de ſa fille, & ſe retira vers la Touſſaints au château de S. Denis de Forment, dans la forêt de Lions, où il paſſa quelque tems à chaſſer. Mais un jour (25 Novembre) étant revenu de cet exercice, épuiſé de fatigues, il mangea avec avidité des lamproies, ſon mets favori, qui lui cauſerent une indigeſtion dont il ne releva pas. Prévoyant ſa fin prochaine, il fit venir Hugues d'Amiens, Archevêque de Rouen, entre les mains duquel il rendit l'eſprit, un Dimanche, 1 Décembre 1135, dans la 68e année de ſon âge, & la 36e de ſon régne. Son corps fut tranſporté à l'Abbaye de Reading en Angleterre, qu'il avoit fondée. Henri fut un Prince valeureux, politique, lettré; mais voluptueux à l'excès, dur, ambitieux & fourbe. La différence qu'il mit dans ſa conduite entre les Normands & les Anglois le fit adorer des premiers & déteſter des ſeconds. Il augmenta le nombre des forêts royales; ce qui découragea tellement l'agriculture, qu'un jour qu'il arrivoit de Normandie en Angleterre, des Laboureurs vinrent lui remettre les ſocs de leurs charrues comme des inſtrumens qu'il avoit rendus inutiles. Sur la fin de ſes jours il fut agité par des alarmes continuelles, s'imaginant voir dans chacun de ſes domeſtiques autant d'aſſaſſins. On prétend même que pour dérober l'endroit où il couchoit à leur connoiſſance, il changeoit de lit juſqu'à cinq & ſix fois par nuit. Ce Prince ne laiſſa d'enfans légitimes que Mathilde; mais il laiſſa pluſieurs bâtards de l'un & de l'autre ſexe, dont les principaux ſont Robert ſurnommé de Caen, lieu de ſa naiſſance, que ſon pere fit Comte de Gloceſter, en faveur de ſon mariage avec Mabile, fille de Robert Hamon, Seigneur de Gloceſter; Renaud, Comte de Cornouailles; Mathilde, femme de Conan III, Duc de Bretagne; Alix, femme de Matthieu de Montmorenci; & N. mariée à Guillaume Gouet, qui a donné ſon nom au Perche-Gouet. La Reine Adélaïde, 2e femme de Henri, mourut en 1151, ſuivant les Annales de Margan. Ce Prince, ſelon Orderic Vital (L. 2, p. 840,) accorda, l'an 1113, à l'Abbaye de S. Evroul, en Normandie, une Charte par laquelle il ordonnoit que toutes les cauſes de ce Monaſtere ſeroient portées en premiere inſtance à ſa Cour royale: *Et ne quis ad placitum Monachos .... niſi in curia Regali provocaret, generali authoritate prohibuit.* C'eſt ce qu'on a depuis appellé *Lettres de Committimus.* (Voy. Louis le Gros, *Roi de France, pour les guerres que Henri eut avec ce Prince.*)

ÉTIENNE.

1135. ÉTIENNE, Comte de Mortain & de Boulogne, 3e fils d'Etienne, Comte de Blois, & d'Adele, fille de Guillaume le Conquérant, ſuccede à Henri, ſon oncle, malgré les précautions que ce Prince avoit priſes pour aſſurer la Couronne à l'Impératrice Mathilde, ſa fille. L'ambition rendit Etienne ingrat & parjure. Il avoit le premier fait ſerment de fidélité à Mathilde entre les mains du pere de cette Princeſſe, & il devoit lui être attaché par reconnoiſſance pour Henri qui lui avoit fait des établiſſemens conſidérables en Angleterre & en Normandie, ſans parler du Comté de Boulogne qu'il lui avoit procuré, en lui faiſant épouſer l'héritiere de ce riche domaine. Mais que peuvent les engagemens les plus ſacrés ſur un cœur dominé par

la

la paſſion de régner! Etienne étant paſſé de France en Angleterre auſſitôt après la mort du Roi, ſe porta pour ſon ſucceſſeur, & s'étant ſaiſi de ſes tréſors, les employa pour acquérir les ſuffrages de la Nobleſſe. Henri, ſon frere, Evêque de Wincheſter, lui gagna de ſon côté ceux du Clergé. Cependant les Prélats & les Barons ne lui prêterent ſerment qu'à des conditions avantageuſes pour eux-mêmes, &, pour la plûpart, utiles au peuple. Il ne faut pas mettre néanmoins au nombre de celles-ci la permiſſion qu'ils obtinrent de faire fortifier leurs châteaux; ce qui jetta bientôt le Royaume dans la plus grande déſolation, par la facilité que cette conceſſion donna aux Seigneurs de vexer leurs vaſſaux, de ſe faire la guerre entre eux, & de la faire au Roi lui-même. Le 22 Décembre 1135, Etienne eſt couronné par Guillaume, Archevêque de Cantorberi. (Les Écrivains anglois qui mettent ce couronnement au jour de Noël, ont voulu parler de la Cour pléniere qu'Etienne tint ce jour là.) Mathilde, rivale d'Etienne, qu'on nommoit toujours Impératrice, trouva un défenſeur dans ſon oncle David, Roi d'Ecoſſe. Ayant levé des troupes, il entre dans le nord de l'Angleterre, & oblige la plus grande partie des peuples à ſe ſoumettre à cette Princeſſe. Mais le Roi Etienne étant venu à ſa rencontre, David ſe retire, après avoir fait un Traité de paix avec lui. Peu de tems après, Etienne paſſe en Normandie pour en chaſſer Thibaut, Comte de Blois, ſon frere, que les Normands avoient appellé, & Géofroi, Comte d'Anjou, qui, de ſon côté, faiſoit des efforts pour ſe rendre maître de ce Duché. Les deux freres s'accommodent. Géofroi, chaſſé des places dont il s'étoit emparé, traite pareillement avec le Roi, moyennant une penſion qui lui eſt offerte. Alors Etienne inveſtit de la Normandie Euſtache, ſon fils, déjà Comte déſigné de Boulogne. Le Roi d'Ecoſſe n'avoit pas entiérement abandonné les intérêts de ſa niece. L'an 1138, il profite de l'éloignement d'Etienne pour faire une invaſion dans le Northumberland. Etienne repaſſe en Angleterre, & fait marcher contre lui Guillaume, Comte d'Aumale. Celui-ci l'ayant atteint vers la fin d'Août, le met en déroute à la fameuſe bataille dite de l'Etendard, parce qu'un Crucifix d'argent élevé ſur un chariot au bout d'un mât de vaiſſeau, & accompagné de trois bannieres d'Egliſes, y ſervit d'enſeigne aux Anglois. Etienne ſe brouille avec le Clergé l'année ſuivante, au ſujet des forteresses de quelques Prélats, qu'il s'étoit appropriées. L'Evêque de Wincheſter, ſon frere, ſe met à la tête des mécontens. Mathilde alors ſe rend en Angleterre, le 22 Septembre, & ranime ſon parti à la faveur de ces troubles. Le Comte de Gloceſter, ſon frere naturel, raſſemble pour elle une armée, où la Nobleſſe vient ſe rendre en foule. L'an 1141, il gagne, le 2 Février, la bataille de Lincoln ſur Etienne, qu'il fait priſonnier, & l'envoie à Mathilde, qui le fait enfermer à Briſtol, où il eſt mis aux fers: Mathilde alors fait de grands progrès. Preſque toutes les villes, excepté Londres, la reconnoiſſent; mais elle gâte ſes affaires par trop de hauteur: l'Evêque de Wincheſter, à qui Mathilde étoit redevable de ſes progrès, la quitte, & retourne au parti de ſon frere. La Reine, femme d'Etienne, nommée auſſi Mathilde, & Euſtache, ſon fils, ſe mettent à la tête d'une armée: l'Impératrice eſt obligée de s'enfuir, & n'échappe qu'avec grande peine. Le Comte de Gloceſter, à ſon tour, eſt battu, fait priſonnier, le 14 Septembre, par Guillaume d'Ipres, bâtard de Flandre, & conduit à Rocheſter: le 1 Novembre, il eſt échangé avec le Roi. Etienne ayant recouvré ſa liberté, aſſiége, l'an 1142, Oxford, où ſa rivale s'étoit retirée: la Princeſſe ſort clandeſtinement de la ville & ſe ſauve d'une maniere bien extraordinaire (1) à Wallingford, où le Prince Henri, ſon fils, & le Comte de Gloceſter vont la joindre. Ce dernier, ſuivant les Annales de Margan, étant mort à Briſtol le 31 Octobre de l'an 1147, le parti d'Etienne prit entiérement le deſſus, & Mathilde ne pouvant plus ſe ſoutenir, paſſe en Normandie. Alors Etienne commence à ſe perſuader qu'il reſtera paiſible poſſeſſeur du Royaume. Il eſſaya toutefois en vain, l'an 1151, de faire couronner Euſtache, ſon fils, par l'Archevêque de Cantorberi; ce Prélat aima mieux prendre la fuite que de prêter ſon miniſtere à cette cérémonie. (*Henric. Hunting.*) La perte que le Roi fit de Mathilde, ſon épouſe, le 3 Mai de l'année ſuivante, le rendit inconſolable. Cette Princeſſe, vraiment digne de ſes regrets à tous égards, fut enterrée à l'Abbaye de Feversham dans le Kentshire, qu'elle avoit fondée avec lui. Cependant le jeune Henri, fils de l'Impératrice, devenoit puiſſant en-deça de la mer. Inveſti, l'an 1149, du Duché de Normandie par le Roi de France, il ſuccéda, l'an 1151, à Geofroi, ſon pere, dans le Comté d'Anjou, & à ces domaines, l'an 1152, il joignit l'Aquitaine par ſon mariage avec l'héritiere de ce Duché, répudiée par le Roi Louis le Jeune. Alors il penſa ſérieuſement à renouveller ſes efforts pour la conquête de l'Angleterre. Ayant fait une deſcente dans cette Iſle au mois de Janvier 1153, il employa dix mois à diſputer le terrein à ſon antagoniſte. Le Prince Euſtache étant mort ſubitement dans cet intervalle (vers la mi-Août) ſans laiſſer d'enfans de ſa femme Conſtance, fille du Roi Louis le Gros, les deux partis commencerent à ſe rapprocher. On convint d'une entrevue; &, le 6 Novembre, le Roi Etienne fit à Wincheſter, avec Henri, un Traité par lequel il l'adoptoit au préjudice de Guillaume, ſon ſecond fils, & lui laiſſoit la Couronne après ſa mort. Etienne ne ſurvécut pas une année entiere à cet accommodement, étant mort d'une maladie hémorrhoïdale le 25 Octobre 1154, dans la 50e année de ſon âge. Il fut inhumé dans le même tombeau que ſa femme & ſon fils aîné. Outre les deux fils qu'on vient de nommer il eut une fille, Marie, qui, d'Abbeſſe de Ramſai, devint femme de Matthieu d'Alſace qu'elle fit Comte de Boulogne en l'épouſant. V. *les Comtes de Boulogne.*) Pour faire un excellent Roi d'Etienne, il ne lui manqua peut-être que des droits plus légitimes à la Couronne dont il s'étoit emparé. Brave, vigilant, humain, affable, il réuniſſoit à ces qualités de l'ame une figure impoſante, un bras nerveux & beaucoup d'adreſſe dans le maniement des armes.

Ce fut sous le régne d'Etienne, vers l'an 1144, suivant Gervais de Cantorberi, que le Droit commença d'être enseigné dans l'Université d'Oxford. Ce qui y donna occasion, furent les prétentions excessives de Henri, Evêque de Winchester, et frere du Roi Etienne, lequel, en vertu de son titre de Légat du S. Siége, exigeoit de tous les Evêques d'Angleterre, et même du Primat, qu'ils vinssent à ses ordres toutes les fois qu'il jugeoit à propos de les mander. Thibaut, Archevêque de Cantorberi, indigné de ces hauteurs, alla trouver le Pape Célestin II, et obtint de lui le titre de Legat, qui fut ôté à l'Evêque de Winchester. *Oriuntur hinc, inde*, dit Gervais, *discordiæ graves, lites et appellationes antea inauditæ. Tunc leges et causidici in Angliam primò vocati sunt, quorum primus erat Magister Vacarius. Hîc in Oxonefordia legem docuit, ut apud Romam M Gratianus.*

On remarque aussi que l'Angleterre essuya, sous le régne d'Etienne, le premier interdit général, dont voici quelle fut l'occasion. Le Pape Eugene III avoit convoqué, vers la fin de l'an 1147, un Concile général à Reims. Mais au lieu de laisser, suivant l'usage, à l'Eglise anglicane le choix de ses députés, ce Pontife nomma d'autorité cinq Prélats pour la représenter à cette Assemblée, et exigea qu'ils s'y rendissent. Le Roi, choqué de cette entreprise, défendit aux Evêques de partir. Eugene, pour se venger, jetta un interdit sur tout le parti d'Etienne qui fut obligé de plier.

Enfin ce fut sous ce Roi que les appels au Pape, defendus par les loix angloises, commencerent à s'introduire en Angleterre.

HENRI II, SURNOMMÉ PLANTAGENET.

1154. HENRI II, né, le 5 Mars 1133, (N. S.) dans la ville du Mans, de Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, & de Mathilde, fille de Henri I, paſſe en Angleterre après la mort d'Etienne, y arrive le 7 Décembre, & le 19 eſt couronné à Weſtminſter par Thibaut, Archevêque de Cantorberi, ſans aucune oppoſition. L'une de ſes premieres opérations fut de faire réunir à ſon domaine les villes & châteaux que le Roi Etienne en avoit diſtraits pour les donner à ceux qui l'avoient ſervi dans ſes guerres. Il fallut employer la force pour dépouiller la plûpart des poſſeſſeurs. La Chronique de S. Aubin d'Angers fait état de 140 de ces places que le Roi leur enleva les armes à la main, & dont il fit raſer les fortifications.

Henri jouiſſant, depuis ſon mariage avec Eléonore, d'un tiers de la France à titre de fief, étoit l'objet de la jalouſie du Roi Louis le Jeune. Mais le vaſſal, plus ruſé que ſon ſuzerain, cherchoit encore à s'agrandir à ſes dépens. L'an 1158, étant paſſé d'Angleterre en Normandie, il eut avec Louis, ſur la riviere d'Epte, une entrevue dans laquelle ils convinrent du mariage de Henri, fils du premier, avec Marguerite, fille du ſecond, tous deux enfans, pour être célébré lorſqu'ils auroient atteint l'âge de puberté. La Princeſſe fut emmenée par ſon beaupere futur pour être élevée ſous ſes yeux, & la ville de Giſors, qui lui étoit aſſurée pour ſa dot, miſe entre les mains des Templiers, à condition d'être rendue après l'accompliſſement de l'alliance arrêtée. La paix entre les deux Princes ne fut pas de longue durée. L'Anglois, du chef de ſa femme, avoit ſur le Toulouſain des prétentions que nous expliquerons ailleurs, les mêmes au reſte que Louis avoit tenté de faire valoir en 1141

(1) On étoit alors au cœur de l'hiver. La riviere étoit glacée et la terre couverte de neige. Mathilde ayant observé que les assiégeans faisoient négligemment le service et ne gardoient pas toujours les passages, se revet d'habits blancs pour n'être pas distinguée de la neige; et, suivie de quatre Chevaliers dans le même équipage, elle sort par la fausse porte, traverse la riviere sur la glace, et arrive, sans avoir été apperçue, au château de Walingford.

lorſque Eléonore partageoit encore ſon lit. Henri, l'an 1159, voulant à ſon tour les exercer, fait une invaſion dans les Etats de Raymond V, Comte de Toulouſe, dont il menaça la capitale. Le Roi de France vole au ſecours du Comte, & s'enferme dans la place, réſolu de la bien défendre en cas de ſiége. L'Anglois alors, quoique aſſiſté des Comtes de Barcelone, de Nîmes, de Blois, & d'autres Seigneurs, prend le parti de ſe retirer ſur la fin de Septembre, alléguant ſon reſpect pour la préſence de ſon ſuzérain, & ne trompe perſonne par ce vain prétexte. Il prouva bien l'année ſuivante, par ſa conduite envers ce Monarque, combien il mettoit ſon intérêt au-deſſus des égards qu'il lui devoit. Impatient de poſſéder Giſors qui devoit ſervir de barriere à ſon Duché de Normandie, le 2 Décembre 1160 il fait célébrer à Neubourg, près de S. Lô, avec la diſpenſe de deux Légats, le mariage de ſon fils qui n'avoit que ſept ans, avec Marguerite, âgée ſeulement de trois, & retire auſſitôt la place des mains des Chevaliers qui l'avoient en ſequeſtre. Louis, juſtement indigné de cette ſupercherie, entre dans un grand courroux & contre le Roi d'Angleterre & contre les Templiers qu'il bannit de ſon Royaume. Le Comte de Blois, beau-frere du Roi de France, adopte ſon reſſentiment, & fortifie Chaumont entre Blois & Amboiſe, à deſſein de s'en ſervir contre l'Anglois. Mais Henri étant venu en diligence faire le ſiége de cette place, s'en rend le maître, & fait priſonniers 153 Chevaliers du Comte, qui la défendoient. (*Radulf. de Diceto.*) La guerre auroit recommencé, ſuivant M. Hume, entre les deux Rois ſans la médiation du Pape Alexandre III, *qui réſidoit alors*, dit-il, *en France*. Il ſe trompe, Alexandre n'arriva dans ce Royaume qu'au mois d'Avril 1162, & les deux Rois s'étoient raccommodés par un nouveau Traité fait au mois de Mai 1161, à Freteval ſelon Raoul de Diceto & Matthieu Paris, à Chaumont en Vexin ſelon Robert du Mont. Ce fut ſur la fin de la même année que Henri, aſſiſtant au Concile de Toulouſe, reconnut Alexandre pour légitime Pape.

L'an 1163 commencerent les fameux démélés entre Henri & Thomas Becket, Archevêque de Cantorberi, touchant la juriſdiction eccléſiaſtique. Ce Prélat, ſur la fin de Janvier 1164, ſe laiſſant entraîner par les autres Evêques, ſigna les 16 articles que le Roi leur avoit propoſés ſur cette matiere, & qu'ils avoient reçus dans l'Aſſemblée de Clarendon. C'étoient autant de limitations que l'on mettoit aux prérogatives du Clergé. Mais, apprenant depuis que le Pape les avoit condamnés, il les déſavoue & en condamne au moins dix dans l'Aſſemblée tenue le 8 Octobre de la même année à Northampton. » Il faut convenir, dit un Ecrivain judicieux, que ſi quelques uns de ces » articles ſe bornoient à faire rentrer l'Egliſe (il falloit dire le » Clergé) dans les limites dont elle n'auroit pas dû ſortir, il y » en avoit d'autres qui tendoient à la dépouiller de ſes droits, » & qui au moins avoient beſoin de reſtriction. Tel étoit, par » exemple, l'article qui donnoit au Roi, ſans autre explica- » tion, le revenu des Bénéfices vacans. Certainement les Rois » avoient trop abuſé de ce droit, en laiſſant quelquefois pen- » dant dix ans entiers les Egliſes ſans Paſteur, pour qu'une telle » clauſe n'eût pas beſoin d'être reſtreinte; & ſi la fermeté du » Prélat n'avoit pas eu d'autre objet, il ſeroit difficile de la » blâmer. » Le Roi indigné de ce qu'il appelloit *la Palinodie de Becket*, ſe déclare ouvertement ſon ennemi. Preſque tout le Clergé d'Angleterre abandonne ſon Primat. Thomas ſe voyant expoſé à la perſécution, s'échappe furtivement & paſſe, le 2 Novembre 1164, en France, où le Roi Louis le Jeune, qu'il rencontre à Soiſſons, lui offre un aſyle, & ſe retire d'abord à l'Abbaye de Pontigni, puis en 1166 à celle de Sainte Colombe de Sens.

L'Impératrice Mathilde, mere du Roi d'Angleterre, étoit toujours vivante. Cette Princeſſe, depuis l'élévation de ſon fils ſur le trône, vivoit comme retirée & ſe mêloit peu des affaires du gouvernement. Elle mourut, le 10 Septembre 1167, à Rouen d'où ſon corps fut tranſporté au Prieuré de N. D. du Pré (aujourd'hui de Bonne-Nouvelle) pour y être inhumé. Le Pape Alexandre ne ceſſoit cependant de travailler à faire la paix de l'Archevêque de Cantorberi avec le Roi. Mais les Légats qu'il envoya en France pour ſeconder ſes vues, échouerent dans leur négociation. Le Monarque anglois, l'an 1170, mit le comble aux griefs du Prélat en faiſant couronner Henri, ſon fils, le 15 Juin, dans l'Egliſe de Weſtminſter, par l'Archevêque d'Yorck. C'étoit une entrepriſe faite ſur les droits de l'Archevêque de Cantorberi, que cette fonction regardoit comme Primat de l'Egliſe anglicane. Le Pape, ſur les plaintes que S. Thomas lui en porta, donna commiſſion à l'Archevêque de Tours & à l'Evêque de Nevers de mettre en interdit les terres du Roi, ſi dans 40 jours il ne s'accommodoit avec ce Prélat. Henri, craignant l'effet de cette commiſſion, tint à Mont-Louis, entre Amboiſe & Tours, le 12 Octobre, une grande Aſſemblée de Prélats, dans laquelle il accorda la paix à l'Archevêque de Cantorberi, avec la permiſſion de retourner à ſon Egliſe. (Roger de Hoveden.) Mais quoiqu'il lui eût promis de faire couronner de nouveau ſon fils par lui-même, ce Prélat ne laiſſa pas, ſur la fin de Novembre, avant de partir pour l'Angleterre, d'y envoyer les Lettres du Pape, portant ſuſpenſe contre l'Archevêque d'Yorck & les Evêques qui avoient aſſiſté au Sacre du jeune Roi. Cette démarche ranime toute l'animoſité du Roi pere, qui témoigne ſouhaiter d'être délivré d'un Prêtre avec lequel il lui eſt, dit-il, impoſſible de vivre en paix. Là-deſſus quatre Chevaliers partent de Normandie où étoit alors ce Monarque, & vont aſſaſſiner l'Archevêque le 29 Décembre, un mardi, dans ſon Egliſe, croyant en cela ſeconder les intentions du Monarque. Guillaume de Newbridge, Auteur contemporain, fait ſur la derniere démarche du ſaint Archevêque à l'égard de ſes confreres, des réflexions qui nous paroiſſent trop judicieuſes pour ne pas les mettre ſous les yeux de nos Lecteurs. » Ce Prélat, dit-il, ſe » conduiſoit en cela par le mouvement d'un zele ardent pour » la juſtice; mais agit-il ſelon la ſcience? Dieu le ſait. Pour » nous, bornés comme nous le ſommes, il ne nous eſt pas » permis de juger témérairement des actions d'un ſi grand » homme. Je penſe néanmoins que le bienheureux Pape Gré- » goire (le Grand) ſe fût comporté avec plus de douceur & de » circonſpection à la ſuite d'une réconciliation ſi récente d'un » Evêque avec ſon Roi, & qu'ayant égard aux circonſtances, » il eût jugé à propos de diſſimuler des choſes qui pouvoient ſe » tolérer ſans danger pour la Religion. Je n'entreprends donc » ni de défendre ni de blâmer ce que fit alors ce vénérable Pon- » tife. Mais je me contenterai de dire que ſi l'impétuoſité d'un » ſaint zele l'a pouſſé au-delà des juſtes bornes, cet excès a été » purifié par la mort ſanglante & précieuſe qui en a été le fruit. » Car nous autres qui connoiſſons la diſtance qui eſt entre » nous & les Saints, nous devons les chérir & les louer, de » maniere que nous ne confondions pas dans notre culte & nos » éloges ce qu'il y a eu de foible & d'humain en eux, avec les » actions où ſans ſcrupule nous devons les imiter. Qui oſera » dire en effet qu'ils ſont imitables en toutes choſes? Ainſi nos » louanges ne doivent pas s'étendre indifféremment à tout ce » qu'ils ont fait; mais la ſageſſe & la diſcrétion doit les régler, » afin de conſerver à Dieu ſa prérogative, puiſqu'il eſt le ſeul » qu'on ne puiſſe louer avec excès à quelque dégré que nos » louanges ſoient portées. » La mort de ce Prélat cauſa au Roi d'Angleterre une ſurpriſe mêlée de frayeur, à raiſon des ſuites qu'il avoit lieu d'en appréhender. Sa conſternation n'alla pas toutefois au point de lui faire négliger les intérêts de l'Etat. L'an 1171, en vertu d'une Bulle du Pape Adrien III, qui lui avoit accordé l'Irlande en 1156, il fait la conquête de cette Iſle, ſi l'on peut nommer conquête une expédition où il n'eut qu'à ſe préſenter aux habitans du pays pour recevoir leurs ſoumiſſions. La plûpart des Modernes placent en 1172 la deſcente de Henri en Irlande. Mais il eſt certain par Gervais de Cantorberi, Guillaume de Newbridge, & Roger d'Hoveden, qu'elle ſe fit au mois d'Octobre 1171. Ce dernier dit poſitivement que ce Monarque aborda au port de Milford le 16 Octobre, un ſamedi, qu'il mit pied à terre le lendemain, & que le lundi ſuivant, fête de S. Luc, il marcha vers Waterford; ce qui ſe rapporte à l'année 1171, dont la lettre dominicale étoit C.

Ce Prince devoit une ſatisfaction authentique à la mémoire de ſon Archevêque que le concert des voix mettoit au nombre des Martyrs. L'an 1172, il témoigne publiquement ſon repentir d'avoir occaſionné, par une parole indiſcrete, la mort de ce Prélat, & conſent à ſubir la pénitence canonique. Il étoit dans ces diſpoſitions, tandis que ſes fils, animés par la Reine Eléonore, leur mere, formoient contre lui une dangereuſe conſpiration. L'ayant découverte au mois de Mars 1173, il fait enfermer ſa femme dans une étroite priſon où elle paſſa environ 18 années. Cet acte de ſévérité ne réprime point la révolte de ſes enfans. Le Roi de France, beau-pere du jeune Henri, qui s'étoit rendu furtivement à Paris le 9 Mars, ſe déclare pour eux. Ils engagent auſſi dans leurs intérêts le Roi d'Ecoſſe. L'orage gronde de toutes parts ſur la tête du Roi d'Angleterre. Il éclate tout à coup en Guienne, en Normandie, en Anjou, en Bretagne & dans le Northumberland. Tous ces pays ſont ravagés, mais non pas impunément par-tout. Le Comte de Flandre, qui dévaſtoit la Normandie, eſt chaſſé, & ſe retire après avoir vu ſon frere tué d'un coup de fleche dans le Comté d'Eu. Louis aſſiégeant Verneuil dans le Perche, Henri marche au ſecours de cette place: il arrive le jour même où les aſſiégés avoient promis de ſe rendre s'ils n'étoient ſecourus. Louis, craignant une bataille, demande au Roi d'Angleterre une ſuſpenſion d'armes & une entrevue pour le lendemain. Henri accorde l'un & l'autre, & ſe retire ce jour là du côté de Conches. Mais le lendemain, en s'avançant vers le lieu de l'entrevue, il apperçoit Verneuil embraſé. Les aſſiégés qui,

la veille, avoient remarqué la retraite de Henri, déſeſpérant d'être ſecourus, s'étoient rendus; & Louis, mal corrigé de l'aventure de Vitri par ſon repentir & par ſa croiſade, venoit de renouveller la même horreur à Verneuil, en y ajoutant la tache d'infidélité. Henri s'en vengea; il fondit ſur Louis qui, après cet acte de mauvaiſe foi, ſe retiroit avec toute la précipitation de la crainte, tailla en pieces ſon arriere-garde, & enleva ſes munitions & ſes bagàges, enſorte qu'il ne manqua, dit M. Gaillard, aucune eſpece de honte à l'incendiaire de Verneuil & de Vitri. Le Monarque anglois fait paſſer enſuite un détachement de ſon armée en Bretagne, d'où les rebelles ſont chaſſés après la priſe de Dol où ils s'étoient retranchés. Ces ſuccès en Normandie & en Bretagne rétablirent le calme dans les autres Provinces que l'Anglois poſſédoit. La même année on ouvre des conférences à Giſors pour la paix: elles ſont infructueuſes, & la guerre continue.

L'an 1174, Henri ſentant le bras de Dieu appeſanti ſur lui, & ne doutant point que ce ne ſoit à cauſe de la perſécution qu'il avoit faite à l'Archevêque Thomas, dont la ſainteté éclatoit par de grands miracles, prend le parti de recourir à Dieu: le 12 Juillet il va nu pieds au tombeau de ce Saint, & ſe ſoumet à la pénitence qui lui eſt impoſée. Dieu touché de l'humiliation du Roi, comme autrefois de celle d'Achab, le délivre de ſes ennemis. Dès le lendemain, 13 du même mois, un ſamedi, Guillaume, Roi d'Ecoſſe, eſt battu & fait priſonnier par les Anglois. Les fils de Henri rentrent dans le devoir: enfin la paix ſe fait avec la France, le 30 Septembre, à Mont-Louis, entre Tours & Amboiſe.

Henri étoit zélé pour l'adminiſtration de la juſtice. Il le prouva, l'an 1175, en diviſant l'Angleterre en quatre départemens que des Commiſſaires devoient parcourir deux fois par an pour éclairer la conduite des Juges locaux. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre les Aſſiſes qui ſe tiennent dans les termes de S. Hilaire & de la Trinité. Cette coutume ſubſiſte encore aujourd'hui. Henri, la même année, dans l'octave de la S. Michel, fait avec Roderic O-Connor, Roi d'Irlande, un Traité par lequel ce dernier s'oblige à le reconnoître pour ſon Seigneur-Lige & à lui rendre les devoirs de vaſſal, ſans perdre néanmoins le titre de Roi. (Hoveden.) Guillaume, fils d'Adelme, fut envoyé cependant par Henri pour gouverner l'Irlande en ſon nom. (Ware.) Le duel depuis que les Normands étoient maîtres de l'Angleterre, y tenoit lieu de preuves juridiques dans les procès tant civils que criminels. Henri n'oſant abolir cet uſage, permit aux parties, l'an 1176, de demander à être jugées par douze Francs-Feudataires conformément aux loix d'Alfred. Par une autre loi il ſoumit les meurtriers des Clercs aux peines civiles qui ſeroient prononcées par le Juge laïque en préſence de l'Official de l'Evêque. (Les meurtriers de S. Thomas en avoient été quittes pour des peines canoniques.)

Juſqu'alors les Juifs, quoique répandus par toute l'Angleterre, n'avoient un cimetiere qu'à Londres, & c'étoit là, dit Benoît de Peterborough, qu'il falloit apporter le cadavre de tout Juif qui mouroit dans ce Royaume. Henri II, accorda par Lettres du 12 Juillet 1177, à cette nation, un cimetiere dans chaque ville hors des murs.

L'impatience de porter le titre de Roi ſans en exercer les droits avoit pluſieurs fois, comme on l'a vu, ſoulevé le jeune Henri contre le Monarque, ſon pere. Il ſe préparoit à lui déclarer de nouveau la guerre, lorſqu'une maladie l'ayant ſurpris au château de Martel en Querci, l'enleva de ce monde le 11 Juin 1183, à l'âge de 28 ans. Ce Prince témoigna de grands regrets de ſa révolte avant de mourir. Le ſurnom de *Court Mantel* lui fut donné, ſuivant une Chronique françoiſe manuſcrite, parce qu'à la Cour d'Angleterre il avoit réformé l'uſage des habits longs, & qu'à la mode de France il portoit & faiſoit porter à ſes Officiers un manteau qui ne venoit qu'à mi jambes, au lieu du manteau à l'angloiſe qui deſcendoit juſqu'aux talons. (*Bibl. de S. Germ.* n° 139.) Richard, ſon frere, qui lui ſuccéda dans le droit d'aîneſſe, n'étoit pas d'un caractere plus ſouple & moins ambitieux que lui. Non content du Duché d'Aquitaine que lui avoit donné ſon pere, il auroit encore voulu poſſéder tous ſes autres domaines en-deçà de la mer. L'an 1188, il ſe ligue ſecretement avec le Roi Philippe-Auguſte, qui venoit de déclarer la guerre à Henri, & le Prince Jean, ſon frere puîné, entre dans la même confédération. Henri, abandonné de ſes vaſſaux de France, & battu par-tout, eſt obligé de faire la paix à des conditions très dures & très humiliantes pour un Prince ſi fier, & juſqu'alors preſque toujours heureux. Cette paix, conclue, le 28 Juin 1189, à Azai ſur le Cher, ou ſelon d'autres, à la Colombiere près de Villandri ſur la même riviere, ne bannit point de ſon cœur le reſſentiment dont il étoit animé contre ſes enfans. Il leur donna ſa malédiction, qu'il ne voulut jamais révoquer, malgré les exhortations des Evêques & des perſonnes pieuſes. Une maladie, que la violence de ſon chagrin lui cauſa, le mit au tombeau, le 6 Juillet, à Chinon, 2 jours après la ratification du Traité de paix. On prétend, & des Hiſtoriens contemporains l'aſſurent, que Richard, ſon fils, étant accouru à Chinon, ſur la nouvelle de ſa mort, le cadavre, lorſqu'il en approcha, jetta du ſang par les narines. Quoi qu'il en ſoit, il fut porté à Fontevraut pour y être inhumé. Henri eut de la Reine Eléonore, qui mourut le 31 Mars 1204, 5 fils & 3 filles; Guillaume, mort en bas âge; Henri, né au Mans le 28 Février 1155, mort l'an 1183; Richard, qui lui ſuccéda; Geofroi, Duc de Bretagne, mort en 1186; Jean-ſans-Terre, ſucceſſeur de Richard. Les filles ſont, Mathilde, mariée à Henri le Lion, Duc de Saxe; Eléonore, femme d'Alfonſe VIII (ou III) Roi de Caſtille, Jeanne, mariée, 1° à Guillaume II, Roi de Sicile, 2° à Raymond VI, Comte de Toulouſe. On connoît la fameuſe Roſemonde de Clifford, ſa concubine, qu'il cacha, dit-on, dans un labyrinthe à Woodſtock, pour la dérober aux jalouſes recherches de la Reine. (Il eut d'elle deux fils, Guillaume ſurnommé *Longue épée*, qu'il fit Comte de Saliſburi, mort en 1226; & Geofroi, qui devint Evêque de Lincoln, puis Archevêque d'Yorck & Chancelier d'Angleterre, mort en 1213.) On ſait auſſi les ſoupçons affreux que fit naître ſa conduite envers la Princeſſe Alix, fille du Roi Louis le Jeune, qu'il avoit fait venir en Angleterre pour la marier à ſon fils Richard, & qu'il garda juſqu'à ſa mort dans ſon Palais, ſans jamais vouloir la donner à Richard, ni la renvoyer en France. Henri fut d'ailleurs un Prince doué d'excellentes qualités, ſpirituel, affable, éloquent, brave, fécond en reſſources dans les conjonctures critiques, reſpectant la liberté de ſes ſujets, autant qu'il étoit jaloux de ſa propre autorité. Il eſt le premier Roi d'Angleterre qui ſe ſoit formé une puiſſance militaire toujours ſubſiſtante & indépendante de la féodalité. Ce fut la néceſſité qui lui ſuggéra cette reſſource. Voyant preſque tous ſes vaſſaux ligués ouvertement contre lui avec ſes enfans, ou diſpoſés à le trahir, il raſſembla tous les brigands que la licence des guerres précédentes avoit rendus incapables de tout autre métier que celui de combattre & de piller, & vint à bout de les accoutumer à un ſervice régulier. Etienne s'étoit ſervi de ces troupes mercénaires avant Henri; mais Etienne n'ayant pas ſu les diſcipliner, elles étoient devenues le fléau de l'Angleterre, comme elles l'étoient du reſte de l'Europe, & Henri les avoit congédiées à ſon avénement pour plaire au peuple. Il les reprit quand il vit ſon peuple & ſes enfans ſe ſoulever contre lui. Ces troupes dont le ſervice n'étoit ni exigé par aucune loi, ni borné par aucun privilege, furent très utiles à Henri, parce qu'il ſut les diſcipliner & les payer. C'étoient des aventuriers raſſemblés de différentes nations. On les nommoit communément Brabançons parce qu'apparemment la plûpart étoient du Brabant. Ils avoient encore d'autres noms tels que Cotereaux, Routiers, c'eſt-à-dire voleurs qui infeſtoient les côtes & les routes. (Gaillard.) Girard de Cambden, Auteur contemporain, fait ainſi le portrait de Henri II. Ce Prince avoit, dit-il, la tête groſſe & ronde, les cheveux d'un blond ardent, l'œil bien fendu, verdâtre, mêlé de rougeur & menaçant, le viſage haut en couleur, la voix rauque, le cou penché, la poitrine large & quarrée, les bras nerveux, le corps charnu, le ventre fort gros, la taille médiocre. Son embonpoint, au reſte n'étoit le fruit ni de l'intempérance ni de la pareſſe. Jamais Prince ne fut ni moins livré à ſa bouche, ni plus actif dans les guerres preſque continuelles qu'il eut à ſoutenir; il étoit toujours en exercices, à l'exception de quelques heures qu'il donnoit au ſommeil. Dans la paix il ne faiſoit que changer de travail. La chaſſe étoit alors l'une de ſes principales occupations. Dès le grand matin il montoit à cheval, couroit à travers les brouſſailles & les forêts, pourſuivant le gibier par monts & par vaux, & de retour le ſoir en ſon Palais, au lieu de s'aſſeoir pour ſe délaſſer de ſes fatigues, il reſtoit preſque toujours debout, ſoit avant, ſoit après le ſouper; ce qui étoit fort à charge à ſes courtiſans, obligés, malgré leur laſſitude, de garder la même ſituation. L'Auteur parle enſuite de ſes qualités de cœur & d'eſprit. Mais ſes actions à cet égard le peignent mieux que les diſcours. (*Voy.* Louis le Jeune & Philippe-Auguſte, *Rois de France.* Voy. *auſſi les Ducs de Normandie & les Ducs de Guienne.*)

On a des Lettres de Géofroi Plantagenet, Comte d'Anjou, expédiées l'an 1135, et datées du régne de Henri, son fils, Roi d'Angleterre. C'est que Henri I, à la naissance de Henri II, son petit-fils, l'avoit compris dans les sermens qu'il avoit fait renouveller par les grands vassaux de la Couronne à Mathilde, sa fille et son héritiere. Henri II en passant en Angleterre pour y occuper le trône, y porta les armoiries de Géofroi, son pere, qui étoient, comme on l'a observé à l'article de ce dernier, trois lions passans lampassés de gueules. Ce furent celles des Rois Plantagenets jusqu'à Henri III qui changea, l'an 1235, les lions en léopards. (Matth. Paris *ad hunc an.*)

La premiere collection des loix et coutumes d'Angleterre fut faite sur la fin du régne de Henri II par Glanville.

RICHARD I, DIT CŒUR DE LION.

1189. RICHARD I, 3e fils de Henri II & d'Eléonore, né le 13 Septembre 1157, ſuccéda à ſon pere le 6 Juillet 1189, & le 3 Septembre fut couronné à Londres. La Reine, ſa mere, qu'il avoit délivrée, en arrivant en Angleterre, de la priſon où le Roi, ſon époux, l'avoit enfermée dès l'an 1173, fut préſente à cette cérémonie. Mais ce qui rendit mémorable à jamais cet événement, ce fut l'horrible maſſacre qu'on fit le même jour des Juifs à Londres, pour les punir, diſoit-on, de leurs criantes uſures. Les Anglois ſe préparoient ainſi à la nouvelle Croiſade publiée ſur la fin du dernier régne, & Richard s'y diſpoſoit de ſon côté en faiſant des dignités eccléſiaſtiques un commerce indigne qui lui procura des ſommes immenſes. L'an 1190, ce Prince ſe met en route pour cette expédition avec une armée de 35 mille hommes, laiſſant le gouvernement de ſes Etats à ſon Chancelier Guillaume de Longchamp, Evêque d'Eli, & va s'embarquer le 16 Août à Marſeille. Arrivé en Sicile le 24 Septembre, il va prendre ſon logement dans un fauxbourg de Meſſine, chez un riche citoyen nommé Reginald Muſchet, & ſe détermine à paſſer l'hiver dans cette Iſle avec le Roi de France. Pendant le ſéjour les deux Monarques ſe brouillent par les artifices de Tancrede, Roi de cette Iſle, & la pétulance du Roi d'Angleterre. Celui-ci, au mépris d'Alix, ſœur de Philippe-Auguſte, qui lui avoit été, comme on l'a dit, fiancée dès l'enfance, contracte le même engagement avec BERENGERE, fille de Sanche VI, Roi de Navarre, que la Reine Eléonore, ſa mere, lui avoit amenée en Sicile. Au retour du printems, il fait partir la Reine Douairiere de Sicile ſa ſœur & ſon épouſe future, avec un nombre de vaiſſeaux, pour le devancer en Paleſtine. Ayant lui-même enſuite mis à la voile le 1 Avril, il rencontre au port de Limiſſo en Cypre, le navire qui portoit les deux Princeſſes. Là il apprend que deux jours auparavant une partie de ſa flotte ayant échoué devant ce port, Iſaac Comnene, tyran de Cypre, avoit fait mettre aux fers ceux qui avoient échappé au naufrage, & qu'il refuſoit la deſcente aux deux Princeſſes. Richard lui envoie redemander ſes gens juſqu'à trois fois, & ſur ſon refus perſévérant il ordonne le débarquement de ſes troupes. Iſaac eſt mis en fuite, & obligé le lendemain de venir à compoſition. S'étant dédit preſque auſſitôt, il eſt livré entre les mains de Richard, qui le fait conduire en Paleſtine après s'être mis en poſſeſſion de l'Iſle. (Voy. *les Rois latins de Chypre.*) Le 12 Mai, Richard célebre à Limiſſo ſon mariage avec Bérengere. Ayant mis enſuite à la voile, il arrive le 7 Juin devant Acre qui ſe rend le 13 Juillet. Ce Prince ternit la gloire dont il s'étoit couvert devant cette place, par la barbarie qu'il exerce envers les priſonniers qu'il fait maſſacrer à ſes yeux, au nombre de 2600 hommes, femmes & enfans, (Matt. Paris,) & cela, dit Sanut, (*par.* x, c. IV,) ſur le refus que fit Saladin de rendre la vraie croix (1). Vers le même tems il donne à Gui de Luſignan l'Iſle de Cypre, en échange du titre de Roi de Jéruſalem. (Voy. *les Rois de Chypre.*) L'année ſuivante, il remporte auprès d'Antipatride une victoire complete ſur Saladin, qui commandoit une armée de 300,000 hommes, & s'empare enſuite de pluſieurs places; mais la retraite des Ducs de Bourgogne & d'Autriche, occaſionnée par ſes hauteurs & précédée du départ du Roi de France, la diminution de ſes propres troupes, & la crainte que Philippe-Auguſte ne profite de ſon abſence pour faire quelque invaſion en Normandie, l'empêchent de continuer ſes progrès. Impatient de s'en retourner, il conclut une treve de 3 ans avec Saladin, après quoi il s'embarque, le 9 Octobre 1192, au port d'Acre. Ayant fait naufrage proche d'Aquilée, il s'engage imprudemment dans les Etats de Léopold, Duc d'Autriche, qu'il avoit mortellement offenſé au ſiége d'Acre, & le 20 Décembre il eſt arrêté près de Vienne, déguiſé en Templier. Le Duc d'Autriche vend & livre ſon priſonnier, le 23 Mars ſuivant, à l'Empereur Henri VI, qui le retient enfermé dans une étroite priſon, malgré les plaintes & les ſollicitations de la Reine Eléonore, mere de Richard. Pendant la priſon de ce Prince, Jean, ſon frere, fait tous ſes efforts pour ſe rendre maître de la Couronne d'Angleterre; & le Roi Philippe-Auguſte, d'intelligence avec lui, ſe diſpoſe à faire la conquête de la Normandie. Mais avant de commencer les hoſtilités, il ſomme la Régente de lui remettre ſa ſœur Alix avec le Vexin & les autres terres qui compoſoient ſa dot. On s'excuſe de déférer à ſa demande ſur ce qu'on n'a point reçu d'ordre à ce ſujet. Cette réponſe devient le ſignal de la guerre. Philippe entre à main armée dans la Normandie, & y prend diverſes places. Mais il échoue devant la ville de Rouen par la brave défenſe du Comte de Leyceſter. Pour couvrir la honte de cet échec, il accorde une tréve moyennant la ſomme de 20 mille marcs d'argent qui ſeront payés après le retour de Richard, c'eſt-à-dire qui ne le ſeront jamais. Richard enfin recouvre à Mayence ſa liberté, le 4 Février 1194, après environ 14 mois de priſon, moyennant 250,000 marcs d'argent, & arrive en Angleterre le 20 du même mois, Dimanche après la fête de Sainte Georgie qui tomboit le 15 de ce mois. (Hoveden.)

De retour en ſon Royaume, dont il étoit abſent depuis 4 ans, Richard diſſipe le parti de Jean, ſon frere, qui s'étoit retiré en France, fait rendre une ſentence contre lui, & ſe fait couronner une 2e fois, le 17 Avril, premier Dimanche après Pâque, à Wincheſter. Richard ſe prépare enſuite à faire la guerre à Philippe, & paſſe en Normandie dans ce deſſein. Pendant cette guerre, qui dura près de 4 ans, & fut ſouvent interrompue par des Traités ou des tréves, les deux Princes eurent différents ſuccès, & ne remporterent jamais l'un ſur l'autre des avantages bien conſidérables: mais Philippe y fit une grande perte; ſavoir, celle de tous les anciens regiſtres de la Couronne, qui lui furent enlevés, avec ſon bagage, dans une action qui ſe paſſa proche de Blois: ces regiſtres ſont toujours reſtés depuis en Angleterre. Dans un des combats qui furent livrés alors, Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, ayant été fait priſonnier par les Anglois, le Pape ſollicita Richard en faveur de ce Prélat, qu'il appelloit *ſon fils*. Le Prince lui envoya la cotte-d'armes toute ſanglante de l'Evêque, & lui fit demander s'il *reconnoiſſoit la tunique de ſon fils*. Des révoltes qui ſuccederent à cette guerre appellerent Richard en Poitou pour les réprimer. Tandis qu'il eſt en ce pays, Aimar, Vicomte de Limoges, fait dans ſes terres la découverte d'un tréſor dont il lui envoie une portion en préſent. Richard prétend, comme ſuzérain, que le tréſor entier lui appartient; & ſur le refus que le Vicomte fait de le livrer, il vient l'aſſiéger dans ſon château de Chalus près de Limoges. Tandis qu'il eſt devant cette place, le 26 Mars 1199, un arbalêtrier, nommé Gordon, l'ayant viſé, décoche une fleche qui lui perce l'épaule. Richard, irrité par ſa bleſſure, ordonne l'aſſaut, emporte la place, & fait pendre ſur la breche la garniſon, à l'exception de Gordon qu'il veut réſerver à un ſupplice plus lent & plus cruel. La bleſſure de ce Prince n'étoit pas mortelle; mais la maladreſſe du Chirurgien, en retirant la fleche, l'envenima au point que la gangrene s'y mit. Richard ſentit qu'il touchoit au terme de ſes jours; alors ayant fait venir Gordon, il lui dit: *Malheureux, que t'avois-je fait pour t'obliger à me donner la mort? Ce que vous m'avez fait*, répondit froidement l'archer, *vous avez tué de vos propres mains mon pere & mes deux freres; vous comptiez me faire pendre moi-même. Je ſuis maintenant en votre pouvoir; vous pouvez me condamner aux plus horribles tourmens. Je les endurerai volontiers, pourvu que je puiſſe penſer que j'ai délivré le monde d'un fléau tel que vous.* Richard, frappé de la vérité & de la fermeté de cette réponſe, & amolli par les approches de la mort, commanda qu'on le mît en liberté, & qu'on lui donnât une ſomme d'argent. Il eſt vrai qu'il n'en profita pas. Car Marcadée, Chef des Brabançons au ſervice du Monarque, l'ayant fait reprendre, le fit écorcher tout vif. Richard mourut le 6 Avril: il étoit âgé de 42 ans, & en avoit régné environ 10, pendant leſquels il ne reſta pas plus de huit mois en Angleterre. Les Anglois qu'il avoit accablés d'impôts, le pleurerent comme ils euſſent fait pour un bon Roi, parce que la gloire de ſes exploits flattoit leur orgueil. Il eſt cependant vrai que parmi les actes ſans nombre d'injuſtice & de violence qu'il commit dans ſes Etats, il fit quelques réglemens utiles. Il réduiſit à l'uniformité les poids & les meſures qui varioient ſuivant les différentes Provinces; entrepriſe ſouvent tentée depuis en France, & toujours manquée. Il fit de même pour les monnoies. Un autre réglement de ce Prince dont le ſouvenir mérite d'être conſervé, quoique négligé par nos Hiſtoriens modernes, eſt ainſi rapporté dans la Chronique de Trivet. » Richard établit des Juges particuliers » pour décider les procès qui s'éleveroient entre les Juifs & les » Chrétiens. Il imagina un expédient ſingulier pour empêcher » les fraudes que les Juifs pratiquoient envers les Chrétiens. » Ce fut d'ordonner que les contrats entre un Juif & un Chré- » tien ne ſe feroient plus en ſecret, mais publiquement, en » préſence de témoins qui ſeroient députés pour cet effet, & » que de chaque contrat il ſeroit fait trois copies, dont l'une

(1) Elle ne fut rendue que l'an 1221 par le Sultan Meledin, en échange de la ville de Damiete que les Croisés lui restituerent. Mais il est à propos d'observer que la vraie croix qui fut prise par Saladin à la bataille de Tibériade en 1187, avoit été partagée en deux avant qu'on la portât à cette expédition, et que dans la crainte du malheur qui arriva, on en avoit conservé une moitié dans le trésor de l'Eglise de Jérusalem. (*Matth. Paris ad an.* 1216, *p.* 201.)

» feroit

» ſeroit remiſe entre les mains des gens du fiſc, une autre ſous » la garde d'un homme de probité reconnue, & la 3e demeu- » reroit au Juif créancier, afin que, s'il vouloit uſer de quel- » que ſupercherie, comme par le paſſé, les deux autres copies » ſerviſſent à le confondre. A l'égard des Chrétiens, il leur dé- » fendit abſolument toute ſorte d'uſure, de maniere qu'il ne » leur permit de rien recevoir, ſous quelque prétexte que ce » fût, au-delà de ce qu'ils avoient prêté. Que s'il arrivoit » qu'ils reçuſſent en gage des revenus ou des terres qui pro- » duiſiſſent un profit annuel, en ce cas il ordonnoit qu'après le » ſort principal acquitté, la choſe engagée retourneroit à ſon » maître, nonobſtant toute convention contraire où l'on au- » roit fixé pour l'engagement un tems qui ne ſeroit pas encore » écoulé. » L'Auteur ajoute que Richard donna ordre à ſes Officiers de Juſtice de faire droit ſur les plaintes qui leur ſe- roient portées par les moindres de ſes ſujets; que les Egliſes ayant été dépouillées pour fournir à ſa rançon, il fit faire des ornemens & des calices pour celles qui n'avoient pas le moyen de s'en procurer. (*Spicil.* T. 8, p. 527.) Ce fut auſſi pendant le régne de Richard que la ville de Londres commença, par rapport à la police, de recevoir une nouvelle forme, & d'être partagée en diverſes compagnies, ou, comme on les appelle aujourd'hui, *Corporations*. Ce Prince eſt le premier Roi d'Angleterre, ſuivant Thomas Ruddiman, qui ait employé dans ſes diplômes le pluriel en parlant de lui ſeul. Richard ne laiſſa point de poſtérité légitime; mais il eut un fils naturel, nommé Philippe, à qui il légua la Seigneurie de Cognac. Son corps fut inhumé à Fontevrault le 23 Juin, & ſon cœur porté à la Cathédrale de Rouen. Bérengere, ſon épouſe, lui ſurvécut, & vivoit encore l'an 1229, réſidant au Mans qui lui avoit été donné pour ſon douaire, comme on le voit par le ſoin qu'elle prit cette année de rétablir l'Abbaye de Leſpau près de cette ville. (*Bibl. du Poitou*, T. I, p. 300.) (*V.* Philippe-Auguſte, *Roi de France*; & Richard, *Duc d'Aquitaine*.)

JEAN-SANS-TERRE.

1199. JEAN 5e fils de Henri II, ſurnommé SANS-TERRE, parce qu'à la mort de ſon pere il n'avoit point d'apanage, né l'an 1166, ſuccede à Richard I, ſon frere, qui l'avoit fait Comte de Mortain, & ſe fait couronner, le 27 Mai, dans l'Egliſe de Weſtminſter. Le régne de ce Prince ne fut qu'une ſuite conti- nuelle de diſgraces, & de fautes ou de crimes qui les attirerent. Le premier anneau de cette malheureuſe chaîne fut le meurtre d'Artur, ſon neveu, qu'il tua de ſa propre main l'an 1203, parce qu'il lui diſputoit à bon titre le trône d'Angleterre. (Voy. *les Ducs de Bretagne.*) Le Roi Philippe-Auguſte, comme Suzerain, ayant entrepris de punir ce vaſſal parricide, lui enleva les Provinces qu'il poſſédoit entre la Loire & la Seine. La Reine Eléonore, mere de Jean, vivoit alors retirée à Fontevraut. Elle y mourut le 31 Mars 1204, & fut inhumée auprès de ſon époux. La fâcheuſe deſtinée du Roi Jean l'engagea, l'an 1206, ou 1207, dans une querelle dont un Prince mieux aviſé que lui ſeroit ſorti avec gloire, & qui par ſon imprudence le précipita dans l'excès de l'humiliation. Le Siége de Cantorberi étant venu à vaquer, les Moines de la Cathédrale, après l'élection faite de l'un d'entre eux pour la remplir, la révoquerent, & en firent une 2e qui tomba ſur un ſujet plus agréable au Roi. Les deux élus s'étant pourvus à Rome, le Pape Innocent III caſſa l'une & l'autre élection, & fit élire en ſa préſence par les députés de la Cathédrale le Cardinal Etienne Langton, Anglois de nation, qui réſidoit à Rome. Ce coup d'autorité révolte le Roi qui rejette le nouvel Archevêque. Le Pape veut ſoutenir ce qu'il a fait, & lance à la ſuite des interdits les ſentences d'excommunication & de dépoſition contre le Monarque. Pour rendre ſes foudres efficaces, il tranſporte le Royaume d'Angleterre au Roi de France. Le don eſt accepté. Philippe-Auguſte prépare en conſéquence un grand armement pour aller ſe mettre en poſſeſſion de l'Angleterre. La Nobleſſe angloiſe paroît elle-même diſpoſée à ſeconder cette entrepriſe. Enfin l'infortuné Roi Jean ſe trouve réduit, pour conjurer l'orage, à la cruelle néceſſité de remettre ſa Couronne entre les mains du Légat Pandolfe, qui lui avoit donné ce conſeil, de la recevoir enſuite de ſes mains après qu'il l'eut gardée cinq jours, & de déclarer, en la recevant, qu'il ne la tiendra déſormais que comme vaſſal du Pape: dépendance pour laquelle il s'engage, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à payer au S. Siége une redevance annuelle de mille marcs. Cette cérémonie aviliſſante ſe fit le 15 Mai 1213, dans la maiſon des Templiers de Douvres, en préſence d'un grand nombre de Seigneurs & d'Officiers. Nous avons deux Chartes là-deſſus, qui contiennent le ſerment & l'hommage de Jean, qui fut abſous le 6 Juillet ſuivant; l'interdit jetté ſur l'Angleterre dès le 23 Mars 1208, fut alors levé, après avoir duré 5 ans 3 mois & 14 jours. Tant de baſſeſſe ne ſervit qu'à fortifier les Barons dans leur révolte. Dans l'impuiſſance où Jean ſe voit de les réduire, le déſeſpoir lui ſuggére d'envoyer une ambaſſade au Roi des Sarazins d'Afrique & d'Eſpagne, pour lui demander du ſecours, offrant de lui payer tribut, & même d'embraſſer ſa religion: mais le Prince Mahométan reçoit ſes offres avec mépris, diſant que s'il avoit à changer de religion, il embraſſeroit lui-même celle des Chrétiens. Matthieu Paris dit avoir appris ces faits d'un des Ambaſſadeurs; cependant Thoiras, uniquement fondé ſur le préjugé, rejette comme calomnieux le récit de l'Hiſtorien anglois. Peu de tems après le Roi Jean croit appercevoir un retour de proſpérité dans la grande victoire que ſa flotte remporta ſur celle de France, qu'elle détruiſit quoique beaucoup ſupérieure en nombre de vaiſſeaux. Encouragé par ce ſuccès, il fait des préparatifs pour porter la guerre en France, aborde, l'an 1214, vers la mi-Février à la Rochelle, & ſoumet une partie du Poitou, tandis que Philippe eſt occupé en Flandre contre l'Empereur Otton; de là il s'avance en Anjou & dans le Maine; mais le Prince Louis arrête ſes progrès, & l'oblige à lever avec tant de précipitation le ſiége de la Roche-aux-Moines, qu'il avoit entrepris, que ſes machines de guerre & ſon bagage reſterent au pouvoir des François. La nouvelle qu'il reçut alors de l'événement de la bataille de Bouvines, gagnée ſur ſes alliés par Philippe, acheve de le déconcerter. Etant allé ſe renfermer à Parthenai, ville du Poitou, il apprend que Philippe vient à lui avec ſon armée victorieuſe. Il étoit perdu ſi le Légat Robert de Courceon, auquel il eut recours, n'eût interpoſé ſa médiation pour obtenir une tréve. Philippe l'accorde moyennant une ſomme de 60 mille livres ſterlings qui lui furent payées comptant. Le Roi Jean après cela repaſſe en Angleterre où de nouvelles diſgraces l'attendoient. Les Barons, s'étant ligués, lui demandent à ſon arrivée la confirmation de la Charte de Henri I, concernant leurs privileges. L'an 1215, il ſatisfait à leur demande, ſuivant Raoul de Coggeshale, par une nouvelle Charte datée du 15 Janvier, qu'il ne tarda pas à retracter. Ce n'étoit pas ſans raiſon; elle changeoit effectivement ſon état, en le faiſant d'un Monarque le Chef d'une eſpece de République. La ligue diſſipée ſe renoue; les Barons éliſent un Général, auquel ils donnent le titre de *Maréchal de l'armée de Dieu & de l'Egliſe:* étant entrés dans Londres ſans obſtacle le 17 Mai, ils aſſiégent le Roi dans la Tour, & l'obligent de ſigner, au mois de Juin, deux nouvelles Chartes, *la Charte des Libertés & la Charte des Forêts;* ces deux Chartes ſi célebres ont ſervi depuis de fondement aux libertés de la nation angloiſe. Jean ſe repent encore de les avoir ſignées; il a recours au Pape, qui, par une Bulle du 24 Août, caſſe les deux Chartes, délie le Roi de ſon ſerment, & excommunie les Barons. Ceux-ci appellent en Angleterre Louis, fils de Philippe-Auguſte, & lui offrent la Couronne. L'an 1216, ce jeune Prince ayant reçu des ôtages pour ſûreté de la parole des Barons, quitte le Languedoc, où il étoit occupé à la guerre contre les Albigeois, paſſe en Angleterre malgré les défenſes du Pape, aborde à l'Iſle de Thanet le 21 Mai, puis étant allé deſcendre au port de Sandwich, il marche vers Rocheſter, qui ne fait qu'une foible réſiſtance, & de là ſe rend à Londres, où il reçoit le ſerment des Barons & de la ville. Le Roi Jean déterminé à décider le ſort de ſa Couronne dans une bataille rangée, ſe met en marche à la tête d'une armée conſidérable. Mais ayant paſſé ſans précaution avec cette armée dans des lieux marécageux, ordinairement ſubmergés au tems de la haute mer, la marée l'y ſurprit, engloutit ſes bagages, ſes tréſors, avec une grande partie de ſes troupes; il eut lui-même beaucoup de peine à ſauver ſa vie, & il ne la ſauva pas pour long-tems. Le chagrin de ce déſaſtre & les embarras de ſes malheureuſes affaires acheverent d'épuiſer ſa ſanté déja dérangée. Il arriva avec la fievre au château de Newarck, dans la Province de Lincoln, où il fut obligé de s'arrêter. Bientôt averti que ſa derniere heure approche, il fait ſon teſtament, par lequel il inſtitue héritier Henri, ſon fils aîné, & meurt le 19 Octobre, dans la 51e année de ſon âge. Ce Prince avoit de ces vices bas & obſcurs qui étouffent tout ſentiment d'honneur, excluent tout talent, & dégradent l'homme privé comme le Monarque. Il avoit épouſé en troiſiemes noces, dans la ville d'Angoulême, le 24 Août de l'an 1200 (& non 1202) ISABELLE, fille d'Aimar, Comte d'Angoulême, après l'avoir ravie à Hugues de Luſignan, depuis Comte de la Marche, qui étoit ſur le point de l'épouſer. De cette Princeſſe, dont Hugues recouvra la main en 1217, (morte en 1245) il laiſſa deux fils, Henri ſon ſucceſſeur, & Richard, Comte de Cornouaille; avec 3 filles, Jeanne, qui fut femme d'Alexandre II, Roi d'Ecoſſe; Eléonore; & Iſabelle, qui fut mariée à l'Empereur Frédéric II. ALIX, fille d'Hugues, Comte de Mortain, ſa premiere femme ne lui donna point d'enfans, non plus que la 2e, HAVOISE de GLOCESTER, dont il ſe fit ſéparer, ſous prétexte de parenté. Le corps de ce Prince fut inhumé dans le chœur des Moines de Wincheſter, ſuivant Henri de Knighton. Londres & la plûpart des villes du Royaume doivent au Roi Jean la forme du gou-

vernement civil, qui s'y obſerve aujourd'hui. (*Voy.* Philippe-Auguſte & Artur I, *Comte de Bretagne.*) Le Roi Jean, ſuivant Roger de Hoveden, étoit d'une taille au-deſſous de la médiocre, & d'une figure ignoble qui annonçoit la baſſeſſe de ſon ame.

HENRI III.

1216. HENRI III, fils de Jean & d'Iſabelle d'Angoulême, né le 1 Octobre 1207, eſt couronné le 28 du même mois, de l'an 1216, à Glocester, par les Evêques de Bath & de Winchester, en l'abſence d'Etienne Langton, Archevêque de Cantorberi. (Ce Prélat ſuſpendu de ſes fonctions pour ſon attachement au parti du Prince Louis, étoit alors à Rome, où il ſollicitoit ſon rétabliſſement.) La couronne royale ayant été perdue dans la marche imprudente & malheureuſe qui coûta la vie au Roi Jean, on ſe ſervit d'un ſimple bandeau de fil d'or pour couronner ſon fils. Le Légat, préſent à la cérémonie, n'oublia pas les intérêts de ſa Cour, & obtint que le jeune Roi fit hommage au S. Siége. C'étoit le Grand-Maréchal Guillaume, Comte de Pembrock, nommé Régent à la mort du feu Roi, qui avoit fait reconnoître Henri pour ſon ſucceſſeur. Il s'agiſſoit après ſon Sacre de congédier Louis, ſon rival. Ce Prince n'étant nullement diſpoſé à déſemparer, il fallut employer la force pour l'y contraindre. L'an 1217, tandis qu'il eſt occupé au ſiége de Douvres, le Régent bat, le 20 Mai, devant Lincoln, l'armée françoiſe, commandée par le Comte du Perche, qui périt dans la mêlée. Cette bataille fut appellée la foire de Lincoln à cauſe du butin immenſe qu'on y fit. Louis, à la nouvelle de cet échec, va ſe renfermer dans Londres, où il eſt auſſitôt inveſti. Enfin ſe voyant abandonné des Barons anglois, & ne recevant point de France les ſecours que ſa courageuſe femme s'étoit miſe en devoir de lui faire paſſer, après avoir renoncé à ce Royaume par un Traité auſſi honorable qu'avantageux, il quitte l'Angleterre, & repaſſe en France, où il aborde le 29 Septembre, ſuivant la Chronique de Tours. Le Comte de Pembrock étant mort dans le mois de Mars 1219 (1), Hubert du Bourg, recommandable par ſa valeur & ſa capacité, lui ſuccede au gouvernement; mais il lui manqua le pouvoir de Pembrock, & les Barons lui donnerent ſouvent de l'inquiétude par leurs violences & leurs ſoulevemens (2). Ils n'en donnerent pas moins au Roi par leur attachement aux deux Chartes du Roi Jean, dont ils lui avoient fait jurer l'obſervation au commencement de ſon régne. Henri, qui les regardoit comme des entraves, les révoque en 1227, diſant qu'elles avoient été extorquées dans des tems de trouble. Matthieu Paris impute ce manque de parole aux ſuggeſtions de Hubert du Bourg, que le Roi fit vers ce même tems Grand-Juſticier du Royaume. Mais cette imputation ne paroît pas fondée à M. Hume, d'autant mieux, dit-il, qu'aucun autre Hiſtorien n'en parle. La faveur de Henri III étoit inconſtante comme ſon caractere. Pierre des Roches, Poitevin de naiſſance & Evêque de Wincheſtre, réuſſit par ſes intrigues à la faire perdre à du Bourg l'an 1231, & à le remplacer dans le Miniſtere. Mais le ſoulevement général qu'excita la conduite violente de ce Prélat, obligea le Monarque à le congédier au bout d'environ 18 mois. L'Archevêque de Cantorberi prit le timon des affaires le 14 Janvier 1233, & le mania ſagement. Il rétablit la grande Charte, éloigna les Poitevins dont étoit composé le Conſeil du Roi, & n'y admit que des Anglois. Mais Henri ayant épouſé, l'an 1226, ÉLÉONORE, fille de Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, l'Angleterre qui ſe croyoit délivrée des étrangers, vit arriver à la Cour une foule de Provençaux que le Roi careſſa avec entouſiaſme, & qu'il enrichit avec la plus imprudente générosité.

La mere de Henri III s'étoit remariée, l'an 1217, à Hugues X, Comte de la Marche, à qui le Roi Jean l'avoit enlevée, comme on l'a dit, lorſqu'il étoit ſur le point de l'épouſer. Cette Princeſſe altiere ayant engagé, l'an 1241, ſon ſecond mari, à refuſer l'hommage qu'il devoit au Comte de Poitiers, frere de S. Louis, attira ſur lui les armes de ce Monarque. Henri, excité par ſa mere, paſſe la mer avec une armée pour aller au ſecours de ſon beau-pere. Mais cette expédition ne tourna qu'à ſa honte & au malheur de celui qu'il étoit venu défendre. Le Roi de France, après divers avantages remportés ſur les Anglois, les mit en déroute, le 21 Juillet 1242, à la fameuſe bataille de Taillebourg. Henri, obligé de fuir juſqu'à Blayes ſans manger ni dormir, ſe trouva trop heureux, quelques jours après, de pouvoir conclure avec ſon vainqueur une treve de cinq ans. De-là s'étant rendu à Bordeaux, il y paſſa une année entiere dans les plaiſirs, donnant continuellement des fêtes ſomptueuſes & brillantes à la Vicomteſſe de Béarn, Marthe de Bigorre, dont il étoit merveilleuſement épris. De retour en Angleterre, Henri parut donner quelque attention aux déſordres qui régnoient dans le Royaume. Les Provençaux n'étoient pas les ſeuls étrangers que la cupidité y avoit attirés. Des eſſaims d'Italiens étoient paſſés dans cette Isle ſous les auſpices du Pape qui les y avoit pourvus de la plûpart des Bénéfices avec ſi peu de diſcrétion & de reſpect pour les régles, qu'un d'entre eux, nommé Manſel, Chapelain du Roi, en poſſédoit juſqu'à ſept cens, & qu'en totalité le produit annuel de tous ceux que poſſédoient les Italiens excédoit les revenus de la Couronne. Outre cela les Légats & les Nonces s'étoient permis d'impoſer ſur l'Angleterre des taxes arbitraires & exorbitantes, d'où il arrivoit qu'ils emportoient ſouvent de ce Royaume plus d'argent qu'ils n'y en avoient conſommé pour leur dépenſe. Le Roi, ſur les remontrances de la Nobleſſe, &, de concert avec elle, députa, l'an 1245, au Concile général de Lyon pour demander la réforme de ces abus. Innocent IV, qui préſidoit à cette Aſſemblée, éluda ces plaintes par une réponſe échapatoire, & n'en pourſuivit pas moins le plan qu'il s'étoit formé d'aſſervir entiérement l'Egliſe anglicane. On le vit encore depuis exiger le vingtieme de tous les revenus eccléſiaſtiques, les fruits de tous les Bénéfices vacans, & le tiers de ceux qui étoient poſſédés par des Titulaires non réſidans. (Matth. Paris.)

Il falloit un génie plus éclairé, plus ferme & plus vigoureux que celui de Henri pour réprimer de pareilles entrepriſes. Mais la tyrannie qu'il exerçoit lui-même ſur le Clergé par les élections forcées qu'il faiſoit faire, les atteintes fréquentes qu'il donnoit à la Charte des libertés, & ſur-tout la préférence qu'il continuoit de donner pour les emplois aux Poitevins & aux Provençaux ſur les Anglois, donnoient à la nation plus de ſujets de mécontentement qu'elle n'en avoit contre la Cour de Rome. On ſe borna long-tems à murmurer; mais enfin des murmures on en vint au ſoulevement. L'an 1258, les Barons, ayant à leur tête Simon de Montfort, Comte de Leyceſter, beau-frere du Roi, & dernier fils de ce fameux Simon, le fléau des Albigeois, ſe liguent enſemble pour réformer le Gouvernement, levent des troupes, & obligent le Roi de conſentir à la réformation: on nomme de part & d'autre des Commiſſaires, au nombre de 24, qui dreſſent pluſieurs articles. Ces articles, appellés *Statuts & Expédiens d'Oxford*, qui furent une ſource de diviſion, ſont approuvés par le Parlement, & le Roi jure ſolemnellement de les obſerver.

La treve que Henri avoit obtenue du Roi de France étoit expirée; & ce Prince, diſpoſé comme il étoit à revenir contre les articles d'Oxford, n'avoit pas intérêt d'entreprendre une nouvelle guerre contre une Puiſſance étrangere. Déterminé à faire une paix ſolide avec la France, il envoya au Roi S. Louis des Plénipotentiaires avec leſquels il arrêta, au mois de Juin 1258, les articles préliminaires qui furent approuvés par Henri dans un voyage qu'il fit à Paris au mois de Décembre ſuivant, & ratifiés de part & d'autre le 25 ou le 28 Mars 1259, à Abbeville où les deux Rois s'étoient rendus. Par ce Traité l'Anjou, la Touraine, la Normandie & le Poitou reſterent à la France, & les autres terres enlevées au Roi Jean, furent cédées à l'Angleterre pour être tenues ſous la ſuzeraineté de France. Henri étant revenu à Paris, accompagné de pluſieurs Prélats & Seigneurs anglois, y fit hommage-lige & ſerment de fidélité pour les Provinces d'outre-Loire qu'on lui avoit laiſſées: *Fecit homagium ligium & ſacramentum fidelitatis L. Regi Franciæ.* (Mat. Paris.)

L'an 1260, après un ſéjour de plus d'une année en France, le Monarque anglois quitte ce pays pour repaſſer dans ſon Isle. Dès qu'il y fut rentré, il prit des meſures pour rompre les entraves où les Barons avoient reſſerré ſon pouvoir. S'étant fait abſoudre par le Pape du ſerment qui le lioit à l'obſervation des ſtatuts d'Oxford, il aſſemble ſon Parlement, l'an 1261, pour lui déclarer qu'il ne veut plus les tenir. Ce fut le ſignal d'un nouveau ſoulevement. Richard, Roi des Romains & frere de Henri, ménage un accommodement & appaiſe les eſprits. Mais le calme dura peu. L'an 1263, les Barons éliſent

(1) Matthieu Paris (p. 210) dit: *Anno Incarn. millesimo ducentesimo decimo nono Rex Henricus quarto regni sui anno fuit ad Natale Domini apud Wintoniam.. Quo etiam tempore Willelmus Senior Mareschallus Regis et Rector regni diem clausit extremum, et Londini apud novum templum (Westmonasteriense) honorificè tumulatur scilicet in Ecclesia, in Ascensionis die, videlicet* XVII *cal. Aprilis.* Il y a certainement faute ici pour la date de l'inhumation. Peut-être au lieu de *in Ascensionis die*, faut-il lire *in Annuntiationis die*, et VIII *cal. Aprilis*, au lieu de XVII *cal. Aprilis.*

(2) Le Roi, dit M. Hume, souffrit autant que le peuple de leur » insolence et de leurs désordres; ils retenoient par force tous les » châteaux qui lui appartenoient et dont ils s'étoient emparés pen- » dant les fermentations passées, ou dont le Régent leur avoit con- » fié la garde: ils usurpoient les domaines royaux, infestoient leurs » voisins les plus foibles, et invitoient tous les vagabonds, qu'ils » pouvoient trouver, d'entrer à leur service et de vivre sur leurs » terres, où ils protégeoient leurs brigandages et leurs extorsions. »

le Comte de Leyceſter pour chef, levent des troupes, & obligent le Roi de confirmer les ſtatuts d'Oxford. Les hoſtilités recommencent; le Comte de Leyceſter entre dans Londres, & contraint le Roi de ſe retirer. Henri & les Barons conviennent de remettre leurs différends à l'arbitrage de S. Louis, Roi de France, qui rend ſa ſentence le 23 Janvier (& non Juin) 1264. Rien de plus ſage & de plus impartial que ce jugement. S. Louis tint la balance égale entre la tyrannie & l'indépendance. Il confirma la grande Charte & celle des Forêts, parce qu'il les regardoit comme le droit commun des Anglois & le rempart de leur liberté. Il annulla les ſtatuts d'Oxford, parce qu'ils étoient l'effet de la violence, & anéantiſſoient la prérogative royale. » Cet équitable Arrêt, dit M. Hume, ne fut pas plutôt connu en » Angleterre, que Leyceſter & ſes confédérés ſe déterminerent » à le rejetter & à recourir aux armes pour ſe procurer eux-» mêmes des conditions plus sûres & plus avantageuſes du » Roi. » Henri remporte divers avantages ſur les Barons, & perd enſuite (le 14 Mai) la bataille de Lewes, dans laquelle il eſt fait priſonnier avec Richard, ſon frere. Edouard, ſon fils, qui, après avoir battu les milices de Londres, revenoit triomphant, ſe laiſſe amuſer par le Comte de Leyceſter, & ſe voit réduit à ſe remettre entre les mains des rebelles. La Reine ſe retire en France avec le Prince Edmond, ſon ſecond fils. Les Barons dreſſent un nouveau plan de gouvernement, & font ſigner au Roi des Commiſſions qui établiſſent dans chaque Province certains Officiers ou Magiſtrats auxquels on donna le titre de *Conſervateurs*, ſous prétexte qu'ils étoient deſtinés à conſerver les privileges du peuple. Le Roi ſigne encore de nouveaux ordres par leſquels il eſt ordonné aux *Conſervateurs* de nommer quatre Chevaliers de chaque Comté ou Province, pour aſſiſter au prochain Parlement, & y repréſenter leurs Provinces. C'eſt ici l'époque célebre, &, à proprement parler, l'origine des Communes en Angleterre, & même du Parlement d'Angleterre, ſi on le conſidere comme une Aſſemblée compoſée des trois corps du Royaume. Le Parlement, tenu le 22 Juin, approuve ce plan des Barons: le Roi & Edouard, ſon fils, ſont contraints de le ratifier. L'an 1265, le Comte de Gloceſter, jaloux du crédit de Leyceſter, forme un parti contre lui, & fait évader le Prince Edouard: les affaires changent alors de face. Edouard marche contre Leyceſter, qui eſt défait & tué le 4 Août, avec Henri, ſon fils, à la bataille d'Eveſham. Ainſi finit la carriere de ce Chef des rebelles, qu'un Moderne appelle le *Catilina anglois*. Le Prince Edouard eut en même tems la gloire de délivrer le Roi, ſon pere, & de lui ſauver la vie, qu'il courut riſque de perdre pendant la bataille, étant auprès du Comte de Leyceſter, qui ne vouloit point perdre de vue ſon priſonnier. Richard, frere du Roi, eſt mis en liberté par Simon de Montfort, fils aîné de Leyceſter. Enfin, l'an 1267, la guerre eſt terminée par la ſoumiſſion du Comte de Gloceſter & des rebelles qui s'étoient retirés dans l'Iſle d'Eli.

Le Prince Édouard n'ayant plus d'occaſion d'exercer ſa valeur en Angleterre, ſe croiſe, l'an 1268, avec Henri, ſon couſin, fils de Richard, Roi des Romains, & pluſieurs Seigneurs, pour aller cueillir des lauriers à la Terre-Sainte. Il part l'an 1270, s'embarque à Aigues-mortes avec Eléonore, ſon épouſe, & va joindre le Roi S. Louis devant Tunis. Ce Monarque étant mort le 25 Août de la même année, il fait voile pour la Sicile où il paſſe l'hiver. S'étant rembarqué au printems, il aborde à S. Jean d'Acre au mois de Mai 1271. Les progrès qu'il fit d'abord ſur les Infideles furent arrêtés par un coup de poignard que lui porta un aſſaſſin. Il guérit heureuſement de ſa bleſſure. Pendant qu'on le panſoit, la Princeſſe, ſon épouſe, accoucha d'une fille qu'on nomma *Jeanne d'Acre*, du lieu de ſa naiſſance. Edouard, après avoir fait une treve de 10 ans & 10 jours avec le Soudan Bibars, remet à la voile le 22 Septembre 1272, pour revenir en Angleterre, & dans ſa courſe il relâche encore en Sicile, où il eſt auſſi bien reçu que la premiere fois par le Roi Charles d'Anjou. C'eſt là qu'il apprend la premiere nouvelle de la mort du Roi, ſon pere, arrivée à Londres le 15 ou le 16 Novembre. Ce Prince étoit âgé de 65 ans, & en avoit régné 55. Il laiſſa d'Eléonore (morte le 25 Juin 1291,) deux fils & deux filles; ſavoir, Edouard, ſon ſucceſſeur; & Edmond, né l'an 1245, lequel, après avoir inutilement attendu la Couronne des deux Siciles, dont le Pontife romain l'avoit flatté, devint Comte de Lancaſtre, de Darbi, de Leyceſter, & Grand-Steward d'Angleterre; Marguerite, mariée à Alexandre III, Roi d'Ecoſſe; & Béatrix, épouſe de Jean II, Duc de Bretagne. Henri III, naturellement bon, n'avoit ni vigueur ni politique. Inconſtant, mou, capricieux, irréſolu, il ne ſut ni ſe faire craindre, ni ſe faire aimer. Ses mœurs d'ailleurs étoient pures & édifiantes. S. Louis diſoit de lui qu'il étoit redoutable par ſes aumônes. Mais ces aumônes, ſi l'on en croit Matthieu Paris (*ad an.* 1148, p. 498,) étoient ſouvent le fruit de ſes rapines; ce Prince, dit-il, ne ſe faiſoit pas ſcrupule d'enlever aux Marchands, cire, étoffes de ſoie, & autres marchandiſes, ſans retribution, pour les employer en luminaires & en ornemens des Egliſes. On raconte qu'il entendoit juſqu'à trois meſſes par jour, ſur quoi le Monarque françois lui ayant repréſenté qu'il valoit mieux entendre moins de meſſes & plus de ſermons, il répondit qu'il aimoit mieux entendre parler plus rarement de ſon ami & le voir plus ſouvent. (Trivet.) Il avoit la taille médiocre, mais le corps épais & robuſte, & l'une des paupierres plus abaiſſée que l'autre. (*Idem.*)

Il est remarquable qu'on ne commença à dater du régne de ce Prince que du jour de son couronnement, comme il est marqué dans le Livre rouge de l'Echiquier. *Notandum*, y est-il dit, *quod data Regis Henrici filii Johannis mutavit in Festo Apostolorum Simonis & Judæ, videlicet XXVIII^a^ die mensis Octobris.* Une autre remarque à faire, c'est que dans les Actes de Rymer, les Diplômes de Henri III, ainsi que ceux de ses successeurs, ne portent ordinairement que la date du lieu et du jour, non que cela soit ainsi dans les originaux, mais parce que l'Editeur, ayant rangé les pieces de son recueil dans l'ordre chronologique, se contente de marquer une seule fois l'année qui est commune à plusieurs d'entre elles.

Henri III, dit M. Hume, fut le premier Roi d'Angleterre, depuis la conquête, que l'on puisse vraiment dire avoir été sous le joug de la loi; il fut aussi le premier qui usa du pouvoir d'en dispenser, et qui se servit dans les privileges qu'il accorda et dans ses dispenses de la fameuse clause *nonobstante*, imaginée par le Pape Innocent III. Il paroît que sous ce régne, dit le même Auteur, la haute et la petite Noblesse dédaignoient la langue de son pays natal, et ne se servoient familièrement que de la langue françoise.

Les armoiries des Rois d'Angleterre, sous le régne de Henri III, étoient encore chargées de trois léopards au lieu de trois lions qu'on y voit à présent. C'est Matthieu Paris qui l'atteste, en disant que l'Empereur Frédéric II, après avoir épousé, le 20 Juillet 1235, à Wormes, Isabelle, sœur de Henri, envoya trois léopards à ce Prince, faisant allusion à l'écu royal d'Angleterre où sont représentés trois léopards passans: *Misit ergo Imperator Regi Anglorum tres leopardos in signum regalis clypei in quo tres leopardi transeuntes figurantur.*

L'an 1224 est l'époque de l'introduction des Freres Mineurs en Angleterre, suivant Henri de Knigthon.

ÉDOUARD I, (IV) DIT AUX LONGUES JAMBES.

1272. ÉDOUARD I, né le 18 Juin 1239 à Wincheſter de Henri III & d'Éléonore, eſt reconnu Roi le 20 Novembre. Ce Prince n'étoit point encore de retour de ſon voyage d'outre-mer. Avant que de ſe rendre dans ſon Royaume, il alla à Rome pour voir le Pape Grégoire X, ſon ami, traverſa la France, vint à la Cour du Roi Philippe le Hardi, qui lui fit grand accueil, & arriva enfin en Angleterre où il fut couronné le 19 Août 1274. Dès qu'il ſe vit poſſeſſeur de ce Royaume, les bornes lui en parurent trop étroites; il chercha à les reculer. De tems immémorial un canton de l'Angleterre formoit un État particulier, dont l'indépendance avoit toujours bleſſé les yeux jaloux des Monarques anglois. C'étoit le pays de Galles. Édouard, plus hardi que ſes prédéceſſeurs, entreprit de le ſubjuguer, & déclara la guerre dans ce deſſein à Léolin ou Lieuvelin, qui en étoit Prince alors. Étant venu à bout de le dompter, il conſentit à lui accorder la paix, mais à des conditions très dures que la néceſſité ne permit pas au vaincu de refuſer. Léolin ayant depuis voulu ſecouer le joug, Édouard, l'an 1283, marcha de nouveau contre lui, & le défit dans une bataille où il périt. David, frere & ſucceſſeur de Léolin, pourſuivi par le Monarque, eſt obligé d'errer de montagne en montagne. Il eſt enfin livré par des traîtres à Édouard, qui fait pendre & écarteler, comme un rebelle & un brigand, ce généreux défenſeur de ſa patrie & de ſes Etats. Sa fureur ne fut pas même aſſouvie par cette exécution affreuſe. Il voulut encore l'exercer ſur le cadavre de David, &, par une dériſion indigne & barbare, il fit expoſer ſa tête, couronnée de lierre, ſur la porte de la Tour de Londres. La Principauté de Galles fut alors unie pour toujours à la Couronne, & devint le titre du fils aîné des Rois d'Angleterre (1). C'eſt ainſi que les Gallois, qui depuis 800 ans avoient conſervé leur liberté dans un petit coin de cette Iſle, ſubirent le joug des Anglois.

(1) » Le fils aîné du Roi ou de la Reine d'Angleterre est toujours, » il est vrai, Prince de Galles, mais non pas en naissant. Il n'est alors » que Duc de Cornouailles et Comte de Chester; ce n'est qu'à un » certain âge que le Roi l'investit de la Principauté de Galles, avec » des cérémonies qui consistent à lui mettre sur la tête une couronne » que l'on appelle *cap of state*, bonnet d'Etat, une verge d'or à la main » et un anneau au doigt. La couronne que le Prince de Galles porte » sur ses armes est particuliere; elle est ornée de plumes d'autruche » ou de paon, et il porte pour devise deux mots gallois ou ancien » breton, *ich dien*, c'est-à-dire *le voici*. Ce sont les mots dont se servit » le Roi Edouard en présentant son fils aux Gallois, qui lui demandoient un Prince. » (M. le M. de Paulmi. *Lect. des L. Fr.* T. II, vol. Kk.)

L'ambition d'Édouard ne ſe borna pas à cette conquête. Les troubles dont l'Ecoſſe fut agitée après la mort du Roi Alexandre III, arrivée l'an 1286, pour l'élection de ſon ſucceſſeur, lui firent naître l'envie d'étendre ſa domination ſur ce Royaume diſputé par douze compétiteurs, dont les deux principaux étoient Jean Baillol & Robert Brus. Les différentes factions ne pouvant réunir leurs ſuffrages ſur l'un des candidats, convinrent, l'an 1290, de prendre le Roi d'Angleterre pour arbitre. Flatté de ce choix, Édouard, l'an 1291, aſſemble à Norham, le 10 Mai, les Etats d'Ecoſſe, & leur propoſe de le reconnoître pour Seigneur Suzerain. Les États intimidés par une armée qu'Édouard avoit dans le voiſinage, conſentent à ſa demande, & en conſéquence il eſt mis en poſſeſſion, le 2 Juin, de toutes les places fortes du Royaume, s'engageant toutefois à les rendre, deux mois après ſon jugement, à celui en faveur duquel il décideroit. L'an 1292, ce Prince déclare le 19 Novembre, légitime héritier du trône d'Ecoſſe, Jean Baillol, qui prête ſerment de fidélité au Roi d'Angleterre le 26 Décembre ſuivant, jour de S. Etienne, & reconnoît ſa ſuzeraineté par un Acte authentique écrit en françois : le nouveau Roi eſt inſtallé à Scone, & y reçoit le ſerment des Seigneurs Ecoſſois. Baillol, ſe voyant traité durement par Édouard, & plutôt en eſclave qu'en vaſſal, cherche à ſecouer le joug. L'an 1297, Édouard attaque l'Ecoſſe, prend Barwick par ſtratagême, défait Baillol, & fait de ſi grands progrès que Baillol & toute la Nobleſſe ne trouvent point d'autre reſſource que de ſe ſoumettre. Baillol, après avoir fait la réſignation de ſon Royaume, eſt envoyé en Angleterre, & enfermé dans la Tour de Londres. Édouard enleve le ſceptre & la couronne d'Ecoſſe avec la fameuſe pierre de Scone, ſur laquelle ſe faiſoit l'inauguration des Rois; il brûle les archives, met garniſon angloiſe dans toutes les places, & revient triomphant en Angleterre. Les affaires d'Édouard n'alloient pas ſi bien en Guienne. (Voy. *les Rois de France*.)

Les Ecoſſois, privés de leur Roi, n'en ſupporterent pas moins impatiemment la domination d'Édouard. L'an 1298, Guillaume Walleis, ou Wallace, homme d'une taille giganteſque & d'une force extraordinaire, s'étant mis à leur tête, ils prennent les armes, & chaſſent les Anglois d'Ecoſſe dont ils nomment Walleis Régent. Édouard qui faiſoit la guerre en Flandre pour le Comte Gui révolté contre la France, quitte ce pays, après avoir fait une treve de 3 ans avec Philippe le Bel, repaſſe en Angleterre, marche en Ecoſſe, & gagne, le 22 Juillet, 1298, la bataille de Falkirk; elle fut déciſive, & le rendit une 2e fois maître de ce Royaume. Walleis, quelque tems avant qu'elle ſe livrât, s'étoit démis de la Régence pour calmer la jalouſie des Grands, & Cummin, Seigneur d'une naiſſance illuſtre, le remplaça. Walleis ne diſcontinua pas néanmoins de ſervir généreuſement ſa patrie ſous ce nouveau Chef, & réuſſit, l'an 1299, à chaſſer les Anglois du Nord de l'Ecoſſe. Mais ils ſe vengerent ſur la partie méridionale qu'ils dévaſterent. Les Ecoſſois, convaincus de l'infériorité de leurs forces, ont recours à la médiation de Boniface VIII, & remettent leurs intérêts entre ſes mains. Le Pontife écrit, l'an 1300, à Edouard pour l'exhorter à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur l'Ecoſſe, & ſe donne en même tems pour ſon rival, en ſoutenant que ce Royaume eſt un Fief de l'Egliſe romaine. Edouard eſt ſi piqué d'une pareille ſemonce, qu'il jure de détruire l'Ecoſſe : il n'oſe cependant refuſer une treve que Philippe le Bel demande pour les Ecoſſois. Pendant cet armiſtice il inveſtit ſon fils aîné de la Principauté de Galles. Les Ecoſſois, ayant repris les armes en 1302, font des incurſions heureuſes dans les Provinces du midi. Jean de Segrave, qu'Edouard y avoit laiſſé pour Commandant, envoie contre eux, l'an 1303, ſes troupes partagées en trois diviſions qui ſont battues en autant de combats dans le même jour, [illegible] Février, aux environs d'Edimbourg. Cette triple victoire rend auſſitôt le Régent maître de toutes les fortereſſes des Provinces méridionales, & réduit Edouard à recommencer la conquête de l'Ecoſſe. Elle l'occupa l'eſpace de deux ans, & fit moins d'honneur à ſon humanité qu'à ſa valeur & à ſon habileté. Dans le cours de cette expédition le brave Walleis lui ayant été livré par un ami perfide, il le fit conduire, chargé de chaînes, à Londres, & exécuter, le 23 Août 1305, à Tower-Kill, comme traître & rebelle, quoiqu'il ne lui eût jamais fait ſerment de fidélité. Edouard comptoit intimider les Ecoſſois par cet acte de ſévérité. Mais la barbare politique de ce Prince manqua ſon but. Les Ecoſſois, déjà mécontens des innovations que ce conquérant faiſoit à main armée dans leurs loix & leur gouvernement, s'indignerent encore plus du traitement injuſte & cruel que Walleis venoit d'éprouver.

L'an 1306, Robert Brus, fils de ce Robert Brus, l'un des compétiteurs de la Couronne d'Ecoſſe, & Jean Cummin, ſe concertent enſemble pour délivrer leur patrie du joug des Anglois. Ils étoient alors en Angleterre au ſervice d'Edouard. Brus étant enſuite trahi par Cummin, ſe retire en Ecoſſe où il aſſaſſine le traître; après quoi il ſe fait couronner Roi. Edouard envoie une armée ſous la conduite du Comte de Pembrock qui défait Brus au combat de Méthuen. Il vient lui-même en Ecoſſe, exerce une affreuſe vengeance contre les partiſans de Brus, & fait perdre la tête ſur un échaffaud à trois freres du nouveau Roi. Il ne fit par là qu'animer ſon courage, loin de l'abattre. L'an 1307, Brus, profitant de l'abſence d'Edouard, bat le Comte de Pembrock, & s'empare de pluſieurs places. Edouard, réſolu de ruiner entiérement l'Ecoſſe, aſſemble une grande armée à Carliſle; il y tombe malade, & ſe fait porter à Burg, petite ville d'Ecoſſe, où il meurt le 7 Juillet, âgé de 68 ans, dont il en avoit régné 34. En 1774, le Préſident de la Société des Antiquaires de Londres ayant trouvé dans Rymer un paſſage dans lequel on lit que le corps d'Edouard I, ſurnommé *aux longues jambes*, étoit enterré à Weſtminſter dans un cercueil de pierre, qu'il étoit recouvert de cire, & qu'il y avoit une ſomme fixée pour l'entretien de ce tombeau, demanda & obtint la permiſſion d'en faire l'ouverture. La ſituation du corps ſe trouva conforme au récit de l'Hiſtorien. Il étoit couvert d'une longue robe de tiſſu d'or & d'argent, par deſſus laquelle il y en avoit une autre de velours cramoiſi. Les joyaux dont il étoit orné conſervoient leur éclat. Il tenoit dans une main un ſceptre ſurmonté d'une colombe, & dans une autre un ſceptre long de cinq pieds, ſurmonté d'une croix. En ſoulevant ſa couronne on vit le crane ſans cheveux. Le viſage & les mains étoient encore entiers. La taille de ce Prince étoit de ſix pieds deux pouces. Par ſon teſtament il avoit ordonné que ſon tombeau ſeroit ouvert chaque 50e année; ce qui n'a eu lieu que deux fois. (*Gazette de France de* 1774, p. 188.) Ceci ne contredit pas le récit de Froiſſard, ſuivant lequel Edouard, en mourant, fit promettre avec ſerment à ſon héritier qu'auſſitôt qu'il auroit rendu l'ame, il feroit mettre ſon cadavre dans une chaudiere, *& le feroit bouillir tant que la chair ſe départit des os, & après feroit mettre la chair en terre & garderoit les os ; & toutes les fois que les Ecoſſois ſe rebelleroient contre lui, il ſemonderoit ſes gens, & porteroit avec lui les os de ſon pere. Car il tenoit fermement que tant que ſon ſucceſſeur auroit ſes os, les Ecoſſois ſeroient battus. Mais le ſucceſſeur*, ajoute-t-il, *n'accomplit mie ce qu'il avoit promis, & fit rapporter ſon pere à Londres, & là enſevelir, dont lui meſchut.* Edouard avoit épouſé en premieres noces, l'an 1254, ELÉONORE, fille de Ferdinand III, Roi de Caſtille, (morte en 1290) dont il eut 4 fils & 11 filles. Edouard II, ſon ſucceſſeur, fut le ſeul qui lui ſurvécut. Eléonore, ſa 2e fille, épouſa Henri III, Comte de Bar; Marguerite, la 5e, fut mariée à Jean II, Duc de Brabant; Eliſabeth, la 9e, devint femme, 1° de Jean I, Comte de Hollande; 2° de Humphroi, Comte de Hereford. Edouard eut de MARGUERITE DE FRANCE, ſa 2e épouſe, fille de Philippe le Hardi, & non ſa ſœur, (morte en 1319), Thomas, Comte de Norfolck; Edmond, Comte de Kent, & une fille morte dans l'enfance.

L'esprit de conquête et le zele pour la réformation de la Justice sont les deux principaux traits qui caracterisent le gouvernement d'Edouard I. On a vu ce qu'il fit pour agrandir ses Etats. Il ne fut pas moins attentif à les policer. Il corrigea les loix, les étendit, les réforma, et les maintint contre les efforts des Barons factieux. Ce travail lui fit donner à juste titre le surnom de *Justinien anglois*. Il abolit la charge de Grand-Justicier, dont l'autorité lui paroissoit excessive, établit la Jurisdiction de plusieurs Cours, et d'abord l'Office de Juge de paix, encouragea le commerce en procurant aux négocians des facilités pour se faire payer de ce qui leur étoit dû, et enfin donna une face nouvelle aux affaires par la vigueur et la sagesse de son gouvernement. Mais ce grand zele pour l'observation des loix ne l'empêcha pas de les faire plier de tems en tems au gré de son intérêt et de leur substituer des coups d'autorité. L'histoire d'Angleterre n'a pas oublié ce qu'il fit en 1299 pour aider le Comte de Flandre, son allié, à soutenir la guerre contre la France, n'étant pas en état d'aller en personne à son secours. Edouard manquoit d'argent pour lever les troupes qu'il lui destinoit. Il saisit chez les marchands les laines, les cuirs, et les fit vendre à son profit, en promettant de rembourser les marchands dans un tems plus heureux. Il falloit nourrir ces troupes ; il exigea de chaque laboureur une certaine quantité de mesures de blé. On se contenta de murmurer. Sous un Roi moins estimé on eût passé du murmure à la révolte. Edouard est le premier Roi chrétien qui ait passé un statut de main-morte et empêché le Clergé, par une loi positive, de faire de nouvelles acquisitions de terres.

La forme des Assemblées du Parlement fut réglée sous ce régne ; et on fit une loi qui défendoit de lever des taxes sans le consentement des Communes. Le titre de *Baron*, alors commun à tous les Seigneurs relevans de la Couronne, fut réservé aux seuls Nobles que l'on appelloit au Parlement.

On a divers Actes passés au nom de ce Prince en Angleterre, avant ſon retour de la Terre-Sainte.

ÉDOUARD II (V), SURNOMMÉ DE CAERNARVEN.

1307. EDOUARD II, 4e fils d'Edouard I & d'Eléonore de Caſ-

tille, ſa premiere femme, dit de CAERNARVEN, du lieu de ſa naiſſance, arrivée le 25 Août 1284, monte ſur le trône le 7 Juillet, & rappelle auſſitôt Gaveſton, Gentilhomme gaſcon, ſon favori, banni ſous le régne de ſon pere. Edouard, l'année ſuivante, paſſe en France, & épouſe, le 25 Janvier, à Boulogne, ISABELLE, fille de Philippe le Bel, née l'an 1292. Etant enſuite retourné en Angleterre, il eſt couronné le 24 Février, & promet d'obſerver les loix de S. Edouard. Les faveurs dont le Roi comble Gaveſton donnent une ſi grande jalouſie aux Seigneurs, qu'ils font une ligue contre lui, Thomas, Comte de Lancaſtre, couſin du Roi, à leur tête, & obligent le Monarque à le bannir du Royaume. Mais au lieu d'envoyer Gaveſton dans ſa patrie, comme on s'y attendoit, Edouard le nomme ſon Lieutenant en Irlande, pays alors révolté qu'il vint à bout de ſubjuguer. L'année ne ſe paſſa point ſans que le Roi le fît revenir. Gaveſton, oubliant les motifs de ſa premiere diſgrace, s'en prépare une nouvelle par l'inſolence avec laquelle il ſe comporte. Les cabales recommencent, & les confédérés s'étant aſſemblés en Parlement contre les régles & malgré la défenſe du Roi, établiſſent une commiſſion qu'ils le forcent d'approuver, pour la réformation de l'Etat. Gaveſton, condamné à un banniſſement perpétuel, ſe retire dans les Pays-Bas en attendant que l'orage ſoit paſſé. Edouard, croyant l'avoir effectivement diſſipé par toutes ſes complaiſances pour ceux qui l'avoient excité, s'aviſa, l'an 1312, de rappeller ſon favori. Dès qu'il reparoît, les plaies mal fermées des cœurs ulcérés ſe rouvrent; on court aux armes. Gaveſton aſſiégé dans le château de Scarborough, capitule, le 19 Mars, avec le Comte de Pembrock auquel il ſe rend priſonnier de guerre. Conduit enſuite au château d'Edington, il eſt livré par la garniſon au Comte de Warwick qui lui fait trancher la tête, le 1 Juillet, à Warwick, contre les loix militaires & ſans égard à la capitulation qu'il avoit faite. A la nouvelle de cette exécution, Edouard ne put contenir ſa fureur. Mais comme il étoit plus capable de perſévérance dans ſes amitiés que dans ſes reſſentimens, il écouta des propoſitions d'accommodement, & moyennant la cérémonie que firent les Barons de lui demander pardon à genou, tout le paſſé fut de ſa part oublié. Robert Brus cependant ſe fortifioit en Ecoſſe, & étendoit ſes courſes juſques ſur les Provinces ſeptentrionales de l'Angleterre, où il faiſoit ſubſiſter ſes troupes du pillage de ces contrées. Il lui reſtoit néanmoins en Ecoſſe deux places à conquérir, celles de Sterling & de Barwick. Edouard Brus, ſon frere, aſſiégeoit la premiere, & le Gouverneur avoit déja promis de la rendre ſi dans un terme aſſez court il n'étoit ſecouru. Le Monarque anglois ſort alors de ſa léthargie, conduit en diligence une armée, dit-on, de cent mille hommes en Ecoſſe, & trouve Robert Brus campé avec la ſienne, bien inférieure en nombre, près de Sterling. L'ayant attaqué le 25 Juin 1314, il eſt entiérement défait & perd dans l'action ſon neveu, le Comte de Gloceſter. Depuis cette bataille, appellée la journée de Bannock-Burn, les Ecoſſois devinrent ſi redoutables aux Anglois, que 3 ſoldats écoſſois, ſi l'on en croit les Hiſtoriens de leur nation, auroient mis en fuite 200 Anglois. Robert Brus envoie ſon frere en Irlande où il eſt reçu comme un libérateur par la haine qu'on y portoit aux Anglois; mais une famine qui ſurvint cette année l'obligea de l'abandonner. Ce fléau ſe fit également ſentir en Angleterre, & d'une maniere encore plus épouvantable, juſque-là qu'on étoit obligé de cacher les enfans, de peur qu'ils ne fuſſent enlevés pour ſervir d'aliment. Cependant il paroît que la Cour n'en jouiſſoit pas moins des commodités de la vie. Voici un fait rapporté par Stow (*Deſcription de Londres.*) » Edouard célébroit ſa fête à Weſtminſter, » le jour de la Pentecôte; il étoit à table avec ſes Pairs autour » de lui, lorſqu'il entra une femme, vêtue & parée comme un » Meneſtrel, & montée ſur un cheval richement enharnaché, » ſuivant l'uſage des Meneſtrels. Après avoir tourné quelque » tems autour des tables, elle s'approcha de celle du Roi, & mit » devant lui un placet, après quoi elle ſalua la compagnie, pi» qua ſon cheval & partit. » Ce placet contenoit une remontrance au Roi ſur les graces qu'il prodiguoit à ſes favoris, tandis qu'il négligeoit ſes plus braves Chevaliers & ſes plus fideles ſerviteurs, & laiſſoit mourir de faim ſon peuple. Entre les favoris notés en général dans ce placet, le principal étoit le jeune Hugues Spenſer, qui avoit nouvellement remplacé Gaveſton dans l'eſprit du Roi, & ſe préparoit, en imitant ſon inſolence, le même ſort qu'il avoit ſubi. Les Barons ayant à leur tête Thomas, Comte de Lancaſtre, premier Prince du Sang, demandent, les armes à la main, qu'il ſoit banni & ſon pere avec lui, ſans égard pour le mérite de ce vieillard reſpectable par ſes anciens ſervices, ſa ſageſſe, ſes lumieres & ſon intégrité. Sur le refus du Roi, ils font confiſquer, l'an 1321, par une ſentence illégale du Parlement, les biens des Spenſer. Edouard, forcé de pardonner cette violence, diſſimule ſon reſſentiment. L'année ſuivante, ayant raſſemblé des troupes, il ſe met à la pourſuite des auteurs de la conſpiration, & s'étant rendu maître, le 16 Mars, de la perſonne du Chef, ainſi que d'un grand nombre de ſes partiſans, il établit une Cour martiale qui condamne à mort ce Prince par un jugement qu'il fait exécuter le 23 du même mois. Il tient dans le mois de Mai ſuivant, un Parlement où le procès contre les Spenſer eſt revu & déclaré nul; après quoi il partage entre différens Seigneurs les terres du Comte de Lancaſtre; mais celui qui en eut la meilleure part fut le jeune Spenſer.

Edouard, ayant ainſi triomphé des mécontens, ſe diſpoſe à porter la guerre en Ecoſſe; & indique le rendez-vous de ſes vaſſaux militaires à Newcaſtle pour le mois de Juillet. Cette expédition ne produiſit que de la honte pour lui. Etant entré dans l'Ecoſſe, il fut battu près de Blackmor, & mis en fuite par Robert Brus qui porta le fer & la flamme, en le pourſuivant, juſque ſous les murs d'Yorck. N'oſant revenir à la charge, Edouard s'eſtima trop heureux de pouvoir obtenir de Brus, le 13 Mai 1323, une treve de 13 ans. L'Angleterre étoit alors en paix avec la France. Mais l'an 1324, une entrepriſe du Seigneur de Montpezat en Guienne, occaſionna une rupture entre les deux Couronnes. La Reine Iſabelle, femme d'Edouard, ſe fait nommer l'an 1325, pour aller négocier un accommodement avec le Roi Charles le Bel, ſon frere; le jeune Prince Edouard ſon fils, vient la joindre à Paris, après avoir reçu du Roi ſon pere, le don pur & ſimple du Duché de Guienne & du Comté de Ponthieu, dont il rend hommage au Roi de France peu de jours après ſon arrivée. Iſabelle ayant conclu le Traité qui étoit l'objet de ſon voyage, veut prolonger ſon ſéjour en France. Deux motifs l'y retenoient, la crainte des Spenſer, & ſon attachement trop tendre pour le jeune Mortimer, Comte de la Marche, qui ne pouvoit la ſuivre en Angleterre où il avoit été condamné deux fois à mort pour ſes liaiſons ſuſpectes avec cette Princeſſe. Le Roi d'Angleterre menace, tonne pour ravoir ſa femme avec ſon fils; & ſachant que le Roi de France eſt de connivence avec elle, il rompt le Traité de paix nouvellement ſigné. *Audict an* 1326, ſuivant une Chronique manuſcrite, *le Roy Edouard, par le conſeil de Hue le Depenſier, ſon Coadjuteur & Gouverneur de ſon dit Royaume, fiſt prendre & mettre en priſon tous les Religieux françois qui eſtoient ou Royaume d'Engleterre, & de euls leva une grande ſomme de pecune; & quant Charles, Roy de France & de Navarre le ſceut, il fiſt autant aux Englois qui eſtoient en France.* La guerre en même tems fut déclarée, & les hoſtilités ſe firent principalement en Guienne. Mais bientôt Iſabelle ſe voyant abandonnée du Roi, ſon frere, a recours au Comte de Hainaut, & s'étant retirée auprès de lui, elle conclut le mariage de Philippe, fille de ce Comte, avec le Prince Edouard. Iſabelle après cela s'embarque pour retourner en Angleterre, & fait ſa deſcente le 22 Septembre 1326, dans la Province de Suffolck, avec ſon fils, le Prince Edmond, ſon beau-frere, & des troupes commandées par Jean, frere du Comte de Hainaut. Les Princes du Sang, Mortimer & les autres factieux, s'empreſſent de venir la joindre. Edouard, abandonné de tout le monde, prend la fuite: la Reine le pourſuit, & publie à Wallingford, le 15 Octobre, un manifeſte. Elle s'empare de Briſtol où s'étoit retiré Spenſer, le pere, qui eſt pris & pendu à l'âge de 90 ans. Peu de jours après Spenſer, le fils, ſubit le même ſupplice à une potence de 50 pieds. Le Roi, découvert dans les montagnes de Galles, eſt conduit à Montmouth, & obligé à donner le grand ſceau. L'an 1327, la Reine entre dans Londres au mois de Janvier: le Parlement s'aſſemble & prend la réſolution de dépoſer le Roi. Ce malheureux Prince, cédant à la force, remet, le 13 Janvier, la couronne, le ſceptre, & les marques de la dignité royale entre les mains des députés du Parlement. Cette formalité finie, on procede à la dégradation. Les Commiſſaires repréſentoient la nation; un nommé *Truſſel*, Juge, & qui dans cette occaſion faiſoit l'office de Procureur ſpécial du peuple, lut au Roi l'Acte qui délioit ſes ſujets de leur ſerment. Il eſt trop ſingulier pour ne point trouver place ici; telle étoit ſa teneur: *Moi, Guillaume Truſſel, Procureur du Parlement & de toute la nation angloiſe, je vous déclare en leur nom & en leur autorité, que je révoque & retracte l'hommage que je vous ai fait; & dès ce moment je vous prive de la puiſſance royale, & proteſte que je ne vous obéirai plus comme à mon Roi.* Le Grand-Maréchal rompit ſa baguette, & diſpenſa les Officiers de leur ſervice. Telle fut la fin du régne d'Edouard; celle de ſa vie fut encore plus cruelle: les Chevaliers Maltravers & Gournay, chargés de la garde de ce Prince enfermé dans le château de Berklei, le firent mourir le 21 Septembre ſuivant, en lui enfonçant dans le corps par le fondement un tuyau de corne, au travers duquel ils firent paſſer un fer chaud qui lui brûla les entrailles. On rapporte que ces deux hommes, avant de faire le coup, ayant conſulté l'Evêque d'Hereford, grand ennemi d'Edouard, ce Prélat leur donna par écrit cette réponſe équivoque par le défaut de ponctuation: *Eduardum Regem occidere nolite timere bonum eſt.* Edouard étoit dans la 44e année de ſon âge, & dans la 20e de ſon régne. Il laiſſa d'Iſabelle, ſon épouſe,

2 fils, Edouard qui ſuit, & Jean, Comte de Cornouailles, qui mourut jeune à Perth; avec 2 filles, Jeanne, qui fut mariée à David, Roi d'Ecoſſe; & Eléonore, qui épouſa Renaud, Duc de Gueldres.

Le Livre rouge de l'Echiquier porte : *Data Regis E. (Edwardi) filii Regis E. mutatur ſingulis annis in Feſto Tranſlationis S. Thomæ Martyris, videlicet* VII *die Julii.*

Juſqu'au régne de ce Prince on reconnoiſſoit les Notaires impériaux en Angleterre où l'on ſouffroit qu'ils exerçaſſent leur miniſtere : ce qui paroît aſſez étrange, puiſque depuis l'Empire d'Honorius les Empereurs n'avoient aucune juriſdiction dans ce Royaume. Edouard II caſſa tous ces Notaires impériaux, et défendit d'avoir aucun égard aux Actes qu'ils paſſeroient. (Du Cange.)

Ce fut auſſi ſous le régne de ce Monarque que Richard de Walingford, Abbé de S. Albans, conſtruiſit ſur les principes de la méchanique la premiere horloge à roues dont l'hiſtoire d'Angleterre ait fait mention.

EDOUARD III (VI.)

1327. EDOUARD III, né, le 13 Novembre 1312, d'Edouard II & d'Iſabelle, fille de Philippe le Bel, nommé Comte de Cheſter & non Prince de Galles, (le premier de ces titres appartient à l'héritier préſomptif de la Couronne par ſa naiſſance, & il n'obtient l'autre que par création,) eſt proclamé Roi, le 24 Janvier, après la dépoſition de ſon pere, & couronné le 2 Février. Mortimer, Comte de la Marche, uſurpe au commencement de ce régne toute l'autorité du gouvernement. Une invaſion que firent les Ecoſſois en Angleterre ſous la conduite des Généraux Murrai & Douglas, au commencement de ſon régne, lui donna occaſion de faire les preuves de ſa valeur. Il marcha contre eux à la tête de 60 mille hommes. Mais après les avoir cherchés quelque tems ſans pouvoir les rencontrer, tant ils étoient habiles à ſe dérober en un inſtant aux yeux de l'ennemi, il les trouva enfin campés ſi avantageuſement, qu'il ne put, malgré toute ſon ardeur, ni les attaquer ni les forcer au combat. Peu s'en fallut même qu'il ne fût enlevé par Douglas qui avoit pénétré de nuit dans ſon camp à la tête de 200 hommes. Son courage & ſa préſence d'eſprit le tirerent de ce danger. Il voulut au retour de la lumiere aller prendre ſa revanche. Mais étant entré dans le camp des Ecoſſois, il n'y trouva que ſix Anglois qu'ils avoient attachés à des arbres, après leur avoir caſſé les jambes, pour les empêcher de porter à leurs compatriotes la nouvelle du décampement. Mortimer, à qui l'on s'en prit du mauvais ſuccès de cette expédition, ſe hâta, pour maintenir ſa fortune, de faire la paix avec Robert Brus en le reconnoiſſant pour Roi d'Ecoſſe légitime & indépendant. Ce Traité dont toute la nation murmura, fut cimenté par le mariage de la Princeſſe Jeanne, ſœur d'Edouard, avec David, fils de Robert. La Reine Iſabelle, vers le même tems, fit épouſer au Roi, ſon fils, la Princeſſe Philippe, fille de Guillaume III, Comte de Hainaut.

L'ambition d'Edouard éclata l'an 1328 à la nouvelle de la mort de Charles le Bel, Roi de France, arrivée le 31 Janvier. Ce Monarque n'ayant point laiſſé d'enfant mâle, le Roi d'Angleterre petit-fils par ſa mere de Philippe le Bel, prétendit lui ſuccéder comme plus proche parent que Philippe de Valois, ſon concurrent, qui n'étoit que neveu du même Philippe le Bel par Charles de Valois ſon pere. Mais le droit de Philippe de Valois fut jugé le meilleur par les Pairs & les Barons de France, parce qu'il étoit du Sang royal par les mâles, & que les femmes en France ayant été de tout tems exclues de la ſucceſſion à la Couronne, les mâles ſortis d'elle, & non d'un Prince du Sang, en étoient pareillement exclus. Edouard ſe tut, & remit à un autre tems ſa proteſtation contre cette déciſion. Mortimer continuoit de braver par ſon arrogance la haine publique qu'il provoquoit par ſa mauvaiſe adminiſtration. Ses ennemis les plus déclarés étoient les trois oncles du Roi. Pour ſe venger & ſe faire craindre, il entreprit le plus foible d'entre eux, le Prince Edmond, Comte de Kent, qui témoignoit hautement ſon repentir d'avoir concouru à la dépoſition du Roi, ſon frere. Ayant réuſſi par ſes émiſſaires à lui perſuader qu'Edouard II étoit encore vivant, il lui fit naître l'envie de le délivrer. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre. Le Parlement de Wincheſter auquel il fut déféré, ſur une de ſes lettres, qu'on avoit interceptée, le condamna, le 18 Mars 1329, à être décapité. Ce jugement que la Reine-Douairiere & le Miniſtre firent exécuter dès le lendemain dans la priſon, répandit la terreur parmi les Grands. Il ne paroît pas qu'Edouard en ait alors ſenti l'atrocité. Son orgueil, dans le mois ſuivant, eſſuya une mortification qui ajouta beaucoup au dépit qu'il avoit d'avoir été exclus de la Couronne de France. Ce fut un ajournement qui lui fut fait de la part du Roi Philippe de Valois pour venir lui rendre hommage des terres qu'il poſſédoit en ce Royaume. Il fallut obéir; Edouard arrive le 5 Juin dans la ville d'Amiens où le Monarque ſon Suzerain l'attendoit au milieu des Rois de Navarre, de Boheme, de Majorque, de ſes Grands Officiers, & d'une nombreuſe & brillante Nobleſſe. On veut exiger de lui l'hommage lige, il ſoutient qu'il ne le doit que ſimple: on conſent enfin, après quelques débats, qu'il le rende en termes généraux. *Sire*, lui dit le Grand Chambellan, *vous devenez homme du Roi de France Monſeigneur, de la Guienne & de ſes appartenances, que vous reconnoiſſez tenir de lui, comme Pair de France, ſelon la paix faite entre ſes prédéceſſeurs & les vôtres, ſelon ce que vous & les vôtres avez fait pour ce même Duché à ſes devanciers, Rois de France.* Il répondit, *voire* (oui). — *S'il eſt ainſi*, reprit le Grand-Chambellan *le Roi notre Sire vous reçoit, ſauf ſes prétentions & retenues.* Le Monarque françois dit : *Voire*, & baiſa à la bouche le Roi d'Angleterre, dont il tenoit les mains entre les siennes. Ainſi finit (le 6 Juin) cette ſuperbe cérémonie qui mit la rage dans le cœur de l'Anglois, & lui fit jurer une haine implacable contre le Prince qui l'avoit traité avec tant de hauteur.

De retour en Angleterre, il ouvre enfin les yeux ſur la tyrannie de ſon Miniſtre. L'ayant tiré par ſurpriſe du château de Nottingham où il étoit renfermé avec la Reine-Douairiere, il le livre au Parlement, qui, ſur la prétendue notoriété des faits, ſans obſerver d'autres formalités, ſans écouter ſes défenſes, ſans entendre des témoins, le fait pendre, le 29 Novembre, 1329, aux Elmes, près de Londres. La Reine-Mere fut dans le même tems confinée au château de Riſing où elle mourut le 21 Novembre 1357, après environ 28 ans de captivité. Les Hiſtoriens remarquent que le Roi, ſon fils, ne manquoit pas chaque année de lui rendre une ou deux viſites. Ce Prince en ſe mettant à la tête de ſes affaires reconnut le tort que ſon Miniſtre lui avoit fait par le dernier Traité conclu avec Robert Brus. Pour ſe relever de ce Traité, comme il le déſiroit, il lui falloit un inſtrument propre à ſeconder ſes vues. Il le trouva dans Edouard de Baillol, qui avoit accompagné le Roi Jean de Baillol, ſon pere, en France, où il vivoit dans l'état de particulier. Le Monarque anglois engagea celui-ci à faire revivre les prétentions de ſon pere ſur la Couronne d'Ecoſſe, contre David Brus, ſucceſſeur de Robert, après avoir tiré de lui ſecrètement la promeſſe de lui en faire hommage. Baillol avec le ſecours de pluſieurs Barons anglois qui ſe joignirent à lui, fait une deſcente près de Perth, dont il s'empare, après avoir battu quatre fois les Ecoſſois en peu de jours. David, ſe voyant abandonné d'une partie de ſes ſujets, paſſe en France avec ſon épouſe; & Baillol, maître du pays, ſe fait couronner Roi à Scone le 27 Septembre 1332, ſelon Barnes. Pour acquitter ſa parole, il rend hommage à Edouard III & lui cede le château de Barwick. Mais ſa proſpérité fut de courte durée. L'an 1333, Baillol eſt ſurpris par les partiſans de Brus, chaſſé honteuſement, & obligé de s'enfuir ſur un cheval ſans ſelle à Carliſle, d'où il informe Edouard, ſon protecteur, de ſon déſaſtre. Le Monarque anglois entre en Ecoſſe, gagne une bataille ſur les Ecoſſois, s'empare de Barwick, qu'il unit à la Couronne, & laiſſe en partant 26000 hommes à Baillol pour réduire l'Ecoſſe. L'imprudence de Baillol aliene de lui ſes amis, & groſſit le nombre de ſes ennemis. Le parti de Brus reprend le deſſus, & en peu de tems il ſe rend maître de toutes les parties de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Les hoſtilités ſont ſuſpendues par l'arrivée des Ambaſſadeurs de France, envoyés pour faire un accommodement entre l'Ecoſſe & l'Angleterre. On ouvre des conférences à Gedeling, près de Nottingham. L'Anglois rejette le plan de pacification propoſé par la France, & ſe détermine à recommencer la guerre. Ce Prince fait trois expéditions en Ecoſſe dans les années 1334, 1335 & 1336. La derniere étoit à peine finie, qu'excité par Robert d'Artois, banni de ſa patrie pour une fourberie inſigne, Edouard ſe détermine à porter la guerre en France pour faire valoir ſes prétentions chimériques ſur ce Royaume. Le Comte de Hainaut, ſon beau-pere, lui ménage les alliances de l'Empereur, du Duc de Brabant, & de pluſieurs autres Grands de l'Empire. Edouard envoie trois Ambaſſadeurs à Valenciennes pour ratifier les Traités faits avec ces Princes. L'ambaſſade étoit brillante tant par la magnificence du cortege, que par la qualité de ceux qui la compoſoient : *Et ſi avoit entre eux*, dit Froiſſard, *pluſieurs jeunes Bacheliers qui avoyent chacun un œil couvert de drap, afin qu'ils n'en puſſent voir ; & diſoit-on que ceux-là avoyent voué entre Dames de leur pays que jamais ne verroyent que d'un œil, juſques à ce qu'ils auroyent fait aucune proueſſe de leur corps ou Royaume de France, leſquels n'en vouloient rien connoître (déclarer) à ceux qui leur en demandoyent : ſi en avoit chacun grant merveille.* Edouard travailla auſſi à mettre le Pape & les Cardinaux dans ſes intérêts, par des lettres preſſantes qu'il leur écrivit. L'an 1337, il prend le titre de Roi de France, comme le prouvent ſes lettres du 7 Octobre de cette année, par leſquelles il nomme le Duc de Brabant ſon Lieutenant ou ſon Vicaire en Flandre. Enfin après bien des préparatifs & des mouvemens, il part d'Angleterre au mois de Juillet de l'an 1338, avec une flotte

de 500 voiles, & débarque en Flandre. Ce fut dans ce pays qu'à la perſuaſion de Philippe Artevelle il commença de prendre, l'an 1339, non le titre de Roi de France, qu'il avoit déja pris, comme on l'a vu, dès l'an 1337, mais les armes de France: & dans tous les Actes il marque cette année comme la premiere de ſon nouveau régne. Il publie en même tems une Déclaration adreſſée à tous les François, & un Manifeſte contre Philippe. De retour en Angleterre, il en repart le 22 Juin 1240, & gagne le 24 une grande bataille ſur mer. S'étant mis enſuite à la tête d'une armée de 150000 hommes, il aſſiége Tournai devant lequel il échoue. Ce revers l'engage à revenir dans ſon Isle, d'où il envoie, l'an 1342, en Bretagne, Robert d'Artois, le flambeau de la guerre. Ce perfide y reçut le juſte ſalaire de ſa félonie. Bleſſé mortellement à Vanne, il alla mourir cette année (& non la ſuivante) en Angleterre. Edouard vient lui-même en Bretagne, & aſſiége à la fois Nantes, Rennes, Vannes & Guingamp: le Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, accourt au ſecours de ces places, & fait lever les quatre ſiéges. Le Duc de Normandie de là paſſe en Guienne où il fait de grands progrès. L'an 1346, Edouard s'embarque, le 2 Juillet, dans le deſſein de porter le fort de la guerre dans cette Province que le Duc avoit preſque entiérement ſoumiſe; mais ayant été contraint deux fois, par le vent contraire, de retourner dans ſes ports, Géofroi d'Harcourt, Seigneur Normand, qui l'accompagnoit, lui perſuade de faire une deſcente en Normandie; il ſuit ce conſeil, & débarque à la Hogue au mois de Juillet. (*Voy. la ſuite de cette campagne à l'article de* Philippe de Valois.)

David, Roi d'Ecoſſe, ayant fait, l'an 1347, une invaſion dans le nord de l'Angleterre, la Reine, femme d'Edouard, en l'abſence de ſon époux, ſe met à la tête d'un corps de troupes ramaſſées à la hâte, bat l'armée du Roi d'Ecoſſe, & le fait priſonnier lui-même. Ce fut près de Durham que ſe donna, le 30 Septembre, cette bataille, à laquelle on vit l'Archevêque de Cantorberi, l'Archevêque d'Yorck, les Evêques de Lincoln & de Durham, commander des diviſions. La Reine, après cette victoire, amene un ſecours de 17000 hommes au Roi, ſon mari, occupé depuis près d'un an à faire le ſiége de Calais par mer & par terre. La place ayant été forcée à la fin de capituler, Edouard veut punir les habitans de leur brave réſiſtance par un maſſacre général. Euſtache de S. Pierre, & cinq autres des principaux bourgeois, ſe dévouent généreuſement, pour le ſalut de leurs concitoyens, à être les victimes de cette barbare vengeance. Ils ſont près d'être exécutés; mais la Reine, à force de prieres, leur obtient la vie de ſon féroce époux. L'Empire étant venu cette année à vaquer par la mort de Louis de Baviere, quelques uns des Electeurs donnent leurs ſuffrages à Edouard, qui refuſe prudemment cette dignité. Vers l'an 1349, il inſtitue l'Ordre ou la Chevalerie de la Jarretiere, dont l'origine eſt fort obſcure. Ceux qui font naître cette inſtitution d'une galanterie d'Edouard en faveur de la Comteſſe de Salisburi, n'ont, de l'aveu de M. Hume, aucun témoignage contemporain pour leur opinion. La plus vraiſemblable eſt que cet Ordre fut établi en mémoire de la bataille de Créci, où l'on avoit donné pour mot *Garter*, qui ſignifie en Anglois Jarretiere.

La guerre étoit comme ſuſpendue entre l'Angleterre & la France. L'an 1355, Edouard ayant inveſti le Prince de Galles du Duché de Guienne, l'envoie dans cette Province pour recommencer les hoſtilités, & paſſe lui-même en France avec une flotte de 1000 voiles, qui portoient 100000 hommes. L'année ſuivante, le 19 Septembre, un lundi, ſe donne la fameuſe bataille de Maupertuis, dite ordinairement de Poitiers, où le Roi de France (Jean II) eſt fait priſonnier avec le Duc de Bourgogne, ſon fils, & grand nombre de Seigneurs françois. Jamais vainqueur n'uſa de la victoire avec plus de modération que le fit en cette occaſion le Prince de Galles, & jamais captif ne fut traité avec plus d'honneur que le fut le Monarque françois. Conduit d'abord à Bordeaux, il y conclut, le 23 Mars, 1357, avec l'Anglois une treve dont celui-ci avoit beſoin pour pouvoir mener ſon priſonnier en Angleterre ſans danger. Car les Gaſcons qui avoient la plus grande part à ſa victoire, attendu qu'ils faiſoient les trois quarts de ſon armée, vouloient retenir parmi eux le Roi qu'ils ſe glorifioient d'avoir pris. Le 24 Mai ſuivant, Jean II fit ſon entrée à Londres, monté ſur un courſier blanc remarquable par ſon extrême beauté & par ſon harnois. Edouard III, étant venu à ſa rencontre, le reçut avec le reſpect d'un vaſſal envers ſon Suzerain, & comme un Prince voiſin qui ſeroit venu volontairement lui rendre une viſite d'amitié. Mais bientôt après on vit changer la ſcene. Le Monarque françois eſt renfermé dans la Tour de la capitale où il eut le tems de ſentir le déſagrément de ſa captivité. Réſolu de faire la conquête de la France, Edouard, l'an 1359, fait le 14 Novembre, ſelon M. Hume, le 28 Octobre, ſuivant d'autres, une deſcente dans ce Royaume, pénetre juſqu'aux portes de Paris, dont il ravage les environs, rabat ſur la Champagne, & échoue devant Reims dont il vouloit ſe rendre maître à deſſein de s'y faire couronner Roi de France.

Edouard pourſuivoit une chimere en prétendant réduire la France entiere ſous ſes loix. Il s'en apperçut bien aux diſpoſitions qu'il remarqua dans la nation. Prenant donc un parti plus ſage, il conclut à Bretigni le 8 Mai 1360, un Traité de paix, par lequel il rendit la liberté au Roi Jean, moyennant une rançon de trois millions d'écus d'or, & la ceſſion qu'on lui fit du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Agénois, du Limoſin, du Querci, du Rouergue, de l'Angoumois, de Calais, de Guines, de Montreuil & du Comté de Ponthieu, pour être par lui poſſédés en toute ſouveraineté. (*Voy.* Jean II, *Roi de France.*) Le Prince de Galles avoit trop de part au ſuccès des armes angloiſes en France, pour ne pas mériter une récompenſe diſtinguée. Le Roi, ſon pere, dans la vue de ſatisfaire à ce qu'il croyoit lui devoir, lui donna, l'an 1362, la Guienne, après l'avoir ennoblie ſous le titre de Principauté d'Aquitaine. Edouard conféra, vers le même tems, des titres à ſes autres enfans: celui de Duc de Clarence à Lionnel, ſon ſecond fils; celui de Duc de Lancaſtre à Jean de Gaunt, le troiſieme; celui de Comte de Cambridge à Edouard, le quatrieme. Nous diſons qu'il leur donna des titres, parce qu'effectivement ils n'eurent rien de plus, & qu'ils ne furent ni propriétaires ni uſufruitiers des terres qui y avoient rapport.

Le Prince noir (c'eſt ainſi qu'on nommoit le Prince de Galles de la couleur de ſon armure) traitoit en pays de conquête les peuples de ſa Principauté d'Aquitaine. L'an 1367, les Prélats, les Barons, les Chapitres & les Communautés de Gaſcogne & de Guienne, excédés de ſes extorſions, réſolurent d'en porter leurs plaintes au Roi de France. Edouard, prévenu de leur deſſein pare le coup en faiſant expédier dans ſon Conſeil, le 5 Novembre, des Lettres-Patentes, par leſquelles il déſavoue la conduite de ſon fils, promet avec ſerment fait ſur le corps du Sauveur *d'amender tous les griefs* des parties plaignantes, *& afin*, ajoute-t-il, *qu'elles tiennent ces choſes à vérité, nous voulons que chacun prenne & ayt la copie de ces préſentes.* (Froiſſard, T. I, vol. I, ch. 279, p. 387.) Mais le Monarque françois ne lui donna pas le tems d'effectuer ces ſpécieuſes promeſſes. (*Voy.* Charles V, *Roi de France.*) La ſanté du Prince de Galles alloit cependant en dépériſſant. L'an 1371, ayant remis l'Aquitaine au Duc de Lancaſtre, ſon frere, il paſſe en Angleterre pour prendre l'air natal. Il y meurt à Weſtminſter le jour de la Trinité (8 Juin) de l'an 1376, à l'âge de 45 ans. » Ce Prince, dit M. Hume, » laiſſa une mémoire immortaliſée par les plus grandes vertus, & » par une vie ſans tache depuis ſa plus tendre jeuneſſe juſqu'au » dernier moment. Sa valeur, ajoute-t-il, & ſes talens mili- » taires furent la moindre partie de ſon mérite. Sa généroſité, » ſon humanité, ſa politeſſe, ſa modération, lui gagnerent tous » les cœurs. » Depuis que ce Prince eut quitté la France, les affaires des Anglois, qu'il y avoit ſoutenues dans leur décadence, après les avoir miſes dans l'état le plus floriſſant, ſe précipiterent vers leur ruine avec tant de rapidité, qu'à ſa mort, de tant de conquêtes qu'ils avoient faites, il ne leur reſtoit du côté du Nord que Calais, & du côté du Midi que Bordeaux & Bayonne. Il avoit épouſé, l'an 1361, Jeanne ſa couſine, ſurnommée *la belle Vierge de Kent*, fille & héritiere d'Edmond, Comte de Kent, décapité l'an 1329. Il laiſſa d'elle un fils nommé Richard.

Edouard ne ſurvécut qu'un an à la perte de ſon fils, & l'Angleterre fut privée à la fois de deux Princes qui faiſoient eſſentiellement ſa gloire & ſon appui. Le pere expira dans la 65e année de ſon âge, après avoir tenu le ſceptre 50 ans. Ce Prince, qui avoit été toujours heureux pendant la plus grande partie de ſon régne, eut la douleur de ſe voir enlever dans ſes dernieres années, par Charles V, tout ce qu'il avoit acquis par ſes victoires, & même d'être abandonné de tout le monde à la mort, excepté d'Alix Perrers, ſa maîtreſſe, qui ne reſta auprès de lui que pour le voler. L'aſcendant que cette femme prit ſur l'eſprit d'Edouard, augmenta à meſure que les reſſorts de ſon ame ſe relâcherent. L'Angleterre vit avec indignation ce Monarque ſouffrir qu'elle préſidât en perſonne aux Tribunaux de Juſtice, & osât exercer les fonctions d'adminiſtration publique. Le Parlement, ſoulevé, l'obligea de la renvoyer; mais elle revint peu de tems après, & reprit le gouvernement du Prince & de l'Etat. Il faut donc diſtinguer deux époques du régne d'Edouard. Sous la premiere on le voit dans l'éclat de la jeuneſſe & dans la force de l'âge mûr développer des qualités impoſantes, des talens éblouiſſans, la valeur d'un ſoldat, la généroſité d'un Chevalier, la conduite d'un Capitaine, la majeſté d'un Roi, l'affabilité d'un homme aimable. Sous la 2e, qui commence à la retraite du Prince de Galles, Edouard n'eſt plus que l'ombre de lui-même. Affaiſſé par le poids des années, abattu par les revers, ſubjugué par la volupté, il devient de jour en jour plus méconnoiſſable. Son mérite diminue par degrés; il meurt enfin avec le mépris d'un peuple dont il avoit été l'idole. Ce Prince

eut de PHILIPPE DE HAINAUT, ſa femme, (morte le 15 Août 1369) 7 fils & 5 filles; Edouard, Prince de Galles, dont on vient de parler; Guillaume mort dans l'enfance; Lionnel, Duc de Clarence, mort l'an 1368 en Italie, où il étoit allé pour épouſer la fille de Galéas II, Prince de Milan, dont il laiſſa une fille nommée Philippe; Jean de Gaunt, Duc de Lancaſtre; Edmond, Comte de Cambridge, enſuite Duc d'Yorck; Guillaume de Windſor, mort jeune; Thomas de Woodſtock, Duc de Buckingham, & enſuite de Gloceſter: les filles ſont, Iſabelle, Jeanne, Blanche, Marie & Marguerite. La mere de ces enfans étoit amie des Lettres & protectrice de ceux qui les cultivoient. Le College d'Oxford, qu'on appelle encore aujourd'hui le *College de la Reine*, eſt ſon ouvrage. Entre les Savans qui eurent part à ſes libéralités, le plus célebre eſt l'Hiſtorien Froiſſard, natif du Hainaut, qu'elle fit Clerc de ſa Chambre, ou ſon Secrétaire.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier il est dit: *Data Regis E. tertii à conquestu mutatur singulis annis XXIIIIâ die mensis Januarii..... & notandum quod idem Rex transfretavit primò versus Brabanc. die Veneris XVI Julii, anno Regni sui XII, sicut continetur in brevi de magno sigillo, de perdonatione debitorum, quod est inter communia de anno XIIII.* La Charte confirmative des conventions faites entre Edouard et l'Archevêque de Tréves, porte cette date singuliere: *Dat. an. Domini* MCCCXXXVIII, *secundum stylum et consuetudinem Ecclesiæ Anglicanæ et Provinciæ Trevirensis die* XVIII *mensis Martii.* Le style de l'Eglise anglicane et de la Province de Tréves, étoit alors de commencer l'année au 25 Mars.

Il est aisé d'imaginer qu'un Prince aussi ferme et aussi éclairé qu'Edouard, n'étoit nullement l'esclave de la Cour de Rome. Quoique l'ancien tribut eût été payé pendant quelques années de sa minorité, il le supprima dans la suite; et lorsqu'en 1367 le Pape Urbain V le menaça de le citer à son Tribunal pour défaut de paiement, le Parlement à qui Edouard renvoya la discussion de cette affaire, non seulement déclara nul l'assujettissement que le Roi Jean avoit contracté envers une Puissance étrangere sans le consentement de la nation, mais défendit en même tems tout appel au Pape, et confirma le droit des Patrons par le statut des Proviseurs.

Six ans auparavant (l'an 1361) le Parlement avoit aboli l'usage que l'on faisoit de la langue françoise dans le Barreau et dans les Actes publics depuis la conquête des Normands. » Il paroît étrange, » dit M. Hume, que la nation ait porté si long-tems la marque de » ses anciens vainqueurs. Mais le Roi et les Grands semblent n'a» voir jamais été vraiment Anglois jusqu'au tems où les guerres » d'Edouard avec la France leur donnerent de l'antipathie pour » elle. Encore la langue angloise ne fut-elle pas sitôt à la mode. Le » premier papier anglois que nous trouvions dans Rymer est de l'an » 1386. »

Edouard III fut le premier, suivant Nicolson, qui fit battre de la monnoie d'or en Angleterre. Carte prétend que ce fut Henri III. Edouard III fut aussi le premier qui introduisit le titre Ducal en Angleterre où il étoit inconnu jusqu'alors; ce qu'il fit en créant, l'an 1337, Duc de Cornouaille son fils aîné, qu'il investit par la couronne, l'anneau et la verge d'or. Le Diplôme de cette création se trouve dans Selden, *De titulis honorum*, p. 506. Voyez aussi Cambden, *De Britannia*, p. 118, et le Glossaire de Spelman, p. 192. Le magnifique château de Windsor est son ouvrage; et pour le bâtir il obligea les habitans des Provinces à se cotiser, et à lui envoyer des maçons, des charpentiers, &c. preuve du despotisme qu'il exerçoit en Angleterre. Cependant on cite jusqu'à 20 confirmations de la grande Charte qu'il accorda au Parlement; mais ces confirmations lui furent arrachées dans des tems de crise, et il sut toujours les éluder lorsqu'il put le faire impunément.

Il y avoit si peu de police en Angleterre sous ce régne, que le Roi de Cypre visitant le Royaume en 1364, fut dépouillé, volé, lui et toute sa suite, sur un grand chemin. Avant le régne d'Edouard III toutes les laines d'Angleterre, excepté le peu qui s'en consommoit en draps grossiers pour les habitans, se vendoient aux Flamands qui les manufacturoient. Quoique Edouard II, en 1326, eût commencé d'attirer quelques tisserans de Flandre en Angleterre, il s'écoula bien du tems avant que les Anglois fussent en état de fabriquer des draps pour l'étranger; et l'exportation des laines en nature continua d'être le fonds principal de leur commerce. Edouard III donna ses soins pour encourager les manufactures, et ce ne fut pas sans quelque succès. (Anderson.) Il favorisa aussi les Lettres, et sous son régne, en 1340, on comptoit jusqu'à 30 mille étudians dans l'Université d'Oxford.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par un Moine d'Oxford sous le régne de ce Prince. Jusqu'au régne d'Edouard III, dit M. Hume, la dénomination de l'argent n'avoit pas changé. Une livre sterling étoit toujours une livre de poids, ce qui fait environ 3 livres de la monnoie actuelle d'Angleterre. Ce Prince tira de la livre de 12 onces 22 schelings, et ensuite 25. Enfin ce fut sous le régne d'Edouard III en Angleterre, comme sous le régne de Philippe de Vallois en France, que l'imposition des taxes commença à devenir fixe et permanente. De part et d'autre les Domaines de la Couronne étoient en grande partie aliénés.

RICHARD II.

1377. RICHARD II, fils du fameux Prince de Galles & de Jeanne de Kent, âgé de 11 ans, ſuccede a Edouard, ſon aïeul. Ses oncles ſont les premiers à le reconnoître. L'ayant fait couronner à Weſtminſter le 16 Juillet, ils s'emparent du gouvernement à la faveur de la minorité (1). Les caracteres des trois Princes, dont le premier faiſoit les fonctions de Régent, formoient un contraſte frappant. C'étoit la hauteur, l'ambition & l'avarice dans le Duc de Lancaſtre; la molleſſe & l'indolence dans le Duc d'Yorck; l'audace & la turbulence dans le Duc de Gloceſter. Ils continuerent la guerre avec la France, mais d'une maniere languiſſante qui ne produiſit aucun événement mémorable. Cependant les frais qu'elle occaſionna, joints au défaut d'économie, épuiſerent en peu d'années les finances, & obligerent d'avoir recours à de nouveaux impôts. Mais la levée d'une capitation accordée l'an 1381 par le Parlement, cauſa une terrible commotion. Wat Tyler, forgeron, s'étant mis a la tête des ſéditieux au nombre de cent mille hommes, va forcer la Tour de Londres, maſſacre le Chancelier qui étoit Primat en même tems, le Grand-Tréſorier, & quelques autres perſonnes de conſidération; après quoi il ſe met à ravager la Cité. Le Roi vient à ſa rencontre avec une foible eſcorte, & s'abouche avec lui. Wat Tyler répond avec inſolence, & tire ſon poignard; dans la crainte qu'il n'en frappe le Roi, le Maire de Londres le prévient & le renverſe mort d'un coup de maſſue. Toute ſa troupe auſſitôt crie à la vengeance & ſe prépare au combat. Le Roi s'avance: *Mes amis*, leur dit-il, *Wat Tyler n'eſt plus: vous n'aurez déſormais d'autre Chef que moi:* paroles qu'il prononça d'un ton d'aſſurance & de bonté qui leur fit tomber les armes des mains. Un moment après arrive Robert Knowles avec des troupes qu'il avoit raſſemblées à la hâte. Il demande permiſſion de charger les rebelles. *Des rebelles*, dit le Roi, *il n'y en a plus: vous ne voyez ici que mes ſujets & mes enfans.* On ne pouvoit s'annoncer avec plus d'éclat: le reſte de la vie de Richard ne répondit point a ce moment. (M. Gaillard.) L'expédition qu'il fit en Ecoſſe, l'an 1385, fut une preuve évidente de la légéreté de ſon caractere. Après avoir réduit en cendres villes & villages depuis Barwick juſqu'à Edimbourg, il revient ſur ſes pas malgré les remontrances du Duc de Lancaſtre qui le preſſoit d'aller en avant pour remporter quelque avantage ſolide (2). Le Duc emmene, l'année ſuivante, la fleur des forces militaires d'Angleterre en Eſpagne pour faire valoir ſes vaines prétentions ſur la Caſtille: entrepriſe où, après quelques ſuccès encourageans, il finit par échouer.

Richard, à meſure qu'il avançoit en âge, ſentoit le poids du joug que lui impoſoient ſes oncles. Las de le porter, il ſe livre au Comte d'Oxford, Robert de Veres, qu'il créa d'abord Marquis de Dublin (titre juſqu'alors inconnu en Angleterre), puis Duc d'Irlande, avec l'entiere ſouveraineté de cette Iſle pour ſa vie. Il ne pouvoit gueres accorder ſa confiance à un ſujet qui la méritât moins. C'étoit un jeune débauché qui n'avoit par devers lui que la nobleſſe de ſon extraction avec les graces de la figure & les talens de la frivolité. Bientôt il s'empara du gouvernement auquel il aſſocia ſes créatures. Deux factions ſe formerent alors, celle des Princes & celle des Favoris. Le Parlement, dont le Monarque eut beſoin, demanda l'éloignement de ces derniers & la punition des plus coupables d'entre eux. Richard, après quelque réſiſtance, conſent à leur abandonner ſon Chancelier, Michel de la Poole, à condition qu'on ne touchera point à ſes autres Miniſtres. La Poole, ſur les accuſations des Communes, eſt dépouillé de ſon Office par la Chambre des Pairs. Le Parlement avant de ſe ſéparer, nomme un Conſeil de Régence, ſans l'avis duquel le Roi ne pourra rien entreprendre. Richard promet forcément de s'y ſoumettre, bien réſolu de n'en rien faire. Animé par ſes favoris, il maltraite les Seigneurs qui paroiſſoient leur être le plus oppoſés, & les oblige par là de prendre les armes. Le Duc d'Irlande vient au ſecours de ſon maître avec une armée qui eſt défaite par les confédérés. Obligé de s'enfuir, le Duc quitte l'Angleterre, & va chercher une retraite dans les Pays-Bas, où il mourut peu d'années après. Richard, ayant fait apporter ſon corps en Angle-

(1) Au Sacre de Richard on vit une cérémonie dont les Historiens n'ont point encore parlé, quoi qu'elle paroisse plus ancienne. Ce fut celle d'un champion à cheval, armé de toutes pieces, qui vint jetter dans la salle du festin son gantelet, en défiant ceux qui voudroient disputer au Roi la Couronne: (cérémonie qui s'observe encore aujourd'hui), Nous apprenons en même tems que le Chevalier Jean Dimmock ne remplit cet emploi qu'en vertu d'un privilege attaché à une terre qu'il possédoit dans le Comté de Lincoln: ce qui prouve qu'on doit rechercher dans des siécles plus reculés l'origine de cette commission.

(2) » Le Roi, prévenu par ses favoris, répondit séchement au Duc de » Lancastre qui le pressoit sur cet article: *Vous pouvez aller où il vous » plaira. Pour moi je ne ferai pas un pas de plus vers le nord.* = *Je n'ai » point d'autre volonté que celle de mon Souverain*, répondit respectueu» sement Lancastre, *je ne suis qu'un sujet, et un sujet soumis.* — *C'est » ce qui est en question*, répliqua Richard avec colere et en se retirant. »

terre,

terre, fit ouvrir ſa biere pour le conſidérer à loiſir avant qu'on le dépoſât dans le tombeau qu'il lui avoit fait ériger à Coolne. Ces témoignages d'une ſi vive affection ne furent pas interprétés des Anglois en bonne part. L'an 1388, le Roi entre en conférence avec les Seigneurs mécontens, qui lui font de ſanglans reproches, auxquels il ne répond que par ſes larmes. Sa foibleſſe enhardit la cabale. L'année ſuivante, le Parlement, ſurnommé l'*Impitoyable*, ſévit contre les Favoris & les Miniſtres. On n'épargna pas même le Gouverneur du Roi, Simon Burley, dont l'attachement à ſon maître faiſoit tout le crime. Les larmes de la Reine ne purent garantir cet homme reſpectable du dernier ſupplice qu'il ſubit avec une courageuſe réſignation. Tels furent les orages qui s'éleverent pendant la minorité de Richard. Enfin, ayant atteint l'âge de majorité, il convoque cette même année un nouveau Parlement, dans lequel il déclare qu'il veut déſormais gouverner par lui-même. Le ton de fermeté avec lequel il s'explique, impoſe à l'Aſſemblée: elle applaudit, & obéit. Richard mania pendant quelques années avec aſſez de prudence les rênes du gouvernement. Nul reſſentiment n'éclata dans ſa conduite à l'égard des Princes & des Lords qui l'avoient ſi cruellement humilié. Une amniſtie univerſelle accordée & des bienfaits verſés ſur le peuple auquel il remit un ſubſide contre toute eſpérance, ſembloient lui avoir réconcilié tous les eſprits. Le Duc de Lancaſtre revient de ſon expédition d'Eſpagne, & reprend auprès du Roi le rang dû à ſa naiſſance. Le ſeul Duc de Glocester témoigne du mécontentement, parce qu'il déſeſpere de pouvoir recouvrer la confiance du Monarque. Il s'applique à décrier les nouveaux Miniſtres, dont le crédit le bleſſoit d'autant plus qu'il contraſtoit avec la baſſeſſe de leur extraction & la médiocrité de leurs talens. Il attaque même la perſonne du Roi qu'il repréſente comme livré ſervilement à la France, dont ſes ancêtres avoient tant de fois triomphé. Inſenſiblement il ſe forme un parti conſidérable qui menace de faire paſſer la Couronne ſur ſa tête après l'avoir enlevée à Richard. L'an 1397, les troubles augmentent: les Ducs d'Yorck & de Lancaſtre quittent la Cour; le Roi fait arrêter le Duc de Gloceſter & les Comtes d'Arondel & de Warwick: le premier eſt conduit à Calais & étouffé entre deux matelas dans ſa priſon; les deux autres ſont condamnés par le Parlement à perdre la tête; le Comte d'Arondel eſt exécuté publiquement ſous les yeux du Roi, & la peine de Warwick eſt commuée en un exil perpétuel.

Il s'éleva, l'an 1398, entre Thomas, Comte de Mowbrai, & Henri, Comte de Derby, fils aîné du Duc de Lancaſtre, une querelle qu'ils ſe propoſoient de vuider par le duel. Le Roi le prévint en banniſſant ces deux Seigneurs. Le premier ſe retire en France, & le ſecond à Veniſe. Ce qui faiſoit le ſujet de la rupture étoit des diſcours que Henri accuſoit Thomas d'avoir tenus contre le Roi. La mort du Duc de Lancaſtre, arrivée au mois de Février de l'année ſuivante, ouvrit au Comte de Derby une ample ſucceſſion dont il n'étoit pas exclus par ſon banniſſement. Il avoit effectivement, avant de partir, obtenu du Roi des Lettres-Patentes par leſquelles il étoit dit qu'au cas qu'il lui échût en ſon abſence quelque héritage, il pourroit s'en mettre en poſſeſſion par Procureur, & différer l'hommage juſqu'à ſon retour. Richard a l'injuſtice de s'oppoſer à la prétention du Comte, révoque ſa conceſſion, & s'empare de la ſucceſſion comme ſi elle eût été vacante. Cette violence excite des murmures dans le public, & devient la ſource des plus grands malheurs pour le Monarque. Un grand projet l'occupoit alors, celui de ſoumettre l'Irlande qui s'étoit révoltée l'année précédente. Il s'embarque au mois de Mai, & aborde le 31 de ce mois à Waterford, ayant laiſſé le Duc d'Yorck Régent du Royaume. Pendant l'abſence du Roi les mécontens forment une conſpiration & appellent le nouveau Duc de Lancaſtre; car le Comte de Derby prenoit dès lors ce titre. S'étant rendu au commencement de Juillet dans la Province d'Yorck, une foule de Seigneurs accourent à lui avec des troupes; en peu de tems il ſe voit à la tête de 60000 hommes, avec leſquels il va droit à Londres, où il eſt reçu en triomphe. Le Régent, ſon oncle, à ſon approche, s'étoit retiré à Berkelei, dans le Comté de Gloceſter, voyant la défection générale. Le Duc de Lancaſtre marche enſuite vers Briſtol, oblige la place de ſe rendre à diſcrétion, & livre à la rage du peuple quelques uns des Miniſtres qui s'y étoient refugiés. De là il va trouver le Régent, qu'il engage ſans peine dans ſon parti. Richard, à ces triſtes nouvelles, revient d'Irlande pour défendre avec courage une Couronne qui lui échappe; mais il ne la défend pas. Se voyant abandonné par une partie de ſes troupes, il abandonne l'autre, & va ſe renfermer dans une citadelle qu'il croyoit imprenable. Le Duc de Lancaſtre vient l'y aſſiéger, & demande à être introduit dans la place avec 200 hommes, pour conférer avec le Roi. On ne lui permet d'y entrer qu'avec 12; il y conſent; & Richard qui d'un geſte pouvoit diſpoſer de ſon ſort, n'a pas la force de le faire arrêter. Le Duc lui parle en Juge & en Maître. *La nation*, lui dit-il, *vous rejette; votre naiſſance lui eſt ſuſpecte, votre adminiſtration odieuſe. Votre régne eſt paſſé; ſuivez-moi tout à l'heure à Londres*. Richard à qui le Duc fait voir ſon armée toute prête à le forcer, obéit, & ſe laiſſe conduire à la Tour de la capitale. Le Parlement eſt convoqué au nom du Roi; mais avant qu'il s'aſſemble, le Duc de Lancaſtre contraint Richard, le 29 Septembre, de lui remettre la couronne & le ſceptre, avec un écrit ſigné de ſa main, par lequel il ſe déclare indigne & incapable de gouverner. On dreſſe enſuite les articles d'accuſation contre Richard, pour ſervir de fondement à ſa dépoſition, après quoi le Parlement déclare le trône vacant, & ordonne que Henri de Lancaſtre ſera proclamé Roi; ce qui eſt exécuté le même jour 30 Septembre. C'eſt ainſi que des rebelles, qu'un célebre Hiſtorien qualifie de *peſtes des Royaumes, de deſtructeurs des Etats, & d'ennemis de Dieu & des hommes*, dégradent & aviliſſent la dignité royale par un attentat contraire aux loix divines & humaines. Richard, après ſa dépoſition, fut enfermé dans la Tour de Londres, enſuite transféré à Pontfract, où il mourut l'an 1400, d'une mort violente, après avoir mieux défendu ſa vie contre ſes aſſaſſins qu'il n'avoit défendu le trône: il étoit âgé de 33 ans, & ne laiſſa point de lignée. Prince mal aviſé qui fit tout à contre tems, qui montra de la foibleſſe où il falloit de la fermeté, qui mit de la hauteur où il falloit de la ſoupleſſe, de la lenteur où il falloit de l'activité, de la précipitation où il étoit à propos de temporiſer, de la rigueur & même de la cruauté où il étoit beſoin de modération. Il avoit épouſé, 1°, ſur la fin de l'an 1381, Anne de Luxembourg, ſœur de l'Empereur Wenceslas, morte en 1394; 2°, le 3 Novembre 1396, Isabelle de France, fille de Charles VI, laquelle ſe remaria, l'an 1406, à Charles, Duc d'Orléans, & mourut le 13 Septembre 1409. Ce fut ſous le régne de Richard, & au milieu des convulſions qui agitoient l'Angleterre, que Jean Wiclef, Docteur d'Oxford, oſa répandre une doctrine fatale, dont le germe devoit produire toutes les héréſies du XVIe ſiecle.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier on lit: *Data Regis Ricardi II à conqueſtu mutatur ſingulis annis in Feſto S. Albani accidente* XXII *Junii, et ceſſavit penult. die Sept anno regni ſui* XXIII.

C'est Richard II qui a introduit l'usage de créer des Pairs par Lettres-Patentes. Le Lord Beauchamp de Holt fut le premier. Jusques-là les Pairs avoient toujours été créés en Parlement. Ce fut aussi sous ce régne que le Parlement régla (en 1382) le cérémonial qui s'observe encore aujourd'hui entre les deux Chambres. Il fut arrêté que les Communes communiqueroient par Députés leurs résolutions à la Chambre-Haute, et que les Seigneurs ſeroient venir les Communes à la Barre pour y apprendre leurs délibérations.

HENRI IV.

1399. Henri IV, fils de Jean, Duc de Lancaſtre, qui étoit le 3e fils d'Edouard III, eſt proclamé Roi le 30 Septembre, après la dépoſition de Richard II, & ſacré le 13 Octobre ſuivant. (L'élévation de Henri IV ſur le trône, faite au préjudice d'Edmond Mortimer, Comte de la Marche, héritier légitime de la Couronne, comme deſcendant de Lionnel, 2e fils d'Edouard III, au lieu que Henri deſcendoit du troiſieme, fut l'origine des guerres civiles, qui ont fait répandre tant de ſang en Angleterre.) Le jour même de ſon couronnement, Henri publie une proclamation, par laquelle il déclare qu'il eſt monté ſur le trône, 1° par droit de conquête; 2° parce que Richard lui avoit réſigné la Couronne, 3° parce qu'il étoit le plus proche héritier mâle du dernier Roi, ſavoir d'Edouard III. Henri excluoit par là, dit Thoiras, le ſeul titre qu'il eut, ſavoir le conſentement du peuple; comme ſi le conſentement d'un peuple révolté, qui ſe réunit pour détrôner ſon Prince, pouvoit devenir un titre. Le lendemain du couronnement, le Parlement ſe raſſemble, & paſſe un Acte, qui établit la ſucceſſion du trône dans la Maiſon de Lancaſtre, au préjudice du Comte de la Marche. L'Evêque de Carliſle fut le ſeul qui eut aſſez de courage dans cette Aſſemblée pour s'élever contre l'attentat des Anglois, & pour ſoutenir qu'il n'y avoit point d'autorité qui pût légitimement dépoſer un Roi: le fruit que cet Evêque retira de ſa généroſité, fut la priſon. Le même Parlement ordonne que Richard ſera détenu en priſon tout le reſte de ſa vie, & que ſi quelqu'un entreprend de l'en retirer, Richard lui-même ſera mis à mort. Ce décret effrayant n'empêcha point divers Seigneurs de conſpirer pour le rétabliſſement de cet infortuné Prince, & la perte du tyran qui l'avoit ſupplanté. C'étoit dans un tournoi, qu'ils avoient indiqué à Windſor, que Henri, invité par eux à cette fête, devoit être arrêté ou même aſſaſſiné. Mais ils furent trahis par un de leurs chefs, le Comte de Rutland, qui ſe hâta de révéler au Roi le complot, dans la crainte d'être prévenu par le Duc d'Yorck, ſon pere, qui lui avoit ſurpris la liſte de ſes complices. Le Maire de Chicheſter, où ils s'étoient raſſemblés, inſtruit du

ſecret, les enveloppa inopinément, & envoya de ſon autorité les principaux d'entre eux à l'échafaud. D'autres exécutions non moins illégales diſſiperent le reſte du parti. Les alliances que Richard avoit contractées avec la France, animerent d'abord cette Cour du deſir de le remettre ſur le trône, & enſuite de venger ſa mort. Mais les troubles dont étoit agitée la France ne permirent pas au Roi Charles VI d'effectuer ſes menaces. Content de retirer des mains de Henri ſa fille Iſabelle, dont le mariage avec Richard n'avoit pas été conſommé, il confirma la treve qu'il avoit faite avec l'Angleterre. Owen Glendour, qui deſcendoit des anciens Princes de Galles, montra plus de hardieſſe. Ayant excité les Gallois à ſecouer le joug des Anglois, il bat le Comte de la Marche, envoyé contre lui, & le fait priſonnier. Les Piercy, Maiſon puiſſante alliée du Comte, veulent traiter de ſa rançon. Mais Henri, qui leur étoit redevable de la Couronne, ne le permet pas, & laiſſe le Comte entre les mains des Gallois. Piqué de ce trait d'ingratitude, le Comte de Northumberland, Chef de la Maiſon de Piercy, ſe ligue avec Owen Glendour & le Comte de la Marche, pour le détrôner: le Roi marche contre les mécontens, & gagne ſur eux, le 21 Juillet 1403, la bataille de Shrewsbury, l'une des plus furieuſes qu'on ait vues dans les guerres civiles; il fait décapiter le Comte de Worceſter, & promet le pardon au Comte de Northumberland s'il met bas les armes; le Comte accepte la propoſition. Le Roi, l'année ſuivante, envoie le Prince Henri, ſon fils, contre les Gallois, qui perdent deux batailles; mais loin d'être découragés par ces défaites, ils font de nouveaux efforts pour ſe maintenir dans leur liberté. Une nouvelle révolte éclate l'an 1405. Richard Scroop, Archevêque d'Yorck, Thomas Mowbrai, Grand-Maréchal, & le Comte de Northumberland, qui l'avoient excitée, prennent les armes avec pluſieurs Seigneurs, après avoir publié un manifeſte contre le Roi. Le Comte de Weſtmorland demande à conférer avec l'Archevêque & le Grand-Maréchal, Chefs des conjurés; ils acceptent la conférence, & ſont enlevés par le Comte, qui les fait décapiter. Le ſupplice de Richard Scroop eſt le premier exemple d'une peine capitale infligée à un Prélat en Angleterre. Nous ne connoiſſons point d'Évêque en France à qui l'autorité royale ait fait perdre juridiquement la vie pour crime d'Etat.

Le Roi, l'an 1406, convoque un Parlement qui s'aſſemble le 1 Mars: on y fait un Acte pour exclure les femmes de la ſucceſſion à la Couronne; mais cette excluſion eſt révoquée la même année par un Acte du 2 Décembre, ſigné du Roi, de tous les Seigneurs, & de l'Orateur des Communes, au nom de toute ſa Chambre. C'eſt de ce tems qu'on peut dire que les femmes en Angleterre ont commencé d'avoir un véritable droit à la Couronne. Henri, dans la même année, viole, d'une maniere ſcandaleuſe, la foi des Traités & les droits de l'hoſpitalité, envers Robert III, Roi d'Ecoſſe, avec lequel il avoit fait une treve de pluſieurs années. Robert, ſe fiant ſur la bonne foi du Monarque anglois, avoit fait partir, ſans aucune précaution, Jacques Stuart, ſon fils, pour aller recevoir ſon éducation à la Cour de France. L'incommodité de la navigation ayant obligé le jeune Prince à relâcher ſur les côtes d'Angleterre, il eſt arrêté & conduit au Roi, qui a l'inhumanité de le faire enfermer dans la Tour de Londres. L'an 1408, nouvelle révolte du Comte de Northumberland. Il eſt défait par le Shérif d'Yorck, & tué dans la bataille.

Henri ne reſta point ſpectateur indifférent des funeſtes querelles qui déchiroient alors la France & la partageoient en deux factions acharnées l'une contre l'autre. Il envoya du ſecours, en 1412, ſous la conduite de Thomas, Duc de Clarence, ſon 2e fils, à celle qu'on nommoit des Orléanois. Mais l'Anglois, apprenant à ſon arrivée que la paix venoit d'être faite entre les deux partis, paſſe en Guienne où il reprend les places dont les François s'étoient rendus maîtres. Tandis qu'il eſt occupé à cette expédition, le Roi, ſon pere, eſt attaqué de la lépre, & ne laiſſe pas de prendre la croix pour la Terre-Sainte. Dans le cours de cette maladie qui dura deux mois, deux ſentimens oppoſés l'agiterent, des remords ſur ſon uſurpation, & la crainte qu'on ne lui enlevât ſa Couronne, ce qui fit qu'il voulut l'avoir toujours au chevet de ſon lit. Enfin la regardant une derniere fois, il dit à ſon fils aîné: *Voilà une Couronne ſur laquelle nous n'avons droit ni vous ni moi.*—*Mon épée*, répond le fils, *me conſervera ce que la vôtre vous a acquis*. Peu de momens après il rendit l'eſprit le 20 Mars 1413, à l'âge de 46 ans, dans la 14e année de ſon régne. Henri avoit épouſé, 1°, l'an 1380, MARIE BOHUN, fille du Comte de Hereford, morte en 1394; 2°, l'an 1403, JEANNE, fille de Charles le Mauvais, Roi de Navarre, veuve de Jean IV, Duc de Bretagne, morte le 10 Juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit ſont, 4 fils & 2 filles: Henri, qui ſuit; Thomas, Duc de Clarence; Jean, Duc de Bedford, & Humphroi, Duc de Gloceſter; Blanche, l'aînée des filles, fut mariée à Louis de Baviere, Comte Palatin du Rhin; Philippe, la 2e, épouſa Eric IX, Roi de Danemarck, de Norwege & de Suede.

Le Livre rouge de l'Echiquier marque ainſi la date du régne de Henri IV: *Data Regis Henrici IIII^ti^ à conqueſtu mutatur s[illegible] nis in die Feſto S. Ieronimi accidente* xxx *Sept. videlicet in craſt[illegible] o S. M[illegible]chaelis, et obiit* xx *Martii an. regni ſui* XIIII.

La Chambre Baſſe du Parlement acquit ſous ce régne une grande influence dans les affaires de l'Etat.

HENRI V, DIT DE MONMOUTH.

1413. HENRI V, l'idole des Anglois, né, l'an 1388, de Henri IV & de Marie de Héreford, eſt proclamé Roi immédiatement après la mort de ſon pere, & couronné le 9 Avril. Il avoit mené juſqu'alors une vie fort licencieuſe. En montant ſur le trône il devint tout-à-coup un autre homme. Réſolu de faire régner les loix avec lui, il congédia les compagnons de ſes débauches, & aſſura de ſa confiance les ſages Miniſtres qui avoient exhorté ſon pere à le ramener à ſon devoir par des châtimens ſéveres. Les commencemens du régne de Henri ſe paſſent en négociations avec la France, mais ſans ſuccès: les Commiſſaires du Roi d'Angleterre les firent échouer, par les demandes déraiſonnables qu'ils firent; ils n'ambitionnoient rien moins que tout le Royaume de France, quoiqu'ils feigniſſent de ſe reſtreindre à l'exécution du Traité de Bretigni. En conſéquence la guerre contre la France eſt réſolue dans un Parlement tenu à Leiceſter le 31 Mai 1414, ce qui n'empêche point que les négociations ne continuent, mais toujours inutilement.

Il ſe formoit cependant une conſpiration, à la tête de laquelle étoit le Comte de Cambridge, frere du Duc d'Yorck, & d'autres Seigneurs, pour mettre ſur le trône Edmond Mortimer, Comte de la Marche; celui-ci, par crainte, découvrit au Roi tout le myſtere. Henri, après avoir puni les conjurés, met à la voile au mois d'Août 1415, débarque en Normandie le 21 de ce mois, prend Harfleur le 22 Septembre, (& non le 28) après avoir perdu une partie conſidérable de ſon armée, envoie un cartel de défi au Dauphin, pour ſe battre ſeul à ſeul, à condition que le vainqueur ſeroit Roi de France; & gagne, le 25 Octobre, en voulant ſe retirer à Calais, (un vendredi,) la fameuſe bataille d'Azincourt, que la témérité des François lui livra. Cette victoire, quoique complete, n'empêcha pas que ſur la fin de l'action ſon bagage ne lui fût enlevé, avec les pierreries de la Couronne & les ornemens royaux. Mais il en recouvra enſuite la meilleure partie par les recherches du Seigneur de Gaucourt, l'un de ſes priſonniers, qui mérita par là ſa liberté. Henri triomphant repaſſe en Angleterre au mois de Novembre, menant avec lui les principaux de ſes priſonniers. (*Voy.* Charles VI, *Roi de France.*) Henri cependant ne pouſſe point la guerre, comme il ſemble que ſes premiers ſuccès devoient l'y engager. On ne doit point s'en étonner; il étoit en négociation avec le Duc de Bourgogne, qu'il ſe flattoit de mettre dans ſes intérêts: mais il n'y réuſſit point, & ne put jamais l'engager, quoi qu'en diſent les Hiſtoriens anglois, à le reconnoître pour Roi de France, ni à ſigner les Traités relatifs dont il lui avoit apporté les modeles. (*Voy.* Jean, *Duc de Bourgogne.*) Henri néanmoins avoit aſſez d'intelligences en France pour eſpérer d'y faire de nouveaux progrès. L'an 1417, il fait une 2e deſcente, dans le mois de Juillet, en Normandie, & ſoumet ſans obſtacle preſque toute la Province: tel étoit l'acharnement des factions qui déchiroient le Royaume, qu'elles aimoient mieux répandre le ſang françois, que de ſe réunir contre l'ennemi commun. L'an 1419, le 28 Juillet, Henri prend Pontoiſe par eſcalade, & fait un riche butin. Après cette expédition, il publie un Manifeſte pour faire valoir ſes prétentions. Cependant, malgré tous ces avantages, qu'il devoit moins à ſes propres forces qu'aux funeſtes diviſions des François, les affaires de ce Prince étoient dans une ſituation à ne pouvoir ſe ſoutenir long-tems; elles ſeroient infailliblement tombées en décadence, ſi l'animoſité du Dauphin contre le Duc de Bourgogne ne lui eût ouvert une voie pour venir à bout de ſon entrepriſe. Après l'aſſaſſinat du Duc, elles prennent une face toute nouvelle. (*Voy.* Charles VI, *Roi de France*, & Jean-ſans-Peur, *Duc de Bourgogne.*) La Reine Iſabeau de Baviere, mere du Dauphin, ſe ligue avec le Roi d'Angleterre contre lui. L'an 1420, Henri, le 21 Mai, fait à Troyes avec Charles VI, Roi de France, & cette Princeſſe, le fameux Traité par lequel ils lui promettent la main de CATHERINE, leur fille, avec le droit de ſuccéder au trône à l'excluſion du Dauphin. Le 2 Juin ſuivant, le mariage eſt célébré dans l'Egliſe de S. Urbain de la même ville, par Henri de Savoiſi, Archevêque de Sens. Héritier prétendu de la Couronne de France, Henri ne ſe comporte pas avec plus de modération dans ce Royaume. Les Pariſiens s'étant plaints à lui de ce que les troupes étrangeres brûloient tout le pays des environs de Paris; *c'eſt uſance de guerre*, répondit-il; *guerre*

ſans feu ne vaut rien, non plus que andouille ſans moutarde. (Juvenal des Urſins.) L'an 1421, Henri repaſſe en Angleterre, menant avec lui la Reine, ſon épouſe, qu'il fait couronner le 3e Dimanche de Carême. Après avoir réglé ſes affaires, il revient en France au mois de Juin. Le 6 Octobre, il commence le ſiége de Meaux, qui ne capitule que le 2 Mai de l'année ſuivante. Henri fait trancher la tête à trois Officiers de la garniſon, & pendre le bâtard de Vaurus, Gouverneur de la place. Ce fut pendant ce ſiége qu'il apprit l'agréable nouvelle que la Reine, ſon épouſe, avoit mis au monde, le 6 Décembre 1421, un fils qui fut nommé comme ſon pere, & deſtiné à lui ſuccéder.

Le Dauphin cependant ſe ſoutenoit au-delà de la Loire. L'an 1422, Henri s'étant mis en marche pour aller au ſecours de Coſne dont ce Prince faiſoit le ſiége, tombe malade de la fiſtule qu'on nommoit alors le *mal de S. Fiacre*, mal incurable juſqu'à Louis XIV qui en a été le premier guéri par le ſecours de l'art. Obligé de rebrouſſer chemin, Henri ſe fait porter à Vincennes, & y meurt le 31 Août, âgé de 34 ans environ, dans la 10e année de ſon régne. Ses obſeques furent célébrées de la maniere la plus pompeuſe à Notre-Dame de Paris, & ſon corps fut tranſporté enſuite à Weſtminſter, où la Reine fit placer ſur ſon tombeau ſa ſtatue en argent, de grandeur naturelle & très reſſemblante. Malgré les éloges dont les Hiſtoriens anglois le comblent, jamais on ne juſtifiera l'ordre barbare qu'il donna d'égorger les priſonniers faits à la bataille d'Azincourt, ni les traitemens inhumains qu'il fit aux bourgeois & aux garniſons de pluſieurs places dont il ſe rendit maître. Henri laiſſa de Catherine de France un fils au berceau. La Reine, ſa veuve, épouſa, quelque tems après, un Gentilhomme gallois, nommé Owen Tudor, dont elle eut 3 fils, Edmond, Gaſpar & Owen. Edmond épouſa Marguerite, fille unique de Jean de Beaufort, Duc de Sommerſet, petit-fils de Jean de Gaunt, Duc de Lancaſtre. De ce mariage naquit Henri, Comte de Richemond, qui devint Roi d'Angleterre ſous le nom de Henri VII. La Reine Catherine mourut en 1438, dans ſa 38e année, & fut enterrée à Weſtminſter. Tudor, dont le mariage avec cette Princeſſe avoit été tenu ſecret juſqu'alors, fut auſſitôt mis en priſon. Il ſe ſauva quelque tems après; mais malheureuſement ayant été repris pendant les guerres civiles des Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, il eut ſur-le-champ la tête tranchée. Gobelin (*Comment.* Pie II, p. 154,) dit que Henri V avoit interdit les lits de plume aux Anglois, & que ſon deſſein étoit, s'il eût été maître entiérement en France, de faire arracher toutes les vignes, diſant que rien n'énervoit plus les hommes que la plume & le vin.

L'extrême disproportion de ses revenus et des dépenses qu'entraînoient ses grandes entreprises, mirent Henri V dans la nécessité d'engager ses joyaux et sa couronne même, d'emprunter de toutes parts sans pouvoir payer ses dettes, et de recourir sans cesse au Parlement dont il n'obtenoit jamais que des subsides inférieurs à ses besoins.

Le Livre rouge de l'Echiquier porte: *Data Regis Henrici V, à conquestu mutatur singulis annis in Festo S. Benedicti accidente* XXI *Martii, et obiit ultimo die Augusti, anno regni sui* X°.

Henri V, dit M. Hume, frappa la monnoie sur le pied de 30 schelings par livre pesant.

HENRI VI.

1422. Henri VI, fils de Henri V & de Catherine de France, né le 6 Décembre 1421, proclamé, à l'âge d'environ dix mois, Roi d'Angleterre, à Londres lorſqu'on y apprit la mort de ſon pere, & Roi de France à Paris après le décès de Charles VI, régne en Angleterre ſous la Régence du Duc de Glocester, & en France ſous celle du Duc de Bedford, ſes deux oncles. Son couronnement, pour le premier de ces deux Royaumes, ſe fit à Londres le 6 Novembre 1429, & pour le ſecond, le 17 Décembre 1431, à Paris, où il avoit fait ſon entrée ſolemnelle le 2 de ce mois, & d'où il repartit le lendemain de Noël.

Les affaires des Anglois avoient alors bien changé de face en France. Depuis qu'en 1429 ils eurent levé avec ignominie le ſiége d'Orléans, elles allerent pour eux toujours en décadence. Le Duc de Bedford voyant, en 1435, le Duc de Bourgogne le principal appui des Anglois, reconcilié avec le Roi Charles VII, par la paix d'Arras, ſignée le 21 Septembre, en meurt de chagrin à Rouen le 14 Décembre ſuivant (1): Prince dont la mémoire ſeroit exempte de tache, ſans l'exécution barbare de la Pucelle d'Orléans qui ſe fit par ſes ordres. (Voy. *les Rois de France.*) Il fut remplacé par le Duc d'Yorck qui n'obtint que ſept mois après ſa commiſſion. Ce qui la fit retarder, ce furent les querelles du Duc de Gloceſter & du Cardinal de Wincheſter, ſon oncle, qui partageoient la Cour en deux factions. Ce retardement fut très préjudiciable aux affaires de l'Angleterre. Le Duc d'Yorck, à ſon arrivée en France, trouva les Anglois chaſſés de la capitale par le Connétable de Richemont. Ce ne fut plus depuis entre eux & les François qu'une guerre de chicane. On étoit trop épuiſé de part & d'autre pour faire des coups déciſifs. Enfin, l'an 1445, malgré l'oppoſition du Duc de Gloceſter, le Cardinal de Winceſter détermina le Conſeil à propoſer une treve avec la France. Elle fut concluë, pour 20 mois, à Tours le 28 Mai de la même année (& non pas de la ſuivante comme le marque Thoiras) par la négociation du Comte de Suffolck attaché depuis long-tems au parti du Cardinal. Peu content d'avoir rempli l'objet de ſa commiſſion, Suffolck s'appliqua auſſi à terminer une autre affaire qui n'étoit qu'implicitement renfermée dans ſes pouvoirs. Ce fut le mariage du Roi ſon maître avec Marguerite d'Anjou, fille de René, Roi titulaire de Naples & de Sicile. Il réuſſit à le conclure en dépit du Duc de Gloceſter qui vouloit faire épouſer au Roi la fille du Comte d'Armagnac. Cette alliance ne s'accomplit néanmoins qu'au mois de Novembre 1444. Le Cardinal & la jeune Reine, devenue bientôt maîtreſſe de l'eſprit de ſon foible époux, réuniſſent leurs efforts contre le Duc de Gloceſter, qui de ſon côté, s'étudie à mettre le peuple dans ſes intérêts. L'an 1447, il eſt arrêté dans le Parlement de S. Edmondsburi, ſur une accuſation de mauvais deſſeins contre l'Etat, & jetté dans une étroite priſon, où le lendemain, 25 Février, il eſt trouvé mort dans ſon lit. Le Cardinal, regardé comme ſon meurtrier, 6 mois après le ſuivit au tombeau.

Un des articles du Traité de mariage de la Reine d'Angleterre, portoit que la Province du Maine ſeroit cédée à Charles d'Anjou, ſon oncle. La Cour de France exigeant que cette condition fût remplie, François Surienne, Officier arragonois au ſervice de l'Angleterre, reçut, l'an 1448, un ordre ſigné du Roi Henri de remettre à Charles d'Anjou la ville du Mans dont il étoit Gouverneur. Sur ſon refus le Comte de Dunois vint aſſiéger la place qui fut renduë par capitulation. Le reſte de la Province ſuivit le ſort de la capitale. Surienne, dont les troupes ne pouvoient ſubſiſter dans l'oiſiveté, les mene en Bretagne, & ravage ce Duché après s'être rendu maître de Fougeres & de quelques autres places. Le Duc de Bretagne s'étant plaint de ces hoſtilités à la Cour de France, la guerre ſe renouvelle entre les deux Couronnes rivales, quelques ſoins que prît le Miniſtere anglois pour l'éviter. Le ſuccès en fut ſi heureux pour la France, qu'en deux campagnes elle recouvra la Normandie & la Guienne, qui furent réunies pour toujours à cette Monarchie, après en avoir été ſéparées pendant trois ſiecles. (*Voy.* Charles VII, *Roi de France.*) Une perte auſſi conſidérable excita des murmures en Angleterre contre la Reine & contre Suffolck devenu Duc & premier Miniſtre. Ce dernier eſt déféré au Parlement ſur la fin de l'an 1449 comme coupable de haute trahiſon & d'autres crimes. Le Roi, pour le ſouſtraire au jugement des Pairs, l'envoie, le 17 Mars 1450, en exil au-delà de la mer. Mais le Duc s'étant embarqué pour la France, ſes ennemis font courir après lui un corſaire, qui, l'ayant pris ſur le paſſage, lui coupe la tête ſans aucune forme de procès. Cette exécution loin de rendre le calme à l'Angleterre, devient le commencement d'une révolution; le Duc de Sommerſet ſuccede au crédit de Suffolck & à la haine du peuple. Richard, Duc d'Yorck, profite de ces diſpoſitions pour aſpirer à la Couronne. Un Irlandois de baſſe naiſſance, nommé Cade, hardi ſcélérat, ſeconde ſes vues, & fait ſoulever la Province de Kent en ſe portant pour le fils de Jean de Mortimer, exécuté au commencement de ce régne d'une maniere très illégale. Le Duc d'Yorck étoit fils de Richard, Comte de Cambridge, décapité l'an 1415, & d'Anne de Mortimer, ſœur & héritiere du Comte de la Marche. Les droits de Richard paroiſſoient inconteſtables ſelon les loix d'Angleterre; car il deſcendoit par ſa mere de Lionnel, ſecond fils d'Edouard III, au lieu que la Maiſon de Lancaſtre, alors régnante, deſcendoit de Jean de Gaunt, troiſieme fils du même Edouard.

Le Duc, pendant les derniers troubles, étoit occupé en Irlande à faire la guerre aux rebelles de cette Iſle, qu'il vint à bout de dompter. De retour, l'an 1451, il ſe concerte avec ſes amis pour l'exécution de ſes vues ſur le trône. L'an 1452, il prend les armes, & ſe préſente devant Londres, qui lui ferme ſes portes: il offre au Roi de congédier ſon armée, pourvu que le Duc de Sommerſet ſoit mis à la Tour. La demande lui eſt accordée; mais il eſt arrêté lui-même, & ne recouvre enſuite ſa liberté qu'après avoir prêté un nouveau ſerment au Roi. C'eſt là l'époque des deux plus cruelles factions qui aient jamais partagé un Etat; celle d'Yorck, dont la marque étoit la roſe blanche, & celle de Lancaſtre qui portoit la roſe rouge. On compte juſqu'à 13 batailles qui ſignalerent la haine des deux partis: elle fit de l'Angleterre un théâtre de carnage & de ſang; & les guerres qu'elle occaſionna coûterent la vie, ſuivant Commines, à près de 1100,000 hommes, & à 80 Princes du Sang. La naiſ-

(1) Thoiras met la mort de Bedford au 14 Septembre, quatre jours, dit-il, avant la paix d'Arras: double mépriſe.

ſance d'un héritier du trône, dont la Reine accoucha le 23 Octobre 1453, loin de calmer les eſprits ne ſervit qu'à les irriter. La guerre civile s'allume. Le Duc d'Yorck prend les armes pour ſoutenir ſes droits, & entraîne dans ſon parti le Comte de Saliſburi, de l'illuſtre Maiſon des Plantagenets, avec le Comte de Warwick, ſon fils, le héros de l'Angleterre. Le Roi ſe met à la tête de ſon armée pour les réduire, & n'y réuſſit pas. L'an 1455, le 31 Mai, Henri eſt battu & fait priſonnier à S. Albans, par le Duc d'Yorck, qui ramene le Roi à Londres, & ſe fait déclarer protecteur du Royaume. L'an 1458, le 3 Avril, les deux partis font un Traité d'accommodement; mais bientôt après les troubles recommencent.

L'an 1460, le 19 Juillet, l'armée royale eſt battue à Northampton par Warwick, Général des mécontens, & Henri tombe encore une fois entre les mains des Seigneurs victorieux; la Reine s'enfuit à Durham & de là en Ecoſſe avec le Prince de Galles. Le Roi, conduit à Londres le 16 Août, y convoque un Parlement le 2 Octobre : il y eſt décidé que Henri gardera la Couronne ſa vie durant, & que le Duc d'Yorck lui ſuccédera. La Reine Marguerite, revenue promptement d'Ecoſſe, reparoît dans les Provinces ſeptentrionales. Cette Princeſſe, égale en courage aux plus grands hommes, aſſemble une armée, & gagne, le 24 Déc., la bataille de Wakefield ſur le Duc d'Yorck, qui eſt tué dans l'action. Son corps ayant été trouvé parmi les morts, Marguerite ordonne d'en ſéparer la tête, & de la planter ſur une des portes d'Yorck avec une Couronne de papier en dériſion des prétendus droits de Richard à celle d'Angleterre. Le Duc de Rutland, ſon 2e fils, n'eut pas un meilleur ſort. Etant tombé entre les mains des ennemis, le Lord Clifford l'égorgea de ſang froid. L'an 1461, la Reine marche vers Londres, défait le Comte de Warwick, le 15 Février, à Barnads-Heath, près S. Albans, & a la ſatisfaction de délivrer le Roi, ſon mari. Le Comte de la Marche, fils du Duc d'Yorck, ſans perdre courage, ſoutient les prétentions de ſon pere, & marche vers Londres, où il entre comme en triomphe au commencement de Mars; il eſt élu Roi d'Angleterre par les intrigues du Comte de Warwick, & proclamé le 5 du mois, à Londres & aux environs, ſous le nom d'Edouard IV.

L'an 1463, Henri eſt arrêté & enfermé dans la Tour de Londres. Après y être reſté ſept ans; il en eſt tiré le 6 Octobre 1470, & replacé ſur le trône par Warwick, appellé *le faiſeur de Rois*. L'an 1471, Henri eſt de nouveau remis dans la Tour, où il mourut tragiquement, dans le mois de Mai de la même année, comme on le dira plus au long ſous le régne ſuivant. (*Voy.* Edouard IV, *qui ſuit* & Charles VII, *Roi de France.*)

La date du régne de Henri VI changeoit tous les ans au 1 Septembre ſuivant cette note du Livre rouge de l'Echiquier : *Data Regis Henrici VI à conqueſtu mutatur ſingulis annis in Feſto S. Ægidii accidente primò die Septembris.* Henri fonda le College d'Eaton, proche de Windſor, et le College du Roi à Cambridge, pour y recevoir les écoliers d'Eaton après leurs premieres études.

ÉDOUARD IV (OU VII,) PREMIER ROI DE LA MAISON D'YORCK.

L'an 1461, le 5 Mars, ſelon Thoiras, EDOUARD IV, fils du Duc d'Yorck, eſt proclamé Roi d'Angleterre à l'âge de 19 ans. Le Dimanche des Rameaux (22 Mars) il gagne la bataille de Taunton, qui coûte la vie à plus de 36000 hommes de l'armée du Roi Henri. Le 10 Juin, Edouard eſt couronné à Weſtminſter; il y convoque un Parlement, qui approuve ſon élection, & caſſe tous les Actes faits contre la Maiſon d'Yorck. La Reine Marguerite, qui s'étoit retirée en Ecoſſe avec le Roi Henri, après la bataille de Taunton, paſſe en France pour ſolliciter du ſecours. L'an 1463, Henri & la Reine rentrent en Angleterre & ſont bientôt ſuivis d'un grand nombre d'Anglois : leur camp eſt forcé par Montaigu, frere du Comte de Warwick, Général d'Edouard; Henri & la Reine fuient chacun de leur côté. Quelque tems après Henri eſt arrêté, conduit ignominieuſement à Londres, les jambes liées ſous le ventre d'un mauvais cheval, au milieu des huées de la populace, & enfermé dans la Tour. La Reine ſe ſauve dans une forêt, où elle eſt rencontrée par des voleurs & dépouillée de ſes pierreries; elle s'échappe des mains de ces brigands, tenant ſon fils entre ſes bras, à la faveur d'une querelle qui s'éleva entre eux pour le partage du butin. Marguerite rencontre un autre voleur, qui, touché de compaſſion, la conduit au bord de la mer, où elle trouve une barque qui la paſſe à l'Ecluſe dans les Pays-Bas : elle y eſt bien reçue par le Duc de Bourgogne, qui lui donne 2000 écus, & la fait conduire auprès du Roi René, pere de la Reine.

Le nouveau Roi ſe croyant affermi ſur le trône, ſonge alors à ſe marier & jette les yeux ſur Bonne de Savoie, ſœur de la Reine de France. L'an 1465, le Comte de Warwick ſe rend à Paris où la Princeſſe étoit, pour en faire la demande au nom de ſon maître. Mais tandis qu'il négocie ce mariage, Edouard change de goût, devient amoureux d'ELISABETH WOODWILLE, fille du Baron de Rivers, veuve du Chevalier Gray, mort au ſervice de la Maiſon de Lancaſtre, & l'épouſe. Warwick apprend avec étonnement cette nouvelle en France. Outré d'avoir été joué, il revient en Angleterre le cœur rempli de haine & de vengeance contre Edouard. Il diſſimule néanmoins ſes diſpoſitions, & attend un tems plus favorable pour les faire éclater. Croyant ce tems arrivé ſur la fin de l'an 1468, ou au commencement de l'année ſuivante, il commence à exécuter le deſſein qu'il avoit formé de renverſer du trône celui qu'il y avoit placé. Il gagne l'Archevêque d'Yorck & le Marquis de Montaigu, ſes freres : il gagne même le Duc de Clarence, frere puiné d'Edouard; & pour cimenter leur union, il lui donne ſa fille en mariage. Warwick ſe retire enſuite à Calais, d'où il excite ſourdement par ſes émiſſaires une révolte dans la Province d'Yorck. Le Roi fait marcher le Comte de Pembrock contre les rebelles. Ce Général eſt défait & tué dans une bataille près de Bamburi; & peu de jours après les rebelles ayant pris le Comte de Rivers, pere de la Reine Eliſabeth, & Jean, ſon fils, leur coupent la tête à Northampton. Warwick & le Duc de Clarence ne s'étoient pas encore montrés ſur la ſcene. L'an 1470, ils ſe déclarent ouvertement, & ſe mettent à la tête des mécontens : Warwick ſurprend Edouard, le fait priſonnier, & l'envoie au château de Medelham, d'où il s'échappe, & rentre dans Londres. Edouard ayant pris le deſſus, Warwick paſſe en France avec le Duc de Clarence; il ſe réconcilie avec la Reine Marguerite, & va trouver Louis XI à Angers, où le Prince de Galles, fils de Henri VI, épouſe la fille de Warwick. Le Duc & le Comte retournent en Angleterre, levent une armée de 60000 hommes, marchent contre Edouard qui, étant abandonné des ſiens, prend la fuite & ſe retire en Flandre dans les Etats du Duc de Bourgogne, ſon beau-frere. Victorieux ſans avoir combattu, le Duc de Clarence & le Comte de Warwick entrent en triomphe dans Londres au commencement d'Octobre. Le 6 de ce mois, Warwick tire Henri VI de la priſon où il étoit enfermé depuis 7 ans, & le rétablit ſur le trône. Le Parlement, convoqué le 29 Novembre, approuve la nouvelle révolution, & déclare Edouard traître & uſurpateur. Mais la fortune n'avoit point abandonné ce Prince ſans retour.

L'an 1471, Edouard revient en Angleterre avec des ſecours que le Duc de Bourgogne lui avoit fournis. Il eſt joint par le Duc de Clarence, ſon frere, avec lequel il s'étoit réconcilié, rentre dans Londres le 11 Avril, remet Henri dans la Tour & marche contre le Comte de Warwick. La bataille ſe donne à Barnet le jour de Pâque, 14 Avril : le Comte de Warwick & Montaigu, ſon frere, la perdent avec la vie. Le ſort de la Maiſon de Lancaſtre eſt enfin décidé, par la bataille de Teuksburi que gagne le Roi Edouard, le 4 ou le 9 Mai 1471, ſur Marguerite & ſon fils, qui ſont faits l'un & l'autre priſonniers. Le jeune Prince, âgé de 18 ans, eſt amené devant le vainqueur qui lui demande d'une maniere inſultante comment il oſe tenter d'envahir ſes Etats. » Je ſuis venu, répondit-il, » pour recouvrer mon propre héritage. » Le Roi lui réplique par un coup qu'il lui donne avec ſon gantelet. Les Officiers du Roi prenant ce mouvement pour le ſignal de la mort du captif, l'entraînent dans l'appartement prochain où ils l'égorgent eux-mêmes. Il avoit épouſé l'année précédente Anne Neville, fille de Richard, Comte de Warwick, que nous verrons dans la ſuite remariée à Richard III, Roi d'Angleterre. Le Roi Henri ne ſurvécut que peu de jours à ſon fils. Renfermé dans la Tour de Londres avec la Reine ſa femme, il y mourut le 21 Mai, à l'âge de 50 ans : Prince dépourvu des qualités royales, mais doué de mœurs très pures & digne de compaſſion pour ſes malheurs. Le bruit courut, dit Fabien, qu'il avoit été mis à mort par Richard, Duc de Glocester, frere du Roi Edouard. Mais la Chronique de Croyland avouant qu'il avoit fini par une mort violente, ne déſigne l'auteur de ce crime que par le prénom indéterminé, *quicumque*. Ce *quicumque* ne ſeroit-il pas plutôt quelqu'un des Officiers d'Edouard IV ?

Il reſtoit encore un rejetton de la Maiſon de Lancaſtre, Henri, Comte de Richemond, fils de Marguerite de Sommerſet & d'Edmond Tudor. Craignant avec fondement qu'Edouard ne l'immolât à ſa ſûreté, il s'embarque avec le Comte de Pembrock, ſon oncle, pour ſe retirer en France. Le vent les ayant jettés ſur les côtes de Bretagne, ils ſont menés au Duc qui les retient dans une honnête captivité, pour ne point bleſſer le Roi d'Angleterre, ni ſatisfaire, en les livrant, ſa cruauté.

Edouard devoit ſon rétabliſſement aux ſecours que Charles, Duc de Bourgogne, ſon beau-frere, lui avoit fournis. Charles l'ayant invité, l'an 1475, à ſe liguer enſemble contre le Roi Louis XI, il y conſent autant par haine pour la France que par reconnoiſſance pour le Duc. Mais ayant débarqué à Calais avec

ſes

ſes troupes, il n'y trouve point l'armée que celui-ci avoit promis de lui amener. Charles vient lui faire excuſe de ce manque de parole, en lui diſant qu'il a été obligé de la faire marcher contre le Duc de Lorraine. Edouard alors prête l'oreille aux propoſitions de paix que le Roi de France lui fait faire, & que le Miniſtere anglois, gagné par ſes préſens, appuie de fortes raiſons. Les deux Monarques, dans une entrevue qu'ils ont, le 29 Août, ſur le pont de Pequigni, une grille entre deux, font leur accommodement, dont une des conditions fut la délivrance de la Reine Marguerite, veuve de Henri VI. Cette Princeſſe étoit toujours enfermée dans la Tour de Londres. Edouard s'engage à la renvoyer en France moyennant une ſomme de 50 mille écus, que Louis XI promet pour ſa rançon. Marguerite, délivrée ſur un ordre d'Edouard, daté du 13 Novembre, revint en France où elle finit ſes jours le 25 Août 1482 : héroïne digne d'un époux qui lui eût reſſemblé, plus recommandable néanmoins par ſa fermeté dans l'adverſité que par ſa modération dans la proſpérité.

N'ayant plus d'ennemis à redouter, Edouard ſe livre tout entier au plaiſir & à la diſſipation. Les Woodwilles, parens de la Reine, s'emparent de l'adminiſtration des affaires. L'abus qu'ils font de leur crédit irrite le Duc de Clarence dont ils traverſoient les entrepriſes. S'étant échappé, l'an 1478, en diſcours indécens, & même ſéditieux contre le Roi ſon frere, ce Prince eſt arrêté & conduit à la Tour de Londres, & condamné ſecrètement à perdre la vie. Son nom de baptême étoit George. On prétend qu'Edouard ſe détermina à le faire périr ſur une prédiction aſtrologique qui lui donnoit pour ſucceſſeur quelqu'un dont le nom commenceroit par un G. Mais tous les Ecrivains du tems ne s'accordent pas ſur ce point. On eſt auſſi partagé ſur le genre de la mort de l'infortuné Duc. Suivant quelques Hiſtoriens on lui donna l'option du genre de ſa mort; il préféra d'être noyé dans un tonneau de malvoiſie, & cette funeſte ſatisfaction lui fut accordée.

Les intrigues de Louis XI qui excitoit ſourdement les Ecoſſois contre l'Angleterre, tirerent Edouard de ſon aſſoupiſſement. Il ſe préparoit à porter la guerre en France lorſqu'une maladie, cauſée par ſon intempérance, l'arrêta. Elle l'emporta le 9 Avril 1483, à l'âge de 42 ans, après un régne de 22. D'Eliſabeth Woodwille, il laiſſa deux Princes, Edouard qui ſuit, & Richard, avec ſix Princeſſes, dont l'aînée épouſa Henri VII; trois autres, Cécile, Anne & Catherine, furent mariées à des Seigneurs anglois; & deux, Brigite & Marie, moururent dans le célibat. Le mariage d'Edouard avec Eliſabeth avoit été précédé d'un autre avec Eléonore Talbot, qu'il avoit répudiée ſans cauſe & ſans diſpenſe; ce qu'il eſt important d'obſerver. *

Edouard IV étoit l'un des hommes de ſon Royaume les mieux faits & de la plus agréable figure. Son air affable & ſes manieres populaires lui gagnoient les cœurs de ſes ſujets, & le talent malheureux qu'il avoit de ſéduire les femmes, lui aſſuroit la conquête de toutes celles qui étoient devenues l'objet de ſa lubricité. Mais l'ambition étouffoit en lui les ſentimens de l'humanité. Pour parvenir au trône & s'en aſſurer la poſſeſſion, il inonda de ſang l'Angleterre, & n'en témoigna des remords que dans ſes derniers momens; remords qui ne ſont qu'un tourment de plus pour le coupable lorſque la ſeule frayeur les produit.

Dans le Livre rouge de l'Echiquier le changement de la date du régne d'Edouard IV est ainsi marqué : *Data Regis Edwardi mutatur singulis annis quarto die Martii, & obiit nono die Aprilis, anno regni sui vicesimo tertio.*

L'opinion commune est que Guillaume Caxton, qui fut Ambassadeur d'Edouard IV en différentes Cours, et mourut en 1494, introduisit en Angleterre l'art de l'Imprimerie. Ce qui est vrai, c'est qu'il a le premier employé dans ce pays les caracteres en fonte, et que les premiers Livres imprimés par cet Ambassadeur artiste, dont un, composé par lui-même, a pour titre : *Fructus temporum*, sont de l'an 1474. Mais il est certain que six ans auparavant il avoit paru, l'an 1468, à Oxford, chez *Fréderic de Corcellis*, un volume in-4° de 41 pages, en caracteres gravés, avec ce titre : *Expositio S. Ieronymi in Symbolum Apostolorum ad Laurentium Papam.*

EDOUARD V (ou VIII.)

1483. EDOUARD V, fils d'Edouard IV & d'Eliſabeth Woodwille, né le 4 Novembre 1470, eſt proclamé Roi après la mort de ſon pere, tandis que Richard, Duc de Gloceſtre, eſt occupé à rendre à ce dernier les honneurs funebres à Yorck. Averti par le Duc de Buckingham que la Reine & les Rivers veulent, contre les loix du Royaume, ſe rendre maîtres de la tutele du jeune Roi, ſon neveu, Richard va le prendre, l'amene à Londres, & y convoque un Grand-Conſeil dans lequel il ſe fait déclarer protecteur du Royaume. Le premier uſage qu'il fit de ſon autorité, fut de faire trancher la tête, ſans aucune forme de procès, au Comte de Rivers, frere de la Reine, & à pluſieurs Seigneurs attachés aux Woodwille. La Reine s'étant réfugiée dans l'aſyle de Weſtminſter, il l'oblige de lui livrer ſon 2ᵉ fils, Richard, Duc d'Yorck, qu'elle avoit emmené avec elle. Maître des deux Princes, le protecteur fait examiner leur naiſſance; & après en avoir prouvé ou prétendu prouver l'illégitimité, il fait déclarer, dans une Aſſemblée du Clergé, de la Nobleſſe & du peuple, Edouard V, comme bâtard, incapable de porter la Couronne, au bout d'environ deux mois de régne.

La date du régne d'Edouard V commença le 9 Avril, suivant cette note du Livre rouge de l'Echiquier : *Data Regis Edwardi Quinti inchoavit nono die Aprilis, et cessavit* XXIIᵒ *die Junii proximè sequentis, videlicet anno regni sui primo.*

RICHARD III, SURNOMMÉ LE BOSSU.

1483. RICHARD, Duc de Gloceſter, fut proclamé Roi, le 22 Juin, par la même Aſſemblée qui dépoſa Edouard V, ſon neveu; ce qui fut ratifié le lendemain par un Acte ſolemnel du Parlement. Rien ne paroiſſant s'oppoſer à ſon élévation, il fut couronné le 6 Juillet ſuivant. Que devinrent alors les deux jeunes Princes ſes neveux? C'eſt ſur quoi l'Hiſtoire ne s'explique point. Ce ſilence ne ſeroit-il point l'effet de la politique de Henri VII, intéreſſé comme on va le voir, à ce qu'on les crût morts? Cependant il eſt prouvé par le *Coronation Roll*, ou l'Acte du couronnement de Richard, qu'Edouard V a dû ſe trouver à cette cérémonie. Il n'y eſt point fait mention du Duc d'Yorck vraiſemblablement ſéparé dès-lors de ſon frere. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut démontrer que Richard ait fait périr ces deux Princes. Thomas Morus & Bacon, qui ont le plus contribué à le faire paſſer pour le meurtrier de ſes neveux, avouent que leur ſort *n'a jamais été bien éclairci*, *qu'on en a parlé diverſement*, *& qu'il a été long-tems douteux s'ils avoient été mis à mort du tems de Richard*, *ou non*. Malgré cet aveu, ces deux Chanceliers ne laiſſent pas de ſe déclarer pour l'affirmative, ſans faire attention au perſonnage contradictoire qu'ils font faire au Chevalier Robert Blackenbury, Gouverneur de la Tour de Londres, où les deux victimes de l'ambition de Richard étoient, ſuivant eux, renfermées. Car ils le ſuppoſent d'abord aſſez vertueux pour réſiſter aux volontés criminelles de ce Prince, puis aſſez foible pour confier les clefs de la Tour à Jacques Tyrrel, chargé à ſon refus d'égorger Edouard & ſon frere. Enfin ils le font mourir les armes à la main pour la défenſe de ce même Richard qu'il devoit regarder comme l'aſſaſſin de ſes légitimes Souverains. La ſuite de notre récit ſervira encore à fortifier ces raiſons de révoquer en doute celui de Morus & de Bacon. Le Duc de Buckingham, couſin de Richard & le principal auteur de ſon élévation, exige des récompenſes que ce Prince croit dangereux de lui accorder, dans la crainte que, léger & factieux comme il eſt, il n'en abuſe. Morton, Evêque d'Ely, zélé Lancaſtrien, que Richard avoit mis en priſon ſous la garde du Duc, s'apperçoit de ſon mécontentement, & l'excite à détruire ſon ouvrage. Buckingham forme une conſpiration contre Richard. Mais elle éclate avant que d'être mûre. Le Duc traverſé par un contre-tems, abandonné des ſiens, & trahi par un de ſes domeſtiques chez qui il s'étoit réfugié, eſt pris & décapité ſans forme de procès. L'an 1484, dans un Parlement tenu au commencement de l'année, les enfans d'Edouard IV ſont déclarés bâtards. Ces Princes étoient donc ſuppoſés encore vivans, & cependant Morus place leur mort ſept mois avant l'Acte de cette Aſſemblée. Henri, Comte de Richemond, dernier mâle de la Maiſon de Lancaſtre, étoit toujours comme priſonnier en Bretagne. Richard, qui n'avoit pas moins d'intérêt qu'Edouard de s'aſſurer de ſa perſonne, envoie une ambaſſade en Bretagne, pour engager le Duc François II à lui livrer ce captif. Landais, Miniſtre du Duc, ſe prête aux vues de Richard; mais le Comte de Richemond étant averti du complot, s'échappe heureuſement, & ſe retire auprès de Charles VIII, Roi de France. Ayant obtenu de ce Monarque un ſecours d'hommes & d'argent, il s'embarque à Harfleur le 31 Juillet 1485, & paſſe en Angleterre. Tout le pays de Galles ſe déclare en ſa faveur; Richard marche contre lui, & perd, le 22 Août, la bataille de Boſworth, dans laquelle il périt, n'ayant joui que deux ans & deux mois de la Couronne. Il ne laiſſa point d'enfans d'ANNE, ſon épouſe, fille du fameux Comte de Warwick, mariée d'abord au Prince de Galles, fils unique de Henri VI & de Marguerite d'Anjou. Richard eſt le dernier Roi de la race des Rois Angevins, ou Plantagenets, dont Henri II fut le chef; & il ne reſtoit plus, à ſa mort, d'enfans mâles de la nombreuſe poſtérité d'Edouard III, que le Comte de Warwick : ce Comte étoit fils de George Duc de Clarence, frere de Richard, qui avoit, dit-on, fini ſes jours dans un tonneau de malvoiſie. La bataille de Boſworth, en mettant fin à la domination des Plantagenets, qui régnoient depuis plus de

300 ans, termina auſſi les longues guerres civiles des Maiſons de Lancaſtre & d'Yorck.

Le changement de la date du régne de Richard III ſe faiſoit tous les ans, ſuivant le Livre rouge de l'Echiquier, le 26 Juin. *Data Regis Ricardi tertii mutatur singulis annis xxvio die junii, et interfectus est in bello ab Henrico septimo, vicesimo secundo die Augusti, anno Regni sui tertio.*

HENRI VII.

1485. Henri Tudor VII, Comte de Richemond, né vers l'an 1455, deſcendant par Edmond Tudor, ſon pere, d'Owen Tudor, Gallois d'origine, & du Roi Edouard III, par Marguerite, ſa mere, fille de Jean de Beaufort, Duc de Sommerſet, petit-fils de Jean de Gaunt, qui fit la branche (mais d'origine batarde) de Lancaſtre, eſt proclamé Roi d'Angleterre par ſon armée, ſous le nom de Henri VII, auſſitôt après la bataille de Boſworth, le 22 Août. Il en prend dès lors le titre, & ſe fait couronner le 13 Octobre. L'an 1486, Henri épouſe, le 18 Janvier, Elisabeth, fille d'Edouard IV; par ce mariage les droits des deux Maiſons de Lancaſtre & d'Yorck ſe trouvent réunis ſur ſa tête. C'étoit l'intention de ceux qui avoient appellé Henri à la Couronne; mais il fit voir par ſa conduite, que ſes vues étoient différentes. Telle étoit ſa jalouſie contre la Maiſon d'Yorck, que la politique dont il ſe piquoit ne fut pas aſſez forte pour l'étouffer, ou du moins la contenir. Elle éclata en diverſes occaſions par des actes qui ſouleverent les partiſans de cette Maiſon. Un des plus échauffés d'entre eux, nommé Richard Simon, Prêtre d'Oxford, forma le deſſein de la relever, en détrônant le nouveau Roi. Pour y réuſſir, il dreſſa un certain Lambert Simnel, fils d'un Boulanger, à jouer le rôle du Comte de Warwick, fils du Duc de Clarence, & pour lors enfermé dans la Tour de Londres. Simnel prit le nom de ce Prince, qu'un bruit public diſoit s'être échappé de ſa priſon. Bientôt il eut un parti conſidérable en Irlande, où ſon inſtituteur avoit établi le lieu de la ſcene. Le Roi ſoupçonnant la Reine Eliſabeth, ſa belle-mere, d'avoir part à cette impoſture, la fait renfermer, & confiſque ſes biens.

L'an 1487, le Comte de Lincoln, neveu par ſa mere d'Edouard IV, & pluſieurs Barons, s'étant rendus auprès de Simnel au mois de Mai, le font couronner à Dublin. Le Roi marche contre les rebelles qu'il défait le 6 Juin à la bataille de Stoke, prend Simnel, lui accorde la vie, & honore d'une charge de marmiton dans ſa cuiſine celui qui avoit voulu lui diſputer la Couronne. Quelque tems après il lui donna la charge de Fauconnier.

Henri aimoit l'argent avec une paſſion qui le déshonoroit. Pour s'en procurer au-delà de ſes revenus ordinaires qu'il trouvoit trop modiques, il entreprit la guerre contre la France à l'occaſion de la nouvelle réunion, qu'en bon politique il auroit dû effectivement empêcher, du Duché de Bretagne à cette Couronne. S'étant fait accorder par le Parlement des ſubſides pour ſon expédition, il s'embarque avec des troupes, & va deſcendre, le 6 Octobre 1492, à Calais, d'où il conduit ſon armée devant Boulogne pour en faire le ſiége. Mais bientôt, ſous prétexte que la place étoit plus forte & mieux pourvue qu'on n'avoit d'abord cru, que l'hiver étoit proche, & que ſes troupes manqueroient de vivres pour ſubſiſter dans cette ſaiſon, il prête l'oreille à des propoſitions de paix qui lui ſont faites par des perſonnes conſidérables qu'il avoit gagnées. Le Roi de France, Charles VIII, tout occupé du projet de la conquête de Naples, ne demandoit pas mieux que de le renvoyer promptement dans ſon Iſle. Par un Traité conclu le 3 Novembre de la même année entre Richard Fox & Deſquerdes, leurs Ambaſſadeurs reſpectifs, Charles promet à Henri la ſomme de 745 mille écus pour les frais de la guerre, & 25 mille écus de penſion pour lui & ſes héritiers: Traité qui fut ratifié le 10 Décembre ſuivant. (*Abr. de Rymer.*) Ainſi la guerre & la paix remplirent également les coffres de Henri VII.

Il paroiſſoit alors ſur la ſcene un nouveau prétendant au trône d'Angleterre ſous le nom de Richard, Duc d'Yorck, frere d'Edouard V. On croyoit ce Duc aſſaſſiné dans la priſon où Richard III l'avoit fait enfermer. Celui qui ſe donnoit pour être lui-même, affirmoit qu'il avoit eu le bonheur de s'évader. S'étant retiré dans les Pays-Bas, il y fut accueilli par la Ducheſſe-Douairiere de Bourgogne, Marguerite d'Yorck, ennemie déclarée de Henri VII, parce qu'il l'étoit de la Maiſon d'Yorck. Elle avoit déja trempé, ſi l'on en croit Polydore Virgile, dans l'impoſture de Simnel. Après avoir fait publiquement au ſoi-diſant Duc toutes les queſtions concernant ſon état, ſatisfaite de ſes réponſes, enchantée de ſa bonne mine & de ſa reſſemblance avec Edouard IV, & de la facilité avec laquelle il s'exprimoit en Anglois, elle ne douta point, ou parut ne point douter qu'il ne fût véritablement ſon neveu. L'ayant enſuite fait voyager en Portugal & de là paſſer en Irlande où il ſe fit des partiſans, elle engagea Charles VIII, Roi de France, à le faire venir à ſa Cour. Henri VII alors le fait redemander à ce Monarque comme un impoſteur. Charles, craignant de violer les droits de l'hoſpitalité, ſe contente de le renvoyer en Flandre: il y fait connoiſſance avec beaucoup d'Anglois que le commerce avoit attirés dans les Pays-Bas; & par leur moyen il entretient des correſpondances en Angleterre, où il ſe fait un puiſſant parti. Henri VII, qui épioit toutes ſes démarches, découvre la conſpiration dont il fait arrêter & punir de mort les Chefs. Stanley, ſon Chambellan & ſon allié, le principal d'entre eux, eſt exécuté avec le plus d'appareil. Ce fut alors que Henri fit courir le bruit que le prétendu Duc d'Yorck étoit le fils d'un Juif de Tournai, nommé Warbeck, dont la femme étant venue accoucher de lui à Londres, obtint du Roi Edouard IV, avec lequel on prétendoit qu'elle avoit eu commerce, qu'il le feroit tenir en ſon nom ſur les fonts de baptême, où il avoit été nommé Pierre ou Peter, que les Flamands convertirent en Perkin. C'eſt ainſi que nous le déſignerons nous-mêmes dans la ſuite.

L'an 1496, Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, qui avoit reçu dans ſes Etats Perkin, & lui avoit donné en mariage une de ſes parentes, fait une invaſion en Angleterre, ravage le Northumberland, & retourne chez lui chargé de butin. L'an 1498, les rebelles de Cornouaille appellent Perkin qui ſe met à leur tête, & prend le titre de Roi d'Angleterre. Bientôt abandonné de ſes partiſans, il ſe retire dans un aſyle, & ſe rend au Roi qui le fait mettre dans la Tour de Londres. Perkin ayant fait un complot avec le Comte de Warwick pour en ſortir, ils ſont condamnés l'un & l'autre l'an 1499, le premier à être pendu, le ſecond à être décapité. Avant l'exécution on contraint Perkin à déclarer publiquement qu'il eſt un impoſteur. C'eſt la ſeule occaſion où il ſe ſoit démenti. Juſqu'alors il avoit ſi bien ſoutenu ſon perſonnage, que jamais perſonne ne s'eſt vanté de l'avoir fait tomber en contradiction dans ſes réponſes aux queſtions diverſes qu'on lui faiſoit ſur ſa naiſſance & ſur les particularités de ſon éducation. Henri VII lui-même n'oſa pas lui faire ſubir un interrogatoire public, comme il avoit fait à Simnel, & ſe contenta de l'interroger en particulier. Pourquoi donc cette réſerve à l'égard d'un homme que la Ducheſſe de Bourgogne avoit hautement reconnu pour ſon neveu, que la Cour de France avoit accueilli & traité comme un Prince de la Maiſon d'Angleterre, à qui le Roi d'Ecoſſe avoit fait épouſer une de ſes parentes, & pour la défenſe duquel nombre de Seigneurs anglois avoient ſacrifié leur fortune & leur vie? Ces conſidérations nous tiennent en ſuſpens, & nous obligent de laiſſer en doute, avec M. Horace Walpole, ſi le perſonnage dont il s'agit étoit ce qu'il prétendoit être ou non.

Arthur, ou Artus, Prince de Galles, ayant atteint l'âge de 15 ans, le Roi Henri, ſon pere, lui fit épouſer, le 14 Novembre 1501, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle, Reine de Caſtille. Mais le jeune Prince mourut ſix mois après ſon mariage, ſans l'avoir, dit-on, conſommé. Le Roi d'Angleterre alors, dans la crainte d'être obligé de rendre la dot de Catherine, qui étoit de 200 mille écus, la remarie avec Henri, ſon ſecond fils, par diſpenſe de Jules II, du 26 Décembre 1503. Nous verrons ſous le régne ſuivant les funeſtes effets de cette alliance, où le ſordide intérêt du pere eut plus de part que l'inclination du fils qui n'avoit alors que 12 ans. Henri VII avoit marié quelques mois auparavant Marguerite, ſa fille, à Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, contre l'avis de ſon Conſeil qui lui repréſenta que c'étoit le moyen de ſoumettre l'Angleterre à l'Ecoſſe. Il prétendit au contraire que cela ſerviroit à réunir l'Ecoſſe à l'Angleterre, & l'événement a fait de cette réponſe une prédiction. Ce Prince à qui tous ſes projets réuſſiſſoient par des voies que ſouvent l'honneur & la probité n'autoriſoient pas, termina ſa carriere le 22 Avril 1509, à Richemond, dans la 54e année de ſon âge, & la 24e de ſon régne, ne laiſſant d'Elisabeth, ſon épouſe (morte le 2 Février 1503,) que trois enfans ſur ſept qu'il en avoit eus; ſavoir, Henri, qui lui ſuccéda, & deux filles; Marguerite, alliée à Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, & Marie, qui fut la ſeconde femme du Roi Louis XII, après avoir été promiſe à Charles, Archiduc d'Autriche. Marie, après la mort de Louis XII, épouſa Charles Brandon, Duc de Suffolk.

L'amour de Henri VII pour la paix, le ſoin qu'il eut de l'entretenir d'une maniere honorable avec ſes voiſins, les ſages réglemens qu'il fit pour l'adminiſtration de la Juſtice, & ſon attention à les faire obſerver, les bornes étroites dans leſquelles il ſut contenir la Nobleſſe, les encouragemens qu'il fournit à l'induſtrie, au commerce & aux arts, la protection qu'il accorda aux Lettres, l'ont fait appeller *le Salomon de l'Angleterre.* Mais il ſe montra indigne de ce nom par une baſſe avarice, qui lui fit commettre bien des injuſtices, à l'ombre des loix, pour remplir ſes coffres par des amendes, des confiſcations &

d'autres voies ſemblables, qui, pour être juridiques, ſouvent n'en étoient pas moins illicites. Il eſt le premier Roi d'Angleterre qui ait eu des Gardes. Son tréſor, lorſqu'il expira, montoit à 18 cens mille livres ſterling: ſomme effrayante pour le tems.

Henri, par une loi donnée en Parlement l'an 1489, ordonna que tout Clerc convaincu de crime capital ſeroit marqué d'un fer chaud à la main avant que d'être renvoyé au Juge d'Egliſe. Cette loi s'exécute encore aujourd'hui.

Ce fut ſous le régne de Henri VII que l'on conſtruiſit en Angleterre le premier vaiſſeau de la marine royale. On le nomma *le Grand Henri*; il coûta 14 mille livres ſterling. Juſqu'alors en Angleterre, comme en France, quand l'Etat avoit beſoin d'une flotte, il louoit et armoit des vaiſſeaux marchands. (M. Gaillard.)

Tous les ans on changeoit la date du régne de Henri VII au 21 Août, ſuivant le Livre rouge de l'Echiquier: *Data Regis Henrici VII mutatur ſingulis annis viceſimo primo die Auguſti.*

HENRI VIII.

1509. Henri VIII, fils de Henri VII, & d'Eliſabeth d'Angleterre, né au mois de Juin 1492, réuniſſant en ſa perſonne les droits des deux Maiſons de Lancaſtre & d'Yorck, monte ſur le trône d'Angleterre le 22 Avril. Le 7 Juin, il conſomme ſon mariage avec Catherine d'Aragon, & le 22 du même mois il eſt couronné avec la Reine. Les fêtes qu'occaſionna cette cérémonie furent ſi brillantes, & ſi diſpendieuſes, qu'une bonne partie du riche tréſor que Henri VII avoit laiſſé dans ſes coffres, y fut employée. Il en reſta néanmoins aſſez pour fournir aux frais de la guerre que ſon fils entreprit, l'an 1513, contre la France à la ſollicitation du Pape, de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. (*Voy.* Louis XII.) Pendant ſon abſence, Jacques IV, Roi d'Ecoſſe, pour faire une diverſion en faveur de la France, ſe jette ſur le Northumberland, & perd la bataille de Floddenfield, où il périt le 9 Septembre 1513. La guerre contre la France ſembloit devoir être de longue durée. Henri, en la commençant, ſe propoſoit de reprendre la Guienne, cet ancien patrimoine de ſa Couronne. C'étoit le Roi Ferdinand, ſon beau-pere, qui lui avoit préſenté cette perſpective, afin d'attirer de ce côté là ſes troupes & de les employer à la conquête de la Navarre, qu'il méditoit. Revenu bientôt de ſon illuſion, Henri porta la guerre en Flandre, où il eut l'honneur d'avoir l'Empereur à ſa ſolde. Mais s'étant apperçu qu'il étoit joué par ſes alliés, il conclut, le 14 Septembre 1514, un Traité de paix avec Louis XII, moyennant la ceſſion que lui fait celui-ci de la ville de Tournai, avec la promeſſe d'un million d'écus. Quelques jours après, ce Traité fut cimenté par le mariage de la ſœur de Henri avec Louis XII. La mort de Maximilien ayant laiſſé vacant au mois de Janvier 1519 le trône impérial, Henri députe Richard Place à la Diéte électorale pour le briguer en ſon nom. Le choix, comme l'on ſait, tomba ſur Charles-Quint. Henri digéra mieux cette préférence que François I, Roi de France, l'un des compétiteurs, qui ne put jamais la pardonner à l'Empereur élu. Les deux Rois, qui cherchoient à ſe connoître & ſe lier, convinrent d'une entrevue entre Ardres & Guines. Charles-Quint, délié politique, ayant oui parler en Eſpagne de ce projet, en craignit les ſuites. Pour les parer, il prit occaſion d'un voyage qu'il faiſoit par mer aux Pays-Bas, de relâcher en Angleterre, où il fut reçu par Henri avec les honneurs dus à ſon rang. Le Cardinal Wolſey, premier Miniſtre, qu'il eut ſoin de gagner par des préſens & des promeſſes magnifiques, lui concilia l'amitié de ſon maître. Wolſey, fils d'un Boucher d'Ipſwick, étoit parvenu par la ſoupleſſe de ſon génie à toutes les dignités qu'il pouvoit eſpérer en Angleterre; Archevêque d'Yorck, Chancelier, Cardinal, Légat *à latere*, il ne manquoit à ſes deſirs que la Papauté qu'il ſe flattoit d'obtenir par la faveur de Charles-Quint.

L'entrevue des deux Rois s'ouvrit néanmoins le 7 Juin de la même année, & continua juſqu'au 24 de la maniere dont on l'a dit à l'article de François I. L'Empereur voit à ſon tour le Roi d'Angleterre, & le prend pour arbitre entre lui & le Roi de France. Wolſey, par ordre de Henri, ſe rend, l'an 1521, à Calais, pour faire les fonctions de médiateur en ſon nom. Mais le médiateur contribua plus à éloigner les parties qu'à les rapprocher. Etant allé de là trouver l'Empereur à Bruges, il convient, le 24 Novembre, d'une ligue de ſon maître avec lui contre la France. Henri étoit occupé alors à compoſer ſon ouvrage *des ſept Sacremens* contre Luther. Le Pape Léon X, auquel il fut préſenté de ſa part, en fit le plus grand éloge, & donna au Roi le titre de *Défenſeur de la Foi*, que Henri ſollicitoit depuis cinq ans (Manſi), & qu'il démentit bien dans la ſuite.

La mort de Léon X, arrivée le 1 Décembre 1521, ſembloit ouvrir l'entrée du S. Siége à l'ambition de Wolſey. Mais l'Empereur, au mépris de la parole qu'il lui avoit donnée, y fit élever ſon Précepteur, Adrien Florent. Craignant toutefois le reſſentiment de ce Miniſtre altier, il paſſe en Angleterre, & ſe rend ſur la fin de Mai ſuivant à Windſor, afin de réparer l'atteinte que cet événement donnoit à leur bonne intelligence. Il y réuſſit en promettant de le ſatisfaire à la premiere vacance que le grand âge d'Adrien annonçoit comme prochaine. Le Roi, charmé des attentions qu'il redouble envers lui-même, confirme le Traité de Bruges, & inſtalle l'Empereur dans l'Ordre de la Jarretiere. Pour remplir ſes engagemens, Henri, peu de jours après le départ de l'Empereur, déclare la guerre à la France, & la fait ſans ſuccès cette année & la ſuivante, comme il l'avoit entrepriſe ſans motif. La funeſte bataille de Pavie, où le Roi François I fut fait priſonnier le 25 Janvier 1525, réconcilia le Roi d'Angleterre avec ce Prince, & le tourna contre Charles-Quint, ſon vainqueur. Wolſey, pour qui l'Empereur n'avoit plus les mêmes égards, fomenta ces diſpoſitions, & engagea ſon maître à faire un Traité d'alliance le 30 Août de la même année, avec la Régente de France, pendant la priſon du Roi, ſon fils. Il le renouvella avec ce Prince après ſa délivrance. Henri, l'an 1527, joignit ſes troupes à celles que François I envoya, ſous la conduite de Lautrec, en Italie, après le ſac de Rome, & pendant la captivité du Pape Clément VII.

Henri, cette même année, s'étant laiſſé prendre d'une paſſion violente pour Anne de Boulen, fille d'honneur de la Reine, forme la réſolution de l'épouſer. Pour y réuſſir, il commence à feindre des ſcrupules ſur la validité de ſon mariage contracté 18 ans auparavant, avec la veuve de ſon frere, & dont il étoit né 3 enfans. Telle eſt la cauſe du divorce du Roi avec Catherine d'Aragon, & telle eſt l'origine ſcandaleuſe de la prétendue réforme en Angleterre, & du ſchiſme qui ſépare encore aujourd'hui ce Royaume de l'Egliſe catholique. Le Pape Clément VII, après avoir commis les Cardinaux Wolſey & Campege, pour décider en Angleterre l'affaire du divorce, l'évoque à Rome, l'an 1529, par une Bulle du 15 Juillet. Wolſey, pour ne s'être pas conformé au goût de ſon maître dans l'exercice de ſa commiſſion, tombe dans la diſgrace; les ſceaux lui ſont retirés & donnés à Thomas Morus. Tout le monde applaudit à la chûte de ce favori, devenu odieux par ſon faſte & ſa hauteur. Le 9 Octobre, il eſt déféré au banc du Roi comme coupable de pluſieurs crimes d'Etat. Ses biens ſont confiſqués au profit du Roi, qui veut bien lui en rendre une partie. Mais Henri garde ſa maiſon, appellée le Palais d'Yorck, aujourd'hui le Palais de Whitehall.

L'an 1530, Henri, par le conſeil de Thomas Cranmer, Docteur de Cambridge, conſulte ſur ſon mariage les Univerſités de différens pays. Pluſieurs Docteurs de celles de France, d'Angleterre, d'Italie même, corrompus, à ce qu'on prétend, par l'argent de ce Prince, donnent une déciſion favorable. Mais les Univerſités proteſtantes d'Allemagne ſe déclarent hautement contre le divorce (1). Henri prend enfin le parti de faire décider cette affaire en Angleterre, & publie, dans un écrit imprimé, les raiſons qu'il a de faire caſſer ſon mariage. Dans ces entrefaites le Cardinal Wolſey meurt, le 30 Nov., à l'Abbaye de Leyceſter. On l'amenoit alors de ſon Egliſe d'Yorck, où il s'étoit retiré, pour lui faire ſon procès à Londres, comme coupable de haute trahiſon. Le fondement de cette accuſation étoit la légation qu'il avoit exercée dans le Royaume, quoi-

(1) » En jugeant, dit M. Hume, cette question, même sur l'Ecriture-Sainte, à laquelle on en appelloit à tout moment, les argumens que l'on faisoit en faveur du Roi étoient infirmes. Le mariage au degré d'affinité où s'étoit contracté celui de Henri et de Catherine, est en effet prohibé dans le Lévitique; mais il est naturel d'interpréter cette prohibition comme faisant partie des loix municipales ou cérémoniales des Juifs. Quoiqu'on y dise dans la conclusion que les Gentils avoient encouru la vengeance divine en violant les degrés de consanguinité, étendre cette maxime à tous les cas qui sont spécifiés auparavant, c'est supposer que les Ecritures sont entrées dans des détails minutieux, où nous savons que leurs Ecrivains ne croyoient pas convenable de s'embarrasser. La descendance du genre humain, d'un pere commun, avoit nécessairement obligé la premiere génération à se marier dans les degrés de consanguinité les plus proches. On nous rapporte des exemples de cette nature parmi les Patriarches. Le mariage d'un homme avec la veuve de son frere, en certains cas, étoit non seulement permis, mais même ordonné par les loix de Moyse. On dit en vain que ce précepte étoit une exception à la loi, et qui ne regardoit exactement que la nation juive; il en résulte toujours que de tels mariages ne sont impurs ni naturellement ni moralement, sans quoi Dieu, l'auteur de toute pureté, ne les auroit jamais permis dans aucun cas. »

qu'il ne l'eût acceptée que du conſentement du Roi. Le chagrin qu'il eut de ce traitement lui cauſa ſur la route une fievre qui l'emporta. Pluſieurs Modernes mettent ſa mort en 1533, & ſe trompent. Ce Prélat étoit, comme on l'a dit, de la plus baſſe naiſſance. La fortune l'avoit élevé au plus haut degré de la proſpérité, pour le précipiter enſuite dans l'abîme de la diſgrace. *Hélas!* dit-il en mourant, *ſi j'avois ſervi le Roi du Ciel avec la même fidélité que j'ai ſervi le Roi mon maître ſur la terre, il ne m'abandonneroit pas dans ma vieilleſſe, comme mon Prince m'abandonne aujourd'hui.* » Le Roi, dit M. Hume, » fut fort fâché de ſa mort lorſqu'on l'en eut informé, & parla » toujours de lui d'une maniere honorable, ce qui prouve que » les dernieres perſécutions qu'il exerça contre lui n'étoient » pas fondées ſur la découverte de quelques perfidies, & qu'il » y entroit plus d'humeur que de raiſon. » Protecteur des Lettres, qu'il avoit toujours cultivées avec ſoin, Wolſey fonda, dans l'Univerſité d'Oxford, un College où il établit la premiere Chaire de Grec qu'il y ait eue en Angleterre.

Le Pape cependant preſſé par les Cardinaux de la faction de l'Empereur, neveu de la Reine Catherine, & excité d'ailleurs par un appel de cette Princeſſe, faiſoit citer Henri à comparoître devant lui en perſonne ou par Procureur. Réſolu de ne faire ni l'un ni l'autre, le Roi s'applique à ſapper l'autorité du Pape en Angleterre. Le Parlement aſſemblé le 16 Janvier 1531, entre dans ſes vues, & porte la complaiſance juſqu'à déclarer que *le Roi eſt le protecteur & le chef ſuprême de l'Egliſe & du Clergé d'Angleterre.* L'union entre le Pape & l'Egliſe anglicane par là fut en quelque ſorte rompue. Le Parlement, qui s'ouvrit le 15 Janvier 1532, n'abolit pas néanmoins entiérement les taxes que la Cour de Rome levoit en Angleterre. Il ſe contenta de les modérer, & arrêta même de préſenter une requête au Roi, pour le ſupplier de ne pas renvoyer la Reine, & d'abandonner la pourſuite de ſon divorce. Mais le Roi prévint la requête qui n'eut point lieu, & par ſes inſinuations vint à bout de ramener les principaux membres de l'Aſſemblée à ſa maniere de penſer. Le Chancelier Thomas Morus, prévoyant alors que toutes les démarches du Roi & du Parlement tendoient à ſe ſouſtraire à la communion de Rome & à une altération de la religion, remit les ſceaux au Roi, & deſcendit de cette place éminente avec plus de joie, dit M. Hume, qu'il n'y étoit monté.

Henri, quoique déterminé à ne point ſe ſoumettre au jugement du Pape, ne laiſſa point d'envoyer à Rome deux perſonnes de confiance en qualité d'*Excuſateurs* (c'eſt ainſi qu'on les nomma) pour faire l'apologie des motifs qui l'empêchoient de donner cette marque de déférence au Souverain Pontife. Dans la crainte néanmoins du reſſentiment de l'Empereur, dont la Reine, ſa tante, avoit imploré le ſecours, il demanda une entrevue au Roi de France pour renouveller une alliance ſi néceſſaire dans les conjonctures. Les deux Monarques ſe virent au mois d'Octobre 1532, entre Calais & Boulogne, & ſe ſéparerent le 30 de ce mois, après s'être donné pendant pluſieurs jours les marques réciproques de la plus tendre amitié. Anne de Boulen avoit été du voyage. Henri à ſon retour conclut ſecrètement ſon mariage avec elle, & le fit célébrer le 14 Novembre par l'Evêque de Coventri.

Warham, Archevêque de Cantorberi, étoit mort le 23 Août précédent. Le Roi ne jugea perſonne plus propre à remplir ce Siége conformément à ſes vues que Cranmer. Il étoit alors en Allemagne où il prenoit les avis des Théologiens ſur le divorce, & ſuçoit en même tems le venin des nouvelles opinions. Henri, après l'avoir nommé le 9 Septembre, demanda les Bulles en Cour de Rome au mois de Janvier 1533. Le Pape héſita quelque tems ſur le parti qu'il avoit à prendre. Craignant toutefois qu'un refus ne donnât lieu à une rupture entiere, il accorda les Bulles. Avant qu'elles fuſſent expédiées, le Parlement, aſſemblé le 4 Février, porta une nouvelle atteinte à l'autorité du Pape, en défendant tout appel à la Cour de Rome, & en ordonnant que toutes les cauſes, de quelque nature qu'elles fuſſent, ſeroient jugées dans le Royaume aux Cours ordinaires.

Cranmer étant arrivé d'Allemagne fut ſacré, ſuivant Burnet, le 18 Mars; date qui paroît douteuſe, puiſqu'il ne fut mis en poſſeſſion de ſon Archevêché, par le Roi, que le 29 Avril. Henri avoit bien choiſi ſon homme. Aſſuré qu'il termineroit à ſon avantage l'affaire de ſon divorce, il preſſe la Reine, pour laquelle il avoit toujours eu juſqu'alors des égards, de vouloir bien y conſentir. Sur ſon refus, il la prie de choiſir tel de ſes Palais qu'il lui plaira pour y faire ſa réſidence. Elle la fixa pour quelque tems à Amphill près de Dunſtable. Cranmer s'étant tranſporté en cette ville, y rend, après des informations juridiques, deux ſentences, l'une du 23 Mai, par laquelle il déclare nul le mariage de Catherine avec Henri; l'autre, du 28, qui confirme le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, dont le couronnement ſe fit le 1 Juin ſuivant. Le Parlement, aſſemblé le 15 Janvier 1534, ratifia les deux jugemens de l'Archevêque de Cantorberi, & fit, à la demande du Roi, pluſieurs ſtatuts ſchiſmatiques. La réconciliation de ce Prince avec le S. Siége n'étoit pas néanmoins encore tout-à-fait déſeſpérée. Le Roi de France y travailloit, & tenoit en ſuſpens, par ſa médiation, les foudres que Clément VII menaçoit de lancer. Henri conſentoit à ſe ſoumettre au jugement du Conſiſtoire, pourvu que les Impériaux n'y entraſſent point, & le Pape avoit promis de lui donner cette ſatisfaction. On attendoit une réponſe poſitive de ce Prince dans un jour marqué. Le courier qui devoit l'apporter n'arriva point. Le Pape ce jour même aſſembla le Conſiſtoire, & par une précipitation fatale, rompit toutes les meſures en déclarant légitime le mariage de Henri avec Catherine, & en prononçant l'excommunication contre lui s'il perſiſtoit dans le divorce. Le courier arriva deux jours après avec les lettres du Monarque. Mais le mal étoit ſans remede; & jamais événement, dit M. l'Abbé Millot, ne prouva mieux combien une fauſſe démarche dans les affaires importantes peut entraîner de ſuites pernicieuſes.

Henri, ſéparé de l'Egliſe, devient fanatique, & ne garde plus de modération dans ſa conduite. Egalement ennemi des Hérétiques qu'il avoit ci-devant combattus par ſes écrits, & des Catholiques attachés au S. Siége, il veut aſſujettir tous les Anglois à ſa nouvelle façon de penſer. Le Parlement dont tous les membres lui étoient aſſervis, s'étant aſſemblé le 23 Novembre, confirme la Suprématie qu'il s'attribuoit, & condamne à une priſon perpétuelle Jean Fiſcher, Evêque de Rocheſter, qui avoit été précepteur du Roi, & Thomas Morus, qui refuſoient de la reconnoître.

Une ſanglante perſécution s'ouvre, l'an 1535, contre tous ceux qui témoignent de l'éloignement pour le ſchiſme. Pluſieurs Prieurs & Moines, & entre autres 18 Chartreux, ſcellent par le ſupplice de la potence leur amour pour l'unité de l'Egliſe. Fiſcher & Thomas Morus ſont condamnés à perdre la tete, & ſouffrent la mort (le premier le 22 Juin, le ſecond le 6 Juillet,) avec une fermeté comparable à celle des anciens Martyrs. Tel eſt le portrait que trace M. Hume de Morus: » Cet homme, » dit-il, indépendamment de ſes connoiſſances étendues dans » la littérature, réuniſſoit la vertu la plus ſublime & l'intégrité » la plus pure au génie le plus vaſte. Il ſe joua de tous les ca» prices de la fortune, qui le placerent ſi diverſement dans le » cours de ſa vie. Toujours au-deſſus d'elle, ni l'orgueil du » rang, ni les diſgraces de la retraite & de la pauvreté n'alte» rerent l'égalité de ſon ame ou la vivacité de ſon eſprit. Il ap» prit à ſa famille non à rougir de ſa diſgrace, mais du regret » qu'elle faiſoit paroître de ſa faveur. »

La Reine Catherine avoit paſſé d'Amphill à Kimbolton, dans la Province d'Huntington. Elle y termina ſa vie & ſes chagrins le 8 Janvier 1536, dans la 50e année de ſon âge. Avant que de mourir elle dicta une lettre pour le Roi, qu'elle nommoit *ſon très cher Roi, Seigneur & Epoux*, & finiſſoit un adieu tendre par ces mots: *Je vous proteſte qu'au moment où mes yeux ſont prêts à ſe fermer pour jamais, mon unique deſir ſeroit de les attacher ſur vous.* Henri en fut attendri, & ordonna ſes funérailles dans l'Abbaye de Péterborough, qu'il érigea dans la ſuite en Evêché. Catherine paſſa 33 ans en Angleterre, & ne ſongea point à en ſortir de peur de nuire à ſa fille: c'eſt ce même intérêt qui lui fit ſupporter ſans murmure les mortifications dont on vouloit laſſer ſa patience. Depuis la ſentence de divorce elle ne reçut que le douaire de veuve du Prince de Galles, & dans tout le Royaume que le titre de Douairiere, hors dans ſa maiſon où elle ſe faiſoit traiter en Reine. L'hiſtoire lui donne des vertus reſpectables, beaucoup de piété, de douceur, peu d'attachement aux grandeurs, une application continuelle au travail, du mépris pour les plaiſirs. Anne de Boulen s'attira l'indignation du public par la joie immodérée qu'elle fit éclater en apprenant la mort de cette Princeſſe infortunée. Un revers terrible ne tarda pas à diſſiper l'illuſion de ſon triomphe inſolent. Parmi ſes filles d'honneur, Jeanne de Seymour (ou plutôt de S. Maur) frappa les yeux de Henri par ſa beauté. Dégoûté de la Reine, il veut mettre cette fille à ſa place, & pour y réuſſir il la fait condamner par vingt-ſix Pairs, avec le Lord Rochefort, ſon frere, à perdre la tête pour crime non avéré d'inceſte, & pour crime, auſſi mal prouvé, d'adultere: ce qui fut exécuté le 19 Mai. Le Roi dès le lendemain épouſe JEANNE DE SEYMOUR, & trois jours après il fait en public la cérémonie de ſes noces. (Le pere de Jeanne étoit un Chevalier deſcendu de l'ancienne Maiſon de S. Maur en Normandie, établie en Angleterre du tems de Guillaume le Conquérant.) On remarque que le Roi voulant faire caſſer juridiquement ſon mariage avant l'exécution d'Anne, l'Archevêque de Cantorberi, Cranmer, en qualité de Préſident de la Cour eccléſiaſtique, annulla ce mariage la ſurveille du ſupplice de l'accuſée par une ſentence de divorce, ſur ce que la

Reine elle-même avoua qu'elle n'avoit pu épouſer le Roi après avoir donné ſa foi par écrit au Lord Perci, fils du Comte de Northumberland. Dans la premiere ſeſſion du Parlement aſſemblé le 8 Juin, tous les petits Monaſteres, au nombre de 376, dont les revenus étoient au-deſſous de 200 livres ſterlings, ſont ſupprimés, & tous leurs biens, meubles & immeubles, ſont vendus au profit du Roi. C'eſt par là qu'on commença à détruire la religion catholique en Angleterre. Il ſe formoit cependant au nord de ce Royaume une confédération ſous le nom de *Pélérinage de la Grace*, pour la défenſe de l'Egliſe & la ſuppreſſion de l'héréſie. Des Prêtres en habits ſacerdotaux marchoient à la tête des Confédérés qui portoient le nom de *Jéſus* brodé ſur leur manche, & avoient la croix pour banniere. Le Duc de Norfolck, envoyé contre ces rebelles qui s'étoient déjà rendus maîtres d'Yorck & de Hull, les intimide, & les engage à mettre bas les armes en leur promettant le pardon.

La nouvelle Reine ne jouit pas long-tems de ſa bonne fortune. Etant accouchée, le 12 Octobre 1537, d'un fils qui eut le nom d'Edouard, elle mourut le lendemain de l'opération céſarienne qu'on lui avoit faite pour ſauver ſon fruit.

Ce qu'annonçoit la ſuppreſſion des petits Monaſteres (1) arriva l'an 1539. Le Roi, dont elle n'avoit fait qu'*aiguiſer l'appétit*, comme parle Thoiras, prend la réſolution de ſupprimer toutes les Abbayes & autres Maiſons religieuſes d'Angleterre. Pour l'exécution de ce projet il ſe fait faire des réſignations des Monaſteres par les Abbés & les Moines. Thoiras convient lui-même que *les déſordres vrais ou prétendus des Moines, n'étoient qu'un pur prétexte pour couvrir la vengeance du Roi, & peut-être ſa cupidité*. Le Parlement, qui ſous ce régne ne s'aſſembloit plus que pour ſervir les paſſions du Prince, lui accorde les biens des Monaſteres, qu'on ſuppoſoit lui avoir été volontairement réſignés. Cromwell, qu'il avoit nommé ſon Vice-Gérent, eſt chargé d'en faire démolir les édifices. La ſuppreſſion des Monaſteres eſt ſuivie de la loi des VI articles, qui ſont conformes à la doctrine de l'Egliſe; mais la loi eſt contraire à l'eſprit de douceur qui conduit l'Egliſe, en ce qu'elle condamne à être pendus & brûlés, ceux 1° qui nient la Tranſubſtantiation, 2° qui demandent la Communion ſous les deux eſpeces, 3° qui croient le mariage des Prêtres légitime, 4° qui croient qu'on peut violer le vœu de virginité, 5° qui regardent les Meſſes baſſes comme inutiles, 6° qui ne croient pas la confeſſion auriculaire néceſſaire au ſalut. Les Religionnaires appellerent cette loi *le Statut de ſang*. Pluſieurs d'entre eux en éprouverent la ſévérité.

Henri VIII affectoit une grande horreur pour l'adultere, & ne pouvoit ſe paſſer de femme. Sur un portrait infidele qu'on lui montra d'Anne, fille de Guillaume, Duc de Cleves, il envoie Cromwell faire la demande de la Princeſſe. Elle arrive en Angleterre ſur la fin de Décembre, & le Roi ſe rend *incognito* à Rochester pour la voir. Mais la trouvant fort différente de ſon portrait, il ſe retira confus, & dit à ſes confidens, en jurant, qu'on lui avoit amené une *cavalle flamande*. Il n'oſa pas néanmoins reculer, & le mariage ſe célébra le 6 Janvier 1540. Le Roi diſſimule ſon mécontentement de Cromwell qui l'avoit ſi mal ſervi dans ſon ambaſſade. Il l'éleve même au mois d'Avril ſuivant à la dignité de Comte d'Eſſex, & le nomme pour faire l'ouverture du Parlement qui s'aſſembla le 12 de ce mois. Cromwell y fait ordonner la ſuppreſſion de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean, nouvellement établi à Malte. Mais l'Aſſemblée finie, ce Miniſtre eſt accuſé de haute trahiſon par le Duc de Norfolck, qui le conduit, le 13 Juin, à la Tour par ordre du Roi. On lui fait ſon procès, & le 28 Juillet il eſt exécuté à mort. Cromwell étoit l'objet de l'envie de la haute Nobleſſe qui ne pouvoit voir ſans dépit le fils d'un maréchal ferrant élevé au-deſſus d'elle. Henri étoit alors épris de la beauté de Catherine Howard, niece du Duc de Norfolck. Impétueux dans ſes paſſions, il ſe détermine à faire caſſer ſon nouveau mariage pour l'épouſer. Le Parlement, toujours aſſervi à ſes volontés, donne les mains à la propoſition qu'il lui en fait, & Catherine Howard, qu'il avoit déjà épouſée en ſecret, eſt déclarée Reine le 8 Août. Ce n'étoit rien moins qu'une veſtale qu'il avoit admiſe dans ſa couche. Catherine s'étoit auparavant livrée au plus infame libertinage; & depuis ſon mariage elle continua le même genre de vie. Le Roi fut un des derniers à s'en appercevoir. Furieux d'avoir été trompé par une femme qu'il adoroit, il dénonce ſa conduite au Parlement le 6 Février 1542. Son procès fut inſtruit en peu de jours. Condamnée à perdre la tête, elle ſubit ſon jugement le 13 Février.

L'intérêt eſt le grand mobile des Princes dans leurs alliances & leurs diviſions. Henri, pour qui François I n'avoit plus les mêmes égards, cherche à ſe réconcilier avec Charles-Quint, & lui députe l'Evêque de Londres pour lui propoſer de s'allier avec lui contre la France. L'Empereur étoit alors en guerre avec cette Puiſſance, & Henri ſe flattoit qu'en réuniſſant leurs forces ils viendroient à bout d'en diſtraire les Provinces qui étoient le plus à leur bienſéance. L'Empereur ſacrifia ſes griefs aux avantages que le Roi d'Angleterre lui faiſoit eſpérer, & le Traité propoſé fut ſigné le 8 Avril 1543. Henri termina, le 1 Juillet ſuivant, la guerre qu'il faiſoit à l'Ecoſſe, par le mariage projetté, qui n'eut point lieu, du Prince Edouard, ſon fils, avec Marie, fille de Jacques V, mort l'année précédente. Il donna lui-même ſa main le 12 de ce mois à Catherine Parr, veuve du Lord Latimer. Henri, ſurchargé d'embonpoint, incommodé d'un ulcere à la jambe, & menacé d'une maladie mortelle, trouva dans la complaiſance & dans les ſoins empreſſés de cette épouſe le ſoulagement de ſes maux. Mais elle étoit imbue de la doctrine de Luther; obligée d'entendre le Roi continuellement diſſerter ſur la Théologie, elle ſe haſardoit ſouvent à le contredire, & peu s'en fallut qu'elle ne ſubît la peine de ſa témérité. Son eſprit la tira du péril auquel elle s'étoit expoſée. Perſuadé par ſes excuſes qu'elle n'avoit cherché qu'à s'inſtruire, en diſputant contre un ſavant auſſi profond que lui, Henri lui pardonna & lui rendit ſon affection.

La diſcorde qui régnoit en Ecoſſe entre le Comte de Lenox & le Comte d'Arran qui ſe diſputoient la principale autorité, donna occaſion au Roi d'Angleterre d'envoyer, l'an 1544, une armée dans ce Royaume pour y faire une invaſion. Mais après que ſes troupes eurent brûlé Dumbar & Haddington, il les rappella pour les amener en France où l'appelloit ſon alliance avec Charles-Quint. Celui-ci l'avoit prévenu; & déjà maître de Luxembourg & de Ligni, il faiſoit le ſiége de S. Dizier lorſque Henri, après ſon débarquement, vint inveſtir Boulogne & Montreuil. Il ſe rendit maître de la premiere de ces deux places, & leva le ſiége de l'autre ſur la nouvelle d'un Traité de paix que l'Empereur venoit de conclure (le 18 Septembre) avec François I. C'eſt à quoi ſe termina ſon expédition dont les frais ne furent pas à beaucoup près compenſés par la conquête de Boulogne. Henri, de retour en Angleterre, acheva de ſe ruiner par ſa prodigalité. Pour faire reſſource, il obtint du Parlement aſſemblé le 23 Novembre 1545, la propriété des biens des Hôpitaux, des Chapellenies, & des Univerſités qui furent toutes ſupprimées, à l'exception de celles de Cambridge & d'Oxford. Cette Aſſemblée porta la baſſeſſe juſqu'à reconnoître que le Roi a toujours été de droit divin le Chef ſuprême de l'Egliſe anglicane, que les Evêques & les autres Supérieurs eccléſiaſtiques tiennent de lui leur Juriſdiction, & que lui ſeul a reçu du ciel la puiſſance de régler la croyance & de réformer les abus.

La guerre continuoit toujours, mais foiblement, entre l'Angleterre & la France. L'an 1546, elle fut terminée par un Traité de paix ſigné le 7 Juin. Boulogne reſta au pouvoir des Anglois juſqu'au rembourſement des arrérages de la penſion que François I faiſoit à Henri. Lors de la publication de cette paix à Londres, il y eut une proceſſion ſolemnelle où l'on étala tous les riches ornemens & bijoux qui appartenoient aux Egliſes: mais ce fut pour la derniere fois. Le Roi, peu de tems après, s'appropria toutes ces richeſſes en vertu de ſon autorité ſouveraine. (Barrow.) Les Proteſtans ſe réjouirent de cette uſurpation ſacrilege, les Catholiques en gémirent. Mais les uns & les autres éprouverent également les effets du fanatiſme qui animoit le Roi. Le Duc de Norfolck & le Comte de Surrey, ſon fils, furent arrêtés ſur quelques délations, n'ayant d'autre crime que celui d'être attachés, quoiqu'en ſecret, à la religion catholique: le Comte de Surrey eſt condamné à mort, & exécuté le 19 Janvier 1547; le Duc devoit l'être le 29, & l'ordre en fut donné au Lieutenant de la Tour; mais la mort du Roi, arrivée la nuit du 28 au 29, lui ſauva la vie par un trait des plus marqués de la Providence. Henri étoit dans la 55e année de ſon âge, & dans la 38e de ſon régne. En mourant il avoua qu'il n'avoit jamais refuſé la vie d'un homme à ſa vengeance, ni l'honneur d'une femme à ſes deſirs. Il n'en diſoit pas encore aſſez. En effet ſous le régne de ce Prince il n'y eut d'autre religion & d'autres loix en Angleterre que ſa volonté & ſa paſſion: il ajoutoit, il retranchoit; &, comme s'il eût été infaillible, il n'avoit qu'à manifeſter ſes ſentimens pour les faire approuver par le Parlement, & leur faire donner force de loi. Jamais Deſpote ne fut plus abſolu; il en coûta preſque toujours la vie à quiconque oſa s'oppoſer à ſes volontés. On compte parmi les perſonnes ſacrifiées à ſes paſſions, 2 Reines, 2 Cardinaux, 3 Archevêques, 18 Evêques, 13 Abbés, 500 Prieurs,

(1) Le projet de ſupprimer les petits Monaſteres avoit été propoſé à l'Evêque Jean Fiſcher par certains Eccléſiaſtiques. Il répondit par cet apologue: » La Coignée demanda une branche d'arbre à la » Forêt pour s'en faire un manche. L'ayant obtenue, elle s'en ſer- » vit pour détruire la Forêt même. »

Moines & Prêtres, 14 Archidiacres, 60 Chanoines, plus de 50 Docteurs, 12 Ducs, Marquis & Comtes, avec leurs fils, 29 Barons & Chevaliers, 335 Nobles moins diſtingués, 124 citoyens, & 110 femmes de condition. Toutes ces perſonnes, excepté les deux Reines, furent miſes à mort pour avoir déſapprouvé le ſchiſme & les déſordres du Roi Henri, quoiqu'il leur ſuppoſât ſouvent des crimes pour avoir occaſion de les faire mourir. Le Parlement, dit un Hiſtorien, étoit ſi fort ſubjugué ſous ce Prince, qu'il ordonna que ceux qui auroient prêté de l'argent à Henri ſeroient obligés de l'en tenir quitte. Quelque injuſte que fut cet acte, les Chambres ne furent pas fâchées que le Roi le deſirât, afin de faire ceſſer l'uſage des emprunts qui avec le tems auroient rendus les Parlemens inutiles. (*Gal. philoſ.*) Henri fut marié ſix fois; 1°, le 3 Juin 1509, avec CATHERINE D'ARAGON, morte en 1536; 2°, le 25 Janvier 1532, avec ANNE DE BOULEN; 3°, le 20 Mai 1536, avec JEANNE DE SEYMOUR, morte le 14 Octobre 1537; 4°, le 6 Janvier 1540, avec ANNE DE CLEVES, fille de Guillaume, Duc de Cleves, qu'il répudia la même année; 5°, le 8 Août 1540, avec CATHERINE HOWARD, décapitée le 13 Février 1541; 6°, le 12 Juillet 1543, avec CATHERINE PARR, laquelle deux mois après la mort de ſon époux, donna ſa main au Chevalier de Seymour, & mourut en Septembre 1548. De toutes ces femmes, Henri ne laiſſa que trois enfants, dont il régla l'héritage par ſon teſtament. Edouard, fils de Jeanne de Seymour, fut ſon ſucceſſeur immédiat; Marie, fille de Catherine d'Aragon, ſuccéda à Edouard; & Eliſabeth, née d'Anne de Boulen, ſuccéda à Marie.

Le Livre rouge de l'Echiquier marque au 22 Avril le changement de date du régne de Henri VIII. *Data Regis Henrici Octavi mutatur singulis annis vicesimo secundo die Aprilis, et obiit* XXVIII° *die Januarii, anno regni sui* XXXVIII°. Avant le régne de ce Prince on n'appelloit le Roi d'Angleterre que *Votre Grace*. Henri VIII fut le premier qui se fit appeller *Votre Altesse*, puis *Votre Majesté*. Ce fut François I qui lui donna ce dernier titre dans la célebre entrevue de 1520, et non pas 1519 comme on pourroit l'inférer de ce qui a été dit ci-dessus page 819, col. 1, ligne 4 en remontant.

Dans les premieres années de Henri VIII, il ne croissoit en Angleterre ni chou, ni carotte, ni aucune racine comestible; et on a remarqué que la Reine Catherine ne put avoir à son dîner une salade qu'après que son mari eut fait venir un jardinier des Pays-Bas. Les artichaux, les abricots, les prunes, y parurent pour la premiere fois vers le même tems. On n'y connoît que depuis 1524 les coqs d'Inde, les carpes et le houblon. On y apporta de l'Isle de Zante le groselier en 1533, et les Flamands y envoyerent des cerisiers en 1540.

Le régne de Henri VIII vit naître une quantité prodigieuse de modes différentes. Cela devint même si ridicule, qu'un Artiste du tems publia une estampe satyrique sous le titre d'*Introduction to knowledge*, où un Anglois est représenté nu, tenant d'une main une piece de drap et des ciseaux de l'autre. Cette gravure très connue est encore recherchée des curieux. Anne de Boulen porta le deuil en jaune pour Catherine d'Aragon.

EDOUARD VI, (IX.)

1547. EDOUARD VI, né, le 12 Octobre 1537, de Henri VIII & de Jeanne de Seymour, proclamé Roi le 31 Janvier à Londres, & couronné le 20 Février, régne ſous la tutele de 16 Régens déſignés par le teſtament du Roi Henri. De ce nombre étoit Edouard Seymour, oncle du Roi, Comte de Hereford. Le jeune Roi le créa Duc de Sommerſet, & enſuite le nomma Protecteur du Royaume, malgré l'oppoſition du Chancelier Wriothéſely, zélé Catholique, mais d'un caractere dur & ambitieux, qui bientôt ſous un léger prétexte fut dépouillé de ſa dignité. Délivré de ce rival, Sommerſet travaille avec Cranmer, Archevêque de Cantorberi, à l'établiſſement de la religion proteſtante en Angleterre. On donne au jeune Monarque des maîtres qui lui enſeignent les nouvelles erreurs. Cranmer fait venir d'Allemagne des recrues de Luthériens qui s'emparent des chaires dans les Egliſes & dans les Ecoles. Nul Prélat, excepté Gardiner, Evêque de Wincheſter, n'oſe réclamer en faveur de l'ancienne religion. L'an 1547, le Protecteur porte la guerre en Ecoſſe, dans la vue d'unir ce Royaume à l'Angleterre, en contraignant la Reine Marie de donner ſa main à Edouard. Il gagne, le 10 Septembre, la bataille de Pinkei ou de Muſſelbourg, où les Anglois ne perdirent pas 200 hommes. Cette victoire eût peut-être été ſuivie de la conquête de l'Ecoſſe, ſi des cabales, qui ſe formoient contre le Protecteur, ne l'euſſent rappellé en Angleterre. A ſon retour, il convoque le Parlement dans lequel il fait abolir les loix de Henri VIII touchant les nouveaux dogmes, & ſur-tout celle des VI articles. Ce fut dans cette Aſſemblée que le dernier ſceau fut mis à la prétendue réforme, par la ſuppreſſion des meſſes privées, des images, de la confeſſion auriculaire, l'établiſſement de la communion ſous les deux eſpeces pour les laïques, & l'obligation impoſée aux Evêques d'exercer leur juriſdiction au nom du Roi. La guerre cependant continuoit en Ecoſſe, où le Protecteur avoit laiſſé le Comte de Warwick pour le remplacer: mais les ſuccès furent balancés; & la Reine s'étant retirée, l'an 1548, en France, où bientôt elle fut fiancée au Dauphin, rompit par là toutes les meſures du Protecteur. Celui-ci avoit un ennemi irréconciliable dans l'Amiral Thomas Seymour, ſon frere, époux de la veuve de Henri VIII. L'an 1549, après avoir inutilement eſſayé de le regagner, il étouffa la voix de la nature, & le livra au Parlement qui le condamna à mort ſur trente-trois chefs d'accuſation, qu'on refuſa de lui communiquer. Ce jugement fut exécuté le 10 Mars. Mais Thomas eut bientôt un vengeur dans le Comte de Warwick, qui, choqué de la hauteur de Sommerſet & de ſon deſpotiſme, réuſſit par ſes intrigues à le faire dégrader de ſes offices par le Parlement. Content de l'avoir humilié, il lui rendit enſuite ſon amitié, & cimenta leur réconciliation par le mariage de ſon fils avec la fille de Sommerſet. Il fit plus, il le fit rentrer dans le Conſeil de Régence. Les membres qui compoſoient cette eſpece de tribunal, étoient occupés depuis ſon établiſſement à faire dans le culte public différentes innovations dont la principale fut une nouvelle liturgie, contraire en pluſieurs points eſſentiels aux rites de l'Egliſe romaine. Des Commiſſaires furent envoyés pour l'établir par-tout le Royaume. Elle ne trouva d'oppoſition que chez la Princeſſe Marie, dont la fermeté à la rejetter fut inébranlable. L'Evêque Gardiner lui-même s'y ſoumit; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût dépoſé la même année à cauſe de ſon attachement aux principaux dogmes de l'Egliſe romaine. Le Parlement, aſſemblé au mois de Février 1550, imprima ſa ſanction à la nouvelle liturgie. Ce fut le ſignal de la guerre qui fut déclarée aux livres de l'ancienne. On les rechercha par-tout pour les brûler; & ſous ce prétexte on pilla les bibliotheques dont les manuſcrits, ſans diſtinguer ce qu'ils renfermoient, furent livrés aux flammes ou vendus aux Epiciers. Le Duc de Sommerſet n'en fut pas quitte pour la premiere diſgrace qu'il avoit eſſuyée. De nouveaux revers plus funeſtes l'attendoient pour lui faire entiérement expier la mort de ſon frere. Warwick, créé Duc de Northumberland, devint à ſon tour l'objet de ſa jalouſie. Des imprudences qui la manifeſterent furent la cauſe de ſa perte. Warwick l'ayant accuſé d'avoir voulu attenter à ſa vie & à celle de quelques membres du Conſeil, il fut arrêté & conduit à la Tour. Ses Juges, qui étoient en même tems ſes parties, le condamnerent à mort ſans avoir voulu le confronter avec ſes accuſateurs. Pour rendre ce jugement exécutoire, la ſignature du Roi, ſon oncle, étoit néceſſaire. Warwick l'obtint par ſes artifices au bout de deux mois; & le 22 Janvier 1552, le Duc de Sommerſet fut décapité à huit heures du matin, ſur l'eſplanade de la Tour. Le Parlement alors aſſemblé, paſſa le lendemain un bill qui déclaroit bons & légitimes les mariages des Prêtres; il ſtatua des peines contre quiconque s'abſenteroit volontairement du culte public: il avoit déja défendu de célébrer la Meſſe. Dans le cours de la même année le Roi fut attaqué de la petite-vérole. Cette maladie, ſans le défigurer, lui laiſſa dans la poitrine un venin qui le conſuma lentement, & enfin l'enleva de ce monde à Greenwick le 6 Juillet 1553, à l'âge de 16 ans. Ce jeune Prince, le dernier mâle de la Maiſon de Tudor, étoit ſavant pour ſon âge, & avoit d'excellentes qualités; mais il eut le malheur d'être élevé dans le ſchiſme & dans l'erreur, & de mourir fort attaché à l'un & à l'autre.

Depuis Henri III un grand nombre d'Allemands s'étoient rendus maîtres du commerce en Angleterre à la faveur des grands privileges que ce Prince avoit accordés aux villes anséatiques. Edouard VI modéra ces privileges, ce qui excita l'émulation des Anglois et les porta à se livrer au même genre de travail qui avoit enrichi ces étrangers.

JEANNE GRAY.

1553. JEANNE GRAY, fille aînée de Henri Gray, Duc de Suffolck, & de Françoiſe Brandon, eſt proclamée Reine le 10 Juillet, par les intrigues du Duc de Northumberland, ſon beau-pere, ci-devant Comte de Warwick. Ce courtiſan, qui avoit tout crédit ſur l'eſprit d'Edouard VI, l'avoit engagé à inſtituer Jeanne Gray ſon héritiere au préjudice de Marie & d'Eliſabeth, ſœurs de ce Prince. Jeanne deſcendoit de Henri VII par Marie, ſon aïeule maternelle. Elle ne porta que neuf jours la couronne, ayant été obligée de la céder à l'héritiere légitime le 19 Juillet. Jeanne Gray eut la tête tranchée le 12 Février 1554, deux heures après l'exécution du Lord Guilford-Dudley, ſon mari: & le Duc de Suffolck, ſon pere, ſubit un pareil ſort le 1[illegible] du même mois. Le Duc de Northumberland, beau-pere de Jeanne, avoit été exécuté dès le mois d'Août 1553, après avoir abjuré l'héréſie ſur l'échafaud.

La pointe des souliers et des bottes s'étoit tellement alongée depuis quelque tems, qu'on fut obligé de la restraindre à deux pouces par une loi particuliere.

MARIE, Reine d'Angleterre.

1553. Marie, fille de Henri VIII & de Catherine d'Aragon, née le 18 Février 1516, eſt proclamée Reine d'Angleterre, avec un applaudiſſement univerſel, à Londres le 19 Juillet, par les ſoins du Comte d'Arondel, & couronnée le 4 Octobre par Gardiner, Evêque de Wincheſter. La Princeſſe Eliſabeth, ſœur de Marie, porta dans cette cérémonie la couronne qu'on devoit mettre ſur la tête de la Reine. Eliſabeth dit tout bas à l'Ambaſſadeur de France, le Comte de Noailles, que cette couronne étoit bien peſante, & qu'elle étoit laſſe de la porter. *Prenez patience*, *Madame*, lui répondit l'Ambaſſadeur, *bientôt cette couronne placée ſur votre tête vous paroîtra plus légere.* (Griffet.)

Marie, fermement attachée à la foi de l'Egliſe, ne pouvoit s'allier qu'à un Prince catholique. Elle trouva l'époux qui convenoit à ſa religion dans Philippe, fils de Charles-Quint, & depuis Roi d'Eſpagne (1). Les articles de leur mariage furent ſignés le 12 Janvier 1554. Cette alliance excita parmi les Anglois des murmures qui dégénererent bientôt en une révolte ouverte. Le Duc de Suffolck & un Gentilhomme nommé Thomas Wyat, ſe mettent à la tête des rebelles; les Chefs ſont battus, arrêtés & exécutés, & la conjuration ſe diſſipe. La Reine, zélée pour la religion catholique, nomme des Commiſſaires pour dépoſer les Evêques mariés, & rétablit l'ancienne liturgie de l'Egliſe. Le 2 Avril, elle convoque le Parlement qui approuve ſon mariage avec Philippe. Ce Prince arrive d'Eſpagne à Southampton (2) le 19 Juillet, ſuivant M. Hume, & épouſe le 25 la Reine Marie. Il obtient la grace de la Princeſſe Eliſabeth & de pluſieurs autres perſonnes enfermées avec elle dans la Tour de Londres, pour avoir trempé dans la conjuration du Duc de Suffolck & de Wyat.

Il y avoit dans la Maiſon royale un homme très propre à ſeconder les vues de la Reine pour l'extinction du ſchiſme & la réconciliation de l'Egliſe anglicane avec le S. Siége. C'étoit le Cardinal Renaud Polus ou de la Poole, petit-fils par ſa mere du Duc de Clarence. Mais il étoit abſent d'Angleterre depuis environ 30 ans. Nommé Doyen d'Exceter dès ſa premiere jeuneſſe par le Roi Henri VIII, il avoit été faire ſes études à Paris, d'où il s'étoit enſuite rendu à Padoue pour les achever. Henri, lorſqu'il y étoit encore, fit de vaines tentatives par lettres pour lui faire approuver ſon divorce & ſon ſchiſme. Polus ne lui répondit que par ſon *Traité de l'unité de l'Egliſe*. Réſolu de ſe fixer en Italie, il ſe lia intimement avec tout ce qu'il y avoit en ce pays de plus diſtingué ſoit par le rang ſoit par le mérite. Ses vertus, ſon ſavoir, & le ſacrifice qu'il faiſoit à la religion des avantages que ſa naiſſance lui donnoit lieu d'eſpérer en ſa patrie, déterminerent le Pape Paul III en 1536 à l'admettre dans le Sacré College, quoiqu'il ne fut encore que Diacre. Jules III, à la demande de la Reine Marie, l'envoya, l'an 1554, en Angleterre avec le titre de Légat. Y étant arrivé le 24 Novembre, il alla prendre ſéance le 30 au Parlement; & ſur la promeſſe que firent les deux Chambres de révoquer toutes les loix faites contre l'autorité du Pape, il leva les cenſures & réunit l'Angleterre à l'Egliſe romaine. La préſence du Cardinal ne ſervit pas à modérer le zele exceſſif de la Reine contre les hérétiques. Elle commença, l'an 1555, à les faire rechercher; & pluſieurs, entre leſquels on compte 4 Evêques & 13 Prêtres, furent livrés aux flammes. Ces ſupplices, contraires à l'eſprit de l'Evangile, furent très fréquens ſous le régne de Marie. Philippe dont le caractere & les principes ne s'oppoſoient point à ces exécutions, quitte l'Angleterre au mois de Septembre & paſſe en Flandre.

Cranmer, Archevêque de Cantorberi, le promoteur & l'apologiſte du divorce de Henri VIII, le principal auteur du changement de la religion en Angleterre, & l'inſtigateur de la plûpart des meurtres qui s'étoient commis ſous les deux régnes précédens, ne pouvoit échapper à la vengeance de Marie. L'ayant fait arrêter, elle le livra aux Juges qui le condamnerent au feu comme traître & hérétique. La crainte de ce ſupplice lui arracha une rétractation de ſes erreurs, qu'il ſigna dans ſa priſon. Mais le malheureux étant ſur le bûcher la révoqua lorſqu'il vit qu'il n'y avoit point de grace à eſpérer. Son Archevêché fut donné au Cardinal Polus qui employa tous ſes ſoins à purifier l'Egliſe de Cantorberi des erreurs que Cranmer y avoit introduites.

Philippe, époux de Marie, nouveau Roi d'Eſpagne, étant revenu le 20 Mai 1557, en Angleterre, engage cette Princeſſe à s'unir avec lui contre la France. En conſéquence elle envoie un Héraut déclarer la guerre à cette Couronne, & fait partir le 17 Juin 8000 Anglois pour aller joindre l'armée eſpagnole dans les Pays-Bas. Philippe avec leur ſecours gagna, le 10 Août de cette année, la fameuſe bataille de S. Quentin. Mais au commencement de la ſuivante le Duc de Guiſe ſe rend maître de Calais, le 8 Janvier, en ſept jours de ſiége. Guines après deux aſſauts ouvre ſes portes le 21 du même mois, & la garniſon du château de Ham ayant pris la fuite dès qu'il parut, la France par là ſe trouva entiérement délivrée des Anglois. Une flotte de 120 vaiſſeaux qu'ils avoient en mer ſous le commandement du Lord Clington, débarqua le 1 Juin des troupes ſur les côtes de Bretagne. Elles brûlerent le Conquet, & furent obligées de regagner leurs vaiſſeaux en diligence après avoir été conſidérablement maltraitées. Ces revers dont on murmura beaucoup en Angleterre, firent conſentir la Reine à des conférences pour la paix, qui s'ouvrirent, le 15 Octobre 1558, à Cateau-Cambreſis (3). Elles durerent près de ſix mois, & Marie n'en vit pas la fin. Une hydropiſie, qu'on prit pour une groſſeſſe, la conduiſit au tombeau le 17 Novembre ſuivant, dans la 43e année de ſon âge & la 6e de ſon régne. Sa mort fut une grande perte pour la religion catholique qu'elle appuya de toute ſon autorité, mais par des voies (il faut en convenir) ſouvent trop rigoureuſes, au gré de cette même religion. Le zele de Marie tint de l'âcreté de ſon tempérament, & produiſit plus de changemens forcés que de converſions réelles. Le Cardinal Polus, dont les Auteurs proteſtans & Thoiras lui-même ne peuvent s'empêcher de dire du bien, mourut 16 heures après la Reine. Lorſqu'on lui eut annoncé la mort de cette Princeſſe, prévoyant tous les maux que la religion devoit ſouffrir ſous Eliſabeth, il prit ſon Crucifix, & dit en le baiſant: *Domine, ſalva nos, perimus.* Ce furent les dernieres paroles qu'il prononça.

ELISABETH.

L'an 1558, le 17 Novembre, Elisabeth, née, le 7 Septembre 1533, de Henri VIII & d'Anne de Boulen, paſſa du château de Wodwort où elle étoit retenue comme priſonniere, ſur le trône d'Angleterre, qui lui fut déféré à l'excluſion de Marie, Reine d'Ecoſſe, petite-fille de Marguerite, ſœur aînée de Henri VIII, & de Françoiſe, Ducheſſe de Suffolck, fille de Marie, ſœur cadette du même Roi. Le 15 Janvier (N. S.) de l'année ſuivante, elle eſt couronnée par l'Evêque de Carliſle, qui étoit de la communion romaine, & fait ſerment de maintenir la religion catholique, & de conſerver l'Egliſe avec ſes privileges & ſes libertés. Mais une ſemblable promeſſe, faite à Dieu aux yeux de tout un peuple, n'étoit qu'un jeu pour elle, comme la ſuite de ſa conduite le fit voir. En recevant l'onction ſainte, elle dit aux Dames d'honneur qui l'accompagnoient: *Ne m'approchez pas, car la puanteur de cette mauvaiſe huile pourroit vous incommoder.* Ce fut par ce trait irréligieux qu'elle ſortit de cette profonde diſſimulation (4) dont elle avoit uſé ſous le

(1) C'est improprement qu'on a qualifié ci-dessus (pag. 768, col. 1,) Philippe Roi d'Angleterre en vertu de son mariage avec la Reine Marie. Il n'eut jamais ce titre ni n'en exerça les droits.

(2) La Reine avoit envoyé au devant de Philippe une escadre de vaisseaux anglois, qui se joignit à celle d'Espagne sur laquelle on avoit embarqué quatre mille hommes de troupes destinées à passer en Flandre. Mais les navires espagnols étoient si petits, si foibles, et si mal équipés, que l'Amiral d'Angleterre les comparoit à des coquilles de moules. Le Prince amenoit avec lui les principaux Seigneurs de la Cour d'Espagne, et entre autres le Duc d'Albe, D. Ruys Gomès, l'Amiral de Castille, D. César de Gonzague, fils de D. Fernand, le Marquis de Pescaire, le Comte de Feria, &c. Il avoit aussi trois des principaux Seigneurs de Flandre à sa suite, le Comte d'Egmond, le Comte de Horn, le Marquis de Berghes. Six Lords anglois d'une naissance distinguée vinrent le prendre dans une barque richement ornée. Il y entra après avoir reçu l'Ordre de la Jarretiere qui lui fut présenté par le Comte d'Arondel entre les mains duquel il fit serment d'observer exactement les loix du Royaume. (Griffet.)

(3) On s'est trompé ci-dessus (p. 643, col. 2,) en disant qu'Elisabeth régnoit alors en Angleterre.

(4) Elle avoit toujours évité sous le régne précédent toute dispute sur les matieres controversées de religion. Un jour qu'on la pressoit de dire ce qu'elle pensoit de ces mots de J. C. *Ceci est mon corps*, et si elle croyoit que ce fût le vrai corps du Sauveur qui étoit dans le Sacrement de l'Autel; après avoir réfléchi quelque tems, elle répondit, à ce qu'on prétend:

> Ce fut le Verbe qui le dit,
> Il prit le pain et le rompit;
> Et ce que le Verbe alors fit,
> Je le prens comme il l'établit.

Cette réponse, qui paroît superficielle, dit le Traducteur de M. Hume, a cependant plus de subtilité qu'elle n'en montre au premier coup-d'œil. Elle lui servit du moins alors à se garantir du danger où elle se seroit livrée en faisant une réponse positive à une question captieuse.

régne précédent par rapport à la religion. Bientôt elle leva entiérement le maſque. Perſuadée que Rome ne la maintiendroit pas ſur le trône, elle ſe déclara hautement pour la religion prétendue réformée, la favoriſa de tout ſon pouvoir, & ne ceſſa de perſécuter les Catholiques. Le Parlement, aſſemblé le 25 Janvier 1559, entre dans ſes vues, proſcrit l'ancienne religion, & donne à une femme le titre ridicule de *Gouvernante ſuprême tant dans les choſes eccléſiaſtiques que dans les temporelles*. La Reine Marie avoit à la vérité déjà pris le même titre au commencement de ſon régne; mais loin de s'en ſervir pour opprimer la religion catholique, elle n'avoit employé qu'à ſon rétabliſſement l'autorité qu'il lui donnoit. Pleinement convaincue de l'abſurdité d'une pareille dénomination, elle l'avoit quittée dès qu'elle ne l'avoit plus jugée néceſſaire à l'accompliſſement de ſes deſſeins. Mais ce fut dans des vues tout oppoſées que le Parlement fit revivre ce titre en faveur d'Eliſabeth; & cette Princeſſe, dès qu'elle en fut revêtue, prétendit le faire valoir dans toute ſon étendue pour changer & bouleverſer la religion à ſon gré. Il n'y eut de réclamation ouverte contre cet aviliſſement de l'autorité eccléſiaſtique que de la part de 14 Evêques & environ 150 Bénéficiers. Les Prélats furent dépoſés & mis en priſon, leurs adhérens privés de leurs bénéfices, & tout le Clergé ſe ſoumit. Eliſabeth, dès ſon avénement au trône, régla ſa conduite ſur deux maximes dont elle ne ſe départit jamais. La premiere fut de ſe concilier l'affection de ſes ſujets proteſtans: la ſeconde d'occuper ſes ennemis dans leurs propres Etats. Les peuples avoient été preſque accablés ſous les régnes précédens; ils trouverent dans les économies de la Reine, & dans les encouragemens qu'elle fournit à l'induſtrie, au commerce & aux arts, le ſoulagement de leurs peines. La France, l'Eſpagne & l'Ecoſſe, malgré la paix que la premiere de ces trois Puiſſances avoit conclue, le 2 Avril 1559, avec Eliſabeth, cherchoient à lui enlever ſa Couronne: elle fit un Traité, l'an 1560, avec les mécontens d'Ecoſſe; fomenta, l'an 1562, la révolte des Pays-Bas, & envoya la même année du ſecours aux Huguenots de France, qui lui livrerent le Havre de Grace par Traité fait, le 20 Septembre, à Londres. Mais les Anglois en furent chaſſés, le 28 Juillet de l'année ſuivante, par l'armée du Roi. La paix ſe fit, le 9 Avril 1564, avec la France par un Traité qui conſervoit aux deux Couronnes leurs prétentions reſpectives ſans en ſpécifier aucune. Entre celles de l'Angleterre, la principale étoit la reſtitution de Calais qui, par la paix de Cateau-Cambreſis, n'avoit été cédé à la France que pour huit ans. Eliſabeth, à l'échéance du terme, envoya, l'an 1567, des Ambaſſadeurs à Paris pour redemander cette place: mais elle n'obtint rien.

De grands troubles cependant agitoient le Royaume d'Ecoſſe. Les Seigneurs révoltés en étoient venus au point d'empriſonner la Reine Marie. Cette Princeſſe s'étant échappée, l'an 1568, vint chercher une retraite en Angleterre. Elle ne pouvoit choiſir un plus funeſte aſyle. Eliſabeth apprenant ſon arrivée, la fait arrêter priſonniere à Carliſle, après lui avoir ſignifié qu'elle ne la recevoit dans ſes Etats que ſous la condition de ſe purger des accuſations formées contre elle. Elle établit auſſitôt à Yorck une Commiſſion pour examiner les démêlés de Marie avec ſes ſujets. La Reine captive eut de nombreux & zélés partiſans dans Londres. Le Duc de Norfolck dont les qualités perſonnelles répondoient à l'élévation de ſa naiſſance & à l'immenſité de ſa fortune, ſe propoſa de l'épouſer. Des Seigneurs puiſſans auxquels il s'ouvrit de ce deſſein, l'approuverent, & promirent de le ſeconder; mais il fut trahi par le Comte de Murrai, ſon confident, qui découvrit l'intrigue à la Reine d'Angleterre. Fitz-Garret, envoyé à ſa pourſuite comme il ſe retiroit dans ſes terres, l'ayant rencontré à S. Albans, le conduiſit à Burnham, d'où il fut transféré à la Tour de Londres. Du fond de ſa priſon il ne laiſſa pas néanmoins, tout diſgracié qu'il étoit, de faire éclater ſon attachement à ſa Souveraine, autant que ſa ſituation pouvoit le permettre. Inſtruit que les Comtes de Northumberland & de Weſtmorland, l'un & l'autre catholiques, avoient excité une révolte dans le nord, il excita par lettres ſes amis & ſes partiſans à prendre les armes pour cette Princeſſe. Eliſabeth fut ſi touchée de la conduite de Norfolck dans cette occaſion, qu'elle le tira de la Tour & lui permit de vivre chez lui, à condition qu'il y garderoit les arrêts. Mais deux ans après excité par l'Evêque de Roſſ, Ambaſſadeur d'Ecoſſe, il renoua ſes intrigues pour délivrer la Reine Marie & l'épouſer. Ce fut pour ſon malheur; le voile dont il les couvrit ne put les dérober à l'œil vigilant du Secrétaire d'Etat, qui en ſuivoit le fil & en découvrit tous les reſſorts à la lumiere des papiers de ſa correſpondance, qui furent ſaiſis. Le Duc le fut bientôt lui-même & livré à un tribunal de 26 Pairs, qui, après un long examen, le condamnerent unanimement à mort le 12 Janvier 1572; mais l'exécution ne ſe fit que le 8 Mai ſuivant, par la répugnance extrême que la Reine avoit à livrer à la mort une tête auſſi précieuſe (1). Le ſupplice de ce Seigneur abattit le parti de la Reine Marie en Ecoſſe. Tous ceux qui s'étoient déclarés pour elle s'empreſſerent de retourner ſous l'obéiſſance du Roi, ſon fils, & de Morton, nouvellement élu Régent. La ſeule garniſon du château d'Edimbourg, commandée par Kyrkaldi de la Grange, perſiſta dans ſon attachement à la Reine. Eliſabeth chargea William Douri, Gouverneur de Barwick, d'aller aſſiéger ce château. La garniſon ſe rendit à diſcrétion, & Kyrkaldi, livré à ſes citoyens, fut condamné à périr ſur un échafaud. L'Ecoſſe entiérement ſoumiſe au Régent, ceſſa enfin de cauſer des inquiétudes à Eliſabeth. Ayant d'ailleurs établi dans ſes Etats une tranquillité profonde, elle donna ſes ſoins pour y faire fleurir les arts & le commerce. Les Flamands, perſécutés pour cauſe de religion par le Duc d'Albe, en venant s'y réfugier, y apporterent leur induſtrie, & apprirent aux Anglois à manufacturer les laines qu'ils leur vendoient auparavant en nature. Mais la Reine eut la prudence de refuſer la Souveraineté des Pays-Bas que les rebelles lui offrirent. Pour ne pas manquer néanmoins à la confiance qu'ils lui marquoient, elle conclut, le 7 Janvier 1578, avec les Provinces alors unies, un Traité d'alliance après leur avoir fait remettre une ſomme d'environ 20 mille livres ſterling pour le paiement de leurs troupes. Mais en même-tems elle interpoſa ſes bons offices auprès de Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour l'engager à révoquer ſon frere, D. Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, dont la rigueur exceſſive irritoit la révolte dans ſon département, loin de la réprimer. La mort fit ce qu'Eliſabeth n'avoit pu obtenir. Elle délivra les Flamands de ce fléau le 7 Octobre 1578.

Les Anglois commençoient alors à prendre du goût pour les voyages maritimes de long cours. François Drack s'étant mis en mer, l'an 1577, avec cinq bâtiments, parcourut toute la circonférence du globe terreſtre, entra dans la mer du Sud, ou l'Océan pacifique, par le détroit de Magellan, découvrit la nouvelle Angleterre, paſſa par les Moluques, & reprit par le Cap de Bonne-Eſpérance la route de ſa patrie, où il arriva, l'an 1580, après avoir remporté pluſieurs avantages conſidérables ſur les Eſpagnols, & leur avoir enlevé un grand nombre de navires richement chargés. La Reine à ſon retour le fit Chevalier; ce qui l'engagea à tenter dans la ſuite d'autres expéditions où il fut également heureux.

La main d'Eliſabeth, après avoir été recherchée pendant 8 ans par le Duc d'Alençon, frere du Roi Henri III, ſembloit lui être aſſurée, l'an 1581, après que les articles de leur mariage eurent été arrêtés. Le Duc s'étant rendu, au mois de Novembre à Londres, y fut reçu avec de grandes démonſtrations par la Reine qui n'épargna point les fêtes pour l'amuſer. Il ſe croyoit de jour en jour à la veille d'accomplir ſon mariage. Mais l'adroite Princeſſe craignant de ſe donner un maître (2), retira tout-à-coup ſa parole au mois de Février de l'année ſuivante, & le Duc s'en revint confus après avoir vu ſes eſpérances évanouies. Il n'étoit pas le premier qu'Eliſabeth eût joué de la ſorte. Le Duc d'Anjou, depuis Roi de France, l'Archiduc d'Autriche, & d'autres Princes, avoient également été les dupes de l'accueil favorable qu'elle avoit fait à la déclaration de leurs vœux. On remarque que ce fut pour l'ordinaire avec des Princes catholiques qu'elle lia ces ſortes de négociations, parce qu'elle étoit aſſurée de trouver dans la différence de religion des motifs pour les rompre quand elle le jugeroit à propos.

Eliſabeth avoit trop d'intérêt à fomenter les troubles qui agitoient la France pour les regarder d'un œil indifférent. Les mouvemens que ſe donnoient les Guiſes pour tirer de captivité la Reine Marie, leur parente, étoient pour la Reine d'Angleterre un motif puiſſant de fortifier contre eux le parti huguenot, afin de les tenir continuellement en haleine & de détourner les ſecours qu'ils ſe propoſoient d'envoyer aux mécontens d'Ecoſſe. Le Prince de Condé, chef de la faction oppoſée aux Guiſes, s'étant échappé, l'an 1585, du danger qu'il avoit couru d'être enveloppé par l'armée du Duc de Guiſe en voulant ſecourir le château d'Angers, vint chercher une retraite auprès d'Eliſabeth. Une ſomme de 50 mille écus qu'elle fournit à ce Prince avec dix vaiſſeaux, le mirent en état de faire lever le ſiége de la

(1) Plusieurs Modernes se trompent en disant que ce Duc étoit Catholique. Son pere et son aïeul l'étoient effectivement; mais il avoit abandonné l'ancienne religion pour embrasser la nouvelle, qu'il eût peut-être abandonnée s'il eût réussi dans le dessein d'épouser la Reine d'Ecosse; car il n'est gueres vraisemblable que Marie lui eût donné sa main sans cette condition.

(2) Elisabeth fut toujours frappée de ce que lui dit un jour l'Ambassadeur d'Ecosse. » Etant mariée vous ne seriez que Reine, au » lieu qu'à présent vous êtes Roi et Reine tout ensemble. »

Rochelle

Rochelle à ſon retour (Barrow.) Le même intérêt engagea la Reine d'Angleterre à prendre ouvertement la défenſe des Pays-Bas pour rompre les intelligences qu'entretenoit le Roi d'Eſpagne en Angleterre, dans la vue d'y cauſer une révolution. Mais le Comte de Leyceſter, qu'elle envoya aux Hollandois, ne répondit point à ſa confiance ni à l'empreſſement avec lequel il fut reçu. Tous les ſuccès de Leyceſter ſe réduiſirent à la priſe de Doesbourg. Il avoit en tête le Prince de Parme qui fit échouer ſes autres entrepriſes. Convaincu par expérience de la ſupériorité inſurmontable de ce rival, il quitta le pays, & ſe rembarqua au mois de Novembre 1586 pour l'Angleterre. Eliſabeth envoya la même année Randolphe en Ecoſſe pour y propoſer une ligue offenſive & défenſive entre les deux nations. Elle fut concluë à Barwick au mois de Juillet, malgré l'Ambaſſadeur de France qui mit tout en uſage auprès du Roi Jacques pour rompre ce coup, prieres, menaces, la honte d'abandonner ſa mere.

On découvrit peu de tems après une conjuration formée contre Eliſabeth par des Catholiques imbus de la doctrine affreuſe du tyrannicide. Walſingham, Secrétaire d'Etat, ayant pénétré ce myſtere odieux, fit arrêter les conjurés qui furent punis de mort au nombre de quatorze. Il étoit prouvé dans les informations qu'ils avoient écrit à la Reine d'Ecoſſe; mais il n'y avoit pas de preuve qu'elle fût entrée dans leur complot. Eliſabeth qui depuis long-tems avoit réſolu d'immoler cette Princeſſe à ſa ſûreté, prit occaſion de là pour lui faire ſon procès; & afin d'être certaine de ſa condamnation, elle nomma elle-même les Juges au nombre de quarante, qui furent pris parmi ſes Conſeillers & ſes confidens, tous ennemis jurés de la Reine d'Ecoſſe. S'étant tranſportés à Foteringhai où la Reine Marie étoit détenue, ils obtiennent d'elle par un diſcours artificieux qu'elle ſe ſoumette à leur tribunal. Elle reconnut bientôt ſa faute, & dans ſon premier interrogatoire elle réclama ſon indépendance, & proteſta contre l'incompétence de ſes Juges. Elle ne laiſſa pas néanmoins de répondre à leurs queſtions, & le fit avec dignité. Mais ſa perte étoit décidée. Le 25 Octobre, les Commiſſaires, d'un avis unanime, condamnerent à perdre la tête une Reine ſur laquelle Eliſabeth n'avoit d'autre pouvoir que celui de la force. Marie, après un délai d'environ quatre mois, ſubit ſon jugement un mercredi 18 Février 1587, (N. S.) & reçut la mort avec une grande conſtance, ſoutenue par un attachement inviolable à la religion. Sa beauté, ſes talens, furent l'objet de la jalouſie d'Eliſabeth. Son attachement à la religion catholique & ſes droits ſur l'Angleterre firent une partie de ſes crimes aux yeux de cette rivale. Nous diſons une partie de ſes crimes; car on lui en imputa beaucoup d'autres que nous diſcuterons ailleurs autant que les bornes étroites où nous ſommes renfermés le permettront. A la nouvelle de l'exécution, la Reine d'Angleterre parut conſternée, hors d'elle-même, tranſportée de douleur & de rage. Nul de ſes courtiſans ni de ſes Miniſtres n'oſoit l'approcher; elle s'en prenoit à tous de cet événement. Mais ſon hypocriſie ne trompa perſonne. On ſavoit aſſez que la diſſimulation ne lui coûtoit rien. (Voy. *les Rois d'Ecoſſe.*)

Eliſabeth devoit s'attendre que le Roi d'Eſpagne feroit les plus grands efforts pour venger la mort de la Reine d'Ecoſſe. Inſtruite qu'il préparoit un armement formidable pour faire une deſcente en Angleterre, elle le prévint & fit partir le Chevalier Drack avec une eſcadre vers les côtes d'Eſpagne, qu'il déſola. S'étant même avancé juſqu'aux Açores, il en pilla quelques Isles, & s'en revint avec un riche butin. Tous les chantiers des ports d'Eſpagne & une partie de ceux d'Italie étoient cependant occupés à conſtruire la flotte de Philippe. Elle ſe trouva réunie & prête à mettre à la voile dans les premiers mois de l'an 1588. Jamais on n'avoit vu ſur l'océan une flotte auſſi conſidérable, ſoit par le nombre, ſoit par la grandeur des bâtimens; quoiqu'à dire vrai les plus grands de ces vaiſſeaux n'égalaſſent pas nos plus groſſes frégates d'aujourd'hui. Mais, étant entrée le 19 Juillet dans la Manche, elle fut tellement harcelée par les petits vaiſſeaux anglois qui fondirent ſur elle de tous les havres, qu'après avoir perdu une partie de ſes batimens, les uns pris, les autres brulés, il ne lui reſta d'autre parti à prendre que de tourner autour de l'Isle pour rentrer dans les ports d'Eſpagne. On ne la pourſuivit point à la vérité dans cette eſpece de fuite; mais une violente tempête dont elle fut accueillie lorſqu'elle eut paſſé les Orckneys, la maltraita de maniere qu'il n'y eut pas la moitié de cette flotte qui revint en Eſpagne. Tel fut le ſort de l'invincible *Armada*: c'eſt ainſi que les Eſpagnols l'avoient nommée avant ſon départ. Ce revers ayant extrêmement affoibli la marine eſpagnole, inſpira aux Anglois la hardieſſe d'aller avec leurs flottes juſqu'en Amérique inſulter les poſſeſſions d'Eſpagne. Ces expéditions, qu'ils répéterent chaque année, ne furent pas néanmoins toutes également heureuſes. Dans celle qu'ils entreprirent l'an 1595, ſous la conduite du fameux Drack & de Jean Hawkins, ils échouerent devant Ricco; & de la Drack, après avoir perdu ſon collegue, ayant pourſuivi ſa courſe juſqu'à Panama, n'oſa en tenter le ſiége, tant il trouva cette place bien défendue! Le chagrin de ce mauvais ſuccès, joint à l'intempérie du climat, lui cauſa une maladie dont il mourut le 28 Janvier 1596. Les Anglois tournerent alors leurs forces contre les poſſeſſions des Eſpagnols en Europe. Cette même année, au commencement de Juillet, après avoir mis en fuite la flotte d'Eſpagne, ils ſe rendirent maîtres de l'opulente ville de Cadix qu'ils brûlerent après y avoir fait un butin eſtimé quatre millions par les uns & le double par les autres. (Ferréras. Le Comte d'Eſſex (Robert d'Evreux), l'un des chefs de cette expédition, avoit amené quelque tems auparavant un corps de huit mille Anglois au Roi de France, Henri IV, contre la Ligue. C'étoit le favori d'Eliſabeth dont il avoit captivé le cœur par ſes qualités brillantes & ſes manieres aimables. Mais la faveur lui fit oublier la diſtance qu'il y avoit entre lui & ſa Souveraine. Un ſoufflet qu'il s'attira par la liberté qu'il prenoit de la contredire, fut ſuivi d'une diſgrace qui, après avoir duré quelque tems, finit par une réconciliation inattendue. Eliſabeth ayant rendu ſes bonnes graces au Comte, ſatisfit ſon ambition en lui accordant, l'an 1599, la Vice-royauté de l'Irlande, pays mal ſoumis, parce qu'on y exerçoit toujours le droit de conquête ſans vouloir l'admettre au bénéfice des loix angloiſes. La conduite qu'il tint dans ce poſte ne répondit point aux vues de la Reine ni aux inſtructions qu'elle lui avoit données. Informé des plaintes portées contre lui, il part ſans congé, & vient ſe préſenter devant Eliſabeth qui le relégue dans ſa maiſon qu'elle lui aſſigne pour priſon. Des paroles indiſcretes (1) qu'il laiſſa échapper contre cette Princeſſe, lui ayant été rapportées, aggraverent ſon mécontentement. L'ennui ſaiſit le Comte dans ſa retraite, & lui fit naître la penſée de s'en tirer par une révolte. S'étant rendu à Londres avec 200 hommes, il aſſemble le peuple, dont il étoit aimé, pour le ſoulever. Vaine tentative: perſonne ne répond à ſes exhortations. On le pourſuit; & malgré ſa valeur il eſt obligé de ſe rendre à diſcrétion. Vingt-quatre Pairs nommés pour lui faire ſon procès, le condamnerent par Sentence du 19 Février 1601, à être écartelé après avoir eu la tête tranchée. La Reine fit différer de huit jours ſon ſupplice, eſpérant qu'il lui demanderoit le pardon qu'elle étoit réſolue de lui accorder. Il le fit en effet; mais par une perfidie atroce Eliſabeth n'en fut pas inſtruite (2). Cette Princeſſe apprit ſa mort avec une douleur qui l'accompagna juſqu'au tombeau. Elle y deſcendit le 3 Avril (N. S.) de l'an 1603, âgée d'environ 70 ans, dans la 45e année de ſon régne, après avoir déclaré, ſelon quelques Ecrivains, pour ſon ſucceſſeur Jacques VI, Roi d'Ecoſſe. L'Archevêque de Cantorberi, qui l'aſſiſtoit dans ſes derniers momens, lui dit pour la conſoler: *Madame, vous devez beaucoup eſpérer de la miſéricorde de Dieu. Votre piété, votre zele, & l'œuvre admirable de la réformation que vous avez ſi heureuſement établie, ſont pour vous de grands motifs de confiance. — Milord,* reprit la Reine, *la couronne que j'ai portée long-tems m'a donné aſſez de vanité*

(1) » Je vois bien, dit-il un jour, que cette vieille a l'esprit aussi » décrépit que le corps. » Elisabeth, qui s'efforçoit de faire disparoître de son visage les ravages du tems, ne lui pardonna jamais cette injure faite à sa ridicule vanité.

(2) » Le Comte en partant pour l'Irlande avoit dit à la Reine : » L'ardeur de vous servir m'éloigne souvent de votre Cour. Quand » je vais combattre vos ennemis je laisse les miens auprès de vous; » puis-je espérer que votre cœur me défende toujours contre leurs » artifices et leurs calomnies? Je ferai plus, dit Elisabeth, je veux » vous défendre dans tous les cas possibles contre vos propres torts » et contre mes erreurs. » Elle lui donna une bague, et lui jura que dans quelque disgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de sa tendresse, remis sous ses yeux, serviroit pour le Comte un gage certain de clémence et d'amitié. Après la condamnation du Comte elle attendoit impatiemment cette bague, et ne la voyant point arriver, elle crut que le Comte poussoit le mépris pour elle jusqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. Cependant le Comte avoit confié la bague à la Comtesse de Nottingham, et l'avoit chargée de la remettre à la Reine; mais le Comte de Nottingham, ennemi capital du Comte d'Essex, avoit exigé de sa femme qu'elle gardât la bague et laissât mourir Essex. Prête à mourir elle-même quelque tems après, la Comtesse de Nottingham fit prier la Reine de la venir voir, et après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, et l'avoir assurée qu'elle mouroit de ses remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidélité. *Dieu peut vous pardonner,* lui dit Elisabeth après l'avoir entendue, *pour moi je ne vous pardonnerai jamais.* (M. Gaillard, *Rival. de la Fr. Suppl. T. III.*) La même anecdote, traitée de fable par quelques Historiens, est donnée pour vraie par M. Hume.

pendant que j'ai vécu ; je vous prie de ne la pas augmenter à cette heure que je ſuis ſi près de la mort. Les Proteſtans ont prodigué à cette Princeſſe les plus grands éloges. Elle en méritoit une partie à la vérité par pluſieurs grandes qualités qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître en elle, comme S. Auguſtin en reconnoît dans Julien l'Apoſtat, avec lequel Eliſabeth avoit pluſieurs traits de reſſemblance : mais elles ont été corrompues par l'héréſie, par la paſſion de dominer, par une duplicité ſans exemple, par une politique affreuſe qui lui a fait fouler aux pieds les droits du ciel & de l'humanité, enfin par une diſſimulation ſi impénétrable, que la plûpart des actions & des démarches de cette Princeſſe ſont des énigmes qu'on n'a pu encore expliquer. Il eſt vrai de dire qu'on ignoreroit juſqu'où l'art de feindre & de diſſimuler peut être porté, ſi Eliſabeth ne l'eût montré.

Ce fut l'an 1588 que l'on commença à faire usage des carosses en Angleterre. Avant ce tems, Elisabeth paroissoit dans les cérémonies publiques montée en croupe derriere son Chambellan. Cette Princesse reçut en présent, la 3e année de son régne, une paire de bas de soie noire tricotés; chose inconnue jusqu'alors en Angleterre : et depuis ce tems elle ne porta plus de bas de laine. Hollinshed, qui vivoit sous ce régne, voulant prouver combien la génération précédente étoit peu avancée dans les arts, s'exprime ainsi : » Il y avoit très peu de cheminées dans les villes capitales. On faisoit le feu au coin d'un des murs, et la fumée sortoit par le toit, » par la porte ou par la fenêtre. La charpente des maisons étoit » enduite et couverte de terre grasse; tous les meubles et ustensiles » étoient de bois. Les habitans dormoient sur des bottes de paille, » un rouleau de bois servoit de coussin. L'usage des couteaux ne » fut introduit en Angleterre qu'en 1563. Il n'y avoit presque de » vin que chez les Apothicaires, où il étoit compté parmi les drogues. » Searches, *On the history of man.*)

JACQUES I, Roi d'Angleterre et d'Ecosse.

L'an 1603, le 3 Avril; Jacques VI, Roi d'Ecoſſe, fils de Henri Stuart & de Marie, Reine d'Ecoſſe, né le 19 Juin 1566, eſt proclamé Roi d'Angleterre à Londres dans une Aſſemblée tumultuaire des Grands, des gens du Conſeil & des Officiers municipaux, quatre heures après la mort d'Eliſabeth, qui l'avoit nommé, dit-on, ſon ſucceſſeur, comme ſon plus proche parent. Il réunit ainſi dans ſa perſonne les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, & prend le titre de Roi de la Grande-Bretagne. A ſon avénement, un Ecoſſois, entendant les acclamations extraordinaires du peuple, ne put s'empêcher de s'écrier : *Hé, juſte ciel ! je crois que ces imbécilles gâteront notre bon Roi.* L'événement fit voir qu'il avoit raiſon. Le Roi & la Reine étant arrivés à Londres le 17 Mai, ſont couronnés, le 25 Juillet, à Weſtminſter. Les Catholiques, dans l'eſpérance d'être tolérés ſous un Roi qui avoit paru favorable à leur religion, lui préſentent une Pétition pour obtenir cette grace, & ils ont le chagrin d'être refuſés. Les Puritains, ou Calviniſtes rigides, lui demandent de leur côté non ſeulement la tolérance, mais la réformation de certains articles de la doctrine & de la diſcipline de l'Egliſe anglicane, auxquels ils ne pouvoient ſe conformer. Le Roi indique une conférence à Hamptoncourt entre ces Sectaires & le Clergé anglican : elle ſe tient au commencement de 1604. Le Roi lui-même entre en lice avec les chefs des Puritains, & le fruit de la conférence ſe réduit à quelques changemens que l'on fait dans la liturgie.

Ce n'eſt pas toujours des mœurs les plus corrompues que naiſſent les plus grandes horreurs. Le fanatiſme avec une vie réglée peut enfanter des monſtres encore plus affreux. Catesby, homme de mérite & d'une ancienne nobleſſe, voyant la religion catholique prête à ſuccomber ſous le nouveau régne, ſe concerte avec Thomas Piercy, & d'autres amis au nombre d'environ 80, pour faire périr d'un ſeul coup le Roi, ſa famille & les repréſentans de la nation. Trente-ſix barils de poudre, placés dans une cave ſous la ſalle du Parlement, devoient produire cet effet par leur exploſion ſubite au moment qu'il ſeroit aſſemblé. Mais le ſecret eſt éventé au commencement de Novembre 1605, par une lettre anonyme adreſſée à l'un des membres du Parlement, pour l'empêcher de s'y trouver le jour de l'ouverture. Pluſieurs des conjurés, parmi leſquels on comprit les Jéſuites Garnet & Oldecorn, quoique non convaincus d'avoir eu part à cet horrible complot, furent pendus & écartelés. Le Roi cependant eut l'équité de reconnoître que les principes qui avoient animé ces furieux, ne leur étoient point communs avec tous les Catholiques. Le même eſprit de modération lui ſuggéra le moyen de faire ceſſer la perſécution & de réunir les citoyens de toute religion dans la fidélité qu'ils doivent au Souverain. Ce fut de ſubſtituer au ſerment *de Suprématie*, qu'un Catholique ne peut prêter, celui d'*Allégeance*, plus aſſorti à la doctrine orthodoxe. Dans le premier on reconnoiſſoit le Roi pour chef de l'Egliſe ; dans le ſecond on ſe contentoit de reconnoître que le Pape n'a aucun droit ſur la vie ni ſur le temporel des Rois & qu'il ne peut dans aucun cas délier leurs ſujets du ſerment de fidélité. Les Catholiques les plus raiſonnables ne firent aucune difficulté de s'y ſoumettre ; mais d'autres moins éclairés le refuſerent, ce qui cauſa une fâcheuſe diviſion. Le Pape lui-même condamna ce ſerment, parcequ'il renverſoit les prétentions fauſſes & outrées que pluſieurs Papes avoient exercées depuis Grégoire VII ſur des têtes couronnées. Bellarmin écrivit pour montrer qu'il étoit contraire à l'unité en ce qu'il taxoit l'opinion contraire d'héréſie. D'un autre côté des Univerſités célebres, conſultées ſur ce ſujet, furent d'avis que le ſerment ne contenoit rien d'oppoſé à la religion, & que les Catholiques pouvoient en ſûreté de conſcience le ſigner. Jacques fit l'honneur à Bellarmin de lui répondre comme Henri VIII l'avoit fait à Luther. Ce Prince ſe piquoit d'exceller dans les matieres théologiques, & de-là le nom de *Maître Jacques* que lui donnoit notre Roi Henri IV. La guerre de controverſe étoit la ſeule pour laquelle il avoit de l'inclination. Une épée nue le faiſoit même trembler malgré lui, ce qu'on attribue à la frayeur qu'avoit cauſée à ſa mere, tandis qu'elle étoit enceinte de lui, le meurtre de Rizzio, ſon favori, commis à ſes yeux. Les inclinations pacifiques de Jacques I furent avantageuſes à l'Angleterre qui, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ſe tourna du côté des arts & du commerce, où elle fit de grands progrès. L'Irlande, depuis environ quatre ſiecles & demi qu'elle étoit ſous la domination angloiſe, n'avoit encore pu ſe dépouiller de ſon ancienne barbarie. Jacques I eut la gloire de la civiliſer & de lui donner une nouvelle face en y établiſſant la légiſlation, les mœurs & l'induſtrie de ſes vainqueurs. On vit alors ſes terres, auparavant incultes, quoique fertiles, ſe couvrir d'abondantes moiſſons, par l'application laborieuſe de ſes habitans à les mettre en valeur. Ses villes, que tantôt la tyrannie, tantôt l'anarchie avoit fait déſerter, commencerent à ſe repeupler dès qu'une exacte police y eut aſſuré la tranquillité. C'eſt ici la plus belle partie du régne de Jacques I, qui d'ailleurs offre très peu d'événemens dignes d'être tranſmis à la poſtérité.

L'an 1612, il perdit, le 13 Novembre, Henri, Prince de Galles, ſon fils, qu'une fievre épidémique emporta dans la 19e année de ſon âge. Les grandes qualités de Henri, & ſurtout ſes diſpoſitions martiales, le firent extrêmement regretter du peuple, mais nullement de ſon pere dont il mépriſoit la puſillanimité & blâmoit hautement la conduite. Le Monarque, pour ſe venger de lui après ſa mort, ne permit pas à ſa Cour d'en porter le deuil. (Il avoit fait de même après la mort de la Reine Eliſabeth par un juſte reſſentiment de celle de ſa mere.) Frédéric V, Electeur Palatin, étoit alors en Angleterre où il étoit arrivé dans le mois d'Octobre précédent, pour demander la main de la Princeſſe Eliſabeth, fille du Roi. Il l'obtint, & les noces furent célébrées, le 14 Février 1613, avec la plus grande pompe. Les ſix ſemaines qui ſuivirent juſqu'au départ de l'Electeur & de l'Electrice, furent employés en fêtes & en divertiſſemens.

L'économie n'étoit pas une des vertus du Monarque anglois. Il la poſſédoit ſi peu, qu'il s'appauvriſſoit tous les jours par des libéralités auſſi indiſcretes que déplacées. Pour faire reſſource, il s'aviſa de créer des Baronnets, dignité qui devoit être héréditaire; il fit auſſi des Comtes, des Vicomtes, des Barons, en grand nombre, le tout à prix d'argent. Le produit de ces expédiens n'étant point en proportion de ſes prodigalités, il eut enfin recours au Parlement pour demander un ſubſide en conſidération du mariage de ſa fille. Cette Aſſemblée s'étant ouverte le 1 Avr. 1614, fit des difficultés & des plaintes qui engagerent le Roi à la diſſoudre & à faire mettre quelques uns de ſes membres en priſon. Le Roi Jacques roula long-tems dans ſa tête deux grands projets dont il ne put venir à bout, celui de réunir l'Ecoſſe à l'Angleterre, pour n'en faire qu'un ſeul Royaume, & celui d'établir en Ecoſſe la religion anglicane. Mais ſur le premier article il reconnut, après différentes tentatives, que l'antipathie des deux nations étoit encore trop violente pour faire eſpérer de pouvoir les fondre enſemble &, pour ainſi dire, les amalgamer. Il continua néanmoins de prendre le titre de Roi de la Grande Bretagne dans ſes actes, & maintint la proclamation par laquelle, en 1607, il avoit déclaré que tous ceux de ſes ſujets qui étoient nés depuis ſon avénement au trône d'Angleterre, ſeroient naturaliſés dans les deux Royaumes. S'étant tranſporté, l'an 1617, en Ecoſſe pour obtenir le ſecond article, il trouva tant d'oppoſition dans les Presbyteriens & les Puritains qui compoſoient le Clergé de ce Royaume, qu'il fut obligé d'y renoncer.

Ce Prince portoit fort haut ſa prérogative royale. Le Parlement, qui s'ouvrit le 10 Janvier 1617, entreprit de la mettre au creuſet ſur ce qu'il ne ceſſoit de leur dire que leurs privileges étant émanés de lui & de ſes prédéceſſeurs, il étoit le maître de les abolir. Jacques ayant ſoutenu cette aſſertion dans une réponſe à des remontrances de la Chambre des Communes, elle ſoutint

au contraire dans une proteſtation qu'elle fit, que ces privileges étoient irrévocables. Le Roi s'étant fait apporter le Journal de la Chambre, déchira de ſa propre main la proteſtation, & peu de jours après déclara le Parlement diſſous. Une autre opération mémorable de ce Parlement, fut le procès qu'il fit au Chancelier François Bacon qui, parvenu par des baſſeſſes à cette charge éminente, ſe rendit coupable en l'exerçant de pluſieurs malverſations criantes. Arrêté pour ce ſujet, il fut, par le jugement qui intervint, deſtitué, ſans pouvoir être rétabli, & condamné à une amende de 40 mille livres. Jacques adoucit la rigueur de cette ſentence, en remettant l'amende au coupable, & lui donna même des lettres d'abolition de tout ce qui avoit été fait contre lui. Bacon, l'un des plus beaux génies qu'ait eus l'Angleterre, conſacra le reſte de ſes jours dans la retraite à la compoſition de pluſieurs ouvrages de phyſique, de morale & de politique, qui feront à jamais l'admiration de la poſtérité. Sa mort arriva, l'an 1626.

L'Electeur Palatin, gendre du Roi, ſe trouvoit alors dans la ſituation la plus critique. S'étant fait couronner Roi de Boheme en 1619, il attira ſur lui par cette entrepriſe les armes de l'Empereur qui, après l'avoir défait en pluſieurs rencontres, le mit au ban de l'Empire & tranſporta ſon Electorat au Duc de Baviere. Un renfort de 2400 Anglois envoyés dans le Palatinat pour n'y rien faire, fut tout le ſecours effectif que Frédéric reçut de ſon beau-pere. Mais Jacques intercéda beaucoup pour lui par ſes Ambaſſadeurs qui ne purent rien obtenir. Cependant il rechercha l'alliance de la branche aînée de cette Maiſon d'Autriche qui perſécutoit ſon gendre. Il demanda pour Charles, ſon fils, Prince de Galles, la main de Marie, Infante d'Eſpagne. Sur les eſpérances données après de longues négociations par Philippe IV, pere de la Princeſſe, Charles ſe rendit en Eſpagne, l'an 1623, accompagné de George de Villers, Marquis, puis Duc de Buckingham, favori du Roi, ſon pere, pour conclure ſon mariage. Les articles, d'après la diſpenſe obtenue de Rome, furent ſignés & jurés. Mais Buckingham irrité du mépris des Eſpagnols, qu'il s'étoit attiré, rompit cette alliance au grand regret du Roi d'Angleterre, qui comptoit ſur deux millions que la dot de l'Infante devoit lui apporter.

Trompé du côté de l'Eſpagne, Jacques tourne ſes vues ſur la Maiſon de France, & fait agréer à ſon Parlement aſſemblé l'an 1624, le deſſein qu'il a de faire épouſer à ſon fils la Princeſſe Henriette, fille du Roi Henri IV. Mais il n'eut pas la ſatisfaction de voir la concluſion de ce mariage déja fort avancé, lorſque la mort l'enleva le 27 Mars (V. S.) ou 6 Avril (N. S.) 1625, à l'âge de 59 ans, après en avoir régné 22 en Angleterre. Ce Prince, quoique né d'un pere & d'une mere catholiques, eut le malheur d'être infecté de l'héréſie, & de mourir dans l'erreur & dans le ſchiſme. De toutes les ſectes qui partageoient ſes Etats, l'Anglicane fut celle qu'il préféra, parce qu'elle étoit la plus favorable à l'autorité abſolue dont il étoit fort jaloux. Du reſte la foibleſſe de ſon gouvernement fit regretter la vigueur de celui d'Eliſabeth. On connoît le fameux diſtique latin (1), où il eſt dit que la nature ſe trompa doublement en donnant à celle-ci le ſexe féminin, & à ſon ſucceſſeur le ſexe viril. Ce Prince ne jouiſſoit pas d'une plus grande eſtime chez l'étranger que dans ſes Etats. Dépourvu des talens politiques & des vertus guerrieres, n'ayant d'ailleurs aucune dignité dans la repréſentation, le ſavoir ſcholaſtique dont il ſe piquoit ne le fit regarder dans toutes les Cours que comme un pédant couronné. Il avoit épouſé, l'an 1589, Anne, fille de Frédéric II, Roi de Dannemarck, (morte le 2 Mars 1619) dont il laiſſa un fils nommé Charles, qui lui ſuccéda, & Eliſabeth, mariée, l'an 1613, comme on l'a déja dit, à Frédéric, Electeur Palatin.

Sous le régne de Jacques, les femmes étoient bannies de la Cour, et c'eſt peut-être la cauſe du peu de changement que les modes éprouverent. Les portraits du tems nous apprennent que les enfans portoient de longues jaquettes juſqu'à l'âge de ſept à huit ans. Le Doyen Fell raconte que le célebre Docteur Hammond alloit encore en jaquette lorſqu'il fut mis à la tête de l'école d'Eaton.

CHARLES I.

1625. Charles I, fils de Jacques, né en Ecoſſe le 19 Novembre 1600, monte ſur le trône de la Grande-Bretagne après la mort de ſon pere. Il envoie le Duc de Buckingham en France pour recevoir la Princeſſe Henriette Marie, que le Duc de Chevreuſe avoit épouſée en ſon nom à Paris le 11 Mai. La Princeſſe arrive en Angleterre, & le mariage eſt conſommé à Cantorberi le 22 Juin; le 26 le Roi & la Reine font leur entrée ſolemnelle à Londres.

Buckingham, par haine pour le Duc d'Olivarès, ayant fait décider la guerre contre l'Eſpagne, une flotte, commandée par Edouard Cecil, part au mois d'Oct. & vient ſe préſenter devant Cadix; mais après avoir emporté le Fort du Puntal, les Anglois ſont obligés de ſe rembarquer, & la flotte rentre au mois de Nov. dans les ports d'Angleterre. Charles, au commencement de Février ſuivant, eſt couronné par Guillaume Laud, Evêque de Bath. Mais la Reine ne le fut point, parce qu'elle refuſa de participer aux cérémonies de l'Egliſe anglicane. Le Roi dans le même mois aſſemble ſon Parlement pour demander des ſubſides, dans la réſolution où il étoit de continuer la guerre avec l'Eſpagne. On ne lui répondit que par des plaintes ſur le mauvais état des Finances, cauſé par l'adminiſtration vicieuſe de Buckingham dont on voulut inſtruire le procès. L'eſprit de ſédition anima tellement cette Aſſemblée, que le Roi prit le parti de la diſſoudre le 15 Juin ſuivant. Les Edits pécuniaires & les emprunts forcés le dédommagerent des ſubſides qu'il n'avoit pu obtenir.

Dans le voyage que Buckingham avoit fait en France, cet homme brillant & préſomptueux avoit oſé déclarer ſa paſſion à la Reine Anne d'Autriche. Le Roi Louis XIII inſtruit de cette témérité par le Cardinal de Richelieu, ſon Miniſtre, en fait marquer ſon mécontentement au Roi d'Angleterre. Le Miniſtre anglois, pour ſe venger, écarte de la Reine Henriette toutes les perſonnes catholiques de ſa ſuite, & leur ſubſtitue des Proteſtans. L'inimitié des deux Miniſtres occaſionne la rupture entre les deux Couronnes. Les Rochelois ayant imploré le ſecours de l'Angleterre contre le Roi de France, leur Souverain, Buckingham part de Portſmouth, le 7 Juillet, avec une armée navale de ſept mille hommes, & va deſcendre à l'Isle de Rhé, d'où il eſt chaſſé, le 8 Novembre, par le Maréchal de Schomberg. Ce revers excite de grands murmures en Angleterre & contre le Roi & contre ſon Miniſtre. Pour le réparer, le Parlement, convoqué l'an 1628, conſent enfin, après de vives conteſtations, d'accorder un ſubſide au Roi, ſur la promeſſe qu'il fait de l'employer à fournir un nouveau ſecours aux Rochelois aſſiégés par le Cardinal de Richelieu avec toutes les forces de la France. L'armement promis étant prêt, Buckingham ſe rend à Portſmouth pour le conduire en France. Mais, prêt à s'embarquer, il eſt poignardé, le 23 Août, par un Lieutenant nommé Felton, irrité du refus qu'il lui avoit fait d'une compagnie vacante. L'armement ne laiſſa point de partir; mais il s'en revint avec perte, ſans avoir pu forcer la digue qui fermoit le port de la Rochelle. Ce fut un nouveau ſujet de murmures contre le Roi qui, ſe trouvant hors d'état de continuer la guerre, conclut, le 24 Avril 1629, un Traité de paix avec la France.

Les trois années ſuivantes ſe paſſerent en débats entre le Roi & ſes Parlemens touchant leur autorité reſpective. Charles s'étant rendu, l'an 1633, en Ecoſſe, ſe fait couronner, le 18 Juin, à Edimbourg, & deux jours après il y tient un Parlement dans lequel, à l'exemple de ſon pere, il travaille à faire adopter en Ecoſſe le culte anglican. La propoſition qu'il en fit eſſuya de grandes difficultés de la part des Presbyteriens, ennemis de l'épiſcopat, qui étoient en grand nombre dans ce Parlement. Elle paſſa néanmoins ſous quelques réſerves. Guillaume Laud, Evêque de Bath, avoit accompagné le Roi Charles dans ce voyage. Ce Monarque à ſon retour le nomme à l'Archevêché de Cantorberi, qui venoit de vaquer.

L'an 1637, Charles voulant achever ce qui reſtoit encore à faire en Ecoſſe pour y établir une entiere conformité ſur la religion avec l'Angleterre, envoie la liturgie anglicane à Edimbourg. La lecture s'en fait le 23 Juillet, & occaſionne beaucoup de tumulte dans la ville. Le Doyen d'Edimbourg en ſurplis commence le ſervice ſuivant cette liturgie. Auſſitôt on crie *au Papiſte, qu'on le lapide!* L'Evêque monte en chaire; on lui jette un banc à la tête, & peu s'en faut qu'on ne l'aſſomme. Ces premiers mouvemens ſont bientôt ſuivis d'une ſédition; enſuite viennent les proclamations de la part du Roi, les proteſtations & les *Covenans*, ou les ligues de la part du peuple, pour maintenir leur religion, enfin la rebellion & une guerre ouverte. L'an 1639, les deux armées étant prêtes à en venir aux mains, la paix ſe négocie, & on convient, le 17 Juin, de VII articles, après quoi les rebelles licencient leur armée, mais de maniere à pouvoir la raſſembler au premier ſignal. On tient au mois d'Août en Ecoſſe un Parlement que le Roi, ſur les conteſtations qui s'y éleverent, proroge juſqu'au 2 Juin de l'année ſuivante. Son grand objet étoit de rétablir l'Epiſcopat en ce Royaume, & c'eſt à quoi il trouva les plus grandes oppoſitions.

L'an 1640, Charles ſe détermine à recommencer la guerre

(1) *Rex fuit Eliſabeth, at nunc Regina Jacobus;*
Error naturæ ſic in utroque fuit.

contre l'Ecoſſe, & convoque le Parlement d'Angleterre après une interruption de neuf ans. Il le caſſe enſuite comme il avoit caſſé les trois qui avoient précédé, voyant que les Presbytériens & les Puritains y dominoient. Mais il laiſſe ſubſiſter la Convocation ou Aſſemblée du Clergé, qui lui accorde un ſubſide pour la guerre d'Ecoſſe. Les Ecoſſois marchent vers les frontieres d'Angleterre, arrivent le 27 Août ſur les bords de la Thyne, forcent le paſſage & s'avancent juſqu'à Newcaſtle dont ils ſe rendent maîtres. Malgré ces avantages, les Ecoſſois demandent la paix. Le Roi convoque pour ſon malheur le Parlement qui devoit lui faire perdre la vie, & aſſemble, le 24 Septembre, à Yorck le Grand-Conſeil des Pairs. On nomme des Commiſſaires pour rechercher la conduite de ceux qui avoient le plus de part à la confiance du Roi.

L'an 1641, le Comte de Strafford, Miniſtre d'Etat & Lord-Lieutenant d'Irlande, perſonnage recommandable à tous égards, accuſé d'avoir conſeillé au Roi de faire venir l'armée d'Irlande en Angleterre pour dompter les rebelles, eſt condamné à perdre la tête par un bill du Parlement, que Charles a la foibleſſe de ſigner, ou plutôt de faire ſigner par quatre Commiſſaires en ſon nom; car il ne put ſe réſoudre à y appoſer lui-même ſa ſignature. Ce jugement inique eſt exécuté le 12 Mai ſur l'eſplanade de la Tour de Londres. Deux autres Miniſtres euſſent été enveloppés dans la même condamnation s'ils n'euſſent point pourvu à leur ſalut par la fuite. Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi, fut arrêté dans le même tems que Strafford. Son attachement au Roi & ſon zele pour les droits de l'Epiſcopat faiſoient tous ſes crimes aux yeux des rebelles. On ne ſe hâta point d'inſtruire ſon procès, & on le laiſſa dans la Tour juſqu'à ce qu'on pût trouver de nouveaux chefs d'accuſation contre lui.

Le 7 Août ſuivant, le Traité avec les Ecoſſois eſt ſigné, & le 10 du même mois le Roi part pour l'Ecoſſe. Mais le feu de la ſédition commençoit alors à s'allumer dans une autre partie de ſes Etats. Les Catholiques d'Irlande, pouſſés à bout par leurs perſécuteurs, forment le complot de faire main-baſſe ſur les Anglois, & l'exécutent en partie le 13 Octobre. Quelques Auteurs font monter le nombre des Anglois qu'ils maſſacrerent en ce jour à 130 mille, d'autres à 40 mille.

L'an 1642, Charles quitte Londres le 10 Janvier, ne ſe croyant pas en ſûreté dans une ville où le Parlement aſſemblé dès le 5 Novembre 1640, lui donnoit tous les jours de nouveaux ſujets de mortification, ſur-tout les Communes qui avoient pris le deſſus, & ſembloient faire gloire de rejetter avec hauteur toutes les propoſitions du Roi. Les choſes s'aigriſſent au point que le Roi & le Parlement prennent les armes & ſe font la guerre. Le 23 Octobre, les deux partis ſe livrent bataille à Kingſton, mais ſans aucun avantage déciſif de part ni d'autre. L'an 1643, la guerre devient très vive dans toutes les parties de l'Angleterre. La principale action fut celle de Newburi, où le Prince Robert, frere de l'Electeur Palatin, & neveu du Roi Charles, battit, le 26 Septembre, le Comte d'Eſſex, Général des Parlementaires, qui, deux jours après, recommença le combat avec moins de déſavantage.

Au Parlement, que les rebelles tenoient à Weſtminſter, Charles, chaſſé de ſa capitale, en oppoſe un autre qu'il aſſembla pendant l'hiver à Oxford. Dans celui-ci, compoſé de membres du premier, déclarés pour les intérêts du Roi, le nombre des Pairs ſe trouva le double de ceux qui reſtoient à Weſtminſter; mais il n'y eut que 140 membres des Communes, & la Chambre Baſſe de Weſtminſter l'emportoit de plus du double. Charles obtint de ſon Parlement une ſomme d'argent: c'étoit l'unique reſſource qu'il en pouvoit eſpérer. La rigueur de la ſaiſon n'interrompit point le cours des hoſtilités dans pluſieurs Provinces. Au printems de l'an 1644, les Parlementaires entreprirent le ſiége de Newarck dans la Province de Nottingham. Le Prince Robert vole au ſecours de la place, attaque les aſſiégeans le 21 Avril, & remporte ſur eux une victoire complete. Il marche enſuite à la délivrance d'Yorck, défendue par le Marquis de Newcaſtle, contre le Comte de Mancheſter & le Lord Thomas Fairfax, qui en preſſoient vivement le ſiége. A ſon approche, les aſſiégeans ſe retirent, & il entre victorieux dans la place. Fier de cet avantage, il pourſuit, contre l'avis de Newcaſtle, les deux Généraux ennemis, & leur livre bataille le 3 Juillet à Maſtonmoor. Il eſt battu après avoir fait des prodiges de valeur. Les vainqueurs animés par ce ſuccès, retournent au ſiége d'Yorck dont ils ſe rendent maîtres en peu de jours. Olivier Cromwel, qui devint ſi fameux dans la ſuite, eut part au gain de la bataille & à la priſe d'Yorck.

L'Archevêque de Cantorberi étoit toujours renfermé dans la Tour. Ceux qui l'y avoient fait mettre étoient bien réſolus de ne pas lui faire grace. Le 11 Novembre 1644, las de le laiſſer vivre, ils obtinrent des Communes, malgré l'évidence des moyens qu'il employa pour ſa défenſe, un bill d'*Atteinder*, qui le déclara convaincu du crime de haute trahiſon. Cet Acte ayant été ſigné le 4 Janvier ſuivant par la Chambre Haute, il fut décapité le 10 du même mois, & ſouffrit la mort avec l'intrépidité du Martyr. C'étoit le Roi que les Communes vouloient punir dans ce fidele ſujet. Pour exécuter le plan qu'elles avoient formé de le renverſer du trône & de détruire le trône même, elles choiſiſſent pour chef de leurs troupes le Lord Thomas Fairfax. Cromwel prend ſur ce Général un ſi grand empire, qu'il le plie entiérement à ſes volontés. Cromwel étoit chef des Indépendans, ſecte fanatique cachée juſqu'alors dans la foule des Preſbytériens, mais qui ſe ſignala bientôt ſur les débris de la monarchie. Le Roi perd, le 14 Juin, la bataille de Naſeby, qu'il avoit témérairement engagée par le conſeil du Prince Robert. Elle fut déciſive pour les rebelles. Toutes les villes devant leſquelles ils viennent enſuite ſe préſenter, leur ouvrent leurs portes ſans faire preſque aucune réſiſtance. Mais celle dont la perte fut la plus ſenſible au Roi Charles, & trompa davantage l'attente générale, ce fut Briſtol que le Prince Robert avoit promis, à moins qu'il ne fût contraint à ſe rendre par quelque mutinerie, de défendre quatre mois entiers. Cependant à peine les troupes parlementaires eurent forcé les premieres lignes, qu'il offrit de capituler, & livra cette grande place à Fairfax. Alors Charles ne penſa plus qu'à compoſer avec ſes ennemis. Mais, l'an 1646, apprenant que, loin d'écouter aucune propoſition, ils avoient donné ordre de ſe ſaiſir de ſa perſonne en cas qu'il approchât de Londres, il ſort ſecrètement, le 7 Mai, d'Oxford, & va ſe rendre au camp des Ecoſſois qui aſſiégeoient Newarck. Il eſpéroit qu'étant né parmi eux, & leur ayant toujours marqué de la préférence, il en ſeroit plus favorablement traité que des Anglois. Il ſe trompa. Les Ecoſſois, maîtres de la perſonne de leur Souverain, le regarderent comme une proie dont ils devoient tirer le parti le plus avantageux. Ils avoient à répéter ſur les Anglois deux millions ſterlings d'arrérages. C'étoit la ſeule occaſion qui pût s'offrir d'en obtenir le rembourſement, en conſentant de leur livrer à cette condition le priſonnier qu'ils réclamoient. Cette conſidération baſſe & mercantile étouffa en eux tout ſentiment d'honneur & d'humanité. Tout le reſte de l'année ſe paſſa à diſputer ſur une modération du prix exigé. Enfin, après l'avoir réduit à 400 mille livres ſterling, les Ecoſſois, le 30 Janvier 1647, remettent le Roi entre les mains des Commiſſaires envoyés par le Parlement d'Angleterre. Ce fut à Newcaſtle que ceux-ci le reçurent. Mais bientôt la méſintelligence ſe met entre le Parlement & l'armée. Un Officier, à la tête de 500 cavaliers, enleve le Roi, par le conſeil de Cromwel, à Homlby, dans le Comté de Northampton. Quelque tems après Charles s'échappe du château d'Hamptoncour où l'armée l'avoit fait tranſporter, & ſe retire dans l'Iſle de Wight, dont malheureuſement pour lui Hammond, créature de Cromwel, étoit Gouverneur. Il eſt arrêté dans cette Iſle, d'où il fut transféré, le 30 Novembre 1648, au château de Hurſt, vis-à-vis de cette Iſle, dans le Hampshire, & de-là à Windſor où il reſta juſqu'au 19 Janvier 1649. Ce fut de ce château qu'il fut amené à Londres, où 70 Juges, dont Cromwel étoit le chef (1), par l'attentat le plus inoui, condamnerent leur Souverain à périr ſur un échafaud (2). Pendant les trois jours qui s'écoulerent entre la ſentence & l'exécution, Charles eut la liberté de voir le Duc de Gloceſtre, ſon 3e fils, âgé ſeulement de 8 ans; (ſes deux aînés, Charles & Jacques, avoient pris la fuite ainſi que la Reine, leur mere (3), & la Princeſſe Henriette, leur ſœur.) L'ayant

(1) C'étoit Fairfax qui avoit été nommé chef de la Commission. A la premiere Assemblée, lorsque l'Huissier appella tous les Commissaires, on s'étonna de ne pas voir ce Lord. On entendit partir de la galerie une voix de femme qui cria très haut : *Il est trop sensé pour se trouver ici.* Quand on lut l'accusation, et qu'on annonça qu'elle étoit faite au nom de tout le peuple d'Angleterre, la même voix s'écria : *Non, non, pas même de la vingtieme partie.* Alors, par une férocité digne de ce tems et de cette cause, quoiqu'on entendit bien distinctement que cette voix étoit celle d'une femme, on donna ordre de faire feu sur le côté d'où la voix partoit. L'ordre alloit être exécuté si l'on n'eût reconnu à tems Lady Fairfax : on se contenta de la faire retirer. (M. Gaillard.)

(2) Croira-t-on que Cromwel, en signant ce terrible Arrêt, fut si peu ému, qu'après l'avoir signé il barbouilla d'encre le visage de son voisin, qui lui rendit la pareille? C'est néanmoins un fait trop bien attesté pour être révoqué en doute.

(3) La Reine assiégée dans Excester l'an 1644, tandis qu'elle étoit en couches, en partit sur la fin de Juin, peu de jours après son accouchement, à la vue d'une escadre angloise, pour se réfugier en France. Le Vice-Amiral Batty poursuivit son vaisseau jusqu'auprès des côtes de Bretagne, et, n'ayant pu l'atteindre, il fit tirer sur elle, pour la submerger, tout le canon de son escadre.

pris

pris ſur ſes genoux, » Mon fils, lui dit-il, ils vont couper la » tête à ton pere. » Cet enfant, frappé d'une image ſi nouvelle, le regarda fixément. » Fais-y bien attention, mon » fils; ils vont me couper la tête, & peut-être te feront-ils » Roi. Mais prends garde à ce que j'ajoute: Tu ne dois pas » être Roi auſſi long-tems que tes freres, Charles & Jacques, » ſeront en vie. Ils couperont la tête à tes freres lorſqu'ils » pourront mettre la main ſur eux, & peut-être qu'à la fin ils » te la couperont auſſi. Je te charge donc de ne point ſouffrir » qu'ils te faſſent Roi. » Le Duc pouſſa un ſoupir & répondit: » Je me laiſſerai plutôt mettre en pieces. » Enfin, le 9 Février 1649, l'infortuné Monarque a la tête tranchée devant ſon Palais de Witheal, dans la 49e année de ſon âge & la 25e de ſon régne. » Si le ciel, dit M. Hume, l'eût fait naître Prince abſolu, ſon humanité & ſon bon ſens auroient rendu ſon gou- » vernement heureux & ſa mémoire précieuſe. S'il eût trouvé » les bornes de la prérogative royale fixes & bien établies, ſon » intégrité lui auroit fait reſpecter, comme ſacrées, les limites » de la conſtitution. Malheureuſement ſon ſort le mit ſur le » trône dans un tems où les exemples de pluſieurs régnes favo- » riſoient fortement le pouvoir arbitraire, & où le cours du » génie de la nation tendoit fortement à la liberté. Expoſé ſans » ceſſe aux aſſauts d'une multitude de factions furieuſes, implacables, fanatiques, jamais il ne lui avoit été permis de com- » mettre la moindre mépriſe ſans les plus fatales conſéquences: » trop rigoureuſe condition pour le plus haut dégré de la capacité humaine. » Le corps de Charles fut inhumé à Windſor. De la Reine Henriette-Marie, qui s'étoit retirée en France dès 1644, il laiſſa trois fils & deux filles, Charles II, qui lui ſuccéda après 12 années d'exil; le Duc d'Yorck, qui régna après ſon frere ſous le nom de Jacques II, & le Duc de Gloceſter, mort l'an 1660. Les deux Princeſſes étoient Henriette-Marie, qui épouſa Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, & Henriette-Anne, qui fut mariée à Philippe, Duc d'Orléans, & mourut à S. Cloud le 30 Juin 1670.

Du tems de Jacques I et de Charles I on portoit de petits hauts-de-chausses retroussés à l'espagnole. Les hommes du bon ton alloient en bottes à l'espagnole et en éperons. C'étoit alors la mode en France et en Angleterre d'aller au bal ainsi chaussé.

INTERREGNE.

1649. La Chambre des Communes, qui faiſoit proprement tout le Parlement d'Angleterre, après avoir fait mourir ſon Souverain ſur l'échafaud, s'empare du gouvernement, & établit une eſpece de démocratie, comme étant une forme d'adminiſtration plus conforme aux principes des *Indépendans* dont cette Chambre étoit preſque toute compoſée. Elle défend en même tems de reconnoître pour Roi le fils aîné de Charles I, ni aucun autre; elle abolit la Chambre des Seigneurs; enfin, prétendant que le peuple étoit propriétaire de l'autorité ſouveraine, & ſe regardant comme repréſentant le peuple, elle paſſe un Acte portant que la Royauté ſera abolie, & que l'Etat ſera gouverné par les Repréſentans du peuple dans la Chambre des Communes, ſans Roi, ſans Chambre des Pairs, & ſous la forme d'une République. Cette eſpece de gouvernement républicain dura l'eſpace d'environ quatre ans. Cromwel dans cet intervalle fit de grands progrès en Irlande & en Ecoſſe (1) ſur les Royaliſtes. L'an 1653, tandis qu'il eſt dans ce dernier Royaume, il apprend que quelques membres du Parlement veulent lui ôter le titre de *Généraliſſime* que les Communes lui avoient conféré. Il vole à Londres, &, s'étant rendu, le 30 Avril, au Parlement, accompagné de quelques Officiers & de ſoldats, il déclare aux membres de l'Aſſemblée, d'un ton de Prophete & d'inſpiré, qu'il vient, par l'ordre de Dieu, mettre fin à leur autorité, dont ils faiſoient un ſi mauvais uſage, & ordonne que, ſans délibérer, ils aient à ſe retirer ſur le champ (2). Tous les Députés étant ſortis (3), il ferme la ſalle, & fait poſer cet écriteau ſur la porte: *Maiſon à louer.* Après cette expédition, Cromwel publie une Déclaration ſignée de tous les Colonels de l'armée & des Officiers les plus diſtingués de la flotte, pour juſtifier la diſſolution du Parlement. Il choiſit 144 perſonnes, gens ſans naiſſance & ſans mérite, pour adminiſtrer l'Etat, & leur défere, le 14 Juillet, l'autorité ſouveraine par une Patente ſignée de lui & des principaux Officiers de l'armée. Le but de Cromwel étoit de ſe rendre maître lui-même du gouvernement dont il prévoyoit bien que de tels gens ſeroient bientôt las. C'eſt ce qui arriva au mois de Décembre ſuivant: le nouveau Parlement remit, le 22 de ce mois, le pouvoir ſouverain aux Officiers de l'armée; & ceux-ci quelques jours après déférerent le gouvernement à Olivier Cromwel.

OLIVIER CROMWEL, Protecteur.

1653. Olivier Cromwel, naquit à Huntington, ville capitale de la Province de ce nom, le 3 Avril (V. S.) 1603, d'une famille de Gentilshommes originaires de cette Province. Son aïeul, nommé Richard, fils d'une ſœur du fameux Thomas Cromwel, premier Miniſtre de Henri VIII, prit le nom de ſon oncle, dans la vue de trouver plus de conſidération à la Cour. Malgré la diſgrace de ce favori, les deſcendans de Richard conſerverent le nom de Cromwel, plus illuſtre que celui de Williams qu'avoient porté leurs ancêtres. Quelques Auteurs ont dit qu'Olivier étoit fils d'un Braſſeur de biere; ils ſe ſont trompés. Voici ce qui a donné lieu à cette erreur. La mere d'Olivier Cromwel, veuve avec pluſieurs enfans & peu de biens, acheta une braſſerie dont elle tiroit un gros revenu, & qu'elle pouvoit faire valoir ſans déroger à la nobleſſe de ſon mari. Olivier ſe deſtina à l'état eccléſiaſtique, & prit le degré de Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Cambridge, où il avoit fait ſes études. Williams, Evêque de Lincoln, le reconnut pour ſon parent, lui promit ſa protection, & l'encouragea à ſe rendre capable de poſſéder les dignités de l'Egliſe. Cromwel paſſa quelques années dans la retraite, & à la veille de recueillir le fruit de ſes études, ſes eſpérances tomberent par la chûte de ſon protecteur ſacrifié à la jalouſie de Laud & du Comte de Strafford. Il fut élu Député au Parlement de 1640, & y fit d'abord petite figure; ayant obtenu de l'emploi dans l'armée, il ſe ſignala dès la premiere campagne, combattit à la bataille d'Yorck en qualité de Lieutenant-Général du Comte de Mancheſter; & les Généraux avouerent que ſa bravoure & ſa préſence d'eſprit avoient arraché la victoire aux Royaliſtes. Il ne ſe fit pas moins d'honneur à la bataille de Dumbar qu'il gagna en chef le 13 Septembre 1650, contre les Ecoſſois, & à celle de Worcheſter, où le même jour de l'année ſuivante il défit Charles II. L'an 1653, le 26 Décembre, ce même Cromwel devint Souverain en Angleterre ſous le nom de Protecteur, titre qu'il préfera à celui de Roi, parce que les Anglois, diſoit-il, ſavoient juſqu'où s'étendoient les prérogatives d'un Roi d'Angleterre, & ignoroient juſqu'où celles d'un Protecteur pouvoient aller. On voit ici la vérité de ce qu'un Moderne dit des Anglois: Cette nation ſi fiere, qui combat plutôt pour la liberté qu'elle n'en jouit, croit être indépendante quand elle change de maître; c'eſt ainſi qu'on l'a vue s'armer contre ſes Rois, & ramper ſous les Tyrans. Cromwel ne pouvoit eſpérer par ſa naiſſance de parvenir jamais au degré d'élévation où il arriva. Il avoit un grand courage, & s'étoit diſtingué par des exploits brillans; mais il joignoit à ce courage l'ambition la plus démeſurée, l'hypocriſie & la diſſimulation la plus profonde, enfin la politique la plus ſanguinaire. L'an 1654, Cromwel aſſemble un Parlement au mois de Septembre. Mais étant inſtruit qu'on y prenoit des meſures pour le deſtituer, il entre dans la ſalle des Communes le 22 Janvier ſuivant, & dit fiérement: *J'ai appris, Meſſieurs, que vous avez réſolu de m'ôter les Lettres de Protecteur. Les voici*, dit-il, en les jettant ſur la table; *je ſerois bien aiſe de voir s'il ſe trouvera parmi vous quelqu'un aſſez hardi pour les prendre.* Quelques membres de l'Aſſemblée lui ayant reproché ſon ingratitude, ce fourbe fanatique leur dit d'un ton d'enthouſiaſte: *Le Sei-*

(1) Le Comte de Montrose qui avoit défendu le Roi Charles avec une incroyable valeur, qui avoit vaincu plusieurs fois Cromwel, et l'avoit blessé de sa propre main, qui, se voyant abandonné de la fortune en Angleterre, étoit passé en Ecosse, où, avec une armée levée à ses propres frais, il avoit pris, en 1644, Perth et Aberden, battu le Comte d'Argyle, et réduit Edimbourg sous l'obéissance du Roi, voyant à la fin les affaires de ce Monarque désespérées, s'étoit retiré en France. Mais toujours fidele à la famille royale, après la mort de Charles I il fit en faveur de Charles II une nouvelle expédition, l'an 1649, en Ecosse. Le début en fut heureux. Il se rendit maître des Orcades, et descendit à terre avec quatre mille hommes. Ce fut le terme de ses succès. Le Général Lesley l'ayant défait, il fut obligé de se cacher. Mais, trahi par un homme à qui il s'étoit découvert, il fut livré au vainqueur qui, sans égard pour les lauriers dont il étoit couvert, le fit pendre et écarteler au mois de Mars 1650.

(2) Un d'entre eux ayant osé lui faire des représentations sur la violence de cette conduite, il frappe du pied, et la Chambre se trouve à l'instant remplie de soldats. Alors il ne resta plus qu'à obéir promptement.

(3) A mesure qu'ils défiloient devant lui, il les apostrophoit chacun par une épithete caractéristique, disant à l'un: *Tu es un ivrogne*, à l'autre, *tu es un traître*; à un troisieme, *tu es un faussaire*; à un quatrieme, *tu es un impudique*; au suivant, *tu es un adultere*; à un autre, *tu es un voleur*, &c.

gneur n'a plus beſoin de vous ; il a choiſi d'autres inſtrumens pour accomplir ſon ouvrage. Enſuite ſe tournant vers ſes Officiers & ſes ſoldats : *Qu'on emporte*, leur dit-il, *la maſſe du Parlement, & qu'on nous défaſſe de cette marote.* Après ces paroles il fait ſortir tous les membres, ferme la porte & emporte la clef. Le ſoin de maintenir ſon autorité dans la Grande-Bretagne n'étoit pas le ſeul qui l'occupât. Il avoit également à cœur de rendre formidable au dehors la nation qu'il faiſoit trembler, & d'en étendre la domination par de nouvelles conquêtes. L'an 1655, il envoie dans l'Amérique une flotte de 17 vaiſſeaux, ſous les ordres du Vice-Amiral Pen & du Général Venables, qui, après avoir fait une tentative infructueuſe ſur S. Domingue au mois de Mars, vont aborder le 13 Mai ſuivant à la Jamaïque dont ils trouvent la capitale abandonnée ; les côtes ne leur coûtent que la peine de les parcourir. Les Eſpagnols, à leur arrivée, s'étoient retirés dans l'intérieur de l'Iſle. Les Anglois mettent leurs têtes à prix, & les Boucaniers françois, étant venus en foule, obligent bientôt ceux qui avoient échappé à leur fureur de compoſer avec les Anglois & de leur abandonner l'Iſle. Cependant Cromwel ne laiſſa pas de faire empriſonner à leur retour les Chefs de l'expédition pour avoir manqué S. Domingue. Il n'eſt pas aiſé de dire (c'eſt la remarque du P. d'Avrigni) pourquoi le Protecteur attaqua les Eſpagnols ; il paroît qu'il n'en avoit aucun prétexte, car ils recherchoient alors ſon alliance avec beaucoup d'empreſſement ; & ils diſſimulerent avec une égale patience l'injure qu'ils avoient reçue, tandis qu'ils crurent pouvoir s'en faire un ami. Mais il préféra l'alliance de la France qui lui avoit fait les mêmes avances que l'Eſpagne, & conclut avec elle, le 2 Nov. 1655, une ligue offenſive & défenſive. Les deux fils aînés du Roi Charles furent les victimes de ce Traité, dont une des conditions portoit qu'ils ſortiroient de France où Louis XIV leur avoit ouvert un aſyle. Le Cardinal Mazarin exécuta rigoureuſement cette ignominieuſe clauſe. Les deux Princes anglois, chaſſés de France, ſe retirent à Bruxelles avec le Duc de Gloceſtre, leur 3e frere, que les Anglois avoient envoyé en Hollande après la mort de Charles I. L'Eſpagne alors déclare la guerre à l'Angleterre.

L'an 1656, l'Amiral Blake qui le premier avoit fait entrer l'année précédente une flotte angloiſe dans la Méditerranée, où il avoit battu pluſieurs fois les corſaires d'Afrique, attaque, le 19 Septembre, à la hauteur de Cadix, la flotte eſpagnole venant de l'Amérique, en coule à fond trois vaiſſeaux, & en prend deux autres avec leur charge eſtimée trois millions. Il força, le 30 Avril de l'année ſuivante, les gallions de la même Puiſſance dans la Baye de Santa-Crux aux Canaries ; mais ne pouvant les emmener il fut obligé de les brûler. La terreur du nom de Cromwel s'étendit juſqu'au fond de l'Italie, dont les principales Puiſſances rechercherent ſon amitié par des ambaſſades magnifiques.

Le Parlement ne regardant que comme précaire le titre de Protecteur, délibéra, l'an 1657, d'offrir la Couronne à Cromwel. Mais ſe rappellant combien il l'avoit rendue odieuſe à l'armée, il la refuſa (1). On n'inſiſta point ; & après avoir été confirmé dans la dignité de Protecteur, avec le pouvoir de nommer ſon ſucceſſeur, Cromwel fut inſtallé de nouveau dans le mois de Juin ſuivant avec une pompe extraordinaire. Cromwel vouloit avoir deux ports dans notre continent, Mardick & Dunkerque. Ces deux places ayant été conquiſes par M. de Turenne, la premiere le 3 Septembre 1657, la ſeconde le 25 Juin 1658, elles furent remiſes au Protecteur par le Cardinal Mazarin, ſuivant un Traité fait entre eux le 23 Mars 1657. Le nom de Cromwel ôta à ce Miniſtre ſi fécond en défaites tout moyen & preſque toute idée d'éluder l'exécution de ſa parole. Ce nom ſi redouté n'affranchit pas néanmoins le tyran qui le portoit, des frayeurs inſéparables des crimes affreux dont il ſe ſentoit coupable. Tourmenté par leur image toujours préſente, menacé par des aſſaſſins dont quelques uns avoient déja manqué leur coup (2), déteſté de ſa propre famille (3), il ne goûtoit la ſécurité ni le jour ni la nuit, malgré les précautions (4) qu'il prenoit pour ſe l'aſſurer. Ses continuelles agitations lui cauſerent une fievre dont il ne releva pas. Sentant le danger de ſon mal, il fait appeller Godwin, un de ſes Prédicateurs, & lui demande, *ſi la doctrine qui enſeigne que la juſtice une fois acquiſe ne peut ſe perdre, & qu'un Juſte ne peut jamais tomber ou devenir ſujet à la réprobation finale, eſt vraie ? Rien de plus certain*, répond le Miniſtre. *Je ſuis donc ſans crainte*, dit Cromwel ; *car je ſuis ſûr d'avoir été autrefois en état de grace.* Il meurt dans cette confiance, le 13 Septembre 1658, à Witehall, âgé de 55 ans, & non pas de 59 comme le marquent Moréri, M. Hume, & d'autres Ecrivains. (*Voy.* d'Avrigni.) Ses obſeques furent des plus magnifiques, & ſon corps fut enterré dans la ſépulture des Rois, d'où il fut tiré l'an 1660, traîné ſur la claie, pendu & enterré. Il laiſſa deux fils, Richard & Henri, avec trois filles, mariées, l'une au Général Fleetwood, une autre au Lord Falcombridge, & la troiſieme au Lord Rich.

RICHARD CROMWEL, PROTECTEUR.

1658. RICHARD CROMWEL eſt proclamé Protecteur à Londres le 14 Septembre, lendemain de la mort de ſon pere. L'an 1659, le 27 Janvier, le Parlement s'aſſemble & fait un Acte pour reconnoître le nouveau *Protecteur*. Le 22 Avril, Richard diſſout le Parlement : depuis ce tems il perd tout crédit ; le Conſeil des Officiers ſe rend maître du gouvernement, & élit Fleetwood pour Général. Les Officiers rétabliſſent, le 8 Mai, le Parlement qu'Olivier Cromwel avoit caſſé le 30 Avril 1653 ; & l'Angleterre, ſi jalouſe de ſa liberté, ſe voit encore ſoumiſe à la tyrannie d'un Parlement qui avoit trempé ſes mains dans le ſang de ſon Souverain. Richard, d'un caractere auſſi indolent que doux, ſe ſoumet au Parlement qui lui ordonne de quitter Witehall, en lui accordant 2000 livres ſterling. Ce Parlement, ſurnommé *Rump* par dériſion, ſubſiſte à peine un an. Un nouveau Parlement, aſſemblé au mois d'Avril 1660, par les ſoins & l'habileté du Général Monck, qui commandoit une armée en Ecoſſe, remet en Angleterre les choſes dans l'ordre, & reconnoît au mois de Mai Charles II pour Roi.

CHARLES II, ROI D'ANGLETERRE.

1660. CHARLES II, fils de Charles I & de la Reine Henriette, né le 29 Mai 1630, étoit retiré à la Haye lorſque ſon pere fut exécuté. Dès qu'il eut appris ce funeſte événement, il ſe porta pour Roi d'Angleterre & en prit le titre. L'an 1650, Charles ſe rendit en Ecoſſe, où il avoit été proclamé Roi l'année précédente à des conditions aſſez dures. Il fut couronné à Scone le 1 Janvier 1651, ſe mit à la tête de l'armée, & marcha vers l'Angleterre. Le 13 Septembre, il fut défait par Cromwel à Worceſter, & ſe retira en France, où il arriva au mois de Novembre, non ſans avoir couru les plus grands dangers. Enfin, l'an 1660, après avoir paſſé près de 12 ans en exil, tant en France que dans les Pays-Bas & en Hollande, ce Prince fut proclamé Roi à Londres le 8 Mai ; il reçut le 16 de ce mois à la Haye les Députés du Parlement, & s'embarqua le 23 pour venir en Angleterre, où il fut reçu le 29 avec les plus grands témoignages de joie. L'un de ſes premiers ſoins fut de venger la mort du Roi, ſon pere, ſur ceux qui en étoient les auteurs ou les complices. Dix des plus coupables furent punis du dernier ſupplice ; & comme ils étoient tous enthouſiaſtes, ils ſoutinrent leur ſort avec le courage & la confiance qu'auroit pu inſpirer la meilleure cauſe. La Reine-Mere arrive en Angleterre au mois de Novembre, amenant avec elle la Princeſſe Henriette, ſa fille. La Princeſſe d'Orange, ſœur du Roi, qui s'y étoit rendue au mois d'Octobre, meurt ſur la fin de Décembre, laiſſant un

(1) La réponse que Cromwel fit à l'offre du Parlement fut telle qu'en pareille occasion un paysan d'une capacité ordinaire, dit M. Hume, se seroit beaucoup mieux expliqué. L'éloquence, qualité, à ce qu'il paroît, si nécessaire à un Chef de République, manquoit absolument, suivant le même Historien, à Cromwel. » La » sagacité de ses actions, dit-il, et l'absurdité de ses discours, for» moient le plus prodigieux contraste dont il y ait jamais eu d'exem» ples. Le recueil de ses harangues, ajoute-t-il, de ses lettres, de » ses sermons, car il composoit aussi des sermons, étoit une des » choses les plus curieuses du monde ; et, avec très peu d'excep» tions, il pourroit passer pour un des livres où le bon sens est le » plus maltraité. » Tant la nature est bizarre dans la distribution de ses talens !

(2) A une entrée triomphante qu'il faisoit dans Londres, une jeune fille nommée Gréenvill, dont il avoit tué l'amant dans une bataille, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main. *C'est moi*, dit-elle, *qui ai fait, ou plutôt qui ai manqué le coup. J'ai voulu tuer un tigre, et je n'ai blessé qu'un cheval.* (M. Gaillard.)

(3) Richard, son fils, s'étant jetté à ses genoux avant l'exécution de Charles I, l'avoit supplié, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à son nom la tache du régicide, et de ne pas exposer sa famille aux terribles vengeances qu'un si grand attentat pouvoit amener. Celle de ses filles qu'il aimoit le plus, étant sur le point d'expirer, lui déclara qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un pere si coupable. Ses gendres n'étoient pas mieux disposés à son égard.

(4) Le jour, couvert d'une cuirasse et d'armes offensives, il ne marchoit jamais sans une garde nombreuse. La chambre où il couchoit (il en changeoit toutes les nuits) étoit connue de lui seul, et barricadée avec tout le soin possible.

fils qui a été depuis Roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III. Les différentes parties du gouvernement que la violence avoient bouleverſées, reprennent, dès qu'elle a ceſſé, leur ſituation naturelle, comme les élémens reviennent d'eux-mêmes à leur centre après un orage qui les en avoit ſéparés. La grande & la petite Nobleſſe ſortent du chaos où elles étoient confondues, & ſe remettent chacune ſans effort au rang que la conſtitution de l'Etat leur avoit aſſigné. Les Pairs rentrent dans la Chambre Haute du Parlement; les Evêques rétablis dans leurs fonctions viennent pareillement s'y aſſeoir, & le bon ordre, tel qu'on pouvoit le deſirer alors, ſuccede rapidement à un long & affreux déſordre.

Toutes choſes ſe retrouvant à-peu-près dans leur aſſiette naturelle, Charles, aſſuré de régner tranquillement, ſe fait couronner avec les ſolemnités ordinaires le 23 Avril 1661. Ce Monarque avoit fort à cœur les intérêts de l'Egliſe anglicane, parce qu'il jugeoit ſes maximes & ſa diſcipline les plus favorables à l'Etat monarchique. Pour y réunir les autres ſectes, il chargea le Parlement aſſemblé, l'an 1661, de revoir les livres liturgiques dont elle ſe ſervoit, & d'en corriger les endroits qui pouvoient les offenſer. Cela fait, on dreſſa l'Acte d'*Uniformité*, que le Roi ſigna le 19 Mai. Cette opération n'eut pas tout le ſuccès qu'il en avoit eſpéré. Deux mille Miniſtres presbytériens aimerent mieux réſigner leurs Bénéfices que de ſouſcrire un Acte qui les ſoumettoit au gouvernement épiſcopal. Le 31 du même mois, Charles épouſa l'Infante CATHERINE, fille de Jean IV, Roi de Portugal, dont la dot fut de 300 mille livres ſterling, avec les forteresſes de Tanger, en Afrique, & de Bombai, au Royaume de Viſapour. Dans le tems de ſes diſgraces il avoit fait demander la main de l'une des nieces du Cardinal Mazarin qui la refuſa. Ce Miniſtre, lorſqu'il le vit élevé ſur le trône, la lui offrit, & fut refuſé à ſon tour. Le mariage ne fixa point les amours de Charles, & ne l'engagea point à congédier ſes maîtreſſes ni à modérer les dépenſes exceſſives qu'elles lui occaſionnoient. Ses favoris étoient d'autres ſangſues qui achevoient de l'épuiſer. N'oſant demander au Parlement un ſupplément à ſon indigence, il prit le parti de vendre Dunkerque au Roi de France pour la ſomme de cinq millions. Cette vente, concluе le 27 Novembre 1662, fut ſuivie, le 17 Décembre, de celle de Mardick (Daniel), le tout au grand regret de la nation angloiſe, qui par là ſe vit entiérement exclue de notre continent.

Les progrès que les Hollandois faiſoient ſur la côte de Guinée par leur commerce ſoutenu de leurs armes, piquerent la jalouſie des Anglois, & occaſionnerent une rupture entre ces deux Puiſſances. Charles, déterminé par ſon Conſeil, déclara la guerre dans le mois de Novembre 1664 aux Etats-Généraux. Le Duc d'Yorck, Grand-Amiral, chargé du commandement de la flotte angloiſe, remporta ſur celle de Hollande, le 13 Juin 1665, à dix lieues de Suffolck, une des plus grandes victoires, dit le P. d'Avrigni, que les Anglois aient gagnées ſur mer; car il ne perdit, ajoute-t-il, qu'un vaiſſeau, & la flotte ennemie perdit ſon Amiral qui ſauta en l'air, neuf vaiſſeaux pris & ſept brûlés. Le Duc à ſon retour fut reçu à Londres avec de grands applaudiſſemens. Mais la Reine-Mere prit peu de part à la joie publique. Mécontente du peu de crédit dont elle jouiſſoit en Angleterre, elle quitta peu de tems après cette Isle pour retourner en France où elle finit ſes jours le 10 Septembre 1669. La France, jalouſe à ſon tour des Anglois, prit le parti des Hollandois, mais plus en médiatrice qu'en alliée. Elle gagna néanmoins dans cette guerre l'Isle de S. Chriſtophe en Amérique, dont le Duc de Beaufort ſe rendit maître le 29 Juillet 1666. Environ ſix ſemaines auparavant il y avoit eu ſur mer une furieuſe bataille entre les Anglois & les Hollandois: ceux-ci commandés par les Amiraux Ruyter & Corneille Tromp, ceux-là par le Duc d'Albemarle & le Prince Robert. Elle commença le 11 Juin, dura quatre jours, & l'avantage fut presque toujours du côté des Hollandois. Londres éprouva conſécutivement cette année deux terribles fléaux, la peſte qui emporta près de cent mille ames, & un incendie qui commença le 13 Septembre, & conſuma, dans l'eſpace de trois jours, 13200 maiſons de particuliers, 89 Egliſes, & un nombre conſidérable d'autres édifices publics. Il n'y eut cependant que huit perſonnes qui périrent dans les flammes. Ce fut chez un Boulanger que commença ce déſaſtre; &, comme la ville n'étoit alors bâtie qu'en bois, le feu ſe communiqua très rapidement. Les habitans eurent ſept ans pour reconſtruire leurs maiſons & les édifices publics; mais par une eſpece de prodige, cette ville fut renouvellée dans l'eſpace de trois ans, & avec bien plus de ſolidité & d'agrément qu'avant ce déſaſtre affreux. La perte fut énorme, puiſqu'elle ſe monta, par un compte même modéré, à neuf millions de livres ſterling. (M. l'Abbé de Luberſac, *Monumens publics*, p. 95.) La paix de Breda, ſignée le 2 Janvier 1667 (Daniel), termina la guerre entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Ces deux dernieres Puiſſances, réconciliées enſemble, forment, le 28 Janvier 1668, une triple alliance avec la Suede, pour contraindre la France à faire la paix avec l'Eſpagne. Cette ligue eut l'effet qu'elle s'étoit propoſé, celui d'obliger Louis XIV à mettre un terme à ſes conquêtes, & à conclure, le 2 Mai de cette année, le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

On fut étonné, l'an 1672, de la double déclaration de guerre faite à la Hollande le même jour 7 Avril par l'Angleterre & par la France. C'étoit la Ducheſſe d'Orléans qui, dans un voyage qu'elle fit en Angleterre l'an 1670, avoit déterminé le Roi Charles, ſon frere, à joindre ſes armes à celles de Louis XIV, pour détruire cette République dont l'agrandiſſement, toujours croiſſant, alarmoit ſes voiſins. Charles d'ailleurs ne pardonna jamais aux Etats-Généraux l'ordre, qu'intimidés par Cromwel, ils lui avoient ſignifié dans ſon exil, de ſortir de la Haye, où il étoit venu chercher un aſyle auprès du Prince d'Orange, ſon beau-frere. D'autres Puiſſances entrerent encore avec lui dans cette guerre. Ce qu'elle eut de plus remarquable du côté de l'Angleterre ce furent le combat de Soultsbaye, donné, le 7 Juin 1672, entre la flotte de France & d'Angleterre, ſous les ordres du Duc d'Yorck & du Comte d'Etrées, & celle de Hollande commandée par Ruyter, le plus terrible qu'ait vu ce dernier qui en avoit tant vus, mais où la perte fut à-peu-près égale des deux côtés; & trois autres batailles navales auſſi peu déciſives, livrées, les 7 & 14 Juin & 22 Août 1673, aux Amiraux Ruyter & Tromp, par le Comte d'Etrées & le Prince Palatin Robert. Charles, n'ayant pu obtenir de ſon Parlement, qui déſapprouvoit cette guerre, les ſubſides qu'elle exigeoit, ſe vit réduit à faire banqueroute à ſon peuple; crime, dit M. Gaillard, au-deſſus duquel il n'y a que l'aſſaſſinat.

Charles, le 25 Mars 1672, avoit rendu une Déclaration pour établir la liberté de conſcience en faveur des Catholiques. Mais l'année ſuivante, au commencement de Mars, les Presbytériens, qui dominoient dans les Communes, l'obligerent de la révoquer, & peu de tems après les deux Chambres du Parlement paſſerent le fameux Acte du TEST, portant que toute perſonne poſſédant quelque emploi ou office ſeroit tenue de prêter les ſermens d'*Allégeance & de Suprématie*, de recevoir les Sacremens dans ſon Egliſe paroiſſiale, & de renoncer par écrit à la croyance de la préſence réelle dans l'Euchariſtie. C'eſt en conſéquence de cette loi que le Duc d'Yorck, qui avoit fait abjuration de la religion proteſtante, ne commanda point aux trois batailles navales de 1673. Ce furent les dernieres hoſtilités que les Anglois exercerent envers les Hollandois. L'an 1674, le 28 Février, la paix fut publiée entre ces deux Puiſſances à leur ſatisfaction réciproque, car elles avoient un égal intérêt de bien vivre enſemble.

L'année 1678 eſt remarquable par une conſpiration regardée univerſellement aujourd'hui comme une chimere (1), mais dont le Parlement s'occupa alors comme d'une affaire très

(1) Cette fable infernale avoit pour Auteur un Anglois nommé Titus Oatès qui de Ministre anabaptiste s'étant fait Catholique, après avoir évité par la fuite les rigueurs de la Justice qui le poursuivoit pour ses crimes, étoit entré dans le Séminaire des Jésuites de S. Omer, d'où ensuite il s'étoit fait chasser par sa mauvaise conduite. Le scélérat s'étant associé à deux hommes de sa trempe, répandit le bruit, que Londres saisit avidement, d'une conspiration formée par les Jésuites de concert avec le Médecin de la Reine et le Secrétaire du Duc d'YORCK, contre la vie du Roi. Cette accusation étoit sourdement appuyée par le Chancelier Shaftsbury, l'homme de tous les partis sans paroître l'être d'aucun, dont Charles II disoit que *c'étoit le plus foible et le plus méchant de tous les hommes*, et à qui un jour il dit, étant irrité contre lui (ce qui arrivoit souvent): *Shaftsbury, vous êtes le plus grand coquin du Royaume.* Le but de cet indigne Chef de la Magistrature étoit de perdre le Duc d'YORCK et de l'exclure à jamais du trône. Le caractere des accusateurs et l'invraisemblance de leurs accusations ne l'arrêterent point. Persuadé que les calomnies les plus grossieres prennent faveur parmi une populace prévenue (et telle étoit toute l'Angleterre vis-à-vis des Catholiques, et sur-tout des Jésuites) il nomma des Juges assortis à ses vues pour instruire le procès des accusés, et se chargea de le conduire à la fin qu'il se proposoit. On eut soin de ne produire les témoins sur la scene que les uns après les autres, de maniere que les derniers pussent adapter leurs dépositions à celles des premiers, qu'on prenoit soin de leur communiquer, ou qui étoient déjà rendues publiques. Oatès, l'inventeur de la fable, fit, par les mensonges impudens qu'il avança, tout ce qu'il falloit pour la décréditer. Il disoit avoir eu des entretiens à Bruxelles avec Don Juan d'Autriche, qu'il mettoit de la partie dans la conjuration. On lui demanda de quelle figure étoit ce Prince. C'est, répondit-il, un grand homme maigre. Don Juan étoit précisément le contraire, court et fort replet. Il ne savoit où étoit situé le College des Jésuites de Paris,

réelle, ſans faire attention aux qualités des délateurs qui ne méritoient aucune conſidération. On la nomma la *Conſpiration papiſte*. Elle coûta la vie à beaucoup de Catholiques, du nombre deſquels furent huit Jéſuites, dont le grand Arnaud, que leur Société haïſſoit & perſécutoit, eut la généroſité de venger l'innocence dans ſon *Apologie pour les Catholiques*. Mais la plus illuſtre victime de la calomnie, dans cette occaſion, fut Milord Strafford, vieillard reſpectable à tous égards, dont l'injuſte punition eſt démontrée dans l'ouvrage dont on vient de parler. Le même Parlement duroit depuis 18 ans, & toujours dominé par le parti de l'oppoſition, s'obſtinoit à refuſer les ſubſides que la Cour demandoit. Enfin le Roi ſe détermina, le 24 Janvier 1679, à le caſſer & à en convoquer un nouveau. Mais les élections des membres qui compoſerent celui-ci ne répondirent pas aux vues du Monarque. Les Chefs du parti populaire y formerent un complot contre le Duc d'Yorck, dont ils craignoient également le caractere & la religion. Le Roi, pour diſſiper les ſoupçons de Papiſme formés contre lui, oblige ſon frere à ſe retirer du Royaume; le Duc paſſe à Bruxelles. Le bill *habeas corpus* fut arrêté par les Communes dans le mois de Mai. Par cette loi célebre, regardée comme le rempart de la liberté des citoyens, un Juge ne peut refuſer à quelque priſonnier que ce ſoit l'ordre *habeas corpus*, qui oblige le geolier de le produire devant la Cour que cet ordre déſignera, & de vérifier la cauſe de ſon empriſonnement; le priſonnier doit être accuſé & jugé au terme preſcrit; ſi la Cour le fait élargir, on ne peut le remettre en priſon pour le même ſujet. Les noms de *Toris* & de *Whig* commencerent alors d'être donnés, le premier aux partiſans de la Cour, l'autre à ſes adverſaires. Une maladie qu'eut le Roi dans le mois d'Août de cette année, détermina le rappel du Duc d'Yorck, qui reparut à la Cour le 2 Septembre ſuivant, au grand étonnement du Duc de Monmouth, fils naturel du Monarque, & du Lord Shaftsbury, ſes ennemis déclarés. Mais les murmures de leur cabale obligerent le Roi de le renvoyer à Bruxelles. Avant de partir il eut néanmoins la ſatisfaction de faire exiler le Duc de Monmouth en Hollande. Le Duc d'Yorck ne tarda gueres à revenir, & à ſon retour il fut envoyé avec titre de Commiſſaire royal en Ecoſſe, l'ancien patrimoine de ſa Maiſon. Dans le Parlement qu'il y aſſembla au mois de Juillet 1681, il établit un nouveau *Teſt* en faveur de la Suprématie royale & de l'obéiſſance paſſive. Mais cet Acte ayant été mal digéré, le Comte d'Argyle refuſa de le ſouſcrire ſans explication; ce qui lui attira l'indignation du Duc. Arrêté pour ce ſujet, il fut condamné à mort comme coupable de haute trahiſon; ce jugement n'eut point d'exécution par le bonheur qu'eut le Comte de s'évader. Il en fut quitte pour la confiſcation de ſes biens. On ſévit contre les autres réfractaires dont le nombre étoit grand; & comme c'étoient la plûpart des fanatiques, on les vit braver les ſupplices avec une invincible opiniâtreté. Le Duc d'Yorck étant retourné à Londres au mois de Mars 1682, prit un tel aſcendant ſur l'eſprit du Roi, qu'il étoit regardé, ſuivant quelques Hiſtoriens, comme le Gouverneur des trois Royaumes.

La Cour d'Angleterre fut encore troublée, l'an 1683, par la découverte d'une nouvelle conſpiration qu'on a voulu faire paſſer pour la contrepartie de la précédente, mais dont la réalité eſt préſentement démontrée. Celle-ci où il n'entra que des Proteſtans, fut nommée la *conſpiration de Rye*, du nom de la maiſon où elle ſe forma. Tous les Chefs de ce complot mal concerté n'avoient pas les mêmes vues, les mêmes motifs, ni le même objet. Mais le Duc de Monmouth & le Lord Shaftsbury, qui étoient les deux principaux, s'accordoient à réunir leurs efforts pour faire exclure du trône le Duc d'Yorck. L'un & l'autre éviterent la punition qu'ils méritoient, le premier en ſe cachant, le ſecond en paſſant la mer pour ſe retirer en Hollande, où bientôt après il finit ſes jours dans l'obſcurité. Mais le barbare Jeffreis, exécuteur des vengeances du Duc d'Yorck, d'abord Chef de Juſtice, enſuite Chancelier, ne fit grace à aucun des conjurés qui tomberent entre ſes mains, quoiqu'ils ne fuſſent pas tous également coupables. Il ne fit aucune différence de ceux qui avoient eu le deſſein d'intervertir l'ordre de la ſucceſſion au trône, & de ceux qui avoient réſolu d'exterminer la famille royale. Ces exécutions qui n'étoient pas dans le caractere du Roi Charles, ſe firent pour la plûpart à ſon inſu. Le public les mettoit ſur le compte du Duc d'Yorck dont le naturel s'éloignoit autant de la douceur que celui de Charles y étoit porté. Il eſt certain que le Monarque n'approuva pas toujours les meſures précipitées ou violentes qu'il vouloit lui ſuggérer. Un jour que le Duc lui en propoſoit de ſemblables, *Mon frere*, lui dit-il, *je ſuis trop vieux pour recommencer mes courſes; vous le pouvez ſi c'eſt votre goût.* Charles méditoit un nouveau plan de gouvernement plus conforme au génie de la nation, lorſqu'une apoplexie, qui dura quelques jours, le conduiſit au tombeau le 16 Février (N. S.) de l'an 1685, dans la 55e année de ſon âge & la 25e de ſon régne, depuis ſon rétabliſſement. Le bruit courut qu'il avoit été empoiſonné par une priſe de tabac. Mais les Médecins, en examinant le cadavre, ne purent jamais acquérir la preuve de ce crime. Il eſt remarquable que le ſoupçon de l'empoiſonnement ne tomba jamais ſur le Duc d'Yorck, ſon frere, quoique la veille du premier accès de ſa maladie il eût voulu l'exiler de l'Angleterre, pour ſe réconcilier avec le Parlement, & que le Duc, inſtruit de cette réſolution, eût déja fait emballer ſes meubles les plus précieux. Les funérailles de ce Monarque, dit M. Hume, furent très médiocres; on n'expoſa point le corps ſur un lit de parade; on ne donna point d'habits de deuil, & la dépenſe fut au-deſſous de celle qui ſe fait pour un Seigneur ordinaire. Charles avoit épouſé, comme on l'a dit, le 31 Mai 1662, Catherine, Infante de Portugal, Princeſſe vertueuſe qu'il eſtimoit ſans l'aimer, & dont il n'eut point d'enfans. Catherine mourut à Liſbonne le 31 Décembre 1705. Charles fut favorable aux Catholiques, & on croit même avec beaucoup de fondement qu'il eut l'avantage de mourir Catholique. Ce Prince étoit né avec les plus belles qualités pour régner avec gloire; mais l'indolence & l'amour du plaiſir étoufferent preſque entiérement les dons qu'il avoit reçus de la nature. On a prétendu qu'il n'avoit jamais dit une folie ni fait une choſe ſage. Sous ſon régne le libertinage de l'eſprit & du cœur, dont il donna l'exemple, ſuccéda au fanatiſme. Le vice marcha tête levée, & brava effrontément la décence & l'honnêteté. Les profuſions de ce Prince envers ſes favoris & ſes maîtreſſes le ruinerent & le mirent dans la honteuſe néceſſité de faire, comme on l'a déja dit, banqueroute à la nation. Louis XIV, inſtruit de ſes beſoins & du refus que faiſoit le Parlement d'y ſubvenir, profita de la conjoncture pour mettre ce Prince dans ſes intérêts, en lui faiſant une penſion qui fut exactement payée. Les Anglois qui en eurent connoiſſance, diſoient qu'il étoit le Viceroi de Louis XIV. Parmi ſes enfans naturels, qui furent en grand nombre, les plus diſtingués ſont Jacques, Duc de Monmouth; Charles, Duc de Cleveland; Henri, Duc de Grafton; Charles Beauclerc, Duc de S. Albans; & Charles Lenox, Duc de Richemond.

Charles II n'accorda d'autre encouragement que son estime aux Gens de Lettres et aux Artistes, mais il l'accorda en connoisseur qui sait apprécier les talens. La Société royale de Londres, érigée en 1660, le reconnoît pour son fondateur. Le Temple de S. Paul de Londres, qui ne le cede en grandeur et en magnificence qu'à S. Pierre de Rome, fut commencé sous son régne l'an 1675; mais il ne fut achevé qu'en 1710, sous celui de la Reine Anne.

Avant Charles II les femmes ne montoient point sur le théâtre, et les hommes étoient chargés de leurs rôles. Ce Prince s'impatientant un jour de ce que le spectacle ne commençoit pas, le Directeur vint s'excuser en disant que la Reine n'étoit pas encore rasée. Charles vit les perruques s'introduire en Angleterre, quoiqu'il y eût déjà long-tems qu'on s'en servoit en France. Quelques gens qui se piquoient de piété, furent scandalisés de cette mode qui leur parut aussi insupportable que celle des longs cheveux l'avoit paru au XIIe siecle. Elle étoit à leurs yeux beaucoup plus criminelle encore, puisqu'elle n'étoit pas dans la nature. Beaucoup de Prédicateurs, sur-tout des Puritains, s'éleverent hautement contre les perruques; et pour marquer l'horreur qu'ils en avoient, ils affecterent de porter leurs cheveux beaucoup plus courts qu'auparavant.

JACQUES II.

1685. Jacques II, Duc d'Yorck, fils de Charles I & de Henriette, fille de Henri IV, Roi de France, né le 24 Octobre 1633, eſt proclamé Roi à Londres le 16 Février 1685, & couronné avec la Reine Marie-Béatrix-Eléonore d'Est, ſa 2e femme, le 3 Mai ſuivant. Ce Prince avoit abjuré le ſchiſme & l'héréſie dès l'an 1671, peu de tems après avoir perdu ſa

qu'il disoit avoir fréquenté. Il se vantoit d'avoir eu des liaisons intimes avec le Secrétaire du Duc d'Yorck, et, placé devant lui, il ne le reconnut pas. Il accusa la Reine en plein Parlement d'avoir consenti à la mort du Roi, son mari : sur quoi un des membres de l'Assemblée fit observer, que dans une des séances précédentes, après avoir nommé tous les prétendus complices de la conjuration, sans faire mention de la Reine, il avoit déclaré qu'il *n'avoit plus rien à dire contre aucune personne considérable*. Ce misérable imposteur, si évidemment confondu, loin de subir la peine qu'il méritoit, obtint une pension, et eut la cruelle satisfaction de voir périr les innocentes victimes de ses calomnies. Leur mémoire fut réhabilitée par le Duc d'Yorck, devenu le Roi Jacques II, qui fit justice en même tems d'Oates en le faisant condamner à une prison perpétuelle, et fustiger quatre fois l'année par la main du bourreau. Mais le Prince d'Orange, étant monté sur le trône, lui rendit sa liberté avec sa pension.

premiere femme, Anne Hyde, qui eut elle-même le bonheur avant ſa mort, arrivée le 10 Avril de la même année, de faire une ſemblable abjuration. Jacques fit profeſſion ouverte de la religion catholique ſur le trône; & deux jours après y être monté, il alla publiquement à la Meſſe avec tout l'appareil de la royauté. Au mois de Février, le Duc de Monmouth, ſon neveu, & le Comte d'Argile, tous deux réfugiés en Hollande, conſpirent, à la ſollicitation du Prince d'Orange, pour le détrôner. L'un & l'autre échouent dans leur entrepriſe. Le Comte ayant fait une deſcente en Ecoſſe, eſt battu par le Comte de Dumbarton, pris & décapité, le 11 Juillet, à Edimbourg. Le Duc, auſſi malheureux dans l'invaſion qu'il avoit tentée en Angleterre, ſubit, 14 jours après, le même ſort à Londres (1). Ces exécutions furent ſuivies d'un grand nombre d'autres qui répandirent la terreur ſans néanmoins captiver les eſprits. On s'en apperçut bientôt après. Le Roi, dans la vue de rétablir la religion catholique, demande au Parlement aſſemblé la même année dans le mois de Novembre, l'abolition de la loi du *Teſt*; il demande en même tems des ſubſides pour augmenter le nombre des troupes. On accorde le ſecond article, & on refuſe le premier. Le Roi s'attendoit d'autant moins à ce refus, qu'il croyoit avoir mérité la reconnoiſſance du Parlement en ouvrant dans ſes Etats un aſyle aux Proteſtans de France que la révocation de l'Edit de Nantes obligeoit de s'expatrier.

Les contradictions qu'éprouvoit le zele du Roi Jacques, ne ſervoient qu'à l'enflammer. L'an 1686, il fait ſacrer dans ſa Chapelle quatre Evêques Catholiques qui ſont envoyés par toute l'Angleterre, pour y exercer leurs fonctions, ſous le titre de Vicaires apoſtoliques. Il envoie le Comte de Caſtelmaine à Rome, avec titre d'Ambaſſadeur, pour rendre obédience au Pape Innocent XI, & lui demander un Nonce; ce qui lui eſt accordé, mais non ſans l'avertir de régler par la prudence l'ardeur qui l'animoit pour le rétabliſſement de la religion catholique (2). Le 3 Juillet 1687, le Nonce Ferdinand Dada, qui réſidoit ſecrètement auprès du Roi, fait ſon entrée publique à Windſor en habits pontificaux, précédé de la croix, accompagné d'un grand nombre de Religieux avec les habits de leur Ordre: ſpectacle inutile & déplacé dont la nouveauté ſouleva les Anglois. Jacques donne peu de tems après une Déclaration portant abolition du *Teſt* & des loix pénales, avec injonction aux Evêques de la faire publier dans leurs diocèſes. Sept Evêques l'ayant refuſé, ſont envoyés à la Tour. Elargis enſuite en donnant caution, ils ſont jugés dans la ſalle de Weſtminſter le 29 Juin, & abſous. Toutes les ſectes s'alarment également de la protection que le Monarque accorde à la religion catholique. Le Stathouder de Hollande, gendre du Roi Jacques, entretient ces frayeurs par ſes émiſſaires, & diſpoſe les peuples à la révolte. Il ſe concerte avec les principales têtes de l'Etat, promet de venir à leur ſecours; & pour tenir ſa parole, il prépare une flotte deſtinée en apparence contre la France. Louis XIV ne prit point le change; inſtruit par le Comte d'Avaux, ſon Ambaſſadeur en Hollande, que cet armement a pour objet une deſcente du Stathouder en Angleterre, il avertit le Roi du danger qui le menace, & lui offre des ſecours capables de préſerver l'Angleterre de toute invaſion. Jacques ne tient compte de l'avis qu'il regarde comme une fauſſe alarme, & rejette les offres avec la hauteur d'un Prince qui ſe croit des forces plus que ſuffiſantes pour faire face à tous ſes ennemis. Louis plaint ſon aveuglement; & voulant le ſervir malgré lui, il fait déclarer à la Hollande qu'il prendra pour une infraction de la paix & pour une inſulte faite à lui-même toute entrepriſe faite ſur l'Angleterre. Cette déclaration loin d'arrêter le Stathouder le rend plus actif pour hâter l'exécution de ſes deſſeins. Enfin, l'an 1688, ce Prince ayant mis à la voile au mois d'Octobre avec 50 vaiſſeaux de guerre & 400 de tranſport, portant une armée de 40 mille hommes, débarque le 15 Novembre (N. S.) à Torbay, dans le Devonshire. Quelques jours ſe paſſent depuis la deſcente ſans que nul des mécontens vienne le joindre. Si le Roi dans cet intervalle eût raſſemblé ſes troupes, & les eût menées à l'ennemi ſans leur donner le tems de la réflexion, il n'eſt gueres douteux qu'il ne l'eût obligé à ſe rembarquer: mais la défiance où il étoit de la fidélité des Officiers de ſon armée, le fit reſter dans l'inaction. Enfin la Nobleſſe court ſe rendre ſous les drapeaux du Stathouder. L'infortuné Monarque ſe voyant attaqué par un de ſes gendres, abandonné par l'autre (le Prince George de Danemarck), méconnu de ſes filles, trahi par ſes favoris (3), près de l'être par ſes Officiers-Généraux, prend le parti de la fuite déguiſé en Eccléſiaſtique. Le peuple qui l'avoit inſulté dans ce traveſtiſſement, change de diſpoſitions à ſon égard dès qu'il le reconnoît pour le Roi. Les Magiſtrats de Londres lui envoient une députation & des carroſſes pour l'engager à revenir. Etant rentré dans la ville le 16 Décembre, au milieu des acclamations, il fait prier le Prince d'Orange, qui étoit à Windſor, de ſe rendre auprès de lui pour conférer enſemble ſur l'état préſent des affaires. Le Prince répond qu'il n'eſt pas à propos qu'ils ſe rencontrent enſemble dans la capitale, & lui conſeille, c'eſt-à-dire lui ordonne, de s'en éloigner. Jacques ſe retire, le 27 Novembre, à Rocheſter, eſcorté par un régiment des gardes hollandoiſes; & le même jour le Prince arrive à Londres où le peuple le reçoit comme ſon libérateur. Jacques ſe voyant comme priſonnier à Rocheſter, & craignant le ſort de ſon pere, s'échappe la nuit du 23 Décembre, &, s'étant embarqué avec le Duc de Barwick, il va chercher un aſyle en France, ſur les traces de ſa femme & de ſon fils, âgé pour lors de 6 à 7 mois, qui l'y avoient devancé. Il aborda, le 28 Décembre, au port d'Ambleteuſe en Picardie, & de là il ſe rendit, le 7 Janvier ſuivant, à S. Germain-en-Laye, où Louis XIV lui forma une Cour particuliere, ſéparée de la ſienne. Ce Monarque « joignant la délicateſſe de l'ami à la magnificence de protecteur, voulut » que Jacques, entouré comme lui des reſſources de l'abon- » dance, fût auſſi libre & auſſi Roi à S. Germain que Louis XIV » l'étoit à Verſailles. Les ennemis de Louis XIV le combatti- » rent, mais ils l'admirerent. » (M. Gaillard.)

Jacques en quittant ſes Etats pour ſe retirer en France, n'avoit pas renoncé à l'eſpérance d'y rentrer. Outre le grand nombre de ſujets fideles qu'il avoit laiſſés en Angleterre & en Ecoſſe, le Comte de Tyrconnel lui aſſuroit l'obéiſſance de preſque toute l'Irlande dont il étoit Viceroi, & l'invitoit à s'y rendre. Louis XIV, entrant dans les mêmes vues, lui fournit 5000 hommes commandés par M. de Roſen, avec leſquels il alla s'embarquer au mois de Février (& non de Mars) 1689, à Breſt. Le débarquement ſe fait ſans obſtacle, le 17 Mars, à Kinſale en Irlande, dont les peuples, à l'arrivée de Jacques, montrerent par-tout une joie extraordinaire, n'ayant jamais vu de Roi depuis Henri II. Londonderi eſt la ſeule ville qui refuſe de ſe ſoumettre à ſon légitime Souverain. Il en fait le ſiége, & échoue devant cette bicoque, qui n'avoit pas même de Gouverneur. (Walker, Miniſtre proteſtant, qui n'avoit jamais porté les armes, lui en tenoit lieu.) L'an 1690, le Comte, depuis Duc de Lauzun, débarque, le 22 Mars, à Cork avec huit mille François qu'il amenoit au Roi Jacques. Mais avec ce

(1) Monmouth ayant fait sa descente en Angleterre avec 80 aventuriers, publia un manifeste dans lequel il prétendoit que la Couronne lui appartenoit, et cela sur le faux prétexte que le Roi Charles, son pere, avoit réellement épousé la Duchesse de Portsmouth, sa mere. Ayant amassé par là un nombre d'environ trois mille hommes, il hasarda, le 5 Juillet, la bataille de Sedgemoore, qu'il perdit contre le Comte de Feversham qui le fit prisonnier. Sur la route, comme on le menoit à Londres, il écrivit au Roi pour demander d'être admis en sa présence, disant qu'il avoit quelque chose à lui révéler qui lui procureroit un régne heureux. Ayant obtenu cette grace, il se jetta aux genoux du Roi, demandant pardon les larmes aux yeux; mais sur le refus qu'il fit de nommer ses complices, le Monarque fut inexorable. On a dit depuis que sous main Milord Sunderland, l'un de ces complices et favori du Roi, « lui avoit donné » des assurances de son pardon s'il persistoit à ne rien dire; et qu'a- » près lui avoir ôté ainsi toute créance, en l'engageant à se contre- » dire, il eut soin de le faire expédier le plutôt possible. » (Mém. de Barwick, T. I, n. 1, p. 425.) Ceci est moins incroyable que le trait suivant. Le jour même que l'exécution de Monmouh devoit se faire, le Roi envoya demander à déjeûner à la Duchesse, sa femme. C'étoit pour lui porter, non la grace de son époux comme elle sembloit devoir s'y attendre, mais la remise des biens du coupable, qui par la rigueur de la loi étoient acquis à la Couronne.

(2) Il est certain qu'Innocent XI, Pontife judicieux, et ce qu'il y avoit de plus sensé dans le Sacré College, n'approuvoient pas les entreprises inconsidérées où le zele entraînoit Jacques II, et qu'ils en auguroient plus de mal que de bien pour la religion. Quelques Cardinaux disoient même en plaisantant qu'il falloit excommunier ce Prince, comme un homme qui alloit perdre le peu de catholicisme qui restoit en Angleterre.

(3) Celui de ses favoris dont la trahison lui causa le plus de surprise et lui devint le plus funeste, fut Jean Churchill, le confident et le ministre des amours de ce Prince avec Mademoiselle Churchill, sa sœur, depuis si fameux sous le nom de Duc de Marlborough. Il avoit appris le métier des armes en France sous M. de Turenne, qui jugea dès lors qu'il seroit un grand homme de guerre. Mais comme l'intérêt et l'ambition régloient toutes ses démarches; il ne fut gueres moins infidele à l'usurpateur Guillaume qu'il l'avoit été à son légitime Souverain. Ce nouveau maître affermi sur le trône lui retira sa confiance qu'il avoit mérité de perdre. Son caractere ne se démentit point sous le régne suivant. La Reine Anne qui le combla de biens et d'honneurs, eut toujours en lui un ennemi secret qui ne cessa de cabaler contre elle, et l'obligea enfin par son ingratitude à le dépouiller de ses charges. Il y fut rétabli par le Roi George en 1714, et mourut dans l'enfance en 1722, âgé de 73 ans.

renfort Jacques ſe trouva trop foible contre Guillaume qui, étant deſcendu en Irlande avec 40 mille hommes, gagna ſur lui, le 11 Juillet, la bataille de la Boyne, après laquelle cet infortuné Monarque jugea à propos de retourner en France. Arrivé à Breſt, il y apprit la grande victoire remportée, le 10 Juillet, par les François ſur les flottes combinées des Anglois & des Hollandois. Cette nouvelle fit qu'il s'applaudit beaucoup du parti qu'il avoit pris, & lui redonna l'eſpérance de voir ſes affaires ſe rétablir. En effet » le paſſage en Angleterre étant » alors ſans difficulté ni oppoſition, il y avoit lieu de préſu- » mer que le Roi de France pourroit aiſément ſe rendre maî- » tre de ce Royaume. Cela auroit auſſi obligé le Prince d'O- » range à abandonner l'Irlande pour accourir au plus preſſé. » Mais M. de Louvois, Miniſtre de la guerre, qui, par oppo- » ſition à M. de Seignelai, Miniſtre de la Marine, étoit con- » traire en tout au Roi d'Angleterre, s'oppoſa ſi fortement à » ce projet, que le Roi T. C., perſuadé par ſes raiſons, ne » voulut point y conſentir. » (*Mém.* de Barwick, T. I, p. 74.) Jacques ne ſut la détermination de Louis XIV que dans la viſite qu'il en reçut à ſon retour à S. Germain, & l'on peut juger combien elle le mortifia malgré les politeſſes & les aſſurances d'amitié perſévérante dont ce Monarque aſſaiſonna ſon refus. On voulut tenter cette deſcente deux ans après; mais Jacques, qui s'étoit avancé dans ce deſſein, avec le Maréchal de Bellefonds, ſur les côtes de Normandie, vit du rivage, le 29 Mai 1692, la défaite de la flotte françoiſe à la Hogue, & par là ſon projet s'évanouir. Une conſpiration formée en ſa faveur & de ſon conſentement, l'an 1696, par le Comte d'Aylesbury & d'autres Seigneurs anglois, ne produiſit pas un meilleur effet. Il apprit qu'elle étoit diſſipée en arrivant à Calais avec le Marquis d'Harcourt pour aller ſe mettre à la tête des conjurés. Depuis ce tems Jacques tournant vers le ciel toutes ſes vues, ne s'occupa plus qu'à ſanctifier ſes diſgraces par une réſignation parfaite aux ordres de la Providence (1). Il mourut à S. Germain-en-Laye le 16 Septembre 1701, à l'âge de 68 ans (2), laiſſant de ſon premier mariage Marie, née le 10 Mai 1662, mariée, l'an 1677, à Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange; & Anne, née le 6 Février 1664, alliée, le 17 Août 1683, à Georges, Prince de Danemarck. De Marie d'Est, ſa ſeconde femme, fille, comme on l'a dit, d'Alfonſe IV, Duc de Modene (morte le 7 Mai 1718), il eut un fils nommé Jacques, né à Londres le 21 Juin 1688. Quelques Auteurs anglois, ſpécialement Burnet, dont la plume eſt toujours conduite par la paſſion, ont tâché de jetter des ſoupçons ridicules ſur la naiſſance de ce Prince; mais ils n'ont fait que la conſtater & montrer à quels excès peuvent ſe porter des Ecrivains qui ne ſuivent que leur animoſité. Jacques II eut encore du même lit une fille née à S. Germain-en-Laye en 1692, morte l'an 1712. On connoît auſſi quatre enfans naturels qui lui naquirent de ſes concubines; 1° d'Arbella Churchill, ſœur du fameux Marlborough, Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, tué au ſiége de Philisbourg l'an 1734; Henri Fitz-James, Grand-Prieur de France, Duc d'Albemarle, mort en France l'an 1702; & une fille nommée Henriette; 2° de Catherine Sedley il a laiſſé Catherine d'Arnley. Jacques II fut un Prince, de l'aveu même de ſes ennemis les plus judicieux, doué d'excellentes qualités, ferme dans ſes vues & ſes réſolutions, exact dans ſes plans, brave dans ſes entrepriſes, ſincere, fidele & plein d'honneur dans les affaires; mais il manqua de prudence. Moins de précipitation dans ſon zele, plus de ménagement pour les préjugés de la nation, plus d'égard pour les loix établies, euſſent affermi la Couronne ſur ſa tête, & préſervé la religion catholique en Angleterre de la ruine où il l'entraîna par ſa chûte.

INTERREGNE.

Après la retraite du Roi Jacques il y eut en Angleterre un interregne de quelques mois, pendant leſquels les Seigneurs & les Communes tinrent pluſieurs Aſſemblées ſous le nom de *Convention* (le Parlement ne pouvant être convoqué que par le Roi), pour régler la forme du Gouvernement. Enfin après bien des débats, ils décident dans une Aſſemblée, tenue au mois de Février 1689, que le Roi Jacques II, ayant abdiqué le gouvernement, le trône étoit vacant (3); & ſans égard pour le Prince de Galles, fils du Roi Jacques, ils choiſiſſent le Prince & la Princeſſe d'Orange pour le remplir. Mais à ce réglement & à ce choix on joint une Déclaration qui fixe les bornes de la prérogative royale. En voici le précis. Le Roi ne pourra diſpenſer des loix ni en ſuſpendre l'exécution ſans le conſentement du Parlement, ce pouvoir étant contraire aux loix & à la conſtitution de l'Angleterre. La Couronne ne jouira plus du droit qu'elle s'étoit attribué de créer des Commiſſions ou des Cours de Juſtice; & dans les procès même de haute trahiſon, les Jurés ne ſeront pris que parmi les membres de la communauté. Toute levée d'argent pour l'uſage de la Couronne, ſous prétexte de quelque prérogative royale, & que le Parlement n'aura pas accordée, eſt défendue, & le Roi ne peut la faire que dans le tems & de la maniere que le Parlement l'aura ordonnée. Tout Anglois eſt autoriſé à préſenter des *Pétitions* au Roi, & toute pourſuite ou tout empriſonnement pour ce ſujet déclaré contraire aux loix, de même que la levée & l'entretien d'une armée dans le Royaume en tems de paix, ſans le conſentement de la nation. Les diſcours & les débats du Parlement ne ſeront recherchés dans aucune Cour & dans aucun autre lieu que dans le Parlement même; défenſes d'exiger des cautionnemens exceſſifs, d'impoſer des amendes exorbitantes, & d'infliger des peines trop dures. Tels ſont les réglemens que l'Angleterre appelle ſa conſtitution, ſa loi fondamentale.

GUILLAUME III.

1689. Guillaume-Henri de Nassau, fils poſthume de Guillaume IX, Prince d'Orange, & de Henriette-Marie, fille de Charles I, Roi d'Angleterre, né le 14 Octobre 1650, élu Stathouder de Hollande en 1672, eſt proclamé Roi d'Angleterre le 12 Février 1689, ſous le nom de Guillaume III, avec la Princeſſe Marie, ſon épouſe, fille de Jacques II. Marie envoie demander la bénédiction à l'Archevêque de Cantorberi: *Quand elle aura obtenu celle de ſon pere*, répondit-il, *je lui donnerai volontiers la mienne.* Le 11 Avril ſuivant, les deux époux ſont couronnés à Weſtminſter par l'Evêque de Londres, au refus de ce Primat. Seize Evêques refuſerent de prêter le ſerment de fidélité au Gouvernement actuel. Leur exemple fut ſuivi par un très grand nombre du ſecond Ordre, & d'une multitude de Seigneurs laïques. On donna le nom de Jacobites aux partiſans du Roi détrôné. Guillaume déchargea ſur eux ſon reſſentiment en dépouillant les uns de leurs Bénéfices & les autres de leurs charges. Ce fut alors que pour accorder l'intérêt avec la conſcience on imagina la diſtinction de Roi de fait & de Roi de droit. On conſentit de rendre obéiſſance à Guillaume comme au Roi que les repréſentans de la nation avoient élu; mais on refuſa de le reconnoitre pour Roi légitime, parce que ſon élection étoit contraire aux loix fondamentales du Royaume.

L'an 1690, Guillaume, après avoir pris les meſures qu'il jugea les plus convenables pour empêcher que rien ne remue en Angleterre pendant ſon abſence, paſſe en Irlande avec 40

(1) On a remarqué que ce Prince conserva toujours sa prédilection pour les Anglois, même depuis qu'ils l'avoient abandonné. » Il se rappelloit toujours avec intérêt le tems où il avoit commandé les flottes angloises et les avantages qu'elles avoient remportés sous lui. Il disoit souvent avec un regret tendre : *Mes braves Anglois*, lors même que leur valeur l'accabloit.... On assure » qu'il montra de la joie de la défaite de la Hogue, qui ruinoit ses » espérances, mais qui rendoit la supériorité à la marine angloise, » et qu'ayant vu dans cette occasion les Anglois faire une manœu- » vre hardie, il s'écria : *Oh ! il n'y a que mes braves Anglois qui* » *soient capables d'une action si courageuse.* » (M. Gaillard.)

(2) Pendant sa derniere maladie il reçut de Louis XIV plusieurs visites, dans la derniere desquelles ce Monarque lui dit : » Je viens, » Monsieur, pour vous dire que lorsqu'il plaira à Dieu de vous re- » tirer de ce monde, je prendrai votre famille sous ma protection, » et traiterai votre fils, le Prince de Galles, de la même maniere » que je vous ai traité, et le reconnoîtrai pour Roi d'Angleterre, » comme il le sera alors. » Tous ceux qui étoient présens, François et Anglois, fondirent en larmes à l'instant. (Mém. de Barwick, T. I, p. 479.)

(3) » Je ne prétends pas faire un long discours, dit le Maréchal » de Barwick, pour prouver l'irrégularité de tout ce qui se faisoit » en Angleterre. Je dirai seulement qu'il n'a jamais été défendu par » aucune coutume ou loi à un Prince de sortir d'un de ses Royau- » mes sans la permission de ses sujets, et qu'il est absurde d'avan- » cer que par là il abdique ; l'abdication étant une démission volon- » taire faite ou de bouche ou par écrit, ou du moins par un silence » non forcé après qu'on a été pressé de s'expliquer. Le Roi n'est » tombé dans aucun de ces cas ; il étoit prisonnier, et pour se tirer » des mains de ses ennemis, il s'étoit sauvé où il avoit pu. De plus » il ne lui étoit pas possible d'aller joindre ses fideles sujets en » Ecosse ou en Irlande que par la France : car, toute l'Angleterre » étant soulevée, il n'eût pû traverser ce Royaume qu'avec un grand » péril : mais quand même il auroit été vrai que le Roi eût abdiqué, » la Couronne se trouvoit, selon les loix fondamentales du Royau- » me, *ipso facto*, dévolue à l'héritier immédiat, lequel n'étant en- » core qu'un enfant au berceau, ne pouvoit avoir commis aucun » crime, ni abdiqué. Le Prince de Galles, son fils, avoit été re- » connu pour tel par toute l'Europe, par toute la nation angloise, » et même par le Prince d'Orange. » (Mém. T. I, p. 42.)

mille hommes pour en chaſſer le Roi, ſon beau-pere. Le débarquement ſe fit à Caritfergus le 14 Juin, & le ſurlendemain, qui étoit un Dimanche, Guillaume aſſiſta au ſervice divin. Le Docteur Roſſ, qui prêcha devant lui, prit pour texte ces paroles de l'Epître aux Hébreux : *Par la Foi ils ont ſubjugué les Royaumes. Mon Chapelain*, dit le Prince en ſortant, *a bien ouvert la campagne*. Le 11 Juillet ſuivant, il gagne la bataille de la Boyne ſur le Roi, ſon beau-pere, qui n'y perdit néanmoins qu'environ mille hommes, parce qu'il n'y eut que les troupes de Barwick & d'Hamilton qui donnerent. Le Duc Frédéric de Schomberg, qui commandoit ſous Guillaume, fut tué dans l'action à l'âge de 82 ans. En montrant les François de l'armée ennemie aux réfugiés de la ſienne, *Voilà*, leur avoit-il dit, *vos perſécuteurs*. Guillaume, avant que la bataille commençât, eut les épaules effleurées & miſes tout en ſang d'un boulet de canon, ce qui l'empêcha de mettre ſes troupes en bataille & de ſe trouver au combat (1). » Guillaume, après ſa victoire, dit » un Ecrivain fameux, fit publier un pardon général; & le Roi » Jacques, vaincu, en paſſant par une petite ville nommée » Galloway, fit pendre quelques citoyens qui avoient été d'avis » de lui fermer les portes. » Mais depuis on a fait voir, 1° que le Roi Jacques, dans ſa retraite, ne paſſa ni par Galloway ni par aucune autre place qui lui opposât la moindre réſiſtance, d'où il ſuit qu'il n'eut pas même l'occaſion d'exercer aucun acte de rigueur; 2° que le Roi Guillaume excepta du pardon qu'il publioit, toute la Nobleſſe, & qu'il ſe porta aux plus grandes violences. (*Mém.* de Barwick, T. I, not. 2, p. 433.) Malgré l'avantage qu'il avoit remporté à la Boyne, Guillaume eſt obligé, le 10 Septembre ſuivant, de lever le ſiége de Limérik, défendue par M. Boiſſeleau, Capitaine aux Gardes françoiſes, après avoir perdu 2000 hommes dans un aſſaut donné le 6 du même mois. Ce Prince, peu de jours après, s'embarque pour repaſſer en Angleterre. Le Roi Jacques étoit déjà de retour en France.

L'an 1691, le Général Ginkle, que Guillaume avoit laiſſé en Irlande, défait, le 22 Juillet, à Kilkonel, ou Aghrim, M. de S. Ruth, Général des troupes françoiſes, qui périt dans la mêlée. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Limérik, qui capitula le 1 Octobre, & de la conquête de toute l'Irlande. Quatorze ou quinze mille ſoldats irlandois n'ayant pas voulu renoncer au ſerment qu'ils avoient fait au Roi Jacques, s'embarquent ſur l'eſcadre du Comte de Château-Renaud, & arrivent le 3 Décembre à Breſt. Guillaume, affermi ſur le trône, ne jouit pas du bonheur qu'il s'étoit promis de ſon uſurpation. Les Anglois ceſſerent de l'aimer dès qu'il fut devenu leur maître. Sans ceſſe contrarié par le Parlement, & également en butte aux deux factions des Wighs & des Torys, quoique très diviſées entre elles, il ſe repentit plus d'une fois d'avoir recherché une Couronne expoſée à tant de déſagrémens. Il ne ſe dédommageoit des mortifications qu'il eſſuyoit en Angleterre, que par les fréquens voyages qu'il faiſoit en Hollande, où ſes volontés n'éprouvoient point de contradictions, & étoient reçues comme autant de loix; ce qui a fait dire qu'il étoit Roi de Hollande, & Stathouder d'Angleterre. Guillaume vint à bout néanmoins, dès ſon avénement au trône, d'engager le Parlement à déclarer la guerre à la France. Il l'entreprit avec vigueur, & la continua de même juſqu'à la paix de Riſwick, concluе le 20 Septembre 1697. Ce fut alors qu'il fut reconnu Roi d'Angleterre par la France.

L'an 1695, le 7 Janvier, la Reine Marie meurt à Kingſton de la petite-vérole, à l'âge de 33 ans. A la nouvelle de cet événement, un Prédicateur Jacobite étant monté en chaire à Londres, fait à la Princeſſe l'application terrible des paroles que Jéhu avoit dites au ſujet de Jézabel : *Ite & ſepelite maledictam illam, quia filia Regis eſt. Allez & donnez la ſépulture à cette malheureuſe, parce qu'elle eſt la fille du Roi.* (*Reg.* l. 4, c. 9, v. 34.) N'avoit-elle pas mérité cette application, fille dénaturée qui avoit ſcandaliſé tous les honnêtes gens par l'air triomphant avec lequel elle avoit fait ſon entrée dans Londres après que ſon pere avoit été obligé d'en ſortir ignominieuſement, qui avoit toujours inſulté aux malheurs de ce Prince, loin de lui donner aucun ſigne de tendreſſe ni de compaſſion? Depuis la paix de Riſwick, la ſanté chancelante de Charles II, Roi d'Eſpagne, ſembloit annoncer une mort prochaine. Ce Prince n'ayant point d'enfans, ſa ſucceſſion, qui devoit mettre un ſi grand poids dans la balance de l'Europe, fixoit l'attention des Puiſſances qui prétendoient y avoir droit, & de celles qui avoient lieu de redouter leur agrandiſſement. Guillaume, l'an 1698, s'aviſa de partager d'avance la monarchie eſpagnole par un projet qui, ayant été agréé de la France & des Etats-Généraux, fut ſigné, le 11 Octobre, à la Haye. Mais la mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée le 6 Février 1699, dérangea ce projet dont il étoit un des principaux objets. On fit un autre projet qui fut anéanti par le teſtament que Charles fit le 2 Octobre 1700, un mois avant ſa mort, en faveur de Philippe, Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Guillaume, l'année ſuivante, vers la fin d'Avril, reconnoît Philippe pour Roi d'Eſpagne, & approuve ainſi le teſtament de Charles.

La ſucceſſion de Guillaume, privé de poſtérité comme Charles, faiſoit la même difficulté par rapport à l'Angleterre, mais avec cette différence qu'il ne lui étoit pas libre d'en diſpoſer par teſtament. Le Parlement, s'étant occupé de cet objet, ſigne, le 12 Juin (V. S.) ou le 23 (N. S.) de l'an 1701, un bill, par lequel la Princeſſe Sophie, Ducheſſe-Douairiere d'Hanovre, derniere fille de Caſimir V, Electeur Palatin, &, par ſa mere Eliſabeth, petite-fille du Roi Jacques I, âgée pour lors de 71 ans, eſt déclarée la plus proche héritiere du trône, dans la ligne proteſtante, après Guillaume, la Princeſſe Anne, ſa belle-ſœur, & leurs deſcendans reſpectifs. Guillaume, après avoir approuvé l'élévation de Philippe de France ſur le trône d'Eſpagne, ne tarda gueres à ſe retracter. Le 7 Septembre de la même année, il conclut & fait ſigner à la Haye un Traité d'alliance entre l'Empereur, l'Angleterre & les Etats-Généraux, pour faire obtenir ſur la ſucceſſion de Charles II une ſatiſfaction convenable au premier, & une ſûreté particuliere aux derniers. L'Angleterre étoit celle des trois Puiſſances qui avoit le moins d'intérêt dans cette ligue. Guillaume, en l'y entraînant, montra d'autant plus d'habileté à manier les eſprits, que depuis trois ans les Parlemens ne ſembloient occupés qu'à le chagriner. Ils avoient réformé les troupes & caſſé les régimens de refugiés françois, malgré ſes repréſentations réitérées; ils l'avoient forcé de renvoyer ſa garde hollandoiſe; choſe qui, ſuivant le Pr. Henaut, lui cauſa le plus de peine; ils avoient demandé l'éloignement de ſes favoris. » Pour éloigner une guerre » inteſtine il en falloit ſuſciter une étrangere, & il vint à bout » de la faire agréer à ceux même qui ne reſpiroient que la paix. » Il en forma le plan, il négocia les alliances, & mit toute » l'Europe en mouvement. » (d'Avrigni.) Mais il n'eut pas la ſatiſfaction de recueillir le fruit de ſes intrigues, & de voir la France humiliée comme il le deſiroit. Une chûte de cheval, qu'il fit à la chaſſe, le conduiſit au tombeau le 19 Mars (N. S.) de l'an 1702, à l'âge de 52 ans. Il ne laiſſa point d'enfans de la Comteſſe d'Orkney, ſa maîtreſſe déclarée, non plus que de la Reine Marie, ſa femme. La jalouſie ou la haine dont Guillaume étoit animé contre Louis XIV, donna l'eſſor à ſes talens politiques & militaires. Durant le cours de ſa vie il ne ceſſa preſque point de ſuſciter des ennemis à ce Monarque, & d'avoir les armes à la main contre lui. Les Généraux que Louis XIV lui oppoſa eurent à la vérité toujours l'avantage. Guillaume leur livra pluſieurs batailles & n'en gagna aucune. Mais, quoique toujours battu, jamais il ne fut défait, & il trouva toujours dans ſon génie des reſſources pour réparer ſes pertes. M. Smolett eſt de tous les Hiſtoriens celui qui nous paroît avoir le mieux ſaiſi le caractere de ce Prince, & l'avoir rendu avec le plus de préciſion. » Guillaume, dit-il, fut fataliſte en » religion, infatigable à la guerre, entreprenant dans la poli- » tique, totalement inſenſible à toutes les émotions douces & » généreuſes du cœur humain, froid parent, mari indifférent, » homme déſagréable, Prince peu gracieux, impérieux Souve- » rain. » (*V.* Louis XIV, & Guillaume Henri, *Prince d'Orange*, & les Stathouders.)

LA REINE ANNE.

1702. Anne, fille de Jacques II & d'Anne Hyde, ſa premiere femme, née le 6 Février 1664, mariée, le 17 Août 1683, avec Georges, 2e fils de Frédéric III, Roi de Danemarck, eſt proclamée Reine le jour même de la mort de Guillaume III, & couronnée le 4 (15) Mai. Cette Princeſſe avoit vécu dans l'humiliation ſous le régne précédent, rebutée de la Reine, ſa ſœur, & négligée du Roi, ſon beau-frere, qui la recevoit toujours avec froideur, & ne l'entretenoit jamais des affaires de l'Etat. Anne ſoutint ces mépris avec une tranquillité inaltérable. Parvenue à la royauté, elle n'y aſſocia

JACQUES III.

1701. Jacques III, fils de Jacques II & de Marie d'Eſt, né le 21 Juin 1688, ſuccede, le 16 Novembre, aux droits légitimes de ſon pere ſur

(1) Le bruit courut en France que le Prince d'Orange avoit été tué, et l'on ſait les réjouiſſances indécentes que le peuple de Paris fit à l'occaſion de cette fauſſe nouvelle.

LA REINE ANNE.

point le Prince, ſon époux, qui reſta ſon premier ſujet, & donna toujours l'exemple de la plus parfaite ſoumiſſion. Le premier acte que fit la nouvelle Reine, fut de déclarer la guerre au Roi de France, contre lequel elle étoit perſonnellement piquée (1) pour avoir reconnu ſon frere Jacques III Roi d'Angleterre. Ainſi il n'y eut rien de changé dans les meſures que Guillaume avoit concertées avec ſes alliés. Anne donna le commandement de ſes troupes au Comte (depuis Duc) de Marlborough. Les dix campagnes conſécutives que ce Général fit dans les Pays-Bas & en Baviere contre la France, furent marquées par les plus brillans ſuccès, dont il fut toutefois moins redevable à ſes talens, quoique très grands, qu'à des cauſes que perſonne n'ignore. (*Voy*. Louis XIV.)

Les flottes angloiſes eurent auſſi dans cette guerre pluſieurs avantages dont les plus ſignalés ſont le combat naval donné, le 22 Octobre 1702, devant Vigo en Eſpagne, où le Comte de Chateau-Renaud fut battu par le Duc d'Ormond; la deſcente de l'Amiral Rook à Gibraltar dont il ſe rendit maître avec l'aide du Prince de Heſſe-Darmſtad, le 4 Août 1704; la conquête de la Sardaigne, faite pour le compte de l'Empereur au mois d'Août 1708, par l'Amiral Crack, & celle de Port-Mahon faite le 29 Septembre ſuivant par deux mille matelots anglois, ſous la conduite du Major-Général Sthanhope.

L'antipathie des Anglois & des Ecoſſois étoit bien diminuée depuis la révolution, & la réunion des deux nations en un ſeul corps, vainement tentée par Jacques I & Charles II, ſembloit, ſous le régne d'Anne, facile à effectuer. Cette Princeſſe, qui avoit à cœur cet objet, ayant fait ſonder là-deſſus les eſprits, les trouva diſpoſés, pour la plûpart, à ſeconder ſes vues. On nomma en conſéquence 60 Commiſſaires pris de part & d'autre, qui, s'étant aſſemblés, le 26 Avril 1706, à Cockpit, près de Whitehal, conclurent, après 44 conférences, par un Traité ſigné à Londres dans le mois d'Août ſuivant, l'union de l'Angleterre & de l'Ecoſſe en une ſeule Monarchie & un ſeul Parlement. Mais ce Traité vivement combattu par les Whigs d'Ecoſſe, n'y fut ratifié que le 27 Janvier 1707, & ne commença d'avoir ſon exécution qu'au 1 Mai de cette année. *C'eſt là*, dit le Continuateur de Thoiras, en parlant de la Reine, *le plus bel endroit de ſa vie*. Tous les Ecoſſois cependant n'applaudirent pas à cette réunion. Elle fit parmi les Seigneurs des mécontens dont quelques uns étant venus trouver le Prétendant en France, l'inviterent à venir recevoir dans la capitale d'Ecoſſe la Couronne de ſes ancêtres. Il partit de Dunkerque, le 17 Mars 1708, avec une flotte de 8 gros vaiſſeaux & 70 bâtimens de tranſport, commandée par le Chevalier de Forbin, & arriva le 23 devant Edimbourg. Mais perſonne n'ayant répondu aux ſignaux dont on étoit convenu, il comprit que la mêche étoit éventée, & que la Reine, prévenue de l'invaſion qu'il méditoit, avoit pris des meſures efficaces pour l'empêcher. Ce fut ce qui l'engagea de retourner à Dunkerque, où il apprit que la Reine avoit mis ſa tête à prix. Elle épargna néanmoins le ſang de ceux qui avoient eu part à cette entrepriſe. Le 8 Novembre ſuivant, la Reine perd le Prince Georges de Danemarck, ſon mari, dont elle avoit eu un fils mort jeune. *Ce Prince*, dit Thoiras, *étoit d'une humeur pacifique*, *ſans ambition*, *ſans intrigue*, *tel qu'il falloit pour être le mari d'une Reine d'Angleterre*. Le Parlement aſſemblé le 27 du même mois, rend un bill pour la naturaliſation des Proteſtans refugiés en Angleterre, & ce bill acquiert force de loi, malgré la violente oppoſition des Torys.

L'an 1709, ſur la fin de Décembre, le Docteur Sachwérel eſt déféré à la Chambre des Communes pour avoir prêché dans S. Paul de Londres l'obéiſſance paſſive envers les Souverains dans tous les cas; ce qui étoit attaquer la derniere révolution. Cette affaire partage tous les eſprits, & occaſionne de grands débats. Le Clergé & le peuple étoient pour le Docteur; les Wighs demandoient au contraire qu'il fût jugé comme coupable de haute trahiſon. Enfin, après bien des conteſtations, il fut condamné, ſur la fin de Mars de l'année ſuivante, au ſilence pendant trois ans, & ſes ſermons furent brûlés par la main du bourreau.

JACQUES III.

la Couronne d'Angleterre, & eſt reconnu en cette qualité par Louis XIV, par tous les alliés de ſa Maiſon, & par tous ſes fideles ſujets.

L'an 1708, il s'embarque à Dunkerque, le 17 Mars, avec le Chevalier de Forbin, pour aller tenter une deſcente en Ecoſſe, où la réunion récente de ce Royaume avoit fait un grand nombre de mécontens. Il arrive dans le golfe d'Edimbourg; mais l'Amiral Georges Bing, y étant ſurvenu preſque en même tems, lui donna la chaſſe & l'obligea de retourner à Dunkerque où il s'étoit embarqué. Il arriva le 7 Avril, & de là il alla ſe joindre à l'armée françoiſe en Flandre. On le vit l'année ſuivante combattre avec elle à la bataille de Malplaquet, où il chargea juſqu'à 12 fois à la tête de la Maiſon du Roi, & reçut un coup d'épée dans le bras.

L'an 1710, le crédit des Wighs, qui depuis la mort de Guillaume III dominoient à la Cour & au Parlement, commence à tomber. Les Miniſtres de cette faction, dont Marlborough étoit le chef, ſont deſtitués, & des Torys les remplacent. La Ducheſſe de Marlboroug, qui tyranniſoit la Reine par ſes hauteurs & ſes caprices, eſt diſgraciée; une paire de gants qu'elle vouloit avoir avant la Reine, ſi l'on en croit un illuſtre Auteur, une jatte d'eau, ſelon d'autres, qu'elle répandit, ſoit par maladreſſe, ſoit par malice, en préſence de la Reine, ſur la robe d'une nouvelle favorite, décida ce revers. Le commandement des armées eſt néanmoins continué au Duc, ſon époux. Mais le crédit de ce Général commence à décheoir ainſi que celui des Wighs dont il étoit le chef, & le parti des Torys reprend le deſſus. De nouveaux Miniſtres, pris d'entre ces derniers, perſuadent à la Reine que Marlborough a ſeul intérêt à la continuation d'une guerre qui augmente tous les jours ſa gloire & ſa puiſſance, mais qui ruine la nation, ſans qu'elle en tire ou même puiſſe s'en promettre aucun avantage. Toutes les vues ſe tournent alors vers la paix.

L'an 1711, la Reine, malgré les cris de l'Empereur & des Etats-Généraux, prend le parti d'entrer en négociation avec la France. Elle y envoie à cet effet Matthieu Prior, que Bolymbrock, Secrétaire d'Etat & zélé Torys, lui avoit indiqué. M. Ménager arrive peu de tems après à Londres avec des pleins pouvoirs de Louis XIV. Il donne ſes réponſes aux demandes de la Reine: elles ſont agréées le 8 Octobre, & le même jour les Plénipotentiaires conviennent des articles préliminaires.

Marlboroug, ceſſant par là d'être néceſſaire, ſes ennemis perſonnels redoublent leurs efforts pour achever ſa ruine. L'an 1712, ſur une accuſation de péculat, portée contre lui au Parlement, il eſt rappellé, privé de ſes charges par la Reine, & recherché par la Chambre des Communes, qui ſe contente de l'humilier, ſans prononcer de ſentence. Le Duc d'Ormond lui ſuccede dans le commandement des troupes. Ce nouveau Général ayant reçu des ordres de la Reine pour ne point agir offenſivement, ſe ſépare des alliés, & fait publier une ſuſpenſion d'armes le 17 Juillet. Ce furent les premieres démarches qui conduiſirent à la paix d'Utrecht. Elle fut concluë, le 11 Avril 1713, entre la France & l'Angleterre; mais elle ne procura pas à la Reine Anne la tranquillité qu'elle avoit droit d'en eſpérer, & dont ſes infirmités lui faiſoient ſentir l'extrême beſoin. Les Wighs firent retentir par-tout leurs plaintes contre un Traité qui, ſelon eux, aviliſſoit la nation & la laiſſoit chargée de la dette immenſe qu'une guerre de 13 ans, dont elle avoit porté le plus grand poids, l'avoit obligée de contracter. Un impôt général que l'on mit l'année ſuivante ſur la dreſche, augmenta les murmures, ſur-tout en Ecoſſe où l'on fut ſur le point de faire caſſer l'union des deux Royaumes. Dans ces entrefaites mourut l'héritiere préſomptive de la Couronne, la Princeſſe Sophie, Ducheſſe-Douairiere d'Hanovre, le 8 Juin 1714. Ce fut l'occaſion de nouveaux troubles. Les Jacobites commençant à remuer, les Wighs s'éleverent contre eux, & contraignirent la Reine à publier une proclamation contre le Prétendant, ſon frere. Les cabales qui ſe formerent dans le même tems à la Cour, mirent le comble aux chagrins de cette Princeſſe, & hâterent ſa mort qui arriva le 12 Août 1714, dans la 50e année de ſon âge, & la 13e de ſon régne. Elle remplit le trône avec gloire, *& il n'a manqué à ſon bonheur*, dit un homme d'eſprit, *que d'avoir des ſujets plus unis entre eux*, *& plus capables de ſentir la tendreſſe & la ſincérité de ſon amour*. Elle avoit eu de ſon époux pluſieurs enfans qui moururent jeunes.

L'an 1713, contraint de ſortir de France en vertu de l'un des préliminaires de la paix d'Utrecht, Jacques ſe retire dans les Etats du Duc de Lorraine, & arrive, le 21 Février, à Bar-le-Duc, ſous le titre de Chevalier de S. Georges.

(1) Anne, dès l'an 1691, avoit fait ſa paix avec le Roi, ſon pere, après lui avoir demandé pardon, et promis de le joindre dès qu'il paroîtroit en Angleterre. (Mém. de Barwick, T. I, p. 473.) Elle eut toujours de l'inclination pour le Prince de Galles, ſon frere; ce qui donne lieu de croire que la politique eut plus de part que le cœur dans la conduite qu'elle tint à l'égard de ce Prince.

GEORGES I.

1714. Georges-Louis, fils & ſucceſſeur d'Erneſt-Auguſte, dans l'Electorat d'Hanovre, petit-fils, par Sophie, ſa mere, de Frédéric V, Electeur Palatin, & d'Eliſabeth, fille du Roi Jacques I, né le 28 Mai 1660, appellé à la Couronne d'Angleterre, conformément aux vœux des Wighs, par un Acte du Parlement du mois de Mars 1714, eſt proclamé Roi d'Angleterre à Londres, en ſon abſence, le 12 Août, ſous le nom de Georges I. On a remarqué qu'il y avoit 45 perſonnes qui ſe trouvoient plus près que ce Prince du trône d'Angleterre. Etant arrivé le 17 Septembre à Londres, il eſt couronné, le 31 Octobre ſuivant, à Weſtminſter. Georges débuta ſur le trône par un trait de partialité qui ne répondit ni à la réputation de ſageſſe qu'il s'étoit acquiſe, ni à la reconnoiſſance qu'il devoit a la Reine Anne. Au lieu de tenir la balance égale entre les Whigs & les Torys, il ſe déclara hautement pour les premiers, & montra pour leurs adverſaires un éloignement décidé. Le Miniſtere en conſéquence fut changé. On ne s'en tint pas à la ſeule deſtitution envers le Vicomte de Bolymbrock, Secrétaire d'Etat, le Duc d'Ormond & le Comte d'Oxford, Grand-Tréſorier. On établit un Comité ſecret, à la tête duquel fut mis le fameux Robert Walpole, pour rechercher leur adminiſtration. Les deux premiers aimerent mieux quitter leur patrie que de courir les riſques de l'événement : ils ſe retirerent en France. Le Comte d'Oxford fut conduit à la Tour, quoique dangereuſement malade de la gravelle. Une foule de peuple l'accompagna, chargeant d'imprécations les perſécuteurs de ce Miniſtre. L'an 1715, le Duc d'Ormond & le Vicomte de Bolymbrock n'ayant point comparu dans le tems preſcrit, on rendit contre eux, au mois de Sept. un bill *d'atteinder*, ou de conviction; leurs noms furent rayés de la liſte des Pairs, & leurs biens confiſqués. Ces procédés violens produiſirent un nouveau degré de fermentation parmi les mécontens dont ils augmenterent le nombre. Le Comte de Marr, dans le même mois, leve en Ecoſſe des troupes, & y fait proclamer Jacques III. Le nord de l'Angleterre prend part à ce ſoulevement. Mais les rebelles ayant été défaits au mois de Nov. ſuivant, à Dumblain, le parti ſe diſſipa. On eſpéroit qu'au commencement de ſon régne Georges ſignaleroit ſa clémence envers les Seigneurs qui avoient été faits priſonniers dans le combat. Mais ni les larmes des femmes de ces illuſtres malheureux ne furent capables de le fléchir, ni les prieres de la Chambre Haute du Parlement, ne purent l'engager même à ſuſpendre l'exécution. Elle ſe fit dans les mois de Mars & d'Avril 1716, & remplit le Royaume de terreur par le nombre & la qualité des victimes qui furent immolées à la vengeance du vainqueur. L'une des plus conſidérables étoit le Comte de Derwentwater, qui fut décapité, le 6 Mars, ſur l'eſplanade de la Tour. C'étoit, ſuivant M. Smolett, un jeune homme doué des plus belles qualités. Sa funeſte deſtinée, dit le même Auteur, tira les larmes de tous les ſpectateurs, & fut très préjudiciable au pays où il vivoit, attendu qu'il fourniſſoit du pain à une multitude de peuple qu'il employoit dans ſes terres, & que les pauvres, les veuves & les orphelins reſſentoient les effets de ſon humanité. Il mourut, comme il avoit vécu, dans la communion de l'Egliſe romaine. Le Comte de Nithsdale échappa au ſupplice par l'adreſſe de ſa femme, qui, étant entrée dans la priſon, échangea ſes habits avec lui, & lui procura par là le moyen de ſe ſauver. Les Parlements, ſuivant la regle ordinaire, juſqu'alors étoient triennaux. Un des membres de la Chambre Haute, gagné par la Cour, propoſa d'en étendre la durée juſqu'à ſept ans. Son avis, après avoir été vivement combattu, prévalut à la fin, & délivra le Roi de la crainte d'une révolution dont les actes de rigueur qu'il avoit exercés, ſembloient le menacer.

Il s'étoit établi une cérémonie ridicule qui devoit ſe renouveller tous les ans le jour de l'anniverſaire de l'avénement de Georges au trône. C'étoit de brûler en effigie le diable, le Pape, le Prétendant, le Duc d'Ormond & le Comte de Marr. Le Roi, l'an 1717, ſur les remontrances de l'Univerſité de Cambridge, abolit ce ſpectacle plus digne d'une nation barbare que d'un peuple policé.

Le Roi d'Angleterre, le Régent de France & l'Empereur, avoient également à redouter la politique d'Alberoni, premier Miniſtre d'Eſpagne. Pour ſe mettre en garde contre ſes entrepriſes, ils conclurent à Londres, le 2 Août 1718, le fameux Traité de la quadruple alliance. Les Etats-Généraux étoient la quatrieme Puiſſance qu'on eſpéroit y faire accéder; mais ils ne s'y joignirent que le 16 Février 1719. Ce Traité régloit les prétentions reſpectives de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. La Cour de Madrid n'en fut pas plutôt informée, qu'elle en témoigna ſon mécontentement. Le 11 du même mois, l'Amiral Bing, ſans qu'aucune déclaration de guerre eût précédé, attaque la flotte eſpagnole à la hauteur du Cap Paſſaro, dans la Sicile, la met en déroute & lui enleve la plûpart de ſes vaiſſeaux. Ceux qui avoient échappé du combat ſont pris ou brûlés ſur la côte de Syracuſe par le Capitaine Walton. Bing en reçoit la nouvelle par cette lettre ſingulièrement laconique : *Monſieur, nous avons pris & détruit tous les vaiſſeaux eſpagnols qui étoient ſur la côte & dont le nombre eſt en marge. Je ſuis, &c. G. Walton.* On blâma dans le Parlement l'expédition de Bing, comme une violation manifeſte du droit des gens; mais la Cour n'en obtint pas moins le conſentement des deux Chambres pour une déclaration de guerre contre l'Eſpagne : elle fut publiée ſur la fin de la même année.

L'illuſion du ſyſtême de Law, qui avoit opéré la ruine de tant de fortunes en France, étoit à peine diſſipée, qu'une ſemblable chimere produiſit le même bouleverſement en Angleterre. Ce fut le Chevalier Blunt qui enfanta, l'an 1720, ce nouveau projet dont la baſe fut le commerce très peu floriſſant d'une Compagnie de la mer du Sud. La manie de l'agiotage s'empara auſſitôt de toutes les têtes chez les Anglois comme elle avoit fait parmi nous, & abſorba toutes les idées. Les Actions monterent rapidement de cent juſqu'à mille livres. Chacun s'empreſſa d'échanger ſon argent contre des billets dont la valeur idéale ſurpaſſoit infiniment les fonds réels de la banque ſur laquelle ils étoient aſſis. Mais le preſtige ne fut pas de longue durée. Le Roi Georges étant revenu promptement d'Allemagne où il étoit alors, prit des meſures efficaces avec le Parlement pour remédier au déſordre, & vint à bout de rétablir le crédit public. On fut étonné de revoir Law l'année ſuivante à Londres, où il étoit venu étaler les dépouilles de la France, après avoir parcouru l'Italie & l'Allemagne. Sa préſence & ſon luxe réveillerent une affaire qu'il avoit eue pour un homicide qui lui avoit attiré une ſentence de mort. On invectiva contre lui dans le Parlement; mais le crédit de ſes amis lui fit obtenir grace au banc du Roi.

Les Miniſtres, au commencement de Mai 1722, jetterent l'alarme dans le Royaume en faiſant répandre le bruit d'une nouvelle conſpiration formée contre le Roi & le Gouvernement. C'étoit une fiction ſi mal imaginée, qu'elle ſe détruiſoit d'elle-même. On ſuppoſoit que le Régent, lié, comme on l'a vu, d'intérêt avec le Roi Georges, l'avoit excitée. Pluſieurs perſonnes ſont arrêtées à ce ſujet, entre autres Mylord Atterbury, Evêque de Rocheſter, qui, le 21 Mai 1723, fut dépoſé & condamné à un exil perpétuel. Il ſe retira en France, où ſon érudition & ſon goût le firent rechercher des Gens de Lettres. Il mourut à Paris en 1732. Le 25 Juillet de la même année 1722, fut le terme de la vie du fameux Duc de Marlboroug, le héros de l'Angleterre. Il étoit revenu à la Cour après la mort de la Reine Anne, & y avoit repris ſon premier crédit. L'affoibliſſement de ſon eſprit l'obligea de s'en retirer dans les dernieres années de ſa vie. Il laiſſa une ſucceſſion immenſe qui ſervit à juſtifier l'accuſation de péculat, autrefois intentée contre lui.

Bolymbrock, dégradé & proſcrit, demeuroit toujours ſous l'anathême du Parlement. L'an 1723, il obtient, au mois de Mai, ſon pardon du Roi; mais la poſſeſſion de ſes biens ne lui fut rendue que par un bill du Parlement donné le 21 Mai 1725. Cette derniere époque eſt celle du rétabliſſement de l'Ordre

JACQUES III.

L'an 1714, à l'occaſion de la proclamation du Roi Georges I, Jacques fait paſſer en Angleterre un manifeſte pour ſoutenir ſes droits. Dans cet écrit il parloit des bonnes intentions que ſa ſœur la Reine Anne avoit eues pour lui, & dont ſa mort fâcheuſe avoit empêché l'effet. Il obſervoit que ſes ſujets au lieu de lui rendre juſtice & de ſe la rendre a eux-mêmes, avoient proclamé pour leur Roi un Prince étranger contre la loi fondamentale du droit héréditaire. Ces papiers ayant été remis au Secrétaire d'Etat, le Roi refuſa de donner audience au Marquis de Lamberti, Miniſtre du Duc de Lorraine, ſur la ſuppoſition que ce manifeſte n'avoit pu être dreſſé ni envoyé ſans la participation de ſon maître. Le Miniſtre ayant tenté vainement d'excuſer le Duc de Lorraine, prit le parti de ſortir du Royaume.

L'an 1715, au mois de Sept., le Comte de Marr, à la tête de 5000 Ecoſſois, ſe met en campagne, & invite la nation a ſe déclarer pour Jacques III. Au mois d'Oct. le Comte de Derwantwater fait proclamer ce Prince dans le nord de l'Angleterre. La ville & l'Univerſité d'Oxford autoriſent cette entrepriſe par leurs ſuffrages. Le 23 Novembre, le Comte de Marr en vient aux mains, près de Dumblain, avec le Comte d'Argyle, & défait ſon aile gauche, tandis que la ſienne eſt battue par les Royaliſtes.

L'an 1716, le Prétendant arrive, le 2 Janvier, à Péterhead en Ecoſſe, après ſix ſemaines d'une navigation dangereuſe. Un grand nombre de Seigneurs vient ſe ranger autour de lui; mais ce parti, trop foible pour tenir contre celui du Roi Georges, bientôt ſe diſſipe. Le Prétendant, ſuivi par l'ennemi, ſe rembarque à Montroſſ dans le mois de Fé-

GEORGES I.

du Bain, qui étoit tombé en oubli depuis l'introduction de la prétendue réforme. Georges, en le faiſant revivre, réduiſit le nombre des Chevaliers à 38, y compris le Souverain. Le Chancelier Macclesfied étoit alors entre les mains du Parlement qui s'occupoit à inſtruire ſon procès pour des malverſations énormes dont la voix publique le chargeoit. En vain, pour ſe mettre à couvert, il réſigna volontairement les ſceaux. On crut devoir employer la rigueur des loix contre lui, s'il étoit prouvé qu'il eût abuſé de l'autorité des loix mêmes pour ſatisfaire ſon avarice & d'autres paſſions. La conviction étant acquiſe, il fut condamné à une amende de 30 mille livres ſterling, & à demeurer en priſon juſqu'au paiement. Une grande lumiere s'éteignit en Angleterre l'an 1727, le 20 Mars, (N. S.) par la mort d'Iſaac Newton, le pere de la phyſique expérimentale. Il étoit dans ſa 85e année, étant né le 25 Décembre 1642 (V. S.) ou 4 Janvier 1643. (N. S.) Son épitaphe porte qu'il mourut en 1726, parce que l'année commençoit alors au 25 Mars en Angleterre, c'eſt-à-dire au 5 Avril. (N. S.) La mort du Roi ſuivit de près celle du Philoſophe. Ce Monarque étant en route pour ſon Electorat, fut attaqué d'une maladie qui l'enleva de ce monde à Oſnabruck le 11 (22 N. S.) du mois de Juin 1727, dans la 68e année de ſon âge, & la 13 de ſon régne. Son corps fut porté à Hanovre, & inhumé au milieu de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1682, Sophie-Dorothée, ſa couſine, fille de Georges-Guillaume, Duc de Brunſwick-Zell, & par ſa mere Eléonore Dexmier, dite auſſi d'Ollebreuſe, petite-fille d'Alexandre Dexmier, Gentilhomme Poitevin, & de Jacqueline Pouſſard. Sophie-Dorothée étoit veuve pour lors de Frédéric de Wolfenbutel, ſon couſin-germain, mort en 1676. Elle fut ſéparée de ſon ſecond époux le 28 Déc. 1694. La cauſe de cette ſéparation fut ſes galanteries avec le Comte de Konigſmark, qu'on ſurprit en robe de chambre dans ſon appartement, & dont on n'a plus oui parler depuis cette aventure. La Princeſſe fut reléguée au Château d'Allen, où elle mourut, à l'âge de 60 ans, le 14 Novembre 1726, laiſſant de ſon ſecond mariage Georges-Auguſte qui ſuit, & Sophie-Dorothée, mariée, le 16 Mars 1687, à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe. Georges I fut un grand politique & un négociateur habile; mais il ne put ſe faire aimer des Anglois, parce qu'il affecta trop de vouloir dominer dans le Parlement & l'aſſujettir à ſes volontés. Il ne fut pas mieux avec ſa famille: on vient de voir le traitement bien mérité qu'il fit à ſa femme. Ce fut vraiſemblablement avec moins de raiſon qu'il témoigna une averſion conſtante pour le Prince de Galles, ſon fils, & ne lui donna jamais aucune part au gouvernement. Il ſe réconcilia néanmoins avec lui quelque tems avant ſa mort, par les ſoins du Sir Cecil Carteret. Du reſte on doit le regarder comme un des meilleurs Souverains que l'Angleterre ait eus. Jamais peut-être elle ne fut plus floriſſante que ſous ſon régne. Ceux de ſes ſujets qui le regardoient comme un uſurpateur, n'éprouverent point de ſa part les rigueurs d'un tyran. On rapporte à ce ſujet un trait qui fait l'éloge de ſa généroſité. Dans un bal maſqué où il ſe trouvoit, une Dame, qu'il ne connoiſſoit pas, l'engage à venir ſe rafraîchir au buffet. On leur ſert à boire; *Maſque, à la ſanté*, dit-elle, *du Prétendant. De tout mon cœur*, répondit le Monarque, *je bois volontiers à la ſanté des Princes malheureux.*

GEORGES II.

1727. Georges-Auguste, né de Georges I & de Sophie-Dorothée, le 30 Octobre (V. S.) 1683, marié, le 2 Septembre 1705, avec Guillelmine-Dorothée-Charlote, fille de Jean-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anſpach, eſt proclamé Roi de la Grande-Bretagne, ſous le nom de Georges II, le 26 Juin, & couronné avec la Reine le 22 Octobre. (N. S.) Au mois de Juillet précédent, le Parlement, en conſidération de ſa nombreuſe famille, avoit porté ſes revenus de 700 mille livres à 800.

L'Angleterre ſe plaignoit de pluſieurs hoſtilités que les Eſpagnols commettoient ſur ſes Colonies en Amérique. La paix fut rétablie entre les deux Puiſſances par le Traité de Séville, ſigné le 9 Novembre 1729. Mais les conditions de ce Traité furent vivement combattues au Parlement qui s'ouvrit dans le mois de Janvier de l'année ſuivante.

Depuis que l'uſage de la langue françoiſe avoit été banni du barreau d'Angleterre, les plaidoyers & toutes les écritures concernant les procès s'y faiſoient en latin. Le Parlement, par un bill rendu en 1731, ordonna que déſormais la langue des citoyens ſeroit la ſeule admiſe dans les tribunaux de la nation. La diſcorde s'inſinua, l'an 1737, dans la famille royale par un manquement du Prince de Galles envers le Roi, ſon pere. La Princeſſe Auguſtine de Saxe, qu'il avoit épouſée le 8 Mai 1736, approchoit de ſes couches, ſans qu'il eût donné avis de ſa groſſeſſe au Roi. Piqué de cette omiſſion affectée d'un devoir indiſpenſable, Georges fit ſignifier à ſon fils un ordre de quitter le Palais de S. James, & d'aller établir ſa réſidence ailleurs. Le Prince fit ſolliciter en vain ſon pardon. Le Roi fut inexorable, & ne lui permit pas même de venir recevoir la bénédiction de la Reine, ſa mere, qui étoit alors à l'extrémité. Elle mourut en effet, ſans l'avoir vu, le 1 Décembre (N. S.) 1737, dans la 55e année de ſon âge.

Par les Traités d'Utrecht & de Séville, les Anglois pouvoient envoyer tous les ans un vaiſſeau chargé de marchandiſes dans les poſſeſſions d'Eſpagne en Amérique. Mais ils abuſerent de cette permiſſion, & ce vaiſſeau devint l'entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le ſuivoient & où il venoit prendre de nouvelles denrées; enſorte que la nation britannique abſorboit tout le commerce. Ces fraudes occaſionnerent de vives querelles entre les deux nations. Le Roi d'Angleterre, prenant parti pour la ſienne, publie, le 3 Novembre (N. S.) 1739, une déclaration de guerre contre l'Eſpagne, qui lui répondit ſur le même ton le 28 du même mois. Les hoſtilités ouvertes ſuivent de près. Le 1 Décembre, l'Amiral Vernon enleve aux Eſpagnols Porto-Belo, ſur la côte de l'Iſthme de Panama. L'année ſuivante, au mois de Mars, il va ſe préſenter avec une flotte de 124 vaiſſeaux devant Carthagene dont il fait le ſiége; mais il échoue dans cette entrepriſe; & ce nouveau Drack, comme l'appelloient les Anglois par enthouſiaſme, eſt obligé de ſe rembarquer honteuſement dans le mois de Mai pour retourner à la Jamaïque. L'Amiral Ogletorpe n'eſt pas plus heureux dans l'Amérique ſeptentrionale. Après avoir emporté le Fort de S. Diegue, & deux autres petits Forts dans les environs de la ville de S. Auguſtin, il eſt attaqué par les Eſpagnols le 27 Juillet, & ſe retire avec tant de précipitation, qu'il abandonne ſon artillerie & ſes bagages. Au mois d'Août de la même année, le Roi d'Angleterre, quoique lié d'intérêt avec la Reine de Hongrie, conclut avec la France un Traité de neutralité pour ſon Electorat de Hanovre.

Vernon, voulant reparer l'échec qu'il avoit reçu devant Carthagene, revient attaquer cette place au mois d'Avril 1741, & redouble ſes efforts pour l'emporter. Mais après un mois de travaux, il eſt encore forcé de ſe retirer avec perte de dix mille hommes. Les curieux conſervent une médaille que les Anglois avoient fait frapper, avant cette expédition, pour apprendre à la poſtérité la priſe de Carthagene, tant ils la regardoient comme immanquable!

Un mérite éminent & des ſervices importans rendus à l'Etat ne mettent pas un Miniſtre à l'abri des cabales, ſur-tout en Angleterre. L'an 1742, le 14 Février, le Chevalier Robert Walpole, cédant aux pourſuites de ſes ennemis, ſe démet du Miniſtere qu'il avoit exercé pendant 20 ans avec un pouvoir abſolu, mais dont il uſa toujours avec modération. Il connut mieux que perſonne le grand art des gouvernemens modernes, l'art de diviſer & de corrompre. Les bons patriotes anglois, dit un homme d'eſprit, ne lui pardon-

JACQUES III.

vrier, fait voile vers la France, & retourne en Lorraine. La nuit du 13 au 14 Mars, il quitte ſecrétement la Lorraine, & arrive le 31 à Avignon, accompagné du Duc d'Ormond & du Comte de Marr.

L'an 1717, ce Prince étant ſorti d'Avignon le 6 Février, traverſe l'Italie juſqu'à Rome, où il fait ſon entrée le 26 Mai.

L'an 1719, le Cardinal Albéroni, Miniſtre d'Eſpagne, veut avoir la gloire de placer le Prétendant ſur le trône de ſes ancêtres. L'Eſpagne étoit en guerre alors avec l'Angleterre. Il invite le Prétendant à ſe rendre en Eſpagne. Jacques y étant arrivé vers la fin de Mars eſt reçu à la Cour avec tous les honneurs poſſibles, & traité en Roi de la Grande-Bretagne. Le Cardinal fait partir une flotte ſous les ordres du Duc d'Ormond, pour aller faire une deſcente en Ecoſſe; mais elle eut le ſort de celle de Philippe II. Les vents combattirent pour l'Angleterre. Deux frégates ſeulement prirent terre en Ecoſſe. Trois cens ſoldats qu'elles portoient furent joints par 1400 Gentilshommes, & cette petite troupe, s'étant accrue juſqu'au nombre de 5000 hommes, fit quelques excurſions; mais elle ſe diſſipa bientôt à l'approche des Royaliſtes. Le Prétendant voyant ſes eſpérances évanouies du côté de l'Eſpagne, repaſſe en Italie, après avoir reçu de Sa Majeſté Catholique un préſent de 25 mille piſtoles d'or, & une penſion de 50 mille piſtoles. Le 3 Septembre de la même année 1719, il épouſe à Monteſiaſcone la Princeſſe Marie-Clémentine, fille de Jacques Sobieski, & petite-fille de Jean Sobieski, Roi de Pologne. De là il s'achemine à Rome, pour fixer ſon ſéjour dans l'Etat eccléſiaſtique.

GEORGES II.

neront pas d'avoir mis la corruption en ſyſtême. On diſoit un jour devant lui que toutes les voix du Parlement étoient vénales. » Je le ſais bien, répondit-il, & j'en ai même le tarif. » *Sur mer.* L'Amiral Vernon fait pluſieurs tentatives ſur la Havanne dans l'Isle de Cuba, dont aucune ne lui réuſſit. En général, comme l'obſerve un habile homme, les événemens de la guerre maritime que les Anglois faiſoient aux Eſpagnols depuis 1739, n'ont pas tourné à l'avantage de l'Angleterre. Ils n'ont réuſſi dans aucune de leurs entrepriſes, excepté celle de Porto-Belo; & les Eſpagnols leur ont pris beaucoup plus de navires marchands qu'ils n'en ont perdu.

Nous étions alliés des Eſpagnols, & l'Angleterre l'étant de la Reine de Hongrie, à qui nous faiſions la guerre, entretenoit au ſervice de cette Princeſſe une armée dans les Pays-Bas, commandée par le Comte de Stair. L'an 1743, le Roi Georges part de Londres au mois de Mai pour aller ſe mettre à la tête de cette armée. Le 27 Juin, il ſe trouve reſſerré à Ettingen par l'armée de France, & expoſé au danger évident de périr avec toute la ſienne; mais il s'en tire plus heureuſement qu'il n'auroit dû l'eſpérer. (*Voy.* Louis XV.)

Le Roi d'Angleterre, l'année ſuivante, déclare ſolemnellement la guerre à la France par un manifeſte du 29 Mars. Louis XV l'avoit prévenu, le 15 du même mois, par une ſemblable déclaration, dans laquelle il ſe plaignoit de ce qu'il avoit manqué au Traité d'Hanovre, de ce qu'il ne lui avoit point fait raiſon des courſes & des priſes faites par les vaiſſeaux anglois ſur ceux de France, de ce que l'année précédente il lui avoit fait la guerre en perſonne, &c.

L'an 1745, le Duc de Cumberland, déclaré Généraliſſime des troupes du Roi, perd, le 11 Mai, la bataille de Fontenoi, dont il balança long-tems le ſuccès par ſon habileté ſecondée de la valeur de ſes troupes. Le 27 Juin, l'Amiral Waren s'empare de Louisbourg, capitale de l'Isle-Royale ou Cap-Breton, dans l'Amérique ſeptentrionale. Le Roi Georges, apprenant dans les Pays-Bas la deſcente & les ſuccès du Prince Edouard en Ecoſſe, revient en hâte le 11 Septembre, pour s'oppoſer aux progrès de la révolution. Le 14, il met à prix la tête de ce Prince, qui, par une générosité digne de ſa cauſe, publie quelque tems après une défenſe d'attenter à la vie de Georges & d'aucune perſonne de la Maiſon d'Hanovre. Georges, après avoir fait revenir 6000 hommes des troupes de Flandre, en demande encore 6000 aux Hollandois, ſuivant les Traités faits avec la République. Les Etats-Généraux lui envoient préciſément les mêmes troupes qui par les Traités de Tournai & de Dendermonde, conclus avec la France, ne devoient ſervir de dix-huit mois. Le Duc de Cumberland, à la tête de ces troupes, ſe met à la pourſuite du rival de ſa Maiſon. Enfin le ſuccès de la bataille de Culloden, donnée le 27 Avril 1746, délivre le Roi Georges de ſes frayeurs, & raffermit ſur ſa tête la Couronne de la Grande-Bretagne. Ce Monarque ſignale ſa vengeance envers les partiſans d'Edouard par des exécutions dont le récit fait horreur. Le 1 Octobre 1746, les Anglois ayant fait une deſcente ſur les côtes de Bretagne, tentent inutilement de s'emparer de la ville de l'Orient, & ſont obligés de ſe rembarquer le 8 avec précipitation. Ils ſont plus heureux ſur les côtes de Provence; & le 16 Décembre ils s'emparent du Fort Sainte-Marguerite dans l'Isle de ce nom. *Dans les Indes.* Le 6 Juillet 1746, M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle Bourbon, attaque l'eſcadre angloiſe de l'Amiral Barnet, la diſperſe, & ſe hâte d'aller mettre le ſiége devant Madras, dans la Province d'Arcate. La ville ſe rend le 21 Septembre, & le Gouverneur convient avec le Général françois d'un rançonnement montant à près de quatorze millions de France. Mais le Gouverneur de Pondicheri, M. Dupleix, refuſe de tenir la convention, & garde la place juſqu'à la paix.

Le Duc de Cumberland, ſignaloit toujours ſa valeur à la tête des alliés dans les Pays-Bas. L'an 1747, il perd, le 2 Juillet, la bataille de Laufelt, qui fut très meurtriere de part & d'autre. Du nombre des priſonniers faits par les François fut le Général Ligonier, né ſujet du Roi de France. Ayant été préſenté à Louis XV, ce Monarque lui dit ces paroles mémorables : *Ne vaudroit-il pas mieux ſonger ſérieuſement à la paix, que de faire périr tant de braves gens?* Il fait enſuite l'honneur à ce réfugié françois de l'admettre à ſa table; conduite bien différente de celle du Roi d'Angleterre, qui avoit fait périr ſur l'échafaud des Ecoſſois, Officiers au ſervice de France, pour s'être trouvés dans l'armée du Prince Edouard. *Sur mer.* Le 14 Juin, combat près du Cap Finiſtere, entre l'eſcadre françoiſe du Comte de la Jonquiere, composée ſeulement de 4 vaiſſeaux & de 5 frégates, & la flotte de l'Amiral Anſon, forte de 16 vaiſſeaux de ligne, qui prit tous les vaiſſeaux françois. Le 25 Octobre, autre combat à la hauteur du même Cap, entre la flotte de l'Amiral Hawke, de 20 vaiſſeaux de la premiere force, & l'eſcadre de M. l'Etenduere, dont il ne ſe ſauva que 2 vaiſſeaux. Dans l'une & dans l'autre de ces affaires, les flottes marchandes, que les eſcadres françoiſes eſcortoient, ſe ſauverent pendant le combat, & arriverent à leurs deſtinations.

L'an 1748, les articles préliminaires de la paix, entre la France, l'Angleterre & la Hollande, ſont ſignés, le 30 Avril, à Aix-la-Chapelle. Les hoſtilités ceſſent alors en Europe. L'armiſtice étant ignoré dans les Indes, les Amiraux Boſcawen & Griffin mettent le ſiége devant Pondicheri le 28 Août, eſpérant enlever ce comptoir à la Compagnie des Indes; mais la belle défenſe de M. Dupleix, ſecondé par M. de Buſſi, ſauve la place, dont le ſiége eſt levé le 17 Octobre. Le lendemain, le Traité définitif de paix eſt ſigné à Aix-la-Chapelle.

L'an 1751, au mois de Février, bill du Parlement pour la réformation du Calendrier. (Voy. *notre Diſſertation ſur l'Art de vérifier les Dates.*) Le Prince de Galles, (Frédéric-Louis,) meurt dans ſon château de Kew, le 31 Mars, à l'âge de 45 ans, étant né le 31 Janvier 1705. Il avoit épouſé, le 8 Mars 1736, Auguſte, fille de Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, dont il a laiſſé 5 fils & 3 filles; Georges, qui ſuccéda ſur le trône à ſon aïeul; Edouard-Auguſte, né le 25 Mars 1739, Duc d'Yorck, (mort à Monaco le 17 Septembre 1767;) Guillaume-Henri, né le 25 Novembre 1743, Duc de Glocester; Henri-Frédéric, né le 7 Novembre 1745, (aujourd'hui Duc de Cumberland) Frédéric-Guillaume, né le 24 Mai 1750, (mort le 29 Décembre 1765;) Auguſte, née le 1 Août 1737, mariée, le 16 Janvier 1764, à Charles-Guillaume-Ferdinand, Prince Héréditaire de Brunſwick; Eliſabeth-Caroline, née le 10 Janvier 1741, morte le 4 Septembre 1759;) Caroline-Mathilde, née poſthume le 22 Juillet 1751, mariée, le 1 Octobre 1766, à Chriſtiern VII, Roi de Danemarck, morte le 10 Mai 1775.

L'an 1754, au mois de Janvier, le Parlement, frappé des clameurs du peuple, caſſe & annulle le bill de naturaliſation accordé aux Juifs dans la précédente ſeſſion. On remarqua que le banc des Evêques qui avoit acquieſcé au bill ſans aucune difficulté, acquieſça de même à la caſſation. Commencement d'une nouvelle rupture entre la France & l'Angleterre, au ſujet des limites de l'Acadie. Par les Traités d'Utrecht & d'Aix-la-Chapelle, la France avoit cédé à l'Angleterre cette péninſule, voiſine du Canada, *ſuivant ſes anciennes*

JACQUES III.

L'an 1745, Charles Edouard, fils aîné de Jacques III, regardant la guerre, qui exiſtoit entre la France & l'Angleterre, comme une conjoncture favorable pour recouvrer le ſceptre de ſes ancêtres, s'embarque à Nantes, le 12 Juin, ſur une frégate, avec 7 Officiers, les uns Irlandois & les autres Ecoſſois, aborde, ſur la fin d'Août, au nord de l'Ecoſſe, débarque dans un petit canton appellé le Moidart, & publie un manifeſte. Pluſieurs Lairds, ou Seigneurs Ecoſſois, viennent ſe joindre à lui avec leurs clans ou tribus. Le Prince leur fournit des armes qu'il avoit apportées de France, traverſe à leur tête quelques Comtés, & s'empare, le 1 Septembre, de l'importante ville de Perth, où il eſt ſolemnellement proclamé *Régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe & d'Irlande*, pour Jacques, ſon pere. Quatre jours après, renforcé par les troupes que le Duc de Perth & d'autres Seigneurs lui avoient amenées, il entre dans Edimbourg, où il eſt proclamé de nouveau. Cependant le Général Cope marchoit contre lui à la tête de 4000 hommes. Le Prince ſort d'Edimbourg avec 3000 hommes pour aller à ſa rencontre, lui livre bataille à Preſton-Pans, le 2 Octobre, défait totalement ſon armée, dont 500 ſont tués, 900 bleſſés, 1400 faits priſonniers, & oblige le Général à fuir lui 15e. De retour à Edimbourg, il voit bientôt ſon armée s'augmenter juſqu'à près de 6000 hommes. Il forme le projet de la conduire en Angleterre : il part, arrive dans le Northumberland, & ſe rend maître, le 26 Novembre, de Carlisle & de ſon château. De là il pénetre juſqu'à Derbi, à 30 lieues de Londres, & répand l'alarme dans la capitale. Mais le Duc de Cumberland, qui étoit venu prendre le commandement des troupes angloiſes qu'on avoit raſſemblées de ce côté là, ne tarde pas à raſſurer les habitans de Londres. S'étant mis en mouvement pour aller attaquer l'armée écoſſoiſe, tandis qu'en Ecoſſe le Général Wade ſe diſpoſoit à la ſuivre en queue, il oblige le rival de ſa Maiſon à retourner à Carlisle.

L'an 1746, le Prince Edouard part de Carlisle, le 2 Janvier, pour rentrer en Ecoſſe, ne laiſſant dans la place que 400 hommes pour couvrir ſa retraite. Le Duc

GEORGES II.

limites, ſans expliquer quelles étoient ces limites. Les Anglois vouloient les étendre, les François vouloient les reſſerrer. On nomma de part & d'autre des Commiſſaires pour diſcuter cette queſtion : ils ne purent ſ'accorder, & la guerre fut décidée de la part de l'Angleterre, qui la ſouhaitoit, & ſ'y préparoit depuis quelque tems. On peut voir à l'article de Louis XV les détails de cette guerre, dont nous ne toucherons ici qu'un petit nombre d'événemens, par maniere de ſupplément.

L'an 1756, le 17 Mai, déclaration de guerre de la Grande-Bretagne contre la France. Louis XV y oppoſe, le 9 (& non le 20.) Juin, ſa contre-déclaration, où il ſe plaint des déprédations que les Anglois ont exercées depuis 2 ans ſur les vaiſſeaux & les Colonies de France. *Sur mer.* L'Amiral Bing, après avoir été battu à la hauteur de Port-Mahon, le 20 Mai, par M. de la Galiſſoniere, ſe retire avec ſa flotte dans la baie de Gibraltar. La Cour, informée de cet échec, envoie ſir Edouard Hawke & l'Amiral Saunders pour le remplacer. Ils mettent à la voile à Spithéad le 16 Juin; &, étant arrivés à Gibraltar, ils arrêtent l'Amiral Bing, & le font tranſporter en Angleterre. Il aborde à Portſmouth, où un Meſſager d'Etat ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le conſtitue priſonnier. On établit une Cour martiale pour lui faire ſon procès, dont l'inſtruction fut commencée le 28 Décembre, à bord du vaiſſeau le S. Georges, dans le port de Portſmouth. Le 27 (& non le 29) Janvier de l'année ſuivante, il eſt condamné à mort par ſes Juges, qui demandent en même tems ſa grace, déclarant qu'il n'a manqué ni de cœur, ni de fidélité, & qu'il n'eſt coupable que par incapacité : jugement qui fut exécuté le 14 Mars, la grace que demandoient les Juges ayant été refuſée. Le ſupplice du malheureux Bing fut d'être fuſillé ſur ſon bord. C'eſt ainſi qu'il appaiſa les clameurs publiques, excitées par les Miniſtres, dont il ſ'étoit attiré la haine, par la liberté avec laquelle il avoit relevé leurs fautes. *Dans l'Inde.* Les habitans du pays chaſſent les Anglois de Calcutta, & des autres établiſſemens qu'ils avoient ſur la côte de Bengale. L'Angleterre, ſuivant le Journal de Louis XV, a perdu dans cette occaſion plus de 50 millions effectifs, outre les avantages qu'elle retiroit du commerce immenſe qu'elle faiſoit dans cette partie de l'Inde.

Les ſuccès des armes angloiſes furent variés en 1757. Le Colonel Clive, appuyé des Amiraux Walton & Pocok, enleve, le 24 Mars, aux François le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la Province de Bengale, à 13 milles de Pondicheri. *En Amérique.* Au mois de Juin ſuivant, les Eſpagnols ſe rendent maîtres des établiſſemens que les Anglois avoient dans le Golfe de Honduras, & y bâtiſſent des Forts pour empêcher un commerce frauduleux.

L'an 1758, les Anglois font trois conquêtes importantes ſur les François; celle du Cap-Breton en Canada, celle du Sénégal ſur les côtes d'Afrique, & celle de l'Iſle de Gorée, à 30 lieues du Sénégal. *Dans l'Inde.* Au mois de Décembre, les François, ſous les ordres de M. de Lalli, mettent le ſiége devant Madras. Ils prennent la ville noire, où ils font un pillage immenſe, qui met l'abondance parmi les troupes; mais ce fut ce qui les empêcha de prendre la ville haute, où eſt le Fort S. Georges. Livrées à l'ivrognerie, par la prodigieuſe quantité de liqueurs fortes qu'elles avoient trouvées dans la ville noire, elles négligerent les travaux, & ne connurent plus de diſcipline : enfin on leve le ſiége le 18 Février 1759, après avoir perdu une partie de l'armée. Les Anglois, dans le même mois, prennent Maſulipâtan. Le 30 Septembre ſuivant, M. Geoghegan, Capitaine de Grenadiers au régiment de Lalli, avec 1100 François bat 1700 Anglois & 4000 Noirs à Vandavachi, dans la Province d'Arcate, à 30 lieues de Pondicheri. *En Amérique.* Le 16 Janvier 1759, les Anglois, au nombre de 8000 hommes, font une deſcente dans la Martinique, en ſont chaſſés par les habitans, & obligés de ſe rembarquer le lendemain, avec perte de 6 à 700 hommes. Ils ſe dédommagent le 2 Mai ſuivant, par la priſe de la Guadeloupe, dont ils ſe rendent maîtres ſans coup férir. C'eſt une Iſle, petite, mais floriſſante, & où ſe fabrique le meilleur ſucre. Le Marquis de Montcalm, après avoir éludé les efforts de l'armée angloiſe, fort ſupérieure à la ſienne, & ceux de leur flotte encore plus formidable, ſe trouve engagé malgré lui, le 13 Septembre 1759, dans un combat près de Québec. Il y reçoit, au premier choc & au premier rang, une profonde bleſſure, dont il meurt le lendemain, à 48 ans, en héros chrétien. Un trou, qu'une bombe avoit fait, lui ſervit de tombeau; ſépulture digne d'un homme qui avoit réſolu de ſauver le Canada, ou de ſ'enſevelir ſous ſes ruines. Quatre jours après ſa mort, Québec tombe au pouvoir des Anglois.

L'an 1760, *dans l'Inde*, M. de Lalli, trahi & abandonné par les Marates, eſt battu, le 24 Janvier, par les Anglois, qui font priſonniers pluſieurs des principaux Officiers : de ce nombre eſt M. de Buſſi, Maréchal-de-Camp, l'homme le plus néceſſaire dans l'Inde pour la guerre & pour les négociations. *En Amérique.* Les Chiroquois, peuple ſauvage & nombreux, établi ſur les confins de la Virginie & de la Caroline, font irruption ſur les établiſſemens des Anglois, & y commettent d'horribles ravages. Le Colonel Montgomeri, envoyé contre eux, ſaccage pluſieurs de leurs habitations, & ne peut néanmoins les réduire. Ils ſ'aſſemblent en grand nombre, & forment le blocus du Fort Loudon, qu'ils forcent, après une aſſez longue réſiſtance, à ſe rendre. Le 20 Avril, les François, ſous les ordres de MM. de Vaudreuil & de Lévi, ſe mettent en marche pour aller reprendre Québec. M. de Murrai va au devant d'eux, les attaque le 28, perd la bataille, & rentre dans la place, qui eſt auſſitôt aſſiégée par terre & par eau : mais informés de l'arrivée prochaine d'une forte eſcadre angloiſe, les François levent le ſiége ſur la fin de Mai, & ſe retirent dans l'Iſle de Montréal. Les Anglois, réſolus de les chaſſer entiérement du Canada, attaquent le Fort françois de l'Iſle Royale, dont ils ſe rendent maîtres par capitulation. Enhardis par ce ſuccès, ils font voile pour Montréal, où ils débarquent le 6 Septembre. La place eſt inveſtie par trois corps d'armée, chacun plus formidable que l'armée entiere des François. Montréal étoit d'ailleurs dépourvu de munitions, & n'avoit pour enceinte qu'un mur de 6 pieds de hauteur. Dans cette ſituation critique, M. de Vaudreuil prend le ſage parti de capituler, & le fait aux conditions les plus honorables que la conjoncture pouvoit lui permettre d'eſpérer. Cette conquête acheva celle du Canada. Si la valeur, la diſcipline, la ſupériorité des talens avoient pu le conſerver, il ſeroit certainement reſté à la France : mais le mal venoit de plus loin. D'infames concuſſionnaires avoient tourné à leur profit la plus grande partie des ſommes envoyées par le Miniſtere de France pour réparer les fortifications du pays, & pourvoir les magaſins de munitions de guerre & de bouche. *En Europe.* Le Roi Georges II meurt d'apoplexie, le 25 Oct., à Kenſington, à l'âge de 77 ans, après en avoir régné 33. Il avoit eu de Guillelmine-Dorothée, ſon épouſe, (morte, comme on l'a dit, le 1 Déc. 1737, à l'âge de 55 ans,) 8 enfans; ſavoir, Frédéric-Louis, Prince de Galles, mort le 31 Mars 1751; Georges-Guillaume, né en Nov. 1717, mort en Février 1718; Guillaume-Auguſte, Duc de Cumberland, né le 26 Avril 1721, mort le 31 Oct. 1765; Anne, née le 13 Novembre 1709, mariée, le 25 Mars 1734, à Guillaume-Charles-Henri, Stathouder

JACQUES III.

de Cumberland fait auſſitôt inveſtir la ville qui capitule le 10. Le Prince ayant reçu vers le même tems quelques troupes de France, commandées par le Comte de Lalli, (le même qu'on a vu périr ſi tragiquement à Paris le 9 Mai 1766) ſ'empare de la ville de Sterling, & en fait aſſiéger le château. Il apprend quelques jours après que le Général Hawlei vient au ſecours de la place. Il va au-devant de lui avec 8000 hommes, attaque à Falkirk, le 28 Janvier, l'armée angloiſe, près de deux fois plus forte que la ſienne, & demeure maître du champ de bataille. Le ſoir de la même journée, il livre un nouveau combat à l'ennemi dans ſon propre camp, & remporte une nouvelle victoire, dont le prix furent les tentes & le bagage que les vaincus abandonnerent en fuyant. Il retourne enſuite devant le château de Sterling; mais la rigueur de la ſaiſon & le défaut de ſubſiſtances l'obligent à lever le ſiége. Il ſe dédommage de ce contre-tems par la priſe d'Inverneſſ, que le Comte de Loudon évacue à ſon approche, par celle du Fort-Guillaume, & d'autres places, tandis que le Duc de Perth eſt à la pourſuite du Comte de Loudon, ſur lequel il remporte divers avantages. Des ſuccès ſi rapides ſembloient promettre le dénouement le plus heureux : mais un revers fit évanouir ces belles eſpérances. Le Duc de Cumberland ayant paſſé la Spéc, ſe trouve, le 27 Avril, en préſence de l'ennemi à Culloden. Le combat ſ'engage preſque auſſitôt. L'armée écoſſoiſe, foudroyée par l'artillerie des Anglois, & mal ſervie par la ſienne, eſt miſe en déroute. Le Prince Edouard eſt entraîné par les fuyards. Depuis ce funeſte événement, n'ayant plus ni armée, ni place de retraite, il ne fit qu'errer dans les montagnes, dans les marais, dans les Iſles, ſouffrant tout ce que la miſere a de plus affreux, expoſé continuellement à tomber entre les mains des ennemis. Enfin il eut le bonheur d'échapper à leurs pourſuites, & de ſortir de l'Ecoſſe le 17 Septembre, ſur un vaiſſeau Malouin, qui l'amena en France avec Shéridan & Sullivan, deux Irlandois qui avoient partagé toutes ſes peines. Il eſt à remarquer que pendant l'expédition du Prince Edouard, le Roi de France, pour la favoriſer par les préparatifs apparens d'une deſcente en Angleterre, tint dans la Manche une eſcadre commandée

GEORGES II.

de Hollande, (morte à la Haye le 13 Janvier 1759;) Amélie-Sophie, née le 12 Juillet 1711; Eliſabeth-Caroline, née le 16 Juin 1713; Marie, née le 5 Mars 1723, mariée, le 28 Juin 1740, à Frédéric, Landgrave de Heſſe-Caſſel; Louiſe, née le 25 Décembre 1724, mariée, le 11 Décembre 1743, à Frédéric V, Roi de Danemarck. Le Roi Georges II fut plus regretté en Angleterre après ſa mort, qu'il n'y avoit été aimé durant ſa vie. La prédilection qu'il avoit toujours marquée pour ſon Electorat d'Hanovre, avoit refroidi les cœurs des Anglois à ſon égard : mais il mourut dans le cours d'une guerre qu'il ſoutenoit glorieuſement depuis 6 années, & qu'on le croyoit ſeul capable de terminer, par la paix la plus honorable & la plus avantageuſe à la Grande-Bretagne. Cette conjoncture rendit ſa perte auſſi ſenſible aux Anglois, que s'ils euſſent perdu le meilleur & le plus aimé de leurs Rois. Ce Prince avoit prodigué la Pairie pendant ſon régne. Cet abus a paru depuis ſi conſidérable, qu'il a été queſtion, ſous le régne ſuivant, de ſupprimer pluſieurs titres accordés à des hommes qui avoient proſtitué leurs talens à la faveur. On a conſulté les Juriſconſultes ſur cette opération, & ils ont répondu, s'il faut en croire les papiers publics, qu'elle ne pouvoit ſe faire ſans porter atteinte à la prérogative royale & déranger la forme du gouvernement. Sur le champ les plaintes ont ceſſé, & on a vu ſans ſcandale les Pairs de Georges II revêtus de leur dignité. Ces Juriſconſultes, dit M. de Condillac, devoient ajouter que donner à une réforme un effet rétroactif, c'eſt ébranler la confiance que le citoyen doit avoir au gouvernement, c'eſt rendre ſa fortune & ſon état douteux, c'eſt lui donner des alarmes inutiles ou des eſpérances trompeuſes. (*Voy.* Louis XV, *Roi de France.*)

JACQUES III.

par M. de Roquefeuil, tandis que le Duc de Richelieu étoit à Calais à la tête de 3000 hommes, toujours prêts à s'embarquer, & même s'embarquant quelquefois. Ces feintes ſervoient à arrêter ſur les côtes d'Angleterre des troupes qui auroient été en Ecoſſe accabler le Prince Edouard.

L'an 1749, cet infortuné Prince, ſi digne d'un meilleur ſort par ſes qualités héroïques, eſt obligé de ſortir de France, conformément au 14ᵉ article du Traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Depuis ce tems, il a diſparu aux yeux du public. L'entrepriſe de ce Prince, dit M. Mabli, ſera vraiſemblablement la derniere tentative de la Maiſon de Stuart pour remonter ſur le trône de la Grande-Bretagne, où, dit-on, le parti des Jacobites diminue de jour en jour.

L'an 1766, le Prétendant, Jacques III, meurt à Rome le 1 Janvier, à l'âge de 78 ans, laiſſant de Marie-Clémentine Sobieski, ſa femme, (morte le 18 Janv. 1735,) 2 fils, Charles Edouard, dont on vient de parler, né à Rome le 31 Déc. 1720, & nommé Prince de Galles à ſa naiſſance, & Henri-Benoît, né pareillement à Rome le 6 Mars 1725, appellé d'abord le Duc d'Yorck, & créé Cardinal par le Pape Benoît XIV le 3 Juillet 1747.

GEORGES III.

1760. Georges-Guillaume III, né à Londres, le 4 Juin 1738, de Frédéric-Louis, Prince de Galles, & d'Auguſte de Saxe-Gotha, ſuccede à Georges II, ſon aïeul paternel, dans le Royaume d'Angleterre, ainſi que dans l'Electorat d'Hanovre. L'an 1761, il épouſe, le 8 Septembre, la Princeſſe Charlotte-Sophie de Mékelbourg-Strelitz, née le 16 Mai 1744, & le 22 du même mois, les deux époux ſont couronnés. La guerre continue entre la France & l'Angleterre. Le 5 Octobre, M. Pitt, Secrétaire d'Etat, quitte le Miniſtere pour n'avoir pu faire approuver au Conſeil ſon opinion, par rapport aux meſures à prendre contre l'Eſpagne. Il eſt remplacé par le Comte de Bute, qui, peu de tems après, ſuccede encore au Duc de Newcaſtle dans la charge de Grand-Tréſorier. *Dans les Indes orientales.* Le 15 Janvier, la ville de Pondicheri, que les Anglois bloquoient par mer depuis 9 mois, & depuis 2 par terre, ſe rend, faute de ſubſiſtances. Le 10 Février, le Major Hector Monro enleve aux François le comptoir de Mahé, ſur la côte de Malabar, à 30 milles au nord de Tillichéri. *En Amérique.* Les Anglois prennent aux François la Dominique, l'une des petites Antilles.

L'an 1762, le 4 Janvier, déclaration de guerre du Roi d'Angleterre contre l'Eſpagne. *En Amérique.* Le Général Monckton enleve aux François la Martinique. La conquête de cette Colonie, la meilleure & la plus riche qu'eut la France, fut l'affaire de cinq ſemaines. Les Anglois y avoient débarqué le 8 Janvier, & le 16 (non le 13) Février, ils devinrent maîtres de toute l'Isle par la capitulation de la ville de S. Pierre. Après cette conquête les Anglois n'eurent pas de peine à s'emparer des Isles de Grenade, de S. Vincent, de Ste Lucie & de Tabago. Le 13 Juin, le Comte d'Albemarle & l'Amiral Pocok, font une deſcente dans l'Isle de Cuba, appartenante aux Eſpagnols, aſſiégent par terre la Havane, capitale de l'Isle, & la forcent à ſe rendre le 12 Août. Douze vaiſſeaux de guerre qui étoient dans le port, avec 27 navires chargés de tréſors, demeurent au pouvoir des vainqueurs. Toute l'Isle, la plus grande de l'Amérique, ſe ſoumet, à l'exemple de la capitale. Le 18 Septembre, le Colonel Amherſt remet les Anglois en poſſeſſion de la ville de S. Jean, dans l'Isle de Terre-Neuve, dont les François s'étoient emparés au mois de Janvier précédent. *Dans l'Inde.* Les conquérans de Cuba courent ſe rendre maîtres des Philippines : ils y réuſſiſſent après avoir emporté d'aſſaut, le 5 Octobre, Manille, métropole de ces Isles, dans le port de laquelle ils enleverent le galion, venu depuis peu d'Acapulco avec une riche cargaiſon. *En Europe.* Tandis que les armes d'Angleterre triomphent dans les Indes, les Puiſſances belligérantes entrent en négociation pour la paix. Les préliminaires en ſont ſignés le 3 Novembre à Fontainebleau, & approuvés, vers la fin du même mois, par les deux Chambres du Parlement d'Angleterre, malgré l'oppoſition du Duc de Cumberland, & les vives réclamations du Duc de Newcaſtle, de M. Pitt, & de leurs adhérens.

L'an 1763, le Traité de paix définitif entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne, eſt conclu, le 10 Février, à Paris. Par le IVᵉ article, la France cede à l'Angleterre le Canada avec l'Isle du Cap-Breton; par le Vᵉ l'Angleterre accorde à la France la liberté de la pêche & de la ſécherie ſur les côtes de l'Isle de Terre-Neuve, & lui abandonne les deux petites Isles de Saint-Pierre & de Miquelon, pour ſervir d'abri aux pêcheurs; par le VIIIᵉ la Grande-Bretagne reſtitue à la France les Isles de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Déſirade, de la Martinique & de Belle-Isle; par le IXᵉ, les Isles de la Grenade & les Grenadins ſont cédés par la France à l'Angleterre, & le partage des Isles, appellées neutres, eſt fait entre ces deux Puiſſances, de maniere que celle de S. Vincent, la Dominique & Tabago reſteront en toute propriété à la Grande-Bretagne, & que celle de Sainte-Lucie ſera remiſe à la France; par le Xᵉ, l'Isle de Gorée eſt rendue à la France, & le Sénégal reſte à l'Angleterre; par le XIᵉ, on ſe reſtitue réciproquement toutes les conquêtes qu'on avoit faites les uns ſur les autres dans les Indes orientales; par le XIIᵉ, l'Isle de Minorque retourne à la Grande-Bretagne; par le XIVᵉ & le XVᵉ, le Roi de France reſtitue à l'Electeur d'Hanovre, au Landgrave de Heſſe & au Comte de la Lippe toutes les places occupées par ſes troupes, & les deux Puiſſances, de France & d'Angleterre, s'obligent à évacuer toutes les places, en Weſtphalie, ſur le haut-Rhin & dans tout l'Empire; par le XVIIᵉ, les Anglois ſont tenus de démolir les fortifications qu'ils peuvent avoir dans la baie de Honduras : mais ils pourront y prendre des bois de campêche; par le XIXᵉ, l'Eſpagne recouvre l'Isle de Cuba; & par le XXᵉ, elle abandonne la Floride à l'Angleterre avec le Fort S. Auguſtin & la baie de Penſacola, ainſi que tout ce que l'Eſpagne poſſede à l'Eſt & au Sud-Eſt du fleuve de Miſſiſſipi.

Nous ne pouſſerons pas plus avant le détail des événemens du régne de Georges III, parce que l'enchaînement de ceux qui ſuivent nous entraîneroit au-delà du terme où nous nous ſommes propoſé de nous arrêter. Ce Monarque a préſentement (en 1784) ſept fils & ſix filles. Les fils ſont, Georges-Frédéric-Auguſte, Prince de Galles, né le 12 Août 1762; Frédéric, né le 16 Août 1763, élu Prince-Evêque d'Oſnabruck, le 27 Février 1764; Guillaume-Henri, né le 21 Août 1765; Edouard, né le 2 Novembre 1767; Erneſt-Auguſte, né le 5 Juin 1771; Auguſte-Frédéric, né le 27 Janvier 1773; Adolphe-Frédéric, né le 24 Février 1774; les filles ſont, Charlotte-Auguſte-Mathilde, née le 29 Septembre 1766; Auguſte-Sophie, née le 8 Novembre 1768; Eliſabeth, née le 22 Mai 1770; Marie, née le 25 Avril 1776; Sophie, née le 3 Novembre 1777; Amélie, née le 7 Août 1783.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ECOSSE.

L'Ecosse, ainſi appellée du nom des Scots ou Ecoſſois, qui s'y établirent dans le ve ſiecle, étoit connue des Romains ſous le nom de Caledonie. Le nom d'Ecoſſe ne fut donné au commencement qu'au pays ſitué au nord de la Clyde & du Forth. Il s'étendit enſuite juſqu'à la partie ſeptentrionale du Northumberland. Depuis Fergus I, regardé comme le fondateur de la Monarchie écoſſoiſe, juſqu'à l'an 1603, qu'elle a été réunie de fait à celle d'Angleterre après la mort de la Reine Eliſabeth, on a une longue ſuite de Rois, mais ſans aucun événement remarquable. Nous nous bornons dans cette Chronologie à donner la ſucceſſion des Rois d'Ecoſſe depuis Malcolm III. Elle eſt tirée en grande partie d'un Ouvrage écrit avec beaucoup d'exactitude, d'élégance & d'équité, c'eſt-à-dire du *Tréſor choiſi des chartes & médailles*, de Jacques Anderſon, imprimé à Edimbourg en 1739, par les ſoins de Thomas Ruddiman, qui l'a enrichi d'une ſavante préface, de notes & de tables.

MALCOLM III.

L'an 1057, le 25 Avril, Malcolm, fils de Duncan I, monte ſur le trône d'Ecoſſe. Malcolm eſt, ſelon les Hiſtoriens d'Ecoſſe, le 86 Roi depuis Fergus I, le 47e depuis Fergus II, qui en fut le reſtaurateur, le 18e depuis Kenet II, qui détruiſit entiérement les Pictes établis dans la partie orientale de l'Ecoſſe. Preſqu'auſſitôt qu'il eſt monté ſur le trône, il en eſt renverſé par l'uſurpateur Macbeth. Edouard, Roi d'Angleterre, auprès duquel il ſe réfugia, lui fournit une armée ſous les ordres du brave Siward, qui le rétablit après une bataille où Macbeth périt. Siward perdit auſſi ſon fils dans cette action. Mais ayant appris qu'il n'avoit reçu des bleſſures que par devant, il ſe conſola, diſant qu'il avoit toujours deſiré pour lui & pour ſoi-même un pareil genre de mort. L'an 1068, Malcolm ſe joignit aux Princes Morcar & Edwin, révoltés contre le Roi Guillaume le Conquérant. Mais la célérité avec laquelle celui-ci prévint les deſſeins des rebelles, les ayant obligés de mettre bas les armes, le Roi d'Ecoſſe, à leur exemple, fit ſa paix avec Guillaume, & lui rendit hommage pour la Province de Cumberland. L'an 1072, ayant auſſi mal réuſſi que la premiere fois à ſe déclarer pour les Anglois ſoulevés, il fut contraint de faire à Guillaume de nouveaux actes de ſoumiſſion, & de lui réitérer ſon hommage. Malcolm fit néanmoins, en 1078, quelques nouvelles tentatives pour ſecouer le joug des Anglois. Le Roi Guillaume envoya contre lui ſon fils Robert, dont l'expédition ſe réduiſit à fonder la ville de Neucaſtle ſur la Thyne, afin de contenir les Ecoſſois. Enfin Malcolm, après avoir régné avec éclat pendant 37 ans, fut tué, le 13 Novembre 1093, dans une bataille donnée contre les troupes de Guillaume le Roux, près d'Alnewic, qu'il aſſiégeoit, dans le Northumberland. Ordéric Vital & un Anonyme du tems diſent que Malcolm fut tué, ainſi qu'Abner, en trahiſon par Robert, Comte de Mowbrai, comme il revenoit de la Cour du Roi d'Angleterre, avec lequel il avoit fait la paix. Matthieu Paris raconte de ce Prince un trait qui fait bien connoître ſa grandeur d'ame. Inſtruit qu'un de ſes courtiſans vouloit l'aſſaſſiner, il indique une partie de chaſſe, monte à cheval avec toute ſa Cour, ſuivi de ſa meute & de ſes Piqueurs; arrivé à la forêt, il ſe ſépare de la troupe, & ne retient que le traître avec lui. Alors, lui adreſſant la parole; *Nous voici ſeuls, vous & moi*, lui dit-il; *nous avons les mêmes armes, nos chevaux ſont également bons; perſonne ne nous voit ni ne nous entend, perſonne ne peut venir au ſecours de l'un ni de l'autre. Si donc vous avez réſolu de me tuer, exécutez maintenant votre deſſein. Vous ne pouvez le faire plus ſecrétement, ni d'une maniere plus digne d'un homme de cœur. Laiſſez aux femmes le poiſon: laiſſez les embûches aux aſſaſſins. Comportez-vous en brave Chevalier; meſurons nous l'un contre l'autre, afin que ſi vous ne pouvez vous laver du crime de perfidie, vous évitiez du moins le reproche de lâcheté.* Ce diſcours, ajoute l'Hiſtorien, fut comme un coup de foudre pour le traître. Il deſcend de ſon cheval, ſe jette aux pieds du Roi les larmes aux yeux & en tremblant: *Ne craignez rien*, lui dit le Monarque; *il ne vous ſera fait aucun mal.* En même tems il le releve, & ſur la promeſſe qu'il fait de lui être déſormais fidele, ils s'en reviennent enſemble joindre la compagnie, ſans rien dire de ce qui s'étoit paſſé entre eux. Malcolm avoit épouſé, l'an 1070, Marguerite, arriere-petite fille d'Edmond Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre, Princeſſe célebre par ſa ſainteté, morte en 1093. Il eut d'elle pluſieurs enfans; Edouard, qui périt avec lui; Edgar, Alexandre, & David, qui tous les trois porterent la Couronne; Alain, qui partit, l'an 1096, pour la Croiſade, Mathilde, femme de Henri I, Roi d'Angleterre; & Marie, femme d'Euſtache III, Comte de Boulogne. L'uſage de créer des Comtes & des Barons fut introduit par ce Prince en Ecoſſe. Parmi les Officiers qui l'accompagnerent dans ſa derniere expédition, étoit le Comte Walther ou Gautier, qu'il avoit fait *Steward* ou *Stuart*, c'eſt-à-dire Grand-Maître de ſa Maiſon; charge dont l'autorité, ſuivant D. Mabillon, égaloit celle qu'avoient autrefois les Maires du Palais en France. C'eſt là l'origine de la Maiſon de Stuart, qui a régné en Ecoſſe & en Angleterre.

DONALD VI, SURNOMMÉ BANUS.

1093. Donald VI ou Duvenal, frere de Malcolm, s'empare du trône d'Ecoſſe au préjudice des fils de Malcolm, ſous prétexte de leur extrême jeuneſſe. Mais après ſix mois de régne, il eſt chaſſé d'Ecoſſe par Duncan avec les ſecours que Guillaume II, Roi d'Angleterre, lui fournit.

DUNCAN II.

1094. Duncan II, fils naturel de Malcolm, s'empare du trône d'Ecoſſe après avoir chaſſé Donald. Il avoit été pris dans la bataille que ſon pere perdit l'an 1072 contre Guillaume le Conquérant, & avoit été tranſporté en Normandie, où il étoit reſté priſonnier juſqu'à la mort de ce dernier. Ce fut le Duc Robert qui lui rendit la liberté en 1087. (*Siméon Dunelm.*) Il ne porta la Couronne qu'il avoit uſurpée qu'environ un an & demi, l'ayant perdue avec la vie par les intrigues de celui qu'il avoit ſupplanté.

DONALD, RÉTABLI.

1095. Donald revient en Ecoſſe après la mort de Duncan, remonte ſur le trône qu'il avoit déjà uſurpé une fois, & jouit encore de ſon uſurpation pendant environ trois ans. L'an 1098, la plûpart des Seigneurs mécontens de ſon gouvernement, invitent Edgar, fils de Malcolm III, à venir le détrôner. Edgar, ayant obtenu des troupes de Guillaume II, Roi d'Angleterre, entre en Ecoſſe, &, par ſa ſeule préſence, diſſipe le parti de Donald, qui eſt arrêté & mis dans une priſon, où la mort vient peu de tems après mettre fin à ſes diſgraces.

EDGAR.

1098. Edgar, fils de Malcolm III & de Sainte Marguerite, ſon épouſe, recouvre le Royaume de ſon pere, après avoir fait

arrêter Donald. Il gouverne avec beaucoup de prudence & d'équité pendant neuf ans & trois mois, & meurt le 8 Janvier 1107. Edgar fut le premier Roi d'Ecoſſe qui ſe fit ſacrer, & la cérémonie s'en fit l'an 1100, par l'Evêque de S. André.

ALEXANDRE I.

1107. ALEXANDRE I ſuccede à ſon frere Edgar, mort ſans enfans. Son régne eſt célebre par la rigueur avec laquelle il fit punir les malfaiteurs; ce qui l'a fait ſurnommer *le Sévere*. Alexandre mourut ſans enfans le 24 Avril 1124, après avoir régné 17 ans, 3 mois & 16 jours, laiſſant le ſceptre à ſon frere.

DAVID I.

1124. DAVID I monte ſur le trône le 24 Avril, après la mort d'Alexandre, ſon frere. Tous les Hiſtoriens anciens & modernes s'accordent à faire un éloge parfait de David, & le repréſentent comme réuniſſant toutes les qualités qui font un grand Prince. Par ſa valeur dans la guerre, il égala tous ſes prédéceſſeurs, & il les ſurpaſſa tous par ſon zele pour la juſtice & la religion. Il créa ſix nouveaux Evêchés en Ecoſſe, rétablit pluſieurs Monaſteres détruits du tems des guerres, & en fit conſtruire de nouveaux; enfin il mérita plus qu'aucun des mortels, ſuivant le témoignage de Thomas Ruddiman, par ſon zele pour le culte divin & par ſes vertus, d'être mis au rang des Saints. Après la mort de Henri I, Roi d'Angleterre, il ſe mit au nombre des aſpirans au trône comme héritier légitime du chef de la race Saxone. Mais il renonça preſque auſſitôt à ſes prétentions, en conſidération de l'Impératrice Mathilde, dont il épouſa les intérêts contre Etienne de Blois, rival de cette Princeſſe. Il la fit proclamer Reine d'Angleterre par toute l'Ecoſſe, & pluſieurs Seigneurs Anglois, ennemis d'Etienne, étant venus le trouver, il mit ſur pied une armée conſidérable avec laquelle il fit une irruption ſubite en Angleterre. Elle fut heureuſe, & David, s'étant emparé de Newcaſtle & de Carliſle, obligea toute la Nobleſſe du Nord à lui donner des ôtages pour l'Impératrice & ſon fils. Mais ce triomphe ne fut que paſſager. Etienne étant accouru avec une diligence incroyable, malgré la rigueur de la ſaiſon, étonna tellement le Roi d'Ecoſſe, qu'il l'obligea d'en venir à un accommodement au moyen duquel toutes les places que celui-ci avoit priſes furent rendues, à l'exception de Carliſle qu'on lui laiſſa comme faiſant partie du Cumberland. Mais David auroit encore voulu garder le Northumberland comme une ancienne dépendance de ſon Royaume. Réſolu de le recouvrer, il y fit, l'an 1138, une nouvelle invaſion qui fut très funeſte au pays. Etienne ne la laiſſa pas impunie, & le Comte d'Aumale, s'étant mis en marche par ſes ordres, à la tête des Anglois, livra aux Ecoſſois dans la plaine de Colton-Moor la fameuſe bataille de l'Etendard, où ils furent défaits avec perte d'environ onze mille hommes. Le Roi David ſe retira néanmoins en bon ordre vers Carliſle, où il fut joint trois jours après par Henri, ſon fils, qui s'étoit ſauvé du combat au milieu de l'armée victorieuſe, après avoir jetté toutes ſes marques de diſtinction. David continua de ſervir l'Impératrice, ſa niece, avec plus de zele que de ſuccès. Henri, fils de cette Princeſſe, étant venu le trouver à Carliſle en 1149, il l'arma Chevalier en grande cérémonie. Ce Monarque finit ſes jours le 24 Mai 1153 après avoir régné 29 ans & deux mois. Ils avoit eu de la Reine MATHILDE, morte dès la ſeptieme année de ſon régne, le Prince Henri dont on a parlé, fils unique, décédé l'an 1152, laiſſant un fils nommé Malcolm; un autre nommé Guillaume, qui ſuccéda à Malcolm; & David, Comte de Huntington, avec deux filles; Marguerite, femme de Conan, Duc de Bretagne, & Adélaïde, femme de Florent III, Comte de Hollande.

MALCOLM IV.

1153. MALCOLM IV, fils du Prince Henri, ſuccede à David, ſon aïeul, & imite ſa piété. Au commencement de ſon régne, il fut inquiété par Henri II, Roi d'Angleterre, qui voulut l'obliger à lui rendre hommage pour toutes les terres que la Couronne d'Ecoſſe poſſédoit en Angleterre; mais Malcolm le refuſa conſtamment. Il ne put cependant ſe diſpenſer de ſuivre Henri dans la guerre qu'il porta en France l'an 1159. Géofroi du Vigeois (c. 58,) rapporte qu'étant à Périgueux, Henri l'arma Chevalier, & qu'enſuite Malcolm fit le même honneur à 30 jeunes Seigneurs de ſon âge. Cette expédition ayant mal réuſſi, le Roi d'Angleterre s'en prit à Malcolm, comme s'il l'eût fait manquer par ſa faute, & en favoriſant ſous main le Roi de France. D'un autre côté les Seigneurs Ecoſſois lui firent un crime d'y avoir pris part, & d'avoir attaqué ſans ſujet une puiſſance que l'intérêt de ſon Royaume l'obligeoit de ménager. En conſéquence, l'an 1160, ſix Comtes d'entre eux, Feretach à leur tête, vinrent l'aſſiéger dans Perth, lorſqu'il rentroit dans ſes Etats. Mais ils échouerent dans leur entrepriſe, & ne purent le faire priſonnier, comme ils en avoient deſſein. (Hoveden.) Le Roi d'Angleterre ſe vengea plus efficacement de lui en faiſant confiſquer dans une Aſſemblée des Pairs les terres qu'il avoit dans ce Royaume. Malcolm prit les armes pour les recouvrer, & après une guerre aſſez vive, il fit un Traité par lequel il céda le Northumberland, & recouvra le Cumberland avec le Comté de Huntington. La ceſſion du Northumberland fut encore le prétexte de deux nouvelles révoltes contre lui, l'une dans le Comté de Gallowai, l'autre dans celui de Murrai. Gileriſt, Comte d'Angus ſon Général, le rendit en peu de tems vainqueur de la premiere, dont le Chef, homme puiſſant, ſe voyant pouſſé à bout, alla de honte ſe confiner dans un Monaſtere. La ſeconde fut plus difficile à réprimer. Le Général Gileriſt, après avoir été défait par les rebelles dans un premier combat, remporta à la fin ſur eux, près de la Spée, une grande victoire, à la ſuite de laquelle il ſaccagea le pays de Murrai, ne faiſant quartier à aucun des habitans qui tomberent entre ſes mains; ce qui dépeupla ce Comté, & obligea d'y faire venir de nouveaux colons. Un autre rebelle reparut encore. C'étoit Than-Sumerled, qui, après avoir échoué dans une ſédition qu'il avoit excitée au commencement de ce régne, s'étoit réfugié en Irlande. Après avoir répandu l'effroi en Ecoſſe par ſes ravages, il fut pris, ſelon les uns, ou, ſelon les autres, périt, l'an 1164, dans un combat. (Buchanan). L'an 1164, Malcolm meurt le 9 Décembre, dans la 25e année de ſon âge, & dans la 13e de ſon régne, ſans avoir été marié; ce qui lui a fait donner le ſurnom de Vierge. Tindal place mal à propos la mort de Malcolm en l'an 1171.

GUILLAUME, DIT LE LION.

1165. GUILLAUME, ſurnommé LE LION à cauſe de la grandeur d'ame qu'il fit paroître dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune, ſucceda, le 9 Décembre 1165, à Malcolm IV, ſon frere, & fut inauguré ſolemnellement le 24 du même mois. (*Annal. Mailros.*) L'an 1173, il déclare la guerre à Henri II, Roi d'Angleterre, pour recouvrer le Northumberland; mais l'année ſuivante il eſt fait priſonnier le 13 Juillet à la bataille d'Alnewic, tranſporté en Normandie, & enfermé dans la Tour de Falaiſe. Il y reſta ſix mois & ne recouvra ſa liberté, le 11 Décembre ſuivant, qu'après avoir fait trois jours auparavant un Traité à Valogne, par lequel il aſſujettiſſoit ſa perſonne & ſon Royaume au Roi d'Angleterre. (*Raduif. de Diceto.*) Mais, l'an 1190, le Roi Richard, fils & ſucceſſeur de Henri II, prêt à partir pour la Terre-Sainte, voulut ſe concilier l'amitié de Guillaume. Pour la mériter il ſe déſiſta de l'hommage dont on vient de parler, avouant qu'il avoit été extorqué par ſon pere, & ne retint que l'hommage de tout tems rendu par les Princes Ecoſſois pour les terres qu'ils avoient en Angleterre. L'Ecoſſe, par cet acte de juſtice rentra dans ſa liberté primitive & dans ſon entiere indépendance. Le Roi Jean, l'an 1200, ayant fait ſommer Guillaume de venir lui rendre hommage à Lincoln, ce Prince s'y rendit en grand cortege, & s'acquitta de ce devoir le 22 Novembre, un mercredi, fête de Sainte Cécile, ſur une montagne près de la ville, en préſence d'un grand peuple (*Henric. Knyghton*); mais il eut ſoin d'inſérer dans l'acte de cet hommage, un *ſauf la dignité royale* (*Hoveden*), pour faire entendre qu'il ne relevoit de l'Angleterre que pour les Fiefs qu'il y poſſédoit, ou ſur leſquels il avoit des prétentions. L'an 1214, Guillaume meurt à Sterling le 4 Décembre, après un régne de 49 ans, laiſſant un fils qui lui ſuccéde. Il fut enterré à l'Abbaye Ciſtercienne d'Arbroth, qu'il avoit fondée en l'honneur de S. Thomas de Cantorberi. Sa piété, cultivée par une mere vertueuſe, ne le céda point à celle de ſon frere. Il fit rebâtir la ville de Perth, qu'une inondation avoit entiérement renverſée.

ALEXANDRE II.

1214. ALEXANDRE II, fils de Guillaume, eſt couronné à l'âge de 16 ans, le 5 Décembre, à Scone. Ce Prince, dit M. de S. Marc, porta ſur le trône une prudence ſupérieure à ſon âge. Il favoriſa les Barons Anglois dans les démêlés qu'ils eurent avec le Roi Jean-Sans-Terre: il ſe joignit de même au Prince Louis de France, que les mécontens élurent pour Roi, ce qui le fit excommunier par le Pape. Mais, après la mort de Jean, il ſe déclara pour Henri III, ſon fils, au ſecours duquel il conduiſit lui-même des troupes lorſque la Nobleſſe Angloiſe ſe révolta. Alexandre régna 35 ans moins quelques mois, & mourut le 8 Juillet 1249, âgé de 52 ans, laiſſant la Couronne à ſon fils Alexandre, qu'il avoit eu de JEANNE, ſa premiere épouſe, ſœur de Henri III, Roi d'Angleterre, ou ſelon d'autres, de MARIE de Couci, ſa 2e femme, fille d'Enguerrand IV, Sire de Couci. (Ducheſne). Celle-ci ſurvécut à ſon époux, & eut, ſuivant la coutume des Reines d'Ecoſſe, pour ſon douaire, la troiſieme partie des revenus du Royaume, qui montoit à quatre

mille marcs. (*Matth. Paris ad ann.* 1251.) Ce Prince introduiſit le contre-ſcel à ſa Cour; mais ce fut un contre-ſcel d'une grandeur égale à celle du ſceau.

ALEXANDRE III.

1249. ALEXANDRE III ſuccede le 8 Juillet à ſon pere, étant à peine âgé de 8 ans. Les Cumins, dont la famille étoit une des plus puiſſantes d'Ecoſſe, tinrent le jeune Roi dans une eſpece de ſervitude pendant les premieres années de ſon régne; mais il s'en tira avec le ſecours de Henri III, Roi d'Angleterre, dont il avoit épouſé la fille, nommée MARGUERITE. Son beau-pere, attaqué par les Barons d'Angleterre en 1263, l'ayant à ſon tour invité à venir prendre ſa défenſe, Alexandre lui envoya un corps de troupes, mais après s'être procuré une reconnoiſſance qui conſtatoit que ce ſecours n'étoit accordé que par l'amitié, & non pas en vertu d'aucun droit réclamé par le Monarque anglois. (Rymer, vol. 2, p. 844). Alexandre, la même année, remporta une grande victoire ſur Aquin, Roi de Norwege, ſous la conduite d'Alexandre Stuart, biſaïeul du premier Roi d'Ecoſſe de cette famille. Le ſujet de la guerre étoit les Iſles Hébudes, les Iſles Orcades, & celles de Schetland, qui, de tems immémorial, appartenoient à la Norwege par droit de conquête. L'an 1266, les deux Rois firent un Traité par lequel celui de Norwege cédoit au Roi d'Ecoſſe, moyennant une redevance annuelle, les Hébudes, avec l'iſle de Man, qui en faiſoit partie, & le droit de patronage ſur l'Evêché de cette Iſle, qui devoit néanmoins continuer à relever comme par le paſſé de l'Archevêché de Drontheim. (Mallet.) L'an 1286, & non l'an 1282, comme le marque Tindal, Alexandre meurt à Kinghorn, âgé de 45 ans, après 37 ans de régne, le 19 Mars, d'une chûte de cheval qu'il fit en parcourant les Provinces de ſon Royaume, pour faire adminiſtrer la juſtice. Il ne laiſſa point d'enfans d'YOLANDE, fille de Robert IV, Comte de Dreux, qu'il avoit épouſée l'an 1285. Cette Princeſſe ſe remaria depuis à Artus II, Comte de Bretagne. Alexandre ſurvécut aux deux Princes David & Alexandre, ainſi qu'à la Princeſſe Marguerite, qu'il avoit eus de ſon premier mariage. La Princeſſe Marguerite, fille d'Alexandre III, qu'Eric, Roi de Norwege avoit épouſée, laiſſa de lui une Princeſſe, nommée auſſi Marguerite, ſurnommée communément la *Vierge de Norwege*, qui devoit ſuccéder à ſon aïeul à la Couronne d'Ecoſſe; mais cette Princeſſe étant morte l'an 1291, dans ſon paſſage de Norwege en Ecoſſe, le Royaume, qui depuis la mort d'Alexandre avoit été paiſiblement gouverné par cinq Régens qu'il avoit nommés en mourant, fut bientôt agité par de grands troubles, au ſujet de la ſucceſſion au trône. Pluſieurs y prétendirent, juſqu'au nombre de douze, dont les deux principaux furent Jean Baillol & Robert de Brus. Le premier deſcendoit de Marguerite, fille aînée de David, Comte de Huntington, frere du Roi Guillaume, & le ſecond d'Iſabelle, deuxieme fille du même David. Jean Baillol l'emporta, par la déciſion d'Edouard I, Roi d'Angleterre, qui, ayant été choiſi pour arbitre de cette querelle, prononça en ſa faveur. (Voy. *les Rois d'Angleterre.*)

JEAN BAILLEUL, OU BAILLOL.

1292. Le 17, ou, ſelon Thoiras, le 19 Novembre 1292, JEAN BAILLOL eſt déclaré Roi d'Ecoſſe par Edouard I, qui bientôt traite plutôt en eſclave qu'en Roi celui qu'il a placé ſur le trône. La premiere choſe qu'il exigea de lui fut l'hommage qu'il rendit en François, dans ces termes: *Monſeigneur Sire Edward, Reys d'Engleterre è Souvereyn Seigneur du Réaume de Eſcoce; Je Johan de Bailleul, Reys de Eſcoce avec les appartenances, è od kant ki apent, è quel ieo tenk è dey è dreyt è cleym pur moy è pur mes heyrs Reys de Eſcoce, tenir héritablement de vus è de vos heyrs Reys de Engleterre de vie è de membre è de terrien honnur countre tutes gens ki poent vivere ou mourir. — E le Reys*, ajoute la notice d'où ceci eſt tiré, *le receit en la furme, ſauve ſeon dreyt, le dreyt autri. C'eſt homage fut fet au Neuf-Chaſtel-ſur-Tyne en Engleterre, le jour S. Eſtienne le an de grace MCC nonante è deus, è du regne le Reys Edward XXI.* (Le Clerc, *Bibliot. univer.* T. 22, p. 89). Jean Bailleul, excédé par les mauvais traitemens d'Edouard, ſe repent du ſerment de fidélité qu'il lui avoit prêté, & après s'en être fait abſoudre, ainſi que tous ſes ſujets, par le Pape, il entreprend de ſecouer le joug. Après avoir obtenu de Rome cette abſolution, il chaſſe de ſes Etats tous les Anglois, ſans excepter les Eccléſiaſtiques, & déclare à Edouard, par une lettre dont le Gardien des Cordeliers de Roxbourg fut porteur, qu'attendu les injures multipliées qu'il a reçues de lui, il renonce à l'hommage qu'il lui a rendu forcément, & n'entend plus vivre ſous la dépendance de l'Angleterre. Baillol comptoit ſur le ſecours de la France, avec laquelle il s'étoit allié, pour ſoutenir cette levée de bouclier. Mais il fut trompé dans ſon attente. Battu devant la ville de Dumbar par le Comte de Warenne, & pourſuivi par Edouard, il eſt réduit à venir ſe préſenter, le 2 Juillet 1297, un bâton blanc à la main, devant ſon tyran qui le fait conduire priſonnier en Angleterre, après avoir fait dreſſer un Acte authentique par lequel Baillol lui réſignoit ſa Couronne, ſa dignité & ſes biens propres. Le grand ſceau d'Ecoſſe fut alors rompu comme ne devant plus être d'aucun uſage, & l'on en fit un autre aux armes d'Angleterre, qui fut confié à Gautier d'Agmondesham. Baillol, obtint enſuite par le Traité de paix qu'Edouard fit, l'an 1298, avec Philippe le Bel, la liberté de ſe retirer en France, où il paſſa dans la vie privée le reſte de ſes jours, nullement regretté des Ecoſſois dont il n'avoit pas mérité l'eſtime par ſa conduite. On ignore le tems de ſa mort, & on diſpute ſur celui de ſa retraite. L'opinion la plus commune eſt qu'il ſe fixa en Normandie, dans le pays de Caux, où il avoit des terres, & d'où la famille des Bailleuls, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans cette Province, eſt originaire. Mais il nous paroît certain qu'il retourna à Mons en Vimeu, dont il étoit Seigneur, & d'où Edouard l'avoit fait venir pour le placer ſur le trône d'Ecoſſe. Nous voyons en effet qu'en 1304 il vendit à la Commune d'Abbeville, ſous le vain titre de Roi d'Ecoſſe, pluſieurs biens qu'il avoit ſur la Somme, & qu'en 1311 il eût un différend pour la Juſtice avec le Comte de Ponthieu. Il n'eſt donc pas mort en 1306, comme le prétendent Smolett & M. Hume. La fortereſſe d'Helicourt fut confiſquée ſur Edouard, ſon fils, en 1335, ce qui prouve que le pere n'exiſtoit plus alors (*Hiſt. de Ponthieu*). On voit encore aujourd'hui ſon épitaphe dans l'Egliſe de S Vaſt de Bailleul-ſur-Eaune, (ſoit que ce ſoit le lieu de ſa premiere ſépulture ou d'une ſeconde) par laquelle on apprend qu'il mourut un ſamedi dans le mois d'Avril; le reſte de la date eſt effacé. Après l'expulſion de Baillol, les Ecoſſois firent des efforts pour ſe délivrer de l'oppreſſion des Anglois, & eurent même quelques avantages conſidérables ſous la conduite de Guillaume Walleys; mais étant peu unis entre eux, ils n'en remporterent pas de déciſifs, pour terminer leur querelle, juſqu'en 1306. (*Voy.* Edouard I, *Roi d'Angleterre.*)

ROBERT BRUS, PREMIER DU NOM.

1306. ROBERT BRUS, fils de celui qui avoit diſputé la Couronne avec Jean Baillol, eſt reconnu Roi d'Ecoſſe, le 25 Mars 1306, par les Grands de la nation. On a vu ſous Edouard I comment Robert, étant à la Cour de ce Prince, s'y étoit ouvert à Cummin, ſon compatriote, du deſſein où il étoit de délivrer ſa patrie du joug des Anglois, la trahiſon que ce faux ami lui fit en révélant le ſecret au Roi & la néceſſité où la crainte d'être arrêté mit Robert de fuir promptement en Ecoſſe. Cummin l'avoit ſuivi par ordre du Roi pour l'obſerver, ſans ſe douter que ſon infidélité avoit été découverte. Robert à ſon arrivée aſſemble ſes amis dans l'Egliſe des Cordeliers à Dumfries, leur fait part de ſes ſentimens, & les exhorte à briſer leurs fers. Cummin, qui étoit préſent, ſe démaſque alors en ſe montrant inſenſible à ſes raiſons. On ſe ſépare, & Robert, au ſortir de l'Aſſemblée couche Cummin ſur le carreau. *Le traître eſt-il mort?* lui demanda le Chevalier Kirk Patrick. *Je le crois*, répondit Brus. *Quoi!* dit le Chevalier, *eſt ce une choſe à laiſſer dans l'incertitude?* Il court auſſitôt poignarder Cummin. On loua cette action comme un trait de patriotiſme, & la Couronne ayant été déférée à Robert, on chaſſa les Anglois de l'Ecoſſe. Ce ne fut néanmoins qu'après de longues guerres qu'il vint à bout d'aſſurer la liberté de ſon pays. Au milieu du tumulte des armes il gouverna ſes ſujets avec beaucoup de douceur & d'équité. L'Ecoſſe ſous ſon régne devint très puiſſante & très floriſſante. Ce Prince, après l'avoir gouvernée l'eſpace de 33 ans, mourut, âgé de 55, le 7 Juin 1329, laiſſant pour ſucceſſeur un fils en bas âge & une fille qui porta le ſceptre d'Ecoſſe dans la Maiſon de Stuart. Robert, étant au lit de la mort, conjura Jacques Douglas de porter ſon cœur dans la Terre-Sainte. Ce brave Chevalier partit pour Jéruſalem, muni d'un paſſe-port d'Edouard III, qui ſe trouve dans Rymer, & fut tué l'an 1330. (*Voy.* Edouard II & Edouard III, *Rois d'Angleterre.*)

DAVID II.

1329. DAVID II, fils de Robert, le reſtaurateur de la Monarchie d'Ecoſſe, ſuccede à ſon pere, ſous la tutele du Comte de Murrai, n'étant âgé que de 5 ans. L'an 1331, ou 1332, David eſt détrôné, & obligé de ſe retirer en France. Il laiſſa un Régent, & conſerva toujours un parti juſqu'à ſon rétabliſſement en 1342.

EDOUARD BAILLOL.

1331. EDOUARD BAILLOL, fils de Jean, avoit été retenu quelque tems priſonnier en Angleterre après l'élargiſſement de ſon pere; mais ayant auſſi obtenu ſa liberté, il paſſa en France, &

[illegible]cut des biens de patrimoine qu'il y poſſédoit, ſans ſonger à faire revivre les prétentions de ſa Maiſon ſur la Couronne d'Ecoſſe. Cè fut le Roi d'Angleterre, Edouard III, qui lui en fit naître la penſée, dans la vue d'exciter des troubles en Ecoſſe & d'en profiter pour envahir ce Royaume. Mais comme il ne vouloit pas ſe montrer ouvertement, il ſe ſervit, pour éveiller ſon ambition, du Lord Beaumont Pair d'Angleterre, qui réclamoit, du chef de ſa femme, le Comté de Buchan en Ecoſſe. Ce Lord, jugeant Baillol propre à ſervir ſes vues, vient le trouver en France, où il étoit alors détenu dans les priſons (tant il y étoit peu conſidéré,) pour quelque faute commiſe contre les loix. Beaumont obtient la liberté du priſonnier, & après lui avoir peint la facilité qu'il y avoit pour lui de monter ſur le trône d'Ecoſſe, à raiſon des diſcordes qui régnoient dans ce pays, il l'emmene en Angleterre. Le Roi le reçut avec joie, & lui fournit une flotte avec laquelle il alla faire une deſcente en Ecoſſe. Elle fut heureuſe malgré les efforts des Ecoſſois qui étoient accourus en foule pour s'y oppoſer. Baillol, après les avoir repouſſés avec une grande perte des leurs, pénétra dans le cœur du pays, & gagna, le 11 Août 1332, une grande bataille près de la riviere d'Erne, ſur le Comte de Marr, nouveau Régent d'Ecoſſe depuis la mort du Comte de Murrai, auquel il étoit fort inférieur en capacité. Ayant enſuite remporté pluſieurs autres avantages conſidérables avec une rapidité ſurprenante, il alla ſe faire couronner à Scone le 27 Septembre 1332, ſelon Barnes. (*Voy.* Edouard III, *Roi d'Angleterre.*) Le Royaume alors ſe trouva dans la plus déplorable ſituation, les Ecoſſois étant armés les uns contre les autres, & leur pays ravagé par les Anglois. Edouard III, maître des principales places, y régnoit ſous le nom de Baillol, qui n'étoit qu'une ombre de Souverain. Enfin par la bravoure de Robert Stuart, Régent d'Ecoſſe & Succeſſeur de Marr, les Anglois ayant été chaſſés de Perth, de Sterling, d'Edimbourg &c. le Roi d'Angleterre accorde une treve au Roi David, qui remonte ſur le trône, d'où Baillol eſt obligé de deſcendre. Ce dernier céda, l'an 1356, le 20 Janvier, ſes droits ſur l'Ecoſſe à Edouard III, qui lui fit une penſion de 2000 liv. ſterlings pour ſa ſubſiſtance.

DAVID, RÉTABLI.

1342. DAVID quitte la France, paſſe en Ecoſſe, rappellé par ſa nation, & remonte ſur le trône. L'an 1346, tandis que le Roi d'Angleterre eſt occupé à faire la guerre en France, il entre dans le Northumberland à la tête de 50 mille hommes, & porte la déſolation juſques ſous les murs de Durham. Mais la Reine d'Angleterre ayant aſſemblé promptement un corps de 12 mille hommes dont elle donna le commandement au Lord Piercy, haſarda de joindre l'ennemi à la croix de Néville, près de cette ville, parcourut elle-même les rangs de l'armée, exhorta les ſoldats à faire leur devoir, & ne voulut quitter le champ de bataille qu'au moment où l'on alloit en venir aux mains. Ses exhortations produiſirent leur effet. Les Ecoſſois furent rompus & mis en fuite avec perte de 5 mille hommes au moins des leurs. Cette bataille eſt du 17 Octobre 1346. David y fut fait priſonnier & conduit, par ordre de la Reine, à la Tour de Londres où il reſta l'eſpace de 11 ans. Il y étoit encore lorſqu'en 1357 un nouveau priſonnier, de ſon rang, mais plus puiſſant que lui, fut amené dans cette capitale. C'étoit le Roi de France, Jean, que le Prince de Galles avoit pris à la bataille de Poitiers. Edouard, conſidérant alors que la conquête de l'Ecoſſe n'étoit pas plus avancée par la captivité de ſon Souverain, & que Robert Stuart, héritier & neveu de ce Prince, étoit encore en état de réſiſter, conſentit la même année, à rendre la liberté à David Brus pour cent mille marcs ſterlings de rançon. David pour la ſûreté du paiement de cette ſomme, lui livra les fils des plus grands Seigneurs d'Ecoſſe. Il vécut paiſible depuis ſa délivrance, & mourut ſans enfans le 22 Février 1371, âgé de 47 ans, dans la 42e année de ſon régne.

ROBERT, IIe DU NOM, Ier ROI DE LA FAMILLE DES STUARTS.

1371. ROBERT II, fils de Walter (Gautier) Stuart, Grand-Sénéchal d'Ecoſſe, & de Marie ou Mariorie, fille de Robert I, ſuccede au Roi David, ſon oncle maternel. C'eſt le premier Roi de la Maiſon de Stuart, qui, dans la ſuite, à réuni en une ſeule Monarchie les Royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre, & qui en eſt aujourd'hui dépouillée. Robert ſe fit reſpecter au dedans & au dehors par la ſageſſe de ſon gouvernement. Il mourut, le 19 Octobre 1390, âgé de 75 ans, après en avoir régné 19 & environ deux mois, laiſſant pluſieurs enfans; ſavoir, 1° d'ELISABETH-MORE, ſa premiere femme, Jean-Robert & Alexandre; 2° d'EUPHÉMIE, fille du Comte de Roſſ, David & Walter, avec pluſieurs filles. Il eut encore des enfans naturels, dont pluſieurs familles d'Ecoſſe tirent leur origine. Nous avons une charte de Robert II, alors Sénéchal d'Ecoſſe, datée de Perth le 12 Janvier 1364, que le reſpectable M. Innes, Principal du College des Ecoſſois à Paris, a publiée l'an 1695, après l'avoir fait examiner par les plus habiles antiquaires de Paris. Le célebre Abbé Renaudot, M. Baluze, le P. Mabillon, D. Ruinart, en ont reconnu l'authenticité par un Acte ſigné le 26 Mai 1694. Elle ſert à réfuter pluſieurs fauſſetés avancées par Buchanan dans ſon hiſtoire d'Ecoſſe. 1° Cet Ecrivain avance que Robert & Eliſabeth More ne furent mariés qu'en 1374; & Robert, dans la charte dont il s'agit, atteſte qu'il avoit épouſ[illegible]s-lors Eliſabeth avec diſpenſe du S. Siége, attendu qu'elle [illegible]ſa proche parente, & fondé, pour remplir la condition[illegible]tte diſpenſe, une Chapelle dans l'Egliſe de Glaſcow. [illegible]hanan donne pour un bâtard légitimé par ſon pere, après ſon avénement au trône, le Prince Jean, que Robert appelle ſon fils aîné : dénomination qui n'a jamais été donnée qu'à un fils né en légitime mariage. 3° Dans cet Acte il eſt dit formellement qu'Eliſabeth étoit déjà morte. Son mariage eſt donc bien antérieur à l'an 1374, & ce qui prouve qu'il l'eſt beaucoup même à l'an 1364, c'eſt une charte de ce même Jean, donnée l'an 1371, par où l'on voit qu'il devoit être alors au moins dans l'âge de puberté. (Voy. *le ſuppl. de la Diplôm.* de D. Mabillon, p. 105, & la Préf. de Ruddiman *ſur le Tréſor d'Anderſon*, p. 37 & ſuiv.)

ROBERT III.

1390. ROBERT III, appellé auparavant Jean, Comte de Carrik, ſuccede à Robert II, ſon pere, le 19 Avril, &, le 13 Août ſuivant, eſt couronné à Scone. Comme ce Prince étoit d'un eſprit foible, il abandonna le ſoin du gouvernement à Robert, ſon frere, Duc d'Albanie. Celui-ci ayant goûté le plaiſir de commander, forme le deſſein de ſe rendre maître de la Couronne. Pour y parvenir, il fait mourir David, fils aîné du Roi, qui craignant un ſemblable traitement pour Jacques, ſon ſecond fils, prend le parti de l'envoyer en France, l'an 1406. La tempête ayant jetté le jeune Prince ſur les côtes d'Angleterre, il y eſt arrêté priſonnier contre la foi d'un Traité. Le Roi ne put ſurvivre à cette fâcheuſe nouvelle; il en conçut un ſi grand chagrin, que peu de tems après il en mourut le 6 Avril 1406. Il y eut alors un interregne en Ecoſſe, pendant lequel le Duc d'Albanie gouverna le Royaume juſqu'en 1420, époque de ſa mort; Murdac, ſon fils, le gouverna encore après lui pendant 4 ans, mais avec autant d'indolence que ſon pere avoit montré de courage & d'activité. L'an 1423, les Ambaſſadeurs de Charles VII, Roi de France, ratifient les anciennes alliances de ce Royaume avec l'Ecoſſe, & obtiennent de la Régence un ſecours de 5 mille hommes. Ces troupes, commandées par Archambaud, Comte de Douglas, beau-pere du Connétable Stuart, aborderent à la Rochelle ſur la fin de cette année, & leur arrivée releva les eſpérances du Monarque françois. Le Duc de Glocestre, Régent d'Angleterre, ſongea pour lors à rendre la liberté à ſon priſonnier, Jacques, héritier du trône d'Ecoſſe, dans l'eſpérance de détacher les Ecoſſois de l'alliance du Monarque françois, & par là de le priver des ſecours qu'ils lui fourniſſoient. Les conditions dont il convint avec les Commiſſaires d'Ecoſſe, envoyés à Londres pour l'élargiſſement de leur futur Souverain, furent qu'il paieroit 40 mille marcs d'argent pour ſa rançon, qu'il concluroit une treve avec le Roi Henri, promettroit de ne donner aucun ſecours aux ennemis de l'Angleterre, & rappelleroit les troupes Ecoſſoiſes nouvellement envoyées en France. Jacques ſigna tout, & partit au mois de Mars ſuivant, après 18 ans de captivité, pour retourner en Ecoſſe.

JACQUES I.

1424. JACQUES I, fils de Robert III, trouva en arrivant en Ecoſſe tous les Ordres diſpoſés à le reconnoître pour leur Souverain, & le Régent lui-même tout prêt à lui remettre une autorité qui peſoit à ſa foibleſſe. Ainſi Jacques I fut proclamé Roi d'Ecoſſe ſans contradiction. Le deſſein du Régent d'Angleterre, en le relâchant, étoit de le détacher des intérêts de Charles VII, Roi de France. Mais, malgré les promeſſes qu'on lui avoit extorquées, il ne rappella point les troupes qui étoient au ſervice du Monarque françois, & n'empêcha point que d'autres s'y engageaſſent à leur exemple. D'énormes abus s'étoient introduits en Ecoſſe pendant ſa captivité. Jacques s'appliqua tout entier à y remédier. L'an 1436, il irrite contre lui le Miniſtere anglois, en donnant Marguerite, ſa fille, au Dauphin, depuis le Roi Louis XI. On envoie d'Angleterre une armée contre l'Ecoſſe, ſous la conduite du Comte de Northumberland. Elle y fait du dégât; mais elle eſt battue à Popperden, par Guillaume de Douglas, Comte d'Angus, & obligée de ſe retirer. L'an 1437, le 20 Février, Jacques eſt maſſacré par ſon oncle Walter, Comte d'Athol, eſcorté d'une troupe d'aſſaſſins. Ce Prince étoit logé avec la Reine, ſa femme, dans le Couvent des Dominicains à Perth. Ses domeſtiques ayant été gagnés, il ne fut défendu que par deux femmes. Une jeune Dame de la Maiſon de Douglas, attachée à

la Reine, entendit le bruit que faiſoient les aſſaſſins, en voulant enfoncer la porte de l'appartement; elle courut à cette porte pour en fermer les verroux: mais les domeſtiques les avoient enlevés; elle oppoſa aux efforts des aſſaſſins la foible réſiſtance de ſon bras: elle eut ce bras coupé. Le Roi, plein de valeur comme de vertus, ſaiſit ſon épée, & tua quelques uns des aſſaſſins; la Reine, dont la tendreſſe animoit le courage, s'élance au devant de leurs épées ... fait à ſon mari un rempart de ſon corps. Elle fut percée ... rs coups, qui firent craindre pour ſa vie. Le Roi en ... plûpart mortels, & tomba enfin accablé par le nombre. ... ſuite tous les aſſaſſins périrent au milieu des ſupplices; celui du Comte d'Athol fut horrible comme ſon crime. On commença par le promener nu au milieu d'Edimbourg, on lui donna enſuite l'eſtrapade, on lui mit ſur la tête une couronne de fer ardent; on lui déchira les entrailles, on les brûla, on le tenailla, enfin on lui arracha le cœur, & on le jetta au feu; puis on décapita, on écartela ſon cadavre. Jacques avoit régné 31 ans depuis la mort de ſon pere, & 13 depuis ſon retour d'Angleterre. De Jeanne de Sommerset, qu'il avoit épouſée peu après ſon élargiſſement, il laiſſa, outre la fille qu'on a ci-deſſus nommée, un fils qui lui ſuccéda, & Eléonore, mariée en 1448 à Sigiſmond, Duc d'Autriche.

JACQUES II.

1437. Jacques II ſuccede, le 20 Février, à Jacques I, ſon pere, n'étant âgé que de 6 ans & 4 mois. Son bas âge donna lieu à bien des troubles excités par différens Seigneurs qui vouloient être maîtres du gouvernement. Enfin le Roi, devenu majeur, ſecoue le joug des Miniſtres, & gouverne lui-même l'Etat avec beaucoup de ſageſſe. Il évita la guerre avec l'Angleterre par des treves qui furent renouvellées lorſqu'elles approchoient du terme. Mais, l'an 1460, Marguerite, Reine d'Angleterre, s'étant réfugiée en Ecoſſe avec ſon fils, après la perte de la bataille de Northampton, engagea ce Monarque, en lui cédant Barwick, à lui fournir du ſecours contre le Duc d'Yorck, rival de ſon époux. Jacques, s'étant mis lui-même à la tête de ſes troupes, entre dans les Provinces Septentrionales de l'Angleterre, & après quelques petites expéditions, va mettre le ſiége devant le fort château de Roxborough. Mais, tandis qu'on fait devant lui l'eſſai d'une nouvelle bombarde, la piece éclate & l'emporte le 3 Août de la même année 1460. Il étoit âgé d'environ 30 ans, & en avoit régné 23 & quelques mois. La Reine Marie de Gueldres, ſon épouſe, continue le ſiége, & emporte la place. Jacques laiſſa d'elle trois fils, Jacques, Alexandre & Jean.

JACQUES III.

1460. Jacques III, âgé ... ment de 7 ans, eſt reconnu Roi, après la mort de ſon pere. L... commencemens de ſon régne furent d'abord aſſez tranquil...; il fut enſuite agité par des troubles & des ſéditions. Ce fut la conduite de Jacques qui les occaſionna. Séduit par des flatteurs, il voulut régler tout au gré de ſon caprice & ſe comporta en vrai tyran. Il avoit trois Miniſtres ou favoris, gens de baſſe naiſſance, qui le gouvernoient abſolument, & qui n'avoient d'autres vues que de le rendre indépendant des loix, afin de pouvoir commander eux-mêmes en ſon nom avec une autorité deſpotique. Ses deux freres, Alexandre, Duc d'Albanie, & Jean, furent les premiers à blâmer ſon gouvernement. Le ſecond s'étant expliqué là-deſſus trop librement, le Roi le fit mettre en priſon, où peu de tems après on lui ôta la vie en lui ouvrant les veines. Alexandre, dans la crainte qu'il ne vengeât la mort de ſon frere, fut dans le même tems enfermé dans un château. Ceci arriva vers la fin de l'an 1479. Dans ces entrefaites, Louis XI, Roi de France, craignant une guerre de la part d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, engage le Roi d'Ecoſſe à rompre la tréve avec les Anglois. L'an 1481, au mois de Juin, les Ecoſſois font irruption dans le Nord de l'Angleterre, d'où ils remportent quelque butin. C'eſt à quoi ſe termina leur expédition. Le Duc d'Albanie ayant qu'elle commençât, s'étant échappé de ſa priſon, étoit venu trouver Edouard, & fit avec lui, le 10 Juin, un Traité d'alliance, dans lequel il prenoit le titre de Roi d'Ecoſſe. Le Duc de Gloceſtre ne tarda pas à marcher contre l'Ecoſſe avec une armée, par ordre d'Edouard. Après avoir pris Barwick, il va droit à Edimbourg. Pendant qu'il étoit en route, Jacques, ayant aſſemblé la Nobleſſe à Lauther, veut ſe mettre en état de défenſe. Mais elle commence par faire pendre ſes trois favoris; après quoi Jacques ayant pris la fuite, toute ſon armée ſe diſſipe. Le Duc d'Albanie, étant venu s'aboucher avec les Seigneurs, il fut convenu dans la conférence qu'il ſeroit reconnu Régent du Royaume & qu'il reconnoîtroit ſon frere pour Roi légitime. Jacques ratifia cet accord. Mais le Duc apprenant enſuite que le Roi veut ſe défaire de lui, ſe ſauve avec quelques amis à Dumbar, & de là il ſe retire en France, où il fut malheureuſement tué dans un tournoi. Jacques continua d'aliéner la Nobleſſe par ſa conduite tyrannique. S'étant ſoulevée, l'an 1487, elle l'obligea de ſe refugier dans le château d'Edimbourg, d'où il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur ſecours. N'en ayant reçu que de vaines paroles, il voulut paſſer d'Edimbourg à Sterling, dont le Gouverneur lui ferma les portes. Obligé de revenir ſur ſes pas, il rencontra ſur ſa route l'armée des rebelles, avec laquelle il fut obligé d'en venir à une bataille, quoique avec des forces bien inférieures aux leurs. Il y périt, le 11 Juin 1488, à l'âge de 35 ans. Il avoit épouſé Marguerite, fille de Chriſtiern I, Roi de Danemarck, dont il laiſſa un fils qui ſuit. (Thoiras.)

JACQUES IV.

1488. Jacques IV ſuccede, le 11 Juin, au Roi, ſon pere, à l'âge de 15 ans. Ce Prince eſt un des plus grands Rois qu'ait eus l'Ecoſſe: il égala ou ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs par ſa valeur, ſa grandeur d'ame, ſa ſageſſe, ſa piété, & toutes ſes grandes qualités. Sous ſon régne, les meurtres, les brigandages, furent arrêtés par la ſévérité des loix; il fit fleurir la religion par ſon zele & ſon exemple, & régner l'abondance par le commerce. L'an 1495, il reçut dans ſes Etats le fameux Perkin, qui ſe donnoit pour Richard, Duc d'Yorck, fils du Roi d'Angleterre Edouard IV. Perſuadé, par ſes réponſes aux queſtions qu'il lui fit, que ce n'étoit nullement un impoſteur, il lui donna en mariage une de ſes parentes, & lui fournit une armée avec laquelle il ravagea les frontieres d'Angleterre. Mais, Jacques s'étant accommodé peu de tems après avec Henri VII, Roi d'Angleterre, pria cet hôte de ſe retirer ailleurs. Louis XII, Roi de France, étant attaqué par Henri VIII, Roi d'Angleterre, Jacques fait, l'an 1513, une diverſion en faveur du premier, par une irruption dans le Northumberland. Outre les Traités qui lioient l'Ecoſſe à la France, il fut encore fortement excité à prendre ce parti par les invitations d'Anne, Reine de France, dont il avoit toujours été le Chevalier dans tous les tournois. Elle ſomma ce Monarque, ſelon les loix de la galanterie Romaneſque, alors à la mode, de s'armer pour ſa défenſe, & de prouver qu'il étoit ſon loyal & courageux champion. Le ſuccès ne couronna point ſa valeur & ſa fidélité. Il fut défait à la bataille de Floddenfield dans le Northumberland, & y perdit la vie le 9 Septembre, 1513, dans la 41ᵉ année de ſon âge & la 26ᵉ de ſon régne, laiſſant de Marguerite, ſon épouſe, ſœur de Henri VIII, Roi d'Angleterre, deux fils, dont l'aîné, à peine âgé de deux ans, lui ſuccéda, ſous le nom de Jacques V. Le mariage de Jacques IV avec Marguerite, contracté l'an 1503, a depuis fait paſſer la Couronne d'Angleterre dans la Maiſon de Stuart. Il eſt remarquable que le corps de ce Prince ayant été apporté du champ de bataille où il périt, dans un cercueil de plomb à Londres, y fut gardé quelque tems ſans qu'on osât lui accorder l'honneur de la ſépulture, & cela parce qu'il étoit mort ſous la ſentence d'excommunication à cauſe de ſa confédération avec la France & de ſon oppoſition au S. Siége. Mais, à la priere de Henri VIII, qui prétendit qu'il avoit donné quelque ſigne de repentance, il obtint l'abſolution, & ſon corps fut enterré. Sa veuve mourut en 1539. Quelques Ecrivains, racontent que la dévotion de Jacques, l'avoit porté à s'entourer le corps d'une chaîne de fer, à laquelle il ajoutoit un anneau tous les ans. C'eſt à lui que l'on rapporte l'inſtitution de la Chevalerie de S. André, ou du Chardon. L'ancienne marque de cet Ordre étoit un collier d'or formé de fleurs de chardon & de feuilles de rue, avec cette deviſe: *Nemo me impune laceſſet.*

JACQUES V.

1513. Jacques V, fils de Jacques IV, lui ſuccede, ayant à peine deux ans. Par le teſtament que le Roi, ſon pere, avoit fait avant de ſe mettre en campagne, il étoit dit que la Reine Marguerite, ſa femme, auroit la Régence pendant qu'elle demeureroit en viduité; ce qui fut ratifié par les Etats tenus au mois de Janvier 1514, quoiqu'il n'y eût pas d'exemple d'une Reine Régente en Ecoſſe. Mais au bout de quelques mois, Marguerite s'étant remariée avec Archibald de Douglas, Comte d'Angus, Alexandre Hums, gouverneur de tout le pays ſitué au Nord du Friſh, homme violent & brouillon, engagea les Etats à déférer la Régence à Jean, Duc d'Albanie, petit-fils du Roi Jacques III, & retiré pour lors en France. Ce choix excita de grands troubles en Ecoſſe juſqu'à la majorité du Roi. Dès qu'il fut parvenu à l'âge de 17 ans, il gouverna par lui-même, & remplit tous les devoirs d'un excellent Prince; mais il eut beaucoup à ſouffrir de la Nobleſſe, qui commençoit à être infectée des erreurs de Calvin, & s'oppoſa toujours aux louables deſſeins de ſon Roi. Elle l'abandonna même en 1542, lorſqu'il alloit livrer bataille aux Anglois; ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il en mourut quelques jours après, le 13 Décembre, âgé de

...es noces, à Paris, le ...e de François I, qu'il ... Charles-Quint. Cette Prin... il épouſa en ſecondes noces, ...INE, fille de Claude Duc de Guiſe, ..., Duc de Longueville, qu'elle avoit ... perdu trois ans après, Jacques eut de ...eux Princes, morts avant lui, & une ...da, âgée ſeulement de 8 jours.

...e la juſtice, de la paix & de la religion, dé... contre les réformateurs qui vouloient les renver... I, Roi d'Angleterre lui avoit envoyé ſon livre des ...mens contre Luther, dans lequel il s'appliquoit à juſtifier ſon ſchiſme. Jacques V refuſa de lire ce livre, & le jetta au feu. J'aime mieux, diſoit ce bon Roi, réduire en cendres ce livre, que de m'expoſer, en le liſant, à brûler dans les flammes éternelles.

MARIE.

1542. MARIE, fille de Jacques V & de Marie de Lorraine, devient héritiere de la Couronne d'Ecoſſe, le 13 Décembre 1542, huit jours après ſa naiſſance. La Reine Douairiere, ſa mere, eſt établie Régente avec un Conſeil que le Roi défunt avoit nommé. Henri VIII, Roi d'Angleterre, ſe propoſa d'abord de faire épouſer Marie au Prince Edouard, ſon fils, afin de réunir les deux Royaumes; mais ce mariage n'eut pas lieu. La guerre après la mort de Henri s'étant renouvellée entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, Marie fut envoyée en 1548, à l'âge de 6 ans, pour la ſûreté de ſa perſonne, en France où l'on prit un grand ſoin de ſon éducation (1). Elle y épouſa, l'an 1558, le 24 d'Avril (& non de Décembre, comme le marquent quelques uns), le Dauphin, qui devint Roi de France le 10 Juillet de l'année ſuivante, ſous le nom de Francois II. L'an 1559, après le Traité de Cateau-Cambreſis, le Dauphin & ſa femme, par ordre de Henri II & à la ſollicitation des Guiſes, prennent le titre de Roi & de Reine d'Ecoſſe, d'Angleterre & d'Irlande, & font graver les armes d'Angleterre ſur leur ſceau & leur vaiſſelle. La même année, la Régente, preſſée par l'Evêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, depuis Cardinal, & le Seigneur de la Broſſe, que le Miniſtere de France lui avoit envoyés avec quelques Docteurs de Sorbonne, fait publier en Ecoſſe un Edit rigoureux contre la religion proteſtante qui avoit fait de grands progrès dans ce pays. Ce fut l'occaſion, comme elle l'avoit prévu, de pluſieurs révoltes qui engagerent cette Princeſſe à faire venir des troupes de France à ſon ſecours. La Reine d'Angleterre ne manqua pas de ſon côté d'en envoyer aux rebelles. Tandis que les Anglois tiennent les troupes françoiſes aſſiégées dans Leith, la Régente meurt, le 10 Juin 1560, dans la 45 année de ſon âge, au Château d'Edimbourg. Son corps fut tranſporté en France & enterré à l'Abbaye de S. Pierre de Reims. » Cette Princeſſe, dit M. de Thou, étoit ennemie des » conſeils violens, & avoit toujours été d'avis qu'il falloit re- » tenir les Ecoſſois dans l'obéiſſance plutôt par un gouverne- » ment doux & modéré, que par les menaces & la ſévérité. » Elle avoit même écrit aux Princes lorrains, ſes freres, que » le ſeul moyen de conſerver l'ancienne religion, étoit de » laiſſer au peuple une entiere liberté de conſcience...... Elle » avoit le génie élevé & un grand amour de la juſtice. Elle » avoit ſu, par ſon courage & ſa prudence, contenir long- » tems dans le devoir ces peuples féroces, & juſqu'aux habi- » tans des petites Iſles de l'Ecoſſe. Ceux qui jugeoient ſans » paſſion lui rendoient cette juſtice, que s'il eût dépendu d'elle » de ſe gouverner ſelon ſes vues, elle n'auroit jamais eu la » guerre contre les Ecoſſois, mais qu'étant obligée de ſe con- » duire par la volonté d'autrui, (ſuivant les vues des Princes » lorrains, ſes freres,) & n'ayant qu'une autorité empruntée de » la Cour de France, dont elle recevoit les ordres, il arrivoit » de là que ſouvent elle ne pouvoit tenir ſa parole, & que ſa » conduite paroiſſoit ſe démentir. » Les hoſtilités ceſſerent en Ecoſſe, le ... du mois de Juillet ſuivant, par le Traité d'Edimbourg, dont les principales conditions furent que les François évacueroient inceſſamment l'Ecoſſe; que le Roi & la Reine d'Ecoſſe renonceroient au titre & aux armes de Souverains d'Angleterre; que perſonne, excepté les naturels du pays, ne poſſéderoit des charges en Ecoſſe; que, pendant l'abſence de la Reine, douze perſonnes, dont cinq ſeroient nommées par elle, & les ſept autres par les Etats, adminiſtreroient le Royaume d'Ecoſſe, de maniere que Marie ne pourroit faire ni la paix ni la guerre ſans leur conſentement; & qu'enfin on convoqueroit inceſſamment le Parlement ou les Etats. Cette Aſſemblée ſe tint effectivement dans le mois ſuivant, & les Proteſtans y étant les maîtres firent pluſieurs Actes pour bannir d'Ecoſſe la religion catholique & y établir celle des Presbytériens. Ces Actes ayant été apportés en France, Marie refuſa de les ratifier, attendu qu'ils émanoient d'un Parlement qu'elle jugeoit illégal, comme n'ayant point été aſſemblé par ſon autorité. Marie ayant perdu ſon époux le 5 Décembre 1560, ſe trouva dans la néceſſité de retourner en Ecoſſe. Pour aſſurer ſon retour, elle demande un ſauf-conduit à la Reine d'Angleterre. Non ſeulement Eliſabeth le refuſe, mais elle envoie une eſcadre pour enlever Marie ſur la route. La Reine d'Ecoſſe s'étant embarquée à Calais (2) évite l'ennemi à la faveur d'un brouillard, & aborde au port de Leith le 21 Août 1561. Elle touchoit alors à ſa 19 année, & poſſédoit ſupérieurement les graces légeres & ſéduiſantes de la Cour. Mais plus on la connoiſſoit, plus on lui découvroit de qualités aimables & ſolides dans le caractere. Son arrivée répandit une alégreſſe univerſelle en Ecoſſe.

Les premieres démarches de Marie confirmerent l'opinion avantageuſe qu'on avoit déja priſe d'elle. Elle donna toute ſa confiance aux Chefs des Proteſtants qui ſeuls étoient en état de ſoutenir ſon gouvernement par l'aſcendant qu'il avoient pris ſur le peuple. Elle confia le dépôt de ſon autorité, principalement au Lord James, ſon frere naturel, qu'elle fit bientôt Comte de Murrai, & au Secrétaire d'Etat Ledington, homme d'une capacité reconnue. Il s'en falloit de beaucoup néanmoins qu'elle réunît en ſa faveur les cœurs de tous ſes ſujets. Sa religion tenoit dans la défiance tout ce qu'il y avoit de Proteſtans outrés, & le nombre en étoit grand en Ecoſſe. Les Prédicans, dont le Chef étoit le fougueux Jean Knox, diſciple de Calvin, ne ceſſoient de la décrier en chaire comme une idolâtre. A peine lui permît-on de faire dire la Meſſe en ſa Chapelle. Marie avoit pour homme de confiance un Muſicien Piémontois, nommé David Rizzo. Ce fut par ſon conſeil qu'après avoir éludé les pourſuites de l'Archiduc Charles d'Autriche, qui la recherchoit en mariage, elle épouſa, le 19 Juillet 1565, Henri Stuart de Darnlei, ſon couſin, fils du Comte de Lenox & petit-fils, par ſa mere, du Comte d'Angus & de Marguerite, veuve du Roi Jacques IV. Henri d'Arnlei étoit d'une figure charmante, & plut tellement à la Reine Marie, qu'elle l'aſſocia au trône & voulut que ſon nom fût joint au ſien dans tous les Actes. Du reſte c'étoit, ſuivant M. Smollett, un jeune homme foible, inconſtant, débauché, vain & impétueux. Ce caractere contraſtoit trop avec celui de Marie pour ne pas occaſionner du réfroidiſſement entre les deux époux. Henri, au bout de quelques mois, s'étant apperçu du changement de la Reine à ſon égard, en devint furieux, & ſe laiſſa perſuader que Rizzo en étoit la cauſe. Dans cette prévention fomentée par les envieux de ce favori, il entre, le 9 Mars 1566, dans l'appartement de la Reine, accompagné de quelques Seigneurs, fait enlever Rizzo qui ſoupoit avec elle, & le fait poignarder de 56 coups dans la chambre voiſine. On peut juger de l'impreſſion que fit cette ſcene tragique ſur la Reine qui étoit alors dans ſon ſeptieme mois de groſſeſſe. Jacques Hesburn, Comte de Bothwel, ſuccede à la faveur de Rizzo, que la Reine, par une imprudence inconcevable, fit enterrer dans le tombeau des Rois. Le Roi, loin de travailler à ſa reconciliation avec la Reine, la quitte & ſe retire à Glaſcow. Il y tombe malade; la Reine apprenant ſon état vole à Glaſcow, & le fait tranſporter en litiere à Edimbourg pour qu'il fût plus à portée des ſecours. Mais craignant pour lui l'air du Palais, qui étoit aſſez mal ſain, ainſi que pour ſon fils, né au mois de Juin précédent, la contagion de la maladie, elle le loge dans une maiſon à l'extrémité de la ville. Elle lui rend des ſoins aſſidus, & paſſe pluſieurs nuits dans un appartement au-deſſous du ſien. Voyant qu'il étoit en convaleſcence, elle retourne au Palais pour prendre part aux réjouiſ-

(1) A l'âge de 13 ou 14 ans elle récita publiquement dans une salle du Louvre, en présence du Roi Henri II et de toute la Cour, un discours latin de sa composition où elle soutenoit qu'il sied aux femmes d'être instruites, et que les belles connoissances sont pour elles une grace de plus. Elle cultiva la poésie françoise, et ne le céda en ce genre ni à Marot ni aux autres Poëtes de son tems. Plusieurs d'entre eux célébrerent sa beauté, ses talens, ses vertus. Les Poëtes latins enchérirent encore sur eux, et rien n'est au-dessus des éloges que lui donnerent le Chancelier de l'Hôpital, Martin du Bellai et Buchanan, son sujet, qui l'a depuis si lâchement et si méchamment décriée dans son Histoire d'Ecosse, pour faire sa cour à la Reine Elisabeth.

(2) Au moment où l'on sortoit du port, elle vit périr un bâtiment. La plus grande partie de l'équipage fut noyée. *Ah! s'écria la Reine, quel augure pour un voyage!* Pendant la navigation elle eut toujours les yeux fixés sur les côtes de France, tant qu'elle put les appercevoir. Lorsqu'elle les vit se confondre avec les nues, elle s'écria plusieurs fois: *Adieu France, adieu, je ne te reverrai plus*, et versa un torrent de larmes, » aimables mouvemens, dit M. Gaillard, d'une » ame jeune et tendre dont la sensibilité est encore dans toute sa » fleur. »

ſances du mariage de l'une des filles de ſa ſuite. Mais au milieu de la nuit ſuivante, 10 Février 1567, une mine qu'on fit jouer ſous l'appartement du Roi, le fait ſauter en l'air, & ſon cadavre eſt trouvé à quelque diſtance de-là, au pied d'un arbre. Le Comte de Lenox, pere du Roi, accuſe Bothwel de ce régicide; mais il eſt déchargé de cette accuſation par le Lord Juſticier d'Ecoſſe, dont la ſentence fut confirmée par le Parlement. Ce jugement toutefois ne le lava point aux yeux du public. Bothwel forme alors le deſſein d'épouſer la Reine, & met dans ſes intérêts le corps de la Nobleſſe, qui, le 19 Avril, ſollicite Marie de contracter ce mariage & de ſacrifier la répugnance qu'elle y avoit au bien de l'Etat. Remarquez, d'après Brantôme, que Bothwel, outre qu'il étoit fort laid & de très mauvaiſe grace, avoit plus de 60 ans, & que Marie n'en avoit que 24. Bothwel, ne pouvant fixer les irréſolutions de la Reine, a recours à la violence. Il l'enleve, comme elle retournoit de Sterling, la conduit à Dumbar & de-là au château d'Edimbourg, où il reçoit ſa main le 15 Mai 156 : funeſte alliance qui fut la ſource de tous les malheurs de cette Princeſſe. Le Comte de Murrai forme alors une conjuration, & prend les armes avec pluſieurs Seigneurs contre Bothwel & contre la Reine, qu'il accuſe l'un & l'autre de la mort du feu Roi. Bothwel prend la fuite, ſe ſauve dans les Orcades, & de là en Norwege, où il mourut fou au bout de dix ans. La Reine eſt arrêtée & confinée dans le château de Lochevin, où on la force de réſigner la Couronne à ſon fils, âgé d'environ 13 mois. Marie, l'an 1568, s'étant échappée de ſa priſon paſſe en Angleterre pour aller ſe jetter entre les bras de la Reine Eliſabeth, ſa couſine. Eliſabeth refuſe de la voir juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit purgée des accuſations intentées contre elle, & donne ordre de la retenir priſonniere à Carliſle, au mépris des loix naturelles, divines & humaines. Marie lui répond de ſa priſon qu'elle eſt prête à lui prouver ſon innocence dans un entretien particulier avec elle, mais que ſa dignité ne lui permet pas de ſe ſoumettre au jugement d'aucun Tribunal. Cette réponſe judicieuſe ne ſatisfit point Eliſabeth qui ne cherchoit qu'à trouver coupable la Reine d'Ecoſſe, afin d'avoir un prétexte de prolonger ſa captivité. Mais ce qui mit le plus grand obſtacle à ſa délivrance, ce fut le refus perſévérant qu'elle oppoſa à la propoſition qui lui fut faite de réſigner la Couronne à ſon fils. *Je ſuis née Reine*, dit-elle toujours, *& je mourrai Reine*. De Carliſle, Eliſabeth la fit transférer à Boſton, puis en d'autres lieux, & enfin à Fotheringay. Ce fut là qu'après avoir été priſonniere pendant 18 ans & avoir changé 17 fois de priſon, elle perdit la vie ſur un échafaud, par ordre d'Eliſabeth, le 18 Février 1587. Ainſi termina ſes jours, à l'âge de 45 ans, Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, Princeſſe qui, de l'aveu même de ſes ennemis, étoit ornée des plus grandes qualités de corps & d'eſprit. M. Smolett, Proteſtant nullement équivoque, eſt de tous le Hiſtoriens celui qui a traité l'hiſtoire de cette Princeſſe avec le plus d'exactitude & d'impartialité. Voyez auſſi les *Recherches hiſtoriques & critiques ſur les principales preuves de l'accuſation intentée contre Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe*, ouvrage d'un autre Proteſtant, traduit de l'Anglois. Le corps de Marie fut inhumé dans la Cathédrale de Peterborough; mais on le tranſporta depuis à Weſtminſter, par ordre du Roi, ſon fils, qui fit élever dans ce temple un monument à ſa mémoire. L'Acte de cette tranſlation ne ſe trouve plus; on l'a cherché inutilement dans les archives de Weſtminſter. (*Voy.* François II, *Roi de France*, & Eliſabeth, *Reine d'Angleterre*.)

J

1567. JACQUES VI,
Stuart & de Henri Stuart-D
Roi d'Ecoſſe après l'abdication
à Sterling, dans le mois de Juillet, p
Comte de Murrai, ſon oncle nature
mere, ſe fait confirmer dans la Régen
de cette Princeſſe. Ce Régent ayant été tu
ques Hamilton, dont il avoit injuſtement co
remplacé par le Comte de Lenox. L'an 1578
commence à gouverner par lui-même. Elevé da
Lettres par Buchanan, Ecoſſois, & d'habiles étra
ques VI fonda, l'an 1580, l'Univerſité d'Edimbourg. Mais en diſſipant les ténebres de la barbarie, cette école y ſubſtitua celles de l'héréſie dont étoient infectés, comme lui, les maîtres à qui ce Prince en confia la direction. Un autre objet ſollicitoit l'amour filial de Jacques VI : c'étoit l'affreuſe ſituation de ſa mere. Cependant, loin de ſonger à la tirer de la captivité où la Reine Eliſabeth la retenoit, il fit avec cette Princeſſe, l'an 1586, une ligue offenſive & défenſive pour leur ſûreté mutuelle contre les Puiſſances catholiques. Tout ce qu'il fit pour celle qui l'avoit mis au monde, ce fut, lorſqu'il apprit, en 1587, la ſentence de mort, prononcée le 25 Octobre de cette année, contre elle, d'envoyer une ambaſſade à la Reine d'Angleterre pour l'engager à révoquer ce jugement ou du moins à ne pas en précipiter l'exécution. Eliſabeth lui donna ſatisfaction ſur ce dernier point, en accordant un délai qui dura environ 4 mois. Mais enfin, décidée par les conſeils de ceux qui l'environnoient & par ſes propres diſpoſitions, elle permit que l'exécution ſe fit le 18 Février 1587. Ce fut elle-même, la cruelle, qui annonça cette affreuſe cataſtrophe au Roi, par une lettre pleine d'artifice, où elle témoignoit la même ſurpriſe & la même affliction que ſi l'on eût en cela prévenu ſes ordres & outrepaſſé ſes intentions. Jacques, il eſt vrai, proteſta dans ſes premiers tranſports de venger la mort de ſa mere. Mais il s'appaiſa bientôt ſur les remontrances des émiſſaires qu'Eliſabeth avoit auprès de lui. Ce Prince n'étoit pas encore marié. L'an 1589, au mois de Janvier, il paſſe à la Cour de Danemarck, où il épouſe la Princeſſe ANN, fille du Roi Frédéric II. La nouvelle Reine, amenée en Ecoſſe au commencement de Mai, y fut couronnée dans l'Egliſe de Sainte Croix.

De toute ancienneté le droit de vengeance étoit établi parmi les Nobles d'Ecoſſe. Telle étoit leur coutume : ils choiſiſſoient un d'entre eux pour leur Chef, auquel ils portoient autant d'honneur & de reſpect qu'au Roi. Ce Chef, lorſque quelque Noble avoit été injuſtement outragé, alloit à la tête des parens de celui-ci attaquer la famille de l'agreſſeur; ce qui rempliſſoit continuellement le Royaume de petites guerres civiles. Jacques VI abolit cet uſage, l'an 1602, par un Edit qui ne permettoit à la Nobleſſe offenſée de pourſuivre la réparation des injures qu'elle avoit reçues, que par les voies ordinaires de la juſtice. La Reine Eliſabeth qui l'avoit, dit-on, fait déclarer ſon héritier, étant morte l'année ſuivante, il eſt proclamé Roi d'Angleterre, ſous le nom de Jacques I. Depuis ce tems les deux Couronnes d'Angleterre & d'Ecoſſe ont toujours été unies ſur la même tête. L'Ecoſſe néanmoins a continué d'être gouvernée comme un Royaume particulier juſqu'en 1707, qu'elle a été réunie à l'Angleterre, pour ne faire qu'une ſeule & même Monarchie, ſous le titre de Grande-Bretagne.

ADDITION pour être miſe à la ſuite de l'Avertiſſement qui eſt à la tête de la Chronologie des Rois d'Angleterre, p. 789.

Nous apprenons de Bede (*Hiſt.* L. 1, c. 4,) que ſous le régne de Marc Aurele & L. Verus, un Roi Breton, nommé Lucius, envoya une ambaſſade au Pape Eleuthere pour le prier de lui procurer les moyens de s'inſtruire de la religion chrétienne. Ceci doit être arrivé vers l'an 180. Le nom de Lucius annonce que ce Prince régnoit dans quelque partie de la Bretagne, ſoumiſe aux Romains. Bede ajoute qu'Eleuthere accueillit favorablement ſa demande, & que les Bretons, inſtruits par les Miſſionnaires romains, pratiquerent fidelement le Chriſtianiſme juſqu'à l'Empire de Dioclétien. Lucius fut donc le premier Roi chrétien de la Grande-Bretagne & même de l'Univers. Les Archives de l'Abbaye de Glaſtenbury, citées par Guillaume de Malmesbury, & d'autres monumens indiqués par Uſſerius, (*Antiq. Britan.* c. 4, p. 29,) atteſtent que Fugace & Dumien baptiſerent Lucius avec un grand nombre de ſes ſujets, & furent enterrés à Glaſtenbury. Qu'il y ait eu dans la Grande-Bretagne un Roi nommé Lucius, c'eſt ce qui eſt prouvé par deux médailles dont Uſſerius fait mention, (*ibid*, c. 3, p. 22,) & par une autre que cite Bouteroue. S. Juſtin (*Dial.* p. 445), S. Irénée (L. 1, c. 2), Tertullien (*contra Judæos*, c. 7), Euſebe (*Hiſt.* L. 2, c. 3), S. Chryſoſtome (*Homil. de Laud. Pauli*, T. II, p. 477, *ed. no.*) & Théodoret (*de curand. Græc. affect.* L. 9, T. IV, p. 6 0), aſſurent que la Bretagne connut le Chriſtianiſme peu de tems après la réſurrection de J. C. Trois Evêques de Bretagne aſſiſterent, l'an 314, au Concile d'Arles, ſavoir, Eborius d'Yorck, Reſtitut de Londres, & Adelfius dont le Siége eſt inconnu : ce qui montre que la perſécution de Dioclétien n'avoit pas anéanti le Chriſtianiſme en Bretagne. Il eſt vrai que les Bretons dans la ſuite tomberent dans de grands déſordres. Cependant ils conſerverent toujours la lumiere de la vraie foi, ſi l'on excepte quelques éclipſes aſſez courtes qu'elle ſouffrit parmi eux, lorſque l'Arianiſme eut pénétré en Occident, & à la naiſſance du Pélagianiſme, dont l'Auteur étoit leur compatriote. Mais, éclairés, comme on l'a vu, par S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troyes, ils abandonnerent cette derniere héréſie avec autant de facilité qu'ils l'avoient embraſſée, & la premiere dès lors avoit entiérement diſparu dans la Bretagne.

FIN DU TOME I.

MENT DE CORRECTIONS ET ADDITIONS

pour le premier volume.

TATION SUR LES DATES.

de la premiere colonne, *ajoutez en note*, Le cycle tient 10631 jours, égaux à 29 années juliennes, plus ar 365 jours $\frac{1}{4}$, multipliés par 29 années, plus 39 jours, au produit 10631 jours.

iij, col. 2, lig. 5 en descendant du troisieme alinéa de la note : à $\frac{7}{903}$ de jour, *lisez*, $\frac{1}{128}$ de jour. Ibid, lig. 17, en 36 siécles, *lisez*, en huit fois 36 siécles.

P. xxiv, col. 2, *ajoutez à la fin de la note*, Sigebert, dans sa Chronique sur l'an 1063, dit: Cette année finit le grand cycle de 532 ans, composé de 28 cycles de 19 ans. Ainsi Marianus Scotus, Sigebert, et le Rédacteur de la Charte qu'on vient de citer, font remonter le commencement du cycle pascal à l'année qui précede immédiatement la premiere de notre ere vulgaire.

CALENDRIER DES JUIFS.

P. 94, col 2, lig. 3: dit M. Woeff, *lisez*, Wolff.

CHRONOLOGIE DES PAPES.

P. 240, col. 1, FÉLIX III, *ajoutez*, Ce ne fut qu'après avoir résisté vivement à la demande du Roi Théodoric que le Sénat et le Clergé accepterent ce Pape.

ROIS DE JÉRUSALEM.

P. 452, col. 2, lig. pénult. de cet art. : l'an 1228, *lisez*, 1229.

SULTANS D'ÉGYPTE.

P. 488, col. 3, lig. 42 de cet art. : 1228 de J. C., *lisez*, 1229 de J. C.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

A ce que nous avons dit, p. 513, col. 1, 2e alinéa du gouvernement actuel de l'Ordre de Malte, après ces mots, *tel qu'il existe de nos jours*, il faut substituer les détails suivans, qui nous ont été communiqués par M. l'Abbé Matagrin, Prêtre conventuel de cet Ordre, Vicaire-Général au grand Prieuré d'Aquitaine, Prieur de S. Jean de Corbeil, Agent Général du Grand-Maître, jusqu'à l'alinéa qui commence ainsi : *Nous ne pouvons rien assurer, etc.*

On distingue dans l'Ordre de Malte cinq classes, 1o les Chevaliers de Justice qui doivent faire preuve de noblesse, 2o les Chapelains Conventuels, 3o les Servans d'armes, 4o les Prêtres-Freres d'obédience, 5o les *Donats*, qui ne portent que la croix à trois branches. Les trois premieres classes forment ce qu'on appelle le *Triumvirat*. Elles concourent à l'élection du Grand-Maître. Ce sont ces trois classes qui composent les Assemblées des langues à Malte et des Chapitres provinciaux dans les grands Prieurés respectifs. Les Prêtres d'obédience sont attachés à l'Ordre, et y font leurs vœux pour posséder les Bénéfices auxquels ils ont été nommés. *La demi-croix* de Donat se confere à des personnes laïques que le Grand-Maître veut récompenser pour services rendus à la religion.

Les Chevaliers, les Chapelains Conventuels, les Servans d'armes, sont reçus de *minorité* (bas âge) ou de *majorité*. Suivant l'âge alors de leur réception, la dot (ou *passage*) à payer au trésor est plus ou moins considérable. Dans le rang des Chevaliers il faut distinguer celui des Pages du Grand-Maître, qui en a vingt-quatre destinés à son service. Ils y sont admis depuis douze jusqu'à quinze ans, préalablement après avoir fait leurs preuves. Celles des Chapelains Conventuels et Servans d'armes consistent à établir cinq générations de la bourgeoisie la plus honorable. Quant aux Freres d'obédience, les Statuts n'exigent que la légitimité.

Pour éviter la confusion que la multiplication pouvoit occasionner, on partagea le corps en huit langues ou nations, savoir la françoise, qui en a toujours eu trois, celle de Provence, celle d'Auvergne, et celle de France proprement dite, l'italienne, l'aragonoise, l'allemande, la castillanne, et l'angloise, qui étoit la sixieme. Celle-ci étant devenue nulle depuis que le schisme a séparé de l'Eglise le Royaume d'Angleterre, on lui a substitué en 1782 (sous le magistere d'Emmanuel de Rohan) la langue bavaroise, dite Anglo-bavaroise; ce qui fait en tout aujourd'hui huit langues. L'Hérésie a fait essuyer de grandes pertes à l'Ordre en Allemagne, telles que celles du grand Prieuré de Hongrie, dont les Jésuites avoient envahi les revenus, des Bailliages de Brandebourg et de S. Joseph, sans parler des grands Prieurés de Suede et de Danemarck.

Les principales charges de l'Ordre sont les Grand-Croix, Baillis Capitulaires, qui composent le Conseil du Grand-Maître. Les voici par ordre ; l'Evêque de Malte, le Prieur de l'Eglise, les Chefs (autrement dits *les Piliers*) des huit langues, savoir, 1o le Grand-Commandeur de la langue de Provence (il fait les fonctions de Président de la Chambre du trésor) ; celui de S. Jean de Malte est sous son inspection ; il gouverne l'artillerie et la partie des approvisionnemens) ; 2o le Maréchal, qui se prend dans la langue d'Auvergne (il a le commandement des troupes et de la ville *Valette* dans l'absence du Grand-Maître ; c'est sous sa garde que l'étendard de la religion est conservé dans l'*auberge* (hôtel) de sa langue) ; 3o le Grand Hospitalier pour la langue de France, dont la charge est de veiller au soin des malades (il nomme aux places du Commandeur et du Prieur de l'infirmerie ; ce dernier préside les douze Prêtres-Freres d'obédience chargés du spirituel dans l'enceinte de l'hôpital) ; 4o l'Amiral de la langue d'Italie (il est le Président né des Tribunaux de la marine et surveille les arsenaux des galeres et des vaisseaux ; par sa prééminence il met en possession le Général et les Capitaines des galeres, quoique ces emplois soient à la nomination du Grand-Maître) ; 5o le Grand Conservateur pour la langue d'Aragon (ses fonctions sont de signer les billets de solde, et d'inspecter l'argenterie de l'hôpital) ; 6o le Turcopolier dans la langue Anglo-bavaroise, qui commande la cavalerie légere et veille aux gardes dans la campagne ; 7o le Grand Bailli, pris dans la langue d'Allemagne (il avoit l'inspection sur les forteresses de Tripoli en Barbarie, et l'a aujourd'hui sur celles du Goze) ; 8o le Grand Chancelier pour la langue de Castille, élu alternativement par le Grand Prieur de ce nom et par celui de Portugal (sa prérogative est de surveiller les affaires de la Chancellerie et de nommer le Vice-Chancelier).

Outre les deux Prélats, les Piliers des huit langues et les Baillis Capitulaires, ceux de grace, tels que le Général des galeres, composent aussi le Conseil. Les huit langues contiennent respectivement plus ou moins de Prieurés. La langue de Provence est composée des deux grands Prieurés de S. Gilles, de Toulouse, et du Bailliage de Manosque ; la langue d'Auvergne, du seul grand Prieuré de ce nom et du Bailliage de Bourganeuf ; la langue de France, des grands Prieurés de France, d'Aquitaine, de Champagne, des grands Bailliages de S. Jean de Latran, dit *la Morée*, et de la Trésorerie lez-Corbeil ; la langue d'Italie, des sept grands Prieurés de Rome, Lombardie, Venise, Pise, Barlette, Messine, Capoue, des Bailliages de Sainte Euphémie, Naples, S. Sébastien, la Roccella, Venose et Crémone ; la langue d'Aragon, de la grande Castellanie (Prieuré) d'Emposte, des grands Prieurés de Catalogne, de Navarre, des Bailliages de Majorque, de Négrepont et de Capse ; la langue anglo-bavaroise, du grand Prieuré de Baviere, d'un Bailliage effectif, des trois dignités *in partibus* de Grand Prieur d'Angleterre, des Baillis de l'Aigle et d'Arménie (le S. Siége s'étoit réservé la nomination de ces trois titres) ; la langue d'Allemagne, du grand Prieuré de ce nom, de celui de Bohême, de celui de Pologne institué en 1776, du grand Prieuré de Hongrie, des Bailliages de Brandebourg et de S. Joseph ; la langue de Castille, des deux grands Prieurés de Castille, de Portugal, des Bailliages de Leze et d'Acre.

L'Evêque de Malte et le Prieur de l'Eglise se prennent toujours dans le rang des Chapelains Conventuels, et sont Grand-Croix. Ce dernier est un Prélat en dignité, élu par le Grand-Maître et le Conseil. Il préside le corps des Chapelains Conventuels dans l'Eglise majeure de S. Jean. Seul il gouverne le spirituel de l'Ordre, et par ses Vicaires-Généraux dans tous les grands Prieurés. L'Evêque n'a de jurisdiction que sur le Clergé des deux Isles de Malte et du Goze.

Dans les grands Prieurés sont comprises les Commanderies auxquelles les Chevaliers parviennent suivant leur rang d'ancienneté. Cette élection (appellée *émutition*) se fait à Malte dans les Assemblées des langues respectives. Les Chapelains Conventuels et les Servans d'armes ont des Commanderies qui leur sont affectées et pour lesquelles ils concourent également les uns et les autres. Le Grand-Maître, à compter du jour de son élection, confere tous les cinq ans une Commanderie *de grace* dans chacun des grands Prieurés. Les Grands Prieurs jouissent de cette prérogative ; mais ce n'est qu'autant qu'ils ont rempli toutes leurs obligations, surtout celle de faire par eux-mêmes ou de faire faire tous les cinq ans la visite des Dignités, Commanderies et Bénéfices de leur district.

Le Chapitre Général est le Tribunal suprême qui se convoque rarement. Il a seul le pouvoir de faire des changemens dans les Statuts, d'imposer des taxes qu'on appelle *responsions*.

P. 528, col. 2, art. de RAYMOND DESPUIG, lig. derniere : à Naples, *lisez*, à Malte.

ROIS DE FRANCE.

P. 551, *ajoutez à la fin de la premiere race :* On s'est servi en France pendant la premiere race du sou, du demi-sou et du tiers de sou, lesquels étoient d'or. Ces monnoies étoient en usage chez les Romains dès le tems de Constantin ; et il n'y a point de doute que les François, qui s'emparerent de la Gaule, n'aient imité les Romains dans la fabrication des monnoies. La conformité qu'il y a pour le poids entre nos sous, demi-sous, tiers de sous, et ceux des Empereurs romains, ne permet pas d'en douter. Leur sou d'or et le nôtre pesoient également 85 grains $\frac{1}{3}$; les demi et tiers de sou à proportion. Cela se justifie par quantité de monnoies qui nous restent des uns et des autres. Il paroît, par plusieurs passages de la loi salique, que le sou d'or des François valoit 40 deniers. Ces deniers étoient d'argent fin et pesoient chacun environ 21 grains. Le demi-sou valoit

20 deniers et le tiers de son 13 deniers $\frac{1}{3}$. Ces trois especes d'or avoient ordinairement sur un de leurs côtés la tête ou le buste de quelqu'un de nos Rois, et sur l'autre une croix avec le nom du lieu où la piece avoit été fabriquée.

La livre d'or se divisoit en 72 sous, et le sou en 40 deniers. Cette livre de poids, qui étoit la romaine, pesoit 6144 grains, ou dix onces $\frac{2}{3}$, poids de marc; ainsi elle vaudroit aujourd'hui 1104 l. 16 s. le marc d'or fin ayant été fixé, suivant la Déclaration du 21 Novembre 1785, à 828 l. 12 s.

Le sou des Romains et celui des Rois de la premiere race, comme nous l'avons déja dit, étoit d'or fin et pesoit 85 grains $\frac{1}{3}$, poids de marc; donc sa valeur seroit actuellement de 15 liv. 6 s. 10 den. $\frac{2}{3}$.

Le denier étoit d'argent fin pesant 21 grains, poids de marc; et comme la livre d'or contenoit 2880 deniers, il s'ensuit qu'en multipliant cette derniere quantité par 21, on aura 60480 grains d'argent, qui étoit le représentatif d'une livre d'or, et par conséquent la proportion étoit presque dixieme. Mais l'argent, à 12 deniers de fin, ne vaut, suivant la Déclaration déja citée, que 53 l. 9 s. 2 d.; ainsi la valeur actuelle du denier ne seroit que de 4 s. 10 d. $\frac{361}{768}$. Cependant le denier étant le 40e du sou d'or, qui vaut 15 liv. 6 sous 10 d. $\frac{2}{3}$, il est évident que le denier devoit représenter 7 s. 8 d. $\frac{1}{15}$ de notre monnoie courante.

Sous cette même race il y avoit aussi un sou d'argent qui ne valoit que 12 deniers d'argent, duquel on s'est servi pendant la seconde race et dans le commencement de la troisieme. Il est difficile de marquer quel étoit le poids de ce sou et la quantité qui composoit la livre; mais il est certain qu'on en tailloit plus de 22 dans une livre d'argent, puisque Pepin ordonna qu'on n'en tailleroit que ce nombre, ce qui prouve au moins que, sous la premiere race, elle en contenoit davantage. (Le Blanc, *Traité historique des monnoies.*)

P. 552, col 2, *ajoutez à la fin de l'article de* Pepin: Dans le Parlement tenu à Verneuil l'an 755, Pepin ordonna que les sous d'argent ne seroient plus taillés que de 22 à la livre de poids, et que de ces 22 pieces le maître de la monnoie en retiendroit une et rendroit les autres à celui qui avoit fourni l'argent. Cette livre de poids, comme nous l'avons déja dit, qui étoit la romaine, ne pesoit que 6144 grains où 10 onces $\frac{2}{3}$, poids de marc. Sur ce pied-là les sous d'argent, dont il est parlé dans cette Ordonnance, devoient peser 279 grains $\frac{3}{11}$, et le denier, qui est la 12e partie du sou, 23 grains $\frac{1}{4}$. (Le Blanc.) Ainsi ce sou d'argent vaudroit aujourd'hui un peu plus de 3 l. 4 s. 8 d., et le denier 5 s. 4 d. $\frac{2}{3}$.

P. 557, col. 1, *ajoutez à la fin de l'art. de* Charlemagne: L'an 779, la livre numéraire ou de compte étoit une livre effective de 12 onces, poids de marc, contenant 6912 grains. Elle se divisoit en 20 sous, le sou en 12 den.: l'un et l'autre étoient d'argent fin; le premier pesoit 345 grains $\frac{3}{5}$, poids de marc, et le second 28 grains $\frac{4}{5}$. (Le Blanc, *ibid.*) Cette livre, qui eut cours pendant tout le reste du régne de Charlemagne et durant celui de son successeur, vaudroit aujourd'hui 80 l. 3 s. 9 d., le sou 4 l. 0 s. 2 d. $\frac{1}{4}$, et le denier 6 s. 8 d. $\frac{1}{16}$.

P. 560, col. 1, *ajoutez à la fin de l'article de* Charles le Chauve: Dans le Parlement tenu à Pistres le VII des Calendes de Juillet (25 Juin) de l'an 864, Charles le Chauve ordonne que les deniers doivent être d'argent fin et de poids; mais ce poids n'est point exprimé. De plus il ordonne que dans tout le Royaume la livre d'or ne sera vendue que 12 livres d'argent en deniers de nouvelle fabrique. L'or qui sera affiné, mais non pas jusqu'au point qu'il puisse servir à dorer, ne sera vendu que 10 livres d'argent des deniers nouvellement fabriqués.

Presque tous les deniers qui nous restent de ce Prince pesent 32 grains ou environ. Sur ce pied le sou devoit peser 384 grains, et il n'y en devoit avoir que 18 à la livre de poids; de sorte que, suivant la proportion douzieme établie par ce Capitulaire entre l'or et l'argent, la livre d'or fin valoit 10 l. 16 s.; celui qui n'étoit qu'à 20 carats valoit 9 liv.; et la livre d'argent fin valoit 18 sous. (Le Blanc, *ibid.*) Ainsi le sou d'argent de ce tems-là vaudroit aujourd'hui 4 l. 9 s. 1 d. $\frac{1}{2}$, et le denier 7 s. 5 d. $\frac{7}{12}$.

P. 561, art. de Charles le Gros, col. 1, lig. 10 et 11: Godefroi, leur Duc (des Normands), que Charles ... née précédente, *lisez,* la même année (8...

P. 586, col. 2, *effacez à la fin de l'art. de* ... *nieres lignes, et substituez ce qui suit:* S. ... fit frapper des aguels. Ils étoient d'or fin ... 12 s. 6 d.; leur taille étoit de 59 $\frac{1}{2}$ au marc ... par conséquent le marc d'or fin devoit être, d... à 36 l. 19 s. 7 d., et l'agnel vaudroit aujourd'hu... Le marc d'argent fin valoit 54 s. 7 d., et le ma... noyé 58 sous, son titre étant à 11 deniers 12 grains ... les 400 mille livres qu'on donna pour la rançon de ... 13793 marcs 2 gros 15 grains, à raison de 51 l. 4 ... et équivaloient à 7,066,331 l. 8 s. 4 d. de notre monnoie actuelle.

P. 619, col. 1, lig. 25 en remontant, il est dit: La dot des filles de France sous ce régne étoit fixée à 100 mille écus. Le marc d'argent étant alors à 8 l. 10 s., cette somme équivaloit, en 1764, à 700 liv. de notre monnoie actuelle. Cela n'est point exact. M. le Blanc dit que, par-tout où il est parlé d'écus avant l'année 1641, il faut toujours l'entendre de l'écu d'or, et qu'en 1452 le titre des écus étoit à 23 carats $\frac{1}{8}$, et leur taille de 70 et $\frac{1}{2}$ au marc; par conséquent 100 mille écus font 1418 marcs $\frac{7}{8}$, lesquels, à raison de 798 l. 7 s. 9 d. $\frac{3}{4}$, que vaut en cette année 1786 le marc d'or à ce titre, produisent 1,132,455 l. 12 s. 10 d. $\frac{5}{28}$.

P. 633, col. 2, art. de François I, *ce qui est rapporté de l'invasion de la Picardie par le Comte de Buren, et non de Buron, appartient à l'an* 1523.

P. 636, col 1, *ajoutez en note:* Le titre des écus d'or au soleil (en 1529) étoit à 23 carats, et leur taille de 71 $\frac{1}{6}$ au marc. Ainsi les deux millions d'écus d'or qu'on donna pour la rançon des deux fils de France font 28,103 marcs $\frac{13}{427}$, qui, à raison de 794 l. 1 s. 6 d. que vaut l'or à 23 carats aujourd'hui, produisent 22,315,925 l. 1 s.

P. 653, col. 1, *ajoutez à la fin de l'art. de* Charles IX: On se servit encore, pendant le commencement de ce régne, des coins de Henri II; c'est pourquoi l'on trouve des especes d'or et d'argent frappées en 1561, qui portent le nom et l'image de ce Prince, quoiqu'il soit mort l'an 1559. Si ces monnoies de Henri II, frappées pendant les régnes de François II et de Charles IX, passent à la postérité, elles pourront faire naître des difficultés entre les Chronologistes pour l'année de la mort de Henri II. (Le Blanc.)

P. 659, col. 2, *ajoutez à la fin de l'art. de* Henri III: Par les remontrances de la Cour des monnoies, présentées au Roi et aux Etats Généraux assemblés à Blois le 19 Décembre 1576, il paroît que l'intérêt de l'argent étoit alors au denier douze, c'est-à-dire à 8 $\frac{1}{3}$ pour cent, puisque par ces remontrances il est dit » que celui » qui a presté ou baillé à rente 480 écus, à 50 sous piece, pour faire » cent livres de rente, revenant son principal trois ou quatre ans » après que l'écu aura été surhaussé de 5 sous sur piece, porte di» minution de son principal de 44 écus ou environ. » (Le Blanc.)

P. 686, col. 2, ligne 11 du premier alinéa: Henri IV, en 1601, l'avoit réduit (l'intérêt de l'argent) du denier 10 et 12 au denier 16. Cela n'est point exact. *Il faut lire,* Henri IV, en 1601, l'avoit réduit au denier 16; et Louis XIII, en 1634, le réduisit au denier 18.

ROIS D'ANGLETERRE.

P. 796, col. 2, art. d'Ethelred II. Ce fut Dreux, Comte de Vexin, et non pas Gauthier son pere, que Goda, fille de ce Prince, épousa, comme nous l'avons dit à l'art. de ce même Dreux.

P. 806, col. 1, lig. 17 en remontant: 1227, *lisez,* 1236.

P. 811, col. 1, lig. 2, Philippe Artevelle, *lisez,* Jacques Artevelle.

P. 819, col. 2, lig. 16 du premier alinéa: François I fut fait prisonnier le 21 Janvier, *lisez,* le 24 Février.

P. 822, col. 1, art. de Henri VIII, lig. 16: le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen y est marqué au 25 Janvier 1532, après avoir été placé, p. 820, au 14 Novembre de cette année. Cela se concilie en disant que Henri avoit épousé Anne de Boulen dès le 25 Janvier 1532, *en présence d'un petit nombre de témoins*, comme le marque M. l'Abbé Garnier (*Hist. de Fr.* in-4. T. XII, p. 526.)

Ibid. lig. 18, Anne de Cleves, fille de Guillaume, Duc de Cleves, *lisez,* fille de Jean, Duc de Cleves.

AVIS AUX RELIEURS.

On leur recommande d'avoir la plus grande attention de bien placer dans le Tome I les deux onglets de la feuille T 4 *.

00140559

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 11 March, 2020